PIERRE LAROUSSE

DICTIONNAIRE

COMPLET

ILLUSTRÉ

Comprenant :

1° **Langue française** : étymologie, prononciation, etc.
2° **Des Développements encyclopédiques**
— Lettres, Sciences, Arts, Beaux-arts, Bibliographie —
3° **la Géographie, l'Histoire** et **la Mythologie**
4° *les Locutions étrangères : latines, anglaises, etc.*
5° une **Liste complète** des Académiciens, des Sénateurs et des Députés actuels.

Un Dictionnaire sans exemples est un squelette.

119e ÉDITION

LIBRAIRIE LAROUSSE
Paris, rue Montparnasse, 17
Succursale : rue des Écoles, 58 (Sorbonne).
1902

AU LECTEUR

Le *Dictionnaire Larousse*, malgré les imitations qui en ont été faites, est resté le plus complet, le mieux informé, le plus intéressant des dictionnaires manuels.

Il est constamment amélioré et bénéficie à chaque revision des matériaux énormes réunis pour le GRAND DICTIONNAIRE UNIVERSEL DU XIXe SIÈCLE, l'œuvre monumentale de Pierre Larousse.

Cette nouvelle édition, qui réalise sur les précédentes des améliorations de fond et de forme des plus remarquables, est caractérisée : 1° par le développement méthodique du principe fécond de l'illustration, innové dès l'édition de 1878 ; — 2° par l'extension considérable du Dictionnaire des noms propres.

Ainsi renouvelé, le *Dictionnaire complet* renferme :

POUR LE TEXTE :

Toutes les matières des ouvrages du même genre (nombreux *exemples* à l'appui des définitions, *prononciation* figurée, *étymologies*, *développements encyclopédiques* aux mots les plus importants de la langue, etc.).

De plus, il contient des parties neuves et originales, qui ne se trouvent réunies dans aucun autre dictionnaire :

Les **Locutions étrangères** : latines, grecques, anglaises, etc.

Des **Résumés historiques, géographiques, littéraires**, etc.

La **Biographie** des Contemporains illustres.

Des **Notices bibliographiques** se rapportant aux principaux ouvrages de toutes les littératures.

La **Nomenclature des œuvres d'art célèbres** : tableaux, gravures, statues, opéras, opéras-comiques, etc.

Les **Types et Personnages** littéraires et sociaux.

Une **liste complète** des Académiciens, des Sénateurs et des Députés actuels.

POUR L'ILLUSTRATION :

2000 Figures distribuées dans le texte (*innové en* 1878).

35 Tableaux encyclopédiques dont **2** en couleurs (*partie neuve*).

750 Portraits des personnages célèbres de tous les temps et de tous les pays, d'après les monnaies, les médailles, les tableaux, les photographies (*partie neuve*).

24 Cartes géographiques (*partie neuve*).

COMP.

TABLEAUX ENCYCLOPÉDIQUES (1)

(1) En présence des imitations qui ont été faites du *Dictionnaire Larousse*, nous tenons à rappeler ici que, les premiers en France, nous avons ouvert la voie féconde de l'*illustration* des dictionnaires manuels. Comme il convient de rendre à chacun ce qui lui est dû, disons aussi que l'idée première de quelques-uns des Tableaux ci-dessus, ceux qui sont marqués d'un astérisque, nous vient de deux ouvrages de langue anglaise, le *Dictionnaire* de Webster et le *Vocabulaire symbolique* de Ragonot. Tous les autres sont entièrement originaux : ils ont été composés expressément pour le Dictionnaire Larousse. Ajoutons que les trois tableaux : *Lignes*, *Solides*, *Surfaces*, reproduisent, avec l'autorisation de l'auteur, la remarquable classification du *Tableau de Géométrie* de M. Georges Moreau, ingénieur des Arts et Manufactures.

(*Note des Éditeurs.*)

*

CARTES GÉOGRAPHIQUES

1. **Afrique.**
2. **Algérie et Tunisie.**
3. **Allemagne** (Empire d').
4. **Alsace-Lorraine.**
5. **Amérique.**
6. **Asie.**
7. **Autriche-Hongrie.**
8. **Belgique et Hollande.**
9. **Britanniques** (Iles).
10. **Espagne et Portugal.**
11. **États-Unis.**
12. **Europe.**
13. **France** (Anciennes provinces).
14. **France** physique et politique.
15. **Grèce.**
16. **Indo-Chine française.**
17. **Italie** (Carte générale).
18. **Italie** (Région du Nord).
19. **Océanie et Nouvelle-Calédonie.**
20. **Paris et ses Environs.**
21. **Russie.**
22. **Suède, Norvège, Danemark.**
23. **Suisse**
24. **Turquie** (Presqu'île des Balkans).

Le Dictionnaire des Noms propres rendra de réels services à tous les élèves, et en particulier aux jeunes candidats.

Les *résumés* historiques, géographiques, littéraires, etc., forment un mémento précieux pour la préparation des leçons et la revision des examens.

Les *cartes*, qui seraient quelque peu noyées dans le vocabulaire de la langue, se groupent ici très heureusement près du texte à éclairer.

Les *portraits*, dont quelques-uns seulement sont apocryphes, mais consacrés par l'art et la tradition, appellent l'attention du lecteur sur les biographies et fixent ses souvenirs par l'association de l'image et du texte.

ALPHABET GREC

ROMAIN	VALEUR	IMPRIMERIE		ÉCRITURE (*Grec moderne*)		APPELLATION
a	a	Α	α	Α	α	alpha
b	b	Β	ϐ, β	Β	β	bêta
g	gh	Γ	γ	Γ	γ	gamma
d	d	Δ	δ	Δ, Δ	δ	delta
e	é *bref*	Ε	ε	Ε	ε	epsilonn
z	z, dz	Ζ	ζ	Ζ	ζ	dzêta
ê	ê *long*	Η	η	Η	η	êta
th	th (t *asp.*)	Θ	θ	Θ	θ	thêta
i	i	Ι	ι	Ι	ι	iôta
k, c	k	Κ	κ	Κ	κ, κ	kappa
l	l	Λ	λ	Λ	λ	lambda
m	m	Μ	μ	Μ	μ	mu
n	n	Ν	ν	Ν	ν	nu
x	x (ks)	Ξ	ξ	Ξ	ξ, ξ	ksi
o	o *bref*	Ο	ο	Ο	ο	omicronn
p	p	Π	π	Π	ϖ, ϖ	pi
r	r, rh	Ρ	ρ	Ρ	ρ	rô
s	s	Σ	σ, ς	Σ	σ, ς	sigma
t	t	Τ	τ	Τ, Τ	τ, τ	tau
u, y	u	Υ	υ	Υ	υ	upsilonn
ph, f	f, ph	Φ	φ	Φ	φ	phi
ch	kh, ch *dur*	Χ	χ	Χ	χ	khi
ps	ps	Ψ	ψ	Ψ	ψ, ψ	psi
ô	ô *long*	Ω	ω	Ω	ω	oméga

ALPHABET ALLEMAND

ROMAIN	VALEUR	IMPRIMERIE		ÉCRITURE		APPELLATION
a	â	𝔄	𝔞			â
b	b	𝔅	𝔟			bé
c	ts	ℭ	𝔠			tsé
d	d	𝔇	𝔡			dé
e	e	𝔈	𝔢			é
f	f	𝔉	𝔣			eff
g	gh	𝔊	𝔤			ghé
h	h *asp.*	ℌ	𝔥			hâ
i	i	ℑ	𝔦			i
j	i	𝔍	𝔧			iott
k	k	𝔎	𝔨			kâ
l	l	𝔏	𝔩			ell
m	m	𝔐	𝔪			emm
n	n	𝔑	𝔫			enn
o	o	𝔒	𝔬			ô
p	p	𝔓	𝔭			pé
q	q, k	𝔔	𝔮			kou
r	r	ℜ	𝔯			err
s	s	𝔖	ſ			ess
t	t	𝔗	𝔱			té
u	ou	𝔘	𝔲			ou
v	f	𝔙	𝔳			faou
w	v	𝔚	𝔴			vé
x	x	𝔛	𝔵			iks
y	y	𝔜	𝔶			ipsilonn
z	tz	ℨ	𝔷			tsett

ALPHABET RUSSE

VALEUR	IMPRIMERIE		ÉCRITURE		APPELLATION
a	А	а	А	а	a
b	Б	б	Б	б	bé
v	В	в	В	в	vé
gh	Г	г	Г	г	ghé
d	Д	д	Д, Д	д, д	dé
é, ié	Е	е	Е	е, е	ié
j	Ж	ж	Ж	ж, ж	jé
z	З	з	З, З	з, з	zé
i	И	и	И, И	и	i
ï, y	І	і	І	і	ï
k, c	К	к	К	к, к	ka
l	Л	л	Л	л	èle
m	М	м	М	м	ème
n	Н	н	Н, N	н	ène
o	О	о	О	о	o
p	П	п	П	п	pé
r	Р	р	Р	р	èr
s, ç, z	С	с	С	с	èss
t	Т	т	Т	т	té
ou	У	у	У	у	ou
f, ph	Ф	ф	Ф	ф	èf
kh, ch *all.*	Х	х	Х	х	ha (*asp.*)
ts	Ц	ц	Ц, Ц	ц	tsé
tch	Ч	ч	Ч	ч	tché
ch	Ш	ш	Ш	ш	cha
chtch	Щ	щ	Щ	щ	chtcha
finale muette	Ъ	ъ	Ъ	ъ	ier *dur*
i *sourd*	Ы	ы	Ы, Ы	ы	iéry
i *muet*	Ь	ь	Ь, Ь	ь	iéri
ié, é	Ѣ	ѣ	Ѣ	ѣ	iati
é	Э	э	Э	э	é
iou	Ю	ю	Ю	ю	iou
ia	Я	я	Я	я	ia
f, ph	Ѳ	ѳ	Ѳ	ѳ	fita
i, y	Ѵ	ѵ	Ѵ	ѵ	ijitza

ALPHABET DES AVEUGLES

Procédé
Louis Braille.

LETTRES ET SIGNES DE PONCTUATION*

a b c d e f g h i j

k l m n o p q r s t

u v x y z ç é à è ù

â ê î ô û ë ï ü œ w

, ; : . ? ! () « * »

Apostrophe' ou abréviatif — ì ò ou § æ numérique majuscule

CHIFFRES ET SIGNES MATHÉMATIQUES

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

: :: + − × / = > < √

* Les gros points représentant les caractères sont en relief; les petits points ne servent ici qu'à indiquer la position relative des gros dans chaque groupe de six.

ALPHABET DES SOURDS-MUETS


A


B


C


D


E


F


G


H


I


J


K


L

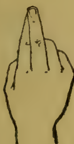

M


N


O


P

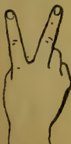

Q


R


S

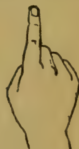

T


U


V


X


Y


Z

ALPHABET TÉLÉGRAPHIQUE MORSE

LETTRES	SIGNES	CHIFFRES ET PONCTUATION	SIGNES
a	· —	1	· — — — —
ä	· — · —	2	· · — — —
b	— · · ·	3	· · · — —
c	— · — ·	4	· · · · —
d	— · ·	5	· · · · ·
e	·	6	— · · · ·
é, è *ou* ê	· · — · ·	7	— — · · ·
f	· · — ·	8	— — — · ·
g	— — ·	9	— — — — ·
h	· · · ·	0	— — — — —
i	· ·	Point	· · · · · ·
j	· — — —	Alinéa	· — · — · ·
k	— · —	Virgule........	· — · — · —
l	· — · ·	Point-virgule..	— · — · — ·
m	— —	Deux-points ...	— — — · · ·
n	— ·	Point interrogatif. .	· · — — · ·
ñ	— — · — —	Point exclamatif...	— — · · — —
o	— — —	Apostrophe....	· — — — — ·
ö	— — — ·	Trait d'union..	— · · · · —
p	· — — ·	Barre de divis. ou de fraction.	— — — — — —
q	— — · —	Souligné	· · — — · —
r	· — ·	Guillemet	· — · · — ·
s	· · ·	Parenthèse....	— · — — · —
t	—	Signal séparant le préambule de l'adresse, l'adresse du texte, et le texte de la signature	— · · · —
u	· · —		
ü	· · — —		
v	· · · —		
w	· — —		
x	— · · —		
y	— · — —		
z	— — · ·		
ch	— — — —		

Noms, titres et qualités

***	Après l'initiale d'un nom qu'on ne veut pas écrire en entier : P***, L***.
X. *ou* N.	Lettre indiquant l'anonymat.
Bon, Bonne	Baron, baronne.
Cte, Ctesse	Comte, comtesse.
Dr	Docteur (en droit, en médecine ; ès sciences, ès lettres).
LL.AA., LL. ÉÉm.	Leurs Altesses, Leurs Éminences.
Mme *ou* Mad., Mlle	Madame, mademoiselle.
Me	Maître (pour désigner les notaires, avocats, etc.).
Md, Mde	Marchand, marchande.
Mrs *ou* MM.	Messieurs.
Mis, Mise	Marquis, marquise.
Mgr	Monseigneur.
M. *ou* Mr	Monsieur.
Ngt *ou* Nt	Négociant.
N.-D.	Notre-Dame (en parlant de la Vierge).
N.-S. J.-C.	Notre-Seigneur Jésus-Christ.
R. P. (le)	Le Révérend Père (chez certains religieux).
S. *ou* St, Ste	Saint, sainte.
S. A. I. *et* R.	Son Altesse Impériale *et* Royale (le prince).
S. Ém. *ou* É.	Son Éminence (le cardinal).
S. Exc.	Son Excellence (le ministre).
S. G.	Sa Grandeur (l'évêque ou l'archevêque).
S. M.	Sa Majesté (le roi, l'empereur).
S. P. (le)	Le Saint-Père (le pape).
SS.	Saints.
S. S.	Sa Sainteté (le pape).
Sr (le)	Le Sieur (pour *monsieur*, dans les actes judiciaires).
Ve *ou* Vve	Veuve.
Vte, Vtesse	Vicomte, vicomtesse.

Expressions diverses.

Cf.	Conférez (*reportez-vous à... pour comparer*).
Cie	Compagnie.
Cpte Ct	Compte courant.
Delt, Pinxt, Sct	Delineavit, Pinxit, Sculpsit (*le dessina, peignit, grava = dessiné, peint, gravé par*).
Do	Dito (*ce qui a été dit*).
Etc.	Et cætera (*et le reste*).
&	Et. (Ce sont les lettres *et* dans une ligature.)
Ex.	Exemple.
Fo, Ro, Vo	Folio, Recto, Verso.
Ib. *ou* ibid.	Ibidem (*au même endroit*).
Id.	Idem (*le même*).
In-4o, in-8o	In-quarto (*en quatre*), in-octavo (*en huit*).
N., E., S., O. *ou* W.	Nord, Est, Sud, Ouest.
N. B.	Nota bene (*notez bien*).
No	Numéro.
Pass.	Passim (*en divers endroits*).
P.-S.	Post-scriptum (*après l'écriture*).
P. p. c.	Pour prendre congé.
S. g. d. g.	Sans garantie du gouvernement.
T. s. v. p.	Tournez, s'il vous plaît.
§	Paragraphe.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉS DANS CET OUVRAGE

Abs.	Absolu.
Adj.	Adjectif.
Adm.	Administration.
Adv.	Adverbe.
Agr.	Agriculture.
Alg.	Algèbre.
All.	Allemand.
Anat.	Anatomie.
Angl.	Anglais.
Ar.	Arabe.
Arr.	Arrondissement.
Arch.	Architecture.
Arith.	Arithmétique.
Art.	Article.
Artill.	Artillerie.
Art mil.	Art militaire.
Astr.	Astronomie.
Auxil.	Auxiliaire.
Blas.	Blason
Bot.	Botanique.
Chanc.	Chancellerie.
Charp.	Charpenterie.
Chim.	Chimie.
Chir.	Chirurgie.
Com.	Commerce.
Conj.	Conjonction.
Contr.	Contracté.
Cuis.	Cuisine.
Dém.	Démonstratif.
Dét.	Déterminatif.
Dimin.	Diminutif.
Ell.	Elliptique.
Escr.	Escrime.
Esp.	Espagnol.
Ex.	Exemple.
Fam.	Familier.
Fauconn.	Fauconnerie.
Fém.	Féminin.
Féod.	Féodalité.
Fig.	Figurément.
Fig. de rhét.	Figure de rhétorique.
Fin.	Finances.
Fortif.	Fortifications.
Fr.	Français.
Généal.	Généalogie.
Géogr.	Géographie.
Géol.	Géologie.
Géom.	Géométrie.
Gram.	Grammaire.
Hist. nat.	Histoire naturelle.
Horl.	Horlogerie.
Hortic.	Horticulture.
Impers.	Impersonnel.
Impr.	Imprimerie.
Ind.	Indicatif.
Interj.	Interjection.
Inus. au pl.	Inusité au pluriel.
Inv.	Invariable.
Iron.	Ironique.
Irr.	Irrégulier.
Ital.	Italien.
Jard.	Jardinage.
Jurisp.	Jurisprudence.
Litt.	Littérature.
Liturg.	Liturgie.
Loc. adv.	Locution adverbiale.
Loc. conj.	Locution conjonctive.
Loc. lat.	Locution latine.
Loc. prép.	Locution prépositive.
Log.	Logique.
M.	Mot.
Maçonn.	Maçonnerie.
Man.	Manège.
Mar.	Marine.
Math.	Mathématiques.
Méc.	Mécanique.
Méd.	Médecine.
Menuis.	Menuiserie.
Minér.	Minéralogie.
Mus.	Musique.
Myth.	Mythologie.
Néol.	Néologisme.
N.	Nom.
N. f.	Nom féminin.
N. f. pl.	Nom féminin pluriel.
N. m.	Nom masculin.
N. m. pl.	Nom masculin pluriel.
Num.	Numéral.
[O. N.]	Orthographe nouvelle.
Onomat.	Onomatopée.
Oppos.	Opposition.
Opt.	Optique.
Ord.	Ordinal.
P. et ch.	Ponts et chaussées.
Pal.	Palais.
Par ext.	Par extension.
Part. pass.	Participe passé.
Peint.	Peinture.
Pers.	Personne.
Peu us.	Peu usité.
Phys.	Physique.
Pl.	Pluriel.
Poét.	Poétique.
Pop.	Populaire.
Poss.	Possessif.
Prat.	Pratique.
Prép.	Préposition.
Prés.	Présent.
Pron.	Pronom.
Rad.	Radical.
Rel.	Reliure.
Rhét.	Rhétorique.
Sans pl.	Sans pluriel.
Sculpt.	Sculpture.
Sing.	Singulier.
Subst.	Substantivement.
Syn.	Synonyme.
T.	Terme.
Théol.	Théologie.
Typogr.	Typographie.
V.	Verbe.
V. fr.	Vieux français.
Vén.	Vénerie.
Vét.	Vétérinaire.
V. int.	Verbe intransitif.
V. pr.	Verbe pronominal.
V. tr.	Verbe transitif.

« indique *h* aspiré. — ; sépare les différentes acceptions. — : annonce un exemple. — * renvoie à une figure. Dans celle-ci, les lignes pleines seules se rapportent à la définition, les lignes pointillées complètent la représentation de l'objet.

DICTIONNAIRE ILLUSTRÉ
DE LA LANGUE FRANÇAISE

A

A n. m. Lettre-voyelle, la première de l'alphabet.

A (sans accent), 3e pers. du sing. de l'ind. prés. du verbe *avoir*.

À prép. Prend l'accent grave et exprime un rapport de tendance : *aller à Paris;* de situation : *être à la campagne.*

A ou **AB** ou **ABS**, préposit. qui signifie *de, par*, pour indiquer un rapport d'éloignement, d'extraction, de séparation, de privation, et qui entre comme préfixe dans la composition de certains mots français : ***A****tone*, ***Ab****juration*, ***Abs****tention.*

ABAISSABLE adj. Qu'on peut abaisser : *tarif abaissable.*

ABAISSANT, E adj. Qui sert à abaisser. *Fig.* Humiliant, dégradant.

ABAISSE n. f. Pâte rendue aussi mince qu'on le désire, en l'étendant avec le rouleau.

ABAISSEMENT n. m. Action d'un corps qui, en baissant, s'éloigne d'un point plus élevé : *abaissement du mercure dans le baromètre. Fig.* Humiliation forcée ou volontaire : *abaissement du parfait chrétien;* amoindrissement : *l'abaissement des salaires;* état de décadence : *l'abaissement d'un Etat, de la littérature.*

ABAISSER v. tr. (rad. *bas*). Mettre plus bas pour couvrir : *abaisser son voile, les paupières;* diminuer la hauteur : *abaisser un mur;* faire descendre: *abaisser un store;* réduire : *abaisser les salaires.* — *Abaisser une perpendiculaire*, la mener d'un point sur une ligne ou sur un plan. *Fig.* Humilier : *Dieu abaisse les superbes.* **S'abaisser** v. pr. S'humilier, s'avilir : *je ne m'abaisserai point à me justifier.* Devenir plus bas : *le terrain s'abaisse.*

ABAISSEUR adj. et n. m. Muscle qui sert à abaisser la partie du corps à laquelle il est attaché.

ABAJOUE n. f. Cavité intérieure dans les joues de certains animaux, comme chez les singes, etc.

ABALIÉNATION n. f. Cession, aliénation (dr. rom.).

ABALIÉNER v. tr. Consentir une abaliénation.

ABALOURDIR v. tr. Rendre lourd, stupide : *abalourdir un enfant.*

ABANDON n. m. Etat d'une personne ou d'une chose délaissée; négligence aimable dans le discours, le style, les manières, etc.; résignation : *abandon à la volonté de Dieu;* oubli : *abandon de soi-même;* renoncement: *abandon d'un droit.* **A l'abandon** loc. adv. Sans soin, en désordre : *laisser ses enfants, sa maison à l'abandon.*

ABANDONNATAIRE n. *Jurisp.* Personne au profit de qui est fait un abandon de biens.

ABANDONNATEUR, TRICE n. *Jurisp.* Personne qui fait un abandon de biens au profit de ses créanciers.

ABANDONNEMENT n. m. Délaissement entier; acte de cession.

ABANDONNÉMENT adv. A l'abandon, sans réserve.

ABANDONNER v. tr. Quitter, délaisser entièrement : *abandonner sa maison;* renoncer à : *abandonner ses prétentions;* négliger : *abandonner ses devoirs;* confier: *abandonner le soin de ses affaires à un commis;* livrer : *abandonner une ville au pillage.* **S'abandonner** v. pr. Se livrer : *s'abandonner à la joie, à la débauche;* perdre courage : *une âme forte ne s'abandonne jamais.*



ABAQUE n. m. Tailloir, tablette formant la partie supérieure du chapiteau d'une colonne (*); machine à calculer en usage chez les Romains; table à jouer, à lire; dressoir.

ABASOURDIR(*zour*) v.tr.(rad. *sourd*). Etourdir. *Fig* Consterner. *Fam.*

ABASOURDISSEMENT n. m. Consternation, stupeur.

ABAT ou **ABAS** n. m. Averse, pluie abondante qui tombe tout à coup.

ABAT n. m. Action d'abattre, de tuer : *l'abat des animaux.*

ABATAGE n. m. Action de couper le bois, de tuer les bestiaux, les animaux.

ABÂTARDIR v. tr. Altérer, faire dégénérer. S'emploie aussi au fig. : *une longue servitude abâtardit le courage.*

ABÂTARDISSEMENT n. m. Dégénération, altération, au prop. et au fig. : *l'abâtardissement d'une plante, de l'espèce.*

ABATÉE n. f. Mouvement d'un navire qui fait que la proue s'écarte de la ligne du vent.

ABATELLEMENT n. m. Sentence par laquelle les consuls français, dans le Levant, interdisent le commerce avec tous ceux qui désavouent leurs marchés ou qui refusent de payer leurs dettes.

ABAT-FAIM n. m. Grosse pièce de viande. Pl. des *abat-faim.*

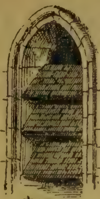
ABAT-FOIN n. m. Ouverture par laquelle on jette le foin. Pl. des *abat-foin.*

ABATIS n. m. Quantité de choses abattues, telles que bois, arbres, maisons, de bêtes fauves, de gibier tué; tête, cou, aile-

rons, pattes de volaille: *un abatis d'oie.*

ABAT-JOUR n. m. Réflecteur qui rabat la lumière des lampes; fenêtre qui reçoit le jour d'en haut; auvent élevé devant les magasins ou boutiques pour intercepter les rayons du soleil; sorte de visière qui sert à préserver les yeux d'une lumière trop vive. Pl. des *abat-jour.*

ABAT-SON n. m. Lames de bois qui, dans les clochers, renvoient le son vers le sol. Pl. des *abat-son* (*).



ABATTEMENT n. m. Découragement; affaiblissement physique ou moral.

ABATTEUR n. m. Qui abat. *Grand abatteur de besogne,* qui en fait beaucoup.

ABATTOIR n. m. Lieu où l'on tue les bestiaux.

ABATTRE v. tr. (rad. *bas*). Mettre à bas, renverser, démolir : *abattre un arbre, un mur;* tuer : *abattre des bestiaux, du gibier. Fig.* Affaiblir : *la fièvre l'abat;* décourager : *quelle peur vous abat?* abaisser : *abattre l'orgueil;* faire cesser : *petite pluie abat grand vent.* **S'abattre** v. pr. Tomber : *son cheval s'abattit;* se précipiter sur : *l'épervier s'abat sur sa proie;* cesser : *le vent s'abat.*

ABATTURE n. f. Action d'abattre les glands. Pl. Foulures laissées par le cerf dans les broussailles.

ABAT-VENT n. m. Petit auvent qui garantit de la pluie et du vent. Pl. des *abat-vent.*

ABAT-VOIX n. m. Couronnement d'une chaire à prêcher. Pl. des *abat-voix* (*).



ABBATIAL, E, AUX (*cial*) adj. Qui se rapporte à l'abbé, à l'abbesse, à l'abbaye : *maison abbatiale.*

ABBAYE (*abé-i*) n. f. Monastère gouverné par un abbé ou une abbesse; bâtiments du monastère. V. PART. HIST.

ABBÉ n. m. (lat. *abbas*, père). Supérieur d'une abbaye; ecclésiastique.

ABBESSE n. f. Supérieure d'un monastère de femmes.

A B C n. m. Petit livre contenant l'alphabet. *Fig.* Premiers éléments d'un art, d'une science : *l'arithmétique n'est que l'A b c des mathématiques.*

ABCÉDER v. int. et pr. Se tourner en abcès.

ABCÈS n. m. (lat. *abcessus*, séparation). Amas d'humeurs corrompues.

ABDICATION n. f. Action d'abdiquer. V. PART. HIST.

ABDIQUER v. tr. et intr. (lat. *abdicare*). Renoncer à une dignité souveraine, à des fonctions éminentes : *abdiquer la couronne.*

ABDOMEN (*mène*) n. m. Partie du corps qui renferme les intestins; partie postérieure du corps des insectes.

ABDOMINAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'abdomen : *muscles abdominaux.*

ABDUCTEUR adj. et n. m. (préf. *ab* et lat. *ducere*, conduire). *Anat.* Se dit de certains muscles dont la fonction est d'écarter de l'axe du corps les parties auxquelles ils sont attachés.

ABDUCTION n. f. Action des muscles abducteurs.

ABÉCÉDAIRE n. m. Livre élémentaire de lecture.

ABECQUER ou **ABÉQUER,** v. tr. (rad. *bec*). Donner la becquée : *abecquer un oiseau.*

ABÉE n. f. (du v. fr. *bée*, auj. *baie,* ouverture). Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait mouvoir un moulin.

ABEILLE n. f. (lat. *apis*). Mouche qui produit le miel et la cire.

ABERRATION n. f. (lat. *aberratio*). Mouvement apparent des étoiles fixes. *Opt.* Dispersion des rayons lumineux : *aberration de la lumière. Fig.* Trouble, égarement : *aberration des idées.*

ABÊTIR v. tr. Rendre stupide : *trop de solitude abêtit l'homme.* V. int. et pr. Devenir stupide : *cet enfant abêtit, s'abêtit, de jour en jour.*

ABÊTISSEMENT n. m. Action d'abêtir; état de celui qui est abêti.

ABHORRER v. tr. Avoir en horreur.

ABÎME n.m.(*a* priv. et gr. *bussos*, fond). Gouffre très profond. *Fig.* Tout ce qui est extrême : *un abîme de misère;* impénétrable : *le cœur de l'homme est un abîme.*

ABÎMER v. tr. Renverser : *les cinq villes que Dieu abîma;* gâter, endommager : *la pluie a abîmé les chemins.* **S'abîmer** v. pr. S'écrouler : *la maison s'est abîmée dans les flammes;* se plonger : *s'abîmer dans sa douleur.*

AB INTESTAT. V. INTESTAT.

ABJECT, E (*abjèkte*) adj. (lat. *abjectus*, jeté hors). Méprisable, bas, vil, *homme, emploi, sentiments abjects.*

ABJECTION n. f. Abaissement, bassesse : *vivre dans l'abjection.*

ABJURATION n. f. (lat. *abjuratio*, reniement). Renonciation solennelle à une erreur, à une hérésie.

ABJURER v. tr. et int. Renoncer publiquement à une religion. *Fig.* Renoncer à une opinion, à un sentiment.

ABLATIF n. m. *Gram.* Sixième cas de la déclinaison latine.

ABLATION n. f. *Chir.* Action de retrancher : *l'ablation d'un membre, d'une tumeur.*



ABLE n. m. ou **ABLETTE** n. f. Petit poisson d'eau douce à écailles argentées (*).

ABLÉGAT n. m. (préf *ab* et lat. *legatus*, envoyé). Vicaire d'un légat.

ABLERET n. m. Filet carré attaché

au bout d'une perche, pour la pêche du menu poisson.

ABLUER v. tr. Passer légèrement une liqueur sur du parchemin ou du papier pour faire revivre l'écriture.

ABLUTION n. f. Action qui, chez les Orientaux, consiste à se laver le corps ou une partie du corps ; vin et eau que le prêtre verse sur ses doigts après la communion.

ABNÉGATION n. f. (lat. *abnegatio*, action de nier). Renoncement : *faire abnégation de soi-même.*

ABOI n. m. (rad. *aboyer*). Cri du chien. N. m. pl. Dernières extrémités où le cerf est réduit. *Fig.* Situation désespérée : *il n'a plus le sou, il est aux abois.*

ABOIEMENT ou **ABOÎMENT** n. m. Cri du chien.

ABOLIR v. tr. (lat. *abolere*). Annuler, anéantir : *abolir une loi.*

ABOLISSABLE adj. Qui doit ou peut être aboli.

ABOLISSEMENT n. m. Action d'abolir.

ABOLITION n. f. Annulation (en parlant des lois) ; suppression d'une chose : *abolition de la torture, de l'esclavage.*

ABOLITIONNISME ou **ABOLITIONISME** n. m. Doctrine des partisans de l'abolition de l'esclavage.

ABOMINABLE adj. (préf. *ab* et lat. *omine*, rejeté par l'augure). Qui excite l'aversion, l'horreur : *homme abominable, crime abominable ;* très mauvais : *goût, temps abominable.*

ABOMINABLEMENT adv. D'une manière abominable.

ABOMINATION n. f. Horreur : *être en abomination aux gens de bien ;* chose abominable : *c'est une abomination.*

ABOMINER v. tr. Avoir en horreur, détester. *Pop.*

ABONDAMMENT adv. Avec abondance.

ABONDANCE n. f. Grande quantité : vin mêlé avec beaucoup d'eau, boisson ordinaire des collégiens ; douceur de la vie : *vivre dans l'abondance. Fig.* Richesse d'élocution : *parler avec abondance.* **D'abondance** (*parler*), sans préparation.

ABONDANT, E adj. Qui abonde : *récolte abondante. Fig.* Riche en idées : *style abondant.*

ABONDER v. int. (lat. *abundare*). Être, avoir ou produire en abondance : *tout abonde ici ; la vigne abonde en ce pays. Abonder dans le sens de quelqu'un,* être de son avis.

ABONNÉ, E n. Qui a pris un abonnement.

ABONNEMENT n. m. Convention ou marché fait à un prix déterminé et pour un temps limité : *prendre un abonnement à un journal, à un théâtre.*

ABONNER v. tr. Faire un abonnement. **S'abonner** v. pr. Prendre un abonnement pour soi-même.

ABONNIR v. tr. Améliorer : *abonnir un terrain.* **S'abonnir** v. pr. Devenir meilleur.

ABORD n. m. (rad. *bord*). Action d'aborder : *tenter l'abord d'un port ;* manière d'accueillir : *abord facile.* **D'abord, du premier abord, de prime abord, tout d'abord** loc. adv. Dès le premier instant.

ABORDABLE adj. Qu'on peut aborder. *Fig.* Accessible : *homme abordable.*

ABORDAGE n. m. Assaut donné à un vaisseau ennemi : *monter à l'abordage ;* choc imprévu de deux bâtiments en mer.

ABORDER v. int. Prendre terre : *aborder dans une île.* V. tr. Combattre un vaisseau bord à bord ; le heurter par accident ; accoster quelqu'un : *je l'abordai avec confiance. Fig. Aborder une question,* en venir à la traiter. **S'aborder** v. pr. S'approcher : *les deux souverains s'abordèrent amicalement.*

ABORIGÈNE adj. et n. (préf. *ab* et lat. *origo*, origine). Qui est originaire du pays qu'il habite : *plante aborigène.* N. m. pl. Naturels d'un pays, par opposition à ceux qui sont venus s'y établir.

ABORNEMENT n. m. Action d'aborner.

ABORNER v. tr. Mettre des bornes à un champ.

ABORTIF, IVE adj. Prématuré, qui avorte.

ABOUCHEMENT n. m. Entrevue, conférence.

ABOUCHER v. tr. (rad. *bouche*). Faire rencontrer deux ou plusieurs personnes pour qu'elles confèrent ensemble. **S'aboucher** v. pr. Se mettre en rapport : *s'aboucher avec quelqu'un.*

ABOUT (*a-bou*) n. m. Pièce de charpente ajoutée à une autre.

ABOUTER v. tr. Mettre bout à bout.

ABOUTIR v. int. Toucher par un bout : *ce champ aboutit au chemin. Fig.* Tendre à, avoir pour résultat : *tous ces raisonnements n'aboutissent à rien ;* conduire : *la vie aboutit à la mort. Méd.* Arriver à suppuration, en parlant d'un abcès.

ABOUTISSANT, E adj. Qui aboutit. N. m. pl. Ce qui joint, ce qui a rapport : *les tenants et les aboutissants d'une terre, d'une affaire.*

ABOUTISSEMENT n. m. Résultat ; commencement de suppuration : *l'aboutissement d'un abcès.*

ABOYANT, E adj. Qui aboie : *meute aboyante. Fig.* Qui postule.

ABOYER v. int. (v. fr. *baier*, du lat. *baubari*) Japper, en parlant du chien. *Fig.* Crier après quelqu'un, le presser, le poursuivre avec importunité : *cessez d'aboyer contre moi.*

ABOYEUR n. m. *Chasse.* Chien qui aboie sans approcher. *Fig.* Celui qui fatigue par ses cris, ses clameurs.

ABRACADABRA n. m. Mot cabalistique auquel les anciens attribuaient une vertu magique pour guérir certaines maladies.

ABRAXAS n. m. Pierre précieuse qu'on portait en amulette.

ABRÉGÉ n. m. Petit ouvrage contenant le résumé d'un art, d'une science, etc. **En abrégé** loc. adv. En raccourci : *c'est le monde en abrégé. Ecrire en abrégé*, en employant des abréviations.

ABRÉGEMENT n. m. Action d'abréger.

ABRÉGER v. tr. (lat. *abreviare*, de *brevis*, court. — Prés. de l'ind.: *j'abrège, tu abrèges, il abrège, ils abrègent;* impér. : *abrège;* prés. du subj. : *q. j'abrège, q. tu abrèges, qu'il abrège, qu'ils abrègent.* Partout ailleurs, conserve l'accent aigu). — Rendre plus court.

ABREUVAGE ou **ABREUVEMENT** n. m. Action d'abreuver.

ABREUVER v. tr. (préf. *ad* et lat. *bibere*, boire). Faire boire. *Fig.* Remplir, accabler : *abreuver quelqu'un d'outrages, de chagrins.*

ABREUVOIR n. m. Lieu où l'on mène boire les bestiaux.

ABRÉVIATEUR n. m. Celui qui abrège l'ouvrage, les écrits d'un auteur.

ABRÉVIATIF, IVE adj. Qui désigne en abrégé : *signes abréviatifs.*

ABRÉVIATION n. f. Retranchement de lettres dans un mot : *M., Mme, Mlle*, pour *Monsieur, Madame, Mademoiselle.*

ABRI n. m. (lat. *arbor*, arbre). Lieu où l'on peut se mettre à couvert de la pluie, du soleil, etc. *Fig.* Endroit où l'on est en sûreté : *la religion offre un abri aux malheureux.* **A l'abri de** loc. prép. A couvert, en sûreté : *à l'abri de la pluie, des passions.*

ABRICOT n. m. Fruit de l'abricotier.

ABRICOTIER n. m. Arbre fruitier, du genre prunier.

ABRITER v. tr. Mettre à l'abri.

ABRIVENT n. m. Hutte de bivouac pour les sentinelles; paillasson qui garantit les plantes.

ABROGATION n. f. (lat. *abrogatio*). Annulation d'une loi, d'un usage, etc.

ABROGER v. tr. Annuler, abolir, en parlant d'une loi, d'un décret, etc.

ABRUPT, E (*abrupte*) adj. Coupé droit, escarpé : *rocher abrupt. Fig.* Saccadé, peu poli : *style, caractère, abrupt.*

ABRUPTEMENT adv. D'une manière abrupte.

ABRUTI, E adj. et n. Rendu brute, stupide.

ABRUTIR v. tr. Rendre stupide.

ABRUTISSANT, E adj. Qui abrutit.

ABRUTISSEMENT n. m. Etat d'une personne abrutie.

ABRUTISSEUR n. et adj. m. Qui abrutit : *les abrutisseurs du peuple; joug abrutisseur.*

ABS. V. A.

ABSCISSE n. f. (lat. *abscissus*, coupé). *Géom.* L'une des deux coordonnées rectilignes (celle qui est horizontale) servant à déterminer un point d'une courbe plane.

ABSENCE n. f. (préf. *abs* et lat. *ens*, étant). Eloignement; défaut de présence. *Fig.* Manque : *absence de goût;* distraction : *avoir des absences.*

ABSENT, E adj. Hors de sa demeure; non présent : *être absent au moment de l'appel. Fig.* Distrait : *son esprit est absent.* N. m. : *les absents ont toujours tort.*

ABSENTER (S') v. pr. S'éloigner momentanément.

ABSIDE n. f. Partie d'une église où se trouvent le sanctuaire et le chœur.

ABSINTHE n. f. (*a* priv. et gr. *psinthos*, douceur). Plante amère; liqueur extraite de cette plante. *Fig.* Douleur, amertume : *la vie est mêlée de miel et d'absinthe.*

ABSOLU, E adj. (préf. *ab* et lat. *solutus*, délié). Indépendant, souverain : *roi absolu;* sans restriction : *vérité absolue;* impérieux : *ton absolu. Log.* Opposé de *relatif :* **homme** *est un terme* **absolu, père** *est un terme* **relatif**. N. m. Ce qui existe indépendamment de toute condition : *le véritable absolu, c'est Dieu.*

ABSOLUMENT adv. D'une manière absolue, sans restriction; indispensablement : *il faut absolument que vous partiez. Gram. Mot employé absolument*, sans complément, comme *aimer, chanter.*

ABSOLUTION n. f. (préf. *ab* et lat. *solutio*, dégagement) Pardon, rémission.

ABSOLUTISME n. m. Théorie ou pratique d'une autorité absolue.

ABSOLUTISTE n. m. Partisan de l'absolutisme.

ABSOLUTOIRE adj. Qui absout : *bref absolutoire.*

ABSORBABLE adj Qui peut être absorbé.

ABSORBANT, E adj. Qui absorbe : *terres absorbantes. Fig. Travail absorbant.* N. m. *Méd. : un bon absorbant.*

ABSORBEMENT n. m. Etat d'un esprit absorbé.

ABSORBER v. tr. (lat. *absorbere*). S'imbiber de, pomper : *le sable absorbe l'eau;* neutraliser, faire disparaître : *le noir absorbe la lumière;* boire, manger. *Fig.* Dissiper entièrement : *le luxe absorbe les richesses;* occuper fortement : *absorber l'attention.* **S'absorber** v. pr. Se plonger, s'abîmer : *s'absorber dans la méditation.*

ABSORPTION n. f. Action d'absorber : *les animaux et les végétaux croissent et se développent par absorption.*

ABSOUDRE v. tr. (préf. *ab* et lat. *solvere*, dégager. — *J'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. J'absolvais, nous absolvions.* Passé déf. manque. *J'absoudrai, n. absoudrons. J'absoudrais, n. absoudrions. Absous, absolvons, absolvez. Que j'absolve, q. n. absolvions.* Imp. du subj. manque. *Absolvant. Absous, absoute*). Renvoyer d'une accusation : *absoudre un coupable, un accusé;* remettre les péchés.

ABSOUTE n. f. Absolution publique donnée au peuple le jeudi saint; cérémonie qui se fait autour du cercueil.

ABSTÈME n. (préf. *abs* et lat. *temetum*, vin). Qui ne boit pas de vin.

ABSTENIR (S') v. pr. (préf. *abs* et lat. *tenere*, tenir). S'empêcher de faire une chose.

ABSTENTION n. f. Action de s'abstenir, de ne pas prendre part à un vote, à une discussion, etc.

ABSTENTIONNISTE ou **ABSTENTIONISTE** n. m. Celui qui veut qu'on s'abstienne de prendre part à un vote, à une discussion, etc.

ABSTERGENT, E adj. et n. m. *Méd.* Remède pour nettoyer les plaies.

ABSTERGER v. tr. (préf. *abs* et lat. *tergere*, essuyer). *Méd.* Nettoyer une plaie.

ABSTERSIF, IVE adj. *Méd.* Propre à nettoyer.

ABSTERSION n. f. Action d'absterger.

ABSTINENCE n. f. Action de s'abstenir, en parlant d'aliments.

ABSTINENT, E adj. Sobre dans le boire et le manger.

ABSTRACTIF, IVE adj. Qui sert à exprimer des idées abstraites.

ABSTRACTION n. f. Opération de l'esprit par laquelle il considère isolément des choses unies : *Descartes, abstraction faite de son fameux système des tourbillons, fut un grand philosophe.* Pl. Préoccupations, rêveries : *il est dans des abstractions continuelles. Faire abstraction d'une chose*, n'en pas tenir compte.

ABSTRACTIVEMENT adv. Par abstraction.

ABSTRAIRE v. tr. (préf. *abs* et lat. *trahere*, tirer — se conj. comme *traire*). Faire abstraction.

ABSTRAIT, E adj. Qui désigne une qualité, abstraction faite du sujet, comme *blancheur, bonté;* métaphysique, difficile à comprendre : *sciences abstraites, écrivain abstrait;* préoccupé : *esprit abstrait. Arith. Nombre abstrait*, dont la nature des unités n'est pas exprimée. N. m. Ce qui est abstrait, par opposition à concret.

ABSTRAITEMENT adv. D'une manière abstraite.

ABSTRUS, E adj. Abstrait, difficile à comprendre : *raisonnement abstrus.*

ABSURDE adj. (préf. *ab* et lat. *surdus*, sourd). Contraire à la raison, au sens commun. N. m. : *tomber dans l'absurde.*

ABSURDEMENT adv. D'une manière absurde.

ABSURDITÉ n. f. État de ce qui est absurde, chose absurde.

ABUS n. m. (préf. *ab* et lat. *usus*, usage). Usage mauvais, excessif ou injuste : *abus de sa force;* erreur : *c'est un abus de croire... Abus de confiance*, action d'abuser de la confiance de quelqu'un. Pl. Désordres : *il se commet bien des abus.*

ABUSER v. tr. Tromper, égarer : *abuser un esprit faible.* V. int. User mal : *abuser de son crédit* **S'abuser** v. pr. Se tromper : *il s'abuse étrangement.*

ABUSEUR n. m. Qui abuse, qui trompe.

ABUSIF, IVE adj. Contraire aux règles, aux lois, excessif : *usage abusif.*

ABUSIVEMENT adv. D'une manière abusive.

ABYSSINIEN, ENNE ou **ABYSSIN, E** adj. et n. De l'Abyssinie.

ACABIT n. m. Qualité bonne ou mauvaise d'une chose : *poire d'un bon acabit. Fig.* Nature, caractère : *cet homme est d'un bon, d'un mauvais acabit.*

ACACIA n. m. Arbre des légumineuses croissant dans les régions chaudes(*)



ACADÉMICIEN n. m. Autrefois, en Grèce, sectateur de Platon ; aujourd'hui, membre d'une académie.

ACADÉMIE n. f. Société de gens de lettres, de savants ou d'artistes : *l'Académie française, l'Académie des sciences*, etc.; *l'Académie de musique*, à Paris (Opéra) : Ecole de peinture, d'escrime, d'équitation. Division universitaire en France : il existe 16 académies dirigées chacune par un recteur assisté d'autant d'inspecteurs d'académie qu'il y a de départements dans sa circonscription. V. ACADÉMIE (*Part. hist.*). **Académie de médecine,** compagnie de médecins qui a son siège à Paris et qui ne fait pas partie de l'Institut.

ACADÉMIE n. f. Figure dessinée d'après un modèle vivant et nu.

ACADÉMIQUE adj. Propre à une académie : *fauteuil, séance académique. Style académique*, où l'art se fait trop sentir ; *pose académique*, prétentieuse.

ACADÉMIQUEMENT adv. D'une manière académique.

ACADÉMISTE n. m. Celui qui tient une académie ; élève d'une académie.

ACAGNARDER v. tr. Rendre fainéant. **S'acagnarder** v. pr. S'habituer à une vie oisive.

ACAJOU n. m. Arbre d'Amérique, dont le bois est rougeâtre et fort dur.

ACALÈPHES n. m. pl. Zool. Classe d'animaux rayonnés, de zoophytes.

ACANTHACÉES n. f. pl. Famille de plantes dont l'acanthe est le type. S. : *une acanthacée.*

ACANTHE n. f. (gr. *akantha*, épine). Plante épineuse du Midi ; ornement d'architecture qui imite cette plante : *feuille d'acanthe* (*).



ACANTHOPTÉRYGIENS n. m. pl. Famille de poissons ayant la nageoire

dorsale épineuse, comme la perche, le maquereau, etc.

ACARIÂTRE adj. (*a* priv. et gr. *charis*, grâce). D'une humeur fâcheuse, aigre, criarde.

ACARIÂTRETÉ n. f. Humeur acariâtre.



ACARUS (*russ*) n. m. Arachnide très petit qu'on remarque dans les vésicules de la gale.

ACAULE adj. (*a* priv. et gr. *kaulos*, tige). Se dit d'une plante dépourvue de tige apparente, comme le pissenlit, le plantain, etc.

ACCABLANT, E adj. Qui accable : *poids accablant*, extrême : *chaleur accablante. Fig.* : *chagrin accablant.*

ACCABLEMENT n. m. Prostration physique ou morale.

ACCABLER v. tr. Faire succomber sous le poids. *Fig.* Surcharger : *accabler de travail ;* combler : *accabler d'honneurs.*

ACCALMÉE ou **ACCALMIE** n. f. *Mar.* Calme momentané du vent et de la mer. *Fig.* Temps de repos, d'engourdissement dans la vie d'une nation.

ACCAPAREMENT n. m. Action d'accaparer ; résultat de cette action.

ACCAPARER v. tr. (préf. *ad* et lat. *capere*, prendre). Amasser une denrée quelconque en grande quantité pour en produire la rareté et la revendre fort cher. *Fig. Accaparer quelqu'un*, l'attirer sans cesse près de soi.

ACCAPAREUR, EUSE n. Celui, celle qui accapare.

ACCÉDER v. int. (lat. *accedere*, s'approcher). Adhérer. Arriver à, approcher de. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ACCÉLÉRATEUR, TRICE adj. Qui accélère ; qui s'accélère : *la force accélératrice d'un corps qui tombe.*

ACCÉLÉRATION n. f. Augmentation de vitesse qu'acquiert un corps en mouvement ; prompte exécution.

ACCÉLÉRER v. tr. (préf. *ad* et lat. *celer*, prompt — prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'accélère ;* excepté au futur et au conditionnel, où il conserve l'*é* fermé : *j'accélérerai, nous accélérerions*). Hâter, presser, activer.

ACCENSER ou **ACENSER** v. tr. Donner, prendre à cens une propriété. *Féod.*

ACCENT n. m. (préf. *ad* et lat. *cantus*, chant). Elévation ou abaissement de la voix sur certaines syllabes : *accent oratoire ;* prononciation particulière : *accent gascon ;* expression de la voix : *accent plaintif ;* signe qui se met sur une voyelle : *accent aigu.*

ACCENTUATION n. f. Manière d'accentuer, en parlant ou en écrivant.

ACCENTUER v. tr. Mettre les accents, varier les inflexions de la voix.

ACCEPTABLE adj. Qui peut ou doit être accepté : *offres acceptables.*

ACCEPTATION n. f. Action d'accepter : *acceptation d'une donation ;* promesse de payer : *acceptation d'une lettre de change.*

ACCEPTER v. tr. (lat. *acceptare*). Agréer ce qui est offert : *accepter un don ;* se montrer prêt à : *accepter la bataille. Accepter une lettre de change*, s'engager à la payer à l'échéance.

ACCEPTEUR n. m. Celui qui s'engage à payer une lettre de change.

ACCEPTION n. f. Sorte de préférence : *rendre la justice sans acception de personnes. Gram.* Sens dans lequel un mot est employé : *acception propre, acception figurée*, ex. : *la chaleur* (acception propre) *du feu ; la chaleur* (acception figurée) *du discours.*

ACCÈS n. m. (lat. *accessus*). Abord, entrée : *accès difficile ;* attaque d'un mal : *accès de fièvre ;* mouvement intérieur et passager : *accès de colère. Fig.* Etude, connaissance : *l'accès des sciences, de la vérité.*

ACCESSIBILITÉ n. f. Facilité d'arriver à.

ACCESSIBLE adj. Dont on peut approcher : *les mers polaires ne sont pas accessibles ;* bienveillant : *prince accessible à tout le monde.*

ACCESSION n. f. Adhésion : *donner son accession à un traité ;* avènement : *l'accession au pouvoir.*

ACCESSIT (*site*) n. m. (m. lat. qui signif. *il s'est approché*). Distinction accordée à ceux qui ont le plus approché du prix. Pl. : *des accessits.*

ACCESSOIRE adj. Qui suit ou qui accompagne une chose principale : *clause accessoire.* N. m. : *prendre l'accessoire pour le principal.*

ACCESSOIREMENT adv. D'une manière accessoire.

ACCIDENT n. m. (lat. *accidens*, qui arrive). Evénement fortuit ; malheur. *Accident de terrain*, mouvement du sol qui s'abaisse et s'élève irrégulièrement. *Peint. Accidents de lumière*, combinaison de la lumière et des ombres dans un tableau. **Par accident** loc. adv. Par hasard.

ACCIDENTÉ, E adj. Varié dans ses aspects, inégal : *terrain accidenté. Fig. Vie accidentée*, agitée ; *style accidenté*, inégal.

ACCIDENTEL, ELLE adj. Qui arrive par hasard, qui n'est pas prévu.

ACCIDENTELLEMENT adv. Par accident. *Gram. Verbe accidentellement pronominal*, comme *se plaindre.*

ACCIDENTER v. tr. Rendre un pays, un terrain inégal. *Fig.* : *accidenter son style.*

ACCIPITRE n. m. (lat. *accipiter*). Nom scientifique des oiseaux de proie.

ACCISE n. f. Taxe sur les boissons, principalement en Angleterre.

ACCLAMATEUR n. m. Celui qui acclame

ACCLAMATION n. f. Cri de joie ; approbation unanime ; manière de voter

dans les assemblées, sans recourir au scrutin : *loi votée par acclamation.*

ACCLAMER v. tr. (préf. *ad* et lat. *clamare*, crier). Saluer par des acclamations : *acclamer un orateur;* nommer sans recourir au vote : *on l'acclama roi d'Italie.* V. int. Pousser des cris de joie, d'approbation.

ACCLIMATATION n. f. *Agr.* Action d'acclimater.

ACCLIMATEMENT n. m. Etat de ce qui est acclimaté.

ACCLIMATER v. tr. Accoutumer à un nouveau climat : *acclimater une plante.* **S'acclimater** v. pr. S'habituer à vivre dans un lieu. Se dit aussi des choses : *cet usage s'est acclimaté en France.*

ACCOINTANCE n. f. Rapport, fréquentation : *accointance compromettante.*

ACCOINTER (S') v. pr. Se lier intimement.

ACCOLADE n. f. (préf. *ad* et lat. *collum*, cou). Embrassement : *donner l'accolade;* petit coup du plat d'une épée donné sur l'épaule d'un chevalier au moment de sa réception; trait de plume pour réunir plusieurs articles en un.

ACCOLAGE n. m. Action de fixer les sarments ou les rameaux à des espaliers.

ACCOLEMENT n. m. Action de joindre, de réunir.

ACCOLER v. tr. (préf. *ad* et lat. *collum*, cou), Jeter les bras autour du cou de quelqu'un pour l'embrasser; joindre plusieurs lignes par un trait de plume; faire figurer ensemble : *accoler deux noms. Accoler la vigne*, la lier à l'échalas.

ACCOLURE n. f. Lien qui sert à fixer la vigne, les branches d'arbres fruitiers.

ACCOMMODABLE adj. Qui se peut accommoder : *une querelle accommodable.*

ACCOMMODAGE n. m. Apprêt des aliments.

ACCOMMODANT, E adj. Complaisant, traitable, d'un commerce facile : *homme accommodant.*

ACCOMMODATEUR adj. Qui se rapporte à l'accommodation : *muscles accommodateurs.*

ACCOMMODATION n. f. Changement qui s'opère dans l'œil, surtout dans la courbure du cristallin,pour rendre la vision distincte à des distances différentes.

ACCOMMODEMENT n. m. Arrangement; accord d'un différend.

ACCOMMODER v. tr. Rendre commode, propre à; concilier : *accommoder une affaire à l'amiable;* apprêter : *accommoder de la viande, du poisson;* convenir : *cette maison m'accommode.*

ACCOMPAGNATEUR, TRICE n.Qui accompagne avec la voix ou avec quelque instrument la partie principale d'un morceau de musique.

ACCOMPAGNEMENT n. m. Action d'accompagner; accessoire destiné à compléter certaines choses : *cette chambre manque des accompagnements nécessaires. Mus.* Accord d'instruments qui accompagnent la voix, etc.

ACCOMPAGNER v. tr. (rad. *compagnon*). Aller de compagnie avec quelqu'un; escorter. *Mus.* Soutenir le chant au moyen d'un accompagnement.

ACCOMPLI, E adj. Parfait : *mérite accompli;* effectué : *le crime est accompli.*

ACCOMPLIR v. tr. (*ad, complere*, remplir). Achever entièrement : *accomplir un devoir;* exécuter : *accomplir un projet.*

ACCOMPLISSEMENT n. m. Achèvement; réalisation.

ACCORD n. m. (préf. *ad* et lat. *cor, cordis*, cœur). Conformité de sentiments, bonne intelligence; harmonie : *accord entre le geste et les paroles. Gram.* Rapport des mots, concordance. *Mus.* Union de plusieurs sons formant harmonie : *accord parfait.* **D'accord** loc. adv. J'y consens.

ACCORDABLE adj. Qui peut être accordé : *grâce accordable;* que l'on peut mettre d'accord : *plaideurs accordables.*

ACCORDAGE ou **ACCORDEMENT** n. m. Action d'accorder un instrument à cordes.

ACCORDAILLES n. f. pl. Fiançailles.

ACCORDÉ, E n. Fiancé, fiancée.



ACCORDÉON n. m. Instrument de musique à soufflet et à touches.

ACCORDER v. tr. Mettre d'accord : *accorder deux adversaires;* concéder, octroyer : *accorder du temps, une grâce. Gram.* Mettre les mots en concordance. *Mus.* Mettre d'accord la voix avec un instrument, les cordes d'un instrument.

ACCORDEUR n. m. Qui accorde les instruments de musique : *accordeur de pianos.*

ACCORDOIR n. m. Outil pour accorder les instruments de musique.

ACCORE n. m. *Mar.* Pièce de bois dressée verticalement pour servir d'étai. Adj. Se dit d'une côte coupée verticalement à la surface de la mer et dont les navires peuvent facilement approcher.

ACCORT, E adj. (ital. *accorto*, clairvoyant, adroit). Civil, complaisant : *femme douce et accorte.*

ACCORTISE n. f. Humeur gracieuse et complaisante.

ACCOSTABLE adj. Facile à aborder.

ACCOSTER v. tr. (préf. *ad* et lat. *costa*, côte). Aborder quelqu'un pour lui parler. *Mar.* S'approcher aussi près que possible.

ACCOTEMENT n. m. *P. et ch.* Espace compris entre la chaussée et le fossé, le ruisseau et la maison.

ACCOTER v. tr. Appuyer de côté. **S'accoter** v. pr. S'appuyer : *s'accoter contre un mur.*

ACCOTOIR n. m. Appui pour s'accoter.

ACCOUCHÉE n. f. Femme qui vient de mettre un enfant au monde.

ACCOUCHEMENT n. m. Action d'accoucher.

ACCOUCHER v. int. Enfanter. *Fig.* Se dit des productions de l'esprit : *ac-*

coucher d'un bon mot. V. tr. Faire un accouchement.

ACCOUCHEUR, EUSE n. Dont la profession est de faire des accouchements.

ACCOUDER (S') v. pr. S'appuyer du coude, sur le coude.

ACCOUDOIR n. m. Appui pour s'accouder.

ACCOUER v. tr. Attacher des chevaux à la queue l'un de l'autre.

ACCOUPLE n. f. Lien avec lequel on accouple les chiens.

ACCOUPLEMENT n. m. Assemblage d'animaux par couple.

ACCOUPLER v. tr. Joindre deux choses ensemble, mettre deux à deux : *accoupler des bœufs. Fig.: accoupler deux mots contradictoires.*

ACCOURCIR v. tr. Rendre plus court.

ACCOURCISSEMENT n. m. Diminution de longueur, de durée.

ACCOURIR v. int. (préf. *ad* et lat. *currere*, courir — se conj. comme *courir*). Venir à la hâte. Prend *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

ACCOUTREMENT n. m. Habillement bizarre, ridicule.

ACCOUTRER v. tr. Habiller ridiculement. *Fam.*

ACCOUTUMANCE n. f. Habitude.

ACCOUTUMÉ, E adj. Ordinaire, habituel. **A l'accoutumée** loc. adv. Comme à l'ordinaire.

ACCOUTUMER v. tr. Faire prendre une habitude : *accoutumer quelqu'un à...* V. int. Avoir coutume : *j'avais accoutumé d'aller, de faire.* **S'accoutumer** v. pr. S'habituer.

ACCRÉDITER v. tr. Mettre en crédit : *sa loyauté l'a accrédité;* faire croire à : *accréditer un bruit. Accréditer un envoyé*, autoriser sa mission. **S'accréditer** v. pr. Gagner en réputation, en crédit : *ce marchand, cette nouvelle s'accrédite.*

ACCROC (*acro*) n. m. Déchirure. *Fig.* Difficulté : *il est survenu un accroc dans cette affaire;* tache : *accroc à sa réputation.*

ACCROCHE-CŒUR n. m. Petite mèche de cheveux aplatie en boucle sur la tempe. Pl. des *accroche-cœur.*

ACCROCHEMENT n. m. Action d'accrocher, de s'accrocher : *l'accrochement de deux voitures.*

ACCROCHER v. tr. Suspendre à un clou; déchirer. *Fig.* Retarder, arrêter : *c'est une affaire accrochée;* obtenir par ruse : *accrocher une place.* **S'accrocher** v. pr. Importuner vivement : *s'accrocher à quelqu'un.*

ACCROIRE (faire) v. tr. Faire croire ce qui n'est pas. **S'en faire accroire**, Présumer trop de soi-même.

ACCROISSEMENT n. m. Action de croître, de pousser : *l'accroissement d'une plante;* augmentation : *accroissement de fortune.*

ACCROÎTRE v. tr. Augmenter, rendre plus grand, au propre et au fig. : *accroître sa fortune; tout accroît mes ennuis.* V. int. et pr. Aller en augmentant : *son bien accroît, s'accroît tous les jours.*

ACCROUPIR (S') v. pr. S'asseoir sur ses talons.

ACCROUPISSEMENT n. m. Position d'une personne accroupie.

ACCRU n. m. Rejeton produit par les racines.

ACCRUE n. f. Augmentation d'un terrain par la retraite des eaux, d'une forêt par l'extension de ses racines sur le terrain voisin.

ACCUEIL n. m. Réception. *Faire accueil*, bien recevoir.

ACCUEILLIR v. tr. (préf. *ad* et fr. *cueillir* — se conj. comme *cueillir*). Recevoir quelqu'un bien ou mal ; agréer : *accueillir une demande.*

ACCUL (*a-kul*) n. m. Lieu sans issue.

ACCULEMENT n. m. Etat de ce qui est acculé ; action d'acculer.

ACCULER v. tr. Pousser dans un endroit où l'on ne puisse plus reculer. *Fig.* Mettre dans l'impossibilité de répondre, d'agir : *cet argument l'accula.* **S'acculer** v. pr. S'adosser : *il s'accula contre un mur.*

ACCUMULATEUR, TRICE adj. Qui accumule. N. m. Appareil mécanique, électrique, etc., emmagasinant l'énergie.

ACCUMULATION n. f. Entassement, amas : *accumulation de richesses.*

ACCUMULER v. tr. Entasser et mettre ensemble : *Accumuler des trésors.*

ACCUSABLE adj. Qui peut être accusé.

ACCUSATEUR, TRICE n. Qui accuse quelqu'un. **Accusateur public**, magistrat qui, pendant la Révolution, était chargé du ministère public près d'un tribunal criminel.

ACCUSATIF n. m. Quatrième cas des déclinaisons grecque, latine et allemande.

ACCUSATION n. f. Action en justice; reproche.

ACCUSÉ, ÉE n. Qui est déféré en justice : *absoudre un accusé. Accusé de réception*, avis donné qu'on a reçu une chose.

ACCUSER v. tr. (lat. *accusare*). Déférer en justice pour crime ou délit ; imputer une faute à quelqu'un : *accuser de lâcheté;* révéler : *accuser ses péchés;* servir d'indice : *les apparences nous accusent. Fig.* Indiquer : *cette action accuse de la folie. B.-arts.* Faire ressortir certaines parties du corps cachées sous ce qui les couvre : *accuser les muscles sous la peau. Com. Accuser réception*, donner avis qu'on a reçu une chose. **S'accuser** v. pr. S'avouer coupable.

ACÉPHALE adj. (*a* priv. et gr. *képhalê*, tête). Qui est dépourvu de tête : *monstre acéphale; les huîtres sont acéphales.* N. m.: *un acéphale.* On dit aussi ACÉPHALIEN, ENNE.

ACÉPHALIE n. f. Absence totale de tête.

ACÉRAIN, AINE adj. Qui tient de la nature de l'acier : *fer acérain.*

ACERBE adj. (lat. *acer*, aigre). D'un

goût âpre : *fruits acerbes. Fig.* Sévère, mordant : *langage acerbe*.

ACERBITÉ n. f. Apreté, sévérité.

ACÉRÉ, E adj. Qui est garni d'acier : *outil acéré ;* tranchant, aigu : *lame acérée. Fig.* Mordant, caustique : *les traits acérés de la calomnie*.

ACÉRER v. tr. Souder de l'acier à du fer. *Fig.* Rendre piquant, mordant : *acérer son style*.—Pour la conj. v. ACCÉLÉRER.

ACÉRINÉES ou **ACÉRACÉES** n. f. pl. *Bot.* Famille des érables.

ACESCENCE n.f. Disposition à s'aigrir.

ACESCENT, E adj. Qui commence à s'aigrir : *liqueur acescente*.

ACÉTATE n. m. *Chim.* Sel produit par l'acide acétique combiné avec une base.

ACÉTEUX, EUSE adj. *Chim.* Qui a le goût du vinaigre.

ACÉTIFIER v. tr. *Chim.* Convertir en vinaigre, en acide acétique.

ACÉTIQUE adj. Se dit de l'acide du vinaigre et des composés qui en dérivent.

ACÉTYLÈNE n. m. Gaz hydrocarboné très éclairant.

ACHALANDAGE n.m. Action d'achalander ; clientèle d'un marchand.

ACHALANDER v. tr. Procurer des clients.

ACHARNÉ, E adj. Excité, irrité.

ACHARNEMENT n. m. Ardeur funeste. *Fig.* Animosité : *acharnement de deux plaideurs*.

ACHARNER v. tr. (de *à* et *chair*). Exciter, animer, irriter. **S'acharner** v. pr. S'attacher avec passion : *s'acharner au jeu*.

ACHAT n. m. Acquisition.

ACHE n. f. Genre de plantes ombellifères comprenant quatre espèces, entre autres le céleri.

ACHEMINEMENT n. m. Avancement dans une voie qui mène à un but.

ACHEMINER v. tr. Diriger vers un lieu, et, au fig., vers un but. **S'acheminer** v. pr. Se diriger vers, au propre et au fig.

ACHÉRON n. m. *Myth.* Fleuve des enfers. *Fig.* La mort : *l'avare Achéron ne lâche point sa proie*.

ACHETER v. tr. Acquérir à prix d'argent. *Fig.* Obtenir avec peine. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ACHETEUR, EUSE n. Celui, celle qui achète.

ACHEVÉ, E adj. Accompli dans son genre : *un tableau achevé*.

ACHÈVEMENT n. m. Fin, exécution entière.

ACHEVER v. tr. Finir une chose commencée ; porter le dernier coup ; consommer : *cette aventure acheva sa ruine*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ACHILLÉE n. f. Genre de plantes, à fleurs radiées, que l'on employait autrefois pour la guérison des blessures.

ACHOPPEMENT n. m. Obstacle, choc. *Pierre d'achoppement,* embarras, difficulté imprévue. Occasion de faillir : *les élèves paresseux sont des pierres d'achoppement pour les élèves studieux*.

ACHOPPER v. int. Heurter du pied, faire un faux pas. *Fig.* Faillir, échouer.

ACHROMATIQUE adj. (*a* priv. et gr. *chrôma*, couleur). Qui fait voir les objets sans couleurs étrangères.

ACHROMATISATION n. f. Action d'achromatiser.

ACHROMATISER v. tr. Rendre achromatique.

ACHROMATISME n. m. Propriété des lunettes ou des verres achromatiques.

ACIDE adj. (lat. *acidus*, aigre). Qui a une saveur aigre : *fruit acide*. N. m. *Chim.* Composé d'un corps simple avec l'oxygène ou l'hydrogène, d'une saveur piquante, et faisant passer au rouge la teinture de tournesol.

ACIDIFIABLE adj. Qui peut être converti en acide.

ACIDIFIANT, E adj. Qui convertit en acide.

ACIDIFICATION n. f. Action d'acidifier.

ACIDIFIER v. tr. *Chim.* Convertir en acide. **S'acidifier** v. pr. Devenir acide.

ACIDITÉ n. f. Saveur acide, piquante : *l'acidité du verjus*.

ACIDULE adj. Légèrement acide.

ACIDULER v. tr. Rendre légèrement aigre, piquant, acide.

ACIER n. m. (lat. *acies*, pointe). Fer combiné avec une faible quantité de carbone et devenu très dur par la trempe. *Fig. Jarret d'acier*, vigoureux ; *cœur d'acier*, cœur dur, homme inébranlable.

ACIÉRAGE n. m. Opération qui consiste à donner à différents métaux la dureté de l'acier.

ACIÉRATION n. f. Action d'aciérer.

ACIÉRER v. tr. Convertir du fer en acier. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ACIÉRIE n. f. Usine où l'on fabrique l'acier.

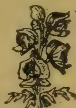
ACNÉ n. f. Maladie de la peau, vulgairement *couperose*.

ACOLYTAT n. m. Le plus élevé des quatre ordres mineurs.

ACOLYTE n. m. (gr. *akolouthos*, serviteur). Celui qui sert à l'autel ; compagnon.

ACOMPTE n. m. Payement partiel à valoir sur le montant d'une dette : *donner un acompte, des acomptes*. **A compte** loc. adv. : *il a reçu cent francs à compte*.

ACONIT (*nite*) n.m. Plante vénéneuse, de la famille des renonculacées (*).



ACOQUINER v. tr. Allécher : *Ses dîners m'avaient acoquiné*. **S'acoquiner** v.pr. S'adonner, s'attacher trop. Se prend souvent en mauvaise part.

ACOTYLÉDONE ou **ACOTYLÉDONÉ, E** adj. et n. f. (*a* priv. et gr. *ko-*

tulê, cavité). *Bot.* Se dit des plantes qui n'ont point de cotylédons, telles que les champignons, les fougères, etc.

ACOTYLÉDONES n. f. pl. Grande division du règne végétal.

À-COUP n. m. Mouvement brusque ou temps d'arrêt subit : *procéder par à-coups.*

ACOUSTIQUE n. f. (gr. *akoustikos*, relatif au son). *Phys.* Théorie des sons. Adj. Qui augmente le son : *cornet acoustique. Nerf acoustique*, celui qui va à l'oreille.

ACQUA-TOFFANA n. f. (ital. *acqua*, eau ; *Toffana*, n. de femme). Poison célèbre en Italie au XVIIe siècle. C'était sans doute une solution d'acide arsénieux.

ACQUÉREUR n. m. Qui acquiert.

ACQUÉRIR v. tr. (lat. *acquirere.* — *J'acquiers tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. J'acquérais, nous acquérions. J'acquis, nous acquîmes. J'acquerrai, nous acquerrons. J'acquerrais, nous acquerrions. Acquiers, acquérons, acquérez. Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent. Que j'acquisse, que nous acquissions. Acquérant. Acquis, acquise*). Devenir possesseur par achat, par le travail, etc. : *acquérir des talents, de la gloire.*

ACQUÊT n. m. Chose, bien acquis par achat, donation, etc., en dehors de toute succession. S'emploie surtout au pl.

ACQUÊTER v. tr. Acquérir un immeuble.

ACQUIESCEMENT n. m. Adhésion, consentement : *un entier acquiescement aux volontés de quelqu'un.*

ACQUIESCER v. int. (lat. *acquiescere* — *c* prend une cédille devant *a, o* : il *acquiesça*, nous *acquiesçons*). Consentir : *acquiescer à un désir.*

ACQUIS n. m. Savoir, expérience : *il a de l'acquis.*

ACQUISITION n. f. Action d'acquérir ; chose acquise.

ACQUIT n. m. Quittance, décharge : *j'ai votre acquit, ainsi je ne vous dois rien.* **Pour acquit,** mots qu'on écrit au bas d'un billet, d'un compte, pour certifier qu'ils ont été payés. **Par manière d'acquit** loc. adv. Négligemment. *Fig. Pour l'acquit de sa conscience*, pour qu'elle n'en soit pas chargée.

ACQUIT-À-CAUTION n. m. Billet d'octroi qui permet de faire circuler librement des marchandises. Pl. des *acquits-à-caution.*

ACQUITTABLE adj. Qui peut ou doit être acquitté.

ACQUITTEMENT n. m. Action d'acquitter, en parlant d'une dette, d'un accusé.

ACQUITTER v. tr. Payer ce qu'on doit : *acquitter une dette;* constater le payement de : *acquitter un billet, une facture. Fig.* Renvoyer absous : *acquitter un accusé.*

ACRE n. f. (lat. *ager*, champ). Mesure agraire usitée autrefois en France et valant environ 52 ares, mais variant d'un pays à un autre : *aujourd'hui, en Angleterre, l'acre est de 40 ares et demi.*

ÂCRE adj. (lat. *acer*). Piquant au goût, corrosif : *fruit, bile âcre. Fig.* Piquant, revêche : *caractère âcre.*

ÂCRETÉ n. f. Qualité de ce qui est âcre. *Fig. : l'âcreté du style.*

ACRIMONIE n. f. Acreté : *l'acrimonie des humeurs. Fig.* Ton mordant : *quelle acrimonie dans ses paroles !*

ACRIMONIEUX, EUSE adj. Qui a de l'acrimonie.

ACROBATE n. (gr. *akron*, sommet; *bainô*, je marche). Danseur, danseuse de corde. *Fig.* Celui qui cherche à cacher son insuffisance sous des procédés plus ou moins excentriques : *ce journaliste n'est qu'un acrobate.*

ACROCÉPHALE n. et adj. (gr. *akron*, pointe ; *kephalê*, tête). Se dit d'un homme ayant le crâne haut, terminé en pointe.

ACRONYQUE adj. *Astron.* Se dit quand un astre se lève au coucher du soleil ou se couche à son lever.

ACROPOLE n. f. (gr. *akros*, élevé; *polis*, ville). Partie la plus élevée des cités grecques, servant de citadelle. V. PART. HIST.

ACROSTICHE n. m. (gr. *akron*; extrémité; *stichos*, vers). Poésie composée de telle sorte qu'en lisant dans le sens vertical la première lettre de chaque vers on trouve le mot pris pour sujet. Voici un acrostiche fait sur Louis XIV par quelque solliciteur au gousset vide :

Louis est un héros sans peur et sans reproche ;
On désire le voir. Aussitôt qu'on l'approche,
Un sentiment d'amour enflamme tous les cœurs ;
Il ne trouve chez nous que des adorateurs ;
Son image est partout, excepté dans ma poche.

ACROTÈRE n. m. *Archit.* Sorte de piédestal sans base et sans corniche destiné à supporter divers ornements.

ACTE n. m. (lat. *actum*, chose faite). Action : *on connaît l'homme par ses actes;* déclaration légale : *acte de naissance;* formule religieuse : *acte de foi;* division d'une pièce de théâtre : *pièce en cinq actes. Prendre acte*, faire consigner un fait; *faire acte de comparution*, se montrer un instant; *acte d'accusation*, exposition des faits imputés à un accusé. Pl. Décisions de l'autorité : *les actes du gouvernement.*

ACTEUR, TRICE n. Artiste qui joue dans un théâtre. *Fig.* Celui qui joue un rôle dans un événement.

ACTIF, IVE adj. Vif laborieux : *homme, ouvrier actif;* qui agit : *principe actif;* énergique : *remède actif. Dettes actives*, sommes dont on est créancier. *Gram. Verbe actif*, qui a un complément direct. *Voix active.* N. m. *Com.* Ce qu'on possède, par oppos. à *passif*, ce qu'on doit.

ACTINOMETRE n. m. Instrument pour mesurer l'intensité des radiations.

ACTINOMÉTRIE n. f. Mesure de l'intensité des radiations.

ACTION n. f. Tout ce qui se fait : *belle action;* occupation, mouvement : *on le voit toujours en action;* manière dont un corps agit sur un autre : *action chimique, action d'un poison;* combat : *intrépide dans l'action;* chaleur dans le débit ou le geste : *parler avec action;* sujet d'un poème : *action intéressante;* marche d'une pièce de théâtre : *action rapide;* poursuite en justice : *action criminelle;* part dans une entreprise financière ou commerciale : *acheter une, deux, trois actions de chemin de fer.* Pl. Remerciement : *actions de grâces.*

ACTIONNAIRE n. m. Qui possède une ou plusieurs actions dans une entreprise financière ou commerciale.

ACTIONNER v. tr. Intenter une action en justice.

ACTIVEMENT adv. D'une manière active. *Gram.* Dans le sens actif.

ACTIVER v. tr. Presser, accélérer.

ACTIVITÉ n. f. Vertu d'agir : *l'activité du feu;* promptitude : *l'activité de l'esprit. Soldat en activité*, qui sert actuellement.

ACTUALISATION n. f. Action d'actualiser.

ACTUALISER v. tr. Rendre actuel.

ACTUALITÉ n. f. Ce qui arrive à propos, qui convient au moment présent : *la presse périodique ne vit que d'actualités.*

ACTUEL, ELLE adj. (lat. *actualis*). Qui existe à l'état actif : *service actuel;* présent : *les mœurs actuelles. Péché actuel*, péché qui résulte d'un acte personnel, par opposition à *péché originel.*

ACTUELLEMENT adv. Présentement.

ACUITÉ n. f. (lat. *acutus*, aigu). Qualité de ce qui est aigu, pointu : *l'acuité d'un clou. Fig.* : *l'acuité de la douleur.*

ACULÉIFORME adj. (lat. *aculeus*, aiguillon). *Bot.* Qui est en forme d'aiguillon.

ACUMINÉ, E adj. *Bot.* Se dit de tout organe foliacé terminé brusquement en pointe : *les feuilles du cornouiller mâle sont acuminées.*

ACUPONCTURE ou **ACUPUNCTURE** (*ponk*) n. f. (lat. *acus*, aiguille; *punctura*, piqûre). *Chir.* Opération qui consiste à piquer une partie malade avec une aiguille.

ACUTANGLE adj. A angles aigus.

AD prép. lat. qui signifie *à, vers, pour*, etc., et qui entre comme préfixe dans un certain nombre de mots français.

ADAGE n. m. Proverbe, maxime. Ex.: *L'homme propose et Dieu dispose.*

ADAGIO adv. *Mus.* Lentement. N. m. L'air même : *un bel adagio.* Pl. des *adagios.*

ADAMANTIN, E adj. Qui a la dureté et l'éclat du diamant.

ADAMIQUE adj. Qui a rapport à Adam : *race adamique.*

ADAPTATION n. f. Action d'adapter.

ADAPTER v. tr. (préf. *ad* et lat. *aptare*, ajuster). Appliquer; ajuster : *adapter un cadre. Fig.* Appliquer convenablement : *adapter les moyens au but.*

ADDITION n. f. (lat. *additio*, de *addere*, ajouter). Action d'ajouter ; ce qu'on ajoute ; total d'une note de dépense. *Arith.* Première règle d'arithmétique.

ADDITIONNEL, ELLE adj. Qui est ou doit être ajouté : *article additionnel; centimes additionnels.*

ADDITIONNER v. tr. *Arith.* Ajouter ensemble plusieurs nombres ou quantités. *Chim. Additionner de sucre une liqueur*, y ajouter du sucre.

ADDUCTEUR adj. et n. m. *Anat.* Muscle rapprochant de l'axe du corps les parties auxquelles il est attaché.

ADDUCTION n. f. *Anat.* Action des muscles adducteurs.

ADEMPTION n. f. *Jurisp.* Révocation d'un legs, d'une donation.

ADENT n. m. Entaille ou partie saillante exécutée sur des pièces de bois pour assurer leur assemblage.

ADEPTE n. (lat. *adeptus*, qui a acquis). Personne initiée aux desseins d'une secte, aux secrets de la science.

ADÉQUAT, E (*koua*) adj. (préf. *ad* et lat. *æquare*, égaler). Entier, complet, d'une compréhension égale : *avoir une idée adéquate d'une chose;* synonyme : *expressions adéquates.*

ADHÉRENCE n. f. Union intime d'une chose à une autre.

ADHÉRENT, E adj. Fortement attaché : *branche adhérente au tronc.* N. m. *Fig.* Attaché à un parti.

ADHÉRER v. int. (préf. *ad* et lat. *hærere*, s'attacher). Tenir fortement à une chose. *Fig.* Etre d'un parti, acquiescer : *adhérer à une doctrine, à une clause.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ADHÉSIF, IVE adj. Qui marque l'adhésion : *formule adhésive;* qui s'attache à la peau : *emplâtre adhésif.*

ADHÉSION n. f. Union, jonction : *force d'adhésion. Fig.* Consentement : *donner, refuser son adhésion.*

ADIANTE n. m. Genre de fougères.

ADIEU loc. elliptique et n. m. Terme de civilité et d'amitié quand on se quitte.

ADIPEUX, EUSE adj. (lat. *adeps*, graisse). Qui a les caractères de la graisse.

ADIRER v. tr. *Jurisp.* Perdre, égarer : *adirer les pièces d'un procès.*

ADITION n. f. *Adition d'hérédité*, acceptation d'une succession. *Jurisp.*

ADJACENT, E adj. (préf. *ad* et lat. *jacere*, être situé). Qui se touche : *terres adjacentes;* contigu : *angles adjacents.*

ADJECTIF n. m. (lat. *adjectivus*, qui s'ajoute). Mot que l'on joint au substantif pour le qualifier ou le déterminer. Adj. : *forme adjective.*

ADJECTIVEMENT adv. Comme adjectif : *nom employé adjectivement.*

ADJOINDRE v. tr. (*ad, jungere*, joindre). Associer une personne à une autre.

ADJOINT adj. et n. Aide : *professeur adjoint;* magistrat qui remplace le maire.

ADJONCTION n. f. Action d'adjoindre : *adjonction de deux jurés.*

ADJUDANT n. m. (lat. *adjuvare*, aider). Officier ou sous-officier qui seconde des chefs : *adjudant-major.*

ADJUDICATAIRE n. A qui une chose est adjugée.

ADJUDICATEUR, TRICE n. Personne qui adjuge.

ADJUDICATIF, IVE adj. Qui adjuge : *jugement adjudicatif.*

ADJUDICATION n. f. Action d'adjuger.

ADJUGER v. tr. (préf. *ad* et lat. *judicare*, juger). Attribuer en justice à l'une des parties une propriété contestée ; donner des travaux au rabais : *adjuger un entreprise ;* vendre par adjudication publique ; décerner : *adjuger un prix.*

ADJURATION n. f. Action d'adjurer ; formule d'exorcisme.

ADJURER v. tr. (lat. *adjurare*). Commander au nom de Dieu ; supplier avec instance : *je vous adjure de dire la vérité.*

ADJUVANT, ANTE adj. et n. m. Se dit d'un médicament qui entre dans une formule pour seconder l'action du plus énergique : *substance adjuvante, un adjuvant.*

ADMETTRE v. tr. (préf. *ad* et lat. *mittere*, envoyer). Recevoir, agréer : *admettre dans une société ;* reconnaître comme vrai : *admettre un principe;* comporter : *cette affaire n'admet aucun retard ;* accueillir favorablement : *admettre une requête.*

ADMINICULE n. m. Moyen auxiliaire. *Jurisp.* Commencement de preuve, conjecture.

ADMINISTRATEUR, TRICE adj. et n. Qui régit, administre.

ADMINISTRATIF, IVE adj. Qui tient ou a rapport à l'administration : *décision administrative.*

ADMINISTRATION n. f. Gouvernement ; régie de biens ; direction des affaires ; branche d'un service public.

ADMINISTRATIVEMENT adv. Suivant les formes, les règlements administratifs.

ADMINISTRÉ, E n. Qui est soumis à une administration : *préfet, maire respecté de tous ses administrés.*

ADMINISTRER v. tr. (préf. *ad* et lat. *ministrare*, servir). Gouverner, diriger : *administrer un département;* conférer : *administrer les sacrements;* faire prendre : *administrer un vomitif;* appliquer : *administrer des coups de canne.* **S'administrer** v. pr. S'attribuer : *s'administrer la meilleure part.*

ADMIRABLE adj. Digne d'admiration.

ADMIRABLEMENT adv. D'une manière admirable.

ADMIRATEUR, TRICE n. Qui admire.

ADMIRATIF, IVE adj. Qui marque de la surprise, de l'admiration : *geste admiratif, point admiratif.*

ADMIRATION n. f. Action d'admirer.

ADMIRER v. tr. (préf. *ad* et lat. *mirari*, regarder). Considérer avec un étonnement mêlé de plaisir ; trouver étrange : *j'admire ses prétentions.*

ADMISSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est admissible : *candidat porté sur la liste d'admissibilité.*

ADMISSIBLE adj. Qui peut être admis ; recevable : *cela n'est pas admissible.*

ADMISSION n. f. Action d'admettre ; le fait d'être admis.

ADMONESTATION n. f. Réprimande.

ADMONESTER ou **ADMONÉTER** v. tr. (lat. *admonere*, avertir). Faire une remontrance.

ADMONITION n. f. Avertissement.

ADOLESCENCE n. f. (lat. *adolescere*, croître). Age de la vie qui suit la puberté jusqu'à l'âge viril (de 14 à 20 ans).

ADOLESCENT, E adj. et n. Qui est dans l'adolescence.

ADONAÏ n. m. Nom que les Juifs donnaient quelquefois à Dieu.

ADONIEN ou **ADONIQUE** adj. et n. m. Se dit des vers composés d'un dactyle et d'un spondée.

ADONIS (*nice*) n. m. Jeune homme qui fait le beau et qui prend un soin exagéré de sa parure. V. P. HIST.

ADONISER v. tr. Parer avec soin, avec recherche. **S'adoniser** v. pr. Se parer avec trop de soin, se complaire dans l'admiration de soi-même.

ADONNER (S') v. pr. Se livrer entièrement à une chose.

ADOPTABLE adj. Qui peut ou doit être adopté.

ADOPTANT n. m. Celui qui adopte : *l'adoptant et l'adopté.*

ADOPTER v. tr. (préf. *ad* et lat. *optare*, choisir). Prendre légalement pour fils ou pour fille : *Auguste adopta Tibère;* choisir, préférer : *adopter le barreau ;* se rallier à : *adopter une opinion, un système.*

ADOPTIF, IVE adj. Qui a été adopté.

ADOPTION n. f. Action d'adopter.

ADORABLE adj. Digne d'être adoré.

ADORATEUR, TRICE n. Celui, celle qui adore ; qui aime avec excès : *les adorateurs du pouvoir.*

ADORATION n. f. Action d'adorer ; amour extrême.

ADORER v. tr. Rendre à Dieu le culte qui lui est dû ; aimer avec passion.

ADOS n. m. Terre relevée en talus le long d'un mur, pour y semer des primeurs.

ADOSSEMENT n. m. Etat de ce qui est adossé.

ADOSSER v. tr. Appuyer contre : *adosser un bâtiment contre un mur.* **S'adosser** v. pr. Appuyer le dos contre.

ADOUBER v. tr. Arranger.

ADOUCIR v. tr. Rendre plus doux. *Fig.* Rendre supportable : *adoucir la peine.*

ADOUCISSANT, E adj. et n. m. Qui adoucit, qui calme la souffrance.

ADOUCISSEMENT n. m. Action d'a-

doucir. *Fig.* Soulagement, diminution de peine.

ADRAGANT ou **ADRAGANTE** adj. f. Se dit d'une sorte de gomme.

ADRESSE n. f. Dextérité du corps : *adresse des mains ;* finesse de l'esprit : *dessein plein d'adresse ;* suscription d'une lettre : *cette adresse est mal mise ;* indication d'une personne ou d'un lieu : *envoyer une lettre à son adresse ;* lettre de demande, de félicitation, d'adhésion : *présenter une adresse.*

ADRESSER v. tr. Envoyer directement : *adresser un paquet. Adresser la parole à quelqu'un,* lui parler.

ADROIT, E adj. Qui a de la dextérité. *Fig.* Rusé : *adroit fripon.*

ADROITEMENT adv. Avec adresse.

ADULATEUR, TRICE n. Qui flatte bassement.

ADULATION n. f. Flatterie basse.

ADULATOIRE adj. Qui tient de l'adulation.

ADULER v. tr. (lat. *adulari,* caresser). Flatter bassement : *aduler les grands.*

ADULTE adj. et n. (lat. *adultus,* de *adolescere*, croître). Parvenu à l'adolescence.

ADULTÉRATION n. f. Falsification : *l'adultération d'une marchandise, d'un médicament. Fig. : l'adultération d'un texte.*

ADULTÈRE adj. et n. (préf. *ad* et lat. *alter,* un autre). Qui viole la foi conjugale. N. m. Violation de la foi conjugale.

ADULTÉRER v. tr. Falsifier, altérer, au pr. et au fig.

ADULTÉRIN, E adj. et n. Né de l'adultère.

ADUSTE adj. (lat. *adustus*). Brûlé, hâlé par le soleil : *teint aduste et bronzé.*

ADUSTION n. f. Cautérisation à l'aide du feu.

ADVENIR v. int. (préf. *ad* et lat. *venire,* venir). Arriver par accident : *quoi qu'il advienne.*

ADVENTICE adj. Qui vient accidentellement.

ADVENTIF, IVE adj. Se dit des biens venus par toute autre voie que par succession directe.

ADVERBE n. m. (préf. *ad* et lat. *verbum,* verbe). *Gram.* Mot invariable, qui modifie le verbe, l'adjectif ou un autre adverbe.

ADVERBIAL, E, AUX adj. *Gram.* Qui tient de l'adverbe : *locution adverbiale.*

ADVERBIALEMENT adv. D'une manière adverbiale.

ADVERBIALITÉ n. f. Qualité de l'adverbe ou d'un mot pris comme adverbe.

ADVERSAIRE n. m. (lat. *adversus,* opposé). Celui qui est d'un parti, d'une opinion contraire, et que l'on combat soit avec les armes, soit avec la parole.

ADVERSATIF, IVE adj. *Gram. Conjonction adversative,* qui marque opposition, comme *mais, cependant,* etc.

ADVERSE adj. Contraire. *Partie adverse,* contre qui l'on plaide.

ADVERSITÉ n. f. Infortune.

ADYNAMIE n. f. Débilité, faiblesse.

ADYNAMIQUE adj. Sans force.

AÈDE n. m. (gr. *aidein,* chanter). Poète de l'époque primitive, chez les Grecs : *Orphée était un aède.*

ÆDICULE n. m. Partie d'un temple romain renfermant la statue d'un dieu.

ÆGAGROPILE n. m. Concrétion qu'on trouve parfois dans les voies digestives des ruminants.

AÉRAGE n. m. ou **AÉRATION** n. f. Action d'aérer : *conduit d'aérage.*

AÉRÉ, E adj. Qui est au bon air, au grand air : *maison bien aérée.*

AÉRER v. tr. (gr. *aêr,* air). Donner de l'air. Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

AÉRICOLE adj. Qui vit dans l'air.

AÉRIEN, ENNE adj. Formé d'air, de la nature de l'air : *corps aérien ;* qui se passe dans l'air : *phénomène aérien.*

AÉRIFÈRE adj. Qui conduit l'air : *tube aérifère.*

AÉRIFORME adj. Qui a les propriétés physiques de l'air : *fluide aériforme.*

AÉROBIE adj. Se dit d'êtres microscopiques respirant l'air libre.

AÉROGRAPHIE n. f. Description, théorie de l'air.

AÉROLITHE n. m. (gr. *aêr,* air; *lithos,* pierre). Nom donné à des masses minérales tombées du ciel sur la surface de la terre. —La chute des aérolithes est constamment accompagnée de météores lumineux et se produit avec un grand bruit. On pense que les aérolithes sont de petits corps planétaires qui circulent dans l'espace et qu'attire notre globe lorsque sa force d'attraction est supérieure à celle de leur mouvement. De temps en temps on trouve en divers lieux, à la surface de la terre, des masses ferrugineuses d'une nature toute particulière et dont quelques-unes ont un poids qui dépasse plusieurs milliers de kilogrammes. Ces pierres sont évidemment des aérolithes. Du reste, la chute des pierres tombées du ciel était un fait connu de toute l'antiquité.

AÉROLOGIE n. f. Partie de la physique qui traite des propriétés de l'air.

AÉROMANCIE n. f. Art de deviner par le moyen des phénomènes aériens.

AÉROMÈTRE n. m. (gr. *aêr,* air ; *metron,* mesure). Instrument qui sert à déterminer la densité de l'air.

AÉROMÉTRIE n. f. Science des propriétés physiques de l'air.

AÉRONAUTE n. (gr. *aêr,* air ; *nautês,* navigateur). Qui parcourt les airs dans un aérostat.

AÉROSCOPE n. m. (gr. *aêr,* air; *skopêo,* j'examine). Instrument destiné à recueillir la poussière de l'air afin d'en déterminer la quantité et la composition.

AÉROSTAT n. m. (gr. *aêr*, air; *statos*, qui se tient). Appareil rempli d'un gaz plus léger que l'air et qui peut ainsi s'élever dans l'atmosphère, en vertu du principe découvert et établi par Archimède: tout corps solide, plongé dans un fluide quelconque, est poussé de bas en haut avec une force égale au poids du volume de fluide qu'il déplace. L'aérostat, application de ce principe, s'élève jusqu'à ce qu'il soit arrivé dans des couches assez raréfiées pour que la différence du poids de l'air déplacé et du gaz intérieur soit égale au poids de l'enveloppe et de la nacelle. L'aéronaute est muni d'une provision de lest, dont il jette une partie quand il veut s'élever davantage. Pour redescendre, il ouvre, au moyen d'une corde, une soupape pratiquée à la partie supérieure du ballon, et par laquelle s'échappe une partie du gaz intérieur. — Les aérostats ont été imaginés par les frères Montgolfier, d'Annonay, qui tentèrent leur première expérience le 5 juin 1783. Depuis ce temps, ils ont rendu de grands services aux armées françaises, notamment à la bataille de Fleurus (1794) et pendant la guerre de 1870-71; en outre, ils contribuent chaque jour au progrès de la météorologie en permettant l'étude des hautes régions de l'atmosphère Après de nombreuses et vaines tentatives, le problème de la direction des ballons semble avoir fait un grand pas. Le 9 août 1884, deux officiers français, MM. Renard et Krebs, partis en aérostat des ateliers de Chalais, près Meudon (S.-et-O.), sont revenus à leur point de départ après un parcours de 7 kilom. effectué en 23 minutes.



AÉROSTATION n. f. Art de construire et de diriger les aérostats.

AÉROSTATIQUE adj. Qui a rapport à l'aérostation : *expérience aérostatique.*

AÉROSTIER ou **AÉROSTATIER** n. m. Celui qui dirige un aérostat; soldat d'un corps créé pendant la Révolution pour la manœuvre des aérostats militaires.

AÉTITE n. f. Tritoxyde de fer, vulgairement appelé *pierre d'aigle.*

AFFABILITÉ n. f. Qualité des personnes douces et bienveillantes.

AFFABLE adj. (lat. *affabilis;* de *fari ad*, parler à). Qui a de l'affabilité.

AFFABLEMENT adv. Avec affabilité.

AFFABULATION n. f. Sens moral d'une fable.

AFFADIR v. tr. Rendre fade; causer du dégoût. *Fig.* Rendre froid, insipide : *affadir une épigramme.*

AFFADISSEMENT n. m. Etat de ce qui devient fade : *l'affadissement d'une sauce. Fig.* : *louer jusqu'à l'affadissement.*

AFFAIBLIR v. tr. Rendre faible.

AFFAIBLISSANT, E adj. Qui affaiblit.

AFFAIBLISSEMENT n. m. Diminution de force, d'activité, au propre et au fig.

AFFAIRE n. f. Tout ce qui est l'objet d'une occupation; procès : *j'ai une très mauvaise affaire;* combat : *l'affaire a été chaude;* duel : *affaire d'honneur;* transaction commerciale. Pl. Intérêts de l'Etat et des particuliers : *les affaires vont mal. Avoir affaire à quelqu'un*, avoir besoin de lui parler : *avoir affaire avec quelqu'un*, être en rapport avec lui; *j'en fais mon affaire*, je m'en charge; *il fait mon affaire*, il me convient : *se tirer d'affaire*, se procurer une position honorable, ou sortir d'un mauvais pas.

AFFAIRÉ, E adj. Qui a ou paraît avoir beaucoup d'affaires.

AFFAISSEMENT n. m. État de ce qui est affaissé; accablement.

AFFAISSER v. tr. Baisser en foulant: *la pluie affaisse le sol. Fig.* Accabler : *être affaissé sous le poids des années.*

AFFAITER v. tr. Apprivoiser, en parlant d'un oiseau de proie.

AFFALER v. tr. Pousser vers la côte. **S'affaler** v. pr. S'approcher trop de la côte, en parlant d'un navire.

AFFAMÉ, E adj. Avide : *affamé de gloire.*

AFFAMER v. tr. (lat. *fames*, faim). Priver de vivres : *affamer une ville.*

AFFECTATION n. f. Manière d'être ou d'agir qui n'est pas naturelle : *parler avec affectation;* destination, application : *affectation d'une somme à une dépense.*

AFFECTÉ, E adj. Qui n'est pas naturel : *modestie affectée;* outré, exagéré : *louange affectée.*

AFFECTER v. tr. (lat. *affectare*). Faire un usage fréquent de : *affecter certains mots;* faire ostentation de, feindre : *affecter des dehors vertueux ;* destiner à un usage : *affecter des fonds à une dépense;* toucher, émouvoir : *son état m'affecte.* **S'affecter** v. pr. Ressentir une impression pénible.

AFFECTIF, IVE adj. Qui émeut l'âme, excite l'affection : *geste affectif;* sensible, impressionnable : *nature affective.*

AFFECTION n. f. (lat. *affectio*). Attachement, amitié tendre : *affection maternelle;* impression : *affections de l'âme. Méd.* Etat maladif : *affection nerveuse.*

AFFECTIONNÉ, E adj. et n. Aimé, recherché : *affectionné de tous;* attaché de cœur, dévoué : *je vous suis affectionné.*

AFFECTIONNÉMENT adv. Avec affection.

AFFECTIONNER v. tr. Aimer.

AFFECTUEUSEMENT adv. D'une manière affectueuse.

AFFECTUEUX, EUSE adj. Plein d'affection.

AFFENER v. tr. (préf. *ad* et lat. *fœnum*, foin). Donner la pâture aux bestiaux. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

AFFÉRENT, E adj. Qui revient à chacun : *portion, part afférente.*

AFFERMAGE n. m. Action d'affermer ; bail à ferme.

AFFERMER v. tr. Donner ou prendre à ferme : *affermer une propriété.*

AFFERMIR v. tr. Rendre ferme : *la gelée affermit les chemins. Fig.* Rendre stable : *affermir le pouvoir.*

AFFERMISSEMENT n. m. Action d'affermir ; état de la chose affermie, au propre et au fig. : *l'affermissement des chairs, de la santé.*

AFFÉTÉ, E adj. Plein d'affectation dans son air, son langage.

AFFÉTERIE n. f. Petites manières étudiées, recherchées, dans le désir de plaire : *afféterie du langage.*

AFFICHAGE n. m. Action d'afficher.

AFFICHE n. f. Avis placardé dans un lieu public. *Fig.* Indice moral : *l'étiquette est l'affiche de la fausse grandeur.*

AFFICHER v. tr. (lat. *affigere*, fixer). Poser une affiche. *Fig.* Rendre public : *afficher sa honte ;* montrer avec affectation : *afficher des prétentions.* **S'afficher** v. pr. Se faire remarquer. Se prend en mauvaise part.

AFFICHEUR n. m. Qui pose les affiches.

AFFIDAVIT n. m. (*vitt* — mot lat. qui signifie *il affirma*). En Angleterre et aux Etats-Unis, déclaration affirmée sous serment par les témoins à charge.

AFFIDÉ, E adj. (préf. *ad* et lat. *fidere*, se fier). A qui on se fie. N. Agent secret, espion : *c'est un de ses affidés.*

AFFILAGE n. m. Action d'affiler un outil, un instrument tranchant.

AFFILÉ, E adj. Aiguisé, tranchant. *Fig.* : *avoir la langue bien affilée.*

AFFILÉE (D') loc. adv. Sans s'arrêter, sans discontinuer.

AFFILER v. tr. Donner le fil à un instrument tranchant : *affiler un sabre.*

AFFILERIE n. f. Lieu où l'on affile les outils.

AFFILIATION n. f. Association à une corporation, à une société secrète.

AFFILIÉ, E adj. et n. Qui est dans une affiliation.

AFFILIER v. tr. (préf. *ad* et lat. *filius*, fils). Adopter, associer, en parlant d'une société.

AFFILOIR n. m. Objet qui sert à affiler.

AFFINAGE n. m. Action d'affiner. On dit aussi AFFINEMENT.

AFFINER v. tr. Rendre plus pur, plus fin : *affiner des métaux.*

AFFINERIE n. f. Lieu où l'on affine.

AFFINEUR n. m. Ouvrier qui affine.

AFFINITÉ n. f. (lat. *affinitas*). Parenté acquise par le mariage ; conformité, rapport, liaison : *il y a de l'affinité entre la musique et la peinture. Chim.* Tendance des corps à s'unir : *le charbon a beaucoup d'affinité pour l'oxygène.*

AFFINOIR n. m. Instrument pour affiner le chanvre, le lin.

AFFIQUET n. m. Petit instrument qui soutient l'aiguille à tricoter. Pl. Atours, ajustements de femme.

AFFIRMATIF, IVE adj. Qui affirme : *proposition affirmative, mode affirmatif.* **Affirmative** n. f. Proposition qui affirme : *soutenir l'affirmative.*

AFFIRMATION n. f. Action d'affirmer.

AFFIRMATIVEMENT adv. D'une manière affirmative.

AFFIRMER v. tr. (lat. *affirmare*). Assurer, soutenir qu'une chose est vraie.

AFFIXE adj. et n. m. (lat. *affixus*, collé à). Particule qui se met au commencement où à la fin des mots pour en modifier la signification. Ex. : dans *parsemer*, *par* et *er* sont des affixes ; la racine est *sem.*

AFFLÉ, E adj. Altéré par le contact de l'air : *vin afflé.*

AFFLEURAGE n. m. Action de délayer la pâte qui sert à la fabrication du papier.

AFFLEUREMENT n. m. Action d'affleurer ; résultat de cette action.

AFFLEURER v. tr. Mettre de niveau deux choses contiguës.

AFFLICTIF, IVE adj. Se dit des châtiments qui atteignent le corps lui-même : *les peines infamantes ne sont pas toujours afflictives.*

AFFLICTION n. f. (lat. *afflictio*). Chagrin vif, peine de l'âme.

AFFLIGÉ, E adj. Qui éprouve de l'affliction. Par plaisant. : *être affligé de vingt mille francs de rente ; être affligé d'une bosse, d'une loupe.* N. : *consoler les affligés.*

AFFLIGEANT, E adj. Qui afflige.

AFFLIGER v. tr. (préf. *ad* et lat. *fligere*, frapper). Causer de l'affliction ; désoler : *la peste affligeait le pays.*

AFFLOUAGE n. m. Action d'afflouer.

AFFLOUER v. tr. Remettre à flot un navire échoué.

AFFLUENCE n. f. Grand concours de personnes : *affluence de peuple ;* abondance d'eaux, d'humeurs, etc. *Fig.* Grande abondance : *affluence de biens.*

AFFLUENT n. m. Cours d'eau qui se jette dans un autre : *l'Yonne, la Marne et l'Oise sont les trois principaux affluents de la Seine.* Adj. : *rivière affluente.*

AFFLUER v. int. (préf. *ad* et lat. *fluere*, couler). Couler vers, aboutir au même point. *Fig.* Abonder, arriver en grand nombre : *les étrangers affluent ici.*

AFFLUX n. m. Abondance plus grande des liquides dans une partie du corps.

AFFOLEMENT n. m. Etat de celui, de celle qui est affolée.

AFFOLER v. tr. Troubler complètement la raison. *Mar. Aiguille affolée*, se dit de l'aiguille d'une boussole lorsqu'elle est dérangée de sa direction naturelle vers le nord, soit par le voisinage du fer, soit par un violent orage, etc.

AFFOUAGE n. m. Droit de coupe dans un bois. L'affouage donne droit aux ha-

bitants d'une commune de prendre du bois dans les forêts de cette commune. Les coupes *affouagées* sont déterminées par l'administration; les lots sont faits par la municipalité : ils doivent être égaux. Le partage a lieu par *feu*, c'est-à-dire par habitant ayant un feu distinct et ayant depuis un an son domicile réel et fixe dans la commune.

AFFOUAGER, ÈRE adj. Qui fait partie d'un affouage : *coupe affouagère.*

AFFOUILLEMENT n. m. Dégradation causée par les eaux.

AFFOUILLER v. tr. Creuser, dégrader, en parlant des eaux.

AFFOURAGEMENT ou **AFFOURRAGEMENT** n. m. Distribution de fourrage aux bestiaux.

AFFOURAGER ou **AFFOURRAGER** v. tr. Donner du fourrage aux bestiaux.

AFFOURCHER v. tr. Disposer en forme de fourche les câbles de deux ancres : *affourcher un vaisseau.*

AFFRANCHI, E adj. et n. Esclave rendu libre. V. ESCLAVAGE (*Part. hist.*).

AFFRANCHIR v. tr. (rad. *franc*). Rendre la liberté à un esclave ; exempter d'une charge : *affranchir une propriété;* payer d'avance le port d'une lettre, d'un envoi ; délivrer : *affranchir de la tyrannie, de la misère, de la crainte.*

AFFRANCHISSEMENT n. m. Action d'affranchir : *l'affranchissement des esclaves ;* acquittement préalable des frais de port : *l'affranchissement d'une lettre.* L'affranchissement est facultatif pour les lettres ordinaires; il l'est aussi pour les papiers d'affaires ou de commerce, les imprimés et les échantillons; mais, non affranchis, ils sont taxés comme lettres ordinaires; pour qu'ils puissent circuler à prix réduit, il faut qu'ils soient d'abord affranchis. L'affranchissement est obligatoire pour les lettres chargées, les valeurs cotées et les articles d'argent.

AFFRE n. f. Sentiment d'angoisse, d'horreur. N'est guère usité qu'au plur. : *les affres de la mort.*

AFFRÈTEMENT n. m. (rad. *fret*). Louage d'un vaisseau.

AFFRÉTER v. tr. Prendre un navire à louage. — Pour la conj., V ACCÉLÉRER.

AFFRÉTEUR n. m. Qui affrète.

AFFREUSEMENT adv. D'une manière affreuse.

AFFREUX, EUSE adj. (rad. *affres*). Qui cause de l'effroi : *spectacle affreux;* excessivement laid ou très méchant : *homme affreux.*

AFFRIANDER v. tr. Rendre friand ; attirer par les douceurs : *l'appât affriande les poissons. Fig.* Attirer par quelque chose d'utile, d'agréable : *le gain l'a affriandé*

AFFRIOLER v. tr. Attirer, allécher par un appât; et, *fig.*, par quelque chose de séduisant.

AFFRONT n. m. (préf. *ad* et lat. *frontem*, front). Injure, outrage ; déshonneur, honte : *ce garçon fait affront à sa famille.*

AFFRONTEMENT n. m. Action de mettre de niveau et bout à bout : *l'affrontement de deux pièces de bois.*

AFFRONTER v. tr. Attaquer avec intrépidité : *affronter l'ennemi ;* mettre de niveau et bout à bout : *affronter deux panneaux. Fig.* Braver : *affronter la mort.*

AFFRONTERIE n. f. Action d'affronter.

AFFRONTEUR, EUSE adj. Impudent, trompeur.

AFFUBLEMENT n. m. Habillement bizarre, sans goût.

AFFUBLER v. tr. (bas lat. *affibulare*, agrafer). Habiller d'une manière bizarre.

AFFUSION n.f. Arrosement, aspersion.

AFFÛT s. m. Support d'un canon



Chasse. Endroit où l'on se poste pour attendre le gibier. *Fig. Etre à l'affût*, épier l'occasion, guetter quelqu'un.

AFFÛTAGE n. m. Action d'affûter.

AFFÛTER v. tr. Aiguiser des outils ; mettre un canon sur l'affût.

AFFÛTEUR n. m. Celui qui aiguise les outils.

AFFÛTIAU n. m. Brimborion, affiquet.

AFIN QUE ou **DE** loc. conj. ou prép., qui marque l'intention, le but.

AFIOUME n. m. Lin du Levant très fin.

AFRICAIN, AINE adj. et n. Qui est d'Afrique.

AGA n. m. Chef militaire chez les Turcs.

AGAÇANT E adj. Qui agace ; qui provoque : *mine agaçante.*

AGACE ou **AGASSE** n. f. Nom familier de la pie.

AGACEMENT n. m. Sensation désagréable produite par les fruits acides : *agacement des dents. Fig.* Irritation : *agacement des nerfs.*

AGACER v. t. (gr. *akazein*, aiguiser). Causer de l'agacement. *Fig.* Exciter, provoquer : *agacer un chien.*

AGACERIE n. f. Regards, paroles, petites manières pour attirer l'attention.

AGAILLARDIR v. tr. Rendre plus gai.

AGAME adj. *Bot.* Se dit des plantes dépourvues d'étamines et de pistils; tels sont les champignons.

AGAMI s. m. Oiseau très intelligent, tenant des gallinacés et des échassiers (*). L'agami vient de l'Amérique du Sud ; il est de la taille d'une poule, mais plus haut monté ; son plumage est noir et gris avec des reflets bleus, verts, dorés sur la poitrine. Il vole lourdement, s'attache à son maître et le suit comme un chien ; dans une basse-cour, il prend la volaille sous sa protection.



AGAMIE n. f. Etat des plantes agames.

AGAPE n. f. (gr. *agapê*, affection). V. PART. HIST.

AGAPÈTES n. m. et f. pl. V. PART. HIST.



AGARIC (*rik*) n. m. Genre de champignons renfermant plusieurs espèces comestibles très recherchées.

AGASSE n. f. V. AGACE.

AGATE n. f. Pierre précieuse, de couleurs vives et variées.

AGAVE ou **AGAVÉ** n. m. *Bot.* Plante de la famille des amaryllidées.

ÂGE n. m. (gr. *aiôn*). Durée ordinaire de la vie; temps écoulé depuis la naissance : *cacher son âge;* chacun des différents degrés de la vie : *l'éducation est de tous les âges;* vieillesse : *être sur l'âge;* nombre d'années requis par la loi pour certains actes. *Le moyen âge*, temps qui s'est écoulé de 395 à 1453; *les quatre âges*, division adoptée par les anciens et les physiologistes à deux points de vue différents. Les anciens distinguaient quatre âges dans l'histoire du genre humain : l'*âge d'or* est le temps pendant lequel un printemps perpétuel régna sur la terre et pendant lequel aussi les hommes gardèrent des mœurs douces et pures; l'*âge d'argent* marque l'époque où les hommes commencèrent à déchoir de leur innocence; le mal domine dans l'*âge d'airain*, et l'*âge de fer* est signalé par le débordement de tous les excès et de tous les crimes.

Les physiologistes divisent la vie de l'homme en quatre âges : 1° l'enfance, jusqu'à 14 ans; 2° l'adolescence ou jeunesse, jusqu'à 25 ans; 3° l'âge viril, jusqu'à 55 ans; 4° la vieillesse, qui se termine par la décrépitude et la mort.

ÂGE n. m. Longue pièce de bois ou timon auquel se lient le soc et tout le système de la charrue.

ÂGÉ, E adj. Qui a tel âge : *âgé de...;* vieux : *homme âgé.*

AGENCE n. f. Administration tenue par un ou plusieurs agents; temps pendant lequel on remplit les fonctions d'agent : *durant son agence.*

AGENCEMENT n. m. Arrangement.

AGENCER v. tr. Ajuster, arranger. — Prend une cédille sous le *c* devant les voyelles *a* et *o*.

AGENDA (*jin*) n. m. Carnet pour inscrire jour par jour ce qu'on doit faire. Pl. des *agendas*.

AGÉNAIS, E s. et adj. Qui est d'Agen.

AGENOUILLER (S') v. pr. Se mettre à genoux.

AGENOUILLOIR n. m. Petit escabeau sur lequel on s'agenouille.

AGENT n. m. (lat. *agens*, de *agere*, agir). Tout ce qui agit : *la lumière et la chaleur sont des agents de la nature;* celui qui fait les affaires d'autrui, de l'État : *les receveurs, les préfets, les ambassadeurs, etc., sont les agents du gouvernement.* **Agent de change**, entremetteur autorisé pour la négociation des effets publics; **agent d'affaires**, celui qui se charge de diriger pour autrui des affaires d'intérêt.

AGGLOMÉRAT n. m. Agrégation naturelle de substances minérales diverses. Quelques-uns disent CONGLOMÉRAT.

AGGLOMÉRATION n. f. Action d'agglomérer; état de ce qui est aggloméré.

AGGLOMÉRER v. tr. (préf. *ad* et lat. *glomus*, peloton). Amonceler, entasser. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

AGGLUTINANT, E adj. et n. m. Qui est de nature à réunir, à coller : *substance agglutinante; un agglutinant.* On dit aussi dans ce sens AGGLUTINATIF, IVE. **Langues agglutinantes** ou **agglomérantes**, celles dans lesquelles les radicaux s'agglomèrent, sans se fondre complètement, pour former des composés exprimant des combinaisons d'idées et des relations de toute espèce.

AGGLUTINATIF, IVE adj. et n. Qui recolle les chairs : *emplâtre agglutinatif.*

AGGLUTINATION n. f. Action d'agglutiner, de s'agglutiner.

AGGLUTINER v. tr. (préf. *ad* et lat. *glutinum*, colle). Recoller, rejoindre les chairs. **S'agglutiner** v. pr. Se recoller.

AGGRAVANT, E adj. Qui rend plus grave : *circonstances aggravantes.*

AGGRAVATION n. f. Augmentation : *aggravation de peine.*

AGGRAVE n. f. Seconde fulmination solennelle d'un monitoire.

AGGRAVEMENT n. m. Action d'aggraver.

AGGRAVER v. tr. (*ad*, *gravis*, lourd). Rendre plus grave : *aggraver ses torts;* augmenter : *aggraver les impôts.*

AGILE adj. (*agilis*). Léger, dispos, souple.

AGILEMENT adv. Avec agilité.

AGILITÉ n. f. Légèreté, souplesse.

AGIO n. m. (ital. *aggio*, mis en sus). Spéculation sur le cours des effets publics; bénéfice du change, de l'escompte.

AGIOTAGE n. m. Trafic sur les effets publics.

AGIOTER v. int. Faire l'agiotage.

AGIOTEUR n. m. Qui fait l'agiotage.

AGIR v. int. (lat. *agere*, faire). Faire quelque chose; produire effet : *le feu agit sur les métaux;* se comporter : *agir en homme d'honneur;* poursuivre en justice : *agir civilement.* Impers. *Il s'agit*, il est question. Ne dites pas : *il en a bien agi avec moi*, mais *il a bien agi.*

AGISSANT, E adj. Qui agit; qui a de l'activité.

AGISSEMENT n. m. Façon d'agir : *les agissements du vainqueur.*

AGITATEUR n. m. Qui excite du trouble.

AGITATION n. f. Mouvement prolongé et irrégulier : *agitation de la mer. Fig.* Inquiétude de l'âme; trouble : *l'agitation des esprits.*

AGITER v. tr. (lat. *agitare*). Ébranler, secouer, en divers sens. *Fig.* Troubler : *les passions l'agitent;* exciter : *agiter le peuple;* discuter : *agiter une question.*

AGNAT (*ag-na*) n. m. Chez les Romains, tous ceux qui étaient sous la puissance d'un même père de famille.

AGNATION (*ag-na-ci-on*) n. f. Parenté civile chez les Romains.

AGNATIQUE (*ag-na-tike*) adj. Qui se rapporte aux agnats : *ligne agnatique.*

AGNEAU n. m. (lat. *agnus*). Petit de la brebis. *Fig.* Personne d'humeur douce. **L'agneau sans tache,** Jésus-Christ.

AGNEL ou **AIGNEL** n. m. Ancienne monnaie d'or du temps de saint Louis à Charles VII, valant environ 14 fr.

AGNELER v. int. Mettre bas, en parlant de la brebis.

AGNELET n. m. Petit agneau.

AGNELINE adj. f. Se dit d'une laine soyeuse, première tonte de l'agneau.

AGNELLE n. f. Féminin de *agneau.*

AGNÈS (*èce*) n. f. Jeune fille très innocente. V. PART. HIST.

AGNUS (*ag-nuce*) n. m. Cire bénite par le pape, portant l'image d'un agneau.

AGNUS-CASTUS (*ag-nuce-ca-stuce* n. m.). Arbrisseau vulgairement appelé *faux-poivrier* ou *arbre au poivre.*

AGNUS DEI n. m. (mot lat. signif. *Agneau de Dieu*). Une des prières de la messe, qui commence par ces mots.

AGONIE n. f. (gr. *agôn*, combat). Dernière lutte contre la mort. *Fig.* Souffrances morales : *notre vie n'est qu'une agonie;* fin prochaine : *l'agonie d'un règne.*

AGONIR v. tr. (v. fr. *ahonnir*, faire honte). Accabler. Est presque toujours suivi des mots *injures*, *sottises*, etc. *Pop.* Ne pas dire *agoniser.*

AGONISANT, E adj. Qui est à l'agonie. N. m.: *prier pour les agonisants.*

AGONISER v. int. Etre à l'agonie.

AGONISTIQUE n. f. Lutte d'athlètes armés chez les Grecs.

AGONOTHÈTE n. m. Président des jeux publics chez les Grecs.

AGORA n. f. Principale place publique dans les villes de la Grèce ancienne.

AGOUTI n. m. Petit rongeur, originaire d'Amérique et d'Océanie.



AGRAFE n. f. Crochet pour réunir les bords opposés d'un habit.

AGRAFER v. tr. Attacher avec une agrafe.

AGRAIRE adj. (lat. *agrarius*, de *ager*, champ). Qui a rapport aux terres : *mesure agraire; l'are est l'unité de mesure pour les surfaces agraires. — Lois agraires.* V. AGRAIRES (lois). [*Part. hist.*].

AGRANDIR v. tr. Rendre plus grand: *agrandir une maison;* faire paraître plus grand : *ce vêtement vous agrandit. Fig.* Elever, ennoblir : *la lecture agrandit l'âme.*

AGRANDISSEMENT n. m. Accroissement en étendue. *Fig.* Augmentation en dignités, en fortune, en puissance.

AGRÉABLE adj. Qui plaît. *Avoir pour agréable*, trouver bon. N. m.: *préférer l'utile à l'agréable.*

AGRÉABLEMENT adv. D'une manière agréable.

AGRÉÉ n. m. Personne agréée par un tribunal de commerce pour représenter les parties devant lui. Les agréés ne sont pas des officiers ministériels comme les avoués ; on est libre de ne pas se servir de leur ministère. Quoique les cabinets d'agréés n'aient aucune existence légale, ils se cèdent comme les charges d'avoués avec l'agrément du tribunal.

AGRÉER v. tr. (rad. *gré*). Recevoir favorablement, approuver. V. int. Plaire : *cela ne m'agrée pas.*

AGRÉGAT n. m. Assemblage de parties qui adhèrent entre elles.

AGRÉGATION n. f. Admission dans un corps ; grade d'agrégé. *Phys.* Assemblage de parties homogènes formant un tout.

AGRÉGÉ n. m. Celui qui est admis, après un concours, dans le corps des professeurs.

AGRÉGER v. tr. (lat. *aggregare*, réunir ; préf. *ad.* et *grex*, *gregis*, troupeau). Admettre dans un corps. *Phys.* Réunir dans un tout des parties sans liaison naturelle. — Se conjugue comme ABRÉGER.

AGRÉMENT n. m. Approbation, consentement : *obtenir l'agrément de sa famille pour...;* qualité par laquelle on plaît : *livre plein d'agrément;* plaisir : *l'agrément de la société.* Pl. Ornements du discours, du chant, de la toilette. *Arts d'agrément :* la musique, la peinture, la danse, l'équitation, l'escrime, etc.

AGRÉMENTER v. tr. Relever par des agréments, orner : *une broderie agrémentait sa mantille.*

AGRÈS n. m. pl. *Mar.* Tout ce qui constitue la mâture, l'équipement d'un vaisseau, comme voiles, cordages, etc.

AGRESSEUR n. m. Qui attaque le premier.

AGRESSIF, IVE adj. Qui a un caractère d'agression : *mesure agressive.*

AGRESSION n. f. (lat. *aggressio*, de *aggredi*, attaquer). Action de l'agresseur.

AGRESTE adj. (lat. *agrestis*). Rustique : *site agreste ;* rude : *mœurs agrestes.*

AGRICOLE adj. (*agricola*, laboureur ; de *ager*, champ, et *colo*, je cultive). Adonné à l'agriculture : *peuple agricole;* qui a rapport à l'agriculture: *industrie agricole.*

AGRICULTEUR n. m. (*ager*, champ; *cultor*, qui cultive). Qui cultive la terre.

AGRICULTURE n. f. Art de cultiver la terre dans le but de la fertiliser. Tout ce qui concerne les encouragements à l'agriculture et les écoles d'agriculture est, administrativement, sous la dépendance d'un ministère spécial, le *ministère de l'Agriculture*, assisté de conseils spéciaux. V. ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE (*Part. hist.*).

AGRIFFER (S') v. pr. S'attacher avec les griffes : *le chat s'agriffe aux rideaux.*

AGRIPAUME n. f. Plante labiée à fleurs pourpres ou blanches.

AGRIPPER v. tr. Saisir avidement.

AGRONOME n. m. (gr. *agros*, champ ; *nomos*, loi). Qui enseigne ou pratique la science de l'agriculture.

AGRONOMIE n. f. Science de l'agriculture.

AGRONOMIQUE adj. Qui a rapport à l'agronomie.

AGROUPER v. tr. Réunir en groupe.

AGUERRIR v. tr. Accoutumer à la guerre, à une chose difficile.

AGUETS n. m. pl. (fr. *à guet*, en guettant). Surveillance attentive. *Etre, se tenir aux aguets*, épier.

AH interj. qui sert à marquer la joie : *ah! quel plaisir!* la douleur : *ah! vous me faites mal!* l'admiration : *ah! que c'est beau!* la commisération : *ah! que je vous plains!* l'impatience : *ah! que vous êtes lent!* etc.

AHAN n. m. (onomatopée). Grand effort ; cri de fatigue.

AHANER v. int. Supporter une grande fatigue ; faire entendre le cri de *ahan* en travaillant.

AHEURTEMENT n. m. Obstination extrême.

AHEURTER (S') v. pr. S'obstiner.

AHI, AÏE interj. Cri de douleur.

AHURI, E adj. Stupéfait.

AHURIR v. tr. (du celt. *hur*, stupéfait). Troubler, interdire.

AHURISSEMENT n. m. État d'une personne ahurie.

AÏ n. m. Mammifère de l'ordre des tardigrades(*).

AÏ n. m. Vin de Champagne du territoire d'Aï.

AIDE n. f. (lat. *adjuvare*, secourir). Secours, assistance. N. m. et f. Personne qui aide. **Aide de camp**, officier d'ordonnance attaché à la personne d'un général.

AIDE-MAJOR n. m. Chirurgien adjoint au chirurgien-major d'un régiment. Pl. des *aides-majors*.

AIDER v. tr. (rad. *aide*). Seconder, assister : *aider ses amis, aider quelqu'un de sa bourse*. V. int. Prêter son concours en prenant soi-même une partie de la peine : *je lui aiderai à porter ce paquet*. **S'aider** v. pr. Se servir : *s'aider des deux mains*.

AÏE interj. V. AHI.

AÏEUL, AÏEULE n. (lat. *avus*, grand-père). Le grand-père, la grand'mère. Pl. *aïeuls, aïeules*. N. m. pl. : *les aïeux*, les ancêtres.

AIGLE n. m. (lat. *aquila*). Un des plus forts et le plus courageux des oiseaux de proie ; pupitre d'église surmonté d'une figure d'aigle. *Fig.* Esprit supérieur : *l'aigle de Meaux* (Bossuet). *Yeux, regards d'aigle*, très-perçants. Décoration : *l'aigle noir de Prusse*. **Grand aigle**, format de papier (env. 1m,75 sur 1m,06). N. f. Femelle de l'oiseau de proie ; étendard, drapeau : *les aigles romaines*.



AIGLETTE. V. ALÉRION.

AIGLON, ONNE n. Petit de l'aigle.

AIGNEL n. m. V. AGNEL.

AIGRE adj. (lat. *acer*, âcre). Acide, piquant. *Fig.* Criard, aigu : *voix aigre* ; rude, désagréable : *ton aigre* ; revêche : *femme aigre*. N. m.: *ce vin sent l'aigre*.

AIGRE-DOUX, CE adj. Mêlé d'aigre et de doux. *Fig.* Dont l'aigreur se revêt d'une apparence de douceur : *parole aigre-douce*. Pl. *aigres-doux, aigres-douces*.

AIGREFIN n. m. Homme qui vit de ruses, en recourant à des procédés indélicats ; poisson du genre gade.

AIGRELET, ETTE adj. Un peu aigre.

AIGREMENT adv. D'une manière aigre : *répondre aigrement*.

AIGREMOINE n. f. Plante de la famille des rosacées, employée surtout en médecine vétérinaire.

AIGRET, ETTE adj. Un peu aigre.

AIGRETTE n. f. (du fr. *égron*, héron). Faisceau de plumes qui orne la tête de certains oiseaux ; ornement de tête en forme de bouquet ; panache d'un casque, d'un dais ; bouquet de diamants ; sorte de héron dont quelques plumes servent à faire des aigrettes (*).



AIGRETTÉ, E adj. *Bot.* Qui porte une aigrette.

AIGREUR n. f. État de ce qui est aigre ; sensation désagréable causée par des aliments mal digérés. *Fig.* : *parler avec aigreur*.

AIGRIN n. m. Poirier, pommier jeunes.

AIGRIR v. tr. Rendre aigre. *Fig.* Irriter : *le malheur aigrit les cœurs*.

AIGRISSEMENT n. m. Action d'aigrir ; résultat de cette action.

AIGU, UË adj. (lat. *acutus*, pointu). Terminé en pointe. *Fig.* Clair et perçant: *voix aiguë* ; vif et piquant : *douleur aiguë*. **Accent aigu**, qui va de droite à gauche ; **angle aigu**, moins ouvert que l'angle droit ; **maladie aiguë**, rapide dans sa marche et son développement.

AIGUADE (*ga*) n. f. (v. fr. *aigue*, eau). Provision d'eau douce que font les vaisseaux dans le cours d'un voyage ; lieux où se fait cette provision.

AIGUAIL n. m. Rosée sur les feuilles.

AIGUAYER (*è-gai-ié*) v. tr. Baigner, laver : *aiguayer du linge*.

AIGUE-MARINE n. f. Emeraude vert de mer. Pl. des *aigues-marines*.

AIGUIÈRE (*è-gue-ière*) n. f. v. fr. *aigue*, eau). Vase où l'on met de l'eau pour divers usages (*).



AIGUIÉRÉE n. f. Le contenu d'une aiguière.

AIGUILLADE n. f. Gaule armée d'une pointe pour piquer les bœufs.

AIGUILLAGE n. m. Action de faire mouvoir l'aiguille d'un chemin de fer.

AIGUILLE (*é-gu-i-ie*) n. fr. (lat. *acus*, pointe). Petite tige, ordinairement d'acier.

pour coudre ; petite verge de métal, servant à divers usages : *aiguille à tricoter, aiguille de cadran ;* extrémité d'une pyramide, d'un clocher, d'un obélisque ; portion de rail mobile sur le sol, autour d'un point fixe, qui sert à faire passer un train d'une voie sur une autre. *Phys.* **Aiguille aimantée.** V. BOUSSOLE.

AIGUILLÉE (*é-gu-i-iè*) n. f. Certaine étendue de fil, de soie, etc., qu'on passe dans une aiguille à coudre.

AIGUILLER (*è-gu-i-é*) v. tr. Disposer les aiguilles de chemin de fer pour qu'un train change de voie.

AIGUILLETTE (*égu-i-è-te*) n. f. Cordon ferré par les deux bouts. *Mar.* Cordage. Pl. Ornement militaire. *Fig.* Morceau de chair coupé mince et en long.

AIGUILLEUR (*é-gu-i-ieur*) n. m. Celui qui dispose les aiguilles sur une voie ferrée.

AIGUILLIER n. m. Etui à aiguilles.

AIGUILLON (*è-gu-i-on*) n.m. Pointe de fer fixée au bout d'un long bâton; dard des abeilles, des guêpes. *Fig.* Tout ce qui excite : *la gloire est un puissant aiguillon.*

AIGUILLONNER (*é-gu-i-onné*) v. tr. Piquer avec l'aiguillon. *Fig.* Exciter : *aiguillonner un enfant paresseux.*

AIGUISEMENT (*é-gu-i-sement*) n. m. Action d'aiguiser. On dit aussi AIGUISAGE.

AIGUISER (*égu-i-sé*) v. tr. Rendre aigu, tranchant. *Fig. Aiguiser l'appétit*, l'exciter.

AIGUISEUR, EUSE n. Celui, celle dont le métier est d'aiguiser.



AIL n. m. (lat. *allium*). Oignon d'une odeur très forte. Pl *aulx;* cependant on dit, en botanique, *la famille des ails.*

AILANTE n. m. Arbre des Moluques, vulgairement appelé *vernis du Japon.*

AILE n. f. (lat. *ala*). Membre des oiseaux et de quelques insectes, qui leur sert à voler. *Par ext. Ailes d'un moulin*, ses châssis garnis de toile ; *ailes d'un bâtiment*, ses côtés; *ailes d'une armée*, ses flancs. *Fig.* Protection, surveillance : *se réfugier sous l'aile de sa mère. Voler de ses propres ailes*, se passer d'autrui.

AILE n. f. V. ALE.

AILÉ, E adj. Qui a des ailes.

AILERON n. m. Extrémité de l'aile ; nom des petits ais qui garnissent les roues des moulins à eau.

AILETTE n. f. Se dit de petits tenons encastrés dans les projectiles allongés et saillants à la surface.

AILLADE n. f. Sauce à l'ail.

AILLEURS adv. de lieu. (lat. *aliorsum*). En un autre lieu. **D'ailleurs** loc. adv. D'un autre lieu ; de plus ; pour une autre cause.

AILLOLI (*a-yoli*) n. m. Coulis d'ail finement pilé avec de l'huile d'olive.

AIMABLE adj. (lat. *amabilis*). Digne d'être aimé.

AIMABLEMENT adv. Avec amabilité.

AIMANT n. m. (contraction du gr. *adamas*, diamant). Oxyde de fer qui attire le fer et quelques autres métaux ; barreau aimanté (*), aiguille aimantée. *Fig.* Attrait : *la douceur est un aimant pour les cœurs.* — L'aimant était connu dès la plus haute antiquité, ainsi que ses propriétés attractives. Les aimants servent à la construction des boussoles et des machines électro-magnétiques ; ils servent encore à reconnaître la présence du fer dans les minerais; la médecine les utilise dans divers usages : pour l'extraction des paillettes de fer, pour les névralgies.

AIMANT, E adj. Porté à aimer : *caractère aimant, âme aimante.*

AIMANTATION n. f. Action d'aimanter.

AIMANTER v. tr. Communiquer à un corps la propriété de l'aimant : *aimanter l'aiguille d'une boussole.*

AIMANTIN, E adj. Qui appartient, qui se rapporte à l'aimant : *vertu aimantine.*

AIMER v. tr. (lat. *amare*). Avoir de l'affection, du goût, du penchant ; prendre plaisir.

AINE n. f. (lat. *inguen*). Partie du corps entre le haut de la cuisse et le bas-ventre.

AÎNÉ, E adj. (v. fr. *ains*, avant, et *né*). Le premier né ; plus âgé qu'un autre : *il est mon aîné.*

AÎNESSE n. f. Priorité d'âge entre frères et sœurs. **Droit d'aînesse,** droit qu'avait l'aîné de prendre dans la succession des parents plus que les autres enfants.

AINSI adv. (lat. *in sic*, de cette manière). De cette façon. *Conj.* De même, donc. **Ainsi que** loc. conj. De la manière que, comme. **Ainsi soit-il** loc. adv. mots qui terminent ordinairement les prières de l'Eglise, et qui, par ext., servent à demander l'accomplissement de ce que l'on souhaite.

AIR n. m. (gr. *aêr*). Fluide élastique que nous respirons ; vent : *il fait de l'air. Prendre l'air*, se promener; *contes en l'air*, discours invraisemblables ; *promesses en l'air*, vaines. Pl. L'étendue de l'atmosphère : *planer dans les airs.* — L'air pur n'est pas un élément simple, comme l'a cru toute l'antiquité, mais un mélange d'éléments formé de 21 parties d'oxygène et de 79 d'azote. L'air joue un rôle important dans la nature : il est indispensable à la vie des animaux et des plantes ; il entretient la combustion et la respiration, qui n'est autre chose qu'une combustion ; il est le véhicule du son ; enfin l'industrie l'utilise comme force motrice dans une foule de circonstances, entre autres dans la navigation à voiles et pour les moulins à vent.

Galilée et, après lui, son disciple Torricelli établirent que l'air est pesant, d'où dérive la *pression atmosphérique.* C'est à cette propriété qu'est due l'ascension de

l'eau dans les pompes et non, comme on le pensait autrefois, à l'*horreur de la nature pour le vide.*

AIR n. m. (v. fr. *aire*, disposition, caractère). Manière, façon : *parler d'un air convenable;* expression des traits : *avoir l'air fier;* ressemblance : *il a de votre air. Avoir l'air,* paraître; *prendre des airs,* affecter des manières au-dessus de son état.

AIR n. m. (ital. *aria*). Suite de tons et de notes qui composent un chant.

AIRAIN n. m. (lat. *æramen*). Alliage de différents métaux, dont le cuivre forme la base. *Fig. Cœur d'airain,* dur et impitoyable. Se prend, dans le style poétique, pour le canon, une cloche : *l'airain tonne; les sons lugubres de l'airain.* **Age d'airain.** V. AGE.

AIRE n. f. (lat. *area*). Lieu où l'on bat le grain. *Géom.* Espace renfermé par des lignes : *aire d'un triangle, d'un plancher, d'un champ;* nid des oiseaux de proie : *l'aire de l'aigle. Mar.* Direction du vent : *il y a trente-deux aires de vent.*

AIRÉE n. f. Quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire.

AIRELLE n. f. Arbuste à baies acides et rafraîchissantes.

AIRER v. int. Faire son nid, en parlant de certains oiseaux de proie.

AIS n. m. Planche de bois.

AISANCE n. f. Facilité qui se montre dans les actions, les manières, le langage; fortune suffisante : *vivre dans l'aisance.* **Lieux d'aisances,** destinés aux besoins naturels.

AISE n. f. (gr. *aisios*, heureux). Contentement, joie, état agréable. Pl. Commodités de la vie : *aimer ses aises.* **A l'aise, à son aise** loc. adv. Sans peine, sans se gêner. Ironiq. *A votre aise,* ne vous gênez pas.

AISE adj. Content, joyeux.

AISÉ, E adj. Facile; qui a quelque fortune : *c'est un homme aisé.*

AISÉMENT adv. Facilement.

AISSELLE n. f. (lat. *axilla*). Creux du bras à l'endroit où il joint l'épaule.

AÎTRES n. m. pl. Autre orthographe du mot ÊTRES : *les aîtres d'une maison.*

AJOINTER v. tr. Joindre bout à bout.

AJONC n. m. Arbuste épineux, de la famille des légumineuses.

AJOUPA n. m. Hutte grossière, chez les sauvages.

AJOUR n. m. Ce qui est à jour, dans une sculpture.

AJOURÉ, E adj. *Blas.* Se dit des pièces percées à jour.

AJOURNEMENT n. m. Remise d'une affaire, d'un procès à un autre jour.

AJOURNER v. tr. Renvoyer à un autre jour : *ajourner une cause.*

AJOUTAGE n. m. Chose ajoutée à une autre.

AJOUTER v. tr. Joindre; dire de plus. *Ajouter foi,* croire.

AJUSTAGE n. m. Action de donner aux monnaies le poids légal; action de fixer dans la place qu'elles doivent occuper les différentes pièces d'une machine, d'un instrument.

AJUSTEMENT n. m. Action d'ajuster quelque chose; parure : *être recherché dans son ajustement.*

AJUSTER v. tr. Rendre juste : *ajuster un poids, une mesure, une balance;* adapter : *ajuster un couvercle à une boîte,* mettre en état de fonctionner : *ajuster une machine;* viser : *ajuster un lièvre;* habiller, parer.

AJUSTEUR n. m. Qui ajuste.

AJUSTOIR n. m. Petite balance où l'on pèse et ajuste les monnaies avant de les marquer.

AJUTAGE n. m. Petit tuyau soudé au tuyau d'un bassin pour former un jet. On dit quelquefois AJUTOIR ou AJOUTOIR.

AKÈNE n.m. *Bot.* Fruit sec, dont le péricarpe n'est pas soudé avec l'albumen.

ALAPIN adj. Genre de teinture employé dans l'impression de l'indienne.



ALAMBIC (*bike*) n. m. (ar. *al*, le; *ambic*, vase à distillation). Appareil pour distiller. *Fig. Passer à l'alambic,* examiner avec soin.

ALAMBIQUER v. tr. Fatiguer l'esprit; rendre trop subtil : *alambiquer son style.*

ALANGUIR v. tr. Rendre languissant. **S'alanguir** v. pr. Perdre de sa force.

ALANGUISSEMENT n. m. Etat de langueur.

ALARGUER v. int. Gagner le large.

ALARMANT, E adj. Qui alarme.

ALARME n. f. (de l'ital. *all'arme*, aux armes!). Cri, appel aux armes : *sonner l'alarme;* frayeur : *jeter l'alarme dans les cœurs.* Pl. Inquiétudes : *cessez vos alarmes.*

ALARMER v. tr. Donner l'alarme; causer de l'inquiétude, de la frayeur.

ALARMISTE n. Qui répand l'alarme.

ALATERNE n. m. *Bot.* Espèce de nerprun toujours vert.

ALBANAIS, AISE adj. et n. Qui est de l'Albanie.

ALBARELLE n. f. Champignon comestible croissant sur le châtaignier, le peuplier.

ALBÂTRE n. m. (gr. *alabastron*). Espèce de marbre transparent. *Fig.* Blancheur extrême : *l'albâtre de son cou.*



ALBATROS (*troce*) n. m. Gros oiseau des mers australes.

ALBERGE n. f. Sorte de pêche précoce.

ALBERGIER n. m. Arbre qui donne l'alberge.

ALBIGEOIS, E adj. et n. De la ville d'Albi ou de l'Albigeois. N. m. pl. Hérétiques du XIIe siècle, précurseurs des protestants.

ALBINISME n. m. (lat. *albus*, blanc). Anomalie congénitale de la peau, consistant dans la diminution ou même l'absence complète de la matière colorante de la peau et des cheveux, qui sont d'un

blanc mat et blafard, tandis que les yeux sont rougeâtres.

ALBINOS (*oss*), n. m. Personne affectée d'albinisme.

ALBUGINÉ, E adj. (lat. *albus*, blanc). *Méd.* Se dit des humeurs, membranes et tissus très blancs.

ALBUGINEUX, EUSE adj. Blanchâtre.

ALBUGO n. m. *Méd.* Tache blanche qui se forme dans le tissu de la cornée.

ALBUM (*bome*) n. m. Livre relié et élégant, destiné à recevoir des vers, des dessins ; recueil de musique. Pl. des *albums*.

ALBUMEN (*ménn*) n. m. Blanc d'œuf; partie de la graine entourant l'embryon.

ALBUMINE n. f. Substance de la nature du blanc d'œuf.

ALBUMINEUX, EUSE adj. Qui contient de l'albumine.

ALBUMINURIE n. f. Maladie caractérisée par la présence de l'albumine dans les urines.

ALCADE n. m (ar. *al*, le ; *kadi*, juge). Nom donné, en Espagne, à certains juges et magistrats municipaux.

ALCAÏQUE adj. et n. m. Sorte de vers ou de mètre grec et latin.

ALCALESCENCE n. f. État d'un corps alcalescent.

ALCALESCENT, E adj. Qui prend les propriétés alcalines.

ALCALI n. m. (ar, *al*, le; *kali*, plante marine dont on extrait la soude). *Chim.* Substance dont les propriétés chimiques sont analogues à celles de la soude. *Alcali volatil*, ammoniaque.

ALCALIN, E adj. Qui se rapporte aux alcalis : *saveur alcaline*.

ALCALINITÉ n. f. État alcalin.

ALCALISATION n. f. Action d'alcaliser.

ALCALISER v. tr. Donner à une substance les propriétés alcalines.

ALCALOÏDE n. m. Substance organique rappelant les alcalis par ses propriétés.

ALCARAZAS (*zass*) n. m. Vase de terre poreux en forme de carafe, dans lequel l'eau se rafraîchit promptement (*).



ALCÉE n. f. (gr. *alkea*, mauve). Plante de la famille des malvacées, vulgairement appelée *passe-rose* et *rose trémière*.

ALCHIMIE n f. Art chimérique de la transmutation des métaux.—Cette science s'est vainement occupée de rechercher la *pierre philosophale* et la *panacée* propre à prolonger indéfiniment la vie. On lui doit la découverte de la poudre, du phosphore, etc.

ALCHIMIQUE adj. Qui a rapport à l'alchimie.

ALCHIMISTE n. m. Qui s'occupait d'alchimie.

ALCOOL n. m. (ar. *al*, le ; *qochl*, chose subtile). *Chim.* Liquide obtenu par la distillation du vin et autres liqueurs fermentées, et appelé aussi *esprit-de-vin*. Il bout à 78° ; ne peut pas être congelé.

ALCOOLAT n. m. Médicament qui résulte de la distillation de l'alcool sur une substance aromatique.

ALCOOLIQUE adj. Qui contient de l'esprit-de-vin : *liqueur alcoolique*.

ALCOOLISATION n. f. Développement de l'alcool dans les liquides.

ALCOOLISER v. tr. Mêler de l'alcool à un autre liquide.

ALCOOLISME n. m. Maladie produite par l'abus des liqueurs alcooliques.

ALCOOMÈTRE ou **ALCOOLOMÈTRE** n. m. Aréomètre pour mesurer la richesse en alcool des esprits et eaux-de-vie.

ALCOVE n. f. (esp. *alcoba*, chambre à coucher). Enfoncement dans une chambre pour recevoir un lit.



ALCYON n. m. Oiseau de mer et de marécages, espèce de martin-pêcheur (*).

ALCYONIENS adj. et n. *Jours alcyoniens*, les sept jours qui précèdent et les sept jours qui suivent le solstice d'hiver, pendant lesquels on dit que l'alcyon fait son nid et que la mer est calme.

ALDÉBARAN n. m. Etoile fixe de première grandeur, dans l'œil du Taureau.

ALDÉE n. f. Village dépendant des possessions européennes d'Afrique et des Indes, et habité par des autochtones.

ALDERMAN (*mane*) n. m. Magistrat, officier municipal en Angleterre.

ALE ou **AILE** n. f. (m. angl.). Espèce de bière anglaise légère.

ALÉA n. m. Chance, hasard.

ALÉATOIRE adj. (lat. *alcatorius*). Qui repose sur un événement incertain : *les assurances sont des contrats aléatoires; un pêcheur qui vend d'avance son coup de filet fait une vente aléatoire.*



ALÈNE n. f. Poinçon de fer pour percer le cuir; outil de cordonnier (*).

ALÉNIER n. m. Fabricant, marchand d'alènes.

ALÉNOIS adj. Se dit du cresson des jardins : *cresson alénois*.

ALENTOUR adv. Aux environs. Ne dites pas : *alentour de la table*, mais *autour de la table*. N. m. pl. Lieux circonvoisins.

ALÉPINE n. f. (de *Alep*, n. de ville). Etoffe de soie et de laine.

ALÉRION n. m. *Blas.* Aiglon avec les ailes étendues et sans becs ni pieds.

ALERTE adj. Vigilant; vif. — N. f. Alarme : *l'alerte a été vive.* — Interj. Debout! garde à vous!

ALÉSAGE n. m. Action d'aléser.

ALÉSER v. tr. Polir l'intérieur d'un tube, d'un trou quelconque.

ALÉSOIR n. m. Outil pour aléser.

ALEVIN n. m. Menu poisson qui sert à peupler les étangs.

ALEVINAGE n. m. Art de propager l'alevin ; fretin.

ALEVINER v. tr. Jeter de l'alevin dans un étang.

ALEXANDRIN, adj. et n. m. Vers de douze syllabes. Ex. :
On a sou-vent be-soin d'un plus pe-tit que soi.

ALEXIPHARMAQUE adj. et n. m. Nom donné autrefois aux remèdes que l'on croyait propres à détruire l'action du poison ou des principes morbifiques.

ALEZAN, E adj. et n. De couleur fauve, en parlant des chevaux.

ALÈZE n. f. Drap plié en plusieurs doubles qu'on met sous les malades.

ALFA n. m. Graminée d'Algérie.

ALFÉNIDE n. m. Composition métallique blanche, due au chimiste Halphen.

ALGALIE n. f. Sonde creuse.

ALGANON n. m. Chaîne de galérien.

ALGARADE n f. Sortie brusque et bruyante contre quelqu'un.

ALGÈBRE n. f. Science du calcul des grandeurs représentées par des lettres ; livre qui traite de cette science.—L'algèbre, qui a pour but d'abréger et de généraliser la solution des questions relatives aux quantités, est d'une origine récente comparativement à celle de l'arithmétique. Elle fut introduite en Europe, vers 950, par les Arabes, qui en avaient puisé la connaissance dans les livres grecs et surtout dans Diophante d'Alexandrie, l'auteur du plus ancien traité d'algèbre connu (IVe s.). La connaissance de l'algèbre a été longtemps le patrimoine exclusif des savants. Veut-on, encore aujourd'hui, parler d'une chose difficile, inconnue à quelqu'un, on dit : *C'est de l'algèbre pour lui.*

ALGÉBRIQUE adj. Qui tient à l'algèbre : *formule algébrique.*

ALGÉBRIQUEMENT adv. Suivant les règles de l'algèbre.

ALGÉBRISTE n. m. Qui connaît l'algèbre, l'enseigne.

ALGIDE adj. (*algidus*). Qui fait éprouver des sensations de froid : *fièvre algide.*

ALGUAZIL (*goua-zile*), n. m. Officier de police en Espagne.

ALGUE n. f. Plante qui vit à la surface ou au fond des eaux douces ou salées.

ALIBI n. m. (lat. *alibi*, ailleurs). Absence d'un lieu prouvée par la présence dans un autre : *les alibis sont fréquents en matière criminelle.*

ALIBIFORAIN n. m. Propos sans rapport avec la chose dont il est question.

ALIBILE adj. Propre à la nutrition.

ALIBILITÉ n. f. (lat. *alere*, nourrir). Qualité d'une substance alibile.

ALIBORON n. m. Ane. *Fig.* Homme ignorant qui fait le connaisseur.

ALICANTE n. m. Vin liquoreux que produit le territoire d'Alicante : *un verre d'alicante.*



ALIDADE n. f. Règle mobile pour viser les objets et mesurer les angles.

ALIÉNABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est aliénable.

ALIÉNABLE adj. *Jurisp.* Qui peut être aliéné.

ALIÉNATION n. f. Action d'aliéner. *Fig.* Folie : *aliénation d'esprit.*

ALIÉNÉ, E adj. et n. Fou, folle.

ALIÉNER v. tr. (lat. *alienare*, rendre autre). Vendre, transférer ; rendre hostile : *aliéner les esprits ;* troubler : *aliéner la raison.*—Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ALIÉNISTE adj. et n. m. Médecin qui soigne spécialement les aliénés.

ALIGNEMENT n. m. Action d'aligner ; ligne qu'on tire pour aligner une rue, une allée, etc. ; situation de plusieurs objets sur une ligne droite.

ALIGNER v. tr. Ranger sur une ligne droite ; soigner jusqu'à l'affectation : *aligner ses phrases.* **S'aligner** v. pr. Se mettre en face d'un autre pour se battre. *Pop.*

ALIMENT n. m. (lat. *alimentum ;* de *alere*, nourrir). Nourriture. *Fig. : les sciences sont l'aliment de l'esprit.*

ALIMENTAIRE adj. Propre à servir d'aliment : *plante alimentaire ;* destiné pour les aliments : *pension alimentaire.*

ALIMENTATION n. f. Action d'alimenter.

ALIMENTER v. tr. Nourrir. *Fig. : l'étude alimente l'esprit.*

ALIMENTEUX, EUSE adj. Nutritif.

ALINÉA n. m. (lat. *ad lineam*, à la ligne). Ligne dont le premier mot est rentré ; passage commençant par cette ligne jusqu'à une autre de même disposition. Pl. des *alinéas.*

ALIQUANTE (*kan*) adj. f. *Math.* Qui n'est pas exactement contenu un certain nombre de fois dans un tout : *deux est une partie aliquante de neuf.*

ALIQUOTE (*ko*) adj. f. *Math.* Qui est contenu exactement un certain nombre de fois dans un tout : *le nombre trois est une partie aliquote de douze.*

ALISE ou **ALIZE** n. f. Fruit de l'alisier, aigrelet et d'un goût agréable.

ALISIER ou **ALIZIER** n. m. Genre d'arbre, de la famille des rosacées.

ALITER v. tr. Forcer à garder le lit. **S'aliter** v. pr. Garder le lit par maladie.

ALIZARI n. m. Racine de la garance.

ALIZARINE n. f. Matière colorante extraite de la racine de la garance.

ALIZÉ adj. m. Se dit des vents qui règnent de l'est à l'ouest entre les tropiques.

ALKÉKENGE n. m. Genre de plantes à baies d'une saveur acidule.

ALKERMÈS adj. et n. m. Préparation faite avec le suc du kermès animal.

ALLAH n. m. Nom que les mahométans donnent à Dieu : *Allah soit loué !*

ALLAITEMENT n. m. Action d'allaiter.

ALLAITER v. tr. Nourrir de son lait.

ALLANTS n. m. pl. Qui vont : *les allants et venants.*

ALLÉCHANT, E adj. Attrayant, séduisant : *proposition alléchante.*

ALLÈCHEMENT n. m. Moyen d'allécher, appât.

ALLÉCHER v. tr. (lat. *allicere*, attirer). Attirer par l'appât du plaisir.— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ALLÉE n. f. Passage étroit; chemin bordé d'arbres. **Allées et venues**, courses réitérées.

ALLÉGATION n. f. Citation d'un fait; assertion.

ALLÈGE n. f. Petit bateau à la suite d'un plus grand pour l'alléger. Petit mur d'appui sous la baie d'une fenêtre (*).



ALLÉGEANCE n. f. Adoucissement. **Serment d'allégeance**, serment de fidélité prêté au roi, en Angleterre.

ALLÉGEMENT n. m. Diminution de poids, de charge: *l'allégement d'un navire. Fig.: l'allégement de l'impôt.*

ALLÉGER v. tr. Soulager d'une partie d'un fardeau. *Fig.* Calmer, adoucir: *alléger la peine.* — Conj., v. ABRÉGER.

ALLÉGIR v. tr. Diminuer le volume: *allégir une pièce de bois.*

ALLÉGORIE n. f. (gr. *allos*, autre; *agorein*, représenter). Fiction qui présente un objet à l'esprit, de manière à éveiller la pensée d'un autre objet: *en cachant la Vérité au fond d'un puits, les poètes ont fait une allégorie;* peinture ou sculpture représentant une idée abstraite: *le tableau de la* Calomnie, *d'Apelle, était une magnifique allégorie.*

ALLÉGORIQUE adj. Qui appartient à l'allégorie.

ALLÉGORIQUEMENT adv. Par allégorie.

ALLÉGORISER v. tr. Donner un sens allégorique.

ALLÉGORISTE ou **ALLÉGORISEUR** n. m. Qui explique les allégories.

ALLÈGRE adj. Gai, dispos.

ALLÉGREMENT adv. D'une manière allègre.

ALLÉGRESSE n. f. Grande joie qui éclate au dehors.

ALLÉGRETTO adv. et n. m. *Mus.* Diminutif d'*allégro*. Pl. des *allégrettos*.

ALLÉGRO adv. (m. ital.). Vivement et gaiement. N. m.: *jouer un allégro*. Pl. des *allégros*.

ALLÉGUER v. tr. Mettre en avant, prétexter: *alléguer des raisons.*

ALLÉLUIA (*lui-ia*) n. m. Mot hébreu qui signifie *louez Dieu*, et qui marque l'allégresse. Pl. des *alléluias*.

ALLÉLUIA n. m. Plante qui fleurit vers Pâques et qui fournit le sel d'oseille.

ALLEMAND, E adj. et n. Qui a rapport à ou qui est de l'Allemagne.

ALLEMANDE n. f. Danse vive et gaie à deux temps; air sur lequel on l'exécute.

ALLER v. int. (*Je vais* ou *je vas, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. J'allais. J'allai. Je suis allé. J'irai. J'irais. Va, allons, allez. Que j'aille..., que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent. Que j'allasse. Allant. Allé, allée*). Se mouvoir, se transporter d'un lieu dans un autre; conduire: *ce chemin va à Paris;* marcher: *ce cheval va bien;* avancer: *ce travail ne va pas;* prospérer: *le commerce va;* s'élever: *cette montagne va jusqu'aux nues;* s'ajuster: *cet habit vous va bien;* être sur le point de: *nous allons partir;* se porter: *comment allez-vous? Aller aux voix*, voter; *il y va de*, il s'agit de; *se laisser aller*, s'abandonner. **S'en aller** v. pr. Se retirer; mourir: *ce malade s'en va.* — Ne dites pas: *je me suis en allé, je m'étais en allé*, mais *je m'en suis allé*, etc. Ecrivez *va-t'en*, et non *va-t en*. On remplace quelquefois *je suis allé, j'étais allé* par *j'ai été, j'avais été*, etc.; mais alors on fait entendre que l'aller a été suivi du retour. On ne doit pas dire *je fus* pour *j'allai*. A l'impératif, on dit *vas-y* pour *va-y*.

ALLER n. m. Action d'aller: *l'aller et le retour.*

ALLEU n. m. Propriété héréditaire. **Franc-alleu**, héritage exempt de toute redevance. V. FÉODALITÉ (*Part. hist.*).

ALLIACÉ, E adj. Qui tient de l'ail.

ALLIAGE n. m. Combinaison de métaux par la fusion. *Fig.* Mélange impur: *alliage de bien et de mal. Arith. Règle d'alliage*, opération qui consiste à déterminer le prix d'un mélange quand on connaît le prix et la quantité des éléments qui le composent.

ALLIANCE n. f. Union par mariage; anneau de mariage; confédération entre Etats ou souverains: *traité d'alliance.* V. PART. HIST. *Fig.* Union, mélange de plusieurs choses: *alliance de la prudence et du courage. Alliance de mots*, rapprochement de mots formant une expression remarquable. Ex.: *il ne* **voit** *que la* **nuit**, *n'***entend** *que le* **silence**.

ALLIÉ, E n. Parent par alliance; confédéré. V. PART. HIST.

ALLIER v. tr. (*ad*, et *ligare*, lier). Mêler, combiner: *allier l'or avec l'argent. Fig.: allier la force à la prudence.* **S'allier** v. pr. S'unir par mariage; se liguer.

ALLIER n. m. Sorte de filet à prendre les perdrix.

ALLIGATOR n. m. Crocodile de l'Amérique du Nord (*).



ALLITÉRATION n. f. Répétition des mêmes lettres, des mêmes syllabes. Ex.:

Non, il n'est rien que Nanine n'honore.
Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur [vos têtes.

ALLOBROGE n. m. Homme grossier.

d'un esprit lourd et inculte, par allusion à l'ancien peuple de ce nom. V. P. HIST.

ALLOCATION n. f. Action d'allouer.

ALLOCUTION n. f. (préf. *ad* et lat. *loqui*, parler). Harangue de peu d'étendue.

ALLODIAL, ALE adj. Tenu en franc-alleu : *biens allodiaux*.

ALLODIALITÉ n. f. Qualité d'une terre tenue en franc-alleu.

ALLONGE n. f. Pièce pour allonger.

ALLONGÉ, E adj. Rendu plus long. *Mine, figure allongée*, qui exprime la déconvenue.

ALLONGEMENT n. m. Augmentation de longueur.

ALLONGER v. tr. Rendre plus long; étendre : *allonger le bras;* porter; *allonger un coup d'épée*.

ALLOPATHE ou **ALLOPATHISTE** n. m. Médecin qui traite par l'allopathie.

ALLOPATHIE n. f. (gr. *allos*, autre; *pathos*, maladie). Système médical qui a pour objet de guérir les maladies en recourant à des remèdes d'une nature contraire à ces maladies. V. HOMŒOPATHIE.

ALLOPATHIQUE adj. Qui a rapport à l'allopathie.

ALLOPATHIQUEMENT adv. D'après la méthode allopathique.

ALLOPATHISTE n. m. V. ALLOPATHE.

ALLOUABLE adj. Qui peut être alloué, accordé.

ALLOUER v. tr. Décréter : *allouer un crédit;* accorder : *allouer une indemnité*.

ALLUCHON n. m. Dent de bois qu'on adapte à certaines roues.

ALLUMAGE n. m. Action d'allumer.

ALLUMER v. tr. (préf. *ad* et lat. *lumen*, lumière). Mettre le feu. *Fig.* Exciter : *allumer la guerre, la colère*.

ALLUMETTE n. f. Brin de bois ou de chanvre soufré. **Allumette chimique,** allumette préparée avec du phosphore et du chlorate de potasse.

ALLUMETTIER n. m. Fabricant d'allumettes.

ALLUMEUR n. m. Celui qui est chargé d'allumer les réverbères, les becs de gaz, etc.

ALLURE n. f. Façon de marcher. *Fig.* Manière de se conduire : *son allure n'est pas franche*.

ALLUSION n. f. (préf. *ad* et lat. *ludere*, jouer). Figure qui consiste à dire une chose qui a rapport à une autre, sans faire une mention expresse de celle-ci, quoiqu'on ait en vue d'en éveiller l'idée.

ALLUVIAL, E ou **ALLUVIEN, ENNE** adj. Qui est le produit d'une alluvion : *terrains alluviaux*.

ALLUVION n. f. (préf. *ad* et lat. *luo*, je lave). Terrain formé par le déplacement lent et graduel des eaux.

ALMAGESTE n. m. Nom donné à des recueils d'observations astronomiques, dont l'*Almageste* de Ptolémée est le type.

ALMANACH (*na*) n. m. (ar. *al*, le; *manach*, compter). Calendrier.

ALMÉE n. f. Danseuse et chanteuse en Orient.

ALOÈS (*èss*) n. m. (gr. *aloê*). Plante grasse dont on extrait une résine amère et purgative : cette résine elle-même.

ALOÉTIQUE adj. Qui contient de l'aloès.

ALOI n. m. (lat. *a lege*, suivant la loi). Titre légal de l'or et de l'argent; bonne ou mauvaise qualité d'une chose : *marchandises de bon aloi*.

ALOPÉCIE n. f. (gr. *alôpekia*). Chute des cheveux, des sourcils, etc.

ALORS (*lor*) adv. En ce temps-là ; en ce cas-là : *alors n'en parlons plus*. **Jusqu'alors** loc. adv. Jusqu'à ce moment-là. **Alors que** loc. conj. Quand bien même : *alors que vous seriez malade;* lorsque : *alors que vous étiez malade*.

ALOSE n. f. Poisson de mer.



ALOUETTE n. f. (lat. *alauda*). Petit oiseau des champs (*).

ALOURDIR v. tr. Rendre lourd : *l'âge alourdit le pas*.

ALOURDISSEMENT n. m. Etat de celui ou de ce qui est alourdi.

ALOYAU n. m. Pièce de bœuf coupée le long du dos.



ALPACA n. m. Ruminant du genre lama, dans l'Amérique du Sud (*).

ALPAGA n. m. Etoffe de laine faite avec le poil de l'alpaca.

ALPENSTOCK (*pin-stok*) n. m. Long bâton ferré pour excursion dans la montagne.

ALPESTRE adj. des Alpes : *site alpestre*.

ALPHA n. m. Première lettre de l'alphabet grec. *Fig. L'alpha et l'oméga*, le commencement et la fin. α

ALPHABET n. m. (gr. *alpha* et *bêta*). Réunion de toutes les lettres d'une langue; petit livre qui contient l'alphabet et les éléments de la lecture. Ce sont, dit-on, les Phéniciens qui ont inventé l'écriture alphabétique. Le Phénicien Cadmus l'apporta en Grèce; de là elle passa aux Romains, qui l'ont transmise à toutes les langues néo-latines : le français, l'espagnol, le portugais, l'italien, etc.

ALPHABÉTIQUE adj. Selon l'ordre de l'alphabet : *table alphabétique*.

ALPHABÉTIQUEMENT adv. Dans l'ordre alphabétique.

ALPIN, E adj. Qui vit, qui croît sur les Alpes ou sur les hautes montagnes.

ALPINISME n. m. Goût des excursions dans la montagne.

ALPINISTE n. Touriste qui aime les montagnes.

ALPIQUE adj. Qui se rapporte aux Alpes.

ALPISTE n. m. Sorte de graminée appelé aussi *millet long*.

ALSINE n. f. V. MORGELINE.

ALTAÏQUE adj. Se dit de la race dont le berceau est présumé se trouver dans les monts Altaï.

ALTÉRABILITÉ n.f. Qualité de ce qui peut être altéré : *l'altérabilite des couleurs.*

ALTÉRABLE adj. Qui peut être altéré.

ALTÉRANT, E adj. Qui altère; qui cause la soif. N. m. *Un altérant.*

ALTÉRATION n. f. Changement de bien en mal : *altération de la santé;* falsification : *altération des monnaies;* soif ardente; résultat d'une émotion intérieure qui se manifeste dans les traits, la voix, etc.

ALTERCATION n. f. Contestation. On a dit autrefois ALTERCAS n. m.

ALTÉRER v. tr. (lat. *alter*, autre). Changer en mal; falsifier : *altérer les monnaies;* refroidir : *altérer l'amitié;* exciter la soif. Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

ALTERNAT n. m. Ordre dans lequel des choses différentes se succèdent périodiquement : *l'alternat des cultures.*

ALTERNATIF, IVE adj. Qui agit tour à tour.

ALTERNATIVE n. f. Succession de choses qui reviennent tour à tour. *Fig.* Choix : *je vous laisse l'alternative.*

ALTERNATIVEMENT adv. L'un après l'autre.

ALTERNE adj. *Géom.* Se dit des angles formés par deux lignes parallèles avec les côtés opposés d'une ligne qui les coupe. *Bot. Feuilles, fleurs alternes*, disposées de chaque côté de la tige les unes au-dessus des autres.

ALTERNER v. int. Se succéder avec plus ou moins de régularité. V. tr. *Agric.* Varier la culture : *alterner les semences.*

ALTESSE n. f. (lat. *altissimus*, très élevé). Titre d'honneur donné aux princes et aux princesses.

ALTHÆA n. m. Nom scientifique de la guimauve.

ALTIER, IÈRE adj. (lat. *altior*, plus élevé). Orgueilleux.

ALTIÈREMENT adv. Avec hauteur.

ALTITUDE n. f. (lat. *altitudo*, hauteur). Elévation verticale d'un lieu au-dessus du niveau de la mer

ALTO n. m. La plus grave des voix de femme et d'enfant; partie chantée par ces voix; sorte de grand violon. Pl. des *altos.*

ALTRUISME n. m. (lat. *alter*, autre). Sentiment opposé à l'égoïsme (*ego*, moi) dans la philosophie positiviste.

ALUCITE n. f. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes.

ALUDE n. f. V. ALUTE.

ALUDEL n. m. *Chim.* Assemblage de pièces de poterie qui s'emboîtent pour former un tuyau.

ALUMELLE n. f. Lame de couteau, d'épée.

ALUMINE n. f. *Chim.* Oxyde métallique qui a pour radical l'aluminium.

ALUMINEUX, EUSE adj. Qui a les propriétés de l'alumine.

ALUMINIUM (*ome*) n. m. Métal blanc, léger, qui a l'éclat de l'argent.

ALUN n. m. Sulfate double d'alumine et de potasse ; sel analogue.

ALUNAGE n. m. Action d'aluner.

ALUNATION n. f. Formation de l'alun.

ALUNER v. tr. Imprégner de dissolution d'alun.

ALUNIÈRE n. f. Mine, fabrique d'alun.

ALUTE ou **ALUDE** n. f. Basane molle et colorée qui sert à la reliure.

ALVÉOLAIRE adj. Qui appartient aux alvéoles.



ALVÉOLE n. m. (lat. *alveolus*, petite auge). Cellule d'abeille (*); cavité où la dent est enchâssée.

ALVÉOLÉ, E adj. Qui est composé d'alvéoles.

ALVIN, E adj. Qui a rapport au bas-ventre.

AMABILITÉ n. f. Caractère d'une personne aimable.

AMADOU n. m. Substance spongieuse provenant de l'agaric du chêne, et préparée pour prendre feu aisément.

AMADOUER v. tr. Flatter, caresser, pour obtenir ce qu'on désire.

AMADOUEUR, EUSE adj. et n. Flatteur.

AMADOUVIER n. m. Sorte de champignon dont on fait l'amadou.

AMAIGRIR v. tr. Rendre maigre. V. int. Devenir maigre.

AMAIGRISSEMENT n. m. Diminution d'embonpoint.

AMALGAMATION n. f. Action d'amalgamer.

AMALGAME n. m. (gr. *ama*, ensemble; *gamein*, marier). Union du mercure avec un autre métal. *Fig.* Mélange bizarre, confusion.

AMALGAMER v. tr. Faire un amalgame. **S'amalgamer** v. pr. S'unir.

AMAN n. m. Cri par lequel les Arabes, les musulmans demandent grâce dans un combat. *Demander l'aman*, faire sa soumission.



AMANDE n. f. (gr. *amugdalê*). Fruit de l'amandier ; toute graine contenue dans un noyau.

AMANDIER n. m. Genre d'arbres de la famille des rosacées, qui porte des amandes.

AMANT, E n. Celui qui aime une personne d'un autre sexe; qui est passionné pour une chose : *amant de la gloire, de la liberté.*

AMARANTACÉES n. f. pl. Famille de plantes qui a pour type le genre amarante. S. : *une amarantacée.*



AMARANTE n. f. (gr. *amarantos*, qui ne se flétrit pas). Fleur d'automne, d'un rouge de pourpre velouté. Adj. : *étoffe amarante.*

AMARINAGE n. m. Action d'amariner un navire.

AMARINER v. tr. *Mar.* Envoyer des hommes pour remplacer l'équipage d'un bâtiment pris sur l'ennemi; habituer un équipage à la mer : *amariner les matelots.*

AMARRAGE n. m. *Mar.* Action d'amarrer un navire.

AMARRE n. f. Câble pour amarrer.

AMARRER v. tr. Attacher, fixer un navire au moyen d'une amarre.

AMARYLLIDÉES n. f. pl. Famille de plantes qui comprend les narcisses. S. : *une amaryllidée.*

AMARYLLIS (*lice*) n.f. Plante d'agrément, type de la famille des amaryllidées (*).



AMAS n.m. (gr. *amaô*, j'entasse). Accumulation.

AMASSER v.tr. Faire un amas. V. int. Thésauriser : *la vieillesse aime à amasser.*

AMASSETTE n. f. Petit couteau à lame flexible pour amasser les couleurs broyées.

AMASSEUR, EUSE n. Qui amasse.

AMATELOTAGE n. m. Action d'amateloter.

AMATELOTER v. tr. *Mar.* Associer les matelots deux à deux pour faire le service.

AMATEUR adj. et n. (lat. *amare*, aimer). Qui a du goût, du penchant pour quelque chose : *amateur de tableaux. Fig.* Qui aime la poésie, les beaux-arts sans en faire profession : *c'est un amateur.*

AMATIR v. tr. Rendre mat l'or, l'argent, leur ôter le poli.

AMAUROSE n. f. (gr. *amaurôsis*, obscurcissement). Cécité plus ou moins complète causée par la paralysie de la rétine et du nerf optique; vulgairement *goutte sereine.*

AMAZONE n. f. (*a* priv. et gr. *mazos*, mamelle). Femme d'un courage mâle et guerrier. V. AMAZONES (*Part. hist.*). Longue robe de drap que les femmes portent pour monter à cheval.

AMBAGES n. f. pl. (lat. *ambages*, détours). Circuit, embarras de paroles : *expliquez-vous sans ambages,* c'est-à-dire sans détours.

AMBASSADE n. f. (lat. *ambactus*, valet qui fait les commissions). Fonction d'ambassadeur ; son hôtel. *Fig.* Message entre particuliers : *chargez-vous de l'ambassade. Fam.*

AMBASSADEUR n. m. Représentant d'un Etat près d'une puissance étrangere. *Fig.* et *fam.* Toute personne chargée d'un message.

AMBASSADRICE n. f. Femme d'ambassadeur; femme chargée d'un message.

AMBE n.m. (lat. *ambo*, deux). Deux numéros pris ou sortis ensemble à la loterie.

AMBESAS (*zass*) n. m. V. BESAS.

AMBIANT, E adj. (lat. *ambiens*). *Phys.* Qui entoure, enveloppe : *l'air ambiant.*

AMBIDEXTRE adj. et n. (lat. *ambo*, deux; *dextra*, main droite). Qui se sert également bien des deux mains. — On attribue à l'éducation plutôt qu'à la nature la singulière particularité d'une main plus adroite, plus *dextre* que l'autre. Ainsi, suivant l'opinion générale, tous les hommes *naîtraient ambidextres*, c'est-à-dire avec deux mains douées d'une égale dextérité. Cette opinion est assez difficile à admettre, si l'on considère le très petit nombre d'ambidextres que l'on trouve chez les sauvages aussi bien que chez les peuples civilisés.

AMBIGU n. m. Repas où l'on sert à la fois les viandes et le dessert.

AMBIGU, Ë adj. (lat *ambiguus*, équivoque). Qui présente deux sens : *réponse ambiguë.*

AMBIGUÏTÉ n. f. Défaut de ce qui est équivoque, à double sens.

AMBIGUMENT adv. D'une manière ambiguë.

AMBITIEUSEMENT adv. Avec ambition.

AMBITIEUX, EUSE adj. et n. Qui a ou qui annonce de l'ambition : *homme, projet ambitieux. Fig. Style ambitieux,* trop recherché.

AMBITION n. f. (lat. *ambire*, rechercher ardemment). Désir immodéré de gloire, de fortune, etc. Se prend aussi en bonne part : *ambition louable.*

AMBITIONNER v. tr. Rechercher avec ardeur.

AMBLE n. m. (lat. *ambulare*, aller). Allure d'un cheval entre le pas et le trot, par laquelle l'animal lève en même temps les deux jambes du même côté (*).



AMBLER v. int. Aller l'amble.

AMBLYOPIE n. f. Affaiblissement de la vue.

AMBON n. m. V. JUBÉ.

AMBRE n. m. (ar. *anber*). Substance résineuse et aromatique qui a la consistance de la cire. **Ambre gris,** substance de couleur cendrée, tenace et flexible, qui exhale une odeur analogue à celle du musc. **Ambre jaune,** matière résineuse fossile, dure, cassante, demi-opaque ou presque transparente, d'une couleur variant du jaune pâle au rouge hyacinthe ; on l'appelle encore *succin.* L'ambre jaune (en grec *élektron*) a donné son nom à l'*électricité,* parce que, frotté, il attire les corps légers. *Fig. Fin comme l'ambre,* adroit, pénétrant.

AMBRER v. tr. Parfumer d'ambre.

AMBRETTE n. f. Sorte de plante dont la graine exhale une odeur de musc.

AMBROISIE n. f. (*a* priv. et gr. *brotos*, mortel). Nourriture des dieux. *Fig.* Mets exquis. — Cette délicieuse nourriture des dieux de l'Olympe, qui, selon la Fable, rendait immortels ceux qui en goûtaient, a été un sujet de controverse pour les commentateurs. Elle était, disent les anciens, *neuf fois plus douce que le miel;* mais ils ne sont pas d'accord sur cette fiction : le plus grand nombre en font un aliment solide et l'opposent au *nectar*, qui était un breuvage.

AMBROSIEN, ENNE adj. Qui concerne le rit attribué à saint Ambroise : *chant ambrosien.*

AMBULANCE n. f. (lat. *ambulare*, marcher). Sorte d'hôpital qui accompagne une armée.

AMBULANCIER, ÈRE n. Personne attachée au service d'une ambulance.

AMBULANT, E adj. Qui n'a pas de résidence fixe : *marchand ambulant.*

AMBULATOIRE adj. *Jurisp.* Qui n'a pas de siége fixe : *le parlement était ambulatoire.*

ÂME n. f. (lat. *anima*, souffle, vie). Principe de la vie; qualités morales, bonnes ou mauvaises : *âme noble, abjecte;* conscience, pensée intime : *les yeux sont le miroir de l'âme;* habitant : *ville de 20,000 âmes;* agent, moteur principal : *cet homme était l'âme du complot; la discipline est l'âme d'une armée. Homme sans âme*, qui ne sent rien; *chanter avec âme*, avec expression, sentiment; *rendre l'âme*, expirer. *Par ext.* Petite pièce d'un instrument à cordes, d'un soufflet, etc. : *l'âme d'un violon;* vide intérieur d'une bouche à feu.

AMÉ, E adj. *Chanc.* Aimé : *à nos amés et féaux*, etc. *Vieux.*

AMÉLIORATION n. f. Progrès vers le bien.

AMÉLIORER v. tr. Rendre meilleur.

AMEN (*mène*). Mot hébreu qui signifie *ainsi soit-il.* Dans le langage ordinaire, *dire, répondre amen*, consentir à une chose. Pl. des *amen.*

AMÉNAGEMENT n. m. Action d'aménager; résultat de cette action.

AMÉNAGER v. tr. Régler les coupes d'une forêt; disposer avec ordre.

AMENDABLE adj Qui est susceptible d'amélioration : *terres amendables.*

AMENDE n. f. Peine pécuniaire. **Amende honorable**, aveu public d'une faute, d'un crime. **Faire amende honorable**, demander pardon. *Fam.*

AMENDEMENT n. m. Changement en mieux; modification à une loi; engrais.

AMENDER v. tr. (lat. *amendare*, corriger). Rendre meilleur; modifier : *amender un projet de loi.* **S'amender** v. pr. Se corriger.

AMENER v. tr. Conduire en menant. *Fig.* Introduire : *amener une mode;* préparer avec art : *amener un incident;* occasionner : *la guerre amène bien des maux. Mar. Amener les voiles*, les mettre bas; *amener pavillon*, se rendre. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

AMÉNITÉ n. f. (lat. *amœnus*, agréable). Douceur, affabilité.

AMENTACÉES (*man*) n. f. pl. Genre des ormes, des bouleaux, des saules, etc. S. : *une amentacée.*

AMENUISER v. tr. Rendre moins épais.

AMER, ÈRE adj. (lat. *amarus*). Qui a une saveur rude et désagréable. *Fig.* Extrême : *douleur amère;* triste, douloureux : *souvenir amer;* piquant : *raillerie amère;* dur : *reproches amers.* N. m. Ce qui est amer : *prendre des amers;* fiel de quelques animaux.

AMERS n. m. pl. *Mar.* Marques sur les côtes, pour guider les navigateurs.

AMÈREMENT adv. Avec amertume.

AMÉRICAIN, AINE adj. et n. Qui est d'Amérique.

AMERTUME n. f. Saveur amère. *Fig.* Affliction : *les amertumes de la vie;* aigreur : *critiquer avec amertume.*

AMÉTHYSTE n. f. (gr. *amethustos*, qui n'est pas ivre). Pierre précieuse de couleur violette. Les anciens lui attribuaient la propriété de préserver de l'ivresse.

AMEUBLEMENT n. m. Ensemble de meubles garnissant un appartement.

AMEUBLIR v. tr. Faire entrer ses immeubles dans la communauté conjugale; rendre une terre plus meuble, plus légère.

AMEUBLISSEMENT n. m. Action d'ameublir.

AMEUTEMENT n. m. Action d'ameuter.

AMEUTER v. tr. Assembler des chiens courants pour la chasse, ou les jeunes chiens avec les vieux pour les dresser; soulever, attrouper : *ameuter le peuple.*

AMI, E n. (lat. *amicus*). Avec qui on est lié d'une affection réciproque. *Fig.* Partisan : *ami de la vérité.* Adj. Propice, favorable : *voix amie, rivage ami, vents amis.*

AMIABLE adj. Affectueux, gracieux : *accueil amiable.* **A l'amiable**, loc. adv. De gré à gré : *arranger un différend à l'amiable. Vendre à l'amiable*, de gré à gré.

AMIABLEMENT adv. D'une manière amiable.

AMIANTE n. m. (gr. *amiantos*, incorruptible). Minéral filamenteux incombustible. — Les anciens regardaient l'amiante comme une espèce de lin incombustible; ils le cardaient, le filaient, et en faisaient des nappes, des serviettes, etc., que l'on jetait au feu quand elles étaient sales, et qui en sortaient plus blanches que si on les eût lavées. C'est dans une toile d'amiante qu'ils brûlaient les corps des personnages distingués, dont ils voulaient conserver les cendres pures et séparées de celles du bûcher. On en com-

pose aujourd'hui des mèches qui brûlent dans l'huile sans se consumer et un papier précieux en ce qu'il est incombustible. On a employé l'amiante pour faire des tuniques de pompiers.

AMICAL, E adj. Inspiré par l'amitié. Pl. : *conseils amicaux.*

AMICALEMENT adv. D'une manière amicale. Ne pas dire *amicablement.*

AMICT (*ami*) n. m. Linge qui couvre les épaules du prêtre à la messe.

AMIDE n. f. *Chim.* Classe de composés qui diffèrent des sels ammoniacaux par l'absence des éléments de l'eau.

AMIDON n. m. (gr. *amulon*). Fécule que l'on retire le plus souvent des céréales ; pâte composée avec cette fécule et qu'on délaye pour faire de l'empois.

AMIDONNER v. tr. Enduire d'amidon.

AMIDONNERIE n. f. Fabrique d'amidon.

AMIDONNIER n. m. Qui fait, vend de l'amidon.

AMINCIR v. tr. Rendre plus mince.

AMINCISSEMENT n. m. Action d'amincir.

AMIRAL n. m. (ar. *amir*, chef). Qui occupe le grade le plus élevé dans la marine de l'Etat. Adj. *Vaisseau amiral*, monté par un amiral.

AMIRALAT n. m. Dignité d'amiral.

AMIRALE n. f. Femme d'un amiral.

AMIRANTE n. m. Grand amiral chez les Espagnols.

AMIRAUTÉ n. m. Tribunal et conseil des amiraux ; dans certains pays, administration supérieure de la marine.

AMISSIBILITÉ n. f. *Jurisp.* Qualité de ce qui peut être perdu.

AMISSIBLE adj. (lat. *amissio*, perte). *Jurisp* Qui peut être perdu.

AMISSION n. f. *Jurisp.* Perte.

AMITIÉ n. f. (lat. *amicitia*). Attachement mutuel ; plaisir, bon office : *faites-moi l'amitié de...* Pl. Caresses, paroles obligeantes : *il m'a fait mille amitiés.*

AMMI n. m. Plante ombellifère dont la semence est un carminatif.

AMMONIAC, AQUE adj. *Gaz ammoniac*, gaz d'une odeur âcre, formé d'azote et d'hydrogène combinés. *Sel ammoniac*, chlorhydrate d'ammoniaque. *Gomme ammoniaque*, gomme-résine produite par une plante d'Afrique.

AMMONIACAL, E, AUX adj. *Chim.* Qui contient de l'ammoniaque.

AMMONIACÉ, E adj. Qui contient de l'ammoniaque.

AMMONIAQUE n. f. Dissolution du gaz ammoniac dans l'eau, vulgairement appelé *alcali volatil*; le gaz ammoniac lui-même. S'emploie aussi au m.



AMMONITE n. f. Genre de coquilles fossiles, vulgairement appelées autrefois *cornes d'Ammon*.

AMNÉSIE n. f. (priv. *a* et lat. *mnêsis*, mémoire). Diminution ou perte de la mémoire.

AMNISTIE n. f. (gr. *amnêstia*, oubli). Pardon accordé par le souverain à des condamnés politiques ; pardon, oubli.

AMNISTIÉ n. m. Qui a été l'objet d'une amnistie.

AMNISTIER v. tr. Faire grâce à des condamnés. *Par ext.* Pardonner.

AMODIATAIRE n. Qui prend une terre à ferme.

AMODIATEUR, TRICE n. Qui cède une terre par amodiation.

AMODIATION n. f. Action d'amodier.

AMODIER v. tr. (préf. *ad* et lat. *modium*, boisseau). Affermer une terre moyennant une redevance.

AMOINDRIR v. tr. Rendre moindre. V. int. Devenir moindre.

AMOINDRISSEMENT n. m. Diminution.

AMOLLIR v. tr. Rendre mou. *Fig.* Rendre efféminé : *le repos amollit.*

AMOLLISSANT, E adj. Qui amollit : *plaisirs amollissants.*

AMOLLISSEMENT n. m. Action d'amollir.

AMONCELER v. tr. Mettre en tas. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

AMONCELLEMENT n. m. Action d'amonceler.

AMONT n. m. (préf. *ad* et lat. *mons*, montagne). Côté d'où descend un fleuve. *En amont de*, loc. prép. Au-dessus de. Son opposé est *aval.*

AMORÇAGE n. m. Action d'amorcer.

AMORCE n. f. (préf. *ad* et lat. *morsus*, action de mordre). Appât ; poudre dans le bassinet d'une arme à feu. *Fig.* Tout ce qui attire en flattant : *les amorces du plaisir.*

AMORCER v. tr. Garnir d'une amorce. *Fig.* Attirer par des choses qui flattent : *amorcer par la louange.*

AMORÇOIR n. m. Outil pour commencer un trou dans le bois.

AMOROSO adv. (m. ital.). *Mus.* D'une manière tendre.

AMORPHE adj. (*a* priv. et gr. *morphê*, forme). Se dit des substances qui n'ont point de forme régulière et déterminée : *l'état amorphe du phosphore.*

AMORTIR v. tr. (rad. *mort*). Rendre moins violent : *amortir un coup ;* affaiblir : *l'âge amortit les passions. Amortir une rente*, l'éteindre en en payant le capital.

AMORTISSABLE adj. Qui peut être amorti : *rente amortissable.*

AMORTISSEMENT n. m. Rachat d'une rente. **Caisse d'amortissement**, dont les fonds sont destinés à l'extinction graduelle de la dette publique.

AMOUR n. m. (lat. *amor*, de *amare*, aimer). Sentiment par lequel le cœur se porte vers ce qui lui plaît fortement et en désire la possession : *amour de Dieu, de la patrie, de la vertu ;* penchant dicté par les lois de la nature : *amour maternel, filial ;* passion : *amour des arts.* — Est masculin au singulier et généralement féminin au pluriel : *un amour in-*

sensé, des amours insensées. — Dieu de la Fable.

AMOURACHER v. tr. Engager dans une folle passion. **S'amouracher** v. pr. S'éprendre d'une folle passion.

AMOURETTE n. f. Amour passager; moelle épinière du mouton et du veau dont on fait des garnitures dans la préparation de certains mets. *Bot.* Nom vulgaire de quelques plantes des champs.

AMOUREUSEMENT adv. Avec amour.

AMOUREUX, EUSE adj. Qui aime avec amour, avec passion. N. m. Amant.

AMOUR-PROPRE n. m. Sentiment plus ou moins juste qu'on a de sa dignité, de sa valeur. Pl. des *amours-propres.*

AMOVIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est amovible.

AMOVIBLE adj. (*movere,* mouvoir). Qui peut être changé de place ou destitué, en parlant de certains fonctionnaires,

AMPÉLIDÉES n.f.pl. (*ampelos,* vigne). Famille de plantes, a la vigne pour type.

AMPÉLOGRAPHIE n. f. (gr. *ampelos,* vigne; *graphô,* je décris). Partie de la science qui traite de la vigne.

AMPÈRE n. m. *Phys.* Unité d'intensité des courants électriques.

AMPHIBIE adj. et n. (gr. *amphô,* deux; *bios,* vie). Qui peut vivre dans l'air et dans l'eau : *phoque, grenouille, crocodile,* etc. **Mammifères amphibies** n. m. pl. Ordre de mammifères qui vivent tantôt sur terre, tantôt dans l'eau, mais sont obligés de venir respirer l'air à la surface : *phoque, morse.*

AMPHIBIENS n. m. pl. Subdivision de la classe des reptiles, animaux à peau nue, généralement aquatiques dans le jeune âge et aériens dans l'âge adulte : *crapaud, grenouille, salamandre.*

AMPHIBOLOGIE n. f. (gr. *amphibolos,* ambigu; *logos,* discours). Sens équivoque; ambiguïté; double sens que représente une phrase mal construite : *Je porte des bonbons à mes enfants qui sont dans la poche de mon habit.*

AMPHIBOLOGIQUE adj. A double sens : *oracle amphibologique.*

AMPHIBOLOGIQUEMENT adv. D'une manière amphibologique.

AMPHICTYON (*an-fik-cion*) n. m. Représentant d'une des villes confédérées de la Grèce. V. AMPHICTYONIE (*Part. hist.*).

AMPHICTYONIDE adj. Se disait des villes grecques ayant droit d'envoyer un représentant au conseil des amphictyons.

AMPHICTYONIE n. f. V. PART. HIST.

AMPHICTYONIQUE adj. Qui a rapport aux amphictyons.

AMPHIGOURI n. m. Discours sans suite et qui n'a pas de sens.

AMPHIGOURIQUE adj. Obscur.

AMPHIGOURIQUEMENT adv. D'une manière amphigourique.

AMPHISCIENS n. m. pl. (gr. *amphi,* des deux côtés; *skia,* ombre). Habitants de la zone torride qui, par cette raison, projettent leur ombre en un temps de l'année vers le midi, et en l'autre vers le nord.

AMPHITHÉÂTRE n. m. (gr. *amphi,* autour; *theatron,* théâtre). Partie d'un théâtre en face de la scène; lieu garni de gradins où un professeur fait son cours; chez les Romains, vaste enceinte ronde ou ovale, avec des gradins pour les fêtes publiques. *Terrain en amphithéâtre,* qui va en s'élevant graduellement.

AMPHITHRITE n. f. (déesse de la mer). Nom poétique de la mer. V. PART. HIST.

AMPHITRYON n. m. (nom d'un prince thébain qui figure dans une pièce de Molière). Celui chez qui l'on dîne. V. PART. HIST.



AMPHORE n. f. (lat. *amphora*). Vase antique à deux anses.

AMPLE adj. (lat. *amplus*). Large. *Fig.* Au delà de la mesure commune : *ample repas, ample récit.*

AMPLEMENT adv. D'une manière ample.

AMPLEUR n. f. Qualité de ce qui est ample. *Fig.* Abondance, élévation, surtout en parlant du style.

AMPLIATIF, IVE adj. Qui augmente, qui ajoute.

AMPLIATION n. f. Double d'un acte.

AMPLIFIANT, E adj. Qui grossit les objets : *verre amplifiant.*

AMPLIFICATEUR n. m. Qui amplifie, exagère.

AMPLIFICATION n. f. Développement d'un sujet donné. *Fig.* Exagération.

AMPLIFIER v. tr. (lat. *amplificare,* étendre, augmenter). Etendre par le discours; exagérer.

AMPLITUDE n. f. Arc de la courbe que décrit un projectile; grandeur angulaire : *l'amplitude des oscillations du pendule.*

AMPOULE n. f. (lat. *ampulla,* sorte de vase). Petite tumeur constituée par une accumulation de sérosité dans l'épiderme et qui survient le plus souvent aux mains. *Ne pas se faire d'ampoules aux mains,* travailler mollement. **Sainte ampoule,** V. PART. HIST.

AMPOULÉ, E adj. Boursouflé, emphatique : *style, discours ampoulé.*

AMPUTATION n. f. Action de couper, de retrancher un membre.

AMPUTÉ, E adj. et n. Qui a subi une amputation.

AMPUTER v. tr. (lat. *amputare,* couper). Pratiquer une amputation.

AMULETTE n. f. (lat. *amuletum;* de *amoliri,* écarter). Objet qu'on porte sur soi comme un prétendu préservatif.

AMUNITIONNER v. tr. Pourvoir des munitions nécessaires.

AMURE n. f. *Mar.* Nom de certains cordages qui fixent les voiles.

AMURER v. tr. Tendre plus ou moins l'amure d'une voile.

AMUSABLE adj. Qui peut être amusé: *il y a des vieillards qui sont encore amusables et des jeunes gens qui ne le sont plus.*

AMUSANT, E adj. Qui amuse.

AMUSEMENT n. m. Action d'amuser, de s'amuser; ce qui amuse, distrait.

AMUSER v. tr. (rad. *muser*). Divertir: *amuser les enfants;* récréer : *amuser l'esprit;* tromper en préoccupant : *amuser l'ennemi;* repaître de vaines espérances : *amuser par des promesses.*

AMUSETTE n. f. Petit amusement.

AMUSEUR n. m. Qui amuse, qui trompe.

AMYGDALE n. f. (gr. *amugdalê*, amande). *Anat.* Glande en forme d'amande, située de chaque côté de la gorge.

AMYGDALÉES n. f. pl. Famille de plantes dont le type est l'amandier. S. : *une amygdalée.*

AMYGDALITE n. f. Inflammation des amygdales.

AMYGDALOÏDE adj. et n. f. Se dit de roches qui contiennent de petits corps blancs en forme d'amande.

AMYLACÉ, E adj. De la nature de l'amidon.

AN n. m. (lat. *annus*). Temps que met la terre à tourner autour du soleil. *Bon an, mal an*, compensation faite des bonnes et des mauvaises années. Pl. Vieillesse, temps : *l'outrage des ans.*

ANA n. m. Recueil de bons mots. Pl. des *ana.*

ANABAPTISME n. m. Doctrine des anabaptistes.

ANABAPTISTE n. m. (gr. *ana*, de nouveau; *baptizô*, je plonge dans l'eau). Membre d'une secte dans laquelle on ne baptise les enfants qu'à l'âge de raison ou on les rebaptise à cet âge.

ANACHORÈTE (*ko*) n. m. (gr. *ana*, en arrière; *choreô*, je vais). Ermite, religieux qui vit seul dans un désert.

ANACHRONISME n. m. (gr. *ana*, en arrière; *chronos*, temps). Faute contre la chronologie; chose qu'on fait revivre à une époque où elle n'a plus de raison d'être.

ANACOLUTHE n f. Ellipse par laquelle on omet dans une phrase le corrélatif d'un mot exprimé. Ex.: *qui dort dîne*, pour *celui qui dort...*

ANACRÉONTIQUE adj. Léger, gracieux, bachique, dans le goût des odes du poète Anacréon : *vers anacréontiques.*

ANADYOMÈNE adj. (gr. *anaduomai*, je sors de l'eau). Surnom donné à Vénus, formée par l'écume de la mer.

ANAÉROBIE adj. Se dit d'êtres microscopiques pouvant se passer d'air libre.

ANAGOGIE n. m. Élévation de l'âme vers les choses divines; interprétation d'un texte des Ecritures par laquelle on s'élève du sens naturel et littéral au sens spirituel et mystique.

ANAGOGIQUE adj. Qui tient de l'anagogie.

ANAGRAMME n. f. (gr. *ana*, en arrière; *gramma*, lettre). Arrangement des lettres d'un mot, de telle sorte qu'elles forment un autre mot et un autre sens : l'anagramme du mot *Versailles* est **ville seras**; de *vapeur*, **pa veur**; de *Révolution française*, **un veto corse la finira.**

ANAL, E adj. Qui a rapport à l'anus.

ANALECTES n. m. pl. (gr. *analektos*, recueilli). Morceaux choisis d'un ou de plusieurs auteurs.

ANALEPTIQUE adj. Propre à rendre des forces : *le chocolat est analeptique.*

ANALOGIE n. f. (gr. *analogia*, rapport). Rapport, similitude d'une chose avec une autre : *la langue italienne a beaucoup d'analogie avec la langue latine. Par analogie*, d'après les rapports qui existent entre les choses : *juger, raisonner par analogie.*

ANALOGIQUE adj. Qui tient de l'analogie.

ANALOGIQUEMENT adv. D'une manière analogique.

ANALOGISME n. m. Raisonnement par voie d'analogie.

ANALOGUE adj. Qui a de l'analogie, de la ressemblance avec une autre chose.

ANALYSABLE adj. Qu'on peut analyser.

ANALYSE n. f. (gr. *analusis*, décomposition). Décomposition d'un corps en ses principes constituants : *analyse de l'eau, de l'air*, etc.; résumé d'un texte, d'un discours. *Gram.* **Analyse logique,** décomposition d'une phrase en propositions et de chaque proposition en sujet, verbe et attribut. **Analyse grammaticale,** celle qui prend les mots un à un pour en indiquer l'espèce, le genre, etc. *Log.* Méthode qui consiste à énumérer, distinguer et comparer entre elles les idées partielles contenues dans une idée générale. Son opposé est SYNTHÈSE.

ANALYSER v. tr. Faire une analyse.

ANALYSTE n. m. Qui est versé dans l'analyse.

ANALYTIQUE adj. Qui procède par voie d'analyse : *méthode analytique*, par opposition à *méthode synthétique.* **Langues analytiques,** celles qui expriment les diverses idées et les rapports qui les lient par des mots et des signes isolés.

ANALYTIQUEMENT adv. D'une manière analytique.

ANAMORPHOSE n. f. Image grotesque, difforme, quand elle est observée d'un certain point.



ANANAS (*nana*) n. m. Plante et fruit d'Amérique.

ANAPESTE n. m. Pied de vers grec ou latin composé de deux brèves et d'une longue.

ANAPESTIQUE adj. Se dit des vers grecs et latins composés d'anapestes.

ANARCHIE n. f. (*a* priv. et gr. *arché*,

commandement). Absence d'autorité dans un Etat; désordre.

ANARCHIQUE adj. Qui tient de l'anarchie.

ANARCHIQUEMENT adv. D'une manière anarchique.

ANARCHISTE n. m. Fauteur de troubles.

ANASARQUE n. m. *Méd.* Infiltration de sérosité dans le tissu cellulaire.

ANASTOMOSE n. f. *Anat.* Jonction de deux vaisseaux.

ANASTOMOSER (S') v. pr. Se joindre par les bouts de manière à former une anastomose.

ANASTROPHE n. f. Renversement de l'ordre naturel des mots. Ex. : *me voici*, pour *voici moi*.

ANATHÉMATISER v. tr. Frapper d'anathème, excommunier.

ANATHÈME n. m. Excommunication; blâme solennel. Adj. : *bulle anathème, qu'il soit anathème.*

ANATIDES n. m. pl. Famille d'oiseaux palmipèdes dont le canard est le type. S. : *une anatide.*

ANATOMIE n. f. (gr. *ana*, à travers; *tomê*, action de couper). Action, art de disséquer le corps humain ou celui d'un animal; représentation en plâtre ou en cire d'un corps disséqué.

ANATOMIQUE adj. Qui appartient à l'anatomie.

ANATOMIQUEMENT adv. D'une manière anatomique.

ANATOMISER v. tr. Faire l'anatomie.

ANATOMISTE n. m. Celui qui s'occupe d'anatomie.

ANCÊTRES n. m. pl. (lat. *ante*, auparavant; *cedere*, marcher). Ceux de qui on descend, ceux qui ont vécu avant nous. S. : *un ancêtre, une ancêtre.*

ANCHE n. f. (gr. *agchô*, je rétrécis). Languette dont les vibrations produisent les sons dans certains instruments à vent (*)



ANCHILOPS (*ki*) n. m. *Méd.* Petite tumeur dans l'angle interne de l'œil.

ANCHOIS n. m. (esp. *anchovas*). Petit poisson de mer.

ANCIEN, ENNE adj. (lat. *ante*, auparavant). Qui existe depuis longtemps; qui a existé autrefois : *l'ancienne Grece ;* qui n'est plus en fonction : *l'ancien préfet.* N. m. Personnage de l'antiquité : *un ancien disait...* Pl. Vieillards : *les anciens.*

ANCIENNEMENT adv. Autrefois.

ANCIENNETÉ n. f. État de ce qui est ancien : *l'ancienneté d'une loi;* priorité : *avancement par ancienneté*

ANCILE n. m. Bouclier sacré des Romains. leur *palladium.*

ANCOLIE n. f. Plante de la famille des renonculacées, qui donne de très belles fleurs de couleurs variées (*).



ANCRAGE n. m. Lieu pour ancrer.

ANCRE n. f. (gr. *agkura*, crochet). *Mar.* Instrument en fer à deux becs, qu'on laisse tomber au fond de la mer pour fixer un navire. *Fig. Ancre de salut*, unique ressource.



ANCRER v. int. Jeter l'ancre.

ANDAIN n. m. Herbe qu'un faucheur peut abattre à chaque pas qu'il fait.

ANDALOU, OUSE adj. et n. Qui est de l'Andalousie.

ANDANTÉ ou **ANDANTE** adv. *Mus.* Modérément. N. m. Air d'un mouvement modéré. Pl. des *andantes.*

ANDANTINO adv. *Mus.* D'un mouvement plus animé que l'andante. N. m. Morceau joué dans ce mouvement. Pl. des *andantinos.*

ANDOUILLE n. f. Boyau de porc rempli de la chair du même animal.

ANDOUILLER n. m. Espèce de petite corne qui vient au bois du cerf, du daim et du chevreuil.

ANDOUILLETTE n. f. Petite andouille.

ANDROGYNE adj. *Bot.* Se dit des végétaux qui réunissent à la fois des fleurs mâles et des fleurs femelles, comme le *noyer*, le *noisetier.*

ANDROÏDE n. m. Automate à figure humaine.

ÂNE n. m. (lat. *asinus*). Quadrupède plus petit que le cheval, à longues oreilles. *Fig.* Homme ignorant.

ANÉANTIR v. tr. Détruire. *Par ext.* Rendre stupéfait, confondu; exténuer de fatigue.

ANÉANTISSEMENT n. m. Destruction entière. *Par ext.* Abattement.

ANECDOTE n. f. (gr. *anekdotos*, non publié). Petit fait historique peu connu.

ANECDOTIER n. m. Qui a l'habitude de raconter des anecdotes.

ANECDOTIQUE adj. Qui tient de l'anecdote, qui renferme des anecdotes.

ÂNÉE n. f. Charge d'un âne.

ANÉMIE n. f. (*a* priv. et gr. *aima*, sang) Appauvrissement du sang.

ANÉMIQUE adj. Qui est causé par l'anémie.

ANÉMOMÈTRE n. m. (gr. *anemos*, vent; *metron*, mesure). *Phys.* Instrument qui sert à mesurer la vitesse et la force du vent.

ANÉMOMÉTRIE n. f. Mesure de la vitesse et de la force du vent.

ANÉMONE n. f. *Bot.* Espèce de renoncule.



ANÉMOSCOPE n. m. (gr. *anemos*, vent; *skopeô*, j'examine). Instrument qui sert à faire connaître la direction du vent : *la girouette est un anémoscope.*

ÂNERIE n. m. Grande ignorance; faute grossière. *Fam.*

ÂNESSE n. f. Femelle de l'âne.

ANESTHÉSIE n. f. (*a* priv. et gr. *ais-*

thêsis, sensibilité). Privation plus ou moins complète de la faculté de sentir.

ANESTHÉSIQUE adj. Se dit des substances qui, comme le chloroforme, l'éther, etc., ont la propriété de suspendre la sensibilité.

ANETH n. m. Plante de la famille des ombellifères.

ANÉVRISMAL, E adj. Qui tient de l'anévrisme : *tumeur anévrismale.*

ANÉVRISME n. m. (gr. *aneurusma*, dilatation). Tumeur formée par du sang et communiquant avec une artère.

ANFRACTUEUX, EUSE adj. Inégal : *chemin anfractueux.*

ANFRACTUOSITÉ n. f. Aspérité : *les anfractuosités d'un rocher.*

ANGE n. m. (gr. *aggelos*, messager; lat. *angelus*). Créature purement spirituelle. *Fig.* Personne très douce. *Comme un ange*, très bien ; *être aux anges*, dans le ravissement. — Les anges sont appelés les messagers du ciel, parce que Dieu les a souvent employés pour porter ses ordres et manifester ses volontés. On leur donne un nom spécial, suivant la nature de l'office qu'ils remplissent : tantôt on implore l'*ange de la paix*, l'*ange de la prière ;* tantôt on invoque l'*ange des mers ;* on s'effraye au nom de l'*ange de la mort*, de l'*ange exterminateur*. On appelle *mauvais anges* ou *anges des ténèbres* ceux que Dieu a précipités dans l'abîme après leur révolte ; les *bons anges* ou *anges de lumière* sont ceux que Dieu a confirmés en gloire pour récompenser leur fidélité. Enfin l'ange qui veille sur chacun de nous, pour nous éloigner du mal et nous exciter au bien, est notre *ange gardien.*

Les anges qui ont joué un rôle dans les Ecritures sont : Michel, qui terrassa Lucifer ; Raphaël, conduisant le jeune Tobie ; Gabriel annonçant à Marie l'incarnation du Verbe.

ANGÉLIQUE adj. Parfait, excellent *vertu angélique.*

ANGÉLIQUE n. f. *Bot.* Plante ombellifère fort odorante, dont on confit la tige.

ANGÉLIQUEMENT adv. D'une manière angélique.

ANGELOT n. m. Ancienne monnaie de France représentant un ange terrassant le dragon ; fromage fabriqué dans le pays d'Auge, en Normandie.

ANGÉLUS [O. N.] (*luce*) n. m. Prière en latin commençant par ce mot.

ANGINE n. f. (lat. *angere*, suffoquer). Inflammation de la gorge. **Angine couenneuse**, inflammation du pharynx, des amygdales, du voile du palais, caractérisée par la formation de fausses membranes généralement grisâtres.

ANGINEUX, EUSE adj. Qui a rapport à l'angine : *affection angineuse.*

ANGIOLOGIE n. f. (gr. *aggeion*, vaisseau ; *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des organes de la circulation. On dit aussi ANGIOGRAPHIE.

ANGLAIS, E adj. et n. Qui est d'Angleterre. N. m. Langue anglaise : *parler l'anglais.* N. f. Sorte de danse très vive ; d'écriture cursive. Pl. Boucles de cheveux longues et légères : *porter des anglaises.*

ANGLAISER v. tr. Enlever à un cheval les muscles abaisseurs de la queue, pour qu'elle se tienne dans une position horizontale.

ANGLE n. m. (lat. *angulus*). Coin, encoignure ; espace indéfini formé par deux lignes, deux plans qui se rencontrent (*).



ANGLET n. m. Petite cavité à angle droit, comme celles qui séparent les bossages ou pierres de refend.

ANGLEUX, EUSE adj. Se dit surtout des noix dont l'amande, enchâssée dans des angles, des coins, est difficile à extraire.

ANGLICAN, E adj. Qui a rapport à la religion dominante en Angleterre : *clergé anglican.* N. Celui qui professe cette religion.

ANGLICANISME n. m. Religion de l'Etat en Angleterre. V. PART. HIST.

ANGLICISME n. m. Idiotisme anglais : *les œuvres de Walter Scott sont remplies d'anglicismes qu'il est impossible de rendre dans une traduction.*

ANGLOMANE adj. et n. Imitateur outré des usages anglais.

ANGLOMANIE n. f. Manie d'imiter les Anglais.

ANGLOPHOBE adj. et n. (de *anglo*, pour Anglais, et gr. *phobos*, aversion). Qui a de l'aversion pour les Anglais.

ANGLOPHOBIE n. f. Aversion pour les Anglais.

ANGLO-SAXON, ONNE adj. et n. Qui se rapporte aux Anglo-Saxons.

ANGOISSE n. f. (lat. *angustia*, resserrement). Douleur morale, inquiétude profonde. *Poire d'angoisse*, poire très âpre ; instrument de torture qui sert de bâillon. *Avaler des poires d'angoisse*, éprouver d'amers déplaisirs.



ANGON n. m. (gr. *agkos*, crochet). Arme munie de deux crocs, à l'usage des Francs.

ANGORA adj. et n. Chat, lapin, chèvre, originaires d'Angora, et qui se distinguent par leur poil long et soyeux. Ne pas dire *angola.*

ANGUILLADE n. f. Coup cinglé avec une peau d'anguille, un mouchoir tortillé, etc.



ANGUILLE n. f. (lat. *anguis*, serpent). Poisson d'eau douce, de la forme du serpent.

ANGULAIRE adj. (lat. *angulus*, angle). Qui a un ou plusieurs angles. **Pierre angulaire**, pierre fondamentale qui fait l'angle d'un bâtiment. *Fig.* Base, fondement d'une chose.

ANGULAIREMENT adv. En angle.

ANGULEUX EUSE adj. Qui a, qui présente des angles. *Par ext. Visage an-*

guleux, dur, dont les traits sont fortement prononcés.

ANGUSTICLAVE n. m. Pièce de pourpre que les chevaliers romains ajoutaient à leur tunique; la tunique elle-même.

ANHYDRE adj. (*a* priv. et gr. *udôr*, eau). *Chim.* Qui ne contient pas d'eau : *sel anhydre.*

ANICROCHE n. f. Obstacle : *affaire pleine d'anicroches. Fam.*

ÂNIER, IÈRE n. Qui conduit des ânes.

ANIL (*nile*) n. m. Plante dont on extrait l'indigo.

ANILINE n. f. Alcaloïde artificiel, découvert dans l'huile empyreumatique d'indigo.

ANIMADVERSION n. f. Improbation, censure, blâme.

ANIMAL n. m. (lat. *animal;* de *anima*, principe de vie). Etre organisé et doué de sensibilité. *Fig.* Personne stupide et grossière.

ANIMAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'animal : *fonctions animales.*

ANIMALCULE n. m. Petit animal visible seulement au microscope.

ANIMALIER n.m. Peintre ou sculpteur d'animaux. Adj. : *sculpteur animalier.*

ANIMALISATION n. f. Transformation des aliments en la propre substance de l'animal.

ANIMALISER v. tr. Convertir une substance en celle de l'animal, comme dans la digestion.

ANIMALITÉ n. f. Ce qui constitue l'animal.

ANIMATION n. f. Vivacité, mouvement.

ANIMÉ, E adj. Doué de vie, plein d'animation.

ANIMER v. tr. (lat. *anima*, âme). Donner la vie. *Fig.* Exciter, encourager : *animer des soldats au combat;* donner de la force, de la vigueur : *animer son style.*

ANIMISME n. m. Système dans lequel l'âme devient la cause première des faits vitaux aussi bien que des faits intellectuels.

ANIMISTE n. m. Partisan de l'animisme.

ANIMOSITÉ n. f. Haine, désir de nuire; emportement dans une discussion, un débat.

ANIS n. m. (gr. *anison*). Plante ombellifère odoriférante; sorte de dragée faite avec sa graine.

ANISER v. tr. Aromatiser avec de l'anis : *aniser un gâteau, une liqueur.*

ANISETTE n. f. Liqueur composée avec de l'anis.

ANKYLOSE n. f. (gr. *agkulos*, courbé). Privation du mouvement des articulations.

ANKYLOSÉ, E adj. Privé du mouvement des articulations.

ANKYLOSER v. tr. Déterminer une ankylose. **S'ankyloser** v. pr. Devenir ankylosé : *son genou s'ankylose.*

ANNAL, E adj. Qui ne dure qu'un an : *location annale.*

ANNALES n. f. pl. Ouvrage qui rapporte les événements année par année : *les Annales de Tacite;* histoire : *parcourez les annales de tous les peuples...*

ANNALISTE n. m. Historien qui écrit des annales.

ANNATE n. f. Revenu d'une année que l'on payait au pape pour les bulles des évêchés, des abbayes, etc.

ANNEAU n. m. (lat. *annellus*). Cercle de métal auquel on attache quelque chose; bague. **Anneau pastoral**, anneau que portent les évêques; **anneau de Saturne**, bande circulaire qui environne cette planète.

ANNÉE n. f. (lat. *annus*). Temps que met la terre à faire sa révolution autour du soleil. — L'année est la même chez presque tous les peuples de l'Europe. Les Russes et les Grecs seuls ont conservé le calendrier Julien, ce qui établit entre eux et nous une différence de 12 jours; en sorte que leur année commence le 13 janvier de la nôtre. Celle des Turcs est plus défectueuse encore, puisqu'elle se compose de douze mois lunaires, alternativement de 29 et de 30 jours.

L'époque du commencement de l'année a varié chez tous les peuples; les Egyptiens, les Chaldéens, les Perses, etc., la commençaient à l'équinoxe d'automne (21 septembre), d'autres au solstice d'hiver, d'autres enfin au solstice d'été. Chez nous, à l'avènement de Charles IX, elle commençait à Pâques. Un édit de ce prince, en 1564, ordonna que l'année commencerait le 1er janvier, date purement civile.

ANNELER v. tr. Disposer en anneaux.

ANNELÉS n. m. pl. Un des embranchements du règne animal. Animaux formés d'anneaux ajoutés les uns aux autres : *Insectes, araignées, mille-pieds, crustacés, vers.* S. : *un annelé.*

ANNELET n. m. Petit anneau.

ANNÉLIDES n.m. pl. Seconde division des annelés, comprenant des animaux à sang rouge, comme les *vers*. S.: *un annélide.*

ANNELURE n. f. Disposition de la chevelure en anneaux.

ANNEXE n. f. (lat. *annexus*, attaché à). Ce qui est relié à une chose principale : *annexe d'un bâtiment.*

ANNEXER v. tr. Joindre, attacher : *annexer une province à un royaume.*

ANNEXION n. f. Action d'annexer.

ANNIHILATION n.f. Anéantissement.

ANNIHILER v. tr. (préf. *ad* et lat. *nihil*, rien). Anéantir : *annihiler un acte.*

ANNIVERSAIRE adj. (lat. *annus*, année; *versus*, tourné). Qui rappelle le souvenir d'un événement arrivé à pareil jour une ou plusieurs années auparavant. N. m. Cérémonie commémorative : *fêter l'anniversaire d'une naissance, d'une victoire.*

ANNONCE n. f. Avis verbal, écrit ou imprimé, donné au public.

ANNONCER v. tr. (préf. *ad* et lat. *nuntius*, messager). Faire savoir, publier : *annoncer une vente;* manifester : *les cieux*

annoncent la gloire de Dieu; prédire : *les prophètes annoncèrent la venue du Messie;* prêcher : *annoncer l'Evangile.*

ANNONCIADE n. f. Ordre de religieuses institué pour honorer le mystère de l'Incarnation ; religieuse appartenant à cet ordre.

ANNONCIATION n. f. Message de l'ange Gabriel à la Vierge pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation; jour où l'Eglise célèbre ce mystère (25 mars).

ANNONE n. f. Autrefois, à Rome, approvisionnement de vivres pour un an.

ANNOTATEUR n. m. Qui annote.

ANNOTATION n. f. Notes faites sur un texte pour l'éclaircir.

ANNOTER v. tr. Faire des remarques, des notes sur un auteur.

ANNUAIRE n. m. Ouvrage publié chaque année, et qui contient l'état industriel, commercial et administratif d'un lieu : *annuaire du département de l'Aube;* résumé des faits d'une année : *annuaire de l'instruction publique.*

ANNUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est annuel.

ANNUEL, ELLE adj. Qui dure un an ; qui revient chaque année : *revenu annuel. Plantes annuelles*, qui meurent tous les ans, comme les graminées.

ANNUELLEMENT adv. Par année.

ANNUITÉ n. f. Mode de payement dans lequel le débiteur s'acquitte envers le créancier, en lui versant chaque année une somme composée, partie des intérêts, partie d'une fraction du capital.

ANNULABLE adj. Qui peut, qui doit être annulé.

ANNULAIRE adj. (lat. *annularius;* de *annulus*, anneau). Qui a la forme d'un anneau : *éclipse annulaire.* N. m. Le quatrième doigt de la main, où se met ordinairement l'anneau.

ANNULATIF, IVE adj. Qui annule.

ANNULATION n. f. Action d'annuler.

ANNULER v. tr. Rendre nul.

ANOBLI, E adj. et n. Qui a reçu des lettres de noblesse.

ANOBLIR v. tr. Admettre dans la noblesse : *le roi vient d'anoblir cette famille.* Ne pas confondre avec ENNOBLIR.

ANOBLISSEMENT n. m. Action d'anoblir.

ANODIN, E adj. (*a* priv. et gr. *odunê*, douleur). *Méd.* Qui opère doucement, sans causer de douleur : *potion anodine.* N. m. *Faire usage d'anodins*, comme l'opium, le pavot, la ciguë, la jusquiame, etc.

ANOMAL, E adj. (*a* priv. et gr. *omalos*, régulier). Irrégulier, surtout en parlant du verbe.

ANOMALIE n. f. Irrégularité, surtout en parlant du verbe. *Hist. nat.* Monstruosité.

ÂNON n. m. Le petit d'un âne.

ÂNONNEMENT n. m. Action d'ânonner.

ÂNONNER v. int. Lire, parler avec peine et en hésitant.

ANONYMAT n. m. Etat de ce qui est anonyme.

ANONYME adj. (*a* priv. et gr. *onuma*, nom). Qui est sans nom d'auteur : *écrit anonyme. Com. Société anonyme*, qui n'a pas de nom social. N. m. *Garder l'anonyme*, ne pas se déclarer l'auteur.

ANORMAL, E, AUX adj. (*a* priv. et fr. *normal*). Contraire aux règles.

ANOURE adj. (*a* priv. et gr. *oura*, queue). Se dit des animaux dépourvus de queue.

ANSE n. f. Partie courbée en arc, par laquelle on prend un vase, un panier. *Géog.* Très petit golfe.

ANSE n. f. et **ANSÉATIQUE** adj. V. HANSE et HANSÉATIQUE.

ANSPECT n. m. (*spèk*). Sorte de levier pour manœuvrer les pièces d'artillerie sur mer.

ANSPESSADE n. m. Soldat d'élite, sorte de bas officier dans notre ancienne infanterie.

ANT, ANTE, ANTI (prép. lat. *ante* ou gr. *anti*). Préfixes qui entrent dans un grand nombre de mots composés pour exprimer une idée d'opposition, d'antériorité, de précession, etc. *Ant* n'est que l'abréviation de *ante* ou *anti.*

ANTAGONISME n. m. (préf. *ant* et gr. *agônizomai*, je lutte). Etat de rivalité, de lutte, entre des personnes, des nations, des doctrines, etc.

ANTAGONISTE adj. et n. Adversaire ; qui agit dans un sens opposé : *muscles antagonistes.*

ANTALGIQUE adj. (préf. *ant* et gr. *algos*, douleur). Propre à calmer la douleur.

ANTAN n. m. (lat. *ante annum*, l'année d'avant). L'an avant celui où l'on est. Usité surtout dans cette locution : *Mais où sont les neiges d'antan ?* c'est-à-dire les neiges, et, au fig., les choses d'autrefois : *je m'en soucie comme des neiges d'antan.*

ANTANACLASE n. f. Répétition d'un mot pris dans des sens différents. Ex. : *le cœur a ses* **raisons** *que la* **raison** *ne connaît pas.*

ANTARCTIQUE adj. (préf. *ant* et gr. *arktikos*, du nord). Du sud : *pôle antarctique*, par opposition à *arctique.*

ANTE. V. ANT.

ANTÉCÉDEMMENT adv. Avant.

ANTÉCÉDENT, E adj. (lat. *antecedere*, précéder). Qui précède : *faits antécédents.* N. m. Fait précédent : *avoir de bons, de mauvais antécédents. Gram.* Mot qui précède le pronom relatif. *Log.* Première partie de l'enthymème. *Math.* Le premier des deux termes d'un rapport, par opposition à *conséquent.*

ANTÉCHRIST [o. N.] n. m. Imposteur, ennemi du Christ, qui doit venir à la fin du monde. Pl. des *antéchrists.*

ANTÉDILUVIEN, ENNE adj. (préf. *ante* et lat. *diluvium*, déluge). Qui a précédé le déluge : *patriarche antédiluvien.*

ANTENNE n. f. *Mar.* Longue vergue

qui soutient les voiles. Pl. Cornes mobiles que plusieurs insectes, comme le hanneton, le papillon, l'abeille, portent sur la tête.

ANTÉOCCUPATION n. f. Figure de rhétorique qui consiste à aller au-devant d'une objection pour la détruire immédiatement.

ANTÉPÉNULTIÈME adj. et n. Qui précède la pénultième, l'avant-dernière : **li** *est la syllabe antépénultième du mot re-li-gi-on.*

ANTÉRIEUR, E adj. (lat. *anterior*). Qui est avant, par rapport au temps ou au lieu.

ANTÉRIEUREMENT adv. Avant.

ANTÉRIORITÉ n. f. Priorité de temps. Son opposé est POSTÉRIORITÉ.

ANTHELMINTHIQUE adj. et n. (préf. *ant* et gr. *helmins*, ver). Se dit des remèdes propres à détruire les vers intestinaux.

ANTHÈRE n. f. (gr. *anthêros*, fleuri). *Bot.* Petit sac situé à la partie supérieure de l'étamine et qui renferme la poussière fécondante.

ANTHOLOGIE n. f. (gr. *anthos*, fleur; *legô*, je cueille). Recueil de morceaux choisis dans les œuvres des poëtes.

ANTHRACITE n. m. Charbon fossile, nommé aussi houille sèche.

ANTHRAX n.m.(gr. *anthrax*,charbon). Tumeur inflammatoire et gangréneuse.

ANTHROPOÏDE adj. et n. Se dit des singes qui ressemblent le plus à l'homme.

ANTHROPOLOGIE n. f. (*anthrôpos*, homme; *logos*, traité). *Anat.* Histoire naturelle de l'homme.

ANTHROPOLOGIQUE adj. Qui concerne l'anthropologie.

ANTHROPOLOGISTE n. m. Celui qui s'occupe d'anthropologie.

ANTHROPOMÉTRIE n. f. Description du corps humain par ses mesures. Le service ANTHROPOMÉTRIQUE permet d'établir vite l'identité d'un individu.

ANTHROPOMORPHE adj. (gr. *anthrôpos*, homme; *morphê*, forme). Qui a la forme, l'apparence humaine.

ANTHROPOMORPHISME n. m, Système de ceux qui attribuent à Dieu une forme corporelle ou des passions semblables à celles des hommes.

ANTHROPOMORPHISTE ou **ANTHROPOMORPHITE** n. m. Partisan de l'anthropomorphisme.

ANTHROPOPHAGE adj. et n. (gr. *anthrôpos*, homme; *phagô*, je mange). Qui mange de la chair humaine. — L'homme qui se nourrit de chair humaine n'existe pas, à proprement dire. Chez les peuples civilisés, l'anthropophagie ne se produit que dans des circonstances exceptionnelles. Chez les sauvages, l'anthropophagie a toujours eu pour cause la superstition ou la vengeance : les Caraïbes, peuples de l'Amérique, dévoraient leurs prisonniers; quelques peuplades de la Polynésie mangent les victimes offertes en sacrifices.

ANTHROPOPHAGIE n. f. Habitude de manger de la chair humaine.

ANTI. V. ANT.

ANTIAPOPLECTIQUE adj. et n. m. Propre à prévenir l'apoplexie.

ANTIARTHRITIQUE adj. et n. m. Bon contre la goutte.

ANTIASTHMATIQUE adj. et n. m. Bon contre l'asthme.

ANTICATARRHAL adj. et n. m. Qui combat, qui prévient le catarrhe.

ANTICHAMBRE n. f. Pièce qui précède un appartement.

ANTICHOLÉRIQUE adj. et n. m. Propre à combattre ou à prévenir le choléra.

ANTICHRÈSE n. f. Abandon de l'usufruit d'un immeuble fait par un débiteur à son créancier.

ANTICHRÉTIEN, ENNE adj. Qui est opposé à la religion chrétienne.

ANTICIPATION n. f. Action d'anticiper; empiétement. **Par anticipation** loc. adv. Par avance.

ANTICIPER v. int. (lat. *anticipare*; de *ante*, avant; *capere*, prendre). Empiéter : *anticiper sur ses revenus.*

ANTICONSTITUTIONNEL, ELLE adj. Opposé, contraire à la constitution.

ANTICONSTITUTIONNELLEMENT adv. Contrairement à la constitution.

ANTIDARTREUX, EUSE adj. et n. m. Propre à guérir les dartres.

ANTIDATE n. f. Date antérieure à la véritable.

ANTIDATER v. tr. Mettre une antidate : *antidater un acte.*

ANTIDOTE n. m. (gr. *anti*, contre; *dotos*, donné). Contrepoison. *Fig.: le travail est un antidote contre l'ennui.*

ANTIENNE n. f. Verset qui se chante avant un psaume ou qui se répète après.

ANTIÉPILEPTIQUE adj. et n. m. Bon contre l'épilepsie.

ANTIFÉBRILE adj. et n. m. Propre à combattre la fièvre.

ANTIGONE n. f. Jeune fille qui sert de guide à un vieillard aveugle. — Ce nom est celui de la fille d'Œdipe, restée célèbre par sa piété filiale. Antigone servit de guide à son père aveugle et banni, et l'accompagna dans son exil.

Ce nom propre, devenu nom commun, s'emploie pour désigner une jeune fille qui prodigue ses soins et son dévouement à un père vieux et infirme, mais surtout aveugle. — *Le vieux Milton, pauvre et oublié, trouva une* **Antigone** *dans chacune de ses filles.*

ANTIGOUTTEUX, EUSE adj. Bon contre la goutte.

ANTIHÉMORROÏDAL adj. et n. m. Bon contre les hémorroïdes.

ANTIHUMAIN, E adj. Contraire aux lois, aux sentiments de l'humanité.

ANTILAITEUX, EUSE adj. Qui fait passer le lait.

ANTILOGIE n. f. (préf. *anti* et gr. *logos*, discours). Contradiction d'idées.

ANTILOPE n. f. Genre de mammifère ruminant : *la gazelle est une antilope* (*).



ANTIMOINE n. m. Métal d'un blanc bleuâtre, cassant.

ANTIMONARCHIQUE adj. Contraire à la monarchie.

ANTIMONIAL, E, AUX ou **ANTIMONIÉ, E** adj. Qui contient de l'antimoine.

ANTINATIONAL, E, AUX adj. Opposé au caractere, à l'intérêt national.

ANTINÉPHRÉTIQUE adj. et n. m. Contre les douleurs de reins.

ANTINOMIE n. f. (préf. *anti* et gr. *nomos*, loi). Contradiction entre deux lois, deux principes de philosophie.

ANTIPAPE n. m. Faux pape.

ANTIPARALYTIQUE adj. et n. m. Contre la paralysie.

ANTIPATHIE n. f. (préf. *anti* et gr. *pathos*, passion). Aversion, répugnance naturelle et non raisonnée. Son opposé est SYMPATHIE.

ANTIPATHIQUE adj. Contraire, opposé : *sentiments antipathiques*.

ANTIPATRIOTIQUE adj. Contraire au patriotisme.

ANTIPESTILENTIEL, ELLE adj. Se dit d'un remède employé contre la peste.

ANTIPHILOSOPHIQUE adj. Contraire à la saine philosophie.

ANTIPHLOGISTIQUE adj. et n. m. Contre les inflammations.

ANTIPHONAIRE ou **ANTIPHONIER** n. m. (lat. *antiphona*, antienne). Livre d'église contenant les diverses parties de l'office notées en plain-chant.

ANTIPHRASE n. f. *Rhét.* Ironie, contre-vérité. C'est par *antiphrase* que l'on a surnommé *Philopator* (qui aime son père) celui des Ptolémées qui fit périr l'auteur de ses jours.

ANTIPODE n. m. (préf. *anti* et gr. *pous, podos*, pied). Lieu de la terre diamétralement opposé à un autre lieu : habitant de ce lieu. *Fig.* Tout à fait contraire : *votre raisonnement est l'antipode du bon sens.* — Nos antipodes ont leurs pieds opposés aux nôtres ; mais, comme il n'y a en réalité ni haut ni bas dans l'espace et que le bas est pour tous le centre de la terre, ils ont comme nous les pieds en bas et la tête en haut. La Nouvelle-Zélande est à peu près l'antipode de la France. Quand il est midi pour l'un des antipodes, il est minuit pour l'autre. L'antiquité et le moyen âge ne croyaient pas aux antipodes, aussi Colomb ne parvint-il qu'avec peine à faire approuver ses projets de voyage.

ANTIPSORIQUE adj. et n. m. (préf. *anti* et gr. *psóra*, gale). Se dit des remèdes employés contre la gale.

ANTIPUTRIDE adj. Propre à empêcher la putréfaction.

ANTIPYRINE n. f. Poudre blanche, un peu amère, alcaline, dérivée du goudron de houille, employée comme fébrifuge.

ANTIQUAILLE n. f. Chose antique et de peu de valeur.

ANTIQUAIRE n. m. Savant dans la connaissance des monuments antiques, des médailles, etc.

ANTIQUE adj. (lat. *antiquus*). Très ancien : *vase antique;* de mode passée : *habit antique;* qui a les qualités des choses de même genre chez les anciens : *simplicité antique*. N. m. L'ensemble des productions artistiques qui nous restent des anciens : *copier l'antique*. N. f. Ouvrage d'art produit par les anciens : *une belle antique.*

ANTIQUEMENT adv. D'une manière antique, anciennement.

ANTIQUITÉ n. f. Ancienneté reculée; les anciens : *toute l'antiquité l'a cru;* statue, médaille, monument antique : *les antiquités de Rome*.

ANTIRABIQUE adj. Se dit d'un remède employé contre la rage.

ANTIRELIGIEUX, EUSE adj. Contraire à la religion.

ANTIRÉPUBLICAIN, E adj. Opposé à la république.

ANTIRÉVOLUTIONNAIRE adj. et n. Opposé à la révolution.

ANTISCIEN, ENNE adj. et n. (préf. *anti* et gr. *skia*, ombre). Nom donné aux peuples qui habitent sur le même méridien, mais de chaque côté de l'équateur, et dont à midi les ombres sont opposées.

ANTISCORBUTIQUE adj. Propre à guérir le scorbut.

ANTISCROFULEUX, EUSE adj. Propre à guérir les scrofules.

ANTISEPTIQUE adj. et n. Se dit des agents propres à arrêter la putréfaction.

ANTISOCIAL, E, AUX adj. Contraire à la société.

ANTISPASMODIQUE adj. et n. Se dit des remèdes que l'on emploie contre les convulsions.

ANTISTROPHE n. f. Seconde stance de la poésie lyrique chantée par les chœurs sur le théâtre grec ; la première se nommait *strophe*. Sorte d'anagramme.

ANTITHÈSE n. f. (gr. *antithesis*, opposition). Figure de rhétorique par laquelle on oppose des pensées, des mots : *Dieu est* **grand** *dans les* **petites** *choses.*

ANTITHÉTIQUE adj. Rempli d'antithèses : *le style de Fléchier est antithétique.*

ANTIVERMINEUX, EUSE adj et n. Se dit des remèdes contre les vers.

ANTONOMASE n. f. (préf. *ant* et gr. *onuma*, nom). Figure de rhétorique par laquelle on emploie un nom propre pour un nom commun, et réciproquement, comme *Aristarque* pour *critique; l'Apôtre* pour *saint Paul.*

ANTONYME n. m. (préf. *ant* et gr. *onuma*, nom). Mot qui a un sens opposé à celui d'un autre : **laideur** *et* **beauté** *sont des antonymes.*

ANTONYMIE n. f. Opposition de mots : *un honnête fripon.*

ANTRE n. m. (lat. *antrum*). Caverne, retraite des bêtes féroces.

ANTRUSTION n. m. Nom des volontaires attachés au service d'un roi, chez les Francs et les Germains.

ANUITER (S') v. pr. S'exposer à être surpris par la nuit.

ANUS (*nuce*) n. m. Orifice du rectum.

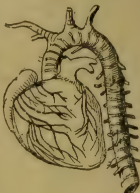
ANXIÉTÉ n. f. (lat. *anxietas*). Tourment d'esprit.

ANXIEUSEMENT adv. Avec anxiété.

ANXIEUX, EUSE adj. Soucieux.

AORISTE n. m. (gr. *aoristos*, indéterminé). Un des temps de la conjugaison grecque.

AORTE n. f. (gr. *aortê*, veine). Artère qui naît de la base du ventricule gauche du cœur et qui est le tronc commun des artères portant le sang rouge dans toutes les parties du corps (*).



AORTIQUE adj. Qui a rapport à l'aorte.

AOÛT (*ou*) n. m. Huitième mois de l'année; moisson : *faire l'août.* **La mi-août,** le 15 août.

AOÛTÉ, E (*a-outé*) adj. Mûri par la chaleur d'août.

AOÛTEMENT (*a-ou*) n. m. Action de s'aoûter.

AOÛTER (*a-ou*) v. tr. Rendre mûr. **S'aoûter** v. pr. Devenir mûr.

AOÛTERON (*outeron*) n. m. Journalier loué pour le temps de la moisson.

APAISEMENT n. m. Action d'apaiser; état de ce qui est apaisé.

APAISER v. tr. Adoucir, calmer : *apaiser la colère, la faim.* **S'apaiser** v. pr. Se calmer.

APANAGE n. m. (lat. *apanagium*, revenu annuel ; de *panis*, pain). Revenu que les souverains assignent à leurs fils puînés. *Fig.* Suite, dépendance : *les infirmités sont l'apanage de la vieillesse.*

APANAGER v. tr. Donner un apanage.

APANAGISTE adj. et n. Qui possède un apanage.

APARTÉ n. m. Ce qu'un acteur dit à part soi sur la scène. Pl. des *apartés.*

APATHIE n. f. (*a* priv. et gr. *pathos*, passion). Insensibilité, indolence.

APATHIQUE adj. Insensible à tout.

APATHIQUEMENT adv. D'une manière apathique.

APEPSIE n. f. Défaut de digestion.

APERCEPTION n. f. Faculté ou action de saisir immédiatement par la conscience une idée, une vérité.

APERCEVABLE adj. Qu'on peut apercevoir.

APERCEVOIR v. tr. Commencer à voir ; découvrir. **S'apercevoir** v. pr. Remarquer : *ils se sont aperçus que...*

APERÇU n. m. Première vue d'un objet; exposé sommaire d'une affaire.

APÉRITIF, IVE adj. et n. (lat. *aperire*, ouvrir). Qui ouvre les pores, comme le *chiendent*, la *chicorée*, certaines *eaux minérales*, etc ; qui ouvre l'appétit.

APERTEMENT adv. D'une manière ouverte.

APERTISE n. f. Preuve d'adresse.

APÉTALE adj. Qui n'a pas de pétales.

APETISSEMENT n. m. Diminution.

APETISSER v. tr. Rendre plus petit.

A PEU PRÈS loc. adv. Environ. N. m. Approximation.

APEURÉ, E adj. V. ÉPEURÉ.

APHÉLIE n. m. (gr. *apo*, loin de : *hêlios*, soleil). *Astr.* Point de l'orbite d'une planète où elle est à sa plus grande distance du soleil. Son opposé est *périhélie.*

APHÉRÈSE n. f. (gr. *aphaireô*, j'enlève). *Gram.* Retranchement d'une syllabe ou d'une lettre au commencement d'un mot : **las!** *j'ai tant souffert*, pour **hélas** ; **lors,** *ouvrant l'œil*, pour **alors.**

APHONE adj. (*a* priv. et gr. *phônê* voix). Qui n'a pas de voix, de son.

APHONIE n. f. Extinction de voix.

APHORISME n. m. (gr. *aphorismos*, définition). Maxime énoncée en peu de mots.

APHRODISIAQUE adj. et n. Se dit de certaines substances excitantes.

APHTE n. m. (gr. *aphthai*). Petit ulcère qui vient dans la bouche.

APHTEUX, EUSE adj. De la nature de l'aphte.

APHYLLE adj. (*a* priv. et gr. *phullon*, feuille). Dépourvu de feuilles.

API n. m. Sorte de pomme très petite.

APIAIRES n. f. pl. Famille des abeilles.

APICULTEUR n. m. Qui élève des abeilles.

APICULTURE n. f. (lat. *apis*, abeille; *cultura*, culture). Art d'élever les abeilles. Les régions où l'apiculture est le plus développée en France sont : le Gâtinais, la Beauce, Reims, Caen, la Bretagne, la Gascogne, le Narbonnais, etc.

APIS (*ce*) n. m. Bœuf sacré qu'adoraient les Egyptiens. V. PART. HIST.

APITOIEMENT n. m. Action de s'apitoyer.

APITOYER v. tr. Exciter la pitié. **S'apitoyer** v. pr. Compatir.

APLAIGNER ou **APLANER** v. tr. Faire venir la laine à une étoffe en la peignant avec le chardon.

APLAIGNEUR ou **APLANEUR, EUSE** n. Qui aplaigne les draps.

APLANIR v. tr. Rendre uni. *Fig.* Faire disparaître : *aplanir les difficultés.*

APLANISSEMENT n. m. Action d'aplanir.

APLANISSEUR n. m. Ouvrier qui aplanit.

APLATIR v. tr. Rendre plat.

APLATISSEMENT n. m. Action d'aplatir: état de ce qui est aplati.

APLATISSEUR n. m. Celui qui aplatit.

APLATISSOIR n. m. Sorte de cylindre pour aplatir le fer.

APLOMB n. m. Ligne perpendiculaire au plan de l'horizon. *Fig.* Assurance : *avoir de l'aplomb.* **D'aplomb** loc. adv. Perpendiculairement; solidement.

APOCALYPSE n. f. (gr. *apokalupsis*, révélation). Livre qui contient les révélations faites à St Jean. V. PART. HIST. *Fig. Style d'Apocalypse*, style obscur.

APOCALYPTIQUE adj. Obscur, trop allégorique.

APOCOPE n. f. (gr. *apo*, hors de; *koptô*, je coupe). *Gram.* Retranchement à la fin d'un mot : *les poètes écrivent quelquefois, par apocope, je* **voi,** *pour je* **vois ; encor,** *pour* **encore,** etc.

APOCRYPHE adj.(gr. *apokruphos*, caché).Supposé,suspect : *histoire apocryphe.*

APODE adj. (*a* priv. et gr. *pous, podos*, pied). Qui n'a pas de pieds.

APOGÉE n. m. (gr. *apo*, loin de ; *gê*, terre). Point où la lune se trouve à sa plus grande distance de la terre, par opposition à *périgée. Fig.* Le plus haut degré d'élévation : *être à l'apogée de sa fortune, de sa gloire.*

APOLOGÉTIQUE adj. Qui contient une apologie : *discours apologétique.*

APOLOGIE n. f. (gr. *apologia*). Discours justificatif : *faire l'apologie de quelqu'un.*

APOLOGIQUE adj. Qui contient une apologie.

APOLOGISTE n. Qui fait l'apologie de quelqu'un, de quelque chose.

APOLOGUE n. m. (gr. *apo*, sur; *logos*, discours). Sorte de fable présentant une vérité morale.

APONÉVROSE n. f. Membrane qui enveloppe les muscles et sert à les fixer aux os.

APONÉVROTIQUE adj. Qui concerne l'aponévrose.

APOPHTEGME [o. N.] (gr. *apophthegma*, sentence) n. m. Parole mémorable de quelque personnage illustre : *les apophtegmes des sept sages de la Grèce.*

APOPHYSE n. f. Eminence qui s'élève sur les os.

APOPLECTIQUE adj. Qui appartient à l'apoplexie. N. : *c'est un apoplectique.*

APOPLEXIE n. f. (gr. *apo*, sur ; *plessô*, je frappe). Maladie qui attaque le cerveau, et suspend tout à coup le sentiment et le mouvement; épanchement de sang au poumon ou dans un autre organe.

APOSTASIE n. f. (gr. *apostasia*, abandon). Abandon public d'une religion pour une autre. Se dit surtout du christianisme : *l'apostasie de l'empereur Julien et de Henri VIII. Fig.* Désertion d'un parti.

APOSTASIER v. int. Renoncer à sa religion, à ses vœux, à son parti.

APOSTAT n. m. Qui a apostasié.

APOSTÈME ou **APOSTUME** n. m. Abcès non ouvert; tumeur en général.

APOSTER v. tr. Placer quelqu'un dans un endroit, pour observer.

APOSTILLE n. f. (bas lat. *apostilla*, note, explication). Note placée à la marge ou au bas d'un écrit; recommandation.

APOSTILLER v. tr. Mettre une apostille.

APOSTOLAT n. m. (gr. *apostolê*, départ). Ministère d'apôtre.

APOSTOLICITÉ n. f. Caractère de ce qui est conforme à la doctrine des apôtres.

APOSTOLIQUE adj. D'apôtre : *zèle apostolique;* qui émane du saint-siège : *bref apostolique.*

APOSTOLIQUEMENT adv.D'une manière apostolique.

APOSTROPHE n. f. (gr. *apo*, loin de; *strophê*, tour, c'est-à-dire détour). Figure de rhétorique par laquelle on s'adresse directement aux présents, aux absents, aux êtres animés ou inanimés : *l'apostrophe de Cicéron à Catilina :* **jusqu'à quand...;** signe de l'élision (').

APOSTROPHER v. tr. Adresser vivement la parole à quelqu'un pour lui dire quelque chose de désagréable.

APOSTUME n. m. V. APOSTÈME.

APOSTUMER v. int. Tourner en apostume.



APOTHÈME n. m. *Géom.* Perpendiculaire menée du centre d'un polygone régulier sur un de ses côtés.

APOTHÉOSE n. f. (gr. *apo*, à part; *theos*, dieu). Déification des empereurs romains et des héros. *Fig.* Honneurs extraordinaires rendus à quelqu'un.

APOTHICAIRE n. m. (gr. *apothêkê*, boutique).Qui prépare et vend les remèdes.

APOTHICAIRERIE n. f. Boutique, officine d'apothicaire.

APÔTRE n. m. (gr. *apo*, loin; *stellô*, j'envoie). Disciple de Jésus-Christ; celui qui se voue à la propagation et à la défense d'une doctrine. *Fig. Faire le bon apôtre*, contrefaire l'homme de bien.

APPARAÎTRE v. int. Devenir visible; se montrer tout à coup : *Dieu apparut à Moïse.*— Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

APPARAT n. m. Pompe, éclat.

APPARAUX n. m. pl. (lat. *apparatus*, apprêt). Les voiles, les vergues, les poulies, les ancres, etc., d'un vaisseau.

APPAREIL n. m. (lat. *apparatus*, apprêt). Préparatif de tout ce qui a de la pompe, de l'éclat. *Chir.* Pièces nécessaires à un pansement : *lever l'appareil. Anat.* Ensemble des organes qui concourent à une fonction : *l'appareil respiratoire.*

APPAREILLAGE n. m. *Mar.* Action d'appareiller.

APPAREILLEMENT n. m. Accouplement d'animaux domestiques pour le travail.

APPAREILLER v. tr. Mettre ensemble des choses pareilles. V. int. *Mar.* Mettre à la voile.

APPAREILLEUR n. m. Ouvrier qui trace la coupe des pierres.

APPAREMMENT adv. D'après les apparences.

APPARENCE n. f. (lat. *apparere*, apparaître). Ce qui apparaît au dehors : *il ne faut pas se fier aux apparences;* vraisemblance, probabilité : *il n'y a nulle apparence.* **En apparence** loc. adv. Extérieurement.

APPARENT, E adj. Visible, spécieux : *prétexte apparent.*

APPARENTER v. tr. Donner à quelqu'un des parents par alliance. **S'apparenter** v. pr. S'allier à quelqu'un.

APPARIEMENT ou **APPARÎMENT** n. m. Action d'apparier.

APPARIER v. tr. Assortir par paires, par couples.

APPARITEUR n. m. Huissier d'une Faculté.

APPARITION n. f. Manifestation subite d'un être, d'un objet : *l'apparition de l'ange Gabriel, d'une comète;* séjour d'un moment : *il n'a fait qu'une apparition;* spectre, vision.

APPAROIR v. impers. *Droit.* Etre évident, résulter. N'est plus usité que dans *il appert.*

APPARTEMENT n. m. (préf. *ad* et lat. *partiri*, partager). Logement composé de plusieurs pièces.

APPARTENANCE n. f. Dépendance.

APPARTENANT, E adj. Qui appartient de droit : *voilà des biens appartenant à...; maison à lui appartenante.*

APPARTENIR v. int. Etre de droit à quelqu'un; être le propre, la qualité essentielle : *tant de bonté n'appartient qu'à vous;* convenir : *la gaieté appartient à l'enfance.* **S'appartenir** v. pr. Etre libre, indépendant.

APPAS n. m. pl. Attraits, charmes : *les appas de la gloire.*

APPÂT n. m. (préf. *ad* et lat. *pastus*, nourriture). Pâture placée dans un piège ou fixée à un hameçon. *Fig.* Tout ce qui attire : *l'appât du gain.*

APPÂTER v. tr. Attirer avec un appât; engraisser, en parlant de la volaille.

APPAUVRIR v. tr. Rendre pauvre. *Fig.* Diminuer la fertilité, l'abondance : *appauvrir un terrain, une langue.*

APPAUVRISSEMENT n. m. Etat de pauvreté où l'on tombe peu à peu. *Fig.* Diminution de force, d'abondance : *appauvrissement du sang, d'une langue.*

APPEAU n. m. Sifflet avec lequel on imite le cri des oiseaux pour les attirer, les *appeler.*

APPEL n. m. Action d'appeler; recours à un juge, à un tribunal supérieur; signal militaire : *battre l'appel;* excitation : *appel à l'insurrection.*

APPELANT, E n. Qui appelle d'un jugement.

APPELER v. tr. (lat. *appellare*). Nommer; faire venir : *appeler la garde;* citer en justice : *appeler en témoignage;* rendre propre : *son mérite l'appelle à commander;* avertir : *l'heure m'appelle.* V. int. Recourir à un tribunal supérieur.—Prend deux *l* devant une syllabe muette.

APPELLATIF, IVE adj. *Gram.* Qui convient à toute une espèce, comme les noms *homme, arbre.* On dit plutôt *nom commun.*

APPELLATION n. f. Action d'appeler, de nommer; nom donné à une chose.

APPENDICE (*pin* — lat. *appendere*, dépendre de) n. m. Supplément à la fin d'un ouvrage; toute partie qui sert de prolongement à une partie principale.

APPENDICITE (*pin*) n. f. Inflammation de l'appendice du cæcum.

APPENDRE v. tr. Suspendre.



APPENTIS (*panti* — préf. *ad* et lat. *pendere*, pendre) n. m. Petit bâtiment adossé contre un mur.

APPERT (il). V. APPAROIR.

APPESANTIR v. tr. Alourdir : *l'eau appesantit les vêtements;* rendre moins propre pour le mouvement, pour l'action : *la vieillesse appesantit le corps. Fig.: appesantir le joug.*

APPESANTISSEMENT n. m. Etat d'une personne appesantie par l'âge, etc.

APPÉTENCE n. f. Désir instinctif.

APPÉTER v. tr. Désirer vivement. — Pour la conjugaison, v. ACCÉLÉRER.

APPÉTISSANT, E adj. Qui excite l'appétit.

APPÉTIT n. m. (lat. *appetere*, désirer). Désir de manger. *Fig.: appétit désordonné des passions.*

APPÉTITION n. f. Vif désir.

APPLAUDIR v. tr. (lat. *applaudere*). Battre des mains en signe d'approbation : *applaudir une pièce, un acteur.* V. int. *Applaudir à*, approuver : *j'applaudis à tout ce que vous dites.* **S'applaudir** v. pr. Se glorifier, se féliciter.

APPLAUDISSEMENT n. m. Battement de mains.

APPLAUDISSEUR n. m. Qui applaudit beaucoup.

APPLICABLE adj. Qui doit ou peut être appliqué.

APPLICAGE n. m. Action d'appliquer quelque chose pour la décoration ou la solidité.

APPLICATION n. f. Action de poser une chose sur une autre. *Fig.* Attention soutenue : *application à l'étude;* action d'adapter une maxime, un précepte, etc.: *application d'un principe.*

APPLIQUE n. f. Tout ce qu'on applique sur un objet pour l'orner; lampe à un seul bec.

APPLIQUER v. tr. (préf. *ad* et lat. *plicare*, plier). Mettre une chose sur une autre; donner : *appliquer un soufflet;* diriger avec attention : *appliquer son esprit*

à; employer : *appliquer un remède, un procédé, une méthode, une loi, une règle*, etc.; faire servir : *appliquer l'algèbre à la géométrie.* **S'appliquer** v. pr. Mettre toute son attention; prendre pour soi : *s'appliquer des louanges.*

APPOGIATURE ou **APPOGGIATURE** n. f. (*dji* — ital. *appoggiatura*). *Mus.* Ornement de mélodie sans valeur réelle dans le chant, qu'on ajoute au-dessus ou au-dessous d'une note essentielle.

APPOINT n. m. Ce qu'on ajoute pour compléter une somme, un compte.

APPOINTEMENTS n. m. pl. Salaire pour un emploi.

APPOINTER v. tr. Donner des appointements.

APPOINTIR v. tr. Rendre pointu.

APPORT n. m. Biens qu'un époux apporte dans la communauté conjugale; ce qu'un associé met à la masse sociale.

APPORTER v. tr. (préf. *ad* et lat. *portare*, porter). Porter où se trouve quelqu'un : *apportez-moi ce livre. Fig.* Fournir : *apporter tant en mariage;* alléguer : *apporter des raisons;* annoncer : *apporter une nouvelle;* employer : *apporter des soins;* susciter : *apporter des obstacles.*

APPOSER v. tr. Appliquer, mettre : *apposer les scellés.*

APPOSITION n. f. Action d'apposer. *Gram.* Union de deux noms, dont le second sert d'épithète au premier : **Cicéron, orateur** *romain.*

APPRÉCIABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est appréciable.

APPRÉCIABLE adj. Qui peut être apprécié.

APPRÉCIATEUR n. m. Qui apprécie : *appréciateur du talent.*

APPRÉCIATIF, IVE adj. Qui marque l'appréciation.

APPRÉCIATION n. f. Estimation.

APPRÉCIER v. tr. (préf. *ad* et lat. *pretium*, prix). Evaluer. *Apprécier quelqu'un*, l'estimer.

APPRÉHENDER v. tr. (lat. *apprehendere*). Saisir : *appréhender au corps;* craindre : *j'appréhende qu'il* ne *soit trop tard, je n'appréhende guère qu'il soit trop tard.*

APPRÉHENSIF, IVE adj. Timide, craintif.

APPRÉHENSION n. f. Crainte.

APPRENDRE v. tr. (préf. *ad* et lat. *prehendere*, saisir par l'esprit). Acquérir des connaissances : contracter une habitude : *apprendre à se taire;* informer, être informé : *apprendre une nouvelle à quelqu'un, de quelqu'un;* enseigner : *apprendre le dessin à un enfant.*

APPRENTI, E n. Qui apprend un métier. *Fig.* Peu habile. — Ne pas dire *apprentif, ive.*

APPRENTISSAGE n. m. Action d'apprendre un état; le temps qu'on met à l'apprendre. *Fig.* Premiers essais : *l'apprentissage de la vertu.*

APPRÊT n. m. Manière d'apprêter les étoffes, les cuirs, etc.; matière qui sert à l'apprêt; assaisonnement : *apprêt des viandes. Fig.* Affectation dans le discours : *style plein d'apprêt.* Pl. Préparatifs : *les apprêts d'un voyage.*

APPRÊTAGE n. m. Emploi de l'apprêt.

APPRÊTÉ, E adj. Affecté, dépourvu de naturel.

APPRÊTER v. tr. Préparer : *apprêter ses armes;* accommoder : *apprêter des aliments.*

APPRÊTEUR n. m. Qui donne l'apprêt aux étoffes, etc.

APPRIS, E adj. et n. Elevé, formé par l'éducation. *Homme mal appris, un mal appris*, homme grossier.

APPRIVOISABLE adj. Qu'on peut apprivoiser.

APPRIVOISEMENT n. m. Action d'apprivoiser.

APPRIVOISER v. tr. (préf. *ad* et lat. *privus*, privé). Rendre moins farouche. **S'apprivoiser** v. pr. Se familiariser, s'accoutumer : *s'apprivoiser avec le danger.*

APPROBATEUR, TRICE n. Qui approuve.

APPROBATIF, IVE adj. Qui marque l'approbation : *geste approbatif.*

APPROBATION n. f. Consentement; jugement favorable : *flatteuse approbation.*

APPROBATIVEMENT adv. D'une manière approbative.

APPROCHABLE adj. Dont on peut approcher.

APPROCHANT, E adj. Peu différent, presque semblable.

APPROCHANT adv. Environ, à peu près : *mille francs ou approchant.*

APPROCHE n. f. Mouvement vers. Pl. Abords, accès : *les approches d'une ville.*

APPROCHER v. tr. Mettre proche : *approcher une chaise.* V. int. Devenir proche : *l'heure, l'ennemi approche.*

APPROFONDIR v. tr. Rendre plus profond; examiner à fond : *approfondir une matière.*

APPROFONDISSEMENT n. m. Action d'approfondir, au pr. et au fig. : *l'approfondissement d'un puits, d'une question.*

APPROPRIATION n. f. Action de s'approprier une chose.

APPROPRIER v. tr. (préf. *ad* et lat. *proprius*, convenable). Rendre propre à une destination; mettre en état de propreté : *approprier un appartement. Fig.* Conformer : *approprier le style au sujet.* **S'approprier** v. pr. S'attribuer, usurper : *s'approprier un héritage, une pensée.*

APPROUVER v. tr. (préf. *ad* et lat. *probare*, prouver). Donner son consentement; juger louable.

APPROVISIONNEMENT n. m. Fourniture des choses nécessaires.

APPROVISIONNER v. tr. Fournir les choses nécessaires.

APPROVISIONNEUR n. m. Celui qui approvisionne.

APPROXIMATIF, IVE adj. Fait par approximation : *calcul approximatif.*

APPROXIMATION n. f. (lat. *approximare*, approcher). Estimation approchée de la valeur d'une chose.

APPROXIMATIVEMENT adv. Par approximation.

APPUI n. m. (préf. *ad* et lat. *podium*, piédestal). Soutien, support. *Fig.* : *être l'appui du faible. Méc.* **Point d'appui,** Centre de mouvement.

APPUI-MAIN n. m. Baguette dont se servent les peintres pour appuyer la main qui tient le pinceau. Pl. des *appuis-main.*

APPUYER v. tr. Soutenir par le moyen d'un appui ; bâtir contre. *Fig.* Protéger ; *appuyer une demande.* V. int. Peser : *appuyer sur la plume. Fig.* Insister : *appuyer sur une circonstance.*

ÂPRE adj. (lat. *asper*). Rude au goût, au toucher. *Fig.* Avide : *âpre au gain ;* violent, plein d'aigreur : *caractère âpre.*

ÂPREMENT adv. Avec âpreté.

APRÈS prép. A la suite de : *entrer après quelqu'un ;* contre : *crier après quelqu'un ;* à la poursuite de : *courir après un lièvre.* — Ne dites pas : *la clef est après la porte*, mais *la clef est à la porte ; on demande après vous*, mais *on vous demande.*

APRÈS-DEMAIN loc. adv. Le second jour après celui où l'on est.

APRÈS-DÎNER n. m. Temps depuis le dîner jusqu'au soir. Pl. des *après-dîners.* On écrit aussi *après-dîné.* On écrivait anciennement *après-dînée* n. f.

APRÈS-MIDI n. m. Partie du jour depuis midi jusqu'au soir. Pl. des *après-midi.* Quelques-uns font ce mot féminin.

APRÈS-SOUPER [O. N.] n. m. Temps entre le souper et le coucher. Pl. des *après-soupers.* On peut aussi écrire *après-soupé* et *après-soupée* n. f.

ÂPRETÉ n. f. Etat de ce qui est âpre. *Fig.* : *l'âpreté de ses reproches.*

À-PROPOS n. m. Chose dite ou faite en temps et lieu convenables.

À PROPOS loc. adv. V. PROPOS.

APSIDE n. f. Chaque extrémité du grand axe de l'orbite d'une planète.

APTE adj. (lat. *aptus*, propre à). Qui a de l'aptitude.

APTÈRE adj. et n. m. (*a* priv. et gr. *pteron*, aile). Se dit d'un insecte sans ailes.

APTITUDE n. f. Disposition naturelle à quelque chose : *aptitude pour les sciences.*

APUREMENT n. m. (rad. *pur*). Vérification d'un compte.

APURER v. tr. (rad. *pur*). Vérifier et arrêter définitivement : *apurer un compte.*

APYRE adj. Infusible : *le cristal de roche est apyre.*

AQUA-FORTISTE (*koua*) n. m. (ital. *acqua-forte*, eau-forte). Graveur à l'eau-forte.

AQUARELLE (*koua*) n. f. (ital. *acquerella*, de *acqua*, eau). Peinture en couleurs à l'eau.

AQUARELLISTE (*koua*) n. m. Peintre à l'aquarelle.

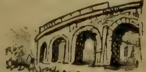
AQUARIUM (*a-koua-ri-omm*) n. m. Réservoir dans lequel on entretient des plantes et des animaux d'eau douce et d'eau salée. Pl. des *aquariums.*

AQUATILE (*koua*) adj. *Bot.* Qui naît, qui vit dans l'eau.

AQUA-TINTA (*koua*) n. f. (lat. *aqua*, eau ; et ital. *tinta*, teinte). Gravure imitant le dessin au lavis. Pl. des *aqua-tinta.* On dit aussi *aquatinte.* Pl. *aquatintes.*

AQUATIQUE (*koua*) adj. Qui croît, qui vit dans l'eau : *plante, animal aquatique.*

AQUEDUC n. m. lat. *aqua*, eau ; *ducere*, conduire). Canal pour conduire l'eau.



AQUEUX, EUSE adj. (lat. *aqua*, eau). De la nature de l'eau : *humeur aqueuse ;* qui contient de l'eau : *légumes trop aqueux.*

AQUICULTEUR (*kui*) n. m. Celui qui s'occupe d'aquiculture.

AQUICULTURE (*kui*) n. f. Art de multiplier et d'élever les animaux et les plantes aquatiques.

AQUILIN (*ki*) adj. m. (lat. *aquila*, aigle). *Nez aquilin*, courbé en bec d'aigle.

AQUILON (*ki*) n. m. Vent du nord.

ARA n. m. Gros perroquet à longue queue.

ARABE adj. et n. De l'Arabie. *Fam.* Avare, usurier. Adj. *Chiffres arabes*, les dix signes de la numération.

ARABESQUE adj. et n. f. *Peint.* et *sculpt.* Entrelacement de feuillages et de figures de caprice, à la manière des Arabes.



ARABIQUE adj. Qui est d'Arabie : *gomme arabique.*

ARABLE adj. (lat. *arare*, labourer). Labourable : *terre arable.*

ARACHIDE n. f. Plante dont les graines forment une huile blanche, d'une saveur agréable.

ARACHNIDES (*rak*) n. f. pl. Classe d'animaux articulés, comprenant les araignées, scorpions, etc. S. : *une arachnide.*

ARACHNOÏDE n. f. Une des trois membranes qui enveloppent le cerveau.

ARACK ou **RACK** n. m. Liqueur spiritueuse tirée du riz fermenté.

ARAGNE n. m. Anc. nom de l'araignée.

ARAIGNÉE n. f. (lat. *aranea*). Articulé à huit pattes et sans ailes (*).



ARAIRE n. m. Charrue sans avant-train.

ARANÉIDES n. f. pl. Suivant Cuvier, subdivision de la classe des araignées. S. : *une aranéide.*

ARASEMENT n. m. action d'araser.

ARASER v. tr. Mettre de niveau les assises d'une construction.

ARASES n. f. pl. Pierres qui servent à l'arasement.

ARATOIRE adj. (lat. *arator*, labou-

reur). Qui concerne l'agriculture : *instruments aratoires.*



ARBALÈTE n. f. (lat. *arcus*, arc; *balista*, baliste). Arc d'acier monté sur un fût.

ARBALÉTRIER n.m. Soldat armé d'une arbalète. *Ornith.* Martinet noir. *Charp.* Pièces de bois qui soutiennent la couverture d'un bâtiment.

ARBITRAGE n. f. Jugement d'un différend par arbitre.

ARBITRAIRE adj. Qui dépend de la seule volonté; despotique : *pouvoir arbitraire.*

ARBITRAIREMENT adv. D'une manière arbitraire.

ARBITRAL, E, AUX adj. Rendu par arbitres : *jugement arbitral.*

ARBITRALEMENT adv. Par arbitres.

ARBITRATION n. f. Estimation en bloc. *Jurisp.*

ARBITRE n. m. (lat. *arbitrari*, estimer, juger). Qui est choisi par un tribunal ou par les parties pour prononcer dans un différend; maître absolu : *Dieu est l'arbitre de nos destinées.* **Libre arbitre,** puissance que la volonté a de choisir, de se déterminer.

ARBITRER v. tr. Juger en qualité d'arbitre.

ARBORER v. tr. (lat. *arbor*, arbre). Planter, déployer : *arborer un drapeau. Arborer un pavillon*, le hisser ; *arborer l'étendard de la révolte*, se révolter.

ARBORESCENT, E adj. Qui a presque la forme, le caractère d'un arbre.

ARBORICULTEUR n. m. Qui s'occupe d'arboriculture.

ARBORICULTURE n. f. (lat. *arbor*, arbre; *cultura*, culture). Culture des arbres.

ARBORISATION n. f. Dessin naturel représentant des branches d'arbre dans des corps minéraux.

ARBORISTE n. m. Syn. de PÉPINIÉRISTE.

ARBOUSE n. f. Fruit de l'arbousier.

ARBOUSIER n. m. Arbre du Midi, produisant des fruits d'une saveur aigrelette.

ARBRE n. m. (lat. *arbor*). Plante ligneuse. *Méc.* Axe de bois ou de métal : *arbre de moulin, de pressoir*, etc. **Arbre généalogique,** arbre figuré d'où sortent les diverses branches d'une famille.

ARBRISSEAU n. m. Petit arbre qui se ramifie dès sa base, comme le *lilas*, le *sureau*, l'*aubépine*, etc.

ARBUSTE n. m. Plante ligneuse plus petite que l'arbrisseau, comme le *groseillier*, certains *rosiers*, etc.



ARC n. m. (lat. *arcus*). Arme servant à lancer des flèches (*). *Géom.* Portion de circonférence. *Fig. Avoir plusieurs cordes à son arc*, avoir plusieurs moyens pour faire réussir un projet. **Arc de triomphe,** monument en forme d'arc, orné d'inscriptions et de bas-reliefs. V. PART. H.

ARCADE n. f. Ouverture en arc.

ARCANE n. m. (lat. *arcanus*, secret). Opération mystérieuse des alchimistes. *Fig.* Chose mystérieuse.

ARCANSON n. m. Résine appelée aussi colophane.



ARCATURE n. f. Suite de petites arcades, réelles ou simulées, dans une construction.



ARC-BOUTANT (*ar-bou*) n. m. Pilier qui se termine en demi-arc, et qui sert à soutenir un mur, une voûte. Pl. des *arcs-boutants.*

ARC-BOUTER (*ar-bou*) v. tr. Soutenir au moyen d'un arc-boutant.

ARC-DOUBLEAU n. m. Arc en saillie. Pl. des *arcs-doubleaux.*

ARCEAU n. m. Arc de voûte.

ARC-EN-CIEL n. m. Météore en forme d'arc, résultant de la réfraction et de la réflexion des rayons solaires. Pl. des *arcs-en-ciel.* — Ce météore, le plus beau des phénomènes qui se rapportent à la lumière, annonce tout simplement que le soleil, étant sur l'horizon à une hauteur convenable, darde ses rayons sur un nuage opposé qui se résout en pluie. Lorsque nous l'apercevons, il nous indique que nous tournons le dos au soleil, et que nous sommes placés entre cet astre et le nuage. Newton est le premier qui ait donné la théorie exacte des causes toutes physiques de ce phénomène.

Dans la Bible, l'arc-en-ciel fut le gage de réconciliation donné par Dieu à Noé après le déluge. Les païens y voyaient la trace laissée par Iris, messagère des dieux.

ARCHAÏQUE (*ka*) adj. Qui a rapport à l'archaïsme.

ARCHAÏSME (*ka*) n. m. (gr. *archaios*, ancien). Mot, tour de phrase suranné, comme *dans l'abord, possible, treuve*, pour *d'abord, probablement, trouve :* dans l'abord *il se met au large..., notre mort ne tardera* possible *guère..., dans la citrouille je la* treuve. (La Font.) Ainsi encore *étrait, s'éjouir, faire l'août, peu ni prou, aucuns*, etc., pour *étroit, se réjouir, faire la moisson, peu ni beaucoup, quelques-uns*, etc. L'opposé d'archaïsme est NÉOLOGISME.

ARCHAL (fil d') n. m. (lat. *aurichalcum*, laiton). Fil de laiton.

ARCHANGE (*kan*) n. m. (gr. *archos*, chef, et fr. *ange*). Ange d'un ordre supérieur.

ARCHANGÉLIQUE (*kan*) adj. Qui tient de l'archange.

ARCHE n. f. (rad. *arc*). Voûte entre les piles d'un pont.

ARCHE n. f. (lat. *arca*, coffre). Vaisseau de Noé. **Arche d'alliance,** Coffre où les Hébreux gardaient les tables de la loi.

ARCHÉE n. m. ou f. Principe de la vie.

ARCHELET n. m. Petit archet à l'usage des horlogers.

ARCHÉOLOGIE (*ké*) n. f. (gr. *archaios*, ancien, *logos*, discours). Science des monuments et des arts de l'antiquité.

ARCHÉOLOGIQUE (*ké*) adj. Qui a rapport à l'archéologie.

ARCHÉOLOGUE (*ké*) n. m. Celui qui est versé dans l'archéologie.

ARCHER n. m. Soldat armé de l'arc; agent de justice ou de police. V. PART. H.

ARCHET n. m. Petit arc tendu avec des crins pour jouer du violon, etc.; arc d'acier pour tourner ou percer.

ARCHÉTYPE (*ké*) n. m. Modèle sur lequel on fait un ouvrage; étalon des monnaies, poids et mesures.

ARCHEVÊCHÉ n. m. Diocèse, palais d'un archevêque; étendue de pays sous sa juridiction.

ARCHEVÊQUE n. m. Premier évêque d'une province ecclésiastique.

ARCHI, préfixe qui ajoute à la signification du mot qu'il précède une idée de degré extrême.

ARCHICHANCELIER n. m. Grand chancelier.

ARCHICONFRÉRIE n. f. Société pieuse.

ARCHIDIACONAT n. m. Dignité d'archidiacre.

ARCHIDIACONÉ n. m. Partie d'un diocèse soumise à la juridiction d'un archidiacre.

ARCHIDIACRE n. m. Supérieur ecclésiastique ayant droit de visite sur les curés d'un diocèse.

ARCHIDIOCÉSAIN, E adj. Qui dépend d'un archevêché.

ARCHIDUC n. m. Titre des princes de la maison d'Autriche.

ARCHIDUCAL adj. Qui a rapport à l'archiduc.

ARCHIDUCHÉ n. m. Domaine d'un archiduc.

ARCHIDUCHESSE n. f. Titre des princesses d'Autriche.

ARCHIÉPISCOPAL, E, AUX (*ki*) adj. Appartenant à l'archevêque : *palais archiépiscopal.*

ARCHIÉPISCOPAT (*ki*) n. m. Dignité d'archevêque; sa durée.

ARCHIFOU, FOLLE adj. Extrêmement fou.

ARCHIFRIPON n. m. Extrêmement fripon.

ARCHIMANDRITAT n. m. Dignité d'archimandrite.

ARCHIMANDRITE n. m. (gr. *archos*, chef; *mandra*, enclos, cloître). Titre que l'on donne aux supérieurs de quelques monastères grecs.

ARCHIPATELIN, E n. Fourbe très adroit, très patelin.

ARCHIPEL n. m. Etendue de mer parsemée d'îles.

ARCHIPRESBYTÉRAL, E adj. Qui concerne l'archiprêtre.

ARCHIPRÊTRE n. m. Titre qui donne aux curés de certaines églises une prééminence honorifique sur les autres curés.

ARCHITECTE n. m. (gr. *archos*, chef; *tektôn*, ouvrier). Qui exerce l'art de l'architecture.

ARCHITECTONIQUE adj. Qui appartient, qui a rapport à l'architecture. N. f. : *enseigner l'architectonique.*

ARCHITECTURAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'architecture.

ARCHITECTURE n. f. Art de construire et d'orner les édifices.

ARCHITRAVE n. f. Partie de l'entablement.

ARCHIVES n. f. pl. (lat. *archivum*). Anciens titres, chartes et autres papiers importants; lieu où on les garde; dépôt des actes, des lois, etc.

ARCHIVISTE n. m. Garde des archives.

ARCHIVOLTE n. f. (lat. *arcus*, arc; *volutus*, roulé). Moulure qui règne sur la tête des voussoirs d'une arcade.

ARCHONTAT (*kon*) n. m. Dignité d'archonte.

ARCHONTE (*kon*) n. m. (gr. *arkôn*, chef). Autrefois, premier magistrat des républiques grecques. V. PART. HIST.



ARÇON n. m. (lat. *arcus*, arc). Pièce de bois cintrée qui soutient la selle. *Vider les arçons*, tomber de cheval.

ARC-RAMPANT n. m. Courbe métallique destinée à soutenir une rampe.

ARCTIQUE (*ar-kti-ke*) adj. (gr. *arktikos*). Septentrional : *pôle arctique.* Son opposé est ANTARCTIQUE.

ARDÉLION n. m. (lat. *ardelio*). Homme qui fait l'empressé, l'officieux.

ARDEMMENT adv. Avec ardeur.

ARDENT, E adj. (lat. *ardere*, brûler). En feu, qui échauffe fortement : *soleil ardent. Fig.* Violent : *désir ardent;* actif, plein d'ardeur : *enfant ardent à l'étude, cheval ardent;* roux : *poil ardent.* **Chapelle ardente**, luminaire nombreux qui brûle autour d'un cercueil; **chambre ardente**, autrefois, tribunal qui condamnait au feu les empoisonneurs.

ARDER ou **ARDRE** v. tr. Vieux mot qui signifiait *brûler.*

ARDEUR n. f. (lat. *ardor;* de *ardere*, brûler). Chaleur extrême : *ardeur du soleil. Fig.* Activité, vivacité excessive : *cheval plein d'ardeur.*



ARDILLON n. m. Pointe de métal au milieu d'une boucle, pour arrêter la courroie.

ARDOISE n. f. Pierre tendre et bleuâtre qui sert à couvrir les maisons.

ARDOISÉ, E adj. Qui a la couleur d'ardoise.

ARDOISIER, ÈRE ou **ARDOISEUX, EUSE** adj. De la nature de l'ardoise.

ARDOISIÈRE n. f. Carrière d'ardoise.

ARDU, E adj. (lat. *arduus*). Escarpé :

montagne ardue. Fig. Difficile : *travail ardu.*

ARE n. m. (lat. *area*, surface). Unité des mesures pour les surfaces agraires. L'*are* correspond au décamètre carré et vaut cent mètres carrés ou *centiares*. Son multiple l'*hectare*, correspondant à l'hectomètre carré, vaut cent ares.

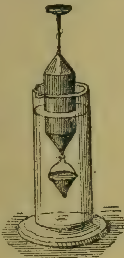
AREC (*èk*) n. m. Genre de palmiers des régions chaudes de l'ancien continent.

ARÉNATION n. f. (lat. *arena*, sable). Action de couvrir de sable une surface, un corps.

ARÈNE n. f. (lat. *arena*, sable). Espace sablé, au centre des amphithéâtres, où combattaient les gladiateurs.

ARÉOLE n. f. *Méd.* Cercle rougeâtre qui entoure un point inflammatoire.

ARÉOMÈTRE n. m. (gr. *araios*, peu dense ; *metron*, mesure). Instrument qui sert à déterminer la densité des liquides ; pèse-liqueur, pèse-acide.



ARÉOMÉTRIE n. f. Art de déterminer la densité des liquides.

ARÉOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'aréométrie.

ARÉOPAGE n. m. Ancien tribunal d'Athènes. V. PART. HIST. *Fig.* Réunion de gens vertueux ; assemblée de magistrats.

ARÉOPAGITE n. m. Membre de l'Aréopage.

ARÉOSTYLE n. m. Entre-colonnement dans lequel l'intervalle entre chaque colonne est de 3 diamètres et demi.

ARÉOTECTONIQUE, n. f. Art d'attaquer ou de défendre les places fortes.

ARÊTE n. f. (lat. *arista*, épi). Os de certains poissons. *Bot.* Barbe des épis de l'orge, du seigle, etc. *Arch.* Angle saillant.

ARÊTIER n. m. Pièce de charpente qui forme l'encoignure d'un comble.

ARGENT n. m. (lat. *argentum*). Métal blanc ; toute sorte de monnaie. *Fig.* Richesse.— L'argent se rencontre rarement à l'état pur dans le sein de la terre ; il est presque toujours mêlé au soufre ou à l'antimoine. On trouve des mines d'argent dans le nord de l'Europe : en Suède, en Norvège, en Russie ; mais les plus riches du monde sont celles du Pérou et du Mexique. La densité de l'argent est de 10,4743 ; on l'allie au cuivre pour lui donner une dureté qui lui assure plus de durée. La pièce de 5 fr. en argent contient 9 parties d'argent pur sur 1 de cuivre ; les autres pièces sont un alliage de 835 parties d'argent et de 165 parties de cuivre. Les pièces d'argent sont : 5, 2, 1 fr., 50 et 20 c

ARGENTÉ, E adj. Recouvert de feuilles d'argent ou d'une solution d'argent.

ARGENTER v. tr. Couvrir d'une feuille d'argent ou d'une solution d'argent. *Fig.* Donner l'éclat, la blancheur de l'argent : *la lune argentait les flots. Poét.*

ARGENTERIE n. f. Vaisselle et autres ustensiles d'argent.

ARGENTEUR n. m. Ouvrier qui argente.

ARGENTEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup d'argent.

ARGENTIER n. m. Autrefois, en France, surintendant des finances.

ARGENTIFÈRE adj. Qui renferme de l'argent : *terrain argentifère.*

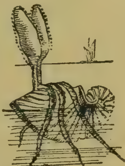
ARGENTIN, E adj. Qui a le son clair, retentissant de l'argent : *voix argentine.*

ARGENTURE n. f. Couche d'argent appliquée sur un métal ; art, action d'argenter.

ARGILE n. f. (lat. *argilla*). Terre molle, grasse, appelée aussi *terre glaise.*

ARGILEUX, EUSE adj. Qui tient de l'argile : *sol argileux.*

ARGONAUTE n. m. Sorte de mollusque appelé aussi NAUTILE (*). V. *Part. hist.*



ARGOT n. m. Jargon dont se servent entre eux les filous de profession, souvent très expressif, comme *refroidir* (tuer), *la sorbonne* (la tête), *la veuve* (la guillotine), *faucher le grand pré* (ramer sur les galères), etc. ; langage particulier adopté dans certaines professions.

ARGOT n. m. *Jard.* Bois au-dessus de l'œil d'une branche. On dit plutôt ERGOT.

ARGOTER v. tr. *Jard.* Couper l'extrémité d'une branche morte.

ARGOUSIN n. m. (esp. *alguazil*, agent de police). Surveillant des forçats.

ARGUE n. f. Machine qui sert à dégrossir, au moyen de filières, les lingots d'or, d'argent, etc.

ARGUER (*gu-er*) v. tr. (lat. *arguere*, prouver). Accuser : *arguer un acte de faux.* V. int. Conclure : *vous arguez mal à propos de ce fait.*

ARGUMENT n. m. (lat. *argumentum*, de *arguere*, démontrer). Raisonnement par lequel on tire une conséquence ; preuve ; *tirer argument d'un fait ;* sommaire d'un livre, d'un chapitre, d'une narration.

ARGUMENTANT n. m. Celui qui argumente dans un acte public contre le répondant.

ARGUMENTATEUR n. m. Qui aime à argumenter.

ARGUMENTATION n. f. Action, art d'argumenter.

ARGUMENTER v. int. Faire des arguments.

ARGUS (*guce*) n. m. Homme très clairvoyant. *Fig.* Surveillant, espion. *Yeux d'Argus*, très pénétrants. V. P. HIST. Espèce de papillon; oiseau voisin du faisan (*).



ARGUTIE (*ci*) n. f. Vaine subtilité.

ARIA n. m. Embarras, ennui.

ARIANISME n. m. Hérésie d'Arius, qui niait la consubstantialité du Fils avec le Père. V. P. HIST.

ARIDE adj. (lat. *aridus*; de *areo*, je dessèche). Sec, stérile : *terre aride. Fig. Esprit aride*, qui ne peut rien produire; *sujet aride*, qui prête peu.

ARIDITÉ n. f. Sécheresse. *Fig.: aridité de l'esprit, du style.*

ARIEN, ENNE n. Sectateur d'Arius.

ARIETTE n. f. (ital. *arietta*). Air léger ; paroles chantées sur cet air.

ARISTARQUE n. m. Critique sévère, mais équitable et éclairé. V ZOÏLE.

ARISTOCRATE adj. et n. Partisan, membre de l'aristocratie.

ARISTOCRATIE (*ci*) n. f. (gr. *aristos*, excellent; *kratos*, pouvoir). Classe des nobles, des privilégiés.

ARISTOCRATIQUE adj. Qui appartient à l'aristocratie.

ARISTOCRATIQUEMENT adv. D'une manière aristocratique.

ARISTOLOCHE n. f. Genre de plantes à tige grimpante.

ARISTOPHANESQUE adj. Dans le genre du poète grec Aristophane.

ARISTOTÉLICIEN, ENNE adj. et n. Conforme à la doctrine d'Aristote ; partisan de ce philosophe.

ARISTOTÉLIQUE adj. D'Aristote.

ARISTOTÉLISME n. m. (gr. *Aristotelês*, Aristote). Doctrine d'Aristote.

ARITHMÉTICIEN, ENNE n. Qui sait l'arithmétique.

ARITHMÉTIQUE n. f. (gr. *arithmos*, nombre). Science des nombres. Adj. Fondé sur l'arithmétique.

ARITHMÉTIQUEMENT adv. Conformément à l'arithmétique.

ARITHMOGRAPHE n. m. (gr. *arithmos ; graphô*, j'écris). Appareil pour effectuer mécaniquement les opérations arithmétiques : *un arithmographe Troncet.*

ARITHMOMANCIE n. f. (gr. *arithmos*, nombre; *manteia*, divination). Divination au moyen des nombres.

ARITHMOMÈTRE n. m. (gr. *arithmos ; metron*, mesure). Calculateur mécanique.

ARLEQUIN n. m. Bouffon dont le vêtement est composé de pièces de diverses couleurs. V. PART. HIST. *Fig.* Homme sans principes arrêtés. Pop. Mets composé de restes divers accommodés ensemble.

ARLEQUINADE n. f. Bouffonnerie d'arlequin : action ridicule.

ARMADILLE n. f. Petite flotte espagnole qui gardait les côtes du Mexique.

ARMATEUR n. m. Celui qui équipe un navire à ses frais.

ARMATURE n. f. Assemblage de liens de métal soutenant les parties d'un ouvrage mécanique. Plaque métallique faisant partie des condensateurs électriques.

ARME n. f. (lat. *arma*, armes). Instrument qui sert à attaquer ou à défendre : *arme offensive, défensive.* Pl. Profession de la guerre : *né pour les armes;* escrime : *faire des armes;* les différents corps de l'armée, cavalerie, infanterie, etc.; combat : *courir aux armes;* armoiries : *les armes de France, de Paris* (*) *d'Autriche*, etc. *Passer quelqu'un par les armes*, le fusiller ; *faire ses premières armes*, sa première campagne ; *être sous les armes* être armé. *Fig. Fournir des armes contre soi*, donner prise sur soi par ses actes, ses paroles, etc.



ARMÉE n. f. Troupe sous la conduite d'un chef; toutes les troupes d'un Etat.

ARMEMENT n. m. Action d'armer ; appareil de guerre ; équipement d'un vaisseau.

ARMÉNIEN, ENNE adj. et n. Qui est d'Arménie.

ARMER v. tr. Fournir d'armes; lever des troupes ; équiper un vaisseau ; tendre le ressort d'une arme à feu. *Fig.* Garnir d'une chose qui donne de la force: *armer de fer une poutre;* fortifier, prémunir : *la philosophie nous arme contre les passions.*

ARMET n. m. Armure de tête des anciens chevaliers.

ARMILLAIRE (*mil-laire*) adj. (lat. *armilla*, bracelet). *Sphère armillaire*, composée de cercles pour représenter le ciel et le mouvement des astres.

ARMILLES n. f. pl. Petites moulures qui entourent un chapiteau dorique.

ARMINIEN ou **REMONTRANT** s. m. Sectaire d'Arminius (1560-1600), qui combattait une partie des doctrines de Calvin.

ARMISTICE n. m. (lat. *arma*, armes ; *sistere*, arrêter). Suspension d'armes.

ARMOIRE n. f. Grand meuble de bois pour serrer les hardes, etc.

ARMOIRIES n. f. pl. (lat. *arma*). Armes d'une famille noble.

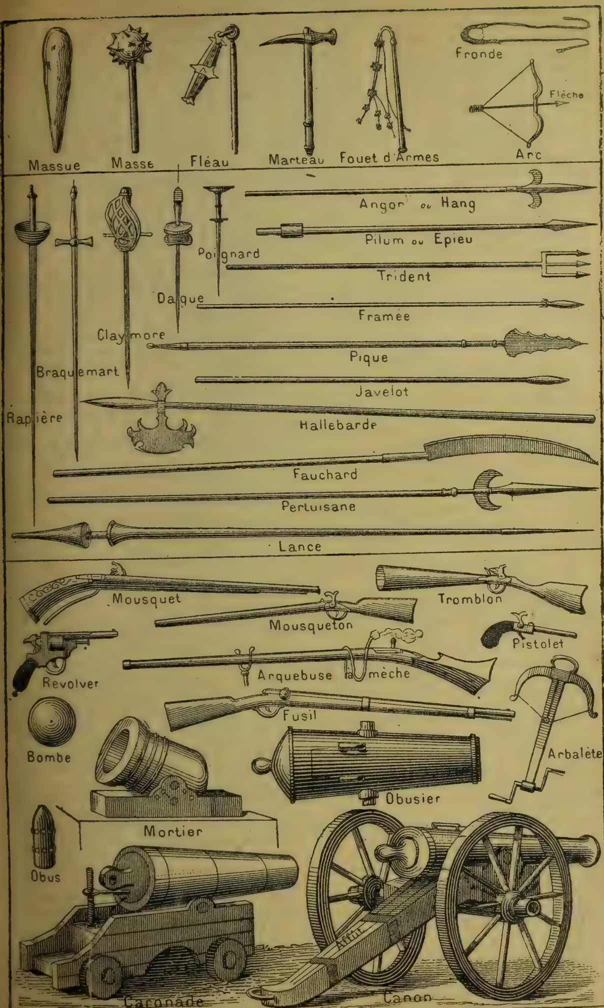
ARMOISE n. f. Herbe odoriférante, nommée aussi *herbe de la Saint-Jean.*

ARMON n. m. Nom des deux pièces entre lesquelles se trouve placé le gros bout du timon d'une voiture.

ARMORIAL n. m. Livre d'armoiries

ARMORICAIN, E adj. et n. De l'Armorique.

ARMES


Massue
Masse
Fléau
Marteau
Fouet d'Armes
Fronde
Flèche
Arc
Angon ou Hang
Pilum ou Epieu
Poignard
Trident
Dague
Framée
Claymore
Pique
Braquemart
Javelot
Rapière
Hallebarde
Fauchard
Pertuisane
Lance
Mousquet
Tromblon
Mousqueton
Pistolet
Revolver
Arquebuse à mèche
Fusil
Bombe
Arbalète
Obusier
Mortier
Obus
Affût
Caronade
Canon

ARMORIER v. tr. Peindre des armoiries.



ARMURE n. f. Armes qui protègent le corps, comme *cuirasse*, *casque*, etc. (*); plaque de fer attachée à un aimant.

ARMURERIE n. f. Profession d'armurier.

ARMURIER n. m. Qui fabrique, qui vend des armes.

ARNICA ou **ARNIQUE** n. f. Plante de la famille des composées.

AROBE ou **ARROBE** n. f. Mesure de capacité pour les liquides, usitée en Espagne et en Portugal, contenant de 10 à 16 litres; nom de différents poids variant de 12 à 15 kilogr.

AROÏDÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre arum.

AROMATE n. m. (gr. *arômata*, parfums). Toute substance qui répand une odeur suave.

AROMATIQUE adj. De la nature des aromes: *herbes aromatiques*.

AROMATISATION n. f. Action d'aromatiser.

AROMATISER v. tr. Mêler une substance aromatique à un remède.

AROME n. m. (gr. *arôma*, parfum). Principe odorant de certaines substances.

ARONDE n. f. Ancien nom de l'hirondelle. *A queue d'aronde*, en forme de queue d'hirondelle.

ARPÈGE ou **ARPÈGEMENT** n. m. (ital. *arpeggio*). *Mus.* Accord dont on fait entendre successivement, et non à la fois, tous les sons.

ARPEGER v. int. Faire des arpèges. — Se conjugue comme ABRÉGER.

ARPENT n. m. (lat. *arpennis*, mesure carrée des Gaulois). Ancienne mesure agraire de 30 à 51 ares, suivant les pays.

ARPENTAGE n. m. Mesurage de la superficie des terres.

ARPENTER v. tr. Mesurer la surface des terres. *Fig.* Parcourir à grands pas.

ARPENTEUR n. m. Qui mesure la superficie des terres.

ARPENTEUSE n. f. Sorte de chenille.

ARQUÉ, E adj. Courbé en arc. *Cheval arqué*, dont les jambes sont pliées au-dessous des genoux dans le repos.

ARQUEBUSADE n. f. Coup d'arquebuse.



ARQUEBUSE n. f. (ital. *arco*, arc; *bugio*, trou). Ancienne arme à feu qui se portait sur l'épaule.

ARQUEBUSER v. tr. Tuer d'un coup d'arquebuse.

ARQUEBUSERIE n. f. Profession d'arquebusier.

ARQUEBUSIER n. m. Autrefois, soldat armé d'une arquebuse; aujourd'hui, armurier.

ARQUER v. tr. Courber en arc. V. int. Fléchir, se courber.

ARRACHAGE n. m. Action d'arracher des herbes, des racines.

ARRACHEMENT n. m. Action d'arracher.

ARRACHE-PIED (D') loc. adv. Sans interruption.

ARRACHER v. tr. (lat. *eradicare*, enlever avec la racine). Détacher avec effort. *Fig.* Obtenir avec peine, de force ou par adresse : *on ne peut lui arracher une parole*, *arracher de l'argent;* enlever, détacher : *arracher aux plaisirs*.

ARRACHEUR n. m. Qui arrache : *arracheur de dents*.

ARRACHIS n. m. Enlèvement frauduleux du plant des arbres.

ARRANGEANT, E adj. Qui est facile en affaires.

ARRANGEMENT n. m. Action d'arranger; conciliation : *l'arrangement d'un différend*.

ARRANGER v. tr. Mettre en ordre : *arranger des livres;* terminer à l'amiable; *arranger une affaire. Arranger quelqu'un*, le maltraiter; *cela m'arrange*, me convient. *Fam.*

ARRANGEUR n. m. Celui qui arrange, donne une forme.

ARRENTEMENT n. m. Action d'arrenter.

ARRENTER v. tr. Donner ou prendre à rente.

ARRÉRAGER v. int. Laisser accumuler les arrérages en parlant d'une redevance.

ARRÉRAGES n. m. pl. Ce qui est dû, échu d'une terre affermée, d'un revenu quelconque.

ARRESTATION n. f. Action de se saisir de quelqu'un pour l'emprisonner; état de celui qui est arrêté : *être en arrestation*.

ARRÊT n. m. Action d'arrêter, de s'arrêter : *l'arrêt des affaires;* jugement d'une cour souveraine; décision d'une autorité quelconque : *les arrêts de la Providence. Fig.* Saisie d'une personne ou de ses biens : *faire arrêt sur des marchandises*, *des appointements.* **Maison d'arrêt,** prison; **chien d'arrêt,** qui arrête le gibier. Pl. Défense de sortir : *mettre un militaire, un écolier aux arrêts*.

ARRÊTÉ n. m. Ordonnance, prescription : *arrêté de mairie, de police. Arrêté de compte*, règlement de compte.

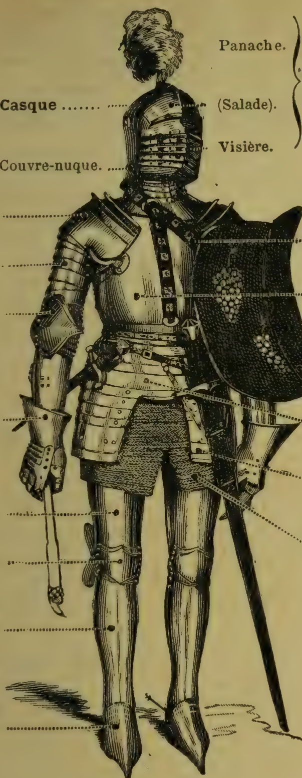
ARRÊTE-BŒUF n. m. Plante dont les racines offrent une grande résistance à la charrue. Pl. des *arrête-bœuf*.

ARRÊTER v. tr. (préf. *ad* et lat. *restare*, rester). Faire rester en place; appréhender : *arrêter un voleur;* suspendre le cours d'une chose : *arrêter une révolte*, *arrêter une horloge. Fig.* Fixer : *arrêter ses regards, sa pensée;* engager à son service : *arrêter un laquais;* déterminer : *arrêter un plan;* régler d'une manière définitive : *arrêter un compte, un marché;* interrompre : *il l'arrêta tout court.* **S'arrêter** v. pr. Cesser de marcher, de parler, d'agir.

ARMURE



Heaume (XIIIe).





Bassinet (XIVe).

Chevalier du XVe siècle muni d'un bouclier aux armes de La Hire. (*D'après le Musée d'artillerie de Paris.*)



Armet (XVIe).



Bourguignotte (XVIe).



Morion (XVIe).



Pot (XVIIe).

ARRÊTISTE n. m. Celui qui annote et publie un recueil d'arrêts.

ARRHER v. tr. Donner des arrhes.

ARRHES n. f. pl. (gr. *arrhabôn*, gages). Argent donné à l'avance pour assurer l'exécution d'un marché.

ARRIÈRE interj. (lat. *ad retro*, par derrière). Au loin : *arrière les médisants !* **En arrière** loc. adv. Derrière, en retard : *rester en arrière*. N. m. *Mar.* Moitié de la longueur d'un vaisseau, du grand mât à la poupe. *Vent arrière*, en poupe.

ARRIÉRÉ, E adj. Qui est en retard : *payement arriéré. Fig.* Qui n'est pas en rapport avec son âge, son époque : *peuple arriéré*. N. m. Dette dont le payement est en retard.

ARRIÈRE-BAN n. m. Convocation de tous les vassaux d'un Etat par leur suzerain. Pl. des *arrière-bans*.

ARRIÈRE-BEC n. m. Eperon d'une pile de pont en aval. Pl. des *arrière-becs*.

ARRIÈRE-BOUCHE n. f. Le fond de la bouche. Pl. des *arrière-bouches*.

ARRIÈRE-BOUTIQUE n. f. Pièce de plain-pied derrière la boutique. Pl. des *arrière-boutiques*.

ARRIÈRE-BRAS n. m. Partie qui s'étend de l'épaule au coude.

ARRIÈRE-CORPS n. m. Partie placée à l'arrière d'un bâtiment.

ARRIÈRE-COUR n. f. Petite cour servant de dégagement. Pl. des *arrière-cours*.

ARRIÈRE-FIEF n. m. Fief relevant d'un autre fief. Pl. des *arrière-fiefs*.

ARRIÈRE-FLEUR n. f. Seconde floraison. Pl. des *arrière-fleurs*.

ARRIÈRE-GARDE n. f. Partie d'un corps de troupes qui ferme la marche. Pl. des *arrière-gardes*.

ARRIÈRE-GOÛT n. m. Goût désagréable que laisse un mets, une boisson. Pl. des *arrière-goûts*.

ARRIÈRE-MAIN n. m. Revers de la main; partie postérieure du cheval. Pl. des *arrière-mains*.

ARRIÈRE-NEVEU n. m. **ARRIÈRE-NIÈCE** n. f. Le fils, la fille du neveu ou de la nièce. Pl. des *arrière-neveux*, des *arrière-nièces*.

ARRIÈRE-PENSÉE n. f. Pensée intérieure et secrète ; intention que l'on cache, tandis qu'on en manifeste une autre. Pl. des *arrière-pensées*.

ARRIÈRE-PETIT-FILS n. m. **ARRIÈRE-PETITE-FILLE** n. f. Le fils, la fille du petit-fils ou de la petite-fille. Pl. des *arrière-petits-fils*, des *arrière-petites-filles*.

ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS n. m. pl. Enfants du petit-fils, de la petite-fille.

ARRIÈRE-PLAN n. m. Ligne de perspective la plus éloignée. Pl. des *arrière-plans*.

ARRIÈRE-POINT n. m. Point d'aiguille empiétant sur le précédent. Pl. des *arrière-points*.

ARRIÉRER v. tr. Différer, retarder. **S'arriérer** v. pr. Demeurer en arrière. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ARRIÈRE-SAISON n. f. Fin de l'automne. Pl. des *arrière-saisons*.

ARRIÈRE-TRAIN n. m. Partie d'un véhicule portée par les roues de derrière ; train postérieur d'un animal. Pl. des *arrière-trains*.

ARRIÈRE-VASSAL n. m. Celui qui relevait d'un seigneur vassal d'un autre seigneur. Pl. des *arrière-vassaux*.

ARRIÈRE-VOUSSURE n. f. Sorte de voûte pratiquée derrière une porte, une fenêtre. Pl. des *arrière-voussures*.

ARRIMAGE n. m. Action d'arrimer.

ARRIMER v. tr. Arranger la cargaison d'un vaisseau.

ARRIMEUR n. m. Celui qui arrime.

ARRIVAGE n. m. Abord des navires dans un port; arrivée des marchandises.

ARRIVÉE n. f. Action d'arriver; moment précis de cette action.

ARRIVER v. int. Parvenir dans un lieu ; atteindre : *arriver à la vieillesse*. V. imp. : *il m'est arrivé un malheur*. — Prend toujours l'auxil. *être*.

ARROBE. V. AROBE.

ARROCHE n. f. Genre de plantes dont un grand nombre d'espèces sont cultivées dans les jardins.

ARROGAMMENT adv. Avec arrogance.

ARROGANCE n. f. Fierté méprisante et insultante.

ARROGANT, E adj. Fier, hautain.

ARROGER (S') v. pr. (lat. *arrogare*). S'attribuer mal à propos quelque chose : *ils se sont arrogé des pouvoirs excessifs*.

ARROI n. m. Equipage, appareil.

ARRONDIR v. tr. Rendre rond. *Fig. Arrondir son bien*, l'augmenter; *arrondir une période*, lui donner du nombre, de l'harmonie.

ARRONDISSEMENT n. m. Action d'arrondir ; état de ce qui est arrondi ; circonscription administrative : *département divisé en quatre arrondissements*.

ARROSAGE n. m. Irrigation : *arrosage d'une prairie*.

ARROSEMENT n. m. Action d'arroser.

ARROSER v. tr. (préf. *ad* et lat. *ros*, rosée). Humecter par aspersion ; couler à travers : *la Seine arrose Paris*.

ARROSION n. f. Action de ce qui ronge : *l'arrosion de la rouille*.

ARROSOIR n. m. Ustensile pour arroser (*).



ARRUGIE n. f. Canal pour l'écoulement des eaux dans les mines.

ARS n. m. Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc. *Saigner un cheval aux quatre ars*, aux quatre membres.

ARSENAL n. m. Magasin d'armes et de munitions de guerre.

ARSÉNIATE n. m. *Chim.* Sel formé par l'acide arsénique et une base.

ARSENIC (*nik* devant une voyelle) n. m. (gr. *arsên*, vigoureux ; *nikaô*, je dompte). Substance métallique, volatile au feu, et répandant alors une odeur d'ail; composé arsenical vénéneux.

ARSENICAL, E, AUX ou **ARSÉNIÉ, E** adj. *Chim.* Qui contient de l'arsenic.

ARSÉNIEUX (acide) adj. m. *Chim.* Combinaison d'arsenic et d'oxygène.

ARSÉNIQUE (acide) adj. m. *Chim.* Combinaison plus oxygénée que l'acide arsénieux.

ARSÉNITE n. m. *Chim.* Sel formé d'acide arsénieux et d'une base.

ART n. m. (lat. *ars*). Application des connaissances à la réalisation d'une conception; adresse : *avoir l'art de...* Pl. **Arts libéraux,** où l'intelligence a le plus de part; **arts mécaniques,** qui dépendent de la main; **beaux-arts,** la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique; **arts et métiers,** v. ÉCOLE (*Part. hist.*).

ARTEL n. m. Société coopérative en Russie.

ARTÈRE n. f. (gr. *artêria*). Vaisseau qui porte le sang du cœur aux extrémités. *Fig.* Grande voie de communication.

ARTÉRIEL, ELLE adj. Qui appartient aux artères : *sang artériel,* par opposition à *sang veineux.*

ARTÉRIOLE n. f. Petite artère.

ARTÉRIOLOGIE n. f. Partie de l'anatomie qui traite des artères.

ARTÉRIOTOMIE n. f. Dissection des artères.

ARTÉSIEN adj. m. V. PUITS.

ARTHRITE n. f. Inflammation d'une articulation.

ARTHRITIQUE adj. Qui a rapport aux articulations.



ARTICHAUT n. m. Plante potagère dont la fleur avant de s'ouvrir forme une tête composée d'écailles charnues à leur base ; pièce de serrurerie hérissée de crocs.

ARTICLE n. m. (lat. *articulus*). Division d'un traité, d'une loi, d'un contrat, d'un compte; tout objet de commerce ; partie comprise entre deux points d'articulation dans une plante ou un insecte. *Article de Paris,* objet de mode ou industriel qui se fabrique spécialement à Paris. *Faire l'article,* faire valoir une chose outre mesure. *Gram.* Mot qui détermine les noms. **Article de foi,** point important de croyance religieuse. *A l'article de la mort,* au dernier moment de la vie.

ARTICULAIRE adj. Qui a rapport aux articulations.

ARTICULATION n. f. Jointure des os ; prononciation.

ARTICULÉ, E adj. Qui a une ou plusieurs articulations ; énoncé, exprimé nettement. N. m. pl. Première division des annelés, comprenant les *insectes*, *araignées*, *mille-pieds* et *crustacés.*

ARTICULER v. tr. Déduire par articles : *articuler des preuves ;* affirmer positivement : *articuler un fait;* prononcer : *articuler un son.*

ARTIFICE n. m. (lat. *ars*, *artis*, art; *facere*, faire). Art, déguisement, fraude. **Feu d'artifice,** ensemble de compositions pyrotechniques.

ARTIFICIEL, ELLE adj. Qui se fait par art : *fleurs artificielles.* Son opposé est NATUREL.

ARTIFICIELLEMENT adv. D'une manière artificielle.

ARTIFICIER n. m. Qui fait des feux d'artifice; artilleur employé à la confection des pièces de pyrotechnie.

ARTIFICIEUSEMENT adv. D'une manière artificieuse.

ARTIFICIEUX, EUSE adj. Plein d'artifice, de ruse : *conduite artificieuse.*

ARTILLÉ, E adj. Armé de son artillerie.

ARTILLERIE n.f. Matériel de guerre, comme canons,etc.; le corps des artilleurs. *Pièce d'artillerie*, canon, obusier, etc.

ARTILLEUR n. m. Soldat d'artillerie.

ARTIMON n. m. *Mar.* Mât de l'arrière.

ARTISAN n. m. Homme de métier, comme le *charpentier*, le *serrurier*, etc. *Fig.* Auteur : *artisan de sa fortune.*

ARTISON n. m. Insecte qui ronge les pelleteries, les étoffes.

ARTISTE n. m. Celui qui exerce un art libéral, comme le *peintre*, le *sculpteur*, etc. *Artiste dramatique*, acteur. N. f. : *une jeune artiste.*

ARTISTEMENT adv. Avec art.

ARTISTIQUE adj. Qui a rapport aux arts.

ARUM n. m. Genre de plantes, vulgairement *pied-de-veau.*

ARUSPICE n. m. (lat. *aruspex*). Chez les Romains, sacrificateur qui prétendait prédire l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes. V. AUGURE.

ARYEN, ENNE adj. et n. Qui concerne les Aryens ou Aryas, peuple de l'Inde très ancien.

AS (*ace*) n. m. (lat. *as*, un seul). Carte à jouer; face du dé marquée d'un seul point; unité de poids, de monnaie, de mesure chez les anciens Romains.

ASBESTE (*az-bès-te*) n. m. Substance minérale incombustible, de la nature de l'amiante.

ASCARIDE n. m. (gr. *askarizô*, je m'agite). Genre de vers intestinaux.

ASCENDANCE n. f. Ensemble des générations qui ont précédé une génération actuelle.

ASCENDANT n. m. (lat. *ascendere*, monter). *Astr.* Mouvement d'une planète au-dessus de l'horizon. *Fig.* Autorité, influence sur quelqu'un. Pl. Les parents dont on descend.

ASCENDANT, E adj. Qui va en montant, et, *fig.*, en progressant.

ASCENSEUR n. m. Panier en forme de cage mû par un mécanisme, servant dans les bâtisses à monter les matériaux ; fauteuil qui monte ou descend à l'aide d'un appareil, dans la cage d'un escalier, pour le service des personnes.

ASCENSION n. f. Action de monter, de s'élever : *l'ascension d'un ballon ;* élévation miraculeuse de Jésus-Christ ; jour où l'Eglise célèbre cette fête (dix jours avant la Pentecôte).

ASCENSIONNEL, ELLE adj. Qui tend à monter ou faire monter : *mouvement ascensionnel, force ascensionnelle.*

ASCÈTE n. (gr. *askêtês*, qui s'exerce). Celui qui se consacre aux exercices de piété, aux mortifications.

ASCÉTIQUE adj. Qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle.

ASCÉTISME n. m. Vie consacrée aux exercices de piété.

ASCIENS n. m. pl. (*a* priv. et gr. *skia*, ombre). Habitants de la zone torride, sans ombre à midi.

ASCITE n. f. Hydropisie du péritoine.

ASCLÉPIADE n. m. (nom d'un poète grec). Sorte de vers lyrique, grec ou latin. Adj. *Vers asclépiades.*

ASCLÉPIADE n. f. ou **ASCLÉPIAS** n. m. Genre de plantes à graines soyeuses auxquelles appartient le dompte-venin.

ASIARCAT n. m. Fonction d'asiarque.

ASIARQUE n. m. Nom donné dans la province romaine de l'Asie aux magistrats supérieurs des rites religieux, chargés d'organiser fêtes et jeux sacrés.

ASIATIQUE adj. Particulier à l'Asie : *luxe, mœurs asiatiques.*

ASILE n. m. Lieu de refuge. *Fig.* Protection, retraite : *l'asile de la paix.* **Salle d'asile,** établissement destiné à recevoir les enfants en bas âge et à leur donner les premières connaissances. V. ÉCOLES (*Part. hist.*). — **Droit d'asile.** V. ASILE (*Part. hist.*). Aujourd'hui, on nomme *asiles* des établissements où la charité recueille les malades, etc., et où l'indigence et le malheur sont sûrs de trouver abri.

ASINE adj. (lat. *asinus*, âne.). Qui a rapport à l'âne : *bête asine* : âne ou ânesse.

ASPARAGINÉES n. f. pl. Famille de plantes dont l'asperge est le type.



ASPECT (*pè ; pèk* devant une voyelle) n. m. (lat. *aspectus*). Vue d'un objet ; manière dont il se présente à la vue. *Fig.* Face d'une affaire : *cette entreprise se présente sous un fâcheux aspect.*

ASPERGE n. f. (gr. *asparagos*). Plante potagère (*).

ASPERGER v. tr. (lat. *aspergere*, répandre). Arroser légèrement avec une branche d'arbre ou un goupillon.

ASPERGÈS (*gèce*) n. m. Goupillon pour asperger ; moment de l'aspersion à la messe.

ASPÉRITÉ n. f. (lat. *asper*, âpre). Etat de ce qui est raboteux : *l'aspérité du sol. Fig. : les aspérités du style.*

ASPERSION n. f. Action d'asperger.

ASPERSOIR n. m. Goupillon.

ASPÉRULE n. f. Genre de plantes, de la famille des rubiacées. **Aspérule odorante,** petit muguet ou reine-des-bois.

ASPHALTE n. m. (gr. *asphaltos*, bitume). Sorte de bitume.

ASPHODÈLE n. m. Plante de la famille des liliacées.

ASPHYXIANT, E adj. Qui asphyxie.

ASPHYXIE n. f. (*a* priv. et gr. *sphuxis*), pouls). Suspension subite de la respiration. — Elle a lieu par *submersion*, c'est celle des noyés ; par *strangulation*, comme dans le supplice de la corde et dans le croup ; par l'*absorption* d'un gaz délétère, ainsi que cela arrive dans les fosses d'aisances. Dans cet état, il y a suspension de tous les phénomènes vitaux. L'asphyxie par submersion peut être assimilée à l'asphyxie par le charbon ; ce n'est ni l'eau ni l'oxyde de carbone qui cause la mort, c'est l'absence seule d'air vital. Pour combattre l'asphyxie, il faut exposer le malade à l'air libre, le dépouiller de ses vêtements, insuffler de l'air dans les poumons et rétablir la circulation du sang au moyen de fortes frictions : dans certaines circonstances, une saignée au bras peut-être nécessaire.

ASPHYXIÉ, E adj. et n. Frappé d'asphyxie.

ASPHYXIER v. tr. Causer l'asphyxie.

ASPIC (*pick*) n. m. (gr. *aspis*). Serpent du genre vipère, répandu en France et dont la morsure est très dangereuse par les fortes chaleurs. Dès qu'on est mordu, faire une ligature au-dessus de la blessure si c'est un membre ; si l'on n'a pas d'écorchures dans la bouche, il faut sucer la plaie, mais prendre garde d'avaler le venin. Le mieux est de cautériser au nitrate d'argent ou au fer rouge. *Fig. langue d'aspic,* personne médisante.



ASPIC n. m. Nom vulgaire de la grande lavande.

ASPIC n. m. Plat composé de viande ou de poisson froid et de gelée.

ASPIRANT, E adj. Qui aspire. *Pompe aspirante,* pompe qui élève l'eau en faisant le vide

ASPIRANT, E n. Personne qui aspire à une place, à un emploi. *Aspirant de marine,* officier de marine du grade inférieur à celui d'enseigne.

ASPIRATEUR, TRICE adj. Qui aspire.

ASPIRATION n. f. Action d'aspirer. *Gram.* Prononciation du gosier. *Fig.* Mouvement de l'âme vers Dieu.

ASPIRATOIRE adj. Qui concerne l'aspiration.

ASPIRER v. tr. (préf. *ad* et lat. *spirare*, respirer). Attirer l'air avec la bouche ; élever l'eau par le vide ; prononcer du gosier. V. int. Prétendre : *aspirer aux honneurs.*

ASPRE n. m. Petite monnaie d'argent turque.

ASSA FŒTIDA n.f. Suc résineux qui découle d'une ombellifère.

ASSAGIR v. tr. Rendre sage. **S'assagir** v. pr. Devenir sage.

ASSAILLANT n. m. Celui qui attaque. Pl. Ceux qui donnent assaut à une place.

ASSAILLIR v. tr. (préf. *ad* et lat. *salire*, sauter — se conjugue comme TRESSAILLIR). Attaquer vivement.

ASSAINIR v. tr. Rendre sain.

ASSAINISSEMENT n. m. Action d'assainir ; son résultat.

ASSAISONNEMENT n. m. Action, manière d'assaisonner les mets ; ingrédient pour assaisonner, comme *poivre, sel, vinaigre*, etc. *Fig.* Agrément dans le discours, grâce dans l'action.

ASSAISONNER v. tr. Accommoder un mets avec des ingrédients qui flattent le goût. *Fig.* Parler, agir, avec des manières douces, bienveillantes : *assaisonner une faveur de paroles gracieuses.*

ASSASSIN n. m. (ar. *haschischin*, de *haschisch*, plante enivrante). Celui qui tue de dessein prémédité ou par trahison. (*V. Part. hist.*).

ASSASSIN, E adj. Qui tue, meurtrier : *main assassine.*

ASSASSINANT, E Adj. Ennuyeux, fatigant à l'excès : *éloges assassinants.*

ASSASSINAT n. m. Meurtre commis par un assassin.

ASSASSINER v. tr. Tuer de dessein prémédité ou par trahison. *Fig.* Fatiguer, importuner à l'excès : *assassiner de compliments.*

ASSAUT n. m. (préf. *ad* et lat. *saltus*, saut). Attaque pour emporter une place de guerre ; combat au fleuret. *Fig.* : *faire assaut d'esprit*

ASSÉCHER v. tr. Priver d'eau.

ASSEMBLAGE n. m. Union de plusieurs choses, soit au physique, soit au moral : *assemblage de vices et de vertus. Menuis.* Manière de joindre ensemble des pièces de bois. *Impr.* Mise en ordre des feuilles imprimées.

ASSEMBLÉ n. m. Un des pas de la danse.

ASSEMBLÉE n. f. Réunion de personnes dans un même lieu.

ASSEMBLER v. tr. Mettre ensemble, réunir : *assembler des troupes, les feuilles d'un livre ;* joindre : *assembler des pièces de charpente ;* convoquer : *assembler le Sénat.*

ASSEMBLEUR, EUSE n. *Impr.* Qui fait l'assemblage des feuilles imprimées.

ASSENER v. tr. (lat. *assignare*, désigner). Porter avec violence. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'assène, j'assènerai.*

ASSENTIMENT n. m. Consentement volontaire.

ASSENTIR v. int. Donner son assentiment.

ASSEOIR v. tr. (lat. *sedes*, siége — *J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent*, ou *j'assois, tu assois*, etc. *J'asseyais, nous asseyions* ou *j'assoyais*, etc. *J'assis, nous assîmes. J'assiérai, nous assiérons*, ou *j'assoirai, nous assoirons*, etc. *J'assiérais, nous assiérions*, ou *j'assoirais, nous assoirions*, etc. *Assieds, asseyons*, ou *assois, assoyons*, etc. *Que j'asseye, que nous asseyions*, ou *que j'assoie, que nous assoyions*, etc. *Que j'assisse, que nous assissions. Asseyant* ou *assoyant. Assis, e.* On dit toujours au fig. : *j'assois, j'assoyais j'assoirai, j'assoirais*, etc.). Mettre sur un siége ; poser sur quelque chose de solide. *Fig.* Etablir : *asseoir un camp, des impositions, un gouvernement*, etc.

ASSERMENTÉ, E adj. Qui a prêté serment au gouvernement, à la constitution : *fontionnaire assermenté. Prêtre assermenté*, celui qui, à l'époque de la constitution civile du clergé en 1790, avait prêté le serment.

ASSERMENTER v. tr. Lier par serment.

ASSERTION n. f. (lat. *asserere*, affirmer). Proposition qu'on soutient vraie.

ASSERVIR v. tr. Assujettir, réduire à une dépendance extrême. *Fig. Asservir ses passions*, les dompter.

ASSERVISSANT, E adj. Qui asservit : *condition asservissante.*

ASSERVISSEMENT n. m. Etat de ce qui est asservi.

ASSERVISSEUR n. m. Celui qui asservit.

ASSESSEUR adj. et n. (lat. *assidere*, s'asseoir auprès). Adjoint à un juge : *conseiller assesseur.*

ASSETTE s. f. Hachette de couvreur servant à couper et à clouer les lattes et les ardoises.



ASSEZ adv. (préf. *ad* et lat. *satis*, suffisamment). En quantité suffisante.

ASSIDU, E adj. (lat. *assidere*, se tenir auprès). Exact à se rendre où le devoir l'appelle ; qui rend des soins continuels : *courtisans assidus ;* appliqué sans cesse : *assidu à l'étude ;* continu : *travail assidu.*

ASSIDUITÉ n. f. Exactitude, application. Pl. Continuité de soins.

ASSIDÛMENT adv. Avec assiduité.

ASSIÉGEANT, E adj. et n. Qui assiége : *repousser les assiégeants.*

ASSIÉGER v. tr. (préf. *ad* et lat. *sedere*, s'établir). Faire le siège d'une place. *Fig.* Obséder. — Se conjugue comme ABRÉGER.

ASSIÉGÉS n. m. pl. Ceux qui sont dans une place assiégée.

ASSIETTE n. f. (rad. *assis*). Manière d'être assis, placé; position stable d'un corps : *l'assiette d'une poutre;* pièce de vaisselle. *Fig.* Disposition de l'esprit : *la vertu tient l'âme dans une assiette inébranlable.* **L'assiette de l'impôt,** sa répartition.

ASSIETTÉE n. f. Contenu d'une assiette.

ASSIGNABLE adj. Qui peut être déterminé avec précision.

ASSIGNAT n. m. Papier-monnaie dont la valeur était *assignée* sur les biens nationaux.

ASSIGNATION n. f. Citation devant le juge; attribution de fonds à un payement.

ASSIGNER v. tr. (préf. *ad* et lat. *signum*, signe). Appeler quelqu'un en justice; affecter un fonds à un payement. *Fig.* Affecter, donner, déterminer : *assigner une place, un rendez-vous, une cause à un événement.*

ASSIMILABLE adj. Qui peut être assimilé.

ASSIMILATEUR, TRICE adj. Qui assimile : *fonctions assimilatrices.*

ASSIMILATION n. f. Action d'assimiler.

ASSIMILER v. tr. (préf. *ad* et lat. *similis*, semblable). Rendre semblable ; établir une comparaison. **S'assimiler** v. pr. Se comparer : *s'assimiler aux grands hommes. Phys.* Approprier à sa substance.

ASSISE n. f. Rang de pierres posées horizontalement. Pl. Séances extraordinaires tenues par les magistrats pour juger les causes criminelles ; lieu où se tiennent ces séances.

ASSISTANCE n. f. Présence d'un magistrat ou d'un prêtre, lorsqu'elle est requise ; assemblée, auditoire : *son discours ravit l'assistance;* aide, secours : *on doit assistance aux malheureux.* **Assistance publique,** administration publique de secours et de bienfaisance. **Assistance judiciaire,** institution qui facilite ou procure gratuitement aux indigents la défense de leurs droits en justice.

ASSISTANT, E adj. Qui assiste, qui aide. N. m. pl. Personnes assemblées dans un même lieu.

ASSISTÉ, E n. Qui jouit du bénéfice de l'Assistance publique ou judiciaire.

ASSISTER v. int. (préf. *ad* et lat. *sistere*, se tenir). Etre présent : *assister à une séance.* V. tr. Secourir : *assister un malheureux.*

ASSOCIATION n. f. Union de personnes pour un intérêt, un but commun ; rapprochement : *l'association des idées.*

ASSOCIÉ, E n. Personne liée par association avec une ou plusieurs autres.

ASSOCIER v. tr. (préf. *ad* et lat. *sociare*, joindre). Donner, prendre pour aide, pour collègue ; unir, joindre : *associer des idées.* **S'associer** v. pr. Entrer en société.

ASSOLEMENT n. m. Succession méthodique de cultures, combinée dans le but d'obtenir du sol les meilleurs résultats possibles sans l'affaiblir.

ASSOLER v. tr. (rad. *sole*). Alterner les cultures d'un champ.

ASSOMBRIR v. tr. Rendre sombre. **S'assombrir** v. pr. Devenir sombre.

ASSOMMANT, E adj. Fatigant, ennuyeux à l'excès : *travail, homme, discours assommant. Fam.*

ASSOMMER v. tr. Tuer en frappant avec un corps pesant; battre avec excès. *Fig.* Etourdir, importuner : *assommer de questions. Fam.*

ASSOMMEUR n. m. Qui assomme.

ASSOMMOIR n. m. Tout instrument qui sert à assommer; sorte de bâton plombé.

ASSOMPTION n. f. (lat. *assumere*, enlever). Enlèvement de la sainte Vierge au ciel; jour où l'Eglise en célèbre la fête (15 août) ; œuvre d'art représentant cet événement.

ASSONANCE n. f. Ressemblance imparfaite de son dans la terminaison des mots, comme : *sombre, tondre; peindre, peintre; tombe, onde,* etc.

ASSONANT, E adj. Qui produit une assonance.

ASSORTI, E adj. Qui se convient : *époux assortis.*

ASSORTIMENT n. m. Convenance : *l'assortiment de ces couleurs est agréable;* assemblage complet de choses qui vont ensemble : *assortiment de bijoux;* collection de marchandises de même genre : *fonds d'assortiment.*

ASSORTIR v. tr. Réunir des personnes, des choses qui se conviennent : *assortir des étoffes, des fleurs, des convives;* approvisionner : *assortir un magasin.* **S'assortir** v. pr. Se convenir : *ces couleurs s'assortissent.*

ASSORTISSANT, E adj. Qui assortit bien, qui va bien : *couleur assortissante à une autre.*

ASSOTER v. tr. Infatuer d'une passion ridicule.

ASSOUPIR v. tr. (préf. *ad* et lat. *sopire*, endormir). Endormir à demi. *Fig.* Calmer, empêcher l'éclat d'une chose fâcheuse : *assoupir la douleur, une affaire.*

ASSOUPISSANT, E adj. Qui assoupit.

ASSOUPISSEMENT n. m. Etat d'une personne assoupie. *Fig.* Nonchalance extrême : *honteux assoupissement.*

ASSOUPLIR v. tr. Rendre souple : *assouplir une étoffe. Fig* : *assouplir le caractère.*

ASSOURDIR v. tr. Etourdir.

ASSOURDISSANT, E adj. Qui assourdit : *bruit assourdissant.*

ASSOURDISSEMENT n. m. Action d'assourdir; résultat de cette action.

ASSOUVIR v. tr. (rad. *soûl*) Rassasier

pleinement : *assouvir sa faim, sa vengeance.*

ASSOUVISSEMENT n. m. Action d'assouvir; état de ce qui est assouvi : *assouvissement de la faim, des désirs.*

ASSUJETTIR ou **ASSUJÉTIR** v. tr. Soumettre : *assujettir un peuple;* astreindre : *assujettir à l'obéissance;* fixer : *assujettir une porte.*

ASSUJETTISSANT ou **ASSUJÉTISSANT, E** adj. Qui gêne, assujettit : *place assujettissante.*

ASSUJETTISSEMENT ou **ASSUJÉTISSEMENT** n. m. Etat de dépendance. *Fig.* Contrainte : *la grandeur a ses assujettissements.*

ASSUMER v. tr. (lat. *sumere*, prendre). Prendre sur soi une responsabilité.

ASSURANCE n. f. Certitude : *j'ai l'assurance que...*; garantie, promesse formelle. *Fig.* Hardiesse : *répondre avec assurance.* **Compagnie d'assurance**, société qui assure contre l'incendie, la grêle, l'inondation, le naufrage, etc.

ASSURÉ, E adj. Ferme, hardi : *pas, air, regard assuré.* N. Qui a passé un contrat d'assurance.

ASSURÉMENT adv. Certainement.

ASSURER v. tr. Affirmer : *assurer un fait à quelqu'un;* rendre certain : *assurer quelqu'un d'une chose;* rendre stable : *assurer un mur;* garantir : *assurer une créance;* s'engager à rembourser les pertes : *assurer une récolte.* **S'assurer** v. pr. Se procurer la certitude : *nous nous sommes assurés que...*; arrêter : *s'assurer d'un coupable;* passer un contrat d'assurance.

ASSUREUR n. m. Celui qui assure un navire contre le naufrage, une maison contre l'incendie, etc.

ASSYRIEN, ENNE adj. et n. De l'Assyrie.

ASTER (*a-stère*) n. m. Plante de la famille des composées.



ASTÉRIE n. f. Echinoderme appelé vulgairement étoile de mer.

ASTÉRISME n. m. Constellation,

ASTÉRISQUE n. m. Signe en forme d'étoile pour indiquer un renvoi (*).

ASTÉROÏDE n. m. (gr. *astêr*, astre; *eidos*, aspect). Nom scientifique des aérolithes et des étoiles filantes.

ASTHÉNIE n. f. (*a* priv. et gr. *sthenos*, force). Diminution partielle ou générale de l'action organique.

ASTHMATIQUE adj. et n. Qui a un asthme.

ASTHME n. m. (gr. *asthma*, respiration difficile). Maladie caractérisée par une grande difficulté de respirer.



ASTIC n. m. Gros os de cheval dont les cordonniers se servent pour lisser les semelles des souliers.

ASTICOT n. m. Sorte de ver de viande dont on se sert pour la pêche.

ASTICOTER v. tr. Contrarier pour des bagatelles. *Fam.*

ASTIQUER v. tr Faire reluire en frottant avec un astic.



ASTRAGALE n. m. (gr. *astragalos*). *Arch.* Moulure qui couronne la partie supérieure d'une colonne; un des os du pied; genre de plantes légumineuses.

ASTRAKAN n. m. Fourrure à poil frisé préparée à Astrakan ou suivant les mêmes procédés. — Contre l'usage qui a prévalu, l'Académie écrit ASTRACAN.

ASTRAL, E adj. Des astres.

ASTRE n. m. (gr. *astron*). Corps céleste. *Fig.* Beauté rare : *cette femme est un astre.*

ASTREINDRE v. tr. (lat. *astringere*, lier, attacher). Soumettre, assujettir.

ASTRICTION n. f. Effet produit par un astringent.

ASTRINGENT, E adj. et n. (lat. *astringere*, resserrer). *Méd.* Qui resserre : *remède astringent.*

ASTROLABE n. m. (gr. *astron*, astre; *lambanô*, je prends). Instrument pour mesurer la hauteur des astres.

ASTROLOGIE n. f. (gr. *astron*, astre; *logos*, discours). Art mensonger de prédire les événements d'après l'inspection des astres. — Cette science chimérique prétendait prédire l'avenir par l'inspection des astres, comme s'ils pouvaient avoir quelque influence sur les événements qui dépendent uniquement de la volonté de l'homme et de son libre arbitre. Née en Chaldée, l'astrologie passa en Egypte, de là en Grèce, puis en Italie, et de là dans tout l'occident de l'Europe. On a peine à croire que les hommes les plus célèbres dans tous les temps, que Tacite, Galien, saint Thomas d'Aquin, Tycho-Brahé, Képler et mille autres, s'en soient occupés. Chaque prince avait un astrologue à sa cour; celui de Louis XI se nommait Galeotti, et celui de Catherine de Médicis Côme Ruggieri, tous les deux Italiens. Il ne naissait pas un personnage de quelque importance sans qu'on appelât un astrologue pour tirer son horoscope. Cette absurde superstition ne disparut complètement qu'au XVIIe siècle.

ASTROLOGIQUE adj. Qui appartient à l'astrologie.

ASTROLOGIQUEMEMT adv. D'après l'astrologie.

ASTROLOGUE n. m. Qui s'adonne à l'astrologie.

ASTRONOME n. m. Qui connaît l'astronomie.

ASTRONOMIE n. f. (gr. *astron*, astre; *nomos*, loi). Science qui traite des astres. — L'astronomie apprend à déterminer la position relative des astres, leur configuration, et à constater les lois de leurs mouvements. Son origine se perd dans la nuit des temps; avant Pythagore, on n'avait encore que des connaissances éparses. Ce grand philosophe devina le mouvement quotidien de la terre sur son

axe, et son mouvement annuel autour du soleil; il rattacha les planètes et les comètes au système solaire (140 avant J.-C.). Ptolémée, célèbre astronome de l'école d'Alexandrie, établit un système complet qu'adoptèrent toutes les nations; il admettait, contrairement à Pythagore, que la terre était placée au centre du monde et que tous les astres se mouvaient autour d'elle. Au XVe siècle, Copernic, astronome allemand, démontra les erreurs de Ptolémée et ramena la science astronomique aux idées de Pythagore.

ASTRONOMIQUE adj. Qui concerne l'astronomie : *observation astronomique.*

ASTRONOMIQUEMENT adv. Suivant les principes de l'astronomie.

ASTUCE n. f. (lat. *astutia*). Finesse pleine de méchanceté.

ASTUCIEUSEMENT adv. Avec astuce.

ASTUCIEUX,EUSE adj. Qui a de l'astuce.

ASYMÉTRIE (*a-ci*) n. f. Défaut de symétrie.

ASYMÉTRIQUE (*a-ci*) adj. Sans symétrie.

ASYMPTOTE (*a-cimp-to-te*) n. f. (*a* priv. et gr. *sun*, avec; *piptô*, je tombe). *Géom.* Ligne droite qui s'approche constamment d'une ligne courbe sans pouvoir jamais la rencontrer.

ATARAXIE n. f. État d'une personne que rien n'émeut.

ATAVISME (lat. *atavus*, aïeul) n. m. Ressemblance avec les aïeux.

ATAXIE n. f. Ensemble de phénomènes irréguliers, dans certaines fièvres.

ATAXIQUE adj. Qui appartient à l'ataxie: *fièvres ataxiques*. N. Atteint d'ataxie.

ATELE n. m. Espèce de singe.

ATELIER n. m. Lieu où travaillent des ouvriers, des artistes, etc.; les ouvriers ou élèves travaillant sous un maître.

ATELLANES n. f. pl. Chez les Romains, pièces bouffonnes qui avaient pris naissance à Atella.

ATERMOIEMENT ou **ATERMOÎMENT** n. m. Accommodement d'un débiteur avec ses créanciers pour les payer à termes convenus.

ATERMOYER v. tr. Retarder le terme d'un payement. *Fig.* Différer, remettre.

ATHÉE adj. et n. (*a* priv. et gr. *theos*, Dieu). Qui ne reconnaît point de Dieu.

ATHÉISME n.m. Doctrine des athées. —V. DÉISME.

ATHÉNÉE n. m. (gr. *Athênê*, Minerve, déesse des beaux-arts). Etablissement où des savants, des gens de lettres se réunissent pour faire des cours, des lectures.

ATHLÈTE n.m. (gr. *athlos*, combat). Homme très fort; jadis, celui qui combattait dans les jeux solennels de la Grèce.

ATHLÉTIQUE adj. Qui appartient aux athletes : *formes athlétiques.*

ATHREPSIE n. f. Diarrhée enfantine due au défaut d'assimilation des aliments.

ATLANTE n. f. Figure d'homme qui soutient un ouvrage d'architecture.

ATLANTIQUE adj. Se dit de la mer située entre l'ancien continent à l'est et le nouveau à l'ouest.

ATLAS (*lace*) n. m. Recueil de cartes géographiques; planches jointes à un ouvrage.

ATMOSPHÈRE n. f. (gr. *atmos*, vapeur; *sphaira*, sphère). Masse d'air qui environne la terre; mesure de force dans les machines : *pression de dix, de vingt atmosphères.* — La hauteur de l'atmosphère, suivant M. Biot, ne saurait dépasser 40,000 mètres. On a trouvé que la pression de l'atmosphère sur un homme de grandeur ordinaire est de 17,000 kilogrammes. Si nous ne sommes pas écrasés par cet énorme poids, c'est qu'il est sans cesse contre-balancé par la réaction des fluides dont notre corps est rempli.

Les observations astronomiques démontrent que les planètes et leurs satellites (la lune exceptée) sont également entourés d'une atmosphère.

ATMOSPHÉRIQUE adj. Qui a rapport à l'atmosphère.

ATOLL n. m. Ile annulaire formée par des coraux.

ATOME n. m. (gr. *atomos*, qu'on ne peut diviser). Corps regardé comme indivisible à cause de sa petitesse; élément des corps. *Fig.* Corps relativement très petit : *les hommes sont des atomes dans l'univers.*

ATOMIQUE ou **ATOMISTIQUE** adj. Qui a rapport aux atomes : *théorie atomique.*

ATOMISME n. m. Système des philosophes qui prétendent expliquer la formation de l'univers par la combinaison spontanée des atomes.

ATOMISTE n. m. Partisan de l'atomisme.

ATOMISTIQUE. V. ATOMIQUE.

ATONE adj. (*a* priv. et gr. *tonos*, ton). Sans vigueur, sans expression.

ATONIE n. f. Faiblesse, manque de force.

ATONIQUE adj. Qui résulte de l'atonie : *état atonique.*

ATOUR n. m. Tout ce qui sert à la parure des femmes.

ATOURNER v. tr. Parer. Peu usité.

ATOUT n. m. Carte de la couleur qui retourne.

ATRABILAIRE adj. et n. Triste.

ATRABILE n. f. (lat. *atra*, noire; *bilis*, bile). Bile noire, mélancolie.

ÂTRE n. m. (lat. *ater*, noir). Foyer de la cheminée.

ATRIUM (*triome*) n. m. Vestibule chez les Romains.

ATROCE adj. (lat. *atrox*, *atrocis*). D'une méchanceté excessive.

ATROCEMENT adv. D'une manière atroce.

ATROCITÉ n. f. Action atroce.

ATROPHIE n. f. (*a* priv. et gr. *trophê*, nourriture). *Méd.* Amaigrissement excessif.

ATROPHIÉ, E adj. *Méd.* Très amaigri : *membre atrophié.*

ATROPHIER (S') v. pr. *Méd.* Devenir très maigre.

ATTABLER (S') v. pr. Se mettre à table.

ATTACHANT, E adj. Qui intéresse, fixe fortement l'attention : *lecture attachante.*

ATTACHE n. f. Lien, courroie, etc. ; endroit où est fixé un muscle. *Fig.* Sujétion continuelle : *tenir quelqu'un à l'attache.*

ATTACHÉ n. m. Qui fait partie du personnel d'une ambassade.

ATTACHEMENT n. m. Sentiment de vive affection ; application : *attachement au travail.*

ATTACHER v. tr. Joindre fortement une chose à une autre. *Fig.* Lier par quelque chose qui plaît, oblige : *attacher par la reconnaissance ;* attribuer : *attacher du prix à un objet ;* fixer : *attacher ses yeux sur quelque chose.* V. int. Intéresser : *cette lecture attache.* **S'attacher** v. pr. *S'attacher à quelqu'un*, éprouver pour lui de l'affection ; *s'attacher aux pas de quelqu'un*, le suivre sans cesse ; *s'attacher à quelque chose*, s'y appliquer.

ATTAQUABLE adj. Qui peut être attaqué : *place attaquable.*

ATTAQUE n. f. Action d'attaquer. *Fig.* Accès subit d'un mal : *attaque d'apoplexie ;* atteinte : *les attaques de la calomnie.*

ATTAQUER v. tr. Assaillir. *Fig.* Provoquer ; intenter une action judiciaire : *attaquer quelqu'un en justice ;* ronger : *la rouille attaque le fer.*

ATTARDER v. tr. Mettre en retard : *il m'a attardé.* **S'attarder** v. pr. Se mettre en retard.

ATTEINDRE v. tr. (préf. *ad* et lat. *tangere*, toucher). Frapper de loin : *atteindre d'un coup de pierre ;* joindre en chemin : *atteindre celui qui était en avant ;* parvenir à : *atteindre le but, atteindre une vieillesse avancée.* V. int., avec la prép. *à*, quand il y a effort, difficulté : *atteindre au plancher.*

ATTEINT, E adj. Attaqué : *atteint de la peste. Atteint et convaincu*, coupable de fait et reconnu coupable en droit : *atteint et convaincu de vol.*

ATTEINTE n. f. Coup dont on est atteint. *Fig.* Attaque : *atteinte de goutte.*

ATTELAGE n. m. Action ou manière d'atteler : *attelage mal fait ;* ensemble de bêtes attelées.

ATTELER v. tr. (rad. *attelle*). Attacher des animaux de trait à une voiture. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ATTELLE n. f. Partie en bois du collier des chevaux à laquelle les traits sont attachés. *Chir.* Petite pièce de bois pour maintenir des os fracturés.

ATTELOIRE n. f. Cheville mobile qui fixe les traits du cheval au timon.

ATTENANT, E adj. Contigu : *terre attenante à la maison.*

ATTENDANT (EN) loc. prép. Jusqu'à la réalisation de... **En attendant que** loc. conj. Jusqu'à ce que.

ATTENDRE v. tr. (préf. *ad* et lat. *tendere*, tendre). Etre dans l'attente, l'espérance ou la crainte de... *Fig.* Etre prêt : *le dîner nous attend.* V. int. Différer : *il faut attendre.* **S'attendre** v. pr. Compter sur, espérer, prévoir : *s'attendre à une faveur.*

ATTENDRIR v. tr. Rendre tendre. *Fig.* Emouvoir : *attendrir le cœur.* **S'attendrir** v. pr. Devenir tendre ; être ému.

ATTENDRISSANT, E adj. Qui émeut l'âme : *paroles attendrissantes.*

ATTENDRISSEMENT n. m. Etat de l'âme émue.

ATTENDU prép. Vu : *Attendu les événements.* **Attendu que** loc. conj. Vu que.

ATTENTAT n. m. Entreprise criminelle contre les personnes ou les choses.

ATTENTATOIRE adj. Qui porte atteinte : *mesure attentatoire.*

ATTENTE n. f. Etat de celui qui attend. *Fig.* Espérance : *tromper l'attente.*

ATTENTER v. int. (préf. *ad* et lat. *tentare*, tenter). Commettre un attentat.

ATTENTIF, IVE adj. Qui a de l'attention, de l'application : *oreille attentive, élève attentif.*

ATTENTION n. f. (préf. *ad* et lat. *tendere*, tendre). Application d'esprit. *Fig.* Pl. Soins officieux : *Avoir mille attentions pour... Absol.* et *interj.* : *Attention!* soyez attentif.

ATTENTIONNÉ, E adj. Qui a des prévenances.

ATTENTIVEMENT adv. Avec attention.

ATTÉNUANT, E adj. Qui atténue, rend moins grave. **Circonstances atténuantes**, qui ont pour effet de diminuer la criminalité et d'abaisser la peine. Son opposé est *aggravantes.*

ATTÉNUATION n. f. Action d'atténuer : *obtenir une atténuation de peine.*

ATTÉNUER v. tr. (préf. *ad* et lat. *tenuis*, léger — Prend un tréma sur l'*i* aux deux prem. pers. du pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *nous atténuïons, que vous atténuïez*). Rendre moins grave : *le repentir atténue la faute.*

ATTERRAGE n. m. *Mar.* Lieu où un vaisseau peut aborder la terre.

ATTERRER v. tr. (rad. *terre*). Accabler : *ce coup l'a atterré.*

ATTERRIR v. int. (rad. *terre*). *Mar.* Prendre terre.

ATTERRISSAGE n. m. *Mar.* Action de prendre terre.

ATTERRISSEMENT n. m. Amas de terres, de sables apportés par les eaux.

ATTESTATION n. f. Certificat, témoignage.

ATTESTER v. tr. (préf. *ad* et lat. *testis*, témoin). Certifier : *attester un fait ;* prendre à témoin : *attester le ciel.*

ATTICISME n. m. (gr. *attikismos*). Délicatesse, finesse de goût, de langage, particulière aux habitants de l'Attique.

ATTICISTE n. m. Celui qui cherche à reproduire le style des écrivains attiques.

ATTIÉDIR v. tr. Rendre tiède. *Fig.* Diminuer l'ardeur : *attiédir l'amitié.*

ATTIÉDISSEMENT n. m. Refroidissement : *l'attiédissement de l'amitié, de la dévotion.*

ATTIFAGE ou **ATTIFEMENT** n. m. Manière d'attifer ou d'être attifé.

ATTIFER v. tr. (v. fr. *tuffe*, touffe de cheveux). Orner, parer avec affectation. *Fam.*

ATTIFET n. m. Ornement de tête pour les femmes.

ATTIQUE adj. (gr. *attikos*). Qui a rapport à la manière, au goût des anciens Athéniens : *finesse attique. Sel attique*, raillerie délicate et fine, particulière au peuple d'Athènes. N. m. *Arch.* Petit étage supérieur pour orner ou dissimuler le toit.

ATTIQUEMENT adv. Avec une élégance attique.

ATTIRAIL n. m. (*ra-ye* — rad. *tirer* [après soi]). Quantité de choses nécessaires à la guerre, aux voyages, à la chasse, etc.

ATTIRANT, E adj. Qui attire, séduit.

ATTIRER v. tr. Tirer à soi : *l'aimant attire le fer. Fig.* Appeler sur soi : *attirer les regards.*

ATTISER v. tr. (préf. *ad* et lat. *titio*, tison). Rapprocher les tisons pour les faire mieux brûler. *Fig.* Exciter, allumer : *attiser le feu de la révolte.*

ATTISEUR n. m. Celui qui attise.

ATTISOIR ou **ATTISONNOIR** n. m. Petit instrument pour attiser le feu.

ATTITRÉ, E adj. Qui existe en vertu d'un titre ou de l'habitude : *courtier, marchand attitré.*

ATTITUDE n. f. (ital. *attitudine ;* du lat. *aptitudo*, aptitude). Position du corps. *Fig.* Façon de se présenter.

ATTORNEY (*a-tor-né*) n. m. (v. fr. *atorné*, préposé à). Officier public qui, en Angleterre, remplit les fonctions de procureur ou d'avoué. **Attorney général**, procureur général.

ATTOUCHEMENT n. m. Action de toucher.

ATTRACTIF, IVE adj. Qui attire : *la force attractive de l'aimant.*

ATTRACTION n. f. (préf. *ad* et lat. *trahere*, tirer). Action d'attirer. *Phys.* Puissance en vertu de laquelle les corps et les parties d'un même corps s'attirent réciproquement. — Tous les corps de la nature s'attirent mutuellement en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances ; c'est l'attraction planétaire. Telle est la grande loi que Newton a démontrée, et qui est son plus beau titre de gloire. Par elle, il expliqua le mouvement des planètes, le retour des comètes, le flux et le reflux de la mer, l'aplatissement des pôles, etc. Si nous ne voyons pas ces corps se précipiter les uns contre les autres, c'est qu'ils sont doués en même temps d'une force d'impulsion qui neutralise la puissance attractive ; le mouvement circulaire est le résultat de la combinaison de ces deux forces.

On appelle *force de cohésion* ou *attraction moléculaire* celle qui s'exerce entre les parties d'un même corps par le contact immédiat.

ATTRAIT n. m. Ce qui plaît, charme, attire : *l'attrait des plaisirs.* Pl. Agréments extérieurs d'une femme : *de chastes attraits.*

ATTRAPE n. f. Tromperie. *Fam.*

ATTRAPE-MOUCHE n. m. Plante dont les feuilles se replient lorsqu'un insecte vient s'y poser. Pl. des *attrape-mouches.*

ATTRAPE-NIAIS ou **ATTRAPE-NIGAUD** n. m. Ruse grossière. Pl. des *attrape-nigauds.*

ATTRAPER v. tr. (rad. *trappe*). Prendre à un piége : *attraper un loup. Fig.* Tromper : *se laisser attraper par un fripon ;* atteindre en courant : *attraper un lièvre ;* obtenir par hasard : *attraper une place ;* gagner, recevoir : *attraper un rhume, un coup ;* imiter : *attraper la manière d'un auteur.*

ATTRAPEUR, EUSE n. Qui attrape.

ATTRAPOIRE n. f. Piège pour les animaux. *Fig.* Fourberie.

ATTRAYANT, E adj. Qui attire agréablement ; *discours attrayant.*

ATTRIBUABLE adj. Qui peut, qui doit être attribué.

ATTRIBUER v. tr. (préf. *ad* et lat. *tribuere*, accorder). Attacher : *attribuer des émoluments à un emploi. Fig.* Imputer : *attribuer au hasard.*

ATTRIBUT n. m. (rad. *attribuer*). Ce qui est propre, particulier à un être : *l'immensité est un des attributs de Dieu ;* symbole : *un glaive, une balance, sont les attributs de la Justice. Log.* et *Gram.* Ce qu'on affirme ou ce qu'on nie du sujet d'une proposition.

ATTRIBUTIF, IVE adj. Qui renferme un attribut : *verbe attributif.*

ATTRIBUTION n. f. Chose qui est de la compétence : *cela sort de mes attributions ;* partie d'administration assignée à un fonctionnaire : *les attributions d'un maire.*

ATTRISTANT, E adj. Qui attriste.

ATTRISTER v. tr. Rendre triste. **S'attrister** v. pr. Devenir triste.

ATTRITION n. f. (préf. *ad* et lat. *terere*, broyer). Action de deux corps qui s'usent par un frottement mutuel ; regret d'avoir offensé Dieu, causé par la crainte des peines.

ATTROUPEMENT n. m. Rassemblement tumultueux.

ATTROUPER v. tr. Rassembler en troupe.

AU, AUX art. contracté, pour *à le, à les.*

AUBADE n. f. Concert donné à l'*aube*

du jour, à la porte ou sous les fenêtres de quelqu'un.

AUBAIN n. m. Individu fixé dans un pays étranger où il n'est pas naturalisé.

AUBAINE n. f. Droit par lequel la succession d'un étranger non naturalisé était attribuée au souverain : *le droit d'aubaine fut supprimé en* 1819. Par *anal.* Cas fortuit avantageux, profit inespéré.

AUBE n. f. (lat. *alba*, blanche). Premier blanchissement du jour qui se produit à l'horizon ; vêtement blanc des prêtres quand ils disent la messe ; planche fixée à la circonférence d'une roue hydraulique et sur laquelle s'exerce l'action de l'eau.

AUBÉPINE n. f. (lat. *alba*, blanche, et fr. *épine*). Arbrisseau épineux à fleurs blanches et colorantes ; sa fleur (*).



AUBÈRE adj. m. Se dit d'un cheval dont la robe est entre le blanc et le bai.

AUBERGE n. f. (all. *herberge*). Maison où l'on trouve à manger et à coucher en payant.

AUBERGINE n. f. Plante qui porte un fruit oblong, blanc, jaune ou violet, de la forme du concombre (*).



AUBERGISTE n. Qui tient auberge.

AUBIER n. m. (lat. *albus*, blanc). Bois tendre et blanchâtre entre l'écorce et le cœur d'un arbre.

AUBIFOIN n. m. Nom vulgaire du bluet.

AUBIN n. m. Allure défectueuse du cheval qui galope avec les jambes de devant alors qu'il trotte avec les jambes de derrière.

AUCUN, E adj. indéf. sing. Pas un, nul. Se met au pluriel devant un nom qui n'a pas de singulier : *aucuns frais, aucunes funérailles*. Pron. indéf. : *je n'en connais aucun*. Pl. Quelques-uns : *Aucuns pensent*. (Vieux en ce sens.)

AUCUNEMENT adv. Nullement.

AUDACE n. f. Hardiesse excessive.

AUDACIEUSEMENT adv. Avec audace.

AUDACIEUX, EUSE adj. et n. Qui a de l'audace.

AU DEÇÀ adv. De ce côté-ci.

AU DEDANS adv. Dans l'intérieur.

AU DEHORS adv. A l'extérieur.

AU DELÀ adv. de l'autre côté.

AU-DESSOUS adv. A un point inférieur.

AU-DESSUS adv. A un endroit supérieur.

AU-DEVANT adv. A la rencontre.

AUDIENCE n. f. (lat. *audire*, entendre). Admission près d'un prince, d'un haut fonctionnaire : *obtenir une audience*. Séance dans laquelle les juges interrogent les parties, entendent les plaidoiries et prononcent leurs jugements. Les audiences sont publiques ; toutefois si les débats pouvaient être dangereux pour l'ordre public et les bonnes mœurs, les juges peuvent prononcer le huis clos ; mais dans tous les cas le jugement ou l'arrêt sont rendus publiquement.

AUDIENCIER adj. et n. m. Huissier chargé d'appeler les causes.

AUDITEUR n. m. Celui qui écoute un discours, une lecture ; aspirant à la magistrature. **Auditeur au conseil d'État**, fonctionnaire qui assiste aux séances du conseil d'Etat pour y faire une sorte de noviciat. Adj. : *conseiller auditeur*.

AUDITIF, IVE adj. Qui concerne l'ouïe : *nerf auditif*.

AUDITION n. f. Action d'entendre : *l'audition des témoins*.

AUDITOIRE n. m. Réunion de ceux qui écoutent une personne parlant en public.

AUDOMAROIS, OISE adj. et n. (lat. *Audomarus*, Omer, saint qui a donné son nom à la ville). De Saint-Omer.

AUGE n. f. (*alveus*, bassin). Pierre creuse où mangent et boivent les bestiaux, etc. ; vaisseau pour délayer le plâtre (*). Pl. Godets placés à la circonférence d'une roue pour recevoir l'eau.



AUGÉE n. f. Le contenu d'une auge.

AUGET n. m. Petite auge.

AUGMENT n. m. (lat. *augmentum*, accroissement). Syllabe que l'on ajoute à certains temps, devant le radical du verbe, dans le grec et quelques autres langues ; ce qu'on ajoute à la dot pour former le douaire.

AUGMENTATEUR n. m. Celui qui fait des additions à un ouvrage d'esprit.

AUGMENTATIF, IVE adj. *Gram.* Se dit d'une particule ou d'une terminaison qui sert à ajouter au sens des mots, comme *très, fort, archi*. N. m. : *l'italien a de nombreux augmentatifs*.

AUGMENTATION n. f. Accroissement.

AUGMENTER v. tr. (lat. *augmentum*, accroissement). Accroître ; ajouter au traitement, au salaire : *augmenter un domestique*. V. int. et pr. : *sa richesse augmente, son mal s'augmente*. — On dit : *la farine a augmenté*, ou *est augmentée*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

AUGURAL, E, AUX adj. Relatif aux augures : *science augurale*.

AUGURE n. m. (lat. *augur*). Présage, signe par lequel on juge de l'avenir. *Oiseau de bon, de mauvais augure*, personne qui fait prévoir une bonne ou une mauvaise nouvelle. V. PART. HIST.

AUGURER v. tr. Tirer un présage, faire une conjecture : *que faut-il augurer de ce fait?*

AUGUSTE adj. (lat. *augustus*). Grand.

vénérable : *auguste protection*, *religion auguste.*

AUGUSTIN, AUGUSTINE n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Augustin.

AUGUSTIN (SAINT-). *Impr.* V. SAINT-AUGUSTIN.

AUJOURD'HUI adv. Dans le jour où l'on est; dans le temps présent : *aujourd'hui, tout va mal.*

AULIQUE (Conseil) adj. (lat. *aula*, cour). Tribunal suprême dans l'ancien empire germanique.

AUMÔNE n. f. (gr. *eleêmosunê*, pitié). Ce qu'on donne aux pauvres par charité.

AUMÔNERIE n. f. Charge d'aumônier.

AUMÔNIER n. m. Prêtre attaché à un établissement, un corps, etc.



AUMÔNIÈRE n. f. Bourse qu'on portait à la ceinture (*).

AUMUSSE ou **AUMUCE** n. f. Fourrure que portent au bras les chanoines, etc.

AUNAGE n. m. Mesurage à l'aune.

AUNAIE ou **AULNAIE** n. f. Lieu planté d'aunes.

AUNE n. f. (lat. *ulna*, avant-bras). Ancienne mesure de longueur (1 m. 188).

AUNE ou **AULNE** n. m. (lat. *alnus*). Arbre qui croît dans les lieux humides.

AUNÉE n. f. Longueur d'une aune.

AUNER v. tr. Mesurer à l'aune.

AUPARAVANT adv. Qui marque priorité de temps. — Ne dites pas : *auparavant la nuit*, *auparavant qu'il vienne*, *auparavant de partir;* mais : *avant la nuit*, *avant qu'il vienne, avant de partir.*

AUPRÈS adv. Proche : *pour voir cela, il faut que je sois auprès.* **Auprès de** loc. prép. Marque proximité : *auprès du palais ;* comparaison : *votre mal n'est rien auprès du mien.*

AUQUEL pr. rel. m. Se dit pour *à lequel.* Pl. *auxquels.*

AURÉOLE n. f. (lat. *aureola*, de couleur d'or). Cercle lumineux dont les peintres entourent la tête des saints: degré de gloire qui les distingue dans le ciel : *l'auréole des martyrs. Fig. : l'auréole du génie.*

AURICULAIRE adj. (lat. *auricula*, petite oreille). Qui a rapport à l'oreille. *Témoin auriculaire*, qui a entendu de ses propres oreilles. N. m. Le petit doigt de la main.

AURICULE n. f. Lobe ou bout de l'oreille.

AURICULÉ, E adj. Qui est muni d'auricules ou oreillettes.

AURIFÈRE adj. (lat. *aurum*, or ; *fero*, je porte). Qui renferme de l'or : *terrain aurifère.*

AUROCHS n. m. (all. *aeurochs*, bœuf de plaine). Bœuf sauvage des forêts de la Pologne et de la Russie, ancêtre du bœuf domestique.

AURORE n. f. (lat. *aurora*). Lumière qui précède le lever du soleil. *Fig.* Commencement : *l'aurore de la vie;* le levant : *du couchant à l'aurore. Couleur aurore*, d'un jaune doré ; *rubans aurore*, de cette couleur. **Aurore boréale**, météore lumineux qui paraît dans le ciel, du côté du nord. — Ce phénomène est très commun dans les régions septentrionales, en Laponie, en Norvège, en Islande et en Sibérie. C'est une espèce d'arc enflammé, d'où s'échappent des jets de lumière qui s'élancent dans l'espace. Les aurores boréales sont un bienfait pour les pays du nord ; brillantes et immobiles pendant plusieurs heures, elle les éclairent durant leurs longues nuits d'hiver. Ce phénomène est intimement lié au magnétisme terrestre; il rend folle l'aiguille aimantée. Il y a aussi des *aurores australes*, qui se manifestent dans les régions voisines du pôle sud.

AUSCULTATION n. f. *Méd.* Application immédiate de l'oreille sur la poitrine ou sur le dos, pour reconnaître l'état du poumon ou du cœur, d'après les sons perçus.

AUSCULTER v. tr. (lat. *auscultare*, écouter). Faire l'auscultation.

AUSPICE n. m. (lat. *avis*, oiseau ; *spicere*, examiner). Terme générique désignant, chez les Romains, les divers présages qui se tiraient en général du vol, du chant des oiseaux et de la manière dont ils mangeaient. *Fig.* Pl. *Sous d'heureux auspices*, avec apparence de succès ; *sous les auspices de quelqu'un*, sous sa protection.

AUSSI adv. Pareillement : *moi aussi;* de plus, encore : *et cela aussi.* Adv. de comparaison : *il est aussi sage que vaillant.* Conj. C'est pourquoi : *il est méchant, aussi chacun le fuit.* Loc. conj. **Aussi bien**, car, parce que ; **aussi bien que, aussi peu que**, de même que, pas plus que.

AUSSITÔT adv. Au moment même.

AUSTER (*tèr*) n. m. (gr. *auô*, je dessèche). Nom poétique du vent du midi.

AUSTÈRE adj. (gr. *austêros*, sévère, rude). Rigoureux : *jeûne austère;* sévère : *vertu austère.*

AUSTÈREMENT adv. Avec austérité.

AUSTÉRITÉ n. f. Mortification des sens et de l'esprit. *Fig.* Sévérité : *austérité des mœurs, des lois.*

AUSTRAL, E adj. (rad. *auster*). Méridional : *pôle austral.*

AUSTRALIEN, ENNE adj. et n. De l'Australie.

AUSTRASIEN, ENNE adj. et n. D'Austrasie.

AUTAN n. m. Vent du midi. S'emploie surtout au pluriel.

AUTANT adv. (lat. *alterum tantum*, autre tant). Marque égalité de mérite, d'étendue, de quantité, etc.

AUTEL n. m. (lat. *altus*, élevé). Table pour les sacrifices. **Le sacrifice de l'au-**

tel, la messe; **maître-autel,** l'autel principal de chaque église.

AUTEUR n. m. (lat. *auctor* ou *autor;* de *augere,* accroître). Première cause : *Dieu est l'auteur de l'univers;* inventeur : *l'auteur d'une calomnie;* écrivain, homme ou femme, qui a fait un livre; l'ouvrage même : *étudier un auteur.*

AUTHENTICITÉ n. f. Qualité de ce qui est authentique.

AUTHENTIQUE adj. (gr. *authentês,* qui agit par soi-même). Revêtu des formes requises : *acte authentique;* certain : *histoire authentique.*

AUTHENTIQUEMENT adv. D'une manière authentique.

AUTHENTIQUER v. tr. Rendre authentique.

AUTOBIOGRAPHIE n. f. (gr. *autos,* soi-même; *bios,* vie; *graphein,* écrire). Récit, histoire qu'un personnage fait de sa propre vie.

AUTOBIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à une autobiographie.

AUTOCHTONE (*tok*) n. m. (gr. *autos; chthôn,* terre). Synonyme d'ABORIGÈNE.

AUTOCLAVE adj. et n. m. (gr. *autos,* et lat. *clavis,* clef). Se dit d'une marmite en métal pour opérer la cuisson en vase clos.

AUTOCRATE n. m. (gr. *autokratês,* de *autos,* soi-même; *kratos,* puissance). Monarque absolu, titre qu'on donne à l'empereur de Russie.

AUTOCRATIE (*cie*) n. f. Gouvernement absolu d'un souverain.

AUTOCRATIQUE adj. Qui a rapport à l'autocratie : *gouvernement autocratique.*

AUTOCRATIQUEMENT adv. D'une manière autocratique.

AUTODAFÉ n. m. (en esp. *arrêt de foi*). Supplice du feu qu'ordonnait l'Inquisition : *Il y eut une foule d'autodafés sous Philippe II. Par ext.* Toute action de brûler : *il a fait un autodafé de sa bibliothèque.* Pl. des *autodafés.*

AUTOGRAPHE adj. (gr. *autos,* soi-même; *graphô,* j'écris). Écrit de la main même de l'auteur: *lettre autographe de Racine.* N. m. : *posséder un autographe de...*

AUTOGRAPHIE n. f. Reproduction exacte, au moyen de l'impression d'une écriture ou de dessins tracés avec une encre et sur un papier préparés à cet effet.

AUTOGRAPHIER v. tr. Reproduire l'écriture par le procédé autographique.

AUTOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'autographie.

AUTOMATE n. m. (gr. *autos,* soi-même; *maomai,* je me meus). Machine organisée qui, par le moyen de ressorts, imite le mouvement d'un corps animé : *l'automate de Vaucanson. Fig.* Homme lourd, stupide: *c'est un véritable automate.*

AUTOMATIQUE adj. Qui s'exécute sans la participation de la volonté; *mouvement automatique.*

AUTOMATIQUEMENT adv. D'une manière automatique.

AUTOMATISME n. m. Caractère de ce qui est automatique.

AUTOMÉDON n. m. Ecuyer ou cocher habile, par allusion au conducteur du char d'Achille. S'emploie aussi par ironie.

AUTOMNAL, E (*tomm-nal*) adj. Qui appartient à l'automne : *plantes automnales.*

AUTOMNE (*tone*) n. m. (lat. *autumnus*). Une des quatre saisons de l'année. — Les poètes emploient quelquefois ce mot au féminin.

AUTOMOBILE adj. Se dit de véhicules qui, mus par la vapeur, l'électricité, etc., semblent se mouvoir par eux-mêmes : *une voiture, un fiacre automobile.* — n. m. *Un automobile.*

AUTOMOTEUR, TRICE adj. Qui produit de soi-même le mouvement.

AUTONOME adj. Qui possède l'autonomie.

AUTONOMIE n. f. (gr. *autos,* soi-même; *nomos,* loi). Liberté de se gouverner par ses propres lois.

AUTOPLASTIE n. f. (gr. *autos,* soi-même; *plassô,* je forme). Opération chirurgicale qui consiste à remplacer une partie détruite par d'autres empruntées au sujet lui-même.

AUTOPSIE n. f. (gr. *autos,* soi-même; *opsis,* vue). *Méd.* Ouverture d'un cadavre pour connaître la cause de la mort.

AUTORISATION n. f. Action par laquelle on autorise.

AUTORISER v. tr. Donner pouvoir : *autoriser un notaire à vendre...*; accorder permission : *autoriser le pillage.* **S'autoriser** v. pr. S'appuyer sur : *s'autoriser de l'exemple.*

AUTORITAIRE adj. et n. m. Partisan exclusif de l'autorité.

AUTORITÉ n. f. (lat. *auctoritas,* de *auctor,* auteur). Puissance légitime à laquelle on doit être soumis : *l'autorité de l'Eglise, des lois, d'un père. Fig.* Manière impérieuse : *agir d'autorité;* opinion d'un auteur : *l'autorité de Platon. De pleine autorité,* avec tout le droit qu'on a; *de son autorité privée,* sans droit.

AUTOUR prép. (rad. *tour*). Marque idée de circonférence : *la terre tourne autour du soleil:* de voisinage : *autour de soi;* d'assiduité : *autour d'un malade.* Adv. La campagne autour. **Tout autour** loc adv. De tous côtés. V. ALENTOUR.

AUTOUR n m. Oiseau de proie.

AUTRE adj. indéf. (lat. *alter*). Marque, distinction, différence : *on se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain;* égalité, ressemblance : *c'est un autre Alexandre;* antériorité : *l'autre jour. Autre part,* ailleurs; *d'autre part,* en outre; *de temps à autre,* parfois. Pr. indéf. : *un autre, les autres.*

AUTREFOIS adv. Anciennement, jadis.

AUTREMENT adv. D'une autre façon : *il parle autrement qu'il ne pense;* sinon : *obéissez, autrement je vous chasse*

AUTRICHIEN, ENNE adj. et n. Qui est d'Autriche.



AUTRUCHE n. f. Oiseau de grande taille, de l'ordre des échassiers et impropre au vol. *Estomac d'autruche*, qui digère tout.

AUTRUI pr. indéf. et n. m. (lat. *alteri*, à un autre). Les autres, le prochain.

AUVENT n. m. Petit toit en saillie pour garantir de la pluie.

AUVERGNAT, E adj. et n. Qui est d'Auvergne.

AUVERNAT n. m. Vin d'Orléans.

AUXILIAIRE adj. et n. (lat. *auxilium*, secours). Qui aide : *armée auxiliaire*, *Gram.* Les verbes *avoir* et *être*, qui servent à former les temps composés des autres verbes.

AVACHIR (S') v. pr. Devenir mou, se déformer. *Fam.*

AVAL n. m. Endossement à un billet. Pl. des *avals*.

AVAL n. m. Le côté vers lequel descend la rivière. Son opposé est AMONT.

AVALAGE n. m. Descente d'un bateau sur une rivière; descente d'une pièce de vin dans une cave.

AVALANCHE n. f. Masse considérable de neige qui se détache des montagnes.

AVALER v. tr. (rad. *aval*). Faire descendre par le gosier; descendre du vin dans la cave. *Fig.* Se soumettre à quelque chose de fâcheux. **Avaler des yeux**, regarder avidement.

AVALEUR, EUSE n. Glouton. *Fam.*

AVALOIRE n. f. Pièce du harnais d'un cheval; gosier.

AVANCE n. f. Espace de chemin qu'on a devant quelqu'un : *avoir tant d'avance;* payement avant le terme : *faire des avances à un ouvrier. Fig.* Premières démarches dans un accommodement, une liaison d'amitié : *il a fait les premières avances.* **D'avance** loc. adv. Par anticipation : *se réjouir d'avance.*

AVANCÉ, E adj. Trop mûr : *fruits avancés. Fortif.* **Ouvrage avancé**, qui est en avant des autres; **poste avancé**, très en avant vers l'ennemi. N. f. : *être à l'avancée.*

AVANCEMENT n. m. Action d'avancer; action de monter en grade. **Avancement d'hoirie,** ce qu'un héritier reçoit par anticipation.

AVANCER v. tr. (rad. *avant*). Porter, pousser en avant : *avancer le bras;* payer par anticipation : *avancer ses gages à un domestique. Fig.* Hâter : *avancer son départ;* mettre en avant : *avancer une proposition.* V. int. Aller en avant : *avancer rapidement;* aller trop vite : *ma montre avance;* sortir de l'alignement : *ce mur avance;* faire des progrès : *avancer dans ses études;* approcher du terme : *l'ouvrage avance.*

AVANIE n. f. Affront public, traitement humiliant : *essuyer une avanie.*

AVANT prép. ou adv. (préf. *ab* et lat. *ante*, auparavant). Marque priorité de temps, d'ordre ou de lieu. — Dites : *avant qu'il pleuve*, et non *avant qu'il ne pleuve.* **En avant** loc. adv. En face du lieu où l'on est. V. AUPARAVANT.

AVANT n. m. *Mar.* La partie antérieure d'un bâtiment.

AVANTAGE n. m. Ce qui est utile, profitable; supériorité : *profiter de son avantage;* don fait par testament, excédant la part légale : *faire un avantage.*

AVANTAGER v. tr. Donner des avantages : *la nature l'avait fort avantagé.*

AVANTAGEUSEMENT adv. D'une manière avantageuse.

AVANTAGEUX, EUSE adj. Qui produit des avantages : *condition avantageuse;* qui sied bien : *coiffure avantageuse.* N. m. Présomptueux : *c'est un avantageux.*



AVANT-BEC n. m. Brise-glace d'un pont. Pl. des *avant-becs.*

AVANT-BRAS n. m. Partie du bras depuis le coude jusqu'au poignet. Pl. des *avant-bras.*

AVANT-CORPS n. m. Partie d'une construction en saillie.

AVANT-COUR n. f. Première cour d'une grande maison. Pl. des *avant-cours.*

AVANT-COUREUR adj. et n. m. Qui précède quelqu'un. *Fig.* Tout ce qui annonce un événement prochain : *signes avant-coureurs.*

AVANT-COURRIÈRE n. f. Ne se dit qu'en poésie et en parlant de l'aurore : *l'avant-courrière du jour.*

AVANT-DERNIER, ÈRE adj. et n. Qui est avant le dernier. Pl. *avant-derniers, ères.*

AVANT-DEUX n. m. La seconde des cinq figures du quadrille.

AVANT-GARDE n. f. Première ligne d'une armée, d'une troupe en bataille, en marche. Pl. des *avant-gardes.*

AVANT-GOÛT n. m. Goût qu'on a par avance d'une chose agréable. Pl. des *avant-goûts.*

AVANT-HIER (*avan-tière*) loc. adv. Avant-veille du jour où l'on est.

AVANT-PORT n. m. Petit port à l'entrée d'un grand. Pl. des *avant-ports.*

AVANT-POSTE n. m. Poste en avant, le plus près de l'ennemi. Pl. des *avant-postes.*

AVANT-PROPOS n. m. Préface, introduction en tête d'un livre.

AVANT-QUART n. m. Coup que certaines horloges sonnent un peu avant l'heure, la demi-heure et le quart. Pl. des *avant-quarts.*

AVANT-SCÈNE n. f. Partie du théâtre en avant des décors. Pl. des *avant-scènes.*

AVANT-TOIT n. m. Toit en saillie. Pl. des *avant-toits.*

AVANT-TRAIN n. m. Le train qui comprend les deux roues de devant et le timon d'une voiture. Pl. des *avant-trains.*

AVANT-VEILLE n. f. Le jour qui est avant la veille. Pl. des *avant-veilles*.

AVARE adj. et n. (lat. *avarus;* de *avere*, désirer ardemment) Qui a un amour excessif de l'argent pour l'accumuler. *Fig.* : *être avare de son temps.*

AVAREMENT adv. D'une manière avare.

AVARICE n. f. Attachement excessif aux richesses.

AVARICIEUX, EUSE adj. et n. Qui a de l'avarice dans les petites choses.

AVARIE n. f. *Mar.* Dommage arrivé à un navire ou à sa cargaison. Se dit aussi des marchandises dont le transport a lieu par terre.

AVARIÉ, E adj. Endommagé, gâté.

AVARIER v. tr. Endommager, gâter : *l'eau avaria nos provisions.*

AVATAR n. m. Nom donné, dans l'Inde, aux incarnations d'un dieu, surtout à celles de Vichnou.

À VAU-L'EAU loc. adv. Au courant de l'eau. *Fig.* **Aller à vau-l'eau,** ne pas réussir. *Fam.*

AVÉ ou **AVÉ MARIA** n. m. La salutation angélique. Pl. des *Avé*.

AVEC prép. Ensemble; malgré, sauf : *avec tout le respect que je vous dois. D'avec* indique un rapport de différence : *distingue l'ami d'avec le flatteur.*

AVECQUE prép. S'employait autrefois en poésie pour *avec* par paragoge.

AVEINDRE v. tr. Tirer une chose du lieu où elle se trouve. *Fam.*

AVEINE n. f. Anc. orth. de AVOINE.

AVELANÈDE n. f. Godet du gland.

AVELINE n. f. Grosse noisette.

AVELINIER n. m. Espèce de coudrier qui produit l'aveline.

AVÉNACÉE n. f. Nom donné à des graminées ayant pour type le genre avoine.

AVENANT n. m. Acte modificatif d'une police d'assurance.

AVENANT, E adj. Qui a bon air, bonne grâce : *manières avenantes.* **A l'avenant** loc. adv. A proportion. **A l'avenant de** loc. prép. : *le dessert fut à l'avenant du repas. Fam.*

AVÈNEMENT n. m. Venue : *l'avènement du Messie;* élévation à une dignité suprême : *avènement à l'empire.*

AVENIR v. imp. et défec. Arriver fortuitement. — Ecrivez : *les temps à venir*, en séparant *avenir* en deux mots.

AVENIR n. m. Temps futur. *Fig.* Bien-être que l'on peut espérer : *assurer l'avenir d'un enfant;* postérité : *l'avenir lui rendra justice.* **A l'avenir** loc. adv. Désormais.

AVENT n. m. (lat. *adventus*, arrivée). Temps destiné par l'Eglise pour se préparer à la fête de Noël, et qui comprend les quatre dimanches qui précèdent.

AVENTURE n. f. (lat. *adventurus*, qui doit arriver). Evénement inopiné; entreprise hasardeuse : *périlleuse aventure;* événement extraordinaire : *les aventures de Télémaque. Dire à quelqu'un la bonne aventure*, abuser de sa crédulité en lui annonçant ce qui doit lui arriver. Loc. adv. **A l'aventure,** sans dessein; **par aventure, d'aventure,** par hasard.

AVENTURER v. tr. Hasarder, mettre à l'aventure; *aventurer une somme.*

AVENTUREUSEMENT adv. D'une manière aventureuse.

AVENTUREUX, EUSE adj. Qui hasarde; abandonné au hasard : *existence aventureuse.*

AVENTURIER, IÈRE n. Qui cherche des aventures; qui est sans biens, sans fortune, et vit d'intrigues.

AVENTURINE n. f. Pierre précieuse jaune brun, semée de petits points d'or.

AVENU, E adj. Ne s'emploie que dans *non avenu*, considéré comme nul.

AVENUE n. f. (rad. *venir*). Chemin par lequel on arrive dans un lieu : *les avenues d'un palais;* allée d'arbres qui conduit à une habitation.

AVÉRER v. tr. (préf. *ad* et lat. *verus*, vrai). Vérifier et démontrer comme vrai.

AVERSE n. f. (rad. *verser*). Pluie subite et abondante.

AVERSION n. f. (lat. *aversio*, de *avertere*, détourner). Antipathie, répugnance extrême : *prendre en aversion.*

AVERTIN n. m. Maladie qui rend furieux; syn. de TOURNIS, maladie particulière aux moutons.

AVERTIR v. tr. (lat. *advertere*, faire remarquer). Informer, donner avis.

AVERTISSEMENT n. m. Avis, information; sorte de préface : *avertissement au lecteur;* avis adressé aux contribuables pour le payement de l'impôt.

AVERTISSEUR n. m. et adj. Qui avertit : *signal avertisseur.*

AVEU n. m. (rad. *avouer*). Reconnaissance, verbale ou par écrit, d'avoir fait ou dit quelque chose : *faire l'aveu de ses fautes;* consentement : *sans votre aveu;* témoignage : *de l'aveu de tout le monde. Homme sans aveu*, vagabond.

AVEUGLANT, E adj. Qui éblouit, aveugle ; *lumière aveuglante.*

AVEUGLE adj. et n. (préf. *ab* et lat. *oculus*, œil). Privé de la vue. *Fig.* Celui à qui la passion enlève le jugement : *la colère rend aveugle;* se dit de la passion même : *haine aveugle. Soumission aveugle*, entière. **A l'aveugle** loc. adv. Sans intelligence. — V. *Ecoles*, PART. HIST.

AVEUGLEMENT n. m. Privation de l'usage de la vue. *Fig.* Trouble de la raison : *l'aveuglement des passions.*

AVEUGLÉMENT adv. Sans discernement, sans réflexion.

AVEUGLE-NÉ, E adj. et n. Qui n'a jamais vu la lumière. Pl. *aveugles-nés.*

AVEUGLER v. tr. Rendre aveugle. *Fig.* Eblouir : *le soleil m'aveugle;* ôter l'usage de la raison : *la passion aveugle.*

AVEUGLETTE (A L') loc. adv. A tâtons.

AVIATION n. f. Vol des oiseaux. Navigation aérienne.

AVICEPTOLOGIE n. f. (lat. *avis*, oiseau; *capere*, prendre, et gr. *logos*, discours). Traité de la chasse aux oiseaux.

AVICULTEUR n. Eleveur d'oiseaux.

AVICULTURE n. f. (lat. *avis*, oiseau). Art d'élever les oiseaux.

AVIDE adj. (lat. *avidus*; de *avere*, désirer ardemment). Qui désire avec beaucoup d'ardeur; *avide de gloire*; cupide, insatiable : *mains avides*.

AVIDEMENT adv. D'une manière avide.

AVIDITÉ n. f. Désir ardent et insatiable.

AVILIR v. tr. (rad. *vil*). Rendre vil; déprécier : *avilir une marchandise*.

AVILISSANT, E adj Qui avilit.

AVILISSEMENT n. m. Etat d'une personne, d'une chose avilie.

AVILISSEUR n. m. Celui qui cherche à avilir quelqu'un.

AVINÉ, E adj. Qui est dans l'ivresse.

AVINER v. tr. (rad. *vin*). Imbiber de vin · *aviner une cuve*.

AVIRON n. m. Rame.

AVIS n. m. (lat. *visus*, vue, d'où le vx. fr. *vis*, opinion). Opinion, sentiment, délibération : *avis des juges*. **Avis au public**, placard affiché; **avis au lecteur**, sorte de préface en tête d'un livre.

AVISÉ, E adj. Prudent; circonspect; pensé, imaginé : *ce fut à lui bien avisé*. N. *C'est un mal avisé*, il ne sait ni ce qu'il dit ni ce qu'il fait.

AVISER v. tr. (rad. *avis*). Apercevoir; avertir, donner avis. V. int. Réfléchir à ce qu'on doit faire : *avisons à sortir d'ici*. **S'aviser** v. pr. Trouver : *il s'avisa d'un bon expédient*.

AVISO n. m. (m. esp. signifiant *avis*). *Mar*. Petit bâtiment léger et rapide qui porte des avis, des dépêches. Pl. des *avisos*.

AVITAILLEMENT n. m. Provisions nécessaires à l'équipage d'un navire.

AVITAILLER v. tr. (v. fr. *vitaille*, pour *victuaille*). Pourvoir de vivres et de munitions un camp, une place de guerre et principalement un vaisseau.

AVIVER v. tr. (rad. *vif*). Donner du lustre, de la vivacité, de l'éclat; rendre plus actif : *aviver le feu*; envenimer : *aviver une blessure*.

AVIVES n. f. pl. Inflammation des glandes parotides chez le cheval; les glandes elles-mêmes.

AVOCASSER v. tr. Exercer obscurément la profession d'avocat.

AVOCASSERIE n. f. Mauvaise chicane d'avocat.

AVOCASSIER, ÈRE adj. Qui a rapport aux mauvais avocats : *gent avocassière; faconde avocassière*. N. m. Mauvais avocat.

AVOCAT n. m. (lat. *advocatus*; de *ad*, auprès, et *vocatus*, appelé). Celui qui fait profession de défendre en justice. *Fig*. Celui qui intercède pour un autre. Dans ce sens il y a un féminin : *l'avocate des pécheurs*, la sainte Vierge.

AVOINE n. f. (lat. *avena*). Genre de graminées qui fournit un grain particulièrement employé à la nourriture des chevaux.



AVOIR v. tr. (lat. *habere* — *J'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont; j'avais, nous avions; j'eus, nous eûmes; j'aurai, nous aurons; j'aurais, nous aurions; aie, ayons, ayez; que j'aie, que nous ayons; que j'eusse, que nous eussions; ayant; eu, eue*). Posséder : *avoir du bien, du mérite*; éprouver : *avoir faim, avoir peur, qu'avez-vous?* se procurer : *on a cela à bon marché*; obtenir : *il aura le prix*; être d'une dimension de : *cette tour a cent pieds de haut*. V. auxil. servant à former les temps composés des verbes d'action.

AVOIR n. m. Ce qu'on possède de bien : *voilà tout mon avoir*; partie d'un compte où l'on porte les sommes dues à quelqu'un.

AVOISINER v. tr. Etre proche, être voisin.

AVORTEMENT n. m. (préf. *ab* et lat. *ortus*, part. passé de *oriri*, naître). Accouchement avant l'époque de viabilité du produit de la conception. *Fig*. Insuccès.

AVORTER v. int. Accoucher avant terme. *Fig*. Ne pas mûrir, en parlant des fruits; échouer, ne pas réussir, en parlant d'une entreprise.

AVORTON n. m. Plante ou animal venu avant terme. *Par plaisant*. Petit homme mal fait.

AVOUABLE adj. Qui peut être honnêtement avoué : *motif avouable*.

AVOUÉ n. m. Officier ministériel chargé de représenter les parties devant la juridiction civile, qui agit en leur nom et dirige la procédure. V. AGRÉÉ.

AVOUER v. tr. (lat. *advocare*, reconnaître). Confesser, reconnaître; reconnaître comme sien : *avouer un ouvrage*; ratifier : *j'avoue tout ce que vous avez fait*.

AVOYER n. m. Premier magistrat de certains cantons suisses.

AVRIL (*le*) n. m. Le quatrième mois de l'année. *Fig*. **Poisson d'avril**, attrape.

AVULSION n. f. *Chir*. Arrachement : *l'avulsion d'une dent*.

AXE n. m. Ligne droite qui passe ou est censée passer par le centre du globe, et sur laquelle il tourne; pièce de fer ou de bois qui passe par le centre d'un corps et qui sert à faire tourner ce corps sur lui-même. *Axe d'une voie*, ligne idéale qui tiendrait le milieu entre les deux bords extérieurs de la voie. V. PÔLE.

AXILLAIRE adj. Qui a rapport à l'aisselle.

AXIOME n. m. (gr. *axiôma*; de *axios*, précieux). Vérité évidente par elle-même; proposition générale établie dans une science, comme : *le tout est plus grand que sa partie; deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles; tout effet a une cause*.

AXOLOTL n. m. Genre de batraciens amphibies du Mexique.

AXONGE n. f. Graisse fondue des animaux, particulièrement du porc, autrement saindoux.

AYANT CAUSE n. m. Celui à qui les droits d'une personne ont été transmis. Pl. des *ayants cause*.

AYANT DROIT n. m. Celui qui a des droits à quelque chose. Pl. des *ayants droit*.

AYUNTAMIENTO (*iounn*) n. m. En Espagne, le corps des conseillers municipaux d'une commune, d'une cité.

AZALÉE n. f. Genre de plantes à fleurs très élégantes.

AZÉDARAC ou **AZÉDARACH** n. m. Arbre de la famille des méliacées.

AZEROLE n. f. Petit fruit aigrelet.



AZEROLIER n. m. Arbre épineux, du genre alisier, qui porte les azeroles.

AZIMUT (*te*) n. m. Angle que fait avec le méridien le plan vertical d'un astre.

AZIMUTAL, E, AUX adj. Qui représente ou qui mesure les azimuts. N. m. Sorte de boussole.

AZOTATE n. m. *Chim.* Sel résultant de la combinaison de l'acide azotique avec une base.

AZOTE n. m. (*a* priv. et gr. *zôê*, vie). *Chim.* Gaz qui entre pour les quatre cinquièmes environ dans la composition de l'air atmosphérique, et qui ne peut entretenir ni la respiration ni la combustion. Adj. : *gaz azote*.

AZOTÉ, E ou **AZOTEUX, EUSE** adj. *Chim.* Qui contient de l'azote.

AZOTIQUE adj. Se dit d'un acide qui est le cinquième degré d'oxydation de l'azote.

AZOTITE n. m. Sel obtenu par la combinaison de l'acide azoteux avec une base.

AZTÈQUE adj. et n. Qui a rapport aux Aztèques, premiers habitants du Mexique ; *langue aztèque ;* individu appartenant à ce peuple. V. PART. HIST.

AZUR n. m. (ar. *al-azurd*, le bleu). Sorte de minéral dont on fait un bleu fort beau et de grand prix ; couleur bleue de l'atmosphère, de la mer, etc. **Pierre d'azur,** lapis-lazuli.

AZURÉ, E adj. De couleur d'azur. *La voûte azurée*, le ciel ; *la plaine azurée*, la mer.

AZURER v. tr. Teindre en couleur d'azur.

AZYME adj. (*a* priv. et gr. *zumê*, levain). Sans levain. — Les Israélites appelaient pain azyme celui qu'ils faisaient cuire la veille de la Pâque, en mémoire de ce que leurs ancêtres, au moment de quitter l'Egypte, avaient fait un repas avec du pain sans levain. On appelait ce jour la *fête des azymes*. L'Eglise croit généralement que Jésus-Christ s'est servi de pain azyme dans la cène avec ses disciples ; c'est à cause de cela qu'elle emploie cette espèce de pain. Dans l'Eglise russe, on ne fait usage que de pain levé.

B

B n. m. (la même lettre que le *bêta* des Grecs, le *beth* phénicien et hébreu). Deuxième lettre de l'alphabet et la première des consonnes. **Ne savoir ni a ni b,** être fort ignorant.

BABA n. m. Gâteau auquel on ajoute du raisin de Corinthe.

BABEL (tour de) n. f. Locution familière employée pour désigner une assemblée où l'on ne peut s'entendre : *c'est une tour de Babel*.

BABEURRE n. m. Liqueur séreuse que laisse le lait, quand la partie grasse est convertie en beurre.

BABIL n. m. Abondance excessive de paroles inutiles.

BABILLAGE n. m. Action de babiller.

BABILLARD, E adj. et n. Qui parle beaucoup.

BABILLEMENT n. m. Action de parler avec volubilité.

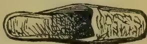
BABILLER v. intr Parler beaucoup, sans suite et à propos de rien.

BABINE n. f. Lèvre pendante de certains animaux. On dit aussi BABOUINE.

BABIOLE n. f. Jouet d'enfants. *Fig.* Bagatelle.

BÂBORD n. m. Côté gauche d'un navire, en partant de l'arrière ou poupe. Son opposé est TRIBORD.

BABOUCHE n. f. (persan *papoch*, qui couvre le pied). Sorte de pantoufle en cuir de couleur, sans quartier et sans talon, qui nous est venue du Levant.



BABOUIN n. m. (rad. *babine*). Espèce de gros singe. *Par ext.* Enfant étourdi.

BABOUVISME n. m. Doctrine de Babeuf, qui tendait à établir l'égalité des fortunes par l'application d'une nouvelle loi agraire.

BABOUVISTE n. m. Partisan de Babeuf.

BABY (*bé-bi*) n. m. Petit enfant. Mot anglais synonyme de BÉBÉ.

BABYLONIEN, ENNE adj. et n. Qui appartient à Babylone, à la Babylonie ou à ses habitants.

BAC n. m. (all. *back*). Bateau long et plat, servant à passer un cours d'eau, au

moyen d'une corde fixée à chaque rive ; grand baquet de bois.

BACCALAURÉAT n. m. (lat. *bacca*, baie ; *laurus*, laurier). Premier grade universitaire, qui donne le titre de bachelier; *baccalauréat ès lettres, ès sciences.*

BACCARA n. m. Jeu de cartes.

BACCARAT n. m. Cristal de la manufacture de Baccarat.

BACCHANAL (*ka*) n. m. Grand bruit.

BACCHANALE (*ka*) n. f. Débauche bruyante ; danse emportée, tumultueuse. *Fam.* Pl. Fêtes païennes en l'honneur de Bacchus. V. BACCHANTE (*Part. hist.*).

BACCHANTE (*kan*) n. f. (rad. *Bacchus*). Prêtresse de Bacchus. V. PART. HIST. *Fig.* Femme échevelée, furieuse, lascive.

BACCIFÈRE adj. Se dit des plantes qui produisent des baies.

BÂCHE n. f. Grosse toile dont on recouvre les charrettes, les bateaux, les voitures pour garantir de la pluie les marchandises, les bagages.

BACHELETTE n. f. (fém. de *bachelier*). Autrefois, jeune fille.

BACHELIER n. m. (mot d'origine celtique et qui désignait autrefois un jeune homme). Celui qui est promu au baccalauréat : *bachelier ès lettres, ès sciences.*

BÂCHER v. tr. Étendre la bâche sur une voiture chargée.

BACHI - BOUZOUCK n. m. Soldat irrégulier de l'armée turque. Pl. des *bachi-bouzoucks.*

BACHIQUE adj. De Bacchus, dieu du vin chez les païens. *Chanson bachique*, chanson à boire.

BACHOT n. m. (rad. *bac*). Petit bateau.

BACHOTEUR n. m. Qui conduit un bachot.

BACILE n. m. Plante ombellifère appelée aussi *fenouil marin.*

BACILLE (*ci-le*) n. m. Être microscopique affectant la forme d'un bâtonnet droit ou courbe.

BÂCLE n. f. (lat. *baculus*, bâton). Pièce de bois ou de fer que l'on assujettit derrière une porte pour la fermer.

BÂCLER v. tr. Fermer une porte, une fenêtre par derrière au moyen d'une bâcle; faire, conclure à la hâte et sans précaution : *bâcler un travail, une affaire.*

BACTÉRIE n. f. Nom générique des microbes.

BADAUD, E n. (rad. *bade*, v. m. qui signifie baliverne, propos frivole et niais). Niais, qui regarde tout, admire tout.

BADAUDER v. int. Faire le badaud ; perdre le temps.

BADAUDERIE n. f. Caractère, action, discours de badaud.

BADERNE n. f. Grosse tresse en fil de caret ou de vieux cordages dont on couvre les parties que l'on veut préserver de l'effet du frottement. *Fig.* Toute chose vieille, hors de service. Se dit, par mépris, d'une personne inutile.

BADIANE n. f. Genre de plantes à fleurs très aromatiques, dont une espece fournit l'anis étoilé, qui sert à la fabrication de l'anisette.

BADIGEON n. m. Couleur en détrempe dont on peint les murs.

BADIGEONNAGE n. m. Action de badigeonner; ouvrage de celui qui badigeonne.

BADIGEONNER v. tr. Peindre un mur avec du badigeon.

BADIGEONNEUR n. m. Qui badigeonne.

BADIN, E adj. et n. (même étymologie que *badaud*). Qui aime à jouer, à rire : *esprit badin.*

BADINAGE n. m. Action ou discours de badin : *innocent badinage;* sorte d'enjouement dans le style, dans la conversation : *élégant badinage.*

BADINE n. f. Baguette mince et flexible que l'on tient à la main.

BADINER v. int. Faire le badin; parler, écrire avec agrément et d'une manière enjouée.

BADINERIE n. f. Ce qu'on dit, ce qu'on fait en plaisantant.

BADOIS, E adj. et n. De Bade.

BAFOUER v. tr. Plaisanter quelqu'un d'une manière outrageante.

BÂFRE n. f. Repas où l'on mange beaucoup, ripaille. On dit aussi BÂFRÉE.

BÂFRER v. tr. et int. Manger avidement et avec excès. *Pop.*

BÂFREUR, EUSE n. Qui aime excessivement à manger. *Pop.*

BAGAGE n. m. (bas lat. *baga*). Equipage de voyage ou de guerre. *Fig.* et *fam. Plier bagage*, s'enfuir, mourir.

BAGARRE n. f. Tumulte ; grand bruit causé ordinairement par une querelle : *se sauver d'une bagarre. Fam.*

BAGASSE n. f. Canne à sucre passée par le moulin pour en extraire le suc.

BAGATELLE n. f. (ital. *bagatella*, tour de bateleur). Chose de peu de prix et peu nécessaire. *Fig.* Chose frivole : *il s'amuse à des bagatelles.*

BAGNE n. m. (ital. *bagno*, bain, parce que, à Constantinople, le bagne avait été primitivement un établissement de bains). Lieu où étaient enfermés les forçats, dans un port. Les bagnes, qui avaient remplacé les galères, ont été à leur tour supprimés : les condamnés aux travaux forcés subissent aujourd'hui la peine de la transportation.

BAGOUT n. m. Bavardage hardi et effronté. On écrit aussi BAGOU.

BAGUE n. f. (lat. *bacca*, anneau de chaîne). Anneau d'or ou d'argent que l'on met au doigt; grand anneau qu'on enlève dans les courses de bague.

BAGUENAUDE n. f. Fruit du baguenaudier.

BAGUENAUDER v. int. S'amuser à des choses vaines et frivoles.

BAGUENAUDERIE n. f. Paroles sottes et frivoles.

BAGUENAUDIER adj. et n. Celui qui baguenaude; jeu d'anneaux.

BAGUENAUDIER n. m. Arbrisseau de la famille des légumineuses, dont le fruit, qui claque quand on le presse entre les doigts, est connu sous le nom de *faux séné*.

BAGUER v. tr. Arrêter à grands points les plis d'une robe, d'un habit, etc., avant de coudre. Syn. de FAUFILER.

BAGUETTE n. f. (ital. *bacchetta;* du lat. *baculus*, bâton). Petit bâton fort menu, plus ou moins long et flexible. *Archit.* Petite moulure ronde. **Baguette divinatoire,** bâton de coudrier, au moyen duquel on prétendait découvrir les sources d'eau cachées, les mines, les trésors enfouis, et même les traces des meurtriers et des voleurs. L'opérateur tenait la baguette divinatoire horizontalement, de manière à lui laisser la faculté de se mouvoir, et, quand il approchait du lieu où il y avait une source, un trésor, la baguette se mettait à tourner d'elle-même entre ses doigts. Dans la plupart des campagnes, on croit encore aujourd'hui aux rabdomanciens ou découvreurs de sources. On a prétendu que le bois de coudrier, étant hygrométrique, devait attirer l'humidité, et qu'en plaçant une baguette en équilibre au-dessus d'un terrain sous lequel existait une source d'eau, l'extrémité de cette baguette devait s'incliner vers le sol et dénoncer ainsi la présence de l'eau. Il devait en être de même pour les métaux, dont les émanations à travers les couches de terre pouvaient, disait-on, agir soit sur les nerfs délicats du rabdomancien, soit sur la sensibilité de sa baguette. Mais il y a longtemps que les connaissances de la physique expérimentale ont détrompé tous les hommes éclairés. Quelques-uns pensent que cette superstition a été inspirée par le souvenir de la verge miraculeuse de Moïse et d'Aaron, ou de la baguette magique de Circé. Les alchimistes du moyen âge, à la recherche du grand œuvre, tenaient à la main une baguette sympathique. Mesmer, près de son baquet magnétique, avait une canne légère dont les prétendues émanations distribuaient le fluide sur les parties du corps dont il l'approchait. Aujourd'hui encore, c'est par la vertu d'une baguette que nos magiciens des places publiques prétendent faire paraître et disparaître les muscades aux yeux émerveillés des spectateurs.

BAGUIER n. m. Petit coffret pour serrer des bagues.

BAH! interj. qui marque l'étonnement, le doute. **Ah bah!** Exclamation d'insouciance.

BAHUT n. m. Vieux coffre.

BAHUTIER n. m. Ouvrier qui fabrique des bahuts.

BAI, BAIE adj. (lat. *badius*, brun). Qui est de couleur rouge brun : *cheval bai.*

BAIE n. f. (v. fr. *bayer*, être ouvert). Rade, petit golfe ; ouverture de porte, de fenêtre. Tromperie plaisante. *Fam.*

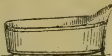
BAIE n. f. (lat. *bacca*). Fruit de certains arbres, tels que le laurier, le groseillier, etc.

BAIGNER v. tr. (rad. *bain*). Mettre dans le bain. *Fig.* Arroser, mouiller : *baigner son lit de pleurs ;* entourer, toucher : *la mer baigne la ville.* V. int. Etre entièrement plongé : *il faut que ces fruits baignent dans l'eau-de-vie. Baigner dans le sang*, en être couvert. **Se baigner** v. pr. Prendre un bain.

BAIGNEUR, EUSE n. Qui se baigne ou qui a soin des bains.

BAIGNEUSE n. f. Sorte de bonnet de femme ; vêtement de bain.

BAIGNOIRE n. f. Cuve où l'on se baigne (*) ; loge de théâtre au rez-de-chaussée.



BAIL n. m. (bas lat. *balium*). Contrat par lequel on cède la jouissance d'un bien meuble ou immeuble pour un prix et un temps déterminés. Pl. des *baux.*

BÂILLEMENT n. m. Action de bâiller.

BAILLER v. tr. Donner, mettre en main : *baillez-moi les trente écus que vous me devez ;* en faire accroire : *vous me la baillez belle.*

BÂILLER v. int. (v. fr. *baailler;* du bas lat. *badare*, ouvrir la bouche). Respirer en ouvrant convulsivement la bouche. *Par ext.* Etre entr'ouvert : *la porte bâille.* — Ne dites pas : *bâiller aux corneilles,* mais *bayer aux corneilles.*

BAILLEUR, ERESSE n. Qui donne à bail. **Bailleur de fonds,** qui fournit de l'argent.

BÂILLEUR, EUSE n. Qui bâille souvent.

BAILLI n. m. (v. fr. *baillir*, gouverner). Ancien officier de justice.

BAILLIAGE n. m. Tribunal jugeant au nom et sous la présidence d'un bailli ; juridiction d'un bailli.

BAILLIAGER, ÈRE adj. Qui appartient à un bailliage.

BAILLIVE n. f. Femme d'un bailli.

BÂILLON n. m. Morceau de bois ou objet quelconque qu'on met dans la bouche pour empêcher de crier.

BÂILLONNER v.tr. Mettre un bâillon.

BAIN n. m. (lat. *balneum*). Eau ou autre liquide dans lequel on se baigne ; immersion du corps ou d'une partie du corps dans l'eau. Pl. Etablissement de bains ; eaux thermales ou minérales, où l'on va se baigner. **Bain de vapeur,** celui que prend une personne exposée aux vapeurs de l'eau bouillante. **Bain-marie,** eau bouillante dans laquelle on met un vase contenant ce qu'on veut faire chauffer. Pl. des *bains-marie.*

BAÏONNETTE n. f. (de *Bayonne*, ville où cette arme fut d'abord fabriquée). Sorte de long poignard qui s'adapte au bout d'un fusil.

BAÏOQUE n. f. Petite monnaie des anciens Etats romains, valant un peu plus de 5 centimes.

BAIRAM ou **BEIRAM** (*bérame*) n. m. (mot turc). Nom des deux fêtes principales des musulmans, dont la seconde suit le Ramadan.

BAISEMAIN n. m. Honneur que le vassal rendait à son seigneur ; cérémonie usitée dans certaines cours, et qui consiste à baiser la main du prince. Pl. Civilités, compliments.

BAISEMENT n. m. Action de baiser les pieds ou la mule (pantoufle) du pape.

BAISER v. tr. (lat. *basiare*). Appliquer ses lèvres sur le visage ou la main de quelqu'un, par amitié ; par respect, s'il s'agit d'appliquer ses lèvres sur un objet vénéré : *baiser la croix, l'anneau de l'évêque*.

BAISER n. m. (lat. *basium*). Action de baiser : *baiser de paix*. **Baiser de Judas**, de traître.

BAISOTER [O. N.] v. tr. Donner fréquemment des baisers.

BAISSE n. f. Diminution de prix, de valeur dans les marchandises, les fonds publics, les actions, etc. *Jouer à la baisse*, spéculer sur la baisse des fonds publics.

BAISSER v. tr. (rad. *bas*). Abaisser, mettre plus bas : *baisser un store ;* diminuer de hauteur : *baisser un toit*. *Fig.* *Baisser l'oreille*, être honteux, confus ; *baisser pavillon*, céder. V. int. Aller en diminuant : *la rivière a baissé* ou *elle est baissée*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état ; s'affaiblir : *son talent baisse*. **Se baisser** v. pr. Se courber.

BAISSIER n. m. Qui joue à la baisse sur les fonds publics.

BAISSIÈRE n. f. Reste du vin quand il approche de la lie.

BAISURE n. f. Endroit où un pain en a touché un autre dans le four.

BAJOUE n. f. Partie de la tête d'un animal, particulièrement du veau et du cochon, qui s'étend depuis l'œil jusqu'à la mâchoire.

BAL n. m. (bas lat. *ballare*, danser). Assemblée où l'on danse. Pl. des *bals*.

BALADIN n. m. (v. fr. *baller*, danser). Farceur de carrefour ; personne bouffonne en société.

BALADINAGE n. m. Propos de baladin, plaisanterie de mauvais goût.

BALAFRE n. f. Longue blessure au visage, et, plus souvent, la cicatrice qui en reste.

BALAFRÉ, E adj. Qui a une balafre.

BALAFRER v. tr. Faire une balafre.

BALAI n. m. (bas lat. *baleium*, d'un mot celtique signifiant *genêt*). Faisceau de jonc, de plumes, de crin, etc., pour nettoyer. *Fauconn.* Queue des oiseaux. *Vén.* Bout de la queue des chiens.

BALAIS adj. m. Se dit d'un rubis de couleur rose ou rouge violacé.

BALANCE n. f. (lat. *bilanx ;* de *bis*, deux fois, et *lanx*, bassin). Instrument pour peser. *Com.* Solde de compte ; état de situation ; équilibre : *faire la balance d'un compte, des affaires d'un mois, d'une année*. *Astr.* Signe du zodiaque (septembre).



BALANCÉ n. m. Pas de danse.

BALANCELLE n. f. Embarcation napolitaine à un seul mât.

BALANCEMENT n. m. Mouvement par lequel un corps penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

BALANCER v. tr. (prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o*). Mouvoir tantôt d'un côté, tantôt de l'autre : *le vent balance les arbres*. *Fig.* Peser, examiner : *balancer le pour et le contre ;* établir la différence entre le débit et le crédit : *balancer un compte ;* compenser : *ses vertus balancent ses vices*. V. int. Hésiter, être en suspens *: il n'y a pas à balancer ;* être incertain : *la victoire balança longtemps*. **Se balancer** v. pr. Se placer sur la balançoire et la mettre en oscillation.

BALANCIER n. m. Pièce dont le balancement règle le mouvement d'une machine : *le balancier d'une horloge* (*) ; machine pour frapper les monnaies ; long bâton des danseurs de corde.



BALANCIER n. m. Ouvrier qui fait des poids et des balances.

BALANCINE n. f. Nom des cordages qui soutiennent les vergues.

BALANÇOIRE n. f. Planche ou corde qui sert à se balancer.

BALANDRAN ou **BALANDRAS** n. m. Ancien manteau long, boutonné par devant.

BALAST ou **BALLAST** n. m. (mot angl.). Sable, gravier, pierres concassées dont on charge les traverses d'un chemin de fer pour les assujettir.

BALAYAGE n. m. Action de balayer.

BALAYER v. tr. Nettoyer avec un balai. *Fig.* Chasser, mettre en fuite : *balayer l'ennemi*.

BALAYEUR, EUSE n. Qui balaye.

BALAYURES n. f. pl. Ordures amassées avec le balai.

BALBUTIEMENT (*ci*) n. m. Action de balbutier.

BALBUTIER (*cié*) v. int. (lat. *balbutire ;* de *balbus*, bègue). Articuler imparfaitement. *Fig.* Parler avec hésitation. V. tr. : *balbutier un compliment*.

BALBUZARD n. m. Espèce d'oiseau de proie diurne.

BALCON n. m. (ital. *balcone*, plancher, estrade). Saillie d'une fenêtre, d'un bâtiment, entourée d'une balustrade (*) ; loge de théâtre à côté de l'avant scène.



BALDAQUIN n. m. Espèce de dais ou de ciel de lit, d'une forme demi-circulaire ; ouvrage d'architecture ou de menuiserie, qui sert de couronnement à un trône, à un autel.

BALE [O. N.] n. f. Enveloppe du grain dans l'épi : *bale d'avoine*. On écrit aussi BÂLE et BALLE.

BALEINE n. f. (gr. *phalaina*). Mammifère marin du genre des cétacés, atteint jusqu'à 35 mètres de long. Espèce de corne forte et flexible, tirée des fanons ou barbes de la baleine.



BALEINÉ, E adj. Garni de baleines.

BALEINEAU n. m. Petit de la baleine.

BALEINIER n. m. Navire équipé pour la pêche de la baleine, dans les mers du Nord.

BALEINIÈRE n. f. Embarcation longue, étroite et légère, servant à la pêche de la baleine.

BALÈVRE n. f. Lèvre inférieure.

BALISAGE n. m. Action de baliser.

BALISE n. f. Bouée flottante servant à indiquer les écueils aux navires.

BALISER v. tr. Mettre des balises.

BALISEUR n. m. Inspecteur des balises.

BALISIER n. m. Arbrisseau des Indes.

BALISTE n. f. (gr. *ballô*, je lance). Machine de guerre des anciens, qui servait à lancer contre l'ennemi des traits, des projectiles.

BALISTIQUE n. f. Art de calculer le jet d'une bombe, d'un projectile.

BALIVAGE n. m. Choix ou marque des baliveaux.

BALIVEAU n. m. Jeune arbre réservé dans la coupe d'un bois taillis.

BALIVERNE n. f. Discours frivole.

BALIVERNER v. int. Dire des balivernes.

BALLADE n. f. Ancienne poésie divisée en stances égales et terminée par un couplet plus court appelé *envoi;* aujourd'hui, ode d'un genre le plus souvent légendaire et fantastique.

BALLANT, E adj. Qui pend et oscille : *aller les bras ballants.*

BALLAST n. m. V. BALAST.

BALLE n. f. (gr. *ballô*, je lance). Petite pelote ronde servant à jouer; boule de plomb dont on charge certaines armes à feu; gros paquet de marchandises. *Impr.* Tampon dont on se servait avant l'invention du rouleau pour appliquer l'encre. *Fig. Renvoyer la balle*, riposter vivement; *à vous la balle*, à votre tour; *prendre la balle au bond*, saisir l'occasion; *enfant de la balle*, personne élevée dans la profession de son père. V. BALE.

BALLER v. int. Danser, sauter.

BALLERINE n. f. Danseuse de profession.

BALLET n. m. Danse figurée représentant un sujet; pièce de théâtre mêlée de danses et de pantomimes.

BALLON n. m. (rad. *balle*). Vessie enflée d'air et recouverte de cuir; aérostat: sommet arrondi d'une montagne : *les ballons des Vosges. Fig.* **Ballon d'essai,** expérience qu'on fait pour sonder le terrain. *Chim.* Vase de verre de forme sphérique (*).



BALLONNÉ, E adj. Distendu.

BALLONNEMENT n. m. Distension considérable du ventre causée par des gaz.

BALLONNER v. tr. Enfler, gonfler.

BALLONNIER n. m. Fabricant ou marchand de ballons à jouer.

BALLOT n. m. (rad. *balle*). Gros paquet de marchandises.

BALLOTIN n. m. Petit ballot.

BALLOTTAGE n. m. Action de ballotter. Se dit surtout de deux candidats dans une élection : *scrutin de ballottage.*

BALLOTTEMENT n. m. Mouvement de ce qui ballotte.

BALLOTTER v. tr. Agiter en divers sens : *la mer ballotte les navires;* se jouer de : *ballotter quelqu'un;* procéder à un nouveau tour de scrutin.

BALNÉAIRE adj. Relatif aux bains : *Trouville est une station balnéaire.*

BALOCHE n. f. Groseille à maquereau.

BALOURD, E adj. et n. Grossier, stupide.

BALOURDISE n. f. Chose faite ou dite sans esprit et mal à propos.

BALSAMIER (*za*) ou **BAUMIER** n. m. (gr. *balsamon*, baume). Arbre qui produit le baume.

BALSAMINE (*za*) n. f. (gr. *balsamon*, baume). Petite plante remarquable par la couleur variée de ses fleurs.

BALSAMINÉES (*za*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type la balsamine. S. : *une balsaminée.*

BALSAMIQUE (*za*) adj. Qui a les propriétés du baume : *vertu balsamique.*

BALUSTRADE n. f. Rangée de balustres (*); toute clôture à jour et à hauteur d'appui.



BALUSTRE n. m. Petit pilier façonné.

BALZAN, E adj. Se dit d'un cheval noir ou bai qui a des balzanes.

BALZANE n. f. Tache blanche aux pieds de certains chevaux.

BAMBIN, E n. Petit enfant. *Fam.*

BAMBOCHADE n. f. Tableau dans le genre grotesque.

BAMBOCHE n. f. Marionnette; jeune tige de bambou. Débauche, ripaille. *Pop.*

BAMBOCHEUR, EUSE adj. et n. Qui a l'habitude des plaisirs immodérés, de la débauche. *Pop.*

BAMBOU n. m. Roseau des Indes; canne faite de ce roseau.

BAMBOULA n. f. Danse des nègres.

BAN n. m. Proclamation, publication : *ban de vendange;* promesse de mariage publiée à l'église; convocation de la noblesse; jugement qui interdit ou assigne certaines résidences à un condamné après sa libération : *rompre son ban, être en rupture de ban*, commettre une infraction à ce jugement. — Sous le gouvernement féodal, ce mot, qui signifiait *annière*, se disait de l'appel fait par le seigneur à ses vassaux. La noblesse faisant seule alors le service militaire, le nom de *ban* fut

donné aux vassaux immédiats, aux seigneurs convoqués par le roi lui-même; et celui d'*arrière-ban* aux arrière-vassaux appelés par leurs suzerains. De là cette expression : convoquer le *ban* et l'*arrière-ban*.

Mettre quelqu'un au **ban** *de l'empire*, signifiait, en Allemagne, le déclarer déchu de ses droits, le chasser de ses domaines, le *bannir*; d'où notre expression figurée : *mettre quelqu'un au* **ban** *de l'opinion publique*.

BANAL, E, AUX adj. (rad. *ban*). A l'usage de tous : *four banal, moulin banal*; trivial : *louanges banales*.

BANALEMENT adv. D'une manière banale, triviale.

BANALITÉ n. f. Trivialité.

BANANE n. f. Fruit du bananier.



BANANIER n. m. Plante des Indes, à feuilles longues de deux à trois mètres.

BANAT ou **BANNAT** n. m. Ancien nom de plusieurs provinces limitrophes de la Hongrie et de la Turquie, et aujourd'hui encore de la Croatie.

BANC n. m. (bas lat. *bancus*). Siège étroit et long. *Mar.* Ecueil caché sous l'eau, amas de sable. Pl. et *fig. Etre sur les bancs*, suivre les cours d'un collège, d'une école. **Banc d'œuvre,** réservé dans les églises aux marguilliers.

BANCAL, E, ALS adj. et n. Qui a les jambes tortues. N. m. Sabre de cavalerie recourbé.

BANCO adj. inv. (mot ital.). Sert à distinguer en banque les valeurs fixes des valeurs variables ou de change : *cinq cents florins banco. Faire banco*, jouer seul contre tous.

BANCROCHE adj. et n. Bancal.

BANDAGE n. m. *Chir.* Ligature pour maintenir un appareil ; bande d'acier élastique pour contenir les hernies.

BANDAGISTE n. m. Celui qui fait ou vend des bandages.

BANDE n. f. (all. *band*, lien). Lien plat qui sert à bander; ornement plus long que large : *bande de velours*; rebord élastique qui entoure le tapis d'un billard; troupe : *bande de voleurs*.

BANDEAU n. m. Bande pour ceindre le front, la tête ou couvrir les yeux. *Fig.* Aveuglement : *le bandeau de l'erreur.* **Bandeau royal,** diadème.

BANDELETTE n. f Petite bande. Pl. Bandes qui, dans l'antiquité, ornaient la tête des prêtres et celle des victimes qu'on immolait aux dieux.

BANDER v. tr. Lier et serrer avec une bande; tendre : *bander un arc*.

BANDEREAU n. m. Cordon qui sert à porter une trompette en bandoulière.

BANDEROLE n. f. Petit étendard; bretelle d'un fusil; pièce de buffleterie.

BANDIÈRE n. f. (all. *band*, drapeau). Bannière au sommet d'un mât de navire. *Front de bandière*, ligne d'une armée rangée en bataille.

BANDIT n. m. (ital. *bandito*). Malfaiteur, vagabond.

BANDITISME n. m. État d'un pays où il y a des bandits; condition du bandit.

BANDOLINE n. f. Eau visqueuse et aromatisée pour lisser les cheveux.

BANDOULIER ou **BANDOLIER** n. m. Bandit.

BANDOULIÈRE n. f. Bande de cuir ou d'étoffe à laquelle on suspend une arme. **En bandoulière** loc. adv. En sautoir.

BANIAN n. m. Espèce de figuier; membre de la classe des marchands aux Indes.

BANK-NOTE n. f. (m. angl.). Billet de banque anglais. Pl. des *bank-notes*.

BANLIEUE n. f. Territoire qui entoure une grande ville et qui en dépend.

BANNE n. f. Manne d'osier; toile tendue pour garantir les marchandises.

BANNER v. tr. Couvrir avec une banne.

BANNERET n. m. Seigneur de fief qui comptait un nombre suffisant de vassaux pour lever une bannière.

BANNETON n. m. Coffre percé qui sert à conserver le poisson dans l'eau.

BANNETTE n. f. Espèce de panier, de corbeille.

BANNI, E adj. et n. Qui est expulsé de sa patrie. *Fig. : la mauvaise foi doit être bannie de tout contrat.*



BANNIÈRE n. f. (gothique *bandva*, signe, enseigne). Enseigne sous laquelle se rangeaient les vassaux d'un seigneur pour aller à la guerre; pavillon d'un vaisseau; étendard d'une église, d'une confrérie (*). *Fig.* Parti : *se ranger sous la bannière de...*

BANNIR v. tr. (rad. *ban*). Exiler, chasser. *Fig.* Eloigner : *bannir toute crainte.*

BANNISSABLE adj. Qui mérite d'être banni.

BANNISSEMENT n. m. Action de bannir; état d'une personne bannie.

BANQUE s. f. (rad. *banc*, à cause des bancs ou comptoirs des anciens changeurs).— A certains jeux, fonds d'argent qu'a devant lui celui qui tient le jeu. — Commerce qui consiste à avancer des fonds, à en recevoir à intérêt, à escompter des effets moyennant une prime : *faire la banque.* Lieu où s'exerce ce *commerce*. Etablissement public de crédit autorisé par une loi, placé sous le contrôle de l'Etat, et ayant certaines charges et privilèges: la Banque de France, créée en 1803, a le privilège exclusif d'émettre des billets à vue et au porteur, dits *billets de banque;* ses opérations statutaires sont les suivantes : escomptes d'effets de commerce et d'effets publics, avances sur lingots, sur rentes, sur actions et obligations de chemins de fer et du Crédit foncier, recouvrements gratuits, etc. Elle a son siège central à Paris et des succursales dans les départements.

BANQUEROUTE n. f. (ital. *banco*,

banc; *rotto*, rompu ; allusion au vieil usage de rompre le banc ou comptoir du banqueroutier). Etat réel ou feint, d'insolvabilité d'un négociant.

BANQUEROUTIER, IÈRE n. Qui fait banqueroute.

BANQUET n. m. (rad. *banc*). Grand repas. *Le banquet sacré*, la communion ; *le banquet de la vie*, l'existence.

BANQUETER v. int. Faire bonne chère. — Double *t* devant une syllabe muette.

BANQUETEUR n. m. Celui qui banquette.

BANQUETTE n. f. Banc rembourré et sans dossier ; appui en pierre d'une fenêtre ; palissade à hauteur d'appui ; impériale d'une diligence.

BANQUIER, IÈRE n. Qui fait la banque. *T. de jeu.* Celui ou celle qui tient le jeu contre tous les autres joueurs.

BANQUISE n. f. (du scandinave *bank, ice*, banc de glace). Enorme amas de glaces flottantes qui arrêtent la navigation dans les mers polaires.

BANQUISTE n. m. Bateleur, charlatan ; homme à promesses mensongères.

BAOBAB n. m. Arbre immense d'Afrique, le plus gros des végétaux connus.

BAPTÊME (*batê*) n. m. Le premier des sept sacrements de l'Eglise, celui qui efface le péché originel. — Ce mot signifie *immersion* (gr. *baptizô*, je lave), parce que, dans l'origine, on baptisait en plongeant dans l'eau. Autrefois, le baptême n'était conféré que dans un âge avancé et après de longues épreuves imposées aux néophytes, appelés aussi catéchumènes. *Baptême d'une cloche, d'un navire*, etc, nom donné à certaines bénédictions solennelles.

On appelle *baptême du tropique* une cérémonie burlesque, qui a lieu quand un navire passe sous l'un des tropiques ou sous l'équateur ; elle consiste à inonder d'eau de mer ceux qui traversent la ligne pour la première fois.

BAPTISER (*bati*) v. tr. Conférer le baptême. *Baptiser du vin*, y mettre de l'eau. *Fam.*

BAPTISMAL, E, AUX (*batis*) adj. Qui appartient au baptême; qui sert pour donner le baptême : *eau baptismale.*

BAPTISTAIRE (*batis*) adj. et n. Qui constate le baptême : *extrait baptistaire.*

BAPTISTÈRE (*batis*) n. m. Petit édifice, situé ordinairement près d'une cathédrale, et où l'on baptise.

BAQUET n. m. Petit cuvier de bois (*).



BAR n. m. Poisson de mer très recherché ; débit de boissons.

BARAGOUIN n. m. Langage corrompu ou inintelligible. — Ce mot vient de l'ancien celtique *bara*, pain, et *gwin*, vin ; mots qui, exprimant les premiers besoins de l'homme, reviennent le plus souvent dans son vocabulaire. Après la conquête des Gaules, les Francs durent entendre souvent prononcer ces deux mots *bara, gwin*, par le peuple conquis, les Celtes ou Gaulois, et, n'en comprenant pas tout d'abord la signification, ils les réunirent pour en faire le synonyme, l'équivalent de tout langage inintelligible.

BARAGOUINAGE n. m. Manière de parler vicieuse, embrouillée, difficile à comprendre. *Fam.*

BARAGOUINER v. tr. et int. Parler mal une langue : *baragouiner le français.*

BARAGOUINEUR, EUSE n. Qui baragouine.

BARAQUE n. f. (bas lat. *baraca*). Hutte de soldat ; boutique en planches. *Fig.* Maison mal tenue.

BARAQUEMENT n. m. Action d'élever des baraques ; le matériel qui les garnit.

BARAQUER v. tr. et pr. Faire des baraques ; loger dans des baraques.

BARATERIE n. f. Préjudice volontaire causé aux armateurs ou assureurs d'un navire par une personne de l'équipage.

BARATTE n. f. Vaisseau de bois, de forme oblongue, dans lequel on bat le beurre (*).

BARATTER v. tr. Agiter la crème dans la baratte pour faire le beurre.

BARBACANE n. f. Meurtrière ; ouverture laissée au mur d'une terrasse pour l'écoulement des eaux (*).



BARBACOLE n. m. Pédant, maître d'école. (*La Fontaine.*)

BARBARE adj. et n. (gr. *barbaros*, étranger). Cruel, inhumain. *Terme barbare*, impropre ; *langue barbare*, rude. *Fig.* Sauvage, qui n'a ni lois ni politesse. N. m. pl. Peuples non civilisés. V. PART. HIST.

BARBAREMENT adv. D'une manière barbare.

BARBARESQUE adj. Qui appartient aux peuples de Barbarie : *les États barbaresques.*

BARBARIE n. f. Cruauté ; manque de civilisation.

BARBARISME n. m. (rad. *barbare*). Mot forgé ou employé dans un sens contraire à l'usage, comme *rébarbaratif* pour *rébarbatif; castonade* pour *cassonade; c'est une somme, une faute, une affaire conséquente*, pour *somme considérable, faute grave, affaire importante ; il a recouvert la vue*, pour *il a recouvré la vue*, etc.

BARBE n. f. (lat. *barba*). Poil du menton et des joues ; longs poils que certains animaux ont sous la mâchoire. *Fig.* Pointes des épis ; filets qui tiennent au tuyau des plumes. Pl. Bandes de toile ou de dentelle qui pendent aux cornettes des femmes. *Barbe grise*, vieillard ; *barbe-de-capucin*, espèce de chicorée ; *barbe-de-bouc*, salsifis sauvage. *Fig. Rire dans sa barbe*, intérieurement ; *agir à la barbe de*

quelqu'un, en sa présence et en dépit de lui.

BARBE adj. et n. m. Se dit d'une espèce de cheval originaire de Barbarie.

BARBEAU n. m. Poisson d'eau douce; fleur bleue qui croît dans les blés (*bluet*). *Bleu barbeau*, espèce de bleu clair.

BARBELÉ, E adj. Se dit des traits garnis de dents et de pointes : *flèche barbelée.*

BARBET, ETTE adj. et n. Chien à poil long et frisé.

BARBETTE n. f. Sorte de guimpe qui recouvre la poitrine et le cou des religieuses; plate-forme en terre, assez élevée pour que les canons qu'on y place puissent tirer par-dessus le parapet.

BARBICHE n. f. Barbe qu'on laisse croître seulement au menton.

BARBICHON n. m. Petit barbet.

BARBIER n. m. Celui dont la profession est de faire la barbe.

BARBIFIER v. tr. Faire la barbe.

BARBILLON n. m. Petit barbeau, poisson. Pl. Barbes de certains poissons.

BARBON n. m. Vieillard. *Fam.*

BARBOTAGE ou **BARBOTEMENT** n. m. Action de barboter.

BARBOTER v. int. (onomat.). Fouiller avec le bec dans l'eau ou dans la boue; marcher dans une eau bourbeuse. *Fam.* et *fig.* Dire des sottises.

BARBOTEUR n. m. Canard domestique; celui qui barbote.

BARBOUILLAGE ou **BARBOUILLIS** n. m. Mauvaise peinture; écriture illisible. *Fig.* Discours embrouillé.

BARBOUILLER v. tr. Salir, gâter; peindre grossièrement avec une brosse. *Fig. Barbouiller du papier*, composer sans talent, mal écrire. V. int. Prononcer mal.

BARBOUILLEUR n. m. Qui barbouille. *Fig.* Mauvais peintre; mauvais écrivain; bavard inintelligible.

BARBU, E adj. Qui a de la barbe.

BARBUE n. f. Espèce de poisson de mer plat, très voisin du turbot.



BARCAROLLE n. f. (ital. *barca*, barque). Chanson des gondoliers à Venise.

BARCELONNETTE ou **BERCELONNETTE** n. f. (dimin. de *berceau*). Berceau, lit d'enfant nouveau-né.

BARD n. m. Sorte de civière ou de chariot à bras.

BARDANE n. f. Genre de plantes de la famille des composées.

BARDE n. m. (celtique *bardas*). Poète celte qui chantait les héros. *Par extens.* Poète héroïque et lyrique. V. PART. HIST.

BARDE n. f. (bas lat. *barda*, bât). Nom des lames de métal dont on couvrait les membres d'un guerrier et le poitrail d'un cheval de bataille. Tranche de lard dont on enveloppe les pièces qu'on veut rôtir.

BARDÉ, E adj. Couvert, armé de lames de fer; entouré de tranches de lard.

BARDEAU n. m. Planche mince et courte qui sert à soutenir ou à remplacer sur les toits les tuiles ou les ardoises.

BARDER v. tr. Couvrir d'une armure, d'une cuirasse; envelopper de tranches de lard : *barder une volaille.*

BARDEUR n. m. Porteur de bard.

BARDIT (*dite*) n. m. (bas lat. *barditus*, clameur). Chant de guerre des anciens Germains.

BARDOT n. m. Petit mulet; homme qui est un objet de plaisanteries.

BARÈGE n. m. Etoffe de laine légère non croisée.

BARÈME ou **BARRÊME** n. m. Livre contenant des calculs tout faits, ainsi nommé de l'inventeur, B.-F. Barrème.

BARÉTER v. intr. Crier en parlant de l'éléphant et du rhinocéros : *l'éléphant barete.*

BARGUIGNAGE n. m. Hésitation.

BARGUIGNER v. int. (bas lat. *barcaniare*, marchander). Hésiter à prendre un parti.

BARGUIGNEUR, EUSE n. Qui a de la peine à se déterminer.

BARICAUT n. m. Petit baril.

BARIGOULE n. f. Manière d'apprêter les artichauts à l'huile d'olive : *artichaut à la barigoule.*

BARIL (*ri*) n. m. Petit tonneau; ce qu'il contient.

BARILLET (*ri-iet*) n. m. Petit baril. *Horl.* Boîte cylindrique qui contient le grand ressort d'une montre. *Anat.* Cavité derrière le tambour de l'oreille.

BARIOLAGE n. m. Mêlange bizarre de couleurs. *Fam.*

BARIOLÉ, E adj. Bigarré.

BARIOLER v. tr. Peindre bizarrement de diverses couleurs.

BARLONG, GUE adj. Allongé en forme de quadrilatère irrégulier.

BARNABITE n. m. Religieux des clercs réguliers de Saint-Paul.

BAROMÈTRE n. m. (gr. *baros*, poids; *metron*, mesure). Instrument servant à faire connaître la pression de l'air, et, par suite, les changements atmosphériques. — Cet instrument, inventé en 1643 par Torricelli, disciple de Galilée, sert à mesurer la pression de l'air, et, comme la colonne mercurielle se déprime à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère, parce qu'elle fait alors équilibre à des couches moins élevées, et conséquemment moins pesantes, Pascal en fit usage pour mesurer la hauteur des montagnes. Le baromètre annonce, jusqu'à un certain point, le beau et le mauvais temps; car l'air sec étant moins léger que l'air *humide*, le mercure s'élève quand il ne doit pas pleuvoir et baisse dans le cas contraire.



Les principaux baromètres sont les baromètres à mercure (*baromètre à cuvette, à siphon, à cadran*) et le baromètre anéroïde.

BAROMÉTRIQUE adj. Qui a rapport

au baromètre : *observations barométriques*.

BARON n. m. (haut all. *bar*, homme libre). Titre de noblesse au-dessous de celui de comte et au-dessus de celui de chevalier, et dont la marque distinctive est représentée par la couronne ci-contre; autrefois, grand du royaume.

BARONNAGE n. m. Qualité de baron; corps des barons.

BARONNE n. f. Femme d'un baron.

BARONNET n. m. En Angleterre, titre entre le baron et le chevalier.

BARONNIE n. f. Anciennement, seigneurie et terre d'un baron.

BAROQUE adj. Irrégulier, bizarre : *figure, esprit baroque*.

BARQUE n. f. (all. *barke*). Petit bateau.

BARQUEROLLE n. f. Petit navire sans mâts; canot de plaisance.

BARQUETTE n. f. Petite barque.

BARRAGE n. m. Barrière élevée sur un chemin, dans une rivière.

BARRE n. f. Longue pièce de bois, de fer, etc.; trait de plume; barrière qui, dans un tribunal, sépare les magistrats du public. *Paraître à la barre*, se présenter devant les juges. *Mar.* Pièce du gouvernail; obstacle formé par du sable, des rochers, à l'entrée d'un port, à l'embouchure d'une rivière. Pl. Jeu de course.

BARREAU n. m. Petite barre. *Fig.* Banc réservé aux avocats, leur ordre, leur profession : *entrer dans le barreau*.

BARRER v. tr. Fermer avec une barre; obstruer; tirer un trait de plume sur...

BARRETTE n. f. Petit bonnet plat; bonnet rouge des cardinaux.

BARRICADE n. f. Retranchement établi, dans une ville ou dans un passage étroit, avec des voitures, des pavés, des chaînes, etc. (*V. Part. hist.*)

BARRICADER v. tr. Faire des barricades. *Barricader une porte*, en défendre solidement l'entrée. **Se barricader** v. pr. Se fortifier au moyen de barricades; s'enfermer pour ne voir personne.

BARRIÈRE n. f. (rad. *barre*). Assemblage de pièces de bois fermant un passage; bornes, défenses naturelles d'un Etat : *les Pyrénées servent de barrières naturelles à la France et à l'Espagne*; porte d'entrée d'une ville où sont établis des bureaux d'octroi, surtout en parlant de Paris. *Fig.* Empêchement, obstacle : *les lois sont des barrières contre le crime*.

BARRIQUE n. f. Gros tonneau servant au transport des marchandises; son contenu.

BARRIT (*ri*) n. m. Cri de l'éléphant et du rhinocéros.

BARTAVELLE n. f. Perdrix rouge du midi de l'Europe.

BARYTE n. f. (gr. *barus*, lourd). *Chim.* Protoxyde de baryum, de couleur blanchâtre et remarquable par sa pesanteur.

BARYTON n. m. (gr. *barus*, grave, et fr. *ton*). Voix qui tient le milieu entre le ténor et la basse-taille.

BARYUM (*ri-ome*) n. m. (gr. *barus*, lourd). Métal d'un blanc d'argent.

BAS, BASSE adj. Qui a peu de hauteur; inférieur : *bas officier, bas peuple*; vil, abject, rampant : *âme basse*; trivial : *style bas*; modique : *à bas prix. Temps bas*, chargé de nuages; *avoir la vue basse*, ne voir que de près; *avoir l'oreille basse*, être humilié; *messe basse*, non chantée; *faire main basse*, tuer, piller. N. m. Partie inférieure : *le bas du visage*. **Bas côté**, nef latérale d'une église, moins élevée que celle du milieu. Adv. Doucement, sans bruit : *parler bas. Mettre bas*, faire des petits, en parlant des animaux; *traiter de haut en bas*, avec fierté; *ce malade est bien bas*, près de mourir; *à bas!* cri d'improbation.

BAS n. m. Vêtement qui sert à couvrir le pied et la jambe.

BASALTE n. m. Roche volcanique d'un noir plus ou moins foncé.

BASALTIQUE adj. Formé de basalte : *roche basaltique*.

BASANE n. f. Peau de mouton préparée : *livre relié en basane*.

BASANÉ, E adj. Noirâtre, hâlé : *visage basané*.

BASANER v. tr. Bistrer, donner une couleur de basane.

BAS BLEU n. m. Femme auteur et pédante, qui vise à la réputation de bel esprit. Pl. des *bas bleus*.

BASCULE n. f. Machine dont l'un des bouts s'élève quand on pèse sur l'autre; machine à peser de lourds fardeaux, basée sur les mêmes principes que la romaine (*); jeu d'enfants.

BASCULER v. int. Exécuter un mouvement de bascule; tomber.

BAS-DESSUS n. m. *Mus.* Voix plus basse que le dessus.

BASE n. f. (gr. *basis*). Surface sur laquelle un corps est posé. *Fig.* Principe, soutien : *la justice est la base d'un Etat. Géom.* Côté d'un triangle opposé au sommet. *Chim.* Substance qui, combinée avec un acide, produit un sel.

BASER v. tr. Appuyer. **Se baser** v. pr. Se fonder.

BAS-FOND n. m. Terrain bas et enfoncé; écueil. Pl. des *bas-fonds*.

BASICITÉ n. f. *Chim.* Propriété qu'a un corps de jouer le rôle de base dans les combinaisons.

BASILIC (*lik*) n. m. Herbe odoriférante; serpent fabuleux, dont le regard avait la faculté de tuer. *Fig. Yeux de basilic*, yeux méchants, yeux courroucés.

BASILIQUE n. f. (gr. *basilikos*, royal). Demeure royale chez les Grecs; chez les Romains, édifice où l'on rendait la justice et où s'assemblaient les marchands pour traiter d'affaires; aujourd'hui, nom

de quelques églises principales : *la basilique de Saint-Pierre de Rome.*

BASIN n. m. Etoffe croisée dont la chaîne est de fil et la trame de coton : *basin uni, piqué.*

BASIQUE adj. *Chim.* Se dit des sels qui contiennent un excès de base, ou d'un corps quelconque qui présente les caractères de base.

BAS-MÂT n. m. Partie inférieure d'un mât à brisure. Pl. *des bas-mâts.*

BASOCHE n. f. (lat. *basilica*, maison royale). Corps et juridiction des anciens clercs de procureur. V. PART. HIST.

BASOCHIEN adj. et n. De la basoche.

BASQUE n. f. Pan d'un habit.

BASQUE n. m Habitant du midi de l'ancienne Gascogne. *Parler français comme un* **Basque** *espagnol* (devenu, par corruption, *parler français comme une* **vache** *espagnole*), parler très mal le français.

BASQUINE n. f. Jupe de femme.

BAS-RELIEF n. m. Ouvrage de sculpture légèrement relevé en bosse. Pl. des *bas-reliefs.*

BASSE n. f. *Mus.* Partie, voix, instrument à cordes ou en cuivre ne faisant entendre que des sons graves ; acteur, musicien qui chante ou joue cette partie.

BASSE n. f. Endroit où l'eau est peu profonde et où se trouve caché un banc de sable, de roches ou du corail : *les basses sont marquées sur les cartes marines.*

BASSE-CONTRE n. f. *Mus.* Voix de basse la plus grave. Pl. des *basses-contre.*

BASSE-COUR n. f. Cour où l'on nourrit la volaille. Pl. des *basses-cours.*

BASSE-FOSSE n. f. Cachot profond. Pl. des *basses-fosses.*

BASSEMENT adv. D'une manière basse : *agir bassement.*

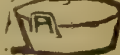
BASSESSE n. f. Sentiment, inclination, action, manières indignes d'un honnête homme : *bassesse du cœur, faire une bassesse.*

BASSET n. m. Chien de chasse à jambes courtes et quelquefois tortues.

BASSE-TAILLE n. f. *Mus.* Voix entre le baryton et la basse. Pl. des *basses-tailles.*

BASSETTE n. f. Jeu de cartes.

BASSIN n. m. (celt. *bac*, creux, cavité). Grand plat creux ; plateau de balance ; pièce d'eau dans un jardin ; partie d'un port où les vaisseaux stationnent. *Bassin d'un fleuve*, tout le pays dont les eaux viennent se rendre dans ce fleuve. *Anat.* Partie du corps humain qui termine le tronc et sert de point d'attache aux membres inférieurs.



BASSINE n. f. Ustensile de cuisine (*).

BASSINER v. tr. Chauffer avec une bassinoire ; humecter avec un liquide : *bassiner une plaie.*

BASSINET n. m. Petite pièce creuse de la platine des anciennes armes à feu, dans laquelle on plaçait la poudre d'amorce ; calotte de fer que l'on plaçait sous le casque au moyen âge. Espèce de renoncule à longs jets rampants.



BASSINOIRE n. f. Bassin de métal, ayant un couvercle percé de trous, servant à chauffer un lit (*).

BASSISTE n. m. Artiste qui joue de la basse ou du violoncelle.

BASSON n. m. (it. *bassone*). Instrument à vent et à anche, qui sert à exécuter des parties de basse. Celui qui en joue.

BASTE interj. qui marque l'indifférence et le dédain : *baste ! je m'en moque.*

BASTE n. m. L'as de trèfle au jeu de l'hombre, du quadrille, etc. : *le baste est le troisième des matadors.*

BASTERNE n. f. Char attelé de bœufs, en usage chez les Mérovingiens.

BASTIDE n. f. Petite maison de campagne dans le Midi ; petit ouvrage provisoire construit pour l'attaque d'une place.

BASTILLE n. f. (v. fr. *bastir*, construire). On appelait ainsi autrefois tous les châteaux forts. — Ancien château fort ; ancienne prison d'Etat de Paris. V. PART. HIST.

BASTILLÉ, E adj. *Blas.* Pièces qui ont les créneaux renversés et tournés vers la pointe de l'écu.

BASTINGAGE n. m. (celt. *bast*, rempart). *Mar.* Parapet en bastingues qu'on établit autour du pont supérieur d'un navire pour se protéger contre le feu de l'ennemi.

BASTINGUE n. f. *Mar.* Toile, filets matelassés, disposés sur le pont d'un navire pour se cacher et se garantir.

BASTINGUER v. tr. *Mar.* Faire des bastingages. **Se bastinguer** v. pr. Se mettre à couvert par des bastingages.



BASTION n. m. (v. fr. *bastillon*, petit fort). *Fort.* Ouvrage avancé, à deux flancs et à deux faces (*).

BASTIONNÉ, E adj. Qui a des bastions : *tour bastionnée.*

BASTIONNER v. tr. Garnir de bastions.

BASTONNADE (*basse-to*) n. f. (v. fr. *baston* pour *bâton*). Coups de bâton.

BASTRINGUE n. m. Bal de guinguette. *Pop.*

BASTUDE n. f. Filet dont on se sert pour pêcher dans les étangs salés.

BAS-VENTRE n. m. La partie la plus basse du ventre.



* **BÂT** n. m. (gr. *bastazô*, je porte). Selle de bête de somme.

BATACLAN n. m. Attirail, équipage embarrassant. *Fam.*

BATAILLE n. f. (rad. *battre*). Combat général entre deux armées ; jeu de cartes.

BATAILLER v. int. Livrer bataille ; contester, se disputer : *batailler sur des riens.*

BATAILLEUR, EUSE adj. et n. Qui aime à batailler, à disputer.

BATAILLON n. m. (rad. *bataille*). Corps d'infanterie, fraction d'un régi-

ment; troupe quelconque : *le choc des bataillons*.

BÂTARD, E adj. et n. (rad. *bas* et celt. *tarz*, extraction). Dégénéré : *race bâtarde;* enfant naturel.

BÂTARDE n. f. Ecriture entre la ronde et l'anglaise.

BATARDEAU n. m. Digue pour contenir ou détourner un cours d'eau.

BÂTARDISE n. f. État du bâtard.

BATAVIQUE adj. *Larme batavique*, goutte de verre trempé qui se pulvérise quand on en rompt la pointe.

BATEAU n. m. (celtique *bat*). Sorte de barque. **Bateau à vapeur,** mû par la force de la vapeur.

BATELAGE n. m. Métier de bateleur; transport par petits bateaux.

BATELÉE n. f. La charge d'un bateau : *batelée de bois*.

BATELER v. tr. Transporter sur un bateau. V. int. Faire des tours de bateleur.

BATELET n. m. Petit bateau.

BATELEUR, EUSE n. (rad. *bâton*). Faiseur de tours, charlatan, acteur de tréteaux.

BATELIER, IÈRE n. Qui conduit un bateau, et en fait profession.

BATELLERIE n. f. Industrie du transport par bateaux.

BÂTER v. tr. Mettre un bât sur une bête de somme.

BÂTI n. m. Couture à grands points : assemblage de plusieurs pièces de menuiserie ou de charpente.

BATIFOLAGE n. m. Action de batifoler. *Fam.*

BATIFOLER v. int. Jouer comme les enfants. *Fam.*

BATIFOLEUR, EUSE n. Qui aime à batifoler. *Fam.*

BÂTIMENT n. m. Edifice; navire.

BÂTIR v. tr. Edifier, construire; assembler à grands points les différentes parties d'un vêtement. *Fig.* Etablir : *bâtir sa fortune sur la ruine d'autrui. Bâtir en l'air*, se créer des chimères.

BÂTISSE n. f. Maçonnerie d'un bâtiment; le bâtiment même.

BÂTISSEUR n. m. Qui a la manie de faire bâtir.

BATISTE n. f. (nom de l'inventeur). Toile de lin très fine.

BÂTON n. m. Long morceau de bois rond qu'on peut tenir à la main; marque de certaines dignités : *bâton de maréchal de France. Fig. Jeter des bâtons dans les roues*, susciter des obstacles; *à bâtons rompus*, à diverses reprises; *tour du bâton*, profit illicite; *bâton de vieillesse*, celui qui prend soin d'un vieillard.

BÂTONNAT n. m. Dignité du bâtonnier; durée de l'exercice de cette fonction.

BÂTONNER v. tr. Donner des coups de bâton; effacer.

BÂTONNET n. m. Petit bâton qui sert à un jeu d'enfants; petite règle à quatre faces.

BÂTONNIER n. m. Chef du corps des avocats dans une ville.

BÂTONNISTE n. m. Qui sait jouer du bâton.

BATRACIENS n. m. pl. (gr. *batrachos*, grenouille). Grand groupe comprenant tous les animaux de la classe des reptiles dont l'organisation est analogue à celle de la grenouille. S. : *un batracien*.

BATTAGE n. m. Action de battre les blés, les laines, les cotons.

BATTANT n. m. Espèce de marteau suspendu dans l'intérieur d'une cloche; chaque côté d'une porte qui s'ouvre en deux.

BATTANT, E adj. Qui bat. *Porte battante*, qui se referme d'elle-même; *pluie battante*, qui tombe avec violence; *tambour battant*, au son du tambour, et, *fig.*, rondement, sévèrement : *mener quelqu'un tambour battant. Battant neuf*, tout neuf.



BATTE n. f. Maillet à long manche pour aplanir ou écraser (*); petit banc sur lequel les blanchisseuses battent et savonnent le linge; bâton rond pour battre le beurre; sabre de bois d'Arlequin.

BATTEMENT n. m. Choc d'un corps contre un autre : *battement des mains;* mouvement alternatif, pulsation : *battement du cœur, du pouls*, etc.; pas de danse.

BATTERIE n. f. Querelle accompagnée de coups; pièces d'artillerie réunies; manière de battre le tambour. **Batterie électrique,** réunion de plusieurs bouteilles de Leyde pour produire une décharge plus ou moins forte; **batterie de cuisine,** ensemble des ustensiles de métal employés dans une cuisine. Pl. Machinations, moyens de réussir. *Fig. Dresser ses batteries*, prendre ses mesures.

BATTEUR n. m. Qui bat le grain, les métaux : *batteur en grange, batteur d'or*.

BATTEUSE n. f. Machine à battre le grain; appareil pour réduire les métaux en feuilles.



BATTOIR n. m. Palette pour battre le linge, pour jouer à la paume.

BATTOLOGIE n. f. Répétition inutile, comme : *il m'a comblé de mille politesses*, au lieu de : *il m'a comblé de politesses*.

BATTRE v. tr. (lat. *batuere*, frapper, comprimer). Frapper, donner des coups; agiter fortement : *battre des œufs;* vaincre; *battre l'ennemi;* baigner : *la rivière bat les murailles;* parcourir en chassant : *battre les bois. Battre le pavé*, aller et venir par désœuvrement; *battre monnaie*, fabriquer de la monnaie; *battre la mesure*, la marquer; *battre les cartes*, les mêler. *Fig. Battre en retraite*, fuir l'ennemi; *battre la campagne*, divaguer; *battre le fer quand il est chaud*, suivre activement une affaire; *battre des mains*,

applaudir. V. int. Etre agité : *le cœur lui bat.* **Se battre** v. pr. Combattre.

BATTU, E adj. Foulé, durci par une pression répétée : *sol battu;* fréquenté, en parlant d'un chemin : *route battue. Fig.* Vulgaire, banal : *suivre dans sa conduite les sentiers battus. Yeux battus*, fatigués, entourés d'un cercle plus ou moins noir.

BATTUE n. f. Action de battre les bois pour en faire sortir les loups, les renards et autres bêtes.

BATTURE n. f. Dorure au miel, à la colle et au vinaigre.

BATZ n. m. Monnaie suisse ou allemande, valant environ 15 centimes.

BAU n. m. Chacune des poutres transversales qui soutiennent un pont de navire. Pl. des *baux*.

BAUD n. m. Chien de Barbarie pour la chasse du cerf.

BAUDET n. m. Ane. *Fig.* Homme ignorant, stupide.

BAUDRIER n. m. (v. fr. *baudre*, morceau de cuir). Bande de buffle, de cuir ou d'étoffe, qui se porte en sautoir et sert à soutenir le sabre ou l'épée.

BAUDRUCHE n. f. Pellicule de boyau de bœuf apprêtée.

BAUGE n. f. (bas lat. *baugium*). Gîte fangeux du sanglier; retraite de l'écureuil.

BAUME n. m. (gr. *balsamon*). Résine odoriférante qui coule de certains arbres; médicament balsamique. *Fig.* Consolation : *cette nouvelle fut un baume pour lui.* **Baume tranquille,** infusion de plantes narcotiques dans l'huile d'olive, employée en frictions.

BAUMIER n. m. (rad. *baume*). V. BALSAMIER.

BAVARD, E adj. et n. (rad. *bave*). Qui parle sans discrétion et sans mesure.

BAVARDAGE n. m. Action de bavarder; choses insignifiantes dites ou écrites.

BAVARDER v. int. Parler excessivement de choses frivoles, ou qu'on devrait taire.

BAVARDERIE n. f. Défaut du bavard.

BAVAROIS, E adj. et n. De Bavière.

BAVAROISE n. f. Infusion de thé où l'on met du sirop de capillaire au lieu de sucre.

BAVE n. f. Salive qui découle de la bouche; espèce d'écume que jettent certains animaux : *la bave d'un serpent. Fig.* Propos ou écrits haineux, venimeux.

BAVER v. int. Jeter de la bave.

BAVETTE n. f. Linge qu'on attache sur la poitrine des petits enfants.

BAVEUX, EUSE adj. Qui bave.

BAVOCHER v. int. Imprimer sans netteté : *bavocher une estampe, une feuille d'impression.*

BAVOCHURE n. f. Défaut de ce qui est bavoché.

BAVOLET n. m. Coiffure villageoise; pièce d'étoffe ou ruban que l'on fixe derrière un chapeau ou un bonnet de dame.

BAVURE n. f. Traces que laissent sur l'objet moulé les joints des pièces du moule.

BAYADÈRE (*ba-ïa*) n. f. (portug. *bailadeira*, danseuse). Danseuse indienne.

BAYER (*ba-ier*) v. int. (v. fr. *béer*, être ouvert). Regarder la bouche béante. *Fig. Bayer aux corneilles*, regarder niaisement en l'air. *Fam.*

BAYEUR, EUSE (*ba-ieur*) n. Qui regarde niaisement; badaud.

BAZAR n. m. (m. ar. signifiant marché, trafic). Marché public et couvert en Orient; en Europe, grand centre de marchandises; endroit couvert où l'on vend toute espèce de menus objets et d'ustensiles.

BÉANT, E adj. (v. fr. *béer*, être ouvert). Largement ouvert : *gouffre béant.*

BÉARNAIS, E adj. et n. Du Béarn.

BÉAT, E adj. et n. (lat. *beatus*, heureux). Calme et sans inquiétude : *vie molle et béate;* qui affecte la dévotion.

BÉATEMENT adv. D'une manière béate.

BÉATIFICATION n. f. Acte par lequel le pape béatifie.

BÉATIFIER v. tr. (lat. *beatus*, heureux; *facere*, faire). Mettre au nombre des bienheureux.

BÉATIFIQUE adj. Qui rend heureux. *Vision béatifique*, vue que les élus ont de Dieu dans le ciel.

BÉATITUDE n. f. Bonheur calme, sans mélange d'inquiétude; félicité éternelle. Pl. *Les huit béatitudes*, énumération des huit félicités dont parle l'Evangile.

BEAU (**bel** devant une voyelle), **BELLE** adj. (lat. *bellus*). Qui plaît à l'œil ou à l'esprit : *beau visage, beau poème;* noble, élevé : *belle âme;* avantageux : *belle occasion;* considérable : *belle fortune*; bienséant : *cela n'est pas beau;* grand : *une belle peur. Le beau monde*, la société brillante; *le beau sexe*, les femmes; *beau parleur*, qui met de l'affectation à bien parler; *beau joueur*, qui joue franchement; *un bel âge*, un âge avancé; *le bel âge*, la jeunesse; *un beau jour, un beau matin...*, inopinément; *une belle main, une belle plume*, une belle écriture; *il fait beau voir*, il est agréable de voir; *il ferait beau voir*, il serait étrange de voir. N. Ce qui est excellent : *le beau dans les arts. Faire le beau, la belle*, se pavaner. Adv. En vain : *vous avez beau faire.* Loc. adv. *En beau*, sous un aspect favorable; *tout beau*, doucement, modérez-vous; *de plus belle*, de plus en plus.

BEAUCERON, ONNE adj. et n. De la Beauce.

BEAUCOUP adv. de quantité. Une quantité considérable; fort, grandement.

BEAU-FILS n. m. Celui dont on a épousé le père ou la mère; gendre. Pl. des *beaux-fils.*

BEAU-FRÈRE n. m. Frère du mari ou de la femme. Pl. des *beaux-frères.*

BEAU-PÈRE n. m. Père de la femme par rapport au mari, ou du mari par rap-

port à la femme, ou second mari de la mère par rapport aux enfants de celle-ci. Pl. des *beaux-pères*.

BEAUPRÉ n. m. Mât incliné à l'horizon, qui s'élance à l'avant du navire.

BEAUTÉ n. f. Qualité de ce qui est beau, de ce qui plaît et charme : *la beauté du visage, du ciel; les beautés d'un ouvrage. Une jeune beauté*, une femme jeune et belle.

BÉBÉ n. m. Petit enfant. V. BABY.

BEC n. m. (m. celtique). Partie cornée et saillante, qui termine en avant la tête des oiseaux et leur sert de bouche. *Par ext.* Langue, faconde : *avoir bon bec*; objet façonné en forme de bec : *le bec d'une plume, d'une lampe*. Loc. fam. *Bec à bec*, face à face; *avoir bec et ongles*, avoir les moyens de se défendre et s'en bien servir. *Géogr.* Pointe de terre au confluent de deux cours d'eau ou qui s'avance en mer.

BÉCABUNGA (*bon*) n. m. Plante appelée vulgairement *véronique cressonnée*, et qui croît au bord des eaux. On écrit aussi BECCABUNGA.

BÉCARRE n. m. *Mus.* Signe pour ramener à son ton naturel une note haussée ou baissée d'un demi-ton.

BÉCASSE n. f. (rad. *bec*). Oiseau de passage, de l'ordre des échassiers, à long bec : *la bécasse fréquente les marais*.

BÉCASSEAU n. m. Espèce de bécassine; petit de la bécasse.

BÉCASSINE n. f. Oiseau du genre bécasse, mais plus petit et plus allongé.

BEC-CORNU n. m. Sot, imbécile. Pl. des *becs-cornus*.

BEC-D'ÂNE (*bé-dâne*) n. m. Outil de charron, de menuisier. Pl. des *becs-d'âne*.

BEC-DE-CANE n. m. Clou à crochet à l'usage des serruriers; le deuxième pêne d'une serrure, qui a la forme d'un bec de cane, et qui joue par le moyen d'un bouton sans le secours de la clef. Pl. des *becs-de-cane*.

BEC-DE-CORBIN n. m. Instrument recourbé et terminé en pointe : *canne à bec-de-corbin*. Pl. des *becs-de-corbin*.

BEC-DE-LIÈVRE n. m. Lèvre supérieure fendue comme celle du lièvre. Pl. des *becs-de-lièvre*.

BECFIGUE n. m. Petit oiseau à chair délicate, qui se nourrit de figues ou d'insectes : *manger des becfigues*.

BEC-FIN n. m. Nom vulgaire d'une nombreuse famille d'oiseaux, à bec droit, effilé, généralement estimés comme gibier.

BÉCHAMEL n. f. Sauce blanche faite avec de la crème, ainsi appelée du nom de son inventeur, financier du XVIIe siècle.

BÊCHE n. f. (rad. *bec*). Outil de jardinage qui sert à remuer la terre.

BÊCHER v. tr. Remuer la terre avec une bêche.

BÊCHEUR n. m. Ouvrier qui bêche.

BÉCHIQUE adj. et n. (gr. *bêx*, toux). Se dit des remèdes contre la toux.

BÊCHOIR n. m. Houe carrée à large fer.

BECQUÉE ou **BÉQUÉE** n. f. Ce qu'un oiseau prend dans son bec, pour le donner à ses petits.

BECQUETER ou **BÉQUETER** v. tr. Donner des coups de bec; caresser avec le bec. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

BEDAINE n. f. Gros ventre. *Fam.*

BÉDANE. V. BEC-D'ÂNE.

BEDEAU n. m. Employé laïque subalterne d'une église.

BÉDEGAR ou **BÉDEGUAR** n. m. Excroissance chevelue produite par un insecte sur les rosiers et les églantiers.

BEDON n. m. Homme gros et replet.

BÉDOUIN, E adj. et n. Qui a rapport aux Bédouins; Arabe nomade d'Afrique.

BÉE adj. f. *Tonneau à gueule bée*, défoncé d'un côté. N. f. Ouverture par où coule l'eau qui fait marcher un moulin.

BEFFROI n. m. Tour ou clocher où l'on sonne l'alarme; la cloche elle-même: *sonner le beffroi*.

BÉGAYEMENT ou **BÉGAIEMENT** n. m. Action de bégayer.

BÉGAYER v. int. Articuler mal les mots, les prononcer avec peine. *Fig. Bégayer une science*, en connaître à peine les éléments.

BÉGONIA n. m. Plante d'ornement au feuillage élégant et diversement coloré.

BÉGU, Ë adj. et n. Se dit d'un cheval qui marque après l'âge.

BÈGUE adj. et n. Qui bégaye.

BÉGUEULE n. f. Femme prude, d'une réserve exagérée : *faire la bégueule*.

BÉGUEULERIE n. f. Caractère, airs d'une bégueule.

BÉGUIN n. m. Sorte de coiffe à capuchon que portaient les béguines; bonnet de petit enfant.

BÉGUINAGE n. m. Maison, couvent de béguines.

BÉGUINE n. f. Nom donné à des religieuses des Pays-Bas, qui, sans prononcer de vœux, vivent réunies dans des sortes de couvents, où chacune a son petit ménage à part. *Par ext.* Religieuse.

BEIGE adj. (ital. *bigio*, gris, brunâtre). Se dit de la laine brute, qui a sa couleur naturelle.

BEIGNET n. m. (celtique *bigne*, tumeur, enflure). Pâte frite à la poêle et qui renferme ordinairement une tranche de fruit.

BÉJAUNE n. m. (rad. *bec* et *jaune*). *Fauconn.* Oiseau très jeune. *Fig.* Jeune homme ignorant et sot.

BEL adj. V. BEAU.

BÊLEMENT n. m. Cri des moutons et des brebis.

BÉLEMNITE n. f. Coquille fossile, qui appartient à la classe des céphalopodes (*).



BÊLER v. int. (lat. *balare*). Faire un bêlement.

BELETTE n. f. (celtique *bélé*, martre). Petit mammifère carnassier du genre putois qui a le corps allongé et le museau pointu (*).

BÉLIER n. m. Mâle de la brebis (*); ancienne machine de guerre; signe du zodiaque.



BÉLIÈRE n. f. Anneau qui supporte le battant d'une cloche; sonnette attachée au cou du bélier qui conduit un troupeau; anneau mobile de suspension en général.

BÉLÎTRE n. m. Homme de rien, coquin, gueux : *c'est un franc bélître.*

BELLADONE n. f. (ital. *belladonna;* de *bella*, belle; *donna*, dame). Plante vénéneuse de la famille des solanées, appelée vulgairement *belle-dame.* Elle est fréquemment employée en médecine (*).



BELLÂTRE adj. et n. m. Qui a une beauté fade ou des prétentions à la beauté.

BELLE-DAME n. f. Nom vulgaire de l'arroche, donné aussi à la belladone. Papillon du chardon.

BELLE-DE-JOUR n. f. Plante dont la fleur ne s'épanouit que le jour. Pl. des *belles-de-jour*.

BELLE-DE-NUIT n. f. Fleur qui ne s'épanouit que la nuit. Pl. des *belles-de-nuit.*

BELLE-D'UN-JOUR n. f. Nom vulgaire de l'asphodèle et de l'hémérocalle. Pl. des *belles-d'un-jour.*

BELLE-FILLE n. f. Femme du fils; celle dont on a épousé le père ou la mère. Pl. des *belles-filles.*

BELLEMENT adv. Doucement, avec modération.

BELLE-MÈRE n. f. Mère du mari ou de la femme; par rapport aux enfants, celle qui a épousé leur père. Pl. des *belles-mères.*

BELLE-PETITE-FILLE n. f. Fille d'un gendre ou d'une bru. Pl. des *belles-petites-filles.*

BELLE-SŒUR n. f. Celle dont on a épousé le frère ou la sœur; femme du frère; femme du beau-frère. Pl. des *belles-sœurs.*

BELLIGÉRANT, E adj. (lat. *bellum*, guerre; *gerere*, faire). Qui est en guerre : *puissances belligérantes.*

BELLIQUEUX, EUSE adj. (lat. *bellicosus;* de *bellum*, guerre). Guerrier, martial.

BELLOT, OTTE, adj. et n. Se dit d'un enfant gentil, aimable; celui qui fait le beau; bellâtre. *Fam.*

BELLUAIRE n. m. (lat. *bellua*, bête féroce). Celui qui dompte les bêtes féroces.

BELVÉDÈRE ou **BELVÉDER** n. m. (ital. *belvedere;* de *bello*, beau; *vedere*, voir). Pavillon ou terrasse élevée, d'où la vue s'étend au loin.

BÉMOL n. m. *Mus.* Signe qui baisse la note d'un demi-ton (*). Adj. Se dit de la note ainsi abaissée. ♭

BÉMOLISER v. tr. Marquer une note d'un bémol.

BÉNARDE n. f. Serrure qui s'ouvre des deux côtés.

BÉNÉDICITÉ n. m. (lat. *benedicite*, bénissez). Prière latine qui se fait avant le repas et dont le premier mot est *benedicite.* Pl. des *bénédicités.*

BÉNÉDICTIN, INE n. (lat. *Benedictus*, Benoît). Religieux, religieuse de l'ordre fondé par saint Benoît. V. PART. HIST.

BÉNÉDICTION n. f. (lat. *benedictio;* de *bene*, bien; *dicere*, dire). Action de bénir. **Bénédiction nuptiale,** cérémonie du mariage religieux.

BÉNÉFICE n. m. (lat. *beneficium;* de *bene*, bien; *facere*, faire). Gain, privilège : *bénéfice d'âge;* dignité ecclésiastique avec revenu. V. FÉODALITÉ (*Part. hist.*).— *Fig. Sous bénéfice d'inventaire*, se dit pour exprimer qu'avant d'admettre une opinion, un fait, etc., on se réserve de les vérifier.

BÉNÉFICIAIRE adj. et n. Se dit d'un héritier sous bénéfice d'inventaire. N. Celui ou celle au bénéfice duquel se donne une représentation théâtrale.

BÉNÉFICIAL, E, AUX adj. Qui concerne les bénéfices ecclésiastiques.

BÉNÉFICIER n. m. Qui possède un bénéfice ecclésiastique.

BÉNÉFICIER v. int. Faire un profit: *bénéficier sur une marchandise.*

BENÊT adj. et n. m. Niais, sot.

BÉNÉVOLE adj. (lat. *benevolus;* de *bene*, bien; *volo*, je veux). Bien disposé, indulgent : *lecteur, auditeur bénévole.*

BÉNÉVOLEMENT adv. Avec bienveillance: *écouter quelqu'un bénévolement.*

BENGALI adj. et n. Qui est du Bengale : *une femme bengali; les Bengalis.* N. m. Langue parlée au Bengale; pinson originaire de ce pays.

BÉNIGNEMENT adv. D'une manière bénigne.

BÉNIGNITÉ n. f. Indulgence, douceur, condescendance affectueuse.

BÉNIN, IGNE adj. (lat. *benignus*). Doux, humain : *humeur bénigne, naturel bénin. Fig.* Favorable, propice : *ciel bénin. Remède bénin,* qui purge doucement.

BÉNIR v. tr. (lat. *benedicere;* de *bene*, bien; *dicere*, dire). Consacrer au culte : *bénir une église;* appeler les bénédictions du ciel : *bénir ses enfants, des drapeaux;* glorifier : *bénir le Seigneur;* faire fructifier : *Dieu bénit le travail.* Ce verbe a deux part. pass. : **béni, e** et **bénit, e.** Ce dernier signifie consacré par l'Eglise : *pain bénit, eau bénite. Eau bénite de cour,* vaines promesses.

BÉNITIER n. m. Vase à eau bénite.

BENJAMIN (*bin*) n. m. (par allus. au fils de Jacob, que celui-ci affectionnait plus que ses autres enfants). Enfant préféré, ordinairement le plus jeune.

BENJOIN (*bin*) n. m. Résine aromatique, provenant d'un arbre des Indes.

BENOÎT, E adj. Doucereux : *âme benoîte. Peu usité.*

BENZINE (*bin*) n. f. Huile volatile provenant du goudron de houille : *la benzine enlève les taches de graisse.*

BENZOATE (*bin*) n. m. Sel formé par la combinaison de l'acide benzoïque avec une base.

BENZOÏQUE adj. m. Se dit de l'acide extrait du benjoin et de quelques autres substances.

BÉOTIEN, ENNE adj. et n. De la Béotie. *Fig.* D'un esprit lourd, grossier, par allus. à la réputation des anciens Béotiens.

BÉOTISME n. m. Grossièreté, lourdeur d'esprit.

BÉQUÉE n. f. V. BECQUÉE.

BÉQUETER v. tr. V. BECQUETER.

BÉQUILLARD n. m. Vieillard qui se sert d'une béquille.

BÉQUILLE n. f. (rad. *bec* et *quille*, dans le sens de *jambe, bâton*). Bâton surmonté d'une petite traverse, sur lequel les gens infirmes s'appuient.

BÉQUILLER v. int. Marcher à l'aide d'une béquille.

BER n. m. Appareil employé pour le lancement d'un navire à l'eau.

BERBÈRE adj. et n. Qui a rapport aux Berbères; membre de ce peuple.

BERCAIL n. m. Bergerie. *Fig.* Le sein de l'Eglise; famille, maison paternelle : *ramener au bercail une brebis égarée.* — N'a pas de pluriel.

BERCEAU n. m. Lit d'un tout jeune enfant. *Fig.* Enfance : *dès le berceau;* origine : *la Grèce fut le berceau de la civilisation. Jard.* Treillage en voûte : *berceau de chèvrefeuille.*



BERCEMENT n. m. Action de bercer.

BERCER v. tr. Balancer un enfant pour l'endormir. *Fig.* Amuser d'espérances fausses ou éloignées : *bercer quelqu'un d'illusions.*

BERCEUSE n. f. Femme qui berce les enfants; chanson pour endormir les enfants; berceau suspendu de manière que l'enfant puisse se bercer de lui-même.

BÉRET ou **BERRET** n. m. Espèce de toque ronde et plate, coiffure particulière aux paysans basques.



BERGAMASQUE adj. et n. De Bergame.

BERGAMOTE n. f. Poire fondante très estimée; espèce d'orange, dont on tire une essence agréable.

BERGE n. f. (all. *berg*, élévation). Bord escarpé d'une rivière; talus d'un chemin, d'un fossé; chaloupe étroite.

BERGER, ÈRE n. (lat. *berbex*, brebis). Qui garde les moutons. **Étoile du berger,** planète Vénus.

BERGÈRE n. f. Large fauteuil avec coussins.

BERGERETTE n. f. Jeune bergère.

BERGERIE n. f. Lieu où l'on enferme les moutons. *Fig.* Poésies pastorales : *bergeries de Racan.*

BERGERONNETTE n. f. Petit oiseau noir et blanc, nommé aussi *hoche-queue* et *lavandière,* et qui aime le voisinage des troupeaux. Syn. de bergerette.

BÉRIL. V. BÉRYL.

BERLE n. f. Plante de la famille des ombellifères.

BERLINE n. f. (rad. *Berlin*, ville où fut fabriquée la première voiture de ce genre). Carrosse de voyage à deux fonds.

BERLINGOT n. m. Berline à un seul fond; sorte de bonbon au caramel.

BERLINOIS, E adj. et n. De Berlin.

BERLOQUE ou **BRELOQUE** n. f. Batterie de tambour pour annoncer les repas, les corvées. *Fig. Battre la berloque,* déraisonner.

BERLUE n. f. Eblouissement passager. *Fig. Avoir la berlue,* juger mal une chose.

BERME n. f. Espace étroit qui sépare le parapet du fossé.

BERNABLE adj. Qui mérite d'être berné.

BERNACLE, BARNACLE ou **BARNACHE** n. f. Sorte d'oie à bec court et menu; sorte de coquillage.

BERNARDIN, E n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Benoît, réformé par saint Bernard.

BERNE n. f. Mauvais tour qu'on joue à quelqu'un en le faisant sauter en l'air sur une couverture; moquerie. *Mar. Pavillon en berne,* hissé et plié en faisceau pour appeler du secours ou en signe de deuil.

BERNEMENT n. m. Action de berner.

BERNER v. tr. Faire sauter quelqu'un en l'air sur une couverture. *Fig.* Se moquer, tourner en ridicule.

BERNEUR n. m. Qui raille.

BERNIQUE interj. exprimant un espoir déçu : *vous comptez sur lui, bernique. Pop.*

BERNOIS, E adj. et n. De Berne.

BERQUINADE n. f. Ouvrage écrit pour la jeunesse, à la manière de Berquin; œuvre fade, sans intérêt.

BERRICHON, ONNE adj. et n. Du Berry.

BERSAGLIER n. m. (ital. *bersagliere*, tirailleur). Soldat de l'armée italienne ayant de l'analogie avec les chasseurs à pied de l'armée française.

BERTHE n. f. Sorte de pèlerine étroite.

BÉRYL ou **BÉRIL** n. m. Variété d'émeraude appelée aussi *aigue-marine*.

BESACE n. f. (lat. *bis*, deux fois; *saccus*, sac). Long sac à deux poches. *Fig.* Misère : *être réduit à la besace*.

BESACIER n. m. Qui porte la besace.

BESAIGRE adj. et n. m. (rad. *aigre*). Qui s'aigrit : *vin besaigre, vin qui tombe au besaigre*.



BESAIGUË ou **BISAIGUË** n. f. (lat. *bis*, deux fois, et fr. *aigre*). Outil de charpentier, taillant par les deux bouts.

BESANT n. m. (lat. *byzantius*, de Byzance). Anc. monnaie d'or de Byzance ou Constantinople, connue en France, au XIIe siècle, sous le nom de *sou d'or*.

BESAS ou **BESET** n. m. Coup qui amène deux as au trictrac. On dit aussi AMBESAS.

BESI n. m. Nom générique de plusieurs espèces de poires.



BESICLES n. f. pl. (lat. *bis*, deux fois; *oculus*, œil). Lunettes à deux verres et à branches qui se fixent à la tête.

BÉSIGUE ou **BESY** n. m. Sorte de jeu de cartes.

BESOGNE n. f. (ital. *bisogna*, besoin). Travail, ouvrage. *Fig. Tailler de la besogne*, préparer une tâche; donner à dessein de la peine, de l'embarras.

BESOGNER v. int. Faire, travailler.

BESOGNEUX, EUSE [o. N.] adj. (rad. *besogne*). Qui est dans le besoin.

BESOIN n. m. (ital. *bisogna*). Manque d'une chose nécessaire; indigence : *être dans le besoin;* obligation : *j'ai besoin d'aller là*. Pl. Nécessités naturelles; choses nécessaires à l'existence. **Au besoin** loc. adv. En cas de nécessité.

BESSON, ONNE adj. Jumeau, jumelle.

BESTIAIRE n. m. (lat. *bestiarius; de bestia*, bête). Gladiateur destiné, chez les Romains, à combattre contre les bêtes féroces.

BESTIAL, E adj. (lat. *bestialis; de bestia*, bête). Qui tient de la bête : *fureur bestiale*.

BESTIALEMENT adv. En véritable brute : *vivre bestialement*.

BESTIALITÉ n. f. Caractère de l'homme qui se livre à tous les instincts de la brute.

BESTIASSE n. f. Personne stupide.

BESTIAUX n. m. pl. Même sens que BÉTAIL.

BESTIOLE n. f. Petite bête; jeune homme, jeune fille sans esprit.

BÊTA n. m. Deuxième lettre de l'alphabet grec.

BÊTA n. m. Homme très bête : *ce n'est qu'un bêta*.

BÉTAIL n. m. Nom collectif des animaux de pâture dans une ferme.

BÊTE n. f. (lat. *bestia*). Animal sans raison; personne sotte ou stupide. *C'est ma bête noire*, se dit de la personne qu'on déteste le plus; *c'est une bonne bête*, personne de peu d'esprit, mais sans malice; sorte de jeu de cartes. *Bête hombrée*, jeu d'hombre espagnol, un peu modifié. Adj. Sot, stupide : *air bête*.

BÉTEL n. m. Espèce de poivrier grimpant; mélange de substances dont les feuilles du bétel forment la base, et que les Indiens ont l'habitude de mâcher.

BÊTEMENT adv. Sottement.

BÊTISE n. f. Défaut d'intelligence; action ou propos bête.

BÉTOINE n. f. Plante de la famille des labiées, dont une espèce est employée en médecine comme sternutatoire.

BÉTON n. m. (v. fr. *beter*, se durcir). Sorte de mortier composé de chaux hydraulique, d'eau, de sable et de cailloux ou d'éclats de pierre, principalement employé pour construire dans l'eau.

BÉTONNAGE n. m. Maçonnerie faite avec du béton.

BÉTONNER v. tr. Construire avec du béton.

BETTE n. f. Plante potagère dont la poirée et la betterave sont deux espèces.



BETTERAVE n. f. (rad. *bette* et *rave*). Espèce de bette à racine d'une saveur sucrée.

BETTING n. m. (*bé-tinn*, m. angl.). Cote des paris; ensemble des parieurs, sur un champ de courses.

BEUGLEMENT n. m. Cri du bœuf, de la vache et du taureau.

BEUGLER v. int. (lat. *buculus*, diminutif de *bos*, bœuf). Pousser des beuglements. *Fig.* Jeter de grands cris.

BEURRE n. m. (lat. *butyrum*). Substance grasse et onctueuse extraite de la crème; substance grasse que l'on extrait de divers végétaux : *beurre de cacao;* ancien nom de certains chlorures métalliques : *beurre d'antimoine. Beurre noir*, beurre chauffé dans la poêle jusqu'à ce qu'il devienne noir.

BEURRÉ n. m. Sorte de poire fondante.

BEURRÉE n. f. Tranche de pain recouverte de beurre.

BEURRER v. tr. Couvrir de beurre.

BEURRIER, IÈRE n. Qui vend du beurre. N. m. Vase dans lequel on conserve le beurre.

BÉVUE n. f. Méprise, erreur grossière.

BEY n. m. (*bè*). Gouverneur d'une province ou d'une ville turque.

BÉZOARD n. m. Concrétion pierreuse

qui se forme dans l'estomac de certains animaux, et à laquelle on attribuait autrefois de merveilleuses propriétés.

BI ou **BIS** (lat. *bis*, deux fois). Préfixe qui, placé au commencement des mots, indique répétition ou duplication.

BIAIS n. m. Ligne oblique, *Fig.* Moyen détourné : *prendre un biais.* **En biais, de biais** loc. adv. Obliquement : *couper une étoffe de biais ;* adroitement, sans froisser : *prendre un esprit de biais.*

BIAISEMENT n. m. Action de biaiser.

BIAISER v. int. Etre de biais, aller de biais. *Fig.* User de finesse.

BIAISEUR, EUSE n. Qui aime à biaiser.

BIARTICULÉ, E adj. Qui présente deux articulations.

BIBASIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un sel contenant deux fois autant de base que le sel neutre correspondant.

BIBELOT n. m. Petit objet de luxe qui se place sur une cheminée, une étagère; objet futile et de peu de valeur.



BIBERON n. m. (lat. *bibere*, boire). Petit vase à bec ou tuyau pour faire boire un enfant (*).

BIBERON, ONNE n. (lat. *bibere*, boire). Qui aime le vin.

BIBITION n. f. Action de boire.

BIBLE n. f. (gr. *biblion*, livre, c'est-à-dire le *livre par excellence*). Recueil des saintes Ecritures. V. PART. HIST.

BIBLIOGRAPHE n. m. (gr. *biblion*, livre ; *graphô*, j'écris). Homme ou écrivain versé dans la connaissance des livres.

BIBLIOGRAPHIE n. f. Science du bibliographe.

BIBLIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la bibliographie : *connaissances bibliographiques.*

BIBLIOMANCIE n. f. Divination qui se pratiquait en ouvrant au hasard la *Bible* ou tout autre livre, et en tirant du passage sur lequel on était tombé des conclusions pour l'avenir.

BIBLIOMANE n. m. (gr. *biblion*, livre; *mania*, folie). Qui a la manie des livres.

BIBLIOMANIE n. f. Passion excessive pour les livres.

BIBLIOPHILE n. m. (gr. *biblion*, livre; *philos*, ami). Amateur éclairé des livres.

BIBLIOTHÉCAIRE n. m. Préposé à la garde d'une bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE n. f. (grec *biblion*, livre; *thêkê*, armoire). Collection de livres; lieu où ils sont rangés. Armoire à rayons pour recevoir des livres. *Fig. C'est une bibliothèque vivante*, c'est un homme très savant. V. PART. HIST.

BIBLIQUE adj. Qui a rapport à la Bible. *Société biblique*, pour sa propagation; *style biblique*, qui offre de l'analogie avec le style de la Bible.

BIBUS (*bu-ce*) n. m. Chose sans valeur, babiole.

BICAPSULAIRE adj. *Bot.* Se dit des fruits à deux carpelles.

BICARBONATE n. m. Sel, et en particulier sel à base de soude, qui contient 2 fois plus d'acide carbonique que le carbonate neutre pour le même poids de base.

BICARBURE n. m. Carbure qui contient deux portions de carbone.

BICARRÉ, E adj. *Alg.* Qui est élevé au carré du carré, à la quatrième puissance. **Equation bicarrée**, équation dont un terme au moins contient l'inconnue à la quatrième puissance.

BICÉPHALE adj. Qui a deux têtes.

BICEPS (*sèpse*), adj. Se dit de deux muscles qui ont chacun deux attaches. N. m. *Avoir du biceps*, être très fort. *Pop.*

BICHE n. f. Femelle du cerf. *Ventre de biche*, couleur d'un blanc roussâtre, comme le ventre de la biche.

BICHET n. m. Ancienne mesure pour les grains de 20 à 40 litres.

BICHETTE n. f. Jeune biche ; expression affectueuse adressée à une petite fille. *Fam.*

BICHOFF. V. BISCHOF.

BICHON, ONNE n. Petit chien ou petite chienne à poil long, soyeux et ondoyant.

BICHONNER v. tr. Friser, boucler, comme le poil d'un bichon ; parer, caresser : *vous bichonnez trop votre enfant.*

BICHROMATE n. m. Sel, et en particulier sel à base de potasse, contenant deux fois plus d'acide chromique que le sel neutre.

BICOLORE adj. Qui a deux couleurs.

BICONCAVE adj. Qui offre deux faces concaves opposées.

BICONVEXE adj. Qui offre deux faces convexes opposées.

BICOQUE n. f. Place mal fortifiée; maison de peu de valeur.

BICYCLETTE n. f. Appareil de locomotion à deux roues d'égale grandeur, qu'on actionne avec les pieds.

BICYCLISTE n. Personne qui fait usage de la bicyclette.

BIDENT n. m. Fourche à deux dents.

BIDET n. m. (celtique *bideach*, menu). Petit cheval de selle.



BIDON n. m. (corruption de *bedon*, gros ventre). Broc de bois; vase de fer-blanc à l'usage des soldats (*).

BIEZ V. BIEZ.

BIELLE n. f. *Méc.* Pièce d'une machine qui sert à communiquer et à transformer le mouvement.

BIEN n. m. Ce qui est bon, honnête, avantageux, convenable; richesse; propriété : *bien patrimonial.* Pl. *Biens de la terre*, productions du sol ; *biens éternels*, le ciel. *Fig. Biens du corps*, la santé, la force ; *biens de l'esprit*, les talents ; *biens de l'âme*, les vertus. Adv. Beaucoup, fort : *il dort bien;* formellement : *songez-y bien ;* à peu près : *il y a bien deux ans.* Marque avantage : *ce malade est bien mieux;* certain degré de perfection : *il écrit bien ;* consentement : *je le veux bien;* convenance : *je suis bien ici;* sagesse, prudence : *vous ferez bien*

d'agir ainsi ; approbation : *bien, très bien.* Loc. conj. **Bien que,** quoique ; **si bien que,** de sorte que. **Hé bien** ou **Eh bien** interj. Marque l'interrogation, l'étonnement, la concession, etc. : *hé bien, que vous en semble? eh bien, soit.*

BIEN-AIMÉ, E adj. et n. Chéri tendrement ; préféré à tout autre : *c'est mon fils bien-aimé.*

BIEN-DIRE n. m. Action de bien dire : *le bien-dire ne suffit pas.*

BIEN-DISANT, E adj. Qui parle bien, avec facilité.

BIEN-ÊTRE n. m. Situation agréable de corps, d'esprit et de fortune.

BIENFAISANCE n. f. Inclination à faire le bien.

BIENFAISANT, E adj. Qui aime à faire du bien.

BIENFAIT n. m. Bien que l'on fait ; faveur, bon office : *accabler de bienfaits.*

BIENFAITEUR, TRICE n. Qui fait du bien.

BIEN-FONDS n. m. Immeuble (terre ou maison). Pl. des *biens-fonds.*

BIENHEUREUX, EUSE adj. Extrêmement heureux. N. m. Celui qui jouit de la béatitude éternelle.

BIENNAL, E, AUX adj. (préf. *bi* et lat. *annus,* année). Qui dure deux ans : *charge biennale;* qui s'exécute de deux en deux ans : *assolements biennaux.*

BIENSÉANCE n. f. Convenance.

BIENSÉANT, E adj. (rad. *bien* et *séant*). Ce qu'il convient de faire, de dire.

BIENTÔT adv. de temps (rad. *bien* et *tôt*). Sous peu. **A bientôt** loc. adv. Je souhaite, je compte vous revoir avant peu.

BIENVEILLANCE n. f. Disposition favorable envers quelqu'un.

BIENVEILLANT, E adj. (rad. *bien* et *veuillant,* part. aujourd'hui inusité de *vouloir*). Qui veut du bien, qui témoigne de la bienveillance.

BIENVENIR v. int. N'est usité que dans la locution *Se faire bienvenir,* se faire accueillir avec plaisir.

BIENVENU, E adj. et n. Qui est accueilli avec plaisir, qui arrive à propos : *soyez le bienvenu.*

BIENVENUE n. f. Heureuse arrivée; régal qu'on a l'habitude de payer en entrant dans un corps : *payer sa bienvenue.*

BIÈRE n. f. (all. *bier*). Boisson fermentée faite avec de l'orge et du houblon.

BIÈRE n. f. (all. *bahre* ou angl. *beer*). Cercueil.

BIEZ ou **BIEF** (*bié*) n. m. Canal qui fait tomber les eaux sur la roue d'un moulin ; espace entre deux écluses, sur un canal de navigation. *Biez d'amont,* partie du canal qui amène les eaux jusqu'au moulin ; *biez d'aval,* celui qui s'étend à partir du moulin.

BIFFAGE n. m. Rature.

BIFFER v. tr. Effacer ce qui est écrit : *biffer une clause dans un contrat.*

BIFIDE adj. Fendu en deux parties. *Bot.*

BIFTECK n. m. (angl. *beef,* bœuf ; *steak,* grillade). Tranche de bœuf grillée. Pl. des *biftecks.*

BIFURCATION n. f. Endroit où une chose se divise en deux : *la bifurcation d'un chemin, d'un arbre.*

BIFURQUER v. int. (préf. *bi* et lat. *furca,* fourche). Fourcher : *ici la route bifurque.* **Se bifurquer** v. pr. Se diviser en deux.

BIGAME adj. et n. (préf. *bi* et gr. *gamos,* mariage). Marié à deux personnes en même temps.

BIGAMIE n. f. Etat de bigame.

BIGARADE n. f. Espèce d'orange amère.

BIGARADIER n. m. Variété d'oranger.

BIGARRÉ, E adj. Qui a des couleurs ou des dessins variés.



BIGARREAU n. m. Cerise rougeâtre, à chair très ferme.

BIGARREAUTIER n. m. Arbre qui porte des bigarreaux.

BIGARRER v. tr. Diversifier par des couleurs ou des dessins variés.

BIGARRURE n. f. Variété de couleurs ou de dessins. *Fig.* Mélange confus de personnes ou de choses disparates. *Bigarrure du style,* mélange d'expressions nobles et de locutions triviales.

BIGLE adj. et n. Louche.

BIGLER v. int. Loucher.

BIGNE n. f. Tumeur, bosse à la tête.



BIGORNE n. f. Enclume à deux pointes, deux cornes (*).

BIGORNEAU n. m. Petite bigorne.

BIGOT, E adj. D'une dévotion outrée.

BIGOTERIE n. f. Dévotion outrée.

BIGOTISME n. m. Caractère du bigot.

BIGUE n. f. Mât qui sert à soulever ou à soutenir des fardeaux.

BIJOU n. m. Petit ouvrage d'une matière où d'un travail précieux, servant pour la parure ; chose élégante et d'une petitesse relative : *cette maison est un vrai bijou;* joli enfant ; chose ou personne mignonne. Pl. des *bijoux.*

BIJOUTERIE n. f. Commerce de bijoux.

BIJOUTIER, ÈRE n. Qui fait ou vend des bijoux.

BILABIÉ, E adj. *Bot.* Se dit des corolles ou des calices divisés en deux.

BILAN n. m. (lat. *bilanx,* balance). Compte de l'actif et du passif d'un négociant ; état de situation d'un commerçant en faillite. *Déposer son bilan,* faire faillite.

BILATÉRAL, E, AUX adj. Qui lie des deux côtés : *une convention bilatérale.*



BILBOQUET n. m. Jouet formé d'une boule et d'un petit bâton tourné, creusé par un bout et pointu par l'autre.

BILE n. f. (lat. *bilis*). Humeur amère,

jaune verdâtre, dont la sécrétion s'opère dans le foie. *Fig.* Colère, irritabilité.

BILIAIRE adj. *Anat.* Qui a rapport à la bile.

BILIEUX, EUSE adj. Qui abonde en bile. *Fig. C'est un homme bilieux*, colère.

BILINGUE adj. Qui est en deux idiomes différents : *inscription bilingue.*

BILL (*bi-le*) n. m. (m. angl.). Projet d'acte du Parlement d'Angleterre.

BILLARD n. m. (rad. *bille*). Jeu qui se joue avec des boules d'ivoire sur une table couverte d'un tapis vert (*) ; la table sur laquelle on joue ; la salle où l'on joue.



BILLARDER v. int. Toucher deux fois sa bille avec la queue.

BILLARDIER n. m. Ouvrier qui fabrique ou remet en état les billards.

BILLE n. f. Boule de billard ; petite boule de pierre, de marbre ou d'agate ; bloc de bois non travaillé.

BILLEBARRER v. tr. Bigarrer de couleurs mal assorties.

BILLEBAUDE (*bi-ie*) n. f. Confusion. **A la billebaude** loc. adv. Sans ordre, confusément.

BILLET n. m. (bas lat. *billa*, cédule). Petite lettre missive : *billet d'invitation ;* carte d'entrée : *billet de spectacle ;* papier de crédit : *billet de banque ;* promesse de payement : *billet à ordre ;* bulletin de loterie.

BILLETTE n. f. Morceau de bois fendu pour le chauffage ; pièce de blason.

BILLEVESÉE n. f. Discours frivole, conte ridicule.

BILLION (*li-on*) n. m. Mille millions. Syn. de MILLIARD.

BILLON (*bi-ion*) n. m. Monnaie de cuivre pur ou contenant un peu d'argent.

BILLON (*bi-ion*) n. m. *Agr.* Ados formé dans un terrain avec la charrue.

BILLONNAGE (*bi-iona*) n. m. Labourage en billons ; trafic illégal sur les monnaies défectueuses.

BILLOT (*bi-iot*) n. m. (dimin. de *bille*). Tronçon de bois gros et court ; pièce de bois sur laquelle on tranchait la tête des condamnés.



BILOBÉ, E adj. Qui a deux lobes.

BILOCULAIRE adj. Se dit d'un fruit à deux cavités ou loges.

BIMANE adj. et n. (préf. *bi* et lat. *manus*, main). Qui a deux mains : *l'homme est bimane.*

BIMBELOT n. m. Jouet d'enfants.

BIMBELOTERIE n. f. Commerce de jouets.

BIMBELOTIER n. m. Marchand de jouets d'enfants.

BIMENSUEL, ELLE adj. Qui a lieu deux fois par mois : *publication bimensuelle.*

BINAGE n. m. Action de biner ; action du prêtre qui dit deux messes dans la même matinée.

BINAIRE adj. Qui a deux pour base: *nombre binaire.*

BINER v. tr. (lat. *binus*, double). Donner une seconde façon aux terres, aux vignes. V. int. Dire deux messes le même jour dans deux églises différentes.

BINET n. m. Bobèche pour brûler les bouts de chandelle, de bougie.

BINETTE n. f. Outil de jardinier.



BINIOU n. m. Sorte de cornemuse bretonne.

BINOCLE n. m. (lat. *binus*, double; *oculus*, œil) Sorte de lunette dont les deux verres se replient ordinairement l'un sur l'autre.

BINOCULAIRE adj. Qui est pour les deux yeux.

BINÔME n. m. (préf. *bi* et gr. *nomê*, division). *Alg.* Expression algébrique à deux termes, comme $a - b$. *Binôme de Newton*, formule célèbre par laquelle Newton a donné le développement des puissances d'un binôme affecté d'un exposant quelconque.

BIOGRAPHE n. m. Auteur de biographies.

BIOGRAPHIE n. f. (gr. *bios*, vie, *graphô*, j'écris). Vie d'un personnage.

BIOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la biographie : *notice biographique.*

BIOLOGIE n. f. (gr. *bios*, vie ; *logos*, discours). Science de la vie des corps organisés.

BIOLOGISTE ou **BIOLOGUE** n. m. Celui qui s'occupe de biologie.

BIOXYDE n. m. Oxyde au second degré.

BIPÈDE adj. et n. (préf. *bi* et lat. *pes, pedis*, pied). Animal à deux pieds : *l'homme est un bipède.*

BIQUE n. f. Chèvre. *Fam.*

BIQUET n. m. Petit d'une bique, nom vulgaire du chevreau.

BIQUETTE n. f. Jeune chèvre.

BIRÈME n. f. Vaisseau ancien à deux rangs de rames de chaque côté.

BIRIBI n. m. Sorte de jeu de hasard.

BIRLOIR n. m. Tourniquet qui maintient ouvert le châssis d'une fenêtre.

BIS, E adj. Brun : *pain bis.*

BIS (*bice*) adv. Une seconde fois, deux fois : *numéro 20 bis.* N. m. Cri, qui, adressé à des chanteurs, à des acteurs, signifie qu'on demande la répétition d'un passage : *avoir les honneurs du bis.* V. BI.

BISAÏEUL, E n. (préf. *bis* et *aïeul*). Père, mère de l'aïeul ou de l'aïeule. Pl. *bisaïeuls, bisaïeules.*

BISAIGUË n. m. V. BESAIGUË.

BISAILLE n. f. Farine servant à la fabrication du pain bis ; mélange de pois et de vesces pour nourrir la volaille.

BISANNUEL, ELLE adj. *Bot.* Qui ne fleurit, ne fructifie et ne meurt qu'au bout de deux ans, comme la carotte, la betterave, le blé d'hiver, etc.

BISBILLE n. f. Petite querelle sur un objet futile. *Fam.*

BISCAÏEN n. m. Petit boulet en fer.

BISCAÏEN, ENNE adj. et n. De la Biscaye.

BISCHOF ou **BICHOFF** (*bi-chof*) n. m. Boisson froide, composée de vin, de sucre et de citron.

BISCORNU, E adj. (préf. *bis* et *cornu*). D'une forme irrégulière. *Fig.* Bizarre : *raisonnement biscornu.*

BISCOTIN n. m. Petit biscuit ferme et cassant.

BISCOTTE n. f. Tranche de pain séchée au four.

BISCUIT n. m. (préf. *bis* et *cuit*). Galette très dure pour les voyages sur mer ; pâtisserie faite avec de la farine, des œufs et du sucre ; ouvrage de porcelaine qui, après avoir reçu deux cuissons, est laissé dans son blanc mat, imitant le grain du marbre : *statuette de biscuit.*

BISE n. f. Vent du nord. *Fig.* Hiver : *quand la bise fut venue.*

BISEAU n. m. Bord en talus; outil de menuisier, de tourneur.

BISEAUTAGE n. m. Action de biseauter.

BISEAUTER v. tr. Tailler en biseau pour tromper au jeu : *biseauter des cartes.*

BISER v. tr. Reteindre, en parlant des étoffes. V. int. Dégénérer, noircir, en parlant des céréales.

BISET n. m. Pigeon sauvage qui a la chair plus noire que les autres.

BISETTE n. f. Sorte de dentelle en fil de lin, très étroite et demi-blanche.

BISMUTH n. m. Métal d'un blanc tirant sur le jaune, cassant et facile à réduire en poudre.



BISON n. m. (gr. *bisôn*). Bœuf sauvage de l'Amérique du Nord.

BISONNE n. f. Toile grise, employée surtout comme doublure.

BISONTIN, E adj. et n. (de *Bisontium*, n. lat. de Besançon). De Besançon.

BISQUAIN n. m. Peau de mouton préparée et garnie de sa laine.

BISQUE n. f. Potage fait de coulis d'écrevisses, de quenelles de volaille ou de gibier, de hachis de poissons, etc. ; avantage de quinze points qu'un joueur fait à un autre, au jeu de paume.

BISQUER v. int. Eprouver du dépit. *Fam.*

BISSAC n. m. (préf. *bis* et *sac*). Sorte de besace.

BISSECTION n. f. (préf. *bis* et *section*). *Géom.* Division d'un angle, d'une ligne, etc., en deux parties égales.



BISSECTEUR, TRICE adj. *Géom.* Qui divise en deux parties égales : *plan bissecteur, ligne bissectrice.* N. f. Ligne de bissection (*).

BISSER v. tr. Répéter ou faire répéter une seconde fois : *bisser un passage, un acteur.*

BISSEXTE n. m. Jour ajouté au mois de février dans toutes les années dont l'expression numérale est exactement divisible par quatre, c'est-à-dire bissextiles.

BISSEXTIL, E adj. Se dit de l'année de 366 jours, où se rencontre le bissexte. — Chez les Romains, l'année était de 365 jours; or, la terre employant à peu près 365 jours 1/4 à faire sa révolution annuelle autour du soleil, les six heures restantes avaient amené, au temps de Jules César, une perturbation entre les dates vulgaires et les révolutions célestes. Pour régler cette différence, Jules César fit venir à Rome Sosigène, célèbre astronome d'Alexandrie. Ce savant établit que l'année commune serait trois fois de suite de 365 jours, et la quatrième de 366 jours. Ce jour intercalaire s'ajoute au mois de février qui, tous les quatre ans, a 29 jours au lieu de 28. Cette quatrième année se nomme *bissextile.* Toute année dont l'expression numérale est exactement divisible par 4 est bissextile : 1852, 1856, 1860, 1864, etc.

BISSEXUEL, ELLE adj. Se dit des fleurs qui ont à la fois des étamines et des pistils.



BISTOURI n. m. (bas lat. *bastoria*, bâton). Instrument de chirurgie en forme de couteau servant à faire des incisions.

BISTOURNER v. tr. Tourner, déformer.

BISTRE n. m. Suie détrempée, dont on se sert pour laver les dessins.

BISTRER v. tr. Donner la couleur du bistre.

BITORD n. m. Petit cordage composé de deux fils de caret.

BITTER n. m. Liqueur amère et apéritive qui s'obtient en faisant macérer diverses substances dans du genièvre.

BITUMAGE n. m. Action de bitumer.

BITUME n. m. (lat. *bitumen*). Substance inflammable ; sorte de goudron fossile ou minéral.

BITUMINER v. tr. Enduire de bitume.

BITUMINEUX, EUSE adj. Qui a les qualités du bitume ; qui en contient : *sol bitumineux.*

BIVAC n. m. Forme vieillie de BIVOUAC.



BIVALVE n. m. (préf. *bi* et lat. *valva*, valve). *Hist. nat.* Se dit des coquillages composés de deux pièces jointes par une espèce de charnière, comme les moules, les huîtres.

BIVOUAC n. m. (all. *bei*, auprès; *wacht*, garde). Garde de nuit en plein air ; lieu où s'arrête une armée en campagne.

BIVOUAQUER v. int. Camper en plein air. On disait jadis *bivaquer.*

BIZARRE adj. Fantasque, extravagant, capricieux : *esprit bizarre.*

BIZARREMENT adv. D'une façon bizarre.

BIZARRERIE n. f. Caractère de ce qui est bizarre.

BLACKBOULER v. tr. Refuser à un examen. Repousser par un vote.

BLAFARD, E adj. Pâle, d'un blanc terne : *teint blafard, lueur blafarde.*

BLAGUE n. f. (all. *blagh*, outre, soufflet). Petit sac à tabac.

BLAGUE n. f. Mensonge. *Fam.*

BLAGUER v. int. Dire des blagues. V. tr. Railler. *Fam.*

BLAGUEUR, EUSE adj. et n. Qui dit les blagues. *Fam.*



BLAIREAU n. m. Petit mammifère de l'ordre des carnassiers (*) ; pinceau de doreur fait de poil de blaireau ; pinceau à savonner la barbe.

BLÂMABLE adj. Digne de blâme.

BLÂME n. m. Sentiment, discours par lequel on condamne une personne, une action.

BLÂMER v. tr. Désapprouver, réprimander.

BLANC, BLANCHE adj. Qui est de la couleur du lait, de la neige. *Fig.* Qui n'est pas sale : *linge blanc;* innocent : *blanc comme neige. Arme blanche*, tranchante ou pointue ; *papier blanc*, où il n'y a rien d'écrit ; *nuit blanche*, passée sans dormir ; *donner carte blanche*, donner plein pouvoir. N. La couleur blanche ; fard ; homme, femme appartenant à la race blanche ; espace vide dans une page ; but auquel on vise. **Blanc d'œuf,** partie glaireuse de l'œuf ; **blanc de l'œil,** la cornée ; **blanc d'Espagne,** craie friable ; **blanc de céruse, de plomb,** substance qui entre dans certaines couleurs. N. f. Note de musique qui équivaut à deux noires.

BLANC-BEC n. m. Jeune homme sans expérience. Pl. des *blancs-becs.*

BLANCHAILLE n. m. Menus poissons blancs.

BLANCHÂTRE adj. Tirant sur le blanc : *liqueur blanchâtre.*

BLANCHEMENT adv. Proprement : *tenir un enfant blanchement.*

BLANCHET n. m. Filtre d'étoffe employé dans les pharmacies. *Impr.* Morceau de laine ou de soie dont on garnit le tympan d'une presse pour rendre l foulage plus égal.

BLANCHEUR n. m. Qualité de ce qui est blanc : *la blancheur de la neige.*

BLANCHIMENT n. m. Action ou art de blanchir : *blanchiment de la toile.*

BLANCHIR v. tr. Rendre blanc : *l'âge blanchit les cheveux;* rendre propre : *blanchir du linge. Cuis.* Passer à l'eau bouillante pour attendrir, enlever l'âcreté : *blanchir des choux. Fig.* Disculper : *rien ne peut le blanchir.* V. int. Devenir blanc : *ses cheveux commencent à blanchir.*

BLANCHISSAGE n. m. Action de blanchir le linge.

BLANCHISSANT, E adj. Qui blanchit, qui paraît blanc : *l'aube blanchissante.*

BLANCHISSERIE n. f. Lieu où l'on blanchit des toiles, des étoffes, etc.

BLANCHISSEUR, EUSE n. Dont la profession est de blanchir du linge.

BLANC-MANGER n. m. Gelée animale blanche, que l'on prépare avec un extrait d'amandes douces, de l'eau de fleurs d'oranger et de l'huile essentielle de citron. Pl. des *blancs-mangers.*

BLANC-SEING [o. N.] n. m. Signature apposée au bas d'un papier blanc. Pl. des *blancs-seings.*

BLANQUE n. f. Jeu en forme de loterie ; variété de raisin.

BLANQUETTE n. f. Petite poire d'été à peau blanche ; ragoût de viandes blanches accommodées au blanc ; sorte de vin blanc mousseux du Midi.

BLASÉ, E adj. Dégoûté de tout : *homme blasé.*

BLASEMENT n. m. Etat d'une personne blasée.

BLASER v. tr. (gr. *blazein*, être indolent). Affaiblir les sens, émousser le goût : *les excès l'ont blasé.*

BLASON n. m. Armoiries ; science du blason.

BLASONNEMENT n. m. Action de représenter des armoiries.

BLASONNER v. tr. Peindre ou interpréter des armoiries ; médire, blâmer.

BLASPHÉMATEUR, TRICE n. Qui blasphème.

BLASPHÉMATOIRE adj. Qui contient des blasphèmes : *propos blasphématoires.*

BLASPHÈME n. m. Parole ou discours qui outrage la divinité, insulte à la religion.

BLASPHÉMER v. tr. et int. (gr. *blaptein*, nuire ; *phêmê*, réputation). Proférer un blasphème : *blasphémer la religion, blasphémer contre la religion.* — Pour la conjug., v. ACCÉLÉRER.

BLATIER n. m. (b. lat. *bladarius ;* de *bladum*, blé). Marchand de blé.



BLATTE n. f. Insecte nocturne orthoptère, vulgairement appelé *cafard.*

BLAUDE n. f. Blouse de charretier.

BLÉ n. m. (autrefois *bled;* bas lat. *bladum*). Froment, et généralement toute plante qui produit le grain dont on fait le pain. **Blé méteil,** moitié blé, moitié seigle ; **blé noir,** sarrasin ; **blé de Turquie,** maïs. *Fig. Manger son blé en herbe*, dépenser son revenu par avance.

BLÈME adj. Très pâle : *teint blême.*

BLÊMIR v. int. Devenir blême.

BLENDE s. f. Minerai de zinc.

BLÉSEMENT n. m. Action de bléser.

BLÉSER v. int. Substituer dans la prononciation une consonne faible à une consonne forte, comme *zerbe, zeval*, pour *gerbe, cheval.*

BLÉSITÉ n. f. Vice dans la prononciation, consistant à dire *z* pour *s*, *g*, etc.

BLESSANT, E adj. Offensant : *parole blessante.*

BLESSÉ, E adj. et n. Qui a reçu une blessure. *Fig.* Affligé, outragé : *blessé dans ses affections, dans son honneur.*

BLESSER v. tr. (gr. *plêssein*, frapper). Donner un coup qui fait plaie, fracture ou contusion ; faire du mal : *mon soulier me blesse. Fig.* Choquer, offenser : *ce mot le blessa ;* porter préjudice : *blesser des intérêts.* V. pr. Se faire une blessure; s'offenser.

BLESSURE n. f. Plaie. *Fig.* Ce qui offense l'honneur, l'amour-propre ; tourment moral : *blessure de l'âme.*

BLET, ETTE adj. Trop mûr : *fruit blet, poire blette.*

BLÈTE ou **BLETTE** n. f. Sorte de plante potagère.

BLETTIR v. int. Devenir blet.

BLEU, E adj. De couleur d'azur. N. m. La couleur bleue : *passer du linge au bleu, des étoffes bleu clair, bleu foncé. Cuis.* Court-bouillon : *poisson au bleu.* **Les Bleus** n. m. pl. V. PART. HIST. **Bleu de Prusse,** matière d'un bleu foncé ; **cordon bleu,** cuisinière très habile; **contes bleus,** récits fabuleux, contes de fées.

BLEUÂTRE adj. Qui tire sur le bleu.

BLEUET V. BLUET.

BLEUIR v. tr. Rendre bleu. V. int. Devenir bleu.

BLEUISSAGE n. m. Action de bleuir.

BLEUISSEMENT n. m. Passage d'une couleur au bleu.

BLINDAGE n. m. Action de blinder.

BLINDER v. tr. Garnir de blindes une tranchée; entourer de plaques de fer les parois des navires, des forts, etc., pour les protéger.

BLINDES n. f. pl. Pièces de bois employées surtout dans les sièges pour soutenir une voûte de fascines ou d'autres objets qui garantissent des feux plongeants de l'ennemi.

BLOC n. m. (all. *block*). Masse considérable et pesante : *un bloc de marbre, de fer ;* amas, *un bloc de livres.* **En bloc** loc. adv. En gros, sans examen détaillé : *vendre en bloc.*

BLOCAGE n. m. ou **BLOCAILLE** n. f. Débris de moellons.

BLOCAGE n. m. *Impr.* Lettres retournées mises provisoirement pour d'autres.

BLOCKHAUS (*blokoce*) n. m. (all. *block*, bloc; *haus*, maison). Fortin élevé, construit en bois sur un bout de colonne ou sur un grand mât bien scellé en terre.

BLOCUS (*cuce*) n. m. (rad. *blockhaus*). Investissement d'une place de guerre, d'un port, d'une position fortifiée. **Blocus continental.** V. PART. HIST.

BLOND, E adj. D'une couleur moyenne entre le doré et le châtain clair. N. Se dit des personnes : *un grand blond, une belle blonde.* N. m. La couleur blonde : *cheveux d'un beau blond.*

BLONDASSE adj. D'un blond fade.

BLONDE n. f. Dentelle de soie.

BLONDIN, E adj. Qui a les cheveux blonds. N. m. Dameret, jeune efféminé.

BLONDIR v. int. Devenir blond.

BLONDISSANT, E adj. Qui blondit : *épis blondissants.*

BLOQUER v. tr. Faire le blocus d'une place, d'une ville. *Billard.* Pousser droit et avec force une bille dans la blouse. *Impr.* Mettre provisoirement une lettre renversée, pour une autre dont on manque. *Maçonn.* Remplir les vides de blocage et de mortier.

BLOTTIR (SE) v. pr. S'accroupir, se ramasser en tas.

BLOUSE n. f. Chacun des trous des coins et des côtés d'un billard.

BLOUSE n. f. Sarrau de toile.

BLOUSER v. tr. Faire entrer une bille de billard dans la blouse. *Fig.* Tromper, induire en erreur : *il m'a blousé. Fam.*

BLUE-BOOK (*bliou bouk*) n. m. Mot anglais qui signifie *livre bleu.* C'est, en Angleterre, le livre qui contient des documents diplomatiques.



BLUET n. m. Centaurée à fleur bleue, très commune dans les blés(*). On dit aussi BLEUET.

BLUETTE n. f. Petite étincelle. *Fig.* Petit ouvrage spirituel et sans prétention : *cette comédie n'est qu'une bluette.*

BLUTAGE n. m. Action de bluter.

BLUTER v. tr. Passer la farine au blutoir pour la séparer du son.

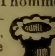
BLUTERIE n. f. Lieu où l'on blute.

BLUTOIR ou **BLUTEAU** n. m. Sorte de tamis pour passer la farine et la séparer du son.

BOA n. m. Serpent de la plus grosse espèce. *Fig.* Longue fourrure de femme — Les boas sont les plus grands et les plus forts de tous les serpents ; ils attaquent avec succès des animaux de forte taille, les étouffent, les pétrissent dans leurs anneaux vigoureux, mais ils ne sont redoutables que par leur force, car ils n'ont pas de crochets à venin. Le plus célèbre des boas est le boa *devin*, qui habite les forêts de l'Amérique du Sud. Ce serpent monstrueux atteint quelquefois une longueur de 15 mètres et la grosseur de l'homme.



BOBÈCHE n. f. Partie supérieure et mobile du chandelier, dans laquelle on met la bougie ou la chandelle.



BOBINE n. f. Petit cylindre de bois pour dévider du fil, de la soie, etc.

BOBINER v. tr. Dévider de la soie, du fil, etc., sur une bobine.

BOBINETTE n. f. Petite pièce de

bois mobile qui servait autrefoi
les portes, dans les campagnes
BOBINEUSE n. f. Ouvrière c
BOBO n. m. Petit mal.
BOCAGE n. m. Bosquet, pe
BOCAGER, ÈRE adj. Qui l
bocages : *nymphe bocagère.*
BOCAL n. m. Vase à large c
et à col très court. Pl. des *bo*
BOCARD n. m. Machine po
la mine, le minerai.
BOCARDAGE n. m. Action d
der.
BOCARDER v. tr. Passer au bo
BOCK n. m. (m. all.). Quantité
bière équivalant à un quart de litre.
BŒUF (*beufe*, au pl. *beu*) n. m.
bous ou lat. *bos*). Animal ruminant



A. Aloyau et filet
1re). — C. Culott
E. Gîte à la noi
G. Quasi (1re). -
(2e). — I. Côte
épaule (2e). —
(3e). — N. Fl
(3e).—P. Co

cornes ;
sing. et
pompe
BOG
BOC
couve
BC
B

ENT n. m. Annonce pompeuse
tan.
UR n. m. Salut du jour.
n. f. Femme de service; fille
le veiller sur un enfant.
E-DAME n. f. Nom vulgaire de

E-MAMAN n. f. Nom affectueux
enfants substituent à celui de
re. Pl. des *bonnes-mamans*.
EMENT adv. De bonne foi, naï-
convenir bonnement d'une chose.
NET n. m. Coiffure d'homme sans
is; coiffure de femme en lingerie;
ure de certains dignitaires : *bonnet de*
eur. Fig. Gros bonnet, personnage im-
tant; *prendre sous son bonnet*, inventer;
la tête près du bonnet, être prompt à
ner ; *deux têtes dans un bonnet*, deux
s toujours du même avis. **Bon-**
is, instrument de musique.
EAU n. m. Sorte de jeu de
st facile de tricher.
IE n. f. Commerce de

n. m. Joueur de bonne-
u.
ÈRE n. Fabricant,
. de bas, etc.
Ouvrage en forme
e, au delà du gla-
Mar. Petite voile.
du soir.
s; de *bonus*,
n; penchant
enveillance.
is ou japo-

e bonzes.
) n. m.
re pour
s.

a com-
base.
ude.
ru-
e
e:

BORDEREAU n. m. Détail des articles d'un compte; état des espèces diverses qui composent une somme, un compte d'intérêt. *Bordereau d'inscription*, contenant l'énonciation d'une créance à inscrire sur le registre du conservateur des hypothèques.

BORDIGALIER n. m. Pêcheur à la bordigue.

BORDIGUE n. f. Enceinte de claies sur le bord de la mer pour prendre ou garder du poisson.

BORDURE n. f. Ce qui borde, sert d'ornement : *bordure d'un tableau; bordure de fleurs, de gazon*.

BORE n. m. *Chim.* Corps simple solide.

BORÉAL, E adj. Du Nord.

BORÉE n. m. Vent du nord. *Poét.*

BORGNE adj. et n. Qui a perdu un œil. *Fig.* Sans apparence : *maison borgne. Cabaret borgne*, mauvais cabaret.

BORGNESSE n. f. Femme borgne.

BORIQUE adj. Se dit d'un acide formé de bore et d'oxygène.

BORNAGE n. m. Action de planter des bornes pour séparer les propriétés.

BORNE n. f. Pierre ou autre marque qui sépare un champ d'un autre; frontière : *bornes d'un empire;* limite de l'action, de l'étendue : *bornes de l'esprit humain.*

BORNÉ, E adj. De peu d'étendue. *Fig. Esprit borné*, peu intelligent.

BORNE-FONTAINE n. f. Petite fontaine en forme de borne. Pl. *des bornes-fontaines.*

BORNER v. tr. Mettre des bornes; limiter. *Fig.* Modérer : *borner ses désirs.*

BORNOYER v. tr. Viser d'un œil en fermant l'autre, pour s'assurer si une ligne est droite, si une surface est plane.

BORRAGINÉES n. f. pl. Famille de plantes (groupe des dicotylédones), a pour type la bourrache. S. : *une borraginée.*

BOSNIAQUE ou **BOSNIEN, ENNE** adj. et n. De la Bosnie.

BOSPHORE n. m. Etroit espace de mer resserré entre deux terres : *le Bosphore de Thrace.*

BOSQUET n. m. Petit bois; touffe d'arbres.

BOSSAGE n. m. *Archit.* Partie laissée comme ornement (*) ou pour être taillée.

BOSSE n.f. Grosseur contre nature au dos ou à l'estomac; enflure; élévation sur une surface qui devrait être unie; figure sculptée ou moulée pour s'exercer à dessiner d'après nature; protubérance du crâne considérée comme indice d'un penchant, d'une aptitude.

BOSSELAGE n. m. Travail en bosse.

BOSSELER v. tr. Travailler en bosse. **Se bosseler** v. pr. Etre déformé par des bosses. — Prend deux *l* devant un *e* muet : *je bosselle.*

BOSSELURE n. f. Etat d'une surface semée de bosses.

BOSSETTE n. f. Ornement des deux côtés du mors.

BOSSOIR n. m. *Mar.* Poutre qui supporte l'ancre.

BOSSU, E adj. et n. Qui a une bosse.

BOSSUER v. tr. Faire des bosses à de la vaisselle, de l'argenterie, etc.

BOSTANGI n. m. Jardinier du sérail.

BOSTON n. m. Jeu de cartes.

BOT adj. m. (lat. *bos*, bœuf). *Pied bot*, contrefait.

BOTANIQUE n. f. (gr. *botanikê;* de *botanê*, plante). Science des végétaux. Adj. Qui a rapport à cette science : *jardin botanique.*

BOTANISER v. int. Herboriser.

BOTANISTE n. m. Qui s'occupe de botanique.

BOTTE n. f. Assemblage de choses de même nature liées ensemble : *botte d'asperges;* coup de fleuret ou d'épée : *porter, parer une botte.*

BOTTE n. f. (bas lat. *botta*, sorte de tonneau). Chaussure de cuir qui enferme le pied et la jambe. *Avoir du foin dans ses bottes*, être riche; *à propos de bottes*, sans motif.

BOTTELAGE n. m. Action de botteler.

BOTTELER v. tr. Lier en bottes. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

BOTTELEUR n. m. Qui bottelle.

BOTTER v. tr. Fournir de bottes : *botter un régiment de cavalerie.* **Se botter** v. pr. Mettre ses bottes.

BOTTIER n. m. Qui fait des bottes.

BOTTILLON n. m. Petite botte d'herbes ou de légumes.

BOTTINE n. f. Petite botte.

BOUC n. m. Mâle de la chèvre.

BOUCAN n. m. Lieu où les sauvages d'Amérique fument leurs viandes; bruit, vacarme : *c'est un boucan à ne pas s'entendre. Fam.*

BOUCANER v. tr. Fumer de la viande, du poisson.

BOUCANIER n. m. Autrefois, pirate en Amérique; chasseur de bœufs sauvages.

BOUCASSIN n. m. Sorte de futaine, d'étoffe de coton pour doublure.

BOUCAUT n. m. Tonneau grossier où l'on met des marchandises sèches.

BOUCHAGE n. m. Action de boucher.

BOUCHE n. f. (lat. *bucca*). Partie du visage de l'homme qui reçoit les aliments et donne passage à la voix; en parlant des animaux, se dit des bêtes de somme et de trait : *bouche d'un bœuf, d'un cheval.* On dit aussi : *la bouche d'un saumon, d'une carpe, d'une grenouille. Bouche close*, silence! *faire venir l'eau à la bouche*, exciter le désir; *faire la petite bouche*, le difficile, le dégoûté; *la déesse aux cent bouches*, la Renommée. **Bouche à feu,** pièce d'artillerie; **bouche de chaleur,** ouverture au moyen de laquelle la chaleur se communique. *Fig.* Personne : *des bouches inutiles;* ouverture : *la bouche d'un canon.* Pl. Embouchures d'un fleuve : *les bouches du Nil, du Danube*, etc.

BOUCHÉ, E adj. Sans intelligence : *enfant bouché.*

BOUCHÉE n. f. Quantité de pain ou d'autre aliment qui entre dans la bouche en une seule fois.

BOUCHER v. tr. Fermer une ouverture.

BOUCHER n. m. Qui tue les bestiaux et vend leur chair en détail. *Fig.* Homme cruel; chirurgien ignorant, maladroit. *Fam.*

BOUCHÈRE n. f. Femme d'un boucher.

BOUCHERIE n. f. Lieu où se vend la viande; commerce de boucher. *Fig.* Massacre. *Mener des troupes à la boucherie*, à une action où elles doivent périr.

BOUCHE-TROU n. m. Qui remplace momentanément une personne ou une chose absente. Pl. des *bouche-trous.*

BOUCHOIR n. m. Grande plaque de fer qui sert à fermer la bouche d'un four.

BOUCHON n. m. Ce qui sert à boucher; branche de verdure ou d'arbre, qui sert d'enseigne à un cabaret; le cabaret même; poignée de paille tortillée.

BOUCHONNEMENT n. m. Action de bouchonner.

BOUCHONNER v. tr. Frotter avec un bouchon de paille ou de foin pour enlever la sueur ou la malpropreté : *bouchonner un cheval.*

BOUCHONNIER n. m. Qui fait ou vend des bouchons.

BOUCLE n. f. (bas lat. *buccula*). Anneau de métal avec traverse portant un ou plusieurs ardillons; agrafe; bijou que les femmes attachent à leurs oreilles; mèche de cheveux frisés : *boucles ondoyantes;* anneau de fer scellé pour amarrer les bâtiments.

BOUCLER v. tr. Serrer avec une boucle : *boucler des souliers;* mettre en boucle : *boucler des cheveux.* V. int. : *ses cheveux bouclent.*

BOUCLETTE n. f. Petite boucle ou petit anneau.

BOUCLIER n. m. Arme défensive des gens de guerre d'autrefois. *Fig.* Défenseur, appui : *le bouclier des lois.*

BOUDDHIQUE adj. Qui a rapport au bouddhisme.

BOUDDHISME n. m. Religion du Bouddha, dans l'Inde.

BOUDDHISTE n. Sectateur de la religion du Bouddha.

BOUDER v. tr. et int. Témoigner de la mauvaise humeur.

BOUDERIE n. f. Action de bouder.

BOUDEUR, EUSE adj. et n. Qui a l'habitude de bouder.

BOUDIN n. m. (celtique *boden*, ventre). Boyau rempli de sang et de graisse de porc; spirale de fil de fer ou de laiton. *S'en aller en eau de boudin*, échouer, aller à néant.

BOUDINIÈRE n. f. Petit entonnoir pour faire des boudins ou des saucisses.

BOUDJOU n. m. Monnaie d'Alger, valant 1 fr. 86 centimes. Pl. des *boudjous.*

BOUDOIR n. m. Cabinet de dame.

BOUE n. f. (celtique *baw*). Poussière des rues et des chemins détrempés d'eau. *Fig.* Abjection : *âme de boue. Traîner dans la boue*, vilipender; *se traîner dans la boue*, s'avilir; *tirer quelqu'un de la boue*, d'un état abject.

BOUÉE n. f. Appareil flottant, indiquant un écueil en mer, un obstacle dans les fleuves. Appareil de sauvetage.

BOUEUR n. m. Qui est chargé de l'enlèvement des boues dans les villes.

BOUEUX, EUSE adj. Plein de boue : *chemin boueux.*

BOUFFANT, E adj. Qui bouffe : *cheveux bouffants.*

BOUFFE adj. (ital. *buffa*, chose bouffonne). Bouffon : *opéra bouffe.* N. m. Chanteur qui remplit un rôle bouffe.

BOUFFÉE n. f. (rad. *bouffer*). Action subite et passagère d'un corps léger qui se porte en masse vers nous : *bouffée de vent, de fumée;* air qui sort de la bouche : *bouffée de vin. Fig. Bouffée d'orgueil, de générosité*, mouvement passager d'orgueil, de générosité.

BOUFFER v. int. (all. *buffen*, souffler). Se gonfler : *cette étoffe bouffe.*

BOUFFETTE n. f. Petite houppe qui pend au harnais des chevaux.

BOUFFI, E adj. Plein, gonflé : *bouffi d'orgueil, de colère.*

BOUFFIR v. tr. et int. Enfler; devenir enflé : *le visage lui bouffit.*

BOUFFISSURE n. f. Enflure. *Fig. Bouffissure de style, d'esprit.*

BOUFFON n. m. (ital. *buffa*, chose bouffonne). Personnage comique. *Fig. Servir de bouffon*, de jouet.

BOUFFON, ONNE adj. Plaisant, facétieux : *discours bouffon.*

BOUFFONNER v. int. Faire le bouffon.

BOUFFONNERIE n. f. Ce qu'on fait ou ce qu'on dit pour exciter le rire.

BOUGE n. m. (ital. *bolgia*, réduit obscur). Logement malpropre; partie la plus renflée d'un tonneau.

BOUGEOIR n. m. Petit chandelier à manche ou à anse.

BOUGER v. int. Se mouvoir. V. tr. Changer de place : *ne bougez rien ici.*

BOUGETTE n. f. Sac de cuir, grande bourse.

BOUGIE n. f. (de *Bougie*, ville où elles furent d'abord fabriquées). Chandelle de cire ou de stéarine, petit appareil cylindrique employé en chirurgie.

BOUGON, ONNE n. Qui bougonne souvent.

BOUGONNER v. int. Murmurer, gronder entre ses dents. *Pop.*

BOUGRAN n. m. Toile forte et gommée.

BOUILLABAISSE ou **BOUILLE-ABAISSE** n. f. Sorte de soupe au poisson, qu'affectionnent les Provençaux.

BOUILLANT, E adj. Qui bout : *huile*

bouillante. Fig. Vif, ardent : *jeunesse bouillante.*

BOUILLEUR n. m. Distillateur d'eau-de-vie; annexe de la machine à vapeur où l'eau entre en ébullition.

BOUILLI n. m. Viande cuite dans l'eau pour faire du bouillon.

BOUILLIE n. f. Aliment composé de lait et de farine bouillis ensemble.

BOUILLIR v. int. (*Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. Je bouillais, nous bouillions. Je bouillis, nous bouillîmes. Je bouillirai, nous bouillirons. Je bouillirais, nous bouillirions. Bous, bouillons, bouillez. Que je bouille, que nous bouillions. Que je bouillisse, que nous bouillissions. Bouillant. Bouilli, e* — lat. *bullire*). Etre en ébullition. *Fig.: bouillir de colère.*

BOUILLOIRE n. f. Vase de métal pour faire bouillir de l'eau.

BOUILLON n. m. (rad. *bouillir*). Eau bouillie avec de la viande ou des herbes : *bouillon gras;* bulle qui s'élève à la surface d'un liquide bouillant; onde tumultueuse d'un liquide s'échappant avec force: *l'eau sort à gros bouillons;* pli bouffant d'une étoffe.

BOUILLON-BLANC n. m. Plante vulnéraire pectorale. Pl. des *bouillons-blancs.*

BOUILLONNANT, E adj. Qui bouillonne.

BOUILLONNEMENT n. m. Etat d'un liquide qui bouillonne. *Fig.* Agitation, effervescence.

BOUILLONNER v. int. (rad. *bouillon*). S'élever en bouillons. *Fig.* S'agiter, fermenter. V. int. Faire des bouillons à : *bouillonner une robe.*

BOUILLOTTE n. f. Petite bouilloire ; sorte de jeu de cartes.

BOUJARON n. m. *Mar.* Petite mesure contenant un peu moins d'un seizième de litre, et qui sert à la distribution des liquides aux marins.

BOULAIE n. f. Terrain planté de bouleaux.

BOULANGER, ÈRE n. Qui fait et vend du pain.

BOULANGER v. tr. Pétrir du pain et le cuire.

BOULANGERIE n. f. Art de faire le pain ; le lieu où il se fait, où il se vend.

BOULE n. f. (lat. *bulla*). Corps sphérique. *Boule noire,* celle qui exprime le rejet dans un scrutin ; *boule blanche,* celle qui adopte ; *boule rouge,* celle qui, dans un examen, exprime une note intermédiaire entre *bien* et *mal. Bot. Boule-de-neige,* nom vulgaire d'une variété d'obier. Pl. Jeu : *jouer aux boules.*

BOULE n. m. Meuble sorti des ateliers de Boule, célèbre ébéniste.

BOULEAU n. m. Arbre à bois blanc, de la famille des bétulinées.



BOULEDOGUE n. m. Variété de dogue à mâchoires proéminentes, plus petit et plus féroce que le grand dogue.

BOULET n. m. Boule de fer dont on charge les canons ; peine infamante qui consistait à traîner un boulet attaché à une chaîne ; jointure de la jambe du cheval au-dessus du pâturon.

BOULETTE n. f. Petite boule de pâte ou de chair hachée. *Fig. Faire une boulette,* une bévue. *Pop.*

BOULEVARD ou **BOULEVART** n. m. (all. *bollwerk*). Autrefois, terre-plein d'un rempart ; aujourd'hui, promenade plantée d'arbres autour d'une ville, et aussi à l'intérieur. *Fig.* Place forte : *cette ville est le boulevard de l'Italie;* protection : *la justice est le boulevard des Etats.*

BOULEVARI, forme vicieuse de HOURVARI.

BOULEVERSANT, E adj. Qui trouble, bouleverse.

BOULEVERSEMENT n. m. Trouble violent, grand désordre, au propre et au figuré.

BOULEVERSER v. tr. Mettre en désordre : *bouleverser un terrain, une bibliothèque;* agiter violemment, ruiner, abattre : *bouleverser un Etat.*

BOULEVUE (À LA, À) loc. adv. Précipitamment, avec peu d'attention.

BOULIER n. m. Appareil comprenant dix tringles de fer auxquelles sont enfilées des boules, qui sert aux enfants à apprendre les premiers éléments de l'arithmétique. On dit aussi BOULIER COMPTEUR. — Filet de pêche pot de terre.

BOULIMIE n. f. (gr. *bous,* bœuf ; *limos,* faim). Faim excessive.

BOULIN n. m. Trou pratiqué dans un colombier pour faire nicher les pigeons. *Maçonn.* Trou fait dans un mur pour porter les échafaudages.

BOULINE n. f. *Mar.* Corde amarrée vers le milieu de chaque côté d'une voile, pour lui faire prendre le vent de côté.

BOULINER v. int. *Mar.* Aller à la bouline, naviguer avec un vent de biais.

BOULINGRIN n. m. (angl. *bowl,* boule ; *green,* vert). Parterre de gazon.



BOULOIR n. m. Instrument pour remuer la chaux quand on l'éteint.

BOULON n. m. Cheville de fer avec fente au bout pour recevoir une clavette.

BOULONAIS, AISE adj. et n. De Boulogne-sur-Mer.

BOULONNER v. tr. Fixer, arrêter avec un boulon.

BOULOT, OTTE adj. et n. (rad. *boule*). Gros et rond.

BOUQUET n. m. Assemblage de fleurs ou de certaines choses liées ensemble : *bouquet de diamants, de persil, de thym,* etc. *Fig.* Parfum agréable du vin ; pièce qui termine un feu d'artifice.

BOUQUETIER n. m. Vase à fleurs.

BOUQUETIÈRE n. f. Marchande de fleurs.



BOUQUETIN n. m. (dimin. de *bouc* — ou de *bouc-estain,* bouc des rochers). Espèce de chèvre sauvage (*).

BOUQUIN n. m. Vieux bouc. **Cornet à bouquin,** trompe recourbée faite quelquefois d'une corne de bouc.

BOUQUIN n. m. Vieux livre de peu de valeur.

BOUQUINER v. int. Chercher de vieux livres dans les boutiques.

BOUQUINERIE n. f. Amas, commerce de vieux livres.

BOUQUINEUR n. m. Qui aime à bouquiner.

BOUQUINISTE n. m. Qui achète et revend de vieux livres.

BOURACAN n. m. Sorte de gros camelot.

BOURBE n. f. Amas de boue, telle que celle des marais, des étangs.

BOURBEUX, EUSE adj. Plein de bourbe.

BOURBIER n. m. Lieu creux et plein de boue. *Fig.* Mauvaise affaire : *il s'est mis dans un bourbier;* impureté, infamie : *le bourbier du vice.*

BOURBILLON (bi-ion) n. m. Corps filamenteux qui occupe le centre d'un furoncle.

BOURBONIEN, ENNE adj. Qui concerne la famille des Bourbons.

BOURBONNAIS, AISE adj. et n. Du Bourbonnais.

BOURCETTE n. f. Syn. de MÂCHE.

BOURDAINE ou **BOURGÈNE** n. f. Arbuste dont le bois, réduit en charbon, sert à la fabrication de la poudre à canon.

BOURDE n. m. Mensonge, défaite : *conter des bourdes. Pop.*

BOURDILLON n. f. Bois de chêne refendu, propre à faire des futailles.

BOURDON n. m. Bâton de pèlerin ; gros insecte de la famille des abeilles (*); grosse cloche ; omission d'un ou plusieurs mots dans la composition typographique ; un des jeux de l'orgue, qui fait la basse. **Faux-bourdon,** V. FAUX-BOURDON.

BOURDONNEMENT n. m. Bruit des mouches. *Fig.* Murmure sourd ; bruit continuel dans les oreilles.

BOURDONNER v. int. Faire entendre un bourdonnement. V. tr. Chanter ou causer à voix basse.

BOURDONNET n. m. Faisceau de charpie mis dans une plaie pour en absorber le pus.

BOURG (*bour*) n. m. (all. *burg*). Gros village où l'on tient marché. **Bourg pourri,** bourg anglais dont les électeurs vendaient facilement leurs suffrages au candidat qui désirait se faire envoyer au Parlement.

BOURGADE n. f. Petit bourg.

BOURGÈNE n. f. V. BOURDAINE.

BOURGEOIS, E n. (rad. *bourg*). Citoyen d'une ville ; patron, maître d'un ouvrier. Se dit par opposition à *noble* et à *militaire.* Adj. Qui tient à la bourgeoisie : *maison bourgeoise;* commun : *manières bourgeoises;* confortable : *ordinaire bourgeois.*

BOURGEOISEMENT adv. D'une manière bourgeoise : *vivre bourgeoisement.*

BOURGEOISIE n. f. Qualité de bourgeois ; classe intermédiaire entre la noblesse et le peuple.

BOURGEON n. m. (haut all. *burjan* lever). Bouton qui pousse aux arbres ; nouveau jet de la vigne. *Fig.* Bouton au visage.

BOURGEONNEMENT n. m. Développement des bourgeons.

BOURGEONNER v. int. Pousser des bourgeons : *les arbres bourgeonnent. Fig.* Avoir des boutons : *son nez bourgeonne.*

BOURGERON n. m. Courte blouse de toile que portent certains ouvriers.

BOURGMESTRE (*gue*) n. m. Premier magistrat de quelques villes de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, de Hollande, et que l'on nomme *maire* en France.

BOURGOGNE n. m. Vin récolté en Bourgogne : *boire un verre de bourgogne.*

BOURGUIGNON, ONNE adj. et n. De la Bourgogne.

BOURNOUS n. m. V. BURNOUS.

BOURRACHE n. f. (lat. *borrago*). Plante médicinale, type de la famille des borraginées.

BOURRADE n. f. Coup brusque.

BOURRASQUE n. f. Tourbillon de vent impétueux et de peu de durée. *Fig.* Accès de mauvaise humeur.

BOURRE n. f. (bas lat. *bura*, poil). Amas de poils pour garnir les selles, les bâts, etc. ; ce qu'on met par-dessus la charge des armes à feu ; partie grossière de la soie, de la laine.

BOURREAU n. m. Ancien nom de l'exécuteur des hautes œuvres. *Fig.* Homme cruel, inhumain.

BOURRÉE n. f. Fagot de menu bois ; danse d'Auvergne.

BOURRÈLEMENT n. m. Etat d'une âme bourrelée : *le bourrèlement du remords.*

BOURRELER v. tr. Tourmenter : *la conscience bourrèle les méchants.* — Prend un accent grave dans toute sa conjugaison devant un *e* muet.

BOURRELET ou **BOURLET** n. m. Coussin rond et vide par le milieu ; gaine remplie de bourre, qui se met aux portes, aux fenêtres ; coiffure d'enfant rembourrée (*).

BOURRELIER n. m. Fabricant de harnais.

BOURRELLERIE n. f. Etat et commerce du bourrelier. — L'Acad. mentionne ce mot pour la première fois dans sa dernière édition (1877), et l'écrit avec deux *l.*

BOURRER v. tr. Enfoncer la bourre dans une arme à feu ; garnir de bourre ; faire manger avec excès. *Fig.* Maltraiter.

BOURRICHE n. f. Panier pour envoyer du gibier, du poisson.

BOURRIQUE n. f. Ane, ânesse. *Fig.* Ignorant.

BOURRIQUET n. m. Anon ou âne de petite taille.

BOURROIR n. m. Pilon pour bourrer.

BOURRU, E adj. et n. D'une humeur brusque et chagrine. *Vin bourru*, vin blanc nouveau qui n'a point fermenté.

BOURSE n. f. (gr. *bursa*). Petit sac à argent. *Fig.* L'argent qu'on y met : *aider quelqu'un de sa bourse;* pension gratuite dans un collège; valeur monétaire en Turquie (1,500 fr.); lieu où se font les opérations financières sur les valeurs publiques, obligations, actions, etc.

BOURSICAUT n. m. Petite bourse amassée avec économie et tenue en réserve. *Fam.*

BOURSIER, ÈRE n. Elève qui jouit d'une bourse dans un établissement d'instruction publique.

BOURSILLER v. int. Contribuer pour une dépense commune. *Fam.*

BOURSOUFLAGE n. m. *Fig.* Enflure du style : *son discours n'était que boursouflage.*

BOURSOUFLÉ, E adj. Vide et emphatique : *style, discours boursouflé.*

BOURSOUFLER v. tr. Enfler la peau.

BOURSOUFLURE n. f. Enflure, au propre et au figuré : *boursouflure du visage, du style.*

BOUSCULADE n. f. ou **BOUSCULEMENT** n. m. Poussée brusque ou désordonnée.

BOUSCULER v. tr. Mettre sens dessus dessous; pousser en tous sens.

BOUSE n. f. (gr. *bous*, bœuf). Fiente de bœuf, de vache.

BOUSIER n. m. Insecte coléoptère.

BOUSILLAGE n. m. Mélange de chaume et de terre détrempée. *Fig.* Ouvrage mal fait. *Fam.*

BOUSILLER v. int. Maçonner en bousillage. V. tr. Faire mal quelque chose.

BOUSILLEUR n. m. Qui bousille.

BOUSIN n. m. Matière étrangère qui recouvre certaines pierres quand on les extrait de la carrière.

BOUSINGOT n. m. Petit chapeau de marin en cuir verni.

BOUSSOLE n. f. (ital. *bossola*, petite boîte). Cadran dont l'aiguille aimantée se tourne toujours vers le nord. *Fig.* Guide : *vos conseils seront ma boussole.* — La boussole était inconnue des anciens; mais il paraît que les Chinois en faisaient usage plus de 1000 ans avant l'ère chrétienne. Sa découverte, en Europe, date du XIIIe siècle, époque à laquelle on remarqua, pour la première fois, qu'une aiguille aimantée, oscillant librement autour d'un pivot, se dirige toujours vers le nord. C'est l'Italien Flavio Gioja qui eut le premier l'idée de suspendre l'aiguille aimantée sur un pivot où elle pût se mouvoir en tous sens, et de rendre ainsi les observations plus faciles et plus exactes. Le cercle que parcourt l'aiguille est divisé en 32 parties et se nomme rose des vents.

BOUSTROPHÉDON n. m. Sorte d'écriture grecque dont les lignes allaient sans discontinuer de gauche à droite et de droite à gauche.

BOUT n. m. Extrémité; fin : *le bout de l'année. Bout d'aile*, plume du bout de l'aile; *bout de l'an*, service funèbre en l'honneur de quelqu'un un an après sa mort. *Fig. Rire du bout des dents*, s'efforcer de rire; *savoir sur le bout du doigt*, parfaitement; *brûler la chandelle par les deux bouts*, faire des dépenses ruineuses; *pousser à bout*, faire perdre patience; *mettre à bout*, réduire au silence; *venir à bout*, réussir; *être à bout*, ne savoir que devenir; *à tout bout de champ*, à tout propos; *au bout du compte*, après tout.

BOUTADE n. f. Caprice brusque, saillie d'esprit ou d'humeur.

BOUT-DEHORS ou **BOUTE-HORS** n. m. *Mar.* Rallonge que l'on ajoute à une vergue pour porter des voiles supplémentaires quand le vent est faible. Pl. des *bouts-dehors* ou *boute-hors.*

BOUTE-EN-TRAIN n. m. Qui met les autres en train, en gaieté. Pl. des *boute-en-train.*

BOUTEFEU [o. n.] n. m. Bâton muni d'une mèche allumée pour mettre le feu aux canons. *Fig.* Qui excite une sédition, des querelles : *on arrêta les boutefeux.*

BOUTEILLE n. f. (du v. fr. *boute*, tonneau). Vase à goulot étroit; son contenu. *Aimer la bouteille*, aimer à boire; *c'est la bouteille à l'encre*, on n'y connaît rien.

BOUTEILLER ou **BOUTILLIER** (*tè-ié — ti-ié*) n. m. Officier chargé de l'intendance du vin chez un roi, un prince, etc.

BOUTER v. tr. Mettre, placer. *Vieux.*

BOUTEROLLE n. f. Bout d'un fourreau d'épée (*); une des gardes de la serrure; chacune des fentes de la clef.

BOUTE-SELLE n. m. Signal donné par les trompettes dans les régiments pour monter à cheval : *sonner le boute-selle.* Pl. des *boute-selle.*

BOUTILLIER n. m. V. BOUTEILLER.

BOUTIQUE n. f. (gr. *apothêkê;* de *apotithêmi*, je dépose). Lieu d'étalage et de vente au détail; marchandises qu'il contient; ensemble des outils d'un artisan. *Par dénigr.* Maison mal tenue : *quelle boutique!*

BOUTIQUIER n. m. Celui qui tient boutique.

BOUTIS n. m. Endroit où un sanglier a fouillé avec son boutoir.

BOUTISSE n. f. *Maç.* Pierre placée selon sa longueur dans un mur, de manière à laisser voir sa largeur au dehors.

BOUTOIR n. m. Outil de maréchal et de corroyeur; groin du sanglier. *Fig. Coup de boutoir*, trait d'humeur, propos brusque et blessant.

BOUTON n. m. Bourgeon; fleur non épanouie; tumeur sur la peau; cercle de métal ou de bois couvert d'étoffe pour attacher les vêtements; ce qui a la forme d'un bouton : *bouton de fleuret. Bouton*

de feu, bouton de fer rougi au feu, qui s'applique dans plusieurs opérations de chirurgie, de maréchalerie.

BOUTON-D'ARGENT n. m. *Bot.* Nom vulgaire de deux renoncules.

BOUTON-D'OR n. m. Sorte de renoncule à fleurs jaunes.

BOUTONNANT, E adj. Qui se boutonne : *redingote boutonnante.*

BOUTONNER v. int. Pousser des boutons : *cet arbre boutonne.* V. tr. Attacher, arrêter avec des boutons : *boutonner un habit.*

BOUTONNIER n. m. Qui fait ou vend des boutons.

BOUTONNIÈRE n. f. Fente pour passer le bouton.

BOUT-SAIGNEUX n. m. Cou d'un veau ou d'un mouton vendu à la boucherie.

BOUTS-RIMÉS n. m. pl. Rimes données pour faire des vers. S. **Bout-rimé,** pièce de vers composée sur des rimes données.

BOUTURAGE n. m. Multiplication des végétaux par boutures.

BOUTURE n. f. Pousse ou rejeton d'un arbre, qui, étant mis en terre, prend racine. — Plusieurs grands arbres, le peuplier, le saule, le platane, etc., se reproduisent par boutures. Les autres moyens de reproduction sont la marcotte et la greffe. Marcotter une plante, c'est coucher en terre une ou plusieurs de ses branches, afin qu'elles produisent des racines, tandis qu'elles tiennent encore à la branche mère. La greffe consiste à appliquer un rameau d'un végétal sur un autre végétal, de manière que leur sève puisse se mettre promptement en communication. Elle ne réussit que sur les végétaux de même nature.

BOUTURER v. int. Pousser des drageons. V. tr. Reproduire par boutures.

BOUVERIE n. f. Etable à bœufs.

BOUVET n. m. *Menuis.* Rabot pour faire des rainures.

BOUVIER, ÈRE n. Qui conduit ou garde les bœufs; constellation boréale. *Fig.* Homme grossier.

BOUVILLON n. m. Jeune bœuf.

BOUVREUIL n. m. Oiseau chanteur, à tête noire et à gorge rouge (*).



BOVINE adj. f. De l'espèce du bœuf : *race bovine.*

BOXE n. f. (angl. *box*). Action de boxer.

BOXE n. f. ou **BOX** (*boks*) n. m. (mot angl.). Stalle pour un seul cheval.

BOXER v. int. Se battre à coups de poing, à la manière des Anglais.

BOXEUR n. m. Qui boxe.

BOYARD n. m. Nom des anciens nobles de Russie, de Transylvanie et des Provinces danubiennes.

BOYAU n. m. Intestin ; conduit de cuir des pompes à incendie. *Fig.* Chemin long et étroit.

BOYAUDERIE n. f. Lieu où l'on prépare les boyaux.

BOYAUDIER n. m. Ouvrier qui prépare les cordes à boyau.

BRABANÇON, ONNE adj. et n. Du Brabant.

BRACELET n. m. Ornement que les femmes portent au bras.

BRACHIAL, E, AUX (*kial*) adj. (lat. *brachium*, bras). Qui a rapport au bras : *artère brachiale.*

BRACHYCÉPHALE n. et adj. (gr. *brachus*, court ; *kephalê*, tête). Se dit d'un homme dont le crâne, vu d'en haut, a la forme d'un œuf, la plus grande longueur ne dépassant pas la plus grande largeur.

BRACONNAGE n. m. Action de braconner.

BRACONNER v. int. (rad. *braque*, espèce de chien). Chasser d'une façon ou en des temps défendus.

BRACONNIER n. m. Qui braconne.

BRACTÉE n.f. Nom des petites feuilles qui recouvrent les fleurs avant leur développement.

BRADYPEPSIE n. f. (gr. *bradus*, difficile ; *pepsis*, digestion). Digestion lente.

BRAGUETTE. V. BRAYETTE.

BRAHMANE, BRAME, BRAMIN ou **BRAMINE** n. m. Prêtre du brahmanisme.

BRAHMANIQUE adj. Qui a rapport au brahmanisme.

BRAHMANISME n. m. Religion de Brahma. V. PART. HIST.

BRAI n. m. Résine du pin et du sapin.

BRAIE n. f. (celtique *bracca*). Linge d'enfant. Pl. Ancien vêtement gaulois.

BRAILLARD, E ou **BRAILLEUR, EUSE** adj. et n. Qui braille.

BRAILLEMENT n. m. Action de brailler.

BRAILLER v. int. (rad. *braire*, dans le vieux sens de *crier*). Parler bien haut, beaucoup et mal à propos ; crier. *Fam.*

BRAILLEUR, EUSE. V. BRAILLARD.

BRAIMENT n. m. Cri de l'âne.

BRAIRE v. int. et déf. (bas lat. *bragire*, hennir. — Se conjugue comme *traire*). Crier, en parlant de l'âne.

BRAISE n. f. (gr. *brazein*, bouillonner). Bois réduit en charbons, ardents ou éteints.

BRAISER v. tr. Faire cuire dans une braisière.

BRAISIER n. m. Huche pour la braise.

BRAISIÈRE n. f. Etouffoir ; casserole à couvercle pour faire cuire à la braise.

BRAME n. m. V. BRAHMANE.

BRAMEMENT n. m. Cri du cerf ou du daim.

BRAMER v. int. (gr. *bremein*, frémir). Crier, en parlant du cerf ou du daim.

BRAMIN n. m. V. BRAHMANE.

BRAMINE n. m. V. BRAHMANE.

BRAN n. m. Matière fécale. *Bran de scie, de son*, poudre qui tombe du bois qu'on scie ; partie la plus grossière du son.

BRANCARD n. m. Civière à bras (*) ; chacune des deux prolonges de bois entre lesquelles on attelle le cheval.

BRANCARDIER n. m. Préposé au service des brancards sur lesquels on transporte les blessés au cours ou à la suite d'une bataille.

BRANCHAGE n. m. Toutes les branches d'un arbre.

BRANCHE n. f. Bois que pousse le tronc d'un arbre, d'un arbuste ou d'un arbrisseau ; division d'un cours d'eau : *les branches du Nil. Fig.* Différentes parties d'une science : *les branches de l'enseignement ;* familles sortant d'une même souche.

BRANCHEMENT n. m. Petit tuyau qui conduit à l'appareil d'éclairage le gaz d'un tuyau principal.

BRANCHER v. int. Percher sur des branches d'arbre : *l'alouette ne branche pas.*

BRANCHETTE n. f. Petite branche.

BRANCHE-URSINE n. f. *Bot.* Nom vulgaire de l'acanthe commune.

BRANCHIES n. f. pl. (gr. *bragchia*). Organes respiratoires des poissons, vulgairement appelés *ouïes.*

BRANCHU, E adj. Qui a beaucoup de branches : *arbre branchu.*

BRANDADE n. f. Préparation de morue à la provençale, avec de l'ail, du persil, du jus de citron, du poivre, et battue avec de l'huile d'olive.

BRANDE n. f. Sorte de bruyère. Lieu où elle pousse.

BRANDEBOURG n. m. Broderie en galon sur un vêtement.

BRANDEBOURGEOIS, E adj. et n. Du Brandebourg.

BRANDEVIN n. m. (all. *Brantwein*, vin brûlé). Eau-de-vie de vin.

BRANDEVINIER n. m. Celui qui fait l'eau-de-vie.

BRANDILLER v. tr. Mouvoir deçà et delà : *brandiller les jambes.*

BRANDILLOIRE n. f. Balançoire faite avec des cordes ou des branches d'arbre entrelacées.

BRANDIR v. tr. (vieux fr. *brand*, épée). Agiter dans sa main avant de frapper : *il brandissait son sabre.*

BRANDON n. m. (all. *brand*, torche allumée). Flambeau de paille tortillée ; corps enflammé qui s'élève d'un incendie ; paille tortillée au bout d'un bâton placé aux extrémités d'un champ, pour indiquer que les fruits en sont saisis. *Fig. Allumer le brandon de la discorde*, la provoquer.

BRANDONNER v. tr. Mettre des brandons.

BRANLANT, E adj. Qui branle : *tête branlante.*

BRANLE n. m. Oscillation d'un corps : *le branle d'une cloche. Fig.* Première impulsion donnée à une chose : *mettre en branle*; danse en rond. *Fig. Donner le branle*, mettre tous les autres en train.

BRANLE-BAS n. m. *Mar.* Préparatifs de combat à bord d'un vaisseau ; *sonner le branle-bas.*

BRANLEMENT n. m. Mouvement de ce qui branle.

BRANLER v. tr. Agiter, remuer : *branler la tête.* V. int. Chanceler, osciller : *le plancher branle;* contredire, résister : *l'ordre fut exécuté, personne ne branla. Fig. Branler dans le manche*, être en danger de perdre place, crédit ou faveur. *Fam.*

BRANLOIRE n. f. Espèce de balançoire.

BRAQUE n. m. Chien de chasse. Adj. et n. *Fig.* Etourdi. *Fam.*

BRAQUEMART n. m. Epée courte et large qui se portait autrefois.

BRAQUEMENT n. m. Action de braquer : *le braquement d'un canon.*

BRAQUER v. tr. Tourner un objet vers un point ; *braquer un canon;* fixer, diriger : *braquer les yeux sur quelqu'un, braquer un télescope.*

BRAS n. m. (lat. *brachium*). Membre du corps humain qui tient à l'épaule ; côté d'un fauteuil ; partie d'un fleuve, d'une mer. *Fig.* Travail : *vivre de ses bras;* puissance : *le bras de Dieu;* vaillance : *tout cède à son bras. Recevoir à bras ouverts*, accueillir avec joie ; *couper bras et jambes*, décourager ; *avoir quelqu'un sur les bras*, à sa charge ; *demeurer les bras croisés*, ne rien faire ; *avoir le bras long*, de l'influence. Loc. adv. **A tour de bras,** avec force ; **à bras,** à force de bras ; **à bras-le-corps** (et non à *brasse corps*), par le milieu du corps.

BRASER v. tr. Réunir deux morceaux d'un même métal ou de métaux différents à l'aide d'un autre plus fusible.

BRASERO (*zé*) n. m. (m. esp.). Petit brasier.

BRASIER n. m. Feu de charbons incandescents.

BRASILLER v. tr. Faire griller sur la braise.

BRASSAGE n. m. Action de brasser.

BRASSARD n. m. (rad. *bras*). Partie de l'armure qui couvrait le bras ; sorte d'écharpe qu'on porte au bras.

BRASSE n. f. Mesure de la longueur des deux bras étendus ; manière particulière de nager. *Mar.* Environ 1 mètre 62 : *la sonde marquait 20 brasses.*

BRASSÉE n. f. Ce que peuvent contenir les deux bras.

BRASSER v. tr. Remuer à force de bras ; préparer la bière en opérant le mélange du malt avec l'eau.

BRASSERIE n. f. Lieu où l'on brasse la bière.

BRASSEUR, EUSE n. Qui fait de la bière et la vend en gros.

BRASSIÈRE n. f. Petite camisole pour maintenir le corps des enfants. Pl. Bretelles d'un havresac, d'une hotte, etc.

BRASSIN n. m. Cuve à bière; son contenu.
BRASURE n. f. Point de réunion des pièces brasées.
BRAVACHE n. m. (ital. *bravaccio*). Faux brave.
BRAVADE n. f. Action ou parole de défi, de forfanterie.
BRAVE adj. (gr. *brabeus*, arbitre réglant les conditions d'un combat). Vaillant : *homme brave;* honnête : *brave homme.*N. m. Homme courageux,vaillant.
BRAVEMENT adv. D'une manière brave.
BRAVER v. tr. (rad. *brave*). Défier : *braver quelqu'un;* affronter : *braver la mort.*
BRAVERIE n. f. Magnificence en habits. *Vieux.*
BRAVO! interj. (m. ital.). Très bien! N. m. Approbation : *redoubler les bravos.*
BRAVO n. m. (m. ital.). Assassin à gages. Pl. des *bravi.*
BRAVOURE n. f. Courage, vaillance.
BRAYER v. tr. Enduire de brai.
BRAYER n. m. Bandage servant à contenir les hernies; bande de gros cuir soutenant le battant d'une cloche.
BRAYETTE n. f. (dimin. de *braie*). Fente pratiquée sur le devant du pantalon.
BREAK (*brèk*) n. m. (m. angl.). Voiture à quatre roues, dont le derrière est occupé par deux bancs longitudinaux placés vis-à-vis l'un de l'autre.
BREBIS n. f. (bas lat. *berbix*). Femelle d'un genre d'animaux ruminants, qu'on élève pour son lait, sa laine et sa chair, et qui sert à l'alimentation : *un troupeau de brebis. Fig. Brebis galeuse*, personne dont la société et l'exemple sont dangereux.
BRÈCHE n. f. (all. *brechen*, briser). Ouverture faite à un mur, un rempart, une haie; brisure qui se trouve au tranchant d'une lame. *Fig.* Tort, dommage : *c'est une brèche à l'honneur. Mourir sur la brèche*, en combattant; *battre en brèche*, à coups de canon.
BRÈCHE-DENT adj. et n. Qui a perdu une ou plusieurs dents de devant. Pl. des *brèche-dents.*
BREDI-BREDA loc. adv. Trop vite : *raconter une chose bredi-breda.*
BREDOUILLE n. f. Marque du jeu de trictrac, qui indique que l'on a gagné sans que l'adversaire ait pris un point; désappointement d'un chasseur qui n'a rien tué. Adj. : *revenir bredouille.*
BREDOUILLEMENT n. m. Action de bredouiller.
BREDOUILLER v. int. Parler d'une manière peu distincte.
BREDOUILLEUR, EUSE n. Qui bredouille.
BREF, ÈVE adj. (lat. *brevis*). Court, de peu de durée : *discours bref;* brusque, impératif : *ton bref, parole brève.* N. f. Syllabe brève. **Bref** adv. Enfin, en un mot : *bref, je ne veux pas.*
BREF n. m. Lettre pastorale du pape ayant un caractère privé.
BRÉHAIGNE adj. Stérile, en parlant des femelles des animaux domestiques.
BRELAN n. m. Jeu de cartes; lieu où l'on s'assemble pour jouer aux jeux de hasard : *tenir brelan chez soi.*
BRELANDER v. int. Jouer continuellement.
BRELANDIER, IÈRE n. Qui joue continuellement.
BRELOQUE n. f. Bijou de peu de valeur. V. BERLOQUE.
BRÈME n. f. Poisson d'eau douce.
BRENN n. m. Mot gaulois qui signifie chef, et que les Romains paraissent avoir pris pour un nom propre dont ils ont fait Brennus.
BRÉSIL n. m. Bois rouge de teinture. On dit plus souvent BOIS DE BRÉSIL.
BRÉSILIEN, IENNE adj. et n. Du Brésil.
BRÉSILLER v. tr. Rompre par petits morceaux. Teindre avec du brésil.
BRESSAN, E adj. et n. De la Bresse.
BRÉTAILLER v. int. Tirer l'épée à la moindre occasion.
BRÉTAILLEUR n. m. Qui est toujours prêt à tirer l'épée.
BRETAUDER v. tr. Mutiler, en parlant d'un animal, lui couper la queue, les oreilles, etc.
BRETELLE n. f. Courroie pour porter un fardeau; tissu de fil, de soie, etc., pour soutenir le pantalon.
BRETON, ONNE adj. et n. De la Bretagne.
BRETONNANT, E adj. Se dit de la Bretagne et des Bretons qui ont conservé leur ancien langage, leurs mœurs primitives.
BRETTE n. f. Epée longue et étroite.
BRETTELER v. a. Tailler avec un instrument dentelé : *bretteler une pierre.*
BRETTEUR n. m. Qui aime à se battre, à ferrailler.
BRETZEL n. f. Pâtisserie allemande en forme de huit, dure, saupoudrée de sel et de graine de cumin.
BREUVAGE n. m. Boisson.
BREVET n. m. (rad. *bref*). Titre, certificat : *brevet d'instituteur, de bachelier.* **Brevet d'invention,** celui que le gouverment délivre à l'auteur d'une invention, d'une découverte, pour lui en assurer la propriété et l'exploitation exclusive pendant un certain nombre d'années.
BREVETER v. tr. Donner un brevet, — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.
BRÉVIAIRE n. m. Livre d'offices pour les prêtres; l'office même. *Fig.* Lecture habituelle : *Horace est le bréviaire des gens de lettres.*
BRIARD, E adj. et n. De la Brie.
BRIBE n. f. Gros morceau de pain. Pl. Restes d'un repas. *Fig.* Citations,

phrases détachées et sans suite, extraites d'un ouvrage.

BRIC-À-BRAC n. m. Marchandises diverses d'occasion. Pl. des *bric-à-brac.*

BRICK n. m. (angl. *brig*). Navire à deux mâts.

BRICOLE n. f. Partie du harnais qui s'attache au poitrail; bretelle de portefaix; habileté acquise par une longue pratique; ruse, tromperie.

BRICOLER v. int. Faire toute espèce de métiers. *Fam.*

BRIDE n. f. (all. *breidel*). Partie du harnais d'un cheval qui sert à le conduire, et comprenant la monture, le mors et les rênes; lien pour retenir certaines coiffures. *Fig. Lâcher la bride à ses passions*, s'y abandonner; *tenir la bride haute*, se montrer sévère; *courir bride abattue* ou *à toute bride*, courir très vite.

BRIDER v. tr. Mettre la bride à. *Fig.* Réprimer, dompter, contenir.

BRIDON n. m. Petite bride légère.

BRIE n. m. Fromage très estimé, qui se fabrique dans la Brie.

BRIEF, ÈVE adj. (ancienne forme de *bref*). De courte durée. *Brief* ne se dit guère qu'au Palais : *on en a fait bonne et briève justice.* On dit cependant *briève description, briève narration.*

BRIÈVEMENT adv. En peu de mots.

BRIÈVETÉ n. f. Courte durée : *brièveté de la vie. Littér.* Concision : *trop de brièveté rend le style obscur.*

BRIGADE n. f. Deux régiments réunis sous le commandement d'un général; escouade de gendarmes sous les ordres d'un sous-officier; troupe d'ouvriers travaillant sous la direction d'un chef.

BRIGADIER n. m. Qui occupe le grade le moins élevé dans la cavalerie; chef d'une brigade dans la gendarmerie; en Espagne, officier supérieur d'un grade intermédiaire entre ceux de colonel et de général.

BRIGAND n. m. Celui qui exerce le brigandage.

BRIGANDAGE n. m. Vol à main armée, pillage sur les grands chemins. *Fig.* Concussion, rapine : *son administration ne fut qu'un brigandage.*

BRIGANDEAU n. m. Mauvais garnement; fripon.

BRIGANDER v. int. Vivre en brigand : *accoutumé à brigander.*

BRIGANDINE n. f. Petite cotte de mailles.

BRIGANTIN n. m. Petit navire à un ou deux mâts et à un seul pont.

BRIGANTINE n. f. Voile du brigantin; petit bâtiment de la Méditerranée.

BRIGNOLE n. f. Sorte de prune récoltée à Brignoles.

BRIGUE n. f. (bas lat. *briga*, querelle). Manœuvre, cabale.

BRIGUER v. tr. Tâcher d'obtenir par brigue; rechercher avec ardeur : *briguer une alliance.*

BRIGUEUR, EUSE n. Qui brigue.

BRILLAMMENT adv. D'une manière brillante.



BRILLANT, E adj. Eclatant, qui brille. N. m. Lustre, éclat : *le brillant de l'or;* diamant taillé à facettes (*).

BRILLANTÉ, E adj. D'un éclat ordinairement trompeur. N. m. Jaconas broché dont les dessins paraissent brillants.

BRILLANTER v. tr. Tailler en brillant. *Fig. Brillanter son style*, lui donner un éclat souvent factice.

BRILLER v. int. (vieux fr. *bril*, éclat, lueur; lat. *berillus*, pierre précieuse très brillante). Jeter une vive lumière, avoir de l'éclat. *Fig.* Se faire remarquer par une qualité quelconque; paraître avec honneur : *briller au barreau;* éclater : *la joie brille dans ses regards.*

BRIMADE n. f. Epreuve imposée aux nouveaux élèves de certaines écoles militaires par les anciens.

BRIMBALEMENT n. m. Balancement saccadé.

BRIMBALER v. tr. Agiter par un branle continu : *brimbaler les cloches.*

BRIMBORION n. m. Chose de peu de valeur.

BRIMER v. tr. Berner, faire des espiègleries aux nouveaux élèves, dans les écoles militaires.

BRIN n. m. (m. celtique signifiant *petite chose*). Première pousse d'un grain ou d'une graine : *brin d'herbe;* tige flexible : *brin d'osier, de paille.* Se dit familièrement d'un objet qui manque : *il n'y a pas un brin de bois.*

BRINDE n. f. Coup que l'on boit à la santé de quelqu'un.

BRINDILLE n. f. Branche menue.

BRIO n. m. (m. ital.). Dans la littérature et les beaux-arts, chaleur, entrain, vivacité.

BRIOCHE n. f. Sorte de pâtisserie. *Fig.* Bévue : *faire des brioches. Fam.*

BRIQUE n. f. Terre argileuse pétrie et moulée, puis séchée au soleil et cuite au feu; ce qui en a la figure : *une brique de savon.*

BRIQUET n. m. Pièce d'acier pour tirer du feu d'un caillou; sabre court et recourbé.

BRIQUETAGE n. m. Maçonnerie de briques.

BRIQUETER v. tr. Imiter la brique. — Double *t* devant une syllabe muette.

BRIQUETERIE n. f. Lieu où se fait la brique.

BRIQUETIER n. m. Qui fait ou vend de la brique.

BRIQUETTE n. f. Sorte de brique faite de houille ou de tourbe, et servant de combustible.

BRIS n. m. Fracture avec violence d'une porte ou d'un scellé.

BRISABLE adj. Qui peut être brisé.

BRISANT n. m. Rocher, écueil à fleur d'eau.

BRISE n. f. Petit vent frais et doux.

BRISÉES n. f. pl. Branches d'arbres que le veneur coupe et sème sur son chemin. *Fig. Aller sur les brisées de quelqu'un*, entrer en concurrence avec lui.

BRISE-GLACE n. m. Arc-boutant qu'on met en avant des piles d'un pont pour briser la glace ou les glaces. Pl. des *brise-glace* ou *glaces*.

BRISE-LAMES n. m. Ouvrage en avant d'un port pour amortir la violence des vagues. Pl. des *brise-lames*.

BRISEMENT n. m. Action de briser; choc violent contre la côte. *Fig. Brisement de cœur*, douleur profonde.

BRISE-MOTTES n. m. Sorte de cylindre propre à écraser les mottes de terre. Pl. des *brise-mottes*.

BRISER v. tr. Rompre, mettre en pièces : *briser une glace. Fig.* Fatiguer : *la voiture m'a brisé ;* détruire, supprimer : *briser une institution;* abattre: *briser les courages. Briser ses fers*, recouvrer sa liberté. V. int. *Briser avec quelqu'un*, cesser de le voir ; *brisons là*, cessons de parler, de discuter.

BRISE-TOUT n. m. Maladroit, étourdi, qui brise tout ce qui lui tombe sous la main. Pl. des *brise-tout*.

BRISEUR n. m. Qui brise.

BRISE-VENT n. m. Abri pour garantir les arbres et les plantes de l'action du vent. Pl. des *brise-vent*.

BRISIS n. m. Nom des angles que forment les plans d'un comble brisé.

BRISKA n. m. (m. russe). Calèche de voyage légère et découverte.

BRISOIR n. m. Instrument pour briser le chanvre, la paille.

BRISQUE n. f. Se dit des as et des dix au jeu de besigue ; sorte de jeu de cartes.

BRISURE n. f. Solution de continuité dans un objet brisé.

BRITANNIQUE adj. (lat. *Britannia*, la Grande-Bretagne). Qui a rapport à l'Angleterre ou aux Anglais.



BROC (*bro*) n. m. Grand vase à une anse pour mettre du vin (*).

BROCANTAGE n. m. Action de brocanter.

BROCANTER v. int. Acheter, vendre, échanger des objets de curiosité ou de hasard.

BROCANTEUR, EUSE n. Qui brocante.

BROCARD n. m. Raillerie offensante : *lancer des brocards. Fam.*

BROCARDER v. tr. Piquer par des railleries.

BROCART n. m. Etoffe brochée de soie, d'or ou d'argent.

BROCATELLE n. f. Etoffe imitant le brocart; marbre de plusieurs couleurs.

BROCHAGE n. m. Action de brocher des livres.

BROCHANT adj. *Brochant sur le tout*, s'ajoutant à tout le reste et y mettant le comble.

BROCHE n. f. Verge de fer pour faire rôtir la viande; cheville de bois; verge de fer pour les métiers à tisser; aiguille à tricoter ; baguette servant à enfiler plusieurs objets; grosse épingle de parure (*); billets de commerce de peu de valeur. Pl. *Vén.* Défenses du sanglier.



BROCHÉE n. f. Quantité de viande qu'on fait rôtir à une broche en une seule fois.

BROCHER v. tr. Passer l'or, la soie, etc., dans une étoffe; coudre les feuilles d'un livre. *Fig.* Exécuter à la hâte : *cet écolier broche ses devoirs. Fam.*

BROCHET n. m. Poisson d'eau douce.

BROCHETON n. m. Petit brochet.

BROCHETTE n. f. Petite broche.

BROCHEUR, EUSE n. Qui broche des livres.

BROCHOIR n. m. Marteau de maréchal pour ferrer les chevaux.

BROCHURE n. f. Action de brocher; livre broché peu volumineux.

BROCHURIER n. m. Auteur de mauvaises brochures.

BROCOLI n. m. (m. ital.). Chou d'Italie, espèce de chou-fleur.

BRODEQUIN n. m. Chaussure antique; bottine lacée. *Fig. Chausser le brodequin*, jouer la comédie.

BRODER v. tr. (rad. *border*, par transposition de *r*). Faire des dessins en relief sur une étoffe, soit à l'aiguille, soit au métier. *Fig.* Amplifier, embellir : *broder une histoire.*

BRODERIE n. f. Ouvrage du brodeur. *Fig.* Détails ajoutés à un récit; notes d'agrément dans le chant.

BRODEUR, EUSE n. Qui brode.

BROIE n. f. Instrument qui sert à briser la tige du chanvre et du lin.

BROIEMENT. V. BROYEMENT.

BROME n. m. (gr. *brômos*, puanteur). *Chim.* Corps simple, d'une odeur fétide, qu'on obtient des eaux de la mer.

BROMURE n. m. Combinaison du brome avec un autre corps simple.

BRONCHE n. f. (gr. *brogchos*, gorge). Chacun des deux conduits par lesquels l'air s'introduit dans les poumons.

BRONCHER v. int. Faire un faux pas ; bouger, remuer. *Fig.* Faillir.

BRONCHIAL, E adj. Qui a rapport aux bronches.

BRONCHIQUE adj. Des bronches : *veine bronchique.*

BRONCHITE n. f. Inflammation des bronches.

BRONCHOTOMIE (*ko*) n. f. (gr. *brogchos*, gorge; *tomê*, incision). *Chir.* Incision pratiquée dans les voies respiratoires.

BRONZAGE n. m. Action de bronzer.

BRONZE n. m. Alliage de cuivre, d'étain et de zinc ; figure, médaille de bronze ; *voilà un beau bronze. Fig. Cœur de bronze*, cœur dur. *Poét.* Canon : *le bronze tonne.*

BRONZÉ, E adj. Qui a la couleur du bronze : *statuette bronzée ;* basané : *visage, teint bronzé.*

BRONZER v. tr. Peindre en couleur de bronze.

BROQUART n. m. Cerf d'un an ; chevreuil à son premier bois.

BROQUETTE n. f. Petit clou à large tête.

BROSSAGE n. m. Action de brosser.

BROSSE n. f. Ustensile pour nettoyer les habits ; sorte de gros pinceau pour étendre les couleurs(*).



BROSSÉE n. f. Grêle de coups, défaite : *recevoir une brossée*.

BROSSER v. tr. Nettoyer avec une brosse. *Fig*. Vaincre, battre.

BROSSERIE n. f. Commerce de brosses.

BROSSEUR n. m. Soldat attaché comme domestique à un officier.

BROSSIER n. m. Qui fait ou vend des brosses.

BROU n. m. Enveloppe verte des fruits à écales. *Brou de noix*, liqueur stomachique.

BROUET n. m. Bouillon au lait et au sucre ; méchant ragoût ; mets liquide, noirâtre et fort grossier, dont se nourrissaient les Spartiates.

BROUETTE n. f. Petit tombereau à une roue et à deux brancards, servant à opérer de petits transports. — Ce mot est formé du latin *bis*, deux, et *rota*, roue. On disait autrefois birouette, parce qu'alors la brouette avait deux roues. Actuellement elle n'en a plus qu'une. Elle fut inventée, dit-on, par Pascal, au milieu du XVIIe siècle.

BROUETTÉE n. f. Contenu d'une brouette.

BROUETTER v. tr. Transporter dans une brouette.

BROUETTEUR ou **BROUETTIER** n. m. Celui qui transporte des fardeaux, des matériaux à l'aide de la brouette.

BROUHAHA n. m. (onomat). Bruit de voix confus et tumultueux. *Fam*.

BROUILLAMINI n. m. Désordre, confusion. — Ne pas dire *embrouillamini*.

BROUILLARD n. m. Vapeurs épaisses et froides, qui obscurcissent l'air ; livre de commerce sur lequel on inscrit les opérations à mesure qu'elles se font. — Adj. *Papier brouillard*, non collé et servant à sécher l'écriture.

BROUILLASSER v. int. Commencer à tomber, en parlant du brouillard.

BROUILLE n. f. Désunion. *Fam*.

BROUILLEMENT n. m. Action de brouiller ; état de ce qui est brouillé.

BROUILLER v. tr. Mêler : *brouiller des œufs*. *Fig*. Mettre de la mésintelligence : *brouiller deux amis*. *Le temps se brouille*, se couvre de nuages.

BROUILLERIE n. f. Mésintelligence, désunion.

BROUILLON, ONNE adj. et n. Qui ne fait que brouiller ou s'embrouiller : *esprit brouillon, personne brouillonne* : écrit à mettre au net : *brouillon de lettre*.

BROUILLONNER v. tr. Ecrire en brouillon : *brouillonner une lettre*.

BROUIR v. tr. Dessécher, brûler par l'alternative du froid, de la chaleur ou de l'humidité.

BROUISSURE n. f. Dommage éprouvé par les végétaux brouis.

BROUSSAILLES n. f. pl. Epines, ronces qui croissent dans les bois. S'emploie quelquefois au singulier.

BROUSSE n. f. Etendue couverte d'épaisses broussailles.

BROUSSE n. f. Sorte de fromage frais obtenu en chauffant et écrémant le lait.

BROUSSIN n. m. Excroissance qui vient aux branches et au tronc de certains arbres.

BROUT (*brou*) n. m. Pousse des jeunes arbres au printemps.

BROUTER v. tr. Paître, manger l'herbe, les jeunes pousses.

BROUTILLE n. f. Menu branchage.

BROYAGE ou **BROYEMENT** n. m. Action de broyer. On écrit aussi BROIEMENT OU BROÎMENT.

BROYER v. tr. Réduire en poudre, casser : *broyer du poivre* ; écraser en délayant : *broyer des couleurs*. *Fig*. *Broyer du noir*, se livrer à des idées tristes.

BROYEUR n. m. Qui broie les couleurs, etc.

BRU n. f. Femme du fils, belle-fille.

BRUANT ou **BRÉANT** n. m. Genre d'oiseaux de passage dont font partie le verdier, l'ortolan, etc.

BRUGNON n. m. Pêche à peau lisse.

BRUINE n. f. Pluie fine et froide qui tombe lentement.

BRUINER v. impers. Se dit de la bruine qui tombe : *il bruine*.

BRUIRE v. int. et déf. Rendre un son confus : *le vent bruyait dans la forêt*. — Ne s'emploie, selon l'Académie, qu'à l'infinitif présent et dans : *il bruit*, *il bruyait*, *ils bruyaient* ; mais d'excellents écrivains nous fournissent des exemples d'une forme plus variée : *les torrents bruissent ; tout bruissait ; les serpents à sonnettes bruissaient ; pas un insecte qui bruisse*. On peut conclure qu'antérieurement au verbe *bruire* il a existé une forme *bruisser*.

BRUISSANT, E adj. Qui bruit.

BRUISSEMENT n. m. Bruit faible et confus : *le bruissement des feuilles*.

BRUIT n. m. Assemblage de sons divers, abstraction faite de toute harmonie. *Fig*. Nouvelle : *le bruit court* ; éclat : *cette affaire fait grand bruit* ; sédition : *il y a du bruit dans la ville* ; querelle : *il y a eu du bruit entre eux* ; renommée : *il fait du bruit dans le monde*.

BRÛLAGE n. m. Destruction par le feu des herbes sèches ou des broussailles.

BRÛLANT, E adj. Qui brûle. *Fig*. Vif, animé : *zèle brûlant*, *style brûlant*.

BRÛLÉ n. m. Odeur répandue par une chose brûlée.

BRÛLEMENT n. m. Action de brûler.

BRÛLE-POURPOINT (À) loc. adv. De très près, à bout portant; brusquement.

BRÛLER v. tr. Consumer par le feu; causer une douleur vive par le contact du feu : *ce tison m'a brûlé;* dessécher : *le soleil brûle les plantes. Fig. Brûler le pavé*, courir très vite; *brûler la cervelle à quelqu'un*, lui casser la tête d'un coup de pistolet; *brûler ses vaisseaux*, s'ôter volontairement tout moyen de reculer, quand on est engagé dans une affaire; *brûler la politesse à quelqu'un*, le quitter brusquement; *brûler les planches*, jouer avec beaucoup de chaleur, en parlant d'un acteur; *brûler une étape*, passer outre sans s'y arrêter. V. int. Se consumer : *la maison brûle;* avoir très chaud; subir un feu trop vif : *le rôti brûle. Fig.* Eprouver une violente passion, désirer ardemment : *il brûle d'être à Paris. Les pieds lui brûlent*, il est impatient de partir.

BRÛLERIE n. f. Atelier où l'on distille le vin pour en faire de l'eau-de-vie.

BRÛLE-TOUT n. m. Bobèche avec pointe, pour brûler les bouts de bougie. Pl. des *brûle-tout*.

BRÛLEUR, EUSE n. Incendiaire; distillateur d'eau-de-vie.

BRÛLOIR n. m. Ustensile pour torréfier le café.

BRÛLOT n. m. Bâtiment rempli de matières inflammables, pour brûler les vaisseaux ennemis; eau-de-vie brûlée avec du sucre.

BRÛLURE n. f. Effet du feu sur la peau.

BRUMAIRE n. m. Deuxième mois du calendrier républicain (du 23 octobre au 21 novembre).

BRUMAL, E adj. De la saison des brumes, de l'hiver.

BRUME n. f. (lat. *bruma*, hiver). Brouillard épais.

BRUMEUX, EUSE adj. Couvert de brume : *temps brumeux.*

BRUN, E adj. et n. De couleur tirant sur le noir; qui a les cheveux bruns : *c'est un beau brun.* N. m. Couleur brune.

BRUNÂTRE adj. Tirant sur le brun.

BRUNE n. f. (rad. *brun*). Moment où le jour baisse vers le soir : *sur la brune.*

BRUNET, ETTE adj. et n. Diminutif de *brun*.

BRUNI n. m. Le poli d'un morceau d'orfèvrerie.

BRUNIR v. tr. Rendre brun : *brunir une voiture;* polir, *brunir l'or.* V. int. Devenir brun : *son teint brunit.*

BRUNISSAGE n. m. Action de brunir, de polir.

BRUNISSEUR, EUSE n. Qui brunit les métaux.

BRUNISSOIR n. m. Outil pour brunir.

BRUNISSURE n. f. Art du brunisseur; poli donné à un métal par le brunissage; façon donnée aux étoffes pour mieux assortir les nuances.

BRUSQUE adj. Prompt, subit : *attaque brusque;* vif : *manières brusques;* rude, incivil : *ton brusque.*

BRUSQUEMBILLE n. f. Sorte de jeu de cartes.

BRUSQUEMENT adv. D'une manière brusque.

BRUSQUER v. tr. Offenser par des paroles dures. *Fig. Brusquer une affaire*, la faire vite.

BRUSQUERIE n. f. Action ou paroles brusques.

BRUT, E (*le*) adj. (lat. *brutus*, lourd, stupide). Qui n'est pas façonné, poli, au physique comme au moral : *diamant naturel, brut. Sucre brut*, non raffiné; *produit brut*, frais non défalqués.

BRUTAL, E, AUX adj. (rad. *brute*). Tenant de la bête brute : *instinct brutal. Fig.* Grossier, emporté, féroce : *procédé brutal, force brutale.* N. : *c'est un brutal.*

BRUTALEMENT adv. Avec brutalité.

BRUTALISER v. tr. Traiter brutalement.

BRUTALITÉ n. f. Grossièreté, rudesse; action ou parole brutale.

BRUTE n. f. (lat. *brutus*, lourd). Animal privé de raison. *Fig.* Personne grossière, sans esprit ni raison.

BRUXELLOIS, E (*sè-loi*) adj. et n. De Bruxelles.

BRUYAMMENT adv. Avec grand bruit.

BRUYANT, E adj. (rad. *bruire*). Qui fait du bruit.

BRUYÈRE n. f. (celtique *brug*, buisson). Arbuste qui croît dans les terres incultes; le terrain où il croît. **Coq de bruyère**, sorte de grand gallinacé qui habite surtout le nord de l'Europe.

BRYON ou **BRION** n. m. Mousse qui croît sur l'écorce des arbres.

BRYONE n. f. Plante grimpante de la famille des cucurbitacées (*).

BUANDERIE n. f. Lieu où se fait la lessive.

BUANDIER, ÈRE n. Qui blanchit les toiles neuves. N. f. Femme qui fait la lessive.

BUBALE n. m. Ruminant du genre antilope.

BUBE n. f. Pustule qui vient sur la peau.

BUBON n. m. Tumeur inflammatoire.

BUCCAL, E, AUX adj. (*bucca*, bouche). Qui a rapport à la bouche : *glande buccale.*

BUCCIN n. m. Ancien instrument à vent; genre de mollusques.

BUCCINATEUR n. m. Muscle de la joue; Romain sonnant de la buccine.

BUCCINE n. f. Trompette romaine.

BUCENTAURE n. m. (gr. *bous*, bœuf, et fr. *centaure*). Centaure qui avait le corps d'un taureau. V. PART. HIST.

BUCÉPHALE n. m. Nom du cheval d'Alexandre. *Par ext.* Cheval de parade ou de bataille; rosse. *Iron.*

BÛCHE n. f. Morceau de gros bois de chauffage. *Fig.* Personne stupide.

BÛCHER n. m. Lieu où l'on serre le bois à brûler; pile de bois sur laquelle on brûlait les corps dans l'antiquité, ou ceux qui, au moyen âge, avaient été condamnés au supplice du feu : *Jeanne Darc monta sur le bûcher.*

BÛCHER v. int. Travailler sans relâche. **Se bûcher** v. pr. Se battre. *Fam.*

BÛCHERON, ONNE n. Qui abat du bois dans une forêt.

BÛCHETTE n. f. Menu bois que les pauvres vont ramasser dans les forêts.

BÛCHEUR n. m. Travailleur. *Fam.*

BUCOLIQUE adj. (gr. *boukolikos;* de *boukolein*, faire paître des bœufs). Qui a rapport à la vie des bergers ou à la poésie pastorale : *existence bucolique.* N. f. pl. : *les* Bucoliques *de Théocrite;* paperasses, fatras d'écrits. *Iron.*

BUDGET n. m. (m. angl. tiré lui-même du vieux fr. *bougette*, petite bourse). Etat des dépenses d'un pays ou d'une administration publique.

BUDGÉTAIRE adj. Qui concerne le budget : *loi budgétaire.*

BUÉE n. f. Lessive : *faire la buée;* vapeur qui se dégage d'un liquide en ébullition.

BUENOS-AYRIEN, ENNE adj. et n. De Buenos-Ayres.

BUFFET n. m. Armoire pour renfermer la vaisselle, le linge de table; dans les grandes réunions, table où sont dressés des mets, des vins, des liqueurs; menuiserie de l'orgue.

BUFFLE n. m. Espèce de bœuf sauvage; son cuir.

BUFFLETERIE n. f. Partie de l'équipement militaire, en peau de buffle, servant à soutenir les armes du soldat.

BUFFLETIN n. m. Jeune buffle.

BUGLE n. m. Clairon à pistons. N. f. Genre de plantes de la famille des labiées.



BUGLOSE ou **BUGLOSSE** n. f. Genre de plantes de la famille des borraginées.

BUGRANE n. f. (gr. *bous*, bœuf; *agreuô*, j'arrête). *Bot.* Nom scientifique de l'arrête-bœuf.

BUIRE n. f. Sorte de burette.

BUIS n. m. (lat. *buxus*). Arbrisseau toujours vert; son bois.

BUISSON n. m. Touffe d'arbrisseaux sauvages et vaineux.

BUISSONNEUX, EUSE adj. Couvert de buissons : *pays buissonneux.*

BUISSONNIER, IÈRE adj. Qui se retire dans les buissons : *lapin buissonnier. Fig. Faire l'école buissonnière*, se promener au lieu d'aller en classe.



BULBE n. f. (gr. *bolbos*, oignon). Oignon de plante (*). N. m. *Anat.* Partie renflée, globuleuse.

BULBEUX, EUSE adj. *Bot.* Formé d'une bulbe. *Anat.* Pourvu d'un bulbe.

BULGARE adj. et n. De la Bulgarie.

BULLAIRE n. m. Recueil de bulles des papes.

BULLE n. f. (lat. *bulla*). Globule d'air qui s'élève à la surface d'un liquide : *bulle de savon;* lettre du pape scellée en plomb : *bulle d'excommunication.*

BULLEUX, EUSE adj. Qui consiste en bulles : *éruption bulleuse.*

BULLETIN n. m. Suffrage par écrit : *bulletin de vote;* rapport officiel : *bulletin de l'armée;* recueil de décrets, d'arrêtés : *bulletin des lois;* état de conduite, de travail : *le bulletin d'un écolier.*

BUPRESTE n. m. Genre d'insectes coléoptères.

BURALISTE n. Personne préposée à un bureau de payement, de distribution, de recette, etc.

BURAT n. m. Petite étoffe de laine légère.

BURATIN n. m. ou **BURATINE** n. f. Sorte de popeline, étoffe soie et laine.

BURE n. f. Grosse étoffe de laine; puits creusé pour l'exploitation d'un minerai.

BUREAU n. m. Sorte de grosse étoffe de laine; table pour écrire; endroit où s'expédient les affaires : *bureaux d'un ministère;* lieu où se réunissent les commissions d'une assemblée; établissement public : *bureau de poste;* le président, le vice-président et les secrétaires d'une assemblée; cabinet des comptables, des employés supérieurs d'une administration particulière. **Bureau de placement,** où l'on se charge de placer les employés, les domestiques.

BUREAUCRATE n. m. Employé dans les bureaux d'une administration.

BUREAUCRATIE n. f. Pouvoir, influence des bureaux. Se prend en mauvaise part.

BUREAUCRATIQUE adj. Qui a rapport aux gens de bureau.

BURETTE n. f. Petit vase à goulot, pour mettre de l'huile ou du vinaigre (*); chacun des petits vases où l'on met l'eau et le vin pour dire la messe.

BURGAU n. m. Nom vulgaire d'une sorte de coquille; nacre qu'elle fournit.

BURGAUDINE n. f. Nacre fournie par la coquille du burgau.

BURGRAVE n. m. (all. *burg*, forteresse; *graf*, comte). Nom donné, pendant le moyen âge, au commandant militaire d'une ville ou place forte en Allemagne.

BURGRAVIAT n. m. Dignité héréditaire des burgraves.

BURIN n. m. (all. *bohren*, percer). Instrument d'acier pour graver sur les métaux. *Fig. : le burin de l'histoire.*



BURINER v. tr. Travailler au burin, graver.

BURLESQUE adj. (ital. *burlesco;* du lat. *burra*, farce). Qui est d'un comique outré, grotesque : *poème, figure burlesque.* N. m. Le genre burlesque.

BURLESQUEMENT adv. D'une manière burlesque.

BURNOUS (*nouce*) n. m. (ar. *bornos*). Manteau d'homme, à capuchon, que portent les Arabes.

BURSAL, E, AUX adj. (lat. *bursa*, bourse). Qui a pour objet un impôt extraordinaire . *édit bursal.*

BUSARD n. m. Oiseau de proie du genre buse.

BUSC n. m. Lame de baleine, d'acier, d'ivoire, que l'on met dans les corsets pour leur donner de la rigidité.

BUSE n. f. (lat. *buteo*). Oiseau de proie, de la famille des faucons. *Fig.* Ignorant et sot : *c'est une buse.*

BUSQUER v. tr Munir d'un busc; arquer.

BUSQUIÈRE n. f Coulisse du corset dans laquelle on introduit le busc.

BUSTE n. m. (ital. *busto*). Partie supérieure du corps humain, représentation peinte ou sculptée de la partie supérieure du corps d'une personne.

BUT (*bu*) n. m. Point où l'on vise : *frapper au but;* fin qu'on se propose : *la fortune est son but.* Loc. adv. **De but en blanc**, inconsidérément; **but à but**, sans avantage de part et d'autre.

BUTE n. f. Outil de maréchal pour couper la corne des pieds des chevaux.

BUTÉE ou **BUTTÉE** n. f. Massif de pierres aux deux extrémités d'un pont, pour soutenir la chaussée.

BUTER v. int. Toucher le but; tendre à une fin.V. tr. Heurter. **Se buter** v. pr. S'opiniâtrer, s'obstiner; se heurter.

BUTIN n. m. (all. *beute*, proie). Ce qu'on enlève à l'ennemi. *Fig.* Richesse : *il y a du butin dans cette maison.*

BUTINER v. tr. et int. Faire du butin : *l'abeille butine les fleurs, les soldats butinèrent.*

BUTOR n. m. Echassier du genre héron. *Fig* Homme grossier, stupide. N. f. : *c'est une butorde.*

BUTTAGE n. m. Action de butter.

BUTTE n. f. Petite colline. *Fig. Etre en butte à*, exposé à.

BUTTER v. tr. Entourer de terre : *butter un arbre, une plante.* V int. Faire un faux pas, broncher.

BUTYREUX, EUSE adj. (lat. *butyrum*, beurre). De la nature du beurre.

BUTYRINE n. f. Une des substances grasses qui constituent le beurre.

BUTYRIQUE adj. Se dit d'un acide que produit le beurre.

BUVABLE adj. Qui peut être bu.

BUVARD n. m. Cahier relié, sorte de portefeuille contenant du papier brouillard. Adj. *Papier buvard.*

BUVETIER n. m. Qui tient buvette.

BUVETTE n. f. Espèce de cabaret; buffet de rafraîchissement.

BUVEUR, EUSE adj. et n. Qui aime à boire.

BUVOTER [o. N.] v. int. Boire à petits coups et fréquemment.

BYRONIEN, IENNE adj. Qui a du rapport avec l'imagination, le style du poète anglais Byron.

BYSSE ou **BYSSUS** n. m. (gr. *bussos*). Sorte d'étoffe très estimée des anciens.

BYZANTIN, E adj. et n. De Byzance. *Empire byzantin*, empire d'Orient; *style byzantin, architecture byzantine*, particuliers aux architectes de l'empire d'Orient; *discussions byzantines*, oiseuses et intempestives.

C

C n. m. 3e lettre de l'alphabet et la deuxième des consonnes. C, chiffre romain, vaut *cent.*

ÇA pr. dém. contr. pour *cela : donnez-moi ça. Fam.* [**Çà** adv. de lieu. Ici : *viens çà.* **Çà et là** loc. adv. De côté et d'autre; **çà, or çà** interj. : *çà, déjeunons; or çà, répondez...*

CAB n. m. (m. angl.). Sorte de cabriolet de place, d'origine anglaise, où le cocher est placé par derrière.



CABALE n. f. (héb. *kabbalah*, tradition). Chez les Juifs, interprétation mystérieuse de la Bible; art chimérique de commercer avec les esprits; menée sourde, intrigue; troupe de claqueurs au théâtre; ceux qui forment la cabale.

CABALER v. int. Comploter.

CABALEUR, EUSE n. Qui cabale.

CABALISTE n. m. Juif versé dans l'art de la cabale.

CABALISTIQUE adj. Qui a rapport à la cabale des juifs : *livre cabalistique;* qui concerne la magie.

CABALLERO (*ié*) n. m. (m. esp. signifiant *cavalier*). Membre de la petite noblesse en Espagne.

CABAN n. m. (esp. *gaban*). Manteau à capuchon.

CABANE n. f. (celtique *cab*, hutte). Maisonnette, hutte, réduit chétif, abri.

CABANER v. int. Se retirer sous des cabanes.

CABANON n. m. Petite et chétive cabane; petite loge où l'on renferme les

fous furieux dans les maisons d'aliénés; cachot étroit et sombre dans une prison, pour mettre certains criminels.

CABARET n. m. Lieu où l'on vend du vin au détail; service pour prendre le thé, le café.

CABARETIER, IÈRE n. Qui tient cabaret.

CABAS n. m. Espèce de panier en paille, en laine, etc.

CABESTAN n. m. Tourniquet pour rouler, dérouler un câble, et tirer les fardeaux horizontalement.

CABILLAUD n. m. Sorte de petite morue que l'on consomme fraîche.

CABINE n. f. (corruption de *cabane*). Chambrette à bord d'un navire.

CABINET n. m. (dimin. de *cabine*). Petite chambre pour la toilette; lieu de travail; étude de notaire, d'avocat, de praticien; conseil particulier des ministres; collection scientifique : *cabinet d'histoire naturelle;* lieux d'aisances. **Cabinet de lecture,** où l'on donne à lire des journaux, des livres; *homme de cabinet*, que sa profession oblige d'y travailler.

CÂBLE n. m. (bas lat. *capulum*, corde). Grosse corde; cordage métallique, qu'on immerge pour servir de télégraphe entre des pays séparés par une mer : *câble transatlantique*.

CÂBLÉ n. m. Gros cordon pour soutenir les tableaux, relever les tentures, etc.

CÂBLEAU ou **CÂBLOT** n. m. Sorte d'amarre.

CÂBLER v. tr. Tordre plusieurs cordes ensemble pour n'en faire qu'une; télégraphier par le câble.

CABLOGRAMME n. m. Dépêche télégraphique envoyée par le câble.

CÂBLOT n. m. V. CABLEAU.

CABOCHE n. f. Grosse tête. *Fam. Com.* Clou à tête large et ronde.

CABOCHON n. m. Pierre précieuse polie, mais non taillée.

CABOTAGE n. m. (esp. *cabo*, cap.). Navigation des navires marchands à de faibles distances des côtes.

CABOTER v. int. Faire le cabotage.

CABOTEUR n. m. Marin qui cabote.

CABOTIER n. m Bâtiment pour faire le cabotage.

CABOTIN n. m. Mauvais acteur; comédien ambulant. *Fam.*

CABOTINAGE n. m. Métier de cabotin.

CABOTINER v. int. Faire le métier de cabotin.

CABRER (SE) v. pr. (lat. *capra*, chèvre). Se dresser sur les pieds de derrière, en parlant des chevaux. *Fig.* S'emporter.

CABRI n. m. (lat. *capra*, chèvre). Jeune chevreau.

CABRIOLE n. f. (vieux fr. *capriole;* du lat. *capra*, chèvre). Saut agile.

CABRIOLER v. int. Faire des cabrioles.



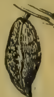
CABRIOLET n. m. (rad. *cabriole*). Voiture légère à deux roues.

CABRIOLEUR n. m. Qui fait des cabrioles.

CABUS (*bu*) adj. m. Pommé : *chou cabus.*

CACA n. m. Excrément, dans le langage des enfants.

CACADE n. f. Entreprise folle suivie d'échec.



CACAO n. m. Amande du cacaoyer, qui sert à faire le chocolat (*).

CACAOYER ou **CACAOTIER** n. m. Arbre d'Amérique, qui produit le cacao.

CACAOYÈRE (*o-ière*) ou **CACAOTIÈRE** n. f. Lieu planté de cacaoyers.

CACATOIS n. m. Oiseau de la famille des perroquets.

CACATOIS n. m. Les plus petits mâts gréés dans les vaisseaux, au-dessus de ceux de perroquet.



CACHALOT n. m. Cétacé de l'espèce des baleines.

CACHE n. f. Lieu secret pour cacher quelque chose.

CACHE-CACHE n. m. Jeu d'enfants.

CACHECTIQUE adj. Qui est attaqué de cachexie.

CACHEMIRE n. m. Nom donné aux châles qui viennent de Cachemire.

CACHE-NEZ n. m. Cravate pour garantir du froid la partie inférieure du visage. Pl. des *cache-nez.*

CACHE-POT n. m. Enveloppe qui sert à orner un pot de fleurs. **A cache-pot** loc. adv. En cachette. Pl. des *cache-pot.*

CACHER v. tr. Mettre dans un lieu secret; couvrir : *cacher sa nudité. Fig.* Dissimuler : *cacher sa joie.*

CACHET n. m. Petit sceau gravé (*); son empreinte; carte qu'on donne à un maître à chaque leçon. **Lettre de cachet,** fermée d'un cachet du roi, et qui contenait un ordre de sa part. *Fig.* Caractère de l'esprit, du talent : *le cachet du génie.*



CACHETER v. tr Mettre un cachet. — Double *t* devant une syllabe muette.

CACHETTE n. f. Petite cache. **En cachette** loc. adv. En secret, à la dérobée : *rire en cachette.*

CACHEXIE n. f. (gr. *kakos*, mauvais; *exia*, état). Mauvaise disposition du corps; altération des organes.

CACHOT n. m. Cellule de prison basse et obscure.

CACHOTTERIE n. f. Mystère sur des choses de peu d'importance. *Fam.*

CACHOTTIER, ÈRE adj et n. Qui fait des cachotteries.

CACHOU n. m. Substance astringente, extraite d'un acacia des Indes.

CACHUCHA n. f. Danse espagnole.

CACIQUE n. m. (m. caraïbe). Jadis, titre de certains princes américains.

CACOCHYME adj. et n. (gr. *kakos*, mauvais ; *chumos*, suc). Faible, languissant et maladif : *vieillard cacochyme*.

CACOCHYMIE n. f. État du corps cacochyme. *Fig.* Aigreur de caractère.

CACOGRAPHIE n. f. (gr. *kakos*, mauvais; *graphein*, écrire). Orthographe vicieuse présentant aux élèves des fautes qu'ils doivent corriger, comme : *apparution, disparution, en définitif*, mis pour : *apparition, disparition, en définitive*.

CACOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la cacographie.

CACOLET n. m. Panier à dossier garni de coussins, que l'on place sur les mulets pour transporter les voyageurs ou les blessés (*).



CACOLOGIE n. f. (gr. *kakos*, mauvais; *logos*, discours). Construction vicieuse, comme : *il faut réfléchir* auparavant *de parler; il ne voulait pas que j'y* aille, au lieu de : *avant — allasse*.

CACOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la cacologie : *exercices cacologiques*.

CACOPHONIE n. f. (gr. *kakos*, mauvais; *phônê*, voix). Rencontre de mots ou de syllabes qui blessent l'oreille, comme : *Ciel! ceci se sait*. *Mus.* Sons discordants.

CACOPHONIQUE adj. Qui a le caractère de la cacophonie.

CACTÉES n. f. pl. Famille de plantes grasses ayant pour type le genre cactus. S. : *une cactée*.



CACTIER ou **CACTUS** (*tu-ce*) n. m. (gr. *kaktos*, sorte de plante épineuse). Genre de plantes grasses et épineuses, type de la famille des cactées (*).

CADASTRAGE n. m. Action de cadastrer.

CADASTRAL, E, AUX adj. Relatif au cadastre : *registre cadastral*.

CADASTRE n. m. Plan des propriétés territoriales d'une contrée, présentant leur situation, leur étendue et leur valeur, pour asseoir l'impôt foncier.

CADASTRER v. tr. Faire l'opération du cadastre; inscrire au cadastre.

CADAVÉREUX, EUSE adj. Qui tient du cadavre : *teint cadavéreux*.

CADAVÉRIQUE adj. Qui a rapport au cadavre : *odeur cadavérique*.

CADAVRE n. m. (lat. *cadaver;* de *cadere*, tomber). Corps d'un homme ou d'un animal mort; corps très affaibli : *c'est un cadavre ambulant*.

CADE n. m. Sorte de genévrier. Baril en usage dans les salines.

CADEAU n. m. Présent, don.

CADENAS n. m. (lat. *catena*, chaîne). Serrure mobile (*).



CADENASSER v. tr. Fermer avec un cadenas.

CADENCE n. f. (ital. *cadenza;* du v. *cadere*, tomber). Mesure qui règle les mouvements d'un danseur. *Mus.* Tremblement soutenu de la voix à la fin d'une mesure; mouvement accéléré sur deux notes à la fin d'une phrase musicale. *Litt.* Marche harmonieuse d'un vers.

CADENCER v. int. Faire des cadences avec la voix. V. tr. Donner de l'harmonie à ses périodes, à ses vers.

CADÈNE n. f. Chaîne des forçats. (*v.*)

CADENETTE n. f. Longue tresse de cheveux que certaines troupes portaient autrefois derrière la tête.

CADET, ETTE adj. Puîné, ou, plus particulièrement, enfant né le second. *Branche cadette d'une maison*, sortie d'un cadet. N. m. Le plus jeune : *le cadet de toute la famille*. *Fig.* Moins âgé, sans relation de parenté : *il est mon cadet;* jeune gentilhomme qui faisait ses premières armes en qualité de sôldat : *compagnie de cadets*. *C'est un fier cadet*, se dit d'un jeune homme courageux.

CADETTE n. f. La moins longue des deux grandes queues de billard; pierre de taille pour paver.

CADI n. m. Juge musulman.

CADIS n. m. Serge étroite et légère.

CADMIE n. m. Oxyde de zinc qui s'attache aux parois des cheminées pendant la fonte de ce métal.

CADMIUM (*omm*) n. m. Corps simple, métal blanc qui accompagne le zinc dans ses minerais.

CADOLE n. f. Sorte de loquet de porte.

CADRAN n. m. Surface sur laquelle sont marquées les heures.

CADRAT n. m. *Impr.* Petit morceau de fonte plus bas et de même corps que les lettres, qui sert à remplir les vides.

CADRATIN n. m. Petit cadrat.

CADRATURE n. f. Assemblage des pièces qui meuvent les aiguilles d'une montre, etc.

CADRE n. m. (lat. *quadrum*, carré). Bordure de bois, de bronze, etc., qui entoure une glace, un tableau, etc. *Fig.* Plan d'un ouvrage d'esprit : *un cadre ingénieux;* ensemble des officiers et sous-officiers d'une compagnie.

CADRER v. int. Avoir du rapport, concorder : *ces deux choses cadrent bien*.

CADUC, CADUQUE adj. (lat. *caducus;* de *cadere*, tomber). Vieux, cassé. *Legs caduc*, legs annulé pour vice de forme, incapacité ou refus. *Mal caduc*, épilepsie.

CADUCÉE n. m. (lat. *caduceum*), Attribut de Mercure. — Le caducée symbolisait la paix chez les anciens. Il consistait en une branche de laurier ou d'olivier surmontée de deux ailes et entourée de deux serpents entrelacés. Le caducée est l'emblème du commerce, auquel Mercure présidait. Les serpents sont le symbole de la prudence, de la ruse, et les ailes désignent l'activité.



CADUCITÉ n. f. Etat d'une personne caduque : *la caducité commence à 70 ans.*

CADURCIEN, ENNE adj. et n. (lat. *Cadurci*, peuple qui habitait Cahors et ses environs). De Cahors. On dit aussi CAHORSIN, E.

CÆCUM (*cécome*) n. m. (lat. *cæcus*, aveugle). *Anat.* Partie du gros intestin, entre l'intestin grêle et le côlon.

CAENNAIS, E (*ka-nè*) adj. et n. Habitant de Caen ; qui appartient à cette ville ou à ses habitants : *les Caennais, la population caennaise.*

CAFARD, E adj. et n. (bas lat. *caphardum*, sorte de déguisement). Hypocrite, faux dévot : *air cafard, c'est un cafard.*

CAFARD n. m. V. BLATTE.

CAFARDER v. int. Faire le cafard.

CAFARDERIE ou **CAFARDISE** n. f. Fausse dévotion, hypocrisie.

CAFÉ n. m. Fruit du cafier (*) ; infusion faite avec ce fruit; lieu public où l'on prend du café et d'autres liqueurs. — Le café paraît être originaire de l'Ethiopie. Il existe plusieurs versions sur la découverte des propriétés excitantes de cette plante ; on en fait communément honneur à un berger, qui aurait remarqué que ses chèvres manifestaient une vivacité extraordinaire après avoir brouté les graines et les feuilles de l'arbrisseau appelé cafier. Le café se répandit rapidement dans tout l'Orient à partir du XVe siècle. Introduit en France en 1654, ce ne fut qu'en 1669 qu'on en fit usage à Paris. Les médecins dénoncèrent d'abord le café comme une boisson très dangereuse; il n'en est pas moins aujourd'hui d'un usage général.



CAFÉIER. V. CAFIER.

CAFÉIÈRE n. f. Lieu planté de cafiers.

CAFETAN ou **CAFTAN** n. m. Robe turque richement ornée.

CAFETIER n. m. Qui tient un café.

CAFETIÈRE n. f. Vase pour faire et verser le café (*).

CAFIER ou **CAFÉIER** n. m. Arbre qui produit le café.

CAFRE adj. et n. De la Cafrerie.

CAGE n. f. Loge grillée pour enfermer des oiseaux, des animaux. *Fig. Mettre en cage*, en prison. *Cage d'un escalier*, espace disposé dans une construction pour le recevoir.

CAGNARD, E adj. et n. (rad. *cagne*). Paresseux, fainéant : *vie cagnarde, c'est un cagnard. Fam.*

CAGNARDER v. int. Vivre dans la paresse. *Fam.*

CAGNARDISE n. f. Fainéantise.

CAGNE n. f. (lat. *canis*, chien). Personne fainéante, méprisable.

CAGNEUX, EUSE adj. Qui a les genoux, les jambes tournées en dedans.

CAGNOTTE n. f. Sorte de vase qui reçoit les rétributions imposées aux joueurs dans certains coups; somme qui en provient.

CAGOT, E adj. et n. Qui a une dévotion fausse et mal entendue.

CAGOTERIE n. f. Manière d'agir du cagot.

CAGOTISME n. m. Caractère du cagot.

CAGOULE n. f. Manteau sans manches dont les moines s'enveloppaient, et surmonté quelquefois d'un capuchon percé à l'endroit des yeux.

CAHIER n. m. Assemblage de feuilles de papier. **Cahier des charges,** clauses imposées à un adjudicataire.

CAHIN-CAHA loc. adv. Tant bien que mal : *sa santé va cahin-caha. Fam.*

CAHORSIN, E. V. CADURCIEN.

CAHOT n. m. (onomat.). Saut que fait une voiture sur un chemin raboteux.

CAHOTAGE n. m. Mouvement fréquent causé par les cahots.

CAHOTEMENT n. m. Action de cahoter.

CAHOTER v. tr. et int. Causer, éprouver des cahots.

CAHUTE n. f. (rad. *hutte*). Petite loge, hutte.

CAÏD n. m. (ar. *kaïd*, chef). Nom donné, dans les Etats barbaresques, à un officier public qui cumule les fonctions de juge, de commandant, de receveur des contributions, etc.

CAÏEU n. m. Petit bourgeon qui se forme sur le côté d'une bulbe ou oignon.

CAILLE n. f. (onomat.). Genre de gallinacés, voisin des perdrix.



CAILLÉ n. m. Lait caillé.

CAILLEBOTTE n. f Masse de lait caillé.

CAILLEBOTTER v. tr. Réduire en caillots.

CAILLE-LAIT n. m. Plante de la famille des rubiacées, à laquelle on a faussement attribué la propriété de faire cailler le lait. Pl. des *caille-lait.*

CAILLEMENT n. m. Etat d'un liquide qui se caille.

CAILLER v. tr. (lat. *coagulare*). Figer, coaguler, épaissir : *la présure caille le lait.*

CAILLETAGE n. m. Bavardage.

CAILLETEAU n. m. Jeune caille.

CAILLETER v. int. Babiller beaucoup.— Double *t* dev. une syllabe muette.

CAILLETTE n. f. Homme ou femme frivole, aimant à babiller ; quatrième estomac des ruminants, dans lequel se trouve la présure qui fait cailler le lait.

CAILLOT n. m. Petite masse de liquide coagulé.

CAILLOT-ROSAT n. m. Variété de poire, pierreuse et d'un goût de rose.

CAILLOU n. m. Pierre très dure qui donne du feu sous le choc de l'acier.

CAILLOUTAGE n. m. Ouvrage fait de cailloux.

CAILLOUTÉE n. f. Sorte de faïence fine.

CAILLOUTER v. tr. Garnir de cailloux.

CAILLOUTEUX, EUSE adj. Rempli de cailloux : *chemin caillouteux.*

CAILLOUTIS n. m. Amas de petits cailloux, pour l'entretien d'une route.

CAÏMACAN n. m. Lieutenant du grand vizir ou d'un haut dignitaire ottoman.

CAÏMAN ou **ALLIGATOR** n. m. Espèce de crocodile d'Amérique à tête plus large que longue.

CAÏQUE n. m. Embarcation longue et étroite en usage dans les mers du Levant.

CAIRN (*kèrn*) n. m. Monticule de terre et de pierre élevée par les Celtes.

CAISSE n. f. (lat. *capsa*, coffre). Coffre de bois : coffre à argent ; le contenu d'un coffre ; bureau où est la caisse d'un négociant ; corps d'une voiture ; tambour : *caisse roulante, caisse claire.* **Grosse caisse,** sorte de gros tambour ; **caisse d'épargne.** V. ÉPARGNE.

CAISSIER, ERE n. Celui, celle qui tient la caisse.



CAISSON n. m. Chariot couvert pour transporter les vivres, les munitions d'une armée ; compartiment de plafond orné de moulures.

CAJOLER v. tr. Flatter, louer dans un intérêt quelconque.

CAJOLERIE n. f. Flatterie, louange, affectée et intéressée.

CAJOLEUR, EUSE n. Qui cajole.

CAL n. m. (lat. *calus*, callosité). Durillon ; cicatrice d'un os fracturé. Pl. des *cals.*

CALABRAIS, E adj. et n. De la Calabre.

CALADE n. f. Terrain en pente que l'on exerce les chevaux à descendre.

CALAGE n. m. Action de caler.

CALAISIEN, ENNE adj. et n. De Calais.

CALAISON n. f. *Mar.* Enfoncement plus ou moins considérable d'un navire en raison de son chargement.

CALAMBOUR n. m. Bois odorant des Indes.

CALAMENT n. m. Plante labiée à odeur agréable, employée en médecine.

CALAMINE n. f. *Minér.* Oxyde de zinc natif.

CALAMITE n. f. *Minér.* Espèce de gomme-résine ; sorte d'argile blanche.

CALAMITÉ n. f. (lat. *calamitas*). Grand malheur.

CALAMITEUX, EUSE adj. Se dit des temps de peste, de guerre, de famine, etc : *temps calamiteux.*

CALANDRAGE n. m. Action de calandrer les étoffes.

CALANDRE n. f. Machine pour lustrer les étoffes ; espèce d'alouette ; insecte qui ronge le blé.

CALANDRER v. tr. Faire passer à la calandre.

CALANDREUR n. m. Ouvrier qui calandre.

CALCAIRE adj. (lat. *calcarius* ; de *calx*, chaux). Qui contient de la chaux : *pierre calcaire.*

CALCANÉUM (*ome*) n. m. *Anat.* Os du talon, gros et court.

CALCÉDOINE n. f. Agate présentant une grande variété de couleurs.

CALCINABLE adj. Qui peut être calciné : *pierre calcinable.*

CALCINATION n. f. Action de calciner ; ses effets.

CALCINER v. tr. (lat. *calx, calcis,* chaux). Réduire en chaux par l'action du feu ; soumettre à une chaleur très élevée.

CALCIUM (*cio-me*) n. m. Métal blanc jaunâtre qu'on obtient en décomposant la chaux au moyen de la pile.

CALCUL n. m. (lat. *calculus*, caillou, parce que, anciennement, on comptait avec de petits cailloux). Supputation de nombres ; compte ; combinaisons, mesures pour le succès d'une affaire. *Méd.* Concrétion pierreuse qui se forme principalement dans la vessie.

CALCULABLE adj. Qui peut se calculer.

CALCULATEUR, TRICE n. Qui sait calculer.

CALCULER v. tr. Supputer, compter. *Fig.* Combiner, apprécier : *calculer les événements.*

CALCULEUX, EUSE adj. Qui a rapport aux calculs de la vessie.

CALE n. f. Pierre ou morceau de bois qu'on place sous un objet pour le faire tenir d'aplomb ; châtiment à bord des vaisseaux ; partie la plus basse dans l'intérieur d'un vaisseau. *Cale d'un quai*, lieu de débarquement.



CALEBASSE n. f. Fruit de diverses espèces de courges ; bouteille faite avec ce fruit séché et vidé (*).

CALEBASSIER n. m. Arbre d'Amérique, qui produit les calebasses.

CALÈCHE n. f. Carrosse dont le devant est souvent découvert.

CALEÇON n. m. Sorte de pantalon de dessous.

CALÉDONIEN, ENNE adj. et n. De la Calédonie.

CALÉFACTEUR n. m Appareil pour faire cuire les aliments avec économie de combustible.

CALÉFACTION n. f. (lat. *calefacere*, chauffer). Action du feu produisant la chaleur.

CALEMBOUR n. m. Jeu de mots fondé sur une équivoque, une similitude de sons, ex. : M. de Bièvre ayant appris que le comédien Molé, si connu par sa fatuité, était retenu au lit par une indisposition, s'écria : *Quelle fatalité* (quel fat alité) !

CALEMBOURISTE n. m. Faiseur de calembours. *Pop.*

CALEMBREDAINE n. f. Faux-fuyant, vain propos.

CALENDER (*lan-dè-re*) n. m. Espèce de derviche turc ou persan.

CALENDES n. f. pl. (lat. *calendæ*). Premiers jours de chaque mois chez les Romains. — Chez les Romains, le mois était divisé en trois parties : les *calendes*, les *ides* et les *nones*. Les calendes tombaient le 1er, les ides le 13 ou le 15, et les nones le neuvième jour avant les ides. Les calendes étaient consacrées à Junon et fixées pour le payement des dettes. Des calendes aux nones, il y avait quatre jours dans les mois de janvier, février, avril, juin, août, septembre, novembre et décembre, et six dans ceux de mars, mai, juillet et octobre. On comptait ces jours par leur éloignement des nones, les autres jours du mois se comptaient par leur éloignement des calendes du mois suivant. On donnait le nom de *veille* au jour avant les calendes, les nones et les ides.

Les mois grecs n'avaient point de calendes. De là, les Romains firent le dicton : *Ad calendas græcas solvere*, payer aux calendes grecques, qui signifiait ne jamais payer. De là aussi notre locution proverbiale : *Renvoyer aux calendes grecques*, qui veut dire Remettre une chose à une époque qui n'arrivera pas.

CALENDRIER n. m. (lat. *calendarium;* de *calendæ*, calendes). Tableau des jours de l'année. **Calendrier républicain,** substitué au calendrier grégorien sous la première République française. — Le calendrier romain doit son origine à Romulus, qui composa une année de 300 jours, divisée en 10 mois. Numa, son successeur, ajouta les deux autres. En l'an 708 de Rome, Jules César le réforma pour le mettre en rapport avec le cours du soleil, et il s'appela dès lors le *calendrier Julien.* Un jour complémentaire, ou *bissexte*, fut intercalé tous les quatre ans; mais l'année était alors trop forte et amenait une erreur de 7 jours au bout de 900 ans, en sorte qu'en 1582 l'équinoxe du printemps avait rétrogradé de 10 jours. Le pape Grégoire XIII ordonna que le 5 octobre de cette année s'appellerait le 15 octobre, et supprima les bissextiles séculaires, excepté une sur quatre. Cette réforme, dite *grégorienne*, a été adoptée par tous les peuples de l'Europe, à l'exception des Russes, des Grecs et des Turcs. Il y a bien encore une petite erreur, mais elle n'est que d'un jour sur 4,000 ans. — **Calendrier républicain.** D'après ce calendrier, établi par la Convention nationale, le 24 novembre 1793, l'année commençait à l'équinoxe d'automne (22 septembre), et était partagée en 12 mois de 30 jours chacun, plus 5 jours *complémentaires*, qui devaient être consacrés à la célébration de fêtes républicaines. Ces mois reçurent les noms suivants : pour l'automne, *vendémiaire* (mois des vendanges), *brumaire* (des brumes), *frimaire* (des frimas); pour l'hiver, *nivôse* (des neiges), *pluviôse* (des pluies), *ventôse* (des vents); pour le printemps, *germinal* (des germes), *floréal* (des fleurs), *prairial* (des prairies); pour l'été, *messidor* (des moissons), *thermidor* (de la chaleur, des bains), *fructidor* (des fruits). Ces poétiques appellations sont dues au conventionnel Fabre d'Eglantine. Le mois était divisé en trois dizaines ou *décades*, et les noms des jours étaient tirés de l'ordre naturel de la numération : *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi.*

CALEPIN n. m. Carnet sur lequel on recueille des notes pour son usage, ainsi nommé de l'inventeur.

CALER v. tr. Assujettir avec une cale. *Mar. Caler la voile*, la baisser. V. int. Enfoncer dans l'eau : *ce bâtiment cale trop.*

CALER v. int. (corruption de *caner ;* du lat. *canis*, chien). Reculer, faire le poltron.

CALFAT n. m. Ouvrier qui calfate.

CALFATAGE n. m. Action de calfater.

CALFATER v. tr. (ar. *calafa*). Garnir d'étoupe, de poix, de goudron les fentes d'un vaisseau.

CALFEUTRAGE n. m. Action de calfeutrer.

CALFEUTRER v. tr. Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre. **Se calfeutrer** v. pr. Se tenir enfermé.

CALIBRAGE n. m. Action de donner le calibre.

CALIBRE n. m. (ar. *kalab*, moule). Diamètre d'un cylindre creux : *le calibre d'un canon;* modèle servant à vérifier le diamètre des armes à feu, des projectiles; grosseur d'un boulet, d'une balle, d'une colonne, etc. *Fig.* Qualité, état des personnes, des choses : *ils sont du même calibre.*

CALIBRER v. tr. Donner le calibre : *calibrer des balles.*



CALICE n. m. (lat. *calix*, du gr. *kalux*). Enveloppe extérieure des fleurs ; vase sacré pour le sacrifice de la messe (*). *Fig. Boire le calice jusqu'à la lie*, endurer les plus grandes afflictions.

CALICOT n. m. (rad. *Calicut*, nom de ville). Toile de coton; commis d'un magasin de nouveautés. *Fam.*

CALIFAT n. m. Dignité de calife.

CALIFE n. m. (ar. *chalifa*, vicaire). Titre des premiers souverains mahométans.

CALIFORNIEN, ENNE adj. et n. De la Californie.

CALIFOURCHON (À) loc. adv. Jambe d'un côté, jambe de l'autre, comme si on était à cheval.

CALIGE n. f. Chaussure des soldats romains.

CÂLIN, E adj. et n. Doucereux et caressant.

CÂLINER v. tr. Caresser, cajoler.

CÂLINERIE n. f. Cajolerie. *Fam.*

CALLEUX, EUSE adj. Où il y a des cals : *peau calleuse.*

CALLIGRAPHE n. (gr. *kallos*, beauté;

graphô, j'écris). Personne qui a une belle écriture.

CALLIGRAPHIE n. f. Art de bien former les caractères de l'écriture.

CALLIGRAPHIER v. int. Faire une belle écriture.

CALLIGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la calligraphie.

CALLOSITÉ n. f. Epaississement et durcissement de l'épiderme.

CALMANDE n. f. Etoffe de laine lustrée d'un côté, comme le satin.

CALMANT, E adj. Qui calme. N. m. Remède qui calme les douleurs : *prendre un calmant*.

CALMAR n. m. Genre de mollusques.

CALME adj. Tranquille. N. m. Absence d'agitation : *le calme de la mer. Fig. : le calme des passions.*

CALMER v. tr. Apaiser, rendre calme.

CALOMEL n. m. Protochlorure de mercure.

CALOMNIATEUR, TRICE n. (lat. *calumniator*). Qui calomnie.

CALOMNIE n. f. (lat. *calumnia*). Fausse accusation qui blesse la réputation, l'honneur.

CALOMNIER v. tr. Blesser quelqu'un dans sa réputation, dans son honneur, par de fausses accusations.

CALOMNIEUSEMENT adv. D'une manière calomnieuse.

CALOMNIEUX, EUSE adj. Qui contient des calomnies : *discours calomnieux*.

CALORICITÉ n. f. Propriété des corps qui ont une chaleur naturelle.

CALORIE n. f. Quantité de chaleur nécessaire pour élever d'un degré centigrade la température d'un litre d'eau.

CALORIFÈRE n. m. (lat. *calor*, chaleur ; *ferre*, porter). Appareil pour chauffer plusieurs appartements.

CALORIFICATION n. f. Production de la chaleur dans les corps organisés.

CALORIFIQUE adj. Qui donne de la chaleur : *rayons calorifiques*.

CALORIMÈTRE n. m (lat. *calor*, chaleur, et gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer le calorique spécifique des corps.

CALORIMÉTRIE n. f. Partie de la physique ayant pour objet la mesure de la quantité de calorique contenue dans les corps.

CALORIQUE n. m. (lat. *calor, caloris*, chaleur). Principe de la chaleur.



CALOTTE n. f. Petit bonnet de cuir, de laine, etc., principalement à l'usage des ecclésiastiques (*); petit soufflet. *Pop.*

CALOTTER v. tr. Donner des coups sur la tête avec le plat de la main.

CALOYER, ERE n. Moine grec, religieuse grecque de l'ordre de Saint-Basile.

CALQUE n. m. Trait léger d'un dessin calqué.

CALQUER v. tr (lat. *calcare*, fouler). Prendre le trait d'un dessin sur un papier, une toile, une planche de cuivre, etc., au moyen d'une pointe. *Fig.* Imiter servilement.

CALUMET n. m. Pipe des sauvages de l'Amérique du Nord.

CALUS n. m. *Chir.* Syn. de CAL.

CALVAIRE n. m. V. PART. H. ; petite élévation sur laquelle on a planté une croix. *Fig. Aller, monter au calvaire*, supporter les souffrances avec résignation.

CALVILLE n. m. Espèce de pomme.

CALVINISME n. f. Doctrine religieuse de Calvin. V. CALVIN (*Part. hist.*).

CALVINISTE n. m. Sectateur de Calvin.

CALVITIE (*ci*) n. f. (lat. *calvities;* de *calvus*, chauve). Etat d'une tête chauve.

CAMAÏEU n. m. Genre de peinture dans lequel on n'emploie qu'une seule couleur ; pierre fine à deux couches superposées et diversement colorées.

CAMAIL n. m. (vieux fr. *cap*, tête ; *mail*, armure de mailles). Espèce de pèlerine à capuchon, que portent les évêques et autres ecclésiastiques privilégiés.

CAMALDULE n. m. V. PART. HIST.

CAMARADE n. (esp. *camarada;* de *camara*, chambre). Compagnon de travail, d'étude, de chambre ; terme de familiarité, de bienveillance.

CAMARADERIE n. f. Familiarité intime ; esprit de coterie : *la camaraderie littéraire.*

CAMARD, E adj. et n. Qui a le nez plat et comme écrasé.

CAMARILLA (*ril-la*) n. f. (m. esp., dimin. de *camara*, chambre). Coterie influente à la cour d'Espagne, et, par ext., la foule des courtisans qui dirigent les actes d'un Etat quelconque.

CAMBIUM (*ome*) n. m. Tissu végétal en voie de formation, de nature mucilagineuse.

CAMBOUIS n. m. Vieux oing noirci par le frottement des roues d'une voiture.

CAMBRAI n. m. Sorte de toile de lin, blanche, fine, claire. Sorte de dentelle.

CAMBRAISIEN, ENNE adj. et n. De Cambrai.

CAMBREMENT n. m. Action de cambrer.

CAMBRER v. tr. Courber en arc.

CAMBREUR n. m. Ouvrier qui cambre les cuirs des chaussures.

CAMBRIOLEUR n. m. Celui qui s'introduit dans une chambre pour voler.

CAMBRURE n. f. Courbure en arc.

CAMBUSE n. f. *Mar.* Partie du faux-pont d'un navire où se distribuent les vivres ; cantine dans un chantier ; cabaret mal tenu.

CAMBUSIER n. m. *Mar.* Celui qui est chargé du service de la cambuse.

CAME n. f. Dent ou saillie d'engrenage destinée à transmettre et à transformer le mouvement d'une machine.

CAMÉE n. m. Pierre fine sculptée en relief.

CAMÉLÉON n. m. Genre de reptiles sauriens. — Le caméléon a une couleur qui lui est propre, mais dont la nuance change sous l'effet de causes accidentelles. Sur un arbre vert, il devient, par



suite du reflet, d'un *vert tendre*. Mais, craintif à l'excès, c'est principalement ce sentiment qui produit en lui les nuances rouges, jaunes, noires, vertes, blanches, dont il se colore, et que l'on voit à travers sa peau, dont le tissu est d'une extrême transparence. Cette singulière propriété du caméléon en a fait l'emblème de l'hypocrisie, de l'homme qui change d'opinion et de conduite au gré de son intérêt.

CAMÉLÉONIENS n. m. pl. Famille de reptiles sauriens dont le caméléon est le type. S. : *un caméléonien.*

CAMÉLÉOPARD n. m. Ancien nom de la girafe.

CAMÉLIA n. m. *Bot.* Genre d'arbrisseaux de l'Asie orientale, que le missionnaire *Camelli* apporta en Europe; sa fleur. Quelques-uns écrivent CAMELLIA.

CAMELINE n. f. Plante de la famille des crucifères.

CAMELOT n. m. Etoffe de laine ou de poil de chèvre; petit marchand d'objets de peu de valeur.

CAMELOTE n. f. Marchandise inférieure; ouvrage mal fait.

CAMEMBERT n. m. Fromage très estimé, fabriqué à Camembert, village de l'Orne.

CAMÉRIER n. m. (ital. *camera*, chambre). Officier de la chambre du pape.

CAMÉRIÈRE n. f. Femme de chambre.

CAMÉRISTE n. f. Femme de chambre des dames de qualité, en Italie, en Espagne et en Portugal.

CAMERLINGUE n. m. Cardinal qui administre les affaires de l'Eglise pendant la vacance du saint-siège.

CAMION n. m. Très petite épingle; chariot très bas et à quatre roues (*).



CAMIONNAGE n. m. Transport par camion.

CAMIONNER v. tr. Transporter sur un camion.

CAMIONNEUR n. m. Qui conduit un camion.

CAMISARD n. m. Nom qu'on donnait aux calvinistes des Cévennes. V. PART. HIST.

CAMISOLE n. f. (dimin. du lat. *camisa*, chemise). Vêtement de femme court et à manches; gilet de force qu'on met aux fous furieux et aux criminels.

CAMOMILLE (*mi-ie*) n. f. Plante odoriférante médicinale; sa fleur.



CAMOUFLET n. m. Fumée épaisse qu'on souffle au nez de quelqu'un. *Fam.* Mortification : *recevoir un camouflet.*

CAMP n. m. (lat. *campus*, champ). Lieu où s'établit une armée; l'armée campée : *le camp est endormi. Fig.* Parti : *ville divisée en deux camps.*

CAMPAGNARD, E n. Qui habite les champs, la campagne.

CAMPAGNE n. f. (lat. *campus*, champ). Etendue de pays plat et découvert. *Fig.* Expédition militaire : *glorieuse campagne;* saison propre à certains travaux : *maison bâtie en deux campagnes. Aller à la campagne*, hors de la ville; *aller en campagne*, sortir pour ses affaires; *battre la campagne*, déraisonner; *entrer en campagne*, marcher contre l'ennemi; *faire ses premières campagnes*, se dit, au propre, de la guerre, et, au fig., de tout autre métier.

CAMPAGNOL n. m. Rat des champs.

CAMPANE n. f. Ornement de soie, d'or, en forme de cloche. *Arch.* Corps du chapiteau corinthien et du chapiteau composite.

CAMPANILE n. m. (lat. *campana*, cloche). Petit clocher à jour.

CAMPANULACÉES n. f. pl. Famille de plantes monopétales ayant pour type le genre campanule. S. : *une campanulacée.*

CAMPANULE n. f. (lat. *campana*, cloche). *Bot.* Plante laiteuse à fleurs en forme de cloche.



CAMPANULÉ, E adj. En forme de cloche : *corolle campanulée.*

CAMPÉ, E adj. Etabli, posté.

CAMPÊCHE n. m. Arbre du Mexique, dont le bois fournit une teinture rouge.

CAMPEMENT n. m. Action de camper; le lieu où l'on campe.

CAMPER v. int. Asseoir un camp. V. tr. Quitter : *camper là quelqu'un.* V. pr. Se placer : *il se campa dans un fauteuil.*

CAMPHRE n. m. (bas lat. *camphora*). Substance aromatique, extraite du laurier camphrier.

CAMPHRÉ, E adj. Qui contient du camphre : *eau-de-vie camphrée.*

CAMPHRÉE n. f. Plante dont les feuilles sentent le camphre.

CAMPHRER v. tr. Mettre du camphre.

CAMPHRIER n. m. Laurier dont on extrait le camphre.

CAMPOS (*pô*) n. m. (du lat. *campus*, champ). Congé, repos : *avoir campos.*

CAMUS, E adj. Qui a le nez court, plat.

CANADA n. m. Variété de pomme de reinette.

CANAILLE n. f. (du lat. *canis*, chien). Vile populace ; personne qu'on méprise.

CANAILLERIE n. f. Caractère, acte de canaille.

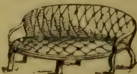
CANAL n. m. (celtique *kân*, tuyau). Rivière creusé par l'art ; conduit. *Fig.* Voie, moyen : *réussir par le canal de quelqu'un. Méd.* Vaisseau du corps : *canaux veineux.*

CANALISABLE adj. Susceptible d'être canalisé.

CANALISATION n. f. Action de canaliser.

CANALISER v. tr. Ouvrir des canaux ; transformer un cours d'eau en canal.

CANAMELLE n. f. (lat. *canna*, canne ; *mel*, miel). Un des noms de la canne à sucre.



CANAPÉ n. m. Long siège à dossier pour plusieurs personnes.

CANARD n. m. Oiseau palmipède; récit controuvé : *un canard de journal ;* note fausse et criarde.

CANARDER v. tr. Tirer sur quelqu'un d'un lieu où l'on est à couvert ; faire des notes fausses et criardes en chantant ou en jouant d'un instrument.

CANARDIÈRE n. f. Lieu qu'on dispose dans un marais pour prendre des canards sauvages ; long fusil pour tirer sur les canards sauvages.

CANARI n. m. Serin des îles Canaries.

CANCAN n. m. Bavardage médisant : *faire des cancans ;* sorte de danse excentrique et indécente.

CANCANER v. int. Médire, faire des commérages. *Fam.*

CANCANIER, IÈRE adj. et n. Qui a l'habitude de faire des cancans.

CANCELLARIAT n. m. Dignité de chancelier.



CANCER n. m. Tumeur maligne qui dégénère en ulcère ; signe du zodiaque (*) appelé aussi écrevisse (juin).

CANCÉREUX, EUSE adj. De la nature du cancer : *tumeur cancereuse.*

CANCRE n. m. (lat. *cancer*). Crabe, écrevisse de mer. *Fig.* Homme extrêmement avare ; écolier paresseux.



CANCRELAT ou **CANCRELAS** n. m. Blatte américaine.

CANDÉLABRE n. m. (lat. *candela*, chandelle). Chandelier à plusieurs branches (*).

CANDEUR n. f. (lat. *candor*, blancheur éclatante). Pureté d'âme, innocence naïve.

CANDI adj. m. Cristallisé : *sucre candi ;* enveloppé de sucre candi ; *fruit candi.*

CANDIDAT n. m. (lat. *candidus*, blanc, parce que les candidats, à Rome, étaient vêtus de blanc). Qui postule un emploi, une fonction, un titre.

CANDIDATURE n. f. Etat de candidat.

CANDIDE adj. Qui a de la candeur : *âme candide.*

CANDIDEMENT adv. Avec candeur.

CANDIOTE adj. et n. De l'île de Candie.

CANDIR v. tr. Faire fondre du sucre jusqu'à ce qu'il soit candi. **Se candir** v. pr. Se cristalliser, en parlant du sucre.

CANE n. f. Femelle du canard.

CANEPETIÈRE n. f. Espèce d'outarde.

CANÉPHORE n. f. Jeune fille qui, dans certaines fêtes grecques, portait dans une corbeille les choses destinées aux sacrifices ; statue représentant cette jeune fille.

CANEPIN n. m. Peau de chevreau ou d'agneau très fine pour faire des gants.

CANETON n. m. Jeune canard.

CANETTE n. f. Petite cane ; mesure pour les liquides, pour la bière surtout.

CANEVAS n. m. (ital. *canavaccio*, toile de chèvre). Grosse toile claire pour faire la tapisserie. *Fig.* Plan d'un ouvrage d'esprit : *tracer son canevas.*

CANEZOU n. m. Corsage sans manches



CANGUE n. f. Sorte de carcan portatif, supplice usité en Chine (*).

CANICHE n. (lat. *canis*, chien). Chien barbet : *un joli caniche, une caniche.* Adj. *chien, chienne caniche.*

CANICULAIRE adj. Qui tient de la canicule, de l'époque de la canicule.

CANICULE n. f. (lat. *canis*, constellation du Chien). Constellation du Grand-Chien ; époque où elle se lève et se couche avec le soleil, correspondant autrefois aux grandes chaleurs (22 juillet au 22 août).

CANIF n. m. Petit couteau fort tranchant pour tailler les plumes, les crayons.

CANIN, E adj. (lat. *canis*, chien). Qui tient du chien. N. f. *Anat.* Nom des quatre dents pointues qui, chez l'homme, sont situées entre les incisives et les fausses molaires. Adj. : *une dent canine.*

CANIVEAU n. m. Pierre creusée pour faire écouler les eaux.

CANNAGE n. m. Mesurage à la canne.

CANNAIE n. f. Lieu planté de cannes à sucre.

CANNE n. f. (lat. *canna*, roseau). Roseau, jonc, bâton, pour s'appuyer en marchant; anc. mesure de longueur variant de 1 m. 71 à 2 m. 98. **Canne à sucre,** roseau dont on tire le sucre. — La canne à sucre est originaire de l'Inde, en Asie ; elle fut apportée en Arabie et en Europe dans le IIIe siècle, et y fut cultivée avec succès. Elle passa ensuite dans l'île de Chypre, en Sicile, en Espagne, à Madère, d'où elle fut portée à Saint-Domingue, lors de

la découverte de l'Amérique. La température de Saint-Domingue lui fut si favorable, que bientôt le sucre que fournit cette île fut préféré à tous les autres. Lors de son apparition en France, le sucre était très rare. Sous Henri IV encore, on n'en faisait usage qu'en médecine, et il ne se trouvait que chez les apothicaires, où il se vendait à l'once. Notre langue a conservé un témoignage de ce fait. Quelqu'un manque-t-il d'une chose nécessaire à son commerce, on dit : *C'est comme un apothicaire sans sucre.* — Les Chinois paraissent avoir connu la canne à sucre plus de 2,000 ans avant les Européens.

CANNÉ, E adj. Se dit des chaises dont le siège est fait avec du rotin divisé en lanières minces.

CANNELER v. tr. Orner de cannelures. — Double *l* devant une syllabe muette.

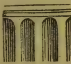
CANNELIER [o. n.] n. m. Espèce de laurier originaire des Indes orientales et dont on tire la cannelle.

CANNELLE n. f. Epice, écorce odoriférante du cannelier : *cannelle de Ceylan, cannelle de Cayenne.*

CANNELLE n. f. Robinet formé d'un morceau de bois creusé qu'on met à une cuve, à un pressoir ; robinet de cuivre qu'on met à un tonneau (*).



CANNELURE n. f. Rainure creusée du haut en bas le long d'une colonne, d'un pilastre (*), etc. *Bot.* Stries qu'on remarque sur la tige de certaines plantes.

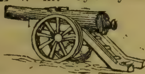


CANNETILLE n. f. Fil d'or ou d'argent tortillé qu'on emploie dans les broderies.

CANNIBALE n. m. (indien *canniba*). Nom donné à certains peuples anthropophages. *Fig.* Homme cruel, féroce. V. ANTHROPOPHAGE.

CANNIBALISME n. m. Synonyme d'ANTHROPOPHAGIE.

CANON n m. Pièce d'artillerie (*) ; tube d'une arme à feu ; mesure de vin de la contenance d'un huitième de litre ; partie forée d'une clef.



CANON n. m. (gr. *kanôn*, règle). Décret, règle concernant la foi ou la discipline religieuse, prières et cérémonies de la messe comprenant depuis la préface jusqu'à la communion. **Droit canon,** science du droit ecclésiastique.

CANONIAL, E, AUX adj. Réglé par les canons de l'Eglise ; qui a rapport à un canonicat.

CANONICAT n. m. (bas lat. *canonicus*, chanoine). Autrefois, bénéfice de chanoine ; aujourd'hui, dignité, office de chanoine.

CANONICITÉ n. f. Qualité de ce qui est canonique.

CANONIQUE adj. Conforme aux canons de l'Eglise : *doctrine canonique.*

CANONIQUEMENT adv. Selon les canons.

CANONISABLE adj. Qui peut être canonisé.

CANONISATION n. f. Action de canoniser.

CANONISER v. tr. (rad. *canon*). Mettre au nombre des saints.

CANONISTE n. m. Savant en droit canon.

CANONNADE n. f. Plusieurs coups de canon tirés à la fois.

CANONNAGE n. m. Art du canonnier.

CANONNER v. tr. Battre à coups de canon : *canonner une place.*

CANONNERIE n. f. Endroit d'une fonderie où l'on coule des canons.

CANONNIER n. m. Celui dont la profession est de servir le canon.

CANONNIÈRE n. f. Petite ouverture dans une muraille pour tirer sans être vu ; jouet d'enfant (*) ; petit bâtiment à fond plat, armé de plusieurs canons. Adj. : *chaloupe canonnière.*



CANOT n. m. Petit bateau (*).



CANOTAGE n. m. Art du canotier.

CANOTER v. int. Se livrer à l'exercice du canotage.

CANOTIER n. m. Matelot qui conduit un canot ; amateur qui conduit un bateau de plaisance.

CANTABILE (*bilé*) n. m. (m. ital.). Mélodie facile et gracieuse.

CANTAL n. m. Fromage d'Auvergne.

CANTALOUP n. m. Melon à grosses côtes.

CANTATE n. f. (lat. *cantatus*, chanté). Petit poème fait pour être mis en musique ; musique faite pour ce poème.

CANTATILLE (*ti-ie*) n. f. Petite cantate.

CANTATRICE n. f. (lat. *cantatrix*). Chanteuse de profession.

CANTHARIDE n. f. (gr. *kantharos*, scarabée ; *eidos*, aspect). Genre d'insectes coléoptères d'un grand usage pour les vésicatoires.



CANTILÈNE n. f. (lat. *cantilena*, chanson). Romance d'un genre grave et sentimental.

CANTINE n. f. Lieu où l'on vend à boire et à manger aux soldats dans les casernes, aux prisonniers, aux ouvriers d'un chantier.

CANTINIER, ÈRE n. Qui tient une cantine.

CANTIQUE n. m. (lat. *canticum*, chant). Sorte d'ode, sur un sujet religieux, chantée dans les églises.

CANTON n. m. Subdivision d'un arrondissement ; certaine étendue de pays : *canton fertile.* — Le canton est une circonscription territoriale formée de plu-

sieurs communes et faisant partie d'un arrondissement; cependant, une ville et même une partie de ville peuvent former à elles seules un canton. Le canton est le ressort dans lequel s'exerce la juridiction du juge de paix; il est aussi le siège d'un bureau d'enregistrement. Le tirage au sort et le conseil de revision ont lieu au chef-lieu de canton. Chaque canton nomme un représentant au conseil général et un autre au conseil d'arrondissement. Il y a en France 2,881 cantons.

CANTONADE n. f. Coin du théâtre. *Parler à la cantonade*, à un personnage que l'on suppose dans les coulisses.

CANTONAL, E, AUX adj. Qui concerne le canton : *délégués cantonaux.*

CANTONNEMENT n. m. Action de cantonner les troupes; lieu où elles se cantonnent.

CANTONNER v. tr. Distribuer des troupes dans plusieurs cantons. V. int. Prendre ses quartiers.

CANTONNIER n. m. Celui qui est préposé à l'entretien d'une route.

CANTONNIÈRE n. f. Draperie qui entourait les colonnes d'un pied de lit, et passait par-dessus les rideaux.

CANULE n. f. Petit tuyau qui s'adapte au bout d'une seringue.

CANUT n. m. Nom donné aux ouvriers en soie des fabriques à métier de Lyon.

CANZONE (*dzo-né*) n. f. (m. ital.). Petit poème italien divisé en stances.

CAOLIN. V. KAOLIN.

CAOUTCHOUC (*chou*) n. m. (indien *cahuchu*). Substance élastique et résistante extraite par incisions de plusieurs arbres de l'Amérique; vulgairement gomme élastique.

CAOUTCHOUTER v. tr. Enduire de caoutchouc.

CAP n. m. (lat. *caput*, tête). Tête : *armé de pied en cap. Mar.* Eperon ou avant d'un vaisseau : *mettre le cap au vent;* pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer. *Doubler un cap*, le tourner en longeant la côte.

CAPABLE adj. (lat. *capax*). Qui peut contenir, embrasser; qui est en état de faire une chose; habile, intelligent.

CAPACITÉ n. f. Contenance : *capacité d'un vase;* la personne même douée de quelque aptitude spéciale; intelligence, habileté. *Mesure de capacité*, qui sert à mesurer les liquides et les grains.

CAPARAÇON n. m. Sorte de couverture pour les chevaux.

CAPARAÇONNER v. tr. Couvrir d'un caparaçon.

CAPE n. f. (rad. *cap*, tête). Ancien manteau à capuchon. *Rire sous cape*, en dessous; *n'avoir que la cape et l'épée*, être sans fortune avec un titre nobiliaire. *Mar.* Grande voile du grand mât.

CAPELET n. m. Sorte de loupe qui se développe à la pointe du jarret d'un cheval.

CAPELINE n. f. (dimin. de *cape*). Sorte de capote dont les femmes s'enveloppent la tête en hiver (*).



CAPENDU n. m. Pomme rouge.

CAPÉTIEN, ENNE (*ci*) adj. Qui se rapporte aux Capétiens.

CAPHARNAÜM (*ome*) n. m. Lieu renfermant des objets entassés confusément : *ce cabinet est un vrai capharnaüm.*

CAPILLAIRE adj, (lat. *capillus*, cheveu). Relatif aux cheveux; fin comme un cheveu, très fin : *tube, veine capillaire.* N. m. Plante médicale : *sirop de capillaire.*

CAPILLARITÉ n. f. Etat d'un tube ou d'un conduit capillaire; propriété attractive ou répulsive des tubes capillaires à l'égard des liquides qui les traversent.

CAPILOTADE n. f. Ragoût de morceaux de viande rôtie. *Fig. mettre en capilotade*, en pièces.

CAPITAINE n. m. (lat. *caput*, tête). Chef d'une compagnie de soldats; chef d'une troupe : *capitaine de voleurs;* commandant d'un vaisseau, d'un port, d'un ballon; habile général : *vaillant capitaine.*

CAPITAINERIE n. f. Charge de capitaine des chasses; logement du capitaine.

CAPITAL n. m. La chose essentielle; somme qui rapporte intérêt; fonds d'une société d'exploitation; biens que l'on possède : *dévorer son capital.*

CAPITAL, E, AUX adj. (lat. *capitalis;* de *caput*, tête). Essentiel, fondamental : *point capital;* qui a le plus d'importance : *ville capitale;* qui entraîne la mort : *sentence capitale.* **Peine capitale,** peine de mort; **lettre capitale,** majuscule.

CAPITALE n. f. Ville principale d'un Etat; lettre majuscule.

CAPITALEMENT adv. D'une manière capitale.

CAPITALISABLE adj. Qui peut être capitalisé.

CAPITALISATION n. f. Action de capitaliser.

CAPITALISER v. tr. Convertir en capitaux. V. int. Thésauriser.

CAPITALISTE n. m. Qui a des capitaux.

CAPITAN n. m. Fanfaron.

CAPITANE n. f. Autrefois, galère du capitan-pacha.

CAPITAN-PACHA n. m. Grand amiral turc.

CAPITATION n. f. Taxe par tête.

CAPITEUX, EUSE adj. (lat. *caput*, tête). Qui porte à la tête : *vin capiteux.*

CAPITOLE n. m. Ancienne forteresse de Rome. V. PART. HIST. Au moyen âge, on y couronnait les poètes vainqueurs dans les luttes littéraires. De là l'expression : *monter au Capitole*, triompher.

CAPITOLIN adj. m. Du Capitole : *Jupiter capitolin.*

CAPITON n. m. Bourre de soie.

CAPITONNER v. tr. Boucher les fentes, les joints avec du capiton.

CAPITOUL n. m. Nom des anciens magistrats municipaux de Toulouse.

CAPITOULAT n. m. Dignité de capitoul.

CAPITULAIRE adj. Appartenant à un chapitre de chanoines ou de religieux · *assemblée capitulaire*. N. m. pl. Anciennes ordonnances royales : *les Capitulaires de Charlemagne*. V. PART. HIST.

CAPITULAIREMENT adv. En chapitre.

CAPITULATION n. f. Traité pour la reddition d'une place ; convention qui règle les droits des sujets d'une puissance sur le territoire d'une autre. *Fig*. Sacrifice imposé par la nécessité.

CAPITULE n. m. Petite prière qu'on dit après certains offices ; genre d'inflorescence de plusieurs fleurs composées.

CAPITULER v. int. Traiter de la reddition d'une place. *Fig.* Entrer en accommodement.

CAPON, ONNE adj. et n. Poltron.

CAPONNER v. intr. Faire le capon, montrer de la lâcheté. *Pop*.

CAPONNIÈRE n. f. Abri pratiqué dans le fossé à sec d'une place forte pour tirer sur l'ennemi.

CAPORAL n. m. Militaire qui occupe le grade le moins élevé dans l'infanterie ; tabac à fumer d'une qualité inférieure.

CAPOT adj. inv. *Jeu*. Se dit de celui ou celle qui ne fait aucune levée. *Fig*. Confus, interdit : *elle a été capot*.

CAPOTE n. f. (dimin. de *cape*). Manteau à capuchon ; redingote à l'usage des soldats ; chapeau de femme ; couverture en cuir d'un cabriolet.

CÂPRE n. f. Bouton à fleur du câprier, qui se confit dans le vinaigre pour servir d'assaisonnement.

CAPRICANT, E adj. Inégal, sautillant : *pouls capricant, allure capricante*.

CAPRICE n. m. (lat. *capra*, chèvre, à cause de l'allure capricieuse de cet animal). Volonté subtile et irréfléchie ; goût soudain et passager pour une personne ou une chose ; fantaisie d'imagination.

CAPRICIEUSEMENT adv. Par caprice.

CAPRICIEUX, EUSE adj. Qui a des caprices.



CAPRICORNE n. m. Dixième signe du zodiaque, dans lequel le soleil entre au solstice d'hiver ; genre d'insectes coléoptères.

CÂPRIER n. m. Arbrisseau des régions chaudes du globe.

CAPRINE adj. f. *Race caprine*, de l'espèce de la chèvre.

CAPRON n. m. Grosse fraise.

CAPRONIER n. m. Fraisier qui produit le capron.

CAPSULAIRE adj. A capsule : *fruit capsulaire*.



CAPSULE n. f. (lat. *capsula* ; dimin. de *capsa*, boîte). *Bot*. Enveloppe sèche qui renferme les semences et les graines (*) ; amorce pour les armes à piston. *Chim*. Vase arrondi pour les évaporations.

CAPSULERIE n. f. Lieu où se fait la fabrication des capsules.

CAPTAL n. m. Titre connu dans notre histoire du moyen âge comme syn. de capitaine, de chef : *le captal de Buch*.

CAPTATEUR n. m. Qui use de captation.

CAPTATION n. f. Manœuvre perfide pour s'emparer d'une succession, surprendre une donation, un legs.

CAPTATOIRE adj. Qui a pour but la captation ; entaché de captation.

CAPTER v. tr. (lat. *captare*). Obtenir par insinuation : *capter la confiance*.

CAPTIEUSEMENT adv. D'une manière captieuse.

CAPTIEUX, EUSE adj. Insidieux, qui tend à induire en erreur : *raisonnement captieux*.

CAPTIF, IVE adj. et n. (lat. *captivus* ; de *capere*, prendre). Prisonnier : *roi captif* ; tenu dans une extrême contrainte : *peuple captif*.

CAPTIVER v. tr. Assujettir. Ne se dit qu'au fig. : *captiver l'attention*, *les esprits*.

CAPTIVITÉ n. f. Privation de la liberté. *Fig*. Sujétion, gêne pénible.

CAPTURE n. f. (lat. *captura* ; de *capere*, prendre). Prise sur l'ennemi ; saisie de choses prohibées.

CAPTURER v. tr. Faire une capture.

CAPUCE n. m. (rad. *cap*). Capuchon pointu de certains moines.

CAPUCHE n. f. Coiffure en forme de capuchon.

CAPUCHON n. m. (rad. *cap*). Vêtement de tête qui peut se rabattre en arrière.

CAPUCHONNÉ, E adj. En forme de capuchon.

CAPUCIN n. m. (ital. *capucino*). Religieux de l'ordre de Saint-François.

CAPUCINADE n. f. Plat discours sur la religion.

CAPUCINE n. f. Religieuse d'un ordre mendiant de Saint-François.



CAPUCINE n. f. Plante potagère ; anneau qui assujettit le canon d'une arme à feu.

CAPUCINIÈRE n. f. Maison de capucins. *Iron*.

CAPULET n. m. Coiffure de femme en usage dans les Pyrénées.

CAPUT-MORTUUM (*capute-mortuome*) n. m. (m. lat. qui signifient *tête morte*). Mots par lesquels les anciens chimistes désignaient le résidu non liquide de leurs analyses.

CAQUAGE n. m. Action de caquer.

CAQUE n. f. Barrique où l'on presse les harengs salés. *Fig. La caque sent toujours le hareng*, on se ressent toujours de son origine.

CAQUER v. tr. Mettre des harengs en caque.

CAQUET n. m. (onomat.). Babil importun. Pl. Propos médisants : *sots caquets. Rabattre le caquet de quelqu'un*, le faire taire.

CAQUETAGE n. m. Action de caqueter.

CAQUETER v. int. Se dit du cri des poules. *Fig.* Babiller. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

CAQUETERIE n. f. Caquets.

CAQUETEUR, EUSE adj. Qui caquette, qui bavarde.

CAQUEUR, EUSE n. Celui, celle qui caque les harengs.

CAR (lat. *quare*, c'est pourquoi) conj. qui marque la preuve, la raison de la proposition avancée.



CARABE n. m. Genre d'insectes coléoptères.

CARABÉ n. m. Un des noms de l'ambre jaune ou succin.

CARABIN n. m. Etudiant en chirurgie, en médecine. *Fam.*

CARABINE n. f. Fusil court, léger, à calibre cannelé.

CARABINER v. tr. Creuser des raies dans le canon d'une arme à feu.

CARABINIER n. m. Cavalier de haute taille, portant le casque et la cuirasse; fantassin faisant partie d'un corps d'élite.

CARACAL n. m. Carnassier du genre chat. Pl. des *caracals*.

CARACO n. m. Vêtement de dessus pour les femmes, en forme de camisole prenant la taille.

CARACOLE n. f. Mouvement en rond ou en demi-rond, qu'on fait exécuter à un cheval.

CARACOLER v. int. Faire des caracoles.

CARACTÈRE n. m. (gr. *charaktêr;* de *charassô*, je grave). Figure dont on se sert dans l'écriture; type dont on se sert dans l'imprimerie. *Fig.* Nature de l'âme : *caractère excellent;* fermeté, courage : *montrer du caractère;* marque, empreinte : *les caractères de la grandeur;* expression, physionomie : *danse de caractère;* ce qui est propre à une chose : *la raison est le caractère distinctif de l'homme;* titre, dignité, mission : *caractère d'ambassadeur.*

CARACTÉRISER v. tr. Déterminer avec précision : *caractériser un siècle, un personnage.*

CARACTÉRISTIQUE adj. Qui caractérise : *signe caractéristique. Gram.* Adj. et n. f. Lettre qui se retrouve toujours dans des cas semblables qu'elle sert à déterminer : *la lettre* s *est la lettre caractéristique, est la caractéristique du pluriel. Mathém. Caractéristique d'un logarithme,* partie de ce logarithme qui exprime des unités entières.



CARAFE n. f. (ar. *garafa*, puiser). Sorte de bouteille en verre blanc ou en cristal (*).

CARAFON n. m. Petite carafe.

CARAÏBE adj. et n. Qui se rapporte aux indigènes des Antilles et des côtes voisines de l'Amérique : *les mœurs caraïbes; un Caraïbe.*

CARAÏTE n. m. Sectaire juif qui rejette la tradition et n'admet que l'Écriture.

CARAMBOLAGE n. m. Action de caramboler.

CARAMBOLER v. int. Toucher du même coup deux billes avec la sienne.

CARAMEL n. m. Sucre fondu et durci.

CARAMÉLISATION n. f. Réduction en caramel : *la caramélisation du sucre.*

CARAMÉLISER v. tr. Réduire en caramel, en parlant du sucre.

CARAPACE n. f. *Hist. nat.* Test, partie supérieure de la boîte écailleuse de la tortue.

CARAQUE n. f. Sorte de vaisseau portugais qui faisait le voyage du Brésil et des Indes orientales.

CARAT n. m. Partie d'or fin pesant un vingt-quatrième du poids total; petit poids pour peser les diamants. *Fig. Sot à vingt-quatre, à trente-six carats,* au suprême degré.

CARAVANE n. f. (persan *karouan*). Troupe de voyageurs dans le Levant.

CARAVANSÉRAIL n. m. Hôtellerie pour les caravanes.

CARAVELLE n. f. Navire portugais.

CARBONARISME n. m. Société politique secrète qui se forma en Italie au commencement du XIXe siècle, et se répandit en France sous la Restauration.

CARBONARO n. m. (m. ital. signifiant *charbonnier*). Affilié au carbonarisme. Pl. des *carbonari.*

CARBONATE n. m. *Chim.* Nom générique des sels formés par l'acide carbonique avec une base.

CARBONE n. m. (lat. *carbo*, charbon). *Chim.* Corps simple, rarement à l'état pur comme dans le diamant.

CARBONÉ, E adj. Qui contient du carbone.

CARBONIFÈRE adj. Qui contient du charbon : *terrain carbonifère.*

CARBONIQUE adj. Se dit d'un acide résultant de la combinaison du carbone avec l'oxygène.

CARBONISATION n. f. Transformation d'un corps en charbon.

CARBONISER v. tr. Réduire en charbon.

CARBONNADE n. f. Viande grillée sur des charbons.

CARBURE n. m. *Chim.* Combinaison du carbone avec un autre corps simple.

CARCAN n. m. Collier de fer pour attacher autrefois un criminel au poteau; cette peine.

CARCASSE n. f. Charpente osseuse d'un animal; appareil destiné à soutenir un ensemble.

CARCEL n. f. Lampe à rouages, inventée par Carcel.

CARCINOME n. m. *Méd.* Syn. de CANCER.

CARDAGE n. m. Action de carder.

CARDAMINE n. f. Genre de plantes dont une espèce s'appelle vulgairement *cresson des prés*.

CARDE n. f. (lat. *carduus*, chardon). Côte de certaines plantes, bonne à manger; peigne à carder (*); machine garnie de chardons pour peigner le drap.

CARDER v. tr. Démêler la laine, etc., avec la carde.

CARDÈRE n. f. Plante dont les tiges garnies d'aspérités sont employées au cardage des étoffes.

CARDERIE n. f. Lieu où l'on carde la laine et d'autres matières textiles.

CARDEUR, EUSE n. Qui carde.

CARDIA n. m. (gr. *kardia*, cœur). *Anat.* Ouverture supérieure de l'estomac.

CARDIALGIE n. f. Douleur de l'estomac ou du cœur.

CARDIAQUE adj. Qui appartient au cœur; se dit d'un médicament tonique.

CARDINAL, E, AUX adj. (lat. *cardinalis;* de *cardo, cardinis*, gond). Principal. *Vertus cardinales*, la Justice, la Prudence, la Tempérance et la Force; *points cardinaux*, l'est, le sud, l'ouest et le nord; *nombre cardinal*, celui qui exprime simplement le rapport de la quantité à l'unité, comme un, deux, trois, quatre, etc.

CARDINAL n. m. Un des soixante-dix prélats qui composent le sacré collège; genre d'oiseaux, à plumage rouge, de l'Amérique du Nord.

CARDINALAT n. m. Dignité de cardinal.

CARDINALICE adj. Qui a rapport aux cardinaux : *dignité cardinalice*.

CARDITE n. f. (gr. *kardia*, cœur). *Méd.* Inflammation du cœur.

CARDON n. m. (lat. *carduus*, chardon). Plante potagère du même genre que l'artichaut.

CARDONNETTE n. f. V. CHARDONNETTE.

CARÊME n. m. Temps d'abstinence entre le mardi gras et le jour de Pâques. *Fig. Visage de carême*, pâle et défait.

CARÊME-PRENANT n. m. Les trois jours qui précèdent le mercredi des Cendres. *Fig.* Personne vêtue d'une manière extravagante. Pl. des *carêmes-prenants*.

CARÉNAGE n. m. Action de caréner un vaisseau.

CARENCE n. f. (lat. *carere*, manquer). *Jurisp.* Absence de tous objets mobiliers : *procès-verbal de carence*.

CARÈNE n. f. (lat. *carina*). Partie inférieure d'un navire, la quille et les flancs jusqu'à fleur d'eau.

CARÉNER v. tr. Mettre en bon état la carène d'un navire. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

CARESSANT, E adj. Qui caresse.

CARESSE n. f. Démonstration d'amitié en paroles ou en actions.

CARESSER v. tr. Faire des caresses.



CARET n. m. Tortue de mer (*); sorte de dévidoir. **Fil de caret**, gros fil à fabriquer les cordages.

CARGAISON n. f. Marchandises qui font la charge entière d'un navire.

CARGUE n. f. Cordages qui servent à relever les voiles contre leurs vergues.

CARGUER v. tr. Replier les voiles.

CARIATIDE n. f. Statue de femme ou d'homme qui soutient une corniche.

CARICATURAL, E adj. Qui tient de la caricature.

CARICATURE n. f. (ital. *caricare*, charger). Reproduction grotesque d'une personne ou d'une chose par le dessin, la peinture; image grotesque. *Fig.* Personne ridicule. *Fam.*

CARICATURER ou **CARICATURISER** v. tr. Reproduire en caricature.

CARICATURISTE n. m. Celui qui fait des caricatures.

CARIE n. f. (lat. *caries*). Ulcération des os; maladie des blés, des plantes.

CARIEN, ENNE adj. et n. De la Carie.

CARIER v. tr. Gâter par l'effet de la carie. **Se carier** v. pr. Être affecté de carie.

CARILLON n. m. Battement de cloches à coups précipités; réunion de cloches accordées à différents tons; horloge qui sonne des airs. *Fig.* Grand bruit : *faire du carillon*.

CARILLONNÉ, E adj. Se dit surtout des fêtes solennelles, annoncées par des carillons.

CARILLONNEMENT n. m. Action de carillonner.

CARILLONNER v. int. Sonner le carillon; faire beaucoup de bruit.

CARILLONNEUR n. m. Celui qui carillonne.

CARIOPHYLLÉES n. f. pl. Famille de plantes du groupe des dicotylédones, comprenant l'œillet, le lin, la silène.

CARISTADE n.f.(m. esp.).Aumône(*v.*).

CARLIN n. m. Monnaie d'Italie, en or ou en argent; petit dogue à museau noir et écrasé.

CARLINGUE n. f. Grosse pièce de bois placée à l'intérieur d'un navire et servant à consolider la carène.

CARLISME n. m. Opinion politique des carlistes.

CARLISTE n. m. V. PARTIE HISTORIQUE.

CARLOVINGIEN, ENNE adj. Qui se rapporte aux Carlovingiens. V. PARTIE HISTORIQUE.

CARMAGNOLE n. f. Veste courte; ronde révolutionnaire. — Carmagnole, ville du Piémont, ayant été prise au commencement de la Révolution, on donna ce nom, injurieux pour la cour, à une

ronde populaire composée à cette occasion, puis au costume des Jacobins en 1793.

CARME n. m. **CARMÉLITE** n. f. Religieux, religieuse de l'ordre du Mont-Carmel. Adj. *Couleur carmélite*, couleur brun pâle.

CARMELINE n. f. Laine de vigogne.

CARMIN n. m. Couleur d'un rouge éclatant. *Fig. : des lèvres de carmin.*

CARMINÉ, E adj. Qui renferme du carmin.

CARMINATIF, IVE adj. Se dit des remèdes qui ont la propriété d'expulser les vents des intestins.

CARNAGE n. m. (lat. *caro, carnis*, chair). Massacre, tuerie.

CARNASSIER, IÈRE adj. (lat. *caro, carnis*, chair). Qui se repaît de chair crue et en est fort avide. N. m. pl. Ordre de mammifères à dents canines, incisives et molaires, estomac simple, ongles aigus.

CARNASSIÈRE n. f. Sac en filet pour mettre le gibier.



CARNATION n. f. Teint d'une personne : *belle carnation. Peint.* Coloris des chairs.

CARNAVAL n. m. Temps destiné aux divertissements, depuis le jour des Rois jusqu'au carême. Pl. des *carnavals.* — Ce temps de réjouissances est une imitation des bacchanales, des saturnales des anciens, ou un reste des fêtes populaires de nos aïeux, comme la fête des fous.

CARNAVALESQUE adj. Qui tient du carnaval.

CARNE n. f. Angle saillant d'une pierre, d'une table.

CARNÉ, E adj. *Bot.* Couleur de chair : *œillet carné.*

CARNET n. m. Petit livre de notes, de compte.

CARNIER n. m. Carnassière.

CARNIFIER (SE) v. pr. Acquérir la consistance des parties charnues.

CARNIVORE adj. et n. (lat. *caro, carnis*, chair ; *voro*, je dévore). Qui se nourrit de chair : *l'homme est carnivore.*

CAROGNE n. f. Femme débauchée, méprisable. *Pop.*

CAROLUS (*luce*) n. m. Ancienne monnaie de billon.

CARONADE n. f. Gros canon en usage dans la marine.



CARONCULE n. f. *Anat.* Excroissance de chair de couleur rougeâtre.

CAROTIDE adj. et n. f. Chacune des deux artères principales qui portent le sang du cœur à la tête.

CAROTTE n. f. Racine potagère de la famille des ombellifères ; feuilles de tabac roulées en forme de carotte.



CAROTTER v. int. Tromper ; jouer mesquinement. *Fam.*

CAROTTEUR, EUSE n. Qui carotte. *Fam.* On dit aussi CAROTTIER, IÈRE.

CAROUBE n. f. Fruit du caroubier. On dit aussi CAROUGE.

CAROUBIER n. m. Arbre à bois rouge et dur.

CAROUGE n. f. V. CAROUBE.

CARPE n. f. Poisson d'eau douce. *Fig. Saut de carpe*, qu'on fait étant couché sur le dos ou sur le ventre.

CARPE n. m. (gr. *karpos*). Nom scientifique du poignet.

CARPEAU n. m. Petite carpe.

CARPELLE n. m. (gr. *karpos*, fruit). Organe essentiel de l'ovaire d'une fleur et de son fruit.

CARPETTE n. f. Petite carpe.

CARPETTE n. f. Sorte de tapis.

CARPILLON n. m. Très petite carpe.

CARQUOIS n. m. Etui à flèches (*).



CARRARE n. m. Marbre blanc qu'on tire des environs de Carrare.

CARRE n. f. Epaisseur d'un objet plat, coupé carrément ; le haut de la taille ; mise au jeu de bouillotte.

CARRÉ, E adj. Qui est taillé en forme quadrangulaire. *Fig. Epaules carrées*, larges ; *bonnet carré*, de docteur, à quatre pans. *Arith. Racine carrée d'un nombre*, le nombre qui, multiplié par lui-même, reproduit ce nombre.

CARRÉ n. m. Figure qui a 4 côtés égaux et 4 angles droits (*) ; palier d'un escalier ; format de papier (environ $0^m,53$ sur $0^m,42$) ; produit d'un nombre multiplié par lui-même.



CARREAU n. m. Espèce de pavé plat fait de terre cuite, de pierre, etc. ; verre de fenêtre ; coussin carré ; fer de tailleur (*) ; une des couleurs du jeu de cartes. *Méd.* Maladie qui rend le ventre dur et tendu. *Demeurer sur le carreau*, être tué sur place. Pl. Foudres : *les carreaux de Jupiter.*



CARREFOUR n. m. Lieu où se croisent plusieurs chemins, plusieurs rues.

CARRELAGE n. m. Action de carreler.

CARRELER v. tr. Paver en carreaux ; raccommoder de vieux souliers. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

CARRELET n. m. Grosse aiguille à l'usage des bourreliers ; filet pour pêcher ; poisson de mer.

CARRELETTE n. f. Lime plate et fine.

CARRELEUR n. m. Ouvrier qui pose le carreau ; savetier ambulant.

CARRELURE n. f. Ressemelage de vieilles chaussures.

CARRÉMENT adv. En carré ; à angle droit, d'équerre. *Fig.* Franchement : *repondez carrément.*

CARRER v. tr. Rendre carré : *carrer*

une pierre; multiplier par le nombre même : *carrer un nombre*; convertir en un carré équivalent : *carrer un polygone*. **Se carrer** v. pr. Marcher avec prétention; au jeu de bouillotte, s'assurer la priorité en doublant sa mise.



CARRICK n. m. Redingote à plusieurs collets (*).

CARRIER n. m. Ouvrier qui extrait la pierre; celui qui exploite une carrière.

CARRIÈRE n. f. (lat. *carrus*, char). Lieu fermé de barrières pour les courses de chevaux ou de chars. *Fig.* Cours de la vie : *bien remplir sa carrière;* profession : *embrasser la carrière des armes. Donner carrière*, donner pleine liberté.

CARRIÈRE n. f. Lieu d'où l'on extrait de la pierre.

CARRIOLE n. f. (du lat. *carrus*, char). Petite charrette couverte et suspendue.

CARROSSABLE adj. Que les carrosses peuvent parcourir.



CARROSSE n. m. (ital. *carrozza*). Voiture à quatre roues, suspendue.

CARROSSÉE n. f. Personnes que contient un carrosse.

CARROSSERIE n. f. Art ou commerce du carrossier.

CARROSSIER n. m. Qui fait des voitures de luxe.

CARROUSEL n. m. Sorte de tournoi où des cavaliers exécutent des évolutions variées; lieu où se fait le carrousel.

CARRURE n. f. Largeur du dos; forme large, vigoureuse : *quelle carrure il a!*

CARTABLE n. m. Carton à dessin; carton où les écoliers mettent leurs cahiers; buvard.

CARTAYER (*té-yé*) v. int. Conduire une voiture de façon qu'une des ornières soit placée entre les roues.

CARTE n. f. (lat. *charta*, papier). Petit carton fin portant des figures sur une de ses faces et servant à jouer; billet d'admission : *carte d'électeur;* liste des mets; représentation du globe ou d'une de ses parties. **Carte de visite,** sur laquelle on a écrit ou fait graver son nom. *Tirer les cartes*, prédire l'avenir au moyen des combinaisons qu'elles peuvent présenter; *brouiller les cartes*, mettre du trouble; *donner carte blanche*, plein pouvoir; *perdre la carte*, se troubler; *jouer cartes sur table*, ne rien dissimuler.

CARTEL n. m. Provocation; encadrement de certaines pendules qui s'appliquent à la muraille; ces pendules elles mêmes.

CARTÉSIANISME n. m. (de *Cartesius*, n. lat. de Descartes). Philosophie de Descartes. — Le cartésianisme a pour point de départ le doute méthodique, qui consiste à douter provisoirement de tout, pour reconstruire ensuite l'édifice entier sur de nouvelles bases, en ne se fiant qu'à l'évidence. Après une vogue de plus d'un demi-siècle, le cartésianisme s'éclipsa devant les systèmes nouveaux de Locke, de Newton et de Leibniz.

CARTÉSIEN, ENNE adj. Qui a rapport à la doctrine de Descartes. N. m. Partisan de cette doctrine.

CARTHAME n. m. Plante nommée aussi safran bâtard.

CARTIER n. m. Qui fait ou vend des cartes à jouer.

CARTILAGE n. m. (lat. *cartilago*). *Anat.* Tissu blanc, dur et élastique, qui se trouve surtout aux extrémités des os.

CARTILAGINEUX, EUSE adj. De la nature du cartilage.

CARTISANE n. f. Petit morceau de parchemin entortillé d'un fil de soie, d'or ou d'argent, formant relief dans certaines broderies.

CARTOGRAPHE n. m. Personne qui dresse les cartes de géographie.

CARTOGRAPHIE n. f. Art de dresser les cartes de géographie.

CARTOMANCIE n. f. (fr. *carte*, et gr. *manteia*, divination). Art prétendu de tirer les cartes et de prédire l'avenir par les combinaisons qu'elles offrent.

CARTOMANCIEN, ENNE n. Qui pratique la cartomancie.

CARTON n. m. (ital. *cartone;* du lat. *charta*, papier). Carte grossière fabriquée avec des rognures de papier, des chiffons, etc.; boîte en carton; grand portefeuille de dessin. *Impr.* Feuillet réimprimé pour corriger une faute ou faire des changements.

CARTONNAGE n. m. Action de cartonner; ouvrage en carton.

CARTONNER v. tr. Couvrir un livre en carton.

CARTONNERIE n. f. Art du cartonnier; fabrique de carton.

CARTONNEUR n. m. Ouvrier qui cartonne les livres.

CARTONNIER n. m. Fabricant de carton.



CARTOUCHE n. m. Sorte de tableau de pierre, de bois ou de métal, encadré d'ornements et destiné à recevoir une inscription.

CARTOUCHE n. f. (ital. *cartoccio*, gargousse). Charge d'une arme à feu.

CARTOUCHERIE n. f. Lieu où l'on fabrique des cartouches.

CARTOUCHIER n. m. Coffret à cartouches.



CARTOUCHIÈRE n. f. Sac de cuir où le soldat met ses cartouches en campagne.

CARTULAIRE n. m. (lat. *cartula*, dimin. de *carta*, papier). Recueil de titres relatifs aux droits temporels d'un monastère, d'une église, etc.

CARUS (*ruce*) n. m. *Méd.* Dernier degré du coma.

CARVI n. m. Plante à racine aromatique et dont les graines entrent dans la composition de plusieurs liqueurs.

CAS n. m. (lat. *casus*, accident). Evénement fortuit : *le cas est extraordinaire ;* circonstance, conjoncture : *que faire en pareil cas ? Faire cas*, estimer. **En ce cas,** alors ; **en tout cas,** quoi qu'il arrive. *Gram.* Désinence des mots : *les six cas de la langue latine.* **Cas de conscience,** difficulté sur ce que la religion permet ou défend en certaines circonstances.

CASANIER, IÈRE adj. et n. (lat. *casa*, maison). Qui aime à rester chez lui.

CASAQUE n. f. (ital. *casacca*, vêtement pour mettre dans la maison). Surtout à manches très larges. *Fig. Tourner casaque*, changer de parti.

CASAQUIN n. m. Espèce de camisole courte.

CASBAH n. f. (m. ar.). Nom qu'on donne en Afrique aux citadelles des villes.

CASCADE n. m. (ital. *cascata*, chute ; du lat. *cadere*, tomber). Chute d'eau.

CASCATELLE n. f. Petite cascade.

CASE n. f. (lat. *casa*). Cabane des nègres en Amérique ; compartiment ; carré de l'échiquier.

CASÉEUX, EUSE adj. (lat. *caseus*, fromage). De la nature du fromage.

CASÉIFORME adj. Qui a les caractères du fromage.

CASÉINE n. f. Syn. de CASÉUM.

CASEMATE n. f. *Fort.* Souterrain voûté.

CASEMATER v. tr. Garnir de casemates.

CASER v. tr. Mettre en ordre : *caser des marchandises. Fig.* Procurer un emploi : *on ne peut réussir à le caser.* V. int. T. de *trictrac*. Faire une case.

CASERNE n. f. (lat. *casa*, maison). Bâtiment affecté au logement des soldats ; la troupe entière casernée.

CASERNEMENT n. m. Action de caserner, d'être caserné.

CASERNER v. tr. Etablir en caserne.

CASÉUM (*om*) n. m. ou **CASÉINE** n. f. Celui des principes du lait qui se change en fromage.

CASIER n. m. Meuble garni de cases qui reçoit des cartons, des papiers.

CASILLEUX, EUSE adj. Se dit du verre insuffisamment recuit, qui se brise sous le diamant au lieu de se couper.

CASIMIR n. m. Etoffe de laine mince et croisée.

CASINO n. m. (m. ital. signifiant *maison de campagne*). Lieu de réunion et de plaisirs. Pl. des *casinos.*



CASOAR n. m. Grand oiseau de l'ordre des échassiers.

CASQUE n. m. (esp. *casco*, écorce, casque). Coiffure militaire en cuir bouilli ou en métal.

CASQUÉ, E adj. Coiffé d'un casque.

CASQUETTE n. f. Coiffure d'homme avec visière.

CASSAGE n. m. Action de casser : *le cassage des pierres.*

CASSANT, E adj. Fragile ; impérieux ; *ton cassant.*

CASSATION n. f. Annulation juridique d'un arrêt, d'une procédure. **Cour de cassation,** cour suprême, qui a pour mission de vérifier si les formes de la procédure ont été exactement suivies.

CASSAVE n. f. Farine faite de la racine de manioc séchée.

CASSE n. f. Action de briser ; gousse du cassier employée comme purgatif. *Impr.* Boîte à compartiments et divisée en deux parties, pour mettre les caractères.

CASSÉ, E adj. Vieux, infirme : *vieillard tout cassé ;* tremblant : *voix cassée.*

CASSEAU n. m. *Impr.* Moitié de casse dont les compartiments, plus grands et plus profonds, servent de réserve à certains caractères.

CASSE-COU n. m. Endroit où il est aisé de tomber. Individu plus hardi qu'habile. *Interj.* Cri du jeu de colin-maillard. Pl. des *casse-cou.*

CASSEMENT n. m. Action de casser. *Cassement de tête,* bruit insupportable ; fatigue.

CASSE-MUSEAU n. m. Sorte de pâtisserie. Pl. des *casse-museau.*

CASSE-NOISETTE n. m. Instrument pour casser des noisettes. Pl. des *casse-noisettes.*



CASSE-NOIX n. m. Instrument pour casser des noix. Pl. des *casse-noix.*

CASSE-PIERRE n. m. Masse de fer avec laquelle on casse des pierres. Pl. des *casse-pierres.*

CASSER v. tr. Briser, rompre. *Fig.* Etourdir : *ce vin casse la tête ;* annuler : *casser un jugement. Casser un officier,* lui ôter son emploi. **Se casser** v. pr. Se rompre. *Se casser la tête,* s'appliquer fortement. *Fam.*



CASSEROLE n. f. Ustensile de cuisine.

CASSEROLÉE n. f. Le contenu d'une casserole.

CASSE-TÊTE n. m. Massue des sauvages ; verge courte et flexible, portant une masse de plomb à l'une de ses extrémités. *Fig.* Travail qui demande une grande application. Pl. des *casse-tête.*

CASSETIN n. m. *Impr.* Chacun des compartiments d'une casse.

CASSETTE n. f. Petit coffre ; trésor particulier d'un souverain.

CASSEUR n. m. Celui qui casse ; fier-à-bras. *Casseur d'assiettes,* tapageur ; *casseur de pierres,* celui qui casse les pierres pour l'entretien d'une route.

CASSIER n. m. *Impr.* Armoire où l'on met les casses.

CASSIER n. m. Arbre qui produit la casse.

CASSINE n. f. Maison mal tenue ; bicoque.

CASSIOPÉE n. f. Grande constellation voisine du pôle nord.

CASSIS (*cice*) n. m. Groseillier à fruit noir; le fruit lui-même; liqueur qu'on en fait.

CASSOLETTE n. f. Boîte à parfums; vase où on les fait brûler (*).

CASSON n. m. Pain informe de sucre fin.

CASSONADE n. f. Sucre qui n'a été raffiné qu'une fois.

CASSURE n. f. Endroit où un objet est cassé.

CASTAGNETTE n. f. Instrument composé de deux petits morceaux de bois ou d'ivoire creusés, que l'on s'attache aux doigts et qu'on fait résonner en les frappant l'un contre l'autre (*) : *jouer des castagnettes*.

CASTE n. f. (esp. *casta*, non mélangé; du lat. *castus*, chaste). Chacune des classes entre lesquelles se partagent les peuples de l'Inde : *caste des brahmines*. Classe d'individus : *la caste nobiliaire*.

CASTEL n. m. (*castellum*). Château.

CASTILLAN,E adj et n. De la Castille.

CASTILLE n. f. Petite querelle : *être en castille. Fam.*

CASTINE n. f. Pierre calcaire que l'on mêle au minerai de fer, quand il contient trop d'argile.

CASTOR n. m. Mammifère rongeur,



qui a les pieds de derrière palmés et une queue écailleuse aplatie horizontalement; chapeau fait de son poil.

CASTORÉUM (*ome*) n. m. Matière antispasmodique extraite du castor.

CASTORINE n. f. Etoffe de poil de castor mêlé de laine.

CASTRAMÉTATION n. f. (lat. *castra*, camp; *metari*, mesurer). Art de choisir et de disposer l'emplacement d'un camp.

CASTRAT n. m. Chanteur à qui l'on a fait subir la castration pour lui conserver la voix d'une femme.

CASTRATION n. f. Amputation d'un organe nécessaire à la génération.

CASUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est casuel.

CASUEL, ELLE adj. (lat. *casus*, accident). Fortuit, accidentel. N. m. Bénéfices accidentels : *le casuel d'une cure*. — Dites : cet objet est *cassant*, et non *casuel*.

CASUELLEMENT adv. Fortuitement, par hasard. *Peu usité.*

CASUISTE n. m. Théologien qui s'attache à résoudre les cas de conscience.

CASUISTIQUE n. f. Partie de la théologie qui traite des cas de conscience.

CATACHRÈSE n. f. Métaphore qui consiste à employer un mot dans un sens contraire à sa signification, comme *cheval* **ferré** *d'***argent,** *à* **cheval** *sur un* **âne.**

CATACLYSME n. m. (gr. *kataklusmos*). Grand bouleversement, déluge.

CATACOMBES n. f. pl. (gr. *kata*, en bas; *kumbos*, cavité). Grottes souterraines où l'on enterrait les morts. V. PART. HIST.

CATACOUSTIQUE n. f. Partie de l'acoustique qui a pour objet la propriété des échos.

CATADIOPTRIQUE n. f. Partie de la physique concernant les effets combinés de la réflexion et de la réfraction de la lumière.

CATADOUPE n. f. Cataracte.

CATAFALQUE n. m. (ital. *catafalco*). Décoration funèbre qu'on élève au-dessus d'un cercueil (*) : *dresser un catafalque*.



CATAIRE n. f. Plante appelée vulgairement *herbe aux chats*.

CATALAN, E adj. et n. De la Catalogne. *Méthode catalane*, procédé métallurgique d'après lequel on convertit directement le minerai en fer, sans l'avoir fait passer par l'état de fonte.

CATALECTES n. m. pl. Recueil de morceaux détachés.

CATALEPSIE n. f. (gr. *kata*, dans; *lêpsis*, prise). Affection cérébrale dans laquelle la sensibilité extérieure et les mouvements volontaires sont suspendus.

CATALEPTIQUE adj. *Méd.* Atteint de catalepsie.

CATALOGUE n. m. (gr. *katalogos*, dénombrement). Liste, dénombrement par ordre : *catalogue de plantes, de livres*.

CATALOGUEMENT n. m. Action de cataloguer; résultat de cette action.

CATALOGUER v. tr. Inscrire par ordre des plantes, des livres, etc.

CATALPA n. m. Arbre du nord de l'Amérique, à fleurs blanches.

CATAPLASME (*place-me*) n. m. (gr. *kata*, sur; *plasma*, application.) Composition médicale qu'on applique sur une partie du corps pour amollir et résoudre les inflammations.

CATAPULTE n. f. (gr. *kata*, contre; *pallein*, lancer). Machine de guerre dont se servaient les anciens pour lancer des pierres, des traits.

CATARACTE n. f. (gr. *kataraktês*, écluse). Chute d'un fleuve : *les cataractes du Nil;* opacité du cristallin ou de sa membrane.

CATARRHAL, E, AUX adj. Qui tient du catarrhe.

CATARRHE n. m. (gr. *kata*, en bas; *rhein*, couler). Inflammation aiguë ou chronique des membranes muqueuses; gros rhume.

CATARRHEUX, EUSE adj. Sujet au catarrhe : *vieillard catarrheux*.

CATASTROPHE n. f. (gr. *kata*, en bas; *strephô*, je tourne). Evénement décisif et funeste.

CATÉCHÈSE n. f. Instruction religieuse par demandes et par réponses.

CATÉCHISER v. tr. (gr. *katêchêsis*, instruction). Instruire sur les principaux points de la religion chrétienne. *Fig.* Tâcher de persuader.

CATÉCHISME n. m. Instruction sur les principes et les mystères de la foi; livre qui contient cette instruction.

CATÉCHISTE n. m. Qui enseigne le catéchisme aux enfants.

CATÉCHUMÉNAT n. m. Etat du catéchumène.

CATÉCHUMÈNE (*ku*) n. (gr. *katêchoumenos*, instruit de vive voix). Néophyte que l'on instruit pour le disposer à recevoir le baptême.

CATÉGORIE n. f. Classification par genre : *les catégories d'Aristote. Fig.* Caractère, classe, nature : *ces choses ne sont pas de la même catégorie.*

CATÉGORIQUE adj. Clair, précis : *réponse catégorique.*

CATÉGORIQUEMENT adv. D'une manière catégorique : *répondre catégoriquement.*

CATHARTIQUE adj. et n. Se dit des purgatifs.

CATHÉDRALE n. f. (lat. *cathedra*, chaire). Eglise principale d'un évêché.

CATHOLICISME n. m. Religion catholique.

CATHOLICITÉ n. f. Doctrine de l'Église catholique; ensemble des peuples catholiques.

CATHOLICON n. m. Electuaire de rhubarbe et de séné considéré autrefois comme une panacée.

CATHOLIQUE adj. (gr. *katholikos*, universel). Qui appartient à la religion romaine : *foi, pays catholique.* **Sa Majesté Catholique,** le roi d'Espagne. N. Qui professe la religion catholique.

CATHOLIQUEMENT adv. Conformément à la loi de l'Eglise catholique.

CATI n. m. Apprêt qui rend les étoffes plus fermes et plus lustrées : *donner le cati à du drap.*

CATILINAIRE n. f. Satire violente, par allusion aux *Catilinaires* de Cicéron.

CATILLAC ou **CATILLARD** n. m. Grosse poire d'hiver qu'on ne mange que cuite.

CATIMINI (EN) loc. adv. En cachette. *Fam.*

CATIR v. tr. Donner le lustre à une étoffe.

CATISSAGE n. m. Action de catir.

CATISSEUR n. m. Qui donne le cati.

CATOGAN n. m. Nœud de cheveux retroussés, fort à la mode à la fin du XVIIIe siècle.

CATON n. m. V. ce mot à la partie historique.

CATOPTRIQUE n. f. (gr. *katoptron*, miroir). Partie de l'optique qui traite de la réflexion de la lumière.

CAUCASIEN, IENNE adj. et n. ou **CAUCASIQUE** adj. Originaire du Caucase : *race caucasienne.*

CAUCHEMAR n. m. Oppression, étouffement que l'on éprouve parfois durant le sommeil. *Fig.* Personne ennuyeuse et incommode : *cet homme est mon cauchemar. Fam.*

CAUCHOIS, E adj. et n. Du pays de Caux.

CAUDAL, E adj. (lat. *cauda*, queue). De la queue : *nageoire caudale.*

CAUDATAIRE n. m. Celui qui porte la queue de la robe du pape, d'un prélat.

CAUDEBEC n. m. Ancien chapeau de laine, dont la première fabrique a été établie à Caudebec.

CAURIS n. m. Petite coquille qui sert de monnaie dans l'Inde et au Sénégal.

CAUSAL, E adj. (lat. *causa*, cause). Qui annonce un rapport de la cause à l'effet. *Gram.* Syn. de CAUSATIF.

CAUSALITÉ n. f. Manière dont une cause agit : *chercher la causalité,*

CAUSANT, E adj. Qui aime à causer.

CAUSATIF, IVE adj. *Gram.* Se dit des particules que l'on emploie pour énoncer la cause de ce qui a été dit : *conjonction causative*, comme *car*, *parce que*, etc.

CAUSE n. f. (lat. *causa*). Principe, ce qui fait que la chose est : *Dieu est la cause première;* motif, sujet : *agir sans cause;* intérêt, parti : *défendre la cause de l'innocence;* procès : *mettre quelqu'un hors de cause.* **Cause finale,** fin pour laquelle une chose est faite. **A cause de** loc. prép. En considération de. — Ne pas dire *à cause que*, mais *parce que.*

CAUSER v. tr. Etre cause : *causer de la peine;* parler de : *causer littérature.* V. int. S'entretenir familièrement; parler trop, inconsidérément : *il ne fait que causer.*

CAUSERIE n. f. Action de causer; propos indiscret.

CAUSETTE n. f. Petite causerie.

CAUSEUR, EUSE adj. et n. Qui aime à causer.



CAUSEUSE n. f. Petit canapé pour deux personnes (*).

CAUSTICITÉ n. f. *Méd.* Propriété des caustiques. *Fig.* Penchant à dire des choses mordantes; malignité : *causticité du caractère.*

CAUSTIQUE adj. et n. (gr. *kaustikos*, qui brûle). *Méd.* Brûlant, corrosif : *herbe, remède caustique. Fig.* Mordant, satirique : *humeur caustique.*

CAUSTIQUEMENT adv. D'une manière caustique.

CAUTÈLE n. f. (lat. *cautela;* de *cautus*, prudent). Prudence mêlée de ruse.

CAUTELEUSEMENT adv. D'une manière cauteleuse.

CAUTELEUX, EUSE adj. Fin, rusé : *esprit cauteleux*. Se prend en mauvaise part.

CAUTÈRE n. m. (gr. *kautêrion*). Médicament qui brûle les chairs ; plaie qui en est le résultat, et qu'on entretient pour la suppuration.

CAUTÉRISATION n. f. Action de cautériser.

CAUTÉRISER v. tr. Brûler avec un caustique ou un fer rouge.

CAUTION n. f. (lat. *cautio ;* de *caveo*, je prends garde). Acte légal par lequel on s'engage à remplir les obligations contractées par une personne si elle ne le fait elle-même ; celui qui s'oblige ainsi. *Fig.* Garantie : *son honneur est ma caution. Homme sujet à caution*, sur qui on ne peut compter.

CAUTIONNEMENT n. m. Somme déposée en garantie.

CAUTIONNER v. tr. Se rendre caution pour quelqu'un.

CAVALCADE n. f. (ital. *cavalcare*, chevaucher). Marche de gens à cheval, avec pompe et cérémonie.

CAVALCADOUR adj. m. Se disait d'un écuyer chargé du soin des écuries et des équipages d'un prince.

CAVALE n. f. (lat. *caballus*, cheval). Jument.

CAVALERIE n. f. Troupes à cheval.

CAVALIER n. m. (lat. *caballus*, cheval). Homme à cheval ; soldat de cavalerie ; homme, par opposition à dame ; pièce du jeu des échecs ; espèce de papier. *Beau cavalier*, jeune homme leste et bien fait.

CAVALIER, IÈRE adj. Un peu trop libre : *air cavalier ;* brusque, un peu hautain : *réponse cavalière*.

CAVALIÈREMENT adv. D'une manière cavalière.

CAVATINE n. f. *Mus.* Air court, sans reprise.

CAVE n. f. (lat. *cavus*, creux). Lieu souterrain où l'on conserve le vin ; caisse à liqueurs ; fonds d'argent au jeu.

CAVE adj. Creux : *joues caves. Anat. Veines caves*, les deux grosses veines qui aboutissent dans l'oreillette droite du cœur.

CAVEAU n. m. Petite cave ; sépulcre de famille.

CAVECÉ, E adj. Qui a la tête noire, en parlant d'un cheval.

CAVEÇON n. m. Demi-cercle de fer que l'on fixe au nez des chevaux pour les dompter.

CAVÉE n. f. Chemin creux.

CAVER v. tr. Creuser, miner : *l'eau cave la pierre*. **Se caver** v. pr. Mettre une cave au jeu.

CAVERNE n. f. (lat. *caverna ;* de *cavus*, creux). Excavation vaste et profonde ; retraite de malfaiteurs : *caverne de voleurs*.

CAVERNEUX, EUSE adj. Plein de cavernes. *Fig.* Sourd, voilé : *voix caverneuse*.

CAVET n. m. Moulure concave dont le profil est d'un quart de cercle.

CAVIAR n. m. Œufs d'esturgeon salés.

CAVILLATION (*vil-la*) n. f. Sophisme, subtilité forcée.

CAVITÉ n. f. (rad. *cave*). Creux, vide dans un corps solide.

CE pr. dém. **Ce, cet** adj. dém. m. sing. ; **cette** f. sing. ; **ces** pl. des deux genres. — On dit : *ce sont les parents, ce sont eux, c'est nous, c'est vous, c'est le printemps et l'été*, etc.

CÉANS adv. Ici dedans : *sortez de céans. Vieux mot.*

CECI pr. dém. Cette chose-ci.

CÉCITÉ n. f. (lat. *cæcitas ;* de *cæcus*, aveugle). Etat d'une personne aveugle.

CÉDANT, E n. Qui cède son droit.

CÉDER v. tr. (lat. *cedere*, s'en aller). Laisser, abandonner ; vendre. V. int. Se soumettre : *céder à la force ;* succomber : *céder à la douleur ;* se reconnaître inférieur : *céder au mérite ;* plier : *céder sous le poids*. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

CÉDILLE n. f. Signe orthographique qui se met sous la lettre *c* devant *a*, *o*, *u*, pour lui donner le son de *s*, comme dans : *façade, leçon, reçu*.

CÉDRAT n. m. Arbre de l'espèce du citronnier ; son fruit.

CÈDRE n. m. (gr. *kedros*). Grand arbre de la famille des conifères.

CÉDULE n. f. (lat. *schedula*, feuillet). Billet sous seing privé.

CEINDRE v. tr. (lat. *cingere*. — *Je ceins, tu ceins, il ceint, nous ceignons, vous ceignez, ils ceignent ; je ceignais, nous ceignions ; je ceignis, nous ceignîmes ; je ceindrai, nous ceindrons ; je ceindrais, nous ceindrions ; ceins, ceignons, ceignez ; que je ceigne, que nous ceignions ; que je ceignisse, que nous ceignissions ; ceignant ; ceint, ceinte*). Entourer, environner. *Ceindre la couronne, le diadème*, être élevé au pouvoir souverain ; *ceindre la tiare*, être élu pape.

CEINTRAGE n. m. *Mar.* Ensemble des cordages qui servent à ceindre un bâtiment lorsqu'il menace de s'ouvrir.

CEINTURE n. f. Ruban, cordon, etc., mis autour du milieu du corps ; endroit du corps où se place la ceinture ; ce qui entoure, fortifie : *ceinture de murailles*.

CEINTURIER n. m. Celui qui fait ou vend des ceintures, des ceinturons.

CEINTURON n. m. Ceinture à laquelle on suspend l'épée, le sabre.

CELA pr. dém. Cette chose-là.

CÉLADON adj. Vert pâle : *un ruban céladon*. — V. à la partie historique.

CÉLÉBRANT n. m. Prêtre qui dit la messe, qui officie.

CÉLÉBRATION n. f. Action de célébrer : *célébration du mariage*.

CÉLÈBRE adj. (lat. *celeber*). Fameux, renommé.

CÉLÉBRER v. tr. Exalter, louer avec

éclat : *célébrer une action, un héros ;* solenniser. *Célébrer la messe*, la dire. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

CÉLÉBRITÉ n. f. Grande réputation ; personnage célèbre : *c'est une célébrité.*

CELER v. tr. (lat. *celare*). Cacher ; taire, ne pas révéler. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

CÉLÈRES n. m. pl. (lat. *celer*, rapide). Corps de cavalerie créé par Romulus pour lui servir de garde, et qui paraît avoir été l'origine de l'ordre équestre.

CÉLERI n. m. Plante potagère.

CÉLÉRITÉ n. f. (lat. *celer*, rapide). Vitesse, promptitude dans l'exécution.

CÉLESTE adj. (lat. *cœlestis ;* de *cœlum*, ciel). Qui appartient au ciel : *corps céleste ;* divin, qui vient de Dieu : *bonté céleste.* **Père céleste,** Dieu. **Esprits célestes,** qui habitent le séjour des bienheureux.

CÉLESTIN n. m. Religieux d'un ordre fondé en 1246 par le pape Célestin V.

CÉLIAQUE adj. *Anat.* Se dit d'une des artères du bas-ventre.

CÉLIBAT n. m. (lat, *cœlibatus*). Etat d'une personne non mariée.

CÉLIBATAIRE adj. et n. Qui vit dans le célibat.

CELLE pr. f. V. CELUI.

CELLÉRIER, IÈRE n. Chargé de faire des provisions, dans un monastère.

CELLIER n. m. (lat. *cella*, cave). Lieu bas et frais où l'on met le vin et les autres provisions.

CELLULAIRE adj. Rempli d'une infinité de petites loges ou cellules : *tissu cellulaire. Voiture cellulaire*, qui sert à transporter les prisonniers ; *système, régime cellulaire*, d'après lequel les prisonniers sont renfermés isolément.

CELLULE n. f. (lat. *cellula*). Petite chambre d'un religieux ou d'une religieuse ; logement d'un cardinal au conclave ; chambre de prisonnier. *Anat.* Petite cavité. *Hist. nat.* Alvéole des abeilles.

CELLULEUX adj. m. Divisé en cellules.

CELLULOÏD ou **CELLULOÏDE** n. m. Substance à base de cellulose nitrique et de camphre.

CELLULOSE n. f. Principe particulier des corps organisés qui constitue la partie solide des végétaux.

CELTIQUE adj. Qui concerne les Celtes. N. m. La langue des Celtes.

CELUI, CELLE pr. dém. ; pl. **CEUX, CELLES.** Se disent des personnes et des choses. **Celui-ci, celle-ci,** etc., servent à représenter ce qui est le plus proche ; **celui-là, celle-là,** etc., servent à représenter ce qui est le plus éloigné.

CÉMENT n. m. Matière dont on entoure un corps métallique pour le cémenter ; tartre des dents.

CÉMENTATION n. f. Action de cémenter un métal.

CÉMENTATOIRE adj. Qui concerne la cémentation.

CÉMENTER v. tr. Entourer un métal de cément pour l'exposer au feu.

CÉMENTEUX, EUSE adj. Qui a les caractères du cément.

CÉNACLE n. m. (lat. *cœnaculum*). Salle à manger, en style de l'Ecriture sainte : *Jésus-Christ fit la cène dans un cénacle. Fig.* Réunion de gens qui partagent les mêmes idées.

CENDRE n. f. (lat. *cinis, cineris*). Résidu de toute combustion. Pl. Restes des morts. Résidu des rameaux bénits dont dont le prêtre marque le front des fidèles le *mercredi des cendres*, premier jour du Carême : *recevoir les cendres.*

CENDRÉ, E adj. Couleur de cendre : *cheveux blond cendré.*

CENDRÉE n. f. Petit plomb pour la chasse.

CENDREUX, EUSE adj. Plein de cendre.

CENDRIER n. m. Partie du fourneau où tombe la cendre (*).

CENDRILLON n. f. V. PART. HIST. Femme qui se tient toujours au coin du feu ; servante malpropre. *Fam.*

CÈNE n. f. (lat. *cœna*, souper). Dernier repas de Jésus-Christ avec ses apôtres, la veille de sa passion ; communion des protestants.

CENELLE n. f. Fruit de l'aubépine.

CÉNOBITE n. m. (gr. *koinos*, commun ; *bios*, vie). Moine qui vit en communauté.

CÉNOBITIQUE adj. Qui appartient au cénobite : *vie cénobitique.*

CÉNOBITISME n. m. Etat du cénobite.

CÉNOTAPHE n. m. (gr. *kenos*, vide ; *taphos*, tombeau). Tombeau vide dressé à la mémoire d'un mort.

CENS (*cense*) n. m. (lat. *census*, compte). Dénombrement des citoyens ; redevance annuelle ; quotité d'impositions nécessaires pour être électeur en certains pays : *le cens électoral.*

CENSE n. f. Métairie.

CENSÉ, E adj. (lat. *censere*, juger). Considéré comme.

CENSÉMENT adv. Par supposition.

CENSEUR n. m. (lat. *censor*). Ancien magistrat de Rome. V. PART. HIST. Critique ; surveillant des études dans un lycée.

CENSIER, ÈRE adj. A qui le cens était dû ; qui percevait le cens.

CENSITAIRE n. m. Celui qui devait le cens à un seigneur.

CENSIVE n. f. V. FÉODALITÉ (*P. hist.*).

CENSORIAL, E, AUX adj. Relatif à la censure : *loi censoriale.*

CENSUEL, ELLE adj. Qui a rapport au cens : *rente censuelle.*

CENSURABLE adj. Qui mérite la censure : *conduite censurable.*

CENSURE n. f. (lat. *censura*). Fonc-

tion de censeur; critique d'un ouvrage; blâme : *s'exposer à la censure du public;* jugement ecclésiastique qui prononce suspension, interdiction; examen qu'un gouvernement fait faire des ouvrages avant d'en permettre la publication : comité des personnes chargées de cet examen.

CENSURER v. tr. Blâmer; critiquer; condamner à la censure.

CENT adj. num. Dix fois dix : *deux cents hommes, deux cent dix chevaux;* nombre indéterminé : *en cent occasions;* centième : *l'an huit cent, page deux cent.* N.m. : *trois cents d'œufs, un cent de piquet.*

CENTAINE n. f. Cent; un grand nombre : *par centaines;* brin de fil ou de soie qui lie ensemble tous les fils d'un écheveau.

CENTAURE n. m. Personnage fabuleux. V. PART. HIST.

CENTAURÉE n. f. Plante médicinale.

CENTENAIRE adj. et n. Qui a vécu cent ans; anniversaire d'un événement mémorable, qui revient de cent ans en cent ans.

CENTENIER n. m. Chef d'une troupe de cent hommes.

CENTÉSIMAL, E, AUX adj. Qui est divisé en cent parties; qui se rapporte à chacune des divisions d'une échelle coupée en cent parties égales : *degrés centésimaux.*

CENTI (lat. *centum*, cent). Préfixe qui désigne, dans le système métrique, une unité cent fois plus petite que l'unité génératrice, comme *centimètre, centilitre, centigramme*, etc.

CENTIARE n. m. Centième partie de l'are. Le centiare est le seul sous-multiple de l'are; il vaut 1 mètre carré.

CENTIÈME adj. ord. de *cent.* N. m. La centième partie.

CENTIGRADE adj. (préf. *centi* et lat. *gradus*, degré). Divisé en 100 degrés : *thermomètre centigrade.*

CENTIGRAMME n. m. Centième partie du gramme.

CENTILITRE n. m. Centième partie du litre.

CENTIME n. m. Centième partie du franc.

CENTIMÈTRE n. m. Centième partie du mètre.

CENTISTÈRE n. m. Centième partie partie du stère.

CENTON n. m. (lat. *cento*, habit fait de morceaux). Recueil de vers ou de fragments de prose réunis ensemble de manière à former un sens.

CENTRAL, E, AUX adj. Qui est au centre; principal : *bureau central de charité. Feu central*, supposé au centre de la terre.

CENTRALISATEUR, TRICE adj. Qui centralise.

CENTRALISATION n. f. Action de réunir en un centre commun d'action ou d'autorité : *nulle part la centralisation n'est portée aussi loin qu'en France.*

CENTRALISER v. tr. Réunir dans un centre commun.

CENTRE n. m. (lat. *centrum*). Milieu d'un cercle, d'une sphère, etc. *Fig.* Siège principal : *le centre des affaires. Centre d'attraction* ou *de gravitation*, point vers lequel un corps céleste est sans cesse attiré par la force de gravité.

CENTRIFUGE adj. (lat. *centrum*, centre; *fugio*, je fuis). Qui tend à éloigner du centre : *force centrifuge.* — Tout corps qui tourne autour d'un centre tend à s'échapper, à fuir par la tangente. La force en vertu de laquelle ce corps tend ainsi à s'éloigner se nomme force centrifuge. C'est en vertu de cette force que les pierres s'échappent des frondes.

Tout corps qui est en mouvement autour d'un centre tend à s'en rapprocher et semble le chercher. Ce phénomène a lieu en vertu d'une force appelée centripète. C'est par la force centripète que les corps libres, comme les animaux, les pierres, etc., sont retenus à la surface de la terre, malgré son mouvement de rotation. Ainsi, quand un corps se meut autour d'un autre, il tend à s'en éloigner en vertu de la force centrifuge, et à s'en rapprocher en vertu de la force centripète; il doit résulter, et il résulte en effet, de ces deux forces contraires, un mouvement mixte, c est-à-dire le mouvement circulaire; c'est ce qui a lieu dans le système solaire : la lune tourne autour de la terre, la terre autour du soleil, etc.

CENTRIPÈTE adj. (lat. *centrum*, centre; *peto*, je gagne). Qui tend à rapprocher du centre : *force centripète.* V. CENTRIFUGE.

CENT-SUISSES n. m. pl. V. à la partie historique. N. m. s. : *un Cent-Suisse.*

CENTUMVIR (*tome*) n. m. (lat. *centum*, cent; *vir*, homme). Membre d'un tribunal de l'ancienne Rome, composé de cent membres.

CENTUMVIRAL, E, AUX (*tome*) adj. Qui se rapporte aux centumvirs.

CENTUMVIRAT (*tome*) n. m. Dignité de centumvir.

CENTUPLE adj. et n. Qui vaut cent fois autant.

CENTUPLER v. tr. Rendre cent fois aussi grand.

CENTURIE n. f. (lat. *centuria;* de *centum*, cent). Centaine : *le peuple romain était divisé par centuries.*

CENTURION n. m. Chef de cent hommes dans la milice romaine.

CEP (*cè — cèpp* devant une voyelle) n. m. (lat. *cippus*, souche). Pied de vigne.

CÉPAGE n. m. Nature de plant de vigne.

CÈPE n. m. Sorte de champignon très estimé.

CÉPÉE n. f. (lat. *cippus*, souche). Touffe de tiges de bois sortant du même tronc.

CEPENDANT adv. Pendant ce temps-là. Conj. Néanmoins, toutefois.

CÉPHALALGIE n. f. (gr. *kephalê*, tête ; *algos*, douleur). Toute sorte de douleur de tête.

CÉPHALALGIQUE adj. Qui a rapport à la céphalalgie.

CÉPHALIQUE adj. (gr. *kephalê*, tête). De la tête : *veine céphalique.*



CÉPHALOPODE n. m. Mollusque caractérisé par des tentacules à la tête et autour de la bouche.

CÉRAMIQUE adj. (gr. *keramos*, terre à potier). Qui concerne la fabrication des vases de terre. N. f. Art de fabriquer ces vases.

CÉRASTE n. m. Vipère d'Egypte très venimeuse.

CÉRAT n. m. (lat. *ceratus*, qui contient de la cire). Onguent qui contient de la cire et de l'huile.

CERBÈRE n. m. Portier brutal, grossier, intraitable ; gardien sévère. V. à la partie historique.

CERCEAU n. m. (lat. *circulus*, cercle). Cercle de bois ou de fer.

CERCLAGE n. m. Action de cercler.

CERCLE n. m. (lat. *circulus*). Surface plane, limitée par une circonférence dont tous les points sont à égale distance du centre (*) ; la circonférence elle-même : *décrire un cercle ;* cerceau : *cercle d'un tonneau ;* réunion, assemblée : *cercle nombreux. Fig.* Etendue, limites : *le cercle des connaissances humaines.* **Cercle vicieux**, manière défectueuse de raisonner.



CERCLER v. tr. Garnir, entourer de cercles.

CERCOPITHÈQUE n. m. Genre de singes à longue queue.

CERCUEIL n. m. (gr. *sarx*, *sarkos*, chair). Coffre, ordinairement de bois, où l'on renferme le corps d'un mort.



CÉRÉALE adj. et n. f. (rad. *Cérès*, déesse des moissons). Se dit des graminées dont les grains, réduits en farine, servent à la nourriture de l'homme.

CÉRÉBRAL, E, AUX adj. (lat. *cerebrum*, cerveau). *Anat.* Qui appartient au cerveau : *fièvre, matière cérébrale.*

CÉRÉMONIAL n. m. Usage suivi dans les cérémonies religieuses ou politiques : *le cérémonial de la cour.*

CÉRÉMONIE n. f. Forme extérieure et régulière d'un culte ; pompe, appareil : *grande cérémonie ;* politesse, déférence : *visite de cérémonie ;* civilité gênante : *faire des cérémonies. Sans cérémonie*, sans façon.

CÉRÉMONIEUX, EUSE adj. Qui fait trop de cérémonies.

CERF n. m. (lat. *cervus*). Bête fauve, de l'ordre des ruminants, dont la tête est garnie de prolongements osseux et diversement ramifiés, appelés bois.

CERFEUIL n. m. Plante potagère, de la famille des ombellifères.

CERF-VOLANT (*cér*) n. m. Insecte volant de la famille des coléoptères (*) ; jouet d'enfant. Pl. des *cerfs-volants.*



CERISAIE n. f. Lieu planté de cerisiers.

CERISE n. f. (lat. *cerasus*). Fruit du cerisier. Adj. Qui est de la couleur de la cerise : *des rubans cerise, rouge cerise.*

CERISETTE n. f. Cerise séchée.

CERISIER n. m. Genre d'arbres voisin du genre prunier.

CERNE n. m. Cercle qui se forme autour d'une plaie, d'une contusion, etc.

CERNÉ adj. m. *Yeux cernés*, entourés d'un cercle bleuâtre.

CERNEAU n. m. Moitié de noix tirée de la coque avant la maturité.

CERNER v. tr. Faire une incision autour de : *cerner un arbre ;* faire des cerneaux : *cerner des noix ;* investir : *cerner une place. Fig.* Circonvenir : *cerner quelqu'un.*

CERTAIN, E adj. (lat. *certus*). Vrai, indubitable : *un fait certain ;* sûr, assuré : *gage certain ;* déterminé : *se réunir à certaines heures ;* un, quelque : *certain auteur, certaines choses.* N. m. sing. Chose certaine : *préférer le certain à l'incertain.*

CERTAINEMENT adv. Assurément, indubitablement.

CERTES adv. Très certainement.

CERTIFICAT n. m. (lat. *certum*, certain ; *facere*, faire). Ecrit signé qui rend témoignage de la vérité d'un fait.

CERTIFICATEUR n. m. Qui certifie une caution, un billet, etc.

CERTIFICATION n. f. Assurance par écrit.

CERTIFIER v. tr. Donner pour certain, assurer comme vrai.

CERTITUDE n. f. (lat. *certitudo ;* de *certus*, certain). Conviction, assurance pleine et entière.

CÉRUMEN (*mène*) n. m. Matière jaune et épaisse qui se forme dans l'oreille.

CÉRUMINEUX, EUSE adj. Qui forme le cérumen ; qui tient de la cire : *matière cérumineuse.*

CÉRUSE n. f. Carbonate de plomb, appelé aussi BLANC DE CÉRUSE.

CERVAISON n. f. Epoque où le cerf est gras et bon à chasser.

CERVEAU n. m. (lat. *cervix*, tête). Nom donné à l'ensemble de toutes les parties contenues dans la cavité du crâne (*). *Fig.* Esprit, intelligence, jugement : *cerveau creux, débile, léger. Cerveau brûlé*, homme exalté.



CERVELAS n. m. Saucisse grosse et courte.

CERVELET n. m. Partie postérieure de l'encéphale.

CERVELLE n. f. Partie molle du cerveau. *Fig.* Entendement, esprit. *Homme sans cervelle*, fou, évaporé. *Fam.*

CERVICAL, E, AUX adj. Qui appartient au cou : *muscle cervical.*

CERVIER. V. LOUP-CERVIER.

CERVOISE n. f. Sorte de bière.

CÉSARIEN, ENNE adj. Qui a rapport à Jules César ou à un empereur, un souverain. *Opération césarienne*, opération chirurgicale. N. m. Partisan de César.

CÉSARISME n. m. (rad. *César*). Domination des souverains portés au gouvernement par la démocratie, mais revêtus d'un pouvoir absolu.

CESSANT, E adj. Arrêté, suspendu : *toute affaire cessante.*

CESSATION n. f. Discontinuation : *cessation de travail, de la vie.*

CESSE n. f. Répit : *il n'avait point de cesse qu'il n'ait réussi.* **Sans cesse** loc. adv. Sans discontinuer.

CESSER v. tr. (lat. *cessare*). Discontinuer : *cesser une poursuite.* V. int. Prendre fin : *l'orage a cessé.*

CESSIBILITÉ n. f. Qualité d'une chose qui peut être cédée.

CESSIBLE adj. Qui peut être cédé : *droit cessible.*

CESSION n. f. Action de céder, transport, abandon : *cession de biens.*

CESSIONNAIRE n. m. Celui qui accepte une cession.

C'EST-À-DIRE loc. conj. qui indique explication.

CESTE n. m. Gantelet garni de fer ou de plomb, dont se servaient les athlètes dans les combats du pugilat.



CÉSURE n. f. (lat *cæsura* action de couper). Repos ménagé dans un vers pour en régler la cadence : *Rien n'est beau que le vrai ; — le vrai seul est aimable.* Dans les vers grecs et latins, syllabe qui termine un mot et commence un pied.

CET, CETTE pr. dém. V. CE.

CÉTACÉ, E adj. Qui appartient aux grands mammifères ayant la forme de poisson. N. m. pl. Ordre de mammifères auquel appartiennent les baleines, les cachalots, les dauphins.

CÉTÉRAC n. m. Fougère médicinale.

CÉTOINE n. f. Genre de coléoptère.

CHABLER v. tr. Battre à coups de gaule : *chabler des noix.*

CHABLIS n. m. Vin blanc très estimé, récolté à Chablis : *un verre de chablis* ; bois abattu dans les forêts par le vent ou l'orage.

CHABOT ou **CABOT** n. m. Poisson d'eau douce, à tête grosse et plate.

CHABRAQUE n. f. V. SCHABRAQUE.



CHACAL n. m. (turc *schakal*). Quadrupède carnassier qui tient du loup et du renard. Pl. des *chacals.*

CHACONNE n. f. Danse que l'on exécutait sur un air servant autrefois de finale aux ballets ; cet air lui-même.

CHACUN, E pr. ind. Chaque personne ou chaque chose ; tout le monde : *chacun le dit.*

CHADOUF n. m. Appareil à bascule employé pour tirer l'eau des puits.

CHAFOUIN, E adj. et n. Maigre, de petite taille, et qui a la mine sournoise et rusée. *Fam.*

CHAGRIN, E adj. Triste, mélancolique ; de mauvaise humeur.

CHAGRIN n. m. Peine, affliction.

CHAGRIN n. m. Cuir grenu pour couvrir des boîtes, des étuis, des livres, ordinairement en peau d'âne ou de mulet.

CHAGRINÉ, E adj. Qui a l'apparence du chagrin : *peau chagrinée.*

CHAGRINER v. tr. Attrister ; préparer une peau pour en faire du chagrin.

CHAGRINIER n. m. Celui qui fabrique le chagrin.

CHAI ou **CHAIS** n. m. Lieu où sont emmagasinés les vins et les eaux-de-vie.

CHAÎNAGE n. m. Action de mesurer à la chaîne.

CHAÎNE n. f. Lien composé d'anneaux passés les uns dans les autres : *chaîne d'or ;* peine des galères : *condamner à la chaîne ;* continuité : *chaîne de montagnes ;* fils tendus entre lesquels passe la trame. *Fig.* Captivité, sujétion : *les chaînes de l'esclavage ;* figure de danse : *chaîne anglaise ;* enchaînement : *la chaîne des idées.*

CHAÎNER v. tr. Mesurer sur le terrain avec une chaîne.

CHAÎNETIER n. m. Ouvrier qui fabrique des agrafes et de petites chaînes.

CHAÎNETTE n. f. Petite chaîne.

CHAÎNEUR n. m. Celui qui mesure avec la chaîne d'arpenteur.

CHAÎNON n. m. Anneau de chaîne.

CHAIR n. f. (v. fr. *car, char ;* du lat. *caro*). Substance molle, sanguine et organique de l'animal. *Fig.* Nature humaine : *la chair est faible ;* pulpe des fruits : *la chair du melon. Avoir la chair de poule*, frissonner. *Fam.*



CHAIRE n. f. Siège élevé d'où un prédicateur, un professeur parlent à l'auditoire. *Fig.* Prédication religieuse : *éloquence de la chaire ;* siège apostolique : *la chaire de saint Pierre ;* fonction de professeur : *chaire de philosophie.*

CHAIS. V. CHAI.

CHAISE n. f. Siège à dossier sans bras. **Chaise à porteurs,** siège fermé et couvert, dans lequel on se faisait porter par deux hommes (*) ; **chaise de poste,** voiture pour courir la poste ; **chaise percée,** siège pour les besoins naturels.



CHALAND n. m. Bateau plat.

CHALAND, E n. Acheteur habitué.

CHALANDISE n. f. Clientèle, affluence de chalands.

CHALCOGRAPHE (*kal*) n. m. Graveur sur métaux.

CHALCOGRAPHIE n. f. (*kal*) n. f. (gr. *chalkos*, cuivre ; *graphô*, j'écris). Art du chalcographe.

CHALCOGRAPHIQUE (*kal*) adj. Qui se rapporte à la chalcographie.

CHALDAÏQUE (*kal*) adj. Qui a rapport aux Chaldéens : *langue chaldaïque.*

CHALDÉEN (*kal*) adj. et n. De la Chaldée.

CHÂLE n. m. (ar. *schâl*). Grande pièce de laine, de soie, etc., que les femmes portent sur leurs épaules. **Châle-tapis,** châle de laine très fort, à dessins de formes régulières ou carrées.

CHALET n. m. Maison suisse où l'on fait des fromages ; toute maison de campagne imitant le chalet suisse.

CHALEUR n. f. (lat. *calor*). Qualité de ce qui est chaud. *Fig.* Ardeur : *chaleur du combat.*

CHALEUREUSEMENT adv. Avec chaleur.

CHALEUREUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de chaleur : *style chaleureux.*

CHÂLIT n. m. Bois de lit.

CHALOIR v. int. Importer, intéresser. N'est plus employé que dans cette locution : *il ne m'en chaut*, il ne m'importe.

CHALOUPE n. f. Petit bâtiment léger pour le service des vaisseaux.

CHALUMEAU n. m. (lat. *calamus*). Tuyau de paille, de roseau ; tuyau employé dans les arts et servant à produire une flamme d'une température très élevée (*) ; flûte champêtre.

CHALUT n. m. Filet de pêche.

CHAMADE n. f. Signal donné par le tambour pour annoncer que des assiégés capitulent : *battre la chamade.*

CHAMAILLER v. int. Quereller. **Se chamailler** v. pr. Se battre ou se quereller avec bruit.

CHAMAILLIS n. m. Mêlée, rixe ; dispute bruyante.

CHAMARRER v. tr. (v. fr. *chamarre*, simarre). Orner de passementeries : *chamarrer un habit.*

CHAMARRURE n. f. Manière de chamarrer ; ornements de mauvais goût.

CHAMBELLAN n. m. Officier chargé de tout ce qui concerne le service intérieur de la chambre d'un souverain.

CHAMBERTIN n. m. Vin rouge très estimé, récolté à Chambertin : *une bouteille de chambertin.*



CHAMBRANLE n. m. Encadrement d'une porte, d'une fenêtre, d'une cheminée.

CHAMBRE n. f. (v. fr. *cambre*; du gr. *chamara*, voûte). Chacune des pièces d'une maison, surtout celle où l'on couche ; lieu où se réunissent les assemblées délibérantes, les corps constitués : *chambre des députés ;* l'ensemble des membres de ces assemblées ; section ou division de certains tribunaux : *première chambre du tribunal civil. Garder la chambre*, être indisposé : *travailler en chambre*, travailler chez soi et pour un autre qui tient boutique. **Chambre noire** ou **obscure,** boîte close, sauf une légère ouverture, munie d'une lentille par laquelle pénètrent en se croisant les rayons réfléchis par les objets extérieurs, dont l'image va se former sur un écran placé à une distance convenable.

CHAMBRÉE n. f. Soldats, ouvriers logeant et mangeant ensemble.

CHAMBRER v. tr. Tenir enfermé : *chambrer ses enfants.*

CHAMBRELAN n. m. Ouvrier qui travaille en chambre.

CHAMBRETTE n. f. Petite chambre.

CHAMBRIER n. m. Officier claustral de certains chapitres et monastères.

CHAMBRIÈRE n. f. Servante ; long fouet de manège ; pièce de bois mobile pour soutenir une voiture.



CHAMEAU n. m. (lat. *camelus*). Quadrupède ruminant qui a deux bosses sur le dos.

CHAMELIER n. m. Celui qui soigne et conduit les chameaux.

CHAMELLE n. f. Femelle du chameau.

CHAMOIS n. m. Genre d'antilopes des montagnes ; sa peau préparée : *gants de chamois.* Adj. Couleur d'un jaune clair : *ruban, robe chamois.*

CHAMOISER v. tr. Apprêter les peaux de chamois.

CHAMOISERIE n. f. Lieu où l'on prépare les peaux de chamois ; ces peaux préparées.

CHAMOISEUR n. m. Qui prépare et vend les peaux en général.

CHAMP n. m. (lat. *campus*). Etendue de terre labourable. *Courir les champs*, la campagne ; fond sur lequel on représente quelque chose : *le champ d'une médaille, d'un écusson. Fig. Le champ d'honneur*, l'endroit où se livre une bataille ; *champ de Mars*, champ de manœuvre ; *champ de Mai*, autrefois assemblée générale de la nation ; *champ de repos*, cimetière ; *se battre en champ clos*, en combat singulier ; *prendre la clef des champs*, s'enfuir. Loc. adv. **Sur-le-champ,** sans délai ; **à tout bout de champ,** à tout propos.

CHAMP n. m. (v. fr. *cant*, côté). Côté d'une pièce équarrie le plus étroit dans le sens de la longueur. Loc. adv. **De champ,** dans le sens de la longueur et sur la petite face.

CHAMPAGNE n. m. Vin blanc mousseux, très estimé, que l'on récolte en Champagne : *un verre de champagne. Champagne frappé*, refroidi vivement ;

fine champagne, eau-de-vie de qualité supérieure, fabriquée dans les Charentes.

CHAMPART n. m. Mélange de froment et de seigle semés ensemble. *Féod.* Part sur les gerbes qui revenait aux seigneurs de certains fiefs.

CHAMPENOIS, OISE adj. et n. De la Champagne.

CHAMPÊTRE adj. Qui appartient aux champs : *mœurs champêtres.*

CHAMPIGNON n. m. (bas lat. *campinolius*). Genre de végétaux cryptogames, dont certaines espèces sont bonnes à manger et les autres vénéneuses ; support dont l'extrémité est arrondie et qui sert à soutenir divers objets dans les étalages ; bouton qui se forme à une mèche qui brûle. *Méd.* Excroissance molle et fongueuse qui se forme dans les plaies.

CHAMPIGNONNIÈRE n. f. Couche pour les champignons.

CHAMPION n. m. Celui qui combattait en champ clos ; combattant. *Fig.* Défenseur : *se faire le champion d'un autre.*

CHAMPLEVER v. tr. Creuser une surface unie pour y tailler des figures ou y incruster des ornements.

CHANCE n. f. (v. fr. *choir*). Nature ou résultat d'un événement ; probabilité : *calculer les chances ;* bonheur : *avoir de la chance.*

CHANCELANT, E adj. Qui chancelle : *vieillard chancelant. Fig.* Mal assuré : *santé chancelante.*

CHANCELER v. int. Vaciller sur ses pieds, sa base : *cet homme, cet édifice chancelle. Fig.* Etre irrésolu : *sa vertu chancelle.* — Prend deux *l* devant un *e* muet.

CHANCELIER n. m. (lat. *cancellarius*). Chef suprême de la justice, chargé de la garde des sceaux de l'Etat ; dignitaire qui a la garde des sceaux dans un corps ou un ordre : *le chancelier de la Légion d'honneur.*



CHANCELIÈRE n. f. Boîte ou sac fourré pour tenir les pieds chauds.

CHANCELLEMENT n. m. Action de chanceler.

CHANCELLERIE n. f. Lieu où l'on scelle avec le sceau de l'Etat ; bureaux, administration que dirige un chancelier ; hôtel du chancelier.

CHANCEUX, EUSE adj. Qui a une chance heureuse ; douteux : *cette affaire est fort chanceuse.*

CHANCIR v. int. Moisir.

CHANCISSURE n. f. Moisissure.

CHANCRE n. m. Ulcère cancéreux qui ronge les chairs. *Fig.* Cause de destruction progressive.

CHANCREUX, EUSE adj. De la nature du chancre.

CHANDELEUR n. f. Fête de la présentation de Notre-Seigneur au Temple, et de la purification de la Vierge (2 février).



CHANDELIER n. m. Ustensile pour mettre la chandelle, la bougie (*) ; celui qui fait ou vend des chandelles.

CHANDELLE n. f. (lat. *candela ;* de *candeo*, je brûle). Flambeau de suif. *Chandelle romaine*, pièce d'artifice.

CHANDELLERIE n. f. Fabrique de chandelles.

CHANFREIN n. m. Partie de la tête du cheval qui s'étend des oreilles aux naseaux ; petite surface que l'on forme en abattant l'arête d'une pierre ou d'une pièce de bois.

CHANFREINER v. tr. Tailler en chanfrein.

CHANGE n. m. Troc d'une chose contre une autre ; opération qui consiste dans la vente des monnaies, des matières d'or et d'argent et des papiers-monnaies ; taux auquel se fait cette opération ; bureau du changeur ; commission du changeur : *il y a tant pour le change. Fig. Prendre le change*, se tromper ; *donner le change*, tromper.

CHANGEABLE adj. Qui peut être changé.

CHANGEANT, E adj. Inconstant, variable.

CHANGEMENT n. m. Action de changer.

CHANGER v. tr. Céder une chose pour une autre ; remplacer une chose par une autre : *il faut changer cet enfant* (le changer de linge) ; convertir : *changer les métaux en or ;* altérer : *rien ne peut changer les lois de la nature.* V. int. Quitter une chose pour une autre : *changer de condition ;* passer d'un état à un autre : *le temps va changer.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

CHANGEUR n. m. Qui se livre aux opérations du change.

CHANLATTE n. f. Chevron refendu qui se pose dans le même sens que les lattes.

CHANOINE n. m. (gr. *kanonikos*, régulier). Ecclésiastique qui possède un canonicat.

CHANOINESSE n. f. Autrefois religieuse qui possédait une prébende.

CHANOINIE n. f. Canonicat.

CHANSON n. f. (lat. *cantio*, action de chanter). Pièce de vers que l'on chante. Pl. *Fig.* Sornettes, discours frivoles : *chansons que tout cela !*

CHANSONNER v. tr. Faire une chanson satirique contre quelqu'un : *chansonner un ministre.*

CHANSONNETTE n. f. Petite chanson.

CHANSONNIER n. m. Auteur ou recueil de chansons.

CHANT n. m. (lat. *cantus*). Suite de sons modulés émis par la voix ; air mis sur des paroles ; mélodie : *chant harmonieux ;* toute composition en vers : *mes chants rediront vos exploits ;* chacune des

divisions d'un poème épique ou didactique : *poème en dix chants* **Plain-chant,** chant ordinaire de l'Eglise.

CHANTABLE adj. Qui peut être chanté.

CHANTAGE n. m. Action d'exploiter à son profit la crainte qu'un autre éprouve de voir révéler un acte honteux.

CHANTEAU n. m. Morceau coupé à un grand pain; morceau d'étoffe coupé à une plus grande pièce.

CHANTEPLEURE n. f. Espèce d'entonnoir à long tuyau percé de trous; fente pratiquée dans un mur pour l'écoulement des eaux.

CHANTER v. tr. (lat. *cantare*). Former avec la voix des sons variés; célébrer, louer : *chanter la gloire, les vertus;* chansonner, railler : *Mazarin disait : ils chantent, ils payeront.* V. int. Imiter le chant en déclamant : *cet orateur chante.* **Se chanter** v. pr. Etre chanté : *cet air se chante partout.*

CHANTERELLE n. f. Corde d'un violon, d'une basse, qui a le son le plus aigu; oiseau qu'on emploie pour en attirer d'autres dans des filets; femelle de la perdrix dont on se sert pour attirer les mâles. Sorte de champignon.

CHANTEUR, EUSE n. Qui chante souvent ou fait métier de chanter.

CHANTIER n. m Emplacement où les marchands entassent le bois, le charbon qu'ils ont à vendre; atelier où l'on travaille le bois, la pierre, lieu de construction pour les vaisseaux; madriers sur lesquels on place les tonneaux dans les caves.

* **CHANTIGNOLE** ou **ÉCHANTIGNOLE** n. f. Pièce de bois qui soutient les pannes d'une charpente.



CHANTONNER v. tr. et int. Chanter à demi-voix.

CHANTOURNAGE n. m. Action de chantourner.

CHANTOURNER v. tr. Tailler en dehors et évider en dedans une pièce de bois ou de métal, d'après un profil donné.

CHANTRE n. m. (lat. *cantor*, chanteur). Celui qui chante au lutrin. *Fig.* Poète : *le chantre d'Ausonie* (Virgile); *le chantre d'Achille* (Homère); *le chantre de Thrace* (Orphée); oiseau chanteur : *les chantres des bois.*

CHANVRE n. m. Plante textile qui porte le chènevis; filasse qu'on retire de l'écorce du chanvre.

CHANVRIER, ÈRE adj. Qui concerne le chanvre : *industrie chanvrière.*

CHAOS (*ka-o*) n. m. (gr. *chaos*, abîme). Confusion générale des éléments, de la matière, avant la création; confusion, désordre.

CHAOTIQUE adj. Qui se rapporte au chaos.

CHAPE n. f. (lat. *capere*, contenir). Sorte de grand manteau d'église, qui s'agrafe par devant; étrier de fer qui porte l'axe sur lequel tourne une poulie.

CHAPEAU n. m. (bas lat. *capellus*). Coiffure d'homme ou de femme; partie supérieure d'un champignon. *Fig.* Dignité de cardinal. **Chapeau chinois**, instrument de musique militaire (*).



CHAPE-CHUTE n. f. Aubaine. *Vieux.*

CHAPELAIN n. m. (lat. *capellanus*). Aumônier d'un prince; desservant d'une chapelle.

CHAPELER v. tr. Râper la croûte. — Double *l* devant une syllabe muette.

CHAPELET n. m. Réunion de plusieurs grains enfilés, sur lesquels on récite des *Pater* et des *Ave. Arch.* Baguette découpée en une suite continue de grains ronds ou ovales. *Fig. Défiler son chapelet*, dire tout ce qu'on sait, ce qu'on a sur le cœur.

CHAPELIER n. m. Qui fait ou vend des chapeaux.

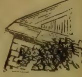
CHAPELLE n. f. (lat. *capella*). Petite église; toute partie d'une église ayant autel. **Chapelle ardente**, appareil funèbre qui entoure le corps d'un mort.

CHAPELLENIE n. f. Dignité, bénéfice d'un chapelain.

CHAPELLERIE n. f. Art et commerce du chapelier.

CHAPELURE n. f. Croûte de pain râpée.

CHAPERON n. m. Sorte de capuchon qui était la coiffure ordinaire des deux sexes au moyen âge; couronnement d'un mur en forme de toit (*). *Fig.* Personne grave et âgée qui, par bienséance, accompagne une jeune fille dans le monde.



CHAPERONNER v. tr. Couvrir d'un chaperon : *chaperonner une muraille. Fig. Chaperonner une jeune personne*, lui servir de compagnon, de surveillant.

CHAPIER n. m. Porte-chape.

CHAPITEAU n. m. (lat. *capitellum;* de *caput*, tête). Partie qui fait saillie au-dessus d'un fût de colonne, de pilastre (*); corniche d'un buffet, d'une armoire, etc.; partie supérieure d'un alambic.



CHAPITRAL, E adj. Qui concerne un chapitre de religieux, de chanoines.

CHAPITRE n. m. (lat. *capitulum;* de *caput*, tête). Division d'un livre indiquée par ce mot même avec un numéro d'ordre ou par ce simple numéro; matières qui y sont traitées; corps de chanoines : *l'évêque et son chapitre. Fig.* Matière, chose dont on parle : *causons sur ce chapitre.*

CHAPITRER v. tr. Réprimander sévèrement.

CHAPON n. m. Poulet engraissé;

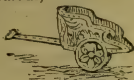
croûte de pain frottée d'ail qu'on met dans certaines salades.

CHAPONNEAU n. m. Jeune chapon.

CHAPONNIÈRE n. f. Vase dans lequel on fait cuire un chapon en ragoût.

CHAQUE adj. ind. Tout, toute. — Ne dites pas : *ces volumes coûtent trois francs chaque*, mais *trois francs chacun*.

CHAR n. m. (lat. *currus*). Chez les anciens, voiture à deux roues pour les combats, les jeux, etc. (*) ; aujourd'hui, voiture d'un genre quelconque. **Char à bancs,** voiture à bancs disposés en travers ; **char funèbre,** corbillard.



CHARABIA n. m. Patois des Auvergnats ; langage bizarre, inintelligible.

CHARADE n. f. Sorte d'énigme où l'on doit deviner un mot, à l'aide de la signification de chacune de ses syllabes, présentant un sens complet, comme : *mon premier* (chien) *se sert de mon dernier* (dent) *pour manger mon entier* (chiendent).

CHARANÇON n. m. Insecte coléoptère qui ronge les blés, les pois, les lentilles, etc.



CHARANÇONNÉ, E adj. Attaqué par les charançons : *blé charançonné*.

CHARBON n. m. (lat. *carbo*). Morceau de bois entièrement embrasé et qui ne jette plus de flamme ; produit qui résulte du bois brûlé à l'abri du contact de l'air. **Charbon de terre,** charbon fossile employé comme combustible. *Méd.* Tumeur inflammatoire qui se convertit en croûte noirâtre gangreneuse. *Agr.* Maladie du blé.

CHARBONNAGE n. m. Exploitation de la houille en général ou d'une houillère en particulier.

CHARBONNÉE n. f. Viande grillée sur le charbon.

CHARBONNER v. int. Se réduire en charbon sans flamber. V. tr. Noircir, écrire avec du charbon : *charbonner les murs*.

CHARBONNERIE n. f. Dépôt de charbon ; société politique qui se forma sous la Restauration.

CHARBONNEUX, EUSE adj. De la nature du charbon.

CHARBONNIER, IÈRE n. Qui fait ou vend du charbon.

CHARBONNIÈRE n. f. Lieu où l'on fait le charbon.

CHARCUTER v. tr. Couper malproprement de la viande à table ; pratiquer maladroitement une opération chirurgicale.

CHARCUTERIE n. f. Commerce, marchandises du charcutier.

CHARCUTIER, IÈRE n. (de *chair* et *cuit*). Qui prépare ou vend de la chair de porc.

CHARDON n. m. (lat. *carduus*). Plante à feuilles épineuses (*) ; pointes de fer courbées et entrelacées qu'on met sur les murs ou les grilles pour empêcher de les escalader.



CHARDONNERET n. m. Petit oiseau du genre des passereaux, qui aime à se nourrir des graines du *chardon*.

CHARDONNETTE ou **CARDONNETTE** n. f. Espèce d'artichaut sauvage.

CHARENTAIS, E adj. et n. De la Charente.

CHARGE n. f. Faix, fardeau ; ce que peut porter un homme, un cheval, un vaisseau, une voiture ; obligation onéreuse : *avoir de grandes charges ;* fonction publique : *charge éminente ;* attaque impétueuse d'une troupe : *charge à fond ;* batterie de tambour, sonnerie de trompette, pour avancer sur l'ennemi : *sonner la charge ;* ce qu'on met de poudre et de plomb dans une arme à feu. **Femme de charge,** qui a soin du linge, de la vaisselle, etc. ; **témoin à charge,** qui dépose contre un accusé. *Fig.* Imitation exagérée en peinture : *faire la charge de quelqu'un ;* exagération bouffonne en tout genre : *charge de mauvais goût.* Pl. Preuves, indices : *charges accablantes contre un accusé ;* impositions : *charges publiques.*

CHARGÉ, E adj. Qui a trop : *discours chargé de citations. Fig.* Comblé : *chargé d'honneurs. Temps chargé*, couvert de nuages ; *lettre chargée*, qui contient des valeurs. N. m. **Chargé d'affaires,** représentant un pays dans un autre ; homme d'affaires.

CHARGEMENT n. m. Cargaison d'un bâtiment ; charge d'une voiture de roulage ; action de charger.

CHARGER v. tr. (bas lat. *carricare*, charrier). Mettre une charge sur ; couvrir : *charger une table de mets. Fig.* Imposer une charge : *charger d'impôts ;* déposer contre : *charger un accusé ;* donner un ordre, une commission : *charger d'une affaire ;* attaquer avec impétuosité : *charger l'ennemi ;* mettre dans une arme à feu de la poudre, du plomb ; exagérer : *charger un récit, cet acteur charge trop ;* rendre ridicule : *charger un portrait.* **Se charger** v. pr. Prendre le soin, la conduite de quelque chose : *je me charge de tout. Le temps se charge*, se couvre de nuages.

CHARGEUR n. m. Qui charge des marchandises.

CHARIOT n. m. (rad. *char*). Voiture à quatre roues pour les fardeaux. *Astr. Chariot de David*, constellation.



CHARITABLE adj. Qui a de la charité pour son prochain ; qui fait des aumônes ; doux, indulgent : *être charitable envers tout le monde ;* qui part d'un principe de charité : *sentiments charitables.*

CHARITABLEMENT adv. D'une manière charitable.

CHARITÉ n. f. (lat. *charitas;* du gr. *charis*, grâce). Amour que nous avons pour Dieu ou pour notre prochain : vertu qui porte à faire ou à désirer le bien d'autrui ; aumône. **Sœurs de charité**, congrégation de religieuses qui se vouent au soulagement des pauvres et des malades, instituée en 1607 par saint Vincent de Paul ; **bureau de charité**, où l'on distribue des secours aux indigents ; **dames de charité**, dames bienfaisantes qui secondent les bureaux de charité.

CHARIVARI n. m. Bruit tumultueux de poêles, de chaudrons, accompagné de cris et de huées, que l'on fait entendre dans certains pays devant la maison de ceux qui ont excité un mécontentement. *Fig.* Musique discordante.

CHARIVARIQUE adj. Qui tient du charivari.

CHARIVARISER v. tr. Donner un charivari.

CHARIVARISEUR, EUSE n. Qui charivarise.

CHARLATAN n. m. (ital. *ciarlatano;* de *ciarlare*, bavarder). Vendeur de drogues sur les places publiques. *Fig.* Imposteur qui exploite la crédulité publique.

CHARLATANER v. tr. Abuser par de belles paroles.

CHARLATANERIE n. f. Hâblerie.

CHARLATANESQUE adj. Qui sent le charlatanisme.

CHARLATANISME n. m. Exploitation de la crédulité publique.

CHARLEMAGNE (faire). Se retirer brusquement du jeu après avoir gagné, sans donner de revanche.

CHARLOTTE n. f. Marmelade de pommes qu'on entoure de pain frit. **Charlotte russe**, crème fouettée entourée de petits biscuits.

CHARMANT, E adj. Agréable, qui plaît extrêmement, qui captive le cœur.

CHARME n. m. Enchantement magique : *rompre un charme. Fig.* Grand agrément, puissant attrait : *les charmes de la vertu.*

CHARME n. m. Arbre de haute tige, à bois dur et blanc.

CHARMER v. tr. Jeter un charme, fasciner. *Fig.* Plaire extrêmement, ravir d'admiration : *charmer l'esprit;* suspendre, adoucir l'effet d'un sentiment triste, pénible : *charmer la douleur, les peines.*

CHARMEUR, EUSE n. Qui fait des enchantements. Le fém. *charmeresse* est encore quelquefois employé.

CHARMILLE n. f. Allée, berceau planté de charmes.

CHARMOIE n. f. Bois où le charme domine.

CHARNEL, ELLE adj. (lat. *carnalis;* de *caro, carnis*, chair). Voluptueux : *homme charnel;* qui a rapport aux sens : *plaisirs charnels.*

CHARNELLEMENT adv. D'une manière charnelle.

CHARNIER n. m. (lat. *carnarium*, de *caro, carnis*, chair). Lieu où l'on conserve des viandes salées ; dépôt d'ossements.

CHARNIÈRE n. f. (bas lat. *cardinaria;* de *cardo, cardinis*, gond). Appareil composé de deux pièces assemblées sur un axe commun, l'une au moins étant mobile autour de cet axe.



CHARNU, E adj. (lat. *caro, carnis*, chair). Bien fourni de chair : *bras charnus. Fig.* Se dit des fruits : *olives bien charnues.*

CHARNURE n. f. Constitution, ensemble des parties charnues du corps.

CHAROGNE n. f. (lat. *caro*, chair ; on disait autrefois *carogne*). Cadavre corrompu d'une bête morte.

CHARPENTE n. f. (lat. *carpentum*, char). Assemblage de pièces de bois ou de métal servant à soutenir ou à élever des constructions. *Fig.* Assemblage des os : *la charpente osseuse;* structure d'un ouvrage d'esprit, d'un poème.

CHARPENTÉ, E adj. Constitué, bâti, en parlant d'un homme : *être solidement charpenté.*

CHARPENTER v. tr. Tailler, équarrir du bois. *Fig.* Disposer : *bien charpenter un drame.*

CHARPENTERIE n. f. Art du charpentier.

CHARPENTIER n. m. Artisan qui travaille en charpente.

CHARPIE n. f. (v. fr. *charpir*, mettre en menus morceaux). Filaments de linge usé pour mettre sur les plaies.

CHARRÉE n. f. Cendre qui a servi à faire la lessive.

CHARRETÉE n. f. Le contenu d'une charette.

CHARRETIER, IÈRE n. Celui, celle qui conduit une charrette. Adj. Par où les charrettes peuvent passer : *porte charretière.*



CHARRETTE n. f. Voiture à ridelles et à limons.

CHARRIAGE n. m. Action de charrier.

CHARRIER n. m. Grosse toile qui se met entre la cendre et le linge, dans un cuvier, lorsqu'on fait la lessive.

CHARRIER v. tr. Transporter dans une charrette ; emporter dans son cours : *le fleuve charrie du sable.* V. int. Porter des glaçons : *la rivière charrie.*

CHARROI n. m. Transport par chariot.

CHARRON n. m. Artisan qui fait des chariots, des charrettes, des voitures.

CHARRONNAGE n. m. Métier du charron.

CHARROYER v. tr. Transporter sur des chariots, des charrettes, des tombereaux, etc.

CHARROYEUR n. m. Celui qui charroie.

CHARRUE n. f. Machine à labourer la terre (*). Étendue de terre qu'on peut



mettre en valeur avec une charrue : *cette ferme est de deux charrues. Fig. Tirer la charrue*, avoir beaucoup de peine. *Mettre la charrue devant les bœufs*, commencer par où l'on devrait finir.

CHARTE n f. (lat. *charta*, papier). Ancien titre concédant des franchises, des privilèges ; lois constitutionnelles d'un Etat. V. PART. HIST. **Ecole des chartes.** V. ÉCOLE (*Part. hist.*). **Charte-partie,** acte qui constate le louage de tout ou partie d'un navire.

CHARTIL (*ti*) n. m. Appentis servant de remise dans les basses-cours.

CHARTOGRAPHE n. m.(de *charte*, et du gr. *graphô*, je décris). Celui qui recueille ou explique les anciennes chartes.

CHARTOGRAPHIE n. f. Science, art du chartographe.

CHARTRE n. f. Prison. *Vieux. Tenir quelqu'un en chartre privée*, le détenir sans autorité de justice. V. CHARTE.

CHARTREUSE n. f. Couvent de chartreux. *Fig.* Petite maison de campagne isolée ; liqueur aromatique fabriquée au couvent de la Grande-Chartreuse.

CHARTREUX, EUSE n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Bruno.

CHARTRIER n. m. Recueil de chartes ; salle où se trouvaient rangées les chartes, titres, etc.

CHARYBDE (*ka*) V. PART. HIST.

CHAS (*cha*) n. m. Trou d'une aiguille.

CHASSE n. f. Action de chasser ; espace de terrain réservé spécialement pour chasser : *chasse giboyeuse;* gibier pris ou tué en chassant : *faire bonne chasse;* chasseurs, chiens, équipage de la chasse. **Permis de chasse,** autorisation de chasser délivrée par l'autorité. *Donner la chasse à l'ennemi, à quelqu'un*, le poursuivre.



CHÂSSE n. f. (lat. *capsa*, boîte). Coffre où l'on conserve les reliques d'un saint (*) : *la châsse de sainte Geneviève ;* monture, place réservée pour recevoir une pièce : *la châsse d'un verre de lunettes.*

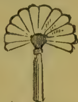
CHASSÉ n. m. Pas de danse.

CHASSE-COUSIN n. m. Mauvais vin ou toutes choses propres à éloigner les parasites. Pl. des *chasse-cousins.*

CHASSÉ-CROISÉ n. m. Pas de danse; suite d'évolutions qui se succèdent sans amener de résultat. Pl. des *chassés-croisés.*

CHASSELAS n. m. Variété de beau raisin ordinairement cultivé en treille et originaire de Chasselas, près de Mâcon.

CHASSE-MARÉE n. m. Voiture, voiturier qui apporte la marée ; bâtiment côtier à deux mâts, très propre à la marche. Pl. des *chasse-marée.*



CHASSE-MOUCHES n. m. Espèce d'éventail (*) ; sorte de filet à cordons pendants dont on couvre les chevaux pour les garantir des mouches. Pl. des *chasse-mouches.*

CHASSE-PIERRES n. m. appareil fixé à une locomotive pour éloigner les pierres ou tout autre objet qui obstrue les rails. Pl. des *chasse-pierres.*

CHASSEPOT n. m. (n. de son inventeur). Fusil de guerre à aiguille, à tir rapide et à longue portée : *un bon chassepot.*

CHASSER v. tr. (lat. *quassare*, ébranler). Mettre dehors avec violence : pousser devant soi ; congédier : *chasser un domestique ;* écarter ce qui importune : *chasser de tristes pensées ;* dissiper : *chasser le mauvais air ;* poursuivre le gibier : *chasser le cerf ;* enfoncer : *chasser un clou.* V. int. : *aimer à chasser. Fig. Chasser sur les terres d'autrui*, empiéter sur les droits des autres.

CHASSERESSE n. f. *Poét.* Chasseuse. Adj. : *Diane chasseresse.*

CHASSEUR, EUSE n. Qui chasse ; soldat armé à la légère : *chasseur à pied, à cheval ;* domestique en livrée de chasse.

CHASSEZ-HUIT n. m. Pas de danse.

CHASSIE n. f. (lat. *cæcus*, aveugle). Humeur visqueuse qui découle des yeux.

CHASSIEUX, EUSE adj. Qui a de la chassie aux yeux.



CHÂSSIS n. m. Encadrement en bois, en fer, pour enchâsser, contenir ; cadre sur lequel on applique une toile, un tableau. *Jard.* Cadre garni de vitres, qu'on met sur une couche (*).

CHASTE adj. (lat. *castus*). Pur, ennemi de tout ce qui blesse la pudeur, la modestie : *oreille chaste.*

CHASTEMENT adv. D'une manière chaste.

CHASTETÉ n. f. Vertu des personnes chastes.



CHASUBLE n. f. (bas lat. *casubula*). Ornement que le prêtre met par-dessus l'aube et l'étole pour célébrer la messe (*).

CHASUBLERIE n. f. Art de fabriquer les chasubles et autres ornements sacrés ; commerce de ces ornements.

CHASUBLIER n. m. Qui fait ou vend

des chasubles et autres ornements d'église.

CHAT, CHATTE n. (lat. *catus*). Animal carnassier domestique qui détruit les rats et les souris. *Il n'y a pas un chat*, il n'y a personne; *vivre comme chien et chat*, s'accorder mal ensemble; *acheter chat en poche*, sans examiner; *réveiller le chat qui dort*, réveiller une affaire assoupie.



CHÂTAIGNE n. f. (*castanea*). Fruit du châtaignier.

CHÂTAIGNERAIE n.f. Lieu planté de châtaigniers.

CHÂTAIGNIER n. m. Grand arbre qui produit les châtaignes.

CHÂTAIN adj. et n. m. (rad. *châtaigne*). Couleur entre le blond et le noir : *des cheveux châtains, des cheveux châtain clair*, c'est-à-dire d'un châtain clair.

CHÂTEAU n. m. (lat. *castellum*, forteresse). Demeure féodale fortifiée : *château fort ;* habitation royale ou seigneuriale : grande et belle maison de campagne. *Fig. Châteaux en Espagne*, projets en l'air.

CHÂTELAIN n. m. (v. fr. *châtel*, château). Ancien seigneur d'un manoir.

CHÂTELAINE n. f. Femme d'un châtelain ; maîtresse d'un château ; chaîne à laquelle on suspend des bijoux.

CHÂTELET n. m. Petit château fort ; ancien château de Paris où l'on rendait la justice, et qui devint ensuite une prison.

CHÂTELLENIE n. f. Seigneurie et juridiction d'un châtelain.

CHAT-HUANT (*h* de *huant* est aspiré) n. m. Genre d'oiseaux de proie, de la famille des nocturnes, qui poussent pendant la nuit des cris sinistres et plaintifs.

CHÂTIER v. tr. (lat. *castigare; de castus*, pur). Punir, corriger. *Fig.* Polir, rendre pur : *châtier son style.*



CHATIÈRE n. f. Ouverture pratiquée au bas d'une porte pour laisser passer les chats.

CHÂTIMENT n. m. Punition.

CHATOIEMENT ou **CHATOÎMENT** n. m. Reflet d'une pierre, d'une étoffe, etc.

CHATON n. m. Petit chat ; partie d'une bague, dans laquelle une pierre précieuse est enchâssée. *Bot.* Pl. Fleurs de certains arbres attachées ensemble sur un même filet, telles que celles du noyer, du chêne, etc.

CHATOUILLEMENT n. m. Action de chatouiller ; sensation qui en résulte. *Fig.* Impression flatteuse, sentiment d'amour-propre satisfait.

CHATOUILLER v. tr. Causer, par un attouchement léger, un tressaillement qui provoque ordinairement le rire. *Fig.* Flatter agréablement : *les louanges chatouillent l'oreille.*

CHATOUILLEUX, EUSE adj. Sensible au chatouillement. *Fig.* Susceptible. qui se fâche aisément : *homme chatouilleux.*

CHATOYANT, E adj. Qui a des reflets brillants et changeants, selon la direction de la lumière : *étoffe chatoyante.*

CHATOYER v. int. Se dit des pierres précieuses qui jettent des rayons, des feux, comme l'œil d'un *chat.*

CHAT-PARD n. m. (de *chat*, et du lat. *pardus*, léopard). Nom scientifique du lynx de Portugal, appelé encore *serval* et *chat-tigre*. Pl. des *chats-pards.*

CHATTEMITE n. f. Personne qui affecte un faux air de douceur pour mieux tromper : *faire la chattemite. Fam.*

CHATTER v. int. Faire des petits, en parlant d'une chatte.

CHATTERIE n. f. Manières de chat, gentillesses malignes ou perfides.

CHAT-TIGRE n. m. V. CHAT-PARD. Pl. des *chats-tigres.*

CHAUD, E adj. (lat. *calidus*). Qui a ou donne de la chaleur : *climat chaud, vin chaud;* qui la conserve : *vêtement chaud. Fig.* Vif, animé : *une chaude dispute;* ardent : *tête chaude;* violent : *fièvre chaude;* empressé : *ami chaud;* récent : *nouvelle toute chaude.* N. m. Chaleur; individu zélé, ardent : *c'est un chaud.* Adv. Chaudement : *servez chaud.*

CHAUDE n. f. Feu vif et clair pour se chauffer promptement : *faire une chaude;* action de chauffer un métal pour le forger ou le travailler : *donner deux chaudes à un fer à cheval.*

CHAUDEAU n. m. Sorte de bouillon chaud.

CHAUDEMENT adv. De manière à avoir chaud : *Se vêtir chaudement. Fig.* Avec ardeur : *poursuivre une affaire chaudement.*

CHAUDIÈRE n. f. (lat. *caldaria*). Grand vaisseau, ordinairement de cuivre, où l'on fait chauffer, cuire, bouillir.



CHAUDRON n. m. (dimin. de *chaudière*). Petite chaudière à anse mobile (*).

CHAUDRONNÉE n. f. Ce que contient un chaudron.

CHAUDRONNERIE n. f. Profession, marchandise du chaudronnier.

CHAUDRONNIER, IÈRE n. Qui fait ou vend les ustensiles de cuisine.

CHAUFFAGE n. m. Ce qui sert à chauffer : *le chauffage est cher cette année;* action, manière de chauffer : *le chauffage d'un four, d'une locomotive.*

CHAUFFE n. f. Lieu où se brûle le combustible dans les fourneaux de fonderie.

CHAUFFE-PIEDS n. m. Chaufferette Pl. des *chauffe-pieds.*

CHAUFFER v. tr. (lat. *calefacere*). Rendre chaud : *chauffer un four. Fig.* Presser, mener vivement : *chauffer une affaire.* V. int. Recevoir de la chaleur : *le bain chauffe;* s'animer : *cela chauffe;* avoir ses feux allumés, en parlant d'une machine à vapeur.

CHAUFFERETTE n. f. Sorte de boîte où l'on met de la braise pour se chauffer les pieds.

CHAUFFERIE n. f. Forge où l'on réduit le fer en barres.

CHAUFFEUR n. m. Celui qui est chargé d'entretenir le feu d'une forge, d'une machine à vapeur. V. PART. HIST.

CHAUFFOIR n. m. Salle où l'on se réunit pour se chauffer.

CHAUFOUR n. m. Four à chaux.

CHAUFOURNIER n. m. Ouvrier qui cuit la chaux.

CHAULAGE n. m. Action de chauler le blé, les arbres.

CHAULER v. tr. Passer le blé par l'eau de chaux avant de le semer, pour le faire gonfler et en activer la germination. *Chauler un arbre*, l'enduire de lait de chaux pour détruire les insectes.

CHAUMAGE n. m. Temps auquel on coupe le chaume ; action de le couper.

CHAUME n. m. (lat. *calamus*). Partie de la tige des blés qui reste dans les champs quand on les a coupés; le champ lui-même quand le chaume est encore sur pied; paille longue dont on a enlevé le grain, et qui sert à recouvrir les habitations pauvres des campagnes. *Fig.* Chaumière : *naître sous le chaume.*

CHAUMER v. tr. et int. Couper et arracher le chaume.

CHAUMIÈRE n. f. Petite maison couverte de chaume.

CHAUMINE n. f. Petite chaumière.

CHAUMONTEL n. m. Poire de beurré, originaire de Chaumontel (Seine-et-Oise).

CHAUSSE n. f. Bande d'étoffe que les membres de l'Université portent sur l'épaule par-dessus leur robe ; étoffe disposée en forme d'entonnoir pour clarifier les liquides. N. f. pl. Sorte de caleçon qui couvrait le corps depuis la ceinture jusqu'aux pieds inclusivement, et tenait lieu à la fois de bas et de culotte.

CHAUSSÉE n. f. Elévation de terre pour retenir l'eau d'une rivière, d'un étang ; levée dans un lieu bas pour servir de chemin ; milieu d'une rue ou d'une route pavée.

CHAUSSE-PIED n. m. Morceau de corne façonné sur la forme du talon, pour chausser un soulier. Pl. des *chausse-pieds*.

CHAUSSER v. tr. (lat. *calceare;* de *calceus*, soulier). Mettre des bas, des souliers; faire, fournir de la chaussure. *Jard. Chausser une plante*, l'entourer de terre. *Fig. Chausser le cothurne*, jouer la tragédie ; *chausser le brodequin*, jouer la comédie. V. tr. et int. Aller bien au pied : *ce soulier vous chausse, chausse parfaitement.*

CHAUSSETIER n. m. Qui fait ou vend des bas.

CHAUSSE-TRAPE n. f. Piège à renards et autres bêtes; assemblage de pointes de fer qu'on jette dans les rangs ennemis pour enferrer les hommes et les chevaux. Pl. des *chausse-trapes.*

CHAUSSETTE n. f. Bas très court.

CHAUSSON n. m. Chaussure de toile, de laine, etc., qui n'enveloppe que le pied ; soulier de danse, de salle d'armes; combat à coups de pied, ayant ses règles et ses principes comme l'escrime ; sorte de pâtisserie.

CHAUSSURE n. f. (lat. *calceus*, soulier; de *calx*, talon). Tout ce que l'on met au pied pour se chausser.

CHAUVE adj. (lat. *calvus*). Dont la tête est complètement ou presque complètement dépouillée de cheveux.

CHAUVE-SOURIS n. f. Mammifère



nocturne qui a des ailes membraneuses et ressemble à une souris. Pl. des *chauves-souris.*

CHAUVIN n. m. Fanatique patriote ; personne entichée d'un patriotisme exagéré et irréfléchi, d'une admiration rétrograde plus passionnée que raisonnée.

CHAUVINISME n. m. Sentiment exagéré du patriotisme, surtout dans la carrière des armes.

CHAUVIR v. int. *Chauvir de l'oreille, des oreilles*, les dresser, en parlant du cheval, de l'âne et du mulet.

CHAUX n. f. (lat. *calx*). Protoxyde de calcium, formant la base d'un grand nombre de pierres, telles que le marbre, la craie, la pierre à plâtre, la pierre à bâtir, la pierre à chaux, etc. *Chaux vive*, qui ne contient pas d'eau ; *chaux éteinte*, propre à être employée ; *chaux hydraulique*, qui se durcit promptement sous l'eau ; *lait de chaux*, chaux éteinte étendue d'eau, qui sert à blanchir les murs.

CHAVIREMENT n. m. Action de chavirer.

CHAVIRER v. int. Se dit d'un vaisseau ou d'un bateau qui se renverse sens dessus dessous.

CHEBEC n. m. Bâtiment à trois mâts de la Méditerranée, à voiles et à rames.

CHEF n. m. (gr. *kephalê*, tête). Tête de l'homme ; celui qui est à la tête : *chef de bataillon, chef d'une entreprise ;* point, article, objet principal : *chef d'accusation* ; fondateur d'une institution, d'une école, d'une doctrine. **De son chef** loc. adv. De sa propre autorité.

CHEF-D'ŒUVRE (*ché*) n. m. Autrefois, ouvrage que tout ouvrier aspirant à la maîtrise devait soumettre à l'examen d'un jury pour être admis ; œuvre parfaite. Pl. des *chefs-d'œuvre.*

CHEFFERIE n. f. Circonscription mi-

litaire placée sous les ordres d'un officier du génie.

CHEF-LIEU n. m. Ville principale d'une division administrative : *chef-lieu de département, d'arrondissement.* Pl. des *chefs-lieux.*

CHEIK ou **SCHEIK** (*chèk*) n. m. (ar. *scheikh*, vieillard). Chef de tribu arabe.

CHÉIROPTÈRES (*ké-i*) ou **CHIROPTÈRES** (*ki*) n. m. pl. (gr. *cheir*, main; *pteron*, aile). Nom scientifique de la famille des chauves-souris. S.: *un chéiroptère.*

CHELEM n. m. V. SCHELEM.

CHÉLIDOINE (*ké*) n. f. Plante vulgairement appelée *éclaire.*

CHÉLONIENS (*ké*) n. m. pl. (gr. *chelônê*, tortue). Nom scientifique de la famille des tortues. S. : *un chélonien.*

CHEMIN n.m. (celtique *camen*; de *cam*, pas). Voie de communication. **Chemin de fer**, dont la voie est formée par deux lignes parallèles de barres de fer sur lesquelles les roues glissent; **chemin vicinal**, qui sert à unir entre elles les diverses communes d'un département. *Fig.* Voie qui conduit à un but, à un résultat : *le chemin de la gloire, du déshonneur. Faire son chemin*, réussir; *aller le droit chemin*, procéder avec droiture; *montrer le chemin*, donner l'exemple.

CHEMINEAU ou **CHEMINOT** n.m. Ouvrier terrassier, briquetier, etc., qui parcourt les chemins à la recherche du travail.

CHEMINÉE n. f. (gr. *kaminos*, fourneau). Endroit où l'on fait ordinairement du feu; partie de la cheminée qui fait saillie dans la chambre : *cheminée de marbre;* tuyau qui s'élève au-dessus du toit et par où passe la fumée ; partie d'une arme à piston où s'adapte la capsule. *Faire une chose sous la cheminée, sous le manteau de la cheminée*, secrètement.

CHEMINEMENT n. m. Cours progressif des travaux offensifs d'un siège.

CHEMINER v. int. Aller, marcher. faire du chemin.

CHEMISE n. f. Vêtement de linge, qu'on porte sur la peau; enveloppe de papier qui renferme d'autres papiers.

CHEMISETTE n. f. Petite chemise qui n'a que la partie antérieure, et qu'on porte sur la chemise.

CHEMISIER, IÈRE n. Qui fait ou vend des chemises.

CHÊNAIE n. f. Lieu planté de chênes.

CHENAL n. m. (anc. forme du mot *canal*). Courant d'eau pour un moulin; passage long, étroit, souvent sinueux, accessible aux navires à l'entrée d'un port ou sur les fleuves et les canaux.

CHENAPAN n. m. Vaurien, bandit.

CHÊNE n. m. Grand arbre d'un bois fort dur, qui porte le gland.

CHÊNEAU n. m. Jeune chêne.

CHÉNEAU n. m. Conduit de bois ou de métal qui reçoit les eaux d'un toit et les dirige vers la gouttière ou le tuyau de descente.

CHENET n. m. Ustensile pour supporter le bois dans le foyer (*).

CHÈNEVIÈRE n. f. Champ où croît le chanvre.

CHÈNEVIS n. m. Graine du chanvre.

CHÈNEVOTTE n. f. Partie ligneuse du chanvre dépouillée de son écorce.

CHÈNEVOTTER v. int. Pousser du bois faible comme les chènevottes, en parlant de la vigne.

CHENIL (*ni*) n. m. (lat. *canis*, chien). Lieu où l'on renferme les chiens de chasse. *Fig.* Logement sale et mal tenu, en désordre.

CHENILLE n. f. Larve de lépidoptère; passement de soie velouté.



CHÉNOPODE (*ké*) n. m. (gr. *chên*, oie; *pous, podos*, pied). Genre de plante appelée vulgairement *patte-d'oie.*

CHÉNOPODÉES (*ké*) n. f. pl. Famille de plantes dont le type est le *chénopode.*

CHENU, E adj. (lat. *canus*, blanc). Blanchi par la vieillesse : *tête chenue. Fig.* Couvert de neige : *Alpes chenues. Arbre chenu*, dépouillé de ses branches.

CHEPTEL (*chetel*) n. m. Contrat par lequel on donne des bestiaux à garder, à nourrir, à soigner, moyennant une part dans les profits.

CHÈQUE n. m. Sorte de mandat au moyen duquel on peut retirer pour soi ou pour autrui des fonds portés au crédit du tireur.

CHER, ÈRE adj. (lat. *carus*). Tendrement aimé : *cher à sa famille;* d'un prix élevé : *étoffe chère;* précieux : *les moments sont chers.* Adv. A haut prix : *ces étoffes coûtent cher.*

CHERCHER v. tr. (lat. *circare*, aller autour). Se donner du mouvement, de la peine pour trouver; s'efforcer de : *chercher à plaire.*

CHERCHEUR, EUSE adj. et n. Qui cherche.

CHÈRE n. f. Manière de se traiter, de se nourrir : *faire bonne, mauvaise chère.*

CHÈREMENT adv. Avec tendresse; à haut prix. *Fig. Vendre chèrement sa vie*, tuer ou blesser beaucoup d'ennemis avant de succomber.

CHÉRI, E adj. Tendrement aimé.

CHÉRIF n. m. (ar. *sharif*, noble). Musulman descendant de Mahomet; prince arabe.

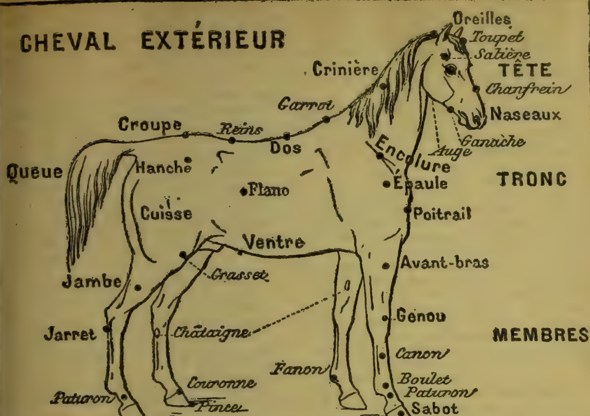
CHÉRIR v. tr. (rad. *cher*). Aimer tendrement.

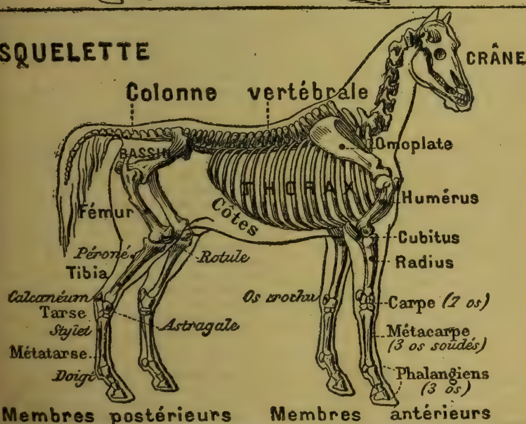
CHÉRISSABLE adj. Digne d'être chéri.

CHERSONÈSE (*kèr*) n. f. (gr. *chersos*, continent; *nêsos*, île). Nom donné à certaines presqu'îles: *la Chersonèse de Thrace.*

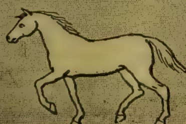
CHERTÉ n. f. (rad. *cher*). Haut prix, surtout des denrées : *la cherté des grains.*

CHEVAL






Le Pas


Le Trot


Le Galop

CHÉRUBIN n. m. (hébreu *cheroubim*). Ange du second rang de la première hiérarchie. *Fig.* Charmant enfant.

CHERVIS n. m. Plante potagère, sorte de salsifis.

CHESTER (*tèr*) n. m. Fromage qui se fait à Chester, en Angleterre.

CHÉTIF, IVE adj. Faible : *enfant chétif*; vil : *va-t'en, chétif insecte* ; mauvais, pauvre : *chétive récolte.*

CHÉTIVEMENT adv. D'une manière chétive : *vivre chétivement.*

CHEVAINE n. m. V. CHEVESNE.

CHEVAL n. m. (lat. *caballus*). Animal de la famille des solipèdes, qui sert à l'homme de monture et de bête de trait. *Fig.* Homme fort et courageux : *c'est un cheval à l'ouvrage. Fièvre de cheval*, très forte ; *cheval de frise*, pièce de bois hérissée de pointes, machine de guerre ; *cheval fondu*, jeu d'enfants ; *être à cheval sur les règles*, les bien connaître ; ne pas permettre qu'on s'en écarte. **Cheval-vapeur** ou **cheval,** force de 75 kilogrammètres capable d'élever en une seconde un poids de 75 kilogrammes à 1 mètre de hauteur : *machine de 400 chevaux.*

CHEVALEMENT n. m. Réunion de poutres et de madriers disposés pour étayer un mur, un bâtiment.

CHEVALER v. tr. Etayer : *chevaler un mur.*

CHEVALERESQUE adj. Qui tient de la chevalerie : *bravoure chevaleresque.*

CHEVALERESQUEMENT adv. D'une manière chevaleresque.

CHEVALERIE n. f. Qualité, rang de chevalier l'institution elle-même. V. P. H.



CHEVALET n. m. Ancien instrument de torture ; support des cordes d'un violon ; support en bois sur lequel les peintres posent leurs tableaux pour travailler* ; petite monture en bois sur laquelle on scie.

CHEVALIER n. m. (rad. *cheval*). Citoyen romain du second ordre; noble admis dans l'ordre de la chevalerie au moyen âge : *le chevalier Bayard ;* aujourd'hui, porteur d'une décoration : *chevalier de la Légion d'honneur. Chevalier d'industrie*, homme qui vit d'expédients, d'escroqueries.



CHEVALIER n. m. Oiseau de l'ordre des échassiers et du genre des bécasses.

CHEVALIÈRE n. f. Sorte de bague.

CHEVALINE adj. Qui a rapport au cheval : *bête, race chevaline.*

CHEVANCE n. f. Le bien qu'on a ou qu'on peut avoir. *Vieux.*

CHEVAUCHANT, E adj. Se dit des parties d'un assemblage qui empiètent l'une sur l'autre.

CHEVAUCHÉE n. f. Tournée faite à cheval ; distance qu'une bête de somme peut parcourir sans s'arrêter.

CHEVAUCHEMENT n. m. Action de chevaucher.

CHEVAUCHER v. int. Aller à cheval; se couvrir partiellement : *ces tuiles ne chevauchent pas régulièrement ;* n'être pas en ligne droite, en parlant des mots, des lettres.

CHEVAU-LÉGER n. m. Cavalier d'un corps de troupes qui faisait partie de la maison du roi. Pl. des *chevau-légers.*

CHEVELU, E adj. (rad. *cheveu*). Garni de cheveux; qui porte de longs cheveux : *les rois chevelus. Racines chevelues*, qui poussent des filaments très déliés. Ces filaments s'appellent *le chevelu.*

CHEVELURE n. f. (rad. *cheveu*). Les cheveux de la tête; traînée lumineuse d'une comète. **Chevelure de Bérénice,** constellation boréale.

CHEVESNE ou **CHEVAINE** n. m. Poisson d'eau douce, très commun dans les rivières de France.

CHEVET n. m. (rad. *chef*, dans le sens de *tête*). Tête du lit ; partie ordinairement arrondie qui termine le chœur d'une église.

CHEVÊTRE n. m. Pièce de bois dans laquelle s'emboîtent les solives d'un plancher; bandage.

CHEVEU n. m. (lat. *capillus*). Poil de la tête de l'homme. *Fig. Se prendre aux cheveux*, se quereller, se battre ; *faire dresser les cheveux*, faire horreur ; *raisonnement tiré par les cheveux* manquant de naturel, de logique.

CHEVILLAGE n. m. Action de cheviller; ensemble des chevilles qui entrent dans un ouvrage.

CHEVILLE n. f. (lat. *clavicula*, petite clef). Morceau de bois ou de métal, pour boucher un trou ou faire un assemblage; ce qui sert à tendre ou détendre les cordes d'un instrument de musique ; saillie des os de l'articulation du pied. *Fig. Poés.* Expression inutile, comme *sans doute* dans *cette leçon vaut bien un fromage,* **sans doute.** *Cheville ouvrière*, principal agent ou mobile d'une affaire : *il est la cheville ouvrière de cette entreprise.*

CHEVILLER v. tr. Assembler avec des chevilles.

CHEVILLETTE n. f. Petite cheville.

CHEVIOTE n. f. Laine d'agneau d'Ecosse ou cheviot. Etoffe faite avec cette laine : *veston de cheviote.*



CHÈVRE n. f. (lat. *capra*). Genre de mammifères, de l'ordre des ruminants ; appareil propre à élever des fardeaux*. *Ménager la chèvre et le chou*, se conduire entre deux partis de manière à ne blesser ni l'un ni l'autre.

CHEVREAU n. m. Petit de la chèvre ; la peau de cet animal : *gants en chevreau.*

CHEVREFEUILLE n. m. (de *chèvre* et *feuille*) Arbrisseau grimpant, à fleurs odoriférantes.

CHÈVRE-PIED ou **CHÈVRE-PIEDS** adj. m. Qui a des pieds de chèvre. Nom donné aux satyres, auxquels la Fable donne des pieds de chèvre. Pl. des *chèvre-pieds*.

CHEVRETTE n. f. Femelle du chevreuil.

CHEVREUIL n. m. (rad. *chèvre*). Mammifère ruminant, du genre des cerfs.

CHEVRIER n. m. Pâtre de chèvres.

CHEVRILLARD n. m. Petit chevreuil.



CHEVRON n. m. Chacune des pièces de bois qui s'élèvent par paire sur un toit, et en forment le faîte; galon placé en angle sur le bras gauche des soldats, pour marquer l'ancienneté de leur service.

CHEVROTAIN n. m. (rad. *chèvre*). Mammifère ruminant, sans cornes.

CHEVROTANT, E adj. Qui chevrote : *voix chevrotante*.

CHEVROTEMENT n. m. Action de chevroter, tremblement de la voix.

CHEVROTER v int. (rad. *chèvre*). Chanter, parler d'une voix tremblotante.

CHEVROTIN n. m. Peau de chevreau corroyée.

CHEVROTINE n. f. Plomb de moyen calibre pour tirer le chevreuil.

CHEZ prép. Au logis de : *chez moi*; du temps de, parmi : *chez les anciens*; dans un lieu où l'on a droit de se tenir : *dans la rue, tout le monde est chez soi*; dans la maison, la famille de : *servir chez un prince*; dans la personne : *c'est chez lui une habitude*.

CHIAOUX n. m. Espèce d'huissier, d'envoyé du Grand Seigneur, chez les Turcs.

CHIASSE n. f. Écume des métaux; excréments de mouches, de vers.

CHIBOUQUE n. f. ou **CHIBOUK** n. m. Pipe à long tuyau dont on se sert en Orient.

CHIC n. m. Terme d'atelier pour exprimer une certaine habileté de main dans les arts; désinvolture, tournure avantageuse. *Pop.*

CHICANE n. f. (persan *tchangan*, jeu de mail). Procédure artificieuse; subtilité captieuse : *mauvaise chicane*; procès : *aimer la chicane*.

CHICANER v. int. User de chicane en procès. V. tr. et int. Disputer, contester sans motif : *chicaner ses voisins, chicaner au jeu*.

CHICANERIE n. f. Difficulté suscitée par esprit de chicane.

CHICANEUR, EUSE adj. et n. Qui aime à chicaner, surtout en affaires.

CHICANIER, IÈRE adj. et n. Qui a l'habitude de chicaner sur les moindres choses. *Fam.*

CHICHE adj. (lat. *ciccum*, fétu, chose de rien). Parcimonieux, avare; qui ne prodigue pas une chose : *être chiche de compliments*. *Pois chiche*, gros pois gris.

CHICHEMENT adv. Avec avarice : *vivre chichement*.

CHICON n. m. Nom vulgaire de la romaine, espèce de salade.

CHICORACÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre chicorée. S. : *une chicoracée*.

CHICORÉE n. f. Plante potagère, type de la famille des chicoracées.

CHICOT n. m. Ce qui reste hors de terre d'un arbre rompu; reste d'une dent cassée.

CHICOTER v. int. Contester sur des bagatelles.

CHICOTIN n. m. Suc amer extrait de la coloquinte.

CHIEN, CHIENNE n. (lat. *canis*). Animal de la famille des carnivores, généralement réduit en domesticité et comprenant une foule de variétés; pièce d'une arme à feu qui portait autrefois le silex, et qui se rabat aujourd'hui sur la capsule pour en déterminer l'explosion. **Chien de mer**, poisson de mer, dont la peau très rude sert à polir le bois. *Astr.* **Grand Chien**, constellation boréale; **Petit Chien**, constellation australe.

CHIENDENT n. m. Plante graminée, dont la racine s'emploie en médecine.

CHIFFE n. f. Mauvaise étoffe. *Fig.* Homme mou et sans caractère.

CHIFFON n. m. Vieux morceau d'étoffe; chose de peu de valeur : *chiffon de papier*.

CHIFFONNÉ, E adj. Froissé : *étoffe chiffonnée*; dont les traits sont plus fins et plus gracieux que réguliers : *mine chiffonnée*.

CHIFFONNER v. tr. Froisser : *chiffonner une étoffe*. *Fig.* Contrarier : *cette nouvelle me chiffonne*.

CHIFFONNIER n. m. Qui va ramasser les chiffons par la ville; petit meuble de femme, à tiroirs.

CHIFFRE n. m. (ar. *çafar*, zéro). Caractère qui représente les nombres; montant, valeur d'une chose : *chiffre de la dépense*; nom donné à des caractères de convention, qui n'ont de sens que pour les personnes qui s'en servent et celles qui les reçoivent.

CHIFFRER v. int. Calculer avec les chiffres. V. tr. Numéroter : *chiffrer des pages*.

CHIFFREUR n. m. Qui compte bien avec la plume.

CHIGNON n. m. Le derrière du cou; cheveux de derrière relevés en double.

CHILIEN, IENNE adj. et n. Du Chili.

CHIMÈRE n. f. Monstre fabuleux. *Fig.* Idée fausse, imagination vaine : *se repaître de chimères*. — La Chimère était un monstre de la Fable, qui avait la tête d'un lion, le corps d'une chèvre et la queue d'un dragon. Bellérophon,



héros grec, monté sur Pégase, le combattit et le tua.

La Chimère, comme le Phénix, le Dragon, etc., n'ayant jamais existé, nous donnons le nom de *chimères* à tous ces êtres fantastiques et frivoles qu'enfantent l'erreur et la folie : *si vous priviez l'homme de ses* **chimères**, *que lui resterait-il?* (Fontenelle.)

CHIMÉRIQUE adj. Qui se nourrit de chimères : *esprit chimérique;* sans fondement : *projet chimérique.*

CHIMÉRIQUEMENT adv. D'une manière chimérique.

CHIMIATRIE n. f. Système médical qui emploie de préférence les agents chimiques.

CHIMIE n. f. (gr. *chêmeia;* de *chumos,* suc). Science qui étudie la nature et les propriétés des corps simples, l'action moléculaire de ces corps les uns sur les autres, et les combinaisons dues à cette action.

CHIMIQUE adj. Qui appartient à la chimie : *composition chimique.*

CHIMIQUEMENT adv. D'après les lois, les procédés de la chimie.

CHIMISTE n. m. Celui qui se livre à l'étude ou à la pratique de la chimie.

CHIMPANZÉ n. m. Genre de singe, voisin du genre orang.

CHINAGE n. m. Action de chiner.

CHINCHILLA n. m. Animal du Pérou, à fourrure estimée; sa fourrure même.



CHINER v. tr. Donner des couleurs différentes aux fils de la chaîne d'un tissu, en sorte que l'étoffe fabriquée présente certains dessins.

CHINOIS, E adj. et n. De la Chine : *costume chinois;* dans le goût chinois : *jardin chinois.*— N. m. Petite orange verte confite dans l'eau-de-vie.

CHINOISERIE n. f. Objet d'ornement imité des Chinois.

CHIOURME n. f. Ensemble des forçats d'un bagne.

CHIPER v. tr. Dérober, dans le langage des écoliers.

CHIPEUR, EUSE n. Qui dérobe. *Pop.*

CHIPIE n. f. Femme acariâtre, boudeuse, méchante. *Pop.*

CHIPOLATA n. f. Sorte de ragoût italien, à l'oignon ou aux ciboules.

CHIPOTER v. int. Faire un travail avec lenteur, négligence; faire des difficultés. *Fam.*

CHIPOTIER, IÈRE n. Qui chipote.

CHIQUE n. f. Morceau de tabac que l'on mâche, espèce de ciron qui entre dans la chair.

CHIQUENAUDE n. f. Coup appliqué avec le doigt du milieu plié et raidi contre le pouce.

CHIQUER v. int. Mâcher du tabac; manger. *Pop.*

CHIQUET n. m. Petit morceau. *Chiquet à chiquet,* petit à petit.

CHIRAGRE (*ki*) n. m. Celui qui a la goutte aux mains.

CHIROGRAPHAIRE (*ki*) adj. (gr. *cheir, cheiros,* main; *graphô,* j'écris). *Jurispr.* Qui est créancier en vertu d'un acte sous seing privé, lequel, dès lors, ne peut emporter hypothèque; se dit aussi de la dette : *dette chirographaire.*

CHIROMANCIE (*ki*) n. f. (gr. *cheir, cheiros,* main; *manteia,* divination). Art prétendu de deviner, de prédire par l'inspection de la main. V. CARTOMANCIE.

CHIROMANCIEN, IENNE (*ki*) n. Personne qui exerce la chiromancie.

CHIRURGICAL, E, AUX ou **CHIRURGIQUE** adj. Qui appartient à la chirurgie : *opération chirurgicale.*

CHIRURGIE (gr. *cheir,* main; *ergon,* travail). Partie de l'art médical qui s'occupe de la guérison de certaines lésions, au moyen de diverses opérations de la main exercées sur les parties du corps qui en sont atteintes.

CHIRURGIEN n. m. Qui exerce la chirurgie. **Chirurgien-major,** chirurgien en chef d'un régiment. Pl. des *chirurgiens-majors.*

CHIRURGIQUE adj. V. CHIRURGICAL.

CHIURE n. f. Excrément de mouche.

CHLAMYDE (*kla*) n. f. (gr. *chlamus, chlamudos*). Espèce de manteau, commun aux Grecs et aux Romains.

CHLORATE n. m. *Chim.* Sel formé par la combinaison de l'acide chlorique avec une base.

CHLORE n. m. (gr. *chlôros,* jaune verdâtre). Corps simple, gazeux, d'une odeur forte et suffocante. — Gazeux ou dissous dans l'eau, le chlore, par son affinité pour l'hydrogène, détruit la partie colorante des matières végétales et animales. Aussi l'industrie l'emploie-t-elle pour le blanchiment des tissus. On s'en sert aussi pour détruire les miasmes. On l'utilise souvent dans les cimetières, dans les hôpitaux, dans les salles de dissection, etc.

CHLORÉ, E adj. Qui contient du chlore.

CHLOREUX, EUSE adj. Se dit d'un des acides du chlore.

CHLORHYDRATE n. m. Sel formé par la combinaison de l'acide chlorhydrique avec une base.

CHLORHYDRIQUE adj. *Acide chlorhydrique,* combinaison de chlore et d'hydrogène.

CHLORIQUE adj. *Acide chlorique,* formé par la combinaison du chlore avec l'oxygène.

CHLORITE n. m. Sel résultant de l'acide chloreux combiné avec une base.

CHLOROFORME n. m. (de *chlore* et *forme*). Substance liquide, incolore, composée d'alcool et de chlorure de chaux, d'une odeur éthérée, et qui, respirée, a la propriété d'endormir et de suspendre complètement la sensibilité.

CHLOROFORMISATION n. f. Action de chloroformiser.

CHLOROFORMISER ou **CHLORO**

ORMER v. tr. Soumettre à l'action du hloroforme.

CHLOROPHYLLE n. f. Matière verte les cellules des feuilles.

CHLOROSE n. f. *Méd.* Maladie connue vulgairement sous le nom de *pâles couleurs*

CHLOROTIQUE adj. Atteint de chlorose.

CHLORURE n. m. Combinaison du chlore avec un corps simple ou composé, autre que l'oxygène et l'hydrogène.

CHOC n. m. Heurt d'un corps contre un autre; rencontre et combat : *soutenir le choc. Fig.* Conflit, opposition : *le choc des idées.*

CHOCOLAT n. m. Pâte alimentaire composée de cacao et de sucre; sa couleur : *ruban chocolat.*

CHOCOLATIER n. m. Fabricant de chocolat.

CHOCOLATIÈRE n. f. Vase pour préparer le chocolat, lorsqu'on veut le prendre en boisson.

CHOÉPHORE n. m. ou f. Celui ou celle qui, chez les Grecs, portait les offrandes destinées aux morts.

CHŒUR n. m. (gr. *choros*). Réunion de personnes exécutant des danses méthodiques ou marchant en cadence : *le chœur des Muses;* troupe de musiciens qui chantent ensemble; chant exécuté par plusieurs voix; partie de l'église où l'on chante l'office.

CHOIR v. int. (lat. *cadere*). Tomber. Usité seulement à l'infinitif et au participe passé *chu, chue.*

CHOISI, E adj. Qui est du meilleur choix : *société, expression choisie.*

CHOISIR v. tr. Préférer; opter entre deux alternatives.

CHOIX n. m. Action, faculté, pouvoir de choisir; élection : *choix d'un député;* élite : *marchandises de choix.*

CHOLÉRA (*ko*) n. m. Maladie épidémique caractérisée par des vomissements nombreux, des déjections fréquentes et des crampes douloureuses.

CHOLÉRINE (*ko*) n. f. Diarrhée qui règne fréquemment en temps de choléra, sans avoir tous les symptômes et la gravité de cette maladie.

CHOLÉRIQUE (*ko*) n. Personne atteinte du choléra.

CHÔMABLE adj. Qui doit être chômé.

CHÔMAGE n. m. Temps que l'on passe sans travailler.

CHÔMER v. int. Rester inoccupé : *cet ouvrier chôme.* V. tr. Célébrer une fête par la cessation du travail : *chômer un saint.*



CHONDROLOGIE (*kon*) n. f. Science des cartilages.

CHOPE n. f. Grand verre pour boire la bière; son contenu.

CHOPINE n. f. Mesure de liquides contenant environ un demi-litre : *une chopine de vin, de lait.*

CHOPINER v. int. Boire fréquemment du vin. *Pop.*

CHOPPER v. int. Faire un faux pas, heurter du pied contre quelque chose.

CHOQUANT, E adj. Désagréable : *mine choquante;* offensant : *paroles choquantes.*

CHOQUER v. tr. Donner un choc, heurter. *Fig.* Offenser.

CHORAL, E, AUX (*ko*) adj. Qui appartient au chœur. N. m. Chant religieux. Pl. *Chorals.*

CHORÉE n. f. Maladie caractérisée par des mouvements convulsifs et fréquents, et vulgairement appelée *danse de Saint-Guy.*

CHORÈGE [o. n.] (*ko*) n. m. Magistrat qui présidait aux spectacles chez les Grecs; celui qui dirigeait le chœur.

CHORÉGRAPHE (*ko*) n. m. (gr. *choreia*, danse; *graphô*, j'écris). Qui s'occupe de chorégraphie.

CHORÉGRAPHIE (*ko*) n. f. Art de noter les pas et et les figures de la danse, de composer des ballets.

CHORÉGRAPHIQUE (*ko*) adj. Qui appartient à la chorégraphie : *art chorégraphique.*

CHORIAMBE (*ko*) n. m. Pied de la métrique des Grecs et des Latins, composé de deux brèves entre deux longues.

CHORISTE (*ko*) n. Qui chante dans les chœurs.

CHOROGRAPHIE (*ko*) n. f. (gr. *chôra*, contrée; *graphê*, description). Description d'un pays.

CHOROGRAPHIQUE (*ko*) adj. Qui a rapport à la chorographie.

CHOROÏDE (*ko*) n. f. (gr. *chorion*, cuir; *eidos*, aspect). Membrane très mince, située dans la partie postérieure de l'œil.

CHORUS (*ko-ruce*) n. m. (mot lat. signifiant chœur). *Faire chorus*, répéter en chœur; s'unir à d'autres pour dire comme eux.

CHOSE n. f. Tout ce qui est; tout être inanimé, réel ou idéal. *Fig.* Valeur, propriété : *il possède peu de chose;* événement : *savez-vous la chose?* Se dit par opposition à personne : *les personnes et les choses.* **La chose publique**, l'Etat. — *Quelque chose* est masculin quand il signifie *une chose : y a-t-il quelque chose de nouveau?* Il est féminin quand il veut dire *quelle que soit la chose : quelque chose que je lui aie dite, je n'ai pu le convaincre.*

CHOTT n. m. Lac salé d'Algérie.

CHOU n. m. (lat. *caulis*). Genre de plantes potagères dont il existe un grand nombre de variétés; bouffette en rubans; pâtisserie. *Fig.* et *fam. Chou blanc*, résultat nul; *aller planter ses choux*, se retirer à la campagne pour y vivre. **Chou-fleur,** variété de chou dont les pédoncules et les fleurs naissantes forment une masse charnue et grenue; **chou-navet,** variété de chou dont la racine est renflée en forme de navet; **chou-rave,** espèce de chou-navet dont la tige forme une sorte

de pomme bonne à manger. Pl. des *choux-fleurs*, des *choux-navets*, des *choux-raves*.

CHOUAN n. m. Insurgé de la Vendée sous la première République. — Dans les premiers temps de l'insurrection de la Vendée contre la République, les paysans se ralliaient la nuit, en faisant entendre le cri du chat-huant. De là, par corruption, le nom de *chouans*, donné par extension à tous les partisans de la cause royale en Bretagne.

CHOUANNER v. int. Faire la guerre des chouans.

CHOUANNERIE n. f. Insurrection des Vendéens en 1791. V. PART. HIST.

CHOUCAS n. m. Espèce de petite corneille.

CHOUCROUTE n. f. (all. *sauer*, aigre; *kraut*, chou). Choux hachés et fermentés.



CHOUETTE n. f. Oiseau nocturne, qui tient du hibou et du chat-huant.

CHOUQUET n. m. Large pièce de bois ou de fer, qui sert à assembler un mât supérieur avec un mât inférieur.

CHOYER v. tr. Soigner avec tendresse.

CHRÊME n.m. (gr. *chrisma*, onguent). Huile sacrée, servant aux onctions dans l'administration de quelques sacrements : *le saint chrême*.

CHRÉMEAU n. m. Sorte de bonnet de toile dont on recouvre la tête de l'enfant après la cérémonie du baptême.

CHRESTOMATHIE (*ma-cie*) n. f. (gr. *chrêstos*, utile ; *mathein*, apprendre). Recueil de morceaux choisis.

CHRÉTIEN, IENNE adj. et n. (lat. *christianus;* de *Christus*, le Christ). Qui est baptisé et professe la religion du Christ; qui appartient à cette religion, qui en est digne : *les vertus chrétiennes*.

CHRÉTIENNEMENT adv. D'une manière chrétienne.

CHRÉTIENTÉ (*ti-inté*) n. f. Ensemble de tous les pays ou de tous les peuples chrétiens.

CHRIST n. m. (lat. *Christus;* du gr. *christos*, oint). Le Messie ; figure de J.-C. attaché sur la croix : *voilà un beau christ*.

CHRISTE MARINE n. f. Nom vulgaire de plusieurs plantes qui croissent sur les bords de la mer.

CHRISTIANISER v. tr. Rendre chrétien.

CHRISTIANISME n. m. Religion chrétienne. V. PART. HIST.

CHRISTMAS (*krist-meuss*) n. m. Fêtes, réjouissances qui ont lieu en Angleterre à l'occasion de la fête de Noël.

CHROMATE n. m. Sel composé d'acide chromique et d'une base.

CHROMATIQUE adj. Qui a rapport aux couleurs. *Mus.* Série de sons procédant par demi-tons, soit en montant, soit en descendant : *gamme chromatique*.

CHROMATIQUEMENT adv. D'une manière chromatique.

CHROME n. m. (gr. *chrôma*, couleur) Corps simple, métallique, dont toutes les combinaisons sont remarquables par leur belle coloration.

CHROMIQUE adj. Se dit d'une des combinaisons du chrome avec l'oxygène.

CHROMOLITHOGRAPHIE n. f. par abréviation **CHROMO** (gr. *chrôma*, couleur, et *lithographie*). Procédé par lequel on imprime, au moyen de la lithographie, des dessins de plusieurs couleurs.

CHROMOLITHOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la chromolithographie.

CHRONICITÉ n. f. *Méd.* Etat chronique : *la chronicité d'une maladie*.

CHRONIQUE n. f. (gr. *chronos*, temps) Histoire dressée suivant l'ordre des temps *les Chroniques de Froissart;* article de journal où se trouvent les faits, les nouvelles du jour, les bruits de la ville : *chronique politique, théâtrale, artistique, financière. Fig. Chronique scandaleuse*, propos médisants sur quelqu'un.

CHRONIQUE adj. *Méd.* Se dit, par opposition à *aigu*, des maladies qui se prolongent et poursuivent lentement leur période.

CHRONIQUEMENT adv. D'une manière chronique.

CHRONIQUEUR n. m. Auteur de chroniques.

CHRONOGRAMME n. m. (gr. *chronos*, temps; *gramma*, lettre). Date fournie par les lettres numérales d'une phrase ou d'un vers servant, le plus souvent, d'inscription. Ex. :

franCorVM tVrbIs sICVLVs fert fV-
[nera Vesper;

les lettres numérales additionnées,

MCCLVVVVVVII,

donnent 1282, date des Vêpres siciliennes.

CHRONOLOGIE n. f. (gr. *chronos*, temps ; *logos*, discours). Science des temps ou des dates historiques.

CHRONOLOGIQUE adj. Qui appartient à la chronologie : *abrégé chronologique*.

CHRONOLOGIQUEMENT adv. D'après la chronologie.

CHRONOLOGISTE n. m. Qui s'occupe de chronologie, qui la connaît.

CHRONOMÈTRE n. m. (gr. *chronos*, temps; *metron*, mesure). Montre de précision, construite dans des conditions particulières pour marquer plus exactement le temps; tout instrument servant à la mesure du temps.



CHRYSALIDE n. f. (gr. *chrusallis*). Etat d'un insecte renfermé dans sa coque avant de devenir papillon (*).

CHRYSANTHÈME n. m. (gr. *chrusos*, or; *anthema*, fleur). Plante à fleurs jaunes (*).



CHRYSOCALE n. m. (gr. *chrusos*, or ; *kalos*, beau). Composition métallique qui imite l'or.

CHRYSOLITHE n. f. (gr. *chrusos*, or; *lithos*, pierre). Pierre précieuse d'un beau jaune verdâtre.

CHUCHOTEMENT n. m. Action de chuchoter.

CHUCHOTER v. int. (onomat.). Parler bas à l'oreille. V. tr. : *chuchoter quelques mots à l'oreille.*

CHUCHOTERIE n. f. Entretien à l'oreille. *Fam.*

CHUCHOTEUR, EUSE n. Qui chuchote ; qui aime à chuchoter.

CHUT (*te*) interj. Silence !

CHUTE n. f. (du v. part. passé *chu, chute*, de *choir*). Action d'un objet qui tombe. *Fig.* Passage de la puissance à l'infériorité : *chute d'un empire ;* insuccès : *chute d'une pièce de théâtre ;* faute envers Dieu : *chute du premier homme ;* pensée heureuse qui termine une petite pièce de vers : *chute d'une épigramme, d'un couplet. Chute des feuilles*, l'automne ; *chute du jour*, moment où la nuit arrive ; *chute d'eau*, masse d'eau qui tombe d'une certaine hauteur.

CHUTER v. int. Tomber, en parlant d'une pièce de théâtre ; crier chut.

CHYLE n. m. (gr. *chulos*, suc). Liquide blanchâtre qui se sépare des aliments pendant l'acte de la digestion, et que les vaisseaux chylifères portent dans la circulation.

CHYLIFÈRE adj. Qui porte le chyle : *vaisseaux chylifères.*

CHYLIFICATION n. f. Elaboration du chyle dans l'intestin grêle et les vaisseaux chylifères.

CHYME n. m. (gr. *chumos*, suc). Sorte de bouillie que forme la masse alimentaire après avoir subi dans l'estomac un premier degré d'élaboration.

CI adv. de lieu, mis pour *ici*. Se joint souvent aux substantifs précédés de *ce, cette, ces*, et aux pronoms démonstratifs *celui, celle, ceux : cet homme-ci, ce monde-ci ; celui-ci, celle-ci*, par opposition à *là* et pour exprimer un objet ou un moment présent. Loc. adv. *Par-ci par-là, de-ci de-là*, de côté et d'autre ; *ci-après*, après ce passage-ci ; *ci-contre*, en regard, vis-à-vis sur la page d'un livre ; *ci-dessous*, dans l'endroit qui est ici dessous ; *ci-dessus*, plus haut ; *ci-devant*, avant ce temps-ci, précédemment. N. S'est dit, à l'époque de la première Révolution, de quelqu'un attaché à l'ancien régime par ses titres, sa position. Pl. des *ci-devant*. Pr. dém. Ceci, cette chose-ci : *demander ci et ça.*

CIBLE n. f. Planche servant de but pour le tir des armes à feu.

CIBOIRE n. m. (lat. *ciborium*, vase où l'on conserve les provisions). Vase sacré où l'on conserve les saintes hosties (*).



CIBOULE n. f. Plante potagère du genre oignon.

CIBOULETTE n. f. Espèce d'ail, nommée aussi *civette.*

CICATRICE n. f. (lat. *cicatrix*). Trace qui reste d une plaie, d'une blessure, au propre et au figuré : *les blessures de la calomnie se ferment, la cicatrice reste.*

CICATRICIEL, ELLE adj. Qui appartient à une cicatrice : *tissu cicatriciel.*

CICATRISABLE adj. Qui peut se cicatriser.

CICATRISATION n. f. Etat d'une plaie qui se ferme.

CICATRISER v. tr. Fermer une plaie.

CICÉRO n. m. Caractère d'imprimerie qui est de 11 points.

CICERONE (*cicéroné*) n. m. (m. ital.). Guide des étrangers dans une ville. Pl. des *ciceroni.*

CICÉRONIEN, IENNE adj. Qui est imité de Cicéron : *style cicéronien.*

CICINDÈLE n. f. Genre d'insectes coléoptères.

CICUTAIRE n. f. Genre de plantes de la famille des ombellifères.

CID n. m. (ar. *seid*). Chef, commandant chez les anciens Arabes.

CI-DESSOUS, CI-DESSUS, CI-DEVANT. V. CI.

CIDRE n. m. Boisson faite avec le jus fermenté des pommes.

CIEL n. m. (lat. *cœlum ;* du gr. *koilos*, creux). Espace indéfini dans lequel se meuvent les astres ; air, atmosphère : *un ciel serein ;* séjour des bienheureux : *monter au ciel. Fig.* Dieu, la Providence : *grâce au ciel. Elever jusqu'au ciel*, louer ; *remuer ciel et terre*, faire tous ses efforts ; *les plaines du ciel*, l'air ; *le feu du ciel*, le tonnerre. Interj. de surprise, de douleur : *ô ciel !* Dans toutes ces acceptions, le pl. est *cieux. — Le ciel de l'Italie*, son climat ; *le ciel d'un lit*, le couronnement ; *ciel d'un tableau*, partie qui représente l'air ; *ciel de carrière*, ce qui sert de plafond. Dans ces nouvelles acceptions, le pl. est *ciels.*

CIERGE n. m. (lat. *cereus ;* de *cera*, cire). Grande chandelle de cire à l'usage des églises. **Cierge pascal**, grand cierge bénit que l'on allume tout le temps pascal aux offices solennels.

CIGALE n. f. (lat. *cicada*). Genre d'insectes hémiptères propres aux pays chauds, au chant aigu et monotone.



CIGARE n. m. (esp. *cigarro*). Petit rouleau de feuilles de tabac, que l'on fume.

CIGARETTE n. f. Tabac roulé dans du papier très fin.

CIGOGNE n. f. (lat. *ciconia*). Gros oiseau de passage, de l'ordre des échassiers.



CIGOGNEAU n. m. Petit de la cigogne.

CIGUË n. f. (lat. *cicuta*). Genre de plantes ombellifères, dont une espèce, la grande ciguë, est vénéneuse : poison extrait de cette plante : *Socrate but la ciguë.*

CIL n. m. Poil des paupières.

CILICE n. m. (gr. *kilikion*, étoffe de poil de chèvre fabriquée en *Cilicie*). Large ceinture de crin qu'on porte sur la chair par mortification.

CILIÉ, E adj. Garni de cils, de poils : *graine ciliée.*

CILLEMENT (*ci-iement*) n. m. Action de ciller, en parlant des yeux et des paupières.

CILLER (*ci-ier*) v. tr. Fermer et rouvrir rapidement les paupières.

CIMAISE ou **CYMAISE** n. f. *Arch.* Moulure qui termine la partie supérieure d'une corniche.

CIMBRIQUE adj. Qui a rapport aux Cimbres.

CIME n. f. Sommet d'une montagne, d'un arbre, d'un rocher, etc.

CIMENT n. m. (lat. *cæmentum*, mortier). Nom donné à diverses poudres, particulièrement à celle qu'on obtient avec des briques écrasées, et que l'on mêle ensuite avec de la chaux pour fabriquer une espèce de mortier. **Ciment romain**, celui qu'on obtient en cuisant et en concassant certaines pierres, et qui durcit rapidement à l'air et dans l'eau.

CIMENTER v. tr. Lier avec du ciment. *Fig.* Affermir : *cimenter la paix.*

CIMETERRE n. m. (turc *scimitare*). Sabre large et recourbé, que portent les Orientaux.



CIMETIÈRE n. m. (gr. *koimêtêrion ;* de *koimaô*, je fais dormir). Lieu où l'on enterre les morts.

CIMIER n. m. (rad. *cime*). Ornement qui forme la partie supérieure d'un casque (*) ; pièce de viande sur le quartier de derrière du bœuf, du cerf.



CINABRE n. m. Combinaison de soufre avec le mercure, d'un rouge vermillon.

CINÉMATOGRAPHE n. m. (gr. *kinêma*, mouvement ; *graphein*, écrire). Appareil destiné à projeter sur un écran des vues animées.

CINÉRAIRE adj. (lat. *cinis, cineris*, cendre). *Urne cinéraire*, qui renferme les cendres d'un corps brûlé après la mort.

CINÉRAIRE n. f. Genre de plantes de la famille des composées.

CINÉRATION n. f. Action de brûler, de réduire en cendres.

CINGLAGE n. m. Chemin qu'un vaisseau fait ou peut faire en 24 heures.

CINGLEMENT n. m. Action de cingler.

CINGLER v. int. Naviguer : *cingler à l'est.* V. tr. Frapper avec quelque chose de souple, de pliant : *cingler le visage d'un coup de fouet.*

CINNAME ou **CINNAMOME** n. m. Substance aromatique célèbre chez les anciens, et que l'on croit être la cannelle ou la myrrhe.

CINQ (*cink ;* devant une consonne *cin*) adj. num. Quatre plus un ; cinquième : *tome cinq.* N. m. Le chiffre qui représente ce nombre.

CINQUANTAINE n. f. Nombre de cinquante ou environ. *Avoir la cinquantaine*, cinquante ans.

CINQUANTE adj. num. Cinq fois dix ; cinquantième : *page cinquante.* — Dites : *cinquante et un, cinquante-deux*, etc.

CINQUANTENIER n. m. Autrefois, commandant de cinquante hommes.

CINQUANTIÈME adj. ord. de *cinquante.* N. m. La cinquantième partie d'un tout.

CINQUIÈME adj. ord. de *cinq* : *cinquième article.* N. m. Cinquième partie d'un tout.

CINQUIÈMEMENT adv. En cinquième lieu.

CINTRE n. m. *Arch.* Courbure concave et continue d'une voûte ou d'un arc (*) ; arcade de bois sur laquelle on bâtit les voûtes en pierre. **Plein cintre**, cintre dont la courbe est un demi-cercle. *Théât.* Espace qui comprend les loges les plus élevées.



CINTRER v. tr. Faire un ouvrage en cintre : *cintrer une galerie.*

CIPAYE (*pâ-ie*) n. m. Soldat de l'Inde anglaise. V. PART. H.

CIPPE n. m. Colonne tronquée qui se met quelquefois sur les tombeaux (*).



CIRAGE n. m. Action de cirer ; composition noire et luisante qu'on étend sur les chaussures.

CIRCASSIEN, IENNE adj. et n. De la Circassie.

CIRCOMPOLAIRE adj. Qui est ou qui se fait autour du pôle : *région, navigation circompolaire.*

CIRCONCIRE v. tr. Opérer la circoncision. (*Je circoncis, nous circoncisons. Je circoncisais. Je circoncis. Je circoncirai. Je circoncirais. Circoncis, circoncisons, circoncisez. Que je circoncise. Que je circoncisse. Circoncisant. Circoncis, e*).

CIRCONCISION n. f. Opération, cérémonie particulière aux religions juive et mahométane ; fête de l'Eglise (1er janvier).

CIRCONFÉRENCE n. f. (lat. *circum*, autour ; *ferre*, porter). Ligne courbe fermée, dont tous les points sont à égale distance d'un point intérieur appelé centre (*) ; enceinte, pourtour : *cette*



propriété a 500 *mètres de circonférence.*

CIRCONFLEXE adj. (lat. *circum*, autour; *flexus*, plié). Tortu, de travers. *Accent circonflexe*, qu'on met sur une voyelle longue.

CIRCONLOCUTION n. f. (lat. *circum*, autour; *loqui*, parler). Circuit de paroles, périphrase : *les circonlocutions sont la marque d'une langue pauvre.*

CIRCONSCRIPTION n. f. (lat. *circumscriptio*). Ce qui borne, limite l'étendue d'un corps; division administrative, militaire ou religieuse d'un territoire : *circonscription électorale. Géom.* Action de circonscrire une figure à une autre.

CIRCONSCRIRE v. tr. (lat. *circum*, autour; *scribere*, écrire). Renfermer dans des limites. *Géom. Circonscrire une figure à un cercle*, tracer une figure dont les côtés touchent extérieurement le cercle.

CIRCONSPECT, E (*pè;* devant une voyelle, *pèk* ou *pèk-te*) adj. (lat. *circum*, autour; *aspicere*, regarder). Discret, retenu, qui agit avec réserve : *conduite circonspecte.*

CIRCONSPECTION n. f. Prudence, discrétion : *agir avec circonspection.*

CIRCONSTANCE n. f. (lat. *circumstantia*). Certaine particularité qui accompagne un fait; conjoncture, situation des choses : *les circonstances sont graves.*

CIRCONSTANCIEL, ELLE adj. *Gram.* Qui exprime les circonstances : *complément circonstanciel.*

CIRCONSTANCIER v. tr. Exposer, préciser avec ses circonstances : *circonstancier un fait.*

CIRCONVALLATION n. f. Tranchée avec redoutes, que font des assiégeants : *lignes de circonvallation.*

CIRCONVENIR v. tr. (lat. *circum*, autour; *venire*, venir). Chercher à tromper par des détours artificieux : *circonvenir un juge.*

CIRCONVENTION n. f. Action de circonvenir, tromperie artificieuse.

CIRCONVOISIN, INE adj. Proche, qui avoisine : *lieux circonvoisins.*

CIRCONVOLUTION n. f. Tour fait autour d'un centre commun.

CIRCUIT n. m. (lat. *circuitus; de circuire*, entourer). Pourtour, limite extérieure : *cette ville a une lieue de circuit. Fig.* Détour : *un long circuit de paroles.*

CIRCULAIRE adj. (lat. *circulus*, cercle). Qui a la forme d'un cercle; qui décrit un cercle : *mouvement circulaire.* N. f. Lettre adressée à plusieurs personnes pour le même sujet.

CIRCULAIREMENT adv. En cercle.

CIRCULATION n. f. Mouvement de ce qui circule : *circulation du sang;* action, facilité de se mouvoir : *la circulation est interdite. Circulation de l'argent*, sa transmission de main en main.

CIRCULATOIRE adj. Qui a rapport à la circulation du sang : *appareil circulatoire.*

CIRCULER v. int. (lat. *circulari; de circulus*, cercle). Se mouvoir circulairement; passer, aller de main en main : *l'argent circule;* aller et venir : *les voitures circulent. Fig.* Se propager, se répandre : *un bruit circule.*

CIRCUMNAVIGATION (*come*) n. f. (lat. *circum*, autour, et *navigation*). Voyage autour du monde.

CIRE n. f. (lat. *cera*). Substance molle et jaunâtre, avec laquelle les abeilles construisent les gâteaux de leurs ruches; bougie : *brûler de la cire;* humeur visqueuse aux yeux; composition pour cacheter les lettres : *cire d'Espagne;* humeur épaisse et jaune qui se forme dans les oreilles. **Cire vierge,** qui n'a pas été fondue.

CIRER v. tr. Enduire de cire : *cirer une toile;* étendre et faire briller du cirage sur les chaussures.

CIRIER n. m. Ouvrier qui travaille la cire.

CIRON n. m. Animalcule, le plus souvent microscopique, qui s'engendre entre cuir et chair.

CIRQUE n. m. (lat. *circus, cercle*). Lieu destiné aux jeux publics chez les Romains; enceinte circulaire et couverte où les écuyers donnent leur spectacle.

CIRRE n. m. *Bot.* Appendice grêle, le plus souvent enroulé en spirale et vulgairement appelé *vrille.*

CIRRUS (*ru-ce*) n. m. Nuage offrant l'apparence d'une masse de filaments ténus ou de plumes légères.

CIRURE n. f. Enduit de cire préparée.

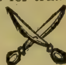
CISAILLE n. f. Sorte de gros ciseaux avec lesquels on coupe des plaques de métal (*); dans ce sens, s'emploie le plus souvent au pluriel; rognures d'argent qu'on refond en lames pour la fabrication des monnaies.



CISAILLER v. tr. Couper avec des cisailles.

CISALPIN, E adj. En deçà des Alpes : *un pays cisalpin.*

CISEAU n. m. Instrument de fer tranchant par un bout, pour travailler le bois, le fer, la pierre, le marbre. Pl. Instrument de fer à deux branches mobiles et tranchantes en dedans (*).



CISELER v. tr. (v. fr. *cisel*, ciseau). Travailler, sculpter les métaux à l'aide du ciselet. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

CISELET n. m. Petit ciseau à l'usage des orfèvres et des graveurs.

CISELEUR n. m. Ouvrier dont le métier est de ciseler.

CISELURE n. f. Art du ciseleur; ouvrage ciselé.

CISJURAN, E adj. Qui est en deçà du Jura : *Bourgogne cisjurane.*

CISPADAN, E adj. Qui est en deçà du Pô (en lat. *Padus*).

CISRHÉNAN, E adj. Qui est en deçà du Rhin (en lat. *Rhenus*).

CISTE n. m. Genre de plantes. N. f. Sorte de corbeille que l'on portait en procession aux fêtes de Cybèle, de Cérès et de Bacchus.

CISTERCIEN, IENNE adj. Qui appartient à l'ordre de Cîteaux (en lat. *Cistercium*).

CITADELLE n. f. (ital. *cittadella;* de *città*, cité). Forteresse qui commande une ville.

CITADIN, E n. (ital. *cittadino;* de *città*, ville). Qui habite une ville.

CITATEUR n. m. Qui a l'habitude des citations.

CITATION n. f. Passage cité d'un auteur. *Pal.* Assignation devant un juge.

CITÉ n. f. (lat. *civitas*). Circonscription locale comprenant la collection des citoyens; ville de premier ordre; partie la plus ancienne de certaines villes : *la Cité de Londres, de Paris;* corps des habitants : *toute la cité est en rumeur. La cité sainte*, le ciel; *droit de cité*, aptitude à jouir des privilèges communs aux citoyens d'une ville. **Cité ouvrière**, ensemble de bâtiments renfermant un certain nombre de logements destinés à des familles d'ouvriers.

CITER v. tr. Rapporter un texte; désigner, signaler : *il est cité pour sa bravoure. Pal.* Appeler devant le juge.

CITÉRIEUR, E adj. Qui est en deçà, de notre côté.

CITERNE n. f. (lat. *cisterna;* de *cista*, coffre). Réservoir sous terre pour recevoir les eaux pluviales.

CITERNEAU n. m. Petite chambre qui précède la citerne, et où les eaux s'épurent et se filtrent.

CITHARE n. f. (gr. *kithara*). Sorte de lyre des anciens (*).

CITOYEN, ENNE n. Habitant d'une cité; qui jouit du droit de cité; membre de l'Etat, considéré au point de vue de ses devoirs envers la patrie et de ses droits politiques.

CITRATE n. m. *Chim.* Sel formé par la combinaison de l'acide citrique avec une base.

CITRIN, E adj. De la couleur du citron.

CITRIQUE adj. Qu'on extrait du citron : *acide citrique.*

CITRON n. m. (gr. *kitron*). Fruit du citronnier, d'un jaune pâle, et plein d'un jus acide. Adj. Couleur de citron : *ruban citron.*

CITRONNÉ, E adj. Qui sent le citron; où l'on a mis du jus de citron : *tisane citronnée.*

CITRONNELLE n. f. Nom général donné à différentes plantes qui sentent le citron.

CITRONNIER n. m. Arbre qui produit le citron.

CITROUILLE n. f. Nom vulgaire de plusieurs espèces de courges à fruits très gros et comestibles.

CIVADIÈRE n. f. Voile carrée du mât de beaupré.

CIVE ou **CIVETTE** n. f. Syn. de CIBOULETTE.

CIVET n. m. Ragoût de lièvre, dans lequel il entre du vin et des oignons.

CIVETTE n. f. (ar. *zabad*). Quadrupède carnivore qui a au-dessus de l'anus une petite poche où s'amasse une matière grasse d'une odeur forte, qu'on emploie en parfumerie et qu'on nomme également *civette.*



CIVIÈRE n. f. Brancard pour porter des fardeaux.

CIVIL, E adj. (lat. *civilis;* de *civis*, citoyen). Qui concerne les citoyens; se dit par opposition à *militaire* et à *ecclésiastique : emploi civil, autorité civile. Fig.* Poli, honnête, bien élevé. **Mort civile,** privation des droits de citoyen; **guerre civile,** entre citoyens. N. m. : *le civil et le criminel.*

CIVILEMENT adv. En matière civile : *juger civilement;* avec politesse : *parler civilement.*

CIVILISABLE adj. Qui peut être civilisé.

CIVILISATEUR, TRICE adj. Qui civilise : *la religion chrétienne est civilisatrice.*

CIVILISATION n. f. Action de civiliser; état de ce qui est civilisé : *la civilisation d'un pays.*

CIVILISER v. tr. (rad. *civil*). Rendre sociable; polir les mœurs; donner des leçons d'urbanité, de politesse.

CIVILITÉ n. f. Manière honnête de vivre et de converser dans le monde, courtoisie. Pl. Paroles civiles, compliments d'usage : *faire des civilités.*

CIVIQUE adj. (lat. *civicus;* de *civis*, citoyen). Qui concerne le citoyen : *vertus civiques. Droits civiques*, ceux que la loi confère aux citoyens.

CIVISME n. m. Zèle, dévouement pour la patrie.

CLABAUD n. m. Chien de chasse à oreilles longues et pendantes, qui aboie mal à propos.

CLABAUDAGE n. m. Cri du chien qui clabaude, qui aboie. *Fig.* Vaines criailleries.

CLABAUDER v. int. (rad. *clabaud*). *Vén.* Aboyer hors des voies. *Fig.* Crier mal à propos et sans sujet; médire. *Fam.*

CLABAUDERIE n. f. Criaillerie importune et sans raison.

CLABAUDEUR, EUSE n. Grand criailleur, qui crie beaucoup et mal à propos.

CLAIE n. f. Tissu d'osier à claire-voie; treillage en bois ou en fer, pouvant servir à divers usages.

CLAIR, E adj. (lat. *clarus*). Lumineux, éclatant; qui reçoit beaucoup de jour;

chambre claire; net, distinct : *voix claire;* transparent : *eau claire;* peu foncé en couleur : *des étoffes rose clair;* peu consistant : *sirop clair;* peu serré : *toile claire;* pur, serein : *temps clair. Fig.* Intelligible : *style clair;* évident, manifeste : *preuve claire.* N. m. Clarté : *le clair de lune.* Adv. D'une manière claire, distincte : *voir clair.*

CLAIREMENT adv. Nettement : *s'expliquer clairement.*

CLAIRET adj. et n. m. Sorte de vin entre le rouge et le blanc.

CLAIRETTE n. f. Vin blanc mousseux du Midi.

CLAIRE-VOIE n. f. Ouverture à rez-de-chaussée, fermée par une grille. Pl. des *claires-voies.*

CLAIRIÈRE n. f. Endroit dégarni d'arbres dans une forêt.

CLAIR-OBSCUR n. m. *Peint.* Imitation de l'effet que produit la lumière en éclairant les surfaces qu'elle frappe, et en laissant dans l'ombre celles qu'elle ne frappe pas. Pl. des *clairs-obscurs.*

CLAIRON n. m. (rad. *clair,* dans le sens d'*aigu*). Trompette à son aigu et perçant.

CLAIRSEMÉ, E [o. n.] adj. Peu serré : *blé clairsemé, cheveux clairsemés.*

CLAIRVOYANCE n. f. Sagacité et pénétration dans les affaires.

CLAIRVOYANT, E adj. (de *clair* et *voyant*). Perspicace, qui a l'esprit pénétrant.

CLAMEUR n. f. (lat. *clamor*). Grands cris de mécontentement, de réprobation; plainte tumultueuse : *clameur publique.*

CLAN n. m. Tribu écossaise ou irlandaise formée d'un certain nombre de familles.

CLANDESTIN, E adj. (lat. *clandestinus;* de *clam*, secrètement). Fait en cachette et contre les lois ou la morale : *mariage clandestin.*

CLANDESTINEMENT adv. D'une manière clandestine.

CLANDESTINITÉ n. f. Caractère de ce qui est clandestin.

CLAPET n. m. Soupape à charnière dans le jeu d'une pompe, d'un soufflet, d'un piston, etc.

CLAPIER n. m. Petit trou creusé exprès dans les garennes pour servir de retraite aux lapins; réduit, loge où l'on nourrit des lapins domestiques : *lapin de clapier.*

CLAPIR (SE) v. pr. Se blottir, se cacher dans un trou, en parlant des lapins.

CLAPOTAGE n. m. *Mar.* Agitation légère des vagues qui s'entre-choquent. On dit aussi CLAPOTIS et CLAPOTEMENT.

CLAPOTER v. int. *Mar.* Se choquer dans tous les sens, en parlant des vagues.

CLAPOTEUX, EUSE adj. Qui clapote : *mer clapoteuse.*

CLAPOTIS n. m. V. CLAPOTAGE.

CLAPPEMENT n. m. Bruit sec que produit la langue quand on la détache brusquement du palais.

CLAPPER v. int. Faire entendre un clappement.

CLAQUE n. f. Coup du plat de la main : *donner une claque;* réunion de claqueurs payés : *la claque d'un théâtre.* Pl. Sorte de sandale qui enveloppe le soulier et tient le pied sec (*).



CLAQUE n. m. Chapeau qui s'aplati. et qu'on peut mettre sous le bras.

CLAQUÉ, E adj. Se dit des chaussures dont la partie la plus rapprochée de la semelle a été garnie de cuir ou de toute matière pouvant la rendre moins perméable à l'humidité.

CLAQUEDENT n. m. Gueux, misérable.

CLAQUEMENT n. m. Bruit de ce qui claque, de deux objets qui s'entre-choquent : *le claquement d'un fouet, des dents, des mains.*

CLAQUEMURER v. tr. Enfermer.

CLAQUER v. int. Faire entendre un bruit sec, en parlant des dents ou du fouet. V. tr. Donner une claque; applaudir en battant des mains.

CLAQUET n. m. Petite latte qui bat continuellement sur la trémie d'un moulin. *Fig. Sa langue va comme un claquet,* il parle toujours.

CLAQUETER v. int. Se dit du cri de la cigogne.

CLAQUETTE n. f. Espèce de livre formé de deux planchettes, servant à donner le signal de certains exercices.

CLAQUEUR n. m. Applaudisseur gagé, au théâtre.

CLARIFICATION n. f. Action de clarifier un liquide.

CLARIFIER v. tr. (lat. *clarus,* clair; *facere,* faire). Rendre claire une liqueur qui est trouble : *clarifier du vin;* purifier : *clarifier du sucre.*

CLARINE n. f. Sonnette qu'on pend au cou des animaux pour les empêcher de s'égarer quand ils paissent dans les forêts.

CLARINETTE s. f. Instrument à vent et à anche; musicien qui en joue : *c'est une bonne clarinette.*

CLARINETTISTE n. m. Musicien qui joue de la clarinette.

CLARTÉ n. f. (lat. *claritas;* de *clarus,* clair). Lumière : *la clarté du jour;* transparence, limpidité : *clarté du verre, du vin. Fig.* Netteté de l'esprit : *écrire avec clarté.*

CLASSE n. f. (lat. *classis*). Ordre dans lequel on range les personnes et les choses, suivant leur condition : *les hautes, les basses classes de la société;* suivant leur rang, leur importance : *matelot, route de 1re classe;* suivant leur nature : *classe des mammifères;* contingent militaire : *la classe de 1878;* élèves sous un

maître ; *classe turbulente ;* salle des leçons : *aller en classe.* Pl. Ensemble des élèves ; *la rentrée des classes.*

CLASSEMENT n. m. Action de classer ; état de ce qui est classé.

CLASSER v. tr. Ranger par classes : *classer des papiers, des plantes.*

CLASSIFICATEUR n. m. Celui qui s'occupe d'établir des classifications.

CLASSIFICATION n. f. Distribution par classes : *classification des minéraux.*

CLASSIFIER v. tr. Etablir par classifications.

CLASSIQUE adj. (rad. *classe*). A l'usage des classes ; *auteur classique ;* conforme aux règles tracées par les anciens ; *genre classique*, par opposition au genre *romantique*. N. m. Auteur, ouvrage qui, par sa perfection, peut servir de modèle : *étudier les classiques grecs, français.*

CLAUDE adj. et n. m. Imbécile, niais, par allusion à l'empereur Claude, mort dans un état voisin de l'imbécillité.

CLAUDICATION n. f. (lat. *claudicare*, boiter). Action de boiter.

CLAUSE n. f. Disposition particulière d'un acte, d'un contrat, etc.

CLAUSTRAL, E, AUX adj. (lat. *claustrum*, verrou). Qui appartient au cloître : *discipline claustrale.*

CLAUSTRATION n. f. Action d'enfermer quelqu'un dans un cloître.

CLAVAIRE n. f. Sorte de champignon charnu.

CLAVEAU n. m. V. CLAVELÉE. *Arch.* Pierre taillée en forme de coin, servant à fermer le dessus d'une fenêtre, d'une porte carrée, d'une corniche.

CLAVECIN n. m. (lat. *clavis*, clef). Instrument de musique à clavier et à cordes, remplacé aujourd'hui par le piano.

CLAVECINISTE n. Personne dont la profession était de jouer du clavecin.

CLAVELÉ, E adj. Qui a la clavelée.

CLAVELÉE n. f. ou **CLAVEAU** n. m. Maladie contagieuse des bêtes à laine.

CLAVETTE n. f. Clou plat qu'on passe dans l'ouverture faite à l'extrémité d'une cheville, d'un boulon, etc., pour les fixer.

CLAVICULAIRE adj. Qui concerne la clavicule.

CLAVICULE n. f. (lat. *clavicula :* dimin. de *clavis*, clef). Chacun des deux os qui ferment la poitrine et s'attachent aux deux épaules.

CLAVICULÉ, E adj. Pourvu de clavicules.

CLAVIER n. m. (lat. *clavis*, clef). Rangée des touches d'un piano, d'un jeu d'orgues, etc. ; anneau ou chaîne de métal servant à tenir réunies plusieurs clefs.

CLAYÈRE (*klè-iè*) n. f. Parc dans lequel on engraisse des huîtres.



CLAYMORE (*clé*) n. f. Epée écossaise à lame longue et large.

CLAYON n. m. Petite claie pour faire égoutter les fromages ou sécher les fruits.

CLAYONNAGE n. m. Claie de pieux et de branches pour soutenir les terres.

CLEF ou **CLÉ** n. f. (lat. *clavis*). Instrument pour ouvrir et fermer une serrure. *Fig. Clef des champs*, liberté de sortir ; *clef d'un pays*, place forte de sa frontière. *Méc.* Outil qui sert à ouvrir ou fermer, serrer ou détendre, monter ou démonter : *clef de voiture, clef de montre. Mus.* Signe qui indique l'intonation. *Arch. Clef de voûte*, pierre du milieu qui forme la partie centrale d'une voûte ou d'un arceau, et qui, posée la dernière, maintient toutes les autres en position. *Fig.* Principe, base : *la religion est la clef de voûte de l'ordre social.*



CLÉMATITE n. f. (gr. *klêmatitis*). Plante grimpante de la famille des renonculacées.

CLÉMENCE n. f. (lat. *clementia*). Vertu qui consiste à pardonner. Se dit surtout en parlant de Dieu, des souverains et de ceux qui sont dépositaires de leur autorité.

CLÉMENT, E adj. Qui a de la clémence.

CLENCHE (*clan*) n. f. Pièce principale du loquet d'une porte, celle que le mentonnet reçoit et qui tient la porte fermée.

CLEPSYDRE n. f. (gr. *klepsudra*). Horloge à eau, qui servait à mesurer le temps chez les anciens. — La clepsydre consistait primitivement en un vase transparent, percé, à la partie inférieure, d'un petit trou par lequel s'écoulait l'eau qui devait servir à mesurer le temps. Une échelle de division était tracée sur les parois du vase ; plus tard, on substitua un cadran à cette échelle ; l'eau, en baissant, laissait descendre un corps léger flottant à sa surface ; ce flotteur entraînait de son côté un fil enroulé sur l'axe auquel était fixée l'aiguille du cadran. Plus récemment, de nouvelles améliorations firent des clepsydres de véritables horloges à eau, ayant roues dentées, cadran et aiguilles. C'est de cette dernière espèce qu'était la fameuse horloge envoyée en présent à Charlemagne par le calife Haroun-al-Raschid.

CLERC n. m. Aspirant ecclésiastique qui a reçu la tonsure ; celui qui travaille dans l'étude d'un avoué, d'un notaire. *Faire un pas de clerc*, se tromper par ignorance dans une affaire.

CLERGÉ n. m. Corps des ecclésiastiques ; corps des prêtres qui desservent une paroisse ou les églises d'une ville.

CLERGIE n. f. Instruction, science. *Bénéfice de clergie*, ancien privilège grâce auquel tout criminel qui savait lire et écrire obtenait grâce de la vie.

CLÉRICAL, E, AUX adj. Qui appartient au clergé : *ordre clérical.* Adj. et n. Partisan du clergé.

CLÉRICALEMENT adv. D'une manière cléricale.

CLÉRICALISME n. m. Opinion qui prétend soumettre la société civile à l'Église catholique : *faire du cléricalisme.*

CLÉRICATURE n. f. Condition du clerc, de l'ecclésiastique.

CLICHAGE n. m. Action de clicher ; son résultat.

CLICHÉ n. m. Page ou planche d'imprimerie obtenue au moyen du clichage ; épreuve négative en photographie.

CLICHER v. tr. *Typog.* Prendre, au moyen d'un métal en fusion, l'empreinte solide d'une page de composition mobile.

CLICHERIE n. f. Atelier de clichage.

CLICHEUR n. m. Ouvrier qui cliche.

CLIENT, E n. A Rome, plébéien qui se plaçait sous le patronage d'un patricien ; personnage qui confie ses intérêts à un avoué, à un notaire, à un homme d'affaires ; celui qui est en relation d'affaires avec un commerçant.

CLIENTÈLE n. f. Tous les clients d'un avocat, d'un avoué, d'un médecin, d'un commerçant, etc.

CLIFOIRE n. f. Espèce de seringue que font les enfants avec du sureau.

CLIGNEMENT n. m. Action de cligner les yeux.

CLIGNE-MUSETTE n. f. Jeu d'enfants qu'on appelle aussi *cache-cache.*

CLIGNER v. tr. (*clinare*, incliner). Regarder en fermant les yeux à demi.

CLIGNOTANT, E adj. Qui clignote : *yeux clignotants.*

CLIGNOTEMENT n. m. Mouvement continuel des paupières.

CLIGNOTER v. int. Remuer les paupières coup sur coup.

CLIMAT n. m. (gr. *klima*). Circonstances atmosphériques considérées par rapport au pays dont elles sont un des caractères : *climat chaud, humide, tempéré;* région, contrée : *aller vivre sous d'autres climats.*

CLIMATÉRIQUE adj. Qui a rapport au climat : *influence climatérique.* Qui a une influence critique. **Année climatérique,** chaque septième ou chaque neuvième année de la vie, regardée par les anciens comme critique, surtout la soixante-troisième, 63 étant le produit de 7 × 9.

CLIMATOLOGIE n. f. (gr. *klima, klimatos*, climat ; *logos*, discours). Traité, étude des climats et de leurs influences.

CLIMATOLOGIQUE adj. Qui concerne la climatologie.

CLIN n. m. *Clin d'œil*, mouvement rapide des paupières, qu'on baisse et qu'on relève subitement. Pl. des *clins d'œil.* **En un clin d'œil** loc. adv. En un instant.

CLINICIEN adj. et n. m. Se dit d'un médecin qui étudie au lit des malades.

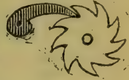
CLINIQUE adj. (gr. *klinê*, lit). Qui se fait près du lit des malades : *leçons cliniques.* N. f. Enseignement pratique de la médecine : *professeur de clinique.*

CLINQUANT n. m. Lamé métallique, brillante et légère, qu'on met dans les broderies, les dentelles, etc. *Fig.* Faux brillant, éclat trompeur.

CLIPPER (*cli-peur*) n. m. (m. angl.). Navire à voiles de fort tonnage et bon marcheur.

CLIQUE n. f. Société de gens qui s'unissent pour cabaler, pour tromper. *Fam.*

CLIQUET n. m. Petit levier qui empêche une roue de tourner dans un sens contraire à celui de son mouvement propre.



CLIQUETER v. int. Faire du bruit en se choquant.

CLIQUETIS n. m. Bruit produit par des corps sonores lorsqu'on les remue ou qu'on les choque.

CLIQUETTE n. f. Sorte d'instrument fait de deux os ou de deux morceaux de bois, qu'on agite entre les doigts : *jouer des cliquettes.*

CLISSE n. f. Petite claie d'osier ou de jonc pour égoutter les fromages, pour couvrir les bouteilles. *Chir.* Petite bande de bois qui sert à maintenir les os fracturés. On dit mieux *éclisse.*

CLISSÉ, E adj. Recouvert d'une claie ou tissu d'osier, de jonc : *bouteille clissée.*

CLIVAGE n. m. Action ou manière de cliver des cristaux ; fissure à surfaces planes dans un diamant ou une autre pierre.

CLIVER v. tr. Fendre un corps minéral dans le sens naturel de ses couches : *cliver un diamant.*

CLOAQUE n. m. (lat. *cloaca*). Lieu destiné à recevoir les immondices ; masse d'eau croupie : *tomber dans un cloaque ;* lieu malpropre et infect, s'emploie surtout dans ce sens au figuré : *cette ville est un cloaque de vice, un cloaque physique et moral.*

CLOCHE n. f. Instrument d'airain, creux, évasé, dont on tire les sons au moyen d'un battant placé au milieu ; couvercle pour des mets ; vase de verre pour couvrir les plantes ; ampoule à la peau. *Cloche de plongeur*, récipient en forme de cloche, au moyen duquel un homme peut rester quelque temps sous l'eau. *Chim.* Vase de cristal cylindrique pour recueillir les gaz.



CLOCHEMENT n. m. Action de boiter.

CLOCHE-PIED (À) loc. adv. Sur un seul pied : *sauter à cloche-pied.*

CLOCHER n. m. Tour d'une église où sont les cloches ; pays natal : *aller revoir son clocher.*

CLOCHER v. int. Boiter en marchant. *Fig. Cette comparaison cloche*, est défectueuse ; *ce vers cloche*, la mesure n'y est pas.

CLOCHETON n. m. Tourelle en forme de petit clocher sur les monuments gothiques.

CLOCHETTE n. f. Petite cloche ; fleur en forme de cloche.

CLOISON n. f. (lat. *clausus*, fermé). Séparation en planches ou en maçonnerie légère. *Bot.* Membrane qui divise l'intérieur des fruits. *Anat.* Membrane qui sépare une cavité en deux parties : *la cloison du nez.*

CLOISONNAGE n. m. Tout ouvrage de cloison.

CLOISONNER v. tr. Séparer par une cloison.

CLOÎTRE n. m. (lat. *claustrum*, verrou, barrière). Monastère ; partie d'un monastère formée de galeries couvertes entourant une cour ou un jardin.

CLOÎTRER v. tr. Enfermer dans un cloître.

CLOPIN-CLOPANT loc. adv. En clopinant. *Fam.*

CLOPINER v. int. Marcher avec peine en clochant un peu.

CLOPORTE n. m. Petit animal crustacé qui a un grand nombre de pattes et qui vit dans les lieux sombres et humides.



CLOQUE n. f. Maladie des feuilles, dans laquelle elles jaunissent et se roulent sur elles-mêmes ; ampoule, boursouflure de la peau. *Pop.* Dans ce dernier sens ; le véritable mot est *cloche.*

CLORE v. tr. et int. (lat. *claudere*) usité aux temps suivants : *Je clos, tu clos, il clôt*, sans pl. *Je clorai*, etc. *Je clorais*, etc. *Que je close*, etc. *Clos, close*, et à tous les temps composés. — Fermer, boucher : *clore un passage ;* entourer : *clore un champ de fossés. Fig.* Terminer : *clore un compte.*

CLOS n. m. Terrain cultivé et fermé de murs, haies ou fossés.

CLOS, E adj. Fermé : *trouver porte close ;* terminé, achevé : *la session est close.*

CLOSEAU n. m. ou **CLOSERIE** n. f. Petite métairie ; petit clos.

CLÔTURE n. f. (lat. *claudere*, fermer). Enceinte de murailles, de haies, etc. *Fig.* Action de terminer : *clôture d'un inventaire ;* dernière séance d'une assemblée ; fin d'une séance.

CLÔTURER v. tr. Fermer.

CLOU n. m. (lat. *clavus*). Petit morceau de métal, à tête et à pointe ; furoncle. *River à quelqu'un son clou*, lui répondre de manière qu'il n'ait rien à répliquer. **Clou de girofle,** bouton de giroflier employé comme épice.



CLOUAGE ou **CLOUEMENT** n. m. Action ou manière de clouer.

CLOUER v. tr. Fixer avec des clous. *Fig.* Assujettir quelqu'un, le fixer dans une résidence, un emploi.

CLOUTER v. tr. Garnir de clous.

CLOUTERIE n. f. Commerce et fabrication de clous.

CLOUTIER n. m. Qui fait ou vend des clous.

CLOVISSE n. f. Sorte de coquillage alimentaire.

CLOWN (*cla-oune*) n. m. Personnage grotesque de la farce anglaise ; dans nos cirques, acteur, bouffon doué de beaucoup d'agilité et de souplesse.

CLOYÈRE n. f. Panier pour mettre des huîtres ; son contenu (25 douzaines).

CLUB n. m. Cercle, réunion, le plus ordinairement politique.

CLUBISTE n. m. Membre d'un club.

CLYSOIR n. m. (gr. *kluzein*, laver). Tube flexible et imperméable, terminé par une canule, qui sert à prendre des lavements.

CLYSOPOMPE n. m. (de *clysoir* et de *pompe*). Espèce de petite pompe à jet continu, qui remplace la seringue et le clysoir.

CLYSTÈRE n. m. Lavement.

CNÉMIDE n. f. Sorte de bottine, de jambière à l'usage des anciens soldats grecs.

CO, COL, COM ou **CON** (lat. *cum*, avec). Préfixe qui indique réunion ou adjonction.

COACCUSÉ, E n. Accusé avec un ou plusieurs autres.

COACQUÉREUR n. m. Celui avec qui l'on acquiert en commun.

COACQUISITION n. f. Action d'acquérir en commun avec un autre.

COACTIF, IVE adj. Qui a droit de contraindre.

COACTION n. f. (lat. *coactio ;* de *cogere*, contraindre). Contrainte, violence qui ôte la liberté du choix.

COACTIVITÉ n. f. Qualité d'une force coactive.

COADJUTEUR n. m. (préf. *co* et lat. *adjutor*, aide). Qui est adjoint à un prélat et destiné à lui succéder.

COADJUTORERIE n. f. Dignité, charge de coadjuteur.

COADJUTRICE n. f. Religieuse adjointe à une abbesse.

COAGULATION n. f. Etat d'un liquide coagulé ; action par laquelle il se coagule : *la coagulation du sang.*

COAGULER v. tr. (lat. *coagulare*). Figer, en parlant d'un liquide, lui donner de la consistance : *coaguler le sang, le lait.*

COAGULUM (*ome*) n. m. Masse de substance coagulée ; ce qui sert à coaguler : *la présure est un coagulum du lait.*

COALISÉ, E adj. Ligué : *puissances coalisées.* N. m. : *les coalisés ne purent s'entendre.*

COALISER (SE) v. pr. (lat. *coalescere*, se souder). S'engager dans une coalition.

COALITION n. f. Ligue de puissances ; association de partis, de personnes qui veulent exercer une action commune.

COALTAR n. m. Goudron de houille.

COASSEMENT n. m. Cri de la grenouille.

COASSER v. int. (lat. *coaxare*). Crier, en parlant de la grenouille. — Ne pas confondre avec CROASSER.

COASSOCIÉ, E n. Associé avec d'autres.

COBÆA ou **COBÉA** n. m. ou **COBÉE** n. f. Genre de plantes grimpantes à grandes fleurs bleues et campanulées.

COBALT n. m. Métal blanc irisé, dur et cassant, dont les combinaisons s'emploient pour colorer en bleu le verre et les porcelaines.

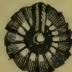
COBAYE n. m. Genre de rongeurs vulgairement appelés *cochons d'Inde*.

COCA n. m. (suivant l'Acad.), n. f. (suivant les botanistes). Arbrisseau du Pérou, dont le fruit possède une action spéciale analogue à celle du café, du tabac, du thé, etc., et dont les feuilles mâchées peuvent, jusqu'à un certain point, suppléer au défaut de nourriture.

COCAGNE n. f. Synonyme d'*abondance* : *pays de cocagne*. **Mât de cocagne,** mât élevé, lisse et glissant, à l'extrémité duquel sont suspendus des prix.

COCAÏNE n. f. Alcaloïde anesthésique, que l'on extrait des feuilles de coca.

COCARDE n. f. Insigne qu'on porte au chapeau et qui diffère de couleur pour chaque nation; nœud de rubans ou d'étoffe.



COCASSE adj. Plaisant, ridicule : *homme, raisonnement cocasse. Pop.*

COCCINELLE n. f. Genre d'insectes coléoptères appelés vulgairement *bêtes à bon Dieu.*



COCCYX (*cisse*) n. m. Petit os à l'extrémité du sacrum.

COCHE n. m. (bas lat. *cocha*). Autrefois, grande voiture dans laquelle on voyageait; bateau pour le transport des voyageurs et des marchandises : *le coche d'Auxerre.*

COCHE n. f. Entaille faite à un corps solide : *coche d'une taille de boulanger.*

COCHE n. f. Femelle du cochon.

COCHENILLAGE n. m. Bain de cochenille pour teindre en écarlate.

COCHENILLE n. f. (lat. *coccinus*, écarlate). Genre d'insectes hémiptères, qui fournissent une très belle teinture écarlate.



COCHENILLER v. tr. Teindre avec de la cochenille.

COCHER n. m. (rad. *coche*). Conducteur d'une voiture.

COCHÈRE adj. f. *Porte cochère*, grande porte par laquelle entrent les voitures.

COCHET n. m. Jeune coq.

COCHEVIS n. m. Sorte d'alouette avec une huppe sur la tête.

COCHINCHINOIS, E adj. et n. De la Cochinchine.

COCHLÉARIA (*cok*) n. m. (lat. *cochlear*, cuiller, à cause de la forme des feuilles). Genre de plantes antiscorbutiques, de la famille des crucifères.

COCHON n. m. Porc, pourceau. : *manger du cochon; fromage de cochon. Fig.* Homme très malpropre, qui fait quelque chose de sale. **Cochon de lait,** petit cochon qui tette encore. **Cochon de mer,** marsouin. **Cochon d'Inde,** V. COBAYE.

COCHONNAILLE n. f. Charcuterie. *Pop.*

COCHONNÉE n. f. Portée d'une truie.

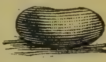
COCHONNER v. tr. Faire un ouvrage salement et grossièrement.

COCHONNERIE n. f. Malpropreté; chose gâtée, mal faite.

COCHONNET n. m. Petit cochon; petite boule servant de but au jeu de boules; le jeu lui-même.

COCO n. m. Fruit du cocotier; boisson qui se vend dans les rues de Paris et qui est préparée avec du jus de réglisse.

COCON n.m. Enveloppe soyeuse que se filent les larves des lépidoptères; se dit surtout en parlant du ver à soie.



COCOTIER n. m. Sorte de palmier qui produit le coco.

COCOTTE ou **COCOTE** n. f. Sorte de casserole en fonte (*); inflammation du bord des paupières; poule dans le langage des enfants; morceau de papier plié en forme de poule; femme légère. *Pop.*



COCTION n. f. (lat. *coctio*; de *coquere*, cuire). Cuisson. *Méd.* Digestion des aliments dans l'estomac : *la coction se fait mal.*

CODA n. f. Période musicale qui termine un morceau.

CODE n. m. (lat. *codex*). Recueil de lois renfermant un système complet de législation sur certaines matières : *code civil, code forestier, code militaire. Fig.* Ce qui sert de règle : *code de la politesse.*

CODÉBITEUR, TRICE n. Qui doit conjointement avec un autre.

CODÉINE n. f. Alcaloïde découvert dans l'opium.

CODÉTENTEUR n. m. Celui qui détient conjointement avec un autre.

CODÉTENU, E n. Personne détenue en même temps qu'une autre dans un même lieu.

CODEX (*dè-kse*) n. m. (lat. *codex*, code). Recueil des formules de médicaments adoptés par la Faculté de médecine de Paris.

CODICILLAIRE adj. Contenu dans un codicille : *disposition codicillaire.*

CODICILLE n. m. Acte postérieur à un testament, et qui a pour but de le modifier.

CODIFICATION n. f. Action de réunir en code des lois isolées.

CODIFIER v. tr. Rassembler des lois éparses en un corps de législation.

CODONATAIRE n. Qui reçoit une donation conjointement avec un autre.

CŒCUM orth. vicieuse de CÆCUM.

COEFFICIENT n. m. Nombre placé devant une quantité pour la multiplier.

CŒLIAQUE. V. CÉLIAQUE.

CŒLENTÉRÉ n. m. Syn. de zoophyte.

COEMPTION n. f. Achat éciproque.

COÉQUATION n. f. Répartition réglant la part proportionnelle de chaque contribuable.

COERCIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est coercible.

COERCIBLE adj. Qui peut être comprimé, réduit : *la vapeur est coercible.*

COERCITIF, IVE adj. Qui contraint : *puissance coercitive.*

COERCITION n. f. Pouvoir, action de contraindre.

COÉTERNEL, ELLE adj. Qui existe de toute éternité avec un autre : *la matière est, dit-on, coéternelle à Dieu.*

COÉTERNITÉ n. f. Propriété de ce qui est coéternel.

CŒUR n. m. (lat. *cor*). Corps musculeux placé au milieu de la poitrine, principal organe de la circulation du sang ; une des quatre couleurs du jeu de cartes ordinaire. *Fig.* Partie centrale d'un pays : *le cœur d'un empire ;* partie intérieure la plus importante : *le cœur d'un arbre ;* disposition de l'âme : *bon cœur ;* affection, amour : *un cœur de père ;* courage, ardeur : *homme de cœur ;* estomac : *avoir mal au cœur. Prendre une chose à cœur*, s'y intéresser vivement ; *être tout cœur*, généreux, bienfaisant ; *ouvrir son cœur*, découvrir sa pensée ; *avoir le cœur gros*, être très affligé ; *peser sur le cœur*, attrister ; *aller au cœur*, toucher, émouvoir ; *en avoir le cœur net*, s'assurer de la vérité d'une chose ; *travailler avec cœur*, vivement ; *apprendre par cœur*, de mémoire ; *au cœur de l'été*, au plus fort de l'été. Loc. adv. **A cœur ouvert,** franchement ; **à contre-cœur,** contre son gré ; **de bon cœur,** volontiers ; **de tout cœur,** avec zèle.



COEXISTANT, E adj. Qui existe en même temps qu'un autre.

COEXISTENCE n. f. Existence simultanée de plusieurs choses.

COEXISTER v. int. Exister ensemble.

COFFRE n. m. Meuble propre à serrer des effets, de l'argent ; partie du corps qu'enferment les côtes.

COFFRE-FORT n. m. Coffre garni de fer, pour enfermer de l'argent, des valeurs (*). Pl. des *coffres-forts.*



COFFRER v. tr. Mettre en prison.

COFFRET n. m. Petit coffre.

COFFRETIER n. m. Qui fait des coffres.

COFIDÉJUSSEUR n. m. Chacun de ceux qui ont cautionné un même débiteur pour une même dette.

COGNAC (*ak*) n. m. Eau-de-vie très estimée, fabriquée à Cognac.

COGNASSE n. f. Coing sauvage.

COGNASSIER n. m. Genre d'arbres de la famille des rosacées, qui produit le coing.

COGNAT (*cog-na*) n. m. Parent par cognation.

COGNATION (*cog-na*) n. f. Chez les Romains, parenté naturelle ; consanguinité ; par oppos. à la parenté civile ou *agnation.*

COGNÉE n. f. Instrument tranchant fait en forme de hache. *Fig. Jeter le manche après la cognée*, tout abandonner.



COGNE-FÉTU n. m. Qui s'agite, qui se donne beaucoup de mal pour ne rien faire. Pl. des *cogne-fétu.*

COGNER v. tr. Frapper pour enfoncer : *cogner un clou.* V. int. Heurter : *cogner à une porte.*

COGNITION (*cog-ni*) n. f. (lat. *cognitio*). Faculté de connaître.

COHABITATION n. f. Etat de deux personnes qui vivent ensemble, surtout en parlant du mari et de la femme.

COHABITER v. int. Habiter ensemble comme mari et femme.

COHÉRENCE n. f. Liaison, union, connexion entre les choses : *discours sans cohérence.*

COHÉRENT, E adj. (lat. *cohærens*). Qui a de la liaison : *raisonnement cohérent dans toutes ses parties.*

COHÉRITER v. int. Hériter avec d'autres.

COHÉRITIER, IÈRE n. Qui hérite avec un autre.

COHÉSION n. f. Adhérence, force qui unit entre elles les parties constituantes des corps. V. ATTRACTION.

COHOBATION n. f. Action de cohober.

COHOBER v. tr. Distiller à plusieurs reprises pour obtenir une plus grande concentration.

COHORTE n. f. (lat. *cohors, cohortis*). Corps d'infanterie romaine. Se dit en poésie de toute sorte de troupes : *vaillantes cohortes.*

COHUE n. f. Grande foule : *fuir la cohue ;* assemblée confuse et tumultueuse : *quelle cohue !*

COI, COITE adj. (lat. *quietus*). Tranquille, calme, paisible. *Se tenir coi*, sans rien dire.

COIFFE n. f. (bas lat. *coffia*, sorte de casque). Vêtement de tête à l'usage des femmes ; membrane que quelques enfants ont sur la tête en venant au monde. *Coiffe de chapeau*, garniture intérieure.

COIFFÉ, E adj. Entiché : *être coiffé d'une personne. Etre né coiffé*, sous une bonne étoile, avoir de la chance.

COIFFER v. tr. Couvri. la tête ; friser, parer la tête.

COIFFEUR, EUSE n. Qui coiffe, qui arrange les cheveux.

COIFFURE n. f. Ce qui sert à couvrir, à orner la tête ; arrangement des cheveux.

COIN n. m. (lat. *cuneus*). Angle formé par deux lignes, deux plans ; petit espace de terrain : *coin de terre ;* instrument de fer en angle pour fendre du bois (*) ; morceau d'acier gravé en creux, pour frapper les monnaies ; poinçon pour frapper la vaisselle, les bijoux.



COINCER v. tr. Fixer, assujettir avec des coins : *coincer des rails.*

COÏNCIDENCE n. f. Etat de deux choses qui coïncident.

COÏNCIDENT, E adj. *Géom.* Qui coïncide : *lignes, figures coïncidentes.*

COÏNCIDER v. intr. (préf. *co* et lat. *incidere*, tomber sur). *Géom.* S'ajuster l'un sur l'autre, se confondre exactement : *ces deux surfaces coïncident. Fig.* Arriver en même temps : *ces événements coïncident.*

COING n. m. Fruit du cognassier.

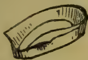
COÏNTÉRESSÉ, E adj. Qui a un intérêt commun avec d'autres.

COITE ou **COITTE** ou **COUETTE** n. f. Lit de plumes.

COJOUISSANCE n. f. Jouissance commune à deux ou plusieurs personnes.

COKE n. m. (m. angl.). Charbon de terre dégagé, par la distillation, de ses éléments fluides et gazeux.

COL n. m. (lat. *collum*). Cou ; partie de la chemise qui entoure le cou (*) ; embouchure de certaines parties du corps humain, de certaines choses : *le col de la vessie, d'une bouteille. Géog.* Passage fort étroit entre deux montagnes.



COLATURE n. f. Filtration ayant pour but de séparer d'un liquide les matières les plus solides ; liquide ainsi filtré.

COLBACK n. m. (turc *colbak*). Sorte de coiffure militaire consistant en un bonnet à poil en forme de cône tronqué.

COLCHIQUE n. m. Plante bulbeuse et vénéneuse, appelée vulgairement *tue-chien*, et très répandue dans nos prairies.



COLCOTAR n. m. Peroxyde de fer obtenu par la calcination du sulfate de fer.

COLD-CREAM (*col-crème*) n. m. Pommade faite de blanc de baleine, de cire blanche, d'huile d'amande, employée contre l'irritation de la peau.

COLÉGATAIRE n. m. Celui qui est légataire avec un ou plusieurs autres.

COLÉOPTÈRE n. m. (gr. *koleos*, étui, gaine ; *pteron*, aile). Ordre nombreux d'insectes, dont les deux ailes supérieures sont en forme d'étui, comme le hanneton, le charançon, etc.



COLÈRE n. f. (gr. *kolê*, bile). Irritation, mouvement désordonné de l'âme offensée ; se dit aussi des animaux. *Fig. : la colère des vents, des flots.* Adj. Porté à la colère ; *personne colère.*

COLÉRIQUE adj. Enclin à la colère : *humeur colérique.*

COLIBRI n. m, Oiseau d'Amérique remarquable par sa beauté et sa petitesse.



COLICITANT adj. et n. m. Chacun de ceux au profit desquels se fait une vente par licitation.

COLIFICHET n. m. Bagatelle, petit objet de fantaisie ; p tisserie légère pour les oiseaux.

COLIMAÇON n. m. Synonyme de LIMAÇON. *En colimaçon*, en spirale : *escalier en colimaçon.*

COLIN-MAILLARD n. m. Sorte de jeu où l'un des joueurs a les yeux bandés, et poursuit les autres à tâtons.

COLIN-TAMPON n. m. Ancienne batterie des tambours suisses. *S'en soucier comme de Colin-Tampon*, comme de rien.

COLIQUE n. f. (rad. *côlon*). Douleur d'entrailles.

COLIS n. m. Caisse, balle de marchandises.

COLISÉE n. m. V. *Part. hist.*

COLLABORATEUR, TRICE n. Qui collabore.

COLLABORATION n. f. Action de collaborer.

COLLABORER v. int. (préf. *col* et lat. *laborare*, travailler). Travailler avec une ou plusieurs personnes à un ouvrage d'esprit.

COLLAGE n. m. Action de coller du papier de tenture ; opération qui consiste à imprégner de colle le papier ; état des objets collés.

COLLANT, E adj. Qui colle. *Pantalon collant*, qui dessine bien les formes,

COLLATAIRE n. m. Celui que le collateur avait pourvu d'un bénéfice.

COLLATÉRAL, E, AUX adj. et n. (préf. *col* et fr. *latéral*). Parent hors de la ligne directe : *ligne collatérale, un collatéral éloigné. Géog. Points collatéraux*, qui sont entre les points cardinaux, comme le *nord-est*, le *sud-ouest*, etc.

COLLATÉRALEMENT adv. En ligne collatérale.

COLLATEUR n. m. Celui qui conférait, qui avait le droit de conférer un bénéfice.

COLLATIF, IVE adj. Qui se confère : *dignité collative.*

COLLATION n. f. Action de conférer un bénéfice ; action de confronter une copie avec l'original.

COLLATION n. f. Léger repas entre le dîner et le souper, ou qui remplace le souper les jours de jeûne,

COLLATIONNER v. tr. Comparer deux écrits ensemble. *Collationner un livre*, s'assurer s'il n'y manque rien.

COLLATIONNER v. int. Faire le repas appelé collation.

COLLE n, f. (gr. *kolla*). Nom de diverses matières gluantes que l'on étend entre deux objets pour les faire adhérer ensemble.*Fig.* Menterie. *Pop.***Colle forte,** gélatine faite avec des matières animales.

COLLECTE n. f. (lat. *collectus*, recueilli). Quête pour une œuvre de bienfaisance. *Liturg.* Oraison que le prêtre dit à la messe avant l'épître.

COLLECTEUR n. m. (lat. *collectus*, recueilli). Celui qui, autrefois, percevait les impôts; celui qui reçoit des cotisations. Adj. *Egout, tuyau collecteur,* qui reçoit les eaux de plusieurs autres.

COLLECTIF, IVE adj. Fait par plusieurs : *travail collectif;* qui offre à l'esprit l'idée d'une collection : *sens collectif.* N. m. Nom qui, quoique au singulier, présente à l'esprit l'idée d'une collection, comme *foule, amas, troupe.*

COLLECTION n. f. (lat. *collectio;* de *colligere*, réunir). Recueil d'objets qui ont du rapport : *collection de tableaux.*

COLLECTIONNER v. tr. Réunir en collection.

COLLECTIONNEUR, EUSE n. Personne qui aime à faire des collections.

COLLECTIVEMENT adv. D'une manière collective.

COLLECTIVISME n. m. Théorie sociale qui supprime la propriété individuelle pour la remettre à l'Etat, à la société.

COLLECTIVITÉ, n. f. Ensemble des êtres qui forment un être collectif.

COLLÈGE n. m. (lat. *collegium;* de *colligere*, réunir). Corps de personnes revêtues de la même dignité : *collège des cardinaux;* établissement d'enseignement secondaire; tous les élèves d'un collège : *le collège est en vacances.* **Collège électoral,** assemblée d'électeurs. **Collège de France,** institution fondée à Paris par François Ier, où se donne gratuitement une instruction supérieure et variée.

COLLÉGIAL, E, AUX adj. Qui appartient à un chapitre de chanoines sans siège épiscopal. N. f. : *une collégiale.*

COLLÉGIEN n. m. Élève d'un collège.

COLLÈGUE n. m. Qui remplit les mêmes fonctions conjointement avec d'autres, et souvent dans le même établissement : *nous professâmes ensemble dans le même collège, nous fûmes collègues.*

COLLEMENT n. m. Adhérence de deux objets entre eux.

COLLER v. tr. Faire adhérer, fixer avec de la colle; clarifier à l'aide du blanc d'œuf ou de la colle de poisson : *coller du vin;* faire adhérer au moyen d'un corps gluant : *le sang avait collé ses cheveux;* appliquer fortement : *il collait la bouche sur son front;* réduire au silence : *il m'a collé d'un seul mot. Fam.* V. int. Etre juste comme ce qui est appliqué avec de la colle : *cet habit colle bien.*

COLLERETTE n. f. Petit collet en linge fin à l'usage des femmes et des enfants.

COLLET n. m. (rad. *col*). Partie du vêtement qui entoure le cou; sorte de lacs pour prendre les oiseaux, et même les lièvres ou les lapins. *Collet de mouton, de veau*, partie entre la tête et les épaules; *collet monté*, pédant, grave jusqu'à l'affectation : *cette femme est bien collet monté; petit collet*, s'est dit autrefois pour abbé, ecclésiastique.

COLLETER v. tr. (rad. *collet*). Saisir quelqu'un au collet pour le renverser. — Double le *t* devant un *e* muet.

COLLEUR n. m. Dont la profession est de coller.

COLLIER n. m. (lat. *collum*, cou). Ornement qui se porte autour du cou; chaîne d'or des membres de certains ordres; cercle que l'on met au cou d'un chien pour le tenir à l'attache; partie du harnais des chevaux de trait; marque naturelle autour du cou de certains oiseaux.

COLLIGER v. tr. (lat. *colligere*, réunir). Réunir en recueil.

COLLINE n. f. (lat. *collis*). Petite montagne qui va en pente douce.

COLLIQUATIF, IVE (*coua*) adj. Qui se rapporte à la colliquation.

COLLIQUATION (*coua*) n. f. *Méd.* Production considérable d'excrétions liquides, accompagnée d'un notable affaissement des forces.

COLLISION n. f. (lat. *collisio*). Lutte, combat; choc de partis politiques.

COLLOCATION n. f. Classement des créanciers dans l'ordre où ils doivent être payés.

COLLODION n. m. (gr. *kollôdês*, collant). Solution de poudre-coton dans un mélange d'alcool et d'éther, d'un grand usage pour la préparation des plaques photographiques.

COLLOQUE n. m. (préf. *col* et lat. *loqui*, parler). Entretien de deux ou plusieurs personnes; conférence entre deux partis politiques ou religieux : *le colloque de Poissy.*

COLLOQUER v. tr. (préf. *col* et lat. *locare*, placer). Placer, mettre quelqu'un en un endroit : *ils m'ont assez mal colloqué. Colloquer des créanciers*, les inscrire dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés.

COLLUSION n. f. *Pal.* Intelligence secrète entre deux parties au préjudice d'un tiers.

COLLUSOIRE adj. Qui est fait par collusion : *arrangement collusoire.*

COLLUSOIREMENT adv. Par collusion.

COLLYRE n. m. (gr. *kollurion*). Remède extérieur qui s'applique sur les yeux.

COLMATAGE n. m. Action de colmater.

COLMATER v. tr. Exhausser et fertiliser artificiellement les terrains bas ou

stériles au moyen des dépôts vaseux formés par les fleuves ou les mers.

COLOMBAGE n. m. Rang de solives à plomb dans une cloison de charpente.

COLOMBE n. f. (lat. *columba*). Pigeon, dans le style élevé.

COLOMBIER n. m. Bâtiment où l'on élève les pigeons; format de papier (env. 0m,85 sur 0m,65).

COLOMBIN, E adj. D'une couleur mélangée entre le rouge et le violet. N. f. Fiente des pigeons et des oiseaux de basse-cour, servant d'engrais.

COLON n. m. (lat. *colonus ;* de *colo*, je cultive). Habitant d'une colonie; celui qui cultive une terre dans une colonie : *les colons d'Amérique, d'Algérie.*

CÔLON n. m. (gr. *kôlon*, intestin). *Anat.* Partie du gros intestin qui fait suite au cæcum.

COLONEL n. m. Officier supérieur qui commande un régiment; officier qui en a le grade : *colonel d'état-major.*

COLONELLE adj. f. Se disait de la première compagnie d'un régiment, commandée par le colonel. N. f. Cette compagnie elle-même; femme d'un colonel.

COLONIAL, E, AUX adj. Concernant les colonies : *régime colonial;* en provenant : *denrées coloniales.*

COLONIE n. f. (rad. *colon*). Population qui sort d'un pays pour aller en habiter un autre; lieu habité par une colonie.

COLONISABLE adj. Qui peut être colonisé.

COLONISATEUR n. m. Qui colonise.

COLONISATION n. f. Action de coloniser.

COLONISER v. tr. Etablir une colonie.

COLONNADE n. f. Rangée symétrique de colonnes servant d'ornement à un grand édifice : *la colonnade du Louvre.*

COLONNE n. f. (lat. *columna;* de *columen*, soutien). Pilier cylindrique avec base et chapiteau; portion d'une page divisée de haut en bas. *Phys.* Masse de fluide de forme cylindrique : *colonne d'air, d'eau.* **Colonne vertébrale,** ensemble des vertèbres formant une chaîne à laquelle se rattachent les os des vertébrés. *Fig.* Appui, soutien : *Bossuet fut une des colonnes de l'Eglise;* ligne de troupes profonde et serrée : *marcher en colonne. Les colonnes d'Hercule*, les deux montagnes du détroit de Gibraltar.

COLONNETTE n. f. Petite colonne.

COLOPHANE n. f. (rad. *Colophon*, ville de l'Asie Mineure d'où l'on tirait cette substance). Sorte de résine dont on se sert pour faire mordre les crins de l'archet sur les cordes des instruments.

COLOQUINTE n. f. Concombre fort amer et purgatif.

COLORANT, E adj. Qui colore : *substances colorantes.* N. m. *Un colorant.*

COLORATION n. f. Action de colorer; état d'un corps coloré.

COLORÉ, E adj. Qui a une certaine couleur; qui a de vives couleurs. *Fig.* Qui a du brillant, de l'éclat : *style coloré.*

COLORER v. tr. (lat. *colorare;* de *color*, couleur). Donner de la couleur. *Fig.* Donner une belle apparence à une chose mauvaise : *colorer un mensonge.*

COLORIAGE n. m. Action de colorier.

COLORIER v. tr. (lat. *color*, couleur). Appliquer des couleurs sur un dessin, une estampe, etc.

COLORIS n. m. *Peint.* Effet qui résulte du mélange et de l'emploi des couleurs. *Fig.* Eclat du style et des pensées. Se dit aussi du teint, d'un fruit, etc. : *pêche d'un beau coloris.*

COLORISTE n. m. *Peint.* Peintre qui entend bien le coloris. N. Celui, celle qui colorie des estampes, des gravures, des cartes.

COLOSSAL, E adj. De grandeur démesurée : *statue colossale. Fig.* Vaste : *pouvoir colossal.*

COLOSSE n. m. (lat. *colossus*). Statue d'une grandeur extraordinaire : *le colosse de Rhodes;* homme, animal de haute stature. *Fig.* Souverain, empire très puissant.

COLPORTAGE n. m. Profession de colporteur; action de colporter.

COLPORTER v. tr. (lat. *collo portare*, porter sur le cou). Faire le métier de colporteur.

COLPORTEUR n. m. Marchand ambulant qui porte ses marchandises sur son dos et va les vendre à domicile.

COLURE n. m. Nom donné à deux grands cercles de la sphère, perpendiculaires à l'équateur, et qui passent, l'un par les points équinoxiaux, l'autre par les points solsticiaux.

COLZA n. m. Espèce de chou, dont la graine fournit une bonne huile à brûler.

COM préf. V. co.

COMA n. m. (gr. *kôma*, sommeil profond). Sorte de sommeil léthargique.

COMATEUX, EUSE adj. Qui a rapport au coma.

COMBAT n. m. Action par laquelle on attaque et l'on se défend; lutte des mouvements opposés que l'âme éprouve; état d'agitation, de trouble, de souffrance : *la vie est un combat perpétuel. Combat singulier*, duel; *combat naval*, sur mer.

COMBATTANT n. m. Soldat qui combat, ou qui marche au combat.

COMBATTRE v. tr. (préf. *com* et fr. *battre*). Se battre contre. *Fig. : combattre ses passions, un mal, les préjugés.* V. int. : *combattre jusqu'à la mort.*

COMBE n. f. Petite vallée.

COMBIEN adv. Quelle quantité : *combien d'étoffe?* quel nombre : *combien de siècles ?* quel prix : *combien a-t-on payé?* à quel point : *combien il était brave!*

COMBINABLE adj. Qui peut se combiner.

COMBINAISON n. f. Assemblage, arrangement dans un certain ordre de choses semblables ou diverses. *Chim.* Union

intime des molécules de deux ou de plusieurs corps formant un composé. *Fig.* Mesures prises pour assurer le succès d'une entreprise : *sages combinaisons.*

COMBINER v. tr. (lat. *combinare*). Coordonner, disposer dans un certain ordre : *combiner ses mesures;* calculer, disposer : *combiner un plan. Chim.* Déterminer la combinaison de : *combiner de l'oxygène avec de l'hydrogène. Armée combinée, flotte combinée*, composée de soldats, de navires de plusieurs nations.

COMBLE n. m. (lat. *culmen*, faîte). Ce qui peut tenir au-dessus des bords d'une mesure déjà pleine : *le comble d'un décalitre;* faîte d'un bâtiment. *Fig.* Le dernier degré : *le comble de la gloire.* Adj. Très plein : *le vase est comble. Fig.* Aux dernières limites, en parlant des mauvais procédés : *la mesure est comble.* **De fond en comble** loc. adv. Entièrement.

COMBLEMENT n. m. Action de combler.

COMBLER v. tr. Remplir par-dessus les bords; remplir un vide : *combler un fossé. Fig.* Satisfaire : *combler les désirs;* accabler : *combler de bienfaits;* mettre le comble : *combler la mesure.*

COMBRIÈRE n. f. Filet pour prendre le thon et d'autres gros poissons.

COMBURANT, E adj. Se dit d'un corps qui, en se combinant avec un autre, donne lieu à la combustion de ce dernier.

COMBUSTIBILITÉ n. f. Propriété des corps combustibles.

COMBUSTIBLE adj. (lat. *combustus*, brûlé). Qui a la propriété de brûler : *matières combustibles.* N. m. Toute matière dont on fait du feu, comme le bois, la houille, le charbon.

COMBUSTION n. f. (lat. *combustio ;* de *comburere*, brûler). Action de brûler : *l'air est nécessaire à la combustion;* incendie : *la combustion d'un palais. Fig.* Grand désordre, effervescence des esprits : *pays en combustion.*

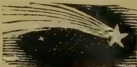
COMÉDIE n. f. (lat. *comœdia*). Poème dramatique, pièce de théâtre représentant les mœurs, les ridicules, les vices de la société; lieu où l'on joue la comédie : *aller à la comédie. Fig.* Feinte, grimace : *ce n'est qu'une comédie.*

COMÉDIEN, IENNE n. Personne qui joue la comédie. *Fig.* Hypocrite.

COMESTIBLE n. m. (lat. *comedere, comestum*, manger). Tout ce qui est propre à la nourriture de l'homme. Adj. : *denrée comestible.*

COMÉTAIRE adj. Qui concerne les comètes : *système cométaire.*

COMÈTE n. f. (lat. *cometa;* du gr. *komê* , chevelure). Astre errant, décrivant autour du soleil une ellipse très allongée, et qui est accompagné d'une traînée de lumière appelée *queue* ou *chevelure.* — Il est reconnu aujourd'hui que les comètes appartiennent à notre système planétaire, et qu'elles décrivent une vaste parabole dans des orbites très excentriques, dont le soleil occupe le foyer. Il y en a plusieurs dont la marche et le retour peuvent être calculés à l'avance avec une certaine approximation. La comète dite de *Halley* revient tous les soixante-quinze ans; une autre opère sa révolution en trois ans et demi, une autre en six ans trois quarts, etc.



On supposait jadis que les comètes exerçaient une certaine influence sur les événements d'ici-bas, que l'apparition d'une comète annonçait la mort, la naissance d'un prince. La science a dissipé toutes ces erreurs, et la fertile année de 1811 aurait prouvé, s'il en avait été besoin, que cette influence n'est pas toujours funeste.

COMICES n. m. pl. (lat. *comitium*). Assemblées du peuple romain, pour élire des magistrats ou traiter des affaires publiques. *Par ext.* Réunion des électeurs pour nommer les membres des assemblées délibérantes. **Comice agricole,** réunion formée par les propriétaires et les fermiers d'un arrondissement, pour améliorer les procédés agricoles.

COMIQUE adj. (lat. *comicus*). Qui appartient à la comédie : *poëte comique;* plaisant : *aventure comique.* N. m. Le genre de la comédie; acteur, auteur comique : *Molière est notre premier comique.*

COMIQUEMENT adv. D'une manière comique.

COMITAT n. m. Subdivision administrative de la Hongrie.

COMITÉ n. m. Réunion de membres choisis dans une assemblée pour examiner certaines affaires. *Petit comité*, réunion d'amis : *causer, lire en petit comité; comité secret*, séance privée, d'où le public est exclu ; *comité de lecture*, réunion d'hommes de lettres chargés d'admettre ou de rejeter les pièces de théâtre après examen; *comité de Salut public.* V. à la partie historique.

COMMA n. m. *Mus.* Intervalle inappréciable à l'oreille qui existe entre une note diésée et la note suivante bémolisée. *Gram.* et *typog.* Les deux points.

COMMAND n. m. Acquéreur réel d'un bien dont l'acte de transmission porte un nom d'acquéreur fictif. *Déclaration de command*, celle par laquelle on fait connaître le nom du véritable acquéreur.

COMMANDANT n. m. Chef de bataillon ; officier supérieur qui commande dans une place de guerre; officier de marine qui commande en chef plusieurs bâtiments.

COMMANDE n. f. Demande de marchandises. *De commande*. artificiel, feint : *pleurs, joie de commande.*

COMMANDEMENT n. m. Ordre; pouvoir, dignité de celui qui commande; loi, précepte : *les commandements de Dieu. Prat.* Ordre de satisfaire à une obligation, signifié par huissier.

COMMANDER v. tr. (préf. *com* et lat. *mandare*, ordonner). Ordonner ; avoir l'autorité sur : *commander une armée ;* dominer par sa position : *le fort commande la ville. Com.* Faire une commande. V. int. : *commander à ses enfants. Fig. : commander à ses passions.*

COMMANDERIE n. f. Bénéfice attaché à un ordre militaire.

COMMANDEUR n. m. Chevalier pourvu d'une commanderie ; grade honorifique dans un ordre de chevalerie.

COMMANDITAIRE n. m. Bailleur de fonds dans une société.

COMMANDITE n. f. (lat. *commendare*, confier). Société commerciale dans laquelle une partie de ceux qui la composent versent les fonds nécessaires, sans prendre aucune part à la gestion.

COMMANDITER v. tr. Avancer les fonds nécessaires à une entreprise commerciale.

COMME conj. De même que, ainsi que : *hardi comme un lion ;* tel que : *un homme comme lui ;* parce que, puisque : *comme vous êtes son ami.* Adv. Combien, à quel point : *comme il est bon !* de quelle manière : *comme il me traite !*

COMMÉMORAISON n. f. Mention que l'Eglise fait d'un saint le jour où l'on célèbre une autre fête.

COMMÉMORATIF, IVE adj. Qui rappelle le souvenir : *jour commémoratif d'une victoire.*

COMMÉMORATION n. f. Cérémonie qui rappelle le souvenir d'un événement important. *Commémoration des morts*, fête que l'Eglise célèbre en l'honneur des morts (2 novembre).

COMMÉMORER v. tr. Rappeler au souvenir.

COMMENÇANT, E n. Qui en est aux premiers éléments d'un art, d'une science.

COMMENCEMENT n. m. Principe, origine ; début : *le commencement d'un règne.*

COMMENCER v. tr. (préf. *com* et lat. *initiare*, commencer). Faire la première partie de : *commencer un ouvrage ;* être au commencement : *commencer l'année.* V. int. Prendre commencement : *la cérémonie a commencé de bonne heure*, marque le fait ; *elle est commencée depuis longtemps*, marque l'état.

COMMENDATAIRE n. m. Qui est pourvu d'une commende.

COMMENDE n. f. Usufruit d'une abbaye accordé par le pape.

COMMENSAL n. m. (préf. *com* et lat. *mensa*, table). Qui mange à la même table.

COMMENSALITÉ n. f. Qualité de commensal.

COMMENSURABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est commensurable.

COMMENSURABLE adj. (préf. *com* et lat. *mensurabilis*, qui peut être mesuré). *Math.* Se dit des quantités qui ont une commune mesure.

COMMENT adv. De quelle manière, par quel moyen : *comment peut-il vivre ?* pourquoi : *comment s'est-il adressé à moi ?* Interj. : *comment ! vous voilà ?* N. m. La manière dont une chose s'est faite : *il veut savoir le pourquoi et le comment.*

COMMENTAIRE n. m. (lat. *commentarius*). Remarques sur un texte pour en faciliter l'intelligence. *Fig.* Interprétation maligne. Pl. Mémoires historiques : *les Commentaires de César.*

COMMENTATEUR, TRICE n. Auteur qui écrit des commentaires.

COMMENTER v. tr. (lat. *commentari*). Faire un commentaire : *commenter Virgile ;* interpréter malignement : *commenter les actes de quelqu'un.*

COMMÉRAGE n. m. Propos de commère.

COMMERÇABLE adj. Qui peut être négocié : *effet, billet commerçable.*

COMMERÇANT, E adj. et n. Qui fait le commerce.

COMMERCE n. m. (préf. *com* et lat. *merx, mercis*, marchandise). Trafic, négoce ; le corps des commerçants : *cette loi a mécontenté le commerce ;* fréquentation : *le commerce des honnêtes gens.*

COMMERCER v. int. Faire le commerce.

COMMERCIAL, E, AUX adj. Qui appartient au commerce : *système commercial.*

COMMERCIALEMENT adv. D'une manière commerciale.

COMMÈRE n. f. (préf. *com* et lat. *mater*, mère). Celle qui a tenu un enfant sur les fonts, par rapport au parrain ainsi qu'au père et à la mère de l'enfant ; femme très bavarde : *c'est une commère.*

COMMETTANT n.m. Celui qui charge un autre du soin de ses intérêts.

COMMETTRE v. tr. (préf. *com* et fr. *mettre*). Faire : *commettre une erreur, une faute, un crime ;* préposer : *commettre quelqu'un à la garde d'un fort ;* compromettre : *commettre sa réputation*, et, v. pr. : *se commettre avec des fripons.*

COMMINATOIRE adj. (lat. *comminari*, menacer). *Jurisp.* Portant menace d'une peine : *clause comminatoire.*

COMMIS n. m. (lat. *commissus*). Employé dans un bureau, dans une maison de commerce ; préposé à : *commis de barrière.* **Commis voyageur,** qui voyage pour une maison de commerce.

COMMISÉRATION n. f. (lat. *commiseratio*). Pitié, sentiment de compassion.

COMMISSAIRE n. m. (lat. *commissus*, commis, délégué). Qui est chargé de fonctions temporaires. **Commissaire-priseur,** officier public qui a le droit de faire la prisée dans les ventes publiques ; **commissaire de police,** magistrat chargé dans les villes de faire observer les ordonnances de police.

COMMISSARIAT n. m. Fonctions de commissaire ; bureau d'un commissaire.

COMMISSION n. f. (lat. *commissio ;*

de *committere*, confier). Charge qu'on donne à quelqu'un de faire une chose; membres choisis par une assemblée pour étudier un projet : *la commission prépare son rapport;* achat, placement pour autrui, avec remise : *acheter, vendre à la commission;* cette remise elle-même : *avoir tant de commission.*

COMMISSIONNAIRE n. m. Celui qui vend et achète pour le compte d'autrui, moyennant remise; homme dont le métier est de faire les commissions du public.

COMMISSIONNER v. tr. Donner commission, mandat pour faire une chose.

COMMISSOIRE adj. Se dit d'une clause dont l'inexécution annule l'acte qui la contient.

COMMISSURE n. f. *Anat.* Point de jonction de certaines parties : *la commissure des lèvres.*

COMMODAT n. m. *Jurisp.* Prêt gratuit, remboursable en nature après un certain temps.

COMMODE adj. (lat. *commodus*). D'un usage facile; tranquille et agréable : *vie commode;* d'une humeur facile, en parlant des personnes; trop indulgent : *père commode;* relâché : *morale commode.*

COMMODE n. f. Grand meuble à tiroirs.

COMMODÉMENT adv. D'une manière commode.

COMMODITÉ n. f. Chose, situation commode; temps propice : *à votre commodité.* Pl. Aises, agréments : *commodités de la vie;* lieux d'aisance.

COMMODORE n. m. (m. angl., corruption de *commandeur*). En Angleterre et en Amérique, officier de marine revêtu d'un grade intermédiaire entre ceux de capitaine de vaisseau et de contre-amiral.

COMMOTION n. f. (lat. *commotio;* de *commovere*, mouvoir). Secousse violente; ébranlement intérieur : *commotion du cerveau. Fig.* Emotion très vive : *cette nouvelle a fait naître une grande commotion.*

COMMUABLE adj. Qui peut être commué : *peine commuable.*

COMMUER v. tr. (préf. *com* et lat. *mutare*, changer). Changer. *Commuer une peine*, la remplacer par une peine moindre.

COMMUN, E adj. (lat. *communis*). Se dit de toute chose à laquelle chacun participe, ou a droit de participer : *puits commun;* ce qui est propre à plusieurs : *intérêt commun;* général, universel : *sens commun;* ordinaire : *usage commun;* abondant : *les fruits sont communs;* dépourvu de noblesse, de distinction : *manières communes;* médiocre, de peu de valeur : *marchandise commune. Vie commune*, à frais communs. *Gram. Nom commun*, qui convient à tous les êtres de la même espèce. N. m. Société entre deux ou plusieurs personnes : *vivre en commun;* le plus grand nombre : *le commun des hommes;* classe des gens ignorants et grossiers : *homme du commun.* Pl. Lieux d'aisance; dans les grandes maisons, bâtiments consacrés aux différentes parties du service : cuisine, écuries, etc.

COMMUNAL, E, AUX adj. Qui appartient à une commune, qui la concerne : *revenu communal.* N. m. pl. Biens d'une commune.

COMMUNAUTÉ n. f. État de ce qui est commun : *la communauté de nos intérêts;* parité, identité : *communauté d'opinions;* société religieuse soumise à une règle commune. *Jurisp.* Société de biens entre époux.

COMMUNE n. f. (rad. *commun*). Division territoriale administrée par un maire assisté du conseil municipal. Autrefois, association des bourgeois d'une même localité jouissant du droit de se gouverner elle-même. **La Chambre des Communes,** la seconde chambre du Parlement d'Angleterre.

COMMUNÉMENT adv. Ordinairement.

COMMUNIANT, E n. Qui communie.

COMMUNICABLE adj. Qui peut être communiqué.

COMMUNICANT, E adj. Qui communique : *vases communicants, artères communicantes.*

COMMUNICATEUR, TRICE adj Qui sert à mettre en communication : *fil communicateur.*

COMMUNICATIF, IVE adj. Qui se communique, se gagne, comme le rire; qui aime à faire part aux autres de ses pensées.

COMMUNICATION n. f. Action de communiquer; commerce, correspondance : *être en communication avec quelqu'un;* avis, renseignement : *recevoir une communication;* moyen par lequel deux choses communiquent.

COMMUNIER v. int. (lat. *communicare*, communiquer). Recevoir la communion.

COMMUNION n. f. Union dans une même foi. Réception du corps de N.-S. J.-C. Verset que le prêtre récite et que le chœur chante après la communion.

COMMUNIQUÉ n. m. Explications, rectifications communiquées à un journal par le gouvernement au sujet d'un article publié par ce journal.

COMMUNIQUER v. tr. (lat. *communicare;* de *communis*, commun). Transmettre, faire part de : *le soleil communique sa chaleur;* donner connaissance : *communiquer un avis.* V. int. Etre en relation : *communiquer avec un savant;* aboutir : *ce chemin communique à la ville.*

COMMUNISME n. m. Doctrine sociale qui consiste à mettre tous les biens en commun.

COMMUNISTE adj. et n. Partisan du communisme.

COMMUTABLE adj. Qui peut être commué.

COMMUTATEUR n. m. Appareil servant à changer le sens ou la direction des des courants électriques.

COMMUTATIF, IVE adj. Qui se rapporte à l'échange; qui opère la commutation.

COMMUTATION n. f. Changement. Se dit surtout d'une peine réduite en une autre moindre.

COMPACITÉ n. f. Qualité de ce qui est compact.

COMPACT, E adj. Qui est condensé, dont les molécules sont fort rapprochées: *corps compact;* serré, pressé: *foule compacte.*

COMPAGNE n. f. (préf. *com.* et lat. *panis*, pain; qui partage le même pain). Fille ou femme liée d'intérêt, ou qui étudie, sert avec une autre de même condition; épouse; se dit aussi de la femelle d'un animal.

COMPAGNIE n. f. Assemblée de personnes réunies pour le plaisir d'être ensemble; réunion de personnes formant un corps; société industrielle ou commerciale; troupe commandée par un capitaine. *Dame, demoiselle de compagnie*, placée auprès d'une autre pour lui faire société. **De compagnie** loc. adv. Ensemble.

COMPAGNON n. m. Camarade, associé; ouvrier travaillant pour le compte d'un industriel; ouvrier affilié à une société de compagnonnage. *Bon compagnon*, bon vivant.

COMPAGNONNAGE n. m. Association d'ouvriers dans une même profession pour s'entr'aider et se procurer de l'ouvrage.

COMPARABLE adj. Qui peut être mis en comparaison.

COMPARAISON n. f. Action de comparer; parallèle. *Rhét.* Figure qui exprime la similitude. *Gram. Degrés de comparaison*, le positif, le comparatif et le superlatif. *En comparaison*, au prix, relativement.

COMPARAÎTRE v. tr. Se présenter par ordre de justice ou par ordre supérieur.

COMPARANT, E adj. et n. Qui comparaît en justice.

COMPARATIF, IVE adj. Qui marque comparaison: *adverbes comparatifs;* qui met en comparaison: *état comparatif de...* N. m. Second degré de signification dans les adjectifs.

COMPARATIVEMENT adv. Par comparaison.

COMPARER v. tr. (lat. *comparare;* de *compar*, pareil). Examiner, établir le rapport qui existe entre les objets; égaler: *qui oserait comparer Pradon à Racine?* confronter: *comparer des écritures.*

COMPAROIR v. int. Comparaître en justice: *assigner à comparoir. Vieux.*

COMPARSE n. Personnage muet, au théâtre.

COMPARTIMENT n. m. (préf. *com* et lat. *partior*, je partage). Case, division d'un tiroir, d'un damier, etc.; division symétrique d'une surface: *plafond à compartiments.*

COMPARUTION n. f. Action de comparaître. — Ne pas dire *comparition.*



COMPAS n. m. Instrument de mathématique à deux branches mobiles, servant à tracer des circonférences ou à transporter des longueurs (*).

COMPASSÉ, E adj. D'une régularité affectée, exagérée: *démarche compassée.*

COMPASSEMENT n. m. Action de compasser; régularité affectée: *compassement dans le discours, les actions.*

COMPASSER v. tr. (rad. *compas*). Disposer symétriquement, au propre et au figuré: *compasser un jardin, ses phrases.*

COMPASSION n. f. (lat. *compassio*). Mouvement de l'âme qui nous rend sensibles aux maux d'autrui.

COMPATIBILITÉ n. f. Qualité, état de choses qui se conviennent: *compatibilité d'humeur.*

COMPATIBLE adj. (rad. *compatir*). Qui peut exister, s'accorder avec un autre: *caractères compatibles.*

COMPATIR v. int. (préf. *com* et lat. *pati*, souffrir). Etre touché de compassion pour les maux d'autrui; souffrir avec indulgence les faiblesses d'autrui.

COMPATISSANT, E adj. Qui compatit; inspiré par la compassion: *soins compatissants.*

COMPATRIOTE n. (préf. *com* et lat. *patria*, patrie). Qui est du même pays qu'une autre personne.

COMPENDIEUSEMENT adv. En abrégé.

COMPENDIUM (*pindiome*) n. m. (mot lat.). Abrégé. Pl. des *compendium.*

COMPENSABLE adj. Qui peut être compensé.

COMPENSATEUR adj. m. Qui fournit une compensation. *Pendule compensateur*, appareil destiné à corriger les effets des variations de l'atmosphère sur la marche des horloges.

COMPENSATION n. f. Action de compenser; dédommagement. *Système des compensations*, d'après lequel la somme des biens et des maux se répartirait également entre tous les hommes.

COMPENSER v. tr. (préf. *com* et lat. *pendere*, peser). Balancer la valeur de deux choses; balancer la perte par le gain. *Fig.* Réparer le mal par le bien.

COMPÉRAGE n. m. Relation, affinité entre le parrain et la marraine, etc.; intelligence entre deux personnes pour tromper le public.

COMPÈRE n. m. Le parrain, par rapport à la marraine, ainsi qu'au père et à la mère de l'enfant. *Fig.* Toute personne

qui en seconde une autre pour faire quelque supercherie. *Bon compère*, homme de joyeuse humeur; *fin compère*, homme adroit dont il faut se défier.

COMPÈRE-LORIOT n. m. Nom vulgaire de l'*orgelet*, bouton qui survient aux paupières. Pl. des *compères-loriots*.

COMPÉTEMMENT adv. D'une manière compétente.

COMPÉTENCE n. f. Droit de juger une affaire; aptitude à faire, à décider.

COMPÉTENT, E adj. Qui a le droit de connaître d'une affaire : *juge compétent;* personne capable de bien juger d'une chose.

COMPÉTER v. int. Appartenir de droit, être de la compétence.

COMPÉTITEUR n. m. (préf. *com* et lat. *petere*, demander) Qui aspire à une chose avec un ou plusieurs autres.

COMPÉTITION n. f. Rivalité, revendication du même objet.

COMPILATEUR n. m. Qui compile.

COMPILATION n. f. Action de compiler; ouvrage composé d'extraits.

COMPILER v. tr. (préf. *com* et lat. *pilare*, épiler). Extraire des morceaux de divers auteurs pour en former un ouvrage.

COMPITALES n. f. pl. Fêtes que les Romains célébraient dans les carrefours en l'honneur des dieux domestiques.

COMPLAINTE n. f. Chanson populaire sur quelque sujet tragique ou pieux.

COMPLAIRE v. int. Se conformer aux sentiments, à l'humeur de quelqu'un pour lui plaire. **Se complaire** v. pr. Se plaire à...

COMPLAISAMMENT adv. Avec complaisance.

COMPLAISANCE n. f. Douceur et facilité de caractère; obligeance : *ayez la complaisance de...*

COMPLAISANT, E adj. Qui a de la complaisance.

COMPLANT n. m. Plant de vigne ou d'arbres embrassant plusieurs morceaux de terre.

COMPLÉMENT n. m. (lat. *complementum*; de *complere*, remplir). Ce qu'il faut ajouter à une chose pour la rendre complète : *complément d'une somme. Géom.* Ce qui manque à un angle aigu pour égaler un angle droit. *Gram.* Tout mot qui complète le sens d'un autre mot.

COMPLÉMENTAIRE adj. Qui sert à compléter. *Géom.* **Angles complémentaires,** angles dont la somme vaut un angle droit.

COMPLET, ÈTE adj. (lat. *completus*, rempli). Entier, achevé.

COMPLÈTEMENT adv. D'une manière complète.

COMPLÉTEMENT n. m. Action de mettre au complet : *le complétement d'une collection.*

COMPLÉTER v. tr. Rendre complet : *compléter une somme.* — Pour la conjugaison, v. ACCÉLÉRER.

COMPLÉTIF, IVE adj. Qui sert de complément : *proposition complétive.*

COMPLEXE adj. (*com* et *plexus*, plié). Qui embrasse plusieurs choses : *idée complexe. Gram.* Qui a un complément : *sujet complexe. Arith. Nombre complexe*, composé d'unités de différentes espèces.

COMPLEXION n. f. Constitution du corps; humeur, caractère.

COMPLEXITÉ n. f. Etat de ce qui est complexe.

COMPLICATION n. f. Concours de choses de nature différente.

COMPLICE adj. et n. (lat. *complex, complicis*). Qui a part au délit, au crime d'un autre. *Fig.* Qui aide, favorise.

COMPLICITÉ n. f. Participation à un crime, à un délit.

COMPLIES n. f. pl. Dernière partie de l'office divin, qui se dit après vêpres.

COMPLIMENT n. m. Paroles civiles, obligeantes ou affectueuses; discours solennel adressé à une personne revêtue d'autorité.

COMPLIMENTER v. tr. Adresser à quelqu'un des compliments, des éloges, des félicitations.

COMPLIMENTEUR, EUSE adj. et n. Qui fait trop de compliments.

COMPLIQUÉ, E adj. Mêlée à d'autres choses : *maladie compliquée :* composé d'un grand nombre de pièces : *machine compliquée;* trop chargé d'événements : *récit compliqué.*

COMPLIQUER v. tr. (préf. *com* et lat. *plicare*, plier). Embrouiller : *compliquer une affaire.*

COMPLOT n. m. (préf. *com* et anglo-saxon *plot*, intrigue). Résolution concertée secrètement dans un but coupable.

COMPLOTER v. tr. Former un complot.

COMPLOTEUR n. m. Celui qui complote.

COMPONCTION n. f. Douleur, regret d'avoir offensé Dieu.

COMPORTEMENT n. m. Manière de se comporter, conduite. *Vieux.*

COMPORTER v. tr. Permettre, souffrir : *le sujet ne comportait pas tant d'ornements.* **Se comporter** v. pr. Se conduire d'une certaine manière.

COMPOSANT, E adj. Qui sert à composer. N. m. Objet qui sert à composer : *les composants de l'eau, de l'air.*

COMPOSANTE n. f. *Méc.* L'une des forces qui concourent à former une résultante.

COMPOSÉ n. m. Un tout formé de plusieurs parties : *l'eau est un composé d'oxygène et d'hydrogène.* N. f. pl. Famille de plantes monopétales dont les fleurs forment une ou plusieurs rangées sur le réceptacle (*).



COMPOSER v. tr. (lat. *componere;*

de *cum*, avec, et *ponere*, placer). Former un tout de différentes parties ; créer, inventer : *composer un ouvrage*. *Impr.* Assembler des caractères. V. int. Faire un devoir donné en classe : *composer pour les prix ;* transiger : *composer avec ses créanciers.*

COMPOSITE adj. et n. m. Un des cinq ordres d'architecture, formé du corinthien et de l'ionique.

COMPOSITEUR n. m. Celui qui compose de la musique. *Impr.* Ouvrier qui assemble les caractères.

COMPOSITION n. f. (rad. *composer*). Action de composer quelque chose ; nature des parties, manière dont elles forment le tout ; combinaison, proportion des éléments qui entrent dans un corps composé ; toute production de l'esprit. *Fig.* Accommodement : *entrer en composition.*

COMPOSTEUR n. m. *Impr.* Instrument sur lequel le compositeur assemble les caractères de façon à former des lignes égales.

COMPOTE n. f. Fruits cuits avec du sucre. **En compote** loc. adj. Meurtri : *visage en compote.*

COMPOTIER n. m. Plat creux pour servir des compotes.

COMPRÉHENSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est compréhensible.

COMPRÉHENSIBLE adj. Concevable, intelligible.

COMPRÉHENSIF, IVE adj. Qui embrasse, enferme : *idée*, *expression compréhensive.*

COMPRÉHENSION n. f. (lat. *comprehensio ;* de *comprehendere*, comprendre). Faculté de comprendre ; connaissance parfaite.

COMPRENDRE v. tr. (lat. *comprehendere*). Renfermer en soi : *la France comprend* 86 *départements. Fig.* Concevoir, se rendre raison d'une chose.

COMPRESSE n. f. (lat. *compressus*, comprimé). Linge en plusieurs doubles, qu'on emploie dans le pansement des plaies.

COMPRESSEUR adj. et n. m. Se dit de certains instruments servant à comprimer.

COMPRESSIBILITÉ n. f. *Phys.* Propriété des corps qui peuvent être comprimés.

COMPRESSIBLE adj. (lat. *compressus*, comprimé). Qui peut être comprimé : *fluide compressible.*

COMPRESSIF, IVE adj. *Chir.* Qui sert à comprimer : *appareil compressif.*

COMPRESSION n. f. Action de comprimer ; effet de cette action.

COMPRIMABLE adj. Qui peut être comprimé.

COMPRIMÉ, E adj. Aplati sur les côtés : *front comprimé.*

COMPRIMER v. tr. (lat. *comprimere*). Presser un corps de manière à en réduire le volume. *Fig.* Empêcher d'agir, de se manifester : *comprimer les factions, comprimer ses larmes.*

COMPRIS, E part. passé du v. *comprendre.* — Reste inv. quand le substantif suit : *y compris la ferme, non compris la ferme ;* varie quand il suit le nom ; *la ferme non comprise.*

COMPROMETTANT, E adj. De nature à compromettre : *parole, démarche compromettante.*

COMPROMETTRE v. tr. (lat. *compromittere*). Exposer, mettre en péril, dans l'embarras : *compromettre ses intérêts, compromettre quelqu'un.* V. int. Faire un compromis : *compromettre sur tous les chefs d'un procès.*

COMPROMIS n. m. Contrat par lequel deux personnes conviennent de se soumettre à la décision d'un tiers. On dit aussi ARBITRAGE.

COMPROMISSION n. f. Action de compromettre quelqu'un ou soi-même.

COMPTABILITÉ n. f. Art de tenir des comptes en règle ; partie d'une administration spécialement chargée des comptes.

COMPTABLE adj. et n. m. Qui est chargé des comptes.

COMPTANT adj. et n. m. *Argent, deniers comptants*, comptés sur l'heure et en espèces.

COMPTE n. m. Calcul, nombre ; état de ce qui est dû. *Fig.* Profit, avantage ; *trouver son compte.* **Cour des comptes**, établie pour vérifier les comptes des administrations de l'Etat. Loc. adv. **A compte**, à valoir ; **à bon compte**, à bon marché ; **au bout du compte**, tout bien considéré ; **de compte à demi**, en partageant les bénéfices. **Compte rendu**, rapport fait à des commettants, à des intéressés sur un objet qui les concerne ; analyse d'un ouvrage insérée dans un journal. Pl. des *comptes rendus.*

COMPTER v. tr. (lat. *computare*). Nombrer, calculer ; mettre au nombre de. V. int. Faire nombre ; arrêter un compte ; se proposer : *je compte partir demain ;* avoir confiance : *compter sur quelqu'un.*

COMPTEUR n. m. Nom donné à divers appareils mesurant les distances parcourues ou le nombre des mouvements effectués dans un temps donné ; appareil qui marque les quantités de gaz d'éclairage ou d'eau que consomme une maison.

COMPTOIR n. m. Table longue, sur laquelle les marchands étalent leurs marchandises ; bureau où se font les recettes ; agence générale de commerce d'une nation en pays étranger : *comptoir des Indes ;* nom de divers établissements de crédit public : *le Comptoir d'escompte.*

COMPULSER v. tr. Rechercher dans des registres, des papiers.

COMPULSOIRE n. m. Prise de communication des actes d'un officier public, en vertu d'une ordonnance du juge.

COMPUT (*pute*) n. m. Supputation des temps pour le calendrier, et surtout le calendrier des fêtes mobiles.

COMTAT n. m. Comté, dans certaines

expressions géographiques : *comtat d'Avignon*, *Comtat Venaissin*.

COMTE n. m (lat *comes*, *comitis*, compagnon) Dignitaire du troisième ordre, dans la noblesse, entre les barons et les marquis, et dont nous reproduisons la couronne distinctive.



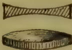
COMTÉ n. m. Titre d'une terre qui donnait la qualité de comte.

COMTESSE n. f Celle qui, de son chef, possédait un comté; femme d'un comte.

CON préf. V. co.

CONCASSER v. tr. Réduire une matière dure en petits fragments

CONCAVE adj. (lat. *concavus*). Dont la surface est creuse et sphérique : *miroir concave*.



CONCAVITÉ n. f. État de ce qui est concave; le côté concave d'un corps.

CONCÉDER v. tr. (lat *concedere*). Accorder comme une faveur, un droit, un privilège.— Pour la conj , v. ACCÉLÉRER.

CONCENTRATION n f. Action de concentrer ; effet qui en résulte : *concentration de la chaleur*.

CONCENTRÉ, E adj. Dont on a chassé la partie aqueuse : *alcool*, *acide concentré*. *Fig*. Peu communicatif.

CONCENTRER v. tr. (préf. *con* et *centre*) Réunir en un centre ; rassembler sur un même point. *Chim*. *Concentrer un liquide*, *un acide*, le dépouiller des parties d'eau *Fig*. *Concentrer ses affections*, les rapporter à un objet unique ; *concentrer sa colère*, la contenir, la dissimuler.

CONCENTRIQUE adj. Se dit des cercles ou des courbes qui ont un même centre.



CONCENTRIQUEMENT adv. D'une manière concentrique.

CONCEPT (*cè-pte*) n. m. (lat. *conceptus*, conçu). Idée, objet conçu par l'esprit.

CONCEPTIBILITÉ n. f. Caractère de ce qui est conceptible.

CONCEPTIBLE adj. Qui peut être conçu.

CONCEPTIF, IVE adj. Qui peut concevoir.

CONCEPTION n. f. (lat. *conceptio ;* de *concipere*, concevoir). Action par laquelle l'enfant est conçu. **Immaculée Conception,** dogme catholique d'après lequel la Vierge Marie a été conçue sans le péché originel ; fête par laquelle l'Eglise célèbre ce fait (8 déc.). *Fig*. Faculté de comprendre, de concevoir : *conception lente*, *facile ;* ce que produit l'intelligence : *l'invention de l'alphabet est une sublime conception*.

CONCERNANT prép. Sur, touchant : *loi concernant la chasse*.

CONCERNER v tr. (lat. *concernere*). Regarder, avoir rapport à : *cela concerne vos intérêts*.

CONCERT n. m. Harmonie de voix, d'instruments ou des deux ensemble ; séance musicale. *Fig*. Accord, union, intelligence : *concert de louanges*, *d'opinions*. **De concert** loc. adv. D'intelligence : *agir de concert*.

CONCERTANT, E n. Qui chante ou joue sa partie dans un concert.

CONCERTER v. tr. Conférer entre plusieurs pour l'exécution d'un dessein : *concerter une entreprise*.

CONCERTO n. m. (m. ital.). Morceau de musique fait pour un orchestre, mais dans lequel un instrument joue seul de temps en temps. Pl. des *concertos*.

CONCESSION n. f. Privilège, droit que l'on octroie : *obtenir la concession d'un chemin de fer ;* chose qu'on accorde dans un débat, dans une contestation.

CONCESSIONNAIRE n. m. Qui a obtenu une concession : *le concessionnaire d'une mine*.

CONCETTI n. m. (m. ital.). Pensée brillante, mais sans justesse. Pl. des *concetti*. Le sing. *concetto* est peu usité.

CONCEVABLE adj. Qui se peut concevoir.

CONCEVOIR v. tr. (lat. *concipere*). Devenir enceinte. *Fig*. Se faire une idée juste des choses ; commencer à avoir : *concevoir de l'espérance ;* inventer : *concevoir un plan*.

CONCHITE (*ki*) [o. N.] n. f. Pétrification formée dans l'intérieur d'une coquille.

CONCHOÏDAL, E (*ko*) adj. Qui ressemble à une coquille.

CONCHOÏDE (*ko*) n. f. *Géom*. Sorte de ligne courbe qui s'approche toujours d'une droite sans jamais la couper.

CONCHYLIEN, IENNE (*ki*) adj. Qui contient des coquilles.

CONCHYLIFÈRE (*ki*) adj. Muni d'une coquille bivalve.

CONCHYLIOLOGIE (*ki*) n. f. (gr. *kogchulion*, petite coquille ; *logos*, discours). Science qui traite des coquilles, des coquillages.

CONCHYLIOLOGISTE (*ki*) n. m. Qui s'occupe de conchyliologie.

CONCIERGE n. (lat. *conservare*, conserver). Qui a la garde d'un hôtel, d'une maison, etc.

CONCIERGERIE n. f. Fonctions et demeure d'un concierge. Particulièrement, prison attenante au Palais de justice, à Paris.

CONCILE n. m. (lat. *concilium*, assemblée). Réunion d'évêques et de docteurs en théologie qui décident des questions de doctrine et de discipline ecclésiastique.

CONCILIABLE adj. Qui peut se concilier.

CONCILIABULE n. m. Assemblée convoquée hors du sein de l'Eglise par des prélats schismatiques ; conférence secrète pour comploter.

CONCILIAIRE adj. Qui a rapport à un concile : *décret conciliaire*.

CONCILIANT, E adj. Qui est propre à concilier les esprits.

CONCILIATEUR, TRICE n. Qui concilie, aime à concilier.

CONCILIATION n. f. Action de concilier; son effet; action d'un juge sur les parties pour les mettre d'accord : *être appelé en conciliation.*

CONCILIATOIRE adj. Propre à concilier.

CONCILIER v. tr. (lat. *conciliare*). Mettre d'accord des personnes divisées d'opinion, d'intérêt, ou des choses qui semblent être contraires. **Se concilier** v. pr. Gagner : *se concilier les cœurs.*

CONCIS, E adj. (lat. *concisus*, coupé). Court, serré, laconique : *auteur, style concis.*

CONCISION n. f. Qualité de ce qui est concis : *concision du style.*

CONCITOYEN, ENNE n. Qui est du même pays, de la même ville.

CONCLAVE n. m. (préf. *con* et lat. *clavis*, clef). Assemblée de cardinaux pour élire un pape. — Pendant toute la durée de l'élection, les cardinaux ne peuvent avoir aucune communication avec le dehors. Cet usage date de 1270; le pape Clément IV était mort depuis 1268, et les cardinaux n'avaient pu s'entendre encore sur le choix de son successeur. Le peuple, fatigué de ces lenteurs, les enferma dans le lieu de leur réunion, jusqu'à ce que l'un d'eux fût élevé au pontificat.

D'après les règlements primitifs, on retranchait graduellement à l'abondance de la table des cardinaux réunis en conclave, de sorte qu'au huitième jour ils étaient réduits au pain et au vin.

CONCLAVISTE n. m. Ecclésiastique qui s'enferme au conclave avec un cardinal pour le servir.

CONCLUANT, E adj. Qui prouve bien ce qu'on a avancé : *argument concluant.*

CONCLURE v. tr. (lat. *concludere;* de *cum*, avec, et *claudere*, fermer). Achever, terminer; tirer une conséquence. V. int. Donner ses conclusions; opiner : *conclure à la peine de mort.*

CONCLUSIF, IVE adj. Qui conclut.

CONCLUSION n. f. Action de conclure; arrangement définitif; conséquence d'un argument. Pl. *Procéd.* Demandes des parties; réquisitions du ministère public : *prendre des conclusions.*

CONCOMBRE n. m. Genre de plantes, de la famille des cucurbitacées, produisant des fruits gros et allongés; le fruit lui-même.

CONCOMITANCE n. f. (lat. *concomitari*, accompagner). Union, accompagnement; coexistence : *le corps de Jésus-Christ, dans l'eucharistie, est sous les espèces du vin par concomitance.*

CONCOMITANT, E adj. Qui accompagne. *Grâce concomitante*, celle que Dieu nous donne pendant le cours de nos actions, pour les rendre méritoires.

CONCORDANCE n. f. Convenance, accord : *concordance de témoignages;* ouvrage destiné à montrer l'accord de différents textes, tels que ceux de l'Ecriture. *Gram.* Accord des mots suivant les règles : *la concordance des temps.*

CONCORDANT, E adj. Qui s'accorde : *témoignages concordants.*

CONCORDAT n. m. Traité entre le pape et un souverain sur les affaires religieuses; accommodement entre un failli et ses créanciers.

CONCORDATAIRE adj. Se dit du failli qui a obtenu un concordat.

CONCORDE n. f. (lat. *concordia;* de *cum*, avec, et *cor*, cœur). Union de cœurs et de volontés; bonne intelligence.

CONCORDER v. int. Etre d'accord; tendre au même but : *tous ces témoignages concordent.*

CONCOURIR v. int. (lat. *concurrere;* de *cum*, avec, et *currere*, courir.— Se conj. comme *courir*). Coopérer : *concourir au succès d'une affaire;* être en concurrence : *concourir pour une place.*

CONCOURS n. m. Action de concourir : *offrir son concours;* lutte de concurrents. **Concours général**, lutte qui a lieu chaque année entre les premiers élèves les diverses classes des lycées et collèges de Paris et de Versailles. *Fig.* Affluence : *concours immense.*

CONCRET, ÈTE adj. (lat. *concretus*). Epais, condensé : *huile concrète. Gram. Terme concret*, qui exprime une qualité unie au sujet, tandis que le *terme abstrait* n'indique que la qualité seule : *chapeau* **blanc** (concret), **blancheur** (abstrait). *Arith. Nombre concret*, dont l'espèce d'unité est désignée, comme 10 *mètres.*

CONCRÉTER v. tr. Rendre concret, solide. **Se concréter** v. pr. Se coaguler.

CONCRÉTION n. f. *Phys.* Action de s'épaissir; réunion de parties en un corps solide : *concrétion saline, pierreuse.*

CONCRÉTIONNER (SE) v. pr. Se mettre à l'état de concrétion.

CONCUBINAGE n. m. Etat d'un homme et d'une femme qui vivent ensemble sans être mariés.

CONCUBINE n. f. Femme qui vit maritalement avec un homme sans être mariée avec lui.

CONCUPISCENCE n. f. Désir immodéré des choses sensuelles.

CONCUPISCIBLE adj. Qui porte à désirer un objet qui plaît.

CONCURREMMENT adv. Par concurrence; conjointement : *agir concurremment avec quelqu'un.*

CONCURRENCE n. f. (lat. *concurrere*, concourir). Prétention de plusieurs personnes à la même chose. *Jusqu'à concurrence de*, jusqu'à la somme de.

CONCURRENT, E n. Compétiteur.

CONCUSSION n. f, (lat. *concussio*). Exaction commise par un fonctionnaire dans le maniement des deniers publics.

CONCUSSIONNAIRE adj. et n. Coupable de concussion.

CONDAMNABLE adj. Qui mérite d'être condamné.

CONDAMNATION n. f. Jugement par lequel on condamne; la peine infligée. *Fig.* Blâme, désapprobation.

CONDAMNATOIRE adj. Qui porte condamnation.

CONDAMNÉ, E n. Celui, celle qui a subi une condamnation. Adj. Qui ne peut échapper à un sort prévu : *condamné par les médecins.*

CONDAMNER v. tr. (lat. *condemnare*). Prononcer un jugement contre quelqu'un. *Fig.* Désapprouver : *condamner une opinion;* déclarer perdu sans ressource : *les médecins l'ont condamné;* barrer, murer : *condamner une porte.*

CONDENSABILITÉ n. f. Etat d'une substance condensable.

CONDENSABLE adj. Qui peut être condensé.

CONDENSATEUR n. m. *Phys.* Appareil pour condenser l'électricité, la vapeur, les forces d'un moteur.

CONDENSATION n f. Action de condenser; effet qui en résulte.

CONDENSER v. tr. (lat. *condensare;* de *cum*, avec, et *densus*, serré). Rendre plus dense : *le froid condense l'air. Fig.* Exprimer d'une manière concise : *condenser sa pensée.*

CONDENSEUR n. m. Récipient dans lequel on reçoit et on liquéfie la vapeur dans certaines machines, après qu'elle a agi sur le piston.

CONDESCENDANCE n. f. Complaisance qui fait condescendre aux sentiments de quelqu'un.

CONDESCENDANT, E adj. Qui condescend.

CONDESCENDRE v. int. (préf. *con* et lat. *descendere*, descendre). Céder par complaisance au désir d'autrui.

CONDIMENT n. m. Assaisonnement, comme le poivre, le sel, l'ail, etc.

CONDIMENTAIRE ou **CONDIMENTEUX, EUSE** adj. De la nature des condiments.

CONDISCIPLE n. m. (lat. *condiscipulus;* de *cum*, avec, et *discipulus*, disciple). Compagnon d'études.

CONDITION n. f. (lat. *conditio;* de *condere*, établir). Nature, état, qualité d'une personne ou d'une chose; état de domesticité : *être en condition;* autrefois, origine noble : *personne de condition;* charge, convention : *conditions d'un marché.* Loc. prép. **A condition de,** à la charge de. Loc. conj. **A condition que,** pourvu que.

CONDITIONNÉ, E adj. Qui est dans certaines conditions.

CONDITIONNEL, ELLE adj. Soumis à certaines conditions : *promesse conditionnelle.* N. m. *Gram.* Mode du verbe qui exprime que l'action est subordonnée à une condition.

CONDITIONNELLEMENT adv. Sous condition.

CONDITIONNEMENT n. m. Action de conditionner; résultat de cette action; opération par laquelle on amène la soie à état de dessiccation complète.

CONDITIONNER v. tr. Faire, préparer dans de certaines conditions.

CONDOLÉANCE n. f. (préf. *con* et lat. *dolere*, s'affliger). Témoignage de regrets, de sympathie à la douleur d'autrui.



CONDOR n. m. Espèce de grand vautour de l'Amérique du Sud (*).

CONDOTTIERE n. m. (m. ital.). Chef de partisans ou de soldats mercenaires en Italie. Pl. des *condottieri.*

CONDOULOIR (SE) v. pr. (lat. *condolere;* de *cum*, avec, et *dolere*, s'affliger). Participer à la douleur de quelqu'un. Ne s'emploie qu'à l'infinitif.

CONDUCTEUR, TRICE n. Qui conduit. N. m. Surveillant, directeur de travaux. *Impr.* Ouvrier chargé de mettre en train une presse mécanique, d'en surveiller et d'en diriger le jeu. *Phys.* Cylindre métallique de la machine électrique; tout corps susceptible de transmettre le calorique, l'électricité : *un bon conducteur.*

CONDUCTIBILITÉ n. f. Propriété que possèdent les corps de transmettre la chaleur ou le fluide électrique.

CONDUCTIBLE adj. Qui jouit de la conductibilité.

CONDUIRE v. tr. (lat. *conducere;* de *cum*, avec, et *ducere*, mener). Guider, mener; accompagner par politesse ou par motif de sûreté; diriger, commander, gouverner : *conduire une armée. Fig.* Mener, en parlant des choses : *la vertu conduit au bonheur. Conduire bien sa barque*, ses affaires. **Se conduire** v. pr. Se comporter d'une certaine manière.

CONDUIT n. m. Canal, tuyau.

CONDUITE n. f. Action de conduire, de diriger : *conduite d'un convoi*, *d'un troupeau;* action d'accompagner : *faire la conduite;* commandement, gouvernement : *conduite d'un Etat;* direction : *conduite d'une entreprise;* disposition, arrangement : *la conduite d'un poème;* manière d'agir, de se gouverner : *conduite régulière;* tuyau, aqueduc.

CONDYLE n. m. Eminence des articulations, comme celle du fémur, de la mâchoire, etc.

CONDYLOME n. m. *Méd.* Excroissance charnue douloureuse.

CÔNE n. m. (gr. *kônos*, pomme de pin). Solide engendré par une droite qui, passant par un point, glisse le long d'une courbe fermée, telle qu'un cercle, une ellipse, etc.; poulie de transmission à plusieurs diamètres.



CONFABULATEUR n. m. Orateur qui parle sur un ton familier.

CONFABULATION n. f. Entretien familier.

CONFABULER v. int. Converser familièrement.

CONFECTION n. f. (lat. *confectus*, achevé). Action de confectionner; achèvement : *jusqu'à entière confection*; fabrication en grand d'objets d'habillement qui ne sont point faits sur mesure.

CONFECTIONNER v. tr. Faire, fabriquer : *confectionner une étoffe, un habit.*

CONFECTIONNEUR, EUSE n. Industriel qui fait l'entreprise de divers ouvrages de couture ou de fourniment.

CONFÉDÉRATIF, IVE adj. Qui concerne une confédération.

CONFÉDÉRATION n. f. Ligue entre diverses puissances; alliance entre les corps d'un même Etat : *la Confédération suisse.*

CONFÉDÉRÉ, E adj. et n. Uni par confédération : *puissances confédérées, les confédérés.*

CONFÉDÉRER v. tr. (lat. *confœderare;* de *cum*, avec, et *fœdus*, *fœderis*, alliance). Réunir en confédération. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

CONFÉRENCE n. f. Entretien sur une affaire; instruction religieuse; réunion de personnes qui discutent des questions relatives à leurs fonctions ou à leurs études communes : *conférence de diplomates, d'avocats, d'ecclésiastiques.*

CONFÉRENCIER n. m. Orateur qui parle dans une réunion sur des sujets propres à instruire l'auditoire.

CONFÉRER v. int. (lat. *conferre*, comparer). Raisonner de quelque affaire, de quelque point de doctrine. V. tr. Donner, accorder : *conférer le baptême.* Comparer. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

CONFERVE n. f. Plante de la famille des algues.

CONFESSE n. Confession. Ne s'emploie qu'avec les prépositions *à* et *de* : *aller à confesse, revenir de confesse.*

CONFESSER v. tr. (lat. *confiteor, confessum*, j'avoue). Avouer; entendre une confession. **Se confesser** v. pr. Faire sa confession.

CONFESSEUR n. m. Prêtre qui confesse.

CONFESSION n. f. Aveu d'un fait. *Théol.* Profession de foi : *la confession d'Augsbourg;* déclaration de ses péchés.

CONFESSIONNAL n. m. Sorte de guérite où se met le prêtre pour entendre le pénitent (*).



CONFETTI n. m. Dragées ou boulettes de plâtre ou bien encore minces rondelles de papier colorié qu'on se lance pendant le carnaval.

CONFIANCE n. f. Espérance ferme en quelqu'un, en quelque chose ; assurance dans la probité de quelqu'un. *Fig.* Sécurité, hardiesse ; *parler avec confiance.*

CONFIANT, E adj. Disposé à la confiance : *caractère confiant.*

CONFIDEMMENT adv. En confidence.

CONFIDENCE n. f. (lat. *confidentia*). Communication d'un secret. **En confidence** loc. adv. Secrètement.

CONFIDENT, E n. A qui l'on confie ses plus secrètes pensées. *Théât.* Personnage subalterne dans la tragédie.

CONFIDENTIAIRE n. m. Syn. de FIDUCIAIRE.

CONFIDENTIEL, ELLE adj. Qui se dit, se fait en confidence : *avis confidentiel,*

CONFIDENTIELLEMENT adv. D'une manière confidentielle.

CONFIER v. tr. (lat. *confidere*, avoir confiance). Commettre une chose au soin, à la fidélité, à l'habileté de quelqu'un. *Fig.* Déposer dans : *confier la semence à la terre.* **Se confier** v. pr. Prendre confiance : *se confier en sa force.*

CONFIGURATION n. f. Forme extérieure d'un corps : *configuration du globe.*

CONFIGURER v. tr. Figurer l'ensemble d'un corps.

CONFINEMENT n. m. Action de confiner.

CONFINER v. int. Toucher aux confins d'un pays : *la Suisse confine à la France.* V. tr. Reléguer : *confiner quelqu'un dans un monastère.*

CONFINS (*fin*) n. m. pl. Limites, extrémités d'un pays, d'un territoire.

CONFIRE v. tr. (lat. *conficere*, achever — *Je confis, nous confisons. Je confisais. Je confis. Je confirai. Je confirais. Confis, confisons, confisez. Que je confise. Que je confisse* (très peu usité). *Confisant. Confit, ite.*) Mettre des fruits dans du sucre, ou des légumes dans du vinaigre pour les conserver.

CONFIRMATIF, IVE adj. Qui confirme : *arrêt confirmatif.*

CONFIRMATION n. f. Ce qui rend une chose plus certaine ; assurance expresse et nouvelle; sacrement de l'Eglise qui affermit dans la grâce du baptême ; partie du discours dans laquelle on prouve les faits avancés dans l'exposition.

CONFIRMER v. tr. (préf. *con* et lat. *firmare*, rendre ferme). Rendre plus stable, plus certain : *confirmer un principe ;* donner une preuve, une assurance nouvelle : *confirmer un fait ;* sanctionner, ratifier : *confirmer une donation ;* donner plus de poids, d'autorité : *vérité confirmée par l'expérience. Théol.* Conférer le sacrement de confirmation.

CONFISCABLE adj. Qui peut être confisqué.

CONFISCATION n. f. Action de confisquer.

CONFISERIE n. f. Art, commerce du confiseur.

CONFISEUR, EUSE n. (rad. *confire*). Qui fait et vend toute espèce de sucreries.

CONFISQUER v. tr. Adjuger au profit du fisc pour cause de crime ou de contravention ; prendre à un écolier un livre, un objet défendu.

CONFIT, E adj. Plein d'une chose que l'on suppose jouer le rôle du sucre, par plaisanterie ou en mauvaise part : *confit en dévotion.*

CONFITEOR (*té-or*) n. m. (m. lat. signifiant *je confesse*). Prière à l'usage des catholiques à la messe, avant de se confesser, etc. Pl. des *confiteor.*

CONFITURE n. f. Fruits confits au sucre. S'emploie le plus souvent au pluriel.

CONFITURERIE n. f. Art du confiturier ; endroit où l'on fait, où l'on serre les confitures.

CONFITURIER, IÈRE n. Qui fait ou vend des confitures.

CONFLAGRATION n. f. (préf. *con* et lat. *flagrare*, brûler). Embrasement général. *Fig.* Bouleversement.

CONFLIT n. m. (lat. *conflictus; de confligere*, heurter). Choc, combat : *le conflit de deux armées ;* lutte quelconque : *le conflit des intérêts ;* action de se disputer un droit : *le conflit des pouvoirs.*

CONFLUENT n. m. Endroit où se fait la jonction de deux rivières.

CONFLUER v. int. (préf. *con* et lat. *fluere*, couler). Se jeter l'un dans l'autre, couler ensemble, en parlant de deux cours d'eau.

CONFONDRE v. tr. (préf. *con* et lat. *fundere*, fondre). Mêler, brouiller plusieurs choses ensemble : *ces deux fleuves confondent leurs eaux ;* ne pas faire de distinction ; prendre pour : *confondre autour avec* alentour. *Fig.* Couvrir de confusion : *confondre un imposteur ;* réduire au silence, convaincre : *confondre un accusé ;* frapper d'étonnement : *voilà qui me confond ;* causer un sentiment de modestie et de reconnaissance : *vos bontés me confondent.* **Se confondre** v. pr. Se troubler, se déconcerter : *ma raison se confond. Se confondre en excuses*, les multiplier.

CONFORMATEUR n. m. Instrument qui donne au chapeau la forme de la tête.

CONFORMATION n. f. Manière dont un corps organisé est conformé : *la conformation des organes.*

CONFORME adj. Qui a la même forme, est semblable : *copie conforme à l'original ;* qui convient, qui s'accorde : *conforme à la raison.*

CONFORMÉMENT adv. En conformité avec : *conformément à vos ordres.*

CONFORMER v. tr. Mettre d'accord avec. **Se conformer** v. pr. S'accommoder : *se conformer aux circonstances.*

CONFORMISTE n. Qui professe la religion dominante en Angleterre.

CONFORMITÉ n. f. Convenance, accord : *conformité d'humeurs.*

CONFORT n. m. Aide, assistance ; tout ce qui constitue l'aisance de la vie.

CONFORTABLE adj. Qui conforte : *vin confortable ;* se dit de tout ce qui contribue au bien-être, aux douceurs, aux agréments de la vie. N. m. : *l'Anglais aime le confortable.*

CONFORTABLEMENT adv. D'une manière confortable : *vivre confortablement.*

CONFORTANT, E adj. Fortifiant : *remède confortant.* On dit aussi CONFORTATIF, IVE.

CONFORTATION n. f. Action de fortifier.

CONFORTER v. tr. Fortifier : *conforter l'estomac.*

CONFRATERNITÉ n. f. Bons rapports entre personnes d'un même corps.

CONFRÈRE n. m. Chacun des membres d'un même corps, chacun de ceux qui exercent la même profession : *les médecins sont confrères entre eux.*

CONFRÉRIE n. f. Association religieuse.

CONFRONTATION n. f. Action de confronter.

CONFRONTER v. tr. (rad. *front*). *Jurisp.* Mettre les témoins en présence de l'accusé ; comparer : *confronter des écritures.*

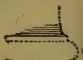
CONFUS, E adj. (lat. *confusus*). Confondu, brouillé. *Fig.* Obscur : *discours confus ;* honteux, déconcerté : *demeurer confus ;* incertain : *souvenir confus.*

CONFUSÉMENT adv. D'une manière confuse.

CONFUSION n. f. Action de prendre une chose pour une autre : *confusion de dates ;* désordre : *la confusion des langues ;* réunion de choses disparates. *Fig.* Embarras que causent la pudeur, la honte : *éprouver une grande confusion ;* affluence de personnes : *confusion de monde.*

CONGE n. m. Chez les Romains, mesure pour les liquides valant 3 litres.

CONGÉ n. m. Libération du service militaire ; permission temporaire : *congé de semestre ;* renvoi d'une personne à gages : *recevoir son congé ;* acte qui assigne un terme à une location : *donner congé ;* permis d'octroi qui constate le payement des droits ; exemption de classe qu'on accorde aux écoliers ; adieu qu'on dit à ses amis, à ses supérieurs, avant de se mettre en voyage : *prendre congé. Archit.* Raccordement du fût et de la ceinture d'une colonne opéré au moyen d'un quart de rond creux (*).



CONGÉABLE adj. Se dit d'un domaine affermé pour un temps indéterminé, et dont le propriétaire peut à sa volonté reprendre la jouissance.

CONGÉDIER v. tr. Donner ordre de se retirer : *congédier un importun ;* renvoyer : *congédier un domestique.*

CONGELABLE adj. Qui peut être congelé.

CONGÉLATEUR n. m. Appareil servant à congeler les liquides.

CONGÉLATION n. f. Action de congeler ; résultat de cette action.

CONGELER v. tr. (lat. *congelare ;* de *cum*, avec, et *gelare*, geler). Transformer

un liquide en glace; figer : *congeler un sirop.* — Prend un accent grave sur l'*e* levant une syllabe muette.

CONGÉNÈRE adj. (préf. *con* et lat. *genus, generis*, genre). Qui est du même genre, appartient à la même espèce : *plantes congénères. Anat. Muscles congénères*, qui concourent au même mouvement. N. : *les congénères d'un mot.*

CONGÉNITAL, E, AUX adj. Héréditaire, qu'on apporte en naissant : *maladie congénitale.* On dit quelquefois par abus CONGÉNIAL.

CONGESTION (*gès-ti-on*) n. f. (lat. *congestio*). Accumulation du sang dans les vaisseaux d'un organe.

CONGESTIONNER v. tr. Produire une congestion dans : *la chaleur lui a congestionné le cerveau.*

CONGIAIRE n. m. Distribution extraordinaire faite par les empereurs au peuple romain.

CONGLOMÉRAT n. m. V. AGGLOMÉRAT.

CONGLOMÉRATION n. f. Action de conglomérer.

CONGLOMÉRER v. tr. (lat. *conglomerare*). Mettre ensemble, amasser en peloton.

CONGLUTINANT, E adj. Propre à conglutiner. On dit aussi CONGLUTINATIF, IVE.

CONGLUTINATION n. f. Action de conglutiner.

CONGLUTINER v. tr. (lat. *conglutinare*; de *cum*, avec, et *gluten*, glu). Rendre gluant et visqueux : *certains poisons conglutinent le sang;* faire adhérer : *conglutiner les bords d'une plaie.*

CONGRATULATION n. f. Félicitation.

CONGRATULATOIRE adj. Qui congratule : *épître congratulatoire.*

CONGRATULER v. tr. (lat. *congratulari*). Féliciter, complimenter sur un heureux événement.

CONGRE n. m. Poisson de mer, semblable à une anguille.

CONGRÉGANISME n. m. Esprit de congrégation.

CONGRÉGANISTE n. Qui fait partie d'une congrégation.

CONGRÉGATION n. f. (lat. *congregatio*; de *cum*, avec, et *grex, gregis*, troupeau). Réunion de personnes religieuses vivant sous une même règle; assemblée de prélats pour examiner certaines affaires en cour de Rome : *la congrégation de l'index.*

CONGRÈS n. m. (lat. *congressus*, réunion). Assemblée de souverains, d'ambassadeurs, pour traiter d'intérêts politiques; assemblée des représentants aux Etats-Unis; réunion de gens qui délibèrent sur des questions d'intérêt commun, sur des points relatifs à des opinions ou à des études communes : *congrès scientifique, littéraire, archéologique.*

CONGRU, E adj. Suffisant, convenable. **Portion congrue,** ressources à peine suffisantes pour vivre.

CONGRUENT, E adj. Qui convient.

CONGRUITÉ n. f. Convenance.

CONGRÛMENT adv. D'une manière congrue.

CONIFÈRE adj. et n. m. Se dit des végétaux qui produisent des fruits en forme de cône, comme le *pin*, le *sapin*, l'*if*, etc.

CONIQUE adj. Qui a la forme d'un cône.

CONIROSTRE adj. et n. Se dit des oiseaux qui ont le bec en forme de cône, comme le *moineau*, le *corbeau*, etc.

CONJECTURAL, E, AUX adj. Fondé sur des conjectures : *la médecine est souvent une science conjecturale.*

CONJECTURALEMENT adv. Par conjecture.

CONJECTURE n. f. (lat. *conjectura*). Opinion fondée sur des probabilités.

CONJECTURER v. tr. Inférer, juger par conjecture.

CONJOINDRE v. tr. Unir, en parlant de mariage.

CONJOINT, E adj. Intimement uni. N. m. Chacun des époux par rapport à l'autre.

CONJOINTEMENT adv. Ensemble, de concert : *agir conjointement avec quelqu'un.*

CONJONCTIF, IVE adj. *Gram.* Qui sert à unir. *Particule, locution conjonctive*, qui tient lieu d'une conjonction, comme *afin que, bien que, parce que*, etc.

CONJONCTION n. f. Union. *Gram.* Mot invariable qui sert à lier les mots ou les propositions. *Astr.* Rencontre apparente de deux astres dans la même partie du zodiaque.

CONJONCTIVE n. f. *Anat.* Membrane muqueuse qui tapisse antérieurement le globe de l'œil, qu'elle attache aux paupières. L'inflammation de la conjonctive est appelée *conjonctivite*

CONJONCTURE n. f. (lat. *cum*, avec; *junctura*, liaison). Concours de circonstances; occasion.

CONJUGABLE adj. Qui peut être conjugué.

CONJUGAISON n. f. *Gram.* Manière de conjuguer un verbe; tableau des différentes terminaisons d'un verbe, distribuées en voix, modes, temps et personnes; classe de verbes.

CONJUGAL, E, AUX adj. (lat. *cum*, avec; *jugum*, joug). Qui concerne l'union entre les époux, *lien conjugal.*

CONJUGALEMENT adv. Selon l'union conjugale.

CONJUGUÉ, E adj. Se dit des feuilles portant sur un pétiole commun une ou plusieurs paires de folioles opposées. *Méc. Machines conjuguées*, unies pour concourir au même travail. *Anat. Nerfs conjugués*, ceux qui concourent à la même opération.

CONJUGUER v. tr. (lat. *conjugare*, réunir). *Gram.* Réciter ou écrire un verbe

selon ses différentes inflexions et terminaisons de modes, de temps, de nombres et de personnes.

CONJUNGO (*jon*) n. m. (m. lat.) Mariage. *Pop.*

CONJURATEUR n. m. Prétendu magicien.

CONJURATION n. f. Conspiration, complot contre l'Etat, le souverain; exorcisme, sortilège. Pl. Prières, supplications.

CONJURÉ, E adj. et n. Se dit d'une personne qui prend part à une conjuration, un complot.

CONJURER v. tr. (lat. *conjurare*). Prier avec instance : *je vous conjure de faire cela;* exorciser : *conjurer le diable. Fig.* Détourner par prudence, par habileté un malheur qui menace : *conjurer la tempête;* décider une chose avec la ferme intention de l'exécuter : *conjurer la perte de l'ennemi.* V. int. Tramer un complot : *Catilina conjura contre la République.* **Se conjurer** v. pr. S'unir pour conjurer.

CONNAISSABLE adj. Qui peut être connu.

CONNAISSANCE n. f. Idée, notion : *connaissance de Dieu;* relation de société, de familiarité : *il est de ma connaissance;* faculté de sentir, de recevoir des impressions : *tomber sans connaissance.* Pl. Savoir, érudition : *avoir des connaissances.*

CONNAISSEMENT n. m. Déclaration contenant un état des marchandises chargées sur un navire.

CONNAISSEUR, EUSE n. Qui se connaît à quelque chose.

CONNAÎTRE v. tr. (lat. *cognoscere*). Avoir l'idée, la notion d'une personne ou d'une chose ; entretenir des relations avec quelqu'un ; savoir : *connaître le grec;* avoir une grande pratique, un grand usage de certaines choses : *connaître le monde;* éprouver : *connaître la misère.* V. int. Etre compétent pour juger : *le tribunal de commerce ne connaît pas des causes civiles.* **Se connaître** v. pr. Avoir une juste idée de soi-même. *Fig. Se faire connaître,* se distinguer; décliner ses noms et qualités ; *ne plus se connaître,* être furieux, hors de soi ; *se connaître en, à quelque chose,* être en état de juger.

CONNÉTABLE n. m. Jadis premier officier militaire en France. V. PART. HIST.

CONNÉTABLIE n. f. Autrefois, juridiction des maréchaux de France.

CONNEXE adj. (lat. *connexus;* de *cum,* avec, *nectere,* lier). Lié, uni.

CONNEXION n. f. Liaison entre certaines choses qui présentent des rapports: *connexion d'idées.*

CONNEXITÉ n. f. Rapport, liaison aperçue entre plusieurs choses : *il y a connexité entre les lois et la morale.*

CONNIVENCE n. f. Complicité.

CONNIVENT, E adj. Qui tend à se rapprocher, en parlant des parties d'une plante : *feuilles connivenles.*

CONNIVER v. int. (lat. *connivere,* fermer les yeux). Participer à un mal en le dissimulant.

CONNU, E adj. Célèbre, dont le nom est répandu : *auteur connu.* N. m. : *aller du connu à l'inconnu.*

CONOÏDE, adj. et n. m. Qui est en forme de cône.

CONQUE n. f. (gr. *konchê,* coquille). Grande coquille concave; sorte de coquille recourbée dont sonnaient les tritons. *Anat.* Cavité de l'oreille.

CONQUÉRANT, E adj. et n. Qui a fait de grandes conquêtes.

CONQUÉRIR v. tr. (lat. *conquirere,* rassembler. — Se conjugue comme ACQUÉRIR). Acquérir par les armes. *Fig.: conquérir les cœurs.*

CONQUÊT n. m. Bien acquis par l'industrie, le travail. Ne s'emploie qu'avec *acquêt* et se dit surtout des biens acquis par les époux durant la communauté.

CONQUÊTE n. f. Action de conquérir ; la chose conquise.

CONSACRANT adj. et n. L'évêque qui en sacre un autre.

CONSACRÉ, E adj. Qui a reçu la consécration religieuse : *lieu consacré;* dédié : *temple consacré à Apollon;* voué, destiné, appliqué : *loisirs consacrés à l'étude;* sanctionné, ratifié : *expression consacrée.*

CONSACRER v. tr. (lat. *consecrare*). Dédier à Dieu : *Samuel fut consacré dès son enfance;* faire à la messe la consécration du pain et du vin; sanctionner, rendre durable. *Fig.* Employer : *consacrer son temps à l'étude;* autoriser : *mot que l'usage a consacré.*

CONSANGUIN, E (*gain*) adj. (lat. *consanguineus;* de *cum,* avec, et *sanguis,* sang). Parent du côté paternel : *frère consanguin.* Son opposé est *utérin,* du côté maternel.

CONSANGUINITÉ (*gu-i*) n. f. Parenté du côté du père.

CONSCIENCE n. f. (lat. *conscientia;* de *cum,* avec, et *scire,* savoir). Sentiment intérieur par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il fait. *Fig. Liberté de conscience,* droit que l'Etat reconnaît à chaque citoyen de jouir d'une liberté complète en matière religieuse. **En conscience** loc. adv. En vérité; selon les règles d'une stricte probité.

CONSCIENCIEUSEMENT adv. D'une manière consciencieuse.

CONSCIENCIEUX, EUSE adj. Qui a la conscience délicate.

CONSCIENT, E adj. Qui a la conscience, la notion d'une chose, d'un fait.

CONSCRIPTION n. f. (lat. *cum,* avec; *scriptio,* action d'écrire). Inscription annuelle des jeunes gens appelés par leur âge au service militaire.

CONSCRIT n. m. Qui est inscrit au rôle de la conscription ; jeune soldat. Adj. *Père conscrit,* sénateur romain.

CONSÉCRATEUR adj. et n. m. Evêque qui sacre un autre évêque.

CONSÉCRATION n. f. (lat. *consecratio*). Action de consacrer ; action par laquelle le prêtre consacre le pain et le vin à la messe.

CONSÉCUTIF, IVE adj. (lat. *consequor, consecutum*, je suis). Qui se suit immédiatement dans l'ordre du temps : *avoir la fièvre trois jours consécutifs*.

CONSÉCUTIVEMENT adv. Sans interruption.

CONSEIL n. m. (lat. *consilium*). Avis donné ou demandé sur ce qu'il convient de faire : avocat que la partie consulte ; assemblée de personnes délibérant sur certaines affaires. **Conseil des ministres**, pour délibérer sur les affaires de l'Etat ; **conseil de guerre**, pour l'exercice de la justice militaire ; **conseil d'Etat**, assemblée chargée de préparer des lois, ordonnances et règlements, de résoudre les difficultés qui s'élèvent en matière administrative et de juger les appels du contentieux administratif ; **conseil de famille**, assemblée de parents présidée par un juge de paix, pour délibérer sur ce qui concerne les intérêts d'un mineur ; **conseil judiciaire**, personne nommée dans certains cas pour assister celui qui a été déclaré en état de prodigalité ou d'incapacité civile ou légale ; **conseil de discipline**, tribunal institué pour veiller au maintien de la discipline.

CONSEILLER v. tr. Donner conseil.

CONSEILLER, ÈRE n. Qui donne conseil. N. m. Membre d'un conseil ; juge dans une cour souveraine. N. f. Femme d'un conseiller.

CONSEILLEUR n. m. Qui conseille : *les conseilleurs ne sont pas les payeurs*.

CONSENSUEL, ELLE adj. Se dit d'un contrat formé par le seul consentement des parties.

CONSENTANT, E adj. Qui consent : *les parties consentantes*.

CONSENTEMENT n. m. Action de consentir.

CONSENTIR v. int. (lat. *consentire*). Vouloir bien, trouver bon. V tr. Autoriser : *consentir une vente*.

CONSÉQUEMMENT adv. D'une manière conséquente : *agir conséquemment à ses principes* ; par conséquent.

CONSÉQUENCE n. f. Conclusion tirée d'une ou de plusieurs propositions ; suite qu'une chose peut avoir. *Fig.* Importance : *affaire de conséquence*. **En conséquence** loc. adv. Conséquemment.

CONSÉQUENT, E adj. (lat. *consequens* ; de *consequi*, s'ensuivre). Qui raisonne, qui agit conséquemment : *homme conséquent dans sa conduite*. — Ne pas dire affaire *conséquente*, mais *importante, considérable*.

CONSÉQUENT n. m. *Log.* Seconde proposition d'un enthymème. *Math.* Second terme d'un rapport. **Par conséquent** loc. conj. Donc.

CONSERVATEUR, TRICE adj. et n. Qui conserve ; qui appartient au système politique demandant le maintien des institutions actuelles sans modifications. N. m. Titre de certains fonctionnaires : *conservateur des hypothèques*.

CONSERVATION n. f. Action de conserver ; état de ce qui est conservé.

CONSERVATOIRE adj. Qui a pour but de conserver. N. m. Ecole gratuite pour l'enseignement de la musique, de la déclamation, etc. **Conservatoire des arts et métiers**, établissement public où sont conservés les modèles des machines, des instruments, etc., employés dans les arts, et des échantillons des divers produits de l'industrie.

CONSERVE n. f. Confiture faite de sucre et de substances végétales. *Mar. Naviguer de conserve*, de compagnie. Pl. Lunettes pour conserver la vue.

CONSERVER v. tr. (lat. *conservare*). Maintenir en bon état : *conserver sa santé* ; garder avec soin : *conserver un secret* ; ne pas perdre : *conserver ses amis* ; entretenir : *conserver la paix*.

CONSIDÉRABLE adj. (rad. *considérer*). Puissant : *homme considérable* ; très grand : *dépense considérable* ; nombreux : *armée considérable* ; important : *travail considérable*.

CONSIDÉRABLEMENT adv. Beaucoup.

CONSIDÉRANT n. m. Motif qui précède le dispositif d'une loi, d'un arrêt, etc.

CONSIDÉRATION n. f. (rad. *considérer*). Action par laquelle on considère, on examine : *cela mérite considération*. *Fig.* Raison, motif : *cette considération m'a décidé* ; égards, estime : *avoir en grande considération*. **En considération de** loc. prép. Eu égard à.

CONSIDÉRÉMENT adv. Avec circonspection.

CONSIDÉRER v. tr. (lat. *considerare*). Regarder attentivement. *Fig.* Peser, apprécier : *considérer les avantages* ; estimer, faire cas : *on le considère beaucoup*. — Pour la conjugaison, v. ACCÉLÉRER.

CONSIGNATAIRE n. m. Dépositaire d'une somme consignée ; négociant auquel on adresse des marchandises, soit en dépôt, soit pour les vendre.

CONSIGNATEUR n. m. Celui qui met des marchandises en consignation.

CONSIGNATION n. f. Action de faire un dépôt entre les mains d'un officier public ; somme, objet ainsi déposé. **Caisse des dépôts et consignations**, administration qui reçoit des sommes en dépôt.

CONSIGNE n. f. Instruction donnée à une sentinelle, et même à toute personne chargée de garder l'entrée d'un lieu public ; punition militaire, défense de sortir.

CONSIGNER v. tr. Mettre en dépôt : *consigner une somme, des marchandises* ;

adresser à un consignataire; citer, rapporter dans un écrit : *consigner un fait. Consigner la troupe, un élève*, lui défendre de sortir de la caserne, de la pension.

CONSISTANCE n. f. Etat d'un liquide qui prend de la solidité; état résistant d'un corps. *Fig.* Stabilité, fixité : *esprit sans consistance.*

CONSISTANT, E adj. Qui consiste : *propriété consistante en prés, champs*, etc., qui a de la solidité.

CONSISTER v. int. (lat. *consistere;* de *cum*, avec, et *sistere*, fixer). Avoir son essence : *le bonheur consiste dans la vertu;* être composé, formé de : *son revenu consiste en rentes.*

CONSISTOIRE n. m. (lat. *consistorium;* de *consistere*, s'asseoir ensemble). Assemblée de cardinaux convoquée par le pape; assemblée de ministres protestants; conseil qui dirige les affaires religieuses des israélites.

CONSISTORIAL, E, AUX adj. Qui appartient à un consistoire : *jugement consistorial.*

CONSISTORIALEMENT adv. En consistoire.

CONSOLABLE adj. Qui peut être consolé.

CONSOLANT, E adj. Qui console.

CONSOLATEUR, TRICE adj. et n. Qui apporte de la consolation : *espoir consolateur.*

CONSOLATIF, IVE adj. Qui est propre à consoler.

CONSOLATION n. f. Soulagement donné à l'affliction; sujet de satisfaction; discours, raison que l'on emploie pour consoler; personne, chose qui console : *Dieu est ma consolation.*



CONSOLE n. f. Saillie destinée à soutenir une corniche; meuble de salon.

CONSOLER v. tr. (lat. *consolari*). Soulager, adoucir l'affliction, les ennuis. **Se consoler** v. pr. Mettre fin à ses regrets.

CONSOLIDATION n. f. Action de consolider, d'affermir.

CONSOLIDÉ, E adj. *Tiers consolidé*, rentes sur l'Etat réduites et garanties. N. m. pl. Fonds publics de la dette d'Angleterre.

CONSOLIDEMENT n. m. Action de consolider.

CONSOLIDER v. tr. (lat. *cum*, avec; *solidus*, solide). Rendre ferme, solide. *Fig.* Affermir, fortifier : *consolider un traité. Fig.* Assigner un fonds pour le payement d'une dette publique.

CONSOMMATEUR n. m. Celui qui consomme les denrées, les marchandises qu'il achète; personne qui mange ou boit dans un établissement public. *Fig.* Qui achève, qui accomplit : *Jésus-Christ est l'auteur et le consommateur de notre foi.*

CONSOMMATION n. f. Action de consommer; fin, accomplissement : *la consommation des siècles.*

CONSOMMÉ, E adj. Parfait : *sagesse consommée.* N. m. Bouillon succulent d'une viande extrêmement cuite.

CONSOMMER v. tr. (lat. *cum*, avec; *summa*, fin). Détruire par l'usage : *consommer une denrée;* achever, accomplir : *consommer un sacrifice.* V. CONSUMER.

CONSOMPTIF, IVE adj. Se dit des remèdes propres à consumer les humeurs, les chairs. N. m. : *un consomptif.*

CONSOMPTION n. f. (lat. *consumptio;* de *consumere*, consumer). Amaigrissement et dépérissement progressif dans certaines maladies : *la phtisie amène presque toujours la consomption.*

CONSONANCE n. f. (lat. *cum*, avec; *sonare*, sonner). Accord de deux sons dont l'union plaît à l'oreille; uniformité de son dans la terminaison des mots ou des phrases.

CONSONANT, E adj. Formé par des consonances : *accord consonant; mots consonants.*

CONSONNE n. f. (préf. *con* et *sonner*). *Gram.* Lettre qui ne forme un son que si elle est jointe à une voyelle.

CONSORTIUM (*si-om'*— du lat. *consortium*, ménage) n. m. Association, société.

CONSORTS n. m. pl. (lat. *cum*, avec; *sors*, sort). Cointéressés dans une affaire.

CONSOUDE n. f. Plante vulnéraire, employée contre les hémorragies.

CONSPIRANT, E adj. *Méc.* Qui tend à produire le même effet : *forces conspirantes.*

CONSPIRATEUR, TRICE n. Qui prend part à une conspiration.

CONSPIRATION n. f. Complot formé contre l'Etat; cabale entre particuliers.

CONSPIRER v. int. (lat. *conspirare;* de *cum*, avec, et *spirare*, souffler). Concourir, s'accorder dans un même but : *tout conspire à son bonheur;* comploter, prendre part à une conspiration. V. tr. Méditer, projeter : *conspirer la ruine de quelqu'un.*

CONSPUER v. tr. (lat. *conspuere*, cracher dessus). Honnir publiquement, mépriser hautement.

CONSTABLE n. m. Officier de police en Angleterre.

CONSTAMMENT adv. Avec fermeté, persévérance.

CONSTANCE n. f. (lat. *constantia;* de *constare*, persévérer). Fermeté d'âme : *souffrir avec constance;* persévérance dans certains sentiments.

CONSTANT, E adj. Qui a de la constance, de la fermeté; certain, indubitable : *fait constant;* qui ne varie pas : *bonheur constant.*

CONSTATATION n. f. Action de constater; fait servant de preuve.

CONSTATER v. tr. (lat. *constare*, être certain). Etablir la vérité d'un fait; consigner dans un écrit.

CONSTELLATION n. f. (lat. *constellatio;* de *cum*, avec, et *stella*, étoile). Groupe d'étoiles présentant une figure

quelconque et ayant un nom particulier : *la constellation de la Vierge.*

CONSTELLÉ adj. Parsemé d'étoiles ; parsemé, pailleté. *Anneau constellé*, anneau magique fabriqué sous l'influence d'une constellation, ou en portant les signes.

CONSTERNATION n. f. Abattement profond.

CONSTERNER v. tr. (lat. *consternere* ; de *cum*, avec, et *sternere*, renverser). Frapper d'étonnement, de consternation.

CONSTIPATION n. f. Difficulté d'aller à la selle.

CONSTIPER v. tr. (lat. *constipare*). Causer la constipation.

CONSTITUANT, E adj. Qui constitue : *parties constituantes d'un corps.* **Assemblée constituante,** qui a mission d'établir une constitution politique ; états généraux convoqués en France en 1789. N. m. Membre d'une assemblée constituante.

CONSTITUÉ, E adj. Qui est de bonne ou de mauvaise complexion : *homme bien constitué. Autorités constituées*, établies par les lois d'un pays.

CONSTITUER v. tr. (lat. *constituere*). Former l'essence d'une chose : *l'âme et le corps constituent l'homme ;* organiser : *constituer une société ;* assigner, en parlant d'une somme à fournir : *constituer une dot, une rente. Constituer prisonnier*, mettre en état d'arrestation.

CONSTITUTIF, IVE adj. Qui constitue essentiellement une chose.

CONSTITUTION n. f. Composition : *la constitution de l'air ;* complexion de l'homme : *constitution robuste, délicate ;* loi fondamentale d'une nation : *la France a eu plusieurs constitutions.*

CONSTITUTIONNALITÉ n. f. Qualité de ce qui est constitutionnel.

CONSTITUTIONNEL, ELLE adj. Soumis à une constitution : *gouvernement constitutionnel ;* conforme à la constitution : *loi constitutionnelle.*

CONSTITUTIONNELLEMENT adv. D'une manière constitutionnelle.

CONSTRICTEUR n. et adj. m. (lat. *constrictus*, serré). *Anat.* Muscle qui resserre certaines parties. **Boa constricteur,** le même que le boa devin .V. BOA.

CONSTRICTION n. f. Resserrement, tension violente.

CONSTRICTOR (boa). V. CONSTRICTEUR.

CONSTRINGENT, E adj Qui resserre.

CONSTRUCTEUR n m. Qui construit.

CONSTRUCTION n. f. Action, art de construire ; disposition des parties d'un bâtiment ; bâtisse. *Gram.* Arrangement des mots.

CONSTRUIRE v. tr. (lat. *construere ;* de *cum*, avec, et *struere*, édifier). Bâtir ; faire, tracer : *construire un triangle. Gram.* Arranger les mots d'une phrase.

CONSUBSTANTIALITÉ n. f. Unité et identité de substance : *les ariens niaient la consubstantialité du Fils avec le Père.*

CONSUBSTANTIATION n. f. Présence de J.-C. dans l'eucharistie entendue à la manière des luthériens.

CONSUBSTANTIEL, ELLE adj. (lat. *cum*, avec ; *substantia*, substance). Qui est de même substance : *les trois personnes de la Trinité sont consubstantielles.*

CONSUBSTANTIELLEMENT adv. D'une manière consubstantielle.

CONSUL n. m. (m. lat.). Nom des deux premiers magistrats de l'ancienne Rome, et des trois premiers magistrats de la République française, depuis l'an VIII jusqu'à l'Empire (de 1799 à 1804) ; agent qui a pour mission de protéger ses nationaux à l'étranger. V. PART. HIST.

CONSULAIRE adj. Qui appartient au consul : *dignité consulaire ;* qui appartient à la justice commerciale : *les tribunaux consulaires.*

CONSULAIREMENT adv. En qualité de juge de commerce.

CONSULAT n. m. Dignité, charge de consul ; sa durée ; gouvernement consulaire établi en France par la constitution de l'an VIII. V. PART. HIST.

CONSULTANT adj. Se dit de celui qui, en droit ou en médecine, donne des consultations : *avocat, médecin consultant.*

CONSULTATIF, IVE adj. Institué pour donner des avis, des conseils sur certaines choses : *comité consultatif.*

CONSULTATION n. f. Conférence pour consulter sur une affaire, une maladie ; avis motivé.

CONSULTE n. f. Conseil, cour de justice en Italie et en Suisse.

CONSULTER v. tr. (lat. *consultare*). Prendre avis, conseil, examiner attentivement : *consulter un auteur ;* se rendre compte de : *consulter ses forces, ses ressources.*

CONSULTEUR n. m. Docteur commis par le pape pour donner son avis sur des questions de foi, de discipline.

CONSUMABLE adj. Qui peut être consumé.

CONSUMANT, E adj Qui consume : *flamme consumante.*

CONSUMER v. tr. (lat *consumere*). Détruire, réduire à rien : *le feu a tout consumé ;* dépenser entièrement : *consumer son bien en débauches* —Ne dites pas qu'*une lampe consume tant d'huile*, qu'*un fourneau consume tant de charbon ;* comme il s'agit ici d'une dépense produisant un effet utile, employez le verbe *consommer.*

CONTACT (*tacte*) n. m. (lat. *cum*, avec ; *tactus*, toucher). Etat des corps qui se touchent. *Fig.* Fréquentation, relation : *le contact de la société.*

CONTAGIEUX, EUSE adj. Qui se

communique par le contact. *Fig.* Se dit du vice, de l'erreur, etc.

CONTAGION n. f. (lat. *contagio;* de *cum*, avec, et *tangere*, toucher). Transmission d'une maladie par le contact ou les miasmes. *Fig. : la contagion du vice.*

CONTAMINATION n. f. Souillure.

CONTAMINER v. tr. Souiller.

CONTE n. m. Récit d'aventures imaginaires; discours ou récit mensonger : *conte fait à plaisir.*

CONTEMPLATEUR, TRICE n. Qui contemple.

CONTEMPLATIF, IVE adj. Qui se plaît dans la contemplation par la pensée.

CONTEMPLATION n. f. Action de contempler; attention profonde, rêverie intellectuelle.

CONTEMPLATIVEMENT adv. D'une manière contemplative.

CONTEMPLER v. tr. (lat. *contemplari*). Considérer attentivement soit avec les yeux du corps, soit avec ceux de l'esprit. V. int. Méditer : *passer sa vie à contempler.*

CONTEMPORAIN, E adj. et n. (lat. *cum*, avec; *tempus, temporis*, temps). Qui est du même temps : *Annibal et Scipion étaient contemporains;* qui est du temps actuel : *l'histoire contemporaine, les contemporains.*

CONTEMPORANÉITÉ n. f. Simultanéité d'existence.

CONTEMPTEUR (*tamp*) n. m. Qui méprise, dénigre : *Zoïle fut le contempteur d'Homère.*

CONTENANCE n. f. Capacité : *contenance d'un vase;* étendue : *contenance d'un champ;* maintien, posture : *contenance respectueuse. Fig. Faire bonne contenance*, témoigner de la résolution : *perdre contenance*, se troubler.

CONTENANT, E adj. Qui contient : *partie contenante.* N. m. Ce qui contient : *le contenant est plus grand que le contenu.*

CONTENDANT, E adj. et n. Se dit de ceux qui sont en concurrence, en compétition pour une chose.

CONTENIR v. tr. (préf. *con* et *tenir*). Comprendre dans son étendue, dans sa capacité : *le décalitre contient dix litres;* retenir dans de certaines bornes : *contenir la foule;* renfermer : *ce livre contient de grandes vérités. Fig.* Maintenir dans la soumission : *contenir le peuple;* réprimer : *contenir sa colère.*

CONTENT E adj. (lat. *contentus*). Qui a l'esprit satisfait, le cœur joyeux.

CONTENTEMENT n. m. Joie, plaisir, satisfaction.

CONTENTER v. tr. Rendre content, satisfaire. **Se contenter** v. pr. Etre satisfait : *se contenter de peu.*

CONTENTIEUSEMENT adv. Avec dispute, débat. *Peu us.*

CONTENTIEUX, EUSE adj. Qui aime à disputer : *humeur contentieuse.* Peu us. Qui est contesté, litigieux : *affaire contentieuse.* N. m. Tout ce qui est susceptible d'être mis en discussion devant les juges.

CONTENTIF, IVE adj. *Chir.* Qui contient, maintient : *appareil contentif.*

CONTENTION n. f. Grande application de l'esprit; débat, dispute.

CONTENU n. m. Ce qui est renfermé, compris dans : *le contenu d'un verre, d'une lettre.*

CONTER v. tr. Narrer, faire un récit, un conte. *En conter, en conter de belles*, raconter des choses ridicules ou extraordinaires.

CONTESTABLE adj. Qui peut être contesté : *principe contestable.*

CONTESTANT, E adj. et n. Qui conteste en justice.

CONTESTATION n. f. Débat, dispute.

CONTESTE n. f. Débat, procès. **Sans conteste** loc. adv. Sans contredit.

CONTESTER v. tr. (lat. *cum*, avec; *testari*, témoigner). Refuser de reconnaître un droit, nier la vérité d'un fait : *je ne conteste pas que cela ne soit possible, je conteste que cela soit réel.* V. int. Disputer : *ils contestèrent longuement.*

CONTEUR, EUSE n. Qui aime à conter.

CONTEXTE n. m. (préf. *con* et *texte*). Texte considéré dans son ensemble, dans ce qui précède ou ce qui suit.

CONTEXTURE n. f. (préf. *con* et *texture*). Enchaînement, liaison des parties qui forment un tout : *la contexture des muscles. Fig. : la contexture d'un discours.*

CONTIGU, Ë adj. (lat. *cum*, avec; *tangere*, toucher). Qui touche à une chose : *chambre contiguë à une autre.*

CONTIGUÏTÉ n. f. État de deux choses qui se touchent.

CONTINENCE n. f. Chasteté.

CONTINENT, E adj. Chaste.

CONTINENT n. m. (lat. *cum*, avec; *tenere*, tenir). Très grande étendue de terre ferme. *Ancien continent*, Europe, Asie et Afrique; *nouveau continent*, Amérique.

CONTINENTAL, E, AUX adj. Qui appartient au continent : *guerre continentale.*

CONTINGENCE n. f. Etat de ce qui est contingent.

CONTINGENT, E adj. (lat. *contingens*, qui arrive). Qui peut échoir; qui peut être ou n'être pas. N. m. Part que chacun doit fournir ou recevoir; part mise à la charge de chaque circonscription territoriale dans la répartition annuelle, soit des contributions directes, soit du recrutement.

CONTINU, E adj. (lat. *continuus*). Non divisé dans son étendue; non interrompu dans sa durée : *travail continu.* **A la continue** loc. adv. A la longue.

CONTINUATEUR, TRICE n. Personne qui continue ce qu'une autre a commencé.

CONTINUATION n. f. Action de continuer; effet de cette action; prolongement.

CONTINUEL, ELLE adj. Qui dure sans interruption.

CONTINUELLEMENT adv. Sans interruption.

CONTINUER v. tr. (lat. *continuare*). Poursuivre ce qui est commencé; prolonger : *continuer un mur;* renouveler : *continuer un bail.* V. int. Ne pas cesser : *la guerre continue.*

CONTINUITÉ n. f. Liaison non interrompue des parties; reproduction prolongée : *continuité d'un bruit, du travail.* **Solution de continuité,** interruption qui se présente dans l'étendue d'un corps : *les plaies, les fractures sont des solutions de continuité dans les chairs et dans les os; les traits de ce dessin ne sont pas purs, on y remarque trop de solutions de continuité.*

CONTINÛMENT adv. D'une manière continue.

CONTONDANT, E adj. Se dit d'un instrument, d'un corps qui blesse, qui meurtrit sans couper, comme un bâton, un marteau, etc. Son opposé est *tranchant.*

CONTORSION n. f. (lat. *contorsio;* de *cum*, avec; *torsio*, torsion). Mouvement violent qui tend les muscles, les membres; grimace, attitude forcée.

CONTOUR n. m. (préf. *con* et *tour*). Circuit, enceinte : *le contour d'une ville;* ligne dont la forme détermine celle des reliefs : *agréables contours.*

CONTOURNEMENT n. m. Manière dont une chose est contournée.

CONTOURNER v. tr. Donner un contour à : *contourner une colonne;* faire le tour de : *contourner une montagne;* déformer : *cette maladie lui a contourné la taille.*

CONTRACTANT, E adj. et n. Qui contracte : *les parties contractantes, les contractants.*

CONTRACTATION n. f. Action de faire un contrat.

CONTRACTE adj. *Gram.* Qui renferme des contractions, en parlant de certains mots, surtout dans la langue grecque.

CONTRACTÉ, E adj. *Gram.* Se dit de deux voyelles ou de deux syllabes réunies en une seule, comme *du*, *des*, *au*, *aux*, pour *de le, de les, à le, à les.*

CONTRACTER v. tr. (lat. *contrahere, contractum;* de *cum*, avec, et *trahere*, tirer). Prendre l'engagement, l'obligation de : *contracter une alliance;* réduire en un moindre volume : *le froid contracte les corps. Fig.* Acquérir avec le temps : *contracter une habitude;* gagner : *contracter une maladie. Contracter des dettes*, s'endetter.

CONTRACTILE adj. Susceptible de contraction : *la fibre des muscles est contractile.*

CONTRACTILITÉ n. f. Faculté que possèdent certains corps de se raccourcir et de s'étendre alternativement : *contractilité musculaire.*

CONTRACTION n. f. *Anat.* Raccourcissement des muscles, des nerfs. *Gram.* Réduction de deux syllabes, de deux voyelles en une, comme *du* pour *de le; août, paon, faon, Laon*, qu'on prononce *ou, pan, fan, Lan.*

CONTRACTUEL, ELLE adj. Stipulé par contrat : *substitution contractuelle.*

CONTRACTURE n. f. *Arch.* Rétrécissement dans la partie supérieure d'une colonne. *Méd.* Rigidité des muscles.

CONTRADICTEUR n. m. Qui contredit.

CONTRADICTION n. f. Action de contredire; action de se mettre en opposition avec ce qu'on a dit ou fait précédemment; incompatibilité de certaines choses.

CONTRADICTOIRE adj. Qui exprime une contradiction : *propositions contradictoires. Pal.* Fait en présence des parties intéressées : *jugement contradictoire.*

CONTRADICTOIREMENT adv. Après que les parties ont été entendues; d'une manière contradictoire.

CONTRAIGNABLE adj. Qui peut être contraint.

CONTRAINDRE v. tr. (lat. *constringere;* de *cum*, avec, et *stringere*, étreindre). Obliger quelqu'un par violence à faire une chose; gêner. *Jurisp.* Obliger par voies de droit. **Se contraindre** v. pr. Faire taire ses goûts, ses sentiments.

CONTRAINT, E adj. Forcé; gêné : *il a l'air contraint.*

CONTRAINTE n. f. Violence exercée contre quelqu'un; retenue : *agir sans contrainte. Fig.* Difficultés, entraves : *la contrainte de la rime. Jurisp.* Acte judiciaire pour contraindre : *contrainte par corps.*

CONTRAIRE adj. (lat. *contrarius;* de *contra*, contre). Opposé; qui n'est pas conforme à. *Fig.* Nuisible : *le vin vous est contraire;* défavorable : *sort contraire.* N. m. L'opposé. **Au contraire** loc. adv. Tout autrement.

CONTRAIREMENT adv. En opposition.

CONTRALTO n. m. (m. ital.). *Mus.* La plus grave des voix de femme. Pl. des *contraltos.*

CONTRAPONTISTE n. m. Compositeur qui connaît les règles du contrepoint.

CONTRARIANT, E adj. Qui se plaît à contrarier : *esprit contrariant*, de nature à contrarier.

CONTRARIER v. tr. (lat. *contrarius*, contraire). S'opposer aux paroles, aux actes, aux volontés de; causer du dépit à : *voilà qui me contrarie;* faire obstacle à : *les vents contrariaient la marche du navire.*

CONTRARIÉTÉ n. f. Ennui, mécontentement; obstacle, empêchement : *éprouver de grandes contrariétés.*

CONTRASTANT, E adj. Qui contraste : *effets contrastants.*

CONTRASTE n. m. Opposition de sentiments, d'effets qui se font ressortir mutuellement : *contraste de deux caractères ; contraste d'ombre et de lumière dans un tableau.*

CONTRASTER v. int. (lat. *contra*, contre ; *stare*, se tenir). Etre en contraste.

CONTRAT n. m. (lat. *cum*, avec ; *trahere*, *tractum*, tirer). Pacte entre deux ou plusieurs personnes ; acte authentique qui le constate. **Contrat de mariage,** convention qui règle les rapports d'intérêt entre deux époux.

CONTRAVENTION n. f. Infraction à une loi, à un contrat, etc.

CONTRE (lat. *contra*) prép. qui marque opposition, rencontre, choc : *se heurter contre un arbre, marcher contre l'ennemi ;* proximité : *sa maison est contre la mienne.* N. m. L'opposé : *soutenir le pour et le contre.* **Ci-contre** loc. adv. A côté. — L'*e* de *contre* ne s'élide jamais.

CONTRE-ALLÉE n. f. Allée latérale et parallèle à une allée principale. Pl. des *contre-allées.*

CONTRE-AMIRAL n. m. Troisième officier supérieur d'une armée navale ; son vaisseau. Pl. des *contre-amiraux.*

CONTRE-APPEL n. m. Second appel. Pl. des *contre-appels.*

CONTRE-APPROCHES n. f. pl. Travaux des assiégés pour aller au-devant de ceux des assiégeants.

CONTRE-ATTAQUES n. f. pl. Travaux de défense que des assiégés opposent aux travaux d'attaque des assiégeants.

CONTRE-BALANCER v. tr. Faire équilibre par le poids. *Fig.* Egaler en force, en valeur, en mérite, etc. ; compenser.

CONTREBANDE n. f. (esp. *contra*, contre ; *bando*, ordonnance). Introduction, commerce de marchandises prohibées ou soumises à des droits dont on fraude le trésor ; ces marchandises mêmes.

CONTREBANDIER, IÈRE n. Qui se livre à la contrebande.

CONTRE-BAS (EN) loc. adv. De haut en bas.

CONTREBASSE [o. N.] n. f. Grosse basse de violon, dont le son est d'une octave au-dessous de la basse ordinaire ; la plus basse voix.

CONTREBASSE n. f. ou **CONTREBASSISTE** n. m. Musicien qui joue de la contrebasse.

CONTRE-BATTERIE n. f. Batterie de canons opposée à une autre. *Fig.* Moyen employé pour déjouer quelque intrigue. Pl. des *contre-batteries.*

CONTRE-BIAIS (À) loc. adv. En sens opposé au sens direct.

CONTRE-BOUTANT n. m. Pièce de bois qui sert d'appui à un mur. Pl. des *contre-boutants.*

CONTRE-BOUTER v. tr. Appuyer un mur par un étai, un pilier.

CONTRE-CALQUER v. tr. Faire la contre-épreuve d'un calque.

CONTRECARRER v. tr. S'opposer directement aux vues de quelqu'un.

CONTRE-CHÂSSIS n. m. Châssis de verre ou de papier qu'on applique devant un châssis ordinaire.

CONTRE-CLEF n. f. Voussoir près de la clef d'une voûte. Pl. des *contre-clefs.*

CONTRE-CŒUR n. m. Le fond de la cheminée ; plaque de fer qu'on y fixe pour le conserver. Pl. des *contre-cœurs.*

CONTRE-CŒUR (À) loc. adv. Avec répugnance, malgré soi.

CONTRE-COUP n. m. Répercussion d'un corps sur un autre. *Fig.* Événement qui est la suite d'un autre. Pl. des *contre-coups.*

CONTRE-COURANT n. m. Courant contraire. Pl. des *contre-courants.*

CONTREDANSE n. f. Danse vive et légère, où plusieurs personnes figurent ensemble ; air de contredanse.

CONTRE-DÉCLARATION n. f. Déclaration contraire à une précédente. Pl. des *contre-déclarations.*

CONTRE-DIGUE n. f. Digue qui en renforce une autre. Pl. des *contre-digues.*

CONTREDIRE v. tr. (Se conj. comme *médire*). Dire le contraire ; être en opposition. Abs. : *aimer à contredire.*

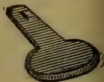
CONTREDISANT, E adj. Qui aime à contredire : *esprit contredisant.*

CONTREDIT n. m. Affirmation contraire, contestation. **Sans contredit** loc. adv. Certainement.

CONTRÉE n. f. (lat. *contra*, contre, vis-à-vis). Certaine étendue de pays.

CONTRE-ÉCHANGE n. m. Échange mutuel. Pl. des *contre-échanges.*

CONTRE-ENQUÊTE n. f. *Pal.* Enquête opposée à celle de la partie adverse. Pl. des *contre-enquêtes.*



CONTRE-ÉPAULETTE n. f. Epaulette dégarnie de franges. Pl. des *contre-épaulettes.*

CONTRE-ÉPREUVE n. f. Epreuve qu'on tire sur une estampe fraîchement imprimée ou sur un dessin au crayon ; dans une assemblée, vote sur la proposition contraire à celle qu'on a mise d'abord aux voix. Pl. des *contre-épreuves.*

CONTRE-ESPALIER n. m. Espalier bordant une allée parallèlement à l'espalier d'un mur. Pl. des *contre-espaliers.*

CONTRE-EXPERTISE n. f. Expertise destinée à en contrôler une autre. Pl. des *contre-expertises.*

CONTREFAÇON n. f. (de *contre* et *façon*). Action de reproduire ou de fabriquer une chose au préjudice de l'auteur ou de l'inventeur ; ouvrage contrefait.

CONTREFACTEUR n. m. Celui qui commet une contrefaçon.

CONTREFACTION n. f. Imitation frauduleuse ou falsification des monnaies, poinçons, effets publics, etc.

CONTREFAIRE v. tr. (de *contre* et *faire*. — Se conj. comme *faire*). Représenter en imitant; imiter les autres pour les tourner en ridicule; faire une contrefaçon; déguiser : *contrefaire sa voix.*

CONTREFAISEUR n. m. Qui contrefait les paroles et les gestes. *Fam.*

CONTREFAIT, E adj. Imité; difforme.

CONTRE-FICHE n. f. Pièce de bois mise obliquement contre un mur pour le soutenir. Pl. des *contre-fiches.*

CONTRE-FIL n. m. Sens contraire à la direction normale. **À contre-fil** loc. adv. A rebours.

CONTREFORT [o. n.] n. m. Pilier servant d'appui à un mur qui supporte quelque charge; chaîne secondaire de montagnes qui semble appuyer une chaîne principale : *les contreforts des Alpes;* pièce de cuir qui sert à renforcer le derrière d'une chaussure.



CONTRE-FUGUE n. f. Fugue dont la marche est contraire à celle d'une autre établie auparavant. Pl. des *contre-fugues.*

CONTRE-GARDE n. f. Ouvrage de fortification servant à en protéger un autre contre les feux de l'ennemi. Pl. des *contre-gardes.*

CONTRE-HACHER v. tr. Faire des contre-hachures.

CONTRE-HACHURE n. f. Hachure qui en croise d'autres. Pl. des *contre-hachures.*

CONTRE-HÂTIER n. m. Grand chenet de cuisine garni de crochets. Pl. des *contre-hâtiers.*

CONTRE-HAUT (EN) loc. adv. En dessus d'un objet.

CONTRE-INDICATION n. f. *Méd.* Indication contraire à l'emploi d'un moyen médical qui paraissait indiqué. Pl. des *contre-indications.*

CONTRE-JOUR n. m. Endroit opposé au grand jour. Pl. des *contre-jours.* **A contre-jour** loc. adv. Dans un sens opposé au jour.

CONTRE-LETTRE n. f. Acte secret par lequel on entend déroger à un acte public. Pl. des *contre-lettres.*

CONTREMAÎTRE, ESSE [o. n.] n. Personne qui dirige les ouvriers, les ouvrières dans un atelier.

CONTREMANDEMENT n. m. Révocation d'un ordre donné précédemment.

CONTREMANDER v. tr. Révoquer un ordre, une demande.

CONTREMARCHE [o. n.] n. f. Marche d'une armée, contraire à celle qu'elle paraissait vouloir faire ou à celle qu'elle a déjà faite.

CONTRE-MARÉE n. f. Marée dont la direction est opposée à celle de la marée ordinaire. Pl. des *contre-marées.*

CONTREMARQUE [o. n.] n. f. Seconde marque apposée à un ballot, à des ouvrages d'or et d'argent; billet délivré, au théâtre, à ceux qui en sortent, pour qu'ils aient la facilité de rentrer.

CONTREMARQUER [o. n.] v. tr. Apposer une seconde marque.

CONTRE-MINE n. f. Ouvrage souterrain pour découvrir une mine de l'ennemi. Pl. des *contre-mines.*

CONTRE-MINER v. tr. Faire une contre-mine.

CONTRE-MINEUR n. m. Celui qui travaille à une contre-mine. Pl. des *contre-mineurs.*

CONTRE-MUR n. m. Mur bâti contre un autre pour le fortifier, le conserver. Pl. des *contre-murs.*

CONTRE-MURER v. tr. Faire un contre-mur.

CONTRE-OPPOSITION n. f. Minorité d'une opposition, qui s'en détache en certains cas, dans une assemblée délibérante. Pl. des *contre-oppositions.*

CONTRE-ORDRE n. m. Révocation d'un ordre. Pl. des *contre-ordres.*

CONTRE-PARTIE n. f. *Mus.* Partie opposée à une autre, surtout celle de second dessus. *Fig.* Sentiment contraire : *soutenir la contre-partie.* Pl. des *contre-parties.*

CONTRE-PASSATION n. f. Action de contre-passer.

CONTRE-PASSER v. tr. Repasser une lettre de change à la personne de qui on la tient.

CONTRE-PIED n. m. Le contraire d'une chose.

CONTREPOIDS [o. n.] n. m. Poids servant à en contre-balancer d'autres. *Fig.* Toute force qui sert à diminuer l'effet d'une force contraire.

CONTRE-POIL n. m. Le rebours du poil. **À contre-poil** loc. adv. Dans un sens contraire.

CONTREPOINT [o. n.] n. m. *Mus.* Art de composer de la musique à deux ou plusieurs parties; composition faite d'après les règles du contrepoint.

CONTRE-POINTE n. f. Partie tranchante du bout du dos de la lame d'un sabre : *connaître la pointe et la contre-pointe.*

CONTRE-POINTER v. tr. Piquer une étoffe des deux côtés; opposer une batterie à une autre.

CONTREPOISON [o. n.] n. m. Remède contre le poison, au physique et au moral.

CONTRE-PORTE n. f. Châssis garni de toile qu'on met devant une porte. Pl. des *contre-portes.*

CONTRE-PROJET n. m. Projet contraire à un autre. Pl. des *contre-projets.*

CONTRE-PROPOSITION n. f. Proposition opposée à une autre. Pl. des *contre-propositions.*

CONTRE-RÉVOLUTION n. f. Seconde révolution tendant à détruire les

résultats de la première. Pl. des *contre-révolutions.*

CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE adj. et n. Agent, partisan d'une contre-révolution. Pl. des *contre-révolutionnaires.*

CONTRE-RUSE n. f. Ruse opposée à une autre. Pl. des *contre-ruses.*

CONTRE-SANGLON n. m. Courroie clouée à l'arçon d'une selle pour y attacher la sangle. Pl. des *contre-sanglons.*

CONTRESCARPE n. f. *Fortif.* Pente du mur extérieur du fossé, du côté de la campagne.

CONTRE-SCEL n. m. Petit sceau qui s'appose à côté du grand. Pl. des *contre-scels.*

CONTRE-SCELLER v. tr. Mettre le contre-scel.

CONTRESEING [o. N.] n. m. Signature de celui qui contresigne.

CONTRESENS [o. N.] n. m. Sens contraire au sens naturel, à la direction normale : *contresens d'une étoffe;* fausse interprétation d'un texte; chose opposée à la logique, à la raison : *sa conduite est un contresens.* **À contresens** loc. adv. A rebours.

CONTRESIGNER [o. N.] v. tr. Signer après celui dont l'acte émane; mettre sur l'adresse d'une lettre le nom du fonctionnaire qui l'expédie.

CONTRETEMPS n. m. Evénement fâcheux, imprévu, qui nuit au succès d'une affaire. **A contretemps** loc. adv. Mal à propos : *agir à contretemps.*

CONTRE-TERRASSE n. f. Terrasse appuyée contre une autre plus élevée. Pl. des *contre-terrasses.*

CONTRE-TIRER v. tr. Faire la contre-épreuve de : *contre-tirer un dessin.*

CONTREVALLATION n. f. (lat. *contra*, contre; *vallum*, retranchement). Fossé et retranchement autour d'une place qu'on assiège.

CONTREVENANT, E n. Qui contrevient.

CONTREVENIR v. int. Agir contrairement, ne pas se conformer.

CONTREVENT n. m. Volet placé à l'extérieur d'une fenêtre.

CONTRE-VÉRITÉ n. f. Chose dite pour être entendue dans un sens contraire. Pl. des *contre-vérités.*

CONTRIBUABLE n. m. Qui paye des contributions.

CONTRIBUER v. int. (lat. *contribuere*, fournir). Payer sa part d'une dépense, d'une charge commune; aider à l'exécution, au succès d'une entreprise.

CONTRIBUTIF, IVE adj. Qui concerne les contributions : *rôles contributifs.*

CONTRIBUTION n. f. Ce que chacun donne pour sa part d'une dépense, d'une charge commune; impôt payé à l'Etat. *Mettre à contribution*, faire contribuer de quelque manière à une dépense, exiger quelque somme.

CONTRISTER v. tr. (lat. *contristare*). Affliger.

CONTRIT, E adj. (lat. *contritus;* de *cum*, avec, et *tritus*, broyer). Qui a un grand regret de ses fautes.

CONTRITION n. f. Douleur profonde et sincère d'avoir offensé Dieu.

CONTRÔLE n. m. (de *contre* et *rôle*). Registre double que l'on tient pour la vérification d'un autre; droit que l'on paye pour certains actes; vérification : *le contrôle d'une caisse;* marque de l'Etat sur les ouvrages d'or ou d'argent; état nominatif des personnes qui appartiennent à un corps : *officier rayé des contrôles de l'armée. Fig.* Critique : *je me passerai bien de votre contrôle.*

CONTRÔLEMENT n. m. Action de contrôler.

CONTRÔLER v. tr. Inscrire sur le contrôle; vérifier; mettre le contrôle sur les ouvrages d'or et d'argent. *Fig.* Critiquer, censurer les actions.

CONTRÔLEUR, EUSE n. Fonctionnaire chargé de surveiller les opérations des agents inférieurs, dans un service public. *Fig.* Qui trouve à redire sur tout.

CONTROUVER v. tr. Inventer une fausseté. S'emploie surtout au participe passé : *fait controuvé.*

CONTROVERSABLE adj. Qui peut être discuté : *la question est controversable.*

CONTROVERSE n. f. (lat. *contra*, contre; *versus*, tourné). Débat, contestation sur une question, une opinion, etc., surtout en matière religieuse.

CONTROVERSÉ, E adj. Contesté: *question controversée.*

CONTROVERSER v. tr. Mettre en controverse.

CONTROVERSISTE n. m. Qui traite, par écrit ou autrement, de controverse en matière de religion.

CONTUMACE n. f. Refus, défaut de comparaître en justice, pour affaire criminelle : *condamner par contumace.* N. Personne en état de contumace. Dans ce dernier cas, on dit quelquefois CONTUMAX.

CONTUS, E adj. Meurtri.

CONTUSION n. f. (lat. *contusio*). Meurtrissure produite par un corps dur, contondant.

CONTUSIONNER v. tr. Faire des contusions.

CONVAINCANT, E adj. Qui porte conviction : *raison convaincante.* — Ne pas confondre avec *convainquant*, participe présent de *convaincre.*

CONVAINCRE v. tr. (préf. *con* et *vaincre*). Réduire quelqu'un, par le raisonnement ou par des preuves sensibles et évidentes, à reconnaître une vérité, l'exactitude d'un fait. *Abs. : la logique est l'art de convaincre.*

CONVAINCU, E adj. Persuadé; reconnu coupable.

CONVALESCENCE n. f. Etat d'une personne qui relève de maladie.

CONVALESCENT, E adj. et n. (lat. *convalescens*, qui prend des forces). Qui relève de maladie.

CONVENABLE adj. Sortable, qui convient : *mariage convenable ;* proportionné : *récompense convenable ;* décent, qui est à propos : *cela n'est pas convenable.*

CONVENABLEMENT adv. D'une manière convenable.

CONVENANCE n. f. Rapport, conformité : *convenance d'humeur ;* commodité, utilité. *Mariage de convenance*, celui où les rapports de naissance, de fortune ont été plus consultés que l'inclination. Pl. Bienséance, décence : *respecter les convenances.*

CONVENIR v. int. (lat. *convenire ;* de *cum*, avec, et *venire*, venir). Demeurer d'accord : *ils sont convenus de se trouver ensemble ;* avouer : *il est convenu de sa méprise ;* être convenable, agréer : *cet emploi lui aurait bien convenu.* V. impers. Etre expédient, à propos : *il convient, il aurait convenu de...* — Prend l'auxiliaire *avoir* quand il signifie *être convenable, à la convenance : cet emploi m'aurait convenu.* l'auxiliaire *être* quand il exprime *l'accord : ils sont convenus de partir.*

CONVENT n. m. Assemblée générale de francs-maçons.

CONVENTICULE n. m. Petite assemblée secrète et souvent illicite.

CONVENTION n. f. (lat. *conventio*). Accord, pacte. Pl. Clauses matrimoniales ou autres ; ce qui est convenu, accepté par tout le monde : *les conventions sociales.* **De convention** loc. adjective. Qui est admis, sans être réel : *langage de convention.*

CONVENTIONNEL, ELLE adj. Qui résulte d'une convention : *valeur conventionnelle de la monnaie.* N. m. Membre de la Convention nationale.

CONVENTIONNELLEMENT adv. Par convention.

CONVENTUALITÉ n. f. Etat d'une maison religieuse où l'on vit sous une règle.

CONVENTUEL, ELLE adj. Qui est du couvent.

CONVENTUELLEMENT adv. En communauté : *vivre conventuellement.*

CONVERGENCE n. f. Direction commune vers un même point.

CONVERGENT, E adj. Qui converge. Son opposé est DIVERGENT.

CONVERGER v. int. (lat. *convergere ;* de *cum*, avec, et *vergere*, se tourner). Tendre vers le même point.

CONVERS, E adj. Employé aux œuvres serviles d'un couvent : *frère convers, sœur converse.*

CONVERSATION n. f. Entretien familier.

CONVERSE adj. et n. f. *Log.* Se dit d'une proposition dont on prend le sujet pour en faire l'attribut et l'attribut pour en faire le sujet, sans qu'elle cesse d'être vraie. Ex. : *l'étendu est divisible, le divisible est étendu.*

CONVERSER v. int. (lat. *conversari*). S'entretenir familièrement avec quelqu'un.

CONVERSION n. f. (lat. *conversio ;* de *convertere*, retourner). Transmutation : *la conversion des métaux ;* changement de taux : *la conversion des rentes. Jurisp.* Changement d'un acte en un autre ; *conversion d'une obligation en rente. Art milit.* Changement de front. *Théol.* Changement de croyance religieuse.

CONVERTI, E n. Qui a été ramené à la religion ; qui a embrassé une autre opinion, un autre parti : *nouveau converti.*

CONVERTIBILITÉ n. f. Propriété de ce qui est convertible.

CONVERTIBLE adj. *Chim.* Qui peut être converti en un corps différent. *Fin.* Qui peut s'échanger contre d'autres titres, d'autres valeurs.

CONVERTIR v. tr. (lat. *convertere ;* de *cum*, avec, et *vertere*, tourner). Changer une chose en une autre. *Fig.* Faire changer de résolution, d'opinion, de parti, de religion.

CONVERTISSABLE adj. Qui peut être converti.

CONVERTISSEMENT n. m. Changement : *convertissement des monnaies.*

CONVERTISSEUR n. m. Qui réussit dans la conversion des âmes.

CONVEXE adj. (lat. *convexus*). Courbé et arrondi à l'extérieur. Son opposé est CONCAVE.

CONVEXITÉ n. f. Rondeur, courbure d'un corps.

CONVICTION n. f. (lat. *convictio ;* de *convincere*, convaincre). Effet que produit dans l'esprit une preuve évidente, une certitude raisonnée.

CONVIÉ, E n. Invité, convive.

CONVIER v. tr. Inviter quelqu'un à un repas, à une fête ; engager, exciter.

CONVIVE n. (lat. *conviva ;* de *cum*, avec, et *vivere*, vivre). Qui prend ou doit prendre part à un repas.

CONVOCABLE adj. Qui peut, qui doit être convoqué.

CONVOCATION n. f. Action de convoquer : *convocation d'une assemblée.*

CONVOI n. m. (préf. *con* et *voie*). Cortège funèbre qui accompagne un mort ; flotte marchande avec son escorte ; transport de munitions, de vivres, d'argent, etc., pour un camp, une place assiégée ; transport de voyageurs, de marchandises par les chemins de fer.

CONVOITABLE adj. Qui peut être convoité.

CONVOITER v. tr. (lat. *cum*, avec ; *votum*, vœu). Désirer avec avidité : *convoiter le bien d'autrui.*

CONVOITEUX, EUSE adj. Qui convoite. *Peu usité.*

CONVOITISE n. f. Désir immodéré, cupidité.

CONVOLER v. int. Se remarier : *convoler en secondes, en troisièmes noces.*

CONVOLUTÉ, E adj. Se dit des parties d'une plante roulées en cornet.

CONVOLVULACÉES n. f. pl. Famille

de plantes ayant pour type le convolvulus ou liseron. S. : *une convolvulacée.*

CONVOLVULUS (*luce*) n. m. (lat. *convolvere*, enrouler). *Bot.* Nom scientifique du liseron.



CONVOQUER v. tr. (lat. *convocare;* de *cum*, avec, et *vocare*, appeler). Faire assembler : *convoquer les Chambres.*

CONVOYER v. tr. (rad. *convoi*). Escorter dans un but de protection : *convoyer un navire, un train d'artillerie.*

CONVOYEUR adj. et n. m. Navire qui en escorte un autre.

CONVULSÉ, E adj. Crispé d'une manière convulsive.

CONVULSIF, IVE adj. Accompagné de convulsions : *toux convulsive.*

CONVULSION n. f. (lat. *convulsio*). Contraction violente et involontaire des muscles. *Fig.* Mouvement violent causé par les passions : *les convulsions du désespoir.*

CONVULSIONNAIRE adj. et n. Attaqué de convulsions. *Peu us.*—N. pl. Fanatiques du XVIIIe s., auxquels l'exaltation religieuse causait des convulsions.

CONVULSIVEMENT adv. D'une manière convulsive.

COOBLIGÉ, E adj. Qui est obligé avec d'autres.

COOLIE n. m. Travailleur hindou ou chinois engagé par une colonie.

COOPÉRATEUR, TRICE n. Qui opère avec un autre.

COOPÉRATIF, IVE adj. Qui a pour but une coopération : *société coopérative.*

COOPÉRATION n. f. Action de coopérer.

COOPÉRER v. int. (préf. *co* et *opérer*). Opérer conjointement avec quelqu'un. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

COORDINATION n. f. Action de coordonner; état des choses coordonnées : *habile coordination.*

COORDONNÉ, E adj. Se dit de propositions qui se correspondent.—N. f. pl. *Géom.* Eléments nécessaires pour fixer la position d'un point sur un plan ou dans l'espace.

COORDONNER v. tr. (préf. *co* et *ordonner*). Combiner dans l'ordre assigné par la forme ou la nature des éléments.

COPAHU n. m. Substance résineuse, extraite du copaïer.

COPAÏER ou **COPAYER** n. m. Arbre de l'Amérique méridionale.

COPAIN n. m. (préf. *co* et *pain*). Ami, en style de collège.

COPAL n. m. Résine que l'on extrait de divers arbres des régions tropicales.

COPARTAGEANT, E adj. et n. Qui partage avec d'autres.

COPARTAGER v. tr. Partager avec d'autres.

COPEAU n. m. (rad. *couper*). Parcelle de bois enlevée avec un instrument tranchant.

COPECK ou **KOPECK** n. m. Monnaie russe de la valeur de quatre centimes environ.

COPHTE. V. COPTE.

COPIE n. f. (lat. *copia*, abondance). Reproduction d'un écrit; reproduction, imitation exacte d'un ouvrage d'art; feuille volante sur laquelle un écolier a écrit et qu'il remet au professeur. *Imp.* Manuscrit ou imprimé sur lequel travaille le compositeur.

COPIER v. tr. Faire une copie. *Fig.* Imiter ; contrefaire.

COPIEUSEMENT adv. D'une manière copieuse.

COPIEUX, EUSE adj. (lat. *copiosus* de *copia*, abondance). Abondant.

COPISTE n. m. Celui qui copie.

COPROPRIÉTAIRE n. Qui possède avec une autre personne une maison, une terre, etc.

COPROPRIÉTÉ n. f. Propriété commune entre plusieurs : *copropriété d'un mur.*

COPTE adj. et n. m. Chrétien jacobite d'Egypte; ancienne langue d'Egypte. On écrit aussi COPHTE.

COPULATIF, IVE adj. *Gram.* Qui sert à lier les mots, les membres de phrase, comme *et, ni,* etc.

COPULE n. f. *Log.* Mot qui lie l'attribut au sujet : *le verbe* **être**, *distinctement exprimé ou contracté, est la copule de toute proposition.*

COQ (*coque*) n. m. (onomat.). Mâle de la poule; personnage le plus important d'un endroit, d'une assemblée. *Fam.* **Coq d'Inde**, dindon.

COQ n. m. (lat. *coquere*, cuire). Cuisinier du bord, sur les grands navires.

COQ-A-L'ÂNE n. m. Discours qui n'a point de suite, de liaison, de raison. Pl. des *coq-à-l'âne.*

COQUE n. f. (lat. *concha*, coquille). Enveloppe solide et dure de l'œuf et de certains fruits ; enveloppe du ver à soie et d'autres insectes qui filent. *Mar.* Corps d'un navire.

COQUECIGRUE n. f. Baliverne, conte en l'air. *Pop.*

COQUELICOT n. m. Pavot des champs.

COQUELOURDE n. f. Nom vulgaire de plusieurs plantes, telles que l'anémone, le lychnis à couronne, etc. (*)



COQUELUCHE n. f. Toux convulsive qui attaque surtout les enfants. *Fig.* Personnage en vogue : *être la coqueluche de la ville.*

COQUEMAR n. m. Sorte de bouilloire à anse.



COQUERICO n. m. Chant du coq. *Pop.*

COQUET, ETTE adj. et n. (rad. *coq*). Qui a de la coquetterie, qui cherche à plaire.

COQUETER v. int. User de coquette-

rie. *Fam.*— Prend deux *t* devant une syllabe muette.

COQUETIER n. m. Marchand d'œufs en gros; petit vase pour manger des œufs à la coque (*).



COQUETTEMENT adv. D'une manière coquette.

COQUETTERIE n. f. Goût de la parure; désir de plaire.

COQUILLAGE n. m. Animal à corps mou revêtu d'une coquille; la coquille même.

COQUILLART n. m. Pierre calcaire renfermant des coquilles.

COQUILLE n. f. (dimin. de *coque*). Enveloppe dure qui couvre les mollusques dits *testacés;* ustensile de cuisine pour les rôtis (*): coque vide des œufs et des noix; format de papier (env. 0m,56 sur 0m44). *Impr.* Faute résultant de la substitution d'une ou plusieurs lettres à une ou plusieurs autres; ex. : *les mots sont les* **singes** (pour *signes*) *de nos idées.*



COQUILLER v. intr. Former des coquilles, des boursouflures, en parlant de la croûte du pain : *ce pain est coquillé.*

COQUILLEUX, EUSE adj. Rempli de coquilles : *terrain coquilleux.*

COQUILLIER n. m. Collection de coquilles.

COQUILLIER, ÈRE adj. Qui renferme des coquilles : *terre coquillière.*

COQUIN, E n. Personne vile, sans honneur ni probité.

COQUINERIE n. f. Action de coquin.

COR n. m. (lat. *cornu*, corne). Instrument à vent contourné en spirale (*); musicien qui en joue. **Cor anglais**, instrument à anche, dans le genre du hautbois. **Cor des Alpes**, instrument suisse en bois de sapin, dont les bergers se servent pour appeler leurs troupeaux. **A cor et à cri** loc. adv. A grand bruit.



COR n. m. Durillon sur les doigts du pied.

COR n. m. Petite corne du bois d'un cerf : *on a chassé un cerf dix cors.*

CORAIL n. m. (gr. *korallion*). Sorte de polypier dont le support calcaire, blanc, rouge ou noir, sert à fabriquer des bijoux. Pl. des *coraux.*

CORAILLEUR adj. et n. m. Qui va à la pêche du corail.

CORALLIN, E adj. Rouge comme du corail.

CORALLINE n. f. Algue marine revêtue d'une matière calcaire.

CORAN n, m. (ar. *koran*, ilvre). Livre qui contient la loi religieuse de Mahomet. V. PART. HIST.

CORBEAU n. m. (bas lat. *corbellus*). Gros oiseau carnassier à plumage noir. *Mar.* Croc de fer, chez les anciens, pour accrocher les vaisseaux ennemis. *Arch.* Grosse pierre ou pièce de bois mise en saillie pour soutenir une poutre. *Astr.* Constellation de l'hémisphère austral.

CORBEILLE n. f. (dimin. du lat. *corbis*, panier). Sorte de panier d'osier. *Fig.* *Corbeille de mariage*, présents qu'un futur offre à sa fiancée. Ornement en architecture, en sculpture et en jardinage.

CORBEILLÉE n. f. Le contenu d'une corbeille pleine.

CORBILLARD n. m. (du nom du bateau qui faisait autrefois le service entre Paris et *Corbeil*). Char sur lequel on transporte les morts.



CORBILLAT n. m. Petit corbeau.

CORBILLON n. m. Petite corbeille; jeu de société, où les joueurs sont obligés de répondre en rimant en *on.*

CORBIN n. m. Ancien nom du corbeau. *A bec de corbin*, recourbé en pointe : *canne à bec de corbin, nez en bec de corbin.*

CORDAGE n. m. Toute corde servant à une manœuvre; action de corder du bois.

CORDE n. f. (gr. *chordê*, boyau). Assemblage de fils de chanvre, de crin ou d'autres matières flexibles tordus ensemble; fil de boyau ou de laiton pour certains instruments de musique; tissu d'une étoffe de laine : *ce drap montre la corde;* ancienne mesure de bois de chauffage, équivalant à 2 voies ou à 4 stères. *Géom.* Ligne droite qui aboutit aux deux extrémités d'un arc de cercle (*). *Fig.* Supplice de la potence.



CORDEAU n. m. (dimin. de *corde*). Petite corde qui sert le plus souvent pour aligner : *allée tirée au cordeau.*

CORDELER v. tr. Tordre en forme de corde.— Prend deux *l* devant une syllabe muette.

CORDELETTE n. f. Petite corde.

CORDELIER n. m. Religieux de l'ordre des frères mineurs de Saint-François-d'Assise. V. PART. HIST.

CORDELIÈRE n. f. Corde à plusieurs nœuds; gros cordon de soie servant de ceinture; religieuse de l'ordre de Saint-François-d'Assise. *Arch.* Baguette sculptée en forme de corde.

CORDELLE n. f. Petit câble pour le halage des bateaux.

CORDER v. tr. Tordre en forme de corde. Mettre des cordes autour d'un paquet, d'une caisse, etc. *Corder du bois*, le mesurer à la corde. **Se corder** v. pr. Se tresser, se rouler en corde. *Hort.* Devenir filandreux : *ces racines se cordent.*

CORDERIE n. f. Métier, commerce du cordier; lieu où se fabrique la corde.

CORDIAL, E, AUX adj. (lat. *cor, cordis*, cœur). Réconfortant : *remède cordial. Fig.* Affectueux, qui part du cœur : *invitation cordiale.* N. m. Potion fortifiante : *prendre des cordiaux.*

CORDIALEMENT adv. D'une manière cordiale.

CORDIALITÉ n. f. Sentiment affectueux.

CORDIER n. m. Qui fait ou vend de la corde.

CORDIFORME adj. Qui a la forme d'un cœur.

CORDON n. m. (dim. de *corde*). Petite corde : *cordon de sonnette, tirer le cordon d'une porte;* large ruban servant d'insigne à une décoration : *le grand cordon de la Légion d'honneur;* bordure de gazon ; bord des monnaies. *Arch.* Rang de pierres en saillie. *Art milit.* Suite de postes garnis de troupes. *Fig.* **Cordon bleu,** cuisinière très habile.

CORDONNER v. tr. Tortiller en cordon.

CORDONNERIE n. f. Métier, commerce de cordonnier.

CORDONNET n. m. Petit cordon de fil, de soie, d'or ou d'argent, que fabriquent les passementiers.

CORDONNIER n. m. (v. fr. *cordouan*, cuir de Cordoue). Qui fait ou vend des chaussures.

CORDONNIÈRE n. f. Femme d'un cordonnier.

CORELIGIONNAIRE n. Qui professe la même religion que d'autres.

CORIACE adj. (lat. *corium*, cuir). Dur comme du cuir, en parlant des viandes.

CORIANDRE n. f. Plante aromatique, de la famille des ombellifères, qui entre dans la préparation de certaines liqueurs.

CORINDON n. m. Pierre fine, la plus dure après le diamant.

CORINTHIEN, ENNE adj. et n. De Corinthe; le quatrième et le plus riche des ordres d'architecture.

CORME ou **SORBE** n. f. Fruit du cormier ou sorbier domestique.

CORMIER n. m. Nom vulgaire du sorbier domestique, à bois très dur.

CORMORAN n. m. Oiseau aquatique, de l'ordre des palmipèdes, qui se nourrit de poissons (*).



CORNAC (*nak*) n. m. (sanscrit *karnikin*, éléphant). Celui qui est chargé de soigner et de conduire un éléphant ou un autre animal sauvage. *Fig.* et *fam.* Homme qui en guide un autre et s'en fait le prôneur.

CORNAGE n. m. Maladie qui rend bruyante la respiration du cheval, du mulet, de l'âne.

CORNALINE n. f. Variété d'agate demi-transparente et d'un rouge foncé.

CORNARD adj. et n. Atteint du cornage.

CORNE n. f. (lat. *cornu*). Partie dure et conique qui se forme sur la tête de certains ruminants ; partie dure du pied de certains animaux ; chausse-pied fait d'une moitié de corne ; ornement d'architecture ; pli d'un feuillet ; pointe charnue sur la tête des limaçons et de quelques insectes.

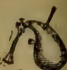
CORNÉ, E adj. De la nature de la corne.

CORNÉE n. f. Tunique extérieure de l'œil, nommée vulgairement *blanc de l'œil.*

CORNEILLE n. f. (lat. *cornix*). Oiseau de l'espèce du corbeau, mais plus petit.

CORNÉLIEN, ENNE adj. A la manière de Corneille : *style cornélien.*

CORNEMUSE n. f. Instrument champêtre à vent, composé d'une sorte d'outre et de deux tuyaux.



CORNER v. int. Sonner de la corne ; éprouver la sensation d'un bruit sourd et continu, en parlant des oreilles : *les oreilles me cornent.* V. tr. Publier une chose avec importunité.

CORNET n.m. Petite trompe rustique; *cornet à pistons,* petit cor auquel sont adaptés des pistons; instrument pour entendre : *cornet acoustique;* papier roulé : *cornet à tabac;* encrier portatif; vase de cuir pour agiter les dés au trictrac.

CORNETTE n. f. Coiffure de femme en déshabillé; ancien étendard de cavalerie; long pavillon de marine, à deux pointes ou cornes. N. m. Porte-étendard d'autrefois.

CORNEUR n. m. Celui qui corne.

CORNICHE n. f. *Arch.* Ornement composé de moulures en saillie (*).



CORNICHON n. m. (dimin. de *corne*). Petit concombre destiné à être confit. Homme niais. *Pop.*

CORNIER, IÈRE adj. Qui est à la corne ou à l'angle de quelque chose. Se dit des pilastres à l'encoignure d'une maison, ou des gros arbres qui limitent les coupes de bois. N. f. Canal de tuiles ou de plomb qui est à la jointure de deux pentes d'un toit et qui en reçoit les eaux.

CORNISTE n. m. Musicien qui joue du cor.

CORNOUILLE n. f. Fruit du cornouiller, rouge et aigrelet.

CORNOUILLER n. m. Arbre d'un bois très dur.

CORNU, E adj. Qui a des cornes : *animal cornu. Fig. : raisons, visions cornues,* folles, extravagantes.

CORNUE n. f. (rad. *corne*). *Chim.* Vase à col étroit et courbé pour la distillation (*).



COROLLAIRE n. m. Conséquence qui découle d'une proposition déjà démontrée.

COROLLE n. f. (lat. *corolla*, corrup. de *corona*, couronne). *Bot.* Enveloppe des étamines et du pistil, la partie la plus voyante de la fleur.

CORONAIRE adj. Se dit des deux artères qui portent le sang dans le cœur.

CORONAL, E, AUX adj. Qui est situé à la partie antérieure du crâne : *os coronal.*

CORONER (*nère*) n. m. Officier de justice en Angleterre.

CORONILLE n. f. Arbuste légumineux.

CORONOÏDE adj. Se dit de deux apophyses offrant quelque ressemblance avec un bec de corneille.

CORPORAL n. m. Linge bénit sur lequel le prêtre pose le calice.

CORPORATION n. f. (lat. *corpus, corporis*, corps). Association autorisée d'individus qui exercent la même profession. V. PART. HIST.

CORPOREL, ELLE adj. Qui a un corps : *Dieu n'est pas corporel;* qui a rapport au corps : *peine corporelle.*

CORPORELLEMENT adv. D'une manière corporelle : *punir corporellement.*

CORPORIFIER v. tr. Supposer un corps à ce qui n'en a pas : *corporifier les anges.*

CORPS n. m. (lat. *corpus*). Toute substance, organique ou inorganique; partie matérielle d'un être animé : *le corps d'un homme, d'un animal;* régiment, portion d'armée; corporation : *le corps des boulangers. Fig.* Consistance, solidité : *cette étoffe a du corps. Prendre du corps*, de l'embonpoint; *corps du délit*, objet qui prouve l'existence du délit; *corps céleste*, astre. **Corps de garde**, poste militaire; **corps de logis**, partie de maison formant une habitation distincte.

CORPULENCE n. f. Grandeur et grosseur de la taille de l'homme.

CORPULENT, E adj. (lat. *corpulentus*). Qui a de la corpulence.

CORPUSCULAIRE adj. Relatif aux corpuscules, aux atomes.

CORPUSCULE n. m. (lat. *corpusculum;* dimin. de *corpus*, corps). Très petit corps.

CORRECT, E adj. (lat. *correctus*, corrigé). Conforme au goût, aux règles : *style, écrivain correct;* en rapport avec les convenances : *tenue correcte.*

CORRECTEMENT adv. D'une manière correcte.

CORRECTEUR n. m. *Impr.* Celui qui corrige les épreuves.

CORRECTIF n. m. Ce qui corrige, adoucit. *Fig.* Expression qui adoucit ce que le discours a de trop fort, de trop hardi : *employer un correctif.*

CORRECTION n. f. (lat. *correctio;* de *corrigere*, corriger). Action de corriger; qualité de ce qui est correct. *Impr.* Indication des fautes sur une épreuve. **Maison de correction**, où l'on enferme surtout des enfants qui, en commettant une faute grave, un crime, ont agi sans discernement.

CORRECTIONNEL, ELLE adj. Qui a rapport aux délits : *peine, police correctionnelle. Tribunal correctionnel*, qui juge les délits peu graves.

CORRECTIONNELLEMENT adv. D'une manière correctionnelle.

CORRÉGIDOR n. m. (esp. *corregir*, corriger). Nom que l'on donne en Espagne au premier officier de justice d'une ville.

CORRÉLATIF, IVE adj. et n. Qui marque relation réciproque : **père** *et* **fils** *sont des termes corrélatifs.*

CORRÉLATION n. f. (préf. *co* et *relation*). Rapport des termes, des objets corrélatifs.

CORRESPONDANCE n. f. (lat. *correspondre*). Commerce de lettres; les lettres mêmes : *lire sa correspondance;* relations commerciales ou autres.

CORRESPONDANT, E adj. Se dit des choses qui ont du rapport entre elles : *angles correspondants, idées correspondantes.* N. m. Celui avec lequel on est en relation d'affaires; celui qui est chargé de veiller sur un jeune homme éloigné de sa famille et de pourvoir à ses besoins.

CORRESPONDRE v. int. (lat. *cum*, avec; *respondere*, répondre). Entretenir une correspondance; symétriser ensemble : *ces angles correspondent;* être en communication : *ces chambres correspondent entre elles.*

CORRIDOR n. m. (esp. *corredor;* de *correre*, courir). Passage qui met en communication diverses pièces d'un même étage. — Ne pas dire *collidor*.

CORRIGÉ n. m. Devoir d'écolier refait après correction.

CORRIGER v. tr. (lat. *corrigere;* de *regere*, redresser). Amender, rendre meilleur, en parlant des personnes et des choses : *corriger un vice, un dessin;* punir, châtier : *corriger un enfant. Fig.* Tempérer, adoucir : *corriger les humeurs. Impr.* Désigner par des signes particuliers les corrections ou les changements à faire sur une épreuve; exécuter ces corrections.

CORRIGIBLE adj. Qui peut être corrigé.

CORROBORANT, E adj. Qui fortifie : *remède corroborant, preuve corroborante.*

CORROBORATIF, IVE adj. Qui donne plus de force.

CORROBORATION n. f. Action de corroborer.

CORROBORER v. tr. (lat. *cum*, avec; *robur, roboris*, force). Fortifier : *le vin corrobore l'estomac;* servir de preuve, appuyer.

CORRODANT, E adj. et n. Qui corrode, ronge : *la rouille est un corrodant.*

CORRODER v. tr. (lat. *cum*, avec; *rodere*, ronger). Ronger, consumer progressivement : *l'eau-forte corrode le métal.*

CORROI n. m. Préparation des cuirs.

CORROIRIE n. f. Art, action de corroyer; atelier du corroyeur.

CORROMPRE v. tr. (lat. *corrumpere;* de *cum*, avec, et *rumpere*, rompre). Gâter : *la chaleur corrompt la viande. Fig.* Dépraver : *corrompre les mœurs;* séduire : *corrompre un juge;* troubler : *la crainte corrompt le plaisir.*

CORROSIF, IVE adj. et n. Qui corrode.

CORROSION n. f. Action, effet des substances corrosives.

CORROYAGE n. m. Action de corroyer; préparation donnée au cuir; art du corroyeur.

CORROYER v. tr. Apprêter le cuir.

CORROYEUR n. m. Qui apprête le cuir.

CORRUPTEUR, TRICE adj. et n. Qui corrompt l'esprit, les mœurs, le goût : *un langage corrupteur.*

CORRUPTIBILITÉ n. f. Nature de ce qui est sujet à la corruption.

CORRUPTIBLE adj. Sujet à la corruption.

CORRUPTION n. f. (lat. *corruptio;* de *corruptus*, corrompu). Putréfaction; altération : *corruption du sang, de l'air. Fig.* Séduction : *recourir à des moyens de corruption;* dépravation : *corruption des mœurs.*

CORS n. m. pl. Syn. d'ANDOUILLERS. **Cerf dix cors,** cerf qui a atteint sa septième année.

CORSAGE n. m. (rad. *corps*). Taille du corps humain, depuis les épaules jusqu'aux hanches; partie supérieure d'un vêtement.

CORSAIRE n. m. (ital. *corsare;* de *corsa,* course). Navire armé en guerre; capitaine qui le commande; pirate barbaresque.

CORSÉ, E adj. Qui a du corps, de la consistance : *drap corsé;* qui a du ton, de la force : *vin corsé.*

CORSELET n. m. Cuirasse légère; partie du thorax de certains insectes.

CORSET n. m. Pièce du vêtement des femmes, garnie de baleines pour maintenir la taille.

CORSETIER, IÈRE n. Qui confectionne des corsets.

CORTÈGE [o. N.] n. m. (ital. *corteggio;* de *corte,* cour). Suite de personnes qui accompagnent quelqu'un pour lui faire honneur.

CORTÈS (*tèce*) n. f. pl. (esp. *corte,* cour). Assemblée nationale en Espagne et en Portugal. V. PART. HIST.

CORTICAL, E, AUX adj. (lat. *cortex. corticis,* écorce). *Bot.* Qui a rapport à l'écorce : *boutons corticaux.*

CORUSCATION n. f. Vif éclat de lumière : *la coruscation d'un météore.*

CORVÉABLE adj. Sujet à la corvée : *autrefois le peuple était corvéable et taillable à merci.*

CORVÉE n. f. (bas lat. *corvada*). Travail gratuit qui était dû par le paysan à son seigneur; œuvres serviles dans les régiments. *Fig.* Travail, démarches faites avec peine et sans profit.

CORVETTE n. f. Petit bâtiment de guerre qui prend rang entre la frégate et le brick.

CORYBANTE n. m. Prêtre de Cybèle.



CORYMBE n. m. Sorte de grappe, de fleurs ou de fruits, simulant une ombelle, bien que les rameaux ou pédoncules naissent de divers points de la tige.

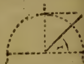
CORYMBIFÈRE adj. Qui porte des corymbes.

CORYMBIFORME adj. En forme de corymbe.

CORYPHÉE n. m. (gr. *koruphaios,* chef). Celui qui dirigeait les chœurs dans les tragédies grecques. *Fig.* Chef d'une secte, d'un parti, celui qui se distingue le plus dans sa profession, dans une société.

CORYZA n. m. (gr. *koruza*). *Méd.* Rhume de cerveau.

COSAQUE n. m. Russe de l'Ukraine. V. PART. HIST. *Fig.* Homme dur, farouche.



COSÉCANTE n.f. *Géom.* Sécante du complément d'un angle.

COSINUS (*cinuce*) n. m. *Géom.* Sinus du complément d'un angle.



COSMÉTIQUE adj. et n. (gr. *kosmeô,* je pare) Se dit de toute substance qui sert à embellir et à conserver fraîches les parties extérieures du corps. N. f. Partie de l'hygiène qui traite des cosmétiques.

COSMIQUE adj. (gr. *kosmos,* monde). Qui a rapport au monde; se dit du lever et du coucher d'un astre quand il a lieu en même temps que celui du soleil.

COSMOGONIE n. f. (gr. *kosmos,* monde; *gonos,* création). Système de la formation de l'univers : *la cosmogonie de Moïse dans la Genèse.*

COSMOGONIQUE adj. Qui a rapport à la cosmogonie : *système cosmogonique.*

COSMOGRAPHE n. m. Qui sait la cosmographie.

COSMOGRAPHIE n. f. (gr. *kosmos,* monde; *graphein,* écrire). Description de l'univers physique.

COSMOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la cosmographie.

COSMOLOGIE n. f. (gr. *kosmos,* monde; *logos,* discours). Science des lois générales qui gouvernent l'univers.

COSMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la cosmologie.

COSMOPOLITE n. m. (gr. *kosmos,* monde; *politês,* citoyen). Citoyen du monde, celui qui regarde l'univers comme sa patrie. *Fig.* Celui qui passe sa vie à voyager, vivant tantôt dans un pays, tantôt dans un autre. Adj. : *existence cosmopolite.*

COSMOPOLITISME n. m. Manière de vivre du cosmopolite.

COSMORAMA n. m. (gr. *kosmos,* univers; *orama,* vue). Collection de tableaux représentant les sites et les monuments les plus remarquables de l'univers.

COSSE n. f. Enveloppe de certains légumes : *cosse de fèves, de pois.*

COSSER v. int. Se heurter de la tête, en parlant des béliers.

COSSON n. m. Espèce de charançon qui attaque les pois, les lentilles.

COSSU, E adj. Qui a beaucoup de cosses. *Fig.* Riche, bien mis. *Pop.*

COSTAL, E, AUX adj. Qui appartient aux côtes : *vertèbres costales.*

COSTUME n. m. (ital. *costume*, coutume). Manière de se vêtir ; habit de théâtre, de déguisement ; habillement suivant les lieux, les temps.

COSTUMER v. tr. Habiller d'un costume.

COSTUMIER n. m. Qui fait, vend ou loue des costumes.



COTANGENTE n. f. *Géom.* Tangente du complément d'un angle.

COTE n. f. Part que chacun doit payer d'une dépense, d'un impôt ; marque pour classer chaque pièce dans un inventaire ; indication du taux des effets publics dressée chaque jour par les agents de change. *Cote mal taillée*, compensation approchée de sommes, de prétentions diverses.

CÔTE n. f. (lat. *costa*). Os des parties latérales de la poitrine ; protubérance longitudinale saillante : *les côtes d'un melon ;* penchant d'une colline ; rivage de la mer. Loc. adv. **Côte à côte,** l'un à côté de l'autre ; **à mi-côte,** vers le milieu du penchant d'une montagne.

CÔTÉ n. m. (rad. *côte*). Partie latérale extérieure de la poitrine chez l'homme et les animaux ; partie latérale ; partie, endroit quelconque : *de tous côtés. Géom.* Chaque ligne formant le contour d'une figure. *Fig.* Face, aspect : *côté d'une affaire ;* ligne de parenté : *côté paternel ;* opinion, parti : *je me range de votre côté. Donner à côté*, manquer son but ; *mettre de côté*, en réserve ; *laisser de côté*, abandonner ; *regarder de côté*, avec dédain ou ressentiment ; *côté faible d'une chose*, ce qu'elle a de défectueux ; *côté faible d'une personne*, son défaut habituel, sa passion dominante. *Arch.* **Bas côté**. V. BAS. Loc. adv. **A côté**, auprès ; **de côté**, de biais, obliquement.

COTEAU n. m. Penchant d'une colline ; la colline elle-même.

CÔTELÉ, E adj. Qui est à côtes.

CÔTELETTE n. f. Côte de mouton, de veau, etc.

COTER v. tr. Numéroter, marquer le prix : *coter des marchandises ;* admettre dans les transactions officielles de la Bourse.

COTERIE n. f. Réunion de gens intimes, de cabaleurs littéraires, politiques, etc.

COTHURNE n. m. (gr. *kothornos*). Chaussure des acteurs tragiques, chez les anciens. *Fig. Chausser le cothurne*, jouer la tragédie.

CÔTIER, IÈRE adj. *Mar.* Qui se fait le long des côtes : *navigation côtière ;* qui connaît les côtes : *pilote côtier.* N. m. : *un habile côtier.*

COTIGNAC (*gna*) n. m. Confiture de coings.

COTILLON n. m. (dimin. de *cotte*). Jupe de dessous ; sorte de danse.

COTIR v. tr. Meurtrir, en parlant des fruits : *la grêle a coti ces pommes. Pop.*

COTISATION n. f. Action de se cotiser ; ce qu'on donne en se cotisant.

COTISER v. tr. (rad. *cote*). Imposer par cote, régler la quote-part de. **Se cotiser** v. pr. Se réunir à d'autres pour contribuer à une dépense commune.



COTON n. m. Duvet long et soyeux qui enveloppe les graines du cotonnier ; fil ou étoffe que l'on en fabrique.

COTONNADE n. f. Étoffe de coton.

COTONNER (SE) v. pr. Se couvrir de duvet, en parlant des étoffes, des fruits.

COTONNERIE n. f. Lieu où se travaille le coton ; terrain planté de cotonniers.

COTONNEUX, EUSE adj. *Bot.* Recouvert de duvet ; spongieux : *fruit cotonneux.*

COTONNIER n. m. Arbuste qui porte le coton.

COTONNIER, IÈRE adj. Qui a rapport au coton : *industrie cotonnière.*

COTON-POUDRE ou **FULMICOTON** n. m. Substance explosible que l'on obtient par l'action de l'acide azotique sur le coton.

CÔTOYER v. tr. Aller tout le long de : *côtoyer une forêt, une rivière.*

COTRET n. m. Fagot de bois court et de moyenne grosseur.

COTTAGE (*cot-té-je*) n. m. (m. angl.). Petite maison de campagne.



COTTE n. f. (celt. *coat*, vêtement). Jupe de paysanne. **Cotte d'armes,** casaque riche qui se portait par-dessus la cuirasse ; **cotte de mailles,** sorte de chemise faite de petits anneaux de fer.

COTUTEUR n. m. Chargé d'une tutelle avec un autre.

COTYLE n. f. *Anat.* Cavité d'un os qui reçoit un autre os.

COTYLÉDON n. m. Partie de la graine consistant en un ou plusieurs lobes charnus qui enveloppent la radicule.

COTYLÉDONÉ, E adj. et n. f. Se dit des plantes pourvues de cotylédons.

COU ou **COL** n. m. (lat. *collum*). Partie du corps qui joint la tête aux épaules.

COUARD, E adj. et n. Poltron.

COUARDISE n. f. Poltronnerie.

COUCHAGE n. m. Action de coucher ; literie.

COUCHANT n. m. L'occident. Adj.

COSTUMES MILITAIRES


Age de la pierre taillée. (Préhistorique.)


Soldat gaulois. (Époque de la Gaule barbare.)


Soldat franc. (Époque mérovingienne.)


Homme d'armes. R. de Hugues Capet (987-996).


Chevalier. R. de Louis IX (1226-1270).


Homme d'armes. R. de Philippe VI (1328-1350).


Homme de pied. R. de Jean II (1350-1364).

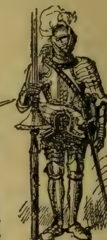

Chevalier. R. de Charles V (1364-1380).


Chevalier. R. de Charles VI (1380-1422).


Archer. R. de Charles VII (1422-1461).


Coulevrinier. R. de Louis XI (1461-1483).


Chevalier. R. de François Ier (1515-1547).


Homme d'armes. R. de Henri II (1547-1559).


Gentilhomme. R. de Charles IX (1560-1574).


Arquebusier. R. de Henri III (1574-1589).

COSTUMES MILITAIRES


Colonel général. R. de Henri IV (1589-1610).


Mousquetaire. R. de Louis XIII (1610-1643).


Officier général. R. de Louis XIII (1610-1643).


Off. supérieur. R. de Louis XIV (1643-1715).


Dragon. R. de Louis XV (1715-1774).


Infanterie. 1re République (1792).


Grenadier de la Garde (1809).


Chasseur à cheval (1811).


Zouave. Armée d'Afrique (1831).


Spahi. Armée d'Afrique (1834).


Chasseur de Vincennes (1848).


Cuirassier. (Époque actuelle.)


Artilleur. (Époque actuelle.)


Fusilier marin. (Époque actuelle.)


Hussard. (Époque actuelle.)

Chien couchant, qui se couche en arrêtant le gibier.

COUCHE n. f. Lit; linge dont on enveloppe les enfants au maillot; enfantement : *couche laborieuse;* planche de terreau, de fumier : *semer une couche;* arrangement par lit : *couche de fruits;* toute substance appliquée sur une autre : *couche de plâtre;* enduit pour peindre. *Géol.* Nom donné aux différents lits qui composent un terrain.

COUCHÉE n. f. Lieu où l'on couche en voyage.

COUCHER v. tr. Mettre au lit : *coucher un enfant;* étendre tout de son long à terre. *Fig. Coucher sur le carreau*, tuer; *coucher son écriture*, l'incliner; *coucher en joue*, ajuster pour tirer. V. int. Passer la nuit : *coucher dans une auberge.* **Se coucher** v. pr. Se mettre au lit. *Fig.* Disparaître : *le soleil se couche.*

COUCHER n. m. Action de se mettre au lit, usage du lit; manière dont on est couché. *Le coucher d'un astre*, le moment où il disparaît à l'horizon.

COUCHETTE n. f. Bois de lit; petit lit.

COUCHEUR, EUSE n. Qui couche avec un autre. *Mauvais coucheur*, celui avec qui il est difficile de vivre en bon accord.

COUCHIS n. m. Lit de sable et de terre sur lequel on assoit le pavage d'un pont de bois.

COUCI-COUCI loc. adv. Ni bien ni mal : *comment vous portez-vous? — couci-couci. Fam.*



COUCOU n. m. (onomat.). Oiseau de l'ordre des grimpeurs; pendule de bois ancienne (*); voiture publique des environs de Paris.

COUDE n. m. (lat. *cubitus*). Partie extérieure du bras à l'endroit où il se plie; partie de la manche d'un vêtement qui recouvre le coude; angle que présente un mur, un chemin, etc.

COUDÉE n. f. Mesure des anciens, équivalant à la distance du coude au bout du doigt du milieu, évaluée à 50 centimètres. *Fig. Avoir ses coudées franches*, avoir une entière liberté d'agir.

COU-DE-PIED n. m. (rad. *cou* et *pied*). Partie supérieure et saillante du pied. Pl. des *cous-de-pied.*

COUDER v. tr. Plier en forme de coude.

COUDOIEMENT n. m. Action de coudoyer.

COUDOYER v. tr. Heurter du coude.

COUDRAIE n. f. Lieu planté de coudriers.

COUDRE v. tr. (lat. *consuo, consutum*, je couds. — *Je couds, nous cousons. Je cousais, nous cousions. Je cousis, nous cousîmes. Je coudrai, nous coudrons. Je coudrais, nous coudrions. Couds, cousons, cousez. Que je couse, que nous cousions. Que je cousisse, que nous cousissions. Cousant. Cousu, e*). Attacher, joindre ensemble au moyen d'une aiguille et d'un fil.

COUDRE n. m. V. COUDRIER.



COUDRETTE n. f. Petite coudraie.

COUDRIER ou **COUDRE** n. m. Noisetier.

COUENNE n. f. Peau du cochon raclée. *Méd.* Nom donné à certaines altérations locales de la peau.

COUENNEUX, EUSE adj. Qui ressemble à la couenne; qui est couvert d'une couenne. **Angine couenneuse,** affection très grave, caractérisée par une fausse membrane qui se forme dans la gorge.

COUGUAR ou **COUGOUAR** n. m. Quadrupède sauvage du genre chat.

COULAGE n. m. Perte d'un liquide qui s'écoule d'un tonneau; action de couler un métal en fusion.

COULAMMENT adv. D'une manière coulante : *parler, écrire coulamment.*

COULANT, E adj. Qui coule : *encre bien coulante. Fig.* Doux, facile, naturel : *style coulant.* **Nœud coulant,** qui se serre et se desserre sans se dénouer; *homme coulant*, facile en affaires.

COULANT n. m. Anneau mobile servant de fermeture à une bourse.

COULÉ n. m. *Mus.* Passage lié d'une note à une autre.

COULÉE n. f. Ecriture liée et penchée; action de jeter en moule : *surveiller la coulée;* masse de matière en fusion : *une coulée de bronze.*

COULER v. int. (lat. *colare*, filtrer). Fluer, suivre sa pente, en parlant d'un liquide; s'échapper au dehors, en parlant du sang; laisser échapper : *ce tonneau coule;* glisser le long de quelque chose : *se laisser couler le long d'une corde;* fuir, passer, en parlant du temps : *les années coulent insensiblement. Couler de source*, sans embarras, en parlant de ce qui part de l'esprit, du cœur; *la vigne coule*, se dit lorsque le raisin qui commençait à se nouer tombe ou se dessèche; *ce vaisseau va couler*, s'engloutir. V. tr. Jeter en moule : *couler une statue;* glisser adroitement : *couler un billet. Couler la lessive*, la répandre sur le linge dans la cuve.

COULEUR n. f. (lat. *color*). Impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par les corps; teint du visage : *avoir de belles couleurs;* matière colorante : *broyer des couleurs. Fig.* Apparence : *les couleurs de la vérité;* caractère propre d'une opinion : *la couleur d'un journal. Changer de couleur*, devenir pâle; *un homme de couleur*, un mulâtre; *nos couleurs nationales*, le drapeau ou la cocarde ou l'écharpe tricolore.

COULEUVRE n. f. (lat. *coluber*). Reptile ovipare, non venimeux, de l'espèce des serpents. *Avaler des couleuvres*, éprouver des dégoûts, des déboires.

COULEUVREAU n. m. Petit de la couleuvre.

COULEVRINE n. f. Ancien canon plus long que ceux d'aujourd'hui.

COULIS n. m. (rad. *couler*). Jus, suc exprimé des viandes, des poissons, des légumes. Adj. *Vent coulis*, qui se glisse à travers une fente, un trou.

COULISSE n. f. (rad. *couler*). Rainure dans laquelle on fait glisser une pièce mobile : *porte à coulisse ;* décoration mobile d'un théâtre ; rempli d'une étoffe dans lequel on fait glisser un cordon. *Faire les yeux en coulisse*, faire les yeux doux, en regardant de côté. *Bourse*. Réunion de courtiers étrangers au parquet.

COULISSÉ, E adj. Muni d'une coulisse.

COULISSEAU n. m. Languette qui tient lieu de rainure.

COULISSIER n. m. Courtier qui s'occupe de transactions de Bourse hors du parquet des agents de change, avant ou après l'heure de ces transactions.

COULOIR n. m. (rad. *couler*). Passage de dégagement d'un appartement à un autre; étamine à fond de toile pour couler le lait à clair.

COULOIRE n. f. Vaisseau pour faire égoutter la partie liquide de certaines substances, comme le fromage, les épinards, etc.

COULPE n. f. (lat. ...). Souillure du péché.

COULURE n. f. Chu... d'une fleur qui ne donne aucun fruit ... d'un fruit qui commençait à se nouer ...artie du métal qui s'échappe à trave... les joints du moule, au moment de l... onte.

COUP n. m. Choc, at...chement subit de deux corps ; blessu... *tomber percé de coups ;* décharge d'une arme à feu ; ce qu'on boit en une fois. ... *Enlever d'un coup de main*, par une attaque brusque et hardie ; *donner un coup de main à quelqu'un*, lui prêter une assistance passagère ; *coup d'air*, mal p...duit par un courant d'air ; *coup du ciel*, événement heureux, extraordinaire ; *coup d'œil*, regard rapide ; *coup d'essai*, ce qu'on fait pour la première fois ; *coup de maître*, action habilement concertée et exécutée ; *coup de tête*, action inspirée par le caprice, le dépit ou le désespoir ; *coup de Jarnac*, porté en trahison ; *coup de théâtre*, changement subit dans une situation ; *coup de langue*, médisance, raillerie ; *coup de grâce*, qui tue, achève la ruine ; *coup d'Etat*, abus d'autorité ; *coup de chapeau*, salut donné en passant ; *le coup de pied de l'âne*, lâche insulte faite à un homme jadis puissant ; *coup de sang*, épanchement subit et mortel au cerveau ; *sans coup férir*, sans combattre ; *manquer son coup*, ... réussir. Loc. adv. **A coup sûr**, ...rtaine... par-... **après coup**, quand il n'e... **sur le coup**, tout de suite à chaque fois ; **tout à coup**, soudainement ; **tout d'un coup**, en une seule fois ; **coup sur coup**, sans interruption.

COUPABLE adj. et n. (lat. *culpabilis ;* de *culpa*, faute). Qui a commis un crime, une faute. Se dit aussi des choses : *acte coupable*.

COUPAGE n. m. Mélange des vins et des alcools avec de l'eau, d'autres vins moins capiteux ou des alcools moins concentrés..

COUPANT, E adj. Qui coupe. N. m. : *le coupant d'une lame*.



COUPE n. f. (lat. *cupa*). Sorte de vase à boire, généralement plus large que profond.

COUPE n. f. Action de couper : *la coupe des cheveux ;* action, manière de tailler une étoffe : *coupe élégante d'un habit ;* étendue de bois destinée à être coupée : *coupe de 20 hectares ;* disposition des repos dans les vers, dans la phrase. *Arch.* Représentation intérieure d'un édifice ; art de tailler les pierres. *Jeu.* Séparation des cartes en deux parties.



COUPÉ n. m. Sorte de carrosse qui n'a qu'un fond (*) ; partie antérieure d'une diligence ; pas de danse.

COUPE-GORGE n. m. Lieu, passage dangereux. Pl. des *coupe-gorge*.

COUPE-JARRET n. m. Brigand. Pl. des *coupe-jarrets*.

COUPELLATION n. f. *Chim.* Opération qui consiste à séparer, par l'action du feu, l'or, l'argent unis à d'autres métaux.

COUPELLE n. f. Petit creuset en os calcinés pour la coupellation.

COUPELLER v. tr. *Chim.* Passer à la coupelle.

COUPE-PAPIER n. m. Sorte de couteau en bois, en os, etc., pour couper le papier. Pl. des *coupe-papier*.

COUPER v. tr. Diviser avec un instrument tranchant ; faire une incision : *couper dans le vif ;* tailler sur un patron : *couper un habit ;* mêler un liquide avec un autre : *couper du vin ;* prendre avec un atout une carte de son adversaire. V. int. Etre bien tranchant : *ce couteau coupe bien ;* faire deux paquets d'un jeu de cartes. **Se couper** v. pr. Se faire une coupure. *Fig.* Se trahir.

COUPE-RACINES n. m. Instrument propre à hacher les racines alimentaires. Pl. des *coupe-racines*.



COUPERET n. m. Large couteau de boucherie et de cuisine.

COUPEROSE n. f. Nom vulgaire de différents sulfates métalliques. *Méd.* Inflammation des glandes cutanées de la face.

... Rouge, bour- ... couperosé.

COUTELLERIE n. f. ... commerce du coutelier.

COUPE-TÊTE n. m. Jeu dans lequel les enfants sautent les uns par-dessus les autres.

COUPEUR n. m. Qui coupe des étoffes. *Coupeur de bourses*, voleur adroit.

COUPLE n. f. (lat. *copula*, lien). Deux choses de même espèce mises ou considérées ensemble : *une couple d'œufs*. N. m. Deux êtres animés unis par la volonté, le sentiment ou toute autre cause qui les rend propres à agir de concert : *un couple d'amis, de fripons*. Se dit particulièrement du mâle et de la femelle : *un couple de pigeons, un couple bien assorti*.

COUPLER v. tr. Attacher deux à deux.

COUPLET n. m. Stance faisant partie d'une chanson ; double patte de fer avec charnière.

COUPOIR n. m. Instrument pour couper les corps durs.

COUPOLE n. f. (dimin. de *coupe*). L'intérieur, la partie concave d'un dôme ; le dôme lui-même.

COUPON n. m. Reste d'une pièce d'étoffe ; titre d'intérêt joint à une action ou à une obligation, et que l'on détache à chaque échéance. *Théâtre*. Chacun des billets donnant entrée dans une même loge.

COUPURE n. f. Incision faite dans un corps par un instrument tranchant. *Fig*. Suppression de quelques passages dans une pièce de théâtre.

COUR n. f. (lat. *chors, chortis*). Espace clos de murs ou de bâtiments ; siège de justice : *plaider en cour d'appel ;* résidence d'un souverain ; son conseil. *Fig*. Respects, assiduités : *faire sa cour*. *La cour du roi Pétaud*, maison pleine de confusion, où chacun commande.

COURAGE n. m. (lat. *cor*, cœur). Fermeté en face du péril, hardiesse, audace. *Fig*. Dureté de cœur : *aurez-vous le courage de...?* Interj. : *courage ! mes amis*.

COURAGEUSEMENT adv. Avec courage.

COURAGEUX, EUSE adj. Qui a du courage.

COURAMMENT adv. Facilement, rapidement : *lire, écrire couramment*.

COURANT, E adj. Qui court. *Fig*. *Monnaie courante*, qui a cours ; *affaires courantes*, ordinaires ; *compte courant*, situation respective de deux négociants ; *prix courant*, tarif ; *chien courant*, dressé pour la course ; *eau courante*, eau qui coule. N. m. Mouvement de l'eau ou de l'air dans une même direction ; déplacement continu de fluide dans un conducteur mis en contact avec une source d'électricité ; mois dans lequel on se trouve : *le 15 du courant*. *Être au courant*, ne pas être arriéré dans ses affaires ; *être au courant de*, connaître : *je suis au courant de cette affaire*. N. f. Ancienne danse ; diarrhée.

COURBATU, E adj. Qui a une courbature.

COURBATU... *...ouse, que nous cousions.* membres par s...

COURBATURER v. tr. Donner, causer une courbature.

COURBE adj. (lat. *curvus*). En forme d'arc. N. f. Ligne courbe.

COURBER v. tr. (lat. *curvare*). Rendre courbe. V. int. et pr. Devenir courbe.

COURBETTE n. f. Mouvement du cheval qui se cabre un peu ; révérence obséquieuse : *faire des courbettes à quelqu'un*.

COURBURE n. f. Etat d'une chose courbée : *la courbure d'un cercle*.

COURCAILLET n. m. (onomat.). Cri de la caille ; appeau avec lequel on imite ce cri.

COUREUR, EUSE n. Léger à la course ; valet qui court à pied ; cheval de selle, propre à la course ; personne qui aime à vagabonder.



COURGE n. f. (v. fr. *gougourde ;* du lat. *cucurbita*). Genre de plantes, type de la famille des cucurbitacées (*).

COURIR v. int. (lat. *currere*. — *Je cours, nous courons. Je courais. Je courus. Je courrai. Je courrais. Cours, courons, courez. Que je coure. Que je courusse. Cour... t. Couru, e*). Aller avec vitesse. *Fig*. Couler, s'écouler : *par le temps qui ...* ; circuler : *un bruit court*. — Prend ... urs l'auxil. *avoir*. V. tr. Poursuivr... course : *courir le cerf ;* parcourir ... *ir les rues ;* voyager : *courir le ...* fréquenter : *courir les bals ;* être ... à : *courir un danger*. *Mar*. *Cour... ordées*, aller alternativement à d... t à gauche.

COURLIS ou **COURLIEU** n. m. Oiseau de l'ordre des é... ssiers.



COURONNE ... f. (lat. *corona ;* du gr. *korônê*, chose c... be). Ornement de tête : ... *uronne de laurier, de rose* ... etc. ; marque de la sou... aineté (*) ; monnaie d'Ang... erre ; format de papier (env. 0m,46 sur ...,36). *Fig*. Prix, récompense ; souvere... eté : *abdiquer la couronne ;* gloire : ... *couronne du martyre*.

COURONNÉ, E adj. Qui a reçu une couronne. *Tête couronnée*, souverain ; *cheval couronné*, qui s'est enlevé la peau du genou en tombant.

COURONNEMENT n. m. Action de couronner ; partie supérieure d'un édifice, d'un meuble, etc.

COURONNER v. tr. Mettre une couronne sur la tête ; élire comme souverain. *Fig*. Honorer, récompenser : *couronner la vertu ;* décerner un prix : *couronner un ouvrage ;* bien finir ce qui a été bien commencé : *la fin couronne l'œuvre*. **Se couronner** v. pr. Se couvrir : *les arbres se couronnent de fleurs ;* se blesser au genou, en parlant du cheval.

COURRE v. tr Poursuivre. Ne s'emploie que dans *chasse à courre, courre le cerf, le lièvre*, etc.

C... n. m. Qui porte les dé... *Avale*... ure qui les porte ; totalité des dé... ... on envoie ou que l'on re-

soit par le même courrier. N. f. *Poét. La courrière du jour*, l'aurore; *la prompte courrière*, la renommée; *la nocturne, l'inégale courrière*, la lune.

COURROIE n. f. (lat. *corrigia;* de *corium*, cuir). Bande de cuir.

COURROUCER v. tr. Mettre en courroux. V. pr. : *La mer se courrouce. Poét.*

COURROUX n. m. Colère, dans le style élevé : *le courroux d'un père. Fig. : le courroux de la mer.*

COURS n. m. (lat. *cursus*, cours). Mouvement des eaux : *le cours rapide du Rhône;* mouvement réel ou apparent des astres : *le cours de la lune, du soleil*; longueur d'un fleuve, d'une rivière : *le Volga a 800 lieues de cours;* diarrhée : *cours de ventre; Fig.* Enchaînement des choses : *le cours des saisons;* durée : *le cours de la vie;* carrière : *donner cours à sa joie;* enseignement : *cours d'un lycée;* traité spécial : *cours de chimie;* circulation : *ce papier, cette monnaie a cours;* vogue, crédit : *ces étoffes n'ont plus de cours;* valeur : *cours de la Bourse, du marché.*

COURSE n. f. (lat. *cursus*). Allure plus rapide que la marche ordinaire; démarche : *faire plusieurs courses pour une affaire;* marche du temps, des astres : la *course du soleil.* **Course au clocher**, course à cheval à travers des champs hérissés d'obstacles.

COURSIER n. m. Grand et beau cheval de bataille; un cheval quelconque. *Poét.*

COURSON n. m. Branche d'arbre taillée et réservée pour donner du fruit.

COURT, E adj. (lat. *curtus*). De peu de longueur : *taille courte;* bref : *harangue courte. Vue courte*, qui ne voit pas de loin, et, *fig.*, esprit borné : *avoir la mémoire courte*, en manquer; *sauce courte*, insuffisante. Adv. Brièvement, brusquement. *Demeurer court*, oublier ce qu'on voulait dire; *couper court*, abréger son discours; *tourner court*, changer brusquement de direction; *court vêtu*, qui a un vêtement court : *jeune fille court vêtue.*

COURTAGE n. m. Profession du courtier; prime qui lui est due.

COURTAUD, E adj. et n. Qui est de taille courte et ramassée.

COURTAUDER v. tr. Priver de la queue et des oreilles : *courtauder un chien, un cheval.*

COURTE-BOTTE n. m. Très petit homme. Pl. des *courtes-bottes.*

COURT-BOUILLON n. m. Sorte de bouillon fait avec divers ingrédients et qui sert à la préparation du poisson.

COURTEMENT adv. Brièvement.

COURTEPOINTE [o. N.] n. f. Couverture de lit piquée, et de parade. Pl. des *courtespointes.*

COURTIER n. m. Entremetteur, agent pour l'achat et la vente de certaines marchandises.

COURTIL (*ti*) n. m. Petit jardin attenant à une maison de paysan.

COURTILIÈRE n. f. (rad. *courtil*). Sorte de grillon qui vit sous terre et ravage les jardins.

COURTINE n. f. Rideau de lit. *Fortif.* Mur entre deux bastions dont il joint les flancs.

COURTISAN n. m. (rad. *cour*). Homme de cour; celui qui flatte dans des vues d'intérêt.

COURTISANE n. f. Femme de mauvaise vie, qui conserve une sorte de décence.

COURTISANERIE n. f. Bassesse de courtisan.

COURTISANESQUE adj. Propre aux courtisans.

COURTISER v. tr. Faire sa cour à; flatter quelqu'un dans des vues d'intérêt.

COURT-JOINTÉ, E adj. Se dit d'un cheval dont les paturons sont trop cours. Pl. *court-jointés.*

COURTOIS, E adj. Civil, affable.

COURTOISEMENT adv. D'une manière courtoise.

COURTOISIE n. f. Civilité, honnêteté.

COUSCOUS ou **COUSCOUSSOU** n.m. (ar. *kouskous*). Plat de viande hachée et de farine dont les Arabes font des boulettes.

COUSEUSE n. f. Femme qui coud; machine à coudre.

COUSIN, E. n. Se dit des parents issus de frères ou de sœurs. *Cousins issus de germains*, enfants de cousins germains.

COUSIN n. m. Espèce de moucheron.

COUSINAGE n. m. Parenté entre cousins.

COUSINER v. tr. Appeler quelqu'un cousin. V. int. *Fig. Ils ne cousinent pas ensemble*, leur humeur ne s'accorde pas.

COUSINIÈRE n. f. Rideau de gaz dont on enveloppe un lit pour garantir des cousins.

COUSSIN n. m. Sac rembourré pour s'appuyer ou s'asseoir.

COUSSINET n. m. Petit coussin. *Méc.* Pièce cylindrique dans laquelle se meut un tourillon (*).

COÛT n. m. Ce qu'une chose coûte : *le coût d'un exploit.*

COÛTANT (prix). Ce qu'un objet a coûté.

COUTEAU n. m. (lat. *cultellus*). Instrument tranchant composé d'une lame et d'un manche.

COUTELAS n. m. Epée courte et large qui ne tranche que d'un côté; grand couteau de cuisine.

COUTELIER n. m. Dont le métier est de faire, de vendre des couteaux et toutes sortes d'instruments tranchants.

COUTELLERIE n. f. Art, atelier, commerce du coutelier.

COÛTER v. int. (lat. *constare*). Etre acheté au prix de. *Fig*. Etre cause de quelque perte, de souci, de peine. V. tr. Causer, occasionner : *coûter de la peine*. — Beaucoup de grammairiens font varier au figuré le participe passé de ce verbe : *les peines que cela m'a coûtées;* le dictionnaire de l'Académie n'approuve point cet usage, et nous croyons que la logique est de son côté.

COÛTEUSEMENT adv. D'une manière coûteuse.

COÛTEUX, EUSE adj. Qui occasionne des dépenses.

COUTIL (*ti*) n. m. Toile croisée, en fil ou en coton.

COUTRE n. m. Fer tranchant de la charrue.

COUTUME n. f. Habitude, usage passé dans les mœurs; recueil du droit coutumier de certains pays : *la coutume de Normandie*.

COUTUMIER, IÈRE adj. Selon la coutume : *droit coutumier;* qui a coutume de faire une chose : *être coutumier d'un fait*.

COUTURE n. f. (rad. *coudre*). Art de coudre; assemblage de deux choses cousues; cicatrice d'une plaie.

COUTURER v. tr. Couvrir de coutures, de cicatrices.

COUTURIER n. m. Tailleur. *Fam.*

COUTURIÈRE n. f. Ouvrière en couture.

COUVAIN n. m. Œufs des insectes qui, comme les abeilles, vivent en société.

COUVAISON n. f. Temps où couve la volaille.

COUVÉE n. f. Tous les œufs qu'un oiseau couve en même temps; les petits qui en proviennent.

COUVENT n. m. (lat. *conventus*, assemblée). Maison religieuse; religieux, religieuses qui l'habitent.

COUVER v. tr. (lat. *cubare*, être couché). Se dit des oiseaux qui se tiennent sur leurs œufs pour les faire éclore. *Fig.* Entretenir, préparer : *couver une trahison;* avoir à l'état latent : *couver une maladie. Couver des yeux*, regarder avec affection ou convoitise. V. int. Se préparer : *c'est un complot qui couve*.

COUVERCLE n. m. (lat. *cooperculum*, de *cooperire*, couvrir). Ce qui sert à couvrir un pot, un coffre, une boîte, etc.

COUVERT n. m. Tout ce dont on couvre une table à manger, et particulièrement la cuiller et la fourchette; abri, logement : *le vivre et le couvert;* enveloppe, adresse d'un paquet : *cela est arrivé franc de port sous le couvert du ministre*.

COUVERT, E adj. Boisé : *pays couvert. Mots couverts*, cachés, à double sens; *temps couvert*, nuageux. **A couvert** loc. adv. A l'abri.

COUVERTE n. f. Email qui recouvre la faïence, la porcelaine : *c'est sur la couverte que l'on peint*.

COUVERTEMENT adv. Secrètement : *agir couvertement*.

COUVERTURE n. f. Linge, drap, tissu quelconque servant à couvrir. *Terme de Bourse*, garantie fournie par le vendeur; dépôt de titres destinés à couvrir le courtier ou l'agent de change.

COUVERTURIER n. m. Fabricant ou marchand de couvertures de lit.

COUVET n. m. Pot tenant lieu de chaufferette.

COUVEUSE n. f. Poule qui couve, que l'on garde pour couver.

COUVI adj. m. Se dit d'un œuf à demi couvé ou gâté : *des œufs couvis*.

COUVRE-CHEF n. m. Bonnet, chapeau. *Fam.* Pl. des *couvre-chefs*.

COUVRE-FEU n. m. Coup de cloche qui indiquait autrefois le moment de rentrer chez soi; ustensile dont on couvre le feu. Pl. des *couvre-feu*.

COUVRE-PIED n. m. Petite couverture pour les pieds. Pl. des *couvre-pieds*.

COUVREUR n. m. Ouvrier dont le métier est de couvrir les maisons.

COUVRIR v. tr. (lat. *cooperire*). Mettre une chose sur une autre pour la cacher, la conserver, l'orner, etc.; mettre une chose en grande quantité sur une autre : *couvrir de fleurs. Fig.* Défendre, protéger : *couvrir une place;* cacher : *couvrir ses projets;* excuser, justifier : *couvrir une faute*. **Se couvrir** v. pr. Se vêtir; mettre son chapeau. *Fig. : se couvrir de gloire, de honte; le ciel se couvre*, s'obscurcit.

COVENANT n. m. (lat. *conventus*, alliance). Ligue formée chez les Ecossais, en 1638, pour la conservation de leur culte. V. PART. HIST.

COVENANTAIRE n. m. Adhérent du covenant.

COVENDEUR n. m. Celui qui vend conjointement avec un autre.

COWPOX (*kaou-poks*) n. m. (angl. *cow*, vache; *pox*, vérole). Eruption sur le pis des vaches, d'où l'on tire le vaccin.

COXAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la hanche.

COXALGIE n. f. (lat. *coxa*, hanche, et gr. *algos*, douleur). Maladie, affection de la hanche.

CRABE n. m. (lat. *carabus*). Genre principal des crustacés décapodes, dont la plupart des espèces sont comestibles.

CRABIER n. m. Nom d'une espèce de sarigue et d'un héron d'Amérique qui se nourrissent de crabes.

CRAC (onomat.). Mot qui exprime le bruit d'une chose dure ou sèche qui se rompt. Interj. Tout à coup : *crac! le voilà parti*.

CRACHAT n. m. Matière muqueuse que l'on crache; plaque des degrés supérieurs d'un ordre de chevalerie.

CRACHEMENT n. m. Action de cracher.

CRACHER v. tr. Lancer hors de la bouche. V. int. : *il ne cesse de cracher;*

éclabousser, en parlant d'une plume mal taillée qui fait jaillir l'encre.

CRACHEUR, EUSE n. Qui crache fréquemment.



CRACHOIR n. m. Sorte de boîte sans couvercle dans laquelle on crache.

CRACHOTEMENT n. m. Action de crachoter.

CRACHOTER v. tr. Cracher souvent et peu à la fois.

CRACOVIEN, IENNE adj. et n. De Cracovie. N. f. Danse polonaise vive et légère.

CRAIE n. f. (lat. *creta*). Espèce de calcaire tendre et blanc.

CRAINDRE v. tr. Redouter, appréhender : *je crains qu'il ne s'en repente; je ne crains pas qu'il s'en repente;* éprouver une crainte mêlée de respect : *craindre Dieu.*

CRAINTE n. f. Peur, appréhension. **De crainte que** loc. conj. : *fuyez de crainte qu'on ne vous voie.*

CRAINTIF, IVE adj. Sujet à la crainte, timide.

CRAINTIVEMENT adv. Avec crainte.

CRAMOISI n. m. (ar. *karmesi*). Couleur d'un rouge foncé : *peindre en cramoisi.* Adj. : *teint cramoisi, soie cramoisie.*

CRAMPE n. f. Contraction convulsive et douloureuse de certains muscles.

CRAMPON n. m. Pièce de métal recourbée, servant à lier, à retenir ou à saisir fortement.

CRAMPONNER v. tr. Attacher avec un crampon. **Se cramponner** v. pr. S'accrocher. *Fig.* S'attacher fortement.

CRAN n. m. Entaille dans un corps dur pour accrocher ou arrêter. *Fig. Monter, baisser d'un cran,* gagner, perdre en importance ou en valeur. *Impr.* Entaille pratiquée sur une face du caractère pour en indiquer le sens.



CRÂNE n. m. (lat. *cranium;* du gr. *kranion*). Boîte osseuse qui contient le cerveau.

CRÂNE adj. et n. Fier et décidé : *air crâne; c'est un crâne.*

CRÂNEMENT adv. D'une manière crâne.

CRÂNERIE n. f. Fierté familière et tapageuse.

CRANIEN, IENNE adj. Qui se rapporte au crâne.

CRANIOLOGIE n. f. V. CRANOLOGIE.

CRANIOSCOPIE n. f. (gr. *kranion,* crâne; *skopeô,* j'examine). Science qui a pour but de déterminer, par l'inspection du crâne, les fonctions des diverses parties cérébrales.

CRANOLOGIE ou **CRANIOLOGIE** n. f. (gr. *kranion,* crâne; *logos,* discours). Art de connaître, par l'étude des protubérances du crâne, les dispositions morales, les penchants des individus. Le mot *phrénologie* a prévalu aujourd'hui.

CRANOLOGIQUE ou **CRANIOLOGIQUE** adj. Qui a rapport à la cranologie ou craniologie.



CRAPAUD n. m. Reptile batracien amphibie, venimeux, à corps plus trapu que la grenouille.

CRAPAUDIÈRE n. f. Lieu plein de crapauds.

CRAPAUDINE n. f. Plante vulnéraire qui croît dans les lieux incultes; plaque de plomb percée qui se met à l'entrée d'un tuyau; pièce dans laquelle tourne un pivot vertical. *Cuis. A la crapaudine,* manière d'accommoder les pigeons.

CRAPOUSSIN, E n. Personne de petite taille et contrefaite. *Pop.*

CRAPULE n. f. (lat. *crapula,* ivresse). Vile débauche : *vivre dans la crapule;* gens crapuleux : *fréquenter la crapule. Fam.*

CRAPULER v. int. Vivre dans la crapule, la débauche.

CRAPULEUSEMENT adv. D'une manière crapuleuse.

CRAPULEUX, EUSE adj. Qui se plaît dans la crapule.

CRAQUE n. f. V. CRAQUERIE.

CRAQUELÉ, E adj. Dont l'émail est fendillé, en parlant des pièces de poterie.

CRAQUELIN n. m. Biscuit sec qui craque sous la dent.

CRAQUELURE n. f. Fendillement du vernis et de la couleur.

CRAQUEMENT n. m. Bruit que font certains corps en se rompant.

CRAQUER v. int. Produire un bruit sec en éclatant, en se déchirant. *Fig.* Mentir. *Pop.*

CRAQUERIE ou **CRAQUE** n. f. Mensonge, hâblerie. *Pop.*

CRAQUÈTEMENT n. m. Convulsion dans les muscles de la mâchoire, qui fait craquer les dents.

CRAQUETER v. int. Craquer souvent et à petit bruit; se dit aussi du cri de certains oiseaux : *la cigogne craquette.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

CRAQUEUR, EUSE n. Menteur, hâbleur. *Pop.*

CRASE n. f. Contraction dans laquelle le son des voyelles contractées disparaît et se trouve remplacé par un autre. Ex. : *du* pour *de le.*

CRASSANE ou **CRESANE** n. f. Espèce de poire fondante très estimée.

CRASSE n. f. (lat. *crassus,* épais). Ordure qui s'amasse sur la peau; écume des métaux en fusion. *Fig.* Avarice sordide. Adj. Grossier : *ignorance crasse.*

CRASSER v. tr. Remplir de crasse.

CRASSEUX, EUSE adj. Couvert de crasse : *chapeau crasseux. Fig.* Très avare : *homme crasseux.*

CRATÈRE n. m. (lat. *crater,* vase à boire). Grand vase à deux anses dans lequel les anciens servaient le vin; ouverture d'un volcan.

CRAVACHE n. f. Fouet de cavalier, court et d'une seule pièce.

CRAVACHER v. tr. Frapper avec la cravache.

CRAVATE n. f. Morceau d'étoffe qui se met autour du cou.

CRAVATE n. m. Soldat de cavalerie légère ancienne ; cheval de Croatie.

CRAVATER v. tr. Mettre, arranger la cravate.

CRAYEUX, EUSE adj. De la nature de la craie : *terrain crayeux.*

CRAYON n. m. (rad. *craie*). Substance terreuse ou métallique, pour tracer des lignes et pour dessiner. *Fig.* Manière de dessiner : *avoir le crayon moelleux.*

CRAYONNER v. tr. Dessiner avec un crayon ; esquisser.

CRAYONNEUR n. m. Mauvais dessinateur.

CRAYONNEUX, EUSE adj. De la nature du crayon.

CRÉANCE n. f. (lat. *credere*, croire). Croyance : *cela ne mérite aucune créance ;* dette active : *bonne, mauvaise créance. Lettre de créance*, portant qu'on peut avoir confiance en celui qui la remet ; *créance hypothécaire*, qui emporte hypothèque sur les biens du débiteur.

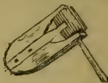
CRÉANCIER, IÈRE n. A qui l'on doit.

CRÉATEUR, TRICE adj. (lat. *creator ;* de *creare*, créer). Qui crée, tire du néant : *Dieu est le créateur de l'univers ;* inventeur, premier auteur : *Homère est le créateur de l'épopée.* Adj. : *génie créateur, industrie créatrice.*

CRÉATION n. f. Action de créer ; l'univers, l'ensemble des êtres créés : fondation, établissement : *création d'emplois, de rentes*, etc.

CRÉATURE n. f. (lat. *creatura ;* de *creare*, créer). Tout être créé ; personne méprisable. *Fig.* Protégé : *les créatures du ministre.*

CRÉCELLE n. f. Moulinet de bois très bruyant, qui remplaçait la cloche, le jeudi et le vendredi de la semaine sainte.



CRÉCERELLE n. f. Oiseau de proie du genre faucon.

CRÈCHE n. f. Mangeoire à l'usage des bestiaux ; mangeoire de ce genre où Jésus fut déposé au moment de sa naissance ; asile où l'on reçoit pendant le jour les enfants pauvres âgés de moins de deux ans.

CRÉCY n. f. Variété de carotte très estimée, originaire de la localité de ce nom.

CRÉDENCE n. f. (ital. *credenza*). Table pour poser les burettes, le bassin, etc., qui servent à la messe ; meuble de salle à manger où sont déposés les objets qui doivent servir pendant le repas.

CRÉDENCIER n. m. Celui qui est chargé de la distribution des vivres dans un établissement public.

CRÉDIBILITÉ n. f. (lat. *credibilis*, croyable). Raisons qui déterminent la croyance.

CRÉDIT n. m. (lat. *credere*, croire). Réputation de solvabilité ; délai pour le payement : *avoir deux mois de crédit. Com.* Partie d'un compte où l'on écrit sous le nom de quelqu'un ce qui lui est dû par le commerçant, ce qu'on a reçu de lui. *Ouvrir un crédit à quelqu'un*, l'autoriser à prendre à une caisse l'argent dont il aura besoin. *Fig.* Autorité, considération : *avoir du crédit.* **Crédit foncier**, établissement qui prête, sur immeubles, des sommes remboursables à longs termes, au moyen d'annuités calculées de manière qu'au terme fixé l'emprunteur ait acquitté capital et intérêts. **Crédit mobilier**, société commerciale qui fait des prêts sur dépôt de titres, comme actions, obligations, etc. **A crédit** loc. adv. Sans payement immédiat.

CRÉDITER v. tr. *Com.* Inscrire au compte de quelqu'un ce qu'on lui doit.

CRÉDITEUR n. m. Celui qui a des sommes portées à son crédit sur des livres de commerce. Adj. : *compte créditeur.*

CREDO (*cré*) n. m. (m. lat. qui signifie *je crois*). Premier mot du Symbole des apôtres, qui sert à le désigner. *Fig.* Principes sur lesquels on base ses opinions ou sa conduite : *c'est mon credo politique.* Pl. des *credo.*

CRÉDULE adj. (lat. *credulus ;* de *credere*, croire). Qui croit trop facilement : *esprit crédule.*

CRÉDULEMENT adv. Avec crédulité.

CRÉDULITÉ n. f. Trop grande facilité à croire.

CRÉER v. tr. (lat. *creare*). Tirer du néant. *Fig.* Inventer : *créer un mot ;* fonder : *créer une Académie ;* constituer : *créer une rente.*

CRÉMAILLÈRE n. f. Instrument de cuisine, en fer et à crans, qu'on fixe à la cheminée pour suspendre les marmites, les chaudrons, etc. *Pendre la crémaillère*, donner un repas à ses amis pour fêter son installation dans un nouveau logement. *Méc.* Pièce de bois on de métal munie de crans, et servant à supporter, arrêter, relever etc.

CRÉMAILLON n. m. Petite crémaillère attachée à la grande.

CRÉMATION n. f. (lat. *cremare*, brûler). Action de brûler les cadavres des morts.

CRÈME n. f. Partie la plus grasse du lait, avec laquelle on fait le beurre ; mets fait ordinairement de lait et d'œufs ; liqueur fine extraite de certaines plantes. *Fig.* Le meilleur d'une chose : *la crème des honnêtes gens.*

CRÉMENT n. m. (lat. *crementum*, accroissement). Nombre de syllabes qu'un nom a de plus à ses autres cas qu'au nominatif, dans les langues anciennes.

CRÉMER v. int. Se couvrir de crème,

en parlant du lait. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

CRÉMERIE n.f. Endroit où l'on vend du laitage.

CRÉMEUX, EUSE adj. Qui contient beaucoup de crème : *lait crémeux.*

CRÉMIER, IÈRE n. Qui vend de la crème, du lait, du fromage, etc.

CRÉMONE n. f. Espèce d'espagnolette pour la fermeture des croisées.

CRÉNAGE n. m. Action de créner.

CRÉNEAU n. m. Maçonnerie dentelée au haut des murs d'une tour, d'une citadelle, d'une ville.

CRÉNELAGE n. m. Cordon fait sur l'épaisseur d'une pièce de monnaie.

CRÉNELER v. tr. Faire des créneaux, des dents, etc. *Créneler une pièce de monnaie*, faire un cordon sur son épaisseur. — Prend deux *l* devant une syll. muette.

CRÉNELURE n. f. Dentelure faite en créneaux.

CRÉNER v. tr. *Impr.* Marquer d'un cran, d'une entaille, la tige d'une lettre, d'un filet. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

CRÉOLE n. Personne née dans les colonies et issue de parents européens.

CRÉOPHAGE n. (gr. *kreas*, chair; *phagein*, manger). Qui se nourrit de chair.

CRÉOPHAGIE n. f. Habitude de se nourrir de chair.

CRÉOSOTE n. f. *Chim.* Liquide très caustique extrait du goudron par distillation, et employé contre le mal de dents.

CRÊPE n. m. (l. *crispus*, frisé). Etoffe claire de soie crue, de laine fine. Morceau noir de cette étoffe qu'on porte en signe de deuil. N. f. Pâte légère frite à la poêle.

CRÊPÉ n. m. Petite touffe de cheveux que les dames ajoutent à leur chevelure.

CRÊPER v. tr. Friser en manière de crêpe : *crêper une étoffe, des cheveux.*

CRÉPI n. m. Couche de plâtre ou de mortier sur un mur.

CRÉPIN n. m. Nom des outils et marchandises servant au métier de cordonnier. *Saint-crépin*, sac contenant ces divers objets. *Fig.* Tout ce qu'on possède : *porter son saint-crépin. Pop.*

CRÉPINE n. f. Frange tissue et ouvragée par le haut.

CRÉPIR v. tr. Enduire d'un crépi.

CRÉPISSAGE n. m. Action de crépir.

CRÉPISSURE n. f. Le crépi d'une muraille.

CRÉPITANT, E adj. Qui produit un bruit de crépitation.

CRÉPITATION n. f. Bruit d'une flamme vive qui pétille, ou du sel jeté sur le feu.

CRÉPITEMENT n. m. Action de crépiter : *Le* CRÉPITEMENT *de la fusillade.*

CRÉPITER v. intr. (lat. *crepitare*, faire du bruit). Pétiller.

CRÉPON n. m. Sorte de gros crêpe.

CRÉPU, E adj. Court et frisé. Se dit surtout en parlant des cheveux.

CRÉPUSCULAIRE adj. Qui appartient au crépuscule.

CRÉPUSCULE n. m. (lat. *creperus*, douteux ; *lux*, lumière). Lumière qui précède le soleil levant, ou suit le soleil couchant jusqu'à la nuit close.

CRESANE n. f. V. CRASSANE.

CRESCENDO (*crèss-sain-do*) n. m. (m. ital. qui signifie *en renforçant*). Augmentation graduée des sons. Adv. En croissant : *son mal va crescendo.* Pl. des *crescendo.*

CRESSON n. m. Plante de la famille des crucifères, antiscorbutique et dépurative, qui croît dans les eaux courantes. **Cresson alénois**, sorte de cresson des jardins, qui sert à assaisonner les salades.

CRESSONNIÈRE n. f. Lieu où l'on fait croître le cresson.

CRÉSUS (*zuce*) n. m. Homme extrêmement riche. V. à la partie historique.

CRÉTACÉ, E adj. (lat. *creta*, craie). De la nature de la craie : *terrain crétacé.*

CRÊTE n. f. (lat. *crista*). Excroissance charnue, rouge et dentelée, qui vient sur la tête des gallinacés ; cime : *la crête d'une montagne.*

CRÊTE-DE-COQ n. f. *Bot.* Plante des prés, belle variété d'amarante. Pl. des *crêtes-de-coq.*

CRÉTIN n. m. Individu idiot, rachitique et souvent goîtreux. *Fig.* Homme stupide. — Le crétin est caractérisé par une taille courte, une tête petite et aplatie aux tempes, un nez épaté, des yeux rouges et chassieux, une bouche béante d'où découle constamment la salive, et des goîtres plus ou moins volumineux le long du cou. Il a la peau jaune et flétrie et les sens peu développés, excepté celui de la vue ; il est apathique et d'une malpropreté repoussante. Le crétinisme est souvent héréditaire et paraît tenir au séjour dans les lieux bas et humides, dans les vallées basses et étroites.

CRÉTINISER v. tr. Rendre crétin, stupide.

CRÉTINISME n. m. État du crétin ; vice de conformation des crétins. *Fig.* Imbécillité, sottise profonde.

CRÉTOIS, OISE adj. et n. De la Crète.

CRETONNE n. f. (rad. *Creton*, premier fabricant de cette toile). Toile blanche très forte.

CRETONS n. m. pl. Résidu de la fonte des graisses d'animaux qu'on met en pains pour la nourriture des chiens.

CREUSAGE ou **CREUSEMENT** n. m. Action de creuser.

CREUSÉ n. m. Résultat de l'action de creuser.

CREUSER v. tr. Rendre creux : *creuser une pierre ;* faire une cavité : *creuser un puits. Fig.* Approfondir : *creuser un*

sujet; donner de l'appétit : *la chasse creuse l'estomac.*

CREUSET n. m. Vase de terre, de fer, de platine, pour faire fondre les métaux. *Fig.* Epreuve : *cette méthode est sortie saine et sauve du creuset de l'expérience.*



CREUX, EUSE adj. Qui a une cavité intérieure : *arbre creux;* profond : *puits creux. Fig. Esprit creux,* vide ; *tête creuse,* sans jugement ; *raisonnement creux,* peu solide. N. m. Cavité ; moule pour imprimer ou mouler en relief. *Avoir un bon creux,* avoir une forte voix de basse.

CREVASSE n. f. (rad. *crever*). Fente à un corps ; gerçure qui survient à la peau, surtout aux mains.

CREVASSER v. tr. Faire des crevasses : *le froid crevasse les mains.* V. int. et pr. : *ce mur crevasse, se crevasse.*

CRÈVE-CŒUR n. m. Grand déplaisir. Pl. des *crève-cœur.*

CREVER v. tr. (lat. *crepare*). Faire éclater : *le torrent a crevé la digue;* percer : *on lui creva les yeux. Fig. Cela crève les yeux,* se dit d'une chose qu'on a devant soi et qu'on ne voit pas ; *crever un cheval,* le fatiguer à la course jusqu'à ce qu'il tombe épuisé. V. int. Se rompre : *la veine crève;* éclater par explosion : *la bombe crève;* se résoudre en pluie : *le nuage crève;* mourir, en parlant des animaux. *Fig. Crever d'orgueil, de dépit,* en être rempli. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

CREVETTE n. f. (lat. *carabus*). Petite écrevisse de mer.



CRI n. m. Éclat de voix poussé avec effort ; gémissement. *Fig.* Mouvement intérieur : *le cri de la conscience, de la nature;* opinon générale : *le cri public;* voix propre à chaque animal. **A cor et à cri** loc. adv. A grand bruit.

CRIAGE n. m. Annonce faite en criant.

CRIAILLER v. int. Crier beaucoup et, le plus souvent, pour rien. *Fam.*

CRIAILLERIE n. f. Cris fréquents et sans sujet. *Fam.*

CRIAILLEUR, EUSE adj. Qui ne fait que criailler. *Fam.*

CRIANT, E adj. Révoltant : *injustice criante.*

CRIARD, E n. Qui crie, qui se plaint, qui gronde souvent sans motif. Adj. Aigu, élevé : *voix criarde. Dettes criardes,* menues dettes pour fournitures, aliments, etc.

CRIBLAGE n. m. Action de passer au crible : *le criblage des grains;* triage mécanique du minerai.

CRIBLE n. m. (lat. *cribrum*). Instrument percé de trous, pour nettoyer et trier le grain.

CRIBLER v. tr. Nettoyer le grain avec le crible. *Fig. Etre criblé de coups, de blessures,* en avoir le corps couvert. On dit aussi : *criblé de dettes. Fam.*

CRIBLEUR, EUSE n. Qui crible.

CRIBLURE n. f. Reste du grain criblé.

CRIC (*cri*) n. m. Machine à crémaillère et à manivelle servant à soulever les fardeaux (*).



CRIC interj. (onomat.). Exclamation servant à exprimer le bruit d'une chose qu'on déchire ou qui se rompt. Se joint souvent au mot *crac : cric crac!*

CRI-CRI n. m. (onomat.). Nom vulgaire du grillon. Pl. des *cri-cri.*

CRID n. m. V. CRISS.

CRIÉE n. f. Vente publique aux enchères : *acheter à la criée.*

CRIER v. int. Jeter un ou plusieurs cris ; parler très haut et avec chaleur ; demander hautement : *crier au secours;* se plaindre : *crier à l'injustice;* réprimander aigrement : *crier contre le vice. Fig.* Produire un bruit strident : *l'essieu crie.* V. tr. Publier : *crier une annonce. Crier une vente,* proclamer les enchères ; proclamer publiquement : *crier à son de trompe.*

CRIERIE n. f. Cris fréquents et importuns.

CRIEUR, EUSE n. Qui crie ; qui proclame quelque chose en public ; qui crie ses marchandises dans les rues.

CRIME n. m. (lat. *crimen*). Toute violation grave de la loi morale, religieuse ou civile.

CRIMINALISER v. tr. D'un procès civil faire un procès criminel.

CRIMINALISTE n. m. Auteur qui écrit sur les matières criminelles.

CRIMINALITÉ n. f. *Jurisp.* Nature de ce qui est criminel.

CRIMINEL, ELLE adj. Coupable de quelque crime : *homme criminel;* qui a rapport au crime : *procédure criminelle;* contraire aux lois naturelles ou sociales : *action criminelle.* N. m. Celui qui a commis un crime : *punir un criminel.*

CRIMINELLEMENT adv. D'une manière criminelle.

CRIN n. m. (lat. *crinis*). Poil long et rude qui vient au cou et à la queue des chevaux et de quelques autres quadrupèdes.

CRINCRIN n. m. (onomat.). Mauvais violon.

CRINIER n. m. Ouvrier qui prépare le crin pour être employé.

CRINIÈRE n. f. (rad. *crin*). Tout le crin du cou d'un cheval ou d'un lion.

CRINOLINE n. f. (rad. *crin*). Etoffe de crin ; jupon fait de cette étoffe, et, par extension, tout jupon bouffant.

CRIQUE n. f. Petite baie naturelle.

CRIQUET n. m. Petit cheval faible et de vil prix ; sorte de sauterelle volante (*). *Fig.* Homme grêle.



CRISE n. f. (g. *krisis;* de *krinein,* juger). Changement en bien ou en mal, qui

survient subitement dans le cours d'une maladie. *Fig.* Moment périlleux ou décisif d'une affaire.

CRISPATION n. f. Contraction qui diminue l'étendue d'un objet et en ride la surface; contraction des muscles ou des nerfs.

CRISPER v. tr. (lat. *crispare;* de *crispus*, frisé). Causer des crispations.

CRISPIN n. m. Petit manteau à capuchon; rôle de valet de comédie : *jouer les crispins.*

CRISS ou **CRID** n. m. Poignard des Malais, contourné en zigzag.

CRISSEMENT n. m. Action de crisser.

CRISSER v. int. Produire un son aigre avec les dents.

CRISTAL n. m. (gr. *krustallos*). Substance minérale transparente, blanche, et de forme symétrique; verre blanc très pur et très limpide. **Cristal de roche,** substance très dure et très limpide. *Fig.* et *poét.: le cristal des eaux.*

CRISTALLERIE n. f. Art de fabriquer des cristaux; le lieu où on les fabrique.

CRISTALLIN, E adj. De la nature du cristal : *corps cristallin;* clair et transparent comme le cristal : *eaux cristallines.* N. m. Partie lenticulaire de l'œil qui amène sur la rétine l'image des objets.

CRISTALLISABLE adj. Susceptible de se cristalliser.

CRISTALLISATION n. f. Action de cristalliser ou de se cristalliser.

CRISTALLISER v. tr. Changer en cristaux. V. pr. Se former en cristaux.

CRISTALLOGRAPHE n. m. Savant qui s'occupe de l'étude des cristaux.

CRISTALLOGRAPHIE n. f. (gr. *krustallos*, cristal, *graphô*, j'écris). Science des cristaux et des lois qui président à leur formation.

CRISTALLOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la cristallographie.

CRISTALLOÏDE adj. Qui ressemble à un cristal.

CRITÉRIUM (*ome*) n. m. (gr. *kriterion;* de *krinô*, je juge). Ensemble des caractères qui font reconnaître la vérité : *la mémoire n'est pas toujours le critérium de l'intelligence.* Pl. des *critériums.* — Contre l'usage généralement suivi, la nouvelle édition de l'Académie continue à écrire *criterium* sans accent.

CRITICISME n. m. Système philosophique de Kant, qui a pour but de déterminer les limites dans lesquelles peut s'exercer l'entendement humain.

CRITIQUABLE adj. Qui peut être critiqué.

CRITIQUE adj. (gr. *krinein*, juger). Qui concerne la critique : *dissertation critique;* qui se plaît à censurer : *esprit critique;* qui doit amener une crise, et, par extension, dangereux : *moment critique.* N. m. Qui porte son jugement sur des ouvrages d'art ou d'esprit; censeur : *critique impitoyable.* N. f. Art de juger; blâme : *la critique est aisée et l'art est difficile.*

CRITIQUER v. tr. Censurer.

CRITIQUEUR n. m. Qui a la manie de critiquer.

CROASSANT, E adj. Qui croasse.

CROASSEMENT n. m. Cri du corbeau. — Ne pas confondre avec *coassement*, cri de la grenouille.

CROASSER v. int. (lat. *crociare*). Crier, en parlant du corbeau. — Ne pas confondre avec *coasser.*
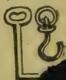
CROATE adj. et n. De la Croatie.

CROC (*cro*) n. m. Sorte de grappin auquel on suspend quelque chose; longue perche armée d'une pointe et d'un crochet. Pl. Dents longues et pointues de certains animaux.

CROC-EN-JAMBE n. m. Manière de faire tomber quelqu'un en passant le pied entre ses jambes. Pl. des *crocs-en-jambe.*

CROCHE adj. Courbé, tortu : *jambe croche.* N. f. *Mus.* Note qui vaut la moitié d'une noire. **Double croche,** qui ne vaut que la moitié d'une croche.

CROCHET n. m. Petit croc; fer recourbé pour ouvrir une serrure; bâton du chiffonnier; sorte de parenthèse [ ]; aiguille à pointe recourbée : *broder au crochet;* boucle de cheveux collée sur les tempes. Pl. Dents aiguës et perçantes de quelques animaux : *les cro*
de la vipère; instrument de portefai



CROCHETABLE adj. Que l'on
crocheter.

CROCHETAGE n. m. Action
cheter.

CROCHETER v. tr. Ouvrir
rure avec un crochet. **Se croc**
pr. Se battre. — Prend un *è* ou
vant une syllabe muette.

CROCHETEUR n. m. Portefa

CROCHU, E adj. Croche. *Fig*
les mains crochues, avoir du p
au vol.

CROCODILE n. m. (gr. *krok*
Animal amphibie, de la famille
zards. Les crocodiles que l'on tro
les grands fleuves africains ont
de 6 à 8 mètres; ils ont pour ca
une tête allongée deux fois plus
que large, 38 dents en haut, 30
les pattes de derrière palmées,
aplatie et propre à la natation
meuvent difficilement sur la ter
plongés dans l'eau, ils deviennen
cieux et s'attaquent même à l'
contre les balles duquel ils sont p
par une épaisse carapace. Le cro
était un des animaux sacrés de l'
Egypte. *Fig. Larmes de crocodile,* larmes hypocrites pour émouvoir et tromper.



CROCUS (*cuce*) n. m. Nom scientifique du safran.

CROIRE v. tr. (lat. *credere*). Tenir pour

vrai : *croire une histoire;* s'imaginer, juger : *croire habile*. V. int. Ajouter foi : *croire à l'astrologie, aux astrologues;* avoir la foi : *croire en Dieu*.

CROISADE n. f. (rad. *croix*). Expédition armée des catholiques contre les hérétiques ou les infidèles. V. PART. HIST.

CROISÉ n. m. Qui s'engageait dans une croisade.

CROISÉ, E adj. En croix : *bâtons croisés. Etoffe croisée*, dont les fils sont très serrés et qui est fabriquée avec plusieurs couples de marches ; *feu croisé*, qui bat l'ennemi de différents côtés ; *rimes croisées*, alternées.

CROISÉE n. f. Fenêtre ; point où deux choses se croisent : *la croisée de deux chemins*.

CROISEMENT n. m. Action de disposer en forme de croix; mélange de deux races d'animaux; disposition des fils dont l'entrelacement forme un tissu. *Croisement du fer*, action de croiser les fleurets, les épées.

CROISER v. tr. Disposer en croix : *croiser les bras, croiser les épées. Croiser la baïonnette*, en présenter la pointe. Rayer, effacer : *croiser un alinéa*. V. int. *Mar*. Aller et venir dans un même parage pour surveiller la navigation. **Se croiser** v. pr. Aller dans des directions opposées qui se rencontrent à un certain moment; prendre part à une croisade au ...en âge.

...**OISETTE** n. f. Petite croix.

...**OISEUR** n. m. Vaisseau en croi-... Adj. : *navire croiseur*.

...**SIÈRE** n. f. *Mar*. Action de ... surveillance exercée par les ... qui croisent.

...**ILLON** n. m. Traverse d'une ...ne croisée.

...**SSANCE** n. f. Développement ...if d'un corps organisé.

...**SSANT** n. m. Figure ...ée de la lune jusqu'à ...ier quartier ; instru- ... jardinier recourbé ; ... des Turcs (*). *Fig*. ...turc.

...**SSANT, E** adj. Qui croît, s'aug-...

...**URE** n. f. Tissure d'une étoffe ...utre que le drap, dont la tis-...pelle filure. *Litt*. Disposition des ... rimes croisées.

...**T** n. m. Augmentation d'un ... par la naissance des petits.

...**TRE** v. int. (lat. *crescere*. — *Je ... crois, il croît, nous croissons, ...oissez, ils croissent. Je croissais, ...roissions. Je crûs, nous crûmes. Je ...rai, nous croîtrons. Je croîtrais, nous ...trions. Croîs, croissons, croissez. Que ... croisse, que nous croissions. Que je ...usse, que nous crussions. Croissant. Crû, crue*). Devenir plus grand, augmenter : *les jours croissent*.

CROIX n. f. (lat. *crux*). Gibet où l'on attachait autrefois les criminels ; figure représentant la croix de Jésus-Christ ; le bois de la croix où il fut attaché ; décoration de divers ordres (*). *Fig*. Peine, affliction : *chacun a sa croix dans ce monde. Croix de Saint-André*, en forme d'X ; *croix de Malte*, croix à quatre branches égales, élargissant par leurs extrémités; *croix grecque*, dont les branches sont toutes les quatre d'égale longueur ; *croix de Saint-Antoine*, en forme de T ; *croix de Lorraine*, croix qui a deux traverses ou croisillons.



CROMLECH (*kromm-lèk*) n. m. Monument mégalithique formé de pierres verticales disposées autour d'une plus grande.

CROMORNE n. m. Jeu d'orgue composé de tuyaux cylindriques à anche.

CRÔNE n. m. Grue employée pour charger et décharger les navires.

CROQUANT n. m. Un homme de rien, un misérable. V. PART. HIST.

CROQUANT, E adj. Qui croque sous la dent.

CROQUANTE n. f. Sorte de gâteau fait d'amandes torréfiées.

CROQUE-MITAINE n. m. Epouvantail pour les enfants. V. PART. HIST.

CROQUE-MORT n. m. Qui ensevelit et transporte les morts au cimetière. Pl. des *croque-morts*. *Pop*.

CROQUEMBOUCHE n. f. Toute sorte de pâtisserie croquante.

CROQUE-NOTE n. m. Mauvais musicien. *Fam*. Pl. des *croque-notes*.

CROQUER v. int. (rad. *croc*). Faire du bruit sous la dent. V. tr. Manger des choses croquantes ; dessiner, peindre à la hâte : *croquer un paysage. Mus. Croquer une note*, la passer. *Croquer le marmot*, attendre longtemps et avec impatience. **A la croque au sel** loc. adv. Sans autre assaisonnement que du sel.

CROQUET n. m. Sorte de biscuit fort dur; jeu qui consiste à faire rouler des boules de bois au moyen de maillets, suivant des règles spéciales.

CROQUETTE n. f. Boulette de pâte, de hachis, etc., saupoudrée de chapelure de pain, puis trempée dans du jaune d'œuf et frite.

CROQUEUR n. m. Celui qui croque : *croqueur de poulets* (le renard).

CROQUIGNOLE n. f. Petite pâtisserie croquante; chiquenaude sur le nez.

CROQUIS n. m. Esquisse, première pensée d'un peintre. *Fig*. Ebauche d'un ouvrage d'esprit.

CROSNE n. m. Plante à tubercule comestible, originaire du Japon.

CROSSE n. f. (bas lat. *crocia*). Bâton pastoral d'évêque ; partie inférieure et recourbée du bois du fusil.



CROSSÉ, E adj. Qui a le droit de porter la crosse : *abbé crossé et mitré*.

CROSSER v. tr. Traiter durement ou avec mépris.

CROSSETTE n. f. Jeune branche de vigne, de figuier, etc., avec un peu de vieux bois à sa base, pour faire des boutures.

CROSSEUR n. m. Qui crosse, qui maltraite.

CROTALE n. m. Nom scientifique du serpent à sonnettes.

CROTON n. m. Genre de plantes dont une famille porte des graines qui fournissent un émétique et une huile purgative.

CROTTE n. f. Boue; fiente de certains animaux.

CROTTER v. tr. Salir de boue.

CROTTIN n. m. Excrément des chevaux, des moutons, et de quelques autres animaux.

CROULANT, E adj. Qui croule : *murs croulants.*

CROULEMENT n. m. Eboulement.

CROULER v. int. Tomber en s'affaissant, s'effondrer : *cette maison croule.* Etre ébranlé : *la salle croulait sous les applaudissements. Fig.* Etre réduit à rien : *cette objection fait crouler votre système.*

CROULIER, ÈRE adj. Se dit d'une terre, d'un terrain à sol mouvant.

CROUP (*croupe*) n. m. *Méd.* Sorte d'angine très dangereuse, qui attaque surtout les enfants.

CROUPADE n. f. Saut dans lequel le cheval porte les jambes de derrière sous le ventre, sans montrer les fers.

CROUPE n. f. Partie postérieure de certains animaux, qui s'étend depuis les reins jusqu'à l'origine de la queue ; sommet d'une montagne qui se prolonge et n'est pas à pic.

CROUPETONS (À) loc. adv. Dans la position d'une personne accroupie.

CROUPIER n. m. Associé d'un joueur qui tient la carte ou le dé; commis qui assiste le banquier dans les maisons de jeu, observe les pontes et l'avertit des cartes qui passent.

CROUPIÈRE n. f. Longe de cuir qui passe sous la queue du cheval, du mulet, etc. *Fig. Tailler des croupières à quelqu'un*, lui susciter des embarras.

CROUPION n. m. Extrémité inférieure de l'épine dorsale chez l'homme ; partie à laquelle sont attachées les plumes de la queue d'une volaille, d'un oiseau.

CROUPIR v. int. Se dit des eaux dormantes qui se corrompent, ou de certaines matières qui pourrissent dans une eau stagnante. *Fig.* Vivre dans un état honteux : *croupir dans l'ignorance.*

CROUPISSANT, E adj. Qui croupit : *eaux croupissantes.*

CROUPISSEMENT n. m. Action de croupir.

CROUSTILLANT, E adj. Qui croque sous la dent.

CROUSTILLE n. f. (rad. *croûte*). Petite croûte. *Fam.*

CROUSTILLER v. int. Manger des croustilles.

CROUSTILLEUSEMENT adv. D'une façon trop plaisante, trop libre.

CROUSTILLEUX, EUSE adj. Plaisant et libre : *anecdote croustilleuse.*

CROÛTE n. f. (lat. *crusta*). Partie extérieure du pain durcie par la cuisson ; pâte cuite qui renferme la viande d'une tourte, etc.; tout ce qui se durcit sur quelque chose. *Fig. Peint.* Mauvais tableau.

CROÛTELETTE n. f. Petite croûte.

CROÛTON n. m. Morceau de croûte de pain ; petit morceau de pain frit qu'on met dans une purée, une omelette, etc. *Fig.* Mauvais peintre.

CROYABLE adj. Qui peut être cru.

CROYANCE n. f. (rad. *croire*). Pleine conviction ; foi religieuse : *la croyance des Juifs.*

CROYANT, E n. Qui croit ce que sa religion enseigne.

CRU n. m. Terroir où croît quelque chose : *vin d'un bon cru. Fig. Dire une chose de son cru.* venant de soi. *Fam.*

CRU, E adj. (lta. *crudus*). Qui n'est pas cuit; non apprêté : *soie crue. Fig.* Choquant, trop libre : *paroles crues.*

CRUAUTÉ n. f. (lat. *crudelitas*). Inhumanité, férocité ; action cruelle ; rigueur : *cruauté du sort.*



CRUCHE n. f. Vase à anse, à large ventre et à cou étroit. *Fig.* Personne stupide. *Pop.*

CRUCHÉE n. f. Le contenu d'une cruche.

CRUCHON n. m. Petite cruche.

CRUCIAL, E adj. *Chir.* Fait en croix : *incision cruciale.*



CRUCIFÈRES adj. et n. f. pl. (lat. *crux*, croix ; *fero*, je porte). *Bot.* Famille de plantes dont la fleur a une corolle formée de quatre pétales en croix, comme le chou, le navet, le radis, la giroflée, etc.

CRUCIFIÉ, E adj. Attaché à une croix. N. m. *Abs. : le crucifié, le divin crucifié*, Jésus-Christ.

CRUCIFIEMENT ou **CRUCIFÎMENT** n. m. Action de crucifier ; tableau représentant le crucifiement de Jésus-Christ.

CRUCIFIER v. tr. (lat. *crux, crucis*, croix ; *figere*, fixer). Attacher à une croix.

CRUCIFIX n. m. (lat. *crux, crucis*, croix ; *fixus*, fixé). Représentation de Jésus-Christ en croix.

CRUCIFORME adj. En forme de croix.

CRUDITÉ n. f. (lat. *cruditas ;* de *crudus*, cru). Etat de ce qui est cru : *crudité des fruits. Crudité des humeurs*, état des humeurs mal digérées. *Fig.* Expression trop libre : *dire des crudités.* Pl. Fruits, légumes crus : *manger des crudités.*

CRUE n. f. Augmentation, croissance : *crue du Nil, d'un arbre.*

CRUEL, ELLE adj. (lat. *crudelis*). Inhumain, impitoyable; qui aime le sang; douloureux : *souffrance cruelle;* rigoureux : *destin cruel.*

CRUELLEMENT adv. D'une manière cruelle.

CRÛMENT adv. D'une manière dure, sans ménagement: *dire crûment les choses.*

CRURAL, E, AUX adj. (lat. *crus, cruris*, jambe). Qui appartient à la cuisse : *muscle crural.*

CRUSTACÉ adj. et n. m. (lat. *crusta*, croûte). Animal recouvert d'une enveloppe écailleuse, comme le crabe, le homard, l'écrevisse, etc. Leur enveloppe grise devient rouge à la cuisson.

CRUZADE n. f. Monnaie de Portugal valant environ 3 fr.

CRYPTE n. f. (gr. *kruptos*, caché). Souterrain d'église où l'on enterrait autrefois les morts.

CRYPTOGAME adj. et n. f. (gr. *kruptos*, caché; *gamos*, mariage). Bot. Se dit des plantes qui ont les organes de la fructification cachés, comme les mousses, les champignons, les fougères, etc.

CRYPTOGAMIE n. f. Classe des plantes cryptogames.

CRYPTOGAMIQUE adj. Qui appartient à la cryptogamie.

CRYPTOGRAPHIE n. f. (gr. *kruptos*, caché; *graphô*, j'écris). Ecriture secrète au moyen d'abréviations ou de signes convenus entre deux personnes qui ne veulent pas qu'on puisse connaître leur correspondance.

CUBAGE n. m. ou **CUBATURE** n. f. Opération qui consiste à évaluer en unités cubiques le volume d'un corps.



CUBE n. m. (gr. *kubos*, dé à jouer). Corps solide à six faces carrées égales. *Arithm.* Produit du carré par sa racine : 27 est le cube de 3. Adj. Se dit d'une mesure appliquée à évaluer le volume d'un corps, pour la distinguer de la mesure linéaire.

CUBÈBE n. m. Fruit d'une espèce de poivrier des Indes.

CUBER v. tr. Multiplier un nombre deux fois par lui-même; évaluer en unités cubiques; avoir en unités cubiques un volume de : *ce tonneau cube* 300 *litres.*

CUBIQUE adj. Qui appartient au cube : *racine cubique.*

CUBITAL, E, AUX adj. Du coude : *nerf cubital.*

CUBITUS (*tu-ce*) n. m. (m. lat. signifiant coude). Le plus gros des deux os de l'avant-bras, dont l'extrémité forme le coude.

CUCURBITACÉES n. f. pl. (lat. *cucurbita*, courge). Famille de plantes à tige rampante, comme la citrouille, la courge, le melon, la pastèque, la coloquinte, etc. Sing. : *une cucurbitacée.*

CUCURBITE n. f. *Chim.* Partie de l'alambic dans laquelle on met les matières à distiller (*).



CUEILLAGE n. m. ou **CUEILLAISON** n. f. Action de cueillir.

CUEILLETTE n. f. Récolte des fruits : *la cueillette des pommes de terre.*

CUEILLIR v. tr. (lat. *colligere*, rassembler. — *Je cueille, nous cueillons. Je cueillais, Je cueillis. Je cueillerai. Je cueillerais. Cueille, cueillons, cueillez. Que je cueille. Que je cueillisse. Cueillant. Cueilli, ie*). Détacher de leurs tiges des fruits, des fleurs.

CUEILLOIR n. m. Panier dans lequel on met les fruits qu'on cueille.

CUIDER v. int. Vieux mot qui signifiait *croire* et qui a été encore employé par La Fontaine : *tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui...*

CUILLER ou **CUILLÈRE** (*cui-ière*) n. f. (lat. *cochlear;* de *cochlea*, coquille). Ustensile de table pour manger, pour servir les aliments liquides ou peu consistants.

CUILLERÉE (*cui-ierée*) n. f. Ce que contient une cuiller.

CUILLERON n. m. La partie creuse d'une cuiller.

CUIR n. m. (lat. *corium*). Peau épaisse de certains animaux; peau tannée, corroyée, etc., propre aux usages de l'industrie. *Fig.* Faute de langage : *faire des cuirs. Cuir chevelu*, partie de la tête recouverte par les cheveux.



CUIRASSE n. f. Armure de fer qui recouvre le dos et la poitrine. *Fig. Défaut de la cuirasse*, endroit faible d'un homme, d'un écrit.

CUIRASSÉ, E adj. Couvert d'une cuirasse. *Fig.* Préparé à tout, endurci : *être cuirassé contre le remords.*

CUIRASSER v. tr. Revêtir d'une cuirasse.

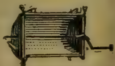
CUIRASSIER n. m. Cavalier qui porte la cuirasse.

CUIRE v. tr. (lat. *coquere*). Préparer les aliments par le moyen du feu; opérer la cuisson du plâtre, de la brique, etc. V. int. *Fig.* Causer une douleur âpre, aiguë : *les yeux me cuisent.* Impers. *Il vous en cuira*, vous vous en repentirez.

CUISANT, E adj. Apre, piquant, aigu : *douleur cuisante.*

CUISINE n. f. (lat. *coquina;* de *coquere*, cuire). Lieu où l'on apprête les mets; art d'apprêter les mets.

CUISINER v. int. Faire la cuisine.



CUISINIER, IÈRE n. Qui fait la cuisine. N. f. Ustensile où l'on met rôtir la viande.

CUISSARD n. m. Partie de l'ancienne armure qui couvrait les cuisses.

CUISSE n. f. (lat. *coxa*). Partie du

corps qui s'étend depuis la hanche jusqu'au genou.

CUISSEAU n. m. Partie du veau, en circonférence, prenant au-dessous de la queue et allant jusqu'au rognon.

CUISSE-MADAME n. f. Sorte de poire allongée. Pl. des *cuisses-madame.*

CUISSON n. f. Action de cuire ou de faire cuire; état de ce qui est cuit.

CUISSOT n. m. Cuisse de gibier.

CUISTRE n. m. Pédant. *Fam.*

CUIT, E adj. Préparé par la cuisson.

CUITE n. f. Action de cuire les briques, la porcelaine, etc.; ce qu'on cuit en une seule fois.

CUIVRAGE n. m. Action de cuivrer; résultat de cette action.

CUIVRE n. m. (lat. *cuprum*). Métal de couleur rouge brun quand il est pur.

CUIVRÉ, E adj. De la couleur du cuivre : *teint cuivré.*

CUIVRER v. tr. Revêtir de feuilles de cuivre.

CUIVREUX, EUSE adj. De la nature du cuivre.

CUL n. m. La partie de l'homme et de certains animaux qui comprend les fesses et le fondement; le fond de certaines choses : *un cul d'artichaut, de bouteille.*

CULASSE n. f. Le fond du canon d'une arme à feu.

CUL-BLANC n. m. Nom vulgaire de la bécassine. Pl. des *culs-blancs.*

CULBUTE n. f. Saut qui consiste à faire en l'air un tour sur soi-même; chute violente. *Fig.* Ruine, renversement.

CULBUTER v. tr. Renverser violemment. *Fig.* Vaincre : *culbuter l'ennemi.* V. int. Tomber.

CULBUTIS n. m. Amas de choses culbutées. *Fam.*

CUL DE BASSE-FOSSE n. m. Cachot souterrain. Pl. des *culs de basse-fosse.*

CUL-DE-JATTE n. Qui ne peut faire usage ni de ses jambes ni de ses cuisses. Pl. des *culs-de-jatte.*



CUL-DE-LAMPE n. m. *Arch.* Ornement de plafond ou de voûte ressemblant au dessous d'une lampe d'église. *Impr.* Vignette à la fin d'un chapitre. Pl. des *culs-de-lampe.*

CUL-DE-SAC n. m. Rue sans issue, impasse. Pl. des *culs-de-sac.*

CULÉE n. f. Massif de maçonnerie qui soutient la voûte des dernières arches d'un pont et supporte toute leur poussée.

CULIÈRE n. f. Sangle attachée au derrière du cheval.

CULINAIRE adj. (lat. *culina*, cuisine). Qui a rapport à la cuisine : *art culinaire.*

CULMINANT, E adj. (rad. *culminer*). Se dit de la partie la plus élevée d'une chose : *le point culminant d'une montagne. Fig.* Le plus haut degré possible : *le point culminant de la fortune. Astr. Point culminant*, celui où un astre atteint sa plus grande hauteur au-dessus de l'horizon.

CULMINATION n. f. *Astr.* Passage d'une étoile à son point le plus élevé au-dessus de l'horizon.

CULMINER v. int. (lat. *culmen, culminis*, faîte). *Astr.* Passer par le point culminant.

CULOT n. m. Partie inférieure des lampes d'église; lingot qui reste au fond du creuset après la fonte; résidu au fond d'une pipe; dernier éclos en parlant des oiseaux; dernier-né d'une famille. *Fam.*

CULOTTAGE n. m. Action de culotter, en parlant d'une pipe; résultat de cette action.

CULOTTE n. f. Vêtement d'homme qui couvre de la ceinture aux genoux. *Cuis.* Morceau de derrière du bœuf.

CULOTTER v. tr. Mettre une culotte à quelqu'un; noircir une pipe par l'usage.

CULOTTIER, IÈRE n. Qui fait des culottes ou des pantalons.

CULPABILITÉ n. f. (lat. *culpabilis*, de *culpa*, faute). Etat d'une personne coupable.

CULTE n. m. (lat. *cultus;* de *colere*, honorer). Hommage qu'on rend à Dieu : *culte divin;* religion : *changer de culte. Fig.* Vénération extrême.

CULTIVABLE adj. Susceptible de culture : *terre cultivable.*

CULTIVATEUR adj. et n. m. Qui s'adonne à la culture des terres.

CULTIVÉ, E adj. Mis en culture. *Fig.* Qui a reçu de l'instruction : *esprit cultivé.*

CULTIVER v. tr. Faire les travaux propres à rendre la terre fertile, à l'améliorer. *Fig.* S'adonner à : *cultiver les sciences;* former : *cultiver la raison.*

CULTURE n. f. (lat. *cultura;* de *colere*, cultiver). Action de cultiver la terre; soins que l'on prend pour rendre utiles des productions autres que celles de la terre : *la culture des abeilles. Fig.* Se dit des arts, des sciences, des productions de l'esprit : *la culture des lettres.*

CUMIN n. m. Plante ombellifère d'Afrique, très odorante, dont les graines sont employées comme aromates.

CUMUL n. m. (lat. *cumulus*, amas). Action d'exercer simultanément plusieurs emplois.

CUMULARD n. m. Fonctionnaire qui exerce simultanément plusieurs emplois.

CUMULATIF, IVE adj. *Jurispr.* Qui se fait par accumulation.

CUMULATIVEMENT adv. Par accumulation.

CUMULER v. tr. Occuper plusieurs places, plusieurs emplois en même temps.

CUNÉIFORME adj. (lat. *cuneus*, coin, et fr. *forme*). En forme de coin. Se dit surtout d'une ancienne écriture des Assyriens, des Perses et des Mèdes.

CUNETTE n. f. Petit canal dans un fossé de fortifications.

CUPIDE adj. (lat. *cupidus*, qui désire). Qui a de la cupidité.

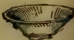
CUPIDEMENT adv. Avec cupidité.
CUPIDITÉ n. f. Convoitise ; désir immodéré des richesses.
CUPRIQUE adj. *Chim.* De la nature du cuivre.



CUPULE n. f. (lat. *cupula*, petite coupe). *Bot.* Godet folié ou écailleux, formant la base du fruit.
CUPULIFÈRES n. f. pl. (de *cupule* et du lat. *ferre*, porter). Grande division de plantes, ainsi nommées de la cupule qui porte le fruit.
CURABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est curable.
CURABLE adj. Qui peut se guérir.
CURAÇAO (*ço*) n. m. (nom d'une des Antilles). Liqueur faite avec des écorces d'oranges amères, du sucre et de l'eau-de-vie.
CURAGE n. m. Action de curer ; résultat de cette action.
CURARE n. m. Poison végétal très violent, avec lequel les Indiens empoisonnent leurs flèches.
CURATELLE n. f. Fonction de curateur.
CURATEUR, TRICE n. (lat. *curator ;* de *curare*, soigner). Commis par la loi pour l'administration des biens et des intérêts d'autrui.
CURATIF, IVE adj. Qui a pour but la guérison d'une maladie : *méthode curative.*
CURATION n. f. Traitement d'une maladie. Syn. peu usité de CURE.
CURCUMA n. m. Plante vulgairement désignée sous le nom de safran de l'Inde.
CURE n. f. (lat. *cura*, soin). Soin, souci : *n'avoir cure de rien. Vieux* en ce sens. Traitement médical, guérison d'une maladie, d'une blessure : *cure heureuse ;* fonction à laquelle est attachée la direction spirituelle d'une paroisse ; habitation d'un curé.
CURÉ n. m. Prêtre pourvu d'une cure.
CURE-DENT n. m. Petit instrument pour curer les dents. Pl. des *cure-dents.*
CURÉE n. f. *Vén.* Partie de la bête que l'on donne aux chiens qui l'ont chassée. *Fig.* Butin, gain : *homme âpre à la curée.*
CURE-MÔLE n. m. Machine à curer les ports. Pl. des *cure-môles.*
CURE-OREILLE n. m. Petit instrument pour se nettoyer les oreilles. Pl. des *cure-oreilles.*
CURER v. tr. (lat. *curare*, soigner). Nettoyer, retirer les ordures de : *curer un fossé.*
CUREUR n. m. Qui cure les puits, les égouts, les fossés, etc.
CURIAL, E, AUX adj. Qui concerne une cure. **Maison curiale**, presbytère.
CURIE n. f. (lat. *curia*). Subdivision de la tribu chez les Romains.
CURIEUSEMENT adv. Avec curiosité.
CURIEUX, EUSE adj. (lat. *curiosus ;* de *cura*, souci). Qui a une grande envie de voir, d'apprendre ; indiscret : *enfant trop curieux* ; singulier, surprenant : *procès curieux.* N. Personne curieuse. N. m. Chose curieuse : *le curieux de l'affaire.*
CURION n. m. Prêtre chargé, chez les Romains, des fêtes et des sacrifices particuliers à chaque curie.
CURIOSITÉ n. f. Désir de voir, de connaître ; indiscrétion : *curiosité punie.* Pl. Choses rares : *amateur de curiosités.*
CUROIR n. m. Instrument pour curer.
CURSEUR n. m. (lat. *cursor*, coureur). *Math.* Petite lame ou pointe qui glisse à volonté dans une coulisse pratiquée au milieu d'une règle ou d'un compas.
CURSIF, IVE adj. Se dit d'une sorte d'écriture courante et rapide : *caractères cursifs.* N. f. : *écrire en cursive.*
CURULE adj. (lat. *curulis*). Se disait d'un siège d'ivoire sur lequel certains magistrats romains avaient seuls le privilège de s'asseoir : *chaise curule.*
CURVILIGNE adj. (lat. *curvus, curvi*, courbe, et fr. *ligne*). *Géom.* Se dit d'une figure formée par des lignes courbes.



CUSCUTE n. f. Plante parasite de la famille des convolvulacées.
CUSPIDÉ, E adj. (lat. *cuspis, cuspidis*, pointe). *Bot.* Qui se termine en pointe.
CUSTODE n. f. (lat. *custos, custodis*, gardien). Rideau qu'on met dans certaines églises à côté du maître-autel ; pavillon qui couvre le saint ciboire. N. m. Supérieur de certains couvents.
CUTANÉ, E adj. (lat. *cutis*, peau). *Méd.* Qui appartient à la peau : *maladie cutanée.*
CUTICULE n. f. Petite peau très mince.
CUTTER (*cotre*) n. m. Petit navire de guerre léger, à un seul mât.
CUVAGE n. m. Action de cuver, en parlant du vin.
CUVE n. f. (lat. *cupa*). Grand vaisseau pour la fermentation du raisin, et pour différents usages de l'industrie.
CUVEAU n. m. Petite cuve.
CUVÉE n. f. Ce qui se fait de vin à la fois dans une cuve.
CUVELAGE n. m. Revêtement de l'intérieur d'un puits de mine pour prévenir l'éboulement des terres.
CUVELER v. tr. Faire un cuvelage.
CUVER v. int. Fermenter dans la cuve. *Fig.* et tr. *Cuver son vin*, dormir après avoir bu avec excès.



CUVETTE n. f. (dimin. de *cuve*). Vase large, peu profond, qui sert à divers usages ; petit vase situé à la partie inférieure du tube d'un baromètre.
CUVIER n. m. Cuve à lessive.
CYANHYDRIQUE (**acide**). Nom scientifique de l'acide prussique.
CYANIQUE adj. Qui a rapport au cyanogène.
CYANOGÈNE n. m. *Chim.* Gaz composé de carbone et d'azote.

CYANURE n. m. Combinaison de cyanogène avec un corps simple.

CYCLAMEN (*mène*) n. m. Plantes communes, à racines âcres et purgatives.

CYCLE n. m. (gr. *kuklos*, cercle). Période après laquelle les mêmes phénomènes astronomiques se reproduisent dans le même ordre : *cycle lunaire, cycle solaire.* — Le cycle lunaire est une période de 19 années, au bout de laquelle les phases de la Lune reviennent aux mêmes époques. On l'appelle aussi *nombre d'or*, parce que les Athéniens enthousiasmés de cette découverte, due à l'astronome Méton (432 ans av. J.-C.), firent graver en lettres d'or sur des tables de marbre les propriétés du *cycle lunaire.* — Le cycle solaire est une période de 18 ans, à l'expiration de laquelle l'année recommence par les mêmes jours. L'ère chrétienne ayant commencé la 10e année du cycle solaire, pour trouver le numéro du cycle d'une année, on ajoute 9 au millésime, et l'on divise la somme par 28. *Cycle littéraire.* V. CYCLE (*Part. hist.*)

CYCLE n. m. Nom générique des appareils de locomotion, tels que vélocipède, bicyclette, etc.

CYCLISME n. m. Nom générique de tout ce qui se rapporte aux cycles (vélocipédie).

CYCLISTE n. Personne qui se sert de cycle.

CYCLIQUE adj. Qui a rapport à un cycle : *année cyclique. Poèmes cycliques*, anciennes poésies grecques ; *poètes cycliques*, anciens poètes grecs.

CYCLOÏDE n. f. *Géom.* Courbe engendrée par un point situé sur une circonférence qui roule sur une droite.

CYCLONE n. m. (gr. *kuklos*, cercle). Sorte d'ouragan qui marche en tournoyant avec une extrême rapidité.

CYCLOPE n. m. (gr. *kuklos*, cercle ; *ôps*, œil). Géant qui n'avait qu'un œil, au milieu du front. V. PART. HIST.

CYCLOPÉEN, ENNE (*pé-in*), adj. Se dit de monuments anciens, vastes et massifs : *construction cyclopéenne.*

CYGNE n. m. (lat. *cycnus*). Gros oiseau aquatique, de l'ordre des palmipèdes, dont l'espèce commune a le plumage d'un blanc éclatant. *Fig.* Grand poète, grand écrivain : *le cygne de Mantoue* (Virgile) ; *le cygne de Cambrai* (Fénelon). *Chant du cygne*, dernier ouvrage d'un beau génie près de s'éteindre.



CYLINDRAGE n. m. Action de cylindrer.

CYLINDRE n. m. (gr. *kulindros* ; de *kuliein*, faire rouler). Corps arrondi, long et droit, à bases égales ; gros rouleau de fer ou de pierre, pour aplanir les routes, les allées des jardins ; pièce dans laquelle agit la vapeur pour donner le mouvement au piston d'une machine à vapeur.



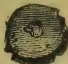
CYLINDRER v. tr. Passer au cylindre ou mettre en rouleau.

CYLINDRIQUE adj. Qui a la forme d'un cylindre.

CYMAISE n. f. V. CIMAISE.

CYMBALAIRE n. f. Muflier à tiges rampantes qui croît sur les vieux murs.

CYMBALE n. f. (gr. *kumbalon ;* de *kumbos*, objet creux). Chacun des deux disques métalliques égaux que l'on frappe l'un contre l'autre et qui forment un instrument de musique.



CYMBALIER n. m. Celui qui joue des cymbales.

CYME n. f. *Bot.* Mode d'inflorescence dans lequel les pédoncules, nés d'un même point de la tige, se ramifient ensuite irrégulièrement.

CYMRIQUE. V. KYMRIQUE.

CYNANCIE n. f. Espèce d'angine.

CYNÉGÉTIQUE adj. (gr. *kuôn*, chien, *agô*, je conduis). Qui concerne la chasse.

CYNIPS n. m. Insecte hyménoptère.

CYNIQUE adj. et n. m. (gr. *kuôn, kunos*, chien). Se dit d'une ancienne secte de philosophes qui affectaient de mépriser les bienséances sociales ; impudent, obscène : *discours cynique.* V. PART. HIST.

CYNIQUEMENT adv. Avec cynisme.

CYNISME n. m. Doctrine des philosophes cyniques ; impudence, effronterie.

CYNOCÉPHALE n. m. (gr. *kuôn, kunos*, chien ; *kephalê*, tête). Singe dont la tête a quelque ressemblance avec celle du chien.



CYNOGLOSSE n. f. (gr. *kuôn, kunos*, chien ; *glôssa*, langue). *Bot.* Genre de plantes dont les feuilles offrent quelque ressemblance avec une langue de chien.

CYPÉRACÉES n. f. pl. Famille de plantes dont le souchet est le type.

CYPRÈS (*prè*) n. m. (gr. *kuparissos*). Arbre résineux toujours vert.

CYPRIÈRE n. f. Bois de cyprès.

CYPRIN n. m. Genre de poissons d'eau douce, dont la carpe est le type.

CYPRIOTE adj. et n. De Chypre.

CYSTIQUE adj. Qui a rapport à la vessie.

CYSTITE n. f. (gr. *kustis*, vessie). *Méd.* Inflammation de la vessie.

CYSTOTOME n. m. (gr. *kustis*, vessie ; *tomê*, incision). Instrument dont on se sert pour inciser la vessie.

CYSTOTOMIE n. f. Incision de la vessie.

CYTISE n. m. (lat. *cytisus*). Arbrisseau qui porte des fleurs légumineuses.

CZAPSKA n. m. Coiffure polonaise ; autrefois casque du lancier.

CZAR (*gzar* ou mieux **TSAR**) n. m. Titre que porte le souverain de la Russie.

CZARÉWITSCH (*gza*) ou **TSARÉWITSCH** n. m. Fils héritier du czar.

CZARIENNE (*gza*) ou **TSARIENNE** adj. f. Qui a rapport au czar.

CZARINE (*gza*) ou **TSARINE** n. f. Femme du czar, impératrice de Russie.

D

D n. m. Quatrième lettre de l'alphabet et la troisième des consonnes. D, chiffre romain, vaut 500.

DA particule qui, jointe par un trait d'union au mot *oui* ou à *nenni*, donne plus de force à l'affirmation ou à la négation. *Fam.*

DA CAPO (loc. ital. qui signifie : *à partir de la tête*). *Mus.* Mot indiquant qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre depuis le commencement.

DACE adj. et n. De la Dacie.

DACTYLE n. m. Pied formé d'une longue et de deux brèves, dans les vers grecs et latins.

DACTYLIQUE adj. Qui tient du dactyle.

DACTYLOLOGIE n. f. (gr. *daktulos*, doigt ; *logos*, discours). Art de converser par le moyen des doigts, en usage parmi les sourds-muets. On dit aussi DACTYLOLALIE.

DADA n. m. Cheval, dans le langage des enfants. *Fig. C'est son dada*, c'est son idée favorite. *Fam.*



DADAIS n. m. Niais, nigaud.

DAGUE n. f. Espèce de poignard (*).

DAGUER v. tr. Frapper de la dague.

DAGUERRÉOTYPAGE n. m. Action de daguerréotyper.

DAGUERRÉOTYPE n. m. (de *Daguerre*, nom de l'inventeur, et du gr. *tupos*, empreinte). Appareil servant à prendre et à fixer les images obtenues dans la chambre noire. V. PHOTOGRAPHIE.

DAGUERRÉOTYPER v. tr. Reproduire l'image au moyen du daguerréotype.

DAGUERRÉOTYPEUR n. m. Qui fait des dessins, des portraits au daguerréotype.

DAGUERRÉOTYPIE n. f. Art de daguerréotyper.

DAGUERRIEN, IENNE adj. Exécuté d'après le procédé de Daguerre.

DAGUET n. m. Jeune cerf qui porte son premier bois.

DAHLIA n. m. (de *Dahl*, botaniste suédois). Plante d'ornement qui produit de très belles fleurs ; sa fleur même.

DAIGNER v. tr. (lat. *dignari* ; de *dignus*, digne). Avoir pour agréable, vouloir bien.



DAIM n. m. (lat. *dama*.) Animal du genre cerf.

DAINE n. f. Femelle du daim.

DAIS s. m. Ouvrage de bois en ciel de lit, qui sert de couronnement à un autel, à un trône, etc. ; poêle soutenu par des petites colonnes, sous lequel on porte le saint sacrement dans les processions (*).



DALLAGE n. m. Action de daller ; résultat de cette action.

DALLE n. f. Tablette de pierre dure pour paver les trottoirs, les églises, etc.

DALLER v. tr. Paver de dalles.

DALMATE adj. et n. De la Dalmatie.

DALMATIQUE n. f. Vêtement des diacres et des sous-diacres, quand ils officient.

DALOT n. m. Canal pour faire écouler l'eau d'un navire.

DALTONISME n. m. Imperfection de la vue qui consiste à confondre deux ou plusieurs couleurs entre elles, ou à n'avoir aucune idée de certaines couleurs.

DAM (*dan*) n. m. (lat. *damnum*, perte). Préjudice, dommage. *Vieux* en ce sens. *Théol.* Damnation, privation de la vue de Dieu pour les damnés : *peine du dam.*

DAMAS (*ma*) n. m. Étoffe de soie à fleurs, fabriquée à Damas ; sabre d'un acier très fin et d'une trempe excellente ; sorte de prune originaire de Damas.

DAMASQUINAGE n. m. Art ou action de damasquiner ; résultat de cette opération.

DAMASQUINER v. tr. (rad. *damas*.) Incruster de petits filets d'or ou d'argent dans du fer ou de l'acier.

DAMASQUINERIE n. f. Art du damasquineur.

DAMASQUINEUR n. m. Ouvrier qui damasquine.

DAMASQUINURE n. f. Ouvrage damasquiné.

DAMASSÉ n. m. Linge orné de fleurs, de petits dessins, comme le damas. Adj. : *nappe damassée.*

DAMASSER v. tr. Fabriquer une étoffe ou du linge à la façon du damas, avec fleurs ou personnages.

DAMASSURE n. f. Travail du linge damassé.

DAME n. f. (lat. *domina*). Titre donné à toute femme mariée et à certaines religieuses ; figure du jeu de cartes ; seconde pièce du jeu d'échecs; pièce ronde et plate, de bois ou d'ivoire, pour jouer au trictrac ; pion doublé, au jeu de dames.

DAME interj. qui marque l'hésitation, la surprise, etc.

DAME-JEANNE n. f. Grosse bouteille qui sert à garder ou à transporter du vin et d'autres liqueurs. Pl. des *dames-jeannes.*

DAMER v. tr. Doubler un pion, au jeu de dames. *Damer le pion à quelqu'un*, l'emporter sur lui. *Fam.*

DAMERET n. m. Homme qui fait le beau auprès des dames.

DAMIER n. m. Surface plane divisée en cases blanches et noires, pour jouer aux dames ou aux échecs.

DAMNABLE adj. Qui peut attirer la damnation éternelle : *action, maxime damnable.*

DAMNABLEMENT adv. D'une manière damnable.

DAMNATION n. f. Condamnation aux peines éternelles; punition des damnés.

DAMNÉ, E adj. et n. Qui est en enfer. *Souffrir comme un damné*, horriblement ; *âme damnée*, personne aveuglément dévouée à une autre.

DAMNER v. tr. (lat. *damnare*, condamner ; de *damnum*, perte). Condamner à la damnation. **Se damner** v. pr. Attirer sur soi les peines de la damnation. *Fig. Faire damner quelqu'un*, le tourmenter à l'excès.

DAMOISEAU n. m. Autrefois, jeune gentilhomme qui n'était pas encore chevalier; aujourd'hui, jeune homme qui fait le beau et le galant auprès des dames. On a dit aussi DAMOISEL.

DAMOISELLE n. f. Autrefois, fille de qualité.

DANDIN n. m. Homme niais, décontenancé. *Fam.*

DANDINEMENT n. m. Mouvement de celui qui se dandine.

DANDINER v. int. Balancer son corps d'une manière gauche et nonchalante. V. pr. Se balancer avec nonchalance.

DANDY (m. angl.) n. m. Homme élégant, à la mode. Pl. des *dandys.*

DANDYSME n. m. Prétention à l'élégance, au suprême bon ton.

DANGER n. m. Péril, risque.

DANGEREUSEMENT adv. D'une manière dangereuse.

DANGEREUX, EUSE adj. Qui offre du danger.

DANOIS n. m. Chien de chasse à poil ras, originaire du Danemark.

DANOIS, E adj. et n. Du Danemark.

DANS prép. de lieu : *dans la chambre*; de temps : *dans l'année.* Marque l'état : *être dans l'embarras.*

DANSANT, E adj. Qui excite à la danse : *musique dansante.*

DANSE n. f. Mouvements cadencés du corps, au son des instruments ou de la voix; air de danse. *Fig.* Correction : *donner une danse. Fam.*

DANSER v. int. Mouvoir le corps en cadence. *Fig. Ne savoir sur quel pied danser*, ne savoir que devenir. V. tr. Exécuter une danse : *danser une polka. Fig. Faire danser quelqu'un*, le malmener.

DANSEUR, EUSE n. Qui danse ; qui aime à danser.

DANTESQUE adj. Qui rappelle l'énergie sombre et grandiose de Dante : *poésie dantesque.*

DANUBIEN, IENNE adj. Du Danube.

DAPHNÉ n. m. Genre de plantes comprenant un grand nombre d'espèces.

DARD n. m. (celt. *dart*, pointe). Hampe de bois armée d'une pointe de fer, qu'on lance à la main (*). Aiguillon de l'abeille et de certains insectes.



DARDER v. tr. Frapper avec un dard; lancer avec force. *Fig.: le soleil darde ses rayons.*

DARE-DARE, loc. adv. Promptement, en toute hâte.

DARIOLE n. f. Sorte de pâtisserie.

DARIQUE n. f. Monnaie des anciens Perses, à l'image de Darius.

DARNE n. f. Tranche d'un poisson, comme saumon, alose, etc.

DARSE n. f. *Mar.* Partie d'un port la plus avancée dans la ville.

DARTRE n. f. Nom vulgaire de diverses maladies de la peau.

DARTREUX, EUSE adj. De la nature des dartres : *affection dartreuse.*

DARWINISME n. m. Doctrine de Darwin. Elle ne consiste pas simplement dans l'hypothèse transformiste, que de Maillet, Lamarck, Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire avaient déjà développée, mais dans l'explication rationnelle de la transformation progressive des espèces par la *lutte pour l'existence* et la *sélection naturelle.* Dans la lutte pour l'existence, les individus les plus faibles, les moins aptes à se plier aux exigences du milieu, disparaissent.

DATAIRE n. m. Officier du Vatican qui préside à la daterie.

DATE n. f. (lat. *datum*, donné). Temps précis où un événement a eu lieu ; chiffre qui l'indique. V. PART. HIST.

DATER v. tr. Mettre la date. V. int. Commencer à compter d'une certaine époque. *Fig.: sa haine date de loin.*

DATERIE n. f. Chancellerie du Vatican, où s'expédient divers actes de cette cour ; office de dataire.



DATIF n. m. Dans les langues qui ont des déclinaisons, cas qui marque l'attribution, la destination.

DATIF, IVE adj. Conféré par voie judiciaire : *tuteur datif, tutelle dative.*

DATISME n. m. Répétition ennuyeuse de synonymes pour exprimer la même idée.

DATTE n. f. Fruit du dattier.

DATTIER n. m. Arbre de la famille des palmiers, qui porte les dattes (*).

DATURA n. m. Plante vénéneuse de la famille des solanées. Le datura le plus remarquable est le *datura stramonium*, plus connu sous le nom de *stramoine* (*.)



DAUBE n. f. Manière d'assaisonner certaines viandes ; viande assaisonnée de cette manière.

DAUBER v. tr. Battre à coups de poing. *Fig.* tr. et intr. Parler mal de, railler : *dauber quelqu'un, sur quelqu'un.*

DAUBEUR, EUSE adj. et n. Personne qui aime à dauber, à railler.

DAUBIÈRE n. f. Ustensile pour accommoder une viande en daube.

DAUPHIN n. m. Gros poisson du genre des cétacés (*); constellation boréale.



DAUPHIN n. m. Autrefois, fils aîné du roi de France. V. PART. HIST.

DAUPHINE n. f. Femme du Dauphin de France.

DAUPHINOIS, E adj. et n. Du Dauphiné.

DAURADE n. f. Poisson de mer très estimé. — Ne pas confondre avec *dorade.*

DAVANTAGE adv. Plus : *je n'en sais pas davantage;* plus longtemps : *ne restez pas davantage.* — Ne dites pas : *davantage de livres, davantage que les autres, davantage estimé, l'homme qu'on admire davantage;* mais dites : *plus de livres, plus que les autres, plus estimé, l'homme qu'on admire le plus.*

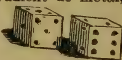


DAVIER n. m. Instrument de dentiste.

DE (lat. *de*) prép. qui marque l'origine : *issu de parents pauvres;* la matière : *table de noyer;* l'extraction : *charbon de terre;* la séparation : *éloigné de sa mère;* les qualités personnelles : *homme de génie.* Signifie avec : *saluer de la main;* pendant : *partir de nuit;* touchant : *parlons de cette affaire;* par : *aimé de tous;* depuis : *de Paris à Rome.*

DE, DÉ ou **DÉS** préf. qui marque privation de l'état ou de l'action que comporte le mot auquel il est joint, l'origine ou le commencement de l'action.

DÉ n. m. Petit instrument de métal, creux, pour protéger le doigt qui pousse l'aiguille; petit solide cube, à faces marquées de points, de un à six, pour jouer (*).



DÉAMBULER v. intr. Se promener.

DÉBÂCLAGE ou **DÉBÂCLEMENT** n. m. Action de débâcler.

DÉBÂCLE n. f. Rupture subite des glaces. *Fig.* Renversement de fortune.

DÉBÂCLER v. tr. Ouvrir; débarrasser : *débâcler un port.* V. int. Se dit d'une rivière au moment du dégel.

DÉBÂCLEUR n. m. Préposé au débâclement.

DÉBAGOULER v. int. Vomir. V. tr. *Fig. : débagouler des injures.*

DÉBAGOULEUR n. m. Celui qui profère toutes sortes d'injures. *Pop.*

DÉBALLAGE n. m. Action de déballer.

DÉBALLER v. tr. (préf. *dé* et *balle*). Défaire une balle, une caisse; en ôter le contenu.

DÉBANDADE n. f. Action de se disperser. **A la débandade** loc. adv. Confusément et sans ordre.

DÉBANDEMENT n. m. Action des troupes qui se débandent.

DÉBANDER v. tr. (préf. *dé* et *bande*). Oter une bande, un bandage; détendre : *débander un arc, un pistolet.* **Se débander** v. pr. Se disperser : *les troupes se débandèrent.*

DÉBANQUER v. tr. Gagner au jeu tout l'argent que le banquier a devant lui.

DÉBAPTISER v. tr. Changer le nom.

DÉBARBOUILLAGE n. m. Action de débarbouiller.

DÉBARBOUILLER v. tr. Nettoyer le visage.

DÉBARCADÈRE n. m. (rad. *débarquer*). Jetée sur la mer ou sur un fleuve, pour le débarquement des marchandises, des voyageurs; lieu d'arrivée des chemins de fer. Son corrélatif est EMBARCADÈRE.

DÉBARDAGE n. m. Action de débarder.

DÉBARDER v. tr. Tirer le bois des bateaux, des trains.

DÉBARDEUR n. m. Qui débarde.

DÉBARQUÉ n. m. Sorti du navire; descendu de voiture : *un nouveau débarqué.*

DÉBARQUEMENT n. m. Action de débarquer.

DÉBARQUER v. tr. Enlever d'un navire, d'un bateau : *débarquer des marchandises.* V. int. Sortir d'un navire, descendre à terre : *il débarqua à Brest.* N. m. Le moment même du débarquement : *se trouver au débarquer.*

DÉBARRAS n. m. Délivrance de ce qui embarrassait.

DÉBARRASSER v. tr. Enlever ce qui embarrasse; tirer d'embarras.

DÉBARRER v. tr. Oter la barre d'une porte, etc.

DÉBARRICADER v. tr. Oter, enlever des barricades.

DÉBAT n. m. Différend, contestation. Pl. Discussions politiques : *les débats de la Chambre;* partie de l'instruction judi-

ciaire qui est publique, y compris l'audition des témoins, les plaidoiries, etc.: *suivre les débats d'un procès.*

DÉBÂTER v. tr. Oter le bât.

DÉBÂTIR v. tr. Démolir; enlever le bâti d'une couture.

DÉBATTRE v. tr. (préf. *dé* et *battre*). Discuter : *débattre une question.* **Se débattre** v. pr. S'agiter vivement.

DÉBAUCHE n. f. Excès dans le boire ; dérèglement dans les mœurs.

DÉBAUCHÉ, E n. Personne livrée à la débauche.

DÉBAUCHER v. tr. (préf. *dé* et vieux fr. *bauche*, lieu de travail). Jeter dans la débauche; corrompre; engager un ouvrier à quitter son patron.

DÉBAUCHEUR, EUSE n. Qui en débauche un autre.

DÉBET (*bè*) n. m. (m. lat. signifiant *il doit*). Ce qui reste dû sur un compte arrêté. Pl. des *débets.*

DÉBILE adj. (lat. *debilis ;* de *dehabilis*, non apte). Qui manque de forces, faible : *estomac débile.*

DÉBILEMENT adv. D'une manière débile.

DÉBILITANT, E adj. et n. Moyen ou remède employé pour affaiblir, comme la diète, la saignée, les boissons émollientes, les bains tièdes, etc.

DÉBILITATION n. f. Affaiblissement accidentel.

DÉBILITÉ n. f. Grande faiblesse, épuisement.

DÉBILITER v. tr. (lat. *debilitare*). Affaiblir : *débiliter l'estomac.*

DÉBINE n. f. État d'une personne qui fait mal ses affaires. *Fam.*

DÉBIT n. m. Vente prompte et facile; vente en détail : *débit de tabac. Com.* Page du grand livre où sont portés les articles fournis, les sommes payées à quelqu'un ; manière de débiter le bois suivant l'usage qu'on veut en faire. En ce sens on dit aussi DÉBITAGE. *Fig.* Manière de parler, de réciter : *avoir le débit facile.*

DÉBITANT, E n. Qui vend au détail.

DÉBITER v. tr. Vendre promptement et facilement ; détailler ; exploiter le bois, le réduire en planches, en madriers, etc. ; porter un article au débit d'un compte. *Fig.* Réciter, déclamer : *débiter un rôle ;* dire : *débiter des mensonges.*

DÉBITEUR, EUSE n. Qui dit, qui raconte : *débiteur de nouvelles.*

DÉBITEUR, TRICE n. (lat. *debitor, debitrix ;* de *debeo*, je dois). Personne qui doit, par opposition à CRÉANCIER. Adj. *Compte débiteur*, qui se trouve au débit.

DÉBLAI n. m. Enlèvement de terres pour niveler ou baisser le sol. Pl. les terres elles-mêmes.

DÉBLAIEMENT ou **DÉBLAYEMENT** n. m. Action de déblayer.

DÉBLATÉRATION n. f. Action de déblatérer.

DÉBLATÉRER v. int. (lat. *deblaterare*, bavarder). Parler avec violence contre quelqu'un. *Fam.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉBLAYER v. tr. Débarrasser : *déblayer une cour.*

DÉBLOCAGE n. m. Action de débloquer. *Impr. : le déblocage des lettres.*

DÉBLOQUER v. tr. Obliger l'ennemi à lever un blocus. *Impr.* Remplacer les lettres bloquées par celles qui conviennent.

DÉBOIRE n. m. Mauvais goût qui reste d'une liqueur après l'avoir bue. *Fig.* Chagrin, dégoût, mortification : *éprouver des déboires.*

DÉBOISEMENT n. m. Action de déboiser ; le résultat.

DÉBOISER v. tr. Arracher les bois d'un terrain pour le convertir en terres labourables, en vignes, en prairies, etc.

DÉBOÎTEMENT n. m. Déplacement d'un os ; luxation.

DÉBOÎTER v. tr. Disloquer, ôter de sa place.

DÉBONDER v. tr. Oter la bonde.

DÉBONDONNEMENT n. m. Action de débondonner.

DÉBONDONNER v. tr. Oter le bondon.

DÉBONNAIRE adj. Doux jusqu'à la faiblesse : *père débonnaire.*

DÉBONNAIREMENT adv. Avec une bonté qui tient de la faiblesse.

DÉBONNAIRETÉ n. f. Bonté excessive. *Vieux.*

DÉBORD n. m. Ecoulement considérable : *débord d'humeurs ;* partie d'une pièce de monnaie en dehors du cordon de la légende.

DÉBORDEMENT n. m. Action d'une rivière qui sort de son lit ; écoulement subit et abondant d'humeurs ; irruption armée : *le débordement des Barbares. Fig.* Excès, débauche : *scandaleux débordement.*

DÉBORDER v. int. Dépasser les bords : *la rivière a débordé* ou *est débordée*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état. V. tr. Oter la bordure ; aller au delà.

DÉBOTTER v. tr. Tirer les bottes à quelqu'un. N. m. L'instant où l'on ôte les bottes, le moment de l'arrivée : *se trouver au débotter* ou *débotté.*

DÉBOUCHÉ n. m. Extrémité d'un défilé. *Fig.* Placement de marchandises.

DÉBOUCHEMENT n. m. Action de déboucher ; passage d'un endroit resserré dans un lieu plus ouvert.

DÉBOUCHER v. tr. Oter ce qui bouche : *déboucher une bouteille.* V. int. Se jeter dans, en parlant d'un fleuve, d'une rivière, etc.

DÉBOUCLER v. tr. Dégager l'ardillon d'une boucle ; défaire des boucles de cheveux, etc.

DÉBOUILLI ou **DÉBOUILLISSAGE** n. m. Action de soumettre à l'effet de l'eau bouillante.

DÉBOUQUEMENT n. m. Canal, détroit, passage entre deux îles.

DÉBOUQUER v. int. Sortir d'un détroit, d'un canal.

DÉBOURBER v. tr. Oter la bourbe. tirer de la bourbe.

DÉBOURRER v. tr. Oter la bourre.

DÉBOURS n. m. Argent avancé.

DÉBOURSÉ n. m. Argent payé pour frais, pour avances.

DÉBOURSEMENT n. m. Action de débourser.

DÉBOURSER v. tr. Tirer de sa bourse, de sa caisse, pour faire un payement.

DEBOUT adv. (préf. *de* et *bout*). Sur pied, sur les pieds. *Mar. Avoir le vent debout*, tout à fait contraire à la direction qu'on veut suivre. Interj. *Debout!* il est temps de se lever.

DÉBOUTÉ n. m. *Prat.* Rejet d'une demande faite en justice.

DÉBOUTER v. tr. *Prat.* Déclarer par arrêt une personne déchue de sa demande en justice.

DÉBOUTONNER v. tr. Détacher des boutons de leurs boutonnières ; ôter le bouton d'un fleuret. **Se déboutonner** v. pr. Détacher ses boutons. *Fig.* Dire tout ce qu'on pense. *Fam.*

DÉBRAILLÉ, E adj. Personne dont les vêtements sont en désordre. N. m. Mise trop négligée

DÉBRAILLER (SE) v. pr. (préf. *de* et *braie*). Se découvrir la poitrine.

DÉBREDOUILLER v. tr. Au jeu de trictrac, empêcher que l'adversaire ne puisse gagner partie double ou quadruple.

DÉBRIDEMENT n. m. Action de débrider.

DÉBRIDER v. tr. Oter la bride à une bête de somme. *Chir.* Enlever les filaments qui peuvent étrangler un organe. **Sans débrider,** sans interruption.

DÉBRIS n. m. (préf. *dé* et *bris*). Restes d'une chose brisée, détruite en grande partie. Pl. Restes d'un repas.

DÉBROCHER v. tr. Retirer de la broche.

DÉBROUILLEMENT n. m. Action de débrouiller.

DÉBROUILLER v. tr. Démêler ; remettre en ordre. *Fig.* Eclaircir : *débrouiller une intrigue.*

DÉBRUTIR v. tr. Dégrossir, surtout en parlant des glaces, des diamants, du marbre.

DÉBRUTISSEMENT n. m. Action de débrutir.

DÉBUCHER v. int. (autre forme de *déboucher*). Sortir du bois, en parlant d'une bête fauve. V. tr. Faire débucher. N. m. Moment où la bête débuche ; son du cor pour en avertir.

DÉBUSQUEMENT n. m. Action de débusquer.

DÉBUSQUER v. tr. Chasser quelqu'un d'un poste avantageux.

DÉBUT n. m. (préf. *dé* et *but*). Premier coup à certains jeux. *Fig.* Premiers pas dans une carrière ; commencement d'une affaire, d'un discours.

DÉBUTANT, E adj. et n. Qui débute dans une carrière, surtout en parlant du théâtre.

DÉBUTER v. int. Jouer le premier à certains jeux ; faire les premiers pas dans une carrière, les premières démarches dans une entreprise ; jouer la première fois ou à titre d'essai sur un théâtre. V. tr. *Jeu.* Oter du but.

DÉCA (gr. *deka*, dix) préfixe qui indique la multiplication par dix dans les noms des nouvelles mesures.

DEÇÀ prép. De ce côté-ci. **Deçà et delà** loc. adv. De côté et d'autre. **Par deçà, en deçà** loc. adv. et prép. De ce côté-ci.

DÉCACHETAGE n. m. Action de décacheter, en parlant des lettres.

DÉCACHETER v. tr. Ouvrir ce qui est cacheté. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

DÉCADE n. f. Espace de dix jours, dans le calendrier républicain ; partie d'un ouvrage composé de dix chapitres ou livres.

DÉCADENCE n. f. (lat. *decadentia;* de *cadere*, tomber). Commencement de la ruine. Ne s'emploie qu'au figuré : *la décadence des mœurs, d'un empire.*

DÉCADI n.m. Dixième jour de la décade dans l'année républicaine.

DÉCAÈDRE n. m. (préf. *déca* et gr. *edra*, face). Solide à dix bases ou faces.



DÉCAGONE n. m. (préf. *déca* et gr. *gônia*, angle). Figure à dix angles et dix côtés.

DÉCAGRAMME n.m. Poids de dix grammes.

DÉCAISSER v. tr. Tirer d'une caisse : *décaisser un oranger.*

DÉCALER v. tr. Enlever les cales.

DÉCALITRE n. m. Mesure de dix litres.

DÉCALOGUE n. m. (gr. *deka*, dix ; *logos*, discours). Les dix commandements de la loi donnés à Moïse sur le mont Sinaï.

DÉCALOTTER v. tr. Oter la calotte, le dessus de.

DÉCALQUE n. m. Action de décalquer ; résultat de cette action.

DÉCALQUER v. tr. Reporter le calque d'un dessin, d'un tableau sur une toile, sur une planche de cuivre, etc.

DÉCAMÉRON n. m. (gr. *deka* dix ;

êmera, jour). Récit d'événements arrivés dans l'espace de dix jours.

DÉCAMÈTRE n. m. Mesure de longueur de dix mètres.

DÉCAMPEMENT n. m. Action de décamper.

DÉCAMPER v. int. Lever le camp. *Fig.* Se retirer précipitamment, s'enfuir. — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

DÉCANAL, E adj. Qui a rapport au décanat.

DÉCANAT n. m. Dignité de doyen.

DÉCANTATION n. f. ou **DÉCANTAGE** n. m. Action de décanter.

DÉCANTER v. tr. (lat. *de*, hors de; *canthus*, goulot d'un vase). Transvaser doucement un liquide qui a fait un dépôt.

DÉCANTEUR n. m. Appareil qui sert à opérer la décantation.

DÉCAPAGE n. m. Action de décaper.

DÉCAPER v. tr. Nettoyer superficiellement, en parlant d'un métal.

DÉCAPITATION n. f. Action de décapiter.

DÉCAPITER v. tr. (préf. *dé*, et lat. *caput*, *capitis*, tête). Trancher la tête en exécution d'une sentence.

DÉCAPODES n. m. pl. (préf. *déca* et gr. *pous*, *podos*, pied). Famille de crustacés caractérisés par cinq paires de pattes, comme les écrevisses. S. : *un décapode*.



DÉCARÊMER (SE) v. pr. Se régaler de viande après le carême.

DÉCARRELAGE n. m. Action de décarreler.

DÉCARRELER v. tr. Oter les carreaux d'un plancher. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

DÉCASTÈRE n. m. Mesure de dix stères, ou dix mètres cubes.

DÉCASYLLABE ou **DÉCASYLLABIQUE** adj. Qui a dix syllabes, dix pieds, en parlant des vers :
Maî-tre-cor-beau-sur-un-ar-bre-per-ché.

DÉCATIR v. tr. Oter l'apprêt d'une étoffe.

DÉCATISSAGE n. m. Action de décatir ; son effet.

DÉCATISSEUR n. m. Qui fait le décatissage.

DÉCAVER v. tr. Gagner toute la cave d'un joueur à la bouillotte.

DÉCÉDÉ, E n. Personne décédée.

DÉCÉDER v. int. (lat. *decedere*, s'en aller). Mourir de mort naturelle, en parlant de l'homme. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER. Prend toujours l'auxiliaire *être*.

DÉCÈLEMENT n. m. Action de déceler.

DÉCELER v. tr. Découvrir ce qui était caché : *Son embarras décèle sa faute.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉCEMBRE n. m. (lat. *december*; de *decem*, dix). Dernier mois de l'année, ainsi nommé parce qu'il était le dixième de l'année romaine.

DÉCEMMENT adv. D'une manière décente.

DÉCEMVIR (*cème*) n. m. (lat. *decem*, dix ; *vir*, homme). Un des dix magistrats créés temporairement dans l'ancienne Rome. V. PART. HIST.

DÉCEMVIRAL, E, AUX (*cème*) adj. Qui appartient aux décemvirs : *autorité décemvirale.*

DÉCEMVIRAT (*cème*) n. m. Dignité de décemvir ; sa durée.

DÉCENCE n. f. Honnêteté extérieure, bienséance.

DÉCENNAL, E, AUX adj. (lat. *decem*, dix ; *annus*, année). Qui dure dix ans : *magistrature décennale ;* qui revient tous les dix ans : *fête décennale*, *jeux décennaux.*

DÉCENT, E adj. (lat. *decens;* de *decet*, il convient). Conforme à la décence : *conduite décente.*

DÉCENTRALISATEUR, TRICE adj. Qui concerne la décentralisation.

DÉCENTRALISATION n. f. Action de décentraliser.

DÉCENTRALISER v. tr. Faire que les différentes parties d'un empire soient plus indépendantes du pouvoir central, pour la gestion de leurs intérêts.

DÉCEPTION n. f. (lat. *deceptio;* de *decipere*, tromper). Désappointement.

DÉCERCLER v. tr. Enlever les cercles.

DÉCERNER v. tr. (lat. *decernere*). Ordonner juridiquement : *décerner des peines ;* accorder : *décerner un prix*, *des récompenses.*

DÉCÈS n. m. (lat. *decessus*, départ). Mort naturelle, en parlant de l'homme.

DÉCEVABLE adj. Facile à tromper.

DÉCEVANT, E adj. Qui abuse, qui séduit : *espoir*, *charme décevant.*

DÉCEVOIR v. tr. (lat. *decipere ;* de *capere*, saisir). Abuser, tromper.

DÉCHAÎNEMENT n. m. Emportement extrême : *le déchaînement des passions*, *des vents.*

DÉCHAÎNER v. tr. (préf. *dé* et *chaîne*). Détacher de la chaîne : *déchaîner un chien. Fig.* Exciter, irriter : *déchaîner les passions.* **Se déchaîner** v. pr. S'emporter avec violence contre ; souffler violemment, en parlant des vents.

DÉCHANTER v. int. Changer de ton, rabattre de ses prétentions : *je le ferai déchanter. Fam.*

DÉCHAPERONNER v. tr. Enlever le chaperon d'un oiseau de proie dressé

pour le vol. *Déchaperonner un mur*, en enlever le chaperon.

DÉCHARGE n. f. Action d'enlever la charge; action de décharger simultanément plusieurs armes à feu; acte par lequel on tient quitte d'une obligation. *Témoin à décharge*, qui dépose en faveur d'un accusé. *Fig.* Soulagement: *c'est une décharge pour l'Etat.*

DÉCHARGEMENT n. m. Action de décharger un navire, un bateau, etc.

DÉCHARGER v. tr. Oter la charge. *Fig.* Soulager: *décharger l'estomac;* diminuer l'impôt: *décharger les contribuables;* dispenser: *décharger d'un devoir;* faire feu: *décharger un coup de fusil;* asséner: *décharger un coup de bâton;* donner cours à: *décharger sa bile.* V. pr. Se jeter dans: *la Loire se décharge dans l'océan Atlantique.*

DÉCHARGEUR n. m. Qui décharge des marchandises.

DÉCHARNÉ, E adj. Très maigre.

DÉCHARNER v. tr. (préf. *dé* et *chair*). Oter les chairs; amaigrir: *sa maladie l'a décharné.*

DÉCHAUMER v. tr. Enterrer, avec la bêche et la charrue, ce qui reste de chaume après la moisson.

DÉCHAUSSAGE ou **DÉCHAUSSEMENT** n. m. Action de déchausser.

DÉCHAUSSER v. tr. Oter à quelqu'un sa chaussure; dépouiller par le pied ou la base: *déchausser un arbre, un mur. Déchausser les dents*, les découvrir vers la racine.

DÉCHAUSSOIR n. m. Instrument de chirurgie pour déchausser les dents.

DÉCHAUX adj. m. Se dit des carmes qui ne portent point de bas et n'ont que des sandales.

DÉCHÉANCE n. f. Perte d'un droit, de la royauté; chute, disgrâce.

DÉCHET n. m. Diminution en quantité ou en valeur.

DÉCHEVELER v. tr. Mettre en désordre la chevelure de quelqu'un.

DÉCHIFFRABLE adj. Que l'on peut déchiffrer: *écriture déchiffrable.*

DÉCHIFFREMENT n. m. Action de déchiffrer: *déchiffrement d'un manuscrit.*

DÉCHIFFRER v. tr. (préf. *de* et *chiffre*). Expliquer ce qui est écrit en chiffres: *déchiffrer une dépêche;* lire ce qui est mal écrit; lire de la musique à première vue: *déchiffrer une romance.*

DÉCHIFFREUR n. m. Qui excelle à déchiffrer.

DÉCHIQUETER v. tr. Couper par taillades et par petites parties: *déchiqueter la peau, la chair*, etc. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

DÉCHIQUETURE n. f. Taillad[e] dans une étoffe.

DÉCHIRAGE n. m. Dépècement d'un bateau, d'un train.

DÉCHIRANT, E adj. Qui navre, déchire le cœur: *cris, adieux déchirants.*

DÉCHIREMENT n. m. Action de déchirer. *Peu usité. Fig. Déchirement d'entrailles*, coliques violentes; *déchirement de cœur*, grand chagrin, extrême affliction. Pl. Troubles, discordes: *déchirements d'Etat.*

DÉCHIRER v. tr. (all. *scheren*, couper). Rompre, mettre en pièces sans se servir d'un instrument tranchant. *Fig.* Navrer, tourmenter: *déchirer l'âme;* diffamer: *déchirer son prochain;* causer une vive douleur: *déchirer les entrailles.*

DÉCHIRURE n. f. Rupture faite en déchirant.

DÉCHOIR v. int. (préf. *dé* et *choir* — *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.* Point d'imparfait. *Je déchus, nous déchûmes. Je décherrai, nous décherrons. Je décherrais, nous décherrions. Que je déchoie, que nous déchoyions. Que je déchusse. Que nous déchussions.* Point de participe présent. *Déchu, e*). Tomber dans un état moins brillant: *déchoir de son rang, déchoir dans l'estime;* diminuer peu à peu: *son crédit déchoit.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

DÉCHOUER v. tr. Remettre à flot un bâtiment échoué.

DÉCHU, E adj. Abaissé, tombé: *ange déchu.*

DÉCI préfixe qui sert à désigner une unité dix fois plus petite que l'unité principale, dans le système métrique.

DÉCIARE n. m. Dixième partie d'un are (10 mètres carrés).

DÉCIDÉ, E adj. Déterminé, bien prononcé: *caractère, goût décidé.*

DÉCIDÉMENT adv. D'une manière décidée.

DÉCIDER v. tr. Porter son jugement sur une chose douteuse ou contestée, terminer: *décider un différend, une question;* déterminer: *décider quelqu'un à partir.* V. int. Disposer en maître: *décider de la paix.*

DÉCIGRAMME n. m. Dixième partie du gramme.

DÉCILITRE n. m. Dixième partie du litre.

DÉCIMABLE adj. Sujet à la dîme.

DÉCIMAL, E, AUX adj. (lat. *decimalis;* de *decem*, dix). Qui a pour base le nombre dix; composé de dixièmes, de centièmes, de millièmes: *nombre décimal, fraction décimale.* N. f.: *séparer les décimales d'un produit.*

DÉCIMATEUR n. m. Celui qui avait [l]e droit de lever la dîme.

DÉCIMATION n. f. Action de décimer.

DÉCIME n. m. (lat. *decimus*, dixième). Dixième partie du franc.

DÉCIMER v. tr. (lat. *decimus*, dixième). Faire périr une personne sur dix, d'après le sort. *Fig.* Faire périr un grand nombre de personnes : *le choléra a décimé l'armée.*

DÉCIMÈTRE n. m. Dixième partie du mètre.

DECIMO adv. (m. lat.). Dixièmement.

DÉCINTRAGE ou **DÉCINTREMENT** n. m. Action de décintrer.

DÉCINTRER v. tr. Oter les cintres d'une arche, d'une voûte.

DÉCISIF, IVE adj. Qui décide : *combat décisif, raison décisive;* hardi, tranchant : *ton décisif.*

DÉCISION n. f. (lat. *decisio;* de *decidere*, décider). Action de décider : *prendre une décision;* résolution, courage : *montrer de la décision.*

DÉCISIVEMENT adv. D'une manière décisive.

DÉCISOIRE adj. Décisif. *Serment décisoire*, qui termine ou doit terminer le différend.

DÉCISTÈRE n. m. Dixième partie du stère.

DÉCLAMATEUR n. m. Qui récite en public. *Fig.* Orateur, écrivain emphatique. Adj. Emphatique, ampoulé : *ton déclamateur.*

DÉCLAMATION n. f. Art, action, manière de déclamer : *Fig.* Emploi d'expressions pompeuses : *tomber dans la déclamation.*

DÉCLAMATOIRE adj. Qui ne renferme que de vaines déclamations : *style déclamatoire.*

DÉCLAMER v. tr. (lat. *déclamare;* de *clamor*, cri). Réciter à haute voix avec le ton et les gestes convenables. V. int. Parler avec chaleur contre quelqu'un ou quelque chose : *déclamer contre le vice;* réciter, débiter d'un ton emphatique.

DÉCLARATIF, IVE adj. Qui contient déclaration : *titre déclaratif.*

DÉCLARATION n. f. Action de déclarer : *déclaration de guerre;* énumération : *déclaration de biens.* V. PART. HIST.

DÉCLARATOIRE adj. *Prat.* Qui déclare juridiquement : *acte déclaratoire.*

DÉCLARER v. tr. (lat. *déclarare;* de *clarus*, évident). Faire connaître : *déclarer ses intentions;* signifier par un acte solennel : *déclarer la guerre;* nommer : *déclarer ses complices.*

DÉCLASSÉ, E adj. et n. Qui est déchu de sa position sociale, qui en est sorti : *c'est un déclassé.*

DÉCLASSEMENT n. m. Action de déclasser.

DÉCLASSER v. tr. Arracher à son milieu naturel; rayer du rôle de l'inscription maritime..

DÉCLIC (*klik*) n. m. Mécanisme à simple crochet qui, étant en position, suspend le mouvement d'une machine.

DÉCLIMATER v. tr. Changer de climat une personne, un animal, une plante.

DÉCLIN n. m. État d'une chose qui arrive à sa fin : *déclin du jour, de la vie.*

DÉCLINABLE adj. Qui peut être décliné.

DÉCLINAISON n. f. *Gram.* Suite de formes que prennent les noms, dans certaines langues, en passant par tous les cas. *Astr.* Distance d'un astre à l'équateur céleste; angle que l'aiguille aimantée décrit, à l'est ou à l'ouest, par rapport à la méridienne.

DÉCLINANT, E adj. Qui décline, s'affaiblit : *puissance déclinante.*

DÉCLINATOIRE n. m. *Jurisp.* Acte par lequel un défenseur se refuse à comparaître devant une juridiction, dont il décline, conteste la compétence. Adj.: *fins, exceptions déclinatoires.*

DÉCLINER v. int. (lat. *declinare*). Déchoir, pencher vers sa fin; s'éloigner de la méridienne, en parlant de l'aiguille aimantée; s'éloigner de l'équateur céleste, en parlant d'un astre. V. tr. Refuser : *décliner un honneur. Gram.* Faire passer un nom par tous ses cas. *Pal.* Ne pas reconnaître : *décliner la compétence d'un tribunal. Fig. Décliner son nom*, se nommer.

DÉCLIVE adj. (lat. *declivis*). Qui va en pente : *terrain déclive.*

DÉCLIVITÉ n. f. État de ce qui est en pente : *la déclivité d'un terrain.*

DÉCLORE v. tr. Enlever la clôture.

DÉCLOUER v. tr. Défaire, détacher ce qui était cloué.

DÉCOCHEMENT n. m. Action de décocher.

DÉCOCHER v. tr. (préf. *dé* et *coche*, entaille). Lancer avec un arc ou un appareil analogue : *décocher une flèche. Fig.: décocher une épigramme, un trait de satire*, etc.

DÉCOCTION n. f. (lat. *decoquere, decoctum*, faire cuire). Breuvage médicinal composé de drogues ou de plantes bouillies.

DÉCOIFFER v. tr. Défaire la coiffure; déranger les cheveux.

DÉCOLLATION n. f. Action de couper la tête : *la décollation de saint Jean-Baptiste.*

DÉCOLLEMENT n. m. Action de décoller, de se décoller.

DÉCOLLER v. tr. (préf. *dé* et *colle*). Détacher ce qui était collé.

DÉCOLLER v. tr. (*dé* et lat *collum*, cou). Couper le cou, trancher la tête.

DÉCOLLETAGE n. m. Manière de décolleter une robe.

DÉCOLLETER v. tr. Découvrir le cou, la gorge, les épaules. — Suivant une erreur de l'Académie, prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉCOLORATION n. f. Perte de la couleur naturelle.

DÉCOLORÉ, E adj. Qui a perdu sa couleur. *Fig. Style décoloré*, sans vigueur.

DÉCOLORER v. tr. Altérer, effacer la couleur.

DÉCOMBRER v. tr. Oter les décombres.

DÉCOMBRES n. m. pl. Débris d'un édifice démoli ou renversé.

DÉCOMMANDER v. tr. Contremander une commande.

DÉCOMPLÉTER v. tr. Rendre incomplet. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉCOMPOSABLE adj. Qui peut être décomposé.

DÉCOMPOSÉ, E adj. Altéré : *visage décomposé.*

DÉCOMPOSER v. tr. Séparer en ses éléments : *décomposer l'eau;* corrompre : *la chaleur décompose les viandes.*

DÉCOMPOSITION n. f. Résolution d'un corps en ses principes; dérangement de l'aspect habituel : *décomposition des traits;* altération ordinairement suivie de putréfaction.

DÉCOMPTE n. m. Déduction à faire sur un compte que l'on solde.

DÉCOMPTER v. tr. Rabattre d'une somme. V. int. Rabattre de l'opinion, de l'espoir qu'on avait.

DÉCONCERTEMENT n. m. Action de déconcerter; son résultat.

DÉCONCERTER v. tr. (préf. *dé* et *concert*). Rompre les mesures prises par quelqu'un; interdire, embarrasser : *cette réponse le déconcerta.*

DÉCONFIRE v. tr. (se conjugue comme *confire*). Défaire entièrement dans une bataille.

DÉCONFIT, E adj. Interdit, décontenancé.

DÉCONFITURE n. f. Ruine, banqueroute : *la déconfiture d'un commerçant.*

DÉCONFORTER v. tr. Décourager.

DÉCONSEILLER v. tr. Dissuader.

DÉCONSIDÉRATION n. f. Perte de la considération.

DÉCONSIDÉRÉ, E adj. Qui a perdu la considération, l'estime.

DÉCONSIDÉRER v. tr. Faire perdre la considération, l'estime.—Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉCONTENANCER v. tr. Faire perdre contenance à quelqu'un.

DÉCONVENUE n. f. Mauvais résultat, malheur.

DÉCOR n. m. (lat. *decor*, beauté). Ce qui sert à décorer. Pl. Décorations d'un théâtre.

DÉCORATEUR n. m. Dont la profession est de confectionner des décors, ou de se charger des décorations pour théâtres, fêtes publiques, etc.

DÉCORATIF, IVE adj. Qui a rapport, qui est propre à la décoration : *art, talent décoratif.*



DÉCORATION n.f. Embellissement; ornement; représentation du lieu où se passe l'action au théâtre; marque d'honneur; signe distinctif d'un ordre de chevalerie (*).

DÉCORDER v. tr. Détortiller une corde.

DÉCORÉ adj. et n. m. Qui porte une décoration.

DÉCORER v. tr. (lat. *decorare;* de *decus*, ornement). Orner, parer; honorer d'une décoration.

DÉCORNER v. tr. Enlever les cornes.

DÉCORTICATION n. f. Action d'écorcer des arbres, des branches, etc.

DÉCORTIQUER v. tr. (préf. *dé* et lat. *cortex, corticis*, écorce). Enlever l'écorce, l'enveloppe, en parlant des arbres, du grain, etc.

DÉCORUM (*rome*) n. m. (m. lat.). Bienséance : *garder le décorum.*

DÉCOUCHER v. int. Coucher hors de chez soi.

DÉCOUDRE v. tr. (se conjugue comme *coudre*). Défaire ce qui était cousu. V. int. *En découdre*, en venir aux mains : *l'ennemi s'avance, nous allons en découdre. Fam.*

DÉCOULEMENT n. m. Flux de ce qui coule peu à peu.

DÉCOULER v. int. Couler peu à peu. *Fig.* Dériver : *une conséquence découle des principes.*

DÉCOUPAGE n. m. Action de découper.

DÉCOUPER v. tr. Couper par morceaux, et le plus souvent avec art : *découper une volaille;* détacher une figure d'un fond : *découper une image.*

DÉCOUPEUR, EUSE n. Qui découpe.

DÉCOUPLÉ, E adj. Leste et bien pris : *jeune homme bien découplé.*

DÉCOUPLE ou **DÉCOUPLER** n. m. Action de détacher des chiens couplés pour la chasse.

DÉCOUPLER v. tr. (préf. *dé* et *couple*). Détacher des chiens qui étaient attachés deux à deux.

DÉCOUPOIR n. m. Instrument pour découper, pour faire des découpures.

DÉCOUPURE n. f. Taillade faite à de la toile, à du papier, pour ornement; la chose découpée.

DÉCOURAGEANT, E adj. Qui est de nature à décourager.

DÉCOURAGEMENT n. m. Perte de courage; abattement.

DÉCOURAGER v. tr. (préf. priv. *dé* et *courage*). Abattre le courage : *cette nouvelle l'a découragé.*

DÉCOURONNEMENT n. m. Action

de découronner; état d'un arbre découronné.

DÉCOURONNER v. tr. Priver de la couronne; dépouiller un arbre des branches supérieures.

DÉCOURS n. m. Décroissance de la lune; déclin d'une maladie.

DÉCOUSU, E adj. et n. m. Qui n'a pas de liaison : *style décousu, le décousu de son langage.*

DÉCOUSURE n. f. Endroit décousu.

DÉCOUVERT, E adj. Qui n'est pas couvert : *tête découverte. Pays découvert,* peu boisé. **A découvert** loc. adv. Sans que rien protège, garantisse : *combattre à découvert.*

DÉCOUVERT n. m. Ce qu'un joueur à la Bourse perd au delà des valeurs données en garantie.

DÉCOUVERTE n. f. Action de découvrir ce qui était inconnu : *la découverte de l'Amérique;* l'objet découvert lui-même.

DÉCOUVRIR v. tr. (préf. *dé* et *couvrir*). Oter ce qui couvrait; dégarnir un pays de troupes; trouver ce qui était inconnu, caché : *découvrir un trésor;* commencer à apercevoir; faire une découverte dans les sciences, les arts. *Fig.* Révéler ou apprendre : *découvrir un secret.* **Se découvrir** v. pr. Oter son chapeau. *Fig.* Déclarer sa pensée. *Escr.* Donner trop de prise à son adversaire.

DÉCRASSEMENT n. m. Action de décrasser.

DÉCRASSER v. tr. Oter la crasse.

DÉCRÉDITEMENT n. m. Action de décréditer.

DÉCRÉDITER v. tr. (préf. priv. *dé* et *crédit*). Porter atteinte à la considération, à l'honneur de quelqu'un.

DÉCRÉPIR v. tr. Enlever le crépi.

DÉCRÉPISSAGE n. m. Action de décrépir.

DÉCRÉPIT, E adj. Vieux et cassé : *vieillard décrépit.*

DÉCRÉPITATION n. f. Pétillement du sel dans le feu.

DÉCRÉPITER v. int. Pétiller, faire du bruit en brûlant.

DÉCRÉPITUDE n. f. Vieillesse extrême, qui suit la caducité.

DECRESCENDO (*décrés-cin*) n. m. (m. ital.). *Mus.* Diminution progressive de l'intensité des sons. Adv. : *chanter decrescendo.*

DÉCRET n. m. (lat. *decretum;* de *decernere*, décider). Décision souveraine sur un objet particulier; volonté : *les décrets de Dieu.*

DÉCRÉTALE n. f. Lettre des anciens papes, réglant quelque point en litige.

DÉCRÉTER v. tr. (rad. *décret*). Ordonner, régler par un décret : *décréter une vente. Décréter quelqu'un de prise de corps,* lancer un décret contre lui.— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉCRI n. m. Dépréciation d'une monnaie ou d'une marchandise. *Fig.* Perte de réputation : *tomber dans le décri public.*

DÉCRIER v. tr. (préf. *dé* et *cri*). Déprécier, en parlant d'une personne ou d'une chose.

DÉCRIRE v. tr. (lat. *describere*). Représenter, dépeindre par le discours. *Géom.* Tracer : *décrire une ellipse.*

DÉCROCHEMENT n. m. Action de décrocher.

DÉCROCHER v. tr. (préf. priv. *dé* et *croc*). Détacher ce qui était accroché.

DÉCROISER v. tr. Décroiser ce qui était croisé : *décroiser les jambes.*

DÉCROISSEMENT n. m. ou **DÉCROISSANCE** n. f. Action de décroître.

DÉCROÎT n. m. Décroissance de la lune, lorsqu'elle est dans son dernier quartier.

DÉCROÎTRE v. int. (préf. priv. *dé* et *croître*). Diminuer : *les eaux décroissent.* — *Les eaux ont décru* ou *sont décrues,* selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

DÉCROTTAGE n. m. Action de décrotter.

DÉCROTTER v. tr. Oter la crotte.

DÉCROTTEUR n. m. Dont le métier est de décrotter, de cirer les chaussures.

DÉCROTTOIR n. m. Lame de fer à l'entrée d'un appartement pour ôter la boue des chaussures.



DÉCROTTOIRE n. f. Brosse pour décrotter.

DÉCRUE n. f. Action de décroître, en parlant des eaux; quantité dont elles ont décru.

DÉCRUER v. tr. Lessiver du fil ou de la soie, pour les préparer à la teinture.

DÉCRÛMENT n. m. Action de décruer.

DÉCRUSAGE ou **DÉCRUSEMENT** n. m. Action de décruser.

DÉCRUSER v. tr. Mettre des cocons dans l'eau bouillante, pour en dévider la soie.

DÉÇU, E adj. Trompé; non réalisé : *espoir déçu.*

DÉCULOTTER v. tr. Oter la culotte, le pantalon. *Fam.*

DÉCUPLE adj. et n. m. (lat. *decuplum;* de *decem*, dix). Dix fois aussi grand.

DÉCUPLEMENT n. m. Action de décupler.

DÉCUPLER v. tr. Rendre dix fois aussi grand.

DÉCURIE n. f. (lat. *decuria;* de *decem*, dix). Troupe de dix soldats ou de dix citoyens, chez les Romains.

DÉCURION n. m. Chef d'une décurie.

DÉCUVAGE n. m. ou **DÉCUVAISON** n. f. Action de transvaser le vin de la cuve dans les tonneaux.

DÉCUVER v. tr. Opérer le décuvage.

DÉDAIGNER v. tr. Traiter ou regarder avec hauteur, avec dédain; négliger comme indigne de soi.

DÉDAIGNEUSEMENT adv. D'une manière dédaigneuse.

DÉDAIGNEUX, EUSE adj. Qui marque du dédain : *regard dédaigneux*.

DÉDAIN n. m. (préf. priv. *dé* et lat. *dignus*, digne). Mépris exprimé par l'air, le ton, le maintien.

DÉDALE n. m. Labyrinthe, lieu où l'on s'égare. V. PART. HIST. *Fig.* Chose obscure et embrouillée : *le dédale des lois*.

DÉDAMER v. intr. Au jeu de dames, déplacer une dame de la case qu'elle occupe sur le rang le plus proche de l'adversaire : *dédamer une dame*.

DÉDAMNER v. tr. Faire cesser la damnation. Adj. *Dédamné, e*.

DEDANS adv. Dans l'intérieur. Loc. adv. **Là dedans,** dans ce lieu; **en dedans, au dedans,** à l'intérieur. N. m. Partie intérieure d'une chose. — Les adverbes *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, ne doivent jamais être suivis d'un complément, à moins qu'ils ne soient précédés de l'une des prépositions *de*, *par*, ou qu'ils ne soient opposés deux à deux. Ne dites donc pas : *les sentiments cachés dedans son cœur*, mais *dans son cœur*. Au contraire on peut dire : *par dedans la ville, de dessus la table, dessus et dessous le plancher*.

DÉDICACE n. f. Consécration d'une église; fête annuelle qui a lieu en mémoire de cette consécration. *Fig. Dédicace d'un livre*, hommage que l'auteur en fait à quelqu'un.

DÉDICATOIRE adj. Qui contient la dédicace d'un livre : *épître dédicatoire*.

DÉDIER v. tr. (lat. *dedicare;* de *dicare*, consacrer). Consacrer au culte divin; faire hommage d'un livre.

DÉDIRE v. tr. (se conjugue comme *médire*). Désavouer quelqu'un de ce qu'il a fait ou dit pour nous. **Se dédire** v. pr. Se rétracter, ne pas tenir sa parole.

DÉDIT n. m. Action de se dédire; somme à payer en cas de non-accomplissement, de rétractation d'un engagement pris, d'une parole donnée.

DÉDOMMAGEMENT n. m. Réparation d'un dommage; compensation.

DÉDOMMAGER v. tr. Réparer un dommage.

DÉDORER v. tr. Oter la dorure.

DÉDOUBLEMENT n. m. Action de dédoubler.

DÉDOUBLER v. tr. Oter la doublure; partager en deux : *dédoubler un bataillon*.

DÉDUCTION n. f. (lat. *deductio;* de *deducere*, extraire). Soustraction, retranchement; conséquence tirée d'un raisonnement.

DÉDUIRE v. tr. (lat. *deducere*, extraire). Soustraire, rabattre d'une somme : *déduire ses frais;* tirer une conséquence : *je déduis de là que...*

DÉDUIT n. m. Divertissement, occupation agréable. *Vieux*.

DÉESSE n. f. (lat. *dea*). Divinité fabuleuse, du sexe féminin.

DÉFÂCHER (SE) v. pr. S'apaiser après s'être fâché.

DÉFAILLANCE n. f. Faiblesse, évanouissement. *Fig.* Défaut d'énergie morale.

DÉFAILLANT, E adj. Qui s'affaiblit. N. Qui fait défaut en justice.

DÉFAILLIR v. int. (préf. *dé* et *faillir*. — Ne s'emploie qu'aux personnes et aux temps suivants : *nous défaillons, vous défaillez, ils défaillent. Je défaillais*, etc. *Je défaillis*, etc. *J'ai défailli*, etc., et les autres temps composés. *Défaillir. Défaillant*). Tomber en faiblesse; dépérir : *je me sens défaillir*.

DÉFAIRE v. tr. (se conjugue comme *faire*). Détruire ce qui est fait. *Fig.* Affaiblir, amaigrir : *la maladie l'a défait;* mettre en déroute : *défaire l'ennemi;* débarrasser : *défaites-moi de cet importun*. **Se défaire** v. pr. Vendre ou donner : *se défaire d'un cheval;* se corriger : *se défaire d'un vice*.

DÉFAIT, E adj. Pâle, amaigri, abattu : *visage défait*.

DÉFAITE n. f. Perte d'une bataille; mauvaise excuse.

DÉFALCATION n. f. Déduction, retranchement.

DÉFALQUER v. tr. Déduire, retrancher d'une somme, d'une quantité.

DÉFAUSSER (SE) v. pr. Au jeu, se débarrasser des fausses cartes.

DÉFAUT n. m. (lat. *defectus;* de *deficere*, manquer). Imperfection physique ou morale; ce qui n'est pas conforme aux règles de l'art : *les défauts d'un ouvrage, d'un tableau;* absence : *défaut d'imagination, de mémoire. Procéd.* Refus de comparaître en justice : *faire défaut. Fig. Le défaut de la cuirasse*, le faible d'une personne. Loc. prép. **A défaut de,** faute de; **au défaut de,** en place de, au lieu de.

DÉFAVEUR n. f. Etat de ce qui n'est plus en faveur, en crédit : *la défaveur d'une maison de commerce*.

DÉFAVORABLE adj. Qui n'est point favorable.

DÉFAVORABLEMENT adv. D'une manière défavorable.

DÉFÉCATION n. f. (préf. *dé* et lat.

fæx, lie). *Chim.* Clarification d'une liqueur.

DÉFECTIBLE adj. Imparfait : *tout homme est défectible.*

DÉFECTIF, IVE ou **DÉFECTUEUX, EUSE** adj. *Gram.* Se dit d'un verbe ou d'une conjugaison qui n'a pas tous ses temps, tous ses modes et toutes ses personnes, comme *absoudre*, *braire*, *clore*, *luire*, *traire*, etc.

DÉFECTION n. f. (lat. *defectio;* de *deficere*, manquer). Action d'abandonner le parti auquel on est lié : *la défection d'un général.*

DÉFECTUEUSEMENT adv. D'une manière défectueuse.

DÉFECTUEUX, EUSE adj (lat. *defectus*, manque). Qui manque des conditions, des formalités requises : *jugement, acte défectueux. Gram.* V. DÉFECTIF.

DÉFECTUOSITÉ n. f. Vice, imperfection, défaut.

DÉFENDABLE adj. Qui peut être défendu : *poste défendable.*

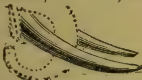
DÉFENDEUR, ERESSE n. Qui se défend en justice. Son opp. est DEMANDEUR.

DÉFENDRE v. tr. (lat. *defendere*). Soutenir quelqu'un contre une attaque; garantir : *les habits nous défendent du froid;* prohiber : *la religion défend qu'on se venge* (et non *qu'on* ne *se venge;*) interdire : *défendre le vin à un malade.* **Se défendre** v. pr. Résister à une agression.

DÉFÉNESTRATION n.f. Action de jeter les personnes par les fenêtres. V. PART. H.

DÉFENS ou **DÉFENDS** n. m. Interdiction faite au propriétaire d'un bois d'y pratiquer des coupes; interdiction du pacage dans un bois.

DÉFENSE n. f. (lat. *defensio ;* de *defendere, defensum*, défendre). Action de défendre : *prendre la défense du faible;* de prohiber : *il est fait défense de...*; résistance contre l'attaque : *la place opposa une belle défense. Procéd.* Développement des moyens de justification d'un accusé : *la défense est difficile pour cet avocat.* Pl. Dents saillantes de l'éléphant (*), du sanglier, etc.



DÉFENSEUR n. m. Protecteur, soutien ; avocat.

DÉFENSIF, IVE adj. Fait pour la défense : *arme défensive.* N. f. Etat de défense : *être, se tenir sur la défensive.*

DÉFENSIVEMENT adv. D'une manière défensive.

DÉFÉQUER v. tr. *Chim.* Opérer la défécation.— Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

DÉFÉRANT, E adj. Qui condescend : *humeur douce et déférante.*

DÉFÉRENCE n. f. Condescendance.

DÉFÉRER v. tr. Donner, décerner : *déférer des honneurs;* dénoncer : *déférer en justice.* V. int. Céder, condescendre : *déférer à l'âge, à l'avis de quelqu'un.* — Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

DÉFERLAGE n. m. Action de déferler.

DÉFERLER v. tr. *Mar.* Déployer les voiles. V. int. Se dit des vagues qui se déroulent et se brisent avec bruit : *les vagues déferlaient avec fureur.*

DÉFERRAGE ou **DÉFERREMENT** n. m. Action de déferrer.

DÉFERRER v. tr. Oter le fer fixé à un objet quelconque : *déferrer une caisse, déferrer un cheval.*

DÉFETS n. m. pl. Feuilles d'un ouvrage superflues et dépareillées.

DÉFEUILLER v. tr. Enlever les feuilles des arbres.

DÉFI n. m. Provocation ; appel à un combat singulier.

DÉFIANCE n. f. (lat. *diffidentia*). Crainte d'être trompé; manque de confiance.

DÉFIANT, E adj. Soupçonneux.

DÉFICELER v. tr. Enlever la ficelle de : *déficeler un paquet.*

DÉFICIT (*cite*) n. m. (m. lat. qui signifie *il manque*). Ce qui manque d'une somme. Pl. des *déficit.* L'Académie semble cependant admettre qu'on écrive des *déficits.*

DÉFIER v. tr. (préf. priv. *dé* et *fier*). Provoquer au combat ; ne pas croire capable de. *Fig.* Braver, affronter : *défier la mort.* **Se défier** v. pr. Avoir de la défiance ; se douter, prévoir : *je me défiais de cela.*

DÉFIGURER v. tr. Gâter la figure : rendre difforme. *Fig.* Altérer : *défigurer l'histoire.*

DÉFILADE n. f. Action de défiler.

DÉFILÉ n. m. Passage étroit; action des troupes qui défilent.

DÉFILEMENT n. m. *Fortif.* Art de régler le relief des ouvrages de manière à mettre les défenseurs à l'abri des coups plongeants.

DÉFILER v. tr. Oter le fil passé dans quelque chose : *défiler un collier.* V. int. Aller l'un après l'autre.

DÉFINI, E adj. Expliqué, déterminé : *mot, terme mal défini. Passé défini*, temps du verbe qui exprime un passé entièrement écoulé.

DÉFINIR v. tr. (lat. *definire ;* de *finis*, fin, terme). Donner la définition : *définir le triangle;* faire connaître le caractère : *définir quelqu'un.*

DÉFINISSABLE adj. Qui peut être défini.

DÉFINITIF, IVE adj. Qui termine une affaire : *sentence définitive.* **En définitive** loc. adv. Après tout, décidément. — Ne pas dire *en définitif.*

DÉFINITION n. f. (lat. *definitio;* de

definire, définir). Explication claire et précise de la nature d'une chose, du sens des mots.

DÉFINITIVEMENT adv. D'une manière définitive.

DÉFLAGRATION n. f. (lat. *deflagratio*). Action de faire brûler un corps avec flammes.

DÉFLEURIR v. int. Perdre ses fleurs. V. tr. Faire tomber la fleur.

DÉFLORAISON ou **DÉFLEURAISON** n. f. Chute ou flétrissure naturelle des fleurs.

DÉFLORER v. tr. Enlever à un sujet sa fleur, sa nouveauté.

DÉFONÇAGE ou **DÉFONCEMENT** n. m. Action de défoncer.

DÉFONCER v. tr. Oter le fond de : *défoncer un tonneau ;* effondrer : *défoncer une route ;* fouiller profondément : *défoncer un terrain.*

DÉFORMATION n. f. Altération de la forme primitive d'une chose.

DÉFORMER v. tr. Gâter, altérer la forme d'une chose.

DÉFOURNER v. tr. Tirer du four.

DÉFRAÎCHIR v. tr. Enlever la fraîcheur.

DÉFRAYER v. tr. Payer la dépense de quelqu'un. *Défrayer la conversation*, la soutenir, l'entretenir par la part qu'on y prend ; en être l'objet.

DÉFRICHEMENT n. m. Action de défricher ; son résultat.

DÉFRICHER v. tr. (préf. *dé* et *friche*). Rendre propre à la culture, en parlant d'un terrain inculte.

DÉFRICHEUR n. m. Qui défriche.

DÉFRISER v. tr. Défaire la frisure. *Fig.* Contrarier : *voilà qui me défrise. Pop.*

DÉFRONCEMENT n. m. Action de défroncer.

DÉFRONCER v. tr. Défaire les plis d'une étoffe froncée.

DÉFROQUE n. f. Meubles, vêtements que quelqu'un laisse en mourant : *il a hérité de toute sa défroque.*

DÉFROQUÉ, E adj. et n. (préf. *dé* et *froc*). Se dit d'une personne qui a quitté l'habit et l'état religieux.

DÉFROQUER v. tr. Faire quitter le froc, l'habit religieux.

DÉFUNT, E adj. et n. (lat. *defunctus*). Qui est mort.

DÉGAGÉ, E adj. Libre, aisé : *taille dégagée, air dégagé.*

DÉGAGEMENT n. m. Action de dégager. *Escr.* Action de dégager son épée.

DÉGAGER v. tr. (préf. *dé* et *gage*). Retirer ce qui était engagé ; débarrasser. *Fig. Dégager quelqu'un de sa parole*, le dispenser de la tenir ; *dégager la tête*, la rendre plus libre. *Escr.* Détacher son arme de celle de son adversaire. *Chim.* Produire une émanation : *cette substance dégage une odeur sulfureuse.*

DÉGAINE n. f. Contenance ridicule.

DÉGAINER v. tr. Tirer une épée du fourreau, un poignard de sa gaine. V. int. Mettre l'épée à la main pour se battre.

DÉGANTER v. tr. Oter les gants.

DÉGARNIR v. tr. Oter ce qui garnit. **Se dégarnir** v. pr. Devenir moins touffu, en parlant des arbres, des bois. *La salle se dégarnit*, tout le monde s'en va ; *sa tête se dégarnit*, ses cheveux tombent.

DÉGÂT n. m. (rad. *gâter*). Dommage arrivé par une cause violente, comme tempête, grêle, passage d'une armée, etc.

DÉGAUCHIR v. tr. (préf. priv. *dé* et *gauche*). Aplanir la surface d'une pierre, d'une charpente. *Fig. Dégauchir un jeune homme*, lui faire perdre sa gaucherie.

DÉGAUCHISSEMENT n. m. Action de dégauchir.

DÉGEL n. m. Fonte naturelle de la glace, de la neige.

DÉGELÉE n. f. Volée de coups. *Pop.*

DÉGELER v. tr. Faire fondre ce qui était gelé. V. int. Cesser d'être gelé. V. impers. : *il dégèle.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉGÉNÉRATION n. f. Etat de ce qui dégénère.

DÉGÉNÉRER v. int. (lat. *degenerare ;* du préf. priv. *dé* et *genus*, *generis*, race). S'abâtardir : *il a dégénéré* ou *il est dégénéré*, selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état ; changer de nature : *la dispute dégénéra en rixe.* — Pour la conj. v. ACCÉLÉRER.

DÉGÉNÉRESCENCE n. f. Tendance à la dégénération.

DÉGINGANDÉ, E adj. Qui est comme disloqué dans ses mouvements, sa démarche.

DÉGINGANDER (SE) v. pr. N'avoir ni contenance ni démarche assurée.

DÉGLUER v. tr. Oter la glu.

DÉGLUTITION n. f. *Méd.* Action d'avaler.

DÉGOBILLER v. tr. et int. Vomir à la suite d'excès de table. *Pop.*

DÉGOISER v. tr. et int. Parler plus qu'il ne faut.

DÉGOMMAGE n. m. Action de dégommer : *le dégommage de la soie.*

DÉGOMMER v. tr. Oter la gomme ; priver quelqu'un d'un emploi, d'une place quelconque. S'emploie surtout au part. passé : *le préfet a été dégommé. Fam.*

DÉGONFLEMENT n. m. Action de dégonfler.

DÉGONFLER v. tr. Faire cesser le gonflement.

DÉGORGEMENT n. m. Ecoulement d'eaux, d'immondices retenues ; épanchement : *dégorgement de la bile*, *des hu-*

meurs; action de purifier la laine, la soie, etc.

DÉGORGER v. tr. (préf. *dé* et *gorger*). Déboucher, débarrasser un passage engorgé ; laver les soies, les laines, les étoffes, etc., pour les dépouiller de tout corps étranger. V. int. Déborder, s'épancher : *l'égout dégorge. Les sangsues dégorgent*, rendent le sang qu'elles ont sucé.

DÉGORGEOIR n. m. Instrument pour dégager la lumière d'un canon ; outil de serrurier ; moulin à laver les étoffes ; endroit où les eaux se dégorgent.

DÉGOTER v. tr. Abattre avec un projectile ; surpasser ; supplanter, priver de son poste. *Fam.*

DÉGOURDI, E adj. Adroit, avisé, difficile à tromper.

DÉGOURDIR v. tr. (préf. priv. *dé* et *gourd*). Rendre la chaleur, le mouvement à ce qui était engourdi; faire chauffer légèrement : *dégourdir de l'eau. Fig.* Déniaiser : *dégourdir un jeune homme.* V. pr. Se déniaiser. *Fam.*

DÉGOURDISSEMENT n. m. Action par laquelle l'engourdissement se dissipe.

DÉGOÛT n. m. (préf. *dé* et *goût*). Manque d'appétit, répugnance pour certains aliments. *Fig.* Aversion : *dégoût du monde;* chagrin, déplaisir : *essuyer des dégoûts.*

DÉGOÛTANT, E adj. et n. Qui donne du dégoût ; qui décourage, rebute : *travail dégoûtant.*

DÉGOÛTÉ, E adj. et n. Qui est délicat, difficile : *faire le dégoûté.*

DÉGOÛTER v. tr. Oter l'appétit, faire perdre le goût ; causer de la répugnance, de l'aversion : *dégoûter quelqu'un de l'étude.*

DÉGOUTTANT, E adj. Qui dégoutte : *des feuilles dégouttantes de pluie, de rosée.*

DÉGOUTTEMENT n. m. Action de dégoutter.

DÉGOUTTER v. int. Tomber ou laisser tomber goutte à goutte.

DÉGRADANT, E adj. Qui dégrade, avilit : *action, conduite dégradante.*

DÉGRADATION n. f. Destitution ignominieuse ; dégât fait dans une propriété ou causé par le temps. *Peint.* Changement insensible, successif et continu : *dégradation des couleurs, des ombres. Fig.* Avilissement : *tomber dans la dégradation.*

DÉGRADER v. tr. (préf. priv. *dé* et *grade*). Dépouiller quelqu'un de son grade; détériorer. *Fig.* Avilir : *sa conduite le dégrade.*

DÉGRAFER v. tr. Détacher une agrafe. — Ne pas dire *désagrafer.*

DÉGRAISSAGE ou **DÉGRAISSEMENT** n. m. Action de dégraisser.

DÉGRAISSER v. tr. Oter le trop de graisse : *dégraisser un bouillon;* ôter les taches : *dégraisser un habit.*

DÉGRAISSEUR n. m. Qui fait m[illegible] de dégraisser les étoffes.

DÉGRAS n. m. Mélange d'huil[illegible] poisson et d'acide nitrique, dont se[illegible] vent les corroyeurs pour la prépara[illegible] des peaux.

DÉGRAVOIEMENT ou **DÉGR[illegible]VOÎMENT** n. m. Effet d'une eau cou[illegible]rante qui dégrade, déchausse un mur.

DÉGRAVOYER v. tr. Dégrader, déchausser un mur.

DEGRÉ n. m. (lat. *gradus*). Chaque marche d'un escalier. *Fig.* Proximité ou éloignement qui existe entre parents; chacune des divisions du baromètre et du thermomètre. *Fig.* Se dit des postes, des emplois successifs par où l'on passe dans une hiérarchie ; situation considérée par rapport à une série d'autres progressivement supérieures ou inférieures : *monter, descendre d'un degré dans l'échelle sociale. Géom.* et *astr.* Chacune des 360 parties de la circonférence. *Gram.* **Degrés de comparaison**, les trois formes de l'adjectif : positif, comparatif, superlatif.

DÉGRÉEMENT n. m. Action d'ôter les agrès d'un navire.

DÉGRÉER v. tr. Oter les agrès d'un navire.

DÉGRÈVEMENT n. m. Action de dégrever.

DÉGREVER [o. n.] v. tr. Décharger d'une partie d'impôts. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉGRINGOLADE n. f. Action de dégringoler.

DÉGRINGOLER v. tr. et int. Rouler, descendre précipitamment de haut en bas, au propre et au figuré.

DÉGRISEMENT n. m. Action de dégriser, au propre et au figuré.

DÉGRISER v. tr. Faire passer l'ivresse. *Fig.* Détruire l'illusion.

DÉGROSSIR v. tr. Oter le plus gros d'une matière pour la préparer à recevoir la forme. *Fig.* Rendre moins grossier, civiliser.

DÉGROSSISSAGE ou **DÉGROSSISSEMENT** n. m. Action de dégrossir.

DÉGUENILLÉ, E adj. Dont les vêtements sont en lambeaux.

DÉGUERPIR v. int. Quitter un lieu par force ou par crainte.

DÉGUERPISSEMENT n. m. Action de déguerpir.

DÉGUIGNONNER v. tr. Faire cesser la mauvaise chance.

DÉGUISEMENT n. m. Etat d'une personne déguisée; ce qui sert à déguiser. *Fig.* Dissimulation : *parler sans déguisement.*

DÉGUISER v. tr. Changer de vêtements. *Par ext. : déguiser sa voix, son écriture. Fig.* Cacher sous des apparences

peuses : *déguiser ses sentiments.* **Se** **iser** v. pr. Se travestir.

GUSTATEUR n. m. Qui est chargé guster les vins, les liqueurs.

ÉGUSTATION n. f. Essai d'une liur en la goûtant.

DÉGUSTER v. tr. (lat. *degustare;* de *istus*, goût). Goûter une liqueur pour en connaître la qualité ; savourer, en parlant des aliments.

DÉHÂLER v. tr. Oter l'impression que le hâle a faite sur le teint.

DÉHANCHÉ, E adj. et n. Qui a les hanches disloquées. *Fig.* Qui a mauvaise tournure.

DÉHANCHEMENT n. m. Action de se déhancher.

DÉHANCHER (SE) v. pr. Se dandiner avec mollesse et affectation.

DÉHARNACHEMENT n. m. Action de déharnacher.

DÉHARNACHER v. tr. Oter le harnais.

DÉHISCENCE n. f. Action par laquelle les anthères, les gousses s'ouvrent.

DÉHISCENT, E adj. (lat. *dehiscere*, s'ouvrir). *Bot.* Se dit des organes clos qui s'ouvrent à leur maturité.

DÉHONTÉ, E adj. Sans pudeur.

DEHORS adv. Hors d'un lieu. Loc. adv. **Au dehors**, à l'extérieur; **du dehors**, de l'extérieur; **en dehors,** hors de la partie intérieure. — V. DEDANS. N. m. La partie extérieure. Pl. *Fig.* Apparences : *sauver les dehors.*

DÉICIDE adj. et n. (lat. *Deus*, *Dei*, Dieu; *cædere*, tuer). Qui est meurtrier de Dieu, en parlant du Christ; se dit des Juifs, qui l'ont immolé.

DÉIFICATION n. f. Action de déifier, apothéose.

DÉIFIER v. tr. (lat. *deus*, *dei*, dieu; *facere*, faire). Mettre au nombre des dieux du paganisme ; diviniser.

DÉISME n. m. Croyance en Dieu seul, sans admettre la révélation. — Ce mot, qui devrait signifier généralement la croyance en Dieu, a, dans l'usage, un sens beaucoup plus particulier : il désigne le système de ceux qui, rejetant la révélation et la religion qui en découle, *ne reconnaissent que l'existence de Dieu.* Il ne faut donc pas confondre le *déisme* avec le *théisme*, qui admet l'existence de Dieu sans nier la révélation. *Théisme* se prend en bonne part, et est le terme corrélatif, l'opposé d'*athéisme.*

DÉISTE n. m. Qui croit en Dieu, mais rejette toute religion révélée.

DÉITÉ (lat. *deitas*). Divinité de la Fable.

DÉJÀ adv. Dès ce moment; auparavant : *je vous ai déjà dit que..*

DÉJECTION n. f. Evacuation des excréments. Pl. Matières évacuées.

DÉJETER (SE) v. pr. Se courber, se gauchir, en parlant du bois. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

DÉJEUNER ou **DÉJEUNÉ** n. m. Repas du matin ; petit plateau garni de tasses, etc.

DÉJEUNER v. int. (préf. priv. *dé* et *jeûner*). Faire le repas du matin.

DÉJOINDRE v. tr. Séparer ce qui était joint.

DÉJOUER (préf. *dé* et *jouer*). Faire échouer un projet, une intrigue. V. int. Jouer plus mal que de coutume. *Fam.*

DÉJUCHER v. int. Sortir du juchoir. V. tr. Faire sortir du juchoir.

DÉJUGER (SE) v. pr. Prendre une décision opposée à celle que l'on avait déjà prise.

DELÀ prép. De l'autre côté. Est toujours précédé des mots *au*, *en*, *par : au delà des mers, en dela des monts, par delà Paris.* **Deçà et delà** loc. adv. De côté et d'autre. — Ecrivez en deux mots : **De là** *nous pouvions apercevoir l'église*, **de là** *résulte une cruelle nécessité;* c'est-à-dire *de cet endroit-là, de cette chose-là.*

DÉLABRÉ, E adj. Détérioré, en mauvais état : *maison délabrée*, *estomac délabré.*

DÉLABREMENT n. m. Etat de ruine. *Fig.* Dépérissement : *le délabrement de la santé.*

DÉLABRER v. tr. Mettre en mauvais état : *délabrer une machine. Fig.* Ruiner : *délabrer sa fortune*, *sa santé.*

DELACER v. tr. Défaire, lâcher le lacet d'un corset, d'une robe, etc.

DÉLAI n. m. (lat. *dilatio ;* de *dilatus*, différé). Remise, prolongation de temps.

DÉLAISSEMENT n. m. Manque de secours. *Prat.* Abandon d'un bien, d'un droit.

DÉLAISSER v. tr. Laisser sans secours. *Prat.* Abandonner une chose dont on était en possession : *délaisser un héritage;* renoncer à une action judiciaire : *délaisser des poursuites.*

DÉLASSEMENT n. m. Repos.

DÉLASSER v. tr. Oter la lassitude. **Se délasser** v. pr. Se reposer de ses fatigues de corps ou d'esprit.

DÉLATEUR, TRICE n. Dénonciateur servile.

DÉLATION n. f. (lat. *delatio*). Dénonciation secrète en vue d'une récompense.

DÉLATTER v. tr. Enlever les lattes.

DÉLAVAGE n. m. Action de délaver; son résultat.

DÉLAVER v. tr. Enlever ou affaiblir avec de l'eau une couleur étendue sur du papier; mouiller, détremper.

DÉLAYAGE ou **DÉLAYEMENT** n. m. Action de délayer.

DÉLAYER v. tr. Détremper dans un

liquide. *Fig. Délayer une pensée*, l'exprimer trop longuement.

DELEATUR (*délé*) n. m. (m. lat. signifiant *qu'il soit effacé*). *Impr.* Signe indiquant qu'il faut supprimer une lettre, un mot, une phrase. Pl. des *deleatur*.

DÉLÉBILE adj. Qui peut être effacé : *encre délébile*.

DÉLECTABLE adj. Très agréable.

DÉLECTATION n. f. Plaisir savouré, goûté avec réflexion.

DÉLECTER v. tr. et pr. (lat. *delectare*). Réjouir, se réjouir.

DÉLÉGATION n. f. Commission donnée à quelqu'un pour agir au nom d'un autre. Parlement austro-hongrois.

DÉLÉGUÉ, E Qui a reçu une délégation : *les délégués du peuple* (ses représentants).

DÉLÉGUER v. tr. (lat. *delegare*). Envoyer quelqu'un avec pouvoir d'agir; transmettre par délégation : *déléguer ses pouvoirs*. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉLESTAGE n. m. Action de délester.

DÉLESTER v. tr. Oter le lest d'un navire.

DÉLESTEUR n. m. Celui qui, dans un port, est chargé de faire délester les bâtiments.

DÉLÉTÈRE adj. (gr. *dêleô*, je détruis). Qui attaque la santé, la vie, et peut causer la mort : *gaz délétère*.

DÉLIBÉRANT, E adj. Qui délibère : *assemblée délibérante*.

DÉLIBÉRATIF, IVE adj. Se dit du genre d'éloquence où l'orateur se propose de persuader ou de dissuader. *Avoir voix délibérative*, droit de suffrage.

DÉLIBÉRATION n. f. Examen et discussion d'une affaire; résolution : *prendre une délibération*.

DÉLIBÉRÉ, E adj. Aisé, libre, déterminé : *avoir un air délibéré. De propos délibéré*, à dessein, exprès. N. m. *Procéd.* Délibération à huis clos entre juges : *ordonner un délibéré;* jugement qui intervient après cette délibération.

DÉLIBÉRÉMENT adv. D'une manière décidée : *marcher délibérément*.

DÉLIBÉRER v. int. (lat. *deliberare;* du préf. *dé* et de *librare*, peser). Mettre en délibération. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉLICAT, E adj. Agréable au goût, exquis : *viande délicate;* façonné avec adresse, avec un soin extrême : *ouvrage délicat;* dit d'une manière ingénieuse et détournée : *louange délicate;* qui juge finement : *goût délicat;* embarrassant : *situation délicate;* scrupuleux : *conscience délicate;* conforme aux bienséances, à la probité : *procédé délicat. Fig.* Tendre, faible, frêle : *membres délicats.* N. m. Personne difficile : *faire le délicat*.

DÉLICATEMENT adv. Avec délicatesse; mollement : *enfant élevé trop délicatement*.

DÉLICATESSE n. f. Qualité de ce qui est délicat, fin : *la délicatesse des traits;* adresse, légèreté : *délicatesse de pinceau;* faiblesse, débilité : *délicatesse d'estomac;* qualité de ce qui est senti, exprimé d'une manière délicate : *la délicatesse d'une pensée;* aptitude à juger finement : *délicatesse du goût;* scrupules : *délicatesse de conscience*.

DÉLICES n. f. au pl. Plaisir, volupté, bonheur : *les délices de la campagne, cet enfant fait les délices de sa mère.* N. m. au sing. : *quel délice cause une bonne action!*

DÉLICIEUSEMENT adv. Avec délices.

DÉLICIEUX, EUSE adj. Extrêmement agréable.

DÉLICOTER v. tr. Défaire le licou.

DÉLICTUEUX, EUSE adj. Qui a le caractère du délit.

DÉLIÉ, E adj. Grêle, mince, menu. *Fig.* Subtil, pénétrant : *esprit délié.* N. m. Partie fine des lettres, par opposition au *plein*.

DÉLIEMENT n. m. Action de délier.

DÉLIER v. tr. Défaire, détacher ce qui est lié. *Fig.* Dégager : *délier d'un serment. Théol.* Absoudre.

DÉLIMITATION n. f. Action de délimiter.

DÉLIMITER v. tr. Fixer des limites.

DÉLINÉATION n. f. (lat. *delineatio;* de *delineare*, tracer). Action ou manière de dessiner au trait.

DÉLINQUANT, E (*kan*) n. Qui a commis un délit.

DÉLIQUESCENCE (*kèss*) n. f. Propriété qu'ont certains corps d'absorber l'humidité de l'air et de se dissoudre.

DÉLIQUESCENT, E (*kèss*) adj. (lat. *deliquescens;* de *liqueo*, être liquide). Qui a la propriété d'attirer l'humidité de l'air et de se résoudre en liquide.

DELIQUIUM n. m. (m. lat.). Etat d'un corps devenu liquide en absorbant l'humidité de l'air.

DÉLIRANT, E adj. Qui est en délire : *imagination délirante*.

DÉLIRE n. m. Egarement d'esprit causé par une maladie. *Fig.* Grande agitation de l'âme, causée par les passions : *le délire de l'ambition;* enthousiasme, transports. *Poét.*

DÉLIRER v. int. (lat. *delirare*, s'écarter du sillon). Avoir le délire.

DELIRIUM TREMENS (*dé-li-ri-ome-tré-mince*). n. m. (m. lat.). Délire avec agitation et tremblement des membres, particulier à ceux qui font abus des spiritueux.

DÉLIT n. m. Violation de la loi. *Le corps du délit*, ce qui sert à le constater; *prendre en flagrant délit*, sur le fait. *Ma-*

çonn. Côté d'une pierre différent du lit qu'elle avait dans la carrière.

DÉLITER v. tr. Poser en délit, en parlant d'une pierre.

DÉLITESCENCE n. f. *Méd.* Disparition subite d'une tumeur, et surtout des phénomènes inflammatoires.

DÉLIVRANCE n. f. Action par laquelle on délivre; remise d'une chose : *délivrance d'un certificat.*

DÉLIVRER v. tr. (lat. *deliberare;* de *liber*, libre). Rendre la liberté; livrer, remettre : *délivrer des marchandises*, *un certificat.*

DÉLOGEMENT n. m. Action de déloger.

DÉLOGER v. int. Sortir d'un logement. *Fig. Déloger sans trompette*, quitter un lieu secrètement. *Fam.* V. tr. Faire quitter à quelqu'un sa place.

DÉLOYAL, E, AUX adj. Perfide.

DÉLOYALEMENT adv. Avec déloyauté.

DÉLOYAUTÉ n. f. Manque de bonne foi, perfidie.

DELTA n. m. (nom de la quatrième lettre de l'alphabet grec, qui a la forme d'un triangle). Ile triangulaire formée par la double embouchure d'un fleuve : *le delta du Rhône.* Pl. des *deltas.*

DÉLUGE n. m. (lat. *diluvium;* de *diluere*, noyer). Le débordement universel des eaux d'après la Bible; très grande inondation. *Fig.* Grande quantité : *déluge de maux, d'injures.*

DÉLURÉ, E adj. Vif, dégourdi.

DÉLUSTRER v. tr. Oter le lustre.

DÉLUTER v. tr. Oter le lut d'un vase.

DÉMAGOGIE n. f. Exagération des idées favorables à la cause populaire. Se prend en mauvaise part.

DÉMAGOGIQUE adj. Qui appartient à la démagogie : *discours démagogique.*

DÉMAGOGUE n. m. (gr. *dêmos*, peuple; *agô*, je conduis). Celui qui affecte de soutenir les intérêts du peuple, afin de gagner sa faveur et de le dominer. *Par ext.* Anarchiste.

DÉMAIGRIR v. int. Devenir moins maigre.

DÉMAILLOTER v. tr. Oter du maillot.

DEMAIN adv. (lat. *de*, du; *mane*, matin). Le jour qui suit immédiatement celui où l'on est.

DÉMANCHEMENT n. m. Action de démancher; son résultat.

DÉMANCHER v. tr. Oter le manche d'un instrument. V. int. *Mus.* Avancer la main près du corps du violon.

DEMANDE n. f. Action de demander; la chose demandée: question : *demande indiscrète. Com.* Commande.

DEMANDER v. tr. (lat. *demandare*, ordonner). Prier quelqu'un d'accorder une chose : *demander une faveur, l'aumône;* exiger : *demander la bourse ou la vie;* s'enquérir : *demander son chemin;* avoir besoin : *la terre demande de la pluie.* — V. APRÈS.

DEMANDEUR, ERESSE n. *Prat.* Qui forme une demande en justice. Son opposé est DÉFENDEUR.

DEMANDEUR, EUSE n. Qui a l'habitude de demander.

DÉMANGEAISON n. f. Picotements à la peau. *Fig.* Grande envie : *démangeaison de parler.*

DÉMANGER v. int. (préf. *dé* et *manger*). Causer une démangeaison : *la tête me démange. Fig. La langue lui démange*, il a grande envie de parler.

DÉMANTÈLEMENT n. m. Action de démanteler; état d'une place, d'une ville démantelée.

DÉMANTELER v. tr. (préf. *dé* et v. fr. *mantel*, manteau). Démolir les murailles d'une ville, les fortifications d'une place. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉMANTIBULER v. tr. (préf. *dé* et lat. *mandibula*, mâchoire). Rompre ou démettre, en parlant de la mâchoire; rendre impropre à fonctionner : *démantibuler une machine.*

DÉMARCATIF, IVE adj. Qui indique la démarcation : *ligne démarcative.*

DÉMARCATION n. f. (préf. *dé* et *marquer*), Action de limiter. *Ligne de démarcation*, qui marque les limites de deux territoires. *Fig.* Ce qui sépare les droits, les attributions de deux corps, de deux pouvoirs.

DÉMARCHE n. f. Manière de marcher. *Fig.* Tentative : *demarche utile.*

DÉMARIER v. tr. Séparer juridiquement deux époux.

DÉMARQUER v. tr. Oter la marque.

DÉMARRAGE n. m. *Mar.* Action de détacher les amarres d'un bâtiment.

DÉMARRER v. tr. *Mar.* Détacher les amarres d'un bâtiment. V. int. Quitter le port, partir. *Fig.* Quitter une place, un lieu : *ne démarrez pas de là. Fam.*

DÉMASQUER v. tr. Oter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage. *Fig. Démasquer l'hypocrisie*, lui ôter les fausses apparences de la vertu; *démasquer quelqu'un*, le faire connaître tel qu'il est; *démasquer une batterie*, la découvrir, enlever ce qui la masque.

DÉMÂTAGE n. m. Action de démâter.

DÉMÂTER v. tr. Abattre ou rompre les mâts. V. int. Perdre ses mâts.

DÈME n. m. (gr. *dêmos*, peuple). Nom des bourgs de l'Attique formant les tribus.

DÉMÊLAGE n. m. Action de démêler la laine. Dans la fabrication de la bière, opération appelée aussi *brassage.*

DÉMÊLÉ n. m. Querelle, contestation,

DÉMÊLER v. tr. (préf. *dé* et *mêler*). Séparer et mettre en ordre ce qui est

mêlé. *Fig.* Débrouiller, éclaircir : *démêler une intrigue;* discerner : *démêler le vrai du faux;* contester, débattre : *qu'ont-ils à démêler ensemble?*

DÉMÊLOIR n. m. Peigne à grosses dents pour démêler les cheveux.

DÉMEMBREMENT n. m. Partage. Ne se dit guère qu'au figuré, en parlant des empires.

DÉMEMBRER v. tr. Arracher, séparer les membres d'un corps. *Fig.* Diviser : *démembrer un Etat.*

DÉMÉNAGEMENT n. m. Action de déménager.

DÉMÉNAGER v. tr. Transporter des meubles d'une maison dans une autre. V. int. Changer de logement : *nous avons déménagé* ou *nous sommes déménagés*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état. *Fig.* et *fam. Sa tête déménage*, il déraisonne.

DÉMÉNAGEUR n. m. Celui qui fait les déménagements des autres.

DÉMENCE n. f. (lat. *dementia;* du préf. priv. *dé* et lat. *mens*, esprit). Aliénation totale d'esprit; conduite dépourvue de raison.

DÉMENER (SE) v. pr. Se débattre, s'agiter vivement. *Fig. Se démener pour une affaire*, se donner beaucoup de peine. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉMENTI n. m. Dénégation de ce qu'un autre affirme. *Fig.* Honte de ne pas réussir : *il en a eu le démenti. Fam.*

DÉMENTIR v. tr. (préf. *dé* et *mentir*). Dire à quelqu'un qu'il n'a pas dit vrai; nier l'évidence d'un fait; contredire : *prédiction que l'événement a démentie. Fig.* Parler, agir en sens contraire : *démentir son caractère.*

DÉMÉRITE n. m. Ce qui peut attirer l'improbation, le blâme.

DÉMÉRITER v. int. Agir de manière à perdre la bienveillance, l'affection ou l'estime.

DÉMESURÉ, E adj. Qui excède la mesure ordinaire : *ambition démesurée.*

DÉMESURÉMENT adv. D'une manière démesurée.

DÉMETTRE v. tr. Disloquer, ôter un os de sa place : *démettre un bras.* **Se démettre** v. pr. Se défaire d'un emploi.

DÉMEUBLEMENT n. m. Action de démeubler.

DÉMEUBLER v. tr. Dégarnir de meubles.

DEMEURANT (AU) loc. adv. Au reste, en somme.

DEMEURE n. f. Habitation, domicile. *Procéd. Mettre quelqu'un en demeure de*, l'avertir par sommation que le moment de remplir son engagement est arrivé.

DEMEURER v. int. Habiter : *il a demeuré dans cette maison;* rester, s'arrêter : *il a demeuré* ou *il est demeuré en chemin*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

DEMI, E adj. Qui est l'exacte moitié d'un tout. **A demi** loc. adv. A moitié : *faire les choses à demi.* N. m. Moitié d'une unité : *deux demis valent un entier.* N. f. Demi-heure.— *Demi* est invariable quand il précède le nom : *les demi-journées, une demi-heure.* Placé après le nom, il en prend le genre et reste au singulier : *deux heures et demie, trois journées et demie.*

DEMI-BAIN n. m. Bain dans lequel le corps ne plonge que jusqu'à la ceinture. Pl. des *demi-bains.*

DEMI-BRIGADE n. f. Régiment français pendant les guerres de la Révolution. Pl. des *demi-brigades.*

DEMI-CERCLE n. m. La moitié d'un cercle. Pl. des *demi-cercles.*

DEMI-DEUIL n. m. Vêtement mi-partie noir et blanc ou de toute couleur sombre, que l'on porte dans la dernière moitié du deuil. Pl. des *demi-deuils.*

DEMI-DIEU n. m. Personnage que les anciens croyaient participer de la divinité. Pl. des *demi-dieux.* — Chez les anciens, on donnait ce nom aux héros que leurs exploits ou des vertus supérieures avaient fait élever au rang des divinités, tels que Hercule, Thésée, Castor et Pollux, Achille, etc. C'est la reconnaissance des peuples qui a fait les demi-dieux.

DEMI-FORTUNE n. f. Sorte de voiture. Pl. des *demi-fortunes.*

DEMI-JOUR n. m. Jour faible comme celui qui paraît longtemps avant le lever du soleil. Pl. des *demi-jours.*

DEMI-LUNE n. f. *Fortif.* Ouvrage extérieur destiné à couvrir la contrescarpe et le fossé. Pl. des *demi-lunes.*

DEMI-MESURE n. f. Mesure insuffisante : *les demi-mesures ne réussissent presque jamais.*

DEMI-MORT adj. Mort à demi : *des hommes demi-morts, une femme demi-morte.*

DEMI-MOT (À) loc. adv. *Entendre à demi-mot*, sans qu'il soit nécessaire de tout dire.

DEMI-PENSION n. f. Ce que paye un demi-pensionnaire. Pl. des *demi-pensions.*

DEMI-PENSIONNAIRE n. Qui n'est pensionnaire qu'à moitié, qui est instruit dans une maison sans y coucher. Pl. des *demi-pensionnaires.*

DEMI-SAVANT n. m. Homme qui n'a qu'un savoir médiocre. Pl. des *demi-savants.*

DEMI-SAVOIR n. m. Connaissances superficielles.

DEMI-SOLDE n. f. Appointements réduits d'un militaire en non-activité. Pl. des *demi-soldes.*

DEMI-SOUPIR n. m. *Mus.* Repos équivalent à la moitié d'un soupir; signe qui l'indique. Pl. des *demi-soupirs.*

DÉMISSION n. f. (lat. *dimissio*, ren-

voi). Acte par lequel on se démet d'une charge, d'un emploi.

DÉMISSIONNAIRE n. m. Qui a donné sa démission.

DEMI-TEINTE n. f. Teinte faible. Pl. des *demi-teintes.*

DEMI-TON n. m. *Mus.* Intervalle qui est la moitié d'un ton. Pl. des *demi-tons.*

DEMI-TOUR n. m. Moitié d'un tour. Pl. des *demi-tours.*

DÉMOCRATE n. m. (gr. *dêmos*, peuple ; *kratos*, autorité). Attaché aux principes de la démocratie.

DÉMOCRATIE n. f. Gouvernement où le peuple exerce la souveraineté.

DÉMOCRATIQUE adj. Qui appartient à la démocratie.

DÉMOCRATIQUEMENT adv. D'une manière démocratique.

DÉMOCRATISER v.tr. Convertir aux idées, aux institutions démocratiques.

DÉMODÉ, E adj. Qui n'est plus de mode : *habit démodé.*

DÉMODER v. tr. mettre hors de la mode. **Se démoder** v. pr. Passer de mode : *la crinoline s'est démodée.*

DEMOISELLE n.f. Fille de famille qui n'est pas mariée. *Demoiselle d'honneur*, jeune fille noble qui avait un service auprès des reines et des princesses; aujourd'hui jeune fille qui accompagne la mariée. Nom vulgaire de la libellule (*). Instrument pour enfoncer les pavés.



DÉMOLIR v. tr. (préf. *dé* et lat. *moliri*, élever). Détruire, abattre pièce à pièce.

DÉMOLISSEUR n. m. Celui qui démolit. *Fig.* Destructeur des lois sociales.

DÉMOLITION n. f. Action de démolir. Pl. Matériaux qui en proviennent.

DÉMON n. m. (gr. *daimôn*, divinité, génie). Diable, esprit malin. *Fig.* Personne méchante ; enfant espiègle.

DÉMONÉTISATION n. f. Action de démonétiser.

DÉMONÉTISER v. tr. Dépouiller de sa valeur légale, en parlant d'une monnaie, d'un papier-monnaie. *Fig.* Déprécier.

DÉMONIAQUE adj. et n. Possédé du démon ; personne passionnée.

DÉMONOGRAPHE ou **DÉMONOLOGUE** n. m. Celui qui s'occupe de démonologie, qui a écrit sur les démons.

DÉMONOGRAPHIE ou **DÉMONOLOGIE** n. f. Science qui traite de la nature et de l'influence des démons.

DÉMONOMANIE n. f. Variété de folie où l'on se croit possédé du démon.

DÉMONSTRATEUR n. m. Celui qui démontre, qui enseigne une science.

DÉMONSTRATIF, IVE adj. lat. *demonstrativus;* de *demonstrare*, démontrer). Qui démontre : *raison démonstrative;* qui fait beaucoup de démonstrations d'amitié, de zèle : *personne démonstrative. Rhét. Genre démonstratif*, qui a pour objet la louange ou le blâme. *Gram. Adjectif démonstratif*, qui exprime une idée d'indication, comme *ce, cet*, etc.; *pronom démonstratif*, comme *celui, celle*, etc.

DÉMONSTRATION n. f. Preuve évidente et convaincante; marque, témoignage extérieur d'amitié, d'intérêt.

DÉMONSTRATIVEMENT adv. Par démonstration, d'une manière convaincante : *prouver démonstrativement.*

DÉMONTAGE n. m. Action de démonter : *le démontage d'un fusil.*

DÉMONTER v. tr. Jeter quelqu'un à bas de sa monture ; désassembler les parties d'un tout. *Fig.* Déconcerter.

DÉMONTRABLE adj. Que l'on peut démontrer : *proposition démontrable.*

DÉMONTRER v. tr. (lat. *demonstrare*). Prouver d'une manière évidente ; témoigner par des marques extérieures : *sa rougeur démontre sa honte.*

DÉMORALISANT, E adj. Qui démoralise : *doctrine démoralisante.*

DÉMORALISATEUR, TRICE n. et a. Qui démoralise : *opinion démoralisatrice.*

DÉMORALISATION n. f. Action de démoraliser ; état de ce qui est démoralisé.

DÉMORALISER v. tr. Corrompre les mœurs ; décourager, désorienter : *cet événement l'a tout à fait démoralisé.*

DÉMORDRE v. int. Quitter prise après avoir mordu. *Fig.* Se départir, se désister : *il n'en démordra point.*

DÉMOTIQUE adj. (gr. *dêmos*, peuple). Se dit d'une écriture égyptienne réservée au peuple, par opposition à *hiératique.*

DÉMOUCHETER v. tr. Oter le bouton qui garnit la pointe d'un fleuret. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

DÉMOULAGE n. m. Action d'enlever d'un moule.

DÉMOULER v. tr. Retirer du moule.

DÉMUNIR v. tr. Enlever les munitions. **Se démunir** v. pr. Se dessaisir.

DÉMURER v. tr. Rouvrir une porte, une fenêtre, etc., qui était murée.

DÉMUSELER v. tr. Oter la muselière d'un chien, d'un ours, etc. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

DÉNAIRE adj. (lat. *denarius*). Qui se rapporte au nombre dix.

DÉNANTIR (SE) v. pr. (préf. *dé* et *nantir*). Se dépouiller de ce qu'on a.

DÉNATIONALISER v. tr. Faire perdre le caractère national.

DÉNATTER v. tr. Défaire une natte.

DÉNATURALISATION n. f. Action de dénaturaliser.

DÉNATURALISER v. tr. Priver du droit de naturalisation.

DÉNATURÉ, E adj. Qui n'a pas les sentiments qu'inspire ordinairement la nature : *un fils dénaturé;* contraire à ces sentiments : *une action dénaturée.*

DÉNATURER v. tr. Changer la nature d'une chose.

DENDRITE (*din*) n. f. Pierre arborisée ; arbre fossile.

DÉNÉGATION n. f. Action de dénier.

DÉNI n. m. Refus d'une chose due. *Déni de justice*, refus fait par un juge de rendre justice.

DÉNIAISEMENT n. m. Action de déniaiser, de détromper un niais.

DÉNIAISER v. tr. Rendre moins niais. **Se déniaiser** v. pr. Cesser d'être niais.

DÉNICHER v. tr. Oter du nid, d'une niche. *Fig.* Découvrir la demeure de quelqu'un ; débusquer d'une retraite. V. int. S'enfuir, s'évader : *il a déniché cette nuit.*

DÉNICHEUR, EUSE n. Qui déniche les oiseaux ; personne habile à découvrir.

DÉNIER v. tr. Nier : *dénier une dette.*

DENIER n. m. (lat. *denarius*). Ancienne monnaie romaine ; ancienne monnaie française, douzième partie d'un sou ; intérêt d'une somme : *argent placé au denier vingt* (cinq pour cent). Pl. *Les deniers publics*, les revenus de l'État. **Denier de Saint-Pierre,** offrande volontaire faite au pape par les fidèles ; **denier à Dieu,** arrhes que l'on donne au concierge d'une maison qu'on loue, ainsi qu'au domestique qu'on veut arrêter.

DÉNIGRANT, E adj. Qui marque le dénigrement : *propos dénigrants.*

DÉNIGREMENT n. m. Action de dénigrer.

DÉNIGRER v. tr. (préf. *dé* et lat. *niger*, noir). Chercher par son langage à faire perdre à quelqu'un la considération, l'estime publique.

DÉNIGREUR n. m. Celui qui dénigre.

DÉNOMBREMENT n. m. Enumération ; compte détaillé, soit de personnes, soit de choses.

DÉNOMBRER v. tr. Faire un dénombrement.

DÉNOMINATEUR n. m. Celui des deux termes d'une fraction qui marque en combien de parties on suppose l'unité divisée.

DÉNOMINATIF, IVE adj. Qui sert à nommer : *terme dénominatif.*

DÉNOMINATION n. f. Désignation d'une personne ou d'une chose par un nom qui en exprime l'état, la qualité, etc.

DÉNOMMER v. tr. (préf. *dé* et *nommer*). Nommer une personne dans un acte.

DÉNONCER v. tr. (lat. *denuntiare ;* du préf. *de* et *nuntiare*, annoncer). Déclarer, publier, faire connaître : *dénoncer comme hérétique ;* déférer à la justice.

DÉNONCIATEUR, TRICE n. Qui dénonce à la justice, à l'autorité.

DÉNONCIATION n. f. Accusation, délation.

DÉNOTATION n. f. Désignation d'une chose par certains signes.

DÉNOTER v. tr. Désigner, marquer.

DÉNOUEMENT ou **DÉNOÛMENT** n. m. (rad. *dénouer*). Incident qui termine ; solution d'une affaire compliquée ; point où aboutit une intrigue dramatique.

DÉNOUER v. tr. (préf. *dé* et *nouer*). Défaire un nœud. *Fig.* Terminer, démêler : *dénouer une intrigue.*

DÉNOÛMENT n. m. V. DÉNOUEMENT.

DENRÉE n. f. Marchandise quelconque destinée à la consommation.

DENSE adj. (lat. *densus*). Compact. Se dit des corps qui, comme l'or, le plomb, contiennent beaucoup de matière sous peu de volume.

DENSITÉ n. f. Qualité de ce qui est dense ; rapport du poids d'un corps à son volume. — V. PESANTEUR.

DENT n. f. (lat. *dens, dentis*). Chacun des petits os enchâssés dans la mâchoire, qui servent à broyer les aliments ou à mordre. *Dents de lait*, les dents du premier âge : *dents de sagesse*, les quatre dernières, qui poussent entre vingt et trente ans. *Par ext. : les dents d'un peigne, d'une scie. Fig. Coup de dent*, médisance ; *être sur les dents*, fatigué, harassé ; *ne pas desserrer les dents*, se taire obstinément ; *parler entre les dents*, bas et peu distinctement ; *déchirer à belles dents*, médire outrageusement de quelqu'un ; *avoir une dent contre quelqu'un*, lui en vouloir.



DENTAIRE adj. Qui a rapport aux dents : *nerf dentaire.*

DENTAL, E adj. Se dit des consonnes qui, comme *d, t*, se prononcent avec les dents. S. f. : *une dentale.*

DENTÉ, E adj. Qui a des pointes en dents : *feuille, roue dentée.*

DENTÉE n. f. Coup de dent qu'un chien donne au gibier.

DENTELÉ, E adj. Taillé en forme de dents.

DENTELER v. tr. Faire des découpures, des entailles en forme de dents. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

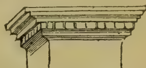
DENTELLE n. f. (rad. *dent*). Tissu léger et à jour, fait avec du fil, de la soie, ou des fils d'or, d'argent, etc.



DENTELLIÈRE n. f. Ouvrière qui fait de la dentelle.

DENTELURE n. f. Ouvrage d'architecture dentelé ; découpure en forme de dents.

DENTICULE n. f. Dent très petite. N. m. pl. Ornement d'architecture en forme de dents (*).



DENTIER n. m. Rang de dents artificielles.

DENTIFRICE adj. et n. m. (lat. *dens, dentis*, dent ; *frico*, je frotte). Composition

pour nettoyer, blanchir les dents : *poudre dentifrice, un bon dentifrice.*

DENTISTE n. m. Chirurgien qui ne s'occupe que de ce qui concerne les dents.

DENTITION n. f. Sortie naturelle des dents.

DENTURE n. f. Ordre dans lequel les dents sont rangées : *une belle denture.*

DÉNUDATION n. f. Etat d'une dent, d'un os mis à nu.

DÉNUDER v. tr. (préf. *dé* et lat. *nudus*, nu). Dépouiller un arbre de son écorce, un os de la chair qui le recouvre.

DÉNUÉ, E adj. Dépourvu : *dénué d'argent.*

DÉNUEMENT ou **DÉNÛMENT** n. m. Manque complet des choses nécessaires.

DÉNUER v. tr. (lat. *denudare ;* du préf. *de* et *nudus*, nu). Priver, dépouiller des choses nécessaires.

DÉNÛMENT n. m. V. DÉNUEMENT.

DÉPAILLER v. tr. Dégarnir de sa paille.

DÉPALISSAGE n. m. Action de dépalisser.

DÉPALISSER v. tr. Défaire un palissage.

DÉPAQUETER v. tr. Défaire un paquet. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

DÉPAREILLER v. tr. Oter l'une des choses pareilles qui allaient ensemble.

DÉPARER v. tr. Rendre moins agréable : *ce costume le dépare.*

DÉPARIER v. tr. Oter l'une des deux choses qui font la paire : *déparier des gants.*

DÉPARLER v. int. Cesser de parler. Ne s'emploie qu'avec la négation : *il ne déparle pas. Fam.*

DÉPARQUER v. tr. Faire sortir d'un parc : *déparquer des moutons.*

DÉPART n. m. (préf. *dé* et *partir*). Action de partir.

DÉPARTAGER v. tr. Dans une délibération, faire cesser le nombre égal des voix : *nommer un nouvel arbitre pour départager les suffrages.*

DÉPARTEMENT n. m. (rad. *départir*). Partie de l'administration des affaires de l'Etat attribuée à chacun des divers ministres : *département de l'intérieur, de la guerre*, etc. ; chacune des divisions principales du territoire français.

DÉPARTEMENTAL, E, AUX adj. Qui a rapport au département.

DÉPARTIR v. tr. (préf. *dé* et lat. *partiri*, partager. — Se conjugue comme *partir*). Distribuer : *départir une somme aux pauvres.* **Se départir** v. pr. Se désister, renoncer.

DÉPASSER v. tr. Aller au delà, devancer. *Fig.* Excéder : *ce travail dépasse mes forces.*

DÉPAVAGE n. m. Action de dépaver.

DÉPAVER v. tr. Oter le pavé.

DÉPAYSÉ, E adj. Dérouté, désorienté : *vous avez l'air tout dépaysé.*

DÉPAYSEMENT n. m. Action de dépayser.

DÉPAYSER v. tr. Faire changer de pays.

DÉPÈCEMENT n. m. Action de dépecer.

DÉPECER v. tr. Mettre en pièces. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉPECEUR n. m. Celui qui dépèce.

DÉPÊCHE n. f. Lettre concernant les affaires publiques ; avis, communication faite par une voie quelconque.

DÉPÊCHER v. tr. Faire promptement : *dépêcher un travail;* envoyer en toute diligence : *dépêcher un courrier.* V. pr. Se hâter.

DÉPEINDRE v. tr. Décrire et représenter par le discours.

DÉPENAILLÉ, E adj. Déguenillé.

DÉPENAILLEMENT n. m. Etat d'une personne dépenaillée.

DÉPENDAMMENT adv. D'une manière dépendante. *Peu usité.*

DÉPENDANCE n. f. Sujétion, subordination. Se dit surtout en parlant d'une terre qui dépend d'une autre. Pl. Tout ce qui dépend d'une maison, d'un héritage.

DÉPENDANT, E adj. Subordonné.

DÉPENDRE v. tr. Détacher ce qui était pendu.

DÉPENDRE v. int. (lat. *dependere;* du préf. *dé* et *pendere*, pendre). Etre sous la dépendance, à la disposition de quelqu'un ; faire partie de. *Fig.* Etre la conséquence : *notre bonheur dépend de notre conduite ;* provenir : *l'effet dépend de la cause.* V. impers. : *il dépend de vous de...*

DÉPENS n. m. pl. (rad. *dépense*). Déboursés, frais d'un procès. **Aux dépens de** loc. prép. A la charge, aux frais. *Fig.* Au détriment : *aux dépens de l'honneur. Rire aux dépens de quelqu'un*, s'en moquer, s'en amuser.

DÉPENSE n. f. (lat. *dispendium*). Emploi d'argent ; endroit où l'on dépose les provisions ; lieu où se tient le dépensier.

DÉPENSER v. tr. (lat. *dispendere*). Employer de l'argent pour un achat quelconque ; consommer.

DÉPENSIER, IÈRE adj. et n. Qui aime la dépense. N. m. Celui qui, dans une communauté, dans un établissement, est chargé de la dépense pour les provisions.

DÉPERDITION n. f. (lat. *deperdere*, perdre). Perte, diminution.

DÉPÉRIR v. int. (préf. *dé* et lat. *perire*, périr). S'affaiblir, s'étioler : *sa santé dépérit, cette fleur dépérit.*

DÉPÉRISSEMENT n m. Etat d'une chose qui dépérit.

DÉPERSUADER v tr. Détromper; enlever la persuasion.

DÉPÊTRER v. tr. Débarrasser les pieds empêtrés. **Se dépêtrer** v. pr. Se tirer d'une position difficile, d'un travail ennuyeux.

DÉPEUPLEMENT n. m. Action de dépeupler un pays.

DÉPEUPLER v. tr. Dégarnir d'habitants. *Par ext.: dépeupler un étang, une forêt,* etc.

DÉPIÉCER v. tr. Démembrer.—Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉPILATIF, IVE adj. Qui fait tomber le poil, les cheveux.

DÉPILATION n. f. Action de dépiler; son effet.

DÉPILATOIRE adj. et n. m. Drogue, pâte pour faire tomber le poil.

DÉPILER v. tr. (lat. *depilare;* du préf. *dé* et *pilus,* poil). Faire tomber le poil, les cheveux.

DÉPIQUAGE n. m. *Agr.* Action de dépiquer le grain.

DÉPIQUER v. tr. Défaire les piqûres faites à une étoffe. *Agr.* Faire sortir le grain de son épi.

DÉPISTER v. tr. *Chasse.* Découvrir le gibier à la piste. *Fig.* Découvrir la demeure de quelqu'un; faire perdre sa trace à quelqu'un qui nous suit.

DÉPIT n. m. (lat. *despectus,* mépris). Chagrin mêlé d'un peu de colère. **En dépit de** loc. prép. Malgré. *En dépit du bon sens,* très mal.

DÉPITER v. tr. Causer du dépit. **Se dépiter** v. pr. Prendre du dépit.

DÉPLACÉ, E adj. Qui n'est pas à la place qui lui convient. *Fig.* Qui manque aux convenances: *propos déplacés.*

DÉPLACEMENT n. m. Action de déplacer, de se déplacer.

DÉPLACER v. tr. Changer une chose de place.

DÉPLAIRE v. int. Ne pas plaire; fâcher, offenser. *Ne vous en déplaise,* quoi que vous en pensiez.

DÉPLAISAMMENT adv. D'une manière déplaisante.

DÉPLAISANCE n. f. Répugnance, dégoût.

DÉPLAISANT, E adj. Qui déplaît: *manières déplaisantes.*

DÉPLAISIR n. m. Mécontentement; chagrin.

DÉPLANTAGE n. m. ou **DÉPLANTATION** n. f. Action de déplanter.

DÉPLANTER v. tr. Arracher pour planter ailleurs.

DÉPLANTOIR n. m. Instrument pour déplanter.

DÉPLIER v. tr. Etendre une chose qui était pliée.

DÉPLISSAGE n. m. Action de défaire les plis.

DÉPLISSER v. tr. Défaire les plis.

DÉPLOIEMENT ou **DÉPLOÎMENT** n. m. Action de déployer; état de ce qui est déployé: *le déploiement d'une étoffe, un grand déploiement de forces.*

DÉPLOMBAGE n m. Action de déplomber.

DÉPLOMBER v. tr. Enlever les plombs apposés par la douane.

DÉPLORABLE adj. Qui mérite d'être déploré; digne de compassion, de pitié: *état, situation déplorable.*

DÉPLORABLEMENT adv. D'une manière déplorable.

DÉPLORER v. tr. (lat. *deplorare;* du préf. *de* et *plorare,* pleurer). Plaindre avec un sentiment de compassion; trouver mauvais, regretter.

DÉPLOYER v. tr. Développer: *déployer un mouchoir. Fig.* Montrer, étaler: *déployer son zèle, son éloquence. Rire à gorge déployée,* aux éclats.

DÉPLUMER v. tr. Oter les plumes.

DÉPOCHER v. tr. Tirer de la poche, débourser.

DÉPOÉTISER v. tr. Oter ce qu'il y a de poétique.

DÉPOLIR v. tr. Oter l'éclat, le poli.

DÉPOLISSAGE n. m. Action de dépolir.

DÉPONENT adj. m. Se dit d'un verbe latin qui a la forme passive et le sens actif.

DÉPOPULARISATION n. f. Perte de la popularité.

DÉPOPULARISER v. tr. Faire perdre l'affection du peuple.

DÉPOPULATION n. f. Etat d'un pays dépeuplé.

DÉPORT n. m. *Bourse.* Prix que le vendeur à terme paye pour le loyer des titres qui lui sont nécessaires, afin de reporter son opération à la liquidation suivante.

DÉPORTATION n. f. Peine consistant en un exil dans un lieu déterminé, s'appliquant aux condamnés politiques.

DÉPORTÉ n. m. Condamné à la déportation.

DÉPORTEMENTS n. m. pl. Mœurs dissolues, conduite débauchée.

DÉPORTER v. tr. (préf. *dé* et *porter*). Condamner à la déportation.

DÉPOSANT, E n. Qui fait une déposition devant le juge; qui dépose de l'argent à la caisse d'épargne.

DÉPOSER v. tr. (lat. *deponere, depositum*). Poser une chose que l'on portait. *Fig.* Destituer: *déposer un roi;* abdiquer: *déposer la couronne;* donner en garantie: *déposer un cautionnement;* former un dépôt: *ce vin dépose beaucoup de lie. Dépo-*

ser son bilan, faire faillite. V. int. Faire une déposition : *déposer d'un fait.*

DÉPOSITAIRE n. Personne à qui l'on remet une chose en dépôt.

DÉPOSITION n. f. Acte par lequel on retire une dignité : *déposition d'un roi;* ce qu'un témoin dépose en justice.

DÉPOSSÉDER v. tr. Oter la possession. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉPOSSESSION n. f. Action de déposséder.

DÉPOSTER v. tr. Chasser d'un poste.

DÉPÔT n. m. (lat. *depositum*, déposé). Action de déposer; chose déposée; sédiment : *le dépôt du vin. Guerre.* Lieu où se font les recrues d'un corps; où sont déposées les archives de la guerre. *Méd.* Abcès, tumeur. *Dépôt de mendicité*, établissement public où l'on nourrit les personnes âgées et sans ressources.

DÉPOTAGE ou **DÉPOTEMENT** n. m. Action de changer de pot ou de vase : *le dépotage d'une fleur, d'une liqueur.*

DÉPOTER v. tr. Oter une plante d'un pot; changer un liquide de vase.

DÉPOTOIR n. m. Fosses destinées à recevoir les matières provenant des vidanges.

DÉPOUDRER v. tr. Faire tomber la poudre, la poussière.

DÉPOUILLE n. f. (préf. *dé* et lat. *spolium*, dépouille). Peau dont se dépouillent certains animaux, tels que le serpent, le ver à soie, etc., peau enlevée à un animal : *dépouille d'un tigre;* tout ce que laisse un mourant. *Dépouille mortelle*, corps de l'homme après la mort. Pl. Tout ce que l'on prend à l'ennemi.

DÉPOUILLEMENT n. m. Action de dépouiller; état de celui qui est ou s'est dépouillé de ses biens; extrait d'un compte, etc. *Dépouillement du scrutin*, action de compter les voix, les suffrages, à la suite d'une élection.

DÉPOUILLER v. tr. Arracher, enlever la peau d'un animal; ôter les vêtements de quelqu'un, le dévaliser; faire le relevé, l'examen d'un compte, d'un inventaire, etc.; compter les votes d'un scrutin. *Fig.* Priver : *dépouiller quelqu'un de sa charge;* se défaire de, en parlant des sentiments : *dépouiller toute honte.*

DÉPOURVOIR v. tr. (ne s'emploie guère qu'à l'infinitif, au passé défini, au participe passé et à tous les temps composés). Dégarnir de ce qui est nécessaire. V. pr. : *se dépourvoir d'argent.*

DÉPOURVU, E adj. Privé : *dépourvu d'esprit.* **Au dépourvu** loc. adv. A l'improviste, sans être préparé.

DÉPRAVANT, E adj. Qui déprave : *lecture dépravante.*

DÉPRAVATEUR, TRICE adj. Qui déprave.

DÉPRAVATION n. f. *Méd.* Altération : *la dépravation du sang. Fig.* Corruption : *dépravation des mœurs.*

DÉPRAVÉ, E adj. Gâté, corrompu, vicieux : *goût dépravé.*

DÉPRAVER v. r. (lat. *depravare;* du préf. *de* et *pravus*, perverti). Altérer : *dépraver l'estomac. Fig.* Pervertir, corrompre, gâter.

DÉPRÉCATIF, IVE adj. Qui est en forme de prière : *formule déprécative.*

DÉPRÉCATION n. f. *Rhét.* Figure oratoire par laquelle on implore celui que l'on veut fléchir ou toucher.

DÉPRÉCIATEUR, TRICE n. Qui déprécie.

DÉPRÉCIATION n. f. Etat d'une chose dépréciée : *dépréciation de l'or, du papier-monnaie.*

DÉPRÉCIER v. tr. (lat. *depretiare;* du préf. *de* et *pretium*, prix). Diminuer, rabaisser la valeur d'une chose ou le mérite de quelqu'un.

DÉPRÉDATEUR, TRICE n. Qui fait des déprédations.

DÉPRÉDATIF, IVE adj. Qui a le caractère de la déprédation.

DÉPRÉDATION n. f. (lat. *deprædatio;* de *deprædari*, saccager). Pillage, vol avec dégât, commis surtout par un administrateur : *la déprédation des biens d'un pupille.*

DÉPRENDRE v. tr. Détacher, séparer.

DÉPRESSION n. f. (lat. *deprimere, depressum*, déprimer). Aplatissement naturel ou accidentel. *Phys.* Abaissement par la pression : *la dépression du mercure dans un tube.*

DÉPRIER v. tr. Retirer une invitation.

DÉPRIMER v. tr. (préf. *dé* et lat. *premere*, presser). Affaisser, enfoncer.

DÉPRISER v. tr. Rabaisser la valeur ; *dépriser une marchandise.*

DE PROFUNDIS (*déprofondice*) n. m. (m. lat. qui signifient *des profondeurs*). Prière pour les morts.

DEPUIS (préf. *de* et *puis*) prép. de temps : *depuis la création;* de lieu : *depuis le Rhin jusqu'à l'Océan;* d'ordre : *depuis le premier jusqu'au dernier.* Adv. de temps : *je ne l'ai pas vu depuis.* **Depuis que** loc. conj., depuis le temps que.

DÉPURATIF, IVE adj. et n. m. Propre à dépurer le sang : *sirop dépuratif, un bon dépuratif.*

DÉPURATION n. f. Action de dépurer; ses effets : *la dépuration du sang, des métaux.*

DÉPURATOIRE adj. Qui sert, qui est propre à dépurer : *substance, remède dépuratoire.*

DÉPURER v. tr. (préf. *dé* et *pur*). Rendre plus pur : *dépurer l'eau, le sang, les métaux.*

DÉPUTATION n. f. Envoi de per-

sonnes chargées d'un message; fonction de député.

DÉPUTÉ n. m. Personnage envoyé en mission par une nation, un souverain, etc. Se dit surtout de celui qui est envoyé dans une assemblée pour s'occuper des intérêts généraux d'un pays : *Chambre des députés.*

DÉPUTER v. tr. (lat. *deputare*). Envoyer comme député.

DÉRACINABLE adj. Qui peut être déraciné.

DÉRACINEMENT n. m. Action de déraciner.

DÉRACINER v. tr. Arracher de terre un arbre, une plante avec ses racines. *Fig.* Extirper, faire disparaître : *déraciner un abus, une erreur.*

DÉRADER v. int. *Mar.* Etre forcé par les vents de quitter une rade.

DÉRAIDIR ou **DÉROIDIR** v. tr. Oter la raideur.

DÉRAILLEMENT n. m. Action de dérailler.

DÉRAILLER v. int. Sortir des rails.

DÉRAISON n. f. Manque de raison.

DÉRAISONNABLE adj. Qui manque de raison.

DÉRAISONNABLEMENT adv. D'une manière déraisonnable.

DÉRAISONNEMENT n. m. Action de déraisonner.

DÉRAISONNER v. int. Tenir des discours dénués de raison.

DÉRANGEMENT n. m. Action de déranger; état de ce qui est dérangé. *Fig.* Désordre, changement : *dérangement des affaires, de la santé.*

DÉRANGER v. tr. Oter une chose de sa place. *Fig.* Altérer la santé; détourner quelqu'un de ses habitudes, de son devoir. V. pr. Etre dérangé, détraqué : *la pendule s'est dérangée.*

DÉRAPER v. int. (préf. *dé* et lat. *rapere*, saisir). Détacher ou se détacher du fond, en parlant d'une ancre : *nous n'avons pu déraper, l'ancre avait dérapé.*

DÉRATÉ n. m. A qui on a ôté la rate. *Fig. Courir comme un dératé*, très vite.

DÉRATER v. tr. Oter la rate : *dérater un chien de chasse.*

DERBY n. m. (du nom de son fondateur). Grande course de chevaux qui a lieu chaque année à Epsom, en Angleterre. *Derby français*, qui a lieu à Chantilly.

DERECHEF adv. De nouveau.

DÉRÉGLÉ, E adj. Irrégulier : *pouls déréglé. Fig.* Immoral : *vie, conduite déréglée.*

DÉRÈGLEMENT [o. N.] n. m. Désordre : *le dérèglement des saisons, du pouls. Fig.* Désordre moral : *dérèglement des passions.*

DÉRÉGLÉMENT adv. D'une manière déréglée.

DÉRÉGLER v. tr. Déranger : *le froid dérègle les horloges.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉRIDER v. tr. Faire disparaître les rides; rendre moins sérieux, égayer. V. pr. Devenir plus gai.

DÉRISION n. f. Moquerie amère.

DÉRISOIRE adj. Dit ou fait par dérision : *proposition dérisoire.*

DÉRIVATIF, IVE adj. et n. m. *Méd.* Qui produit une dérivation : *saignée dérivative; les sinapismes, les vésicatoires, les purgatifs sont des dérivatifs.*

DÉRIVATION n. f. Action de détourner les eaux. *Méd.* Action de déplacer le sang, les humeurs. *Gram.* Origine qu'un mot tire d'un autre.

DÉRIVE n. f. Déviation de la route d'un vaisseau causée par les vents ou les courants : *aller à la dérive.*

DÉRIVÉ n. m. Mot qui dérive d'un autre : **fruitier** *est un dérivé de* **fruit.**

DÉRIVER v. int. (préf. *dé* et *rive*). *Mar.* S'éloigner du bord, du rivage; s'écarter de sa route. *Fig.* Venir, provenir. *Gram.* Tirer son origine.

DERMATOSE n. f. *Méd.* Maladie de la peau en général.

DERME n. m. (gr. *derma*, peau). *Anat.* Tissu principal de la peau.

DERMIQUE adj. Qui a rapport au derme.

DERNIER, IÈRE adj. Qui vient après tous les autres; précédent : *l'an dernier;* le plus vil : *le dernier des hommes;* extrême : *dernier degré de perfection.*

DERNIÈREMENT adv. Depuis peu.

DERNIER-NÉ n. m. Le dernier enfant mâle d'une famille.

DÉROBÉ, E adj. Secret : *escalier dérobé.* **A la dérobée** loc. adv. En cachette, furtivement.

DÉROBER v. tr. Prendre furtivement le bien d'autrui. *Fig.* Soustraire : *dérober un criminel à la mort;* cacher : *dérober sa marche; les nuages dérobent le ciel aux regards.* **Se dérober** v. pr. Se soustraire. *Fig.* Faiblir : *ses genoux se dérobent sous lui.*

DÉROGATION n. f. Action de déroger à une loi, à un contrat.

DÉROGATOIRE adj. Qui contient une dérogation : *clause dérogatoire.*

DÉROGEANCE n. f. Action par laquelle on perdait les droits et privilèges attachés à la noblesse.

DÉROGER v. int. (lat. *derogare*). Etablir une disposition contraire à une loi, à un acte antérieur; manquer à sa dignité; faire une chose qui entraînait la dérogeance : *jadis le noble qui se faisait marchand dérogeait.*

DÉROIDIR v. tr. V. DÉRAIDIR.

DÉROUGIR v. tr. Faire perdre la rougeur. V. int. Devenir moins rouge.

DÉROUILLEMENT n. m. Action de dérouiller; son effet.

DÉROUILLER v. tr. Enlever la rouille. *Fig.* Polir, façonner les manières, l'esprit de quelqu'un.

DÉROULEMENT n. m. Action de dérouler.

DÉROULER v. tr. Etendre ce qui était roulé.

DÉROUTE n. f. (préf. *dé* et *route*). Fuite de troupes vaincues et en désordre.

DÉROUTER v. tr. Rompre les mesures; troubler.

DERRIÈRE prép. En arrière de, de l'autre côté : *se cacher derrière un arbre.* Adv. Après, à la suite de : *allez devant, j'irai derrière.* **Sens devant derrière** loc. adv. En mettant le devant à la place du derrière. N. m. Partie postérieure d'un objet; partie inférieure et postérieure du corps de l'homme.

DERVICHE ou **DERVIS** (*vice*) n. m. Religieux musulman.

DES art. contracté pour *de les.*

DÈS prép. de temps ou de lieu. Depuis : *dès l'enfance, dès sa source;* à partir de : *dès demain.* **Dès lors** loc. adv. Aussitôt; conséquemment. **Dès que** loc. conj. Aussitôt que, puisque : *dès qu'il sera ici, dès que vous le voulez.*

DÉS préf. V. DE.

DÉSABUSEMENT n. m. Action de désabuser.

DÉSABUSER v. tr. Tirer d'erreur.

DÉSACCORD n. m. Dissentiment.

DÉSACCORDER v. tr. Détruire l'accord d'un instrument de musique.

DÉSACCOUPLER v. tr. Séparer des choses qui étaient par couple.

DÉSACCOUTUMER v. tr. Faire perdre une habitude.

DÉSACHALANDAGE n. m. Perte des chalands, des pratiques.

DÉSACHALANDER v. tr. Faire perdre les chalands, les pratiques.

DÉSAFFECTION n. f. Cessation de l'affection.

DÉSAFFECTIONNER v. tr. Faire perdre l'affection.

DÉSAFFOURCHER v. int. *Mar.* Lever l'ancre d'affourche.

DÉSAGRÉABLE adj. Qui déplaît.

DÉSAGRÉABLEMENT adv. D'une manière désagréable.

DÉSAGRÉER v. int. Déplaire.

DÉSAGRÉGATION n. f. Séparation des parties dont l'assemblage constitue un corps.

DÉSAGRÉGER v. tr. Produire la désagrégation. — Pour la conj., v. ABRÉGER.

DÉSAGRÉMENT n. m. Sujet de déplaisir, de chagrin.

DÉSAJUSTER v. tr. Déranger ce qui est ajusté.

DÉSALTÉRANT, E adj. Propre à désaltérer.

DÉSALTÉRER v. tr. Apaiser la soif. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉSANCRER v. int. Lever l'ancre.

DÉSAPPAREILLAGE n. m. Action de désappareiller.

DÉSAPPAREILLER v. tr. Faire les manœuvres contraires à celles qu'on fait pour appareiller.

DÉSAPPARIER v. tr. Séparer un couple d'oiseaux.

DÉSAPPOINTEMENT n. m. Déception.

DÉSAPPOINTER v. tr. Tromper l'espoir.

DÉSAPPRENDRE v. tr. Oublier ce qu'on avait appris.

DÉSAPPROBATEUR, TRICE adj. Qui désapprouve.

DÉSAPPROBATION n. f. Action de désapprouver.

DÉSAPPROPRIATION n. f. Renoncement à la propriété d'une chose.

DÉSAPPROPRIER (SE) v. pr. Renoncer à une propriété.

DÉSAPPROUVER v. tr. Blâmer, condamner.

DÉSARÇONNER v. tr. Mettre hors des arçons. *Fig.* Confondre quelqu'un dans une discussion. *Fam.*

DÉSARGENTER v. tr. Enlever la couche d'argent qui recouvrait un objet argenté.

DÉSARMEMENT n. m. Action de désarmer; licenciement des troupes.

DÉSARMER v. tr. Enlever à quelqu'un ses armes. *Fig.* Fléchir : *désarmer la colère.* V. int. Poser les armes, cesser de faire la guerre.

DÉSARROI n. m. (préf. *dés* et v. fr. *arroi*, attirail). Désordre, confusion.

DÉSARTICULATION n. f. Action de désarticuler.

DÉSARTICULER v. tr. *Anat.* Défaire les articulations des os, des jointures.

DÉSASSEMBLER v. tr. Disjoindre des pièces de charpente, de menuiserie.

DÉSASSOCIER v. tr. Rompre une association.

DÉSASSORTIR v. tr. Oter ou déplacer quelques-unes des choses qui étaient assorties.

DÉSASTRE n. m. Calamité, grand malheur.

DÉSASTREUSEMENT adv. D'une manière désastreuse.

DÉSASTREUX, EUSE adj. Funeste, malheureux.

DÉSAVANTAGE n. m. Infériorité en

quelque genre que ce soit; préjudice : *l'affaire a tourné à son désavantage.*

DÉSAVANTAGER v. tr. Traiter avec désavantage, donner moins qu'aux autres.

DÉSAVANTAGEUSEMENT adv. D'une manière désavantageuse.

DÉSAVANTAGEUX, EUSE adj. Qui cause, peut causer du désavantage.

DÉSAVEU n. m. Dénégation ; acte par lequel on désavoue.

DÉSAVEUGLER v. tr. Tirer quelqu'un de son aveuglement.

DÉSAVOUABLE adj. Qui peut être désavoué.

DÉSAVOUER v. tr. Nier avoir dit ou fait quelque chose ; ne pas vouloir reconnaître une chose pour sienne ; déclarer qu'on n'a pas autorisé quelqu'un en ce qu'il a fait : *désavouer un ambassadeur. Fig.* Condamner : *faire ce que la morale désavoue.*

DESCELLEMENT n. m. Action de desceller.

DESCELLER v. tr. Oter ce qui est scellé, comme une patte, un gond, etc. ; enlever le sceau d'un titre, d'un acte.

DESCENDANCE n. f. Filiation, postérité.

DESCENDANT, E adj. Qui descend : *marée descendante. Ligne descendante*, postérité de quelqu'un. N. m. pl. Ceux qui tirent leur origine de quelqu'un : *les descendants de Noé.*

DESCENDRE v. int. (lat. *descendere*). Aller de haut en bas ; s'étendre jusqu'en bas. *Mus.* Baisser : *descendre d'un ton. Fig. Descendre au tombeau*, mourir ; *descendre à un hôtel*, aller pour y loger ; *le baromètre descend*, baisse ; *les Français descendent des Germains*, tirent leur origine ; *la justice a descendu sur les lieux*, s'y est transportée. — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. V. tr. Mettre ou porter plus bas : *descendre un tableau. Descendre la garde*, en être relevé.

DESCENTE n. f. Action de descendre ; pente. *Descente de justice*, visite d'un lieu par des magistrats pour y faire des perquisitions. *Arch.* Tuyau d'écoulement pour les eaux. *Chir.* Hernie.

DESCRIPTIF, IVE adj. Qui a pour objet de décrire : *poésie descriptive. Géométrie descriptive*, celle qui a pour objet la représentation de l'étendue par le moyen des projections. *Anatomie descriptive*, celle qui s'attache plus particulièrement à la description des formes et de la figure de chaque organe.

DESCRIPTION n. f. (lat. *descriptio* ; de *describere*, décrire). Discours écrit ou parlé, par lequel on décrit.

DÉSEMBALLAGE n. m. Action de désemballer.

DÉSEMBALLER v. tr. Oter les marchandises d'une balle, d'une caisse, etc.

DÉSEMBARQUEMENT n. m. Action de désembarquer.

DÉSEMBARQUER v. tr. Tirer ou faire sortir d'un navire.

DÉSEMBOURBER v. tr. Tirer de la bourbe.

DÉSEMMANCHER v. tr. Enlever le manche de : *désemmancher un outil.* **Se désemmancher** v. pr. Perdre son manche.

DÉSEMPARER v. int. (préf. *dés* et *emparer*). Abandonner le lieu où l'on est. *Fig. Sans désemparer*, sans quitter la place, sans interruption. V. tr. Mettre hors d'état de servir, disloquer : *désemparer un meuble, un vaisseau.*

DÉSEMPESER v. tr. Oter l'empois du linge. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉSEMPLIR v. tr. Vider en partie, rendre moins plein. V. int. Ne s'emploie guère qu'avec la négation : *la maison ne désemplit pas.*

DÉSEMPRISONNER v. tr. Faire sortir de prison.

DÉSENCHAÎNER v. tr. Oter les chaînes. **Se désenchaîner** v. pr. Se débarrasser de ses chaînes.

DÉSENCHANTEMENT n. m Cessation de l'enchantement ; désillusion.

DÉSENCHANTER v. tr. Rompre l'enchantement, le prestige, l'illusion.

DÉSENCHANTEUR adj. m. Qui désenchante.

DÉSENCLAVER v. tr. Supprimer une enclave.

DÉSENCLOUAGE n. m. Action de désenclouer.

DÉSENCLOUER v. tr. Oter le clou qui avait été enfoncé dans la lumière d'un canon ; ôter un clou du sabot d'un animal.

DÉSENCOMBREMENT n. m. Action de désencombrer.

DÉSENCOMBRER v. tr. Oter les encombrements : *désencombrer la voie publique.*

DÉSENFILER v. tr. Retirer le fil passé dans une aiguille, dans des perles, etc.

DÉSENFLER v. tr. Dégonfler. V. int. Cesser d'être enflé. — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, suivant que l'on veut exprimer l'action ou l'état.

DÉSENFLURE n. f. Diminution ou cessation d'enflure.

DÉSENGORGER v. tr. Déboucher, désobstruer.

DÉSENGRENER v. tr. Détacher un engrenage. — Pour la conj., v. AMENER.

DÉSENIVRER v. tr. Faire passer l'ivresse.

DÉSENLAIDIR v. tr. Rendre moins laid. V. int. Devenir moins laid.

DÉSENNUYER v. tr. Dissiper l'ennui.

DÉSENRAYER v. tr. Oter la corde, la chaîne, etc., qui enrayait une roue.

DÉSENRHUMER v. tr. Faire cesser le rhume.

DÉSENROUER v. fr. Faire cesser l'enrouement.

DÉSENSABLER v. tr. Faire sortir du sable.

DÉSENSEVELIR v. tr. Oter le linceul qui ensevelissait un mort.

DÉSENSORCELER v. tr. Délivrer de l'ensorcellement. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

DÉSENSORCELLEMENT n. m. Action de désensorceler.

DÉSENTORTILLER v. tr. Démêler ce qui était entortillé.

DÉSENTRAVER v. tr. Oter les entraves.

DÉSÉQUILIBRÉ, E n. Celui, celle qui a perdu l'équilibre mental.

DÉSERT, E adj. (du lat. *deserere*, abandonner). Inhabité, très peu fréquenté. N. m. Lieu, pays aride et inhabité.

DÉSERTER v. tr. Abandonner un lieu. *Fig. : Déserter la bonne cause.* V. int. Passer à l'ennemi; quitter le service militaire sans congé.

DÉSERTEUR n. m. Militaire qui déserte.

DÉSERTION n. f Action de déserter. *Fig.* Changement de parti politique.

DÉSESPÉRANCE n. f. État de celui qui a perdu l'espérance.

DÉSESPÉRANT, E adj. Qui jette dans le désespoir.

DÉSESPÉRÉ, E adj. et n. Plongé dans le désespoir : *famille désespérée;* qui ne donne plus d'espoir : *malade désespéré;* furieux : *agir en désespéré.*

DÉSESPÉRÉMENT adv. Avec excès, éperdument.

DÉSESPÉRER v. int. Perdre l'espérance : *je ne désespère pas qu'il ne réussisse, je désespère qu'il réussisse.* V. tr. Mettre au désespoir; tourmenter, affliger au dernier point. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉSESPOIR n. m. Perte de l'espérance. Se dit aussi de ce qui désole : *cet enfant est le désespoir de sa famille.*

DÉSHABILLÉ n. m. Vêtement négligé que l'on porte dans son intérieur.

DÉSHABILLER v. tr. Oter à quelqu'un les habits dont il est revêtu.

DÉSHABITUER v. tr. Faire perdre une habitude.

DÉSHERBER v, tr. Enlever l'herbe.

DÉSHÉRENCE n. f. (préf. *dés* et lat. *hæres*, héritier). Absence d'héritiers naturels pour recueillir une succession, qui appartient alors de droit à l'Etat.

DÉSHÉRITER v. tr. Priver quelqu'un de sa succession.

DÉSHONNÊTE adj. Contraire à la bienséance, à la pudeur.

DÉSHONNÊTEMENT adv. D'une manière déshonnête.

DÉSHONNÊTETÉ n. f. Vice de ce qui est déshonnête.

DÉSHONNEUR n. m. Honte, opprobre.

DÉSHONORANT, E adj. Qui déshonore.

DÉSHONORER v. tr. Ternir, ôter l'honneur.

DESIDERATUM (*dézidératome*) n. m. (m. lat. qui signifie *chose désirée*). Ce qui manque, ce qui reste à trouver ou à résoudre : *la paix est le desideratum du progrès.* Au pl. : *toute science a ses desiderata.*

DÉSIGNATIF, IVE adj. Qui désigne, qui spécifie.

DÉSIGNATION n. f. Action de désigner; choix, nomination : *désignation d'un successeur.*

DÉSIGNER v. tr. (lat. *designare;* du préf. *de* et *signare*, marquer). Indiquer par des marques qui font reconnaître; fixer : *désignez-moi l'heure et le lieu;* nommer d'avance : *désigner son successeur.*

DÉSILLUSION n. f. Perte de l'illusion. On dit quelquefois DÉSILLUSIONNEMENT n. m.

DÉSILLUSIONNER v. tr. Faire cesser les illusions.

DÉSINCORPORER v. tr. Séparer une chose du corps auquel elle avait été incorporée.

DÉSINENCE n. f. (lat. *desinere*, finir). *Gram.* Terminaison des mots.

DÉSINFATUER v. tr. Désabuser quelqu'un sur une chose ou sur une personne dont il était infatué. *Fam.*

DÉSINFECTANT, E adj. Qui désinfecte : *substance désinfectante.* N. m. : *le chlore est un désinfectant.*

DÉSINFECTER v. tr. Faire cesser l'infection de l'air, d'un appartement, etc.

DÉSINFECTION n. f. Action de désinfecter.

DÉSINTÉRESSÉ, E adj. Qui n'agit point par motif d'intérêt.

DÉSINTÉRESSEMENT n. m. Oubli, sacrifice de son propre intérêt; action de désintéresser.

DÉSINTÉRESSER v. tr. Mettre quelqu'un hors d'intérêt en l'indemnisant.

DÉSINVESTIR v. tr. Faire cesser l'investissement.

DÉSINVESTISSEMENT n. m. Action de désinvestir.

DÉSINVITER v. tr. Revenir sur une invitation faite.

DÉSINVOLTURE n. f. (ital. *desinvoltura*). Tournure remplie de grâce, d'aisance.

DÉSIR n. m. (lat. *desiderium*). Mouvement de l'âme qui aspire à la possession d'un bien.

DÉSIRABLE adj. Qui mérite d'être désiré.

DÉSIRÉ, E adj. Souhaité. N. m. *Le désiré des nations*, le Messie.

DÉSIRER v. tr. Avoir désir, envie d'une chose.

DÉSIREUX, EUSE adj. Qui désire avec ardeur.

DÉSISTEMENT n. m. Action de se désister.

DÉSISTER (SE) v. pr. (lat. *desistere*, cesser). Se départir de quelque chose, y renoncer.

DÉSOBÉIR v. int. Ne pas obéir.

DÉSOBÉISSANCE n. f. Action de désobéir.

DÉSOBÉISSANT, E adj. et n. Qui désobéit.

DÉSOBLIGEAMMENT adv. D'une manière désobligeante.

DÉSOBLIGEANCE n. f. Disposition à désobliger.

DÉSOBLIGEANT, E adj. Qui désoblige.

DÉSOBLIGER v. tr. Causer de la peine, du déplaisir.

DÉSOBSTRUANT, E ou **DÉSOBSTRUCTIF, IVE** adj. *Méd.* Qui est de nature à dissiper les obstructions.

DÉSOBSTRUCTION n. f. Action de désobstruer; son effet.

DÉSOBSTRUER v. tr. Débarrasser de ce qui obstrue.

DÉSOCCUPATION n. f. Etat d'une personne désoccupée.

DÉSOCCUPÉ, E adj. Qui est sans occupation.

DÉSŒUVRÉ, E adj. et n. Qui n'a rien à faire, qui ne sait pas s'occuper.

DÉSŒUVREMENT n. m. Etat d'une personne désœuvrée.

DÉSŒUVRER v. tr. (préf. *dés* et *œuvre*). Jeter dans le désœuvrement.

DÉSOLANT, E adj. Qui désole.

DÉSOLATEUR, TRICE adj. et n. Qui désole, ravage, détruit : *fléau désolateur*.

DÉSOLATION n. f. Ruine entière, destruction; extrême affliction.

DÉSOLÉ, E adj. Très affligé : *mère désolée*; ravagé : *ville*, *province désolée par la guerre*.

DÉSOLER v. tr. (lat. *desolare*). Ravager, détruire; causer une grande affliction.

DÉSOPILANT, E adj. Propre à désopiler : *verve désopilante*.

DÉSOPILATION n. f. Action de désopiler.

DÉSOPILER v. tr. Faire rire. *Méd.* Faire cesser les obstructions. *Désopiler la rate*, exciter la gaieté. *Fam.*

DÉSORDONNÉ, E adj. Déréglé, sans frein. *Fig.* Excessif : *faim désordonnée.*

DÉSORDONNÉMENT adv. D'une manière désordonnée.

DÉSORDRE n. m. (préf. *dés* et *ordre*). Défaut d'ordre, confusion : *désordre dans les finances*; querelles, dissensions intestines : *désordres dans l'Etat. Fig.* Dérèglement des mœurs : *vivre dans le désordre;* trouble, égarement : *désordre des sens.*

DÉSORGANISATEUR, TRICE adj. Qui désorganise.

DÉSORGANISATION n. f. Action de désorganiser; état de ce qui est désorganisé.

DÉSORGANISER v. tr. Troubler l'ordre, jeter la confusion dans...; détruire l'organisation : *désorganiser une administration.*

DÉSORIENTER v. tr. Faire perdre à quelqu'un son chemin, la direction qu'il doit suivre. *Fig.* Déconcerter : *cette question l'a tout désorienté.*

DÉSORMAIS adv. Dorénavant, à l'avenir.

DÉSOSSEMENT n. m. Action de désosser.

DÉSOSSER v. tr. Oter les os.

DÉSOXYDATION n. f. Action de désoxyder.

DÉSOXYDER ou **DÉSOXYGÉNER** v. tr. Enlever l'oxygène d'une substance.

DESPOTE n. m. (gr. *despotês*, maître des esclaves). Souverain qui gouverne arbitrairement. *Fig.* Celui qui veut dominer sur ceux qui l'environnent.

DESPOTIQUE adj. Arbitraire, tyrannique : *gouvernement despotique.*

DESPOTIQUEMENT adv. D'une manière despotique.

DESPOTISME n. m. Pouvoir absolu et arbitraire.

DESQUAMATION (*dè-skoua*) n. f. *Méd.* Phénomène pathologique, qui consiste dans l'exfoliation de l'épiderme sous forme d'écailles.

DESSAISIR (SE) v. pr. Céder ce qu'on avait en sa possession : *se dessaisir d'un titre.*

DESSAISISSEMENT n. m. Action de se dessaisir.

DESSAISONNER v. tr. Changer l'ordre successif des cultures : *dessaisonner une terre.*

DESSALEMENT n. m. Action de dessaler; son effet.

DESSALER v. tr. Rendre moins salé.

DESSANGLER v. tr. Lâcher, défaire les sangles.

DESSÉCHANT, E adj. Qui dessèche.

DESSÉCHEMENT n. m. Action de dessécher; état d'une chose desséchée.

DESSÉCHER v. tr. Rendre sec; mettre à sec. *Fig.* : *dessécher le cœur, l'esprit.* **Se dessécher** v. pr. Devenir sec : *cet arbre se dessèche.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DESSEIN n. m. Projet, résolution;

intention : *partir dans le dessein de...* **A dessein** loc. adv. Exprès.

DESSELLER v. tr. Oter la selle à...

DESSEMELER v. tr. Oter la semelle. — Pour la conj., V. APPELER.

DESSERRE n. f. Action de desserrer sa bourse, de payer : *être dur à la desserre.*

DESSERRER v. tr. Relâcher ce qui est serré. *Ne pas desserrer les dents*, ne pas dire un mot.

DESSERT n. m. (rad. *desservir*, le dessert suivant le repas). Le dernier service d'un repas.

DESSERTE n. f. Mets desservis.

DESSERTIR v. tr. Enlever de sa monture, en parlant d'une pierre fine.

DESSERVANT n. m. Prêtre qui dessert une paroisse, une succursale.

DESSERVIR v. tr. Enlever les plats de dessus la table ; faire le service de : *ce chemin de fer dessert telle ville;* être le desservant de : *ce vicaire dessert notre hameau. Fig.* Nuire à quelqu'un.

DESSICCATIF, IVE adj. et n. m. Qui a la vertu de dessécher.

DESSICCATION n. f. (lat. *dessiccatio* ; de *dessiccare*, dessécher). Action d'enlever aux corps l'humidité superflue qu'ils renferment.

DESSILLER (*déci-ier*) v. tr. (préf. *des* et v. fr. *ciller*, coudre les paupières d'un oiseau de proie pour le dresser). Ouvrir, en parlant des yeux, des paupières. *Fig. Dessiller les yeux à quelqu'un*, le désabuser.

DESSIN n. m. (lat. *designare*, désigner). Représentation, au crayon, à la plume ou au pinceau, d'objets, de figures, de paysages, etc. ; l'art qui enseigne les procédés du dessin ; plan d'un bâtiment ; ornement d'un tissu, d'une étoffe, etc.

DESSINATEUR n. m. Qui sait dessiner ; qui en fait profession.

DESSINER v. tr. Reproduire, avec le crayon ou la plume, la forme des objets. **Se dessiner** v. pr. Développer ses formes : *sa taille se dessine bien;* approcher d'une conclusion : *les événements se dessinent.*

DESSOLEMENT n. m. Action de dessoler.

DESSOLER v. tr. *Agr.* Changer l'ordre des cultures : *dessoler une terre.*

DESSOLER v. tr. Oter la sole à : *dessoler un cheval.*

DESSOUDER v. tr. Oter, fondre la soudure.

DESSOULER v. tr. Faire cesser l'ivresse. V. int. Cesser d'être ivre.

DESSOUS (*de-çou*) adv. de lieu servant à marquer la situation d'un objet placé sous un autre. Prép. : *sortir de dessous terre.* Loc. adv. **Au-dessous,** plus bas ; **par-dessous,** dessous ; **là-dessous,** sous cela ; **ci-dessous,** ci-après, plus bas. Loc. prép. **Au-dessous de,** plus bas que. — Ne pas confondre avec *sous*. V. DEDANS. N. m. Partie inférieure d'une chose.

DESSUS (*de-çu*) adv. de lieu marquant la situation d'une chose qui est sur une autre. Loc. adv. **Là-dessus,** sur cela ; **en dessus, par-dessus, au-dessus, ci-dessus,** sur, plus haut. Loc. prép. **Au-dessus de,** plus haut que : *au-dessus des nuages;* supérieur à : *être au-dessus de quelqu'un*, plus considérable : *au-dessus de cent francs.* — Ne pas confondre avec *sur*. V. DEDANS. N. m. La partie supérieure. *Mus.* Partie la plus haute, opposée à la basse. *Fig.* Avantage : *avoir le dessus.*

DESTIN n. m. (lat. *destinare*, destiner). Enchaînement nécessaire et inconnu des événements ; sort, destinée : *nul ne peut fuir son destin.*

DESTINATAIRE n. Celui à qui s'adresse un envoi.

DESTINATION n. f. Ce à quoi une chose est destinée ; lieu où l'on est appelé par ses fonctions, ses affaires : *se rendre à sa destination.*

DESTINÉE n. f. Destin, sort : *accomplir sa destinée.*

DESTINER v. tr. (rad. *destin*). Fixer, déterminer la destination d'une personne ou d'une chose ; réserver : *à qui destinez-vous ces récompenses?*

DESTITUABLE adj. Qui peut être destitué.

DESTITUÉ, E adj. Dépourvu : *homme destitué de bon sens.*

DESTITUER v. tr. (préf. *des* et lat. *statuere*, établir). Oter à un fonctionnaire public sa charge, son emploi.

DESTITUTION n. f. Renvoi d'un fonctionnaire.

DESTRIER n. m. Cheval de bataille. *Vieux.*

DESTRUCTEUR, TRICE adj. et n. (lat. *destructor ;* de *destruo*, je détruis). Qui détruit.

DESTRUCTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui peut être détruit.

DESTRUCTIBLE adj. Qui peut être détruit.

DESTRUCTIF, IVE adj. Qui cause la destruction.

DESTRUCTION n. f. (lat. *destructio*). Ruine totale : *destruction d'une ville.*

DESTRUCTIVITÉ n. f. Penchant à détruire : *avoir la bosse de la destructivité.*

DÉSUÉTUDE (*cué*) n. f. (préf. lat. *de* et *suetudo*, coutume). Cessation d'une coutume ou de la force obligatoire d'une loi, produite par le défaut de pratique ou d'application : *loi tombée en désuétude.*

DÉSUNION n. f. Disjonction ; mésintelligence.

DÉSUNIR v. tr. Disjoindre ; rompre la bonne intelligence entre les personnes.

DÉTACHEMENT n. m. Etat de celui qui est détaché d'une passion, d'un sentiment ; troupe de soldats détachés d'un corps pour une expédition.

DÉTACHER v. tr. Oter les taches.

DÉTACHER v. tr. (préf. *dé* et *attacher*). Détacher une personne ou une

chose de ce qui l'attachait : *détacher un chien*; éloigner, séparer : *détacher les bras du corps*; tirer des soldats d'un régiment, les troupes d'une armée, des vaisseaux d'une flotte, pour les envoyer en détachement. *Peint.* Faire ressortir les contours des objets. *Fig.* Se dit des engagements, des affections, des occupations qu'on abandonne : *détacher son cœur du monde*,

DÉTAIL n. m. (préf. *dé* et *tailler*). Vente des marchandises par petites quantités ; récit circonstancié d'un événement, d'une affaire : *les détails d'un procès*. **En détail** loc. adv. Dans toutes ses parties : *examiner les détails*.

DÉTAILLANT, E n. Qui vend en détail.

DÉTAILLER v. tr. Couper en pièces ; vendre en détail. *Fig.* Exposer, raconter avec détail.

DÉTALAGE n. m. Action de détaler des marchandises.

DÉTALER v. tr. Oter les marchandises mises en étalage. V. int. Décamper.

DETECTIVE n. m. Policier anglais.

DÉTEINDRE v. tr. Faire perdre la couleur. V. int. Perdre sa couleur.

DÉTELAGE n. m. Action de dételer.

DÉTELER v. int. Détacher des animaux attelés.— Prend deux *l* devant une syllabe muette.

DÉTENDRE v. tr. Relâcher ce qui était tendu : *détendre un ressort*. *Fig.* : *détendre son esprit fatigué*.

DÉTENIR v. tr. Retenir ce qui n'est pas à soi ; tenir en prison.

DÉTENTE n. f. (rad. *détendre*). Pièce du ressort d'un fusil qui le fait partir (*) ; expansion d'un fluide gazeux soumis précédemment à une pression. *Fig.* Relâche, repos : *il y a une détente dans les esprits*. *Être dur à la détente*, ne donner de l'argent qu'avec peine.

DÉTENTEUR, TRICE adj. et n. Qui détient, de droit ou non, une chose en sa possession.

DÉTENTION n. f. Etat d'une personne détenue en prison, ou d'une chose saisie par autorité de justice ; peine afflictive et infamante consistant dans un emprisonnement de cinq à vingt ans. *Détention préventive*, temps qu'un accusé passe en prison avant son jugement.

DÉTENU, E n. Qui est en prison.

DÉTERGENT, E adj. et n. *Méd.* Qui nettoie. On dit plus souvent DÉTERSIF.

DÉTERGER v. tr. *Méd.* Nettoyer au moyen de remèdes.

DÉTÉRIORANT, E adj. Qui est propre à détériorer.

DÉTÉRIORATION n. f. Action de détériorer ; résultat de cette action.

DÉTÉRIORER v. tr. (lat. *deterion*, plus mauvais). Dégrader ; rendre pire.

DÉTERMINANT, E adj. Qui détermine.

DÉTERMINATIF, IVE adj. et n. *Gram.* Qui détermine, restreint l'étendue de la signification d'un mot, comme *le*, *la*, *les*, *mon*, *ce*, etc.

DÉTERMINATION n. f. Résolution qu'on prend après avoir hésité ; action de déterminer.

DÉTERMINABLE adj. Qui peut être déterminé.

DÉTERMINÉ, E adj. Fixe : *heure, époque déterminée* ; hardi : *soldat déterminé*. N. m. Homme audacieux, capable de tout : *c'est un déterminé*.

DÉTERMINÉMENT adv. D'une manière déterminée.

DÉTERMINER v. tr. (lat. *determinare* ; du préf. *de* et *terminus*, terme). Indiquer avec précision : *déterminer une distance* ; faire prendre une résolution : *cet événement m'a déterminé à...* ; préciser le sens d'un mot ; causer : *déterminer le succès d'une bataille*. **Se déterminer** v. pr. Se résoudre.

DÉTERMINISME n. m. Système philosophique qui nie l'influence personnelle sur la détermination et l'attribue tout entière à la force des motifs.

DÉTERRER v. tr. Tirer de terre. *Fig.* Découvrir une chose, une personne difficile à trouver.

DÉTERREUR n. m. Celui qui déterre, qui découvre.

DÉTERSIF, IVE adj. V. DÉTERGENT.

DÉTESTABLE adj. Qu'on doit détester ; très mauvais : *temps détestable* ; criminel : *action détestable*.

DÉTESTABLEMENT adv. D'une manière détestable.

DÉTESTATION n. f. Horreur d'une chose.

DÉTESTER v. tr. (lat. *detestari*). Avoir en horreur.

DÉTIRER v. tr. Etendre en tirant.

DÉTISSER v. tr. Défaire un tissu.

DÉTONANT, E adj. Qui produit une détonation : *poudre détonante*.

DÉTONATION n. f. Bruit produit par une explosion.

DÉTONER v. int. S'enflammer subitement avec explosion.

DÉTONNER v. int. *Mus.* Sortir du ton.

DÉTORDRE v. tr. Remettre dans son premier état ce qui était tordu.

DÉTORQUER v. tr. Expliquer, interpréter d'une manière forcée.

DÉTORS, E adj. Qui n'est plus tors : *soie détorse*.

DÉTORTILLER v. tr. Défaire ce qui était tortillé.

DÉTOUR n. m. (préf. *dé* et *tour*). Si-

nuosité : *la rivière fait un détour. Fig.* Subterfuge : *les détours de la chicane.*

DÉTOURNÉ, E adj. Peu fréquenté : *rue détournée. Fig. Voie détournée,* secrète, cachée.

DÉTOURNEMENT n. m. Soustraction frauduleuse.

DÉTOURNER v. tr. Ecarter : *détourner quelqu'un de son chemin;* changer la direction : *détourner un cours d'eau,* et fig. : *détourner les soupçons;* soustraire frauduleusement . *détourner des fonds. Fig.* Dissuader : *détourner quelqu'un d'un projet.*

DÉTRACTER v. tr. (lat. *detrahere, detractum*). Deprécier injustement.

DÉTRACTEUR n. m. Qui rabaisse le mérite de quelqu'un ou de quelque chose. Adj. : *esprit détracteur.*

DÉTRACTION n. f. Action de détracter.

DÉTRAQUEMENT n. m. Etat d'une chose qui se détraque.

DÉTRAQUER v. tr. (préf. *dé* et *trace*). Déranger le mécanisme : *détraquer une pendule. Fig.* Troubler : *déranger l'esprit.*

DÉTREMPE n. f. Couleur à l'eau, à la colle et au blanc d'œuf; ouvrage exécuté avec des couleurs de ce genre.

DÉTREMPER v. tr. Délayer dans un liquide ; ôter la trempe de l'acier.

DÉTRESSE . n. f. (lat. *districtio*, étreinte). Angoisse ; besoin extrême ; grand danger : *signaux de détresse.*

DÉTRIMENT n. m. (lat. *detrimentum;* de *deterere*, user). Dommage, préjudice : *causer un grand détriment. Au détriment de quelqu'un,* à son préjudice.

DÉTRITUS (*tuçe*) n. m. (m. lat. qui signifie *broyé*). Résidu provenant de la décomposition des corps organisés.

DÉTROIT n. m. (lat. *districtus*, serré). Bras de mer étroit entre deux terres; passage serré entre des montagnes : *le détroit des Thermopyles.*

DÉTROMPER v. tr. Tirer d'erreur.

DÉTRÔNEMENT n. m. Action de détrôner.

DÉTRÔNER v. tr. Chasser du trône, enlever la puissance souveraine.

DÉTROUSSEMENT n. m. Action de détrousser.

DÉTROUSSER v. tr. Laisser retomber ce qui était troussé : *détrousser une robe. Fig.* Voler sur une voie publique et par violence.

DÉTROUSSEUR n. m. Voleur qui détrousse les passants.

DÉTRUIRE v. tr. (lat. *destruere*, du préf. *de* et *struere*, édifier). Ruiner, anéantir , démolir, abattre. **Se détruire** v. pr. S'anéantir mutuellement : *leurs systèmes se détruisent;* se donner la mort.

DETTE n. f. (lat. *debitum ;* de *debere*, devoir). Ce qu'on doit. *Fig.* Devoir indispensable : *payer sa dette à son pays.*

DEUIL n. m. (lat. *dolere* , s'affliger). Douleur causée par une grande calamité, par la mort de quelqu'un ; signes extérieurs du deuil; temps pendant lequel on les porte. *Fig.* Affliction, tristesse : *jour de deuil.*

DEUTO particule qui s'emploie, dans la nomenclature chimique, pour indiquer une deuxième proportion d'un corps, comme *deutosulfure, deutochlorure,* etc.

DEUTOSULFURE n. m. Sulfure de second degré.

DEUTOXYDE n. m. Second degré d'oxydation d'un corps.

DEUX adj. num. (lat. *duo*). Nombre double de l'unité ; deuxième : *tome deux.* N. m. Chiffre qui représente ce nombre.

DEUXIÈME adj. num. ord. de *deux.* N. Personne qui occupe le second rang.

DEUXIÈMEMENT adv. En second lieu.

DEUX-QUATRE n. m. *Mus.* Division d'une mesure composée de deux noires.

DÉVALER v. tr. Transporter en bas : *dévaler du vin à la cave.* V. int. Aller de haut en bas.

DÉVALISER v. tr. Voler à quelqu'un ses effets, son argent.

DÉVALISEUR, EUSE n. Qui dévalise.

DEVANCER v. tr. (rad. *devant*). Gagner les devants; venir avant : *l'aurore devance le soleil. Fig.* Surpasser : *devancer tous ses rivaux.*

DEVANCIER, IÈRE n. Prédécesseur dans une fonction, une carrière quelconque. Pl. m. Aïeux, ancêtres : *imiter ses devanciers.*

DEVANT prép. (préf. *de* et *avant*). A l'opposite, vis-à-vis, en face : *regarder devant soi.* **Au-devant de** loc. prép. A la rencontre : *aller au-devant de quelqu'un.* Adv. En avant : *marcher devant.* **Ci-devant** loc. adv. Précédemment. N. m. Partie antérieure. *Prendre les devants,* partir avant quelqu'un.

DEVANTIER n. m. Tablier que portent les femmes du peuple. *Vieux.*

DEVANTIÈRE n. f. Long tablier ou jupe fendue par derrière, que portent les femmes pour monter à cheval à la manière des hommes.

DEVANTURE n. f. Partie extérieure et antérieure d'une boutique.

DÉVASTATEUR, TRICE adj. et n. Qui dévaste.

DÉVASTATION n. f. Action de dévaster; son résultat.

DÉVASTER v. tr. (lat. *devastare*). Désoler, ravager, ruiner.

DÉVELOPPEMENT n. m. Action ou effet de développer; croissance des corps organisés.

DÉVELOPPER v. tr. (préf. *dé* et *envelopper*). Oter l'enveloppe de quelque

chose : *développer un paquet;* déployer : *développer une carte;* donner de l'accroissement, de la force : *la gymnastique développe le corps. Fig.* Expliquer : *développer sa pensée.* **Se développer** v. pr. Prendre de l'accroissement, s'étendre.

DEVENIR v. int. Commencer à être ce qu'on n'était pas. Marque l'état, la situation nouvelle où se trouve une personne ou une chose : *que deviendrai-je? il est devenu fou.*

DÉVERGONDAGE n. m. (préf. *dé* et lat. *verecundia*, pudeur). Libertinage effronté.

DÉVERGONDÉ, E adj. et n. Qui mène publiquement une vie licencieuse.

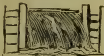
DÉVERROUILLER v. tr. Tirer le verrou.

DEVERS prép. Du côté de. **Par devers** loc. prép. En présence de : *par devers le juge;* en la possession de : *retenir par devers soi.*

DÉVERS, E adj. Qui n'est pas droit, d'aplomb. N. m. Pente.

DÉVERSEMENT n. m. Action de déverser les eaux d'un canal ; son effet.

DÉVERSER v. int. Pencher, incliner : *ce mur déverse.* V. tr. Epancher, faire couler. *Fig.* Répandre : *déverser le mépris sur...*



DÉVERSOIR n. m. Endroit par où s'épanche l'excédent de l'eau d'un moulin.

DÉVÊTIR (SE) v. pr. (se conjugue comme *vêtir*). Se dégarnir d'habits.

DÉVÊTISSEMENT n. m. *Jurisp.* Dessaisissement.

DÉVIATION n. f. Action de dévier : *déviation de la lumière;* changement dans la direction naturelle : *déviation des os. Fig.* Ecart, variation dans la conduite : *déviation de principes.*

DÉVIDAGE n. m. Action de dévider.

DÉVIDER v. tr. (préf. *dé* et *vider*). Mettre en écheveau ou en peloton du fil, de la soie, etc.

DÉVIDEUR, EUSE n. Qui dévide.

DÉVIDOIR n. m. Instrument pour dévider (*).

DÉVIER v. int. (lat. *deviare;* du préf. *dé* et *via*, voie). Se détourner. V. tr. Faire sortir de sa direction.

DEVIN, DEVINERESSE n. (lat. *divinus*, divin). Qui prétend découvrir les choses cachées et prédire l'avenir ; nom vulgaire du boa constrictor.

DEVINABLE adj. Qui peut être deviné.

DEVINER v. tr. Prédire ce qui doit arriver; dire par appréciation : *devinez combien cela coûte;* juger par conjecture : *j'avais deviné qu'il pleuvrait;* pénétrer : *deviner la pensée d'un autre.*

DEVINETTE n. f. Ce que l'on donne à deviner ; jeu où il faut deviner.

DEVINEUR, EUSE n. Se dit familièrement d'une personne qui devine.

DEVIS n. m. Propos, entretien familier; état détaillé d'un ouvrage d'architecture, de menuiserie, etc., avec les prix estimatifs.

DÉVISAGER v. tr. Défigurer, déchirer le visage ; regarder effrontément.

DEVISE n. f. Paroles caractéristiques exprimant, d'une manière concise, une pensée, un sentiment : *la devise de la Légion d'honneur est* **Honneur et Patrie.**

DEVISER v. int. S'entretenir familièrement.

DÉVISSAGE ou **DÉVISSEMENT** n. m. Action de dévisser.

DÉVISSER v. tr. Oter les vis qui fixent un objet.

DÉVOIEMENT ou **DÉVOÎMENT** n. m. Flux de ventre.

DÉVOILEMENT n. m. Action de faire connaître.

DÉVOILER v. tr. Découvrir, révéler ce qui était secret.

DÉVOÎMENT n. m. V. DÉVOIEMENT.

DEVOIR v. tr. (lat. *debere*). Etre redevable ; être obligé à quelque chose par la loi, la morale, les convenances. Suivi d'un infinitif, indique la nécessité : *tout doit finir;* l'intention : *il doit vous accompagner;* l'état probable : *il doit être riche aujourd'hui.*— Le participe *dû* prend un accent circonflexe au masculin singulier.

DEVOIR n. m. Ce qu'on doit faire ; ce à quoi nous obligent la loi, les convenances; travail, exercices qu'un maître donne à ses élèves. Pl. Honnêtetés dues : *rendre ses devoirs à quelqu'un. Derniers devoirs*, honneurs funèbres.

DÉVOLE n. f. Etat du joueur qui manque la vole.

DÉVOLU, E adj. (lat. *devolutus*). Acquis, échu par droit. N. m. *Jeter son dévolu sur quelque chose*, y prétendre.

DÉVOLUTIF, IVE adj. Qui fait qu'une chose passe d'une personne à une autre.

DÉVOLUTION n. f. *Jurisp.* Transmission d'un droit.

DÉVONIEN, IENNE adj. *Géol.* Se dit de certains terrains de dépôt, dont le type se trouve dans le comté de Devon, en Angleterre.

DÉVORANT, E adj. Qui dévore : *lion dévorant*, et, au fig. : *flamme dévorante, soucis dévorants;* excessif : *faim dévorante.*

DÉVORER v. tr. (lat. *devorare*). Manger en déchirant avec les dents, en parlant des bêtes féroces ; manger avidement. *Fig.* Consumer, détruire : *la flamme dévore tout, l'ennui le dévore. Dévorer un livre*, le lire avec empressement ; *dévorer des yeux*, regarder avec avidité, avec passion ; *dévorer un affront*, le souffrir

sans se plaindre ; *dévorer ses larmes*, les retenir.

DÉVOT, E adj. et n. (lat. *devotus*, dévoué). Pieux, attaché au service de Dieu.

DÉVOTEMENT adv. Avec dévotion. On dit quelquefois *dévotieusement*.

DÉVOTIEUX , EUSE adj. Dévot. *Vieux*.

DÉVOTION n. f. (lat. *devotio*, dévouement). Piété, attachement au culte de Dieu. *Faire ses dévotions*, se confesser et communier ; *être à la dévotion de quelqu'un*, lui être entièrement dévoué.

DÉVOUÉ, E adj. Plein de dévouement.

DÉVOUEMENT ou **DÉVOÛMENT** n. m. Abandonnement entier aux volontés d'un autre, disposition à le servir en toutes circonstances.

DÉVOUER v. tr. (préf. *dé* et *vouer*). Consacrer : *dévouer ses enfants à la patrie*. **Se dévouer** v. pr. Se consacrer entièrement à quelqu'un ; se sacrifier : *se dévouer à la mort pour...*

DÉVOÛMENT n. m. V. DÉVOUEMENT.

DÉVOYER v. tr. (préf. *dé* et *voie*). Détourner de la voie, du chemin ; donner le dévoiement. *Fig.* Détourner de sa direction.

DEXTÉRITÉ n. f. (lat. *dexteritas ;* de *dexter*, droit). Adresse des mains. *Fig.* Adresse de l'esprit, habileté.

DEXTRE n. f. *Blas.* La main droite. *Poét.*

DEXTREMENT adv. Avec dextérité.

DEXTRINE n. f. Matière gommeuse extraite de l'amidon.

DEY n. m. (ar. *daï*, qui conduit). Autrefois chef du gouvernement d'Alger.

DIA cri des charretiers pour faire aller leurs chevaux à gauche. *N'entendre ni à huhau ni à dia*, n'écouter aucune raison.

DIABÈTE n. m. Maladie caractérisée par une excrétion très abondante d'urine contenant une matière sucrée.

DIABÉTIQUE adj. et n. Qui se rapporte au diabète ; attaqué du diabète.

DIABLE n. m. (lat. *diabolus ;* du gr. *diabolein*, tenter). Démon, esprit malin ; chariot à deux roues basses servant au transport des lourds fardeaux (*). *Fig.* et *fam. : diable incarné*, homme très méchant ; *pauvre diable*, misérable ; *bon diable*, bon garçon ; *faire le diable à quatre*, faire du vacarme ; *avoir le diable au corps*, être très actif ou fort tourmentant ; *tirer le diable par la queue*, avoir de la peine à vivre ; *envoyer au diable*, rebuter avec colère ; *c'est là le diable*, ce qu'il y a de fâcheux, de difficile ; *loger le diable dans sa bourse*, n'y rien avoir. Interj. Marque l'impatience, la désapprobation, la surprise. Loc. adv. **En diable**, fort, extrêmement ; **au diable**, loin : *au diable les importuns !*



DIABLEMENT adv. Excessivement. *Fam.*

DIABLERIE n. f. Sortilège, maléfice.

DIABLESSE n. f. Femme méchante, acariâtre.

DIABLOTIN n. m. Petit diable. *Fig.* Enfant vif et espiègle.

DIABOLIQUE adj. Qui vient du diable ; très méchant, pernicieux : *invention diabolique ;* difficile : *chemin diabolique*.

DIABOLIQUEMENT adv. Avec une méchanceté diabolique.

DIACHYLON ou **DIACHYLUM** (*chi*) n. m. (gr. *dia*, avec ; *chulos*, suc). Sorte d'emplâtre qu'on emploie en médecine comme fondant et résolutif.

DIACODE n. m. Sirop de têtes de pavots blancs.

DIACONAL, E, AUX adj. Qui a rapport au diacre.

DIACONAT n. m. (rad. *diacre*). Office de diacre ; le second des ordres sacrés.

DIACONESSE n. f. Veuve ou fille qui, dans la primitive Eglise, était destinée à certaines fonctions ecclésiastiques.

DIACRE n. m. (gr. *diakonos*, serviteur). Qui est promu au second des ordres sacrés.

DIADELPHE adj. Se dit des étamines réunies en deux faisceaux égaux.

DIADELPHIE n. f. Classe de plantes dont les étamines sont soudées par les filets en deux faisceaux égaux, dans le système de Linné.

DIADÈME n. m. (gr. *diadêma ;* de *diadeô*, je ceins). Bandeau royal. *Fig.* La royauté.

DIAGNOSTIC (*diag-nos-tik*) n. m. (gr. *diagnôsis*, connaissance). Partie de la médecine qui a pour objet de reconnaître les maladies d'après leurs symptômes.

DIAGNOSTIQUE (*diag-nos-ti-ke*) adj. Se dit des signes qui font connaître la nature des maladies : *signes diagnostiques de la fièvre*.

DIAGNOSTIQUER v. tr. *Méd.* Déterminer d'après les symptômes.

DIAGONALE n. f. (gr. *dia*, à travers ; *gônia*, angle). Ligne droite menée du sommet d'un angle d'une figure au sommet de l'angle opposé. Adj. : *ligne diagonale*.



DIAGONALEMENT adv. En diagonale.

DIAGRAMME n. m. *Géom.* Figure propre à faciliter une démonstration.

DIALECTE n. m. (gr. *dialektos*). Langage particulier d'une ville, d'une province, différent de la langue générale de la nation.

DIALECTICIEN n. (gr. *dialektikos*, qui sait raisonner). Qui sait, enseigne la dialectique ; qui donne à ses raisonnements une forme méthodique.

DIALECTIQUE n. f. Art de raisonner méthodiquement et avec justesse.

DIALECTIQUEMENT adv. En dialecticien.

DIALOGIQUE adj. En forme de dialogue.

DIALOGISME n. m. L'art, le genre du dialogue.

DIALOGUE n. m. (gr. *dia*, avec; *logos*, discours). Conversation entre plusieurs personnes; ouvrage littéraire en forme de conversation : *Les* Dialogues *de Lucien.*

DIALOGUER v. int. Converser, s'entretenir; faire parler entre elles plusieurs personnes sur la scène. V. tr. Mettre en dialogue : *dialoguer une scène.*

DIAMANT n. m. (gr. *adamas*, indomptable). Pierre précieuse. — Ce corps, qui n'est que du charbon pur cristallisé, est le plus brillant, le plus dur, le plus limpide des minéraux; il est insoluble dans tous les agents chimiqués; il raye tous les corps et ne peut être rayé par aucun; aussi ne l'use-t-on qu'au moyen de sa propre poussière. Objet de luxe et de parure par son éclat et sa rareté, il sert aux vitriers pour couper le verre, aux horlogers pour faire des pivots de montre, aux lapidaires pour polir des pierres fines. On le trouve principalement dans l'Inde et au Brésil. Le *Régent* (ainsi nommé parce qu'il fut acheté pendant la minorité de Louis XV par le duc d'Orléans, alors régent de France) est regardé comme le plus beau et le plus pur diamant de l'Europe. Il pèse 136 carats (27 grammes); sa valeur est estimée 4,000,000 de francs. Sous la dénomination de *diamants de la couronne*, on comprenait, en France, tous les joyaux qui faisait partie de la dotation mobilière du souverain.

DIAMANTAIRE n. m. Qui travaille ou vend le diamant.

DIAMANTER v. tr. Donner l'éclat du diamant : *les rayons du soleil diamantent les gouttes de rosée.*

DIAMANTIFÈRE adj. Qui contient du diamant : *terrain diamantifère.*

DIAMANTIN, E adj. Qui a la dureté ou l'éclat du diamant.

DIAMÉTRAL, E adj. Qui appartient au diamètre.

DIAMÉTRALEMENT adv. Dans le sens du diamètre. *Fig.* Tout à fait : *routes diamétralement opposées.*



DIAMÈTRE n. m. (gr. *dia*, à travers; *metron*, mesure). Ligne droite qui passe par le centre d'un cercle, et se termine de part et d'autre à la circonférence; la plus grande largeur d'une chose ronde.

DIANDRIE n. f. Classe de plantes à deux étamines.

DIANE n. f. Batterie de tambour au point du jour, pour éveiller les soldats; la lune. *Poét.*

DIANTRE interj. Mot qu'on emploie pour *diable.*



DIAPASON n. m. (gr. *dia*, à travers; *pasôn*, toutes [les notes]). Etendue des sons qu'une voix ou un instrument peut parcourir, du plus grave au plus aigu; petit instrument d'acier, à deux branches, qui donne le ton (*).

DIAPHANE adj. (gr. *dia*, à travers; *phainô*, je brille). Transparent, qui donne passage à la lumière : *l'eau est diaphane.*

DIAPHANÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est diaphane.

DIAPHRAGMATIQUE adj. Qui a rapport au diaphragme.

DIAPHRAGME n. m. (gr. *dia*, entre; *phrassô*, je ferme). Muscle très large et fort mince, qui sépare la poitrine de l'abdomen; cloison qui sépare les deux narines. *Bot.* Cloison qui partage en plusieurs loges un fruit capsulaire.

DIAPRER v. tr. Varier de plusieurs couleurs.

DIAPRURE n. f. Variété de couleurs.

DIARRHÉE n. f. (gr. *dia*, à travers; *rheô*, je coule). Flux de ventre.

DIASCORDIUM (*skor-di-omm*) n. m. Electuaire jouissant de certaines propriétés astringentes, et dont la germandrée forme la base.

DIASTASE n. f. Ecartement accidentel de deux os articulés.

DIASTOLE n. f. Dilatation du cœur ou des artères.

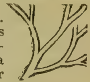
DIATHÈSE n. f. Disposition générale d'une personne à être souvent affectée de telle ou telle maladie.

DIATONIQUE adj. *Mus.* Qui procède par les tons naturels de la gamme : *chant diatonique.*

DIATONIQUEMENT adv. Suivant l'ordre diatonique.

DIATRIBE n. f. (gr. *diatribê*, broiement). Toute critique amère et violente; pamphlet, libelle diffamatoire.

DICHOTOME (*ko*) adj. Se dit d'une tige d'abord simple, puis bifurquée; se dit de la lune quand on ne voit que la moitié de son disque.



DICHOTOMIE (*ko*) n. f. Mode de division de certaines tiges en rameaux bifurqués (*); phase de la lune à son premier ou à son dernier quartier.

DICLINE adj. Se dit des plantes chez lesquelles les organes mâles et femelles se trouvent dans des fleurs différentes. Ces fleurs sont *monoïques* lorsqu'elles habitent sur la même plante, comme chez l'épinard; *dioïques*, quand elles se trouvent sur des individus différents, comme dans le chanvre.

DICOTYLÉDONES ou **DICOTYLÉDONÉES** n. f. pl. *Bot.* Plantes qui ont deux cotylédons.

DICTAME n. m. (gr. *diktamon*). Belle plante vivace, fortement aromatique. *Fig.* Baume, adoucissement, consolation : *les*

paroles de l'amitié sont un puissant dictame pour les blessures du cœur.

DICTAMEN (*mène*) n. m. (lat. *dictare*, suggérer). Inspiration, sentiment intérieur : *le dictamen de la conscience.*

DICTATEUR n. m. Magistrat souverain, à Rome (v. PART. HIST.). Par extension, personne investie d'une autorité souveraine.

DICTATORIAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la dictature : *autorité dictatoriale.*

DICTATURE n.f. Dignité de dictateur.

DICTÉE n. f. Ce qu'on dicte; action de dicter : *écrire sous la dictée...*

DICTER v. tr. (lat. *dictare ;* de *dicere*, dire). Prononcer les mots qu'un autre écrit au fur et à mesure; suggérer à quelqu'un ce qu'il doit répondre. *Fig.* Inspirer : *la sagesse dicte ses paroles ;* imposer : *dicter des lois.*

DICTION n. f. (lat. *dictio ;* de *dictus*, dit). Elocution.

DICTIONNAIRE n. m. Recueil, par ordre alphabétique ou autre, des mots d'une langue avec leur définition.

DICTON n. m. Mot, sentence passée en proverbe, comme : *un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.*

DICTUM (*tome*) n. m. Dispositif d'un arrêt.

DIDACTIQUE adj. (gr. *didaktikos ;* de *didaskô*, j'enseigne). Se dit d'un ouvrage où l'auteur se propose d'instruire, comme les traités sur la Rhétorique, la Logique, etc. N. m. Le genre didactique. N. f. L'art d'enseigner.

DIDACTIQUEMENT adv. D'une manière didactique.

DIDASCALIE n. f. Chez les Grecs, instruction donnée par le poète aux acteurs sur la manière dont ils devaient jouer ses pièces. Courte notice placée en tête des pièces de théâtre, chez les Latins.

DIDELPHE n. m. Genre de mammifères marsupiaux.

DIDYME adj. *Bot.* Qui est formé de deux parties plus ou moins arrondies et accouplées : *racine didyme.*

DIDYNAMIE n. f. *Bot.* Classe du système de Linné, qui renferme les plantes pourvues de quatre étamines, dont deux longues et deux courtes : *les labiées appartiennent à la didynamie.*

DIÈDRE adj. et n. m. Angle formé par deux plans.

DIEPPOIS, E adj. et n. de Dieppe.

DIÉRÈSE n. f. Division d'une diphtongue en deux syllabes.

DIÈSE n. m. *Mus.* Signe qui hausse d'un demi-ton la note qu'il précède; note ainsi haussée.

DIÉSER v. tr. Marquer d'un dièse.

DIÈTE n. f. (gr. *diaita*, régime). Abstinence entière ou partielle d'aliments, pour cause de maladie ; régime suivi dans les aliments.

DIÈTE n. f. Assemblée politique où l'on discute les affaires politiques dans certains pays. V. PART. HIST.

DIÉTÉTIQUE adj. Qui concerne la diète : *régime diététique.*

DIÉTINE n. f. Diète particulière : *les diétines de Pologne.*

DIEU n. m. (lat. *Deus*). Être suprême, créateur et conservateur de l'univers. Se dit aussi des fausses divinités du paganisme, et, dans ce sens, fait au féminin *déesse : les dieux et les déesses de l'Olympe* (v. PART. HIST.). *Fig.* Personne, chose qu'on affectionne par-dessus tout : *l'argent est son Dieu.* Loc. interj. *Bon Dieu! mon Dieu! grand Dieu! juste Dieu!* — Le culte du vrai Dieu était inconnu des anciens. Quelques philosophes seulement, entre autres Socrate et Platon, son disciple, en ont eu l'idée. Avant l'avènement du christianisme, toutes les nations, à l'exception du peuple hébreu, étaient plongées dans l'idolâtrie ; c'est surtout le christianisme qui a épuré l'idée de Dieu. Les Israélites donnaient à Dieu le nom de Jéhova (mot qui signifie verbe, parole, *celui qui subsiste par lui-même*, et dans lequel on retrouve les cinq voyelles *i, e, o, u, a*).

DIFFAMANT, E adj. Qui diffame : *propos diffamants.*

DIFFAMATEUR n. m. Qui diffame par ses paroles ou ses actes.

DIFFAMATION n. f. Action de diffamer.

DIFFAMATOIRE adj. Se dit des écrits, des discours qui tendent à diffamer.

DIFFAMER v. tr. (lat. *diffamare*). Décrier, chercher à perdre de réputation.

DIFFÉREMMENT adv. D'une manière différente.

DIFFÉRENCE n. f. (lat. *differentia*). Dissemblance ; excès d'une grandeur, d'une quantité sur une autre : 2 *est la différence entre* 5 *et* 7.

DIFFÉRENCIER v. tr. Etablir la différence.

DIFFÉREND n. m. Débat, contestation; différence entre le prix demandé et le prix offert : *partager le différend.*

DIFFÉRENT, E adj. Dissemblable. Pl. Divers, plusieurs : *différentes personnes me l'ont assuré.*

DIFFÉRENTIEL, ELLE adj. *Math.* Qui procède par différences infiniment petites. *Quantité différentielle*, infiniment petite ; *calcul différentiel*, calcul des quantités différentielles.

DIFFÉRENTIER v. tr. *Math. Différentier une quantité variable*, en prendre l'accroissement infiniment petit.

DIFFÉRER v. tr. (lat. *differre*). Retarder, remettre à un autre temps. V. int. Etre différent ; n'être pas du même avis. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DIFFICILE adj. (lat. *difficilis*). Malaisé. *Fig.* Exigeant, peu facile à contenter : *caractère difficile. Temps difficiles*, de calamité, de misère.

DIFFICILEMENT adv. Avec difficulté, avec peine.

DIFFICULTÉ n. f. (lat. *difficultas*). Ce qui rend une chose difficile; empêchement, obstacle : *éprouver des difficultés;* objection : *soulever une difficulté;* différend, contestation : *avoir des difficultés avec quelqu'un.*

DIFFICULTUEUSEMENT adv. Avec difficulté.

DIFFICULTUEUX, EUSE adj. Qui fait des difficultés sur tout; qui présente des difficultés : *travail difficultueux.*

DIFFORME adj. Défiguré, laid.

DIFFORMER v. tr. Altérer la forme d'une chose, spécialement d'une médaille, d'une monnaie.

DIFFORMITÉ n. f. Défaut dans la forme, dans les proportions.

DIFFRACTION n. f. Déviation qu'éprouve la lumière en rasant les bords d'un corps opaque.

DIFFUS, E adj. (lat. *diffusus*). Verbeux, prolixe : *style diffus.*

DIFFUSÉMENT adv. D'une manière diffuse.

DIFFUSION n. f. Action par laquelle un fluide se répand. *Fig.* Prolixité : *diffusion du discours;* propagation : *diffusion des lumières.*

DIGÉRER v. tr. (lat. *digerere*). Opérer la digestion. *Fig.* Souffrir patiemment : *digérer un affront.*— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DIGESTE n. m. Recueil des décisions des plus fameux jurisconsultes romains, composé par ordre de l'empereur Justinien.

DIGESTEUR n. m. Vase de cuivre, hermétiquement fermé, dans lequel on peut élever l'eau à une haute température.

DIGESTIF, IVE adj. et n. Qui accélère la digestion : *liqueur digestive. Appareil digestif*, ensemble des organes qui concourent à la digestion.

DIGESTION (*gès-ti-on*). n. f. (lat. *digestio*). Elaboration des aliments dans l'estomac.

DIGITAL, E, AUX adj. *Anat.* Qui a rapport aux doigts : *muscle digital.*

DIGITALE n. f. Plante herbacée, dont les fleurs ont en général la forme d'un doigt de gant.



DIGITALINE n. f. Principe actif de la digitale pourprée, qui constitue un poison violent.

DIGITÉ, E adj. (lat. *digitus*, doigt). Découpé en forme de doigts : *feuille digitée.*

DIGITIGRADES n. m. pl. (lat. *digitus*, doigt; *gradior*, je marche). Grande famille de l'ordre des carnassiers, ainsi appelés parce qu'en marchant ces animaux appuient sur le sol l'extrémité de leurs doigts : tels sont les genres martre, chien, civette, hyène, chat. S.: *un digitigrade.*

DIGNE adj. (lat. *dignus*). Qui mérite, soit en bien, soit en mal : *digne de récompense, de punition. Un digne homme*, distingué par ses qualités, ses vertus.

DIGNEMENT adv. D'une manière convenable; selon ce qu'on mérite : *récompensé dignement.*

DIGNITAIRE n. m. Personnage revêtu d'une dignité, dans l'Etat ou dans l'Eglise.

DIGNITÉ n. f. Fonction éminente; charge considérable; noblesse, gravité dans les manières : *marcher avec dignité.*

DIGRESSION n. f. (lat. *digressio;* de *digredi*, s'écarter de son chemin). Partie d'un discours étrangère au sujet que l'on traite.

DIGUE n. f. (celtique *duc* ou *dik*, barrière).Chaussée pour contenir l'effort des eaux. *Fig.* Obstacle : *opposer des digues aux passions.*

DIJONNAIS, E adj. et n. De Dijon.

DILACÉRATION n. f. Action de dilacérer.

DILACÉRER v. tr. Déchirer, mettre en pièces.

DILAPIDATEUR, TRICE n. Qui dilapide.

DILAPIDATION n. f. Action de dilapider.

DILAPIDER v. tr. (lat. *dilapidare*). Dissiper follement : *dilapider son bien;* voler les deniers publics : *dilapider les finances.*

DILATABILITÉ n. f. *Phys.* Propriété qu'ont les corps d'augmenter de volume par l'écartement des molécules.

DILATABLE adj. Susceptible de dilatation : *l'air est extrêmement dilatable.*

DILATANT, E adj. Qui dilate.

DILATATEUR n. m. *Chir.* Instrument servant à dilater un orifice ou une cavité.

DILATATION n. f. Action de dilater ou de se dilater.

DILATER v. tr. (lat. *dilatare*, étendre). Augmenter le volume d'un corps, l'élargir, l'étendre par l'écartement des molécules.

DILATOIRE adj. *Pal.* Qui tend à prolonger un procès, à retarder le jugement : *moyen dilatoire.*

DILECTION n. f. Amour tendre et pur.

DILEMME (*lè*) n. m. (gr. *dilemma;* de *dis*, deux fois, et *lambanô*, je prends). Argument qui présente à l'adversaire une alternative telle qu'il est nécessairement confondu, quelle que soit la supposition qu'il choisisse.

DILETTANTE n. m. (m. ital.). Amateur passionné de la musique; connaisseur. Pl. des *dilettanti* ou des *dilettantes.*

DILETTANTISME n. m. Caractère du dilettante.

DILIGEMMENT adv. Promptement.

DILIGENCE n. f. Promptitude dans l'exécution ; voiture publique pour voyageurs (*). *Prat. A la diligence de...*, à la demande de...



DILIGENT, E adj. (lat. *diligens*). Prompt, actif, laborieux : *ouvrier diligent, la diligente abeille.*

DILIGENTER v. tr. Presser : *diligenter une affaire.* **Se diligenter** v. pr. Se hâter.

DILUER v. tr. (lat. *diluere*). Délayer, étendre dans un liquide.

DILUTION n. f. Action de délayer ; résultat de cette action.

DILUVIEN, ENNE adj. (lat. *diluvium*, déluge). Qui a rapport au déluge. *Pluie diluvienne*, grande pluie.

DILUVIUM (*ome*) n. m. (m. lat. signif. *déluge*). Nom donné aux matières déposées par les eaux sur les plaines, les plateaux et les flancs des vallées, et dont on attribue les dépôts au déluge.

DIMANCHE n. m. (lat. *dies dominica*, jour du Seigneur). Premier jour de la semaine.

DÎME n. f. (lat. *decima*, dixième partie). Dixième partie des récoltes, qu'on payait à l'Eglise ou aux seigneurs.

DIMENSION n. f. (lat. *dimensus*, mesuré). Etendue des corps : *les corps ont trois dimensions.*

DÎMER v. tr. Soumettre à la dîme. V. int. Lever la dîme.

DIMINUER v. tr. (lat. *diminuere ;* du préf. *de* et *minus*, moindre). Amoindrir. V. int. Devenir moindre : *la fièvre a diminué* ou *est diminuée*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

DIMINUTIF, IVE n. m. et adj. Qui diminue ou adoucit la force du mot dont il est formé : **fillette**, **femmelette** *sont les diminutifs de* **fille**, *de* **femme**. — Son opposé est AUGMENTATIF. Par ext. Objet qui ressemble à un autre, mais avec de moindres proportions.

DIMINUTION n. f. Amoindrissement ; rabais.

DIMISSOIRE n. m. Lettre par laquelle un évêque autorise un de ses diocésains à se faire ordonner prêtre par un autre évêque.

DIMISSORIAL, E adj. *Lettre dimissoriale*, dimissoire.

DINANDERIE n. f. Toute sorte d'ustensiles de cuivre jaune.

DÎNATOIRE adj. Qui tient lieu de dîner : *déjeuner dînatoire.*

DINDE n. f. (abréviat. de *poule d'Inde*, à cause de l'origine). Femelle du dindon ; femme sotte, niaise. — Ne dites pas *un dinde.*



DINDON n. m. Coq d'Inde. *Fig.* Homme stupide.

DINDONNEAU n. m. Petit dindon.

DINDONNIER, IÈRE n. Gardeur, gardeuse de dindons.

DÎNÉ n. m. V. DÎNER.

DÎNÉE n. f. Repas et dépense qu'on fait à dîner en voyageant ; lieu où l'on s'arrête pour dîner en voyage.

DÎNER v. int. Prendre le repas du milieu de la journée, ou de la fin du jour, selon les habitudes.

DÎNER ou **DÎNÉ** n. m. Repas fait au milieu ou à la fin du jour.

DÎNETTE n. f. Petit dîner.

DÎNEUR, EUSE n. Celui, celle qui est d'un dîner ; gros mangeur.

DINOTHERIUM (*ome*) n. m. Mammifère fossile de l'ordre des pachydermes.

DIOCÉSAIN, E adj. et n. Qui est du diocèse.

DIOCÈSE n. m. (gr. *dioikêsis*). Étendue de pays sous la juridiction d'un évêque.

DIOÏQUE adj. Se dit des plantes qui ont les fleurs mâles et les fleurs femelles sur des pieds séparés.

DIONÉE n. f. Plante herbacée dont les feuilles se replient sur les insectes qui s'y posent, de manière à les emprisonner.

DIONYSIAQUES n. f. pl. Fêtes en l'honneur de Bacchus.

DIOPTRIQUE n. f. Partie de la physique qui s'occupe de l'action des milieux sur la lumière qui les traverse.

DIORAMA n. m (gr. *dis*, double ; *orama*, vision). Spectacle qui consiste en tableaux ou vues peintes sur des toiles de grande dimension, dont les effets varient par le jeu mobile de la lumière. Pl. des *dioramas.*

DIPÉTALE adj. *Bot.* Qui a deux pétales.

DIPHTÉRIE n. f. Maladie des voies respiratoires vulgairement appelée *croup.*

DIPHTONGUE n. f. (gr. *dis*, deux ; *phthoggos*, son). Syllabe composée de deux sons différents presque simultanés, comme *ui, ieu, ien, ion*, dans *lui, lieu, lien, lion.*

DIPLOMATE n. m. Celui qui est chargé d'une fonction diplomatique ; versé dans la diplomatie.

DIPLOMATIE n. f. Science des intérêts, des rapports internationaux.

DIPLOMATIQUE adj. Qui a rapport à la diplomatie : *corps diplomatique ;* mystérieux : *air diplomatique.* N. f. Science qui s'occupe de l'étude des documents écrits qui établissent certains droits, certains faits politiques.

DIPLOMATIQUEMENT adv. D'une manière diplomatique.

DIPLÔME n. m. Titre délivré par un corps, une Faculté, etc., pour constater la dignité, le degré conféré au récipiendiaire : *diplôme de bachelier, de licencié*, etc.

DIPLÔMÉ n. m. Qui est pourvu d'un diplôme.

DIPLOPIE n. f. Lésion du sens de la vue, qui fait voir doubles les objets.

DIPLOPTÈRE adj. Qui a des ailes doubles.

DIPODE adj. *Hist. nat.* Qui a deux membres ou deux organes analogues à des pieds.

DIPTÈRE adj. et n. (gr. *dis*, deux ; *pteron*, aile). Insecte à deux ailes : *la mouche est un diptère.*

DIPTYQUE n. m. Registre public, chez les anciens, formé de deux tablettes qui se repliaient l'une sur l'autre.

DIRE v. tr. (lat. *dicere. — Je dis, nous disons, vous dites, ils disent. Je disais. Je dis. Je dirai. Je dirais. Dis, disons, dites. Que je dise. Que je disse. Disant. Dit, dite*). Exprimer au moyen de la parole, et, par extension, exprimer par écrit : *ma lettre dit;* réciter : *dire sa leçon;* proposer : *dites votre prix;* ordonner : *je vous dis de vous taire;* juger, penser : *je ne sais qu'en dire;* prédire : *dire la bonne aventure;* célébrer : *dire la messe. Fig. Le cœur me le dit*, j'en ai le pressentiment; *si le cœur vous en dit*, si vous en avez envie. **C'est-à-dire, c'est-à-dire que, ce n'est pas à dire que** loc. conj. qui s'emploient pour expliquer en d'autres termes ce qui vient d'être dit. **Se dire** v. pr. Dire à soi-même; se prétendre : *il se dit sage.*

DIRE n. m. Ce qu'une personne dit, avance, déclare : *au dire de chacun.*

DIRECT (*rek-te*), **E** adj. (lat. *directus;* de *dirigere*, mener droit). Droit, sans détour : *voie directe;* immédiat : *rapport direct.*

DIRECTEMENT adv. D'une manière directe; sans intermédiaire.

DIRECTEUR, TRICE n. (lat. *director;* de *dirigere*, diriger). Qui est à la tête d'une administration, d'un établissement, d'un théâtre, etc.

DIRECTION n. f. (lat. *directio*). Ligne de mouvement d'un corps; conduite, administration : *prendre la direction d'une affaire;* emploi de directeur; tendance à se diriger vers un point déterminé : *direction de l'aiguille aimantée.*

DIRECTOIRE n. m. Conseil ou tribunal chargé d'une direction publique; corps des cinq directeurs qui gouvernèrent la France de 1795 à 1798.

DIRECTORIAL, E, AUX adj. Qui concerne le directoire, qui en émane.

DIRIGEANT, E adj. Qui exerce une direction.

DIRIGER v. tr. (lat. *dirigere;* de *regere*, gouverner). Porter d'un certain côté, au pr. et au fig. : *diriger ses pas vers, son attention sur...;* conduire, mener, au pr. et au fig. : *diriger une barque, une entreprise.*

DIRIMER, v. tr. Annuler, faire cesser.

DIRIMANT, E adj. Qui annule en parlant d'un acte : *empêchement dirimant.*

DISCERNABLE adj. Qui peut être discerné.

DISCERNEMENT n. m. Faculté de juger sainement des choses.

DISCERNER v. tr. (lat. *discernere*). Distinguer un objet d'un autre; voir distinctement. *Fig.* Distinguer, reconnaître à part : *discerner l'ami du flatteur.*.

DISCIPLE n. m. (lat. *discipulus;* de *discere*, apprendre). Qui étudie sous un maître; qui suit une doctrine religieuse, morale ou philosophique : *disciple de Platon. Disciples de Jésus-Christ*, les apôtres.

DISCIPLINABLE adj. Docile, capable d'être discipliné.

DISCIPLINAIRE adj. Qui a rapport à la discipline : *règlement disciplinaire.*

DISCIPLINAIREMENT adv. En vertu des règles de la discipline.

DISCIPLINE n. f. (lat. *disciplina*). Ensemble des lois ou règlements qui régissent certains corps, comme l'Église, l'armée, la magistrature, les écoles; châtiment que l'on inflige ou que l'on s'inflige : *donner, se donner la discipline.*

DISCIPLINER v. tr. Former à la discipline.

DISCOBOLE n. m. Athlète qui s'exerçait à lancer le disque ou le palet.

DISCONTINU, E adj. Qui offre des interruptions.

DISCONTINUATION n. f. Cessation, interruption, suspension.

DISCONTINUER v. tr. Interrompre, ne pas continuer. V. intr. : *la pluie discontinua.*

DISCONTINUITÉ n. f. Défaut de continuité.

DISCONVENANCE n. f. Disproportion, inégalité : *disconvenance d'âge.*

DISCONVENIR v. int. Nier une chose, n'en pas convenir : *je ne disconviens pas que cela ne soit* ou *que cela soit.*

DISCORD n. m. Mésintelligence. *Vieux.* Adj. m. Se dit d'un instrument qui n'est pas d'accord.

DISCORDANCE n. f. Caractère de ce qui est discordant : *discordance des sons, des couleurs.*

DISCORDANT, E adj. Qui manque de justesse, d'harmonie : *sons discordants, phrases discordantes. Fig.: caractères discordants.*

DISCORDE n. f. (lat. *discordia*). Dissension, division entre deux ou plusieurs personnes; divinité fabuleuse qui était censée entretenir les dissensions. *Fig. Pomme de discorde*, ce qui est un sujet de dispute, de divisions.

DISCORDER v. int. Etre discordant : *cet instrument discorde.*

DISCOUREUR, EUSE n. Grand parleur.

DISCOURIR v. int. Parler sur un sujet avec quelque étendue.

DISCOURS n. m. (lat. *discurrere*, courir çà et là). Assemblage de mots, de phrases, pour exprimer sa pensée; ouvrage oratoire, en prose ou en vers; entretien.

DISCOURTOIS, E adj. Qui n'est pas courtois.

DISCOURTOISEMENT adv. D'une manière discourtoise.

DISCOURTOISIE n. f. Manque de courtoisie.

DISCRÉDIT n. m. Diminution, perte de crédit.

DISCRÉDITER v. tr. Faire tomber en discrédit.

DISCRET, ÈTE adj. (lat. *discretus;* de *discernere*, discerner). Retenu dans ses paroles et dans ses actions; qui sait garder un secret : *confident discret.*

DISCRÈTEMENT adv. Avec discrétion.

DISCRÉTION n. f. Retenue judicieuse dans les paroles, dans les actions. **A discrétion** loc. adv. A volonté : *manger à discrétion;* sans conditions : *la garnison se rendit à discrétion.*

DISCRÉTIONNAIRE adj. *Pouvoir discrétionnaire*, faculté laissée à un juge, principalement au président d'une cour d'assises, d'agir en certains cas selon sa volonté particulière.

DISCULPATION n. f. Action de disculper; état d'une personne disculpée.

DISCULPER v. tr. Justifier quelqu'un d'une faute imputée.

DISCURSIF, IVE adj. *Log.* Qui se déduit par le raisonnement.

DISCUSSION n. f. (lat. *discussio;* de *discutere*, secouer). Examen, débat : *discussion d'un projet de loi;* contestation : *discussion au jeu.*

DISCUTABLE adj. Qui peut être discuté.

DISCUTER v. tr. (lat. *discutere*, secouer). Examiner avec soin une question, en débattre le pour et le contre.

DISÉPALE adj. Qui n'a que deux sépales.

DISERT, E adj. (lat. *disertus*). Qui parle aisément et avec élégance.

DISERTEMENT adv. D'une manière diserte.

DISETTE n. f. (lat. *desitus*, manque). Manque de vivres. *Fig. : disette de mots, de pensées, de bons livres*, etc.

DISETTEUX, EUSE adj. Qui manque des choses nécessaires.

DISEUR, EUSE n. Personne qui dit habituellement des choses d'un genre particulier : *diseur de bons mots. Beau diseur*, celui qui affecte de bien parler.

DISGRÂCE n. f. Perte des bonnes grâces d'une personne puissante. *Fig.* Infortune, malheur.

DISGRACIÉ, E adj Qui n'est plus en faveur. *Fig.* Mal doué sous le rapport des qualités naturelles.

DISGRACIER v. tr. Retirer à quelqu'un ses bonnes grâces.

DISGRACIEUSEMENT adv. D'une manière disgracieuse.

DISGRACIEUX, EUSE adj Désagréable, fâcheux.

DISJOINDRE v. tr. Séparer des choses jointes.

DISJONCTIF, IVE adj. Qui, tout en unissant les expressions, sépare les idées, comme *ou, ni, soit : le bien* **ou** *le mal nous sera rendu.*

DISJONCTION n. f. *Jurisp.* Séparation de deux causes.

DISLOCATION n. f. Luxation d'un os. *Fig.* Démembrement : *la dislocation d'un État.*

DISLOQUER v. tr. Démettre, déboîter, en parlant des os qu'on fait sortir de leur place, ou des pièces d'une machine.

DISPARAÎTRE v. int. Cesser de paraître : *le soleil a disparu;* ne plus se trouver : *mes gants ont disparu. Fig.* Ne plus être, ne plus exister : *les mœurs simples de nos pères ont disparu.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

DISPARATE n. f. Manque de rapport, de conformité : *ses actions et ses discours forment une étrange disparate.* Adj. Qui manque de suite, d'harmonie : *ornements disparates.*

DISPARITÉ n. f. Différence entre deux choses que l'on compare.

DISPARITION n. f. Action de disparaître. — Ne pas dire *disparution.*

DISPENDIEUSEMENT adv. D'une façon dispendieuse.

DISPENDIEUX, EUSE adj. (lat. *dispendiosus;* de *dispendere*, dépenser). Qui occasionne beaucoup de dépenses.

DISPENSAIRE n. m. Lieu où l'on donne des consultations, des médicaments aux malades indigents.

DISPENSATEUR, TRICE n. (rad. *dispenser*). Qui distribue.

DISPENSATION n. f. Distribution.

DISPENSE n. f. Exemption de la règle ordinaire.

DISPENSER v. tr. (lat. *dispensare*, administrer, distribuer). Exempter de la règle ordinaire : *dispenser du jeûne;* trouver bon que quelqu'un ne dise pas, ne fasse pas une chose : *je vous dispense de m'accompagner ;* distribuer : *dispenser des secours.*

DISPERSER v. tr. (lat. *dispergere*). Répandre, jeter çà et là; dissiper, mettre en fuite : *disperser un attroupement.*

DISPERSION n. f. Action de disperser; effet de cette action : *la dispersion d'une armée.*

DISPONIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est disponible : *officier en disponibilité.*

DISPONIBLE adj. Dont on peut disposer.

DISPOS adj. m. Léger, agile; bien disposé.

DISPOSER v. tr. Arranger, mettre dans un certain ordre; préparer quelqu'un à quelque chose : *disposer à mourir;* préparer une chose pour quelque circonstance : *disposer une chambre.* V. int. Faire ce qu'on veut de quelqu'un ou de quelque chose : *disposer de ses amis, d'un bien.* **Se disposer** v. pr. Se préparer : *se disposer à partir.*

DISPOSITIF n. m. Prononcé d'un jugement, d'un arrêt, dégagé de toute la procédure et des motifs qui l'ont fait rendre.

DISPOSITION n. f. Arrangement, distribution : *la disposition d'un jardin, d'un tableau. Rhét.* Arrangement des parties du discours. Pl. Préparatifs : *faire ses dispositions pour partir;* aptitude : *cet enfant a des dispositions;* les points que règle un arrêt, une sentence, une loi : *les dispositions de cette loi. Fig.* Inclination : *disposition au bien;* sentiments à l'égard de quelqu'un : *son supérieur a de bonnes dispositions pour lui;* dessein, intention que l'on a de faire quelque chose : *être dans la disposition de travailler.*

DISPROPORTION n. f. Défaut de proportion, de convenance, inégalité : *disproportion d'âge.*

DISPROPORTIONNÉ, E adj. Qui manque de proportion, de convenance : *mariage disproportionné.*

DISPROPORTIONNER v. tr. Mal proportionner.

DISPUTABLE adj. Qui peut être disputé.

DISPUTAILLER v. int. Disputer longtemps et pour des choses de peu d'importance. *Fam.*

DISPUTAILLEUR, EUSE n. Qui a l'habitude de disputer. *Fam.*

DISPUTE n. f. Débat, querelle, contestation.

DISPUTER v. int. (lat. *disputare*). Etre en débat; rivaliser *: disputer de luxe.* V. tr. Lutter, contester pour obtenir quelque chose : *disputer l'empire, un prix,* etc. *Fig. Disputer le terrain,* se défendre pied à pied.

DISPUTEUR n. m. Qui aime à disputer, à contredire.

DISQUALIFIER v. tr. Mettre hors de concours, en parlant d'un cheval de course.

DISQUE n. m. (gr. *diskos,* palet). Sorte de palet que les anciens lançaient dans leurs jeux; surface apparente du soleil, de la lune; plaque mobile, rouge d'un côté et blanche de l'autre, qui indique par la couleur qu'elle présente si la voie d'un chemin de fer est libre ou non.

DISQUISITION n. f. Investigation, recherche.

DISSECTION n. f. Action de disséquer.

DISSEMBLABLE adj. Qui n'est point semblable.

DISSEMBLANCE n. f. Manque de ressemblance.

DISSÉMINATION n. f. Action de disséminer.

DISSÉMINER v. tr. (lat. *disseminare*). Répandre çà et là ; éparpiller.

DISSENSION n. f. (lat. *dissensio*). Discorde causée par l'opposition, la diversité des sentiments, des intérêts.

DISSENTIMENT n. m. Différence de sentiments, d'opinions.

DISSÉQUER v. tr. (lat. *secare,* couper). Faire l'anatomie d'un corps organisé, d'une plante, etc. — Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

DISSÉQUEUR n. m. Qui dissèque.

DISSERTATEUR n. m. Qui aime à disserter.

DISSERTATION n. f. Discours dans lequel on traite quelque question scientifique, historique, artistique, etc.

DISSERTER v. int. (lat. *dissertare*). Faire une dissertation.

DISSIDENCE n. f. Scission; différence d'opinions.

DISSIDENT, E adj. et n. Qui professe une doctrine, une opinion différente de celle du plus grand nombre.

DISSIMILAIRE adj. Qui n'est pas de la même espèce.

DISSIMILITUDE n. f. Défaut de similitude, de ressemblance.

DISSIMULATEUR, TRICE n. Qui dissimule.

DISSIMULATION n. f. Action de dissimuler, de cacher ses sentiments, ses desseins.

DISSIMULÉ, E adj. Accoutumé à cacher ses sentiments : *caractère dissimulé.*

DISSIMULER v. tr. (lat. *dissimulare*). Cacher ses sentiments, ses desseins; feindre de ne pas voir ou de ne pas ressentir : *dissimuler un affront.*

DISSIPATEUR, TRICE n. Qui dissipe follement son bien.

DISSIPATION n. f. Action de dissiper : *la dissipation d'un patrimoine;* état d'une personne dissipée : *vivre dans la dissipation;* distraction : *élève qui a de la dissipation.*

DISSIPÉ, E adj. Plus occupé de ses plaisirs que de ses devoirs.

DISSIPER v. tr. (lat. *dissipare*). Faire disparaître : *le soleil dissipe les nuages;* faire cesser : *le temps dissipe les illusions ;* dépenser : *dissiper son temps, son bien, sa jeunesse.* V. int. Distraire : *la promenade dissipe.*

DISSOLU, E adj. (lat. *dissolutus*) Sans mœurs, livré à la débauche.

DISSOLUBLE adj. Qui peut être dissous : *métal dissoluble.*

DISSOLUMENT adv. D'une manière licencieuse : *vivre dissolument.*

DISSOLUTIF, IVE adj. Qui a la vertu de dissoudre : *remède dissolutif.*

DISSOLUTION n. f. (lat. *dissolutio,* de *dissolvere,* résoudre). Décomposition des corps par l'action d'un agent qui les pénètre. *Fig.* Rupture : *dissolution d'un mariage;* retrait de pouvoirs : *dissolution d'une assemblée politique;* dérèglement : *dissolution des mœurs.*

DISSOLVANT, E adj. et n. m. Qui a la propriété de dissoudre : *l'eau est un dissolvant.*

DISSONANCE n. f. *Mus.* Faux accord. *Gram.* Réunion de plusieurs syllabes dures qui sonnent mal à l'oreille, comme : *à dos d'homme, dîner d'un dindon.*

DISSONANT, E adj. *Mus.* Qui n'est pas d'accord.

DISSONER v. int. Former une dissonance.

DISSOUDRE v. tr. (lat. *dissolvere.* — Se conjugue comme *absoudre*). Pénétrer et diviser les molécules d'un corps solide. *Fig.* Faire disparaître : *dissoudre les humeurs ;* rompre, annuler : *dissoudre un mariage.*

DISSOUS, OUTE adj. Fondu, décomposé : *sucre dissous dans l'eau ;* rompu, détruit : *alliance dissoute.*

DISSUADER v. tr. (lat. *dissuadere*). Détourner quelqu'un d'une résolution prise : *je l'ai dissuadé de partir.*

DISSUASIF, IVE adj. Qui est propre à dissuader.

DISSUASION n. f. Action de dissuader.

DISSYLLABE adj. et n. m. Se dit d'un mot qui n'a que deux syllabes.

DISSYLLABIQUE adj. Qui n'a que deux syllabes. *Vers dissyllabique,* qui n'a que deux syllabes, ou dont tous les mots sont des dissyllabes.

DISTANCE n. f. (lat. *distare,* être éloigné). Espace qui sépare les objets, les lieux, les temps. *Tenir à distance,* ne pas laisser approcher ; enlever tout prétexte de familiarité ; *rapprocher les distances,* faire disparaître les inégalités.

DISTANCER v. tr. Devancer, surpasser.

DISTANT, E adj. Qui est à une certaine distance.

DISTENDRE v. tr. Causer une tension considérable.

DISTENSION n. f. Tension violente.

DISTILLATEUR n. m. Dont la profession est de distiller.

DISTILLATION n. f. Action de distiller ; son résultat.

DISTILLATOIRE adj. Qui est propre à la distillation : *appareil distillatoire.*

DISTILLER v. tr. (lat. *distillare ;* de *stilla,* goutte). Réduire les liquides en vapeur à l'aide de la chaleur, pour les faire retomber ensuite à l'état liquide par le refroidissement. *Fig.* Verser, répandre : *distiller le venin de la calomnie.*

DISTILLERIE n. f. Lieu où l'on distille.

DISTINCT (*tink-te*), **E** adj. (lat. *distinctus ;* de *distinguere,* distinguer). Différent ; séparé. *Fig.* Clair, net : *termes distincts.*

DISTINCTEMENT adv. D'une manière distincte.

DISTINCTIF, IVE adj. Qui distingue : *marques distinctives.*

DISTINCTION n. f. (lat. *distinctio ;* de *distinguere,* distinguer). Action de distinguer ; division, séparation : *distinction des pouvoirs ;* différence : *distinction entre le bien et le mal ;* égards, prérogative, honneur : *recevoir des marques de distinction ;* supériorité, mérite : *officier de distinction.*

DISTINGUÉ, E adj. Remarquable ; *écrivain distingué ;* élégant : *manières distinguées.*

DISTINGUER v. tr. (lat. *distinguere*). Discerner par les sens, par l'opération de l'esprit ; diviser, séparer, établir la différence : *distinguer les temps, les lieux, les âges ;* caractériser : *la raison distingue l'homme.* **Se distinguer** v. pr. Se signaler : *ce régiment s'est distingué par sa bravoure.*

DISTIQUE n. m. (gr. *dis,* deux ; *stichos,* vers). Deux vers formant un sens complet :

Le menteur n'est plus écouté,
Quand même il dit la vérité.

DISTORDRE v. tr. Produire une distorsion.

DISTORSION n. f. Torsion convulsive de certaines parties du corps.

DISTRACTION n. f. Inapplication ; chose faite par inadvertance : *commettre des distractions ;* ce qui amuse, délasse ou distrait l'esprit.

DISTRAIRE v. tr. (lat. *distrahere.* — Se conjugue comme *traire*). Séparer une partie d'un tout ; détourner à son profit : *distraire de l'argent, des papiers. Fig.* Détourner l'esprit d'une application ; délasser.

DISTRAIT, E adj. et n. Qui apporte peu d'attention à ce qu'il dit ou à ce qu'il fait : *enfant distrait.*

DISTRAYANT, E adj. Propre à distraire, à délasser l'esprit.

DISTRIBUABLE adj. Que l'on peut distribuer.

DISTRIBUER v. tr. (lat. *distribuere ;* de *tribuere,* assigner). Répartir, partager : *distribuer des aumônes ;* diviser, disposer d'une certaine manière : *distribuer un appartement. Impr.* V. DISTRIBUTION.

DISTRIBUTEUR, TRICE n. Qui distribue.

DISTRIBUTIF, IVE adj. Qui distribue. *Justice distributive,* qui rend à chacun ce qui lui appartient.

DISTRIBUTION n. f. Action de distribuer : *distribution de vivres ;* disposition, arrangement : *distribution d'un appartement. Impr.* Répartition des lettres dans leurs petites cases respectives.

DISTRIBUTIVEMENT adv. Dans un sens distributif.

DISTRICT (*trick*) n. m. (lat. *districtus,* resserré). Étendue de juridiction.

DIT, E adj. Convenu : *c'est une chose dite ;* surnommé : *Jean, dit le Bon.* N. m. Mot, maxime : *dits mémorables de Socrate.*

DITHYRAMBE n. m. Ode en stances irrégulières, qui respire l'enthousiasme poétique.

DITHYRAMBIQUE adj. Qui appartient au dithyrambe.

DITO mot inv. (m. ital. qui signifie *dit*). *Com.* Susdit, de même.

DIURÉTIQUE adj. et n. Qui fait uriner.

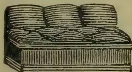
DIURNAL n. m. Livre de prières qui contient l'office de chaque jour.

DIURNE adj. (lat. *diurnus ;* de *dies*, jour). Qui s'accomplit dans un jour : *le mouvement diurne de la terre. Bot.* Se dit des fleurs qui, comme la *belle-de-jour*, s'épanouissent pendant le jour et se ferment la nuit. N. m. pl. Ordre de papillons qui ne volent qu'au grand jour.

DIVA n. f. Cantatrice célèbre.

DIVAGATION n. f. Action de divaguer; son résultat.

DIVAGUER v. int. (lat. *divagari ;* de *vagari*, errer). Parler à tort et à travers.



DIVAN n. m. Sorte de sofa, de canapé sans dossier ; ministère de la Porte ottomane.

DIVE adj. f. Divine : *la dive bouteille. Vieux.*

DIVERGENCE n. f. Situation de deux lignes, de deux rayons qui vont en s'écartant. *Fig.* Différence : *divergence d'opinions.*

DIVERGER v. int. (lat. *divergere*). S'écarter l'un de l'autre, en parlant des rayons, des lignes.

DIVERS, E adj. Différent, dissemblable. Pl. Plusieurs, quelques.

DIVERSEMENT adv. En diverses manières, différemment.

DIVERSIFIER v. tr. Varier, changer : *diversifier les mets.*

DIVERSION n. f. (lat. *diversio;* de *divertere*, éloigner). Action par laquelle on détourne.

DIVERSITÉ n. f. (du lat. *diversus*. varié). Variété : *diversité d'occupations ;* différence : *diversité de religions.*

DIVERTIR v. tr. (lat. *divertere ;* de *vertere*, tourner). Amuser, récréer ; détourner, soustraire.

DIVERTISSANT, E adj. Qui récrée, divertit.

DIVERTISSEMENT n. m. Moyen de se divertir, récréation amusante. *Théât.* Intermède de danse et de chant dans un opéra.

DIVETTE n. f. Diminutif de *diva.*

DIVIDENDE n. m. (lat. *dividendus*, devant être partagé). Portion d'intérêt ou de bénéfice qui revient à chaque actionnaire, en proportion de sa mise de fonds. *Arith.* Nombre à diviser.

DIVIN, E adj. (lat. *divinus ;* de *deus*, Dieu). Qui est de Dieu, qui lui appartient : *la bonté divine ;* qui lui est dû : *culte divin Fig.* Excellent, parfait.

DIVINATEUR, TRICE adj. et n. Qui pratique la divination ; pénétrant, qui prévoit : *esprit divinateur.*

DIVINATION n. f. (lat. *divinatio ;* de *divinus*, divin). Art prétendu de deviner l'avenir.

DIVINATOIRE adj. Qui a rapport à la divination. **Baguette divinatoire,** v. BAGUETTE.

DIVINEMENT adv. Par la vertu divine. *Fig.* Dans la perfection.

DIVINISER v. tr. (rad. *divin*). Reconnaître pour divin. Par ext. Exalter.

DIVINITÉ n. f. (lat. *divinitas*). Essence, nature divine : *la divinité du Verbe;* Dieu lui-même : *honorer la Divinité.* Pl. Dieux et déesses du paganisme.

DIVISER v. tr. (lat. *dividere, divisum*). Séparer par parties. *Arith.* Faire une division. *Fig.* Désunir, semer la discorde.

DIVISEUR n. m. Nombre par lequel on en divise un autre appelé *dividende.*

DIVISIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui peut être divisé : *la divisibilité de la matière.*

DIVISIBLE adj. Qui peut être divisé.

DIVISION n. f. (lat. *divisio;* de *dividere*, *divisum*, diviser). Action de diviser; partie d'un tout. *Arith.* Opération par laquelle on partage une quantité en un certain nombre de parties égales. *Guerre.* Corps composé d'au moins deux brigades; partie d'une escadre. *Admin.* Réunion de plusieurs bureaux sous la direction d'un chef appelé *chef de division. Fig.* Désunion, discorde.

DIVISIONNAIRE adj. De division : *inspecteur divisionnaire.*

DIVORCE n. m. (lat. *divortium*). Rupture légale du mariage. *Fig.* Renoncement volontaire : *faire divorce avec le monde.*

DIVORCER v. int. Faire divorce.

DIVULGATEUR, TRICE adj. et n. Qui divulgue.

DIVULGATION n. f. Action de divulguer; ses effets.

DIVULGUER v. tr. (lat. *divulgare;* de *vulgus*, peuple). Rendre public ce qui était ignoré.

DIX adj. num. (lat. *decem*). Nombre composé de deux fois cinq. Adj. num. ord. Dixième : *Léon dix.* N. m. : *le dix du mois ; le chiffre dix; le dix de cœur*, etc.

DIX-HUIT adj. num. card. Dix et huit; dix-huitième : *Louis dix-huit.* N. m. Le dix-huitième jour du mois.

DIX-HUITIÈME adj. num. ord. Qui vient immédiatement après le dix-septième. N. : *être le, la dix-huitième.*

DIX-HUITIÈMEMENT adv. En dix-huitième lieu.

DIXIÈME adj. Nombre ordinal de dix. N. m. La dixième partie.

DIXIÈMEMENT adv. En dixième lieu.

DIX-NEUF adj. num. card. Dix et neuf. Adj. num. ord. Dix-neuvième : *page dix-neuf.*

DIX-NEUVIÈME adj. num. ord. Qui vient immédiatement après le dix-huitième. N. : *être le, la dix-neuvième.*

DIX-NEUVIÈMEMENT adv. En dix-neuvième lieu.

DIX-SEPT adj. num. card. Dix et sept. Adj. num. ord. Dix-septième : *tome dix-sept.*

DIX-SEPTIÈME adj. num. ord. Qui vient immédiatement après le seizième. N. : *être le, la dix-septième.*

DIX-SEPTIÈMEMENT adv. En dix-septième lieu.

DIZAIN n. m. Stance, strophe composée de dix vers; chapelet composé de dix grains; dix jeux de cartes dans un paquet.

DIZAINE n. f. Total composé de dix.

DIZAINIER ou **DIZENIER** n. m. Chef de dix.

DJINN n. m. Nom que les Arabes donnent aux mauvais génies.

DO n. m. Note de musique.

DOCILE adj. (lat. *docilis;* de *docere*, enseigner). Doux, soumis.

DOCILEMENT adv. Avec docilité.

DOCILITÉ n. f. Disposition naturelle à se laisser diriger.

DOCIMASIE n. f. Science qui a pour but de déterminer les proportions des métaux utilisables contenus dans les minerais ou dans des mélanges artificiels.

DOCK n. m. (m. angl.). Vaste magasin d'entrepôt pour le commerce maritime.

DOCTE adj. (lat. *doctus;* de *docere*, instruire). Savant.

DOCTEMENT adv. Savamment.

DOCTEUR n. m. (lat. *doctor;* de *docere, doctum*, enseigner). Qui est promu au plus haut degré d'une faculté : *docteur ès sciences;* médecin.

DOCTORAL, E, AUX adj. De docteur : *air doctoral.*

DOCTORALEMENT adv. D'une manière doctorale.

DOCTORAT n. m. Grade de docteur.

DOCTRINAIRE n. m. Partisan de théories politiques qu'on a appelées système du juste milieu.

DOCTRINAL, E adj. Se dit des opinions, des sentiments, en matière de doctrine, de morale, etc.

DOCTRINARISME n. m. Système politique des doctrinaires.

DOCTRINE n. f. (lat. *doctrina;* de *docere, doctum*, enseigner). Ensemble des opinions adoptées par une école, ou des dogmes professés dans une religion.

DOCUMENT n. m. (lat. *documentum;* de *docere*, enseigner). Titre, preuve par écrit.



DODÉCAÈDRE n. m. (gr. *dôdeka;* douze; *edra*, face). *Géom.* Solide régulier, terminé par douze pentagones égaux.

DODÉCAGONE n. m. (gr. *dôdeka*, douze; *gônia*, angle). *Géom.* Polygone qui a douze angles et douze côtés.

DODELINER v. tr. Bercer doucement : *dodeliner un enfant.* V. int. Produire un balancement lent et régulier : *dodeliner de la tête.*

DODINER (SE) v. pr. Se dorloter.

DODO n. m. Lit, dans le langage des enfants. *Faire dodo*, dormir.

DODU, E adj. (rad. *dos*). Gras, potelé.

DOGARESSE n. f. Femme du doge.

DOGAT n. m. Dignité de doge.

DOGE n. m. Chef des anciennes républiques de Gênes et de Venise.

DOGMATIQUE adj. Qui a rapport au dogme. *Fig.* Sentencieux : *ton dogmatique.* N. f. Ensemble des dogmes d'une religion.

DOGMATIQUEMENT adv. D'une manière dogmatique; d'un ton décisif.

DOGMATISER v. int. Enseigner une doctrine fausse et dangereuse, principalement en matière de religion. *Fig.* Parler d'un ton sentencieux et tranchant.

DOGMATISEUR n. m. Qui prend un ton dogmatique.

DOGMATISME n. m. Philosophie qui admet des dogmes; affirmations données sur un ton tranchant.

DOGMATISTE n. m. Qui établit des dogmes.

DOGME n. m. (gr. *dogma;* de *dokeô*, j'enseigne). Point de doctrine considéré comme incontestable, et qui sert de règle en religion ou en philosophie.

DOGRE n. m. Bâtiment de pêche et de cabotage.

DOGUE n. m. Chien de garde à grosse tête, à museau aplati. *Fig.* Homme violent.

DOGUIN, INE n. Jeune dogue.

DOIGT n. m. (lat. *digitus*). Chacune des parties mobiles qui terminent les mains et les pieds de l'homme. Se dit aussi de quelques animaux : *les doigts du singe. Fig. Montrer quelqu'un au doigt*, s'en moquer publiquement; *mettre le doigt dessus*, deviner, découvrir; *s'en mordre les doigts*, s'en repentir; *être à deux doigts de sa perte*, en être proche; *savoir sur le bout du doigt*, parfaitement; *le doigt de Dieu*, manifestation de sa volonté.

DOIGTER v. intr. *Mus.* Poser ses doigts sur un instrument pour en tirer des sons.

DOIGTER ou **DOIGTÉ** n. m. Manière de doigter.



DOIGTIER n. m. Espèce de fourreau en forme de doigt de gant, dont on revêt un doigt malade.

DOIT n. m. Partie d'un compte établissant ce qu'une personne doit, ce qu'elle a reçu. *Doit* et *avoir*, le passif et l'actif.

DOL n. m. *Jurisp.* Fraude, tromperie.

DOLCE (*tché*) adv. (m. ital.). *Mus.* D'une manière douce.

DOLÉANCES n. f. pl. Plaintes.

DOLEMMENT adv. D'une manière dolente.

DOLENT, E adj. Triste, plaintif.

DOLER v. tr. Travailler, préparer, aplanir avec la doloire.

DOLICHOCÉPHALE adj. et n. (gr. *dolichos*, long; *kephalê*, tête). Se dit d'un homme dont le crâne est ovale à sa partie supérieure, la longueur du crâne l'emportant environ d'un quart sur la largeur.

DOLLAR n. m. Monnaie d'argent des Etats-Unis, valant 5 fr. 40 cent.

DOLMAN n. m. (de *doliman*, robe turque). Veste que portent les hussards, etc.



DOLMEN (*mène*) n. m. (celtique *tolmen*, table de pierre). Monument druidique, formé d'une grande pierre plate posée sur deux autres pierres dressées verticalement.

DOLOIRE n. f. Instrument de tonnelier qui sert à unir le bois (*).



DOLOMIE ou **DOLOMITE** n. f. Carbonate de chaux et de magnésie.

DOLOSIF, IVE adj. Qui offre le caractère du dol, de la fraude, de la tromperie.

DOM (abréviation du lat. *dominus*, maître) n. m. Autrefois, titre donné à certains religieux; titre d'honneur donné aux nobles en Portugal.

DOMAINE n. m. (lat. *domanium ;* de *dominus*, maître). Propriété. **Le domaine**, les biens de l'Etat. *Fig.* Etendue des objets qu'embrasse un art, une science : *le domaine de la littérature. Tomber dans le domaine public*, se dit d'une production de l'esprit ou de l'art qui, après un temps déterminé, peut être reproduite et vendue par tout le monde.

DOMANIAL, E, AUX adj. Qui appartient au domaine.



DÔME n. m. (gr. *dôma*, maison). Voûte demi-sphérique qui surmonte un édifice.

DOMESTICATION n. f. Action d'accoutumer les animaux sauvages à l'état de domesticité.

DOMESTICITÉ n. f. État de domestique : condition des animaux soumis à l'homme : *la plupart des animaux dégénèrent dans l'état de domesticité.*

DOMESTIQUE adj. (lat. *domesticus ;* de *domus*, maison). Qui concerne la maison, la famille : *chagrins domestiques ;* apprivoisé : *animaux domestiques.* N. Tout serviteur ou servante d'une maison. N. collect. Tous les gens de service d'une maison : *avoir un nombreux domestique.*

DOMESTIQUEMENT adv. En qualité de domestique.

DOMESTIQUER v. tr. Réduire à l'état de domesticité, en parlant d'un animal.

DOMICILE n. m. (du lat. *domus*, maison). Maison, demeure d'une personne.

DOMICILIAIRE adj. Qui a rapport au domicile. *Visite domiciliaire*, faite dans le domicile de quelqu'un par autorité de justice.

DOMICILIÉ, E adj. Qui a son domicile.

DOMICILIER (SE) v. pr. Etablir son domicile.

DOMINANT, E adj. Qui domine : *religion dominante.* N. f. *Mus.* Cinquième degré du ton et l'une des trois notes génératrices.

DOMINATEUR, TRICE adj. et n. Qui domine, gouverne.

DOMINATION n. f. Empire, autorité souveraine. *Fig.* Influence morale : *la domination du génie.* Pl. Un des ordres de la hiérarchie des anges.

DOMINER v. int. (lat. *dominari ;* de *dominus*, maître). Exercer la domination. *Fig.* Se dit de ce qui est le plus apparent : *couleur qui domine.* V. tr. Maîtriser : *dominer ses passions :* occuper une position plus élevée : *le fort domine la ville.*

DOMINICAIN, E n. Religieux, religieuse de l'ordre fondé par saint Dominique. V. PART. HIST.

DOMINICAL, E adj. (lat. *dominicalis ;* de *Dominus*, Seigneur). Du Seigneur ; du dimanche : *devoir dominical. Lettre dominicale*, qui marque le dimanche dans les calendriers des livres d'église ; *oraison dominicale*, le Pater.

DOMINO n. m. Costume de bal masqué formé d'une sorte de robe ouverte par devant, avec un capuchon ; personne en domino ; chacune des vingt-huit pièces d'un jeu marquées d'un certain nombre de points (*). Pl. des *dominos.*



DOMINOTERIE n. f. Toutes sortes de papiers marbrés ou coloriés pour servir à certains jeux.

DOMINOTIER n. m. Marchand de dominoterie.

DOMMAGE n. m. (lat. *damnum*). Perte, dégât, préjudice. *Fig. C'est dommage*, c'est fâcheux. Pl. *Jurisp. Dommages-intérêts*, indemnité due à quelqu'un pour le préjudice qu'on lui a causé.

DOMMAGEABLE adj. Qui cause, qui apporte dommage.

DOMPTABLE adj. Qui peut être dompté.

DOMPTER v. tr. (lat. *domitare*). Vaincre, subjuguer, maîtriser.

DOMPTEUR n. m. Qui dompte : *dompteur d'animaux.*

DOMPTE-VENIN n. m. Plante considérée autrefois comme un préservatif contre les venins.

DON n. m. Toute libéralité à titre gratuit ; donation, legs. *Fig.* Aptitude à une chose : *le don de l'éloquence. Les dons de Cérès*, les moissons ; *les dons de Flore*, les fleurs ; *les dons de Bacchus*, les raisins.

DON n. m. Titre d'honneur donné aux nobles en Espagne : *don Juan, don Quichotte.* Fém. *doña.*

DONATAIRE n. A qui une donation est faite.

DONATEUR, TRICE n. Qui fait une donation.

DONATION n. f. (lat. *donatio ;* de *donare*, donner). Don fait par acte public ; l'acte qui constate le don.

DONATISTE n. m. Partisan de l'hérésie de Donat, évêque de Carthage au IVe siècle.

DONC (*donk*) conj. qui marque conclusion ; entre dans une interrogation : *qu'as-tu donc aujourd'hui ?*

DONDON n. f. Femme ou fille pleine d'embonpoint. *Fam.*



DONJON n. m. Grosse tour isolée ou attenante à un château fort.

DONNANT, E adj. Qui aime à donner.

DONNE n. f. *Jeu.* Action de distribuer les cartes. *Fausse* ou *mal donne*, mauvaise distribution des cartes.

DONNÉE n. f. Point incontestable ou admis comme tel; idée fondamentale d'un ouvrage d'esprit. *Math.* Pl. *Données* ou *quantités données*, quantités connues servant à trouver les inconnues d'un problème.

DONNER v. tr. (lat. *donare*). Faire don; causer, procurer : *donner de la peine;* communiquer : *donner une maladie;* attribuer : *donner tort;* manifester : *donner signe de vie;* employer, consacrer : *donner son temps;* sacrifier : *donner sa vie;* indiquer, fixer : *donner une heure;* garantir : *donner pour bon;* imposer : *donner des lois;* livrer : *donner un assaut;* appliquer : *donner un soufflet, un baiser;* signifier : *donner congé. Donner la vie*, faire grâce, devenir mère; *donner la mort*, tuer; *donner la main à une chose*, y participer; *donner sa main*, épouser; *donner la chasse*, poursuivre; *donner un coup d'épaule*, aider. V. int. Se livrer : *donner dans le luxe;* combattre : *les troupes n'ont pas donné;* rapporter abondamment : *les blés ont donné;* tomber : *donner dans le piège;* avoir vue : *cette fenêtre donne sur la rue. Donner sur un plat, sur un mets*, y revenir à plusieurs fois; *donner tête baissée*, se porter avec ardeur; *donner du cor*, jouer de cet instrument; *ne savoir où donner de la tête*, que faire; *donner sur les doigts*, punir. Impers. : *il n'est pas donné à tout le monde de...* **Se donner** v. pr. *Se donner garde*, s'abstenir; *se donner pour*, se faire passer pour; *se donner des airs*, en affecter.

DONNEUR, EUSE n. Qui donne, aime à donner.

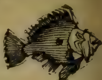
DON QUICHOTTE n. m. Héros du roman qui porte ce nom. *Fig.* Celui qui se pose en brave, en redresseur de torts. Pl. des *don Quichottes.* V. à la partie bibliographique.

DON QUICHOTTISME n. m. Caractère de celui qui prend des allures de don Quichotte.

DONT pr. relat. des deux genres et des deux nombres, mis pour *de qui, duquel, de quoi*, etc. — S'emploie avec les verbes *sortir, descendre* et leurs équivalents pour exprimer l'idée d'*être issu*, d'*être né : la famille dont je sors....* Pour exprimer l'action physique de sortir, employez *d'où : le pays d'où je viens*, ainsi que pour exprimer une déduction : *d'où je conclus que...*

DONZELLE n f. Fille, femme d'un état médiocre et de mœurs suspectes.

DORADE n. f. Poisson de mer à écailles dorées. *Dorade de la Chine*, poisson à écailles dorées qui fait l'ornement des bassins et des bocaux.



DORAGE n. m. Action de dorer; son résultat.

DORÉ, E adj. Jaune, de couleur d'or : *fruit doré. Fig. Jeunesse dorée*, brillante, riche.

DORÉNAVANT adv (v. fr. *d'ores en avant*, de l'heure actuelle en avant). Désormais, à l'avenir.

DORER v. tr. Recouvrir d'une couche d'or; couvrir une pièce de pâtisserie d'une légère couche de jaune d'œuf. *Fig. Dorer la pilule*, adoucir par des paroles aimables une commission désagréable.

DOREUR, EUSE n. Qui travaille en dorure.

DORIEN, IENNE adj. et n. De la Doride. *Dialecte dorien*, et n. m. *le dorien*, un des quatre principaux dialectes de la langue grecque ancienne.

DORIQUE adj. et n. m. Qui est propre aux Doriens : *dialecte dorique.* Le deuxième ordre d'architecture.

DORLOTER v. tr. Traiter délicatement. **Se dorloter** v. pr. Se donner des soins délicats, minutieux.

DORMANT, E adj. Qui dort. Se dit surtout au figuré : *eau dormante*, qui n'a point de cours.

DORMEUR, EUSE n. Qui aime à dormir.

DORMEUSE n. f. Voiture de voyage où l'on peut s'étendre et dormir comme dans un lit.

DORMIR v. int. (lat. *dormire.* — *Je dors, nous dormons; je dormais, nous dormions; je dormis, nous dormîmes; je dormirai, nous dormirons; je dormirais, nous dormirions; dors, dormons, dormez; que je dorme, que nous dormions; que je dormisse, que nous dormissions; dormant, dormi*). Reposer dans le sommeil. *Fig.* Demeurer sans mouvement : *la nature dort. Laisser dormir des fonds*, ne pas les faire valoir; *laisser dormir une affaire*, la négliger; *dormir pour toujours*, être mort. N. m. Le sommeil.

DORMITIF, IVE adj. et n. m. Qui provoque à dormir : *potion dormitive.*

DORSAL, E, AUX adj. (lat. *dorsum*, dos). Qui appartient au dos : *muscles dorsaux.*

DORTOIR n. m. (lat. *dormitorium*; de *dormire, dormitum*, dormir). Salle commune où sont les lits dans les couvents, les collèges, etc.

DORURE n. f. Art, action de dorer; or appliqué; préparation employée pour dorer les pièces de pâtisserie.

DORYPHORA ou **DORYPHORE** n. m. Insecte coléoptère originaire d'Amérique, qui exerce de grands ravages dans les plants de pommes de terre.

DOS n. m. (lat. *dorsum*). Partie pos-

térieure du tronc; côté extérieur de la main; partie postérieure d'un fauteuil, d'un livre, etc. *Fig. Renvoyer dos à dos*, ne donner gain de cause à aucune des parties. **En dos d'âne,** Se dit de ce qui forme talus de chaque côté : *pont en dos d'âne.*

DOSAGE n. m. Action de doser.

DOSE n. f. (gr. *dôsis*, action de donner). Quantité déterminée de chacune des matières composant un médicament, chaque partie d'un médicament prise en une fois. *Fig. : avoir une forte dose d'amour-propre.*

DOSER v. tr. Préparer dans les conditions convenables.



DOSSIER n. m. (rad. *dos*). Partie d'un siège contre laquelle s'appuie le dos; papiers en liasse concernant une procédure, un individu, etc.

DOSSIÈRE n. f. Partie du harnais posée sur le dos.

DOT (*do-te*) n. f. (lat. *dos, dotis*). Bien qu'une femme apporte en mariage.

DOTAL, E, AUX adj. Qui appartient à la dot. *Régime dotal*, sous lequel les époux conservent, en se mariant, la propriété respective de tous leurs biens.

DOTATION n. f. Ensemble des revenus assignés à un établissement d'utilité publique, une église, un hôpital, etc.; revenu attribué aux membres d'une famille souveraine.

DOTER v. tr. (lat. *dotare*). Donner une dot; assigner un revenu à une communauté. *Fig.* Favoriser, douer : *la nature l'a bien doté.*

DOUAIRE (*douè-re*) n. m. Biens assurés à la femme par le mari, en cas de survie.

DOUAIRIÈRE (*douè*) n. f. Veuve de qualité qui jouit d'un douaire Adj. : *princesse douairière.*

DOUANE n. f. Administration chargée de percevoir les droits imposés sur les marchandises exportées ou importées; siège de cette administration.

DOUANIER n. m. Commis de la douane.

DOUANIÈRE adj. f. Qui concerne la douane. *Union douanière*, conventions commerciales et réciproques entre deux ou plusieurs Etats, pour l'importation et l'exportation des produits agricoles et industriels.

DOUAR n. m. Agglomération de tentes arabes disposées avec une certaine régularité.

DOUBLAGE n. m. Action de doubler. *Mar.* Revêtement d'un navire en feuilles de cuivre ou d'autre métal.

DOUBLE adj. (lat. *duplex*). Qui vaut, pèse, contient deux fois la chose; formé de deux choses jointes, unies étroitement : *semelle double. Fig.* Dissimulé, qui a de la duplicité : *âme double. Fleur double*, qui a plus de pétales qu'à l'état naturel; *double emploi*, somme, article porté deux fois dans un compte; *double sens*, qui a deux significations. N. m. Une fois autant : *payer le double.* Adv. *Voir double*, voir deux choses où il n'y en a qu'une. **Au double** loc. adv. Beaucoup plus : *je vous le rendrai au double.*

DOUBLÉ n. m. Orfèvrerie recouverte d'une simple plaque d'or ou d'argent.

DOUBLEAU n. m. Solive d'un plancher, plus forte que les autres.

DOUBLEMENT n.m. Action de doubler.

DOUBLEMENT adv. Pour deux raisons, en deux manières.

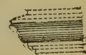
DOUBLER v. tr. (lat. *duplicare*). Porter au double; mettre en double : *doubler du fil;* garnir d'une doublure. *Doubler le pas*, marcher plus vite; *doubler une classe*, la recommencer. *Mar. Doubler un cap*, le franchir.

DOUBLET n. m. Pierre fausse; même point amené par chaque dé au trictrac.

DOUBLEUR, EUSE n. Qui double la soie, la laine, etc., sur le rouet.

DOUBLON n. m. Monnaie d'or espagnole. *Imp.* Répétition des mêmes mots.

DOUBLURE n. f. Etoffe dont un vêtement est doublé; acteur qui remplace le chef d'emploi.



DOUCE-AMÈRE n. f. Plante médicinale de la famille des solanées. Pl. des *douces-amères.*

DOUCEÂTRE adj. D'une douceur fade.

DOUCEMENT adv. D'une manière douce. *Frapper doucement*, faiblement; *parler doucement*, à voix basse; *marcher doucement*, lentement; *se porter tout doucement*, assez bien. Interj. Marque conseil ou réprimande : *doucement! mon ami.*

DOUCEREUSEMENT adv. D'une manière doucereuse.

DOUCEREUX, EUSE adj. Doux sans être agréable. *Fig.* D'une douceur affectée : *air doucereux.*

DOUCET, ETTE adj. et n. Diminutif de DOUX. N. f. Nom vulgaire de la mâche.

DOUCETTEMENT adv. Tout doucement.

DOUCEUR n. f. (rad. *doux*). Qualité de ce qui est doux, au pr. et au fig. : *la douceur du sucre, de la voix;* bienveillance : *parler avec douceur.* Pl. Friandises; propos galants.

DOUCHE n. f. (lat. *duco*, je conduis). Colonne de liquide que l'on fait tomber d'une certaine hauteur sur une partie malade, pour la guérir.

DOUCHER v. int. Donner une douche.

DOUCINE n. f. *Archit.* Moulure concave par le haut et convexe par le bas; rabot de menuisier servant à faire ces moulures.

DOUCIR v. tr. Polir, en parlant d'une glace ou d'un objet de métal.

DOUELLE n. f. *Arch.* Parement intérieur ou extérieur d'un voussoir; courbure d'une voûte.

DOUER v. tr. (lat. *dotare*; de *dos*, dot). Avantager, favoriser.

DOUILLE n. f. Partie creuse et cylindrique d'un instrument en fer comme pique, bêche, baïonnette, etc.

DOUILLET, ETTE adj. Doux, mollet : *lit douillet. Fig.* Délicat : *enfant douillet.* N. : *faire le douillet.*

DOUILLETTE n. f. Robe de soie ouatée.

DOUILLETTEMENT adv. D'une manière douillette.

DOULEUR n. f. (lat. *dolor*). Souffrance du corps, de l'esprit ou du cœur.

DOULOUREUSEMENT adv. Avec douleur.

DOULOUREUX, EUSE adj. Qui cause de la douleur : *mal douloureux;* marque de la douleur : *cri douloureux. Fig.* Pénible : *séparation douloureuse.*

DOURO n. m. Monnaie d'argent d'Espagne, d'une valeur réelle de 5 fr. 21 c.

DOUTE n. m. Incertitude, irrésolution; soupçon : *avoir des doutes sur quelqu'un;* scepticisme : *le doute méthodique de Descartes.* **Sans doute** loc. adv. Assurément.

DOUTER v. int. (lat. *dubitare*). Etre dans le doute : *je doute qu'il accepte, je ne doute pas qu'il n'accepte;* ne pas avoir confiance en : *je doute de sa parole. Ne douter de rien,* avoir une audace aveugle. **Se douter** v. pr. Soupçonner.

DOUTEUR n. m. Celui qui doute.

DOUTEUSEMENT adv. Avec doute.

DOUTEUX, EUSE adj. Incertain : *victoire douteuse;* faible : *jour douteux.*

DOUVAIN n. m. Bois propre à faire des douves.

DOUVE n. f. Planche courbée qui entre dans la construction des tonneaux. *Bot.* Renoncule vénéneuse des marais.

DOUX, DOUCE adj. (lat. *dulcis*). D'une saveur agréable; qui manque d'assaisonnement : *potage trop doux;* qui flatte les sens : *voix douce;* qui plaît au cœur, à l'esprit : *doux souvenir;* qui indique la bonté : *regard doux;* bon, affable : *caractère doux;* tempéré : *vent doux;* ductile, malléable, non cassant : *métal doux.* Adv. *Filer doux*, être soumis. **Tout doux** loc. adv. ou interj. Doucement. N. m. : *passer du grave au doux.*

DOUZAINE n. f. Douze objets de même espèce.

DOUZE adj. num. Dix et deux ; douzième : *Louis douze.*

DOUZIÈME adj. num. ord. de *douze*, N. m. La douzième partie : *un douzième.*

DOUZIÈMEMENT adv. En douzième lieu.

DOUZIL n. m. Petite cheville de bois qui sert à boucher un trou fait dans un tonneau pour en tirer du vin.

DOYEN n. m. Le plus ancien d'âge ou de réception dans une compagnie, et, par extension, le plus âgé : *Je suis votre doyen;* titre de dignité ecclésiastique : *le doyen d'un chapitre.*

DOYENNÉ n. m. Dignité de doyen dans un chapitre, une église; sorte de poire fondante.

DRACHME (*drak-me*) n. f. (gr. *drachmê*). Poids grec qui était de 3 gram. 24 centig.; monnaie grecque qui valait jadis environ 70 cent. et qui vaut aujourd'hui 1 franc.

DRACONIEN, IENNE adj. Dur et tyrannique comme les lois de Dracon : *un code draconien.*

DRAGAGE n. m. Action ou manière de draguer les rivières.

DRAGÉE n. f. Amande recouverte de sucre durci; menu plomb de chasse. *Tenir la dragée haute à quelqu'un*, lui faire payer cher ce qu'on lui accorde.

DRAGEOIR n. m. Sorte de vase à mettre des dragées.

DRAGEON n. m. Rejeton qui naît de la racine des arbres.

DRAGEONNER v. int. Pousser des drageons.

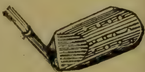
DRAGON n. m. (gr. *drakôn*, le voyant). Monstre fabuleux (*) [v. PART. HIST.]; soldat de cavalerie, qui combat à pied et à cheval. *Fig.* Femme vive et acariâtre. *Hist. nat.* Petit lézard inoffensif de l'ordre des sauriens. *Astr.* Constellation de l'hémisphère boréal.



DRAGONNADES n. f. pl. Persécutions exercées contre les protestants du midi de la France. V. PART. HIST.

DRAGONNE n. f. Ornement en forme de cordon et terminé par un gland, qui se met à la poignée d'une épée, d'un sabre.

DRAGUE n. f. Appareil servant à curer les fonds sur lesquels les eaux ont laissé des dépôts.



DRAGUER v. tr. Curer avec la drague ou le bateau dragueur.

DRAGUEUR n. m. Celui qui tire du sable. Adj. *Bateau dragueur*, qui débarrasse les rivières du sable qui les obstrue.

DRAIN n. m. (angl. *to drain*, sécher). Conduit souterrain qui sert à faire couler l'eau dans les terres trop humides; tuyau de terre cuite qui sert au même usage.

DRAINABLE adj. Qui peut être drainé.

DRAINAGE n. m. Action de drainer.

DRAINE n. f. Espèce de grive.

DRAINER v. tr. Dessécher un sol humide au moyen de conduits souterrains.

DRAINEUR n. m. Celui qui draine.

DRAMATIQUE adj. Se dit des ouvrages faits pour le théâtre, et qui représentent une action tragique ou comique; particulier à ces sortes d'ouvrages : *style, auteur, acteur dramatique. Par ext.* Ce qui est intéressant, émouvant : *situation dramatique.*

DRAMATIQUEMENT adv. D'une manière dramatique.

DRAMATISER v. tr. Donner la forme, l'intérêt du drame : *dramatiser un récit.*

DRAMATURGE n. (gr. *drama*, action dramatique ; *ergon*, ouvrage). Auteur de drames.

DRAME n. m. (gr. *drama*). Action théâtrale, espèce de tragédie en prose qui, sérieuse par le fond, est souvent comique par la forme. *Drame lyrique*, opéra. *Fig.* Evénement terrible, catastrophe.

DRAP n. m. (bas lat. *drapus* ou *drapum*). Etoffe de laine ; grande pièce de toile pour le lit.

DRAPEAU n. m. Bannière militaire. *Fig. Etre sous les drapeaux*, au service ; *se ranger sous le drapeau de quelqu'un*, embrasser son parti. V. *Tableau des* PAVILLONS.

DRAPER v. tr. Disposer d'une certaine façon les plis des vêtements d'une figure, d'une statue. *Fig.* Railler, censurer quelqu'un : *on l'a drapé d'importance.* **Se draper** v. pr. Arranger les plis de son vêtement, de son manteau ; faire parade, se prévaloir : *se draper dans sa dignité.*

DRAPERIE n. f. Manufacture de drap ; métier de drapier ; ornements de tapisserie. *Peint. et sculpt.* Représentation des étoffes, des vêtements ordinairement flottants.

DRAPIER n. m. Marchand ou fabricant de drap.

DRASTIQUE adj. Se dit des purgatifs qui agissent avec violence.

DRAWBACK (*drô-bak*) n. m. (m. angl.). Remboursement total ou partiel des droits payés sur des marchandises étrangères qui sont réexportées.

DRÈCHE n. f. Résidu de l'orge qui a servi à faire de la bière.

DRELIN n. m. (onomat.). Bruit d'une sonnette : *drelin! drelin!*

DRESSAGE n. m. Action, manière de dresser.

DRESSER v. tr. (lat. *directus*, droit). Lever, tenir droit : *dresser la tête;* monter, construire : *dresser un lit, une tente, un autel, un échafaud;* garnir : *dresser un buffet;* disposer : *dresser un piège;* rédiger : *dresser un acte;* instruire, former : *dresser un chien.*

DRESSEUR n. m. Celui qui dresse.

DRESSOIR n. m. Etagère pour mettre la vaisselle.

DRILLE n. m. Autrefois, soldat. *Bon drille*, bon compagnon ; *vieux drille*, vieux débauché. *Fam.* N. f. pl. Vieux chiffons de toile pour faire du papier.

DRISSE n. f. Cordage qui sert à hisser une voile, un pavillon, etc.

DROGMAN (*ment*) n. m. Interprète officiel à Constantinople et dans tout Levant.

DROGUE n. f. Nom donné aux ingrédients propres à la teinture, à la chimie, à la pharmacie. *Fig.* Chose fort mauvaise ; jeu de caserne.

DROGUER v. tr. Donner beaucoup de drogues à un malade. V. int. *Fig.* Attendre longtemps : *il m'a fait droguer. Fam.*

DROGUERIE n. f. Toute sorte de drogues ; commerce du droguiste.

DROGUET n. m. Sorte d'étoffe de laine, dont la trame est ordinairement de fil ou de coton.

DROGUEUR n. m. Celui qui aime à droguer.

DROGUISTE adj. et n. m. Qui fait le commerce des drogues.

DROIT n. m. Faculté de faire un acte, de jouir d'une chose, d'en disposer ou d'exiger quelque chose d'une autre personne ; jurisprudence, législation : *étudier le droit;* impôt, taxe : *droit d'enregistrement;* justice : *faire droit.* **Droit divin**, qui vient de Dieu. **A bon droit** loc. adv. Avec raison.

Droits de l'homme. V. DÉCLARATION (*Part. hist.*).

Droits civils, droits dont la jouissance et l'exercice sont garantis par le *Code civil* à tous les citoyens : *le droit de tester, le droit d'aliéner, le droit de transmettre par donation entre vifs ou testamentaire sont des droits civils.*

Droits civiques, droits dont la jouissance et l'exercice sont accordés aux citoyens dans leurs rapports avec l'Etat : *le droit de vote est un droit civique.*

DROIT, E adj. (lat. *directus*, direct). Qui n'est pas courbe : *ligne droite;* perpendiculaire à l'horizon : *mur droit. Fig. Cœur droit*, sincère ; *esprit droit*, juste; *côté droit*, opposé à GAUCHE. Adv. Directement : *aller droit au but.* N. f. Le côté droit : *la droite d'une armée;* la main droite. *Géom.* Ligne droite : *deux droites parallèles.* **A droite** loc. adv. A main droite ; **à droite et à gauche**, de tous côtés.

DROITEMENT adv. D'une manière équitable, judicieuse.

DROITIER adj. et n. Qui se sert mieux de la main droite. Son opposé est GAUCHER.

DROITURE n. f. Justice, équité. **En droiture** loc. adv. Directement.

DROLATIQUE adj. Drôle, récréatif, qui fait rire : *conte drolatique.*

DROLATIQUEMENT adv. D'une manière drolatique.

DRÔLE adj. Plaisant, original, gai, amusant. N. m. Mauvais sujet.

DRÔLEMENT adv. D'une manière drôle.

DRÔLERIE n. f. Bouffonnerie. *Fam.*

DRÔLESSE n. f. Femme méprisable et effrontée.

DROMADAIRE n. m. (gr. *dromas*, coureur). Espèce de chameau, à une



bosse, animal renommé pour sa vitesse.

DRU, E adj. Fort, vigoureux, en parlant des petits oiseaux prêts à quitter le nid; épais, serré, touffu : *blés fort drus, pluie drue et fine;* gaillard, vif, gai : *vous êtes bien dru aujourd'hui.* Adv. En grande quantité, serré : *tomber, semer dru.*

DRUIDE, ESSE n. (celt. *deru*, chêne). Prêtre, prêtresse des Gaulois. V. P. HIST.

DRUIDIQUE adj. Qui a rapport aux druides : *monument druidique.*

DRUIDISME n. m. Religion des druides.

DRUPE n. m. (lat. *drupa*). Fruit charnu à un seul noyau.

DRYADE n. f. Nymphe des bois.

DU art. contracté pour *de le.*

DÛ, DUE adj. Que l'on doit : *somme due;* qui est causé par : *ruine due à la mauvaise conduite.* N. m. Ce qui est dû à quelqu'un : *réclamer son dû.*

DUALISME n. m. (lat. *dualis*, de deux). Tout système religieux ou philosophique qui admet deux principes, comme la matière et l'esprit, le corps et l'âme, le principe du bien et le principe du mal, que l'on suppose en lutte perpétuelle l'un avec l'autre.

DUALISTE n. m. Partisan du dualisme.

DUALITÉ n. f. (lat. *dualis*, de deux). Caractère de ce qui est double en soi : *la dualité de l'homme* (l'âme et le corps).

DUBITATIF, IVE adj. Qui exprime le doute : *conjonction dubitative*, telle que *si; proposition, forme dubitative.*

DUBITATION n. f. (lat. *dubitatio;* de *dubitare*, douter). Fig. de rhét., par laquelle l'orateur feint de douter pour prévenir les objections.

DUBITATIVEMENT adv. Avec doute.

DUC n. m. (lat. *dux*, chef). Souverain d'un duché; titre de noblesse le plus élevé après celui de prince, en France et dans quelques autres Etats.



DUC n. m. Oiseau du genre chouette et de la famille des nocturnes.

DUCAL, E, AUX adj. De duc : *manteau ducal.*

DUCAT n. m. Monnaie, généralement en or, variant de valeur suivant les pays.

DUCATON n. m. Ducat d'argent.

DUCHÉ n. m. Terre, seigneurie à laquelle le titre de duc est attaché.

DUCHESSE n. f. Femme d'un duc, ou qui possède un duché; lit de repos à dossier; variété de poire d'automne.

DUCROIRE n. m. Prime accordée au commissionnaire qui répond de ceux auxquels il vend la marchandise qui lui est confiée.

DUCTILE adj. (lat. *ductilis;* de *ducere*, conduire, tirer). Qui peut être battu, aplati, allongé sans se rompre : *les métaux sont plus ou moins ductiles.*

DUCTILITÉ n. f. Propriété qu'ont certains corps solides de pouvoir être étendus et réduits en fils tres minces.

DUÈGNE, n. f. (esp. *duena*, matrone). Vieille gouvernante chargée, en Espagne, de veiller sur une jeune personne.

DUEL n. m. (lat. *duellum;* de *duo*, deux). Combat singulier; nombre qu'ont les noms, dans certaines langues, pour désigner deux personnes ou deux choses.

DUELLISTE n. m. Qui se bat souvent en duel.

DUETTISTE n. Personne qui chante ou qui joue en duo avec une autre.

DUIRE v. int. Convenir, plaire. *Vieux.*

DULCIFICATION n. f. *Chim.* Action de rendre doux les liquides naturellement âcres et amers; résultat de cette action.

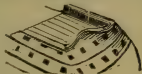
DULCIFIER v. tr. (lat. *dulcis*, doux; *facere*, faire). Tempérer, corriger l'acidité ou l'amertume de certaines substances par quelque mélange.

DULCINÉE n. f. V. PART. HIST.

DULIE n. f. (gr. *douleia*, servitude). *Culte de dulie*, hommage que l'on rend aux anges et aux saints. — Son opposé est *culte de latrie.*

DÛMENT adv. *Prat.* En due forme : *dûment assigné.*

DUNE n. f. (celt. *dun*, hauteur). Amas de sable que les vents accumulent sur les bords de la mer.



DUNETTE n. f. *Mar.* Partie d'un navire située à l'arrière, sur le pont, au-dessus du logement du commandant, et qui est plus élevée que le reste du pont.

DUO n. m. (m. lat. qui signifie *deux*). Morceau de musique pour deux voix ou deux instruments. *Fig.* et *fam.* Propos échangés simultanément entre deux personnes : *duo d'injures, de compliments.* Pl. des *duos.*

DUODÉCIMAL, E adj. (lat. *duodecim*, douze). Qui se compte, qui se divise par douze : *système duodécimal de numération.*

DUODECIMO adv. Douzièmement

DUODÉNUM (*nome*) n. m. Portion du canal intestinal qui succède immédiatement à l'estomac.

DUODI n. m. Le deuxième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

DUPE adj. et n. f. Personne qui a été trompée ou qu'on peut tromper aisément.
DUPER v. tr. Tromper.
DUPERIE n. f. Tromperie.
DUPEUR n. m. Qui dupe.
DUPLICATA n. m. (litt. *choses doublées*). Double d'un acte, d'une dépêche, d'un écrit quelconque. Pl. des *duplicata*.
DUPLICATION n. f. Action de doubler. *Duplication du cube*, problème qui consiste à construire géométriquement le côté d'un cube double d'un cube donné.
DUPLICITÉ n. f. (lat. *duplex, duplicis*, double). Etat de ce qui est double. *Fig.* Mauvaise foi.
DUQUEL pr. rel. Se dit pour *de lequel*. Pl. *desquels*.
DUR, E adj. (lat. *durus*). Ferme, solide, difficile à entamer. *Fig. Avoir l'oreille dure*, entendre difficilement; *homme, cœur dur*, inhumain, insensible; *vie dure*, austère; *paroles dures*, sévères; *tête dure*, qui comprend avec peine; *temps durs*, pénibles, fâcheux. N. f. *Coucher sur la dure*, sur la terre nue ou sur les planches.
DURABLE adj. De nature à durer longtemps.
DURANDAL n. f. Epée, par allusion à la fameuse épée de Roland.
DURANT prép. Pendant.
DURCIR v. tr. Rendre dur. V. int. et **Se durcir** v. pr. Devenir dur.
DURCISSEMENT n. m. Action de se durcir; état de ce qui est durci.
DURÉE n. f. Espace de temps que dure une chose.
DUREMENT adv. Avec dureté.
DURE-MÈRE n. f. *Anat.* La plus extérieure et la plus forte des trois membranes qui tapissent l'intérieur du crâne.
DURER v. int. (lat. *durare; de durus*, dur). Continuer d'être; exister longtemps.
DURET, ETTE adj. Un peu dur.
DURETÉ n. f. Qualité de ce qui est dur : *la dureté du marbre. Fig.* Défaut de sensibilité : *la dureté du cœur.* Pl. Discours offensants : *dire des duretés.*
DURHAM n. m. et adj. Race bovine importée en France du comté de Durham, en Angleterre.
DURILLON n. m. Petite callosité qui se forme aux pieds et aux mains.
DURIUSCULE adj. Un peu dur.
DUUMVIR (*ome*) n. m. (m. lat.; de *duo*, deux; *vir*, homme). Ancien magistrat romain, exerçant une charge importante conjointement avec un autre.
DUUMVIRAL, E (*ome*) adj. Qui se rapporte aux duumvirs.
DUUMVIRAT (*ome*) n. m. Dignité, charge du duumvir; sa durée.
DUVET n. m. Plume légère qui garnit le dessous du corps des oiseaux; premières plumes des oiseaux nouvellement éclos; premier poil qui vient au menton, aux joues; espèce de coton qui vient sur certains fruits.
DUVETEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de duvet.
DYNAMIE n. f. (gr. *dunamis*, force). Unité employée pour la mesure du travail des forces.
DYNAMIQUE n. f. Partie de la mécanique qui s'occupe du calcul des mouvements et des forces.
DYNAMISME n. m. (gr. *dunamis*, force). Doctrine qui ne reconnaît dans les éléments matériels aucune propriété physique et n'admet en eux que des forces.
DYNAMITE n. f. (gr. *dunamis*, force). *Chim.* Substance explosible composée de nitroglycérine et d'une matière neutre qui rend l'explosion moins facile.



DYNAMOMÈTRE n. m. (gr. *dunamis*, force; *metron*, mesure). Instrument qui sert à évaluer les forces d'un homme, d'un animal, d'un moteur, etc.
DYNASTE n. m. Chez les anciens, petit souverain.
DYNASTIE n. f. (gr. *dunasteia*, puissance). Suite de souverains issus du même sang.
DYNASTIQUE adj. Qui concerne la dynastie.
DYSCOLE adj. Avec qui il est difficile de vivre à cause de son humeur.
DYSENTERIE [o. N.] (*di-çan*) n. f. (gr. *dus*, désagréablement; *entera*, entrailles). Dévoiement sanguinolent avec douleurs d'entrailles.
DYSENTÉRIQUE [o. N.] adj. Qui appartient à la dysenterie.
DYSPEPSIE n. f. (gr. *dus*, difficilement; *pepsis*, coction). *Méd.* Digestion laborieuse.
DYSPNÉE n. f. Difficulté de respirer.
DYSURIE n. f. Difficulté d'uriner.

E

E n. m. Cinquième lettre de l'alphabet et la seconde des voyelles.
E préfixe qui indique une idée d'extraction, de sortie, de suppression, et qui revêt aussi les formes *é, ef, es, ec* ou *ex*, suivant les cas.
EAU n. f. Liquide transparent, insipide, inodore; pluie : *il tombe de l'eau;* liqueur artificielle : *eau de Cologne;* rivière, lac, mer : *promenade sur l'eau. Eau minérale*, eau contenant en dissolution quelque substance minérale; *eau*

seconde, acide nitrique étendu d'eau. *Fig.* Sueur : *être tout en eau;* éclat des pierres précieuses : *diamant d'une belle eau. Nager entre deux eaux*, ménager deux partis; *coup d'épée dans l'eau*, tentative sans succès.

EAU-DE-VIE n. f. Liqueur spiritueuse extraite du vin, du marc, du cidre, du grain, de la pomme de terre, etc. Pl. des *eaux-de-vie*.

EAU-FORTE n. f. Acide azotique du commerce; estampe obtenue au moyen d'une planche préparée avec cet acide. Pl. des *eaux-fortes*.

ÉBAHI, E adj. Très surpris, stupéfait.

ÉBAHIR (S') v. pr. S'étonner. *Fam.*

ÉBAHISSEMENT n. m. Etonnement extrême. *Fam.*

ÉBARBER v. tr. (préf. *é* et *barbe*). Enlever les parties excédantes des feuilles pliées dans un cartonnage, une brochure, etc.

ÉBARBOIR n. m. Outil pour ébarber.

ÉBARBURE n. f. Partie que l'on ôte en ébarbant.

ÉBATS n. m. pl. Divertissement : *prendre ses ébats.*

ÉBATTEMENT n. m. Action de s'ébattre; plaisir, agrément.

ÉBATTRE (S') v. pr Se divertir.

ÉBAUBI, E adj Etonné. *Fam.*

ÉBAUCHAGE n. m. Action, manière d'ébaucher.

ÉBAUCHE n. f. Premier jet, esquisse indiquant les principales parties d'un ouvrage de peinture, de sculpture, de littérature, etc.

ÉBAUCHER v. tr. Dessiner, tracer l'ébauche d'un ouvrage.

ÉBAUCHOIR n. m. Outil de sculpteur pour ébaucher.

ÉBAUDIR (S') v. pr. Se réjouir vivement.

ÉBAUDISSEMENT n. m. Grande réjouissance.

ÉBÈNE n. f. (gr. *ebenos*). Bois noir excessivement dur et pesant, fourni par l'ébénier. *Fig.* D'un beau noir : *cheveux d'ébène.*

ÉBÉNER v. tr. Donner la couleur de l'ébène. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ÉBÉNIER n. m. Arbre des Indes qui fournit l'ébène.

ÉBÉNISTE n. m. Ouvrier qui fait des meubles.

ÉBÉNISTERIE n f. Commerce, art de l'ébéniste.

ÉBLOUIR v. tr. Frapper les yeux par un éclat trop vif. *Fig.* Surprendre l'esprit par quelque chose de brillant; tromper ; *éblouir par des sophismes.*

ÉBLOUISSANT, E adj. Qui éblouit.

ÉBLOUISSEMENT n. m Trouble momentané de la vue, causé par l'impression subite d'une trop vive lumière; difficulté de voir, provenant d'une cause interne : *avoir des éblouissements.*

ÉBORGNAGE n. m. Opération qui consiste à enlever l'œil à la vigne et à d'autres arbustes.

ÉBORGNER v. tr. Rendre borgne; enlever les yeux inutiles d'un arbre, d'une plante.

ÉBOULEMENT n. m. Chute de ce qui s'éboule ; matériaux éboulés.

ÉBOULER v. int. **S'ébouler** v. pr. Tomber en s'affaissant.

ÉBOULIS n. m. Matières éboulées.

ÉBOURGEONNEMENT n. m. Action d'ébourgeonner.

ÉBOURGEONNER v. tr. (préf. *é* et *bourgeon*). Oter les bourgeons superflus des arbres.

ÉBOURIFFANT, E adj. Extraordinaire, incroyable : *nouvelle ébouriffante, succès ébouriffant.*

ÉBOURIFFÉ, E adj. Agité, troublé : *avoir l'air tout ébouriffé. Fam.*

ÉBOURIFFER v. tr. Embrouiller, mettre en désordre, en parlant des cheveux.

ÉBOUSINER v. tr. Débarrasser des parties molles ou terreuses, en parlant des pierres de taille.

ÉBRANCHEMENT n. m. Action d'ébrancher un arbre.

ÉBRANCHER v. tr. (préf. *é* et *branche*). Dépouiller de ses branches.

ÉBRANCHOIR n. m. Outil pour ébrancher, tailler les arbres.

ÉBRANLEMENT n. m. Mouvement causé par une secousse violente.

ÉBRANLER v. tr. Diminuer la solidité par des secousses. *Fig.* Affaiblir, émouvoir : *ébranler les convictions*, *une autorité.* **S'ébranler** v. pr. Se mettre en mouvement : *l'armée s'ébranle.*

ÉBRASEMENT n. m. Action d'ébraser ; son résultat.

ÉBRASER v. tr. Elargir progressivement de dehors en dedans : *ébraser une porte, une fenêtre.*

ÉBRÈCHEMENT n. m. Action d'ébrécher; état d'une chose ébréchée.

ÉBRÉCHER v. tr. Faire une brèche : *ébrécher un couteau*, et fig. : *ébrécher sa fortune.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ÉBRIÉTÉ n. f. (lat. *ebrietas;* de *ebrius*, ivre). Ivresse légère.

ÉBROÏCIEN, IENNE adj. et n. (de *Ebroicum*, nom lat. d'Evreux). D'Evreux.

ÉBROUEMENT n. m. Ronflement du cheval.

ÉBROUER v. tr. Passer à l'eau. **S'ébrouer** v. pr. Souffler de frayeur, en parlant du cheval.

ÉBRUITEMENT n. m. Action d'ébruiter.

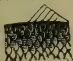
ÉBRUITER v. tr. Divulguer.

ÉBULLITION n. f. (lat. *ebullitio;* de *ebullire*, bouillir). Mouvement, état d'un liquide qui bout.

ÉCACHER v. tr. Ecraser, froisser : *écacher une noix.*

ÉCAILLAGE n. m. Action d'enlever les écailles; action d'ouvrir les huîtres.

ÉCAILLE n. f. (ital. *scaglia;* du lat. *squama*). Plaque osseuse qui recouvre la peau de la plupart des poissons et des reptiles; carapace de la tortue.



ÉCAILLER v. tr. Enlever, arracher les écailles d'un poisson.

ÉCAILLER, ÈRE n. Personne qui ouvre ou qui vend des huîtres.

ÉCAILLEUX, EUSE adj. Qui se lève par écailles; qui a des écailles.

ÉCALE n. f. Enveloppe coriace de quelques fruits et de certains légumes.

ÉCALER v. tr. Oter l'écale : *écaler des noix.*

ÉCANGUER v. tr. Broyer la tige du lin, etc.

ÉCANGUEUR n. m. Celui qui écangue.

ÉCARBOUILLER v. tr. Ecraser. *Pop.*

ÉCARLATE n. f. Couleur d'un rouge vif; étoffe de cette couleur. Adj. : *ruban écarlate.*

ÉCARQUILLEMENT n. m. Action d'écarquiller. *Fam.*

ÉCARQUILLER v. tr. Ecarter : *écarquiller les jambes;* ouvrir tout grand : *écarquiller les yeux.*

ÉCART n. m. Action de s'écarter; cartes écartées à certains jeux. *Méd.* Relâchement de certains ligaments qui maintiennent deux parties voisines. *Fig.* Erreur : *écart de l'imagination.* **A l'écart** loc. adv. A part.

ÉCARTÉ, E adj. Détourné, solitaire : *endroit écarté.*

ÉCARTÉ n. m. Sorte de jeu de cartes.

ÉCARTÈLEMENT n. m. Action d'écarteler.

ÉCARTELER v. tr. (préf. *é* et lat. *quartus*, quatrième). Faire tirer un criminel à quatre chevaux, jusqu'à ce que le corps soit en lambeaux. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ÉCARTEMENT n. m. Action d'écarter; état de ce qui est écarté.

ÉCARTER v. tr. (rad. *écart*). Séparer, éloigner : *écarter les jambes;* disperser : *écarter la foule;* faire dévier : *écarter quelqu'un de son chemin. Fig. : écarter les obstacles, les soupçons. Jeu.* Rejeter une ou plusieurs cartes pour en prendre de nouvelles.

ECCE HOMO (*èk-cé*) n. m. (m. lat. qui signifient *voilà l'homme*). Tableau représentant Jésus-Christ couronné d'épines. *Fig.* Dont le visage est pâle et amaigri : *c'est un véritable ecce homo.* Pl. des *ecce homo.*

ECCHYMOSE (*è-ki*) n. f. (gr. *ek*, dehors; *chumos*, humeur). Tumeur formée par l'infiltration du sang dans l'épaisseur de la peau, ordinairement le résultat d'une contusion.

ECCHYMOSER v. tr. Occasionner une ou des ecchymoses.

ECCLÉSIASTIQUE adj. Qui concerne l'Eglise, le corps du clergé : *histoire ecclésiastique.* N. m. Un des livres de l'Ecriture sainte; prêtre.

ECCLÉSIASTIQUEMENT adv. En ecclésiastique : *vivre ecclésiastiquement.*

ÉCERVELÉ, E adj. et n. (préf. *é* et *cervelle*). Sans jugement, étourdi : *tête écervelée.*

ÉCHAFAUD n. m. (ital. *catafalco*). Construction en forme de plancher à l'usage des maçons, des peintres; plateforme en charpente sur laquelle on exécute les condamnés à mort.

ÉCHAFAUDAGE n. m. Construction d'échafauds pour bâtir, peindre, etc. *Fig.* Ensemble de faux raisonnements : *un mot renversa tout son échafaudage.*

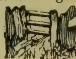
ÉCHAFAUDER v. tr. Dresser un échafaud pour travailler à un bâtiment. V. tr. Amonceler, dresser l'un sur l'autre : *échafauder des meubles.*

ÉCHALAS n. m. Pieu planté en terre pour soutenir la vigne et autres plantes trop faibles pour conserver la position verticale. *Fig.* et *fam.* Personne grande et maigre : *c'est un véritable échalas.*

ÉCHALASSEMENT n. m. Action d'échalasser.

ÉCHALASSER v. tr. Garnir une vigne d'échalas.

ÉCHALIER n. m. Clôture d'un champ faite avec des branches d'arbres.



ÉCHALOTE n. f. Espèce d'ail.

ÉCHAMPIR v. tr. V. RÉCHAMPIR.

ÉCHANCRER v. tr. Tailler en dedans en forme de croissant.

ÉCHANCRURE n. f. Coupure faite en dedans en forme de croissant : *l'échancrure d'un habit.*

ÉCHANGE n. m. Troc d'une chose pour une autre; dans la diplomatie, remise mutuelle d'un acte, d'un pouvoir. *Fig.* Réciprocité : *échange de politesses.*

ÉCHANGEABLE adj. Qui peut être échangé.

ÉCHANGER. v. tr. Faire un échange; s'envoyer réciproquement : *échanger des coups de canon.*

ÉCHANGISTE n. m. Qui fait un échange. **Libre-échangiste**, partisan du libre-échange.

ÉCHANSON n. m. Officier qui servait à boire à un grand personnage, ou à un dieu de la Fable.

ÉCHANTIGNOLE V. CHANTIGNOLE.

ÉCHANTILLON n. m. Morceau d'une étoffe, petite quantité d'un produit, pour les faire connaître. *Donner un échantillon de son savoir-faire*, montrer ce qu'on est capable de faire.

ÉCHANTILLONNER v. tr. Confronter des poids et des mesures avec l'étalon original; couper des échantillons d'une pièce d'étoffe.

ÉCHAPPADE n. f. Action faite par légèreté, par étourderie.

ÉCHAPPATOIRE n. f. Moyen adroit ou détourné pour se tirer d'embarras : *trouver une échappatoire.*

ÉCHAPPÉ, E n. Personne sortie, évadée : *un échappé de prison. Echappé des Petites-Maisons*, fou ; *échappé des galères*, qui est sorti du bagne ou qui semble en être sorti.

ÉCHAPPÉE n. f. Action imprudente d'un jeune homme qui s'écarte du devoir. *Peint. Echappée de lumière*, lumière passant entre deux corps pour en éclairer un autre, qui, sans cela, serait dans l'obscurité. *Faire quelque chose par échappées*, par intervalles et comme à la dérobée.



ÉCHAPPEMENT n. m. Mécanisme d'horlogerie qui sert à régulariser le mouvement d'une pendule.

ÉCHAPPER v. int. S'esquiver, se sauver par adresse ou violence : *échapper de prison;* se soustraire : *échapper au danger;* tomber : *échapper de la main. La patience m'échappe*, ma patience est à bout ; *le mot m'échappe*, est sorti de ma mémoire ; *ce mot m'est échappé*, je l'ai prononcé sans y prendre garde ; *cette circonstance m'avait échappé*, je ne l'avais pas remarquée.

ÉCHARDE n. f. Petit fragment d'un corps quelconque qui est entré dans la chair

ÉCHARDONNAGE n. m. Action d'échardonner.

ÉCHARDONNER v. tr. Arracher les chardons d'un champ.

ÉCHARNER v. tr. Retrancher des peaux les chairs qui y adhèrent.

ÉCHARNOIR n. m. Couteau à écharner.

ÉCHARNURE n. f. Fragment d'une peau de bête enlevé par l'écharnoir ; façon qu'on donne en écharnant.

ÉCHARPE n. f. Large bande d'étoffe qui se porte en sautoir ou en ceinture ; bandage pour soutenir un bras blessé ; ornement que les femmes portent sur les épaules ou à la ceinture.

ÉCHARPER v. tr. Tailler en pièces.

ÉCHASSE n. f. Long bâton garni d'un fourchon ou étrier, pour marcher à une certaine hauteur au-dessus du sol. *Etre toujours monté sur des échasses*, avoir l'esprit guindé, parler d'une manière emphatique et en employant de grands mots.



ÉCHASSIERS n. m. pl. (rad. *échasse*). Ordre d'oiseaux à jambes fort longues, et à demi aquatiques, tels que le héron, l'ibis, etc. S. : *un échassier.*

ÉCHAUBOULÉ, E adj. Qui a des échauboulures.

ÉCHAUBOULURE n. f. Petite élevure rouge sur la peau.

ÉCHAUDAGE n. m. Action de blanchir un mur avec un lait de chaux.

ÉCHAUDÉ n. m. Pâtisserie très légère faite de pâte échaudée.

ÉCHAUDÉ, E adj. Qui a subi quelque mésaventure. *Chat échaudé craint l'eau froide*, quand on a déjà éprouvé les inconvénients d'une chose, on en redoute même les fausses apparences.

ÉCHAUDER v. tr. (préf. *é* et *chaud*). Laver avec de l'eau bouillante.

ÉCHAUDOIR n. m. Lieu où l'on échaude ; vase pour échauder.

ÉCHAUFFAISON n. f. Indisposition qui se manifeste par une éruption à la peau.

ÉCHAUFFANT, E adj. Se dit des aliments, des remèdes et de tout ce qui augmente la chaleur animale : *nourriture échauffante.*

ÉCHAUFFÉ n. m. Odeur causée par une forte chaleur ou par la fermentation.

ÉCHAUFFEMENT n. m. Action d'échauffer; augmentation de la chaleur animale : *avoir un échauffement.*

ÉCHAUFFER v. tr. Donner de la chaleur, causer un excès de chaleur. *Echauffer la bile à quelqu'un*, le mettre en colère. **S'échauffer** v. pr. S'exciter, s'animer : *la dispute s'échauffe.*

ÉCHAUFFOURÉE n. f. Entreprise téméraire, mal concertée ; léger combat.

ÉCHAUFFURE n. f. Rougeur de la peau par suite d'échauffement.



ÉCHAUGUETTE n. f. Guérite placée dans un lieu élevé et d'où la sentinelle observe les environs.

ÉCHAULER v. tr. Syn. de CHAULER.

ÉCHÉANCE n. f. Terme de payement d'un billet, d'une dette, etc.

ÉCHEC (*chèk*) n. m. Insuccès, non-réussite ; terme du jeu des échecs : *échec au roi, échec et mat*, coup par lequel on gagne une partie.

ÉCHECS (*chè*) n. m. pl. Nom d'un jeu. — Le jeu des échecs, qui se joue sur un échiquier de 64 cases, au moyen de 32 pièces, paraît être l'image de la guerre. On en a fait honneur au Grec Palamède, qui l'aurait inventé pendant le siège de Troie, pour distraire les guerriers durant les jours de trêve et d'inaction ; mais il est plus probable que ce jeu nous vient des Perses ou des Chinois. Il aurait passé aux Arabes et se serait introduit en Europe

à la suite des croisades. On prétend que l'inventeur de ce jeu en ayant fait hommage à son souverain, celui-ci, enchanté, lui offrit la récompense qu'il désirerait. Il demanda un grain de blé pour la première case, deux pour la seconde, quatre pour la troisième, et ainsi de suite, en doublant toujours jusqu'à la soixante-quatrième et dernière. L'empereur ordonna à son ministre de faire droit à une demande si modeste en apparence; mais le calcul étant fait, il se trouva que tous les greniers du vaste empire étaient insuffisants pour la remplir.

ÉCHELETTE n. f. Petite échelle.

ÉCHELLE n. f. (lat. *scala*). Appareil composé de deux montants reliés entre eux par des pièces transversales fixées de distance en distance (*); ligne divisée en parties égales pour mesurer les distances sur une carte géographique ou pour rapporter, en petit et dans une juste proportion, les plans levés sur le terrain : *échelle de proportion;* succession des sons de la gamme : *échelle diatonique. Echelle de corde, de soie*, dont les montants sont de corde ou de soie. *Tirer l'échelle après quelqu'un* ou *quelque chose*, reconnaître qu'en dehors de cette personne, de cette chose, on ne peut rien leur comparer. Pl. **Echelles du Levant,** ports de commerce dans la partie orientale de la Méditerranée. V. PART. HIST.



ÉCHELON n. m. Chacun des degrés, des bâtons de l'échelle.

ÉCHELONNER v. tr. *Art milit.* Ranger des troupes par échelons, c'est-à-dire les disposer sur divers plans, de manière qu'elles puissent se soutenir et se remplacer successivement.

ÉCHENILLAGE n. m. Action d'écheniller. Sous peine d'amende et de prison, la loi prescrit au propriétaire et au fermier l'échenillage sur les arbres, les haies et les buissons.

ÉCHENILLER v. tr. Oter les chenilles, détruire leurs nids.

ÉCHENILLEUR n. m. Ouvrier qui échenille les arbres; genre d'oiseaux.

ÉCHENILLOIR n. m. Instrument pour écheniller (*).



ÉCHEOIR v. int. V. ÉCHOIR.

ÉCHEVEAU n. m. Petit faisceau de fil, de soie ou de laine.

ÉCHEVELÉ, E adj. Qui a les cheveux épars et en désordre.

ÉCHEVIN n. m. Magistrat municipal avant 1789. V. PART. HIST.

ÉCHEVINAGE n. m. Fonction d'échevin.

ÉCHIDNÉ (*ki*) n. m. Animal de la famille des édentés, qui vit dans des terriers.

ÉCHINE n. f. Nom vulgaire de la colonne vertébrale.

ÉCHINÉE n. f. Partie du dos d'un cochon.

ÉCHINER v. tr. Rompre l'échine. *Fig.* Tuer, assommer. **S'échiner** v. pr. S'excéder de fatigue.

ÉCHINODERMES (*ki*) n. m. pl. Un des embranchements du règne animal, dont l'*oursin* et l'*étoile de mer* sont les types. S. : *un échinoderme.*

ÉCHIQUIER n. m. Table carrée, divisée en 64 cases, pour jouer aux échecs; juridiction anglaise qui règle toutes les affaires de finances : *chancelier, cour de l'Echiquier.*

ÉCHO (*co*) n. m. (gr. *êchô*, son). Répétition distincte du son réfléchi par un corps dur; lieu où se fait l'écho. — Cette répétition distincte d'un son se fait entendre lorsque le son tombe sur la surface d'un corps qui a la propriété de le renvoyer et de ne point l'éteindre en l'absorbant. Mais l'écho n'a lieu que lorsque la réflexion s'opère à une distance de 27 mètres au moins; autrement les deux sons se confondent. Comme un son réfléchi peut se réfléchir de nouveau en rencontrant de nouveaux obstacles dans sa direction, il existe des échos doubles, triples, quadruples, etc. On les appelle échos multiples. Parmi les échos célèbres, on cite celui de Woodstock, qui répète le son vingt fois, et celui du château de Simonetta, près de Milan, qui le répète quarante fois.

En poésie, on a nommé vers en écho un genre de versification où la dernière syllabe du vers est répétée en forme d'écho, comme dans ces vers d'une chanson dirigée contre les financiers du siècle dernier :

Et l'on voit des commis
Mis
Comme des princes,
Qui sont venus
Nus
De leurs provinces.

ÉCHOIR v. int. (préf. *é* et *choir.* — N'est guère usité qu'aux personnes et aux temps suivants : *il échoit, ils échoient. Il échéait, ils échéaient. Il échut, ils échurent. Il écherra, ils écherront. Il écherrait, ils écherraient. Qu'il échée, qu'ils échéent. Qu'il échût, qu'ils échussent. Echéant. Echu, e*, et aux troisièmes personnes des temps composés). Arriver par hasard. Se dit aussi du temps fixe où doit se faire une chose, s'accomplir un engagement : *mon billet échoit demain.* On écrit aussi ÉCHEOIR. — Se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

ÉCHOMÈTRE (*ko*) n. m. Instrument dont on se sert pour mesurer la durée, les intervalles et les rapports des sons.

ÉCHOMÉTRIE (*ko*) n. f. Art de mesurer avec l'échomètre les rapports des sons.

ÉCHOPPE n. f. (bas lat. *schoppa*). Petite boutique en planches : *échoppe de savetier;* pointe d'acier pour graver à l'eau-forte.

ÉCHOPPER v. tr. Travailler avec l'échoppe.

ÉCHOUAGE n.m. Situation d'un vaisseau échoué.

ÉCHOUEMENT n. m. Action d'échouer un navire.

ÉCHOUER v. int. *Mar.* Etre poussé contre un écueil, un banc de sable ou un bas-fond. *Fig.* Ne pas réussir : *l'entreprise a échoué*, ou *est échouée*, selon qu'on veut marquer le fait seul ou l'état. V. tr. : *échouer un navire.* **S'échouer** v. pr. Toucher à la côte, sur les bas-fonds.

ÉCIMAGE n. m. Action de couper la cime des végétaux.

ÉCIMER v. tr. Enlever la cime.

ÉCLABOUSSEMENT n. m. Action d'éclabousser.

ÉCLABOUSSER v. tr. Faire jaillir de la boue sur... *Fig.* L'emporter par le luxe : *éclabousser ses voisins.*

ÉCLABOUSSURE n. f. Boue qui a rejailli. *Fig.* Mal qui rejaillit sur les autres.

ÉCLAIR n. m. (préf. *é* et *clair*). Eclat subit et passager de lumière, produit par l'électricité des nuages. *Fig.* Lueur rapide et passagère : *cet insensé a des éclairs de raison. Passer comme l'éclair*, très vite. — Cette lumière éblouissante, qui se manifeste pendant un temps d'orage et précède toujours le bruit du tonnerre, est produite par la combinaison des deux électricités contraires. La rapidité de l'électricité étant presque incalculable, tout danger a disparu après l'apparition de l'éclair, et, à plus forte raison, quand le bruit du tonnerre se fait entendre. La lumière allant infiniment plus vite que le son, on aperçoit quelquefois l'éclair longtemps avant d'entendre l'explosion électrique. C'est donc à tort que le peuple s'effraye du bruit du tonnerre : c'est l'éclair qui frappe et qu'on doit redouter. Sachant que le son parcourt environ 340 mètres par seconde, on peut, par l'intervalle qui s'écoule entre l'éclair et l'explosion, calculer, au moyen d'une montre à secondes ou même des battements du pouls, l'éloignement des nuages électrisés. Les *éclairs de chaleur*, que l'on voit pendant l'été, sont dus probablement à une sorte de phosphorescence produite par des nuages isolés, fortement chargés d'électricité ; ils ne sont point suivis de tonnerre apparent, soit que ce bruit n'existe pas réellement, soit que la trop grande distance (4 myriamètres par exemple) le rende imperceptible.

ÉCLAIRAGE n.m. Action d'éclairer ; ses effets ; son prix.

ÉCLAIRCIE n. f. Endroit clair dans un ciel brumeux ; espace dégarni d'arbres dans un bois.

ÉCLAIRCIR v. tr. Rendre moins épais : *éclaircir une sauce;* rendre moins serré : *éclaircir les rangs. Fig.* Rendre intelligible : *éclaircir une question.*

ÉCLAIRCISSEMENT n. m. Explication d'une chose obscure.

ÉCLAIRE n. f. V. CHÉLIDOINE.

ÉCLAIRÉ, E adj. Qui a beaucoup de connaissance, d'expérience : *esprit éclairé.*

ÉCLAIRER v. tr. Répandre de la clarté. *Fig.* Instruire : *l'expérience nous éclaire.* V. int. Etinceler, jeter une lueur: *les yeux du chat éclairent la nuit.* V. impers. *Il éclaire*, il fait des éclairs.

ÉCLAIREUR n. m. Soldat envoyé à la découverte.

ÉCLANCHE n. f. Epaule de mouton séparée du corps de l'animal.

ÉCLAT n. m. (gr. *klaô*, je brise). Partie d'un morceau de bois brisé, rompu en long, ou tout autre objet brisé violemment; lueur brillante : *éclat du soleil;* bruit soudain et violent : *éclat de tonnerre. Fig.* Gloire, splendeur : *l'éclat des grandeurs;* rumeur, scandale : *craindre l'éclat. Action d'éclat*, remarquable.

ÉCLATANT, E adj. Qui a de l'éclat, qui brille. *Fig.* Célèbre, magnifique : *action, victoire éclatante;* qui est public, manifeste : *vengeance éclatante;* qui fait un bruit perçant : *son éclatant.*

ÉCLATEMENT n. m. Action de se briser en éclatant.

ÉCLATER v. int. (rad. *éclat*). Se briser par éclats; faire entendre un bruit violent : *la foudre éclate. Fig.* S'emporter : *éclater en reproches ;* se manifester : *la joie éclate dans ses yeux ;* briller : *l'or et les diamants éclataient de toutes parts.*

ÉCLECTIQUE adj. et n. m. Partisan de l'éclectisme.

ÉCLECTISME n. m. (gr. *eklektismos;* de *eklegein*, choisir). Méthode des philosophes, médecins, politiques, etc., qui, dans tous les temps, ont tenté de fondre, de concilier les divers systèmes de leurs devanciers ou de leurs contemporains, en choisissant les opinions qui leur paraissent toucher de plus près à la vérité, pour en former un corps de science. Au IIIe siècle avant J.-C., Alexandrie vit naître une secte d'éclectiques célèbres, fondée par le philosophe Potamon. L'éclectisme philosophique a été remis en honneur de nos jours par Victor Cousin, qui, sans adopter de système particulier, rechercha dans les écrits des autres philosophes ce qui paraît le plus vraisemblable.

ÉCLIPSE n. f. (gr. *ekleipsis;* de *ekleipein*, faire défaut). Disparition totale ou partielle d'un astre, par l'interposition d'un autre astre. — Il y a éclipse de lune lorsque la terre se trouvant inter-



posée entre le soleil et la lune, celle-ci traverse l'ombre que la terre projette au loin derrière elle. L'éclipse de soleil se produit par l'interposition de la lune entre le soleil et la terre. Ces phénomènes ont pendant longtemps jeté l'alarme parmi les nations, qui les regardaient comme un signe de la colère céleste. Il paraît cependant que, dès le VIIIe siècle avant J.-C., les Chaldéens avaient fait des observations sur les éclipses. Le philosophe Anaxagore expia, dit-on, dans les fers, le tort d'avoir osé combattre sur ce point les préjugés de son temps, en assignant les vraies causes de ce phénomène. De nos jours, la théorie des éclipses est si bien connue, qu'on les prédit à heure fixe et longtemps à l'avance. Ce genre de phénomènes est devenu pour les astronomes une source de découvertes intéressantes. C'est l'observation des éclipses de lune qui a donné une idée exacte, une preuve palpable de la forme sphérique de la terre.

ÉCLIPSER v. tr. Intercepter la lumière d'un astre ; cacher, rendre invisible. *Fig.* Surpasser, effacer : *la gloire de César éclipsa celle de Pompée.* **S'éclipser** v. pr. Disparaître furtivement.

ÉCLIPTIQUE n. f. (rad. *éclipse*). Orbite que le soleil paraît décrire annuellement autour de la terre considérée comme fixe ; cercle que décrit la terre dans son mouvement annuel, et dans lequel ont lieu les éclipses.

ÉCLISSE n. f. Plaque de bois ou de carton pour maintenir un os fracturé ; bois de refend pour faire des seaux ; rond d'osier sur lequel on fait égoutter le fromage.

ÉCLISSER v. tr. Mettre des éclisses à un membre fracturé.

ÉCLOPÉ, E [o. n.] adj. Boiteux, estropié, qui marche péniblement.

ÉCLOPER [o. n.] v. tr. Rendre boiteux, estropier.

ÉCLORE v. int. (préf. *é* et *clore.* — *Il éclôt, ils éclosent. Il éclora, ils écloront, Il éclorait, ils écloraient. Qu'il éclose, qu'ils éclosent. Eclos, e*). Sortir de l'œuf ; s'ouvrir, en parlant des fleurs. *Fig.* Commencer à paraître : *le jour vient d'éclore ;* se manifester : *son projet est près d'éclore.* — Prend toujours l'auxiliaire *être.*

ÉCLOSION n. f. Action d'éclore. *Fig.* Production, manifestation : *l'éclosion d'un projet.*



ÉCLUSE n. f. (lat. *excludere, exclusum*, exclure). Clôture avec porte mobile, établie sur une rivière ou un canal pour retenir ou lâcher les eaux.

ÉCLUSÉE n. f. Quantité d'eau qui coule depuis qu'on a lâché l'écluse jusqu'à ce qu'on l'ait refermée.

ÉCLUSIER n. m. Celui qui gouverne une écluse.

ÉCOBUAGE n. m. Action d'écobuer.

ÉCOBUE n. f. Pioche pour écobuer.

ÉCOBUER v. tr. Brûler la surface d'un terrain couvert d'herbes et répandre sur le sol le produit de la combustion.

ÉCŒURANT adj. Qui soulève le cœur, qui inspire le dégoût.

ÉCŒURÉ, E adj. Dégoûté, découragé.

ÉCŒURER v. tr. Soulever le cœur, dégoûter. *Fig.* Abattre ; affadir le cœur.

ÉCOINÇON ou **ÉCOINSON** n. m. Pierre ou meuble d'encoignure.

ÉCOLAGE n. m. Rétribution payée par les écoliers ; état d'écolier.

ÉCOLÂTRE n. m. Professeur de théologie d'une cathédrale ; ecclésiastique inspecteur des écoles d'un diocèse.

ÉCOLE n. f. (lat. *schola*). Etablissement où l'on enseigne ; tous les élèves qui le fréquentent. *Fig.* Secte, doctrine : *l'école de Platon ;* manière des grands peintres : *l'école française. Etre à bonne école*, avec des gens très capables ; *faire école*, se dit de celui qui trouve beaucoup d'imitateurs. V. ÉCOLES (*Part. hist.*)

ÉCOLIER, ÈRE n. Qui va à l'école. *Fig.* Peu habile dans sa profession. *Le chemin des écoliers*, le plus long.

ÉCONDUIRE v. tr. (préf. *é* et *conduire*). Congédier avec plus ou moins de ménagement : *éconduire un solliciteur.*

ÉCONOMAT n. m. Charge d'économe ; bureaux de l'économe.

ÉCONOME n. m. (gr. *oikonomos ;* de *oikia*, maison ; *nomos*, règle). Qui a le soin de la dépense d'une maison. Adj. Ménager, qui sait épargner la dépense.

ÉCONOMIE n. f. (rad. *économe*). Ordre dans la dépense, dans la conduite d'une maison, d'un ménage : *économie domestique*, vertu qui porte à régler sagement la dépense. Pl. Ce que l'on a épargné : *prendre sur ses économies.* **Economie politique,** science qui traite de la production et de la consommation des richesses d'un pays. **Economie sociale,** science de l'ensemble des lois qui régissent la société et ses intérêts. *Fig.* Harmonie des différentes parties d'un corps organisé : *l'économie animale.*

ÉCONOMIQUE adj. Qui diminue les frais, la dépense.

ÉCONOMIQUEMENT adv. Avec économie.

ÉCONOMISER v. tr. Epargner, ménager. *Fig.* : *économiser son temps.*

ÉCONOMISTE n. m. Ecrivain qui s'occupe d'économie politique.

ÉCOPE ou **ESCOPE** n. f. Pelle de bois pour prendre et lancer de l'eau.

ÉCORÇAGE n. m. Action d'écorcer.

ÉCORCE n. f. (lat. *cortex, corticis*). Enveloppe des plantes ligneuses, ou de certains fruits, lorsque cette enveloppe

est épaisse : *écorce de citron. Fig.* Superficie, apparence : *ne pas juger sur l'écorce.*

ÉCORCER v. tr. Enlever l'écorce.

ÉCORCHÉ n. m. *B.-arts.* Homme ou animal représenté complètement dépourvu de sa peau, pour rendre visibles les muscles, les veines et les articulations.

ÉCORCHEMENT n. m. Action d'écorcher.

ÉCORCHER v. tr. (lat. *excoriare;* de *ex*, de, et *corium*, cuir). Dépouiller de sa peau ; déchirer : *il m'a tout écorché. Fig.* Produire une impression désagréable : *sa voix m'écorche les oreilles;* faire payer trop cher : *écorcher son hôte;* parler mal : *écorcher le français.*

ÉCORCHERIE n. f. Local où l'on écorche les animaux. *Fig.* Etablissement public où l'on rançonne les clients : *cet hôtel est une véritable écorcherie.*

ÉCORCHEUR n. m. Qui écorche les bêtes mortes.

ÉCORCHURE n. f. Petite blessure à la peau.

ÉCORNER v. tr. Rompre les cornes : *écorner un taureau;* briser les angles : *écorner une table. Fig. Ecorner sa fortune, une propriété*, en dissiper, en vendre une partie.

ÉCORNIFLER v. tr. Chercher à manger aux dépens d'autrui : *écornifler un dîner.*

ÉCORNIFLERIE n. f. Action d'écornifler.

ÉCORNIFLEUR, EUSE n. Qui écornifle; parasite. *Fam.*

ÉCORNURE n. f. Eclat enlevé de l'angle d'une pierre, d'un meuble, etc.

ÉCOSSAIS, E adj. et n. De l'Ecosse. *Hospitalité écossaise*, gracieuse et désintéressée.

ÉCOSSER v. tr. Tirer de la cosse : *écosser des pois.*

ÉCOSSEUR, EUSE n. Qui écosse.

ÉCOT n. m. (bas lat. *scotum*, contribution). Quote-part de chaque convive dans un repas commun.

ÉCOULEMENT n. m. Mouvement d'un liquide qui s'écoule. *Com.* Placement, vente.

ÉCOULER (S') v. pr. Couler hors d'un lieu : *le vin s'est écoulé. Fig.* Passer, se dissiper : *le temps, l'argent s'écoulent vite.* V. tr. Vendre : *écouler des marchandises.*

ÉCOURGEON n. m. V. ESCOURGEON.

ÉCOURTER v. tr. Rogner, couper trop court : *écourter les cheveux. Fig. : écourter un discours.*

ÉCOUTE n. f. Cordage attaché aux coins inférieurs des voiles.

ÉCOUTE n. f. Endroit d'où l'on peut écouter sans être vu. S'emploie le plus souvent au pl. *Etre aux écoutes*, être aux aguets pour tout entendre.

ÉCOUTER v. tr. (lat. *auscultare*). Chercher à entendre. *Fig.* Prêter l'oreille avec bonté : *écouter un malheureux;* tenir compte de : *n'écoutez pas ce qu'il vous dit. Ecouter les conseils de quelqu'un*, s'y conformer; *écouter la raison, son cœur, ses passions*, se laisser guider par les inspirations qui en viennent. **S'écouter** v. pr. Prendre trop de soin de sa santé.

ÉCOUTEUR, EUSE n. Indiscret, qui écoute. *Fam.*



ÉCOUTILLE n. f. Trappe pratiquée dans le pont d'un navire, pour descendre dans l'intérieur.

ÉCOUVILLON n. m. Vieux linge attaché à un long bâton pour nettoyer les corps creux, et particulièrement les fours des boulangers; instrument composé d'un bâton à l'une des extrémités duquel se trouve une brosse cylindrique pour nettoyer les canons.

ÉCOUVILLONNER v. tr. Nettoyer avec l'écouvillon.



ÉCRAN n. m. Instrument qui sert à garantir de l'ardeur du feu.

ÉCRASANT, E adj. Qui abat, étourdit : *nouvelle écrasante.*

ÉCRASEMENT n. m. Action d'écraser.

ÉCRASER v. tr. Aplatir et briser par compression. *Fig.* Vaincre, anéantir : *écraser l'ennemi;* accabler : *écraser le peuple d'impôts.*

ÉCRÉMAGE n. m. Action d'écrémer.

ÉCRÉMER v. tr. Oter la crème de dessus le lait. *Fig.* Prendre ce qu'il y a de meilleur dans une chose. — Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

ÉCRÊTER v. tr. Enlever la crête : *écrêter un coq;* détruire à coups de canon le sommet d'un ouvrage de fortification.

ÉCREVISSE n. f. Crustacé qui vit dans l'eau (*) ; signe du zodiaque, appelé aussi *Cancer* (juin).



ÉCRIER (S') v. pr. Faire un grand cri.

ÉCRILLE n. f. Claie qui arrête le poisson à la clôture d'un étang.

ÉCRIN n. m. (lat. *scrinium*). Coffret pour serrer des bijoux.

ÉCRIRE v. tr. (lat. *scribere*). Former des lettres; correspondre par lettre; composer : *écrire un ouvrage;* orthographier : *comment écrivez-vous ce mot?* V. impers. *Il est écrit*, il est arrêté, décidé.

ÉCRIT, E adj. Marqué, empreint : *sa honte est écrite sur son front.* N. m. Toute chose écrite; acte, convention écrite. Pl. Ouvrages de l'esprit.

ÉCRITEAU n. m. Inscription en grosses lettres sur papier ou sur bois, annonçant vente, location, etc.

ÉCRITOIRE n. f. Petit ustensile qui contient tout ce qu'il faut pour écrire.

ÉCRITURE n. f. (lat. *scriptura;* de *scribere*, écrire). Art de représenter la pensée par des caractères de convention; caractères écrits : *écriture anglaise;* l'Ancien et le Nouveau Testament : *l'Ecriture sainte, les saintes Ecritures*. Pl. *Com.* Les comptes, la correspondance d'un commerçant : *tenir les écritures.* — V. ALPHABET.

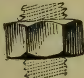
ÉCRIVAILLER v. tr. Ecrire, composer vite et mal. *Fam.*

ÉCRIVAILLEUR n. m. Auteur fécond, mais sans talent. *Fam.*

ÉCRIVAIN n. m. Auteur, homme ou femme, qui compose des livres. **Ecrivain public**, qui écrit pour le public.

ÉCRIVASSIER n. m. Qui écrit beaucoup et mal. *Fam.*

ÉCROU n. m. Pièce percée en spirale dans laquelle entre une vis (*); article du registre d'entrée des détenus dans une prison.



ÉCROUELLES n. f. pl. Maladie lymphatique, qui se manifeste ordinairement aux glandes du cou, et vulgairement appelée *humeurs froides.*

ÉCROUER v. tr. Emprisonner; inscrire sur le registre d'une prison.

ÉCROUIR v. tr. Battre un métal à froid pour le rendre plus dur, plus dense, plus élastique.

ÉCROUISSEMENT n. m Action d'écrouir.

ÉCROULEMENT n. m. Eboulement, en tout ou en partie, d'un mur, d'une montagne, etc. *Fig.* Ruine complète.

ÉCROULER (S') v. pr. Tomber en s'affaissant avec fracas. *Fig.* Périr, s'anéantir ; *empire qui s'écroule.*

ÉCROÛTER v. tr. Oter la croûte.

ÉCRU, E adj. Non préparé. *Soie écrue,* qui n'a point été mise à l'eau bouillante; *fil écru,* qui n'a point été lavé ; *toile écrue,* qui n'a point été blanchie.

ÉCRUES n. f. pl. Bois nouvellement poussés dans des terres labourables.

ECTROPION n. m. (gr. *ek*, hors de ; *trepein*, tourner). Etat des paupières renversées en dehors et ne pouvant plus recouvrir l'œil.

ÉCU n. m. (lat. *scutum*, bouclier). Ancien bouclier oblong ou quadrangulaire (*); ancienne monnaie d'argent valant 3 livres, dans son acception la plus ordinaire, car il y avait aussi l'écu de 6 livres. *Blas.* Figure en forme de bouclier où l'on dessine les armoiries.



ÉCUBIER n. m. Chacune des ouvertures pratiquées à l'avant d'un navire pour le passage des câbles ou des chaînes.

ÉCUEIL n. m. (lat. *scopulus*, rocher). Rocher à fleur d'eau. *Fig.* Chose dangereuse pour la vertu, l'honneur, la réputation, etc.

ÉCUELLE n. f. (lat. *scutella;* dimin. de *scuta*, plat). Vase un peu creux, où l'on met les aliments liquides.

ÉCUELLÉE n.f. Contenu d'une écuelle.

ÉCUISSER v. tr. Faire éclater le tronc d'un arbre en l'abattant.

ÉCULER v. tr. Rabattre, en marchant, le cuir de ses chaussures sur le talon.

ÉCUMAGE n. m. Action d'écumer.

ÉCUMANT, E adj. Plein de rage, furieux : *écumant de colère.*

ÉCUME n. f. Mousse blanchâtre qui se forme sur un liquide agité et échauffé; bave de quelques animaux échauffés ou en colère ; sueur du cheval. *Fig.* Partie vile et méprisable d'une population : *l'écume de la société.*

ÉCUMER v. tr. Enlever l'écume. V. int. Se couvrir d'écume : *le vin écume.*

ÉCUMEUR n. m. Ne s'emploie qu'au figuré : *écumeur de mer*, pirate ; *écumeur de marmite*, parasite. *Fam.*

ÉCUMEUX, EUSE adj. Couvert d'écume : *bouche écumeuse, flots écumeux.*

ÉCUMOIRE n. f. Sorte de grande cuiller plate, percée de trous, pour écumer.



ÉCURAGE n. m. Action d'écurer.

ÉCURER v. tr. Nettoyer, débarrasser de toute ordure.

ÉCUREUIL n. m. (gr. *skiouros;* de *skia*, *ombre*, et *oura*, queue). Petit quadrupède à poil roux de la famille des rongeurs.



ÉCUREUR, EUSE n. Qui écure.

ÉCURIE n. f. (bas lat. *scuria*). Lieu destiné à loger les chevaux, les mulets, les bœufs, etc.

ÉCUSSON n. m. (dimin. d'*écu*). Ecu d'armoiries; plaque de métal, en forme d'écu, sur une serrure ; morceau d'écorce portant un œil ou un bouton pour greffer.

ÉCUSSONNER v. tr. Greffer en écusson.

ÉCUSSONNOIR n. m. Petit couteau pour écussonner.

ÉCUYER n. m. Gentilhomme qui accompagnait un chevalier; professeur d'équitation; celui qui fait des exercices sur un cheval dans un spectacle public. *Ecuyer cavalcadour*, officier qui prenait soin des chevaux et des équipages du roi.

ÉCUYÈRE n. f. Femme qui monte à cheval, ou qui fait des exercices d'équitation dans un cirque. *Bottes à l'écuyère*, longue bottes pour monter à cheval.

ECZÉMA n. m. Affection cutanée consistant en vésicules rapprochées qui causent une chaleur brûlante.

EDELWEISS (*é-del-wa-ïs*) n. m. Immortelle des neiges.

ÉDEN (*dène*) n. m. Le paradis terrestre.

Fig. Lieu de délices.— On n'est pas bien fixé sur la position de l'Eden, mais l'Ecriture sainte rapporte que de ce jardin délicieux sortait un fleuve divisé en quatre branches ; dès lors on pense qu'il était dans l'Arménie, vers les sources de l'Euphrate, du Tigre, du Phase et de l'Oxus. *Eden*, en hébreu, signifie *délices*.

ÉDENTÉ, E adj. et n. Qui n'a plus de dents : *vieille édentée*. N. m. pl. Famille de mammifères dépourvus de dents incisives.

ÉDENTER v. tr. Rompre les dents d'un peigne, d'une scie, etc.

ÉDICTER v. tr. (lat. *edictum*, édit). Publier sous la forme d'un édit.

ÉDIFIANT, E adj. Qui porte à la vertu, à la piété : *lecture édifiante*.

ÉDIFICATEUR n. m. Celui qui construit un édifice.

ÉDIFICATION n. f. Action de bâtir. *Fig.* Sentiments de piété, de vertu, qu'on inspire par l'exemple.

ÉDIFICE n. m. (rad. *édifier*). Bâtiment considérable. *Fig.* Institution : *l'édifice social*.

ÉDIFIER v. tr. (lat. *ædes*, construction ; *facere*, faire). Construire. *Fig.* Porter à la piété, à la vertu, par l'exemple : *édifier le prochain*.

ÉDILE n. m. Magistrat romain chargé de l'inspection et de l'entretien des édifices publics (v. PART. HIST.). *Par ext.* Magistrat municipal d'une grande ville : *les édiles parisiens*.

ÉDILITÉ n. f. Charge d'édile. Aujourd'hui, magistrature qui veille, dans les villes, à l'entretien des rues, des édifices, etc. : *l'édilité parisienne*.

ÉDIT n. m. (lat. *edictum ;* de *edicere*, prononcer). Loi, ordonnance : *Henri IV promulgua l'édit de Nantes, qui fut plus tard révoqué par Louis XIV*.

ÉDITER v. tr. Publier à ses frais, en parlant d'une œuvre.

ÉDITEUR n. m. Celui qui édite.

ÉDITION n. f. Impression et publication d'un ouvrage ; collection des exemplaires : *saisir une édition*.

ÉDRIANTHE n. m. *Bot.* Genre de plantes de la famille des campanulacées.

ÉDREDON n. m. (du suédois *eider*, sorte de canard sauvage, et *dun*, duvet). Duvet très fin que fournit une espèce de canard sauvage appelé *eider ;* couvre-pied de ce duvet.

ÉDUCABILITÉ n. f. Aptitude à être éduqué, instruit, formé par l'éducation.

ÉDUCABLE adj. Apte à recevoir l'éducation.

ÉDUCATEUR, TRICE n. Qui s'occupe d'éducation.

ÉDUCATIF, IVE adj. Qui concerne l'éducation : *méthode éducative*.

ÉDUCATION n. f. (lat. *educatio ;* de *educare*, éduquer). Action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales ; connaissance des usages de la société : *homme sans éducation ;* art d'élever certains animaux : *l'éducation des abeilles, des vers à soie*, etc.

ÉDULCORATION n. f. Action d'édulcorer.

ÉDULCORER v. tr. (préf. *é* et lat. *dulcis*, doux) Adoucir un médicament insipide ou amer par du sucre, du miel, un sirop.

ÉDUQUER v. tr. (lat. *éducare ;* du préf. *é* et *ducere*, conduire). Elever, en parlant d'un enfant.

ÉFAUFILER v. tr. Tirer les fils d'un tissu.

EFFAÇABLE adj. Qui peut être effacé.

EFFACEMENT n. m. Action d'effacer, de s'effacer. *Fig.* Caractère de ce qui s'affaiblit, disparaît.

EFFACER v. tr. (préf. *é* et *face*). Faire disparaître, par le frottement, l'image, l'empreinte d'une chose ; rayer, raturer : *effacer un mot, une ligne*. *Fig.* Faire oublier : *effacer une faute ;* surpasser : *effacer la gloire d'un autre*. **S'effacer** v. pr. Tourner le corps un peu de côté, dans l'escrime, pour donner moins de prise à son adversaire.

EFFAÇURE n. f. Rature.

EFFANER v. tr. Oter les fanes.

EFFAREMENT n. m. Trouble, effroi.

EFFARER v. tr. (préf. *e* et lat. *ferus*, sauvage). Troubler au point que l'agitation se manifeste par un air hagard et inquiet.

EFFAROUCHEMENT n. m. Etat de celui qui est effarouché.

EFFAROUCHER v. tr. Faire fuir, effrayer.

EFFECTIF, IVE adj. (rad. *effet*). Qui existe réellement. N. m. Nombre réel : *l'effectif de l'armée*.

EFFECTIVEMENT adv. En effet, réellement.

EFFECTUER v. tr (lat. *efficere*, *effectum*). Mettre à exécution : *effectuer un projet*.

EFFÉMINÉ, E adj. Mou, voluptueux.

EFFÉMINER v. tr. (lat. *femina*, femme). Amollir, rendre faible.

EFFENDI (*éfin*) n. m. Titre des fonctionnaires civils, des ministres de la religion et des savants chez les Turcs.

EFFERVESCENCE n. f. Ebullition qui se produit par le mélange de certaines substances. *Fig* Ardeur, émotion vive et passagère : *l'effervescence des passions*.

EFFERVESCENT, E adj. (lat. *effervescens ;* de *effervesco*, je bous). Qui est en effervescence.

EFFET n. m. (lat. *effectus ;* de *efficere*, accomplir). Résultat d'une cause ; impression : *effet d'un discours, de la vue d'un tableau ;* exécution : *en venir à l'effet*. *Com.* Billet à ordre. Pl. Meubles, vête-

ments : *vendre ses effets. Effets publics,* rentes sur l'Etat. **En effet** loc. adv. Réellement.

EFFEUILLAGE n. m. Action d'effeuiller.

EFFEUILLAISON n. f. Chute naturelle des feuilles.

EFFEUILLER v. tr. Oter les feuilles : *effeuiller un arbre.*

EFFICACE adj. Qui produit son effet : *remède efficace.* N f. Efficacité : *efficace merveilleuse.*

EFFICACEMENT adv. D'une manière efficace.

EFFICACITÉ n. f. Force, vertu de quelque cause, pour produire son effet : *efficacité d'un remède.*

EFFICIENT, E adj. (lat. *efficiens;* de *efficere,* effectuer). Qui produit un effet : *le soleil est la cause efficiente de la chaleur.*

EFFIGIE n. f. (lat. *effigies;* de *effingere,* représenter). Représentation, image d'une personne : *pendre quelqu'un en effigie; monnaie à l'effigie de tel prince.*

EFFILAGE n. m. Action d'effiler.

EFFILÉ, E adj. Mince et allongé : *taille effilée.* N m. Frange de fil ou de soie.

EFFILER v. tr. Défaire un tissu fil à fil.

EFFILOCHER ou **EFFILOQUER** v. tr. Effiler une étoffe de soie pour faire de la ouate.

EFFILOCHEUR, EUSE n. Celui, celle qui effiloche des chiffons destinés à faire du papier. N. f. Machine à effilocher le coton.

EFFLANQUÉ, E adj. Se dit d'un cheval, d'un chien, etc., maigre au point d'avoir les flancs creux et décharnés. Se dit aussi des personnes.

EFFLANQUER v. tr. Faire maigrir.

EFFLEUREMENT n. m. Action d'effleurer.

EFFLEURER v. tr. Entamer superficiellement : *effleurer la peau. Fig.* Toucher légèrement, sans approfondir : *effleurer une question.*

EFFLORESCENCE n. f. Début de la floraison ; transformation des sels qui se résolvent en une matière pulvérulente ; éruption sur la peau.

EFFLORESCENT, E adj. (lat. *efflorescens;* de *florescere,* fleurir). Qui est en état d'efflorescence.

EFFLUENCE n. f. Emanation : *les effluences d'un marais.*

EFFLUENT, E adj. Qui est en état d'effluence.

EFFLUVE n. m. (lat. *effluvium;* de *e,* hors de, et *fluere,* couler). Sorte d'émanation qui s'exhale du corps de l'homme et des animaux, et en général des corps organisés. *Fig.* Emanation supposée à laquelle on attribue certaines influences morales.

EFFONDREMENT n. m. Action de fouiller la terre à une certaine profondeur; action de s'effondrer. *Fig.* Perte complète, destruction : *l'effondrement de sa puissance.*

EFFONDRER v. tr. Remuer, fouiller la terre profondément; rompre, briser : *effondrer un coffre.* **S'effondrer** v. pr. S'abîmer, s'enfoncer.

EFFONDRILLES n. f. pl. Dépôt qui reste au fond d'un vase après l'ébullition ou l'infusion.

EFFORCER (S') v. pr. Faire tous ses efforts.

EFFORT n. m. (préf. *e* et *fort*). Action énergique du corps ou de l'esprit; douleur très vive produite par une tension trop forte des muscles : *se donner un effort.*

EFFRACTION n. f. (lat. *effringere, effractum,* briser). Fracture faite dans l'intention de voler.

EFFRAIE n. f. Nom vulgaire d'une espèce de chouette.

EFFRAYANT, E adj. Qui effraye.

EFFRAYER v. tr. (rad. *frayeur*). Donner de la frayeur. — Se conjugue comme PAYER.

EFFRÉNÉ, E adj. (préf. *e* et lat. *frenum,* frein). Qui est sans frein, sans retenue : *licence effrénée.*

EFFRITEMENT n. m. Action d'effriter; son résultat.

EFFRITER v. tr. Epuiser, rendre stérile, en parlant des terres.

EFFROI n. m. Grande frayeur.

EFFRONTÉ, E adj. et n. (préf. *e* et *front*). Impudent, qui n'a honte de rien

EFFRONTÉMENT adv. Avec effronterie.

EFFRONTERIE n. f. Impudence.

EFFROYABLE adj. Qui cause de l'effroi, de l'horreur; d'une laideur repoussante : *visage effroyable.*

EFFROYABLEMENT adv D'une manière effroyable, prodigieuse, excessive.

EFFRUITER v. tr. Enlever les fruits.

EFFUSION n. f. Epanchement : *grande effusion de sang dans un combat. Fig.* Manifestation, communication de sentiments.

ÉFOURCEAU n. m. Machine composée de deux roues, d'un essieu et d'un timon, servant au transport de fardeaux très pesants.

ÉGAL, E, AUX adj. (lat. *æqualis;* de *æquus,* uni, égal). Semblable, le même en nature, en quantité, en qualité; qui ne varie pas : *température égale;* uni, de niveau : *chemin égal;* indifférent : *cela m'est égal.* N. Qui est de même rang : *vivre avec ses égaux.*

ÉGALEMENT adv. D'une manière égale.

ÉGALER v. tr. Etre égal à : *la recette égale la dépense;* rendre égal : *la mort égale tous les hommes;* mettre sur le même rang : *égaler Racine à Corneille.*

ÉGALISATION n. f. Action d'égaliser.

ÉGALISER v. tr. Rendre égal : *éga-*

liser les lots; rendre uni : *égaliser un terrain.*

ÉGALITAIRE adj. Qui a pour but l'égalité civile, politique et sociale.

ÉGALITÉ n. f. Rapport entre des choses égales : *égalité de deux nombres;* uniformité : *égalité d'humeur.*

ÉGARD n. m. Attention, marque d'estime, de respect : *témoigner de grands égards à quelqu'un. Avoir égard,* considérer ; *à cet égard,* sous ce rapport.

ÉGARÉ, E adj. Troublé, hagard : *avoir les yeux égarés.*

ÉGAREMENT n. m. Erreur : *les égarements de la raison;* dérèglement de mœurs : *égarements de la jeunesse.*

ÉGARER v. tr. Mettre hors du droit chemin, et, *fig.*, hors de la vérité : *égarer les esprits;* perdre pour le moment : *égarer ses gants.*

ÉGAYANT, E adj. Qui égaye : *récits égayants.*

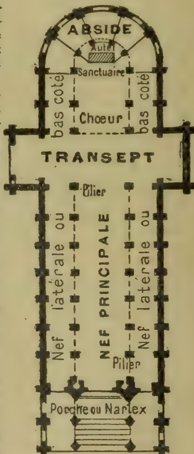
ÉGAYEMENT n. m. Action d'égayer.

ÉGAYER v. tr. (rad. *gai*). Rendre gai, réjouir.

ÉGIDE n. f. (gr. *aigis, aigidos,* peau de chèvre). *Myth.* Bouclier de Pallas. *Fig.* Ce qui protège : *il est mon égide.*

ÉGLANTIER n. m. Rosier sauvage.

ÉGLANTINE n. f. Fleur de l'églantier.



ÉGLISE n. f. (gr. *ekklesia*, assemblée). Société générale des fidèles; chaque branche du christianisme : *Eglise romaine, Eglise d'Orient;* édifice où se réunissent les fidèles(*). Le mot *Eglise* se dit surtout de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. V. PART. HIST.

ÉGLOGUE n. f. Petit poème pastoral.

ÉGOÏSME n. m. (lat. *ego*, moi). Vice de l'homme qui rapporte tout à soi.

ÉGOÏSTE adj. et nom. Qui a le vice de l'égoïsme.

ÉGORGER v. tr. (préf. *e* et *gorge*) Tuer, massacrer.

ÉGORGEUR n. m. Qui égorge.

ÉGOSILLER (S') v. pr. (préf. *é* et *gosier*). Crier fort et longtemps.

ÉGOUT n. m. (préf. *é* et *goutte*). Conduit pour l'écoulement des eaux sales, des immondices d'une ville. *Fig.* Lieu où se retirent les gens de mauvaise vie : *les grandes villes sont les égouts d'un Etat*

ÉGOUTIER n. m. Qui est chargé de l'écurage et de l'entretien des égouts.

ÉGOUTTAGE n. m. Action d'égoutter.

ÉGOUTTER v. tr. Débarrasser de liquide : *égoutter du linge, du lait caillé, du fromage, de la vaisselle,* etc.

ÉGOUTTOIR n. m. Treillis sur lequel on fait égoutter quelque chose.



ÉGOUTTURE n. f. Dernières gouttes qui tombent d'un vase.

ÉGRAINER v. tr. V. ÉGRENER.

ÉGRAPPAGE n. m. Action d'égrapper.

ÉGRAPPER v. tr. Détacher de la grappe : *égrapper des raisins, des groseilles.*

ÉGRATIGNER v. tr. Déchirer légèrement la peau.

ÉGRATIGNURE n. f. Blessure faite en égratignant. *Fig.* Blessure légère.

ÉGRAVILLONNER v. tr. Débarrasser un arbre que l'on veut transplanter de la terre engagée entre ses racines.

ÉGRENAGE n. m. Action d'égrener.

ÉGRENER ou **ÉGRAINER** v. tr. Faire sortir le grain de l'épi; détacher de la grappe les grains de raisin. — *Egrener* prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ÉGRILLARD, E adj. et n. Vif, éveillé, gaillard : *humeur égrillarde.*

ÉGRISÉE n. f. Poudre de diamant.

ÉGRISER v. tr. Polir par le frottement, en parlant d'un corps très dur.

ÉGRUGEOIR n. m. Petit vase dans lequel on réduit en poudre le sel, le sucre, etc.

ÉGRUGER v. tr. Mettre en poudre dans l'égrugeoir.

ÉGUEULEMENT n. m. Altération de la bouche d'un canon, de l'ouverture d'un vase.

ÉGUEULER v. tr. Casser un vase quelconque près de l'ouverture ; endommager la gueule d'une bouche à feu.

ÉGYPTIEN, IENNE adj. et n. De l'Egypte.

EH interj. d'admiration, de surprise.

ÉHERBER v. tr. Sarcler, débarrasser des mauvaises herbes.

ÉHONTÉ, E adj. et n. Sans honte.

EIDER n. m. (V. ÉDREDON). Espèce de gros canard du Nord qui fournit le duvet à édredon.



ÉJACULATION n. f. Action d'éjaculer. *Fig.* Elan de l'âme vers Dieu.

ÉJACULER v. tr. Darder, lancer avec force hors de soi.

ÉJECTION n. f. Evacuation.

ÉLABORATION n. f. Action d'élaborer, de s'élaborer.

ÉLABORER v. tr. (lat. *elaborare ;* du préf. *e* et *laborare*, travailler). Préparer un produit par un travail caché : *l'estomac élabore les aliments. Fig. : élaborer un projet de loi,* le préparer.

ÉLAGAGE n. m. Action d'élaguer.

ÉLAGUER v. tr. Dépouiller un arbre des branches inutiles. *Fig.* Retrancher d'un ouvrage d'esprit les parties inutiles.

ÉLAGUEUR n. m. Qui élague.

ÉLAN n. m. Mouvement subit avec effort : *les élans du cerf. Fig.* Entraînement passionné et passager : *les élans du cœur.*

ÉLAN n. m. Espèce de grand cerf qui habite les régions voisines du pôle nord.



ÉLANCÉ, E adj. Mince, svelte.

ÉLANCEMENT n. m. Impression de douleur aiguë et passagère. *Fig.* Mouvement de l'âme qui se porte vers un objet.

ÉLANCER (S') v. pr. Se jeter en avant avec impétuosité.

ÉLARGIR v. tr. Rendre plus large ; mettre hors de prison.

ÉLARGISSEMENT n. m. Augmentation de largeur ; mise en liberté : *élargissement d'un prisonnier.*

ÉLARGISSURE n. f. Ce qu'on ajoute pour rendre plus large.

ÉLASTICITÉ n. f. Propriété qu'ont certains corps de reprendre leur forme, quand la force comprimante qui la leur avait fait perdre a cessé d'agir.

ÉLASTIQUE adj. (gr. *elastês*, qui pousse). Qui a de l'élasticité.

ÉLATÉROMÈTRE n. m. Appareil qui sert à déterminer la tension des vapeurs ou gaz employés comme moteurs mécaniques.

ELBEUF n. m. Nom d'un drap qui se fabrique principalement à Elbeuf.

ELDORADO n. m. (esp. *el*, le ; *dorado*, doré). Pays chimérique dont tous les habitants seraient riches et heureux. *Par ext.* Jardin délicieux, lieu charmant et plein de richesses.

ÉLÉATIQUE adj. Qui se rapporte aux doctrines de l'école philosophique d'Elée.

ÉLECTEUR n. m. (lat. *elector*, qui choisit). Qui a le droit de concourir à une élection ; prince ou évêque appelé autrefois à concourir à l'élection de l'empereur d'Allemagne.

ÉLECTIF, IVE adj. Qui est nommé ou qui se donne par élection : *président électif; couronne élective.*

ÉLECTION n. f. (du l. *eligere*, choisir). Choix fait par la voie des suffrages.

ÉLECTIVITÉ n. f. Qualité de ce qui est électif.

ÉLECTORAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux élections : *collège électoral.*

ÉLECTORAT n. m. Dignité des princes électeurs de l'Allemagne ; pays soumis à la juridiction d'un électeur : *l'électorat de Trèves ;* droit d'électeur.

ÉLECTRICIEN n. m. Celui qui s'occupe d'électricité

ÉLECTRICITÉ n. f. Propriété qu'ont tous les corps d'attirer, dans certaines circonstances, les corps légers environnants, d'émettre des étincelles, de causer des commotions nerveuses chez les animaux. — Ce mot vient du gr. *elektron*, ambre jaune, parce que la propriété qui donne naissance aux phénomènes électriques fut découverte dans cette substance par Thalès, 700 ans avant J.-C. On sait aujourd'hui que tous les corps renferment deux espèces d'électricité, l'une positive, l'autre négative. Ces deux électricités demeurent dans les corps à l'état latent, jusqu'à ce que l'une d'elles en soit chassée sous l'influence d'une cause quelconque. Alors le corps, ne renfermant plus qu'une seule espèce d'électricité, est dit électrique. Les deux espèces d'électricité tendant constamment à se combiner, quand un corps électrisé positivement est mis en présence d'un corps non électrisé ou électrisé négativement, les phénomènes électriques commencent à se produire. Cette combinaison des deux électricités est souvent accompagnée de bruit et d'étincelles. Pendant un orage, le bruit se nomme *tonnerre*, et l'étincelle *éclair ;* l'échange a lieu alors entre deux nuages diversement électrisés, ou entre un nuage et la terre. Dans ce dernier cas, les objets intermédiaires, comme les hommes, les animaux, les arbres, sont le plus souvent foudroyés.

L'électricité n'a pas encore reçu toutes les applications utiles qu'on est en droit d'attendre de cet agent merveilleux ; on la fait servir, dès aujourd'hui, à la dorure, à l'argenture, à la galvanoplastie, au téléphone, et enfin à la télégraphie électrique, qui restera la plus belle conquête de la science au XIXe siècle.

ÉLECTRIQUE adj. Qui a rapport à l'électricité : *étincelle électrique.*

ÉLECTRISABLE adj. Qui peut être électrisé.

ÉLECTRISANT, E adj. Qui enflamme, enthousiasme.

ÉLECTRISATION n. f. Action, manière d'électriser.

ÉLECTRISER v. tr. Développer dans un corps la vertu électrique, ou la lui communiquer. *Fig.* Animer, enthousiasmer : *électriser une assemblée.*

ÉLECTRO-AIMANT n. m. Fer doux transformé en aimant au moyen d'un courant électrique.



ÉLECTRO-CHIMIE n. f. Partie de la chimie qui s'occupe des phénomènes chimiques dans lesquels l'électricité joue un rôle prépondérant.

ÉLECTRO-CHIMIQUE adj. Qui a rapport à l'électro-chimie.

ÉLECTRODE n. f. (gr. *odos*, route). Point par lequel un courant électrique pénètre dans un corps.

ÉLECTRO-DYNAMIQUE n. f. Partie de la physique qui traite de l'action des courants électriques.

ÉLECTROLYSE n. f. Action d'**électrolyser**, de décomposer par l'électricité.

ÉLECTRO-MAGNÉTISME n. m. Science s'occupant des relations qui existent entre l'électricité et le magnétisme.

ÉLECTROMÈTRE n. m. Instrument qui sert à mesurer la quantité d'électricité dont un corps est chargé.

ÉLECTROMOTEUR n. m. Appareil propre à développer l'électricité.

ÉLECTROMOTRICE adj. f. Se dit d'une force qui met en jeu les propriétés électriques de substances en contact.

ÉLECTRO-NÉGATIF, IVE adj. Qui se rapporte au pôle négatif d'une pile.

ÉLECTROPHORE n. m. (gr. *phoros*, qui porte). Appareil à l'aide duquel on condense de l'électricité.



ÉLECTRO-POSITIF, IVE adj. Qui se rapporte au pôle positif d'une pile.

ÉLECTROSCOPE n. m. (gr. *skopeô*, j'examine). Instrument propre à dénoter la présence et à déterminer l'espèce d'électricité dont un corps est chargé.

ÉLECTUAIRE n. m. Remède d'une consistance un peu plus solide que le miel.

ÉLÉGAMMENT adv. Avec élégance.

ÉLÉGANCE n. f. Agrément, distinction dans les formes, dans les manières ; grâce et noblesse dans la parure ; délicatesse d'expression dans le langage, et de goût dans les arts.

ÉLÉGANT, E adj. (lat. *elegans ;* de *eligere*, choisir). Qui a de l'élégance. N. Recherché dans son ton, ses manières, sa parure.

ÉLÉGIAQUE adj. Qui appartient à l'élégie : *vers élégiaques.*

ÉLÉGIE n. f. (gr. *elegos*, plainte). Petit poème consacré ordinairement au deuil, à la tristesse.

ÉLÉMENT n. m. (lat. *elementum*). Corps simple ou indécomposable, comme l'argent, le cuivre, le fer, l'azote, etc. ; principe constituant. *Fig.* Milieu dans lequel un être est fait pour vivre ; milieu favori ou naturel ; objet concourant avec d'autres à la formation d'un tout : *les éléments d'un ouvrage.* Notions premières d'une chose : *éléments de physique.*

ÉLÉMENTAIRE adj. Qui constitue l'élément : *corps élémentaire ;* qui renferme les éléments d'une science : *livre élémentaire.*

ÉLÉPHANT n. m. (gr. *elephas*). Le plus gros des quadrupèdes, à trompe et à peau rugueuse.



ÉLÉPHANTIASIS n. f. Maladie qui rend la peau rugueuse comme celle de l'éléphant, et qui parfois produit le gonflement des tissus cellulaires.

ÉLEVAGE n. m. Action d'élever les animaux destinés aux usages de l'homme.

ÉLÉVATEUR adj. Qui sert à élever, en parlant d'un muscle.

ÉLÉVATION n. f. (lat. *elevatio ;* de *elevare*, élever). Exhaussement ; terrain élevé ; moment de la messe où le prêtre élève l'hostie ou le calice. *Arch.* Représentation d'une façade de bâtiment. *Fig.* Grandeur d'âme : *avoir de l'élévation dans le caractère. Elévation du style*, sa sublimité ; *élévation de voix*, passage à un ton plus élevé ; *élévation du prix du pain*, augmentation.

ÉLÈVE n. Qui reçoit les leçons d'un maître. N. f. Culture, éducation : *se livrer à l'élève du cheval, des bestiaux.*

ÉLEVÉ, E adj. Haut : *lieu élevé ;* noble, sublime : *style élevé ;* formé par l'éducation : *un homme bien élevé.*

ÉLEVER v. tr. (lat. *elevare*). Mettre plus haut ; construire : *élever un monument ;* porter à un haut rang : *élever aux honneurs ;* nourrir : *élever des enfants, des animaux ;* donner de l'éducation : *élever un jeune homme avec soin ;* hausser : *élever la voix, le ton.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ÉLEVEUR n. m. Qui élève des chevaux, des bestiaux, des abeilles, etc.

ÉLEVURE n. f. Petite pustule à la peau.

ELFE n. m. Génie de l'air, dans la mythologie scandinave.

ÉLIDER v. tr. (lat. *elidere*, briser). *Gram.* Faire une élision.

ÉLIGIBILITÉ n. f. Conditions exigées pour être élu.

ÉLIGIBLE adj. Qui peut être élu.

ÉLIMER (S') v. pr. S'user à force d'être porté, en parlant d'une étoffe.

ÉLIMINATION n. f. Action d'éliminer.

ÉLIMINER v. tr. (préf. *é* et lat. *limen*, seuil). Mettre dehors. *Math.* Faire disparaître : *éliminer une inconnue.*

ÉLIRE v. tr. (lat. *eligere*). Choisir : *élire domicile à tel endroit;* nommer à une fonction par la voie des suffrages : *élire un pape, un député.*

ÉLISANT, E adj. Chargé d'élire, qui concourt à une élection : *les membres élisants d'une communauté.* N. m. Chacun des trois cardinaux chargés d'élire le pape lorsque le conclave ne peut se mettre d'accord. N. f. Religieuse du Calvaire ayant le droit de suffrage au chapitre général.

ÉLISION n. f. *Gram.* Suppression d'une voyelle finale devant une voyelle initiale ou un *h* muet.

ÉLITE n. f. (rad. *élire*). Ce qu'il y a de meilleur.

ÉLIXIR n. m. (ar. *al eksir,* l'essence). Médicament liquide formé d'une substance en dissolution dans l'alcool.



ELLE (lat. *illa*, celle-là) pr. pers. f. de la 3e personne.

ELLÉBORE n. m. (du gr. *elleboros*). Plante employée en médecine comme purgatif, et qu'autrefois on croyait propre à guérir la folie (*).

ELLÉBORINE n. f. Plante de la famille des orchidées.

ELLÉBORISÉ, E adj. Préparé avec de l'ellébore.

ELLIPSE n. f. (gr. *elleipsis*). *Géom.* Courbe fermée, que l'on obtient par la section oblique d'un cône droit. *Gram.* Suppression de mots qui seraient nécessaires pour rendre la construction pleine, comme : *la Saint-Jean,* pour *la* **fête** *de saint Jean.*



ELLIPSOÏDE n. m. Solide engendré par la révolution d'une demi-ellipse autour de l'un de ses axes.

ELLIPTICITÉ n. f. Forme elliptique.

ELLIPTIQUE adj. *Géom.* Qui est en forme d'ellipse. *Gram.* Qui renferme une ellipse : *tour elliptique.*

ELLIPTIQUEMENT adv. Par ellipse.

ELME (SAINT-) n. m. **Feu Saint-Elme,** vapeur enflammée qui voltige sur la surface des eaux, à la pointe des mâts, la nuit, surtout avant une tempête.

ÉLOCUTION n. f. (lat. *elocutio ;* de *eloqui,* parler). Manière dont on s'exprime : *élocution facile ;* partie de la rhétorique qui contient les règles du style.

ÉLOGE n. m. (lat. *elogium*). Discours à la louange de quelqu'un ; panégyrique.

ÉLOGIER v. tr. Faire l'éloge de : *il ne faut élogier que ceux à qui l'éloge ne peut nuire.*

ÉLOGIEUX, EUSE adj. Qui est rempli de louanges : *paroles élogieuses.*

ÉLOGISTE n. Auteur d'éloges littéraires. Adj. : *écrivain élogiste.*

ÉLOIGNÉ, E adj. Qui se rapporte à une époque passée depuis longtemps ou encore à venir : *souvenirs éloignés, espoir éloigné.*

ÉLOIGNEMENT n. m. État de ce qui est loin ; action d'éloigner, de s'éloigner. *Fig.* Antipathie : *éloignement pour le travail.*

ÉLOIGNER v. tr. (rad. *loin*). Envoyer loin ; écarter. *Fig.* Rejeter : *éloigner l'idée du mal ;* s'aliéner : *éloigner les esprits.*

ÉLOQUEMMENT adv. Avec éloquence.

ÉLOQUENCE n. f. (lat. *eloquentia ;* de *eloqui,* s'exprimer). Art, talent de bien dire, d'émouvoir, de persuader.

ÉLOQUENT, E adj. Qui a de l'éloquence ; qui impressionne vivement : *larmes éloquentes.*

ÉLU n. m. Tout homme choisi par l'élection ; prédestiné par la volonté de Dieu à la béatitude éternelle.

ÉLUCIDATION n. f. Action d'élucider, éclaircissement : *l'élucidation des idées.*

ÉLUCIDER v. tr. (lat. *elucidare ;* de *lucidus,* clair). Éclaircir : *élucider une question.*

ÉLUCUBRATION n. f. Ouvrage composé à force de travail et de veilles.

ÉLUCUBRER v. tr. Composer à force de veilles.

ÉLUDER v. tr. Éviter avec adresse : *éluder une question.*

ÉLYSÉE n. m. *Myth.* Séjour des héros et des hommes vertueux après leur mort. V. PART. HIST.

ÉLYSÉEN, ENNE adj. Qui appartient à l'Élysée : *ombres élyséennes.* On dit aussi ÉLYSIEN, et, au pl, ÉLYSÉES : *champs Élysées.*

ÉLYTRE n. m. Aile extérieure des coléoptères.

ELZÉVIR n. m. Livre imprimé par les Elzévir : *posséder un bel elzévir, des elzévirs authentiques.* — Cette famille (v. à la PARTIE HISTOR.) a produit des chefs-d'œuvre de typographie, presque tous en petit format, qui ont immortalisé le nom d'Elzévir, sous lequel ils sont toujours avidement recherchés. Ces petits ouvrages brillent surtout par la beauté et la netteté des caractères.

ELZÉVIRIEN, IENNE adj. A la manière des imprimeurs nommés Elzévir : *édition elzévirienne.*

ÉMACIATION n. f. (lat. *emaciare,* amaigrir). Amaigrissement extrême.

ÉMACIÉ, E adj. Très maigre.

ÉMAIL n. m. Enduit de verre opaque

ou transparent que l'on applique par la fusion sur la faïence, les métaux, etc.; substance blanche et luisante qui recouvre les dents. *Fig.* Diversité des couleurs, des fleurs : *l'émail d'une prairie.* Pl. des *émaux.*

ÉMAILLER v. tr. Appliquer de l'émail sur : *émailler un vase. Fig.* Orner, embellir : *mille fleurs émaillent la prairie.*

ÉMAILLEUR n. m. Ouvrier qui travaille en émail.

ÉMAILLURE n. f. Art d'émailler; ouvrage de l'émailleur.

ÉMANATION n. f. Action d'émaner; ce qui émane : *les odeurs sont des émanations.*

ÉMANCIPATEUR, TRICE adj. Propre à émanciper.

ÉMANCIPATION n. f. Action d'émanciper; résultat de cette action.

ÉMANCIPER v. tr. (lat. *emancipare;* de *e*, de, et *mancipare*, vendre par le mode de la mancipation). Mettre hors de tutelle, hors de la puissance paternelle. **S'émanciper** v. pr. Prendre trop de libertés.

ÉMANER v. int. (lat. *emanare;* de *e*, de, et *manare*, couler). Tirer sa source, sortir, découler de : *toute justice émane de Dieu.*

ÉMARGEMENT n. m. Action d'émarger; ce qui est émargé ou porté en marge. *Feuille d'émargement*, que signe un employé en recevant son traitement.

ÉMARGER v. tr. (rad. *marge*). Porter en marge; signer, écrire en marge d'un compte, d'un état, etc.

EMBABOUINER v. tr. Décider par des cajoleries à quelque chose qu'on ne voulait pas faire.

EMBALLAGE n. m. Action d'emballer.

EMBALLER v. tr. Mettre en balle, en caisse.

EMBALLEUR n. m. Dont la profession est d'emballer.

EMBARBOUILLER v. tr. Barbouiller beaucoup.

EMBARCADÈRE n. m. (esp. *embarcadero;* de *embarcar*, embarquer). Cale ou jetée pour l'embarquement; lieu de départ d'un chemin de fer. — Son corrélatif est DÉBARCADÈRE.

EMBARCATION n. f. Bateau à rames ou n'allant à la voile qu'accidentellement.

EMBARGO n. m. Défense faite aux navires de sortir du port : *mettre l'embargo sur..., lever l'embargo.*

EMBARQUEMENT n. m. Action de s'embarquer ou d'embarquer.

EMBARQUER v. tr. Mettre dans une barque, dans un navire. *Fig.* Engager : *embarquer quelqu'un*, *s'embarquer dans une méchante affaire.*

EMBARRAS n. m. Obstacle, encombrement. *Fig.* Grands airs, prétentions : *faire des embarras;* irrésolution : *être dans un grand embarras;* pénurie d'argent : *se trouver dans l'embarras;* trouble, émotion : *excusez son embarras.*

EMBARRASSANT, E adj. Qui cause de l'embarras.

EMBARRASSÉ, E adj. Forcé, gêné : *air embarrassé, affaires embarrassées.*

EMBARRASSER v. tr. Causer de l'embarras, obstruer; gêner les mouvements : *ce manteau m'embarrasse. Fig.* Mettre en peine : *votre question m'embarrasse.*

EMBASEMENT n. m. *Arch.* Base continue qui fait saillie au pied d'un bâtiment.

EMBASTILLEMENT n. m. Action d'embastiller.

EMBASTILLER v. tr. (rad. *bastille*). Mettre en prison; entourer une ville de forteresses.

EMBATAGE n. m. Action de fixer des bandes de fer autour d'une roue.

EMBÂTER v. tr. Mettre le bât à une bête de somme.

EMBATRE v. tr. Faire l'embatage.

EMBAUCHAGE n. m. Action d'embaucher.

EMBAUCHER v. tr. Prendre un ouvrier : enrôler par adresse; provoquer à la désertion : *embaucher un soldat.*

EMBAUCHEUR n. m. Qui embauche, engage.



EMBAUCHOIR n. m. Instrument de bois qu'on introduit dans des bottes, pour les élargir ou en conserver la forme.

EMBAUMEMENT n. m. Action d'embaumer.

EMBAUMER v. tr. (rad. *baume*). Remplir un corps mort d'aromates, pour en empêcher la corruption. V. int. Parfumer : *ces fleurs embaument.*

EMBAUMEUR n. m. Celui qui fait métier d'embaumer les corps.

EMBECQUER v. tr. Donner la becquée, en parlant des petits oiseaux.

EMBÉGUINER v. tr. Coiffer d'un béguin. *Fig.* Infatuer : *on l'a embéguiné de cette idée.*

EMBELLIE n. f. *Mar.* Calme relatif qui se produit pendant une bourrasque ou après un violent coup de vent.

EMBELLIR v. tr. Rendre beau; orner. *Fig. Embellir une histoire*, l'orner aux dépens de la vérité. V. int. Devenir beau. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

EMBELLISSEMENT n. m. Action d'embellir; ce qui embellit : *les embellissements d'une ville.*

EMBERLUCOQUER (S') v. pr. Se coiffer d'une opinion, s'en préoccuper continuellement.

EMBESOGNÉ, E adj. Fort occupé.

EMBÊTANT adj. Ennuyeux. *Pop.*

EMBÊTER v. tr. Ennuyer. *Pop.*

EMBLAVAGE n. m. Action d'emblaver.

EMBLAVER v. tr. (lat. *bladum*, blé). Semer une terre en blé.

EMBLAVURE n. f. Terre ensemencée de blé.

EMBLÉE (D') loc. adv. Du premier effort, promptement : *emporter d'emblée une ville, une affaire.*

EMBLÉMATIQUE adj. Qui tient de l'emblème : *figure emblématique.*

EMBLÉMATIQUEMENT adv. Par emblème.

EMBLÈME n. m. (gr. *emblêma*, ouvrage en relief). Figure symbolique avec des paroles sentencieuses ; symbole : *le coq est l'emblème de la vigilance ;* attribut : *les emblèmes de la royauté.*

EMBOIRE (S') v. pr. *Peint.* Se ternir, se confondre, en parlant des couleurs d'un tableau.

EMBOÎTEMENT n. m. Position de deux choses qui s'emboîtent.

EMBOÎTER v. tr. (rad. *boîte*). Enchâsser une chose dans une autre. *Art mil. Emboîter le pas*, marcher serrés les uns derrière les autres, et, au fig., se modeler entièrement sur quelqu'un.

EMBOÎTURE n. f. Endroit où les choses s'emboîtent.

EMBOLIE n. f. Oblitération d'une artère produite par un caillot provenant d'une artère plus grande.

EMBOLISME n. m. Intercalation.

EMBOLISMIQUE adj. Intercalaire. *Mois embolismique*, mois intercalé des Athéniens ; *année embolismique*, année dans laquelle ce mois était intercalé.

EMBONPOINT n. m. Bon état du corps, surtout en parlant des personnes un peu grasses.

EMBOSSAGE n. m. *Mar.* Action d'embosser un navire ; position d'un navire embossé.

EMBOSSER v. tr. Fixer un vaisseau de l'avant et de l'arrière, de manière à lui faire présenter son travers.

EMBOUCHÉ, E adj. Qui parle d'une certaine façon, au point de vue de la politesse : *être mal embouché.*

EMBOUCHER v. tr. Mettre à sa bouche un instrument à vent, afin d'en tirer des sons. *Fig. Emboucher la trompette*, prendre le ton élevé, sublime.

EMBOUCHOIR n. m. Bout concave qui s'adapte à un instrument à vent, lorsqu'on veut en tirer des sons.

EMBOUCHURE n. f. Entrée d'un fleuve dans la mer, d'une rivière dans un fleuve ; partie du mors qui entre dans la bouche du cheval ; manière d'emboucher un instrument à vent ; partie qui s'adapte à cet instrument pour en jouer (*).



EMBOUER v. tr. Salir de boue.

EMBOUQUEMENT n. m. Entrée d'une passe, d'un canal resserré entre deux terres.

EMBOUQUER v. int. S'engager dans une passe étroite.

EMBOURBER v. tr. Mettre dans un bourbier. *Fig.* Engager quelqu'un dans une mauvaise affaire.

EMBOURRER v. tr. Garnir de bourre.

EMBOURRURE n. f. Action d'embourrer ; toile qui couvre la matière dont le tapissier embourre certains meubles.

EMBOURSER v. tr. Mettre en bourse.

EMBOUTIR v. tr. Courber à froid, de manière à rendre convexe d'un côté et concave de l'autre : *emboutir une casserole ;* revêtir d'une garniture métallique.

EMBRANCHEMENT n. m. Réunion de chemins qui se croisent ; chemin de fer qui se relie à une ligne principale : ramification de tuyaux. *Fig.* Division principale d'une science.

EMBRANCHER v. tr. Joindre plusieurs tuyaux ensemble.

EMBRASEMENT n. m. Vaste incendie. *Fig.* Troubles, désordre dans un Etat.

EMBRASER v. tr. (rad. *braise*). Mettre en feu. *Fig.* Se dit de la guerre ou d'une violente passion du cœur.

EMBRASSADE n. f. Action de deux personnes qui s'embrassent.

EMBRASSE n. f. Cordon ou bande qui sert à retenir un rideau.

EMBRASSEMENT n. m. Action d'embrasser, de s'embrasser.

EMBRASSER v. tr. Serrer avec les bras ; donner un baiser. *Fig.* Environner, ceindre : *l'océan embrasse la terre ;* contenir, renfermer : *l'étude de la philosophie embrasse tout ;* adopter, choisir : *embrasser une religion, un parti ;* entreprendre : *qui trop embrasse mal étreint.*

EMBRASSEUR, EUSE adj. Qui aime à embrasser.

EMBRASURE n. f. Ouverture d'une porte, d'une fenêtre ; ouverture pratiquée pour tirer le canon.

EMBRIGADEMENT n. m. Action d'embrigader.

EMBRIGADER v. tr. Mettre en brigade.

EMBROCATION n. f. *Méd.* Fomentation faite sur une partie malade, avec un liquide gras, huileux.

EMBROCHER v. tr. Mettre en broche.

EMBROUILLAMINI. V. BROUILLAMINI.

EMBROUILLEMENT n. m. Embarras, confusion.

EMBROUILLER v. tr. Mettre de la confusion, de l'obscurité. **S'embrouiller** v. pr. Perdre le fil de ses idées.

EMBRUMER v. tr. Envelopper de brume, de brouillards.

EMBRUN n. m. Ciel couvert de brouillard. Pluie fine que forment les vagues en se brisant.

EMBRYOGÉNIE n. f. Science qui traite de la formation et du développement de l'embryon.

EMBRYOGÉNIQUE adj. Qui appartient à l'embryogénie.

EMBRYON n. m. Fœtus commençant à se former. *Bot.* Plante en germe.

EMBRYONNAIRE adj. De l'embryon.

EMBÛCHE n. f. Piège que l'on tend à quelqu'un.

EMBUCHER (S') v. pr. Se dit du cerf qui entre dans le bois.

EMBUSCADE n. f. Embûche dressée pour surprendre, attaquer l'ennemi.

EMBUSQUER v. tr. **Embusquer (S')** v. pr. Mettre, se mettre en embuscade.

ÉMENDER v. tr. *Pal.* Corriger, réformer.

ÉMERAUDE n. f. (lat. *smaragdus*). Pierre précieuse d'une belle couleur verte.

ÉMERGENCE n. f. Etat de ce qui émerge.

ÉMERGENT, E adj. Qui sort d'un milieu après l'avoir traversé : *rayons émergents.*

ÉMERGER v. int. S'élever, surgir.

ÉMERI n. m. Pierre ferrugineuse fort dure qui, réduite en poudre, sert à polir, à user les métaux, le diamant, etc. *Bouchon à l'émeri*, usé sur le flacon même, à l'aide de l'émeri, pour que ce flacon soit hermétiquement bouché.

ÉMERILLON n. m. *Mar.* Sorte de croc, tournant sur un bout de chaîne, dont on se sert pour la pêche des requins. [O. N.]

ÉMERILLON n. m. Petit oiseau de proie vif, hardi et étourdi.



ÉMERILLONNÉ, E adj. Gai, vif comme un émerillon.

ÉMÉRITE adj. (préf. lat. *e* et *meritus*, qui a mérité). Se dit d'un fonctionnaire en retraite, jouissant des honneurs de son titre : *professeur émérite.*

ÉMERSION n. f. Mouvement d'un corps sortant d'un fluide dans lequel il était plongé. *Astr.* Réapparition d'un astre éclipsé.

ÉMERVEILLER v. tr. Etonner, inspirer de l'admiration.

ÉMÉTIQUE n. m. (gr. *emetikon*, qui fait vomir). Vomitif composé de tartrate et d'antimoine.

ÉMÉTISER v. tr. Mélanger d'émétique.

ÉMETTRE v. tr. Mettre en circulation : *émettre de la fausse monnaie;* exprimer : *émettre un vœu.*

ÉMEUTE n. f. Mouvement tumultueux et insurrectionnel.

ÉMEUTIER n. m. Agent de sédition, d'émeute.

ÉMIER v. tr. Réduire en petites parties en froissant entre les doigts.

ÉMIETTEMENT n. m. Action d'émietter.

ÉMIETTER v. tr. Réduire en miettes.

ÉMIGRANT, E n. Qui émigre.

ÉMIGRATION n. f. Action d'émigrer.

ÉMIGRÉ, E adj. et n. Qui a émigré.

ÉMIGRER v. int. (lat. *e*, hors de; *migrare*, s'en aller). Quitter son pays pour aller s'établir dans un autre.

ÉMINCÉ n. m. Ragoût de viandes coupées en tranches minces : *un émincé de gigot.*

ÉMINCER v. tr. Couper par tranches minces.

ÉMINEMMENT adv. Au plus haut point, excellemment.

ÉMINENCE n. f. Elévation de terrain; titre des cardinaux.

ÉMINENT, E adj. (lat. *eminens;* de *eminere*, dominer). Elevé : *lieu éminent;* supérieur : *savoir éminent;* très grand : *danger éminent;* s'il est proche et inévitable, dites : *danger imminent.*

ÉMINENTISSIME adj. Très éminent; titre des cardinaux.

ÉMIR n. m. (m. ar. qui signifie *chef*). Titre des descendants de Mahomet; chef arabe d'un gouvernement ou d'une tribu.

ÉMISSAIRE n. m. (lat. *emissus;* de *emittere*, envoyer dehors). Agent chargé d'une mission secrète. Adj. *Bouc émissaire*, homme sur lequel on fait retomber les torts des autres.

ÉMISSION n. f. (lat. *emissio;* de *emittere*, envoyer dehors). Action d'émettre, de livrer à la circulation : *émission d'actions, émission de billets de banque.*

EMMAGASINAGE ou **EMMAGASINEMENT** n. m. Action d'emmagasiner.

EMMAGASINER v. tr. Mettre en magasin.

EMMAIGRIR v. tr. Rendre maigre.

EMMAILLOTEMENT n. m. Manière ou action d'emmailloter.

EMMAILLOTER v. tr. Mettre en maillot.

EMMANCHEMENT n. m. Action d'emmancher.

EMMANCHER v. tr. Mettre un manche. **S'emmancher** v. pr. *Fig.* et *fam.* S'arranger : *l'affaire s'emmanche mal.*

EMMANCHURE n. f. Ouverture d'un habit, d'une robe, à laquelle on adapte les manches.

EMMANNEQUINER v. tr. Mettre dans un mannequin.

EMMÊLEMENT n. m. Embrouillement.

EMMÊLER v. tr. Brouiller, enchevêtrer. *Fig. : Emmêler une affaire.*

EMMÉNAGEMENT n. m. Action de transporter et de ranger ses meubles dans un nouveau logement.

EMMÉNAGER v. int. (rad. *ménage*). Faire son emménagement : *nous avons emménagé*, marque l'action ; *nous sommes emménagés depuis hier*, marque l'état.

EMMENER v. tr. Mener du lieu où l'on est dans un autre. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

EMMENOTTER v. tr. Mettre les menottes.

EMMIELLÉ, E adj. Enduit de miel. *Fig. Paroles emmiellées*, flatteuses et d'une douceur affectée.

EMMIELLER v. tr. Enduire, mêler de miel.

EMMIELLURE n. f. Topique à base de miel, qu'on applique sur le sabot du cheval pour adoucir ou détendre la corne.

EMMITOUFLER v. tr. Envelopper de fourrures, de vêtements.

EMMORTAISER v. tr. Faire entrer dans une mortaise.

EMMOTTÉ, E adj. Dont la racine est entourée d'une motte de terre, en parlant des arbres.

ÉMOI n. m. Emotion, souci.

ÉMOLLIENT, E adj. (lat. *emollire*, rendre mou). Qui relâche, détend et amollit : *emplâtre émollient*. N. m. : *faire usage d'émollients*.

ÉMOLUMENT n. m. Avantage, profit. Pl. Traitement attaché à un emploi.

ÉMONCTOIRE n. m. Ouverture naturelle ou artificielle du corps, donnant issue aux produits des sécrétions ou aux humeurs.

ÉMONDAGE n. m. Action d'émonder.

ÉMONDER v. tr. (lat. *emundare; de mundus*, propre). Couper les branches inutiles ou qui nuisent aux autres.

ÉMONDES n. f. pl. Branches retranchées des arbres.

ÉMONDEUR n. m. Qui émonde les arbres.

ÉMOTION n. f. (lat. *emotus*, ému). Attendrissement, trouble.

ÉMOTIONNER v. tr. Donner, causer de l'émotion.

ÉMOTTAGE n. m. Action d'émotter.

ÉMOTTER v. tr. Briser les mottes de terre d'un champ.

ÉMOUCHER v. tr. Chasser les mouches : *émoucher un cheval*.

ÉMOUCHET n. m. Oiseau de proie plus petit que l'épervier.

ÉMOUCHETTE n. f. Sorte de réseau garni de petites cordes flottantes qui s'agitent aux mouvements du cheval et éloignent ainsi les mouches.

ÉMOUCHOIR n. m. Queue de cheval attachée à un manche pour émoucher.



ÉMOUDRE v. tr. (se conj. comme *moudre*). Aiguiser sur une meule.

ÉMOULEUR n. m. Qui aiguise sur la meule les instruments tranchants.

ÉMOULU, E adj. Aiguisé. *Etre frais émoulu de*, sortir de.

ÉMOUSSER v. tr. Rendre moins tranchant, moins aigu. *Fig.* Affaiblir, abattre : *l'oisiveté émousse le courage*.

ÉMOUSSER v. tr. Enlever la mousse, en parlant des arbres.

ÉMOUSTILLER v. tr. Exciter à la gaieté. *Fam.*

ÉMOUVANT, E adj. Qui émeut.

ÉMOUVOIR v. tr. (lat. *emovere*. — Se conj. comme *mouvoir*). Toucher ; exciter.

EMPAILLAGE ou **EMPAILLEMENT** n. m. Action d'empailler.

EMPAILLER v. tr. Garnir de paille : *empailler une chaise;* remplir de paille la peau d'un animal mort, pour lui conserver ses formes.

EMPAILLEUR, EUSE n. Qui empaille.

EMPALEMENT n. m. Action d'empaler; supplice du pal, chez les Turcs.

EMPALER v. tr. Enfoncer dans le fondement du supplicié un pieu, ou *pal*, qui traverse les entrailles.

EMPAN n. m. Espace qui se trouve entre les extrémités du pouce et du petit doigt écartés.

EMPANACHER v. tr. Orner d'un panache.

EMPANNER v. tr. Mettre en panne : *empanner un navire*.

EMPAQUETAGE n. m. Action d'empaqueter.

EMPAQUETER v. tr. Mettre en paquet. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

EMPARER (S') v. pr. Se saisir d'une chose, s'en rendre maître, l'occuper. *Fig.* : *quelle fureur s'empare de vous?*

EMPÂTEMENT n. m. Etat de ce qui est empâté ou pâteux : *empâtement de la bouche;* engraissement d'une volaille.

EMPÂTER v. tr. Remplir de pâte : *cela m'a empâté les mains;* rendre pâteux : *empâter la langue;* engraisser une volaille. *Peint. Empâter un tableau*, y coucher les couleurs pour les marier ensuite d'une façon moelleuse.

EMPATTEMENT n. m. Epaisseur de maçonnerie qui sert de pied à un mur.

EMPAUMER v. tr. Recevoir une balle élastique avec la paume de la main, avec la raquette, et la renvoyer fortement. *Fig.* Se rendre maître de l'esprit de quelqu'un. *Fam.*

EMPAUMURE n. f. Partie du gant qui couvre la paume de la main.

EMPÊCHÉ, E adj. Empêtré, gêné dans ses mouvements.

EMPÊCHEMENT n. m. Obstacle, opposition.

EMPÊCHER v. tr. (lat. *impedicare*, embarrasser). Apporter de l'opposition ; mettre obstacle : *cela empêchera qu'il n'aille avec vous*. **S'empêcher** v. pr. S'abstenir : *il ne put s'empêcher de rire*.

EMPEIGNE n. f. Le dessus du soulier.

EMPELLEMENT n. m. Bonde ou vanne qui retient l'eau d'un étang.

EMPENNER v. tr. (lat. *penna*, plume). Garnir de plumes, en parlant des flèches.

EMPEREUR n. m. (lat. *imperator; de imperare*, commander). Chef, souverain d'un empire. — Le fém. est *impératrice*.

EMPESAGE n. m. Action d'empeser.

EMPESÉ, E adj. Imprégné d'empois : *chemise empesée. Fig.* Raide, affecté dans ses manières : *avoir l'air empesé;* peu naturel : *style empesé.*

EMPESER v. tr. (rad. *empois*). Apprêter avec de l'empois. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

EMPESEUR, EUSE n. Qui empèse.

EMPESTER v. tr. Infecter de la peste ou d'un autre mal contagieux. *Fig.* Infecter de mauvaise odeur.

EMPÊTRER v. tr. Embarrasser les pieds. *Fig.* Engager : *empêtrer quelqu'un dans une méchante affaire.*

EMPHASE n. f. (gr. *emphasis;* de *en*, dans, et *phainô*, j'apparais). Pompe affectée dans le discours ou le ton.

EMPHATIQUE adj. Qui a de l'emphase : *discours emphatique.*

EMPHATIQUEMENT adv. Avec emphase.

EMPHYSÈME (*zè*) n. m. *Méd.* Gonflement produit par l'introduction de l'air ou le développement d'un gaz dans le tissu cellulaire.

EMPHYTÉOSE n. f. Bail à longue échéance (en France, 90 ans).

EMPHYTÉOTE n. Qui jouit d'un bail emphytéotique.

EMPHYTÉOTIQUE adj. Qui appartient à l'emphytéose : *bail emphytéotique.*

EMPIERREMENT n. m. Lit de pierres dont on couvre les routes.

EMPIERRER v. tr. Couvrir d'une couche de pierres.

EMPIÉTEMENT n. m. Action d'empiéter ; son effet.

EMPIÉTER v. tr. (rad. *pied*). Usurper sur la proprieté d'autrui : *empiéter un terrain.* V. int. : *empiéter sur son voisin. Fig.* S'arroger des droits qu'on n'a pas : *empiéter sur quelqu'un.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

EMPIFFRER v. tr. Bourrer de nourriture. **S'empiffrer** v. pr. Trop manger. *Pop.*

EMPILEMENT n. m. Action d'empiler.

EMPILER v. tr. Mettre en pile : *empiler des fagots, des livres.*

EMPIRE n. m. (lat. *imperium;* de *imperare*, commander). Etat gouverné par un empereur ; commandement, puissance, autorité : *exercer un empire despotique sur... Fig. : l'empire des sens, des passions.* **Bas-Empire.** V. à la partie historique.

EMPIRER v. tr. Rendre pire. V. int. Devenir pire : *son mal empire.* Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

EMPIRIQUE adj. (gr. *en*, dans ; *peira*, expérience). Qui s'appuie exclusivement sur l'expérience, sans suivre de méthode : *médecine empirique.* N. m. Charlatan.

EMPIRIQUEMENT adv. Par la seule expérience.

EMPIRISME n. m. Usage exclusif de l'expérience, sans théorie ni raisonnement ; charlatanisme.

EMPIRISTE n. m. Partisan de l'empirisme.

EMPLACEMENT n. m. Lieu, place pour une maison, un jardin, etc.

EMPLÂTRE n. m. (gr. *emplastron;* de *emplassô*, j'applique sur). Onguent, topique étendu sur un morceau de linge ou de peau, pour être appliqué sur la partie malade. *Fig.* Personne incapable d'agir par défaut d'énergie. *Fam.*

EMPLETTE n. f. (lat. *emptum*, chose achetée). Achat de marchandises ; marchandises mêmes.

EMPLIR v. tr. Rendre plein.

EMPLOI n. m. Usage qu'on fait d'une chose ; manière de l'employer : *emploi d'une somme, d'un mot ;* charge, fonction : *obtenir un emploi;* occupation : *donner de l'emploi. Théât.* Rôles d'un même caractère : *emploi de père noble.*

EMPLOYABLE adj. Qu'on peut employer.

EMPLOYÉ n. m. Commis d'une administration, d'une maison de commerce.

EMPLOYER v. tr. (gr. *emplekein*, s'appliquer à). Faire usage ; donner de l'occupation. **S'employer** v. pr. Etre en usage : *ce mot ne s'emploie plus ;* agir pour : *s'employer pour ses amis.*

EMPLUMER v. tr. Garnir de plumes.

EMPOCHER v. tr. Mettre en poche.

EMPOIGNER v. tr. (rad. *poing*). Prendre et serrer avec la main.

EMPOIS n. m. (rad. *poix*). Colle légère faite avec de l'amidon.

EMPOISONNEMENT n. m. Action d'empoisonner.

EMPOISONNER v. tr. Donner du poison pour faire mourir ; infecter de poison : *empoisonner des viandes. Fig.* Remplir d'amertume : *les soucis empoisonnent la vie;* corrompre l'esprit, les mœurs : *la flatterie empoisonne le meilleur naturel.* V. int. Sentir mauvais.

EMPOISONNEUR, EUSE n. Qui empoisonne.

EMPOISSER v. tr. Poisser.

EMPOISSONNEMENT n. m. Action d'empoissonner.

EMPOISSONNER v. tr. Peupler de poissons un étang, une rivière.

EMPORTÉ, E adj. Violent, irritable, fougueux.

EMPORTEMENT n. m. Mouvement violent, causé par quelque passion.

EMPORTE-PIÈCE n. m. Instrument propre à découper. *Fig. : style à l'emporte-pièce*, vif, mordant. Pl. des *emporte-pièce.*



EMPORTER v. tr. Enlever, ôter d'un lieu : *emporter un blessé ;* enlever de vive force : *emporter une place ;* causer la mort : *une fièvre l'emporta. L'emporter*, avoir la supériorité. **S'emporter** v. pr. Se laisser

aller à la colère. Se dit aussi d'un cheval qui n'obéit plus au frein.

EMPOTAGE n. m. Action de mettre en pot.

EMPOTER v. tr. Mettre une fleur, un arbuste en pot.

EMPOURPRER v. tr. Colorer de pourpre ou de rouge.

EMPREINDRE v. tr. (lat. *imprimere*). Imprimer, au physique comme au moral : *empreindre ses pas sur la neige, son image dans le cœur de quelqu'un.*

EMPREINTE n. f. Figure, marque : *l'empreinte d'un cachet. Fig. : cet ouvrage porte l'empreinte du génie.*

EMPRESSÉ, E adj. et n. Qui se donne beaucoup de mouvement.

EMPRESSEMENT n. m. Zèle, ardeur.

EMPRESSER (S') v. pr. Agir avec ardeur, avec zèle ; se hâter.

EMPRISONNEMENT n. m. Action de mettre en prison.

EMPRISONNER v. tr. Mettre en prison.

EMPRUNT n. m. Action d'emprunter. *Fig. D'emprunt,* qui n'est point naturel.

EMPRUNTÉ, E adj. Embarrassé, contraint : *air emprunté;* qui n'est pas naturel : *éclat emprunté;* supposé : *nom emprunté.*

EMPRUNTER v. tr. (lat. *promere, promptum,* tirer). Obtenir à titre de prêt. *Fig.* Recevoir de : *la lune emprunte sa lumière du soleil;* tirer : *emprunter une pensée à un auteur.*

EMPRUNTEUR, EUSE n. Qui emprunte ; qui a l'habitude d'emprunter.

EMPUANTIR v. tr. Infecter.

EMPUANTISSEMENT n. m. Etat d'une chose qui s'empuantit : *l'empuantissement des eaux.*

EMPYÈME n. m. *Méd.* Amas de pus dans la cavité des plèvres.

EMPYRÉE n. m. (gr. *en,* dans ; *pur,* feu). Partie la plus élevée du ciel, habitée par les dieux. Adj. : *le ciel empyrée.*

EMPYREUMATIQUE adj. Tenant de l'empyreume : *huile empyreumatique.*

EMPYREUME n. m. (gr. *en,* dans ; *pur,* feu). *Chim.* Saveur et odeur âcre, désagréable, que contracte une matière organique soumise à l'action d'un feu violent.

ÉMULATEUR, TRICE n. Personne animée par l'émulation.

ÉMULATION n. f. (lat. *æmulatio;* de *æmulare,* chercher à égaler). Sentiment qui porte à égaler ou à surpasser quelqu'un ou quelque chose.

ÉMULE adj. et n. (lat. *æmulus*). Concurrent, rival.

ÉMULGENT, E adj. Se dit des vaisseaux qui appartiennent aux reins.

ÉMULSIF, IVE adj. Se dit des semences fournissant l'huile par expression.

ÉMULSION n. m. (lat. *emulgere, emulsum,* traire). Médicament liquide et laiteux extrait de certaines semences huileuses, comme les amandes.

ÉMULSIONNER v. tr. Mêler avec une émulsion : *émulsionner une potion.*

EN prép. de temps et de lieu : *en un jour, en ville.* Marque la disposition : *en colère;* la manière : *se conduire en bon fils;* l'état : *vigne en fleur;* l'occupation : *être en prières.*

EN pron. de la 3e pers. renfermant la préposition *de* et un nom ou un pronom.

ÉNALLAGE n. f. *Gram.* Figure de construction qui consiste dans l'emploi d'un temps, d'un mode, d'un nombre, d'un genre pour un autre. Ex. : *ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir.*

ÉNAMOURER (S') v. pr. Devenir amoureux.

ENCABLURE n. f. *Mar.* Distance de 120 brasses (environ 200 mètres).

ENCADREMENT n. m. Action d'encadrer ; ce qui encadre.

ENCADRER v. tr. Mettre dans un cadre.

ENCADREUR n. m. Celui qui fait ou qui pose des cadres.

ENCAGER v. tr. Mettre en cage. *Fig.* et *fam.* Mettre en prison.

ENCAISSE n. f. Argent, valeurs en caisse.

ENCAISSÉ, E adj. Renfermé dans la caisse : *sommes encaissées. Rivière encaissée,* dont les bords sont escarpés.

ENCAISSEMENT n. m. Action d'encaisser de l'argent, des valeurs ; état d'une rivière encaissée.

ENCAISSER v. tr. Mettre en caisse des billets de banque, de l'argent, etc.

ENCAN n. m. (lat. *in quantum,* à combien). Vente à l'enchère.

ENCANAILLER v. tr. Mêler avec la canaille. **S'encanailler** v. pr. Fréquenter la canaille.

ENCAPUCHONNER (S') v. pr. Se couvrir la tête d'un capuchon.

ENCAQUEMENT n. m. Action de mettre le hareng en caque.

ENCAQUER v. tr. Mettre dans une caque. *Fig.* et *fam.* Presser des gens, les entasser dans une voiture.

ENCAQUEUR, EUSE n. Qui encaque.

ENCARTER v. tr. *Rel.* Insérer un carton à l'endroit d'une feuille où il doit être.

EN-CAS n. m. Objet réservé pour servir dans des circonstances imprévues.

ENCASTELER (S') v. pr. Se dit d'un cheval dont le talon se rétrécit et la fourchette se resserre. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ENCASTELURE n. f. Etat d'un cheval encastelé.

ENCASTILLEMENT n. m. Action d'encastiller.

ENCASTILLER v. tr. Enchâsser.

ENCASTREMENT n. m. Action d'encastrer.

ENCASTRER v. tr. Enchâsser, joindre.

ENCAUSTIQUE n. f. Préparation de cire et d'essence de térébenthine pour faire briller les meubles, les parquets.

ENCAUSTIQUER v. tr. Enduire d'encaustique.

ENCAVEMENT n. m. Action d'encaver.

ENCAVER v. tr. Mettre du vin en cave.

ENCAVEUR n. m. Qui encave.

ENCEINDRE v. tr. Entourer, enfermer : *enceindre une ville de murailles.*

ENCEINTE n. f. Circuit, tour ; espace clos, salle : *l'enceinte d'un tribunal.*

ENCEINTE adj. f. Se dit d'une femme grosse.

ENCENS n. m. (lat. *incensum*, brûlé). Espèce de résine aromatique dont l'odeur s'exhale surtout par la combustion, et qui provient de différents arbres. *Fig.* Louange, flatterie.

ENCENSEMENT n. m. Action d'encenser.

ENCENSER v. tr. Agiter l'encensoir devant l'autel, devant quelqu'un. *Fig.* Flatter avec excès.

ENCENSEUR n. m. Louangeur, flatteur.



ENCENSOIR n. m. Cassolette suspendue à de petites chaînes, dont on se sert dans les églises pour brûler l'encens. *Donner de l'encensoir à quelqu'un*, le flatter excessivement.

ENCÉPHALALGIE n. f. (de *encéphale* et du gr. *algos*, douleur). Douleur dans le cerveau.

ENCÉPHALE n. m. (gr. *en*, dans, *kephalê*, tête). *Anat.* Ensemble des organes que renferme la cavité du crâne.

ENCÉPHALIQUE adj. Qui a rapport à l'encéphale.

ENCÉPHALITE n. f. Inflammation de l'encéphale.

ENCHAÎNEMENT n. m. Réunion de choses qui ont entre elles certains rapports : *l'enchaînement des idées.*

ENCHAÎNER v. tr. Lier avec une chaîne. *Fig.* Captiver : *enchaîner les cœurs ;* coordonner : *bien enchaîner ses idées.*

ENCHAÎNURE n. f. Enchaînement, en parlant d'ouvrages d'arts mécaniques.

ENCHANTÉ, E adj. Merveilleux : *séjour enchanté ;* satisfait, charmé : *enchanté de vous voir ;* gouverné par une puissance magique : *palais enchanté.*

ENCHANTELER v. tr. Mettre du bois dans un chantier. *Enchanteler du vin*, mettre un tonneau de vin sur deux pièces de bois pour l'élever au-dessus de terre. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ENCHANTEMENT n. m. Action de charmer, d'ensorceler par des opérations et des cérémonies prétendues magiques ; chose merveilleuse et surprenante : *cette fête était un enchantement. Fig.* Joie très vive : *être dans l'enchantement.*

ENCHANTER v. tr. (lat. *incantare ;* de *in*, dans, et *cantare*, chanter). Charmer par des opérations prétendues magiques. *Fig.* Charmer, séduire : *sa grâce m'enchante ;* ravir d'admiration : *cette musique m'enchante.*

ENCHANTEUR, ERESSE adj. Qui charme, séduit : *regard enchanteur ;* doux : *voix enchanteresse.* N. Magicien.

ENCHAPER v. tr. Enfermer un baril ou un tonneau dans un autre.

ENCHAPERONNER v. tr. Couvrir d'un chaperon la tête d'un oiseau de proie.

ENCHÂSSER v. tr. Placer dans une châsse ; fixer quelque chose dans un métal, dans le bois, dans la pierre, etc. : *enchâsser un diamant. Fig. : enchâsser une citation dans un discours.*

ENCHÂSSURE n. f. Action d'enchâsser.

ENCHAUSSER v. tr. Couvrir les légumes de paille pour les faire blanchir, les préserver de la gelée.

ENCHÈRE n. f. Offre d'un prix supérieur à celui qu'un autre a offert pour l'achat d'une chose qui se vend au plus offrant. *Folle enchère*, à laquelle l'enchérisseur ne peut satisfaire.

ENCHÉRIR v. tr. Mettre une enchère. V. int. Devenir plus cher : *le vin enchérit. Fig.* Dire, faire plus qu'un autre : *Néron enchérit sur la cruauté de Tibère.*

ENCHÉRISSEMENT n. m. Hausse de prix : *l'enchérissement du pain.*

ENCHÉRISSEUR n. m. Qui met une enchère.

ENCHEVALEMENT n. m. Etais d'une maison qu'on veut réparer.

ENCHEVAUCHURE n. f. Jonction par recouvrement, comme les tuiles d'un toit.

ENCHEVÊTREMENT n. m. Action d'enchevêtrer. *Fig. : l'enchevêtrement des pensées, des périodes.*

ENCHEVÊTRER v. tr. (rad. *chevêtre*). Mettre un chevêtre, un licou. *Fig.* Embarrasser, embrouiller. **S'enchevêtrer** v. pr. Se dit d'un cheval qui s'embarrasse dans la longe de son licou. *Fig.* S'embrouiller dans ses idées.

ENCHEVÊTRURE n. f. Assemblage de solives sur lesquelles repose le foyer d'une cheminée.

ENCHIFRÈNEMEMT n. m. Embarras dans le nez et dans la tête, causé ordinairement par un rhume de cerveau.

ENCHIFRENER v. tr. Causer un enchifrènement. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ENCHYMOSE (*ki*) n. f. Effusion soudaine de sang dans les vaisseaux cutanés, comme il arrive par suite d'une vive émotion.

ENCLAVE n. f. Terrain ou territoire enclavé dans un autre.

ENCLAVEMENT n. m. Action, effet d'enclaver.

ENCLAVER v. tr. (lat. *clavis*, clef ; de *claudere*, fermer). Enfermer, enclore une chose dans une autre, en parlant d'un

morceau de terre, d'un héritage, d'un territoire, etc.

ENCLIN, E adj. (lat. *inclinis*). Porté naturellement à : *enclin au mal.*

ENCLIQUETAGE n. m. *Horl.* Mécanisme qui, tout en laissant tourner une roue dans un sens, l'empêche de tourner dans un autre.

ENCLIQUETER v. tr. Faire un encliquetage. — Prend deux *t* devant une voyelle muette.

ENCLITIQUE n. f. *Gram.* Mot qui s'unit dans l'écriture au mot précédent, de façon à ne former en quelque sorte qu'un seul mot avec lui, comme *je* dans *sais-je.*

ENCLORE v. tr. (se conjugue comme *clore*). Enfermer de murs, de haies, etc. : *enclore un jardin.*

ENCLOS n. m. Espace contenu dans une clôture.

ENCLOUAGE n. m. Action d'enclouer.

ENCLOUER v. tr. Piquer une bête de somme jusqu'au vif avec un clou quand on la ferre. *Enclouer un canon*, faire entrer de force, dans la lumière, un gros clou pour l'empêcher de servir.

ENCLOUURE n. f. Blessure faite au pied d'une bête de somme en la ferrant.

ENCLUME n. f. (lat. *incus, incudis*). Masse d'acier sur laquelle on forge les métaux. *Se trouver entre l'enclume et le marteau*, entre deux partis, deux intérêts opposés, avec la perspective d'être victime dans tous les cas.

ENCLUMEAU ou **ENCLUMOT** n. m. Petite enclume.

ENCOCHE n. f. Etabli de sabotier pour fixer le sabot; entaille faite sur le pêne d'une serrure, sur la taille des boulangers, etc.

ENCOCHER v. tr. Mettre la corde de l'arc dans la coche de la flèche.

ENCOFFRER v. tr. Enfermer dans un coffre.

ENCOIGNURE (*cognu*) ou **ENCOGNURE** n. f. Angle formé par deux murailles ; petit meuble qu'on y place.

ENCOLLAGE n. m. Action d'encoller ; son résultat.

ENCOLLER v. tr. Appliquer un apprêt de colle, de gomme, etc. : *encoller une étoffe, un meuble.*

ENCOLURE n. f. Partie du corps du cheval qui s'étend depuis la tête jusqu'aux épaules et au poitrail. *Fig.* Démarche, tournure de quelqu'un.

ENCOMBRANT, E adj. Qui encombre.

ENCOMBRE n. m. Obstacle, accident : *arriver sans encombre.*

ENCOMBREMENT n.m. Action d'encombrer ; amas de matériaux, d'objets qui encombrent.

ENCOMBRER v. tr. Obstruer, embarrasser un passage.

ENCONTRE (À L') loc. prép. *Aller à l'encontre de...*, être contraire à.

ENCORBELLEMENT n. m. *Arch.* Construction en saillie en dehors du plan d'un mur et portant sur des consoles.

ENCORE adv. De nouveau : *je veux encore essayer ;* du moins : *encore s'il voulait ;* jusqu'à présent : *il n'a pas encore été malade.* **Encore que** loc. conj. Bien que, quoique : *encore qu'il soit jeune.* — En poésie, on peut écrire *encor.*

ENCORNÉ, E adj. Qui a des cornes : *bouc haut encorné ;* qui vient sous la corne : *javart encorné.*

ENCOURAGEANT, E adj. Qui encourage.

ENCOURAGEMENT n. m. Action d'encourager ; ce qui encourage.

ENCOURAGER v. tr. Donner du courage ; favoriser : *encourager l'industrie.*

ENCOURIR v. tr. S'exposer à ; attirer sur soi : *encourir la haine.*

ENCRAGE n. m. Action d'encrer les rouleaux d'une presse d'imprimerie.

ENCRASSEMENT n. m. Action d'encrasser ou de s'encrasser ; son effet.

ENCRASSER v. tr. **S'encrasser** v. pr. Rendre, devenir crasseux.

ENCRE n. f. Liqueur, le plus ordinairement noire, dont on se sert pour écrire ; composition noire et épaisse pour imprimer. **Encre de Chine**, composition sèche et solide de noir de fumée, employée surtout dans le dessin au lavis, et qui a d'abord été fournie par la Chine.

ENCRER v. tr. *Impr.* Charger, enduire, imprégner d'encre.

ENCRIER n. m. Petit vase où l'on met l'encre. *Impr.* Table carrée sur laquelle les imprimeurs encrent le rouleau.

ENCROUÉ, E adj. Se dit d'un arbre qui, en s'abattant, tombe et s'embarrasse dans les branches d'un autre.

ENCROÛTÉ, E adj. Couvert de croûtes, de mortier. *Fig.* Rempli : *encroûté de préjugés.*

ENCROÛTER v. tr. *Arch.* Enduire un mur de mortier. **S'encroûter** v. pr. Se couvrir d'une espèce de croûte. *Fig.* Croupir dans des habitudes, des opinions sottes ou arriérées.

ENCUIRASSER (S') v. pr. Se couvrir d'une sorte de cuirasse d'ordure, de crasse.

ENCUVAGE n. m. Action d'encuver.

ENCUVER v. tr. Mettre en cuve.

ENCYCLIQUE adj. et n. f. (gr. *enkuklos*, circulaire). Lettre circulaire adressée par le pape au clergé, aux fidèles du monde catholique.

ENCYCLOPÉDIE n. f. (gr. *en*, dans ; *kuklos*, cercle, *paideia*, enseignement). Ouvrage où l'on traite de toutes les sciences et de tous les arts.

ENCYCLOPÉDIQUE adj. Qui appartient à l'encyclopédie : *dictionnaire encyclopédique.*

ENCYCLOPÉDISTE n.m. Nom donné aux auteurs de la grande encyclopédie du XVIIIe siècle.

ENDÉCAGONE n. m. V. HENDÉCAGONE.

ENDÉCASYLLABE adj. et n. V. HENDÉCASYLLABE.

ENDÉMIE n. f. (gr. *en*, dans; *dêmos*, peuple). Maladie particulière aux habitants de certains pays.

ENDÉMIQUE adj. Particulier à un peuple, à une nation. Se dit surtout des maladies, telles que le *tarentisme* dans le royaume de Naples, la *plique* en Pologne, le *goître* dans le Valais, etc.

ENDENTÉ, E adj. Qui a des dents. *Gens bien endentés*, de bon appétit.

ENDENTER v. tr. *Méc.* Mettre des dents à une roue.

ENDETTER v. tr. Charger de dettes.

ENDÊVÉ, E adj. Impatient, mutin.

ENDÊVER v. int. (v. fr. *desver*, être furieux, fou). Avoir grand dépit. *Faire endêver*, tourmenter. *Fam.*

ENDIABLÉ, E adj. et n. Très méchant.

ENDIABLER v. int. Enrager, se donner au diable, être furieux. *Fam.*

ENDIGUEMENT n. m. Action d'endiguer.

ENDIGUER v. tr. Renfermer par des digues.

ENDIMANCHER (S') v. pr. Mettre ses habits du dimanche.

ENDIVE n. f. Espèce de chicorée.

ENDOCARDE n. m. Membrane qui tapisse le cœur intérieurement.

ENDOCARDITE n. f. Inflammation de l'endocarde.

ENDOCARPE n. m. *Bot.* Membrane qui enveloppe les graines.

ENDOCTRINEMENT n. m. Action d'endoctriner.

ENDOCTRINER v. tr. Circonvenir, gagner à ses idées : *il l'a endoctriné.*

ENDOLORIR v. tr. (lat. *dolor*, douleur). Rendre douloureux.

ENDOMMAGEMENT n. m. Action d'endommager; état de ce qui est endommagé.

ENDOMMAGER v. tr. Causer du dommage.

ENDORMANT, E adj. Qui provoque le sommeil par l'ennui : *discours endormant.*

ENDORMEUR, EUSE n. Qui flatte, qui cajole.

ENDORMI, E adj. Lourd, mou, paresseux.

ENDORMIR v. tr. Faire dormir. *Fig.* Bercer de vaines espérances; ennuyer : *ses discours m'endorment;* amuser pour tromper : *endormir la vigilance;* calmer : *endormir la douleur.* **S'endormir** v. pr. Manquer de vigilance.

ENDOS ou **ENDOSSEMENT** n. m. Signature au dos d'un billet à ordre ou d'une lettre de change, pour en transmettre la propriété à une autre personne.

ENDOSMOSE n. f. *Phys.* Courant qui s'établit du dehors au dedans entre deux liquides de densités différentes séparés par une cloison membraneuse très mince.

ENDOSPERME n. m. *Bot.* Partie qui entoure l'embryon à l'intérieur de la graine.

ENDOSSE n. f. Responsabilité, embarras : *Avoir toute l'endosse d'une affaire.*

ENDOSSEMENT n. m. V. ENDOS.

ENDOSSER v. tr. Se couvrir le dos de : *endosser le harnais, la cuirasse. Endosser un billet*, mettre sa signature au dos.

ENDOSSEUR n. m. Qui a endossé une lettre de change, un billet.

ENDROIT n. m. Lieu, place; passage d'un discours, d'un livre; le beau côté d'une étoffe.

ENDUIRE v. tr. (lat. *inducere*, appliquer sur). Couvrir d'un enduit.

ENDUIT n. m. Substance molle ou liquide, propre à être étendue sur la surface d'un corps.

ENDURANT, E adj. Qui souffre patiemment les injures.

ENDURCIR v. tr. Rendre dur. *Fig.* Rendre insensible, impitoyable : *l'avarice endurcit le cœur.* **S'endurcir** v. pr. Devenir dur, insensible; s'accoutumer : *s'endurcir au froid, au travail.*

ENDURCISSEMENT n. m. Etat d'une âme endurcie.

ENDURER v. tr. (lat. *indurare;* de *in*, dans, et *durus*, dur). Souffrir, supporter, éprouver.

ÉNERGIE n. f. (gr. *energeia;* de *en* dans, et *ergô*, j'agis). Vertu, efficacité *énergie d'un remède. Fig.* Force, fermeté *énergie de l'âme. Phys.* Faculté que possède un corps de fournir du travail.

ÉNERGIQUE adj. Qui a de l'énergie

ÉNERGIQUEMENT adv. Avec énergie.

ÉNERGUMÈNE n. (gr. *energoumenos* possédé par le démon). Possédé du démon. *Fig.* Homme exalté qui exprime ses passions par des gestes et des discours violents : *crier comme un énergumène.*

ÉNERVANT, E adj. Qui énerve.

ÉNERVATION n. f. Abattement de forces, relâchement des nerfs.

ÉNERVEMENT n. m. Etat de ce qui est énervé.

ÉNERVER v. tr. (de *é* priv. et lat *nervus*, nerf). Affaiblir, amollir.

ENFAÎTEAU n. m. Tuile creuse pour couvrir le faîte d'un toit.

ENFAÎTEMENT n. m. Table de plomb sur le faîte d'un toit.

ENFAÎTER v. tr. Couvrir le faîte d'un toit avec de la tuile, du plomb, etc.

ENFANCE n. f. (lat. *infantia*). Période de la vie de l'homme depuis la naissance jusqu'à la douzième année ou environ les enfants. *Fig.* Imbécillité : *tomber en enfance;* commencement : *l'enfance du monde.*

ENFANÇON n. m. Petit enfant. *Vieux mot.*

ENFANT n. (lat. *infans;* de *in*, non, et *fari*, parler). Garçon, fille dans l'enfance; fils ou fille, quel que soit l'âge : *cet homme a quatre enfants;* descendant : *enfants d'Adam.* Se dit des choses : *les arts, enfants de l'industrie. Enfants d'Apollon*, les poètes; *enfants de Mars*, les guerriers; *c'est un bon enfant*, un homme de bon caractère; *faire l'enfant*, s'amuser à des choses puériles; *enfant de chœur*, qui chante à l'église. — Ce mot est *masculin* lorsqu'il désigne un petit garçon, ou qu'il est employé dans un sens général; il est *féminin* quand il désigne particulièrement une petite fille.

ENFANTEMENT n. m. Action d'enfanter.

ENFANTER v. tr. Donner le jour à un enfant. *Fig.* Produire : *enfanter un projet.*

ENFANTILLAGE n. m. Paroles, actions qui sont d'un enfant.

ENFANTIN, E adj. Qui a le caractère de l'enfance.

ENFARINÉ, E adj. Couvert de fariné : *ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille. Pop. La gueule enfarinée*, avec une sotte espérance.

ENFARINER v. tr. Poudrer de farine.

ENFER n. m. (lat. *inferi*, lieu bas). Lieu destiné au supplice des damnés. *Fig.* Lieu où l'on a beaucoup à souffrir : *cette maison est un enfer. Feu d'enfer*, très violent; *jouer un jeu d'enfer*, très gros jeu. Pl. *Myth. Les enfers*, séjour des âmes après la mort.

ENFERMÉ n. m. Odeur résultant du manque d'air.

ENFERMER v. tr. Mettre en un lieu d'où il est impossible de sortir; serrer : *enfermer des papiers.*

ENFERRER v. tr. (rad. *fer*). Percer avec une épée. **S'enferrer** v. pr. Se jeter de soi-même sur l'épée de son adversaire. *Fig.* Se prendre à ses propres mensonges.

ENFIÉVRER v. tr. Donner la fièvre. *Fig.* Passionner, surexciter.

ENFILADE n. f. Ensemble de choses disposées, situées les unes à la file des autres. *Artill.* Décharge de bouches à feu qui prend une ligne de soldats, une tranchée, ou un navire dans le sens de sa longueur.

ENFILER v. tr. (rad. *fil*). Passer un fil dans le trou d'une aiguille, d'une perle, etc. *Fig. Enfiler un chemin*, s'y engager. *Artill.* Battre en ligne droite : *enfiler une tranchée.*

ENFIN adv. Bref, en un mot, à la fin. Marque aussi l'attente : *enfin, vous voilà arrivé.*

ENFLAMMÉ, E adj. Plein de feu : *yeux enflammés.*

ENFLAMMER v. tr. Mettre en feu. *Fig.* Echauffer, exciter.

ENFLÉ, E adj. Vain, fier : *enflé de ses succès. Etre enflé d'orgueil*, en être rempli; *style enflé*, ampoulé.

ENFLER v. tr. (lat. *inflare;* de *in*, dans, et *flare*, souffler). Gonfler en remplissant d'air, de gaz, etc. : *enfler un ballon*; augmenter : *les pluies ont enflé la rivière. Fig.* Exagérer : *enfler un récit.* V. int. et pr. Augmenter de volume, se gonfler : *la voile s'enfle; sa jambe a enflé* ou *est enflée*, selon qu'on veut marquer le fait ou l'état.

ENFLURE n. f. Tumeur, bouffissure. *Fig. Enflure du style*, vice du style enflé.

ENFONCEMENT n. m. Action d'enfoncer : *l'enfoncement d'une porte, d'un clou;* partie d'une façade formant arrière-corps; partie la plus reculée d'une vallée, d'un paysage; partie creuse.

ENFONCER v. tr. (rad. *fond*). Pousser, mettre au fond, faire pénétrer bien avant; briser, en poussant, en pesant : *enfoncer une porte.* V. int. Aller au fond : *le navire enfonce.*

ENFONCEUR n. m. Ne s'emploie guère que dans cette locution : *un enfonceur de portes ouvertes*, celui qui se donne beaucoup de mouvement pour atteindre un résultat facile et insignifiant.

ENFONÇURE n. f. Creux, cavité.

ENFORCIR v. tr. Rendre plus fort. V. int. Devenir plus fort.

ENFOUIR v. tr. (lat. *in*, dans; *fodere*, creuser). Mettre, enfoncer en terre.

ENFOUISSEMENT n. m. Action d'enfouir.

ENFOUISSEUR n. m. Celui qui enfouit.

ENFOURCHER v. tr. Monter à cheval, jambe deçà, jambe delà. *Fam.*

ENFOURCHURE n. f. Point où le tronc d'un arbre se bifurque.

ENFOURNAGE ou **ENFOURNEMENT** n. m. Action ou manière d'enfourner.

ENFOURNER v. tr. Mettre dans le four.

ENFREINDRE v. tr. (lat. *infringere;* de *frangere*, rompre). Transgresser, violer : *enfreindre la règle.*

ENFROQUER v. tr. Faire quelqu'un moine.

ENFUIR (S') v. pr. Fuir de quelque lieu. *Fig.* Passer rapidement : *le bonheur, le temps s'enfuit.*

ENFUMER v. tr. Noircir; incommoder par la fumée : *enfumer des blaireaux.*

ENFUTAILLER v. tr. Mettre en futaille.

ENGAGEANT, E adj. Insinuant, attirant : *manières engageantes.*

ENGAGÉ n. m. Soldat qui a contracté un engagement volontaire.

ENGAGÉ, E adj. Pris, retenu : *avoir la jambe engagée dans...*

ENGAGEMENT n. m. Action d'engager; promesse par laquelle on s'engage : *engagement formel;* mise en gage : *engagements du mont-de-piété;* enrôlement

volontaire d'un soldat; combat de peu de durée entre des avant-gardes, des corps détachés.

ENGAGER v. tr. Mettre en gage : *engager son bien*; inviter : *engager à dîner;* lier : *un serment nous engage;* commencer : *engager le combat.* **S'engager** v. pr. S'enrôler dans l'armée; entrer : *s'engager dans un bois, un sentier.*

ENGAGISTE n. m. Celui qui jouissait, par engagement, d'un domaine appartenant au roi.

ENGAINER v. tr. Mettre dans une gaine : *engainer des couteaux.*

ENGEANCE n. f. (v. fr. *enger*, croître, produire). Race. Se dit des personnes, par mépris : *maudite engeance.*

ENGEIGNER v. tr. Tromper. *Vieux mot.*

ENGELURE n. f. (rad. *geler*). Inflammation, crevasses aux pieds et aux mains, causées par le froid.

ENGENDRER v. tr. Produire. *Fig.*: *l'oisiveté engendre le vice.*

ENGERBAGE n. m. Action de mettre en gerbes.

ENGERBER v. tr. Mettre en gerbes.

ENGIN n. m. (lat. *ingenium*, esprit, talent). Instrument, ustensile, arme, piège.

ENGLOBER v. tr. Réunir plusieurs choses en un tout.

ENGLOUTIR v. tr. (bas lat. *inglutire*, avaler). Avaler gloutonnement. *Fig.* Absorber, faire disparaître : *les flots l'ont englouti;* consumer, dissiper : *engloutir sa fortune.*

ENGLOUTISSEMENT n. m. Action d'engloutir.

ENGLUEMENT n. m. Action d'engluer.

ENGLUER v. tr. Couvrir de glu.

ENGONCEMENT n. m. Effet d'un habit qui engonce.

ENGONCER v. tr. Se dit d'un habit qui fait paraître le cou enfoncé dans les épaules.

ENGORGEMENT n. m. Embarras dans un conduit, un tuyau. *Méd.* Embarras produit dans une partie du corps par l'accumulation des fluides.

ENGORGER v. tr. Obstruer.

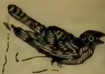
ENGOUEMENT ou **ENGOUMENT** n. m. *Méd.* Obstruction d'un conduit, d'une cavité. *Fig.* Admiration exagérée.

ENGOUER v. tr. Obstruer, en parlant d'un organe creux. **S'engouer** v. pr. Se passionner pour quelqu'un ou quelque chose.

ENGOUFFREMENT n. m. Action d'engouffrer, de s'engouffrer : *l'engouffrement d'une fortune ; l'engouffrement du vent.*

ENGOUFFRER v. tr. Faire tomber dans un gouffre. **S'engouffrer** v. pr. Se dit des eaux, du vent, qui entrent avec violence en quelque endroit.

ENGOULER v. tr. Avaler d'une manière goulue.



ENGOULEVENT n. m. Oiseau du genre passereau.

ENGOÛMENT n. m. V. ENGOUEMENT.

ENGOURDIR v. tr. (rad. *gourd*). Rendre comme perclus. *Fig.* : *l'oisiveté engourdit l'esprit.*

ENGOURDISSEMENT n. m. Sorte de paralysie momentanée dans une partie du corps. *Fig.* : *engourdissement d'esprit.*

ENGRAIS n. m. (rad. *graisse*). Herbages où l'on met engraisser les bestiaux; pâture pour les volailles; fumier et autres matières propres à fertiliser les terres.

ENGRAISSEMENT n. m. Action d'engraisser; résultat de cette action.

ENGRAISSER v. tr. Faire devenir gras. V. intr. Prendre de l'embonpoint : *il a engraissé* ou *il est engraissé*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

ENGRAISSEUR n. m. Celui qui s'occupe de l'engraissement des bestiaux.

ENGRANGEMENT n. m. Action d'engranger.

ENGRANGER v. tr. Mettre en grange : *engranger du blé.*

ENGRAVEMENT n. m. Etat d'un bateau engravé.

ENGRAVER v. tr. (rad. *gravier*). Engager un bateau dans le sable, dans un bas-fond.

ENGRÊLER v. tr. Orner d'une engrêlure.

ENGRÊLURE n. f. Petit point étroit que l'on ajoute au bord d'une dentelle.



ENGRENAGE n. m. Disposition de roues qui s'engrènent. *Fig.* Concours de circonstances qui se compliquent mutuellement.

ENGRENER v. tr. et int. Emplir de grain la trémie d'un moulin. *Fig.* Commencer une affaire : *il a bien engrené*, et, v. tr. : *bien engrener une affaire. Méc.* Se dit d'une roue dont les dents entrent dans celles d'une autre roue. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ENGRENURE n. f. Position de deux roues qui s'engrènent.

ENGRI n. m. Espèce de léopard du Congo.

ENGRUMELER (S') v. pr. Se mettre en grumeaux.— Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ENGUIRLANDER v. tr. Entourer de guirlandes.

ENHARDIR v. tr. Rendre hardi.

ENHARMONIQUE adj. *Mus.* Se dit d'un intervalle moindre qu'un demi-ton.

ENHARNACHEMENT n. m. Action, manière d'enharnacher.

ENHARNACHER v. tr. Mettre les harnais à un cheval. *Par ext.* Habiller d'une façon ridicule.

ENHERBER v. tr. Mettre en herbe un terrain.

ÉNIGMATIQUE adj. Qui tient de l'énigme : *paroles énigmatiques.*

ÉNIGMATIQUEMENT adv. D'une manière énigmatique.

ÉNIGME n. f. (gr. *ainigma*). Jeu d'esprit où l'on donne à deviner une chose en la décrivant en termes obscurs, ambigus, et le plus souvent contradictoires en apparence. *Fig.* Discours obscur; chose difficile à définir, à connaître à fond : *la nature est une énigme.*

ENIVRANT, E (*an-ni*) adj. Qui enivre; qui produit une certaine exaltation, au pr. et au fig. : *parfum, orgueil enivrant.*

ENIVREMENT (*an-ni*) n. m. Transport : *l'enivrement des passions.*

ENIVRER (*an-ni*) v. tr. Rendre ivre. *Fig.* Aveugler, enorgueillir : *la prospérité l'enivre.*

ENJAMBÉE n. f. Espace qu'on enjambe.

ENJAMBEMENT n. m. Rejet au vers suivant d'un ou de plusieurs mots qui complètent le sens du premier.

ENJAMBER v. tr. (rad. *jambe*). Faire un grand pas pour franchir : *enjamber le ruisseau.* V. int. Marcher à grands pas. *Fig.* Empiéter : *enjamber sur le champ de son voisin.*

ENJAVELER v. tr. Mettre en javelles le blé, l'avoine, etc. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ENJEU n. m. Ce qu'on met d'argent au jeu.

ENJOINDRE v. tr. (lat. *injungere*). Ordonner, commander expressément.

ENJÔLER v. tr. Tromper par des paroles flatteuses. *Fam.*

ENJÔLEUR, EUSE n. Qui enjôle.

ENJOLIVEMENT n. m. Ornement qui rend une chose plus jolie.

ENJOLIVER v. tr. (rad. *joli*). Rendre joli ou plus joli, en ajoutant des ornements.

ENJOLIVEUR n. m. Qui aime à enjoliver.

ENJOLIVURE n. f. Petits enjolivements à des choses de peu de valeur.

ENJOUÉ, E adj. Qui a de l'enjouement : *esprit enjoué.*

ENJOUEMENT ou **ENJOÛMENT** n. m. Gaieté douce et habituelle.

ENKYSTÉ, E adj. Qui offre les caractères d'un kyste.

ENKYSTER (S') v. pr. S'envelopper d'un kyste.

ENLACEMENT n. m. Action d'enlacer; état de ce qui est enlacé.

ENLACER v. tr. (rad. *lacs*). Passer l'un dans l'autre des cordons, des lacets, etc. *Fig.* Serrer, étreindre : *enlacer quelqu'un dans ses bras.*

ENLAIDIR v. tr. Rendre laid. V. int. Devenir laid : *il a enlaidi*, ou *il est enlaidi*, selon qu'on veut marquer le fait ou l'état.

ENLAIDISSEMENT n. m. Action d'enlaidir.

ENLÈVEMENT n. m. Action d'enlever, d'emporter : *l'enlèvement des boues;* rapt : *l'enlèvement des Sabines.*

ENLEVER v. tr. Lever en haut; emporter : *enlever le couvert. Fig.* Ravir, emmener de force ou par séduction : *enlever une mineure;* exciter l'enthousiasme : *enlever les suffrages;* voler : *enlever une montre;* surprendre : *enlever un poste.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ENLIER v. tr. Joindre, engager des pierres ensemble en bâtissant.

ENLIGNEMENT n. m. Etat de ce qui est enligné.

ENLIGNER v. tr. Placer sur une même ligne.

ENLIZEMENT n. m. Action de s'enlizer.

ENLIZER (S') v. pr. S'enfoncer dans les sables mouvants.

ENLUMINER v. tr. (lat. *lumen*, lumière). Colorier : *enluminer des gravures. Fig.* Colorer vivement.

ENLUMINEUR, EUSE n. Qui enlumine.

ENLUMINURE n. f. Art d'enluminer; estampe, gravure enluminée.

ENNÉAGONE adj. et n. m. (gr. *ennea*, neuf; *gônia*, angle). Polygone à 9 côtés.

ENNEMI, E n. (lat. *inimicus*). Qui hait quelqu'un, qui cherche à lui nuire; le parti, le peuple avec lequel on est en guerre. Adj. : *l'armée ennemie.*

ENNOBLIR (*an-no*) v. tr. Relever, donner de la noblesse : *la vertu ennoblit l'homme.* Ne pas confondre avec ANOBLIR.

ENNUI (*an-nui*) n. m. (gr. *ania*, tristesse). Inaction de l'esprit, fatigue d'une âme qui n'éprouve pas d'émotions. Pl. *Poét.* Peines, chagrins, tourments : *de mortels ennuis.*

ENNUYANT, E (*an-nui-an*) adj. Qui ennuie, contrarie.

ENNUYER (*an-nui-ier*) v. tr. Causer de l'ennui. **S'ennuyer** v. pr. Eprouver de l'ennui.

ENNUYEUSEMENT (*an-nui-ieu*) adv. D'une manière ennuyeuse.

ENNUYEUX, EUSE (*an-nui-ieu*) adj. Qui ennuie habituellement.

ÉNONCÉ n. m. Chose énoncée; action d'énoncer.

ÉNONCER v. tr. (lat. *enuntiare;* de *nuntius*, nouvelle). Exprimer par paroles ou par écrit.

ÉNONCIATIF, IVE adj. Qui sert à énoncer : *terme énonciatif.*

ÉNONCIATION n. f. Action, manière d'énoncer : *énonciation d'un fait.*

ENORGUEILLIR (*an-nor*) v. tr. Rendre orgueilleux. **S'enorgueillir** v. pr. Etre, devenir orgueilleux.

ÉNORME adj. (lat. *enormis;* de *e*, hors de, et *norma*, règle). Démesuré, excessif en grandeur ou en grosseur : *arbre*

énorme. Fig. : fortune, crime énorme.

ÉNORMÉMENT adv. Excessivement.

ÉNORMITÉ n. f. Excès de grandeur, de grosseur. *Fig.* Gravité : *énormité d'une faute;* atrocité : *énormité d'un crime;* balourdise : *dire des énormités.*

ÉNOUER v. tr. Débarrasser les étoffes des nœuds et des corps étrangers qui se montrent à la surface.

ENQUÉRIR (S') v. pr. (lat. *inquirere;* de *in.* en, et *quærere*, chercher. — Se conjugue comme *acquérir*). S'informer, faire des recherches.

ENQUÊTE n. f. Recherches faites par ordre de l'autorité civile.

ENQUÊTER (S') v. pr. S'enquérir, s'informer.

ENQUÊTEUR n. m. Celui qui fait des enquêtes. Adj. : *commissaire enquêteur.*

ENRACINEMENT n. m. Action d'enraciner, de s'enraciner.

ENRACINER v. Faire prendre racine à : *enraciner un arbre.* **S'enraciner** v. pr. Prendre racine. *Fig. : les vices, les préjugés, les habitudes s'enracinent aisément.*

ENRAGÉ, E adj. et n. Qui a la rage : *chien enragé. Fig.* Violent, excessif : *passion, faim enragée.*

ENRAGEANT, E adj. Qui cause du dépit.

ENRAGER v. int. Etre vexé, furieux ; avoir grande envie : *il enrage de parler. Faire enrager*, tourmenter.

ENRAYEMENT ou **ENRAIEMENT** n. m. Action d'enrayer.

ENRAYER v. tr. Entraver le mouvement des roues d'une voiture, soit au moyen d'un sabot, soit en serrant le frein. *Fig.* Suspendre l'action de : *enrayer un mouvement d'opinion.*

ENRAYURE n. f. Ce qui sert à enrayer une roue.

ENRÉGIMENTER v. tr. Former en régiment, mettre dans un régiment.

ENREGISTREMENT n. m. Action d'enregistrer ; administration , bureaux où l'on enregistre certains actes.

ENREGISTRER v. tr. Porter sur un registre ; transcrire, mentionner un acte, un jugement dans les registres publics, pour en assurer l'authenticité.

ENREGISTREUR n.m. Celui qui enregistre.

ENRHUMER v. tr. Causer du rhume.

ENRICHI, E n. Celui, celle dont la fortune est de date récente. Se prend ordinairement en mauvaise part.

ENRICHIR v. tr. Rendre riche.

ENRICHISSEMENT n. m. Action d'enrichir ; ornement, parure.

ENROCHEMENT n. m. Grosse maçonnerie établie au fond de l'eau pour les fondations d'un ouvrage quelconque.

ENRÔLÉ n. m. Individu inscrit sur un rôle.

ENRÔLEMENT n. m. Action d'enrôler ou de s'enrôler.

ENRÔLER v. tr. Inscrire sur un rôle : *enrôler des soldats, des ouvriers.* **S'enrôler** v. pr. Se faire recevoir dans un corps, une société.

ENRÔLEUR n. m. Qui enrôle.

ENROUEMENT ou **ENROÛMENT** n. m. Etat de celui qui est enroué.

ENROUER v. tr. (lat. *raucus*, rauque). Rendre la voix moins nette, moins pure.

ENROUILLER v. tr. Rendre rouillé.

ENROULEMENT n. m. Action d'enrouler, de s'enrouler. *Arch.* Se dit de tout ce qui va en spirale.

ENROULER v. tr. Rouler une chose autour d'une autre.

ENROÛMENT n. m. V. ENROUEMENT.

ENRUBANNER v. tr. Couvrir, orner de rubans.

ENRUE n. f. Large sillon.

ENSABLEMENT n. m. Amas de sable formé par un courant d'eau ou par le vent.

ENSABLER v. tr. Couvrir, engorger de sable ; faire échouer sur le sable.

ENSACHEMENT n. m. Action d'ensacher.

ENSACHER v. tr. Mettre en sac.

ENSAISINEMENT n. m. Action d'ensaisiner.

ENSAISINER v. tr. *Féod.* Reconnaître par un acte le nouveau tenancier, le mettre en possession.

ENSANGLANTER v. tr. Souiller, couvrir de sang.

ENSEIGNANT, E adj. Qui donne l'enseignement. *Le corps enseignant*, la réunion de ceux qui professent, qui se livrent à l'enseignement.

ENSEIGNE n. f. (lat. *insignia;* de *in*, en, et *signum*, signe). Tableau, figure à la porte d'une auberge, d'un magasin, d'une boutique (*) ; marque, indice servant à reconnaître quelque chose : *la sincérité est l'enseigne de l'honnêteté ;* drapeau : *marcher enseignes déployées.* N. m. Officier de marine, immédiatement au-dessous du lieutenant de vaisseau.



ENSEIGNEMENT n. m. Action, art d'enseigner ; profession de celui qui enseigne : *être dans l'enseignement;* instruction, précepte : *donner de bons enseignements.*

ENSEIGNER v. tr. Instruire : *enseigner des enfants;* apprendre aux autres : *enseigner la grammaire;* indiquer : *enseigner un chemin.*

ENSELLÉ, E adj. Se dit d'un cheval qui a le dos enfoncé comme le siège d'une selle.

ENSEMBLE adv. (lat. *in*, en ; *simul*, à la fois). L'un avec l'autre : *vivre ensemble.* N. m. Résultat de l'union des parties d'un tout : *un bel ensemble;* accord : *agir avec ensemble.*

ENSEMENCEMENT n. m. Action d'ensemencer.

ENSEMENCER v. tr. Jeter la semence dans une terre.

ENSERRER v. tr. Enfermer, contenir : *tout ce que le globe enserre;* serrer étroitement : *le boa enserre sa victime.*

ENSEVELIR v. tr. Envelopper un corps mort dans un linceul. *Fig.* Cacher, emporter : *il a enseveli son secret avec lui.* **S'ensevelir** v. pr. *Fig. S'ensevelir dans la retraite,* se retirer entièrement du monde; *s'ensevelir sous les ruines d'une place,* se faire tuer en la défendant.

ENSEVELISSEMENT n. m. Action d'ensevelir.

ENSEVELISSEUR, EUSE n. Celui, celle qui ensevelit un cadavre.

ENSILAGE n. m. Action d'ensiler.

ENSILER v. tr. Mettre les grains dans des silos pour les conserver.

ENSOLEILLER v. tr. Donner l'éclat du soleil, d'une vive lumière.

ENSORCELER v. tr. (rad. *sorcier*). Jeter, par de prétendus sortilèges, le trouble dans le corps ou l'esprit; inspirer une violente passion. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ENSORCELEUR, EUSE adj. Qui ensorcelle.

ENSORCELLEMENT n. m. Action d'ensorceler; résultat de cette action.

ENSOUFRER v. tr. Enduire de soufre.

ENSOUPLE n. f. Rouleau occupant le devant du métier à tisser.

ENSUITE adv. Après, à la suite.

ENSUIVANT, E adj. Suivant, qui vient après : *le mois ensuivant.* Vieux.

ENSUIVRE (S') v. pr. Suivre, être la conséquence. V. impers. Résulter : *il s'ensuit que...*



ENTABLEMENT n.m. Saillie au haut des murs d'un bâtiment, qui en forme le couronnement et en soutient le toit; partie supérieure d'une colonne (*).

ENTACHER v. tr. Souiller : *Entacher l'honneur. Acte entaché de nullité,* qui n'est pas fait dans les formes.

ENTAILLE n. f. Large coupure dans le bois, la pierre, les chairs, etc.

ENTAILLER v. tr. Faire une entaille.

ENTAILLURE n. f. Entaille.

ENTAME ou **ENTAMURE** n. f. Premier morceau que l'on coupe d'un pain.

ENTAMER v. tr. Faire une légère incision, une petite déchirure; couper le premier morceau. *Fig.* Commencer : *entamer une conversation;* porter atteinte : *entamer la réputation.*

ENTAMURE n. f. V. ENTAME.

ENTASSEMENT n. m. Amas de choses entassées.

ENTASSER v. tr. Mettre en tas. *Fig.* Multiplier : *entasser des citations.*

ENTASSEUR n. m. Qui entasse.

ENTE n. f. Sorte de greffe; arbre greffé; manche d'un pinceau.

ENTENDEMENT n. m. Faculté par laquelle l'âme conçoit; jugement, sens : *perdre l'entendement.*

ENTENDEUR n. m. Qui comprend facilement. *A bon entendeur salut,* que celui qui entend une chose en fasse son profit.

ENTENDRE v. tr. (lat. *intendere,* diriger vers). Recevoir l'impression des sons; écouter : *entendre des témoins;* prétendre : *j'entends qu'on obéisse. Fig.* Comprendre : *entendre à demi-mot;* connaître parfaitement : *entendre le commerce;* prendre bien : *entendre la plaisanterie. Donner à entendre,* laisser croire; *entendre raison,* acquiescer à ce qui est juste. **S'entendre** v. pr. Se comprendre, être d'accord; se connaître à.

ENTENDU, E adj. Intelligent, capable; convenu, décidé : *c'est une affaire entendue.* N. *Faire l'entendu,* l'important. **Bien entendu** loc. adv. Assurément.

ENTENTE n. f. Interprétation : *mot à double entente;* intelligence : *entente des affaires;* bon accord : *entente cordiale entre deux souverains.*

ENTER v. tr. Greffer.

ENTÉRALGIE n. f. (gr. *entera,* intestins; *algos,* douleur). *Méd.* Douleur aiguë des intestins.

ENTÉRINEMENT n. m. Action d'entériner.

ENTÉRINER v. tr. *Jurisp.* Ratifier juridiquement un acte : *entériner des actes de grâce.*

ENTÉRIQUE adj. (gr. *entera,* intestins). Qui a rapport aux intestins.

ENTÉRITE n. f. (gr. *entera,* intestins). Inflammation des intestins.

ENTERREMENT n. m. Inhumation.

ENTERRER v. tr. Enfouir : *enterrer un trésor;* inhumer. **S'enterrer** v. pr. Se retirer du monde.

EN-TÊTE n. m. Ce qui est imprimé ou gravé en tête d'une lettre. Pl. des *en-têtes* [O. N.].

ENTÊTÉ, E adj. et n. Opiniâtre.

ENTÊTEMENT n. m. Sorte de vertige causé par quelque émanation. *Fig.* Attachement opiniâtre à ses idées.

ENTÊTER v. tr. Faire mal à la tête par des vapeurs, des odeurs. **S'entêter** v. pr. S'opiniâtrer.

ENTHOUSIASME n. m. (gr. *enthousiasmos,* sorte de fureur, d'inspiration divine). Émotion extraordinaire de l'âme; grande démonstration de joie : *accueillir avec enthousiasme;* admiration outrée : *avoir de l'enthousiasme pour...*

ENTHOUSIASMER v. tr. Ravir d'admiration. **S'enthousiasmer** v. pr. S'engouer de quelqu'un ou de quelque chose : *s'enthousiasmer pour le progrès.*

ENTHOUSIASTE adj. et n. Qui a de l'enthousiasme : *esprit enthousiaste.*

ENTHYMÈME n. m. *Log.* Syllogisme réduit à deux propositions, l'une des prémisses étant sous-entendue, ex. : *je pense, donc je suis* (sous-entendu : *tout ce qui*

pense existe); *tout mammifère est vivipare, donc la baleine est vivipare* (sous-entendu : *la baleine est un mammifère*).

ENTICHÉ, E adj. Imbu opiniâtrément.

ENTICHEMENT n. m. Etat d'une personne entichée.

ENTICHER v. tr. Inspirer un attachement opiniâtre à : *qui vous a entiché de cette personne?* **S'enticher** v. pr. S'engouer, s'attacher obstinément à : *s'enticher d'une opinion, de quelqu'un.*

ENTIER, IÈRE (lat. *integer*, intact). Complet. *Fig.* Entêté : *esprit entier.* N. m. *Arith.* Unité entière.

ENTIÈREMENT adv. Tout à fait.

ENTITÉ n. f. (lat. *ens*, *entis*, être). Ce qui, en philosophie, constitue l'essence d'un être.

ENTOILAGE n. m. Action d'entoiler; toile pour entoiler.

ENTOILER v. tr. Fixer sur une toile : *entoiler une estampe, une carte de géographie.*

ENTOIR n. m. Sorte de couteau pour enter.

ENTOMOLOGIE n. f. (gr. *entomon*, insecte ; *logos*, discours). Partie de la zoologie qui traite des insectes.

ENTOMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'entomologie.

ENTOMOLOGISTE n. m. Naturaliste qui s'occupe d'entomologie.

ENTONNER v. tr. Verser une liqueur dans un tonneau.

ENTONNER v. tr. Commencer un chant : *entonner le* Te Deum.



ENTONNOIR n. m. Instrument pour entonner un liquide.

ENTORSE n. f. (de *en* et *tordre*). Extension violente des ligaments, et, en général, des parties molles voisines d'une articulation.

ENTORTILLAGE n. m. Subterfuge; discours plein d'équivoques.

ENTORTILLÉ, E adj. Contourné, enveloppé. *Fig.* Embarrassé : *discours entortillé.*

ENTORTILLEMENT n. m. Action de s'entortiller ou d'entortiller; son effet.

ENTORTILLER v. tr. Envelopper en tortillant. *Fig.* Exprimer d'une manière embarrassée : *entortiller ses pensées.*

ENTOUR n. m. Circuit. N. m. pl. Environs, lieux qui avoisinent : *les entours d'une place.*

ENTOURAGE n. m. Tout ce qui entoure pour orner. *Fig.* Société habituelle de quelqu'un.

ENTOURER v. tr. Environner. *Fig.* Accabler, combler : *entourer de soins, d'honneurs.*

ENTOURNURE n. f. Echancrure d'une manche dans la partie qui touche à l'aisselle.

EN-TOUT-CAS n. m. Sorte d'ombrelle assez grande pour garantir de la pluie au besoin. Pl. des *en-tout-cas.*

ENTOZOAIRES n. m. pl. (gr. *entos*, en dedans; *zôon*, animal). Classe de vers intestinaux. S. : un *entozoaire.*

ENTR'ACCORDER (S') v. pr. S'accorder mutuellement.

ENTR'ACCUSER (S') v. pr. S'accuser l'un l'autre.

ENTR'ACTE n. m. Intervalle entre les actes d'une pièce de théâtre. Pl. des *entr'actes.*

ENTR'ADMIRER (S') v. pr. S'admirer mutuellement.

ENTR'AIDER (S') v. pr. S'aider mutuellement.

ENTRAILLES n. f. pl. (gr. *entera*). Intestins, boyaux. *Fig.* Sensibilité : *homme sans entrailles. Les entrailles de la terre,* son intérieur; *entrailles paternelles*, tendre affection.

ENTR'AIMER (S') v. pr. S'aimer l'un l'autre.

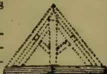
ENTRAIN n. m. Manière d'agir vive et animée : *cet homme a de l'entrain;* mouvement vif, rapide : *il y a de l'entrain dans cette comédie.*

ENTRAÎNANT, E adj. Qui entraîne. Ne s'emploie qu'au figuré : *éloquence entraînante.*

ENTRAÎNEMENT n. m. Action d'entraîner; action et manière de préparer un cheval à la course.

ENTRAÎNER v. tr. Traîner avec soi; emmener avec violence; soumettre à l'entraînement, en parlant d'un cheval. *Fig.* Porter la conviction dans : *entraîner les esprits;* occasionner : *la guerre entraîne bien des maux.*

ENTRAÎNEUR n. m. Celui qui s'occupe de l'entraînement des chevaux.



ENTRAIT n. m. Chacune des poutres d'un comble qui portent les arbalétriers.

ENTRANT adj. et n. Personne qui entre. Se dit surtout au pl. : *les entrants et les sortants.*

ENTR'APPELER (S') v. pr. S'appeler l'un l'autre.

ENTRAVE n. f. Lien que l'on fixe aux pieds d'un cheval ou d'un autre animal, pour gêner sa marche. *Fig.* Gêne, obstacle, embarras.

ENTRAVER v. tr. Mettre des entraves; arrêter, apporter des obstacles.

ENTR'AVERTIR (S') v. pr. S'avertir l'un l'autre.

ENTRE prép. de lieu (lat. *inter*). Au milieu de; parmi; dans. Indique aussi l'espace de temps : *entre onze heures et midi.* Jointe aux verbes pron., indique une action réciproque : *s'entre-nuire;* jointe à certains verbes, en affaiblit l'idée : *entrevoir, entr'ouvrir.* — La voyelle *e* de *entre* ne s'élide que dans *entr'acte* et dans les verbes composés pronominaux dont le simple commence par une voyelle : *s'entr'aider, s'entr'égorger.*

ENTRE-BÂILLEMENT n. m. Légère

ouverture laissée par un objet entre-bâillé.

ENTRE-BÂILLER v. tr. Entr'ouvrir légèrement.

ENTRE-BAISER (S') v. pr. Se baiser l'un l'autre.

ENTRE-BATTRE (S') v. pr. Se battre l'un l'autre.

ENTRECHAT n. m. Saut léger pendant lequel les pieds se croisent plusieurs fois avant de toucher le sol.

ENTRE-CHOQUER (S') v. pr. Se choquer l'un l'autre.

ENTRE-COLONNE ou **ENTRE-COLONNEMENT** n. m. Espace qui est entre deux colonnes. Pl. des *entre-colonnes*, des *entre-colonnements*.

ENTRECÔTE [o. n.] n. m. Morceau de viande coupé entre deux côtes.

ENTRECOUPÉ, E adj. Interrompu : *discours entrecoupé*, *prière entrecoupée de sanglots*.

ENTRECOUPER v. tr. Couper en divers endroits.

ENTRE-CROISER (S') v. pr. Se croiser mutuellement : *fils qui s'entre-croisent*.

ENTRE-DÉCHIRER (S') v. pr. Se déchirer mutuellement. *Fig.* Médire l'un de l'autre.

ENTRE-DÉTRUIRE (S') v. pr. Se détruire l'un l'autre.

ENTRE-DEUX n. m. Partie située au milieu de deux choses avec lesquelles elle a relation ou contiguïté; bande de broderie ornant un ouvrage de lingerie. Pl. des *entre-deux*.

ENTRE-DÉVORER (S') v. pr. Se dévorer les uns les autres.

ENTRE-DONNER (S') v. pr. Se donner mutuellement.

ENTRÉE n. f. Action d'entrer; endroit par où l'on entre. *Fig.* Début : *faire son entrée dans le monde;* commencement : *à l'entrée de l'hiver;* droit d'assister à : *avoir ses entrées à un théâtre;* droit perçu aux portes des villes; premiers mets servis dans un repas.

ENTREFAITE n. f. *Dans cette entrefaite*, *sur ces entrefaites*, pendant ce temps-là.

ENTREFILET n. m. Petit article dans un journal.

ENTRE-FRAPPER (S') v. pr. Se frapper l'un l'autre.

ENTREGENT n. m. Habileté, adresse à se conduire dans le monde.

ENTR'ÉGORGER (S') v. pr. S'égorger les uns les autres.

ENTRE-HAÏR (S') v. pr. Se haïr l'un l'autre.

ENTRE-HEURTER (S') v. pr. Se heurter l'un contre l'autre.

ENTRELACEMENT n. m. Etat de plusieurs choses entrelacées.

ENTRELACER v. tr. Enlacer l'un dans l'autre.

ENTRELACS (*la*) n. m. *Arch.* Ornement composé de moulures, de chiffres enlacés l'un dans l'autre.

ENTRELARDÉ, E adj. Mêlé de gras et de maigre : *morceau de bœuf entrelardé*.

ENTRELARDER v. tr. Piquer une viande de lard. *Fig.* Mêler, semer : *entrelarder un discours de citations*.

ENTRE-LIGNE n. m. Espace qui sépare deux lignes. Pl. des *entre-lignes*.

ENTRE-LOUER (S') v. pr. Se louer l'un l'autre.

ENTRE-LUIRE v. int. Luire à demi.

ENTRE-MANGER (S') v. pr. Se manger les uns les autres, comme les poissons.

ENTREMÊLER v. tr. Mêler plusieurs choses parmi d'autres.

ENTREMETS n. m. Mets léger que l'on sert après le rôti et avant le dessert.

ENTREMETTEUR, EUSE n. Qui s'entremet.

ENTREMETTRE (S') v. pr. Agir activement dans une affaire concernant une autre personne.

ENTREMISE n. f. Action de s'entremettre, médiation.

ENTRE-NŒUD n. m. *Bot.* Espace compris entre deux nœuds d'une tige. Pl. des *entre-nœuds*.

ENTRE-NUIRE (S') v. pr. Se nuire l'un à l'autre.

ENTREPAS n. m. Allure d'un cheval qui approche de l'amble.

ENTRE-PERCER (S') v. pr. Se percer l'un l'autre.

ENTREPONT [o. n.] n. m. Intervalle qui, dans un bâtiment, est compris entre les deux ponts.

ENTREPOSER v. tr. Déposer des marchandises dans un entrepôt.

ENTREPOSEUR n. m. Qui tient un entrepôt.

ENTREPOSITAIRE n. m. Qui dépose des marchandises dans un entrepôt.

ENTREPÔT n. m. Lieu où l'on met des marchandises en dépôt.

ENTRE-POUSSER (S') v. pr. Se pousser l'un l'autre.

ENTREPRENANT, E adj. Hardi à entreprendre; téméraire dans ses entreprises.

ENTREPRENDRE v. tr. Prendre la résolution de faire une chose et la commencer : *entreprendre un voyage ;* s'engager à faire ou à fournir : *entreprendre des travaux*, *une fourniture de vivres*.

ENTREPRENEUR, EUSE n. Qui entreprend à forfait quelque ouvrage, quelque fourniture.

ENTREPRIS, E adj. Gêné dans son maintien, intimidé.

ENTREPRISE n. f. Mise à exécution d'un projet; ce qu'on s'est chargé de faire à forfait : *entreprise d'un pont;* établissement d'un service public : *entreprise des messageries*.

ENTRE-QUERELLER (S') v. pr. Se quereller mutuellement.

ENTRER v. int. (lat. *intrare;* de *in-*

tra, en dedans). Passer du dehors en dedans. *Fig. Entrer en religion*, se faire religieux ; *entrer au service*, se faire soldat ; *entrer en condition*, se faire domestique ; *entrer dans une famille*, s'allier à elle ; *entrer en matière*, commencer ; *entrer en accommodement*, s'arranger ; *entrer en colère*, s'y mettre. — Prend ordinairement l'auxiliaire *être*.

ENTRE-REGARDER v. tr. Jeter un coup d'œil par hasard. V. pr. Se regarder mutuellement.

ENTRE-RÉPONDRE (S') v. pr. Se répondre l'un à l'autre.

ENTRE-SECOURIR (S') v. pr. Se secourir mutuellement.

ENTRESOL [o. n.] n. m. Logement entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

ENTRE-SUIVRE (S') v. pr. Aller de suite l'un après l'autre.

ENTRETAILLE n. f. Taille légère pratiquée dans une gravure entre des tailles plus fortes.

ENTRE-TAILLER (S') v. pr. Se heurter les jambes l'une contre l'autre, en parlant d'un cheval qui marche.

ENTRETAILLURE n. f. Blessure que se fait un cheval qui s'entre-taille.

ENTRE-TEMPS n. m. Intervalle de temps entre deux actions.

ENTRETÈNEMENT n. m. Ce qu'on donne à quelqu'un pour son entretien.

ENTRETENIR v. int. Tenir en bon état; fournir les choses nécessaires. *Fig.* Faire durer : *entretenir la paix*. **S'entretenir** v. pr. Converser avec quelqu'un.

ENTRETIEN n. m. Action d'entretenir : *l'entretien du linge ;* ce qui est nécessaire pour la subsistance, l'habillement, etc. ; conversation.

ENTRETOILE n. f. Réseau ou dentelle mise comme ornement entre deux bandes de toile.

ENTRETOISE n. f. Pièce de bois, de fer, placée entre d'autres pour les lier ensemble et les soutenir.

ENTRE-TUER (S') v. pr. Se tuer l'un l'autre.

ENTRE-VISITER (S') v. pr. Se visiter réciproquement.

ENTRE-VOIE n. f. Espace compris entre deux voies de chemin de fer.

ENTREVOIR v. tr. Ne faire qu'apercevoir. *Fig.* Prévoir confusément : *entrevoir un malheur*, *des obstacles*.

ENTREVOUS n. m. *Arch.* Intervalle entre deux solives, deux poteaux.

ENTREVUE n. f. Rencontre concertée.

ENTR'OBLIGER (S') v. pr. S'obliger réciproquement.

ENTR'OUVERT, E adj. Un peu ouvert, ouvert à demi.

ENTR'OUVERTURE n. f. Légère ouverture.

ENTR'OUVRIR v. tr. Ouvrir un peu.

ENTURE n. f. Fente où l'on place une ente, une greffe.

ÉNUMÉRATEUR n. m. Qui fait une énumération.

ÉNUMÉRATIF, IVE adj. Qui contient une énumération.

ÉNUMÉRATION n. f. Dénombrement.

ÉNUMÉRER v. tr. (lat. *enumerare*). Dénombrer. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ENVAHIR v. tr. (lat. *invadere ;* de *in*, dans; *vadere*, aller). Entrer violemment dans ; *envahir un État. Fig.* Se répandre sur : *les eaux ont envahi toute la contrée.*

ENVAHISSANT, E adj. Qui envahit.

ENVAHISSEMENT n. m. Action d'envahir.

ENVAHISSEUR n. m. Qui envahit.

ENVELOPPANT, E adj. Qui enveloppe : *ligne enveloppante*.



ENVELOPPE n. f. Ce qui sert à envelopper. *Fig.* Apparence : *l'enveloppe est souvent trompeuse.*

ENVELOPPER v. tr. (lat. *involvere*). Couvrir, entourer exactement une chose avec une autre. *Fig.* Cacher, déguiser : *envelopper sa pensée ;* comprendre : *envelopper quelqu'un dans une proscription ;* entourer, environner : *envelopper l'ennemi.*

ENVENIMER v. tr. (rad. *venin*). Irriter : *envenimer une plaie en la grattant ;* aigrir : *envenimer une discussion.* V. pr. : *la querelle s'envenima.*

ENVERGER v. tr. Garnir de petites branches d'osier.

ENVERGUER v. tr. Attacher les voiles aux vergues.

ENVERGURE n. f. Longueur des voiles d'un bâtiment ; étendue des ailes déployées d'un oiseau.

ENVERS prép. A l'égard de.

ENVERS n. m. (lat. *inversus*, retourné). L'opposé de l'endroit; côté le moins beau d'une étoffe. **A l'envers** loc. adv. Du mauvais côté.

ENVI (À L') loc. adv. et prép. Avec émulation.

ENVIABLE adj. Qui est digne d'envie.

ENVIE n. f. (lat. *invidia*). Chagrin, déplaisir qu'on ressent du succès, du bonheur d'autrui ; désir, besoin : *envie de plaire, de dormir ;* tache naturelle sur la peau ; petit filet qui se détache de la peau autour des ongles.

ENVIEILLIR v. tr. Faire paraître vieux.

ENVIER v. tr. Etre attristé du bien qui arrive à autrui ; souhaiter : *envier le pouvoir.*

ENVIEUX, EUSE adj. et n. Qui est tourmenté par l'envie.

ENVINÉ, E adj. Qui a pris l'odeur du vin, en parlant d'un vase.

ENVIRON adv. A peu près.

ENVIRONNANT, E adj. Circonvoisin : *lieux environnants.*

ENVIRONNER v. tr. Entourer.

ENVIRONS n. m. pl. Lieux qui sont alentour.

ENVISAGER v. tr. Regarder au visage. *Fig.* Examiner, considérer en esprit : *envisager l'avenir.*

ENVOI n. m. Action d'envoyer; chose envoyée.

ENVOILER (S') v. pr. Se courber lorsqu'on le trempe, en parlant du fer ou de l'acier.

ENVOISINÉ, E adj. Qui a des voisins.

ENVOLER (S') v. pr. Prendre son vol. *Fig.* Passer rapidement.

ENVOÛTEMENT n. m. Action d'envoûter.

ENVOÛTER v. tr. Faire des opérations magiques consistant à pratiquer sur une image en cire, symbolisant la personne à qui l'on voulait nuire, des blessures dont elle était censée souffrir elle-même.

ENVOYÉ n. m. Personne envoyée.

ENVOYER v. tr. (ital. *inviare.* — *J'envoie, j'envoyais, j'envoyai, j'enverrai, j'enverrais, que nous envoyions, que j'envoyasse, envoyant, envoyé, ée*). Faire partir quelqu'un ou quelque chose.

ÉOCÈNE adj. *Géol.* Groupe le plus ancien parmi les terrains tertiaires récents.

ÉOLIEN, ENNE adj. et n. De l'Eolide. **Mode éolien,** un des modes de l'ancienne musique grecque. **Dialecte éolien,** un des cinq dialectes grecs, propre à l'Eolide. **Harpe éolienne,** instrument à cordes, vibrant au souffle du vent.

ÉOLIPYLE n. m. Boule de métal creuse qui, chauffée, produit un jet continu de vapeur par un bec recourbé adapté à un point de sa surface.

ÉOLIQUE adj. Qui concerne le mode, le dialecte éoliens.

ÉPACTE n. f. (gr. *epaktos;* de *epagô,* j'ajoute). Nombre qui indique combien il faut ajouter de jours à l'année lunaire pour l'égaler à l'année solaire.

ÉPAGNEUL, E n. Chien à long poil, originaire d'Espagne.

ÉPAIS, AISSE adj. (lat. *spissus*). Qui a de l'épaisseur ; dense : *brouillard épais ;* serré, touffu : *herbe, bois épais ;* consistant : *encre épaisse. Fig.* Grossier, lourd, pesant : *esprit épais. Avoir la langue épaisse,* de la difficulté à parler.

ÉPAISSEUR n. f. Profondeur d'un solide ; état de ce qui est dense : *l'épaisseur des ténèbres.*

ÉPAISSIR v. tr. Rendre plus épais : *épaissir un sirop.* V. int. et pr. Devenir épais : *le sirop épaissit, s'épaissit.*

ÉPAISSISSEMENT n. m. Action d'épaissir, de s'épaissir; résultat de cette action.

ÉPAMPRAGE ou **ÉPAMPREMENT** n. m. Action d'épamprer.

ÉPAMPRER v. tr. Enlever les pampres, les feuilles de la vigne.

ÉPANCHEMENT n. m. Ecoulement. *Méd.* Accumulation d'humeurs : *épanchement de sang, de bile. Fig.* Effusion : *épanchement de cœur.*

ÉPANCHER v. tr. (rad. *épandre*). Verser doucement un liquide. *Fig, Epancher son cœur,* l'ouvrir avec confiance, sincérité tendresse, etc. **S'épancher** v. pr. Parler avec une entière confiance.

ÉPANDRE v. tr. (lat. *expandere,* ouvrir, répandre). Jeter çà et là, éparpiller.

ÉPANOUIR v. tr. Faire ouvrir, en parlant des fleurs. *Fig.* Rendre ouvert, joyeux : *ce bon mot épanouit les visages. Epanouir la rate,* faire rire. *Fam.*

ÉPANOUISSEMENT n. m. Action de s'épanouir.

ÉPARGNE n. f. Economie dans la dépense. Pl. Somme économisée : *vivre de ses épargnes.* **Caisse d'épargne,** établissement financier qui reçoit de très petites sommes (de 1 fr. à 2,000 fr.) et sert de faibles intérêts (3 pour 100), avec faculté laissée au prêteur de capitaliser ces intérêts à la fin de chaque année. Chaque déposant est muni d'un livret nominatif sur lequel sont inscrits les dépôts et aussi les retraits qu'il opère, les dépôts étant remboursables au gré du déposant. Le maximum des versements est fixé à 300 francs par semaine. Lorsqu'un compte a atteint 2,000 francs, la caisse d'épargne lui achète d'office et sans frais un titre de rente sur l'Etat. Les fonds reçus par les caisses d'épargne sont placés en compte courant dans les vingt-quatre heures à la Caisse des dépôts et consignations.

ÉPARGNER v. tr. (lat. *parcere*). User d'épargne; avoir de l'indulgence : *épargner les vaincus. Fig.* Ne pas prodiguer : *épargner ses soins, ses pas.*

ÉPARPILLEMENT n. m. Action d'éparpiller.

ÉPARPILLER v.tr. Disperser çà et là.

ÉPARS, E adj. Répandu çà et là ; en désordre : *cheveux épars.*

ÉPARVIN ou **ÉPERVIN** n. m. Tumeur dure aux jarrets d'un cheval.

ÉPATÉ, E adj. *Nez épaté,* court, gros et large.

ÉPATEMENT n. m. Etat de ce qui est épaté : *l'épatement du nez.*

ÉPATER v. tr. Écraser, briser la partie qui sert de pied : *épater un verre.*

ÉPAULARD n. m. Sorte de dauphin (*).



ÉPAULE n. f. (v. fr. *espalde ;* du lat. *spatula,* omoplate). Partie la plus élevée du membre supérieur chez l'homme, de la jambe de devant chez les quadrupèdes. *Fig. Donner un coup d'épaule,* venir en aide.

ÉPAULÉE n. f. Effort de l'épaule pour pousser.

ÉPAULEMENT n. m. *Fortif.* Rempart de terre et de fascines pour protéger contre le feu de l'ennemi.

ÉPAULER v. tr. Rompre l'épaule, en parlant des quadrupèdes; mettre à couvert du canon par un épaulement; appuyer contre l'épaule : *épauler son fusil pour tirer.*



ÉPAULETTE n. f. Large galon garni de franges, que les militaires portent sur chaque épaule (*).

ÉPAVE n. f. (lat. *expavidus*, écarté par la peur). Débris que la mer rejette; chose égarée dont on ne connaît point le propriétaire.

ÉPEAUTRE n. m. Espèce de froment dont le grain est petit et brun.



ÉPÉE n. f. (lat. *spatha*). Arme que l'on porte suspendue au côté : *Fig.* L'état militaire : *préférer la robe à l'épée.*

ÉPELER v. tr. Décomposer un mot et en nommer successivement les lettres. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ÉPELLATION n. f. Action d'épeler.

ÉPENTHÈSE n. f. Réduplication d'une lettre au milieu d'un mot; c'est ainsi que les poètes latins disaient souvent, en poésie, *Juppiter* pour *Jupiter.*

ÉPENTHÉTIQUE adj. Ajouté par épenthèse.

ÉPERDU, E adj. Agité, troublé.

ÉPERDUMENT adv. Violemment : *aimer éperdument.*

ÉPERLAN n. m. (all. *spierling*). Petit poisson de mer, à chair délicate.



ÉPERON n. m. Branche de métal, armée de pointes, que l'on s'attache au talon pour piquer le cheval (*); ergot des coqs, des chiens, etc.; pointe de la proue d'un navire; fortification en angle saillant; appui d'une muraille.

ÉPERONNÉ, E adj. Qui a des éperons. Muni d'un appareil ou d'un organe appelé éperon : *navire éperonné. Fig.* Excité, stimulé : *personne éperonnée par la faim.*

ÉPERONNER v. tr. Piquer avec l'éperon. *Fig.* Exciter, stimuler.

ÉPERONNIER n. m. Celui qui fait ou vend des éperons, des mors, des étriers.

ÉPERVIER n. m. Oiseau de proie du genre faucon; espèce de filet de forme conique, garni de plomb, qu'on lance à la main pour englober le poisson : *jeter l'épervier.*

ÉPERVIÈRE n. f. Genre de plantes de la famille des composées.

ÉPERVIN n. m. V. ÉPARVIN.

ÉPEURÉ, E adj. En proie à la peur; *femme épeurée.* On dit aussi APEURÉ, E.

ÉPHÈBE n. m. Jeune homme arrivé à l'âge de puberté, chez les Athéniens.

ÉPHÉLIDE n. f. (gr. *epi*, sur; *hêlios*, soleil). Tache de rousseur.



ÉPHÉMÈRE adj. (gr. *epi*, sur; *hêmera*, jour). Qui ne dure qu'un jour : *fleur, insecte éphémère.* N. m. Genre d'insectes qui ne vivent qu'un jour (*). *Fig.* De courte durée : *beauté, bonheur éphémère.*

ÉPHÉMÈREMENT adv. d'une manière éphémère.

ÉPHÉMÉRIDES n. f. pl. Tables astronomiques qui donnent, pour chaque jour d'une année, la situation des planètes; livres ou notices qui contiennent les événements accomplis dans un même jour, à différentes époques.

ÉPHÉSIEN, ENNE adj. et n. D'Ephèse.

ÉPHOD (*fode*) n. m. (hébreu *aphad*, revêtir). Sorte de tunique que les prêtres des Juifs portaient dans les grandes cérémonies religieuses.

ÉPHORE n. m. (gr. *ephoros;* de *ephoraô*, je veille). Nom donné, à Sparte, à cinq magistrats électifs établis pour contre-balancer l'autorité des rois et du sénat. V. PART. HIST.

ÉPI n. m. (lat. *spica*). Tête d'une tige de blé qui renferme le grain; fleurs disposées en épi le long d'une tige.

ÉPIAGE n. m. Développement de l'épi dans les céréales.

ÉPICARPE n. m. (gr. *epi*, sur; *karpos*, fruit). *Bot.* Pellicule qui recouvre le fruit.

ÉPICE n. f. (lat. *species*, espèce). Substance aromatique, comme le clou de girofle, la muscade, le poivre, le gingembre, etc., pour l'assaisonnement des mets.

ÉPICÈNE adj. *Gram.* Se dit des noms communs aux deux sexes, tels que *enfant, aigle, caille*, etc.

ÉPICER v. tr. Assaisonner avec des épices.

ÉPICERIE n. f. Nom collectif qui comprend les épices, le sucre, le café, les drogues, etc.; commerce de l'épicier : *entrer dans l'épicerie.*

ÉPICHÉRÈME (*ké*) n. m. Syllogisme dans lequel chacune des prémisses est accompagnée de sa preuve.

ÉPICIER, IÈRE n. Qui vend des épiceries.

ÉPICRÂNE n. m. Ensemble des parties qui environnent le crâne.

ÉPICURIEN, IENNE adj. et n. D'Epicure : *morale épicurienne;* voluptueux : *c'est un franc épicurien.* V. PART. HIST.

ÉPICURISME n. m. Doctrine, morale d'Epicure et des épicuriens.

ÉPICYCLE n. m. Petit cercle dont le centre, suivant l'opinion des anciens astronomes, était dans un point de la circonférence d'un plus grand cercle.



ÉPICYCLOÏDE n. f. *Géom.* Courbe engendrée par un point lié à une courbe mobile qui roule sans glisser sur une courbe fixe.

ÉPIDÉMIE n. f. (gr. *epi*, sur; *dêmos*, peuple). Maladie qui, dans une localité, atteint un grand nombre d'individus à la fois, comme la grippe, le choléra, la fièvre typhoïde, etc. — Les épidémies les plus meurtrières sont la peste du Levant, le choléra-morbus de l'Inde, la fièvre jaune des Antilles. L'*épidémie* diffère de l'*endémie*, en ce que la première dépend d'une cause accidentelle, comme l'altération de l'air; et la seconde, d'une cause habituelle, soit constante, soit périodique, comme la goutte en Westphalie, les goitres dans le Valais, les scrofules dans les pays humides. Quand une maladie épidémique règne sur les animaux, on l'appelle *épizootie.* Il ne faut pas confondre maladie *épidémique* avec maladie *contagieuse;* la rage, le charbon, la coqueluche, la gale, etc., sont des maladies *contagieuses.*

ÉPIDÉMIQUE adj. Qui tient de l'épidémie : *maladie épidémique.*

ÉPIDÉMIQUEMENT adv. A la manière d'une épidémie.

ÉPIDERME n. m. (gr. *epi*, sur; *derma*, peau). Couche demi-transparente qui recouvre la surface de tous les corps organisés.

ÉPIER v. int. Se former en épi : *les blés commencent à épier.*

ÉPIER v. tr. Observer secrètement.

ÉPIERRAGE ou **ÉPIERREMENT** n. m. Action d'épierrer.

ÉPIERRER v. tr. Oter les pierres d'un jardin, d'un champ, etc.

ÉPIEU n. m. Long bâton garni de fer.

ÉPIGASTRE n. m. (gr. *epi*, sur; *gastêr*, ventre). Partie supérieure de l'abdomen.

ÉPIGASTRIQUE adj. De l'épigastre : *région épigastrique.*

ÉPIGLOTTE n. f. (gr. *epi*, sur; *glôtta*, langue). Cartilage qui couvre et ferme la glotte.

ÉPIGRAMMATIQUE adj. Qui tient de l'épigramme : *trait épigrammatique.*

ÉPIGRAMMATISTE n. m. Qui fait des épigrammes.

ÉPIGRAMME n. f. (gr. *epigramma*). Petite pièce de vers qui se termine par un trait piquant, malin; mot jeté dans la conversation ou dans un écrit, et qui exprime une critique vive, une raillerie mordante. *Cuis. Epigramme d'agneau,* ragoût au blanc, dans lequel on fait entrer quelques parties intérieures de l'animal.

ÉPIGRAPHE n. f. (gr. *epi*, sur; *graphô*, j'écris). Inscription sur un édifice; sentence en tête d'un livre, pour en résumer l'esprit.

ÉPIGRAPHIE n. f. (rad. *épigraphe*). Art de lire, d'expliquer les inscriptions.

ÉPIGRAPHIQUE adj. Qui concerne l'épigraphie.

ÉPIGRAPHISTE n. m. Celui qui est versé dans l'épigraphie.

ÉPILATION n. f. Action d'épiler.

ÉPILATOIRE adj. Qui sert à épiler: *pâte épilatoire.*

ÉPILEPSIE n. f. (gr. *epilêpsia*; de *epilambanein*, saisir brusquement). Affection nerveuse dans laquelle le malade tombe sans connaissance et éprouve de violentes convulsions.

ÉPILEPTIQUE adj. et n. Qui appartient à l'épilepsie : *convulsions épileptiques;* sujet à l'épilepsie : *c'est un épileptique. Fig.* Furieux, désordonné : *gestes épileptiques.*

ÉPILER v. tr. (du préf. *é* et lat. *pilus*, poil). Arracher le poil, et principalement les cheveux gris.

ÉPILEUR, EUSE n. Qui fait profession d'épiler.

ÉPILLET n. m. Chacun des petits groupes de fleurs dont la réunion forme l'épi d'une graminée.

ÉPILOGUE n. m. (gr. *epi*, sur; *logos*, discours). Conclusion d'un ouvrage littéraire, et surtout d'un poème. Son opposé est PROLOGUE.

ÉPILOGUER v. int. Censurer, trouver à redire sur des riens.

ÉPILOGUEUR n. m. Qui aime à épiloguer.

ÉPINARD n. m. Plante potagère. *Fig. Frange, gland, épaulette à graine d'épinards,* dont les filets ressemblent à un assemblage de graines d'épinards.

ÉPINE n. f. (lat. *spina*). Arbrisseau armé de piquants; chacun de ces piquants. *Fig. Etre sur des épines,* dans une grande inquiétude; *épine du dos,* colonne vertébrale.

ÉPINETTE n. f. Petit clavecin; cage pour engraisser les poulets.

ÉPINEUX, EUSE adj. Couvert d'épines. *Fig.* Plein de difficultés, d'embarras : *affaire épineuse.*

ÉPINE-VINETTE n. f. Arbuste épineux à fruit rouge et acide; le fruit même. Pl. des *épines-vinettes.*

ÉPINGLE n. f. (lat. *spinula*, petite épine). Petite pointe de fil de laiton, cuivre, acier, or, etc., pour attacher. Pl. Gratification faite par l'acheteur à la suite d'un marché.

ÉPINGLÉ, E adj. et n. m. Se dit de certaines étoffes à cannelures.

ÉPINGLER v. tr. Attacher, fixer avec des épingles.

ÉPINGLERIE n. f. Manufacture d'épingles.

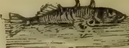
ÉPINGLETTE n. f. Sorte d'aiguille de fer pour percer les gargousses ou les cartouches et déboucher la lumière de l'arme.

ÉPINGLIER, IÈRE n. Qui fait, vend des épingles.

ÉPINIÈRE adj. f. Qui appartient à l'épine du dos : *moelle épinière.*

ÉPINIERS n. m. pl. *Vén.* Fourrés d'épines où se retirent les bêtes noires.

ÉPINOCHE n. f. (rad. *épine*). Petit poisson armé de fortes épines.



ÉPIPHANIE n. f. (gr. *epiphaneia,* apparition). Le jour des Rois (6 janvier).

ÉPIPHONÈME n. m. (gr. *epi,* sur; *phoneô,* j'élève la voix). Exclamation sentencieuse par laquelle on résume un discours ou un récit intéressant, comme cette phrase qui termine la description des *Ruines de Palmyre : Ainsi périssent les ouvrages des hommes! Ainsi s'écroulent les empires et les nations!*

ÉPIPLOON n. m. Repli du péritoine, qui flotte librement dans l'abdomen au devant de l'intestin grêle.

ÉPIQUE adj. (gr. *epos,* mot, discours). Qui est propre à l'épopée : *poème épique.*

ÉPIROTE adj. et n. De l'Epire.

ÉPISCOPAL, E, AUX adj. Qui a appartient à l'évêque : *palais épiscopal.*

ÉPISCOPALEMENT adv. D'une manière épiscopale.

ÉPISCOPAT n. m. (lat. *episcopus,* évêque). Dignité d'évêque; corps des évêques; temps pendant lequel un évêque a occupé son siège.

ÉPISCOPAUX n. m. pl. En Angleterre, membres d'une secte religieuse qui a conservé l'institution de l'épiscopat. Ils sont opposés aux *presbytériens.*

ÉPISODE n. m. (gr *epeisodos,* action d'intervenir). Action incidente liée à l'action principale dans un poème, un roman, etc., comme l'épisode de Philoctète dans les *Aventures de Télémaque. Par ext.* Fait accessoire appartenant à une série d'événements formant un tout.

ÉPISODIQUE adj. Qui appartient à l'épisode : *personnage épisodique.*

ÉPISODIQUEMENT adv. D'une manière épisodique.

ÉPISPASTIQUE adj. (gr. *epispaô,* j'attire). Se dit des substances qui attirent les humeurs à la surface du corps.

ÉPISPERME adj. Membrane qui recouvre la graine.

ÉPISSER v. tr. Assembler deux bouts de corde en entrelaçant les fils qui les composent.

ÉPISSOIR n. m. Instrument pour épisser.

ÉPISSURE n. f. Entrelacement de deux bouts de corde, servant de nœud.

ÉPISTAXIS n. f. Nom scientifique du saignement de nez.

ÉPISTOLAIRE adj. (lat. *epistola,* lettre, épître). Qui a pour objet la manière d'écrire les lettres : *style, genre épistolaire.*

ÉPISTOLIER, IÈRE n. Personne qui écrit beaucoup de lettres ou qui excelle dans l'art de les écrire.

ÉPISTYLE n. m. Nom que les architectes romains donnaient à l'architrave.

ÉPITAPHE n. f. (gr. *epi,* sur; *taphos,* tombe). Inscription que l'on met sur un tombeau.



ÉPITHALAME n. m. Petit poème composé à l'occasion d'un mariage.

ÉPITHÈTE n. f. (gr. *epi,* sur; *tithêmi* je place). Mot qui qualifie.

ÉPITHÉTIQUE adj. Chargé d'épithètes : *style épithétique.*

ÉPITOGE n. f. Manteau que les anciens Romains portaient par-dessus la toge; chausse, pièce d'étoffe que les professeurs des facultés et des lycées portent sur l'épaule, en soie jaune pour les professeurs des lettres, rouge pour les professeurs des sciences.

ÉPITOMÉ (o. N.) n. m. Abrégé d'un livre, d'une histoire.

ÉPÎTRE n. f. (lat. *epistola*). Lettre; lettre en vers adressée à quelqu'un : *épîtres de Boileau;* lettre en matière de religion : *épître de saint Paul;* leçon tirée de l'Ecriture sainte, qui se dit ou se chante à la messe avant l'évangile. *Epître dédicatoire,* lettre placée à la tête d'un livre et par laquelle on le dédie à quelqu'un.

ÉPIZOOTIE (*ti*) n. f. (gr. *epi,* sur; *zôon,* animal). Maladie qui sévit à la fois sur un grand nombre d'animaux, comme la clavelée, la morve, le farcin, etc.

ÉPIZOOTIQUE (*ti*) adj. Qui tient de l'épizootie : *maladie épizootique.*

ÉPLORÉ, E adj. Qui est tout en pleurs.

ÉPLOYÉ, E adj. *Blas. Aigle éployée,* qui a les ailes étendues.

ÉPLUCHAGE ou **ÉPLUCHEMENT** n. m. Action d'éplucher, d'enlever les ordures mêlées à la soie, à la laine, au coton, etc.

ÉPLUCHER v. tr. Enlever les bourres des étoffes : *éplucher un drap;* enlever ce qu'il y a de gâté, de mauvais : *Eplucher la salade. Fig.* Rechercher minutieusement ce qu'il y a de répréhensible : *éplucher la conduite de quelqu'un.*

ÉPLUCHEUR, EUSE n. Qui épluche.

ÉPLUCHOIR n. m. Instrument pour éplucher.

ÉPLUCHURE n. f. Ordure qu'on enlève en épluchant.

ÉPODE n. f. (gr. *epi*, sur; *ôdê*, chant). Nom donné, chez les Grecs, à la stance qui, dans les odes et les chœurs de tragédies, se chantait immédiatement après la strophe et l'antistrophe.

ÉPOINTAGE n. m. Action d'épointer.

ÉPOINTEMENT n. m. Etat d'un outil épointé.

ÉPOINTER v. tr. Casser la pointe.

ÉPOIS n. m. pl. Cors qui sont au sommet de la tête du cerf.

ÉPONGE n. f. (lat. *spongia*). Substance légère et poreuse provenant d'un zoophyte marin; le zoophyte lui-même. *Fig.* *Passer l'éponge, effacer avec l'éponge*, oublier, pardonner.

ÉPONGER v. tr. Nettoyer avec une éponge ou quelque chose de spongieux. **S'éponger**, v. pr. S'essuyer.

ÉPONYME n. m. A Athènes, celui des neuf archontes qui donnait son nom à l'année.

ÉPOPÉE n. f. (gr. *epos*, discours; *poiein*, faire). Récit poétique d'une grande action, comme l'*Iliade*, l'*Enéide*, la *Henriade*, etc.; genre du poème épique.

ÉPOQUE n. f. (gr. *epochê*). Point fixe dans l'histoire; date, moment où un fait remarquable s'est passé.

ÉPOUILLER v. tr. Oter les poux.

ÉPOUMONER v. tr Fatiguer les poumons.

ÉPOUSAILLES n. f. pl. Célébration du mariage.

ÉPOUSE n. f. V. ÉPOUX.

ÉPOUSÉE n. f. (lat. *sponsa*). Celle qu'un homme vient d'épouser ou qu'il va épouser.

ÉPOUSER v. tr. (rad. *époux*). Prendre en mariage. *Fig.* S'attacher à : *épouser un parti.*

ÉPOUSEUR n. m. Qui doit se marier. *Fam.*

ÉPOUSSETAGE n. m. Action d'épousseter.

ÉPOUSSETER v. tr. Oter la poussière. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ÉPOUSSETTE n. f. Brosse pour nettoyer les habits.

ÉPOUVANTABLE adj. Qui cause de l'épouvante; étrange, excessif : *laideur épouvantable.*

ÉPOUVANTABLEMENT adv. D'une manière épouvantable.

ÉPOUVANTAIL n. m. Mannequin mis dans les champs, les jardins, pour effrayer les oiseaux. *Fig.* Ce qui cause l'épouvante sans pouvoir faire de mal.

ÉPOUVANTE n. f. Terreur grande et soudaine.

ÉPOUVANTEMENT n. m. Epouvante portée au plus haut degré.

ÉPOUVANTER v. tr. (lat. *paveo*, je crains). Jeter dans l'épouvante.

ÉPOUX, ÉPOUSE n. (lat. *sponsus*). Celui, celle que le mariage unit. Pl. m. Le mari et la femme.

ÉPREINDRE v. tr. Serrer une chose pour en exprimer le suc, le jus.

ÉPREINTE n. f. Envie d'aller à la selle, accompagnée de douleurs et d'efforts.

ÉPRENDRE (S') v. pr. Se laisser surprendre par quelque passion.

ÉPREUVE n. f. (rad. *preuve*). Expérience, essai qu'on fait d'une chose; malheur qui nous arrive et qui sert à éprouver le courage. *Zèle à toute épreuve*, que rien n'ébranle, ne rebute. *A l'épreuve de la balle, du feu*, que les balles ne percent point, que le feu n'altère point. *Impr.* Feuille d'impression sur laquelle l'auteur ou le correcteur indique les corrections. *Epreuve avant, avec la lettre*, tirée avant ou avec l'inscription que le graveur n'avait pas mise tout d'abord sur la planche.

ÉPRIS, E adj. Devenu passionné.

ÉPROUVER v. tr. (rad. *prouver*). Essayer, mettre à l'épreuve. *Fig.* Ressentir : *éprouver de la crainte*; rencontrer : *éprouver des contrariétés.*

ÉPROUVETTE n. f. Appareil dans lequel on fait des essais sur de petites quantités de matière.

ÉPUCER v. tr. Oter les puces.

ÉPUISABLE adj. Qui peut être épuisé.

ÉPUISEMENT n. m. Action d'épuiser. *Fig.* Déperdition de force; diminution considérable : *l'épuisement des finances.*

ÉPUISER v. tr. (rad. *puiser*). Tarir, mettre à sec. *Fig.* Appauvrir : *épuiser une terre, le trésor public*; affaiblir, abattre : *épuiser le corps, l'esprit.* **S'épuiser** v. pr. Se tarir, s'affaiblir, se fatiguer.

ÉPUISETTE n. f. Petit filet de pêche monté sur un cerceau et fixé à l'extrémité d'un long manche de bois; pelle creuse pour rejeter l'eau qui s'est introduite dans un bateau.



ÉPULIDE ou **ÉPULIE** n. f. Tumeur charnue développée sur les gencives.

ÉPULON n. m. (lat. *epulæ*, repas). Chacun des prêtres chargés, chez les Romains, de préparer et de surveiller les festins sacrés.

ÉPULOTIQUE adj. et n. Se dit des remèdes propres à cicatriser.

ÉPURATIF, IVE adj. Qui sert à épurer.

ÉPURATION n. f. Action d'épurer; son effet.

ÉPURE n. f. Dessin en grand d'un édifice, d'une machine, tracé sur un mur ou sur le sol; dessin achevé, par opposition à *croquis.*

ÉPUREMENT n. m. Action d'épurer.

s'emploie surtout au figuré : *l'épurement du style.*

ÉPURER v. tr. Rendre pur, plus pur : *épurer de l'huile*, et *fig. : épurer les mœurs, le style, le goût*, etc.

ÉPURGE n. f. Nom vulgaire d'une espèce d'euphorbe, qui purge violemment.

ÉQUARRIR v. tr. Tailler à angle droit : *équarrir une poutre, un bloc de marbre ;* écorcher, dépecer des animaux pour en tirer la peau, la graisse, les os, etc.

ÉQUARRISSAGE ou **ÉQUARRISSEMENT** n. m. Action d'équarrir ; état de ce qui est équarri.

ÉQUARRISSEUR n. m. Dont le métier est d'équarrir les animaux.

ÉQUATEUR (*koua*) n. m. (lat. *æquare*, rendre égal). Grand cercle de la sphère, qui la divise en deux hémisphères, et dont tous les points sont à égale distance des pôles.

ÉQUATION (*koua*) n. f. (lat. *æquare*, rendre égal). *Alg.* Formule d'égalité entre des quantités différemment exprimées. *Astr.* Différence entre le temps vrai et inégal marqué par le soleil et le temps moyen marqué par une pendule bien réglée.

ÉQUATORIAL, E, AUX (*koua*) adj. De l'équateur : *ligne équatoriale.* N. m. Appareil principalement composé d'une lunette mobile autour d'une parallèle à l'axe du monde, et qui sert à observer le mouvement des astres.



ÉQUERRE n. f. (lat. *quadrare*, rendre carré). Instrument pour tracer des angles droits ou tirer des perpendiculaires ; ce qui est à angle droit : *ce bâtiment n'est pas d'équerre.*

ÉQUESTRE (*ku-ès*) adj. (lat. *equestris ;* de *equus*, cheval). Qui représente un personnage à cheval : *statue, portrait équestre. Ordre équestre*, ordre des chevaliers romains.

ÉQUIANGLE (*ku-i*) adj. (lat. *æquus*, égal, et *angle*). A angles égaux : *figure équiangle.*

ÉQUIDIFFÉRENCE (*ku-i*) n. f. *Math.* Egalité de deux rapports par différence.

ÉQUIDISTANT, E (*ku-i*) adj. (lat. *æquus*, égal, et *distant*). Se dit, en géométrie, de deux lignes qui sont également distantes l'une de l'autre dans tous leurs points, ou de deux points également distants d'un troisième : *tous les points de la circonférence sont équidistants du centre.*



ÉQUILATÉRAL, E, AUX (*ku-i*) adj. Dont les côtés sont égaux : *triangle équilatéral.*

ÉQUILATÈRE (*ku-i*) adj. (lat. *æquus*, égal ; *latus, lateris*, côté). Se dit d'une figure dont les côtés sont égaux à ceux d'une autre : *polygones équilatères* ou *équilatéraux.*

ÉQUILIBRE n. m. (lat. *æquus*, égal ; *libra*, balance). Etat de repos d'un corps sollicité par des forces opposées qui se détruisent.

ÉQUILIBRER v. tr. Mettre en équilibre.

ÉQUILIBRISTE n. Dont le métier est de faire des tours d'adresse, de maintenir sa personne, ou certaines choses, en équilibre.

ÉQUINOXE (*ki*) n. m. (lat. *æquus*, égal ; *nox*, nuit). Temps de l'année où les jours sont égaux aux nuits. Cette circonstance se produit deux fois par an, vers le 21 mars et le 21 septembre, parce qu'alors, les deux pôles de la terre se trouvant à une égale distance du soleil, sa lumière se répand de l'un à l'autre et éclaire la moitié de la terre, tandis que l'autre reste dans l'obscurité. On appelle l'équateur *ligne équinoxiale*, parce qu'il y a équinoxe toutes les fois que le soleil se trouve sur cette ligne, c'est-à-dire vers le 21 mars et le 21 septembre.

ÉQUINOXIAL, E AUX (*ki*) adj. Qui a rapport à l'équinoxe : *ligne équinoxiale* (l'équateur).

ÉQUIPAGE n. m. Train, suite de valets, de chevaux, de voitures, etc. : *l'équipage d'un prince ;* voiture de luxe : *avoir un équipage. Mar.* Ensemble de tous les hommes embarqués pour le service actif d'un vaisseau. Pl. *Guerre.* Tout ce que l'artillerie traîne après elle.

ÉQUIPE n. f. Série de bateaux amarrés les uns aux autres ; ensemble des ouvriers appliqués à un même travail.

ÉQUIPÉE n. f. Folle entreprise, escapade : *vous avez fait là une belle équipée.*

ÉQUIPEMENT n. m. Action d'équiper ; tout ce qui sert à équiper ; ce qui est nécessaire à l'armement d'un vaisseau, comme agrès, vivres, munitions, etc.

ÉQUIPER v. tr. Pourvoir des choses nécessaires, et surtout de vêtements.

ÉQUIPOLLENCE (*ki*) n. f. Valeur égale.

ÉQUIPOLLENT, E (*ki*) adj. Equivalent.

ÉQUIPOLLER (*ki*) v. tr. et int. (lat. *æque*, également ; *pollere*, être fort). Rendre ou être de valeur égale.

ÉQUITABLE adj. Qui a de l'équité ; conforme aux règles de l'équité.

ÉQUITABLEMENT adv. D'une manière équitable.

ÉQUITATION (*ku-i*) n. f. (lat. *equitatio ;* de *equus*, cheval). Art de monter à cheval.

ÉQUITÉ n. f. (lat. *equitas ;* de *æquus*, égal). Droiture, justice naturelle.

ÉQUIVALENCE (*ki*) n. f. Qualité de ce qui est équivalent.

ÉQUIVALENT, E (*ki*) adj. Qui équivaut. N. m. : *proposer un équivalent.*

ÉQUIVALOIR (*ki*) v. int. (lat. *æque*,

également; *valere*, valoir). Etre de même valeur.

ÉQUIVOQUE adj. (lat. *æquus*, égal; *vox*, voix, sens des mots). Qui a un double sens : *mot équivoque*. *Fig.* Suspect : *vertu équivoque*. N. f. Mot, phrase à double sens : *équivoque grossière*.

ÉQUIVOQUER v. int. User d'équivoques.

ÉRABLE n. m. Genre d'arbres, type de la famille des acérinées : *le bois de l'érable est léger et solide;* bois du même végétal : *un meuble en érable*. Les érables sont des arbres à tige droite; ils se recommandent par l'élégance et la beauté de leur port, par les précieuses qualités de leur bois, fort recherché par l'ébénisterie et l'industrie, par le sucre que renferme abondamment la sève de plusieurs espèces.

ÉRADICATION n. f. Action de déraciner.

ÉRAFLÉ, E adj. Ecorché légèrement : *visage éraflé*.

ÉRAFLER v. tr. Ecorcher légèrement, effleurer la peau.

ÉRAFLURE n. f. Ecorchure légère.

ÉRAILLÉ, E adj. Effilé, relâché, écorché : *soie éraillée*. *Avoir l'œil éraillé*, avoir des filets rouges dans l'œil, avoir les paupières renversées. *Fig.* Usé : *voix éraillée*.

ÉRAILLEMENT n. m. Renversement de la paupière; relâchement des fils d'un tissu.

ÉRAILLER v. tr. Relâcher les fils d'un tissu.

ÉRAILLURE n. f. Marque qui reste une étoffe éraillée.

ÉRATER v. tr. Oter la rate. **S'érater** v. pr. S'essoufler à force de courir.

ÈRE n. f. (lat. *æra*). Epoque fixe d'où l'on commence à compter les années. *Fig.* Epoque remarquable où un nouvel ordre de choses s'établit. V. PART. HIST.

ÉRÈBE n. m. (lat. *Erebus*). Partie la plus ténébreuse de l'enfer des païens, et, quelquefois, cet enfer lui-même.

ÉRECTION n. f. (lat. *erectio; de erigere*, élever). Action d'élever : *l'érection d'une statue;* action de construire : *l'érection d'un monument;* institution, établissement : *l'érection d'un tribunal*.

ÉREINTANT, E adj. *Fam.* Qui éreinte, qui brise de fatigue : *travail éreintant*.

ÉREINTÉ, E adj. Qui a les reins brisés ou foulés : *cheval éreinté*. Rompu, brisé de fatigue : *Ouf! je suis éreinté*.

ÉREINTEMENT n. m. Action d'éreinter.

ÉREINTER v. tr. Fouler, rompre les reins. *Fig.* Excéder de fatigue.

ÉRÉMITIQUE adj. (lat. *eremita*, ermite). Qui a rapport aux ermites : *vie érémitique*.

ÉRÉSIPÈLE n. m. V. ÉRYSIPÈLE.

ÉRÉTHISME n. m. *Méd.* Excitation, irritation des fibres.

ERGASTULE n. m. Prison souterraine où l'on enfermait, à Rome, les esclaves condamnés à des travaux pénibles.

ERGO conj. Mot lat. qui signifie donc, conséquemment.

ERGOT n. m. Petit ongle pointu derrière le pied du coq, du chien, etc.; maladie qui attaque le seigle.

ERGOTAGE n. m ou **ERGOTERIE** n. f. Manie d'ergoter, chicane sur des riens.

ERGOTÉ, E adj. Qui a des ergots : *coq bien ergoté;* attaqué de l'ergot : *seigle ergoté*.

ERGOTER v. int. Chicaner, contester mal à propos. *Fam.*

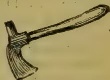
ERGOTERIE n. f. V. ERGOTAGE.

ERGOTEUR, EUSE n. Qui aime à ergoter.

ÉRICINÉES n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes qui a la bruyère pour type. S. : *une éricinée*.

ÉRIGER v. tr. (lat. *erigere*). Elever : *ériger une statue;* créer, instituer : *ériger un tribunal;* changer en : *ériger une terre en comté, en marquisat*. **S'ériger** v. pr. S'attribuer un droit, une qualité qu'on n'a pas : *s'ériger en censeur*.

ÉRIGNE ou **ÉRINE** n. f. *Chir.* Instrument qui sert, dans les opérations et les dissections, à maintenir certaines parties écartées.



ERMINETTE ou **HERMINETTE** n. f. Petite hache en forme de houe.

ERMITAGE n. m. Habitation d'un ermite. *Fig.* Maison champêtre.

ERMITE n. m. (lat. *eremita*). Religieux qui vit seul.

ÉRODER v. tr. (lat. *erodere*). Ronger.

ÉROSION n. f. (lat. *erosio; de erosus*, rongé). Dégradation produite par ce qui érode, ce qui ronge.

ÉROTIQUE adj. Qui a rapport à l'amour : *poésie érotique*.

ERPÉTOLOGIE n. f. (gr. *erpetos*, qui rampe; *logos*, discours). Partie de l'histoire naturelle qui traite des reptiles.

ERRANT, E adj. Nomade, qui n'a pas de demeure fixe : *tribus errantes*. *Chevalier errant*, qui allait de pays en pays pour chercher des aventures.

ERRATA n. m. Liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage. Pl. des *errata*. — Lorsqu'il n'y a qu'une faute, on dit ERRATUM.

ERRATIQUE adj. (lat. *errare*, errer). *Méd.* Intermittent, irrégulier : *fièvre erratique*. *Géol. Roche, bloc erratique*, qui se trouve transporté par une cause quelconque à une grande distance de son gisement naturel.

ERRATUM (*tome*) n. m. V. ERRATA.

ERRE n. f. Train, manière d'aller. *A grand'erre, à belle erre,* très vite.

ERREMENTS n. m. pl. Procédés habituels.

ERRER v. int. (lat. *errare*). Aller çà et là à l'aventure. *Fig.* Se tromper.

ERREUR n. f. (lat. *error*). Opinion erronée; fausse doctrine; faute, méprise; *erreur de calcul.* Pl. Dérèglements : *erreurs de jeunesse.*

ERRONÉ, E adj. Qui contient des erreurs : *proposition erronée.*

ERSE adj. Relatif aux habitants de la haute Ecosse : *langue, littérature erse.*

ÉRUCTATION n. f. Emission par la bouche, avec un bruit désagréable, de gaz accumulés dans l'estomac.

ÉRUDIT, E adj. et n. (lat. *eruditus;* de *erudire,* instruire). Qui a, qui renferme beaucoup d'érudition : *homme, ouvrage érudit.*

ÉRUDITION n. f. Savoir étendu, vastes connaissances.

ERUGINEUX, EUSE adj. (lat. *ærugo, æruginis,* rouille). Qui tient de la rouille.

ÉRUPTIF, IVE adj. Qui a lieu par éruption.

ÉRUPTION n. f. (lat. *eruptio;* de *erumpere,* sortir avec violence). Emission violente, sortie soudaine et bruyante : *éruption volcanique. Méd.* Evacuation subite et abondante du sang, du pus, etc.; sortie de boutons, de taches, de rougeurs qui se forment à la peau.

ÉRYSIPÉLATEUX ou **ÉRÉSIPÉLATEUX, EUSE** adj. Qui dénote ou accompagne l'érysipèle.

ÉRYSIPÈLE n. m. (gr. *erusipelas*). Inflammation superficielle de la peau, accompagnée de tension et de douleur.— On dit aussi ÉRÉSIPÈLE.

ÈS prép. Vieux mot qui signifie *dans les : docteur ès sciences.*



ESCABEAU n. m. et **ESCABELLE** n. f. (lat. *scabellum*). Siège de bois sans bras ni dossier.

ESCADRE n. f. Chacune des trois divisions qui composent une flotte.

ESCADRILLE n. f. Petite escadre composée de bâtiments légers.

ESCADRON n. m. Partie d'un régiment de cavalerie, correspondant à un bataillon dans l'infanterie.

ESCADRONNER v. int. Faire des évolutions par escadron.

ESCALADE n. f. (lat. *scala,* échelle). Assaut au moyen d'échelles; action d'un voleur qui s'introduit dans une maison par toute autre voie que par la porte.

ESCALADER v. tr. Attaquer, emporter par escalade; franchir : *escalader un mur.*

ESCALE n. f. Lieu de relâche et de ravitaillement pour les vaisseaux. *Faire escale,* aborder pour se reposer.

ESCALIER n. m. (lat. *scala*). Suite de degrés pour monter et pour descendre.

ESCALIN n. m. Pièce de monnaie des Pays-Bas, valant environ 0 fr. 65.

ESCALOPE n. f. Tranches de viande apprêtées d'une manière particulière.

ESCAMOTAGE n. m. Action d'escamoter.

ESCAMOTER v. tr. Faire disparaître un objet sans que les spectateurs s'en aperçoivent; dérober subtilement : *on m'a escamoté ma montre.*

ESCAMOTEUR n. m. Qui escamote.

ESCAMPETTE n. f. *Prendre la poudre d'escampette,* s'enfuir. *Pop.*

ESCAPADE n. f. Echappée : *c'est une escapade d'écolier.*

ESCAPE n. f. Fût d'une colonne.

ESCARBILLE (*ye*) n. f. (lat. *carbo,* charbon). Fragment de houille incomplètement brûlé, qui tombe avec les cendres.

ESCARBOT n. m. (lat. *scarabæus,* scarabée). Insecte du genre des scarabées.

ESCARBOUCLE n. f. (lat. *carbunculus,* petit charbon). Pierre précieuse qui a beaucoup d'éclat et qui est d'un rouge foncé : *ses yeux brillaient comme deux escarboucles.*

ESCARCELLE n. f. Grande bourse à l'antique : *vider son escarcelle, fouiller à l'escarcelle.*



ESCARGOT n. m. Nom vulgaire des limaçons. *Escalier en escargot,* en spirale.

ESCARMOUCHE n. f. Léger engagement entre tirailleurs de deux armées.

ESCARMOUCHER v. int. Combattre par escarmouche.

ESCARMOUCHEUR n. m. Qui va à l'escarmouches.

ESCAROLE ou **SCAROLE** n. f. Nom vulgaire d'une espèce de chicorée.

ESCAROTIQUE adj. et n. Se dit des agents caustiques qui provoquent sur l'épiderme la formation d'escarres.

ESCARPE n. f. *Fortif.* Muraille de terre ou de maçonnerie qui règne au-dessus du fossé du côté de la place.

ESCARPÉ, E adj. Qui a une pente rapide : *rocher escarpé.*

ESCARPEMENT n. m. *Fortif.* Pente raide.

ESCARPER v. tr. Couper droit, de haut en bas, en parlant d'un rocher, d'une montagne, d'un fossé.

ESCARPIN n. m. (du bas lat. *scarpus*). Soulier découvert, à semelle très mince.



ESCARPOLETTE n. f. Siège ou planchette que l'on suspend par des cordes, pour se balancer.

ESCARRE n. f. Croûte qui se produit sur la peau par la mortification des parties molles.

ESCIENT n. m. (lat. *sciens, scientis,* qui sait). N'est usité que dans les loc. adv. : **à bon escient, à son escient,**

sciemment, sachant bien ce qu'on fait ou ce qu'on dit.

ESCLANDRE n. m. (lat. *scandalum*, scandale). Evénement qui fait scandale.

ESCLAVAGE n. m. Etat, condition d'esclave. *Fig.* Dépendance, assujettissement. V PART. HIST.

ESCLAVAGISTE n. m. Partisan de l'esclavage.

ESCLAVE adj. et n. Qui est sous la puissance absolue d'un maître. *Fig. Etre esclave de sa parole*, la tenir exactement.

ESCLAVON, ONNE adj. et n. De l'Esclavonie.

ESCOBAR n. m. Homme rusé, cauteleux, qui use de réticences. V. PART. HIST.

ESCOBARDER v. int. (rad. *Escobar*). User d'équivoques, de restrictions mentales pour manquer à sa parole.

ESCOBARDERIE n. f. (rad. *Escobar*). Subterfuge, mensonge adroit.

ESCOFFION n. m. Ancienne coiffure à l'usage des femmes du peuple.

ESCOGRIFFE n. m. Qui prend hardiment, sans demander : *tour d'escogriffe*. *Fig.* et *fam.* Homme de grande taille et mal fait.

ESCOMPTE n. m. Retenue faite par celui qui paye avant l'échéance ou avant le terme fixé par les usages du commerce.

ESCOMPTER v. tr. Payer un effet avant l'échéance, moyennant escompte.

ESCOMPTEUR n. m. Celui qui escompte des billets.

ESCOPE n. f. V. ÉCOPE.

ESCOPETTE n. f. Espèce de carabine.

ESCORTE n. f. Troupe armée qui accompagne pour protéger. *Vaisseau d'escorte*, vaisseau de guerre qui escorte des navires marchands.

ESCORTER v. tr. Accompagner pour protéger, défendre.

ESCOT n. m. Sorte d'étoffe.

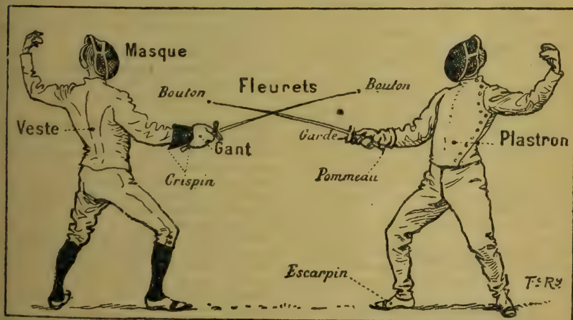
ESCOUADE n. f. Fraction d'une compagnie de gens de guerre, sous les ordres d'un caporal ou d'un brigadier.

ESCOURGÉE n. f. Sorte de fouet.

ESCOURGEON ou **ÉCOURGEON** n. m. Orge hâtive qu'on sème en automne et qui est mûre avant les grandes chaleurs.

ESCOUSSE n. f. Elan qu'on prend pour mieux sauter. *Peu usité.*

ESCRIME n. f. Art de faire des armes.



ESCRIMER v. int. Faire des armes. **S'escrimer** v. pr. Faire tous ses efforts.

ESCRIMEUR n. m. Qui connaît l'art de l'escrime.

ESCROC n. m. Adroit fripon, fourbe.

ESCROQUER v. tr. S'emparer de quelque chose par ruse, par fourberie.

ESCROQUERIE n. f. Action d'escroquer.

ESCROQUEUR, EUSE n. Qui escroque.

ESCULAPE n. m. Nom que l'on donne à un médecin, par allusion à Esculape, dieu de la médecine chez les anciens. V. PART. HIST.

ÉSOTÉRIQUE adj. (gr. *esôterikos*, intérieur). Qualification donnée, dans les écoles des anciens philosophes, à leur doctrine secrète, réservée aux seuls initiés. — Son opposé était EXOTÉRIQUE.

ESPACE n. m. (lat. *spatium*). Etendue indéfinie de lieu ou de temps. *Absol.* L'immensité : *les corps célestes roulent dans l'espace.* N. f. *Impr.* Petite pièce de fonte, plus basse que les lettres, pour séparer les mots.

ESPACEMENT n. m. Distance entre deux corps.

ESPACER v. tr. Ranger plusieurs choses en laissant de l'espace entre elles. *Impr.* Séparer les mots.

ESPADON n. m. Grande et large épée d'autrefois, qu'on tenait à deux mains; sabre: *se battre à l'espadon;* genre de poissons (*).

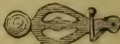


ESPADONNER v. int. Se servir de l'espadon.

ESPADRILLE n. f. Sorte de chaussure dont l'empeigne est de toile.

ESPAGNOL, E adj. et n. Qui est de l'Espagne.

ESPAGNOLETTE n. f. Tige de fer à poignée, servant à fermer ou à ouvrir les châssis d'une fenêtre.



ESPALIER n. m. Rangée d'arbres fruitiers appuyés contre un mur, un treillage.

ESPAR n. m. Levier à l'usage de la grosse artillerie. *Mar.* Nom donné à de longues pièces de bois de sapin qui servent à certains besoins éventuels.

ESPARCETTE n. f. Nom vulgaire du sainfoin des prés.

ESPÈCE n. f. (lat. *species*). Division du genre; réunion de plusieurs êtres, de plusieurs choses qu'un caractère commun distingue des autres du même genre: *espèce humaine;* sorte, qualité: *bonne espèce de fruits.* Pl. Monnaie d'or ou d'argent: *payer en espèces;* apparence du pain et du vin après la transsubstantiation.

ESPÉRANCE n. f. Attente d'un bien qu'on désire; objet de cette attente: *c'est toute mon espérance;* l'une des trois vertus théologales.

ESPÉRER v. tr. (lat. *sperare*). Avoir espérance. V. int.: *espérer en Dieu.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ESPIÈGLE adj. et n. Fin, subtil, éveillé: *enfant espiègle.*

ESPIÈGLERIE n. f. Action, tour d'espiègle.

ESPINGOLE n. f Gros fusil très court; à canon évasé depuis le milieu jusqu'à la gueule.



ESPION, ONNE n. Qui se mêle parmi les ennemis pour épier; qui épie, observe.

ESPIONNAGE n. m. Métier d'espion.

ESPIONNER v. tr. Epier les actions, les discours d'autrui, pour en faire son rapport, son profit.

ESPLANADE n. f. (lat. *explanatus;* de *planare*, rendre plan). Terrain plat, uni et découvert au devant d'un édifice.

ESPOIR n. m. Espérance.

ESPONTON n. m. Demi-pique.

ESPRINGALE n. f. Sorte de fronde dont on se servait autrefois dans les armées.

ESPRIT n. m. Substance incorporelle: *Dieu, les anges, l'âme humaine, sont des esprits;* être imaginaire, comme les revenants, les génies, les sylphes, les gnomes, etc.; faculté de l'homme: *avoir de l'esprit;* humeur, caractère: *esprit remuant;* aptitude pour: *avoir l'esprit du commerce;* sens, signification: *entrer dans l'esprit de la loi.* **Bel esprit,** celui qui a des prétentions à l'esprit: *les beaux esprits sont communs; une femme bel esprit.* **Esprit fort,** celui qui veut se mettre au-dessus des opinions et des maximes reçues. *Rendre l'esprit,* mourir; *perdre l'esprit,* se troubler, devenir fou. *Chim.* La partie la plus volatile des corps soumis à la distillation: *esprit-de-vin. Esprit de sel,* acide qu'on retire du sel marin, acide chlorhydrique. *Gram. Esprit rude,* signe qui marque aspiration dans la langue grecque (῾); *esprit doux,* signe contraire (᾿).

ESQUIF n. m. Canot léger, barque.

ESQUILLE (*èski-ie*) n. f. (lat. *schidiæ,* fragments). Petit fragment d'un os fracturé.

ESQUINANCIE n. f. (gr. *kunankê,* angine). Violente inflammation des amygdales.

ESQUIPOT n. m. Tirelire en terre cuite.

ESQUIRE n. m. (m. angl. qui signif. *écuyer*). Terme honorifique dont on a l'habitude, en Angleterre et aux Etats-Unis, de faire suivre tout nom d'homme non accompagné de titre nobiliaire; par abréviation, *esq.*

ESQUISSE n. f. Le premier trait rapide d'un dessin; ébauche d'un ouvrage de peinture ou de sculpture; indication de l'ensemble d'une œuvre et de ses parties.

ESQUISSER v. tr. Faire une esquisse.

ESQUIVER v. tr. Eviter adroitement: *esquiver une difficulté.* **S'esquiver** v. pr. Se retirer sans être aperçu.

ESSAI n. m. Epreuve qu'on fait d'une chose. *Fig.* Premières productions d'un écrivain, d'un artiste; première application d'une chose.

ESSAIM n. m. (lat. *examen*). Volée de jeunes abeilles qui abandonnent la ruche.

ESSAIMAGE n. m. Action de quitter la ruche, en parlant des jeunes essaims.

ESSAIMER v. int. Se dit des ruches d'où sort un essaim.

ESSANGER v. tr. Passer à l'eau du linge sale avant de le mettre à la lessive.

ESSARTEMENT n. m. Action d'essarter.

ESSARTER v. tr. Arracher les bois et les épines, défricher.

ESSARTS n. m. pl. Lieux essartés.

ESSAYER v. int. Tâcher. V. tr. *Essayer un habit,* le mettre pour en juger; *essayer de l'or,* en examiner le titre.—Pour la conj v. PAYER.

ESSAYEUR n. m. Nommé pour faire l'essai de la monnaie.

ESSE n. f. Cheville de fer, en forme de S, qui se met au bout de l'essieu pour y maintenir la roue.

ESSENCE n. f. (lat. *essentia;* de *esse,* être). Ce qui constitue la nature d'une

chose : *essence divine;* huile aromatique obtenue par la distillation : *essence de roses;* espèce, en parlant des arbres d'une forêt.

ESSÉNIEN, IENNE adj. et n. Qui concerne les esséniens; sectaires juifs qui vivaient en commun.

ESSENTIEL, ELLE adj. Qui est de l'essence d'une chose : *la raison est essentielle à l'homme;* nécessaire, indispensable : *condition essentielle.* N. m. Le point capital : *l'essentiel est d'être honnête.*

ESSENTIELLEMENT adv. Par essence : *Dieu est essentiellement bon.*

ESSETTE n. f. Outil de charronnage, à tête ronde d'un côté, et à large tranchant de l'autre.

ESSEULÉ, E adj. Qui est seul, qui est resté seul.

ESSIEU n. m. (lat. *axis*, axe). Pièce de fer qui passe dans le moyeu des roues.

ESSOR n. m. (lat. *ex*, de; *aura*, vent). Action d'un oiseau qui prend son vol. *Fig.* Elan, progrès.

ESSORANT, E adj. *Blas.* Se dit des oiseaux qui semblent prendre leur essor.

ESSORER v. tr. Exposer à l'air pour sécher.

ESSORILLER v. tr. Couper les oreilles à : *essoriller un chien.*

ESSOUFFLEMENT n. m. Etat de celui qui est essoufflé.

ESSOUFFLER v. tr. Mettre presque hors d'haleine.

ESSUI n. m. Lieu où l'on fait sécher.

ESSUIE-MAIN n. m. Linge pour s'essuyer les mains. Pl. des *essuie-mains.*

ESSUYAGE n. m. Action ou manière d'essuyer.

ESSUYER v. tr. Oter l'eau, la sueur, l'humidité, la poussière, etc.; sécher : *le vent a essuyé les chemins. Fig.* Subir, souffrir : *essuyer le feu de l'ennemi, un affront. Essuyer les plâtres*, habiter une maison nouvellement bâtie; *essuyer les larmes*, consoler.

EST (*èste*) n. m. Côté de l'horizon où le soleil se lève, l'un des quatre points cardinaux.

ESTACADE n. f. (v. fr. *estaque*, pieu). Sorte de digue faite avec de grands pieux plantés dans une rivière.

ESTAFETTE n. f. (ital. *stafetta*, courrier). Courrier qui ne porte son paquet que d'une poste à l'autre.

ESTAFIER n. m. Laquais de grande taille. Se dit en mauvaise part.

ESTAFILADE n. f. Coupure faite avec un instrument tranchant, principalement au visage.

ESTAFILADER v. tr. Faire une estafilade.

ESTAGNON n. m. Sorte de vase de cuivre étamé, dans lequel on exporte du Midi de la France certaines marchandises, telles que huiles, essences, etc.

ESTAME n. f. (lat. *stamen*, chaîne à tisser). Ouvrage de fils de laine enlacés par mailles les uns dans les autres : *camisole d'estame.*

ESTAMINET n. m. Café où il est permis de fumer.

ESTAMPAGE n. m. Procédé mécanique pour obtenir des reliefs sur une plaque de métal.

ESTAMPE n. f. Image imprimée après avoir été gravée sur cuivre ou sur bois; outil pour estamper, dans certains métiers.

ESTAMPER v. tr. Imprimer en relief, au moyen d'une matrice gravée en creux.

ESTAMPEUR n. m. Celui qui fait sur les métaux des empreintes au moyen de matrices gravées en relief.

ESTAMPILLAGE n. m. Action d'estampiller.

ESTAMPILLE n. f. (dimin. d'*estampe*). Sorte de timbre qui se met sur des brevets, des lettres, des livres, etc.

ESTAMPILLER v. tr. Marquer d'une estampille.

ESTER v. int. Intenter, suivre une action en justice.

ESTÈRE n. f. Sorte de natte ou de tissu de paille.

ESTHÉTIQUE n. f. (gr. *aisthanesthai*, sentir, percevoir). Science qui traite du beau en général, et du sentiment qu'il fait naître en nous. Adj. Qui a rapport au sentiment du beau.

ESTIMABLE adj. Qui mérite l'estime.

ESTIMATEUR n. m. Qui prise une chose, qui en détermine la valeur.

ESTIMATIF, IVE adj. Qui contient une estimation d'expert : *devis estimatif.*

ESTIMATION n. f. Evaluation.

ESTIME n. f. Cas que l'on fait d'une personne, de son mérite, de ses vertus. Se dit aussi des choses : *l'agriculture était en grande estime chez les Egyptiens. Mar.* Calcul approximatif de la route faite.

ESTIMER v. tr. (lat. *æstimare*, dérivé de *æs*, argent, monnaie). Faire cas : *estimer la vertu;* déterminer la valeur : *estimer une maison.*

ESTIVAL, E adj. Qui naît ou qui produit en été : *plante estivale.*

ESTOC n. m. Ancienne épée longue et étroite. *Frapper d'estoc*, de la pointe; *frapper d'estoc et de taille*, de la pointe et du tranchant.

ESTOCADE n. f. Coup de pointe, d'estoc.

ESTOCADER v. int. Porter des estocades.



ESTOMAC (*ma*) n. m. (lat. *stomachus*). Viscère membraneux qui digère les aliments (*).

ESTOMAQUER (S') v. pr. Se tenir offensé de ce qu'une personne a dit ou a fait; s'épuiser à force de parler ou de crier.

ESTOMPE n. f. Peau, papier roulé en pointe pour estomper.

ESTOMPER v. tr. Etendre avec une estompe le crayon sur le papier.

ESTOUFFADE. V. ÉTOUFFÉE.

ESTRADE n. f (ital. *strada*). Elévation en forme de plancher.

ESTRADIOT n. m. Soldat de cavalerie légère originaire de Grèce et d'Albanie. Il y avait des estradiots dans les armées européennes, surtout pendant les guerres du XVe et du XVIe siècle.

ESTRAGON n. m. Plante potagère aromatique.



ESTRAMAÇON n. m. Ancienne épée large et tranchante (*).

ESTRAMAÇONNER v. int. Frapper de l'estramaçon.

ESTRAPADE n. f. Supplice en usage sur les vaisseaux, qui consistait à hisser le coupable au bout d'une vergue, puis à le laisser tomber plusieurs fois dans la mer; même supplice en usage à terre, et dans lequel le patient, attaché à une corde, les mains et les pieds liés derrière le dos, était précipité à un mètre du sol.

ESTRAPADER v. tr. Donner l'estrapade.

ESTRAPASSER v. tr. Excéder un cheval en lui faisant faire un trop long manège.

ESTROPIÉ, E n. Personne privée de l'usage d'un ou de plusieurs membres.

ESTROPIER v. tr. (ital. *stroppiare*). Priver de l'usage d'un ou de plusieurs membres. *Fig.* Altérer : *estropier un nom.*

ESTUAIRE n. m. Sorte de golfe à l'embouchure d'un fleuve.



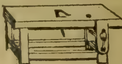
ESTURGEON n. m. Gros poisson de mer.

ET conj. copulative, qui sert à lier les parties du discours.

ÉTABLAGE n. m. Prix pour la place occupée dans une étable.

ÉTABLE n. f. (lat. *stabulum*). Lieu destiné au logement des bestiaux.

ÉTABLER v. tr. Mettre à l'étable.



ÉTABLI n. m. Table de travail des menuisiers (*), des serruriers, des tailleurs, etc.

ÉTABLIR v. tr. (lat. *stabilire;* de *stabilis*, stable). Rendre stable, fixer : *établir sa demeure*, *un camp;* mettre dans une position avantageuse : *établir ses enfants;* instituer : *établir un tribunal. Fig.* Démontrer : *établir un fait.*

ÉTABLISSEMENT n. m. Action d'établir; fondation utile, publique; siège d'une industrie.

ÉTAGE n. m. Espace entre deux planchers. *Par ext.* Chacun des objets superposés : *les étages d'une chevelure. Fig. Gens de bas étage*, de condition inférieure.

ÉTAGER v. tr. Disposer par étages.

ÉTAGÈRE n. f. Meuble formé de tablettes placées par étages.

ÉTAI n. m. Grosse pièce de bois pour appuyer, pour soutenir un plancher, un mur, un édifice, etc. *Mar.* Gros cordage qui sert à soutenir le mât d'un navire contre les efforts qui pourraient le renverser de l'arrière vers l'avant.

ÉTAIM n. m. La partie la plus fine de la laine cardée.

ÉTAIN n. m. (lat. *stannum*). Métal blanc, léger et très malléable.

ÉTAL n. m. (bas lat. *stallum*). Table sur laquelle on expose en vente de la viande de boucherie.

ÉTALAGE n. m. Exposition de marchandises. *Fig.* Affectation : *étalage d'esprit, de beaux sentiments.*

ÉTALAGISTE n. m. Marchand en plein vent.

ÉTALE adj. f. *Mer étale*, qui ne monte ni ne baisse.

ÉTALER v. tr. (rad. *étal*). Exposer en vente; étendre : *étaler une carte de géographie. Fig.* Faire parade de : *étaler un grand luxe, étaler son savoir.* **S'étaler** v. pr. S'étendre : *s'étaler sur l'herbe, dans un fauteuil;* tomber : *s'étaler par terre.*

ÉTALIER, IÈRE n. Qui tient un étal.

ÉTALINGUER v. tr. Amarrer un câble à l'organeau de l'ancre.

ÉTALON n. m. Modèle, type de poids, de mesures, réglé par les lois.

ÉTALON n. m. Cheval entier spécialement destiné à la reproduction.

ÉTALONNAGE ou **ÉTALONNEMENT** n. m. Action d'étalonner des poids, des mesures.

ÉTALONNER v. tr. Marquer un poids, une mesure, après qu'ils ont été vérifiés sur l'étalon.

ÉTALONNEUR n. m. Employé, préposé à l'étalonnage.

ÉTAMAGE n. m. Action d'étamer; état de ce qui est étamé.

ÉTAMBOT n. m. *Mar.* Forte pièce de bois implantée dans la quille, qu'elle continue obliquement à l'arrière.

ÉTAMER v. tr. (rad. *étain*). Appliquer sur un métal oxydable une couche mince d'étain ou d'un autre métal non oxydable; mettre le tain d'une glace.

ÉTAMEUR n. m. Qui étame.



ÉTAMINE n. f. (lat. *stamen*, fil). Petite étoffe mince, non croisée; tissu peu serré de crin, de soie ou de fil, pour passer au tamis; un des organes des végétaux (*). *Fig.* Examen sévère : *passer un livre à l'étamine.*

ÉTAMINIER n. m. Celui qui fait de l'étamine.

ÉTAMPAGE n. m. Action d'étamper.

ÉTAMPER v. tr. Percer de trous un fer de cheval.

ÉTAMPURE n. f. Evasement que pré-

sente un trou percé dans une plaque de métal.

ÉTAMURE n. f. Etain pour étamer.

ÉTANCHE adj. Qui retient bien l'eau ; qui ne la laisse pas sortir ou entrer.

ÉTANCHEMENT n. m. Action d'étancher.

ÉTANCHER v. tr. Arrêter l'écoulement d'un liquide : *étancher le sang. Fig.* Apaiser : *étancher la soif.*

ÉTANÇON n. m. Grosse pièce de bois pour soutenir un mur ou un plancher qui menace ruine.

ÉTANÇONNER v. tr. Soutenir avec des étançons.

ÉTANFICHE n. f. Hauteur de plusieurs lits de pierres, qui font masse ensemble dans une carrière.

ÉTANG n. m. (lat. *stagnum*). Etendue d'eau peu profonde et sans écoulement, située dans l'intérieur des terres.

ÉTAPE n. f. Lieu où s'arrêtent des troupes en marche ; distance d'un de ces lieux à l'autre. *Brûler l'étape*, ne pas s'y arrêter.

ÉTAPIER n. m. Celui qui, autrefois, était chargé de fournir, à chaque étape, des vivres aux troupes en marche.

ÉTAT n. m. (lat. *status ;* de *stare*, être debout). Disposition, situation : *être dans un triste état ;* condition, profession : *état militaire, ecclésiastique ;* forme de gouvernement : *état monarchique ;* liste, tableau : *état du personnel d'un ministère ;* société civile constituée en corps de nation : *être utile à l'Etat. Etat civil*, condition des individus en ce qui touche les relations de famille, la naissance, le mariage, le décès, etc.; *coup d'Etat*, mesure qui viole la constitution établie ; *affaire d'Etat*, importante. **Etats généraux**, assemblée des trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état. V. PART. HIST.

ÉTAT-MAJOR n. m. Corps d'officiers d'où émane la direction militaire ou administrative d'une armée, d'une division, d'un régiment, etc. ; lieu où se réunit l'état-major. Pl. des *états-majors.*



ÉTAU n. m. Instrument pour serrer les objets qu'on veut limer, buriner, etc.

ÉTAYEMENT n. m. Action d'étayer.

ÉTAYER v. tr. Soutenir avec des étais.

ET CÆTERA (*èt-cé-té-ra*) n. m. (loc. lat. qui signif. *et les autres choses*). Et le reste. — Pl. des *et cætera.*

ÉTÉ n. m. (lat. *æstas*). Saison qui commence au solstice de juin et finit à l'équinoxe de septembre.



ÉTEIGNOIR n. m. Petit instrument creux en forme d'entonnoir, pour éteindre la bougie ou la chandelle.

ÉTEINDRE v. tr. (lat. *extinguere*). Etouffer : *éteindre le feu. Fig.* Faire cesser : *éteindre la soif ;* exterminer entièrement : *éteindre une race ;* racheter : *éteindre une rente.* **S'éteindre** v. pr. Mourir doucement : *le feu s'éteint*, et *fig. : ce vieillard s'éteignit entre les bras de ses enfants.*

ÉTENDAGE n. m. Assemblage de cordes tendues horizontalement, sur lesquelles on étend les choses qu'on veut faire sécher.

ÉTENDARD n. m. (lat. *extendere*, déployer). Enseigne de cavalerie ; enseigne de guerre en général. *Fig. : lever l'étendard de la révolte.*

ÉTENDOIR n. m. Instrument pour placer sur l'étendage les feuilles d'imprimerie ; perche, corde sur laquelle les blanchisseuses étendent le linge.

ÉTENDRE v. tr. (lat. *extendere*). Déployer en long et en large : *étendre du linge*, et, par extension, *étendre ses troupes ;* allonger : *étendre les bras, les jambes. Fig.* Augmenter, agrandir : *étendre son pouvoir.*

ÉTENDU, E adj. Vaste. *Chim.* Mêlé d'eau : *acide étendu.*

ÉTENDUE n. f. Dimension en longueur, largeur et profondeur ; espace : *vaste étendue de mer. Fig.* Force, grandeur : *étendue de la voix, d'une faute.*

ÉTERNEL, ELLE adj. (lat. *æternalis*). Sans commencement ni fin ; qui n'aura point de fin : *damnation éternelle*, et, par exagération, *haine, reconnaissance éternelle.* N. m. : *l'Eternel*, Dieu.

ÉTERNELLEMENT adv. De toute éternité, sans fin.

ÉTERNISER v. tr. Faire durer longtemps : *éterniser un procès, un nom.*

ÉTERNITÉ n. f. (lat. *æternitas*). Durée qui n'a ni commencement ni fin ; la vie future : *songer à l'éternité ;* un temps fort long : *rester une éternité à... De toute éternité*, de temps immémorial.

ÉTERNUEMENT ou **ÉTERNÛMENT** [O. N.] n. m. Mouvement subit et convulsif des muscles expirateurs, par suite duquel l'air est chassé tout à coup et avec violence par le nez et par la bouche.

ÉTERNUER v. int. (lat. *sternuere*). Faire un éternuement.

ÉTERNUEUR, EUSE n. Qui éternue souvent.

ÉTÉSIEN adj. m. Nom donné à deux vents du nord, qui soufflent chaque année, pendant six semaines, dans la Méditerranée.

ÉTÊTAGE ou **ÉTÊTEMENT** n. m. Action d'étêter.

ÉTÊTER v. tr. Tailler la tête d'un arbre ; ôter la tête d'un clou, d'une épingle.

ÉTEUF n. m. Balle pour jouer à la paume. *Fig. Renvoyer l'éteuf*, renvoyer la balle, riposter.

ÉTEULE ou **ESTEUBLE** n. f. Chaume qui reste sur place après la moisson.

ÉTHER (*tèr*) n. m. (gr. *aithêr*, air pur). *Phys.* Fluide impondérable, élastique, qui remplit les espaces, pénètre tous les corps, et que les physiciens regardent comme la cause de la lumière, de la chaleur, de l'électricité, etc. *Chim.* Liquide très volatil provenant de la combinaison d'un acide avec l'alcool.

ÉTHÉRÉ, E adj. De la nature de l'éther : *substance éthérée. Poét. La voûte éthérée*, le ciel.

ÉTHÉRISATION n. f. Action d'éthériser.

ÉTHÉRISER v. tr. Combiner avec l'éther; suspendre d'une manière plus ou moins absolue la sensibilité, en faisant respirer de l'éther.

ÉTHIOPIEN, IENNE adj. et n. D'Ethiopie.

ÉTHIOPIQUE adj. D'Ethiopie.

ÉTHIQUE n. f. (gr. *êthikos*, moral). Science de la morale.

ETHMOÏDAL, E adj. Qui concerne l'os ethmoïde.

ETHMOÏDE adj. et n. (gr. *êthmos*, crible; *eidos*, aspect). Se dit de l'os du crâne situé à la racine du nez, et qui est criblé de petits trous.

ETHNARCHIE n. f. Province administrée par un ethnarque ; dignité, fonction d'ethnarque.

ETHNARQUE n. m. Commandant d'une province, chez les Romains.

ETHNIQUE adj. Païen, idolâtre.

ETHNOGRAPHE n. m. Qui s'occupe d'ethnographie.

ETHNOGRAPHIE n. f. (gr. *ethnos*, nation ; *graphô*, je décris). Etude et description des diverses nations.

ETHNOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'ethnographie.

ETHNOLOGIE n. f. (gr. *ethnos*, nation; *logos*, discours). Science qui traite des différentes races d'hommes, de leurs mœurs, de leurs coutumes, etc.

ETHNOLOGIQUE adj. De l'ethnologie.

ÉTHOLOGIE n. f. Science des mœurs ; traité sur les mœurs.

ÉTHOPÉE n. f. Peinture des mœurs et des passions des hommes.

ÉTIAGE n. m. (rad. *été*). Le plus grand abaissement des eaux d'une rivière.

ÉTIER n. m. Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salants.

ÉTINCELANT, E adj. Qui étincelle : *yeux étincelants de fureur.*

ÉTINCELER v. int. (rad. *étincelle*). Briller : *les etoiles étincellent. Fig.* Jeter un vif éclat, en parlant de l'esprit ou des personnes. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ÉTINCELLE n. f. (lat. *scintilla*). Parcelle qui se détache d'un corps enflammé et s'élance au loin. *Fig. : ses yeux lançaient des étincelles. Phys.* Vive lumière qui jaillit du choc de deux corps durs ou d'un corps électrisé.

ÉTINCELLEMENT n. m. Etat de ce qui étincelle.

ÉTIOLEMENT n. m. Altération qu'éprouvent les plantes qui ne reçoivent pas l'action de l'air et de la lumière; se dit également des personnes.

ÉTIOLER n. tr. Causer l'étiolement. **S'étioler** v. pr. Eprouver l'étiolement.

ÉTIOLOGIE n. f. (gr. *aitia*, cause; *logos*, discours). Partie de la médecine qui recherche les causes des maladies.

ÉTIQUE adj. Maigre, décharné.

ÉTIQUETER v. tr. Marquer d'une étiquette : *étiqueter des marchandises.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ÉTIQUETTE n. f. Petit écriteau qu'on met sur les sacs d'argent, sur les marchandises pour en indiquer le prix, etc.; cérémonial de cour; formes cérémonieuses.

ÉTIRAGE n. m. Action d'étirer.

ÉTIRER v. tr. Etendre, allonger.

ÉTISIE n. f. Amaigrissement extrême du corps, résultant d'une maladie chronique.

ÉTOFFE n. f. (bas lat. *stoffia*). Toute espèce de tissu de laine, de fil, de coton, de soie, etc. *Fig.* Dispositions heureuses : *il y a de l'étoffe dans cet enfant.* Pl. Ce que fait payer un imprimeur au delà des frais de composition et de tirage, pour couvrir les dépenses nécessitées par l'entretien de son matériel et les frais généraux.

ÉTOFFÉ, E adj. Plein de choses, abondant : *style étoffé. Voix étoffée*, pleine et sonore.

ÉTOFFER v. tr. Employer l'étoffe nécessaire.

ÉTOILE n. f. (lat. *stella*). Astre fixe qui brille par sa lumière propre. *Fig.* Destinée : *son étoile pâlit;* décoration : *l'étoile de la Légion d'honneur. Impr.* Astérisque. — Les étoiles paraissent être les centres, les soleils d'autant de systèmes planétaires; le nombre en est indéfini. Lorsqu'elles sont très rapprochées les unes des autres, elles forment des taches blanchâtres, connues sous le nom de *nébuleuses.* La *voie lactée* est une immense nébuleuse.

Les étoiles sont séparées de nous par des distances incalculables; quoique la lumière qu'elles nous envoient parcoure plus de 300,000 kilomètres par seconde, cette lumière ne nous parvient pas en moins de 3 à 4 années, en parlant des plus rapprochées de nous. Celle de Sirius met 22 ans à nous parvenir. De temps en temps les astronomes aperçoivent au ciel de nouvelles étoiles. La science prétend que les rayons lumineux partis de

ces corps depuis le commencement des choses, avec une vitesse de près de 100,000 lieues par seconde, ne font que d'arriver jusqu'à nous. Il y a là de quoi effrayer l'imagination. Cette profondeur, on peut dire sans bornes, des cieux est l'image la plus parfaite et la plus palpable de l'infini.

Les étoiles filantes sont des météores lumineux qu'on aperçoit souvent la nuit dans un ciel serein, et qui produisent sur les yeux l'effet d'étoiles qui se détachent et tombent de la voûte céleste. On les considère comme de petits fragments planétaires, qui entrent dans notre atmosphère avec une vitesse suffisante pour la traverser en quelques secondes, et que le frottement y enflamme en passant. Lorsque ces petits corps cèdent à l'attraction de notre planète, ils sont précipités sur la terre et forment des aérolithes. **Etoile de mer**, V. ASTÉRIE.

ÉTOILÉ, E adj. Semé d'étoiles.

ÉTOILEMENT n. m. Fêlure en forme d'étoile.

ÉTOILER (S') v. pr. Se fêler.

ÉTOLE n. f. (lat. *stola*, robe). Ornement ecclésiastique que les officiants ont au cou.

ÉTOLIEN, IENNE adj. de l'Etolie.

ÉTONNAMMENT adv. D'une manière étonnante.

ÉTONNANT, E adj. Qui étonne; extraordinaire : *homme étonnant.*

ÉTONNEMENT n. m. Surprise.

ÉTONNER v. tr. (lat. *extonare*, ébranler comme par un coup de tonnerre). Surprendre par quelque chose d'extraordinaire.

ÉTOUFFADE n. f. V. ÉTOUFFÉE.

ÉTOUFFANT, E adj. Qui fait qu'on étouffe, qu'on respire mal : *chaleur étouffante.*

ÉTOUFFÉE n. f. Mode de cuisson qui consiste à mettre sur le feu les viandes et les légumes dans des vases bien clos. On dit quelquefois ESTOUFFADE et ÉTOUFFADE.

ÉTOUFFEMENT n. m. Grande difficulté de respirer.

ÉTOUFFER v. tr. Suffoquer, faire perdre la respiration, la vie; éteindre en interceptant l'air : *étouffer du charbon. Fig.* Contenir : *étouffer ses sanglots;* faire cesser : *étouffer une querelle, une révolte.* V. int. Respirer avec peine : *on étouffe ici. Etouffer de rire*, rire avec excès. *Fam.*



ÉTOUFFOIR n. m. Vase de cuivre ou de tôle pour éteindre et conserver la braise. *Mus.* Mécanisme à l'aide duquel on arrête subitement les vibrations des cordes dans le piano.

ÉTOUPE n. f. (lat. *stupa*). Rebut de la filasse du chanvre ou du lin.

ÉTOUPER v. tr. Boucher avec de l'étoupe.

ÉTOUPILLE n. f. Mèche inflammable qu'on introduit dans la lumière d'un canon et qui lui sert d'amorce.

ÉTOUPILLER v. tr. Garnir d'étoupilles des pièces d'artifice.

ÉTOUPILLON n. m. Petite mèche qu'on introduit dans la lumière d'une pièce d'artillerie pour préserver la charge de l'humidité.

ÉTOURDERIE n. f. Caractère, action d'étourdi.

ÉTOURDI, E adj. et n. Qui agit sans réflexion.

ÉTOURDIMENT adv. En étourdi.

ÉTOURDIR v. tr. Faire perdre l'usage des sens : *étourdir d'un coup de bâton;* fatiguer, importuner : *cet enfant m'étourdit.* **S'étourdir** v. pr. Se distraire pour ne pas penser à une chose.

ÉTOURDISSANT, E adj. Qui étourdit : *bruit étourdissant.*

ÉTOURDISSEMENT n. m. Etat de trouble, de vertige.

ÉTOURNEAU n. m. Oiseau de l'ordre des passereaux, vulgairement appelé *sansonnet. Fig.* Jeune homme inconsidéré, étourdi.

ÉTRANGE adj. (lat. *extraneus;* de *extra*, dehors). Contraire à l'usage, à l'ordre, au bon sens.

ÉTRANGEMENT adv. D'une manière étrange.

ÉTRANGER, ÈRE adj. et n. (rad. *étrange*). Qui est d'une autre nation; qui n'appartient pas à la chose dont on parle : *dissertation étrangère au sujet;* qui ne connaît pas : *étranger à une science, à un art. Méd. Corps étranger*, qui se trouve, contre nature, dans le corps de l'homme ou de l'animal. *Passer à l'étranger*, en pays étranger.

ÉTRANGETÉ n. f. Caractère de ce qui est étrange.

ÉTRANGLÉ, E adj. Etroit, resserré.

ÉTRANGLEMENT n. m. Action d'étrangler; resserrement, rétrécissement accidentel ou naturel.

ÉTRANGLER v. tr. (lat. *strangulare*). Faire perdre la respiration, la vie, en pressant le gosier; serrer, comprimer : *sa cravate l'étrangle.* V. int. Perdre la respiration.

ÉTRANGUILLON n. m. Espèce d'esquinancie des chevaux. *Poire d'étranguillon*, poire fort âpre.

ÉTRAPE n. f. Petite faucille pour couper le chaume.

ÉTRAPER v. tr. Couper le chaume avec l'étrape.

ÉTRAVE n. f. *Mar.* Réunion de fortes pièces de bois continuant la quille et formant l'avant d'un navire.

ÊTRE v. subst. Exister; appartenir :

cet objet est à moi. Marque l'origine : *ce vin est de Bordeaux;* la situation : *Paris est situé sur la Seine.*

ÊTRE n. m. Ce qui est : *l'Etre suprême;* existence : *Dieu m'a donné l'être.* Pl. Diverses parties de la distribution d'une maison : *connaître les êtres.*

ÉTRÉCIR v. tr. Rendre plus étroit.

ÉTRÉCISSEMENT n. m. Action par laquelle on étrécit; état de ce qui est étréci.

ÉTREINDRE v. tr. (lat. *stringere*). Serrer fortement en liant; serrer dans ses bras.

ÉTREINTE n. f. Action d'étreindre; pression exercée par ce qui étreint.

ÉTRENNE n. f. Première vente du jour que fait un marchand; premier usage d'une chose : *en avoir l'étrenne.* Pl. Présents du premier jour de l'année. — On rapporte l'origine des étrennes à Tatius, qui régna conjointement avec Romulus. Ce prince, ayant reçu comme bon augure des branches coupées dans un bois consacré à la déesse *Strenua*, et qu'on lui présentait le jour de l'an comme un signe de paix entre les Romains et les Sabins, autorisa cette coutume pour l'avenir, et donna le nom de *strenæ* à ces présents, qui consistaient le plus souvent en figues, dattes, miel, etc.

ÉTRENNER v. tr. Acheter le premier à un marchand; faire usage d'une chose pour la première fois : *étrenner une robe;* donner des étrennes. V. int. Se dit de la première vente faite dans la journée.

ÉTRÉSILLON n. m. Pièce de bois qu'on place en travers dans les tranchées d'une fondation, dans les galeries d'une mine, pour empêcher les terres de s'ébouler.

ÉTRÉSILLONNER v. tr. Etayer avec des étrésillons.



ÉTRIER n. m. Sorte d'anneau en métal, suspendu par une courroie de chaque côté de la selle, et sur lequel le cavalier appuie le pied; lien de fer pour maintenir une poutre rompue.

ÉTRILLE n. f. (lat. *strigilis*). Instrument de fer formé de petites lames dentelées, pour enlever les malpropretés qui s'attachent au poil des chevaux et autres gros animaux domestiques.



ÉTRILLER v. tr. Frotter avec l'étrille. *Fig.* Malmener, battre : *on l'a étrillé d'une rude manière;* faire payer trop cher : *ce marchand nous a étrillés. Fam.*

ÉTRIPER v. tr. Retirer les tripes de : *étriper un lapin.*

ÉTRIQUER v. tr. Faire ou rendre trop étroit, trop peu ample : *étriquer un habit. Fig.* Ne pas assez développer : *étriquer un discours.*

ÉTRIVIÈRE n. f. (rad. *étrier*). Courroie servant à porter les étriers. Pl. *Donner les étrivières,* corriger, donner le fouet.

ÉTROIT, E adj. (lat. *strictus;* de *stringere*, serrer). Qui a peu de largeur. *Fig.* Borné : *esprit étroit;* intime : *amitié étroite.* **A l'étroit** loc. adv. Pauvrement : *vivre à l'étroit;* dans un logement insuffisant : *être logé à l'étroit.*

ÉTROITEMENT adv. A l'étroit. *Fig.* Intimement : *amis étroitement unis.*

ÉTROITESSE n. f. Défaut de ce qui est étroit.

ÉTRONÇONNER v. tr. Couper entièrement la tête à un arbre.

ÉTRUSQUE adj. D'Etrurie : *vase étrusque.*

ÉTUDE n. f. (lat. *studium*, zèle, hâte). Application d'esprit pour apprendre ou approfondir : *se livrer à l'étude;* salle de travail pour les élèves; bureau où travaillent les clercs d'un notaire, d'un avoué, etc.; clientèle de ces derniers : *vendre son étude;* travaux qui précèdent, préparent l'exécution d'un projet : *études d'un chemin de fer.* Pl. Instruction classique : *études manquées;* morceaux de dessin, de peinture, pour l'étude : *études de Raphaël.*

ÉTUDIANT n. m. Jeune homme qui fréquente les cours d'une université ou d'une faculté.

ÉTUDIÉ, E adj. Feint, affecté : *douleur étudiée.*

ÉTUDIER v. int. (rad. *étude*). S'appliquer, travailler pour apprendre les lettres, une science, un art. V. tr. Tâcher d'entendre : *étudier un auteur;* apprendre par cœur : *étudier sa leçon;* préparer : *étudier un projet de loi;* observer avec soin : *étudier un homme, la nature.* **S'étudier** v. pr. S'appliquer à.

ÉTUI n. m. Sorte de boîte qui sert à mettre, à porter, à conserver un objet : *étui de lunettes;* petit meuble cylindrique pour serrer les aiguilles, etc.

ÉTUVE n. f. Chambre de bain que l'on chauffe par des bouches de chaleur ou par la vapeur d'eau bouillante, pour provoquer la transpiration; petit four pour faire sécher différentes substances. *Fig. Cette chambre est une étuve*, est très chaude.

ÉTUVÉE n. f. Mode de cuisson des aliments dans des vases hermétiquement fermés.

ÉTUVEMENT n. m. Action d'étuver.

ÉTUVER v. tr. Sécher ou chauffer dans une étuve. *Méd.* Laver en appuyant légèrement : *étuver une plaie.*

ÉTUVISTE n. m. Qui tient des étuves.

ÉTYMOLOGIE n. f. (gr. *etumos*, vrai; *logos*, discours). Origine d'un mot; science qui s'occupe de l'origine des mots.

ÉTYMOLOGIQUE adj. Qui a rapport

à l'étymologie : *dictionnaire étymologique.*

ÉTYMOLOGIQUEMENT adv. Conformément à l'étymologie.

ÉTYMOLOGISTE n. m. Qui s'occupe d'étymologie.

EUBAGE n. m. Prêtre gaulois voué à l'étude des sciences naturelles, de l'astronomie et de la divination.

EUCALYPTE ou **EUCALYPTUS** n. m. Arbre gigantesque de l'Australie.

EUCHARISTIE (*eu-ka*) n. f. (gr. *eucharistia*, action de grâces). Sacrement qui contient réellement et substantiellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de J.-C., sous les espèces du pain et du vin.

EUCHARISTIQUE (*eu-ka*) adj. Qui appartient à l'eucharistie.

EUCOLOGE n. m. Livre de prières pour l'office des dimanches et des fêtes.

EUDIOMÈTRE n. m. *Phys.* Instrument pour l'analyse des gaz.

EUDIOMÉTRIE n. f. Art, action d'analyser les mélanges gazeux avec l'eudiomètre.

EUDIOMÉTRIQUE adj. Relatif à l'eudiométrie.

EUH ! interj. qui marque l'étonnement ou le doute.

EUNUQUE n. m. Gardien d'un sérail.

EUPHÉMIQUE adj. Qui appartient à l'euphémisme.

EUPHÉMISME n. m. (gr. *eu*, bien; *phêmi*, je dis). Adoucissement d'expression. C'est par euphémisme que l'on dit : *n'être plus jeune*, pour *être vieux.*

EUPHONIE n. f. (gr. *eu*, bien; *phonê*, voix). *Gram.* Heureux choix des sons, harmonieuse succession des voyelles et des consonnes. C'est par euphonie qu'on dit : *mon épée* pour *ma épée; viendra-t-il* pour *viendra-il?*

EUPHONIQUE adj. *Gram.* Qui produit l'euphonie : *lettre euphonique*, telle que le *t* dans *viendra-t-il?*

EUPHORBE n. f. Plante exotique et indigène. — Ce mot était masculin dans les précédentes éditions du Dictionnaire de l'Académie.

EUPHORBIACÉES n. f. pl. Famille de plantes qui a l'euphorbe pour type. S. : *une euphorbiacée.*

EUROPÉEN, ENNE adj. et n. Qui habite l'Europe, qui lui appartient.

EURYTHMIE [O. N.] n. f. Beauté, harmonie des proportions dans un ouvrage d'art.

EUSTACHE n. m. Couteau grossier, à manche de bois.

EUTYCHÉEN, ENNE adj. Qui concerne Eutychès : *doctrine, hérésie eutychéenne.* N. m. pl. Ceux qui suivaient cette hérésie.

EUX pr. pers. m. pl. de *lui.*

ÉVACUANT, E adj. et n. *Méd.* Qui fait évacuer.

ÉVACUATION n. f. *Méd.* Rejet par voie naturelle ou artificielle de certaines matières nuisibles ou trop abondantes; matières évacuées. *Fig.* Action de sortir d'un pays, d'une place de guerre.

ÉVACUER v. tr. (lat. *evacuare;* de *vacuus*, vide). Faire sortir du corps. *Guerre.* Sortir d'une place par capitulation.

ÉVADER (S') v. pr. (lat. *e*, hors de; *vadere*, aller). S'échapper furtivement.

ÉVALUABLE adj. Qui peut être évalué.

ÉVALUATION n. f. Appréciation, estimation.

ÉVALUER v. tr. Apprécier, fixer le prix d'une chose.

ÉVANGÉLIAIRE n. m. Livre contenant les évangiles de toutes les messes de l'année.

ÉVANGÉLIQUE adj. De l'Evangile, selon l'Evangile : *vie évangélique.*

ÉVANGÉLIQUEMENT adv. D'une manière évangélique.

ÉVANGÉLISER v. tr. Prêcher l'Evangile.

ÉVANGÉLISTE n. m. Chacun des quatre écrivains sacrés qui ont écrit la vie et la doctrine de Jésus-Christ : Matthieu, Marc, Luc et Jean. V. PART. HIST.

ÉVANGILE n. m. (lat. *evangelium;* du gr. *euaggelion*, bonne nouvelle). Doctrine de Jésus-Christ; livre qui la contient; partie des Evangiles lue ou chantée à la messe. V. PART. HIST.

ÉVANOUIR (S') v. pr. (lat. *evanescere*). Tomber en faiblesse, perdre connaissance. *Fig.* Disparaître : *la beauté s'évanouit.*

ÉVANOUISSEMENT n. m. Perte de connaissance.

ÉVAPORATION n. f. Transformation lente et successive d'un liquide en vapeur.

ÉVAPORÉ, E adj. et n. Etourdi, léger : *tête évaporée, c'est un évaporé.*

ÉVAPORER v. tr. (lat. *evaporare;* de *vapor*, vapeur). Résoudre en vapeur : *évaporer un liquide.* V. pr. *Fig.* S'exhaler, se dissiper : *sa colère s'évapore en menaces.*

ÉVASÉ, E adj. Large, bien ouvert.

ÉVASEMENT n. m. Etat de ce qui est évasé.

ÉVASER v. tr. (rad. *vase*). Elargir une ouverture.

ÉVASIF, IVE adj. Qui sert à éluder : *réponse évasive.*

ÉVASION n. f. Action de s'évader.

ÉVASIVEMENT adv. D'une manière évasive.

ÉVASURE n. f. Ouverture plus ou moins grande d'un orifice.

ÉVÊCHÉ n. m. (rad. *évêque*). Territoire soumis à l'autorité d'un évêque; dignité d'évêque; siège, palais épiscopal.

ÉVECTION n. f. *Astr.* Inégalité périodique de la lune, produite par l'action du soleil.

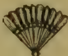
ÉVEIL n. m. Avis donné sur une chose qui intéresse, et à laquelle on ne pensait pas : *donner l'éveil.*

ÉVEILLÉ, E adj. Gai, vif.

ÉVEILLER v. tr. (lat. *evigilare*, s'éveiller). Tirer du sommeil. *Fig.* Faire naître : *éveiller l'attention.*

ÉVÉNEMENT n. m. Tout ce qui arrive dans le monde; incident remarquable.

ÉVENT n. m. Altération dans les aliments ou dans les liqueurs, causée par l'impression de l'air : *ce vin sent l'évent;* ouverture par laquelle certains cétacés rejettent l'eau; canal pour renouveler l'air.



ÉVENTAIL n. m. Sorte d'écran qui se replie sur lui-même, et avec lequel on s'évente.

ÉVENTAILLISTE n. m. Fabricant, marchand d'éventails.

ÉVENTAIRE n. m. Plateau d'osier que portent devant elles les marchandes de fruits, de fleurs, de légumes, etc.

ÉVENTÉ, E adj. Evaporé, léger : *personne éventée. Fig.* Découvert, ébruité : *la mèche fut éventée.*

ÉVENTER v. tr. Agiter l'air avec un éventail; remuer pour donner de l'air et empêcher la fermentation : *éventer le grain. Fig. Eventer un secret*, le révéler; *éventer une mine*, découvrir l'endroit où elle est pratiquée et en détruire l'effet. **S'éventer** v. pr. Se corrompre par le contact de l'air.

ÉVENTOIR n. m. Grossier éventail pour allumer les charbons.

ÉVENTRER v. tr. Ouvrir le ventre.

ÉVENTUALITÉ n. f. Caractère de ce qui est éventuel.

ÉVENTUEL, ELLE adj. (lat. *eventus*, événement). Qui dépend d'un événement incertain. N. m. Portion du traitement d'un fonctionnaire qui dépend de recettes accidentelles.

ÉVENTUELLEMENT adv. D'une manière éventuelle.

ÉVÊQUE n. m. (gr. *episcopos; de epi*, sur, et *skopeô*, j'observe). Le premier pasteur et le chef d'un diocèse.

ÉVERSION n. f. Ruine, renversement.

ÉVERTUER (S') v. pr. Faire effort pour.

ÉVHÉMÉRISME n. m. Système philosophique imaginé par Evhémère, et suivant lequel les dieux du paganisme sont des hommes divinisés.

ÉVICTION n. f. *Jurisp.* Action d'évincer.

ÉVIDEMENT n. m. Action d'évider.

ÉVIDEMMENT adv. D'une manière évidente.

ÉVIDENCE n. f. (lat. *evidentia*). Caractère de ce qui est évident, manifeste.

ÉVIDENT, E adj. (lat. *evidens;* de *videre*, voir). Clair, manifeste.

ÉVIDER v. tr. (rad. *vide*). Creuser intérieurement, tailler à jour, découper, échancrer.

ÉVIDOIR n. m. Outil pour évider.



ÉVIER n. m. Table de pierre sur laquelle on lave la vaisselle; petit canal par lequel s'écoulent les eaux d'une cuisine. — Ne pas dire *lévier*, *lavier.*

ÉVINCER v. tr. (lat. *evincere;* de *vincere*, vaincre). Ecarter, faire renvoyer par intrigue. *Jurisp.* Déposséder juridiquement.

ÉVITABLE adj. Qui peut être évité.

ÉVITAGE n. m. ou **ÉVITÉE** n. f. Mouvement de rotation d'un navire autour d'une ancre sur laquelle il est mouillé; espace suffisant pour qu'il puisse exécuter ce mouvement.

ÉVITEMENT n. m. *Gare d'évitement*, espace ménagé à côté d'une voie principale et en communication avec elle, où un convoi peut se garer pour laisser la voie libre à un autre.

ÉVITER v. tr. (lat. *evitare*). Esquiver, parer à ce qui peut être nuisible, désagréable : *éviter un danger;* s'abstenir de : *éviter les mots oiseux.* — Ne dites pas : *je veux vous éviter cette peine*, mais *vous épargner cette peine.* Dites, en faisant usage de la négation : *évitez qu'il ne vous parle.* V. int. *Mar.* Se dit d'un navire qui exécute un mouvement de rotation sur ses ancres.

ÉVOCABLE adj. Que l'on peut évoquer.

ÉVOCATION n. f. Action de faire apparaître; action d'évoquer une cause judiciaire.

ÉVOCATOIRE adj. Qui donne lieu à une évocation.

ÉVOLUER v. int. Exécuter des évolutions.

ÉVOLUTION n. f. (lat. *evolutio;* de *evolvere*, évoluer). Mouvement, manœuvres exécutées par des troupes.

ÉVOQUER v. tr. (lat. *evocare;* de *vocare*, appeler). Appeler, faire apparaître : *évoquer les esprits;* rappeler : *évoquer les souvenirs;* porter une cause d'un tribunal à un autre : *évoquer une affaire.*

ÉVULSIF, IVE adj. Qui tend à arracher.

ÉVULSION n. f. (lat. *evulsio;* de *evellere*, arracher). Action d'arracher : *l'évulsion d'une dent.*

EX (m. lat.) préfixe qui entre dans la composition de plusieurs mots français; particule qui se place devant un nom

pour exprimer ce qu'a été une personne ou une chose, ce qu'elle a cessé d'être : *un ex-ministre.*

EXACERBATION n. f. Redoublement, paroxysme d'un mal.

EXACT, E (*ég-zacte*) adj. (lat. *exactus*, achevé). Régulier, ponctuel : *employé exact. Les sciences exactes*, les mathématiques.

EXACTEMENT adv. Avec exactitude.

EXACTEUR n. m. Qui est coupable d'exaction.

EXACTION n. f. (lat. *exactio*; de *exigere*, exiger). Acte d'un fonctionnaire public qui exige plus qu'il n'est dû.

EXACTITUDE n. f. (rad. *exact*). Attention ponctuelle à faire ce qu'on doit; justesse.

EXAGÉRATEUR, TRICE n. Qui exagère.

EXAGÉRATIF, IVE adj. Qui tient de l'exagération.

EXAGÉRATION n. f. Action d'exagérer ; discours par lequel on exagère.

EXAGÉRÉ, E adj. Où il y a de l'exagération : *récit exagéré.*

EXAGÉRER v. tr. (lat. *exaggerare*, amonceler). Outrer les choses dont on parle : *exagérer un récit.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

EXALTATION n. f. Surexcitation de l'esprit; état d'une personne habituellement exaltée; élévation à la papauté. *Exaltation de la sainte croix*, fête de l'Eglise (14 septembre), en mémoire d'une cérémonie qui eut lieu à Jérusalem, en l'honneur de la vraie croix, sous Héraclius.

EXALTÉ, E adj. et n. Pris d'une sorte de délire : *tête exaltée, c'est un exalté.*

EXALTER v. tr. (lat. *exaltare*, hausser). Louer, vanter beaucoup. *Fig.* Echauffer : *certaines lectures exaltent l'imagination.*

EXAMEN (*min*) n. m. (m. lat.). Recherche, investigation exacte, réfléchie : *examen de conscience;* épreuve que subit un candidat : *passer un examen.*

EXAMINATEUR, TRICE n. Qui est chargé d'examiner les candidats.

EXAMINER v. tr. Faire l'examen de quelqu'un ou de quelque chose ; interroger un candidat; regarder attentivement.

EXANTHÉMATEUX, EUSE ou **EXANTHEMATIQUE** adj. De la nature de l'exanthème.

EXANTHÈME n. m. Eruption à la peau.

EXARCHAT (*ka*) n. m. Partie de l'Italie où commandait l'exarque, et dont Ravenne était la capitale; dignité d'exarque.

EXARQUE n. m. Celui qui commandait en Italie pour les empereurs d'Orient.

EXASPÉRATION n. f. Etat de quelqu'un qui est exaspéré.

EXASPÉRER v. tr. (lat. *exasperare*). Irriter à l'excès. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

EXAUCEMENT n. m. Action d'exaucer.

EXAUCER v. tr. (lat. *exaudire*, entendre). Accorder ce qui est demandé.

EXCAVATION n. f. Action de creuser dans le sol ; résultat de cette action.

EXCAVER v. tr. (de *cavus*, creux). Pratiquer une excavation.

EXCÉDANT, E adj. Qui excède.

EXCÉDENT [o. N.] n. m. Le nombre, la quantité qui excède.

EXCÉDER v. tr. (lat. *excedere*; de *ex*, hors de, *cedere*, aller). Outrepasser, aller au delà : *excéder son pouvoir. Fig.* Fatiguer : *cette course m'a excédé.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

EXCELLEMMENT adj. D'une manière excellente.

EXCELLENCE n. f. Degré éminent de perfection : *l'excellence du goût;* titre honorifique. **Par excellence** loc. adv. Excellemment.

EXCELLENT, E adj. Très bon.

EXCELLENTISSIME adj. Augmentatif d'*excellent;* titre honorifique.

EXCELLER v. int. (lat. *excellere*). Etre supérieur, l'emporter sur la plupart des autres.

EXCENTRICITÉ n. f.(lat. *ex*, hors de ; *centrum*, centre). Originalité, bizarrerie de caractère. *Géom.* Distance du centre d'une ellipse à son foyer. *Astr.* Distance du soleil au centre de l'ellipse que les planètes décrivent autour de lui.

EXCENTRIQUE adj. Se dit de cercles qui n'ont pas le même centre, quoique renfermés les uns dans les autres; qui est situé loin du centre : *les quartiers excentriques de Paris. Fig.* Qui est en opposition avec les usages reçus : *conduite excentrique.* N. m. *Méc.* Pièce destinée à transformer un mouvement de rotation continu en un mouvement rectiligne alternatif.



EXCENTRIQUEMENT adv. D'une manière excentrique.

EXCEPTÉ prép. Hors, à la réserve de : *excepté les enfants.* Adj. : *les enfants exceptés.*

EXCEPTER v. tr. (lat. *excipere*, exclure). Ne pas comprendre dans.

EXCEPTION n. f. Action par laquelle on excepte ; la chose exceptée. **A l'exception de** loc. prép. Excepté.

EXCEPTIONNEL, ELLE adj. Qui forme exception.

EXCEPTIONNELLEMENT adv. D'une manière exceptionnelle.

EXCÈS n. m. (lat. *excessus;* de *excedere*, excéder). Ce qui dépasse les bornes. Pl. Dérèglement : *faire des excès.*

EXCESSIF, IVE adj. Qui passe les bornes ordinaires.

EXCESSIVEMENT adv. Avec excès.

EXCIPER v. int. *Jurisp.* Alléguer une exception en justice. Ne s'emploie qu'avec

la prép. *de* : *exciper d'une prescription.*

EXCIPIENT n. m. *Pharm.* Liquide, substance propre à dissoudre, à incorporer certains médicaments.

EXCISE n. f. Impôt sur les boissons en Angleterre.

EXCISER v. tr. (lat. *excidere*). Couper.

EXCISION n. f. Action de couper.

EXCITABILITÉ n. f. Faculté d'entrer en action sous l'influence d'une cause stimulante.

EXCITABLE adj. Qui peut être excité.

EXCITANT, E adj. *Méd.* Qui excite, ranime les forces : N. m. : *un excitant.*

EXCITATEUR, TRICE adj. Qui excite. N. m. Qui anime : *un excitateur de troubles. Phys.* Instrument qui sert à décharger les corps électrisés.

EXCITATIF, IVE adj. Propre à exciter : *remède excitatif.*

EXCITATION n. f. Action des excitants sur nos organes. *Fig.* Animation.

EXCITER v. tr. (lat. *excitare*). Animer : *exciter les combattants;* causer : *exciter la soif. Fig.* Provoquer, faire naître : *exciter la pitié.*

EXCLAMATIF, IVE adj. *Gram.* Qui marque l'exclamation : *phrase exclamative.*

EXCLAMATION n. f. Cri de joie, de surprise, d'indignation, etc. **Point d'exclamation**, point (!) que l'on met après une exclamation.

EXCLAMER (S') v. pr. (lat. *exclamare*). Se récrier.

EXCLURE v. tr. (lat. *excludere*). Renvoyer, retrancher quelqu'un d'une société. *Fig.* Etre incompatible avec : *la bonté exclut l'avarice.* V. pr. : *ces deux principes s'excluent réciproquement.*

EXCLUSIF, IVE adj. Qui exclut : *droit exclusif;* qui repousse tout ce qui est contraire à son opinion : *homme exclusif dans ses idées.*

EXCLUSION n. f. Action d'exclure.

EXCLUSIVEMENT adv. En excluant : *du mois de janvier au mois d'août exclusivement,* le mois d'août non compris. *S'occuper exclusivement d'histoire,* à l'exclusion de toute autre étude.

EXCLUSIVISME n. m. Esprit d'exclusion.

EXCOMMUNICATION n. f. Censure ecclésiastique qui retranche de la communion des fidèles.

EXCOMMUNIÉ, E adj. et n. Qui est mis par l'Eglise hors de sa communion.

EXCOMMUNIER v. tr. (lat. *excommunicare;* de *ex,* hors, *communicare*, communiquer). Retrancher de la communion de l'Eglise.

EXCORIATION n. f. Légère écorchure qui n'attaque que l'épiderme.

EXCORIER v. tr. (lat. *excoriare;* de *corium*, cuir). Ecorcher légèrement la peau.

EXCORTICATION n. f. Enlèvement de l'écorce.

EXCORTIQUER v. tr. Enlever l'écorce.

EXCRÉMENT n. m. Matière évacuée du corps par les voies naturelles.

EXCRÉMENTEUX, EUSE, EXCRÉMENTIEL, ELLE, ou **EXCRÉMENTITIEL, ELLE** adj. Qui tient de l'excrément.

EXCRÉTEUR ou **EXCRÉTOIRE** adj. Se dit des conduits qui servent à l'expulsion des matières excrémentielles.

EXCRÉTION n. f. Action par laquelle les résidus inutiles à l'économie animale sont rejetés hors du corps.

EXCRÉTOIRE adj. V. EXCRÉTEUR.

EXCROISSANCE n. f. (lat. *excrescere*, s'accroître). Tumeur qui vient sur quelque partie du corps de l'animal, comme les verrues, les polypes, les loupes; ou sur les végétaux, comme les bourrelets de l'orme.

EXCURSION n. f. (lat. *excursio;* de *ex*, hors de; *currere*, courir). Course, voyage, tournée.

EXCURSIONNISTE n. Celui, celle qui fait une excursion.

EXCUSABLE adj. Qui peut être excusé.

EXCUSE n. f. Raison pour se disculper, ou pour disculper autrui. Pl. Expression du regret qu'on éprouve d'avoir commis une faute ou d'avoir offensé quelqu'un : *faire des excuses.*

EXCUSER v. tr. (lat. *excusare*, mettre hors de cause). Disculper quelqu'un d'une faute; admettre des excuses; pardonner : *il faut excuser les fautes de la jeunesse;* servir d'excuse : *rien ne peut vous excuser.*

EXEAT (*ég-zé-ate*) n. m. (m. lat. signif. *qu'il sorte*). Permission donnée à un prêtre par son évêque de quitter le diocèse; permis de sortie délivré à un élève, ou à un malade dans un hôpital. Pl. des *exeat.*

EXÉCRABLE adj. Qui excite l'horreur. *Fig.* Extrêmement mauvais : *mets exécrable.*

EXÉCRABLEMENT adv. D'une manière exécrable.

EXÉCRATION n. f. Sentiment d'horreur extrême; personne ou chose qui inspire ce sentiment : *cet homme est l'exécration du genre humain;* imprécation : *proférer mille exécrations.*

EXÉCRER v. tr. (lat. *exsecrari;* de *ex*, hors; *sacer*, sacré). Avoir en exécration. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

EXÉCUTABLE adj. Qui peut être exécuté.

EXÉCUTANT n. m. Musicien qui exécute sa partie dans un concert.

EXÉCUTER v. tr. (lat. *exsequi, exsecutum*, poursuivre jusqu'au bout). Mettre à effet, accomplir; faire : *exécuter un bas-relief;* jouer : *exécuter un morceau de musique. Exécuter un condamné*, le mettre à mort. **S'exécuter** v. pr. Se résoudre à faire une chose ; *s'exécuter de bonne grâce.*

EXÉCUTEUR, TRICE n. Qui exécute. *Exécuteur testamentaire*, celui que le testateur a chargé de l'exécution de son testament; *exécuteur des hautes œuvres*, le bourreau.

EXÉCUTIF, IVE adj. Qui exécute, qui est chargé d'exécuter les lois : *pouvoir exécutif*. N. m. *L'exécutif*, le pouvoir exécutif.

EXÉCUTION n. f. Action d'exécuter; mise à mort d'un condamné.

EXÉCUTOIRE adj. Qui donne pouvoir de procéder à une exécution judiciaire : *acte exécutoire*. N. m. : *délivrer un exécutoire*.

EXÉGÈSE n. f. (gr. *exêgêsis*, interprétation). Interprétation grammaticale des textes, surtout en parlant de la Bible et des livres sacrés.

EXÉGÈTE n. m. Celui qui explique commente, surtout en parlant des livres saints.

EXÉGÉTIQUE adj. Qui concerne l'exégèse.

EXEMPLAIRE adj. Qui peut servir d'exemple : *piété exemplaire*. N. m. Chaque objet formé d'après un type commun : *un exemplaire de la Bible*.

EXEMPLAIREMENT adv. D'une manière exemplaire.

EXEMPLE n. m. (lat. *exemplum*). Ce qui peut servir de modèle; phrase à l'appui d'une règle; modèle d'écriture.

EXEMPT, E adj. (lat. *exemptus; de eximere*, tirer dehors). Qui n'est pas assujetti à une chose : *exempt du service militaire;* garanti, préservé : *exempt de blâme, de souci*.

EXEMPT n. m. Autrefois, officier de police.

EXEMPTER v. tr. (rad. *exempt*). Rendre exempt, affranchir.

EXEMPTION n. f. Privilège qui exempte; billet de satisfaction donné dans les écoles, et qui sert à racheter l'élève d'une punition.

EXEQUATUR (*ég-zé-koua*) n. m. (m. lat. signif. *qu'il exécute*). Ordonnance en vertu de laquelle un souverain autorise un consul étranger à exercer sur son territoire les fonctions qui lui sont confiées. Pl. des *exequatur*.

EXERCER v. tr. (lat. *exercere*). Dresser, former : *exercer des soldats;* donner de l'exercice pour développer : *exercer le corps, l'esprit. Fig.* Pratiquer : *exercer la médecine;* remplir : *exercer des fonctions. Exercer un droit*, en faire usage; *exercer la patience*, la mettre à l'épreuve; *exercer une autorité absolue sur quelqu'un*, le dominer entièrement.

EXERCICE n. m. Action de s'exercer : *l'exercice me fait du bien;* action de pratiquer un art, une industrie; action d'exercer, de s'exercer au maniement des armes et aux évolutions militaires. *Fig. Entrer en exercice*, en fonction. Pl. *Exercices spirituels*, pratiques de dévotion.

EXÉRÈSE n. f. *Chir.* Opération par laquelle on retranche du corps humain ce qui lui est étranger ou nuisible.

EXERGUE n. m. (gr. *exergon*, hors de l'œuvre). Petit espace laissé autour du type d'une médaille pour y mettre une inscription, la date.

EXFOLIATION n. f. Action d'exfolier. *Méd.* Séparation des parties mortes qui se détachent d'un os, d'un tendon, etc., sous forme de petites lames.

EXFOLIER v. tr. (lat. *ex*, hors; *folium*, feuille). Enlever les feuilles d'une plante; diviser par lames minces et superficielles : *exfolier une roche*. **S'exfolier** v. pr. *Méd.* Se détacher par petites lames, en parlant des os, des tendons, etc.

EXHALAISON n. f. Ce qui s'exhale d'un corps.

EXHALANT, E adj. et n. *Méd.* Se dit des vaisseaux qui servent à l'exhalation.

EXHALATION n. f. *Méd.* Action d'exhaler.

EXHALER v. tr. (lat. *exhalare; de ex*, hors de; *halare*, souffler). Pousser hors de soi, répandre des vapeurs, des odeurs. *Fig.* Donner un libre cours à : *exhaler sa colère. Exhaler le dernier soupir*, mourir. **S'exhaler** v. pr. Se répandre. *Fig. : s'exhaler en injures*.

EXHAUSSEMENT n. m. Elévation.

EXHAUSSER v. tr. Elever plus haut.

EXHÉRÉDATION n. f. Action de déshériter.

EXHÉRÉDER v. tr. (lat. *exhæredare;* de *ex*, hors; *hæres*, héritier). Déshériter. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

EXHIBER v. tr. (lat. *exhibere*). Représenter; montrer : *exhiber ses titres*.

EXHIBITEUR n. m. Celui qui exhibe.

EXHIBITION n. f. Action d'exhiber; exposition d'objets curieux.

EXHORTATION n. f. Discours par lequel on exhorte.

EXHORTER v. tr. (lat. *exhortari*). Exciter au bien par ses paroles.

EXHUMATION n. f. Action par laquelle on exhume.

EXHUMER v. tr. (lat. *ex*, hors de; *humus*, terre). Extraire, dans des cas exceptionnels, un cadavre de la terre.

EXIGEANT, E adj. Qui a l'habitude d'exiger beaucoup de soins, d'attentions, de devoirs, etc.

EXIGENCE n. f. Caractère de celui qui est exigeant; besoin, nécessité : *l'exigence du temps*.

EXIGER v. tr. (lat. *exigere*). Demander en vertu d'un droit ou par force. *Fig.* Commander : *l'honneur l'exige;* demander : *son état exige beaucoup de soins*.

EXIGIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est exigible.

EXIGIBLE adj. Qui peut être exigé.

EXIGU, UË adj. (lat. *exiguus*). Fort petit, modique : *logement, revenu exigu*.

EXIGUÏTÉ n. f. Petitesse, modicité.

EXIL n. m. (lat. *exilium*). Expatriation volontaire ou forcée.

EXILÉ, E adj. et n. Qui vit en exil.

EXILER v. tr. Envoyer en exil.

EXISTANT E adj. Qui existe, qui vit.

EXISTENCE n. f. Etat de ce qui existe : *l'existence de Dieu;* vie : *finir son existence.*

EXISTER v. int. (lat. *existere;* de *sistere*, être établi, posé). Avoir l'être, vivre.

EXOCET (*cé*) n. m. Une des espèces de poissons volants.

EXODE n. m. V. PART. HIST.

EXONÉRATION n. f. Dispense, allégement.

EXONÉRER v. tr. (lat. *exonerare;* de *ex*, hors; *onus, oneris*, fardeau). Décharger, dispenser : *exonérer quelqu'un d'un impôt, du service militaire.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

EXOPHTALMIE [o. N.] n. f. *Méd.* Sortie de l'œil hors de son orbite.

EXORABLE adj. Que l'on peut fléchir.

EXORBITAMMENT adv. D'une manière exorbitante.

EXORBITANT, E adj. (lat. *ex*, hors de, et *orbite*). Excessif.

EXORCISER v. tr. (gr *exorkizein*, chasser par des conjurations). Chasser les démons.

EXORCISEUR n.m. Celui qui exorcise.

EXORCISME n. m. Paroles et cérémonie pour exorciser.

EXORCISTE n. m. Tout prêtre qui exorcise.

EXORDE n. m. (préf. *ex* et *ordiri*, commencer). Première partie d'un discours oratoire. — Son opposé est PÉRORAISON.

EXOSTOSE n. f. (gr. *exô*, dehors; *osteon*, os). Tumeur à la surface ou dans l'intérieur des os.

EXOTÉRIQUE adj. Se dit de la doctrine enseignée publiquement par les anciens philosophes. — Son opposé est ÉSOTÉRIQUE.

EXOTIQUE adj. (gr. *exôtikos;* de *exô*, dehors). Nom donné aux animaux et aux végétaux étrangers au climat dans lequel on les transporte, comme sont en France le lama, le dattier, etc. — Son opposé est INDIGÈNE.

EXPANSIBILITÉ n. f. Tendance qu'ont les corps fluides à occuper un plus grand espace.

EXPANSIBLE adj. (lat. *expansus*, étendu). Capable d'expansion.

EXPANSIF, IVE adj. Qui peut se dilater. *Fig.* Qui s'épanche avec effusion : *âme expansive.*

EXPANSION n. f. Action ou état d'un corps fluide qui se dilate. *Fig.* Epanchement des sentiments : *expansion de cœur.*

EXPATRIATION n. f. Action d'expatrier ou de s'expatrier; état de celui qui est expatrié.

EXPATRIER v. tr. (lat. *ex*, hors de; *patria*, patrie). Obliger quelqu'un à quitter sa patrie. **S'expatrier** v. pr. Abandonner sa patrie.

EXPECTANT, E adj. Qui est dans l'expectative, dans l'attente. *Médecine expectante*, qui consiste à observer avant d'agir, qui laisse agir la nature.

EXPECTATIF, IVE adj. (lat. *expectare*, attendre). Qui donne droit d'espérer.

EXPECTATIVE n. f. Attente fondée sur des promesses, sur des probabilités : *être dans l'expectative.*

EXPECTORANT, E adj. Qui facilite l'expectoration.

EXPECTORATION n. f. Action d'expectorer. Syn. de CRACHEMENT.

EXPECTORER v. tr. (lat. *expectorare;* de *ex*, hors de; *pectus, pectoris*, poitrine). Expulser, rejeter de la poitrine et des poumons les mucosités qui s'y trouvent. Syn. de CRACHER.

EXPÉDIÉE n. f. Sorte d'écriture courante.

EXPÉDIENT n. m. (lat. *expediens* qui est utile). Moyen de résoudre une difficulté, de réussir dans une affaire : *chercher un expédient.* Pl. Moyens extrêmes *en être aux expédients.* Adj. : *il est expédient*, il est urgent, nécessaire.

EXPÉDIER v. tr. (lat. *expedire*). Envoyer à destination; faire promptement : *expédier une affaire;* faire la copie d'un acte et la revêtir des formalités voulues : *expédier un contrat de mariage;* faire mourir : *le bourreau l'expédia promptement.*

EXPÉDITEUR n. m. Qui fait un envoi de marchandises.

EXPÉDITIF, IVE adj. Qui fait, expédie promptement : *homme expéditif en affaires.*

EXPÉDITION n. f. Action d'envoyer des marchandises; entreprise armée faite hors du pays : *l'expédition d'Egypte, d'Alger. Jurisp.* Copie authentique d'un acte judiciaire ou notarié.

EXPÉDITIONNAIRE n. m. Ecrivain chargé, dans les administrations, de recopier la correspondance, les rôles, les états, etc.; expéditeur de marchandises. Adj. *Armée expéditionnaire*, chargée d'une expédition militaire.

EXPÉRIENCE n. f. (lat. *experientia;* de *experiri*, éprouver). Connaissance acquise par une longue pratique jointe à l'observation; épreuve, essai : *faire une expérience de physique, de chimie.*

EXPÉRIMENTAL, E adj. Fondé sur l'expérience : *physique expérimentale.*

EXPÉRIMENTALEMENT adv. D'une manière expérimentale.

EXPÉRIMENTATEUR n. m. Qui fait des expériences en physique, en chimie, etc.

EXPÉRIMENTATION n. f. Action d'expérimenter.

EXPÉRIMENTÉ, E adj. Instruit par l'expérience.

EXPÉRIMENTER v. tr. Eprouver par expérience.

EXPERT, E adj. (lat. *expertus*, qui a éprouvé). Fort versé dans un art par la pratique. N. m. Celui que nomme le juge

ou que choisissent les parties pour examiner, vérifier un compte, donner son avis dans une affaire : *expert en écritures.*

EXPERTEMENT adv. Avec adresse, habilement.

EXPERTISE n. f. Visite et opération des experts.

EXPERTISER v. tr. Faire une expertise.

EXPIATEUR, TRICE adj. Propre à expier : *larmes expiatrices.*

EXPIATION n. f. Action par laquelle on expie.

EXPIATOIRE adj. Se dit de ce qui sert à expier : *la messe est un sacrifice expiatoire.*

EXPIER v. tr. (lat. *expiare;* de *piare,* apaiser). Réparer un crime, une faute, par un châtiment, une peine.

EXPIRANT, E adj. Qui se meurt, qui expire.

EXPIRATEUR adj. m. Se dit des muscles qui resserrent la poitrine pour en chasser l'air, dans l'acte de la respiration.

EXPIRATION n. f. Action d'expirer l'air qu'on a aspiré ; fin d'un terme convenu, d'un temps fixé : *expiration d'un bail, du carême.*

EXPIRER v. int. (lat. *expirare;* de *ex,* hors de ; *spirare,* souffler). Mourir. *Fig.* Cesser, prendre fin : *son bail expire à la Saint-Jean.* V tr. Rendre l'air aspiré. — Prend *avoir* dans le sens de *mourir;* prend *être* ou *avoir* dans les autres cas, selon qu'on veut marquer l'état ou le fait.

EXPLÉTIF, IVE adj. et n. (lat. *expletivus;* de *explere,* remplir). Mot, expression surabondante, mais qui sert parfois à donner plus de force à la phrase, comme *vous* dans ce vers de La Fontaine :

On **vous** *le prend, on* **vous** *l'assomme.*

EXPLÉTIVEMENT adv. D'une manière explétive.

EXPLICABLE adj. Qu'on peut expliquer.

EXPLICATEUR n. m. Qui explique.

EXPLICATIF, IVE adj. Qui sert à expliquer : *note explicative.*

EXPLICATION n. f. Discours pour expliquer, faire comprendre. *Avoir une explication avec quelqu'un,* s'expliquer avec lui sur quelque chose d'équivoque.

EXPLICITE adj. (lat. *explicitus,* pour *explicatus,* déployé). Clair, formel, distinct : *clause explicite.*

EXPLICITEMENT adv. En termes clairs et formels.

EXPLIQUER v. tr. (lat. *explicare,* déployer). Eclaircir un sens obscur, l'interpréter : *expliquer une énigme ;* exposer, développer : *expliquer sa pensée;* traduire : *expliquer un auteur.* **S'expliquer** v. pr. Exprimer sa pensée ; avoir une explication avec quelqu'un.

EXPLOIT n. m. Action d'éclat. *Iron.* Action d'étourdi : *voilà un joli exploit. Prat.* Assignation par huissier.

EXPLOITABLE adj. Qui peut être exploité, cultivé.

EXPLOITANT adj. m. *Prat.* Qui signifie des exploits : *huissier exploitant.* N. m. Celui qui se livre à une exploitation.

EXPLOITATION n. f. Action d'exploiter des biens, des bois, des mines.

EXPLOITER v. tr. Faire valoir, cultiver ; débiter : *exploiter du bois. Fig.* Tirer parti de : *exploiter la crédulité.*

EXPLOITEUR n. m. Celui qui tire du travail d'autrui des profits illégitimes ou excessifs.

EXPLORATEUR n. m. Qui va à la découverte dans un pays.

EXPLORATION n. f. Action d'explorer.

EXPLORER v. tr. (lat. *explorare*). Visiter, aller à la découverte : *explorer les mers.*

EXPLOSIBLE adj. Qui peut faire explosion : *balle explosible.*

EXPLOSIF, IVE adj. Qui accompagne ou produit l'explosion.

EXPLOSION n. f. (lat. *explodere;* de *ex,* hors de ; *plodere,* frapper). Commotion accompagnée de détonation, et produite par le développement soudain d'une force ou l'expansion subite d'un gaz. *Fig.* : *l'explosion de la haine, de la colère.*

EXPONENTIEL, ELLE adj. *Math.* Qui a pour but la recherche d'un exposant indéterminé ou inconnu.

EXPORTATEUR n. m. Celui qui exporte.

EXPORTATION n. f. Action d'exporter ; marchandises exportées. — Son opposé est IMPORTATION.

EXPORTER v. tr. (lat. *ex,* hors ; *portare,* porter). Transporter à l'étranger les produits du sol ou de l'industrie. — Son opposé est IMPORTER.

EXPOSANT, E n. Qui expose ses prétentions dans une requête ; qui a fait admettre ses produits dans une exposition publique. *Alg.* Nombre qui indique la puissance à laquelle est élevée une quantité.

EXPOSÉ n. m. Récit, explication : *exposé d'un fait;* compte rendu : *faire l'exposé des forces du royaume.*

EXPOSER v. tr. (lat. *ex,* hors ; *ponere,* mettre). Mettre en vue ; placer dans un lieu d'exposition publique : *exposer des tableaux;* placer, tourner d'un certain côté : *exposer au midi ;* expliquer, faire connaître : *exposer un système;* mettre en péril : *exposer sa vie;* abandonner : *exposer un enfant nouveau-né.* **S'exposer** v. pr. Se mettre en danger.

EXPOSITION n. f. Action de mettre en vue : *exposition de marchandises dans un étalage;* autrefois, peine infamante par laquelle on exposait le condamné, attaché à un poteau ; situation : *exposition agréable ;* produits des arts ou de l'industrie exposés ; le lieu où on les expose ; récit, narration : *exposition d'un fait.*

EXPRÈS n. m. Messager chargé d'une mission particulière. Adv. A dessein.

EXPRÈS, ESSE adj. Formel : *ordre exprès, défense expresse.*

EXPRESS (*prèce*) adj. (m. angl.). A grande vitesse, en parlant d'un service de voyageurs ou de transport de marchandises : *train, bateau express*. N. m. : *l'express*

EXPRESSÉMENT adv. En termes exprès.

EXPRESSIF, IVE adj. Qui a beaucoup d'expression : *regard expressif.*

EXPRESSION n. f. Action de comprimer certains objets pour en extraire le suc. *Fig.* Manière de s'exprimer : *expression noble, triviale;* manifestation d'un sentiment : *l'expression de la joie, de la douleur;* caractère, sentiments intérieurs rendus visibles par les gestes ou le jeu de la physionomie : *figure pleine d'expression.*

EXPRESSIVEMENT adv D'une manière expressive.

EXPRIMABLE adj. Qui peut être exprimé, rendu.

EXPRIMER v. tr. (lat. *exprimere;* de *ex*, hors ; *premere*, presser). Extraire le suc, le jus d'une chose en la pressant. *Fig.* Manifester ses pensées, ses impressions par l'action ou par la parole.

EXPROPRIATION n. f. Action d'exproprier.

EXPROPRIER v. tr. (lat. *ex*, hors ; *proprius*, appartenant en propre). Enlever par voie légale, après une saisie ou pour cause d'utilité publique, une propriété à celui qui la possède.

EXPULSER v. tr. (lat. *ex*, hors ; *pellere*, pousser). Chasser quelqu'un avec violence du lieu où il était établi ; faire évacuer : *expulser les humeurs.*

EXPULSIF, IVE adj. Qui expulse.

EXPULSION n. f. Action d'expulser.

EXPURGATOIRE adj. Se dit du catalogue des livres prohibés à Rome jusqu'à ce qu'ils aient été expurgés : *index expurgatoire.*

EXPURGER v. tr. (lat. *expurgare;* de *purgare*, purger). Retrancher d'un livre ce qui est mauvais : *une édition expurgée.*

EXQUIS, E adj. (lat. *exquisitus*, choisi). Très bon.

EXSANGUE adj. (préf. priv. *ex*, et lat. *sanguis*, sang). Qui a peu de sang, qui en a perdu beaucoup.

EXSUCCION n. f. Action d'absorber par la force de succion.

EXSUDATION n. f. Action de suer.

EXSUDER v. intr. (préf. *ex* et lat. *sudare*, suer). Sortir comme la sueur : *le sang exsude quelquefois par les pores.*

EXTASE n. f. (gr. *ekstasis*, transport). Ravissement de l'âme, qui se trouve comme transportée hors du corps. *Etre en extase devant une personne ou une chose*, en admiration.

EXTASIER (S') v. pr. Etre ravi.

EXTATIQUE adj. Causé par l'extase : *transport extatique.* N. Qui tombe souvent en extase : *un extatique.*

EXTENSEUR adj. et n. m. Qui sert à étendre : *muscles extenseurs.*

EXTENSIBILITÉ n. f. Propriété qu'ont certains corps de pouvoir être étendus, allongés.

EXTENSIBLE adj. Qui a de l'extensibilité.

EXTENSIF, IVE adj. Qui produit l'extension : *force extensive.*

EXTENSION n. f. (lat. *extensio;* de *extendere*, étendre). Etendue ; action d'un corps qui s'étend : *l'extension du bras. Fig.* Accroissement : *l'extension du commerce;* action d'étendre la signification d'un mot : *c'est par extension qu'on dit : les* **dents** *d'un peigne.*

EXTÉNUATION n. f. Affaiblissement extrême des forces.

EXTÉNUER v. tr. (lat. *extenuare;* de *tenuis*, faible). Causer un grand affaiblissement : *le travail exténue le corps.* **S'exténuer** v. pr. Se fatiguer excessivement.

EXTÉRIEUR, E adj. (lat. *exterior*). Qui est au dehors. *Ministre des affaires extérieures*, chargé des relations avec l'étranger. N. m. Dehors, maintien, apparence : *extérieur modeste;* pays étranger : *nouvelles de l'extérieur.*

EXTÉRIEUREMENT adv. A l'extérieur.

EXTERMINATEUR, TRICE adj. Qui extermine : *l'ange exterminateur.*

EXTERMINATION n. f. Destruction entière.

EXTERMINER v. tr. (lat. *exterminare*). Massacrer, faire périr entièrement.

EXTERNAT n. m. Maison d'éducation qui n'admet que des élèves externes.

EXTERNE adj. (lat. *externus*, du dehors). Qui paraît au dehors : *maladie externe;* qui vient du dehors : *élève externe.* N. m. : *un externe.*

EXTINCTION n. f. (lat. *exstinctio;* de *exstinguere*, éteindre). Action d'éteindre : *l'extinction d'un incendie;* perte d'une faculté : *l'extinction de la voix. Fig.* Suppression : *l'extinction du paupérisme.*

EXTIRPATEUR n. m. Instrument pour extirper les mauvaises herbes.

EXTIRPATION n. f. Action d'extirper.

EXTIRPER v. tr. (lat. *exstirpare;* de *ex*, hors ; *stirps*, racine). Déraciner, au pr. et au fig. : *extirper les mauvaises herbes, les abus.*

EXTORQUER v. tr. (lat. *extorquere;* de *torquere*, tordre). Obtenir par force, par violence, par menace.

EXTORQUEUR, EUSE n. Qui extorque.

EXTORSION n. f. Crime qui consiste à arracher de quelqu'un, par force ou par menace, de l'argent, une signature, la remise d'un acte, etc.

EXTRA n. m. (m. lat. qui signifie *au delà de*). Ce qu'on fait d'extraordinaire,

en dehors de ses habitudes. Se dit surtout des repas. Pl. des *extra*. — Se joint à un grand nombre de mots pour en augmenter ou en changer le sens.

EXTRACTIF, IVE adj. *Gram.* Qui marque extraction : *particule extractive*, comme *ex* dans *extirper*.

EXTRACTION n. f. (lat. *extractio;* de *extrahere*, extraire). Action d'extraire, d'arracher. *Arith.* Opération qui a pour objet de trouver la racine d'un nombre. *Fig.* Naissance, origine : *être de basse, de noble extraction.*

EXTRADITION n. f. Action de livrer, de remettre un criminel au gouvernement étranger dont il dépend et qui le réclame.

EXTRADOS n. m. Surface extérieure d'une voûte, opposée à l'*intrados*.

EXTRADOSSÉ, E adj. *Arch. Voûte extradossée*, dont le dehors n'est pas brut.

EXTRA-FIN adj. D'une qualité tout à fait supérieure.

EXTRAIRE v. tr. (lat. *extrahere;* de *ex*, hors; *trahere*, tirer.— Se conj. comme *traire*). Séparer une substance du corps dont elle faisait partie : *extraire l'eau-de-vie du marc;* tirer de : *extraire l'or de la terre;* arracher : *extraire une dent;* faire un extrait : *extraire un passage d'un auteur. Math. Extraire la racine carrée, la racine cubique d'un nombre*, en chercher la racine carrée, la racine cubique. *Extraire les entiers contenus dans un nombre fractionnaire*, chercher combien de fois l'unité est contenue dans ce nombre.

EXTRAIT n. m. Substance extraite d'une autre par une opération chimique; article, passage tiré d'un livre; abrégé d'un ouvrage plus étendu. *Extrait baptistaire, mortuaire*, extrait du registre des baptêmes, des décès.

EXTRAJUDICIAIRE adj. Tout ce qui est fait sans l'intervention de la justice : *sommation extrajudiciaire.*

EXTRAJUDICIAIREMENT adv. Hors des formes judiciaires.

EXTRAORDINAIRE adj. (préf. *extra* et *ordinaire*). Qui n'est pas selon l'usage ordinaire, qui arrive rarement; singulier, bizarre : *idées extraordinaires;* imprévu : *dépenses extraordinaires d'un Etat;* prodigieux : *génie extraordinaire. Ambassadeur extraordinaire*, celui qui est envoyé par un gouvernement pour négocier une affaire particulière et importante.

EXTRAORDINAIREMENT adv. D'une manière extraordinaire; extrêmement : *il est extraordinairement riche.*

EXTRAVAGAMMENT adv. D'une manière extravagante.

EXTRAVAGANCE n. f. Action extravagante, discours extravagant : *faire, dire mille extravagances;* folie, bizarrerie.

EXTRAVAGANT, E adj. et n. Bizarre, fantasque.

EXTRAVAGUER v. int. (lat. *extravagare*). Penser, parler, agir sans raison ni sens.

EXTRAVASATION ou **EXTRAVASION** n. f. Epanchement du sang, des humeurs, etc., à travers les tissus ou dans les cavités naturelles.

EXTRAVASER (S') v. pr. Se dit du sang, de la sève, etc., qui s'épanchent hors des vaisseaux destinés à les contenir : *un effort violent est capable de faire s'extravaser le sang.*

EXTRÊME adj. (lat. *extremus*, le plus en dehors). Qui est au dernier point, au plus haut degré; excessif, outré : *être extrême en tout.* N. m. L'opposé, le contraire : *les extrêmes se touchent. Math. Les extrêmes*, le premier et le dernier terme dans une proportion : *dans toute proportion arithmétique, la somme des extrêmes doit être égale à celle des moyens.*

EXTRÊMEMENT adv. Au plus haut degré, excessivement.

EXTRÊME-ONCTION n. f. L'un des sept sacrements, qui se confère en appliquant les saintes huiles sur un malade en danger de mort.

EXTRÉMITÉ n. f. (rad. *extrême*). Le bout, la fin : *l'extrémité d'une corde;* le dernier moment : *attendre à l'extrémité;* terme de la vie : *être à l'extrémité. Etre réduit à l'extrémité*, dans un triste état. Pl. Actes de violence, d'emportement : *en venir à des extrémités;* les pieds et les mains : *avoir déjà les extrémités froides.*

EXTRINSÈQUE adj. Qui vient du dehors : *les causes extrinsèques d'une maladie. Valeur extrinsèque*, fictive, conventionnelle : *valeur extrinsèque des monnaies.* — Son opposé est INTRINSÈQUE.

EXTRINSÈQUEMENT adv. D'une manière extrinsèque.

EXUBÉRAMMENT adv. D'une manière exubérante.

EXUBÉRANCE n. f. Surabondance : *exubérance de végétation. Fig. : exubérance de mots, de phrases.*

EXUBÉRANT, E adj. (lat. *exuberans;* de *uber*, fertile). Surabondant.

EXUBÉRER v. int. Etre exubérant.

EXULCÉRATIF, IVE adj. Qui forme des exulcérations.

EXULCÉRATION n. f. Ulcération superficielle.

EXULCÉRER v. tr. (lat. *exulcerare*). *Méd.* Causer un commencement d'ulcération. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

EXULTATION n. f. Tressaillement de joie.

EXULTER v. int. (lat. *exsultare;* de *saltare*, sauter). Eprouver une vive joie.

EXUTOIRE n. m. *Méd.* Ulcère établi et entretenu artificiellement, comme cautère, vésicatoire, séton, etc.

EX-VOTO n. m. (lat. *ex*, d'après; *votum*, vœu). Se dit des tableaux, des figures qu'on suspend dans les chapelles, à la suite d'un vœu fait dans un grand danger. Pl. des *ex-voto.*

F

F n. m. (n. f. dans l'ancien mode d'épellation). Sixième lettre de l'alphabet et la quatrième des consonnes.

FA n. m. *Mus.* Quatrième note de la gamme ; signe qui la représente.

FABLE n. f. (lat. *fabula*, discours, récit ; de *fari*, parler). Petit récit, le plus ordinairement en vers, qui cache une moralité sous le voile d'une fiction : *fables de La Fontaine;* mythologie : *les dieux de la Fable ;* fausseté : *cette nouvelle est une fable;* sujet de la risée publique : *être la fable du quartier.*

FABLIAU n. m. Petit conte français en vers, du XIIe et du XIIIe siècle.

FABLIER n. m. Recueil de fables.

FABRICANT n. m. Qui tient une fabrique; qui fabrique lui-même ou fait fabriquer pour vendre.

FABRICATEUR n. m. Qui fabrique. Ne se prend qu'en mauvaise part : *fabricateur de mauvaises nouvelles.*

FABRICATION n. f. Action ou manière de fabriquer.

FABRICIEN ou **FABRICIER** n. m. Membre de la fabrique d'une église.

FABRIQUE n. f. (lat. *fabrica;* de *faber*, ouvrier). Manufacture, établissement où l'on fabrique ; mobilier, biens, revenus d'une église; conseil qui en a l'administration.

FABRIQUER v. tr. (rad. *fabrique*). Faire certains ouvrages suivant des procédés mécaniques. *Fig.* Inventer : *fabriquer une histoire.*

FABULEUSEMENT adv. D'une manière fabuleuse.

FABULEUX, EUSE adj. (lat. *fabula*, fable). Feint, controuvé; étonnant, extraordinaire : *fortune fabuleuse. Fig. Temps fabuleux*, temps où vivaient les dieux du paganisme.

FABULISTE n. m. Qui compose des fables.

FAÇADE n. f. Le côté d'un édifice par lequel on entre.

FACE n. f. (lat. *facies*). Visage ; côté d'une pièce de monnaie qui représente une tête. *Fig.* Aspect, tournure : *l'affaire change de face. Faire face*, être vis-à-vis ; *faire face à une dépense*, y satisfaire. Loc. adv. **En face**, vis-à-vis, par devant, en présence. *Fig.* Fixement : *regarder quelqu'un en face.* **De face**, du côté où l'on voit toute la face ; **face à face**, en présence l'un de l'autre.

FACÉTIE (*cie*) n. f. Bouffonnerie.

FACÉTIEUSEMENT (*cieu*) adv. D'une manière facétieuse.

FACÉTIEUX, EUSE (*cieu*) adj. et n. (lat. *facetus*). Plaisant, qui fait rire.

FACETTE n. f. Petite face : *diamant taillé à facettes.*

FACETTER v. tr. Tailler à facettes.

FÂCHER v. tr. Mécontenter, mettre en colère. **Se fâcher** v. pr. S'irriter.

FÂCHERIE n. f. Déplaisir, brouillerie.

FÂCHEUSEMENT adv. D'une manière fâcheuse.

FÂCHEUX, EUSE adj. (rad. *fâcher*). Qui fâche, qui donne du chagrin : *nouvelle fâcheuse.* N. Importun, peu traitable : *je hais les fâcheux.*

FACIAL, E, AUX adj. (lat. *facies*, face). Qui appartient à la face : *veines faciales.* **Angle facial**, formé par la rencontre de deux lignes, l'une verticale, que l'on suppose passer par les dents incisives supérieures et par le point le plus saillant du front, l'autre horizontale, qu'on suppose tirée du conduit de l'oreille aux mêmes dents.



FACIES (*èce*) n. m. (lat. *facies*, face, figure). Aspect du visage : *facies pâle, violet, bouffi.*

FACILE adj. (lat. *facilis;* de *facere*, faire). Aisé : *travail facile;* qui ne sent pas la gêne, qui paraît fait sans peine : *vers faciles. Fig.* Faible, complaisant : *caractère facile.*

FACILEMENT adv. Avec facilité.

FACILITÉ n. f. État d'une chose facile. *Fig.* Disposition à la bonté, à l'indulgence : *facilité d'humeur.* Pl. Délais accordés pour payer : *obtenir des facilités.*

FACILITER v. tr. Rendre facile.

FAÇON n. f. Manière dont une chose est faite ; labour, culture : *donner une première, une seconde façon à la vigne;* main-d'œuvre, prix : *payer tant pour la façon. Fig.* Manière : *se conduire à sa façon;* air, maintien : *avoir bonne façon.* Pl. Politesses affectées : *faire des façons.*

FACONDE n. f. (lat. *facundia*). Loquacité, trop grande abondance de paroles.

FAÇONNEMENT n. m. Action, manière de façonner.

FAÇONNER v. tr. Donner à un objet certaine forme. *Fig.* Former l'esprit, les mœurs, par l'éducation, l'usage ; accoutumer : *façonner à la discipline.*

FAÇONNIER, IÈRE adj. et n. Qui fait trop de façons.

FAC-SIMILAIRE adj. Qui est fait à l'imitation de, qui forme un fac-similé.

FAC-SIMILÉ [o. n.] n. m. (lat. *facere*, faire; *simile*, chose semblable). Imitation exacte d'une écriture ou d'un dessin.

FACTAGE n. m. *Com.* Transport des marchandises au domicile ou au dépôt de consignation; distribution des lettres et des dépêches à domicile.

FACTEUR n. m. (lat. *factor*, celui qui fait). Fabricant d'instruments de musique : *facteur d'orgues, de pianos*; agent d'un marchand pour l'achat ou la vente; employé de la poste, pour distribuer les lettres; d'un bureau de messageries, d'un chemin de fer, pour porter des paquets. *Math.* Chacun des nombres qui concourent à former un produit.

FACTICE adj. Imité par l'art : *eau minérale factice. Fig.* Qui n'est pas réel : *besoin factice.*

FACTIEUSEMENT adv. D'une manière factieuse.

FACTIEUX, EUSE adj. et n. m. (lat. *factiosus*, qui fait beaucoup). Séditieux, qui fait partie d'une faction.

FACTION n. f. (lat. *factio;* de *facere*, faire). Guet que font les soldats d'un poste, et, par extension, attente prolongée; parti remuant et séditieux : *la faction des Seize.*

FACTIONNAIRE n. m. Soldat qui est en faction.

FACTORERIE n. f. Bureau des agents d'une compagnie de commerce en pays étranger, surtout dans les Indes.

FACTOTUM (*tome*) n. m. (lat. *facere*, faire; *totum*, tout). Qui a l'intendance de toutes les affaires d'une maison, et, par ironie, celui qui se mêle de tout. Pl. des *factotums.*

FACTUM (*tome*) n. m. (m. lat. qui signifie *chose faite*). Mémoire que font imprimer les parties plaidantes pour éclairer leur juge. *Par ext.* Ecrit publié dans un but d'attaque ou de défense; se prend en mauvaise part. Pl. des *factums.*

FACTURE n. f. *Com.* Note détaillée de marchandises vendues; façon dont une chose est faite, exécutée : *vers, musique d'une bonne facture.*

FACTURER v. tr. Porter un article en facture.

FACULTATIF, IVE adj. Qu'on peut faire ou ne pas faire : *travail facultatif.* — Son opposé est OBLIGATOIRE.

FACULTATIVEMENT adv. D'une manière facultative.

FACULTÉ n. f. (lat. *facultas;* de *facilis*, facile). Puissance physique ou morale qui rend un être capable d'agir; vertu, propriété : *l'aimant a la faculté d'attirer le fer. Fig.* Droit de faire une chose : *faculté de disposer de ses biens;* corps de docteurs qui professent les sciences ou les lettres et qui confèrent les grades : *la Faculté de droit. Absol. La Faculté*, les médecins. Pl. Dispositions, moyens : *facultés intellectuelles.*

FADAISE n. f. Niaiserie, chose inutile et frivole.

FADASSE adj. Très fade.

FADE adj. Insipide, sans saveur. *Fig.* Qui n'a rien de piquant, d'agréable : *beauté fade.*

FADEMENT adv. Avec fadeur.

FADEUR n. f. Défaut de ce qui est fade, au propre et au figuré.

FAGOT n. m. (lat. *fagus*, hêtre). Assemblage de menu bois, de branchages. *Fig. Débiter des fagots*, des fadaises, des sornettes; *sentir le fagot*, être soupçonné d'hérésie.

FAGOTAGE n. m. Travail du fagoteur.

FAGOTER v. tr. Mettre en fagots. *Fig.* Mal arranger : *qui a fagoté cela ainsi?*

FAGOTEUR n. m. Faiseur de fagots.

FAGOTIN n. m. Singe habillé que les charlatans exhibent dans les foires : *les tours de fagotin. Fig.* Mauvais plaisant.

FAGOUE n. f. Glande que les animaux ont à la partie supérieure de la poitrine, et que dans les veaux on appelle *ris.*

FAIBLE adj. (lat. *flebilis*, misérable). Débile, sans vigueur. *Fig.* Qui manque de caractère : *esprit faible;* médiocre : *raisonnement faible;* peu considérable : *faible revenu;* peu fortifié : *place faible.* N. m. Ce qu'il y a de moins fort : *le faible d'une place;* défaut, passion dominante : *le jeu est son faible.*

FAIBLEMENT adv. D'une manière faible.

FAIBLESSE n. f. Manque de force; syncope : *tomber en faiblesse. Fig. Avoir de la faiblesse pour...*, une indulgence trop grande.

FAIBLIR v. int. Perdre de ses forces, de son ardeur, de son courage.

FAIBLISSANT, E adj. Qui faiblit.

FAÏENCE n. f. (de *Faenza*, ville d'Italie, où la fabrication de la faïence prit naissance). Sorte de poterie de terre vernissée ou émaillée.

FAÏENCERIE n. f. Fabrique, commerce de faïence.

FAÏENCIER, IÈRE n. Qui fabrique ou vend de la faïence.

FAILLE n. f. Fente, crevasse dans une couche, une stratification; soie noire à gros grains.

FAILLI n. m. Commerçant qui a fait faillite.

FAILLIBILITÉ n. f. Possibilité de faillir, de se tromper.

FAILLIBLE adj. Qui peut se tromper.

FAILLIR v. int. (lat. *fallere*, faire défaut. — N'est guère usité qu'à l'infinitif, au passé défini : *je faillis, nous faillîmes;* au futur : *je faudrai;* au conditionnel : *je faudrais*, et aux temps composés : *j'ai failli*, etc. Participe présent : *faillant;* participe passé : *failli, ie*). Faire une faute; céder, manquer : *le cœur lui a failli;* faire faillite. Suivi d'un infinitif, signifie *être sur le point de : j'ai failli tomber.*

FAILLITE n. f. (rad. *faillir*). Etat 'n commerçant qui cesse ses payements.

'AIM n. f. (lat. *fames*). Besoin de ınger. *Faim canine, faim de loup*, très :ande faim.

FAIM-VALLE n. f. Maladie des chevaux, qui cesse quand ils ont mangé; très grande faim : *avoir la faim-valle.*

FAÎNE n. f. (lat. *fagus*, hêtre). Fruit du hêtre.

FAINÉANT, E adj. et n. Paresseux.

FAINÉANTER v. int. Faire le fainéant. *Fam.*

FAINÉANTISE n. f. Vice du fainéant.

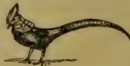
FAIRE v. tr. (lat. *facere*. — *Je fais, nous faisons, vous faites, ils font. Je faisais. Je fis. Je ferai. Je ferais. Fais, faisons* (fe), *faites. Que je fasse. Que je fisse. Faisant. Fait, e*). Créer, former : *Dieu a fait le ciel et la terre;* mettre au monde; fabriquer, composer : *faire une machine, un poème;* opérer : *faire un miracle;* pratiquer : *faire son devoir;* disposer, arranger : *faire un lit;* représenter : *faire un personnage;* chercher à paraître : *faire le généreux;* se livrer à certaines études : *faire sa philosophie;* s'occuper : *n'avoir rien à faire;* exercer : *faire un métier;* contrefaire : *faire le mort;* demander un prix : *faire un objet 20 francs;* former, instruire : *faire un élève;* égaler : *2 et 2 font 4;* causer : *cela m'a fait du bien;* se procurer : *faire de l'eau, du bois;* fêter : *faire les Rois.* V. int. Convenir, s'assortir : *le gris fait bien avec le bleu.* V. pr. Devenir : *se faire vieux;* s'améliorer : *ce vin se fera;* s'habituer : *se faire à la fatigue;* embrasser une carrière : *se faire prêtre. Faire son chemin*, parvenir; *faire de son mieux*, s'efforcer; *avoir fort à faire*, de grandes difficultés à surmonter; *c'en est fait*, c'est fini; *faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques; *faire pitié*, exciter la compassion; *faire sentinelle*, être en faction; *faire des armes*, s'exercer à l'escrime; *il ne fait que d'arriver*, il vient d'arriver; *il ne fait que crier*, il crie sans cesse. V. impers. : *il fait nuit, il fait beau.*

FAIRE n. m. Manière de peindre, d'exécuter, de graver, particulière à chaque artiste : *le faire de Raphaël, de Michel-Ange.*

FAIRE-LE-FAUT n. m. Chose inévitable, qu'il faut faire ou subir.

FAISABLE adj. Qui peut être fait.

FAISAN n. m. (lat. *phasianus*). Oiseau de l'ordre des gallinacés Adj. *Poule faisane* ou *faisande*, femelle du faisan.



FAISANCES n. f. pl. Redevances d'un fermier en sus du prix de son bail.

FAISANDEAU n. m. Jeune faisan.

FAISANDER v. tr. Préparer à être mangé, en laissant subir un commencement de décomposition, comme on fait pour le faisan. **Se faisander** v. pr. Acquérir le fumet du faisan.

FAISANDERIE n. f. Lieu où l'on élève des faisans.

FAISANDIER n. m. Qui nourrit, élève des faisans.

FAISANE. V. FAISAN.

FAISCEAU n. m. (lat. *fascis*, botte, paquet). Réunion de certaines choses liées ensemble; assemblage de fusils qui se soutiennent en forme de pyramide. Pl. Verges liées autour d'une hache, que portait le licteur romain (*).



FAISEUR, EUSE n. (*fe*) Qui fait, qui fabrique : *faiseuse de corsets;* intrigant.

FAIT n. m. (lat. *factum*, chose faite). Action, chose faite : *nier un fait;* événement : *un fait singulier;* ce qui est vrai, réel : *souvent les faits détruisent les théories. Hauts faits*, exploits, belles actions; *c'est un fait*, cela est constant; *au fait*, tout bien considéré; *aller au fait*, à l'essentiel; *le fait est que...*, la vérité est que...; *être sûr de son fait*, de ce qu'on avance; *voies de fait*, actes de violence; *prendre quelqu'un sur le fait*, le surprendre au moment où il commet une action qu'il voulait cacher; *de fait*, opposé à *de droit : Louis XIII était roi de droit, Richelieu l'était de fait.* Loc. adv. **Dans le fait, par le fait,** en réalité, effectivement; **si fait,** affirmation; **tout à fait,** entièrement. Loc. prép. **En fait de,** en matière de.

FAIT, E adj. Accoutumé : *m'y voilà fait. Homme fait*, dans l'âge mûr; *caractère mal fait*, trop susceptible.

FAÎTAGE n. m. *Arch.* Pièce de bois au haut d'un toit, et sur laquelle s'appuient les bouts supérieurs des chevrons.



FAÎTE n. m. (lat. *fastigium*). Comble d'un édifice; sommet : *le faîte d'un arbre. Fig. : le faîte des grandeurs.*

FAÎTIÈRE n. f. Tuile courbe dont on recouvre le faîtage d'un toit; sorte de lucarne ouverte pour éclairer l'espace qui est sous le comble. Adj. : *tuile, lucarne faîtière.*

FAIX n. m. (lat. *fascis*). Charge, fardeau. *Fig. : le faix des années.*

FAKIR n. m. V. FAQUIR.

FALAISE n. f. (bas lat. *falesia*). Terres, rochers escarpés sur les bords de la mer (*).



FALAISER v. int. *Mar.* Se briser contre une falaise, en parlant de la mer.

FALARIQUE n. f. Arme de trait incendiaire chez les anciens.

FALBALA n. m. Bande d'étoffe plissée, qu'on met pour ornement à une robe, à des rideaux, etc.

FALERNE n. m. Vin estimé que l'on récoltait dans la campagne de Falerne, en Campanie : *boire du falerne.*

FALLACE n. f. (lat. *fallax*, trompeur). Fraude, tromperie. *Vieux*.

FALLACIEUSEMENT adv. D'une manière fallacieuse.

FALLACIEUX, EUSE adj. (rad. *fallace*). Trompeur : *argument fallacieux*.

FALLOIR v. impers. (*Il faut. Il fallait. Il fallut. Il a fallu* et les autres temps composés. *Il faudra. Il faudrait. Qu'il faille. Qu'il fallût*. Etre de nécessité). d'obligation, de bienséance ; manquer : *il s'en faut de beaucoup que...*

FALOT n. m. (v. fr. *farot ;* du gr. *pharos*, phare). Grande lanterne de fil de fer, recouverte de toile blanche.

FALOT, OTE adj. Gai, plaisant.

FALOTEMENT adv. D'une manière falote.

FALOURDE n. f. Gros fagot de bûches liées ensemble.

FALSIFIABLE adj. Qu'on peut falsifier.

FALSIFICATEUR n. m. Qui falsifie.

FALSIFICATION n. f. Action de falsifier ; état de la chose falsifiée.

FALSIFIER v. tr. (lat. *falsus*, faux ; *facere*, faire). Altérer, changer pour tromper : *falsifier un acte ;* altérer par un mélange : *falsifier le vin*.

FALUN n. m. Dépôt composé de débris de coquilles, qu'on trouve dans le sein de la terre, et que l'on emploie comme engrais.

FALUNAGE n. m. Action, manière de faluner.

FALUNER v. tr. Répandre du falun sur un champ.

FALUNIÈRE n. f. Mine de falun.

FAMÉ, E adj. (lat. *fama*, réputation). Qui a telle ou telle réputation : *bien, mal famé*.

FAMÉLIQUE adj. (lat. *fames*, faim). Ordinairement tourmenté par la faim : *poète, auteur famélique*.

FAMEUSEMENT adv. Grandement, beaucoup. *Fam.*

FAMEUX, EUSE adj. (lat. *famosus ;* de *fama*, renommée). Renommé, célèbre : *héros fameux ;* grand : *c'est un fameux imbécile ;* excellent : *fameux vin, fameuse bière*.

FAMILIAL, E, AUX adj. Qui concerne la famille.

FAMILIARISER v. tr. (lat. *familia*, famille). Rendre familier ; accoutumer, habituer.

FAMILIARITÉ n. f. Manière familière de vivre avec quelqu'un.

FAMILIER, IERE adj. (lat. *familiaris ;* de *familia*, famille). Qui fréquente habituellement quelqu'un et vit dans son intimité ; que l'on sait, que l'on connaît, que l'on fait bien par l'habitude : *cette chose lui est familière. Style familier*, simple, sans ornements ; *terme familier*, peu relevé, qui manque de noblesse. N. m. Qui vit familièrement avec une personne éminente : *c'est un familier du ministre. Les familiers d'une maison*, ceux qui la fréquentent habituellement : *familiers saint-office*, officiers chargés d'arrêter les personnes qui étaient dénoncées à l'Inquisition.

FAMILIÈREMENT adv. D'une manière familière.

FAMILLE n. f. (lat. *familia*). Le père, la mère et les enfants ; les enfants seulement ; toutes les personnes d'un même sang, comme enfants, frères, neveux, etc. *Fig.* Race, maison : *la famille des Montmorency. Fils de famille*, de bonne maison. *Hist. nat.* Groupe d'animaux, de végétaux, de minéraux, présentant entre eux certaines analogies : *la famille des singes, des ombellifères*, etc.

FAMINE n. f. (lat. *fames*, faim). Disette générale.

FANAGE n. m. Opération qui a pour objet de faire sécher les foins nouvellement fauchés.

FANAISON n. f. (rad. *faner*). Temps où l'on fane le foin.

FANAL n. m. (gr. *phainô*, je brille). Feu allumé la nuit sur les côtes et à l'entrée des ports ; grosse lanterne à bord des vaisseaux.

FANATIQUE adj. et n. (lat. *fanaticus ;* de *fanum*, temple où se rendent les oracles). Emporté par un zèle outré pour une religion, pour une opinion ; celui qui se croit inspiré.

FANATISER v. tr. Rendre fanatique.

FANATISME n. m. Zèle outré pour sa religion ; attachement excessif à un parti.

FANCHON n. f. Fichu, mouchoir qu'une femme met sur sa tête et qu'elle noue sous le menton.

FANDANGO n. m. Danse espagnole à trois temps et d'un mouvement assez vif, avec accompagnement de castagnettes ; air de cette danse.

FANE n. f. Feuilles sèches tombées de l'arbre ; feuilles de certaines plantes herbacées.

FANER v. tr. (lat. *fenum*, foin). Tourner et retourner l'herbe d'un pré fauché, pour la faire sécher ; flétrir : *le hâle fane les fleurs ;* ternir : *le soleil fane les étoffes*.

FANEUR, EUSE n. Qui fane les foins.

FANFAN n. m. Petit enfant.

FANFARE n. f. Concert de trompettes, de clairons, etc., en signe de réjouissance ; air pour lancer le cerf ; société musicale qui se sert d'instruments de cuivre.

FANFARON, ONNE adj. et n. Qui fait le brave.

FANFARONNADE n. f. Vanterie.

FANFARONNERIE n. f. Caractère du fanfaron.

FANFRELUCHE n. f. Ornement de peu de valeur.

FANGE n. f. Boue, bourbe. *Fig.* Condition abjecte : *être né dans la fange ;* vie de débauché : *vivre dans la fange*.

FANGEUX, EUSE adj. Plein de fange.

FANION n. m. Petit drapeau.

FANON n. m. (bas lat. *fano*, bande). ... de la peau qui pend sous le cou des ... ufs ; touffe de crin qui croît derrière ... pied du cheval ; lames cornées que la ... aleine a dans la bouche et qui lui servent à retenir les petits poissons ; petite étole que les prêtres portent au bras gauche. Pl. Les deux pendants de la mitre d'un évêque.

FANTAISIE n. f. (gr. *phantasia*, imagination). Caprice, goût bizarre et passager : *avoir une fantaisie ;* volonté : *vivre à sa fantaisie ;* absence de règle, de modèle : *tableau de fantaisie. Mus.* Paraphrase d'un air d'opéra : *les fantaisies de Mozart.*

FANTAISISTE n. m. Ecrivain ou artiste qui obéit aux caprices de son imagination.

FANTASIA n. f. Courses que les Arabes ont coutume de pratiquer dans leurs fêtes. Pl. des *fantasias.*

FANTASMAGORIE n. f. (gr. *phantasma,* fantôme : *agoreuô,* je parle). Art de faire apparaître des fantômes, à l'aide d'illusions d'optique, dans un salle obscure. *Fig.* Abus des effets produits par des moyens surnaturels ou extraordinaires, en littérature et dans les arts.

FANTASMAGORIQUE adj. Qui appartient à la fantasmagorie.

FANTASQUE adj. (rad. *fantaisie*). Sujet à des fantaisies bizarres.

FANTASQUEMENT ad. D'une manière fantasque.

FANTASSIN n. m. (ital. *fantaccino,* soldat à pied). Soldat d'infanterie.

FANTASTIQUE adj. (rad. *fantaisie*). Chimérique.

FANTASTIQUEMENT adv. D'une manière fantastique.

FANTOCHE n. m. (ital. *fantoccio,* poupée). Marionnette qu'on fait mouvoir sur un théâtre.

FANTÔME n. m. (gr. *phantasma,* apparition). Spectre, apparition ; chimère que se forme l'esprit : *se créer des fantômes. Fig.* Apparence sans réalité : *un fantôme de roi.*

FANUM (*no-me*) n. m. (m. lat.). Temple que les Romains élevaient aux héros, aux empereurs, après leur apothéose. Pl. des *fanum.*

FAON (*fan*) n. m. Petit d'une biche ou d'un chevreuil.

FAQUIN n. m. Homme sans mérite, qui joint l'impertinence à la bassesse.

FAQUINERIE n. f. Action de faquin.

FAQUIR ou **FAKIR** n. m. Religieux mendiant, chez les mahométans de l'Hindoustan.

FARANDOLE n. f. Danse provençale que les danseurs exécutent en se tenant par la main.

FARAUD adj. et n. m. Recherché dans sa mise. *Pop.*

FARCE n. f. Bouffonnerie, pièce de théâtre d'un comique bas, grossier ; action burlesque, grosse plaisanterie ; actions légères, conduite déréglée : *faire ses farces. Cuis.* Viandes hachées et épicées qu'on met dans l'intérieur d'une volaille ; hachis d'herbes, d'œufs, etc.

FARCEUR n. m. Celui qui fait rire par ses propos, ses bouffonneries.

FARCIN n. m. Sorte de gale qui vient aux chevaux, aux mulets.

FARCINEUX, EUSE adj. Qui a le farcin ; qui tient du farcin.

FARCIR v. tr. Remplir de farce une volaille, une carpe, etc. *Fig. : farcir un discours de citations.*

FARD n. m. Composition dont on se sert pour donner plus d'éclat au teint. *Fig.* Déguisement : *parler sans fard.*

FARDEAU n. m. Faix, charge, au propre et au figuré.

FARDER v. tr. Mettre du fard. *Fig.* Donner un faux éclat, parer d'ornements faux : *farder sa pensée ;* déguiser ce qui peut déplaire : *farder la vérité.*

FARDIER n. m. Voiture pour transporter de lourds fardeaux.

FARFADET n. m. Espèce de lutin, d'esprit follet.

FARFOUILLER v. int. et tr. Fouiller avec désordre et en brouillant.

FARIBOLE n. f. Chose frivole.

FARINACÉ, E adj. Qui a l'apparence ou la nature de la farine.

FARINE n. f. (lat. *farina ;* de *far,* blé). Grain réduit en poudre.

FARINET n. m. Dé à jouer marqué sur une seule face.

FARINEUX, EUSE adj. De la nature de la farine. *Fig.* Couvert d'une poussière blanche semblable à de la farine : *avoir la peau farineuse.*

FARINIER n. m. Marchand de farine.

FARNIENTE (*ni-in-te*) n. m. Mot italien qui signifie une douce oisiveté.

FARO n. m. Bière de Belgique.

FAROUCH ou **FAROUCHE** n. m. Nom vulgaire du trèfle incarnat.

FAROUCHE adj. (lat. *ferox*). Sauvage, qui n'est point apprivoisé. *Par ext.* Misanthrope, peu sociable : *naturel farouche.*

FARRAGO n. m. Amas, mélange de différentes espèces de grains.

FASCE n. f. (lat. *fascia*, bande). *Blas.* Une des pièces principales de l'écu.



FASCÉ, E adj. *Blas.* Partagé en fasces égales en largeur.

FASCICULE n. m. (lat. *fasciculus,* dimin. de *fascis,* botte). Livraison d'un ouvrage scientifique ou littéraire ; quantité d'herbes qu'on peut mettre sous le bras.

FASCICULÉ, E adj. Se dit des parties rassemblées naturellement en faisceau.

FASCIÉ, E adj. *Hist. nat.* Marqué de bandes ou bandelettes.

FASCINAGE n. m. Ouvrage fait avec des fascines ; action de les faire.

FASCINATEUR, TRICE adj. Qui fascine : *regard fascinateur.*

FASCINATION n. f. Action de fasciner.

FASCINE n. f. (lat. *fascina; de fascis*, faisceau). Fagot de menus branchages pour combler les fossés d'une place.

FASCINER v. tr. (lat. *fascinare*). Charmer, éblouir par quelque chose de séduisant : *il avait su fasciner tous les esprits;* maîtriser, attirer à soi par le regard : *on attribue au serpent la faculté de fasciner sa proie.*

FASÉOLE n. f. Haricot, petite fève des marais.

FASHION n. f. Nom collectif des jeunes gens qui, dans une ville, donnent le ton, règlent la mode : *la fashion parisienne.*

FASHIONABLE adj. et n. m. Jeune élégant.

FASTE n. m. (lat. *fastus*, ostentation). Pompe, magnificence : *étaler un grand faste.*

FASTE adj. (lat. *fas*, ce qui est permis). Heureux. Se disait chez les anciens d'un jour où il était permis de vaquer aux affaires publiques. N. m. pl. Tables chronologiques des anciens Romains : *les fastes consulaires;* registres publics contenant le récit d'actions mémorables : *les fastes de l'Eglise.* Se dit en général pour histoire : *les fastes de la monarchie.*

FASTIDIEUSEMENT adv. D'une manière fastidieuse.

FASTIDIEUX, EUSE adj. (lat. *fastidiosus;* de *fastidium*, ennui). Qui cause de l'ennui, du dégoût : *lecture fastidieuse.*

FASTUEUSEMENT adv. Avec faste.

FASTUEUX, EUSE adj. Qui étale un grand luxe : *équipage fastueux.*

FAT (*fate*) adj. et n. m. (lat. *fatuus*, qui parle trop). Vain, impertinent.

FATAL, E, ALS adj. (lat. *fatalis;* de *fatum*, destin). Qui porte en soi une destinée inévitable. *Par ext.* Funeste, malheureux : *ambition fatale;* qui achève, qui tue : *le coup fatal.*

FATALEMENT adv. Par fatalité.

FATALISME n. m. (rad. *fatal*). Opinion philosophique qui nie la liberté de l'âme et ttribue tout au destin. — Cette opinion consiste à supposer que tout ce qui se fait en nous et ce qui arrive dans le monde est le résultat de la nécessité ou du destin ; d'où cette conséquence rigoureuse qu'un criminel, un assassin ne serait pas coupable, puisqu'il aurait obéi à une puissance supérieure, principe subversif de toute société. Le fatalisme se réfute directement par le témoignage du sens intime, qui nous atteste à chaque instant la pleine liberté de toutes nos actions. Les remords de la conscience confirment aussi cette vérité.

Le fatalisme est le fond de la religion mahométane; les musulmans se consolent des plus grands malheurs avec cette phrase sacramentelle : *C'était écrit; volonté d'Allah.* Le peuple russe est aussi fataliste, quoique à un moindre degré.

FATALISTE adj. et n. m. Partisan du fatalisme.

FATALITÉ n. f. Destinée inévitable; événement fâcheux.

FATIDIQUE adj. (lat. *fatidicus;* de *fatum*, destin). Qui dévoile ce que les destins ont ordonné : *les vers fatidiques de la Sibylle.*

FATIDIQUEMENT adv. Suivant les arrêts du destin.

FATIGANT, E adj. Qui cause de la fatigue ; importun, ennuyeux : *discours fatigant.*

FATIGUE n. f. Lassitude causée par le travail, et, par ext., tout travail pénible : *les fatigues de la guerre.*

FATIGUÉ, E adj. Battu, tiré : *yeux, traits fatigués.*

FATIGUER v. tr. (lat. *fatigare*). Causer de la fatigue, de la lassitude; importuner. V. int. Se donner beaucoup de mal.

FATRAS n. m. Amas confus de choses.

FATRASSIER n. m. Qui aime à faire du fatras.

FATUITÉ n. f. Sotte suffisance.

FATUM (*tome*) n. m. (m. lat. qui signifie *destin*). Fatalité : *le fatum des anciens.*

FAUBERT n. m. Balai fait de fil de caret pour nettoyer le pont des navires.

FAUBOURG n. m. (v. fr. *forsbourg;* du bas lat. *foris*, hors de ; *burgum*, bourg). Partie d'une ville hors de son enceinte.

FAUBOURIEN, ENNE adj. et n. Qui habite les faubourgs.

FAUCHAGE n. m. Action de faucher.

FAUCHAISON n. f. Temps où l'on fauche.

FAUCHE n. f. Le temps du fauchage, ou son produit.

FAUCHÉE n. f. Ce qu'un faucheur peut couper de foin dans un jour, ou sans affiler sa faux.

FAUCHER v. tr. (rad. *faux*). Couper avec la faux. V. int. *Man.* Se dit d'un cheval qui traîne en demi-cercle une des jambes de devant.



FAUCHET n. m. Râteau à dents de bois pour amasser l'herbe fauchée.

FAUCHEUR n. m. Qui fauche, qui coupe les foins, les avoines. V. FAUCHEUX.

FAUCHEUSE n. f. Machine qui fauche.



FAUCHEUX ou **FAUCHEUR** n. m. Espèce d'araignée des prés qui a des pattes fort longues.

FAUCILLE n. f. (dimin. de *faux*). Instrument pour couper les blés, qui consiste en une lame d'acier courbée en demi-cercle.



FAUCILLON n. m. Petite faucille.

[F]AUCON n. m. (lat. *falco*). Oiseau [de] proie très courageux, [de] l'ordre des rapaces, [q]u'on dressait autrefois pour la chasse.



FAUCONNEAU n. m. Jeune faucon; ancienne petite pièce d'artillerie.

FAUCONNERIE n. f. Art de dresser les oiseaux de proie destinés à la chasse; lieu où on les élève.

FAUCONNIER n. m. Qui dresse les oiseaux de proie.

FAUCONNIÈRE n. f. Gibecière, sac de fauconnier.

FAUFILER v. tr. (de *faux* et *fil*). Coudre provisoirement à longs points. **Se faufiler** v. pr. Se glisser adroitement, surtout au fig. : *se faufiler auprès des grands.*

FAUFILURE n. f. Couture provisoire à points espacés.

FAUNE n. m. (lat. *faunus*). Dieu champêtre, chez les anciens Romains. N. f. Ensemble des animaux que produit une région déterminée, ainsi dit à cause du caractère bestial des dieux faunes.

FAUSSAIRE n. m. (rad. *fausser*). Celui qui altère des actes ou qui en fait de faux.

FAUSSEMENT adv. Contre la vérité.

FAUSSER v. tr. (lat. *falsare; de falsus*, faux). Faire tellement plier un corps solide, qu'il ne puisse se redresser et revenir à son premier état; enfreindre, violer : *fausser sa parole;* donner une fausse interprétation : *fausser le sens de la loi;* rendre faux : *fausser la voix*, et fig. : *fausser le jugement.*

FAUSSET n. m. Voix aiguë, qu'on nomme aussi voix de tête.

FAUSSET n. m. Petite cheville de bois pour boucher le trou fait à un tonneau avec le foret.



FAUSSETÉ n. f. Chose fausse; caractère de ce qui est faux.

FAUTE n. f. Manquement contre le devoir, les règles d'un art; imperfection dans un travail : *il y a bien des fautes dans cette dictée;* maladresse : *faire une faute au jeu.* **Faute de** loc. prép. A défaut de. **Sans faute** loc. adv. Immanquablement.

FAUTEUIL n. m. Grande chaise à bras et à dossier. *Fig. Fauteuil académique*, place parmi les membres de l'Académie française; *occuper le fauteuil*, présider une assemblée.



FAUTEUR, TRICE n. (lat. *fautor; de favere*, favoriser). Qui favorise, qui excite. Ne se dit qu'en mauvaise part : *fauteur de désordres.*

FAUTIF, IVE adj. Sujet à faillir : *mémoire fautive;* plein de fautes : *liste fautive.*

FAUVE adj. (lat. *fulvus*). Couleur qui tire sur le roux. *Bêtes fauves*, tous les animaux qui vivent à l'état sauvage. N. m. : *les fauves rugissaient.*

FAUVETTE n. f. Oiseau de l'ordre des passereaux, qui chante agréablement, et dont le plumage tire sur le fauve.

FAUX n. f. (lat. *falx*. — On écrivait autrefois FAULX.). Instrument pour faucher (*).



FAUX, FAUSSE adj. (lat. *falsus; de fallere*, tromper). Contraire à la vérité : *bruit faux;* feint: *fausse douceur;* mal fondé : *fausse crainte;* contrefait : *fausse monnaie;* postiche : *fausse barbe;* supposé : *faux nom;* illusoire : *fausse espérance;* perfide, trompeur : *faux ami;* discordant : *voix fausse;* contre la bonne foi : *fausse promesse;* qui n'a que l'apparence : *fausse grandeur;* qui manque de justesse, d'exactitude : *faux poids;* qui détourne du but : *fausse route. Faire faux bond*, manquer à sa parole, à un engagement pris. N. m. Ce qui est contraire à la vérité : *distinguer le faux du vrai;* imitation d'un acte, d'une signature : *être condamné pour faux. S'inscrire en faux*, nier; dénoncer comme faux. **A faux** loc. adv. A tort.

FAUX-BOURDON n. m. Chant d'église à plusieurs parties, qui s'exécute note contre note.

FAUX-FUYANT n. m. Endroit détourné pour s'en aller sans être vu. *Fig.* Défaite, échappatoire : *user de faux-fuyants.*

FAVEUR n. f. (lat. *favor; de favere*, être propice). Grâce, bienfait; bonnes grâces d'un personnage puissant; ruban de soie très étroit. Loc. prép. **En faveur de**, en considération de, au profit de; **à la faveur de**, au moyen de : *à la faveur de la nuit.*

FAVORABLE adj. Propice : *vent favorable;* indulgent, bienveillant : *regard favorable.*

FAVORABLEMENT adv. D'une manière favorable.

FAVORI n. m. Touffe de barbe qui croît de chaque côté du visage.

FAVORI, ITE adj. Qui plaît le plus : *auteur, livre favori.* N. Qui tient le premier rang dans les bonnes grâces de quelqu'un de puissant.

FAVORISER v. tr. (lat. *favor*, faveur). Traiter favorablement; accorder une préférence : seconder les desseins, les désirs : *l'obscurité a favorisé sa fuite.*

FAVORITISME n. m. Abus du régime des favoris.

FAYENCE, FAYENCERIE, FAYENCIER. V. FAÏENCE, etc.

FÉAL, E, AUX adj. Fidèle. *Vieux.*

FÉBRICITANT, E adj. et n. Qui a la fièvre.

FÉBRIFUGE adj. (lat. *febris*, fièvre; *fugare*, mettre en fuite). Qui guérit la

fièvre. N. m.: *le quinquina est un excellent fébrifuge.*

FÉBRILE adj. (lat. *febrilis;* de *febris*, fièvre). Qui tient de la fièvre : *mouvements fébriles. Fig.* Excessif, désordonné: *impatience fébrile.*

FÉCAL, E adj. *Matière fécale,* excréments de l'homme.

FÈCES n. f. pl. Lie; matières fécales.

FÉCIAL n. m. Prêtre ou hérault qui, chez les Romains, intervenait dans les déclarations de guerre et les traités de paix et les consacrait par des cérémonies religieuses.

FÉCOND, E (*kon*) adj. (lat. *fecondus*). Propre à la reproduction; fertile : *terre féconde. Fig.* Abondant : *orateur fécond.*

FÉCONDANT, E adj. Qui féconde.

FÉCONDATION n. f. Action de féconder.

FÉCONDER v. tr. Rendre fécond.

FÉCONDITÉ n. f. Qualité de ce qui est fécond.

FÉCULE n. f. Partie farineuse des graines et de certaines racines.

FÉCULENCE n. f. Etat d'une substance féculente ; sédiment.

FÉCULENT, E adj. Qui dépose une lie.

FÉCULERIE n. f. Usine où l'on fabrique la fécule.

FÉDÉRAL, E, AUX adj. (lat. *fœdus, fœderis,* alliance). Qui a rapport à une fédération : *assemblée fédérale.*

FÉDÉRALISER v. tr. Constituer un pays à l'état de fédération.

FÉDÉRALISME n. m. (rad. *fédéral*). Système politique dans lequel plusieurs petits Etats se réunissent en un corps de nation.

FÉDÉRALISTE n. m. Partisan du gouvernement fédératif.

FÉDÉRATIF, IVE adj. Qui appartient au fédéralisme : *gouvernement fédératif de la Suisse.*

FÉDÉRATION n. f. (rad. *fédéral*). Union, alliance entre peuples. *Fête de la Fédération,* qui se célébra au champ de Mars, à Paris, le 14 juillet 1790. V. PART. HIST.

FÉDÉRÉ, E adj. et n. Qui fait partie d'une fédération.

FÉDÉRER v. tr. Former en fédération.

FÉE n. f. (lat. *fata*, sorcière). Etre fantastique, du sexe féminin, doué d'un pouvoir surnaturel. V. PART. HIST.

‖ La Fable attribuant aux fées le pouvoir d'exécuter les choses les plus difficiles, on dit d'une personne qui travaille avec une adresse admirable : *elle travaille comme une* **fée**; et de certains ouvrages délicats, faits avec beaucoup de perfection, une tapisserie, par exemple: [illegible] *sorti de la main d'une* **fée.**

FÉERIE n. f. Art des fées; ouvrage, pièce de théâtre où figurent les fées, les génies, etc.

FÉERIQUE adj. Qui tient de la féerie : *spectacle, pièce féerique.*

FEINDRE v. tr. (lat. *fingere*). Simuler, se servir d'une apparence fausse pour tromper. V. int. Dissimuler : *habile dans l'art de feindre;* hésiter.

FEINTE n. f. Déguisement, artifice : *parler sans feinte. Escr.* Coup simulé qui détermine l'adversaire à parer d'un côté tandis qu'on va frapper d'un autre.

FEINTISE n. f. Feinte, déguisement. *Vieux.*

FELD-MARÉCHAL (*felde*) n. m. Titre d'un grade militaire en Allemagne, en Russie et en Angleterre équivalant à celui de maréchal de France. Pl. des *feld-maréchaux.*

FELDSPATH n. m. Silicate double d'alumine et d'un alcali, qui entre dans la constitution d'un grand nombre de roches primitives.

FELDSPATHIQUE adj. De feldspath.

FÊLE ou **FELLE** n. f. Barre de fer creuse pour tirer le verre fondu des creusets et pour le souffler.

FÊLÉ, E adj. Fendu : *vase fêlé. Fig. Tête fêlée,* un peu folle.

FÊLER v. tr. Fendre un verre, un vase de terre ou de porcelaine, sans que les parties se séparent par le choc.

FÉLIBRE n. m. En langue d'oc, poète de l'école de Roumanille et de Mistral; celui qui contribue, par ses écrits, au succès de la renaissance provençale.

FÉLICITATION n. f. Action de féliciter.

FÉLICITÉ n. f. (lat. *felicitas*). Bonheur suprême ; béatitude.

FÉLICITER v. tr. Complimenter quelqu'un sur un succès, sur un événement heureux. **Se féliciter** v. pr. S'applaudir.

FÉLIN, E adj. (lat. *felis,* chat). Qui tient du chat. *Race féline,* famille de mammifères carnassiers, qui a pour type le genre chat.

FELLAH n. m. (ar. *felach,* laboureur). Paysan ou laboureur égyptien.

FÉLON, ONNE adj. Déloyal, traître à son seigneur : *vassal félon.*

FÉLONIE n. f. Trahison.

FELOUQUE n. f. Petit bâtiment étroit et long, à voiles et à rames.

FÊLURE n. f. Fente d'une chose fêlée.

FEMELLE n. f. (lat. *femella*). Animal du sexe féminin. Adj. *Fleurs femelles,* sans étamines, et dont le pistil devient fruit.

FÉMININ, E adj. (lat. *femininus;* de *femina,* femme). Qui appartient aux femmes : *sexe féminin;* qui tient de la femme : *voix féminine. Rime féminine,* que termine une syllabe muette. Adj. et n. m. *Gram.* Le genre féminin; qui est de ce genre.

FÉMINISER v. tr. Mettre un mot au genre féminin.

FÉMINISME n. m. Doctrine qui fait de la femme l'égale absolue de l'homme et lui accorde les mêmes droits.

FÉMINISTE n. et adj. Partisan du féminisme.

FEMME n. f. La compagne de l'homme ; celle qui est ou a été mariée. *Femme de chambre*, femme attachée au service intérieur d'une personne de son sexe. *Femme de charge*, celle qui a soin du linge, de l'argenterie, etc., d'une maison.

FEMMELETTE n. f. Diminutif de *femme*. Homme faible, sans énergie.

FÉMORAL, E, AUX adj. Qui a rapport au fémur : *artère fémorale*.

FÉMUR n. m. Os de la cuisse, le plus fort de tous les os du corps.

FENAISON n. f. (lat. *fenum*, foin). Action de couper les foins : le temps où on les coupe.

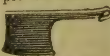
FENDANT n. m. Fanfaron ; coup donné du tranchant de l'épée.

FENDERIE n. f. Action de fendre le fer ; machine pour le fendre ; lieu où on le fend.

FENDEUR n. m. Ouvrier qui travaille à fendre le bois, l'ardoise, etc.

FENDILLÉ, E adj. Où l'on remarque beaucoup de petites fentes, de gerçures.

FENDILLER (SE) v. pr. Se couvrir de petites fentes.



FENDOIR n. m. outil qui sert à fendre.

FENDRE v. tr. (lat. *findere*). Séparer dans le sens de la longueur ; faire des ouvertures, des crevasses : *la sécheresse fend la terre*. *Fig. Fendre le cœur*, causer une vive affliction ; *fendre la tête*, incommoder par un grand bruit ; *geler à pierre fendre*, très fort ; *fendre l'air*, le traverser rapidement ; *fendre l'onde*, naviguer ; *fendre la foule*, y pénétrer de force. **Se fendre** v. pr. S'entr'ouvrir. *Escr.* Porter vivement la jambe droite, en avant, en laissant le pied gauche en place.

FENESTRÉ, E adj. Percé de crevasses, de petits trous.

FENÊTRAGE n. m. L'ensemble des fenêtres d'une maison.

FENÊTRE n. f. (lat. *fenestra*). Ouverture ménagée dans un mur pour donner du jour et de l'air ; cadre vitré qui garnit cette ouverture.

FENIL n. m. Lieu pour serrer les foins.

FENOUIL (*nouille*) n. m. Plante aromatique, de la famille des ombellifères.

FENOUILLET n. m. ou **FENOUILLETTE** n. f. Pomme grise, petite, qui a le goût du fenouil.

FENOUILLETTE n. f. Eau-de-vie distillée avec la graine du fenouil.

FENTE n. f. Petite ouverture en long.

FENTON ou **FANTON** n. m. Ferrure, de forme variable, qui sert à relier ensemble certaines parties de maçonnerie.

FENUGREC n. m. Plante légumineuse à odeur forte et assez agréable.

FÉODAL, E, AUX adj. (bas lat. *feodum*, fief). Qui concerne les fiefs : *droit féodal*.

FÉODALEMENT adv. En vertu du droit féodal.

FÉODALITÉ n. f. (rad. *féodal*). Ensemble des lois et coutumes qui régissaient l'ordre politique et social pendant le moyen âge. V. PART. HIST.

FER n. m. (lat. *ferrum*). Métal d'un gris bleuâtre, ductile, malléable, qui sert à une foule d'usages dans l'industrie ; pointe en fer d'une pique, d'une lance, etc. ; épée, fleuret : *croiser le fer* ; demi-cercle dont on garnit la corne des pieds des chevaux. Se dit de plusieurs instruments et outils de fer : *fer à friser, à repasser* (*), etc. Pl. Chaînes, menottes : *avoir les fers aux pieds*. *Fig.* Captivité, esclavage : *gémir dans les fers*. *Corps de fer*, robuste ; *tête de fer*, homme entêté ; *sceptre de fer*, gouvernement dur et despotique.



FER-BLANC n. m. Tôle mince recouverte d'une couche d'étain. Pl. des *fers-blancs*.

FERBLANTERIE n. f. Métier, commerce de ferblantier.

FERBLANTIER n. m. Ouvrier qui fabrique toutes sortes d'objets en fer-blanc.

FER-CHAUD n. m. *Méd.* Sentiment de chaleur très vive à l'estomac.

FÉRIAL, E adj. Qui a rapport à la férie.

FÉRIE n. f. (lat. *feria*, jour de fête). Terme dont se sert l'Église pour désigner les différents jours de la semaine, du lundi, 2e férie, au vendredi, 6e férie ; jour pendant lequel il y avait cessation de travail chez les Romains.

FÉRIÉ, E adj. Se dit d'un jour de repos, prescrit par la religion.

FÉRIR v. tr. Frapper. Vieux mot qui ne sert plus que dans cette phrase : *sans coup férir*, sans en venir aux mains, et au participe passé *féru, e*.

FERLAGE n. m. Action de ployer une voile sur sa vergue.

FERLER v. tr. Ployer entièrement une voile et l'attacher tout le long de la vergue.

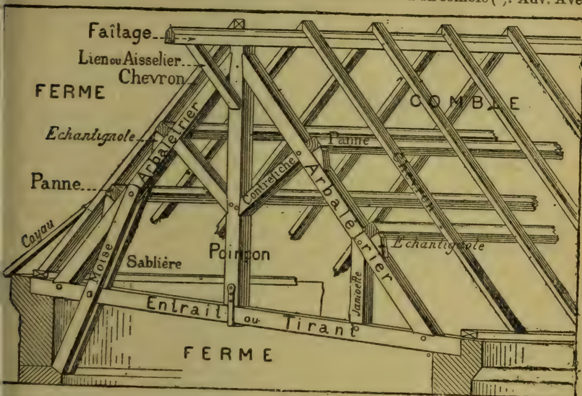
FERMAGE n. m. Loyer d'une ferme.

FERMAIL n. m. Agrafe, boucle, crochet : *des fermaux en argent*.

FERMANT, E adj. Qui se ferme : *meuble fermant*. Loc. adv. *A portes fermantes*, quand on ferme les portes d'une place de guerre ; *à jour fermant*, quand le jour finit.

FERME n. f. Domaine rural, loué par son propriétaire à celui qui doit le cultiver. **Ferme modèle, ferme école**, exploitation agricole dans laquelle on forme de jeunes agriculteurs à la pratique raisonnée de leur art.

FERME adj. Compact, solide; stable, ixe : *être ferme sur ses jambes. Fig.* Assuré : *ton ferme;* constant, inébranlable : *erme dans ses résolutions.* **Terre ferme,** continent. N. f. *Arch.* Assemblage de pièces placées de distance en distance et destinées à porter le faîtage, les pannes et les chevrons d'un comble (*). Adv. Avec



surance : *parler, tenir ferme.* Interj. urage : *ferme, mes amis!*

FERMEMENT adv. Avec force et meté : *croire, s'appuyer fermement.*

FERMENT n. m. (lat. *fermentum;* de *vere,* être chaud). Toute substance qui la propriété de déterminer la fermention dans une autre substance. *Fig.* Ce i fait naître ou entretient sourdement haines : *ferment de discorde.*

FERMENTABLE adj. Qui peut fernter.

FERMENTATION n. f. Décomposin qui s'effectue dans un grand nombre substances, lorsqu'elles sont exposées 'action de l'eau, de l'air et d'une chaur tempérée. *Fig.* Agitation des esprits.

FERMENTER v. int. Etre en fermenion. *Fig. Les esprits fermentent.*

FERMENTESCIBLE adj. Disposé à rer en fermentation.

FERMER v. tr. (lat. *firmare,* rendre e). Boucher une ouverture; enclore : *mer un jardin. Par ext.* Empêcher cès : *fermer un port;* marcher le derr : *fermer la marche;* terminer : *fer r une discussion;* cicatriser : *fermer e plaie.* V. int. : *cette porte ferme mal.*

ERMETÉ n. f. (lat. *firmitas*). Etat de i est ferme, solide, compact *Fig.* sse d'exécution : *fermeté du pinonstance,* courage, force morale : *de l'âme;* assurance, en parlant ontenance, de la voix, etc.

FMETURE n. f. Ce qui sert à fertion, moment de fermer.

MIER, IÈRE n. Qui tient à ferme une propriété agricole, une exploitation.

FERMOIR n. m. Agrafe de métal pour tenir un livre fermé. *Menuis.* Ciseau qui sert à ébaucher travail.

FÉROCE adj. (lat. *ferox;* de *fera,* bête sauvage). Cruel, en parlant des animaux; dur, cruel, sanguinaire.

FÉROCITÉ n. f. Naturel féroce; action féroce.

FERRAGE n. m. Action de garnir un objet avec du fer, de ferrer les pieds d'un cheval, d'un bœuf, etc.

FERRAILLE n. f. Vieux débris de fer.

FERRAILLER v. int. S'escrimer. *Fig.* Disputer fortement. *Fam.*

FERRAILLEUR n. m. Marchand de ferraille; duelliste de profession.

FERRANT adj. *Maréchal ferrant,* qui ferre les chevaux.

FERRÉ, E adj. Garni de fer. *Chemin ferré,* chemin empierré; *voie ferrée,* chemin de fer; *eau ferrée,* où l'on a mis des substances ferrugineuses. *Fig. Etre ferré sur une matière,* la connaître à fond. *Fam.*

FERREMENT n. m. Action de river les fers des forçats; objet ou garniture en fer : *les ferrements d'un coffre.*

FERRER v. tr. Garnir de fer; clouer des fers aux pieds d'un cheval. *Ferrer à glace,* avec des fers cramponnés.

FERRET n. m. Fer d'aiguillette, de lacet.

FERREUR n. m. Ouvrier qui ferre les chevaux, ou celui qui pose les ferrets.

FERRIÈRE n. f. Sac de cuir renfermant tout ce qui est nécessaire pour fer-

rer un cheval, ou les outils d'un serrurier.

FERRONNERIE n. f. Fabrique de gros ouvrages de fer; menus objets de fer ou de cuivre, fabriqués par les cloutiers.

FERRONNIER, IÈRE n. Qui fait le commerce de la ferronnerie.

FERRONNIÈRE n. f. Chaîne qui porte à son milieu un joyau, un diamant.

FERRUGINEUX, EUSE adj. (lat. *ferrugo*, rouille). De la nature du fer, ou qui en contient : *eau ferrugineuse*.

FERRURE n. f. Garniture de fer; action ou manière de ferrer un cheval.

FERTILE adj. (lat. *fertilis;* de *fero*, je porte). Fécond, qui produit beaucoup. *Fig. Esprit fertile*, d'une riche imagination; *sujet fertile*, qui fournit beaucoup d'idées.

FERTILEMENT adv. Abondamment.

FERTILISABLE adj. Qui peut être fertilisé.

FERTILISANT, E adj. Qui rend fertile.

FERTILISATION n. f. Action de fertiliser.

FERTILISER v. tr. Rendre fertile : *les engrais fertilisent les terres*.

FERTILITÉ n. f. Qualité de ce qui est fertile.

FÉRU, E. V. FÉRIR.

FÉRULE n. f. (lat. *ferula;* de *ferire*, frapper). Palette de cuir ou de bois pour punir les écoliers. *Bot.* Genre de plantes ombellifères.

FERVEMMENT adv. Avec ferveur.

FERVENT, E adj. Rempli de ferveur : *prière fervente*.

FERVEUR n. f. (lat. *fervor*, chaleur). Zèle ardent pour les choses de piété, de charité.

FESCENNIN, E adj. Se dit d'un genre de poésie grossière que les Romains empruntèrent aux habitants des Fescennie, ville d'Etrurie.

FESSE n. f. Chacune des deux parties charnues qui forment le derrière de l'homme et des animaux.

FESSÉE n. f. Correction appliquée sur les fesses.

FESSE-MATHIEU n. m. Usurier. Pl. des *fesse-mathieux*.

FESSER v. tr. Fouetter, frapper sur les fesses.

FESSEUR, EUSE n. Qui donne le fouet.

FESSIER n. m. Les fesses.

FESSIER, IÈRE adj. Qui appartient aux fesses : *muscles fessiers*.

FESSU, E adj. Qui a de grosses fesses.

FESTIN n. m. (lat *festum*, fête). Repas d'apparat, banquet.

FESTINER v. tr Régaler. V. int. Faire festin, se réjouir.

FESTIVAL n. m. (lat. *festivalis;* de *festum*, fête). Grande fête musicale. Pl. des *festivals*.

FESTON n. m. Guirlande, faisceau de fleurs, de feuilles et de petites branches entremêlées; sorte de broderie découpée en forme de festons. *Arch.* Ornements en festons (*).



FESTONNER v. tr. Dessiner, broder, découper en festons.

FESTOYER ou **FÊTOYER** v. tr. Bien recevoir quelqu'un, lui faire fête.

FÊTE n. f. (lat. *festum*). Jour consacré à des actes de religion; jour de la fête du saint dont on porte le nom : *souhaiter une fête;* solennisation d'un événement heureux. *Faire fête*, bien accueillir

FÊTE-DIEU n. f. Fête du saint sacrement. Pl. des *Fêtes-Dieu*.

FÊTER v. tr. Chômer, célébrer une fête. *Fig. Fêter quelqu'un*, le bien accueillir.

FETFA n. m. Décision dogmatique du Grand Mufti chez les Turcs.

FÉTICHE n. m. Image grossière, objet de culte pour les nègres.

FÉTICHISME n. m. Culte des fétiches. *Fig.* Vénération outrée, superstitieuse pour une chose.

FÉTICHISTE adj. et n. Adonné au culte des fétiches.

FÉTIDE adj. (lat. *fœtidus*). Qui a une odeur forte et très désagréable.

FÉTIDITÉ n. f. Etat de ce qui est fétide

FÊTOYER v. tr. V. FESTOYER.

FÉTU n. m. (lat. *festuca*, brin). Brin de paille.

FÉTUQUE n. f. Genre de graminées

FEU n. m. (lat. *focus*, foyer). Développement simultané de chaleur et de lumière, produit par la combustion de certains corps, tels que le bois, le charbon la paille, etc.; amas de corps en combustion : *faire un bon feu;* embrasement incendie : *le feu est à tel endroit;* ménage famille : *village de trois cents feux*, supplice qui consistait à brûler un criminel *condamner au feu;* inflammation, chaleur intérieure : *avoir le feu dans le corps*. Pl. Petites bougies allumées à certaines ventes, certaines adjudications. *Arme à feu* fusil, pistolet, etc.; *bouche à feu*, canon mortier, etc.; *coup de feu*, décharge d'une arme à feu; *feu d'artifice*, formé de fusées, de pétards, etc., remplis de poudre et qu'on tire dans les fêtes publiques. *Fig.* Inspiration : *le feu du génie;* ardeur, violence : *le feu des passions;* imagination vive : *auteur plein de feu;* chaleur : *les feux de l'été. Prendre feu*, s'enflammer s'irriter; *être entre deux feux*, attaqué de deux côtés, *être tout feu*, plein d'ardeur *aller au feu*, au combat. V. FEU (*Part. hist.*

FEU, E adj. Défunt depuis peu *la feu reine*, *feu ma tante*, *ma feue tante*.

FEUDATAIRE n. (bas lat. *feodum* fief). Possesseur d'un fief, qui doit foi et hommage au suzerain.

FEUDISTE n. m. (bas lat. *feodum*, fief). Celui qui a étudié, qui connaît la matière des fiefs.

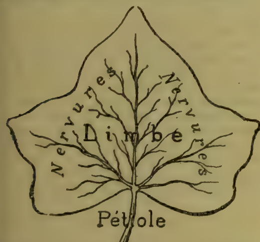
FEUILLAGE n. m. Toutes les feuilles d'un arbre : branches coupées, chargées de feuilles ; imitation du feuillage en peinture, en sculpture, en tapisserie.

FEUILLAISON n. f. Renouvellement annuel des feuilles, leur premier développement : *époque de la feuillaison.*

FEUILLANT, INE n. m. Religieux, religieuse de l'étroite observance de Saint-Bernard. N. m. pl. Clubistes révolutionnaires en France (1792) [v. PART. HIST.]. N. f. Pâtisserie feuilletée.

FEUILLARD n. m. Branches de saule ou de châtaignier qui, fendues en deux, servent aux tonneliers pour faire des cercles. Adj. *Fer feuillard*, fer que l'on vend en lames larges et plates et qui sert à la confection de lames de scies et autres ouvrages semblables.

FEUILLE n. f. (lat. *folium;* du sanscrit *phull*, fleurir). Chacune des parties de la plante qui garnissent la tige, les rameaux ; chacune des pièces qui forment la corolle de certaines fleurs, comme la rose. *Fig.* Se dit de diverses choses larges, plates et plus ou moins minces : *feuille d'or, de carton, de cuivre*, etc.; morceau de papier d'une certaine grandeur ; journal : *cette feuille a cessé de paraître;* sculpture qui sert d'ornement au chapiteau corinthien : *feuille d'acanthe.* **Feuille de route,** papier indiquant les différentes étapes d'une troupe en voyage ou d'un militaire faisant route isolément.



FEUILLÉ, E adj. Garni de feuilles. N. m. *Peint.* Manière dont les feuilles d'arbre sont représentées.

FEUILLÉE n. f. Feuillage ; abri formé de branches garnies de feuilles : *danser sous la feuillée.*

FEUILLE-MORTE adj. inv. Qui tire sur la couleur des feuilles sèches : *des étoffes feuille-morte.* N. m. : *un beau feuille-morte.*

FEUILLER v. int. Pousser des feuilles. *Peint.* Imiter, représenter le feuillage.

FEUILLET n. m. (dimin. de *feuille*). Partie d'une feuille imprimée contenant deux pages ; troisième poche de l'estomac des ruminants.

FEUILLETAGE n. m. Pâte feuilletée ; manière de la faire.

FEUILLETER v. tr. Tourner les feuillets d'un livre pour le parcourir ; préparer la pâte de manière qu'elle se lève par feuilles : *feuilleter un gâteau.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

FEUILLETIS n. m. Endroit où l'ardoise est tendre et facile à diviser.

FEUILLETON n. m. Article de littérature, de science, etc., inséré au bas d'un journal.

FEUILLETONISTE n. m. Faiseur de feuilletons.

FEUILLETTE n. f. Tonneau dont la contenance varie, suivant les pays, de 100 à 140 litres.

FEUILLU, E adj. Qui a beaucoup de feuilles.

FEUILLURE n. f. Entaillure dans laquelle les portes et les fenêtres sont encadrées pour fermer juste.

FEURRE n. m. Paille de blé, surtout celle qui sert à empailler. *Vieux.*

FEUTRAGE n. m. Action de préparer le feutre.

FEUTRE n. m. Etoffe non tissue, faite en foulant la laine ou le poil ; chapeau fait de feutre.

FEUTRER v. tr. Mettre en feutre du poil, de la laine.

FEUTRIER n. m. Ouvrier qui prépare le feutre.

FÈVE n. f. Plante de la famille des légumineuses, dont la semence est comestible ; cette semence même.

FÉVEROLE n. f. Petite fève de marais.

FÉVIER n. m. Genre d'arbres dont le tronc est garni d'épines acérées.

FÉVRIER n. m. (lat. *februarius*). Second mois de l'année, qui comprend le jour intercalaire des années bissextiles.

FEZ n. m. Sorte de calotte turque, de laine rouge ou blanche.

FI interj. Qui marque le dégoût, le dédain, le mépris. *Faire fi de...*, mépriser.

FIACRE n. m. Voiture de place et de louage.

FIANÇAILLES n. f. pl. Promesses de mariage en présence d'un prêtre.

FIANCÉ, E n. Qui a fait promesse de mariage.

FIANCER v. tr. Promettre en mariage en présence d'un prêtre ; consacrer cette promesse.

FIASCO n. m. Echec complet dans quelque genre que ce soit. Pl. des *fiasco.*

FIBRE n. f. (lat. *fibra*). Nom de filaments déliés qui, disposés en faisceaux, constituent les muscles, les tendons. *Fig.* Disposition à s'émouvoir : *avoir la fibre sensible.*

FIBREUX, EUSE adj. Qui a des fibres.

FIBRILLE (*bri-le*) n. f. Petite fibre.

FIBRINE n. f. Substance animale

blanche, insipide et inodore, qui constitue particulièrement les fibres ou la chair musculaire et entre dans la composition du sang, du chyle, etc.

FIBULE n. f. Agrafe antique.

FIC n. m. Excroissance charnue chez l'homme; tumeur aux pieds du cheval.

FICAIRE n. f. Plante de la famille des renonculacées, commune dans les prés.

FICELÉ, E adj. Attaché avec de la ficelle.

FICELER v. tr. Lier, attacher avec de la ficelle.— Prend deux *l* devant une syllabe muette.

FICELEUR, EUSE n. Qui ficelle.

FICELIER n. m. Dévidoir sur lequel on met de la ficelle.

FICELLE n. f. Très petite corde.

FICHE n. f. Morceau de métal servant à fixer les ferrures; feuillet isolé, sur lequel on inscrit un nom, un document susceptible d'être classé ultérieurement; marque au jeu. *Fig. Fiche de consolation*, petit dédommagement à une perte qu'on a éprouvée.

FICHER v. tr. Faire entrer par la pointe: *ficher un pieu en terre.*

FICHET n. m. Morceau d'ivoire qu'on met dans les trous d'un trictrac.

FICHOIR n. m. Morceau de bois fendu qui sert à fixer du linge, des estampes à une corde.

FICHU n. m. Sorte de mouchoir de cou.

FICHU, E adj. Mal fait, mauvais: *voilà un fichu nez, un fichu repas;* perdu *mes gants sont fichus. Pop.*

FICOÏDE n. f. (lat. *ficus*, figue, et gr. *eidos*, aspect). Genre de plantes grasses, comprenant un grand nombre d'espèces.

FICTIF, IVE adj. (lat. *fictus*). Feint: *personnage, être fictif;* qui n'existe que par supposition, par convention: *les billets de banque n'ont qu'une valeur fictive.*

FICTION n. f. (lat. *fictio;* de *fingere*, feindre). Invention fabuleuse.

FICTIVEMENT adv. Par fiction.

FIDÉICOMMIS (*mi*) n. m. (lat. *fidei*, à la foi, et fr. *commis*). Legs testamentaire fait au nom d'une personne qui doit le restituer à une autre.

FIDÉICOMMISSAIRE n. m. Qui est chargé d'un fidéicommis.

FIDÉJUSSEUR n. m. Celui qui se constitue caution pour un autre.

FIDÉJUSSION n. f. Contrat de caution.

FIDÈLE adj. (lat. *fidelis;* de *fides*, foi). Qui remplit ses engagements: *fidèle à ses serments;* constant, persévérant: *fidèle à ses habitudes;* exact: *historien fidèle;* sûr: *guide fidèle;* qui est probe, honnête: *domestique fidèle;* qui retient bien ce qui lui a été confié: *mémoire fidèle;* qui a de l'attachement: *chien fidèle.* N. m. pl. *Les fidèles*, ceux qui professent et pratiquent la foi catholique.

FIDÈLEMENT adv. D'une manière fidèle.

FIDÉLITÉ n. f. Attachement à ses devoirs, à sa foi; exactitude, vérité: *fidélité d'un récit.*

FIDÉNATE adj. et n. De Fidènes.

FIDUCIAIRE adj. et n. Chargé d'un fidéicommis. *Monnaie fiduciaire*, papier-monnaie, billets de banque.

FIDUCIAIREMENT adv. D'une manière fiduciaire.

FIEF n. m. (bas lat. *feodum*). Domaine noble qu'un vassal tenait d'un seigneur sous certaines conditions. V. FÉODALITÉ (*Part. hist.*).

FIEFFÉ, E adj. Marque un vice, un défaut porté au suprême degré: *ivrogne, ignorant fieffé. Fam.*

FIEFFER v. tr. *Féod.* Donner en fief.

FIEL n. m. (lat. *fel*). Bile. *Fig.* Haine, humeur caustique: *discours plein de fiel.*

FIENTE (*an*) n. f. (lat. *fimus*, fumier). Excréments de certains animaux: *fiente de vache, de pigeon*, etc.

FIENTER (*an*) v. tr. Rendre la fiente.

FIER (SE) v. pr. (lat. *fidere;* de *fides*, foi). Mettre sa confiance en quelqu'un. V. tr. Confier: *fier son honneur à son ami. Vieux.*

FIER, FIÈRE adj. (lat. *ferus*, farouche). Altier, arrogant, superbe; qui a des sentiments nobles, élevés: *âme fière;* audacieux, intrépide: *les plus fiers généraux.* N.: *faire le fier.*

FIER-À-BRAS n. m. Fanfaron, qui fait le brave. Pl. des *fier-à-bras.*

FIÈREMENT adv. D'une manière fière, hautaine; extrêmement: *je l'ai fièrement tancé. Fam.*

FIÉROT, E adj. et n. Ridiculement fat et orgueilleux: *être fiérot, faire le fiérot.*

FIERTE n. f. La châsse d'un saint. *Vieux.*

FIERTÉ n. f. (rad. *fier*). Caractère de ce qui est fier; noblesse de sentiments: *avoir de la fierté dans l'âme.*

FIÈVRE n. f. (lat. *febris*). Etat maladif caractérisé par l'accélération du pouls et souvent par une chaleur générale. *Fig.* Se dit de toute agitation, de toute passion vive et désordonnée: *fièvre politique.*

FIÉVREUX, EUSE adj. et n. Qui a la fièvre; qui la cause: *climat fiévreux.*

FIÉVROTTE n. f. Fièvre légère.

FIFRE n. m. (all. *pfeifer*, sifflet). Petite flûte d'un son aigu; celui qui en joue.

FIGÉ, E adj. Durci, rendu compacte par le refroidissement: *huile figée.*

FIGEMENT n. m. Action par laquelle un liquide gras se fige; état de ce qui est figé.

FIGER v. tr. (lat. *figere*). Congeler, épaissir, condenser par le froid. **Se figer** v. pr. Se coaguler, se congeler: *le beurre fondu se fige.*

FIGNOLER v. int. Chercher à se distinguer par sa tenue, ses manières. *Pop.* V. tr. Parachever.

FIGUE n. f. (lat. *ficus*). Fruit du figuier. *Fig. Faire la figue à quelqu'un,* s'en moquer. *Fam.*



FIGUERIE n. f. Lieu planté de figuiers.

FIGUIER n. m. Arbre qui produit la figue. **Figuier d'Inde,** espèce de cactier dont le fruit est comestible et ressemble à la figue.

FIGULINE n. f. Ouvrage de poterie.

FIGURANT, E n. Personnage accessoire dans une pièce de théâtre ou dans un ballet.

FIGURATIF, IVE adj. Qui est la représentation, le symbole de quelque chose. *Plan figuratif,* carte topographique. N. f. *Gram.* Lettre qui caractérise certains temps des verbes grecs.

FIGURATION n. f. Action de figurer.

FIGURATIVEMENT adv. D'une manière figurée.

FIGURE n. f. (lat. *figura; de fingere,* former). Forme extérieure d'un corps; visage de l'homme; air, contenance : *faire bonne, triste figure;* symbole : *l'Agneau pascal était une figure de l'eucharistie. Géom.* Espace circonscrit par des lignes. *Gram.* Forme de langage qui donne plus de grâce et de vivacité au discours. *Danse.* Différentes lignes qu'on décrit en dansant.

FIGURÉ, E adj. Détourné : *sens figuré d'un mot. Style figuré,* métaphorique. N. m. : *au propre et au figuré.*

FIGURÉMENT adv. D'une manière figurée.

FIGURER v. tr. Représenter par la peinture, la sculpture, le dessin, etc. V. int. Faire figure : *figurer à la cour.* **Se figurer** v. pr. S'imaginer, croire.

FIGURINE n. f. (dimin. de *figure*). Figure très petite en terre cuite, en bronze, en argent, etc.

FIGURISME n. m. Opinion de ceux qui regardent l'Ancien Testament comme la figure du Nouveau.

FIGURISTE n. m. Mouleur de figures en plâtre; partisan du figurisme.

FIL n. m. (lat. *filum*). Petit brin long et menu de chanvre, de lin, de soie, etc.; tranchant d'un instrument : *le fil d'un rasoir.* **Fil d'archal,** fil de fer ou de laiton, passé à la filière; **fil à plomb,** morceau de plomb suspendu à un fil, pour mettre un ouvrage d'aplomb; **fil de la Vierge.** V. FILANDRE. *Fig.* Suite, liaison : *le fil d'un discours;* cours : *le fil de la rivière, le fil de la vie. Donner du fil à retordre,* susciter des embarras; *de fil en aiguille,* de propos en propos.

FILAGE n. m. Action ou manière de filer.

FILAGRAMME n. m. V. FILIGRANE.

FILAIRE n. f. Sorte de ver parasite.

FILAMENT n. m. (rad. *fil*). Petite fibre des muscles, des nerfs; petit fil des plantes.

FILAMENTEUX, EUSE adj. Qui a des filaments.

FILANDIÈRE n. f. Femme dont le métier est de filer. Adj. *Les sœurs filandières,* les Parques.

FILANDRE n. f. Fibrille menue et longue qui se trouve dans une viande coriace; fil blanc et léger qui flotte en l'air dans les beaux jours d'automne, et qu'on appelle vulgairement *fil de la Vierge.*

FILANDREUX, EUSE adj. Rempli de filandres : *viande filandreuse.*

FILANT, E adj. Qui file sans se diviser en gouttes. **Etoile filante,** météore lumineux, qu'on attribue à l'inflammation d'un corps dans l'atmosphère.

FILASSE n. f. Amas de filaments tirés de l'écorce du chanvre, du lin, etc., et préparés pour être filés.

FILASSIER, IÈRE n. Qui façonne la filasse.

FILATEUR n. m. Qui dirige, exploite une filature.

FILATURE n. f. (rad. *filer*). Etablissement où l'on file en grand la soie, le coton, la laine; art de filer en grand.

FILE n. f. (rad. *fil*). Rangée de personnes ou de choses placées à la suite les unes des autres. *Chef de file,* qui est le premier d'une file; *feu de file,* feu d'une troupe qui tire par file et sans interruption. **A la file** loc. adv. L'un après l'autre.

FILÉ n. m. Métal passé à la filière.

FILEMENT n. m. Action de filer.

FILER v. tr. (rad. *fil*). Mettre en fil. *Fig. Filer un son,* l'enfler insensiblement et le diminuer de même; *filer ses jours,* passer sa vie; *des jours filés d'or et de soie,* une vie douce et heureuse. *Mar. Filer un nœud, deux nœuds, trois nœuds,* etc., parcourir une fois, deux fois, trois fois, etc., 15 mètres dans l'espace de 30 secondes. V. int. Couler lentement, comme de l'huile : *ce vin file. Fig. Filer doux,* céder par crainte.

FILERIE n. f. Lieu où l'on file le chanvre.

FILET n. m. (dimin. de *fil*). Tissu à claire-voie pour prendre les poissons, les oiseaux; petit réseau pour retenir les cheveux; partie déliée de l'étamine d'une fleur; partie charnue qui se lève sur l'épine du dos du bœuf, du chevreuil, etc.; très petite membrane sous la langue; ornement long et délié, en architecture, en menuiserie, etc. *Impr.* Ligne qui a diverses formes et divers usages. *Fig.* Très petite quantité : *filet d'eau, filet de vinaigre,* etc.

FILETER v. tr. Passer à la filière.

FILEUR, EUSE n. Qui fait du fil.

FILIAL, E, AUX adj. (lat. *filius,* fils). Qui est du devoir du fils, de l'enfant : *amour filial.*

FILIALEMENT adv. D'une manière filiale.

FILIATION n. f. (lat. *filius,* fils). Ligne directe des aïeux aux enfants ou des

enfants aux aïeux. *Fig.* Suite, liaison : *filiation des idées.*



FILIÈRE n. f. (rad. *fil*). Instrument d'acier, destiné à étirer les fils métalliques.

FILIFORME adj. *Bot.* Mince, grêle, délié comme un fil.

FILIGRANE ou **FILAGRAMME** n. m. Ouvrage d'orfèvrerie à jour et en forme de petit filet; figures tracées dans le papier.

FILIN n. m. *Mar.* Sorte de cordage.

FILLE n. f. (lat. *filia*). Personne du sexe féminin considérée par rapport aux parents; personne du sexe féminin non mariée; servante : *fille d'auberge. Les Filles de Mémoire*, les Muses.

FILLETTE n. f. Jeune fille.

FILLEUL, E n. (lat. *filiolus*, jeune fils). La personne qu'on a tenue sur les fonts baptismaux.

FILOCHE n. f. Tissu, filet de corde, de soie ou de fil.

FILON n. m. (rad. *fil*). Suite ininterrompue d'une même matière, contenue entre des couches d'une nature différente.

FILOSELLE n. f. Grosse soie.

FILOU n. m. Voleur adroit.

FILOUTER v. tr. Voler avec adresse; tricher au jeu.

FILOUTERIE n. f. Action de filou.

FILS (*fiss*) n. m. (lat. *filius*). Enfant mâle par rapport à son père et à sa mère; terme d'amitié : *mon fils. Le Fils de l'homme*, Jésus-Christ. *Fig. Fils d'Apollon*, les poètes; *fils de Mars*, les guerriers.

FILTRAGE n. m. Action de filtrer.

FILTRANT, E adj. Qui sert à filtrer : *fontaine filtrante.*

FILTRATION n. f. Passage d'un liquide à travers un filtre qui l'éclaircit; action de passer, de filtrer à travers les terres, les rochers, en parlant des eaux.



FILTRE n. m. Etoffe, cornet de papier non collé, pierre poreuse ou charbon à travers lesquels on passe un liquide qu'on veut clarifier.

FILTRER v. tr. Passer un liquide par le filtre. V. int. Pénétrer : *l'eau filtre à travers les terres.*

FILURE n. f. Manière dont un objet est filé.

FIN n. f. (lat. *finis*). Bout, extrémité; terme, mort : *toucher à sa fin;* but : *en venir à ses fins. Pal. Fin de non-recevoir*, refus d'admettre une action judiciaire, sous prétexte que celui qui l'intente n'est pas fondé dans sa plainte.

FIN, FINE adj. Délié et menu : *écriture, pluie fine;* haché menu pour servir d'assaisonnement : *fines herbes. Fig.* Excellent : *vin fin;* délicat : *goût fin;* pur : *or fin;* spirituel : *physionomie fine;* rusé, habile : *c'est un fin renard.* Se dit des sens qui perçoivent exactement les moindres impressions : *odorat, tact, oreille fine.* Adv. *Prendre une bille trop fin*, au jeu de billard, trop sur le côté, de manière à toucher très légèrement.

FINAGE n. m. Etendue du territoire d'une commune.

FINAL, E, ALS adj. Qui finit, termine. *Impénitence finale*, qui dure jusqu'à la fin. Adj. et n. f. Dernière syllabe ou dernière lettre d'un mot. *Mus.* **Finale** ou **tonique**, note principale qui détermine le ton d'un morceau et qui doit le terminer.

FINALE n. m. (m. ital.). *Mus.* Morceau d'ensemble qui termine un ouvrage considérable.

FINALEMENT adv. Pour en finir.

FINANCE n. f. Argent que l'on a; profession du financier. Pl. Trésor de l'Etat : *ministère des finances.*

FINANCER v. int. Fournir de l'argent. *Fam.*

FINANCIER, IÈRE adj. Qui est relatif aux finances : *système financier. Cuis. A la financière*, se dit d'une façon d'apprêter certains mets au moyen d'ingrédients recherchés. N. m. Celui qui spécule sur l'argent et fait des opérations importantes.

FINANCIÈREMENT adv. En matière de finances.

FINASSER v. int. User de subterfuges, de mauvaises finesses. *Fam.*

FINASSERIE n. f. Mauvaise finesse.

FINASSEUR, EUSE n. Qui finasse. *Fam.*

FINASSIER, IÈRE n. Qui use de subterfuges, de petites finesses.

FINAUD, E adj. et n. Fin, rusé dans les petites choses.

FINEMENT adv. Avec finesse.

FINESSE n. f. Qualité de ce qui est fin : *finesse des cheveux, d'une étoffe;* délicatesse : *finesse des traits;* pénétration, sagacité : *finesse de l'esprit;* subtilité des sens : *finesse de l'ouïe;* ruse.

FINET, ETTE adj. Fin, rusé.

FINETTE n. f. Etoffe légère de laine ou de coton.

FINI, E adj. Parfait : *c'est un tableau fini;* qui a des bornes : *l'esprit de l'homme est fini.* N. m. Perfection : *le fini d'un ouvrage.*

FINIR v. tr. (rad. *fin*). Achever, terminer. V. int. Etre terminé : *finir en pointe;* avoir une certaine fin : *cet enfant finira mal;* arriver à son terme : *son bail finit à Pâques;* mourir : *ainsi finit ce prince.*

FINLANDAIS, E adj. et n. De la Finlande.

FINNOIS, E adj. et n. Se dit d'un peuple qui habite l'extrémité N.-O. de la Russie d'Europe et surtout la Finlande.

FIOLE n. f. Petit flacon de verre.

FIORD n. m. Golfe en Suède et Norvège.

FIORITURE n. f. Ornement de goût ajouté à volonté dans un morceau de mu-

sique. *Par ext.* Ornement, agrément accessoire.

FIRMAMENT n. m. (lat. *firmamentum;* de *firmare,* affermir). Voûte azurée qui paraît s'étendre au-dessus de nos têtes.

FIRMAN n. m. Ordre, permis du Grand Seigneur ou de quelque autre souverain de l'Orient.

FISC n. m. (lat. *fiscus,* panier). Trésor de l'Etat; ses agents pour la perception.

FISCAL, E, AUX adj. Qui concerne le fisc : *loi fiscale.*

FISCALEMENT adv. D'une manière fiscale.

FISCALITÉ n. f. Système des lois relatives au fisc.

FISSILE adj. Qui se divise facilement en lames minces.

FISSIPARE adj. Qui se produit par la scission de son propre corps.

FISSIPÈDE adj. Qui a le pied divisé en plusieurs doigts ou parties, en parlant des quadrupèdes.

FISSURE n. f. (lat. *fissura;* de *fissus,* fendu). Petite crevasse.

FISTULE n. f. *Méd.* Ulcère dont l'entrée est étroite, le fond large et qui communique avec une cavité naturelle.

FISTULEUX, EUSE adj. De la nature de la fistule.

FISTULINE n. f. Sorte de champignon ; on l'appelle *langue de bœuf.*

FIXATION n. f. Action de fixer, d'établir : *la fixation de l'impôt, d'une échéance. Chim.* Opération par laquelle on fixe un corps volatil : *fixation du mercure.*

FIXE adj. (lat. *fixus,* fixé). Qui ne se meut pas : *étoile fixe*; déterminé : *terme fixe;* invariable : *prix fixe;* dominant : *idée fixe. Chim. Corps fixe,* qui, comme l'or, le carbone, etc., ne se volatilise pas. N. m. La partie invariable des appointements d'un employé : *vous aurez tant de fixe.* Interj. *Fixe!* commandement de l'immobilité sous les armes.

FIXÉ n. m. Petit tableau peint à l'huile et qu'on applique derrière une glace, qui tient lieu de vernis.

FIXEMENT adv. D'une manière fixe.

FIXER v. tr. (rad. *fixe*). Rendre fixe. *Fig.* Assurer : *fixer la victoire;* déterminer : *fixer un prix;* arrêter définitivement : *fixer son choix;* établir : *fixer sa résidence*; attirer, captiver : *fixer l'attention de quelqu'un;* rendre constant : *fixer un esprit léger.*

FIXITÉ n. f. Qualité de ce qui est fixe. *Fig.* Etat des choses qui ne varient point : *la fixité des idées, des opinions.*

FLA n. m. (onomat.). Double coup de baguette de tambour frappé légèrement d'abord de la main droite, puis fortement de la main gauche. Pl. des *fla.*

FLACCIDITÉ n. f. (lat. *flaccidus,* flasque). Etat d'une chose flasque.

FLACON n. m. Sorte de bouteille qui se ferme ordinairement avec un bouchon de même matière ou de métal ; son contenu.

FLAGELLANT n. m. Membre d'une secte de fanatiques du XIIIe et du XIVe siècle, qui se flagellaient en public.

FLAGELLATION n. f. Supplice du fouet ou des verges ; action de se flageller.

FLAGELLER v. tr. (lat. *flagellare;* de *flagellum,* fouet). Faire subir le supplice de la flagellation. *Fig.* Infliger un blâme public et sévère.

FLAGEOLER v. int. Se dit des jambes de l'homme, du cheval, lorsque la fatigue ou la faiblesse les rend tremblantes.

FLAGEOLET n. m. Petit instrument de musique à vent. Adj. et n. Espèce de haricot : *manger des haricots flageolets, des flageolets.*

FLAGORNER v. tr. Flatter souvent et bassement.

FLAGORNERIE n. f. Flatterie basse et souvent répétée.

FLAGORNEUR, EUSE n. Qui flagorne.

FLAGRANT, E adj. (lat. *flagrans,* brûlant). Evident, commis à l'instant même. *Pris en flagrant délit,* sur le fait.

FLAIR n. m. (rad. *flairer*). Odorat du chien. *Fig.* Perspicacité.

FLAIRER v. tr. (lat. *flagrare,* avoir de l'odeur). Sentir par l'odorat. *Fig.* Pressentir, prévoir.

FLAIREUR n. m. Qui flaire.

FLAMAND, E adj. et n. De la Flandre.



FLAMANT ou **FLAMMANT** n. m. Grand oiseau de l'ordre des échassiers, dont le dessous des ailes est couleur de *flamme.*

FLAMBAGE n. m. Action, manière de flamber.

FLAMBANT, E adj. Qui flambe.

FLAMBE n. f. Nom vulgaire de l'iris des marais.

FLAMBÉ, E adj. Ruiné, perdu : *c'est un homme flambé. Fam.*

FLAMBEAU n. m. (rad. *flamber*). Torche, chandelle de cire ou de suif; chandelier. *Le flambeau du jour,* le soleil ; *de la nuit,* la lune. *Fig.* Lumières de la raison, du génie, de la science. *Allumer le flambeau de l'hymen,* se marier.

FLAMBÉE n. f. Feu clair de menu bois.

FLAMBER v. tr. (v. fr. *flambe,* flamme). Passer quelque chose par le feu : *flamber une volaille.* V. int. Jeter de la flamme.

FLAMBERGE n. f. Epée. *Mettre flamberge au vent,* tirer l'épée.

FLAMBOIEMENT n. m. Eclat d'un objet qui flamboie.

FLAMBOYANT, E adj. Qui flamboie : *épée flamboyante.*

FLAMBOYER v. int. (rad. *flamber*). Jeter une flamme brillante ; briller comme la flamme.

FLAMINE n. m. (lat. *flamen*). Chacun des prêtres que le peuple romain élisait

et que sacrait le grand pontife pour le service d'un dieu déterminé.

FLAMMANT n. m. V. FLAMANT.

FLAMME n. f. (lat. *flamma*). Corps léger, lumineux et ardent, qui se dégage des matières en combustion. *Les flammes éternelles*, les peines de l'enfer; *flammes du Bengale*, sorte d'artifice qui brûle sans bruit et donne une lumière très vive. *Mar.* Longue banderole au haut des mâts, des vergues d'un navire. *Art vét.* Espèce de lancette pour saigner les chevaux.

FLAMMÈCHE n. f. Parcelle enflammée qui s'élève d'un brasier.

FLAMMEROLE n. f. Nom populaire du feu follet.

FLAN n. m. Sorte de tarte à la crème, aux œufs, etc.; pièce de métal préparée pour être frappée et recevoir une empreinte. *Impr.* Feuilles de papier préparées qu'on applique sur les caractères mobiles et qui reçoivent l'empreinte pour le clichage

FLANC n. m. Partie de l'homme, de l'animal, depuis les côtes jusqu'aux hanches. *Fig.* Côté d'une chose : *le flanc d'une armée, d'un bataillon;* le sein d'une mère.

FLANDRIN n. m. Homme mince, élancé et d'une tournure gauche. *Fam.*

FLANELLE n. f. Etoffe légère faite avec de la laine fine.

FLÂNER v. int. Aller de côté et d'autre en perdant son temps.

FLÂNERIE n. f. Action de flâner.

FLÂNEUR, EUSE n. Qui flâne.

FLANQUANT, E adj. *Fortif.* Qui est situé de façon à voir et à défendre un autre ouvrage.

FLANQUEMENT n. m. Action de flanquer; résultat de cette action.

FLANQUER v. tr. (rad. *flanc*). *Fortif.* Défendre par des ouvrages établis en vue ou sur les flancs. *Art mil.* Appuyer, soutenir, en parlant d'une troupe. Se dit d'objets placés en flanc à côté de quelque chose : *quatre plats flanquaient cet énorme pâté. Fig. Flanquer un soufflet*, l'appliquer fortement; *flanquer une assiette par terre*, l'y jeter violemment; *flanquer quelqu'un à la porte*, l'y mettre avec brutalité.

FLAQUE n. f. Petite mare d'eau qui croupit.

FLAQUÉE n. f. Certaine quantité de liquide qu'on lance avec force. *Fam.*

FLAQUER v. tr. Jeter avec force un liquide contre quelqu'un ou quelque chose. *Fam.*

FLASQUE adj. (lat. *flaccidus*). Mou, sans force, sans vigueur : *chair, homme, style flasque.* N. m. *Artill.* Chacune des deux pièces latérales d'un affût.

FLASQUEMENT adv. D'une manière flasque.

FLATTER v. tr. (lat. *flatus*, souffle léger, caressant). Louer pour plaire; charmer : *la musique flatte l'oreille;* embellir : *flatter un portrait;* caresser : *flatter un enfant.* **Se flatter** v. pr. Se faire illusion : *se flatter de réussir;* se vanter : *se flatter d'être habile.*

FLATTERIE n. f. Louange intéressée.

FLATTEUR, EUSE adj. et n. Qui flatte; séduisant : *espoir flatteur.*

FLATTEUSEMENT adv. D'une manière flatteuse.

FLATUEUX, EUSE adj. (lat. *flatus*, vent). Qui cause des flatuosités.

FLATUOSITÉ n. f. Gaz accumulé dans les intestins.

FLÉAU n. m. (lat. *flagellum*). Instrument qui sert à battre le blé; verge de fer d'une balance (*); barre de fer à bascule pour fermer le haut des portes cochères. *Fig.* Grande calamité; ceux par qui Dieu châtie les peuples : *Attila, fléau de Dieu.*



FLÈCHE n. f. Trait qu'on lance avec l'arc ou l'arbalète; pièce de bois joignant le train de derrière d'un carrosse avec celui de devant; extrémité d'un clocher.

FLÉCHIR v. tr. (lat. *flectere*). Ployer, courber : *fléchir le genou. Fig.* Toucher de pitié, attendrir : *fléchir ses juges.* V. int. Ployer sous la charge. *Fig.* Se soumettre : *tout fléchissait sous lui.*

FLÉCHISSEMENT n. m. Action de fléchir.

FLÉCHISSEUR adj. m. *Anat.* Destiné à faire fléchir diverses parties du corps : *muscle fléchisseur du bras.* N. m. : *les fléchisseurs du genou, de la jambe*, par opposition aux *extenseurs.*

FLEGMASIE n. f. V. PHLEGMASIE.

FLEGMATIQUE adj. Lymphatique : *tempérament flegmatique. Fig.* Froid : *caractère flegmatique.*

FLEGMATIQUEMENT adv. D'une manière flegmatique.

FLEGME n. m. (gr. *phlegma*, pituite). Humeur aqueuse qu'on rejette en crachant, en vomissant, etc. En ce sens, on écrit aussi PHLEGME. *Fig.* Caractère d'un homme froid et patient.

FLEGMON n. m. V. PHLEGMON.

FLEGMONEUX, EUSE adj. V. PHLEGMONEUX.

FLÉTRIR v. tr. (lat. *flaccescere*, devenir flasque). Faner, ôter l'éclat, la fraîcheur. *Fig.* Affaiblir, altérer : *l'abus des plaisirs flétrit la jeunesse;* déshonorer : *flétrir la réputation;* autrefois, marquer d'un fer rouge sur l'épaule droite, en vertu d'une condamnation.

FLÉTRISSANT, E adj. Qui flétrit, déshonore : *arrêt flétrissant.*

FLÉTRISSURE n. f. Altération de la fraîcheur; marque sur l'épaule d'un criminel. *Fig.* Tache à l'honneur.

FLEUR n. f. (lat. *flos, floris*). Partie la plus éclatante de la plante, dans la-

quelle s'effectue la fécondation. *Fig.* Partie la plus fine, la meilleure de quelques substances : *fleur de farine;* ornement du discours : *les fleurs de la rhétorique;* produits légers et volatils obtenus par la sublimation ou la décomposition : *fleur de soufre;* temps où une chose a toute sa force, son éclat : *être à la fleur de la jeunesse;* élite, choix : *la fleur de l'armée.* **Fleur de lis,** ornement qui caractérisait les anciennes armoiries des rois de France (*). Pl. Sorte de moisissure qui se développe sur le vin lorsqu'il est en contact avec l'air. **A fleur de** loc. prép. Presque au niveau de : *yeux à fleur de tête.*



FLEURAISON ou **FLORAISON** n. f. Développement de la fleur ; époque où les plantes fleurissent.

FLEURDELISER v. tr. Orner, semer de fleurs de lis.

FLEURER v. int. (rad. *fleur*). Répandre une odeur. *Fig. Cette affaire fleure comme baume,* elle paraît bonne.

FLEURET n. m. Sorte d'épée sans tranchant et terminée par un bouton, dont on se sert à l'escrime ; fil fait de la partie la plus grossière de la soie.

FLEURETTE n. f. Petite fleur. *Fig.* Propos galant : *conter fleurette.*

FLEURI, E adj. Qui est en fleur. *Fig. Teint fleuri,* qui a de la fraîcheur, de l'éclat : *style fleuri,* orné. **Pâques fleuries,** le dimanche des Rameaux.

FLEURIR v. int. Pousser des fleurs. *Fig.* Prospérer : *le commerce fleurit.* V. tr. Orner de fleurs : *fleurir sa chambre.* — Dans le sens figuré, on dit : *florissant, ils florissent, il florissait, ils florissaient.*

FLEURISSANT, E adj. Qui se couvre de fleurs : *prés fleurissants.*

FLEURISTE adj. et n. Qui s'occupe de la culture et du commerce des fleurs ; qui fait ou vend des fleurs artificielles.

FLEURON n. m. Ornement en forme de fleur. *Fig.* Ce qu'on possède de plus avantageux et de plus productif : *Cuba est le plus beau fleuron de l'Espagne. Bot.* Chacune les petites fleurs dont la réunion forme une fleur composée



FLEURONNÉ, E adj. Orné de fleurs, de fleurons : *lettres fleuronnées, diadème fleuronné. Bot.* Dont toutes les fleurs sont des fleurons.

FLEUVE n. m. (lat. *fluvius;* de *fluere,* couler). Grand cours d'eau qui aboutit à la mer.

FLEXIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est flexible.

FLEXIBLE adj. (lat. *flexibilis;* de *flectere, flexum,* fléchir). Souple, qui plie aisément. *Fig. : voix, caractère flexible.*

FLEXION n. f. (lat. *flexio;* de *flexus,* fléchi). Etat de ce qui est fléchi : *flexion d'un ressort;* action de fléchir : *flexion du genou.* Pl. *Gram.* Variations dans la forme d'un même mot.

FLEXUEUX, EUSE adj. Courbé alternativement dans plusieurs sens différents.

FLEXUOSITÉ n. f. Etat de ce qui est flexueux.

FLIBUSTE n. f. Piraterie, pillage sur mer.

FLIBUSTER v. int. Faire le métier de flibustier. V. tr. Filouter, voler.

FLIBUSTERIE n. f. Vol, filouterie.

FLIBUSTIER n. m. Pirate des mers d'Amérique. *Par ext.* Trompeur, filou.

FLIC FLAC n. m. Bruit que font plusieurs coups de fouet ou plusieurs soufflets donnés coup sur coup.

FLICFLAC n. m. Sorte de pas de danse. Pl. *des flicflacs.*

FLINT-GLASS (*flintt*) n. m. (angl. *flint,* silex ; *glass,* verre). Espèce de cristal très pur.

FLIRTER v. intr. Converser familièrement avec une femme ou avec une jeune fille.

FLOCHE adj. Velouté, couvert de poils. *Soie floche,* qui n'est pas torse.

FLOCON n. m. (lat. *floccus*). Touffe, amas léger de soie, de laine, de neige, etc.

FLOCONNEUX, EUSE adj. Qui ressemble à des flocons.

FLONFLON n. m. Se dit, en général, des refrains de chansons et des couplets de vaudeville.

FLORAISON n. f. V. FLEURAISON.

FLORAL, E adj. Qui a rapport à la fleur : *enveloppe florale.* N. f. pl. Fêtes qui se célébraient à Rome en l'honneur de Flore, déesse des fleurs. Adj. m. pl. *Jeux Floraux,* Académie, fondée à Toulouse. V. FLORAUX (*Jeux*), PART. HIST.

FLORE n. f. (nom de la déesse des fleurs). Ensemble des plantes qui croissent dans une même région ; livre qui en contient la description.

FLORÉAL n. m. (lat. *flos, floris,* fleur). Huitième mois de l'année républicaine en France (du 20 avril au 19 mai).

FLORENCE n. m. Taffetas léger.

FLORENTIN, INE adj. et n. De Florence.

FLORÈS (*rèce*). *Faire florès,* briller dans le monde. *Fam.*

FLORICOLE adj. Qui vit sur les fleurs : *insecte floricole.*

FLORICULTURE n. f. Branche de l'horticulture qui s'occupe spécialement de la culture des plantes à fleurs et des plantes d'ornement.

FLORIDÉ, E adj. Qui a quelque analogie avec une fleur.

FLORIFÈRE adj. Qui porte des fleurs : *rameaux florifères;* qui donne beaucoup de fleurs : *plante florifère.*

FLORIN n. m. Pièce de monnaie étrangère, de valeur très variable, suivant les pays.

FLORISSANT, E adj. Qui est dans un état prospère : *santé florissante.*

FLOSCULEUX, EUSE adj. *Bot.* Se dit d'une fleur composée qui ne renferme que des fleurons.

FLOT n. m. (lat. *fluctus;* de *fluere*, couler). Eau agitée, onde, vague; flux et reflux. *Fig.* Multitude, grande quantité : *flots d'auditeurs, flots de sang.*

FLOTTABLE adj. Qui peut flotter : *bois flottable. Rivière flottable,* sur laquelle le bois peut flotter.

FLOTTAGE n. m. Transport du bois par trains sur l'eau.

FLOTTAISON n. f. Endroit où la surface d'une eau tranquille atteint la carène d'un navire. *Ligne de flottaison*, que le niveau de l'eau trace sur la carène d'un bâtiment.

FLOTTANT, E adj. Qui flotte sur l'eau: ample, mobile, ondoyant: *robe flottante. Fig.* Irrésolu : *esprit flottant.* **Dette flottante,** portion de la dette publique susceptible d'augmentation ou de diminution journalière.

FLOTTE n. f. Grand nombre de bâtiments de mer réunis pour naviguer ensemble.

FLOTTEMENT n. m. Ondulation du front d'une troupe en marche.

FLOTTER v. int. (rad. *flot*). Etre porté sur l'eau; tomber en ondoyant : *ses longs cheveux flottaient sur ses épaules. Fig.* Chanceler, être irrésolu : *flotter entre l'espérance et la crainte.*

FLOTTEUR n. m. Ouvrier qui fait ou conduit des trains de bois.

FLOTTILLE n. f. Petite flotte.

FLOU adj. m. Fondu, léger, vaporeux, dans la langue artistique. N. m. : *le flou d'un tableau.*

FLOUER v. tr. Voler, escroquer. *Fam.*

FLOUERIE n. f. Action de duper, escroquerie.

FLOUEUR n. m. Faiseur de dupes.

FLUCTUANT, E adj. Qui offre le balancement d'un liquide. *Méd.* Mou, mobile : *tumeur fluctuante.*

FLUCTUATION n. f. (lat. *fluctuatio ;* de *fluctus*, flot). Mouvement d'oscillation d'un liquide. *Fig.* Variation : *fluctuation des opinions.*

FLUCTUEUX, EUSE adj. Agité de mouvements violents et contraires.

FLUER v. int. (lat. *fluere*). Couler.

FLUET, ETTE adj. Mince et délicat.

FLUIDE adj. et n. m. (lat. *fluidus;* de *fluere*, couler). Corps dont les molécules ont si peu d'adhérence entre elles, qu'elles glissent les unes sur les autres et tendent continuellement à se séparer : *l'air et l'eau sont des fluides.*

FLUIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est fluide.

FLUOR n. m. *Chim.* Gaz incolore et très subtil. *Minér.* Cristal diversement coloré, qui imite les pierres précieuses, et qu'on appelle aussi *spath fluor.*

FLUORHYDRIQUE adj. *Chim.* Nom donné à un acide formé par le fluor et l'hydrogène.

FLUORINE n. f. *Chim.* Fluorure naturel de calcium.

FLUORURE n. m. *Chim.* Tout composé binaire formé par le fluor.



FLÛTE n. f. Instrument à vent, en forme de tuyau percé de plusieurs trous; celui qui en joue : *il est première flûte à l'Opéra;* gros bâtiment de charge; petit pain long.

FLÛTÉ, E adj. Se dit d'un son doux imitant celui de la flûte : *son flûté, voix flûtée.*

FLÛTEAU n. m. Jouet d'enfant, appelé aussi *mirliton.*

FLÛTER v. int. Jouer de la flûte. Se dit en parlant du cri du merle : *le merle flûte. Fig.* Boire. *Pop.*

FLÛTEUR, EUSE n. Personne qui joue mal de la flûte.

FLÛTISTE n. m. Musicien qui joue de la flûte : *il est flûtiste à l'Opéra.*

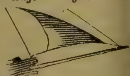
FLUVIAL, E, AUX adj. (lat. *fluvialis;* de *fluvius*, fleuve). Qui appartient aux fleuves : *eaux fluviales.*

FLUVIATILE adj. Se dit des plantes et des coquillages des fleuves, et, en général, d'eau douce.

FLUX (*flu*) n. m. (lat. *fluxus;* de *fluere*, couler). Mouvement réglé de la mer vers le rivage, à certaines heures.— Son opposé est REFLUX. *Fig.* Grande abondance : *un flux de paroles. Méd.* Ecoulement : *flux de sang.*

FLUXION n. f. (lat. *fluxio ;* de *fluere*, couler). Gonflement douloureux, causé par un amas d'humeurs sur quelque partie du corps. *Math. Méthode des fluxions,* méthode de calcul due à Newton, dans laquelle on considère toute grandeur finie comme engendrée par un mouvement ou flux continuel. *Méd.* **Fluxion de poitrine,** inflammation du poumon, avec sécrétion de mucosités qui s'expectorent difficilement et souvent avec du sang.

FLUXIONNAIRE adj. Sujet aux fluxions.



FOC (*fok*) n. m. *Mar.* Voile triangulaire qui se place à l'avant du bâtiment.

FOCAL, E, AUX adj. (lat. *focus*, foyer). Qui concerne le foyer des miroirs ou des lentilles.

FOERRE ou **FOARRE** n. m. Paille longue. *Vieux.*

FŒTUS ou **FETUS** (*fé-tuce*) n. m. (m. lat.). Premier état de l'animal avant sa naissance.

FOI n. f. (lat. *fides*, engagement, lien) L'une des trois vertus théologales : croyance aux vérités de la religion ; religion chrétienne : *mourir pour la foi* croyance : *nouvelle digne de foi;* sincérité, droiture : *homme sans foi.*

FOIE n. m. Viscère de couleur rou

[fi]geâtre, organe sécréteur de la bile et du [f]iel.

FOIN n. m. (lat. *fœnum*). Herbe fau[c]hée et séchée pour la nourriture des [a]nimaux domestiques; poils soyeux qui [g]arnissent le fond d'un artichaut.

FOIN ! interj. qui exprime le dédain, [l]e dégoût, le mépris : *foin de la richesse, [s]'il faut l'acquérir à ce prix!*

FOIRE n. f. (lat. *forum*). Grand mar[c]hé public se tenant à des époques fixes.

FOIRE n. f. Cours de ventre. *Pop.*

FOIRER v. int. Aller par bas quand [o]n a le cours de ventre. *Pop.*

FOIREUX, EUSE adj. et n. Qui a le [c]ours de ventre. *Fig.* et *pop.* Poltron.

FOIS n. f. (lat. *vices*, tours, change[me]nents). Joint à un nom de nombre, mar[q]ue la quantité, la réitération : *il est venu [t]rois fois;* un nombre illimité : *je vous [l]'ai dit mille fois.* Loc. adv. **Une fois,** à [u]ne certaine époque : *il y avait une fois [u]n roi et une reine;* **de fois à autres,** [d]e temps en temps ; **à la fois,** ensemble, [e]n même temps.

FOISON n. f. Grande quantité. **A foi[s]on** loc. adv. Abondamment.

FOISONNEMENT n. m. Action de [f]oisonner; augmentation de volume dans [u]n corps qui change d'état.

FOISONNER v. int. Abonder : *cette [p]rovince foisonne en blé ;* multiplier : *les [l]apins foisonnent beaucoup.*

FOL, FOLLE adj. et n. V. FOU.

FOLÂTRE adj. (rad. *fol*). Qui aime à [b]adiner, à folâtrer.

FOLÂTRER v. int. Badiner.

FOLÂTRERIE n. f. Action, parole [f]olâtre.

FOLIACÉ, E adj. (lat. *folium*, feuille). [B]ot. Qui est de la nature des feuilles, qui [e]n a l'apparence : *pétioles foliacés.*

FOLIAIRE adj. *Bot.* Qui a rapport [a]ux feuilles.

FOLIATION n. f. Disposition des [f]euilles sur la tige ; leur développement.

FOLICHON, ONNE adj. Folâtre, ba[di]lin. *Fam.*

FOLICHONNER v. int. Folâtrer. *Fam.*

FOLIE n. f. (rad. *fol*). Démence, alié[n]ation d'esprit ; acte d'extravagance, [l]'imprudence : *faire une folie. Aimer à [l]a folie, avec folie,* éperdument.

FOLIÉ, E adj. Nom donné en botani[q]ue aux parties garnies de feuilles.

FOLIO n. m. (lat. *folium*, feuille). Le [n]uméro de chaque page d'un livre : **fo[l]io 12** *signifie* **page 12.** Pl. des *folios.*

FOLIOLE n. f. Chacune des petites [f]euilles qui forment une feuille composée, [c]omme celles de l'acacia, du frêne, etc.; [c]haque pièce du calice d'une fleur.

FOLIOTER v. tr. Numéroter les feuil[l]ets d'un registre.

FOLKTHING n. m. Chambre des [d]éputés danoise.

FOLLEMENT adv. Avec folie.

FOLLET, ETTE adj. Qui fait ou dit [p]ar habitude de petites folies. *Poil follet,* premier poil du menton, duvet des petits oiseaux ; *esprit follet,* lutin, familier, plus malin que malfaisant. **Feu follet,** espèce d'exhalaison enflammée qui s'élève quelquefois des marécages. — Les *feux follets* sont des flammes légères et fugitives, produites par les émanations du gaz hydrogène phosphoré, qui s'élèvent des endroits marécageux et des lieux, tels que les cimetières, où des matières animales se décomposent,et qui s'enflamment à une petite distance du point où elles se dégagent. L'ignorance des véritables causes qui produisent ces flammes légères a donné lieu à toutes sortes de frayeurs superstitieuses. On croyait, dans les campagnes, que les feux follets des cimetières étaient des âmes de trépassés momentanément sortis de leurs tombes. Maintenant que la théorie des gaz est parfaitement expliquée, que l'on connaît les causes de leur formation et de leur incandescence, l'erreur n'est plus permise, et le préjugé doit s'évanouir comme s'évaporent les feux follets eux-mêmes.

FOLLICULAIRE n. m. (lat. *folliculum;* de *folium*, feuille). Auteur qui publie une feuille périodique ou un pamphlet. Se prend en mauvaise part.

FOLLICULE n. m. *Bot.* Fruit capsulaire, membraneux, allongé et à une suture. *Anat.* Glande caractérisée par sa forme en petit sac.

FOMENTATEUR, TRICE adj. Personne qui fomente : *fomentateur de troubles.*

FOMENTATION n. f. Application d'un médicament chaud sur une partie du corps, pour l'adoucir. *Fig.* Action de préparer sous main, d'exciter.

FOMENTER v. tr. (lat. *fomentare;* de *favere*, réchauffer). Appliquer un médicament chaud pour fortifier, adoucir. *Fig.* Entretenir, exciter : *fomenter des troubles, la discorde.*

FONCÉ, E adj. Chargé, sombre, en parlant des couleurs : *étoffe d'un vert foncé.*

FONCER v. tr. Mettre un fond à un tonneau, à une cuve; rendre plus foncé, en parlant d'une couleur.

FONCIER, IÈRE adj. (rad. *fonds*). Assigné, établi sur un fonds de terre : *rente foncière, crédit, impôt foncier;* qui possède des biens-fonds : *propriétaire foncier.*

FONCIÈREMENT adv. Dans le fond : *être foncièrement honnête, corrompu.*

FONCTION n. f. (lat. *functio;* de *fungor*, je m'acquitte). Action propre à chaque organe, comme la digestion, la circulation, la respiration, etc.; emploi, obligations de cet emploi : *s'acquitter de ses fonctions.*

FONCTIONNAIRE n. m. Qui remplit une fonction publique.

FONCTIONNEL, ELLE adj. Qui se rapporte aux fonctions du corps.

FONCTIONNEMENT n. m. Manière dont une chose fonctionne.

FONCTIONNER v. int. Agir, remplir sa fonction : *cette machine fonctionne bien.*

FOND n. m. (lat. *fundus*, creux). L'endroit le plus bas d'une chose creuse : *le fond d'un puits;* ce qui reste au fond; partie la plus éloignée de l'entrée, la plus retirée d'un pays : *le fond d'une boutique, d'une province;* en parlant d'étoffes, tissure sur laquelle on fait un dessin; ce qui fait la matière, l'essence d'une chose, par opposition à la *forme*, à l'apparence. *Fig.* Ce qu'il y a de plus caché dans le cœur, l'esprit, etc. : *Dieu voit le fond des cœurs.* Loc. adv. **A fond,** complètement; **de fond en comble,** de la base au sommet.

FONDAMENTAL, E, AUX adj. (lat. *fundamentum*, fondement). Qui sert de fondement : *pierre, vérité fondamentale.*

FONDAMENTALEMENT adv. D'une manière fondamentale.

FONDANT, E adj. Qui a beaucoup de jus et fond dans la bouche : *poire fondante.* N. m. Remède qui résout les tumeurs, fond les engorgements; substance qui facilite la fusion.

FONDATEUR, TRICE n. Qui a fondé un empire, une religion, etc.

FONDATION n. f. Tranchée, travaux à la pioche pour recevoir les fondements d'un édifice. *Fig.* Action de fonder, de créer : *fondation d'une Académie, d'une colonie, d'un empire;* capital légué pour des œuvres de piété : *fondation pieuse.*

FONDÉ, E adj. Autorisé : *être fondé à dire;* juste, raisonnable : *motif, reproche fondé.* N. m. **Fondé de pouvoir,** qui est légalement chargé d'une chose.

FONDEMENT n. m. (lat. *fundamentum*). Maçonnerie jetée dans les fondations pour servir de base à un édifice. *Fig.* Principal appui, base : *la justice est le plus sûr fondement d'un Etat;* cause, motif : *bruit sans fondement;* l'anus.

FONDER v. tr. (lat. *fundare;* de *fundus*, fond). Etablir les fondements d'une construction; créer, instituer : *fonder un collège;* donner des fonds suffisants pour l'établissement de quelque chose d'utile : *fonder un prix. Fig.* Appuyer de raisons, de motifs, de preuves : *fonder ses soupçons sur...*

FONDERIE n. f. (rad. *fondre*). Usine où l'on fond les métaux; art du fondeur.

FONDEUR n. m. Ouvrier en l'art de fondre les métaux.

FONDOIR n. m. Lieu où les bouchers et les charcutiers fondent leurs graisses.

FONDRE v. tr. (lat. *fundere*, précipiter au fond). Opérer la fusion par le feu : *fondre de l'or;* mettre en moule : *fondre une cloche. Fig.* Combiner plusieurs choses en un tout : *fondre deux lois en une seule. Méd.* Dissoudre : *fondre les humeurs. Peint.* Mêler, unir : *fondre les couleurs.* V. int. Se dissoudre : *la glace fond;* se précipiter : *tous les maux fondent sur lui.*

FONDRIÈRE n. f. Crevasse dans le sol; terrain marécageux.

FONDS n. m. (lat. *fundus*). Le sol d'une terre, d'un champ : *être riche en fonds de terre;* somme d'argent : *avoir des fonds;* capital d'un bien : *manger le fonds et le revenu;* établissement de commerce, boutique avec son achalandage : *vendre un fonds. Fonds publics,* rentes créées par l'Etat; *fonds perdu*, argent placé en rentes viagères; *biens-fonds*, propriétés foncières. *Fig.* Se dit des mœurs, du savoir, de la capacité d'un homme : *un grand fonds de probité, d'érudition.*

FONDUE n. f. Mets composé de fromage fondu au feu et d'œufs brouillés.

FONGIBLE adj. *Jurisp.* Qu'on n'est pas obligé de rendre en nature, et qu'on peut remplacer par autre chose.

FONGOSITÉ n. f. *Méd.* Excroissance fongueuse.

FONGUEUX, EUSE adj. (rad. *fongus*). *Méd.* De la nature du fongus.

FONGUS (*guce*) n. m. (lat. *fungus*, champignon). *Méd.* Excroissance charnue, spongieuse, qui s'élève sur la peau, surtout autour d'une plaie.

FONTAINE n. f. (lat. *fons, fontis*, source; de *fundere*, répandre). Eau vive qui sort de terre; édifice public qui distribue l'eau; vaisseau de grès dans lequel on la garde.

FONTAINIER n. m. V. FONTENIER.

FONTANELLE n. f. Endroit où a lieu la suture des os du crâne, au sommet de la tête.

FONTANGE n. f. Nœud de rubans que les femmes portaient sur leur coiffure.

FONTE n. f. Action de fondre ou de se fondre : *la fonte des métaux, des neiges;* produit immédiat du traitement des minerais de fer par le charbon : *ouvrage en fonte;* l'art, le travail du fondeur : *fonte d'une statue. Impr.* Assortiment complet de caractères de même type.

FONTE n. f. Sorte de fourreau de cuir que l'on attache à l'arçon d'une selle pour y mettre des pistolets.

FONTENIER ou **FONTAINIER** n. m. Qui fait ou vend des fontaines.



FONTS n. m. pl. (lat. *fons*, fontaine). Grand bassin qui contient l'eau du baptême (*) : *fonts baptismaux.*

FOOTBALL (*fout-bâl*) n. m. Sorte de jeu de ballon.

FOR n. m. (lat. *forum*, tribunal). *For intérieur*, la conscience; *for extérieur*, l'autorité de la justice humaine.

FORAGE n. m. Action de forer, de creuser : *le forage d'un puits artésien;* ancien droit seigneurial sur le vin.

FORAIN, E adj. (lat. *foraneus;* de *foras*, dehors). Qui n'est pas du lieu : *dé-*

biteur forain. Marchand forain, qui fréquente les foires.

FORAMINÉ, E adj. (lat. *foramen*, trou). *Hist. nat.* Qui est percé de petits trous.

FORBAN n. m. Pirate, corsaire.

FORÇAGE n. m. Excédent que peut avoir une pièce de monnaie au-dessus du poids légal.

FORÇAT n. m. Criminel condamné aux travaux forcés. *Forçat libéré*, rendu à la liberté à l'expiration de sa peine.

FORCE n. f. (bas lat. *fortia;* du lat. *fortis*, courageux). Toute puissance capable d'agir, de produire un effet; violence, contrainte: *céder à la force;* puissance : *force d'un Etat;* solidité : *force d'un mur;* puissance d'impulsion : *force d'une machine;* énergie, activité : *force d'un poison. Fig.* Habileté, talent : *être de même force au jeu;* chaleur : *style plein de force;* autorité : *les lois étaient sans force;* courage, fermeté : *manquer de force d'âme.* Pl. Troupes d'un Etat : *les forces de terre et de mer. Maison de force*, d'arrêt; *être en force*, en état d'attaquer, de se défendre; *faire force de rames*, ramer vigoureusement; *force du sang*, mouvements secrets de la nature entre proches parents; *force d'inertie*, résistance passive. *Méc.* **Force de cheval,** v. ci-dessous. Adv. de quantité. Beaucoup : *force gens.* Loc. adv. **A toute force,** à tout prix, absolument; **de vive force,** d'assaut, d'emblée, avec violence. Loc. prép. **A force de,** par des efforts, des instances, etc. — On nomme *force de cheval*, en mécanique, l'unité de force qui équivaut à 75 kilogr. élevés en une seconde à 1 mètre de hauteur. Ainsi, une machine à vapeur de 10, 20 chevaux, etc., est une machine capable d'élever à 1 mètre par seconde un poids de 750, de 1,500 kilogr. Cette force a été établie d'après des expériences faites sur des chevaux de choix; et, comme un cheval ne travaille pas plus de huit heures par jour, tandis que le travail d'une machine peut être continué sans interruption pendant vingt-quatre heures, on voit qu'une machine de la force nominale de 5 chevaux, par exemple, produit réellement l'effet de 15 chevaux ordinaires.

FORCÉ, E adj. Qui n'est pas naturel : *style, vers, rire forcé.*

FORCEMENT n. m. Action de forcer.

FORCÉMENT adv. Par force.

FORCENÉ, E adj. et n. Hors de soi, furieux.

FORCEPS (*cèp-se*) n. m. (m. lat. qui signifie *tenaille*). Instrument de chirurgie employé dans les accouchements laborieux.

FORCER v. tr. (rad. *force*). Briser, rompre : *forcer une porte, un coffre;* fausser : *forcer une clef;* prendre par force : *forcer un camp;* enfreindre : *forcer la consigne;* surmonter : *forcer les obstacles;* contraindre : *forcer quelqu'un à faire une chose. Fig. Forcer la nature*, vouloir faire plus qu'on ne peut; *forcer le pas*, marcher plus vite; *forcer un cheval*, l'excéder de fatigue; *forcer un cerf*, le réduire aux abois.

FORCES n. f. pl. Grands ciseaux pour tondre les draps.

FORCLORE v. tr. (se conj. comme *clore*). *Prat.* Rendre une personne non recevable à produire en justice après le délai prescrit : *la partie adverse fut déclarée forclose.*

FORCLUSION n. f. Déchéance du droit de faire une production en justice, parce que le délai est expiré.

FORER v. tr. (lat. *forare*). Percer : *forer une clef, un canon*, etc.

FORESTIER, IÈRE adj. (rad. *forêt*). Qui concerne les forêts : *code forestier.* Adj. et n. m. Qui a un emploi dans l'administration forestière : *un garde forestier, un forestier.*

FORET n. m. Instrument de fer pour pratiquer des trous dans le bois, la pierre, les métaux.

FORÊT n. f. Grande étendue de terrain planté d'arbres; un grand nombre : *une forêt de mâts.*

FORFAIRE v. int. (n'est usité qu'à l'inf. prés., au prés. de l'ind. sing. et aux temps composés). Faire quelque chose contre le devoir, l'honneur.

FORFAIT n. m. Crime énorme.

FORFAIT n. m. Marché par lequel une des parties s'oblige à faire ou à fournir quelque chose pour un certain prix, à perte ou à gain.

FORFAITURE n. f. (rad. *forfaire*). Prévarication d'un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions. *Féod.* Crime commis par un vassal contre son seigneur.



FORFANTERIE n. f. Hâblerie.

FORFICULE n. f. Nom scientifique du perce-oreille (*).

FORGE n. f. (v. fr. *farge;* du lat. *fabrica*, fabrique). Usine où l'on fond le minerai de fer et où l'on traite ensuite la fonte pour la transformer en fer; fourneau pour forger(*).



FORGEABLE adj. Qui peut être forgé.

FORGEAGE n. m. Action de forger.

FORGER v. tr. (rad. *forge*). Donner la forme au fer, ou à tout autre métal, au moyen du feu et du marteau. *Fig.* Inventer : *forger une nouvelle.* **Se forger** v. pr. S'imaginer : *se forger des chimères.*

FORGERON n. m. Qui travaille le fer au marteau et à la forge.

FORGEUR n. m. Qui forge. *Fig. Forgeur de nouvelles*, qui en invente.

FORJETER v. int. Sortir de l'alignement, de l'aplomb : *ce mur forjette.*

FORLANCER v. tr. Faire sortir une bête de son gîte : *forlancer un cerf.*

FORLIGNER v. int. Dégénérer de la vertu de ses ancêtres. *Vieux.*

FORLONGER v. int. S'éloigner de ses parages ordinaires, en termes de chasse.

FORMALISER (SE) v. pr. S'offenser, trouver à redire.

FORMALISME n. m. Attachement excessif aux formes.

FORMALISTE adj. et n. Scrupuleusement attaché aux formes.

FORMALITÉ n. f. Condition nécessaire à la validité des actes judiciaires; manière expresse de procéder selon des formules prescrites et consacrées.

FORMAT n. m. (lat. *forma*, forme). Dimension d'un livre imprimé.

FORMATEUR, TRICE n. Qui forme, crée : *Dieu est le souverain formateur.* Adj. : *intelligence formatrice.*

FORMATION n. f. Action de former, de se former.

FORME n. f. (lat. *forma*, moule). Configuration des corps; apparence : *juger sur la forme;* manière de se conduire conforme aux règles établies, à l'usage : *agir dans les formes;* façon de s'exprimer ou d'agir propre à une personne : *avoir les formes rudes;* constitution : *forme de gouvernement;* moule sur lequel on fait un chapeau, un soulier, etc.; tournure donnée à un objet : *la forme de cet habit n'est pas gracieuse. Impr.* Châssis de fer où sont rangées les pages composées. Loc. adv. **En forme,** selon les lois; **pour la forme,** pour se conformer à l'usage. Loc. prép. **En forme de, par forme de,** en manière de.

FORMÉ, E adj. Développé, avancé, au physique et au moral.

FORMEL, ELLE adj. Précis, positif : *ordre formel.*

FORMELLEMENT adv. D'une manière formelle.

FORMER v. tr. (rad. *forme*). Donner l'être et la forme : *former un établissement;* contracter : *former une liaison;* composer : *les vapeurs forment les nuages. Fig.* Concevoir : *former un projet;* instruire : *former l'esprit;* constituer : *la bonté forme le fond de son caractère.* **Se former** v. pr. Prendre forme ; devenir plus habile, plus poli.

FORMICA-LEO (*léo*) n. m. Nom scientifique et latin du fourmi-lion.

FORMICANT adj. *Pouls formicant,* faible et fréquent, semblable à la sensation produite par la piqûre des fourmis.

FORMICATION n. f. Picotement qui se fait sentir quelquefois dans les pieds, dans les mains, et qu'on croirait produit par la marche des fourmis.

FORMIDABLE adj. (lat. *formidabilis;* de *formido*, crainte). Qui est à craindre, redoutable.

FORMIDABLEMENT adv. D'une manière formidable.

FORMIER n. m. Qui fait, qui vend des formes.

FORMIQUE adj. *Chim. Acide formique,* acide extrait des fourmis.

FORMULAIRE n. m. Recueil de formules : *formulaire des notaires.*

FORMULE n. f. (lat. *formula;* de *forma*, forme). Modèle qui contient les termes exprès dans lesquels un acte doit être conçu; façon de s'exprimer, d'agir, conforme à l'usage : *formules de politesse;* ordonnance de médecin : *remède suivant la formule;* résultat d'un calcul algébrique, dont on peut faire l'application dans un grand nombre de cas.

FORMULER v. tr. Dresser un acte en la forme authentique : énoncer : *formuler des griefs.*

FORNICATEUR, TRICE n. Celui, celle qui commet le péché de fornication.

FORNICATION n. f. Le péché de la luxure.

FORNIQUER v. int. Commettre le péché de fornication.

FORPAÎTRE v. int. Se dit, en terme de chasse, des bêtes qui vont chercher leur pâture dans des lieux éloignés.

FORS (*for*) prép. Hors, excepté : *tout est perdu, fors l'honneur. Vieux.*

FORT, E adj. (lat. *fortis*). Robuste, vigoureux : *bras fort;* fortifié : *ville forte;* grand, puissant de corps : *un fort cheval;* solide : *étoffe forte. Fig.* Plein d'énergie : *âme forte;* considérable : *forte somme;* rude, pénible : *forte tâche;* violent : *forte pluie;* âcre, désagréable au goût : *beurre fort;* qui sait beaucoup : *fort en histoire;* outré, choquant : *cela est trop fort;* chargé : *café fort;* plein, sonore : *voix forte. Terre forte,* grasse, difficile à labourer; *esprit fort,* qui se pique d'incrédulité en matière religieuse; *se faire fort de,* s'engager à; *se porter fort pour quelqu'un,* répondre de son consentement. **Fort** adv. Beaucoup, extrêmement. N. m. Forteresse; homme puissant, par opposition à *faible;* ce en quoi une personne excelle : *l'algèbre est son fort. Fig.* Temps où une chose atteint sa plus grande intensité : *au fort de l'été, de la tempête,* etc.

FORTE (*té*) adv. *Mus.* Mot italien qui se met aux endroits où l'on doit renforcer le son.

FORTEMENT adv. Avec force : *serrer fortement les mains. Fig. : insister fortement.*

FORTE-PIANO (*té*) n. m. V. PIANO.

FORTERESSE n. f. Lieu fortifié, destiné à recevoir une garnison et à défendre une certaine étendue de pays.

FORTIFIANT, E adj. Se dit des remèdes et des aliments qui augmentent les forces. *Fig.* Qui donne du courage, de la force morale. N. m. : *prendre des fortifiants.*

FORTIFICATION n. f. Ouvrage de défense militaire.

FORTIFIER v. tr. (lat. *fortis*, fort; *facere*, faire). Entourer de fortifications;

donner plus de force; affermir moralement: *fortifier dans une résolution*; corroborer: *ce témoignage fortifie votre opinion.*

FORTIN n. m. Petit fort.

FORTIORI (*à*). A plus forte raison.

FORTISSIMO adv. *Mus.* Mot italien qui sert à indiquer les passages où il faut renforcer beaucoup les sons. N. m. Morceau qui doit être exécuté fortissimo.

FORTRAIT, E adj. *Vét.* Excédé de fatigue: *cheval fortrait.*

FORTRAITURE n. f. *Vét.* Fatigue excessive d'un cheval.

FORTUIT, E adj. (lat. *fortuitus*; de *fors*, hasard). Qui arrive par hasard: *événement fortuit.*

FORTUITEMENT adv. Par hasard.

FORTUNE n. f. (lat. *fortuna*; de *fors*, *fortis*, sort). Hasard, chance: *la fortune des armes*; biens, richesses: *acquérir de la fortune*; sort: *s'attacher à la fortune de quelqu'un. Tenter fortune*, s'engager dans une entreprise hasardeuse; *officier de fortune*, soldat qui s'est élevé par son mérite. *Myth.* Divinité qui dispensait les biens et les maux. V. PART. HIST.

FORTUNÉ, E adj. Heureux; qui donne le bonheur: *union fortunée.* — Ne dites pas: *c'est un homme fortuné*, pour: *c'est un homme riche.*

FORUM (*rome*) n. m. (m. lat.) Place où le peuple s'assemblait, à Rome, pour traiter des affaires publiques.

FORURE n. f. Trou pratiqué avec un foret.

FOSSE n. f. (lat. *fossa*; de *fodere*, *fossum*, creuser). Creux plus ou moins large et profond dans la terre; trou dans lequel on met un corps mort. *Fosse commune*, longues tranchées creusées dans les cimetières des grandes villes, pour y placer les cercueils de ceux dont les familles n'ont pas acheté une concession de terrain. *Fosse d'aisances*, qui reçoit les matières fécales.

FOSSÉ n. m. Fosse prolongée pour enfermer un espace, pour défendre une place, ou pour faire écouler les eaux.

FOSSET n. m. V. FAUSSET.

FOSSETTE n. f. (dimin. de *fosse*). Petit trou que font les enfants pour jouer aux billes, etc.; cavité que quelques personnes ont naturellement au menton, ou qui se forme au milieu de la joue quand elles rient.

FOSSILE n. m. (lat. *fossilis*, extrait de la terre). Corps organisé, et généralement considéré comme antédiluvien, qui se trouve enfoui dans la terre. Adj.: *animal fossile.* — En fouillant dans le sein de la terre, on trouve, posées les unes sur les autres, diverses couches de terrains, qui sont très distinctes entre elles, et qui, évidemment, sont venues s'ajouter à diverses ép ques sur la partie primitive. Chacune de ces additions a dû s'opérer à la suite d'une révolution subie par notre globe, révolution qui aurait fait périr et enfoui dans la couche correspondante tous les êtres organisés vivant à cette époque. Ce sont les débris de ces êtres organisés, plantes, coquilles, animaux, etc., retrouvés aujourd'hui, que l'on appelle *fossiles.*

Dans la première couche, que l'on peut appeler couche de la première époque, on ne rencontre que des mollusques et des crustacés, c'est-à-dire les animaux de l'organisation la plus imparfaite; on y rencontre aussi des végétaux énormes. Les terrains de la deuxième époque offrent un grand nombre de poissons, de reptiles gigantesques, mais aucun mammifère. Dans la troisième époque, les mammifères commencent à se montrer; ce sont: le mastodonte, l'hippopotame, le rhinocéros, ainsi que des rongeurs, des carnassiers, des ruminants et des oiseaux. Dans la quatrième époque, on retrouve les débris des animaux actuels, ou d'animaux semblables.

Le célèbre Cuvier est parvenu à reconstruire et à classer méthodiquement ces êtres, dont quelquefois il ne reste que des débris informes.

FOSSOIR n. m. Sorte de houe, de forme variable.

FOSSOYAGE n. m. Travail du fossoyeur; action de fossoyer.

FOSSOYER v. tr. Entourer de fossés: *fossoyer un champ.*

FOSSOYEUR n. m. Qui creuse les fosses pour enterrer les morts.

FOU ou **FOL, FOLLE** adj. et n. Qui a perdu le sens, l'esprit; excessif: *folle dépense*; badin, enjoué: *humeur folle*; simple, crédule: *bien fou qui s'y fie.* N. m. Bouffon des princes: *le fou de François Ier*; pièce au jeu des échecs.

FOUACE n. f. Sorte de galette épaisse, cuite au four ou sous la cendre.

FOUAGE n. m. Redevance qui, en certaines provinces, se payait autrefois par maison ou par feu.

FOUAILLE n. f. *Vén.* Part que l'on fait aux chiens après avoir tué le sanglier, ce que l'on appelle *curée* à la chasse du cerf.

FOUAILLER v. tr. Frapper souvent et à grands coups de fouet. *Fam.*

FOUARRE n. m. Autre orthographe de FOARRE.

FOUDRE n. f. (lat. *fulgur*, éclair). Fluide électrique enflammé, sortant de la nue avec une explosion plus ou moins forte. *Fig. Coup de foudre*, grand malheur imprévu. N. m. *Un foudre de guerre, d'éloquence*, un grand capitaine, un grand orateur. *Poét. Des foudres d'airain*, des canons. N. f. pl. *Les foudres de l'Eglise*, l'excommunication. V. ÉCLAIR.

FOUDRE n. m. (all. *fulder*, tonneau). Tonneau d'une grande capacité.

FOUDROIEMENT ou **FOUDROÎMENT** n. m. Action par laquelle une personne, une chose est foudroyée.

FOUDROYANT, E adj. Qui foudroie *Fig.* Qui cause une émotion soudaine et violente: *nouvelle foudroyante. Apo-*

plexie foudroyante, violente attaque d'apoplexie qui donne promptement la mort.

FOUDROYER v. tr. Frapper de la foudre. *Fig.* Détruire à coups de canon : *foudroyer une place.*

FOUÉE n. f. Chasse aux petits oiseaux, qui se fait la nuit à la clarté du feu.

FOUET n. m. Corde, lanière de cuir, attachée à un manche, dont on se sert pour conduire et exciter les animaux.

FOUETTÉ, E adj. Battu, fortement agité : *crème fouettée, œufs fouettés.*

FOUETTER v. tr. Donner des coups de fouet ; donner le fouet. V. int. Se dit de la pluie, de la neige, de la grêle, lorsqu'elles frappent violemment contre quelque chose : *le vent lui fouettait au visage.*

FOUETTEUR, EUSE adj. Qui fouette.

FOUGASSE n. f. Fourneau de mine.

FOUGERAIE n. f. Lieu planté de fougères.



FOUGÈRE n. f. Genre de plante qui croît dans les landes et les terrains sablonneux (*).

FOUGUE n. f. Mouvement violent et impétueux, ordinairement accompagné de colère. *Fig.* Ardeur, impétuosité naturelle : *la fougue de la jeunesse.*

FOUGUEUSEMENT adv. D'une manière fougueuse.

FOUGUEUX, EUSE adj. Sujet à entrer en fougue : *tempérament fougueux;* emporté : *cheval fougueux.*

FOUILLE n. f. Travail qu'on fait en fouillant la terre.

FOUILLE-AU-POT n. m. Petit marmiton. Pl. des *fouille-au-pot.*

FOUILLER v. tr. Creuser pour chercher. *Par ext. Fouiller quelqu'un*, chercher soigneusement dans ses poches. V. int. Chercher quelque chose en remuant les objets : *fouiller dans une armoire.*

FOUILLIS n. m. Désordre, pêle-mêle.

FOUINE n. f. Petit mammifère du genre martre ; fourche de fer à deux ou trois pointes.

FOUINER v. int. S'esquiver, faire le poltron. *Pop.*

FOUIR v. tr. (lat. *fodere*). Creuser : *fouir la terre.*

FOUISSEUR n. m. Animal qui creuse la terre, comme la taupe, etc.

FOULAGE n. m. Action de fouler. *Impr.* Relief produit sur la face du papier opposée à celle qui reçoit l'empreinte des lettres.

FOULANT, E adj. *Pompe foulante*, qui élève l'eau au moyen de la pression exercée sur le liquide.

FOULARD n. m. Etoffe de soie pour mouchoirs, cravates, fichus, etc.

FOULE n. f. Multitude de personnes, de choses ; le vulgaire : *se distinguer de la foule.* **En foule** loc. adv. En grande quantité.

FOULÉE n. f. Trace qu'une bête laisse de son pied en passant sur l'herbe ou sur les feuilles.

FOULER v. tr. (lat. *fullo*, foulon). Presser, écraser une chose peu résistante ; marcher sur : *fouler le sol natal ;* blesser : *se fouler un nerf.* Donner un certain apprêt : *fouler des draps, des cuirs. Fig.* Opprimer : *fouler le peuple. Fouler aux pieds*, mépriser.

FOULERIE n. f. Atelier où l'on foule les draps, les cuirs, etc.

FOULOIR n. m. Instrument avec lequel on foule.

FOULON n. m. (lat. *fullo*). Qui foule les draps. *Terre à foulon*, argile qui sert à dégraisser les draps ; *moulin à foulon*, servant à les fouler.

FOULONNIER n. m. Qui dirige un moulin à foulon ; ouvrier qui foule et apprête les draps.

FOULQUE n. f. Espèce de poule d'eau, de l'ordre des échassiers.

FOULURE n. f. Contusion, blessure d'un membre foulé.

FOUR n. m. (lat. *furnus*). Ouvrage de maçonnerie rond et voûté, avec une ouverture par devant, dans lequel on fait cuire le pain, etc. *Four de campagne*, four portatif de cuivre ou de tôle ; *four à chaux*, fourneau en maçonnerie, ouvert par en haut, destiné à la calcination de la pierre à chaux ; *four à ban*, ou *banal*, four public, moyennant rétribution accordée au fournier.

FOURBE adj. et n. (ital. *furbo*). Qui trompe avec perfidie.

FOURBE n. f. Tromperie basse et odieuse : *inventer une fourbe.*

FOURBER v. tr. Tromper.

FOURBERIE n. f. Ruse basse et odieuse jointe au mensonge ; habitude de tromper : *sa fourberie est bien connue.*

FOURBIR v. tr. Nettoyer, polir, rendre clair : *fourbir des armes.*

FOURBISSEUR n. m. Qui polit et monte les armes blanches.

FOURBISSURE n. f. Nettoiement, polissure.

FOURBU, E adj. Se dit des chevaux qui perdent tout à coup l'usage de leurs jambes.

FOURBURE n. f. Maladie d'un cheval fourbu.

FOURCHE n. f. (lat. *furca*). Long manche terminé par deux ou trois longues dents en bois ou en fer (*); endroit où un chemin, un arbre se divise en plusieurs branches. Pl. *Fourches patibulaires*, gibet à plusieurs piliers que les seigneurs hauts justiciers avaient droit d'élever dans la campagne.



FOURCHÉE n. f. Quantité de foin, de paille, etc., qu'on peut enlever d'un coup avec une fourche.

FOURCHER v. int. Se séparer en branches par l'extrémité. *Fig.* et *fam.*

La langue lui a fourché, il a dit un mot pour un autre.

FOURCHET n. m. Inflammation qui attaque le pied chez les bêtes ovines.

FOURCHETÉE n. f. Ce qu'on peut prendre d'une seule fois avec une fourchette.

FOURCHETTE n. f. Ustensile de table à trois ou quatre dents; espèce de fourche formée par la corne dans la cavité du pied du cheval.

FOURCHON n. m. Une des branches ou dents de la fourche ou de la fourchette.

FOURCHU, E adj. Qui fait la fourche : *chemin, menton fourchu.*

FOURCHURE n. f. Endroit où un objet se divise en deux, comme une fourche.



FOURGON n. m. Voiture militaire pour le transport des munitions, des vivres, etc.; instrument pour remuer la braise dans le four.

FOURGONNER v. int. Remuer avec le fourgon la braise dans le four.



FOURMI n. f. (lat. *formica*). Genre d'insectes hyménoptères, qui vivent sous terre en société.

FOURMILIER (*mi-li-é*) n. m. Petit quadrupède d'Amérique, qui vit de fourmis (*).



FOURMILIÈRE (*mi-li-ère*) n. f. Habitation des fourmis. *Fig.* Grand nombre d'individus, d'animaux, d'insectes, etc. : *une fourmilière d'enfants, de souris.*

FOURMI-LION n. m. Insecte ainsi appelé parce qu'il se nourrit de fourmis, dont il est par conséquent l'ennemi, le *lion*. Pl. des *fourmis-lions.*

FOURMILLEMENT n. m. Sensation de picotement comme si des fourmis couraient sur la peau.

FOURMILLER v. int. (rad. *fourmi*). Abonder : *ce fromage fourmille de vers.* Se dit aussi d'une partie du corps dans laquelle on ressent le fourmillement : *les pieds me fourmillent.*

FOURNAGE n. m. Ce que l'on paye au fournier pour la cuisson du pain.

FOURNAISE n. f. (lat. *fornax, fornacis*). Grand four; feu très ardent. *Par ext.* Lieu extrêmement chaud.



FOURNEAU n. m. (dimin. de *four*). Construction de maçonnerie ou vaisseau portatif, pour contenir du feu. *Haut fourneau*, fourneau destiné à fondre le minerai de fer à une haute température (*).

FOURNÉE n. f. Quantité de pain qu'on fait cuire à la fois dans un four. *Fig.* Nombre de personnes nommées ensemble aux mêmes fonctions : *une fournée de pairs, de sénateurs. Fam.*

FOURNI, E adj. Epais, touffu : *bois fourni, barbe fournie;* approvisionné : *magasin bien fourni.*

FOURNIER, IÈRE n. m. Qui tient un four banal.

FOURNIL (*ni*) n. m. Lieu où est le four et où l'on pétrit la pâte.

FOURNIMENT n. m. Objets d'équipement d'un soldat, tels que buffleterie, baudrier, etc.

FOURNIR v. tr. Pourvoir, approvisionner; livrer, procurer. *Fig.* Produire : *fournir des renseignements.* V. int. Subvenir : *fournir aux besoins de quelqu'un.*

FOURNISSEMENT n. m. Fonds que chaque associé apporte dans une société.

FOURNISSEUR n. m. Autrefois, entrepreneur chargé de pourvoir à l'entretien d'un corps d'armée ; marchand auquel on a l'habitude d'acheter.

FOURNITURE n. f. Provision fournie ou à fournir; ce qui est fourni par certains artisans, tels que les tailleurs, les tapissiers, etc., en confectionnant un objet; fines herbes dont on assaisonne la salade.

FOURRAGE n. m. (v. fr. *feurre, fouare*, foin, paille). Herbe, paille, foin, etc., pour la nourriture et pour l'entretien des bestiaux. Se dit de toute l'herbe que l'on coupe à l'armée pour nourrir les chevaux : *faire du fourrage.*

FOURRAGER v. int. Aller au fourrage. V. tr. Ravager : *fourrager un jardin.*

FOURRAGÈRE adj. f. Se dit des plantes propres à être employées comme fourrage.

FOURRAGEUR n. m. Celui qui va au fourrage.

FOURRÉ, E adj. Doublé, garni d'une peau qui a encore son poil : *manteau fourré. Langue fourrée*, langue d'animal recouverte d'une peau avec laquelle on la fait cuire. *Escr. Coup fourré*, porté et reçu en même temps par chacun des deux adversaires. N. m. Endroit très épais d'un bois.

FOURREAU n. m. Gaine, étui servant d'enveloppe à un objet quelconque.

FOURRER v. tr. Introduire, mettre parmi d'autres choses; donner avec excès et mal à propos : *fourrer des friandises à un enfant;* garnir de fourrure : *fourrer une robe.* **Se fourrer** v. pr. S'introduire : *se fourrer dans une société.*

FOURREUR n. m. Marchand de fourrures; qui travaille en pelleterie.

FOURRIER n. m. Sous-officier chargé de distribuer les vivres, de pourvoir au logement des soldats en route, etc.

FOURRIÈRE n. f. Lieu de dépôt des bestiaux, des chevaux, des voitures, etc., qu'on a saisis, jusqu'à leur vente ou jusqu'au payement des dommages qu'ils ont causés.

FOURRURE n. f. Peau d'animal préparée et garnie de son poil pour doubler, garnir ou orner des vêtements.

FOURVOIEMENT n. m. Erreur de celui qui se fourvoie, se trompe.

FOURVOYER v. tr. Egarer, détourner du chemin. *Fig.* Mettre dans l'erreur. **Se fourvoyer** v. pr. Se tromper.

FOUTEAU n. m. Nom vulgaire du hêtre.

FOUTELAIE n. f. Lieu planté de fouteaux.

FOYER n. m. (lat. *focus*). Lieu où l'on fait le feu ; partie du théâtre où se rassemblent les acteurs, les auteurs et quelques privilégiés; salon où le public se réunit dans les entr'actes. *Fig.* Siège principal : *le foyer de la rébellion. Phys.* Le point en dehors d'un verre où les rayons lumineux viennent se réunir. Pl. Pays natal : *revoir ses foyers. Foyers d'une ellipse*, les deux points qui servent à la décrire.

FRAC (*frak*) n. m. (all. *frak*). Habit d'homme serré à la taille et à basques étroites.

FRACAS n. m. (ital. *fracasso;* du lat. *fractus*, brisé). Rupture ou fracture avec violence et bruit. *Par ext.* Tumulte : *le fracas de la rue;* bruit qui ressemble à celui d'une chose qui se brise : *le fracas du tonnerre;* éclat bruyant : *les hommes vains aiment le fracas.*

FRACASSER v. tr. Briser, mettre en pièces avec bruit.

FRACTION n. f. (lat. *fractio;* de *fractus*, rompu). Portion, partie : *une fraction de l'assemblée vota pour... Arith.* Quantité plus petite que l'unité.

FRACTIONNAIRE adj. *Arith.* Qui a la forme d'une fraction. *Nombre fractionnaire*, composé d'un nombre entier et d'une fraction.

FRACTIONNEMENT n. m. Action de fractionner; résultat de cette action.

FRACTIONNER v. tr Diviser par fractions.

FRACTURE n. f. (du lat. *fractus*, rompu). Rupture avec effort. *Chir.* Rupture violente d'un os ou d'un cartilage dur.

FRACTURER v. tr. Casser, briser.

FRAGILE adj. (lat. *fragilis;* de *frangere*, briser). Aisé à rompre, sujet à se casser. *Fig.* Sujet à succomber : *nature fragile;* mal assuré : *santé, fortune fragile.*

FRAGILITÉ, n. f. Disposition à être brisé. *Fig.* Faiblesse : *fragilité humaine;* instabilité : *fragilité des choses humaines.*

FRAGMENT n. m. (lat. *fragmentum;* de *frangere*, briser). Morceau d'un objet qui a été brisé, rompu; morceau extrait d'un livre, d'un discours.

FRAGMENTAIRE adj. Divisé par fragments.

FRAGMENTER v. tr. Réduire en fragments.

FRAI n. m. Temps où a lieu la ponte des œufs de poisson; ces œufs mêmes ; petits poissons pour peupler.

FRAI n. m. Diminution du poids d'une monnaie par suite du frottement et de l'usage.

FRAÎCHEMENT adv. Au frais; récemment : *tout fraîchement arrivé.*

FRAÎCHEUR n. f. Frais agréable; froid, froidure : *la fraîcheur du soir;* maladie causée par un froid humide : *attraper une fraîcheur. Fig.* Brillant, éclat agréable des fleurs, du teint : *étoffe, visage, tableau plein de fraîcheur.*

FRAÎCHIR v. int. *Mar.* Se dit du vent qui devient plus fort; devenir plus frais, en parlant de la température.

FRAIRIE n. f. Partie de divertissement, de bonne chère.

FRAIS, FRAÎCHE adj. Légèrement froid : *vent frais;* qui a de l'éclat, de la fraîcheur : *teint frais;* qui n'est pas fatigué : *troupes fraîches.* Se dit des choses sujettes à se sécher ou à se corrompre et qui n'ont point encore souffert d'altération : *pain frais, poisson frais. Fig.* Récent : *nouvelles de fraîche date.* N. m. Froid agréable : *prendre le frais.* Adv. (varie par euphonie). Récemment : *fleur fraîche cueillie.*

FRAIS n. m. pl. Dépense, dépens : *faire de grands frais, être condamné aux frais. Fig. Se mettre en frais*, dépenser plus que de coutume. **A peu de frais** loc adv Sans beaucoup de peine, sans dépenser beaucoup : *briller, voyager à peu de frais.*



FRAISE n. f. (lat. *fraga;* de *fragrare*, sentir bon). Fruit du fraisier (*) ; membrane qui enveloppe les intestins du veau, de l'agneau, etc ; collet plissé d'autrefois, qui, par sa forme, avait quelque ressemblance avec la fraise du veau.

FRAISER v. tr. Plisser en fraise *fraiser des manchettes.*

FRAISETTE n. f. Petite fraise.

FRAISIER n. m. Petite plante, de la famille des rosacées, qui produit la fraise

FRAISIÈRE n. f. Terrain planté de fraisiers.

FRAISIL (*zi*) n. m. Cendre du charbon de terre.



FRAMBOISE n. f. Fruit rouge ou blanc du framboisier.

FRAMBOISER v. tr. Aromatiser avec du jus de framboise.

FRAMBOISIER n. m. Arbrisseau épineux, qui produit les framboises

FRAMÉE n. f. (lat. *framea*). Arme des anciens Francs.

FRANC n. m. Unité monétaire, en usage en France, du poids de 5 grammes

FRANC, FRANCHE adj. Libre, par oppos. à *serf. Fig.* Loyal, sincère : *langage franc;* vrai (devant le nom) : *franc libertin;* exempt de charges, d'impôts *villes franches. Lettres franches de port* pour le port desquelles il n'y a rien payer. Adv. Ouvertement, sans détour *je vous parle franc.*

FRANC, FRANQUE adj. et n. (lat *francus*). Nom générique des Européens dans les ports du Levant. *Langue franque*, composée de français, d'espagnol d'italien, etc., usitée dans le Levant.

FRANÇAIS, E adj Qui est de France

qui concerne la France. N. Qui est né en France. N. m. s. La langue française : *apprendre le français.*

FRANC-ALLEU (*fran-kaleu*) n. m. V. FÉODALITÉ (*Part. hist.*).

FRANCATU n. m. Variété de pomme.

FRANC-BORD n. m. Espace de terrain qui borde une rivière ou un canal, au delà des digues ou du chemin de halage.

FRANC-BOURGEOIS, E n. m. *Féod.* Personne exempte de certaines redevances par rapport à son seigneur. Pl. des *franc-bourgeois.*

FRANC-COMTOIS, E adj. et n. De la Franche-Comté. Pl. des *Francs-Comtois*, des *Franc-Comtoises.*

FRANCHEMENT adv. Sincèrement : *avouer franchement.*

FRANCHIR v. tr. Sauter, passer en sautant par-dessus quelque chose ; passer, traverser vigoureusement, hardiment, des lieux difficiles : *franchir les Alpes, les mers. Fig.* Surmonter : *franchir les obstacles.*

FRANCHISE n. f. Immunité, exemption : *les franchises d'une ville. Fig.* Sincérité, candeur : *parler avec franchise.*

FRANCHISSABLE adj. Qui peut être franchi.

FRANCISATION n. f. Acte qui constate qu'un navire est français.

FRANCISCAIN n. m. (lat. *Franciscus*, François). Religieux de l'ordre fondé par saint François d'Assise.

FRANCISÉ, E adj. Qui a pris les mœurs, les habitudes des Français : *un étranger francisé. Gram.* Qui a pris une terminaison française : *mot francisé.*

FRANCISER v. tr. Donner une terminaison, une inflexion française à un mot d'une autre langue : **London**, *francisé, donne* **Londres.**



FRANCISQUE n. f. Arme offensive en usage chez les Francs.

FRANC-JUGE n. m. Membre d'un tribunal mystérieux et redoutable, en Allemagne, au moyen âge. Pl. des *francs-juges.*

FRANC-MAÇON n. m. Membre d'une société de franc-maçonnerie. Pl. des *francs-maçons.*

FRANC-MAÇONNERIE n. f. Société secrète répandue dans différentes contrées du globe, et dont les membres se reconnaissent à certains signes. V. P. HIST.

FRANCO adv. (m. ital.). Sans frais : *recevoir, expédier un paquet franco.*

FRANCO mot à terminaison euphonique, pour *Français*, qui entre en composition avec certains autres noms de peuples : *traité franco-italien, frontière franco-espagnole*, etc.

FRANCOLIN n. m. Oiseau du genre perdrix.

FRANC-PARLER n. m. Franchise de langage, absence de déguisement dans les paroles. *Avoir son franc-parler*, se permettre de dire toute sa pensée.

FRANC-RÉAL n. m. Sorte de poire. Pl. des *francs-réals.*

FRANC-TIREUR n. m. Soldat qui, sans faire partie de l'armée régulière, reçoit une commission pour la durée d'une guerre. Pl. des *francs-tireurs.*

FRANGE n. f. (ital. *frangia*, bande d'étoffe). Tissu d'où pendent des filets, servant à orner les meubles, les vêtements, etc.

FRANGÉ, E adj. Orné de franges : *rideaux frangés.*

FRANGER v. tr. Garnir de franges.

FRANGEUSE n. f. Ouvrière qui fait des franges : *frangeuse en châles.*

FRANGIER, IÈRE n. Ouvrier qui fait la frange. — On dit aussi FRANGER.

FRANGIPANE n. f. Pâtisserie faite de crème, d'amandes, etc., inventée par *Frangipani.* — Ne pas dire *franchipane.*

FRANGIPANIER n. m. Sorte de laurier-rose d'Amérique.

FRANQUETTE n. f. qui n'est d'usage que dans cette phrase familière : *à la bonne franquette*, franchement, sans façon. — Ne pas dire *flanquette.*

FRAPPAGE n. m. Action de frapper ; résultat de cette action : *le frappage de la monnaie.*

FRAPPANT, E adj. Qui fait une vive impression sur l'esprit : *preuves frappantes ;* d'une parfaite ressemblance : *portrait frappant.*

FRAPPE n. f. Empreinte que le balancier fait sur la monnaie.

FRAPPÉ, E adj. Saisi, surpris : *être frappé d'une chose. Vers bien frappés*, où il y a de la force, de l'énergie : *ouvrage frappé au bon coin*, bon ouvrage ; *imagination frappée*, remplie d'une chose, de terreur, par exemple.

FRAPPE-DEVANT n. m. Outil de forgeron.

FRAPPEMENT n. m. Action de frapper : *le frappement du rocher par Moïse.*

FRAPPER v. tr. Donner un ou plusieurs coups ; percer : *frapper d'un coup de poignard ;* donner une empreinte à : *frapper de la monnaie. Fig.* Faire périr : *la mort frappe tous les hommes ;* faire retentir : *frapper l'air de ses cris ;* produire de l'effet : *frapper un grand coup ;* tomber sur : *la lumière frappe les objets ;* faire impression sur : *frapper l'imagination ;* plonger dans la glace pour refroidir vivement : *frapper de l'eau, une carafe, du champagne.* V. int. : *frapper à la porte.*

FRAPPEUR, EUSE n. Qui frappe. *Fam.*

FRASQUE n. f. Tour malin ; extravagance avec éclat.

FRATER (*tèr*) n. m. (m. lat. qui signifie *frère*). Religieux illettré ; garçon chirurgien ; barbier. *Fam.* Pl. des *fraters.*

FRATERNEL, ELLE adj. (lat. *fraternus ;* de *frater*, frère). Qui est propre à des frères, tel qu'il convient entre frères.

FRATERNELLEMENT adv. D'une manière fraternelle.

FRATERNISER v. int. Vivre en frères; se réunir dans un repas commun et public.

FRATERNITÉ n. f. Relation de frère à frère. *Fig.* Union intime entre les hommes, entre les membres d'une société.

FRATRICIDE n. m. (lat. *frater*, frère; *cædo*, je tue). Meurtre d'un frère, d'une sœur. Adj. et n. Qui commet ce crime.

FRAUDE n. f. (lat. *fraus, fraudis*). Tromperie, acte de mauvaise foi; contrebande : *faire la fraude.*

FRAUDER v. tr. Frustrer par quelque fraude : *frauder la douane.* V. int. Commettre des fraudes.

FRAUDEUR, EUSE n. Qui fait la fraude.

FRAUDULEUSEMENT adv. D'une manière frauduleuse.

FRAUDULEUX, EUSE adj. Entaché de fraude : *marché, banqueroute frauduleuse.*

FRAXINÉES n. f. pl. Genre d'arbres dont le frêne est le type.

FRAXINELLE n. f. (lat. *fraxinus*, frêne). Plante dont les feuilles ressemblent à celles du frêne.

FRAYER v. tr. (lat. *fricare*, frotter). Tracer, pratiquer : *frayer un sentier.* V. int. Se reproduire, en parlant des poissons. *Fig.* S'accorder, se convenir : *ces deux hommes ne frayent point ensemble.* **Se frayer** v. pr. S'ouvrir : *se frayer un passage.*

FRAYEUR n. f. (lat. *frigor*, froid, ou *fragor*, bruit). Crainte vive, grande peur causée par l'image d'un mal véritable ou apparent.

FRAYOIR n. m. Marques qui restent sur les baliveaux contre lesquels le cerf a frotté son bois nouveau.

FREDAINE n. f. Folie de jeunesse. *Fam.*

FREDON n. m. Roulade, tremblement de voix en chantant.

FREDONNEMENT n. m. Action de fredonner.

FREDONNER v. tr. et v. int. Chanter à demi-voix.

FRÉGATE n. f. (ital. *fregata* ou esp. *fragata*). Bâtiment de guerre ayant une seule batterie couverte et moins de 60 bouches à feu; oiseau de mer ainsi nommé parce que son vol, très rapide, l'a fait comparer à la frégate.



FREIN n. m. (lat. *frenum*). Mors, partie de la bride qu'on met dans la bouche du cheval pour le diriger. *Méc.* Appareil au moyen duquel on peut ralentir ou même arrêter complètement le mouvement d'une machine, d'une voiture, etc. *Fig.* Ce qui retient dans les bornes du devoir : *le frein de la loi.*

FRELATAGE n. m. ou **FRELATERIE** n. f. Action de frelater.

FRELATER v. tr. Falsifier le vin, les liqueurs, etc.

FRELATERIE n. f. V. FRELATAGE.

FRELATEUR n. m. Celui qui frelate.

FRÊLE adj. (lat. *fragilis*). Fragile. *Fig.* Faible : *frêle appui.*

FRELON n. m. Sorte de grosse guêpe.



FRELUCHE n. f. Petite houppe de soie.

FRELUQUET n. m. Homme léger, frivole et sans mérite. *Fam.*

FRÉMIR v. int. (lat. *fremere*). Trembler de crainte, de colère, d'horreur, etc. Se dit aussi d'un liquide près de bouillir et des corps agités de vibrations promptes et courtes.

FRÉMISSANT, E adj. Qui frémit.

FRÉMISSEMENT n. m. Emotion avec tremblement des membres; agitation des molécules d'un corps : *frémissement d'une cloche, de l'air;* petit mouvement qui se produit dans un liquide près de bouillir.

FRÊNAIE n. f. Terrain planté de frênes.

FRÊNE n. m. (lat. *fraxinus*). Bel arbre forestier à bois blanc et compact.

FRÉNÉSIE n. f. (gr. *phrenesis*, trouble, agitation). Délire furieux. *Fig.* Excès dans une passion : *se livrer au jeu avec frénésie.*

FRÉNÉTIQUE adj. et n. Atteint de frénésie; furieux : *transport frénétique.*

FRÉNÉTIQUEMENT adv. D'une manière frénétique.

FRÉQUEMMENT adv. Souvent.

FRÉQUENCE n. f. Réitération fréquente. *Fréquence du pouls*, vitesse des battements.

FRÉQUENT, E adj. (lat. *frequens, frequentis*). Qui arrive souvent.

FRÉQUENTATIF, IVE adj. et n. Se dit d'un verbe qui marque une action fréquemment répétée, comme *clignoter, crachoter, criailler.*

FRÉQUENTATION n. f. Communication habituelle avec quelqu'un.

FRÉQUENTER v. tr. Hanter, aller souvent dans un lieu.

FRÈRE n. m. (lat. *frater*). Né du même père et de la même mère, ou seulement de l'un des deux. *Fig.* Se dit de tous les hommes, comme étant sortis du même père; nom que se donnent les religieux entre eux. *Frères jumeaux*, nés d'un même accouchement; *frères de lait*, l'enfant de la nourrice et celui qu'elle a nourri du même lait; *frères d'armes*, guerriers qui combattent ensemble.

FRESAIE n. f. Un des noms vulgaires de la chouette.

FRESQUE n. f. (ital. *fresco*, frais). Manière de peindre avec des couleurs dé-

trempées dans de l'eau de chaux, sur une muraille fraîchement enduite : *peinture à fresque*.

FRESSURE n. f. Le cœur, la rate, le foie et les poumons d'un animal, pris ensemble : *fressure de veau*.

FRET (*frè*) n. m. (lat. *fretum*). Louage d'un bâtiment pour prendre la mer; prix du fret; cargaison d'un navire de commerce.

FRÈTEMENT n. m. Action de fréter.

FRÉTER v. tr. Donner ou prendre un vaisseau à louage; le charger, l'équiper. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

FRÉTEUR n. m. Qui donne ou prend un navire à louage.

FRÉTILLANT, E adj. Vif, remuant,

FRÉTILLEMENT n. m. Mouvement de ce qui frétille.

FRÉTILLER v. int. S'agiter par des mouvements vifs et courts.

FRÉTILLON n. Personne qui ne cesse de s'agiter.

FRETIN n. m. (angl. *farthing*, pièce de menue monnaie). Menu poisson. *Fig.* Chose de nulle valeur.

FRETTE n. f. (lat. *fretus*, soutenu). Cercle de fer qui sert de lien à un morceau de bois pour l'empêcher de se fendre, et principalement au moyeu des roues.

FRETTER v. tr. Garnir d'une frette.

FREUX n. m. Nom vulgaire d'une espèce de corbeau.

FRIABILITÉ n. f. Caractère, nature de ce qui est friable.

FRIABLE adj. (lat. *friabilis ;* de *friare*, réduire en morceaux). Qui peut être aisément réduit en poudre.

FRIAND, E adj. Qui aime les morceaux délicats et qui s'y connaît.

FRIANDISE n. f. Goût pour les mets fins et délicats. Pl. Sucreries.

FRIBOURGEOIS, E adj. et n. De Fribourg.

FRICANDEAU n. m. Morceau de veau piqué de menus morceaux de lard.

FRICASSÉE n. f. Viande fricassée.

FRICASSER v. tr. Accommoder dans une sauce de la viande coupée par morceaux. *Fig.* Dépenser inutilement et promptement : *il a fricassé tout son bien.*

FRICASSEUR n. m. Mauvais cuisinier.

FRICHE n. f. Etendue de terrain qu'on ne cultive pas et où ne croissent que des herbes, des broussailles. **En friche** loc. adv. Sans culture.

FRICOT n. m. Viande en ragoût. *Pop.*

FRICOTER v. int. Se régaler. V. tr. Accommoder en ragoût. *Fig.* Dépenser en bonne chère. *Pop.*

FRICOTEUR, EUSE n. Qui aime la bonne chère. *Pop.*

FRICTION n. f. (lat. *frictio*). Frottement que l'on fait sur quelque partie du corps.

FRICTIONNER v. tr. Faire des frictions.

FRIGIDITÉ n. f. (lat. *frigiditas;* de *frigidus*, froid). Sensation de froid.

FRIGORIFIQUE adj. (lat. *frigus, frigoris*, froid; *facere*, faire). Qui produit le froid.

FRILEUX, EUSE adj. et n. Fort sensible au froid.

FRIMAIRE n. m. (rad. *frimas*). Troisième mois du calendrier républicain (du 21 novembre au 20 décembre).

FRIMAS n. m. Brouillard froid et épais, qui se glace en tombant.

FRIME n. f. Semblant que l'on fait de quelque chose. *Pop.*

FRIMOUSSE n. f. Figure, face. Se prend en mauv. part : *quelle frimousse!*

FRINGALE n. f. (corruption de *faimvalle*). Faim subite et violente.

FRINGANT, E adj. Qui est vif, alerte, fort éveillé.

FRINGUER v. int. Danser, sautiller.

FRIPER v. tr. (du v. fr. *fripe*, chiffon). Chiffonner, user, gâter : *friper une robe, ses habits.*

FRIPERIE n. f. Vêtements, meubles usés; commerce qu'on en fait.

FRIPE-SAUCE n. m. Mauvais cuisinier. Pl. des *fripe-sauce. Fam.*

FRIPIER, IÈRE n. Qui vend de vieux habits, etc.

FRIPON, ONNE adj. et n. Qui trompe adroitement; fourbe, homme de mauvaise foi : *c'est un fripon. Petit fripon*, enfant espiègle; *air, œil fripon*, éveillé.

FRIPONNEAU n. m. Diminutif de fripon. *Fam.*

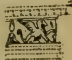
FRIPONNER v. tr. Escroquer, dérober avec adresse.

FRIPONNERIE n. f. Action de fripon.

FRIQUET n. m. Moineau de petite espèce.

FRIRE v. tr. défect. (lat. *frigere;* du gr. *phrugein*, griller, rôtir. — *Je fris, tu fris, il frit*, sans pl. *Je frirai, nous frirons. Je frirais, nous fririons.* Impér. *fris*, sans pl. *Frit, frite.* Les autres formes sont inusitées; pour y suppléer, on emploie le verbe *faire*, suivi de l'infinitif *frire*). Faire cuire dans la friture. V. int. : *le poisson frit. Fig. Il n'y a rien à frire*, rien à manger, rien à faire.

FRISE n. f. (bas lat. *frisium*, broderie). *Arch.* Partie de l'entablement entre l'architrave et la corniche (*) ; surface plane formant une bande continue; sorte d'étoffe de laine à poil frisé. *Fortif. Cheval de frise*, grosse pièce de bois hérissée de pointes de tous côtés.



FRISÉ, E adj. Tortillé, contourné en tire-bouchon : *cheveux frisés. Chou frisé*, dont la feuille est toute crêpée.

FRISER v. tr. Crêper, mettre en boucles : *friser les cheveux. Fig.* Raser, effleurer : *la balle lui a frisé le visage ;* être prêt d'atteindre : *friser la quarantaine.* V. int. : *ses cheveux frisent naturellement.*

FRISON n. m. Chacune des boucles d'une frisure.

FRISON, ONNE adj. et n. De la Frise.

FRISOTTER v. tr. Friser souvent.

FRISQUET, ETTE adj. Qui approche du froid : *air frisquet, bise frisquette.*

FRISQUETTE n. f. *Impr.* Châssis garni en papier et posé sur la feuille, pour garantir les marges et les blancs.

FRISSON n. m. (lat. *frigere*, avoir froid). Tremblement causé par le froid, ordinairement avant la fièvre. *Fig.* Saisissement qui vient de la peur ou de quelque passion violente.

FRISSONNANT, E adj. Qui frissonne.

FRISSONNEMENT n. m. Léger frisson.

FRISSONNER v. int. Avoir le frisson. *Fig.* Etre fortement ému : *frissonner d'horreur.*

FRISURE n. f. Façon de friser ; chevelure frisée.

FRIT, E adj. Cuit dans la friture. *Fig* et *fam.* Ruiné, perdu sans ressource.

FRITILLAIRE n. f. Genre de plantes, de la famille des liliacées, dont l'espèce la plus connue est la couronne impériale.

FRITTE n. f. Mélange de sable et de soude dont on fait le verre ; cuisson de ce mélange.

FRITURE n. f. Action et manière de frire ; poisson frit ; huile, beurre, graisse servant à frire.

FRITURIER, IÈRE n. Marchand de friture.

FRIVOLE adj. (lat. *frivolus*). Vain, léger, sans importance ; qui a du goût pour les choses futiles.

FRIVOLEMENT adv. Avec frivolité.

FRIVOLITÉ n. f. Caractère de ce qui est frivole.

FROC (*frok*) n. m. (bas lat. *frocus*, vêtement de dessus). Partie de l'habit monacal qui couvre la tête et tombe sur les épaules. *Fig.* Profession monacale : *prendre le froc.* Par ext. : *jeter le froc aux orties*, renoncer à une profession.

FROCARD n. m. *Iron.* Moine.

FROID n. m. (lat. *frigus*). Absence de chaleur ; sensation que fait éprouver l'absence, la perte, la diminution de la chaleur. *Fig.* Air sérieux et composé : *il est d'un froid glacial ;* refroidissement : *il y a du froid entre eux.*

FROID, E adj. Privé de chaleur ; qui communique le froid, ou n'en garantit pas ; refroidi : *viandes froides. Fig.* Sérieux, posé, réservé : *homme froid ;* qui manque de chaleur, de sensibilité : *orateur, style froid. Etre de sang-froid*, maître de soi-même ; *battre froid à quelqu'un*, lui faire moins bon accueil ; *humeurs froides*, scrofules.

FROIDEMENT adv. De manière à avoir froid : *être vêtu froidement. Fig.* Avec froideur : *accueillir froidement.*

FROIDEUR n. f. Etat de ce qui est froid. *Fig* Froid accueil, indifférence.

FROIDIR v. int. Devenir froid.

FROIDURE n. f. Froid répandu dans l'air ; l'hiver : *au retour de la froidure.*

FROIDUREUX, EUSE adj. Qui amène la froidure.

FROISSEMENT n. m. Action de froisser. *Fig. : les froissements des intérêts, le froissement de l'amour-propre.*

FROISSER v. tr. (lat. *fressus*, brisé). Meurtrir par une pression violente : *se froisser un membre ;* chiffonner : *froisser du drap. Fig.* Blesser, choquer : *froisser les opinions de quelqu'un.* **Se froisser** v. pr. Etre froissé. *Fig.* Etre blessé, offensé, choqué.

FROISSURE n. f. Impression qui demeure à un corps qui a été froissé.

FRÔLEMENT n. m. Effet de ce qui frôle.

FRÔLER v. tr. Toucher légèrement en passant.

FROMAGE n. m. (lat. *forma*, éclisse dans laquelle le fromage prend sa forme). Aliment fait avec de la crème de lait ou du caséum, ou avec l'une et l'autre de ces substances. Les fromages les plus connus sont : le roquefort, le gruyère, le neufchâtel, le hollande, le parmesan, le livarot, le marolles, le camembert, le chester, le port-salut, le brie, le munster, le sassenage, etc.

FROMAGEON n. m. Fromage blanc de lait de brebis, que l'on fabrique dans le midi de la France.

FROMAGER n. m. Genre d'arbres exotiques.

FROMAGER, ÈRE n. Qui fait, qui vend des fromages. N. m. Vase percé pour faire égoutter le fromage.

FROMAGERIE n. f. Endroit où l'on fait, où l'on garde les fromages.

FROMENT n. m. (lat. *frumentum*). La meilleure espèce de blé.

FROMENTACÉE (*man*) adj. f. Se dit des plantes qui ont du rapport avec le froment, comme le chiendent, le froment de haies, etc.

FROMENTAL n. m. Espèce d'avoine employée surtout comme fourrage.

FROMENTEAU n. m. Variété de raisin.

FRONCE n. f. Chacun des plis faits à une étoffe.

FRONCEMENT n. m. Action de froncer, de rider, surtout en parlant des sourcils et du front.

FRONCER v. tr. Resserrer, en parlant des sourcils ; rider, en parlant du front ; plisser : *froncer une robe.*

FRONCIS n. m. Ensemble des plis faits à une robe, à une chemise, etc.



FRONDAISON n. f. Epoque où paraissent les feuilles ; le feuillage lui-même : *une abondante frondaison.*

FRONDE n. f. (lat. *funda*). Petite corde préparée pour lancer des pierres (*). **La Fronde,** parti qui prit les armes contre la cour pendant la minorité de Louis XIV. V. PART. HIST.

FRONDER v. tr. Blâmer, critiquer.

FRONDEUR n. m. Qui lance des pierres avec une fronde. *Fig.* Qui aime à critiquer, à contredire, à blâmer; partisan de la Fronde.

FRONT n. m. (lat. *frons, frontis*). Partie supérieure du visage, depuis la naissance des cheveux jusqu'aux sourcils. *Fig.* Tout le visage : *front serein, sévère;* la tête : *courber, relever le front;* le devant : *le front d'un bataillon;* hardiesse, impudence : *vous avez eu le front de....* **De front** loc. adv. Par devant : *attaquer de front;* côte à côte : *aller de front;* ensemble : *mener deux affaires de front;* sans ménagement : *heurter de front les opinions, les préjugés de quelqu'un.*

FRONTAL, E, AUX adj. Qui concerne le front : *os frontal, veine frontale.* N. m. *Chir.* Bandeau ou topique qu'on applique sur le front.

FRONTEAU n. m. Bandeau de toile que les religieuses portent sur le front.

FRONTIÈRE n. f. Limite qui sépare deux Etats. Adj. Qui est limitrophe : *place frontière.*

FRONTIGNAN n. m. Vin muscat récolté près de Frontignan : *un verre de frontignan.*

FRONTISPICE n. m. (lat. *frons, frontis*, front; *spicere*, regarder). Face principale d'un monument; titre d'un livre avec vignettes.

FRONTON n. m. (rad. *front*). Ornement triangulaire d'architecture, quelquefois semi-circulaire, au-dessus de l'entrée principale d'un édifice : *le fronton du Panthéon.*



FROTTAGE n. m. Travail de celui qui frotte.

FROTTÉE n. f. Coups nombreux que l'on donne ou que l'on reçoit. *Pop.*

FROTTEMENT n. m. Action de deux corps qui se frottent.

FROTTER v. tr. (lat. *fricare*). Passer à plusieurs reprises, et en appuyant, un corps sur un autre; enduire de cire : *frotter un parquet;* frictionner. *Fig.* Battre, maltraiter : *on l'a frotté d'importance. Fam.* **Se frotter à** v. pr. S'attaquer à. *Fam.*

FROTTEUR n. m. Qui frotte les parquets.

FROTTIS n. m. Couche de couleur légère et transparente.

FROTTOIR n. m. Linge pour frotter, essuyer.

FROUEMENT n. m. Action de frouer.

FROUER v. int. Imiter à la pipée le vol et le cri de la chouette pour attirer les oiseaux.

FROU-FROU (onomat.) n. m. Froissement des feuilles, des vêtements, surtout en parlant d'une robe de femme. *Faire du frou-frou*, faire de l'étalage.

FRUCTIDOR n. m. (lat. *fructus*, fruit). Douzième mois de l'année républicaine (du 18 août au 16 septembre).

FRUCTIFÈRE adj. Qui produit des fruits.

FRUCTIFIANT, E adj. Fécond, productif : *plante fructifiante.*

FRUCTIFICATION n. f. Ensemble des phénomènes qui accompagnent la formation du fruit.

FRUCTIFIER v. int. (lat. *fructus*, fruit; *facere*, faire). Rapporter du fruit. *Fig.* Produire un résultat avantageux : *cette somme a fructifié.*

FRUCTUEUSEMENT adv. Avec fruit, utilement.

FRUCTUEUX, EUSE adj. Utile, profitable : *travail fructueux.*

FRUGAL, E, AUX adj. (lat. *frugalis;* de *frux*, fruit). Qui se contente de peu pour sa nourriture; simple : *vie frugale.*

FRUGALEMENT adv. D'une manière frugale.

FRUGALITÉ n. f. Sobriété.

FRUGIVORE adj. (lat. *fruges*, fruits; *voro*, je dévore). Qui se nourrit de végétaux et, en général, de fruits.

FRUIT n. m. (lat. *fructus*). Production des végétaux qui succède à la fleur. Pl. Toutes les productions de la terre : *les fruits de la terre. Fig.* Profit, avantage : *le fruit du travail, de l'étude;* résultat mauvais : *la misère est le fruit de la paresse.*

FRUITERIE n. f. Lieu où l'on conserve le fruit; commerce du fruitier.

FRUITIER adj. m. Qui porte des fruits : *arbre fruitier.*

FRUITIER, IÈRE n. Qui vend des fruits, des légumes.

FRUSQUIN n. m. Tout ce qu'un homme a d'argent, de nippes. On dit plus souvent saint-frusquin : *on lui a volé tout son saint-frusquin.*

FRUSTE adj. Se dit d'une médaille ou d'une sculpture défectueuse, effacée par le temps.

FRUSTRATEUR n. m. Celui qui frustre.

FRUSTRATION n. f. Action de frustrer.

FRUSTRATOIRE adj. Fait dans l'intention de frustrer : *acte frustratoire.*

FRUSTRER v. tr. (lat. *frustrari*). Priver quelqu'un de ce qui lui est dû.

FRUTESCENT, E adj. *Bot.* A tige ligneuse, comme un arbrisseau.

FUCACÉES n. f. pl. Famille de plantes qui a le varech pour type.

FUCHSIA n. m. (de *Fuchs*, botan. allem.). Arbrisseau à fleurs pendantes et d'un rouge plus ou moins vif.



FUCHSINE n. f. Matière colorante rouge.

FUCUS (*cuce*) n. m. Vulgairement *varech.*

FUERO n. m. Privilège, franchise, coutume, loi, dans certaines provinces d'Espagne.

FUGACE adj. Qui disparaît aussitôt après s'être montré: *symptôme fugace.*

FUGITIF, IVE adj. et n. (lat. *fugitivus;* de *fugere*, fuir). Qui fuit. *Fig.* Qui passe rapidement: *ombre fugitive.* **Poésies fugitives**, petites pièces de vers de peu d'importance.

FUGITIVEMENT adv. D'une manière fugitive.

FUGUE n. f. Fuite, escapade. *Mus.* Morceau où les différentes parties se succèdent en répétant le même sujet.

FUIE n. f. Petit colombier.

FUIR v. tr. (lat. *fugere*). Eviter. V. int. Se dérober: *fuir à travers champs;* passer : *le nuage fuit, l'hiver a fui;* laisser échapper : *ce vase, ce tonneau fuit.*

FUITE n. f. Action de fuir; échappement d'un liquide, d'un gaz.

FULGURANT, E adj. Qui lance des éclairs.

FULGURATION n. f. (lat. *fulgur*, éclair). Eclat de lumière électrique dans l'atmosphère, sans tonnerre.

FULIGINEUX adj. (lat. *fuligo*, suie). Qui a la couleur de la suie.

FULMICOTON n. m. V. COTON-POUDRE.

FULMINANT, E adj. Menaçant: *regards fulminants. Chim.* Qui produit une détonation : *poudre fulminante.*

FULMINATE n. m. *Chim.* Sel produit par la combinaison de l'acide fulminique avec une base.

FULMINATION n. f. Détonation d'une substance fulminante.

FULMINATOIRE adj. Qui fulmine : *sentence fulminatoire.*

FULMINER v. int. (lat. *fulmen*, foudre). Faire explosion. *Fig.* S'emporter : *fulminer contre quelqu'un.* V. tr. Lancer: *fulminer une excommunication.*

FULMINIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide formant des combinaisons métalliques qui produisent de violentes explosions.

FUMAGE n. m. ou **FUMAISON** n. f. Action de donner une fausse couleur d'or à l'argent, en l'exposant à la fumée de certaines compositions ; opération qui consiste à répandre le fumier sur les champs ; exposition de certains aliments à la fumée pour les mieux conserver.

FUMANT, E adj. Qui fume : *cendre fumante.*

FUMARIACÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le fumeterre.

FUMÉ n. m. Epreuve d'une gravure pour voir si elle est bien venue.

FUMÉE n. f. (lat. *fumus*). Vapeur épaisse qui se dégage des corps en combustion. *Fig.* Choses vaines: *la fumée de la gloire.* Pl. Vapeurs qui montent de l'estomac au cerveau : *les fumées du vin.*

FUMER v. int. Jeter de la fumée ; exhaler des vapeurs : *les prés fument au printemps. Fig.* Eprouver du dépit. *Pop.* V. tr. Exposer à la fumée pour faire sécher : *fumer des jambons. Fumer un champ*, y répandre du fumier pour l'engraisser :*fumer du tabac*, en aspirer l'essence, la fumée.

FUMEROLLE n. f. Crevasse d'un volcan d'où s'échappe de la fumée.

FUMERON n. m. Bois non entièrement carbonisé qui s'enflamme et jette de la fumée.

FUMET n. m. Arome des viandes, des vins, des liqueurs, etc. *Chas.*: odeur émanant du gibier et révélant sa présence.

FUMETERRE n. f. Plante amère, très usitée en médecine.

FUMEUR n. m. Qui fume habituellement du tabac.

FUMEUX, EUSE adj. Qui répand de la fumée : *lampe fumeuse. Fig.* Qui envoie des vapeurs à la tête : *vin fumeux.*

FUMIER n. m. Litière des bestiaux mêlée avec leur fiente ; engrais pour la terre. *Fig.* Objet vil par sa nature, par son usage.

FUMIGATION n. f. (lat. *fumigare*, enfumer ; de *fumus*, fumée). Action de produire une fumée qui purifie l'air ou qui se répand sur une partie malade.

FUMIGATOIRE adj. Qui a rapport aux fumigations. *Boîte fumigatoire*, qui contient ce qu'il faut pour secourir, par des fumigations, les noyés et les asphyxiés.

FUMIGER v. tr. Exposer à la fumée.

FUMISTE n. m. Celui dont le métier est d'entretenir les cheminées en bon état, de fabriquer les appareils de chauffage.

FUMISTERIE n. f. Profession, commerce du fumiste.

FUMIVORE adj. et n. (lat. *fumus*, *fumi*, fumée ; *voro*, je dévore). Qui consume la fumée : *appareil fumivore*. Petit appareil placé au-dessus des verres de lampe pour empêcher la fumée de noircir le plafond.

FUMOIR n. m. Pièce des fumeurs.

FUMURE n. f. Engrais ; action de fumer les terres.

FUNAMBULE n. (lat. *funis*, corde; *ambulare*, marcher). Danseur de corde.

FUNÈBRE adj. Qui a rapport aux funérailles, *pompe funèbre. Fig.* Triste, lugubre : *image funèbre.*

FUNÈBREMENT adv. D'une manière funèbre.

FUNÉRAILLES n. f. pl. Obsèques.

FUNÉRAIRE adj. Qui concerne les funérailles : *frais funéraires.*

FUNESTE adj. (lat. *funestus*). Malheureux, sinistre, qui porte avec soi la désolation : *guerre funeste.*

FUNESTEMENT adv. D'une manière funeste.

FUNICULAIRE adj. Qui a rapport au funicule : *Chemin de fer funiculaire*, chemin de fer destiné à gravir de fortes rampes : les convois sont mis en mouvement au moyen d'un câble qui s'enroule sur l'axe d'un treuil.

FUNICULE n. m. (lat. *funiculus*, cordon). Fil qui relie la graine au placenta.

FUNIN ou **FRANC-FUNIN** n. m. *Mar.* Cordage non goudronné.

FUR. Usité seulement dans cette locu-

tion : *au fur et à mesure, à fur et mesure*, successivement. Ne pas dire *au fur et mesure.*



FURET n. m. (bas lat. *furo*, voleur). Petit animal du genre martre, dont on se sert pour la chasse au lapin de garenne.

FURETAGE n. m. Action de fureter.

FURETER v. int. Chasser au furet; fouiller, chercher avec soin. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

FURETEUR n. m. Qui cherche, qui fouille partout.

FUREUR n. f. (lat. *furor*). Colère extrême, folie momentanée; passion démesurée : *la fureur du jeu. Fig.* Violence : *la fureur des vents.*

FURIBOND, E adj. et n. (lat. *furibundus;* de *furor*, fureur). Furieux, sujet à de grands emportements de fureur.

FURIE n. f. (lat. *Furia*, nom de trois divinités infernales. V. PART. HIST.). Grand emportement de colère; ardeur, impétuosité de courage. *Fig.* Femme très méchante et emportée.

FURIEUSEMENT adv. D'une manière furieuse; excessivement : *il est furieusement riche. Fam.*

FURIEUX, EUSE adj. Qui est en furie, en fureur. *Fig.* Impétueux : *vent furieux.*

FUROLLES n. f. pl. Exhalaisons enflammées qui paraissent quelquefois sur terre et sur mer.

FURONCLE n. m. (lat. *furunculus*). Petite tumeur dure à la surface de la peau, vulgairement appelée *clou.*

FURTIF, IVE adj. (lat. *furtum*, vol). Qui se fait à la dérobée, en cachette : *regard furtif.*

FURTIVEMENT adv. A la dérobée.

FUSAIN n. m. Arbrisseau à bois tendre qui vient le long des haies; charbon fait de ses branches, pour dessiner.

FUSEAU n. m. (lat. *fusus*). Petit instrument de bois pour filer à la quenouille, pour faire de la dentelle, etc. *Géom.* Partie de la surface d'une sphère comprise entre deux demi-grands cercles ayant un diamètre commun; solide formé par la révolution d'une courbe autour de son ordonnée.

FUSÉE n. f. Fil enroulé sur le fuseau; pièce de feu d'artifice. *Fusée à la Congrève*, sorte de fusée très meurtrière employée surtout pendant les sièges. *Horl.* Petit cône cannelé autour duquel s'enroule la chaîne d'une montre (*). *Mus.* Trait diatonique qui unit deux notes séparées par un grand intervalle.



FUSEEN n. m. Soldat d'artillerie chargé de lancer des fusées de guerre.

FUSELÉ, E adj. Taillé, disposé en fuseau.

FUSER v. int. Se fondre par l'action de la chaleur : *cette bougie fuse trop vite.*

FUSIBILITÉ n. f. Qualité, nature de ce qui est fusible.

FUSIBLE adj. (lat. *fusus*, fondu). Qui peut être fondu, liquéfié : *les métaux sont fusibles.*

FUSIFORME adj. *Bot.* En forme de fuseau.



FUSIL (*zi*) n. m. Arme à feu longue et portative (*); briquet pour tirer du feu d'un caillou; morceau de fer ou d'acier dont se servent les bouchers pour aiguiser leurs couteaux.

FUSILIER n. m. Soldat armé d'un fusil.

FUSILLADE n. f. Décharge de plusieurs fusils.

FUSILLER v. tr. Tuer à coups de fusil, passer par les armes.

FUSION n. f. (lat. *fusus*, fondu). Passage d'un corps solide à l'état liquide par l'action du feu. *Fig.* Réunion, mélange : *la fusion des partis.*

FUSIONNEMENT n. m. Action de fusionner.

FUSIONNER v. tr. Réunir en une seule association industrielle, en un seul parti.

FUSIONNISTE n. m. Partisan d'une fusion, politique ou industrielle.

FUSTIGATION n. f. Action de fustiger.

FUSTIGER v. tr. (lat. *fustigare;* de *fustis*, bâton). Battre à coups de verges.

FÛT (*fû*) n. m. Bois sur lequel est monté le canon d'une arme à feu; tonneau. *Arch.* Partie de la colonne comprise entre la base et le chapiteau.

FUTAIE n. f. (lat. *fustis*, bâton). Forêt de grands arbres. *Haute futaie*, celle qui est parvenue à toute sa hauteur.

FUTAILLE n. f. (rad. *fût*). Tonneau pour le vin et d'autres liqueurs.

FUTAINE n. f. Etoffe pelucheuse de fil et de coton.

FUTÉ, E adj. Fin, rusé. *Fam.*

FUTÉE n. f. Sorte de mastic pour boucher les trous d'une pièce de bois.

FUTILE adj. (lat. *futilis*). Frivole, sans importance.

FUTILITÉ n. f. Caractère de ce qui est futile; chose futile.

FUTUR, E adj. (lat. *futurus*). Qui est à venir. N. Celui, celle qu'on doit épouser bientôt. N. m. *Gram.* Temps du verbe exprimant une action, un état à venir.

FUTURITION n. f. Qualité d'une chose future. *Peu usité.*

FUYANT, E adj. Se dit des parties d'un tableau qui se perdent dans le lointain.

FUYARD, E adj. et n. Qui s'enfuit, qui se sauve, qui a l'habitude de fuir : *troupe fuyarde.* N. m. Soldat qui prend la fuite pendant le combat : *rallier les fuyards.*

G

G n. m. Septième lettre de l'alphabet et cinquième des consonnes.

GABAONITE adj. et n. De Gabaon.

GABARE n. f. Navire de charge, remplissant sur l'eau l'office des grosses voitures de roulage à terre ; sorte de grand filet de pêche.

GABARI n. m. V. GABARIT.

GABARIER n. m. Conducteur ou déchargeur de gabares.

GABARIT ou **GABARI** n. m. Modèle sur lequel on façonne certaines parties dans la construction des navires ou des pièces d'artillerie.

GABEGIE n. f. Supercherie. *Pop.*

GABELAGE n. m. Temps pendant lequel le sel devait demeurer dans les greniers avant d'être mis en vente.

GABELER v. tr. Faire sécher dans les greniers de la gabelle, en parlant du sel.

GABELEUR n. m. Employé de la gabelle.

GABELLE n. f. Autrefois, nom de l'impôt sur le sel.

GABELOU n. m. Nom que le peuple donne aux commis de barrière.

GABIER n. m. Matelot préposé au service de la mâture.



GABION n. m. Panier rempli de terre pour protéger les hommes de service dans un siège et former un parapet.

GABIONNER v. tr. Couvrir avec des gabions.

GÂCHAGE n. m. Action de gâcher : *le gâchage du plâtre.*



GÂCHE n. f. Pièce de fer percée, dans laquelle entre le pêne de la serrure d'une porte (*) ; outil de maçon servant au gâchage.

GÂCHER v. tr. Détremper, délayer, en parlant du plâtre, du mortier. *Fig.* Faire grossièrement, négligemment quelque chose.

GÂCHETTE n. f. Morceau de fer coudé sous la détente d'un fusil, pour faire partir le chien ; petite pièce d'une serrure qui se met sous le pêne.

GÂCHEUR n. m. Qui gâche le mortier. *Fig.* Mauvais ouvrier.

GÂCHEUX, EUSE adj. Bourbeux.

GÂCHIS n. m. Ordure, saleté causée par quelque liquide ; chose confuse, embrouillée.

GADE n. m. Genre de poissons, comprenant la *morue*, le *merlan*, etc.

GADOUARD n. m. Qui extrait la gadoue.

GADOUE n. f. Engrais extrait des fosses d'aisances.

GAÉLIQUE adj. et n. Se dit d'un des principaux dialectes de la langue celtique, parlé par les Gaëls.



GAFFE n. f. *Mar.* Perche munie d'un croc de fer à deux branches, et dont les matelots se servent pour pousser les embarcations au large.

GAFFER v. tr. Accrocher avec une gaffe.

GAGE n. m. Objet remis en nantissement pour sûreté d'une dette ; ce qu'on dépose à certains jeux de société, quand on s'est trompé. *Fig.* Témoignage, assurance : *gage d'amitié.* Pl. Salaire des domestiques.

GAGER v. tr. Parier ; donner des gages à un domestique.

GAGERIE n. f. *Saisie-gagerie*, saisie de meubles, sans condamnation, sans permission du juge, en garantie d'une créance.

GAGEUR, EUSE n. Qui gage ou est dans l'habitude de gager.

GAGEURE (*jure*) n. f. Promesse que se font réciproquement les personnes qui gagent, de payer ce dont elles conviennent en gageant ; chose gagée.

GAGISTE n. m. Qui est aux gages de quelqu'un, sans être son domestique ; musicien militaire non enrôlé comme soldat.

GAGNABLE adj. Que l'on peut gagner.

GAGNAGE n. m. Pâturage commun où l'on mène paître les troupeaux.

GAGNANT, E adj. et n. Qui gagne au jeu, à la loterie : *numéro gagnant.*

GAGNE-DENIER n. m. Celui qui gagne sa vie au jour le jour, sans avoir de métier spécial. Pl. des *gagne-deniers.*

GAGNE-PAIN n. m. Ce qui fait subsister quelqu'un : *le rabot est le gagne-pain du menuisier.* Pl. des *gagne-pain.*

GAGNE-PETIT n. m. Rémouleur. Pl. des *gagne-petit.*

GAGNER v. tr. Faire un gain ; obtenir, remporter quelque chose que l'on désire : *gagner un pari, une bataille ;* mériter : *il l'a bien gagné ;* corrompre : *gagner des témoins ;* atteindre : *gagner la frontière. Fig.* Conquérir : *gagner l'affection ;* attraper : *gagner un rhume. Mar. Gagner le vent,* prendre le dessus du vent.

GAGNEUR n. m. Celui qui gagne.

GAI, E adj. Qui a de la gaieté ; qui en inspire : *chanson gaie.*

GAÏAC n. m. Arbre d'Amérique, à bois très dur et résineux.

GAIEMENT ou **GAÎMENT** adv. Avec gaieté.

GAIETÉ ou **GAÎTÉ** n. f. Joie, belle humeur. *De gaieté de cœur*, de propos délibéré et sans sujet : *offenser quelqu'un de gaieté de cœur*.

GAILLARD n. m. *Mar.* Parties extrêmes du pont supérieur d'un navire, à la proue et à la poupe.

GAILLARD, E adj. Joyeux avec démonstration ; qui est entre deux vins ; en bonne santé : *frais et gaillard;* un peu libre, en parlant des choses : *propos gaillard. Vent gaillard*, un peu frais.

GAILLARDE n. f. Caractère d'imprimerie d'environ huit points : ancienne danse ; air sur lequel on la dansait.

GAILLARDEMENT adv. Joyeusement : *vivre gaillardement*.

GAILLARDISE n. f. Gaieté un peu vive. Pl. Discours un peu libres.

GAILLET n. m. Forme altérée du mot *caille-lait*.

GAILLETTERIE n. f. Charbon tout en gros morceaux, après le triage.

GAÎMENT adv. V. GAIEMENT.

GAIN n. m. Profit, bénéfice ; succès.

GAINE (O. N.). n. f. (lat. *vagina*, fourreau). Toute espèce d'étui, et notamment l'étui d'un couteau, d'un poignard, etc. ; la partie qui enveloppe les griffes des animaux carnassiers.

GAINERIE [O. N.] n. f. Etuis, boîtes, etc., en chagrin, en peau.

GAINIER [O. N.] n. m. Ouvrier en gainerie.

GAÎTÉ n. f. V. GAIETÉ.

GALA n. m. Grand repas d'apparat.

GALACTOMÈTRE n. m. (gr. *gala*, *galaktos*, lait ; *metron*, mesure). Instrument pour apprécier la qualité du lait, nommé aussi *pèse-lait*.

GALAMMENT adv. D'une manière galante.

GALANGA n. m. Plante des Indes orientales.

GALANT, E adj. Empressé auprès des dames ; de bonne compagnie : *c'est un galant homme*. N. m. Amoureux.

GALANTERIE n. f. Politesse dans l'esprit et dans les manières ; empressement auprès des dames.

GALANTIN n. m. Homme ridiculement galant, amoureux.

GALANTINE n. f. Mets composé de viandes froides, et principalement de volailles, qu'on décore avec de la gelée.

GALANTISER v. tr. Courtiser : *galantiser des dames*.

GALATE adj. et n. De la Galatie.

GALAXIE n. f. Autre nom de la voie lactée.

GALBANUM (*nome*) n. m. Sorte de résine extraite d'une ombellifère.

GALBE n. m. *Arch.* L'ensemble des contours d'un dôme, d'une statue, d'un vase, etc. : *vase, chapiteau d'un beau galbe*. *Par ext.* Contour, profil d'une figure ou d'un corps humain.

GALE n. f. Affection contagieuse de la peau, produite par un acarus, caractérisée par une éruption de boutons purulents et accompagnée d'une vive démangeaison ; maladie des végétaux. — Cette maladie, sur la nature de laquelle on a longtemps disputé, et que l'on attribuait à un virus spécial, paraît être causée par la présence d'un animalcule du genre *ciron*, qui se creuse sous l'épiderme de petites galeries où il trouve une retraite sûre. Il est facile de le voir en ouvrant l'épiderme avec la pointe d'une aiguille. Cette maladie attaque surtout les individus de la classe indigente, les personnes malpropres ; elle règne fréquemment parmi les soldats, les marins, les prisonniers. Abandonnée à elle-même, la gale durerait indéfiniment ; mais, bien traitée, elle guérit en peu de temps, sans laisser après elle aucune trace. Le soufre, sous forme de bains, de lotions, de fumigations, et surtout de pommade, en est le remède le plus efficace.

GALÉASSE ou **GALÉACE** n. f. Grand navire du moyen âge, allant à voiles et à rames.

GALÉE n. f. *Impr.* Planche à rebords où le compositeur met ses lignes à mesure qu'il les compose.

GALÈNE n. f. *Minér.* Combinaison de plomb, de soufre, de quelque métal en moindre quantité et de matière terreuse.

GALÉNIQUE adj. Qui a rapport à la méthode de Galien.

GALÉNISME n. m. (de *Galenus*, nom lat. de Galien). Doctrine médicale de Galien.

GALÉNISTE n. m. Partisan des doctrines médicales de Galien.

GALÉOPITHÈQUE n. m. Espèce de singe.

GALÈRE n. f. (lat. *galea*). Ancien navire de guerre, long et de bas bord, allant à la voile et à la rame (*). Pl. Autrefois, peine des criminels condamnés à ramer sur les galères de l'Etat. *Fig.* Etat, condition où l'on a beaucoup à travailler, à souffrir : *c'est une vraie galère*. — Les manœuvres les plus fatigantes des vaisseaux ou *galères*, anciennement exécutées par des esclaves, devinrent plus tard un châtiment infligé à des malfaiteurs et à des criminels, ou à des pirates faits prisonniers. L'Assemblée constituante remplaça les *galères* par les *travaux publics ;* dès lors furent formés des établissements permanents qui prirent le nom de *bagnes*, où étaient enfermés les prisonniers occupés *forcément* au service et aux travaux des ports ; de là le nom de *forçat*, synonyme de *galérien*. Aujourd'hui, depuis la loi du 30 mai 1854, la France, à l'exemple



de l'Angleterre, à des *colonies pénitentiaires* où sont exportés les condamnés. Autrefois, les condamnés aux travaux forcés à perpétuité étaient marqués d'un fer rouge; cette flétrissure a été abolie en 1832.

GALERIE n. f. Pièce longue et couverte; riche collection de tableaux; toute réunion de personnes qui en regardent d'autres jouer : *consulter la galerie sur un coup douteux;* chemin couvert pratiqué pour s'approcher d'une place; route que pratiquent les ouvriers des mines pour découvrir les filons; dans les théâtres, espèce de balcon en saillie devant les loges.

GALÉRIEN n. m. Criminel condamné aux galères; forçat. *Fig. Mener une vie de galérien*, mener une vie extrêmement dure et pénible. *Travailler comme un galérien*, exécuter un travail long et fatigant.

GALERNE n. f. (m. celtique). Vent entre le nord et le couchant : *la galerne est froide.*



GALET n. m. Caillou poli et rond que la mer pousse sur le rivage; petite roulette fixée entre deux surfaces parallèles, aux pieds des lits (*), etc.

GALETAS n. m. Logement sous les combles, réduit pauvre et misérable.

GALETTE n. f. Gâteau fait ordinairement de farine, de beurre et d'œufs; nom du biscuit distribué aux marins.

GALEUX, EUSE adj. et n. Qui a la gale. *Fig. Brebis galeuse*, personne corrompue, dont la fréquentation est dangereuse.

GALHAUBAN n. m. *Mar.* Nom des longs cordages qui servent à étayer latéralement les mâts de hune et de perroquet, et qui sont attachés d'une part à l'extrémité de ces mâts, de l'autre à la muraille du bâtiment.

GALIACÉ, E adj. Qui ressemble ou qui se rapporte au caille-lait ou gaillet. N. m. pl. Division de la famille des rubiacées, comprenant les genres caille-lait ou gaillet, garance, et en général tous ceux qui ont des feuilles verticillées et qui croissent en Europe.

GALICIEN, ENNE adj. et n. De la Galice.

GALILÉEN, ENNE adj. De Galilée. — Souvent on donne ce nom à Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce qu'il fut élevé à Nazareth, village de Galilée, et qu'il fit en Galilée ses premiers miracles, d'où vient que ceux qui embrassèrent d'abord la doctrine de Jésus-Christ furent aussi appelés *Galiléens*. Ce terme se prenait souvent en mauvaise part et était presque une injure dans la bouche des païens.

GALIMAFRÉE n. f. Espèce de fricassée composée de restes de viande.

GALIMATIAS n. m. Discours embrouillé et confus. — Voici l'origine plus ou moins probable qu'on attribue à ce mot. Un avocat chargé par un nommé Mathias de réclamer un coq qu'on lui avait volé, prononça si souvent ces mots : *gallus Mathiæ* (le coq de Mathias), qu'il finit par s'embrouiller et par dire : *galli Mathias* (Mathias du coq).



GALION n. m. Grand vaisseau qui servait autrefois à transporter en Espagne les produits des mines du Pérou, du Mexique (*).

GALIOTE n. f. Bâtiment de moyenne grandeur; long bateau couvert dont on se servait jadis pour voyager sur les canaux et les rivières.

GALIPOT n. m. Sorte de goudron, de mastic résineux; matière résineuse sèche, produite par le pin maritime.

GALIPOTER v. tr. Enduire de galipot.

GALLE n. f. Excroissance qui vient sur les feuilles de certains végétaux; la noix de *galle* est la galle du chêne.

GALLE n. m. Prêtre de Cybèle, en Phrygie.

GALLICAN, E adj. (lat. *gallicus*, gaulois). Se dit de l'Eglise française et de ce qui la concerne : *les libertés de l'Eglise gallicane*. N. Partisan, défenseur des libertés de cette Eglise : *un gallican.* — Son opposé est ULTRAMONTAIN.

GALLICANISME n. m. Doctrine des gallicans. V. PART. HIST.

GALLICISME n. m. (lat. *gallicus*, gaulois). Construction propre à la langue française, contraire aux règles ordinaires, mais autorisée par l'usage, comme : *il vient de mourir; si j'étais que de vous*, etc.

GALLIFÈRE adj. *Bot.* Qui porte des excroissances appelées galles : *chêne gallifère.*

GALLINACÉ n. m. (lat. *gallina*, poule). Oiseau de basse-cour, tel que la poule, le paon, le dindon, etc. N. m. pl. Ordre d'oiseaux ayant pour type le genre coq.

GALLINSECTE n. m. Insecte du genre cochenille, qui s'attaque aux feuilles des plantes.

GALLIQUE adj. Qui concerne les anciens Gaulois : *les peuples galliques.*

GALLIQUE adj. Particulier à la noix de galle : *acide gallique.*

GALLON n. m. Mesure de liquides, en Angleterre (4 litres 1/2).

GALLOPHOBE adj. et n. (de *Gallo*, pour Gaulois, et gr. *phobos*, aversion). Qui a les Français en horreur, en aversion.

GALLOPHOBIE n. f. Peur des Français; horreur des Français.

GALLO-ROMAIN, E adj. et n. Qui appartient à la fois aux Gaulois et aux Romains.

GALOCHE n. f. Sorte de soulier à semelle de bois, pour garantir les pieds de l'humidité. *Menton de galoche*, long, pointu et recourbé. *Fam.*

GALON n. m. Tissu d'or, d'argent, de soie, etc., plus épais que le ruban, et qui se met sur le bord des vêtements.

GALONNER v. tr. Border de galon.

GALONNIER n. m. Fabricant de galon.

GALOP n. m. La plus rapide des allures du cheval; danse d'un mouvement très vif; gronderie vive. *Fam.*

GALOPADE n. f. Course au galop.

GALOPANT, E adj. *Méd. Phtisie galopante*, dont la marche est très rapide.

GALOPER v. int. Aller le galop.

GALOPIN n. m. Petit garçon effronté.

GALOUBET n. m. Ancienne flûte à trois trous, très aiguë.

GALUCHAT n. m. Peau de chien marin, ou de chagrin, préparée pour la gainerie.

GALVANIQUE adj. Qui a rapport au galvanisme : *fluide, pile galvanique.*

GALVANISATION n. f. Action de galvaniser.

GALVANISER v. tr. Soumettre à la pile voltaïque : *galvaniser un cadavre. Galvaniser le fer*, le plonger dans un bain de zinc pour le préserver de l'oxydation. *Fig.* Rendre l'énergie : *galvaniser un peuple.*

GALVANISME n. m. Moyen de développer de l'électricité dans les substances animales, en faisant communiquer entre eux les muscles et les nerfs au moyen de conducteurs métalliques. — En 1789, Galvani, professeur d'anatomie à Bologne, ayant disséqué plusieurs grenouilles pour en étudier le système nerveux, les suspendit à un balcon en *fer*, au moyen de petits crochets de *cuivre* qui passaient par les nerfs lombaires. Toutes les fois que, dans le mouvement de balancement que le hasard leur imprimait, ces mêmes nerfs touchaient le fer, il arrivait que les grenouilles, mortes et mutilées, éprouvaient de vives convulsions. Galvani attribua ce phénomène au développement d'un fluide particulier. Mais bientôt Volta, s'emparant de cette découverte, prouva l'identité de ce fluide et du fluide électrique; il montra que le contact des métaux de différente nature donne lieu à un dégagement continuel d'électricité, qu'un métal donne le fluide vitré et l'autre le fluide résineux. C'est sur ce principe qu'il construisit la pile dite de *Volta* ou *galvanique*, instrument composé de disques métalliques, zinc et cuivre, réunis deux à deux et séparés par une rondelle de drap mouillé.

On peut rendre sensible à d'autres sens que la vue l'existence et la présence du fluide galvanique. Si l'on goûte séparément une pièce de zinc et une pièce d'argent, elles ne présentent qu'une saveur métallique bien connue; mais si l'on place une des pièces sous la langue et l'autre dessus, au moment où l'on mettra en contact les bords libres des deux pièces, on sera frappé d'une saveur insolite qu'il faut avoir éprouvée pour s'en faire une idée; si l'on prolonge le contact, la salivation sera excitée, et l'on verra comme des bluettes passer devant les yeux, quoique fermés.

GALVANO-MAGNÉTISME n. m. Ensemble des effets à la fois galvaniques et magnétiques.

GALVANOMÈTRE n. m. (de *Galvani* et du gr. *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer l'intensité des effets galvaniques.

GALVANOPLASTIE n. f. (de *Galvani* et du gr. *plassein*, former). Art qui consiste à recouvrir, au moyen de la pile voltaïque, un métal d'une légère couche d'un autre métal.

GALVANOPLASTIQUE adj. Qui concerne la galvanoplastie.

GALVAUDER v. tr. Réprimander avec aigreur; mettre en désordre : *galvauder ses habits. Fam.*

GAMAY ou **GAMET** n. m. Cépage de qualité inférieure.

GAMBADE n. f. (v. fr. *gambe*, jambe). Saut sans art et sans cadence.

GAMBADER v. int. Faire des gambades.

GAMBADEUR, EUSE n. Qui gambade.

GAMBILLER v. int. Remuer les jambes de côté et d'autre lorsqu'on est assis. *Fam.*

GAMBIT n. m. *Jouer le gambit*, au jeu d'échecs, faire faire deux pas au pion du fou, après avoir poussé celui du roi ou de la reine.

GAMELLE n. f. (lat. *camella*). Grande écuelle.

GAMET n. m. V. GAMAY.

GAMIN, INE n. Enfant qui passe son temps à jouer dans les rues. *Pop.*

GAMINER v. int. Faire le gamin. *Pop.*

GAMINERIE n. f. Action espiègle.

GAMME n. f. Suite des sept notes de musique, disposées suivant leur ordre naturel. *Fig.* Gradation de couleur, de lumière, etc. *Fam. Chanter sa gamme à quelqu'un*, lui dire des vérités dures; *changer de gamme*, changer de ton, de conduite.

GANACHE n. f. Mâchoire inférieure du cheval. *Fig.* Homme sans capacité.

GANDIN n. m. Jeune fat ridicule.

GANGLION n. m. (gr. *gagglion*). *Anat.* Sorte de nœud formé de vaisseaux ou de nerfs entrelacés dans une petite masse de tissu cellulaire; tumeur dure, qui ne cause point de douleur.

GANGLIONNAIRE adj. Qui concerne les ganglions.

GANGRÈNE (*gan*) n. f. (gr. *gaggraina*; de *graô*, je consume)). Destruction complète de la vie organique dans une partie molle, avec tendance à se propager aux parties voisines. *Fig.* Corruption : *la paresse est la gangrène de l'âme.*

GANGRENÉ, E adj. Atteint de la gangrène. *Fig.* Corrompu : *avoir le cœur gangrené.*

GANGRENER v. tr. Causer la gangrène. **Se gangrener.** v. pr. Se corrompre, être atteint par la gangrène.—Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

GANGRENEUX, EUSE [o. N.] adj. De la nature de la gangrène.

GANGUE n. f. (all. *gang*, filon). Partie non métallique qui enveloppe le minerai.

GANSE n. f. Cordonnet de soie, etc.

GANT n. m. Partie de l'habillement qui couvre la main et chaque doigt séparément. *Fig. Jeter le gant*, défier ; *relever le gant*, accepter le défi ; *souple comme un gant*, d'humeur facile ; *se donner des gants*, s'attribuer le succès d'une affaire.



GANTELÉE n. f. Bot. Espèce de campanule.

GANTELET n. m. Gant couvert de lames de fer, qui faisait partie de l'armure (*).



GANTER v. tr. Mettre des gants. V. int. : *ces gants gantent bien.*



GANTERIE n. f. Profession du gantier.

GANTIER, IÈRE n. Qui fait ou vend des gants.

GANTOIS, OISE adj. et n. De Gand.

GARAGE n. m. Action de mettre ou de se mettre en gare.

GARANÇAGE n. m. Action de teindre à la garance.

GARANCE n. f. Plante de la famille des rubiacées, dont les racines donnent une belle teinture rouge. Adj. *Drap garance*, teint en garance.

GARANCER v. tr. Plonger dans une teinture de garance.

GARANCIÈRE n. f. Champ semé en garance ; lieu où l'on teint les étoffes avec la garance.

GARANT, E n. Celui qui répond de son propre fait ou du fait d'autrui.

GARANTI, E adj. Dont la bonté est affirmée comme cause résolutoire d'un contrat de vente : *montre garantie pour un an.*

GARANTIE n. f. Engagement par lequel on garantit ; moyen qui assure l'exécution ou la possession.

GARANTIR v. tr. Répondre pour ; affirmer : *garantir une nouvelle ;* préserver : *garantir du froid.*

GARBURE n. f. Sorte de potage composé de pain de seigle, de lard, de choux, etc.

GARCETTE n. f. *Mar.* Petit cordage long de 2 à 3 mètres.

GARÇON n. m. Enfant mâle ; célibataire ; celui qui travaille chez un autre : *garçon tailleur ;* celui qui sert dans un café, un restaurant, etc.

GARÇONNET n. m. Jeune garçon.

GARÇONNIÈRE n. f. Jeune fille qui hante les garçons. *Pop.*

GARDE n. f. Guet : *faire bonne garde ;* corps de troupes pour la défense d'un souverain : *garde royale, impériale ;* femme qui soigne les malades ; soldats qui occupent un poste ; commission de garder : *confier la garde de sa maison ;* protection : *à la garde de Dieu ;* partie de l'épée qui couvre la main. **Garde nationale,** milice composée de bourgeois. *Escr.* Manière de tenir le corps et l'épée, pour porter et parer les coups : *se mettre en garde.* Pl. Dans une serrure, garniture intérieure qui ne peut céder qu'à certaines clefs ; feuillets blancs que l'on met au commencement et à la fin du volume. *Prendre garde*, chercher à éviter : *prenez garde qu'on ne vous voie.* N. m. Homme armé qui fait partie de la garde ; surveillant : *garde des archives.* **Garde des sceaux,** ministre de la justice, en France ; **garde national,** celui qui fait partie de la garde nationale ; **garde champêtre,** préposé à la garde des propriétés rurales (*) ; **garde forestier.** V. GARDE-BOIS.



GARDE-BARRIÈRE n. m. Agent préposé à la garde d'une barrière, sur une voie ferrée. Pl. des *gardes-barrières.*

GARDE-BOIS ou **GARDE FORESTIER** n. m. Agent préposé pour veiller à la conservation des forêts.

GARDE-BOUTIQUE n. m. Objet que le marchand a depuis longtemps dans sa boutique et qu'il ne peut vendre. Pl. des *garde-boutique.*

GARDE-CHASSE n. m. Chargé de veiller, sur une terre, à la conservation du gibier. Pl. des *gardes-chasse.*

GARDE-CHIOURME n. m. Surveillant des forçats dans un bagne.

GARDE-CÔTE n. m. Soldat d'une milice particulièrement chargée de la garde des côtes ; bâtiment armé pour protéger les côtes. Pl. des *gardes-côtes.*

GARDE-CROTTE n. m. Bandes de cuir ou de tôle que l'on place au-dessus des roues des calèches pour se garantir de la boue.

GARDE-FEU n. m. Grille, plaque qu'on met devant la cheminée. Pl. des *garde-feu.*



GARDE-FOU n. m. Balustrade ou barrière que l'on met au bord des quais, des ponts, des terrasses, etc., pour empêcher de tomber. Pl. des *garde-fous.*

GARDE-FREIN n. m. Employé de chemin de fer chargé de manœuvrer le frein d'un convoi. Pl. des *gardes-freins.*

GARDE-MAIN n. m. Papier qu'on place sous la main, en écrivant ou en dessinant. Pl. des *garde-main.*

GARDE-MALADE n. Qui garde les malades. Pl. des *gardes-malades.*

GARDE-MANGER n. m. Petite armoire, formée ordinairement de châssis garnis de toile, pour conserver les aliments. Pl. des *garde-manger.*



GARDE-MEUBLE n. m. Lieu où l'on

garde les meubles de la couronne. Pl. des *garde-meubles*.

GARDE-NOTE n. m. Nom que l'on donnait aux notaires et tabellions. Pl. des *gardes-notes*.

GARDE-PÊCHE n. m. Préposé à l'observation des règlements de police sur la pêche. Pl. des *gardes-pêche*.

GARDER v. tr. Conserver; retenir pour soi : *garder le double d'un acte;* surveiller : *garder un enfant;* ne pas révéler : *garder un secret;* rester à, dans : *garder les arrêts, la chambre;* observer : *garder le silence;* accomplir : *garder les commandements de Dieu;* réserver : *garder une poire pour la soif;* maintenir : *garder son rang.* **Se garder** v. pr. Eviter : *gardez-vous de mentir;* se préserver : *se garder du froid, de la chaleur.*

GARDE-ROBE n. f. Chambre destinée à renfermer les habits, le linge; tous les vêtements à l'usage d'une personne : *avoir une riche garde-robe;* lieu où l'on met la chaise percée. Pl. des *garde-robes*.

GARDEUR, EUSE adj. et n. Qui garde : *gardeur de dindons.*

GARDE-VUE n. m. Sorte de visière pour garantir la vue de l'impression de la lumière. Pl. des *garde-vue*.

GARDIEN, IENNE n. Qui garde quelqu'un ou quelque chose. Adj. Qui protège : *ange gardien.*

GARDON n. m. Petit poisson blanc d'eau douce.

GARE n. f. Lieu de départ et d'arrivée des chemins de fer; lieu où les bateaux sont hors du passage habituel pour la navigation fluviale.

GARE interj. pour avertir de se ranger, de prendre garde à soi.

GARENNE n. f. Bois, campagne où l'on conserve des lapins.

GARENNIER n. m. Celui qui est chargé du soin, de la garde d'une garenne.

GARER v. tr. Faire entrer dans une gare. **Se garer** v. pr. Eviter : *se garer des voitures. Fam.*

GARGANTUA n. m. Mangeur insatiable. V. à la partie bibliographique.

GARGARISER (SE) v. pr. (gr. *gargarizein*). Se rincer la bouche et l'arrière-bouche avec une liqueur quelconque.

GARGARISME n. m. Liqueur faite pour se gargariser.

GARGOTAGE n. m. Repas malpropre; mets mal apprêté.

GARGOTE n. f. Petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix. *Fig.* Tout lieu où l'on mange malproprement.

GARGOTER v. int. Faire de la cuisine mauvaise ou malpropre.

GARGOTIER, IÈRE n. Qui tient une gargote. *Fig.* Mauvais traiteur ou cuisinier.

GARGOUILLE n. f. (bas lat. *gargula*, gosier). Endroit d'une gouttière par où l'eau tombe.



GARGOUILLEMENT n. m. Bruit que fait quelquefois un liquide ou un gaz dans la gorge, dans l'estomac et dans les entrailles.

GARGOUILLER v. int. Barboter dans l'eau. *Pop.*

GARGOUILLIS n. m. Bruit que fait l'eau en tombant d'une gargouille.

GARGOUSSE n. f. (corruption de *cartouche*). Enveloppe contenant la charge de poudre d'une bouche à feu.

GARGOUSSIER n. m. ou **GARGOUSSIÈRE** n. f. Sorte de gibecière où l'on met les gargousses.

GARIGUE n. f. Lande, terre inculte.

GARNEMENT n. m. Vaurien.

GARNI n. m. Maison, chambre qui se loue toute meublée. Adj. : *hôtel garni.*

GARNIR v. tr. Fournir des choses nécessaires; orner : *garnir de fleurs un chapeau;* renforcer : *garnir des bas;* remplir un espace : *une foule de curieux garnissaient la rue.* **Se garnir** v. pr. Se remplir : *la salle se garnit.*

GARNISAIRE (*zaire*) n. m. Homme mis jadis en *garnison* chez les contribuables en retard, jusqu'à ce qu'ils se soient acquittés envers le fisc.

GARNISON n. f. Troupe qu'on met dans une place pour la défendre ou simplement pour y séjourner; ville où séjournent ces troupes.

GARNISSAGE n. m. Action de garnir.

GARNITURE n. f. Ce qui est mis pour garnir, compléter, orner une chose; assortiment complet : *garniture de boutons. Impr.* Pièce de bois ou de métal qui sépare les pages dans une forme et représente les marges du papier; ensemble des pièces qui servent à consolider une forme.

GAROU n. m. Arbrisseau vulgairement appelé *bois gentil,* d'un usage fréquent en médecine.

GARROT n. m. Partie du corps du cheval, située au-dessus des épaules, et qui termine l'encolure; instrument composé d'un morceau de bois que l'on passe dans une corde, pour la serrer en la tordant : *faire mourir quelqu'un par le supplice du garrot.*

GARROTTAGE n. m. Action de garrotter.

GARROTTE n. f. (rad. *garrot*). Supplice par strangulation, usité en Espagne et en Portugal.

GARROTTER v. tr. (rad. *garrot*). Attacher avec de forts liens.

GARS n. m. Garçon. *Fam.*

GARUS (*ruce*) n. m. Elixir composé de cannelle, de safran, de muscade, etc., qui porte le nom de son inventeur.

GASCON, ONNE adj. et n. De la Gascogne. *Par ext.* Fanfaron, hâbleur.

GASCONISME n. m. Locution, prononciation propre aux Gascons.

GASCONNADE n. f. Fanfaronnade, vanterie outrée.

GASCONNER v. int. Parler avec l'accent gascon.

GASPILLAGE n. m. Action de gaspiller.

GASPILLER v. tr. Dissiper follement, inutilement, sans profit.

GASPILLEUR, EUSE n. Qui gaspille.

GASTER (*tère*) n. m. (m. lat. et gr.). Le ventre, et quelquefois l'estomac.

GASTÉROPODES n. m. pl. (gr. *gastêr*, ventre; *pous*, *podos*, pied). Mollusques qui se meuvent en rampant sur le ventre. S. : *un gastéropode.*

GASTRALGIE n. f. (gr. *gastêr*, estomac; *algos*, douleur). Névralgie de l'estomac.

GASTRALGIQUE adj. Qui a le caractère de la gastralgie.

GASTRIQUE adj. (gr. *gastêr*, *gastros*, ventre). Qui a rapport à l'estomac : *veines, artères gastriques.* **Suc gastrique,** liquide sécrété dans l'estomac, et qui est un des principaux agents de la digestion.

GASTRITE n. f. (gr. *gastêr*, *gastros*, ventre). Inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac.

GASTRO-ENTÉRITE n. f. Inflammation simultanée de la membrane muqueuse de l'estomac et de celle des intestins. Pl. des *gastro-entérites.*

GASTRONOME n. m. (gr. *gastêr*, *gastros*, ventre; *nomos*, loi). Amateur de la bonne chère.

GASTRONOMIE n. f. Art de faire bonne chère.

GASTRONOMIQUE adj. Qui a rapport à la gastronomie.

GÂTEAU n. m. Sorte de pâtisserie; gaufre où les abeilles font leur miel.

GÂTE-MÉTIER n. m. Qui travaille à trop bon marché. Pl. des *gâte-métier.*

GÂTE-PÂTE n. m. Mauvais boulanger. Pl. des *gâte-pâte.*

GÂTER v. tr. (lat. *vastare*, ravager). Endommager, détériorer. *Fig. Gâter le métier*, donner son ouvrage à bas prix; *gâter un enfant*, entretenir ses défauts par trop d'indulgence.

GÂTE-SAUCE n. m. Mauvais cuisinier. Pl. des *gâte-sauce.*

GÂTEUX, EUSE adj. Infirme ou aliéné qui n'obéit plus aux nécessités naturelles que d'une manière involontaire.

GATTILIER n. m. Genre de plantes, de la famille des verbénacées.

GAUCHE adj. Opposé à droit; en parlant de l'homme et des animaux, qui est situé du côté où se font sentir les battements du cœur : *côté, œil gauche. Fig.* Maladroit. N. f. La main gauche, le côté gauche : *prendre la gauche.*

GAUCHEMENT adv. D'une manière gênée, maladroite.

GAUCHER, ÈRE adj. et n. Qui se sert ordinairement de la main gauche au lieu de la droite.

GAUCHERIE n. f. Maladresse. *Fam.*

GAUCHIR v. int. Se contourner, perdre sa forme : *cette planche gauchit.*

GAUCHISSEMENT n. m. Action de gauchir.

GAUDE n. f. (all. *waude*). Plante qui donne une belle teinture jaune; bouillie faite avec de la farine de maïs.

GAUDIR (SE) v. pr. (lat. *gaudere*). Se réjouir. *Vieux.*

GAUDRIOLE n. f. Propos gai, plaisanterie un peu libre.

GAUFRAGE n. m. Action de gaufrer.

GAUFRE n. f. (bas lat. *gafrum*). Rayon, gâteau de miel; pâtisserie mince et légère, cuite entre deux fers.

GAUFRER v. int. Imprimer, au moyen de fers chauds ou de cylindres gravés, des figures sur des étoffes ou du cuir.

GAUFREUR n. m. Ouvrier qui gaufre les étoffes.

GAUFRIER n. m. Fer dans lequel on cuit des gaufres.

GAUFRURE n. f. Empreinte que l'on fait sur une étoffe en la gaufrant.

GAULAGE n. m. Action de gauler.

GAULE n. f. (lat. *caulis*, tige). Longue perche.

GAULER v. tr. Battre un arbre avec une gaule, pour en faire tomber le fruit : *gauler un noyer.*

GAULIS n. m. Branches d'un taillis, qu'on a laissées croître.

GAULOIS, E adj. De la Gaule N. m. Vieux langage français.

GAUPE n. f. Femme malpropre et désagréable. *Pop.*

GAURE n. m. Sectateur de Zoroastre.

GAUSSER (SE) v. pr. Se moquer.

GAUSSERIE n. f. Moquerie.

GAUSSEUR, EUSE n. Qui se gausse habituellement des autres. *Pop.*

GAVE n m. Dans les Pyrénées, torrent ou cours d'eau qui descend des montagnes.

GAVER v. tr. Faire manger beaucoup, bourrer de nourriture. **Se gaver** v. pr. Se remplir d'aliments. *Pop.*

GAVIAL n. m. Sorte de crocodile de l'Inde. Pl. des *gavials.*

GAVION n. m. Gosier. *Pop.*

GAVOTTE n. f. Sorte de danse.

GAZ n. m. Tout fluide aériforme. *Absol.* Gaz hydrogène carboné employé pour l'éclairage : *ville éclairée au gaz.*

GAZE n. f. (de *Gaza*, ville de Syrie, d'où cette étoffe est originaire). Etoffe légère et transparente, de soie, de lin, etc.

GAZÉIFIER v. tr. (de *gaz* et du lat. *facere*, faire). Faire passer à l'état gazeux.

GAZÉIFORME adj. Qui est à l'état de gaz : *fluide gazéiforme.*



GAZELLE n. f. (ar. *ghaza*). Nom vulgaire d'une espèce d'antilope d'une grande légèreté.

GAZER v. tr. (rad. *gaze*). Adoucir, déguiser ce qui serait trop libre dans le discours : *gazer une histoire.*

GAZETIER n. m. Qui publie une gazette. *Vieux.*

GAZETTE n. f. (ital. *gazetta*). Journal, écrit périodique. *Fig.* Personne très bavarde, qui rapporte tout ce qu'elle entend dire.

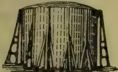
GAZEUX, EUSE adj. Qui est de la nature du gaz : *fluide gazeux.*

GAZIER n. m. Employé à l'éclairage au gaz.

GAZIER, IÈRE n. Ouvrier, ouvrière en gaze.

GAZOGÈNE n. m. (de *gaz* et du gr. *gennaô*, j'engendre). Appareil qui sert à fabriquer de l'eau de Seltz artificielle.

GAZOMÈTRE n. m. (de *gaz* et du gr. *metron*, mesure). Grand appareil pour recevoir le gaz et lui donner, pendant la consommation, une pression régulière qui assure l'uniformité de l'éclairage (*); appareil indiquant la quantité de gaz consommée dans un local.



GAZON n. m. Herbe courte et menue ; la terre qui en est couverte.

GAZONNANT, E adj. Se dit des plantes qui forment un gazon.

GAZONNEMENT n. m. Action de gazonner.

GAZONNER v. tr. Revêtir de gazon : *gazonner un parterre.*

GAZONNEUX, EUSE adj. Qui offre l'aspect du gazon.

GAZOUILLEMENT n. m. Petit bruit que font les oiseaux en chantant, les ruisseaux en coulant.

GAZOUILLER v. int. Faire un petit bruit doux et agréable, comme les oiseaux en chantant.

GAZOUILLIS n. m. Léger gazouillement.

GEAI n. m. Oiseau de la famille des corbeaux, d'un plumage bigarré, et auquel on peut apprendre à parler.



GÉANT, E n. (gr. *gigas*, *gigantos*). Personne qui excède de beaucoup la stature ordinaire. *A pas de géant*, par une progression très rapide. — Des ossements énormes trouvés autrefois dans des roches granitiques et provenant d'animaux fossiles, ainsi que la science l'a démontré depuis, ont fait croire d'abord que ces débris appartenaient à des géants, et qu'il avait existé autrefois des races d'hommes dont la stature était de beaucoup supérieure à la nôtre. Mais la science moderne a fait justice de cette erreur, et il est reconnu aujourd'hui qu'il n'existe point de différence sensible entre la taille ordinaire de nos ancêtres les plus éloignés et la nôtre. Les géants et les nains ne sont que des exceptions. Aucun des géants dont on a scientifiquement constaté la taille n'a dépassé 2 m. 50 : c'était la taille de l'empereur Maximin, et sans doute aussi, ou à peu près, celle d'Og, roi de Basan, dont parle l'Ecriture ; du fameux Goliath et du roi des Teutons, Teutobocchus.

Les Patagons, dont les voyageurs ont tant parlé, n'ont en général que 1 m. 85, c'est-à-dire 10 ou 12 centimètres au delà de la moyenne de la taille humaine prise par toute la terre.

GECKO n. m. Genre de reptiles sauriens, qui habitent les régions chaudes du globe.



GÉHENNE (*gé-ène*) n. f. (lat. *gehenna*). Nom de l'enfer, dans l'Ecriture sainte.

GEIGNANT, E adj. Qui a l'habitude de geindre.

GEINDRE v. int. (lat. *gemere*). Gémir en travaillant. Se dit du boulanger, du bûcheron, etc. *Fam.* Se plaindre : *qu'a-t-il donc à geindre?*

GÉLATINE n. f. (lat. *gelare*, geler). Substance qui s'extrait des os par l'action de l'eau bouillante et se transforme en gelée.

GÉLATINEUX, EUSE adj. De la nature de la gélatine ou qui y ressemble.

GELÉE n. f. (lat. *gelu*). Abaissement de la température au-dessous de zéro, à la suite duquel l'eau se convertit en glace ; suc de viande congelé et clarifié ; jus de fruits cuits avec le sucre, et qui se congèle par le refroidissement : *gelée de groseille.* **Gelée blanche,** congélation de la rosée, fréquente surtout en avril et en mai.

GELER v. tr. (lat. *gelare*). Transformer en glace, durcir par le froid ; causer du froid. V. int. Avoir extrêmement froid ; se congeler : *la rivière a gelé.* V. impers. : *il gèle.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

GÉLIF, IVE adj. Se dit des pierres ou des arbres gercés par la gelée.

GELINE n. f. Poule. *Vieux.*

GELINOTTE n. f. Petite poule engraissée dans une basse-cour. **Gelinotte des bois,** espèce d'oiseau sauvage qui a beaucoup de ressemblance avec la perdrix.

GÉLIVURE n. f. Gerçure des arbres, des pierres, etc., causée par de fortes gelées.

GÉMEAUX n. m. pl. (lat. *gemelli*, jumeaux). Le troisième des douze signes du zodiaque (mai).



GÉMINÉ, E adj. (lat. *geminus*, double). *Bot.* Se dit des parties disposées deux à deux. *Arch.* Se dit des colonnes, des membres d'architecture groupés deux à deux.

GÉMIR v. int. (lat. *gemere*). Exprimer sa peine, sa douleur par des sons plaintifs. Se dit aussi du cri de la tourterelle, de la colombe. *Fig.* Souffrir : *gémir sous le joug, dans les fers.* Se dit aussi des choses inanimées : *l'enclume gémit sous le marteau.*

GÉMISSANT, E adj. Qui gémit : *ton gémissant.*

GÉMISSEMENT n. m. Plainte douloureuse.

GEMMATION n. f. Epoque, développement des bourgeons.

GEMME n. f. (lat. *gemma*). Pierre précieuse quelconque. Adj. : *pierre gemme. Sel gemme,* sel fossile.

GÉMONIES n. f. pl. (lat. *gemoniæ*). Lieu destiné, chez les Romains, au supplice des criminels, et où l'on exposait leurs corps. *Fig. Traîner quelqu'un aux gémonies,* le couvrir d'opprobre.

GÉNAL, E, AUX adj. (lat. *gena,* joue). *Anat.* Qui appartient aux joues.

GÊNANT, E adj. Qui contraint, embarrasse.

GENCIVE n. f. (lat. *gingiva*). Tissu rougeâtre qui entoure les dents à leur base.

GENDARME n. m. Soldat faisant partie de la gendarmerie.

GENDARMER (SE) v. pr. S'emporter mal à propos, pour une cause légère; se révolter, se mutiner.

GENDARMERIE n. f. Corps militaire chargé de maintenir la sûreté publique.

GENDRE n. m. (lat. *gener*). Nom de parenté, par rapport au père et à la mère de la femme qu'on a épousée.

GÊNE n. f. (contract. de *géhenne*). Situation pénible et incommode. *Fig.* Contrainte fâcheuse : *éprouver de la gêne en face de quelqu'un;* manque d'argent passager : *être dans la gêne.*

GÊNÉ, E adj. Mal à l'aise : *être gêné dans ses habits. Fig.* Qui éprouve de l'embarras : *être gêné dans une société;* dépourvu d'argent.

GÉNÉALOGIE n. f. (gr. *genos,* race; *logos,* discours). Suite, dénombrement des ancêtres de quelqu'un.

GÉNÉALOGIQUE adj. Qui appartient à la généalogie : *arbre généalogique.*

GÉNÉALOGISTE n. m. Qui dresse les généalogies.

GÉNÉPI n. m. Nom générique de plusieurs plantes aromatiques des Alpes.

GÊNER v. tr. (rad. *gêne*). Contraindre les mouvements du corps. *Fig.* Tenir en contrainte : *gêner le commerce, l'industrie;* empêcher d'agir, de parler : *sa présence me gêne;* causer une pénurie d'argent : *cette dépense me gêne.*

GÉNÉRAL, E, AUX adj. (lat. *generalis*). Universel; vague, indécis : *parler en termes généraux.* **En général** loc. adv. D'une manière générale. N. m. Se dit des principes généraux par opposition aux particuliers : *conclure du particulier au général.*

GÉNÉRAL n. m. Celui qui commande une armée, un corps d'armée, une arme spéciale : *général de brigade, de division, d'artillerie;* supérieur d'un ordre religieux : *le général des jésuites.*

GÉNÉRALAT n. m. Grade, dignité de général.

GÉNÉRALE n. f. Femme d'un général; batterie de tambour pour avertir les troupes dans un danger quelconque et les rassembler.

GÉNÉRALEMENT adv. En général.

GÉNÉRALISATEUR, TRICE adj. Qui généralise. Qui sait ou aime à généraliser.

GÉNÉRALISATION n. f. Action de généraliser.

GÉNÉRALISER v. tr. Rendre général : *généraliser une idée, une méthode.*

GÉNÉRALISSIME n. m. (lat. *generalissimus,* superlat. de *generalis,* général). Celui qui commande en chef les troupes d'un Etat.

GÉNÉRALITÉ n. f. Qualité de ce qui est général. Pl. Discours qui n'ont pas un rapport direct au sujet.

GÉNÉRATEUR, TRICE adj. (lat. *generator*). Qui engendre. N. m. *Méc.* Chaudière dans laquelle s'engendre la vapeur qui met en mouvement une machine.

GÉNÉRATIF, IVE adj. Qui a rapport à la génération.

GÉNÉRATION n. f. (lat. *generatio;* de *generare,* engendrer). Fonction par laquelle les êtres organisés se reproduisent; chaque filiation ou descendance de père à fils : *de génération en génération;* postérité : *les générations futures.*

GÉNÉREUSEMENT adv. D'une manière noble, généreuse.

GÉNÉREUX, EUSE adj. (lat. *generosus*). Libéral; d'un naturel noble : *ennemi généreux. Vin généreux,* fort, de bonne qualité; *coursier généreux,* ardent.

GÉNÉRIQUE adj. (lat. *genus, generis,* genre). Qui appartient au genre : *terme générique.*

GÉNÉRIQUEMENT adv. D'une manière générique.

GÉNÉROSITÉ n. f. Magnanimité; disposition à la bienfaisance.

GENÈSE n. f. Premier livre du *Pentateuque* de Moïse et de toute la Bible.

GÉNÉSIAQUE adj. Qui se rapporte à l'origine du monde.

GENESTROLLE n. f. Sorte de genêt qui sert à teindre en jaune.

GENÊT n. m. (lat. *genista*). Arbuste à fleurs jaunes (Légumineuses).

GENET n. m. Cheval d'Espagne.

GENETTE n. f. Espèce de civette.

GENEVOIS, E adj. et n. De Genève.

GENÉVRIER n. m. Arbrisseau odorant, et toujours vert.

GÉNIAL, E adj. Qui tient du génie : *une œuvre géniale;* qui a un caractère de fête, qui procure du plaisir.

GÉNIE n. m. (lat. *genius,* démon favorable). Divinité qui, dans l'opinion des anciens, présidait à la vie de chacun : *bon, mauvais génie;* lutin, gnome, syl-

phe : *un génie lui apparut;* talent, goût, penchant naturel pour une chose : *le génie des affaires, de l'intrigue;* le plus haut degré auquel puissent arriver les facultés humaines; caractère propre et distinctif : *le génie d'une langue;* art de l'attaque et de la défense des places : *officier du génie.*

GENIÈVRE n. m. Nom vulgaire du genévrier; sa graine; liqueur qu'on en fait.

GÉNISSE n. f. (lat. *junix*). Très jeune vache.

GÉNITIF n. m. (lat. *genitivus*). Second cas de la déclinaison des noms en grec ou en latin.

GÉNITURE n. f. (lat. *genitura;* de *genitus*, engendré). Enfant, par rapport au père et à la mère.

GÉNOIS, E adj. et n. De Gênes.

GENOU n. m. (lat. *genu*). Articulation de la jambe avec la cuisse.

GENOUILLÈRE n. f. Partie de l'armure qui couvrait le genou; ce qu'attachent les ramoneurs, les couvreurs, etc., sur leurs genoux, pour les garantir.

GÉNOVÉFAIN n. m. (lat. *Genovefa*, Geneviève). Chanoine de Sainte-Geneviève.

GENRE n. m. (lat. *genus*). Collection d'êtres qui ont entre eux des ressemblances importantes et constantes : *le genre humain, le genre chat, le genre des graminées;* sorte, manière : *genre de vie;* partie de l'art oratoire tel que l'entendaient les anciens : *genre démonstratif, délibératif, judiciaire;* mode, goût : *habit d'un nouveau genre. Hist. nat.* Catégorie d'êtres composés d'espèces qui elles-mêmes se décomposent immédiatement en variétés et en individus : *le loup est une espèce du genre chien. Gramm.* Forme que reçoivent les mots pour indiquer le sexe : *genre masculin, féminin.*

GENT n. f. (lat. *gens, gentis*). Nation, race : *la gent marécageuse*(les grenouilles). Pl. **Gens** (*jan*), personnes : *gens de guerre;* domestiques : *les gens de la maison;* nations : *droit des gens. Gens* veut au masculin les adjectifs qui le précèdent, ainsi que ceux qui le suivent : **tous** *les gens* **vertueux** *sont* **heureux.** Cependant, si un adjectif est placé immédiatement avant *gens*, cet adjectif et tous ceux qui peuvent le précéder se mettent au féminin : **voilà** *de* **bonnes** *gens*, **toutes** *les* **vieilles** *gens*. A moins que l'adjectif qui précède immédiatement *gens* ne soit terminé au masculin par un *e* muet; alors on rentre dans la règle générale : **tous** *les* **braves** *gens, les* **vrais honnêtes** *gens.*

GENT, E adj. Joli, gentil *Vieux.*



GENTIANE (*jan-ciane*) n. f. (lat. *gentiana*). Plante vivace stomachique.

GENTIANÉES (*jan-ciané*) n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes, qui a la gentiane pour type.

GENTIL (*ti*) n. m. Païen, idolâtre.

GENTIL, ILLE (*l* mouillé levant une voyelle) adj. (lat. *gentilis*, de famille distinguée). Joli, agréable, mignon, gracieux.

GENTILHOMME (*ti-iome*) n. m. Tout homme de race noble. Pl. des *gentilshommes* (pron. *jantizomme*).

GENTILHOMMERIE (*ti-io*) n. f. Qualité de gentilhomme.

GENTILHOMMIÈRE (*ti-io*) n. f. Petite maison de gentilhomme, à la campagne.

GENTILITÉ n. f. Les nations païennes.

GENTILLÂTRE (*ti-ia*) n. m. Petit gentilhomme dont on fait peu de cas.

GENTILLESSE n. f. (rad. *gentil*). Grâce, agrément; saillie agréable, spirituelle ; *cet enfant nous a dit mille gentillesses.*

GENTILLET, ETTE adj. Assez gentil.

GENTIMENT adv. D'une manière gentille.

GENTLEMAN (*djènntlemane*) n. m. (m. angl.). Homme bien élevé, de bonne compagnie. Pl. des *gentlemen.*

GENTLEMAN-RIDER (*djènntlemane raïdèr*) n. m. Amateur qui monte lui-même un cheval dans les courses.

GENTRY (*djènntri*) n. f. (m. angl.). Classe bourgeoise, en Angleterre.

GÉNUFLEXION n. f. (lat. *genu*, genou; *flectere*, fléchir). Action de fléchir le genou jusqu'à terre.

GÉOCENTRIQUE adj. (gr. *gê*, terre, et *centre*). *Astr* Qui se rapporte à une planète vue de la terre comme centre.

GÉODÉSIE n. f. (gr. *gê*, terre; *daiô*, je divise). Science qui a pour but de mesurer la surface ou une partie de la surface de la terre, ou quelque distance prise sur cette surface.

GÉODÉSIQUE adj. Qui a rapport à la géodésie : *opération géodésique.*

GÉODÉSIQUEMENT adv. D'après les règles de la géodésie.

GÉOGNOSIE n. f. (gr. *gê*, terre; *gnôsis*, connaissance). Science qui traite des divers minéraux composant le globe terrestre.

GÉOGNOSTIQUE adj. Qui se rapporte à la géognosie.

GÉOGRAPHE n. m. (gr. *geôgraphos*, de *gê*, terre, et *graphein*, décrire). Qui sait la géographie, qui dresse des cartes géographiques.

GÉOGRAPHIE n. f. (gr. *gê*, terre; *graphô*, je décris). Description de la terre sous le rapport du sol, du climat, etc. (géographie physique); sous celui des races, des langues, des limites des peuples (géographie politique), par rapport à l'histoire (géographie historique), relativement à la figure du globe, au rang qu'il occupe dans le système planétaire, etc. (géographie mathématique).

GÉOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la géographie.

GÉOGRAPHIQUEMENT adv. Par le moyen de la géographie.

GEÔLAGE n. m. Droit qu'on paye à l'entrée et à la sortie de chaque prisonnier.

GEÔLE (*jôle*) n. f. Prison, et, plus ordinairement, demeure du geôlier.

GEÔLIER (*jôlier*) n. m. Concierge d'une prison.

GEÔLIÈRE n. f. Femme du geôlier.

GÉOLOGIE n. f. (gr. *gê*, terre; *logos*, discours). Science qui a pour objet l'étude des matériaux qui composent le globe, de leur nature, de leur situation relative et des causes qui ont déterminé cette situation.

GÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la géologie.

GÉOLOGIQUEMENT adv. Au point de vue de la géologie.

GÉOLOGUE n. m. Savant en géologie.

GÉOMÉTRAL, E, AUX adj. Qui donne les dimensions en vraie grandeur ou en grandeur proportionnelle, sans tenir compte de la perspective : *plan géométral.*

GÉOMÉTRALEMENT adv. D'une manière géométrale.

GÉOMÈTRE n. m. Qui sait la géométrie, qui s'en occupe.

GÉOMÉTRIE n. f. (gr. *gê*, terre; *metron*, mesure). Science qui a pour objet l'étendue considérée sous ses trois aspects, la ligne, la surface et le corps; traité de géométrie.

GÉOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la géométrie.

GÉOMÉTRIQUEMENT adv. D'une manière géométrique.

GÉORAMA n. m. (gr. *gê*, terre; *ôrama*, vision). Représentation sur une grande échelle de la totalité de la surface terrestre; carte géographique en relief. Pl. des *géoramas.*

GÉORGIEN, IENNE adj. et n. De la Géorgie.

GÉORGIQUE adj. (gr. *gê*, terre; *ergon*, ouvrage). Qui concerne les travaux de l'agriculture : *poëme géorgique.* N. f. pl. Poëme sur les matières qui se rapportent à l'agriculture : *les Georgiques de Virgile, de Delille.*

GÉRANCE n. f. Fonction de gérant.

GÉRANIACÉES n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes, qui a le géranium pour type.

GÉRANIUM (*ome*) n. m. (gr. *geranion;* de *geranos*, grue). Genre de plantes, type de la famille des géraniacées, que l'on cultive dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs, et dont le fruit figure un bec de grue.



GÉRANT, E n. Qui gère, qui administre les affaires d'autrui.

GERBAGE n. m. Enlèvement des gerbes d'un champ.

GERBE n. f. (all. *garbe*). Botte de blé ou d'autres céréales coupées (*). *Gerbe d'eau*, formée de plusieurs jets d'eau qui s'élèvent ensemble; *gerbe de feu* ou *gerbe*, grand nombre de fusées volantes qui figurent par leur expansion une gerbe lumineuse.



GERBÉE n. f. Botte de paille où il reste encore quelques grains.

GERBER v. tr. Mettre en gerbes; placer dans une cave des pièces de vin les unes sur les autres.

GERBIER n. m. Tas de gerbes.

GERBIÈRE n. f. Gros gerbier.

* **GERBOISE** n. f. (ar. *jerbuali*). Genre de mammifères rongeurs, voisin des rats.



GERCE n. f. Crevasse, fente de la peau, ou produite par la dessiccation dans une pièce de bois; teigne qui attaque les étoffes et les papiers.

GERCEMENT n. m. Action de gercer : son résultat.

GERCER v. tr. Faire de petites crevasses: *le froid gerce les lèvres, le soleil gerce la terre.*

GERÇURE n. f. Petite fente à la peau, au bois, etc.

GÉRER v. tr. (lat. *gerere*, faire, porter). Administrer : *gérer une tutelle, un domaine.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

GERFAUT n. m. Oiseau de proie du genre faucon.

GERMAIN, E adj. *Cousins germains*, issus des deux frères, des deux sœurs, ou du frère et de la sœur; *cousins issus de germains*, se dit des personnes qui sont nées de deux cousins germains.

GERMAIN, E adj. et n. De la Germanie.

GERMANDRÉE n. f. Genre de plantes labiées.

GERMANIQUE adj. De la Germanie, de l'Allemagne : *confédération germanique.*

GERMANISER v. tr. Rendre allemand, imposer une administration allemande : *germaniser un pays.*

GERMANISME n. m. Façon de parler propre à la langue allemande.

GERME n. m. (lat. *germen*, chose conçue). Principe des êtres organisés; partie de la semence qui doit former la plante; première pointe qui sort d'une graine. *Fig.* Principe, source, origine de quelque chose : *le germe d'une maladie.*

GERMER v. int. Se dit des grains, des semences qui commencent à pousser leur germe. *Fig.* Commencer à se développer, à fructifier : *la vertu germe dans son cœur.*

GERMINAL n. m. (lat. *germen*, germe). Septième mois dans le calendrier républicain (du 21 mars au 19 avril).

GERMINATIF, IVE adj. *Hist. nat.* Qui a le pouvoir de faire germer.

GERMINATION n. f. Premier développement du germe.

GÉROMÉ n. m. Fromage qui vient de Gérardmer (Vosges).

GÉRONDIF n. m. *Gram. lat.* Sorte de participe.

GÉRONTE n. m. V. à la partie bibliographique.

GERZEAU n. m. Nom vulgaire de la nielle, plante parasite qui croît dans les blés.

GÉSIER n. m. Estomac proprement dit et musculeux des oiseaux granivores.

GÉSINE n. f. Etat d'une femme qui est en couche.

GÉSIR v. int. (lat *jacere*, être étendu; usité seulement dans *il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent. Je gisais, tu gisais, il gisait, nous gisions, vous gisiez, ils gisaient. Gisant*). Etre couché; consister : *là gît la difficulté. Ci-gît*, formule ordinaire des épitaphes.

GESSE n. f. Genre de plantes légumineuses, dont quelques espèces sont cultivées comme fourrage et même comme aliment.

GESTATION n. f. (lat. *gestatio; de gestare*, porter). Etat d'une femelle qui porte son fruit; temps que dure cet état.

GESTE n. m. (lat. *gestus*, fait). Action d'éclat, exploit. En ce sens, ne s'emploie qu'au pluriel. Dans le sens ordinaire, mouvement du corps, surtout de la main, des bras.

GESTE n. f. Ancien poème du moyen âge, où est racontée d'une manière légendaire l'histoire de personnages héroïques. On dit souvent *chanson de geste* ou *gestes*.

GESTICULATEUR n. m. Qui fait trop de gestes.

GESTICULATION n. f. Action de gesticuler.

GESTICULER v. int. Faire trop de gestes en parlant.

GESTION (*gès-tion*) n. f. (lat. *gestio; de gerere*, faire). Action de gérer, administration.

GEYSER (*gai-zèr*) n. m. Source jaillissante d'eau thermale bouillante.

GIAOUR n. m. (m. persan qui signifie *homme au veau d'or, païen*). Nom de mépris donné par les Turcs à tout homme qui n'est pas musulman.

GIBBEUX, EUSE adj. (lat. *gibbosus; de gibba*, bosse). Bossu, renflé.



GIBBON n. m. Genre de singes, voisin des orangs.

GIBBOSITÉ n. f. (rad. *gibbeux*). Bosse.

GIBECIÈRE n. f. Sac fait ordinairement de peau, dans lequel les chasseurs renferment leurs munitions; sac des escamoteurs. *Tour de gibecière*, escamotage.

GIBELET n. m. Petit foret.

GIBELIN, E adj. et n. (de *Conrad Weibelingen*, empereur d'Allemagne). Qui a rapport à la faction des gibelins. V. GUELFE.

GIBELOTTE n. f. Espèce de fricassée de lapin.

GIBERNE n. f. Partie de l'équipement militaire où les soldats mettent les cartouches.



GIBET n. m. Potence pour pendre les criminels.

GIBIER n. m. Tout animal tué ou pris à la chasse.

GIBOULÉE n. f. Pluie soudaine et de peu de durée.

GIBOYER v. int. Chasser, prendre du gibier. *Peu usité.*

GIBOYEUR n. m. Grand amateur de la chasse.

GIBOYEUX, EUSE adj. Abondant en gibier : *pays giboyeux.*

GIFLE n. f. Coup avec la main ouverte sur la joue. *Pop.*

GIFLER v. tr. Donner une gifle.

GIGANTESQUE adj. (gr. *gigas, gigantos*, géant). Qui tient du géant : *taille gigantesque. Fig.* De proportions énormes : *entreprise gigantesque.*

GIGANTESQUEMENT adv. D'une façon gigantesque.

GIGANTOMACHIE n. f. (gr. *gigas, gigantos*, géant; *machê*, combat). Combat fabuleux des géants contre les dieux; description qu'en ont faite quelques poètes. V. à la partie bibliographique.

GIGOGNE n. f. Nom d'un personnage du théâtre des marionnettes, resté populaire dans l'expression de *mère Gigogne*, pour désigner une femme qui a beaucoup d'enfants.

GIGOT n. m. Cuisse de mouton, d'agneau ou de chevreuil, coupée pour le service de la table.

GIGOTER [o. N.] v. int. Remuer sans cesse les jambes.

GIGUE n. f. Jambe. *Pop. Mus.* Air de danse vif et gai; la danse elle-même.

GILET n. m. Vêtement court et sans manches, qui se porte sous l'habit; sorte de camisole de laine, de coton, etc.

GILETIER, IÈRE n. Qui fait des gilets.

GILLE (*gi-le*) n. m. Personnage des théâtres de la foire; homme naïf et niais.

GIMBLETTE n. f. Petite pâtisserie dure et sèche, en forme d'anneau.

GIN (*djinn*) n. m. Eau-de-vie de baies de genièvre, dont on fait une grande consommation en Angleterre et en Hollande. Syn. de GENIÈVRE.

GINDRE n. m. Ouvrier d'une boulangerie qui pétrit le pain.

GINGAS n. m. Toile de fil à carreaux, qui sert à faire des matelas.

GINGEMBRE n. m. (lat. *zinziberis*). Racine d'une plante des Indes, qui a une saveur brûlante et aromatique.

GINGIVITE n. f. *Méd.* Inflammation des gencives.

GINGUET, ETTE adj. Qui a peu de valeur, peu de force : *habit ginguet, vin ginguet. Fam.*

GIORNO (À) (*djiorno*) loc. adv. **Ex-**

pression italienne qui désigne un éclairage très brillant et propre à remplacer l'éclat du jour. V. JOUR.

GIPSY n. Nom que l'on donne aux bohémiens en Angleterre. Pl. des *gipsies*.

GIRAFE n. f. (ar. *zorafeh*). Quadrupède ruminant d'Afrique, de taille très élevée, d'un naturel doux, quoique sauvage (*).



GIRANDE n. f. Faisceau de plusieurs jets d'eau; faisceau de fusées pyrotechniques.

GIRANDOLE n. f. Candélabre à plusieurs branches. Pl. Boucles d'oreilles en diamant

GIRASOL (*sol*) n. m. Sorte de pierre précieuse chatoyante.

GIRATOIRE adj. Se dit d'un mouvement de rotation.

GIRAUMONT ou **GIRAUMON** n. m Variété de courge.

GIROFLE n. m. Bouton desséché des fleurs du giroflier. On dit aussi *clou de girofle*.

GIROFLÉE n. f. Plante de la famille des crucifères; sa fleur.



GIROFLIER n. m. Arbre qui porte le clou de girofle.

GIROLLE n. f. Espèce de champignon comestible.

GIRON n. m. (lat. *gyrus*, cercle). Partie qui s'étend de la ceinture aux genoux, quand on est assis. *Fig. Le giron de l'Église*, communion de l'Église catholique.

GIRONDIN, E adj. et n. Qui se rapporte au parti politique des girondins. V. PART. HIST.

GIROUETTE n. f. (lat. *gyrare*, tourner). Banderole de fer-blanc, tournant sur un pivot en un lieu élevé, pour indiquer la direction du vent. *Fig.* Homme qui change souvent d'opinion.



GISANT, E adj. Couché, étendu.

GISEMENT n. m. Disposition des couches minérales dans le sein de la terre.

GÎT (*gi*). V. GÉSIR.

GITANO n. m. En Espagne, bohémien errant. Au féminin *gitana*.

GÎTE n. m. Lieu où l'on demeure, où l'on couche ordinairement; lieu où le lièvre se retire; masse de minéraux en son gisement. *Gîte à la noix*, morceau de la cuisse du bœuf.

GÎTER v. int. Demeurer, coucher.

GIVRE n. m. Espèce de glace, de frimas, qui s'attache aux arbres, aux buissons, etc.; N. f. *Blas.* Serpent.

GLABRE adj. (lat. *glaber*, chauve). *Bot.* Lisse, qui n'est pas velouté. *Fig.* Se dit d'un homme imberbe.

GLAÇAGE n. m. Action de glacer du papier, etc.

GLAÇANT, E adj. Qui glace.

GLACE n. f. (lat. *glacies*). Eau congelée; lame de verre dont on fait des miroirs, des vitrages; aliment de luxe, composé de suc de fruits, de matières aromatiques et d'eau congelée. *Fig. Etre de glace*, insensible.

GLACÉ, E adj. Congelé : *eau glacée;* froid, indifférent : *abord glacé;* poli, luisant : *gants glacés.*

GLACER v. tr. (rad. *glace*). Congeler un liquide; causer une vive impression de froid : *le vent m'a glacé;* couvrir d'une croûte de sucre : *glacer des biscuits, des marrons;* lustrer : *glacer une étoffe, du papier. Fig.* Intimider, remplir d'effroi : *son aspect me glace.*

GLACERIE n. f. Art et commerce du glacier limonadier; usine, commerce du fabricant de glaces et cristaux.

GLACEUR n. m. Ouvrier qui glace les étoffes ou les papiers.

GLACEUX, EUSE adj. Qui a des glaces, des taches, en parlant d'une pierre précieuse.

GLACIAIRE adj. Qui concerne les glaciers.

GLACIAL, E, ALS adj. Extrêmement froid : *vent glacial.* **Mer glaciale,** qui est vers le pôle. *Fig. : accueil glacial.*

GLACIER n. m. Amas de glace sur les montagnes; limonadier qui prépare et vend des glaces.

GLACIÈRE n. f. Espèce de réservoir où l'on conserve de la glace. *Fig.* Lieu très froid.

GLACIS n. m. Pente douce et unie, par opposition au *talus*, qui est plus rapide. *Fortif.* Pente douce qui part de la crête du chemin couvert et se perd dans la campagne. *Peint.* Couleur claire et transparente appliquée sur une couleur sèche.

GLAÇON n. m. Morceau de glace.

GLAÇURE n. f. Enduit vitrifiable que l'on applique sur certaines poteries pour les rendre imperméables.

GLADIATEUR n. m. (lat. *gladiator;* de *gladius*, glaive). Celui qui combattait dans les jeux du cirque, à Rome, contre un autre homme ou contre une bête féroce. — Les luttes de ces hommes, qui, volontairement ou par force, combattaient dans l'arène, étaient recherchées avec fureur par le peuple romain; dans les jeux publics, il n'était pas rare de voir figurer jusqu'à mille paires de gladiateurs. Le gladiateur blessé mettait bas les armes et était à la discrétion du vainqueur, qui le tuait, à moins que les spectateurs ne le lui défendissent. L'empereur assistait à ces jeux sanglants, et, en passant devant sa loge, les gladiateurs lui adressaient ces paroles : Ceux qui vont mourir te saluent, *morituri te salutant.* Ces jeux barbares ont été abolis par l'influence civilisatrice du christianisme.

Le plus célèbre des gladiateurs dont l'histoire fasse mention, et qui, en soule-

vant les esclaves, mit Rome à deux doigts de sa perte, est Spartacus. Sa statue, qu'on admire à Paris, au jardin des Tuileries, est le chef-d'œuvre du sculpteur Foyatier.

GLAÏEUL n. m. (lat. *gladiolus*, dimin. de *gladius*, glaive). Plante à feuilles longues, étroites et pointues.

GLAIRE n. f. (lat. *clarus*, clair). Matière blanchâtre et gluante sécrétée par les membranes muqueuses; le blanc de l'œuf.

GLAIREUX, EUSE adj. De la nature de la glaire.

GLAISE adj. et n. f. (lat. *glis*, *glitis*, terre tenace). Terre grasse et compacte, que l'eau ne pénètre point, et dont on fait les tuiles et la poterie.

GLAISER v. tr. Enduire de terre glaise.

GLAISEUX, EUSE adj. De la nature de la glaise

GLAISIÈRE n. f. Endroit d'où l'on tire la glaise.

GLAIVE n. m. (lat. *gladius*). Epée tranchante. *Fig.* : *le glaive des lois, de la justice.*

GLANAGE n. m. Action de glaner.



GLAND n. m. (lat. *glans*, *glandis*). Fruit du chêne ; ornement de fil, de laine ou de soie, fait en forme de gland.

GLANDAGE n. m. Droit de conduire les bestiaux aux glands.

GLANDE n. f. (rad. *gland*). Partie spongieuse destinée à sécréter les humeurs du corps; tumeur accidentelle qui se forme à la gorge, au sein, etc.

GLANDÉE n. f. Récolte de glands.

GLANDULAIRE ou **GLANDULEUX, EUSE** adj. Qui a l'aspect et la texture d'une glande.

GLANDULE n. f. Petite glande.

GLANDULEUX, EUSE adj. V. GLANDULAIRE.

GLANE n. f. Poignée d'épis glanés.

GLANER v. tr. Ramasser des épis de blé après la moisson.

GLANEUR, EUSE n. Qui glane.

GLANURE n. f. Ce que l'on glane après la moisson.

GLAPIR v. int. Crier, en parlant des renards et des petits chiens.

GLAPISSANT, E adj. Qui glapit ; *voix glapissante.*

GLAPISSEMENT n. m. Cri des renards et des petits chiens.

GLAS n. m. Son d'une cloche que l'on tinte pour annoncer l'agonie ou la mort d'une personne.

GLAUBER (*bèr*) n. m. *Sel de Glauber*, sulfate de soude employé comme purgatif.

GLAUCOME n. m. *Méd.* Opacité de l'humeur vitrée, qui a une teinte verdâtre.

GLAUQUE adj. (gr. *glaukos*, vert). De couleur verte tirant sur le bleu : *mer glauque.*

GLÈBE n. f. (lat. *gleba*, motte de terre). Fonds de terre. *Serfs de la glèbe*, attachés autrefois à la culture des terres et vendus avec elles.

GLÈNE n. f. *Anat.* Cavité d'un os dans laquelle s'emboîte un autre os.

GLÉNOÏDAL, E ou **GLÉNOÏDE** adj. *Anat.* Se dit de toute cavité servant à l'emboîtement d'un os dans un autre.

GLEUCOMÈTRE n. m. (gr. *gleukos*, moût; *metron*, mesure). Instrument qui sert à connaître la pesanteur spécifique du moût de raisin et la quantité de sucre qu'il contient.

GLISSADE n. f. Action de glisser.

GLISSANT, E adj. Sur quoi l'on glisse facilement. *Fig. Terrain, sentier glissant, pente glissante*, affaire hasardeuse, circonstance délicate et difficile.

GLISSÉ n. m. Pas de danse.

GLISSEMENT n. m. Mouvement de ce qui glisse.

GLISSER v. int. (lat. *glacies*, glace). Se dit lorsque le pied vient à couler sur un corps gras ou uni ; se dit aussi des choses : *l'échelle a glissé. Fig.* Passer légèrement sur un objet : *glissons là-dessus.* V. tr. Couler, mettre une chose en un lieu : *glisser une lettre à la poste.* **Se glisser** v. pr. S'introduire adroitement.

GLISSEUR, EUSE n. Celui, celle qui glisse sur la glace.

GLISSOIRE n. f. Endroit où les enfants s'amusent à glisser.



GLOBAL adj. Pris en bloc.

GLOBE n. m. (lat. *globus*). Corps sphérique (*) ; la terre.

GLOBULAIRE adj. (lat. *globulus*, petit globe). Qui est en forme de globe.

GLOBULE n. m. (lat. *globulus*, petit globe). Très petit corps sphérique : *globule d'air, d'eau.*

GLOBULEUX, EUSE adj. Composé de globules; en forme de globule.

GLOIRE, f. n. Honneur, réputation que méritent les vertus, les talents ; hommage qu'on rend à Dieu ; éclat, splendeur : *le fils de Dieu viendra dans toute sa gloire ;* témoignage, *rendre gloire à la vérité.*

GLOMÉRULE n. m. (lat. *glomus*, *glomeris*, peloton). Petit amas de corps de même nature. *Bot.* Agrégation compacte et irrégulière de fleurs ou de fruits.

GLORIA, n. m. Café mêlé d'eau-de-vie.

GLORIETTE, n. f. Pavillon, cabinet de verdure ; arrière-chambre d'un four.

GLORIEUSEMENT adv. D'une manière glorieuse.

GLORIEUX, EUSE adj. Qui s'est acquis, qui mérite beaucoup de gloire, qui procure de la gloire : *victoire glorieuse;* qui se fait honneur : *être glorieux de son enfant;* vain, superbe : *esprit glorieux.* N. Vaniteux : *les glorieux se font haïr.*

GLORIFICATION n. f. Action de rendre gloire à quelqu'un ou à quelque chose ; élévation à la gloire éternelle : *la glorification des élus.*

GLORIFIER v. tr. (lat. *gloria*, gloire ; *facere*, faire). Honorer, rendre gloire à.

Se glorifier v. pr. Se faire gloire de quelque chose, en tirer vanité.

GLORIOLE n. f. Vanité qui a pour objet de petites choses.

GLOSE n. f. (lat. *glossa* ou gr. *glôssa*, langue). Explication d'un texte obscur par des mots plus intelligibles.

GLOSER v. int. Critiquer par malice : *il glose sur tout*. V. tr. Censurer, critiquer : *gloser un auteur*.

GLOSEUR, EUSE n. Qui interprète tout en mal.

GLOSSAIRE n. m. (lat. *glossa* ou gr. *glôssa*, langue). Dictionnaire servant à expliquer, par des mots plus connus, les mots vieillis d'une langue.

GLOSSATEUR n. m. Auteur d'une glose.

GLOSSITE n. f. *Méd.* Inflammation de la langue.

GLOSSOPÈTRE n. m. Dent fossile de poisson.

GLOTTE n. f. (gr. *glôtta*, langue). Ouverture du larynx, qui sert à l'émission de la voix.

GLOUGLOTER ou **GLOUGLOUTER** v. int. Crier, en parlant du dindon.

GLOUGLOU n. m. (onomat.). Bruit d'un liquide s'échappant d'une bouteille.

GLOUSSEMENT n. m. Cri de la poule qui glousse.

GLOUSSER v. int. (lat. *glocire*). Se dit de la poule qui annonce par son cri qu'elle veut couver, ou qui appelle ses petits.

GLOUTERON n. m. *Bot.* Nom vulgaire de la bardane et du caille-lait.

GLOUTON, ONNE adj. et n. (lat. *gluto*; de *gluttus*, gosier). Qui mange avec avidité.

GLOUTONNEMENT adv. D'une manière gloutonne.

GLOUTONNERIE n. f. Vice du glouton.

GLU n. f. (lat. *glus*, *glutis*, colle). Matière visqueuse et tenace avec laquelle on prend les oiseaux.

GLUANT, E adj. De la nature de la glu.

GLUAU n. m. Petite branche frottée de glu, pour prendre les oiseaux.

GLUCOSE ou **GLYCOSE** n. f. (gr. *glukus*, doux). Sucre de raisin, de fécule.

GLUER v. tr. Enduire de glu.

GLUI n. m. Grosse paille de seigle dont on couvre les toits ou dont on fait des liens.

GLUME n. f. Enveloppe des fleurs des graminées.

GLUTEN (*tène*) n. m. (m. lat. qui signif. *colle*). Matière visqueuse qui reste dans la farine des céréales, après qu'on en a ôté l'amidon.

GLUTINATIF, IVE adj. *Méd.* Syn. d'AGGLUTINATIF.

GLUTINEUX, EUSE adj. Gluant, visqueux : *suc glutineux*.

GLYCÉRINE n. f. *Chim.* Principe doux des huiles.

GLYCINE n. f. Genre de plantes, de la famille des légumineuses, dont une espèce, la *glycine de la Chine*, est remarquable par ses nombreuses et belles grappes de fleurs bleues.

GLYCOSE n. f. V. GLUCOSE.

GLYPTIQUE n. f. Art de graver sur pierres fines.

GNEISS (*ghnè-sse*) n. m. (m. all.) *Géol.* Roche dont le quartz, le feldspath et le mica forment les éléments.

GNOME (*ghno-me*) n. m. Nom donné par les cabalistes juifs à des génies supposés habiter dans la terre, où ils gardent les trésors qu'elle renferme.

GNOMIDE n. f. Femelle d'un gnome.

GNOMIQUE adj. (gr. *gnômê*, sentence). Qui contient des maximes, des sentences : *poésie gnomique*.

GNOMON n. m. (gr. *gnômôn*, indicateur). Instrument quelconque marquant les heures ou les hauteurs du soleil par la direction de l'ombre qu'il projette sur un plan ou sur une surface courbe.

GNOMONIQUE n. f. Art de tracer des cadrans solaires.

GNOSTICISME n. m. Système de philosophie religieuse dont les partisans prétendaient avoir une connaissance complète et transcendante de la nature et des attributs de Dieu.

GNOSTIQUE n. m. Partisan du gnosticisme.

GO (TOUT DE) loc. adv. Librement, sans obstacle. *Pop.*

GOBBE n. f. Boulette empoisonnée qu'on donne aux animaux nuisibles.



GOBELET n. m. (bas lat. *gubellus*; dimin. de *cupa*, coupe). Vase à boire ; petit vase de fer-blanc qui sert à faire des tours d'escamotage (*).

GOBELOTTER v. int. Boire souvent et à petits coups ; boire souvent, en général. *Fam.*

GOBE-MOUCHES n. m. Oiseau de l'ordre des passereaux, qui se nourrit d'insectes volants. *Fig.* Niais qui croit tout. Pl. des *gobe-mouches*.

GOBER v. tr. Avaler lestement et sans mâcher : *gober une huître, un œuf*. *Fig.* Croire légèrement : *le gogo gobe tout*.

GOBERGE n. f. Perche servant à tenir pressé un ouvrage de menuiserie ; petit ais qu'on met en travers sur un fond de lit pour soutenir la paillasse.

GOBERGER (SE) v. pr. Prendre ses aises, faire bonne chère.

GOBET n. m. Morceau que l'on gobe. *Fam.* — *Fig.* Homme crédule.

GOBETER v. tr. Jeter du plâtre pour le faire entrer dans les joints des murs. — Double le *t* devant un *e* muet.

GOBEUR, EUSE n. Qui gobe, qui avale avec avidité ; crédule, naïf.

GOBILLE n. f. Bille de pierre.

GOBIN n. m. Bossu. *Peu usité.*

GODAILLE n. f. Ivrognerie. *Pop.*

GODAILLER v. int. S'amuser à boire de côté et d'autre. *Fam.*

GODAILLEUR n. m. Qui godaille.

GODAN ou **GODANT** n. m. Tromperie : *donner dans le godan. Pop.*

GODELUREAU n. m. Jeune homme qui fait maladroitement l'agréable.

GODENOT n. m. Petite figure de bois dont se servent les escamoteurs. *Fig.* et *fam.* Petit homme mal fait.

GODER v. int. Faire des faux plis : *manche qui gode; le papier mal collé gode.*

GODET n. m. Vase qui n'a ni pied ni anse ; auget attaché à une roue pour puiser l'eau ; petit récipient pour l'huile d'un quinquet ; petit vase dans lequel on délaye les couleurs ; faux pli d'une étoffe.

GODICHE adj. et n. Benêt, maladroit.

GODILLE n. f. Aviron placé à l'arrière d'un canot.



GODILLER v. int. Faire avancer une embarcation en se servant de la godille (*).

GODIVEAU n. m. Sorte de pâté chaud, composé de menues viandes.

GODRON n. m. Moulure ovale aux bords de la vaisselle d'argent ; plis ronds qu'on fait aux fraises, aux jabots ; fer qui sert à les faire.

GODRONNAGE n. m. Action de godronner : *le godronnage de la vaisselle.*

GODRONNER v. tr. Faire des godrons.

GODRONNEUR, EUSE n. Celui, celle qui fait des godrons.



GOÉLAND n. m. (celtique *gwélan*). Grande mouette, oiseau de mer (*).

GOÉLETTE n. f. Bâtiment à deux mâts pour la course (*) ; hirondelle de mer.



GOÉMON n. m. Nom donné au varech dans certains pays.

GOÉTIE (*goécie*) n. f. (gr. *goês*, sorcier). Magie par laquelle on évoquait les esprits malfaisants.

GOFFE adj. Mal fait, grossier.

GOGAILLE n. f. Repas joyeux. *Vieux.*

GOGO n. m. Capitaliste crédule, facile à tromper. **A gogo** loc. adv. A souhait, dans l'abondance : *Avoir tout à gogo. Fam.*

GOGUENARD, E adj. et n. Mauvais plaisant, railleur : *ton goguenard.*

GOGUENARDER v. int. Faire de mauvaises plaisanteries, railler.

GOGUENARDERIE n. f. Raillerie.

GOGUETTES n. f. pl. Propos joyeux. *Etre en goguettes,* de belle humeur, et un peu pris de vin. *Fam.*

GOINFRE n. m. Qui met tout son plaisir à manger, qui mange avidement. *Pop.*

GOINFRER v. int. Manger beaucoup et avidement. *Fam.*

GOINFRERIE n. f Gourmandise sans aucune délicatesse. *Pop.*

GOITRE n. m. (lat. *guttur*, gosier). Grosse tumeur qui se développe au-devant de la gorge.

GOITREUX, EUSE adj. et n. Qui est de la nature du goitre; qui a un goitre.

GOLFE n. m. (gr. *kolpos*, sein). Partie de mer qui s'enfonce dans les terres.

GOMMAGE n. m. Action de gommer.

GOMME n. f. (lat. *gummis*). Substance mucilagineuse, d'une saveur fade, qui découle de certains arbres. **Gomme arabique**, qui provient des différentes espèces d'acacias ; **gomme élastique** ou **caoutchouc**, qu'on tire de l'hévé.

GOMMÉ, E adj. Enduit de gomme.

GOMME-GUTTE n. f. Espèce de gomme-résine employée comme couleur jaune en peinture, et comme purgatif en médecine. Pl. des *gommes-guttes.*

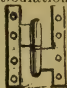
GOMMER v. tr. Enduire de gomme.

GOMME-RÉSINE n. f. Suc végétal qui tient à la fois des gommes et des résines. Pl. des *gommes-résines.*

GOMMEUX, EUSE adj. Qui jette de la gomme : *arbre gommeux;* qui est de la nature de la gomme : *suc gommeux.*

GOMMIER n. m. Acacia d'Amérique, qui fournit beaucoup de gomme.

GOMPHOSE n. f. *Anat.* Articulation immobile par laquelle les os sont emboîtés l'un dans l'autre.



GOND n. m. Morceau de fer coudé et rond, sur lequel tourne une porte (*).

GONDER v. tr. Mettre des gonds : *gonder une porte.*

GONDOLAGE n. m. Action de gondoler, de se déjeter : *le gondolage est un effet de l'humidité.*

GONDOLE n. f. (ital. *gondola*). Barque légère, en usage à Venise (*).



GONDOLER v. int. Se dit d'un navire dont les bouts se relèvent comme ceux d'une gondole : *ce brick gondole.* **Se gondoler** v. pr. Se gonfler, se déjeter, se bomber : *certains vernis se gondolent.*

GONDOLIER n. m. Batelier qui conduit une gondole.

GONFALON ou **GONFANON** n. m. Bannière d'église à trois ou quatre fanons ou pièces pendantes ; étendard.

GONFALONIER ou **GONFANONIER** n. m. Porteur de gonfalon ; chef d'une république d'Italie, au moyen âge.

GONFLÉ, E adj. Rempli : *gonflé d'orgueil;* accablé : *cœur gonflé de chagrin.*

GONFLEMENT n. m. Action de gonfler ; état de ce qui est gonflé.

GONFLER v. tr. (lat. *conflare*). Distendre, faire enfler : *gonfler un ballon;* grossir le volume : *la pluie a gonflé le torrent. Fig.* Remplir de quelque émotion : *gonfler de colère, d'orgueil.* V. int. Devenir enflé : *le bois gonfle à l'humidité.* **Se gonfler** v. pr. Devenir enflé. *Fig.* S'enorgueillir.

GONG n. m. Instrument de musique chinois, consistant en un disque de métal que l'on frappe avec une baguette.

GONGORISME n. m. (de *Gongora*, auteur esp.). Affectation dans le style.

GONIN n. m. *Maître Gonin*, fripon adroit et rusé.

GONIOMÈTRE n. m. (gr. *gônia*, angle; *metron*, mesure). Instrument pour mesurer les angles des cristaux.

GONIOMÉTRIE n. f. Art de la mesure des angles des cristaux.

GORD (*gor*) n. m. Pêcherie formée de deux rangs de perches plantées au fond d'une rivière, disposées en entonnoir et terminées par un filet.

GORDIEN (*di-in*) adj. V. à la partie historique.

GORET n. m. Petit cochon.

GORGE n. f. (lat. *gurges*, gouffre). Partie antérieure du cou; gosier : *avoir mal à la gorge;* sein d'une femme; bâton tourné sur lequel on roule une carte de géographie; cannelure demi-circulaire qui règne sur la circonférence d'une poulie; passage entre deux montagnes.

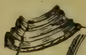
GORGE-DE-PIGEON adj. inv. Se dit d'une couleur composée et mélangée, qui paraît changer suivant les divers aspects du corps coloré.

GORGÉE n. f. Ce qu'on peut avaler de liquide en une seule fois.

GORGER v. tr. Faire manger avec excès. *Fig.* Combler, remplir : *gorger de biens.*

GORGERETTE n. f. Collerette.

GORGERIN n. m. Armure qui, au moyen âge, couvrait la gorge et le cou d'un guerrier.



GORGONE n. f. Genre de polypiers qui ressemblent à des arbrisseaux.

GORGONES n. f. pl. Monstres de la Fable. V. PARTIE HIST.

GORILLE n. m. Très grande espèce de singe, la plus voisine de l'homme, et qu'on trouve dans plusieurs contrées de l'Afrique (*).



GOSIER n. m. Partie intérieure du cou, par où les aliments passent de la bouche dans l'estomac; canal par où sort la voix, et qui sert à la respiration.

GOSSAMPIN n. m. Arbre exotique, sorte de fromager.

GOTHIQUE adj. Qui vient des Goths : *architecture gothique;* très ancien : *habillement gothique.* N. m. Genre d'architecture. N. f. Sorte d'écriture.

GOUACHE n. f. Peinture où l'on emploie des couleurs détrempées avec de l'eau mêlée de gomme; petit tableau de genre peint de cette manière.

GOUAILLER v. tr. Railler. *Pop.*

GOUAILLERIE n. f. Raillerie, plaisanterie. *Pop.*

GOUAILLEUR, EUSE n. Qui gouaille. *Pop.* Adj. : *Air gouailleur.*

GOUDRON n. m. Substance noire et gluante, extraite des arbres résineux, pour enduire la carène et les cordages.

GOUDRONNAGE n. m. Action de goudronner; son effet.

GOUDRONNER v. tr. Enduire de goudron.

GOUDRONNERIE n. f. Lieu où l'on prépare, où l'on conserve le goudron.

GOUDRONNEUR n. m. Ouvrier qui travaille à la préparation du goudron.

GOUFFRE n. m. (lat. *gurges*). Abîme, précipice. *Fig.* Centre vaste et absorbant : *Paris est un véritable gouffre.*

GOUGE n. f. Espèce de ciseau de menuisier, de sculpteur, etc.



GOUJAT n. m. Apprenti maçon; homme sale et grossier. *T. de mépris.*

GOUJON n. m. (lat. *gobio*). Petit poisson blanc d'eau douce; cheville qui sert à lier les pièces de certaines machines.

GOULE n. f. Sorte de vampire qui, dans les superstitions orientales, dévore les cadavres dans les cimetières.

GOULÉE n. f. Grosse bouchée.

GOULET n. m. Entrée étroite d'un port, d'une rade.

GOULETTE n. f. Syn. de GOULOTTE.

GOULOT n. m. Cou de tout vase dont l'entrée est étroite.

GOULOTTE n. f. Petite rigole pour l'écoulement des eaux.

GOULU, E adj. et n. (lat. *gulosus;* de *gula*, gueule). Qui aime à manger, et qui mange avec avidité.

GOULÛMENT adv. Avidement.

GOUM n. m. (m. ar.). Famille, tribu, chez les Arabes; contingent armé fourni par une tribu.

GOUPILLE n. f. (lat. *cuspicula*, petite pointe). Petite cheville de métal, qui sert à assembler deux pièces d'horlogerie, d'armurerie, etc.

GOUPILLON n. m. (v. fr. *goupil*, renard, le goupillon étant fait autref. d'une queue de renard). Aspersoir qui sert à l'église pour répandre ou présenter de l'eau bénite; brosse ronde à manche.



GOURBI n. m. Cabane couverte de chaume, de paille des marais, etc., chez les Arabes, en Algérie.

GOURD, E adj. (lat. *gurdus*, lent, paresseux). Engourdi par le froid. Ne se dit que dans : *avoir les doigts gourds, les mains gourdes.*

GOURDE n. f. (lat. *cucurbita*). Courge séchée et vidée où l'on met un liquide; monnaie d'argent, appelée ordinairement piastre forte, et valant environ 6 francs.

GOURDIN n. m. Gros bâton court.

GOURE n. f. Drogue falsifiée.

GOURER v. tr. Falsifier des drogues. *Fig.* Tromper, duper.

GOUREUR n. m. Qui falsifie, qui trompe.

GOURGANDINE n. f. Femme de mauvaise vie.

GOURGANE n. f. Petite fève de marais.

GOURMADE n. f. Coup de poing.

GOURMAND, E adj. et n. Qui mange avec excès.

GOURMANDER v. tr. Réprimander avec dureté.

GOURMANDISE n. f. Vice du gourmand.

GOURME n. f. *Vét.* Ecoulement nasal qui attaque surtout les poulains. *Méd.* Eruption squameuse particulière aux enfants. *Fig. Jeter sa gourme*, commencer sa jeunesse par des folies.

GOURMÉ, E adj. Qui affecte un maintien composé et trop grave.

GOURMER v. tr. Battre à coups de poing; mettre la gourmette à un cheval.

GOURMET n. m. Qui se connaît en vins, en bonne chère; dégustateur.

GOURMETTE n. f. Petite chaînette qui est fixée de chaque côté du mors d'un cheval, en passant sous la ganache.

GOUSSAUT ou **GOUSSANT** n. m. Cheval court de reins, et dont l'encolure et la conformation dénotent de la vigueur.

GOUSSE n. f. Enveloppe des graines, des semences d'une plante légumineuse.

GOUSSET n. m. Creux de l'aisselle; petite poche placée en dedans de la ceinture d'un pantalon; poche du gilet; petite console de menuisier, pour soutenir des tablettes.

GOÛT n. m. (lat. *gustus*). Celui des cinq sens par lequel on discerne les saveurs; saveur : *mets d'un goût exquis;* odeur : *goût de pourri;* appétence des aliments : *n'avoir goût à rien. Fig.* Discernement, sentiment du beau : *critique pleine de goût;* prédilection, penchant particulier : *goût pour la peinture;* grâce, élégance : *être mis avec goût;* opinion, préférence : *dire son goût.*

GOÛTER v. tr. Discerner les saveurs par le goût. *Fig.* Approuver : *goûter un projet;* éprouver, jouir de : *goûter le bonheur.* V. int. Essayer : *goûter d'un métier;* manger en petite quantité : *goûter d'un mets. Absol.* Faire le repas du goûter.

GOÛTER n. m. Léger repas qu'on fait entre le dîner et le souper.

GOUTTE n. f. (lat. *gutta*). Petite partie sphérique d'un liquide. Loc. adv. **Goutte à goutte,** goutte après goutte. *Fig. Ne voir, n'entendre goutte*, aucunement.

GOUTTE n. f. Maladie des articulations. **Goutte sciatique,** espèce de goutte qui tient depuis l'emboîture de la cuisse jusqu'à la cheville du pied; **goutte sereine** (amaurose), paralysie du nerf optique.

GOUTTELETTE n. f. Petite goutte.

GOUTTER v. int. Laisser tomber des gouttes.

GOUTTEUX, EUSE adj. et n. Qui est sujet à la goutte.

GOUTTIÈRE n. f. Petit canal qui reçoit les eaux du toit.

GOUVERNABLE adj Qu'on peut gouverner.



GOUVERNAIL n. m. (lat. *gubernaculum;* de *gubernare*, gouverner). Appareil attaché à l'arrière d'un navire, et qui sert à le gouverner.

GOUVERNANT, E adj. Qui gouverne : *la faction gouvernante.* N. m. pl. Ceux qui gouvernent un Etat. N. f. Femme à laquelle est confiée l'éducation d'un ou de plusieurs enfants; femme qui a soin du ménage, de la maison d'un homme veuf ou célibataire.

GOUVERNE n. f. Règle de conduite : *je vous dis cela pour votre gouverne.*

GOUVERNEMENT n. m. Action de gouverner un Etat, une maison, etc.; ceux qui gouvernent un Etat : *le gouvernement prend des mesures.*

GOUVERNEMENTAL, E, AUX adj. Qui appartient au gouvernement : *système gouvernemental.*

GOUVERNER v. tr. (lat. *gubernare*). Diriger, conduire : *gouverner un vaisseau;* administrer : *gouverner un royaume.*

GOUVERNEUR n. m. Qui gouverne une province, une place forte; celui qui est chargé de l'éducation d'un prince, d'un jeune homme de distinction.

GOYAVE (*go-ia*) n. f. Fruit du goyavier.

GOYAVIER (*go-ia*) n. m. Genre d'arbres, dont l'espèce la plus connue habite l'Amérique centrale et les Indes orientales, et dont le fruit est une sorte de poire d'un goût très agréable.

GRABAT n. m. (lat. *grabatus*). Méchant lit.

GRABATAIRE adj. (rad. *grabat*). Malade, alité. *Fam.*

GRABUGE n. m. Bruit, querelle, différend. *Fam.*

GRÂCE n. f. (lat. *gratia;* de *gratus*, agréable). Faveur qu'on fait sans y être obligé : *accorder une grâce;* pardon, remise d'une peine : *faire grâce;* remerciement : *je vous rends grâce;* aide que Dieu accorde en vue du salut : *rien n'est impossible à la grâce;* agrément, attrait, qualité de ce qui a quelque chose de doux et d'aimable, ou de simple et d'harmonieux : *marcher, chanter, danser avec grâce; avoir de la grâce dans le style. De bonne grâce*, sans répugnance; *grâce à Dieu*, par la bonté de Dieu, heureusement; *coup de grâce*, qui achève, donne la mort. *Grâce !* cri par lequel on demande la remise d'une mesure de rigueur. Pl. Prière après le repas. *Myth.* Les trois déesses compagnes de Vénus (V. PARTIE HIST.).

De grâce loc. adv. Formule de supplication.

GRACIABLE adj. Digne de pardon : *cas graciable.*

GRACIER v. tr. Faire grâce à un criminel, lui remettre sa peine.

GRACIEUSEMENT adv. D'une manière gracieuse.

GRACIEUSER v. tr. Faire à quelqu'un des démonstrations d'amitié, de bienveillance.

GRACIEUSETÉ n. f. Civilité, honnêteté.

GRACIEUX, EUSE adj. Qui est rempli de grâce, d'agrément.

GRACILITÉ n. f. (lat. *gracilis*, grêle). Caractère de ce qui est grêle.

GRACIOSO adv. (m. ital.). *Mus.* Gracieusement.

GRADATION n. f. (lat. *gradatio; de gradus*, degré). Accroissement ou décroissement progressif : *gradation de la chaleur. Rhét.* Figure qui consiste à disposer plusieurs mots ou pensées suivant une progression ascendante ou descendante : *les mots* **va, cours, vole** *forment une gradation ascendante.*

GRADE n. m. (lat. *gradus*, degré). Dignité, degré d'avancement ; rang universitaire : *grade de bachelier.*

GRADÉ adj. m. Qui a un grade dans l'armée.

GRADIN n. m. (lat. *gradus*, degré). Petit degré ; chacun des bancs élevés graduellement les uns au-dessus des autres pour placer plusieurs personnes.

GRADUATION n. f. Division en degrés : *la graduation d'un thermomètre.*

GRADUÉ n. m. Celui qui est revêtu d'un grade universitaire.

GRADUEL, ELLE adj. (lat. *gradualis;* de *gradus*, degré). Qui va par degrés : *diminution graduelle.* N. m. *Liturg.* Verset qui se dit à la messe entre l'épître et l'évangile ; livre qui contient tout ce qu'on chante au lutrin pendant la messe.

GRADUELLEMENT adv. Par gradation.

GRADUER v. tr. (lat. *gradus*, degré). Diviser en degrés : *graduer un thermomètre;* augmenter par degrés : *graduer des exercices de grammaire.*

GRADUS (*uce*) n. m. (m. lat. qui signif. *degré*). Dictionnaire pour aider les élèves à faire des vers latins.

GRAFFITE n. m. Ecrit, dessin tracé à la main par les anciens, sur les monuments.

GRAILLEMENT n. m. Son enroué de la voix.

GRAILLER v. int. Parler d'une voix enrouée; sonner du cor d'une certaine façon, pour rappeler les chiens.

GRAILLON n. m. Odeur de viande, de graisse brûlée ; crachat très épais.

GRAILLONNER v. int. Rejeter souvent des crachats épais.

GRAILLONNEUR, EUSE n. Celui, celle qui graillonne.

GRAIN n. m. (lat. *granum*). Tout fruit ou semence qui ne présente qu'un petit volume : *grain de blé, de raisin, de poivre*, etc. ; petite parcelle : *grain de sable;* inégalité à la surface de la peau, d'un cuir, d'une étoffe ; ancien petit poids, environ la vingtième partie d'un gramme. *Mar.* Tourbillon de vent.

GRAINE n. f. Semence.

GRAINETIER n. m. Autre orthographe de GRÈNETIER.

GRAINIER, IÈRE n. V. GRÈNETIER.

GRAISSAGE n. m. Action de graisser.

GRAISSE n. f. (rad. *gras*). Substance animale onctueuse, et facile à fondre.

GRAISSER v. tr. Frotter, oindre de graisse; souiller de graisse, tacher.

GRAISSEUX, EUSE adj. De la nature de la graisse.

GRAMEN (*ène*) n. m. (m. lat.). Nom générique des plantes de la famille des graminées.

GRAMINÉES n. f. pl. Famille de plantes du groupe des monocotylédones, dont la tige est en chaume, comme le blé, l'orge, l'avoine, le maïs, le gazon, etc. S. : *une graminée.*

GRAMMAIRE n. f. (gr. *gramma*, lettre). Art qui enseigne à parler et à écrire correctement; livre qui contient les règles de cet art.

GRAMMAIRIEN, NE n. Qui sait, enseigne la grammaire, ou qui a écrit sur la grammaire.

GRAMMATICAL, E, AUX adj. Qui concerne la grammaire.

GRAMMATICALEMENT adv. Selon les règles de la grammaire.

GRAMMATISTE n. m. Mauvais grammairien.

GRAMME n. m. (gr. *gramma*). Poids d'un centimètre cube d'eau distillée ; unité de poids de notre système métrique.

GRAND, E adj. (lat. *grandis*). Qui est fort étendu dans ses dimensions ; qui excelle : *grand poète;* magnanime, courageux : *grand dans l'adversité;* titre donné aux premiers dignitaires d'un ordre : *grand maître de l'Université, grand prêtre*, etc. N. m. Personnage de haute naissance ou élevé en dignité; membre de la plus haute noblesse d'Espagne. On dit : *à grand'peine, c'est grand'pitié, ce n'est pas grand'chose*, etc.

GRAND-CROIX n. m. Grade le plus élevé dans un ordre de chevalerie ; celui qui en est revêtu. Pl. des *grands-croix.*

GRAND-DUC n. m. Titre de quelques princes souverains ; oiseau de proie (*). Pl. des *grands-ducs.*



GRAND-DUCAL, E, AUX adj. Qui concerne un grand-duc ou un grand-duché : *pouvoirs grand-ducaux.*

GRAND-DUCHÉ n. m. Pays gouverné par un grand-duc. Pl. des *grands-duchés.*

GRANDE-DUCHESSE n. f. Femme d'un grand-duc. Pl. des *grandes-duchesses.*

GRANDELET, ETTE adj. Déjà grand.
GRANDEMENT adv. Généreusement. Beaucoup : *se tromper grandement.*
GRANDESSE n. f. Dignité de grand d'Espagne.
GRANDEUR n. f. (rad. *grand*). Etendue en hauteur, longueur, largeur; titre d'honneur qu'on donne à un évêque : *Sa Grandeur l'évêque de... Fig.* Sublimité : *grandeur de caractère;* énormité : *grandeur d'un crime;* autorité, puissance, majesté : *la grandeur souveraine* ; dignités, honneurs : *naître au sein des grandeurs.*
GRANDIOSE adj et n. m. (l. *grandis*, grand). Imposant par la grandeur et l'élévation : *édifice grandiose. Fig. style grandiose.* N. m.: *le grandiose d'un spectacle.*
GRANDIR v. intr. Devenir grand. V. tr. Rendre grand : *cela le grandira dans l'estime publique.*
GRAND'GARDE n. f. Poste qui fournit les hommes des avant-postes et les sentinelles avancées : *être de grand'garde.*
GRANDISSIME adj. Très grand. *Fam.*
GRAND-LIVRE n. m. Registre où les négociants portent leurs comptes par *doit* et *avoir. Grand livre* ou *Grand-Livre de la dette publique*, registre où sont inscrites toutes les rentes dues par l'Etat.
GRAND'MAMAN ou **GRAND'MÈRE** n. f. Aïeule. Pl. des *grand'mamans*, des *grand'mères.*
GRAND'MESSE n. f. Messe chantée par des choristes. Pl. des *grand'messes.*
GRAND-ONCLE n. m. Le frère du grand-père ou de la grand'mère. Pl. des *grands-oncles.*
GRAND-PÈRE n. m. Aïeul. Père du père ou de la mère. Pl. des *grands-pères.*
GRAND'TANTE n. f. La sœur du grand-père ou de la grand'mère. Pl. des *grand'tantes.*
GRANDS-PARENTS n. m. pl. Le grand-père, la grand'mère, le grand-oncle, la grand'tante.
GRANGE n. f. (lat. *granum*, grain). Bâtiment où l'on serre les blés en gerbes, et où l'on bat le grain.
GRANGÉE n. f. Contenu d'une grange.
GRANIT (*nite*) n. m. (lat. *granum*, grain). Pierre fort dure et grenue.
GRANITIQUE adj. De la nature du granit : *roche granitique.*
GRANIVORE adj. et n. m. (lat. *granum*, grain; *voro*, je mange). Oiseau qui se nourrit de graines.
GRANULAIRE adj. *Minér.* Qui se compose de petits grains.
GRANULATION n. f. Réduction en petits grains.
GRANULE n. m. Petit grain.
GRANULER v. tr. Mettre en petits grains : *granuler du plomb.*
GRANULEUX, EUSE adj. Divisé en petits grains : *terre granuleuse.*
GRAPHIQUE adj. (gr. *graphikos;* de *graphein*, écrire). Se dit de tout ce qui a rapport à l'art de représenter les objets par des lignes ou des figures : *dessin graphique. Signes graphiques d'une langue,* les caractères, l'écriture de cette langue.
GRAPHIQUEMENT adv. D'une manière graphique.
GRAPHITE n. m. *Minér.* Syn. de PLOMBAGINE.
GRAPHOLOGIE n. f. Art de ceux qui prétendent connaître les hommes par l'examen de leur écriture.
GRAPHOMÈTRE n. m. (gr. *graphô*, je décris; *metron*, mesure). Instrument pour mesurer les angles sur le terrain (*).
GRAPHOPHONE n. m. Sorte de phonographe qui enregistre et reproduit les sons.
GRAPPE n. f. Assemblage de fleurs ou de fruits soutenus par un axe commun, comme dans le raisin, la groseille, etc.
GRAPPILLAGE n. m. Action de grappiller.
GRAPPILLER v. int. Cueillir ce qui reste de raisin dans une vigne, après la vendange. V. tr. et int. *Fig.* Faire de petits gains secrets, souvent peu légitimes.
GRAPPILLEUR, EUSE adj. et n. Qui grappille.
GRAPPILLON n. m. Petite grappe.
GRAPPIN n. m. Petite ancre à plusieurs pointes recourbées, instrument de fer pour accrocher le vaisseau ennemi dans l'abordage. *Fig.* et *fam. Jeter, mettre le grappin sur quelqu'un,* se rendre maître de son esprit.
GRAS, GRASSE adj. Qui a beaucoup de graisse; sali, imbu de graisse : *habit, chapeau gras. Terre grasse*, forte, tenace; *dormir la grasse matinée*, se lever fort tard. N. m. Partie grasse d'une viande. N. m. *Faire gras*, manger de la viande. Adv. *Parler, gras, grasseyer.*
GRAS-DOUBLE n. m. Membrane de l'estomac du bœuf. Pl. des *gras-doubles.*
GRAS-FONDU n. m. ou **GRAS-FONDURE** n. f. Maladie des chevaux qui consiste en une inflammation du bas-ventre.
GRASSEMENT adv. A son aise, en faisant bonne chère : *vivre grassement;* généreusement : *payer grassement. Fam.*
GRASSET, ETTE adj. Un peu gras.
GRASSEYEMENT n. m. Prononciation d'une personne qui grasseye.
GRASSEYER v. int. Parler gras, prononcer mal certaines consonnes, et surtout la lettre *r.*
GRASSEYEUR n. m. Celui qui grasseye.
GRASSOUILLET, ETTE adj. Potelé : *enfant grassouillet.*
GRATERON n. m. Plante dont les fruits, hérissés de piquants, s'attachent facilement aux habits.
GRATIFICATION n. f. Libéralité faite à quelqu'un pour services rendus.
GRATIFIER v. tr. (lat. *gratificare*, de *gratus*, agréable, et *facere*, faire). Accorder une faveur, une récompense.

GRATIN n. m. (rad. *gratter*). Partie de certains mets, qui reste attachée au fond du poêlon; apprêt d'un mets avec de la chapelure de pain : *sole au gratin.*

GRATINER v. tr. Faire cuire de manière à former du gratin; accommoder au gratin.

GRATIOLE n. f. Genre de plantes, de la famille des personnées, dont une espèce constitue un purgatif énergique.

GRATIS (*tice*) adv. (m. lat.; de *gratia*, grâce). Gratuitement, sans qu'il en coûte rien.

GRATITUDE n. f. (lat. *gratitudo;* de *gratus*, reconnaissant). Reconnaissance d'un bienfait reçu.

GRATTAGE n. m. Action de gratter; résultat de cette action.

GRATTE-CUL n. m. Nom vulgaire du fruit de l'églantier et du rosier. Pl. des *gratte-culs.*

GRATTELEUX, EUSE adj. Qui a la grattelle.

GRATTELLE n. f. (rad. *gratter*). Petite gale, maladie de peau.

GRATTE-PAPIER n. m. Copiste, expéditionnaire. Se prend en mauvaise part. Pl. des *gratte-papier.*

GRATTER v. tr. Passer les ongles sur une partie du corps; racler : *gratter un mur.* V. int. Heurter doucement : *gratter à la porte.*

GRATTEUR n. m. Celui qui gratte, *Gratteur de papier*, homme qui tient des écritures; mauvais écrivain.

GRATTOIR n. m. Instrument pour effacer l'écriture en grattant le papier.



GRATUIT, E adj. (lat. *gratuitus;* de *gratus*, agréable). Qu'on donne gratis, sans y être tenu. *Fig. Méchanceté gratuite*, sans motif; *supposition gratuite*, sans fondement.

GRATUITÉ n. f. Caractère de ce qui est gratuit.

GRATUITEMENT adv. D'une manière gratuite.

GRAVATIER n. m. Voiturier qui charrie les gravois.

GRAVATIF, IVE adj. *Méd.* Accompagné d'un sentiment de pesanteur : *douleur gravative.*

GRAVATS n. m. pl. Syn. de GRAVOIS.

GRAVE adj. (lat. *gravis*). Posé, sérieux : *contenance grave;* important : *affaire grave;* dangereux : *maladie grave. Mus.* Bas ; *ton grave. Gram.* **Accent grave** (\`), qui est tourné de gauche à droite. N. m. Pensées, style grave : *passer du grave au doux.*

GRAVÉ, E adj Marqué de petite vérole.

GRAVELÉE n. f. Cendre de lie de vin. Adj. f. *Cendre gravelée*, provenant de la lie de vin calcinée.

GRAVELEUX, EUSE adj. (rad. *gravier*). Mêlé de gravier; sujet à la gravelle. *Fig.* Trop libre : *paroles graveleuses.*

GRAVELLE n. f. Maladie produite par de petites concrétions, semblables à de petits graviers, qui se forment dans les reins, dans la vessie.

GRAVELURE n. f. Propos libre.

GRAVEMENT adv. D'une manière grave.

GRAVER v. tr. (gr. *graphein*, écrire, dessiner). Tracer une figure, des caractères, sur du cuivre avec le burin, sur le marbre ou la pierre avec le ciseau. *Fig.* Empreindre fortement : *graver dans sa mémoire, dans son cœur.*

GRAVEUR n. m. Dont la profession est de graver.

GRAVIER n. m. Gros sable mêlé de très petits cailloux; sable qui se trouve dans le sédiment des urines.

GRAVIR v. tr. et int. (lat. *gradior*, je marche). Monter avec effort : *gravir une montagne, gravir au haut d'un rocher.*

GRAVITANT, E adj. Qui gravite.

GRAVITATION n. f. *Phys.* Force en vertu de laquelle tous les corps s'attirent réciproquement en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance. — V. ATTRACTION.

GRAVITÉ n. f. (lat. *gravitas;* de *gravis*, grave). *Phys.* Pesanteur. *Fig.* Qualité d'une personne grave. Se dit aussi de l'importance des choses : *gravité d'une faute, gravité d'un sujet.* **Centre de gravité**, point sur lequel un corps abandonné à lui-même peut être maintenu en équilibre dans toutes les positions possibles.

GRAVITER v. int. *Phys.* Tendre vers un point.

GRAVOIS ou **GRAVATS** n. m. pl. Partie la plus grossière du plâtre, après qu'on l'a passé au crible; décombres d'un mur, d'un bâtiment qu'on démolit.

GRAVURE n. f. Art de graver; ouvrage du graveur; image, estampe.

GRÉ n. m. (lat. *gratum*, chose agréable). Volonté, caprice, fantaisie : *agir à son gré. Savoir bon gré, mauvais gré à quelqu'un*, être satisfait ou mécontent de ses paroles, de son procédé. Loc. adv. **De gré à gré**, à l'amiable; **bon gré, mal gré**, de gré ou de force.

GRÈBE n. m. Oiseau palmipède, dont le plumage est d'un blanc argenté.



GREC, GRECQUE adj. Qui est de la Grèce : *peuple grec. Eglise grecque*, Eglise d'Orient, par opposit. à *Eglise romaine* ou *d'Occident.* N. m. La langue grecque : *apprendre le grec. Fig.* Fripon, escroc, surtout au jeu : *c'est un grec, défiez-vous.*

GRÉCISER v. tr. Donner une forme grecque aux mots.

GRÉCO-ROMAIN, E adj. Qui a rapport aux Grecs et aux Romains : *architecture gréco-romaine.*

GRECQUE n. f. Ornement consistant en une suite de lignes revenant sur elles-mêmes, toujours à angle droit.

GREDIN, E n. Coquin, homme vil.

GREDINERIE n. f. Action de gredin.



GRÉEMENT n. m. *Mar.* Ensemble de toutes les choses nécessaires pour gréer un bâtiment. On écrit aussi GRÉMENT.

GRÉER v. tr. Garnir un bâtiment de voiles, poulies, cordages, etc.

GRÉEUR n. m. Celui qui fait métier de gréer les navires.

GREFFE n. m. (gr. *graphein*, écrire). Lieu où sont déposées les minutes des jugements, où se font les déclarations, les dépôts concernant la procédure.

GREFFE n. f. (gr. *karphion*, tige). Petite branche que l'on coupe, ou œil qu'on lève à la branche d'un arbre en sève, et que l'on ente sur un autre arbre. V. BOUTURE.

GREFFER v. tr. Faire une greffe.

GREFFEUR n. m. Qui greffe.

GREFFIER n. m. Officier civil qui tient un greffe, qui expédie et garde les actes de justice.



GREFFOIR n. m. Petit couteau qui sert à greffer.

GRÈGE [o. n.] adj. (ital. *greggio*, brut). Se dit de la soie telle qu'on l'a tirée de dessus le cocon.

GRÉGEOIS adj. *Feu grégeois*, inventé, dit-on, par les Grecs, et qui brûlait dans l'eau.

GRÉGORIEN, IENNE adj. *Rit grégorien*, changements introduits dans le chant d'église par le pape Grégoire Ier, pour établir l'uniformité dans la liturgie; *calendrier grégorien*, le calendrier Julien réformé par Grégoire XIII en 1582.

GRÈGUE n. f. Haut-de-chausses. Ne s'emploie guère qu'au pluriel. *Tirer ses grègues*, s'enfuir.

GRÊLE adj. Long et menu : *jambes grêles;* aigu et faible : *voix grêle.*

GRÊLE n. f. Pluie congelée qui tombe par grains. *Fig.* Grande quantité : *une grêle de pierres, de traits.*

GRÊLÉ, E adj. Qui a des marques de petite vérole.

GRÊLER v. impers. Se dit quand il tombe de la grêle. V. tr. Gâter par la grêle : *l'orage a grêlé nos vignes.*

GRELIN n. m. Petit câble. *Mar.*

GRÊLON n. m. Grain de grêle fort gros.



GRELOT n. m. Petite boule métallique, ronde et creuse, dans laquelle il y a un morceau de métal qui la fait résonner dès qu'on la remue. *Fig. Attacher le grelot*, faire le premier pas dans une entreprise hasardeuse.

GRELOTTANT, E adj. Qui tremble de froid.

GRELOTTER v. int. Trembler de froid.

GRÉMENT n. m. V. GRÉEMENT.

GRÉMIAL n. m. Morceau d'étoffe qu'on met sur les genoux d'un prélat officiant, quand il est assis.

GRENACHE n. m. Variété de raisin noir à gros grains; vin fait avec ce raisin : *boire du vin de grenache; une bouteille de grenache.*

GRENADE n. f. (lat. *granatum*). Fruit du grenadier; ornement militaire représentant une grenade. *Artil.* Petit boulet creux, en forme de grenade, qu'on remplit de poudre et qu'on lance avec la main.

GRENADIER n. m. Arbre qui porte des grenades; soldat d'élite qui, dans l'origine, était chargé de lancer les grenades.

GRENADIÈRE n. f. Gibecière qui faisait partie de l'équipement d'un grenadier, et dans laquelle il portait les grenades.

GRENADILLE n. f. Plante vulgairement appelée *fleur de la Passion*, et dont le fruit, comme forme et comme goût, offre de l'analogie avec la grenade.

GRENADIN, E adj. et n. De Grenade. N. m. Petit fricandeau; volaille farcie. N. f. Soie qu'on emploie dans la fabrication des effilés et des dentelles.

GRENAGE n. m. Action de former le grain de la poudre.

GRENAILLE n. f. Métal réduit en menus grains; rebut de graine qu'on jette aux volailles.

GRENAILLER v. tr. Mettre un métal en petits grains.

GRENAT n. m (lat. *granatum*, grenade). Pierre précieuse d'un rouge semblable à celui de la grenade. Adj. D'un rouge de grenat : *velours grenat.*

GRENÉ, E adj. Réduit en petits grains : *poudre grenée ;* qui offre de nombreux points très rapprochés : *dessin grené.*

GRENELER v. tr. Marquer de petits points un papier, une peau, etc. — Double *l* devant un *e* muet.

GRENER v. int. Produire de la graine. V. tr. Réduire en petits grains. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

GRÈNETERIE n. f. Commerce du grènetier.

GRÈNETIER, ÈRE, GRAINIER, ÈRE n. Qui vend des graines

GRÈNETIS n. m. Tour fait de petits grains, au bord des médailles, des monnaies.

GRENIER n. m. (lat. *granarium;* de *granum*, grain). Partie la plus haute d'un bâtiment, destinée à serrer les grains. Se dit aussi du plus haut étage d'une maison, sous le comble : *être logé au grenier. Fig.* Pays fertile d'où l'on tire beaucoup

de blé : *la Sicile est le grenier de l'Italie.*

GRENOUILLE n. f. (lat. *ranula*). Batracien qui vit ordinairement dans les marais. *Fig. Manger la grenouille*, se dit du dépositaire d'un fonds commun qui dissipe ce fonds.



GRENOUILLÈRE n. f. Lieu marécageux où les grenouilles se retirent.

GRENOUILLET n. m. Plante qui croît sur les montagnes, et dont la feuille ressemble à celle du laurier.

GRENOUILLETTE n. f. Renoncule des marais; tumeur qui se forme sous la langue.

GRENU, E adj. Qui a beaucoup de grains : *épi grenu;* couvert de petites saillies arrondies : *cuir grenu.*

GRÈS n. m. Pierre formée de grains de sable; poterie de glaise mêlée d'un sable fin.

GRÉSIL (*zi-ie*) n. m. Menue grêle très blanche et fort dure.

GRÉSILLEMENT (*zi-ie*) n. m. Action de grésiller; état de ce qui est grésillé.

GRÉSILLER (*zi-ier*) v. impers. Se dit du grésil qui tombe : *il grésille.* V. tr. Faire qu'une chose se rétrécisse, se racornisse : *le feu a grésillé ce parchemin.*

GRESSERIE n. f. Pierres de grès employées dans les constructions; vases de grès.

GRÈVE n. f. Lieu uni et sablonneux, le long de la mer ou d'une grande rivière; ligue d'ouvriers. *Se mettre en grève*, déserter en masse un atelier, afin de pouvoir imposer des conditions au patron.

GREVER v. tr. (lat. *gravare;* de *gravis*, lourd). Soumettre à de lourdes charges, surtout en parlant d'impôts et d'hypothèques. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

GRIANNEAU n. m. Jeune coq de bruyère.

GRIBLETTE n. f. Viande enveloppée de lard, qu'on fait rôtir.

GRIBOUILLAGE n. m. Mauvaise peinture; écriture mal formée. *Fam.*

GRIBOUILLE n. m. V. à la partie bibliographique.

GRIBOUILLER v. int. Faire du gribouillage. *Fam.*

GRIBOUILLETTE n. f. Jeu d'enfants.

GRIBOUILLEUR, EUSE n. Celui qui fait du gribouillage. *Fam.*

GRIBOUILLIS n. m. Ecriture très mal formée, illisible.

GRIÈCHE adj. V. PIE-GRIÈCHE.

GRIEF n. m. (lat. *gravis*, fâcheux). Dommage que l'on reçoit; plainte qu'on en fait : *formuler ses griefs.*

GRIEF, ÈVE adj. Grand, grave (se prend en mauvaise part) : *faute grièves, griève maladie.*

GRIÈVEMENT adv. D'une manière griève : *grièvement malade.*

GRIÈVETÉ n. f. Enormité : *grièveté d'un crime.*

GRIFFADE n. f. Coup de griffe.

GRIFFE n. f. Ongle crochu et pointu de certains animaux, tels que le tigre, le lion, le chat, etc., ou d'un oiseau de proie, comme l'épervier, le faucon, etc.(*); empreinte imitant une signature; l'instrument qui sert à mettre cette empreinte. *Bot.* Nom donné aux racines de certaines plantes : *griffes d'asperge, de renoncule, d'anémone*, etc.



GRIFFER v. tr. Donner un coup de griffe, égratigner.

GRIFFON n. m. (lat. *gryphus*). Nom vulgaire du vautour fauve; animal fabuleux (*) [V. PARTIE HIST.]; chien à poil long et à moustaches.



GRIFFONNAGE n. m. Ecriture très mal formée.

GRIFFONNER v. tr. Ecrire très mal.

GRIFFONNEUR n. m. Qui griffonne.

GRIGNON n. m. Morceau de pain du côté le plus cuit.

GRIGNOTER v. tr. et int. Manger en rongeant.

GRIGOU n. m. Gueux; homme d'une avarice sordide. *Fam.*

GRIL (*gri*) n. m. Ustensile de cuisine pour faire cuire sur le charbon la viande, le poisson.



GRILLADE n. f. Viande grillée.

GRILLAGE n. m. Garniture de fil de fer en treillis, qu'on met aux fenêtres aux portes à jour, etc.; action de passer le minerai par plusieurs feux avant de le fondre.

GRILLAGER v. tr. Etablir des grillages : *grillager un soupirail.*

GRILLAGEUR n. m. Celui qui fait des grillages.

GRILLE n. f. (lat. *crates*, claie). Assemblage à claire-voie de barreaux de fer ou de bois.



GRILLER v. tr. Fermer avec une grille : *griller une fenêtre.*

GRILLER v. tr. Faire rôtir sur le gril : faire chauffer plusieurs fois des métaux avant de les fondre, pour les dégager des matières étrangères. V. int. *Fig.* Désirer vivement : *je grille de le voir.*

GRILLON n. m. (lat. *gryllus*). Petit insecte qui se tient dans les lieux chauds, et qui fait entendre un bruit aigu et perçant.



GRIMAÇANT, E adj. Qui grimace.

GRIMACE n. f. Contorsion du visage. *Fig.* Feinte, dissimulation : *les politesses ne sont souvent que pures grimaces;* mauvais pli : *ce collet fait la grimace.*

GRIMACER v. int. Faire des grimaces. *Fig.* Faire des faux plis.

GRIMACERIE n. f. Action de grimacer.

GRIMACIER, IÈRE adj. et n. Qui fait ordinairement des grimaces. *Fig.* Qui a des façons minaudières ; hypocrite.

GRIMAUD, E adj. Qui a l'humeur chagrine, maussade. N. m. Méchant écrivain ; écolier des basses classes.

GRIME n. m. Acteur qui joue les rôles de vieillard ridicule.

GRIMELIN n. m. Petit garçon.

GRIMER (SE) v. pr. Donner à sa physionomie certaines modifications, à l'aide de moyens artificiels.

GRIMOIRE n. m. Livre des magiciens. *Fig.* Discours obscur ; livre peu intelligible.

GRIMPANT, E adj. *Bot.* Se dit des plantes qui, comme le lierre, montent le long des corps voisins.

GRIMPER v. int. Gravir en s'aidant des pieds et des mains ; en parlant des plantes, monter le long des corps voisins.

GRIMPEREAU n. m. Oiseau du genre passereau, qui grimpe le long des arbres.

GRIMPEURS n. m. pl. Ordre d'oiseaux qui grimpent, comme la pie, le coucou, le perroquet, etc. S. : *un grimpeur.*

GRINCEMENT n. m. Action de grincer les dents.

GRINCER v. tr. ou int. Produire un certain bruit strident : *des roues qui grincent. Grincer les dents* ou *des dents*, les frotter les unes contre les autres par rage, menace ou douleur.

GRINCHEUX, EUSE adj. et n. Qui a un caractère désagréable, susceptible.

GRINGALET n. m. Petit homme maigre et chétif. *Pop.*

GRINGOTTER v. int. Fredonner, en parlant des petits oiseaux. V. tr. et *par ext. : gringotter un air.*

GRIOTTE n. f. Cerise à courte queue ; marbre tacheté de rouge et de brun.

GRIOTTIER n. m. Arbre qui produit les griottes.

GRIPPE n. f. Espèce de catarrhe épidémique. *Fig.* Antipathie : *prendre quelqu'un en grippe.*

GRIPPÉ, E adj. Se dit de celui qui a la grippe.

GRIPPEMINAUD n. m. Homme fin et hypocrite. V. à la partie bibliographique.

GRIPPER v. tr. Attraper subtilement, en parlant du chat et de quelques autres animaux. *Par ext.* Dérober : *gripper de l'argent à quelqu'un.* **Se gripper** v. pr. Se retirer en se fronçant, en parlant d'une étoffe.

GRIPPE-SOU n. m. Homme avare qui fait de petits gains sordides. *Fam.* Pl. des *grippe-sou.*

GRIS, E adj. Mêlé de blanc et de noir ; à moitié ivre. *Temps gris*, couvert et froid ; *papier gris*, épais et fait de chiffons non blanchis. N. m. Couleur grise. *Gris de perle*, couleur grise qui a un certain éclat blanc, comme les perles.

GRISAILLE n. f. Genre de peinture qui se fait avec une ou deux couleurs au plus, l'une claire, l'autre brune.

GRISAILLER v. tr. Barbouiller de gris.

GRISÂTRE adj. Qui tire sur le gris.

GRISER v. tr. Faire boire quelqu'un jusqu'à le rendre à demi ivre ; porter à la tête, étourdir, en parlant des liqueurs enivrantes, de la fumée du tabac.

GRISET n m. Jeune chardonneret qui est encore gris.

GRISETTE n. f. Ouvrière jeune et coquette.

GRISOLLER v. int. Chanter, en parlant de l'alouette.

GRISON, ONNE adj. et n. Qui a les cheveux gris ; âne, baudet. *Fam.*

GRISON, ONNE adj. et n. Du pays des Grisons.

GRISONNANT, E adj. Qui grisonne : *cheveux grisonnants.*

GRISONNER v. int. Devenir gris.

GRISOU n. m. Gaz inflammable qui se dégage des mines de houille et fait explosion lorsqu'il rencontre un corps enflammé. — Les mineurs ne pouvant travailler dans les houillères sans le secours d'une lampe, on comprend les dangers auxquels ils devaient être continuellement exposés. En 1815, Davy inventa une lampe dite de sûreté. Elle se compose d'une lampe à huile ordinaire, enveloppée dans une espèce de cage en toile métallique, dont les mailles sont excessivement serrées. Si le mineur muni de cette lampe se trouve dans un milieu inflammable, l'explosion n'a lieu qu'à l'intérieur de la cage, parce que la toile métallique refroidit assez la flamme produite par l'explosion, pour qu'elle ne se propage pas au dehors.

Cette invention a fait de Davy un des bienfaiteurs de l'humanité.

GRIVE n. f. Oiseau du genre merle, dont le plumage est mêlé de blanc et de brun.



GRIVELÉ, E adj. Tacheté, mêlé de gris et de blanc.

GRIVELÉE n. f. Petit gain secret et illicite. *Fam.*

GRIVELER v. tr. et int. Réaliser secrètement de petits profits illicites. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

GRIVÈLERIE n. f. Action de griveler.

GRIVELEUR n. m. Celui qui grivelle.

GRIVOIS, E n. Personne d'humeur vive et libre dans ses paroles. Adj Libre et trivial.

GRIVOISERIE n. f. Action ou parole grivoise.

GROENLANDAIS, E adj. et n. Du Groenland.

GROG (*gro-gue*) n. m. (m. angl.). Boisson composée de sucre, d'eau-de-vie et d'eau.

GROGNARD, E adj. Qui est dans l'habitude de grogner. N. m. Nom donné aux vieux soldats du premier Empire.

GROGNEMENT n. m. Cri des pourceaux ; murmure.

GROGNER v. int. (lat. *grunnire*). Crier, en parlant du cochon. *Fig.* Murmurer sourdement entre ses dents.

GROGNERIE n. f. Murmure, expression d'une mauvaise humeur.

GROGNEUR, EUSE adj. et n. Qui grogne souvent par mécontentement.

GROGNON adj. et n. Grogneur, grondeur : *homme, femme grognon. Fam.*

GROIN n. m. Museau du cochon et du sanglier.

GROLLE n. f. Espèce de corneille.

GROMMELER v. int. Murmurer, se plaindre entre ses dents. *Fam.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

GRONDANT, E adj. Qui fait entendre un bruit sourd et prolongé.

GRONDEMENT n. m. Bruit sourd : *grondement du tonnerre.*

GRONDER v. int. (lat. *grundire*, grogner). Murmurer entre ses dents. *Fig.* Faire entendre un bruit sourd : *l'orage gronde au loin.* V. tr. Réprimander avec humeur.

GRONDERIE n. f. Réprimande faite avec humeur.

GRONDEUR, EUSE adj. et n. Qui aime à gronder.

GRONDIN n. m. Sorte de poisson.

GROOM (*groume*) n. m. (m. angl.). Petit domestique.

GROS, GROSSE adj. (bas lat. *grossus*). Qui a beaucoup de circonférence et de volume ; épais, grossier : *gros drap. Fig.* Important : *grosse somme ;* riche : *gros bourgeois ;* agité, orageux : *la mer est grosse ;* pesamment armé : *grosse cavalerie. Fig. Avoir le cœur gros,* avoir du chagrin. Adj. f. Enceinte : *femme grosse.* N. m. La partie la plus considérable : *le gros de l'armée ;* huitième partie de l'ancienne once. **Gros de Naples**, étoffe de soie faite originairement à Naples. Adv. Beaucoup : *gagner gros.* **En gros** loc. adv. Opposé à *en détail : vendre en gros.*

GROS-BEC n. m. Oiseau du genre passereau, à bec gros et court. Pl. des *gros-becs.*

GROSEILLE n. f. Petit fruit rouge ou blanc, qui vient par grappes. **Groseille à maquereau**, variété de groseille de couleur verte ou rougeâtre, plus grosse que les groseilles ordinaires.

GROSEILLIER n. m. Arbrisseau qui porte les groseilles.

GROSSE n. f. Douze douzaines de certaines marchandises : *une grosse de boutons ;* expédition d'un contrat, d'un jugement, etc., faite en écriture peu serrée.

GROSSERIE n. f. Gros ouvrage des taillandiers ; commerce de gros.

GROSSESSE n. f. Etat d'une femme enceinte.

GROSSEUR n. f. Circonférence, volume ; tumeur : *avoir une grosseur à la gorge, au bras,* etc.

GROSSIER, IÈRE adj. (rad. *gros*). Epais, qui n'est pas fin : *drap grossier ;* qui n'est pas délicatement fait : *travail grossier. Fig.* Rude, impoli : *peuple grossier ;* incivil, malhonnête : *homme grossier ;* choquant : *erreur grossière.*

GROSSIÈREMENT adv. D'une manière grossière.

GROSSIÈRETÉ n. f. Caractère de ce qui est grossier ; parole ou action grossière, malhonnête.

GROSSIR v. tr. Rendre gros : *grossir la taille ;* faire paraître gros : *lunette qui grossit les objets ;* exagérer : *la renommée, la peur grossit tout.* V. int. Devenir gros : *le raisin grossit.*

GROSSISSANT, E adj. Qui devient plus grand ou plus nombreux : *foule grossissante ;* qui augmente les dimensions apparentes : *verres grossissants.*

GROSSISSEMENT n. m. Action de grossir.

GROSSO-MODO loc. adv. En gros, un peu au hasard. *Fam.*

GROSSOYER v. tr. et int. Faire la grosse d'un acte, d'un contrat, d'un jugement.

GROTESQUE adj. Se dit des figures bizarres, où la nature est outrée et contrefaite. *Fig.* Ridicule, extravagant : *habit grotesque.* N. m. *Le grotesque,* ce qui est dans le genre grotesque.

GROTESQUEMENT adv. D'une manière ridicule et extravagante.

GROTTE n. f. (lat. *crypta,* caverne). Caverne creusée par l'art ou la nature.

GROUILLANT, E adj. Qui grouille.

GROUILLEMENT n. m. Mouvement et bruit de ce qui grouille.

GROUILLER v. int. Remuer ; fourmiller : *ce fromage grouille de vers.*

GROUP n. m. (m. angl.). Sac d'argent cacheté qu'on expédie d'un lieu à un autre.

GROUPE n. m. (ital. *groppo*). Assemblage d'objets tellement rapprochés, que l'œil les embrasse tous à la fois ; un certain nombre de personnes réunies.

GROUPEMENT n. m. Action de grouper ; état des choses groupées.

GROUPER v. tr. Mettre en groupe ; réunir, assembler : *grouper des faits.*

GRU n. m. Ancien nom du gruau.

GRUAU n. m. Grains de céréales dépouillés de leur enveloppe corticale par une mouture incomplète ; tisane faite avec ces grains : *boire du gruau.* **Pain de gruau**, fait de fleur de farine.



GRUE n. f. (lat. *grus*). Gros oiseau de passage, de la famille des échassiers (*). *Fig. Faire le pied de grue,* attendre longtemps sur ses pieds. *Méc.* Machine pour mouvoir de lourds fardeaux.

GRUERIE n. f. Ancienne juridiction subordonnée aux maîtres des eaux et forêts, et jugeant en première instance de ce qui concernait les bois.

GRUGER v. tr. Briser avec les dents :

gruger du sucre. Fig. Gruger quelqu'un, vivre à ses dépens.

GRUGEUR, EUSE n. Qui vit aux dépens de quelqu'un. *Fam.*

GRUME n. f. Ecorce laissée sur le bois coupé. *Bois de grume* ou *en grume*, bois coupé qui a encore son écorce.

GRUMEAU n. m. (lat. *grumus*.) Petite portion de matière caillée : *grumeau de sang, de lait.*

GRUMELER (SE) v. pr. Se mettre en grumeaux. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

GRUMELEUX, EUSE adj. Qui est composé de grumeaux ; qui a de petites inégalités dures, au dedans ou au dehors : *poire grumeleuse, bois grumeleux.*

GRUPPETTO (*groû*) n. m. *Mus.* Notes d'agrément composées de trois ou quatre petites notes ascendantes ou descendantes. Pl. des *gruppetti.*

GRUYÈRE (*gru-ière*) n. m. Fromage qui tire son nom du village de Gruyère, en Suisse où il se fait.

GUAIS adj. m. Se dit d'un hareng qui n'a ni laite. ni œufs.

GUANO (*goua*) n. m. (péruvien *huano*). Engrais composé des excréments d'oiseaux palmipèdes, qu'on trouve dans les îles de la mer du Sud.

GUÉ n. m. (lat. *vadum*). Endroit d'une rivière où l'on peut passer sans nager.

GUÉABLE adj. Qu'on peut passer à gué.

GUÈDE (*gai*) n. f. Nom vulgaire du pastel des teinturiers, servant à teindre en bleu foncé.

GUÉER v. tr. Baigner, laver dans l'eau : *guéer du linge.*

GUELFE n. m. Partisan des papes, en Italie, et ennemi des gibelins. V. PART. HIST.

GUENILLE n. f. Haillon, chiffon.

GUENILLON n. m. Petite guenille.

GUENIPE n. f. Femme malpropre et maussade. *Pop.*

GUENON n. f. Femelle du singe. *Par ext.* Femme très laide.

GUENUCHE n. f. Petite guenon.

GUÉPARD n. m. Quadrupède du genre chat.



GUÊPE n. f. (lat. *vespa*). Insecte de l'ordre des hyménoptères, pourvu d'un aiguillon (*). *Taille de guêpe*, très fine.

GUÊPIER n. m. Nid de guêpes. *Fig. Tomber dans un guêpier*, se trouver, par surprise, au milieu de gens suspects.

GUERDON n. m. Salaire, récompense. *Vieux.*

GUERDONNER v. tr. Récompenser.

GUÈRE adv. Peu. pas beaucoup. — Les poètes peuvent écrire *guères.*



GUÉRET n. m. Terre labourée et non ensemencée. Pl. *Poét.* Champs et moissons.

GUÉRIDON n. m. Table ronde qui n'a qu'un pied (*).

GUÉRILLA (*gai-ril-la*) n. f. (m. esp.; de *guerra*, guerre). Troupe espagnole composée de tirailleurs ; troupe de partisans faisant la guerre de montagnes et d'embuscades. Pl. des *guérillas.*

GUÉRILLERO n. m. Soldat faisant partie d'une guérilla. Pl. des *guérilleros.*

GUÉRIR v. tr. (lat. *curare*, avoir soin). Délivrer de maladie, rendre la santé. V. int. Recouvrer la santé.

GUÉRISON n. f. Recouvrement de la santé; action de guérir.

GUÉRISSABLE adj. Qu'on peut guérir.



GUÉRISSEUR n. m. Qui guérit. *Fam.*

GUÉRITE n. f. Loge d'une sentinelle (*).

GUERRE n. f. (bas. lat. *guerra*). Différend entre deux Etats, qui se vide par la voie des armes; art militaire. Se dit aussi des animaux, des choses morales : *faire la guerre aux loups, à ses passions.* **Guerre civile**, qui s'allume entre les citoyens d'un même Etat. **Guerre étrangère**, guerre d'Etat à Etat, de nation à nation. **Petite guerre**, simulacre de combat entre des troupes qui manœuvrent comme deux partis ennemis. **Guerre sainte**, V. CROISADE (*Part. hist.*). **Guerre de religion**, V. RELIGION (*Part. hist.*). **Bonne guerre**, guerre faite loyalement. **De guerre lasse**, renonciation à la lutte après une longue résistance. **Honneurs de la guerre**, conditions honorables que l'on fait à une garnison assiégée, en lui permettant de sortir de la place avec armes et bagages. **Nom de guerre**, faux nom qu'on prend dans certaines circonstances pour n'être pas connu. **Foudre de guerre**, grand capitaine. **Bureaux de la Guerre**, ministère de la Guerre. **Conseil de guerre**, V. CONSEIL.

GUERRIER, IÈRE adj. Qui appartient à la guerre : *exploit guerrier ;* qui aime la guerre : *nation guerrière.* N. m. Soldat. *Poét.*

GUERROYANT, E adj. Qui aime à guerroyer : *être d'humeur guerroyante,*

GUERROYER v. int. Faire la guerre.

GUERROYEUR n. m. Qui aime faire la guerre.

GUET n. m. Action d'épier : *faire le guet;* autrefois, troupe chargée de faire la police pendant la nuit.

GUET-APENS n. m. Embûche dressée pour assassiner, pour dévaliser; tout dessein prémédité de nuire.

GUÊTRE n. f. Sorte de chaussure qui couvre le bas de la jambe et le dessus du soulier (*).



GUÊTRER v. tr. Mettre des guêtres à quelqu'un.

GUETTER v. tr. Epier pour surpren-

dre; attendre quelqu'un au passage, une occasion favorable.

GUETTEUR n. m. Qui guette.

GUEULARD, E adj. et n. Qui a l'habitude de parler beaucoup et fort haut; gourmand, vorace. *Pop.* N. m. Ouverture supérieure d'un haut fourneau.

GUEULE n. f. (lat. *gula*). La bouche, dans la plupart des quadrupèdes et des poissons. Par anal. : *gueule d'un four, d'un canon*, etc. *Tonneau à gueule bée*, défoncé par un bout.

GUEULE-DE-LOUP n. f. Plante nommée aussi MUFLIER. Pl. des *gueules-de-loup*.

GUEULÉE n. f. Ce qui tient dans la bouche d'une personne, d'un animal. *Pop.*

GUEULER v. int. Parler beaucoup et fort haut. *Pop.* et *bas.*

GUEULES n. m. Fond rouge du blason.

GUEULETON n. m. Repas copieux. *Pop.*

GUEULETONNER v. int. Faire un gueuleton.

GUEUSAILLE n. f. Réunion de gueux, de mendiants.

GUEUSAILLER v. int. Fréquenter la gueusaille.

GUEUSANT, E adj. Qui gueuse.

GUEUSARD n. m. Gueux, coquin. *Fam.*

GUEUSE n. f. Pièce de fer fondu non encore purifié.

GUEUSER v. int. Faire le gueux, mendier.

GUEUSERIE n. f. Caractère, habitudes de gueux; misère, pauvreté.

GUEUX, EUSE adj. et n. Indigent, nécessiteux, qui est réduit à mendier; coquin, fripon.



GUI (se prononce comme dans *guitare*) n. m. (lat. *viscus*). Plante parasite qui naît sur les branches de certains arbres, tels que le chêne, le poirier, etc. V. DRUIDE.

GUICHET n. m. (scandinave *vik*, réduit, cachette). Petite porte pratiquée dans une grande : *guichet d'une prison;* ouverture pratiquée dans une porte, un mur, etc., par laquelle on peut parler à quelqu'un ou lui faire passer quelque chose.

GUICHETIER n. m. Valet de geôlier, qui ouvre et ferme les guichets.

GUIDE n. m. Celui qui conduit, qui accompagne quelqu'un pour lui montrer le chemin. *Art mil.* Se dit des hommes sur lesquels les autres doivent régler leurs mouvements et leur alignement dans les évolutions. *Fig.* Qui donne des conseils, des instructions : *un guide éclairé;* titre de certains livres qui contiennent des renseignements : *le Guide des étrangers à Paris.*

GUIDE n. f. Lanière de cuir qu'on attache à la bride d'un cheval de voiture, pour le conduire.

GUIDE-ÂNE n. m. Livre qui contient des instructions, des règles propres à guider dans un travail. Pl. des *guide-ânes.*

GUIDE-MAIN n. m. Barre fixée devant le clavier d'un piano pour habituer les débutants à tenir les poignets droits.

GUIDER v. tr. Accompagner quelqu'un pour lui montrer le chemin. *Fig.* Diriger, gouverner.

GUIDON n. m. Petit drapeau qui sert pour l'alignement dans les manœuvres de l'infanterie; celui qui le porte. Gouvernail d'un vélocipède.

GUIGNARD n. m. Oiseau du genre pluvier.

GUIGNE n. m. Cerise douce à longue queue.

GUIGNER v. int. Regarder du coin de l'œil en fermant à demi les yeux. V. tr. Regarder quelqu'un ou quelque chose sans faire semblant. *Fig.* Former un dessein sur quelqu'un ou quelque chose : *guigner un emploi. Fam.*

GUIGNIER n. m. Arbre qui porte les guignes.

GUIGNON n. m. Mauvaise chance.

GUIGNONNANT, E adj. Qui cause du dépit. On dit aussi GUIGNOLANT, E.

GUILLAUME (*ll* mouillés) n. m. Sorte de rabot.

GUILLEDOU (*ll* mouillés) n. m. *Courir le guilledou*, fréquenter des lieux suspects, surtout la nuit. *Fam.*

GUILLEMET (*ll* mouillés) n. m. Signe qui se met au commencement («) et à la fin d'une citation (»).

GUILLEMETER (*ll* mouillés) v. tr. Distinguer par des guillemets. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

GUILLERET, ETTE (*ll* mouillés) adj. Eveillé, léger.

GUILLERI (*ll* mouillés) n. m. Chant du moineau.

GUILLOCHAGE (*ll* mouillés) n. m. Action, manière de guillocher; son résultat.

GUILLOCHER (*ll* mouillés) v. tr. Orner d'un guillochis.

GUILLOCHEUR (*ll* mouillés) n. m. Ouvrier qui guilloche.

GUILLOCHIS (*ll* mouillés) n. m. Ornement composé de traits ondés qui s'entrelacent ou se croisent avec symétrie, sur les boîtes de montre, les boutons, etc.

GUILLOTINE (*ll* mouillés) n. f. Instrument de décapitation pour les condamnés à mort; peine de mort : *supprimer la guillotine. Fenêtre à guillotine*, s'ouvrant au moyen d'un châssis glissant entre deux rainures verticales. — Cet instrument de supplice doit son nom au docteur *Guillotin*, bien qu'il n'en soit pas l'inventeur. Ce médecin, membre de la Constituante, proposa à cette Assemblée, dans un but de philanthropie, de remplacer les tortures et les supplices, alors en usage, par la *décapitation*, et indiqua, comme moyen d'exécution, une machine employée depuis longtemps chez les Italiens. Sa proposition ayant été adoptée, la *guillotine* fonctionna pour la première fois le 27 mai 1792.

GUILLOTINÉ (*ll* mouillés) n. m. Ce-

lui qui a eu la tête tranchée par la guillotine.

GUILLOTINER (*ll* mouillés) v. tr. Trancher la tête au moyen de la guillotine.

GUILLOTINEMENT n. m. Action de guillotiner.

GUIMAUVE n. f. (bas lat. *bis malva*). Espèce de mauve qui a la tige plus haute et les feuilles plus petites que la mauve ordinaire.

GUIMBARDE n. f. Chariot long et couvert; petit instrument sonore, en acier, que l'on tient entre les dents et les lèvres (*).



GUIMPE n. f. (angl. *wimple*, fichu, voile). Morceau de toile dont les religieuses se servent pour se couvrir le cou et la gorge.

GUINDAGE n. m. Action d'élever les fardeaux au moyen d'une machine.

GUINDÉ, E adj. Affecté, forcé : *style, air guindé;* toujours grave : *personne guindée.*

GUINDER v. tr. Lever, hisser au moyen d'une grue, d'une poulie, etc. *Fig.* Affecter : *guinder son style.* **Se guinder** v. pr. Prendre un ton affecté.

GUINÉE n. f. Monnaie d'or d'Angleterre, valant actuellement 25 fr. 21.

GUINGAN n. m. Sorte de toile de coton, fine et lustrée, fabriquée originairement à Guingamp.

GUINGOIS n. m. Défaut de rectitude, de symétrie. Loc. adv. **De guingois,** de travers.

GUINGUETTE n. f. Cabaret hors de la ville. *Fam.*

GUIPURE n. f. Dentelle de fil ou de soie, formant relief.

GUIRLANDE n. f. Cordon de verdure et de fleurs, auquel on donne toute espèce de formes.

GUISE n. f. Manière, façon : *chacun se gouverne à sa guise.* **En guise de** loc. prép. En place de.

GUITARE n. f. (gr. *kithara*). Instrument de musique à quatre ou six cordes (*) : *pincer la guitare.*



GUITARISTE n. Qui joue de la guitare.

GUSTATIF, IVE adj. (lat. *gustus*, goût). Qui a rapport au goût. *Nerf gustatif,* qui transmet la sensation du goût.

GUSTATION n. f. (lat. *gustare*, goûter). Action de goûter; sensation du goût, perception des saveurs.

GUTTA-PERCHA (*ka*) n. f. Substance gommeuse, extraite d'un grand arbre de l'île de Sumatra et des autres îles de l'archipel Oriental, et qui a beaucoup d'analogie avec le caoutchouc.

GUTTE n. f. V. GOMME-GUTTE.

GUTTURAL, E, AUX adj. (lat. *guttur*, gosier). Qui appartient au gosier : *artère gutturale;* qui se prononce du gosier : *lettre gutturale,* comme le *g*, le *k*, le *q*.

GYMNASE n. m. (gr. *gumnasion;* de *gumnos*, nu). Etablissement où l'on forme la jeunesse aux exercices du corps; collège ou école latine en Allemagne.

GYMNASIARQUE n. m. Chef du gymnase, chez les Grecs.

GYMNASTE n. m. Professeur de gymnastique.

GYMNASTIQUE adj. Qui a rapport aux exercices du corps. N. f. Art d'exercer, de fortifier le corps.

GYMNIQUE n. f. Science des exercices du corps propres aux athlètes. Adj. Se dit des jeux publics où combattaient les athlètes.

GYMNOSOPHISTE n. m. (gr. *gumnos*, nu; *sophos*, sage). Philosophe indien qui allait presque nu et se livrait à la contemplation de la nature.

GYMNOTE n. m. Poisson qui a une propriété électrique, et qui habite les rivières de l'Amérique du Nord.

GYNÉCÉE n. m. (gr. *gunê*, femme). Appartement des femmes, chez les Grecs.

GYPAÈTE n. m. Sorte de vautour.

GYPSE n. m. (lat. *gypsum*). Pierre à plâtre.

GYPSEUX, EUSE adj. De la nature du gypse.

GYROMANCIE n. f. (gr. *guros*, cercle; *manteia*, divination). Sorte de divination qui se pratiquait en marchant en rond.

H

H n. m. et f. Huitième lettre de l'alphabet, et la sixième des consonnes.

« **HA!** Interj. de surprise, d'étonnement : *ha! vous voilà!* — Ne pas confondre avec *ah!* qui exprime la joie, la douleur : *ah! que je suis content! ah! que je souffre!*

HABILE adj. (lat. *habilis;* de *habere*, avoir). Capable, intelligent, adroit, savant.

HABILEMENT adv. Avec habileté.

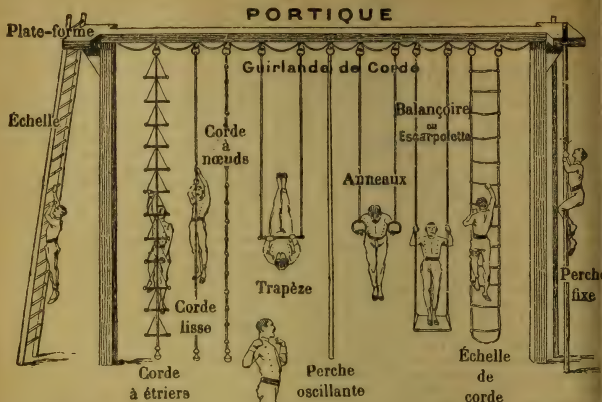
HABILETÉ n. f. Qualité de celui qui est habile.

HABILITÉ n. f. *Prát.* Aptitude légale : *habilité à succéder.*

HABILITER v. tr. Jurispr. Rendre apte à, capable de.

HABILLAGE n. m. Apprêt de la volaille, du gibier pour les faire cuire.

GYMNASTIQUE



Poutre horizontale

Tremplin

Cheval — Exercice pyrrhique — Saut — Barres parallèles

Barre fixe — Haltères. — Mils ou Massues

ter cette partie. Pl. des *hautes-contre*.

« **HAUTEMENT** adv. Hardiment, résolument : *déclarer hautement une chose*.

« **HAUTESSE** n. f. Titre qu'on donne au sultan.

« **HAUTE-TAILLE** n. f. Voix entre la taille et la haute-contre; celui qui a cette voix. Pl. des *hautes-tailles*.

« **HAUTEUR** n. f. Elévation d'un objet considéré de la base à son sommet; colline, éminence : *gagner les hauteurs*. *Hauteur du pôle*, son élévation au-dessus de l'horizon. *Hauteur du son*, son degré d'acuité ou de gravité. *Fig.* Fierté, arrogance: *parler avec hauteur*. *Être à la hauteur de son siècle*, en suivre les progrès.

« **HAUT-FOND** n. m. Endroit de la mer où l'eau a très peu de profondeur. Pl. des *hauts-fonds*.

« **HAUT-LE-CORPS** n. m. Brusque mouvement du corps. Pl. des *haut-le-corps*.

« **HAVIR** v. tr. Brûler à l'extérieur sans cuire en dedans : *la flamme havit la viande*.

« **HÂVE** adj. Pâle, maigre.

« **HAVRAIS, E** adj. et n. Du Havre.

« **HAVRE** n. m. Port de mer, généralement situé à l'embouchure d'un fleuve.



« **HAVRESAC** [o. N.] n. m. Sac de peau que les ouvriers et les soldats portent en route, et qui contient leurs effets (*).

« **HÉ!** interj. qui sert à appeler, à provoquer l'attention, à exprimer la surprise, le regret.

« **HEAUME** n. m. Casque des anciens chevaliers, qui couvrait la tête et le visage.

HEBDOMADAIRE adj. (lat. *hebdomadarius*; du gr. *hebdomas*, semaine). De la semaine, de chaque semaine : *travail, journal hebdomadaire*.

HEBDOMADAIREMENT adv. Par semaine.

HEBDOMADIER, IÈRE n. Religieux, religieuse chargés d'un office quelconque pendant une semaine entière.

HÉBERGE n. f. Partie d'un mur mitoyen qui est commune, d'après la loi, aux propriétaires de deux bâtiments contigus.

HÉBERGEMENT n. m. Action d'héberger.

HÉBERGER v. tr. Recevoir chez soi, loger.

HÉBÉTÉ, E adj. et n. Rendu, devenu stupide; qui annonce l'hébétement de l'esprit : *air hébété*.

HÉBÉTEMENT n. m. Etat d'une personne hébétée.

HÉBÉTER v. tr. Rendre stupide. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

HÉBRAÏQUE adj. (gr. *hebraios*, hébreu). Qui concerne les Hébreux : *langue hébraïque*.

HÉBRAÏSANT n. m. Savant qui s'attache à l'étude de l'hébreu.

HÉBRAÏSER v. int. S'adonner à l'étude de la langue hébraïque.

HÉBRAÏSME n. m. Façon de parler propre à la langue hébraïque.

HÉBREU n. m. Langue hébraïque : *apprendre l'hébreu*. *Fig.* Chose inintelligible : *c'est de l'hébreu pour lui*. Adj. m. : *peuple hébreu*. — C'est le nom que portait primitivement le peuple juif, issu du patriarche *Héber*, un des ancêtres d'Abraham. Il fut remplacé par celui d'*Israélite*, du mot *Israël*, surnom de Jacob. Celui de *Juif* (en latin *Judæus*) ne date que de la captivité de Babylone; il prévalut, parce que les habitants du royaume de *Juda* furent subjugués les derniers.

HÉCATOMBE n. f. (gr. *hekaton*, cent; *bous*, bœuf). Sacrifice de cent bœufs que faisaient les anciens. *Fig.* Meurtre d'un grand nombre de personnes : *les batailles sont des hécatombes*.

HECT. V. HECTO.

HECTARE n. m. Mesure de superficie, égale à cent ares ou dix mille mètres carrés.

HECTIQUE adj. Se dit d'une fièvre lente, qui amène un dépérissement graduel.

HECTISIE n. f. Etat de ceux qui ont la fièvre hectique.

HECTO, HECT devant une voyelle (gr. *hekaton*, cent), particule qui se met devant les unités génératrices du nouveau système de poids et mesures, pour exprimer qu'on en réunit cent.

HECTOGRAMME n. m. Poids de cent grammes. *Par abrév. : un hecto*.

HECTOLITRE n. m. Mesure de cent litres.

HECTOMÈTRE n. m. Longueur de cent mètres.

HÉGÉMONIE n. f. (gr. *hêgemonia*). Suprématie d'une ville, dans les anciennes fédérations grecques.

HÉGIRE n. f. (ar. *hejireth*, fuite). Ere des mahométans, qui commence en 622, époque à laquelle Mahomet s'enfuit de La Mecque.

HEIDUQUE (*è-du*) n. m. Fantassin hongrois; domestique français d'autrefois, vêtu à la hongroise.

« **HEIN!** interj. fam. dont on accompagne quelquefois une interrogation : *hein! qu'en dites-vous?*

HÉLAS! (*lace*) interj. de plainte. N. m. *faire de grands hélas*. *Fam.*

HÉLÉPOLE n. f. Machine de guerre des anciens.

« **HÉLER** v. tr. Appeler, interroger d'un navire un autre navire qui passe : *on hèle au moyen d'un porte-voix*. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

HÉLIANTHE n. m. (gr. *hêlios*, soleil; *anthos*, fleur). Nom scientifique de la plante appelée vulgairement *soleil*.

HÉLIANTHÈME n. m. (gr. *hêlios*, soleil; *anthêma*, fleur). Plante à fleurs d'un beau jaune d'or.

HÉLIAQUE adj. (gr. *hêlios*, soleil). Se

dit du lever ou du coucher d'un astre, par rapport au lever ou au coucher du soleil.

HÉLIASTE n. m. (gr. *hêlios*, soleil). Membre d'un célèbre tribunal athénien, qui tenait ses séances en plein air, au lever du soleil.

HÉLICE n. f. *Géom.* (gr. *helix*; de *helissein*, enrouler). Ligne tracée en forme de vis autour d'un cylindre (*); appareil de propulsion formé d'un ou de plusieurs segments d'hélice. *Vaisseau à hélice*, mû par la vapeur, et dans lequel les roues à aubes ont été remplacées avantageusement par l'hélice. *Hist. nat.* Genre de mollusques connus vulgairement sous le nom d'*escargots* et de *colimaçons*.



HÉLICOÏDE adj. En forme d'hélice.

HÉLIOCENTRIQUE adj. Qui a le centre du soleil pour point de départ.

HÉLIOGRAPHIE n. f. (gr. *hêlios*; soleil; *graphô*, j'écris). Art de graver par l'effet des rayons solaires.

HÉLIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'héliographie.

HÉLIOMÈTRE n. m. (gr. *hêlios*, soleil; *metron*, mesure). Sorte de lunette dont on se sert pour mesurer le diamètre apparent du soleil et celui des planètes.

HÉLIOSCOPE n. m. (gr. *hêlios*, soleil; *skopeô*, j'examine). Lunette à verre enfumé ou coloré, pour observer le soleil.

HÉLIOTROPE n. m. (gr. *hêlios*, soleil; *trepô*, je tourne). Genre de plantes généralement intertropicales. On donne aussi ce nom à toutes les plantes dont la fleur se tourne vers le soleil, comme le tournesol.

HÉLIX n. m. Repli qui forme le tour de l'oreille externe.

HELLÉBORE n. f. Ancienne orthographe d'ELLÉBORE.

HELLÉNIQUE adj. (gr. *hellênikos*; de *hellên*, grec). Des Hellènes, de la Grèce.

HELLÉNISME n. m. Expression particulière au génie de la langue grecque.

HELLÉNISTE n. m. Savant versé dans la langue grecque.

HELMINTHE n. m. (gr. *helmins, helminthos*, ver). Ver intestinal.

HELVÉTIEN, IENNE adj. et n. De l'Helvétie, de la Suisse.

HELVÉTIQUE adj. Qui a rapport à l'Helvétie.

HEM! (*ème*) interj. pour appeler, pour attirer l'attention.

HÉMATITE n. f. Peroxyde de fer de couleur rouge ou brune.

HÉMATOCÈLE n. f. Tumeur produite dans certaines parties du corps par un épanchement de sang.

HÉMATOSE n. f. Transformation du chyle en sang et du sang veineux en sang artériel.

HÉMATURIE n. f. Pissement de sang.

HÉMÉROCALLE n. f. Genre de plantes bulbeuses, remarquable par la beauté de ses fleurs.

HÉMI, abréviation du mot grec *hêmisus*, qui entre dans la composition de certains mots et signifie *demi*.

HÉMICYCLE n. m. (préf. *hémi* et gr. *kuklos*, cercle). Tout espace qui a la forme d'un demi-cercle.

HÉMINE n. f. Mesure de capacité, chez les Grecs et les Romains.

HÉMIONE n. f. Espèce d'âne sauvage.

HÉMIPLÉGIE ou **HÉMIPLEXIE** n. f. (préf. *hémi* et gr. *plessô*, je frappe). Paralysie de la moitié du corps.

HÉMIPTÈRE n. m. (préf. *hémi* et gr. *pteron*, aile). Insecte dont les ailes sont à moitié coriaces et à moitié membraneuses, comme la cochenille, la cigale, etc.

HÉMISPHÈRE n. m. Demi-sphère; moitié du globe terrestre ou de sa surface.

HÉMISPHÉRIQUE adj. Qui a la forme d'une demi-sphère.

HÉMISTICHE n. m. (préf. *hémi* et gr. *stichos*, vers). Moitié du vers alexandrin, ou partie d'un vers quelconque coupé par la césure.

HÉMOPTYSIE n. f. (gr. *haima*, sang; *ptusis*, crachement). Crachement de sang.

HÉMOPTYSIQUE adj. Qui a rapport à l'hémoptysie.

HÉMORRAGIE n. f. (gr. *haima*, sang; *rêgnumi*, faire éruption). Perte de sang par le nez, par une plaie, etc.

HÉMORRAGIQUE adj. Qui a rapport à l'hémorragie.

HÉMORROÏDAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux hémorroïdes.

HÉMORROÏDES n. f. pl. (gr. *haima*, sang; *rheô*, je coule). Tumeurs qui se forment autour de l'anus, et qui, ordinairement, laissent échapper du sang.

HÉMOSTASE n. f. (gr. *haima*, sang; *stasis*, arrêt). *Méd.* Stagnation du sang.

HÉMOSTATIQUE adj. et n. m. Propre à arrêter les hémorragies : *remèdes hémostatiques*.

HENDÉCAGONE ou **ENDÉCAGONE** adj. et n. m. (gr. *hendeka*, onze; *gônia*, angle). Polygone composé de onze angles et de onze côtés.

HENDÉCASYLLABE ou **ENDÉCASYLLABE** adj. et n. m. (gr. *hendeka*, onze, et fr. *syllabe*). Se dit du vers de onze syllabes.

« **HENNIR** (*hanir*) v. int. (lat. *hinnire*) Se dit du cheval quand il fait entendre son cri.

« **HENNISSEMENT** (*hani*) n. m. Cri ordinaire du cheval.

HÉPATIQUE adj. Se dit, en anatomie, de tout ce qui a rapport au foie : *artère, veine, canal hépatique*. N. f. *Bot.* Genre de renonculacées.

HÉPATITE n. f. (gr. *hêpar*, foie).

inflammation du foie; sorte de pierre précieuse de la couleur du foie.

HEPTACORDE n. m. (gr. *hepta*, sept, et fr. *corde*). Lyre des anciens à sept cordes.

HEPTAÈDRE adj. et n. m. (gr. *hepta*, sept; *edra*, surface). Qui a sept faces.

HEPTAGONAL, E adj. Qui a rapport à l'heptagone.

HEPTAGONE adj. et n. m. (gr. *hepta*, sept; *gônia*, angle). Polygone qui a sept angles et sept côtés.

HEPTAMÉRON n. m. (gr. *hepta*, sept; *êmera*, jour). Ouvrage composé de parties distribuées en sept journées : *l'Heptaméron de la reine de Navarre.*

HEPTARCHIE n. f. (gr. *hepta*, sept; *archê*, commandement). Nom sous lequel on désigne les sept royaumes fondés par les Germains dans la Grande-Bretagne.

HÉRALDIQUE adj. (lat. *heraldus*, héraut). Qui a rapport au blason, aux armoiries : *science héraldique.*

« **HÉRAUT** n. m. (lat. *heraldus*). Officier public dont la fonction était de signifier les déclarations de guerre, de porter les messages, etc.

HERBACÉ, E adj. *Plantes herbacées*, celles qui sont tendres, frêles, non ligneuses, et qui périssent après la fructification.

HERBAGE n. m. Toutes sortes d'herbes; pré qu'on ne fauche jamais, et où l'on fait paître les animaux.

HERBE n. f. (lat. *herba*). Plante herbacée, qui perd sa tige en hiver. *Fig. Manger son blé en herbe*, dépenser son revenu d'avance.

HERBEILLER v. int. Paître l'herbe, en parlant d'un sanglier.

HERBER v. tr. Exposer sur l'herbe.

HERBETTE n. f. Herbe courte et menue de la campagne : *danser sur l'herbette.*

HERBEUX, EUSE adj. Où il croît beaucoup d'herbe.

HERBIER n. m. Collection de plantes desséchées, conservées entre des feuilles de papier.

HERBIÈRE n. f. Vendeuse d'herbes.

HERBIVORE adj. et n. m. (lat. *herba*, herbe; *voro*, je dévore). Qui se nourrit d'herbes, de substances végétales.

HERBORISATEUR, TRICE n. Personne qui herborise.

HERBORISATION n. f. Action d'herboriser.

HERBORISER v. int. Aller dans les champs recueillir des herbes, des plantes, dans le but de les étudier.

HERBORISEUR n. m. Qui herborise.

HERBORISTE n. m. Qui fait métier de vendre des herbes médicinales.

HERBORISTERIE n. f. Commerce, boutique de l'herboriste.

HERBU, E adj. Couvert d'herbe : *champ herbu.*

HERCULE n. m. (du nom d'*Hercule*. V. PART. HIST.). Homme fort, robuste : *c'est un Hercule;* personnage forain qui exécute des tours de force. *Astr.* Constellation de l'hémisphère boréale.

HERCULÉEN, ÉENNE (*lé-in*) adj. D'Hercule : *force, taille herculéenne.*

« **HÈRE** n. m. *Pauvre hère*, homme sans considération, sans fortune. *Fam.*

HÉRÉDITAIRE adj. Qui se transmet par droit de succession : *titre héréditaire;* qui se communique des parents aux enfants : *maladie héréditaire.*

HÉRÉDITAIREMENT adv. Par droit d'hérédité; en passant du père ou de la mère aux enfants.

HÉRÉDITÉ n. f. (lat. *hæreditas;* de *hæres*, héritier). Droit de succession; transmission par la voie du sang de certaines particularités organiques, de certaines qualités morales.

HÉRÉSIARQUE n. m. (gr. *hairesis*, hérésie; *archos*, chef). Chef d'une secte, auteur d'une hérésie.

HÉRÉSIE n. f. (gr. *hairesis;* de *haireô*, je choisis). Dogme, doctrine contraire à la foi catholique.

HÉRÉTICITÉ n. f. Caractère d'une proposition, d'une doctrine hérétique.

HÉRÉTIQUE adj. Qui tient de l'hérésie : *proposition hérétique.* N. Qui professe, soutient une hérésie.

« **HÉRISSÉ, E** adj. Couvert de certaines choses droites, saillantes, aiguës; garni d'objets qui défendent l'approche : *bataillon hérissé de baïonnettes;* rempli : *pays hérissé de montagnes.*

« **HÉRISSEMENT** n. m. Etat de ce qui est hérissé.

« **HÉRISSER (SE)** v. pr. (rad. *hérisson*). Se dresser. Ne se dit que des cheveux, du poil. V. tr. : *le lion hérisse sa crinière quand on l'irrite.*

« **HÉRISSON** n. m. (lat. *ericius*). Genre de quadrupèdes insectivores, dont le corps est couvert de piquants; c'est un animal utile qu'il faut se garder de détruire. *Fig.* Personne revêche, d'un abord difficile.



HÉRITAGE n. m. Action d'hériter; biens, domaines transmis par voie de succession. *Fig.* Ce qu'on tient de ses parents, qu'on a d'eux ou comme eux; ce qu'une génération transmet aux générations suivantes.

HÉRITER v. int. (lat. *hæreditare;* de *hæres*, héritier). Recueillir une succession. V. tr. : *il n'a rien hérité de son père.*

HÉRITIER, IÈRE n. Qui hérite, ou qui doit hériter de quelqu'un.

HERMANDAD n. f. Association formée en Espagne, vers la fin du XVe siècle, contre les voleurs et les malfaiteurs. V. PART. HIST.

HERMAPHRODISME n. m. *Bot.*

Etat des fleurs qui réunissent les étamines et le pistil.

HERMAPHRODITE adj. Qui réunit les deux sexes, comme certaines fleurs.

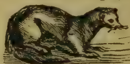
HERMÉNEUTIQUE adj. et n. (gr. *hermêneuô*, j'explique). Qui interprète les livres sacrés.

HERMÈS (*mèce*) n. m. (m. gr. qui signifie. *Mercure*). Gaine portant une tête de Mercure.

HERMÉTIQUE adj. Qui a rapport au grand œuvre, à la transmutation des métaux et à la médecine universelle; se dit d'une fermeture parfaite. — Hermès était le Mercure des Egyptiens, leur dieu principal; ils le regardaient comme le père de toutes les sciences, et principalement des sciences occultes. C'est sans doute pour cela que, longtemps après l'extinction du paganisme, les alchimistes l'ont pris pour leur patron, et qu'on a primitivement désigné la chimie sous le nom de science *hermétique*.

HERMÉTIQUEMENT adv. D'une manière hermétique : *porte hermétiquement fermée. Chim.* Se dit d'une fermeture parfaite qu'on obtient en faisant fondre ensemble les bords d'un vase et de son couvercle.

HERMINE n. f. (rad. *Arménie*, pays d'où la fourrure de l'animal était expédiée primitivement). Petit quadrupède blanc, de la famille des martres, dont la peau donne une fourrure très précieuse.



HERMINETTE n. f. V. ERMINETTE.

HERMITAGE n. m. V. ERMITAGE.

HERMITE n. m. V. ERMITE.

« **HERNIAIRE** adj. Qui a rapport aux hernies.

« **HERNIE** n. f. (lat. *hernia*). Tumeur molle formée par la sortie totale ou partielle d'un viscère à travers une ouverture de la membrane qui le recouvre.

HERNUTE n. m. Membre d'une secte chrétienne. On désigne aussi les hernutes sous le nom de *frères moraves*.

HÉROÏ-COMIQUE adj. Qui tient de l'héroïque et du comique : *poème héroï-comique*.

HÉROÏDE n. f. Epître en vers composée sous le nom de quelque héros ou personnage fameux : *les héroïdes d'Ovide*.

HÉROÏNE n. f. Femme d'un grand courage, douée de sentiments nobles et élevés. *Fig.* Femme qui est le principal personnage d'un poème, d'un roman.

HÉROÏQUE adj. Qui appartient au héros : *action héroïque. Temps héroïques*, temps où vivaient les héros et dont l'histoire est mêlée de fables; *poésie héroïque*, qui est noble, élevée, qui chante les exploits d'un héros. *Méd.* Très puissant, très efficace, en parlant des propriétés de certains médicaments : *remède héroïque*.

HÉROÏQUEMENT adv. D'une manière héroïque.

HÉROÏSME n. m. Ce qui est propre au héros, ce qui en fait le caractère.



« **HÉRON** n. m. Grand oiseau à long bec, de l'ordre des échassiers, qui vit de poissons.

« **HÉRONNEAU** n. m. Petit héron.

« **HÉRONNIÈRE** n. f. Lieu où les hérons se retirent pour faire leurs nids; endroit où l'on élève des hérons.

« **HÉROS** n. m. (gr. *hêrôs*). Nom donné par les Grecs aux grands hommes divinisés; celui qui se distingue par des actions extraordinaires, par sa grandeur d'âme. *Fig.* Principal personnage d'un poème, d'un roman.

« **HERPES** n. f. pl. *Herpes marines*, productions que la mer tire de son sein et qu'elle jette sur ses bords, comme l'ambre, les coraux; objets naufragés rejetés sur la plage. Dans ce dernier sens, on dit aujourd'hui *épaves de mer*.

HERPÈS n. m. Eruption qui survient à la peau et consistant en vésicules réunies en groupes sur une base enflammée.

HERPÉTIQUE adj. De la nature de l'herpès : *éruption herpétique*.

« **HERSAGE** n. m. Action de herser.

« **HERSE** n. f. (lat. *hirpex*). Instrument d'agriculture, qui a d'un côté plusieurs rangs de dents (*); grille armée de grosses pointes de bois ou de fer, suspendue dans les forteresses entre le pont-levis et le portail.



HERSEMENT n. m. Action de herser.

« **HERSER** v. tr. Passer la herse sur un champ.

« **HERSEUR** n. m. Qui herse.

HÉSITANT, E adj. Qui hésite, qui a de la peine à se décider.

HÉSITATION n. f. Action d'hésiter, indécision qui suspend l'action.

HÉSITER v. int. (lat. *hæsitare*; de *hærere*, être arrêté). Ne pas trouver facilement ce qu'on veut dire; être incertain sur le parti qu'on doit prendre.

HÉTÉROCLITE adj. (gr. *heteroklitos*, qui fléchit d'une façon irrégulière). Qui s'écarte des règles ordinaires de l'analogie grammaticale : *nom hétéroclite*; ou des règles de l'art : *bâtiment hétéroclite*. *Fig.* Bizarre, original : *manières hétéroclites*.

HÉTÉRODOXE adj. (gr. *heteros*, autre; *doxa*, opinion). Contraire à la doctrine de l'Eglise catholique. — Son opposé est ORTHODOXE.

HÉTÉRODOXIE n. f. Opposition aux sentiments orthodoxes.

HÉTÉROGÈNE adj. (gr. *heteros*, autre; *genos*, race). Qui est de nature différente. — Son opposé est HOMOGÈNE.

HÉTÉROGÉNÉITÉ n. f. Caractère de ce qui est hétérogène.

HÉTÉROSCIENS n. m. pl. (gr. *heteros*, autre; *skia*, ombre). Peuples qui habitent au delà des deux tropiques, et dont les ombres restent opposées toute l'année.

HETMAN n. m. Celui qui occupe la plus haute dignité, chez les Cosaques.

« **HÊTRE** n. m. Grand arbre qui produit la faîne.

« **HEU!** interj. qui marque l'étonnement, le dédain.

HEUR n. m. Evénement heureux, vieux mot qui n'est plus guère en usage que dans cette phrase proverbiale : *il n'y a qu'heur et malheur en ce monde.*

HEURE n. f. (lat. *hora*). Vingt-quatrième partie du jour; divers moments du jour : *l'heure du dîner;* l'instant, le moment : *j'ai vu l'heure où j'allais tomber. Heure indue*, peu convenable; *la dernière heure*, moment de la mort. Loc. adv. **Tout à l'heure,** dans un moment; **à cette heure,** en ce moment; **de bonne heure,** tôt; **sur l'heure**, à l'instant; **à la bonne heure,** soit, voilà qui est bien. N. f. pl. Livre de prières. *Heures canoniales*, diverses parties du bréviaire, de l'office liturgique. *Petites heures*, celles qui sont en dehors de l'office principal.

HEUREUSEMENT adv. D'une manière heureuse; avantageusement : *maison heureusement située.*

HEUREUX, EUSE adj. (rad. *heur*). Qui jouit du bonheur; que le hasard favorise : *heureux au jeu;* qui prévient favorablement : *physionomie heureuse. Naturel heureux*, bon, distingué; *repartie heureuse*, vive et spirituelle; *mémoire heureuse*, fidèle. N. Personne heureuse.

« **HEURT** (*te*) n. m. Choc, coup donné en heurtant quelque chose.

HEURTEMENT n. m. Action de se heurter, en parlant de deux voyelles.

« **HEURTER** v. tr. Choquer, toucher rudement. *Fig.* Blesser : *heurter l'amour-propre.* V. int. Frapper à une porte.



« **HEURTOIR** n. m. Marteau pour frapper à une porte (*).

HÉVÉ n. m. Arbre de de la Guyane, dont le suc épaissi forme la gomme élastique ou caoutchouc.

HEXACORDE n. m. (gr. *hex*, six, et *corde*). Sorte d'instrument de musique à six cordes.

HEXAÈDRE adj. et n. m. (gr. *hex*, six; *edra*, face). Nom donné au cube, et, en général, à tout solide ayant six faces.

HEXAGONAL, E adj. Qui a rapport à l'hexagone.

HEXAGONE n. m. (gr. *hex*, six; *gônia*, angle). Polygone qui a six angles et six côtés (*). Adj. : *plan hexagone.* On dit aussi : *plans hexagonaux*, *surface hexagonale.*



HEXAMÈTRE adj. et n. m. (gr. *hex*, six; *metron*, mesure). Se dit d'un vers, grec ou latin, qui a six mesures ou six pieds.

HIATUS (*tuce*) n. m. (m. lat.; de *hiare*, être béant). Cacophonie produite par la rencontre de deux voyelles, dont l'une finit un mot et l'autre commence le mot suivant, comme : *il alla avec lui.*

HIBERNAL, E, AUX adj. Qui a lieu pendant l'hiver.

HIBERNANT, E adj. Se dit des animaux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement.

HIBERNATION n. f. Engourdissement de certains animaux pendant l'hiver.

HIBERNER v. int. (lat. *hibernus*, d'hiver). Passer l'hiver dans un état d'engourdissement.



« **HIBOU** n. m. Oiseau nocturne. *Fig.* Homme taciturne, qui fuit la société : *c'est un vrai hibou.*

« **HIC** n. m. Nœud, principale difficulté d'une affaire.

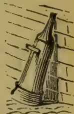
HIDALGO n. m. (m. esp.). Titre que prennent en Espagne les nobles d'ancienne race.

« **HIDEUR** n. f. Laideur extrême, horreur : *on voit en Irlande la faim, la misère dans toute sa hideur.*

« **HIDEUSEMENT** adv. D'une manière hideuse.

« **HIDEUX, EUSE** adj. (v. fr. *hide*, frayeur). Difforme à l'excès, horrible à voir.

« **HIE** n. f. Instrument très lourd dont on se sert pour enfoncer les pavés (*). On l'appelle aussi DEMOISELLE.



HIÈBLE n. f. Espèce du genre sureau.

HIÉMAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'hiver. Se dit principalement des plantes qui croissent en hiver. On écrit aussi : HYÉMAL, E, AUX.

HIER (*i-ère* — lat. *heri*) adv. de temps, qui désigne le jour qui précède immédiatement celui où l'on est; temps récemment écoulé : *sa fortune date d'hier.*

« **HIÉRARCHIE** n. f. (gr. *hieros*, sacré; *archê*, commandement). Ordre et subordination des neuf chœurs des anges; ordre et subordination des pouvoirs ecclésiastiques, civils ou militaires.

« **HIÉRARCHIQUE** adj. Qui appartient à la hiérarchie.

« **HIÉRARCHIQUEMENT** adv. D'une manière hiérarchique.

HIÉRATIQUE adj. (gr. *hieros*, sacré). Qui appartient aux prêtres, qui a les formes d'une tradition liturgique. *Ecriture hiératique*, spécialement réservée aux choses sacrées chez les anciens Egyptiens.

HIÉROGLYPHE n. m. (gr. *hieros*, sacré; *gluphô*, je grave). Ecriture symbolique des anciens Egyptiens, et surtout de leurs prêtres. — Cette écriture consistait



en figures gravées et sculptées dans les temples et sur tous les monuments publics. Ces signes représentent tantôt la chose elle-même et tantôt un son, ce qui fait que cette écriture est à la fois symbolique et phonétique. L'écriture hiéroglyphique, après être restée longtemps une énigme, a été déchiffrée par un Français, Champollion.

Ce mot sert souvent à désigner quelque chose d'obscur, d'inintelligible : *le code, les prescriptions de la médecine et la plupart des termes scientifiques sont pour le vulgaire des* **hiéroglyphes** *tout purs.*

HIÉROGLYPHIQUE adj. Qui appartient à l'hiéroglyphe : *caractères hiéroglyphiques.*

HIÉRONYMITE n. m. (lat. *Hieronymus*, Jérôme). Nom donné à des religieux appartenant à différents ordres, désignés aussi sous le nom d'*ermites de Saint-Jérôme*, et dont le principal fut fondé en Espagne vers le milieu du XIVe siècle.

HIÉROPHANTE n. m. (gr. *hieros*, sacré ; *phainô*, je me montre). Prêtre qui présidait aux mystères d'Eleusis.

HIGHLANDER (prononciation angl. *aï-lann-deur*) n. m. Montagnard écossais, habitant des Highlands.

HILARANT, E adj. Qui exprime la gaieté, le rire.

HILARITÉ n. f. (lat. *hilaritas ;* de *hilaris*, joyeux). Joie, gaieté subite.

« **HILE** n. m. (lat. *hilus*, ombilic). Organe de la graine, par lequel pénètrent les sucs nourriciers.

HINDOU, E adj. et n. De l'Hindoustan.

HINDOUSTANI n. m. Langue parlée dans l'Inde, et qui est un dérivé du sanscrit.

HIPPIATRE n. m. (gr. *hippos*, cheval ; *iatros*, médecin). Celui qui traite les chevaux.

HIPPIATRIQUE n. f. Une des principales branches de l'art vétérinaire, qui a pour objet le traitement des chevaux.

HIPPIQUE adj. Qui a rapport aux chevaux.



HIPPOCAMPE n. m. Le cheval marin (*).

HIPPOCENTAURE n. m. Monstre moitié homme et moitié cheval.

HIPPOCRATIQUE adj. Qui appartient à Hippocrate.

HIPPOCRATISME n. m. Doctrine d'Hippocrate.

HIPPOCRÈNE n. f. Fontaine de l'Hélicon, consacrée aux Muses. V. MUSE.

HIPPODROME n. m. (gr. *hippos*, cheval ; *dromos*, course). Cirque pour les courses de chevaux ou de chars.

HIPPOGRIFFE n. m. (gr. *hippos*, cheval ; *grups*, griffon). Animal fabuleux, espèce de cheval ailé.



HIPPOLITHE n. m. Pierre jaune qui se trouve dans la vésicule du fiel et dans les intestins du cheval.

HIPPOPHAGE n. (gr. *hippos*, cheval ; *phagô*, je mange). Celui, celle qui se nourrit de la viande de cheval.

HIPPOPHAGIE n. f. Habitude de manger de la viande de cheval : *l'hippophagie commence à devenir à la mode.*

HIPPOPHAGIQUE adj. Qui a rapport à l'hippophagie.

HIPPOPOTAME n. m. (gr. *hippos*, cheval ; *potamos*, fleuve). Grand quadrupède amphibie, de la famille des pachydermes, qu'on trouve sur les bords des fleuves de l'Afrique.

HIRONDELLE n. f. (lat. *hirundo*). Oiseau de passage, qui paraît ordinairement au printemps, et qui émigre en automne.

HIRSUTE adj. Touffu, hérissé : *barbe hirsute.*

HIRUDINÉES n. f. pl. (lat. *hirudo*, sangsue). Famille d'annélides, ayant la sangsue pour type.

HISPANIQUE adj. De l'Espagne.

HISPANISME n. m. (lat. *hispanus*, espagnol). Locution particulière à la langue espagnole, comme le gallicisme en France, le germanisme en Allemagne, etc.

HISPIDE adj. (lat. *hispidus*, hérissé). *Bot.* Couvert de poils rudes et épais.

« **HISSER** v. tr. *Mar.* Hausser, élever : *hisser les voiles.*

HISTOIRE n. f. (gr. *historia*, proprement information, recherche de la vérité). Récit des événements, des faits dignes de mémoire, présentés par ordre chronologique ; récit d'aventures particulières : *histoire de Louis XIV ;* description des êtres : *histoire naturelle des plantes, des animaux*, etc. *Peintre d'histoire*, qui s'attache à représenter des sujets historiques. *Fig.* Récit mensonger : *conter des histoires.*

HISTOLOGIE n. f. Partie de l'anatomie qui traite les tissus organiques.

HISTORIAL, E adj. Qui se rapporte à l'histoire.

HISTORIEN n. m. Qui écrit l'histoire.

HISTORIER v. tr. Enjoliver de divers petits ornements.

HISTORIETTE n. f. Récit plaisant, de peu d'importance.

HISTORIOGRAPHE n. m. (gr. *historia*, histoire ; *graphô*, j'écris). Lettré pensionné pour écrire l'histoire de son temps.

HISTORIQUE adj. Qui appartient à l'histoire. *Temps historiques*, sur lesquels on possède des relations écrites, par opposition *aux temps fabuleux.* N. m. : *faire l'historique d'une science.*

HISTORIQUEMENT adv. En historie, sans aucun ornement étranger.

HISTRION n. m. (lat. *histrio*). Bateleur, baladin, joueur de farces grossières.

HIVER n. m. (lat. *hibernus*, hivernal). La plus froide des quatre saisons de l'année, commençant au solstice de décembre (le 22) et finissant à l'équinoxe de

mars (le 20 ou le 21); année : *il compte soixante hivers. Poét.*

HIVERNAGE n. m. Labour qu'on donne aux terres avant ou pendant l'hiver; temps de relâche pour les marins pendant l'hiver; port bien abrité pour les bâtiments durant la mauvaise saison : *choisir un bon hivernage.*

HIVERNAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'hiver. *Peu usité.*

HIVERNER v. int. Donner aux terres un premier labour; passer l'hiver, en parlant des troupes, des navires.

« **HO!** interj. qui sert à appeler; à témoigner l'étonnement, l'indignation : *ho! que me dites-vous là?*

« **HOBEREAU** n. m. Petit oiseau de proie. *Fig.* Gentilhomme campagnard.

« **HOC** n. m. Sorte de jeu de cartes qui se joue à deux ou trois personnes. *Fig.* Ce qui est assuré à quelqu'un.

« **HOCCO** n. m. Genre de gallinacés de l'Amérique équatoriale.

« **HOCHE** n. f. Petite marque faite sur une taille, pour tenir le compte du pain, de la viande qu'on prend à crédit.

« **HOCHEMENT** n. m. Action de hocher.

« **HOCHEPOT** n. m. Ragoût de bœuf haché, cuit avec des marrons ou des navets et divers assaisonnements.

« **HOCHEQUEUE** n. m. Petit oiseau vulgairement appelé *bergeronnette* ou *lavandière*, qui remue continuellement la queue.

« **HOCHER** v. tr. Secouer, agiter : *hocher la tête; un oiseau qui hoche la queue.* N'est guère usité que dans ces deux locutions.



« **HOCHET** n. m. Jouet d'enfant; petit instrument qu'on donne à l'enfant au maillot, pour qu'il le presse entre ses gencives au temps de la dentition (*). *Fig.* Chose futile, qui flatte quelque passion.

« **HOGNER** v. int. Murmurer, se plaindre entre ses dents.

HOIR n. m. (lat. *hæres*) *Prat.* Héritier en ligne directe.

HOIRIE n. f. Héritage, succession.

« **HOLÀ!** interjection dont on se sert pour appeler. N. m. *Mettre le holà*, rétablir la paix.

« **HOLLANDAIS, E** adj. et n. De la Hollande. N. m. Langue parlée en Hollande.

« **HOLLANDE** n. m. Fromage de couleur rougeâtre et en forme de boule. N. f. Toile très fine qui se fabrique en Hollande; sorte de pomme de terre.

« **HOLLANDER** v. tr. Dégraisser les plumes dans la cendre chaude.

HOLOCAUSTE n. m. (gr. *holokaustos*, brûlé tout entier) Sacrifice en usage chez les Juifs, et dans lequel la victime était entièrement consumée par le feu; la victime ainsi sacrifiée. *Fig.* Offrande entière et généreuse, sacrifice.

« **HOM!** (*ome*). Exclamation qui exprime le doute, la défiance : *hom! il est bien jeune.*



« **HOMARD** n. m. Grosse écrevisse de mer (*).

HOMBRE n. m. Jeu de cartes d'origine espagnole.

HOMÉLIE n. f. (gr. *homilia*, conversation). Instruction familière sur les matières de la religion, principalement sur l'Evangile. *Fig.* Discours, ouvrage ennuyeux, où se montre l'affectation de la morale.

HOMÉOPATHE n. m. Partisan du système de l'homéopathie.

HOMÉOPATHIE n. f. (gr. *homoios*, semblable; *pathos*, affection). Système médical qui consiste à traiter les malades à l'aide d'agents qui déterminent une affection analogue à celle qu'on veut combattre.— Ce système a été créé et propagé en Allemagne par le docteur Hahnemann, dont la devise, *similia similibus curantur* (les semblables se guérissent par les semblables), était entièrement opposée à celle de l'ancienne médecine, qui combat les contraires par les contraires (*contraria contrariis curantur*), c'est-à-dire les inflammations par des rafraîchissants, et *vice versâ.* Selon les homéopathes, deux maladies semblables ne pouvant exister au même degré dans un organe, la maladie artificielle, qu'on fait naître avec les médicaments, détruit la maladie spontanée; puis on arrête la maladie artificielle en cessant le médicament qui l'a produite. Le docteur Hahnemann fut conduit à cette découverte en observant, le premier, que le quinquina, qui détruit la fièvre quand on l'a, la fait naître quand on ne l'a pas. Suivant cette curieuse expérience, le quinquina administré à un fiévreux détruirait la fièvre réelle en produisant une fièvre artificielle, qui ensuite disparaîtrait d'elle-même.

Quoi qu'il en soit, les disciples de l'homéopathie se sont multipliés en Allemagne, en France, en Italie, en Angleterre et en Amérique. La médecine ancienne, pour se distinguer de la nouvelle, a pris le nom d'*allopathie* (affection contraire).

HOMÉOPATHIQUE adj. Qui a rapport à l'homéopathie.

HOMÉRIDES n. m. pl. Anciens poètes auxquels Homère a servi de modèle.

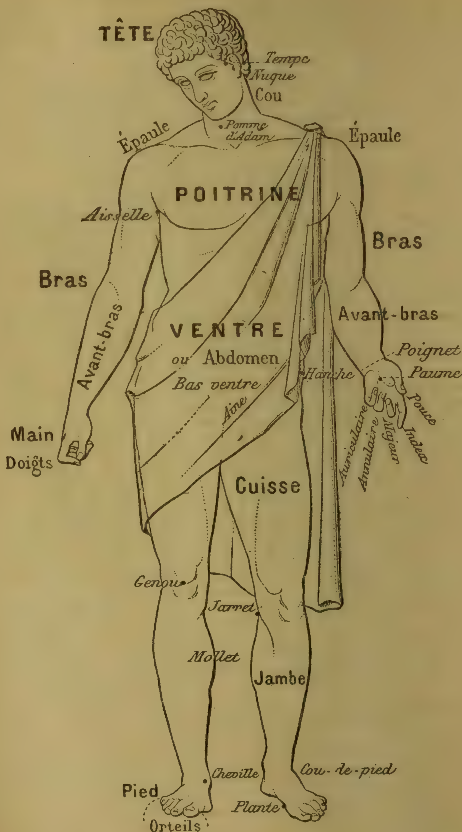
HOMÉRIQUE adj. Dans le genre d'Homère : *style homérique. Rire homérique*, bruyant et inextinguible.

HOMICIDE n. m. (lat. *homicida;* de *homo*, homme; *cædere*, tuer). Meurtre. Adj. et n. Meurtrier : *homicide point ne seras;* qui tue : *fer homicide.*

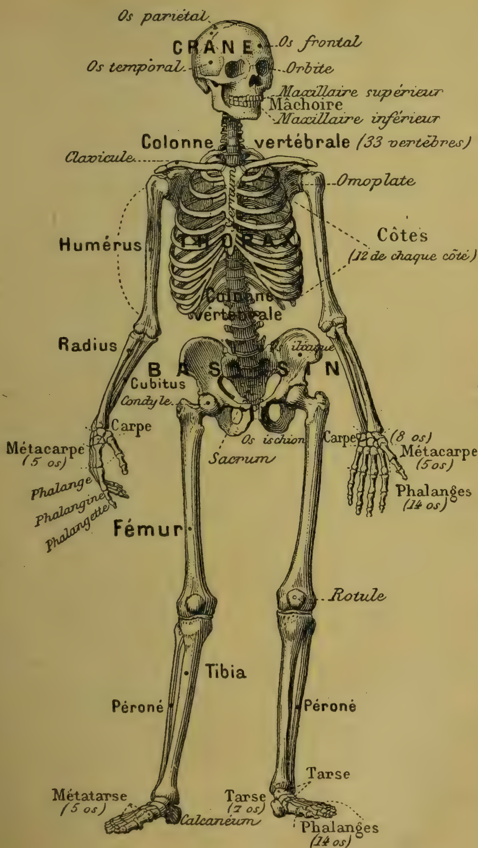
HOMICIDER v. tr. Tuer.

HOMMAGE n. m. Devoir que le vassal était tenu de rendre au seigneur dont son fief relevait; respect, estime, vénération : *hommage à la vertu;* don respec-

HOMME (EXTÉRIEUR)



HOMME (SQUELETTE)



tueux, offrande : *faire hommage d'un livre.* Pl. Devoirs de civilité : *présenter ses hommages à quelqu'un.*

HOMMAGER n. m. Celui qui devait l'hommage.

HOMMASSE adj. f. Se dit d'une femme dont les traits, le son de la voix, la taille tiennent plus de l'homme que de la femme.

HOMME n. m. (lat. *homo*). Animal raisonnable formé d'un corps et d'une âme. Désigne spécialement le sexe masculin : *Dieu créa l'homme et la femme*, et, en général, toute l'espèce humaine : *les hommes sont sujets à la mort;* exprime la résolution, le courage : *montrez-vous homme ;* se dit pour soldat : *armée de dix mille hommes. Dépouiller le vieil homme*, se défaire de ses mauvaises habitudes; *voilà mon homme*, celui qu'il me faut, dont j'ai besoin; *bon homme*, homme plein de bonhomie, de droiture, de candeur ; *le Fils de l'homme*, Jésus-Christ; *homme de paille*, prête-nom ; *l'homme des bois*, l'orang-outang ; *homme du monde*, qui vit dans la société distinguée ; *homme de bien*, de bonnes mœurs ; *homme d'armes*, autrefois cavalier armé de toutes pièces ; *homme de lettres*, écrivain, littérateur; *homme de qualité*, illustre par sa naissance, qui a des sentiments élevés; *homme de loi*, instruit dans la jurisprudence.

HOMOCENTRIQUE adj. Syn. peu usité de CONCENTRIQUE.

HOMOGÈNE adj. (gr. *homoios*, semblable ; *genos*, race). Nom que l'on donne, en physique, aux corps dont toutes les parties intégrantes sont de même nature, comme dans les corps simples. — Son opposé est HÉTÉROGÈNE.

HOMOGÉNÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est homogène.

HOMOGRAPHE adj. (gr. *homoios*, semblable; *graphô*, j'écris). Se dit des homonymes qui ont la même orthographe, comme *bière*, boisson, et *bière*, cercueil.

HOMOLOGATION n. f. *Prat.* Action d'homologuer.

HOMOLOGIE n. f. Qualité de ce qui est homologue.

HOMOLOGUE adj. *Géom.* Se dit des côtés qui, dans des figures semblables, se correspondent et sont opposés à des angles égaux.

HOMOLOGUER v. tr. (gr. *homoios*, semblable ; *logos*, discours). *Prat.* Approuver, autoriser, confirmer par autorité de justice les actes émanés de simples particuliers.

HOMONYME adj. et n. (gr. *homoios*, semblable ; *onuma*, nom). *Gram.* Se dit des mots qui se prononcent de même, quoique leur orthographe diffère, comme *saint*, *ceint*, *sein*, *seing;* ou des mots de même orthographe qui expriment des choses différentes, comme *coin*, qui signifie à la fois un angle, un poinçon, un instrument à fendre du bois, un petit espace de terrain, une matrice pour frapper la monnaie. Ces derniers sont appelés *homonymes homographes.* N. m. Celui qui porte le même nom qu'un autre : *les deux Rousseau étaient homonymes.*

HOMONYMIE n. f. *Gram.* Qualité de ce qui est homonyme.

HOMOPHONIE n. f. (gr. *homoios*, semblable ; *phônê*, voix). Sorte de symphonie grecque, qui se chantait ou s'exécutait à l'unisson.

« **HONCHETS** n. m. pl. Même sens que JONCHETS.

« **HONGRE** adj. et n. m. Se dit d'un cheval rendu impropre à la reproduction.

« **HONGROIS, E** adj. et n. De la Hongrie.

« **HONGROYEUR** n. m. Ouvrier qui façonne le cuir de Hongrie.

HONNÊTE adj. (lat. *honestus*). Conforme à la probité, à l'honneur, à la politesse. *Homme honnête*, poli, civil ; *honnête homme*, probe; *prix*, *récompense honnête*, convenable. N. m. *L'honnête*, ce qui est honnête, moral, vertueux : *préférer l'honnête à l'utile.*

HONNÊTEMENT adv. D'une manière honnête.

HONNÊTETÉ n. f. Sentiment conforme à l'honneur, à la probité, à la vertu ; modestie, pudeur, chasteté : *femme remplie d'honnêteté;* bienséance, politesse : *blesser les règles de l'honnêteté;* manière d'agir obligeante et officieuse : *l'honnêteté d'un procédé*, et, dans ce sens, au pluriel : *faire mille honnêtetés.*

HONNEUR n. m. (lat. *honor*). La gloire, l'estime qui suit la vertu et les talents : *acquérir de l'honneur par ses actes;* probité : *homme d'honneur;* considération, réputation : *attaquer l'honneur de quelqu'un;* démonstration d'estime, de respect : *rendre honneur;* en parlant des femmes, pudeur, chasteté. *Se piquer d'honneur*, faire une chose avec zèle; *faire honneur à sa famille, à son siècle*, se distinguer par des talents supérieurs ; *faire honneur à sa signature*, remplir ses engagements; *se faire honneur d'une chose*, se l'attribuer, s'en vanter ; *faire les honneurs d'une maison*, y recevoir selon les règles de la politesse ; *faire honneur à un repas*, y bien manger; *honneurs funèbres*, qu'on rend aux morts ; *obtenir les honneurs de la guerre*, conserver ses armes en quittant une place assiégée qui se rend par capitulation. **Parole d'honneur**, promesse faite, assurance donnée sur l'honneur; **le champ d'honneur**, le champ de bataille ; **point d'honneur**, chose qui touche à l'honneur; **affaire d'honneur**, duel ; **dame d'honneur**, attachée au service d'une princesse ; **garçon, demoiselle d'honneur**, qui assistent les mariés le jour de la noce ; **place d'honneur**, réservée, dans une réunion, à une personne qu'on veut honorer d'une distinction particulière ; **Légion d'honneur**, ordre fondé

pour récompenser les services militaires et civils; **croix d'honneur,** décoration de cet ordre. Pl. Charges, dignités : *aspirer aux honneurs.*

« **HONNIR** v. tr. Couvrir de honte.

HONORABILITÉ n. f. Etat d'une personne honorable.

HONORABLE adj. (lat. *honorabilis;* de *honor,* honneur). Qui fait honneur : *action honorable;* digne d'être honoré : *caractère honorable.*

HONORABLEMENT adv. D'une manière honorable.

HONORAIRE adj. Se dit de celui qui, après avoir exercé longtemps une charge, en conserve le titre et les prérogatives honorifiques : *conseiller honoraire;* se dit aussi des choses : *présidence honoraire.* N. m. pl. Rétribution accordée aux personnes de professions distinguées : *les honoraires d'un médecin, d'un avocat,* etc.

HONORARIAT n. m. Dignité honoraire.

HONORER v. tr. (lat. *honorare;* de *honor,* honneur). Rendre honneur et respect : *honorer Dieu;* avoir beaucoup d'estime pour quelqu'un : *honorer les savants;* faire honneur à : *honorer son pays.*

HONORIFIQUE adj. Qui procure de la considération : *titre honorifique.*

HONORIFIQUEMENT adv. D'une manière honorifique.

« **HONTE** n. f. Confusion, trouble de l'âme causé par la crainte du déshonneur; opprobre : *il est la honte de sa famille.*

« **HONTEUSEMENT** adv. Avec honte.

« **HONTEUX, EUSE** adj. Qui a de la honte, de la confusion : *honteux de sa conduite;* timide, embarrassé : *enfant honteux;* qui cause de la honte, du déshonneur : *fuite honteuse. Pauvre honteux,* qui n'ose mendier.

HÔPITAL n. m. (lat. *hospes,* hôte). Maison de charité établie pour recevoir et soigner gratuitement les malades indigents.

HOPLITE n. m. Chez les anciens Grecs, fantassin pesamment armé.

« **HOQUET** n. m. Mouvement convulsif de l'estomac, qui se fait avec une espèce de son inarticulé.

« **HOQUETON** n. m. Sorte de casaque brodée que portaient les archers du grand prévôt.

HORAIRE adj. *Astr.* Qui a rapport aux heures. *Cercles horaires,* grands cercles de la sphère céleste, passant par les pôles, et marquant les heures du temps vrai.

« **HORDE** n. f. (mongol *ordoû,* camp et cour du roi). Peuplade errante; troupe de gens indisciplinés : *une horde de brigands.*

« **HORION** n. m. Coup rudement déchargé sur la tête ou sur les épaules.

HORIZON n. m. (gr. *horizôn,* qui borne). Grand cercle qui coupe la sphère en deux parties égales, dont l'une s'appelle l'hémisphère supérieur et l'autre l'hémisphère inférieur, et qui a pour pôles le zénith et le nadir; endroit où se termine notre vue, où le ciel et la terre semblent se joindre. *Fig.* Etendue d'une action, d'une activité quelconque; perspective de l'avenir : *l'horizon politique. Peint.* Fond du ciel d'un tableau.

HORIZONTAL, E, AUX adj. Parallèle à l'horizon; perpendiculaire à une direction qui représente conventionnellement la verticale : *écriture horizontale.*

HORIZONTALEMENT adv. Parallèlement à l'horizon.

HORLOGE n. f. (gr. *hôra,* heure; *legô,* je dis). Machine destinée à marquer et à sonner les heures.

HORLOGER n. m. Qui fait ou vend des horloges, des montres.

HORLOGERIE n. f. Commerce de l'horloger.

HORMIS prép. Excepté.

HOROGRAPHIE n. f. Syn. de GNOMONIQUE.

HOROMÉTRIE n. f. (gr. *hôra,* heure; *metron,* mesure). Art de diviser, de mesurer le temps.

HOROSCOPE n. m. (gr. *hôra,* heure; *skopeô,* j'examine). Observation qu'un astrologue fait de l'état du ciel à l'heure de la naissance d'un enfant, et par laquelle il prétend préjuger les événements de sa vie. V. ASTROLOGIE.

HORREUR n. f. (lat. *horror*). Mouvement de l'âme accompagné de frémissement et causé par quelque chose d'affreux; haine violente : *avoir en horreur;* énormité : *l'horreur d'un crime;* aspect d'une chose qui inspire de la crainte et de l'admiration : *la sublime horreur d'une tempête. Fig.* Personne très laide : *c'est une horreur. Fam.*

HORRIBLE adj. Qui fait horreur; très mauvais : *chemin, temps horrible.*

HORRIBLEMENT adv. D'une manière horrible; extrêmement : *souffrir horriblement.*

HORRIPILATION n. f. Impression nerveuse qui fait trembler et hérisser les cheveux et les poils.

HORRIPILER v. tr. (lat. *horrere,* se hérisser; *pilus,* poil). Donner le frisson.

« **HORS** prép. Au delà : *il demeure hors barrière;* excepté : *tout est perdu hors l'honneur. Etre hors de soi,* violemment agité; *mettre hors la loi,* proscrire arbitrairement; *hors ligne,* exceptionnel, tout à fait supérieur : *talent hors ligne.*

« **HORS-D'ŒUVRE** n. m. Pièce en saillie, détachée du corps d'un bâtiment; ce qui, dans un ouvrage d'esprit, s'éloigne trop du sujet. *Cuis.* Certains mets qu'on sert avec le potage. Pl. des *hors-d'œuvre.*

HORTENSIA n. m. Plante à fleurs du plus beau rose, apportée de la Chine et du Japon.

HORTICOLE adj. Qui se rapporte à la culture des jardins.

HORTICULTEUR n. m. Qui s'occupe d'horticulture.

HORTICULTURE n. f. (lat. *hortus*, jardin, et *culture*). Art de cultiver les jardins.

HOSANNA, mot hébreu qui exprime une idée de louange, de bénédiction.

HOSPICE n. m. (lat. *hospitium;* de *hospes*, hôte). Maison où des religieux donnent l'hospitalité aux pèlerins, aux voyageurs : *l'hospice du Mont-Saint-Bernard;* établissement de charité où l'on nourrit les pauvres, les vieillards, etc.

HOSPITALIER, IÈRE adj. Qui exerce l'hospitalité ; se dit du lieu où elle s'exerce : *asile hospitalier*. Adj. et n. Se dit des membres de certains ordres établis autrefois pour recevoir les voyageurs et, aujourd'hui, pour soigner les malades : *sœur hospitalière, une hospitalière.*

HOSPITALIÈREMENT adv. D'une façon hospitalière.

HOSPITALITÉ n. f. (lat. *hospes, hospitis*, hôte). Libéralité qu'on exerce envers quelqu'un en le recevant, en le logeant gratuitement.

HOSPODAR n. m. (m. slave qui signifie *prince*). Ancien titre de certains princes vassaux du Grand Seigneur, principalement en Moldavie et en Valachie.

HOSTIE n. f. (lat. *hostia*, victime). Animal que les Hébreux offraient et immolaient à Dieu. *Liturg.* Pain très mince et sans levain que le prêtre offre et consacre à la messe.

HOSTILE adj. (lat. *hostilis ;* de *hostis*, ennemi). Qui annonce, qui caractérise un ennemi.

HOSTILEMENT adv. D'une manière hostile.

HOSTILITÉ n. f. Acte d'ennemi ; haine, lutte.

HÔTE, HÔTESSE n. (lat. *hospes, hospitis*). Qui tient un hôtel, une auberge ou un cabaret; celui qui vient y manger ou loger; en général, celui qui reçoit ou celui qui est reçu. **Table d'hôte,** où l'on mange à heure fixe et à tant par tête. *Fig. Les hôtes des bois*, les animaux qui y font leur demeure.

HÔTEL n. m. (rad. *hôte*). Demeure somptueuse d'un haut fonctionnaire, d'une personne d'un rang élevé; grand édifice destiné à des établissements publics : *l'hôtel des Monnaies, des Invalides.* **Hôtel de ville**, maison où siège l'autorité municipale : *aller à l'hôtel de ville ;* **hôtel garni** ou simplement **hôtel,** maison meublée où descendent les voyageurs : *loger à l'hôtel; l'hôtel de Nantes; l'hôtel d'Albion.*

HÔTEL-DIEU n. m. Principal hôpital dans plusieurs villes. Pl. des *Hôtels-Dieu.*

HÔTELIER, IÈRE n. Qui tient une hôtellerie.

HÔTELLERIE n. f. (rad. *hôtel*). Maison où les voyageurs et les passants sont logés et nourris pour leur argent.



« **HOTTE** n. f. Espèce de panier d'osier qu'on porte sur le dos à l'aide de bretelles (*).

« **HOTTÉE** n. f. Plein une hotte.

« **HOTTENTOT, E** adj. et n. Du pays des Hottentots.

« **HOTTEUR, EUSE** n. Qui porte la hotte.



« **HOUBLON** n. m. (bas lat. *humulus*). Plante grimpante qui entre dans la composition de la bière (*).

« **HOUBLONNER** v. tr. Mettre du houblon dans une boisson.

« **HOUBLONNIÈRE** n. f. Champ planté de houblon.

« **HOUE** n. f. Instrument de fer, large et recourbé, pour remuer la terre (*).



« **HOUER** v. tr. Labourer avec la houe.

« **HOUILLE** n. f. (bas lat. *hullæ*). Charbon fossile, vulgairement appelé *charbon de terre*, qui sert de combustible.

« **HOUILLER, ÈRE** adj. Qui renferme des couches de houille : *terrain houiller.*

« **HOUILLÈRE** n. f. Mine de houille.

« **HOUILLEUR** n. m. Ouvrier qui travaille aux mines de houille.

« **HOUILLEUX, EUSE** adj. Qui contient de la houille : *roche houilleuse.*

« **HOULE** n. f. Mouvement d'ondulation que les eaux de la mer conservent après une tempête; vagues de la mer agitée par la houle.

« **HOULETTE** n. f. Bâton à l'usage des bergers, terminé à l'extrémité par une sorte de cuiller de fer; petite bêche de jardinier.

« **HOULEUX, EUSE** adj. Se dit de la mer agitée par la houle.

« **HOUP !** interj. Marque un effort ; sert à appeler.

« **HOUPER** v. tr. Appeler son compagnon, en termes de chasse.

« **HOUPPE** n. f. Assemblage de plusieurs filets de laine ou de soie, de manière à former une touffe.

« **HOUPPELANDE** n. f. Vêtement large qui se met par-dessus l'habit.

« **HOUPPER** v. tr. Faire des houppes. *Houpper de la laine*, la peigner.

« **HOURAILLER** v. int. Chasser avec des hourets.

« **HOURAILLIS** n. m. Meute de mauvais chiens de chasse.

« **HOURDAGE** n. m. Maçonnage grossier. On dit aussi HOURDIS.

« **HOURDER** v. tr. Maçonner grossièrement avec des plâtras entre les poteaux d'une cloison.

« **HOURET** n. m. Mauvais chien courant.

« **HOURI** n. f. Femme du paradis de Mahomet.

« **HOURQUE** n. f. Bateau à fond plat des mers du Nord.

« **HOURRA** n. m. Cri d'acclamation des Anglais; cri de guerre des Cosaques.

« **HOURVARI** n. m. Cri des chasseurs pour rappeler les chiens sur leurs premières voies; grand bruit, grand tumulte : *il y a eu là un fameux hourvari.*

« **HOUSARD** n. m. Syn. de HUSSARD.

« **HOUSEAUX** n. m. pl. (v. f. *hose*, botte). Grandes guêtres.

« **HOUSPILLER** v. tr. Maltraiter quelqu'un en le tiraillant.

« **HOUSSAGE** n. m. Action de housser.

« **HOUSSAIE** n. f. Terrain planté de houx.

« **HOUSSE** n. f. (bas lat. *hulcia*). Couverture qui se met sur la croupe des chevaux de selle; enveloppe qui couvre un meuble de prix.

« **HOUSSER** v. tr. Nettoyer avec un houssoir.

« **HOUSSINE** n. f. Baguette flexible.

« **HOUSSINER** v. tr. Battre avec la houssine.

« **HOUSSOIR** n. m. Balai de houx, de plumes, etc.



« **HOUX** n. m. Arbre toujours vert, dont les feuilles sont luisantes et armées de piquants.

« **HOYAU** n. m. Sorte de houe à deux fourchons, qui sert à fouir la terre.

« **HUARD** n. m. Un des noms de l'orfraie; aigle de mer.

« **HUBLOT** n. m. Petite ouverture carrée percée dans la muraille d'un vaisseau pour donner du jour et de l'air à l'entrepont.

« **HUCHE** n. f. Grand coffre de bois pour pétrir et serrer le pain.

« **HUCHER** v. tr. *Vén.* Appeler à haute voix. *Vieux.*

« **HUE !** terme dont se servent les charretiers pour faire avancer les chevaux.

« **HUÉE** n. f. *Vén.* Bruit qu'on fait dans une battue, soit pour faire lever un loup, soit pour le pousser vers les chasseurs. *Fig.* Cris de dérision poussés contre quelqu'un par la foule.

« **HUER** v. tr. (onomat.). Faire des huées après le loup. *Fig.* Pousser des huées contre quelqu'un.

« **HUETTE** n. f. Nom vulgaire de la hulotte.

« **HUGUENOT, E** adj. et n. Partisan de la religion calviniste. — V. *Partie historique.* N. f. Petit fourneau de terre ou de fonte surmonté d'une marmite; vaisseau de terre sans pieds.

« **HUGUENOTISME** n. m. Doctrine religieuse des huguenots.

HUHAU, cri dont se servent le charretiers pour faire aller leurs chevaux à droite. — Son opposé est DIA.

HUI adv. de temps qui sert à marquer le jour où l'on est : *d'hui en un an. Prat.*

HUILAGE n. m. Action d'enduire d'huile; son résultat.

HUILE n. f. (lat. *oleum*). Liqueur grasse et onctueuse qu'on extrait de diverses substances; parfum que l'on obtient en faisant macérer des fleurs dans de l'huile fine : *huile de rose.*

HUILER v. tr. Frotter, oindre avec de l'huile.

HUILERIE n. f. Moulin à huile.

HUILEUX, EUSE adj. Qui est de la nature de l'huile; gras et comme imbibé, frotté d'huile : *peau huileuse.*



HUILIER n. m. Ustensile propre à contenir les burettes d'huile et de vinaigre (*).

HUIS (*u-i*) n. m. (lat. *ostium*). Porte. *Vieux. A huis clos*, portes fermées, le public n'étant pas admis.

HUISSERIE n. f. Pièces de bois qui forment l'encadrement d'une porte.

HUISSIER n. m (rad. *huis*). Garde de la porte chez un souverain, etc., pour annoncer et introduire; celui qui est préposé pour faire le service des séances de certains corps, des assemblées délibérantes; officier public chargé de signifier les actes de justice, de mettre à exécution les jugements, etc.

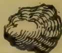
« **HUIT** (*uitt; ui* dev. une consonne) adj. num. (lat. *octo*). Deux fois quatre; huitième : *Charles VIII.* N. m. Chiffre qui exprime le chiffre huit (8).

« **HUITAIN** n. m. Pièce composée de huit vers.

« **HUITAINE** n. f. Espace de huit jours ou environ.

« **HUITIÈME** adj. ord. de *huit.* N. m. : *un huitième de mètre.*

« **HUITIÈMEMENT** adv. En huitième lieu.



HUÎTRE n. f. (gr. *ostreon*). Mollusque à double coquille, fermant à charnière (*). *Fig.* Personne stupide. *Fam.*

HUÎTRIER, ÈRE adj. Qui a rapport aux huîtres : *industrie huîtrière.* N. f. Banc d'huîtres.

« **HULAN** n. m. V. UHLAN.

« **HULOTTE** n. f. Espèce de chouette.

« **HUM !** interj. Marque le doute.

HUMAIN, E adj. (lat. *humanus*; de *homo*, homme). Qui concerne l'homme; sensible à la pitié, bienfaisant, secourable. N. m. pl. Les hommes : *Dieu est l'arbitre des humains.*

HUMAINEMENT adv. Avec humanité : *traiter humainement.*

HUMANISER v. tr. Rendre plus traitable.

HUMANISTE n. m. Homme versé dans la connaissance des langues anciennes; celui qui étudie les humanités dans un collège.

HUMANITAIRE n. m. Philosophe,

économiste qui s'occupe des moyens propres à améliorer le sort de l'homme. Adj. Qui intéresse l'humanité.

HUMANITÉ n. f. (lat. *humanitas*). Nature humaine : *l'humanité de J.-C.;* genre humain : *bienfaiteur de l'humanité;* bonté, bienveillance : *traiter quelqu'un avec humanité.* N. f. pl. Etudes qui, dans les collèges, font suite à celles de grammaire et s'étendent de la troisième à la rhétorique.

HUMBLE adj. (lat. *humilis;* de *humus*, terre). Qui a de l'humilité; qui témoigne trop de déférence, de soumission : *humble devant les grands;* respectueux : *humble prière;* médiocre : *humble fortune;* qui a peu d'apparence : *humble chaumière.*

HUMBLEMENT adv. Avec humilité; avec soumission, respect : *saluer humblement.*

HUMECTANT, E adj. et n. Se dit des aliments et des boissons qui rafraîchissent.

HUMECTATION n. f. Action d'humecter.

HUMECTER v. tr. (lat. *humectare;* de *humor*, humidité). Rendre humide, mouiller.

« **HUMER** v. tr. Avaler en retirant son haleine.

HUMÉRAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'humérus : *muscle huméral.*

HUMÉRUS (*ruce*) n. m. (lat. *humerus*, épaule). L'os du bras, depuis l'épaule jusqu'au coude.

HUMEUR n. f. (lat. *humor*). Substance fluide d'un corps organisé, comme le sang, la bile, etc. Pl. Sucs viciés qui occasionnent des maladies. *Fig.* Disposition de l'esprit, du tempérament, soit naturelle, soit accidentelle : *humeur chagrine, enjouée;* disposition à gronder : *avoir de l'humeur.* **Humeurs froides,** les écrouelles.

HUMIDE adj. (lat. *humidus*). Qui tient de la nature de l'eau; imprégné, chargé de vapeurs aqueuses : *temps, linge humide.*

HUMIDEMENT adv. Dans un lieu humide.

HUMIDITÉ n. f. Etat de ce qui est humide.

HUMILIANT, E adj. Qui humilie.

HUMILIATION n. f. Action par laquelle on est humilié : *essuyer une humiliation;* état d'une personne humiliée : *tomber dans l'humiliation.*

HUMILIER v. tr. (lat. *humiliare;* de *humilis*, humble). Abaisser, mortifier, donner de la confusion.

HUMILITÉ n. f. (lat. *humilitas*). Vertu chrétienne qui nous donne le sentiment de notre faiblesse; déférence, soumission : *je l'ai prié en toute humilité. Fam.*

HUMORAL, E adj. (lat. *humor*, humeur). *Méd.* Qui a rapport aux humeurs; qui est causé par les humeurs.

HUMORISME n. m. Doctrine médicale des humoristes.

HUMORISTE adj. et n. Qui est difficile à vivre; écrivain qui a de l'humour dans son style; se dit des médecins qui font jouer aux humeurs le principal rôle dans les divers phénomènes de la vie.

HUMORISTIQUE adj. Qui annonce de l'humour : *verve humoristique.*

HUMOUR n. m. (m. angl.; du lat. *humor*, humeur). Mélange d'esprit et de naïveté, de gaieté et de mélancolie, de brusquerie et de sensibilité.

HUMUS (*muce*) n. m. (m. lat.). Couche de terre végétale qui forme le sol fertile.

« **HUNE** n. f. *Mar.* Plate-forme en saillie autour des mâts : *hune de beaupré, de misaine*, etc.

« **HUNIER** n. m. Voile placée à un mât de hune.



« **HUPPE** n. f. (lat. *upupa*). Touffe de plumes que certains oiseaux ont sur la tête; oiseau de la grosseur d'un merle, qui a une petite touffe de plumes sur la tête (*).

« **HUPPÉ, E** adj. Qui a une huppe sur la tête, en parlant des oiseaux. *Fig.* Riche, de haut parage : *cette femme est des plus huppées. Fam.*



« **HURE** n. f. Tête coupée de sanglier (*), de saumon, de brochet, etc.

« **HURLANT, E** adj. Qui hurle : *chiens hurlants.*

« **HURLEMENT** n. m. Cri du loup et quelquefois du chien, lorsqu'il est prolongé; cris aigus et prolongés que l'homme fait entendre dans la douleur, dans la colère.

« **HURLER** v. int. (lat. *ululare*). Faire entendre des hurlements, en parlant du chien, du loup, etc. *Fig.* Pousser des cris prolongés, tels que des hurlements; parler, chanter très fort et sans mesure.

« **HURLEUR** n. m. Qui hurle. Adj. et n. Se dit d'une sorte de singe d'Amérique à voix très forte.

HURLUBERLU n m. Etourdi, inconsidéré, écervelé, brusque. — Ne pas dire *hustuberlu.*

« **HUSSARD** n. m. Soldat de cavalerie légère, en France. N. f. Danse d'origine hongroise. Loc. adv. **A la hussarde,** sans retenue.

« **HUSSITE** n. m. Partisan des doctrines religieuses de Jean Hus.

« **HUTIN** adj. et n. m. Ancien syn. de MUTIN, qui n'a survécu que dans cette désignation : *Louis le Hutin*, Louis X, roi de France.



« **HUTTE** n. f. Petite cabane (*).

« **HUTTER (SE)** v. pr. Faire une hutte pour se loger.

« **HYACINTHE** n. f. Ancien nom de la jacinthe; pierre précieuse d'un jaune tirant sur le rouge.

HYADES n. f. pl. Etoiles qui forment le front de la constellation du Taureau

HYALIN adj. m. (gr. *hualos*, verre). Qui a l'apparence du verre.

HYALURGIE n. f. (gr. *hualos*, verre; *ergon*, travail). Art de fabriquer le verre.

HYBRIDE adj. Se dit des mots tirés de deux langues, comme *choléra-morbus*, *bureaucratie;* des plantes, des animaux qui proviennent de deux espèces différentes, comme le *mulet*.

HYDR, HYDRO, forme francisée du mot grec *udôr*, eau, et qui entre comme préfixe dans la formation d'un certain nombre de mots français.

HYDRACIDE n. m. (préf. *hydr* et *acide*). Acide résultant de la combinaison de l'hydrogène avec un corps simple ou composé.

HYDRATE n. m. (gr. *udôr*, eau). Corps chimique composé d'eau et d'un oxyde métallique, ou d'eau et d'un acide.

HYDRATÉ, E adj. Combiné avec l'eau.

HYDRAULIQUE n. f. (préf. *hydr* et gr. *aulos*, tuyau). Science qui enseigne à conduire, à élever les eaux. Adj. : *machine hgdraulique*.

HYDRE n. f. (gr. *udôr*, eau). Genre de polypes à peine visibles à l'œil nu; nom donné par les anciens aux serpents d'eau douce. **Hydre de Lerne,** serpent fabuleux, à sept têtes. — L'hydre de Lerne, selon la Fable, était un serpent monstrueux qui avait sept têtes, lesquelles repoussaient à mesure qu'on les coupait, si on ne les abattait pas toutes à la fois. La destruction de ce monstre fut un des douze travaux d'Hercule; mais, comme la plupart des fictions mythologiques recouvrent une vérité, on pense que l'hydre de Lerne n'était qu'un marais, d'où s'échappaient des miasmes pestilentiels, et qu'Hercule parvint à dessécher. En politique, on compare à ce monstre fabuleux les troubles, les révoltes qui agitent un État : *Combattre l'***hydre** *de l'anarchie*.

HYDRO. V. HYDR.

HYDROCARBONATE n. m. Carbonate hydraté.

HYDROCARBURE n. m. Hydrogène carboné.

HYDROCÈLE n. f. (préf. *hydro* et gr. *kêlê*, tumeur). Hydropisie du scrotum.

HYDROCÉPHALE adj. et n. Qui est atteint d'une hydrocéphale.

HYDROCÉPHALE ou **HYDROCÉPHALIE** n. f. (préf. *hydro*, et gr. *kephalê*, tête). Hydropisie de la tête.

HYDROCHLORATE n. m. (préf. *hydro* et *chlorate*). Syn. de CHLORHYDRATE.

HYDROCHLORIQUE adj. (préf. *hydro* et *chlorique*). Syn. de CHLORHYDRIQUE.

HYDRODYNAMIQUE n. f. (préf. *hydro* et *dynamique*). Partie de la physique qui traite du mouvement, de la pesanteur et de l'équilibre des fluides.

HYDROFUGE adj. Qui garantit de l'humidité.

HYDROGÈNE n. m. (préf. *hydro* et gr. *gennaô*, je produis). Corps simple, gazeux, qui entre dans la composition de l'eau. — Ce gaz a été ainsi appelé parce qu'en se combinant avec l'*oxygène* il forme de l'eau. Cavendish le découvrit en 1781. Inflammable et brûlant avec une flamme vive quand on y ajoute du carbone, il sert à éclairer nos villes; quatorze fois plus léger que l'air, on l'emploie pour gonfler les ballons aérostatiques. C'est le plus léger de tous les corps connus.

HYDROGÉNÉ, E adj. Qui est combiné avec l'hydrogène.

HYDROGRAPHE n. m. (préf. *hydro* et gr. *graphô*, je décris). Qui est versé dans l'hydrographie.

HYDROGRAPHIE n. f. Topographie maritime qui a pour objet de lever le plan des côtes, des îles, etc.

HYDROGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'hydrographie : *description hydrographique*.

HYDROLOGIE n. f. (préf. *hydro* et gr. *logos*, discours). Partie de la science qui traite des eaux, de leurs différentes espèces, de leurs propriétés.

HYDROLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'hydrologie.

HYDROLOGUE n. m. Celui qui s'occupe d'hydrologie.

HYDROMEL n. m. (préf. *hydro* et lat. *mel*, miel). Espèce de breuvage fait d'eau et de miel.

HYDROMÈTRE n. m. (préf. *hydro* et gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer la pesanteur, la densité, la force des liquides.

HYDROMÉTRIE n. f. Science qui apprend à faire usage de l'hydromètre.

HYDROMÉTRIQUE adj. Qui concerne l'hydrométrie.

HYDROPHILE n. m. (préf. *hydro* et gr. *phileô*, j'aime). Genres d'insectes coléoptères qui vivent dans l'eau. Adj. : *coton, ouate hydrophile*, qui absorbe l'eau.

HYDROPHOBE adj. et n. Qui a l'eau en horreur. Se dit surtout de ceux qui sont attaqués de la rage.

HYDROPHOBIE n. f. (préf. *hydro* et gr. *phobos*, crainte). Horreur de l'eau; la rage. — Ce mot désigne le plus souvent la rage, maladie des plus graves, qui peut se développer chez l'homme et chez divers animaux, soit spontanément, soit par communication. La rage se communique par l'action d'un virus déposé dans une plaie par la morsure d'un animal enragé. Un grand nombre de faits portent à croire que ce virus réside dans la salive même. Le plus souvent, les effets se manifestent peu de temps après la morsure; d'autres fois, les accidents ne se déclarent qu'après plusieurs mois, et même après plusieurs années. On prévient le développement du mal en cautérisant immédiatement et profondément la partie mordue, soit avec le feu, soit avec l'acide sulfurique. Maintenant on pratique après la morsure, une vaccination antirabique découverte par Pasteur.

HYDROPIQUE adj. et n. Qui est attaqué d'hydropisie.

HYDROPISIE n. f. (préf. *hydr* et gr. *opsis*, vue). *Méd.* Accumulation morbide de sérosités dans quelque partie du corps et surtout dans l'abdomen.

HYDROPNEUMATIQUE adj. (préf. *hydro* et gr. *pneuma*, air). Qui sert à recueillir les gaz, en parlant d'un appareil dont la pièce principale est une cuve remplie d'eau.

HYDROSCOPE n. m. (préf. *hydro* et gr. *skopeô*, j'observe). Celui qui, à certains caractères, reconnaît la présence de l'eau souterraine : *l'abbé Paramel est le plus célèbre hydroscope de notre temps.*

HYDROSCOPIE n. f. Science de l'hydroscope.

HYDROSTATIQUE n. f. (préf. *hydro* et *statique*). Partie de la mécanique qui a pour objet l'équilibre des liquides et la pression qu'ils exercent sur les vases. Adj. **Balance hydrostatique,** appareil à l'aide duquel on détermine la pesanteur spécifique des corps.

HYDROSULFURE n. m. (préf. *hydro* et *sulfure*). *Chim.* Nom générique des sels formés d'acide hydrosulfurique et d'une base quelconque.

HYDROSULFURIQUE adj. Se dit des acides résultant de la combinaison de l'hydrogène et du soufre.

HYDROTHÉRAPIE n. f. (préf. *hydro* et gr. *therapeia*, traitement). Traitement des maladies au moyen de l'eau froide.

HYDROTHÉRAPIQUE adj. Qui a rapport à l'hydrothérapie.

HYDRURE n. m. (gr. *hudôr*, eau). *Chim.* Composé, ni acide ni gazeux, de l'hydrogène avec un corps simple autre que l'oxygène.

HYÉMAL adj. V. HIÉMAL.



HYÈNE n. f. (gr. *huaina;* de *hus*, porc). Mammifère carnassier de l'Asie et de l'Afrique (*) : *l'hyène.*

HYGIÈNE n. f. (gr. *hugiainein*, se bien porter). Partie de la médecine qui traite de la manière de conserver la santé.

HYGIÉNIQUE adj. Qui a rapport à l'hygiène : *soins hygiéniques.*

HYGIÉNIQUEMENT adv. Suivant les lois de l'hygiène.

HYGROMÈTRE n. m. (gr. *hugros*, humide; *metron*, mesure). Instrument de physique servant à apprécier le degré d'humidité de l'air.

HYGROMÉTRICITÉ n. f. Etat hygrométrique d'un corps.

HYGROMÉTRIE n. f. Science qui a pour but de déterminer l'état d'humidité de l'atmosphère.

HYGROMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'hygrométrie; sensible à l'humidité de l'air : *substance hygrométrique.*

HYMEN (*mène*) ou **HYMÉNÉE** n. m. Mariage. *Myth.* Divinité païenne qui présidait au mariage.

HYMÉNOPTÈRES n. m. pl. (gr. *humên*, membrane ; *pteron*, aile). Ordre d'insectes caractérisés surtout par des ailes membraneuses. S. : *un hyménoptère.*

HYMNE n. m. (gr. *humnos*, chant). Cantique en l'honneur de la divinité; chez les anciens, poème en l'honneur des dieux ou des héros. N. f. Ode sacrée qu'on chante à l'église.

HYOÏDE adj. et n. m. Se dit d'un os qui forme la racine de la langue.

HYPALLAGE n. f. (gr. *hupallagê*, changement). *Gram.* Figure par laquelle on paraît attribuer à certains mots d'une phrase ce qui appartient à d'autres, sans qu'il soit possible de se méprendre au sens, comme : *enfoncer son chapeau dans sa tête*, pour *sa tête dans son chapeau.*

HYPERBATE n. f. (gr. *huper*, au delà; *bainô*, je vais). Figure de grammaire qui consiste à renverser l'ordre naturel du discours, comme : *là coule un clair ruisseau*, au lieu de *un clair ruisseau coule là.*



HYPERBOLE n. f. (gr. *huper*, au delà; *ballein*, jeter). Figure de rhétorique qui consiste à grossir ou à diminuer excessivement les choses, pour leur donner plus de force, comme : *un géant*, pour *un homme de haute taille; un pygmée*, pour *un petit homme. Géom.* Courbe qui est le lieu des points dont les distances à deux points fixes ont une différence constante (*).

HYPERBOLIQUE adj. Qui exagère beaucoup : *expression hyperbolique;* qui a la forme de l'hyperbole : *verre, figure hyperbolique.*

HYPERBOLIQUEMENT adv. D'une manière hyperbolique : *parler hyperboliquement.*

HYPERBORÉE ou **HYPERBORÉEN, ENNE** (*ré-in*) adj. (lat. *hyperboreus*). Se dit des mers, des peuples, des pays situés tout à fait au nord.

HYPERCRITIQUE n. m. Censeur critique outré, qui ne pardonne rien.

HYPERDULIE n. f. Culte qu'on rend à la sainte Vierge.

HYPERTROPHIE n. f. (gr. *huper*, au delà; *trophê*, nourriture). Accroissement contre nature du tissu d'un organe : *mourir d'une hypertrophie du cœur.*

HYPERTROPHIER v. tr. Produire l'hypertrophie.

HYPNOTIQUE adj. et n. (gr. *hupnos*, sommeil). *Méd.* Syn. peu usité de NARCOTIQUE.

HYPNOTISME n. m. (gr. *hupnos*, sommeil). Sommeil qui n'est pas naturel, que l'on amène à l'aide de certains procédés.

HYPO, forme francisée de la préposition grecque *hupo*, au-dessous, entra

dans la formation d'un certain nombre de mots français, et qui, en chimie, indique un composé d'un degré inférieur aux composés désignés par le reste du mot.

HYPOCHLOREUX adj. (préf. *hypo* et *chloreux*). *Acide hypochloreux*, composé de chlore et d'oxygène. *Chim.*

HYPOCHLORITE n. m. (préf. *hypo* et *chlorite*). Sel formé par la combinaison de l'acide hypochloreux et d'une base.

HYPOCONDRE n. m. (préf. *hypo* et gr. *chondros*, cartilage). Chacune des parties latérales de la région supérieure du bas-ventre ; homme morose.

HYPOCONDRIAQUE adj. et n. Qui est atteint d'hypocondrie. *Fig.* Triste, capricieux, toujours inquiet sur sa santé.

HYPOCONDRIE n. f. Affection éminemment nerveuse, qui rend bizarre et morose.

HYPOCRAS (*crace*) n. m. Boisson tonique faite avec du vin, du sucre, de la cannelle, etc.

HYPOCRISIE n. f. (gr. *hupokrisis*, rôle joué). Vice qui consiste à affecter une vertu, un sentiment louable qu'on n'a pas.

HYPOCRITE adj. et n. Qui a de l'hypocrisie ; faux dévot.

HYPOCRITEMENT adv. D'une manière hypocrite.

HYPOGASTRE n. m. (préf. *hypo* et gr. *gastêr*, ventre). Partie inférieure du ventre. — Son opposé est ÉPIGASTRE.

HYPOGASTRIQUE adj. Qui appartient à l'hypogastre.

HYPOGÉE n. m. (préf. *hypo* et gr. *gê*, terre). Construction souterraine qui servait ordinairement à déposer les morts.

HYPOGLOSSE adj. (préf. *hypo* et gr. *glôssa*, langue). *Anat.* Se dit de certains nerfs placés sous la langue.

HYPOPHOSPHOREUX, EUSE adj. (préf. *hypo* et *phosphoreux*). *Chim.* Se dit des acides où il entre moins d'oxygène que dans les acides phosphoreux.

HYPOSTASE n. f. Personne distincte : *Il y a en Dieu trois hypostases, et une seule en Jésus-Christ.*

HYPOSTATIQUE adj. *Théol.* Qui forme une seule personne : *union hypostatique du Verbe avec la nature humaine.*

HYPOSTATIQUEMENT adv. D'une manière hypostatique.

HYPOSULFATE ou **HYPOSULFITE** n. m. *Chim.* Sel composé d'acide hyposulfurique et d'une base.

HYPOSULFUREUX adj. *Chim. Acide hyposulfureux*, composé de soufre et d'oxygène en petite quantité.

HYPOSULFURIQUE adj. *Chim. Acide hyposulfurique*, composé de soufre et de beaucoup d'oxygène.



HYPOTÉNUSE n. f. (préf. *hypo* et gr. *teinein*, tendre). Côté opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle.

HYPOTHÉCAIRE adj. Qui a ou donne droit d'hypothèque.

HYPOTHÉCAIREMENT adv. Avec hypothèque.

HYPOTHÈQUE n. f. (gr. *hupothêkê*, gage). Droit délégué à un créancier sur les immeubles de son débiteur.

HYPOTHÉQUER v. tr. Soumettre à l'hypothèque ; donner pour hypothèque. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

HYPOTHÈSE n. f. (préf. *hypo* et gr. *tithêmi*, je place). Supposition que l'on fait d'une chose possible ou non, et dont on tire une conséquence.

HYPOTHÉTIQUE adj. Qui est fondé sur une hypothèse.

HYPOTHÉTIQUEMENT adv. Par hypothèse.

HYPOTYPOSE n. f. (préf. *hypo* et gr. *tupos*, figure). Figure de rhétorique qui peint les choses dont on parle avec des couleurs si vives, qu'on croit les voir.

HYPSOMÉTRIE n. f. (gr. *hupsos*, hauteur ; *metron*, mesure). Science de la mesure des hauteurs.

HYPSOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à l'hypsométrie.

HYSOPE n. f. (gr. *hussôpos*). Plante aromatique, de la famille des labiées.

HYSTÉRIE n. f. Sorte de maladie nerveuse particulière aux femmes.

HYSTÉRIQUE adj. Qui a rapport à l'hystérie. N. Qui est atteint d'hystérie.

I

I n. m. Neuvième lettre de l'alphabet et la troisième des voyelles.

IAMBE n. m. (gr. *iambos ;* de *iaptô*, je frappe). Dans la poésie ancienne, pied de vers composé d'une brève et d'une longue ; vers qui contenait des ïambes ; aujourd'hui, pièce lyrique dont le sentiment amer et le ton acerbe rappellent les ïambes des anciens.

IAMBIQUE adj. Composé d'ïambes.

IBÉRIEN, ENNE adj. et n. Qui est de l'Ibérie. On dit aussi IBÉRIQUE.

IBIDEM (*ème*) adv. lat. Au même endroit. On écrit par abréviation : *Ibid.* ou *Ib.*



IBIS (*biss*) n. m. Oiseau échassier, de la famille des longirostres, qu'adoraient les Egyptiens, parce qu'il détruit les reptiles qui infestent le bords du Nil.

ICEBERG n. m. Montagne ou île de glace flottante.

ICELUI, ICELLE adj. et pr. démons. Celui-là, celle-là. Ne s'emploie qu'en style de pratique : *icelle dame, dans la maison d'icelui. Vieux.*



ICHNEUMON n. m. (gr. *ichneumôn*). Quadrupède de la taille d'un chat ; insecte qui a quatre ailes et un aiguillon, comme les abeilles (*).

ICHNOGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe d'ichnographie.

ICHNOGRAPHIE n. f. (gr. *ichnos*, trace ; *graphô*, je décris). Art de tracer des plans, des figures techniques; représentation en plans géométraux.

ICHNOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'ichnographie.

ICHOR (*kor*) n. m. *Méd.* Sanie, liquide purulent.

ICHOREUX, EUSE (*ko*) adj. *Méd.* Qui tient de l'ichor.

ICHTYOCOLLE n. f. Nom scientifique de la colle de poisson. Elle se fait avec la vessie natatoire de différents poissons cartilagineux et principalement de l'esturgeon.

ICHTYOÏDE adj. (gr. *ichthus*, poisson ; *eidos*, aspect). Qui ressemble à un poisson. N. m. Amphibien pisciforme.

ICHTYOLITHE n. f. (gr. *ichthus*, poisson ; *lithos*, pierre). Poisson fossile.

ICHTYOLOGIE n. f. (gr. *ichthus*, poisson ; *logos*, discours). Partie de l'histoire naturelle qui traite des poissons.

ICHTYOLOGIQUE adj. Qui appartient à l'ichtyologie.

ICHTYOLOGISTE n. m. Qui s'occupe d'ichtyologie.

ICHTYOPHAGE adj. et n. m. (gr. *ichthus*, poisson ; *phagô*, je mange). Qui se nourrit principalement de poisson : *peuple ichtyophage.*

ICHTYOPHAGIE n. f. Habitude de se nourrir principalement de poisson.

ICHTYOSAURE n. m. (gr. *ichthus*, poisson ; *sauros*, lézard). Nom d'un animal antédiluvien, moitié poisson, moitié crocodile.

ICI adv. de lieu (lat. *hic*). En ce lieu-ci. *Ici-bas*, dans ce bas monde. — Ne pas dire : *cet homme ici, ce moment ici*, mais *cet homme-ci, ce moment-ci.*

ICOGLAN n. m. Page du Grand Seigneur.

ICONOCLASME n. m. ou **ICONOCLASIE** n. f. Doctrine des iconoclastes.

ICONOCLASTE n. m. (gr. *eikôn*, image ; *klaô*, je brise). Membre d'une secte religieuse qui proscrivait le culte des images. V. PARTIE HISTORIQUE.

ICONOGRAPHE n. m. Qui est versé dans l'iconographie.

ICONOGRAPHIE n. f. (gr. *eikôn*, image ; *graphô*, j'écris). Science des images produites par la peinture, la sculpture et les autres arts plastiques.

ICONOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'iconographie.

ICONOLÂTRE n. (gr. *eikôn*, image ; *latreuô*, j'adore). Adorateur d'images.

ICONOLÂTRIE n. f. Adoration des images.

ICONOLOGIE n. f. Explication des images, des monuments anciens.

ICONOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'iconologie.

ICONOLOGISTE ou **ICONOLOGUE** n. m. Celui qui s'occupe d'iconologie.

ICONOMAQUE n. m. Celui qui combat le culte des images.



ICOSAÈDRE n. m. (gr. *eikosi*, vingt ; *edra*, face). Corps solide qui a vingt faces (*).

ICTÈRE n. m. (gr. *ikteros*). Nom scientifique de la jaunisse.

ICTÉRIQUE adj. Atteint de la jaunisse ; qui a rapport à l'ictère.

IDÉAL, E, AUX adj. Qui n'existe que dans l'idée : *personnage idéal.* N. m. Ce qui surpasse les modèles offerts par la nature : *l'artiste doit viser à l'idéal.*

IDÉALEMENT adv. D'une manière idéale.

IDÉALISATION n. f. Action d'idéaliser.

IDÉALISER v. tr. Donner un caractère idéal à une personne, à une chose.

IDÉALISME n. m. Doctrine philosophique qui attribue une importance exclusive aux notions et aux vérités conçues par la raison.

IDÉALISTE n. m. Qui professe la doctrine de l'idéalisme.

IDÉALITÉ n. f. Ce qui n'existe que dans l'idée.

IDÉE n. f. (gr. *idea*, aspect, image). Notion que l'esprit se forme de quelque chose ; pensée, conception de l'esprit : *une idée sublime ;* souvenir : *je n'en ai pas l'idée.* Pl. Visions chimériques : *ce ne sont que des idées.*

IDEM (*dème*). Le même, mot latin qu'on emploie pour éviter des répétitions et qu'on abrège ainsi : *id.*

IDENTIFICATION n. f. Action d'identifier.

IDENTIFIER v. tr. (lat. *idem*, le même ; *facere*, faire). Comprendre deux choses sous une même idée. **S'identifier** v. pr. Se bien pénétrer des sentiments d'un autre.

IDENTIQUE adj. (lat. *idem*, le même) Qui ne fait qu'un avec un autre, ou qui est compris sous la même idée : *propositions identiques.*

IDENTIQUEMENT adv. D'une manière identique.

IDENTITÉ n. f. Ce qui fait qu'une chose est la même qu'une autre.

IDÉOGRAPHIE n. f. (gr. *idea*, idée ; *graphô*, j'écris). Représentation directe des idées par des signes graphiques.

IDÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne l'idéographie.

IDÉOLOGIE n. f. (gr. *idea*, idée ; *logos*, discours). Science des idées.

IDÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport, qui appartient à l'idéologie.

IDÉOLOGUE n. m. Qui s'occupe d'idéologie. Se prend aussi quelquefois en mauvaise part et a la signification de *rêveur*, d'*utopiste*.

IDES n. f. pl. (lat. *idus*). Quinzième jour du mois de mars, de mai, de juillet et d'octobre, treizième jour des autres mois, dans le calendrier romain.

IDIOME n. m. (gr. *idiôma;* de *idios*, propre). Langue propre à une nation : *idiome français ;* langage particulier d'une province : *l'idiome provençal.*

IDIOPATHIE n. f. (gr. *idios*, propre; *pathos*, maladie). Maladie qui a son caractère propre, indépendant d'une autre affection.

IDIOPATHIQUE adj. Qui a rapport à l'idiopathie.

IDIOSYNCRASIE n. f. (gr. *idios*, propre; *sun*, avec; *krasis*, tempérament). Penchant ou aversion pour certaines choses, résultant d'une disposition particulière du tempérament.

IDIOT, E adj. et n. (gr. *idiotês*, particularité). Stupide, dépourvu de sens, d'intelligence.

IDIOTIE (*ti*) n. f. ou **IDIOTISME** n. m. Etat de l'idiot.

IDIOTISME n. m. (gr. *idios*, particulier). *Gram.* Construction particulière à un idiome.

IDOINE adj. (lat. *idoneus*). Propre à quelque chose.

IDOLÂTRE adj. et n. (gr. *eidôlon*, image; *latreuô*, je sers). Qui adore les idoles. *Fig.* Qui aime avec excès : *cette mère est idolâtre de ses enfants.*

IDOLÂTRER v. tr. Aimer avec passion.

IDOLÂTRIE n. f. Adoration des idoles. *Fig.* Amour excessif. V. POLYTHÉISME.

IDOLÂTRIQUE adj. Qui a rapport à l'idolâtrie.



IDOLE n. f. (gr. *eidôlon;* de *eidos*, forme, image). Figure, statue représentant une fausse divinité et exposée à l'adoration. *Fig.* Personne à laquelle on prodigue les honneurs, les louanges, les flatteries, ou que l'on aime avec une sorte de culte : *il est l'idole du peuple.*

IDUMÉEN, ENNE adj. et n. De l'Idumée.

IDYLLE n. f. (lat. *idyllium*). Petit poème du genre bucolique ou pastoral.

IDYLLIQUE adj. Propre à l'idylle.

IF n. m. (bas lat. *ivus*). Arbre toujours vert, à feuilles longues et étroites, qui porte un petit fruit d'un rouge vif; pièce triangulaire de charpenterie, sur laquelle on pose des lampions aux jours d'illuminations.

IGNAME (*ig-name*) n. f. Plante grimpante dont la racine, très volumineuse, fournit une bonne substance alimentaire.

IGNARE adj. et n. (lat. *ignarus*). Ignorant, sans instruction.

IGNÉ, E (*ig-né*) adj. (lat. *igneus*; de *ignis*, feu). Qui est de feu, qui a les qualités du feu : *matière ignée.*

IGNICOLE (*ig-ni*) n. (lat *ignis*, feu; *colo*, j'adore). Adorateur du feu.

IGNITION (*ig-nicion*) n. f. (lat. *ignis*, feu). Etat des corps en combustion.

IGNIVOME adj. Qui vomit du feu.

IGNOBLE adj. (lat. *ignobilis*, pour *innobilis*, qui n'est pas noble). Bas, infâme : *langage, conduite ignoble.*

IGNOBLEMENT adv. D'une manière ignoble.

IGNOMINIE n. f. (préf. *in* et lat. *nomen*, nom). Infamie, grand déshonneur.

IGNOMINIEUSEMENT adv. Avec ignominie.

IGNOMINIEUX, EUSE adj. Qui cause de l'ignominie : *supplice ignominieux.*

IGNORAMMENT adv. Avec ignorance.

IGNORANCE n. f. Défaut de connaissances, manque de savoir.

IGNORANT, E adj. et n. Qui n'a point de savoir : *il est si ignorant qu'il ne sait pas lire;* qui n'est pas instruit de certaines choses; inhabile dans sa profession.

IGNORANTISSIME adj. Très ignorant.

IGNORÉ, E adj. Peu connu, obscur : *vivre ignoré.*

IGNORER v. tr. (lat. *ignorare;* préf. *in* et *gnarus*, qui connaît). Ne pas savoir.



IGUANE (*goua*) n. m. Genre de reptiles sauriens de grande taille, dont la chair est très estimée, et qu'on trouve au Brésil, à Saint-Domingue, à la Martinique et à la Guadeloupe.

IGUANIENS (*goua*) n. m. pl. Famille de reptiles sauriens, ayant pour type le genre iguane.

IL, préf. qui s'emploie pour *in* lorsque le radical auquel il est joint commence par un *l*.

IL pron. pers. masc. sing. de la 3e pers.

ÎLE n. f. (lat. *insula*). Terre entourée d'eau de toutes parts.

ILÉON ou **ILÉUM** (*omm*) n. m. Le gros intestin grêle.

ILES n. m. pl. Parties latérales et inférieures du bas-ventre.

ILIAQUE adj. Qui concerne l'iléon.

ILLÉGAL, E, AUX adj. Qui est contraire à la loi : *acte illégal.*

ILLÉGALEMENT adv. D'une manière illégale.

ILLÉGALITÉ n. f. Vice de ce qui est illégal.

ILLÉGITIME adj. Qui n'a pas les conditions requises par la loi : *union illégitime;* injuste : *prétention illégitime.*

ILLÉGITIMEMENT adv. D'une manière illégitime.

ILLÉGITIMITÉ n. f. Défaut de légitimité.

ILLETTRÉ, E adj. Ignorant en littérature.

ILLICITE adj. Qui est défendu par la morale ou par la loi : *gain illicite.*

ILLICITEMENT adv. D'une manière illicite.

ILLIMITÉ, E adj. Sans limites.

ILLISIBLE adj. Qu'on ne peut lire : *écriture illisible.*

ILLISIBLEMENT adv. D'une manière illisible.

ILLOGIQUE adj. Qui n'est pas conforme à la logique.

ILLOGIQUEMENT adv. D'une manière illogique.

ILLOGISME n. m. Caractère de ce qui est illogique.

ILLUMINATEUR n. m. Celui qui illumine.

ILLUMINATIF, IVE adj. Qui illumine, terme mystique.

ILLUMINATION n. f. Action d'illuminer; lumières disposées avec symétrie à l'occasion d'une fête. *Fig.* Lumière soudaine et extraordinaire que Dieu répand quelquefois dans l'âme.

ILLUMINÉ, E n. Visionnaire en matière de religion.

ILLUMINER v. tr. (du lat. *lumen*, lumière). Éclairer; faire des illuminations. *Fig.* Eclairer l'esprit, l'âme.

ILLUMINISME n. m. Opinions chimériques des illuminés.

ILLUSION n. f. (lat. *illusio;* de *illudere* tromper). Apparence trompeuse; pensée chimérique : *se nourrir d'illusions.*

ILLUSIONNER v. tr. Produire de l'illusion. **S'illusionner** v. pr. Se faire illusion.

ILLUSIONNISTE n. m. Synonyme de *prestidigitateur.*

ILLUSOIRE adj. Captieux, sans effet : *promesse illusoire.*

ILLUSOIREMENT adv. D'une façon illusoire.

ILLUSTRATION n. f. (de *illustrare*, illustrer). Etat de ce qui est illustre; personnage illustre. Pl. Fig. gravées et intercalées dans le texte d'un livre, d'un journal.

ILLUSTRE adj. (lat. *illustris*). Eclatant, célèbre.

ILLUSTRER v. tr. Rendre illustre ; orner un texte de gravures.

ILLUSTRISSIME adj. (lat. *illustrissimus*, très illustre). Titre qu'on donne par honnenr à certaines personnes élevées en dignité.

ILLYRIEN, ENNE adj. et n. De l'Illyrie.

ÎLOT n. m. Petite île.

ILOTE n. m. (gr. *eilôtês ;* de *Hélos*, ville de Laconie). Esclave, chez les Spartiates — Réduits en esclavage par les Lacédémoniens, les Ilotes furent traités par leurs vainqueurs avec la dernière dureté. On s'étudiait à les tenir constamment dans la plus dégradante abjection. De là vient qu'on appelle *ilotes* les individus que la société repousse de son sein.

ILOTISME n. m. Condition d'ilote. *Fig.* Etat d'abjection et d'ignorance.

IM, préfixe qu'on emploie au lieu de *in* lorsque le radical auquel il est joint commence par un *b*, un *p* ou un *m*.

IMAGE n. f. (lat. *imago*). Représentation de quelque chose en peinture, en sculpture, en dessin, etc. ; ressemblance : *Dieu fit l'homme à son image;* objet répété dans un miroir, dans l'eau ; représentation des objets dans l'esprit : *cette image me suit en tous lieux;* métaphore par laquelle on rend les idées plus vives, en prêtant à l'objet une forme plus sensible.

IMAGÉ, E adj. Où il se rencontre beaucoup de figures, en parlant d'une composition littéraire : *discours*, *style imagé.*

IMAGER v. tr. Charger d'images, de métaphores : *imager son style.*

IMAGER, ÈRE n. Marchand d'images.

IMAGERIE n. f. Fabrique, commerce d'images.

IMAGIER n. m. Fabricant, marchand d'images.

IMAGINABLE adj. Qui peut être imaginé.

IMAGINAIRE adj. Qui n'est que dans l'imagination. *Malade imaginaire,* qui se croit malade sans l'être.

IMAGINATIF, IVE adj. Qui imagine aisément : *esprit imaginatif.*

IMAGINATION n. f. Faculté d'imaginer : *avoir l'imagination vive ;* faculté d'inventer, de créer, de concevoir : *ce peintre a beaucoup d'imagination. Fig.* Opinion sans fondement : *c'est une pure imagination.*

IMAGINATIVE n. f. Imagination, puissance d'imaginer.

IMAGINER v. tr. (lat. *imaginari; de imago*, image). Se représenter quelque chose dans l'esprit ; inventer. **S'imaginer** v. pr. Se figurer une chose sans beaucoup de fondement; croire, se persuader.

IMAN n. m. (ar. *imâm*, chef). Ministre de la religion mahométane.

IMANAT n. m. Dignité d'iman.

IMARET n. m. Etablissement turc où l'on distribue gratuitement des vivres aux nécessiteux.

IMBÉCILE adj. et n. (lat. *imbecillis*, faible). Dépourvu d'esprit.

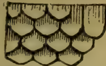
IMBÉCILEMENT adv. Avec imbécillité.

IMBÉCILLITÉ n. f. Faiblesse d'esprit qui ôte la faculté de raisonner, de comprendre.

IMBERBE adj. (préf. *im* et lat. *barba*, barbe). Qui est sans barbe.

IMBIBER v. tr. (lat. *imbibere*). Abreuver, pénétrer d'un liquide.

IMBIBITION n. f. Action d'imbiber, de s'imbiber.



IMBRIQUÉ, E adj. (lat. *imbrex*, tuile). Se dit des choses qui se recouvrent en partie les unes les autres, comme les tuiles d'un toit.

IMBROGLIO (*ain-bro-lio*) n. m. (m. ital.). Confusion, embrouillement. Pl. des *imbroglios*.

IMBU, E adj. (part. passé de l'ancien v. *imboire*). Rempli, pénétré : *imbu de préjugés.*

IMITABLE adj. Qui peut, qui doit être imité.

IMITATEUR, TRICE adj. et n. Qui imite : *esprit imitateur;* qui est porté à imiter : *le singe est imitateur.*

IMITATIF, IVE adj. Qui est de la nature de l'imitation : *harmonie imitative.*

IMITATION n. f. Action d'imiter; genre d'un auteur, d'un peintre, imité par un autre ; bijoux imitant l'or.

IMITER v. tr. (lat. *imitari*). Faire ou s'efforcer de faire exactement ce que fait une personne, un animal; copier trait pour trait : *imiter une signature;* prendre pour modèle : *imiter ses ancêtres;* chercher à prendre le style, la manière d'un auteur, d'un peintre, etc.

IMMACULÉ, E adj. (préf. *im* et *maculé*). Sans tache : *blancheur immaculée. Fig.* Sans souillure morale : *innocence immaculée. Théol.* **Immaculée conception**, conception de la vierge Marie exempte du péché originel.

IMMANENCE n. f. Etat de ce qui est immanent.

IMMANENT adj. (lat. *in*, dans; *manere*, rester). Qui reste, qui demeure : *Dieu le Père a engendré son Fils par une action immanente. Théol.*

IMMANGEABLE adj. Qui ne peut être mangé.

IMMANQUABLE (*ime-man*) adj. Qui ne peut manquer d'arriver.

IMMANQUABLEMENT adv. Infailliblement.

IMMARCESCIBLE adj. Qui ne peut se flétrir : *la couronne immarcescible des élus.*

IMMATÉRIALISER v. tr. Rendre une chose immatérielle par la pensée ou le raisonnement.

IMMATÉRIALITÉ n. f. Qualité, état de ce qui est immatériel : *l'immatérialité de l'âme.*

IMMATÉRIEL, ELLE adj. Qui est d'une nature opposée à la matière, comme l'âme et Dieu.

IMMATÉRIELLEMENT adv. D'une manière immatérielle.

IMMATRICULATION n. f. Action d'immatriculer ; état de ce qui est immatriculé.

IMMATRICULE n. f. Enregistrement sur un registre public dit *matricule.*

IMMATRICULER v. tr. (lat. *in*, dans, sur, et *matricule*). Enregistrer sur la matricule.

IMMÉDIAT, E adj. Qui agit sans intermédiaire : *cause immédiate;* qui suit ou précède sans intermédiaire : *successeur, prédécesseur immédiat.*

IMMÉDIATEMENT adv. D'une manière immédiate.

IMMÉMORIAL, E, AUX adj. D'une origine si ancienne, qu'il n'en reste aucun souvenir, aucune mémoire : *usage immémorial.*

IMMENSE adj. (préf. *im* et lat. *mensus*, mesuré). Qui est sans bornes, sans mesure : *Dieu est immense;* très considérable : *fortune immense.*

IMMENSÉMENT adv. D'une manière immense.

IMMENSITÉ n. f. Grandeur infinie : *l'immensité de Dieu;* très vaste étendue : *l'immensité des mers.*

IMMERGER v. tr. (lat. *in*, dans ; *mergere*, plonger). Plonger dans un liquide.

IMMÉRITÉ, E adj. Que l'on n'a pas mérité : *reproche immérité.*

IMMERSION n. f. (lat. *immersio ;* de *immergere*, plonger). Action de plonger un corps dans un liquide. *Astr.* Entrée d'une planète dans l'ombre d'une autre planète.

IMMEUBLE n. m. (lat. *immobilis*, immobile). Bien fixe, comme terres, maisons, etc. Adj. : *biens immeubles.*

IMMIGRANT, E (*imm-mi*) adj. et n. Qui vient de l'étranger dans un pays pour l'habiter.

IMMIGRATION (*imm-mi*) n. f. Action de venir dans un pays pour l'habiter.

IMMIGRER (*imm-mi*) v. int. (lat. *in*, dans; *migrare*, voyager). Venir dans un pays pour s'y fixer.

IMMINENCE n. f. Qualité de ce qui est imminent : *imminence du danger.*

IMMINENT, E adj. (lat. *imminens ;* de *in*, sur; *manere*, rester). Qui est près de tomber sur : *ruine, disgrâce imminente.* — Ne pas confondre avec *éminent.*

IMMISCER v. tr. (lat. *in*, dans; *miscere*, mêler). Mêler, faire entrer. **S'immiscer** v. pr. Se mêler mal à propos de quelque chose.

IMMIXTION (*imm-mix*) n. f. *Jurisp.* Action de s'ingérer dans les affaires d'autrui ; action de s'immiscer dans une succession.

IMMOBILE adj. Qui ne se meut pas. *Fig.* Ferme, inébranlable : *calme et immobile dans le danger.*

IMMOBILIER, IÈRE adj. Qui est composé de biens immeubles. *Saisie immobilière*, qui a pour objet un immeuble.

IMMOBILISATION n. f. Action d'immobiliser.

IMMOBILISER v. tr. Rendre immobile ; priver des moyens d'agir ; donner à un objet mobilier la qualité d'immeuble.

IMMOBILISME n. m. Opposition sys-

tématique à tout progrès, à toute innovation.

IMMOBILITÉ n. f. Etat d'une chose qui ne se meut point.

IMMODÉRATION n. f. Défaut de modération.

IMMODÉRÉ, E adj. Excessif, violent.

IMMODÉRÉMENT adv. D'une manière immodérée, avec excès.

IMMODESTE adj. Qui manque de modestie. En parlant des choses, qui blesse la modestie, la pudeur : *posture immodeste.*

IMMODESTEMENT adv. D'une manière immodeste.

IMMODESTIE n. f. Manque de modestie, de bienséance, de pudeur.

IMMOLATION n. f. Action d'immoler.

IMMOLER v. tr. (lat. *immolare*). Offrir en sacrifice; tuer, massacrer : *le vainqueur immola tout. Fig.* Sacrifier, renoncer à : *immoler son intérêt à l'intérêt général.* **S'immoler** v. pr. Se sacrifier pour quelqu'un.

IMMONDE adj. (préf. *im* et lat. *mundus*, propre). Sale, impur. *L'esprit immonde*, le démon; *animal immonde*, le pourceau.

IMMONDICE n. f. Boue, ordures entassées dans les rues, dans les maisons.

IMMONDICITÉ n. f. Etat de ce qui est immonde.

IMMORAL, E, AUX adj. Contraire aux mœurs, à la morale : *ouvrage immoral.*

IMMORALEMENT adv. D'une manière immorale.

IMMORALITÉ n. f. Opposition aux principes de la morale; absence de ces principes.

IMMORTALISER v. tr. Rendre immortel dans la mémoire des hommes.

IMMORTALITÉ n. f. Qualité, état de ce qui est immortel; vie perpétuelle dans le souvenir des hommes : *aspirer à l'immortalité.*

IMMORTEL, ELLE adj. Qui n'est point sujet à la mort. *Fig.* Se dit de ce qu'on suppose devoir être d'une très longue durée : *gloire immortelle.* N. m. **L'Immortel,** le Dieu des chrétiens. Pl. **Les immortels,** les dieux du paganisme. N. f. Nom donné à certaines plantes à cause de la durée de leurs fleurs; ces fleurs mêmes.

IMMORTELLEMENT adv. D'une manière immortelle.

IMMORTIFICATION n. f. Etat d'une personne qui n'est pas mortifiée.

IMMORTIFIÉ, E adj. Qui n'est point mortifié.

IMMUABLE adj. Qui n'est point sujet à changer : *Dieu seul est immuable.*

IMMUABLEMENT adv. D'une manière immuable.

IMMUNITÉ n. f. (lat. *immunitas; de immunis*, exempt). Exemption d'impôts, de devoirs, de charges, etc.

IMMUTABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est immuable.

IMPAIR, E adj. Qu'on ne peut pas diviser en deux nombres entiers égaux. — N. m. Maladresse : *commettre un impair.*

IMPALPABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est impalpable.

IMPALPABLE adj. Si fin, si délié, qu'il ne fait aucune impression sensible au toucher : *poudre impalpable.*

IMPANATION n. f. (lat. *in*, dans ; *panis*, pain). Opinion des luthériens qui croient à l'existence simultanée du pain et du corps du Christ dans l'Eucharistie.

IMPARDONNABLE adj. Qui ne mérite point de pardon.

IMPARFAIT, E adj. Incomplet, qui n'est pas achevé : *maison imparfaite;* qui a des défauts : *ouvrage imparfait.* — N m. *Gram.* Temps du verbe qui exprime une chose passée maintenant, mais qui n'était pas achevée quand une autre a eu lieu : *je lisais quand vous êtes entré.*

IMPARFAITEMENT adv. D'une manière imparfaite.

IMPARISYLLABIQUE adj. Se dit des noms grecs ou latins qui ont au génitif singulier une syllabe de plus qu'au nominatif, comme *virgo, virginis*, vierge.

IMPARITÉ n. f. Caractère de ce qui est impair; inégalité.

IMPARTAGEABLE adj. Qui ne peut être partagé.

IMPARTIAL, E, AUX adj. Qui ne sacrifie point la justice, la vérité à des considérations particulières : *juge, historien impartial.*

IMPARTIALEMENT adv. Sans partialité : *juger impartialement.*

IMPARTIALITÉ n. f. Caractère, action de celui qui est impartial.

IMPASSE n. f. (préf. *im* et *passer*). Rue sans issue.

IMPASSIBILITÉ n. f. Qualité de celui qui est impassible.

IMPASSIBLE adj. Insensible ou qui ne laisse apparaître aucune trace d'émotion : *rester impassible en présence du danger.*

IMPASSIBLEMENT adv. Avec impassibilité.

IMPASTATION n. f. Composition faite de substances broyées et mises en pâte : *le stuc est une impastation.*

IMPATIEMMENT adv. Avec impatience.

IMPATIENCE n. f. Manque de patience; sentiment d'inquiétude qui naît de la souffrance d'un mal ou de l'attente de quelque bien; espèce d'irritation nerveuse : *avoir des impatiences.*

IMPATIENT, E adj. Qui manque de patience; qui ne peut supporter : *impatient du joug.*

IMPATIENTANT, E adj. Qui impatiente.

IMPATIENTER v. tr. Faire perdre patience. V. pr. Perdre patience.

IMPATRONISATION n. f. Action d'impatroniser ou de s'impatroniser.

IMPATRONISER v. tr. Introduire avec une autorité de maître. **S'impatroniser** v. pr. S'établir avec autorité quelque part, s'y poser en maître.

IMPAYABLE adj. Qu'on ne peut trop payer; comique : *aventure impayable;* très bon : *mot impayable.*

IMPAYÉ, E adj. Qui n'a pas été payé : *dépense impayée.*

IMPECCABILITÉ n. f. Etat de celui qui est incapable de pécher.

IMPECCABLE adj. Incapable de pécher, de faillir.

IMPÉNÉTRABILITÉ n. f. Propriété en vertu de laquelle deux corps ne peuvent occuper en même temps le même lieu dans l'espace. *Fig.* Caractère de ce qui ne peut être compris, connu.

IMPÉNÉTRABLE adj. Qui ne peut être pénétré : *cuirasse impénétrable. Fig.* Caché, inexplicable : *les desseins de Dieu sont impénétrables.*

IMPÉNÉTRABLEMENT adv. D'une manière impénétrable.

IMPÉNITENCE n. f. Endurcissement dans le péché. *Impénitence finale*, dans laquelle on meurt.

IMPÉNITENT, E adj. Qui est endurci dans le péché.

IMPENSE n. f. Dépense pour l'entretien ou l'amélioration d'un bien. *Prat.*

IMPÉRATIF, IVE adj. (lat. *imperativus;* de *imperare*, commander). Impérieux : *ton impératif. Gram.* Adj. et n. Se dit du mode qui exprime l'action avec commandement, exhortation, désir, etc.

IMPÉRATIVEMENT adv. D'une manière impérative : *parler impérativement.*

IMPÉRATOIRE n. f. Plante de la famille des ombellifères.

IMPÉRATRICE n. f. La femme d'un empereur : *l'impératrice Marie-Louise ;* celle qui gouverne un empire : *Catherine II, impératrice de Russie.*

IMPERCEPTIBILITÉ n. f. Caractère de ce qui est imperceptible.

IMPERCEPTIBLE adj. Qui ne peut être aperçu, comme les animalcules; qui échappe à notre attention : *progrés imperceptible.*

IMPERCEPTIBLEMENT adv. D'une manière imperceptible.

IMPERDABLE adj. Qui ne peut se perdre.

IMPERFECTIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est imperfectible.

IMPERFECTIBLE adj. Qui ne peut se perfectionner.

IMPERFECTION n. f. Défaut de ce qui n'est point parfait.

IMPERFORATION n. f. *Méd.* Etat d'une partie naturelle qui devrait être ouverte et qui est fermée.

IMPERFORÉ, E adj. *Méd.* Qui n'est pas percé, ouvert, et qui devrait l'être.

IMPÉRIAL, E, AUX adj. (lat. *imperialis;* de *imperium*, empire). Qui appartient à un empereur ou à un empire : *couronne, dignité impériale.*

IMPÉRIALE n. f. Dessus d'une diligence; sorte de jeu de cartes; petit bouquet de barbe sous la lèvre inférieure.

IMPÉRIALEMENT adv. En empereur, d'une façon impériale.

IMPÉRIALISME n. m. Parti qui veut le gouvernement impérial.

IMPÉRIALISTE n. m. Partisan du gouvernement impérial.

IMPÉRIEUSEMENT adv. Avec hauteur, orgueil.

IMPÉRIEUX, EUSE adj. (lat. *imperium*, commandement). Hautain; qui commande avec orgueil. *Fig.* Irrésistible : *les flots impérieux.*

IMPÉRISSABLE adj. Qui ne saurait périr.

IMPÉRITIE (*si*) n. f. (préf. *im* et lat. *peritus*, habile). Inhabileté; ignorance de ce qu'on doit savoir dans sa profession.

IMPERMÉABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est imperméable.

IMPERMÉABLE adj. Se dit des corps qui ne se laissent point traverser par l'eau : *la toile cirée, le caoutchouc, la gutta-percha sont imperméables.*

IMPERMUTABILITÉ n. f. Etat de ce qui est impermutable.

IMPERMUTABLE adj. Qui ne peut être échangé contre une autre chose.

IMPERSONNALITÉ n. f. Caractère de ce qui est impersonnel.

IMPERSONNEL, ELLE adj. Qui n'a pas de personnalité; qui ne s'applique à personne en propre. *Gram.* Se dit d'un verbe qui ne se conjugue qu'à la 3e pers. du sing., comme : *il faut, il pleut, il neige, il tonne*, etc. *Mode impersonnel*, l'infinitif, ainsi nommé parce qu'il n'a pas d'inflexions pour marquer les personnes.

IMPERSONNELLEMENT adv. D'une manière impersonnelle.

IMPERTINEMMENT adv. Avec impertinence.

IMPERTINENCE n. f. Caractère de ce qui est insolent, outrecuidant; parole, action offensante : *dire, faire des impertinences.*

IMPERTINENT, E adj. et n. Qui parle, agit d'une manière offensante. Se dit aussi des choses : *ton impertinent, action impertinente.*

IMPERTURBABILITÉ n. f. Etat de ce qui est imperturbable.

IMPERTURBABLE adj. (préf. *im* et lat. *perturbare*, troubler). Que rien ne peut troubler, ébranler, émouvoir.

IMPERTURBABLEMENT adv. D'une manière imperturbable.

IMPÉTIGO n. m. *Méd.* Eruption cutanée, caractérisée par des pustules qui, en se desséchant, forment des croûtes épaisses.

IMPÉTRABLE adj. Qu'on peut demander, obtenir.

IMPÉTRANT, E n. Terme employé dans les administrations pour désigner celui ou celle qui obtient un titre, un diplôme, une charge, etc.

IMPÉTRATION n. f. Action par laquelle on obtient une grâce, un bénéfice.

IMPÉTRER v. tr. (lat. *impetrare*, accorder). Obtenir à la suite d'une requête, d'une demande.

IMPÉTUEUSEMENT adv. Avec impétuosité.

IMPÉTUEUX, EUSE adj. (lat. *impetuosus;* de *impetus*, impulsion). Violent, rapide : *vent*, *torrent impétueux;* vif, bouillant : *caractère impétueux.*

IMPÉTUOSITÉ n. f. Caractère de ce qui est impétueux.

IMPIE adj. et n. (préf. *im* et lat. *pius*, pieux). Qui n'a point de religion; contraire à la religion : *discours*, *ouvrage impie.*

IMPIÉTÉ n. f. Mépris pour les choses de la religion; action, discours impie : *faire, dire des impiétés.*

IMPITOYABLE adj. Qui est sans pitié : *juge*, *censeur impitoyable.*

IMPITOYABLEMENT adv. Sans pitié.

IMPLACABILITÉ n. f. Caractère d'une personne implacable.

IMPLACABLE adj. (préf *im* et lat. *placare*, apaiser). Qui ne peut être apaisé : *ennemi, haine implacable.*

IMPLACABLEMENT adv. D'une manière implacable.

IMPLANTATION n. f. Action d'implanter ou de s'implanter.

IMPLANTER v. tr. Planter une chose dans une autre. *Fig*. Etablir, introduire : *implanter de nouveaux usages.*

IMPLEXE adj. (lat. *implexus*, compliqué). Se dit des ouvrages dramatiques où les accidents sont nombreux et compliqués.

IMPLICATION n. f. Action d'impliquer; état d'une personne impliquée dans une affaire criminelle.

IMPLICITE adj. (lat. *implicitus;* de *in*, dans; *plicare*, plier). Contenu dans une proposition, non pas en termes formels, mais de telle sorte qu'on l'en tire naturellement par induction. — Son opposé est EXPLICITE.

IMPLICITEMENT adv. D'une manière implicite.

IMPLIQUER v. tr. (lat. *implicare;* de *in*, dans; *plicare*, plier). Engager, envelopper : *impliquer quelqu'un dans une accusation;* renfermer, et alors se dit de la contradiction qui existe entre deux idées incompatibles dont l'une détruit essentiellement l'autre : *aimer un enfant et le gâter, cela implique contradiction.*

IMPLORATION n. f. Action d'implorer.

IMPLORER v. tr. (lat. *implorare*). Demander humblement et avec instance.

IMPOLI, E adj. et n. Qui manque de politesse.

IMPOLIMENT adv. Avec impolitesse.

IMPOLITESSE n. f. Manque de politesse; action, parole impolie.

IMPOLITIQUE adj. Contraire à la politique : *mesure impolitique.*

IMPOLITIQUEMENT adv. D'une manière impolitique.

IMPONDÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est impondérable : *l'impondérabilité de la lumière.*

IMPONDÉRABLE adj. Se dit de toute substance qui ne produit aucun effet sensible sur la balance la plus délicate, comme le calorique, la lumière, le fluide électrique et le fluide magnétique.

IMPOPULAIRE adj. Qui n'est pas conforme aux désirs, aux intérêts du peuple. *Loi impopulaire*, *ministre impopulaire*, qui déplaît au peuple.

IMPOPULARITÉ n. f. Etat de ce qui est impopulaire.

IMPORTANCE n. f. Ce qui fait qu'une chose est considérable, soit par elle-même, soit par les suites qu'elle peut avoir : *affaire de haute importance;* autorité, crédit, influence : *sa place lui donne beaucoup d'importance dans le monde. Se donner des airs d'importance*, vouloir passer pour avoir du crédit, de la considération. **D'importance** loc. adv. Extrêmement, très fort.

IMPORTANT, E adj. Qui est considérable, de conséquence : *service*, *avis important.* N. m. Le point essentiel : *l'important est de...;* homme vain : *faire l'important.*

IMPORTATEUR, TRICE adj. et n. Qui fait le commerce d'importation.

IMPORTATION n. f. Action d'importer. — Son opposé est EXPORTATION.

IMPORTER v. tr. (lat. *in*, dans, et *porter*). Introduire dans un pays des choses provenant de pays étrangers. *Fig.: importer une mode*, *un usage.* — Son opposé est EXPORTER.

IMPORTER v. int. (ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux 3es personnes). Etre d'importance, de conséquence : *cela m'importe peu.* V. impers. *Il importe que*, il est important que.

IMPORTUN, E adj. et n. (lat. *importunus*). Fâcheux, incommode.

IMPORTUNÉMENT adv. D'une manière importune.

IMPORTUNER v. tr. Fatiguer, incommoder.

IMPORTUNITÉ n. f. Action d'importuner; action, assiduité importune.

IMPOSABLE adj. Qui peut être imposé, qui est soumis aux droits.

IMPOSANT, E adj. Qui impose, qui est propre à attirer des égards, du respect : *figure imposante;* qui élève l'âme : *cérémonie imposante. Forces imposantes*, forces militaires considérables.

IMPOSÉ, E adj. et n. Qui paye une part de l'impôt : *les plus imposés.*

IMPOSER v. tr. (lat. *imponere;* de *in*, sur; *ponere*, placer). Mettre dessus. Ne se dit que dans cette phrase : *imposer les mains*, en conférant les sacrements. *Fig.* Mettre un impôt sur : *imposer un gouvernement*, *une province;* obliger à quelque chose de dur, de fâcheux : *imposer des conditions. Imposer silence*, faire taire. *Impr.* Disposer dans un châssis les pages, composées, de manière que, la feuille étant tirée et pliée, les pages puissent se lire dans l'ordre ordinaire. V. int. Inspirer du respect, de la crainte : *sa fermeté impose, m'impose. En imposer*, tromper, en faire accroire.

IMPOSEUR n. m. Ouvrier typographe chargé de l'imposition.

IMPOSITION n. f. Action d'imposer les mains. *Absol.* Contributions. *Impr.* Arrangement méthodique des pages dont se compose une feuille d'impression.

IMPOSSIBILITÉ n. f. Manque de possibilité.

IMPOSSIBLE adj. Qui ne peut être, qui ne peut se faire. *Par ext.* Qui est très difficile : *il lui est impossible de se taire.*

IMPOSTE n. f. (lat. *in*, sur; *positus*, placé). *Arch.* Pierre ou lit de pierres sur lequel s'établit une voûte. *Menuis.* Partie fixe qui surmonte la partie mobile d'une porte, d'une croisée.

IMPOSTEUR n. m. (lat. *impostor ;* de *imponere*, tromper). Qui en impose, qui trompe.

IMPOSTURE n. f. Action de tromper, d'en imposer.

IMPÔT n. m. (lat. *impositum*, chose imposée). Sommes que payent les citoyens pour contribuer à subvenir aux charges publiques. *Par ext.* Charge quelconque incombant à un citoyen pour le service de l'Etat.

IMPOTENCE n. f. Etat de l'homme impotent.

IMPOTENT, E adj. et n. Estropié, qui est privé de l'usage d'un membre.

IMPRATICABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est impraticable.

IMPRATICABLE adj. Qui ne peut se faire, s'exécuter : *projet impraticable. Chemin impraticable*, par où l'on ne passe qu'avec beaucoup de difficulté.

IMPRÉCATION n. f. (lat. *in*, contre; *precari*, prier). Malédiction. *Rhét.* Figure qui consiste à souhaiter des malheurs à ceux à qui ou de qui l'on parle.

IMPRÉCATOIRE adj. Qui a la forme d'une imprécation : *formule imprécatoire.*

IMPRÉGNABLE adj. Qui peut être imprégné.

IMPRÉGNATION n. f. Action d'imprégner; état qui en résulte.

IMPRÉGNÉ, E adj. Imbu : *être imprégné de préjugés.*

IMPRÉGNER v. tr. Faire que les molécules d'une substance se répandent dans un corps. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

IMPRENABLE adj. Qui ne peut être pris ou qui est très difficile à prendre, en parlant des villes, des places fortes.

IMPRÉSARIO n. m. (formé du mot ital. *impresa*, entreprise). Celui qui dirige une entreprise théâtrale. Pl. des *imprésarios* ou en italien des *impresarii.*

IMPRESCRIPTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est imprescriptible.

IMPRESCRIPTIBLE adj. Qui n'est pas susceptible de prescription : *droits imprescriptibles.*

IMPRESSION n. f. (lat. *impressio ;* de *imprimerie*, empreindre). Empreinte ; *l'impression d'un cachet ;* action d'imprimer : *l'impression d'un livre. Fig.* Effet produit sur les sens, le cœur, l'esprit : *ressentir une vive impression.*

IMPRESSIONNABILITE n. f. Caractère de ce qui est impressionnable.

IMPRESSIONNABLE adj. Qui ressent facilement des impressions.

IMPRESSIONNER v. tr. Toucher, produire une impression.

IMPRÉVOYANCE n. f. Défaut de prévoyance.

IMPRÉVOYANT, E adj. Qui manque de prévoyance.

IMPRÉVU, E adj. Qu'on n'a pas prévu.

IMPRIMABLE adj. Qui mérite d'être imprimé, qui peut l'être.

IMPRIMÉ n. m. Livre, papier imprimé.

IMPRIMER v. tr. (lat. *imprimere;* de *in*, sur, et *premere*, presser). Faire une empreinte sur quelque chose : *imprimer une lithographie, une étoffe ;* empreindre des lettres sur du papier avec des caractères en fonte : *imprimer un livre;* communiquer : *Dieu a imprimé le mouvement à la matière. Fig.* Faire impression dans l'esprit, dans le cœur : *imprimer la crainte*, *le respect.*

IMPRIMERIE n. f. Art d'imprimer des livres ; établissement où l'on imprime. — L'imprimerie fut inventée vers l'an 1436 par le Mayençais Gutenberg. Il s'adjoignit Fust et Schœffer, qui perfectionnèrent sa découverte. Cet art sublime semble avoir été connu en Chine bien avant d'être pratiqué en Europe ; seulement, il paraîtrait que les Chinois se seraient servis de planches gravées plutôt que de caractères mobiles. L'imprimerie est, avec la découverte de l'Amérique et celle de la vapeur et de l'électricité, l'événement le plus important des temps modernes. De combien de pages sublimes, écrites par les anciens, l'imprimerie nous eût épargné la perte ! Aujourd'hui, cette grande découverte rend à tout jamais impossible le retour à un moyen âge. Paris, Mayence, Strasbourg, etc., ont élevé des statues à l'immortel Gutenberg.

IMPRIMEUR n. m. Qui dirige une imprimerie ; ouvrier d'imprimerie, et particulièrement ouvrier pressier.

IMPROBABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est improbable.

IMPROBABLE adj. Qui n'a point de probabilité.

IMPROBATEUR, TRICE adj. Qui désapprouve : *geste improbateur.*

IMPROBATION n. f. Action d'improuver.

IMPROBE adj. Qui est sans probité.

IMPROBITÉ n. f. Défaut de probité.

IMPRODUCTIF, IVE adj. Qui ne peut produire : *terre improductive, capitaux improductifs.*

IMPRODUCTIVEMENT adv. D'une manière improductive.

IMPRODUCTIVITÉ n. f. Etat de ce qui est improductif.

IMPROMPTU adj. inv. Fait sur-le-champ, sans préméditation. N. m. Petite pièce de vers improvisée. Pl. des *impromptus.*

IMPROPRE adj. Qui ne convient pas, n'est pas exact : *mot impropre.*

IMPROPREMENT adv. D'une manière impropre.

IMPROPRIÉTÉ n. f. Qualité de ce qui est impropre, en parlant du langage.

IMPROUVER v. tr. (préf. *im* et lat. *probare*, approuver). Désapprouver.

IMPROVISATEUR, TRICE n. Qui improvise.

IMPROVISATION n. f. Action d'improviser; vers, discours, etc., qu'on improvise.

IMPROVISER v. tr. et int. (préf. *im* et lat. *provisus*, prévu). Faire sur-le-champ des vers ou un discours sur un sujet donné.

IMPROVISTE (À L') loc. adv. D'une façon inattendue, subitement : *survenir à l'improviste.*

IMPRUDEMMENT adv. Avec imprudence.

IMPRUDENCE n. f. Défaut de prudence; action contraire à la prudence.

IMPRUDENT, E adj. et n. Qui manque de prudence.

IMPUBÈRE adj. Qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté.

IMPUDEMMENT adv. Avec impudence.

IMPUDENCE n. f. Effronterie; action, parole impudente.

IMPUDENT, E adj. et n. (préf. *im* et lat. *pudere*, avoir honte). Insolent, effronté.

IMPUDEUR n. f. Manque de pudeur, de retenue.

IMPUDICITÉ n. f. Vice contraire à la chasteté.

IMPUDIQUE adj. et n. Adonné à l'impudicité; qui blesse la chasteté : *gestes impudiques.*

IMPUDIQUEMENT adv. D'une manière impudique.

IMPUISSANCE n. f. Manque de force, de moyens pour faire une chose.

IMPUISSANT, E adj. Qui a peu ou point de pouvoir.

IMPULSIF, IVE adj. Qui donne ou produit l'impulsion : *force impulsive de la poudre.*

IMPULSION n. f. (lat. *impulsio;* de *impulsus*, poussé). Mouvement communiqué par le choc d'un corps solide ou la dilatation d'un fluide. *Fig.* Excitation, encouragement.

IMPUNÉMENT adv. Avec impunité.

IMPUNI, E adj. Qui demeure sans punition.

IMPUNITÉ n. f. Manque de punition : *l'impunité rend hardi.*

IMPUR, E adj. Qui n'est pas pur, qui est altéré par quelque mélange. *Fig. : mœurs impures.*

IMPUREMENT adv. D'une manière impure.

IMPURETÉ n. f. Ce qu'il y a d'impur, de grossier, d'étranger dans une chose : *l'impureté de l'air, des métaux. Fig. : vivre dans l'impureté.*

IMPUTABLE adj. Qui peut, qui doit être attribué.

IMPUTATION n. f. Accusation portée le plus souvent sans preuve.

IMPUTER v. tr. (lat. *imputare*, porter en compte). Attribuer à quelqu'un une chose blâmable; faire entrer dans le compte de : *imputer une dépense sur un chapitre du budget.*

IMPUTRESCIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est imputrescible.

IMPUTRESCIBLE adj. Qui ne peut se putréfier.

IN (lat. *in*), préfixe privatif qui indique suppression ou négation. Se change en *il* devant un radical commençant par un *l;* en *im*, devant un *b*, un *m* ou un *p;* en *ir*, devant un *r.*

INABORDABLE adj. Qu'on ne peut aborder : *côte inabordable. Fig.* De difficile accès : *ministre inabordable.*

INABRITÉ, E adj. Qui n'est point protégé par un abri : *port inabrité.*

INACCEPTABLE adj. Qu'on ne peut, qu'on ne doit pas accepter.

INACCESSIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est inaccessible.

INACCESSIBLE adj. Dont l'accès est impossible. *Fig.* Qui n'est point atteint par certains sentiments : *inaccessible à la pitié.*

INACCOMMODABLE adj. Qui ne se peut accommoder : *affaire inaccommodable.*

INACCORDABLE adj. Qu'on ne peut accorder : *demande inaccordable;* qu'on ne peut mettre d'accord : *caractères inaccordables.*

INACCOSTABLE adj. Qu'on ne peut accoster.

INACCOUTUMÉ, E adj. Qui n'a pas coutume de se faire, d'arriver : *honneur inaccoutumé.*

INACHEVÉ, E adj. Qui n'a point été achevé : *statue inachevée.*

INACTIF, IVE adj. Qui n'a point d'activité.

INACTION n. f. Absence de toute action.

INACTIVITÉ n. f. Défaut d'activité.

INADMISSIBILITÉ n. f. Etat de ce qui ne peut être admis.

INADMISSIBLE adj. Qu'on ne saurait recevoir, admettre : *proposition inadmissible.*

INADMISSION n. f. Refus d'admission.

INADVERTANCE n. f. Défaut d'attention ; action faite par inattention.

INALIÉNABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inaliénable.

INALIÉNABLE adj. Qui ne peut s'aliéner : *les biens des mineurs, des interdits, les pensions militaires sont inaliénables.*

INALIÉNATION n. f. Etat de ce qui n'est pas aliéné.

INALLIABLE adj. Se dit des métaux qu'on ne peut allier l'un avec l'autre. *Fig.* Qui ne peut être associé, uni : *idées inalliables.*

INALTÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inaltérable.

INALTÉRABLE adj. Qui ne peut être altéré : *l'or est inaltérable. Fig.* : *amitié inaltérable.*

INALTÉRÉ, E adj. Qui ne subit aucune altération.

INAMISSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inamissible.

INAMISSIBLE adj. *Théol.* Qui ne peut se perdre : *grâce inamissible.*

INAMOVIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inamovible.

INAMOVIBLE adj. Qui ne peut être destitué arbitrairement : *juge inamovible.* Se dit également des emplois à vie.

INANIMÉ, E adj. Qui n'est point animé : *corps inanimé.*

INANITÉ n. f. (lat. *inanitas;* de *inanis,* vide). Inutilité, vanité : *inanité des choses d'ici-bas.*

INANITION n. f. (lat. *inanitio;* de *inanis,* vide). Faiblesse causée par défaut de nourriture.

INAPERCEVABLE adj. Qu'on ne peut apercevoir.

INAPERÇU, E adj. Qui passe sans qu'on le remarque.

INAPPÉTENCE n. f. Défaut d'appétit, dégoût pour les aliments.

INAPPLICABLE adj. Qui ne peut être appliqué : *loi inapplicable.*

INAPPLICATION n. f. Défaut d'application, d'attention.

INAPPLIQUÉ, E adj. Qui n'a point d'application.

INAPPRÉCIABLE adj. Qui ne peut être apprécié : *différence inappréciable. Fig.* Qu'on ne saurait trop estimer : *talent, faveur inappréciable.*

INAPTE adj. Qui manque d'aptitude, de capacité : *personne inapte aux affaires.*

INAPTITUDE n. f. Défaut d'aptitude à quelque chose.

INARTICULÉ, E adj. Qui n'est point articulé : *cris inarticulés.*

INASSERMENTÉ adj. m. Syn. de INSERMENTÉ.

INASSOUVI, E adj. Qui n'est point assouvi.

INATTAQUABLE adj. Qu'on ne peut attaquer : *poste, droit inattaquable.*

INATTENDU, E adj. Qu'on n'attendait pas : *visite inattendue.*

INATTENTIF, IVE adj. Qui ne prête pas attention.

INATTENTION n. f. Défaut d'attention.

INAUGURAL, E adj. Qui concerne l'inauguration.

INAUGURATION n. f. Cérémonie religieuse au couronnement d'un souverain ; action de livrer pour la première fois aux regards, à l'usage du public, un monument, un établissement quelconque.

INAUGURER v. tr. (lat. *inaugurare,* prendre les augures en commençant un acte quelconque). Faire l'inauguration d'un monument, d'un établissement, etc.

INAVOUABLE adj. Qui ne peut être avoué.

INCA n. m. Titre que portèrent, au Pérou, les souverains et les princes dont la conquête de Fernand Pizarre détruisit la dynastie.

INCALCULABLE adj. Qu'on ne peut calculer : *le nombre des étoiles est incalculable.*

INCANDESCENCE n. f. (lat. *incandescere,* devenir blanc). Etat d'un corps chauffé jusqu'à devenir blanc.

INCANDESCENT, E adj. Qui est en incandescence.

INCANTATION n. f. (lat. *incantatio;* de *incantare,* enchanter). Action de faire des enchantements.

INCAPABLE adj. et n. Qui n'est pas capable : *prince incapable de gouverner;* celui que la loi prive de certains droits. Se prend aussi en bonne part : *incapable de lâcheté.*

INCAPACITÉ n. f. Défaut de capacité ; état d'une personne que la loi prive de certains droits.

INCARCÉRATION n. f. Action d'incarcérer ; état de celui qui est incarcéré.

INCARCÉRER v. tr. (lat. *in,* dans ; *carcer,* prison). Mettre en prison. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

INCARNADIN, E adj. D'une couleur plus faible que l'incarnat ordinaire.

INCARNAT, E adj. D'une couleur entre celle de la cerise et celle de la rose. N. m. Cette couleur ; sorte de trèfle.

INCARNATION n. f. (lat. *in,* dans ; *caro, carnis,* chair). Action par laquelle Jésus-Christ s'est fait homme, en unissant la nature divine à la nature humaine.

INCARNÉ, E adj. Qui s'est uni à un corps humain, en parlant d'un être sur-

naturel. *Démon, diable incarné*, personne extrêmement méchante.

INCARNER (S') v. pr. Prendre un corps de chair, en parlant de Jésus-Christ.

INCARTADE n. f. Insulte faite brusquement et inconsidérément; folie, extravagance : *faire mille incartades.*

INCENDIAIRE n. Auteur volontaire d'un incendie. Adj. Destiné à causer un incendie : *bombe incendiaire. Fig.* Séditieux, propre à enflammer les esprits : *écrivain, écrit incendiaire.*

INCENDIE n. m. (lat. *incendium;* de *incendere*, brûler). Embrasement total ou partiel d'un édifice, d'une forêt, d'une récolte, etc. *Fig.* Bouleversement dans un Etat.

INCENDIÉ, E adj. et n. Personne dont la propriété a été la proie de l'incendie.

INCENDIER v. tr. Brûler, consumer par le feu.

INCERTAIN, E adj. Douteux : *succès incertain;* variable : *temps incertain;* qui n'est pas fixé, déterminé : *l'heure incertaine de notre mort.* N. m. : *quitter le certain pour l'incertain.*

INCERTAINEMENT adv. D'une manière incertaine.

INCERTITUDE n. f. Etat d'une personne irrésolue, incertaine : *être dans l'incertitude;* défaut de certitude : *l'incertitude d'une nouvelle;* variabilité : *incertitude du temps;* inconstance : *l'incertitude de la fortune.*

INCESSAMMENT adv. Sans délai, au plus tôt : *venez me voir incessamment;* sans cesse : *l'avare incessamment amasse.*

INCESSANT, E adj. Qui ne cesse pas : *soins incessants.*

INCESSIBILITÉ n. f. *Jurisp.* Qualité de ce qui est incessible : *l'incessibilité d'un droit.*

INCESSIBLE adj. Qui ne peut être cédé.

INCESTE n. m. (préf. *in* et lat. *castus*, chaste). Commerce criminel entre proches parents. N. Qui s'est rendu coupable d'inceste.

INCESTUEUSEMENT adv. D'une manière incestueuse.

INCESTUEUX, EUSE adj. et n. Entaché d'inceste : *union incestueuse.*

INCHOATIF, IVE (*ko*) adj. *Gram.* Qui exprime un commencement d'action, comme *vieillir, s'endormir*, etc.

INCIDEMMENT adv. Par incident, indirectement.

INCIDENCE n. f. *Méc.* Se dit de la direction suivant laquelle une ligne, un corps en rencontre, en frappe un autre. **Angle d'incidence,** compris entre un rayon incident sur un plan et la perpendiculaire menée au plan du point d'incidence (*); **point d'incidence,** le point de rencontre.



INCIDENT n. m. (lat. *incidere*, tomber sur). Evénement qui survient dans le cours d'une affaire. *Prat.* Point à débattre, qui survient dans le cours d'une action judiciaire.

INCIDENT, E adj. Qui tombe sur une surface : *rayon incident. Gram. Proposition incidente*, toute proposition qui dépend d'une proposition principale. *Prat.* Qui survient dans le cours d'une affaire : *question incidente.*

INCIDENTAIRE adj. Qui a rapport à un incident.

INCIDENTER v. int. Faire naître des incidents; élever de mauvaises difficultés.

INCINÉRATION n. f. Action de réduire en cendres; état de ce qui est réduit en cendres.

INCINÉRER v. tr. (lat. *in*, en; *cinis, cineris*, cendre). Mettre, réduire en cendres.

INCIRCONCIS, E adj. et n. Qui n'est pas circoncis.

INCIRCONCISION n. f. Etat de celui qui n'est pas circoncis.

INCISE n. f. (lat. *incisus*, coupé). Petite phrase formant un sens à part, et jetée souvent au milieu d'une autre plus importante.

INCISER v. tr. (lat. *incidere*). Faire une incision.

INCISIF, IVE adj. Pénétrant, mordant : *style incisif, critique incisive.* Adj. et n. f. *Anat. Dents incisives*, dents de devant, qui coupent les aliments.

INCISION n. f. Coupure; taillade faite par un instrument tranchant.

INCITANT, E adj. *Méd.* Qui donne du ton. N. m. : *un incitant.*

INCITATEUR, TRICE adj. et n. Qui incite.

INCITATION n. f. Instigation.

INCITER v. tr. (lat. *incitare;* de *in*, dans, et *citare*, pousser). Pousser à : *inciter à la révolte.*

INCIVIL, E adj. Qui manque de civilité : *homme, langage incivil.*

INCIVILEMENT adv. D'une manière incivile.

INCIVILISÉ, E adj. Qui n'est point civilisé.

INCIVILITÉ n. f. Manque de civilité; parole incivile.

INCIVIQUE adj. Qui manque de civisme.

INCIVISME n. m. Absence de civisme.

INCLÉMENCE n. f. Défaut de clémence. *Fig.* Rigueur de la température : *l'inclémence de la saison.*

INCLÉMENT, E adj. Qui n'a pas de clémence. *Fig.* Rigoureux : *ciel inclément.*

INCLINAISON n. f. Obliquité de deux lignes, de deux surfaces ou de deux corps l'un par rapport à l'autre. *Inclinaison magnétique*, angle que forme une aiguille aimantée avec l'horizon.

INCLINANT adj. m. Se dit d'un cadran dont le plan n'est ni vertical ni horizontal, mais oblique à l'horizon.

INCLINATION n. f. Action de pencher la tête ou le corps en signe d'acquiescement ou de respect. *Fig.* Disposi-

tion, pente naturelle à quelque chose : *inclination vicieuse;* affection, amour : *mariage d'inclination.*

INCLINER v. tr. (lat. *inclinare;* de *in,* vers, et *clinare,* pencher). Baisser, pencher : *incliner la tête.* V. int. Aller en penchant : *ce mur incline. Fig.* Avoir du penchant : *incliner à la miséricorde, à la paix.* **S'incliner** v. pr. Se pencher par respect, par crainte : *s'incliner devant Dieu.*

INCLURE v. tr. (lat. *includere*). Renfermer, insérer : *inclure une note dans une lettre.*

INCLUS, E adj. Enfermé, contenu dans. — Est inv. dans ces deux cas : **ci-inclus** *la note des frais; vous trouverez* **ci-inclus** *copie du jugement.* Varie dans ces deux autres cas : *la note* **ci-incluse** ; *vous trouverez* **ci-incluse** *la copie.*

INCLUSIVEMENT adv. Y compris. — Son opposé est EXCLUSIVEMENT.

INCOERCIBLE adj. Qu'on ne peut comprimer : *fluide incoercible.*

INCOGNITO (*gni,* comme dans *magnifique*) adv. (préf. *in* et ital. *cognito,* connu ; du lat. *cognitus*). Sans être connu. N. m. *Garder l'incognito,* ne vouloir pas être connu.

INCOHÉRENCE n. f. Etat de ce qui est incohérent. *Fig. : l'incohérence des idées.*

INCOHÉRENT, E adj. Qui manque de liaison. *Fig. : mots incohérents.*

INCOLORE adj. Qui n'est point coloré.

INCOMBER v. int. (lat. *incumbere,* peser sur). Peser sur, revenir à : *cette tâche lui incombe.*

INCOMBUSTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est incombustible.

INCOMBUSTIBLE adj. Qui ne peut être brûlé.

INCOME-TAX n. m. (angl. *income,* revenu ; *tax,* impôt). En Angleterre, impôt sur le revenu.

INCOMMENSURABILITÉ n. f. Caractère, état de ce qui est incommensurable.

INCOMMENSURABLE adj. *Géom.* Se dit de deux grandeurs qui n'ont point de mesure commune : *la circonférence du cercle est incommensurable avec son diamètre;* d'une étendue, d'une grandeur relativement extraordinaire : *espace incommensurable.*

INCOMMODANT, E adj. Qui gêne, incommode.

INCOMMODE adj. Fâcheux, qui fatigue, ennuie : *chaleur, bruit incommode;* dont on ne peut se servir avec facilité : *outil incommode.*

INCOMMODÉ, E adj. Un peu malade.

INCOMMODÉMENT adv. Avec incommodité.

INCOMMODER v. tr. Causer de l'incommodité : *son rhume l'incommode. Fig.* Gêner, être à charge.

INCOMMODITÉ n. f. Gêne, malaise, défaut de commodité, légère indisposition ; infirmité : *les incommodités de la vieillesse.*

INCOMMUNICABLE adj. Q'on ne peut communiquer, dont on ne peut faire part : *la puissance de Dieu est incommunicable.*

INCOMMUTABILITÉ n. f. *Jurisp.* Qualité de ce qui est incommutable.

INCOMMUTABLE adj. *Jurisp.* Qui ne peut être légitimement dépossédé ; qui ne peut changer de propriétaire : *propriété incommutable.*

INCOMMUTABLEMENT adv. De manière à ne pouvoir être dépossédé.

INCOMPARABLE adj. A qui ou à quoi rien ne peut être comparé.

INCOMPARABLEMENT adv. Sans comparaison.

INCOMPATIBILITÉ n. f. Antipathie; impossibilité légale d'exercer à la fois certaines fonctions : *il y a incompatibilité entre les fonctions de député et celles de préfet.*

INCOMPATIBLE adj. Qui n'est pas compatible : *caractères incompatibles.*

INCOMPATIBLEMENT adv. D'une manière incompatible.

INCOMPÉTEMMENT adv. Sans compétence, par un juge incompétent.

IMCOMPÉTENCE n. f. Défaut de compétence : *l'incompétence d'un tribunal.*

INCOMPÉTENT, E adj. Qui n'est pas compétent : *tribunal incompétent.*

INCOMPLET, ÈTE adj. Qui n'est pas complet.

INCOMPLÈTEMENT [O. N.] adv. D'une manière incomplète.

INCOMPLEXE adj. Qui est simple, qui n'est pas complexe.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est incompréhensible.

INCOMPRÉHENSIBLE adj. Qu'on ne peut comprendre, surnaturel : *les voies de Dieu sont incompréhensibles ;* difficile à expliquer : *texte incompréhensible;* bizarre : *homme, caractère incompréhensible.*

INCOMPRÉHENSIBLEMENT adv. D'une manière incompréhensible.

INCOMPRESSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est incompressible.

INCOMPRESSIBLE adj. Qui ne peut être réduit à un moindre volume par une pression quelconque : *l'eau est incompressible.*

INCOMPRIS, E adj. et n. Qui n'est point compris, apprécié à sa valeur.

INCONCEVABLE adj. Qu'on ne peut concevoir, comprendre.

INCONCEVABLEMENT adv. D'une manière inconcevable.

INCONCILIABILITÉ n. f. Caractère des choses qui sont inconciliables : *inconciliabilité de deux termes.*

INCONCILIABLE adj. Se dit des choses qui s'excluent mutuellement : *la bienfaisance et l'égoïsme sont inconciliables.*

INCONDUITE n. f. Défaut de moralité dans la conduite.

INCONGRU, E adj. Qui pèche contre les règles du savoir-vivre, de la bienséance : *réponse incongrue.*

INCONGRUITÉ n. f. Action contraire à la bienséance.

INCONGRÛMENT adv. D'une manière incongrue.

INCONNU, E adj. Qui n'est point connu ; qu'on n'a point encore éprouvé : *sensations inconnues.* N. m. : *passer du connu à l'inconnu.* N. f. *Math.* Quantité cherchée dans la solution d'un problème.

INCONSCIENCE n. f. Trouble d'esprit qui ne permet plus de se rendre compte de ses actes.

INCONSCIENT, E adj. Qui n'a pas conscience de lui-même.

INCONSÉQUEMMENT adv. Avec inconséquence.

INCONSÉQUENCE n. f. Défaut de conséquence dans les idées, dans les actions.

INCONSÉQUENT, E adj. Qui parle, agit contre ses propres principes ; inconsidéré, léger en paroles et en conduite.

INCONSIDÉRATION n. f. Légère imprudence dans le discours ou dans la conduite.

INCONSIDÉRÉ, E adj. Etourdi, imprudent.

INCONSIDÉRÉMENT adv. Etourdiment.

INCONSISTANCE n. f. Défaut de consistance. *Fig. : l'inconsistance des idées.*

INCONSISTANT, E adj. Qui manque de consistance.

INCONSOLABLE adj. Qui ne peut se consoler.

INCONSOLABLEMENT adv. De manière à ne pouvoir être consolé.

INCONSOLÉ, E adj. Qui n'est pas consolé : *mère inconsolée.*

INCONSTAMMENT adv. Avec inconstance.

INCONSTANCE n. f. Facilité à changer d'opinion, de résolution, de conduite ; instabilité : *l'inconstance du temps, de la fortune*, etc.

INCONSTANT, E adj. et n. Volage, sujet à changer.

INCONSTITUTIONNALITÉ n. f. Etat de ce qui est inconstitutionnel.

INCONSTITUTIONNEL, ELLE adj. Contraire à la constitution.

INCONSTITUTIONNELLEMENT adv. D'une manière inconstitutionnelle.

INCONTESTABLE adj. Qui ne peut être contesté : *vérité incontestable.*

INCONTESTABLEMENT adv. D'une manière incontestable.

INCONTESTÉ, E adj. Qui n'est point contesté : *droit incontesté.*

INCONTINENCE n. f. Vice opposé à la vertu de continence.

INCONTINENT, E adj. Qui n'est pas chaste.

INCONTINENT adv. Aussitôt.

INCONVENANCE n. f. Manque de convenance.

INCONVENANT, E adj. Qui blesse les convenances.

INCONVÉNIENT n. m. (préf *in* et lat. *conveniens*, qui convient). Ce qu'une affaire, une résolution prise produit de fâcheux ; désavantage attaché à une chose.

INCONVERTIBLE adj. Qui ne peut être échangé, remplacé.

INCORPORALITÉ n. f. Qualité des êtres incorpórels.

INCORPORATION n. f. Action d'incorporer, de s'incorporer ; état des choses incorporées.

INCORPOREL, ELLE adj. Qui n'a point de corps : *Dieu est incorporel.*

INCORPORER v. tr. (lat. *incorporare ;* de *in*, dans, et *corpus, corporis*, corps). Faire qu'une chose fasse corps avec une autre ; ajouter, réunir une chose à une autre.

INCORRECT, E (*rék-te*) adj. Qui n'est pas correct.

INCORRECTEMENT adv. D'une manière incorrecte.

INCORRECTION n. f. Défaut de correction : *incorrection de style.*

INCORRIGIBILITÉ n. f. Défaut de celui qui est incorrigible.

INCORRIGIBLE adj. Qu'on ne peut corriger : *enfant incorrigible.*

INCORRIGIBLEMENT adv. D'une manière incorrigible.

INCORRUPTIBILITÉ n. f. Qualité de celui qui est incorruptible : *incorruptibilité d'un juge.*

INCORRUPTIBLE adj. Incapable de se laisser corrompre pour agir contre son devoir : *juge incorruptible.*

INCRÉDIBILITÉ n. f. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chose.

INCRÉDULE adj. Qui ne croit que difficilement. N. Qui ne croit pas aux mystères de la foi.

INCRÉDULITÉ n. f. Répugnance à croire ; manque de foi.

INCRÉÉ, E adj. Qui existe sans avoir été créé : *la matière n'est pas incréée.*

INCRIMINABLE adj. Qui peut être incriminé.

INCRIMINATION n. f. Action d'incriminer ; accusation.

INCRIMINER v. tr. (lat. *in*, dans ; *crimen*, crime). Accuser d'un crime. *Fig.* Faire un crime de : *incriminer une démarche, une action.*

INCROYABLE adj. Qui ne peut être cru ou qui est difficile à croire ; extraordinaire : *bonheur incroyable.*

INCROYABLEMENT adv. Excessivement.

INCROYANT n. m. Qui n'est pas croyant.

INCRUSTATION n. f. Action d'incruster ; ouvrage incrusté ; enduit pierreux qui se forme autour de quelques corps ayant séjourné dans une eau con-

tenant des sels calcaires en suspension.

INCRUSTER v. tr. (lat. *in; crusta*, croûte). Appliquer une substance sur une surface pour y former des dessins, etc. **S'incruster** v. pr. Adhérer fortement à une surface.

INCUBATION n. f. (lat. *incubatio;* de *in*, sur; *cubare*, être couché). Action des oiseaux et de certains ovipares qui couvent leurs œufs.

INCUBE n. m. Sorte de démon, esprit malfaisant.

INCULPATION n. f. Action d'attribuer une faute à quelqu'un.

INCULPÉ, E adj. et n. Qui est soupçonné, accusé.

INCULPER v. tr. (lat. *in*, dans; *culpa*, faute). Accuser quelqu'un d'une faute.

INCULQUER v. tr. (lat. *in*, sur; *calcare*, fouler aux pieds). Imprimer une chose dans l'esprit de quelqu'un à force de la répéter.

INCULTE adj. Qui n'est point cultivé. *Fig. : esprit, nature inculte.*

INCULTURE n. f. Etat de ce qui est inculte.

INCUNABLE adj. et n. (lat. *incunabulum*, berceau). Se dit des ouvrages qui datent de l'origine de l'imprimerie : *les incunables sont la passion des bibliophiles.*

INCURABILITÉ n. f. Etat de ce qui est incurable.

INCURABLE adj. Qui ne peut être guéri, en parlant d'un mal ou d'une maladie. *Fig. : vice incurable.*

INCURABLEMENT adv. D'une manière incurable.

INCURIE n. f. (préf *in* et lat. *cura*, soin). Défaut de soin, négligence.

INCURIOSITÉ n. f. Insouciance d'apprendre ce qu'on ignore.

INCURSION n. f. (lat. *incursio;* de *in*, dans; *currere*, courir). Course de gens de guerre en pays ennemi; voyage que l'on fait dans un pays par curiosité.

INCUSE adj. et n. f. Se dit d'une médaille qui, par un vice de fabrication, se trouve gravée en creux, au lieu de l'être en relief.

INDE n. m. Couleur bleue que l'on extrait des feuilles de l'indigotier.

INDÉBROUILLABLE adj. Qui ne peut être débrouillé.

INDÉCACHETABLE adj. Qu'on ne peut décacheter.

INDÉCEMMENT adv. D'une manière indécente.

INDÉCENCE n. f. Action, discours contraire à la décence.

INDÉCENT, E adj. Qui est contraire à la décence, l'honnêteté, la bienséance.

INDÉCHIFFRABLE adj. Qu'on ne peut lire, déchiffrer, deviner.

INDÉCIS, E adj. (préf. *in* et lat. *decisus*, coupé). Irrésolu : *homme indécis;* douteux, incertain : *question, victoire indécise;* vague, difficile à reconnaître : *formes indécises.*

INDÉCISION n. f. Etat, caractère d'un homme indécis.

INDÉCLINABILITÉ n. f. *Gram.* Qualité des mots indéclinables.

INDÉCLINABLE adj. *Gram.* Qui ne se décline pas, invariable.

INDÉCOMPOSABLE adj. Qui ne peut être décomposé.

INDÉCROTTABLE adj. Ne se dit guère qu'au *fig.* d'un caractère intraitable, qu'on ne peut rendre moins grossier : *c'est un homme indecrottable.*

INDÉFECTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est indéfectible.

INDÉFECTIBLE adj. Qui ne peut défaillir ou cesser d'être.

INDÉFENDABLE adj. Qui ne saurait être défendu.

INDÉFINI, E adj. Illimité, indéterminé : *nombre indéfini. Gram.* **Passé indéfini,** temps de l'indicatif qui exprime l'action comme ayant eu lieu dans un temps passé, qu'il soit entièrement écoulé ou non.

INDÉFINIMENT adv. D'une manière indéfinie.

INDÉFINISSABLE adj. Qu'on ne saurait définir. *Fig.* Se dit des choses qu'on ne peut s'expliquer : *trouble indéfinissable.*

INDÉHISCENCE n. f. *Bot.* Etat de ce qui est indéhiscent.

INDÉHISCENT, E adj. *Bot.* Qui ne s'ouvre pas, en parlant des graines.

INDÉLÉBILE adj. Ineffaçable : *encre indélébile.*

INDÉLÉBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est indélébile.

INDÉLIBÉRÉ, E adj. Fait sans délibération, sans réflexion.

INDÉLICAT, E adj. Qui manque de délicatesse.

INDÉLICATEMENT adv. Sans délicatesse : *agir indélicatement.*

INDÉLICATESSE n. f. Manque de délicatesse.

INDEMNE (*dèm-ne*) adj. (préf. *in* et lat. *damnum*, dommage). *Pal.* Indemnisé, dédommagé : *sortir indemne d'une affaire.*

INDEMNISATION n. f. Action d'indemniser.

INDEMNISER (*dème-ni*) v. tr. Dédommager.

INDEMNITAIRE (*dème-ni*) n. Personne qui reçoit une indemnité.

INDEMNITÉ (*dème-ni*) n. f. Dédommagement d'un préjudice.

INDÉNIABLE adj. Qu'on ne peut dénier.

INDÉPENDAMMENT adv. Sans égard à; outre, par-dessus : *indépendamment de ces avantages.*

INDÉPENDANCE n. f. Etat d'une personne indépendante : *aspirer à l'indépendance.*

INDÉPENDANT, E adj. Libre de

toute dépendance; qui aime à ne dépendre de personne : *caractère indépendant.* Se dit d'une chose qui n'a point de rapport avec une autre : *point indépendant de la question.*

INDÉRACINABLE adj. Qu'on ne peut déraciner.

INDESCRIPTIBLE adj. Qui ne peut être décrit : *bonheur indescriptible.*

INDESTRUCTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est indestructible.

INDESTRUCTIBLE adj. Qui ne peut être détruit.

INDÉTERMINATION n. f. Caractère de ce qui est indéterminé.

INDÉTERMINÉ, E adj. Qui n'est pas déterminé : *espace, temps indéterminé.*

INDÉTERMINÉMENT adv. D'une manière indéterminée.

INDÉVOT, E adj. Qui n'a point de dévotion.

INDÉVOTEMENT adv. D'une manière indévote.

INDÉVOTION n. f. Manque de dévotion.

INDEX (*dèkse*) n. m. (m. lat. qui signifie *indicateur;* de *in*, vers, et *dicere*, dire). Table d'un livre, surtout d'un livre latin; catalogue des livres défendus à Rome : *livre mis à l'index;* doigt le plus proche du pouce, appelé aussi *indicateur.*

INDICATEUR, TRICE adj. Qui indique, qui fait connaître. N. m. Livre ou brochure qui sert de guide : *l'indicateur des rues de Paris;* appareil qui sert à indiquer le travail effectué ou l'état de tension de la vapeur.

INDICATIF, IVE adj. *Méd.* Qui indique, annonce : *symptôme indicatif.* N. m. *Gram.* Celui des cinq modes du verbe qui exprime l'état, l'existence ou l'action, d'une manière positive.

INDICATION n. f. Action par laquelle on indique; renseignement : *fausse indication;* ce qui indique, fait connaître : *son silence est une indication de sa faute.*

INDICE n. m. (lat. *indicium;* de *indicare*, indiquer). Signe apparent et probable qu'une chose est.

INDICIBLE adj. Qu'on ne saurait exprimer : *joie indicible.*

INDICTION n. f. Convocation à jour fixe d'un concile : *bulle d'indiction.*

INDIEN, ENNE adj. et n. De l'Inde.

INDIENNE n. f. Toile de coton peinte ou imprimée, qui fut d'abord fabriquée dans l'Inde.

INDIFFÉREMMENT adv. Avec indifférence, avec froideur : *recevoir indifféremment;* sans faire de différence : *manger de tout indifféremment.*

INDIFFÉRENCE n. f. Etat d'une personne indifférente.

INDIFFÉRENT, E adj. Qui ne présente aucun motif de préférence : *ce chemin ou l'autre m'est indifférent;* qui touche peu, dont on ne se soucie point : *cela m'est indifférent;* qui n'offre aucun intérêt . *parler de choses indifférentes;* que rien ne touche, n'émeut : *homme indifférent.* N. : *faire l'indifférent.*

INDIFFÉRENTISME n. m. Indifférence érigée en système.

INDIGÉNAT n. f. Qualité, état d'indigène.

INDIGENCE n. f. Grande pauvreté.

INDIGÈNE adj. et n. Originaire du pays : *plante indigène.* — Son opposé est EXOTIQUE.

INDIGENT, E adj. et n. (lat. *indigens;* de *egere*, avoir besoin). Très pauvre.

INDIGESTE adj. Difficile à digérer. *Fig.* Confus : *compilation indigeste.*

INDIGESTION n. f. (préf. *in* et lat. *digestus*, digéré). Indisposition provenant d'une digestion qui se fait mal.

INDIGÈTE adj. Nom donné par les anciens aux héros, aux demi-dieux particuliers à un pays.

INDIGNATION n. f. Sentiment de colère et de mépris qu'excite un outrage, une action injuste.

INDIGNE adj. Qui n'est pas digne, qui ne mérite pas : *indigne de vivre;* qui n'est pas convenable : *cela est indigne d'un honnête homme;* méchant, odieux : *traitement indigne;* qui déshonore : *conduite indigne. Communion indigne*, sans les dispositions requises.

INDIGNEMENT adv. D'une manière indigne.

INDIGNER v. tr. (lat. *indignari*, de *indignus*, indigne). Exciter l'indignation.

INDIGNITÉ n. f. Méchanceté, noirceur, énormité; outrage, affront : *on lui a fait mille indignités.*

INDIGO n. m. (lat. *indicus*, de l'Inde). Matière colorante qui sert à teindre en bleu; indigotier.

INDIGOTERIE n. f. Usine où l'on fabrique l'indigo.

INDIGOTIER n. m. Arbuste qui produit l'indigo.

INDIGOTINE n. f. *Chim.* Principe immédiat extrait de l'indigo.

INDIQUER v. tr. (lat. *indicare*). Montrer, désigner une personne ou une chose; enseigner à quelqu'un ce qu'il cherche : *indiquer une rue;* déterminer : *indiquer la cause d'un phénomène. Fig.* Dénoter : *cela indique une grande méchanceté.*

INDIRECT, E (*rèkte*) adj. Qui n'est pas direct : *chemin indirect*, et *fig.* : *critique, louange indirecte.* **Contributions indirectes,** impôts sur les objets de consommation. *Gram.* **Complément indirect,** sur lequel l'action ne tombe qu'indirectement.

INDIRECTEMENT adv. D'une manière indirecte.

INDISCIPLINABLE adj. Indocile, qu'on ne peut discipliner.

INDISCIPLINE n. f. Manque de discipline.

INDISCIPLINÉ, E adj. Qui n'observe aucune discipline.

INDISCRET, ÈTE adj. Qui manque de discrétion. Se dit des choses par lesquelles on révèle ce qu'on devrait taire : *regard indiscret;* de tout ce qui se dit ou se fait imprudemment : *parole, zèle indiscret.* N. : *c'est un indiscret.*

INDISCRÈTEMENT adv. D'une manière indiscrète.

INDISCRÉTION n. f. Manque de discrétion ; action indiscrète.

INDISCUTABLE adj. Qui n'est pas susceptible d'être discuté.

INDISPENSABLE adj. Dont on ne peut se dispenser : *devoir indispensable ;* dont on ne peut se passer : *outil indispensable.*

INDISPENSABLEMENT adv. Nécessairement.

INDISPONIBLE adj. *Jurisp.* Dont on ne peut disposer à titre gratuit.

INDISPOSÉ, E adj. Légèrement incommodé. *Fig.* Mal disposé envers quelqu'un, aigri.

INDISPOSER v. tr. Altérer légèrement la santé. *Fig.* Prévenir contre, fâcher : *on l'a indisposé contre moi.*

INDISPOSITION n. f. Incommodité légère. *Fig.* Disposition peu favorable envers quelqu'un.

INDISSOLUBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est indissoluble.

INDISSOLUBLE adj. Qui ne peut être dissous : *métal indissoluble. Fig. : attachement indissoluble.*

INDISSOLUBLEMENT adv. D'une manière indissoluble.

INDISTINCT, E (*tinkte*) adj. Qui n'est pas bien distinct : *voix indistincte, notions indistinctes.*

INDISTINCTEMENT adv. D'une manière indistincte : *prononcer indistinctement;* sans mettre de différence : *on les tua tous indistinctement.*

INDIVIDU n. m. (lat. *individuus*, indivisé). Chaque être, soit animal, soit végétal, par rapport à son espèce ; personne : *quel est cet individu ?*

INDIVIDUALISATION n. f. Action d'individualiser ; résultat de cette action ; état d'un être individualisé.

INDIVIDUALISER v. tr. Considérer, présenter une chose isolément, individuellement.

INDIVIDUALISME n. m. Système d'isolement dans les travaux, les efforts. — Son opposé est ASSOCIATION.

INDIVIDUALISTE n. m. Partisan de l'individualisme.

INDIVIDUALITÉ n. f. Ce qui constitue l'individu.

INDIVIDUEL, ELLE adj. Qui appartient à l'individu : *qualité individuelle;* qui concerne une seule personne : *réclamation individuelle.*

INDIVIDUELLEMENT adv. D'une manière individuelle.

INDIVIS, E (*vi*) adj. (préf. *in* et lat. *divisus*, divisé). Qui n'est pas divisé : *succession indivise.* **Par indivis** loc. adv. Sans partage, en commun : *maison possédée par indivis.*

INDIVISÉMENT adv. Par indivis.

INDIVISIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui ne peut être divisé.

INDIVISIBLE adj. Qui ne peut être divisé : *les atomes sont indivisibles.*

INDIVISIBLEMENT adv. D'une manière indivisible.

INDIVISION n. f. Etat d'une chose possédée par indivis.

IN-DIX-HUIT (*ain*) n. m. Livre dont chaque feuille d'impression est pliée en 18 feuillets, formant 36 pages. Pl. des *in-dix-huit.*

INDOCILE adj. Qui n'est pas docile : *enfant indocile.*

INDOCILITÉ n. f. Caractère de celui qui est indocile.

INDO-EUROPÉEN, ENNE adj. Se dit d'une race indienne, les Aryas, qui a formé toutes les nations de l'Europe : *c'est vers l'étude des langues indo-européennes que semblent se concentrer aujourd'hui les efforts de la philologie.*

INDOLEMMENT adv. Avec indolence.

INDOLENCE n. f. (préf. *in* et lat. *dolere*, sentir de la peine). Nonchalance, indifférence.

INDOLENT, E adj. Nonchalant, sur qui rien ne fait impression.

INDOMPTABLE (*donta*) adj. Qu'on ne peut dompter : *caractère indomptable.*

INDOMPTÉ, E (*donté*) adj. Qu'on n'a pu encore dompter. *Fig.* Qu'on ne peut contenir, réprimer : *courage, orgueil indompté.*

IN-DOUZE (*ain*) n. m. Livre dont les feuilles sont pliées en 12 feuillets et forment 24 pages. Pl. des *in-douze.*

INDU, E adj. Qui est contre la règle, l'usage, la raison : *rentrer à une heure indue.*

INDUBITABLE adj. Certain, assuré : *nouvelle, succès indubitable.*

INDUBITABLEMENT adv. Certainement, assurément.

INDUCTIF, IVE adj. Qui procède par induction : *méthode inductive.*

INDUCTION n. f. (lat. *inductio;* de *in*, dans ; *ducere*, conduire). Manière de raisonner qui consiste à inférer un fait d'un autre : *c'est par une fausse induction que les chats échaudés craignent l'eau froide ;* conséquence que l'on tire de cette manière.

INDUIRE v. tr. Mettre : *induire en erreur;* inférer, conclure : *de là j'induis que...*

INDULGENCE n. f. (lat. *indulgentia;* de *indulgere*, être indulgent). Bonté et facilité à pardonner les fautes d'autrui ; grâce que fait l'Eglise en remettant la peine des péchés : *indulgence de 40 jours, indulgence plénière.*

INDULGENT, E adj. Porté à l'indulgence.

INDULT n. m. Privilège accordé par le pape relativement aux bénéfices.

INDULTAIRE n. m. Celui qui avait droit à un bénéfice en vertu d'un indult.

INDÛMENT adv. D'une manière indue : *procéder indûment contre quelqu'un.*

INDURATION n. f. *Méd.* Durcissement d'un tissu sans altération visible dans sa texture.

INDURÉ, E adj. *Méd.* Qui est devenu dur.

INDUSTRIALISME n. m. Système qui consiste à considérer l'industrie comme le principal but de l'homme en société.

INDUSTRIE n. f. (lat. *industria;* de *intus*, en dedans; *struere*, bâtir). Profession, métier : *exercer une industrie;* adresse, intelligence : *avoir de l'industrie;* toutes les opérations qui concourent à la transformation des matières premières et à la production des richesses : *l'industrie agricole, manufacturière, commerciale. Fig.* Savoir-faire blâmable : *vivre d'industrie.*

INDUSTRIEL, ELLE adj. Qui concerne l'industrie : *professions industrielles;* qui provient de l'industrie : *richesses industrielles d'un Etat.* N. m. Qui se livre à l'industrie.

INDUSTRIEUSEMENT adv. Avec art : *travailler industrieusement.*

INDUSTRIEUX, EUSE adj. Qui a de l'industrie, de l'adresse : *homme industrieux, l'industrieuse abeille.*

INDUTS n. m. pl. Clercs qui servent le diacre et le sous-diacre dans la célébration des messes hautes.

INÉBRANLABLE adj. Qui ne peut être ébranlé. *Fig. : courage inébranlable.*

INÉBRANLABLEMENT adv. Fermement, d'une manière inébranlable.

INÉDIT, E adj. Qui n'a pas été imprimé, publié : *poème inédit.*

INEFFABILITÉ n. f. Impossibilité d'exprimer une chose par des paroles.

INEFFABLE adj. (lat. *ineffabilis;* préf. *in* et lat. *fari*, parler). Inexprimable.

INEFFABLEMENT adv. D'une manière ineffable.

INEFFAÇABLE adj Qui ne peut être effacé. *Fig. : souvenir ineffaçable.*

INEFFICACE adj. Qui ne produit point son effet : *remède, moyen inefficace.*

INEFFICACEMENT adv. D'une manière inefficace.

INEFFICACITÉ n. f. Manque d'efficacité.

INÉGAL, E, AUX adj. Qui n'est point égal : *lignes inégales;* raboteux, qui n'est point uni : *terrain inégal;* qui n'est pas régulier : *mouvement inégal. Fig.* Qui n'est pas soutenu : *style inégal;* changeant, bizarre : *humeur inégale.*

INÉGALEMENT adv. D'une manière inégale.

INÉGALITÉ n. f. Défaut d'égalité : *inégalité d'un terrain, du pouls. Fig. : inégalité de conditions, de style, d'humeur.*

INÉLÉGANCE n. f. Défaut d'élégance.

INÉLÉGANT, E adj. Qui manque d'élégance.

INÉLIGIBILITÉ n. f. Qualité de la personne inéligible.

INÉLIGIBLE adj. Qui n'a pas les qualités requises pour être élu.

INÉLUCTABLE adj. (préf. *in* et lat. *luctari*, lutter). Qui ne peut être évité, empêché : *mort, malheur inéluctable,*

INÉNARRABLE adj. Qui ne peut être raconté : *merveilles inénarrables.*

INEPTE adj. (lat. *ineptus;* préf. *in* et lat. *aptus*, apte, propre). Sans aptitude, sans aucune habileté.

INEPTEMENT adv. D'une manière inepte.

INEPTIE n. f. Caractère de ce qui est inepte; absurdité, sottise.

INÉPUISABLE adj. Qu'on ne peut épuiser. *Fig. : bonté inépuisable.*

INÉPUISABLEMENT adv. D'une manière inépuisable.

INERME adj. (lat. *inermis*, sans armes). *Bot.* Qui n'a ni aiguillon ni épines.

INERTE adj. (préf. *in* et lat. *ars, artis*, art, moyen). Sans ressort et sans activité. *Fig. : esprit inerte.*

INERTIE (*ci*) n. f. Etat de ce qui est inerte. *Fig.* Manque absolu d'activité, d'énergie. **Force d'inertie**, propriété qu'ont les corps de rester dans l'état de repos ou de mouvement jusqu'à ce qu'une cause étrangère les en tire. *Fig.* Résistance passive, qui consiste surtout à ne pas obéir.

INESPÉRABLE adj. Qu'on ne saurait espérer.

INESPÉRÉ, E adj. Inattendu, qu'on n'espérait pas : *bonheur inespéré.*

INESPÉRÉMENT adv. Contre toute espérance, en parlant d'un événement heureux.

INESTIMABLE adj. Qu'on ne peut assez estimer : *trésor inestimable.*

INÉVITABLE adj. Qu'on ne peut éviter : *danger inévitable.*

INÉVITABLEMENT adv. Sans qu'on puisse l'éviter.

INEXACT, E (*akte*) adj. Qui manque d'exactitude : *employé inexact;* où il y a erreur : *calcul inexact.*

INEXACTEMENT adv. D'une manière inexacte.

INEXACTITUDE n. f. Manque d'exactitude.

INEXCUSABLE adj. Qui ne peut être excusé : *faute inexcusable.*

INEXÉCUTABLE adj. Qui ne peut être exécuté : *projet inexécutable.*

INEXÉCUTÉ, E adj. Qui n'a point été exécuté : *projet inexécuté.*

INEXÉCUTION n. f. Manque d'exécution : *inexécution d'un contrat.*

INEXERCÉ, E adj. Qui n'est pas exercé.

INEXIGIBLE adj. Qui ne peut être exigé.

INEXORABLE adj. (lat. *inexorabilis ;* préf. *in* et lat. *exorare,* obtenir par prière). Qui ne peut être fléchi. *Fig.* Dur, trop sévère : *les lois inexorables de Dracon.*

INEXORABLEMENT adv. D'une manière inexorable.

INEXPÉRIENCE n. f. Manque d'expérience.

INEXPÉRIMENTÉ, E adj. Qui n'a point d'expérience.

INEXPIABLE adj. Qui ne peut être expié : *crime inexpiable.*

INEXPLICABLE adj. Qui ne peut être expliqué : *énigme inexplicable;* bizarre : *homme inexplicable.*

INEXPIÉ, E adj. Qui n'a pas été expié.

INEXPLIQUÉ, E adj. Qui n'a pas encore reçu d'explication satisfaisante.

INEXPLOITABLE adj. Qui n'est pas susceptible d'être exploité.

INEXPLOITÉ, E adj. Qui n'est pas exploité : *mine inexploitée.*

INEXPLORÉ, E adj. Que l'on n'a point encore exploré, visité.

INEXPLOSIBLE adj. Qui ne peut faire explosion : *machine inexplosible.*

INEXPRESSIF, IVE adj. Dépourvu d'expression : *physionomie inexpressive.*

INEXPRIMABLE adj. Qu'on ne peut exprimer : *joie inexprimable.*

INEXPUGNABLE (*pug - nable*) adj. (préf. *in* et lat. *expugnare,* prendre par force). Qui ne peut être forcé, pris d'assaut : *fort inexpugnable.*

INEXTENSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inextensible.

INEXTENSIBLE adj. Qui ne peut être étendu : *corps inextensible.*

INEXTINGUIBLE (*gu-i*) adj. Qu'on ne peut éteindre : *feu inextinguible. Fig.* Qu'on ne peut apaiser, arrêter : *soif, rire inextinguible.*

INEXTRICABLE adj. (préf. *in* et lat. *extricare,* tirer d'embarras). Très embrouillé, qui ne peut être démêlé : *labyrinthe, affaire inextricable.*

INFAILLIBILISTE n. m. Partisan de l'infaillibilité du pape.

INFAILLIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est infaillible : *l'infaillibilité de l'Église.*

INFAILLIBLE adj. Certain, immanquable : *succès infaillible;* qui ne peut ni se tromper ni tromper : *Dieu est infaillible.*

INFAILLIBLEMENT adv. Immanquablement, assurément.

INFAISABLE adj. Qui ne peut être fait.

INFAMANT, E adj. Qui porte infamie : *peine infamante.*

INFAMATION n. f. Note d'infamie.

INFÂME adj. (lat. *infamis;* de *in,* sans, et *fama,* réputation). Honteux, avilissant : *trahison infâme.* N. : *c'est un infâme.*

INFAMIE n. f. Flétrissure imprimée à l'honneur; chose infâme, action vile. Pl. Propos injurieux : *dire des infamies de quelqu'un.*

INFANT, E n. (esp. *infante;* du lat. *infans*, enfant). Titre donné aux enfants puînés des rois d'Espagne et de Portugal.

INFANTERIE n. f. Nom donné aux troupes qui marchent et qui combattent à pied.

INFANTICIDE n. m. (lat. *infans,* enfant; *cædere,* tuer). Meurtre d'un enfant, surtout en parlant d'un nouveau-né. N. Personne coupable du meurtre d'un enfant. Adj. : *mère infanticide.*

INFATIGABLE adj. Qui ne peut être lassé.

INFATIGABLEMENT adv. Sans se lasser.

INFATUATION n. f. Prétention excessive et ridicule.

INFATUER v. tr. (lat. *in,* dans; *fatuus,* sot). Inspirer à quelqu'un un engouement ridicule pour une personne ou pour une chose. Se dit surtout en ce sens : *être infatué de soi-même.*

INFÉCOND, E adj. Stérile.

INFÉCONDITÉ n. f. Stérilité.

INFECT, E (*fèkte*) adj. (lat. *infectus*). Gâté, corrompu : *marais, cadavre infect.*

INFECTANT, E adj. Qui produit l'infection.

INFECTER v. tr. Gâter, corrompre. *Fig.* Corrompre l'esprit, les mœurs.— Ne pas confondre avec *infester.*

INFECTIEUX adj. Qui produit l'infection; qui en résulte.

INFECTION n. f. Grande puanteur; corruption produite dans les corps par des miasmes délétères.

INFÉODATION n. f. Action d'inféoder.

INFÉODER v. tr. (préf. *in* et *féodal*). Donner une terre pour être tenue en fief. **S'inféoder** v. pr. Prendre un empire absolu sur : *s'inféoder un homme ;* se lier, s'engager : *s'inféoder à un parti.*

INFÉRER v. tr. (lat. *in,* dans; *ferre,* porter). Tirer une conséquence. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

INFÉRIEUR, E adj. (lat. *inferior,* comparatif de *inferus,* qui est en bas). Placé au-dessous : *mâchoire inférieure;* plus bas, plus rapproché de la mer : *Seine-Inférieure. Fig.* Moindre en dignité, en mérite, en organisation : *rang inférieur; animal inférieur.* N. m. Subordonné.

INFÉRIEUREMENT adv. Au-dessous.

INFÉRIORITÉ n. f. Désavantage en ce qui concerne le rang, la force, le mérite, etc.

INFERNAL, E, AUX adj. (lat. *infernalis;* de *inferni,* enfer). Qui appartient à l'enfer. *Fig.* Qui a ou annonce beaucoup de méchanceté, de noirceur : *âme,*

ruse infernale. Se dit d'un grand bruit : *tapage infernal.*

INFERNALEMENT adv. D'une manière infernale.

INFERTILE adj. Stérile.

INFERTILITÉ n. f. Stérilité.

INFESTER v. tr. (lat. *infestare*). Ravager, tourmenter par des irruptions, des actes de brigandage. Se dit aussi des animaux nuisibles qui abondent dans un lieu : *les rats infestent la maison.* — Ne pas confondre avec *infecter.*

INFIDÈLE adj. Déloyal, qui manque de foi : *infidèle à ses promesses;* qui commet des soustractions : *caissier infidèle;* inexact : *récit, traduction infidèle.* N. Qui n'a pas la vraie foi : *convertir les infidèles*

INFIDÈLEMENT adv. D'une manière infidèle.

INFIDÉLITÉ n. f. Manque de fidélité, de probité : *l'infidélité d'un ami, d'un dépositaire;* d'exactitude, de vérité : *l'infidélité d'un historien;* action infidèle : *commettre une infidélité.*

INFILTRATION n. f. Passage lent d'un liquide à travers les interstices d'un corps.

INFILTRER (S') v. pr. Passer comme par un filtre à travers les pores d'un corps solide. *Fig.* Pénétrer, s'insinuer : *les abus s'infiltrent aisément.*

INFIME adj. (lat. *infimus*, le plus bas). Qui est le dernier, le plus bas : *les rangs infimes de la société.*

INFINI, E adj. Qui est sans limites : *Dieu seul est infini. Par ext.* A quoi on ne peut assigner de bornes : *espace infini.* N. m. Ce que l'on suppose sans limites. **A l'infini** loc. adv. Sans bornes, sans fin.

INFINIMENT adv. Sans bornes; extrêmement. *Math. Les infiniment petits,* quantités conçues comme moindres qu'aucune quantité assignable.

INFINITÉ n. f. Qualité de ce qui est infini ; un très grand nombre.

INFINITÉSIMAL, E, AUX adj. En quantité excessivement petite. *Géom. Calcul infinitésimal,* partie des mathématiques qui comprend le calcul différentiel et le calcul intégral et qui a pour objet les infiniment petits.

INFINITIF adj. et n. (lat. *infinitus*, indéfini). *Gram.* Mode du verbe qui exprime l'action d'une manière générale, indéfinie.

INFIRMATIF, IVE adj. *Pal.* Qui rend nul, qui infirme : *arrêt infirmatif.*

INFIRMATION n. f Action d'infirmer.

INFIRME adj. et n. (préf. *in* et lat. *firmus*, ferme) Qui a quelque infirmité.

INFIRMER v. tr. *Pal.* Déclarer nul : *infirmer un acte, une sentence. Fig.* Affaiblir, ôter la force : *infirmer un témoignage.*

INFIRMERIE n. f. Lieu destiné aux malades dans les communautés, les collèges, etc.

INFIRMIER, IÈRE n. Qui soigne les malades à l'infirmerie, à l'hôpital.

INFIRMITÉ n. f. Maladie habituelle. *Fig.* Faiblesse, imperfection : *l'infirmité humaine.*

INFLAMMABILITÉ n. f. Facilité à s'enflammer.

INFLAMMABLE adj. Qui s'enflamme facilement.

INFLAMMATION n. f. Action par laquelle une matière combustible s'enflamme; son résultat. *Fig.* Etat des parties du corps très échauffées, qui deviennent alors rouges tuméfiées et douloureuses. — Ne pas dire *enflammation.*

INFLAMMATOIRE adj. Qui tient de l'inflammation : *fièvre inflammatoire.*

INFLÉCHIR v. tr. Courber. **S'infléchir** v. pr. Se courber, dévier.

INFLEXIBILITÉ n. f Caractère de ce qui est inflexible. *Fig.* Extrême fermeté de l'esprit ou du caractère.

INFLEXIBLE adj. Qui ne se laisse point émouvoir, ébranler.

INFLEXIBLEMENT adv. D'une manière inflexible.

INFLEXION n. f. Action de plier, d'incliner : *saluer en faisant une légère inflexion du corps, inflexion de voix,* changement de ton, d'accent dans la voix. *Gram.* Chacune des formes que peut prendre un mot à désinences variables. *Phys.* Déviation d'une ligne : *l'inflexion des rayons lumineux.*

INFLIGER v. tr. (lat. *in* sur ; *fligerer*, frapper). Prononcer, appliquer : *infliger un châtiment.*

INFLORESCENCE n. f. (lat. *inflorescere*, fleurir). Disposition générale des fleurs sur la tige.

INFLUENCE n. f. (rad. *influer*). Action qu'une chose exerce sur une autre : *influence du climat sur le tempérament. Fig.* Crédit, ascendant : *exercer une grande influence sur les esprits.*

INFLUENCER v. tr. Exercer une influence sur.

INFLUENT, E adj. Qui a du crédit, de l'ascendant : *personnage influent.*

INFLUENZA n. f. Sorte de grippe violente et épidémique.

INFLUER v. int. (lat. *in*, sur ; *fluere*, couler). Exercer une action : *le climat influe sur la santé.*

INFLUX n. m. Fluide hypothétique auquel on a attribué certains effets organiques : *influx nerveux.*

IN-FOLIO (*ain*) n. m. Format d'un livre où la feuille n'est pliée qu'en deux, et ne forme par conséquent que quatre pages. Pl. des *in-folio.*

INFORMATION n. f. Acte judiciaire qui contient les dépositions des témoins sur un fait. *Par ext.* sorte d'enquête que l'on fait pour constater un fait, s'assurer de la vérité d'une chose; en ce sens, s'emploie ordinairement au pluriel : *prendre des informations sur quelqu'un.*

INFORME adj. De formes lourdes et

disgracieuses : *animal informe;* sans forme déterminée : *masse informe. Fig.* Imparfait, incomplet : *ouvrage informe.*

INFORMÉ n. m. Information juridique.

INFORMER v. tr. (lat. *in*, en ; *formare*, former). Avertir, instruire. V. int. Faire une information, une instruction : *informer contre quelqu'un.* **S'informer** v. pr. S'enquérir.

INFORTUNE n. f. Revers de fortune, adversité.

INFORTUNÉ, E adj. et n. Malheureux.

INFRACTEUR n. m. Qui viole une loi, un traité, etc.

INFRACTION n. f. (lat. *infractio*, rupture). Toute violation d'une loi, d'un ordre, d'un traité, etc.

INFRANCHISSABLE adj. Que l'on ne peut franchir.

INFRA-ROUGE adj. Se dit des radiations calorifiques obscures moins réfrangibles que le rouge.

INFRÉQUENTÉ, E adj. Qui n'est pas fréquenté : *chemin infréquenté.*

INFRUCTUEUSEMENT adv. Sans profit.

INFRUCTUEUX, EUSE adj. Qui rapporte peu ou point de fruits, de profit : *champ, travail infructueux.*

INFUS, E adj. Se dit des connaissances, des vertus que l'on possède naturellement, sans avoir travaillé à les acquérir : *science, sagesse infuse.*

INFUSER v. tr. (lat. *infundere, infusum*, verser dans). Mettre une substance dans un liquide bouillant, afin qu'il en tire le suc ; verser, introduire : *infuser du sang dans les veines de quelqu'un.*

INFUSIBLE adj. Qu'on ne peut fondre : *métal infusible.*

INFUSION n. f. Action d'infuser ; produit de cette action : *une infusion de tilleul, de sureau, de camomille.*

INFUSOIRES adj. et n. m. pl. (lat. *infusus*, répandu dans). Animalcules microscopiques qui vivent dans les liquides. S. : *un infusoire.*

INGAMBE adj. (ital. *gamba*, jambe). Léger, alerte, dispos. *Fam.*

INGÉNIER (S') v. pr. (lat. *ingenium*, esprit, adresse). Chercher, tâcher de trouver dans son esprit un moyen pour réussir.

INGÉNIEUR n. m. (rad. *s'ingénier*). Savant qui conduit et dirige, à l'aide des mathématiques appliquées, des travaux d'art, comme l'attaque et la défense des places, la construction des ponts, des chemins, des édifices publics, des machines, etc.

INGÉNIEUSEMENT adv. D'une manière ingénieuse.

INGÉNIEUX, EUSE adj. Plein d'esprit, d'invention, d'adresse. Se dit des choses qui témoignent de l'adresse de l'inventeur : *machine ingénieuse.*

INGÉNIOSITÉ n. f. Qualité de ce qui est ingénieux : *l'ingéniosité d'un mécanisme.*

INGÉNU, E adj. (lat. *ingenuus*, naturel). Simple, naïf, en parlant des personnes et des choses : *jeune homme ingénu, air ingénu.* N. Personne ingénue. *Théât.* N. f. Rôle de jeune fille naïve : *jouer les ingénues.*

INGÉNUITÉ n. f. Naïveté, simplicité.

INGÉNUMENT adv. D'une manière ingénue et naïve.

INGÉRENCE n. f. Action de s'ingérer.

INGÉRER v. tr. (lat. *in*, dans ; *gerere*, porter). Introduire par la bouche dans l'estomac. **S'ingérer** v. pr. Se mêler d'une chose sans en être requis. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

INGESTION n. f. Action d'ingérer, d'introduire dans l'estomac.

INGOUVERNABLE adj. Qu'on ne peut gouverner.

INGRAT, E adj. et n. (lat. *ingratus*). Qui n'a point de reconnaissance : *fils ingrat. Fig.* Stérile, infructueux : *sol ingrat;* qui ne fournit rien à l'esprit : *sujet ingrat;* d'un aspect désagréable : *figure ingrate.*

INGRATITUDE n. f. Vice de l'ingrat.

INGRÉDIENT n. m. (lat. *ingrediens*, qui entre). Tout ce qui entre dans la composition d'un médicament, d'une boisson, d'un mélange quelconque.

INGUÉRISSABLE adj. Qui ne peut être guéri.

INGUINAL, E, AUX (*gu-i*) adj. (lat. *inguen*, aine). Qui se rapporte à l'aine.

INGURGITATION n. f. Action d'introduire un liquide dans la gorge.

INGURGITER v. tr. (lat. *in*, dans ; *gurges, gurgitis*, gouffre). Faire descendre dans son gosier, avaler.

INHABILE adj. Qui manque d'habileté. *Jurisp.* Incapable : *inhabile à tester.*

INHABILEMENT adv. D'une manière inhabile.

INHABILETÉ n. f. Manque d'habileté.

INHABILITÉ n. f. *Jurisp.* Incapacité.

INHABITABLE adj. Qui ne peut être habité.

INHABITÉ, E adj. Qui n'est point habité.

INHABITUDE n. f. Défaut d'habitude.

INHALATION n. f. Absorption par les voies respiratoires ; aspiration.

INHALER v. tr. (lat. *in*, dans ; *halare*, souffler). Aspirer, absorber.

INHÉRENCE n. f. Etat de ce qui est inhérent.

INHÉRENT, E adj. (lat. *inhærens ;* de *hærere*, être fixé). Qui, par sa nature, est joint inséparablement à un sujet : *la pesanteur est inhérente à la matière. Fig.: l'erreur est inhérente à l'esprit humain.*

INHIBER v. tr. *Prat.* Défendre, prohiber.

INHIBITION n. f. *Prat.* Défense, prohibition.

INHOSPITALIER, IÈRE adj. Qui n'exerce point l'hospitalité : *peuple inhospitalier;* où les étrangers sont mal accueillis : *terre inhospitalière.*

INHOSPITALITÉ n. f. Refus d'accueillir les étrangers.

INHUMAIN, E adj. Cruel, sans pitié, sans humanité.

INHUMAINEMENT adv. Cruellement.

INHUMANITÉ n. f. Cruauté, barbarie; action inhumaine.

INHUMATION n. f. Action de déposer un cadavre dans la terre.

INHUMER v. tr. (lat. *in*, dans; *humus*, terre). Faire l'inhumation d'un cadavre.

INIMAGINABLE adj. Extraordinaire, qu'on ne peut imaginer : *spectacle inimaginable.*

INIMITABLE adj. Qui ne peut être imité : *ouvrage, style inimitable.*

INIMITIÉ n. f. (préf. *in* et *amitié*). Haine, aversion qui, ordinairement, dure longtemps.

ININTELLIGEMMENT adv. Sans intelligence.

ININTELLIGENCE n. f. Manque d'intelligence.

ININTELLIGENT, E adj. Qui manque d'intelligence.

ININTELLIGIBLE adj. Qu'on ne peut comprendre : *langage inintelligible.*

ININTELLIGIBLEMENT adv. D'une manière inintelligible.

ININTERROMPU, E adj. Qui n'est point interrompu.

INIQUE adj. (préf. *in* et lat. *æquus*, juste). Injuste à l'excès : *jugement inique.*

INIQUEMENT adv. D'une manière inique.

INIQUITÉ n. f. Injustice excessive, criante; péché, corruption des mœurs.

INITIAL, E, ALS adj. (lat. *initium*, commencement). Qui commence un mot, un chapitre. N. f. : *signer une lettre de son initiale.*

INITIATEUR, TRICE adj. et n. Qui initie.

INITIATION n. f. Cérémonies par lesquelles on était admis à la connaissance de certains mystères dans les religions anciennes, et qui accompagnent aujourd'hui l'admission dans certains corps de compagnonnage. *Par ext.* Action de donner à quelqu'un la connaissance de certaines choses qu'il ignorait.

INITIATIVE n. f. Action de celui qui propose ou qui fait le premier quelque chose : *prendre l'initiative.*

INITIÉ, E adj. et n. Qui a été admis, ou mis au fait.

INITIER v. tr. (lat. *initiare;* de *initium*, commencement). Admettre à la participation de certains mystères dans les religions anciennes, et aujourd'hui dans certaines associations. *Fig.* Mettre au fait d'une science, d'un art, d'une profession, etc.

INJECTÉ, E adj. Coloré par l'afflux du sang : *face injectée, yeux injectés.*

INJECTER v. tr. (lat. *in*, dans; *jacere, jactum*, jeter). Introduire, au moyen d'un instrument, un liquide dans une cavité du corps, soit naturelle, soit accidentelle. **S'injecter** v. pr. Devenir injecté : *une figure qui s'injecte.*

INJECTEUR, TRICE adj. Propre aux injections. N. m Appareil au moyen duquel on opère l'injection des liquides.

INJECTION n. f. Action d'injecter; liquide que l'on injecte.

INJONCTION n. f. (lat. *injunctio*). Ordre formel.

INJOUABLE adj. Qui ne peut être joué : *drame injouable.*

INJURE n. f. (lat. *injuria;* de *in*, contre; *jus, juris*, droit). Insulte, outrage de fait ou de parole. *Fig. L'injure des ans*, suites fâcheuses amenées par les années sur la beauté, la santé; *les injures de l'air*, le vent, la pluie, etc.

INJURIER v. tr. Offenser par des paroles injurieuses.

INJURIEUSEMENT adv. D'une manière injurieuse.

INJURIEUX, EUSE adj. Outrageant, offensant : *soupçon injurieux.*

INJUSTE adj. Qui n'a point de justice : *homme injuste;* contraire à la justice, à l'équité : *sentence injuste.* N. m. : *notion du juste et de l'injuste.*

INJUSTEMENT adv. D'une manière injuste.

INJUSTICE n. f. Manque de justice; acte contraire au droit, à l'équité.

INJUSTIFIABLE adj. Qu'on ne saurait justifier.

INNAVIGABLE adj. Où l'on ne peut naviguer : *mer innavigable.*

INNÉ, E adj. (lat. *in*, dans, et fr. *né*). Que nous apportons en naissant : *idées innées*, comme celle de Dieu, du juste, etc.

INNERVATION n. f. (lat. *in*, sur; *nervus*, nerf). Influence du système nerveux sur les organes.

INNOCEMMENT adv. Avec innocence, sans dessein de mal faire.

INNOCENCE n. f. Etat de celui qui ne commet point le mal sciemment : *vivre dans l'innocence;* absence de culpabilité; personnes innocentes : *protéger l'innocence.*

INNOCENT, E adj. et n. (préf. *in* et lat. *nocens*, qui nuit). Pur et candide : *âme innocente;* qui n'est pas coupable : *l'accusé fut reconnu innocent;* qui ne peut faire de mal : *remède innocent.* **Jeux innocents**, de société.

INNOCENTER v. tr. Déclarer innocent.

INNOCUITÉ n. f. Qualité d'une chose qui n'est pas nuisible.

INNOMBRABLE adj. Qui ne se peut compter.

INNOMBRABLEMENT adv. D'une manière innombrable.

INNOMÉ, E adj. Qui n'a pas encore reçu de nom.

INNOMINÉ, E adj. (préf. *in* et lat. *nomen*, nom). *Anat.* Qui n'a pas encore reçu de nom particulier.

INNOVATEUR n. m. Qui innove.

INNOVATION n. f. Introduction de quelque nouveauté dans le gouvernement, les mœurs, une science, etc.

INNOVER v. int. (lat. *novus*, nouveau). Faire une innovation. V. tr. : *on innove tous les jours des modes bizarres.*

INOBSERVANCE n. f. Manque à observer des prescriptions morales, religieuses, etc.

INOBSERVATION n. f. Manque d'obéissance aux lois; inexécution des engagements qu'on a contractés.

INOBSERVÉ, E adj. Qui n'a pas été observé : *faits inobservés.*

INOCCUPÉ, E adj. Qui est sans occupation ; qui n'est point possédé ou habité.

IN-OCTAVO (*ine*) n. m. (lat. *in*, en ; *octavus*, huitième). Livre dont les feuilles sont pliées en 8 feuillets et forment 16 pages. Pl. des *in-octavo.*

INOCULATEUR, TRICE n. Qui inocule.

INOCULATION n. f. Opération par laquelle on communique artificiellement la petite vérole ou tout autre virus.

INOCULER v. tr. Communiquer une maladie contagieuse par inoculation.

INODORE adj. Sans odeur.

INOFFENSIF, IVE adj. Qui est incapable de nuire.

INOFFENSIVEMENT adv. D'une manière inoffensive.

INOFFICIEUX, EUSE adj. Se dit d'un testament qui déshérite ou lèse sans cause l'héritier naturel.

INOFFICIOSITÉ n. f. Caractère de ce qui est inofficieux.

INONDATION n. f. Débordement d'eaux qui inondent un pays.

INONDER v. tr. (lat. *inundare ;* de *in*, sur, et *unda*, onde). Submerger un terrain par un débordement d'eaux. *Fig.* Envahir, couvrir, remplir : *les Sarrasins inondèrent l'Espagne.*

INOPINÉ, E adj. (préf. *in* et lat. *opinari*, penser). Imprévu, qu'on n'attendait pas : *bonheur inopiné.*

INOPINÉMENT adv. D'une manière inopinée : *se rencontrer inopinément.*

INOPPORTUN, E adj. Qui n'est pas opportun, à propos.

INOPPORTUNITÉ n. f. Caractère de ce qui n'est pas opportun.

INORGANIQUE adj. Se dit des corps non organisés, qui ne peuvent s'accroître que par juxtaposition, tels que les minéraux.

INOUÏ, E adj. Tel qu'on n'a jamais vu, entendu rien de pareil : *cruauté inouïe.*

INOXYDABLE adj. Qui résiste à l'oxydation.

IN PETTO (*ine-pèt-to*) loc. adv. (m. ital. qui signifient *dans la poitrine, dans le cœur*). A part soi, intérieurement, en secret.

IN-PLANO (*ine*) n. m. *Impr.* Feuille imprimée qui ne contient qu'une page de chaque côté ; livre dans ce format. Pl. des *in-plano.*

INQUALIFIABLE adj. Qui ne peut être qualifié.

INQUART n. m. ou **INQUARTATION** n. f. Opération par laquelle on ajoute à l'or allié au cuivre, et qu'on veut passer à la coupelle, trois fois environ son poids d'argent.

IN-QUARTO (*aïn-kouar*) n. m. (lat. *in*, en ; *quartus*, quatrième). Livre dont les feuilles sont pliées en quatre feuillets et forment 8 pages. Pl. des *in-quarto.*

INQUIET, ÈTE adj. (préf. *in* et lat. *quietus*, tranquille). Qui a de l'inquiétude. *Fig.* Se dit des passions, des mouvements de l'âme : *curiosité inquiète.*

INQUIÉTANT, E adj. Qui cause de l'inquiétude : *état inquiétant.*

INQUIÉTER v. tr. Rendre inquiet ; harceler : *inquiéter l'ennemi.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

INQUIÉTUDE n. f. Trouble, agitation d'esprit.

INQUISITEUR n. m. Juge de l'Inquisition. Adj. Scrutateur : *regard inquisiteur.*

INQUISITION n. f. (lat. *inquisitio ;* de *inquirere*, rechercher). Recherche, perquisition rigoureuse mêlée d'arbitraire. Autrefois, célèbre tribunal écclésiastique chargé de rechercher et de poursuivre l'hérésie.

INQUISITORIAL, E, AUX adj. Se dit de tout pouvoir ombrageux, trop sévère, de tout acte arbitraire.

INSAISISSABLE adj. Qui ne peut être saisi : *rente insaisissable. Fig.* Qui ne peut être compris, apprécié, perçu : *différence insaisissable.*

INSALUBRE adj. Malsain, nuisible à la santé : *logement insalubre.*

INSALUBREMENT adv. D'une manière insalubre.

INSALUBRITÉ n. f. Etat de ce qui est insalubre.

INSANITÉ n. f. (lat. *insanus*, insensé). Absence de raison, de bon sens.

INSATIABILITÉ n. f. Appétit excessif qui ne peut se rassasier. *Fig. : l'insatiabilité des richesses.*

INSATIABLE adj. (lat. *insatiabilis*). Qui ne peut être rassasié. *Fig. : soif insatiable de l'or.*

INSATIABLEMENT adv. D'une manière insatiable.

INSCIEMMENT adv. A son insu, sans le savoir.

INSCRIPTION n. f. (lat. *inscriptio ;* de *inscribere*, inscrire). Caractères gravés sur le marbre, sur la pierre, etc., pour consacrer un souvenir ; action d'in-

scrire son nom sur un registre. *Prendre ses inscriptions*, se faire inscrire, au commencement de chaque trimestre, sur le registre de la Faculté dans laquelle on étudie pour prendre ses grades; *inscription sur le grand-livre*, titre d'une rente perpétuelle due par le Trésor; *inscription maritime*, rôle des marins inscrits et pouvant être appelés au service de l'Etat.

INSCRIRE v. tr. (lat. *inscribere;* de *in*, sur, et *scribere*, écrire). Ecrire, faire mention de quelque chose sur un registre, sur une liste, etc. *Géom.* Tracer une figure dans l'intérieur d'une autre : *inscrire un triangle dans un cercle.* **S'inscrire** v. pr. Ecrire son nom sur un registre, une liste de souscription. *Prat. S'inscrire en faux*, soutenir en justice qu'une pièce produite par la partie adverse est fausse, et, par ext., nier.

INSCRUTABLE adj. Impénétrable, qui ne peut être compris : *les desseins de Dieu sont inscrutables.*

INSÉCABLE adj. Qui ne peut être coupé.

INSECTE n. m. (lat. *insectum*). Petit animal invertébré dont le corps est, en général, divisé en trois parties, la tête, le corselet et l'abdomen.

INSECTICIDE adj. et n. m. (lat. *insectum*, insecte; *cædere*, tuer). Qui détruit les insectes : *poudre insecticide.*

INSECTIVORE adj. et n. (lat. *insectum*, insecte; *voro*, je mange). Qui vit principalement ou exclusivement d'insectes, comme les gobe-mouches, les merles, les bergeronnettes, les taupes, les hérissons, etc.

INSÉCURITÉ n. f. Manque de sécurité.

IN-SEIZE (*ain*) n. m. Livre dont les feuilles sont pliées en 16 feuillets et forment 32 pages. Pl. des *in-seize.*

INSENSÉ, E adj. et n. Qui a perdu le sens, la raison. Se dit aussi des choses : *discours insensé.*

INSENSIBILISATEUR n. m. *Méd.* Ce qui produit l'insensibilité : *le chloroforme est un insensibilisateur.*

INSENSIBILITÉ n. f. Défaut de sensibilité.

INSENSIBLE adj. Qui ne peut éprouver de sensation : *la matière est insensible;* qui n'est point touché de pitié : *cœur insensible;* imperceptible : *progrès pente insensible.*

INSENSIBLEMENT adv. D'une manière insensible.

INSÉPARABLE adj. Intimement uni, en parlant des personnes; qui ne peut être séparé, en parlant des choses.

INSÉPARABLEMENT adv. De manière à ne pouvoir être séparé.

INSÉRER v. tr. (lat. *in*, dans; *serere*, semer). Introduire, faire entrer, ajouter : *insérer une clause dans un traité.*— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

INSERMENTÉ adj m. Se dit des prêtres qui, sous la première République, refusèrent de prêter serment à la constitution.

INSERTION n. f. Action d'insérer; attache d'une partie sur une autre.

INSIDIEUSEMENT adv. D'une manière insidieuse.

INSIDIEUX, EUSE adj. (lat. *insidiosus;* de *insidia*, embûche). Qui cherche à tromper : *caresses insidieuses.*

INSIGNE adj. (lat. *insignis*). Signalé, remarquable, en bonne ou en mauvaise part : *faveur, fripon insigne.*

INSIGNE n. m. (lat. *insigne;* de *insignis*, remarquable). Signe honorable et caractéristique d'une dignité : *les insignes de la royauté.*

INSIGNIFIANCE n. f. Etat de ce qui est insignifiant.

INSIGNIFIANT, E adj. Qui ne signifie rien : *phrase insignifiante;* sans importance : *homme insignifiant.*

INSINUANT, E adj. Qui a l'adresse et le talent d'insinuer, de s'insinuer.

INSINUATION n. f. Action d'insinuer; la chose insinuée.

INSINUER v. tr. (lat. *insinuare;* de *in*, dans, et *sinus*, sein). Introduire doucement et adroitement quelque chose : *insinuer une sonde dans une plaie. Fig.* Faire adroitement entrer dans l'esprit. **S'insinuer** v. pr. S'introduire avec adresse.

INSIPIDE adj. (préf. *in* et *sapide*). Qui n'a point de saveur, de goût. *Fig.* Sans agrément, sans esprit : *conversation, railleur insipide.*

INSIPIDEMENT adv. D'une manière insipide.

INSIPIDITÉ n. f. Etat de ce qui est insipide.

INSISTANCE n. f. Action d'insister.

INSISTER v. int. (lat. *in*, sur; *sistere*, s'arrêter). Faire instance, persévérer à demander une chose; appuyer : *insister sur un point.*

INSOCIABILITÉ n. f. Caractère de celui qui est insociable.

INSOCIABLE adj. Avec qui on ne peut vivre.

INSOLATION n. f. *Méd.* Action d'exposer quelqu'un ou quelque chose aux rayons du soleil; maladie provoquée par l'exposition à un soleil ardent, vulgairement *coup de soleil.*

INSOLEMMENT adv. Avec insolence.

INSOLENCE n. f. Effronterie, hardiesse excessive; parole, action insolente.

INSOLENT, E adj. et n. (lat. *insolens*, qui n'est pas dans la coutume). Effronté, qui perd le respect : *homme, air insolent;* orgueilleux : *insolent dans la bonne fortune;* extraordinaire : *bonheur insolent.* N. Personne insolente.

INSOLER v. tr. Exposer au soleil.

INSOLITE adj. (préf. *in* et lat. *solitus*, accoutumé). Contraire à l'usage, aux règles, etc.

INSOLUBILITÉ n. f. Etat de ce qui est insoluble.

INSOLUBLE adj. Qui ne peut se dissoudre : *la résine est insoluble dans l'eau. Fig.* Qu'on ne peut résoudre : *question insoluble.*

INSOLVABILITÉ n. f. Impossibilité de payer.

INSOLVABLE adj. Qui n'a pas de quoi payer.

INSOMNIE n. f. (préf. *in* et lat. *somnus*, sommeil). Privation de sommeil.

INSONDABLE adj. Qu'on ne peut sonder : *gouffre insondable. Fig.* Qu'on ne peut pénétrer : *mystère insondable.*

INSOUCIAMMENT adv. D'une manière insouciante.

INSOUCIANCE n. f. Caractère de celui qui est insouciant.

INSOUCIANT, E adj. Qui ne se soucie et ne s'affecte de rien.

INSOUCIEUX, EUSE adj. Qui n'a pas de souci : *vivre insoucieux du lendemain.*

INSOUMIS, E adj. Non soumis : *peuple insoumis.*

INSOUMISSION n. f. Défaut de soumission.

INSOUTENABLE adj. Faux, qu'on ne peut soutenir : *opinion insoutenable.*

INSPECTER v. tr. (lat. *inspectare ;* de *in*, sur, et *spectare*, examiner). Examiner comme inspecteur.

INSPECTEUR, TRICE n. Qui a mission d'examiner les opérations de fonctionnaires subalternes et d'en rendre compte à l'autorité supérieure.

INSPECTION n. f. Action d'examiner ; fonction d'inspecteur : *obtenir une inspection.*

INSPIRATEUR, TRICE adj. Qui donne des inspirations.

INSPIRATION n. f. Action par laquelle l'air entre dans les poumons. *Fig.* Conseil, suggestion : *agir par l'inspiration de...;* état où se trouve l'âme lorsqu'elle est directement sous la pression d'une puissance surnaturelle : *l'inspiration de Moïse, des prophètes*, etc., enthousiasme : *poète sans inspiration.*

INSPIRÉ, E n. Personne qui agit sous l'influence d'une inspiration mystique.

INSPIRER v. tr. (lat. *inspirare ;* de *in*, dans, et *spirare*, souffler). Faire naître un sentiment, une pensée, un dessein ; donner de l'enthousiasme ; faire pénétrer dans la poitrine par insufflation : *inspirer de l'air à quelqu'un.*

INSTABILITÉ n. f. Défaut de stabilité : *instabilité des choses humaines.*

INSTABLE adj. Qui manque de solidité, de stabilité.

INSTABLEMENT adv. D'une manière instable.

INSTALLATION n. f. Action par laquelle on installe ou on est installé.

INSTALLER v. tr. (rad. *stalle*). Mettre solennellement en possession d'une dignité, d'un emploi, etc. ; placer, établir quelqu'un dans un endroit.

INSTAMMENT adv. Avec instance.

INSTANCE n. f. (lat. *instare*, presser vivement). Sollicitation pressante : *prier avec instance ;* demande, poursuite en justice : *la cause est en instance. Tribunal de première instance*, qui connaît de toutes les contestations en matière civile, à partir d'une certaine somme.

INSTANT n. m. Moment, très petit espace de temps. Loc. adv. **À l'instant,** à l'heure même ; **dans un instant,** bientôt ; **à chaque instant,** continuellement.

INSTANT, E adj. (lat. *instans ;* de *in*, sur, et *stare*, se tenir). Pressant : *prières instantes.*

INSTANTANÉ, E adj. Qui ne dure qu'un instant.

INSTANTANÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est instantané.

INSTANTANÉMENT adv. D'une manière instantanée.

INSTAR (À L') loc. prép. (lat. *instar*, comme). A la manière, à l'exemple de : *à l'instar des anciens.*

INSTAURATION n. f. Etablissement : *l'instauration d'un gouvernement.*

INSTAURER v. tr. (lat. *instaurare*). Etablir, fonder.

INSTIGATEUR, TRICE n. Qui incite, qui pousse à faire une chose. Se prend le plus souvent en mauvaise part.

INSTIGATION n. f. Incitation.

INSTIGUER v. tr. (lat. *instigare*). Inciter, pousser à faire quelque chose.

INSTILLATION n. f. Action d'instiller.

INSTILLER v. tr. (lat. *in*, dans ; *stilla*, goutte). Verser goutte à goutte.

INSTINCT (*tin*) n. m. (lat. *instinctus*). Sentiment intérieur, indépendant de la réflexion, qui dirige les animaux dans leur conduite ; chez l'homme, premier mouvement qui précède la réflexion. — L'instinct est un don particulier aux animaux, qui les porte à exécuter certains actes sans avoir la notion de leur but ; à employer des moyens toujours les mêmes, sans jamais chercher à s'en créer d'autres, ni à connaître les rapports qui existent entre les moyens et le but.

L'*instinct* diffère de l'*intelligence* en ce que celle-ci, émanation de la Divinité, réside essentiellement dans la variabilité des moyens qu'elle emploie, tandis que, dans l'*instinct*, tout est aveugle, nécessaire et invariable ; c'est, pour ainsi dire, une habitude innée et héréditaire, sans aucune altération. Il y a donc une immense différence entre l'instinct des animaux et l'intelligence de l'homme. L'homme peut s'instruire et profiter de ce qu'ont fait les autres avant lui ; les animaux en sont incapables ; l'expérience que l'un d'eux pourrait parfois acquérir n'est utile qu'à celui-là seul et ne peut être mise à profit par les autres. Tout ce que l'homme sait faire est le produit de l'étude et de la réflexion : les animaux n'étudient ni ne réfléchissent jamais. Leur habileté ne vient pas d'eux, mais du Créateur, qui l'a mise en eux sans qu'ils le sachent. Ainsi, une hirondelle n'a

pas besoin d'étudier ni de réfléchir pour construire son nid; elle le fait tout naturellement et sans l'avoir jamais appris. Les hirondelles d'aujourd'hui ne font pas mieux leur nid que celles d'autrefois; elles travaillent sans pouvoir s'en empêcher, sans prévoyance et sans intelligence.

INSTINCTIF, IVE adj. Qui naît de l'instinct : *mouvement instinctif.*

INSTINCTIVEMENT adv. Par instinct.

INSTITUER v. tr. (lat. *instituere;* de *in*, sur, et *statuere*, établir). Etablir quelque chose qui n'existait pas; établir en charge, en fonction. *Instituer un héritier*, nommer un héritier par testament.

INSTITUT n. m. (lat. *institutum;* de *instituere*, instituer). Toute espèce de société de personnes soumises à une même règle, et, en particulier, société savante ou littéraire. V. ACADÉMIE (*Part. hist.*).

INSTITUTES n. f. pl. Nom donné aux ouvrages élémentaires qui renfermaient les principes du droit romain, et surtout au recueil qui fut rédigé par ordre de Justinien.

INSTITUTEUR, TRICE n. (lat. *institutor;* de *instituere*, instituer). Qui fonde, qui établit; qui tient une école pour l'instruction de la jeunesse.

INSTITUTION n. f. Action d'instituer, d'établir; maison d'éducation. *Institution d'un héritier*, sa nomination.

INSTRUCTEUR adj. Celui qui instruit. *Officier, sergent instructeur*, chargé de montrer l'exercice: *juge instructeur*, chargé d'instruire un procès.

INSTRUCTIF, IVE adj. Qui instruit : *conversation, lecture instructive.*

INSTRUCTION n. f. (lat. *instructio;* de *instruere*, instruire). Education, enseignement; savoir, notions acquises : *avoir de l'instruction.* **Juge d'instruction,** magistrat chargé d'informer sur une action criminelle; *instruction judiciaire*, procédure qui met une affaire, un procès en état d'être jugé. Pl. Ordres et renseignements donnés à un ambassadeur, à un envoyé quelconque.

INSTRUIRE v. tr. (lat. *instruere*, construire). Donner des leçons, de la science, des connaissances à; informer : *instruisez-moi de ce qui se passe. Instruire une cause, une affaire*, la mettre en état d'être jugée. **S'instruire** v. pr. Former, développer son instruction; être en voie d'instruction judiciaire : *son affaire s'instruit.*

INSTRUIT, E adj. Qui a de l'instruction.

INSTRUMENT n. m. (lat. *instrumentum*, de *instruere*, construire). Outil, machine, appareil servant dans les arts, les sciences, etc. : *instrument de musique, instrument aratoire. Fig.* Ce qui sert à une fin, ce qui est employé pour l'atteindre : *servir d'instrument à la vengeance de quelqu'un.*

INSTRUMENTAIRE adj. *Jurisp. Témoin instrumentaire*, celui qui assiste un officier public dans les actes pour la validité desquels la présence des témoins est nécessaire.

INSTRUMENTAL, E adj. Qui est exécuté par des instruments : *musique instrumentale.*

INSTRUMENTATION n. f. Manière dont la partie instrumentale d'un morceau de musique est disposée.

INSTRUMENTER v. int. Faire des contrats, des procès-verbaux et autres actes publics.

INSTRUMENTISTE n. m. Musicien qui joue d'un instrument.

INSU n. m. (préf. *in* et *su*). Ignorance d'une chose: *à mon insu.* **A l'insu de** loc. prép. Sans qu'on le sache.

INSUBMERSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est insubmersible.

INSUBMERSIBLE adj. Qui ne peut pas être submergé.

INSUBORDINATION n. f. Défaut de subordination.

INSUBORDONNÉ, E adj. Qui a l'esprit d'insubordination.

INSUCCÈS n. m. Manque de succès.

INSUFFISAMMENT adv. D'une manière insuffisante.

INSUFFISANCE n. f. Manque de suffisance : *l'insuffisance de la récolte;* incapacité : *reconnaître son insuffisance.*

INSUFFISANT, E adj. Qui ne suffit pas : *nourriture insuffisante.*

INSUFFLATION n. f. *Méd.* Action d'insuffler.

INSUFFLER v. tr. (lat. *in*, dans; *sufflare*, souffler). Introduire, à l'aide du souffle, un gaz, une vapeur dans quelque cavité du corps : *insuffler de l'air dans la bouche d'un enfant nouveau-né, d'un asphyxié.*

INSULAIRE adj. et n. (lat. *insula*, île). Habitant d'une île.

INSULTANT, E adj. Qui insulte : *mépris insultant.*

INSULTE n. f. Outrage, agression en actes ou en paroles, avec dessein prémédité d'offenser.

INSULTÉ, E adj. Personne qui a reçu une insulte.

INSULTER v. tr. (lat. *insultare;* de *in*, sur, et *saltare*, sauter). Outrager. V. int. Manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux choses : *insulter aux malheureux, à la raison.*

INSULTEUR n. m. Qui a l'habitude d'insulter.

INSUPPORTABLE adj. Intolérable, qu'on ne peut supporter.

INSUPPORTABLEMENT adv. D'une manière insupportable.

INSURGÉ, E n. Révolté.

INSURGENTS n. m. pl. Nom donné aux Américains qui se soulevèrent pour la cause de l'indépendance, dans les colonies anglaises.

INSURGER (S') v. pr. (lat. *in*, sur; *surgere*, se lever). Se soulever contre une autorité, un gouvernement.

INSURMONTABLE adj. Qui ne peut être surmonté.

INSURRECTION n. f. Soulèvement contre le pouvoir établi.

INSURRECTIONNEL, ELLE adj. Qui tient de l'insurrection : *mouvement insurrectionnel.*

INTACT (*takte*) adj. (préf. *in* et lat. *tactus*, touché). A quoi l'on n'a rien retranché : *la somme est encore intacte. Fig.* Pur, irréprochable : *réputation intacte.*

INTACTILE adj. Qui échappe au sens du tact : *la lumière est intactile.*

INTAILLE n. f. Pierre gravée en creux.

INTANGIBLE adj. Qui ne peut être touché.

INTARISSABLE adj. Qui ne peut être tari, épuisé. *Fig. : imagination, gaieté intarissable.*

INTARISSABLEMENT adv. D'une manière intarissable.

INTÉGRABILITÉ n. f. *Math.* Caractère d'une grandeur intégrable.

INTÉGRABLE adj. *Math.* Qui peut être intégré.

INTÉGRAL, E adj. (lat. *integer*, entier). Entier, complet. *Math.* **Calcul intégral,** par lequel on remonte d'une quantité infiniment petite aux quantités finies dont elle dérive. N. f. Somme totale, par opposition à élément.

INTÉGRALEMENT adv. En totalité.

INTÉGRALITÉ n. f. Etat d'une chose entière, complète.

INTÉGRANT, E adj. *Partie intégrante*, qui contribue à l'intégralité d'un tout, comme les bras, les jambes, dans le corps humain.

INTÉGRATION n. f. *Math.* Action d'intégrer.

INTÈGRE adj. (lat. *integer*). D'une probité incorruptible : *juge intègre.*

INTÈGREMENT adv. D'une manière intègre.

INTÉGRER v. tr. *Math.* Déterminer l'intégrale d'une quantité différentielle.

INTÉGRITÉ n. f. Etat d'une chose qui a toutes ses parties. *Fig.* Vertu, qualité d'une personne intègre.

INTELLECT (*lèkte*) n. m. (lat. *intellectus*). Intelligence, entendement.

INTELLECTIF, IVE adj. *Faculté intellective*, faculté de concevoir.

INTELLECTUEL, ELLE adj. Qui est du ressort de l'intelligence : *vérité intellectuelle ;* spirituel : *l'âme est une substance intellectuelle.*

INTELLECTUELLEMENT adv. D'une manière intellectuelle.

INTELLIGEMMENT adv. Avec intelligence.

INTELLIGENCE n. f. (lat. *intelligentia ;* de *inter*, entre, et *legere*, choisir). Faculté intellective ; connaissance approfondie, compréhension nette et facile : *avoir l'intelligence des affaires ;* adresse, habileté : *s'acquitter d'une mission avec intelligence ;* amitié réciproque, union de sentiments : *vivre en parfaite intelligence ;* correspondance secrète : *avoir des intelligences dans la place ;* accord : *ils sont d'intelligence pour vous tromper.*

INTELLIGENT, E adj. Pourvu de la faculté intellective ; adroit, habile : *domestique intelligent ;* qui indique l'intelligence : *regard intelligent.*

INTELLIGIBILITÉ n. f. Etat d'une chose intelligible.

INTELLIGIBLE adj. Qui peut être facilement entendu ou compris : *parler à haute et intelligible voix ; discours intelligible ;* qui n'existe qu'en idée.

INTELLIGIBLEMENT adv. D'une manière intelligible.

INTEMPÉRANCE n. f. Vice opposé à la tempérance. *Fig.* Excès en tout genre. *Intempérance de langue*, trop grande liberté qu'on se donne de parler.

INTEMPÉRANT, E adj. Qui a le vice de l'intempérance : *homme intempérant, langue intempérante.*

INTEMPÉRÉ, E adj. Déréglé.

INTEMPÉRIE n. f. (préf. *in* et lat. *temperies*, saison tempérée). Dérèglement de l'air, des saisons.

INTEMPESTIF, IVE adj. (préf. *in* et lat. *tempestas*, saison). Qu'il n'est pas à propos de faire pour le moment : *démarche intempestive.*

INTEMPESTIVEMENT adv. D'une manière intempestive.

INTENABLE adj. Où l'on ne peut se tenir, se défendre.

INTENDANCE n. f. Direction, administration. **Intendance militaire,** administration et comptabilité de la guerre ; bureaux de cette administration.

INTENDANT n. m. (lat. *intendens*, qui surveille). Qui est chargé de régir des biens, une maison. **Intendant militaire,** chargé de pourvoir aux besoins de l'armée.

INTENDANTE n. f. Femme d'un intendant.

INTENSE adj. (lat. *intensus*). Grand, fort, vif : *froid intense.*

INTENSIF, IVE adj. Qui a le caractère de l'intensité. *Culture intensive*, culture qui accumule le travail et le capital sur un terrain relativement restreint.

INTENSITÉ n. f. Degré de force, d'activité, de puissance.

INTENTER v. tr. (lat. *intentare*). Commencer, faire : *intenter un procès.*

INTENTION n. f. de *in*, vers, et *tendere*, tendre). Acte de volonté par lequel nous formons un dessein ; volonté : *l'intention de votre père est que... ;* idée, ce qu'on a en vue : *savoir gré de l'intention.*

INTENTIONNÉ, E adj. Qui a une certaine intention : *bien, mal intentionné.*

INTENTIONNEL, ELLE adj. Qui concerne l'intention.

INTENTIONNELLEMENT adv. Avec intention : *coupable intentionnellement.*

INTERCADENCE n. f. *Méd.* Pulsation irrégulière du pouls, qui se produit entre deux pulsations normales.

INTERCADENT, E adj. *Méd.* Se dit du pouls lorsqu'il offre des intercadences.

INTERCALAIRE adj. Se dit du jour que l'on ajoute au mois de février dans les années bissextiles. *Lune intercalaire*, treizième lune qui se trouve dans une année, de trois ans en trois ans.

INTERCALATION n. f. Addition d'un jour dans le mois de février aux années bissextiles. *Par ext.* Addition après coup d'un mot, d'une ligne dans un acte, d'un article dans un compte, etc.

INTERCALER v. tr. (lat. *inter*, entre; *calare*, assembler). Ajouter un jour au mois de février de quatre en quatre ans. *Par ext.* Ajouter après coup quelque chose à un écrit.

INTERCÉDER v. int. (lat. *inter*, entre; *cedere*, venir). Prier, solliciter pour quelqu'un. — Pour la conjugaison, v. ACCÉLÉRER.

INTERCEPTER v. tr. (lat. *inter*, entre; *capere*, prendre). S'emparer par surprise de ce qui est envoyé à quelqu'un : *intercepter une lettre;* interrompre le cours : *les nuages interceptent les rayons du soleil.*

INTERCEPTION n. f. Interruption du cours direct d'une chose.

INTERCESSEUR n. m. Qui intercède.

INTERCESSION n. f. Action d'intercéder.

INTERCOSTAL, E, AUX adj. (lat. *inter*, entre; *costa*, côte). Qui est entre les côtes : *muscles intercostaux.*

INTERCURRENT, E adj. *Méd. Maladie intercurrente*, qui se déclare dans un lieu, une saison où elle n'a pas l'habitude de paraître.

INTERCUTANÉ, E adj. (lat. *inter*, entre; *cutis*, peau). Qui se trouve entre la chair et la peau.

INTERDICTION n. f. (lat. *interdictio*). Défense, prohibition : *interdiction d'un genre de commerce;* suspension de fonctions : *fonctionnaire frappé d'interdiction;* action d'ôter à quelqu'un la libre disposition de ses biens : *demande en interdiction. Interdiction des droits civiques*, privation de ces droits.

INTERDIRE v. tr. (lat. *interdicere* — se conjugue comme *médire*). Défendre quelque chose à quelqu'un : *le médecin lui a interdit l'usage du vin;* frapper d'interdiction : *interdire un prêtre;* ôter à quelqu'un la libre disposition de ses biens; étonner, troubler : *la peur l'avait tout interdit.*

INTERDIT n. m. (lat. *interdictum*). Sentence ecclésiastique qui interdit : *jeter, lever l'interdit.*

INTÉRESSANT, E adj. Qui intéresse : *nouvelle intéressante.*

INTÉRESSÉ, E adj. Trop attaché à ses intérêts. *Service intéressé*, rendu par intérêt. N. Personne qui a intérêt à une chose.

INTÉRESSER v. tr. (lat. *interesse*, importer). Faire entrer quelqu'un dans une affaire, en lui attribuant une part dans le bénéfice; importer : *cela m'intéresse;* inspirer de l'intérêt, de la bienveillance, de la compassion : *ce jeune homme m'intéresse;* captiver l'esprit, toucher, émouvoir : *cette lecture m'intéresse.*

INTÉRÊT n. m. Ce qui importe à l'utilité de quelqu'un : *c'est l'intérêt qui le guide;* bénéfice qu'on retire de l'argent prêté. **Dommages et intérêts**, indemnité. *Fig.* Désir du bonheur de quelqu'un, tendre sollicitude pour lui : *ressentir un vif intérêt pour quelqu'un;* ce qui, dans un ouvrage, charme l'esprit et touche le cœur : *histoire pleine d'intérêt.*

INTERFÉRENCE n. f. *Phys.* Diminution de lumière qui se produit, dans certains cas, lorsque des rayons lumineux viennent à se croiser.

INTERFÉRENT, E adj. Qui présente le phénomène de l'interférence.

INTERFOLIER v. tr. (lat. *inter*, entre; *folium*, feuille). Insérer des feuillets blancs entre les pages d'un livre.

INTÉRIEUR, E adj. (lat. *interior*). Qui est au dedans : *cour intérieure. Fig.* Qui se rapporte à l'âme, à la nature morale : *sentiments intérieurs.* N. m. La partie de dedans : *l'intérieur du corps;* partie d'une diligence entre le coupé et la rotonde. **Ministère de l'intérieur**, administration des affaires intérieures d'un pays.

INTÉRIEUREMENT adv. Au dedans.

INTÉRIM (*rime*) n. m. (m. lat. qui signifie *pendant ce temps-là*). Espace de temps pendant lequel une fonction est remplie par un autre que par le titulaire; *ministre par intérim.*

INTÉRIMAIRE n. m. Celui qui, par intérim, exerce des fonctions à la place du titulaire. Adj. Qui a lieu, qui s'exerce par intérim : *fonctions intérimaires.*

INTÉRIMAT n. m. Etat de celui qui exerce des fonctions par intérim.

INTERJECTIF, IVE adj. Qui tient lieu d'une interjection : *locution interjective.*

INTERJECTION n. f. (lat. *interjectio;* de *interjicere*, jeter entre). *Gram.* Mot qui sert à exprimer les différents mouvements de l'âme, comme *ah, hélas*, etc.

INTERJETER v. tr. N'est d'usage que dans : *interjeter appel*, appeler d'un jugement. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

INTERLIGNE n. m. Espace qui est entre deux lignes écrites ou imprimées. N. f. *Impr.* Lame de métal qui sert à espacer les lignes.

INTERLIGNER v. tr. *Impr.* Séparer par des interlignes.

INTERLINÉAIRE adj. Qui est écrit

dans l'interligne : *traduction interlinéaire.*

INTERLOCUTEUR, TRICE n. (lat. *inter*, entre; *loqui*, parler). Toute personne conversant avec une autre.

INTERLOCUTION n. f. Jugement par lequel on prononce un interlocutoire.

INTERLOCUTOIRE n. m. Jugement qui ordonne une preuve, une instruction préalable. Adj. Se dit de la preuve ordonnée : *preuve interlocutoire.*

INTERLOPE adj. et n. Navire marchand qui trafique en fraude. *Fig.* Equivoque : *commerce interlope.*

INTERLOQUER v. tr. *Prat.* Soumettre à un interlocutoire. *Fig.* Embarrasser, interdire. *Fam.*

INTERMÈDE n. m. (lat. *inter*, entre; *medius*, qui est au milieu). Divertissement entre deux pièces d'une représentation théâtrale.

INTERMÉDIAIRE adj. Qui est entre deux : *corps intermédiaire.* N. m. Personne qui s'interpose : *servir d'intermédiaire.*

INTERMÉDIAT, E adj. Se dit d'un intervalle de temps entre deux actions, deux termes.

INTERMINABLE adj. Qui ne saurait être terminé : *procès interminable.*

INTERMISSION n. f. Interruption, discontinuation.

INTERMITTENCE n. f. Caractère de ce qui est intermittent : *l'intermittence du pouls.*

INTERMITTENT, E adj. (lat. *inter*, entre; *mittere*, mettre). Qui discontinue et reprend par intervalles : *fièvre, fontaine intermittente.*

INTERMUSCULAIRE adj. Qui est situé entre les muscles.

INTERNAT n. m. Ecole d'internes; fonctions que remplissent quelques étudiants en médecine dans les hôpitaux civils.

INTERNATIONAL, E, AUX adj. Qui a lieu, qui se passe entre nations : *rapports internationaux.*

INTERNE adj. (lat. *internus*). Qui est au dedans : *maladie interne. Géom. Angle interne*, formé par une sécante entre deux parallèles. N. m. Elève qui demeure dans l'établissement. *Méd.* Elève attaché au service d'un hôpital.

INTERNEMENT n. m. Action d'interner.

INTERNER v. tr. Fixer une résidence à quelqu'un que l'on regarde comme dangereux.

INTERNONCE n. m. Envoyé du souverain pontife dans une cour étrangère, à défaut de nonce.

INTERNONCIATURE n. f. Office d'internonce.

INTEROSSEUX, EUSE adj. Qui est situé entre les os.

INTERPELLATEUR n. m. Celui qui interpelle.

INTERPELLATION n. f. Action d'interpeller; question adressée à un ministre par un membre du parlement; sommation de répondre sur un fait.

INTERPELLER v. tr. Sommer de répondre, de s'expliquer sur un fait.

INTERPOLATEUR n. m. Qui interpole.

INTERPOLATION n. f. Action d'interpoler.

INTERPOLER v. tr. (lat. *interpolare*). Introduire dans un ouvrage des passages, des chapitres entiers, qui n'appartiennent pas à la pièce originale : *on interpolait fréquemment avant la découverte de l'imprimerie.*

INTERPOSER v. tr. Employer : *interposer son autorité.* V. pr. Intervenir comme médiateur : *s'interposer entre deux adversaires;* se poser, se placer entre.

INTERPOSITION n. f. Situation d'un corps entre deux autres. *Fig.* Intervention d'une autorité supérieure.

INTERPRÉTABLE adj. Qui peut être interprété.

INTERPRÉTATEUR, TRICE n. Qui interprète.

INTERPRÉTATIF, IVE adj. Qui explique : *déclaration interprétative.*

INTERPRÉTATION n. f. Action d'interpréter, explication.

INTERPRÈTE n. m. Celui qui rend les mots d'une langue par les mots d'une autre langue : *ils ne peuvent s'entendre sans le secours d'un interprète;* qui est chargé de déclarer, de faire connaître les volontés, les intentions d'un autre : *soyez mon interprète auprès de... Interprète juré*, nommé par les cours ou tribunaux pour traduire.

INTERPRÉTER v. tr. (lat. *interpretari*). Traduire d'une langue en une autre; expliquer ce qui est obscur : *interpréter une loi;* deviner, tirer d'une chose quelque induction, quelque présage : *interpréter un songe. Fig.* Prendre en bonne ou en mauvaise part : *mal interpréter les intentions de quelqu'un.* — Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

INTERRÈGNE n. m. Intervalle pendant lequel un Etat est sans chef suprême.

INTERROGANT adj. Syn. de INTERROGATIF.

INTERROGATEUR, TRICE n. Qui interroge : *regard interrogateur;* examinateur.

INTERROGATIF, IVE adj. *Gram.* Qui marque interrogation : *point interrogatif.*

INTERROGATION n. f. Question, demande. **Point d'interrogation,** qui marque l'interrogation.

INTERROGATIVEMENT adv. Par interrogation.

INTERROGATOIRE n. m. Questions qu'un magistrat adresse à un accusé et réponses de celui-ci; procès-verbal où elles sont consignées.

INTERROGER v. tr. (lat. *interrogare;* de *inter*, entre, et *rogare*, demander, prier).

Adresser des questions à quelqu'un, à un candidat dans un examen. *Fig.* Consulter, examiner : *interroger l'histoire.*

INTERROMPRE v. tr. Rompre la continuité d'une chose ; couper la parole à quelqu'un.

INTERROMPU, E adj. Arrêté, suspendu. *Propos interrompus*, discours sans suite.

INTERRUPTEUR n. m. Qui interrompt.

INTERRUPTION n. f. Action d'interrompre.

INTERSECTION n. f. *Géom.* Point où deux lignes, deux plans se coupent.

INTERSTICE n. m. (lat. *inter*, entre ; *stare*, se tenir). Petit intervalle que laissent entre elles les molécules des corps.

INTERTROPICAL, E, AUX adj. Situé entre les tropiques : *plante intertropicale.*

INTERVALLE n. m. (lat. *intervallum*). Distance entre les lieux, les temps. *Fig.* Différence, inégalité. *Mus.* Distance qui sépare deux sons. **Par intervalles** loc. adv. De temps à autre.

INTERVENANT, E adj. et n. Qui intervient dans un procès.

INTERVENIR v. int. Entrer dans une affaire par quelque intérêt; se rendre médiateur, interposer son autorité.— Prend toujours l'auxiliaire *être.*

INTERVENTION n. f. Action d'intervenir dans une affaire, un procès, etc.

INTERVERSION n. f. Dérangement, renversement d'ordre.

INTERVERTIR v. tr. (*l. inter*, entre ; *vertere*, tourner). Déranger, renverser.

INTERVERTISSEMENT n. m. Action d'intervertir.

INTERVIEW n. f. (m. angl.). Entrevue.

INTERVIEWER (*viouvé*) v. tr. (m. angl.) Avoir une entrevue avec quelqu'un pour le faire parler. N. (*viouveur*). Celui qui fait l'action d'interviewer.

INTESTAT adj. (préf. *in* et lat. *testari*, tester). *Mourir intestat*, sans avoir fait de testament ; *hériter* ou *héritier ab intestat*, de quelqu'un mort intestat.

INTESTIN n. m. (lat. *intestinum ;* de *intestinus*, intérieur). *Anat.* Conduit membraneux allant de l'estomac à l'anus.

INTESTIN, E adj. Qui est à l'intérieur, Se dit surtout au figuré, en parlant des guerres civiles : *divisions intestines.*

INTESTINAL, E, AUX adj. Qui appartient aux intestins : *canal intestinal. Vers intestinaux*, animaux parasites que l'on trouve dans l'intestin de l'homme et des animaux.

INTIMATION n. f. Action d'intimer.

INTIME adj. (lat. *intimus ;* du gr. *entos*, en dedans). Intérieur et profond ; qui fait l'essence d'une chose : *nature intime d'un être ;* qui existe au fond de l'âme : *conviction intime ;* qui a, et pour qui l'on a une affection très forte : *ami intime. Secrétaire intime*, qui a toute la confiance de son chef; *sens intime*, sentiment de ce qui se passe au dedans de nous. N. *C'est mon intime*, mon ami le plus cher.

INTIMÉ, E n. Cité en justice, particulièrement en cour d'appel.

INTIMEMENT adv. Intérieurement et profondément : *intimement persuadé, intimement unis.*

INTIMER v. tr. (lat. *intimare*, introtroduire, notifier). Signifier avec autorité : *intimer un ordre ;* appeler en justice.

INTIMIDABLE adj. Que l'on peut intimider.

INTIMIDATEUR, TRICE adj. Propre à intimider.

INTIMIDATION n. f. Action d'intimider.

INTIMIDER v. tr. (préf. *in* et *timide*). Donner de la crainte, de l'appréhension.

INTIMITÉ n. f. Liaison intime.

INTITULÉ n. m. Titre d'un livre, d'un chapitre, etc.

INTITULER v. tr. (lat. *in*, sur ; *titulus*, titre). Donner un titre à un ouvrage d'esprit quelconque.

INTOLÉRABLE adj. Qu'on ne peut supporter, souffrir.

INTOLÉRABLEMENT adv. D'une manière intolérable.

INTOLÉRANCE n. f. Défaut de tolérance, surtout en matière religieuse.

INTOLÉRANT, E adj. et n. Qui manque de tolérance.

INTOLÉRANTISME n. m. Sentiment, manière de voir des intolérants.

INTONATION n. f. (lat. *in*, dans ; *tonus*, ton). Manière d'entonner, soit avec la voix, soit avec un instrument ; ton qu'on prend en parlant, en lisant : *varier ses intonations.*

INTOXICATION n. f. (lat. *in*, dans ; *toxicum*, poison). Introduction d'un poison dans l'organisme.

INTRADOS n. m. Partie intérieure et concave d'une voûte, par opposition à EXTRADOS.

INTRADUISIBLE adj. Qu'on ne peut traduire.

INTRAITABLE adj. D'un commerce difficile ; à qui on ne peut faire entendre raison sur une chose.

INTRA-MUROS (*ross*) loc. adv. formée de deux mots latins signifiant en dedans des murs, dans l'intérieur de la ville.

INTRANSIGEANT, E (*zi*) n. et adj. Qui ne transige pas.

INTRANSITIF, IVE (*zi*) adj. *Gram.* Se dit des verbes qui expriment l'action d'une manière absolue et qui ne peuvent avoir de complément direct, comme *parler, dîner, danser*, etc.

INTRANSITIVEMENT (*zi*) adv. D'une manière intransitive.

IN-TRENTE-DEUX (*ain*) n. m. Livre dont les feuilles sont pliées en 32 feuillets formant 64 pages. Pl. des *in-trente-deux.*

INTRÉPIDE adj. (préf. *in* et lat. *trepidus*, tremblant). Qui ne craint point le

péril ; qui ne se laisse point rebuter par les obstacles : *solliciteur intrépide.*

INTRÉPIDEMENT adv. D'une manière intrépide.

INTRÉPIDITÉ n. f. Courage, fermeté inébranlable dans le péril.

INTRIGAILLER v. int. S'occuper d'intrigues mesquines.

INTRIGAILLEUR, EUSE n. Personne qui intrigaille.

INTRIGANT, E adj. et n. Qui se mêle d'intrigues.

INTRIGUE n. f. (lat. *intricare*, embrouiller). Pratique secrète qu'on emploie pour faire réussir ou manquer une affaire ; différents incidents qui forment le nœud d'une pièce de théâtre ; commerce secret de galanterie.

INTRIGUER v. tr. Embarrasser, donner à penser. V. int. Se livrer à des intrigues : *intriguer continuellement.*

INTRINSÈQUE adj. (lat. *intrinsecus*, intérieurement). Qui est au dedans d'une chose, qui lui est propre et essentiel : *mérite intrinsèque d'un homme. Valeur intrinsèque*, qu'ont les objets indépendamment de toute convention : *le fer a une grande valeur intrinsèque ;* en parlant des objets d'orfèvrerie, *valeur intrinsèque*, leur valeur par rapport au poids, abstraction faite du travail artistique. — Son opposé est EXTRINSÈQUE.

INTRINSÈQUEMENT adv. D'une manière intrinsèque.

INTRODUCTEUR, TRICE n. Qui introduit.

INTRODUCTIF, IVE adj. *Prat.* Qui sert de commencement à une procédure : *requête introductive.*

INTRODUCTION n. f. Action d'introduire ; discours préliminaire en tête d'un ouvrage.

INTRODUIRE v. tr. (lat. *introducere ;* de *intro*, en dedans, et *ducere*, conduire). Faire entrer une chose dans une autre : *introduire la sonde dans une plaie, des marchandises dans un pays ;* faire entrer quelqu'un : *il l'introduisit dans le cabinet du ministre. Fig.* Faire adopter : *introduire une mode.*

INTROÏT (*ite*) n. m. (lat. *introitus*, entrée). Prières que récite le prêtre ou que chante le chœur au commencement de la messe.

INTROMISSION n. f. Action par laquelle un corps s'introduit ou est introduit dans un autre.

INTRONISATION n. f. Action d'introniser.

INTRONISER v. tr. Installer un évêque sur son siège épiscopal, un pape sur son trône, etc.

INTROUVABLE adj. Qu'on ne peut trouver.

INTRUS, E adj. et n. (lat. *intrusus ;* de *in*, dans, et *trudere*, pousser). Celui qui s'introduit quelque part sans avoir qualité pour y être admis.

INTRUSION n. f. Action de s'introduire, contre le droit ou la forme.

INTUITIF, IVE adj. Que l'on a par intuition.

INTUITION n. f. (lat. *in*, dans ; *tueri*, voir). Connaissance claire, droite, immédiate de vérités qui, pour être saisies par l'esprit, n'ont pas besoin de l'intermédiaire du raisonnement.

INTUITIVEMENT adj. Par intuition.

INTUMESCENCE n. f. Gonflement.

INTUMESCENT, E adj. (lat. *intumescens*). Qui se gonfle.

INTUSSUSCEPTION n f. (lat. *intus*, dedans ; *suscipio*, je reçois). Introduction, dans un corps organisé, d'un suc, d'une substance qui sert à son accroissement. Son opposé est JUXTAPOSITION : *les animaux et les plantes s'accroissent par intussusception, les minéraux s'accroissent par juxtaposition.*

INUSABLE adj. Qui ne peut s'user.

INUSITÉ, E adj. Qui n'est point usité.

INUTILE adj. Qui ne sert à rien.

INUTILEMENT adv. Sans utilité.

INUTULISE, E adj. Qu'on n'utilise point.

INUTILITÉ, n. f. Manque d'utilité. Pl. Choses inutiles : *discours rempli d'inutilités.*

INVAINCU, E adj. Qui n'a jamais été vaincu : *héros invaincu.*

INVALIDATION n. f. Action d'invalider ; son résultat.

INVALIDE adj. Infirme, qui ne peut travailler. *Fig.* Qui n'a pas les conditions requises par la loi : *acte, mariage invalide.* N. m. Soldat que l'âge ou les blessures ont rendu incapable de servir, et qui est nourri aux frais de l'Etat à l'hôtel des Invalides.

INVALIDEMENT adv. Sans force, sans effet : *un homme interdit ne peut traiter de ses intérêts qu'invalidement.*

INVALIDER v. tr. Rendre nul : *invalider un testament, l'élection d'un député.*

INVALIDITÉ n. f. Manque de validité : *invalidité d'un contrat.*

INVARIABILITÉ n. f. Etat de ce qui est invariable.

INVARIABLE adj. Qui ne change point.

INVARIABLEMENT adv. D'une manière invariable.

INVASION n. f. (lat. *invasio ;* de *in*, dans, et *vadere*, aller). Irruption faite dans un pays. *Fig. : l'invasion de la peste.*

INVECTIVE n. f. (lat. *invehere, invectum*, se déchaîner contre). Parole amère et violente, expression injurieuse.

INVECTIVER v. tr. et int. Dire des invectives.

INVENDABLE adj. Qu'on ne peut vendre.

INVENDU, E adj. Qui n'a pas été vendu.

INVENTAIRE n. m. (lat. *inventarium ;* de *invenire, inventum*, trouver). Etat, dénombrement par écrit et par articles des

biens, meubles, titres, papiers d'une personne. *Héritier sous bénéfice d'inventaire*, qui n'est tenu de payer les dettes d'une succession que jusqu'à concurrence de la valeur des biens qu'il doit recueillir.

INVENTER v. tr. (lat. *invenire*, *inventum*). Trouver, créer par la force de son esprit, de son imagination ; supposer : *inventer une fausseté.*

INVENTEUR, TRICE n. Qui invente.

INVENTIF, IVE adj. Qui a le génie, le talent d'inventer : *esprit inventif.*

INVENTION n. f. Faculté, action d'inventer ; chose inventée. *Rhét.* Choix des arguments et des idées dont on peut faire usage pour traiter un sujet.

INVENTORIER v. tr. Faire un inventaire.

INVERSABLE adj. Qui ne peut verser : *voitures inversables.*

INVERSE adj. (lat. *inversus*, renversé). Renversé, opposé à la direction actuelle ou naturelle des choses : *les objets apparaissent dans l'eau dans un sens inverse;* qui n'est pas direct : *proposition, construction inverse.* N. m. Le contraire : *faire l'inverse.*

INVERSEMENT adv. D'une manière inverse.

INVERSION n. f. *Gram.* Toute construction où l'on donne aux mots un autre ordre que l'ordre direct.

INVERTÉBRÉ, E adj. et n. Se dit des animaux qui n'ont point de colonne vertébrale, comme les insectes, les crustacés, etc.

INVERTIR v. tr. Renverser symétriquement.

INVESTIGATEUR, TRICE n. (lat. *investigator;* de *in*, sur, et *vestigium*, trace). Qui fait sur un objet des recherches suivies. Adj. : *regards investigateurs.*

INVESTIGATION n. f. Recherche sur un objet

INVESTIR v. tr. (lat. *investire;* de *in*, dans, et *vestire*, vêtir). Mettre, avec de certaines formalités, en possession d'un pouvoir, d'une autorité quelconque ; environner de troupes une place de guerre. *Fig. Investir quelqu'un de sa confiance*, se fier à lui entièrement.

INVESTISSEMENT n. m. Action d'investir une place.

INVESTITURE n. f. Mise en possession d'un fief, d'une dignité ecclésiastique.

INVÉTÉRÉ, E adj. Enraciné : *mal invétéré.*

INVÉTÉRER (S') v. pr. (lat. *vetus, veteris*, vieux). Devenir ancien et difficile à guérir. V. int. : *laisser invétérer une mauvaise habitude.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

INVINCIBILITÉ n. f. Caractère de ce qui est invincible.

INVINCIBLE adj. Qu'on ne saurait vaincre. *Fig.* Sans réplique : *argument invincible.*

INVINCIBLEMENT adv. D'une manière invincible.

INVIOLABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inviolable.

INVIOLABLE adj. Qu'on ne doit jamais violer, enfreindre : *serment inviolable;* que la constitution met à l'abri de toute action violente, de toute poursuite : *la personne d'un roi constitutionnel est inviolable.*

INVIOLABLEMENT adv. D'une manière inviolable.

INVISIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est invisible.

INVISIBLE adj. Qui échappe à la vue par sa nature, sa petitesse ou sa distance.

INVISIBLEMENT adv. D'une manibre invisible.

INVITATION n. f. Action d'inviter.

INVITATOIRE n. m. *Liturg.* Antienne qui se chante à matines.

INVITE n. f. Carte que l'on joue pour indiquer les éléments de son jeu à son partenaire.

INVITÉ, E n. Qui a reçu une invitation.

INVITER v. tr. (lat. *invitare*). Convier, prier de se trouver quelque part, d'assister à. *Fig.* Engager, exciter : *le murmure des eaux invite au sommeil.* **S'inviter** v. pr. Se rendre, se trouver quelque part sans y avoir été convié. *Fam.*

INVOCATION n. f. Action d'invoquer ; prière que le poète adresse à une divinité, au début d'un ouvrage. *Liturg.* Dédicace, protection : *église sous l'invocation de la Vierge.*

INVOCATOIRE adj. Qui appartient à l'invocation : *formule invocatoire.*

INVOLONTAIRE adj. Fait sans le consentement de la volonté.

INVOLONTAIREMENT adv. Sans le vouloir.

INVOLUCELLE n. m. Petit involucre secondaire.



INVOLUCRE n. m. *Bot.* Assemblage de folioles qui entourent le pédoncule (*).

INVOLUCRÉ, E adj. *Bot.* Qui a un involucre.

INVOLUTÉ, E adj. *Bot.* Roulé en dedans.

INVOLUTIF, IVE adj. *Bot.* Se dit des feuilles qui se roulent de dehors en dedans.

INVOLUTION n. f. *Prat.* Assemblage d'embarras, de difficultés.

INVOQUER v. tr. (lat. *invocare;* de *in*, dans, et *vocare*, appeler). Appeler à son aide, à son secours. *Fig.* Citer en sa faveur : *invoquer un témoignage.*

INVRAISEMBLABLE adj. Qui n'est pas vraisemblable.

INVRAISEMBLABLEMENT adv. D'une manière invraisemblable.

INVRAISEMBLANCE n. f. Défaut de vraisemblance.

INVULNÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est invulnérable.

INVULNÉRABLE adj. Qui ne peut être blessé.

INVULNÉRABLEMENT adv. De manière à être invulnérable.

IODE n. m. (gr. *iodês*, violet). Corps simple, d'un gris bleuâtre, d'un éclat métallique, volatil à une température un peu élevée, et qui, quand on le chauffe, répand une vapeur violette.

IODÉ, E adj. Qui contient de l'iode : *eau iodée*.

IODEUX adj. m. Se dit de l'un des acides que forme l'iode en se combinant avec l'oxygène.

IODIQUE adj. Se dit du second des acides produits par la combinaison de l'iode avec l'oxygène.

IODURE n. m. Composé résultant de la combinaison de l'iode avec un corps simple.

IODURÉ, E adj. Qui contient de l'iodure.

IONIEN, IENNE adj. et n. De l'Ionie. *Dialecte ionien*, un des principaux dialectes de la langue grecque, qu'on parlait dans l'Ionie.



IONIQUE adj. De l'Ionie. *Ordre ionique*, un des cinq ordres d'architecture.

IOTA n. m. Neuvième lettre de l'alphabet grec, dont la figure répond à notre *i*. *Fig. Il n'y manque pas un iota*, il ny manque rien.

IOTACISME n. m. emploi fréquent du son ou de la lettre *i* dans une langue.

IPÉCACUANA n. m. Arbrisseau d'Amérique, dont l'écorce et la racine, réduites en poudre, sont employées en médecine à cause de leurs propriétés vomitives; cette racine même.

IR préf. V. IN.

IRANIEN, IENNE adj. et n. De l'Iran ou Iram. *Langues iraniennes*, d'où dérive une famille de langues orientales.

IRASCIBILITÉ n. f. Disposition à s'irriter.

IRASCIBLE adj. (lat. *irascibilis*; de *ira*, colère). Prompt à se mettre en colère : *caractère irascible*.

IRE n. f. (lat. *ira*). Colère. *Poét.* et *vieux*.

IRIDÉES n. f. pl. (de *iris* et du gr. *eidos*, aspect). *Bot.* Famille de plantes, ayant l'iris pour type.

IRIDIUM (*ome*) n. m. Métal gris, contenu dans certains minerais de platine.



IRIS (*rice*) n. m. (déesse de la Fable). Nom poétique de l'arc-en-ciel; partie de l'œil qui donne la couleur particulière aux yeux de chaque individu ; genre fort nombreux de plantes (*) ; poudre de senteur faite de la racine d'iris. **Pierre d'iris**, qui offre les couleurs de l'arc-en-ciel.

IRISATION n. f. Propriété dont jouissent certains corps de refléter des rayons colorés comme l'arc-en-ciel.

IRISÉ, E adj. Qui présente les nuances de l'arc-en-ciel : *pierre irisée*.

IRISER (S') v. pr. Se revêtir des couleurs de l'arc-en-ciel.

IRLANDAIS, E adj. et n. De l'Irlande.

IRONIE n. f. (gr. *eirôneia*). Raillerie; figure de rhétorique par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre.

IRONIQUE adj. Où il y a de l'ironie : *discours ironique*.

IRONIQUEMENT adv. Par ironie.

IROQUOIS, E n. Homme ou femme de la peuplade de ce nom. *Fig.* Homme qui a des habitudes bizarres. *Pop.* Adj. : *mœurs iroquoises*.

IRRACHETABLE adj. Qu'on ne peut racheter.

IRRADIATION n. f. Emission de rayons lumineux. *Phys.* Expansion de lumière qui environne les astres et les fait paraître plus grands qu'ils ne sont.

IRRADIER v. int. (lat. *radius*, rayon). Se séparer en rayons, se développer d'un point quelconque vers les parties environnantes.

IRRAISONNABLE adj. Qui n'est pas doué de raison.

IRRATIONNEL, ELLE adj. *Géom.* Se dit des quantités qui n'ont aucune mesure commune avec l'unité, comme les racines des nombres qui ne sont pas des carrés parfaits.

IRRÉALISABLE adj. Qui ne peut se réaliser.

IRRÉCONCILIABLE adj. Qui ne peut se réconcilier.

IRRÉCONCILIABLEMENT adv. D'une manière irréconciliable.

IRRÉCOUVRABLE adj. Qui ne peut être recouvré.

IRRÉCUSABLE adj. Qui ne peut être récusé : *témoignage irrécusable*.

IRRÉDUCTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est irréductible.

IRRÉDUCTIBLE adj. Qui ne peut être réduit, ramené à une forme plus simple : *fraction irréductible*. *Chir.* Qui ne peut être remis en sa place normale.

IRRÉFLÉCHI, E adj. Qui n'est point réfléchi : *action irréfléchie*.

IRRÉFLEXION n. f. Défaut de réflexion.

IRRÉFORMABLE adj. Qui ne peut être réformé.

IRRÉFRAGABLE adj. Qu'on ne peut récuser : *autorité irréfragable*.

IRRÉFUTABLE adj. Qui ne peut être réfuté.

IRRÉFUTÉ, E adj. Qui n'a pas été réfuté.

IRRÉGULARITÉ n. f. Manque de régularité : *l'irrégularité d'un bâtiment, de la conduite*.

IRRÉGULIER, IÈRE adj. Qui ne

suit point les règles : *verbe irrégulier;* qui n'est pas symétrique, uniforme : *bâtiment irrégulier.*

IRRÉGULIÈREMENT adv. D'une façon irrégulière.

IRRÉLIGIEUSEMENT adv. Avec irréligion.

IRRÉLIGIEUX, EUSE adj. Qui n'a pas de religion : *homme irréligieux;* contraire à la religion : *discours irréligieux.*

IRRÉLIGION n. f. Manque de religion.

IRRÉMÉDIABLE adj. A quoi on ne peut remédier.

IRRÉMÉDIABLEMENT adv. D'une façon irrémédiable.

IRRÉMISSIBLE adj. Qui ne mérite point de pardon.

IRRÉMISSIBLEMENT adv. Sans rémission, sans miséricorde.

IRRÉPARABLE adj. Qui ne peut être réparé : *perte irréparable.*

IRRÉPARABLEMENT adv. D'une manière irréparable.

IRRÉPRÉHENSIBLE adj. Qu'on ne saurait reprendre, blâmer.

IRRÉPRESSIBLE adj. Qu'on ne peut réprimer : *force irrépressible.*

IRRÉPROCHABLE adj. Qui ne mérite point de reproche.

IRRÉPROCHABLEMENT adv. D'une manière irréprochable.

IRRÉSISTIBLE adj. A quoi on ne peut résister : *éloquence irrésistible.*

IRRÉSISTIBLEMENT adv. D'une manière irrésistible.

IRRÉSOLU, E adj. Qui prend difficilement une résolution.

IRRÉSOLUMENT adv. D'une manière irrésolue.

IRRÉSOLUTION n. f. Incertitude, état de celui qui demeure irrésolu.

IRRESPECTUEUSEMENT adv. D'une manière irrespectueuse.

IRRESPECTUEUX, EUSE adj. Qui manque au respect, qui blesse le respect : *propos irrespectueux.*

IRRESPIRABLE adj. Qui ne peut servir à la respiration.

IRRESPONSABILITÉ n. f. Etat de ce qui n'est pas responsable.

IRRESPONSABLE adj. Qui n'est pas responsable.

IRRESPONSABLEMENT adv. D'une manière irresponsable.

IRRÉVÉREMMENT adv. Avec irrévérence.

IRRÉVÉRENCE n. f. Manque de respect.

IRRÉVÉRENCIEUSEMENT adv. D'une manière irrévérencieuse.

IRRÉVÉRENCIEUX, EUSE adj. Qui manque de respect.

IRRÉVÉRENT, E adj. Qui est contre le respect que l'on doit.

IRRÉVOCABILITÉ n. f. Etat de ce qui est irrévocable.

IRRÉVOCABLE adj. Qui ne peut être révoqué : *donation irrévocable.*

IRRÉVOCABLEMENT adv. D'une manière irrévocable.

IRRIGABLE adj. Qui peut être irrigué.

IRRIGATEUR n. m. Sorte de pompe portative pour arroser les cours, les gazons, etc. *Méd.* Instrument à injection.

IRRIGATION n. f. (lat. *irrigatio;* de *irrigare*, arroser). Arrosement des prés, des terres, à l'aide de rigoles ou de saignées. *Méd.* Action d'arroser une partie malade.

IRRIGUER v. tr. Arroser, en parlant des prairies.

IRRITABILITÉ n. f. Etat de ce qui est irritable. — La science n'a pu parvenir encore à expliquer le singulier phénomène de l'*irritabilité végétale.* Presque toutes les plantes, en effet, éprouvent un mouvement marqué au coucher du soleil, ainsi qu'au lever de cet astre. On dirait que sa retraite les engage à se parer de leurs couleurs et à exhaler leurs parfums. Bien plus, la sensitive se contracte pour se soustraire au contact d'un corps étranger; l'attrape-mouche d'Amérique rapproche ses folioles pour retenir prisonnier l'imprudent insecte qui est venu s'y placer. Les feuilles de l'acacia se courbent le soir sur leurs tiges, comme pour se livrer au sommeil, tandis que celles de la balsamine, s'inclinant vers la terre, forment une voûte protectrice au-dessus de la fleur. Les fleurs du nénufar tiennent aux racines par de longs pédoncules qui leur permettent de venir pendant le jour s'étaler à la surface de l'eau et de rentrer le soir dans l'élément liquide pour ne reparaître qu'à la lumière du soleil. Dans un grand nombre de plantes, les filets des étamines se meuvent au temps de la fécondation, sans qu'on puisse attribuer leurs mouvements à aucune force mécanique connue.

IRRITABLE adj. Qui s'irrite aisément : *caractère irritable.*

IRRITANT, E adj. Qui irrite, qui détermine une irritation. *Jurisp.* Qui annule : *clause irritante.*. N. m. Substance irritante : *les irritants.*

IRRITATION n. f. Action de ce qui irrite les organes, les nerfs, etc. ; état qui résulte de cette action. *Fig.* Agitation, effervescence : *l'irritation des esprits.*

IRRITÉ, E adj. Courroucé. *Fig. : les flots irrités. Poét.*

IRRITER v. tr. (lat. *irritare*). Mettre en colère. *Fig.* Augmenter, exciter : *irriter les désirs. Méd.* Causer de la douleur dans un organe : *cela irrite l'estomac.*

IRRORATION n. f. Action d'exposer à la rosée ou à un arrosement.

IRRUPTION n. f. (lat. *irruptio;* de *irrumpere*, entrer brusquement). Entrée soudaine des ennemis dans un pays. *Par*

ext. Débordement de la mer, d'un fleuve sur les terres.

ISABELLE adj. D'une couleur entre le blanc et le jaune : *cheval isabelle.* — Isabelle, souveraine de Castille et épouse de Ferdinand, était assiégée par les Maures dans une des villes de son royaume. Pour soutenir le courage des assiégés, elle fit le vœu, assez original, de ne pas changer de linge tant que le siège ne serait pas levé, et les dames de sa suite s'empressèrent de l'imiter. Le siège dura neuf mois, et ce ne fut qu'au bout de ce temps que ces dames purent changer de linge. Les chemises qu'elles quittaient furent appendues avec grande pompe, en ex-voto, dans une chapelle de la Vierge, ainsi que nous plaçons au dôme des Invalides les drapeaux pris sur nos ennemis. Elles avaient contracté, comme de raison, cette teinte fauve que prend le linge trop longtemps porté, et qui fait le mérite de quelques chevaux. Cette couleur prit dès lors et a conservé jusqu'à nos jours le nom de couleur *isabelle.*

Quelques historiens varient un peu sur cette origine. Suivant eux, il s'agirait d'Isabelle d'Autriche assiégeant la ville d'Ostende, et ce ne serait qu'au bout de trois années que, s'étant emparée de la ville, cette princesse put changer de linge.

ISARD n. m. Nom du chamois, dans les Pyrénées.

ISATIS (*tiss*) n. m. Quadrupède qui tient du renard et du chien.

ISCHION (*ki*) n. m. *Anat.* Un des trois os qui forment celui dans lequel la cuisse est emboîtée.

ISIAQUE adj. Qui a rapport à Isis : *mystères isiaques.*

ISLAMISME n. m. Mahométisme. On dit aussi ISLAM.

ISLANDAIS, E adj. et n. De l'Islande.

ISOCÈLE adj. (gr. *isos*, égal ; *skelos*, jambe). *Géom.* Qui a deux côtés égaux : *triangle isocèle.*



ISOCHRONE adj. (gr. *isos*, égal ; *chronos*, temps). *Méc. Mouvements isochrones*, qui se font en temps égaux, comme les mouvements du pendule.

ISOCHRONISME n. m. Qualité de ce qui est isochrone.

ISOGONE adj. (gr. *isos*, égal ; *gônia*, angle). A angles égaux.

ISOLANT, E adj. *Phys.* Qui ne conduit pas l'électricité.

ISOLATEUR n. m. V. ISOLOIR.

ISOLATION n. f. Action d'isoler le corps que l'on veut électriser.

ISOLÉ, E adj. Séparé.

ISOLEMENT n. m. Etat d'une personne qui vit isolée ; séparation opérée entre un corps qu'on électrise et les corps environnants.

ISOLÉMENT adv. D'une manière isolée.

ISOLER v. tr (lat. *insulare ;* de *insula*, île). Faire qu'un objet ne tienne à aucun autre ; séparer de toute société. *Phys.* Oter au corps qu'on électrise tout contact avec ceux qui pourraient lui enlever son électricité.

ISOLOIR n. m. Tabouret de bois à pieds de verre, sur lequel on met les corps qu'on veut électriser. On dit aussi ISOLATEUR.

ISOMÈRE adj. Qui est composé de parties semblables.

ISOMORPHE adj. Qui affecte la même forme : *cristaux isomorphes.*

ISOPÉRIMÈTRE adj. Se dit des figures dont les périmètres sont égaux.

ISOTHERME adj. Qui a la même température moyenne : *régions isothermes.*

ISRAÉLITE adj. et n. Hébreu, juif.

ISSU, E adj. (du v. fr. *issir*, sortir). Descendu d'une personne, d'une race.

ISSUE n. f. Lieu par où l'on sort. *Fig.* Evénement final, conclusion : *issue d'un combat.* **A l'issue de** loc. prép. Au sortir de.

ISTHME n. m. (gr. *isthmos*, passage). Langue de terre qui joint une presqu'île au continent.

ISTHMIQUES adj. *Jeux Isthmiques*, qui se célébraient à l'isthme de Corinthe.

ITALIANISER v. tr. Donner des habitudes, des sentiments italiens.

ITALIANISME n. m. Manière de parler propre à la langue italienne.

ITALIEN, IENNE adj. et n. De l'Italie.

ITALIQUE adj. Qui a rapport à l'Italie ancienne : *les langues italiques.* Adj. et n. m. *Impr.* Caractère d'imprimerie un peu incliné et inventé en Italie par Alde Manuce.

ITALISME n. m. V. ITALIANISME.

ITEM (*tème*) adv. (m. lat.). En outre, de plus ; s'emploie surtout dans les comptes, les énumérations. N. m. : *il y a dans ce compte trop d'item.*

ITÉRATIF, IVE adj. (lat. *iterativus ;* de *iterum*, derechef). Fait ou répété plusieurs fois : *ordre itératif.*

ITÉRATIVEMENT adv. Pour la seconde, troisième, quatrième fois.

ITHOS (*toce*) n. m. (du gr. *êthos*, morale). Ancien terme qui désignait la partie de la rhétorique qui traite des mœurs, par opposition à *pathos*, qui traite des passions.

ITINÉRAIRE n. m. (lat. *iter, itineris*, chemin). Route à suivre dans un voyage ; livre, ouvrage dans lequel un voyageur fait le récit de ses aventures : *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem.* Adj. *Mesures itinéraires*, qui servent à indiquer la distance d'un lieu à un autre.

IVE ou **IVETTE** n. f. *Bot.* Sorte de germandrée.

IVOIRE n. m. (lat. *ebur, eboris*). Substance osseuse qui constitue les défenses ou dents de l'éléphant et de quelques autres animaux. *Fig.* Blancheur : *l'ivoire du*

cou. — L'ivoire provient, en général, des défenses des éléphants, dont la grandeur varie de 30 centimètres à 2 mètres; on en a trouvé du poids de 80 kilogrammes. Les ouvrages modernes en ivoire ne sont rien en comparaison de ce qui se faisait chez les anciens : ils en construisaient des chars, des tables, des trônes, et jusqu'à des statues de 10 mètres de hauteur. Le plus estimé de tous est l'ivoire de Guinée; il jouit de la précieuse faculté de blanchir en vieillissant, tandis que les autres jaunissent.

IVOIRERIE n. f. Art du sculpteur en ivoire; commerce de l'ivoire.

IVOIRIER n. m. Ouvrier qui sculpte, façonne l'ivoire.

IVRAIE n. f. Mauvaise herbe à graine noire, qui naît parmi les blés. *Fig.* Chose mauvaise qui se mêle aux bonnes et leur nuit.

IVRE adj. (lat. *ebrius*). Qui a le cerveau troublé par les fumées du vin, d'une liqueur alcoolique. *Fig.* Troublé par les passions : *ivre de joie, d'orgueil.*

IVRESSE n. f. Etat d'une personne ivre. *Fig.* Transport : *l'ivresse de la joie;* enthousiasme : *l'ivresse poétique.*

IVROGNE, ESSE adj. et n. (rad. *ivre*, avec la finale *ogne*). Qui s'enivre souvent.

IVROGNER v. int. Se livrer à l'ivrognerie.

IVROGNERIE n. f. Habitude de s'enivrer.

IXIA ou **IXIE** n. f. Genre de plantes bulbeuses, de la famille des iridées.

J

J n. m. Dixième lettre de l'alphabet, et la septième des consonnes.

JÀ adv. (lat. *jam*). Déjà. *Vieux.*

JABLE n. m. Rainure qu'on fait aux douves des tonneaux.

JABLER v. tr. Faire des jables.

JABLOIRE n. f. Outil de tonnelier pour faire aux douves des tonneaux les jables ou rainures dans lesquelles on enchâsse les fonds.



JABOT n. m. (lat. *gibba*, bosse). Sorte de poche que les oiseaux ont sous la gorge, et dans laquelle les aliments séjournent quelque temps avant de passer dans l'estomac; mousseline, dentelle attachée comme ornement à l'ouverture d'une chemise d'homme.

JABOTAGE n. m. Bavardage.

JABOTER v. int. Parler sans cesse, dire des bagatelles. *Pop.*

JABOTEUR, EUSE n. Celui, celle qui jabote.

JACASSE n. f. Fille, femme qui parle eaucoup.

JACASSER v. int. Crier, en parlant de la pie, et, par ext., bavarder.

JACASSERIE n. f. Bavardage.

JACÉE n. f. *Bot.* Sorte de centaurée.

JACENT, E adj. Se dit des biens, d'une succession dont personne ne réclame la propriété.

JACHÈRE n. f. (lat. *jacere*, se reposer). Etat d'une terre labourable qu'on laisse reposer; cette terre elle-même. — On croyait universellement autrefois qu'après une récolte la terre n'avait plus les sucs nécessaires pour produire et qu'il fallait, pour les lui rendre, lui accorder un repos d'une année au moins. Cet état de repos est ce que l'on appelait *jachère* (du latin *jacere*, se reposer). L'agronomie moderne a reconnu que c'était une erreur, puisqu'un champ produit de lui-même des herbes inutiles pendant le temps de repos que lui accorde le laboureur. En effet, les amendements, les engrais suffisent à l'entretien de la fécondité du sol; seulement, il est indispensable de varier les cultures, par exemple, de remplacer une plante épuisante par une autre qui est améliorante, qui fume en quelque sorte la terre au moyen de ses débris : c'est cette variété, cette rotation de culture qui forme le système des assolements. L'assolement de quatre années est le plus généralement adopté aujourd'hui : 1re année, racines, comme navets ou pommes de terre; 2e année, orge; 3e année, herbages artificiels, trèfle, luzerne, etc.; 4e année, froment.

JACHÉRER v. tr. Labourer des terres en jachère. — Se conjugue comme ACCÉLÉRER.

JACINTHE n. f. Plante de la famille des liliacées; sa fleur (*).



JACOBÉE n. f. Espèce de seneçon qu'on appelle aussi HERBE DE SAINT-JACQUES.

JACOBIN, E n. Religieux, religieuse de la règle de Saint-Dominique. **Club des Jacobins.** V. à la partie historique.

JACOBINISME n. m. Doctrine des jacobins, démocratie tyrannique.

JACONAS n. m. Espèce de mousseline de l'Inde.

JACQUARD n. m. Métier à tisser inventé par Jacquard. V. à la partie historique.

JACQUERIE n. f. (du nom de *Jacques*, sobriquet donné aux paysans au XIVe et au XVe siècle). Insurrection des serfs contre les seigneurs, au XIVe siècle. V. à la partie historique.

JACQUET n. m. Jeu qui se joue sur le trictrac.

JACTANCE n. f. Vanterie.

JACULATOIRE adj. (lat. *jaculari*, lancer). *Oraison jaculatoire*, se dit d'une prière courte et fervente.

JADE n. m. Pierre fort dure, d'une couleur verdâtre ou olivâtre.

JADIS (*dice*) adv. (lat. *jam*, déjà ; *diu*, longtemps). Autrefois.

JAGUAR (*gouar*) n. m. Quadrupède carnivore à peau mouchetée.

JAÏET n. m. V. JAIS.

JAILLIR v. int. (lat. *jaculari*, lancer). Sortir impétueusement, en parlant des liquides, et quelquefois aussi de la lumière.

JAILLISSANT, E adj. Qui jaillit : *eaux jaillissantes.*

JAILLISSEMENT n. m. Action de jaillir.

JAIS n. m. Substance bitumineuse, solide, d'un noir luisant. *Noir comme du jais*, très noir. — Le jais est une variété de lignite ; on le trouve en France, dans l'Aude, les Bouches-du-Rhône, les Pyrénées ; en Prusse, en Saxe, en Espagne. On le taille à facettes comme les pierres précieuses. Le jais véritable brûle et s'enflamme comme du charbon de terre ; le jais faux, qui n'est que du verre, se ramollit, mais ne brûle pas.

JALAP (*lape*) n. m. Plante de l'Amérique septentrionale, dont la racine a des propriétés purgatives très énergiques.

JALE n. f. Sorte de grande jatte.

JALET n. m. Petit caillou rond qu'on lance avec une arbalète.

JALON n. m. Grand bâton, verge de fer qu'on plante en terre pour prendre des alignements. *Fig.* Premier pas dans une voie quelconque.

JALONNEMENT n. m. Action, manière de jalonner.

JALONNER v. int. Planter des jalons de distance en distance. V. tr. : *jalonner une allée, un terrain.*

JALONNEUR n. m. Homme chargé de jalonner ; dans la théorie militaire, soldat placé sur un point, en guise de jalon, pour déterminer un alignement.

JALOUSEMENT adv. Avec jalousie.

JALOUSER v. tr. Porter envie à, être jaloux de.

JALOUSIE n. f. Chagrin de voir posséder par un autre un bien qu'on voudrait pour soi ; sentiment d'envie qu'excite la gloire, la prospérité d'un concurrent ; treillis de bois, sorte de contrevent au travers duquel on voit sans être vu.

JALOUX, OUSE adj. (lat. *zelosus;* du gr. *zêlos*, envie ardente). Qui a de la jalousie ; envieux : *jaloux du bonheur d'autrui. Fig.* Très attaché à : *jaloux de sa liberté ;* très désireux : *jaloux de plaire.*

JAMAIS adv. En aucun temps. **À jamais, pour jamais** loc. adv. Toujours, pour toujours.

JAMBAGE n. m. Ligne droite des lettres *m, n, u*, etc. *Maçonn.* Chaîne de maçonnerie qui soutient l'édifice et sur laquelle on pose les grosses poutres. *Jambage de cheminée*, qui soutient le manteau.

JAMBE n. f. Partie du corps comprise entre le genou et le pied. *Jouer des jambes, prendre ses jambes à son cou*, s'enfuir au plus vite. *Faire belle jambe*, étaler avec complaisance ses avantages physiques (*Fam.*). **Jambe de bois,** morceau de bois façonné qui tient lieu de jambe. **Jambe d'une maille,** fil qui forme un des côtés de la maille. **Jambe de force,** chacune des pièces de bois posées vers les extrémités d'une poutre, pour la décharger en diminuant sa portée.

JAMBÉ, E adj. *Bien jambé*, qui a la jambe bien faite.

JAMBETTE n. f. Petit couteau de poche, dont la lame se replie dans le manche.

JAMBIER, IÈRE adj. *Anat.* Qui appartient à la jambe : *muscles jambiers.* N. f. Sorte de guêtre enveloppant les jambes.



JAMBON n. m. (rad. *jambe*). Cuisse ou épaule salée du cochon ou du sanglier (*).

JAMBONNEAU n. m. Petit jambon.

JAN n. m. Chacune des deux tables du jeu de trictrac.

JANISSAIRE n. m. (turc *ieni*, nouveau ; *tcheri*, milice). Autrefois, soldat de l'infanterie turque, qui servait de garde au sultan. V. PART. HIST.

JANSÉNISME n. m. Doctrine de Jansénius sur la grâce et la prédestination.

JANSÉNISTE n. m. Partisan du jansénisme.



JANTE n. f. Pièce de bois courbée, qui fait partie du cercle d'une roue de voiture.

JANVIER n. m. Premier mois de l'année, qui tire son nom de Janus, roi du Latium, auquel ce mois était consacré.

JAPON n. m. Porcelaine du Japon : *de beaux japons.*

JAPONAIS, E adj. et n. Du Japon.

JAPPEMENT n. m. Action de japper.

JAPPER v. int. Aboyer, principalement en parlant des petits chiens.

JAQUE n. f. Ancien habillement court et serré.



JAQUEMART n. m. Figure de métal représentant un homme armé qui frappe les heures avec un marteau sur la cloche d'une horloge. Jouet d'enfant (*).

JAQUERIE n. f. V. JACQUERIE.

JAQUETTE n. f. Vêtement d'homme qui descend jusqu'aux genoux ; robe que portent les petits garçons : *enfant à la jaquette.*

JAQUIER n. m. Genre d'arbres, dont l'espèce type est l'*arbre à pain.*

JARDE n. f. Tumeur calleuse en dehors du jarret d'un cheval. On dit aussi JARDON n. m.

JARDIN n. m. (ital. *giardino*). Lieu, ordinairement enclos, où l'on cultive des fleurs (*parterre*), des légumes (*potager*), des arbres (*fruitier* ou *verger*), etc. *Fig.* Pays fertile : *la Touraine est le jardin de la France.*

JARDINAGE n. m. Art de cultiver les jardins ; plantes potagères cultivées dans les jardins : *une voiture de jardinage.*

JARDINER v. int. Travailler à un jardin.

JARDINET n. m. Petit jardin.

JARDINEUX, EUSE adj. Se dit d'une pierre fine qui offre des points opaques.

JARDINIER, IÈRE n. Qui fait son état de cultiver les jardins. Adj. Qui a rapport aux jardins : *plante jardinière.*

JARDINIER-FLEURISTE n. m. Celui qui s'occupe spécialement de la culture des fleurs.

JARDINIÈRE n. f. Meuble d'ornement qui supporte une caisse dans laquelle on cultive des fleurs ; mets composé de différents légumes ; nom vulgaire du carabe doré, insecte très utile.

JARDON n. m. V. JARDE.

JARGON n. m. Langage corrompu, et, abusivement, langue étrangère qu'on n'entend pas.

JARGON n. m. Espèce de diamant jaune.

JARNAC (*nak*) n. m. *Coup de Jarnac*, manœuvre perfide, déloyale. V. P. HIST.

JAROSSE ou **JAROUSSE** n. f. Variété de gesse.



JARRE n. f. Grand vase de grès pour conserver l'eau (*).

JARRET n. m. Partie de la jambe située derrière l'articulation du genou ; endroit où se plie la jambe de derrière des quadrupèdes.

JARRETÉ, E adj. Se dit d'un quadrupède qui a les jambes de derrière tournées en dedans.

JARRETIÈRE n. f. (rad. *jarret*). Ruban, tissu élastique, dont on lie ses bas ; ordre de chevalerie, en Angleterre. V. PART. HIST.

JARS n. m. Mâle de l'oie.

JAS n. m. Bois de l'ancre. *Mar.*

JASEMENT n. m. Action de jaser.

JASER v. int. Causer, babiller. Se dit aussi des oiseaux parleurs, tels que la pie, le merle, le perroquet, etc.

JASERAN ou **JASERON** n. m. Chaîne d'or à mailles très fines pour suspendre au cou des croix, des médaillons, etc.

JASERIE n. f. Babil, caquet. *Fam.*

JASERON n. m. V. JASERAN.

JASEUR, EUSE n. Causeur, babillard.



JASMIN n. m. (ar. *iasmin*). Arbuste qui produit des fleurs odoriférantes (*); la fleur même.

JASMINÉES n. f. pl. Famille de plantes, qui ont pour type le jasmin.

JASPAGE n. m. Imitation du jaspe au moyen de couleurs : *le jaspage d'une boiserie.*

JASPE n. m. (gr. et lat. *iaspis*). Pierre dure et opaque de la nature de l'agate.

JASPÉ, E adj. Bariolé de diverses couleurs : *tulipe jaspée, marbre jaspé.*

JASPER v. tr. Bigarrer de diverses couleurs pour imiter le jaspe.

JASPURE n. f. Action de jasper ; résultat de cette action.

JATTE n. f. (lat. *gabata*). Espèce de vase rond et sans rebords.

JATTÉE n. f. Le contenu d'une jatte.

JAUGE n. f. Capacité que doit avoir un vaisseau fait pour mesurer une liqueur ou des grains : *ce boisseau n'a pas la jauge ;* verge graduée, servant à mesurer la capacité des futailles ; futaille servant d'étalon pour ajuster et échantillonner les autres ; nom de plusieurs instruments qui servent à prendre des mesures.

JAUGEAGE n. m. Action de jauger ; droit que perçoivent les jaugeurs.

JAUGER v. tr. Mesurer la capacité d'un tonneau, d'un navire, etc.

JAUGEUR n. m. Homme dont l'emploi est de jauger.

JAUNÂTRE adj. Qui tire sur le jaune.

JAUNE adj. Qui est de couleur d'or, entre le vert et l'orange. **Fièvre jaune,** affection gastro-intestinale très grave, qui rend la peau jaune. **Nain jaune,** espèce de jeu de cartes. **Race jaune** ou **mongole,** race humaine de l'Asie orientale, qui offre la coloration jaune de la peau. **Jaune d'œuf,** partie centrale de l'œuf des oiseaux, qui est colorée en jaune. N. m. : *étoffe d'un jaune clair.*

JAUNET, ETTE adj. Un peu jaune. N. m. Pièce d'or. *Pop.*

JAUNIR v. tr. Teindre en jaune. V. int. Devenir jaune.

JAUNISSANT, E adj. Qui jaunit : *les blés jaunissants. Poét.*

JAUNISSE n. f. Maladie causée par la bile qui se répand et jaunit la peau.

JAUNISSEMENT n. m. Action de rendre ou de devenir jaune.

JAVANAIS, E adj. De l'île de Java.

JAVART n. m. Tumeur au bas de la jambe du cheval, du bœuf, etc.

JAVEAU n. m. Ile formée de sable et de limon par un débordement d'eau.

JAVELAGE n. m. Action, manière de javeler.

JAVELÉ, E adj. *Avoines javelées,* celles dont le grain est devenu noir et pesant par la pluie qui les a mouillées tandis qu'elles étaient en javelles.

JAVELER v. tr. Mettre en javelles. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

JAVELEUR n. m. Qui javelle.

JAVELINE n. f. Espèce de dard long et mince.

JAVELLE n. f. (lat. *capulus*, poignée; de *capio*, je prends). Se dit des poignées de blé, d'orge, de seigle coupé, etc., qui

demeurent couchées sur le sillon, jusqu'à ce qu'on les lie en gerbes; petit fagot fait de sarments.

JAVELLE (EAU DE) n. f. Chlorure de potassium en dissolution dans l'eau.

JAVELOT n. m. (lat. *jaculum*, trait). Espèce de dard, arme de trait.

JE pron. pers. de la première personne, des deux genres et du singulier.

JEANNETTE n. f. Petite croix d'or suspendue au cou des paysannes.

JECTISSES adj. f. pl. Se dit des terres remuées ou rapportées. *Maconn. Pierres jectisses*, qui peuvent se poser à la main dans toutes sortes de constructions.

JÉHOVAH n. m. Dieu, en hébreu.

JEJUNUM (*jéjunome*) n. m. (m. lat.). *Anat.* Second intestin grêle.

JÉRÉMIADE n. f. Plainte fréquente et importune, par allusion aux *Lamentations* de Jérémie, l'un des quatre grands prophètes, qui y prédit la ruine de Jérusalem, la captivité de Babylone et déplore éloquemment les malheurs de sa patrie.

JÉSUITE n. m. Membre de la société de Jésus, fondée en 1534 par Ignace de Loyola.

JÉSUITIQUE adj. De jésuite.

JÉSUITIQUEMENT adv. D'une manière jésuitique.

JÉSUITISME n. m. Système des jésuites.

JESUS adj. et n. m. *Papier jésus*, format de papier (env. $0^m,72$ sur $0^m,55$).

JET n. m. (lat. *jactus;* de *jacere*, jeter). Mouvement imprimé à un corps en le jetant. **Jet d'eau,** eau qui s'élance d'un tuyau; *jet de lumière*, rayon de lumière qui paraît subitement; *premier jet*, ébauche, esquisse; *du premier jet*, du premier coup, sans qu'il ait été nécessaire d'y revenir. *Bot.* Bourgeon que poussent les arbres.

JETÉ n. m. Pas de danse.

JETÉE n. f. Amas de pierres, etc., encaissées le long d'un port pour arrêter les eaux, ou sur un chemin pour le rendre praticable.



JETER v. tr. (rad. *jet*). Lancer : *jeter une pierre;* pousser avec violence : *les vents nous jetèrent sur un écueil;* rendre : *cet abcès jette du pus. Fig.* Produire des bourgeons : *la vigne commence à jeter. Jeter l'ancre*, la faire tomber dans la mer pour arrêter le navire; *jeter les fondements d'un édifice*, les établir; *jeter un pont sur une rivière*, l'y construire; *jeter quelqu'un dans l'embarras*, l'y mettre; *jeter un coup d'œil*, regarder; *jeter l'épouvante*, remplir de terreur; *jeter les yeux sur quelqu'un*, faire choix de lui pour un poste de confiance; *jeter de la poudre aux yeux*, éblouir, surprendre par de faux brillants; *jeter le froc aux orties*, renoncer à l'état monastique; *jeter le manche après la cognée*, abandonner une affaire par découragement; *jeter feu et flamme*, se livrer à de grands emportements de colère; *jeter de profondes racines*, s'enraciner profondément, au propre et au fig.; *jeter en moule*, fondre, mouler; *le sort en est jeté*, le parti en est pris. **Se jeter** v. pr. Se précipiter, se lancer, se porter vers. *Se jeter entre les bras de quelqu'un*, y chercher un appui; *se jeter dans un parti*, l'embrasser; se perdre, en parlant d'une rivière : *la Saône se jette dans le Rhône.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

JETON n. m. Pièce ronde et plate, en ivoire ou en métal, pour marquer et payer au jeu. **Jeton de présence,** pièce de métal que l'on remet à chaque membre présent de certaines compagnies, et qui lui sert à toucher une certaine somme.

JEU n. m. (lat. *jocus*). Divertissement, récréation; ce qui sert à jouer à certains jeux : *acheter un jeu de dames;* manière de toucher les instruments : *jeu brillant;* manière de jouer d'un acteur : *jeu noble;* aisance, facilité de se mouvoir : *donner du jeu à une porte.* **Jeu de mots,** allusion fondée sur la ressemblance des mots; *jeu d'esprit*, petit jeu qui exige de l'esprit; *ce n'est qu'un jeu d'enfant*, une chose très facile; *ce n'est qu'un jeu pour lui*, il le fait facilement; *mettre quelqu'un en jeu*, le mêler à son insu dans une affaire; *jouer gros jeu*, risquer beaucoup; *tirer son épingle du jeu*, se dégager adroitement d'une mauvaise affaire. Pl. Divinités allégoriques qui présidaient à la joie : *les Jeux et les Ris. Jeux de bourse*, toute espèce d'agiotage sur les fonds publics.

JEUDI n. m. (lat. *Jovis dies*, jour de Jupiter). Cinquième jour de la semaine. *Semaine des trois jeudis*, temps qui n'arrivera jamais. *Pop.*

JEUN (À) (*jun*) loc. adv. (lat. *jejunus*, qui est à jeun). *Etre à jeun*, n'avoir rien mangé de la journée.

JEUNE adj. (lat. *juvenis*). Qui n'est guère avancé en âge; qui a encore la vigueur et l'agrément de la jeunesse; qui n'a point l'esprit mûri : *il sera donc toujours jeune?* cadet : *un tel le jeune.*

JEÛNE n. m. (lat. *jejunium*). Abstinence d'aliments par esprit de mortification; toute abstinence d'aliments.

JEUNEMENT adv. *Vén.* Nouvellement : *cerf dix cors jeunement.*

JEÛNER v. int. S'abstenir d'aliments; observer le jeûne prescrit par l'Eglise.

JEUNESSE n. f. Partie de la vie de l'homme entre l'enfance et l'âge viril; les jeunes gens.

JEUNET, ETTE adj. Très jeune. *Fam.*

JEÛNEUR, EUSE n. Qui jeûne.

JOAILLERIE (*jo-a-ie-rie*) n. f. (rad. *joyau*). Art, commerce du joaillier.

JOAILLIER, IÈRE (*jo-a-ié*) n. Qui travaille en joyaux, qui en vend.

JOBARD n. m. Niais, qui se laisse duper facilement. *Fam.*

JOBARDER v. tr. Duper en se moquant : *est-ce que vous auriez la prétention de me jobarder? Fam.*

JOCKEY (*jo-ké*) n. m. (m. angl.). Jeune domestique qui conduit la voiture en postillon ou qui monte derrière; individu qui monte les chevaux dans les courses. Pl. des *jockeys*.

JOCKO n. m. Nom vulgaire de l'orang-outang.

JOCRISSE n. m. Benêt qui se laisse duper; valet niais et maladroit.

JOIE n. f. (lat. *gaudium*). Mouvement vif et agréable que l'âme ressent dans la possession d'un bien réel ou imaginaire. **Feu de joie,** qu'on allume dans les réjouissances publiques; *les joies du monde*, les plaisirs.

JOIGNANT, E adj. Contigu. Prép. Près, tout proche.

JOINDRE v. tr. (lat. *jungere*). Approcher deux choses de manière qu'elles se touchent; ajouter : *joindre l'intérêt au capital;* allier : *joindre l'utile à l'agréable;* attraper : *joindre quelqu'un.* V. int.: *ces fenêtres ne joignent pas bien.* — Le part. passé est inv. dans ces deux cas : **ci-joint** *la copie que vous demandez; vous trouverez* **ci-joint** *copie du contrat.* Il varie dans ces deux autres cas : *la copie* **ci-jointe**; *vous trouverez* **ci-jointe** *la copie du contrat.*

JOINT n. m. Articulation, endroit où se touchent deux os; espace qui existe entre deux pierres contiguës dans un ouvrage de maçonnerie : *remplir les joints avec du mortier, du plâtre*, etc. *Fig. Trouver le joint*, la meilleure manière de prendre une affaire. *Fam.*

JOINTÉ, E adj. *Art vét. Cheval court-jointé*, qui a le paturon trop court; *long-jointé*, qui l'a trop long.

JOINTÉE n. f. Autant que les deux mains rapprochées peuvent contenir : *une jointée d'avoine.*

JOINTIF, IVE adj. Qui est joint : *lattes jointives.*

JOINTOIEMENT n. m. Action de jointoyer.

JOINTOYER v. tr. Remplir les joints des pierres avec du mortier.

JOINTURE n. f. Joint.

JOLI, E adj. Agréable, gentil. N. m. Ce qui est joli.

JOLIET, ETTE adj. Diminutif de *joli. Fam.*

JOLIMENT adv. Bien, d'une manière agréable, spirituelle. S'emploie souvent ironiquement : *il est joliment arrangé.*

JOLIVETÉ n. f. Jolie petite babiole.

JONC n. m. (lat. *juncus*). Plante à tiges droites et flexibles, qui croît dans l'eau et dans les lieux humides; canne faite d'une de ces tiges.

JONCACÉES n. f. pl. Famille de plantes, ayant le jonc pour type.

JONCHAIE n. f. Lieu rempli de joncs.

JONCHÉE n. f. Fleurs, herbes, branchages, dont on jonche les rues un jour de cérémonie.

JONCHEMENT n. m. Action de joncher.

JONCHER v. tr. (rad. *jonc*). Répandre çà et là, couvrir : *joncher la terre de fleurs.*

JONCHETS n. m. pl. Petits bâtons d'ivoire, de bois, d'os, etc., fort menus, avec lesquels jouent les enfants.

JONCTION n. f. (lat. *junctio; de jungere*, joindre). Réunion : *la jonction de deux armées, de deux rivières.* **Point de jonction,** endroit où deux choses se joignent.

JONGLER v. int. (lat. *joculari*, faire des choses plaisantes). Faire des tours d'adresse, de passe-passe.

JONGLERIE n. f. Charlatanerie, tour de passe-passe.

JONGLEUR n. m. Charlatan, bateleur.

JONQUE n. f. (chinois *tchouen*, bateau). Vaisseau en usage dans les Indes, en Chine et au Japon.

JONQUILLE n. f. Plante du genre narcisse; sa fleur.

JOSEPH adj. Se dit d'une sorte de papier mince et transparent.

JOUABLE adj. Qui peut être joué.

JOUAILLER v. int. Jouer petit jeu; mal jouer. *Fam.*

JOUBARBE n. f. Plante grasse herbacée, qui croît ordinairement sur les toits et sur les murs.

JOUE n. f. (lat. *gena*). Chacune des deux régions latérales du visage. *Mettre en joue*, viser avec une arme à feu.

JOUÉE n. f. Epaisseur du mur dans l'ouverture d'une porte, d'une fenêtre, etc.

JOUER v. int. (lat. *jocari;* de *jocus*, jeu). Se récréer, se divertir; tirer des sons d'un instrument de musique : *jouer du violon. Fig.* Se mouvoir aisément : *ce ressort joue bien. Jouer de malheur*, ne pas réussir; *jouer sur les mots*, équivoquer; *jouer du bâton*, le manier adroitement; *jouer des jambes*, fuir; *faire jouer une mine*, y mettre le feu. V. tr. Faire une partie de jeu; jeter : *jouer une carte;* exécuter une pièce de musique : *jouer une valse;* représenter un personnage : *jouer le rôle d'Athalie. Fig.* Exposer : *jouer sa vie;* tromper : *vous m'avez joué.* **Se jouer** v. pr. S'amuser, folâtrer : *se jouer sur l'herbe. Fig. Se jouer des lois*, les mépriser; *se jouer de quelqu'un*, le railler adroitement, le tromper; *se jouer à quelqu'un*, l'attaquer.

JOUET n. m. Ce qui sert à amuser un enfant. *Fig.* Personne dont on se moque : *être le jouet de tous.*

JOUEUR, EUSE n. Qui joue, qui folâtre; qui a la passion du jeu.

JOUFFLU, E adj. Qui a de grosses joues. *Fam.*

JOUG (*jougue*) n. m. (lat. *jugum*).

Pièce de bois qu'on met par-dessus la tête des bœufs, pour les atteler (*). *Fig.* Servitude, sujétion: *tenir sous le joug*; pique placée horizontalement sur deux autres fichées en terre, et sous laquelle les Romains faisaient passer les ennemis vaincus.



JOUIR v. int. (lat. *gaudere*, éprouver de la joie). Avoir la possession actuelle d'une chose et en tirer tous les avantages. — Ne dites pas : *jouir d'une mauvaise santé, d'une triste réputation;* mais *avoir une mauvaise santé*, etc.

JOUISSANCE n. f. Usage, possession d'une chose ; plaisir : *être privé de toute jouissance.*

JOUISSANT, E adj. *Jurisp.* Qui jouit de ses droits.

JOUJOU n. m. Petit jouet d'enfant.

JOUR n. m. Clarté, lumière du soleil; espace de vingt-quatre heures ; temps pendant lequel le soleil éclaire l'horizon ; ouverture par où vient la lumière : *pratiquer des jours à un appartement. Fig.* Apparence sous laquelle s'offre une chose. *Mettre un ouvrage au jour*, le publier; *prendre le jour de quelqu'un*, celui qui lui convient; *se faire jour*, passer à travers; *ravir le jour*, la vie; *donner le jour*, la naissance; *percé à jour*, de part en part; *vivre au jour le jour*, jouir du présent sans se mettre en peine de l'avenir; *beauté d'un jour*, qui passe rapidement. **Faux jour**, lumière qui trompe la vue, au propre et au fig.; **demi-jour**, faible clarté. Pl. *Les beaux jours*, époque du printemps, temps de la première jeunesse; *de nos jours*, dans le temps où nous vivons. — Le mot latin *dies*, quoique ayant un son très différent du mot *jour*, lui a cependant donné naissance; voici comment : de *dies*, jour, les Latins ont fait *diurnus*, qui a produit l'italien *giorno* et l'ancien français *jor*, d'où est venu *jour*.

Nous devons à *diurnus* les mots *diurne, diurnal;* et l'on dit : éclairer *a giorno*, c'est-à-dire produire artificiellement la clarté du jour.

JOURNAL n. m. (lat. *diurnus*, journalier). Ecrit où l'on relate les faits jour par jour ; publication périodique qui donne des nouvelles politiques, littéraires, scientifiques, etc. ; ancienne mesure de terre. **Livre journal**, registre sur lequel un marchand écrit jour par jour tout ce qui a rapport à son commerce.

JOURNALIER, IÈRE adj. (lat. *diurnalis*). Qui se fait chaque jour. *Fig.* Incertain : *les armes sont journalières.* N. m. Homme qui travaille à la journée.

JOURNALISME n. m. Etat du journaliste.

JOURNALISTE n. m. Qui travaille à la rédaction d'un journal.

JOURNÉE n. f. Espace de temps qui s'écoule depuis le lever jusqu'au coucher; salaire d'un ouvrier pour le travail d'un jour; ce travail même.

JOURNELLEMENT adv. Tous les jours.

JOUTE n. f. (lat. *juxta*, près de). Combat à cheval d'homme à homme avec la lance ; lutte sur l'eau par divertissement.

JOUTER v. int. Lutter.

JOUTEUR n. m. Qui joute.

JOUVENCE n. f. Jeunesse. *Vieux.* V. à la partie mythologique.

JOUVENCEAU n. m. Adolescent. *Fam.*

JOUVENCELLE n. f. Jeune fille.

JOUXTE prép. Proche ; conformément à. *Vieux.*

JOVIAL, E, ALS adj. Gai, joyeux.

JOVIALEMENT adv. D'une manière joviale.

JOVIALITÉ n. f. Humeur joviale, disposition à la gaieté.

JOYAU n. m. (lat. *jocalia*). Ornement qui sert à la parure des femmes. *Joyaux de la couronne*, diamants et autres ornements précieux qui appartiennent à la couronne.

JOYEUSEMENT adv. Avec joie.

JOYEUSETÉ n. f. Plaisanterie, mot pour rire. *Fam.*

JOYEUX, EUSE adj. Qui a de la joie.

JUBÉ n. m. Tribune en forme de galerie entre la nef et le chœur, dans certaines églises. On l'appela d'abord AMBON.

JUBILAIRE adj. Qui a rapport au jubilé : *année jubilaire.*

JUBILANT, E adj. Qui jubile.

JUBILATION n. f. Réjouissance.

JUBILÉ n. m. (hébr. *iobel*, corne de bélier, instrument qui servait à annoncer l'année sainte). Selon la loi de Moïse, solennité publique célébrée tous les cinquante ans, où chacun rentrait dans son héritage et où les dettes étaient abolies, les esclaves rendus à la liberté; chez les catholiques, indulgence plénière et générale accordée par le pape en certaines occasions.

JUBILER v. int. (lat. *jubilare*). Eprouver une joie très vive.

JUCHER v. int. Se dit des poules et de quelques oiseaux qui se mettent sur une branche, sur une perche pour dormir. *Fig.* Loger très haut.

JUCHOIR n. m. Endroit où juche la volaille.

JUDAÏQUE adj. (lat. *judæus*, juif). Qui appartient aux juifs : *loi judaïque;* qui s'attache mesquinement à la lettre en négligeant l'esprit : *interprétation judaïque.*

JUDAÏQUEMENT adv. D'une manière judaïque.

JUDAÏSANT, E adj. Qui judaïse.

JUDAÏSER v. int. Pratiquer les cérémonies judaïques.

JUDAÏSME n. m. Religion des juifs.

JUDAS n. m. Traître ; petite ouverture à un plancher, pour voir ce qui se passe au-dessous. *Baiser de Judas*, baiser de traître, caresses trompeuses.

JUDICATURE n. f. (lat. *judicaturus*, devant juger). Etat, charge de juge.

JUDICIAIRE adj. (lat. *judicium*, jugement). Qui est relatif à la justice : *débats judiciaires* ; fait par autorité de justice : *vente judiciaire. Acte judiciaire*, acte fait en présence du juge et sous sa surveillance. *Bail judiciaire*, bail fait à la poursuite du commissaire aux saisies réelles, lorsqu'un héritage était saisi réellement ; *fermier judiciaire*, celui qui prenait à ferme un pareil héritage. *Astrologie judiciaire*, art prétendu de juger de l'avenir par l'observation des astres ; *combat judiciaire*, combat ordonné ou autorisé par les juges, au moyen âge, et où les contestants soutenaient leurs droits en se battant l'un contre l'autre. N. f. Faculté d'apprécier : *avoir une bonne judiciaire*.

JUDICIAIREMENT adv. En forme judiciaire.

JUDICIEUSEMENT adv. D'une manière judicieuse.

JUDICIEUX, EUSE adj. (lat. *judicium*, jugement). Qui a le jugement bon : *auteur judicieux* ; qui annonce du jugement : *réflexion judicieuse*.

JUGAL, E adj. Qui a rapport à la joue : *os jugaux*. — On dit aussi ZYGOMATIQUE.

JUGE n. m. (lat. *judex* ; de *jus*, droit, et *dicere*, dire). Magistrat chargé de rendre la justice ; arbitre : *prendre pour juge*. **Juge de paix**, magistrat chargé de juger sans frais les différends de peu d'importance et de concilier les parties. **Juge d'instruction**, magistrat chargé de rechercher les crimes et délits, de faire arrêter les prévenus, de recueillir les preuves relatives à la cause. **Juge suppléant**, celui qui est chargé de remplacer certains juges, en cas d'empêchement.

JUGÉ n. m. S'emploie surtout dans cette loc. : le *bien jugé*, le *mal jugé*, en parlant d'une sentence rendue selon ou contre les règles.

JUGEMENT n. m. Faculté de l'entendement qui compare et qui juge : *avoir le jugement droit* ; opinion, sentiment : *je m'en rapporte à votre jugement*. Action de juger ; décision, sentence émanée d'un tribunal. **Jugement criminel**, sentence en matière criminelle. **Jugement civil**, sentence en matière civile. **Jugement par défaut**, celui qui est rendu contre une partie qui n'a pas comparu et ne s'est pas défendue à l'audience, quoique régulièrement assignée. **Jugement contradictoire**, celui qui est rendu sur la défense de toutes les parties en cause. **Jugement préparatoire, jugement avant faire droit**, celui qui règle préalablement une question accessoire et ne décide rien sur le fond. **Jugement de Dieu**, preuves extraordinaires, comme le duel, l'épreuve du feu, etc., auxquelles on recourait autrefois lorsque les preuves matérielles manquaient. V. PART. HIST.

JUGER v. tr. (rad. *juge*). Décider une affaire, un différend, en qualité de juge ou d'arbitre ; apercevoir entre deux idées un rapport de convenance ou de disconvenance ; énoncer une opinion sur une personne ou sur une chose : *mal juger quelqu'un* ; être d'avis : *juger nécessaire de* ; s'imaginer : *jugez combien je fus surpris*.

JUGEUR n. m. Homme qui juge légèrement, sans les connaissances nécessaires.



JUGULAIRE adj. (lat. *jugulum*, gorge). Qui concerne la gorge : *veine, glande jugulaire*. N. f. Chacune des courroies ou bandes qui passent sous le menton et maintiennent le shako, le casque, etc.

JUGULER v. tr. (lat. *jugulare*). Etrangler. *Fig.* Ennuyer, tourmenter à l'excès.

JUIF, IVE adj et n. (lat. *judæus* ; de *Judæa*, Judée). Qui professe la religion judaïque. *Fig.* Usurier. *Fam.* **Juif errant**, héros d'une légende populaire. *Fig. C'est un vrai Juif errant*, il voyage sans cesse. V. PART. HIST.

JUILLET (*jui-iè*) n. m. Septième mois de l'année, ainsi nommé de *Jules* César, qui était né dans ce mois. V. PART. HIST.

JUIN n. m. (lat. *junius*, le mois consacré à Junon). Sixième mois de l'année, V. PART. HIST.

JUIVERIE n. f. Quartier d'une ville habitée par les juifs.

JUJUBE n. m. Fruit du jujubier ; suc extrait du jujube : *le jujube est bon pour la toux*.

JUJUBIER n. m. Arbre épineux du Midi, qui donne le jujube.

JULEP (*lèpe*) n. m. Potion calmante.

JULIEN, ENNE adj. *Ere julienne*, qui date de la réformation du calendrier par *Jules* César ; *année julienne*, de 365 jours et six heures.

JULIENNE n. f. Plante de la famille des crucifères ; potage fait avec plusieurs sortes d'herbes et de légumes.

JUMEAU, ELLE adj. et n. (lat. *gemellus*). Se dit de deux ou de plusieurs enfants nés d'un même accouchement.

JUMELÉ, E adj. Consolidé par des jumelles.



JUMELLES n. f. pl. Deux pièces de bois ou de métal semblables, qui entrent dans la composition d'une machine ; lorgnette à deux branches (*).

JUMENT n. f. (lat. *jumentum*, bête de trait). Femelle du cheval.

JUNGLE (*jon*) n. f. Nom donné, dans l'Inde, à de vastes espaces couverts d'arbres, de hautes herbes et de roseaux.

JUNON n. f. Nom d'une planète. V PART. HIST.

JUNTE (*jonte*) n. f. (esp. *junta*, assemblage). Nom donné, en Espagne et en Por-

tugal, à divers conseils administratifs.

JUPE n. f. Partie de l'habillement des femmes, qui descend de la ceinture aux pieds.

JUPITER n. m. La plus considérable et la plus brillante des planètes.

JUPON n. m. Jupe de dessous.

JURANDE n. f. Nom donné jadis à la charge de juré, dans les corporations d'artisans ou de marchands. V. PART. HIST.

JURASSIQUE adj. *Géol.* Se dit des terrains qui ont une composition analogue à ceux du Jura.

JURAT n. m. Nom de certains magistrats municipaux, dans plusieurs villes du midi de la France, au moyen âge.

JURATOIRE adj. *Caution juratoire*, serment fait en justice de représenter sa personne ou un objet. *Prat.*

JURÉ n. m. Chacun des citoyens qui composent un jury.

JURÉ, E adj. Irréconciliable : *ennemi juré.*

JUREMENT n. m. Serment fait sans nécessité ; blasphème.

JURER v. tr. (lat. *jurare ;* de *jus*, *juris*, le droit). Affirmer, promettre par serment. V. int. Blasphémer : *jurer continuellement ;* faire disparate : *le vert jure avec le bleu.*

JUREUR n. m. Qui jure par habitude.

JURIDICTION n. f. (lat. *juridictio ;* de *jus*, *juris*, le droit ; *dicere*, dire). Pouvoir, droit de juger ; ressort ou étendue de territoire où le juge exerce ce pouvoir.

JURIDICTIONNEL, ELLE adj. Relatif à la juridiction.

JURIDIQUE adj. Qui est dans les formes judiciaires : *acte juridique.*

JURIDIQUEMENT adv. D'une manière juridique.

JURISCONSULTE n. m. (lat. *jurisconsultus ;* de *jus*, *juris*, le droit ; *consulere*, consulter). Qui est versé dans la science des lois et fait profession de donner son avis sur des questions de droit.

JURISPRUDENCE n. f. (lat. *jurisprudentia ;* de *jus*, *juris*, le droit ; *prudentia*, connaissance). Science du droit ; manière dont les tribunaux jugent habituellement.

JURISTE n. m. (lat. *jus*, *juris*, droit). Qui écrit sur les matières de droit.

JURON n. m. Façon particulière de jurer ; toute espèce de jurement.

JURY ou **JURI** n. m. (m. angl.). Le corps, la réunion des jurés ; commission chargée d'un examen particulier : *le jury de l'Exposition universelle.* — Cette précieuse institution date de 1791 ; si précieuse, en effet, que le consul Bonaparte la mettait au nombre des trois conquêtes importantes de l'esprit humain : *le jury*, *l'égalité de l'impôt* et *la liberté de conscience.* La haute moralité de l'institution du jury consiste principalement en ce que les juges, les présidents de cours d'assises, etc., étant accoutumés à ne voir l'humanité que sous son aspect le plus dégradé, il était à craindre que le spectacle du crime, sans cesse offert à leurs regards, ne les amenât enfin à voir un coupable dans tout accusé. Pour donner des garanties à la société, on dut songer à prendre dans son sein même des citoyens dont l'esprit de justice et d'appréciation n'aurait été soumis à aucune influence. Telle est la cause de l'institution du jury.

JUS n. m. (lat. *jus*, sauce). Suc tiré d'une chose par pression, coction ou préparation.

JUSANT n. m. Syn. de REFLUX.

JUSQUE (lat. *usque*) prép. qui marque un terme au delà duquel on ne passe pas ; — L'*e* de *jusque* s'élide devant une voyelle ; s'écrit aussi quelquefois avec un *s* à la fin dans le même cas : *jusques à quand?*

JUSQUIAME n. f. Plante de la famille des solanées, narcotique et vénéneuse.

JUSSION n. f. Commandement.

JUSTAUCORPS n. m. Vêtement qui descend jusqu'aux genoux et qui serre le corps.

JUSTE adj. (lat. *justus ;* de *jus*, droit). Qui juge et agit selon l'équité : *prince juste ;* conforme à la justice, au droit, à la raison : *sentence juste ;* qui a le caractère de la justesse et du bon sens : *pensée juste ;* fondé, légitime : *juste orgueil ;* qui apprécie bien : *coup d'œil juste ;* qui est exact : *balance juste ;* étroit : *habit juste.* N. m. L'homme qui conforme sa conduite à la justice ; celui qui est en état de grâce devant Dieu ; ce qui est juste : *notion du juste et de l'injuste.* Adv. Avec justesse : *viser*, *chanter juste.* Loc. adv. **Au juste,** exactement ; **comme de juste,** comme cela se doit.

JUSTEMENT adv. Avec justice ; précisément.

JUSTESSE n. f. Qualité de ce qui est juste, exact, tel qu'il doit être : *justesse de la voix*, *d'une expression.*

JUSTICE n. f. (lat. *justitia ;* de *jus*, le droit). Vertu morale qui fait que l'on rend à chacun ce qui lui appartient ; bon droit : *avoir la justice de son côté ;* action ou pouvoir de prononcer sur les droits de chacun, de punir ou de récompenser.

JUSTICIABLE adj. et n. Qui doit répondre devant certains juges.

JUSTICIER adj. et n. m. Qui avait droit de rendre la justice sur ses terres : *seigneur justicier.*

JUSTICIER v. tr. Punir, en exécution de sentence ou d'arrêt.

JUSTIFIABLE adj. Qui peut être justifié.

JUSTIFIANT, E adj. *Théol.* Qui rend juste intérieurement : *grâce justifiante.*

JUSTIFICATEUR, TRICE adj. Qui tend à justifier.

JUSTIFICATIF, IVE adj. Qui sert à justifier : *pièces justificatives.*

JUSTIFICATION n. f. Action de justifier, de se justifier ; preuve d'une chose : *la justification d'un fait. Impr.* Longueur des lignes.

JUSTIFIER v. tr. (lat. *justificare;* de *justus*, juste; *facere*, faire). Démontrer, prouver l'innocence. *Fig.* Légitimer : *justifier l'ambition;* donner la preuve : *justifier un acte.*

JUTE n. m. Matière textile fournie par les fibres de l'aloès et de l'ananas : *les Indous tissent leurs vêtements avec du jute.*

JUTEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de jus.

JUVÉNILE adj. (lat. *juvenis*, jeune). Qui tient à la jeunesse : *ardeur juvénile.*

JUVÉNILEMENT adv. D'une manière juvénile.

JUVÉNILITÉ n. f. Caractère de ce qui est juvénile.

JUXTAPOSER v. tr. (lat. *juxta*, auprès, et fr. *poser*). Poser à côté, à la suite d'une autre chose.

JUXTAPOSITION n. f. Situation d'une chose à côté d'une autre, sans rien qui sépare; mode d'accroissement dans les corps inorganiques, qui consiste dans l'application successive de nouvelles molécules sur le noyau primitif.

K

K n. m. Onzième lettre de l'alphabet et la huitième des consonnes.

KABAK n. m. Espèce d'estaminet, chez les Russes.

KABYLE adj. et n. De la Kabylie.

KAHOUANNE n. f. Espèce de tortue.

KAKATOÈS ou **CACATOIS** [o. N.] n. m. Oiseau de la famille des perroquets.

KALÉIDOSCOPE n. m. (gr. *kalos*, beau ; *eidos*, image ; *skopeô*, je vois). Cylindre opaque dans la longueur duquel sont disposés un certain nombre de verres, de manière à varier à l'infini les images qui se forment dans l'objectif.

KALI n. m. Nom arabe de la soude.

KAMICHI n. m. Oiseau du genre des échassiers.

KAN ou **KHAN** n. m. Prince, commandant tartare ou persan; marché public, en Orient.

KANDJAR, KANDJIAR ou **KANGIAR** n. m. Poignard à lame très large dont se servent les Asiatiques.

KANGOUROU ou **KANGUROO** n. m. Quadrupède rongeur originaire de la Nouvelle-Hollande, qui a, comme la sarigue, une poche où se cachent ses petits.

KANTISME n. m. Doctrine philosophique de Kant.

KANTISTE n. m. Partisan de la philosophie de Kant.

KAOLIN n. m. (m. chinois). Terre qui entre dans la composition de la porcelaine.

KEEPSAKE (*kipsèque*) n. m. (m. angl. qui signifie *souvenir d'amitié*). Livre de luxe, à grand format, destiné à être offert en cadeau et comme souvenir, au jour de l'an ou à l'occasion d'une fête.

KÉPI n. m. Espèce de casquette légère, que les militaires portent en petite tenue, pour remplacer le shako, et qui a été adoptée également dans les lycées, collèges, etc.

KERMÈS n. m. Substance formée d'insectes du genre cochenille, pour teindre en écarlate; oxyde d'antimoine sulfuré.

KERMESSE n. f. Foire annuelle de certains pays, accompagnée de processions, de danses, etc.

KHAN n. m. V. KAN.

KHÉDIVAT n. m. Dignité de khédive.

KHÉDIVE n. m. Titre du vice-roi d'Egypte.

KILO (gr. *chilioi*, mille), préfixe qui, placé devant l'unité métrique, la multiplie par mille. N. m. Abrévation de kilogramme. Pl. des *kilos.*

KILOGRAMME n. m. Poids de mille grammes. *Par abrév.* Kilo.

KILOGRAMMÈTRE n. m. Unité de mesure de travail équivalant à l'effort nécessaire pour élever un kilogramme à la hauteur d'un mètre.

KILOLITRE n. m. Mesure de capacité de mille litres.

KILOMÉTRAGE n. m. Action de kilométrer; mesure par kilomètres.

KILOMÈTRE n. m. Mesure itinéraire, de mille mètres.

KILOMÉTRER v. tr. Marquer les distances kilométriques.

KILOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport au kilomètre.

KILOMÉTRIQUEMENT adv. Par kilomètres.

KIOSQUE n. m. (turc *kieuchk*, belvédère). Pavillon dans le goût oriental, qui décore les terrasses ou les jardins (*).



KIRSCH ou **KIRSCH-WASSER** n. m. (all. *kirsch*, cerise ; *wasser*, eau). Espèce d'eau-de-vie extraite des cerises et des merises.

KNOUT (*te*) n. m. (m. russe). Supplice du fouet, en Russie.

KOPECK n. m. V. COPECK.

KRACH n. m. Débâcle financière.

KREMLIN n. m. Enceinte murée chez les Slaves. V. PART. HIST.

KREUTZER n. m. (m. all., de *kreutz*, croix). Monnaie d'Allemagne, valant environ 4 centimes.

KRONPRINZ n. m. Titre qu'on donne

au prince royal héritier, en Allemagne.

KUMMEL, n. m. Liqueur alcoolique aromatisée avec du cumin.

KYMRIQUE ou **CYMRIQUE** adj. Se dit d'un des principaux dialectes de la langue celtique.

KYRIÉ ou **KYRIÉ ÉLÉISON** n. m. (gr. *Kurie*, Seigneur; *eleêson*, aie pitié). Invocation que l'on fait au commencement de la messe; musique composée sur les paroles.

KYRIELLE n. f. Longue suite de choses fâcheuses et ennuyeuses. *Fam.*

KYSTE n. m. (gr. *kustis*, vessie, poche). Espèce de petite tumeur.

KYSTEUX, EUSE adj. De la nature du kyste.

KYSTIQUE adj. Qui concerne le kyste.

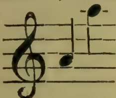
L

L n. m. Douzième lettre de l'alphabet, et la neuvième des consonnes. L, chiffre romain, vaut cinquante.

LA art. f. s. V. LE.

LA pr. pers. f. s. V. LE.

LA n. m. Sixième note de la gamme (*).



LÀ adv. Détermine le lieu : *je vais là;* indique un temps précis : *en ce temps-là.* Loc. adv. **De là**, de ce lieu-là; **par là**, par ce lieu, par ce moyen; **par-ci par-là**, de côté et d'autre, de temps en temps. **Là-haut, là-bas.**

LÀ LÀ loc. interj. qu'on emploie pour apaiser, consoler, etc. : *là là, rassurez-vous.*

LABARUM (*rome*) n. m. (m. lat. qui signifie *étendard*). Etendard impérial sur lequel Constantin fit mettre une croix et le monogramme de Jésus-Christ. Pl. des *labarum.*

LABEUR n. m. (lat. *labor*). Travail pénible.

LABIAL, E, ALS adj. (lat. *labium*, lèvre). *Gram. Lettres labiales*, qui se prononcent avec les lèvres, comme *b, p, f, v, m. Anat. Muscle labial*, qui a rapport aux lèvres.

LABIÉ, E adj. (lat. *labium*, lèvre). *Bot.* Se dit des fleurs divisées en deux lobes principaux, placés l'un au-dessus de l'autre comme deux lèvres.



LABORATOIRE n. m. (lat. *laborare*, travailler). Lieu disposé pour faire des expériences ou des préparations exigeant l'emploi de certains instruments et de certaines drogues.

LABORIEUSEMENT adv. Avec beaucoup de peine et de travail.

LABORIEUX, EUSE adj. (lat. *laboriosus*; de *labor*, travail). Qui travaille beaucoup : *homme laborieux;* pénible : *recherches laborieuses.*

LABOUR n. m. (lat. *labor*, travail). Façon qu'on donne aux terres en les labourant.

LABOURABLE adj. Propre à être labouré.

LABOURAGE n. m. Art, action, manière de labourer la terre.

LABOURER v. tr. (lat. *laborare*, travailler). Remuer la terre avec la charrue, la bêche, etc.; sillonner, écorcher : *la balle lui a labouré le visage.*

LABOUREUR n. m. Celui dont l'état est de labourer la terre.

LABYRINTHE n. m. (gr. *laburinthos*). Edifice composé d'un grand nombre de pièces disposées de telle manière qu'on n'en trouvait que très difficilement l'issue : *le labyrinthe de Crète. Fig.* Complication, multiplicité : *le labyrinthe des lois. Jard.* Petit bois coupé d'allées tellement entrelacées qu'on peut s'y égarer facilement. *Anat.* Cavité intérieure de l'oreille. V. PART. HIST.

LAC n. m. (lat. *lacus*). Grande étendue d'eau entourée de terres.

LAÇAGE ou **LACEMENT** n. m. Action de lacer.

LACER v. tr. (rad. *lacs*). Serrer avec un lacet.

LACÉRATION n. f. *Jurisp.* Action de lacérer un écrit.

LACÉRER v. tr. (lat. *lacerare*). *Jurisp.* Déchirer; mettre en pièces. — Pour la conj.. V. ACCÉLÉRER.

LACERON n. m. V. LAITERON.

LACET n. m. Cordon de fil, de soie ou de coton qu'on passe dans des œillets pour serrer les corsets, les bottines, etc.; lacs ou filet avec lequel on prend des perdrix, des lièvres, etc.; en Turquie, cordon pour étrangler un condamné.

LÂCHE adj. (lat. *laxus*, large). Qui n'est pas tendu, pas serré : *corde, nœud lâche. Fig.* Qui manque de vigueur, d'activité : *lâche au travail;* poltron, qui manque de courage : *soldat lâche, homme lâche;* honteux : *action lâche;* languissant, sans nerf : *style lâche.* N. m. : *c'est un lâche.*

LÂCHEMENT adv. Mollement, sans vigueur : *travailler lâchement;* sans cœur, sans honneur : *s'enfuir, se conduire lâchement.*

LÂCHER v. tr. Détendre, desserrer : *lâcher un corset;* laisser échapper : *lâcher sa proie. Fig. Lâcher pied*, s'enfuir.

LÂCHETÉ n. f. Poltronnerie, défaut de courage : *s'enfuir avec lâcheté;* négligence au travail : *cet élève est d'une lâcheté incorrigible;* action basse, indigne : *faire une lâcheté.*

LACINIÉ, E adj. *Bot.* Se dit des feuilles

qui présentent des découpures irrégulières, étroites et profondes.

LACIS (*ci*) n. m. Espèce de réseau de fil ou de soie.

LACK n. m. Mot qui, dans l'Inde, signifie cent mille et s'emploie dans cette expression : *un lack de roupies.*

LACONIQUE adj. Concis, à la manière des habitants de la Laconie : *discours, style, réponse laconique.*

LACONIQUEMENT adv. En peu de mots, brièvement.

LACONISME n. m. Façon de parler propre aux habitants de la Laconie, remarquable par la brièveté et l'énergie.

LACRYMA-CHRISTI n. m. (m. lat. qui signifie *larme du Christ*). Célèbre vin muscat provenant des vignes cultivées au pied du Vésuve.

LACRYMAL, E, AUX adj. (lat. *lacryma*, larme). *Anat.* Qui appartient aux vaisseaux d'où coulent les larmes : *glande lacrymale.*

LACRYMATOIRE n. m. Vase de verre ou de terre, renfermant les baumes dont on arrosait le bûcher ou la cendre des morts, chez les anciens. *Adj. : urne lacrymatoire.*

LACS (*lâ*) n. m. (lat. *laqueus*). Nœud coulant pour prendre des oiseaux, des lièvres, etc. ; cordon délié : *lacs de soie.*

LACTATE n. m. *Chim.* Sel produit par la combinaison de l'acide lactique avec une base.

LACTATION n. f. (lat. *lac, lactis*, lait). Action d'allaiter un enfant.

LACTÉ, E adj. (lat. *lac*, *lactis*, lait). Qui concerne le lait. *Anat. Veines lactées*, vaisseaux qui pompent le chyle à la surface des intestins. *Astr.* **Voie lactée,** bande blanchâtre qu'on remarque dans le ciel pendant les nuits sereines, et qui est due à une multitude innombrable d'étoiles. — Cette bande est formée par un nombre si prodigieux d'étoiles, qu'Herschel a estimé à cinquante mille celles qui avaient passé sous ses yeux pendant une heure.

La Fable attribue l'origine de la voie lactée à quelques gouttes de lait tombées du sein de Junon, pendant qu'elle allaitait Hercule.

LACTESCENT, E adj. Se dit des plantes laiteuses.

LACTIFÈRE adj. *Anat.* Qui porte, conduit le lait : *vaisseaux lactifères.*

LACTIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide qui se trouve dans le petit-lait.

LACTUCARIUM (*ome*) n. m. Extrait de la laitue montée, séchée au soleil.

LACUNE n. f. (lat. *lacuna*). Interruption dans le texte d'un ouvrage ; manque d'une chose utile quelconque.

LACUSTRE adj. (lat. *lacus*, lac). Qui vit sur les bords ou dans les eaux d'un lac : *plante lacustre. Cités lacustres*, anciennes villes submergées, dont les restes existent encore au fond des lacs.

LADANUM (*nome*) n. m. Sorte de gomme-résine.

LADRE adj. et n. (gr. *lathraios*, qui se cache). Lépreux. *Fig.* Excessivement avare : *c'est un ladre.*

LADRERIE n. f. Lèpre ; hôpital pour les lépreux. *Fig.* Avarice sordide. *Fam.*

LADY (*lèdi*) n. f. (m. angl.). Femme de haut rang, en Angleterre. Pl. des *ladys* ou *ladies.*

LAGOPÈDE n. m. (gr. *lagôs*, lièvre, et lat. *pes, pedis*, pied). Oiseau qui habite les cimes neigeuses et qui a le tarse et les doigts couverts de plumes.

LAGOPHTALMIE n. f. *Méd.* Affection dans laquelle la paupière supérieure est retirée et ne peut plus couvrir l'œil, qui reste ouvert, même pendant le sommeil.

LAGUNE n. f. Petit lac ou flaque d'eau marécageuse : *les lagunes de Venise.*

LAI n. m. Nom donné autrefois à une espèce de petit poème.

LAI, E adj. et n. Laïque. *Frère lai*, frère servant qui n'est point destiné aux ordres sacrés ; *sœur laie*, sœur converse.

LAÏC adj. et n. V. LAÏQUE.

LAÏCISATION n. f. Remplacement d'un personnel religieux par un personnel laïque : *la laïcisation des écoles.*

LAÏCISER v. tr. (lat. *laicus*). Remplacer un personnel religieux par un personnel laïque.

LAÎCHE n. f. Genre de plante vivace, appelée aussi CAREX, dont une espèce a l'inconvénient de blesser la langue des chevaux.

LAID, E adj. Difforme, désagréable à la vue. *Fig.* Contraire à la bienséance, au devoir : *il est laid de mentir.*

LAIDEMENT adv. D'une façon laide.

LAIDERON n. f. Fille ou femme laide.

LAIDEUR n. f. Etat de ce qui est laid, difforme. *Fig. : la laideur du vice.*

LAIE n. f. Femelle du sanglier ; route étroite percée dans une forêt.

LAINAGE n. m. Marchandise de laine ; toison des moutons ; façon donnée aux draps avec des chardons.

LAINE n. f. (lat. *lana*). Poil épais, doux et frisé de quelques animaux, particulièrement du mouton ; cheveux épais et crépus des nègres.

LAINER v. tr. Opérer le lainage du drap. N. m. Le velouté d'une étoffe.

LAINERIE n. f. Toute sorte de fabrication ou de marchandise de laine.

LAINEUX, EUSE adj. Fourni de laine. *Bot. Plante laineuse*, couverte de poils.

LAINIER, IÈRE n. Marchand de laine ; ouvrier en laine.

LAÏQUE ou **LAÏC, IQUE** adj. et n. (lat. *laicus*). Qui n'appartient pas à l'Eglise.

LAIRD (*lèr*) n. m. Lord écossais.

LAIS n. m. Jeune baliveau en réserve ; ce que la mer ou une rivière donne d'accroissement à un terrain.

LAISSE n. f. Corde pour mener un chien.

LAISSER v. tr. (lat. *laxare*, lâcher).

Ne pas emporter; ne pas emmener avec soi; délaisser : *laisser un ami dans le danger;* oublier : *laisser ses gants;* ne pas changer l'état d'une chose : *laisser un champ en friche;* confier : *je vous laisse ce soin;* ne pas tout enlever : *les voleurs lui ont laissé son habit;* quitter en mourant : *laisser de grands biens;* léguer : *laisser sa fortune aux pauvres;* perdre : *il y laissa la vie;* réserver : *laissons cela pour demain;* consentir à vendre pour : *laisser du drap à 20 francs le mètre. Laisser faire,* permettre; *laisser à penser,* donner lieu à réflexion; *cette chose ne laisse pas d'être vraie,* est vraie néanmoins; *laisser quelqu'un tranquille,* ne pas le tourmenter; *laisser à désirer,* ne pas satisfaire entièrement. N. m. **Laisser aller,** sorte d'abandon, de négligence.

LAISSEZ-PASSER n. m. Permission de passer donnée par écrit.

LAIT n. m. (lat. *lac, lactis*). Liqueur blanche, d'une saveur douce, fournie par les femelles des mammifères; tout ce qui ressemble au lait : *lait d'amande, de coco, de chaux,* etc. **Lait de poule,** jaune d'œuf délayé dans de l'eau chaude avec du sucre; **dents de lait,** premières dents des enfants; **frère, sœur de lait,** se dit d'enfants qui ont eu en même temps la même nourrice.

LAITAGE n. m. Le lait et tout ce qui se fait avec le lait.

LAITANCE ou **LAITE** n. f. Substance blanche et molle qui se trouve dans les poissons mâles.

LAITÉ, E adj. Qui a de la laite ou laitance : *hareng laité.*

LAITERIE n. f. Lieu destiné à recevoir le lait, à faire le beurre et le fromage.

LAITERON n. m. Plante laiteuse qui sert à la nourriture des lapins. On dit aussi LACERON.

LAITEUX, EUSE adj. Qui a un suc de la couleur du lait : *plante laiteuse.*

LAITIER, IÈRE n. Qui vend du lait. Adj. *Vache laitière,* qui donne beaucoup de lait.

LAITON n. m. Cuivre jaune mêlé avec du zinc.

LAITUE n. f. (lat. *lactuca;* de *lac, lactis,* lait, à cause de son suc laiteux). Plante potagère, qui se mange principalement en salade.

LAIZE n. f. Largeur d'une étoffe entre deux lisières.

LAMA n. m. Prêtre du Bouddha, chez les Mongols et les Thibétains. **Grand lama** ou **dalaïlama,** chef suprême de la religion bouddhique.



LAMA n. m. Quadrupède ruminant, originaire du Pérou (*).

LAMANAGE n. m. Profession des lamaneurs.

LAMANEUR n. m. Pilote commissionné pour diriger les navires à l'entrée et à la sortie des rades et des baies.



LAMANTIN n. m. Mammifère de l'ordre des cétacés.

LAMBEAU n. m. Morceau de chair, d'étoffe.

LAMBEL n. m. Brisure dont les puînés chargent en chef les armes de leur maison.

LAMBIN, INE adj. et n. Qui agit avec lenteur.

LAMBINER v. int. Agir lentement. *Fam.* — Ce mot, au XVIe siècle, servait à caractériser le style lent et diffus de Denis Lambin, professeur de la Sorbonne et commentateur de quelques auteurs latins.

LAMBOURDE n. f. Pièce de bois pour soutenir un parquet, les bouts des solives, etc.; espèce de pierre tendre et calcaire. *Jard.* Petite branche à fruit.



LAMBREQUINS n. m. pl. Découpures en bois, en tôle, qui couronnent un pavillon, une tente, etc. (*).

LAMBRIS n. m. Revêtement de menuiserie, de marbre, de stuc, etc., sur les murailles d'un appartement; enduit de plâtre dans un grenier, un galetas.

LAMBRISSAGE n. m. Ouvrage du menuisier ou du maçon qui a lambrissé.

LAMBRISSÉ, E adj. Revêtu de lambris. *Chambre lambrissée,* dont une des parois est formée avec une partie du toit.

LAMBRISSER v. tr. Revêtir de lambris.

LAMBRUCHE ou **LAMBRUSQUE** n. f. Vigne redevenue sauvage, qui croît dans les buissons et les bois.

LAME n. f. (lat. *lamina*). Morceau de métal plat et très mince, fer d'une épée, d'un couteau, d'un canif etc.; vague de la mer. *Fig. C'est une bonne lame,* se dit d'un homme qui manie bien l'épée; *fine lame,* personne rusée. *Fam.*

LAMÉ, E adj. Couvert de lames de métal.

LAMELLAIRE adj. Se dit d'une cassure qui présente des facettes brillantes.

LAMELLE n. f. Petite lame.

LAMELLÉ, E ou **LAMELLEUX, EUSE** adj. Qui se laisse diviser en lames ou feuilles : *l'ardoise est une pierre lamelleuse.*

LAMENTABLE adj. (lat. *lamentabilis*). Qui mérite d'être pleuré : *mort lamentable;* qui porte à la pitié : *voix lamentable.*

LAMENTABLEMENT adv. D'un ton lamentable.

LAMENTATION n. f. (lat. *lamentatio*). Plainte accompagnée de gémissements et de cris.

LAMENTER (SE) v. pr. (lat. *lamentari*). Se plaindre, se désoler.

LAMIE n. f. Monstre ou démon fabuleux des anciens; sorte de requin.

LAMINAGE n. m. Action de laminer; résultat de cette action.

LAMINER v. tr. Réduire, au moyen du laminoir, les métaux en grandes feuilles ou lames fort minces.

LAMINERIE n. f. Atelier dans lequel on lamine.

LAMINEUR n. m. Ouvrier qui lamine les métaux.

LAMINEUX, EUSE adj. En forme de petites lames. *Anat. Tissu lamineux*, tissu cellulaire.



LAMINOIR n. m. Machine composée de deux cylindres d'acier, entre lesquels on fait passer les pièces de métal qu'on veut laminer (*).

LAMPADAIRE n. m. Sorte de lustre qui porte des lampes.

LAMPADOPHORE n. m. Nom de ceux qui autrefois, chez les Grecs, portaient les lumières dans les cérémonies religieuses.

LAMPAS (*pace*) n. m. Gosier : *s'arroser le lampas. Vétér.* Engorgement de la membrane qui tapisse le palais des jeunes chevaux.

LAMPAS (*pace*) n. m. Etoffe de soie qu'on tirait originairement de la Chine.

LAMPE n. f. (gr. *lampas;* de *lampô*, je brille). Vase où l'on met une mèche et un liquide combustible pour éclairer.

LAMPÉE n. f. Grand verre de vin. *Pop.*

LAMPER v. tr. (autre forme du m. *laper*). Boire avidement des lampées.

LAMPERON n. m. Languette qui soutient la mèche d'une lampe.

LAMPION n. m. (dimin. de *lampe*). Godet de terre, de fer-blanc ou de verre, dans lequel on met du suif avec une mèche pour les illuminations.

LAMPISTE n. m. Qui fait et vend des lampes; domestique qui, dans un établissement, est chargé du soin de l'éclairage.

LAMPISTERIE n. f. Industrie, commerce du lampiste; lieu où l'on garde et répare les lampes.

LAMPROIE n. f. Poisson de mer, de forme cylindrique et allongée, dont la chair est délicate et fort recherchée.

LAMPYRE n. m. Nom scientifique du ver luisant.

LANÇAGE n. m. V. LANCEMENT.



LANCE n. f. (lat. *lancea*). Arme offensive à long manche et à fer pointu; long bâton garni d'un tampon pour jouter sur l'eau; instrument de chirurgie. *Fig. Baisser la lance*, s'avouer vaincu; *rompre une lance avec quelqu'un*, disputer avec lui.

LANCEMENT n. m. Action de lancer: *le lancement d'un vaisseau.* On dit quelquefois LANÇAGE.

LANCÉOLÉ, E adj. *Bot.* Se dit des feuilles, des pétales, etc., qui se terminent en forme de lance.

LANCER v. tr. Jeter avec force; darder : *le soleil lance ses rayons;* mettre à l'eau : *lancer un vaisseau;* faire partir au galop : *lancer un escadron. Lancer un cerf*, le faire sortir d'un endroit où il est. **Se lancer** v. pr. Entrer : *se lancer dans le monde.* N. m. *Vén.* Moment où la bête est lancée par les chiens.



LANCETTE n. f. Instrument de chirurgie qui sert à ouvrir la veine, à vacciner, à percer de petits abcès.

LANCIER n. m. Cavalier armé d'une lance.

LANCINANT, E adj. *Douleur lancinante*, qui se fait sentir par élancements.

LANDAMMAN (*damane*) n. m. (all. *land*, pays; *ammann*, bailli). Titre du premier magistrat dans quelques cantons de la Suisse.



LANDAU n. m. (all. *landaw*). Voiture à quatre roues, dont le dessus se lève et s'abaisse à volonté.

LANDE n. f. (all. *land*, terre). Grande étendue de terre inculte et stérile.

LANDGRAVE (*lande*) n. m. (all. *land*, terre; *graf*, comte). Titre de quelques princes d'Allemagne.

LANDGRAVIAT (*lande*) n. m. Pays soumis à un landgrave.

LANDIER n. m. Gros chenet de cuisine en fer; nom vulgaire de l'ajonc.

LANDSTURM (*lande-stourme*) n. m. (all. *land*, pays; *sturm*, tocsin). En Allemagne, en Suisse, levée en masse des hommes en état de porter les armes.

LANDTAG n. m. Chambre des députés prussienne.

LANDWEHR (*lande-vèr*) n. f. (all. *land*, pays; *wehr*, défense). En Allemagne et en Suisse, première réserve formée d'une partie de la population armée.

LANERET n. m. Oiseau de proie, du genre faucon.

LANGAGE n. m. (rad. *langue*). Emploi de la parole pour exprimer les idées; tout moyen de communiquer la pensée ou d'exprimer le sentiment; style : *langage figuré, naïf;* manière de s'exprimer suivant son état, sa profession : *le langage des halles, de la cour;* voix, cri, chant des animaux.

LANGE n. m. (lat. *laneus*, de laine). Ce qui sert à envelopper un enfant au maillot.

LANGOUREUSEMENT adv. D'une manière langoureuse.

LANGOUREUX, EUSE adj. Qui marque de la langueur : *air, ton langoureux.*

LANGOUSTE n. f. Grosse écrevisse de mer, voisine du homard.

LANGUE n. f. (lat. *lingua*). Principal organe du goût et de la parole; idiome d'une nation : *langue française, anglaise;* règles du langage : *respecter la langue. Langue mère*, primitive; *langue vivante*, parlée; *langue morte*, qu'on ne parle plus; *maître de langue*, qui enseigne les lan-

gues; *coup de langue*, médisance; *langue de vipère*, personne qui aime à médire; *jeter sa langue aux chiens*, renoncer à deviner quelque chose; *langue de terre*, espace de terre long et étroit, presque tout entouré d'eau.

LANGUETTE n. f. Se dit, dans les arts, de tout ce qui rappelle la forme d'une petite langue : *languette de hautbois, d'une balance.*

LANGUEUR n. f. (lat. *langor;* de *languere*, languir). Abattement causé par un mal moral ou caché.

LANGUEYER v. tr. Visiter la langue d'un porc pour s'assurer s'il est sain ou s'il est ladre.

LANGUEYEUR n. m. Individu chargé de langueyer les porcs.

LANGUIER n. m. Langue et gorge d'un porc qui sont fumées.

LANGUIR v. int. (lat. *languere*). Etre consumé peu à peu par une maladie, une affection qui ôte les forces; souffrir un supplice lent : *languir dans les fers. Fig.* Dépérir : *cet arbre languit;* traîner en longueur : *l'affaire languit;* n'être pas animé : *la conversation languit.*

LANGUISSAMMENT adv. D'une manière languissante.

LANGUISSANT, E adj. Qui languit; doux et abattu : *regards languissants;* sans force : *style languissant;* sans activité : *commerce languissant.*

LANICE adj. *Bourre lanice*, tirée de la laine.

LANIER n. m. Oiseau de proie, qui est la femelle du laneret.

LANIÈRE n. f. (lat. *laniare*, déchirer). Courroie longue et étroite.

LANIFÈRE n. f. (lat. *lana*, laine; *ferre*, porter). Qui porte de la laine ou un duvet cotonneux : *animaux, plantes lanifères.* On dit aussi LANIGÈRE.

LANISTE n. m. Celui qui, à Rome, achetait et formait des gladiateurs pour le cirque.

LANSQUENET n. m. (all. *land*, pays; *knecht*, serviteur). Autrefois, fantassin allemand; sorte de jeu de cartes.

LANTERNE n. f. (lat. *lanterna*). Ustensile fait ou garni d'une matière transparente, dans lequel on met une lumière à l'abri du vent. **Lanterne sourde,** dont on cache la lumière à volonté; **lanterne magique,** instrument d'optique à l'aide duquel on fait apparaître en grand, sur une surface extérieure, l'image des figures peintes en petit sur des morceaux de verre. *Arch.* Tourelle ouverte par les côtés, placée sur le comble, le dôme d'un monument. *Méc.* Petite roue formée de fuseaux, dans laquelle engrènent les dents d'une autre roue.

LANTERNER v. int. Perdre le temps à des riens.

LANTERNERIE n. f. Fadaise, discours frivole.

LANTERNIER n. m. Qui fabrique ou allume des lanternes; qui lanterne.

LANTIPONNAGE n. m. Discours frivole et importun.

LANTIPONNER v. int. Tenir des discours inutiles et importuns.

LANTURLU ou **LANTURELU** n. m. Mot qui indique une réponse évasive ou un refus accompagné de mépris.

LANUGINEUX, EUSE adj. *Bot.* Se dit des parties des plantes couvertes de duvet.

LAPAROTOMIE n. f. Terme de chirurgie qui désigne l'ouverture du ventre.

LAPER v. int. (onomat.). Boire en tirant avec la langue : *le chien lape.*

LAPEREAU n. m. Jeune lapin.

LAPIDAIRE n. m. (lat. *lapis, lapidis*, pierre). Ouvrier qui taille des pierres précieuses. Adj. *Style lapidaire*, style des inscriptions ordinairement gravées sur la pierre, le marbre, etc.

LAPIDATION n. f. Action de lapider. Ce supplice a été en usage chez les peuples de l'Orient, et notamment chez les Juifs. La loi de Moïse condamnait à être lapidés les adultères, les blasphémateurs, les violateurs du sabbat, etc. C'étaient les témoins qui lançaient les premières pierres. Saint Etienne périt de cette mort.

LAPIDER v. tr. (lat. *lapis, lapidis*, pierre). Tuer à coups de pierres.

LAPIDIFICATION n. f. Formation des pierres.

LAPIDIFIER v. tr. Convertir en pierres.

LAPIDIFIQUE adj. Qui concourt à la formation des pierres : *eau lapidifique.*

LAPIN, E Mammifère rongeur, du genre lièvre.

LAPIS ou **LAPIS-LAZULI** (*pice*) ou **LAZULITE** n. m. (lat. *lapis*, pierre). Pierre d'un bleu d'azur magnifique.

LAPON, ONNE adj. et n. De la Laponie.

LAPS (*lapse*) n. m. (lat. *lapsus*, écoulement). Espace : *un grand laps de temps.*

LAPS, LAPSE adj. et n. (lat. *lapsus*, tombé, glissé). Se dit d'une personne qui a quitté la religion catholique après l'avoir embrassée volontairement. Ne s'emploie qu'avec *relaps.*

LAPSUS (*suce*). n. m. (m. lat.). Faute, erreur. V. aux locutions latines.

LAQUAIS n. m. Valet de pied.

LAQUE n. f. (persan *lak*). Résine d'un rouge brun, qui sort liquide des branches de plusieurs arbres de l'Inde N. m. Beau vernis de Chine, noir ou rouge.

LAQUEUX, EUSE adj. De la nature de la laque.

LARAIRE n. m. Chez les Romains, chapelle où l'on plaçait les dieux lares.

LARCIN n. m. (lat. *latrocinium*). Vol fait adroitement et sans violence.

LARD n. m. (lat. *lardum*). Graisse du porc entre la chair et la couenne.

LARDER v. tr. Piquer une viande de petits morceaux de lard. *Fig.* Percer : *larder de coups d'épée;* faire un usage trop fréquent : *larder ses discours, ses écrits de mots grecs ou latins.*

LARDOIRE n. f. Brochette pour larder.

LARDON n. m. Petit morceau de lard. *Fig.* Mot piquant.

LARDONNER v. tr. Couper, tailler en lardons. *Fig.* Poursuivre de lardons, de quolibets.

LARE n. m. (lat. *lar, laris;* d'un mot étrusque qui signifiait *chef*). Dieu domestique, chez les Romains (v. PART. HIST.). Pl. *Fig.* Maison paternelle : *abandonner, revoir ses lares.* Adj. : *les dieux lares.*

En poésie, on fait souvent usage des mots *lares* et *pénates : quitter ses* **pénates**, *revoir ses* **pénates**, pour *abandonner la maison paternelle, y revenir.* Virgile représente Enée sortant de Troie et emportant ses dieux pénates.

LARENIER n. m. Rebord d'un châssis destiné à écarter l'eau.

LARGE adj. (lat. *largus*, abondant). Qui a de la largeur. *Fig.* Peu scrupuleux : *conscience large ;* généreux, libéral : *homme large ;* grand, considérable : *faire de larges concessions.* N. m. Largeur : *un mètre de large;* haute mer : *prendre le large. Fig. Prendre le large*, s'enfuir. **Au large** loc. adv. Spacieusement. Loc. ellipt. Ordre de s'éloigner : *au large! au large!*

LARGEMENT adv. D'une manière large.

LARGESSE n. f. Libéralité, distribution d'argent.

LARGEUR n. f. L'une des trois dimensions des corps.

LARGHETTO adv. *Mus.* Mot italien servant à indiquer une mesure un peu moins lente que *largo.* N. m. Morceau exécuté dans ce mouvement.

LARGO adv. (m. ital.). *Mus.* Indique un mouvement très lent. N. m. Morceau exécuté dans ce mouvement.

LARGUE adj. Qui n'est pas tendu. *Vent largue*, oblique par rapport à la route du navire.

LARGUER v. tr. *Mar.* Lâcher ou filer le cordage retenant une voile par le bas.

LARIGOT (À TIRE-) loc. adv. *Boire à tire-larigot*, beaucoup. *Fam.* — On donne à cette expression l'origine suivante : En 1282, Odot Rigault, archevêque de Rouen, ayant fait don à son église d'une grosse cloche, cette cloche fut nommée la *Rigaude*, et comme elle était fort difficile à mettre en branle, les sonneurs avaient coutume de bien boire avant et après. De là on dit d'un bon viveur : *Il boit à* **tire la Rigaude** (par corruption *larigot*).

LARIX n. m. *Bot.* Nom scientifique du genre mélèze.

LARME n. f. (lat. *lacryma*). Goutte qui sort de l'œil par suite d'un effet physique ou d'un vif sentiment moral, de douleur, de joie, d'admiration ; suc qui coule de quelques végétaux, comme la vigne ; petite quantité de vin ou d'une autre liqueur : *ne m'en versez qu'une larme.*

LARME-DE-JOB n. f. *Bot.* Sorte de plante graminée.

LARMIER n. m. *Arch.* Saillie destinée à faire tomber l'eau de pluie à une distance convenable du pied du mur. *Anat.* Angle de l'œil le plus rapproché du nez et dans lequel se forment les larmes.



LARMIÈRES n. f. pl. Fentes qui sont au-dessous des yeux du cerf et d'où sort une humeur jaunâtre dites *larmes* de cerf. — On dit aussi LARMIERS.

LARMIERS n. m. pl. Parties qui, dans le cheval, correspondent aux tempes de l'homme.

LARMOIEMENT ou **LARMOÎMENT** n. m. Ecoulement involontaire de larmes.

LARMOYANT, E adj. Qui fond en larmes.

LARMOYER v. int. Pleurer, jeter des larmes.

LARMOYEUR, EUSE n. Celui, celle qui larmoie.

LARRON, ONNESSE n. (lat. *latro*). Qui prend furtivement. *S'entendre comme larrons en foire*, se dit de deux personnes qui sont d'intelligence pour jouer quelque mauvais tour à une autre.

LARRONNEAU n. m. Petit larron. *Fam.*

LARVE n. f. Premier état de l'insecte après sa sortie de l'œuf : *la chenille est la larve du papillon.*

LARVES n. f. pl. Noms de certains génies malfaisants que les anciens supposaient errer sur la terre pour tourmenter les vivants.

LARYNGÉ, E et **LARYNGIEN, IENNE** adj. Qui a rapport au larynx : *phtisie laryngée.*

LARYNGITE n. f. Inflammation du larynx.

LARYNX n. m. (gr. *larugx*). Organe dans lequel se produit la voix.

LAS! interj. Abréviation de *hélas!*

LAS, LASSE adj. (lat. *lassus*). Fatigué ; ennuyé, dégoûté : *être las de la vie.*

LASCIF, IVE adj. (lat. *lascivus*). Fort enclin à la luxure ; qui y excite : *tableau lascif.*

LASCIVEMENT adv. D'une manière lascive.

LASCIVETÉ n. f. Forte inclination à la luxure ; ce qui y porte.

LASO n. m. V. LASSO.

LASSANT, E adj. Qui lasse.

LASSER v. tr. et int. Fatiguer, ennuyer.

LASSITUDE n. f. Fatigue résultant d'un travail excessif du corps ou de l'esprit.

LASSO ou **LASO** n. m. (esp. *lazo*). Longue et forte lanière de cuir dont les indigènes de l'Amérique du Sud se servent pour prendre les animaux sauvages.

LAST ou **LASTE** n. m *Com.* Poids, mesure de deux tonneaux ou 2,000 kilogrammes.

LASTING n. m. (m. angl. signifiant *qui dure*). Etoffe légère de laine.

LATANIER n. m. Espèce de palmier.

LATENT, E adj. (lat. *latens; de latere*, être caché). Caché : *chaleur latente des corps.*

LATÉRAL, E, AUX adj. (lat. *latus, lateris*, côté). Se dit de toute partie située sur le côté d'une chose : *porte latérale.*

LATÉRALEMENT adv. Sur le côté.

LATERE (A). V. LÉGAT.

LATICLAVE n. m. Large bande de pourpre que les sénateurs romains portaient sur leur robe, comme marque de leur dignité ; la robe elle-même.

LATIN, E adj. (lat. *latinus*). Originaire du Latium : *le peuple latin. Langue latine*, des anciens Romains ; *l'Eglise latine*, d'Occident ; *rit latin*, de l'Eglise romaine. *Mar. Voile latine*, faite en forme de triangle. N. m. La langue latine : *apprendre le latin. Fig. Perdre son latin*, ne rien comprendre à une chose.

LATINISER v. tr. Donner une forme ou une terminaison latine à un mot d'une autre langue : *La Ramée, savant français du* XVIe *siècle, latinisa son nom et se nomma Ramus.*

LATINISME n. m. Tour de phrase propre à la langue latine.

LATINISTE n. m. Qui entend et parle le latin.

LATINITÉ n. f. Langage latin. *Basse latinité*, dont se servaient les auteurs latins des derniers temps.

LATITUDE n. f. (lat. *latitudo; de latus*, large). *Géog.* Distance d'un lieu à l'équateur de la terre ; climat, par rapport à la température : *L'homme peut vivre sous toutes les latitudes. Fig.* Liberté : *je vous laisse toute latitude.* — La terre ayant environ 9,000 lieues de tour, on compte à peu près 2,250 lieues de l'équateur au pôle. Cette distance (le quart du méridien) est divisée en 90 degrés de chacun 25 lieues. Aussi, au lieu de dire qu'une ville est située à 25, à 50, à 75, à 100, à 1,000 lieues de l'équateur, on dit qu'elle est à 1°, 2°, 3°, 4°, 40° de latitude septentrionale ou méridionale.

Mais la latitude ne suffit pas pour déterminer une position géographique, puisqu'elle indique seulement la distance d'un lieu à l'équateur ; il reste encore à fixer la position orientale ou occidentale ; c'est cette distance d'un lieu terrestre à un méridien convenu qu'on appelle *longitude.* En France, on prend pour premier méridien celui qui est supposé passer par l'Observatoire de Paris. La longitude d'un lieu est donc, pour nous, la distance de ce lieu au point le plus rapproché du méridien de Paris. La longitude est orientale ou occidentale.

LATOMIE n. f. Carrière où l'on renfermait des prisonniers, chez les anciens.

LATRIE n. f. (gr. *latreia*, culte). *Culte de latrie*, qui n'est dû qu'à Dieu seul.

LATRINES n. f. pl. (lat. *latrina*). Lieux d'aisances.

LATTAGE n. m. Ouvrage de lattes.

LATTE n. f. (m. all.). Morceau de bois long et mince, dont on se sert dans les constructions.

LATTER v. tr. Garnir de lattes.

LATTIS n. m. Ouvrage de lattes.

LAUDANUM (*nome*) n. m. (lat. *laudandum*, qui doit être loué). Médicament liquide dans lequel l'opium se trouve associé à divers ingrédients.

LAUDATIF, IVE adj. Qui loue : *poème laudatif.* Ne se dit que des écrits.

LAUDES n. f. pl. Partie de l'office divin qui suit matines.

LAURÉAT n. m. Toute personne qui a remporté un prix dans un concours.

LAURÉOLE n. f. Nom vulgaire du daphné.

LAURIER n. m. (lat. *laurus*). Arbre toujours vert, symbole de la gloire. *Fig. Se couvrir de lauriers*, de gloire ; *cueillir des lauriers*, remporter des victoires ; *flétrir ses lauriers*, souiller sa gloire ; *être chargé de lauriers*, avoir acquis beaucoup de gloire ; *s'endormir sur ses lauriers*, s'arrêter dans une carrière laborieusement commencée ; *se reposer sur ses lauriers*, jouir d'un repos mérité par des succès éclatants. **Laurier-sauce**, le laurier commun ; **laurier-rose**, à fleurs roses ; **laurier-cerise**, à fruits rouges. Pl. *lauriers-sauce, lauriers-roses, lauriers-cerises.*



LAURINÉES n. f. pl. Famille de plantes, ayant le laurier pour type.

LAVABO n. m. (m. lat. qui signifie *je laverai*). Prière du prêtre en lavant ses doigts pendant la messe ; linge avec lequel il s'essuie les doigts ; meuble garni de tous les ustensiles nécessaires pour se laver.

LAVAGE n. m. Action de laver ; aliments et breuvages où l'on a mêlé plus d'eau qu'il ne fallait : *cette soupe n'est qu'un lavage ;* opération pour séparer, au moyen de l'eau, les parties terreuses des parties métalliques.

LAVANDE n. f. (ital. *lavanda*). Plante aromatique, qui garantit les vêtements des mites et autres insectes.

LAVANDIER n. m. Employé chargé, chez les princes, de faire blanchir le linge.

LAVANDIÈRE n. f. Femme qui lave le linge ; petit oiseau, nommé aussi *hochequeue* ou *bergeronnette.*

LAVARET n. m. Espèce de truite des lacs de Suisse.

LAVASSE n. f. Soupe ou sauce dans laquelle on a mis trop d'eau. *Fam.*

LAVE n. f. (ital. *lava*). Matière fondue qui sort des volcans en ruisseaux enflammés, et qui se solidifie par le refroidissement.

LAVÉ, E adj. Se dit d'un dessin fait avec des couleurs à l'eau.

LAVEMENT n. m. (rad. *laver*). Injection d'un liquide dans les gros intestins, au moyen de la seringue, du clysoir ou du

clysopompe. Se dit de deux cérémonies religieuses : *lavement des autels, des pieds.*

LAVER v. tr. Nettoyer avec un liquide. *Fig. Laver une injure dans le sang*, la venger par un meurtre ; *laver un dessin*, l'ombrer, le colorier avec de la couleur ou de l'encre de Chine. **Se laver** v. pr. Se nettoyer avec de l'eau. *Fig. Se laver d'une imputation*, s'en justifier; *je m'en lave les mains*, je n'en suis pas responsable.

LAVETTE n. f. Petit morceau de linge dont on se sert pour laver la vaisselle.

LAVEUR, EUSE n. Personne qui lave.

LAVIS n. m. Manière de colorer un dessin avec de l'encre de Chine ou toute autre couleur.

LAVOIR n. m. Lieu public destiné à laver le linge.

LAVURE n. f. Eau qui a servi à laver la vaisselle. Pl. Or et argent provenant de la lessive des cendres, à la Monnaie et chez les orfèvres.

LAWN-TENIS (*lânn-téniss*) n. m. Sorte de jeu de paume.

LAXATIF, IVE adj. (lat. *laxare*, relâcher). Qui a la propriété de lâcher le ventre, comme le miel, les pruneaux, etc.

LAYER v. tr. Tracer une laie dans une forêt; marquer les bois qu'on doit laissér dans l'abatis.

LAYETIER n. m. Celui qui fait des layettes, des caisses, des malles, etc.

LAYETTE n. f. Coffre de bois fort léger; linges d'un enfant nouveau-né.

LAYEUR n. m. Celui qui trace des laies dans une forêt.

LAZARET n. m. Lieu où font quarantaine les navires venant de pays infectés de maladies contagieuses.

LAZARISTE n. m. Missionnaire de la congrégation de Saint-Lazare.

LAZARONE n. m. Nom sous lequel on désigne, à Naples, les hommes de la dernière classe du peuple. Pl. des *lazaroni.*

LAZULITE n. m. V. LAPIS.

LAZZI n. m. (m. ital.). Saillie bouffonne. Pl. des *lazzi* ou *lazzis.*

LE, LA, LES art. servant à déterminer les noms. Pr. pers. servant à désigner les personnes et les choses.

LÉ n. m. (lat. *latus*, large). Largeur d'une étoffe entre ses deux lisières.

LEADER (*lî-deur*) n. m. (m. angl.). Chef d'un parti politique : *Gambetta était le leader républicain.*

LÈCHE n. f. Tranche fort mince de quelque chose à manger : *lèche de pain.*

LÉCHÉ, E adj. Trop fini. *Ours mal léché*, personne mal élevée.

LÈCHEFRITE n. f. Ustensile de cuisine qu'on place sous la broche pour recevoir le jus et la graisse de la viande.



LÉCHER v. tr. Passer la langue sur quelque chose : *lécher un plat. Peint.* Terminer un ouvrage avec un soin trop minutieux. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

LÉCHEUR, EUSE n. Personne gourmande, très friande.

LEÇON n. f. (lat. *lectio ;* de *legere*, lire). Instruction publique ou particulière ; ce que le maître donne à apprendre par cœur : *réciter sa leçon;* enseignement : *les leçons de l'expérience ;* conseil, avertissement : *je lui ai fait sa leçon ;* réprimande : *il a reçu une bonne leçon;* partie de l'office à matines : *chaque nocturne contient trois leçons.*

LECTEUR, TRICE n. (lat. *lector;* de *legere*, lire). Qui lit à haute voix et devant d'autres personnes ; dont la fonction est de lire : *lecteur du roi.*

LECTURE n. f. Action de lire ; chose qu'on lit : *lectures édifiantes ;* art de lire : *enseigner la lecture aux enfants.*

LÉGAL, E, AUX adj. (lat. *lex*, *legis*, loi). Qui est selon la loi : *voie légale.*

LÉGALEMENT adv. Suivant les lois : *procéder légalement.*

LÉGALISATION n. f. Déclaration par laquelle un officier public atteste l'authenticité des signatures apposées à un acte.

LÉGALISER v. tr. Faire une légalisation.

LÉGALITÉ n. f. Qualité de ce qui est légal : *légalité d'un acte.*

LÉGAT n. m. (lat. *legatus*, envoyé). Ambassadeur du souverain pontife. *Légat a latere*, cardinal chargé par le pape d'une mission spéciale, le plus souvent temporaire.

LÉGATAIRE n. (lat. *legare*, léguer). A qui l'on fait un legs.

LÉGATION n. f. Charge de légat, dans les anciens Etats de l'Eglise ; étendue de pays soumise à un légat. *Diplom.* Commission donnée à un envoyé près d'une puissance ; tout le personnel d'une ambassade ; hôtel de l'ambassade : *aller à la légation de Suède.*

LÈGE [O. N.] adj. *Mar.* Se dit d'un navire qui n'a pas sa charge complète.

LÉGENDAIRE n. m. Auteur de légendes. Adj. De la nature des légendes.

LÉGENDE n. f. (lat. *legenda*, choses à lire). Vie des saints : *ce nom n'est pas dans la légende;* inscription placée sur une médaille, une pièce de monnaie, etc.; récit où l'histoire est défigurée par des traditions.

LÉGER, ÈRE adj. (lat. *levis*). Qui ne pèse guère ; qu'on remue aisément : *terre légère;* facile à digérer : *aliment léger;* qui a peu de force : *thé, vin léger;* frugal : *repas léger;* dispos : *je me sens léger ce matin;* vif, agile : *danse légère;* délicat : *touche légère. Fig.* Aisé à supporter : *peines légères ;* inconsidéré : *propos léger;* peu important : *faute légère;* peu grave : *blessure légère;* superficiel : *esprit léger. Sommeil léger*, que le moindre bruit interrompt ; *poésies légères*, sur des sujets peu importants ; *troupes légè-*

res, qui ne font que harceler l'ennemi ; *être léger d'argent*, n'en avoir guère ; *avoir la main légère*, être prompt à frapper, et, en parlant d'un chirurgien, opérer adroitement. **A la légère** loc. adv. Légèrement : *être vêtu à la légère ;* inconsidérément : *entreprendre une chose à la légère*.

LÉGÈREMENT adv. Sans appuyer : *marcher légèrement ;* inconsidérément : *agir légèrement ;* sans gravité : *être blessé légèrement*.

LÉGÈRETÉ n. f. Qualité de ce qui est léger ; agilité : *légèreté du cerf. Fig.* Irréflexion, inconstance : *légèreté de caractère ;* imprudence : *légèreté de conduite*.

LÉGIFÉRER v. int. (lat. *lex*, *legis*, loi ; *ferre*, porter). Edicter des lois. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

LÉGION n. f. Corps de gens de guerre, chez les Romains : *les légions de César ;* corps de gendarmerie composé d'un certain nombre de brigades. *Par ext.* Grand nombre d'êtres vivants. **Légion d'honneur**, ordre civil et militaire.

LÉGIONNAIRE n. m. Soldat d'une légion romaine ; membre de la Légion d'honneur.

LÉGISLATEUR, TRICE n. Qui donne des lois à un peuple.

LÉGISLATIF, IVE adj. Qui fait les lois : *assemblée législative*.

LÉGISLATION n. f. (lat. *lex*, *legis*, loi ; *latus*, porté). Droit de faire les lois ; corps de lois : *législation française ;* science des lois : *cours de législation*.

LÉGISLATIVEMENT adv. Par la législation.

LÉGISLATURE n. f. Corps législatif en activité ; durée de sa session.

LÉGISTE n. m. (lat. *lex*, *legis*, loi). Jurisconsulte.

LÉGITIMAIRE adj. *Jurisp.* Qui appartient à la légitime.

LÉGITIMATION n. f. Acte par lequel on rend légitime un enfant naturel.

LÉGITIME adj. (lat. *legitimus ;* de *lex*, *legis*, loi). Qui a les qualités requises par la loi : *mariage légitime ;* juste, équitable : *demande légitime*. N. f. Portion que la loi assure aux enfants sur les biens du père et de la mère, et dont ils ne peuvent être privés.

LÉGITIMEMENT adv. Conformément à la loi, à l'équité.

LÉGITIMER v. tr. Donner à un enfant naturel les droits des enfants légitimes ; faire reconnaître pour authentique un pouvoir, un titre, etc. ; justifier : *rien ne légitime une mauvaise action*.

LÉGITIMISME n. m. Opinion des légitimistes.

LÉGITIMISTE adj. et n. Qui défend le principe de la légitimité, les droits de la naissance au trône.

LÉGITIMITÉ n. f. Qualité de ce qui est légitime : *la légitimité d'un droit ;* hérédité de la royauté par droit de naissance : *partisan de la légitimité*.

LEGS (*lé*) n. m. (lat. *legatum*, chose léguée). Don fait par testament.

LÉGUER v. tr. (lat. *legare ;* de *lex*, *legis*, loi). Donner par testament. *Fig.* Transmettre : *léguer ses vertus à ses enfants*. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

LÉGUME n. m. (lat. *legumen*). Toute plante potagère employée comme aliment.

LÉGUMIER, IÈRE adj. Qui concerne les légumes. N. m. Plat dans lequel on sert les légumes.

LÉGUMINEUX, EUSE adj. Se dit des plantes dont le fruit est en gousse, comme le pois, la fève, le haricot, etc. N. f. pl. Nom générique des légumes.

LEMME n. m. *Math.* Proposition préliminaire, qui doit faciliter la démonstration d'une autre.

LÉMURES n. m. pl. Larves, mânes, fantômes.

LÉMURIENS n. m. pl. Famille de mammifères quadrumanes, ayant pour type le genre maki.

LENDEMAIN n. m. Jour qui suit celui où l'on est ou celui dont on parle.

LENDORE n. Personne lente, qui semble toujours endormie.

LÉNIFIER v. tr. (lat. *lenis*, doux ; *facere*, faire). Adoucir.

LÉNITIF, IVE adj. Qui calme, adoucit : *remède lénitif*. N. m. : *le miel est un bon lénitif*.

LENT, E adj. (lat. *lentus*). Qui n'agit pas avec promptitude ; qui se fait avec lenteur : *exécution lente*.

LENTE n. f. Œuf que les poux déposent sur les cheveux.

LENTEMENT adv. Avec lenteur.

LENTEUR n. f. Manque de célérité, d'activité.

LENTICULAIRE adj. Qui a la forme d'une lentille : *verre lenticulaire*. On dit aussi LENTICULÉ, E, et LENTIFORME.

LENTILLE n. f. (lat. *lens*, *lentis*). Plante légumineuse ; sa graine ; verre taillé en forme de lentille. *Lentille de pendule*, poids de métal de forme ronde, attaché à l'extrémité du balancier. Pl. Taches de rousseur sur la peau.

LENTISQUE n. m. Espèce de pistachier.

LÉONIN, E adj. (lat. *leo*, *leonis*, lion). Propre au lion. *Société léonine*, où quelques sociétaires se sont réservé la part du lion.

LÉONIN, E adj. Se dit de vers latins dont les hémistiches riment ensemble.

LÉONURE ou **LÉONURUS** n. m. Plante de la famille des labiées.



LÉOPARD n. m. (lat. *leopardus*). Quadrupède carnassier du genre chat, et dont le pelage est parsemé de taches isolées.

LÉPAS (*pace*) n. m. Coquillage univalve, appelé aussi PATELLE.

LÉPIDOPTÈRES n. m. pl. (gr. *lepis, lepidos*, écaille ; *pteron*, aile). Ordre d'insectes, ayant quatre ailes couvertes d'une poussière écailleuse, tels que les papillons. S. : *un lépidoptère*.

LÈPRE n. f. (lat. *lepra*). Maladie qui couvre la peau de pustules et d'écailles. — Cette hideuse maladie, la plus redoutable de toutes les affections cutanées, que le perfectionnement de la civilisation a fait disparaître, était le résultat de la malpropreté, de la mauvaise nourriture et des privations. Pendant fort longtemps, les lépreux étaient un objet d'horreur et de dégoût. Une loi de Moïse les séparait du reste du peuple. Au moyen âge, les croisés, qui avaient contracté la lèpre en Orient, la rapportèrent en Europe, où elle se répandit d'une manière effrayante. On fonda de toutes parts, pour les infortunés lépreux, des hôpitaux appelés *léproseries*, *ladreries* ou *maladreries* (de *ladre*, corruption de *Lazare*, le pauvre dont il est parlé dans saint Luc). Dès qu'un cas de lèpre était signalé, le malade était conduit à l'église, on chantait sur lui l'office des morts, puis on le menait à l'enclos des lépreux. Chaque lépreux était obligé de porter une crécelle, pour avertir les passants d'éviter son contact.

Xavier de Maistre, dans le *Lépreux de la cité d'Aoste*, a décrit admirablement la triste condition de ces malheureux.

Il est reconnu maintenant que la lèpre n'est pas contagieuse, mais qu'elle peut être héréditaire.

LÉPREUX, EUSE adj. et n. Qui a la lèpre.

LÉPROSERIE n. f. Hôpital pour les lépreux.

LEQUEL, LAQUELLE pr. rel. Qui, que ; celui que, celle que : *choisissez lequel vous voudrez*.

LÉROT n. m. Petit loir gris à taches noires.

LES art. et pr. pl. V. LE.

LÈSE (lat. *læsus*, blessé). Mot qui se place devant certains substantifs pour indiquer que la chose exprimée par le substantif a été attaquée, violée : *crime de lèse-majesté, de lèse-humanité*.

LÉSER v. tr. (lat. *lædere*, blesser). Faire tort. — Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

LÉSINE n. f. Ladrerie, épargne dans les plus petites choses.

LÉSINER v. int. User de lésine.

LÉSINERIE n. f. Acte de lésine.

LÉSINEUR, EUSE adj. et n. Qui lésine.

LÉSION n. f. (lat. *læsio*; de *lædere*, blesser). Perturbation apportée dans la texture des organes, comme plaie, contusion, etc.

LESSIVAGE n. m. Action de lessiver.

LESSIVE n. f. (lat. *lixivia*). Eau alcaline que l'on obtient en versant de l'eau chaude sur du linge recouvert d'un lit de soude ou de cendre ; linge qui doit être lessivé : *forte lessive ;* action de lessiver : *faire la lessive*.

LESSIVER v. tr. Nettoyer, blanchir au moyen de la lessive.

LEST (*lèste*) n. m. (all. *last*, charge). Toute matière pesante dont on charge le fond d'un navire, la nacelle d'un ballon, pour les tenir en équilibre.

LESTAGE n. m. Action de lester.

LESTE adj. (all. *list*, ruse, habileté). Léger dans ses mouvements. *Fig.* Adroit, actif : *leste en affaires ;* un peu trop libre : *propos leste*.

LESTEMENT adv. D'une manière leste. *Fig. Se conduire lestement*, avec légèreté ; *répondre lestement*, d'une manière inconvenante.

LESTER v. tr. Garnir de lest un bâtiment, la nacelle d'un ballon.

LESTEUR adj. et n. m. Bateau qui transporte le lest.

LÉTHARGIE n. f. (gr. *lêthê*, oubli ; *argos*, inactif). Assoupissement profond qui ôte l'usage des sens. *Fig.* Nonchalance extrême : *tirer quelqu'un de sa léthargie*.

LÉTHARGIQUE adj. Qui tient de la léthargie : *sommeil léthargique. Fig.* Nonchalant : *âme léthargique*.

LÉTHIFÈRE adj. (lat. *lethum*, mort ; *ferre*, porter). Qui donne la mort.

LETTRE n. f. (lat. *littera*). Chacun des caractères de l'alphabet ; épître, missive, dépêche : *lettre de commerce*. **Lettre de change,** billet tiré sur un correspondant au profit ou à l'ordre d'un tiers ; *lettre d'avis*, pour informer d'une expédition ; *lettre de marque*, commission dont un capitaine de navire armé en course doit être pourvu ; *lettre de voiture*, lettre ouverte et timbrée qui contient l'indication des objets dont un voiturier est chargé ; *lettre de cachet*, ordre d'arrêter une personne, sous l'ancien régime. *Exécuter des ordres à la lettre*, ponctuellement ; *traduire à la lettre*, littéralement ; *aider à la lettre*, suppléer à ce qui manque dans un écrit, et, au fig., entrer dans l'intention de celui qui parle ou qui écrit. Pl. **Lettres patentes,** expédiées sous le sceau de quelque autorité ; **les belles-lettres,** la grammaire, l'éloquence et la poésie ; **un homme de lettres,** un écrivain.

LETTRÉ, E adj. Qui a du savoir. N. m. Mandarin chinois qui cultive les lettres.

LETTRINE n. f. Petite lettre placée à côté d'un mot, pour indiquer un renvoi ; lettres majuscules, ordinairement au nombre de trois, placées au haut de chaque colonne dans un dictionnaire.

LEUDE n. m. Autrefois, compagnon du chef ou du roi chez les Francs.

LEUR pr. pers. des deux genres (lat. *illorum*, d'eux). A eux, à elles. Adj. poss. des deux genres.

LEURRE n. m. Appât, amorce pour tromper : *la loterie est un leurre.*

LEURRER v. tr. Attirer par quelque espérance trompeuse : *il s'est laissé leurrer.* **Se leurrer** v. pr. Se bercer.

LEVAIN n. m. (rad. *lever*). Toute substance propre à exciter la fermentation dans un corps ; particulièrement, morceau de pâte aigrie qui, mêlé à la pâte du pain, la fait lever et fermenter. *Fig.* Reste ou germe de quelque passion violente : *levain de haine, de discorde.*

LEVANT n. m. Point du monde où le soleil paraît se lever ; régions qui sont à notre orient : *voyager dans le Levant.* Adj. m. *Soleil levant*, qui se lève.

LEVANTIN, INE adj. et n. Natif des pays du Levant : *les peuples levantins, les Levantins.*

LEVANTINE n. f. Etoffe de soie unie, originaire du Levant.

LEVÉ adj. m. *Voter par assis et levé*, manifester son vote en restant assis ou en se levant. V. LEVER n. m.

LEVÉE n. f. Action de lever, d'enlever : *la levée d'un cadavre, des scellés, d'un appareil mis sur une blessure ;* moment où une assemblée clôt ses délibérations du jour : *levée de la séance ;* perception, collecte : *levée des impôts ;* enrôlement : *levée de troupes ;* cartes prises au jeu par une carte supérieure : *faire deux levées ;* digue, chaussée : *se promener sur la levée. Levée d'un siège*, retraite des assiégeants ; *levée de boucliers*, acte d'opposition ou attaque violente contre un gouvernement.

LEVER v. tr. (lat. *levare ;* de *levis*, léger). Hausser : *lever les bras ;* redresser ce qui était incliné : *lever la tête ;* relever : *lever un pont-levis ;* ôter, enlever : *lever les scellés, un appareil ;* couper une partie sur un tout : *lever une cuisse de poulet. Fig.* Enrôler : *lever une armée ;* percevoir : *lever des impôts ;* dessiner : *lever un plan ;* se retirer : *lever le siège d'une ville. Lever l'ancre*, appareiller ; *lever les épaules*, témoigner du mépris par un mouvement d'épaules ; *en lever la main*, affirmer par serment qu'une chose est ; *faire lever un lièvre*, le faire partir ; *lever le pied*, s'enfuir secrètement ; *lever le siège*, s'en aller ; *lever une difficulté*, la faire cesser ; *lever un interdit, une excommunication*, en faire cesser les effets ; *lever l'étendard de la révolte*, se révolter ouvertement ; *lever le masque*, agir ouvertement, sans se cacher ; *lever la séance*, la clore. V. int. Sortir de terre, pousser : *les blés lèvent ;* fermenter : *la pâte lève.* **Se lever** v. pr. Se mettre debout ; sortir du lit. *Le vent se lève*, commence à souffler ; *se lever de table*, la quitter. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

LEVER n. m. Temps auquel on se lève ; moment où les astres paraissent sur l'horizon. **Lever** ou **levé des plans,** partie de l'arpentage qui a pour objet de représenter en petit, sur le papier, la figure d'un terrain.

LEVER-DIEU n. m. Moment de la messe où le prêtre lève l'hostie consacrée ou le calice. Pl. les *lever-Dieu.*

LÉVIATHAN n. m. Animal marin et gigantesque dont parle Job. V. PARTIE HISTORIQUE.

LEVIER n. m. (rad. *lever*). Barre, ordinairement en fer, propre à soulever les fardeaux. — Le levier joue un très grand rôle dans la mécanique ; la plupart des machines simples, les clefs, les ciseaux, les tenailles, les pincettes, les balances, les grues, ainsi que les machines les plus compliquées, ne sont que des leviers ou des systèmes de leviers ; la machine animale n'est elle-même qu'un composé de leviers.

Archimède est le premier qui détermina d'une manière scientifique les lois de la puissance du levier ; il avait une telle foi dans cette puissance qu'il disait : « Qu'on me donne un point d'appui, et je soulèverai la terre. » On emploie souvent cette phrase d'Archimède au figuré : *L'imprimerie est un* **levier** *avec lequel on peut soulever le monde.*

LEVIS adj. m. *Pont-levis.* V. PONT.

LÉVITE n. m. Chez les Israélites, ministre du culte, de la tribu de *Lévi.* N. f. Sorte de redingote un peu longue.

LEVRAUDER v. tr. Harceler, poursuivre quelqu'un comme un lièvre.

LEVRAUT n. m. Jeune lièvre.

LÈVRE n. f. (lat. *labrum ;* de *lambere*, lécher). Partie extérieure de la bouche, qui couvre les dents. Pl. Bords d'une plaie. *Bot.* Lobes de certaines fleurs, en forme de lèvres.

LEVRETTE n. f. Femelle du lévrier.

LEVRETTÉ, E adj. Qui a la taille mince comme un lévrier : *épagneul levretté.*



LÉVRIER n. m. (lat. *leporarius*, qui chasse le lièvre). Chien à hautes jambes, propre à la chasse du lièvre.

LEVRON n. m. Lévrier au-dessous de six mois ou environ ; sorte de lévrier de petite taille.

LEVURE [o. N.] n. f. Ecume qu'on enlève de la bière en fermentation, et qui sert de levain aux boulangers.

LEXICOGRAPHE n. m. (gr. *lexikon*, lexique ; *graphô*, j'écris). Auteur d'un lexique, d'un dictionnaire.

LEXICOGRAPHIE n. f. Science du lexicographe.

LEXICOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la lexicographie.

LEXICOLOGIE n. f. (gr. *lexis*, mot ; *logos*, traité). Science, connaissance raisonnée des mots sous le rapport de l'étymologie, des acceptions et, en général, de tout ce qu'il est essentiel de savoir pour écrire convenablement une langue.

LEXICOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la lexicologie : *exercice lexicologique.*

LEXICOLOGUE n. m. Qui s'occupe de lexicologie.

LEXIQUE n. m. (gr. *lexikon;* de *lexis*, mot). Dictionnaire, et particulièrement dictionnaire grec.

LEYDE n. m. *Bouteille de Leyde*, recouverte en dehors et en dedans d'une garniture métallique, pour être chargée d'électricité.

LEZ prép. Près de : *Plessis-lez-Tours.*

LÉZARD n. m. (lat. *lacertus*). Reptile ovipare, à quatre pattes et à longue queue.



LÉZARDE n. f. Crevasse dans un mur.

LÉZARDÉ, E adj. Qui est crevassé.

LÉZARDER (SE) v. pr. Se fendre, se crevasser, en parlant des murs.

LIAIS n. m. Pierre calcaire dure, d'un grain très fin.

LIAISON n. f. (lat. *ligatio;* de *ligare*, lier). Union, jonction de plusieurs corps ensemble. *Maç.* Disposition des pierres, des briques, de manière que le milieu des unes porte sur les joints des autres. *Cuis.* Ingrédients qui servent à lier, à épaissir les sauces. *Mus.* Exécution de plusieurs notes d'un même coup d'archet ou de gosier. *Ecrit.* Trait délié qui unit les lettres ou les parties d'une même lettre. *Fig.* Ce qui fait qu'il existe un rapport naturel, de la convenance entre certaines choses : *liaison dans les idées;* attachement, union : *liaison d'amitié, d'intérêt.*

LIAISONNER v. tr. Disposer des pierres en liaison.

LIANE n. f. (rad. *lier*). Plante grimpante des forêts d'Amérique.

LIANT, E adj. Doux, complaisant : *caractère, esprit liant.*

LIARD n. m. Ancienne monnaie de cuivre qui valait le quart d'un sou.

LIARDER v. int. Lésiner. *Fam.*

LIARDEUR n. m. Qui lésine. *Fam.*

LIASSE n. f. (rad. *lier*). Amas de papiers liés ensemble.

LIBAGE n. m. Pierre grossièrement équarrie, qu'on emploie dans les fondations d'un bâtiment.

LIBATION n. f. (lat. *libatio;* de *libare*, verser). Effusion de vin ou d'autre liqueur, que les anciens faisaient en l'honneur des dieux. *Fig.* Action de boire beaucoup de vin par plaisir : *nous fîmes à ce repas d'amples libations.*

LIBELLE n. m. (lat. *libellus*, petit livre). Ecrit diffamatoire.

LIBELLÉ n. m. Rédaction : *le libellé d'un jugement, d'un exploit.*

LIBELLER v. tr. Rédiger dans les formes : *libeller un exploit.*

LIBELLISTE n. m. Auteur d'un libelle.

LIBELLULE n. f. Insecte dont le nom vulgaire est DEMOISELLE.

LIBER (*bère*) n. m. L'une des trois enveloppes qui forment l'écorce, et la plus voisine de l'aubier.

LIBERA (*bé*) n. m. (m. lat. qui signifie *délivrez*). Prière pour les morts : *chanter un libera.* Pl. des *libera.*

LIBÉRABLE adj. Qui peut être libéré.

LIBÉRAL, E, AUX adj. (lat. *liber*, libre). Qui aime à donner; favorable à la liberté : *idées libérales.* **Arts libéraux**, la peinture, la sculpture, la musique, etc. N. m. Celui qui professe des opinions libérales.

LIBÉRALEMENT adv. Avec libéralité.

LIBÉRALISME n. m. Ensemble des doctrines professées par les libéraux.

LIBÉRALITÉ n. f. Penchant à donner; le don même : *faire des libéralités.*

LIBÉRATEUR, TRICE n. (lat. *liberator;* de *liberare*, délivrer). Qui délivre une personne d'un grand péril, un peuple de la servitude : *Moïse fut le libérateur des Hébreux.*

LIBÉRATION n. f. *Jurisp.* Acquittement d'une dette; terme d'un temps de service : *libération d'un soldat;* délivrance : *libération du territoire.*

LIBÉRÉ adj. m. *Forçat libéré*, mis en liberté après l'expiration de sa peine.

LIBÉRER v. tr. (lat. *liberare*). Décharger de quelque obligation. **Se libérer** v. pr. Acquitter ses dettes. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

LIBERTÉ n. f. (lat. *libertas;* de *liber*, libre). Pouvoir d'agir ou de ne pas agir, de choisir : *c'est la liberté qui fait le mérite d'une action;* indépendance : *engager sa liberté;* état opposé à la captivité : *mettre un prisonnier en liberté;* à la servitude : *rendre la liberté à un esclave;* à la contrainte : *parler, agir en toute liberté. Liberté civile*, droit de faire tout ce qui n'est pas défendu par la loi; *liberté politique*, jouissance des droits qu'une raison éclairée montre comme appartenant à chaque citoyen; *liberté de la presse*, droit de manifester sa pensée par l'impression, et surtout par la voie des journaux; *liberté de conscience*, droit de professer les opinions religieuses que l'on croit conformes à la vérité; *liberté individuelle*, droit qu'a chaque citoyen de n'être privé de sa liberté que dans certains cas déterminés par la loi. Pl. Immunités et franchises : *les libertés de l'Eglise gallicane;* manières d'agir trop hardies : *prendre trop de libertés.*

LIBERTICIDE adj. (lat. *libertas*, liberté; *cædere*, tuer). Destructif de la liberté : *loi liberticide.*

LIBERTIN, E adj. et n. (lat. *libertinus*, affranchi). Déréglé dans ses mœurs, dans sa conduite.

LIBERTINAGE n. m. Dérèglement des mœurs.

LIBERTINER v. int. Vivre dans le désordre.

LIBIDINEUX, EUSE adj. Lascif.

LIBRAIRE n. (lat. *liber*, livre). Qui édite et vend des livres.

LIBRAIRIE n. f. Profession, magasin du libraire.

LIBRATION n. f. Balancement apparent de la lune autour de son axe.

LIBRE adj. (lat. *liber*). Qui a le pouvoir d'agir ou de ne pas agir : *l'homme est né libre ;* qui jouit de la liberté politique : *Etat libre ;* qui n'est point entravé : *commerce libre ;* indépendant : *libre comme l'air ;* exempt de tout ce qui gêne : *on est très libre dans cette maison. Place libre*, qui n'est pas occupée ; *avoir ses entrées libres chez quelqu'un*, pouvoir entrer à toute heure chez lui ; *cette jeune personne est libre*, n'est pas mariée ; *traduction libre*, où le texte n'est pas exactement suivi ; *vers libres*, de différentes mesures ; *papier libre*, non timbré ; *chansons libres*, licencieuses ; *avoir le champ libre*, avoir la liberté de faire une chose ; *avoir le ventre libre*, n'être pas constipé.

LIBRE-ÉCHANGE n. m. Commerce entre nations sans prohibitions ni droits de douane.

LIBRE-ÉCHANGISTE n. m. Partisan du libre-échange. Pl. des *libre-échangistes*.

LIBREMENT adv. Sans contrainte : *vivre librement ;* avec familiarité, franchise : *parler librement*.

LIBRETTISTE n. m. Auteur d'un libretto.

LIBRETTO n. m. (m. ital.). Paroles d'un opéra italien. Pl. *libretti* ou *librettos*.

LICE n. f. Lieu préparé pour les courses, les joutes.

LICE n. f. Femelle d'un chien de chasse.

LICE n. f. Nom donné à des pièces du métier à tisser qu'on manœuvre avec des pédales, et qui font ouvrir la chaîne pour y introduire la trame. *Haute lice*, lice disposée dans un plan vertical ; *basse lice*, lice disposée dans un plan horizontal. — L'Académie, dans sa dernière édition (1877), admet encore l'orthographe *lisse ;* mais elle donne la préférence à la forme *lice*, contrairement à l'édition de 1835.

LICENCE n. f. (lat. *licentia ;* de *licet*, il est permis). Liberté trop grande : *prendre des licences avec quelqu'un ;* dérèglement, insubordination : *la licence détruit la liberté ;* dérogation aux règles de la grammaire en poésie : *licence poétique ;* second grade dans une Faculté.

LICENCIÉ n. m. Qui a obtenu la licence.

LICENCIEMENT n. m. Action de licencier.

LICENCIER v. tr. Congédier des troupes.

LICENCIEUSEMENT adv. D'une manière licencieuse.

LICENCIEUX, EUSE adj. Déréglé, désordonné : *conduite licencieuse*.

LICET (*sète*) n. m. (m. lat. qui signifie *il est permis*). Permission : *obtenir un licet*.

LICHEN (*kène*) n. m. Nom donné à divers végétaux cryptogames, qui croissent sur les murs, les rochers, etc.



LICITATION n. f. *Prat.* Vente par enchère faite à un seul acquéreur, par les copropriétaires d'un bien qui ne pourrait être partagé sans dépréciation : *vendre une maison par licitation*.

LICITE adj. (lat. *licitus*). Qui est permis par la loi.

LICITEMENT adv. D'une manière licite.

LICITER v. tr. Vendre par licitation.

LICOL n. m. V. LICOU.

LICORNE n. f. Animal fabuleux auquel les anciens supposaient une corne au milieu du front (*). **Licorne de mer**, nom vulgaire du narval.



LICOU ou **LICOL** n. m. (de *lier* et *cou*). Lien qu'on met au cou des bêtes de somme, pour les attacher à l'écurie.

LICTEUR n. m. (lat. *lictor ;* de *ligare*, lier). Officier qui marchait devant les premiers magistrats de l'ancienne Rome, portant une hache entourée de faisceaux.

LIE n. f. Partie épaisse qui se dépose dans un tonneau de vin. *Fig. La lie du peuple*, la plus vile populace ; *boire le calice jusqu'à la lie*, souffrir une humiliation, une douleur dans toute son étendue.

LIE adj. *Faire chère lie*, bonne chère avec gaieté.

LIÈGE [o. N.] n. m. Ecorce du chêne appelé *chêne-liège*.

LIÉGEOIS, E adj. et n. De Liège.

LIÉGEUX, EUSE adj. De la nature du liège.

LIEN n. m. Tout ce qui sert à lier. Pl. Chaînes d'un prisonnier. *Fig.* Tout ce qui attache, unit : *les liens du sang*, *le lien conjugal*.

LIENTERIE n. f. Sorte de diarrhée dans laquelle on rend les aliments à moitié digérés.

LIENTÉRIQUE adj. Qui se rapporte à la lienterie.

LIER v. tr. (lat. *ligare*). Attacher avec un lien : *lier un fagot ;* joindre : *le ciment lie les pierres ;* épaissir : *lier une sauce ;* contracter : *lier amitié avec quelqu'un ;* entrer en : *lier conversation ;* unir ensemble : *l'intérêt nous lie. Lier ses idées*, les enchaîner les unes aux autres. **Se lier** v. pr. Former une liaison : *se lier avec quelqu'un ;* s'obliger, s'astreindre : *se lier par un serment*.

LIERRE n. m. Plante toujours verte, rampante ou grimpante.



LIESSE n. f. (lat. *lætitia*). Joie : *être en liesse. Vieux.*

LIEU n. m. (lat. *locus*). Espace occupé par un corps ; situation, pays : *lieu charmant. Fig.* Maison, famille : *sortir de*

haut lieu ; sujet : *j'ai lieu d'être surpris. Le saint lieu,* le temple : *les saints lieux,* la Palestine; *lieu d'asile,* où l'on était autrefois à l'abri de certaines poursuites ; *mauvais lieu,* maison de débauche ; *n'avoir ni feu ni lieu,* être extrêmement pauvre, sans asile. Pl. **Lieux communs,** trivialités, idées rebattues. *Rhét.* Sources générales où puise un orateur. **Lieux d'aisances,** latrines. Loc. adv. **En premier, en second lieu,** premièrement, secondement. **Au lieu de** loc. prép. En place de. **Au lieu que** loc. conj. Tandis que.

LIEUE n. f. (lat. *leuca*). Mesure itinéraire de 4 kilomètres.

LIEUR n. m. Qui lie des gerbes de blé, des bottes de foin, etc. Dans ce dernier cas, on dit mieux BOTTELEUR.

LIEUTENANCE n. f. Emploi, grade de lieutenant.

LIEUTENANT n. m. Officier au-dessous du capitaine. **Lieutenant général,** officier qui occupait le second grade dans les armées. **Lieutenant de vaisseau,** officier qui vient après le capitaine de frégate.

LIEUTENANT-COLONEL n. m. Officier supérieur immédiatement au-dessous d'un colonel. Pl. des *lieutenants-colonels.*

LIÈVRE n. m. (lat. *lepus, leporis*). Animal sauvage, à longues oreilles, un



peu plus grand que le lapin. *Fig. Mémoire de lièvre,* courte, peu fidèle.

LIGAMENT n. m. (lat. *ligamentum;* de *ligare,* lier). Faisceau fibreux qui sert à unir les os entre eux, à retenir un viscère en place.

LIGAMENTEUX, EUSE adj. De la nature du ligament.

LIGATURE n. f. (lat. *ligatus,* lié). *Chir.* Bande de toile dont on lie certaines parties du corps dans divers buts ; réunion de plusieurs lettres en un seul signe graphique.

LIGE adj. Se disait, sous le régime féodal, de celui qui était étroitement obligé envers son seigneur, de l'hommage dû au seigneur.

LIGNAGE n. m. (rad. *ligne*). Race, famille : *être de haut lignage.*

LIGNAGER n. m. Celui qui est du même lignage.

LIGNE n. f. (lat. *linea*). Étendue en longueur, abstraction faite de la largeur et de la profondeur ; suite de mots écrits ou imprimés sur une même direction ; fil de crin ou de soie, avec hameçon au bout, pour pêcher ; cordeau pour aligner : *ligne de charpentier, de maçon,* etc.; jadis douzième partie du pouce ; disposition d'une armée prête à combattre : *ligne de bataille;* retranchement : *forcer les lignes. Fig.* Règle : *ligne de conduite ;* ordre, rang : *en première ligne ;* descendants d'une famille : *ligne collatérale, directe. Ligne de démarcation,* qui distingue deux choses, qui sépare une propriété d'une autre ; *génie hors ligne,* supérieur, extraordinaire; *troupes de ligne,* destinées à former un corps de bataille. **La ligne,** tous les régiments qui composent la troupe de ligne; **vaisseau de ligne,** grand vaisseau de guerre ; *ligne équinoxiale,* ou simplement **la ligne,** l'équateur.

LIGNÉE n. f. Race, descendance.

LIGNETTE n. f. Ficelle qui sert à faire des filets.

LIGNEUL n. m. Fil enduit de poix à l'usage des cordonniers.

LIGNEUX, EUSE adj. (lat. *lignum,* bois). De la nature du bois.

LIGNIFIER (SE) v. pr. Se changer en bois.

LIGNITE n. m. (lat. *lignum,* bois). Bois fossile, employé comme combustible.

LIGOTER v. tr. Attacher solidement.

LIGUE n. f. (lat. *ligare,* lier). Union formée entre plusieurs princes, confédération entre plusieurs États; complot. *Absol.* **La Ligue,** confédération des catholiques en France, à la fin du XVI[e] siècle. V. PART. HIST.

LIGUER v. tr. Unir dans une même ligue. **Se liguer** v. pr. Former une ligue.

LIGUEUR n. m. Qui fit partie de la Ligue sous Henri III et Henri IV.

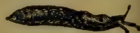
LIGURIEN, IENNE adj. et n. De la Ligurie.

LILAS n. m. Arbrisseau qui fleurit au printemps. Adj. inv. Couleur qui tient du bleu et du rose : *robe lilas.*

LILIACÉES n. f. pl. (lat. *lilium,* lis). *Bot.* Famille de plantes qui ont le lis pour type.

LILLIPUTIEN, IENNE (*ci-in*) adj. V. PART. HIST.

LIMACE n. f. (lat. *limax*). Mollusque rampant et sans coquille (*).



LIMAÇON n. m. Mollusque rampant semblable à la limace, mais habitant une coquille. *Anat.* Partie de l'oreille qui a la forme d'une coquille de limaçon.

LIMAGE n. m. Action ou manière de limer.

LIMAILLE n. f. Parcelles de métal que la lime fait tomber.

LIMAN n. m. Nom donné aux lagunes de la mer Noire.

LIMANDE n. f. Poisson de mer plat et mince.

LIMBE n. m. (lat. *limbus,* bord). Bord extérieur et gradué d'un cercle, ou de

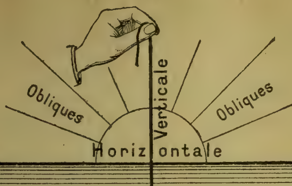
LIGNES

DROITE

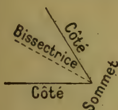
Point

COURBE

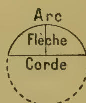










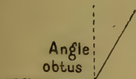


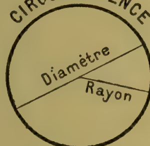
Angle droit | Angle droit

Perpendiculaires

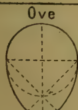












$Cir. = 2\pi R$ ou $D\pi$

$D = 2R$ ou $\frac{C}{\pi}$

$R = \frac{D}{2}$ ou $\frac{C}{2\pi}$

$\pi = 3,1416$

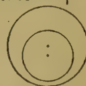


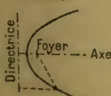


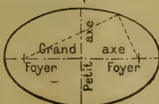
Circonférences concentriques

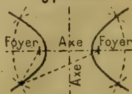


Circonférences excentriques









tout autre instrument de mathématiques; bord d'un astre. N. m. pl. *Théol.* Lieu où étaient les âmes des justes de l'Ancien Testament avant la venue de Jésus-Christ, et où vont celles des enfants morts sans baptême. *Fig.* Etat vague, incertain.

LIME n. f. (lat. *lima*). Outil d'acier trempé pour polir à froid, dégrossir et couper les métaux (*).





LIME n. f. Sorte de petit citron.

LIMER v. tr. Polir, dégrossir, etc., avec la lime. *Fig. : limer des vers, un poème, un discours*, etc.

LIMEUR n. m. Ouvrier qui se sert de la lime.

LIMIER n. m. Gros chien de chasse, avec lequel le veneur quête et détourne la bête. *Fig. Limier de police*, espion.

LIMINAIRE adj. (lat. *limen*, seuil). Se dit d'un prologue, d'une épître que l'on place en tête d'un livre.

LIMITATIF, IVE adj. Qui limite.

LIMITATION n. f. Fixation, restriction : *obtenir un congé sans aucune limitation de temps.*

LIMITE n. f. (lat. *limes, limitis*). Ligne commune à deux Etats ou à deux terrains contigus; ligne qui marque la fin d'une étendue : *limites de la mer. Fig.* Borne d'une action, d'une influence : *toute puissance a des limites.*

LIMITÉ, E adj. Borné, circonscrit : *l'esprit de l'homme est limité;* qui ne doit durer qu'un certain temps : *congé limité.*

LIMITER v. tr. Donner des limites.

LIMITROPHE adj. Qui est sur les limites : *le Portugal est limitrophe de l'Espagne.*

LIMON n. m. (lat. *limus*). Boue, terre détrempée.

LIMON n. m. Sorte de citron qui a beaucoup de jus : *sirop de limon* (*).



LIMON n. m. Chacune des deux branches de la limonière : *les limons d'une charrette. Arch.* Pièce de bois ou de pierre, taillée en biais, qui supporte les marches et la balustrade d'un escalier.

LIMONADE n. f. Boisson acide composée de suc de citron ou de limon, d'eau et de sucre.

LIMONADIER, IÈRE n. Qui tient un café.

LIMONEUX, EUSE adj. Plein de boue, de limon : *terrain limoneux.*

LIMONIER n. m. Arbre qui porte le limon; cheval qu'on met aux limons.

LIMONIÈRE n. f. Brancard d'une voiture, formé de deux longues pièces de bois; sorte de voiture à quatre roues.

LIMOSINAGE n. m. Maçonnerie faite avec des moellons et du mortier. On dit quelquefois LIMOUSINAGE.

LIMOUSIN, INE adj. et n. De Limoges ou du Limousin.

LIMOUSINE n. f. Sorte de manteau de roulier, fait en laine commune.

LIMPIDE adj. (lat. *limpidus*). Clair, transparent.

LIMPIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est limpide.

LIMURE n. f. Action de limer; état de ce qui a été limé.

LIN n. m. (lat. *linum*). Plante dont on file l'écorce (*); toile qui en résulte : *être vêtu de lin.*



LINAIRE n. f. Sorte de plante dont les feuilles offrent de la ressemblance avec celles du lin.

LINCEUL (*eule*) n. m. (lat. *linteolum*, linge). Toile dans laquelle on ensevelit les morts.

LINÇOIR n. m. Pièce de charpente d'un plancher.

LINÉAIRE adj. (lat. *linea*, ligne). Qui a rapport aux lignes : *dessin linéaire.*

LINÉAL, E adj. Qui est dans l'ordre d'une ligne, d'une descendance.

LINÉAMENT n. m. (lat. *lineamentum;* de *linea*, ligne). Trait, ligne délicate qu'on observe sur le visage; premier rudiment d'un être, première trace d'une chose.

LINGE n. m. (rad. *lin*). Toile mise en œuvre.

LINGER, ÈRE n. Qui travaille en linge; qui a soin du linge dans une maison importante.

LINGERIE n. f. Commerce de linge; lieu où l'on serre le linge.

LINGOT n. m. Morceau de métal fondu : *lingot d'or, de plomb.*

LINGOTIÈRE n. f. Moule où se forment en lingots les métaux en fusion.

LINGUAL, ALE (*goual*) adj. (lat. *lingua*, langue). Qui a rapport à la langue. *Consonnes linguales : d, t, l, n, r.*

LINGUISTE (*gu-iste*) n. m. (lat. *lingua*, langue). Qui écrit sur les langues, ou qui en fait une étude spéciale.

LINGUISTIQUE (*gu-istique*) n. f. (lat. *lingua*, langue). Science comparative des langues.

LINIER, IÈRE adj. Qui a rapport au lin : *industrie linière.* N. f. Terre semée en lin.

LINIMENT n. m. (lat. *linire*, oindre). Médicament onctueux, dont l'huile est la base, avec lequel on fait des frictions.

LINOLEUM n. m. Sorte de tissu imperméable servant à faire des tapis, etc.

LINON n. m. (rad. *lin*). Batiste claire, d'un apprêt très ferme.

LINOT n. m. ou **LINOTTE** n. f. Petit oiseau à plumage gris, au chant agréable. *Fig. Tête de linotte*, sans réflexion.

LINTEAU n. m. Pièce de bois placée en travers au-dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre.

LION, ONNE n. (lat. *leo*). Le premier, le plus fort des quadrupèdes carnassiers(*); cinquième signe du zodiaque (juillet). *Fig.* Homme brave et courageux. *La part du lion*, la plus considérable.



LIONCEAU n. m. Petit du lion.

LIPPE n. f. Lèvre inférieure trop grosse et trop avancée.

LIPPÉE n. f. Bouchée. *Franche lippée*, bon repas qui ne coûte rien. *Fam.*

LIPPITUDE n. f. Etat chassieux des paupières.

LIPPU, E adj. Qui a une grosse lèvre.

LIQUATION n. f. Opération au moyen de laquelle on sépare, par une douce chaleur, un métal très fusible d'un autre moins fusible, auquel il est allié.

LIQUÉFACTION (*ku-é*) n. f. (lat. *liquefacere*, liquéfier). Transformation en liquide d'une matière solide ou d'un gaz.

LIQUÉFIABLE adj. Qu'on peut liquéfier.

LIQUÉFIER (*ké*) v. tr. (lat. *liquere*, être liquide; *facere*, faire). Rendre liquide.

LIQUEUR n. f. (lat. *liquor; de liquere*, être liquide, clair). Substance liquide; boisson dont la base est l'eau-de-vie ou l'esprit-de-vin.

LIQUIDATEUR n. m. Qui liquide un compte.

LIQUIDATION n. f. Opération qui a pour objet de régler des comptes.

LIQUIDE adj. (lat. *liquidus; de liquere*, être clair). Qui coule ou tend à couler; net et clair. *Poét. La plaine liquide*, la mer. N. m. Tout ce qui est à l'état liquide.

LIQUIDER v. tr. (rad. *liquide*). Régler, fixer à un chiffre une somme contestée : *liquider un compte*. **Se liquider** v. pr. Payer ses dettes.

LIQUIDITÉ n. f. Qualité des substances liquides.

LIQUOREUX, EUSE adj. Se dit de certains vins qui ont une douceur particulière.

LIQUORISTE n. (lat. *liquor*, liqueur). Qui fait et vend des liqueurs.

LIRE v. tr. (lat. *legere*). Parcourir des yeux ce qui est écrit ou imprimé, en prononçant, ou non, les mots; expliquer : *lire un auteur à des élèves. Lire la musique*, la déchiffrer à première vue. *Fig.* Pénétrer quelque chose d'obscur, de caché : *lire dans la pensée, dans les yeux de quelqu'un.*

LIS (*lice*) n. m. (lat. *lilium*). Plante à fleurs blanches et odorantes; sa fleur. *Fig. Teint de lis*, d'une extrême blancheur; *fleurs de lis*, anciennes armoiries de France; *le royaume des lis*, la France.



LISÉRÉ n. m. Ruban fort étroit dont on borde une étoffe, un habit.

LISERON n. m. (dimin. de *lis*). Plante grimpante, à fleurs en entonnoir.

LISEUR, EUSE n. Qui aime à lire.

LISIBLE adj. Aisé à lire : *écriture lisible.*

LISIBLEMENT adv. D'une manière lisible.

LISIÈRE n. f. Bord qui termine de chaque côté la largeur d'une étoffe; cordons servant à soutenir un enfant lorsqu'il commence à marcher. *Fig.* Limite, bord : *la lisière d'un champ.*

LISSAGE n. m. Action de lisser; état de ce qui est lissé.

LISSE adj. (gr. *lissos*). Uni et poli.

LISSE n. f. *Tapisserie de haute, de basse lisse.* V. LICE.

LISSER v. tr. Rendre lisse : *lisser une étoffe.*

LISSOIR n. m. Instrument de verre, de marbre, d'ivoire, qui sert à lisser le linge, le papier, etc.

LISTE n. f. Suite de noms. **Liste civile**, somme allouée, dans les gouvernements constitutionnels, pour les dépenses personnelles du chef de l'Etat,

LISTEL n. m. Sorte de petite moulure carrée et unie, qui en surmonte ou en accompagne une autre plus grande. Pl. des *listeaux.*

LIT n. m. (lat. *lectus*). Meuble sur lequel on se couche, pour se reposer ou pour dormir : *un beau lit de noyer;* tout lieu où l'on peut se coucher, s'étendre : *lit de gazon. Par ext.* Mariage : *enfant du premier, du second lit.* **Lit de sangle,** châssis pliant et portatif, dont le fond est garni de sangles ou d'une grosse toile; **lit de camp,** plate-forme de bois inclinée, qui sert de lit dans les corps de garde; *lit de parade*, sur lequel on place, après leur mort et avant leur inhumation, les personnes élevées en dignité; *garder le lit*, être retenu au lit par une maladie; *être au lit de la mort*, à l'extrémité. *Fig.* Canal dans lequel coule une rivière : *le lit de la Seine;* couche d'une chose étendue sur une autre : *lit de sable, de cailloux*, etc. **Lit de justice**, siège qu'occupait le roi dans les séances solennelles du parlement, et, dans la suite, ces séances elles-mêmes : *tenir un lit de justice.*

LITANIES n. f. pl. (gr. *litaneia*, prière). Prières que l'Eglise chante en l'honneur de Dieu, de la Vierge et des saints. Sing. Longue et ennuyeuse énumération.

LITEAU n. m. Nom des raies colorées qui, vers les extrémités, traversent le linge de table d'une lisière à l'autre. *Men.* Tringle de bois.

LITEAU n. m. Lieu où se repose le loup pendant le jour.

LITÉE n. f. Réunion d'animaux dans un même repaire.

LITERIE n. f. Tout ce qui compose un lit.

LITHARGE n. f. (gr. *lithos*, pierre; *arguros*, argent). Protoxyde de plomb fondu et cristallisé en lames.

LITHARGÉ, E ou **LITHARGIRÉ, E** adj. Altéré avec de la litharge.

LITHIUM (*ome*) n. m. *Chim.* Corps simple.

LITHOCHROME n. m. Celui qui s'occupe de lithochromie.

LITHOCHROMIE n. f. (gr. *lithos*, pierre; *chrôma*, couleur). Art de mettre en couleur des lithographies, des estampes.

LITHOGRAPHE n. m. Qui imprime par les procédés de la lithographie.

LITHOGRAPHIE n. f. (gr. *lithos*, pierre; *graphô*, j'écris). Art de reproduire par l'impression les dessins tracés avec un corps gras sur une pierre calcaire.

LITHOGRAPHIER v. tr. Imprimer par les procédés de la lithographie.

LITHOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la lithographie : *pierre, encre lithographique.*

LITHOLOGIE n. f. *Hist. nat.* Science qui a pour objet la connaissance des pierres.

LITHOLOGUE n. m. Celui qui s'occupe de lithologie.

LITHOTOME n. m. Instrument qui sert à pratiquer la lithotomie.

LITHOTOMIE n. f. (gr. *lithos*, pierre; *tomê*, section). Opération chirurgicale qui a pour objet l'extraction de la pierre.

LITHOTOMISTE n. m. Praticien qui opère la lithotomie.

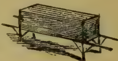
LITHOTRITEUR n. m. Instrument avec lequel on broie la pierre dans la vessie.

LITHOTRITIE (*ci*) n. f. Opération chirurgicale qui consiste à broyer la pierre dans la vessie.

LITHUANIEN, IENNE adj. et n. De la Lithuanie.

LITIÈRE n. f. (rad. *lit*). Paille, etc., qu'on répand dans les écuries, dans les étables, et sur laquelle se couchent les chevaux, les bœufs, etc.

LITIÈRE n. f. Chaise couverte, portée par deux hommes à l'aide de deux brancards (*).



LITIGANT, E adj. *Jurisp.* Qui plaide en justice.

LITIGE n. m. (lat. *litigium;* de *lis, litis*, procès). Contestation en justice; toute sorte de contestation.

LITIGIEUX, EUSE adj. Qui peut être contesté : *point litigieux;* qui se plaît dans les contestations : *esprit litigieux*,

LITORNE n. f. Espèce de grive à tête cendrée.

LITOTE n. f. (gr. *litotês*, petitesse). Figure de rhétorique qui consiste à dire moins pour faire entendre plus : *je ne vous hais pas*, pour donner à entendre *qu'on aime beaucoup.*

LITRE n. m. Unité des mesures de capacité, contenant 1 décimètre cube.

LITRE n. f. Large bande noire qu'on tend autour d'une église aux obsèques d'un grand personnage, et sur laquelle sont peintes ou suspendues les armoiries du défunt.

LITRON n. m. Ancienne mesure de capacité, qui contenait un seizième de boisseau.

LITTÉRAIRE adj. (lat. *litteræ*, belles-lettres). Qui concerne les belles-lettres : *société, journal littéraire. Le monde littéraire*, ceux qui cultivent les lettres.

LITTÉRAIREMENT adv. Sous le rapport littéraire.

LITTÉRAL, ALE, AUX adj. (lat. *littera*, lettre). Qui est selon la lettre : *traduction littérale d'un auteur latin. Alg. Grandeurs littérales*, exprimées par des lettres.

LITTÉRALEMENT adv. A la lettre.

LITTÉRALITÉ n. f. Attachement scrupuleux à la lettre, dans une traduction.

LITTÉRATEUR n. m. Qui fait sa profession de la littérature.

LITTÉRATURE n. f. (lat. *litteræ*, belles-lettres). Connaissance des ouvrages et des règles littéraires : *avoir une vaste, une profonde littérature;* ensemble des productions littéraires d'un pays, d'une époque.

LITTORAL n. m. (lat. *littus, littoris*, rivage). Etendue de pays le long des côtes, des bords de la mer : *le littoral de la Baltique.*

LITURGIE n. f. (gr. *lêitos*, public; *ergon*, œuvre). Ordre des cérémonies et des prières officiellement déterminé par l'autorité spirituelle compétente : *liturgie romaine.*

LITURGIQUE adj. Qui a rapport à la liturgie : *ouvrage liturgique.*

LITURGISTE n. m. Qui a fait une étude spéciale de la liturgie.

LIURE n. f. Câble d'une charrette, servant à maintenir les fardeaux.

LIVAROT n. m. Fromage assez estimé, fabriqué à Livarot.

LIVIDE adj. (lat. *lividus;* de *livere*, être blême). De couleur plombée, tirant sur le noir : *teint livide.*

LIVIDITÉ n. f. Etat de ce qui est livide : *la lividité de la peau.*

LIVRABLE adj. Qui peut être livré.

LIVRAISON n. f. Action de livrer à l'acquéreur une chose vendue. *Libr.* Partie d'un ouvrage qu'on délivre aux souscripteurs au fur et à mesure de l'impression partielle qui s'en fait : *ouvrage en cent livraisons.*

LIVRE n. m. (lat. *liber*). Feuilles imprimées et réunies en un volume relié ou broché; ouvrage en prose ou en vers, de quelque étendue : *livre bien écrit;* registre, journal d'un commerçant : *livre de compte;* division d'un ouvrage : *les 12 livres de l'Enéide. Grand livre*, le plus grand des livres de commerce, où l'on établit tous les comptes particuliers. — On nomme :

1° **Livres sapientiaux**, les livres de la

Bible spécialement destinée à l'instruction morale des hommes : la *Sagesse*, les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste* et l'*Ecclésiastique*.

2° **Livres sibyllins,** livres brûlés dans un incendie du Capitole, qui eut lieu un an avant la dictature de Sylla. V. SIBYLLINS.

3° **Livre jaune,** nom donné en France aux recueils des documents diplomatiques distribués au parlement.— En Allemagne, les recueils analogues portent le nom de *Livre blanc ;* en Angleterre, *Livre bleu ;* en Italie, *Livre vert.* — Le nom de ces livres vient de la couleur de leur couverture.

3° **Livre d'or,** un registre sur lequel, à Venise, étaient inscrits en lettres d'or les noms de toutes les familles nobles. Il fut détruit en 1797, pendant les guerres d'Italie.

4° **Livre rouge,** le registre secret des dépenses particulières de Louis XV et de Louis XVI, qui se composait de trois gros volumes reliés en maroquin *rouge.* Il fut retrouvé, après les événements du 10 août, dans un cabinet secret du château de Versailles et publié en partie par ordre de la Convention.

LIVRE n. f. (lat. *libra*). Ancienne unité de poids, équivalant environ au demi-kilogramme ; ancienne monnaie de compte, représentant la valeur d'une livre d'argent; monnaie réelle dont la valeur a varié suivant les temps et les lieux, et qui a été remplacée par le franc.

LIVRÉE n. f. Habits distinctifs que portent les domestiques d'une grande maison. *Fig.* Marques extérieures et caractéristiques : *la livrée de la misère* (les haillons). *Vén.* Pelage de certains animaux.

LIVRER v. tr. (lat. *liberare*, délivrer). Mettre une chose en la possession de quelqu'un suivant des conventions faites ; engager : *livrer bataille ;* abandonner : *livrer une ville au pillage ;* remettre par trahison : *livrer une place à l'ennemi ;* mettre en la puissance de : *livrer un coupable à la justice.* **Se livrer** v. pr. S'abandonner : *se livrer à la joie, à la douleur ;* se consacrer : *se livrer à l'étude.*

LIVRET n. m. Petit livre ; livre que les autorités légales délivrent aux ouvriers et aux domestiques ; paroles d'un opéra. *Livret de caisse d'épargne*, donné à tout déposant, et sur lequel sont inscrites toutes les sommes qu'il verse ou retire successivement.

LIXIVIATION n. f. (lat. *lixivium*, lessive). *Chim.* Lavage des cendres pour en extraire les parties solubles.

LIXIVIEL, ELLE adj. Obtenu par lixiviation.

LLOYD (*lo-ide*) n. m. (n. propre). Nom donné à diverses compagnies d'assurance ou de haut commerce.

LOBE n. m. (gr. *lobos*). *Anat.* Partie arrondie et saillante d'un organe quelconque : *les lobes du cerveau, du foie, du poumon. Le lobe de l'oreille*, partie molle et arrondie à laquelle on attache les boucles d'oreilles. *Bot.* Se dit des deux parties égales dans lesquelles se partagent certaines semences, certains fruits.

LOBÉ, E adj. Divisé en plusieurs lobes.

LOBULE n. m. Petit lobe.

LOCAL, E, AUX adj. (lat. *locus*, lieu). Qui est particulier à un lieu : *coutume locale. Mémoire locale*, qui retient particulièrement l'état des lieux ; *couleur locale*, se dit à propos d'un ouvrage de littérature, d'une peinture, où le lieu et le temps de l'action sont fidèlement représentés avec leurs usages, leur langage, etc. N. m. Lieu, emplacement, chambre.

LOCALEMENT adv. D'une manière locale.

LOCALISATION n. f. Action de localiser.

LOCALISER v. tr. Rendre local.

LOCALITÉ n. f. Lieu quelconque, eu égard à ce qu'il peut avoir de particulier.

LOCATAIRE n. Qui prend à loyer une terre; une maison, un appartement.

LOCATIF, IVE adj. Qui concerne le locataire. *Réparations locatives*, qui sont à la charge du locataire.

LOCATION n. f. (lat. *locatio ;* de *locare*, louer). Action de donner ou de prendre à louage : *location d'un logement) d'une loge de théâtre ;* prix du loyer : *location fort chère.*

LOCATIS n. m. Cheval, voiture de louage.



LOCH (*lok*) n. m. (angl. *log*). Instrument servant à mesurer la vitesse d'un navire (*).

LOCHE n. f. Petit poisson de rivière.



LOCOMOBILE n. f. (lat. *locus*, lieu ; *mobilis*, mobile). Machine à vapeur utilisée dans l'industrie et l'agriculture (*). On dit plus souvent *machine locomobile.*

LOCOMOBILITÉ n. f. Propriété de pouvoir se déplacer, se mouvoir.

LOCOMOTEUR, TRICE adj. (lat. *locus*, lieu ; *motus*, mû). Qui opère la locomotion : *machine locomotrice.*

LOCOMOTIF, IVE adj. Qui a rapport à la locomotion.

LOCOMOTION n. f. Fonction par laquelle un être animé se transporte d'un lieu dans un autre.

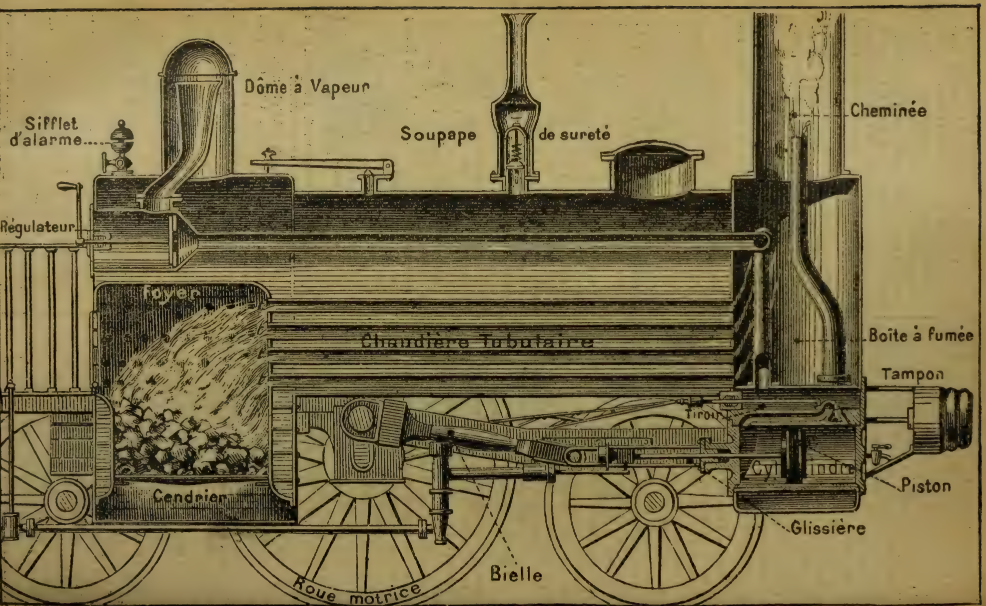


LOCOMOTIVE n. f. Lourde voiture qui traîne sur un chemin de fer un convoi d'autres voitures appelées wagons, et qui contient le foyer, la chaudière et la machine à vapeur (*).

LOCUTION n. f. (lat. *locutio ;* de *loquor*, je parle). Expression, façon de parler : *locution vicieuse.*

LODS n. m. pl. *Lods et ventes*, redevance que le seigneur percevait sur la

LOCOMOTIVE



Dôme à Vapeur
Sifflet d'alarme....
Soupape de sureté
Cheminée
Régulateur
Foyer
Chaudière Tubulaire
Boîte à fumée
Tampon
Tiroir
Cylindre
Piston
Cendrier
Glissière
Bielle
Roue motrice

prix d'un héritage vendu dans sa seigneurie.

LOF n. m. *Mar.* Côté d'un navire qui se trouve frappé par le vent.

LOFER v. int. *Mar.* Venir au lof.

LOGARITHME n. m. (gr. *logos*, rapport; *arithmos*, nombre). Nombre pris dans une progression arithmétique et répondant à un nombre pris dans une progression géométrique.

LOGARITHMIQUE adj. Qui a rapport aux logarithmes.

LOGE n. f. (bas lat. *lobia*). Petite hutte; logement de portier; cabanon pour les fous; sorte de petits cabinets rangés au pourtour d'une salle de spectacle; réunion des francs-maçons sous un président; le lieu où ils s'assemblent; à l'Ecole des beaux-arts, cabinet où chaque concurrent est enfermé et travaille seul à l'ouvrage proposé pour le concours; cabane pour les bêtes féroces, les chiens. *Bot.* Cavité où sont les semences de certains fruits.

LOGEABLE adj. Où l'on peut loger commodément : *maison logeable.*

LOGEMENT n. m. Lieu où l'on demeure habituellement; gîte d'un soldat en marche : *billet de logement.*

LOGER v. tr. Donner un logement : *loger des ouvriers en garni;* recevoir : *loger un ami chez soi.* V. int. Habiter : *où logez-vous?*

LOGETTE n. f. Petite loge.

LOGEUR, EUSE n. Qui tient des chambres garnies.

LOGICIEN n. m. Qui raisonne avec méthode.

LOGIQUE n. f. (gr. *logos*, discours, raison). Science qui apprend à raisonner juste; ouvrage qui enseigne cette science; disposition à raisonner juste : *logique naturelle;* raisonnement, méthode : *cet ouvrage manque de logique. Fig.* Manière particulière de raisonner : *la logique des passions.* Adj. Conforme aux règles de la logique.

LOGIQUEMENT adv. Conformément à la logique.

LOGIS n. m. Habitation. **Corps de logis,** l'une des principales parties d'un bâtiment; **maréchal des logis,** sous-officier chargé des détails du service; *la folle du logis*, l'imagination.

LOGISTE n. m. Jeune artiste admis à entrer en loge, à l'Ecole des beaux-arts, pour concourir au grand prix.

LOGOGRIPHE n. m. (gr. *logos*, discours; *griphos*, énigme). Sorte d'énigme, consistant en un mot dont les lettres, diversement combinées, forment d'autres mots qu'il faut également deviner.

LOGOMACHIE n. f. (gr. *logos*, discours; *machê*, combat). Dispute de mots.

LOGOMACHIQUE adj. Qui appartient à la logomachie.

LOI n. f. (lat. *lex;* de *ligare*, lier). Acte de l'autorité souveraine, qui règle, ordonne, permet ou défend : *voter une loi;* principes qui règlent l'ordre du monde physique : *les lois de la pesanteur;* certaines obligations de la vie civile : *les lois de l'honneur, de la politesse;* puissance, autorité : *la loi du plus fort. Loi naturelle*, principes de justice gravés dans le cœur de l'homme; *loi divine*, préceptes que Dieu a donnés aux hommes par la révélation; *loi civile*, qui règle les droits des citoyens entre eux; *la loi ancienne*, religion de Moïse; *la loi nouvelle*, religion de J.-C.; *loi agraire*, loi qui, chez les Romains, avait pour objet le partage des terres conquises; *loi martiale*, qui autorise l'emploi de la force armée dans certains cas; *homme de loi*, jurisconsulte; *se faire une loi*, s'imposer l'obligation. *Loi de Lynch.* V. LYNCH, au *Dictionnaire historique.*

LOI n. f. Titre auquel les monnaies doivent être alliées et fabriquées.

LOIN adv. de lieu (lat. *longe*). A une grande distance. **De loin** loc. adv. D'une grande distance. *Fig. Revenir de loin*, réchapper d'une maladie très grave; *voir de loin*, être doué d'une grande prévoyance. **Au loin,** à une grande distance : *aller au loin;* **de loin en loin,** à de grands intervalles. **Loin de** loc. prép. A une grande distance : *demeurer loin de Paris;* dans des intentions fort éloignées : *je suis loin de vous en vouloir.*

LOINTAIN, E adj. Eloigné du lieu où l'on est ou dont on parle : *pays lointain.* N. m. Eloignement : *apercevoir dans le lointain.*

LOIR n. m. Petit quadrupède rongeur qui reste engourdi tout l'hiver.

LOISIBLE adj. Permis : *il vous est loisible de partir.*

LOISIR n. m. Temps dont on peut disposer; temps suffisant pour faire une chose : *j'ai tout le loisir de répondre.* **A loisir** loc. adv. A son aise.

LOMBAGO n. m. V. LUMBAGO.

LOMBAIRE adj. Qui appartient aux lombes : *région lombaire.*

LOMBARD, E adj. et n. De la Lombardie.

LOMBES n. m. pl. (lat. *lumbi*). Parties de l'abdomen situées sur les côtés de la région ombilicale, l'une à droite, l'autre à gauche.

LOMBRIC n. m. Nom scientifique du *ver de terre.*

LONDONNIEN, IENNE adj. et n. (de *London*, n. angl. de Londres). De Londres.

LONG, LONGUE adj. (lat. *longus*). Etendu en longueur; qui dure longtemps : *long voyage;* qui renferme des longueurs : *discours long;* lent, tardif : *que vous êtes long! Syllabe longue, voyelle longue*, dont la prononciation doit avoir plus de durée que la syllabe ou la voyelle brève. N. m. Longueur : *dix mètres de long. Tomber de son long*, de toute sa longueur. **Scieur de long,** qui scie le bois en long pour en faire des planches. Loc. adv. **Au long, tout du long,** amplement; **le long,** en côtoyant; **à la longue,** avec le temps : *tout s'use à la longue.*

LONGANIMITÉ n. f. (lat. *longus*, long; *animus*, âme). Courage dans le malheur; patience à endurer les offenses.

LONGE n. f. Courroie pour attacher un cheval ou pour le conduire par la main. *Cuis.* Moitié de l'échine d'un veau ou d'un chevreuil, depuis le bas des épaules jusqu'à la queue.

LONGER v. tr. Marcher le long de : *longer la rivière;* s'étendre le long de : *le bois longe la côte.*

LONGÉVITÉ n. f. (lat. *longus*, long; *ævum*, âge). Prolongation de la vie au delà du terme ordinaire.

LONGIMÉTRIE n. f. Art de mesurer les longueurs.

LONGITUDE n. f. Distance d'un lieu à un méridien convenu, appelé premier méridien. — V. LATITUDE.

LONGITUDINAL, E, AUX adj. Etendu en longueur ; *fibres longitudinales.*

LONGITUDINALEMENT adv. En longueur.

LONGTEMPS adv. Pendant un long espace de temps.

LONGUEMENT adv. Durant un long temps : *parler longuement.*

LONGUET, ETTE adj. Qui est un peu long : *discours longuet. Fam.*

LONGUEUR n. f. Etendue d'un objet d'une extrémité à l'autre ; durée du temps : *la longueur des jours et des nuits. Fig.* Lenteur : *l'affaire traîne en longueur;* inutilités : *il y a des longueurs dans cet ouvrage.*

LONGUE-VUE n. f. Lunette d'approche. Pl. des *longues-vues.*

LOOCH n. m. (ar. *looq*). Potion médicinale adoucissante, destinée à être administrée à petites doses par la bouche.

LOPIN n. m. Morceau de viande ; portion de terre échue en partage. *Fam.*

LOQUACE (*koua*) adj. (lat. *loquax;* de *loqui*, parler). Qui parle beaucoup.

LOQUACITÉ (*koua*) n. f. Habitude de parler beaucoup.

LOQUE n. f. (lat. *floccus*, chose de rien). Morceau, lambeau d'une étoffe.

LOQUÈLE (*loku-èle*) n. f. Facilité à parler des choses communes en termes communs.

LOQUET (*kè*) n. m. Fermeture la plus simple d'une porte.

LOQUETEAU n. m. Petit loquet.

LOQUETTE n. f. Petite pièce, petite loque.

LORD n. m. (m. angl.). Titre d'honneur donné, en Angleterre, aux hommes d'origine noble ou anoblis ; membre de la Chambre haute, dans le même pays.

LORD-MAIRE n. m. Maire de la Cité de Londres, élu annuellement par les corps de métiers.

LORETTE n. f. Femme de mœurs faciles.

LORGNER v. tr. Regarder du coin de l'œil ; regarder avec une lorgnette.

LORGNERIE n. f. Action de lorgner.

LORGNETTE n. f. Petite lunette d'approche.

LORGNEUR, EUSE n. Qui lorgne. *Fam.*

LORGNON n. m. Petite lunette à un seul verre.

LORIOT n. m. (lat. *aurum*, or, à cause de sa couleur). Oiseau de l'ordre des passereaux, qui a une voix forte et éclatante. V. COMPÈRE-LORIOT.

LORRAIN, E adj. et n. De la Lorraine.

LORS adv. Alors. Loc. adv. **Pour lors,** en ce cas ; **dès lors,** dès ce temps-là, par conséquent. **Lors de** loc. prép. Au moment de : *lors de son mariage.*

LORSQUE conj. Quand. — La voyelle *e* de *lorsque* ne s'élide que devant *il*, *elle*, *on*, *en*, *un*, *une*.

LOS (*lô*) n. m. Louange. *Vieux.*

LOSANGE n. m. Parallélogramme dont les quatre côtés sont égaux, et qui a deux angles aigus et deux angles obtus.

LOSSE n. f. Outil de tonnelier pour percer les bondes des barriques.

LOT n. m. Portion d'un tout partagé entre plusieurs ; ce qui revient, dans une loterie, à chaque billet gagnant ; *le gros lot. Fig.* Sort : *la misère est son lot.*

LOTERIE n. f. Espèce de jeu de hasard où les lots sont tirés au sort.

LOTI, E adj. Ne s'emploie que dans : *être bien, mal loti*, bien, mal partagé.

LOTIER n. m. Plante annuelle, assez agréable, qui croît dans les bois, les prés, les champs.

LOTION n. f. (lat. *lotio;* du gr. *louô*, je lave). Médication externe, au moyen de laquelle on lave, on nettoie certaines parties malades.

LOTIR v. tr. Partager par lots.

LOTISSEMENT n. m. Action de disposer par lots.

LOTO n. m. Jeu de hasard, très ancien, qui se joue avec des cartons numérotés, dont les joueurs couvrent les numéros à mesure que l'on tire d'un sac les numéros correspondants.

LOTOS n. m. V. LOTUS.

LOTTE n. f. Poisson d'eau douce.

LOTUS (*tuce*) ou **LOTOS** (*toce*) n. m. *Myth.* Fruit du pays des Lotophages, si délicieux, disait-on, qu'il faisait oublier leur patrie aux étrangers. *Bot.* Espèce de nénufar bleu d'Egypte.

LOUABLE adj. Digne d'éloge.

LOUABLEMENT adv. D'une manière louable.

LOUAGE n. m. Cession de l'usage d'une chose, moyennant un certain prix et pour un temps déterminé.

LOUANGE n. f. (rad. *louer*). Discours par lequel on élève le mérite d'une personne ou d'une chose.

LOUANGER v. tr. Donner des louanges.

LOUANGEUR, EUSE n. Qui loue, qui a la manie de louer.

LOUCHARD, E n. V. LOUCHEUR.

LOUCHE adj. (lat. *luscus*, borgne). Dont les yeux n'ont pas la même direction. *Fig.* Equivoque : *phrase, conduite louche.* N. m. : *il y a du louche dans cette affaire.* N. f. Grande cuiller pour servir le potage.



LOUCHER v. int. Avoir des yeux louches.

LOUCHERIE n. f. Action, habitude de loucher.

LOUCHET n. m. Sorte de hoyau.

LOUCHEUR, EUSE n. Qui louche. — On dit aussi LOUCHARD, E.

LOUER v. tr. (lat. *laudare*). Donner des louanges; honorer : *louer Dieu.* **Se louer** v. pr. Etre satisfait : *avoir à se louer de quelqu'un.*

LOUER v. tr. (lat. *locare*). Donner, prendre à louage : *louer une maison.*

LOUEUR, EUSE n. Qui donne à louage : *loueur de voitures.*

LOUEUR, EUSE n. Syn. de LOUANGEUR.

LOUGRE n. m. Petit bâtiment de guerre à deux mâts.

LOUIS n. m. Ancienne monnaie d'or, valant 24 livres, dont la fabrication commença sous *Louis* XIII, remplacée aujourd'hui par la pièce de 20 francs.

LOUISE-BONNE n. f. Variété de poire douce et fondante.

LOUP n. m. (lat. *lupus*). Quadrupède sauvage et carnassier, qui ressemble à un chien de forte taille. *Fig. Marcher à pas de loup*, sans bruit et dans le dessein de surprendre ; *hurler avec les loups*, faire comme les autres; froid de loup, très rigoureux. **Loup de mer**, vieux marin.



LOUP n. m. Masque de velours.

LOUP-CERVIER n. m. (lat. *cervarius*, qui attaque les cerfs). Nom vulgaire du *lynx*. Pl. des *loups-cerviers.*

LOUPE n. f. Tumeur qui vient sous la peau et qui est quelquefois d'un volume très considérable ; excroissance ligneuse qui vient sur le tronc et sur les branches de certains arbres ; verre convexe des deux côtés, qui grossit les objets.

LOUPEUX, EUSE adj. Qui a des loupes.

LOUP-GAROU n. m. Homme, sorcier qui, suivant les gens superstitieux, erre la nuit, transformé en loup. *Fig.* Homme d'humeur farouche, qui n'a de société avec personne. Pl. des *loups-garous.*—Le peuple des campagnes appelait *loup-garou* un sorcier qui, travesti en loup, courait les champs pendant la nuit. Sa peau était à l'épreuve de la balle, à moins que celle-ci n'eût été bénite dans la chapelle de Saint-Hubert, patron des chasseurs, que le tireur ne portât sur lui du trèfle à quatre feuilles, etc. Cette superstition n'a point entièrement disparu ; on en trouve encore aujourd'hui des vestiges chez les paysans de la Bretagne, de l'Auvergne et du Limousin. Elle était tellement accréditée au moyen âge, que des malheureux, accusés de ce genre de sorcellerie, ont été condamnés au feu par les tribunaux. Enfin, chose difficile à croire, les préjugés avaient tellement abruti les esprits à cette époque, qu'il s'est trouvé de pauvres diables, sans doute atteints de lycanthropie, qui se sont crus, de bonne foi, métamorphosés en loups et que, possédés de cette singulière folie, ils couraient les rues et les champs en poussant des hurlements.

LOURD, E adj. Pesant, difficile à porter, à remuer : *lourd fardeau. Fig. Temps lourd*, orageux ; *lourde faute*, grossière ; *lourde besogne*, rude, difficile ; *esprit, style lourd*, qui manque de facilité, d'élégance.

LOURDAUD, E adj. et n. Grossier, maladroit.

LOURDEMENT adv. Pesamment : *tomber lourdement. Fig.* Grossièrement : *se tromper lourdement.*

LOURDERIE n. f. Faute grossière, contre le bon sens, la bienséance.

LOURDEUR n. f. Pesanteur.

LOUSTIC n. m. (all. *lustig*, gai, jovial). Plaisant, bouffon, surtout en parlant des soldats.

LOUTRE n. f. (lat. *lutra*). Quadrupède carnassier et aquatique (*).



LOUVE n. f. Femelle du loup.

LOUVE n. f. Sorte de coin en fer qu'on introduit dans un trou pratiqué à dessein pour enlever une pierre.

LOUVER v. tr. Soulever avec la louve.

LOUVET, ETTE adj. De la couleur du poil du loup, en parlant du cheval.

LOUVETEAU n. m. Petit loup.

LOUVETER v. int. Mettre bas, en parlant de la louve.

LOUVETERIE n. f. Tout ce qui concerne la chasse au loup.

LOUVETIER n. m. Autrefois, officier qui commandait les équipages destinés à la chasse du loup ; aujourd'hui, particulier qui s'est officiellement engagé à tenir un équipage de louveterie.

LOUVIERS n. m. Drap fabriqué dans la ville de ce nom.

LOUVOYER v. int. Naviguer contre le vent, tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre. *Fig.* Prendre des détours pour atteindre un but auquel on ne peut arriver directement.

LOUVRE n. m. Palais magnifique, à Paris, autrefois résidence des rois de France. *Fig.* Maison magnifique : *c'est un Louvre.*

LOVÉ, E adj. Roulé en spirale.

LOVELACE n. m. Séducteur. V. à la partie bibliographique.

LOXODROMIE n. f. *Mar.* Courbe que décrit un navire lorsqu'il suit constamment le même rumb de vent.

LOXODROMIQUE adj. Qui a rapport à la loxodromie.

LOYAL, E, AUX adj. (rad. *loi*). Plein d'honneur et de probité.

LOYALEMENT adv. Avec bonne foi : *se comporter loyalement.*

LOYAUTÉ n. f. Probité.

LOYER n. m. (rad. *louer*). Prix du louage d'une maison : *payer son loyer.*

LUBIE n. f. (lat. *lubido*, fantaisie). Caprice : *quelle lubie vous prend? Fam.*

LUBRICITÉ n. f. Penchant excessif à la luxure.

LUBRIFIER v. tr. Oindre, rendre glissant.

LUBRIQUE adj. Très lascif.

LUBRIQUEMENT adv. D'une manière lubrique.

LUCARNE n. f. Ouverture pratiquée au toit d'une maison, pour éclairer l'espace qui est sous le comble.

LUCIDE adj. (lat. *lucidus;* de *lux*, lumière). Clair, lumineux : *esprit lucide.*

LUCIDEMENT adv. D'une manière lucide.

LUCIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est lucide.

LUCIFER n. m. (lat. *lux*, lumière; *fero*, je porte). Chez les anciens, étoile de Vénus, quand elle précédait le soleil; chez les chrétiens, chef des démons.

LUCIOLE n. f. (lat. *lux*, lumière). Nom vulgaire des insectes qui ont des propriétés lumineuses.

LUCRATIF, IVE adj. Qui apporte du gain : *emploi lucratif.*

LUCRATIVEMENT adv. D'une façon lucrative.

LUCRE n. m. (lat. *lucrum*). Gain, profit.

LUCUMON n. m. Syn. de prince, de chef, dans l'ancienne Étrurie.

LUCUMONIE n. f. Dignité de lucumon; étendue de pays placée sous l'administration d'un lucumon.

LUETTE n. f. (lat. *uva*, raisin). Appendice charnu, de la forme d'un grain de raisin, pendant à l'extrémité du palais, à l'entrée du gosier.

LUEUR n. f. (rad. *luire*). Lumière faible. *Fig.* Légère apparence : *une lueur de raison.*

LUGUBRE adj. (lat. *lugubris;* de *lugere*, pleurer). Funèbre, qui exprime ou inspire une sombre tristesse.

LUGUBREMENT adv. D'une manière lugubre.

LUI pr. pers. de la 3e pers. du sing., des deux genres.

LUIRE v. int. (lat. *lucere* — le passé défini, l'impératif et l'imparf. du subj. manquent). Eclairer : *le soleil luit. Fig. : un nouveau jour va luire.*

LUISANT, E adj. Qui luit : *ver luisant.* N. m. : *le luisant d'une étoffe.*

LUMACHELLE n. f. Espèce de marbre où se trouvent des débris de coquilles.

LUMBAGO (*lon*) n. m. (lat. *lumbus*, rein, et gr. *algos*, douleur). Rhumatisme dans les reins.

LUMIÈRE n. f. (lat. *lumen*). Ce qui éclaire les objets et les rend visibles; bougie, chandelle, lampe allumée : *apportez de la lumière;* ouverture par laquelle on met le feu à un canon, à un fusil; ouverture par où le vent entre dans un tuyau d'orgue; dans les instruments de mathématique à pinnules, petit trou par lequel on voit l'objet observé. *Peint.* Effets de la lumière imités dans un tableau : *habile distribution de la lumière et des ombres. Fig. Commencer à voir la lumière*, naître; *perdre la lumière*, mourir ou devenir aveugle. Se dit de tout ce qui éclaire l'esprit : *la lumière de la foi;* d'un homme de grand mérite, d'un savoir éminent : *c'est la lumière de son siècle.*

LUMIGNON n. m. Bout de la mèche d'une bougie ou d'une chandelle allumée.

LUMINAIRE n. m. Cierges, torches dont on se sert à l'église pour le service divin : *les frais de luminaire.*

LUMINEUSEMENT adv. D'une manière lumineuse.

LUMINEUX, EUSE adj. (lat. *lumen*, lumière). Qui a, qui jette de la lumière : *corps lumineux. Fig.* Excellent : *idée lumineuse.*

LUNAIRE adj. Qui appartient à la lune : *mois lunaire.*

LUNAIRE n. f. Plante de la famille des crucifères.

LUNAISON n. f. Espace de temps compris entre deux nouvelles lunes consécutives.

LUNATIQUE adj. et n. Fantasque, capricieux, dont l'esprit est supposé changer suivant les phases de la lune.

LUNCH (*leunch*) n. m. (m. angl.). Collation, second déjeuner.

LUNDI n. m. (lat. *luna*, lune; *dies*, jour). Second jour de la semaine.

LUNE n. f. (lat. *luna*). Planète satellite de la terre, autour de laquelle elle tourne, et qu'elle éclaire pendant la nuit. **Lune rousse,** lune d'avril, à laquelle on attribue, dans les campagnes, une influence chimérique sur les jeunes plantes; **lune de miel,** premier mois de mariage. — La lune est 49 fois plus petite que la terre; elle en est éloignée de 85,000 lieues. Les astronomes y ont observé des vallons, des montagnes et des volcans; mais elle n'a point d'atmosphère, car on n'y remarque aucun nuage, et les rayons lumineux qui viennent du soleil n'y éprouvent aucune réfraction; ce qui la rend inhabitable, du moins pour des êtres de même nature que nous. La lune effectue sa révolution autour de la terre en 29 jours et demi; c'est ce que l'on entend par mois lunaire. Pendant toute la durée de cette révolution, elle présente toujours la même face à la terre; c'est pour cette raison qu'on lui suppose la forme d'un œuf, ayant sa partie la plus développée tournée vers la terre; l'hémisphère opposé ne voit donc jamais notre planète.

C'est à l'attraction de la lune, combi-

née avec celle du soleil, que sont dues les marées.

Longtemps la superstition a attribué à la lune une immense influence sur la végétation, sur la santé, sur le temps; ces préjugés sont aujourd'hui abandonnés pour la plupart. Il y a quatre changements de lune dans l'espace d'un mois; il est donc naturel que des variations de température coïncident avec certaines phases de la lune, sans que cet astre y entre pour rien. On a remarqué que la lumière qui nous est réfléchie par la lune n'affecte que d'une manière presque inappréciable les thermomètres les plus sensibles.

Lune rousse. Suivant les jardiniers, la lune rousse gèle et roussit les jeunes bourgeons exposés à sa lumière. Cet effet s'explique, sans l'intervention de la lune, par le rapide rayonnement qui refroidit et qui gèle les végétaux sous un ciel serein, quand la lune est brillante. Lorsqu'il y a des nuages au ciel et que, par conséquent, la lune est cachée, l'échange de calorique s'établit entre les jeunes plantes et les nuages, et le refroidissement est moins considérable que lorsqu'il a lieu avec les espaces célestes. Ainsi la lune n'est que l'indice et nullement la cause, et la prétendue influence de la lune rousse est aujourd'hui reléguée parmi les préjugés populaires.

LUNETIER [O. N.] n. m. Fabricant, marchand de lunettes.

LUNETTE n. f. (dimin. de *lune*, à cause de la forme). Instrument d'optique destiné à faire voir les objets d'une manière plus distincte. **Lunette d'approche** ou **longue-vue**, qui grossit ou qui rapproche les objets éloignés. Pl. Deux verres assemblés dans une même enchâssure : *une paire de lunettes;* petits ronds de feutre qu'on met, dans les manèges, à côté des yeux d'un cheval ombrageux; ouverture ronde d'une chaise percée; os fourchu à l'estomac d'un oiseau. *Fortif.* Espèce de demi-lune. *Arch.* Petits jours réservés dans le berceau d'une voûte. — On est *myope* ou *presbyte*, suivant que la vision distincte s'opère à une distance moindre ou plus grande que la distance commune. On remédie à ces inconvénients à l'aide de lunettes, qui doivent porter des verres concaves dans le premier cas, et convexes dans le second. Ceux-ci diminuent la divergence des rayons lumineux et les font converger vers la rétine; ceux là, au contraire, diminuent la convergence de ces rayons et rétablissent ainsi la netteté de la vue. L'invention de ce genre de lunettes est attribuée à Roger Bacon.

Les lunettes dites *lorgnette, longue-vue, télescope,* servent à grossir ou à rapprocher les objets; leur invention est due à un lunetier hollandais, nommé Metius, ou plutôt à ses enfants, qui placèrent fortuitement, et par simple jeu, un verre concave en face d'un verre convexe. Cette invention date de 1609. L'année suivante, cette découverte étant parvenue à la connaissance de Galilée, cet homme de génie ne tarda pas à y apporter de grands perfectionnements. Aujourd'hui, on construit des télescopes gigantesques, qui font apparaître les objets deux ou trois mille fois plus grands en les rapprochant.

Le *microscope* est un instrument destiné à amplifier les très petits objets qui échappent à la vue simple, comme les *infusoires*, appelés pour cela animaux *microscopiques*.

LUNI-SOLAIRE adj. *Astr.* Qui a rapport à la lune et au soleil. *Année luni-solaire*, calculée sur la révolution de la lune, mise d'accord avec l'année solaire.

LUNULE n. f. Figure, instrument qui a la forme d'un croissant.

LUPERCALES n. f. pl. (lat. *Lupercus*, nom du dieu Pan). Fêtes annuelles des Romains en l'honneur du dieu Pan, qui avaient quelque rapport avec notre carnaval.

LUPIN n. m. Plante légumineuse, employée comme fourrage.

LURON, ONNE n. Homme joyeux et sans souci, femme réjouie.

LUSTRAGE n. m. Action de lustrer.

LUSTRAL, E, AUX adj. *Eau lustrale*, eau sacrée des anciens; *jour lustral*, où un nouveau-né recevait son nom et était purifié par l'eau lustrale. — L'eau lustrale était contenue dans un vase placé à la porte des temples; ceux qui entraient s'en lavaient eux-mêmes ou s'en faisaient laver par des prêtres. On l'obtenait en éteignant dans de l'eau commune un tison ardent tiré du foyer des sacrifices.

LUSTRATION n. f. Sacrifices, cérémonies par lesquelles les païens purifiaient une personne, un champ, une ville.

LUSTRE n. m. Eclat naturel ou donné par l'art; chandelier de cristal à plusieurs branches, qu'on suspend au plafond pour éclairer les églises, les théâtres, etc. (*). *Fig.* Eclat que donne la beauté, le mérite : *le malheur donne du lustre à la gloire.*



LUSTRE n. m. (lat. *lustrum*, sacrifice expiatoire qui avait lieu à Rome tous les cinq ans). Espace de cinq ans.

LUSTRER v. tr. Donner le lustre à une étoffe, à une fourrure, etc.

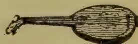
LUSTREUR n. m. Qui lustre.

LUSTRINE n. f. Etoffe, espèce de droguet de soie.

LUT (*lute*) n. m. (lat. *lutum*, boue). *Chim.* Enduit tenace dont on se sert pour fermer les vaisseaux qu'on met sur le feu.

LUTER v. tr. Enduire de lut.

LUTH (*lute*) n. m. Ancien instrument de musique à cordes (*). *Fig.* Inspiration, talent poétique.



LUTHÉRANISME n. m. Doctrine de Luther. V. PROTESTANTISME.

LUTHERIE n. f. Profession, produits, commerce du luthier.

LUTHÉRIEN, IENNE n. Sectateur de Luther. Adj. Conforme à la doctrine de Luther : *religion luthérienne.*

LUTHIER n. m. Ouvrier qui fait des instruments de musique à cordes.

LUTIN n. m. Esprit follet, démon familier; vif, espiègle : *cet enfant est un vrai lutin.*

LUTINER v. tr. Tourmenter.

LUTRIN n. m. (bas lat. *lectrum*, pupitre). Pupitre élevé dans le chœur d'une église, pour porter les livres sur lesquels on chante l'office.

LUTTE n. f. (lat. *lucta*, combat). Combat de deux personnes corps à corps. *Fig.* Guerre, dispute, conflit.

LUTTER v. int. Combattre corps à corps. *Fig.* Résister : *lutter contre la tempête.*

LUTTEUR n. m. Qui combat à la lutte.

LUXATION n. f. *Chir.* Déboitement, déplacement d'un os.

LUXE n. m. (lat. *luxus*). Somptuosité excessive dans le vêtement, la table, etc. *Fig.* Profusion : *luxe de végétation.*

LUXER v. tr. (lat. *luxare*). Faire sortir un os de sa place naturelle.

LUXUEUX, EUSE adj. Plein de luxe; qui aime le luxe.

LUXURE n. f. (lat. *luxuria*, vie molle et sensuelle). Incontinence.

LUXURIANT, E adj. Qui pousse avec trop d'abondance : *végétation luxuriante.*

LUXURIEUSEMENT adv. Avec luxure : *vivre luxurieusement.*

LUXURIEUX, EUSE adj. Adonné à la luxure.

LUZERNE n. f. Plante fourragère.

LUZERNIÈRE n. f. Champ de luzerne.

LYCANTHROPE n. m. (gr. *lukos*, loup; *anthrôpos*, homme). Homme atteint de lycanthropie.

LYCANTHROPIE n. f. Folie dans laquelle le malade s'imagine être changé en loup.

LYCÉE n. m. (gr. *lukeion*). Autrefois, à Athènes, lieu consacré à l'instruction de la jeunesse; aujourd'hui, établissement d'instruction secondaire dirigé par un proviseur.

LYCÉEN n. m. Elève d'un lycée.

LYCOPODE n. m. (gr. *lukos*, loup; *pous*, *podos*, pied). Plante cryptogame, connue sous les noms vulgaires de pied-de-loup et de mousse terrestre.

LYDIEN, IENNE adj. et n. De la Lydie.

LYMPHATIQUE adj. Qui a rapport à la lymphe : *vaisseaux lymphatiques.*

LYMPHE n. f. (lat. *lympha*, eau). Humeur limpide, aqueuse, qui se répand dans le corps animal par des vaisseaux particuliers : *lymphe salivaire. Bot.* Suc aqueux qui circule dans les plantes.



LYNX (*linkse*) n. m. (gr. *lugx*). Sorte de chat sauvage, auquel on attribuait autrefois une vue très perçante (*).

LYONNAIS, E adj. et n. De Lyon.



LYRE n. f. (lat. *lyra*). Instrument de musique à cordes, en usage chez les anciens (*). *Fig.* Génie poétique; art, action de faire des vers.

LYRIQUE adj. *Poésie lyrique*, genre de poésie, le plus élevé de tous, qui se chantait originairement sur la lyre; aujourd'hui, l'ode, le dithyrambe, l'hymne, la cantate, etc. N. m. Poète qui compose des odes, des cantates, etc. : *le lyrique Rousseau.*

LYRISME n. m. Enthousiasme lyrique.

M

M n. m. Treizième lettre de l'alphabet, et neuvième des consonnes.

MA adj. poss. fém. V. MON.

MACABRE adj. N'est usité que dans cette locution : *danse macabre*, danse des morts. — On a nommé ainsi, au moyen âge, une ronde infernale, peinte ou sculptée, dansée par des morts de toutes les conditions et de tous les âges, rois ou sujets, riches ou pauvres, vieillards ou enfants. C'est une allégorie ingénieuse, figurant la fatalité qui condamne tous les humains au trépas. La Mort elle-même dirige cette ronde infernale, se servant d'un squelette pour violon et d'un ossement pour archet.

Quelques-unes sont exécutées avec beaucoup d'art, au point de laisser deviner sous la nudité du squelette la condition, l'âge, les passions même de l'être vivant.

La danse macabre la plus célèbre est celle de Bâle, attribuée à Holbein. On y voit des fous, un prélat allant au chœur avec un chasseur et un bouffon, un moine entraîné par un diable à tête de coq : satires dirigées contre les goûts mondains de l'époque. On cite encore celle de Saint-Maclou, qui est à la fois peinte et sculptée; on y voit Adam et Eve, un pape, un patriarche, un évêque, un abbé bénédictin, des figures gracieuses ou des visages fantastiques, qui semblent

vouloir, par les poses les plus grotesques, provoquer l'hilarité des spectateurs.

MACADAM (*dame*) n. m. Genre de pavage, dont l'Anglais Mac-Adam est l'inventeur, et qui consiste à remplacer le pavé par des lits de petits cailloux superposés.

MACADAMISAGE n. m. Application du système de Mac-Adam.

MACADAMISER v. tr. Appliquer au pavage des routes ou des rues le système de Mac-Adam.

MACAQUE n. m. Genre de singes d'Afrique.

MACARON n. m. Pâtisserie croquante et délicate, faite de pâte d'amandes et de sucre.

MACARONÉE n. f. Pièce de vers en style macaronique.

MACARONI n. m. (m. ital.). Pâte de farine, disposée en petits cylindres creux, que l'on accommode avec du fromage de Parmesan ou de Gruyère. Pl. des *macaronis*.

MACARONIQUE adj. *Poésie macaronique*, poésie burlesque, où les mots de la langue vulgaire prennent une terminaison latine.

MACÉDOINE n. f. Mets composé de toutes sortes de fruits ou de légumes. *Fig. Litt.* Ouvrage composé de divers morceaux en prose ou en vers, formant un tout disparate.

MACÉDONIEN, IENNE adj. et n. De la Macédoine.

MACÉRATION n. f. Opération qui consiste à laisser séjourner quelque temps une substance dans une liqueur. Mortification par toutes sortes de jeûnes, d'austérités que l'on s'inflige par esprit de pénitence.

MACÉRER v. tr. (lat. *macerare*). Faire tremper une substance dans un liquide, comme une plante dans du vin, des fruits dans du vinaigre. Affliger son corps, le mortifier pour l'amour de Dieu. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

MÂCHE n. f. Espèce de valériane, qu'on mange en salade et qu'on appelle aussi DOUCETTE.

MÂCHECOULIS ou **MÂCHICOULIS** n. m. Nom donné, au moyen âge, à des ouvertures pratiquées verticalement dans les galeries saillantes au sommet d'une tour, et d'où l'on faisait tomber sur l'assiégeant toutes sortes de projectiles.



MÂCHEFER n. m. Scorie formée du résidu de la houille qu'on brûle dans les forges et d'une petite partie d'oxyde de fer.

MÂCHELIÈRE adj. et n. f. (lat. *maxilla*, mâchoire). Nom que l'on donne quelquefois aux dents molaires, qui servent principalement à mâcher les aliments.

MÂCHEMENT n. m. Action de mâcher.

MÂCHER v. tr. (lat. *masticare*). Broyer avec les dents. *Fig. Mâcher la besogne à quelqu'un*, lui préparer son travail; *ne pas mâcher une chose*, la dire crûment, sans adoucissement.

MÂCHEUR, EUSE n. Qui mâche.

MACHIAVÉLIQUE (*chi-a*) adj. Qui tient du machiavélisme : *politique machiavélique. Fig.* Astucieux : *habileté machiavélique.*

MACHIAVÉLISME (*chi-a*) n. m. Système politique conforme aux principes de Machiavel. *Fig.* Conduite artificieuse et perfide. — Cette doctrine détestable, qui justifie les moyens les plus honteux pourvu qu'ils mènent au succès, a été développée par le Florentin Machiavel, dans son livre du *Prince*, où il enseigne aux tyrans les moyens de réussir, même au mépris de la justice et de l'humanité. Ce mot est devenu le synonyme de ruse et d'astuce; se dit, par extension, des actions étrangères à la politique, où il entre de la mauvaise foi, de la fausseté, de la perfidie.

MACHIAVÉLISTE (*chi-a*) adj. et n. Qui pratique le machiavélisme.

MÂCHICATOIRE n. m. Chose que l'on mâche sans l'avaler, comme le tabac.

MÂCHICOULIS n. m. V. MÂCHECOULIS.

MACHINAL, E, AUX adj. Se dit des mouvements naturels où la volonté n'a point de part : *action machinale.*

MACHINALEMENT adv. D'une manière machinale.

MACHINATEUR n. m. Qui fait quelque machination : *machinateur d'intrigues.*

MACHINATION n. f. Intrigues, menées secrètes pour faire réussir quelque complot, quelque mauvais dessein.

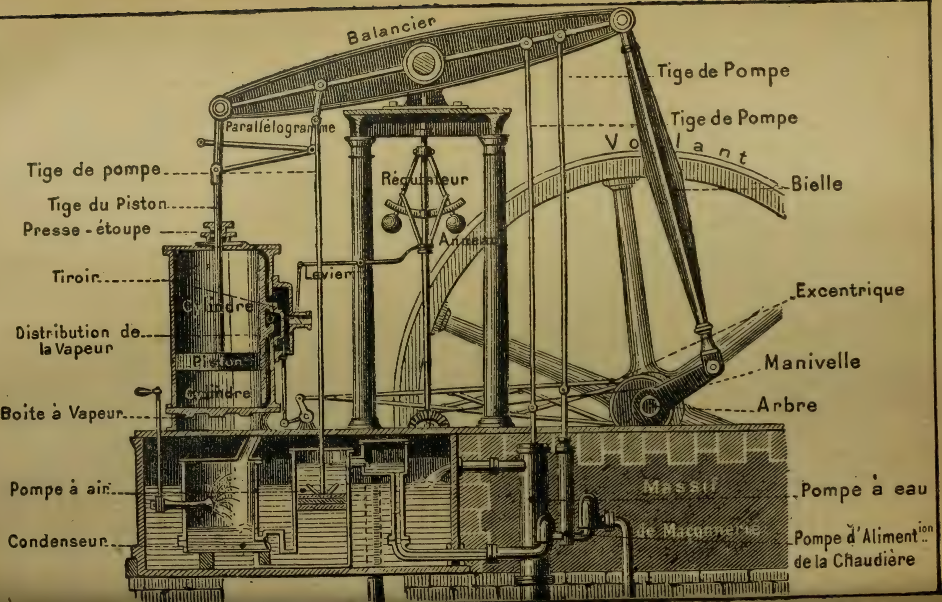
MACHINE n. f. (lat. *machina;* du gr. *mêchanê*, art, ruse). Tout instrument destiné à produire du mouvement. **Machine à vapeur,** dans laquelle on utilise la vapeur comme force motrice; **machine pneumatique,** qui sert à faire le vide dans une cloche de verre ou dans tout autre vase; **machine électrique,** instrument qui sert à produire et à accumuler de l'électricité; **machine infernale,** toute machine contenant de la poudre et des projectiles, et destinée, par son explosion, à répandre la mort. *Fig.* Homme qui obéit à l'impulsion d'autrui : *l'esclave n'est qu'une machine.*

MACHINER v. tr. Former en secret de mauvais desseins; établir les machines d'un théâtre.

MACHINISTE n. m. *Théât.* Celui qui dirige sur la scène les changements à vue.

MÂCHOIRE n. f. (rad. *mâcher*). Pièce osseuse qui supporte les dents : *mâchoire supérieure, inférieure;* chacune des deux pièces de fer qui s'éloignent et se rappro-

MACHINE A VAPEUR



chent pour serrer un objet, comme dans les pinces, les tenailles, les étaux, etc. *Fig.* Homme inepte, sans énergie : *ce n'est qu'une mâchoire.*

MÂCHONNEMENT n. m. Action de mâchonner.

MÂCHONNER v. tr. Mâcher difficilement ou avec négligence; articuler d'une manière indistincte.

MÂCHURER v. tr. Barbouiller de noir.

MACIS n. m. Ecorce intérieure de la noix muscade.

MACLE ou **MACRE** n. f. *Minér.* Substance minérale, souvent cristallisée et disposée en croix. *Bot.* Sorte de châtaigne qui croît dans les marais, et vulgairement appelée *châtaigne d'eau.*

MÂCON n. m. Vin rouge, récolté dans les environs de Mâcon : *une bouteille de mâcon.*

MAÇON n. m. Ouvrier qui fait tous les genres de constructions en pierres, briques, moellons, etc.

MAÇONNAGE n. m. Travail du maçon : *il est dû tant pour le maçonnage.*

MÂCONNAIS, E adj. et n. De Mâcon.

MAÇONNER v. tr. Travailler en pierres, moellons, briques, etc.

MAÇONNERIE n. f. Ouvrage du maçon.

MAÇONNIQUE adj. Qui appartient à la franc-maçonnerie : *loge maçonnique.*

MACOUBA n. m. Excellent tabac de la Martinique, qui sent la rose et la violette.

MACQUE n. f. Instrument de bois servant à briser le chanvre, le lin.

MACQUER v. tr. Briser au moyen de la macque.

MACRE n. f. V. MACLE.

MACREUSE n. f. Oiseau de mer du genre canard.

MACULAGE n. m. ou **MACULATION** n. f. Action de maculer.

MACULATURE n. f. *Impr.* Feuille tachée, brouillée, mal imprimée.

MACULE n. f. (lat. *macula*). Tache, souillure.

MACULER v. tr. (lat. *maculare;* de *macula*, tache). Tacher, barbouiller de noir, en parlant des estampes et des feuilles imprimées. V. int. : *ce papier macule.*

MADAME n. f. Titre d'honneur accordé autrefois aux dames de qualité, et donné aujourd'hui à toute femme mariée. Pl. *mesdames.*

MADAPOLAM (*lame*) n. m. (du nom d'une ville de l'Hindoustan). Espèce de calicot fort et lourd.

MADÉCASSE adj. et n. De Madagascar.

MADÉFACTION n. f. Action d'humecter une substance, un emplâtre.

MADÉFIER v. tr. (lat. *madidus*, humide; *facere*, faire). Humecter.

MADELEINE n. f. Sorte de petite pâtisserie; variété de raisin ; ... poire.

MADEMOISELLE n. f. T... donne aux jeunes personnes non ... Pl. *mesdemoiselles.*

MADÈRE n. m. Vin de l'île de ... dère : *un verre de madère.*

MADONE n. f. (ital. *madonna;* de ... *donna*, ma dame). Nom donné, en Ital... aux statuettes représentant la sainte Vierge.

MADRAGUE n. f. Grande enceinte de filets, préparée particulièrement pour la pêche du thon.

MADRAS (*drace*) n. m. Etoffe légère dont la chaîne est de soie et la trame de coton, et qui, dans l'origine, se fabriquait à Madras.

MADRÉ, E adj. et n. Rusé, matois : *c'est un madré compère.*

MADRÉPORE n. m. Animal aquatique, du genre des polypes, ayant une apparence de végétation, et dont l'accroissement forme les récifs qui abondent dans la mer du Sud.

MADRÉPORIQUE adj. Composé de madrépores.

MADRIER n. m. Planche de chêne fort épaisse.

MADRIGAL n. m. Pensée fine, tendre et galante, renfermée dans un petit nombre de vers.

MADRILÈNE adj. et n. De Madrid.

MADRURE n. f. Tache sur la peau d'un animal, sur le bois.

MAËSTRO n. m. (m. ital.). Nom que l'on donne à tout célèbre compositeur de musique, et qui veut dire *maître.*

MAFFLÉ, E ou **MAFFLU, E** adj. et n. Qui a de grosses joues. *Fam.*

MAGASIN n. m. (ar. *makhdzin*, dépôt de marchandises). Lieu où l'on serre des marchandises, des provisions : *magasin de blé;* établissement de commerce : *magasin d'épicerie.*

MAGASINAGE n. m. Séjour d'une marchandise en magasin.

MAGASINIER n. m. Qui garde un magasin.

MAGDALÉON n. m. Emplâtre, composition pharmaceutique de forme cylindrique.

MAGE n. m. Savant en astrologie et prêtre de la religion de Zoroastre.

MAGE ou **MAJE** adj. *Juge mage*, lieutenant du sénéchal, dans certaines provinces.

MAGICIEN, IENNE n. Qui fait profession de magie.

MAGIE n. f. (gr. *mageia;* de *magos*, mage). Art prétendu d'opérer des effets merveilleux par des moyens surnaturels. **Magie noire,** qui avait pour objet l'évocation des démons; **magie blanche,** qui avait pour objet l'évocation des génies bienfaisants. — Les mages, prêtres de la religion de Zoroastre, cultivaient surtout l'astronomie, l'astrologie et d'autres

ltes, ce qui leur a fait attri-
ssance surnaturelle, dont le
conserve encore dans notre
. Cet art prétendu, auquel on
ue des effets extraordinaires et mer-
eux, comme de soumettre à sa vo-
té les puissances supérieures, de les
quer et de produire, par leur assis-
ce, des apparitions, des charmes, des
chantements, des guérisons subites, etc., fut introduit de bonne heure en Grèce. Mais, fruit spontané de la superstition et de la fourberie, on le trouve à tous les âges et chez tous les peuples ignorants. La Bible nous montre les magiciens de la cour de Pharaon opposant leurs prodiges aux miracles de Moïse et d'Aaron. Dans le Nouveau Testament, Simon, surnommé le Magicien, lutte avec saint Pierre. Aux temps héroïques de la Grèce, Circé et Médée sont représentées comme de puissantes magiciennes.

Au moyen âge, on brûlait vif tout individu qu'on soupçonnait entaché de magie ; aujourd'hui, la magie, la sorcellerie ont disparu devant les progrès de la civilisation plutôt que devant ces répressions barbares, et si on les rencontre encore au sein des populations ignorantes, ce ne sont plus que des moyens d'escroquerie, justiciables de la police correctionnelle.

MAGIQUE adj. Qui tient de la magie : *pouvoir magique.*

MAGIQUEMENT adv. D'une manière magique, merveilleuse.

MAGISME n. m. Religion des anciens mages.

MAGISTER n. m. (m. lat. qui signifie *maître*). Maître d'école de village. Pl. des *magisters.*

MAGISTÈRE n. m. Dignité de grand maître de l'ordre de Malte. *Chim.* Composition à laquelle on attribuait autrefois des propriétés merveilleuses.

MAGISTRAL, E adj. Pédant ; qui tient du maître : *ton magistral.*

MAGISTRALEMENT adv. D'un air magistral : *parler magistralement.*

MAGISTRAT n. m. (lat. *magistratus ;* de *magister*, maître). Officier civil revêtu d'une autorité judiciaire ou administrative.

MAGISTRATURE n. f. Dignité, charge du magistrat ; temps pendant lequel un magistrat exerce ses fonctions ; corps entier des magistrats.

MAGNAN n. m. Nom du ver à soie, dans les pays de la France où on l'élève.

MAGNANERIE n. f. (rad. *magnan*). Bâtiment destiné à élever des vers à soie.

MAGNANIER n. m. Celui qui tient une magnanerie.

MAGNANIME adj. (lat. *magnanimus ;* de *magnus*, grand, et *animus*, esprit). Qui a l'âme grande, élevée.

MAGNANIMEMENT adv. Avec magnanimité.

MAGNANIMITÉ n. f. Grandeur d'âme.

MAGNAT (*mag-na*) n. m. (lat. *magnus*, grand). Grand de Pologne, de Hongrie.

MAGNÉSIE n. f. (gr. *magnês*, aimant). *Chim.* Oxyde de magnésium, offrant l'aspect d'une terre blanche, insipide, insoluble dans l'eau.

MAGNÉSIUM (*omm*) n. m. *Chim.* Corps simple, d'un blanc d'argent.

MAGNÉTIQUE adj. Doué des propriétés de l'aimant : *corps magnétique ;* qui a rapport à l'aimant : *fluide magnétique.*

MAGNÉTIQUEMENT adv. D'une manière magnétique.

MAGNÉTISATION n. f. Action, manière de magnétiser ; état d'une personne magnétisée.

MAGNÉTISER v. tr. (gr. *magnês*, aimant). Communiquer les propriétés de l'aimant : *magnétiser une barre de fer ;* communiquer, au moyen de passes, le magnétisme animal.

MAGNÉTISEUR n. m. Qui magnétise.

MAGNÉTISME n. m. (gr. *magnês*, aimant). Tout ce qui regarde les propriétés de l'aimant ; agent auquel l'aimant doit sa propriété d'attirer le fer, et qu'on a identifié avec l'électricité. **Magnétisme terrestre,** cause supposée des phénomènes d'inclinaison et de déclinaison qu'on observe dans l'aiguille aimantée. **Magnétisme animal,** influence, vraie ou supposée, qu'un homme peut exercer sur un autre homme, au moyen de mouvements appelés *passes.* — Si l'on en croit les apôtres du magnétisme, un sujet magnétisé tombe dans une sorte de somnambulisme lucide ; alors il lit dans la pensée, voit, entend à travers les espaces et peut, sans avoir étudié la médecine, révéler le siège d'une maladie et indiquer les remèdes propres à la guérir, etc. C'est Mesmer, médecin allemand, qui proclama le premier l'existence du magnétisme animal. La doctrine du magnétisme n'a pas encore pu prendre sa place dans la science ; cependant, il paraît que tout n'était pas imaginaire dans la découverte de Mesmer ; mais, comme les phénomènes magnétiques se prêtent facilement au merveilleux, ils ont été le plus souvent défigurés par la superstition ou exploités par le charlatanisme.

MAGNIFICAT (*mag-ni-fi-cate*) n. m. Cantique de la Vierge, qu'on chante aux vêpres. *Fig. Arriver à Magnificat*, arriver trop tard. Pl. des *Magnificat.*

MAGNIFICENCE n. f. Qualité de ce qui est magnifique : *la magnificence d'un palais ;* générosité, somptuosité : *sa magnificence l'a ruiné.*

MAGNIFIER v. tr. Glorifier, exalter.

MAGNIFIQUE adj. (lat. *magnificus ;* de *magnus*, grand ; *facere*, faire). Qui a de l'éclat, de la beauté : *temple, palais magnifique ;* généreux, qui aime le luxe :

prince magnifique; beau, serein : *temps magnifique.*

MAGNIFIQUEMENT adv. Avec magnificence ; *traiter magnifiquement.*

MAGNOLIACÉ adj. *Bot.* Qui ressemble au magnolier. N. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre magnolier.

MAGNOLIER ou **MAGNOLIA** (*magno*) n. m. Arbre d'ornement, originaire d'Amérique. Les magnoliers sont d'admirables végétaux ; leur port, généralement élégant, leurs feuilles alternes, luisantes, fermes et aromatiques, leurs opulentes fleurs de couleur éclatante à l'odeur suave, font de ces grands arbustes une des plus précieuses importations de la flore.

MAGOT n. m. Gros singe sans queue ; figure grotesque de porcelaine : *magot de la Chine;* homme laid : *vilain magot.*

MAGOT n. m. Argent caché : *on a trouvé son magot. Fam.*

MAHDI n. m. Chef religieux et militaire d'un grand nombre de tribus arabes.

MAHOMÉTAN, E adj. et n. Qui professe la religion de Mahomet.

MAHOMÉTISME n. m. Religion de Mahomet. V. ISLAMISME (*Part. hist.*).

MAHRATTE n. m. Langue dérivée du sanscrit, qui se parle dans le sud de l'Inde.

MAI n. m. (lat. *maius*). Cinquième mois de l'année ; arbre ou rameau que l'on plantait le premier jour de ce mois devant la porte de quelqu'un pour lui faire honneur : *planter le mai.*

MAIE n. f. Huche dans laquelle le boulanger pétrit sa pâte.

MAÏEUR n. m. Autrefois, maire, dans certaines villes.

MAIGRE adj. (lat. *macer;* du gr. *makros*, long). Qui a peu de graisse : *poulet maigre. Soupe maigre*, où il n'entre pas de viande ; *jours maigres*, pendant lesquels l'Eglise interdit l'usage de la viande ; *maigre chère*, mauvaise chère ; *repas maigre*, où l'on ne sert point de viande ; *maigre repas*, chétif. N. m. Chair sans graisse : *servez-moi du maigre;* aliments maigres : *le maigre me fait mal.*

MAIGRELET, ETTE adj. Un peu maigre : *enfant maigrelet. Fam.*

MAIGREMENT adv. Chétivement : *dîner maigrement.*

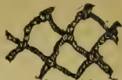
MAIGRET, ETTE adj. Diminutif de *maigre.*

MAIGREUR n. f. Etat d'un corps maigre.

MAIGRIR v. int. Devenir maigre. V. tr. Faire devenir maigre ; faire paraître maigre : *les longs cheveux maigrissent les joues.*

MAIL n. m. Jeu autrefois en usage ; petite masse cylindrique, munie d'un anneau de fer à chaque extrémité, dont on se servait à ce jeu pour pousser une boule de bois ; promenade publique, dans certaines villes.

MAILLE n. f. (lat. *macula*). Chaque nœud que forme le fil, la soie, la laine, etc. dans les tissus tricotés, dans les filets ; ouverture que ces nœuds laissent entre eux (*) ; petits annelets de fer dont on faisait les armures au moyen âge : *cotte de mailles;* taches qui paraissent sur les plumes du perdreau lorsqu'il devient fort ; ancienne monnaie de cuivre, de très petite valeur : *n'avoir ni sou ni maille. Avoir maille à partir*, se disputer pour peu de chose, pour une maille.



MAILLECHORT n. m. Alliage de zinc, cuivre et nickel, imitant l'argent.

MAILLER v. int. Commencer à avoir des mailles ou mouchetures, en parlant des perdreaux.

MAILLET n. m. (rad. *mail*). Marteau de bois à deux têtes (*).



MAILLOCHE n. f. Gros maillet.

MAILLON n. m. Anneau d'une chaîne.

MAILLOT n. m. Langes dont on emmaillote un enfant ; sorte de pantalon collant que mettent les danseuses.

MAIN n. f. (lat. *manus*). Partie du corps humain qui s'étend depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts. *Lever la main*, affirmer en justice ; *battre des mains*, applaudir ; *forcer la main*, contraindre ; *tenir la main*, veiller ; *en venir aux mains*, engager le combat ; *faire main basse*, tuer, piller ; *n'y pas aller de main morte*, frapper rudement ; *avoir la haute main*, commander ; *avoir sous la main*, à sa portée ; *avoir une belle main*, une belle écriture ; *tendre la main*, demander l'aumône ; *mettre la main à l'œuvre*, commencer une chose ; *tenir de première main*, de la source même ; *avoir la main heureuse*, réussir souvent ; *mettre la main à la pâte*, travailler soi-même ; *avoir les mains liées*, ne pouvoir agir ; *se laver les mains d'une chose*, déclarer qu'on n'y a pas participé ; *être en bonnes mains*, être confié à une personne capable ; *mettre la dernière main*, terminer ; *agir sous main*, secrètement ; *donner à pleines mains*, libéralement ; *avoir le cœur sur la main*, être franc ; *de main en main*, d'une personne à l'autre ; *de la main à la main*, sans passer par un intermédiaire ; *à main armée*, les armes à la main ; *chose faite de main de maître*, avec habileté ; *en un tour de main*, en un instant ; *de longue main*, depuis longtemps. **Main chaude,** espèce de jeu de mains ; **main de papier,** 25 feuilles. En parlant de mariage ; *aspirer à la main d'une personne, lui offrir sa main. Com. Main courante*, registre appelé également *brouillard.*

MAIN-D'ŒUVRE n. f. Travail de l'ouvrier. Pl. des *mains-d'œuvre.*

MAIN-FORTE n. f. Assistance donnée

à quelqu'un, et surtout à l'autorité : *prêter main-forte.*

MAINLEVÉE n. f. Acte qui fait cesser les effets d'une saisie, d'une opposition. Pl. des *mainlevées.*

MAINMISE n. f. *Féod.* Saisie ; affranchissement.

MAINMORTABLE adj. Qui peut tomber en mainmorte.

MAINMORTE n. f. Etat des vassaux qui étaient attachés à la glèbe et privés de la faculté de disposer de leurs biens ; se dit des biens qui ne sont pas sujets à passer aux héritiers de ceux qui les administrent, comme les biens des communautés, des hôpitaux, etc.

MAINT, E adj. Plusieurs, un grand nombre de : *maintes fois.*

MAINTENANT adv. A présent.

MAINTENIR v. tr. Tenir fixe, en état de stabilité : *cette barre de fer maintient la charpente. Fig.* Conserver dans le même état : *maintenir les lois, maintenir quelqu'un en place ;* affirmer : *je maintiens que...*

MAINTENUE n. f. *Jurisp.* Confirmation, par jugement, dans la possession d'un bien ou d'un droit litigieux.

MAINTIEN n. m. Conservation : *le maintien des lois ;* contenance : *maintien modeste.*

MAÏOLIQUE n. f. V. MAJOLIQUE.

MAIRE n. m. (lat. *major*, plus grand). Premier officier municipal d'une ville, d'une commune. **Maire du palais,** ministre qui gouvernait sous le nom des rois mérovingiens. V. PART. HIST.

MAIRESSE n. f. Femme d'un maire. *Fam.*

MAIRIE n. f. Maison où sont les bureaux du maire.

MAIS conj. qui sert à marquer opposition, restriction, etc. N. m. : *je ne veux pas de vos mais.*

MAÏS (*ice*) n. m. Blé de Turquie.

MAISON n. f. (lat. *mansio ;* de *manere*, rester). Habitation ; établissement : *c'est une très bonne maison ;* race : *maison souveraine.* **Maison de ville**, hôtel de ville ; **maison d'arrêt,** prison ; **maison de santé,** établissement privé où l'on traite les maladies moyennant rétribution ; **Petites-Maisons**, autrefois hôpital des fous, à Paris. *Garder la maison*, ne pas sortir ; *faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques ; *faire maison neuve*, en prendre d'autres.

MAISONNÉE n. f. Tous les gens d'une famille vivant dans la même maison. *Pop.*

MAISONNETTE n. f. Petite maison.

MAÎTRE n. m. (lat. *magister ;* de *major*, plus grand). Celui qui a des serviteurs, des ouvriers, des esclaves ; propriétaire : *le maître de la maison ;* celui qui enseigne : *suivre les leçons d'un savant maître ;* titre donné aux gens de robe : *maître un tel, par-devant maître... ;* aux personnes revêtues de certaines charges : *maître des requêtes.* **Petit-maître,** jeune homme à prétentions ridicules ; **maître de chapelle,** chargé de diriger le chant dans une église ; **maître d'hôtel,** officier d'une grande maison, qui préside au service de table ; **maître d'école,** instituteur de campagne : **maître d'étude,** celui qui est chargé de surveiller les élèves. — Adj. Premier : *le maître clerc ;* principal : *le maître-autel.* — **A la maître d'hôtel** loc. adv. Manière d'accommoder certains mets.

MAÎTRESSE n. f. A presque toutes les acceptions de *maître.* **Petite-maîtresse,** femme d'une élégance recherchée. —Adj. *Maîtresse femme*, qui a de la tête, de l'intelligence.

MAÎTRISABLE adj. Que l'on peut maîtriser.

MAÎTRISE n. f. Autrefois qualité de maître dans certains métiers : aujourd'hui, école où l'on instruit les enfants de chœur ; direction des enfants de chœur d'une église.

MAÎTRISER v. tr. Gouverner en maître. *Fig. : maîtriser ses passions.*

MAJESTÉ n. f. (lat. *majestas ;* de *major*, plus grand). Grandeur suprême : *la majesté divine ;* air de grandeur propre à inspirer le respect ; titre particulier des empereurs et des rois.

MAJESTUEUSEMENT adv. Avec majesté.

MAJESTUEUX, EUSE adj. Qui a de la majesté : *démarche majestueuse.*

MAJEUR, E adj. (lat. *major*, plus grand). Qui a l'âge de majorité : *fille majeure ;* important : *affaire majeure ;* irrésistible : *force majeure. Mus. Tierce majeure*, composée de deux tons. *Jeu de piquet. Tierce majeure*, l'as, le roi et la dame d'une même couleur. — N. f. *Log.* Première proposition d'un syllogisme.

MAJOLIQUE ou **MAÏOLIQUE** n. f. Ancienne faïence italienne ou espagnole.

MAJOR n. m. (lat. *plus grand*). Officier supérieur chargé des détails du service et de l'administration du régiment. **Major général,** officier général chargé des mêmes fonctions pour toute une armée ; **adjudant-major,** capitaine chargé des détails du service et de l'instruction des sous-officiers dans un bataillon.

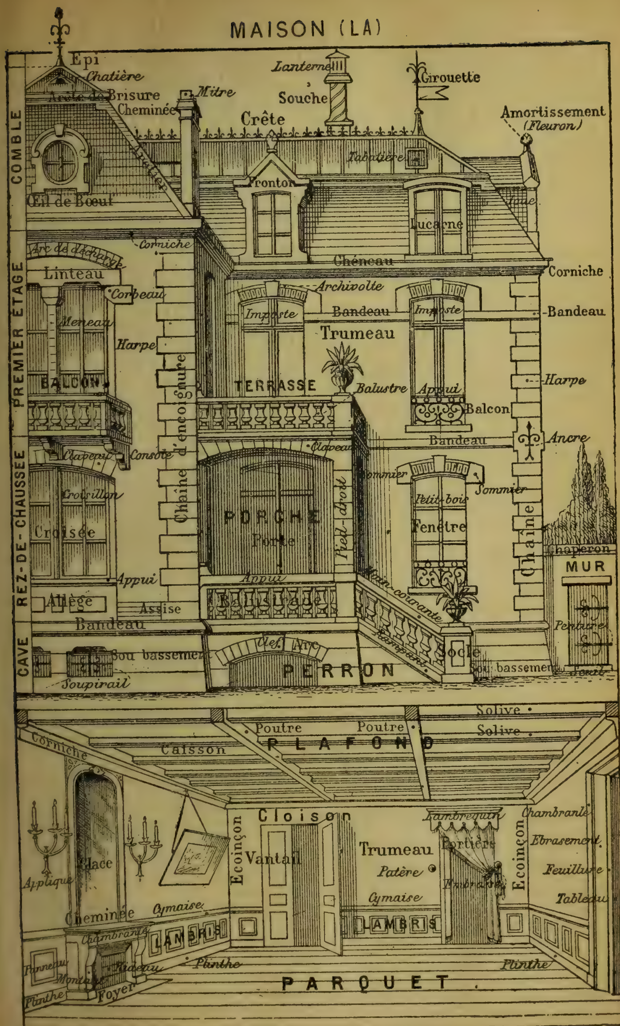
MAJORAT n. m. Immeuble inaliénable, attaché à la possession d'un titre de noblesse, et qui était transmis avec le titre au fils aîné d'une famille.

MAJORATION n. f. Evaluation d'une chose à un prix au-dessus de sa valeur.

MAJORDOME n. m. (lat. *major*, plus grand ; *domus*, maison). Maître d'hôtel, dans les cours de Rome et d'Espagne.

MAJORER v. tr. Evaluer une chose au-dessus de sa valeur véritable.

MAJORITÉ n. f. Age où l'on jouit pleinement de ses droits personnels ; le plus grand nombre : *la majorité des hommes pensent ainsi ;* parti qui l'emporte par le nombre dans une assemblée délibérante :



MAISON (LA)
COMBLE
PREMIER ÉTAGE
REZ-DE-CHAUSSÉE
CAVE
Epi
Chatière
Arête de Brisure
Cheminée
Mitre
Lanterne
Souche
Crête
Girouette
Amortissement
(Fleuron)
Tabatière
Fronton
Œil de Bœuf
Noue
Lucarne
Corniche
Chéneau
Arc de décharge
Linteau
Corbeau
Archivolte
Imposte
Bandeau
Trumeau
Meneau
Harpe
BALCON
TERRASSE
Balustre
Appui
Balcon
Chaîne d'encoignure
Ancre
Clapeau
Console
Sommier
Croisillon
Croisée
PORCHE
Porte
Pied-droit
Petit-bois
Fenêtre
Chaîne
Chaperon
MUR
Main-courante
Allège
Assise
Balustrade
Penture
Socle
Soubassement
Clef
Arc
Soupirail
PERRON
Solive
Poutre
PLAFOND
Caisson
Cloison
Lambrequin
Chambranle
Ebrasement
Feuillure
Tableau
Ecoinçon
Vantail
Trumeau
Portière
Patère
Embrasse
Glace
Applique
Cymaise
Cheminée
LAMBRIS
Panneau
Montant
Rideau
Plinthe
Foyer
PARQUET

ministre soutenu par la majorité; nombre qui excède la moitié des votes : *loi votée à la majorité de cinq voix.*

MAJUSCULE adj et n. f. (lat. *majusculus*, un peu plus grand). Se dit des lettres plus grandes que les autres et de forme différente.



MAKI n. m. Animal d'Asie et d'Afrique, qui a beaucoup de rapport avec le singe (*).

MAKIS ou **MAQUIS** n. m. En Corse, terrains couverts de broussailles et de bois. Le makis nourrit le bétail, abrite le gibier et, parfois, les bandits.

MAL n. m. (lat. *malum*). Ce qui est contraire au bien; douleur physique : *mal de dents;* dommage, perte, calamité : *les maux de la guerre;* inconvénient : *le mal est qu'il s'absente souvent;* peine, travail : *on a trop de mal ici;* médisance ou calomnie : *dire du mal de quelqu'un. Tourner une chose en mal*, lui donner un mauvais sens; *la prendre en mal*, s'en offenser. **Mal de mer,** malaise qu'éprouvent les personnes qui n'ont point l'habitude de naviguer sur mer; **mal d'enfant,** les douleurs de l'enfantement; **mal du pays,** nostalgie; **haut mal** ou **mal caduc**, épilepsie. Adv. Autrement qu'il ne convient : *écrire mal. Se trouver mal*, tomber en défaillance; *trouver mal*, trouver mauvais; *être mal avec quelqu'un*, être brouillé avec lui; *être bien mal*, en danger de mort. Adj. *Bon an, mal an; bon gré, mal gré.* V. AN et GRÉ.

MALACHITE (*la-ki*) n. f. Pierre d'un beau vert velouté, que l'on peut tailler et polir.

MALACIE n. f. (lat. *malacia*, faiblesse de l'estomac). *Méd.* Désir de certains aliments inusités; appétit dépravé.

MALADE adj. et n. Qui éprouve quelque altération dans sa santé. *Fig. : esprit, imagination malade.*

MALADIE n. f. Altération dans la santé. Se dit des arbres, des plantes, etc. *Fig. : maladie de l'âme.*

MALADIF, IVE adj. Sujet à être malade.

MALADIVEMENT adv. D'une manière maladive.

MALADRERIE n. f. Hôpital de lépreux, au moyen âge.

MALADRESSE n. f. Défaut d'adresse.

MALADROIT, E adj. et n. Qui manque d'adresse : *ouvrier maladroit. Fig. : démarche maladroite.*

MALADROITEMENT adv. D'une manière maladroite.

MALAGA n. m. Vin, raisin récolté aux environs de la ville de ce nom, en Espagne : *un verre de malaga.*

MALAIS, E adj. et n. De l'Océanie ou de l'Inde orientale; langue parlée dans l'Inde orientale : *le malais, la langue malaise.* On dit quelquefois MALAI, AIE OU AYE.

MALAISE n. m. Etat incommode du corps.

MALAISÉ, E adj. Difficile.

MALAISÉMENT adv. Avec difficulté.

MALANDRE n. f. Mal qui vient au pli du jarret des chevaux; défaut dans le bois de charpente.

MALANDREUX, EUSE adj. Qui a des malandres.

MALANDRIN n. m. Nom donné, au XIVe siècle à des bandits qui ravagèrent la France. *Par ext.* Vagabond, voleur.

MALAPPRIS, E adj. et n. Grossier, sans usage.

MAL'ARIA ou **MALARIA** n. f. (ital. *malo*, mauvais; *aria*, air). Emanations marécageuses qui infectent l'air et causent des fièvres malignes.

MALART n. m. Mâle des canes sauvages.

MALAVISÉ, E adj. et n. Imprudent.

MALAXER v. tr. Pétrir des drogues pour les rendre plus molles.

MALBÂTI, E adj. et n. Mal fait, mal tourné.

MALCHANCE n. f. Mauvaise chance.

MALCONTENT, E adj. et n. Mécontent. *Vieux.*

MALDISANT, E adj. Qui aime à dire du mal des autres.

MALDONNE n. f. Action de mal distribuer les cartes.

MÂLE adj. (lat. *masculus*). Qui est du sexe masculin. *Fig.* Qui annonce de la force : *visage mâle;* énergique : *style mâle.* N. m. : *le mâle et la femelle.*

MALEBETE n. f. Personne dangereuse, dont on doit se défier.

MALÉDICTION n. f. (lat. *maledictio*). Action de maudire; paroles par lesquelles on maudit. *Fig.* Malheur, fatalité : *la malédiction est sur moi.*

MALEFAIM n. f. Très grande faim.

MALÉFICE n. m. (lat. *maleficium*). Sortilège au moyen duquel on prétend nuire aux hommes, aux animaux, etc.

MALÉFICIÉ, E adj. Atteint par les effets d'un maléfice.

MALÉFIQUE adj. *Astrol.* Qui a une influence surnaturelle et maligne.

MALEMORT n. f. Mort funeste, tragique.

MALENCONTRE n. f. Mauvaise rencontre. *Fam.*

MALENCONTREUSEMENT adv. Par malencontre.

MALENCONTREUX, EUSE adj. Sujet à éprouver des choses fâcheuses : *homme malencontreux;* qui cause de l'ennui, du désagrément : *circonstance malencontreuse.*

MAL-EN-POINT adv. En mauvais état de santé, de fortune, dans une mauvaise situation.

MALENTENDU n. m. Parole, action mal interprétée ou mal comprise.

MALEPESTE interj. fam. qui marque du dépit, de l'étonnement.

MAL-ÊTRE n. m. Malaise.

MALÉVOLE adj. Malveillant. L'Aca-

démie donne ce mot sans accent; nous croyons que c'est à tort.

MALFAÇON n. f. Ce qu'il y a de mal fait dans un ouvrage.

MALFAIRE v. int. Faire de méchantes actions.

MALFAISANCE n. f. Disposition à faire du mal. *Peu us.*

MALFAISANT, E adj. Qui se plaît à nuire : *esprit malfaisant;* nuisible : *animaux malfaisants.*

MALFAITEUR n. m. Qui commet des crimes, de coupables actions.

MALFAMÉ, E adj. Qui a une mauvaise réputation.

MALGACHE adj et n. De Madagascar.

MALGRACIEUSEMENT adv. De mauvaise grâce.

MALGRACIEUX, EUSE adj. Impoli, incivil.

MALGRÉ prép. Contre le gré de ; nonobstant : *malgré la pluie.* — On ne dit plus *malgré que* dans le sens de *quoique.*

MALHABILE adj. Qui manque d'habileté, d'intelligence.

MALHABILEMENT adv. D'une manière malhabile.

MALHABILETÉ n. f. Manque d'habileté, de capacité.

MALHEUR n. m. (de *mal* et *heur*). Mauvaise fortune : *tomber dans le malheur;* accident fâcheux : *grand malheur.* **Par malheur** loc. adv. Malheureusement.

MALHEUREUSEMENT adv. D'une manière malheureuse.

MALHEUREUX, EUSE adj. Qui n'est pas heureux; digne de pitié : *situation malheureuse;* qui porte malheur, qui cause du malheur : *jour malheureux;* qui inspire de l'aversion : *physionomie malheureuse;* qui ne peut toucher à rien sans le casser : *main malheureuse.* N. m. Personne dans l'indigence : *soulager les malheureux;* homme méchant, méprisable : *c'est un malheureux.*

MALHONNÊTE adj. et n. Incivil, impoli ; qui n'a ni probité ni honneur : *malhonnête homme.*

MALHONNÊTEMENT adv. D'une manière malhonnête.

MALHONNÊTETÉ n. f. Incivilité.

MALICE n. f. (lat. *malitia;* de *malus*, méchant). Penchant à nuire, à mal faire ; tour plaisant et malin : *faire des malices à quelqu'un.*

MALICIEUSEMENT adv. Avec malice.

MALICIEUX, EUSE adj. et n. Qui a de la malice.

MALIGNEMENT adv. Avec malignité.

MALIGNITÉ n. f. Inclination à faire, à penser, à dire du mal : *la malignité des hommes;* qualité nuisible : *la malignité des humeurs.*

MALIN, IGNE adj. (lat. *malignus;* de *malus*, méchant). Qui prend plaisir à faire, à dire du mal; mordant, satirique : *discours malin.* **L'esprit malin, le malin esprit,** le démon ; **fièvre maligne,** dangereuse. N. m. Rusé, astucieux : *c'est un malin.*

MALINES n. f. Dentelle de prix fabriquée principalement à Malines.

MALINGRE adj. Qui est d'une complexion délicate : *enfant malingre.*

MALINTENTIONNÉ, E adj. et n. Qui a de mauvaises intentions.

MALIQUE adj. (lat. *malum*, pomme). *Chim.* Se dit d'un acide tiré des pommes et d'autres fruits.

MALITORNE adj. et n. Mal tourné, grossier : *c'est un vrai malitorne.*

MAL-JUGÉ n. m. Jugement défectueux d'un tribunal : *il y a eu mal-jugé.*



MALLE n. f. (bas lat. *mala*). Petit coffre en bois ou en cuir. **La malle,** la malle-poste. Pl. *malles-postes.*

MALLÉABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est malléable.

MALLÉABLE adj. (lat. *malleus*, marteau). Susceptible d'être façonné en lames plus ou moins minces, par le martelage ou le passage au laminoir.

MALLÉOLE n. f. Cheville du pied.

MALLE-POSTE n. f. Voiture qui porte les dépêches. Pl. des *malles-poste.*

MALLETTE n. f. Petite malle.

MALLIER n. m. Cheval attelé dans le brancard d'une chaise de poste.

MALMENER v. tr. Maltraiter.

MALOTRU, E n. Grossier, mal élevé.

MALOUIN, E adj. et n. De Saint-Malo.

MALPEIGNÉ, E n. Malpropre, dont les cheveux sont en désordre. *Pop.*

MALPLAISANT, E adj. et n. Désagréable, fâcheux.

MALPROPRE adj. et n. Qui manque de propreté.

MALPROPREMENT adv. Avec malpropreté.

MALPROPRETÉ n. f. Défaut de propreté.

MALSAIN, E adj. Qui n'est pas sain, en parlant des personnes ; nuisible à la santé : *air malsain.*

MALSÉANT, E adj. Contraire à la bienséance : *tenue malséante.*

MALSONNANT, E adj. Contraire à la morale, à la bienséance : *expressions malsonnantes.*

MALT (*malte*) n. m. (m. angl.). Orge préparée pour faire de la bière.

MALTAIS, E adj. et n. De Malte.

MALTERIE n. f. Usine où l'on prépare le malt.

MALTÔTE n. f. (lat. *male*, mal ; *tollere*, enlever). Impôt perçu illégalement. *Par ext.* Perception de l'impôt; corps des maltôtiers.

MALTÔTIER n. m. Celui qui exerce la maltôte.

MALTRAITER v. tr. Traiter durement.

MALVACÉES n. f. pl. (lat. *malva*,

mauve). Famille de plantes, ayant pour type le genre mauve. S. : *une malvacée.*

MALVEILLANCE n. f. Disposition haineuse, mauvaise volonté.

MALVEILLANT, E adj. (de *mal* et du lat. *velle*, vouloir). Qui veut du mal : *intention malveillante*. N. m. : *redouter les malveillants*.

MALVERSATION n. f. Détournement de deniers dans l'exercice d'une charge.

MALVERSER v. int. (lat. *male*, mal ; *versari*, être tourné). Commettre des malversations.

MALVOISIE n. f. Vin grec remarquable par sa douceur; il est fourni en partie par la presqu'île grecque de Malvoisie : *une bouteille de malvoisie.*

MALVOULU ou **MAL VOULU, E** adj. A qui l'on veut du mal.

MAMAN n. f. (lat. *mamma*, mamelle). Mère, dans le langage des enfants.

MAMELLE n. f. (lat. *mamma*). Organe glanduleux, propre à la sécrétion du lait, et qui forme le caractère distinctif des animaux appelés mammifères.

MAMELON n. m. Bout de la mamelle. *Par ext.* Toute éminence arrondie.

MAMELONNÉ, E adj. Qui offre des proéminences de la forme d'un mamelon.

MAMELU, E adj. Qui a de grosses mamelles.

MAMELUK ou **MAMELOUK** (*louke* pour les deux orthographes) n. m. V. PARTIE HISTORIQUE.

MAMILLAIRE (*mil-laire*) adj. *Anat.* Qui a la forme d'un mamelon.

MAMMAIRE (*mamm-maire*) adj. *Anat.* Qui a rapport aux mamelles.

MAMMIFÈRE adj. (lat. *mamma*, mamelle ; *fero*, je porte). Qui a des mamelles. N. m. pl. Grande classe des animaux à mamelles. — La classe des mammifères est la première du règne animal. A sa tête est l'homme, qui seul est *bimane;* les *quadrumanes* viennent après. Les autres mammifères sont les *carnassiers*, comme le lion, le tigre, le renard ; les *pachydermes*, comme le cheval, l'hippopotame, l'éléphant, le rhinocéros, remarquables par l'épaisseur de leur peau ; les *ruminants*, comme le bœuf, le chameau, qui se distinguent par leurs quatre estomacs ; les *cétacés*, comme le dauphin, la baleine, qui manquent de membres postérieurs ; les *rongeurs*, comme le rat, l'écureuil, qui n'ont jamais plus de deux sortes de dents, incisives et molaires, et les *édentés*, comme l'unau, le paresseux, qui manquent entièrement d'incisives.

Tous les mammifères ont des mamelles, des poumons, un cerveau et un cœur; tous, à l'exception des cétacés, sont munis de quatre extrémités ou membres, que l'on nomme jambes, bras ou pattes. Voici, du reste, les principaux caractères qui distinguent les mammifères : 1º ils portent des mamelles; 2º ils sont vivipares; 3º ils respirent par des poumons. C'est parmi eux que se trouvent les animaux de la plus grande taille.

MAMMOUTH n. m. Eléphant fossile dont l'espèce a disparu, et dont on a retrouvé les ossements.

MANANT n. m. (lat. *manens*, demeurant). Grossier, mal élevé.

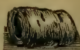
MANCEAU, ELLE adj. et n. De la ville du Mans.

MANCENILLIER n. m. Arbre de la famille des euphorbiacées, qui croît aux Antilles et dans l'Amérique équatoriale, et dont toutes les parties renferment un suc très vénéneux.

MANCHE n. m. (lat. *manica*). Partie par laquelle on tient un instrument : *manche de couteau.* N. f. Partie du vêtement qui couvre le bras. Au jeu, une des parties liées que l'on est convenu de jouer.

MANCHETTE n. f. Bande de dentelle, de mousseline, qui s'attache au poignet d'une chemise. *Par iron.* Menottes.

MANCHON n. m. Fourrure dans laquelle on met les mains pour les garantir du froid (*) ; pièce d'accouplement des arbres de transmission ; feutre en rouleau, sur lequel se fait le papier sans fin.



MANCHOT, OTE adj. et n. (lat. *mancus*). Estropié ou privé d'une main ou d'un bras. *Fig. N'être pas manchot*, être fin, adroit. Genre de palmipèdes, qui n'ont que des moignons d'ailes (*).



MANCIPATION n. f. A Rome, transmission volontaire d'un droit ou d'une propriété, en présence de témoins.

MANDANT n. m. Celui qui, par un mandat, donne à un autre pouvoir d'agir en son nom.

MANDARIN n. m. Nom qu'on donne aux lettrés et aux fonctionnaires de Chine.

MANDARINAT n. m. Dignité de mandarin.

MANDARINE n. f. Sorte d'orange.

MANDARINIER n. m. Variété d'oranger.

MANDAT n. m. (lat. *mandatum*, ordre). Acte par lequel une personne donne à une autre droit d'agir en son nom ; ordre de payer, adressé par un propriétaire de fonds à celui qui en est dépositaire. **Mandat d'amener**, ordre de faire comparaître devant un juge ; **mandat d'arrêt**, ordre de conduire quelqu'un en prison.

MANDATAIRE n. m. Qui a mandat ou procuration pour agir au nom d'un autre.

MANDATEMENT n. m. Action de mandater.

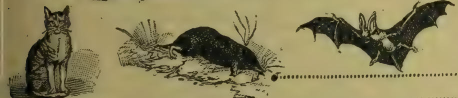
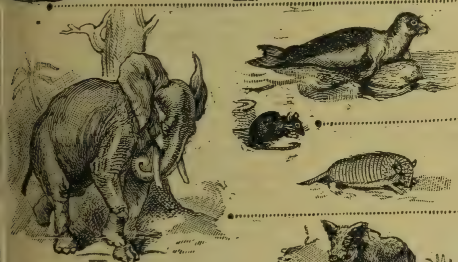
MANDATER v. tr. Libeller un mandat pour le payement d'une somme.

MANDCHOU, E s. et adj. Habitant de la Mandchourie : *les Mandchoux.*

MANDEMENT n. m. Ecrit adressé par un évêque à ses diocésains, et par lequel il leur donne des instructions.

MANDER v. tr. (lat. *mandare*, ordon-

MAMMIFÈRES

Exemples	Ordres
	PRIMATES Le Singe. LÉMURIENS Le Maki.
	CHÉIROPTÈRES Chauve-souris. INSECTIVORES La Taupe. CARNIVORES Le Chat.
	AMPHIBIES Le Phoque. RONGEURS Le Rat. ÉDENTÉS Le Tatou. PROBOSCIDIENS L'Éléphant. PACHYDERMES Le Sanglier.
	SOLIPÈDES Le Cheval. RUMINANTS Le Mouton.
	CÉTACÉS La Baleine.
	MARSUPIAUX Le Kanguroo. MONOTRÈMES. L'Ornithorynque.

ner). Faire savoir par lettre : *mander une nouvelle;* donner ordre de venir : *mander quelqu'un.*

MANDIBULAIRE adj. Qui concerne la mandibule.

MANDIBULE n. f. (lat. *mandibula*). Mâchoire inférieure ; chacune des deux parties du bec des oiseaux ; parties saillantes de la bouche des insectes.

MANDOLINE n. f. (ital. *mandola*). Petit instrument de musique à cordes (*).

MANDORE n. f. Sorte de luth à quatre cordes.

MANDRAGORE n. f. (lat. *mandragora*). Plante narcotique de la famille des solanées, d'une saveur et d'une odeur désagréables.

MANDRILL n. m. Espèce de grand singe cynocéphale.

MANDRIN n. m. Pièce sur laquelle le tourneur assujettit son ouvrage ; poinçon qui sert à percer le fer chaud.

MANDUCATION n. f. Action de manger ; communion.

MANÉAGE n. m. Travail gratuit des matelots de la marine marchande.

MANÈGE n. m. (ital. *maneggiare*, manier). Exercices que l'on fait faire à un cheval pour le dompter, l'instruire ; lieu où se font ces exercices ; machine mue par des animaux. *Fig.* Conduite adroite, artificieuse : *je me défie de ce manège.*

MÂNES n. m. pl. (lat. *manes*). Ames des morts, chez les anciens.

MANGANÈSE n. m. Métal grisâtre, très dur et très cassant.

MANGEABLE adj. Qu'on peut manger.

MANGEAILLE n. f. Ce qu'on mange. *Pop.*

MANGEANT, E adj. Qui mange. N'est usité que dans : *être bien buvant, bien mangeant.*

MANGEOIRE n. f. Auge où mangent les bêtes de somme.

MANGER v. tr. (lat. *manducare*). Mâcher et avaler ; ronger : *la rouille mange le fer. Fig. Manger des yeux*, regarder avidement : *manger ses mots*, les mal prononcer ; *manger son bien*, le dissiper. N. m. Ce qu'on mange : *le boire et le manger.*

MANGERIE n. f. Action de manger beaucoup ; frais de chicane.

MANGE-TOUT n. m. Celui qui mange follement son bien. **Pois mange-tout**, dont la cosse se mange aussi bien que le grain. Pl. des *mange-tout.*

MANGEUR, EUSE n. Qui mange.

MANGEURE (ju) n. f. Endroit mangé d'un pain, d'une étoffe, etc.

MANGLE n. f. Fruit du manglier.

MANGLIER n. m. Arbre aromatique et résineux du Brésil et des Indes.

MANGONNEAU n. m. Machine de guerre du moyen âge, lançant des traits et des pierres.

MANGOUSTAN n. m. Arbre des Moluques.

MANGOUSTE n. f. Genre de quadrupèdes comprenant l'ichneumon ; fruit du mangoustan.



MANGUE n. f. Fruit du manguier.

MANGUIER n. m. Arbre des Indes.

MANIABLE adj. Aisé à manier : *instrument maniable. Fig.* Traitable : *cet homme n'est pas maniable.*

MANIAQUE adj. et n. (rad. *manie*). Possédé d'une manie.

MANICHÉEN n. m. Sectateur de Manès, qui expliquait le bien et le mal par l'existence de deux principes opposés.

MANICHÉISME n. m. Hérésie de Manès, née au IIIe siècle. V. MANÈS (*P. hist.*)

MANICLE n. f. Petit manche qu'on adapte à divers objets.

MANICURE ou mieux **MANUCURE** n. (de *manus*, main, *curare*, soigner). Celui ou celle qui soigne les mains.

MANIE n. f. (lat. et gr. *mania*, folie). Folie partielle dans laquelle l'imagination est frappée d'une idée fixe ; fantaisie, goût porté à l'extrême : *manie des fleurs.*

MANIEMENT ou **MANÎMENT** n. m. Action de manier. *Fig.* Administration : *maniement des deniers publics.*

MANIER v. tr. (lat. *manus*, main). Prendre, toucher avec la main : *manier une étoffe ;* se servir de : *bien manier l'épée. Fig. Manier bien la parole, la plume*, parler, écrire avec agrément et facilité.

MANIÈRE n. f. (bas lat. *maniera*, genre). Façon, sorte : *manière de voir;* façon d'agir habituelle : *chacun a sa manière;* façon de composer, de peindre, particulière à un artiste : *manière de Raphaël.* Pl. Tenue du corps, gestes : *avoir des manières distinguées.* **De manière que** loc. conj. De sorte que.

MANIÉRÉ, E adj. Affecté dans ses manières : *femme maniérée. Fig. Auteur maniéré*, recherché dans son style.

MANIÉRISME n. m. Défaut de celui qui s'abandonne au genre maniéré.

MANIÉRISTE adj. et n. Qui est maniéré : *cet artiste est maniériste, est un maniériste.*

MANIEUR n. m. Ne se dit que par dénigrement d'un *manieur d'argent*, un financier, un banquier.

MANIFESTATION n. f. Action de manifester : *manifestation de la pensée;* expression publique d'un sentiment, d'une opinion politique : *manifestation pacifique, faire une manifestation.*

MANIFESTE adj. (lat. *manifestus*). Evident, notoire : *erreur manifeste.*

MANIFESTE n. m. Ecrit public par lequel un souverain, un chef de parti rend compte de sa conduite dans le passé et du but qu'il se propose pour l'avenir.

MANIFESTEMENT adv. Evidemment.

MANIFESTER v. tr. Faire connaître. V. pr. Se faire connaître : *Dieu se manifeste par ses œuvres.*

MANIGANCE n. f. (lat. *manus*, main). Petite manœuvre secrète. *Fam.*

MANIGANCER v. tr. Tramer secrètement. *Fam.*

MANILLE n. f. *T. du jeu d'hombre.* C'est en noir le *deux*, et en rouge le *sept* de la couleur dans laquelle on joue.

MANILLE n. m. Cigare estimé, qui provient de Manille.

MANIOC (*niok*) n. m. Arbrisseau d'Amérique, dont la racine fournit une fécule nourrissante appelée cassave.

MANIPULAIRE n. m. Chef d'une des compagnies dont la cohorte romaine était composée.

MANIPULATEUR n. m. Celui qui manipule.

MANIPULATION n. f. Action d'exécuter des opérations manuelles en chimie, en pharmacie et dans plusieurs arts.

MANIPULE n. m. Dixième partie d'une cohorte romaine ; ornement que le prêtre porte au bras gauche, en célébrant la messe.

MANIPULER v. tr. Arranger, mêler, pétrir, etc., avec la main.

MANIQUE n. f. Espèce de gant dont se servent certains ouvriers.

MANITOU n. m. Esprit, divinité, dans la croyance des sauvages de l'Amérique du Nord. Pl. des *manitous.*

MANIVEAU n. m. Petit panier plat d'osier sur lequel on étend, pour les vendre, des champignons, des fraises, des framboises, etc.



MANIVELLE n. f. Pièce de fer ou de bois, composée de deux branches à angle droit, pour tourner une roue, l'axe d'une machine, etc.

MANNE n. f. (hébr *man*). Suc mielleux, purgatif, qui découle de certains végétaux ; nourriture miraculeuse que Dieu envoya du ciel aux Israélites dans le désert.

MANNE n. f. Panier d'osier plus long que large.



MANNEQUIN n. m. Panier long, étroit et à claire-voie ; figure de bois à membres articulés, à l'usage des peintres, des sculpteurs (*), etc. *Fig.* Homme sans caractère, que l'on fait mouvoir comme on veut.

MANNEQUINÉ, E adj. *Peint.* Qui sent le mannequin, qui est disposé avec affectation.

MANNETTE n. f. Petite manne.

MANŒUVRE n. f. (lat. *manus*, main, et *œuvre*). Action, manière de régler le jeu d'un appareil : *manœuvre d'une pompe;* exercice qu'on fait faire aux soldats pour leur apprendre le maniement des armes et les diverses évolutions : *aller à la manœuvre;* mouvements qu'on fait exécuter à des troupes en campagne : *savante manœuvre;* art de gouverner un vaisseau ; cordage. *Fig.* Brigue, intrigue : *parvenir, s'élever à force de manœuvres.* N. m. Aide-maçon ; ouvrier qui ne fait que de gros ouvrages.

MANŒUVRER v. tr. et int. Faire exécuter des mouvements à : *manœuvrer un vaisseau;* exécuter des mouvements : *la troupe a bien manœuvré. Fig.* Prendre des mesures pour réussir : *manœuvrer sourdement.*

MANŒUVRIER n. m. Celui qui entend bien la manæuvre des troupes ou des vaisseaux.

MANOIR n. m. (lat. *manere*, rester). Autrefois, toute habitation de quelque importance, entourée de terres.



MANOMÈTRE n. m. (gr. *manos*, rare ; *metron*, mesure). Appareil destiné à indiquer la tension de la vapeur à des températures données (*).

MANOUVRIER n. m. (lat. *manus*, main, et *ouvrier*). Ouvrier qui travaille à la journée.

MANQUANT, E adj. et n. Qui manque, qui est en moins.

MANQUE n. m. Défaut, absence : *manque d'argent.* **Manque de** loc. prép. Faute de.

MANQUÉ, E adj. Défectueux : *ouvrage manqué ;* sans talent : *avocat manqué;* avorté : *projet manqué.*

MANQUEMENT n. m. Défaut, manque : *manquement de respect.*

MANQUER v. int. (bas lat. *mancare*, estropier ; du lat. *mancus*, manchot). Faillir, tomber en faute : *tous les hommes sont sujets à manquer;* ne pas s'acquitter de ce qu'on doit : *manquer à son devoir ;* défaillir : *le cœur lui manque;* glisser : *le pied lui a manqué;* être absent : *il manque un élève ;* ne pas avoir : *manquer d'argent. Manquer à sa parole*, ne pas la tenir ; *manquer à quelqu'un*, aux égards qu'on lui doit. V. tr. Ne pas réussir : *manquer une affaire;* laisser échapper : *manquer une occasion ;* ne pas atteindre : *manquer un lièvre.*

MANSARDE n. f. (de *Mansart*, architecte français, qui mit en vogue ce genre de logement). Petit logement pratiqué dans un comble.

MANSARDÉ, E adj. Se dit d'un logement pratiqué sous le comble, et dont les murs sont plus ou moins coupés par l'obliquité du toit.

MANSE n. f. *Féod.* Etendue de terrain nécessaire pour l'entretien d'une famille.

MANSUÉTUDE n. f. (lat. *mansuetudo*). Bénignité, douceur d'âme.

MANTE n. f. Vêtement de femme, ample et sans manches ; genre d'insectes.

MANTEAU n. m. (lat. *mantelum*). Vêtement ample et sans manches, qui se porte par-dessus l'habit ; partie de la cheminée en saillie au-dessus de l'âtre. *Fig.* Prétexte, apparence.

MANTELET n. m. Manteau court que portent les femmes.

MANTILLE n. f. Longue et large écharpe noire, qui fait partie du costume national des femmes espagnoles.

MANTOUAN, E adj. et n. De Mantoue, du pays de Mantoue.

MANUEL, ELLE adj. (lat. *manualis* ; de *manus*, main). Qui se fait avec la main : *travail manuel.* N. m. Livre qui présente, sous un petit format, la substance de traités étendus.

MANUELLEMENT adv. Avec la main.

MANUFACTURE n. f. (lat. *manus*, main, et *facture*). Vaste établissement industriel ; fabrication en grand de divers produits de l'industrie.

MANUFACTURER v. tr. Fabriquer en grand.

MANUFACTURIER, ÈRE n. Propriétaire d'une manufacture. Adj. Qui se livre ou se rapporte à la fabrication : *peuple manufacturier ; industrie manufacturière.*

MANUMISSION n. f. A Rome et au moyen âge, action d'affranchir un esclave, un serf avec certaines formalités légales.

MANUSCRIT n. m. (lat. *manus*, main ; *scriptus*, écrit). Ouvrage écrit à la main : *manuscrit rare.* Adj. : *pièce manuscrite.*

MANUTENTION n. f. (lat. *manus*, main ; *tenere*, tenir). Etablissement où se fabrique le pain pour la troupe ; administration, gestion : *manutention des deniers publics.*

MAPPEMONDE n. f. (lat. *mappa*, nappe, et *monde*). Carte qui représente le globe terrestre divisé en deux hémisphères.

MAQUEREAU n. m. (lat. *macula*, tache). Poisson de mer.



MAQUETTE n. f. Première ébauche en petit d'un ouvrage de sculpture.

MAQUIGNON n. m. Marchand de chevaux.

MAQUIGNONNAGE n. m. Métier de maquignon.

MAQUIGNONNER v. tr. User d'artifice pour cacher les défauts d'un cheval.

MAQUILLAGE n. m. Action de se maquiller ; résultat de cette action.

MAQUILLER (SE) v. pr. Se farder, se peindre le visage.

MAQUIS n. m. Autre orth. de MAKIS.

MARABOUT n. m. (ar. *marabath*, dévot). Religieux musulman, d'une secte particulière ; cafetière de ferblanc ou de cuivre, à ventre très large ; oiseau de l'Inde, dont les plumes servent à orner les chapeaux de femmes (*).



MARAÎCHER n. m. Jardinier qui cultive en grand des terrains dits marais. Adj. : *culture maraîchère.*

MARAIS n. m. (bas lat. *mara*, mare). Terrain abreuvé par des eaux qui n'ont point d'écoulement ; terrain où l'on cultive des légumes et des primeurs. *Marais salants*, terrains où l'on fait venir l'eau de la mer, pour recueillir par évaporation le sel marin qu'elle contient.

MARASME n. m. (gr. *marasmos ;* de *maranein*, dessécher). Maigreur extrême. *Fig.* Perte de toute activité : *le commerce est dans le marasme.*

MARASQUIN n. m. Liqueur faite avec une cerise nommée, en Italie, *marasca.*

MARÂTRE n. f. (altération du lat. *mater*, mère). Belle-mère. Se dit d'une femme qui maltraite les enfants de son mari.

MARAUD, E n. Drôle, drôlesse, mauvais garnement.

MARAUDAGE n. m. Action de marauder.

MARAUDE n. f. (rad. *maraud*). Vol commis par des soldats écartés de l'armée. Se dit, par extension, d'un vol de fruits fait par des écoliers.

MARAUDER v. int. Aller à la maraude.

MARAUDEUR n. m. Qui maraude.

MARAVÉDIS (*dice*) n. m. Petite monnaie espagnole valant un centime et demi.

MARBRE n. m. (lat. *marmor*). Pierre calcaire très dure, susceptible de recevoir un beau poli et d'être employée comme ornement dans les arts ; table sur laquelle les imprimeurs posent leurs formes. *Fig.* *Cœur de marbre*, froid et insensible.

MARBRÉ, E adj. Qui a l'apparence du marbre, qui est veiné comme le marbre : *figure marbrée par le froid.*

MARBRER v. tr. Imiter par la peinture les veines du marbre ; imprimer des marques semblables aux veines du marbre : *les coups lui avaient marbré le dos.*

MARBRERIE n. f. Art, atelier du marbrier.

MARBREUR, EUSE n. Celui ou celle dont le métier est de marbrer.

MARBRIER n. m. Ouvrier qui travaille le marbre.

MARBRIÈRE n. f. Carrière de marbre.

MARBRURE n. f. Imitation du marbre sur le bois, le papier, etc.

MARC (*mar*) n. m. Ancien poids de huit onces. Anc. monnaie d'or ou d'argent usitée en différents pays avec des valeurs différentes. **Au marc le franc,** se dit d'un partage fait entre des intéressés au prorata de leurs créances.

MARC n. m. V. MARK.

MARC (*mar*) n. m. Reste d'une substance dont on a extrait le suc.

MARCASSIN n. m. Petit sanglier audessous d'un an

MARCASSITE n. f. Pierre noire dont on fait des parures de deuil.

MARCELINE n. f. Sorte d'étoffe de soie très douce et très moelleuse.

MARCESCENCE n. f. *Bot.* État d'une fleur, d'une plante qui dépérit.

MARCESCENT, E adj. *Bot.* Atteint de marcescence.

MARCHAND, E n. (bas lat. *mercadere*, vendre; du lat. *merx*, marchandise). Qui fait profession d'acheter et de vendre. Adj. *Navire, vaisseau marchand*, qui ne transporte que des marchandises; *marine marchande*, tous les bâtiments servant au commerce; *ville marchande*, où il y a un grand mouvement commercial; *prix marchand*, prix auquel les marchands vendent entre eux.

MARCHANDAGE n. m. Action de marchander; entreprise au rabais de travaux partiels qu'on fait faire ensuite par des ouvriers à la journée.

MARCHANDAILLER v. tr. et int. Marchander longtemps et pour peu de chose.

MARCHANDER v. tr. Demander le prix d'une chose et le débattre : *marchander du drap;* entreprendre à forfait, de seconde main, une partie d'un travail. V. int. *Fig. Il n'y a pas à marchander*, il faut se décider.

MARCHANDEUR, EUSE n. Celui, celle qui marchande beaucoup en faisant un achat.

MARCHANDISE n. f. Tout ce qui se vend et s'achète.

MARCHE n. f. Action de celui qui marche; distance d'un lieu à un autre : *faire une longue marche;* mouvement qu'exécute un corps d'armée pour se porter d'un lieu dans un autre : *les marches savantes de Turenne;* mouvement : *la marche d'un vaisseau, des astres;* toute pièce de musique destinée à régler le pas des troupes : *jouer une marche. Fig.* Cours, progrès, développement : *la marche de la science, d'un poème, d'une affaire.*

MARCHE n. f. Degré qui sert à monter et à descendre; pièce de bois sur laquelle les tourneurs et les tisserands posent le pied pour faire mouvoir leur métier. *Fig. Etre sur les marches du trône*, être appelé par sa naissance à succéder à celui qui règne.

MARCHE n. f. Nom par lequel on désignait autrefois les provinces frontières d'un empire.

MARCHÉ n. m. (lat. *mercatus;* de *merx*, marchandise). Lieu public où l'on vend; objets qu'on achète : *faire son marché;* prix, conditions d'un achat : *faire un marché avantageux. Fig. Etre quitte à bon marché*, avec moins de perte qu'on ne le craignait; *avoir bon marché de quelqu'un*, en venir facilement à bout; *mettre le marché à la main*, donner le choix de tenir ou de rompre un engagement; *par-dessus le marché*, en outre; *faire bon marché d'une chose, de sa vie*, la prodiguer, ne pas l'épargner.



MARCHEPIED n. m. Degrés qui conduisent à une estrade : *le marchepied de l'autel;* escabeau dont on se sert pour atteindre quelque chose. *Marchepied d'une voiture*, espèce de degré en fer qui sert à monter dans une voiture. *Fig.* Moyen de parvenir à un poste supérieur.

MARCHER v. int. S'avancer d'un lieu à un autre. *Fig. Marcher droit*, avoir une conduite irréprochable; *marcher à pas comptés*, lentement et gravement; *marcher à pas de loup*, avec précaution et sans bruit; *marcher sur les pas de quelqu'un*, l'imiter; *l'affaire marche bien*, est en bonne voie. N. m. Manière dont on marche.

MARCHEUR, EUSE n. Qui marche : *marcheur infatigable.*

MARCOTTAGE n. m. Action ou manière de marcotter.

MARCOTTE n. f. Branche tenant encore à la plante mère, que l'on couche en terre pour qu'elle y prenne racine. — V. BOUTURE.

MARCOTTER v. tr. Coucher des branches ou rejetons en terre, pour leur faire prendre racine.

MARDI n. m. (lat. *Mars, Martis*, Mars; *dies*, jour). Troisième jour de la semaine. **Mardi gras,** dernier jour du carnaval.

MARE n. f. (bas lat. *mara*). Petit amas d'eau dormante.

MARÉCAGE n. m. Terrain humide et bourbeux.

MARÉCAGEUX, EUSE adj. Plein de marécages : *contrée marécageuse.*

MARÉCHAL n. m. Artisan dont le métier est de ferrer les chevaux. On dit dans le même sens *maréchal ferrant.* **Maréchal de France,** grade le plus élevé de l'armée; **maréchal de camp,** ancien nom des généraux de brigade; **maréchal des logis,** sous-officier de cavalerie, dont le grade correspond à celui de *sergent* dans l'infanterie; **maréchal des logis chef,** sous-officier de cavalerie, chargé d'une partie de la comptabilité dans un régiment.

MARÉCHALAT n. m. Dignité de maréchal.

MARÉCHALERIE n. f. Art du maréchal ferrant.

MARÉCHAUSSÉE n. f. Ancienne juridiction des maréchaux de France; corps de cavaliers chargés de veiller à la sûreté publique, et qui ont été remplacés par la gendarmerie.

MARÉE n. f. (lat. *mare*, mer). Mouvement alternatif et journalier des eaux de la mer, qui couvrent et abandonnent successivement le rivage; toute espèce de poisson de mer non salé. *Fig. Arriver comme marée en carême*, fort à propos. — L'influence de la lune sur les marées est aujourd'hui bien connue. Lorsque cette planète est perpendiculaire au-dessus des eaux de la mer, elle les attire à

elle et les oblige de s'élever jusqu'à une certaine hauteur; c'est ce qui produit le *flux* ou *marée montante*. Après ce passage de la lune, les eaux que cet astre avait suspendues, n'étant plus attirées, doivent retomber par leur propre poids et former ce qu'on appelle le *reflux* ou *marée descendante*. On a remarqué que les marées sont plus fortes lorsque la lune est plus près de la terre et aux époques des nouvelles et pleines lunes, c'est-à-dire lorsque le soleil et la lune sont en *conjonction* et en *opposition*, parce qu'alors l'effet simultané de leur attraction se fait sentir. Lorsque les eaux ont atteint leur plus grande élévation, elles restent stationnaires : c'est le moment de la *haute mer*; parvenues à leur plus basse dépression, elles demeurent quelques moments en repos ; c'est celui de la *basse mer*.

Les mers intérieures, comme la mer Caspienne, la mer Noire, la mer Méditerranée, n'ont que des marées à peine appréciables.

MARELLE ou **MÉRELLE** n. f. Jeu d'enfants, qui poussent à cloche-pied un palet entre des lignes tracées sur le sol.

MAREMME n. f. Nom donné en Italie à des terrains marécageux et insalubres, situés sur les bords de la mer.

MARENGO (À LA) loc. adv. Manière d'accommoder un poulet en le dépeçant, le faisant saisir par un feu ardent et achevant de le cuire dans l'huile avec champignons et truffes.

MAREYEUR, EUSE n. Qui vend de la marée.

MARGARINE n. f. *Chim.* Corps d'une couleur nacrée, que l'on trouve dans le suif du mouton, dans l'axonge et quelques autres graisses animales.

MARGARIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide qu'on obtient en traitant la graisse par un alcali.

MARGAY n. m. Sorte de chat sauvage.

MARGE n. f. (lat. *margo*, rebord). Blanc autour d'une page imprimée ou écrite. *Fig. Avoir de la marge*, du temps de reste pour faire une chose.

MARGELLE n. f. Pierre qui forme le rebord d'un puits (*).



MARGER v. tr. Compasser les marges d'une feuille à imprimer.

MARGEUR, EUSE n. Celui ou celle qui pose les feuilles à imprimer sur le cylindre de la presse mécanique.

MARGINAL, E, AUX adj. (lat. *margo, marginis*, rebord). Mis en marge : *note marginale*.

MARGINER v. tr. Ecrire sur la marge d'un manuscrit, d'un livre imprimé.

MARGOT n. f. Nom que l'on donne quelquefois à la pie.

MARGOTIN n. m. Petit fagot de brindilles pour allumer le feu.

MARGOUILLIS n. m. Gâchis plein d'ordures.

MARGRAVE n. m. (all. *markgraf*, comte de la frontière). Ancien titre de quelques princes souverains d'Allemagne. N. f. Femme d'un margrave. On dit aussi MARGRAVINE.

MARGRAVIAT n. m. Etat, dignité de margrave ; juridiction d'un margrave.

MARGUERITE n. f. (lat. *margarita*, perle). Fleur radiée.

MARGUILLERIE n. f. Charge de marguillier.

MARGUILLIER n. m. Membre du conseil de fabrique chargé d'administrer les biens et les intérêts de la paroisse.

MARI n. m. (lat. *maritus*). Celui qui est uni à une femme par le lien conjugal.

MARIABLE adj. En âge et en condition d'être marié.

MARIAGE n. m. Union légale de l'homme et de la femme; célébration des noces : *assister à un mariage;* un des sept sacrements; sorte de jeu de cartes.

MARIÉ, E n. Qui vient d'être marié.

MARIER v. tr. (rad. *mari*). Unir par le lien conjugal. *Fig.* Joindre : *marier la vigne à l'ormeau;* allier : *marier sa voix au son d'un instrument;* assortir : *marier les couleurs.*

MARIEUR, EUSE n. Qui aime à s'entremettre pour faire des mariages.

MARIN, INE adj. (lat. *marinus;* de *mare*, mer). Qui est de la mer : *monstre marin, plante marine;* qui sert à la navigation : *montre marine.* N. m. Homme de mer, navigateur.

MARINADE n. f. Saumure composée de vinaigre, de sel, d'huile, etc., qui sert à conserver certaines viandes.

MARINE n. f. (rad. *marin*). Tout ce qui concerne la navigation sur mer ; forces navales d'un Etat : *marine puissante;* tableau qui représente une vue, une scène maritime : *peintre de marines.*

MARINER v. tr. Laisser tremper de la viande dans une marinade, pour l'attendrir.

MARINGOUIN n. m. Espèce de cousin d'Amérique.

MARINIER n. m. Dont la profession est de conduire des bateaux sur les fleuves et les rivières.

MARIONNETTE n. f. Petite figure de bois ou de carton, qu'un homme placé derrière une toile fait mouvoir, à l'aide de fils ou de ressorts, sur un petit théâtre. *Fig.* Personne frivole, légère, sans caractère : *c'est une vraie marionnette.*

MARISTE n. m. Membre d'une congrégation religieuse fondée à Bordeaux en 1818 et vouée à l'enseignement.

MARITAL, E, AUX adj. Qui appartient au mari : *pouvoir marital.*

MARITALEMENT adv. Comme époux : *vivre maritalement.*

MARITIME adj. (lat. *maritimus;* de *mare*, mer). Qui est près de la mer : *ville maritime.*

MARITORNE n. f. Femme laide, malpropre. *Fam.*

MARIVAUDAGE n. m. Langage affecté, dépourvu de naturel, comme celui de Marivaux.

MARIVAUDER v. int. Imiter le style, l'afféterie de Marivaux.

MARJOLAINE n. f. Plante aromatique.

MARK ou **MARC** n. m. Monnaie allemande valant 1 fr. 25.

MARLI n. m. Sorte de gaze qu'on emploie à des ouvrages de mode.

MARMAILLE n. f. (rad. *marmot*). Troupe de petits enfants. *Fam.*

MARMELADE n. f. Confiture de fruits presque réduits en bouillie : *marmelade de pommes. Viande en marmelade*, trop cuite. *Fig. Avoir la figure en marmelade*, meurtrie, fracassée.

MARMENTEAU adj. et n. Bois de haute futaie servant à la décoration d'un domaine.



MARMITE n. f. Vase où l'on fait cuire les aliments (*); contenu de la marmite. — **Marmite de Papin,** vase clos muni d'une soupape de sûreté et dans lequel on peut chauffer de l'eau jusqu'à donner à la vapeur une force élastique supérieure à la pression atmosphérique.

MARMITEUX, EUSE adj. et n. Pauvre, misérable, piteux.

MARMITON n. m. Valet de cuisine.

MARMONNER v. tr. Murmurer entre ses dents. *Pop.*

MARMORÉEN, ENNE (*ré-in*) adj. (lat. *marmoreus;* de *marmor*, marbre). Qui tient du marbre.

MARMOT n. m. Petit garçon ; petite figure grotesque. *Fig. Croquer le marmot*, attendre longtemps et impatiemment.

MARMOTTAGE n. m. Action de marmotter.



MARMOTTE n. f. Quadrupède rongeur, qui reste endormi pendant l'hiver(*); espèce de coiffure de femme.

MARMOTTER v. tr. Parler confusément et entre les dents.

MARMOTTEUR, EUSE n. Qui marmotte.

MARMOUSET n. m. Figure grotesque ; petit garçon. *Fam.*

MARNAGE n. m. Action de marner les terres.

MARNE n. f. Terre calcaire mêlée d'argile, dont on se sert pour amender le sol.

MARNER v. tr. Répandre de la marne sur un champ.

MARNEUX, EUSE adj. De la nature de la marne.

MARNIÈRE n. f. Carrière de marne.

MAROLLES n. m. Fromage fabriqué à Maroilles, bourg du dép. du Nord.

MARONITE n. m. Catholique du Liban.

MARONNER v. int. Murmurer sourdement.

MAROQUIN n. m. (rad. *Maroc*). Cuir de bouc ou de chèvre apprêté.

MAROQUINAGE n. m. Action de maroquiner; son résultat.

MAROQUINER v. tr. Apprêter les peaux de veau ou de mouton à la manière du vrai maroquin.

MAROQUINERIE n. f. Art de faire le maroquin.

MAROQUINIER n. m. Ouvrier qui façonne des peaux en maroquin.

MAROTIQUE adj. Se dit du vieux langage imité de Clément Marot.

MAROTTE n. f. Espèce de sceptre surmonté d'une tête grotesque garnie de grelots, attribut de la Folie. *Fig.* et *fam.* Objet d'une affection ridicule et exagérée : *chacun a sa marotte.*

MAROUFLE n. m. Fripon, rustre, grossier.

MAROUFLE n. f. Colle très tenace, dont on se sert pour maroufler.

MAROUFLER v. tr. Coller la toile d'un tableau sur une autre toile ou sur un panneau.

MARQUANT, E adj. Qui se fait remarquer : *personne, couleur marquante.*

MARQUE n. f. Ce qui sert à désigner, à distinguer une chose ; empreinte : *marque de la monnaie;* signe, indice : *marque de bonheur, de beau temps;* témoignage : *marque de tendresse;* trace que laisse sur un corps une chose quelconque : *les marques d'une blessure, de la petite vérole,* etc.; empreinte ineffaçable que le bourreau appliquait, à l'aide d'un fer chaud, sur l'épaule d'un condamné ; jeton, fiche dont on se sert au jeu.

MARQUÉ, E adj. Accentué, nettement indiqué : *avoir les traits marqués ;* fixé, assigné : *moment marqué.*

MARQUER v. tr. Mettre une marque à : *marquer du linge ;* imprimer un signe flétrissant sur l'épaule d'un condamné. *Fig.* Indiquer : *voilà qui marque de la méchanceté;* fixer, assigner : *marquer un jour pour...;* signaler : *de grands malheurs ont marqué la fin du règne de Louis XIV.* V. int. *Ce cheval marque encore*, ses dents indiquent qu'il n'a pas plus de huit ans.

MARQUETER v. tr. Marquer de taches. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

MARQUETERIE n. f. Placage fait de pièces de rapport de diverses couleurs, en bois, en marbre, etc.

MARQUETEUR n. m. Ouvrier qui fait des ouvrages de marqueterie.

MARQUETTE n. f. Pain de cire vierge.

MARQUEUR n. m. Qui marque.

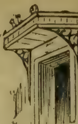


MARQUIS n. m. (bas lat. *marcha*, marche, frontière). Titre de noblesse entre ceux de duc et de comte.

MARQUISAT n. m. Terre, titre de marquis.

MARQUISE n. f. Femme d'un marquis.

MARQUISE n. f. Espèce d'auvent pour garantir de la pluie (*); sorte d'ombrelle.



MARQUOIR n. m. Instrument de tailleur; canevas qui sert à apprendre à marquer le linge.

MARRAINE n. f. (lat. *mater*, mère). Femme qui tient un enfant sur les fonts de baptême, ou qui donne un nom à quelque chose. *Par ext.* Dame qui en présente une autre dans une société.

MARRI, E adj. Fâché, repentant. *Vieux.*

MARRON n. m. Grosse châtaigne; fruit du marronnier sauvage : *marron d'Inde*; espèce de pétard ; pièce de cuivre que les officiers déposaient à chaque poste en faisant leur ronde ; boucle de cheveux nouée par un ruban. Adj. inv. *Couleur marron*, jaune brun. N. : *un marron clair.*

MARRON, ONNE adj. et n. Se dit, dans les colonies, des animaux domestiques échappés des habitations et devenus sauvages : *cheval marron;* se dit aussi d'un esclave qui s'est enfui dans les bois pour y vivre en liberté : *négresse maronne. Fig.* Se dit d'un individu qui exerce sans titre, sans commission : *courtier marron, libraire marron.*

MARRONNAGE n. m. Etat d'un esclave marron; état d'un courtier, d'un agent de change marron.

MARRONNER v. tr. Friser en marrons, en grosses boucles rondes. *Vieux.* V. int. Etre esclave marron, vivre en esclave marron : *marronner dans les bois. Fig.* Exercer une profession sans l'autorisation nécessaire.

MARRONNIER n. m. Variété de châtaigner qui produit la grosse châtaigne appelée marron. **Marronnier d'Inde,** grand arbre qui a été importé des Indes (*).



MARRUBE n. m. Genre de plantes de la famille des labiées.

MARS (*marse*) n. m. (lat. *martius ;* de *Mars*). Troisième mois de l'année ; planète; espèce de papillon de jour. Pl. Grains qu'on sème en mars.

MARSEILLAISE n. f. Hymne patriotique. V. PART. HIST.

MARSOUIN n. m. Cétacé du genre des dauphins. *Fig.* Homme laid, malpropre.

MARSUPIAL, E adj. (lat. *marsupium*, bourse). Qui a la forme d'une bourse, qui a une bourse. — **Marsupiaux** n. m. pl. Mammifères qui portent sous le ventre une poche dans laquelle ils reçoivent leurs petits, comme la *sarigue*, etc.

MARTAGON n. m. Sorte de lis dont les pétales sont renversés et recourbés.

MARTE n. f. V. MARTRE.

MARTEAU n. m. (lat. *martulus*). Outil de fer à manche de bois, propre à cogner, à forger (*); ce qui sert à frapper, à heurter : *marteau d'une porte*; un des quatre osselets de l'oreille; tringle de bois qu'on fait mouvoir en touchant le clavier d'un piano.



MARTEL n. m. Marteau. *Vieux. Fig. Avoir martel en tête*, souci, inquiétude.

MARTELAGE n. m. Marque que les agents des eaux et forêts font avec le marteau aux arbres que se réserve l'Etat.

MARTELER v. tr. (rad. *martel*). Battre à coups de marteau. *Mus.* Détacher les notes. *Fig.* Faire avec effort un travail d'esprit. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

MARTELET n. m. Petit marteau.

MARTELEUR n. m. Ouvrier qui dirige le marteau d'une forge.

MARTIAL, E, AUX adj. (lat. *martialis ;* de *Mars*). Belliqueux : *air martial. Cour martiale*, sorte de tribunal militaire; *loi martiale*, qui autorise l'application de la force armée dans certains cas.

MARTIN n. m. Oiseau chanteur, grand destructeur d'insectes.

MARTINET n. m. Espèce d'hirondelles à longues ailes; sorte de fouet formé de plusieurs brins de cordes ou de cuir (*); gros marteau d'usine mis en mouvement par la vapeur ou par un courant d'eau; petit chandelier plat à manche.



MARTINGALE n. f. Courroie qui empêche le cheval de donner de la tête; languette de buffle ou d'étoffe : *martingale de giberne, de capote. Fig.* Jeu qui consiste à doubler sur sa perte.

MARTIN-PÊCHEUR n. m. Petit oiseau d'un beau bleu de ciel, du genre des passereaux. Pl. des *martins-pêcheurs.*



MARTIN-SEC n. m. Poire d'automne. Pl. des *martins-secs.*

MARTRE ou **MARTE** n. f. Petit quadrupède carnassier digitigrade, des pays septentrionaux; sa fourrure. *Prendre marte pour renard*, se méprendre, prendre une chose pour une autre, être trompé par la ressemblance.

MARTYR, E n. (gr. *martur*, témoin): Qui a souffert la mort pour soutenir la vérité de sa religion ; qui souffre beaucoup.

MARTYRE n. m. Mort, tourments endurés pour la foi. *Fig.* Grande douleur de corps ou d'esprit.

MARTYRISER v. tr. Faire souffrir le martyre. *Fig.* Faire souffrir beaucoup.

MARTYROLOGE n. m. (gr. *martur*, témoin ; *logos*, discours). Liste ou catalogue des martyrs ou des saints.

MARUM (*omm*) n. m. Plante aromatique appelée *herbe aux chats.*

MARYLAND n. m. Tabac estimé qui vient du Maryland : *fumer du maryland.*

MAS n. m. Maison de campagne.

MASCARADE n. f. Déguisement avec des masques ; troupe de gens masqués.

MASCARET n. m. Mouvement impétueux des eaux à l'embouchure des fleuves, causé par le flux de la mer.

MASCARON n. m. Figure grotesque qu'on met à la clef des arcades, aux fontaines, etc. : *les mascarons du Pont-Neuf.*

MASCULIN, E adj. (lat. *masculinus ;* de *masculus*, mâle). Qui appartient au mâle : *sexe masculin. Rime masculine*, dont la syllabe finale n'est pas muette. N. m. Genre masculin.

MASCULINITÉ n. f. Etat, qualité de mâle ou de masculin : *la loi salique est une loi de masculinité.*

MASQUE n. m. (ital. *maschera*). Faux visage de carton peint dont on se couvre la figure pour se déguiser (*) ; personne masquée : *aller voir les masques ;* terre préparée et appliquée sur le visage pour obtenir une image parfaitement ressemblante. *Fig.* Apparence trompeuse : *prendre le masque de la vertu. Lever le masque*, se montrer tel que l'on est ; *arracher le masque à quelqu'un*, dévoiler sa fausseté. *Escr.* Toile métallique dont on se couvre le visage, pour se mettre à l'abri des coups de fleuret.



MASQUÉ, E adj. *Bal masqué*, où l'on va sous un déguisement.

MASQUER v. tr. Mettre un masque à quelqu'un. *Fig.* Cacher sous de fausses apparences : *masquer ses projets ;* dérober à la vue : *masquer une fenêtre.*

MASSACRANTE adj. f. Maussade, insupportable : *humeur massacrante.*

MASSACRE n. m. Carnage de personnes sans défense : *ordonner un massacre ;* grande tuerie de bêtes. *Fig.* Mauvais ouvrier.

MASSACRER v. tr. Tuer en masse des gens qui ne se défendent point. *Fig.* Gâter un objet en le travaillant ou en le transportant : *massacrer des meubles.*

MASSACREUR n. m. Qui massacre.

MASSAGE n. m. Action de masser.

MASSE n. f. (lat. *massa*). Amas de parties qui font corps ensemble : *masse de pierres ;* qui font un seul corps compact : *masse de plomb ;* corps informe : *l'ours n'est qu'une masse ;* totalité : *la masse du sang ;* fonds d'argent d'une société : *masse sociale ;* caisse spéciale d'un corps, à laquelle contribuent tous les soldats : *mettre à la masse ;* ensemble d'un ouvrage d'architecture : *masse imposante ;* le plus grand nombre, la réunion totale ; bâton à tête d'or ou d'argent, qu'on portait autrefois dans certaines cérémonies ; espèce de massue ; ce qu'on met au jeu. Pl. Le peuple en général : *agir sur les masses.* **En masse** loc. adv. Tous ensemble : *se lever en masse.*

MASSEPAIN n. m. Petit biscuit rond fait avec des amandes et du sucre.

MASSER v. tr. (ar. *mass*, manier, toucher). Presser, pétrir avec les mains toutes les différentes parties du corps, pour donner de la souplesse aux membres ; serrer ; *masser des troupes.*

MASSETTE n. f. Plante d'eau.

MASSEUR n. m. Celui qui masse au bain.

MASSICOT n. m. Protoxyde de plomb de couleur jaune ou rougeatre.

MASSIER n. m. Huissier qui porte une masse dans certaines céremonies.

MASSIF, IVE adj. (rad. *masse*). Qui est ou qui paraît épais, pesant : *corps massif ;* non plaqué et non creux : *or massif. Fig.* Grossier, lourd : *esprit massif.* N. m. Construction pleine et solide : *un massif de maçonnerie ;* bosquet qui ne laisse pas de passage à la vue : *massif d'arbres.*

MASSIVEMENT adv. D'une manière massive.

MASSORE ou **MASSORAH** n. f. (m. hébr.). Examen critique du texte de la Bible fait par des docteurs juifs qui en ont fixé les différentes leçons et la distribution.

MASSORÈTE n. m. Nom donné à ceux qui ont travaillé à la Massore.

MASSORÉTIQUE adj. Qui se rapporte à la Massore.

MASSUE n. f. Bâton noueux, beaucoup plus gros par un bout que par l'autre : *la massue d'Hercule. Fig. Coup de massue*, événement fâcheux et imprévu. *Fam.*



MASTIC n. m. (lat. *mastiche*). Composition de blanc d'Espagne et d'huile, sorte de ciment.

MASTICATION n. f. (lat. *masticare*, mâcher). Action de broyer, de mâcher les aliments solides.

MASTICATOIRE n. m. Médicament qu'on mâche pour exciter l'excrétion de la salive.

MASTIQUER v. tr. Coller avec du mastic ; mâcher. *Fam.*

MASTOC n. m. Homme lourd, grossier, épais.

MASTODONTE n. m. Mammifère fossile, voisin de l'éléphant.

MASTOÏDE adj. *Anat.* Se dit de l'éminence en forme de mamelon placée à la partie inférieure et postérieure de l'os temporal.

MASTOÏDIEN, ENNE adj. Qui a rapport à l'apophyse mastoïde.

MASULIPATAN n. m. (n. de ville). Sorte de toile de coton des Indes.

MASURE n. f. (bas lat. *mansura*, demeure). Reste d'un bâtiment tombé en ruine ; méchante habitation.

MASURKA n. f. V. MAZURKA.

MAT (*mate*) n. m. sing. *T. d'échecs.* Coup qui réduit le roi à ne pouvoir faire un pas sans être pris : *faire un beau mat.* Adj. : *être mat.*

MÂT (*mâ*) n. m. Longue pièce de bois qui sert à supporter la voilure d'un navire (*). **Mât de cocagne,** mât planté en terre, au haut duquel sont suspendus des objets qui appartiennent à celui qui les détache en grimpant.



MAT (*mate*), **MATE** adj. Qui n'a point d'éclat, de poli : *or mat;* trop compact : *gâteau, pain mat;* épais, *broderie mate;* qui n'est point retentissant : *son mat.*

MATADOR n. m. Nom des cartes supérieures au jeu de l'hombre ; celui qui, en Espagne, dans les combats de taureaux, est chargé de tuer l'animal. *Fig.* Homme considérable dans son état.

MATAMORE n. m. (esp. *matamoros,* tueur de Maures.) Faux brave.

MATASSIN n. m. Autrefois, danseur bouffon.

MATCH (*mat-ch*) n. m. (m. angl.). Lutte qui a lieu seulement entre deux chevaux, deux joueurs, deux concurrents.

MATELAS n. m. Grand coussin piqué, rempli de laine, de bourre ou de crin, servant à garnir un lit.

MATELASSER v. tr. Garnir en façon de matelas.

MATELASSIER, IÈRE n. Qui fait, répare, carde les matelas.

MATELOT n. m. Homme servant à la manœuvre d'un vaisseau ; marin classé dans le cadre des hommes de mer, et qui reçoit la solde réglementaire ; chacun des vaisseaux d'une ligne considéré par rapport à celui qu'il précède ou qu'il suit.

MATELOTE n. f. (rad. *matelot*). Mets de poisson accommodé au vin.

MATER v. tr. Faire mat aux échecs. *Fig. Mater quelqu'un,* le dompter.

MÂTER v. tr. Garnir un navire de mâts.

MÂTEREAU n. m. Petit mât.

MATÉRIALISER v. tr. Rendre matériel, considérer comme matériel.

MATÉRIALISME n. m. Système de ceux qui pensent que tout est matière.

MATÉRIALISTE n. m. Qui n'admet que la matière. — Les matérialistes n'admettent dans l'univers que la matière, niant ainsi l'existence des esprits, c'est-à-dire de l'âme et de la divinité. Dans l'antiquité, Démocrite et Epicure, expliquant l'origine des choses par le mouvement des atomes, étaient matérialistes. Au XVIIIe siècle, Hobbes, d'Holbach, La Mettrie, Diderot professaient le matérialisme ; mais ces doctrines ont été combattues, à toutes les époques, par d'autres philosophes d'un caractère très élevé : Platon, Cicéron, Descartes. Bossuet, etc.

MATÉRIALITÉ n. f. Qualité de ce qui est matière.

MATÉRIAUX n. m. pl. (lat. *materia,* matière). Matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment, comme la pierre, le bois, la tuile, etc. *Fig.* Tout ce qu'on rassemble de faits, d'idées, pour la composition d'un ouvrage d'esprit.

MATÉRIEL, ELLE adj. (lat. *materialis;* de *materia,* matière). Formé de matière : *substance matérielle. Fig.* Lourd, grossier : *esprit matériel.* N. m. Tout ce qui sert à une exploitation, à un établissement : *matériel d'une ferme;* à un service public : *matériel de l'armée.*

MATÉRIELLEMENT adv. D'une manière matérielle.

MATERNEL, ELLE adj. (lat. *maternus;* de *mater,* mère). Qui est propre, naturel à une mère : *tendresse maternelle;* du côté de la mère : *biens, parents maternels. Langue maternelle,* du pays où l'on est né.

MATERNELLEMENT adv. D'une manière maternelle.

MATERNITÉ n. f. (lat. *maternitas;* de *mater,* mère). Qualité de mère.

MATHÉMATICIEN n. m. Qui sait, qui professe les mathématiques.

MATHÉMATIQUE adj. (gr. *mathêma-mathêmatos,* science). Qui a rapport aux mathématiques : *sciences mathématiques. Fig.* Rigoureux : *précision mathématique.*

MATHÉMATIQUE n. f. Science qui a pour objet les propriétés de la grandeur, en tant qu'elle est calculable ou mesurable. S'emploie presque toujours au pluriel : *étudier les mathématiques.*

MATHÉMATIQUEMENT adv. Selon les règles des mathématiques.

MATHÉMATIQUES n. f. pl. V. MATHÉMATIQUE.

MATHURIN n. m. Nom populaire du matelot de la marine militaire.

MATIÈRE n. f. (lat. *materia*). Substance étendue, divisible, impénétrable et susceptible de toutes sortes de formes ; ce dont une chose est faite ; déjection du corps : *matière fécale.* Se dit par opposition à esprit. *Matière criminelle,* qui donne lieu à la procédure relative aux crimes ; *matière première,* avant qu'elle soit mise en œuvre. *Fig.* Sujet d'un écrit, d'un discours : *approfondir une matière;* cause : *il y a là matière à procès.*

MÂTIN n. m. Gros chien de garde.

MATIN n. (lat. *matutinum*). Le temps compris entre minuit et midi, et ordinairement la partie du jour comprise entre le lever du soleil et midi. *Fig.* et *poét. Le matin de la vie,* la jeunesse. Adv. De bonne heure : *se lever matin.*

MATINAL, E, ALS adj. Propre au matin : *brise matinale ;* qui s'est levé matin.

MATINALEMENT adv. Dès le matin.

MÂTINEAU n. m. Petit mâtin.

MATINÉE n. f. Temps qui s'écoule depuis le point du jour jusqu'à midi.

MATINES n. f. pl. Première partie de l'office divin, qui se dit avant le jour.

MATINEUX, EUSE adj. Qui a l'habitude de se lever matin.

MATINIER, IÈRE adj. Qui appartient

au matin. N'est usité que dans : *étoile matinière*, la planète Vénus.

MATOIS, E adj. et n. Rusé.

MATOISERIE n. f. Tromperie, fourberie.

MATOU n. m. Chat mâle.

MATRAQUE n. f. Bâton noueux en forme de massue.

MATRAS (*trâ*) n. m. Vase de verre à long col, employé en chimie, en physique.

MATRICAIRE n. f. Genre de plantes, de la famille des composées.

MATRICE n. f. (lat. *matrix*). Viscère où a lieu la conception; moule, soit en creux, soit en relief, qui, après avoir reçu l'empreinte d'un poinçon, doit la reproduire sur les objets soumis à son action; registre original d'après lequel sont établis les rôles des contributions.

MATRICULAIRE adj. Qui est porté sur la matricule.

MATRICULE n. f. (rad. *matrice*). Registre où sont successivement inscrits tous les individus qui entrent dans un hôpital, dans une prison, un régiment, etc.

MATRIMONIAL, E, AUX adj. (lat. *matrimonium*, mariage). Qui a rapport au mariage.

MATRIMONIALEMENT adv. En mariage.

MATRONE n. f. (lat. *matrona;* de *mater*, mère). Ancienne dame romaine; sage-femme. Peu usité dans ce dernier sens.

MATTE n. f. Substance métallique qui n'a subi qu'une première fonte.

MATURATIF, IVE adj. *Méd.* Qui hâte la formation des matières purulentes dans les tumeurs.

MATURATION n. f. Progrès successif des fruits vers la maturité.

MÂTURE n. f. Tous les mâts d'un vaisseau; art de mâter les vaisseaux.

MATURITÉ n f. (lat. *maturitas;* de *maturus*, mûr). Etat des fruits quand ils sont mûrs.

MATUTINAL, E adj. Qui se rapporte au matin.

MAUDIRE v. tr. (lat. *maledicere;* de *male*, mal; *dicere*, dire — *Nous maudissons, vous maudissez. Maudis, maudissons, maudissez*). Prononcer une malédiction contre quelqu'un, le charger d'imprécations.

MAUDIT, E adj. Très désagréable, très mauvais : *temps maudit, maudit métier.* N. : *allez, maudits, au feu éternel!*

MAUGRÉER v. int. Pester. *Fam.*

MAUPITEUX, EUSE adj. et n. Qui cherche à exciter la pitié : *faire le maupiteux.*

MAURE n. m. V. MORE.

MAUSOLÉE n. m. Monument funéraire somptueux. — Artémise, reine de Carie, fit élever à Mausole, son époux, un magnifique monument, qui avait 137 mètres de circonférence, sur 47 de hauteur, et qui passait pour une des sept merveilles du monde. Depuis, le nom de *mausolée* a été donné à tout monument sépulcral somptueux.

MAUSSADE adj. (lat. *male*, mal; *sapidus*, qui a de la saveur). Désagréable.

MAUSSADEMENT adv. D'une manière maussade.

MAUSSADERIE n. f. Mauvaise grâce, manière désagréable.

MAUVAIS, E adj. Qui n'est pas bon : *mauvais pain;* méchant, enclin à mal faire : *mauvaise femme;* sans talent : *mauvais poète;* funeste : *mauvais présage;* dangereux : *mauvais livre. Mauvais bruits*, propos défavorables; *mauvaise tête*, homme sujet à des coups de tête, à des incartades; *les mauvais anges*, les démons; *avoir mauvaise mine*, le visage défait; *faire mauvais visage à quelqu'un*, le traiter froidement; *trouver mauvais*, prendre en mauvaise part; *il fait mauvais*, vilain temps. N. m. : *discerner le bon du mauvais.* Adv. *Sentir mauvais*, exhaler une mauvaise odeur.



MAUVE n. f. (lat. *malva*). Plante émolliente et adoucissante.

MAUVIETTE n. f. Nom vulgaire de l'alouette devenue grasse.

MAUVIS n. m. Espèce de petite grive.

MAXILLAIRE adj. (lat. *maxilla*, mâchoire). Qui a rapport aux mâchoires : *os maxillaire.*

MAXIMA pl. de MAXIMUM.

MAXIME n. f. Proposition générale énoncée sous la forme d'un précepte.

MAXIMER v. tr. Fixer le prix maximum de; ériger en maxime.

MAXIMUM (*momm*) n. m. (m. lat. qui signifie *le plus grand*). Le plus haut degré qu'une chose puisse atteindre. Pl. des *maxima.*

MAYONNAISE n. f. Sorte de sauce froide, qui se compose d'huile, de vinaigre, de sel, de poivre et d'un jaune d'œuf battus ensemble.

MAZARINADE n. f. Nom donné aux chansons et pamphlets publiés contre Mazarin pendant la Fronde.

MAZETTE n. f. Mauvais petit cheval; personne sans capacité; au jeu, celui qui ne sait pas jouer; maladroit.

MAZURKA ou **MASURKA** n. f. Danse nationale polonaise; air sur lequel elle s'exécute.

ME pr. pers. de la 1re pers. du sing. Moi, à moi.

MEÂ-CULPÂ n. m. Mots latins tirés d'une prière et qui signifient *par ma faute. Meâ maximâ culpâ*, par ma très grande faute.

MÉANDRE n. m. (n. d'une rivière de l'Asie Mineure au cours sinueux). Sinuosité d'un fleuve; dessin qui l'imite.

MÉAT n. m. *Anat.* Conduit.

MÉCANICIEN n. m. Qui s'occupe de mécanique, qui en fait profession.

MÉCANIQUE n. f. (gr. *mêkhanê*, machine). Branche importante des mathématiques, qui traite du mouvement et de l'équilibre des forces motrices et des ma-

chines; machine : *étoffe fabriquée à la mécanique*.

MÉCANIQUE adj. Qui a rapport à la mécanique; qui exige le travail des mains: *les arts mécaniques*.

MÉCANIQUEMENT adv. D'une manière mécanique.

MÉCANISER v. tr. Harceler, contrarier, taquiner : *as-tu bientôt fini de me mécaniser? Pop.*

MÉCANISME n. m. Jeu des organes : *mécanisme du corps humain. Fig. Mécanisme du langage*, arrangement des mots; *mécanisme des vers*, rythme poétique.

MÉCÈNE n. m. Protecteur des lettres et des savants, par allusion à Mécène, favori et ministre d'Auguste. V. PART. HIST.

MÉCHAMMENT adv. Avec méchanceté.

MÉCHANCETÉ n. f. Penchant à faire du mal : *méchanceté de caractère;* action méchante : *faire, dire des méchancetés*.

MÉCHANT, E adj. Porté au mal : *homme méchant;* contraire à la justice : *méchante action;* qui ne vaut rien dans son genre : *méchante viande, méchant poète*. N. m. : *fuir les méchants*.

MÈCHE n. f. Coton qu'on met dans une lampe, au centre d'une chandelle, d'une bougie, pour brûler; bout de ficelle qu'on attache au fouet; corde préparée pour mettre le feu au canon, à une mine; bouquet de cheveux; partie qui sert à percer, dans la vrille, le vilebrequin, le tire-bouchon (*), etc. *Fig. Eventer la mèche*, découvrir un complot.



MÉCHEF n. m. Accident fâcheux.

MÉCHER v. tr. Faire entrer de la vapeur de soufre dans un tonneau avec une mèche, une bande de toile soufrée et enflammée. — Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

MÉCOMPTE n. m. Erreur dans un compte. *Fig.* Espérance trompée.

MÉCOMPTER (SE) v. pr. Eprouver du mécompte.

MÉCONNAISSABLE adj. Qu'on ne peut reconnaître qu'avec peine.

MÉCONNAISSANCE n. f. Ingratitude.

MÉCONNAISSANT, E adj. Ingrat.

MÉCONNAÎTRE v. tr. Désavouer, affecter, par orgueil, de ne pas reconnaître : *méconnaître ses parents, un ami;* ne pas apprécier : *Milton a été méconnu de ses contemporains*. **Se méconnaître** v. pr. Oublier ce qu'on a été, ce qu'on est, ce qu'on doit aux autres : *les parvenus se méconnaissent*.

MÉCONTENT, E adj. Qui n'est pas content. N. m. Qui n'est pas satisfait du gouvernement : *le parti des mécontents*.

MÉCONTENTEMENT n. m. Manque de satisfaction.

MÉCONTENTER v. tr. Rendre mécontent.

MÉCRÉANCE n. f. Incrédulité, irréligion.

MÉCRÉANT n. m. Impie, qui ne croit pas aux dogmes de la religion.

MÉCROIRE v. tr. et int. Refuser de croire.

MÉDAILLE n. f. (ital. *medaglia;* du lat. *metallum*, métal). Pièce de métal frappée en mémoire d'une action mémorable, ou en l'honneur d'un personnage illustre; récompense donnée au mérite, au courage (*) : *médaille militaire;* pièce d'or, d'argent ou de cuivre, représentant un sujet de dévotion. *Fig. Le revers de la médaille*, le mauvais côté d'une chose.



MÉDAILLÉ, E adj. et n. Qui a reçu, qui porte une médaille : *soldat médaillé; un médaillé de Sainte-Hélène*.

MÉDAILLER v. tr. Honorer, décorer d'une médaille; autoriser une profession dont une médaille est le signe distinctif.

MÉDAILLIER n. m. Collection de médailles; meuble à tiroirs qui les renferme.

MÉDAILLISTE n. m. Amateur de médailles.

MÉDAILLON n. m. Bijou de formé circulaire ou ovale, dans lequel on place un portrait, des cheveux (*), etc.; bas-relief représentant une tête ou un sujet.



MÉDECIN n. m. (lat. *medicus*, médecin; de *mederi*, guérir). Celui qui exerce la médecine. *Fig.* Objet propre à rendre ou à conserver la santé : *la tempérance et le travail sont d'excellents médecins;* personne ou chose qui guérit les maladies de l'âme : *Dieu est le suprême médecin des maux de l'âme. Femme médecin*, femme qui exerce la médecine; *médecin ordinaire*, celui qu'une famille consulte ordinairement; *médecin consultant*, qui est appelé en consultation et qui ne donne pas ordinairement ses soins à la personne malade; *médecin des âmes*, prêtre, confesseur.

MÉDECINE n. f. Science qui a pour but de rétablir la santé; remède purgatif: *prendre une médecine*.

MÉDECINER v. tr. Donner des breuvages et autres remèdes.

MÉDIAL, E adj. et n. (lat. *medius*, qui est au milieu). Se dit surtout d'une lettre qui occupe le milieu d'un mot.

MÉDIAN, E adj. (lat. *medius*). *Anat.* Qui se trouve au milieu. *Veines médianes*, qui sont à la superficie de l'avant-bras, au nombre de trois.

MÉDIANOCHE n. m. (m. esp.; du lat. *media*, qui est au milieu; *nox*, nuit). Repas en gras qui se fait après minuit sonné, à la suite d'un jour maigre.

MÉDIANTE n. f. *Mus.* Tierce au-dessus de la note tonique ou principale.

MÉDIASTIN n. m. Cloison membraneuse qui divise la poitrine en deux parties, l'une à droite, l'autre à gauche.

MÉDIAT, E adj. (lat. *mediatus;* de *mediare*, s'interposer). Qui n'a rapport, qui ne touche à une chose que par une autre qui est entre-deux : *les exhortations de Clotilde furent la cause médiate de la conversion de Clovis* (la cause immédiate fut la victoire de Tolbiac).

MÉDIATEMENT adv. D'une manière médiate.

MÉDIATEUR, TRICE n. (lat. *mediator;* de *mediare*, s'interposer). Qui s'entremet pour amener un accord, un accommodement entre deux ou plusieurs personnes : *médiateur de la paix.*

MÉDIATION n. f. Entremise.

MÉDIATISATION n. f. Action de médiatiser.

MÉDIATISER v. tr. Soustraire un prince, un pays allemand à l'autorité directe de l'empire.

MÉDICAL, E, AUX adj. Qui concerne la médecine : *ouvrage médical;* propre à guérir : *vertus médicales d'une plante.*

MÉDICAMENT n. m. (lat. *medicamentum*). Remède pour guérir un malade.

MÉDICAMENTAIRE adj. Qui traite des médicaments.

MÉDICAMENTER v. tr. Donner des médicaments à un malade.

MÉDICAMENTEUX, EUSE adj. Qui a la vertu d'un médicament.

MÉDICATION n. f. Mode de traitement d'une maladie; effet produit par l'action des médicaments.

MÉDICINAL, E, AUX adj. Qui peut servir de remède : *plante médicinale.*

MÉDIMNE n. m. Unité des mesures de capacité chez les Athéniens, valant environ 52 litres 82.

MÉDIOCRE adj. (lat. *mediocris;* de *medius*, qui est au milieu). Qui est entre le grand et le petit, le bon et le mauvais. *Homme médiocre*, de peu de capacité. N. m. : *ouvrage au-dessous du médiocre.*

MÉDIOCREMENT adv. D'une façon médiocre.

MÉDIOCRITÉ n. f. Etat, qualité de ce qui est médiocre; fortune étroite, mais suffisante : *vivre dans la médiocrité;* insuffisance d'esprit : *homme d'une grande médiocrité.*

MÉDIQUE adj. Qui concerne les Mèdes. V. à la partie historique.

MÉDIRE v. int. (*Nous médisons, vous médisez. Médis, médisons, médisez;* le reste comme *dire*). Révéler les fautes, les défauts d'autrui par imprudence ou méchanceté.

MÉDISANCE n. f. Révélation des fautes, des défauts d'autrui, faite par imprudence ou méchanceté.

MÉDISANT, E adj. et n. Qui médit.

MÉDITATIF, IVE adj. Porté à la méditation : *esprit méditatif.*

MÉDITATION n. f. Opération de l'esprit s'appliquant fortement à approfondir un sujet; écrit sur un sujet philosophique ou religieux.

MÉDITER v. tr. Examiner mûrement, approfondir : *méditer une vérité.* V. int. Réfléchir : *méditer sur une question.*

MÉDITERRANÉ, E adj. Situé au milieu des terres. N. f. Mer intérieure : *la mer Caspienne est une méditerranée.*

MÉDITERRANÉEN, ENNE ad. Qui a rapport à la Méditerranée.

MÉDIUM (*ome*) n. m. (lat. *medius*, qui est au milieu). Personne pouvant servir d'intermédiaire entre les hommes et les esprits, selon les spirites; moyen d'accommodement. *Mus.* Etendue de la voix entre le grave et l'aigu. Pl. des *médiums.*

MÉDIUS (*uce*) n. m. (m. lat. qui signifie *qui est au milieu*). Le doigt du milieu.

MÉDOC n. m. Vin très renommé du pays de Médoc : *une bouteille de médoc.*

MÉDULLAIRE adj. (lat. *medulla*, moelle). Qui appartient à la moelle ou qui en a la nature : *substance médullaire.*

MÉDULLEUX, EUSE adj. Se dit des tiges qui renferment une sorte de moelle, comme le sureau.

MÉDUSE n. f. Espèce d'animaux invertébrés. *Tête de Méduse*, se dit de toute personne, de tout objet qui stupéfie par sa laideur. V. au dictionnaire mythologique.

MEETING (*mitigne*) n. m. (m. angl.). Réunion dont le but est de délibérer sur une élection, un sujet politique, etc.

MÉFAIRE v. int. Faire une mauvaise action : *il ne faut ni méfaire, ni médire.*

MÉFAIT n. m. Mauvaise action.

MÉFIANCE n. f. Disposition à soupçonner le mal dans les autres.

MÉFIANT, E adj. Qui se méfie.

MÉFIER (SE) v. pr. Ne pas se fier.

MÉGALITHIQUE adj. (gr. *megas*, grand; *lithos*, pierre). Se dit des constructions élevées au moyen de gros blocs de pierre, comme menhirs, etc.

MÉGALOCÉPHALE adj. et n. Se dit d'un homme dont la tête est très grande.

MÉGALOSAURE (*sore*) n. m. Sorte de grand lézard fossile.

MÉGARDE (PAR) loc. adv. Par inadvertance.

MÉGATHÉRIUM (*ome*) n. m. (gr. *megas*, grand; *thêrion*, bête féroce). Grand mammifère fossile.

MÉGÈRE n. f. Femme emportée et très méchante. V. FURIE.

MÉGIE n. f. Art du mégissier.

MÉGISSER v. tr. Passer une peau en mégie.

MÉGISSERIE n. f. Travail et commerce du mégissier.

MÉGISSIER n. m. Artisan qui prépare les peaux délicates, comme celles du chevreau, du chamois, du mouton, etc.

MEILLEUR, E (*mé-ieur*) adj. (lat. *melior*). Qui a un plus haut degré de bonté : *ma santé est meilleure qu'elle n'était; son caractère n'est pas meilleur qu'il était* ou *qu'il l'était* (sans *ne*). N. m. : *boire du meilleur. Fam.*

MEISTRE ou **MESTRE** n. m. *Mât, arbre de meistre*, grand mât des bâtiments à voiles latines.

MÉJUGER v. int. Se tromper dans un jugement, dans une opinion.

MÉKHITARISTE n. m. Membre d'une congrégation fondée par le moine arménien Mékhitar (XVIIIe siècle), et qui s'occupait surtout de travaux d'érudition et de propagande religieuse en Orient.

MÉLANCOLIE n. f. (lat. *melancholia;* du gr. *melas*, noir; *cholê*, bile). Etat habituel de tristesse; amour de la rêverie, de la solitude : *douce mélancolie.*

MÉLANCOLIQUE adj. En qui domine habituellement la mélancolie : *caractère mélancolique;* momentanément triste : *être tout mélancolique;* qui inspire la mélancolie : *chant mélancolique.*

MÉLANCOLIQUEMENT adv. D'une manière mélancolique.

MÉLANGE n. m. Résultat de plusieurs choses mêlées ensemble : *mélange de liqueurs. Fig.* Réunion intime de choses diverses : *mélange d'événements heureux et malheureux. Bonheur sans mélange*, sans cause d'inquiétude. Pl. Recueil composé de morceaux sur différents sujets : *mélanges littéraires.*

MÉLANGER v. tr. Faire un mélange de plusieurs choses.

MÉLASSE n. f. (lat. *mellaceum*, vin cuit épais). Résidu provenant du raffinage du sucre.

MELCHITE (*ki*) n. m. Nom donné à des chrétiens d'Orient dont la doctrine se rapproche de celle des Grecs.

MÊLÉE n. f. Combat opiniâtre où l'on s'attaque corps à corps ; rixe entre plusieurs individus : *se jeter dans la mêlée.*

MÊLER v. tr. (lat. *miscere*). Mettre, confondre ensemble plusieurs choses ; brouiller : *mêler un écheveau de fil. Fig.* Comprendre dans : *mêler quelqu'un dans une accusation.* **Se mêler** v. pr. Se confondre : *se mêler dans la foule ;* se joindre: *se mêler au cortège. Fig.* Prendre soin : *se mêler d'une affaire;* s'ingérer mal à propos : *de quoi vous mêlez-vous ?*

MÉLÈZE n. m. (gr. *melas*, noir). Arbre résineux, de la famille des conifères.

MÉLILOT n. m. Sorte de plante légumineuse.

MÉLI-MÉLO n. m. Mélange confus et désordonné. *Fam.*

MÉLINITE n. f. Explosif très puissant.

MÉLISSE n. f. Plante aromatique, qui est la base de l'eau spiritueuse appelée *eau de mélisse.*

MELLIFÈRE adj. (lat. *mel, mellis*, miel; *fero*, je porte). Se dit des plantes, des insectes qui renferment une sorte de liquide sucré.

MÉLODIE n. f. (gr. *melos*, vers ; *ôdê*, chant). Suite de sons qui constituent un chant régulier et flattent agréablement l'oreille. *Fig.* Choix. suite de mots, de phrases propres à flatter l'oreille : *la mélodie des vers de Racine.*

MÉLODIEUSEMENT adv. Avec mélodie.

MÉLODIEUX, EUSE adj. Rempli de mélodie.

MÉLODIQUE adj. Qui a rapport à la mélodie.

MÉLODISTE n. m. Musicien qui compose surtout des mélodies.

MÉLODRAMATIQUE adj. Qui tient du mélodrame.

MÉLODRAMATURGE n. m. Auteur de mélodrames.

MÉLODRAME n. m. (gr. *melos*, chant ; *drama*, action théâtrale). Drame à émotions fortes, où dominent la vengeance, la trahison, le meurtre, et qui était mêlé de musique dans l'origine.

MÉLOMANE n. Qui aime la musique avec passion. Adj. : *il est mélomane.*

MÉLOMANIE n. f. (gr. *melos*, chant, et *manie*). Amour excessif de la musique.



MELON n. m. (ital. *mellone*). Sorte de gros fruit d'un goût agréable, produit par une plante de même nom et à tige rampante. *Melon d'eau* : pastèque.

MELONGÈNE ou **MÉLONGÈNE** n. f. Autre nom de l'aubergine.

MELONNIÈRE n. f. Endroit d'un jardin réservé à la culture du melon.

MÉLOPÉE n. f. (gr. *melos*, mélodie; *poiein*, faire). Chez les anciens, art de composer des chants, de produire des mélodies.

MÉLOPLASTE n. m. Tableau représentant une portée de musique, sur laquelle le professeur indique avec une baguette les sons que l'élève doit entonner.

MÉMARCHURE n. f. Entorse que se donne un cheval en posant son pied à faux.

MEMBRANE n. f. (lat. *membrana*). Tissu mince, souple, destiné à former, à envelopper ou à tapisser des organes.

MEMBRANEUX, EUSE adj. De la nature de la membrane.

MEMBRE n. m. (lat. *membrum*). Toute partie extérieure et mobile du corps, la tête exceptée; partie d'une période, d'une équation. *Fig.* Celui qui fait partie d'un corps politique, d'une société, d'une famille : *être membre d'une Académie.*

MEMBRÉ, E adj. *Bien, mal membré*, qui a les membres bien, mal faits; bien, mal proportionnés.

MEMBRU, E adj. Qui a les membres gros.

MEMBRURE n. f. Ensemble des membres du corps humain; pièce de bois épaisse dans laquelle on enchâsse les panneaux.

MÊME adj. Exprime identité ou parité : *ce sont les mêmes traits.* Placé immédiatement après les noms ou les pronoms, il marque plus expressément la personne, l'objet dont on parle : *ces plantes mêmes, moi-même; ceux-là mêmes.* Adv. De plus, aussi, encore : *je vous dirai même; les pécheurs, les justes même* (aussi) *tremblent à la pensée d'un juge suprême... Manger à même*, dans le plat; *boire à même*, dans la bouteille. **De même, tout de même** loc. adv. De la même manière : *agissez de même, tout de même.* **De même que** loc. conj. Ainsi que.

MÊMEMENT adv. Même, de même. *Vieux.*

MÉMENTO (*mé-min*) n. m. (m. lat. qui signifie *souviens-toi*). Marque destinée à rappeler le souvenir de quelque chose; à la messe, prière pour les vivants et pour les morts. Pl. des *mémento.*

MÉMOIRE n. f. (lat. *memoria*; de *memoro*, je me rappelle). Faculté de se rappeler; souvenir : *j'en ai perdu la mémoire*; réputation bonne ou mauvaise qui reste d'une personne après sa mort : *laisser une mémoire honorée.* **Les filles de Mémoire**, les Muses. *Poét.*

MÉMOIRE n. m. Etat de sommes dues : *arrêter, régler un mémoire*; exposé des faits et moyens relatifs à un procès; dissertation scientifique ou littéraire : *lire un mémoire à l'Académie.* Pl. Recueil des travaux d'une société savante; relation écrite par ceux qui ont pris part aux événements : *les Mémoires de Saint-Simon.*

MÉMORABLE adj. Digne de mémoire.

MÉMORABLEMENT adv. D'une manière mémorable.

MÉMORANDUM (*dome*) n. m. (m. lat. qui signifie *chose qu'on doit se rappeler*). Note diplomatique contenant l'exposé sommaire de l'état d'une question. Pl. les *mémorandums.*

MÉMORATIF, IVE adj. Qui se souvient d'une chose.

MÉMORIAL n. m. Livre journal d'un négociant; mémoires : *le Mémorial de Sainte-Hélène.*

MENAÇANT, E adj. Qui exprime la menace : *regards menaçants.*

MENACE n. f. Parole ou geste annonçant à quelqu'un le mal qu'on veut lui faire.

MENACER v. tr. (lat. *minaciæ*; de *minor*, je menace). Faire des menaces. *Fig.* Faire craindre : *la révolte menace de s'accroître*; s'élever très haut : *ces arbres menacent les cieux.*

MÉNADE n. f. (gr. *mainas*, furieuse). Bacchante.

MÉNAGE n. m. Administration domestique : *vaquer aux soins du ménage*; mobilier : *acheter un ménage complet*; tous ceux qui composent une famille : *ménage de huit personnes. Vivre de ménage*, avec économie : *faire bon ménage*, s'accorder; *femme de ménage*, domestique non à demeure; *toile, pain de ménage*, grossier, économique.

MÉNAGEMENT n. m. Egards, circonspection.

MÉNAGER v. tr. Administrer avec économie : *ménager son revenu. Fig.* Ne pas fatiguer : *ménager ses forces*; ne pas exposer mal à propos : *ménager sa vie*; conduire, manier adroitement : *ménager les esprits*; préparer, amener : *ménager une entrevue*; procurer, réserver : *ménager une surprise*; traiter avec égards : *ménager quelqu'un. Ménager ses paroles*, parler peu; *ménager ses expressions*, parler avec circonspection; *ménager le temps*, en faire bon emploi; *ménager sa voix*, la bien conduire; *n'avoir rien à ménager*, plus de mesure à garder; *bien ménager l'ombre et la lumière dans un tableau, les incidents dans un ouvrage*, les distribuer habilement.

MÉNAGER, ÈRE adj. Qui entend le ménage, l'économie. N. f. Servante, femme qui a soin du ménage.

MÉNAGERIE n. f. Collection d'animaux de toute espèce, entretenus pour l'étude ou pour la curiosité.

MENDIANT, E n. Qui demande l'aumône. *Les quatre mendiants*, figues, raisins, amandes, noisettes, mêlés ensemble.

MENDICITÉ n. f. (lat. *mendicitas*; de *mendicare*, mendier). Etat d'indigence dans lequel on est réduit à mendier.

MENDIER v. tr. (lat. *mendicare*; de *menda*, faute, défaut). Demander l'aumône. *Fig.* Rechercher avec empressement et bassesse.

MENEAU n. m. Montant et traverse qui, dans les anciennes croisées, servent à diviser les baies en plusieurs compartiments.

MÉNECHME (*nèk-me*) n. m. Au pr. et au fig., personne qui a une grande ressemblance avec une autre. — Cette expression vient du titre d'une comédie de Plaute, dont toute l'intrigue roule sur les équivoques auxquelles donne lieu la ressemblance parfaite des frères *Ménechmes.* Cette comédie a été heureusement imitée par notre second poète comique, Regnard.

L'homme le plus extraordinaire a eu son **ménechme**; *si l'on rencontrait son véritable* **ménechme**, *ce ne serait pas la personne que l'on aimerait le mieux.*

MENÉE n. f. Pratique sourde et artificieuse pour faire réussir un projet. *Vén.* Route d'un cerf qui fuit : *suivre la menée.*

MENEHOULD n. f. *Pieds de cochon à la Sainte-Menehould*, à une certaine sauce.

MENER v. tr. (lat. *minare*). Conduire, guider : *mener un aveugle*, voiturer : *me-*

ner des marchandises; conduire par force : *mener en prison. Fig. Mener quelqu'un,* le gouverner; *mener une vie honnête,* vivre honnêtement; *mener à la baguette,* traiter durement; *mener bien sa barque,* ses affaires; *mener une affaire,* la diriger; *mener à bonne fin,* terminer heureusemeut; *mener loin,* avoir de graves conséquences. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

MÉNESTREL n. m. Ancien poète ou musicien qui composait des vers et allait les chanter dans les châteaux.

MÉNÉTRIER n. m. Dans les campagnes, homme qui joue du violon pour faire danser.

MENEUR n. m. Qui mène, qui montre : *meneur d'ours. Fig.* Personne qui dirige une intrigue, une coalition : *on arrêta tous les meneurs.*

MENHIR n. m. (celt. *men,* pierre; *hir,* long). Bloc de pierre qui est un monument mégalithique, nommé aussi *pierre levée.*

MENIN n. m. Gentilhomme attaché autrefois au service du dauphin.

MÉNINGE n. f. (gr. *mênigx,* membrane). Nom des trois membranes enveloppant le cerveau.

MÉNINGITE n. f. Maladie causée par l'inflammation des méninges.

MÉNISQUE n. m. Verre convexe d'un côté et concave de l'autre.

MENON n. m. Chèvre du Levant, dont la peau sert à la fabrication du maroquin.

MENOTTE n. f. (rad. *main*). Main, dans le langage des enfants. Pl. Liens de fer ou de corde aux poignets des prisonniers (*).



MENSE n. f. Revenu d'un prélat, d'un abbé, d'une communauté. *Vieux.*

MENSONGE n. m. Discours contraire à la vérité; fable, fiction : *la poésie vit de mensonges. Fig.* Vanité, erreur, illusion : *le monde n'est que mensonge.*

MENSONGER, ÈRE adj. Faux, trompeur : *plaisirs mensongers.*

MENSONGÈREMENT adv. D'une manière mensongère.

MENSUEL, ELLE adj. (lat. *mensis,* mois). Qu'on fait tous les mois : *rapports mensuels.*

MENSUELLEMENT adv. Par mois.

MENTAL, E adj. (lat. *mens, mentis,* esprit). Qui se fait en esprit : *oraison mentale.* **Restriction mentale,** réserve tacite; *maladie, aliénation mentale,* dérangement dans les fonctions intellectuelles.

MENTALEMENT adv. D'une manière mentale, par la pensée : *prier mentalement.*

MENTERIE n. f. Mensonge léger, sans conséquence. *Fam.*

MENTEUR, EUSE adj. et n. Qui ment, qui a l'habitude de mentir.

MENTHE n. f. Plante odoriférante.

MENTION n. f. (lat. *mentio*). Témoignage, rapport fait de vive voix ou par écrit : *faire mention de quelqu'un.* **Mention honorable,** distinction accordée à un ouvrage, à la suite d'un concours, et qui vient après le prix et l'accessit.

MENTIONNER v. tr. Faire mention.

MENTIR v. int. (lat. *mentiri*). Donner pour vrai ce qu'on sait être faux. *Sans mentir,* en vérité.

MENTON n. m. (lat. *mentum*). Partie saillante du visage, au-dessous de la bouche.

MENTONNET n. m. Pièce de fer qui reçoit la clenche du loquet pour tenir une porte fermée.



MENTONNIÈRE n. f. Bande de cuir qui passe sous le menton, pour assujettir sur la tête un casque, un shako. *Chir.* Bandage pour le menton.

MENTOR (*min*) n. m. Guide, gouverneur d'un jeune homme. — Ce nom désigne un ami fidèle, un conseiller prudent, un guide sûr et éclairé, parce qu'ainsi s'appelait l'ami auquel Ulysse, avant de s'embarquer pour la guerre de Troie avait confié le soin de sa maison. Minerv[e], dit la Fable, prenait souvent sa figure [et] sa voix pour engager le fils d'Ulysse à [ne] point dégénérer de la valeur et de la pr[u]dence de son père. Cette tradition a été adoptée par Fénelon dans son *Télémaque.* On dit, en employant ce mot comme nom commun : *Ce jeune étourdi aurait bien besoin d'un* **mentor.**

MENU, E adj. (lat. *minutus;* de *minuere,* amoindrir). Délié, de peu de volume : *menu bois. Menus frais,* de peu de conséquence; *menus grains,* l'orge, l'avoine, les lentilles, etc.; *menu peuple,* dernières classes du peuple; *menu plomb,* pour tirer aux oiseaux; *menu gibier,* petit gibier, comme cailles, perdrix, grives, etc.; *menu bétail,* brebis, moutons, par oppos. à *gros bétail; menus plaisirs,* dépenses de fantaisie. N. m. *Le menu d'un repas,* la note de ce qui doit le composer. Adv. En petits morceaux : *hacher menu. La gent trotte-menu,* les souris.

MENUAILLE n. f. Quantité de petites choses sans valeur; de petits poissons; de petite monnaie.

MENUET n. m. Sorte de danse élégante et grave à la fois, qui s'exécute à deux personnes.

MENUISER v. int. Travailler en menuiserie. *Peu us.*

MENUISERIE n. f. (rad. *menu*). Art du menuisier, ouvrage qu'il fait.

MENUISIER n. m. Artisan qui fait de *menus* ouvrages en bois.

MÉPHITIQUE adj. Malfaisant, corrompu : *air méphitique.*

MÉPHITISME n. m. (lat. *mephitis,* odeur infecte). Corruption de l'air par des émanations méphitiques.

MÉPLAT n. m. *Peint.* Indication des plans d'un objet par les masses de clair

'ombres. Adj. *Lignes méplates*, qui lissent le passage d'un plan à un au- *Bois méplat*, plus large qu'épais.

ÉPRENDRE (SE) v. pr. Se trom- prendre une personne ou une chose r une autre.

[M]ÉPRIS n. m. (de *mé*, préf. négatif, *[pr]iser*). Sentiment par lequel on juge personne ou une chose indigne d'é- ds, d'estime ou d'attention ; sentiment lequel l'âme s'élève au-dessus de la inte ou du désir : *mépris du danger*, *richesses*. **Au mépris de** loc. prép. ns avoir égard à.

MÉPRISABLE adj. Digne de mépris.

MÉPRISANT, E adj. Qui marque du [mé]pris.

MÉPRISE n. f. Erreur de celui qui se [m]éprend : *lourde méprise*.

MÉPRISER v. tr. Avoir, témoigner [u]n mépris pour ; ne pas craindre : *mé- [pr]iser la mort*.

MER n. f. (lat. *mare*). Vaste amas [d']eau salée qui couvre la plus grande par- [ti]e du globe ; grande portion de cette [v]aste étendue : *mer Méditerranée*. *Coup [d]e mer*, tempête de peu de durée ; *basse [m]er*, la mer vers la fin de son reflux ; *[p]leine mer*, *haute mer*, éloignée des riva- [g]es ; *bras de mer*, partie de la mer qui [p]asse entre deux terres assez proches l'une qu'autre. — La mer couvre près des trois cupe's de la surface de la terre, et elle oc- sphèr beaucoup plus de place dans l'hémi- réal. austral que dans l'hémisphère bo- donné parmi toutes les raisons que l'on a la plus de la salure des eaux de la mer, des bai plausible est celle qui l'attribue à veraien ces inépuisables de sel, qui se trou- deur de au fond de l'Océan. La profon- des poin mers est très variable ; il existe le fond, ts où les sondes n'ont pu toucher deur de de qui fait supposer une profon- fond de la uze à quinze mille mètres. Le comme la sur fer offre donc des inégalités des vallées ana face de la terre ; il y existe les Pyrénées, logues à celles qui coupent toutes les chaînes Alpes et, en général, de peu d'étendue n de montagnes ; les îles de quelques hautes sont que les sommets rines. montagnes sous-ma-

MERCANTILE adj. (lat. *mercari*, faire le commerce). Qui concerne le commerce ; intéressé : *esprit m*ercantile.

MERCANTILISME n. m. Propension à rapporter tout au trafic : *mercantilisme littéraire*.

MERCENAIRE adj. (lat. *mercenarius* ; de *merx*, marchand ise). Qui se fait pour de l'argent : *travail mercenaire* ; qui fait payer sa peine, ses services : *homme*, *sol- dat mercenaire* ; ai sé à corrompre : *âme mercenaire*. N. m. enrôler un corps de *mercenaires*.

MERCENAIREMENT adv. D'une ma- nière mercenaire.

MERCERIE n. f. (lat. *merx*, marchan- dise). Marchandises relatives à la couture et à la toilette, comme *épingles*, *boutons*, *rubans*, etc. ; commerce de mercier.

MERCI n. f. Miséricorde : *crier*, *im- plorer merci*. *Fig.* *Etre à la merci de quel- qu'un*, à sa discrétion. N. m. Remercie- ment. *Dieu merci*, grâce à Dieu.

MERCIER, IÈRE n. Qui vend de la mercerie.

MERCREDI n. m. (lat. *Mercurii dies*, jour de Mercure). Le quatrième jour de la semaine. **Mercredi des Cendres**, le premier jour du carême.

MERCURE n. m. Planète la plus voi- sine du soleil.

MERCURE n. m. (lat. *Mercurius*, Mer- cure, dieu des marchands [*merx*, mar- chandise]). Corps métallique, liquide et d'un blanc d'argent, dont le nom vulgaire est *vif-argent*. Il se solidifie à la tempé- rature de 40° au-dessous de 0.

MERCURIALE n. f. Etat des prix courants des grains, des farines, etc.

MERCURIALE n. f. Réprimande faite en forme de discours.

MERCURIEL, ELLE adj. Qui con- tient du mercure.

MÈRE n. f. (lat. *mater*). Femme qui a un ou plusieurs enfants. Se dit aussi des femelles des animaux : *la mère nourrit ses petits*. *Fig.* Celle qui donne des soins aux malheureux : *mère des pauvres* ; supé- rieure d'un couvent : *mère abbesse* ; pays, lieu où une chose a commencé : *la Grèce*, *mère des arts* ; cause : *l'oisiveté est la mère de tous les vices*. *Notre mère commune*, la terre ; *notre première mère*, Eve. Adj. *Reine mère*, reine douairière ; *mère pa- trie*, pays qui a fondé une colonie ; *langue mère*, qui n'est dérivée d'aucune autre et dont quelques-unes sont dérivées ; *idée mère*, principale idée d'un ouvrage.

MÈRE adj. (lat. *merus*, pur). Pur. *Mère goutte*, vin qui coule de la cuve ou du pressoir avant que le raisin ait été pressé ; *mère laine*, laine la plus fine qui se tond sur le dos des brebis.

MÉRIDIEN, ENNE adj. (lat. *meri- dies*, midi). Qui a rapport au méridien. N. m. Grand cercle qui passe par les deux pôles et divise le globe terrestre en deux hémisphères ; plan de cercle ; plan passant par l'axe d'une surface de révolution. N. f. Ligne tracée sur une surface de révolution dans le plan d'un méridien ; sommeil pris après midi : *faire la méridienne*. — Le méridien, qui passe par les pôles de la terre et qui partage la sphère en hémi- sphère oriental et hémisphère occidental, s'appelle ainsi parce qu'il est midi pour tous les lieux par lesquels il passe lorsque le soleil est parvenu à ce cercle. Un homme qui irait d'un pôle à l'autre par une ligne droite ne changerait pas de méri- dien, au lieu qu'il en changerait à chaque pas, s'il allait sur une ligne droite d'orient en occident, ou d'occident en orient. Il y a



... autant de méridiens qu'on peut prendre de points sur l'équateur.

MÉRIDIONAL, E, AUX adj. (lat. *meridies*, midi). Qui est au midi : *pôle méridional;* qui est propre aux peuples du Midi : *accent méridional.* N. Personne qui est du Midi.

MERINGUE n. f. Pâtisserie délicate, fort sucrée et garnie de crème fouettée.

MÉRINOS (*noce*) n. m. Mouton de race espagnole ; étoffe faite de sa laine.

MERISE n. f. Fruit du merisier.

MERISIER n. m. Cerisier sauvage.

MÉRITANT, E adj. Qui a du mérite.

MÉRITE n. m. Ce qui rend une personne digne d'estime, de considération ; qualité bonne, estimable d'une chose : *mérite d'un ouvrage, d'une action ;* science, talent : *avoir beaucoup de mérite. Se faire un mérite d'une chose*, en tirer gloire ; *le mérite et le démérite*, caractère moral de nos actions sur lequel repose la juste distribution des récompenses et des peines.

MÉRITER v. tr. (lat. *mereo*, *meritum*). Etre digne, se rendre digne de ; encourir : *mériter une punition.* V. int. *Bien mériter de sa patrie*, s'illustrer en la servant.

MÉRITOIRE adj. Louable, qui mérite : *action méritoire.*

MÉRITOIREMENT adv. D'une manière méritoire.

MERLAN n. m. Poisson de mer à chair tendre et légère.

MERLE n. m. (lat. *merula*). Oiseau de l'ordre des passereaux.

MERLETTE n. f. *Blas.* Petit oiseau représenté sans pieds ni bec.

MERLIN n. m. Massue à long manche pour assommer les bœufs ; sorte de hache pour fendre le bois.

MERLON n. m. Partie du parapet entre deux embrasures.

MERLUCHE n. f. Morue sèche, mais non salée.

MERRAIN n. m. Bois de chêne fendu en menues planches.

MERVEILLE n. f. (lat. *mirabilia*, choses merveilleuses). Chose qui excite l'admiration. *Faire merveille*, faire fort bien ; *faire des merveilles*, se distinguer par un courage, une adresse ou un talent extraordinaire ; *promettre monts et merveilles*, faire des promesses exagérées. — **Les sept merveilles du monde,** les sept ouvrages les plus remarquables de l'antiquité. **A merveille** loc. adv. Très bien : *chanter, danser à merveille.* — Les anciens appelaient les *sept merveilles du monde* sept ouvrages admirables d'architecture et de sculpture, sur le choix desquels les auteurs ne sont pas tous d'accord. Ceux qu'on désigne le plus ordinairement sous ce nom sont : 1° les pyramides d'Egypte ; 2° les jardins suspendus et les murs de Babylone ; 3° le phare d'Alexandrie ; 4° le colosse de Rhodes ; 5° le Jupiter Olympien de Phidias ; 6° le temple de Diane à Ephè... tombeau de Mausole.

MERVEILLEUSEMENT adv. ... façon merveilleuse.

MERVEILLEUX, EUSE adj. ... rable, surprenant : *adresse merveil...* N. m. Intervention d'êtres surna... dans un poème : *le merveilleux est ... du poème épique.*

MES adj. poss. pl. de *mon, ma.*

MÉSAISE n. m. Etat de malaise.

MÉSALLIANCE n. f. Mariage pa... quel on se mésallie.

MÉSALLIER (SE) v. pr. Epo... une personne d'uue condition fort i... rieure.

MÉSANGE n. f. Petit oiseau de l'ordre des passereaux.



MÉSARRIVER v. imp. Arriver quelque chose de fâcheux : *vous êtes trop imprudent, il ... en mésarrivera.* On dit dans le m... sens MÉSAVENIR et MÉSADVENIR.

MÉSAVENTURE n. f. Accident.

MESDAMES, MESDEMOISELL... n. f. pl. Pl. de *madame, mademoiselle*

MÉSENTÈRE n. m. (gr. *mesos*, ... est au milieu ; *enteron*, intestin). *An...* Replis du péritoine qui maintiennent ... position les diverses parties des intesti...

MÉSENTÉRIQUE adj. Qui a rapp... au mésentère.

MÉSESTIMATION n. f. Fausse a... préciation de la valeur d'un objet.

MÉSESTIME n. f. Mauvaise opini... que l'on a de quelqu'un.

MÉSESTIMER v. tr. Avoir mauvai... opinion de quelqu'un ; apprécier u... chose au-dessous de sa valeur.

MÉSINTELLIGENCE n. f. Défa... d'accord, brouillerie.

MÉSINTERPRÉTER v. tr. Mal i... terpréter. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRE...

MESMÉRIQUE adj. Qui a rapport ... Mesmer, au mesmérisme : *les lubies m... mériques ont fait leur temps.*

MESMÉRISME n. m. Doctrine ... Mesmer, guérison par le magnétisme.

MÉSOFFRIR v. int. Offrir d'une m... chandise moins que sa valeur.

MESQUIN, E adj. Chiche ; qui a... nonce de la parcimonie : *repas mesqu... Fig.* Qui manque de noblesse : *sentime... mesquins.*

MESQUINEMENT adv. D'une m... nière mesquine.

MESQUINERIE n. f. Economie s... dide.

MESS n. m. (m. angl.). Table où m... gent les officiers d'un régiment.

MESSAGE n. m. (lat. *missus*, envoy... Commission de dire ou de porter quelq... chose : *être chargé d'un message ;* la ch... elle-même : *porter, recevoir un messag...*

MESSAGER, ÈRE n. Qui fait

message ; celui qui fait un service de messageries. *Le messager des dieux*, Mercure ; *la messagère du jour*, l'Aurore ; *les messagères du printemps*, les hirondelles.

MESSAGERIE n. f. Etablissement de voitures pour le transport des voyageurs et des marchandises. Pl. Voitures de cet établissement.

MESSE n. f. (lat. *missa*). Sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, qui se fait à l'autel par le ministère du prêtre ; musique composée pour une grand'messe : *messe de Mozart.*

MESSÉANCE n. f. Caractère de ce qui est messéant.

MESSÉANT, E adj. Contraire à la bienséance.

MESSÉNIEN, IENNE adj. De la Messénie.

MESSEOIR v. int. (se conj. comme *seoir*). N'être pas convenable : *cet ajustement messied à votre âge.*

MESSER (*sér*) n. m. Vieux mot pour *messire*. **Messer gaster**, l'estomac.

MESSIANIQUE adj. Qui a rapport au Messie.

MESSIDOR n. m. (lat. *messis*, moisson). Dixième mois de l'année républicaine en France (du 20 juin au 19 juillet).

MESSIE n. m (hébr. *mesha*, oindre). Le Christ, promis dans l'Ancien Testament.

MESSIED. V. MESSEOIR.

MESSIER n. m. (lat. *messis*, moisson). Autrefois, homme préposé à la garde des fruits de la terre, à l'époque de leur maturité.

MESSIEURS pl. de *monsieur.*

MESSIN, E adj. et n. De Metz.

MESSIRE n. m. Contraction de *monseigneur*. *Poire de Messire Jean*, cassante et très sucrée.

MESTRE n. m. *Mar.* V. MEISTRE. **Mestre de camp**, autrefois, colonel d'un régiment. Pl. des *mestres de camp.*

MESURABLE adj. Qui peut se mesurer.

MESURAGE n. m. Action de mesurer.

MESURE n. f. (lat. *mensura*). Quantité prise pour terme de comparaison, et qui sert à évaluer d'autres quantités de même nature ; dimension : *prendre mesure d'un habit ;* action de mesurer. *Poés.* Quantité de syllabes exigées par le rythme: *vers n'a pas la mesure. Mus.* Division de la durée d'un air en parties égales, qui sont indiquées d'une manière sensible dans l'exécution : *battre la mesure. Fig.* Précaution, moyen : *prendre des mesures infaillibles ;* borne : *cela passe toute mesure. Etre en mesure*, en état de faire une chose ; *faire tout avec poids et mesure*, avec circonspection. Loc. adv. **Outre mesure**, avec excès ; **à mesure, au fur et à mesure**, successivement. **A mesure que**, loc. conj. A proportion et en même temps que.

MESURÉ, E adj. Réglé : *pas mesuré. Fig.* Circonspect : *ton mesuré.*

MESURER v. tr. Déterminer une quantité par le moyen d'une mesure : *mesurer du blé, un champ. Fig.* Régler : *mesurer ses actions ;* proportionner : *mesurer le châtiment à l'offense.*

MESUREUR n. m. Qui mesure certaines marchandises sur les marchés.

MESUSER v. int. Mal user.

MÉTABOLE n. f. (gr. *metabolê*, changement). Figure de rhétorique consistant à répéter une idée en termes différents.

MÉTACARPE n. m. Partie de la main entre les doigts et le carpe ou le poignet.

MÉTACARPIEN, IENNE adj. Qui concerne le métacarpe.

MÉTACHRONISME n. m. Syn. de PROCHRONISME.

MÉTAGRAMME n. f. Changement d'une lettre dans un mot.

MÉTAIRIE n. f. Petite ferme.

MÉTAL n. m. (gr. *metallon*). Corps minéral, fusible et malléable.

MÉTALEPSE n. f. (gr. *metalêpsis*, transposition). Figure qui substitue l'expression indirecte à l'expression directe, comme *il a vécu, nous le pleurons*, pour *il est mort.*

MÉTALLIFÈRE adj. Qui renferme un métal quelconque : *région métallifère.*

MÉTALLIQUE adj. Qui a le caractère ou l'apparence du métal.

MÉTALLISATION n. f. Action de métalliser.

MÉTALLISER v. tr. Réduire à l'état de métal.

MÉTALLOGRAPHIE n. f. (gr. *metallon*, métal ; *graphô*, je décris). Science qui traite des métaux.

MÉTALLOÏDE adj. (gr. *metallon*, métal ; *eidos*, aspect). Qui a les propriétés des métaux. N. m. Corps simple non métallique.

MÉTALLURGIE n. f. (gr. *metallon*, métal ; *ergon*, ouvrage). Art d'extraire, de purifier et de travailler les métaux.

MÉTALLURGIQUE adj. Qui a rapport à la métallurgie.

MÉTALLURGISTE n. m. Qui s'occupe de métallurgie.

MÉTAMORPHOSE n. f. (lat. *metamorphosis*). Changement d'une forme en une autre. *Hist. nat.* Changements de forme ou de structure qui surviennent pendant la vie des insectes : *les métamorphoses de la chenille. Fig.* Changement extraordinaire dans la fortune, l'état, le caractère d'une personne.

MÉTAMORPHOSER v. tr. Transformer : *Latone métamorphosa des paysans en grenouilles. Fig.* Changer l'extérieur ou le caractère : *la fortune l'a complètement métamorphosé.*

MÉTAPHORE n. f. (gr. *metaphora*, transport). Figure de rhétorique par laquelle on transporte la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une

comparaison sous-entendue ; c'est par métaphore qu'on dit : *la* **lumière** *de l'esprit, la* **fleur** *des ans, les* **ailes** *du temps*, etc.

MÉTAPHORIQUE adj. Qui tient de la métaphore : *expression métaphorique;* qui abonde en métaphores : *style métaphorique.*

MÉTAPHORIQUEMENT adv. D'une manière métaphorique.

MÉTAPHRASE n. f. Traduction faite pour exprimer le sens d'un ouvrage plus que pour en rendre les beautés.

MÉTAPHYSICIEN n. m. Qui fait son étude de la métaphysique.

MÉTAPHYSIQUE n. f. (gr. *meta ta phusika*, les choses en dehors des choses physiques). Science qui traite des causes premières, des êtres spirituels, des choses abstraites, abus des abstractions : *il y a trop de métaphysique dans cet ouvrage.* Adj. Qui appartient à la métaphysique : *preuves métaphysiques de l'existence de Dieu;* trop abstrait : *raisonnement métaphysique.* — Savoir comment les idées nous viennent; raisonner sur l'infini (temps et espace) ; discuter sur les causes de nos sensations ; établir une comparaison entre l'instinct des animaux et la raison de l'homme : toutes ces questions relèvent de la métaphysique.

MÉTAPHYSIQUEMENT adv. D'une manière métaphysique.

MÉTAPHYSIQUER v. int. Parler, écrire sur un sujet d'une manière trop abstraite.

MÉTAPLASME n. m. *Gram.* Altération matérielle d'un mot par addition, suppression ou changement : *l'élision, la syncope*, etc., *sont des métaplasmes.*

MÉTASTASE n. f. Déplacement d'une maladie, changement dans son siège et dans sa forme.

MÉTATARSE n. m. Partie du pied comprise entre le tarse et les orteils.

MÉTATHÈSE n. f. Figure de grammaire par laquelle on transpose une lettre, comme lorsqu'on dit abusivement *brelue* pour *berlue*, *berloque* pour *breloque*, etc.

MÉTAYAGE n. m. Mode de fermage fait avec un métayer.

MÉTAYER, ÈRE n. Qui fait valoir une métairie.

MÉTEIL n. m. (lat. *mixtus*, mélangé). Mélange de seigle et de froment.

MÉTEMPSYCOSE n. f. (gr. *meta*, au delà; *en*, dans; *psuchê*, âme). Transmigration des âmes d'un corps dans un autre. — Le dogme de la transmigration des âmes d'un corps à un autre est d'origine indienne. Cette croyance passa de l'Inde en Egypte, d'où, plus tard, Pythagore l'importa en Grèce. On trouve le dogme de la métempsycose mêlé à la religion de presque tous les peuples anciens. Il devait conduire ceux qui l'admettaient à défendre l'usage des viandes, comme exposant l'homme à se nourrir de la chair de l'un des siens; aussi l'abstention des viandes a-t-elle été une des prescriptions fondamentales de la religion des brames et de la philosophie pythagoricienne. La doctrine de la métempsycose était une ébauche imparfaite et grossière du dogme de l'immortalité de l'âme.

MÉTÉORE n. m. (gr. *meteôros*, qui se passe en l'air). Tout phénomène qui se passe dans l'atmosphère, comme *le tonnerre, les éclairs, l'arc-en-ciel, la pluie, la neige, la grêle*, etc.

MÉTÉORIQUE adj. Qui appartient au météore.

MÉTÉORISATION n. f. V. MÉTÉORISME.

MÉTÉORISER v. tr. *Vét.* Gonfler par l'effet d'un gaz accumulé à l'intérieur: *la luzerne météorise les bœufs.*

MÉTÉORISME n. m. ou **MÉTÉORISATION** n. f. Enflure générale de l'abdomen, chez les ruminants, due à des gaz qui s'y trouvent accumulés.

MÉTÉOROLOGIE n. f. (de *météore* et du gr. *logos*, discours). Partie de la physique qui traite des phénomènes atmosphériques.

MÉTÉOROLOGIQUE adj. Qui concerne les météores : *observations météorologiques.*

MÉTÉOROLOGISTE ou **MÉTÉOROLOGUE** n. m. Savant qui s'occupe de météorologie.

MÉTHODE n. f. (gr. *methodos; de meta*, avec ; *odos*, voie). Manière de dire, de faire, d'enseigner une chose, suivant certains principes et avec un certain ordre; façon d'agir : *chacun a sa méthode.*

MÉTHODIQUE adj. Qui a de l'ordre, de la méthode : *esprit méthodique;* où il y a de la méthode : *grammaire méthodique.*

MÉTHODIQUEMENT adv. Avec méthode.

MÉTHODISME n. m. Doctrine des méthodistes.

MÉTHODISTE n. m. Membre d'une secte protestante qui affecte une grande rigidité de principes.

MÉTICULEUSEMENT adv. D'une manière méticuleuse.

MÉTICULEUX, EUSE adj. Susceptible de petites craintes, de petits scrupules : *personne méticuleuse.*

MÉTICULOSITÉ n. f. Caractère d'un esprit méticuleux.



MÉTIER n. m. Toute profession manuelle ou mécanique : *métier de serrurier;* profession quelconque : *le métier des armes*, machine pour la confection de divers ouvrages et surtout des tissus (*) : *métier à la Jacquart.*

MÉTIS, ISSE (*tice*) adj. et n. Né d'un Européen et d'une Indienne, ou d'un Indien et d'une Européenne. *Hist. nat.* Produit de deux espèces différentes, dans le règne animal comme dans le règne végétal : *mouton, œillet métis.*

MÉTONOMASE ou **MÉTONOMASIE** n. f. (du gr. *meta*, prép. qui marque transmutation, et *onoma*, nom). Changement de nom propre au moyen d'une traduction, le plus souvent latine, comme *Ramus* pour *la Ramée.*

MÉTONYMIE n. f. (même étym. que le mot précédent). Figure de rhétorique par laquelle on met la cause pour l'effet, le contenant pour le contenu, la partie pour le tout, etc., comme : *il vit de son travail*, pour *du fruit de son travail; la ville*, pour *ses habitants; cent voiles*, pour *cent vaisseaux.*

MÉTOPE n. f. *Arch.* Intervalle carré et le plus souvent orné, entre les triglyphes d'une frise dorique.

MÉTOPOSCOPIE n. f. Divination par l'inspection des traits du visage.

MÉTOPOSCOPIQUE adj. Qui a rapport à la métoscopie.

MÉTRAGE n. m. Mesurage au mètre.

MÈTRE n. m. (gr. *metron*, mesure). Unité fondamentale des nouvelles mesures, égale à la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre ; synonyme de *pied* dans la prosodie grecque et latine.

MÉTRÉ n. m. Action de mesurer au mètre ; le résultat.

MÉTRER v. tr. Mesurer au mètre. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

MÉTREUR n. m. Celui qui fait le métrage des constructions ; arpenteur.

MÉTRIQUE adj. Qui a rapport au mètre : *système métrique.* — Avant l'établissement du système métrique, il n'existait entre les différents poids et mesures usités en France aucune uniformité. Cet état de choses présentait de graves inconvénients. Les provinces les plus rapprochées étaient commercialement isolées les unes des autres. En 1790, un décret de l'Assemblée constituante chargea l'Académie des sciences d'organiser un meilleur système. Il s'agissait de déterminer un étalon, une unité de mesure qui servît de base à toutes les autres ; et, pour que cette unité fût désormais inaltérable, on résolut de la prendre dans la nature elle-même. Les académiciens Méchain et Delambre furent donc chargés de mesurer la longueur du quart du méridien terrestre. La dix-millionième partie de cette longueur fut prise pour unité de mesure et reçut le nom de *mètre.* C'est le mètre qui sert de base à toutes les autres unités du nouveau système, qu'on a appelé, pour cette raison, *système métrique.*

L'établissement de ce système est une des inventions les plus utiles à l'humanité. La Suisse, le Piémont, la Belgique, l'Espagne, etc., l'ont déjà adopté, et il est à désirer que toutes les autres nations suivent cet exemple.

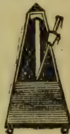
MÉTROLOGIE n. f. (gr. *metron*, mesure ; *logos*, discours). Science des poids et mesures.

MÉTROLOGIQUE adj. Qui a rapport à la métrologie.

MÉTROLOGISTE ou **MÉTROLOGUE** n. m. Celui qui s'occupe de métrologie.

MÉTROMANE n. m. Qui a la manie de faire des vers.

MÉTROMANIE n. f. (gr. *metron*, mesure des vers ; *mania*, fureur). Manie de faire des vers.



MÉTRONOME n. m. Instrument employé pour indiquer les divers degrés de vitesse du mouvement musical(*).

MÉTROPOLE n. f. (gr. *mêtêr*, mère ; *polis*, ville). État considéré par rapport à ses colonies ; ville qui a un siège archiépiscopal.

MÉTROPOLITAIN, E adj. Archiépiscopal : *église métropolitaine.* N. m. Archevêque.

METS n. m. Tout aliment apprêté qu'on sert pour les repas.

METTABLE adj. Qu'on peut mettre : *cet habit n'est plus mettable.*

METTEUR n. m. *Metteur en œuvre*, ouvrier chargé de monter les pierres et les perles. *Impr. Metteur en pages*, ouvrier qui rassemble les différents paquets de composition, pour en former des pages et des feuilles.

METTRE v. tr. (lat. *mittere*, envoyer). Poser en quelque endroit ; faire entrer : *mettre un enfant en pension;* garnir : *mettre la table;* se vêtir : *mettre un habit;* ensemencer : *mettre une terre en blé;* ajouter : *mettre un bouton à un gilet;* employer : *mettre ses soins, sa gloire à...;* apprêter : *mettre une carpe en matelote;* élever : *mettre quelqu'un sur le trône;* déposer : *mettre à la caisse d'épargne. Fig. Mettre la main à la pâte*, s'occuper soi-même d'une chose ; *mettre la main sur quelqu'un*, l'arrêter ; *sur une chose*, la découvrir ; *mettre la dernière main à un travail*, l'achever ; *mettre la main à la plume*, commencer d'écrire ; *mettre l'épée à la main*, se disposer à se battre ; *mettre au fait*, instruire ; *mettre à la loterie*, prendre un billet ; *mettre un vaisseau à la mer*, le lancer ; *mettre de côté*, réserver, épargner ; *mettre en peine*, inquiéter ; *mettre en pièces*, briser ; *mettre à sec*, tarir : *mettre à l'épreuve*, éprouver ; *mettre à même*, faciliter les moyens ; *mettre quelqu'un au pied du mur*, lui ôter tout subterfuge ; *mettre au jour*, publier, enfanter ; *mettre bas*, faire des petits, en parlant des animaux : *en mettre la main au feu*, manière énergique d'affirmer un

fait. **Se mettre** v. pr. Se placer : *se mettre à table ;* commencer : *se mettre à travailler ;* suivre un régime : *se mettre à la diète. Se mettre en colère*, se fâcher ; *se mettre à son aise*, agir sans gêne ; *se mettre en frais*, faire des dépenses ; *se mettre en tête*, s'imaginer, vouloir absolument ; *il se met bien*, il s'habille bien.

MEUBLANT, E adj. Propre à meubler.

MEUBLE n. m. (lat. *mobilis*, qu'on peut changer de place). Tout objet mobile qui sert à l'usage et à la décoration des appartements. Adj. *Biens meubles*, qui peuvent se transporter, par opposition à *immeubles ; terre meuble*, légère, qui peut être facilement divisée par les labours.

MEUBLER v. tr. Garnir de meubles. *Fig. Meubler sa mémoire*, l'enrichir, l'orner de connaissances.

MEUGLEMENT n. m. Syn. de BEUGLEMENT.

MEUGLER v. int. Syn. de BEUGLER.

MEULE n. f. (lat. *mola*). Corps solide, rond et plat, qui sert à broyer ou à aiguiser : *meule de moulin, de rémouleur ;* tas de foin, de blé, etc., de forme conique, que l'on élève dans les champs.

MEULIER n. m. Qui fait les meules de moulin.

MEULIÈRE n. f. Pierre propre à faire des meules de moulin ; carrière d'où on la tire. Adj. f. : *pierre meulière.*

MEUNERIE n. f. Commerce, industrie du meunier.

MEUNIER, IÈRE n. (lat. *molina*, moulin). Qui fait valoir un moulin à blé. N. m. Espèce de poisson blanc.

MEURTRE n. m. Homicide commis avec violence. *Fig. C'est un meurtre*, c'est grand dommage.

MEURTRIER n. m. Qui commet un meurtre.

MEURTRIER, IÈRE adj. Qui cause la mort de beaucoup de personnes.

MEURTRIÈRE n. f. Ouverture d'où l'on tire à couvert sur les assiégeants.

MEURTRIR v. tr. Faire une meurtrissure.

MEURTRISSURE n. f. Contusion avec tache livide.

MEUTE n. f. (lat. *motus*, mis en mouvement). Nombre de chiens courants dressés pour la chasse.

MÉVENDRE v. tr. Vendre à perte.

MÉVENTE n. f. Vente à trop bas prix ; vente de marchandises arrêtée par un accident quelconque.

MEXICAIN, E adj. et n. Du Mexique.

MEZZANINE n. f. Petit étage entre deux grands ; petite fenêtre d'entresol.

MEZZO-TERMINE (*né*) n. m. (m. ital.). Moyen terme. Pl. des *mezzo-termine.*

MEZZO-TINTO n. m. (m. ital.). Genre de gravure qui se désigne aussi sous le nom de *manière noire*. Pl. invariable.



MI n. m. Troisième note de la gamme ; signe qui la représente (*).

MI (lat. *medius*, qui est au milieu). Mot invariable qui se joint à certains mots par un trait d'union, et qui signifie à moitié, à demi.

MI-AOÛT (*oû*) n. f. Milieu du mois d'août. Pl. des *mi-août.*

MIASMATIQUE adj. Qui renferme ou produit des miasmes.

MIASME n. m. (gr. *miasma ;* de *miainô*, je souille). Émanation morbifique provenant de substances animales ou végétales en décomposition.

MIAULEMENT n. m. Cri du chat.

MIAULER v. int. Faire des miaulements.

MICA n. m. (l. *mica*, parcelle). Pierre brillante, feuilletée, écailleuse, se divisant en lames minces d'un éclat métallique.

MICACÉ, E adj. Qui est de la nature du mica, qui contient du mica.

MI-CARÊME n. f. Le jeudi de la 3e semaine du carême. Pl. des *mi-carêmes.*

MICASCHISTE n. m. Roche composée de mica et de quartz.

MICHE n. f. Pain rond.

MICMAC n. m. Intrigue ; pratique secrète dans un but blâmable : *il y a un micmac dans cette affaire. Fam.*

MICOCOULIER n. m. Arbre du genre orme, utilisé en ébénisterie.

MICROBE n. m. (gr. *mikros*, petit ; *bios*, vie). Etre vivant microscopique habitant l'air cu l'eau ; plusieurs espèces engendrent des maladies.

MICROCÉPHALE adj. et n. (gr. *mikros*, petit ; *kephalê*, tête). Se dit d'un homme dont la tête est petite par suite d'un défaut de développement de l'encéphale.

MICROCOSME n. m. Petit monde, monde en abrégé.

MICROGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de micrographie.

MICROGRAPHIE n. f. (gr. *mikros*, petit ; *graphô*, je décris). Description des objets vus au microscope.

MICROMÈTRE n. m. (gr. *mikros*, petit ; *metron*, mesure). Instrument qui sert à apprécier exactement les plus petites dimensions linéaires.



MICROSCOPE n. m. (gr. *mikros*, petit ; *skopeô*, j'observe). Instrument d'optique qui grossit les objets à la vue.

MICROSCOPIQUE adj. Très petit, qui ne peut être vu qu'avec le microscope : *plante, insecte microscopique.*

MIDI n. m. (préf. *mi* et lat. *dies*, jour). Milieu du jour : *sur le midi* (et non sur *les midi*) ; un des points cardinaux : *le midi* ou *le sud ;* pays méridionaux : *productions du Midi. Fig. Chercher midi à quatorze heures*, des difficultés où il n'y en a point.

MIE n. f. (lat. *mica*, miette). Partie intérieure du pain.

MIE n. f. Abréviation du mot *amie*. *Fam.*

MIE adv Synonyme de PAS : *je n'en veux mie. Vieux.*

MIEL n. m. (lat. *mel*). Substance sucrée, sirupeuse, épaisse, que certains insectes, principalement les abeilles, préparent avec les matières recueillies dans les fleurs, et qu'ils déposent dans les alvéoles de leur ruche. *Fig.* Douceur, agrément : *Des paroles de miel.*

MIELLÉ, E adj. Qui est propre au miel, qui rappelle le miel. *Goût miellé.*

MIELLEUSEMENT adv. D'un ton mielleux.

MIELLEUX, EUSE adj. Qui tient du miel : *goût mielleux. Fig.* Doucereux, hypocrite : *paroles mielleuses.*

MIEN, ENNE (LE, LA) pr. poss. (lat. *meus*). Qui est à moi : *c'est votre opinion, ce n'est pas la mienne.* N. m. Ce qui m'appartient : *je ne demande que le mien. Les miens*, mes proches, mes alliés : *les miens me sont chers.*

MIETTE n. f. (rad. *mie*). Petite partie qui tombe du pain, quand on le coupe. *Fig.* Restes, débris : *les miettes d'un repas.*

MIEUX adv. (lat. *melius*). D'une manière plus avantageuse, plus accomplie : *cet enfant travaille mieux qu'il ne travaillait autrefois. Etre mieux*, se porter mieux ; *à qui mieux mieux*, à l'envi l'un de l'autre ; *aller de mieux en mieux*, faire toujours quelque progrès. N. m. Etat meilleur : *le mieux est l'ennemi du bien.*

MIÈVRE adj. Malicieux, vif; grêle, chétif : *cet enfant est bien mièvre.*

MIÈVRERIE ou **MIÈVRETÉ** n. f. Caractère de ce qui est mièvre; petite malice.

MIGNARD, E adj. Gracieux, délicat.

MIGNARDEMENT adv. D'une manière mignarde.

MIGNARDER v. tr. Traiter délicatement.

MIGNARDISE n. f. Délicatesse : *mignardise des traits* ; affectation de gentillesse : *mignardise du langage, des manières* ; petit œillet.

MIGNON, ONNE adj. Délicat, gentil : *bouche mignonne. Péché mignon*, celui que l'on commet le plus souvent. N. m. Terme de tendresse, en parlant à un enfant : *mon mignon*. N. m. Favori.

MIGNONNE n. f. Petit caractère d'imprimerie, de sept points.

MIGNONNEMENT adv. D'une manière délicate.

MIGNONNETTE n. f. Dentelle très fine ; poivre concassé en gros grains, dont on assaisonne les huîtres ; petit œillet.

MIGNOTER v. tr. Traiter délicatement . *mignoter un enfant. Fam.*

MIGNOTISE n. f. Flatterie, caresse. *Fam.*

MIGRAINE n. f. (gr. *êmi*, à demi ; *kranion*, crâne). Douleur qui n'affecte qu'un côté de la tête.

MIGRATION n. f. (lat. *migratio* ; de *migrare*, émigrer). Action de passer d'un pays dans un autre pour s'y établir ; voyages que certains oiseaux entreprennent à des époques périodiques : *les migrations des hirondelles.*

MIJAURÉE n. f. Femme qui a de petites manières affectées et ridicules.

MIJOTER v. tr. Faire cuire doucement et lentement.

MIKADO n. m. Chef spirituel et temporel du Japon.

MIL adj. num. Abréviation de *mille.*

MIL n. m. V. MILLET.

MILADY (*milédi*) n. f. (m. angl.). Femme d'un lord anglais ou d'un baronnet. Pl. des *miladys* ou, à l'anglaise, des *miladies.*

MILAN n. m. Oiseau de proie.

MILANAIS, E adj. et n. De Milan.

MILDEW (*mildiou*) n. m. (m. angl.). Maladie de la vigne caractérisée par des taches de rouille et causée par un champignon microscopique (*peronospora viticola*) qui empêche la maturation du raisin.

MILÉSIEN, IENNE adj. et n. De Milet.

MILIAIRE adj. Se dit de toute élevure à la peau qui ressemble à un grain de mil. *Fièvre miliaire*, avec éruption de petits boutons rouges.

MILICE n. f. (lat. *militia*). Corps de troupes, armée ; levée de bourgeois et de paysans avant 1789 : *milice bourgeoise.*

MILICIEN n. m. Soldat de milice.

MILIEU n. m. Centre d'un lieu : *le milieu d'une place.* Se dit du temps : *le milieu du jour* ; des ouvrages écrits ou des discours : *s'en aller au milieu du sermon* ; de ce qui, en morale, est également éloigné de deux excès contraires : *la vertu consiste dans un juste milieu* ; d'une circonstance dans laquelle il faut absolument prendre un parti : *il n'y a point de milieu. Phys.* Fluide qui environne les corps : *l'air est le milieu dans lequel nous vivons.* **Au milieu de** loc. prép. Parmi.

MILITAIRE adj. (lat. *militaris* ; de *miles, militis*, soldat). Qui concerne la guerre : *art militaire. Heure militaire*, précise. N. m. : *brave militaire.*

MILITAIREMENT adv. D'une manière militaire; résolument : *agir militairement.*

MILITANT, E adj. Qui lutte, qui combat : *parti militant. Théol. Eglise militante*, assemblée de fidèles sur la terre.

MILITARISER v. tr. Donner une organisation, des habitudes militaires à : *militariser un pays.*

MILITARISME n. m. Système politique qui s'appuie sur l'armée.

MILITER v. int. (lat. *miles, militis*, soldat). Etre probant, déterminant : *cette raison milite contre vous.*

MILLE adj. num. (lat. *mille*). Dix fois cent : *deux mille hommes, l'an deux*

mille avant J.-C. On écrit *mil* et non *mille* au commencement d'une date de l'ère chrétienne, lorsque *mille* est suivi d'un adjectif de nombre : *l'an mil huit cent.*

MILLE n. m. Mesure itinéraire qui valait chez les Romains mille pas; mesure usitée en Angleterre, en Italie, en Allemagne, etc., et variant suivant les pays. *Mille marin*, 1,852 mètres.

MILLE-FEUILLE n. f. Plante dont les feuilles sont découpées dans tous les sens. Pl. des *mille-feuilles.*

MILLE-FLEURS n. f. Substance composée d'un grand nombre de fleurs. *Eau de mille-fleurs*, urine de vache qu'on prenait autrefois comme remède.

MILLÉNAIRE (*mil-lé*) adj. Qui contient mille. N. m. Dix siècles ou mille ans.

MILLE-PERTUIS n. m. Plante vulnéraire, ainsi nommée parce qu'elle semble percée d'une infinité de trous.



MILLE-PIEDS n. m. Famille d'insectes qui ont un grand nombre de pattes (*).

MILLÉPORE n. m. Genre de polypiers pierreux, à surface creusée d'une multitude de pores.

MILLÉSIME n. m. Année qui figure comme date sur les monnaies, les médailles, etc.

MILLET (*mi-iet*) ou **MIL** (*mi-ie*) n. m. (lat. *milium*). Plante de la famille des graminées; sa graine.

MILLI. Préfixe signifiant un millième de la chose indiquée par le mot auquel il est joint.

MILLIAIRE adj. Se dit des bornes placées sur les routes pour indiquer les milles, les lieues, les kilomètres : *pierres milliaires.*

MILLIARD n. m. Mille millions (billion).

MILLIASSE (*mi-lia*) n. f. Un fort grand nombre. *Pop.*

MILLIÈME adj. num. ord. de *mille.* N. m. : *un millième.*

MILLIER n. m. Mille : *un millier d'épingles;* 500 kilogrammes ou mille livres pesant : *un millier de fer. Par ext.* Un très grand nombre : *des milliers d'hommes.*

MILLIGRAMME n. m. Millième partie du gramme.

MILLILITRE n m. Millième partie du litre

MILLIME n. m. Millième partie du franc. *Peu usité.*

MILLIMÈTRE n. m. Millième partie du mètre.

MILLION (*mi-lion*) n. m. Mille fois mille.

MILLIONIÈME (*mi-lio*) adj. num. ord. de *million.* N. m. : *un millionième.*

MILLIONNAIRE (*mi-lio*) adj. et n. Riche d'un ou de plusieurs millions.

MILORD n. m. (angl. *my*, mon; *lord*, seigneur). Nom qu'on donne aux lords d'Angleterre en leur parlant. *Fig.* Homme très riche : *c'est un milord.*

MIME n. m. (lat. *mimus;* du gr. *mimeomai*, imiter). Homme, acteur qui a le talent d'imiter, de contrefaire d'une manière plaisante l'air, les gestes, le langage des autres.

MIMER v. tr. et int. Contrefaire, imiter la voix, les manières.

MIMEUSE n. f. Syn. de MIMOSA.

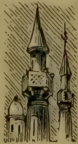
MIMIQUE n. f. Art d'imiter, de peindre par le geste. Adj. : *l'art mimique.*

MIMOLOGIE n. f. Imitation de la voix et des gestes.

MIMOSA n. f. Genre de plantes légumineuses, dont fait partie la sensitive. — Les botanistes font ce mot masculin.

MINABLE adj. Mal vêtu, pauvre.

MINAGE n. m. *Féod.* Droit prélevé par le seigneur sur les grains vendus au marché.



MINARET n. m. Tour d'une mosquée, du haut de laquelle, chez les Turcs, on appelle le peuple à la prière (*).

MINAUDER v. int. (rad. *mine*). Affecter des mines, des manières pour paraître plus agréable.

MINAUDERIE n. f. Mine affectée pour plaire.

MINAUDIER, IERE adj. et n. Qui a l'habitude de minauder.

MINCE adj. Qui a peu d'épaisseur : *étoffe mince. Fig. Revenu mince*, peu considérable; *mérite mince*, très médiocre.

MINE n. f. Air du visage : *homme de bonne mine;* apparence : *ce ragoût a bonne mine. Faire bonne, mauvaise mine*, bon, mauvais accueil; *faire la mine*, témoigner de l'humeur; *faire mine de*, faire semblant. Pl. *Faire des mines*, minauder, surtout en parlant des femmes.

MINE n. f. Lieu souterrain d'où l'on extrait des métaux, des minéraux : *mine d'or, d'argent;* galerie souterraine pratiquée par l'assiégeant pour faire sauter, au moyen de la poudre, un roc, un bastion, etc. : *mettre le feu à la mine. Fig. Eventer la mine*, découvrir un complot, un dessein secret. **Mine de plomb** ou **plombagine,** substance avec laquelle on fabrique les crayons à écrire.

MINE n. f. Monnaie des Grecs, qui valait cent drachmes à Athènes; ancienne mesure contenant la moitié d'un setier.

MINER v. tr. Pratiquer une mine dans ou sous : *miner un fort;* creuser lentement : *l'eau mine la pierre. Fig.* Consumer peu à peu : *le chagrin le mine.*

MINERAI n. m. Substance minérale, telle qu'on l'extrait de la mine.

MINÉRAL n. m. Tout corps inorganique qui se trouve dans l'intérieur de la terre ou à sa surface. Adj. Qui appartient aux minéraux : *charbon minéral.* **Règne minéral,** ensemble des objets compris sous le nom de minéraux; **eaux**

minérales, qui contiennent des minéraux en dissolution.

MINÉRALISATEUR n. m. *Chim.* Corps qui, sans se fixer complètement sur les substances qu'il modifie, les transforme en des substances semblables à celles de la nature.

MINÉRALISATION n. f. Modification qu'éprouvent les substances métalliques combinées avec un minéralisateur.

MINÉRALISER v. tr. Opérer une minéralisation.

MINÉRALOGIE n. f. Partie de l'histoire naturelle qui traite des minéraux.

MINÉRALOGIQUE adj. Qui concerne la minéralogie.

MINÉRALOGISTE n. m. Qui est versé dans la science des minéraux.

MINET, ETTE n. Petit chat, petite chatte. *Fam.*

MINEUR n. m. Ouvrier qui travaille dans les mines; soldat employé aux travaux des mines dans les sièges.

MINEUR, E adj. (lat. *minor*). Moindre, plus petit. *Tierce mineure*, composée d'un ton et d'un demi-ton; *ordres mineurs*, les quatre petits ordres de la hiérarchie ecclésiastique.

MINEUR, E adj. et n. Qui n'a point encore atteint l'âge de la majorité.

MINEURE n. f. Seconde proposition d'un syllogisme.

MINIATURE n. f. (rad. *minium*, substance employée par les enlumineurs de manuscrits). Art de peindre en petit avec des couleurs fines délayées à l'eau de colle ou à l'eau gommée : *portrait en miniature;* tableau peint en ce genre : *jolie miniature. Fig.* Objet d'art de petite dimension, travaillé avec délicatesse : *cette boîte est une vraie miniature.* Se dit aussi d'une personne mignonne et délicate.

MINIATURISTE n. m. Peintre en miniature.

MINIER, ÈRE adj. Qui a rapport aux mines : *industrie minière.* N. f. Mine peu profonde, qui s'exploite à ciel ouvert.

MINIMÂ (À) loc. lat. (m. lat. qui signifient *de la plus petite* [peine]). *Appel à minimâ*, que le ministère public interjette quand il croit que la peine est trop faible.

MINIME adj. (lat. *minimus*). Très petit : *somme minime.* N. m. Religieux de l'ordre de Saint-François de Paule.

MINIMUM (*mome*) n. m. (m. lat. qui signifie *la plus petite chose*). Le plus petit degré auquel une chose quelconque puisse être réduite. Pl. *minima.*

MINISTÈRE n. m. (lat. *ministerium;* de *ministrare*, régir). L'emploi, la charge qu'on exerce : *remplir les devoirs de son ministère;* entremise : *offrir son ministère;* fonction de ministre, temps pendant lequel on l'exerce : *ministère de Richelieu;* corps des ministres : *ce vote a ébranlé le ministère;* département d'un ministre : *ministère des finances;* bureaux d'un ministre : *aller au ministère.* **Ministère public**, fonction du magistrat chargé, dans les tribunaux, de défendre l'intérêt public.

MINISTÉRIEL, ELLE adj. Qui appartient au ministère : *circulaire, fonctions ministérielles;* dévoué, vendu au ministère : *journal ministériel.* **Officiers ministériels**, les avoués, les notaires, les huissiers. N. m. Partisan du ministère : *c'est un ministériel.*

MINISTÉRIELLEMENT adv. Dans la forme ministérielle.

MINISTRE n. m. (lat. *minister*, serviteur). Haut fonctionnaire chargé d'une des branches de l'administration de l'Etat. *Ministre des autels, de Dieu, de la religion*, le prêtre; chez les protestants, celui qui préside au culte. *Fig.* Ce qui sert d'instrument : *ma main, ministre de ma volonté.*

MINIUM (*niome*) n. m. (m. lat.). Deutoxyde de plomb d'un beau rouge.

MINNESINGER n. m. Trouvère allemand du moyen âge.

MINOIS n. m. Visage. *Fam.*

MINON n. m. Chat, dans le langage des enfants.

MINORATIF adj. et n. m. Se dit d'un remède qui purge doucement.

MINORITÉ n. f. (lat. *minor*, moindre). Etat d'une personne mineure; temps pendant lequel on est mineur; le petit nombre dans une assemblée, par opposition à *majorité.*

MINORQUIN, E adj. et n. De Minorque.

MINOT n. m. Ancienne mesure de capacité, qui équivalait à la moitié d'une mine.

MINOTERIE n. f. (lat. *minutus*, rendu menu). Grand établissement où l'on prépare les farines destinées au commerce.

MINOTIER n. m. Celui qui exploite une minoterie.

MINUIT n. m. Le milieu de la nuit : *sur le minuit*, et non *sur les minuit.*

MINUSCULE adj. (lat. *minusculus*). Tout petit. N. f. Petite lettre. Son opposé est *majuscule.*

MINUTE n. f. (lat. *minutus*, menu). Soixantième partie d'une heure; soixantième partie de chaque degré d'un cercle. *Fig.* Petit espace de temps : *je reviens dans une minute.*

MINUTE n. f. Brouillon : *faire la minute d'une lettre;* original d'un acte civil.

MINUTER v. tr. Faire la minute d'un écrit : *minuter une dépêche.*

MINUTIE (*ci*) n. f. Bagatelle.

MINUTIEUSEMENT adv. D'une manière minutieuse.

MINUTIEUX, EUSE adj. Qui s'attache aux minuties, aux petits détails.

MIOCHE n. Jeune enfant. *Fam.*

MI-PARTI, E (*parti*, dérivé du verbe *partir*, diviser) adj. Composé de deux parties égales, mais dissemblables : *les échevins avaient des robes mi-parties.*

MIQUELET n. m. Autrefois, bandit

espagnol ; auj. soldat de la garde des gouverneurs de province, en Espagne.

MIR n. m. Commune autonome en Russie.

MIRABELLE n. f. Petite prune jaune, douce et parfumée.

MIRACLE n. m. (du lat. *mirari*, admirer). Acte de la puissance divine, contraire aux lois de la nature; chose extraordinaire : *échapper à la mort par miracle.*

MIRACULEUSEMENT adv. D'une manière miraculeuse.

MIRACULEUX, EUSE adj. Qui tient du miracle : *guérison miraculeuse ;* merveilleux : *ouvrage miraculeux.*

MIRAGE n. m. Phénomène d'optique, qui fait paraître au-dessus de l'horizon des objets qui n'y sont pas. *Fig.* Illusion trompeuse. — Ce phénomène d'optique est dû à l'échauffement ou à la raréfaction inégales des couches de l'air et, par suite, à la réfraction inégale des rayons du soleil. Cette circonstance se rencontre dans les grandes plaines sablonneuses fortement échauffées par les rayons solaires ; les couches d'air immédiatement en contact avec le sol se trouvant à une température plus élevée que la couche supérieure, et étant, par conséquent, moins denses, on y aperçoit distinctement les images droites et renversées des objets placés à l'horizon.

Le mirage a été souvent observé par l'armée française pendant l'expédition d'Egypte. Le sol de la basse Egypte est une vaste plaine dont l'uniformité n'est interrompue que par quelques éminences où sont placés les villages. Lorsque la surface du sol est échauffée par la présence du soleil, le terrain semble terminé par une inondation générale ; chaque monticule présente au-dessous son image renversée, comme s'il était entouré d'eau. A mesure qu'on avance, on découvre le sol et la terre brûlante, au lieu même où l'on croyait voir le ciel ou quelque autre objet.

MIRE n. f. Bouton placé au bout d'une arme à feu et qui guide l'œil de celui qui veut tirer. *Point de mire*, endroit où l'on veut que le coup porte.

MIRER v. tr. (lat. *mirari*, contempler). Viser : *mirer le but ;* regarder à travers : *mirer un œuf. Fig.* **Se mirer** v. pr. Se regarder. *Fig.* S'admirer : *se mirer dans son ouvrage.*

MIRIFIQUE adj. (lat. *mirificus*). Etonnant, merveilleux. *Fam.*

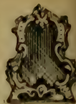
MIRLIFLORE n. m. Jeune homme qui fait l'agréable, le merveilleux. *Fam.*

MIRLITON n. m. Sorte de flûte formée d'un roseau creusé, garni par les deux bouts d'une pelure d'oignon ou d'un morceau de baudruche.

MIRMIDON ou **MYRMIDON** n. m. (n. de peuple [v. à la partie historique]; du gr. *murmêx*, fourmi). Jeune homme de petite taille. *Fig.* Homme de peu de mérite, qui a des prétentions exagérées et ridicules.

MIROBOLANT, E adj. Merveilleux. *Fam.*

MIROIR n. m. (rad. *mirer*). Verre poli et étamé qui réfléchit l'image des objets. *Fig.* Ce qui représente une chose et la met en quelque sorte devant nos yeux : *le visage est le miroir de l'âme. Miroir ardent*, miroir sphérique qui concentre tellement les rayons du soleil en un point appelé *foyer*, que les objets qui s'y trouvent s'enflamment en un instant ; *miroir à alouettes*, instrument monté sur un pivot et garni de petits morceaux de miroir qu'on expose au soleil, pour attirer par leur éclat les alouettes et d'autres petits oiseaux ; *œufs au miroir*, qu'on fait cuire sur le plat sans les brouiller.



MIROITANT, E adj. Qui miroite.

MIROITEMENT n. m. Eclat produit par une surface qui miroite.

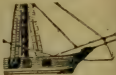
MIROITER v. int. Réfléchir la lumière d'une manière éclatante.

MIROITERIE n. f. Commerce de miroitier.

MIROITIER n. m. Qui fait ou vend des glaces, des miroirs.

MIROTON n. m. Mets composé de viandes déjà cuites qu'on assaisonne aux oignons.

MISAINE n. f. *Mar.* Mât d'avant (*), entre le beaupré et le grand mât.



MISANTHROPE n. m. (gr. *misein*, haïr ; *anthrôpos*, homme). Qui est atteint de misanthropie.

MISANTHROPIE n. f. Haine des hommes, dégoût de la société ; humeur bourrue, chagrine.

MISANTHROPIQUE adj. Qui concerne la misanthropie.

MISCELLANÉES n. f. pl. (lat. *miscellanea*, choses mêlées). Recueil d'ouvrages de science, de littérature, n'ayant entre eux aucun rapport. Syn. de MÉLANGES.

MISCHNA n. f. Recueil des traditions rabbiniques depuis Moïse.

MISCIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui peut se mêler.

MISCIBLE adj. Qui peut se mêler avec quelque chose.

MISE n. f. Ce qu'on expose au jeu ; ce qu'on met dans une société de commerce ; enchère ; manière de s'habiller : *mise élégante ;* action de mettre : *mise en œuvre, en scène, en liberté, en jugement, en vente*, etc.

MISÉRABLE adj. Qui est dans la misère ; funeste : *fin misérable ;* minime : *un misérable salaire.* N. m. Malheureux : *assister les misérables. C'est un misérable,* un malhonnête homme.

MISÉRABLEMENT adv. D'une manière misérable.

MISÈRE n. f. (lat. *miseria ;* de *miser*, malheureux). Extrême indigence ; fai-

blesse, néant de l'homme : *misère humaine;* bagatelle : *c'est une misère.* Pl. Peine, calamité : *les misères de la vie.*

MISÉRÉRÉ n. m. (m. lat. qui signifie *ayez pitié*). Nom du 50e psaume de David, qui commence par ce mot; chant composé sur les paroles de ce psaume. *Méd.* Colique très violente et très dangereuse.

MISÉRICORDE n. f. (lat. *misericordia;* de *misereri,* avoir pitié). Vertu qui porte à avoir compassion des misères d'autrui, à les soulager; pardon : *à tout péché miséricorde.* **Miséricorde!** interj. qui marque la surprise, l'effroi.

MISÉRICORDIEUSEMENT adv. Avec miséricorde.

MISÉRICORDIEUX, EUSE adj. Enclin à la miséricorde.

MISS (*mice*) n. f. Nom que l'on donne aux demoiselles, en Angleterre.

MISSEL n. m. (lat. *missa,* messe). Livre qui contient les prières de la messe.

MISSION n. f. (lat. *missio,* de *mittere,* envoyer). Pouvoir donné d'aller faire une chose : *remplir une mission* Se dit de la prédication de l'Evangile : *la mission des apôtres.* Suite de prédications pour l'instruction des fidèles et la conversion des pécheurs : *la mission est finie*

MISSIONNAIRE n. m Prêtre employé aux missions.

MISSIVE adj. et n. f. Syn nyme de lettre : *envoyer une missive.*

MISTRAL n. m. Vent violent du nord-ouest, dans les contrées voisines de la Méditerranée.

MISTRESS n. f Nom que l'on donne, en Angleterre, aux femmes mariées appartenant à la bourgeoisie.

MITAINE n. f. Gant de laine sans doigtiers, excepté pour le pouce.

MITE n. f. Insecte sans ailes et à huit pattes, qui s'engendre dans le vieux fromage, les fourrures, les vêtements de laine.

MITHRIDATE n. m. Drogue qui, dit-on, inventée par Mithridate, sert d'antidote à tous les poisons. *Vendeur de mithridate,* charlatan qui débite des drogues en plein air

MITIGATION n. f. Adoucissement.

MITIGÉ, E adj. Adouci, tempéré; relâché : *morale mitigée.*

MITIGER v. tr. (lat. *mitigare;* de *mitis,* doux). Adoucir : *mitiger une peine.*

MITON n. m. Gant qui ne couvre que l'avant-bras. *Onguent miton mitaine,* remède qui ne fait ni bien ni mal. *Fam.*

MITONNER v. int. Se dit du pain qu'on met dans du bouillon et qu'on laisse longtemps sur le feu : *le potage mitonne;* bouillir doucement et longtemps dans sa sauce. V. tr. *Fig. Mitonner une affaire,* en préparer lentement le succès.

MITOYEN, ENNE adj. (lat. *medietas,* moitié). Qui appartient à deux personnes et sépare leurs propriétés : *mur mitoyen.*

MITOYENNETÉ n. f. Etat d'une propriété mitoyenne : *la mitoyenneté d'un puits.*

MITRAILLADE n. f Décharge de canons chargés à mitraille.

MITRAILLE n. f. Vieilles ferrailles dont on charge les canons, les obus, pour en rendre l'action plus meurtrière.

MITRAILLER v. tr. Tirer le canon à mitraille.

MITRAILLEUR n. m. Celui qui fait mitrailler.

MITRAILLEUSE n. f. Bouche à feu formée d'un certain nombre de petits canons juxtaposés, qu'on tire avec une grande rapidité.



MITRE n. f. (gr. *mitra,* bandeau). Coiffure haute et pointue des anciens Perses; coiffure des évêques lorsqu'ils officient en habits pontificaux (*).

MITRÉ, E adj. Qui porte la mitre : *abbé mitré.*

MITRON n. m. Garçon boulanger ou pâtissier. *Pop.*

MIXTE adj. (lat. *mixtus,* mêlé). Formé d'éléments de différente nature : *corps mixte. Fig.* Qui tient le milieu entre deux choses : *le drame est un genre mixte entre la tragédie et la comédie.*



MIXTILIGNE adj. *Géom. Figure mixtiligne,* formée de lignes droites et de lignes courbes (*).

MIXTION n. f. Mélange de drogues dans un liquide, pour la composition d'un médicament.

MIXTIONNER v. tr. Faire une mixtion.

MIXTURE n. f. Mélange liquide de drogues actives, que l'on ne prend que par gouttes.

MNÉMONIQUE adj. et n. f. (gr. *mnêmê,* mémoire). Art d'aider la mémoire, de créer une mémoire artificielle.

MNÉMONIQUEMENT adv. Par des procédés mnémoniques.

MNÉMOTECHNIE n. f. Syn. de MNÉMONIQUE.

MNÉMOTECHNIQUE adj. Syn. de MNÉMONIQUE adj.

MOBILE adj. (lat. *mobilis*). Qui se meut; qui peut être mû : *pont mobile.* **Fêtes mobiles,** dont le jour de la célébration change chaque année. **Garde mobile,** créée en 1868 et formée de jeunes gens non compris dans l'armée active, mais pouvant être appelés sous les drapeaux. *Fig.* Changeant : *caractère mobile. Impr. Caractères mobiles,* caractères séparés, que l'on assemble un à un par la composition. N. m. Force motrice : *la vapeur est un puissant mobile;* soldat de la garde mobile. *Fig.* Cause déterminante : *l'intérêt est le mobile de toutes ses actions.*

MOBILIER, IÈRE ou **MOBILIAIRE** adj. Qui tient de la nature du meuble : *effets mobiliers.* **Succession mobilière,** qui consiste en meubles; **saisie mobi-**

lière, par laquelle on saisit les meubles; **vente mobilière,** qui consiste à vendre les meubles par autorité de justice. N. m. Les meubles : *vendre son mobilier.*

MOBILISABLE adj. *Art mil.* Qui peut être mobilisé.

MOBILISATION n. f. Action de mobiliser.

MOBILISER v. tr. Mettre en mouvement un corps de troupes ordinairement sédentaires. *Jurisp.* Faire une convention en vertu de laquelle un immeuble est réputé meuble.

MOBILITÉ n. f. Facilité à se mouvoir, à être mû : *la mobilité du mercure. Fig.* Inconstance : *mobilité de caractère ;* facilité à changer d'expression : *mobilité de la physionomie.*

MOCASSIN n. m. Chaussure des sauvages de l'Amérique du Nord.

MODAL, E adj. Qui a rapport à la modalité : *dispositions modales.*

MODALITÉ n. f. Mode de l'existence, en philosophie scolastique. *Par ext.* Circonstance, particularité qui accompagne un fait. *Mus.* Mode dans lequel on doit jouer : *déterminer la modalité.*

MODE n. f. (lat. *modus* manière, façon). Usage passager qui dépend du goût, du caprice : *habit à la mode ;* manière, coutume, volonté : *chacun vit à sa mode. Personnage à la mode*, recherché, fêté. *Cuis. Bœuf à la mode*, piqué de lard et préparé en ragoût. Pl. *Magasin de modes*, où l'on vend les chapeaux de femme.

MODE n. m. Forme, méthode : *mode de gouvernement. Mus.* Ton dans lequel un morceau est composé : *mode majeur, mineur. Gram.* Manière dont le verbe exprime l'état ou l'action, partie de la conjugaison propre à chaque manière.

MODELAGE n. m. Opération du sculpteur qui modèle.

MODÈLE n. m. Exemple, patron : *modèle d'écriture, de broderie;* homme, femme ou tout objet d'après lequel les artistes dessinent, peignent, sculptent, etc.; représentation en petit d'un objet qu'on se propose d'exécuter en grand : *modèle d'une machine. Fig.* Se dit des ouvrages d'esprit : *l'Iliade et l'Enéide sont de beaux modèles;* des actions morales : *la vie de cet homme est un modèle de vertus.*

MODELÉ n. m. Imitation, représentation des formes, en peinture, sculpture.

MODELER v. tr. *Sculpt.* Faire en petit, avec de la terre ou de la cire, le modèle d'un objet qu'on veut exécuter en grand. *Fig.* Conformer, régler : *modeler sa vie sur...* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

MODELEUR n. m. Artiste qui modèle une statue, un bas-relief, etc.

MODÉNATURE n. f. Proportion et galbe des moulures d'une corniche.

MODÉRANTISME n. m. Système politique des modérés.

MODÉRANTISTE n. m. Partisan du modérantisme.

MODÉRATEUR n. m. Qui gouverne : *Dieu est le modérateur de l'univers;* qui rapproche des sentiments extrêmes : *prendre le rôle de modérateur dans une querelle. Méc.* Instrument dont on se sert pour ralentir et régulariser le mouvement des machines.

MODÉRATION n. f. Vertu qui retient dans une sage mesure; caractère d'une chose éloignée de tout excès : *réponse pleine de modération.*

MODERATO adv. (m. ital.). *Mus.* D'un mouvement modéré.

MODÉRÉ, E adj. et n. Qui a de la modération. *Prix modéré*, qui n'est pas trop élevé.

MODÉRÉMENT adv. Avec modération, sans excès.

MODÉRER v. tr. (lat. *moderare;* de *modus*, mesure). Tempérer, diminuer : *modérer sa colère, ses désirs, sa dépense.* **Se modérer** v. pr. Se posséder, se contenir.— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

MODERNE adj. Nouveau, récent : *invention moderne.* **Histoire moderne,** depuis la prise de Constantinople (1453) jusqu'au temps présent. N. pl. Les savants, les artistes des temps modernes : *les anciens et les modernes.*

MODERNEMENT adv. D'une façon moderne.

MODERNER v. tr. Restaurer un ancien édifice dans le goût moderne.

MODERNISER v. tr. Rajeunir, donner une tournure moderne.

MODESTE adj. (lat. *modestus*, mesuré). Qui a, qui marque de la modestie: *femme, air modeste;* simple, sans éclat : *équipage modeste.*

MODESTEMENT adv. Avec modestie, d'une manière modeste.

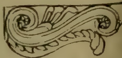
MODESTIE n. f. Retenue dans la manière de penser, de se conduire, de parler de soi.

MODICITÉ n. f. Petite quantité : *modicité d'un revenu.*

MODIFICATIF, IVE adj. et n. Qui modifie.

MODIFICATION n. f. Changement.

MODIFIER v. tr. (lat. *modificare*). Opérer un changement : *modifier une loi, une peine, une phrase.*



MODILLON n. m. Petite console (*). *Arch.*

MODIQUE adj. (lat. *modicus ;* de *modus*, mesure). De peu d'importance, de faible valeur : *somme, fortune modique.*

MODIQUEMENT adv. Avec modicité.

MODISTE n. f. Qui fait ou vend des articles de mode.

MODULATEUR, TRICE n. Personne qui entend bien l'art de moduler.

MODULATION n. f. *Mus.* Art de conduire l'harmonie et le chant successivement dans plusieurs modes, avec agrément et correction.

MODULE n. m. (lat. *modulus*). *Arch.*

Mesure prise à volonté pour régler les proportions des colonnes ou des parties d'un édifice.

MODULER v. tr. (lat. *modulari*). Former un chant selon les règles de l'art : *moduler un air.*

MOELLE n. f. (gr. *muelos*). Substance molle et grasse, renfermée dans l'intérieur des os; substance spongieuse et légère qu'on trouve dans l'intérieur de certains arbres : *moelle de sureau. Fig.* Ce qu'il y a de plus substantiel dans quelque genre que ce soit.

MOELLEUSEMENT adv. D'une manière moelleuse.

MOELLEUX, EUSE adj. Qui contient beaucoup de moelle : *os moelleux. Voix moelleuse*, pleine et douce ; *pinceau moelleux*, dont les touches sont larges et bien fondues: *contours moelleux*, souples et gracieux ; *étoffe moelleuse*, qui a du corps, est douce à la main ; *vin moelleux*, agréable à boire. N. m. : *le moelleux des contours.*

MOELLON n. m. Pierre tendre et de petite dimension, pour bâtir.

MŒURS n. f. pl. (lat. *mos, moris*, habitude). Habitudes bonnes ou mauvaises, naturelles ou acquises : *réformer les mœurs d'un peuple. Avoir des mœurs*, en avoir de bonnes ; *n'avoir point de mœurs*, en avoir de mauvaises. *Rhét.* Partie de l'art oratoire qui enseigne les moyens de gagner la confiance des auditeurs.

MOFETTE n. f. Exhalaison qui se produit dans les lieux souterrains et principalement dans les mines ; genre de mammifères qui répandent une odeur fétide. Dans ce dernier sens, on dit aussi MOUFETTE.

MOHATRA adj. m. Se dit d'un contrat usuraire par lequel un individu vend très cher à un autre un objet qu'il lui rachète aussitôt à vil prix, mais argent comptant.

MOI pron. pers. de la 1re pers. sing. des deux genres. *De vous à moi*, en confidence , entre nous ; *à moi!* cri pour appeler au secours. N. m. Ce qui constitue l'individualité, la personne ; attachement à soi-même, égoïsme : *le moi choque toujours.*

MOIGNON n. m. Ce qui reste d'un membre coupé,

MOINDRE adj. (lat. *minor*). Plus petit en étendue, en quantité.

MOINDREMENT adv. *Le moindrement*, le moins du monde.

MOINE n. m. (gr. *monos*, seul). Membre d'une communauté religieuse d'hommes ; sorte de réchaud plein de braise pour chauffer un lit.

MOINEAU n. m. Passereau, petit oiseau à plumage gris (*).



MOINERIE n. f. Les moines en général. *Iron.*

MOINILLON n. m. Petit moine. *Fam.*

MOINS (lat. *minus*) adv. de comparaison, qui marque infériorité de qualité : *moins bon;* de quantité : *moins d'hommes;* de prix : *moins cher*, etc. Loc. adv. **Au moins, du moins,** expriment une idée de restriction ; **à moins,** pour un moindre prix. **A moins que,** loc. conj. Si ce n'est que : *à moins que vous ne travailliez mieux.* N. m. *Alg.* Signe de la soustraction.

MOIRAGE n. m. Action de moirer.

MOIRE n. f. Etoffe de soie ondée et chatoyante.

MOIRÉ n. m. Effet de la moire.

MOIRER v. tr. Donner à une étoffe unie une apparence ondée et chatoyante : *moirer un ruban.*

MOIS n. m. (lat. *mensis*). Chacune des douze divisions de l'année.

MOISE n. f. Pièce de charpente qui sert à en lier d'autres.

MOISER v. tr. Lier par des moises.

MOISI n. m. Ce qui est moisi.

MOISIR v. tr. (lat. *mucere*). Couvrir d'une mousse blanche ou verdâtre, qui marque un commencement de corruption : *l'humidité moisit tout ici.* V. int. et pr. Se couvrir de cette mousse : *les confitures moisissent, le fromage se moisit.*

MOISISSURE n. f. Espèce de végétation qui se développe à la surface des substances animales ou végétales, lorsqu'elles sont humides et en état de fermentation.

MOISSINE n. f. Faisceau de sarments de vigne portant encore leurs grappes.

MOISSON n. f. (lat. *messis*). Récolte des grains ; temps où elle se fait : *la moisson approche. Fig. Moisson de gloire*, nombreux succès remportés à la guerre.

MOISSONNER v. tr. Faire la moisson. *Fig. Moissonner des lauriers*, remporter de nombreux succès ; *le fer moissonna tout*, détruisit tout.

MOISSONNEUR, EUSE n. Qui fait la moisson. N. f. Machine à moissonner.

MOITE adj. Légèrement humide : *front moite.*

MOITEUR n. f. Légère humidité.

MOITIÉ n. f. (lat. *medietas*). Une des deux parties égales d'un tout ; femme à l'égard de son mari. *Etre de moitié*, de société avec quelqu'un. **A moitié** loc. adv. En partie, à demi : *ce fruit est à moitié pourri.*

MOKA n. m. Excellent café provenant de Moka, ville d'Arabie.

MOL, MOLLE adj V. MOU.

MOLAIRE adj. et n. f. (lat. *mola*, meule à moudre). Se dit des grosses dents qui servent à broyer les aliments.

MOLDAVE adj. et n. De la Moldavie.

MÔLE n. m. (lat. *moles*, masse énorme). Jetée de pierres à l'entrée d'un port, pour rompre l'impétuosité des vagues et mettre ainsi les vaisseaux plus en sûreté.

MOLÉCULAIRE adj. Qui a rapport aux molécules : *attraction moléculaire.*

MOLÉCULE n. f. La plus petite partie d'un corps quelconque.

MOLÈNE n. f. Genre de plantes, dont fait partie le bouillon-blanc.

MOLESQUINE n. f. Etoffe de velours de coton; sorte de toile vernie.

MOLESTATION n. f. Action de molester; ce qui moleste.

MOLESTER v. tr. (lat. *molestus*, importun). Vexer, tourmenter.

MOLETTE n. f. Morceau de marbre de forme conique, qui sert à broyer les couleurs; partie mobile de l'éperon, en forme de roue étoilée et garnie de petites pointes pour piquer le cheval.

MOLINISME n. m. Opinion des *molinistes*, partisans du jésuite Molina.

MOLINOSISME n. m. Doctrine de Molinos, sorte de quiétisme.

MOLLAH n. m. Prêtre musulman.

MOLLASSE adj. Désagréablement mou au toucher.

MOLLEMENT adv. D'une manière molle : *être mollement couché. Fig.* D'une manière efféminée : *vivre mollement ;* faiblement, lâchement : *travailler mollement.*

MOLLESSE n. f. (lat. *mollis*, mou). Etat de ce qui est mou : *la mollesse des chairs. Fig.* Manque de fermeté : *mollesse de caractère ;* vie voluptueuse : *la mollesse des Sybarites.*

MOLLET n. m. Le gras de la jambe.

MOLLET, ETTE adj. Diminutif de *mou* : *lit mollet. Pain mollet,* blanc et léger; *œuf mollet*, cuit pour être mangé à la coque.

MOLLETIÈRE n. f. Bande de cuir, de toile, s'adaptant au mollet.

MOLLETON n. m. Etoffe moelleuse de laine.

MOLLIFICATION n. f. Action de mollifier.

MOLLIFIER v. tr. Rendre mou.

MOLLIR v. int. Devenir mou. *Fig.* Diminuer de force : *le vent mollit;* céder : *les troupes commençaient à mollir.*

MOLLUSQUES n. m. pl. Un des embranchements du règne animal ; animaux à corps mou, sans vertèbres, comme le colimaçon, l'huître. S. : *un mollusque.*

MOLOSSE n. m. Espèce de chien qu'on employait à la garde des troupeaux, et qui paraît n'être que notre dogue.

MOLYBDÈNE n. m. Métal blanc comme l'argent, cassant et peu fusible.

MOMENT n. m. (lat. *momentum*). Temps fort court : *je reviens dans un moment;* intervalle : *chacun a ses moments de folie. Le bon moment*, l'instant favorable ; *profiter du moment*, saisir l'occasion ; *dernier moment*, dernier terme ; *un moment!* attendez, écoutez. *Méc.* Produit d'une puissance par le bras du levier suivant lequel elle agit. Loc. adv. **A tout moment,** sans cesse ; **en un moment,** en très peu de temps ; **en ce moment,** présentement ; **par moment,** par intervalle. Loc. prép. **Au moment de**, sur le point de. Loc. conj. **Au moment où,** lorsque ; **du moment que**, dès que, puisque.

MOMENTANÉ, E adj. Qui ne dure qu'un moment : *effort momentané.*

MOMENTANÉMENT adv. Pour un moment, pendant un moment.

MOMERIE n. f. (gr. *mômos*, moqueur). Affectation ridicule d'un sentiment qu'on n'éprouve pas; cérémonie bizarre. *Fam.*

MOMIE n. f. (ar. *mumia*). Cadavre conservé au moyen de matières balsamiques ou de l'embaumement (*). *Fig.* Personne nonchalante : *cet enfant est une vraie momie.* — Plusieurs momies égyptiennes figurent dans nos musées. La couleur en est d'un brun foncé, souvent noire et luisante; le corps, dur et sec, répand une odeur aromatique particulière et a un goût amer. Il est enveloppé d'étroites bandelettes, si fortement assujetties et tellement pénétrées par les baumes, qu'elles semblent ne faire qu'une masse avec lui. La face en est si bien conservée que, quelquefois, les yeux ont encore leur forme. Ordinairement les momies sont enfermées dans des caisses de bois peintes de vives couleurs et qui portent à la partie supérieure une tête qui, dans certains cas, est un portrait du mort. L'usage des embaumements fut négligé au moyen âge. Gannal l'a fait revivre de nos jours. Sa méthode consiste à injecter, par les artères du cou, un liquide doué de propriétés antiputrides.



MOMIFICATION n. f. Action de momifier.

MOMIFIER v. tr. Convertir un corps en momie. **Se momifier** v. pr. Se changer en momie, et, *fig.* Maigrir.

MON adj. poss. masc. sing., **MA** fém. sing., **MES** pl. des deux genres. Il détermine le nom en y ajoutant une idée de possession.

MON, MONO (gr. *monos*, un seul). Préfixe qui signifie un seul.

MONACAL, E, AUX adj. (lat. *monachus*, moine). Qui a rapport aux moines : *vie monacale, habit monacal.*

MONACALEMENT adv. D'une manière monacale.

MONACHISME (*chi*) n. m. (lat. *monachus*, moine). Etat de moine ; institutions monastiques, se prend en mauvaise part.

MONADE n. f. (gr. *monas*, unité). Dans le système de Leibniz, être simple, actif, indivisible, incorruptible, dont tous les autres êtres sont composés; animalcule imperceptible, le plus simple des êtres animés.

MONADELPHE adj. Se dit des étamines dont les filets ne forment qu'un seul corps.

MONADELPHIE n. f. Nom donné par Linné à sa 16e classe de plantes.

comprenant celles dont les fleurs sont monadelphes.

MONAGASQUE adj. et n. V. MONÉGASQUE.

MONANDRIE n. f. Classe de plantes à une seule étamine.

MONARCHIE n. f. (préf. *mon* et gr. *archein*, commander). Gouvernement d'un Etat régi par un seul chef; Etat gouverné par un monarque.

MONARCHIQUE adj. Qui appartient à la monarchie : *Etat monarchique.*

MONARCHIQUEMENT adv. D'une manière monarchique.

MONARCHISME n. m. Système des partisans de la monarchie.

MONARCHISTE n. Partisan de la monarchie.

MONARQUE n. m. (préf. *mon* et gr. *archos*, chef). Chef d'une monarchie.

MONASTÈRE n. m. Couvent, maison de moines ou de religieuses.

MONASTIQUE adj. Qui concerne les moines : *vie monastique.*

MONAUT adj. m. Qui n'a qu'une oreille : *chien monaut.*

MONCEAU n. m. (lat. *monticellus*, petit mont). Amas fait en forme de petit mont : *monceau de pierres.*

MONDAIN, E adj. et n. (lat. *mundus*, monde). Attaché aux vanités du monde ; qui se ressent des vanités du monde : *parure mondaine.*

MONDAINEMENT adv. D'une manière mondaine.

MONDANITÉ n. f. Vanité mondaine : *mépris des mondanités.*

MONDE n. m. (lat. *mundus*). L'univers ; la terre : *les cinq parties du monde.* **L'ancien monde**, l'Asie, l'Europe et l'Afrique ; **le nouveau monde**, l'Amérique et l'Océanie. *Fig.* Gens : *c'est se moquer du monde ;* société : *vivre dans le monde ;* vie séculière : *quitter le monde pour le cloître ;* la plupart des hommes : *connu de tout le monde. Venir au monde*, naître; *mettre au monde*, donner naissance ; *aller dans l'autre monde*, mourir ; *loger au bout du monde*, dans un quartier éloigné; *le grand monde*, la haute société ; *le petit monde*, les gens du commun.

MONDE adj. Pur, net, en style de l'Ecriture sainte : *les animaux mondes et immondes.*

MONDER v. tr. (lat. *mundare*). Nettoyer, séparer des impuretés ou des parties inutiles : *monder de l'orge, des amandes, de la casse.*

MONDIFIER v. tr. *Chir.* Nettoyer : *mondifier une plaie.*

MONÉGASQUE adj. et n. De la ville ou de la principauté de Monaco. On dit quelquefois MONAGASQUE.

MONÉTAIRE adj. (lat. *moneta*, monnaie). Qui a rapport aux monnaies : *système monétaire.*

MONÉTISATION n. f. Transformation d'un métal en monnaie.

MONGOL, E adj. et n. De la Mongolie.

MONITEUR, TRICE n. (lat. *monitor;* de *monere*, avertir). Personne qui donne des avis, des conseils ; élève répétiteur dans les écoles mutuelles. N. m. Titre de certains journaux.

MONITION n. f. Avertissement donné avant l'excommunication.

MONITOIRE adj. et n. m. Lettre d'un juge ecclésiastique pour obliger ceux qui ont connaissance d'un fait à le révéler : *lancer un monitoire, une lettre monitoire.*

MONITORIAL, E adj. Qui est en forme de monitoire : *lettre monitoriale.*

MONNAIE n. f. (lat. *moneta*). Toute sorte de pièces de métal servant au commerce et frappées par autorité souveraine : *monnaie d'or, d'argent, de cuivre. Fig. Battre monnaie*, se procurer de l'argent ; *rendre à quelqu'un la monnaie de sa pièce*, user de représailles ; *payer quelqu'un en monnaie de singe*, se moquer de lui au lieu de le satisfaire.

MONNAYAGE n. m. Fabrication de la monnaie.

MONNAYER v. tr. Convertir un métal en monnaie.

MONNAYEUR n. m. Ouvrier qui travaille à la monnaie de l'Etat. **Faux monnayeur,** qui fabrique de la fausse monnaie.

MONO, préfixe. V. MON.

MONOCHROME adj. et n. m. (préf. *mono* et gr. *chrôma*, couleur). Se dit des objets qui sont d'une seule couleur.

MONOCLE n. m. (préf. *mono* et lat. *oculus*, œil). Lunette composée d'un seul verre.

MONOCORDE n. m. (préf. *mono* et *corde*). Instrument à une seule corde, pour déterminer les rapports numériques des sons et pour accorder les autres instruments.

MONOCOTYLÉDONE adj. et n. f. (préf. *mono* et *cotylédon*). Se dit des plantes qui, comme le lis, n'ont qu'un seul lobe ou cotylédon.

MONOGRAMME n. m. (préf. *mono* et gr. *gramma*, lettre). Chiffre composé des principales lettres d'un nom : *IHS est le monogramme de Jésus-Christ ;* chiffre ou signe que les artistes apposent au bas de leurs ouvrages.

MONOGRAPHIE n. f. (préf. *mono* et gr. *graphô*, je décris). Description spéciale d'un seul objet, d'un seul genre.

MONOGRAPHIQUE adj. Qui a le caractère d'une monographie.

MONOLITHE adj. et n. m. (préf. *mono* et gr. *lithos*, pierre). Ouvrage exécuté d'un seul bloc de pierre : *les obélisques sont des monolithes.*

MONOLOGUE n. m. (préf. *mono* et gr. *logos*, discours). Scène où un personnage de théâtre est seul et se parle à lui-même.

MONOMANE adj. et n. Qui est atteint de monomanie.

MONOMANIE n. f. (préf. *mono* et *manie*). Espèce d'aliénation mentale, dans

laquelle une seule idée semble absorber toutes les facultés de l'intelligence.

MONÔME n. m. (préf. *mon* et gr. *nomê*, distribution). Quantité algébrique composée d'un seul terme.

MONOPÉTALE adj. (préf. *mono* et *pétale*). Qui n'a qu'un pétale.

MONOPHYLLE (*fi-le*) adj. *Bot.* Se dit d'un calice formé d'une seule pièce.

MONOPOLE n. m. (préf. *mono* et gr. *polein*, vendre). Privilège que possède un individu, une compagnie, un gouvernement, de vendre seul certaines denrées : *le monopole du tabac, des poudres, des monnaies, du sel, etc.*

MONOPOLEUR n. m. Qui exerce un monopole.

MONOPOLISER v. tr. Exercer le monopole.

MONOPTÈRE adj. et n. *Arch.* Se dit d'un édifice qui n'a qu'une seule rangée de colonnes, et surtout d'un édifice rond formé d'une simple colonnade sans mur.

MONORIME adj. Qui n'a qu'une seule rime : *couplet monorime.*

MONOSTIQUE n. m. Epigramme, inscription en un seul vers.

MONOSYLLABE n. m. (préf. *mono* et *syllabe*). Mot qui n'a qu'une syllabe.

MONOSYLLABIQUE adj. Se dit des vers dont tous les mots sont des monosyllabes, comme dans ce vers de Racine :
Le jour n'est pas plus pur que le fond de [*mon cœur.*

MONOTHÉISME n. m. (préf. *mono* et gr. *theos*, dieu). Doctrine qui n'admet qu'un seul Dieu.

MONOTHÉISTE n. m. Partisan du monothéisme.

MONOTHÉLISME n. m. Doctrine hérétique qui ne reconnaissait en J.-C. qu'une seule volonté, bien qu'elle admît en lui deux natures.

MONOTHÉLITE adj. et n. Se dit des hérétiques qui professaient le monothélisme.

MONOTONE adj. (préf. *mono* et gr. *tonos*, ton). Qui est presque toujours sur le même ton : *chant monotone. Fig.* Trop uniforme, qui manque de variété : *vie, style monotone.*

MONOTONIE n. f. Uniformité ennuyeuse dans le ton de la voix, dans la déclamation, le style, dans l'existence.

MONS n. m. Abréviation familière de *monsieur* ou de *monseigneur.*

MONSEIGNEUR n. m. Titre d'honneur donné aux princes, aux évêques, aux personnes d'une dignité éminente. Pl. *messeigneurs, nosseigneurs.*

MONSEIGNEUR n. m. Pince, espèce de levier dont les voleurs se servent pour forcer les serrures.

MONSEIGNEURISER v. tr. Donner le titre de *monseigneur.*

MONSIEUR n. m. Titre donné par civilité à tout homme à qui l'on parle ou à qui l'on écrit; homme dont le langage et les manières annoncent quelque éducation : *un monsieur est venu vous demander;* nom que les domestiques donnent à leur maître : *monsieur est sorti;* titre qu'on donnait autrefois en France au frère cadet du roi. *Faire le monsieur, le gros monsieur,* l'homme d'importance; *prune de Monsieur,* grosse prune d'un beau violet. Pl. *messieurs.*

MONSTRE n. m. (lat. *monstrum*). Etre dont la conformation est contre nature. *Fig.* S'emploie pour peindre l'excès : *monstre de laideur;* l'énormité : *monstre de cruauté.*

MONSTRUEUSEMENT adv. Prodigieusement, excessivement.

MONSTRUEUX, EUSE adj. Qui a une conformation contre nature : *enfant monstrueux. Fig.* Prodigieux : *grosseur monstrueuse ;* excessif : *prodigalité monstrueuse ;* horrible : *crime monstrueux.*

MONSTRUOSITÉ n. f. Vice de ce qui est monstrueux ; chose monstrueuse : *cette action est une monstruosité.*

MONT n. m. (lat. *mons, montis*). Grande masse de terre isolée et élevée au-dessus du sol : *le mont Etna. Fig. Promettre monts et merveilles,* faire des promesses exagérées; *par monts et par vaux,* de tous côtés. *Absol. Les Monts,* les Alpes.

MONTAGE n. m. Action de monter une machine.

MONTAGNARD, E adj. et n. Qui habite les montagnes.

MONTAGNE n. f. (rad. *mont*). Masse de terre ou de roche fort élevée au-dessus du terrain qui l'environne.

MONTAGNEUX, EUSE adj. Où il y a beaucoup de montagnes.

MONTANT n. m. Pièce de bois ou de fer, posée verticalement, dans certains ouvrages de menuiserie, de serrurerie, etc.

MONTANT n. m. Total d'un compte : *le montant des dépenses.* Goût relevé.

MONTANT, E adj. Qui monte : *marée montante;* qui va en montant : *chemin montant.*

MONT-DE-PIÉTÉ n. m. (ital. *monte di pietà*, banque de charité). Etablissement où l'on prête de l'argent à intérêt, sur nantissement. Pl. des *monts-de-piété.*

MONTÉ, E adj. Bien pourvu : *être monté en habits;* exalté : *avoir la tête montée.*

MONTÉE n. f. Lieu qui va en montant; endroit par où l'on monte à un coteau, à une éminence.

MONTER v. int. (rad. *mont*). Se transporter en un lieu plus élevé : *monter au 2e au 3e étage, monter sur un arbre;* s'élever : *la rivière monte;* aller en montant : *le terrain monte. Fig.* Avoir de l'avancement : *monter en grade;* hausser de prix : *le blé monte;* former un total de : *la dépense monte à cent francs.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. V. tr. Transporter en un lieu plus élevé : *monter du foin au grenier;* ajuster, assembler : *monter un dia-*

mant, une machine; bander les ressorts : *monter une montre;* être sur : *monter un cheval. Fig.* Préparer : *monter une cabale;* exciter : *monter la tête.* **Se monter** v. pr. Se fournir : *se monter en linge.*

MONTEUR n. m. Ouvrier qui monte des pièces d'orfèvrerie, etc.



MONTGOLFIÈRE n. f. (de *Montgolfier*, n. pr.). Ballon primitif, ouvert à la partie inférieure et renfermant de l'air dilaté par la chaleur (*).

MONTICULE n. m. Petit mont.

MONT-JOIE n. m. Ancien cri de guerre des Français.

MONTMORENCY n. f. Variété de cerise à courte queue et acide.

MONTOIR n. m. Grosse pierre ou billot de bois pour monter à cheval.

MONTRABLE adj. Qui peut être montré.

MONTRE n. f. (rad. *montrer*). Petite horloge portative. **Montre marine,** faite avec une extrême précision; **montre à répétition,** à laquelle on peut faire sonner l'heure, en poussant un petit bouton.

MONTRE n. f. Marchandises exposées au dehors d'une boutique; armoire vitrée pleine de ces marchandises : *mettre un article en montre. Fig.* Etalage : *faire montre de son érudition.*

MONTRER v. tr. (lat. *monstrare*). Fair voir : *montrer ses bijoux;* manifester : *montrer du courage;* prouver : *montrer qu'on a raison;* enseigner : *montrer l'italien. Montrer les dents,* faire voir qu'on est disposé à résister; *montrer quelqu'un au doigt,* s'en moquer publiquement; *cet habit montre la corde,* est très usé. **Se montrer** v. pr. Paraître, se faire voir. *Fig.* Faire bonne ou mauvaise contenance dans une occasion.

MONTREUR, EUSE n. Personne qui montre quelque chose au public : *montreur de bêtes féroces.*

MONTUEUX, EUSE adj. Inégal, coupé de collines : *terrain montueux.*

MONTURE n. f. Bête sur laquelle on monte; ce qui sert à assembler, à supporter la partie principale d'un objet : *la monture d'une scie.* Se dit du travail de l'ouvrier qui a monté un ouvrage : *il en coûte tant pour la monture.*

MONUMENT n. m. (lat. *monumentum*). Ouvrage d'architecture ou de sculpture, pour transmettre à la postérité le souvenir d'un grand homme, d'une belle action; édifice public. *Fig.* Tout ouvrage digne de passer à la postérité : *les œuvres d'Homère sont le plus beau monument de l'antiquité.*

MONUMENTAL, E, AUX adj. Qui a les proportions d'un monument : *tombeau monumental.*

MOQUER (SE) v. pr. (gr. *môkos*, raillerie). Se railler; mépriser, braver : *se moquer des réprimandes;* ne pas parler sérieusement : *c'est se moquer que de...*

MOQUERIE n. f. Parole ou action moqueuse; chose absurde, impertinente : *c'est une moquerie que de...*

MOQUETTE n. f. Etoffe veloutée en laine, qui s'emploie pour tapis et pour meubles.

MOQUEUR, EUSE adj. et n. Qui a l'habitude de se moquer, de railler. N. m. Oiseau d'Amérique, du genre merle.

MORAILLES n. f. pl. Espèce de tenailles pour pincer le nez des chevaux difficiles à ferrer.



MORAILLON n. m. Pièce de fer avec un anneau qui entre dans la serrure pour fermer un coffre (*).

MORAINE n. f. *Géol.* Débris de roches qui s'amassent sur les côtés ou au pied d'un glacier.

MORAL, E, AUX adj. (lat. *moralis;* de *mores,* mœurs). Qui concerne les mœurs : *réflexion morale;* qui pratique la morale : *homme moral;* qui a sa source dans le cœur : *facultés morales.* N. m. Ensemble de ces facultés : *le physique influe sur le moral.*

MORALE n. f. Science qui enseigne les règles à suivre pour faire le bien et éviter le mal; moralité d'une fable; réprimande : *faire la morale à un enfant.*

MORALEMENT adv. Suivant les règles de la morale.

MORALISATEUR, TRICE adj. Propre à moraliser.

MORALISATION n. f. Action de moraliser : *la moralisation du peuple.*

MORALISER v. tr. Rendre moral : *moraliser les classes ouvrières;* réprimander : *moraliser un enfant.* V. int. Faire des réflexions morales : *il moralise sans cesse.*

MORALISEUR, EUSE n. Qui affecte de parler morale.

MORALISTE n. Auteur qui écrit sur les mœurs, comme Montaigne, La Bruyère, etc. Adj. : *écrivain moraliste.*

MORALITÉ n. f. Réflexion morale : *belle moralité;* but moral d'un ouvrage, sens moral d'une fable : *moralité cachée;* rapport de la conduite avec la morale : *moralité des actions;* mœurs : *homme sans moralité;* composition dramatique en vers, au moyen âge.

MORBIDE adj. (lat. *morbidus;* de *morbus,* maladie). *Méd.* Qui tient à la maladie : *état morbide.*

MORBIDESSE n. f. (ital. *morbidezza*). *Peint.* et *sculpt.* Souplesse et délicatesse des chairs dans une figure.

MORBIFIQUE adj. Qui cause la maladie : *humeur, virus morbifique.*

MORBLEU interj. Espèce de jurement qui marque l'impatience, la colère.

MORCEAU n. m. (lat. *morsus,* morsure). Partie séparée d'un tout : *morceau de pain;* portion distincte : *morceau de terre;* fragment d'un ouvrage d'esprit : *morceau de la Henriade;* dans les arts,

pièce entière : *morceau d'architecture, de musique*.

MORCELER v. tr. Diviser en morceaux : *morceler un héritage*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

MORCELLEMENT n. m. Action de morceler.

MORDACHE n. f. Espèce de tenaille.

MORDACITÉ n. f. (lat. *mordax, mordacis*, mordant). Qualité corrosive : *la mordacité de l'eau-forte. Fig.* Caractère d'une parole, d'un discours aigre et piquant.

MORDANT, E adj. Qui mord. Ne s'emploie guère qu'au fig. : *esprit, style mordant*. N. m. Vernis pour fixer l'or en feuilles sur le cuivre, le bronze, etc. ; composition chimique pour fixer les couleurs sur les étoffes

MORDICANT, E adj. Corrosif : *suc mordicant. Fig. : esprit mordicant.*

MORDICUS (*uce*) adv. (m. lat.). Avec ténacité : *soutenir une opinion mordicus.*

MORDIENNE n. f. *A la grosse mordienne*, sans façon. *Fam.*

MORDILLAGE n. m. Action de mordiller.

MORDILLER v. tr. Mordre légèrement et à plusieurs reprises.

MORDORÉ, E adj. Brun mêlé de rouge : *habit mordoré.*

MORDORURE n. f. Couleur mordorée.

MORDRE v. tr. (lat. *mordere*). Blesser, entamer avec les dents ; ronger : *la lime mord l'acier. Fig. Mordre la poussière*, être tué dans un combat. V. int. Même sens que le tr. : *mordre dans son pain.* V. pr. *S'en mordre les doigts*, s'en repentir.

MORE ou **MAURE** n, m. Habitant des Etats barbaresques.

MOREAU adj. m. Se dit d'un cheval extrêmement noir.

MORELLE n. f. Genre de plantes.

MORESQUE adj. Qui imite ce qu'ont fait les Mores ou Arabes : *architecture moresque*. N. f. Femme du pays more ; sorte de danse à la manière des Mores.

MORFIL n. m. Petites parties d'acier qui restent au tranchant d'une lame qu'on vient de repasser ; dents d'éléphant non encore travaillées.

MORFONDRE v. tr. Causer un froid qui incommode : *la pluie l'a morfondu.* **Se morfondre** v.pr.S'ennuyer à attendre.

MORFONDURE n. f. Maladie du cheval qui a été brusquement saisi par le froid, sorte de catarrhe nasal.

MORGANATIQUE adj. Se dit d'un mariage contracté entre un prince et une personne de condition inférieure à qui il ne donne pas tous les droits d'épouse.

MORGANATIQUEMENT adv. D'une manière morganatique.

MORGELINE n. f. Plante à petites fleurs et à feuilles pointues dite aussi *alsine : le mouron est une sorte de morgeline.*

MORGUE n. f. Contenance hautaine.

MORGUE n. f. Lieu où l'on expose les cadavres des personnes dont l'identité n'est pas reconnue.

MORGUÉ ! MORGUENNE ! Jurons villageois annonçant un commencement de colère.

MORGUER v. tr. Braver avec insolence.

MORIBOND, E adj. et n. (lat. *moribundus ;* de *mori*, mourir). Qui va mourir.

MORICAUD, E adj. et n. (rad. *more*). Qui a la peau très brune.



MORIGÉNER v. tr. (lat. *mores*, mœurs ; *gignere*, produire). Corriger. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

MORILLE n. f. Sorte de champignon excellent à manger (*).

MORILLON n. m. Sorte de raisin noir. Pl. Emeraudes brutes.



MORION n. m. Armure de tête des anciens chevaliers, plus légère que le casque (*).

MORMON, ONNE n. Membre d'une secte américaine fondée en 1827, et qui professe la théocratie et la polygamie.

MORNE adj. Triste, sombre.

MORNE n. m. Petite montagne isolée, dans les Antilles.

MORNIFLE n. f. Coup de la main sur le visage. *Pop.*

MOROSE adj. (lat. *morosus*). Chagrin, bizarre.

MOROSITÉ n. f. Caractère morose.

MORPHINE n. f. (de *Morphée*, dieu du sommeil). Alcali végétal qui donne à l'opium sa vertu soporifique et calmante.

MORS n. m. (rad. *mordre*). Partie de la bride qui passe dans la bouche du cheval et sert à le gouverner. *Prendre le mors aux dents*, se dit d'un cheval qui s'emporte.



MORSE n. m. Mammifère amphibie des mers glaciales (*).

MORSURE n.f.Plaie, meurtrissure, marque faite en mordant. *Fig. : les morsures de la calomnie.*

MORT n. f. (lat. *mors, mortis*). Fin de la vie ; peine capitale : *être condamné à mort. Fig.* Violente douleur : *souffrir mille morts ;* grands chagrins : *avoir la mort dans l'âme ;* cause de ruine : *la guerre est la mort du commerce.* **Mort civile**, privation des droits de citoyen ; **mort aux rats**, composition pour les détruire. Loc. adv. **A la mort**, excessivement : *haïr à la mort ;* **à la vie et à la mort**, pour toujours : *être amis à la vie et à la mort.*

MORT, E adj. Eteint : *yeux morts. Eau morte*, qui ne coule pas ; *papier mort*, non timbré. N. m. : *prier pour les morts.*

MORTADELLE n. f. Gros saucisson d'Italie.

MORTAILLABLE adj. Se disait d'un serf qui ne pouvait rien laisser à ses héritiers.

MORTAISE n. f. Entaille pratiquée dans l'épaisseur d'une pièce de bois ou de métal pour recevoir le tenon.

MORTAISER v. tr. Pratiquer une mortaise.

MORTALITÉ n. f. Condition de ce qui est sujet à la mort; quantité d'individus qui meurent annuellement; mort d'un grand nombre d'hommes ou d'animaux, par suite d'une épidémie : *grande mortalité.*

MORT-BOIS n. m. Bois de peu de valeur, comme les épines, les ronces, le bois blanc.

MORTE-EAU n. f. Nom donné aux marées les plus faibles.

MORTEL, ELLE adj. Qui appartient à la mort : *dépouille mortelle;* qui cause la mort : *maladie, blessure mortelle.* **Péché mortel,** qui fait perdre la grâce de Dieu; *ennemi mortel*, que l'on hait profondément. *Fig.* Extrême : *douleur mortelle;* long et ennuyeux : *dix mortelles lieues.* N. Homme, femme : *c'est un heureux mortel.* N. m. pl. *Les mortels,* le genre humain.

MORTELLEMENT adv. A mort : *blessé mortellement. Fig.* Extrêmement : *haïr mortellement.*

MORTE-PAYE n. f. Personne qu'on entretient dans une maison sans qu'elle y rende aucun service. Pl. *mortes-payes.*

MORTE-SAISON n. f. Temps où, dans certaines professions, on a moins de travail, moins de débit qu'à l'ordinaire. Pl. des *mortes-saisons.*

MORT-GAGE n. m. Gage dont on laisse jouir un créancier sans que les fruits dont il profite soient imputables sur la dette.

MORTIER n. m. (lat. *mortarium*). Mélange de chaux, de sable et d'eau, pour unir les pierres de construction; vase où l'on pile les drogues (*); bouche à feu, très courte, pour lancer des bombes; autrefois, bonnet rond de velours noir, que portaient les présidents du parlement : *président à mortier.*



MORTIFÈRE adj. Qui cause la mort : *plante mortifère.*

MORTIFIANT, E adj. Qui mortifie, humilie : *refus mortifiant.*

MORTIFICATION n. f. Action de mortifier son corps. *Fig.* Humiliation : *cruelle mortification. Méd.* Etat des chairs mortes, gangrenées.

MORTIFIER v. tr. (lat. *mors, mortis,* mort; *facere,* faire). Rendre plus tendre, en parlant de la viande; affliger son corps par des jeûnes, des austérités. *Fig.* Humilier.

MORT-NÉ, E adj. Mort en venant au monde. Pl. des enfants *mort-nés,* des brebis *mort-nées.*

MORTUAIRE adj. Qui appartient au service, à la pompe funèbre : *drap mortuaire.* **Registre mortuaire,** où sont inscrits les noms des personnes décédées; **extrait mortuaire,** qu'on tire de ce registre.

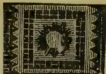
MORUE n. f. Poisson de mer du genre gade.



MORVE n. f. (lat. *morbus,* maladie). Humeur visqueuse qui découle des narines; maladie contagieuse des chevaux.

MORVEUX, EUSE adj. Qui a la morve au nez : *enfant morveux. Cheval morveux,* qui a la maladie appelée morve. N. Jeune enfant, fille ou garçon, sans expérience. *Fam.*

MOSAÏQUE n. f. (gr. *mouseion,* musée). Ouvrage de marqueterie, composé de pierres ou d'émaux de différentes couleurs, rapportés ensemble (*). *Fig.* Ouvrage d'esprit, composé de morceaux dont les sujets sont différents.



MOSAÏQUE adj. Qui vient de Moïse : *loi mosaïque.*

MOSAÏSME n. m. Loi de Moïse.

MOSAÏSTE n. m. Artiste en mosaïque.

MOSARABE adj. V. MOZARABE.

MOSCOUADE n. f. Sucre brut.

MOSCOVITE adj. et n. De Moscou, et, par ext., de Russie, parce que Moscou, ville sainte, personnifie par excellence la Russie tout entière.

MOSETTE n. f. V. MOZETTE.

MOSQUÉE n. f. Temple des mahométans.

MOT n. m. Une ou plusieurs syllabes réunies qui expriment une idée; ce qu'on dit, ce qu'on écrit brièvement : *dire un mot à l'oreille, écrire un mot à quelqu'un;* sentence, parole mémorable : *beau mot de Socrate;* prix offert ou demandé : *c'est mon dernier mot;* nom de la chose donnée à deviner dans une énigme, un logogriphe. **Mot d'ordre,** qui sert pour reconnaître; **bon mot,** spirituel; **gros mots,** paroles injurieuses, offensantes; *prendre au mot,* accepter du premier coup une proposition; *se donner le mot,* être d'intelligence; *connaître le fin mot,* la vérité cachée d'une chose; *trancher le mot,* parler net, sans ménagement; *entendre à demi-mot,* comprendre ce qui n'est dit qu'à moitié. Loc. adv. **En un mot,** enfin; **mot à mot,** sans rien changer.

MOTACILLE (*ci-le*) n. f. Nom scientifique du genre bergeronnette.

MOTET n. m. Morceau de musique religieuse, composé sur des paroles latines qui ne font point partie essentielle de l'office divin.

MOTEUR n. m. (lat. *motor;* de *movere, motum,* mouvoir). Tout ce qui, en mécanique, imprime le mouvement, comme l'eau, l'air, la vapeur, etc. *Par ext. : Dieu est le grand moteur de l'univers. Fig.* Instigateur : *être le moteur d'une entreprise, d'une conjuration.* Adj. Qui produit un mouvement : *force motrice.*

MOTIF n. m. (lat. *movere, motum,* mouvoir). Ce qui porte à faire une chose. *Mus.* Idée dominante dans un air, un chant.

MOTION n. f. (lat. *motio*). Impulsion qui détermine le mouvement ; proposition faite dans une assemblée.

MOTIVER v. tr. Exposer les motifs d'un arrêt, d'une opinion, etc ; justifier : *rien ne motive cette mesure.*

MOTTE n. f. Petite masse de terre détachée. *Motte à brûler,* petite masse plate et ronde, faite ordinairement de tan et servant de combustible.

MOTUS (*uce*) interj. pour engager à garder le silence sur une affaire.

MOU ou **MOL, MOLLE** adj. (lat. *mollis*). Qui cède facilement au toucher : *cire, poire molle. Fig.* Qui manque de vigueur : *enfant, style mou;* efféminé : *vie molle.* N. m. Nom vulgaire du poumon de certains animaux : *mou de veau.*

MOUCHARD n. m. Espion de police. *Par ext.* Celui qui épie pour rapporter.

MOUCHARDER v. tr. et int. Espionner.

MOUCHE n. f. (lat. *musca*). Sorte d'insecte à deux ailes, dont les espèces sont fort communes. *Fig. Faire la mouche du coche,* faire le nécessaire, l'empressé ; *quelle mouche le pique?* pourquoi se fâche-t-il? *prendre la mouche,* se piquer, se fâcher mal à propos ; *fine mouche,* personne très rusée ; *pattes de mouche,* écriture fine et mal formée. Petit morceau de taffetas noir que les dames se mettaient autrefois sur le visage par coquetterie.

MOUCHER v. tr. (lat. *mucus,* morve). Presser les narines pour en faire sortir la surabondance des humeurs qui tombent dans le nez ; ôter le bout du lumignon d'une chandelle. Infliger une correction. *Pop.*

MOUCHER v. tr. Espionner.

MOUCHEROLLE n. m. Petit oiseau qui se nourrit de mouches.

MOUCHERON n m. Espèce de petite mouche ; bout de mèche qui brûle.

MOUCHETÉ, E adj. Tacheté, en parlant de certains animaux. *Blé moucheté,* malade ; *fleuret moucheté,* dont la pointe est garnie d'un bouton, afin d'éviter tout danger dans l'escrime.

MOUCHETER v. tr. Faire de petites mouches rondes sur une étoffe : *moucheter du satin.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

MOUCHETTES n. f. pl. Instrument pour moucher les bougies, les chandelles.



MOUCHETURE n. f. Ornement donné à une étoffe en la mouchetant.

MOUCHEUR n. m. Celui qui, dans un théâtre, était chargé de moucher les chandelles.

MOUCHOIR n. m. Linge pour se moucher. *Mouchoir de cou,* dont les femmes se couvrent le cou et la gorge.

MOUCHURE n. f. Ce qu'on ôte d'une chandelle en la mouchant.

MOUDRE v. tr. (lat. *molere ;* de *mola,* meule. — *Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent. Je moulais, nous moulions. Je moulus, nous moulûmes. Je moudrai, nous moudrons. Je moudrais, nous moudrions. Mouds, moulons. Que je moule, que nous moulions. Que je moulusse, que nous moulussions. Moulant. Moulu, e*). Broyer, mettre en poudre avec un moulin : *moudre du blé, du café.*

MOUE n. f. Grimace faite par mécontentement, en allongeant les lèvres.



MOUETTE n. f. Oiseau de mer.

MOUFETTE n. f. V. MOFETTE.

MOUFLARD, E n. Qui a le visage gros et rebondi.

MOUFLE n. f. Mitaine ou gros gant où il n'y a de séparation que pour le pouce ; assemblage de poulies, les unes fixes, les autres mobiles, servant à élever de lourds fardeaux (*).



MOUFLE n. m. *Chim.* Vaisseau de terre servant à soumettre des corps à l'action du feu, sans que la flamme y touche immédiatement.

MOUFLON n. m. Espèce de mouton sauvage.



MOUILLAGE n. m. Lieu de la mer pour jeter l'ancre.

MOUILLE-BOUCHE n. f. Espèce de poire fondante. Pl. des *mouille-bouche.*

MOUILLER v. tr (lat. *mollire,* amollir). Tremper, humecter : *mouiller du linge. Gram.* Donner à la lettre *l* doublée la valeur de l'*i,* comme dans le mot *fille. Mar. Mouiller l'ancre,* la jeter dans la mer pour qu'elle s'attache au fond et retienne le navire. On dit aussi absolument MOUILLER.

MOUILLETTE n. f. Morceau de pain long et mince qu'on trempe dans les œufs à la coque.

MOUILLOIR n. m. Vase où les fileuses trempent leurs doigts en filant.

MOUILLURE n. f. Action de mouiller ; état de ce qui est mouillé.

MOUJIK n. m. Paysan russe.

MOULAGE n. m. Action de mouler des ouvrages de sculpture.

MOULE n. m. (lat. *modulus ;* de *modus,* manière). Objet creusé de manière à donner une forme à la matière qu'on y introduit en fusion ; morceau de bois ou d'os, plat et rond, qu'on recouvre d'étoffe, pour en faire un bouton.

MOULE n. f. Mollusque de forme oblongue, bon à manger.



MOULÉ, E adj. *Lettre moulée,* imprimée. N. m. Caractères imprimés : *ne savoir lire que le moulé.*

MOULER v. tr. Jeter en moule : *mouler une statue. Mouler une chose sur une autre*, reproduire celle-ci.

MOULEUR n. m. Ouvrier qui moule des ouvrages de sculpture.

MOULIN n. m. (v. fr. *moule*, meule). Machine à moudre le grain, à pulvériser certaines matières, à en exprimer le suc, à piler, etc. : *moulin à café, à huile, à foulon*. **Moulin à vent,** moulin à moudre les grains, dont le vent est la force motrice (*). *Fig. Moulin à paroles*, personne très babillarde.



MOULINAGE n. m. Action de tordre ou de filer la soie grège avec une espèce de moulin garni de bobines et de fuseaux.

MOULINER v. tr. Faire subir à la soie l'opération du moulinage. Se dit aussi des vers qui rongent le bois et le mettent en poussière.

MOULINET n. m. Tourniquet; petite roue de moulin. *Faire le moulinet*, faire mouvoir rapidement autour de soi une épée, un bâton, etc.

MOULINEUR ou **MOULINIER** n. m. Ouvrier employé au moulinage de la soie.

MOULT adv. (lat. *multum*). Beaucoup : *moult vaillant. Vieux*.

MOULU, E adj. Rompu, brisé de fatigue : *avoir le corps moulu. Or moulu*, réduit en très petites parties, pour dorer les métaux

MOULURE n. f. Partie plus ou moins saillante, carrée ou ronde, servant d'ornement à un ouvrage d'architecture.

MOURANT, E adj. Qui se meurt; qui annonce qu'on est près de mourir : *voix mourante. Fig.* Languissant : *regards mourants*. N. : *un champ de bataille couvert de morts et de mourants*.

MOURIR v. int. (lat. *mori*; du sanscrit *mar*, même sens — *Je meurs, nous mourons, vous mourez, ils meurent. Je mourais. Je mourus. Je suis mort. Je mourrai. Je mourrais. Meurs, mourons, mourez. Que je meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent. Que je mourusse. Mourant. Mort, e*). Cesser de vivre. *Fig. Vous me faites mourir*, vous m'impatientez, *la chandelle meurt*, s'éteint; *mourir d'ennui, de honte, d'envie*, etc., en éprouver les tourments. V. pr. *Il se meurt*, il est près de mourir.

MOURON n. m. Petite plante qui sert à la nourriture des oiseaux.

MOURRE n. f. Sorte de jeu d'enfants.

MOUSQUET n. m. Espèce de fusil qu'on faisait partir par le moyen d'une mèche allumée.



MOUSQUETADE n. f. Coup de mousquet.

MOUSQUETAIRE n. m. Autrefois, fantassin armé d'un mousquet, gentilhomme d'une des compagnies à cheval de la maison du roi.

MOUSQUETERIE n. f. Décharge de plusieurs fusils tirés en même temps.

MOUSQUETON n. m. Fusil court, à l'usage de certains corps de cavalerie

MOUSSE n. m. Apprenti matelot

MOUSSE n. f. Plante fort épaisse et fort menue, qui naît sur les toits, sur les pierres, sur les arbres; écume qui se forme sur la surface de certains liquides.

MOUSSE adj. Qui n'est pas aigu ou tranchant : *pointe, lame mousse*.

MOUSSELINE n. f. Le plus léger des tissus de coton. Adj. *Verre mousseline*, verre très fin.

MOUSSER v. int. Se dit des liqueurs sur lesquelles il se fait de la mousse. *Fig. Faire mousser quelqu'un*, le vanter.

MOUSSERON n. m. Petit champignon, le plus parfumé de tous.

MOUSSEUX, EUSE adj. Qui mousse : *bière mousseuse*.

MOUSSOIR n. m. Cylindre de bois pour délayer une pâte, pour faire mousser le chocolat.

MOUSSON n. f. Vents périodiques qui, sur la mer des Indes, soufflent six mois d'un côté, et les six autres mois du côté opposé.

MOUSSU, E adj. Couvert de mousse : *pierre moussue*. **Rose moussue,** couverte d'une espèce de mousse. On dit abusivement MOUSSEUSE.

MOUSTACHE n. f. (gr. *mustax*). Barbe qu'on laisse au-dessus de la lèvre supérieure. *Fig.* **Vieille moustache,** soldat vieilli dans le service. Poils longs et raides de la gueule de certains animaux.

MOUSTIQUAIRE n f. Gaze autour des lits pour garantir des moustiques.

MOUSTIQUE n. m. (esp. *mosquito*, cousin). Petit insecte des pays chauds, dont la piqûre est très douloureuse (*).



MOÛT n. m. (lat. *mustum*). Vin doux qui n'a pas encore fermenté.

MOUTARD n. m. Petit garçon. *Pop.*

MOUTARDE n. f. (celtique *mwstardd*, qui émet une forte odeur). Graine de sénevé broyée et délayée avec du vinaigre ou un autre liquide; la graine même ou la plante.

MOUTARDIER n. m. Petit vase où l'on met la moutarde; celui qui fait et vend de la moutarde.

MOUTIER n. m. Monastère. *Vieux*.

MOUTON n. m. (bas lat. *multo*). Bélier qu'on engraisse; sa viande. *Fig.* Homme d'humeur douce et traitable : *c'est un mouton;* masse de fer, ou pièce de bois garnie de fer, qu'on élève et qu'on laisse retomber sur des pieux pour les enfoncer

MOUTONNER v. tr. Rendre frisé, annelé comme la laine d'un mouton : *moutonner une chevelure*. V. int. Commencer à s'agiter et à blanchir, en parlant des eaux de la mer.

MOUTONNERIE n. f. Caractère du mouton, esprit d'imitation; poésie pastorale insipide.

MOUTONNEUX, EUSE adj. Qui moutonne : *mer moutonneuse.*

MOUTONNIER, IÈRE adj. Qui fait ce qu'il voit faire, à la manière des moutons : *la multitude est moutonnière.*

MOUTURE n. f. Action de moudre le blé; salaire du meunier; mélange par tiers de froment, de seigle et d'orge : *farine, pain de mouture.*

MOUVANCE n. f. Dépendance féodale.

MOUVANT, E adj. Qui a la puissance de mouvoir : *force mouvante;* dont le fond n'est pas stable : *sable mouvant, terre mouvante.*

MOUVEMENT n. m. (rad. *mouvoir*). Etat d'un corps dont la position, par rapport à un point fixe, change continuellement : *le mouvement de la terre;* action vitale : *mouvement du cœur, des artères;* exercice, activité : *se donner du mouvement;* changements de garnison : *mouvement de troupes.* Pl. Marche d'une armée : *observer les mouvements de l'ennemi. Fig.* Agitation, fermentation politique : *les esprits sont en mouvement;* passions : *mouvements de l'âme;* sentiment intérieur et passager : *mouvement de pitié;* inspiration : *agir de son propre mouvement. Litt. Mouvement oratoire,* passage d'un discours empreint d'images plus vives, d'une éloquence plus marquée. *Mus.* Degré de vitesse ou de lenteur de la mesure : *presser, ralentir le mouvement. Horl.* Ressorts d'une montre, d'une horloge. **Mouvement perpétuel**, qui se perpétuerait indéfiniment, sans le secours d'aucune action nouvelle qui viendrait le ranimer. *Fig. Chercher le mouvement perpétuel,* la solution d'une question insoluble.

MOUVEMENTÉ, E adj Accidenté, qui a du mouvement, de l'animation : *style, paysage mouvementé.*

MOUVER v. tr. Remuer la terre d'un pot, d'une caisse.

MOUVOIR v. tr. (lat. *movere — Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. Je mouvais, nous mouvions. Je mus, nous mûmes. Je mouvrai, nous mouvrons. Je mouvrais, nous mouvrions. Meus, mouvons. Que je meuve, que nous mouvions. Que je musse, que nous mussions. Mouvant. Mû, mue*). Remuer : *mouvoir une pierre;* faire agir : *l'esprit meut la matière.* V. pr. **Se mouvoir,** être en mouvement.

MOXA n. m. Substance que l'on brûle sur la peau pour la scarifier : *appliquer un moxa.*

MOYE n. f. Couche tendre qui se trouve dans la pierre et qui la fait déliter.

MOYEN n. m. (lat *medium,* milieu). Ce qui sert pour parvenir à une fin : *moyens légitimes, criminels;* pouvoir de faire une chose : *obligez-moi, si vous en avez le moyen;* entremise : *arriver à un emploi par le moyen de quelqu'un.* Pl. Richesses : *vivre selon ses moyens;* facultés naturelles : *avoir de grands moyens. Prat.* Raisons alléguées dans une cause : *moyens de nullité. Math.* Termes d'une proportion placés entre les deux extrêmes.

MOYEN, ENNE adj. (lat. *medianus,* qui est au milieu). Se dit de ce qui est entre deux extrémités : *homme de moyen âge;* médiocre : *de moyenne grandeur.* N. m. *Moyen âge,* temps écoulé depuis la chute de l'empire romain (475) jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II (1453). N. f. Quantité comprise entre deux autres avec lesquelles elle a certains rapports.

MOYENNANT prép. Au moyen de : *moyennant ce secours.*

MOYENNEMENT adv. Médiocrement.

MOYENNER v. tr. Procurer une chose par entremise.

MOYETTE n. f. Petite meule provisoire qu'on fait dans les champs, pour garantir les récoltes de la pluie.



MOYEU n. m. Partie de la roue d'une voiture, dans laquelle s'emboîtent les rais (*).

MOYEU n. m. Espèce de prune confite : *un pot de moyeux.*

MOZARABE ou **MOSARABE** n. m. Chrétien d'Espagne soumis à la domination musulmane. Adj. : *langue, coutumes mozarabes.* On dit aussi MOZARABIQUE.

MOZETTE ou **MOSETTE** n. f. Camail que portent les évêques et les chanoines.

MUABLE adj. Sujet au changement.

MUANCE n. f. Changement d'une note en une autre pour aller au delà des six anciennes notes de musique, en montant ou en descendant.

MUCHE-POT (À) loc. adv. V. MUSSE-POT.

MUCILAGE n. m. Substance visqueuse et nourrissante, répandue dans presque tous les végétaux.

MUCILAGINEUX, EUSE adj. Qui contient du mucilage.

MUCOSITÉ n. f. (lat. *mucus,* morve). Humeur épaisse : *les mucosités du cerveau.*



MUE n. f. Changement dans le plumage, le poil, la peau, auquel les animaux sont sujets à certaines époques de leur vie; temps où arrive ce changement; grande cage (*), lieu étroit et obscur où l'on tient la volaille pour l'engraisser.

MUER v. int. (lat. *mutare,* changer). Se dit des animaux qui perdent leur peau, leur poil ou leur plumage; des jeunes gens dont la voix change à l'époque de la puberté.

MUET, ETTE adj. (lat. *mutus*). Qui n'a pas l'usage de la parole; qu'un sentiment quelconque empêche de parler : *muet de terreur. Gram. Voyelle muette,*

qu'on ne prononce que peu ou point; *h muet*, qui n'est point aspiré. N. Personne privée de l'usage de la parole.

MUETTE n. f. Pavillon servant de rendez-vous de chasse.

MUÉZIN ou **MUEZZIN** n. m. Crieur dont l'emploi principal est d'annoncer à haute voix aux musulmans, du haut du minaret, l'heure de la prière.

MUFLE n. m. Extrémité du museau de certains animaux.

MUFLIER n. m, Genre de plantes, de la famille des personnées.

MUFTI ou **MUPHTI** n. m. Docteur de la loi mahométane investi de certaines fonctions religieuses et judiciaires. Le *Grand Mufti* ou *Cheikh-ul-islam* est le chef de la religion mahométane.

MUGE ou **MULET** n. m. Poisson de mer.

MUGIR v. int. Crier, en parlant des bœufs, des vaches, des taureaux. *Fig.* Retentir : *les flots, les vents mugissent.*

MUGISSANT, E adj. Qui mugit : *flots mugissants.*

MUGISSEMENT n. m. Cri du bœuf, de la vache. *Fig.: les mugissements des flots.*

MUGUET n. m. (v. fr. *muge*, musc). Plante printanière qui porte de petites fleurs blanches d'une odeur douce et agréable. *Méd.* Espèce d'inflammation qui se produit surtout dans la bouche des nouveau-nés.

MUGUET n. m. Jeune homme qui se pare avec soin, qui est très galant auprès des dames.

MUGUETER v. int. Faire le galant auprès des dames. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

MUID n. m. (lat. *modius*, mesure). Ancienne mesure de capacité pour les grains et les liquides; elle variait suivant les pays. Futaille contenant cette mesure.

MUIRE n. . Eau salée concentrée par l'évaporation.

MULÂTRE adj. et n. Né d'un nègre et d'une blanche, ou d'une négresse et d'un blanc. Comme nom, il a pour féminin *mulâtresse.*

MULE n. f. (lat. *mula*). Femelle du mulet; pantoufle à l'usage des dames (*) **Mule du pape**, pantoufle sur laquelle est une croix, et que le pape donne à baiser à ceux qui lui sont présentés.

MULET n. m. (lat. *mulus*). Animal engendré d'un âne et d'une jument, ou d'un cheval et d'une ânesse. *Par ext.* Tout animal de sang mêlé, produit par le croisement de deux races voisines.

MULET n. m. Poisson de mer.

MULETIER n. m. Conducteur de mulets.

MULOT n. m. (lat. *mus, muris*, rat). Sorte de rat qui vit sous terre.

MULT, MULTI Préfixe latin signifiant beaucoup, nombreux.

MULTICOLORE adj. Où l'on remarque un grand nombre de couleurs.

MULTIFLORE adj. Qui a beaucoup de fleurs.

MULTIFORME adj. Qui a ou prend plusieurs formes : *la vérité est multiforme.*

MULTIPLE adj. (lat. *multiplex*). Qui n'est pas simple : *question multiple.* Adj. et n. m. *Arith.* Se dit d'un nombre qui en contient un autre plusieurs fois exactement : 8 *est un multiple de* 2.

MULTIPLIABLE adj. Qui peut être multiplié.

MULTIPLICANDE n. m. Nombre à multiplier par un autre.

MULTIPLICATEUR n. m. Nombre par lequel on en multiplie un autre.

MULTIPLICATION n. f. Augmentation en nombre : *la multiplication des êtres. Arith.* Opération par laquelle on répète un nombre, appelé multiplicande, autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre, appelé multiplicateur.

MULTIPLICITÉ n. f. Nombre considérable : *la multiplicité des lois.*

MULTIPLIER v. tr. Augmenter une quantité, un nombre. *Arith.* Répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre. V. int. Produire : *croissez et multipliez.* **Se multiplier** v. pr. *Fig.* Etre en quelque sorte, et à force d'activité, en plusieurs lieux à la fois.

MULTITUDE n. f. (lat. *multitudo*). Grand nombre; le vulgaire : *flatter la multitude.*

MULTIVALVE adj. Se dit des coquilles composées de plusieurs valves.

MUNICIPAL, E, AUX adj. (lat. *municipalis;* de *municipium*, municipe). Qui concerne la commune : *loi municipale.* **Conseil municipal**, chargé de l'administration d'une commune.

MUNICIPALEMENT adv. Selon les formes municipales.

MUNICIPALITÉ n. f. Corps des officiers municipaux; bureaux de l'administration municipale.

MUNICIPE n. m. (lat. *municipium*). Ville soumise à l'autorité de Rome, et qui participait aux droits de cité romaine, tout en se gouvernant par ses propres lois.

MUNIFICENCE n. f. (lat. *munificentia;* de *munus*, présent; *facere*, faire). Vertu qui porte à faire de grandes libéralités.

MUNIR v. tr. (lat. *munire*). Pourvoir de tout ce qui est nécessaire à la nourriture, à la défense : *munir une place.* V. pr. : *se munir d'argent.*

MUNITION n. f. Provision de guerre. **Pain de munition**, qu'on distribue aux soldats.

MUNITIONNAIRE n. m. Qui est chargé de fournir les vivres nécessaires à la subsistance des armées.

MUNITIONNER v. tr. Munir de provisions.

MUPHTI n. m. V. MUFTI.

MUQUEUX, EUSE adj. (lat. *mucosus;* de *mucus*, morve). Qui a ou produit de

la mucosité : *glandes muqueuses*. **Membranes muqueuses**, qui tapissent certaines cavités du corps humain; **fièvre muqueuse**, caractérisée par l'inflammation des membranes muqueuses, qui sécrètent alors en abondance un fluide visqueux. N. f. Membrane qui tapisse une cavité du corps humain : *la muqueuse est enflammée*.

MUR n. m. (lat. *murus*). Ouvrage de maçonnerie qui sert à faire les côtés d'une maison, à enclore un espace ou à le diviser. **Mur mitoyen**, qui sépare deux propriétés et est commun à toutes deux. N. pl. Ville, cité : *entrer dans les murs*.

MÛR, E adj. (lat. *maturus*). Se dit des fruits de la terre en état d'être récoltés : *raisins, blés mûrs*. *Fig. Age mûr*, qui suit la jeunesse; *esprit mûr*, posé, réfléchi; *projet mûr*, suffisamment médité; *habit mûr*, vieux, usé; *abcès mûr*, près de crever, de percer.

MURAGE n. m. Action d'enfermer de murs, résultat de cette action : *ce murage a été bien mal exécuté*.

MURAILLE n. f. Mur épais, d'une certaine élévation. *Mar.* Epaisseur des bords d'un navire. Pl. Remparts : *les murailles d'une ville*.

MURAL, E adj. Qui croît sur les murs : *plante murale;* tracé sur un mur : *carte murale*. **Couronne murale**, que les Romains décernaient au guerrier qui était monté le premier à l'assaut.

MÛRE n. f. (lat. *morum*). Fruit du mûrier. *Mûre sauvage*, fruit de la ronce.

MÛREMENT adv. Avec beaucoup de réflexion : *penser mûrement*.

MURÈNE n. f. (lat. *muræna*). Poisson de mer très vorace, fort estimé des Romains, et qui ressemble à l'anguille.

MURER v. tr. Entourer de murs; boucher : *murer une porte*.

MUREX n. m. Coquille univalve, hérissée de pointes et d'où les anciens tiraient la pourpre.

MURIATE n. m. (lat. *muria*, saumure). Sel formé de l'acide muriatique avec différentes bases.

MURIATIQUE adj. *Acide muriatique*, combinaison de chlore et d'hydrogène.

MÛRIER n. m. Arbre qui porte les mûres et dont la feuille sert de nourriture au ver à soie.

MÛRIR v. tr. Rendre mûr : *le soleil mûrit les fruits. Fig : mûrir un projet*. V. int. Devenir mûr : *les raisins mûrissent en automne*.

MURMURANT, E adj. Qui murmure : *source murmurante*.

MURMURATEUR n. m. Qui murmure habituellement.

MURMURE n. m. (lat. *murmur*). Bruit sourd et confus de plusieurs personnes qui parlent en même temps, des eaux qui coulent, des vents qui agitent le feuillage. *Fig.* Plaintes de gens mécontents : *apaiser, exciter les murmures*.

MURMURER v. int. Faire entendre un bruit léger : *le vent, les eaux murmurent;* se plaindre tout bas : *murmurer entre ses dents*.

MURRHIN, E adj. Se dit de certains vases fort estimés des anciens, et dont la matière nous est inconnue.

MUSAGÈTE adj. Conducteur des Muses. Ne s'applique qu'à Apollon.



MUSARAIGNE n. f. (lat. *mus*, rat; *aranea*, araignée). Petit animal carnassier de la grosseur d'une souris.

MUSARD, E adj. et n. Qui s'arrête, qui s'amuse à des riens. *Fam.*

MUSARDER v. int. Perdre son temps, s'amuser à des riens.

MUSARDERIE n. f. Action de musarder.



MUSC n. m. (lat. *muscus*). Animal ruminant assez semblable au chevreuil, et qu'on appelle aussi *porte-musc* (*); substance très odorante contenue dans une poche placée sous le ventre du mâle.

MUSCADE n. f. Fruit du muscadier; petite boule de la grosseur d'une muscade, dont se servent les escamoteurs.

MUSCADET n. m. Vin qui a un peu le goût du vin muscat.

MUSCADIER n. m. Arbre de la famille des lauriers, qui porte la muscade.

MUSCADIN n. m. Pastille musquée. *Fig.* Petit-maître toujours musqué.

MUSCAT n. m. (rad. *musc*). Sorte de raisin parfumé; vin qu'on en extrait. Adj. : *vin muscat*.

MUSCLE n. m. (lat. *musculus*). Organe fibreux, irritable, dont les contractions produisent tous les mouvements de l'animal.

MUSCLÉ, E adj. Qui a les muscles bien marqués : *statue bien musclée*.

MUSCULAIRE adj. Propre aux muscles : *force musculaire*.

MUSCULATURE n. f. Ensemble des muscles du corps humain, d'une œuvre d'art.

MUSCULEUX, EUSE adj. Où il y a beaucoup de muscles : *partie musculeuse;* qui a les muscles très forts : *homme musculeux*.

MUSE n. f. (lat. *musa*). Chacune des neuf déesses de la Fable qui présidaient aux arts libéraux. *Invoquer les Muses*, appeler l'inspiration; *cultiver les Muses*, s'occuper de poésie : *un nourrisson des Muses*, un poète; génie de chaque poète : *la muse de Racine*. V. PART. HIST.

Les poètes sont appelés les *favoris, les nourrissons des* **Muses**; *s'armer du poignard de* **Melpomène**, *chausser le brodequin de* **Thalie**, sont des expressions très usitées qui signifient *compo-*

ser ou jouer des tragédies, des comédies.

MUSEAU n. m. Partie de la tête de certains animaux, qui comprend la gueule et le nez.

MUSÉE n. m. (gr. *mouseion*, temple des Muses). Dans l'antiquité, temple des Muses; petite colline d'Athènes, consacrée aux Muses ; la portion du palais d'Alexandrie où Ptolémée Ier avait rassemblé les savants et les philosophes les plus célèbres, et où était placée la célèbre bibliothèque qui fut incendiée plus tard. — Lieu d'études littéraires, scientifiques ou artistiques; grande collection d'objets d'art ou de science : *musée de peinture, de sculpture, de gravure, de médailles; musée d'artillerie. Fig.* Collection, recueil destiné à l'étude : *un dictionnaire, avec ses nombreux exemples, est un musée*; titre de plusieurs ouvrages descriptifs d'un musée : *le musée Bourbon de Naples* N. f. pl. Fêtes instituées en l'honneur des Muses dans quelques villes de l'ancienne Grèce : *les Musées.*

MUSELER v. tr. (radical *museau*). Mettre une muselière à un animal. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

MUSELIÈRE n. f. Appareil qu'on met aux animaux pour les empêcher de mordre, de manger (*).



MUSELLEMENT n. m. Action de museler.

MUSER v. int. S'amuser à des riens.

MUSEROLLE n. f. Partie de la bride du cheval qui se place au-dessus du nez.

MUSETTE n.f. Instrument de musique champêtre.

MUSÉUM (*omm*) n. m. Musée : *le Muséum d'histoire naturelle.* Pl. *des muséums.*

MUSICAL, E, AUX adj. Qui appartient à la musique : *art musical;* où l'on fait de la musique : *soirée musicale.*

MUSICALEMENT adv. Selon les règles de la musique.

MUSICIEN, IENNE n. Qui sait l'art de la musique; chanteur; personne qui joue d'un instrument.

MUSIQUE n. f. (lat. *musica;* de *musa*, muse). Art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille, théorie de cet art : *apprendre la musique;* concert : *faire de la musique;* compagnie de musiciens : *musique d'un régiment.* — La musique a été connue de toute antiquité ; chaque peuple a, dans son histoire, un ou plusieurs personnages auxquels il en attribue l'envention. Chez les Grecs, c'étaient Apollon, Orphée, Linus et Amphion. Suivant les poètes, ce dernier bâtit Thèbes aux sons harmonieux de sa lyre; les pierres, sensibles à la douceur de ses accents, accouraient et se plaçaient d'elles-mêmes les unes sur les autres. Les animaux farouches venaient aux sons de la lyre du divin Orphée, et les arbres agitaient leurs branches en cadence. La Fable et l'Histoire parlent de la flûte de Pan, des trompettes de Jéricho, de la harpe de David, etc.

L'Italien Gui d'Arezzo imagina les lignes, les portées et les signes particuliers qui nous sont demeurés sous le nom de *notes* et qui forment encore aujourd'hui la langue musicale de l'Europe.

MUSIQUER v.int. Faire de la musique.

MUSOIR n. m. Pointe d'une digue, d'une jetée; tête d'écluse.

MUSQUÉ, E adj. Affecté; recherché : *écrivain, langage musqué.*

MUSQUER v. tr. Parfumer de musc.

MUSSE-POT (A) loc. adv. En cachette. On dit quelquefois *à muche-pot.*

MUSSER (SE) v. pr. Se cacher. *Vieux.*

MUSTANG n. m. Cheval sauvage des pampas de l'Amérique du Sud.

MUSULMAN, E adj. Qui concerne le mahométisme : *religion musulmane.* N. Qui professe cette religion.

MUTABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est sujet à changer : *la mutabilité des choses humaines.*

MUTACISME n. m. Vice de prononciation qui consiste dans la substitution des lettres *m*, *b* et *p* à d'autres lettres.

MUTATION n. f. (lat. *mutatio;* de *mutare*, changer). Changement : *il y a de nombreuses mutations dans ce régiment. Droits de mutation*, impôt que l'Etat perçoit sur les biens qui changent de propriétaire.

MUTILATEUR n. m. Celui qui mutile : *les mutilateurs des œuvres d'art sont de véritables Vandales.*

MUTILATION n. f. Retranchement de quelque partie essentielle à un tout : *mutilation d'une statue.*

MUTILER v. tr. (lat. *mutilare;* de *mutilus*, coupé, tronqué). Retrancher un ou plusieurs membres. *Fig.* Briser, détruire : *mutiler un monument;* faire des retranchements maladroits : *mutiler un ouvrage.*

MUTIN, E adj. et n. Obstiné, têtu : *enfant mutin. Fig.* Vif, éveillé : *air mutin.*

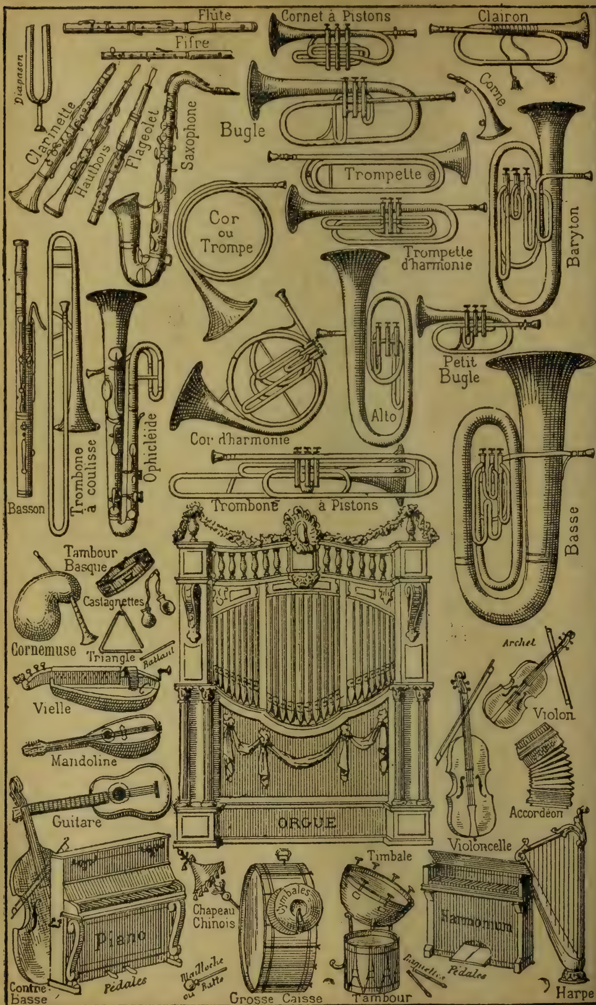
MUTINÉ, E adj. Agité, impétueux : *les flots, les vents mutinés.*

MUTINER (SE) v. pr. S'entêter dans la désobéissance; se révolter : *l'armée se mutina.*

MUTINERIE n. f. Obstination d'un enfant; révolte : *la mutinerie des troupes.*

MUTISME n. m. (lat. *mutus*, muet). Etat de celui qui est muet. *Fig.* Silence obstiné : *garder le mutisme.* — Cette infirmité se trouve le plus souvent jointe à la surdité, dont elle est le résultat. En effet, si le sourd-muet ne parle pas, ce n'est pas chez lui une suite de l'imperfection de l'organe de la parole, c'est parce qu'il n'a jamais *entendu* parler. Ce mutisme de naissance a été considéré jusqu'ici comme incurable. Le mutisme peut néanmoins être accidentel et provenir d'une conformation défectueuse de la langue.

On doit au célèbre abbé de l'Epée et


Flûte
Cornet à Pistons
Clairon
Fifre
Diapason
Clarinette
Hautbois
Flageolet
Saxophone
Bugle
Corne
Trompette
Cor ou Trompe
Baryton
Trompette d'harmonie
Basson
Trombone à coulisse
Ophicléide
Alto
Petit Bugle
Cor d'harmonie
Trombone à Pistons
Basse
Tambour Basque
Castagnettes
Cornemuse
Triangle
Battant
Vielle
Archet
Violon
Mandoline
Accordéon
Guitare
ORGUE
Violoncelle
Timbale
Cymbales
Chapeau Chinois
Piano
Harmonium
Pédales
Contre-basse
Mailloche ou Batte
Grosse Caisse
Tambour
Baguettes
Harpe

à son successeur, l'abbé Sicard, un système d'éducation, au moyen duquel les sourds-muets suppléent par des signes, dont un alphabet manuel leur donne la clef, aux organes qui leur manquent. On les exerce aussi à comprendre la parole de l'interlocuteur par le mouvement des lèvres, et l'on est parvenu à leur faire articuler des sons, à les faire parler, quoiqu'ils ne s'entendent pas eux-mêmes.

Il existe en France plusieurs instituts de sourds-muets, dont les plus remarquables sont ceux de Paris, de Lyon et de Bordeaux.

De temps en temps, l'enseignement et la méthode curative reçoivent de nouveaux perfectionnements. Sans doute on n'arrivera jamais à une guérison complète, et les améliorations ne seront que l'œuvre du temps, de la science et de la charité.

MUTUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est mutuel.

MUTUEL, ELLE adj. (lat. *mutuus*). Réciproque : *haine mutuelle*. **Enseignement mutuel,** système suivant lequel les enfants s'instruisent les uns les autres, sous la direction de l'instituteur. — Son opposé est *enseignement simultané*.

MUTUELLEMENT adv. Réciproquement.



MYGALES n. f. pl. Insectes voisins des araignées (*).

MYOGRAPHIE n. f. Description des muscles.

MYOLOGIE n. f. Partie de l'anatomie qui traite des muscles.

MYOPE adj. et n. (gr. *muôps ;* de *muô*, je cligne ; *ôps*, œil). Qui a la vue courte.

MYOPIE n. f. Etat de celui qui a la vue courte.

MYOSOTIS (*zotice*) n. m. (gr. *mus*, souris ; *ôtos*, oreille). Plante à fleurs très petites et élégantes, appelée vulgairement *oreille-de-souris*.

MYOTOMIE n. f Dissection des muscles.

MYRIA (gr. *muria*), préfixe qui, placé devant l'unité métrique, la multiplie par dix mille.

MYRIADE n. f. Grand nombre indéterminé : *des myriades d'étoiles*.

MYRIAGRAMME n. m. Poids de dix mille grammes.

MYRIAMÈTRE n. m. Mesure itinéraire de dix mille mètres.

MYRIAPODE n. m. (préf. *myria* et gr. *pous*, *podos*, pied). Animal, insecte qui a beaucoup de pieds ou de pattes.

MYRMIDON n. m. Autre orthographe de MIRMIDON.

MYROBOLAN n. m. Nom donné à divers fruits desséchés, employés en pharmacie.

MYRRHE n. f. (gr. *murra*). Gomme odorante, médicinale, qui vient de l'Arabie.

MYRTACÉES n. f. pl. Famille de plantes, ayant le myrte pour type.

MYRTE n. m. (lat. *myrtus*). Arbrisseau toujours vert, à petites fleurs blanches d'une odeur agréable.

MYRTIFORME adj. Qui a la forme d'une feuille de myrte.

MYRTIL n. m. ou **MYRTILLE** n. f. Un des noms de l'airelle.

MYSTAGOGUE n. m. Prêtre qui initiait aux mystères de la religion, chez les Grecs.

MYSTÈRE n. m. (gr. *mustêrion*). Ce qu'une religion a de plus caché : *les mystères d'Eleusis ;* dans la religion chrétienne, vérité révélée, proposée à la foi des fidèles et inaccessible à leur raison : *le mystère de l'Incarnation ;* secret dans les affaires humaines : *les mystères de la politique*.

MYSTÉRIEUSEMENT adv. D'une façon mystérieuse.

MYSTÉRIEUX, EUSE adj. Qui contient quelque secret, quelque mystère, quelque sens caché. N. *Faire le mystérieux*, faire un mystère de tout.

MYSTICISME n. m. Toute croyance religieuse ou philosophique qui admet des communications secrètes entre l'homme et la Divinité.

MYSTICITÉ n. f. Raffinement de dévotion ; état de ce qui est mystique.

MYSTIFICATEUR n. m. Qui se plaît à mystifier.

MYSTIFICATION n. f. Action de mystifier.

MYSTIFIER v. tr. (lat. *mysticus*). Abuser de la crédulité de quelqu'un pour s'amuser à ses dépens.

MYSTIQUE adj. Figuré, allégorique : *l'échelle mystique de saint Jean*.

MYSTIQUEMENT adv. Selon le sens mystique.

MYTHE n. m. (gr. *muthos*, fiction). Trait ou personnage de la Fable sous lequel se cache un fait historique ou moral.

MYTHIQUE adj. Qui concerne les mythes.

MYTHOGRAPHE n. m. Celui qui écrit sur les mythes, sur la Fable.

MYTHOLOGIE n. f. (gr. *muthos*, fable ; *logos*, discours). Histoire fabuleuse des dieux, des demi-dieux et des héros de l'antiquité. — On ne comprend généralement sous cette dénomination que les mythes primitifs des peuples indo-européens (Hindous, Perses, Grecs, Latins, Germains, Slaves, Celtes). Jusqu'à ces derniers temps, l'étude des fables mythologiques n'avait qu'un intérêt de pure curiosité, tout au plus d'érudition classique. Les travaux des érudits modernes, en fondant la science de l'histoire des religions, ont donné à la mythologie une bien plus haute importance.

MYTHOLOGIQUE adj. Qui appartient à la mythologie.

MYTHOLOGISTE ou **MYTHOLOGUE** n. Savant en mythologie.

N

N n. m. Quatorzième lettre de l'alphabet et la onzième des consonnes.

NABAB (*babe*) n. m. (m. arabe). Titre des princes de l'Inde musulmane. *Par ext.* Homme qui vit dans une opulence fastueuse.

NABABIE n. f. Dignité de nabab ; territoire soumis à un nabab.

NABOT, E n. Se dit par mépris d'une personne de très petite taille.

NACARAT adj. inv. Rouge clair entre le cerise et le rose : *satin nacarat.* N. m. : *étoffe d'un beau nacarat.*



NACELLE n. f. (lat. *navicella*, dimin. de *navis*, vaisseau). Petit bateau sans mât ni voile : *nacelle de pêcheur ;* espèce de panier suspendu à un ballon. et dans lequel se place l'aéronaute (*).

NACRE n. f. (persan *nakar*, ornement de couleurs variées). Substance dure, éclatante et argentée, qu'on trouve dans un grand nombre de coquilles : *étui de nacre.*

NACRÉ, E adj. Qui a l'éclat, l'apparence de la nacre.

NACRER v. tr. Donner l'éclat de la nacre.

NADIR n. m. (m. arabe). Le point de la voûte céleste qui se trouve directement au-dessous de nos pieds, et auquel aboutirait une ligne tirée du point que nous habitons, par le centre de la terre. — Son opposé est *zénith.*

NAFÉ n. m. Fruit d'une plante d'Arabie, dont on fait une pâte, un sirop pectoral.

NAFFE n. f. N'est guère usité que dans cette expression : *eau de naffe*, eau de senteur qui a pour base la fleur d'oranger.

NAGE n. f. Action de nager. *A la nage*, en nageant : *se sauver à la nage ; se jeter à la nage*, se jeter dans l'eau pour nager ; *être tout en nage*, être tout mouillé, trempé de sueur.

NAGÉE n. f. Espace qu'on parcourt, en nageant, à chaque impulsion imprimée au corps par le mouvement simultané des bras et des jambes.

NAGEOIRE n. f. Organe locomoteur des poissons.

NAGER v. int. (lat. *navigare*, naviguer). Se soutenir et s'avancer sur l'eau par le mouvement de certaines parties du corps, flotter : *le bois nage sur l'eau. Fig. Nager dans l'opulence*, être très riche ; *nager dans le sang*, en être tout couvert.

NAGEUR, EUSE n. Qui nage.

NAGUÈRE ou **NAGUÈRES** adv. Il y a peu de temps.

NAÏADE n. f. (gr. *naias, naiados ;* de *naein*, couler). *Myth.* Divinité qui présidait aux fontaines et aux rivières.

NAÏF, ÏVE adj. (lat. *nativus*, natif). Naturel, ingénu, sans artifice ; qui dit, par un excès de simplicité, ce qu'il aurait intérêt à cacher. N. m. : *le naïf plaît toujours ; vous faites le naïf.*

NAIN, NAINE n. (lat. *nanus*). Dont la taille est de beaucoup inférieure à la taille moyenne. Adj. : *rosier, arbre nain.*

NAISSANCE n. f. (lat. *nascentia*). Venue au monde ; extraction : *naissance basse, illustre. Fig.* Commencement : *naissance du monde, du jour.*

NAISSANT, E adj. Qui naît, qui commence à paraître : *aurore naissante.*

NAÎTRE v. int. (lat. *nasci.* — *Je nais, tu nais, il naît, nous naissons... Je naissais. Je naquis. Je suis né. Je naîtrai. Je naîtrais. Nais, naissons, naissez, Que je naisse. Que je naquisse. Naissant. Né, née*). Venir au monde ; commencer à pousser : *les fleurs naissent au printemps ;* avoir un talent naturel : *naître poète. Fig.* Marque le commencement : *faire naître les soupçons ;* indique l'origine : *l'industrie naquit des besoins.*

NAÏVEMENT adv. Avec naïveté.

NAÏVETÉ n. f. (rad. *naïf*). Ingénuité ; *la naïveté d'un enfant ;* simplicité naturelle et gracieuse : *naïveté de La Fontaine ;* expression, propos qui échappe par ignorance : *dire des naïvetés.*

NAJA, n. m. Serpent très venimeux qui habite l'Egypte et l'Inde.

NANAN n. m. Friandise, dans le langage des enfants.

NANKIN n. m. Tissu de coton, couleur chamois, qui se fabriquait originairement à Nankin, ville de la Chine.

NANT (*nan*), n. m. Cascade ou torrent dans les Alpes ; torrent de boue.

NANTAIS, E adj. et n. De Nantes.

NANTIR v. tr. Donner des gages pour garantir une dette, un prêt. **Se nantir** v. pr. Se pourvoir par précaution : *se nantir d'effets, d'argent.*

NANTISSEMENT n. m. Ce qu'un débiteur donne à son créancier pour sûreté de sa dette.

NAPÉE n. f. (gr. *napê*, vallée). Nymphe des prairies et des bocages.

NAPHTALINE n. f. Substance qu'on trouve en abondance dans les tuyaux où passent les produits de la fabrication du gaz d'éclairage.

NAPHTE n. m. (gr. *naphtha*). Bitume léger, transparent et très inflammable.

NAPHTOL, n. m. Nom donné aux phénols dérivés de la naphtaline.

NAPOLÉON n. m. Pièce de 20 fr. à l'effigie de Napoléon : *On dit un napoléon comme on dit un louis.*

NAPOLÉONIEN, IENNE adj. Qui a rapport aux Napoléons à leur système ou

à leurs partisans. N. m. Partisan des Napoléon.

NAPOLÉONISME n. m. Attachement à la famille ou au système politique des Napoléon.

NAPOLITAIN, E adj. et n. De Naples. N. f. Tissu de laine très lisse, qui se tirait originairement de Naples.

NAPPE n. f. (lat. *mappa*). Linge dont on couvre la table pour prendre les repas. *Fig. Nappe d'eau*, cascade qui tombe en forme de nappe.

NAPPERON n. m. Petite nappe qui s'étend par-dessus la grande et qu'on enlève au dessert.



NARCISSE n.m. Plante bulbeuse. *Fig.* Homme amoureux de lui-même. Le mot *Narcisse* se prend pour signifier un homme amoureux de sa figure, ou simplement un joli garçon : *C'est un vrai* **Narcisse.** V. PARTIE HISTORIQUE.

NARCISSÉES n. f. pl. Genre de plantes monocotylédonées, comprenant le narcisse, la jonquille, la perce-neige. S. : *une narcissée.*

NARCOSE n. f. Assoupissement produit par l'action d'un narcotique.

NARCOTINE n. f. Substance vénéneuse qu'on tire de l'opium.

NARCOTIQUE adj. et n. (gr. *narkoô*, j'engourdis). Qui assoupit, endort, comme l'opium, la jusquiame, la belladone, etc.

NARCOTISME n. m. Ensemble des effets causés par les narcotiques.

NARD n. m. (lat. *nardus*). Sorte de plante très odoriférante, qui formait la base d'un parfum chez les anciens ; le parfum même.

NARGHILEH n m. V. NARGUILÉ.

NARGUE n. f. *Faire nargue d'une chose*, exprimer le peu de cas qu'on en fait. Sorte d'interj. qui marque le mépris, l'insouciance : *nargue du chagrin!*



NARGUER v. tr. Braver avec insolence : *narguer ses ennemis. Fam.*

NARGUILÉ ou **NARGHILEH** (*gui*) n. m. Longue pipe à l'usage des Turcs.

NARINE n. f. (lat. *naris*). Chacune des deux ouvertures du nez chez l'homme et quelques animaux, tels que le cheval, le taureau, etc.

NARQUOIS, E adj. Railleur.

NARQUOISEMENT adv. D'une manière narquoise.

NARRATEUR, TRICE n. (rad. *narrer*). Qui raconte : *ennuyeux narrateur.*

NARRATIF, IVE adj. Qui appartient à la narration : *style narratif.*

NARRATION n. f. (lat. *narratio; de narrare*, narrer). Récit historique, oratoire ou poétique ; partie d'un discours qui contient l'exposition des faits ; exercice classique, qui consiste à rédiger un récit de quelque intérêt.

NARRÉ n. m. Récit d'un fait : *long narré.*

NARRER v. tr. (lat. *narrare*). Raconter.



NARVAL n. m. Nom scientifique de la licorne de mer ; genre de cétacés, dont l'espèce type vit dans les mers du Nord. Pl. des *narvals.*

NASAL, E, AUX adj. (lat. *nasus*, nez). Se dit d'un son modifié par le nez, comme dans la prononciation des voyelles *an, ain, on* et des consonnes *m, n;* qui appartient au nez : *fosses nasales.*

NASALEMENT adv. Avec un son nasal : *prononcer nasalement.*

NASALISER v. tr. Prononcer avec un son nasal.

NASALITÉ n. f. Caractère du son nasal.

NASARD n. m. Un des jeux de l'orgue.

NASARDE n. f. Chiquenaude sur le nez.

NASARDER v. tr. Donner des nasardes.

NASEAU n. m. (lat. *nasus*, nez). Orifice extérieur des narines par lequel certains animaux respirent, comme le cheval, le bœuf, etc.

NASILLARD, E adj. Qui vient du nez : *voix nasillarde.*

NASILLEMENT n. m. Action de nasiller.

NASILLER v. int. (lat. *nasus*, nez). Parler du nez.

NASILLEUR, EUSE n. Qui parle du nez.

NASILLONNER v. int. Diminutif de NASILLER.



NASSE n. f. (lat. *nassa*). Sorte de panier d'osier pour prendre du poisson (*). *Fig.* Situation fâcheuse, piège : *tomber dans la nasse.*

NATAL, E, ALS adj. (lat. *natalis; de natus*, né). Qui a rapport au pays, au temps où l'on est né : *lieu, air, jour natal.*

NATATION n. f. (lat. *natatio; de natare*, nager). Art, action de nager.

NATATOIRE adj. Qui concerne la natation. *Vessie natatoire*, espèce de vessie remplie d'air, dans le corps des poissons, au moyen de laquelle ils s'élèvent ou s'enfoncent dans l'eau, suivant qu'elle se gonfle ou qu'elle se vide.

NATIF, IVE adj. (lat. *nativus; de natus*, né). Se dit des personnes, en parlant du lieu où elles ont pris naissance : *natif de Paris. Fig.* Naturel : *vertu native. Or, argent, cuivre natif*, qu'on trouve dans la terre sous la forme métallique.

NATION n. f. (lat. *natio*). Tous les habitants d'un même pays, vivant sous un même gouvernement : *nation puissante.* Pl. Les peuples infidèles et idolâtres : *saint Paul, l'Apôtre des nations.*

NATIONAL, E, AUX adj. Qui appartient à une nation : *caractère national.*

Garde nationale, milice bourgeoise établie pour défendre le pays à l'intérieur; **un garde national,** membre de la garde nationale. **Les nationaux** n. m. pl. Compatriotes du représentant d'une puissance, fixés dans le pays où cet agent exerce ses fonctions.

NATIONALEMENT adv. D'une manière nationale.

NATIONALISER v. tr. Rendre national, faire adopter par la nation. **Se nationaliser** v. pr. Se fixer chez une nation, en prendre les mœurs.

NATIONALITÉ n. f. Ce qui constitue le caractère distinctif d'une nation.

NATIVITÉ n. f. (lat. *nativitas*). Terme consacré pour désigner la fête de la naissance de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et de quelques saints; anniversaire où l'on célèbre un de ces événements.

NATRON ou **NATRUM** (*trome*) n. m. Carbonate de soude cristallisé naturel.

NATTE n. f. (lat. *matta*). Tissu de paille ou de jonc; cheveux, fil, soie, or, etc., tressés en natte.

NATTER v. tr. Tresser en natte.

NATTIER n. m. Qui fait ou vend des nattes de jonc, de paille.

NATURALISATION n. f. Acte par lequel un étranger devient membre d'un pays qui n'est point le sien : *obtenir des lettres de naturalisation;* acclimatation des plantes ou des animaux sur un sol qui leur est étranger.

NATURALISER v. tr. Donner à un étranger les droits dont jouissent les naturels du pays. Se dit aussi des plantes, des animaux, des sciences, des arts qu'on apporte dans un pays et qui y prospèrent. *Naturaliser un mot,* le transporter d'une langue dans une autre.

NATURALISME n. m. Caractère de ce qui est naturel; système des athées qui attribuent tout à la nature.

NATURALISTE n. m. Celui qui se livre à l'étude des plantes, des minéraux, des animaux : *Aristote, Pline et Buffon ont été de grands naturalistes.*

NATURALITÉ n. f. Etat de celui qui est né dans le pays qu'il habite ou qui s'y est fait naturaliser.

NATURE n. f. (lat. *natura*). Universalité des choses créées; essence des êtres : *nature divine, humaine;* organisation de chaque animal : *la nature du poisson est de vivre dans l'eau;* tempérament : *nature bilieuse;* inclination de l'âme : *nature perverse;* affection du sang : *le cri de la nature;* productions du sol : *payer en nature;* modèles offerts par la création : *peindre d'après nature;* sorte : *objets de différente nature. Etat de nature,* état sauvage de l'homme; *forcer la nature,* vouloir faire plus qu'on ne peut; *payer le tribut à la nature,* mourir.

NATUREL, ELLE adj. Conforme à l'ordre de la nature : *loi naturelle;* qu'on apporte en naissant : *bonté naturelle;* conforme à la raison, à l'usage : *il est naturel de...;* qui s'offre naturellement à l'esprit : *sens naturel d'un mot, d'une phrase;* exempt de recherche, d'affectation : *langage simple et naturel;* facile, sans contrainte : *esprit, air naturel;* qui n'est point falsifié : *vin naturel;* qui est né hors du mariage : *enfant naturel. Mus. Ton naturel,* qui n'est modifié par aucun signe. N. m. Propriété naturelle d'un être : *le naturel de l'homme est d'être sociable;* caractère : *heureux naturel;* qualité de ce qui est facile et sans contrainte : *ce tableau manque de naturel.* **Au naturel** loc. adv. Avec vérité : *représenter, peindre quelqu'un au naturel;* sans apprêts : *bœuf au naturel.* Pl. *Les naturels d'un pays,* ses habitants originaires.

NATURELLEMENT adv. Par une impulsion naturelle : *le lion est naturellement courageux;* par le seul secours de la nature : *cela se fait naturellement;* d'une manière naturelle, aisée : *écrire naturellement;* facilement, simplement : *cela s'explique naturellement.*

NAUFRAGE n. m. (lat. *naufragium;* de *navis,* vaisseau, et *frangere,* briser). Perte d'un vaisseau sur mer : *le naufrage de la* Méduse. *Fig.* Ruine complète : *assister au naufrage de sa fortune.*

NAUFRAGÉ, E adj. et n. Qui a fait naufrage : *vaisseau naufragé.*

NAUFRAGER v. int. Faire naufrage.

NAULAGE n. m. Syn. de FRET, dans la Méditerranée.

NAUMACHIE n. f. (lat. *naumachia*). Spectacle d'un combat naval, chez les Romains.

NAUSÉABOND, E ou **NAUSÉEUX, EUSE** adj. Qui cause des nausées : *remède nauséabond.*

NAUSÉE n. f. (lat. *nausea*). Envie de vomir. *Fig.* Dégoût : *cela donne des nausées.*

NAUSÉEUX, EUSE adj. V. NAUSÉABOND.

NAUTILE n. m. (gr. *nautilos*). Coquillage de mer univalve.

NAUTIQUE adj. (gr. *nautikos*). Qui appartient à la navigation : *art nautique.*

NAUTONIER n. m. (lat. *nauta,* matelot). Qui conduit un navire, une barque. *Le nautonier des enfers,* Caron.

NAVAJA n. f. Couteau espagnol.

NAVAL, E, ALS adj. (lat. *navis,* vaisseau). Qui concerne les vaisseaux de guerre : *combat naval.*

NAVARRAIS, E adj. et n De la Navarre.

NAVET n. m. Plante potagère de la famille des crucifères; sa racine.

NAVETTE n. f. Instrument de bois avec lequel le tisserand fait courir le fil sur le métier.



Faire la navette, faire beaucoup d'allées et de venues.

NAVETTE n. f. Espèce de navet sauvage, dont la graine produit une huile propre à l'éclairage.

NAVICULAIRE adj. *Anat.* Qui a la forme d'une nacelle : *os naviculaire.*

NAVIGABILITÉ n. f. Etat d'une rivière navigable.

NAVIGABLE adj. Où un bateau peut flotter : *fleuve navigable.*

NAVIGATEUR n. m. (lat. *navigator*). Celui qui a fait de grands voyages sur mer. Adj. Adonné à la navigation : *peuple navigateur.*

NAVIGATION n. f. (lat. *navigatio*). Voyage sur mer : *heureuse navigation;* art du navigateur : *traité sur la navigation.*— L'origine de la navigation se perd dans la nuit des temps, et l'histoire de ses progrès n'est autre que celle de la civilisation. Dès l'époque la plus reculée, on trouve le tronc d'arbre creusé, dont se servent encore les naturels de l'Océanie.

L'histoire de la navigation comprend deux âges distincts, dont le premier traverse toute l'antiquité et vient se perdre dans les temps de barbarie qui ont suivi l'empire romain. Privés de guides, les navigateurs d'alors s'écartaient rarement des côtes ; le plus grand voyage dont l'histoire ancienne fasse mention est celui qu'exécutèrent autour de l'Afrique, par ordre du roi d'Egypte Néchao, les vaisseaux phéniciens.

Au commencement du XIVe siècle, l'invention de la boussole, qui permit enfin aux navigateurs de s'élancer à travers l'Océan, marque la deuxième ère de la navigation. En 1492, Christophe Colomb découvre l'Amérique ; en 1498, Vasco de Gama double le cap de Bonne-Espérance, et, en 1519, Magellan exécute le premier voyage autour du monde. De nos jours, l'application de la vapeur à la navigation, en supprimant la voile et en permettant de braver l'inconstance des vents, semble devoir donner naissance à une ère nouvelle.

Les Phéniciens et les Carthaginois ont été à peu près les seuls navigateurs de l'antiquité. Vers la fin du moyen âge, la navigation fleurit chez les Hollandais, les Vénitiens et les Génois ; enfin, de nos jours, le sceptre de la mer est passé aux mains de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis.

NAVIGUER v. int. (lat. *navigare ;* de *navigium*, navire). Voyager sur mer, sur les grands fleuves.

NAVILLE n. f. Petit canal d'irrigation.

NAVIRE n. m. (lat. *navis*). Vaisseau, bâtiment de mer.

NAVRANT, E adj. Qui cause une vive affliction : *spectacle navrant.*

NAVRER v. tr. Causer une extrême affliction.

NAZARÉEN, ENNE n. Nom que les Juifs donnaient aux premiers chrétiens, par allusion à Jésus de Nazareth.

NE, particule négative.

NÉ, E adj. *Né pour*, qui a des aptitudes spéciales pour ; *bien né*, qui est d'une famille honorable.

NÉANMOINS conj. Toutefois, pourtant, cependant.

NÉANT n. m. Rien, ce qui n'existe point. *Tirer du néant*, créer ; *tirer quelqu'un du néant*, l'élever d'une situation abjecte à une honorable position ; *homme de néant*, homme de peu de mérite, de rien ; *le néant des grandeurs*, leur fragilité. *Prat. Mettre à néant*, annuler.

NÉBULEUX, EUSE adj. (lat. *nebulosus*). Obscurci par les nuages : *ciel nébuleux. Fig.* Soucieux : *visage, front nébuleux.* N. f. Etoile extrêmement éloignée, qui n'apparaît que comme un point blanchâtre ; amas d'étoiles indistinctes.

NÉBULOSITÉ n. f. Obscurcissement, point nébuleux.

NÉCESSAIRE adj. (lat. *necessarius*). Dont on a absolument besoin : *la respiration est nécessaire à la vie ;* qui arrive infailliblement : *la chaleur est l'effet nécessaire du feu ;* très utile : *se rendre nécessaire. Il est nécessaire*, il faut. N. m. Ce qui est indispensable pour les besoins de la vie : *manquer du nécessaire;* boîte qui renferme divers objets utiles ou commodes : *nécessaire d'acajou* (*).



NÉCESSAIREMENT adv. Par un besoin absolu : *il faut nécessairement manger pour vivre ;* par une conséquence rigoureuse : *le soleil luit, nécessairement il fait jour.*

NÉCESSITANTE adj. f. *Théol.* Se dit de la grâce qui contraint.

NÉCESSITÉ n. f. (lat. *necessitas*). Tout ce qui est absolument nécessaire : *l'eau est de première nécessité ;* ce à quoi il est impossible de résister : *céder à la nécessité ;* contrainte : *obéir par nécessité ;* indigence : *extrême nécessité.*

NÉCESSITER v. tr. Rendre nécessaire : *nécessiter une grande dépense.*

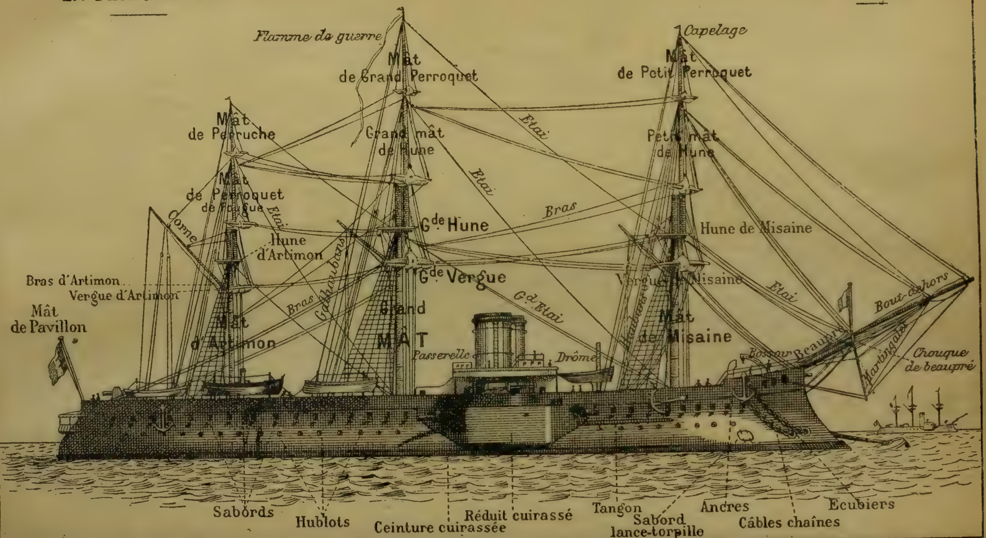
NÉCESSITEUX, EUSE adj. Qui manque des choses nécessaires à la vie : *personne nécessiteuse.* N. m. pl. *Les nécessiteux*, les indigents.

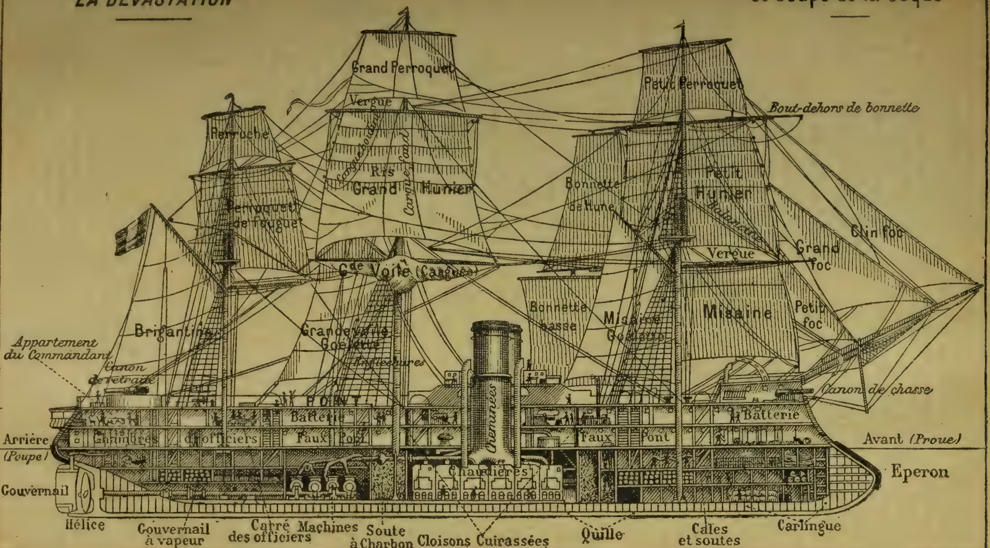
NÉCROLOGE n. m. (gr. *nekros*, mort ; *logos*, discours). Liste contenant les noms des morts.

NÉCROLOGIE n. f. Revue de toutes les personnes de distinction mortes dans un certain espace de temps : *nécrologie de l'année, du mois, du jour.*

NÉCROLOGIQUE adj. Qui appartient à la nécrologie.

NÉCROMANCIE n. f. (gr. *nekros*, mort ; *manteia*, divination). Art prétendu d'évoquer les morts pour en obtenir la connaissance de l'avenir. — Cette sorte de divination, qui consistait à évoquer les morts pour les consulter sur l'avenir, était très en usage chez les Grecs. C'est


Cuirassé d'Escadre
"LA DÉVASTATION"
MÂTURE
et Gréement
Flamme de guerre
Capelage
Mât
de Grand Perroquet
Mât
de Petit Perroquet
Mât
de Perruche
Grand mât
de Hune
Petit mât
de Hune
Etai
Mât
de Perroquet
de Fougue
Etai
Corne
Bras
Hune
d'Artimon
Gde Hune
Hune de Misaine
Bras d'Artimon
Vergue d'Artimon
Gde Vergue
Vergue de Misaine
Etai
Mât
de Pavillon
Mât
d'Artimon
Bras
Galhaubans
Grand
MÂT
Gd Etai
Mât
de Misaine
Bout-dehors
Passerelle
Drôme
Bossoir
Beaupré
Martingale
Chouque
de beaupré
Sabords
Hublots
Ceinture cuirassée
Réduit cuirassé
Tangon
Sabord
lance-torpille
Ancres
Câbles chaînes
Ecubiers


Cuirassé d'Escadre
"LA DÉVASTATION"
VOILURE
et Coupe de la Coque
Grand Perroquet
Vergue
Perruche
Ris
Grand Hunier
Perroquet de fougue
Cde Voile (Carguée)
Brigantine
Grande voile Goëlette
Appartement du Commandant
Canon de retraite
Petit Perroquet
Bout-dehors de bonnette
Bonnette de Hune
Petit Hunier
Clin foc
Grand foc
Vergue
Bonnette basse
Misaine Goëlette
Misaine
Petit foc
Canon de chasse
Pont
Batterie
Arrière (Poupe)
Chambres d'officiers
Faux Pont
Cheminées
Chaudières
Batterie
Faux Pont
Avant (Proue)
Eperon
Couvernail
Hélice
Gouvernail à vapeur
Carré des officiers
Machines
Soute à Charbon
Cloisons Cuirassées
Quille
Cales et soutes
Carlingue

ainsi que, dans Homère, Ulysse évoque l'ombre de Tirésias. Les anciens Juifs pratiquèrent de bonne heure la nécromancie; avant la bataille de Gelboé, Saül va trouver la pythonisse d'Endor et lui ordonne d'évoquer l'ombre de Samuel. Les nécromanciens ont joué un grand rôle dans tout le moyen âge. Le progrès des lumières et de la raison a fait justice de ces superstitions.

NÉCROMANCIEN, IENNE n. Qui se mêlait de nécromancie.

NÉCROMANT n. m. Qui exerçait la nécromancie.



NÉCROPHORE n. m. (gr. *nekros*, mort; *phoros*, qui porte). Insecte coléoptère, de la famille des clavicornes (*).

NÉCROPOLE n. f. (gr. *nekros*, mort; *polis*, ville). Vastes souterrains destinés aux sépultures chez différents peuples de l'antiquité; cimetière de grande ville.

NÉCROSE n. f. (gr. *nekros*, mort). Gangrène d'un os.

NÉCROSER v. tr. Produire la nécrose. **Se nécroser** v. pr. Etre atteint par la nécrose.

NECTAIRE n. m. Organe de certaines fleurs, qui distille le suc dont les abeilles font leur miel.

NECTAR n. m. (gr. *nektar*). Breuvage des dieux de la Fable. *Fig.* Vin excellent, liqueur exquise.— V. AMBROISIE.

NÉERLANDAIS, E adj. et n. De la Néerlande ou Pays-Bas.

NEF n. f. (lat. *navis*, vaisseau). Partie d'une église, qui s'étend du portail au chœur. En poésie, navire: *notre nef vagabonde. Vieux.*

NÉFASTE adj. (lat. *nefastus*; de *nefas*, illicite). Funeste. — Ce mot se disait, chez les Romains, des jours de deuil et de tristesse, regardés comme funestes, en mémoire de quelque disgrâce éclatante du peuple romain. L'anniversaire des journées de l'Allia et de Cannes était un jour *néfaste*. Ce mot s'applique aujourd'hui encore à l'histoire d'un peuple et à la vie particulière des individus. *L'anniversaire de la mort d'un fils unique est toujours, pour sa mère, un jour* **néfaste.**

NÈFLE n. f. Fruit du néflier.

NÉFLIER n. m. Arbre de la famille des rosacées, qui produit des nèfles.

NÉGATEUR, TRICE adj. et n. Qui a l'habitude de nier.

NÉGATIF, IVE adj. (lat. *negativus*; de *negare*, nier). Qui marque négation: *particule négative. Alg. Quantité négative*, qui est précédée du signe de la soustraction. *Phys. Electricité négative*, celle que l'on développe en frottant un morceau de résine avec de la laine. N. f. Proposition qui nie: *soutenir la négative.*

NÉGATION n. f. (lat. *negatio*; de *negare*, nier). Action de nier. *Gram.* Mot qui sert à nier, comme *ne*, *non*, *pas*, etc.

NÉGATIVEMENT adv. D'une manière négative.

NÉGLIGÉ n. m. Costume du matin; état d'une personne qui n'est point parée.

NÉGLIGEMENT n. m. Action de négliger à dessein.

NÉGLIGEMMENT adv. Avec négligence.

NÉGLIGENCE n. f. Défaut de soins, d'application, d'exactitude; faute légère: *négligence de style.*

NÉGLIGENT, E adj. et n. Qui n'a pas les soins qu'il devrait avoir.

NÉGLIGER v. tr. (lat. *negligere*). Ne pas avoir soin: *négliger ses devoirs*; laisser échapper: *négliger l'occasion*; cesser de fréquenter: *négliger ses amis.* **Se négliger** v. pr. Négliger sa personne, son travail, ses devoirs.

NÉGOCE n. m. (lat. *negotium*). Trafic, commerce.

NÉGOCIABLE adj. Qui peut se négocier: *effet négociable.*

NÉGOCIANT n. m. Qui fait le négoce, le commerce.

NÉGOCIATEUR, TRICE n. Qui négocie une affaire considérable auprès d'un prince, d'un Etat. *Par ext.: être le négociateur d'un mariage.*

NÉGOCIATION n. f. L'art, l'action de négocier les grandes affaires; l'affaire même qu'on traite: *heureuse négociation. Com.* Trafic: *négociation d'un billet.*

NÉGOCIER v. tr. (lat. *negotiari*; de *negotium*, affaire, commerce). Traiter une affaire: *négocier la paix, un mariage*; céder, transporter: *négocier une lettre de change.*



NÈGRE, NÉGRESSE n. (lat. *niger*, noir). Homme, femme à peau noire. — C'est le nom donné spécialement aux habitants de certaines contrées de l'Afrique, de la Guinée, de la Sénégambie, de la Cafrerie, etc., qui forment une race d'hommes noirs, inférieure en intelligence à la race blanche, dite race *caucasienne*. La coloration de la peau paraît être due, chez les nègres, à l'influence du climat. C'est une modification acquise qui devient transmissible et héréditaire; mais il est généralement reconnu aujourd'hui qu'une famille nègre, transplantée dans nos climats, arriverait à la couleur blanche après quelques générations, et sans mélange de races. (V. *Traite des noirs.*)

NÉGRERIE n. f. Lieu où l'on renferme les nègres dont on fait commerce.

NÉGRIER adj. Se dit d'un bâtiment destiné à faire la traite des nègres sur la côte d'Afrique, et du capitaine qui le commande. N. m. Marchand de nègres.

NÉGRILLON, ONNE n. Petit nègre, petite négresse.

NÉGROPHILE adj. et n. (de *nègre* et du gr. *philos*, ami). Ami des nègres.

NEIGE n. f. (lat. *nix*, *nivis*). Eau congelée qui retombe en flocons blancs et légers. *Œufs à la neige*, blancs d'œufs battus. — Quand l'air est à une température voisine de zéro, la pluie tombe à l'état de neige, formée par la cristallisation tranquille des gouttes d'eau. Si l'air est agité, la neige tombe en flocons irréguliers; mais s'il est parfaitement calme, c'est sous forme d'étoiles à six rayons. L'influence de la neige sur la conservation des plantes est un fait reconnu; elle les garantit contre le froid et donne plus d'action à la végétation, que le printemps développe ensuite.

NEIGER v. impers. Se dit de la neige qui tombe.

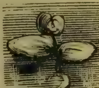
NEIGEUX, EUSE adj. Couvert de neige : *montagnes neigeuses*.

NÉMÉENS (*mé-in*) adj. m. pl. *Jeux Néméens*, que les Grecs célébraient aux environs de Némée.

NÉNIES n. f. pl. Chants funèbres, chez les Grecs et chez les Romains.

NENNI (*na-ni*) adv. Non. *Fam.*

NÉNUFAR ou **NÉNUPHAR** n. m. Plante aquatique à larges feuilles et à fleurs jaunes ou blanches.



NÉO (gr. *neos*), préfixe qui signifie *nouveau*.

NÉO-CALÉDONIEN, IENNE adj. et n. De la Nouvelle-Calédonie.

NÉO-CATHOLICISME n. m. Doctrine tendant à introduire les idées modernes dans le catholicisme.

NÉO-CATHOLIQUE adj. et n. Qui a la prétention de réformer le catholicisme. Pl. des *néo-catholiques*.

NÉOGRAPHE n. m. Celui qui admet une orthographe nouvelle.

NÉOGRAPHIE n. f. Système d'orthographe nouvelle. On dit aussi NÉOGRAPHISME.

NÉO-GREC, GRECQUE adj. Qui concerne la Grèce moderne. Pl. *néo-grecs*, *grecques*.

NÉO-LATIN, INE adj. Se dit surtout des langues dérivées du latin, telles que le français, l'italien, l'espagnol : *idiomes néo-latins, langues néo-latines*.

NÉOLOGIE n. f. Introduction de termes nouveaux dans une langue.

NÉOLOGIQUE adj. Qui concerne la néologie : *expressions néologiques*.

NÉOLOGISME n. m. (préf. *néo* et gr. *logos*, discours). Affectation de se servir d'expressions et de mots nouveaux; ces mots mêmes.

NÉOLOGUE ou **NÉOLOGISTE** n. m. Qui fait un usage fréquent de termes nouveaux.

NÉOMÉNIE n. f. Nouvelle lune; fête que les anciens célébraient au renouvellement de la lune.

NÉOPHYTE n. f. (préf. *néo* et gr. *phutos*, né). Nom donné, dans la primitive Eglise, aux païens nouvellement convertis.

NÉO-PLATONICIEN, IENNE adj. Qui a rapport au néo-platonisme. N. Partisan de cette école.

NÉO-PLATONISME n. m. Doctrine philosophique qui prit naissance à Alexandrie, et dont les adeptes mêlaient des idées mystiques aux idées de Platon.

NÉPENTHÈS (*tèce*) n. m. Remède contre la tristesse, dont il est parlé dans Homère. *Bot.* Genre de plantes de l'Asie tropicale et de Madagascar,

NÉPHRÉTIQUE adj. (gr. *nephros*, rein). Se dit des maladies de reins : *colique néphrétique;* se dit aussi des remèdes employés contre cette colique. N. m. Celui qui est atteint de la colique néphrétique ; remède contre cette colique.

NÉPHRITE n. f. Maladie inflammatoire du rein.

NÉPOTISME n. m. (lat. *nepos*, neveu). Autorité que les neveux d'un pape avaient souvent dans l'administration des affaires. *Par ext.* Faiblesse de l'homme en place, qui profite de son crédit pour procurer des emplois à sa famille.

NEPTUNE n. m. Dieu de la mer, dont le nom se prend pour la mer même (V. PART. HIST.). Planète.

NEPTUNIEN, IENNE adj. *Géol.* Formé par les eaux de la mer.

NERF (au sing. *nerfe; nèr* dans *nerf de bœuf* et au pl.) n. m. (lat. *nervus*). Chacun des organes, ayant la forme d'un cordon blanchâtre, qui servent de conducteurs à la sensibilité et au mouvement; tendon des muscles : *se fouler un nerf. Fig.* Moteur principal : *l'argent est le nerf de la guerre;* force, vigueur : *il a du nerf;* cordelette au dos d'un livre relié.

NERF-FÉRURE n. f. *Vét.* Atteinte qu'un cheval a reçue sur le tendon de la partie postérieure d'une jambe de devant.

NÉRITE n. f. Coquillage univalve.

NÉROLI n. m. Huile volatile, extraite de la fleur d'oranger.

NERPRUN n. m. Arbrisseau qui porte un petit fruit noir employé en médecine et dans la teinture.

NERVER v. tr. Couvrir du bois avec des nerfs que l'on colle dessus. *Rel.* Dresser les nerfs ou les cordelettes sur le dos d'un livre.

NERVEUSEMENT adv. D'une manière nerveuse.

NERVEUX, EUSE adj. Qui appartient aux nerfs : *affection nerveuse;* qui a les nerfs irritables : *personne nerveuse;* fort, vigoureux : *homme nerveux. Fig. : style nerveux.*

NERVIN adj. et n. m. *Méd.* Se dit des remèdes propres à fortifier les nerfs.

NERVURE n. f. Partie saillante que forment sur le dos des livres les cordes ou *nerfs* qui servent à relier les feuillets. *Arch.* Moulure sur les arêtes d'une voûte, les angles des pierres, etc. *Bot.* Filet saillant sur la surface des feuilles.

NESTOR n. m. Nom que l'on donne à un vieillard prudent et expérimenté, par allusion au sage Nestor. V. PART. HIST.

NESTORIANISME n. m. Doctrine religieuse des nestoriens.

NESTORIEN n. m. Sectateur de Nestorius, qui soutenait qu'on devait distinguer dans Jésus-Christ deux personnes comme on distingue deux natures.

NET, NETTE adj. (lat. *nitidus*, brillant). Propre. *Fig. Conscience nette*, irréprochable; *pensée nette*, claire; *écriture nette*, distincte; *voix nette*, pure; *vue nette*, qui distingue bien les objets; *réponse nette*, sans ambiguïté; *revenu net*, bénéfice qu'on tire d'un bien, d'une exploitation, tous frais déduits; *en avoir le cœur net*, s'assurer entièrement de la vérité d'un fait; *faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques. N. m. *Mettre au net*, faire une copie correcte. Adv. Uniment, tout d'un coup : *question tranchée net;* franchement : *refuser net.*

NETTEMENT adv. Avec netteté, clarté : *écrire, parler nettement.*

NETTETÉ n. f. Qualité de ce qui est net.

NETTOIEMENT ou **NETTOYAGE** n. m. Action de nettoyer.

NETTOYER v. tr. (rad. *net*). Rendre net, débarrasser des corps étrangers; vider complètement : *nettoyer une chambre, une maison.*

NETTOYURE n. f. Ordure qu'on enlève d'un lieu sale.

NEUF (*neu* devant une consonne) adj. num. Nombre impair qui vient immédiatement au-dessus du nombre huit ; neuvième : *Charles IX.* N. m. Chiffre qui représente le nombre neuf; neuvième jour du mois.

NEUF, NEUVE adj. (lat. *novus*, nouveau). Fait depuis peu : *maison neuve, habit neuf. Fig.* Qui n'a pas encore été dit, traité : *pensée neuve, sujet neuf;* novice : *neuf aux affaires.* N. m. *Donnez-nous du neuf*, du nouveau.

NEUSTRIEN, IENNE adj. et n. De Neustrie.

NEUTRALEMENT adv. Dans le sens neutre : *verbe pris neutralement.*

NEUTRALISATION n. f. *Chim.* Action de neutraliser.

NEUTRALISER v. tr. *Chim.* Rendre neutre : *neutraliser un acide. Fig.* Rendre inutile : *neutraliser les projets de quelqu'un;* déclarer neutre, en parlant d'un territoire, d'une ville, etc. **Se neutraliser** v. pr. S'annuler, se faire équilibre : *ces deux forces se neutralisent.*

NEUTRALITÉ n. f. Etat d'une puissance qui ne prend aucune part aux hostilités qui s'exercent entre plusieurs autres puissances belligérantes. Se dit aussi entre particuliers.

NEUTRE adj. (lat. *neuter*, ni l'un ni l'autre). Qui ne prend point parti entre des puissances belligérantes, entre des personnes : *demeurer, rester neutre. Chim.* Qui n'est ni acide ni alcalin. *Gram. Verbe neutre*, intransitif. Se dit aussi, dans certaines langues, des noms qui ne sont ni masculins ni féminins.

NEUVAINE n. f. Actes de dévotion, comme prières, messes, etc., auxquels on se livre pendant *neuf* jours.

NEUVIÈME adj. num. ord. de *neuf.* N. m. La neuvième partie.

NEUVIÈMEMENT adv. En neuvième lieu.

NÉVÉ n. m. Amas de neige non encore transformé en glacier.

NEVEU n. m. (lat. *nepos*). Fils du frère ou de la sœur. Pl. *Nos neveux, nos arrière-neveux*, la postérité. *Poét.*

NÉVRALGIE n. f. (gr. *neuron*, nerf; *algos*, douleur). Douleur des nerfs.

NÉVRALGIQUE adj. Qui a rapport aux nerfs : *douleurs névralgiques.*

NÉVRITIQUE adj. Propre à guérir les maladies nerveuses.

NÉVROLOGIE n. f. (gr. *neuron*, nerf; *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui a pour objet l'étude du système nerveux.

NÉVROPTÈRES n. m. pl. (gr. *neuron*, nervure; *pteron*, aile). Ordre d'insectes à ailes composées d'un réseau de nervures.

NÉVROSE n. f. Nom donné à toutes les maladies nerveuses en général.

NÉVROTOMIE n. f. *Chir.* Dissection des nerfs ; section d'un cordon nerveux.

NEWTONIANISME (*neuto*) n. m. Système de Newton, relativement aux causes du mouvement des corps célestes.

NEWTONIEN, IENNE (*neu-to-ni-in*) adj. Qui a rapport au système astronomique et philosophique de Newton. N. m. Partisan du système de Newton.

NEZ n. m. (lat. *nasus*). Partie saillante du visage entre la bouche et le front et qui est l'organe de l'odorat. *Fig. Avoir le nez fin*, de la prévoyance; *rire au nez de quelqu'un*, se moquer de lui en face ; *saigner du nez*, manquer de résolution, de courage ; *tirer les vers du nez*, arracher un secret en questionnant adroitement ; *mener quelqu'un par le nez*, lui faire faire tout ce qu'on veut ; *se trouver nez à nez*, face à face. *Par ext.* Odorat : *ce chien a du nez ;* tout le visage : *mettre le nez à la fenêtre.*

NI conj. qui exprime la négation.

NIABLE adj. Qui peut être nié.

NIAIS, E adj. Simple, qui n'a aucun usage du monde. Se dit aussi de l'air, des manières, etc. N. : *c'est un niais.*

NIAISEMENT adv. D'une façon niaise.

NIAISER v. int. S'amuser à des riens.

NIAISERIE n. f. Caractère du niais; bagatelle, chose frivole.

NICE adj. Simple, niais. *Vieux.*



NICHE n. f. (ital. *nicchio*, coquille). Enfoncement pratiqué dans un mur pour y placer une statue, un poêle, etc.; petite cabane portative (*).

NICHE n. f. Malice, espièglerie.

NICHÉE n. f. Tous les oiseaux d'une même couvée encore au nid. *Par ext. : une nichée d'enfants, une nichée de souris.*

NICHER v. int. Faire son nid : *la fauvette niche dans les buissons.* V. tr. Placer en quelque endroit : *qui vous a niché là?* **Se nicher** v. pr. Se cacher : *où s'est-il niché?*

NICHET n. m. Œuf qu'on met dans un nid pour que les poules y aillent pondre.

NICHOIR n. m. Cage disposée pour mettre couver des oiseaux.

NICKEL n. m. Corps simple métallique, qui peut recevoir, comme le fer, la propriété magnétique.

NICODÈME n. m. Niais. *Fam.*

NIÇOIS, E adj. et n. De Nice.

NICOTIANE (*ciane*) n. f. Nom que porta d'abord le tabac en France, de Nicot, qui l'y introduisit.

NICOTINE n. f. Substance très vénéneuse qu'on extrait du tabac.



NID n. m. (lat. *nidus*). Sorte de petit berceau que se construisent les oiseaux pour y déposer leurs œufs. *Par ext.* Habitation, logement : *je vais rentrer dans mon nid.*

NIDOREUX, EUSE adj. Qui a un goût de pourri, d'œufs couvis.

NIÈCE n. f. Fille du frère ou de la sœur.

NIELLAGE n. m. Action de nieller.

NIELLE n. m. Ornements ou figures que l'on grave en creux sur un ouvrage d'orfèvrerie.

NIELLE n. f. Plante qui croît dans les blés; maladie des grains, qui convertit l'intérieur de l'épi en une poussière noire et fétide.

NIELLER v. tr. Orner de nielles : *nieller un sabre.*

NIELLER v. tr. Gâter par la nielle : *le mauvais temps a niellé les blés.*

NIELLEUR n. m. Graveur de nielles.

NIELLURE n. f. Art du nielleur.

NIELLURE n. f. Action que la nielle exerce sur les grains.

NIER v. tr. (lat. *negare*). Dire qu'une chose n'existe pas, n'est pas vraie : *je nie que cela soit arrivé, je* ne *nie* pas *que la chose* ne *soit possible*, ou *soit possible. Nier une dette*, soutenir qu'on ne doit pas la payer.

NIGAUD, E adj. et n. Sot, niais. *Fam.* N. m. Nom vulgaire d'une espèce de cormoran.

NIGAUDER v. int. Faire des actions de nigaud, s'amuser à des riens.

NIGAUDERIE n. f. Action de nigaud.

NIHILISME n. m. (lat. *nihil*, rien). Négation de toute croyance.

NIHILISTE n. m. Partisan du nihilisme.

NILGAUT n. m. Espèce d'antilope remarquable par sa haute taille.



NIMBE n. m. (lat. *nimbus*, nuage). Cercle de lumière autour des saints, en peinture (*).

NIPPE n. f. Vêtement, meuble.

NIPPER v. tr. Fournir de nippes.

NIQUE n. f. Signe de mépris ou de moquerie.

NITÉE n. f. Nichée.

NITOUCHE n. f. (fr. *n'y touche*). *Sainte nitouche*, personne hypocrite, qui affecte un faux air de douceur et de simplicité. *Fam.*

NITRATE n. m. *Chim.* Sel formé par la combinaison de l'acide nitrique avec une base salifiable.

NITRE n. m. (lat. *nitrum*). Nom scientifique du salpêtre.

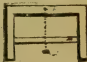
NITREUX, EUSE adj. Qui tient du nitre : *terre nitreuse.*

NITRIÈRE n. f. Lieu d'où l'on retire le nitre.

NITRIQUE adj. *Acide nitrique*, combinaison d'azote et d'oxygène qui se trouve dans le nitre.

NITRITE n. m. *Chim.* Sel auquel donne naissance la combinaison de l'acide nitreux avec une base.

NITROGLYCÉRINE n. f. Substance liquide dont la combustion produit une explosion des plus violentes.



NIVEAU n. m. Instrument qui sert à reconnaître si un plan est horizontal (*); état d'un plan horizontal. *Fig.* Egalité de rang, de mérite : *il n'est pas à votre niveau. De niveau, au niveau*, selon le niveau.

NIVELER v. tr. Mesurer, à l'aide du niveau, la différence d'élévation qui existe entre deux ou plusieurs points; rendre un plan uni, horizontal : *niveler un terrain. Fig.* Rendre égal : *niveler les conditions, les rangs.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

NIVELEUR n. m. Qui nivelle. *Fig.* Celui qui voudrait arriver à l'égalité absolue des conditions.

NIVELLEMENT n. m. Action de niveler un terrain; action de rendre toutes les conditions égales.

NIVERNAIS, E adj. et n. De Nevers, du Nivernais.

NIVET n. m. Remise faite en secret à un agent dans les marchés qu'il fait pour autrui.

NIVÔSE n. m. (lat. *nix, nivis*, neige). Quatrième mois de l'année républicaine (du 21 décembre au 19 janvier).

NOBILIAIRE adj. Qui appartient à la noblesse : *caste nobiliaire.* N. m. Catalogue des familles nobles d'un pays.

NOBLE adj. (lat. *nobilis*, illustre). Qui fait partie de la noblesse. *Fig.* Qui annonce de la grandeur, de la supériorité : *âme, air, style noble. Parties nobles*, chez l'homme, le cœur, le cerveau, etc. N. m. Celui qui appartient à la noblesse.

NOBLEMENT adv. avec noblesse.

NOBLESSE n. f. Classe d'hommes qui, par leur naissance ou une concession du souverain, sont d'un rang au-dessus des autres citoyens, dans les Etats où cette distinction est admise ; qualité par laquelle on est noble : *être de noblesse récente. Fig.* Elévation : *noblesse de cœur, de langage, de style.*

NOCE n. f. (lat. *nuptiæ ;* de *nubere, nuptum*, se marier). Mariage et réjouissances qui l'accompagnent : *aller à la noce ;* tous ceux qui s'y trouvent. *Fig. Faire la noce*, se divertir au lieu de travailler.

NOCEUR, EUSE n. Qui se divertit, fait bombance au lieu de travailler. *Pop.*

NOCHER n. m. Celui qui conduit un vaisseau, une barque. *Le nocher des enfers*, Caron. *Poét.*

NOCIF, IVE adj. Nuisible : *influence nocive.*

NOCTAMBULE adj. et n. (lat. *nox, noctis*, nuit; *ambulo*, je marche). Synonyme de SOMNAMBULE.

NOCTAMBULISME n. m. Synonyme de SOMNAMBULISME.

NOCTURNE adj. (lat. *nocturnus ;* de *nox, noctis*, nuit). Qui arrive pendant la nuit : *apparition nocturne ;* qui veille la nuit : *oiseau nocturne.* N. m. Partie de l'office qui se chantait la nuit ; romance à deux ou plusieurs voix, d'un caractère tendre et langoureux.

NOCTURNEMENT adv. De nuit.

NOCUITÉ n. f. Etat d'une chose nuisible.

NODOSITÉ n. f. (lat. *nodus*, nœud). Etat de ce qui est noueux ; nœud : *avoir des nodosités aux doigts.*

NODUS (*uss*) n. m. Concrétion ou tumeur en forme de nœud.

NOËL n. m. (lat. *natalis*, natal). Fête de la Nativité du Christ ; cantique en l'honneur de cette fête : *chanter des noëls.*

NŒUD n. m. (lat. *nodus*). Enlacement fait avec ruban, fil, corde, etc. ; ornement en forme de nœud (*) : *nœud de ruban ;* partie dure d'un arbre : *les nœuds du sapin ;* endroit où la tige de la vigne et des graminées est articulée. *Fig.* Attachement, lien : *les nœuds de l'amitié, de l'hymen ;* difficulté, point essentiel : *trancher le nœud ;* difficulté insoluble : *nœud gordien ;* obstacles qui forment l'intrigue d'une pièce ou d'un poème. Pl. *Astr.* Points opposés où l'écliptique est coupée par l'orbite d'un corps céleste : *les nœuds de la lune. Mar.* Se dit des nœuds de la ligne de loch, placée à environ 15 mètres les uns des autres : *ce vaisseau file tant de nœuds à l'heure.*



NOIR, E adj. (lat. *niger*). Qui est de la couleur la plus opposée au blanc ; qui approche du noir : *pain noir ;* obscur : *nuit noire ;* meurtri : *noir de coups ;* sale, crasseux : *mains noires. Fig.* Triste, mélancolique : *humeur noire ;* méchant : *âme noire. Bête noire*, personne pour laquelle on a le plus d'aversion. N. m. Couleur noire : *d'un noir de jais.* **Noir animal**, poudre noire obtenue par la calcination des os ; **noir d'ivoire**, obtenu par la carbonisation des débris de l'ivoire ; **noir de fumée**, espèce de suie produite par des résines brûlées, et qui sert à divers usages dans les arts. *Fig. Passer du blanc au noir*, d'une extrémité à l'autre ; *voir tout en noir*, sous un aspect sinistre ; *broyer du noir*, se livrer à des réflexions tristes.

NOIR n. m. Nègre : *les noirs de l'Afrique.*

NOIRÂTRE adj Qui tire sur le noir.

NOIRAUD, E adj. et n. Qui a les cheveux noirs et le teint brun.

NOIRCEUR n. f. Etat de ce qui est noir : *noirceur de l'ébène ;* tache noire : *avoir des noirceurs au visage. Fig.* Méchanceté : *noirceur de l'âme.*

NOIRCIR v. tr. Rendre noir. *Fig.* Diffamer : *noircir la réputation.* V. int. et pr. Devenir noir : *le bois noircit au feu, le temps se noircit.*

NOIRCISSURE n. f. Tache noire.

NOIRE n. f. *Mus.* Note qui vaut la moitié d'une blanche ou le double d'une croche.

NOISE n. f. Dispute : *chercher noise.*

NOISERAIE n. f. Endroit planté de noisetiers.

NOISETIER n. m. Arbre qui porte les noisettes.

NOISETTE n. f. (dimin. de *noix*). Sorte de petite noix, fruit du noisetier. *Couleur noisette*, d'un gris roux.

NOIX n. f. (lat. *nux*). Fruit du noyer. Se dit aussi d'autres fruits : *noix de coco, noix muscade, noix vomique.* Roue dentelée qui, dans un moulin à poivre, à café, sert à broyer ; os situé sur l'articulation de la cuisse avec la jambe, nommé aussi *rotule ;* partie du ressort d'un fusil. *Noix de veau*, petite glande qui se trouve dans une épaule de veau.

NOLI ME TANGERE (*mé tangéré*) n. m. (m. lat. qui signif. *ne me touchez pas*). Nom donné à la grande balsamine, dont les semences éclatent dès qu'on les touche ; sorte d'ulcère cancéreux. Pl. des *noli me tangere.*

NOLIS n. m. On dit aussi NAULAGE. Fret d'un navire.

NOLISEMENT [o. N.] n. m. Action de noliser.

NOLISER v. tr. Fréter un vaisseau, une barque.

NOM n. m. (lat. *nomen ;* du sanscrit *nâman*). Le terme qui sert à désigner une personne ou une chose : *nom commun, propre, collectif, composé. Petit nom*, prénom, nom de baptême : *nom de guerre*, so-

briquet. *Fig.* Qualification morale : *les doux noms de père, d'ami;* gloire, renommée : *porter son nom en tous lieux;* illustration : *hériter d'un grand nom. Gram.* Mot qui sert à désigner ou à qualifier une personne ou une chose. **Au nom de** loc. prép. De la part de : *agir au nom de quelqu'un;* en considération de : *au nom de ce que vous avez de plus cher.*

NOMADE adj. et n. (gr. *nomas*, qui fait paître). Qui erre, qui n'a point d'habitation fixe : *tribu nomade, de nomades.*

NOMARCHIE n. f. Circonscription administrative en Grèce.

NOMBRANT adj. m. Usité seulement dans *nombre nombrant*, nombre abstrait.

NOMBRE n. m. (lat. *numerus*). Unité, réunion de plusieurs unités, ou fraction d'unité; quantité : *un grand nombre de personnes pensent que... Sans nombre*, en grande quantité : *réclamations sans nombre. Litt.* Harmonie qui résulte d'un certain arrangement des mots, soit dans la prose, soit dans les vers : *cette période a du nombre. Gram.* Propriété qu'ont les mots de représenter, par certaines formes, l'idée d'unité ou de pluralité : *nombre singulier, nombre pluriel. Astr.* **Nombre d'or**, cycle lunaire de 19 ans.

NOMBRER v. tr. Compter, supputer.

NOMBREUSEMENT adv. En grand nombre.

NOMBREUX, EUSE adj. Qui est en grand nombre.

NOMBRIL (*bri*) n. m. Petite cicatrice au milieu du ventre. *Bot.* Cavité à l'extrémité des fruits opposée à la queue.

NOME n. m. (gr. *nomos*, loi). Sorte de poème qui se chantait en l'honneur d'Apollon, chez les anciens; division administrative de l'ancienne Egypte.

NOMENCLATEUR n. m. (lat. *nomenclator;* de *nomen*, nom). Esclave romain qui accompagnait ceux qui briguaient les magistratures, afin de leur faire connaître le nom des citoyens qu'ils rencontraient et qu'ils avaient intérêt de saluer; celui qui s'occupe de la nomenclature d'une science, d'un art.

NOMENCLATURE n. f. Collection des termes techniques d'une science ou d'un art.

NOMINAL, E, AUX adj. Qui se fait en appelant les noms : *appel nominal;* qui est énoncé dans le nom, dans les mots : *valeur nominale;* qui n'a que le nom, sans posséder les avantages réels : *Henri III était le chef nominal de la Ligue.* **Nominaux** n. m. pl. Partisans du nominalisme.

NOMINALEMENT adv. D'une manière nominale.

NOMINALISME n. m. Doctrine d'après laquelle les termes qui représentent les idées générales ne désignent point des êtres réels; opposé à RÉALISME.

NOMINALISTE n. m. Partisan du nominalisme. Au pl., on dit plus souvent NOMINAUX.

NOMINATAIRE n. m. Celui qui était nommé par le roi à un bénéfice.

NOMINATEUR n. m. Celui qui nommait à un bénéfice.

NOMINATIF n. m. Dans les langues à déclinaisons, cas qui désigne le sujet d'une proposition.

NOMINATIF, IVE adj. Qui contient des noms : *état nominatif de tous les employés d'une administration.*

NOMINATION n. f. Action de nommer à un emploi; son effet.

NOMINATIVEMENT adv. En désignant le nom.

NOMINAUX n. m. pl. V. NOMINAL et NOMINALISME.

NOMMÉ, E adj. Appelé : *Louis XII, nommé le Père du peuple.* Loc. adv. **A point nommé**, à propos; **à jour nommé**, au jour convenu.

NOMMÉMENT adv. Avec désignation par le nom : *plusieurs se sont distingués, et nommément un tel.*

NOMMER v. tr. Donner un nom; dire le nom d'une personne ou d'une chose; désigner, instituer : *nommer quelqu'un son héritier;* élever à une dignité, à un emploi : *on l'a nommé maire de sa commune.*

NON (lat. *non*), particule négative opposée à l'affirmative *oui.* Se joint quelquefois à un adjectif, à un nom : *non solvable, non-réussite.* N. m. : *répondre par un non.* Loc. adv. **Non plus**, pareillement, mais dans un sens négatif : *ni moi non plus;* **non seulement** [O. N.], pas seulement cela; locution ordinairement suivie de la conjonction adversative *mais.* Loc. conj. **Non pas que**, ce n'est pas que; **non plus que**, pas plus que : *il ne bouge non plus qu'une statue.*

NON-ACTIVITÉ n. f. Etat d'un fonctionnaire qui n'exerce pas son emploi.

NONAGÉNAIRE adj. et n. (lat. *nonagenarius*). Agé de quatre-vingt-dix ans.

NONAGÉSIME adj. et n. m. Se dit du point de l'écliptique éloigné de 90 degrés des sections de l'horizon et de l'écliptique.

NONANTE adj. num. Quatre-vingt-dix. *Vieux.*

NONANTIÈME adj. num. ord. de nonante.

NONCE n. m. (lat. *nuncius*, messager). Ambassadeur du pape.

NONCHALAMMENT adv. Avec nonchalance : *agir nonchalamment.*

NONCHALANCE n. f. (lat. *non*, non; *calor*, ardeur). Négligence, manque de soin.

NONCHALANT, E adj. et n. Qui a de la nonchalance.

NONCHALOIR n. m. Négligence, paresse, inaction. *Vieux.*

NONCIATURE n. f. Charge de nonce.

NON-CONFORMISTE adj. et n. Se dit, en Angleterre, des protestants qui ne suivent pas la religion anglicane. Pl. les *non-conformistes.*

NONE n. f. Celle des sept heures canoniales qui se récite après sexte.

NONES n. f. pl. Le huitième jour avant les ides, chez les Romains.

NON-ÊTRE n. m. En philosophie, ce qui n'a pas d'existence, de réalité.

NONIDI n. m. (lat. *nonus*, neuvième ; *dies*, jour). Neuvième jour de la décade dans le calendrier républicain.

NON-INTERVENTION n. f. Conduite politique qui consiste à ne pas intervenir dans les affaires des pays voisins.

NONIUS (*uce*) n. m. Instrument de graduation semblable au vernier.

NON-JOUISSANCE n. f. Privation de jouissance.

NON-LIEU n. m. *Pal. Déclaration, ordonnance de non-lieu*, constatant qu'il n'y a pas lieu à poursuivre.

NON-MOI n. m. En philosophie, ensemble des objets distincts du moi.

NONNE ou **NONNAIN** n. f. Religieuse.

NONNETTE n. f. Jeune religieuse ; petit pain d'épice de Reims.

NONOBSTANT prép. Malgré.

NON-PAIR, E adj. Impair.

NONPAREIL, EILLE adj. Sans égal : *beauté nonpareille. Vieux*.

NONPAREILLE n. f. Terme dont se servent les marchands et les fabricants pour exprimer ce qu'ils vendent ou fabriquent de plus petit, en quelque genre que ce soit. *Imp.* Très petit caractère.

NON-PAYEMENT n. m. Défaut de payement. Pl. des *non-payements*.

NON-RÉSIDENCE n. f. Absence du lieu où l'on devrait résider.

NON-RÉUSSITE n. f. Manque de réussite. Pl. des *non-réussites*.

NON-SENS (*san*) n. m. Défaut de sens, de signification : *cette phrase est un non-sens*. Pl. des *non-sens*.

NONUPLE adj. Qui contient neuf fois.

NONUPLER v. tr. Répéter neuf fois.

NON-USAGE n. m. Cessation d'un usage : *les lois s'abolissent par le non-usage*.

NON-VALEUR n. f. Se dit d'une terre, d'une maison qui ne rapporte rien, d'une créance qu'on n'a pu recouvrer. Pl. des *non-valeurs*.

NON-VUE n. f. *Mar.* Effet d'une brume très épaisse.

NOPAL n. m. Plante d'Amérique, sur laquelle on trouve la cochenille. Pl. des *nopals*.

NORD n. m. Celui des pôles de la terre ou du monde qui est opposé au sud.

NORD-EST n. m. Partie du monde située entre le nord et l'est.

NORD-OUEST n. m. Partie du monde située entre le nord et l'ouest.

NORIA n. f. Machine hydraulique formée de godets attachés à une chaîne sans fin, qui plongent renversés et remontent pleins.

NORMAL, E, AUX adj. (lat. *norma*, règle). Ordinaire et régulier : *être dans son état normal*. **Ecole normale primaire,** où l'on forme des instituteurs primaire ; **école normale secondaire,** où l'on forme des professeurs. (v. ÉCOLES [*Part hist.*]). *Géom.* N. f. Ligne verticale ou perpendiculaire : *les corps tombent suivant la normale*.

NORMALEMENT adv. D'une façon normale.

NORMAND, E adj. et n. De la Normandie.

NOS adj. poss. des deux genres, pluriel de *notre*.

NOSOGRAPHIE n. f. Description des maladies.

NOSOLOGIE n. f. Partie de la médecine qui traite des maladies en général.

NOSTALGIE n. f. (gr. *nostos*, retour ; *algos*, douleur). Mélancolie causée par un vif désir de revoir sa patrie, vulgairement *mal du pays*.

NOSTALGIQUE adj. Qui tient de la nostalgie.

NOTA m. lat. qui signifie *notez, remarquez : nota qu'il faisait nuit*. On dit quelquefois *nota bene*, remarquez bien. N. m. Note que l'on met à la marge ou au bas d'un écrit. Pl des *nota*.

NOTABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est notable; celui qui occupe un rang distingué dans les arts, les lettres, la hiérarchie administrative, etc.

NOTABLE adj. Apparent, considérable : *préjugé notable*. N. m. Citoyen considérable d'un Etat, d'une ville; *assemblée des notables*.

NOTABLEMENT adv. Beaucoup.

NOTAIRE n. m. (lat. *nota*, note). Officier public qui reçoit et rédige les actes volontaires, pour leur donner un caractère d'authenticité.

NOTAMMENT adv. Spécialement.

NOTARIAL, E adj. Qui a rapport au notariat.

NOTARIAT n. m. Charge de notaire.

NOTARIÉ, E adj. Passé devant notaire : *acte notarié*.

NOTATION n. f. Action d'indiquer, de représenter par des signes convenus : *notation musicale, notation chimique*.

NOTE n. f. (lat. *nota*). Marque : *note d'infamie;* commentaire : *mettre des notes à un livre;* petit extrait pour faire souvenir d'une chose : *j'ai pris note de cela sur mon carnet ;* mémoire : *donnez moi ma note ;* communication : *note diplomatique ;* caractère de musique.

NOTER v. tr. Faire une marque sur : *noter un vers, un passage ;* remarquer : *notez bien que...;* écrire de la musique avec des signes convenus : *noter un air*.

NOTEUR n. m. Copiste de musique.

NOTICE n. f. Ecrit de peu d'étendue sur un sujet quelconque.

NOTIFICATION n. f. Acte par lequel on notifie.

NOTIFIER v. tr. Faire savoir dans les formes légales.

NOTION n. f. (lat. *notio ;* de *nosco*, je connais). Idée qu'on a d'une chose.

NOTOIRE adj. Connu généralement : *le fait est notoire*.

NOTOIREMENT adv. Évidemment, manifestement.

NOTORIÉTÉ n. f. Etat de ce qui est notoire : *il est de notoriété publique que*…

NOTRE adj. poss. (lat. *noster*). Qui nous concerne, qui est à nous. Pl. *nos*.

NÔTRE (LE, LA) pron. poss. Qui est à nous. Pl. m. Nos parents : *nous préférons les nôtres aux étrangers;* ceux de notre parti, de notre société : *êtes-vous des nôtres?*

NOTRE-DAME n. f. La sainte Vierge ; sa fête ; église qui lui est consacrée : *Notre-Dame de Paris*. Pl. des *Notre-Dame*.

NOTULE n. f. Courte note.

NOTUS (*tuss*) n. m. Vent du midi.

NOUE n. f. Endroit où se joignent deux combles en angle rentrant (*) ; lame de plomb placée en pente dans cet endroit ; tuile creuse ; sol gras et humide cultivé en prairie pour servir de pâturage.



NOUÉ, E adj. Rachitique, qui ne grandit pas : *cet enfant est noué*.

NOUEMENT n. m. Action de nouer.

NOUER v. tr. (lat. *nodus*, nœud). Lier avec un nœud. *Fig.* Former : *nouer une intrigue, une action théâtrale.* **Se nouer** v. pr. Passer de l'état de fleur à celui de fruit.

NOUET n. m. Linge noué où l'on a mis une drogue pour la faire infuser.

NOUEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de nœuds : *bâton noueux*.

NOUGAT n. m. Gâteau fait d'amandes et de caramel.

NOUILLES n. f. pl. (allem. *nudel*). Espèce de pâte d'Allemagne, faite avec de la farine et des œufs, et qui se coupe en forme de vermicelle.

NOULET n. m. Assemblage de noues formant un canal pour l'écoulement des eaux.

NOURRAIN n. m. Fretin qu'on jette dans un étang pour le repeupler.

NOURRI, E adj. Rempli : *grain nourri. Fig.* Riche, abondant : *style nourri*.

NOURRICE n. f. Femme qui allaite un enfant qui n'est pas le sien ; mère qui allaite ses enfants : *être la nourrice de son dernier-né*.

NOURRICIER n. m. Mari d'une nourrice. Adj. : *père nourricier*.

NOURRICIER, IÈRE adj. Qui sert à la nutrition : *suc nourricier*.

NOURRIR v. tr. (lat. *nutrire*). Servir à la nutrition : *le sang nourrit le corps ;* fournir les aliments nécessaires : *la terre nourrit l'homme;* allaiter : *nourrir un enfant. Fig.* Former : *la lecture nourrit l'esprit;* entretenir : *nourrir l'espoir*.

NOURRISSAGE n. m. Se dit du soin d'élever les bestiaux.

NOURRISSANT, E adj. Qui nourrit beaucoup : *viande nourrissante*.

NOURRISSEUR n. m. Qui nourrit des vaches pour vendre leur lait.

NOURRISSON n. m. Enfant en nourrice. *Fig.* et *poét. Les nourrissons du Pinde, des Muses*, les poètes.

NOURRITURE n. f. Aliment. *Fig. : la science est la nourriture de l'esprit.*

NOUS pron. pers. de la 1re pers. du pl. des deux genres. Les souverains, les hauts fonctionnaires, dans leurs ordonnances ; les juges, dans leurs arrêts, et quelquefois les auteurs disent *nous*, au lieu de *je, moi*, et alors les adjectifs et les participes se mettent au singulier : *nous sommes persuadé, ceci nous a frappé.*

NOUURE n. f. Etat d'un enfant noué ; formation du fruit qui succède à la fleur.

NOUVEAU, NOUVEL, ELLE adj. (lat. *novus*). Qui n'existe ou n'est connu que depuis peu de temps : *livre nouveau;* qui commence d'être : *nouvel an. Visage nouveau*, qu'on n'a jamais vu ; *habit nouveau*, d'une mode récente ; *nouvel habit*, autre que celui qu'on vient de quitter. **Le nouveau monde**, l'Amérique ; **le Nouveau Testament**, les livres saints qui ont suivi la naissance de J.-C. N. m. Ce qui est récent : *le nouveau plaît toujours;* chose surprenante : *voilà du nouveau.* Adv. Nouvellement : *vin nouveau percé.* Les expressions : *nouveau venu, nouveaux mariés, nouvelles converties*, etc., forment tantôt une locution substantive, tantôt une locution adjective. **De nouveau** loc. adv. Derechef : *être condamné de nouveau.*

NOUVEAU-NÉ n. m. Enfant nouvellement né : *les nouveau-nés*. Adj. : *des enfants nouveau-nés, une fille nouveau-née.*

NOUVEAUTÉ n. f. Qualité de ce qui est nouveau ; chose nouvelle : *aimer les nouveautés*. Pl. Etoffes à la mode : *marchand, marchande de nouveautés.*

NOUVELLE n. f. Premier avis qu'on reçoit d'une chose arrivée récemment ; composition littéraire qui tient le milieu entre le conte et le roman.

NOUVELLEMENT adv. Depuis peu.

NOUVELLETÉ n. f. *Jurisp.* Entreprise faite sur le possesseur d'un héritage.

NOUVELLISTE n. m. Celui qui est curieux de nouvelles ; journaliste.

NOVALE n. f. Terre nouvellement défrichée et mise en valeur.

NOVATEUR, TRICE n. (lat. *novare*, innover ; de *novus*, nouveau). Qui innove. Adj. : *esprit novateur*.

NOVATION n. f. *Jurisp.* Changement par lequel un nouveau titre est substitué à un ancien.

NOVELLES n. f. pl. Constitutions des empereurs d'Orient, publiées par Justinien. S. : *la novelle* XI.

NOVEMBRE n. m. (lat. *novem*, neuf, l'année romaine commençant au mois de mars). Onzième mois de l'année.

NOVICE n. (lat. *novitius;* de *novus*, nouveau). Qui a pris nouvellement l'habit religieux dans un couvent pour y passer

un temps d'épreuve; apprenti matelot. Adj. Peu exercé, peu habile : *être novice dans un métier.*

NOVICIAT n. m. Etat des novices avant leurs vœux; temps que dure leur épreuve; maison qu'ils habitent.

NOYADE n. f. Action de noyer : *les noyades de Carrier à Nantes.*

NOYALE ou **NOYALLE** n. f. Toile de chanvre très forte, dont on fait des voiles.

NOYAU n. m. (lat. *nucleus*, amande; de *nux*, *nucis*, noix). Partie très dure renfermée dans certains fruits et contenant une amande; partie qui est au centre d'un escalier tournant et sur laquelle porte l'extrémité des marches; partie la plus lumineuse d'une comète. *Fig.* Origine, point de départ : *le noyau d'une société civile, politique, littéraire*, etc.

NOYÉ, E n. Qui est ou s'est noyé. Adj. Baigné : *yeux noyés de larmes.*

NOYER v. tr. (lat. *necare*, tuer). Faire périr dans un liquide quelconque. **Se noyer** v. pr. Périr dans l'eau. *Fig. Se noyer dans les plaisirs*, s'y plonger; *se noyer dans le sang*, commettre de grandes cruautés; *se noyer dans un raisonnement*, s'y perdre.

NOYER n. m. (lat. *nux*, noix). Arbre qui porte les noix.

NU, E adj. (lat. *nudus*). Qui n'est pas vêtu. *Fig. Vérité toute nue*, sans déguisement; *pays nu*, sans arbres, sans verdure; *épée nue*, hors du fourreau; *nue propriété*, dont un autre a l'usufruit. **A nu** loc. adv. A découvert : *montrer son cœur à nu. Monter un cheval à nu*, sans selle. — *Nu*, placé devant le nom, est invariable et prend un trait d'union : **nu**-*tête*, **nu**-*pieds*. Placé après, *nu* s'accorde avec le nom : *tête* **nue**, *pieds* **nus**.

NUAGE n. m. (rad. *nue*). Amas de brouillards plus ou moins épais, suspendus dans l'atmosphère. *Fig.* Tout ce qui empêche de voir : *nuage de poussière;* trouble, chagrin peint sur la figure : *un nuage de tristesse se répandit sur son front.*

NUAGEUSEMENT adv. D'une manière nuageuse.

NUAGEUX, EUSE adj. Couvert de nuages.

NUAISON n. f. *Mar.* Durée du même temps ou du même vent.

NUANCE n. f. (rad. *nuer*). Chacun des degrés différents par lesquels peut passer une même couleur. *Fig.* Différence délicate et presque insensible entre choses du même genre : *nuance entre les idées, les opinions*, etc.

NUANCER v. tr. Assortir convenablement les couleurs.

NUBIEN, IENNE adj. et n. De Nubie.

NUBILE adj. Qui est en âge de se marier : *fille nubile.*

NUBILITÉ n. f. Etat d'une personne nubile.

NUDITÉ n. f. Etat d'une personne, d'une chose nue. Pl. *Peint.* Figures nues.

NUE n. f. (lat. *nubes*). Nuage. *Fig. Tomber des nues*, être extrêmement surpris; *élever jusqu'aux nues*, louer excessivement.

NUÉE n. f. Gros nuage épais. *Fig.* Multitude : *une nuée d'oiseaux.*

NUEMENT adv. V. NÛMENT.

NUER v. tr. (lat. *mutare*, changer). Assortir les couleurs dans les ouvrages de laine et de soie.

NUIRE v. int. (lat. *nocere*). Faire tort, faire obstacle.

NUISIBLE adj. Qui nuit.

NUISIBLEMENT adv. D'une manière nuisible.

NUIT n. f. (lat. *nox, noctis*). Espace de temps pendant lequel le soleil est sous notre horizon. *Fig. La nuit des temps*, les temps les plus reculés de l'histoire; *la nuit du tombeau, l'éternelle nuit*, la mort; *le flambeau de la nuit*, la lune; *les feux de la nuit*, les étoiles. **De nuit**, Pendant la nuit.

NUITAMMENT adv. De nuit.

NUITÉE n. f. L'espace d'une nuit.

NUL, NULLE adj. (lat. *nullus*). Aucun, pas un. *Testament nul*, sans valeur; *homme nul*, sans capacités. — Se met au pluriel devant un nom qui n'a pas de singulier : *nulles gens.* Pron. indéf. : *nul n'est prophète en son pays.*

NULLE n. f. Caractère sans valeur employé dans les lettres en chiffre, pour les rendre plus difficiles à déchiffrer.

NULLEMENT adv. Aucunement.

NULLITÉ n. f. Vice qui ôte à un acte toute sa valeur. *Fig.* Défaut absolu de talents : *être d'une nullité complète;* personne sans mérite : *c'est une nullité.*

NÛMENT ou **NUEMENT** adv. Sans déguisement : *dire nûment la vérité.*

NUMÉRAIRE n. m. (lat. *numerarius;* de *numerare*, compter). Masse des espèces monnayées en circulation; espèces sonnantes : *payer en numéraire.*

NUMÉRAL, E, AUX adj. (lat. *numerus*, nombre). Qui désigne un nombre : *adjectif numéral.*

NUMÉRATEUR n. m. Celui des deux termes d'une fraction qui indique combien elle contient de parties de l'unité.

NUMÉRATION n. f. Art d'énoncer et d'écrire les nombres.

NUMÉRIQUE adj. Qui appartient aux nombres : *calcul numérique;* qui consiste dans le nombre : *force, supériorité numérique.*

NUMÉRIQUEMENT adv. En nombre exact.

NUMÉRO n. m. (lat. *numerus*, nombre). Chiffre qui indique la place d'un objet parmi d'autres objets.

NUMÉROTAGE n. m. Action de numéroter.

NUMÉROTER v. tr. Mettre un numéro.

NUMIDE adj. et n. De la Numidie.

NUMISMATE n. m. Versé dans la connaissance des monnaies et médailles.

NUMISMATIQUE adj. (lat. *numisma*, pièce de monnaie, médaille). Qui a rapport aux médailles antiques et aux monnaies. N. f. **La numismatique,** la science des médailles.

NUMMULAIRE n. f. Sorte de plante dont les feuilles ont la forme d'une pièce de monnaie; espèce de coquille fossile.

NUNCUPATIF (*non*) adj. m. S'est dit d'un testament dicté par le testateur selon les formalités légales.

NUNDINAL, E (*non*) adj. Se disait, chez les Romains, des huit premières lettres de l'alphabet, qui servaient à indiquer les jours de marché.

NUPTIAL, E, AUX adj. (lat. *nuptiæ*, noces). Qui concerne la cérémonie des noces : *bénédiction nuptiale.*

NUQUE n. f. Partie postérieure du cou, située au-dessous de l'occiput.

NUTATION n. f. Petit mouvement que l'axe d'un astre subit autour de son centre.

NUTRITIF, IVE adj. Qui nourrit: *substance nutritive.*

NUTRITION n. f. (lat. *nutritio;* de *nutrire*, nourrir). Fonction par laquelle les sucs nourriciers sont convertis en la substance de l'animal.

NYCTALOPE n. Qui est affecté de nyctalopie.

NYCTALOPIE n. f. Maladie des yeux qui fait qu'on y voit moins le jour que la nuit.

NYMPHE n. f. (gr. *numphê*, jeune fille). Divinité des fleuves, des fontaines, des bois, des montagnes. *Fig.* Jeune fille belle et bien faite.

NYMPHE n. f. Etat particulier des insectes, intermédiaire entre l'état de larve et celui d'insecte parfait.

NYMPHÉA n. m. Nom scientifique du nénufar blanc.

NYMPHÉACÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le nymphéa.

NYMPHÉE n. f. Lieu où il y a de l'eau, orné de statues, de vases, de bassins et de fontaines.

O

O n. m. Quinzième lettre de l'alphabet et la quatrième des voyelles.

O n. m. Figure numérique qu'on appelle zéro.

Ô interj. qui marque l'admiration, la joie, la douleur, la prière, etc.

OASIS (*zice*) n. f. Espace qui, au milieu des déserts de l'Afrique ou de l'Asie, offre de la végétation. *Fig.* Chose exceptionnellement agréable dans un milieu qui ne l'est pas. — L'oasis est une île de verdure au milieu d'un désert aride. Quelques-unes sont aussi grandes que Candie ou la Sicile et forment un petit monde isolé et trouvant dans son sein les éléments de production et de perpétuité.

OBÉDIENCE n. f. (lat. *obedientia*). Obéissance. **Lettre d'obédience,** lettre délivrée par un supérieur à un religieux, à une religieuse appartenant à un ordre enseignant, et qui tient lieu, en France, du brevet de capacité.

OBÉDIENCIER n. m. Religieux qui, par ordre de son supérieur, dessert un bénéfice dont il n'est pas titulaire.

OBÉDIENTIEL, ELLE adj. Qui a rapport à l'obédience.

OBÉIR v. int. (lat. *obedire*). Se soumettre à la volonté d'un autre et l'exécuter; se laisser gouverner : *ce cheval obéit au mors.*

OBÉISSANCE n. f. Action de celui qui obéit; autorité légale, domination : *vivre sous l'obéissance d'un père.*

OBÉISSANT E adj. Qui obéit.

OBÉLISQUE n. m. (gr. *obeliskos;* de *obelos*, broche). Monument quadrangulaire en forme d'aiguille. — Les obélisques étaient pour la plupart des *monolithes* (d'une seule pierre). Ils sont couverts d'hiéroglyphes, c'est-à-dire d'inscriptions composées de figures d'animaux et de divers objets gravés ou sculptés, inscriptions dont les savants n'ont trouvé qu'en partie la clef. On fait remonter leur origine aux temps antérieurs à Moïse. Les obélisques ornaient, en Egypte, l'entrée des temples et des palais et décoraient les places publiques. Les Romains en ont fait transporter beaucoup à Rome, et Paris en possède un magnifique, qui date de Sésostris et vient de Louqsor, village situé sur les ruines de Thèbes.



OBÉRER v. tr. (lat. *obærare ;* de *æs, æris*, monnaie). Endetter. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

OBÈSE adj. (lat. *obesus*). Qui est affecté d'obésité.

OBÉSITÉ n. f. Excès d'embonpoint.

OBIER n. m. Sorte de viorne, vulgairement appelée *boule de neige.*

OBIT (*obite*) n. m. Service fondé pour le repos de l'âme d'un mort.

OBITUAIRE adj. m. Se dit du registre renfermant les noms des morts, le jour de leur sépulture, la fondation des obits, etc.

OBJECTER v. tr. Faire une objection.

OBJECTIF, IVE adj. Qui a rapport à l'objet : *réalité objective.* N. m. Celui des verres d'une lunette qui est tourné vers l'objet qu'on veut voir ; but qu'on se propose d'atteindre. En philosophie, tout ce qui est en dehors du sujet pensant et observant. Son opposé est SUBJECTIF.

OBJECTION n. f. Difficulté qu'on oppose à une proposition.

OBJECTIVEMENT adv. D'une manière objective.

OBJECTIVITÉ n. f. En philosophie, qualité de ce qui est objectif.

OBJET n. m. Tout ce qui s'offre à la vue ; tout ce qui occupe l'esprit : *la médecine est l'objet de ses études ;* ce à quoi se rapporte une action : *être l'objet d'un entretien ;* un sentiment : *objet de haine.*

OBJURGATEUR, TRICE adj. Qui désapprouve vivement : *discours objurgateur; physionomie objurgatrice.*

OBJURGATION n. f. Vive réprimande, reproche violent.

OBLAT n. m. (lat. *oblatus*, offert). Enfant voué dès sa naissance au service des autels ; membre d'un ordre religieux.

OBLATION n. f. Offrande faite à Dieu : *oblation du pain et du vin.*

OBLIGATAIRE n. Propriétaire d'obligations d'un établissement de crédit, industriel, etc.

OBLIGATION n. f. Engagement qu'impose la religion, la loi, la morale ; motif de reconnaissance : *avoir de grandes obligations à... ;* acte par lequel on s'oblige au payement d'une somme ou à l'exécution d'une chose : *passer une obligation devant notaire.*

OBLIGATOIRE adj. Qui a la force légale d'obliger : *acte obligatoire.*

OBLIGÉ, E adj. Redevable : *je vous suis obligé.* N. : *je suis votre obligé.*

OBLIGEAMMENT adv. D'une manière obligeante.

OBLIGEANCE n. f. Disposition, penchant à obliger.

OBLIGEANT, E adj. Qui aime à obliger. *Fig.* Qui annonce un homme aimable, officieux : *paroles obligeantes.*

OBLIGER v. tr. (lat. *obligare ;* de *ligare*, lier). Imposer l'obligation de : *votre devoir vous y oblige ;* lier quelqu'un par un acte : *son contrat l'oblige à cela. Fig.* Porter, exciter : *vous l'obligerez à se fâcher ;* rendre service : *obliger ses amis.* **S'obliger** v. pr. S'imposer une obligation.

OBLIQUE adj. (lat. *obliquus*). Qui est de biais, incliné (*) : *ligne oblique. Fig.* Qui manque de franchise : *conduite oblique.*

OBLIQUEMENT adv. D'une manière oblique.

OBLIQUER v. int. Aller en ligne oblique : *obliquer à droite, à gauche.*

OBLIQUITÉ n. f. Inclinaison d'une ligne, d'une surface sur une autre. *Astr. Obliquité de l'écliptique*, angle d'environ 23° 28′ que l'écliptique forme avec l'équateur.

OBLITÉRATION n. f. Action d'oblitérer.

OBLITÉRER v. tr. (lat. *obliterare*). Faire disparaître peu à peu, mais de manière à laisser des traces : *le temps a oblitéré cette inscription.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

OBLONG, GUE adj. Plus long que large.

OBOLE n. f. (gr. *obolos*). Autrefois, la plus petite monnaie chez les Grecs, valant environ 16 centimes ; petit poids pesant un peu plus de 72 centigrammes ; en France, ancienne petite monnaie qui valait la moitié d'un denier tournois. *Cela ne vaut pas une obole*, cela ne vaut rien.

OBOMBRER v. tr. Couvrir de son ombre.

OBREPTICE adj. Se dit d'une chose obtenue en taisant une vérité qui aurait dû être dite.

OBREPTICEMENT adv. D'une manière obreptice.

OBREPTION n. f. Surprise, réticence au moyen de laquelle on obtient une grâce, une faveur.

OBSCÈNE adj. (lat. *obscenus*, de mauvais augure). Qui blesse la pudeur : *parole obscène.*

OBSCÉNITÉ n. f. Parole, image, action obscène.

OBSCUR, E adj. (lat. *obscurus*). Sombre, qui n'est pas éclairé : *lieu obscur ;* qui n'est pas éclatant : *couleur obscure. Fig.* Peu connu, caché : *mener une vie obscure ;* difficile à comprendre : *style obscur.*

OBSCURANTISME n. m. Système de ceux qui ne veulent pas voir l'instruction pénétrer dans la masse du peuple.

OBSCURANTISTE n. Celui, celle qui professe l'obscurantisme.

OBSCURCIR v. tr. Rendre obscur. *Fig. : obscurcir la vérité.* **S'obscurcir** v. pr. Devenir obscur : *le temps s'obscurcit. Fig. : sa gloire s'est obscurcie.*

OBSCURCISSEMENT n. m. Affaiblissement de lumière : *l'obscurcissement du soleil.*

OBSCURÉMENT adv. Avec obscurité.

OBSCURITÉ n. f. Absence de lumière. *Fig.* Défaut de clarté : *obscurité du langage ;* état de ce qui est douteux ou imparfaitement connu : *l'obscurité du passé. Vivre dans l'obscurité*, mener une vie ignorée.

OBSÉCRATION n. f. Figure de rhétorique par laquelle l'orateur implore l'assistance de Dieu ou des hommes.

OBSÉDER v. tr. (lat. *obsidere*, assiéger). Etre assidu auprès de quelqu'un pour s'emparer de son esprit. *Fig* Importuner. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

OBSÈQUES n. f. pl. (lat. *obsequiæ ;* de *obsequi*, suivre). Funérailles pompeuses.

OBSÉQUIEUSEMENT (*ku-i*) adv. D'une manière obséquieuse.

OBSÉQUIEUX, EUSE (*ku-i*) adj. (lat. *obsequiosus*). Qui porte à l'excès les égards, les attentions, etc.

OBSÉQUIOSITÉ (*ku-i*) n. f. Caractère de ce qui est obséquieux.

OBSERVABLE adj. Qui peut être observé.

OBSERVANCE n. f. Pratique, exécution de ce que prescrit une règle, une loi, surtout en matière religieuse; la règle elle-même.

OBSERVANTIN adj. et n. m. Religieux de l'observance de Saint-François.

OBSERVATEUR, TRICE n. Qui accomplit ce qui lui est prescrit par quelque loi : *observateur des commandements de Dieu;* qui observe les phénomènes, les événements : *observateur de la nature.* Adj. : *esprit observateur.*

OBSERVATION n. f. Action d'observer ce qui est prescrit, ce qu'on a promis à quelqu'un ; étude remarquable faite sur les choses physiques ou morales : *observation astronomique ;* objection, remarque : *je vous ferai une observation. Etre en observation*, épier l'arrivée de quelqu'un ou de quelque chose ; *armée d'observation*, chargée d'observer les mouvements de l'ennemi.

OBSERVATOIRE n. m. Etablissement pour les observations astronomiques et météorologiques.

OBSERVER v. tr. (lat. *observare*). Accomplir ce qui est prescrit par quelque loi, quelque règle : *observer les commandements de Dieu;* considérer avec attention, avec étude : *observer le cours des astres;* épier : *on vous observe;* remarquer : *observez que...* — Ne pas dire : *je vous observe que...*, mais *je vous fais observer.* **S'observer** v. pr. Etre circonspect : *cet homme s'observe beaucoup en société;* s'épier réciproquement : *les deux armées s'observaient.*

OBSESSEUR n. m. Celui qui obsède.

OBSESSION n. f. Action d'obséder; état de celui qui est obsédé.

OBSIDIANE ou **OBSIDIENNE** n. f. Sorte de verre volcanique, susceptible d'un beau poli.

OBSIDIONAL, E, AUX adj. Qui a rapport au siège d'une ville. Se dit surtout d'une couronne d'herbes que les Romains décernaient à celui qui avait fait lever le siège d'une ville, et d'une monnaie frappée dans une ville assiégée pour suppléer au défaut de numéraire.

OBSTACLE n. m. (lat. *obstaculum;* de *obstare*, être situé en face). Empêchement, opposition.

OBSTÉTRIQUE n. f. Art des accouchements.

OBSTINATION n. f. Entêtement.

OBSTINÉ, E adj. et n. Opiniâtre : *enfant obstiné. Fig. : rhume obstiné.*

OBSTINÉMENT adv. Avec obstination.

OBSTINER (S') v. pr. (lat. *obstinare*). S'opiniâtrer.

OBSTRUCTIF, IVE adj. Qui cause obstruction.

OBSTRUCTION n. f. Engorgement d'un conduit organique, d'un vaisseau.

OBSTRUER v. tr. (lat. *obstruere*). Boucher, embarrasser.

OBTEMPÉRER v. int. (lat. *obtemperare*). Obéir : *obtempérer à un ordre.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

OBTENIR v. tr. (lat. *obtinere*). Parvenir à se faire accorder ce qu'on désire.

OBTENTION n. f. Action d'obtenir.

OBTURATEUR n. m. Plaque de métal, de verre, etc., qui sert à boucher une ouverture.

OBTURATION n. f. (lat. *obturatio*). *Chir.* Action de boucher une ouverture anormale dans une partie du corps, telle que le palais, les os du crâne, etc.



OBTUS, E adj. (lat. *obtusus*). *Géom. Angle obtus*, plus grand qu'un angle droit. *Fig. Esprit obtus*, peu pénétrant.

OBTUSANGLE adj. Se dit d'un triangle qui a un angle obtus.

OBUS (*uze*) n. m. Projectile creux, plus petit que la bombe.



OBUSIER n. m. Mortier pour lancer des obus.

OBVIER v. int. (lat. *obviare*). Prendre des mesures efficaces pour parer à un mal.

OC n. m. *Langue d'oc*, qu'on parlait autrefois au midi de la Loire. — Une seule langue règne aujourd'hui dans toute la France ; c'est la langue française. Il n'en a pas toujours été ainsi : lors de l'invasion des Barbares, il se forma une langue composée de latin, de franc et de celtique dite *langue romane*. Au moyen âge, elle formait deux dialectes principaux : l'un, au sud de la Loire, était appelé *langue d'oc;* l'autre, au nord, appelé *langue d'oïl.* Ces dénominations venaient de la manière différente de prononcer le mot *oui*, qui, dans le Midi, se disait *oc*, et dans le Nord *oïl*. A partir de Hugues Capet, le duché de Paris ayant successivement absorbé toutes les provinces du Midi, le dialecte du Nord, c'est-à-dire la *langue d'oïl*, prévalut sur la *langue d'oc*, et il forme aujourd'hui la langue française. Mais ce qui caractérisait principalement ces deux dialectes primitifs, c'est que beaucoup de mots se rencontraient dans l'un et dans l'autre, avec cette seule différence que la voyelle *ou* du Midi se prononçait *eu* dans le Nord. Ainsi, dans la langue d'oc on disait et on écrivait *flours, plours;* et dans la langue d'oïl, *fleurs, pleurs.*

OCARINA n. m. Petit instrument de musique, à vent, généralement en terre.

OCCASION n. f. (lat. *occasio;* de *occidere, occasum*, tomber, advenir). Conjoncture de temps, de lieux, d'affaires, convenable pour quelque chose ; circonstance : *il s'est distingué dans cent occasions;* cause, sujet : *occasion de procès, de dispute.* **D'oc-**

casion loc. adv. *Acheter des livres, des meubles d'occasion*, qu'on rencontre par occasion et qui ne sont pas neufs.

OCCASIONNEL, ELLE adj. Qui sert d'occasion : *cause occasionnelle.*

OCCASIONNELLEMENT adv. Par occasion.

OCCASIONNER v. tr. Causer, donner lieu.

OCCIDENT n. m. (lat. *occidens*, qui se couche). Celui des quatre points cardinaux qui est du côté où le soleil se couche ; partie du globe située de ce côté. — Son opposé est ORIENT.

OCCIDENTAL, E, AUX adj. Qui est à l'occident.

OCCIPITAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'occiput : *os occipital.*

OCCIPUT (*pute*) n. m. (m. lat. ; de *caput*, tête). Le derrière de la tête.

OCCIRE v. tr. (lat. *occidere*). Tuer. *Vieux.* Seulement usité à l'infinitif, au part. pass. *occis, e*, et aux temps composés.

OCCISEUR n. m. Tueur. *Vieux.*

OCCISION n. f. Tuerie. *Vieux.*

OCCLUSION n. f. *Méd.* Etat de ce qui est fermé.

OCCULTATION n. f. *Astr.* Disparition passagère d'une étoile ou d'une planète.

OCCULTE adj. (lat. *occultus*). Caché : *cause occulte d'une maladie.* **Sciences occultes,** l'alchimie, la magie, la nécromancie, etc.

OCCULTEMENT adv. D'une manière occulte.

OCCUPANT, E adj. et n. Qui est en possession. *Premier occupant*, qui prend possession le premier.

OCCUPATION n. f. Emploi, affaire dont on est occupé ; action d'habiter un logement, d'occuper une ville, etc.

OCCUPÉ, E adj. Qui a du travail, de l'occupation ; préoccupé de quelque chose.

OCCUPER v. tr. (lat. *occupare*). Remplir un espace de lieu : *le lit occupe toute la place ;* de temps : *cette discussion a occupé toute la séance ;* habiter : *occuper un logement ;* se rendre maître : *occuper une ville ;* remplir : *occuper un emploi ;* consacrer : *occuper ses loisirs à ;* donner à travailler : *occuper des ouvriers.*

OCCURRENCE n. f. (lat. *occurrere*, aller au-devant). Rencontre, circonstance : *en cette occurrence.*

OCCURRENT, E adj. Qui survient.

OCÉAN n. m. (lat. *oceanus*). Vaste étendue d'eau salée qui couvre la plus grande partie du globe (v. PART. HIST.). *Fig.* Quantité incommensurable.

OCÉANE adj. f. *Mer Océane*, l'Océan.

OCÉANIDE n. f. Nymphe de la mer.

OCÉANIQUE adj. Qui appartient à l'Océan.

OCELOT n. m. Espèce de chat du Mexique, à robe mouchetée comme celle de la panthère.



OCRE n. f. (gr. *ôchra*, terre jaune). Terre argileuse dont on fait une couleur jaune.

OCREUX, EUSE adj. Qui est de la nature de l'ocre.

OCT, OCTA, OCTI, OCTO (lat. *octo*). Préfixe qui signifie huit.

OCTAÈDRE n. m. (préf. *octa* et gr. *edra*, base). Solide à huit faces.

OCTANT n. m. Huitième de cercle, qui sert à observer en mer la hauteur et la distance des astres.

OCTANTE adj. num. Quatre-vingts.

OCTANTIÈME adj. num. ord. d'octante.

OCTAVE n. f. (lat. *octavus*, huitième). Huitaine consacrée à solenniser les principales fêtes de l'année ; le huitième jour de cette huitaine, appelé proprement l'*Octave ;* stance de huit vers. *Mus.* Ton éloigné d'un autre de huit degrés ; les huit degrés pris ensemble : *parcourir toute l'octave.*

OCTAVO n. m. V. IN-OCTAVO.

OCTI préf. V. OCT.

OCTIDI n. m. (préf. *octi* et lat. *dies*, jour). Huitième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

OCTOBRE n. m. Dixième mois de l'année.

OCTOGÉNAIRE adj. et n. (lat. *octogenarius*). Qui a quatre-vingts ans.

OCTOGONAL, E adj. Qui a la forme de l'octogone.

OCTOGONE n. m. *Géom.* Qui a huit angles et huit côtés. Adj. : *figure octogone.*

OCTOSTYLE adj. *Arch.* Qui a huit colonnes : *façade octostyle.*

OCTROI n. m. (rad. *octroyer*). Droit que payent certaines denrées à leur entrée en ville ; bureau où se paye ce droit. T. de chanc. Concession : *octroi d'un privilège.*

OCTROYER v. tr. Concéder, accorder : *octroyer une grâce.*

OCTUPLE adj. Qui contient huit fois : *seize est octuple de deux.*

OCTUPLER v. tr. Répéter huit fois.

OCULAIRE adj. (lat. *oculus*, œil). Qui appartient à l'œil : *nerf oculaire. Fig. Témoin oculaire*, qui rend témoignage d'une chose qu'il a vue de ses propres yeux. N. m. Verre d'une lunette d'approche placé du côté de l'œil de l'observateur.

OCULAIREMENT adv. De ses propres yeux. *Peu us.*

OCULISTE n. m. et adj. (lat. *oculus*, œil). Médecin qui traite spécialement les maladies des yeux.

ODALISQUE n. f. (turc *odalik*). Femme du harem.

ODE n. f. (gr. *ôdê*, chant). Petit poème lyrique, divisé en strophes semblables entre elles par le nombre et la mesure des vers.

ODÉON n. m. (gr. *ôdeion ;* de *ôdê*, chant). Lieu où se faisaient entendre les poètes et les musiciens à Athènes ; nom d'un théâtre à Paris.

ODEUR n. f. (lat. *odor*). Sensation que produisent sur l'odorat certaines émanations. Pl. Parfums : *aimer les odeurs.*

ODIEUSEMENT adv. D'une manière odieuse.

ODIEUX, EUSE adj. (lat. *odiosus ;* de *odium*, haine). Qui excite la haine, l'indignation. N. m. : *l'odieux d'une action.*

ODOMÈTRE n. m. Instrument qui sert à mesurer le chemin qu'on a fait.

ODONTALGIE n. f. (gr. *odous, odontos*, dent; *algos*, douleur). Mal de dents.

ODONTALGIQUE adj. et n. Qui a rapport à l'odontalgie; remède contre la douleur de dents.

ODONTOLOGIE n. f. (gr. *odous, odontos*, dent; *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des dents.

ODORANT, E adj. Qui répand une odeur, et spécialement une bonne odeur.

ODORAT n. m. Celui des cinq sens qui reçoit les odeurs.

ODORER v. tr. Flairer, sentir par l'odorat. V. int. Avoir le sens de l'odorat.

ODORIFÉRANT, E adj. Qui répand une bonne odeur.

ODYSSÉE n. f. (gr. *Odusseus*, Ulysse). Poème d'Homère. (V. PART. HIST.) *Fig.* Tout récit d'un voyage aventureux.

ŒCUMÉNICITÉ n. f. Qualité de ce qui est œcuménique.

ŒCUMÉNIQUE adj. (gr. *oikoumenê*, toute la terre habitée). *Concile œcuménique*, présidé par le pape et auquel sont convoqués tous les évêques.

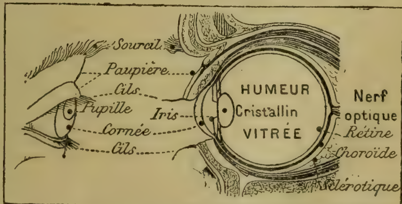
ŒCUMÉNIQUEMENT adv. D'une manière œcuménique.

ŒDÉMATEUX, EUSE adj. Qui a rapport à l'œdème ; de la nature de l'œdème.

ŒDÈME n. m. (*oidêma*, gonflement). *Méd.* Tuméfaction de la peau.

ŒDIPE n.m. Celui qui trouve aisément le sens de ce qui est obscur, difficile à pénétrer. Pl. des *Œdipes.* V. PART. HIST.

ŒIL n. m. (lat. *oculus*). Pl. *yeux.* Organe de la vue; regard : *jeter les yeux sur ;* attention : *avoir l'œil à tout;* indice des qualités, des défauts et des sentiments: *œil spirituel, dur, méchant. Coup d'œil*, regard prompt; *l'œil du maître*, sa surveillance; *en un clin d'œil*, en un moment; *jeter un coup d'œil*, examiner très légèrement; *avoir le coup d'œil juste*, le discernement prompt; *avoir l'œil sur quelqu'un*, le surveiller; *ouvrir de grands yeux*, regarder avec étonnement; *voir tout par ses yeux*, par soi-même; *dévorer des yeux*, regarder avec avidité; *fermer les yeux sur*, faire semblant de ne pas voir; *ne pouvoir fermer les yeux*, ne pouvoir dormir; *cela saute aux yeux*, cela est d'une vérité évidente. **Œil** se dit aussi de l'éclat des pierreries : *cette perle a un bel œil;* du relief des caractères d'imprimerie : *cicéro gros œil ;* de l'ouverture de certains outils : *l'œil d'un marteau ;* des boutons ou bourgeons des arbres ; des trous qui se trouvent dans le pain, le bouillon et le fromage. — On dit au pluriel : *œils-de-bœuf*, ouvertures rondes ou ovales ; *œils-de-chat, œils-de-serpent*, etc., pierres précieuses ; *œils-de-bouc*, etc., coquillages ; *œils-de-chèvre*, etc., plantes. Partout ailleurs le pluriel est *yeux : les yeux de la soupe, du pain, du fromage.*



ŒILLADE n. f. Coup d'œil furtif.

ŒILLÈRE n. f. Petit vase pour baigner l'œil ; partie de la bride qui garantit l'œil du cheval et l'empêche de voir de côté; dent canine de la mâchoire supérieure. Adj. : *dent œillère.*



ŒILLET n. m. Fleur odoritérante (*); la plante.

ŒILLET n. m. Petit trou de forme circulaire destiné à recevoir un lacet.

ŒILLETON n. m. Rejeton qui pousse au collet de certaines plantes et qui sert quelquefois à les multiplier.

ŒILLETTE n. f. Nom vulgaire du pavot cultivé, dont on tire de l'huile.

ŒNOLOGIE n. f. (gr. *oinos*, vin ; *logos*, discours). Art de fabriquer et de soigner les vins.

ŒNOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'œnologie.

ŒNOMANCIE n. f. Divination qui se faisait avec le vin destiné aux sacrifices.

ŒNOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer le degré de force du vin.

ŒNOPHILE adj. (gr. *oinos*, vin ; *philos*, ami). Ami du vin.

ŒNOPHORE n. m. Grand vase où les anciens mettaient du vin ; officier qui avait soin du vin.

ŒSOPHAGE n. m. (gr. *oisô*, futur de *pherô*, je porte ; *phagein*, manger). Canal qui sert à porter la nourriture à l'estomac.

ŒSTRE n. m. Genre d'insectes diptères, parasites des chevaux, des bœufs, etc.

ŒUF (*eufe* au sing. presque toujours; *eu* au pl. et dans *œuf dur*) n. m. (lat. *ovum*). Corps organique renfermant un germe, que pondent les femelles des oiseaux, des poissons, etc.

ŒUVÉ, E adj. Se dit des poissons qui ont des œufs.

ŒUVRE n. f. (lat. *opera*, travail, soin). Ce qui est produit par un agent : *l'univers est l'œuvre de Dieu;* production de l'esprit : *publier ses œuvres;* action chrétienne ou morale : *le mérite des bonnes œuvres. Mettre en œuvre*, employer à quelque usage ; *se mettre à l'œuvre*, au travail. N. m. Recueil de toutes les estampes d'un graveur, des compositions d'un musicien : *avoir tout l'œuvre de Callot, l'œuvre de Mozart.* **Le grand œuvre,** la pierre philosophale ; **banc d'œuvre,** banc des marguilliers. Loc. adv. *Arch.* **Dans œuvre, hors d'œuvre,** dans l'intérieur, hors du corps du bâtiment : *escalier dans œuvre, escalier hors d'œuvre.*

OFFENSANT, E adj. Qui offense.

OFFENSE n. f. Injure de fait ou de parole ; faute, péché : *Seigneur, pardonnez-nous nos offenses.*

OFFENSÉ, E n. Personne qui a reçu une offense.

OFFENSER v. tr. (lat *offendere*, heurter). Faire une offense, blesser. *Offenser Dieu*, pécher. **S'offenser** v. pr. Se piquer, se fâcher : *s'offenser d'un rien.*

OFFENSEUR n. m. Celui qui offense.

OFFENSIF, IVE adj. Qui attaque, qui sert à attaquer : *guerre, arme offensive. Alliance offensive et défensive*, traité par lequel deux ou plusieurs Etats conviennent de s'assister mutuellement, soit pour attaquer, soit pour se défendre. N. f. *Prendre l'offensive*, attaquer le premier.

OFFENSIVEMENT adv. D'une manière offensive.

OFFERTE n. f. ou **OFFERTOIRE** n. m. Partie de la messe pendant laquelle le prêtre *offre* à Dieu le pain et le vin, avant de les consacrer ; morceau de musique composé pour être exécuté entre le *Credo* et le *Sanctus.*

OFFICE n. m. (lat. *officium*). Service : *recourir aux bons offices de quelqu'un;* charge : *remplir l'office de...;* certaines cérémonies de l'Eglise : *office des morts. L'office divin*, la messe, les vêpres, etc. ; *avocat nommé d'office*, par le juge.

OFFICE n. f. Partie d'une maison où l'on dispose tout ce qui dépend du service de la table.

OFFICIAL n. m. Juge ecclésiastique délégué autrefois par l'évêque pour exercer en son nom la juridiction contentieuse.

OFFICIALITÉ n. f. Juridiction de l'official ; lieu où il rendait la justice.

OFFICIANT adj. et n. Celui qui officie à l'église.

OFFICIEL, ELLE adj. Se dit de tout ce qui est annoncé, déclaré, ordonné par une autorité reconnue : *réponse officielle;* de ce qui émane du gouvernement : *acte officiel.*

OFFICIELLEMENT adv. D'une manière officielle.

OFFICIER v. int. Faire l'office divin à l'église.

OFFICIER n. m. Celui qui a un office, une charge : *officier de justice, de police, etc.;* militaire qui a un grade au moins égal à celui de sous-lieutenant.

OFFICIEUSEMENT adv. D'une manière officieuse.

OFFICIEUX, EUSE adj. Qui aime à rendre service.

OFFICINAL, E, AUX adj. *Compositions officinales*, que l'on trouve toutes préparées dans l'officine des pharmaciens ; *plantes officinales*, dont on se sert en pharmacie.

OFFICINE n. f. (lat. *officina*, atelier). Laboratoire d'un pharmacien. *Vieux.*

OFFRANDE n. f. Don offert à Dieu ; cérémonie où le prêtre reçoit les dons des fidèles ; tout ce qu'on offre pour une bonne œuvre : *déposer une offrande.*

OFFRANT n. m. Ne se dit qu'en t. de prat. : *vendre une terre, des meubles, etc., au plus offrant et dernier enchérisseur.*

OFFRE n. f. Action d'offrir ; la chose offerte : *accepter une offre.*

OFFRIR v. tr. (lat. *offerre*). Présenter : *offrir un bouquet;* proposer : *offrir tant d'un objet;* mettre au service : *offrir son bras, son épée;* exposer à la vue : *la campagne offre un bel aspect.*

OFFUSQUER v. tr. (lat. *offuscare*). Empêcher de voir, d'être vu ; éblouir : *le soleil m'offusque les yeux. Fig.* Choquer, déplaire : *tout l'offusque.*

OGIVAL, E adj. Qui a rapport à l'ogive, qui est en ogive : *architecture ogivale.* Pl. *ogivaux.*



OGIVE n. f. Nervures ou arêtes saillantes qui, en se croisant diagonalement, forment un angle au sommet d'une voûte.

OGNON n. m. V. OIGNON.

OGRE, OGRESSE n. Dans les contes de fées, géant vorace qui mange les petits enfants. *Fig.* Grand mangeur.

OH! interj. qui marque la surprise.

OHÉ! interj. qui sert à appeler.

OÏDIUM (*ome*) n. m. Sorte de petit champignon qui attaque le raisin.



OIE n. f. (bas lat. *auca*). Gros oiseau de basse-cour.

OIGNON n. m. Plante potagère à racine bulbeuse ; partie renflée de la racine de certaines plantes : *oignon de lis, de jacinthe, de tulipe, etc.;* callosité aux pieds. **En rang d'oignons** loc. adv. Sur une seule ligne.

OIGNONET n. m. Sorte de poire d'été.

OIGNONIÈRE n. f. Terrain semé d'oignons.

OÏL (*o-ile*) n. m. *Langue d'oïl*, que l'on parlait dans le nord de la France. V. OC.

OILLE n. f. Potage d'origine espagnole, dans lequel il entre plusieurs viandes et divers assaisonnements.

OINDRE v. tr. (lat. *ungere*). Frotter d'huile ou d'une substance grasse ; consacrer par les saintes huiles dans l'administration de quelques sacrements.— Se conj. comme les verbes irréguliers en *oindre*.

OING n. m. *Vieux oing*, graisse de porc fondue, pour les essieux des voitures.



OINT n. m. Celui qui a été consacré : *Saül était l'oint du Seigneur*. Se dit par excellence de Jésus-Christ.

OISEAU n. m. Instrument pour porter le mortier (*).

OISEAU-MOUCHE n. m. Très petit oiseau d'Amérique, qui forme un sous-genre de colibris. Pl. des *oiseaux-mouches*.



OISEAUX n.m. pl. Classe de vertébrés aériens à sang chaud, ayant deux pieds, un bec et des plumes. S. : *un oiseau*. **A vol d'oiseau** loc. adv. En ligne droite.

OISELER v. int. (v. fr. *oisel*, oiseau). Tendre des filets ou des pièges pour prendre des oiseaux. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

OISELET n. m. Petit oiseau.

OISELEUR n. m. Celui qui fait métier de prendre, d'élever des oiseaux.

OISELIER n. m. Qui élève et vend des oiseaux.

OISELLERIE n. f. Art de l'oiseleur.

OISEUSEMENT adv. D'une manière oiseuse.

OISEUX, EUSE adv. (lat. *otiosus ;* de *otium*, oisiveté). Fainéant : *gens oiseux, vie oiseuse ;* inutile : *paroles oiseuses.*

OISIF, IVE adj. et n. (lat. *otium*, oisiveté). Inoccupé : *homme oisif ;* dont on ne fait point usage : *laisser son argent oisif.*

OISILLON n. m. Petit oiseau.

OISIVEMENT adv. D'une manière oisive.

OISIVETÉ n. f. (rad. *oisif*). Etat d'une personne oisive.

OISON n. m. Petit de l'oie. *Fig.* Homme très borné. *Fam.*

OLÉACÉES ou **OLÉINÉES** n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre olivier.

OLÉAGINEUX, EUSE adj. (lat. *oleum*, huile). Qui contient, dont on tire de l'huile : *plante oléagineuse.*

OLÉINE n. f. *Chim.* Un des principes des huiles grasses et des graisses solides.

OLÉINÉES n. f. pl. V. OLÉACÉES.

OLÉIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide produit par la saponification de l'oléine.

OLFACTIF, IVE adj. (lat. *olfactare*, flairer). Qui appartient à l'odorat : *nerf olfactif.*

OLIBAN n. m. Espèce de gomme-résine appelée vulgairement *encens mâle.*

OLIBRIUS (*uce*) n. m. Pédant qui fait l'entendu. *Fam.* V. à la partie historique.

OLIFANT n. m. Petit cor d'ivoire des chevaliers. V. à la partie historique.

OLIGARCHIE n. f. (gr. *oligos*, peu nombreux ; *archê*, commandement). Gouvernement où l'autorité est entre les mains de quelques familles puissantes.

OLIGARCHIQUE adj. Qui appartient à l'oligarchie.

OLIGARCHIQUEMENT adv. Conformément à l'oligarchie.

OLIM (*limm*) n. m. Mot latin qui signifie *autrefois*, et qui sert à désigner les anciens registres du parlement. Pl. les *olim*. V. PART. HIST.

OLIVAIRE adj. Qui tient de l'olive.

OLIVAISON n. f. Récolte des olives ; saison où on la fait.

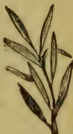
OLIVÂTRE adj. Qui tire sur la couleur d'olive : *teint olivâtre.*

OLIVE n. f. (lat. *oliva ;* de la même famille que *oleum*, huile). Fruit à noyau, dont on tire une huile excellente. *Etoffe* ou *ruban olive*, d'un jaune verdâtre.

OLIVÈTE n. f. Syn. d'ŒILLETTE.

OLIVETTES n. f. pl. Danse en usage après la récolte des olives.

OLIVIER n. m. Arbre qui porte les olives (*).



OLLA-PODRIDA n. f. (esp. *olla podrida*, pot-pourri). Mélange composé de choses diverses ; se dit surtout en cuisine et en littérature. Pl. des *olla-podrida*.

OLOGRAPHE adj. (gr. *olos*, entier ; *graphô*, j'écris). Se dit d'un testament écrit en entier de la main du testateur.

OLYMPE n. m. Montagne de Thessalie, séjour des dieux de la Fable : réunion de ces dieux (v. PART. HIST.). *Fig.* Le ciel.

OLYMPIADE n. f. Espace de quatre ans qui servait aux Grecs à compter leurs années : *Thalès naquit la* 1re *année de la* 35e *olympiade.* — Cette période de quatre ans, qui servait aux Grecs pour compter les années, est due aux fêtes célébrées à Olympie en l'honneur de Jupiter, et qu'on appelait *jeux Olympiques ;* 25 olympiades correspondent donc à un siècle. La 1re olympiade date de l'an 776 av. J.-C. ; la dernière se compte de 392 à 396. La 3e année de la 26e olympiade signifie l'an 103 après l'institution des jeux Olympiques.

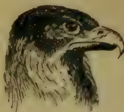
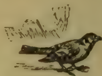
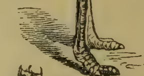
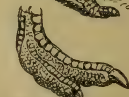
OLYMPIEN, IENNE adj. Surnom de Jupiter. *Dieux olympiens*, les douze principales divinités du paganisme. *Fig.* Noble, majestueux : *regard olympien.*

OLYMPIQUE adj. *Jeux Olympiques*, qui se célébraient tous les quatre ans chez les Grecs, près d'Olympie ; *couronne olympique*, qu'on y décernait aux vainqueurs.

OLYNTHIEN, IENNE adj. et n. D'Olynthe.

OMBELLE n. f. (lat. *umbella*, parasol). *Bot.* Mode d'inflorescence dans lequel les pédoncules partent tous d'un même point pour s'élever au même niveau, comme les rayons d'un parasol.

OISEAUX

Ordres	Exemples
RAPACES L'Aigle.	  
PASSEREAUX Le Moineau.	   
GRIMPEURS Le Pivert.	 
GALINACÉS Le Coq.	  
COUREURS L'Autruche.	   
ÉCHASSIERS Le Héron.	   
PALMIPÈDES Le Canard.	 

OMBELLIFÈRE adj. (de *ombelle* et du lat. *fero*, je porte). *Bot.* Qui porte des ombelles. N. f. pl. Grande famille de plantes à fleurs disposées en ombelles,

OMBILIC (*lik*) n. m. (lat. *umbilicus*). Nombril.

OMBILICAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'ombilic.

OMBILIQUÉ, E adj. *Bot.* Pourvu d'un ombilic.

OMBRAGE n. m. Réunion de branches, de feuilles d'arbres qui donnent de l'ombre. *Fig.* Soupçon, défiance : *donner de l'ombrage à quelqu'un.*

OMBRAGER v. tr. Faire, donner de l'ombre.

OMBRAGEUSEMENT adv. D'une manière ombrageuse.

OMBRAGEUX, EUSE adj. Très facile à effrayer, qui a peur de son ombre : *cheval ombrageux. Fig.* Soupçonneux : *esprit ombrageux.*

OMBRANT, E adj. *Peint.* Qui est propre à imiter les ombres.

OMBRE n. f. (lat. *umbra*). Obscurité produite par un corps opaque. *Fig.* Légère apparence : *l'ombre d'un doute;* chez les anciens, l'âme séparée du corps : *l'ombre d'Achille. Les ombres de la nuit*, les ténèbres ; *les ombres de la mort*, les approches de la mort ; *l'empire des ombres*, le séjour des morts ; *courir après une ombre*, se livrer à des espérances chimériques ; *passer comme une ombre*, être de courte durée. **Ombres chinoises,** spectacle fantasmagorique destiné à amuser les enfants. *Peint.* Couleurs obscures : *ménager les ombres.*

OMBRE n. f. *Peint.* Sorte de terre noirâtre qui sert à ombrer. On dit aussi TERRE D'OMBRE.

OMBRE n. m. Poisson du genre saumon. *Ombre chevalier*, variété de truite.



OMBRELLE n. f. (rad. *ombre*). Petit parasol (*).

OMBRER v. tr. Mettre des ombres à un dessin, à un tableau.

OMBREUX, EUSE adj. Qui donne de l'ombre : *forêt ombreuse. Poét.*

OMÉGA n. m. Dernière lettre de l'alphabet grec (*). *Fig. L'alpha et l'oméga*, le commencement et la fin. ω

OMELETTE n. f. Œufs battus ensemble et cuits dans la poêle.

OMETTRE v. tr. (lat. *omittere*). Manquer à faire ou à dire, négliger.

OMISSION n. f. Action d'omettre ; la chose omise.



OMNIBUS (*buce*) n. m. (m. lat. qui signifie *pour tous*). Sorte de voiture publique en usage dans les grandes villes.

OMNICOLORE adj. (lat. *omnis*, tout ; *color*, couleur). Où l'on remarque toutes sortes de couleurs : *un habit omnicolore.*

OMNIPOTENCE n. f. (lat. *omnis*, tout ; *potentia*, puissance). Toute-puissance : *l'omnipotence est un des attributs de Dieu. Par ext.* Pouvoir absolu.

OMNIPOTENT adj. Tout-puissant.

OMNISCIENCE n. f. (lat. *omnis*, tout ; *scientia*, science). Science universelle, l'un des attributs de Dieu.

OMNIVORE adj. (lat. *omnis*, tout ; *voro*, je dévore). Qui se nourrit indifféremment d'animaux et de végétaux, comme l'homme, le chien, l'ours.

OMOPLATE n. f. (gr. *ômos*, épaule ; *platus*, large). Os large, mince et triangulaire, situé à la partie postérieure de l'épaule.

ON (corruption du lat. *homo*, homme) pr. ind. m. s. désignant d'une manière vague une ou plusieurs personnes. Fém. s'il désigne évidemment une femme : *on est heureuse d'être mère;* pl. s'il désigne évidemment plusieurs personnes : *on est égaux après la mort.*

ONAGRE n. m. (gr. *onagros*). Ane sauvage.

ONC ou **ONQUES** adv. Jamais : *je ne vis onc un si méchant homme. Vieux.*

ONCE n. f. (lat. *uncia*). Douzième de la livre chez les anciens Romains ; en France, seizième partie de l'ancienne livre.

ONCE n. f. Espèce de petite panthère qui se trouve en Asie et en Afrique.

ONCIAL, E adj. et n. Se dit des grandes lettres usitées autrefois pour les inscriptions.

ONCLE n. m. (lat. *avunculus ;* de *avus*, aïeul). Frère du père ou de la mère. *Oncle à la mode de Bretagne*, cousin germain du père ou de la mère.

ONCTION n. f. (lat. *unctio ;* de *ungere*, oindre). Action d'oindre, de frotter avec une substance grasse quelque partie du corps. *Fig.* Ce qui, dans un discours, pénètre doucement le cœur, attendrit l'âme et la porte à la piété : *sermon plein d'onction.* **Extrême-onction,** sacrement pour les mourants.

ONCTUEUSEMENT adv. Avec onction.

ONCTUEUX, EUSE adj. Qui est d'une substance grasse et huileuse : *bois onctueux. Fig.* Qui a de l'onction : *sermon onctueux.*

ONCTUOSITÉ n. f. Qualité de ce qui est onctueux.

ONDE n. f. (lat. *unda*). Flot, soulèvement de l'eau agitée ; l'eau en général : *voguer sur l'onde. Phys.* Nom donné aux lignes ou surfaces concentriques qui se produisent dans une masse fluide dont un des points a reçu une impulsion : *ondes liquides, ondes sonores.*

ONDÉ, E adj. Qui offre des dessins en forme d'ondulations : *moire ondée, cheveux ondés.*

ONDÉE n. f. Grosse pluie subite et passagère.

ONDIN, E n. Nom donné aux prétendus génies qui habitaient les eaux.

ONDOIEMENT n. m. Mouvement d'ondulation ; baptême provisoire administré par toute personne, dans certains cas extrêmes, sans les cérémonies de l'Eglise.

ONDOYANT, E adj. Qui ondoie : *cheveux, drapeaux ondoyants.*

ONDOYER v. int. Flotter par ondes : *ses cheveux ondoyaient au gré du vent.* V. tr. Baptiser sans les cérémonies de l'Eglise.

ONDULANT, E adj. Qui ondule.

ONDULATION n. f. Mouvement oscillatoire qui se produit dans un liquide ou dans un fluide agité. *Par ext.* Mouvement qui imite celui des ondes.

ONDULATOIRE adj. *Mouvement ondulatoire*, d'ondulation.

ONDULÉ, E adj. Qui présente des ondulations : *surface ondulée.*

ONDULER v. int. Avoir un mouvement d'ondulation : *le vent fait onduler les eaux.*

ONDULEUSEMENT adv. D'une manière onduleuse.

ONDULEUX, EUSE adj. Qui forme des ondulations : *replis onduleux.*

ONÉRAIRE adj. Qui exerce réellement une charge, une fonction, par opposition à HONORAIRE.

ONÉREUSEMENT adv. D'une manière onéreuse.

ONÉREUX, EUSE adj. (lat. *onerosus;* de *onus, oneris*, fardeau). Qui est à charge, incommode.

ONGLE n. m. (lat. *ungula*, corne du pied des animaux). Partie cornée qui couvre le dessus du bout des doigts ; griffes de certains animaux. *Fig. Rogner les ongles à quelqu'un*, diminuer son profit, son pouvoir : *donner sur les ongles*, châtier, réprimander.

ONGLÉE n. f. Engourdissement douloureux au bout des doigts, causé par un grand froid.

ONGLET n. m. En terme de reliure, petite bande de papier qui fait partie d'une feuille isolée, et qui permet de la fixer au volume ; petite bande de papier ou de parchemin sur laquelle on colle les cartes géographiques qu'on veut réunir dans un atlas ; extrémité d'une planche, d'une moulure, qui forme un angle de 45 degrés au lieu d'être terminée à angle droit.

ONGLETTE n. f. Petit burin plat dont se servent les graveurs en relief et en creux.

ONGUENT n. m. (lat. *unguentum;* de *ungere*, oindre). Médicament externe composé de corps gras.

ONGUICULÉ, E (*gu-i*) adj. Qui a un ongle à chaque doigt, en parlant des animaux.

ONGULÉ, E adj. Se dit des animaux dont le pied est terminé par un sabot continu, ou divisé seulement en deux parties.

ONIROCRITIE (*cie*) n. f. Art d'interpréter les songes.

ONIROMANCE ou **ONIROMANCIE** n. f. Divination par les songes.

ONOMATOPÉE n. f. (gr. *onoma, onomatos*, nom ; *poieô*, je fais). Mot dont le son imite celui de l'objet qu'il représente, comme *glouglou, cliquetis, tic tac.*

ONQUES adv. V. ONC.

ONTOLOGIE n. f. (gr. *ôn, ontos*, qui est ; *logos*, discours). Science de l'être en général.

ONTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'ontologie.

ONTOLOGISTE n. m. Celui qui s'occupe d'ontologie.

ONYX n. m. Agate fine dont on fait de très beaux camées.

ONZE adj. num. (lat. *undecim*). Dix et un. — Dites *le onze* et non *l'onze.*

ONZIÈME adj. num. ord. de *onze.* N. m. La onzième partie.— Dites *le onzième* et non *l'onzième.*

ONZIÈMEMENT adv. En onzième lieu.

OOLITHE n. m. Calcaire composé de grains sphériques, semblables à des œufs de poisson.

OOLITHIQUE adj. Qui est de la nature de l'oolithe.

OPACITÉ n. f. Etat de ce qui est opaque.

OPALE n. f. (lat. *opalus*). Pierre précieuse à reflets colorés et changeants.

OPALIN, E adj. Qui a la teinte laiteuse et blanchâtre, les reflets irisés de l'opale.

OPAQUE adj. (lat. *opacus*, épais, ténébreux). Qui n'est pas transparent, qui ne laisse point passer la lumière.

OPÉRA n. m. (lat. et ital. *opera*, œuvre). Ouvrage dramatique dans lequel la poésie et la musique se prêtent un mutuel concours ; lieu où se joue l'opéra. **Opéra-comique**, pièce dans laquelle le chant alterne avec les paroles ; **opéra bouffe** ou **bouffon**, celui dont les personnages appartiennent à la comédie. Pl. des *opéras.*

OPÉRABLE adj. Qui peut être opéré.

OPÉRATEUR n. m. Celui qui fait des opérations de chirurgie, de physique, etc.

OPÉRATION n. f. (lat. *operatio;* de *operari*, opérer). Action d'un pouvoir, d'une faculté, d'un agent qui opère : *opération de la grâce, de l'entendement, opération chimique;* action méthodique du chirurgien : *faire l'opération du trépan, de la cataracte*, etc. ; calcul : *opération d'arithmétique;* exécution d'un plan de campagne : *opérations militaires.*

OPÉRATOIRE adj. Qui a rapport aux opérations.

OPERCULE n. m. (lat. *operculum*). *Hist. nat.* Couvercle ; partie qui sert de

couvercle à l'urne des mousses, aux branchies des poissons, etc.

OPERCULÉ, E adj. *Hist. nat.* Muni d'un opercule.

OPÉRÉ, E n. Personne qui a subi une opération chirurgicale.

OPÉRER v. tr. (lat. *operari;* de *opus, operis,* œuvre). Produire un certain effet : *opérer des miracles;* faire une opération de calcul, de chimie, de chirurgie. V. int.: *la grâce opère en nous, le remède commence à opérer.*— Pour la conj. v. ACCÉLÉRER.

OPÉRETTE n. f. Petit opéra comique de peu d'importance.

OPES n. m. pl. Trous dans les murs pour recevoir les poutres, les boulins.

OPHICLÉIDE n. m. (gr. *ophis*, serpent : *kleis*, clef). Instrument de cuivre,



à vent et à clefs, qui a remplacé un autre instrument en forme de serpent.

OPHIDIEN, IENNE adj. (gr. *ophis*, serpent). Qui ressemble ou se rapporte aux serpents. N. m. pl.. Ordre de reptiles comprenant tous ceux que l'on désigne sous le nom vulgaire de serpents.

OPHITE n. m. Marbre d'un vert obscur, rayé de filets jaunes entre-croisés.

OPHTALMIE [O. N.] n. f. (gr. *ophthalmos*, œil). Nom général de toutes les affections inflammatoires de l'œil.

OPHTALMIQUE [O. N.] adj. Qui concerne les yeux.

OPHTALMOGRAPHIE [O. N.] n. f. Partie de l'anatomie qui se rapporte à la description de l'œil.

OPHTALMOSCOPE [O. N.] n. m. Instrument qui sert à examiner l'intérieur de l'œil.

OPIACÉ, E adj. Qui contient de l'opium : *médicament opiacé.*

OPIAT (*ate*) n. m. Préparation pharmaceutique d'une consistance un peu molle ; pâte pour nettoyer les dents.

OPILATIF, IVE adj. *Méd.* Qui obstrue les conduits naturels.

OPILATION n. f. *Méd.* Obstruction.

OPILER v. tr. *Méd.* Obstruer.

OPIMES adj. f. pl. (lat. *opimus*, riche). *Dépouilles opimes*, remportées par un général romain qui avait tué le général ennemi.

OPINANT n. m. Qui opine dans une délibération.

OPINER v. int. (lat. *opinari*). Dire son avis sur un sujet en délibération. *Opiner du bonnet*, être toujours de l'avis des autres.

OPINIÂTRE adj. (rad. *opinion*). Trop fortement attaché à son opinion : *esprit opiniâtre;* entêté : *enfant opiniâtre. Fig.* Où il y a de la persévérance, de l'obstination, de l'acharnement : *travail, haine, combat opiniâtre;* qui résiste aux remèdes : *fièvre, rhume opiniâtre.*

OPINIÂTRÉMENT adv. Avec opiniâtreté.

OPINIÂTRER (S') v. tr. S'obstiner fortement.

OPINIÂTRETÉ n. f. Trop grand attachement à son opinion, à sa volonté ; fermeté, constance.

OPINION n. f. (lat. *opinio*). Avis de celui qui opine ; sentiment qu'on se forme : *les opinions sont libres;* jugement qu'on porte sur une personne ou sur une chose : *avoir mauvaise opinion de... Opinion publique*, ou, absol., *l'opinion*, ce que pense le public.

OPIUM (*ome*) n. m. (gr. *opion ;* de *opos*, suc). Suc de plusieurs espèces de pavot, et notamment du pavot blanc, qui a une propriété narcotique.

OPOPONAX n. m. Plante ombellifère ; parfum qu'on en extrait.

OPPORTUN, E adj. (lat. *opportunus*, du préf. *ob* et de *portus*, port ; qui est au port). Favorable, qui arrive à propos.

OPPORTUNÉMENT adv. Avec opportunité.

OPPORTUNISME n. m. *Néol.* Système politique de ceux qui, dans les circonstances difficiles, croient qu'il faut adoucir la rigueur des principes et temporiser pour arriver plus sûrement au but.

OPPORTUNISTE n. m. *Néol.* Partisan de l'opportunisme.

OPPORTUNITÉ n. f. Qualité de ce qui est opportun.

OPPOSABLE adj. Qui peut s'opposer à : *le singe a, comme l'homme, le pouce opposable.*

OPPOSANT, E adj. et n. Qui s'oppose.

OPPOSÉ, E adj. Placé vis-à-vis : *rives opposées;* contraire : *intérêts opposés;* différent par nature. *Géom. Angles opposés par le sommet*, formés par des lignes droites qui se coupent. N. m. : *le bien est l'opposé du mal.*

OPPOSER v. tr. (lat. *opponere*). Placer une chose de manière qu'elle fasse obstacle à une autre : *opposer une digue aux flots;* mettre en parallèle : *opposer les anciens aux modernes. Fig.* Déployer, montrer : *opposer une grande résistance;* objecter : *opposer de bonnes raisons.* **S'opposer** v. pr. Etre contraire : *s'opposer à un projet.*

OPPOSITE n. m. Le contraire. **A l'opposite** loc. prép. et adv. Vis-à-vis.

OPPOSITION n. f. Empêchement, obstacle ; action de s'opposer : *former opposition à une vente ;* contraste : *opposition de sentiments ;* dans une assemblée délibérante, parti qui contrarie habituellement les vues de la majorité : *l'opposition a voté contre le projet. Astr.* Distance de 180° entre deux planètes : *il ne peut y avoir éclipse de lune que quand la lune est en opposition avec le soleil.*

OPPRESSER v. tr. (lat. *opprimere, oppressum*). Presser fortement, gêner la

respiration ; tourmenter, fatiguer : *ce souvenir m'oppresse.*

OPPRESSEUR n. m. Qui opprime.

OPPRESSIF, IVE adj. Qui tend à opprimer : *moyens oppressifs.*

OPPRESSION n. f. Etat de ce qui est oppressé : *oppression de poitrine ;* de celui qui est opprimé : *oppression d'un peuple.*

OPPRESSIVEMENT adv. D'une manière oppressive.

OPPRIMÉ, E adj. et n. Qu'on opprime : *peuple opprimé, gémir avec les opprimés.*

OPPRIMER v. tr. (lat. *opprimere*). Accabler par violence, par abus d'autorité.

OPPROBRE n. m. (lat. *opprobrium ;* de *probrum*, action honteuse). Honte, ignominie : *couvert d'opprobre ;* état d'abjection : *vivre dans l'opprobre. Etre l'opprobre de sa famille*, lui faire honte.

OPTATIF, IVE adj. (lat. *optare*, souhaiter). Qui exprime le souhait : *formule optative.* N. m. Mode des verbes grecs.

OPTATION n. f. *Rhét.* Figure qui consiste à exprimer un souhait sous forme d'exclamation.

OPTER v. int. (lat. *optare*). Choisir entre plusieurs choses qu'on ne peut faire ou avoir à la fois.

OPTICIEN n. m. Fabricant d'instruments d'optique.

OPTIME (*mé*) [o. n.] adv. (m. lat.). Très bien. *Fam.*

OPTIMISME n. m. (lat. *optimus*, très bon). Système de ceux qui prétendent que tout est pour le mieux dans le monde. Son opposé est PESSIMISME. — L'optimisme ne voit dans le monde moral ou physique qu'un élément de l'ordre universel, et affirme que, si l'on considère le monde dans son ensemble, tout est bien par rapport au tout. Cette doctrine, qui, au premier abord, semble être en contradiction avec les faits, s'appuie sur l'idée de la sagesse et de la bonté de Dieu, qui n'a pu vouloir que le bien, et qui souvent le fait sortir du mal même. Il n'est pas difficile, en effet, à une sage philosophie de prouver que la faim, la soif, la douleur même est un bien. L'optimisme sert de base à la philosophie de Leibniz.

Le *pessimiste*, au contraire, croit que tout va au plus mal dans ce monde ; il tire des fléaux, des maladies, etc., les raisonnements sur lesquels il appuie son système ; mais on n'est guère pessimiste que par l'ignorance de certaines causes finales dont Dieu s'est réservé le secret.

OPTIMISTE n. m. Partisan de l'optimisme. — Son opposé est PESSIMISTE.

OPTION n. f. Faculté, action d'opter.

OPTIQUE n. f. (gr. *optikos ;* de *optomai*, voir). Partie de la physique qui traite des lois de la lumière et de la vision ; aspect des objets vus à distance : *illusion d'optique.* Adj. Qui concerne la vue : *nerf optique.*

OPULEMMENT adv. Avec opulence.

OPULENCE n. f. Abondance de biens, grande richesse.

OPULENT, E adj. (lat. *opulentus ;* de *ops*, richesse). Qui est dans l'opulence.

OPUNTIA (*poncia*) n. m. Sorte de cactus connu aussi sous le nom de nopal.

OPUSCULE n. m. (lat. *opusculum*, dimin. de *opus*, ouvrage). Petit ouvrage de science ou de littérature.

OR n. m. (lat. *aurum*). Métal précieux, d'une couleur jaune et brillante. *Fig.* Richesse : *la soif de l'or. Marché d'or*, très avantageux ; *cœur d'or*, excellent cœur ; *être cousu d'or*, très riche ; *payer au poids de l'or*, très cher ; *c'est de l'or en barre*, c'est d'une valeur certaine ; *parler d'or*, dire ce qu'il y a de mieux à dire. **Age d'or**, premier temps du monde, où l'on vivait dans la paix, l'innocence et le bonheur. — L'or est le plus pur, le plus malléable et le plus ductile de tous les métaux. On peut le réduire en feuilles d'un neuf-cent-millième de mètre d'épaisseur. Le poids de l'eau étant de 1, celui de l'or est d'environ 19 1/4. Il n'entre en fusion qu'à une température de 1,900 degrés. On le trouve le plus souvent dans le sein de la terre, à l'état pur ou natif. Les principales mines d'or sont au Brésil, au Chili, au Mexique et, depuis une quarantaine d'années, en Californie et en Australie. Plusieurs rivières charrient des paillettes d'or dans leurs sables. Un kilogramme d'or pur vaut 3,460 francs. A poids égal, l'or vaut quinze fois et demie plus que l'argent. Ce métal a été de tout temps, pour l'homme, le signe représentatif de la richesse et de la puissance. Les alchimistes lui attribuaient des propriétés surnaturelles et faisaient de longues, mais vaines recherches, pour transmuter les autres métaux en or.

OR conj. qui sert à lier une proposition à une autre.

ORACLE n. m. (lat. *oraculum ;* de *orare*, parler). Réponse que, dans la croyance des païens, les dieux faisaient aux questions qui leur étaient adressées ; la divinité elle-même : *consulter l'oracle. Fig.* Vérités énoncées dans l'Ecriture sainte : *les oracles des prophètes ;* décisions émanant de personnes d'une grande autorité, d'un grand savoir ; ces personnes elles-mêmes : *il était l'oracle de son parti.* — Par ce nom, on entend plus particulièrement les réponses que, dans la croyance des païens, les dieux faisaient aux questions qui leur étaient adressées. A Delphes, le dieu parlait par la bouche d'une prêtresse appelée *pythie, pythonisse* ou *sibylle*. Pour rendre ses oracles, la pythie, après un jeûne de trois jours, mâchait des feuilles de laurier, et, en proie à une exaltation aidée sans doute par le suc de cette plante, elle montait sur un trépied placé au-dessus d'une ouverture d'où sortaient des vapeurs méphitiques. Tout son corps alors frémissait, ses cheveux se dressaient et sa bouche écumante

et convulsive répondait aux questions qui lui étaient adressées. Après l'oracle de Delphes, les plus célèbres de l'antiquité furent, chez les Grecs, ceux de Jupiter, à Dodone; d'Apollon, à Délos; d'Esculape, à Epidaure, etc. En Italie, on cite en première ligne la sibylle de Cumes. Chez les Gaulois, il y avait aussi des prêtresses qui rendaient des oracles.

On a beaucoup disputé sur les oracles; les uns les attribuant à la fourberie, les autres à une espèce de seconde vue assez semblable à la lucidité somnambulique. Ce qu'il y a de certain, c'est que les oracles étaient toujours rendus de manière à avoir raison, quel que fût l'événement. Pyrrhus, ayant consulté l'oracle sur l'issue de la guerre qu'il allait entreprendre contre les Romains, en reçut cette réponse :

Aio te, Eacide, Romanos vincere posse.
Ce qui présente cette double signification : *Je te dis, fils d'Eaque, que tu peux vaincre les Romains. — Je te dis, fils d'Eaque, que les Romains peuvent te vaincre.* Pyrrhus interpréta ces paroles dans le premier sens, et il s'en trouva mal; mais l'oracle avait toujours raison.

ORAGE n. m. (lat. *aura*, vent, air). Grosse pluie de peu de durée, accompagnée de vent, d'éclairs et de tonnerre. *Fig.* Agitations du cœur humain : *les orages des passions;* peines, revers : *les orages de la vie.*

ORAGEUSEMENT adv. D'une manière orageuse.

ORAGEUX, EUSE adj. Où les orages sont fréquents : *mer orageuse;* qui menace d'orage : *temps orageux. Fig.* Agité : *vie orageuse;* tumultueux : *séance orageuse.*

ORAISON n. f. (lat. *oratio;* de *orare*, prier). Prière. *Oraison funèbre*, discours public prononcé en l'honneur d'un mort illustre; *les dix parties d'oraison*, les dix parties du discours.

ORAL, E, AUX adj. (lat. *os, oris*, bouche). Transmis de bouche en bouche : *tradition orale;* fait de vive voix : *examen oral.*

ORALEMENT adv. De bouche, en paroles.

ORANGE n. f. Fruit à pépins, d'un jaune doré; sa couleur : *étoffes orange. Eau de fleur d'orange* ou *d'oranger*, liqueur obtenue par la distillation des fleurs de l'oranger.

ORANGÉ, E adj. Qui est de la couleur de l'orange : *ruban orangé.* N. m. : *préférer l'orangé au violet.*

ORANGEADE n. f. Boisson faite de jus d'orange, de sucre et d'eau.

ORANGEAT n. m. Confiture sèche, faite d'écorce d'orange.

ORANGER n. m. Arbre toujours vert, qui porte les oranges.

ORANGER, ÈRE n. Qui vend des oranges.

ORANGERIE n. f. Serre où l'on met les orangers pendant l'hiver.

ORANGISTE n. m. Partisan du roi d'Angleterre Guillaume III, d'abord prince d'Orange, opposé au parti catholique, qui soutenait Jacques II; en Belgique, partisan de la maison d'Orange, qui régnait sur les Pays-Bas avant 1830.

ORANG-OUTANG (*oran-outan*) n. m. (malais *orang utan*, homme de la forêt). L'espèce de singes qui a le plus de ressemblance physique avec l'homme. Pl. des *orangs-outangs.* — L'intelligence de l'orang-outang et sa conformation en font, en quelque sorte, un être intermédiaire entre l'homme et la brute. Il a trente-deux dents semblables à celles de l'homme et est dépourvu de queue. Seul de tous les quadrumanes, il offre l'os lingual et le foie semblables à ceux de l'homme. Il est plein de force et d'agilité et sa taille dépasse quelquefois 2 mètres; il se tient ordinairement debout sur les pieds de derrière. On le trouve, en Asie, dans les forêts de Sumatra, et, en Afrique, dans les régions voisines de l'équateur. On ne sait encore que fort peu de chose sur ces singuliers animaux, faute d'avoir pu jusqu'ici en étudier suffisamment un de l'âge adulte; tous ceux qui ont été amenés vivants en Europe n'ont pu supporter les rigueurs de nos climats.



ORATEUR n. m. (lat. *orator;* de *orare*, parler). Celui qui prononce un discours devant une assemblée.

ORATOIRE adj. Qui appartient à l'orateur : *art oratoire.*

ORATOIRE n. m. (lat. *oratorium;* de *orare*, prier). Lieu d'une maison destiné à la prière; congrégation religieuse : *les pères de l'Oratoire.*

ORATOIREMENT adv. D'une manière oratoire.

ORATORIEN n. m. Membre de la congrégation de l'Oratoire.

ORATORIO n. m. Sorte de drame religieux exécuté à grand orchestre dans les églises. Pl. des *oratorios.*

ORBE n. m. (lat. *orbis*, cercle). Espace que parcourt une planète dans sa révolution autour du soleil.

ORBICULAIRE adj. Qui est rond, qui va en rond : *figure, mouvement orbiculaire.*

ORBICULAIREMENT adv. En rond : *se mouvoir orbiculairement.*

ORBITAIRE adj. Qui a rapport à l'orbite de l'œil.

ORBITE n. f. Courbe que décrit une planète autour du soleil; cavité dans laquelle l'œil est placé.

ORCANÈTE n. f. Plante de la famille des borraginées, dont la racine fournit une belle couleur rouge.

ORCHESTRATION (*kès*) n. f. Combinaison des différentes parties d'un orchestre entre elles.

ORCHESTRE (*kès*) n. m. (gr. *orchêstra;* de *orcheisthai*, danser). Au théâtre,

réunion de tous les musiciens ; espace de plain-pied situé entre les musiciens et le parterre.

ORCHESTRER (*kès*) v. tr. Combiner pour l'orchestre les diverses parties d'une composition musicale.

ORCHIDÉES (*ki*) n. f. pl. Grande famille de plantes monocotylédones, remarquables par leurs belles fleurs.

ORCHIS (*kice*) n. m. Plante à racines tuberculeuses, dont les feuilles ressemblent à celles de l'olivier.

ORDALIE n. f. Epreuve judiciaire, jugement de Dieu sans combat, en usage au moyen âge ; cuve dans laquelle on faisait l'épreuve de l'eau.

ORDINAIRE adj. (lat. *ordinarius;* de *ordo*, ordre). Qui a coutume de se faire, qui arrive ordinairement ; dont on se sert d'habitude : *langage ordinaire ;* médiocre, vulgaire : *esprit ordinaire*. N. m. Ce qu'on a coutume de servir pour un repas : *un bon ordinaire;* l'évêque, considéré comme supérieur naturel. *Ordinaire de la messe*, prières qui ne changent jamais. Loc. adv. **A l'ordinaire,** suivant l'habitude ; **d'ordinaire, pour l'ordinaire,** le plus souvent.

ORDINAIREMENT adv. Habituellement.

ORDINAL, AUX adj. m. (lat. *ordinalis;* de *ordo*, ordre). Se dit d'un nombre qui marque l'ordre, le rang, comme *premier*, *deuxième*, *troisième*, etc.

ORDINAND n. m. Qui se présente à l'ordination.

ORDINANT n. m. L'évêque qui confère les ordres sacrés.

ORDINATION n. f. (lat. *ordinatio;* de *ordinare*, ordonner). Cérémonie religieuse par laquelle on confère les ordres sacrés.

ORDO n. m. (m. lat. qui signifie *ordre*). Livret qui indique la manière dont on doit faire et réciter l'office de chaque jour.

ORDONNANCE n. f. Disposition, arrangement : *ordonnance d'un poème ;* acte émané d'une autorité souveraine. V. PART. HIST. Règlement : *ordonnance de police;* prescription d'un médecin; cavalier à la disposition d'un officier supérieur pour porter ses dépêches. *Officier d'ordonnance*, qui remplit les fonctions d'aide de camp; *habit d'ordonnance*, d'uniforme.

ORDONNANCEMENT n. m. Action d'ordonnancer un payement.

ORDONNANCER v. tr. *Adm.* Donner ordre de payer le montant d'un état, d'un mémoire, etc.

ORDONNATEUR, TRICE n. Qui ordonne, dispose.

ORDONNÉ, E adj. *Maison bien ordonnée*, tenue avec ordre. N. f. Ligne droite tirée d'un point d'une courbe, perpendiculairement à son axe.

ORDONNER v. tr. (lat. *ordinare;* de *ordo*, ordre). Ranger, disposer, mettre en ordre : *Dieu a tout ordonné dans l'univers ;* conférer les ordres ; *ordonner un prêtre ;* prescrire. V. int. Disposer : *ordonnez de ma vie*.

ORDRE n. m. (lat. *ordo*). Disposition des choses selon le rang, la place qui leur convient : *mettre des papiers en ordre ;* harmonie dans un Etat : *troubler l'ordre;* bonne administration des finances d'un Etat ou d'un particulier : *l'économie est fille de l'ordre ;* compagnie dont les membres font vœu de vivre sous certaines règles : *ordre des Templiers;* compagnie de chevalerie : *ordre de la Légion d'honneur ;* devoir ; *retenir dans l'ordre :* commandement : *recevoir un ordre ;* un des sept sacrements. **Billet à ordre,** payable à la personne à l'ordre de laquelle il sera passé; **mot d'ordre,** de reconnaissance ; **ordre du jour,** questions dont doit s'occuper une assemblée dans une séance ; *passer à l'ordre du jour*, ne pas mettre une question en délibération ; *ordre des avocats*, réunion des avocats inscrits sur le tableau. *Arch.* Disposition particulière des parties principales d'un édifice, comme le piédestal, la colonne et l'entablement: *ordre dorique*, *ordre corinthien*.

ORDURE n. f (rad. *ord. orde*, v. mot qui signifie sale, vilain). Impureté du corps ; immondices, balayures. *Fig.* Ecrits, paroles, actions obscènes.

ORDURIER, IÈRE ad.. Qui contient des choses obscènes : *livre ordurier*, qui se plaît à en dire, à en écrire : *homme, écrivain ordurier*.

ORÉADE n. f. *Myth.* Divinité des montagnes.

ORÉE n. f. Borne : *orée d'un bois*.



OREILLARD E, adj. Qui a les oreilles longues. On dit aussi ORILLARD. N. m. Genre de chauve-souris (*).

OREILLE n. f. (lat. *auris*). Organe de l'ouïe ; ce qui a quelque ressemblance avec la forme de l'oreille : *l'oreille d'une charrue;* pli fait au feuillet d'un livre. *Fig.* *Prêter l'oreille*, être attentif; *ouvrir les oreilles*, écouter avec intérêt : *faire la sourde oreille*, faire semblant de ne pas entendre ; *se faire tirer l'oreille*, céder avec peine ; *échauffer les oreilles*, irriter ; *frotter les oreilles à un enfant*, le battre ; *avoir l'oreille basse*, être humilié.

OREILLE-D'OURS n. f. Plante odorante. Pl. des *oreilles-d'ours*.

OREILLER n. m. Coussin qui sert à soutenir la tête quand on est couché.

OREILLETTE n. f. Chacune des deux cavités du cœur.

OREILLONS n. m. pl. Gonflement, inflammation du tissu cellulaire qui entoure les glandes voisines de l'oreille. On dit aussi ORILLONS.

ORÉMUS (*muce*) n. m. Mot latin qui signifie *prions*, et que le prêtre prononce souvent à la messe en se tournant vers le peuple, pour l'inviter à prier avec lui ; prière, oraison ; *réciter des orémus*.

ORDRES GRECS

O. Dorique.

ENTABLEMENT
Corniche
Mutule
Frise
Métope
Triglyphes
Gouttes
Architrave
COLONNE.
Chapiteau
Abaque
Annelets
Rainures
Fût

O. Ionique

ENTABLEMENT
COLONNE
Chapiteau
Volute
Fût
Base

O. Corinthien

ENTABLEMENT
Corniche
Frise
Architrave
COLONNE
Chapiteau
Fût
Base

ORDRES ROMAINS

O. Toscan.

ENTABLEMENT
Cymaise
Baguette
Larmier
Talon
Listel
COLONNE
Abaque ou Tailloir
Échine
Gorgerin
Astragale
Listel
Tore
Plinthe
PIÉDESTAL
Corniche
Talon
Dé ou Tronc
Congé
Base ou Socle

O. Composite.

ENTABLEMENT
Cymaise
Larmier
Modillon
Denticules
Bandes ou Faces
COLONNE
Fleuron
Volute
Caulicole ou Petite Volute
Feuilles d'Acanthe
Astragale
Cannelures
Tore sup.
Scotie
Tore inf.
PIÉDESTAL
Corniche
Dé
Base

ORÉOGRAPHIE n. f. Autre forme d'OROGRAPHIE.

ORÉOGRAPHIQUE adj. Autre forme d'OROGRAPHIQUE.

ORES adv. *D'ores et déjà*, dès maintenant.

ORFÈVRE [o. N.] n. m. (lat. *aurum*, or ; *faber*, ouvrier). Qui fait et vend toute sorte d'ouvrages d'or et d'argent.

ORFÈVRERIE [o. N.] n. f. Art, ouvrages de l'orfèvre.

ORFÉVRI, E adj. Se dit de l'or, de l'argent travaillé par l'orfèvre.

ORFRAIE n. f. Espèce d'aigle, oiseau de proie (*).



ORFROI n. m. Parements des chapes, des chasubles, etc.

ORGANDI n. m. Sorte de mousseline.

ORGANE n. m. (gr. *organon;* de *ergô*, je fais). Partie d'un être organisé, destinée à remplir une fonction nécessaire ou utile à la vie : *l'œil est l'organe de la vue;* la voix : *avoir un bel organe. Fig.* Personne ou objet qui sert d'entremise : *le juge est l'organe de la loi.*

ORGANEAU n. m. *Mar.* Anneau de fer où l'on attache un câble.

ORGANIQUE adj. Qui est pourvu d'organes : *corps organique;* qui a rapport aux organes : *maladie organique;* qui concourt à l'organisation d'une institution : *loi organique.* N. f. Partie de la musique qui s'exécutait avec les instruments, chez les anciens.

ORGANIQUEMENT adv. D'une manière organique.

ORGANISABLE adj. Qui peut être organisé.

ORGANISATEUR, TRICE adj. et n. Qui organise, qui est habile à organiser : *génie organisateur.*

ORGANISATION n. f. Manière dont les parties qui composent un être vivant sont disposées pour remplir certaines fonctions : *l'organisation du corps humain. Fig.* Manière dont un Etat, une administration, un service est constitué : *l'organisation de l'armée.*

ORGANISÉ, E adj. Qui est pourvu d'organes intérieurs : *les êtres ou les corps organisés sont les animaux et les végétaux. Tête bien organisée*, personne qui a l'esprit juste.

ORGANISER v. tr. Donner aux parties d'un corps la disposition nécessaire pour les fonctions auxquelles il est destiné. *Fig.* Composer : *organiser un ministère.*

ORGANISME n. m. Ensemble des fonctions qu'exécutent les organes; ensemble des organes.

ORGANISTE n. Dont la profession est de toucher de l'orgue.

ORGANSIN n. m. Soie ouvrée et préparée pour faire la chaîne des étoffes.

ORGANSINAGE n. m. Action d'organsiner.

ORGANSINER v. tr. Tordre ensemble plusieurs brins de soie pour en faire de l'organsin.

ORGE n. f. (lat. *hordeum*). Plante de la famille des graminées; sa graine. — Est masculin dans *orge mondé, orge perlé.*



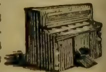
ORGEAT n. m. Boisson rafraîchissante préparée avec du sirop d'amandes étendu d'eau.

ORGELET n. m. Petite tumeur inflammatoire qui se développe au bord des paupières, en forme d'un grain d'orge.

ORGIAQUE adj. Qui tient de l'orgie.

ORGIE n. f. (gr. *orgia*, orgies, fêtes de Bacchus). Débauche de table. N. f. pl. Fêtes de Bacchus, chez les anciens.

ORGUE n. m. (lat. *organum*, instrument). Instrument de musique à vent, de la plus grande dimension, principalement en usage dans les églises (*). Pl. f. : de *belles orgues.* **Orgue de Barbarie**, espèce d'orgue dont les claviers et le soufflet sont mis en jeu par un cylindre qu'on fait mouvoir à l'aide d'une manivelle; **point d'orgue,** repos plus ou moins long qui se fait sur une note quelconque, et pendant lequel la partie chantante exécute des traits de fantaisie.



ORGUEIL n. m. Opinion trop avantageuse de soi-même. *Fig.* Sentiment élevé: *un légitime orgueil.*

ORGUEILLEUSEMENT adv. D'une manière orgueilleuse.

ORGUEILLEUX, EUSE adj. et n. Qui a de l'orgueil; qui en témoigne : *réponse orgueilleuse.*

ORICHALQUE (*kal*) n. m. Sorte de métal précieux dont parlent les anciens auteurs grecs.

ORIENT n. m. (lat. *oriens*, qui se lève). Point du ciel où le soleil se lève sur l'horizon, celui des quatre points cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe; l'Asie, relativement à l'Europe : *voyage en Orient.*

ORIENTAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'Orient, qui est en Orient.

ORIENTALISME n. m. Ensemble des connaissances qui concernent les peuples orientaux, leurs langues, leur histoire, leurs mœurs, etc.

ORIENTALISTE n. m. Qui se livre à l'étude des langues orientales.

ORIENTATION n. f. Action de s'orienter ou d'orienter.

ORIENTER v. tr. Disposer une chose suivant la position qu'elle doit avoir par rapport à l'orient et aux trois autres points cardinaux : *orienter une serre.* **S'orienter** v. pr. Reconnaître l'orient, les points cardinaux du lieu où l'on est. *Fig.* Etudier bien les circonstances.

ORIFICE n. m. (lat. *orificium;* de *os, oris*, bouche; *facere*, faire). Ouverture qui sert d'entrée ou d'issue à un objet quelconque, comme un tuyau, un organe, etc.

ORIFLAMME n. f. (lat. *aurea flamma*, flamme d'or). Ancienne bannière des rois de France, qu'ils faisaient porter devant eux à la guerre. — Cette célèbre bannière de France, ainsi appelée parce qu'elle était formée d'un étendard rouge semé de *flammes d'or*, n'était originairement que la bannière de l'abbaye de Saint-Denis. C'est Louis VI qui, le premier, la fit porter officiellement à la tête de l'armée française en 1124, en marchant contre l'empereur d'Allemagne, Henri V. On ne la voit plus reparaître après la bataille d'Azincourt (1415). La crédulité de nos pères comparait l'oriflamme à un palladium, dont la vue devait mettre l'ennemi en fuite.



ORIGAN n. m. Plante aromatique qui croît sur les lieux élevés.

ORIGINAIRE adj. Qui tire son origine de... : *plante originaire d'Amérique.*

ORIGINAIREMENT adv. Primitivement, dans l'origine.

ORIGINAL, E, AUX adj. Qui sert de modèle et n'en a point eu : *tableau original;* qui semble se produire pour la première fois : *pensée originale;* qui écrit, qui compose d'une manière neuve : *écrivain, peintre original;* singulier, bizarre : *caractère original.* N. m. Modèle primitif, par opposition à *copie : l'original d'un traité;* homme singulier, excentrique : *c'est un original.*

ORIGINALEMENT adv. D'une manière originale.

ORIGINALITÉ n. f. Caractère de ce qui est original.

ORIGINE n. f. (lat. *origo, originis;* de *oriri*, surgir). Principe, commencement : *l'origine du monde;* cause : *l'origine d'une maladie;* étymologie : *l'origine d'un mot.* Se dit de l'extraction d'une personne, d'une nation : *l'origine des Français.*

ORIGINEL, ELLE adj. Qui remonte jusqu'à l'origine : *péché originel.*

ORIGINELLEMENT adv. Dès l'origine.

ORIGNAL n. m. Élan du Canada. On l'appelle aussi *original.*

ORILLARD, E adj. V. OREILLARD.

ORILLON n. m. Ce qui ressemble à une petite oreille. N. m. pl. V. OREILLONS.

ORIN n. m. Câble auquel est attachée la bouée d'une ancre.

ORION n. m. Constellation brillante de l'hémisphère méridional.

ORIPEAU n. m. Lame de cuivre mince et polie, qui de loin a l'éclat de l'or; étoffe, broderie de faux or ou de faux argent. *Par ext.* Tout ce qui n'a qu'un faux brillant.

ORLE n. m. *Arch.* Rebord ou filet sous l'ove d'un chapiteau.

ORLÉANISME n. m. Parti de ceux qui voudraient rétablir sur le trône de France un prince de la maison d'Orléans.

ORLÉANISTE n. m. Partisan de l'orléanisme.

ORLÉANS n. f. Etoffe légère de laine et de coton.

ORMAIE ou **ORMOIE** n. f. Lieu planté d'ormes.

ORME n. m. Grand arbre qui sert à border les routes, les avenues.

ORMEAU n. m. Jeune orme.

ORMILLE n. f. Plant de petits ormes.

ORMOIE n. f. V. ORMAIE.

ORNE n. m. Variété de frêne.

ORNEMANISTE n. m. Sculpteur ou peintre en ornements. Adj. : *peintre ornemaniste.*

ORNEMENT n. m. (lat. *ornamentum*). Tout ce qui orne. *Fig. : les ornements du style.*

ORNEMENTAL, E adj. Qui concerne les ornements.

ORNEMENTATION n. f. Disposition des ornements.

ORNEMENTER v. tr. Disposer les ornements.

ORNER v. tr. (lat. *ornare*). Parer, embellir. *Fig. : les vertus ornent l'âme.*

ORNIÈRE n. f. (lat. *orbita*, roue de voiture). Trace profonde que les roues des voitures laissent dans les chemins. *Fig.* Vieille habitude : *l'ornière de la routine, des préjugés.*

ORNITHOGALE n. m. Genre de plantes bulbeuses, à fleurs d'un beau blanc.

ORNITHOLOGIE n. f. (gr. *ornis, ornithos*, oiseau ; *logos*, traité). Partie de la zoologie qui traite des oiseaux.

ORNITHOLOGISTE ou **ORNITHOLOGUE** n. m. Qui s'occupe d'ornithologie.

ORNITHOMANCE ou **ORNITHOMANCIE** n. f. Divination par le vol ou le chant des oiseaux.

ORNITHORYNQUE n. m. Petit mammifère de l'Australie, dont le museau allongé et corné ressemble au bec d'un canard.



OROBANCHE n. f. Genre de plantes, qui croissent en parasites sur les racines des plantes légumineuses.

OROBE n. f. Plante légumineuse assez semblable aux pois.

OROGRAPHIE n. f. (gr. *oros*, montagne ; *graphô*, je décris). Description des montagnes. On dit quelquefois ORÉOGRAPHIE.

OROGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'orographie. On dit quelquefois ORÉOGRAPHIQUE.

ORONGE n. f. Champignon d'un rouge doré, très bon à manger.

ORPAILLEUR n. m. Homme qui recherche les paillettes d'or dans le lit de certains fleuves.

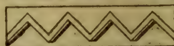
ORPHELIN, E n. (lat. *orphanus*). Enfant qui a perdu son père et sa mère, ou l'un d'eux.

ORPHELINAT n. m. Établissement où l'on élève les enfants orphelins.

ORNEMENTS

Arabesques

Bandes

Bâtons rompus

Besants

Billettes

Boucles

Chevrons

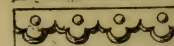
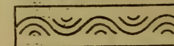
Damier

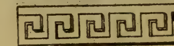
Dents de scie

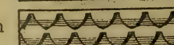
Denticules

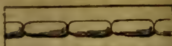
Écailles

Entrelacs

Festons

Flots

Godrons

Grecque

Guirlande

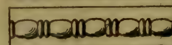
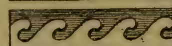
Imbrication

Méandres


Olives

Ondes

Oves

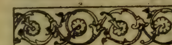
Palmes

Palmettes

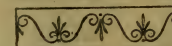
Perles

Postes

Quintefeuille

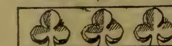
Rais de cœur

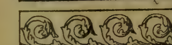
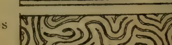
Rayures

Rinceaux

Rosaces

Semis

Spires

Torsade

Trèfles

Tresse

Volutes

Vermiculures


ORPHÉON n. m. (d'*Orphée*, n. propre). Société chorale établie dans un grand nombre de villes pour l'étude et la propagation du chant.

ORPHÉONISTE n. Membre de la société de l'Orphéon.

ORPHIQUE adj. D'Orphée : *les traditions orphiques.*

ORPIMENT n. m. Sulfure jaune d'arsenic, employé en peinture.

ORPIN n. m. Plante astringente et vulnéraire ; orpiment.

ORQUE n. f. Nom vulgaire de l'épaulard.

ORSEILLE n. f. Sorte de lichen qui fournit une belle couleur rouge violet.

ORTEIL n. m. (lat. *articulus*; de *artus*, membre). Doigt du pied, et particulièrement le gros doigt.

ORTHO (gr. *orthos*, droit). Préfixe qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français.

ORTHODOXE adj. (préf. *ortho* et gr. *doxa*, opinion). Conforme à la saine opinion en matière de religion : *doctrine orthodoxe. Par ext.* Conforme à la vérité, aux vrais principes.

ORTHODOXIE n. f. Qualité de ce qui est orthodoxe.

ORTHODROMIE n. f. Route en ligne droite suivie par un vaisseau.

ORTHOGONAL, E adj. Qui forme des angles droits.

ORTHOGRAPHE n. f. (préf. *ortho* et gr. *graphô*, j'écris). Art et manière d'écrire correctement les mots d'une langue.

ORTHOGRAPHIE n. f. Représentation de la face d'un édifice ; profil ou coupe perpendiculaire d'une fortification.

ORTHOGRAPHIER v. tr. Ecrire les mots suivant leur orthographe.

ORTHOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'orthographe : *signes orthographiques ;* qui appartient à l'orthographie : *dessin orthographique.*

ORTHOLOGIE n. f. (préf. *ortho* et gr. *logos*, discours). Langage correct. — Son opposé est CACOLOGIE.

ORTHOLOGIQUE adj. Correct, qui se rapporte à l'orthologie.

ORTHOPÉDIE n. f. (préf. *ortho* et gr. *païs, païdos*, enfant). Art de corriger ou de prévenir, dans les enfants, les difformités.

ORTHOPÉDIQUE adj. Qui appartient à l'orthopédie.

ORTHOPÉDISTE adj. et n. Qui pratique l'orthopédie.

ORTHOPTÈRE adj. et n. m. *Hist. nat.* Se dit d'insectes pourvus de quatre ailes dont les deux inférieures sont pliées en long.



ORTIE n. f. (lat. *urtica ;* de *urere*, brûler). Plante dont la tige et les feuilles sont armées de piquants (*).

ORTIVE adj. f. *Astr. Amplitude ortive*, arc de l'horizon compris entre le vrai point de l'orient et le centre d'un astre à son lever.

ORTOLAN n. m. (lat. *hortulanus*). Petit oiseau de passage d'un goût délicat.

ORVALE n. f. *Bot.* Espèce de sauge, appelée aussi TOUTE-BONNE.

ORVET n. m. Sorte de petit serpent non venimeux.

ORVIÉTAN n. m. Sorte de drogue qui avait autrefois beaucoup de vogue. *Fig. Marchand d'orviétan*, charlatan.

ORYCTOGRAPHIE n. f. Syn. d'ORYCTOLOGIE.

ORYCTOLOGIE n. f. Science qui traite des fossiles.

OS n. m. (lat. *os, ossis*). Partie dure et solide qui forme la charpente du corps de l'homme et des animaux vertébrés.

OSANORES n. f. pl. *Dents osanores*, dents artificielles faites avec l'ivoire de l'hippopotame, qui tiennent sur la gencive sans être retenues par des crochets d'or ou de tout autre métal.

OSCILLATION n. f. Mouvement d'un pendule ou d'un corps qui va et vient en sens contraires.

OSCILLATOIRE adj. Qui est de la nature de l'oscillation : *mouvement oscillatoire.*

OSCILLER v. int. (lat. *oscillare*). Se mouvoir alternativement en deux sens contraires.

OSÉ, E adj. Hardi, audacieux : *vous êtes bien osé.*

OSEILLE n. f. (lat. *oxalis*). Plante potagère d'un goût acide.

OSER v. tr. et int. (lat. *audere, ausum*). Avoir la hardiesse, le courage de...

OSERAIE n. f. Lieu planté d'osiers.

OSEUR n. m. Qui ose, qui a de la hardiesse.

OSIER n. m. (gr. *oisua*). Arbrisseau dont les rameaux, longs et pliants, servent à tresser des paniers et à faire des liens.

OSMAZÔME n. f. Substance nutritive, base du bouillon.

OSMIUM (*omm*) n. m. *Chim.* Corps simple qui se trouve dans les minerais de platine.

OSMONDE n. f. Genre de fougères.

OSSATURE n. f. L'ensemble des os : *il a une solide ossature.*

OSSELET n. m. Petit os tiré du gigot, avec lequel jouent les enfants : *jouer aux osselets ;* petit os en général ; tumeur osseuse au bas de la jambe du cheval.

OSSEMENTS n. m. pl. Os décharnés d'hommes ou d'animaux morts.

OSSEUX, EUSE adj. Qui est de la nature de l'os : *substance osseuse.*

OSSIANIQUE adj. Dans le genre des poésies d'Ossian.

OSSIFICATION n. f. Conversion en os des parties membraneuses et cartilagineuses.

OSSIFIER v. tr. Changer en os les parties membraneuses et cartilagineuses.

OSSUAIRE n. m. Lieu où l'on entasse des ossements.

OST n. m. Camp, armée. *Vieux*.

OSTÉINE n. f. Substance du tissu osseux.

OSTENSIBLE adj. (lat. *ostendere, ostensum*, montrer). Qui annonce l'intention d'être vu ; qui peut être montré.

OSTENSIBLEMENT adv. D'une manière ostensible.



OSTENSOIR ou **OSTENSOIRE** n m. Pièce d'orfèvrerie dans laquelle on expose l'hostie sacrée à l'autel (*).

OSTENTATION n. f. (lat. *ostentatio* ; de *ostendere*, montrer). Affectation qu'on apporte à faire parade d'un avantage ou d'une qualité qu'on possède : *faire ostentation de ses richesses*.

OSTÉOCOLLE n. f. Chaux carbonatée qui se dépose sur les objets plongés dans les eaux de certaines fontaines.

OSTÉOGRAPHIE n. f. Description des os.

OSTÉOLITHE n. m. Os pétrifié.

OSTÉOLOGIE n. f. Traité des os.

OSTÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'ostéologie.

OSTRACÉ, E adj. Qui a une coquille bivalve, comme l'huître. N. m. pl. Famille de mollusques ayant l'huître pour type.

OSTRACISME n. m. Jugement du peuple d'Athènes par lequel il bannissait pour dix ans un citoyen suspect. V. P. HIST.

OSTRACITE n. f. Huître fossile.

OSTRÉICULTURE n. f. (lat. *ostrea*, huître, et *culture*). Ensemble des procédés à l'aide desquels on favorise la production des huîtres.

OSTROGOT, E n. Habitant de la Gothie orientale. *Par ext.* Personne qui ignore les bienséances : *c'est un ostrogot.*

OTAGE n. f. Personne, ville, place qu'un prince, une autorité quelconque remet comme garantie de ses promesses ou d'un traité ; personne qu'on arrête et qu'on détient comme une espèce de gage.

OTALGIE n. f. (gr. *ôtos*, de l'oreille ; *algos*, douleur). Douleur d'oreille.

OTALGIQUE adj. Relatif à l'otalgie.

OTARIE n. f. Genre de carnassiers



amphibies, très voisins du phoque (*).

ÔTER v. tr. Tirer une chose de la place où elle est ; se dépouiller de : *ôter son habit ;* enlever : *ôter un emploi ;* faire cesser : *ôter la fièvre ;* retrancher : *ôter deux de quatre*. **S'ôter** v. pr. Se retirer : *ôtez-vous de là.*

OTTOMANE n. f. Grand siège sans dossier, recouvert d'étoffe.

OU conj. alternative : *vaincre ou mourir ;* autrement, en d'autres termes : *Byzance ou Constantinople.*

OÙ adv. (lat. *ubi*). En quel endroit : *où allez-vous?* à quelle chose : *où cela vous mènera-t-il?* auquel, sur lequel : *le rang où je suis parvenu.* — Ne dites pas : *c'est là où je veux aller, c'est à Paris où l'on voit de beaux monuments ;* mais dites : *c'est là que..., c'est à Paris que...* V. DONT.

OUAILLE n. f. (lat. *ovis*, brebis). Autrefois brebis ; ne se dit plus qu'au fig. des chrétiens par rapport à leur pasteur : *un bon pasteur a soin de ses ouailles.*

OUAIS interj. qui marque la surprise : *ouais! vous le prenez de bien haut.*

OUATE n. f. Coton fin et soyeux qui se met entre deux étoffes pour garnir. — On dit, le plus souvent, *de la ouate*, et non de l'*ouate*.

OUATER v. tr. Garnir, doubler d'ouate.

OUBLI n. m. (lat. *oblivio ;* de *oblivisci*, oublier). Manque de souvenir.

OUBLIE n. f. Sorte de pâtisserie très mince roulée en forme de cornet.

OUBLIER v. tr. (lat. *oblivisci*). Perdre le souvenir d'une chose ; laisser par inadvertance : *oublier ses gants ;* laisser passer : *oublier l'heure ;* omettre : *oublier un nom sur une liste ;* manquer à : *oublier son devoir ;* négliger : *oublier ses amis ;* ne pas se prévaloir de : *oublier sa grandeur ;* manquer de reconnaissance : *oublier un bienfait ;* n'avoir aucun égard à : *oublier les conseils d'un père.* **S'oublier** v. pr. Manquer à ce que l'on doit : *s'oublier au point de... ;* négliger ses intérêts : *il ne s'oublie pas.*

OUBLIETTES n. f. pl. Cachot souterrain et obscur, où l'on enfermait autrefois les prisonniers condamnés à une prison perpétuelle.

OUBLIEUR n. m. Marchand d'oublies.

OUBLIEUX, EUSE adj. Qui oublie facilement.

OUEST (*ouèste*) n. m. (anc. all. *west*). Partie de l'horizon où le soleil semble se coucher.

OUF interj. qui marque un soulagement après une fatigue, une oppression, etc.

OUI, particule affirmative opposée à *non*. *Oui-da*, volontiers, de bon cœur. N. m. *Dire, prononcer le grand oui*, se marier. — On dit le *oui*, mais on peut dire : *je crois qu'oui.*

OUÏ-DIRE n. m. Ce qu'on ne sait que par le bruit public. Pl. des *ouï-dire*.

OUÏE n. f. (rad. *ouïr*). Celui des cinq sens par lequel on perçoit les sons. Pl. Ouvertures que les poissons ont aux côtés de la tête, et qui donnent issue à l'eau amenée dans leur bouche pour la respiration ;

ouvertures pratiquées à la table supérieure d'un violon.

OUILLAGE n. m. Action d'ouiller.

OUILLER v. tr. Remplacer par du vin de même provenance celui qui a diminué dans un tonneau, de manière qu'il n'y reste pas de vide.

OUÏR v. tr. (lat. *audire*, entendre. — N'est usité qu'à l'infinitif, au participe passé et aux temps composés). Entendre, recevoir les sons par l'oreille : *j'ai ouï dire que...;* donner audience, entendre : *on l'a condamné sans l'ouïr.*



OUISTITI n. m. Petite espèce de singe qui vient d'Amérique (*).

OURAGAN n. m. Tempête violente causée par plusieurs vents opposés qui forment des tourbillons.

OURALIEN, IENNE adj. Qui se rapporte aux monts Ourals.

OURDIR v. tr. (lat. *ordiri*, commencer). Disposer sur une machine faite exprès les fils de la chaîne d'une étoffe. *Fig.* Tramer : *ourdir une trahison.*

OURDISSAGE n. m. Action de l'ouvrier qui ourdit ; ouvrage ourdi.

OURDISSEUR, EUSE n. Qui ourdit.

OURDISSOIR n. m. Assemblage de pièces de bois sur lesquelles le tisserand met le fil quand il ourdit.

OURLER v. tr. Faire un ourlet.

OURLET n. m. (v. fr. *orle ;* du lat. *ora*, rebord). Repli cousu au bord d'une étoffe.



OURS n. m. (lat. *ursus*). Quadrupède carnassier, très velu, de la famille des plantigrades (*). *Fig.* Homme qui fuit la société.

OURSE n. f. Femelle de l'ours. *Astr.* **Grande, petite Ourse,** constellations de l'hémisphère boréal.



OURSIN n.m. Echinoderme globuleux à coquille hérissée de pointes mobiles (*).

OURSINE n. f. Plante nommée vulgairement *pied-d'ours.*

OURSON n. m. Petit d'un ours.



OURVARI n. m. Autre orthographe de HOURVARI.

OUTARDE n. f. Gros oiseau de la famille des échassiers (*).

OUTARDEAU n. m. Jeune outarde.

OUTIL n. m. (lat. *utilis*, utile). Instrument de travail.

OUTILLAGE n. m. Fourniture ou collection des outils nécessaires.

OUTILLÉ, E adj. Qui a des outils : *ouvrier bien outillé.*

OUTILLEMENT n. m. Action d'outiller.

OUTILLER v. tr. Garnir, munir d'outils : *outiller un ouvrier.*

OUTRAGE n. m. (lat. *ultra*, outre ; *agere*, agir). Injure grave de fait ou de paroles. *Fig. Les outrages du temps*, les infirmités de l'âge.

OUTRAGEANT, E adj. Qui outrage : *paroles outrageantes.*

OUTRAGER v. tr. Offenser cruellement. *Fig.* Blesser : *outrager le bon sens, la raison, la morale.*

OUTRAGEUSEMENT adv. D'une manière outrageuse.

OUTRAGEUX, EUSE adj. Qui outrage : *paroles outrageuses.*

OUTRANCE (À) loc. adv. Jusqu'à l'excès : *poursuivre à outrance.*

OUTRE n. f. (lat. *uter*, ventre). Peau de bouc cousue en forme de sac, pour recevoir des liquides.

OUTRE prép. (lat. *ultra*). Au delà : *voyage d'outre-mer* Adv. Plus loin : *passer outre.* Loc. adv. **En outre,** de plus ; **d'outre en outre,** de part en part.

OUTRÉ, E adj. Exagéré : *pensée outrée ;* indigné : *je suis outré.*

OUTRECUIDANCE n. f. Présomption impertinente, fatuité.

OUTRECUIDANT, E adj. Présomptueux.

OUTRÉMENT adv. D'une façon outrée.

OUTREMER n. m. Couleur d'un beau bleu, qu'on extrait du lapis.

OUTREPASSE [O. N.] n. f. Abatis de bois fait au delà des limites marquées.

OUTREPASSER [O. N.] v. tr. Aller au delà : *outrepasser ses pouvoirs.*

OUTRER v. tr. Porter les choses au delà de la juste raison.

OUTRE-TOMBE adv. Au delà de la tombe. *Mémoires d'outre-tombe*, qui ne doivent paraître qu'après la mort de leur auteur.

OUVERT, E adj. *Pays ouvert,* sans places fortes ou sans défenses naturelles à ses frontières ; *visage, air, caractère ouvert*, franc et sincère ; *intelligence ouverte*, pénétrante ; *compl ouvert,* courant ; *guerre ouverte*, déclarée ; *à force ouverte*, les armes à la main ; *à cœur ouvert*, sans déguisement ; *à bras ouverts,* cordialement ; *à livre ouvert*, sans préparation ; *tenir table ouverte*, recevoir tous ceux qui se présentent.

OUVERTEMENT adv. Sans déguisement, franchement.

OUVERTURE n. f. Fente, trou, espace vide dans un corps ; action d'ouvrir : *ouverture d'un coffre, d'un cadavre. Fig.* Symphonie qui sert de début à un opéra ou à un ballet ; commencement : *ouverture de la séance ;* proposition relative à une affaire, une négociation : *faire des ouvertures de paix.*

OUVRABLE adj. *Jour ouvrable*, consacré au travail.

OUVRAGE n. m. (lat. *opus ;* de *operari*, travailler). Ce que produit un ouvrier, un artiste ; travail : *se mettre à l'ouvrage ;* production littéraire : *les ouvrages de Racine ;* œuvre : *le rétablissement de la religion en France fut l'ouvrage de Napo-*

léon; travaux de fortification : *ouvrages avancés.*

OUVRAGER v. tr. Travailler avec une grande minutie de détails, en parlant d'un ouvrage manuel.

OUVRANT, E adj. *A porte ouvrante* ou *à portes ouvrantes*, à l'heure où l'on ouvre la porte ou les portes d'une ville.

OUVRÉ, E adj. Façonné : *fer ouvré. Linge ouvré*, à fleurs, à carreaux.

OUVREAU n. m. Nom des ouvertures latérales par lesquelles on travaille dans les fourneaux de verrerie.

OUVRÉE n. f. Ancienne mesure agraire, évaluée sur l'étendue qu'un homme peut labourer en un jour.

OUVRER v. tr. Mettre en œuvre, travailler : *ouvrer la monnaie, ouvrer du linge.*

OUVREUR, EUSE n. Celui, celle qui ouvre. N. f. Particulièrement, femme chargée d'ouvrir les loges d'un théâtre.

OUVRIER, IÈRE n. (lat. *operari*, travailler). Qui travaille manuellement pour gagner un salaire. Adj. *Classe ouvrière*, ouvriers ; *jour ouvrier*, ouvrable. *Fig. Cheville ouvrière*, personne qui est le principal mobile, l'âme d'une affaire.

OUVRIR v. tr. (lat. *aperire*). Faire que ce qui était fermé ne le soit plus : *ouvrir une armoire;* séparer, écarter : *ouvrir les lèvres, les paupières, des noix, des huîtres, etc.;* établir, creuser, fouiller : *ouvrir une route, un canal, une mine;* percer, entamer : *ouvrir une veine, un pâté. Fig.* Commencer : *ouvrir le bal, une campagne, une session, un cours;* exciter : *ouvrir l'appétit;* proposer : *ouvrir un avis. Ouvrir de grands yeux*, regarder avec curiosité, surprise ; *ouvrir les yeux*, sortir de son aveuglement ; *ouvrir les yeux d'un autre*, l'éclairer ; *ouvrir son cœur à quelqu'un*, lui confier ses plus secrets sentiments ; *lui ouvrir sa maison*, l'accueillir ; *lui ouvrir sa bourse*, lui offrir de l'argent ; *ouvrir l'esprit*, le rendre plus capable de comprendre ; *ouvrir un compte à quelqu'un*, commencer à lui faire crédit ; *ouvrir la chasse*, fixer l'époque où il sera permis de chasser. V. int. Donner accès : *cette porte ouvre sur le jardin.* **S'ouvrir** v. pr. : *cette porte s'ouvre difficilement. Fig. S'ouvrir à quelqu'un*, lui découvrir sa pensée; *s'ouvrir un passage*, se frayer ; *la scène s'ouvre*, commence.

OUVROIR n. m. Etablissement de bienfaisance, où l'on procure de l'ouvrage aux jeunes filles et aux femmes pauvres.



OVAIRE n. m. (lat. *ovum*, œuf). Partie des animaux ovipares où se forment les œufs. *Bot.* Partie inférieure du pistil, qui renferme les semences (*).

OVALAIRE adj. Qui affecte la forme ovale.

OVALE adj. Qui a la forme de l'œuf. N. m. *Géom. : décrire un ovale.*

OVATION n. f. (lat. *ovatio*). Petit triomphe, chez les Romains; honneur rendu à quelqu'un par une assemblée, par la foule.



OVE n. m. Ornement en forme d'œuf (*).

OVIDUCTE n. m. Conduit par lequel les œufs passent de l'ovaire hors du corps de l'animal.

OVINE adj. f. (lat. *ovis* brebis). *Race ovine*, des brebis, des moutons.

OVIPARE adj. et n. (lat. *ovum*, œuf; *pario*, je produis). Qui se reproduit par des œufs. V. VIVIPARE.

OVOÏDE adj. Qui a la forme d'un œuf: *fruit, glande ovoïde.*

OVOVIVIPARE adj. et n. Se dit des animaux chez lesquels l'œuf éclôt dans le sein même de la mère.

OVULAIRE adj. Qui concerne l'ovule.

OVULE n. m. Graine encore à l'état rudimentaire.

OXALATE n. m. *Chim.* Sel nommé vulgairement *sel d'oseille.*

OXALIDE n. f. Genre de plantes comprenant la petite oseille.

OXALIQUE adj. *Acide oxalique*, tiré de l'oseille.

OXYCRAT n. m. Mélange d'eau et de vinaigre.

OXYDABLE adj. Qui peut s'oxyder.

OXYDATION n. f. *Chim.* Action d'oxyder ; état de ce qui est oxydé.

OXYDE n. m. (gr. *oxus*, aigre). Tout composé renfermant de l'oxygène.

OXYDER v. tr. Réduire à l'état d'oxyde. **S'oxyder** v. pr. Passer à l'état d'oxyde.

OXYGÉNABLE adj. Qui peut se combiner avec l'oxygène.

OXYGÉNATION n. f. Action d'oxygéner ; état de ce qui est oxygéné.

OXYGÈNE n. m. (gr. *oxus*, acide ; *genos*, naissance). Corps simple, formant la partie respirable de l'air. — Ce gaz, l'élément le plus répandu dans la nature, forme le cinquième en volume de l'air atmosphérique. Lavoisier, en faisant l'analyse de l'air, a démontré, en effet, par de curieuses expériences, que ce fluide est composé d'oxygène et d'azote (21 d'oxygène, 79 d'azote). Désigné jadis sous les noms d'*air vital*, d'*air déphlogistiqué*, de *principe acidifiant*, l'oxygène est l'agent de la respiration et de la combustion.

OXYGÉNÉ, E adj. Qui contient de l'oxygène.

OXYGÉNER v. tr. Opérer la combinaison d'un corps avec l'oxygène.— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

OXYMEL n. m. Breuvage composé d'eau, de miel et de vinaigre.

OYANT part. présent du v. *ouïr.* Qui écoute, entend. N. *Prat. Oyant compte*, à qui l'on rend compte en justice. Pl. les *oyants compte.*

OZONE n. m. *Chim.* Variété de gaz oxygène électrisé, qui exhale une forte odeur.

OZONÉ, E adj. Qui renferme de l'ozone.

P

P n. m. Seizième lettre de l'alphabet et douzième des consonnes.

PACAGE n. m. (lat. *pascua;* de *pascere*, paître). Pâturage.

PACAGER v. int. Faire paître, faire pâturer.

PACHA n. m. Haut dignitaire en Turquie.

PACHALIK n. m. Pays soumis au gouvernement d'un pacha.

PACHYDERME (*ki*) n. m. (gr. *pachus*, épais; *derma*, peau). Ordre de mammifères à peau très épaisse, comme l'éléphant, le rhinocéros, le cheval, etc.

PACIFICATEUR, TRICE n. Qui apaise les troubles ou rétablit la paix.

PACIFICATION n. f. Rétablissement de la paix dans un Etat, ou entre les peuples en guerre.

PACIFIER v. tr. (lat. *pax, pacis*, paix; *facere*, faire). Rétablir la paix dans un Etat.

PACIFIQUE adj. Qui aime la paix : *homme pacifique;* paisible : *règne pacifique.*

PACIFIQUEMENT adv. D'une manière pacifique.

PACOTILLE n. f. Quantité de marchandises assorties que peuvent embarquer, pour leur compte, les gens de l'équipage ou les passagers. *Marchandises de pacotille*, de qualité inférieure. *Fig.* Grande quantité d'objets.

PACQUAGE n. m. Action de pacquer le poisson.

PACQUER v. tr. Trier et mettre en baril, en parlant du poisson qu'on veut expédier.

PACTE n. m. (lat. *pactum;* de *pangere*, fixer). Accord, convention.

PACTISER v. int. Faire un pacte. *Fig.* Composer, transiger : *pactiser avec sa conscience.*

PACTOLE n. m. Rivière de Lydie, dont le nom est employé au figuré, pour désigner une source de richesses : *cette entreprise va faire couler chez lui le* **Pactole.** V. PART. HIST.

PADISCHAH n. m. Empereur des Turcs.

PADOU n. m. Ruban moitié fil et moitié soie.

PADOUAN, E adj. et n. De Padoue, du pays padouan.

PAGAIE n. f. Petit aviron court des sauvages.

PAGANISME n. f. (lat. *paganus*, habitant des campagnes, où le culte des faux dieux se conserva le plus longtemps). Religion des païens.

PAGE n. f. (lat. *pagina;* de *pangere*, fixer). Un des côtés d'un feuillet de papier; écriture contenue dans la page.

PAGE n. m. Jeune homme attaché au service d'un prince, d'un seigneur, d'une châtelaine.

PAGINATION n. f. Série des numéros des pages d'un livre.

PAGINER v. tr. Numéroter les pages d'un livre.

PAGNE n. m. (lat. *pannus*, pièce d'étoffe). Morceau de toile de coton dont les nègres et les Indiens se couvrent de la ceinture aux genoux.

PAGNON n. m. Drap noir très fin fabriqué à Sedan.



PAGODE n. f. (persan *but*, idole; *choda*, maison). Temple, idole, en Asie, particulièrement chez les Chinois, les Indiens et les Siamois; petite figure grotesque à tête mobile; monnaie d'or des Indes.

PAIEMENT n. m. V. PAYEMENT.

PAÏEN, ÏENNE adj. Idolâtre : *nations païennes;* qui a rapport aux idoles : *religion païenne.* N. m.: *les dieux des païens.*

PAILLARD, E adj. et n. Débauché.

PAILLARDISE n. f. Penchant pour la luxure.

PAILLASSE n. f. Amas de paille enfermée dans une toile; la toile elle-même : *remplir la paillasse.*

PAILLASSE n. m. Bateleur, bouffon de foire.

PAILLASSON n. m. Natte de paille ou de jonc qu'on place à la porte des appartements pour essuyer les pieds; espèce de claie faite avec de la paille longue, dont on couvre les couches et les espaliers pour les garantir de la gelée.

PAILLE n. f. (lat. *palea*, du même radical que le nom de *Palès*, déesse des bergers). Chaume des graminées quand on a retiré les grains de l'épi. *Fig.* Défaut de liaison dans la fusion des métaux, du fer surtout. *Homme de paille*, prête-nom; *feu de paille*, passion, ardeur de peu de durée; *rompre la paille*, se brouiller; *tirer à la courte paille*, tirer au sort avec des brins de paille d'une longueur inégale.

PAILLE-EN-QUEUE n. m. Oiseau de mer, dont la queue est terminée par deux plumes longues et effilées. Pl. des *paille-en-queue.*

PAILLER n. m. Cour d'une ferme où l'on met les pailles, les grains.

PAILLER v. tr. Couvrir, envelopper de paille.

PAILLET adj. *Vin paillet*, peu chargé en couleur.

PAILLETÉ, E adj. Couvert de paillettes : *habit pailleté.*

PAILLETTE n. f. (dimin. de *paille*). Parcelle d'or qu'on trouve dans quelques rivières ; petite lame très mince d'or, d'argent, qu'on applique sur quelque étoffe.

PAILLEUR, EUSE n. Personne qui vend ou voiture de la paille.

PAILLEUX, EUSE adj. Qui a des pailles : *métal pailleux.*

PAILLIS n. m. Couche de litière courte ou de fumier non consommé.

PAILLON n. m. Petite feuille de cuivre très mince, colorée d'un côté ; petit morceau de soudure.

PAILLOT n. m. Petite paillasse que l'on met sur la paillasse ordinaire d'un lit d'enfant.

PAIN n. m. (lat. *panis*). Aliment fait de farine pétrie et cuite. **Pain de munition,** fabriqué pour les soldats ; **pain d'épice,** sorte de gâteau fait de farine de seigle, de miel et de différentes substances aromatiques ; **pain bénit,** distribué à la grand'messe. *Fig. Pain des anges*, *pain céleste*, l'eucharistie ; *pain de vie*, la parole de Dieu ; *pain à cacheter*, pour cacheter les lettres ; *pain à chanter*, hostie non consacrée. Se dit aussi de certaines substances mises en masse : *pain de sucre, pain de cire, pain de savon.*

PAIR n. m. (lat. *par*, égal). Autrefois, grand vassal du roi ; membre de la Chambre haute qui faisait partie du pouvoir législatif en France, de 1815 à 1848.

PAIR adj. m. (lat. *par, paris*). Egal : *être pair et compagnon avec quelqu'un. Nombre pair*, exactement divisible par deux. N. m. *Rente au pair*, situation dans laquelle son prix se trouve calculé de façon à lui faire rendre 5 pour 100 ; taux de remboursement d'une valeur fixé lors de l'émission ; *être au pair dans une maison de commerce*, être logé et nourri, sans appointements ; *pair ou non*, espèce de jeu de hasard. Pl. Egaux : *être jugé par ses pairs.* **De pair** loc. adv. Sur le même rang.

PAIRE n. f. Couple d'animaux de la même espèce : *une paire de pigeons ;* deux choses de même sorte, qui vont ensemble : *une paire de gants;* chose unique composée essentiellement de deux pièces : *une paire de ciseaux.*

PAIREMENT adv. D'une manière paire. *Nombre pairement pair*, dont la moitié est aussi un nombre pair et qui peut se diviser par quatre.

PAIRESSE n. f. Femme d'un pair.

PAIRIE n. f. Dignité de pair. Autrefois, dignité de pair attachée à un fief relevant immédiatement de la couronne.

PAISIBLE adj. (rad. *paix*). Qui est d'humeur douce et pacifique : *homme, animal paisible ;* tranquille, qui n'est point troublé : *règne paisible;* qui n'est point inquiété dans la possession d'un bien : *paisible possesseur d'un héritage ;* où l'on vit en paix: *habitation paisible.*

PAISIBLEMENT adv. D'une manière paisible.

PAISSEAU n.m. Echalas pour la vigne.

PAISSON n. f. Tout ce que paissent et broutent les animaux.

PAÎTRE v. tr. (*Je pais, il paît, nous paissons. Je paissais, nous paissions.* Point de passé déf. *Je paîtrai, nous paîtrons. Je paîtrais, nous paîtrions. Pais, paissons, paissez. Que je paisse, que nous paissions.* Point d'imp. *Paissant.* Point de part. passé.). Brouter l'herbe. V. int. : *mener paître, faire paître.*

PAIX n. f. (lat. *pax*). Etat d'un pays qui n'est point en guerre ; réconciliation : *faire la paix;* repos : *laisser en paix;* tranquillité de l'âme : *être en paix avec sa conscience ;* union dans les familles : *ici règnent l'ordre et la paix.* Interj. pour commander le silence : *paix donc !*

PAL n. m. Pieu aiguisé servant d'instrument de supplice en Orient. Pl. des *pals. Blas.* Une des pièces principales de l'écu. Pl. des *paux* ou des *pals.*

PALABRE n. f. Conférence entre blancs et chefs sauvages ; discours qu'on y prononce.

PALADIN n. m. (lat. *palatinus*, du palais). Chacun des principaux seigneurs qui accompagnaient Charlemagne à la guerre; chevalier errant, coureur d'aventures.

PALAIS n.m. (lat.*palatium*).Résidence des chefs d'Etat : maison magnifique ; lieu où les tribunaux rendent la justice.

PALAIS n. m. (lat. *palatum*). Partie supérieure du dedans de la bouche. *Fig.* Sens du goût : *avoir le palais fin.*

PALAN n. m. Assemblage de poulies et de cordages, pour exécuter des manœuvres et mouvoir de pesants fardeaux.

PALANCHE n. f. Morceau de bois entaillé aux deux bouts pour porter deux seaux sur l'épaule.

PALANÇON n. m. *Maçonn.* Morceaux de bois qui retiennent les torchis.

PALANQUE n. f. *Fortif.* Retranchement formé de pièces de bois enfoncées en terre verticalement.



PALANQUIN n. m. Sorte de chaise à porteurs ou de litière dans laquelle les riches Hindous se font porter.

PALASTRE n. m. Boîte de fer qui forme la partie extérieure d'une serrure.

PALATAL, E adj. (lat. *palatum*, palais). Se dit des consonnes produites par le mouvement de la langue qui va toucher le palais, comme *d. n. l. t.*

PALATIN, E adj. Titre donné jadis à celui qui avait quelque charge dans le palais d'un prince. *Electeur palatin, princesse palatine*, qui avait ses Etats sur le Rhin. N. m. Vice-roi de Hongrie ; gouverneur d'une province en Pologne.

PALATIN, E adj. *Anat.* Qui a rapport au palais.

PALATINAT n. m. Dignité, territoire, province du palatin. (V. PART, HIST.)

PALATINE n. f. Fourrure dont les femmes ornent leur cou en hiver.

PALE n. f. Partie de la rame qui est plate et qui entre dans l'eau ; petite vanne pour ouvrir et fermer le biez d'un moulin ; carton carré garni de toile blanche, qui sert à couvrir le calice pendant la messe.

PÂLE adj. (lat. *pallidus*). Blême, décoloré : *figure pâle ;* terne : *la pâle lueur des étoiles ;* faible de couleur : *jaune pâle. Fig. Style pâle*, sans force, sans éclat.

PALE-ALE (*pèl-é-le*) n. m. Bière blonde anglaise.

PALÉE n. f. Rang de pieux enfoncés en terre.

PALEFRENIER n. m. (rad. *palefroi*). Valet qui panse les chevaux.

PALEFROI n. m. Au moyen âge, cheval de parade des souverains, des princes ; cheval doux et bien dressé que montaient les dames nobles.



PALÉOGRAPHE n. m. Qui sait déchiffrer les anciens manuscrits.

PALÉOGRAPHIE n. f. (gr. *palaios*, ancien ; *graphê*, écriture). Art de déchiffrer les écritures anciennes.

PALÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la paléographie.

PALÉONTOLOGIE n. f. (gr. *palaios*, ancien ; *ôn, ontos*, être ; *logos*, discours). Science des corps organisés dont on ne connaît que les débris fossiles. On dit quelquefois PALÉONTOGRAPHIE.

PALÉONTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la paléontologie. On dit aussi PALÉONTOGRAPHIQUE.

PALÉONTOLOGISTE ou **PALÉONTOLOGUE** n. m. Celui qui s'occupe de l'étude de la paléontologie. On dit aussi PALÉONTOGRAPHE.

PALÉOTHÉRIUM (*ome*) n. m. Genre de mammifères pachydermes fossiles.

PALERMITAIN, E adj. et n. De Palerme.

PALERON n. m. Partie plate et charnue de l'épaule de certains animaux.

PALESTINE n. f. *Impr.* Caractère dont le corps est de 22 points.

PALESTRE n. f. Lieu public pour les exercices du corps, chez les anciens ; ces exercices mêmes.

PALESTRIQUE adj. et n. Qui a rapport à la palestre.

PALET n. m. (lat. *pala*, pelle). Pierre ou pièce de métal plate et ronde, qu'on jette le plus près possible du but marqué.

PALETOT n. m. Vêtement d'homme plus ample que la redingote.

PALETTE n. f. (lat. *pala*, pelle). Petite planchette mince sur laquelle les peintres placent les couleurs dont ils vont se servir (*) ; espèce de raquette en bois ; chacune des plaques des roues d'un bateau à vapeur ; petit vase d'une capacité déterminée, dans lequel on reçoit le sang d'une saignée.



PALETUVIER n. m. Arbre des contrées tropicales.

PÂLEUR n. f. (lat. *palor*). Couleur de ce qui est pâle : *la pâleur du teint.*

PALI [o. N.] n. m. Langue sacrée de l'île de Ceylan dérivée du sanscrit. Adj. : *la langue palie.*

PALIER n. m. Plate-forme à chaque étage d'un escalier.

PALIFICATION n. f. Ouvrage en pilotis, pour fortifier le sol.

PALIFIER v. tr. Fortifier par des pilotis.

PALIKARE n. m. Soldat appartenant à la milice grecque.

PALIMPSESTE n. m. (gr. *palin*, de nouveau ; *psêstos*, raclé). Manuscrit sur parchemin dont on a fait disparaître l'écriture, pour y écrire de nouveau.

PALINGÉNÉSIE n. f. (gr. *palin*, de nouveau ; *genesis*, génération). Régénération, renaissance des êtres : *la fable du phénix renaissant de ses cendres paraît être une figure allégorique du dogme de la palingénésie.*

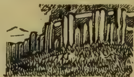
PALINGÉNÉSIQUE adj. Qui concerne la palingénésie.

PALINODIE n. f. (gr. *palin*, de nouveau ; *ôdê*, chant). Rétractation de ce qu'on avait dit, fait. *Chanter la palinodie*, louer ce qu'on avait d'abord dénigré.

PÂLIR v. int. (lat. *pallere*). Devenir pâle : *pâlir de colère. Fig. Pâlir sur ses livres*, étudier sans relâche ; *son étoile pâlit*, sa puissance, son crédit diminue. V. tr. Rendre pâle : *la fièvre l'a pâli.*

PALIS n. m. (rad. *pal*). Petit pieu pointu par un bout ; suite de pieux formant une palissade.

PALISSADE n. f. Barrière, clôture faite avec des pieux ; haie d'arbres ou d'arbustes plantés les uns près des autres.



PALISSADEMENT n. m. Action ou manière de palissader.

PALISSADER v. tr. Entourer de palissades.

PALISSAGE n. m. Action de palisser.

PALISSANDRE n. m. Arbre de la Guyane, dont le bois, d'un noir violet, est fort recherché en ébénisterie. On dit quelquefois PALIXANDRE.

PÂLISSANT, E adj. Qui pâlit.

PALISSER v. tr. Attacher les branches d'un arbre contre un mur ou un treillage, pour en faire un espalier.

PALLADIUM (*pal-la-di-ome*) n. m. Statue de Pallas, qui passait pour être le gage de la conservation de Troie. *Fig.* Garantie, sauvegarde : *les lois sont le palladium de la société.*

PALLADIUM (*pal-la-di-ome*) n. m. Métal blanc très ductile et très dur.

PALLAS (*pal-lace*) n. f. Planète de notre système.

PALLIATIF, IVE adj. et n. Ce qui n'a qu'une efficacité incomplète ou momentanée.

PALLIATION n. f. Action de pallier, de calmer momentanément une douleur.

PALLIER v. tr. Couvrir d'une excuse comme d'un manteau ; donner une couleur favorable à une chose mauvaise ; calmer momentanément.

PALLIUM (*pal-liome*) n.m. Ample manteau grec ; ornement de laine blanche marqué de croix noires, que le pape envoie aux évêques comme marque de distinction.

PALMA-CHRISTI n. m. Nom latin de la plante appelée *ricin*.

PALMAIRE adj. Qui se rapporte à la paume de la main.

PALMARÈS n. m. (lat. *palma*, palme). Programme d'une distribution de prix.

PALME n. f. (lat. *palma*). Branche de palmier. *Fig. Remporter la palme*, la victoire dans un combat, dans une discussion ; *la palme du martyre*, mort glorieuse soufferte pour la foi.

PALME n. m. Mesure des anciens, égalant l'étendue de 4 ou de 12 doigts. En Italie, mesure commune qui vaut 0m,25.

PALMÉ, E adj. Semblable à une main ouverte : *feuille palmée*. Se dit des doigts des oiseaux, lorsqu'ils sont réunis par une membrane (*), comme chez l'oie, le canard, etc.



PALMETTE n. f. Ornement en forme de feuille de palmier (*).



PALMIER n. m. Nom général d'une famille d'arbres monocotylédones, comprenant le dattier, le cocotier, etc.

PALMIPÈDE n. m. (fr. *palmé* et lat. *pes, pedis*, pied). Oiseau appartenant à un ordre caractérisé par des pieds palmés, comme l'oie, le canard, le cygne, le pingouin, le pélican, le cormoran, etc.

PALMISTE n. m. Nom générique des palmiers qui portent à leur sommet un bourgeon appelé chou-palmiste, qu'on mange en salade.

PALMITE n. m. Moelle des palmiers, d'une saveur douce et agréable.

PALOMBE n. f. (lat. *palumba*). Espèce de pigeon ramier.

PALONNIER n. m. Pièce d'une voiture, qui sert à attacher les traits.

PÂLOT, OTTE adj. Un peu pâle.

PALPABLE adj. Qui se fait sentir au toucher. *Fig.* Clair, évident ; *vérité palpable*.

PALPABLEMENT adv. D'une manière palpable.

PALPATION n. f. *Méd.* Application de la main sur une surface dont on veut apprécier l'état à un point de vue particulier.

PALPE n. f. Petite antenne des insectes, des crustacés, etc.

PALPÉBRAL, E, AUX adj. (lat. *palpebra*, paupière). Qui appartient aux paupières.

PALPER v. tr. (lat. *palpare*). Toucher doucement avec la main. *Fig. Palper de l'argent*, le toucher, le recevoir.

PALPITANT, E adj. Qui palpite.

PALPITATION n. f. Mouvement violent et déréglé de quelque partie du corps, surtout en parlant du cœur.

PALPITER v. int. (lat. *palpitare*). Avoir des palpitations. *Fig. Palpiter de joie*.

PALSAMBLEU, PALSANGUÉ, PALSANGUIENNE. Jurements familiers de l'ancienne comédie.

PALTOQUET n. m. Homme épais et grossier ; homme sans aucune valeur.

PALUDÉEN, ENNE adj. (lat. *palus, paludis*, marais). Des marais : *plante paludéenne ;* causé par les marais : *fièvre paludéenne*.

PALUDIER n. m. Ouvrier qui travaille dans les marais salants.

PALUS (*luce*) n. m. Marais : *les palus Méotides* (la mer d'Azof). *Vieux*.

PALUSTRE adj. Qui vit ou croît dans les marais.

PÂMER v. int. et pr. (gr. *spasma*, convulsion). Tomber en pâmoison. *Se pâmer de rire, de joie*, rire, être joyeux à l'excès.

PÂMOISON n. f. Défaillance : *tomber en pâmoison*.

PAMPA n. f. Nom donné à de vastes plaines de l'Amérique du Sud.

PAMPE n. f. Feuille du tuyau des graminées.

PAMPHLET n. m. (m. angl.). Brochure satirique et mordante.

PAMPHLÉTAIRE n. m. Auteur de pamphlets.

PAMPLEMOUSSE n. f. Variété d'oranger (*).



PAMPRE n. m. (lat. *pampinus*). Rameau de vigne chargé de feuilles et de fruits. *Myth.* Parure ordinaire de Bacchus, de Silène et des bacchantes. *Arch.* Ornement imitant une branche de vigne, dont on décore le creux des colonnes torses.

PAN n. m. (lat. *pannus*, étoffe). Partie considérable d'un vêtement ; partie d'un mur ; l'un des côtés d'un ouvrage de menuiserie, d'orfèvrerie, etc. **Pan coupé,** surface qui remplace l'angle à la rencontre de deux pans de mur.

PAN interj. Onomatopée qui exprime un bruit soudain, et qui se redouble souvent : *pan pan*.

PANACÉE n. f. (gr. *pan*, tout ; *akos*, remède). Remède universel.

PANACHE n. m. (lat. *penna*, plume). Assemblage de plumes flottantes, dont on orne un casque, un chapeau(*); partie supérieure d'une lampe d'église.



PANACHÉ, E adj. De diverses couleurs : *rose panachée. Liqueur*

panachée, liqueur forte mêlée à une liqueur douce; *glace panachée*, formée de deux ou plusieurs sortes de glaces.

PANACHER v. int. et pr. Se dit des fleurs et des oiseaux qui prennent des couleurs variées.

PANACHURE n. f. Veines, diaprures de diverses couleurs, qui recouvrent certains végétaux dans un état de maladie.

PANADE n. f. (lat. *panis*, pain). Soupe faite d'eau, de pain et de beurre qui ont bouilli ensemble.

PANADER (SE) v. pr. Marcher avec un air d'ostentation, comme le *paon*. On dit plus souvent SE PAVANER.

PANAGE n. m. Droit que l'on paye au propriétaire d'une forêt, pour y mettre des porcs à la glandée.

PANAIS n. m. Plante potagère, de la famille des ombellifères.

PANAMA n. m. Chapeau tressé avec les feuilles de différents arbres de l'Amérique du Sud.

PANARD, E. Se dit d'un cheval qui a les pieds tournés en dehors : *jument panarde.*

PANARIS (*ri*) n. m. Inflammation avec tumeur, qui vient au bout des doigts.

PANATELLA n. m. Cigare de la Havane, de forme mince et allongée.

PANATHÉNÉES n. f. pl. Fêtes qu'on célébrait à Athènes en l'honneur de Minerve.

PANCALIERS n. m. Variété de chou frisé.

PANCARTE n. f. (gr. *pan*, tout; *chartês*, papier). Placard affiché pour donner quelque avis au public.

PANCRACE n. m. Exercice gymnique qui comprenait la lutte, le pugilat, le disque, la course et la danse.

PANCRÉAS (*ace*) n. m. Corps glanduleux dans l'abdomen, qui verse dans l'intestin un liquide incolore et gluant.

PANCRÉATALGIE n. f. Douleur dans le pancréas.

PANCRÉATINE n. f. Substance qui existe dans le suc pancréatique.

PANCRÉATIQUE adj. Du pancréas.

PANCRÉATITE n. f. Inflammation du pancréas.

PANDANÉES n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones.

PANDECTES n. f. pl. Recueil des décisions romaines que l'empereur Justinien convertit en lois.

PANDÉMONIUM (*ome*) n. m. (gr. *pan*, tout; *daimôn*, démon). Lieu des enfers où, d'après Milton, Satan convoque le conseil des démons. *Fig.* Lieu où règnent tous les genres de corruption et de désordre.

PANDÈMES n. m. pl. Dans l'antiquité, jours pendant lesquels on servait aux morts des festins publics.

PANDICULAIRE adj. Se disait à Rome des jours consacrés aux dieux : *jours pandiculaires.*

PANDICULATION n. f. Action d'étendre les bras en haut et d'allonger les jambes en bâillant.

PANDORE n. f. *Boîte de Pandore*, d'où les anciens supposaient que tous les maux étaient sortis. V. PART. HIST.

Boîte de Pandore se dit figurément de ce qui est la source de beaucoup de maux : *une révolution est souvent la* **boîte de Pandore.**

PANDOUR n. m. Soldat hongrois. *Fig.* Homme grossier.

PANÉ, E adj. (lat. *panis*, pain). Couvert de râpure de pain : *côtelette panée. Eau panée*, où l'on a fait tremper du pain grillé.

PANÉGYRIQUE n. m. Discours à la louange de quelqu'un; éloge outré.

PANÉGYRISTE n. m. Qui fait un panégyrique. *Par ext.* Celui qui fait l'éloge de quelqu'un, qui le prône.

PANER v. tr. (lat. *panis*, pain). Couvrir de pain émietté de la viande qu'on fait griller.

PANERÉE n. f. Le contenu d'un panier entièrement rempli.

PANETERIE n. f. (lat. *panis*, pain). Lieu où l'on fait la distribution du pain dans les grands établissements.

PANETIER n. m. Celui qui est chargé de la distribution du pain dans les grands établissements.

PANETIÈRE n. f. Petit sac dans lequel les bergers mettent leur pain.

PANGERMANISME n. m. (gr. *pan*, tout, et *germanisme*). Système dans lequel toutes les populations de race allemande devraient former un Etat unique.

PANGOLIN n. m. Mammifère dont le corps est couvert d'écailles.

PANIC n. m. Sorte de millet.

PANICULE n. f. Fleurs en grappe ou en épi.

PANICULÉ, E adj. *Bot.* Qui est en forme de panicule, qui a des fleurs disposées en panicules.

PANIER n. m. (lat. *panarium*, corbeille à pain). Ustensile d'osier, de jonc, etc., qui sert à contenir les provisions, les marchandises; ce qu'il contient : *panier de fruits;* autrefois, espèce de jupon bouffant garni de cercles de baleine. *Fig. Panier percé*, personne dépensière.

PANIFICATION n. f. Conversion des matières farineuses en pain.

PANIFIER v. tr. (lat. *panis*, pain; *facere*, faire). Transformer en pain.

PANIQUE adj. *Terreur panique*, subite et sans fondement. N. f. : *une panique soudaine.* — Chez les Grecs, le bas peuple croyait que *Pan* faisait des courses nocturnes, des apparitions subites qui jetaient partout l'effroi; de là l'expression de *terreur panique.* Elle se dit particulièrement de l'épouvante qui se répandit parmi les Gaulois attaqués par les Grecs près du temple de Delphes, qu'ils étaient venus piller. On a supposé que le dieu Pan avait pris, en cette occasion, la dé-

fense des Grecs et jeté la terreur parmi les ennemis.

PANLEXIQUE n. m. Dictionnaire universel.

PANNE n. f. Etoffe imitant le velours, mais d'un tissu plus grossier, à poil plus long et moins serré.

PANNE n. f. Graisse dont est garnie la peau du cochon et de quelques autres animaux.

PANNE n. f. *Mar. Mettre un vaisseau en panne*, disposer les voiles de manière à arrêter la marche du navire.



PANNE n.f. *Charp.* Pièce de bois posée horizontalement sur la charpente d'un comble, pour porter les chevrons (*).

PANNEAU n. m. Toute partie d'un ouvrage d'architecture, de menuiserie, d'orfèvrerie, qui offre une surface ornée de moulures ou enfermée dans une bordure; filet pour prendre des lièvres, des lapins, etc. *Fig. Donner dans le panneau*, se laisser duper.

PANNEAUTER v. int. Tendre des panneaux pour prendre des lapins.

PANNETON n. m. Partie d'une clef qui entre dans la serrure.

PANNONIEN, IENNE adj. et n. De la Pannonie.

PANONCEAU n. m. Ecusson à la porte des notaires, des huissiers, etc.

PANOPLIE n. f. (gr. *pan*, tout; *opla*, armes). Au moyen âge, armure complète d'un chevalier; aujourd'hui, sorte de trophée d'armes qu'on suspend aux murs d'un arsenal ou d'un musée.

PANORAMA n. m. (gr. *pan*, tout; *orama*, vue) Grand tableau circulaire déroulé sur les murs d'une rotonde éclairée par le haut, et dont le spectateur occupe le centre. Pl. des *panoramas*.

PANORAMIQUE adj. Qui rappelle le panorama.

PANSAGE n. m. Action de panser un cheval.

PANSARD, E n. Pansu, qui a une grosse panse.

PANSE n. f. Le premier des quatre estomacs des ruminants; ventre; partie arrondie de la lettre *a*.

PANSEMENT n. m. Action de panser une plaie.

PANSER v. tr. Appliquer à une plaie les remèdes nécessaires; étriller, soigner: *panser un cheval*.

PANSLAVISME n. m. (gr. *pan*, tout, et *slavisme*). Système attribué à la Russie, et dont le but serait de rattacher à son empire tous les Slaves.

PANSU, E adj. et n. Qui a un gros ventre.

PANTAGRUÉLIQUE adj. Qui est dans le genre de Pantagruel, personnage gourmand, buveur et insouciant d'un livre de Rabelais: *estomac, repas, chanson pantagruélique*.

PANTAGRUÉLISME n. m. Doctrine sceptique et insouciante qui prend pour type Pantagruel, le digne fils de Gargantua, dans le livre de Rabelais.

PANTAGRUÉLISTE n. m. Qui professe le pantagruélisme.

PANTALON n. m. Vêtement d'homme qui descend de la ceinture aux pieds; figure de contredanse.

PANTALONNADE n. f. Farce de la comédie italienne.

PANTELANT, E adj. Haletant. *Chair pantelante*, chair d'un animal récemment tué, lorsqu'elle palpite encore.

PANTELER v. int. Palpiter fortement et d'une façon pénible. Prend deux *l* devant un *e* muet.

PANTHÉISME n. m. (gr. *pan*, tout; *theos*, dieu). Système de ceux qui identifient Dieu et le monde. — Il y a plusieurs sortes de *panthéistes*: les uns considèrent Dieu comme l'âme du monde, et le monde comme le corps de la divinité (Dieu est tout). Les autres regardent tous les objets de la nature comme n'ayant d'autre réalité que l'existence même de Dieu (tout est Dieu). La conscience que chaque homme a de sa personnalité et de sa liberté suffit seule à la réfutation du panthéisme.

PANTHÉISTE n. m. Partisan du panthéisme.

PANTHÉISTIQUE adj. Qui a rapport au panthéisme.

PANTHEON n. m. (gr. *pan*, tout; *theos*, Dieu). Temple que les Grecs et les Romains consacraient à tous leurs dieux à la fois. V. *Partie hist.*



PANTHÈRE n. f. (lat. *panthera*). Quadrupède carnassier du genre *chat* à peau mouchetée (*).

PANTIÈRE n. f. Filet qu'on tend verticalement pour prendre les oiseaux qui volent par troupe.

PANTIN n. m. Figure de carton peint, représentant un personnage burlesque, dont on fait mouvoir les membres par le moyen d'un fil. *Fig.* Homme qui gesticule ridiculement ou qui flotte sans cesse d'une opinion à une autre.



PANTOGRAPHE n. m. (gr. *pas, pantos*, tout; *graphô*, j'écris). Instrument pour copier mécaniquement toute espèce de dessins et de gravures (*).

PANTOIS adj. m. Haletant; interdit.

PANTOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer toutes sortes d'angles et de distances.

PANTOMIME n. f. (gr. *pan*, tout; *mimos*, imitateur). Action ou art d'exprimer les passions par des gestes, sans le secours de la parole; pièce où les acteurs suppléent à la parole par le geste. N. m. Acteur qui joue dans ces sortes de pièces. — Ne pas dire *pantomine*.

PANTOUFLE n. f. Chaussure de chambre, sans quartier ni garniture.



PAON (*pan*) n. m. (lat. *pavo*). Grand oiseau domestique, d'un beau plumage et d'un cri fort aigre (*); espèce de papillon. *Fig.* Homme vain, orgueilleux.

PAONNE (*pane*) n. f. Femelle du paon.

PAONNEAU (*pano*) n. m. Jeune paon.

PAPA n. m. (gr. *pappas*, père). Père, dans le langage des enfants.

PAPAL, E adj. Qui appartient au pape : *autorité papale*.

PAPALIN n. m. Soldat du pape.

PAPAS (*pace*) n. m. Nom donné aux prêtres par les chrétiens du Levant.

PAPAUTÉ n. f. Dignité de pape : *aspirer à la papauté;* temps pendant lequel un pape a occupé le saint-siège.

PAPAVÉRACÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre *pavot*.

PAPAYER (*pé-ié*) n. m. Grand arbre de l'Amérique tropicale, dont le fruit a la forme du melon.

PAPE n. m. (gr. *pappas*, père). Le chef de l'Eglise catholique romaine.

PAPEGAI n. m. Oiseau de bois peint, qu'on place en haut d'une perche, pour servir de but, à certains jeux d'adresse.

PAPELARD, E adj. Qui marque l'hypocrisie : *voix papelarde*. N. m. Faux dévot.

PAPELARDISE n. f. Hypocrisie.

PAPERASSE n. f. Papier, écrit qui n'a plus aucune utilité.

PAPERASSER v. int. Remuer, arranger des papiers; faire des écritures inutiles.

PAPERASSIER n. m. Qui aime à feuilleter, à conserver des papiers inutiles.

PAPETERIE n. f. Manufacture de papier, commerce de papier.

PAPETIER, IÈRE n. Qui vend du papier.

PAPIER n. m. (gr. *papuros*). Feuille sèche et mince, faite de toute sorte de chiffons réduits en pâte, pour écrire, imprimer, etc. **Papier-monnaie,** créé autrefois, et qui avait le cours de l'argent monnayé ; *papier timbré*, marqué du timbre de l'Etat ; *papier libre* ou *papier mort*, non timbré. Pl. Passeport, titres, etc. : *avez-vous vos papiers ?* gazettes, journaux : *papiers publics.*— Les anciens ne connaissaient pas le papier ; ils écrivirent d'abord sur des feuilles de palmier, sur des écorces d'arbre, sur des tablettes enduites de cire, sur du plomb, etc., et enfin sur l'écorce du *papyrus*, roseau qui croît sur les bords du Nil et d'où est venu le mot *papier*. Après la conquête de l'Egypte par les Romains, le papyrus fut presque exclusivement en usage en Italie et en Grèce. Un peu avant l'ère chrétienne, le *parchemin* vint faire concurrence au *papyrus*. L'introduction du papier de chiffons, destiné à remplacer le parchemin et le papyrus, ne paraît guère remonter qu'au xe siècle ; mais ce n'est que vers le xviiie, à l'époque de la Révolution, que la fabrication de ce papier a pris une extension considérable.

Papier-monnaie. On donne ce nom à un papier créé par un gouvernement pour tenir lieu d'argent ; son cours est forcé, bien que le porteur ne puisse être constamment assuré d'en obtenir le remboursement. Cette *monnaie fictive*, inventée par la nécessité dans les circonstances les plus critiques, et à laquelle la confiance seule peut donner un crédit durable, ne doit pas être confondue avec les *billets de banque*, signes représentatifs des monnaies d'or et d'argent, qu'on peut toujours changer à volonté contre une valeur réelle, équivalente à la valeur nominale. Lorsque l'on eut fabriqué, de 1790 à 1796, pour plus de 40 milliards d'assignats, papiers représentatifs de la valeur d'une masse énorme de *biens nationaux*, la dépréciation de ce papier-monnaie fut telle, qu'une paire de bottes coûtait de 8 à 10 mille francs, et qu'on vit, dans certaines localités, le cours de 100 livres assignats porté à 2 liards.

Il y a quelque rapport entre cette émission d'assignats et la fameuse banque de Law, sous Louis XV.

PAPILIONACÉ ou **PAPILLONACÉ, E** adj. Se dit des plantes dont les fleurs ressemblent aux ailes du papillon.

PAPILLAIRE (*pil-lère*) adj. Qui a des papilles.

PAPILLE (*pil*) n. f. *Anat.* Se dit de petites éminences plus ou moins saillantes, qui s'élèvent à la surface de la peau et principalement de la langue.



PAPILLON n. m. (lat. *papilio*). Insecte à quatre ailes couvertes d'écailles fines comme la poussière et parées de couleurs plus ou moins brillantes (*). *Fig.* Esprit léger, volage.

PAPILLONACÉ, E adj. V. PAPILIONACÉ.

PAPILLONNER v. int. Voltiger d'objet en objet. *Fam.*

PAPILLOTAGE n. m. Mouvement continuel et involontaire des yeux.

PAPILLOTE n. f. Morceau de papier dont on enveloppe les cheveux pour les tenir frisés ; dragée enveloppée d'un papier frisé. *Côtelette en papillote*, que l'on enveloppe d'une feuille de papier pour la faire cuire.

PAPILLOTER v. int. Se dit d'un mouvement continuel des paupières, qui empêche les yeux de se fixer sur un objet. *Peint.* Fatiguer les yeux par des reflets trop éclatants. *Impr.* Marquer double sur une feuille imprimée.

PAPISME n. m. Terme dont les protestants se servent pour désigner l'Eglise catholique romaine.

PAPISTE n. m. Nom que les protestants donnent aux catholiques romains.

PAPULE n. f. *Méd.* Petite éminence rouge qui s'élève sur la peau et s'y dessèche.

PAPYRACÉ, E adj. *Hist. nat.* Mince et sec comme du papier.

PAPYRUS (*ruce*) n. m. (m. lat.; du gr. *papuros*). Arbrisseau d'Egypte sur l'écorce duquel écrivaient les anciens; feuilles faites au moyen de cette écorce : *manuscrit sur papyrus.*



PÂQUE n. f. (gr. *pascha*; d'un mot hébreu qui signifie *passage*). Fête annuelle des Juifs, en mémoire de leur sortie d'Egypte : *célébrer la pâque.* — Cette fête fut établie par les Juifs, en mémoire du *passage* de la mer Rouge et de celui de l'ange exterminateur qui, dans la nuit où ils quittèrent l'Egypte, tua tous les premiers-nés des Egyptiens, épargnant les maisons des Israélites, marquées du sang de l'agneau. Chez les chrétiens, cette fête a lieu en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ, c'est-à-dire de son *passage* de la mort à la vie. Le jour de Pâque se célèbre le dimanche d'après la pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps et se trouve toujours tomber entre le 21 mars et le 26 avril ; ainsi, l'époque de la fête de Pâque peut varier de trente-six jours. C'est de cette fête que dépendent, pour les catholiques, toutes les fêtes mobiles.

La *Septuagésime* . .	63 j.	av. Pâque.
La *Quinquagésime*.	49 j.	—
La *Passion*.	14 j.	—
Quasimodo.	7 j.	ap. Pâque.
L'*Ascension*	40 j.	—
La *Pentecôte*	10 j.	ap. l'Ascens.
La *Trinité*	7 j.	ap. la Pentec.
La *Fête-Dieu*. . . .	le jeudi suivant.	

PÂQUE ou **PÂQUES** n. m. Fête de l'Eglise chrétienne en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ. N. f. pl. *Pâques fleuries*, le dimanche des Rameaux; *faire ses pâques*, communier dans la quinzaine de Pâques. V. le mot précédent.

PAQUEBOT n. m. (angl. *packet*, paquet de dépêches; *boat*, bateau). Navire pour le transport des lettres et des passagers.

PÂQUERETTE n. f. Marguerite blanche qui fleurit dès les premiers jours du printemps, vers *Pâques.*

PAQUET n. m. Assemblage de plusieurs choses attachées ou enveloppées ensemble. *Impr.* Lignes de composition liées ensemble avec une ficelle.

PAQUETAGE n. m. Action de mettre en paquets.

PAQUETER v. tr. Mettre en paquets.

PAQUETIER n. m. *Impr.* Ouvrier typographe qui fait des paquets.

PÂQUIS n. m. Pâturage.

PAR prép. (lat. *per*). Signifie à travers : *passer par Bordeaux;* sert à désigner la cause, le moyen, l'instrument, la manière, etc. **De par,** loc. prép. Par l'ordre de, au nom de : *de par la loi.* Se joint à plusieurs adverbes : *par deçà, par delà, par-ci par-là, par-dessus, par devant, par derrière*, etc. On écrit *par-devant notaire, par-devant le commissaire, par-devant le juge.*

PAR ou **PARA,** préfixe tiré du grec et qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français avec la signification de *auprès, au dela, au-dessus, contre*, etc.

PARA n. m. Monnaie turque, dont la valeur varie suivant les pays.

PARABOLE n. f. (gr. *parabolê*, action de mettre à côté, comparaison). Allégorie sous laquelle se cache quelque vérité importante.

PARABOLE n. f. *Géom.* Ligne courbe qui résulte de la section d'un cône par un plan parallèle à la génération du cône (*); courbe que décrit un projectile.



PARABOLIQUE adj. Qui tient de la parabole : *sens parabolique.*

PARABOLIQUE adj. Courbé en parabole : *ligne parabolique.*

PARABOLIQUEMENT adv. En décrivant une parabole.

PARACHÈVEMENT n. m. Fin d'un ouvrage. *Vieux.*

PARACHEVER v. tr. Terminer. *Vieux.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

PARACHRONISME n. m. (préf. *para* et gr. *chronos*, temps). Faute de chronologie, qui consiste à placer un événement plus tard que l'époque à laquelle il est arrivé : *c'est par parachronisme que Virgile fait Enée contemporain de Didon.*

PARACHUTE n. m. Appareil destiné à ralentir la chute d'un corps, et particulièrement d'une personne qui tombe d'une grande hauteur (*).



PARACLET n. m. Nom biblique donné au Saint-Esprit, et qui signifie *consolateur.*

PARADE n. f. (esp. *parada*). Montre, étalage; ce qui sert d'ornement : *meuble de parade;* ostentation : *faire parade de son talent;* revue : *assister à la parade;* action de parer un coup : *prompt à la parade;* scènes burlesques que donnent les bateleurs à la porte de leur théâtre. **Lit de parade,** lit richement orné, sur lequel on expose, après leur mort, les personnes de grande distinction.

PARADER v. int. Manœuvrer : *faire parader un cheval, des troupes.*

PARADIGME n. m. Exemple, modèle : *les verbes* **aimer, finir, recevoir, rendre** *sont les quatre paradigmes des conjugaisons françaises.*

PARADIS n. m. (gr. *paradeisos*, jardin). Dans l'Ancien Testament, jardin de délices; dans le Nouveau, séjour des bienheureux. *Fig.* Pays enchanteur : *cette*

campagne est un vrai paradis; état le plus heureux dont on puisse jouir : *un bon ménage est le paradis sur la terre;* au théâtre, amphithéâtre situé au plus haut rang des loges. **Oiseau de paradis**, oiseau de la zone torride, remarquable par la magnificence de son plumage (*).



PARADISIAQUE adj. Qui se rapporte au paradis.

PARADOXAL, E, AUX adj. Porté au paradoxe : *esprit paradoxal;* qui tient du paradoxe : *opinion paradoxale.*

PARADOXALEMENT adv. D'une manière paradoxale.

PARADOXE n. m. (préf. *para* et gr. *doxa*, opinion). Proposition contraire à l'opinion commune : *la rondeur de la terre a été longtemps regardée comme un paradoxe.*

PARAFE ou **PARAPHE** n. m. Un ou plusieurs traits qui accompagnent ordinairement une signature.

PARAFER ou **PARAPHER** v. tr. Mettre son parafe au bas d'un écrit.

PARAFFINE n. f. *Chim.* Substance solide, blanche, tirée des schistes bitumineux et qui sert à l'éclairage.

PARAGE n. m. Extraction, qualité : *dame de haut parage.*

PARAGE n. m. Espace de mer, partie des côtes accessible à la navigation. Pl. *Par ext.* Lieu où des personnes se rencontrent : *que faites-vous dans ces parages?*

PARAGOGE n. f. *Gram.* Addition d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot : **que** *forme paragoge dans* **avecque.**

PARAGOGIQUE adj. Se dit de la lettre ou syllabe qu'on ajoute à la fin d'un mot, comme *da* dans *oui-da.*

PARAGRAPHE n. m. (préf. *para* et gr. *graphô*, j'écris). Petite section d'un chapitre, qui s'indique par le signe §; ce signe même.

PARAÎTRE v. int. (lat. *parere*). Se faire voir : *dès que l'aurore parut;* sembler : *il paraît souffrant;* être publié : *ce livre a paru;* exister : *le plus grand roi qui ait paru. Fig.* Briller : *chercher à paraître;* se manifester : *son orgueil paraît dans toutes ses actions.* V. impers. *Il paraît que*, il y a apparence que; *il y paraît*, on le voit bien. — Prend toujours l'auxil. *avoir.*

PARALIPSE n. f. Figure de rhétorique consistant à fixer l'attention sur un objet, en feignant de le négliger.

PARALLACTIQUE adj. Qui appartient à la parallaxe.

PARALLAXE n. f. *Astr.* Angle formé au centre d'un astre par deux lignes qui se tirent, l'une du centre de la terre, l'autre de l'œil de l'observateur placé à sa surface.

PARALLÈLE adj. (préf. *para* et gr. *allêlos*, l'un l'autre). Se dit de deux lignes (*) ou de deux surfaces également distantes l'une de l'autre dans toute leur étendue. N. f. Ligne parallèle à une autre : *tirer une parallèle. Fortif.* Fossé creusé parallèlement au côté de la place qu'on assiège (*). N. m. Cercle parallèle à l'équateur.



PARALLÈLE n. m. Ecrit, discours où l'on examine les rapports, les différences que deux personnes ou deux choses ont entre elles.

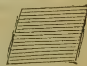
PARALLÈLEMENT adv. D'une manière parallèle.

PARALLÉLÉPIPÈDE ou **PARALLÉLIPIPÈDE** n. m. Solide à six faces parallèles deux à deux, et dont la base est un parallélogramme.



PARALLÉLISME n. m. Etat de deux lignes, de deux plans parallèles.

PARALLÉLOGRAMME n. m. Figure plane dont les côtés sont parallèles.



PARALOGISME n. m. (préf. *para* et gr. *logismos*, raisonnement). Faux raisonnement.

PARALYSER v. tr. Frapper de paralysie. *Fig.* Frapper d'inertie, neutraliser : *paralyser des efforts.*

PARALYSIE n. f. (préf. *para* et gr. *lusis*, dissolution). Privation entière ou diminution considérable du sentiment, du mouvement volontaire.

PARALYTIQUE adj. et n. Atteint de paralysie.

PARAMÈTRE n. m. Ligne constante qui entre dans l'équation ou la construction d'une courbe.

PARANGON adj. *Diamant parangon*, sans défaut. N. m. Caractère d'imprimerie.

PARANGONNAGE n. m. *Impr.* Action de parangonner.

PARANGONNER v. tr. *Impr.* Faire qu'un caractère d'imprimerie s'aligne bien avec un autre qui n'est pas du même corps.

PARAPET n. m. (lat. *parare*, garantir). Partie supérieure d'un rempart, destinée à couvrir ceux qui sont chargés de le défendre; muraille à hauteur d'appui, élevée le long d'une terrasse, d'un pont, d'un quai, etc.

PARAPHE n. m. V. PARAFE.

PARAPHER v. tr. V. PARAFER.

PARAPHERNAUX adj. m. pl. (préf. *para* et gr. *phernê*, dot). *Biens paraphernaux*, non compris dans la dot d'une femme, et que le mari ne peut aliéner sans son consentement.

PARAPHRASE n. f. (préf. *para* et gr. *phrazô*, je parle). Explication étendue d'un texte. *Fig.* Interprétation maligne; discours, écrits verbeux et diffus.

PARAPHRASER v. tr. Faire des paraphrases. *Fig* Etendre, amplifier.

PARAPHRASEUR, EUSE n. Qui amplifie un fait en le rapportant.

PARAPHRASTE n. m. Auteur de paraphrases.

PARAPLUIE n. m. Petit pavillon portatif pour se garantir de la pluie.

PARASANGE (*zan*) n. f. Ancienne mesure itinéraire chez les Perses, répondant à environ cinq mille mètres.

PARASÉLÈNE (*cé*) n. f. Phénomène qui fait apparaître la lune deux ou plusieurs fois dans les nuages.

PARASITE n. m. (gr. *parasitos*). Ecornifleur, qui mange chaque jour à la table d'autrui. Adj. *Plante parasite*, qui végète sur une autre et se nourrit de sa substance ; *insecte parasite*, qui, comme le pou, vit sur un autre animal ; *ornements, mots parasites*, surabondants, superflus.

PARASITIQUE adj. Qui appartient aux parasites.

PARASITISME n. m. Etat de celui qui vit en parasite.

PARASOL n. m. Petit pavillon portatif pour se garantir du soleil.

PARATONNERRE n. m. (préf. *para*). Appareil destiné à préserver les bâtiments des effets de la foudre. — Cet appareil, inventé par Franklin, est destiné à garantir du tonnerre, en soutirant l'électricité des nuages et en la dirigeant dans la terre humide ou dans l'eau, sans qu'elle ait eu le temps d'éclater sur les édifices que cet appareil est destiné à protéger. Un paratonnerre convenablement établi garantit autour de lui tous les corps, dans un rayon double de sa tige. Les arbres, par leur hauteur, sont autant de paratonnerres imparfaits, qui n'offrent pas au fluide un écoulement assez rapide. Les matières animales conduisant mieux l'électricité que le bois, le fluide se portera de préférence sur les hommes et sur les animaux et quittera l'arbre pour s'élancer sur eux ; c'est donc s'exposer à un danger réel que de se mettre à l'abri, pendant un orage, sous des arbres élevés. On a constaté que, de 1835 à 1852, sur 1,308 victimes de la foudre, 500 avaient été frappées sous les arbres qui leur avaient offert un refuge dangereux.

PARAVENT n. m. Meuble composé de plusieurs châssis mobiles, recouverts de papier ou d'étoffe, pour garantir du vent (*).



PARBLEU interj. Sorte de jurement.

PARC n. m. Enclos d'une certaine étendue, pour la promenade et les plaisirs de la chasse ; pâtis entouré de fossés où l'on met les bœufs à l'engrais ; clôture faite de claies où l'on renferme les moutons en été ; espèce d'étang où l'on met grossir et verdir les huîtres ; endroit où une armée en campagne place ses munitions, son artillerie ; voitures qui font le transport du matériel d'une armée.

PARCAGE n. m. Séjour des moutons parqués sur des terres labourables.

PARCELLAIRE adj. Fait par parcelles de terre : *cadastre parcellaire*.

PARCELLE n. f. (dimin. du lat. *pars*, partie). Petite partie d'une chose.

PARCELLEMENT n. m. Division par parcelles.

PARCELLER v tr. Diviser en parcelles.

PARCE QUE loc. conj Attendu que : *Dieu est patient parce qu'il est éternel.* **Par ce que**, par la chose que : *par ce que l'on m'a dit, je juge que vous avez tort.*

PARCHEMIN n. m. Peau de mouton préparée pour écrire et pour divers autres usages. Pl. *Fig.* Titres de noblesse : *fier de ses parchemins.*

PARCHEMINÉ, E adj. Qui a la consistance ou l'aspect du parchemin.

PARCHEMINERIE n. f. Art, commerce, atelier du parcheminier.

PARCHEMINIER n. m. Celui qui prépare et vend le parchemin.

PARCIMONIE n. f. (lat. *parcimonia*; de *parcere*, épargner). Epargne minutieuse.

PARCIMONIEUSEMENT adv. D'une manière parcimonieuse.

PARCIMONIEUX, EUSE adj. Qui a de la parcimonie.

PARCOURIR v. tr. (se conj. comme *courir*). Aller d'un bout à l'autre : *parcourir une ville. Fig.* Visiter, examiner rapidement : *parcourir un livre.*

PARCOURS n. m. Chemin que parcourt une voiture publique, un fleuve.

PARDESSUS n. m. Sorte de vêtement qu'on porte par-dessus les autres.

PARDI ! PARDIENNE ! Petit juron familier.

PARDON n. m. (de *par* et *don*). Rémission d'une faute, d'une offense ; pèlerinage, usité surtout en Bretagne ; ancien nom de l'Angélus.

PARDONNABLE adj. Qui mérite d'être pardonné : *faute pardonnable.*

PARDONNER v. tr. et int. Accorder le pardon d'une faute commise, d'un crime ; excuser : *le monde ne pardonne rien ;* tolérer : *pardonnez à ma franchise ;* épargner : *la mort ne pardonne à personne. Pardonnez-moi*, formule de civilité.

PARÉ, E adj. Habillé avec soin. *Bal paré*, où l'on n'entre qu'avec une toilette soignée ; *titre paré*, qui est en forme exécutoire.

PARÉATIS (*tice*) n. m. (m. lat. qui signifie *obéissez*). *Jurisp.* Formule impérative qui rend les jugements exécutoires en dehors du ressort du tribunal qui les a rendus.

PAREIL, EILLE adj. (lat. *par*, égal). Egal, semblable : *vit-on jamais pareille amitié?* N. m. *Il n'a pas son pareil*, son semblable ; *vos pareils*, les gens de votre état, de votre caractère. N. f. *Rendre la*

pareille, un traitement pareil à celui qu'on a reçu.

PAREILLEMENT adv. De la même manière; aussi : *je le désire pareillement.*

PARÉLIE n. m. V. PARHÉLIE.

PAREMENT n. m. Espèce de retroussis qui est au bout des manches d'un habit. *Maçonn.* Côté d'une pierre ou d'un mur qui paraît au dehors; grosses pierres de taille dont un ouvrage est revêtu; gros quartiers de pierre qui bordent un chemin pavé.

PARÉMIOLOGIE n. f. Traité sur les proverbes; recueil de proverbes.

PARENCHYMATEUX, EUSE adj. Qui a rapport au parenchyme.

PARENCHYME n. m. (gr. *paregchuma*). Tissu propre aux organes glanduleux; tissu cellulaire mou, spongieux, qui, dans les feuilles, les jeunes tiges, les fruits, remplit les intervalles des parties fibreuses.

PARENT, E n. (lat. *parens; de parere*, enfanter). Qui est de même sang. Pl. Ceux de qui l'on descend. *Nos premiers parents*, Adam et Eve.

PARENTAGE n. m. Tous les parents.

PARENTÉ n. f. Rapport qui existe entre les personnes unies par les liens du sang; tous les parents d'une même personne.

PARENTHÈSE n. f. (préf. *par* et gr. *en*, dans; *thesis*, action de mettre). Phrase insérée dans une période et formant un sens à part; signe qui indique cette intercalation ( ).

PARER v. tr. (lat. *parare*). Orner, embellir : *parer un autel;* détourner, éviter : *parer un coup.* V. int. Remédier à : *parer à un inconvénient.* **Se parer** v. pr. S'orner : *la terre se pare au printemps. Fig.* Faire parade : *se parer des dehors de la vertu.*

PARESSE n. f. (lat. *pigritia*). Nonchalance, fainéantise.

PARESSER v. int. Se laisser aller à la paresse. *Fam.*

PARESSEUSEMENT adv. D'une manière paresseuse.

PARESSEUX, EUSE adj. et n. Qui hait l'action, le travail. *Fig. Estomac paresseux*, qui digère péniblement. N. m. *Hist. nat.* Quadrupède qui se meut avec une extrême lenteur.

PAREUR n. m. Ouvrier qui perfectionne, qui finit un ouvrage.

PARFAIRE v. tr. (se conj. comme *faire*). Achever : *parfaire son ouvrage;* compléter : *parfaire une somme.*

PARFAIT, E adj. (lat. *perfectus*). Qui réunit toutes les qualités, sans mélange de défauts : *Dieu seul est parfait;* accompli dans son genre : *beauté parfaite;* complet : *tranquillité parfaite.* N. m. *Gram.* Temps qui marque une époque écoulée.

PARFAITEMENT adv. D'une manière parfaite.

PARFILAGE n. m. Action de parfiler.

PARFILER v. tr. Défaire fil à fil un morceau d'étoffe riche pour en retirer l'or, l'argent, la soie, etc.

PARFOIS adv. Quelquefois.

PARFONDRE v. tr. Incorporer les couleurs à la plaque de verre ou d'émail et les faire fondre également.

PARFOURNIR v. tr. Fournir en entier, achever de fournir.

PARFUM n. m. (préf. *par* et lat. *fumus*, vapeur). Odeur agréable.

PARFUMER v. tr. Répandre ou donner une bonne odeur; faire des fumigations pour chasser le mauvais air : *parfumer une chambre.*

PARFUMERIE n. f. Etat, commerce, marchandises du parfumeur.

PARFUMEUR, EUSE n. Qui fait et vend des parfums.

PARHÉLIE ou **PARÉLIE** n. m. Image du soleil réfléchie dans un nuage.

PARI n. m. (lat. *par, paris*, égal). Gageure; somme pariée : *le pari est de tant.*

PARIA n. m. (sanscrit *para*, hors de). Membre d'une caste proscrite et maudite dans l'Inde. — Les Hindous donnent ce nom aux individus nés dans les dernières classes de la société indienne. Ils forment une caste à part, universellement méprisée et composée de tous les malheureux chassés des autres castes pour avoir violé les lois civiles ou religieuses. La caste des parias est réputée infâme par toutes les autres. Leur contact est regardé comme une souillure; ils ne peuvent habiter l'intérieur des villes ni exercer une profession un peu relevée.

En France, le mot *paria* s'applique métaphoriquement aux hommes qui appartiennent aux classes les moins heureuses de la société. Un *paria politique* est un individu privé de tout droit politique.

PARIER v. tr. Faire une gageure.

PARIÉTAIRE n. f. (lat. *paries, parietis*, muraille). Plante émolliente qui croît sur les murailles.

PARIÉTAL, E, AUX adj. Se dit de chacun des deux os qui forment les côtés et la voûte du crâne.

PARIEUR, EUSE n. Qui parie.

PARISIEN, IENNE adj. et n. De Paris. N. f. *Impr.* Petit caractère dont le corps a cinq points.

PARISIS (*zice*) adj. inv. Se disait autrefois de la monnaie qui se frappait à Paris : *sou, livre parisis.*

PARISYLLABIQUE adj. *Gram.* Se dit des déclinaisons qui ont le même nombre de syllabes à tous les cas.

PARITÉ n. f. (lat. *paritas; de par*, égal). Similitude entre des objets de même nature.

PARJURE n. m. (lat. *perjurium*). Faux serment ou violation de serment; personne qui se parjure. Adj. Qui est coupable de parjure : *ami parjure.*

PARJURER (SE) v. pr. Violer son serment ou en faire un faux.

PARLAGE n. m. Paroles inutiles ou dépourvues de sens.

PARLANT, E adj. Qui parle : *l'homme est la seule créature parlante. Fig. Portrait parlant*, fort ressemblant.

PARLÉ, E adj. Dont on se sert pour la parole.

PARLEMENT n. m. (rad. *parler*). Nom collectif sous lequel on désigne les Assemblées qui exercent le pouvoir législatif : *le Parlement français se compose d'un Sénat et d'une Chambre de députés ;* cour souveraine connaissant directement des affaires qui lui étaient attribuées, avant 1789. V. PART. HIST.

PARLEMENTAIRE adj. Où il y a un parlement : *gouvernement parlementaire ;* revêtu des formes convenables : *style parlementaire*. N. m. Celui qui, à la guerre, est chargé de faire ou d'écouter des propositions : *se présenter en parlementaire.*

PARLEMENTAIREMENT adv. D'une manière parlementaire.

PARLEMENTARISME n. m. Mot appliqué en mauvaise part au gouvernement parlementaire.

PARLEMENTER v. int. Faire ou écouter des propositions pour la reddition d'une place, la conclusion d'un armistice, etc. *Fig*. Entrer en voie d'accommodement.

PARLER v. int. Proférer, articuler des mots ; discourir : *parler d'une chose en homme instruit ;* manifester sa pensée, sa volonté : *les muets parlent par signes ;* prononcer : *parler du nez. Fig.* Commander : *l'honneur parle. Parler en l'air*, légèrement, sans certitude ; *parler au cœur*, l'émouvoir ; *parler en maître*, avec autorité ; *parler haut*, sans ménagement ; *parler des grosses dents*, avec menace ; *parler d'or*, très bien ; *faire parler de soi*, se faire une bonne ou une mauvaise réputation. V. tr. : *parler une langue. Parler politique*, en raisonner.

PARLER n. m. Langage, manière de s'exprimer : *avoir un parler très doux.*

PARLERIE n. f. Babillage.

PARLEUR, EUSE n. Qui a l'habitude de parler beaucoup. *Beau parleur*, qu s'exprime d'une manière agréable.

PARLOIR n. m. Salle où, dans certains établissements, on reçoit les personnes du dehors.

PARLOTE n. f. Lieu où l'on se réunit pour parler de choses futiles ; exercice de parole auquel les jeunes avocats se livrent entre eux.

PARMAIN n. m. Pierre tendre, à grain très fin.

PARMENTIÈRE n. f. Nom que l'on donne quelquefois à la pomme de terre.

PARMESAN, ANE adj. et n. De la ville ou du duché de Parme. N. m. Sorte de fromage fabriqué aux environs de Parme.

PARMI prép. de lieu. Entre, au milieu : *se mêler parmi la foule.*

PARNASSE n. m. Montagne de la Phocide, consacrée à Apollon et aux Muses : *le dieu du Parnasse, les filles du Parnasse. Fig.* La poésie, les poètes. V. MUSE.

PARODIE n. f. (préf. *par* et gr. *ôdê*, chant). Travestissement burlesque d'un ouvrage de littérature sérieux : *parodie de l'Enéide.*

PARODIER v. tr. Faire une parodie : *parodier une tragédie. Fig.* Imiter, contrefaire : *parodier quelqu'un.*

PARODISTE n. m. Auteur d'une parodie.

PAROI n. f. (lat. *paries*). Muraille ; surface intérieure d'un vase, d'un tube, etc. *Anat.* Parties qui circonscrivent certaines cavités, comme les parois du crâne, de l'estomac, etc.

PAROISSE n. f. (préf. *par* et gr. *oikos*, maison). Territoire sur lequel s'étend la juridiction spirituelle d'un curé ; les habitants de ce territoire ; église de la paroisse.

PAROISSIAL, E, AUX adj. De la paroisse : *église paroissiale.*

PAROISSIEN, ENNE n. Habitant d'une paroisse.

PAROISSIEN n. m. Livre d'heures.

PAROLE n. f. (lat. *parabola*, parabole). Faculté naturelle de parler ; ton de la voix : *avoir la parole douce ;* mot prononcé : *parole distincte ;* sentence : *parole mémorable ;* assurance, promesse verbale : *donner sa parole ;* propositions : *porter des paroles de paix. Fig. Homme de parole*, exact ; *le don de la parole*, l'éloquence ; *la parole de Dieu*, l'Ecriture sainte ; *avoir la parole*, le droit de parler ; *demander la parole*, demander à être entendu ; *porter la parole*, parler au nom de plusieurs ; *perdre la parole*, devenir muet ; *couper la parole*, interrompre ; *n'avoir qu'une parole*, s'en tenir à une chose dite ; *jouer, perdre sur parole*, sur la garantie de sa loyauté ; *ma parole, parole d'honneur*, formules familières d'affirmation. Pl. Discours piquants : *se prendre de paroles ;* mots d'une chanson : *les paroles sont jolies.*

PAROLI n. m. Action de doubler au jeu une mise gagnée.

PAROLIER n. m. Celui qui écrit les paroles d'un livret d'opéra.

PARONOMASE n. f. Figure de rhétorique, qui consiste à employer dans une même phrase des mots dont le son est à peu près semblable, mais dont le sens est différent ; ex. : *qui se* **ressemble s'assemble** ; *l'*__être__ *vaut mieux que le* **paraître**.

PARONOMASIE n. f. Ressemblance entre des mots de différentes langues, comme entre le français *balle, ballon*, et le grec *ballein*, lancer.

PARONYME n. m. Mot qui a du rapport avec un autre par sa forme, son étymologie, comme *abstraire* et *distraire.*

PAROTIDE n. f. La plus considérable des glandes salivaires ; inflammation de cette glande.

PAROXYSME n. m. (lat. *paroxusmos ;* de *paroxunein*, irriter). Extrême inten-

sité d'une maladie aiguë, et, par ext., d'une passion : *le paroxysme de la colère.*

PARPAILLOT n. m. Nom injurieux donné autrefois aux calvinistes par les catholiques ; impie. *Fam.*

PARPAING n. m. Pierre de taille qui traverse toute l'épaisseur d'un mur.

PARQUE n. f. Divinité des Enfers. V. PART. HIST.

PARQUER v. tr. Mettre dans un parc : *parquer des bœufs ; parquer l'artillerie.* V. int. : *les moutons ne parquent pas encore.*

PARQUET n. m. Espace qui est enfermé entre les sièges des juges et le barreau où sont les avocats ; lieu où les officiers du ministère public tiennent leurs



séances pour recevoir les communications : *être mandé au parquet du procureur de la République ;* ces magistrats mêmes lorsqu'ils tiennent le parquet ; enceinte où se réunissent les agents de change pour constater le cours de la Bourse ; assemblage de feuilles de bois, qui forment le plancher d'une chambre (*).

PARQUETAGE n. m. Ouvrage de parquet.

PARQUETER v. tr. Mettre du parquet dans une chambre, une salle.—Prend deux *t* devant une syllabe muette.

PARQUETERIE n. f. Art de faire du parquet.

PARQUETEUR n. m. Ouvrier qui fait du parquet.

PARRAIN n. m. (bas lat. *patrinus ;* de *pater,* père). Celui qui tient un enfant sur les fonts de baptême ; qui nomme une cloche quand on la bénit ; celui qui présente un novice, un récipiendaire dans une société secrète ou autre.

PARRAINAGE n. m. Qualité de parrain ou de marraine.

PARRICIDE n. m. (lat. *parricidium ;* de *pater,* père ; *cædere,* tuer). Celui qui tue son père, sa mère ou tout autre ascendant légitime ; le crime même. Adj. : *main parricide.* — A Rome, les parricides étaient fouettés jusqu'au sang et jetés ensuite à l'eau dans un sac de cuir plein de vipères. Les Egyptiens enfonçaient des roseaux pointus dans toutes les parties du corps d'un parricide, puis le jetaient, dans cet état, sur un monceau d'épines auquel on mettait le feu. Quand on demanda au législateur d'Athènes pourquoi il n'avait pas fait de loi contre le parricide, il répondit qu'il ne croyait pas ce crime possible. Jadis, en France, les parricides étaient condamnés à la question extraordinaire, à avoir le poing droit coupé et à être rompus vifs sur la roue. On brûlait ensuite leur corps et l'on en jetait la cendre au vent. Dans notre législation actuelle, le condamné pour crime de parricide monte à l'échafaud en chemise, nu-pieds et la tête couverte d'un voile noir.

PARSE n. m. V. PARSI.

PARSEMER v. tr. Répandre, jeter çà et là ; *parsemer un chemin de fleurs.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

PARSI, E ou **PARSE** n. m. Sectateur de la religion de Zoroastre ; langue usitée en Perse sous les derniers rois Sassanides. Adj. : *la langue parse.*

PART n. m. *Jurisp.* Enfant nouveau-né.

PART n. f. (lat. *pars, partis*). Portion d'un tout qui est divisé entre plusieurs personnes ; chose qui, sans être divisée, peut se communiquer à plusieurs : *avoir part aux bonnes grâces du prince ;* intérêt qu'on prend à un événement : *prendre part au bonheur d'autrui ;* personne : *de quelle part venez-vous ?* lieu : *je l'ai vu quelque part. La part du lion,* la plus grosse part ; *avoir part au gâteau,* participer aux profits d'une affaire ; *prendre part à une bonne œuvre,* y concourir ; *faire part d'une chose à quelqu'un,* l'en informer ; *prendre en bonne, en mauvaise part,* trouver bon, mauvais ; *faire la part d'une chose,* en tenir compte ; *billet* ou *lettre de faire part,* billet ou lettre par lesquels on fait connaître à quelqu'un un mariage, un décès, etc. On dit aussi *lettre de part.* — Loc. adv. **De toutes parts,** de tous côtés ; **de part et d'autre,** des deux côtés ; **à part,** de côté, excepté ; **à part moi, à part lui,** en moi-même, en lui-même ; **pour ma part,** quant à moi ; **de part en part,** d'un côté à l'autre.

PARTAGE n. m. (rad. *part*). Division d'une chose, d'une succession entre plu-

sieurs; portion de la chose partagée : *cette ferme fut son partage.*

PARTAGEABLE adj. Qui peut être aisément partagé.

PARTAGEANT n. m. Celui qui est intéressé dans un partage.

PARTAGER v. tr. Diviser en plusieurs parts ; posséder avec d'autres : *partager la faveur du souverain. Fig.* Prendre part à, éprouver avec : *partager la joie d'un ami;* participer à : *partager les périls;* douer : *la nature l'a bien partagé;* être de : *partager l'opinion de quelqu'un;* séparer en partis opposés : *cette question a partagé la Chambre.*

PARTAGEUR n. m. Nom donné aux soi-disant socialistes, qui voudraient que toutes les fortunes fussent également partagées. *Pop. et triv.* Partageux.

PARTANCE n. f. Moment où un vaisseau prêt à partir cesse toute communication avec la terre.

PARTANT conj. Par conséquent.

PARTANT n. m. Celui qui part.

PARTENAIRE n. (lat. *pars, partis,* partie ; *tenere,* tenir). Associé avec lequel on joue. On dit aussi PARTNER.

PARTERRE n. m. Partie d'un jardin spécialement consacrée à la culture des fleurs ; partie d'une salle de spectacle située au-dessous du niveau de la scène ; spectateurs qui y sont placés.

PARTHIQUE adj. Qui concerne les Parthes

PARTI n. m. Union de plusieurs personnes contre d'autres qui ont une opinion contraire ; détermination : *prendre un parti;* profit : *tirer un bon parti. Esprit de parti,* disposition favorable envers tout ce qui regarde son parti ; *c'est un parti pris,* c'est une chose arrêtée ; *prendre le parti de quelqu'un,* se tourner de son côté ; *faire un mauvais parti à quelqu'un,* le malmener, le maltraiter. Personne à marier : *excellent parti.*

PARTI adj. m. *Blas.* Se dit de l'écu divisé en deux parties égales par une ligne perpendiculaire.

PARTIAL, E, AUX adj. (rad. *parti*). Qui favorise une personne, une opinion, au préjudice d'une autre.

PARTIALEMENT adv. Avec partialité : *agir partialement.*

PARTIALITÉ n. f. Préférence injuste : *montrer de la partialité.*

PARTICIPANT, E adj. Qui participe à une chose.

PARTICIPATION n. f. Action de participer : *participation à un crime, un complot;* connaissance qu'on a eue d'une chose et part qu'on y a prise : *cela a eu lieu sans sa participation.*

PARTICIPE n. m. *Gram.* Mot qui tient à la fois de la nature du verbe et de celle de l'adjectif.

PARTICIPER v. int. (lat. *pars, partis,* partie; *capere,* prendre). Avoir part : *participer à une conjuration,* tenir de la nature de : *le mulet participe de l'âne et du cheval.*

PARTICULARISER v. tr. Faire connaître, préciser les détails, les particularités d'une affaire, d'un événement.

PARTICULARISME n. m. Doctrine de ceux qui soutiennent que Jésus est mort pour les seuls élus, et non pour les hommes en général; opinion politique d'un parti allemand qui désire que les divers Etats composant l'empire germanique conservent leur indépendance et leurs institutions propres.

PARTICULARISTE n. m. Partisan du particularisme.

PARTICULARITÉ n. f. Circonstance particulière.

PARTICULE n. f. (lat. *particula;* dimin. de *pars, partis,* partie). Petite partie : *les particules d'un corps;* préposition qui précède le nom d'un noble. *Gram.* Petit mot qui ne peut être employé seul et qui s'unit à un radical pour le modifier, comme *dif, dé, ci, da,* dans *difficile, déplaire, celui-ci, oui-da,* et, abusivement, tous les mots invariables d'une seule syllabe, comme *et, ou, ni, mais, oui, non,* etc.

PARTICULIER, IÈRE adj. (lat. *particularis;* de *pars, partis,* partie). Qui appartient proprement à certaines personnes, à certaines choses : *plante particulière à un climat;* opposé à général : *l'intérêt particulier doit s'effacer devant l'intérêt général;* spécial, extraordinaire : *avoir un talent particulier pour la musique;* séparé, distinct : *chambre particulière;* bizarre : *c'est un homme, un caractère tout particulier.* N. m. Personne privée : *c'est un simple particulier.* **En particulier** loc. adv. A part.

PARTICULIÈREMENT adv. Spécialement : *il réussit particulièrement en poésie;* singulièrement : *il vous honore particulièrement.*

PARTIE n. f. (lat. *pars, partis*). Portion d'un tout. *Mus.* Chacune des mélodies séparées dont la réunion forme l'harmonie : *morceau à 2, à 3 parties;* papier sur lequel est écrite chacune de ces mélodies : *voici votre partie. Gram.* Espèce de mots : *les dix parties du discours. Com.* Manière de tenir les livres d'une maison : *tenue des livres en partie simple, en partie double. Jeu.* Totalité des coups qu'il faut jouer ou des points qu'il faut faire pour qu'un des joueurs ait gagné ou perdu. *Fig. Faire une partie de chasse, de promenade,* aller à la chasse, à la promenade; *quitter la partie,* se désister d'une chose, y renoncer; *la partie n'est pas égale,* il y a inégalité de forces. *Pal.* Personnes qui plaident l'une contre l'autre : *les parties sont en présence. Partie adverse,* celle contre laquelle on plaide ; *partie civile,* celui qui agit en son nom contre un accusé. *Anat. Parties nobles,* viscères indispensables à la vie, comme le cœur, le foie, le poumon, le cerveau.

Loc. adv. **En partie,** non entièrement; **en tout ou en partie,** en totalité ou partiellement.

PARTIEL, ELLE adj. Qui fait partie d'un tout: *somme partielle;* qui n'a lieu qu'en partie: *éclipse partielle.*

PARTIELLEMENT adv. Par parties.

PARTIMENTO n. m. *Mus.* Nom donné en Italie à des exercices d'harmonie et de contrepoint. Pl. des *partimenti.*

PARTIR v. int. Se mettre en chemin, commencer un voyage; prendre sa course, son vol: *le lièvre, la perdrix partit comme un trait;* sortir avec impétuosité: *la foudre part de la nue;* avoir son commencement: *tous les nerfs partent du cerveau. Fig.* Emaner: *cela part d'un bon cœur.* **A partir de** loc. prép. A dater de: *à partir d'aujourd'hui;* en commençant à: *à partir de telle page.* — Prend ordinairement l'auxiliaire *être*, à moins qu'on ne veuille marquer l'instant précis d'une action rapide: *au moment où le coup a parti.*

PARTIR v. tr. Diviser en plusieurs parts. *Avoir maille à partir avec quelqu'un*, avoir avec lui quelque démêlé.

PARTISAN n. m. Homme attaché au parti, à la fortune de quelqu'un: *les partisans de César, de Pompée.* Se dit aussi en parlant des choses, d'un système: *les partisans de l'homéopathie.* Pl. Troupes irrégulières qui font une guerre de surprises, d'avant-postes: *guerre, corps de partisans.*

PARTITEUR n. m. Se disait autrefois pour *diviseur;* appareil établi dans un canal d'irrigation pour partager l'eau entre les concessionnaires dans des proportions définies.

PARTITIF, IVE adj. *Gram.* Qui désigne une partie d'un tout. **Collectif partitif,** nom qui, comme *la plupart*, désigne plusieurs personnes ou plusieurs choses comme faisant partie d'un tout.

PARTITION n. f. *Mus.* Toutes les parties d'une composition musicale mises les unes au-dessous des autres.

PARTNER n. m. Autre orthographe de PARTENAIRE.

PARTOUT adv. En tout lieu.

PARTURITION n. f. Action d'enfanter, d'accoucher.

PARULIE n. f. Inflammation des gencives dont il est résulté un abcès.

PARURE n. f. Ce qui sert à parer. *Fig. La parure du printemps*, les fleurs.

PARVENIR v. int. (lat. *pervenire*, arriver). Arriver au terme qu'on s'est proposé: *parvenir au haut d'une montagne;* arriver, en parlant des choses: *ma lettre lui est parvenue. Fig.: parvenir aux honneurs. Absol.* S'élever, faire fortune: *que de peines pour parvenir!* — Prend l'auxiliaire *être.*

PARVENU, E n. Personne de basse extraction qui a fait fortune.

PARVIFLORE adj. (lat. *parvus*, petit; *flos*, *floris*, fleur). Qui a de petites fleurs.

PARVIFOLIÉ, E adj. (lat. *parvus*, petit; *folium*, feuille). Qui a de petites feuilles.

PARVIS n. m. Place devant la grande porte d'une église. Chez les Juifs, espace qui était autour du tabernacle.

PAS n. m. (lat. *passus*). Mouvement que fait l'homme, l'animal, en portant un pied devant l'autre; trace du pied sur le sol; manière de marcher: *aller bon pas;* préséance: *avoir le pas;* passage étroit et difficile: *le pas des Thermopyles;* détroit: *pas de Calais. A pas comptés*, très lentement; *à grands pas*, avec rapidité; *à pas de loup*, sans bruit; *mauvais pas*, où il est dangereux de passer; *faire un faux pas*, glisser en marchant, et, *fig.*, commettre une faute. *Pas accéléré*, pas cadencé plus rapide que le pas ordinaire, moins rapide que le pas de charge; *pas de charge*, pas très rapide; *pas de course*, celui que les troupes exécutent en courant; *pas de route*, sorte de marche à volonté que les troupes peuvent prendre d'une étape à l'autre; *pas gymnastique*, pas de course régulier et cadencé; *marquer le pas*, frapper le sol en cadence, de chaque pied alternativement, sans avancer; *pas redoublé*, marche militaire à deux temps et d'un mouvement rapide. *Fig. Marcher à pas de géant*, faire des progrès rapides; *mettre quelqu'un au pas*, le mettre à la raison; *se tirer d'un mauvais pas*, d'une affaire difficile; *faire les premiers pas*, les avances; *franchir le pas*, se décider enfin à faire une chose. *Danse. Pas de deux, de trois*, danse exécutée par deux, par trois personnes. *Le pas de la porte*, le seuil; *le pas d'une vis*, l'espace compris entre deux filets d'une vis. **De ce pas** loc adv. A l'instant même; **pas à pas,** doucement.

PAS adv. de négation.

PASCAL, E, ALS adj. Qui concerne la pâque des Juifs ou la fête de Pâques des chrétiens. **Agneau pascal,** agneau que la loi de Moïse prescrivait d'immoler et de manger pour célébrer la pâque.

PAS-D'ÂNE n. m. Sorte de plante.

PASIGRAPHIE n. f. Ecriture universelle.

PASQUIN (*passe-kin*) n. m. Satirique d'un genre bas et bouffon. V. P. HIST.

PASQUINADE (*passe-ki*) n. f. Satire bouffonne et triviale.

PASSABLE adj. Supportable.

PASSABLEMENT adv. D'une manière passable.

PASSADE n. f. Simple passage de quelqu'un dans un lieu; goût passager.

PASSAGE n. m. Action de passer: *le passage des Alpes par Annibal;* lieu par où l'on passe: *ôtez-vous du passage;* le moment de passer: *attendre quelqu'un au passage;* traversée: *passage de Toulon à Alger;* droit qu'on paye pour faire une traversée, pour passer une rivière, un pont; moment où un astre passe entre l'œil de l'observateur et un autre corps:

observer le passage de Vénus sur le disque du soleil; dans les grandes villes, galerie couverte où ne passent que les piétons : *passage de l'Opéra, à Paris. Fig.* Chose de peu de durée : *la vie n'est qu'un passage;* transition : *passage d'une vie à l'autre ;* endroit d'un ouvrage que l'on cite ou que l'on indique : *voilà un beau passage de Bossuet. Oiseaux de passage* , qui passent d'un pays dans un autre. *Man.* Action mesurée et cadencée du cheval.

PASSAGER v. tr. Conduire et retenir dans l'action du passage, en parlant d'un cheval.

PASSAGER, ÈRE adj. Qui ne fait que passer. *Fig.* De peu de durée : *beauté passagère.* N. m. Personne qui s'embarque pour passer d'un lieu dans un autre.

PASSAGÈREMENT adv. Pour peu de temps.

PASSANT, E adj. Où il passe beaucoup de monde : *rue passante.* N. m. : *regarder les passants.*

PASSATION n. f. Action de passer un contrat.

PASSAVANT n. m. Ordre écrit qui autorise à transporter d'un lieu à un autre les marchandises qui ont acquitté les droits ou qui en sont exemptes.

PASSE n. f. Sorte de canal entre deux bancs, entre deux écueils, par où les vaisseaux peuvent passer sans échouer ; mise que doit faire chaque joueur à certains jeux; complément d'une somme; partie d'un chapeau de femme; mouvement de la main que font les magnétiseurs sur ceux qu'ils magnétisent. *Être en passe*, être en état, en situation : *il est en passe de réussir. Impr. Main de passe*, main de papier que l'imprimeur tire gratuitement en sus de chaque rame.

PASSÉ, E adj. Qui se rapporte à un temps déjà écoulé : *les événements passés ; il est dix heures passées.* N. m. Temps écoulé ; ce qui a été fait ou dit autrefois : *oublions le passé. Gram.* Temps du verbe représentant l'action comme faite dans un temps écoulé : *passé défini, indéfini.* Prép. Après : *passé dix heures.*

PASSE-CARREAU n. m. Morceau de bois long sur lequel les tailleurs passent les coutures au fer. Pl. des *passe-carreau.*

PASSE-DEBOUT n. m. Écrit délivré aux marchands et voituriers pour les objets qui, ne faisant que traverser un territoire, une ville, ne doivent payer aucun droit. Pl. des *passe-debout.*

PASSE-DIX n. m. Jeu à trois dés, où celui qui tient parie amener plus de dix. Pl. des *passe-dix.*

PASSE-DROIT n. m. Faveur accordée contre le droit. Pl. des *passe-droits.*

PASSÉE n. f. Moment du soir où les bécasses et autres oiseaux se lèvent du bois pour aller dans la campagne.

PASSE-FLEUR n. f. Anémone. Pl. des *passe-fleurs.*

PASSE-LACET n. m. Grosse aiguille sans pointe, qui sert à passer un lacet dans une coulisse. Pl. des *passe-lacets.*

PASSEMENT n. m. Tissu plat et étroit de fil d'or, de soie, etc., dont on orne des meubles, des habits, etc.

PASSEMENTER v. tr. Chamarrer de passements.

PASSEMENTERIE n. f. Art de fabriquer des passements; marchandises du passementier.

PASSEMENTIER, IÈRE n. Qui fait et vend de la passementerie.

PASSE-MÉTEIL n. m. Mélange de grains où il entre 2/3 de froment et 1/3 de seigle. Pl. des *passe-méteil.*

PASSE-PAROLE n. m. *Art mil.* Commandement donné à la tête d'une troupe et qu'on fait passer de bouche en bouche jusqu'au dernier homme. Pl. des *passe-paroles.*

PASSE-PARTOUT n. m. Clef qui sert à ouvrir plusieurs serrures. Pl. des *passe-partout.*

PASSE-PASSE n. m. *Tour de passe-passe*, tour d'adresse des joueurs de gobelets. *Fig.* Tromperie, fourberie adroite.

PASSE-PIERRE n. f. Plante aquatique qui sort des fentes des rochers. Pl. des *passe-pierre.*

PASSEPOIL [o. N.] n. m. Liséré de soie, de drap, qui borde certaines parties d'un habit, d'un gilet, etc.

PASSEPORT [o. N.] n. m. Ordre écrit délivré par l'autorité publique, à l'aide duquel on peut voyager librement, sous la protection des autorités civiles et militaires.

PASSER v. int. (lat. *passus*, pas). Aller d'un lieu à un autre : *passer en Angleterre;* traverser : *passer par les prés. Fig.* Disparaître : *la beauté passe;* mourir : *il vient de passer;* changer de position, s'élever : *passer capitaine;* circuler : *passer de bouche en bouche;* s'introduire : *ce mot a passé dans notre langue;* être transmis : *la couronne passa des Valois aux Bourbons;* ne pas jouer un coup à certains jeux de cartes : *je passe. Passer pour*, être réputé pour ; *en passer par*, se résigner, être forcé; *passer outre*, aller en avant, ne pas s'inquiéter; *passer du blanc au noir*, d'un extrême à l'autre, changer brusquement d'opinion, de langage ; *passer par-dessus les difficultés*, ne point s'y arrêter ; *passer sur une faute*, la pardonner ; *passer par de rudes épreuves*, avoir beaucoup à souffrir ; *cela peut passer*, cela est supportable ; *cette mode passera*, durera peu ; *la loi passera*, sera rendue. — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. V. tr. Traverser : *passer une rivière;* transporter : *passer de la contrebande;* transmettre : *passer un objet à son voisin;* faire recevoir : *passer une pièce fausse;* mettre : *passer un habit;* faire : *passer un contrat;* tamiser : *passer un bouillon;* inscrire : *passer un article en compte;* dépasser : *passer le*

but; devancer : *passer quelqu'un à la course;* employer : *passer le temps à;* subir : *passer un examen;* satisfaire : *passer une envie;* omettre : *passer un fait;* pardonner : *passer une faute;* excéder : *cela passe mes forces. Passer un soldat par les armes*, le fusiller ; *passer au fil de l'épée*, tuer avec l'épée ; *passer une revue*, la faire ; *passer l'éponge sur une chose*, l'oublier ; *passer condamnation*, avouer qu'on a eu tort ; *passer un billet à l'ordre de quelqu'un*, lui en transmettre la propriété par un endossement ; *cela me passe*, je ne le comprends pas. **Se passer** v. pr. S'écouler : *le temps se passe;* s'abstenir : *se passer de vin;* perdre son éclat : *cette étoffe se passera.*

PASSERAGE n. f. Nom vulgaire du cresson des prés, que l'on croyait autrefois propre à guérir la rage.

PASSEREAU n. m. (lat. *passer*, moineau). Nom vulgaire du moineau franc. Pl. Ordre d'oiseaux comprenant un grand nombre de petites espèces.

PASSERELLE n. f. Sorte de pont étroit qui ne sert qu'aux piétons (*).

PASSE-ROSE n. f. Nom vulgaire de la *rose trémière*. Pl. des *passe-roses.*

PASSE-TEMPS n. m. Occupation légère et agréable, divertissement honnête. Pl. des *passe-temps.*

PASSEUR n. m. Celui qui conduit un bac, un bateau pour passer l'eau.

PASSE-VELOURS n. m. Nom vulgaire de l'amarante. Pl. des *passe-velours.*

PASSE-VOLANT n. m. Faux soldat qui figurait dans une revue pour faire paraître la compagnie plus nombreuse, et dont le capitaine s'attribuait la solde ; homme qui s'introduit dans une partie de plaisir sans payer sa part de la dépense commune, ou qui entre au théâtre sans payer, bien qu'il n'en ait pas le droit. Pl. des *passe-volants.*

PASSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est passible.

PASSIBLE adj. (lat. *passibilis;* de *pati*, souffrir). Qui doit subir, qui a mérité une peine : *être passible d'une amende.*

PASSIF n. m. Ensemble des obligations, des dettes et, en général, toutes les charges qui pèsent sur un établissement. C'est le *doit* opposé à l'*avoir*, à l'*actif*. Adj. *Dette passive*, ce que nous devons, par opposition à *dette active*, ce que l'on nous doit.

PASSIF, IVE adj. (lat. *passivus;* de *pati*, souffrir). Qui souffre l'action ; qui n'agit point : *avoir un rôle tout passif. Obéissance passive*, obéissance aveugle : *le soldat est soumis à une obéissance passive. Gram. Voix passive, verbe passif, sens passif, signification passive*, qui marque une action reçue, soufferte par le sujet. N. m. Forme de conjugaison des verbes passifs.

PASSIFLORE n. f. Genre de plantes de l'Amérique tropicale et de l'Asie.

PASSION n. f. (lat. *passio;* de *pati*, souffrir). Souffrance : *la passion de Jésus-Christ;* récit qui en est fait dans l'Evangile ; sermon sur ce sujet : *prêcher la passion.* Mouvement, agitation que l'âme éprouve, comme l'amour, la haine, la crainte, l'espérance, etc. ; désir très vif qu'on ressent d'une chose quelconque : *avoir la passion des tableaux, du jeu*, etc. ; se dit aussi de l'objet de cette affection : *l'étude est sa passion;* prévention : *juger avec passion.*

PASSIONNÉ, E adj. Rempli de passion.

PASSIONNEL, ELLE adj. Qui concerne les passions, qui en dépend.

PASSIONNÉMENT adv. Avec passion, à l'excès.

PASSIONNER v. tr. Donner un caractère animé : *passionner une discussion.* **Se passionner** v. pr. S'éprendre fortement.

PASSIVEMENT adv. D'une manière passive : *tous les verbes actifs peuvent s'employer passivement.*

PASSIVETÉ ou **PASSIVITÉ** n. f. Etat de ce qui est passif.

PASSOIRE n. f. Ustensile de cuisine percé de petits trous, dans lequel on écrase des légumes pour en tirer la purée, et où l'on passe du bouillon pour le clarifier.



PASTEL n. m. Crayon fait de couleurs pulvérisées : *dessiner au pastel;* tableau peint au pastel.

PASTEL n. m. Plante dont la feuille fournit une couleur bleue.

PASTÈQUE n. f. Melon d'eau.

PASTEUR n. m. (lat. *pastor;* de *pascere*, paître). Qui garde des troupeaux. Adj. : *peuples pasteurs. Fig.* Celui qui est chargé du soin des âmes, dans la religion chrétienne ; ministre du culte protestant.

PASTICHE n. m. (ital. *pasticcio*). Tableau où l'on a imité la manière d'un autre peintre ; ouvrage où l'on a imité à dessein le style de quelque écrivain célèbre ; opéra composé de morceaux de différents maîtres.

PASTILLAGE n. m. Pâte de sucre représentant des fleurs, des fruits, de petites figures, chez les confiseurs.

PASTILLE n. f. (lat. *pastillus*, petit gâteau). Petit bonbon aromatique composé de sucre ; petit pain conique composé de substances odorantes, comme l'encens, le benjoin, etc., qu'on brûle dans une chambre pour en parfumer l'air ; petit pain rond fait avec du sucre, des sucs de plantes, des jus de fruits, etc., que l'on mange comme médicament.

PASTORAL, E, AUX adj. (lat. *pastoralis;* de *pastor*, pasteur). Qui appartient

aux bergers : *chant pastoral ;* champêtre : *vie pastorale ;* qui peint les mœurs champêtres : *poésie pastorale.*

PASTORALE n. f. Pièce dont les personnages sont des bergers et des bergères.

PASTORALEMENT adv. En bon pasteur : *prêcher pastoralement.*

PASTOUREAU, ELLE n. Petit berger, jeune bergère. N. f. Figure de danse.

PAT (*pate*) n. m. *Jeu d'échecs.* Echec inévitable au roi s'il remue, ce qui rend la partie nulle.

PATACHE n. f. Bâtiment léger employé au service des douanes ; grande voiture publique.

PATAGON, ONNE adj. et n. De la Patagonie.

PATAQUÈS (*kèce*) n. m. Faute grossière de liaison dans la conversation, la lecture.

PATARAFE [o. n.] n. f. Traits informes, lettres confuses ou mal formées.

PATARD n. m. Ancienne petite monnaie.

PATATE n. f. (esp. *patata*). Sorte de pomme de terre.

PATATRAS n. m. Mot qui exprime le bruit d'un corps qui tombe avec fracas.

PATAUD, E adj. et n. (rad. *patte*). Jeune chien ou chienne qui a de grosses pattes ; personne grossièrement faite.

PATAUGER v. int. Marcher dans une eau bourbeuse. *Fig.* S'embarrasser dans son raisonnement.

PATAUGEUR, EUSE n. Qui perd le fil de son discours.

PATCHOULI n. m. Plante aromatique, que l'on met dans les vêtements de laine pour en éloigner les insectes ; parfum extrait de cette plante.

PÂTE n. f. (ital. *pasta*). Farine détrempée et pétrie pour faire du pain, etc.; diverses matières broyées ensemble : *pâte de papier, de porcelaine,* etc. ; substance médicamenteuse solidifiée par l'évaporation : *pâte de jujube, de guimauve, de lichen,* etc. *Pâtes d'Italie,* le vermicelle, le macaroni, etc. *Impr. Forme, page tombée en pâte,* dont les caractères se sont mêlés, brouillés par accident.

PÂTÉ n. m. (rad. *pâte*). Pâtisserie qui renferme de la viande. *Fig.* Goutte d'encre tombée sur du papier ; assemblage de maisons séparées du reste de la ville.

PÂTÉE n. f. Pâte de farine, de son, etc., dont on engraisse la volaille ; mélange de pain émietté et de viande hachée, pour les chiens et les chats.

PATELIN, INE n. Personne souple et insinuante. Adj. : *air patelin.* V. *Avocat Patelin,* à la partie bibliographique.

PATELINAGE n. m. Manières insinuantes et artificieuses d'un patelin.

PATELINER v. int. Agir en patelin.

PATELINEUR, EUSE n. Qui agit en patelin.

PATEMMENT adv. D'une manière patente.

PATÈNE n. f. (lat. *patena*). Vase sacré, presque plat, qui sert à couvrir le calice et à recevoir l'hostie.

PATENÔTRE n. f. (corruption du lat. *Pater noster,* premiers mots d'une prière). Toute sorte de prières : *dire ses patenôtres. Pop.*

PATENÔTRIER n. m. Fabricant, marchand de chapelets.

PATENT, E adj. (lat. *patens, patentis,* ouvert). Evident, manifeste : *cela est patent.* **Lettres patentes,** scellées du grand sceau de l'Etat.

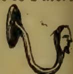
PATENTABLE adj. Qui peut être assujetti à payer patente.

PATENTE n. f. Contribution annuelle que paye tout commerçant ; quittance de cette contribution.

PATENTÉ, E n. Personne munie d'une patente.

PATENTER v. tr. Soumettre à la patente ; délivrer une patente.

PATER (*tèr*) n. m. (m. lat. qui signifie *père*). Oraison dominicale ; gros grain d'un chapelet, sur lequel on dit le *Pater.* Pl. des *Pater.*



PATÈRE n. f. (lat. *patera*). Ornement pour soutenir des rideaux, une draperie, pour accrocher divers objets.

PATERNE adj. Paternel : *accueillir d'un air paterne.*

PATERNEL, ELLE adj. (lat. *paternus ;* de *pater,* père). Du père, qui appartient au père : *bénédiction paternelle ;* du côté du père : *succession paternelle.*

PATERNELLEMENT adv. En père.

PATERNITÉ n. f. Etat de père.

PÂTEUX, EUSE adj. Qui tient de la pâte : *fruit pâteux ;* épais, empâté : *langue, bouche pâteuse.*

PATHÉTIQUE adj. et n. (gr. *pathêtikos,* qui passionne). Qui émeut : *discours pathétique, le pathétique.*

PATHÉTIQUEMENT adv. D'une manière pathétique.

PATHOGNOMONIQUE adj. Se dit des symptômes propres à chaque maladie.

PATHOLOGIE n. f. (gr. *pathos,* maladie ; *logos,* discours). Traité des causes et des symptômes des maladies.

PATHOLOGIQUE adj. Qui appartient à la pathologie.

PATHOLOGIQUEMENT adv. Au point de vue de la pathologie.

PATHOLOGISTE n. m. Médecin qui s'occupe spécialement de pathologie.

PATHOS (*toce*) n. m. Obscurité de style provenant d'une chaleur affectée.

PATIBULAIRE adj. (lat. *patibulum,* gibet). Qui appartient au gibet : *fourches patibulaires. Fig. Mine patibulaire,* air de mauvais sujet.

PATIEMMENT adv. Avec patience.

PATIENCE n. f. (lat. *patientia ;* de *pati,* souffrir). Vertu qui fait supporter sans murmure la douleur, l'adversité et, en général, tous les maux ; attente pai-

sible : *prendre patience;* persévérance : *la patience vient à bout de tout.* Expression interjective qui veut dire *attendez*, ou qui exprime la menace : *patience, j'aurai mon tour.*

PATIENCE n. f. Plante apéritive dont les effets sont longs à se faire sentir.

PATIENCE n. f. Petite planchette mince, avec une rainure au milieu dans sa longueur, dans laquelle on fait entrer des boutons de métal afin de les nettoyer sans user ni salir le vêtement.

PATIENT, E adj. Qui a de la patience, qui persévère : *courage patient.* N. m. Celui qui est livré au bourreau ou qui est entre les mains des chirurgiens.

PATIENTER v. int. Attendre avec patience.

PATIN n. m. (rad. *patte*). Espèce de chaussure garnie de fer par-dessous pour glisser sur la glace ; sorte de chaussure d'hiver, à semelle épaisse ; pièce de bois fort épaisse qui supporte la charpente d'un escalier.



PATINAGE n. m. Action de patiner.

PATINE n. f. Sorte de vert-de-gris qui se forme sur le bronze antique.

PATINER v. int. Glisser sur la glace avec des patins. V. tr. Manier indiscrètement : *patiner des fruits.*

PATINEUR, EUSE n. Celui, celle qui patine.

PÂTIR v. int. (lat. *pati*). Souffrir : *les bons pâtissent pour les méchants;* languir : *le commerce pâtit, les affaires pâtissent depuis longtemps.*

PÂTIS n. m. (lat. *pastus ;* de *pascere*, paître). Lieu communal, en friche, où l'on mène paître les bestiaux.

PÂTISSANT, E. Qui pâtit, qui est sujet à la souffrance.

PÂTISSER v. tr. Faire de la pâtisserie.

PÂTISSERIE n. f. (rad. *pâte*). Pâte préparée et cuite dans le four; profession, marchandise du pâtissier.

PÂTISSIER, IÈRE n. Qui fait et vend de la pâtisserie.

PÂTISSOIRE n. f. Table sur laquelle on pâtisse.

PATOIS n. m. (d'après une hypothèse ingénieuse, du v. fr. *patrois ;* du lat. *patrius* [*sermo*] langage paternel). Idiome corrompu que l'on parle dans certaines provinces.

PATOISER v. int. Parler patois : se servir d'expressions propres à la province.

PÂTON n. m. Morceau de pâte dont on engraisse les chapons.

PATOUILLET n. m. Appareil employé en métallurgie pour débarrasser les minerais de leurs parties terreuses.

PATRAQUE n. f. Machine usée ; mauvaise montre. *Fig.* Personne faible, maladive.

PÂTRE n. m. (lat. *pastor ;* de *pascere*, paître). Celui qui fait paître des troupeaux.

PATRIARCAL, E, AUX adj. Qui appartient aux patriarches : *simplicité patriarcale.*

PATRIARCALEMENT adv. D'une manière patriarcale.

PATRIARCAT n. m. Dignité de patriarche dans l'Eglise d'Orient : *être élevé au patriarcat ;* étendue du territoire soumis à la juridiction d'un patriarche : *le patriarcat d'Antioche.*

PATRIARCHE n. m. (lat. *patriarcha;* du gr. *patria*, famille ; *archein*, commander). Saint personnage de l'Ancien Testament.— Ce nom désigne particulièrement les chefs successifs de la famille de laquelle devait naître Jésus-Christ, jusqu'à Moïse. L'Ecriture sainte compte douze patriarches antédiluviens : Adam, Seth, Enos, etc., et douze patriarches postdiluviens : Noë, Sem, Arphaxad, etc. Aujourd'hui, on donne encore ce nom aux évêques des premières Eglises d'Orient, comme Antioche, Jérusalem et Constantinople. Au figuré, ce mot sert à désigner un vieillard respectable ou qui vit au milieu d'une famille nombreuse et heureuse.

PATRICE n. m. Titre d'une dignité instituée par Constantin. V. P. HIST.

PATRICIAT n. m. Dignité de patrice.

PATRICIEN, IENNE adj. et n. (lat. *patricius ;* de *pater*, père). Issu des premiers sénateurs institués par Romulus; noble : *famille patricienne.* V. PART. HIST.

PATRIE n. f. (lat. *patria ;* de *pater*, père). Etat, pays où l'on est né ou auquel on appartient comme citoyen. **Mère patrie,** Etat dont dépend une colonie.

PATRIMOINE n. m. (lat. *patrimonium ;* de *pater*, père). Bien qui vient du père et de la mère. *Fig.* Revenu ordinaire et naturel d'un homme ou d'une classe d'hommes : *la science est le patrimoine des hommes d'étude.*

PATRIMONIAL, E, AUX adj. Qui est du patrimoine : *terre patrimoniale.*

PATRIOTE n. Qui aime sa patrie, qui cherche à lui être utile.

PATRIOTIQUE adj. Qui appartient au patriote.

PATRIOTIQUEMENT adv. En patriote.

PATRIOTISME n. m. Amour de la patrie.

PATROLOGIE n. f. Connaissance des écrits et des doctrines des Pères de l'Eglise. — On dit quelquefois PATRISTIQUE.

PATRON, ONNE n. (lat. *patronus ;* de *pater*, père). Saint, sainte dont on porte le nom, à qui une église est dédiée, ou qui protège particulièrement un pays, une ville, une communauté ; chef d'une maison industrielle et commerciale.

PATRON n. m. Modèle sur lequel travaillent les brodeurs, les tapissiers, etc.: *patron à dentelle ;* morceau de papier découpé sur lequel on taille l'étoffe : *patron de chemise.*

PATRONAGE n. m. Protection accor-

dée par un homme puissant à un inférieur.

PATRONAL, E adj. Qui concerne le saint du lieu : *fête patronale*.

PATRONAT n. m. Condition du patron à l'égard du client, chez les anciens Romains.

PATRONNER v. tr. Protéger, introduire dans le monde.

PATRONNESSE adj. f. *Dame patronnesse*, qui dirige une fête, un bal, etc., au profit des pauvres.

PATRONYMIQUE adj. (gr. *patêr*, père ; *onuma*, nom). *Nom patronymique*, commun à tous les descendants d'une race et tiré de celui qui en est le père, comme les mots *mérovingiens*, *carlovingiens*, *capétiens ;* nom de famille.

PATROUILLAGE n. m. Saleté qu'on fait en patrouillant. *Pop.*

PATROUILLE n. f. Tournée nocturne faite par des soldats pour la sûreté d'une ville, d'un camp ; détachement qui fait patrouille.

PATROUILLER v. int. Aller en patrouille.

PATROUILLER v. int. Agiter, remuer de l'eau bourbeuse.

PATROUILLIS n. m. Patrouillage. *Pop.*

PATTE n. f. (sanscrit *padas*, pied). Pied des quadrupèdes qui sont munis de doigts, d'ongles ou de griffes, comme le singe, le lion, le chat, etc. ; des oiseaux autres que les oiseaux de proie ; de certains reptiles, comme le lézard et le crocodile ; de certains animaux aquatiques, comme l'écrevisse et le homard : de certains insectes, comme le hanneton, la mouche, l'araignée, etc. Petite bande d'étoffe pour maintenir les deux parties d'un vêtement ; sorte de long clou pointu d'un bout et plat de l'autre. *Pattes de mouche*, écriture maigre et griffonnée.

PATTE-D'OIE n. f. Point de réunion de plusieurs routes ; rides que les personnes qui commencent à vieillir ont à l'angle extérieur de l'œil. Pl. des *pattes-d'oie*.

PATTE-PELU, E n. Qui va adroitement à ses fins, sous des apparences de douceur et d'honnêteté. Pl. des *patte-pelus, ues*.

PATTU, E adj. Qui a des plumes sur les pattes : *coq, pigeon pattu*.

PÂTURAGE n. m. Lieu où les bestiaux pâturent.

PÂTURE n. f. (lat. *pastura ;* de *pascere*, paître). Nourriture des animaux en général ; pâturage : *bœufs mis en pâture ;* nourriture de l'homme. *Fam. Vaine pâture*, pâturage libre, où tous les habitants d'une commune peuvent conduire leurs bestiaux.

PÂTURER v. int. Prendre la pâture.

PÂTUREUR n. m. Celui qui, en temps de guerre, mène les chevaux à l'herbe.

PÂTURIN n. m. Plante de la famille des graminées.

PATURON n. m. Partie du bas de la jambe du cheval entre le boulet et la couronne.

PAULETTE n. f. Droit annuel que les officiers de justice et de finance payaient au roi pour assurer la transmission de leurs charges.

PAULO-POST-FUTUR n. m. Temps des verbes passifs de la langue grecque, correspondant à notre futur antérieur.

PAULOWNIA (*lô-nia*) n. m. (de *Anna Paulowna*, fille du tsar Paul Ier). Bel arbre de la famille des personnées, originaire du Japon.

PAUME n. f. (lat. *palma*). Dedans de la main ; sorte de jeu de balle. V. JEU DE PAUME. (*Part. hist.*)

PAUMELLE n. f. Espèce d'orge ; penture d'une porte ou d'un volet.

PAUMER v. tr. Frapper avec la paume de la main. *Paumer la gueule*, donner un fort coup de poing sur le visage. *Pop.*

PAUMIER n. m. Maître d'un jeu de paume.

PAUMURE n. f. Sommet du bois d'un cerf.

PAUPÉRISME n. m. (lat. *pauper*, pauvre). Etat permanent d'indigence dans une partie de la population d'un pays : *le paupérisme est le fléau de l'Angleterre.*

PAUPIÈRE n. f. (lat. *palpebra*). Peau mobile qui sert à couvrir le globe de l'œil.

PAUSE n. f. (gr. *pausis*, repos). Suspension momentanée d'une action : *faire une pause. Mus.* Silence équivalant à une mesure.

PAUSER v. int. *Mus.* Faire une pause.

PAUVRE adj. (lat. *pauper*). Qui n'a, en travaillant, que le strict nécessaire ; stérile, qui produit peu : *pays, contrée pauvre ;* mauvais dans son genre : *faire une pauvre chère. Langue pauvre*, qui manque de termes pour l'expression de sa pensée ; *pauvre sire*, *pauvre hère*, homme sans considération, sans mérite.

PAUVREMENT adv. Dans la pauvreté. *Fig.* Mal : *pauvrement vêtu.*

PAUVRESSE n. f. Femme pauvre, qui mendie.

PAUVRET, ETTE adj. Diminutif de *pauvre*, terme de commisération.

PAUVRETÉ n. f. Etat de ce qui est pauvre.

PAVAGE n. m. Ouvrage fait avec du pavé ; travail du paveur.

PAVANE n. f. Ancienne danse très grave ; air sur lequel on l'exécutait.

PAVANER (SE) v. pr. (lat. *pavo*, paon). Marcher d'une manière fière, superbe, comme un paon qui fait la roue.

PAVÉ n. m. Pierre dure dont on se sert pour paver ; partie d'une rue pavée.

PAVEMENT n. m. Action de paver.

PAVER v. tr. (lat. *pavire*). Couvrir de pavés le sol d'une rue, d'une cour, etc.

PAVEUR n. m. Ouvrier qui pave.

PAVIE n. m. Sorte de pêche dont la chair adhère au noyau.

PAVILLON n. m. (lat. *papilio*, tente).

PAVILLONS (LES)

FRANCE	Empire d'ALLEMAGNE	ANGLETERRE (Gde BRETAGNE & IRLANDE)	Rep. ARGENTINE
AUSTRALIE	AUTRICHE	BELGIQUE	BOLIVIE
BRÉSIL	BULGARIE	CHILI	CHINE
COLOMBIE	Etat du CONGO	CORÉE	COSTA-RICA
DANEMARK	EGYPTE	EQUATEUR	ESPAGNE
ÉTATS-UNIS d'AMERIQUE du NORD	ETHIOPIE	GRECE	GUATEMALA
HAITI	HOLLANDE	HONDURAS & NICARAGUA	HONGRIE

ITALIE	JAPON	LIBERIA	LUXEMBOURG
MAROC	MEXIQUE	MONACO	MONTENEGRO
NORVÈGE	ORANGE	PARAGUAY	PEROU
PERSE	PORTUGAL	ROUMANIE	RUSSIE DR NATIONAL
S^T SIÈGE	SALVADOR	SERBIE	SIAM
Repub SUD-AFRICAINE	SUÈDE	SUISSE	TUNISIE
TURQUIE	URUGUAY	VENEZUELA	ZANZIBAR

Tente terminée en pointe par le haut; tour de lit plissé par en haut, suspendu au plancher; petit bâtiment isolé; avant-corps que forment les extrémités d'un bâtiment; partie extérieure de l'oreille; étendard que l'on arbore au mât de l'arrière d'un vaisseau pour indiquer la nation à laquelle il appartient. *Hisser, arborer pavillon*, défier l'ennemi au combat; *amener pavillon*, se rendre. *Fig. Baisser pavillon*, céder.

PAVOIS, n. m. Autrefois, grand bouclier; décorations dont on orne un navire, un édifice les jours de réjouissances. *Elever sur le pavois*, mettre en grand honneur, en grande renommée.

PAVOISEMENT n. m. Action de pavoiser.

PAVOISER v. tr. Garnir de drapeaux, etc., un vaisseau, un édifice.

PAVOT n. m. (lat. *papaver*). Plante soporifique dont on extrait l'opium et l'huile dite d'*œillette* (*).



PAYABLE adj. Qui doit être payé.

PAYANT, E n. Qui paye : *nous sommes six payants.*

PAYE n. f. Solde des gens de guerre, des marins; salaire des ouvriers; action de payer : *faire la paye;* débiteur : *c'est une mauvaise paye. Haute paye*. solde plus forte que la solde ordinaire,

PAYEMENT n. m. Action de payer. On écrit aussi PAIEMENT et PAÎMENT.

PAYEN, ENNE adj. et n. Autre orthographe de PAÏEN.

PAYER v. tr. (lat. *pacare*, apaiser). Acquitter une dette, un droit, un impôt; récompenser, reconnaître : *payer généreusement un service. Fig.* Acquérir par un sacrifice : *payer cher une victoire. Payer d'ingratitude*, manquer de reconnaissance; *payer de retour*, reconnaître un service par un autre; *payer de sa personne*, s'exposer dans une occasion dangereuse; *payer le tribut à la nature*, mourir; *il me le payera*, je me vengerai de lui.—On écrit quelquefois : *je paie, je paierai* ou *je paîrai, je paierais* ou *je paîrais, que je paie;* mais il vaut mieux écrire et prononcer : *je paye, je payerai*, etc.

PAYEUR, EUSE n. Qui paye. N. m. Celui dont l'emploi est de payer des dépenses, des traitements, des rentes : *payeur du département.*

PAYS n. m. (lat. *pagus*, canton, contrée). Région, contrée; les habitants mêmes : *pays civilisé;* patrie, lieu de naissance : *quitter son pays;* circonscription administrative en Autriche-Hongrie. **Mal du pays,** nostalgie; **pays de cocagne,** où tout abonde; **pays de loup,** sauvage, isolé. N. m. et f. Compatriote : *mon pays, ma payse.*

PAYSAGE n. m. Etendue de pays vue d'un seul aspect; genre de peinture ou tableau qui représente un paysage.

PAYSAGISTE n. m. Peintre qui fait les paysages.

PAYSAN, ANNE n. (rad. *pays*). Homme, femme de la campagne. *Fig.* Rustre, homme grossier dans ses manières.

PAYSANNERIE n.f. Manières, mœurs des paysans.

PAYSE n. f. V. PAYS.

PÉAGE n. m. Droit que l'on paye quelquefois pour passer sur un pont, un canal, une route.

PÉAGER n. m. Celui qui reçoit le péage.

PEAU n. f. (lat. *pellis*). Tissu membraneux qui recouvre le corps de l'homme et de la plupart des animaux; cuir détaché du corps de l'animal : *peau de renard;* enveloppe qui couvre les fruits et certaines plantes : *la peau d'une orange;* croûte légère qui se forme sur certaines substances liquides ou onctueuses, comme sur le lait bouilli, le fromage, etc.

PEAUSSERIE n. f. Commerce, état, marchandise du peaussier.

PEAUSSIER n. m. Artisan qui prépare les peaux.

PEC adj. *Hareng pec*, en caque, fraîchement salé.

PÉCARI n. m. Espèce de cochon de l'Amérique du Sud.

PECCABILITÉ n. f. *Théol.* Etat d'un être peccable.

PECCABLE adj. (lat. *peccare*, pécher). Capable de pécher : *tout homme est peccable.*

PECCADILLE n. f. Faute légère.

PECCANT, E adj. *Humeur peccante*, viciée.

PECCAVI n. m. (m. lat.). Aveu accompagné de repentir, que l'on fait à Dieu de ses péchés.

PÊCHE n. f. (lat. *pesca*). Gros fruit à noyau.

PÊCHE n. f. (rad. *pêcher*). Art, action de pêcher; poisson qu'on vient de pêcher : *vendre sa pêche.*

PÉCHÉ n. m. (lat. *peccatum*). Transgression de la loi divine. *Péché mignon*, d'habitude.

PÉCHER v. int. (lat. *peccare*). Transgresser la loi divine. *Fig.* Faillir, manquer : *pécher contre les règles de l'art.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PÊCHER n. m. Arbre qui porte la pêche.

PÊCHER v. tr. (lat. *piscari;* de *piscis*, poisson). Prendre du poisson, des perles, etc. *Fig.* Puiser, prendre : *où a-t-il pêché cette nouvelle? Pêcher en eau trouble*, profiter du désordre des affaires pour en tirer avantage.

PÊCHERIE n. f. Lieu où l'on pêche : *les pêcheries de Terre-Neuve.*

PÉCHEUR, CHERESSE n. Qui commet des péchés.

PÊCHEUR, EUSE n. Qui fait profession de pêcher.

PÉCORE n. f. (lat. *pecus, pecoris*, bête). Personne stupide.

PECTINE n. f. *Chim.* Principe particulier qui existe dans beaucoup de fruits.

PECTORAL, E, AUX adj. (lat. *pectus, pectoris*, poitrine). Qui concerne la poitrine : *muscles pectoraux;* bon pour la poitrine : *pâte pectorale. Fleurs pectorales*, fleurs de mauve, violette, bouillon blanc et coquelicot. N. m. Pièce d'étoffe garnie de pierres précieuses, que le grand prêtre des Juifs portait sur la poitrine.

PÉCULAT n. m. (rad. *pécule*). Vol de deniers publics commis par un administrateur.

PÉCULE n. m. (lat. *peculium*, épargnes). Bien qu'on acquiert par l'industrie, l'économie.

PÉCUNE n. f. (lat. *pecunia*, argent). Argent monnayé. *Vieux.*

PÉCUNIAIRE adj. (rad. *pécune*). Qui a rapport à l'argent : *embarras pécuniaires;* qui consiste en argent : *intérêt pécuniaire.*

PÉCUNIAIREMENT adv. D'une manière pécuniaire.

PÉCUNIEUX, EUSE adj. Qui a de l'argent comptant. *Vieux.*

PÉDAGOGIE n. f. (gr. *paidagôgia;* de *pais, paidos*, enfant ; *agô*, je conduis). Instruction, enseignement des enfants ; art de les élever.

PÉDAGOGIQUE adj. Qui a rapport à la pédagogie : *ouvrage pédagogique.*

PÉDAGOGIQUEMENT adv. A la manière des pédagogues.

PÉDAGOGISME n. m. Système de pédagogie ; manières de pédagogue.

PÉDAGOGUE n. m. (rad. *pédagogie*). Instituteur. *Par ext.* Pédant.

PÉDALE n. f. (lat. *pes, pedis*, pied). Gros tuyau d'orgue ou basse d'un autre instrument, que l'on fait sonner à l'aide d'une touche qu'on baisse avec le pied; levier qu'on manœuvre avec le pied, pour élever les cordes d'une harpe ; touches de piano qu'on manœuvre de même pour modifier les qualités des sons.

PÉDANT, E n. Celui qui affecte de paraître savant. Adj. : *ton pédant.*

PÉDANTERIE n. f. Caractère du pédant.

PÉDANTESQUE adj. Qui sent le pédant : *discours pédantesque.*

PÉDANTESQUEMENT adv. D'une manière pédantesque.

PÉDANTISER v. intr. Faire le pédant.

PÉDANTISME n. m. Ton, caractère, manières de pédant.

PÉDESTRE adj. (lat. *pedestris;* de *pes, pedis*, pied). *Statue pédestre*, qui représente un homme à pied ; *promenade pédestre*, à pied.

PÉDESTREMENT adv. A pied.

PÉDICELLE n. m. Petit pédoncule.

PÉDICELLÉ, E adj. *Bot.* Muni d'un pédicelle.

PÉDICULAIRE adj. (lat. *pediculus*, pou). *Maladie pédiculaire*, dans laquelle il s'engendre des poux sous la peau. N. f. Plante nommée aussi *herbe aux poux.*

PÉDICULE n. m. (lat. *pediculus;* de *pes, pedis*, pied). Sorte de queue propre à certaines parties des plantes, et notamment aux champignons.

PÉDICULÉ, E adj. Qui a un pédicule.

PÉDICURE n. m. (lat. *pes, pedis*. pied ; *curare*, soigner). Celui qui coupe, extirpe les cors, les oignons, les durillons des pieds.

PÉDILUVE n. m. Bain de pieds.

PÉDIMANE adj. et n. Nom donné à certains animaux qui ont le pouce du pied de derrière séparé, comme dans une main.

PÉDONCULAIRE adj. *Bot.* Qui concerne le pédoncule.

PÉDONCULE n. m. Queue d'une fleur ou d'un fruit.

PÉDONCULÉ, E adj. Porté par un pédoncule.

PÉGASE n. m. *Myth.* Cheval ailé, qui, d'un coup de pied, fit jaillir les eaux de l'Hippocrène (V. PART. HIST.) ; constellation de l'hémisphère boréal. *Fig.* et *poét. Monter sur Pégase*, faire des vers ; *son Pégase est rétif*, c'est un mauvais poète.

PEHLVI, E adj. et n. Se dit de la langue parlée en Perse sous les Sassanides ; cette langue elle-même : *le pehlvi, la langue pehlvie.*

PEIGNAGE n. m. Action, manière de peigner les matières textiles ou les étoffes.

PEIGNE n. m. (lat. *pecten*). Instrument de buis, d'écaille ou d'ivoire, taillé en forme de dents, qui sert à retenir les cheveux ou à nettoyer la tête (*) ; instrument à dents de fer longues et acérées dont on se sert pour apprêter la laine, le chanvre, etc.

PEIGNÉ, E n. *Mal peigné*, homme malpropre et mal vêtu.

PEIGNER v. tr. Démêler, arranger les cheveux, la laine, etc., avec le peigne.

PEIGNÉE n. f. Quantité de matière textile que l'ouvrier met à la fois sur son peigne ; action de battre ou de se battre. *Pop.*

PEIGNEUR, EUSE n. Personne dont la profession est de peigner la laine et d'autres matières textiles.

PEIGNIER n. m. Qui fait, qui vend des peignes.

PEIGNOIR n. m. Espèce de manteau de toile qu'on se met sur les épaules quand on se peigne ou qu'on sort du bain ; sorte de robe fort ample que les dames portent le matin.

PEIGNURES n. f. pl. Cheveux qui tombent de la tête quand on se peigne.

PEINDRE v. tr. (lat. *pingere*). Représenter un objet par des lignes, des cou-

leurs : *peindre un homme, un paysage ;* couvrir de couleur : *peindre un mur, une porte. Fig.* Décrire, représenter vivement : *cet auteur peint bien ses personnages.*

PEINE n. f. (lat. *pœna*). Punition, châtiment d'un crime, d'un délit, d'une contravention : *proportionner la peine à la faute;* sentiment du mal en général : *les peines du corps, de l'esprit;* inquiétude : *être en peine;* travail, fatigue : *se donner beaucoup de peine;* difficulté, obstacle : *réussir sans peine;* embarras, misère : *laisser quelqu'un dans la peine.* **Peine capitale,** peine de mort ; *peines éternelles,* souffrances de l'enfer; *homme de peine,* qui fait les ouvrages les plus pénibles d'une maison ; *perdre sa peine,* travailler inutilement; *mourir à la peine,* en travaillant ; *donnez-vous la peine de...,* veuillez. **A peine** loc. adv. Depuis un moment : *à peine était-il parti;* presque pas : *savoir à peine lire.*

PEINÉ, E adj. Chagriné.

PEINER v. tr. Causer du chagrin. V. int. Eprouver du déplaisir, de la fatigue.

PEINTRE n. m. (rad. *peindre*). Qui exerce l'art de peindre : *peintre d'histoire, peintre en décors, en bâtiments. Fig.* Ecrivain qui excelle à représenter ce dont il parle : *Molière est un grand peintre.*

PEINTURAGE n. m. Action de peinturer; ses effets.

PEINTURE n. f. Art de peindre; ouvrage de peinture. *Fig.* Description : *la peinture des mœurs.*

PEINTURER v. tr. Enduire de couleur.

PEINTUREUR n. m. Méchant peintre.

PÉJORATIF, IVE adj. et n. (lat. *pejor,* pire). Se dit des mots qu'une terminaison particulière fait prendre en mauvaise part, comme *bravache, criailler,* etc.

PÉKIN n. m. Etoffe de soie fabriquée en Chine, ou, par imitation, en Europe.

PELADE n. f. Maladie qui fait tomber les poils et les cheveux, nom vulgaire de l'alopécie.

PELAGE n. m. Couleur dominante du poil de certains animaux.

PÉLAGIANISME n. m. Doctrine du moine hérésiarque Pélage.

PÉLAGIEN, IENNE adj. et n. Qui se rapporte à Pélage ou à sa doctrine : *un pélagien, hérésie pélagienne.*

PÉLAGIQUE adj. (gr. *pelagos,* mer). Qui a rapport à la mer. *Géol.* Se dit des terrains formés par la mer.

PELARD adj. m. *Bois pelard,* dont on ôte l'écorce pour faire du tan.

PÉLARGONIUM (*ome*) n. m. Plante de la famille des géraniums.

PÉLASGIEN, IENNE ou **PÉLASGIQUE** adj. Qui se rapporte aux Pélasges.

PELÉ, E n. Personne chauve : *un vieux pelé.*

PÊLE-MÊLE n. m. Mélange confus de personnes ou de choses. Loc. adv. Confusément : *entrer pêle-mêle.*

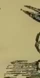
PELER v. tr. (lat. *pilus,* poil, ou *pellis,* peau, suivant le cas). Oter le poil ; ôter la peau d'un fruit, l'écorce d'un arbre. V. int. Se dit du corps de l'homme ou des animaux dont la peau s'enlève : *tout son corps a pelé.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

PÈLERIN, E n. (lat. *peregrinus,* étranger). Qui va en pèlerinage.

PÈLERINAGE n. m. Voyage fait à un lieu par dévotion ; le lieu même.

PÈLERINE n. f. Ajustement de femme en forme de grand collet rabattu.

PÉLICAN n. m. (lat. *pelicanus*). Oiseau aquatique, à bec long et plat (*) ; alambic avec un chapiteau d'où sortent deux becs; instrument de dentiste.



PELISSE n. f. (lat. *pellis,* peau). Ma teau garni de fourrure.

PELLAGRE n. f. Maladie très grave qui se manifeste d'abord par des symptômes à la peau.

PELLE n. f. (lat. *pala*). Instrument de fer ou de bois, large et plat, à manche plus ou moins long, suivant l'usage auquel il est destiné.



PELLÉE, PELLERÉE, PELLETÉE n. f. Contenance d'une pelle.

PELLETERIE n. f. (lat. *pellis,* peau). Art de préparer les peaux pour en faire des fourrures; ces peaux elles-mêmes préparées ; commerce de fourrures.

PELLETIER, IÈRE n. Qui fait et vend des fourrures.

PELLICULE n. f. (lat. *pellicula ;* de *pellis,* peau). Peau très mince.

PELLICULEUX, EUSE adj. Qui a des pellicules.

PELOTAGE n. m. Action de mettre les écheveaux en pelotes.

PELOTE n. f. (lat. *pila,* balle à jouer). Boule formée avec du fil, de la laine, de la soie, roulés sur eux-mêmes ; petit coussinet sur lequel les femmes fichent des aiguilles et des épingles (*).



PELOTER v. tr. Maltraiter de coups ou de paroles : *on l'a peloté d'importance.* **Se peloter** v. pr. Se battre. *Pop.*

PELOTON n. m. Petite boule de coton, de fil, de soie, de laine roulés sur eux-mêmes. *Art mil.* Dans les manœuvres, compagnie d'infanterie ou demi-compagnie de cavalerie.

PELOTONNER v. tr. Mettre en pelote. **Se pelotonner** v. tr. Ramasser ses membres, se mettre en boule.

PELOUSE n. f. Terrain couvert d'une herbe courte, épaisse et douce.

PELU, E adj. Garni de poil.

PELUCHE n. f. Etoffe à longs poils, qui se fabrique comme le velours.

PELUCHÉ, E adj. Velu, en parlant des étoffes et de quelques plantes.

PELUCHER v. int. Se couvrir de poils détachés du tissu : *cette étoffe commence à pelucher.*

PELUCHEUX, EUSE adj. Qui peluche.

PELURE n. f. Peau de certains fruits et notamment de l'oignon.

PELVIEN, IENNE adj. (lat. *pelvis*, bassin). *Anat.* Qui concerne le bassin du corps humain.

PENAILLON n. m. Haillon.

PÉNAL, E adj. (lat. *pœna*, châtiment). ui assujettit à quelque peine : *loi péale.* **Code pénal**, recueil des lois sur la énalité.

ÉNALITÉ n. f. Système des peines s par la loi.

ARD n. m. Vieillard libertin.

ATES n. m. pl. (m. lat.; de *penus*, ur). Dieux domestiques des an- *Fig.* Habitation, demeure : *revoir pénates.* Adj. : *dieux pénates.* — V. ARES.

PENAUD, E adj. Embarrassé, honteux, interdit. *Fam.*

PENCE (*pènn-ce*) n. m. pl. de *penny.* V. ce mot.

PENCHANT, E adj. Qui penche. N. m. Pente : *le penchant d'une montagne. Fig.* Inclination naturelle : *penchant à la colère.*

PENCHEMENT n. m. Etat de ce qui penche.

PENCHER v. tr. (lat. *pendere*, être suspendu). Incliner : *pencher la tête.* V. int. Etre hors de son aplomb : *ce mur penche. Fig.* Etre porté à une chose : *pencher à l'indulgence;* incliner : *pencher vers sa ruine.* **Se pencher** v. pr. S'incliner.

PENDABLE adj. Qui mérite d'être pendu. *Cas pendable*, méchanceté insigne. *Fam.*

PENDAISON n. f. Supplice de celui que l'on pend.

PENDANT, E adj. Qui pend : *oreilles pendantes. Fig. Cause pendante*, non jugée. N. m. Partie du ceinturon, du baudrier, qui supporte l'épée ; objet d'art destiné à figurer avec un autre et à lui correspondre. *Fig.* Semblable : *l'un est le pendant de l'autre.* **Pendants d'oreilles**, pierreries que les femmes attachent à leurs boucles d'oreilles.

PENDANT prép. Durant. **Pendant que** loc. conj. Tandis que.

PENDARD, E n. Vaurien, fripon.

PENDELOQUE n. f. Pierre précieuse en forme de poire, que l'on suspend à des boucles d'oreilles (*); cristaux attachés à un lustre.

PENDENTIF n. m. Portion de voûte sphérique placée entre les grands arcs qui supportent un dôme.

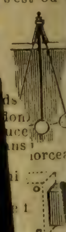
PENDEUR n. m. Celui qui pend.

PENDILLER v. int. Etre suspendu en l'air et agité par le vent. *Fam.*

PENDRE v. tr. (lat. *pendere*, être suspendu). Attacher … en haut : *pendre des raisins* … quelqu'un à la pote… r; attacher *leur.* V. int. Etre s… *dre un vo*… *pendent aux arbres;* … *les fruit*… *vos cheveux pendent.* … trop bas

PENDU n. m. Homm… s'est ou … été pendu.

PENDULE n. m. (lat. … *dulus*, qui pend). Poids s… pendu de manière qu'étai… mis en mouvement il fasse des oscillations régulières (*).



PENDULE n. f. Horloge à poids ou à ressort, à laquelle on joint un pendule pour en régler le mouvement.

PÊNE n. m. Dans une serrure, m… de fer que la clef fait aller et venir en tournant sur elle-même, et qui ferme la porte.

PÉNÉTRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est pénétrable.

PÉNÉTRABLE adj. Qu'on pe… trer, où l'on peut pénétrer.

PÉNÉTRANT, E adj. Qui pén… être, propre et au figuré.

PÉNÉTRATIF, IVE adj. Qui… péné facilement

PÉNÉTRATION n. f. Action … de pé trer ; haut degré d'intelligence… saga de l'esprit.

PÉNÉTRÉ, E adj. Touché, … mu.

PÉNÉTRER v. tr. (lat. *p*… *nitus trare*, entrer profondément). Pe… rcer, ser au travers : *l'huile pénètre l*… *s éto* entrer bien avant : *le coup a p*… *nétr chairs. Fig.* Découvrir : *pénétr*… *cret ;* toucher profondément : … *me pénètre le cœur.* V. int. … *dans une forêt.* — Pour la co… nj., CÉLÉRER.

PÉNIBLE adj. (rad. *peine*… Qu de la peine.

PÉNIBLEMENT adv. Av… c pei

PÉNICHE n. f. (angl. *pin*… *nace*, c Canot léger qui sert d'aux… liaire vaisseau de guerre.

PÉNICILLÉ, E adj. *Bo*… *t.* Qui e forme de pinceau.

PÉNINSULAIRE adj. … Qui a ra à une péninsule ou à ses ha… bitants.

PÉNINSULE n. f. (lat. *p*… *ene*, pres *insula*, île). Presqu'île. *Abs*… *ol.* L'Esp avec le Portugal : *voyage*… *dans la ninsule.*

PÉNITENCE n. f. (lat. … *œnitentia pœnitere*, se repentir). Rép… ntir, re d'avoir offensé Dieu ; un des … sept sa ments ; peine qu'impose le co… nfesseur pénitent ; jeûnes, macération… s que s'impose à soi-même ; punition … impose un enfant pour quelque faute … *mettre pénitence ;* petite peine impos… ée à … tains jeux pour manquement a… x règ aux conventions.

PÉNITENCERIE n. f. Fonction de pénitencier.

PÉNITENCIER n. m. Prêtre commis par l'évêque pour absoudre les cas réservés; maison de détention où l'on s'attache à l'amélioration morale et intellectuelle des détenus. *Pénitencier militaire*, prison où sont renfermés les militaires condamnés à plus d'un an.

PÉNITENT, E adj. Qui fait pénitence: *pécheur pénitent;* voué à la pénitence: *vie pénitente*. N. Qui confesse ses péchés au prêtre; membre de certaines confréries ou l'on pratique des actes de pénitence: *pénitent blanc.* *

PÉNITENTIAIRE adj. *Système, régime pénitentiaire*, moyens pour l'amélioration morale des condamnés.

PÉNITENTIAUX, PÉNITENTIELLES adj. pl. Qui appartiennent à la pénitence: *psaumes pénitentiaux, œuvres pénitentielles.*

PÉNITENTIEL n. m. Rituel de la pénitence.

PENNAGE n. m. Plumage des oiseaux de proie.

PENNE n. f. (lat. *penna*, plume). Nom donné aux plumes longues des ailes et de la queue des oiseaux.

PENNÉ, E adj. *Bot.* Se dit des feuilles et des folioles disposées, de l'un et de l'autre côté d'un pétiole commun, comme les barbes d'une plume.

PENNON n. m. Petit étendard des anciens chevaliers.

PENNY (*pèn-ni*) n. m. Monnaie anglaise, valant à peu près un décime de France. Pl. des *pence* (*pènn-ce*).

PÉNOMBRE n. f. (lat. *pene*, presque; *umbra*, ombre). Demi-jour; lumière faible qu'on observe dans les éclipses avant l'obscurcissement total et avant le retour complet de la lumière. *Peint.* Passage du clair à l'obscur.



PENON n. m. *Mar.* Assemblage de petites plumes qu'on laisse flotter au vent pour en connaître la direction; petite flamme d'étamine qui remplit le même objet (*).

PENSANT, E adj. Qui pense, qui est capable de penser: *faculté pensante de l'homme.*

PENSÉE n. f. Faculté de l'intelligence: *la pensée est l'apanage de l'homme;* acte particulier de l'esprit: *pensée ingénieuse;* esprit: *il me vient dans la pensée que...;* opinion: *dire sa pensée;* rêverie: *s'enfoncer dans ses pensées;* maxime, sentence: *les* Pensées *de Pascal.*



PENSÉE n. f. Fleur à cinq pétales et à couleurs plus ou moins variées (*).

PENSER v. int. (lat. *pensare*, peser). Se former dans l'esprit l'idée, l'image de quelque chose; réfléchir: *il parle sans penser;* se souvenir: *je n'y ai plus pensé;* avoir une chose en vue: *penser à s'établir;* prendre garde: *vous avez des ennemis, pensez à vous;* être sur le point de: *j'ai pensé mourir.* V. tr. Avoir dans l'esprit: *dire ce qu'on pense;* croire, juger: *qu'e npensez-vous?*

PENSER n. m. Pensée: *de doux pensers. Poét.*

PENSEUR n. m. Qui a l'habitude de réfléchir.

PENSIF, IVE adj. Qui est profondément occupé d'une pensée.

PENSION n. f. (lat. *pensio*, payement). Ce que l'on donne pour être logé, nourri; lieu où l'on est logé et nourri; maison d'éducation; les élèves qu'elle renferme: *la pension est en promenade;* revenu annuel accordé aux services, aux talents, etc.

PENSIONNAIRE n. Qui paye pension: *prendre des pensionnaires pour la table;* élève qui est interne dans une maison d'éducation; celui qui reçoit une pension de l'Etat.

PENSIONNAT n. m. Maison d'éducation qui reçoit des internes.

PENSIONNER v. tr. Faire une pension à quelqu'un.

PENSIVEMENT adv. D'une manière pensive.

PENSUM (*pin-some*) n. m. (lat. *pensum*, besogne donnée à quelqu'un). Surcroît de travail imposé à un écolier pour le punir. Pl. des *pensums.*

PENSYLVANIEN, IENNE adj. et n. De la Pensylvanie.

PENTACORDE (*pin*) n. m. (gr. *pente*, cinq). Lyre des anciens, à cinq cordes.

PENTADÉCAGONE (*pin*) n. m. Figure à 15 angles et 15 côtés.

PENTAÈDRE (*pin*) n. m. Solide à cinq faces.

PENTAGONAL, E adj. Qui a rapport au pentagone.



PENTAGONE (*pin*) adj. et n. (gr. *pente*, cinq; *gônia*, angle). Figure géométrique à cinq angles et cinq côtés (*).

PENTAMÈRE adj. Se dit des insectes dont le tarse est divisé en cinq articles.

PENTAMÈTRE (*pin*) n. m. (gr. *pente*, cinq; *metron*, mesure). Vers de cinq pieds, chez les Grecs et les Romains.

PENTAPOLE (*pin*) n. f. (gr. *pente*, cinq; *polis*, ville). Contrée qui comprenait cinq villes principales.

PENTARCHIE (*pin*) n. f. Gouvernement de cinq chefs.

PENTATEUQUE (*pin*) n. m. (gr. *pente*, cinq; *teuchos*, livre). Nom donné aux cinq premiers livres de la Bible. V. PART. HIST.

PENTE n. f. (rad. *pendre*). Inclinaison d'un plan, d'un terrain, d'une surface quelconque; bande qui pend autour d'un ciel de lit. *Fig.* Penchant.

PENTECÔTE n. f. (gr. *pentêkostê*), cinquantième). Fête qui se célèbre cinquante jours après Pâques, en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

PENTÉLIQUE adj. *Marbre pentélique*,

marbre célèbre de l'antiquité, et qui se tirait d'une montagne de ce nom, dans l'Attique.

PENTIÈRE n. f. Autre orthographe de PANTIÈRE.



PENTURE n. f. Bande de fer (*) clouée sur une porte, un volet, pour les soutenir sur le gond.

PÉNULTIÈME n. et adj. (lat. *pene*, presque ; *ultimus*, dernier). L'avant-dernière syllabe d'un mot, d'un vers.

PÉNURIE n. f. (lat. *penuria*). Extrême disette : *pénurie d'argent ;* pauvreté, misère : *vivre dans une grande pénurie.*

PÉPIE [o. n.] n. f. Pellicule qui vient au bout de la langue des oiseaux et qui les empêche de boire.

PÉPIEMENT n. m. Action de pépier.

PÉPIER v. int. Crier, en parlant du moineau et des autres petits oiseaux.

PÉPIN [o. n.] n. m. Semence qui se trouve au centre de certains fruits.

PÉPINIÈRE n. f. (rad. *pépin*). Plant de jeunes arbres destinés à être transplantés; lieu où on les cultive. *Fig.* Etablissement, pays qui fournit des personnes propres à une profession : *la France est une pépinière de bons soldats.*

PÉPINIÉRISTE n. m. Jardinier qui cultive des pépinières. Adj. : *jardinier pépiniériste.*

PÉPITE n. f. (esp. *pepita*, petite masse). Masse d'or natif, d'un volume plus ou moins considérable.

PÉPLUM (*ome*) ou **PÉPLON** n. m. Manteau léger que les femmes grecques portaient sur leur tunique.

PEPSINE n. f. *Chim.* Principe actif du ferment particulier qui existe dans le suc gastrique des animaux.

PERÇAGE n. m. Action de percer.

PERCALE n. f. (persan *parkala*). Toile de coton, d'un tissu très serré.

PERCALINE n. f. Toile de coton, légère et lustrée.

PERÇANT, E adj. Qui perce, qui pénètre : *froid perçant ;* vif : *yeux perçants ;* clair et aigu : *voix perçante. Vue perçante,* qui voit des objets très petits ou très éloignés ; *avoir l'esprit perçant,* beaucoup de pénétration d'esprit.

PERCE (EN) loc. adv. *Mettre du vin, un tonneau en perce,* faire une ouverture au tonneau pour en tirer la liqueur qu'il renferme.

PERCÉ, E adj. *Percé à jour,* complètement deviné; *être bas percé*, n'avoir plus de ressource, plus d'argent. N. m. Syn. de PERCÉE.

PERCE-BOIS n. m. Nom vulgaire de plusieurs insectes qui attaquent le bois.

PERCÉE n. f. ou **PERCÉ** n. m. Ouverture pratiquée dans un bois, une forêt.

PERCE-FEUILLE n. f. Nom vulgaire d'une plante ombellifère.

PERCEMENT n. m. Action de percer : *percement d'un puits artésien, de l'isthme de Suez.*

PERCE-NEIGE n. f. Plante d'hiver, à fleurs blanches. Pl. des *perce-neige.*

PERCE-OREILLE n. m. Insecte dont l'abdomen se termine par deux crochets en forme de tenailles. Pl. des *perce-oreille.*

PERCE-PIERRE n. f. *Bot.* Autre nom de la PASSE-PIERRE. Pl. des *perce-pierre.*

PERCEPTEUR n. m. (lat. *perceptor;* de *percipere*, recevoir). Préposé au recouvrement des impositions.

PERCEPTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est perceptible.

PERCEPTIBLE adj. (lat. *perceptus*, perçu). Qui peut être perçu : *impôt perceptible. Fig.* Qui peut être aperçu : *objet perceptible à la vue.*

PERCEPTIBLEMENT adv. d'une manière perceptible.

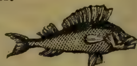
PERCEPTIF, IVE adj. Qui concerne la perception : *faculté perceptive.*

PERCEPTION n. f. Recouvrement des impositions par le percepteur ; emploi de percepteur : *obtenir une perception. Fig.* Action de percevoir, de connaître, d'apercevoir par l'esprit et les sens.

PERCER v. tr. Faire une ouverture de part en part : *percer une planche;* pratiquer : *percer une porte, une rue, une allée;* pénétrer : *la pluie a percé mes habits;* passer à travers : *percer la foule, le soleil perce les nuages;* dissiper : *la lumière perce les ténèbres. Percer du vin,* le mettre en perce. *Fig.* Découvrir : *percer un mystère;* affliger : *ces plaintes me percent le cœur;* remplir : *percer l'air de ses cris.* V. int. Crever : *l'abcès a percé. Fig.* Se manifester : *sa méchanceté perce dans tous ses discours;* se distinguer : *ce jeune homme commence à percer.*

PERCEVABLE adj. Qui peut être perçu.

PERCEVOIR v. tr. (lat. *percipere*). Recevoir des impôts, etc. *Fig.* Recevoir l'impression des objets.



PERCHE n. f. (lat. *perca;* du gr. *perkos*, noirâtre). Poisson d'eau douce (*).

PERCHE n. f. (lat. *pertica*). Brin de bois long de trois à quatre mètres et de grosseur moyenne; ancienne mesure agraire, dont la valeur variait suivant les pays; bois du cerf lorsqu'il a plusieurs andouillers.

PERCHER v. int. ou **Se percher** v. pr. Se poser sur une perche, sur une branche d'arbre, en parlant des oiseaux. *Fig.* Se placer sur un lieu élevé : *où est-il allé se percher? Fam.*

PERCHERON, ONNE adj. et n. Se dit surtout des chevaux du Perche : *c'est un percheron, jument percheronne.*

PERCHEUR, EUSE adj. Se dit des oiseaux qui ont l'habitude de percher.

PERCHLORATE n. m. *Chim.* Sel produit par la combinaison de l'acide perchlorique avec une base.

PERCHLORIQUE adj. Se dit d'une combinaison de la plus grande quantité possible de chlore avec l'oxygène : *acide perchlorique.*

PERCHLORURE n. m. Acide résultant de la combinaison d'un corps simple avec la plus grande quantité possible de chlore.

PERCHOIR n. m. Lieu où perchent les volailles.

PERCLUS, E adj. (lat. *perclusus;* de *percludere*, fermer entièrement). Privé en tout ou en partie du mouvement.

PERÇOIR n. m. Foret pour percer les tonneaux.

PERCUSSION n. f. (lat. *percussio;* de *percutere*, frapper). Coup par lequel un corps en frappe un autre. *Instruments de percussion*, dont on joue en les frappant, comme les cymbales, le tambour, le triangle, etc.

PERCUTANTE adj. f. *Fusée percutante*, qui s'enflamme par le choc et communique le feu à un projectile.

PERCUTER v. tr. (lat. *percutere*). Frapper, donner un coup.

PERDABLE adj. Qui peut se perdre.

PERDANT n. m. Celui qui perd au jeu.

PERDITION n. f. Etat d'une personne hors de la voie du salut.

PERDRE v. tr. (lat. *perdere*). Etre privé d'une chose qu'on possédait : *perdre sa place;* d'un avantage physique ou moral : *perdre un bras, la raison;* être séparé par la mort : *perdre son père;* égarer : *perdre son mouchoir;* avoir le dessous, du désavantage : *perdre un pari, un procès, une bataille;* gâter, endommager : *la pluie a perdu mon chapeau;* cesser d'avoir : *les arbres perdent leurs feuilles en automne. Perdre la vie*, mourir; *perdre haleine*, manquer de respiration. *Fig.* Ruiner : *le jeu le perdra;* corrompre : *les mauvaises sociétés perdent la jeunesse;* déshonorer : *vous allez me perdre;* mal employer : *perdre le temps;* ne pas profiter : *perdre l'occasion;* ne plus voir, ne plus suivre : *perdre la piste, la trace;* se défaire, quitter : *perdre une mauvaise habitude. Perdre la tête*, ne savoir quel parti prendre; *perdre la tramontane*, ne pas garder son sang-froid ; *perdre la carte*, se confondre dans ses idées ; *perdre le fil d'un discours*, manquer de mémoire ; *perdre de vue*, oublier; *perdre pied*, ne plus toucher le fond dans l'eau ; *perdre du terrain*, reculer au lieu d'avancer ; *perdre terre*, perdre la terre de vue, en parlant d'un bâtiment en mer. V. int. Valoir moins : *les grains perdent en vieillissant*, et fig. : *perdre dans l'opinion publique.* **Se perdre** v. pr. S'égarer : *se perdre dans un bois;* disparaître : *se perdre dans la foule;* faire naufrage : *ce bâtiment s'est perdu sur une côte. Fig.* Se débaucher : *votre fils se perd;* cesser d'être en vogue : *cette mode se perd. Je m'y perds*, je n'y conçois rien.

PERDREAU n. m. Perdrix de l'année.

PERDRIGON n. m. Sorte de prune.

PERDRIX n. f. (gr. et lat. *perdix*). Oiseau gallinacé comprenant plusieurs espèces (*). **Œil-de-perdrix**, espèce de cor qui survient entre les doigts du pied. Pl. des *œils-de-perdrix*



PERDU, E adj. *Sentinelle perdue*, très avancée ; *temps perdu*, mal employé ; *peine perdue*, inutile ; *à vos heures perdues*, à vos moments de loisir ; *à corps perdu*, avec impétuosité.

PÈRE n. m. (lat. *pater*). Celui qui a un ou plusieurs enfants ; ancêtres : *nos pères ;* créateur : *Corneille est le père de la tragédie française;* nom qu'on donne à certains religieux, et aux prêtres dans la confession. *Père éternel*, Dieu ; *le saint-père*, le pape ; *les Pères de l'Eglise*, les docteurs dont les écrits font règle en matière de foi ; *les pères conscrits*, les sénateurs romains. *Théât. Père noble*, acteur chargé de l'emploi des pères dans la tragédie et la haute comédie.

PÉRÉGRINATION n. f. (lat. *peregrinus*, voyageur). Voyage fait dans les pays étrangers.

PÉRÉGRINITÉ n. f. Etat de celui qui est étranger dans un pays.

PÉREMPTION n. f. Anéantissement d'une procédure, parce qu'elle n'a point été suivie dans les délais fixés.

PÉREMPTOIRE adj. (lat. *peremptorius*, définitif). Décisif, sans réplique : *réponse péremptoire.*

PÉREMPTOIREMENT adv. D'une manière péremptoire.

PÉRENNITÉ n. f. Caractère de ce qui dure très longtemps.

PERÉQUATION n. f. Répartition égale des charges, des impôts.

PERFECTIBILITÉ n. f. Faculté qu'a l'homme de se perfectionner moralement et physiquement d'âge en âge.

PERFECTIBLE adj. Susceptible d'être perfectionné : *l'homme est un être perfectible.*

PERFECTION n. f. (lat. *perfectio ;* de *perficere*, achever). Qualité de ce qui est parfait dans son genre : *atteindre à la perfection;* qualité excellente de l'âme et du corps : *être doué de toutes sortes de perfections.*

PERFECTIONNEMENT n. m. Action de perfectionner ; effet de cette action.

PERFECTIONNER v. tr. Rendre plus parfait.

PERFIDE adj. (lat. *perfidus*). Déloyal : *ami perfide;* où il y a de la perfidie : *serments perfides.* N. : *c'est un perfide.*

PERFIDEMENT adv. Avec perfidie.

PERFIDIE n. f. Déloyauté, trahison.

PERFOLIÉ, E adj. *Bot.* Se dit des feuilles qui enveloppent tellement la tige, qu'elles en paraissent traversées.

PERFORANT, E adj. Qui est propre à perforer, à percer.

PERFORATEUR, TRICE adj. Qui sert à perforer. N. m. *Chir.* Partie de l'instrument qui perce la pierre.

PERFORATION n. f. Action de perforer.

PERFORER v. tr. (lat. *perforare ;* de *per*, à travers ; *forare*, percer). Percer.

PERFORMANCE n. f. Chacune des exhibitions en public d'un cheval, d'un coureur.

PÉRI (gr. *peri*, autour). Préfixe qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français.

PÉRI n. (persan, *pari*, ailé). Génie ou fée chez les Orientaux.

PÉRIANTHE n. m. (préf. *péri* et gr. *anthos*, fleur). *Bot.* Ensemble des enveloppes florales.

PÉRICARDE n. m. (préf. *péri* et gr. *kardia*, cœur). Espèce de sac membraneux qui enveloppe le cœur.

PÉRICARDIQUE adj. Qui concerne le péricarde.

PÉRICARDITE n. f. Inflammation du péricarde.

PÉRICARPE n. m. (préf. *péri* et gr. *karpos*, fruit). Enveloppe de la graine, des semences.

PÉRICHONDRE (*kondre*) n. m. *Anat.* Membrane qui recouvre les cartilages.

PÉRICLITER v. int. (de *periculum*, péril). Etre en péril; *son honneur périclite.*

PÉRICRÂNE n. m. Membrane qui couvre le crâne.

PÉRIGÉE n. m. (préf. *péri* et gr. *gê*, terre). Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus rapprochée de la terre. — Son opposé est APOGÉE.

PÉRIGOURDIN, E adj. et n. Du Périgord, ou de Périgueux.

PÉRIGUEUX n. m. Pierre noire fort dure, des environs de Périgueux et dont se servent les verriers, les émailleurs, etc.

PÉRIHÉLIE n. m. (préf. *péri* et gr. *hélios*, soleil). Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus rapprochée du soleil. — Son opposé est APHÉLIE.

PÉRIL (*ril*) n. m. Danger, risque.

PÉRILLEUSEMENT adv. Avec péril.

PÉRILLEUX, EUSE adj. Où il y a du péril : *poste périlleux.* **Saut périlleux,** saut difficile et dangereux qu'exécutent les danseurs de corde.

PÉRIMER v. int. Se perdre par prescription ou faute de poursuites faites dans le délai fixé.

PÉRIMÈTRE n. m. (préf. *péri* et gr. *metron*, mesure). Contour, circonférence d'une figure géométrique.

PÉRIODE n. f. (gr. *periodos*, chemin autour). Espace de temps, division : *les grandes périodes de l'histoire. Astr.* Temps qu'une planète met à faire sa révolution : *la période lunaire est d'un peu plus de 27 jours. Méd.* Phase d'une maladie. *Rhét.* Phrase composée de plusieurs membres. N. m. Espace de temps indéterminé : *le dernier période de la vie;* le plus haut point où une chose, une personne puisse arriver : *Cicéron a porté l'éloquence à son plus haut période.*

PÉRIODICITÉ n. f. Etat de ce qui est périodique : *la périodicité des comètes.*

PÉRIODIQUE adj. Qui revient à des temps marqués : *fièvre périodique;* qui paraît à époque fixe : *publication périodique.*

PÉRIODIQUEMENT adv. D'une manière périodique : *les planètes se meuvent périodiquement.*

PÉRIŒCIEN n. m. Nom donné aux habitants de la terre qui, ayant une même latitude, ont une différence de 180° en longitude, en sorte qu'il est midi chez les uns quand il est minuit chez les autres.

PÉRIOSTE n. m. Membrane fibreuse qui couvre les os.

PÉRIOSTOSE n. f. Gonflement du périoste.

PÉRIPATÉTICIEN, IENNE adj. et n. Qui suit la doctrine d'Aristote : *secte péripatéticienne, les péripatéticiens.*

PÉRIPATÉTISME n. m. Philosophie d'Aristote.

PÉRIPÉTIE (*ci*) n. f. (gr. *peripetês*, qui tombe). Changement subit de fortune dans la situation d'un héros de théâtre ou de roman ; dénouement d'un poème épique, d'une pièce de théâtre : *péripétie bien amenée.*

PÉRIPHÉRIE n. f. Contour d'une figure curviligne.

PÉRIPHÉRIQUE adj. Qui appartient à la périphérie.

PÉRIPHRASE n. f. (préf. *péri* et gr. *phrazein*, parler). Circonlocution dont on se sert pour exprimer ce qu'on ne veut pas dire en termes propres, comme : *la messagère du printemps*, pour *l'hirondelle.*

PÉRIPHRASER v. int. Parler par périphrases.

PÉRIPLE n. m. (gr. *periplos*, action de naviguer autour). Nom que les anciens donnaient à un voyage de circumnavigation autour d'une mer, d'un pays.

PÉRIPNEUMONIE n. f. (préf. *péri* et gr. *pneumôn*, poumon). Inflammation du poumon.

PÉRIPTÈRE n. m. *Arch.* Edifice dont le pourtour extérieur est environné de colonnes isolées.

PÉRIR v. int. (lat. *perire;* de *per*, à travers, et *ire*, aller). Prendre fin ; faire naufrage : *le vaisseau a péri sur des récifs;* tomber en ruine, en décadence : *les plus grands empires ont péri. Fig.* Etre excédé : *périr d'ennui.* — Prend toujours l'auxiliaire *avoir.*

PÉRISCIEN n. m. Nom donné aux habitants des contrées polaires, dont l'ombre fait le tour de l'horizon en un seul jour.

PÉRISCOPIQUE adj. (préf. *péri* et gr. *skopeô*, j'examine). Se dit de verres d'optique dont l'une des faces est plane ou concave et l'autre convexe.

PÉRISSABLE adj. Sujet à périr.

PÉRISSOLOGIE n. f. Superfluité de mots, pléonasme vicieux, comme lorsqu'on dit : *il en coûta la* **vie** *et la* **tête** *à Pompée.*

PÉRISTALTIQUE adj. *Méd.* Se dit du mouvement par lequel les intestins se contractent sur eux-mêmes et favorisent la digestion.

PÉRISTYLE n. m. (préf. *péri* et gr. *stulos*, colonne). Suite de colonnes formant galerie autour d'une cour ou d'un bâtiment.

PÉRISYSTOLE n. f. *Méd.* Intervalle de temps entre la systole et la diastole.

PÉRITOINE n. m. (gr. *peritonia*). Membrane séreuse qui tapisse la cavité de l'abdomen.

PÉRITONITE n. f. Inflammation du péritoine.

PERLE n. f. (bas lat. *perula*). Corps dur, brillant, nacré et rond, qui se forme dans l'intérieur de certains coquillages. *Fig.* Ce qu'il y a de mieux dans son genre : *c'est la perle des honnêtes gens. Les perles du matin*, la rosée.

PERLÉ, E adj. *Orge perlé*, entièrement dépouillé de son enveloppe et arrondi par la meule ; *ouvrage perlé*, très bien fait.

PERLER v. tr. Faire dans la perfection.

PERLIER, IÈRE adj. Qui renferme, qui produit des perles : *huîtres perlières.*

PERLIMPINPIN n. m. V. POUDRE.

PERMANENCE n. f. Durée constante : *la permanence des institutions. Se déclarer en permanence*, se dit d'une assemblée qui déclare qu'elle restera en séance jusqu'à ce qu'elle ait délibéré sur un objet important.

PERMANENT, E adj. (lat. *permanens*; de *per*, à travers ; *manere*, rester). Qui reste constamment dans le même état.

PERMÉABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est perméable : *la perméabilité du verre.*

PERMÉABLE adj. (lat. *permeare*, passer au travers). Qui peut être traversé par l'air ou un autre fluide : *l'eau est perméable à la lumière.*

PERMESSE n. m. Fleuve de la Grèce, consacré aux Muses. *Les nymphes du Permesse*, les Muses.

PERMETTRE v. tr. (lat. *permittere* ; de *per*, à travers ; *mittere*, envoyer). Donner liberté, pouvoir de faire, de dire ; accorder : *permettre l'usage du vin ;* tolérer : *il faut permettre ce qu'on ne peut empêcher ;* donner le moyen, le loisir de : *si mes occupations me le permettent.*

PERMIS n. m. Permission écrite : *permis de chasse.*

PERMISSION n. f. Autorisation.

PERMISSIONNER v. tr. Donner une permission.

PERMUTABLE adj. Susceptible de permutation.

PERMUTANT n. m. Celui qui permute.

PERMUTATION n. f. Echange d'un emploi contre un autre ; transposition.

PERMUTER v. tr. et int. (lat. *per*, à travers ; *mutare*, changer). Echanger son emploi, son grade, contre celui d'une autre personne.

PERNICIEUSEMENT adv. D'une manière pernicieuse.

PERNICIEUX, EUSE adj. (préf. *per*, pendant ; lat. *nex*, *necis*, mort violente). Dangereux, nuisible.

PÉRONÉ n. m. Os long et grêle, placé à la partie externe de la jambe.

PÉRONNELLE n. f. Femme sotte et babillarde. *Fam.*

PÉRORAISON n. f. Dernière partie, conclusion d'un discours d'apparat. — Son opposé est EXORDE.

PÉRORER v. int. (lat. *perorare*). Discourir longuement et avec emphase.

PÉROREUR n. m. Qui a l'habitude de pérorer. *Fam.*

PÉROT n. m. Arbre qui a les deux âges de la coupe du bois.

PÉROU n. m. (nom d'une contrée célèbre par ses mines d'or). Grande fortune, grande somme d'argent. *Fig. Ce n'est pas le Pérou*, cela n'a pas une grande valeur.

PEROXYDE n. m. Oxyde qui contient la plus grande quantité possible d'oxygène.

PERPENDICULAIRE adj. et n. f. (lat. *per*, par ; *pendere*, pendre). Qui rencontre à angle droit une ligne, un plan.

PERPENDICULAIREMENT adv. D'une manière perpendiculaire.

PERPENDICULARITÉ n. f. Etat de ce qui est perpendiculaire.

PERPÉTRATION n. f. Accomplissement : *la perpétration d'un crime.*

PERPÉTRER v. tr. (lat. *perpetrare*; de *per*, par ; *patrare*, être l'auteur). Commettre, consommer : *perpétrer un crime.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PERPÉTUATION n. f. Action de perpétuer ; effet de cette action : *la perpétuation des espèces.*

PERPÉTUEL, ELLE adj. (lat. *perpetuus*, qui se fait sans interruption). Continuel, qui ne cesse point : *printemps perpétuel ;* qui dure toute la vie : *bannissement perpétuel ;* qui se renouvelle souvent : *combats perpétuels.*

PERPÉTUELLEMENT adv. Toujours : *les élus seront perpétuellement heureux ;* fréquemment : *être perpétuellement en querelle.*

PERPÉTUER v. tr. Faire durer toujours ou longtemps : *perpétuer une rente, un procès.*

PERPÉTUITÉ n. f. Durée perpétuelle : *la perpétuité de la religion.* **A perpétuité** loc. adv. Pour toujours.

PERPLEXE adj. (lat. *perplexus*). Qui est dans la perplexité ; qui cause de la perplexité : *situation perplexe.*

PERPLEXITÉ n. f. Embarras d'une personne qui ne sait quel parti prendre.

PERQUISITION n. f. (lat. *perquisitio ;* de *perquirere,* chercher à travers). Recherche exacte.

PERQUISITIONNER v. int. Faire des perquisitions.

PERRIN-DANDIN n. m. Juge ignorant, avide et ridicule.

PERRON n. m. Escalier extérieur et découvert.



PERROQUET n. m. Oiseau de l'ordre des grimpeurs, remarquable par la facilité avec laquelle il imite la voix humaine(*). *Fig. Parler comme un perroquet,* sans comprendre ce qu'on dit. *Mar.* Mât, voile, vergue, qui se grée au-dessus d'un mât de hune.

PERRUCHE n. f. Nom vulgaire de la femelle du perroquet ; petit perroquet à longue queue pointue.



PERRUQUE n. f. Coiffure de faux cheveux (*). *Tête à perruque, vieille perruque,* personne qui tient obstinément à d'anciens préjugés. *Fam.*

PERRUQUIER n. m. Celui qui s'occupe de tout ce qui regarde la barbe et les cheveux.

PERRUQUIÈRE n. f. Femme d'un perruquier.

PERS, E adj. Couleur intermédiaire entre le vert et le bleu : *les anciens donnaient aux déesses des yeux pers.*

PERSAN, E adj. et n. De la Perse.

PERSE n. f. Belle toile peinte, qui s'est fabriquée primitivement en Perse.

PERSÉCUTANT, E adj. Qui se rend incommode par ses importunités.

PERSÉCUTÉ, E adj. et n. Personne en butte à une persécution ou à des importunités.

PERSÉCUTER v. tr. (lat. *persequi,* poursuivre). Tourmenter par des mesures tyranniques : *Néron persécuta les chrétiens. Par ext.* Importuner, presser : *ses créanciers le persécutent.*

PERSÉCUTEUR, TRICE n. Qui persécute : *Néron persécuteur des chrétiens. Par ext.* Importun, incommode : *fâcheux persécuteur.*

PERSÉCUTION n. f. Poursuite violente et tyrannique. *Par ext.* Importunités continuelles.

PERSÉE n. m. *Astr.* Constellation de l'hémisphère boréal.

PERSÉVÉRAMMENT adv. Avec persévérance.

PERSÉVÉRANCE n. f. Qualité de celui qui persévère ; fermeté, constance dans la foi, dans la piété.

PERSÉVÉRANT, E adj. Qui persévère.

PERSÉVÉRER v. int. (lat. *perseverare,* avoir de la constance ; de *severus,* sérieux, sévère). Persister, demeurer ferme et constant dans un sentiment, une résolution. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PERSICAIRE n. f. Plante du genre des renouées.

PERSICOT n. m. Espèce de liqueur fabriquée avec des noyaux de pêche.



PERSIENNE n. f. Sorte de jalousie composée de lames fort minces montées sur un châssis qui s'ouvre en dehors comme un contrevent.

PERSIFLAGE n. m. Action, discours du persifleur.

PERSIFLER v. tr. Railler quelqu'un en lui disant, par moquerie, des choses qui lui semblent flatteuses. V. int. Parler avec ironie : *il persifle sans cesse.*

PERSIFLEUR n. m. Qui a l'habitude de persifler.

PERSIL n. m. Plante potagère de la famille des ombellifères.

PERSILLADE n. f. Tranches de bœuf froid assaisonnées de persil.

PERSILLÉ, E adj. Qui est semé à l'intérieur de petites taches verdâtres, comme le fromage de Roquefort.

PERSIQUE adj. *Arch. Ordre persique,* dont l'entablement est porté par des figures de captifs.

PERSISTANCE n. f. Qualité de ce qui est persistant ; action de persister.

PERSISTANT, E adj. Qui reste ferme dans sa résolution ; qui dure, qui continue : *fièvre persistante.*

PERSISTER v. int. (lat. *persistere ;* de *sistere,* rester en place). Demeurer ferme dans sa résolution, dans son opinion.

PERSONNAGE n. m. (lat. *persona,* personne). Personne considérable, illustre : *les grands personnages de l'antiquité ;* rôle que remplit un acteur, une actrice. *Fig.* Rôle que l'on joue dans une société, dans le monde : *faire un triste personnage.*

PERSONNALITÉ n. f. Caractère de ce qui est personnel : *un juge doit dépouiller toute personnalité ;* trait injurieux lancé contre quelqu'un : *se permettre des personnalités ;* défaut d'un homme uniquement occupé de lui : *cet auteur est d'une personnalité ridicule.*

PERSONNE n. f. (lat. *persona*). Homme ou femme. *J'y serai en personne,* moi-même : *payer de sa personne,* s'exposer au péril ; *aimer sa personne,* ses aises ; *les trois personnes divines,* la Trinité. *Gram.* Rôle des mots par rapport à l'acte de la parole.

PERSONNE pron. ind. m. sing. Nul, qui que ce soit : *je n'ai vu personne ;* quelqu'un : *personne osera-t-il nier ?*

PERSONNÉ, E adj. et n. *Bot.* Se dit des fleurs souvent closes par une saillie interne, ce qui leur donne l'apparence d'un mufle.

PERSONNEL, ELLE adj. Qui est pro-

pre et particulier à chaque personne : *qualités personnelles. Fin. Contribution personnelle,* celle que l'on paye individuellement, à raison de sa personne, de son logement, etc. *Gram. Pronom personnel,* qui représente la personne d'une manière toute particulière, comme *moi, toi, lui,* etc. ; *mode personnel,* autre que l'infinitif. N. m. *Le personnel d'un établissement,* tous les employés.

PERSONNELLEMENT adv. En personne : *agir personnellement.*

PERSONNIFICATION n. f. Action de personnifier ; résultat de cette action : *la Mollesse, dans le* Lutrin *de Boileau, est une personnification.*

PERSONNIFIER v. tr. Attribuer à une chose inanimée ou à un être abstrait la figure, les sentiments, le langage d'une personne.

PERSPECTIF, IVE adj. Qui montre un objet en perspective : *dessin perspectif.*

PERSPECTIVE n. f. (lat. *perspicere,* voir à travers). Art de représenter les objets selon les différences que l'éloignement et la position y apportent ; aspect que présentent, par rapport au lieu d'où on les regarde, divers objets vus de loin : *voilà un coteau qui fait une belle, une riante perspective. Fig.* Espérance ou crainte d'une chose probable, quoique éloignée : *avoir la perspective d'une grande fortune.* **En perspective** loc. adv. Dans l'éloignement, dans l'avenir : *il est fort riche, mais ce n'est encore qu'en perspective.*

PERSPICACE adj. (lat. *perspicax ;* de *perspicere,* voir à travers). Qui a de la perspicacité.

PERSPICACITÉ n. f. Pénétration d'esprit.

PERSPICUITÉ n. f. Clarté, netteté, en parlant des idées et du style.

PERSPIRATION n. f. *Méd.* Transpiration insensible.

PERSUADER v. tr. (lat. *persuadere ;* de *suadere,* conseiller). Porter quelqu'un à croire, le décider à faire une chose. **Se persuader** v. pr. Croire, s'imaginer : *nous nous sommes persuadé que...*

PERSUASIF, IVE adj. Qui a le pouvoir, le talent de persuader

PERSUASION n. f. Action de persuader ; ferme croyance.

PERTE n. f. (lat. *perditus,* perdu). Privation d'un bien, d'un avantage : *perte de la vue ;* mort, ruine : *il a juré sa perte ;* dommage : *ce commerçant a éprouvé de grandes pertes ;* insuccès : *perte d'une bataille, d'un procès ;* mauvais emploi : *perte du temps.* Loc. adv. **A perte,** avec perte : *vendre à perte ;* **à perte de vue,** hors de la portée de la vue ; **en pure perte,** inutilement.

PERTINEMMENT adv. D'une manière convenable, avec justesse : *parler pertinemment d'une chose.*

PERTINENCE n. f. *Prat.* Qualité de ce qui est pertinent.

PERTINENT, E adj. (lat. *pertinens,* qui appartient à). *Prat.* Qui est tel qu'il convient.



PERTUIS n. m. (lat. *pertusus,* percé). Passage étroit pratiqué dans un cours d'eau ; détroit.

PERTUISANE n. f. Sorte de hallebarde à fer long, large et tranchant (*).

PERTURBATEUR, TRICE adj. et n. Qui cause du trouble.

PERTURBATION n. f. (lat. *perturbatio ;* de *perturbare,* troubler). Trouble, émotion de l'âme ; bouleversement dans un Etat ; dérangement dans le mouvement des corps célestes, produit par l'action mutuelle de ces astres ; trouble dans les fonctions animales.

PÉRUVIEN, IENNE adj. et n. Du Pérou.



PERVENCHE n. f. (lat. *pervinca*). Plante printanière ; sa fleur.

PERVERS, E adj. (lat. *perversus,* renversé, tordu). Méchant, dépravé. N. : *Dieu châtiera les pervers.*

PERVERSEMENT adv. D'une manière perverse.

PERVERSION n. f. Changement de bien en mal.

PERVERSITÉ n. f. Méchanceté, dépravation.

PERVERTIR v. tr. (lat. *pervertere,* renverser, tordre). Faire changer de bien en mal : *pervertir la jeunesse.* **Se pervertir** v. pr. Se corrompre.

PERVERTISSEMENT n. m. Action de pervertir ; état de ce qui est perverti.

PESAGE n. m. Action de peser.

PESAMMENT adv. D'une manière pesante. *Fig.* Sans grâce : *écrire, s'exprimer pesamment.*

PESANT, E adj. Lourd, qui pèse ; lent : *marche pesante. Fig. Joug pesant,* tyrannique : *esprit, style pesant,* sans légèreté, sans grâce. N. m. : *cet homme vaut son pesant d'or.*

PESANTEUR n. f. Etat de ce qui est pesant : *pesanteur d'un fardeau ;* malaise : *pesanteur d'estomac. Fig.* Défaut de pénétration : *pesanteur d'esprit.* **Pesanteur universelle,** attraction considérée dans les corps planétaires.

PESÉE n. f. Action de peser, ce qu'on a pesé en une fois.

PÈSE-LAIT n. m. Instrument à l'aide duquel on reconnaît la qualité du lait. Pl. des *pèse-lait.*

PÈSE-LIQUEUR n. m. Instrument qui sert à faire connaître la densité relative des liquides. Pl. des *pèse-liqueurs.*

PESER v. tr. (lat. *pensare*). Constater au moyen de poids connus la pesanteur d'un objet. *Fig. Peser mûrement les choses,* les examiner attentivement ; *peser ses paroles,* parler avec circonspection. V. int. Avoir un certain poids : *le platine pèse plus que l'or ;* appuyer fortement ;

peser sur un levier. — Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette.

PESETA n. f. Pièce d'argent espagnole correspondant à notre pièce de 1 fr., mais qui, d'après son titre ne vaut que 0 fr. 93 cent.

PESEUR n. m. Qui pèse.

PESON n. m. Instrument pour peser.

PESSIMISME, n. m, (lat. *pessimus*, très mauvais). Opinion de ceux qui pensent que tout va au plus mal dans le monde. Son opposé est OPTIMISME.

PESSIMISTE n. m. Partisan du pessimisme. Son opposé est OPTIMISTE.

PESTE n. f. (lat. *pestis*). Maladie épidémique qui cause une grande mortalité. *Fig.* Personne, doctrine pernicieuse. Par imprécation : *peste de l'étourdi!* exclamation : *peste! que cela est beau!*

PESTER v. int. Eprouver et manifester de la mauvaise humeur.

PESTIFÈRE adj. Qui communique la peste : *air pestifère.*

PESTIFÉRÉ, E adj. et n. Attaqué de la peste.

PESTILENCE n. f. Peste, corruption de l'air; doctrine pernicieuse, en style biblique.

PESTILENT, E adj. Qui tient de la peste : *fièvre pestilente.*

PESTILENTIEL, ELLE adj. Infecté de peste, contagieux : *maladie pestilentielle.*

PET n. m. Bruit qui sort du fondement. *Pet de nonne*, beignet soufflé.

PÉTALE n. m. (gr. *petalon;* de *petaô*, je déploie, j'ouvre). *Bot.* Chacune des pièces qui composent la corolle.



PÉTARADE n. f. Suite de pets que fait un cheval en ruant.

PÉTARD n. m. Espèce de canon court qu'on attache à une porte, à une muraille; petite pièce d'artifice.

PÉTARDER v. tr. Tâcher de faire sauter avec des pétards.

PÉTARDIER n. m. Celui qui fait des pétards.

PÉTASE n. m. Sorte de coiffure arrondie des anciens : *on représente ordinairement les bergers de l'Arcadie avec un pétase; le pétase ailé de Mercure* (*).



PÉTAUD ou **PETAUD** n. m. *Cour du roi Petaud*, lieu de confusion, où tout le monde fait le maître.

PÉTAUDIÈRE ou **PETAUDIÈRE** n. f. Assemblée confuse; établissement mal dirigé : *cette maison est une vraie pétaudière.*

PÉTÉCHIES (*chî*) n. f. pl. *Méd.* Taches rougeâtres qui se montrent sur la peau dans le cours de certaines maladies.

PET-EN-L'AIR n. m. Espèce de robe de chambre fort courte. Pl. des *pet-en-l'air.*

PÉTER ou **PETER** v. int. Faire un pet. *Fig.* Faire un bruit subit et éclatant : *le bois vert pète dans le feu.*—Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PÉTEUR, EUSE n. Personne qui a l'habitude de péter.

PÉTILLANT, E adj. Qui pétille.

PÉTILLEMENT n. m. Action de pétiller.

PÉTILLER v. int. Eclater avec un petit bruit réitéré. *Fig. Pétiller d'ardeur, d'impatience*, en manifester beaucoup; *pétiller d'esprit*, avoir un esprit vif et brillant; *ses yeux pétillent*, jettent un vif éclat.

PÉTIOLE (*ci*) n. m. *Bot.* Queue de la feuille.

PÉTIOLÉ, E (*ci*) adj. *Bot.* Porté par un pétiole.

PETIT, E adj. De peu de volume, de peu d'étendue, de peu de hauteur : *petit paquet, petit jardin, petite femme. Fig.* De peu d'importance, de peu de valeur : *petit prince, petite affaire;* qui s'humilie par respect ou par crainte : *se faire petit devant les grands;* qui manque de noblesse, de dignité : *ce que vous avez fait là est petit. Le petit monde*, le bas peuple; *petit esprit*, homme à idées étroites. Loc. adv. **En petit,** en raccourci; **petit à petit,** peu à peu.

PETIT n. m. Animal nouvellement né.

PETITE-FILLE n. f. Fille du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul et à l'aïeule. Pl. des *petites-filles.*

PETITEMENT adv. Mesquinement : *vivre petitement;* avec petitesse, bassement : *se venger petitement.*

PETITES-MAISONS n. f. pl. Hôpital de fous.

PETITESSE n. f. Etat de ce qui a peu d'étendue, peu de volume; modicité : *petitesse d'un revenu. Fig.* Faiblesse, bassesse : *petitesse d'esprit, de cœur.*

PETIT-FILS n. m. Fils du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule.

PETIT-GRIS n. m. Fourrure faite de la peau d'un écureuil du Nord. Pl. des *petits-gris.*

PÉTITION n. f. (lat. *petitio;* de *petere*, demander). Demande par écrit adressée à une autorité. **Pétition de principe,** raisonnement vicieux qui consiste à poser en principe ce qui fait l'objet même de la question.

PÉTITIONNAIRE n. Qui présente une pétition.

PÉTITIONNEMENT n. m. Action de pétitionner.

PÉTITIONNER v. int. Adresser une pétition; faire des pétitions.

PETIT-LAIT n. m. Liquide qui se sépare du lait caillé.

PETIT-MAÎTRE n. m. Jeune homme dont les manières sont prétentieuses et ridicules. Pl. des *petits-maîtres.*

PETIT-NEVEU n. m. **PETITE-NIÈCE** n. f. Fils, fille du neveu ou de la

nièce. Pl. des *petits-neveux*, des *petites-nièces*.

PÉTITOIRE n. m. Demande faite en justice pour ressaisir la possession d'un immeuble.

PETON n. m. Diminutif de *pied*.

PÉTRÉ, E adj. N'est guère usité que dans l'expression *Arabie Pétrée*, partie de l'Arabie couverte de pierres, de rochers.

PÉTREL n. m. Oiseau de mer palmipède (*).

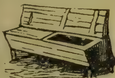
PÉTRI, E adj. Rempli : *pétri d'esprit, d'orgueil*.

PÉTRIFIANT, E adj. Qui a la faculté de pétrifier : *fontaine pétrifiante*.

PÉTRIFICATION n. f. (lat. *petra*, pierre; *facere*, faire). Changement en pierre d'un corps organisé ; la chose pétrifiée : *belle pétrification*. — A la place de la substance dont il était composé, le corps pétrifié offre une matière étrangère et inorganique, représentant fidèlement sa structure. Les molécules du corps organique, détruites par le temps, sont remplacées par des molécules minérales qui prennent la même forme et occupent la même place. On comprend ainsi que la pétrification ait la même structure que le corps primitif.

Les *pétrifications calcaires* ou *artificielles* sont celles que l'on obtient en exposant des végétaux, des animaux, etc., à des sources renfermant une dissolution de carbonate de chaux. Mais ici la pétrification n'est qu'apparente et ne consiste, à proprement parler, que dans l'enveloppe ; le corps n'a pas changé de nature.

PÉTRIFIER v. tr. (v. PÉTRIFICATION). Changer en pierre. *Fig.* Rendre immobile de stupéfaction : *cette nouvelle l'a pétrifié*.



PÉTRIN n. m. (lat. *pistrinum*). Coffre dans lequel on pétrit le pain(*). *Fig. Etre dans le pétrin*, dans l'embarras. *Fam.*

PÉTRIR v. tr. Détremper de la farine avec de l'eau et en faire de la pâte ; presser l'argile avec les mains

PÉTRISSABLE adj Qui peut être pétri.

PÉTRISSAGE n. m. Action de pétrir.

PÉTRISSEUR n. m. Qui pétrit la pâte.

PÉTROLE n. m. Huile minérale, provenant de sources situées en Asie et en Amérique.

PÉTROLEUR, EUSE n. Malfaiteur qui se sert du pétrole pour incendier.

PÉTROSILEX n. m. Toute pierre qui a l'apparence du silex.

PETTO (IN) (m. ital.). Intérieurement, en secret : *se promettre in petto de se venger*.

PÉTULAMMENT adv. Avec pétulance.

PÉTULANCE n. f. Vivacité impétueuse.

PÉTULANT, E adj. (lat. *petulans*). Vif, impétueux, qui a peine à se contenir.



PETUN n. m. Un des vieux noms du tabac.

PÉTUNIA n. m. Sorte de fleur de la famille des solanées (*).

PÉTUNSÉ ou **PÉTUNZÉ** n. m. (m. chinois), Variété de feldspath dont on se sert en Chine pour la fabrication de la porcelaine.

PEU adv. de quantité opposé à *beaucoup*. N. m. Petite quantité : *le peu que je possède, vivre de peu. Homme de peu*, de basse condition. Loc. adv. **Dans peu, sous peu,** bientôt ; **depuis peu,** récemment ; **peu à peu,** lentement, insensiblement ; **à peu près, à peu de chose près,** presque, environ ; **quelque peu,** un peu ; **tant soit peu,** très peu. **Pour peu que** loc. conj. Si peu que.

PEUPLADE n. f. Multitude d'habitants qui passe d'un pays dans un autre ; horde de sauvages.

PEUPLE n. m. (lat. *populus*). Multitude d'hommes formant une nation ; partie la plus nombreuse et la moins notable des habitants d'une ville, d'un pays, etc.

PEUPLEMENT n. m. Action de peupler.

PEUPLER v. tr. Remplir d'habitants un lieu désert ; remplir de poissons : *peupler un étang* ; de lapins : *peupler une garenne*. V. int. Multiplier par la génération : *les rats peuplent beaucoup*.

PEUPLERAIE n. f. Lieu planté de peupliers.

PEUPLIER n. m. (lat. *populus*). Grand arbre qui croît dans les lieux humides.

PEUR n. f. (lat. *pavor* ; de *paveo*, je tremble). Crainte. *Avoir peur*, craindre : *j'ai peur que cela ne vous incommode ; je n'ai pas peur qu'il me trahisse*. **De peur de** loc. prép. ; **de peur que** loc. conj. Dans la crainte de, dans la crainte que : *de peur qu'on ne se méprenne sur mes intentions*.

PEUREUSEMENT adv. D'une manière peureuse.

PEUREUX, EUSE adj. et n. Craintif, qui manque de résolution, d'énergie.

PEUT-ÊTRE loc. adv. qui marque la possibilité : *il viendra peut-être*.



PHAÉTON n. m. Petite calèche à quatre roues, légère et découverte (*).

PHALANGE n. f. Jadis corps d'infanterie macédonienne. *Anat.* Chacun des petits os qui composent les doigts et les orteils.

PHALANGITE n. m. Soldat de la phalange.

PHALANSTÈRE n. m. (rad. *phalange*). Réunion d'individus qui, dans le

système de Fourier, doivent vivre en commun.

PHALANSTÉRIEN, IENNE adj. et n. Membre d'un phalanstère; partisan de la doctrine sociale de Fourier.

PHALÈNE n. f. (gr. *phalaina*). Genre de papillons nocturnes (*).



PHANARIOTES n.m. pl. V. FANARIOTES (*partie historique*).

PHANÉROGAME adj. et n. Se dit des plantes dont les organes sexuels sont apparents.

PHARAON n. m. Espèce de jeu de cartes; nom des anciens rois d'Égypte.

PHARAONIQUE adj. Qui a rapport aux pharaons.

PHARE n. m. (gr. *Pharos*, île située près d'Alexandrie, où Ptolémée Philadelphe fit élever une tour de marbre blanc d'où l'on découvrait les vaisseaux à 100 milles en mer). Tour surmontée d'un fanal, qu'on établit le long des côtes pour éclairer les navigateurs pendant la nuit.



PHARISAÏQUE adj. Qui tient du caractère des pharisiens.

PHARISAÏSME n. m. Caractère des pharisiens. *Fig.* Hypocrisie.

PHARISIEN n. m. Membre d'une secte de Juifs qui affectaient de se distinguer par la sainteté extérieure de leur vie. *Fig.* Celui qui n'a que l'ostentation de la vertu. — Sous un rigorisme apparent, les pharisiens cachaient les mœurs les plus dissolues. Jésus-Christ ayant démasqué leur orgueil et leur hypocrisie, en les comparant à des sépulcres blanchis, ils se liguèrent contre lui avec les princes des prêtres, ameutèrent la populace et le firent condamner au supplice de la croix.

Ce mot se dit figurément des faux dévots, de ceux qui n'ont que le masque de la piété et l'ostentation de la vertu.

PHARMACEUTIQUE adj. Se dit de tout ce qui a rapport à la pharmacie : *préparation pharmaceutique.* N. f. Partie de la médecine qui traite de la composition et de l'emploi des médicaments.

PHARMACIE n. f. (gr. *pharmakon*, remède). Art de préparer les médicaments; lieu où on les prépare, où on les vend. — Une petite pharmacie de famille doit se composer des médicaments suivants :

Alcool camphré, Alun en poudre, Ammoniac ou alcali volatil, Baume du commandeur, Baume opodeldoch, Baume tranquille, Bicarbonate de soude, Bismuth (sous-nitrate de), Eau de fleur d'oranger, Eau de mélisse des Carmes, Eau sédative, Emétique, Ether sulfurique, Extrait de menthe, Extrait de Saturne, Camphre, Cérat, Gomme arabique, Graine et farine de lin, Graine et farine de moutarde, Huile d'olive, Huile d'amandes douces, Ipécacuanha, Laudanum de Sydenham, Manne, Magnésie calcinée, Miel, Orge mondé; Papiers chimiques : Fayard, Lardy, Wlinsi; Papier à vésicatoire, Pierre infernale, Quinquina en poudre et en écorce, Rhubarbe en poudre, Sel de nitre, Sinapismes Rigollot, Sparadrap ou diachylon, Sulfate de quinine, Taffetas d'Angleterre, Teinture d'arnica, Thé.

PHARMACIEN n. m. Celui qui exerce la pharmacie.

PHARMACOPÉE n. f. (gr. *pharmakon*, remède; *poieô*, je fais). Recueil des recettes ou formules d'après lesquelles les médicaments doivent être préparés; art de préparer les médicaments.

PHARMACOPOLE n. m. Vendeur de drogues, surtout en parlant d'un charlatan.

PHARYNGIEN, IENNE adj. Du pharynx.

PHARYNGITE n. f. Inflammation du pharynx.

PHARYNGO-LARYNGITE n. f. Inflammation du pharynx et du larynx.

PHARYNX n. m. (gr. *pharunx*). Gosier, partie supérieure de l'œsophage.

PHASE n. f. Apparence variable sous laquelle une planète se présente successivement à nos regards pendant la durée de sa révolution : *les phases de la lune.* *Fig.* Se dit des changements successifs : *les phases d'une maladie.*

PHÉBÉ n. f. Nom poétique de la lune.

PHÉBUS (*buce*) n. m. Style obscur et ampoulé : *donner dans le phébus.*

PHÉNICIEN, IENNE adj. et n. De la Phénicie.

PHÉNICOPTÈRE n. m. Nom scientifique du genre flamant.

PHÉNIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide produit par la distillation de la houille.

PHÉNIX n. m. Oiseau fabuleux. (V. PART. HIST.). *Fig.* Personne supérieure, unique dans son genre : *le phénix des beaux esprits.*

PHÉNOL n. m. *Chim.* Substance extraite des huiles fournies par la houille et les goudrons.

PHÉNOMÉNAL, E, AUX adj. Qui tient du phénomène.

PHÉNOMÈNE n. m. (gr. *phainomai*, j'apparais). Tout ce qui apparaît d'extraordinaire dans le ciel, dans l'air, comme une comète, une aurore boréale. *Fig.* Ce qui est rare et nouveau : *c'est un phénomène de vous voir;* personne qui se fait remarquer par ses talents, ses actions.

PHILANTHROPE n. m. (gr. *philos*, ami; *anthrôpos*, homme). Celui qui aime les hommes, qui s'occupe d'améliorer leur sort.

PHILANTHROPIE n. f. Amour de l'humanité.

PHILANTHROPIQUE adj. Inspiré

par la philanthropie : *sentiment philanthropique.*

PHILHARMONIQUE adj. (gr. *philos*, ami, et *harmonique*). Qui aime la musique, les concerts ; qui en donne : *société philharmonique.*

PHILHELLÈNE n. m. (gr. *philos*, ami). Ami des Hellènes ou Grecs modernes.

PHILHELLÉNISME n. m. Amour des Grecs modernes, intérêt qu'ils inspirent.

PHILIBEG n. m. Petit jupon que portent les montagnards écossais, et qui descend jusqu'au milieu de la cuisse.

PHILIPPIQUE n. f. Titre des harangues de Démosthène contre Philippe. *Fig.* Discours violent et personnel.

PHILOLOGIE n. f. (gr. *philos*, ami ; *logos*, discours). Science qui envisage principalement les œuvres littéraires et les langues sous le rapport de l'érudition, de la critique des textes et de la grammaire,

PHILOLOGIQUE adj. Qui concerne la philologie : *études philologiques.*

PHILOLOGIQUEMENT adv. Au point de vue de la philologie.

PHILOLOGUE n. m. Littérateur qui s'occupe de philologie et de critique.

PHILOMATHIQUE adj. Ami des sciences : *société philomathique.*

PHILOMÈLE n. f. Nom poétique du rossignol. V. PART. HIST.

PHILOSOPHALE adj. f. *Pierre philosophale*, qui devait opérer la prétendue transmutation des métaux en or. *Fig.* Chose impossible à trouver. V. ALCHIMIE.

PHILOSOPHE n. m. (gr. *philos*, ami ; *sophia*, sagesse). Celui qui étudie la philosophie ou qui la pratique ; sage, qui mène une vie tranquille et retirée : *vivre en philosophe* ; incrédule, esprit fort.

PHILOSOPHER v. int. Traiter des matières de philosophie. Se prend en mauvaise part.

PHILOSOPHIE n. f. Connaissance des choses physiques, morales et intellectuelles, par leurs causes et par leurs effets ; système philosophique particulier à chaque philosophe célèbre : *la philosophie de Platon, d'Aristote ;* système particulier qu'on se fait pour la conduite de la vie ; science considérée sous le rapport des causes et des effets : *la philosophie de l'histoire ;* la branche la plus élevée des études classiques : *faire sa philosophie.* — Ce mot, d'après son étymologie, veut dire *amour de la sagesse*, ou, si l'on veut, *recherche de la vérité.* La philosophie comprend la logique, la métaphysique et la morale, et a pour objet l'âme, Dieu et l'homme. C'est la tendance de l'esprit à rechercher les vérités premières qui a créé la philosophie. Dans une acception toute morale, la philosophie est cette fermeté d'âme qui met l'homme au-dessus des passions, des opinions du vulgaire, et qui lui fait mépriser les honneurs, les richesses, les préjugés.

Ceux qui ont entouré la philosophie du plus grand éclat sont, chez les Grecs : Thalès, Pythagore, Socrate, Platon, Aristote, Epicure, Zénon, etc. ; chez les Romains : Cicéron, Sénèque, Marc-Aurèle ; depuis le moyen âge jusqu'à nous : Abailard, saint Thomas, Bacon, Descartes, Locke. Spinoza, Malebranche, Fénelon Bossuet, Leibniz, Kant, Condillac, Hegel, etc. et de nos jours, en France : Royer-Collard, Jouffroy, Cousin, Aug. Comte, etc.

PHILOSOPHIQUE adj. Qui appartient à la philosophie.

PHILOSOPHIQUEMENT adv. D'une manière philosophique.

PHILOSOPHISME n. m. Fausse philosophie.

PHILOSOPHISTE n. m. Faux philosophe.

PHILOTECHNIQUE adj. Qui a pour objet l'amour, la culture des arts : *société philotechnique.*

PHILTRE n. m. (gr. *philtron ;* de *phileô*, j'aime). Breuvage qu'on supposait propre à inspirer quelque passion.

PHLÉBITE n. f. (gr. *phleps*, veine). *Méd.* Inflammation de la membrane interne des veines.

PHLÉBOGRAPHIE n. f. (gr. *phleps* et *graphein*, écrire). Traité, description des veines.

PHLÉBORRHAGIE n. f. (gr. *phleps* et *rhagein*, faire irruption). Rupture d'une veine, écoulement de sang provenant d'une veine.

PHLÉBORRHEXIE n. f. (gr. *phleps* et *rhêgnumi*, je romps). Rupture d'une veine.

PHLÉBOTOME n. m. Lancette dont on se sert pour l'opération de la saignée.

PHLÉBOTOMIE n. f. Nom scientifique de la saignée.

PHLÉBOTOMISER v. tr. Saigner, tirer du sang.

PHLÉBOTOMISTE n. m. Celui qui pratique la saignée des veines.

PHLÉGHYMÉNITE n. f. (gr. *phlegô*, je brûle ; *humên*, membrane). Inflammation d'une membrane muqueuse.

PHLEGMASIE n. f. Inflammation. — Quelques-uns écrivent FLEGMASIE.

PHLEGMATIQUE adj. V. FLEGMATIQUE.

PHLEGME n. m. V. FLEGME.

PHLEGMON ou **FLEGMON** n. m. *Méd.* Inflammation du tissu cellulaire.

PHLEGMONEUX ou **FLEGMONEUX, EUSE** adj. De la nature du phlegmon.

PHLOGISTIQUE n. m. (gr. *phlogistikos*, qui brûle). Fluide imaginé par les anciens chimistes pour expliquer la combustion.

PHLOGOSE n. f. *Méd.* Inflammation peu intense, accompagnée seulement de rougeur et de chaleur.

PHLOX n. m. *Bot.* Plantes à fleurs variées et disposées en panicule pyramidale.

PHOCÉEN, ENNE adj. et n. De Phocée-

PHOCIDIEN, ENNE adj. et n. De la Phocide.

PHONÉTIQUE adj. (gr. *phônê*, voix). Qui exprime le son. *Écriture phonétique*, qui représente les sons dont les mots se composent, comme notre écriture alphabétique.

PHONÉTIQUEMENT adv. Au point de vue phonétique.

PHONIQUE adj. Qui a rapport aux sons.

PHONOGRAPHE n. m. Appareil qui reçoit les traces produites par les sons de la voix, et qui reproduit ces sons avec une exactitude merveilleuse.

PHONOLITHE n. m. Roche volcanique qui sonne quand on la frappe avec un marteau.

PHONOMÈTRE n. m. Instrument propre à mesurer l'intensité des sons.

PHOQUE n. m. (lat. *phoca*). Mammifère amphibie (*).



PHOSPHATE n. m. (rad. *phosphore*). Sel résultant de la combinaison de l'acide phosphorique avec différentes bases.

PHOSPHATÉ, E adj. *Chim.* Qui contient du phosphate.

PHOSPHITE n. m. Sel formé par l'acide phosphoreux.

PHOSPHORE n. m. (gr. *phôs*, lumière ; *phoros*, qui porte). Corps simple jaunâtre, très inflammable et lumineux dans l'obscurité.

PHOSPHORÉ, E adj. Qui contient du phosphore : *hydrogène phosphoré*.

PHOSPHORESCENCE n. f. Propriété qu'ont certains corps de devenir lumineux dans l'obscurité, sans chaleur sensible et sans combustion, comme le ver luisant, certains bois vermoulus, etc.

PHOSPHORESCENT, E adj. Doué de phosphorescence : *animal phosphorescent*.

PHOSPHOREUX adj. m. *Acide phosphoreux*, formé par la combustion lente du phosphore.

PHOSPHORIQUE adj. *Acide phosphorique*, combinaison de phosphore et d'oxygène.

PHOSPHURE n. m. Corps résultant de la combinaison du phosphore.

PHOTOGRAPHE n. m. Qui s'occupe de photographie.

PHOTOGRAPHIE n. f. (gr. *phôs*, *phôtos*, lumière ; *graphô*, je trace). Art qui consiste à fixer, par la seule action de la lumière, l'image des objets sur une plaque métallique, sur le papier, sur le verre, etc. — Les anciens procédés photographiques étaient : la photographie sur plaque ou *daguerréotypie*, inventée par Daguerre ; la photographie sur papier ou *talbotypie*, inventée par l'Anglais Talbot ; la photographie sur verre ou *niepçotypie*, inventée par Niepce. Mais cet art a été complètement révolutionné par le procédé dit au *gélatino-bromure*. La photographie, devenue instantanée, reproduit les mouvements les plus rapides des êtres. Le savant Lippmann a résolu le problème de la photographie des couleurs.

L'explosion de la foudre produit parfois une sorte de photographie électrique. Ainsi, sur la poitrine d'un homme frappé par la foudre, on a retrouvé l'image d'un arbre situé à quelque distance de s[illegible] corps inanimé ; sur les bras de pays[illegible] foudroyés, on a vu les images des [illegible]es d'un peuplier qui leur ava[illegible] servi d'abri ; sur l'épaule d'un in[illegible] on trou[illegible]va l'empreinte d'un fer [illegible] cheval suspendu à un mur assez él[illegible]é, etc.

PHOTOGRAPHIER v. tr. Obtenir une image par la photographie.

PHOTOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la photographie.

PHOTOGRAPHIQUEMENT adv. A l'aide de la photographie.

PHOTOGRAVURE n. f. Procédé à l'aide duquel on produit des planches gravées propres à tirer par l'impression des épreuves sur papier.

PHOTOMÈTRE n. m. Instrument qui mesure l'intensité de la lumière.

PHOTOSPHÈRE n. f. *Astr.* Atmosphère lumineuse du soleil.

PHRASE n. f. Assemblage de mots présentant un sens complet. *Phrase musicale*, suite régulière de sons.

PHRASÉOLOGIE n. f. Construction de phrase particulière à une langue ou propre à un écrivain ; discours où s'étalent de grands mots vides de sens.

PHRASÉOLOGIQUE adj. Qui concerne la phraséologie.

PHRASER v. int. Faire des phrases. Se prend en mauvaise part.

PHRASEUR ou **PHRASIER** n. m. Faiseur de phrases, en mauvaise part.

PHRÉNIQUE adj. *Anat.* Qui a rapport au diaphragme.

PHRÉNOLOGIE n. f. (gr. *phrên*, esprit ; *logos*, discours). Étude du caractère et des fonctions intellectuelles de l'homme, fondée sur la conformation du crâne. — La phrénologie est une science fondée par Gall, sur ce principe que le cerveau étant le siège des facultés de l'âme, on peut reconnaître les différentes dispositions et inclinations par les protubérances et les dépressions qui se remarquent sur le crâne. « Le crâne étant exactement moulé sur la masse cérébrale, chaque portion de sa surface présente des dimensions plus ou moins grandes, un développement plus ou moins considérable, suivant que la portion correspondante du cerveau est elle-même plus ou moins développée. Or, les individus chez lesquels telle ou telle portion du crâne est largement développée et forme un relief bien prononcé se faisant remarquer, d'après les observations des phrénologistes, par une même faculté, par un même talent, une même vertu ou

un même vice, on a conclu de là que la portion du cerveau qui correspond à cette partie du crâne est le siège de cette faculté, de ce talent, de cette vertu où de ce vice, qu'elle en est l'organe spécial. » On a accusé les doctrines phrénologiques d'être favorables au matérialisme et au fatalisme, en annulant chez l'homme le libre arbitre. « Non, répondent les phrénologistes ; car la masse cérébrale, et partant la structure du cerveau, se modifie elle-même sous l'influence de l'éducation. »

Toutes les théories émises sur la phrénologie ne reposant que sur quelques faits qui semblent, il est vrai, appuyés par l'observation, mais qui ne sont pas encore rigoureusement sanctionnés par la science, il est prudent, du moins jusqu'à nouvel examen, de ne pas admettre comme vérités scientifiques les corollaires qu'on en a déduits.

PHRÉNOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la phrénologie.

PHRÉNOLOGIQUEMENT adv. Au point de vue de la phrénologie.

PHRÉNOLOGISTE ou **PHRÉNOLOGUE** n. m. Qui s'occupe de phrénologie.

PHRYGIEN, IENNE adj. et n. De la Phrygie. *Bonnet phrygien*, sorte de bonnet de laine que portaient les anciens Phrygiens, et qui est devenu l'emblème de l'affranchissement et de la liberté.

PHTIRIASIS n. f. Maladie pédiculaire.

PHTISIE [O. N.]. n. f. Maladie de poitrine.

PHTISIQUE [O. N.]. n. Personne attaquée de la phtisie.

PHYLLITHE n. m. Feuille pétrifiée, ou pierre qui porte des empreintes de feuilles.

PHYLLOXERA n. m. (gr. *phullon*, feuille ; *xeros*, sec). Genre d'insectes très petits, dont une espèce, originaire d'Amérique, s'attaque à la racine et à la tige de la vigne.

PHYSICIEN n. m. Celui qui s'occupe de physique.

PHYSICO-MATHÉMATIQUE adj. Qui a rapport en même temps à la physique et aux mathématiques : *les sciences physico-mathématiques*.

PHYSIOGNOMONIE n. f. (gr. *phusis*, nature ; *gnômôn*, qui connaît). Art de connaître les hommes d'après leur physionomie.

PHYSIOGNOMONIQUE adj. Qui a rapport à la physiognomonie.

PHYSIOGNOMONISTE n. Qui s'occupe de physiognomonie.

PHYSIOLOGIE n. f. (gr. *phusis*, nature ; *logos*, discours). Science qui traite de la vie et des fonctions organiques par lesquelles la vie se manifeste.

PHYSIOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la physiologie.

PHYSIOLOGISTE n. m. Qui est versé dans la physiologie.

PHYSIONOMIE n. f. (gr. *phusis*, nature ; *nomos*, loi). L'air, les traits du visage : *physionomie heureuse*. *Absol.* Certain air de vivacité et d'agrément répandu habituellement sur le visage : *cette femme est belle, mais elle n'a pas de physionomie*. *Fig.* Caractère qui distingue certaines choses des autres choses du même genre : *chaque peuple a sa physionomie*.

PHYSIONOMISTE n. Qui se connaît en physionomie.

PHYSIQUE n. f. (gr. *phusikê* ; de *phusis*, nature). Science qui a pour objet les propriétés des corps et l'action qu'ils exercent les uns sur les autres sans changer de nature ; ouvrage qui traite de cette science. Adj. Naturel, matériel : *le monde physique* ; qui s'appuie sur une observation des sens : *certitude physique*, opposé à *certitude morale*. N. m. Physionomie, extérieur d'une personne : *Avoir un beau physique. Au physique et au moral*, physiquement et moralement.

PHYSIQUEMENT adv. D'une manière physique.

PHYTOGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de phytographie.

PHYTOGRAPHIE n. f. Partie de la botanique qui s'occupe de la description des plantes.

PHYTOLOGIE n. f. Syn. de BOTANIQUE.

PIAFFE n. f. Faste, ostentation.

PIAFFER v. int. Frapper la terre des pieds de devant, en parlant du cheval.

PIAFFEUR n. m. Cheval qui piaffe.

PIAILLER v. int. Criailler. *Fam.*

PIAILLERIE n. f. Criaillerie. *Fam.*

PIAILLEUR, EUSE n. Criard.

PIAN n. m. Maladie cutanée qui affecte surtout les nègres des colonies.

PIANE-PIANE adv. Doucement.

PIANISSIMO adv. *Mus.* Très doucement, très lentement.

PIANISTE n. Qui touche du piano.

PIANO ou **FORTE-PIANO** n. m. (ital. *piano*, doucement). Instrument de musique, à clavier, dont on peut renforcer ou adoucir le son à volonté. Pl. des *pianos*, des *forte-pianos*.

PIANO adv. *Mus.* Doucement.

PIAST ou **PIASTE** n. m. Descendant des anciennes maisons de Pologne.

PIASTRE n. f. (esp. *piastra*), Monnaie d'argent en usage dans divers pays, et dont la valeur varie beaucoup.

PIAULER v. int. Se dit du cri des petits poulets.

PIBROCH n. m. Cornemuse écossaise.

PIC n. m. Instrument de fer courbé, pointu et à long manche, pour casser des cailloux, creuser la terre, etc.



PIC n. m. Oiseau (*) de l'ordre des grimpeurs, qui perce l'écorce des arbres pour y trouver des insectes.

PIC n. m. Terme du jeu de piquet, lorsque le joueur fait soixante.

PIC n. m. Montagne élevée, isolée et

d'un accès difficile : *le pic de Ténériffe*. **A pic** loc. adv. Perpendiculaire.

PICA n. m. Appétit dépravé.

PICADOR n. m. Cavalier espagnol qui attaque le taureau avec la pique.

PICAILLON n. m. Ancienne petite monnaie du Piémont, qui valait un peu moins d'un centime. *Fig. N'avoir pas un picaillon*, être sans le sou.

PICARESQUE adj. (esp. *picaro*, vaurien). Se dit des romans et des pièces de théâtre dont le héros est un vaurien : *le genre picaresque*.

PICHENETTE n. f. Syn. de CHIQUENAUDE.

PICKPOCKET n. m. (m. angl.). Filou qui vole dans les poches : *l'adresse des pickpockets de Londres est prodigieuse*.

PICORÉE n. f. Maraude.

PICORER v. int. Aller en maraude. Se dit aussi des abeilles.

PICOT n. m. Petite pointe qui reste sur le bois qui n'a pas été coupé net.

PICOTEMENT n. m. Impression incommode qui se fait sentir sur la peau.

PICOTER v. tr. Causer des picotements. *Fig.* Lancer souvent des traits malins. **Se picoter** v. pr. S'agacer réciproquement.

PICOTERIE n. f. Paroles dites pour picoter quelqu'un.

PICOTIN n. m. Mesure d'avoine que l'on donne aux chevaux.

PICPOUILLE ou **PICPOULE** n. f. Cépage du midi.

PICRATE n. m. (gr. *pikros*, amer). Sel de l'acide picrique. *Picrate de potasse*, substance détonante.

PICRIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide obtenu par l'action de l'acide nitrique sur l'indigo, l'aloès, etc.

PICTURAL, E adj. (lat. *pictura*, peinture). Qui concerne la peinture : *nous n'avons qu'une idée incomplète de l'art pictural chez les anciens*.



PIE n. f. (lat. *pica*). Oiseau à plumage blanc et noir (*), du genre corbeau. *Fig. Jaser comme une pie*, parler beaucoup ; *fromage à la pie*, blanc, écrémé. Adj. Se dit du poil ou du plumage de deux couleurs, blanc et noir, ou blanc et roux : *cheval pie*. Pl. des *chevaux pie*.

PIE adj. (lat. *pius*). Pieux : *œuvre pie*.

PIÈCE n. f. Portion, fragment : *pièce de bœuf, de terre, de bois ;* certaines choses formant un tout complet : *pièce de drap, de toile ;* petit morceau d'étoffe, de métal, etc., employé pour le raccommodage ; objet considéré séparément : *belle pièce de gibier ;* chacune des parties d'un logement : *appartement composé de six pièces ;* chaque objet faisant partie d'une collection : *combien la pièce?* ouvrage dramatique en vers ou en prose : *pièce en cinq actes ;* au jeu d'échecs, tout ce qui n'est pas pion. *Pièce de vin, d'eau-de-vie*, tonneau de vin, d'eau-de-vie ; *pièce d'eau*, petit étang dans un parc, un jardin, etc. ; *pièce de résistance*, gros morceau de viande qu'on sert dans un repas ; *pièce de canon*, bouche à feu ; *pièce de monnaie*, monnaie quelconque ; *pièces justificatives*, qu'on produit dans une contestation pour établir son droit. *Fig. Emporter la pièce*, railler, médire d'une manière très mordante ; *armé de toutes pièces*, de pied en cap ; *donner la pièce*, un pourboire. **Pièce à pièce** loc. adv. Un objet après l'autre.

PIÉCETTE n. f. Petite pièce de monnaie.

PIED n. m. (lat. *pes, pedis*). Partie du corps jointe à l'extrémité de la jambe ; partie qui sert à soutenir les meubles et certains ustensiles ; partie opposée au chevet : *le pied du lit ;* partie du tronc qui est la plus près de terre ; tout l'arbre, toute la plante : *dix pieds d'arbres, de salade ;* le bas d'une montagne, d'un mur, etc. ; ancienne mesure de longueur d'environ 33 centimètres. *Pied de nez*, geste de mépris ; *au petit pied*, en raccourci ; chaque syllabe d'un vers : *vers de douze pieds. Fig. Lâcher pied*, reculer, s'enfuir ; *être sur pied*, être lévé ; *sécher sur pied*, se consumer d'ennui, de chagrin ; *de pied ferme*, en faisant bonne contenance ; *ne savoir sur quel pied danser*, quel parti prendre ; *mettre pied à terre*, descendre de cheval, de voiture ; *mettre une armée sur pied*, lever une armée ; *acheter du blé sur pied*, avant qu'il soit coupé ; *donner du pied à une échelle*, l'éloigner du mur par en bas ; *peindre quelqu'un en pied*, faire le portrait de sa personne tout entière ; *sur le pied de*, à raison de. **A pied** loc. adv. Pédestrement : *voyager à pied*.

PIED-À-TERRE n. m. Petit logement qu'on n'occupe que rarement et en passant. Pl. des *pied-à-terre*.

PIED BOT n. m. Celui dont le pied est contrefait. Pl. des *pieds bots*.

PIED-D'ALOUETTE n. m. Plante à jolies petites fleurs bleues, blanches ou roses. Pl. des *pieds-d'alouette*.

PIED-DE-BICHE n. m. Instrument de dentiste. Pl. des *pieds-de-biche*.

PIED-DE-CHÈVRE n. m. Levier de fer dont une des extrémités est fendue en pied de chèvre. Pl. des *pieds de-chèvre*.

PIED-DROIT n. m. Partie du jambage d'une porte ou d'une fenêtre. Pl. des *pieds-droits*.



PIÉDESTAL n. m. Base (*) sur laquelle repose une colonne, une statue, etc.

PIED-FORT n. m. Pièce de monnaie plus épaisse que les autres. Pl. des *pieds-forts*.

PIÉDOUCHE n. m. Piédestal de petite dimension, qui sert de support à de petits objets, tels que bustes, vases, etc.

PIED PLAT n. m. Homme méprisable. Pl. des *pieds plats. Fam.*

PIÈGE n. m. (lat. *pedica,* entrave). Machine pour prendre certains animaux (*). *Fig.* Embûche, artifice.



PIE-GRIÈCHE n. f. Sorte de petite pie très criarde. *Fig.* Femme d'un caractère acariâtre et querelleur. Pl. des *pies-grièches.*

PIE-MÈRE n. f. La plus intérieure des trois membranes qui revêtent l'appareil cérébral. Pl. des *pies-mères.*

PIÉMONTAIS, E adj. et n. Du Piémont.

PIERRAILLE n. f. (rad. *pierre*). Amas de petites pierres.

PIERRE n. f. (lat. *petra*). Corps dur et solide qui sert à bâtir; caillou et autre corps solide de la même nature ; amas de gravier qui se forme dans le corps et principalement dans la vessie ; duretés semblables à de petits grains de pierre, qu'on trouve dans quelques fruits. **Pierre à fusil,** silex qui donne des étincelles au choc; **pierres branlantes** ou **pierres levées,** dolmens druidiques ; **pierre précieuse,** diamant, rubis, etc. ; **pierre infernale,** nitrate d'argent dont se servent les chirurgiens pour brûler les chairs ; **pierre philosophale,** pour la prétendue transformation des métaux en or ; **pierre ponce,** roche volcanique poreuse, légère, très dure, dont on se sert pour polir le bois ; **pierre de touche,** pierre noire et très dure, pour essayer l'or et l'argent. *Fig. Le malheur est la pierre de touche de l'amitié,* c'est dans le malheur que l'on connaît ses amis ; *jeter la pierre à quelqu'un,* le blâmer, le condamner.

PIERRÉE n. f. Conduit pour l'eau fait à pierres sèches.

PIERRERIES n. f. pl. Pierres précieuses montées en bijoux.

PIERRETTE n. f. Femme déguisée en compagne de pierrot, en temps de carnaval ; petite pierre.

PIERREUX, EUSE adj. Plein de pierres : *chemin pierreux.*

PIERRIER n. m. Petite pièce d'artillerie qu'on charge à mitraille et à balles, et dont on se sert principalement sur les vaisseaux.

PIERROT n. m. Personnage de la pantomime. V. PART. HIST. ; celui qui prend son costume comme déguisement.

PIÉTÉ n. f. Dévotion, affection et respect pour les choses de la religion ; amour pour ses parents : *piété filiale ;* représentation de la Vierge tenant sur ses genoux le cadavre de Jésus-Christ.

PIÉTER v. int. Tenir le pied à l'endroit marqué, au jeu de boules. Se dit des oiseaux, lorsqu'ils marchent rapidement avant de prendre leur essor. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PIÉTINEMENT n. m. Action de piétiner.

PIÉTINER v. int. Remuer fréquemment et vivement les pieds : *piétiner de colère.* V. tr. Fouler aux pieds.

PIÉTISME n. m. Doctrine des piétistes.

PIÉTISTE n. m. Membre d'une secte chrétienne qui s'attache à la lettre de l'Evangile et qui affecte un zèle outré.

PIÉTON n. m Qui va à pied.

PIÈTRE adj. Chétif, mesquin : *un piètre habit.*

PIÈTREMENT adv. D'une manière piètre : *être vêtu piètrement.*

PIÈTRERIE n. f. Chose piètre, vile.

PIEU n. m. (lat. *palus*). Pièce de bois pointue par un bout.

PIEUSEMENT adv. D'une manière pieuse.

PIEUVRE n. f. (lat. *polypus,* poulpe). Mollusque céphalopode, appelé aussi *poulpe commun.*

PIEUX, EUSE adj. Qui a de la piété : *âme pieuse ;* qui part d'un sentiment religieux : *pensée pieuse.*

PIFFERARO (*fé*) n. m. Petit musicien ambulant italien. Pl. *des piferari.*

PIGEON n. m. (lat. *pipio*). Oiseau domestique (*). *Fig.* Homme qui se laisse duper.



PIGEONNEAU n. m. Jeune pigeon. *Fig.* Jeune homme que l'on dupe.

PIGEONNIER n. m. Habitation préparée pour les pigeons domestiques.

PIGMENT n. m. (lat. *pingere* peindre). Matière colorante sous la peau.

PIGNOCHER v. int. Manger négligemment.

PIGNON n. m. (lat. *pinna,* créneau). Partie supérieure du mur, qui se termine en pointe, dans une maison à deux toits (*). *Avoir pignon sur rue,* avoir une maison à soi. *Fam.*



PIGNON n. m. Petite roue dont les dents engrènent dans celles d'une plus grande.

PIGNON n. m (lat. *pinus,* pin). Amande de la pomme de pin.

PIGNORATIF adj. (lat. *pignus,* gage). Se dit d'un contrat de vente avec faculté de rachat.

PILAIRE adj. (lat. *pilus,* poil). Qui a rapport au poil : *système pilaire.* On dit aussi PILEUX, EUSE.

PILASTRE n. m. (lat. *pila,* pile). Colonne de forme carrée.

PILAU n. m. Riz cuit à l'eau avec du beurre et des morceaux de mouton hachés, mets favori des Orientaux.

PILE n. f. Amas de choses placées les

unes sur les autres : *pile de bois;* massif de maçonnerie qui soutient les arches d'un pont; volée de coups : *donner une pile à quelqu'un;* côté d'une pièce de monnaie où sont les armes du souverain, de la nation, ou la valeur de la pièce : *jouer à pile ou face.*



Pile de Volta ou **voltaïque,** appareil qui sert à développer un courant électrique par le contact de certains métaux (*).

PILER v. tr. Broyer avec le pilon.

PILET n. m. Espèce de canard.

PILEUR n. m. Ouvrier qui pile.

PILIER n. m. Colonne qui soutient un édifice ; poteau qui, dans les écuries, sépare les chevaux. *Fig.* Celui qui fréquente beaucoup un endroit : *pilier de cabaret.*

PILLAGE n. m. Action de piller.

PILLARD, E adj. et n. Qui aime à piller. Plagiaire. Chien hargneux.

PILLER v. tr. (ital. *pigliare*, prendre). Emporter violemment les biens d'une ville, d'une maison, etc.; opérer des détournements frauduleux : *cet intendant pille son maître.* V. int. Plagier les œuvres d'autrui : *cet auteur pille partout.*

PILLERIE n. f. Volerie, extorsion.

PILLEUR n. m. Qui pille.

PILON n. m. (rad. *piler*). Instrument pour piler dans un mortier. *Mettre un ouvrage au pilon*, en détruire l'édition.

PILONNER v. tr. Battre avec le pilon.

PILORI n. m. Poteau où l'on attachait les condamnés que l'on exposait aux regards du public. — Ce supplice, supprimé en 1789, fut remplacé plus tard par l'exposition, abolie elle-même en 1848. Il y avait deux sortes de pilori : l'un consistait en un poteau garni d'un carcan qu'on passait au cou du condamné ; l'autre, en forme d'échelle, avait au sommet une planche percée pour y passer le cou du patient. La machine tournait sur un pivot afin que le condamné fût offert dans tous les sens aux yeux des passants. *Fig. Clouer quelqu'un au* **pilori,** le signaler à l'indignation publique.

PILORIER v. tr. Mettre au pilori : *pilorier un criminel. Fig.* Diffamer.

PILORIS (*riss*) n. m. Rat des Antilles.

PILOSELLE n. f. Plante qui croît dans les lieux arides et montagneux.

PILOT n. m. Pieu de forte dimension.

PILOTAGE n. m. Ouvrage de pilotis.

PILOTAGE n. m. Science du pilote.

PILOTE n. m. Celui qui conduit, qui gouverne un vaisseau. Guide.

PILOTER v. tr. Enfoncer des pilots.

PILOTER v. tr. Conduire un bâtiment. *Fig.* Servir de guide à quelqu'un.

PILOTIN n. m. Apprenti pilote.

PILOTIS n. m. Gros pieux que l'on enfonce en terre pour asseoir les fondements d'un ouvrage construit dans l'eau (*) ou sur un fond peu solide.



PILOU n. m. Tissu de coton pelucheux et très inflammable.

PILULAIRE adj. Qui est en forme de pilule. N. m. Instrument pour donner des pilules aux animaux.

PILULE n. f. Médicament en forme de petite boule. *Fig.* Chose ennuyeuse. *Fam.*

PILUM (*pi-lomm*) n. m. Chez les Romains, arme de jet forte et lourde.

PIMBÊCHE n. f. Femme impertinente et précieuse. *Fam.*

PIMENT n. m. Plante dont le fruit très piquant est employé comme épice.

PIMPANT, E adj. Elégant, recherché dans sa mise. *Fam.*

PIMPESOUÉE n. f. Femme prétentieuse et ridicule. *Vieux.*

PIMPRENELLE n. f. Herbe d'un goût aromatique que l'on mêle avec la salade.

PIN n. m. Grand arbre conifère toujours vert dont on tire la résine.

PINACLE n. m. (lat. *pinaculum*, faîte). Partie la plus élevée d'un édifice (*). *Fig. Etre sur le pinacle,* dans une haute position ou en grande faveur.



PINACOTHÈQUE n. f. (gr. *pinax*, tableau ; *thêkê*, boîte). Nom sous lequel, surtout en Allemagne, on désigne les musées : *les pinacothèques de Dresde et de Munich renferment des chefs-d'œuvre.*

PINASSE ou **PINACE** n. f. (lat. *pinus*, sapin). Bâtiment de charge, à voiles et à rames ; petit vaisseau long et léger.

PINASTRE n. m. Sorte de pin sauvage.

PINÇAGE n. m. Action de raccourcir les sarments de la vigne ou les pousses des arbres en les pinçant ou en les cassant.

PINÇARD n. m. Cheval qui s'appuie sur la pince en marchant.

PINCE n. f. Barre de fer aplatie par un bout, qui sert de levier ; extrémité antérieure du pied des animaux ongulés ; devant d'un fer de cheval; sorte de tenaille (*) ; instrument de chirurgie ; pli qu'on fait à l'étoffe et qui se termine en pointe ; action de pincer. N. f. pl. Grosses pattes avec lesquelles pincent les écrevisses, les homards; les dents de devant des herbivores.



PINCÉ, E adj. Maniéré, froid, sec : *air pincé. Lèvres pincées*, minces et serrées l'une contre l'autre.

PINCEAU n. m. Instrument dont on se sert pour étendre les couleurs (*). *Fig.* Manière de peindre : *pinceau hardi.*



PINCÉE n. f. Ce qu'on peut prendre avec deux ou trois doigts : *une pincée de tabac.*

PINCELIER n. m. Vase où les peintres prennent l'huile et nettoient les pinceaux.

PINCE-MAILLE n. m. Homme qui fait paraître son avarice jusque dans les plus petites choses. Pl. des *pince-maille.*

PINCEMENT n. m. Action de pincer les bourgeons ou l'extrémité des branches.

PINCE-NEZ n. m. Sorte de lunettes. Pl. des *pince-nez*.

PINCER v. tr. Presser, serrer entre les doigts. V. int. Faire vibrer les cordes d'un instrument en les tirant avec les doigts : *pincer de la harpe. Fig. Se faire pincer*, se faire prendre; *le froid commence à pincer*, à se faire sentir.

PINCE-SANS-RIRE n. m. Homme malin et sournois. Pl. des *pince-sans-rire*.

PINCETTES n. f. pl. (rad. *pince*). Ustensile à deux branches, pour arranger le feu.

PINCHINA n. m. Gros drap de laine.

PINÇON n. m. Marque qui reste sur la peau lorsqu'elle a été pincée.

PINDARIQUE adj. Qui est à la manière de Pindare : *ode pindarique*.

PINDARISER v. int. Affecter un style ampoulé et recherché.

PINDARISEUR n. m. Celui qui pindarise.

PINDARISME n. m. Style, tour imité du poète Pindare.

PINDE n. m. Montagne consacrée à Apollon et aux Muses. *Les nourrissons du Pinde*, les poètes. V. à la partie historique.

PINÉAL, E adj. (lat. *pinea*, pomme de pin). *Glande pinéale*, petit corps ovale qui se trouve au devant du cerveau.

PINEAU n. m. Petit raisin de Bourgogne, qui donne d'excellent vin.

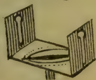


PINGOUIN ou **PINGUIN** n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes à ailes très courtes, qui habite les rivages de la mer (*).

PINGRE n. m. Homme très avare.

PINNÉE adj. f. Se dit d'une feuille composée de folioles rangées des deux côtés du pétiole.

PINNE MARINE n. f. Sorte de grand coquillage.



PINNULE n. f. Petite plaque de cuivre élevée perpendiculairement à chaque extrémité d'une alidade et percée d'une fente, pour laisser passer les rayons visuels (*).

PINQUE n. f. Bâtiment de charge, qui est rond à l'arrière.

PINSON n. m. Petit oiseau chanteur, de l'ordre des passereaux.



PINTADE n. f. (esp. *pintado*, bigarré). Gallinacé qui tient le milieu entre le dindon et le faisan (*).

PINTE n. f. Ancienne mesure de capacité pour les liquides.

PINTER v. int. Boire beaucoup de vin. *Pop.*

PIOCHAGE n. m. Travail exécuté avec la pioche.

PIOCHE n. f. (rad. *pic*). Outil de fer, à manche de bois, pour remuer la terre.

PIOCHER v. tr. Remuer la terre avec une pioche. V. int. *Fig.* Travailler avec ardeur et assiduité.

PIOCHEUR n. m. Celui qui manie la pioche. *Fig.* En termes d'écolier, celui qui travaille beaucoup.



PION n. m. (lat. *pedo*, fantassin). Pièce du jeu de dames et des échecs (*) ; nom donné par dénigrement aux maîtres d'étude.

PIONNER v. int. Jouer de manière à prendre souvent un pion en en perdant un soi-même.

PIONNIER n. m. Travailleur qui, à l'armée, aplanit les chemins; défricheur de contrées incultes : *les pionniers américains*.

PIOT n. m. Vin : *aimer le piot. Fam.*

PIPE n. f. Grande futaille contenant environ 400 litres; petit tuyau ordinairement de terre cuite, terminé par un godet, pour fumer du tabac.

PIPEAU n. m. Chalumeau, flûte champêtre. Pl. Petite branche qu'on enduit de glu pour prendre des oiseaux.

PIPÉE n. f. Sorte de chasse dans laquelle on imite le cri de la chouette ou d'autres cris, pour attirer les oiseaux dans les pièges qu'on leur a tendus.

PIPER v. tr. Contrefaire le cri de la chouette et des oiseaux pour les attirer et les prendre. *Fig. Piper des dés*, les préparer afin de tromper au jeu.

PIPERIE n. f. Tromperie au jeu.

PIPETTE n. f. (rad. *pipe*). Tube à transvaser les liquides.

PIPEUR n. m. Trompeur au jeu.

PIQUANT, E adj. Qui pique ; qui fait une impression vive sur l'organe du goût : *sauce piquante;* vif : *froid piquant. Fig.* Offensant : *mot piquant;* fin, spirituel : *conversation piquante;* plein d'agrément : *beauté piquante.* N. m. Se dit des pointes qui viennent à certaines plantes. *Fig.* Ce qu'il y a de curieux, d'intéressant : *le piquant de l'aventure.*



PIQUE n. f. Arme de main, composée d'une hampe que termine un fer aigu (*); brouillerie : *il y a de la pique entre eux.* N. m. Une des couleurs du jeu de cartes.

PIQUÉ n. m. Etoffe de coton formée de deux tissus appliqués l'un sur l'autre et unis par des points rangés ordinairement en losange.

PIQUE-ASSIETTE n. m. Parasite. Pl. des *pique-assiette.*

PIQUE-NIQUE n. m. Repas, partie de plaisir où chacun paye son écot. Pl. des *pique-niques.*

PIQUER v. tr. Percer légèrement avec quelque chose de pointu ; faire sur plusieurs étoffes mises l'une sur l'autre des points qui les traversent et qui les unissent; *piquer un collet d'habit*, y faire des

points et arrière-points symétriques pour les orner; larder de la viande; mordre, en parlant des serpents et de quelques insectes; affecter le goût d'une manière désagréable : *ce vin pique la langue.* V. int. *Piquer des deux*, donner vivement de l'éperon à un cheval. *Fig.* Irriter, offenser : *la moindre chose le pique;* exciter : *piquer la curiosité.* **Se piquer** v. pr. Se fâcher : *il se pique d'un rien;* se vanter : *il se pique d'esprit. Se piquer d'honneur*, faire plus d'efforts que de coutume.

PIQUET n. m. (rad. *pique*). Petit pieu fiché en terre pour retenir les cordages d'une tente; perches ou jalons fichés en terre, de distance en distance, pour prendre un alignement; punition infligée aux écoliers, qui consiste à se tenir debout et immobile à une place marquée, pendant les récréations : *faire une heure de piquet;* petit nombre de soldats prêts à marcher au premier ordre.

PIQUET n. m. Jeu de cartes.

PIQUETTE n. f. (rad. *piquer*). Boisson que l'on obtient en jetant de l'eau sur du marc de raisin. *Par ext.* Mauvais vin.

PIQUEUR n. m. Dont la fonction est de suivre et de diriger une meute de chiens; domestique à cheval, qui précède la voiture d'un souverain, d'un prince; employé des ponts et chaussées, qui surveille les travaux des ouvriers. *Fig. Piqueur d'assiette*, parasite.

PIQUEUR, EUSE n. Celui ou celle qui pique des chaussures : *piqueuse de bottines.*

PIQUIER n. m. Autrefois, soldat armé d'une pique.

PIQÛRE n. f. Petite blessure faite avec un instrument aigu ou par certains insectes; points et arrière-points faits symétriquement sur une étoffe.

PIRATE n. m. (gr. *perao*, traverser la mer). Celui qui, sans commission d'aucune puissance, court les mers pour voler, piller; corsaire des nations barbaresques.

PIRATER v. int. Faire le métier de pirate.

PIRATERIE n. f. Métier de pirate.

PIRE adj. Plus mauvais, plus nuisible. N. m. Ce qui est le plus mauvais. — N'employez jamais *pire* comme adverbe, ne dites pas : *tant pire, le malade va pire que jamais;* mais dites : *tant pis, le malade va pis.*

PIRIFORME adj. (lat. *pirum*, poire; *forma*, forme). Qui affecte la forme d'une poire.

PIROGUE n. f. Barque longue et plate des sauvages, faite d'un tronc d'arbre creusé ou d'écorces cousues.

PIROUETTE n. f. Tour entier qu'on fait sur la pointe d'un seul pied, et sans changer de place.

PIROUETTER v. int. Faire une ou plusieurs pirouettes.

PIS n. m. Mamelle de la vache, de la brebis, de la chèvre, etc.

PIS adv. Plus mal : *il va pis.* Loc. adv. **Au pis aller**, en supposant les choses au plus mal; **de mal en pis**, de mal en plus mal. Il a quelquefois le sens de PIRE.

PISAN, E adj. et n. De Pise.

PISCICULTEUR n. m. Celui qui s'occupe de pisciculture.

PISCICULTURE n. f. (lat. *piscis*, poisson; *cultor*, qui cultive). Art d'élever et de multiplier les poissons.

PISCIFORME adj. En forme de poisson.

PISCINE n. f. (lat. *piscis*, poisson). Réservoir qui était près du parvis du temple à Jérusalem; vivier où les anciens nourrissaient du poisson; lieu dans les sacristies où l'on jette l'eau qui a servi à nettoyer les vases sacrés et les linges d'autel.

PISÉ n. m. (lat. *pinsere*, fouler). Maçonnerie de terre comprimée.

PISSAT n. m. Urine : *du pissat de cheval.*

PISSEMENT n. m. Action de pisser : *pissement de sang.*

PISSENLIT n. m. Enfant qui pisse au lit.

PISSENLIT n. m. Plante de la famille des composées; se mange en salade.

PISSER v. tr. et int. Uriner.

PISSEUR, EUSE n. Qui pisse souvent.

PISSOIR n. m. Lieu pour aller pisser.

PISSOTER v. int. Uriner fréquemment et peu à la fois.

PISSOTIÈRE n. f. Petit jet d'eau, fontaine qui jette peu d'eau; syn. de PISSOIR.

PISTACHE n. f. Petite noix qui contient une amande verte d'une saveur agréable.

PISTACHIER n. m. Arbre qui produit les pistaches.

PISTE n. f. Trace des animaux. *Fig. Etre à la piste de quelqu'un*, à sa recherche; *le suivre à la piste*, être sur ses traces. *Man.* Lignes que le cheval qu'on exerce trace sur le chemin.

PISTEUR n. m. (rad. *piste*). Employé d'hôtel chargé de faire les commissions des voyageurs.



PISTIL (*ti-le*) n. m. (lat. *pistillus*, pilon). Organe femelle des végétaux (*).

PISTOLE n. f. Monnaie d'or étrangère; en France, somme de dix francs; partie d'une prison où certains détenus habitent et se font servir à leurs frais.

PISTOLET n. m. Arme à feu de petite dimension, qui se tire d'une seule main.



PISTON n. m. (lat. *pinsere*, fouler). Cylindre mobile qui entre à frottement dans le corps d'une pompe pour élever l'eau en raréfiant ou comprimant l'air (*), partie mobile qui est dans le cylindre d'une machine à vapeur.

PITANCE n. f. Portion qu'on donne

à chaque repas dans les communautés.

PITANCIER n. m. Pourvoyeur d'une communauté, celui qui est chargé de distribuer la pitance.

PITCHPIN n. m. Arbre résineux de l'Amérique du Nord, dont le bois jaune et rougeâtre est employé en ébénisterie.

PITE n. f. (lat. *picta*, monnaie frappée à Poitiers). Petite monnaie qui valait le quart d'un denier.

PITE n. f. Espèce d'aloès dont on fait du fil.

PITEUSEMENT adv. De manière à exciter la pitié.

PITEUX, EUSE adj. Digne de pitié. *Faire piteuse mine*, une mine triste, rechignée.

PITIÉ n. f. Sentiment de compassion pour les souffrances d'autrui. *Raisonner à faire pitié*, très mal.



PITON n. m. Clou à vis, dont la tête est en forme d'anneau (*); pointe d'une montagne élevée.

PITOYABLE adj. Qui excite la pitié : *état pitoyable ;* méprisable, mauvais : *raisonnement pitoyable.*

PITOYABLEMENT adv. D'une manière pitoyable.

PITRE n. m. Paillasse, bouffon.

PITTORESQUE adj. (lat. *pictor*, peintre). D'un aspect sauvage et agréable à la fois : *site pittoresque ;* piquant, original : *le style de Saint-Simon est pittoresque.*

PITTORESQUEMENT adv. D'une manière pittoresque.

PITUITAIRE adj. Qui a rapport à la pituite : *la membrane pituitaire est le siège de l'odorat.*

PITUITE n. f. Humeur blanche et visqueuse rejetée le plus ordinairement par l'expectoration.

PITUITEUX, EUSE adj. Qui abonde en pituite : *tempérament pituiteux.*

PIVERT n. m. (rad. *pic*, oiseau, et *vert*). Oiseau à plumage jaune et vert, du genre des pics.

PIVOINE n. m. Nom vulgaire du bouvreuil.

PIVOINE n. f. Plante à belles fleurs blanches, rouges ou panachées, que l'on cultive dans les jardins.



PIVOT n. m. Pièce arrondie sur laquelle tourne un corps solide (*). *Fig.* Agent principal : *être le pivot d'une entreprise;* racine qui s'enfonce verticalement en terre.

PIVOTANT, E adj. *Plante, racine pivotante*, qui s'enfonce perpendiculairement en terre, comme la carotte, le salsifis, etc.

PIVOTER v. int. Tourner comme sur un pivot. Se dit des arbres, des plantes dont la racine s'enfonce perpendiculairement en terre : *le chêne pivote.*

PIZZICATO n. m. Passage de musique exécuté en pinçant les cordes du violon ou de la contrebasse.

PLACAGE n. m. (rad. *plaquer*). Ouvrage de menuiserie ou d'ébénisterie, fait de bois scié en feuilles minces, qu'on applique ensuite sur d'autre bois de moindre prix : *armoire de placage.*

PLACARD n. m. Sorte d'armoire pratiquée dans un mur ; avis écrit ou imprimé, qu'on affiche sur la voie publique. *Par ext.* Tout écrit injurieux ou séditieux, qu'on rend public en l'affichant au coin des rues. *Impr.* Epreuve dans laquelle la composition n'est pas encore mise en pages, pour faciliter les corrections et les remaniements.

PLACARDER v. tr. Afficher un imprimé sur les murs.

PLACE n. f. (lat. *platea*, place publique). Espace qu'occupe ou peut occuper une personne, une chose ; dignité, charge, emploi : *perdre sa place ;* rang qu'obtient un écolier pour sa composition ; rang qu'une personne ou une chose doit occuper : *cet homme, ce mot n'est pas à sa place;* lieu public découvert et environné de bâtiments. *Place forte*, ville de guerre ; *place d'armes*, lieu où l'on range les troupes en bataille. *Com.* Se dit de tous les négociants, de tous les banquiers d'une ville : *la place de Paris. Faire la place*, aller de maison en maison offrir des marchandises.

PLACEMENT n. m. Action de placer de l'argent, des marchandises. **Bureau de placement,** où l'on procure des places aux domestiques, etc.

PLACENTA (*cin*) n. m. (gr. *plakous*, gâteau). Masse charnue qui attache le fœtus ; partie qui attache la graine.

PLACENTAIRE adj. Qui a rapport au placenta.

PLACER v. tr. (rad. *place*). Etablir, mettre dans un lieu ; procurer un emploi : *placer un domestique ;* vendre : *placer des marchandises. Placer de l'argent*, mettre à intérêt.

PLACER (*cèr*) n. m. (esp. *placel*, banc de sable). Terrain d'alluvion ; lit des cours d'eau d'où l'on extrait l'or.

PLACET n. m. (lat. *placere*, plaire). Demande par écrit pour obtenir justice, grâce ou faveur. Pl. des *placets.*

PLACEUR, EUSE n. Qui procure des emplois aux domestiques, etc.

PLACIDE adj. Calme, paisible.

PLACIDEMENT adv. Avec placidité.

PLACIDITÉ n. f. Nature calme.

PLACIER n. m. Courtier, celui qui opère le placement des marchandises.

PLACUNE n. f. (gr. *plax*, plaque). Genre de mollusques acéphales.

PLAFOND n. m. (de *plat* et de *fond*). Surface ordinairement plate, garnie de plâtre ou de menuiserie, qui forme la partie supérieure d'un appartement.

PLAFONNAGE n. m. Action de plafonner ; travail de celui qui plafonne.

PLAFONNER v. tr. Garnir un plancher de plâtre, de papier, etc.

PLAFONNEUR n. m. Qui fait les plafonds.

PLAGE n. f. (lat. *plaga*, côte). Rivage plat et découvert qui se termine en pente douce.

PLAGIAIRE n. m. Auteur qui donne comme sien ce qu'il a pillé chez autrui.

PLAGIAT n. m. (lat. *plagium*, vente d'esclaves appartenant à un autre). Action du plagiaire.

PLAGIER v. tr. Commettre un plagiat.

PLAID n. m. (lat. *placitum*, assemblée publique). Débat, plaidoyer; audience : *tenir les plaids. Vieux.*

PLAID n. m. Manteau écossais.

PLAIDABLE adj. Qu'on peut plaider : *ce procès n'est pas plaidable.*

PLAIDANT, E adj. Qui plaide : *les parties plaidantes.*

PLAIDER v. int. Contester en justice; défendre sa cause ou celle d'une partie devant les juges : *l'avocat a bien plaidé.* V. tr. Même sens : *plaider une cause;* soutenir : *plaider le faux.*

PLAIDEUR, EUSE n. Qui plaide; qui aime les procès.

PLAIDOIRIE n. f. Action de plaider.

PLAIDOYER n. m. Discours prononcé à l'audience par un avocat, pour défendre une cause.

PLAIE n. f. (gr. *plêgê*, coup). Solution de continuité dans les parties molles du corps. *Fig.* Peine, affliction : *plaie du cœur;* fléau : *les dix plaies d'Egypte.*

PLAIGNANT, E n. Qui se plaint en justice. Adj. : *la partie plaignante.*

PLAIN, E adj. (lat. *planus*, égal). Uni, plat : *bataille en plaine campagne.* **De plain-pied** loc. adv. Sans monter ni descendre.

PLAIN-CHANT n. m. Chant ordinaire de l'Eglise. Pl. des *plains-chants*.

PLAINDRE v. tr. (lat. *plangere*, frapper). Témoigner de la compassion : *plaindre les malheureux;* donner à regret : *plaindre sa peine.* **Se plaindre** v. pr. Se lamenter; témoigner du mécontentement contre quelqu'un; former une plainte en justice.

PLAINE n. f. (rad. *plain*). Certaine étendue de pays plat. *Poét. La plaine liquide*, la mer; *les plaines du ciel*, l'espace.

PLAINTE n. f. Gémissement, lamentation; mécontentement que l'on exprime; déclaration faite en justice du sujet que l'on a de se plaindre.

PLAINTIF, IVE adj. Qui a l'accent de la plainte : *ton plaintif.*

PLAINTIVEMENT adv. D'une voix plaintive.

PLAIRE v. int. Etre agréable, flatter l'esprit ou les sens. V. impers. *S'il plaît à Dieu*, si Dieu le permet. **Se plaire** v. pr. S'aimer réciproquement; prendre plaisir à : *ils se sont plu à me tourmenter;* se trouver bien : *se plaire à la campagne. Fig.* En parlant des végétaux : *la vigne se plaît sur les coteaux;* en parlant des animaux : *le gibier se plaît dans les bois.*

PLAISAMMENT adv. D'une manière plaisante, agréable : *raconter plaisamment;* ridiculement : *être plaisamment coiffé.*

PLAISANCE n. f. *Maison de plaisance*, destinée à l'agrément.

PLAISANT, E adj. Qui divertit, qui fait rire : *faire un conte plaisant.* N. m. Celui qui cherche à faire rire : *faire le plaisant;* le côté curieux, piquant : *le plaisant d'une aventure.*

PLAISANTER v. int. Dire ou faire quelque chose pour amuser; *aimer à plaisanter.* V. tr. Railler : *plaisanter quelqu'un. Fig. Vous plaisantez,* vous ne parlez pas sérieusement.

PLAISANTERIE n. f. Chose dite ou faite pour amuser : dérision injurieuse : *cela dégénère en plaisanterie.*

PLAISANTIN n. m. Celui qui aime à faire le plaisant.

PLAISIR n. m. Joie, contentement : *les plaisirs de l'âme, des sens;* divertissement: *le plaisir de la chasse;* volonté, consentement : *si c'est votre bon plaisir.* Pl. Divertissements : *renoncer aux plaisirs.*

PLAISIR n. m. Pâtisserie légère roulée en cornet, syn. d'OUBLIE.

PLAMÉE n. f. Chaux dont le tanneur s'est servi pour enlever le poil des cuirs.

PLAN, E adj. Plat et uni : *surface plane. Angle plan*, formé par deux plans qui se coupent.

PLAN n. m. Surface plane; représentation d'un objet en petit sur le papier : *tracer le plan d'une ville. Lever un plan*, décrire un terrain sur le papier, en prenant la mesure des angles avec le graphomètre et celle des côtés avec la chaîne d'arpenteur. *Peint.* Distance, éloignement relatif des objets qui entrent dans la composition d'un tableau : *reléguer une figure au second, au troisième plan. Fig.* Disposition générale d'un ouvrage : *plan d'une tragédie;* projet, dessein : *arrêter son plan.*

PLANCHE n. f. Morceau de bois scié en long, assez large et peu épais; feuille de métal ou morceau de bois plat sur lesquels le graveur a tracé des lettres ou des figures; estampe tirée sur cette planche : *livre orné de planches. Jard.* Petit espace de terre plus long que large : *planche de salade. Faire la planche*, nager sur le dos.

PLANCHÉIAGE n. m. Action de planchéier.

PLANCHÉIER v. tr. Garnir de planches le sol d'un appartement.

PLANCHER n. m. Assemblage de planches supportées par des solives et séparant les étages d'une maison.

PLANCHETTE n. f. Petite planche; instrument qui sert à lever les plans.

PLANÇON ou **PLANTARD** n. m. Branche détachée du tronc pour faire bouture.

PLANE n. f. Outil tranchant à deux poignées, dont les charrons, les tonneliers se servent pour unir le bois.

PLANE n. m. Syn. de PLATANE.

PLANER v. tr. Polir avec la plane.

PLANER v. int. Se dit d'un oiseau qui se soutient en l'air sur ses ailes étendues, sans qu'il paraisse les remuer ; considérer de haut : *l'œil de l'aéronaute plane sur la terre. Fig.* Considérer en esprit et d'une manière élevée : *le génie de Bossuet planait sur les siècles passés.*

PLANÉTAIRE adj. Qui concerne les planètes : *corps planétaire.* **Système planétaire,** ensemble de toutes les planètes qui se meuvent autour du soleil.

PLANÈTE n. f. (gr. *planêtês ;* de *planos*, errant). Corps céleste qui tourne autour du soleil. — La terre fait partie d'un système de corps dits *planètes*, dont le soleil occupe à peu près le centre, et qui tournent autour de cet astre et sur eux-mêmes. Les 8 grandes planètes sont, à partir du soleil : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune. Parmi les petites on compte : Vesta, Junon, Cérès, Pallas, etc. Outre ces planètes, il y a les satellites, ou planètes secondaires, qui tournent autour d'une planète principale. Ainsi la terre est accompagnée par la lune, qui tourne autour d'elle. Jupiter a quatre lunes ou satellites ; Saturne en a huit et Uranus six. — L'ensemble de tous ces corps forme ce qu'on appelle le *système solaire.* Des comètes innombrables se meuvent aussi autour du soleil. Elles diffèrent des planètes, notamment en ce qu'elles sillonnent l'espace dans tous les sens suivant des courbes ou *paraboles* excessivement allongées. Enfin des myriades d'étoiles, séparées les unes des autres par des distances énormes et dont chacune est à son tour un soleil, centre sans doute d'un autre système planétaire, achèvent de peupler l'espace situé en dehors de notre système solaire.

Si l'on considère que les planètes ont beaucoup de rapport avec la terre ; que, comme notre globe, elles se meuvent autour du soleil, empruntent de lui leur lumière, ont toutes un mouvement de rotation sur leur axe, et par conséquent une égale succession de jours et de nuits ; que toutes enfin obéissent à la loi de gravitation universelle, l'analogie porte à croire que ces planètes sont habitées.

PLANEUR n. m. Ouvrier qui plane les objets d'or et d'argent.

PLANIMÉTRIE n. f. (lat. *planus*, plan, et gr. *metron*, mesure). Partie de la géométrie qui traite de la mesure des surfaces planes.

PLANIROSTRES n. m. pl. (lat. *planus*, plat ; *rostrum*, bec). Oiseaux dont le bec est aplati.

PLANISPHÈRE n. m. (lat. *planus*, plan, et *sphère*). Carte où les deux hémisphères, célestes ou terrestres, sont représentés sur une surface plane.

PLANOIR n. m. Outil pour planer.

PLANT n. m. Jeune tige nouvellement plantée, ou propre à être plantée : *plant de vigne ;* quantité de jeunes arbres plantés dans un même terrain.

PLANTAGE n. m. En Amérique, plant de cannes à sucre, de tabac, etc.

PLANTAIN n. m. Plante fort commune dont la semence sert à la nourriture des petits oiseaux.

PLANTAIRE adj. De la plante du pied.

PLANTATION n. f. Action de planter ; lieu où l'on a planté de jeunes arbres ; aux colonies, toute propriété, toute exploitation rurale.

PLANTE n. f. Nom général sous lequel on comprend tous les végétaux ; face inférieure du pied de l'homme, qui pose à terre. **Jardin des plantes,** dans certaines villes, jardin public où l'on cultive des végétaux pour l'étude de la botanique.

PLANTER v. tr. Mettre une plante en terre pour qu'elle prenne racine ; enfoncer en terre : *planter une borne, un pieu. Fig. Planter un drapeau,* l'arborer ; *planter là quelqu'un,* le quitter brusquement.

PLANTEUR n. m. Celui qui plante des arbres ; colon d'Amérique.

PLANTIGRADES n. m. pl. (lat. *planta*, plante du pied, *gradior*, je marche). Genre de mammifères et d'oiseaux qui, en marchant, appuient par terre toute la plante du pied jusqu'au talon, comme l'ours, etc.

PLANTOIR n. m. Outil de bois dont se servent les jardiniers pour planter (*).

PLANTON n. m. Soldat de service auprès d'un officier supérieur pour porter ses ordres ; service que fait ce soldat : *être de planton.*

PLANTULE n. f. Embryon végétal qui commence à germer.

PLANTUREUSEMENT adv. En abondance.

PLANTUREUX, EUSE adj. (v. fr. *plentor*, plénitude, du lat. *plenus*, plein). Abondant, copieux : *repas plantureux ;* fertile : *terre plantureuse. Fig.* Plein d'idées : *style plantureux.*

PLANURE n. f. Détaché par la plane.

PLAQUE n. f. (gr. *plax*, planche). Feuille de métal ; large décoration appliquée sur l'habit.

PLAQUÉ n. m. Métal recouvert d'une lame mince d'or ou d'argent : *bijou, chaîne en plaqué.*

PLAQUEMINIER n. m. Arbre du genre des ébéniers.

PLAQUER v. tr. Appliquer une chose plate sur une autre : *plaquer de l'or sur du cuivre, de l'acajou sur du bois blanc.*

PLAQUETTE n. f. Petit volume de peu d'épaisseur ; petite monnaie de billon.

PLAQUEUR n. m. Artisan qui fait

Un POIRIER

Les Branches

Le FRUIT

Pédoncule ou queue

la Graine D
(Pepin)

Endocarpe
(5 loges)

Epicarpe ou peau

Mésocarpe

C D

Endocarpe

Coupe CD

Corolle
(5 pétales)

Un pétale

Etamines

Anthère

Filet

Sépale

Pédoncule

Pistil
(5 Carpelles)

Carpelle

Stigmate

Style

Ovaire et Ovule

Réceptacle

La FLEUR

Calice
(5 Sépales)

Un Sépale

Bourgeon épanoui

Le TRONC

A B

Moelle

Cœur

Ecorce

Aubier

Coupe AB

Pédoncule

Limbe

Pétiole

La FEUILLE

Bourgeon floral ou Bouton

Bourgeon

Le Rameau

Radicelles ou Chevelu

Les Racines

Pivot

A.L. Clément

des placages ou qui plaque des bijoux, de la vaisselle.

PLASTICITÉ n. f. Qualité de ce qui peut recevoir différentes formes par le modelage.

PLASTIQUE adj. et n. f. (gr. *plastikos*; de *plassein*, façonner). Art de modeler toutes sortes de figures en terre, en plâtre, en stuc, etc.

PLASTRON n. m. (ital. *piastra*, cuirasse). Pièce de devant de la cuirasse (*); pièce de cuir rembourrée, dont les maîtres d'armes se couvrent la poitrine pour amortir les coups de fleuret. *Fig.* Homme en butte aux railleries, aux sarcasmes de tous.



PLASTRONNER v. tr. Garnir d'un plastron.

PLAT n. m. (rad. *plat*, adj.). Pièce de vaisselle à l'usage de la table; son contenu.

PLAT, E adj. (gr. *platus*, large). Dont la superficie est unie. *Pays plat*, sans montagnes; *cheveux plats*, ni frisés ni bouclés; *calme plat*, repos absolu des vents sur mer; *vaisselle plate*, d'une seule pièce et sans soudure, par opposition à *vaisselle montée. Fig. Style plat*, sans élégance; *plat personnage*, dépourvu de tout mérite; *teinte plate*, uniforme; *tomber à plat ventre*, sur le ventre. N. m. La partie plate d'une chose : *des coups de plat de sabre.*

PLATANE n. m. Grand et bel arbre d'ornement.

PLATANISTE n. m. Lieu ombragé de platanes où s'exerçait la jeunesse de Sparte.

PLAT-BORD n. m. Bordage large et épais qui termine le pourtour d'un bâtiment, d'un bateau. Pl. des *plats-bords.*

PLATEAU n. m. Bassin d'une balance; plat de fer-blanc vernissé, sur lequel on sert ordinairement le thé, le café, etc. (*); sommet d'une montagne, lorsqu'il est plat et d'une certaine étendue; cercle de verre de la machine électrique; partie d'une machine pneumatique, sur laquelle pose le récipient.



PLATE-BANDE n. f. Espace de terre étroit qui borde les compartiments d'un parterre; moulure plate et unie. Pl. des *plates-bandes.*

PLATÉE n. f. Plein un plat : *une platée de viande*; massif de fondation qui comprend toute l'étendue d'un bâtiment.

PLATE-FORME n. f. Toit plat et uni, en forme de terrasse, qui couvre les bâtiments sans comble; ouvrage de terre élevé et uni par le haut, sur lequel on met du canon en batterie. Pl. des *plates-formes.*

PLATE-LONGE n. f. Longue bande de cuir ajoutée au harnais sur la croupe des chevaux de carrosse, pour les empêcher de ruer. Pl. des *plates-longes.*

PLATEMENT adv. D'une manière plate : *s'exprimer platement.*

PLATEURE n. f. Lieu plat où aboutit la partie inclinée de la veine, dans les mines.

PLATINAGE n. m. Opération qui a pour but de recouvrir d'une couche de platine.

PLATINE n. f. Plaque où sont attachées toutes les pièces qui servent au ressort d'une arme à feu; plaque qui soutient toutes les pièces du mouvement d'une montre; partie d'une presse d'imprimerie qui foule sur le tympan; plaque de fer percée pour le passage de la clef d'une serrure.

PLATINE n. m. (esp. *plata*, argent). Métal d'un blanc gris, le plus pesant et le plus inaltérable de tous.

PLATITUDE n. f. Défaut de ce qui est plat dans les sentiments, dans les écrits, dans la conversation; chose plate : *dire des platitudes.*

PLATONICIEN, IENNE adj. Qui a rapport à la philosophie de Platon. N. Partisan de cette doctrine.

PLATONIQUE adj. Qui a rapport au système de Platon. *Amour platonique*, amour pur.

PLATONISER v. int. Suivre la doctrine de Platon.

PLATONISME n. m. Système philosophique de Platon.

PLÂTRAGE n. m. Ouvrage fait de plâtre.

PLÂTRAS n. m. Débris de vieux plâtres, de vieux murs.

PLÂTRE n. m. (gr. *emplastron*, enduit; de *plassein*, façonner). Pierre calcaire cuite et réduite en poudre; tout ouvrage moulé en plâtre. Pl. Légers ouvrages en plâtre.

PLÂTRER v. tr. Couvrir de plâtre.

PLÂTREUX, EUSE adj. Se dit d'un terrain mêlé d'une espèce de craie rouge.

PLÂTRIER n. m. Qui prépare, vend le plâtre.

PLÂTRIÈRE n. f. Carrière d'où l'on tire la pierre à plâtre; lieu où on la cuit.

PLAUSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est plausible.

PLAUSIBLE adj. (lat. *plausum*, supin de *plaudere*, applaudir). Qui peut passer pour vrai : *excuse plausible.*

PLAUSIBLEMENT adv. D'une manière plausible.

PLÈBE n. f. (lat. *plebs*). Vile populace.

PLÉBÉIEN, IENNE n. Qui était de l'ordre du peuple, chez les anciens Romains; dans les Etats modernes, celui qui ne fait pas partie de la noblesse. Adj. : *famille plébéienne.* V. PATRICIEN.

PLÉBISCITAIRE adj. Qui a rapport au plébiscite.

PLÉBISCITE n. m. (lat. *plebs*, peu-

ple, et *scisco*, je décrète). Décret émané du peuple romain convoqué par tribus ; aujourd'hui, résolutions soumises à l'approbation du peuple.

PLÉIADES n. f. pl. Constellation de l'hémisphère boréal, qui occupe la tête du Taureau et compte six étoiles. S. *Fig.* Groupe, réunion d'hommes, de poètes célèbres. — Les anciens donnèrent ce nom à une constellation composée de sept étoiles qui servaient de guide, la nuit, aux navigateurs. Aujourd'hui, l'une d'elles ayant disparu à peu près complètement, on n'en voit plus que six.

La poésie s'est emparée de ce mot et a donné le nom de *pléiade* à sept poètes qui vivaient sous Ptolémée Philadelphe : Lycophron, Théocrite, Aratus, Nicandre, Apollonius, Philique et Homère le Jeune. Sous Henri III, on fit une pléiade française composée de Ronsard, Dubellay, Remi Belleau, Jodelle, Dorat, Baïf et Pontus de Thiard, et sous Louis XIII une autre qui réunissait Rapin, Commire, Larue, Santeul, Ménage, Duperrier et Petit.

PLEIN n. m. L'opposé de vide : *le plein et le vide ;* le plus gros trait des lettres dans l'écriture. — Son opposé est DÉLIÉ.

PLEIN, E adj. (lat. *plenus*). Tout à fait rempli ; qui abonde en... : *écrit plein de fautes ;* entier, complet : *un jour plein ;* rond, gras : *visage plein. Pleine lune*, entièrement éclairée par le soleil ; *la pleine mer*, la haute mer ; *à pleines voiles*, au moyen de toutes les voiles ; *à pleines mains*, abondamment. *Fig.* Entièrement occupé : *auteur plein de son sujet ;* pénétré : *plein de reconnaissance. Voix pleine*, forte et sonore ; *en plein jour, en pleine rue*, dans le jour, dans la rue ; *arbre en plein vent*, exposé au vent de tous côtés ; *homme plein de lui-même*, orgueilleux : *avoir le cœur plein*, avoir des sujets de tristesse ; *donner plein pouvoir*, toute liberté d'agir. **En plein** loc. adv. Dans le milieu : *frapper en plein.*

PLEINEMENT adv. Entièrement, tout à fait : *être pleinement convaincu.*

PLÉNIÈRE adj. f. *Cour plénière*, assemblée que tenaient les souverains, au moyen âge, dans quelques circonstances solennelles ; *indulgence plénière*, rémission pleine et entière de toutes les peines dues aux péchés.

PLÉNIPOTENTIAIRE (*tan-ci*) n. m. (lat. *plenus*, plein ; *potentia* puissance). Ministre d'un souverain, chargé de pleins pouvoirs. Adj. : *ministre plénipotentiaire.*

PLÉNITUDE n. f. Abondance excessive : *plénitude d'humeurs ;* totalité : *conserver la plénitude de ses facultés.*

PLÉONASME n. m. (gr. *pleonasmos ;* de *pleonazô*, je suis abondant). *Gram.* Répétition souvent vicieuse, quelquefois énergique d'un mot ou d'une idée, comme dans : *s'entr'aider mutuellement, je l'ai vu de mes yeux*, etc.

PLÉSIOSAURE n. m. (gr. *plêsios*, voisin ; *sauros*, lézard). Genre de reptiles sauriens fossiles.

PLESSIMÈTRE n. m. (gr. *plessein*, frapper ; *metron*, mesure). Instrument d'auscultation.

PLÉTHORE n. f. (gr. *plêthôrê*, plénitude ; de *plêthô*, je remplis). Surabondance de sang, d'humeurs.

PLÉTHORIQUE adj. Qui a beaucoup de sang, d'humeurs.

PLEUR n. m. Affliction, gémissement, larme. S'emploie surtout au pluriel : *répandre des pleurs. Fig. Les pleurs de la vigne*, suc qui en découle au printemps ; *les pleurs de l'Aurore*, la rosée.

PLEURARD n. m. Enfant qui ne cesse de pleurer.

PLEURE-MISÈRE n. m. Avare qui se plaint toujours d'être dans la misère. Pl. des *pleure-misère.*

PLEURER v. int. (lat. *plorare*). Répandre des larmes. Se dit aussi de la vigne, lorsqu'il dégoutte de l'eau de son bois fraîchement taillé. V. tr. Regretter vivement : *pleurer un père.*

PLEURÉSIE n. f. (gr. *pleuron*, flanc). Inflammation de la plèvre.

PLEURÉTIQUE adj. et n. Atteint de pleurésie.

PLEUREUR, EUSE n. Qui a l'habitude de pleurer. **Saule pleureur**, dont les branches, longues et déliées, s'inclinent vers la terre. Pl. Hommes, femmes qu'on payait pour pleurer aux funérailles. N. m. pl. Manchettes de deuil.

PLEUREUX, EUSE adj. Qui dénote l'affliction : *air pleureux.*

PLEURNICHER v. int. Faire semblant de pleurer.

PLEURNICHERIE n. f. Habitude de pleurnicher.

PLEURNICHEUR, EUSE n. Qui pleurniche.

PLEURONECTES n. m. pl. (gr. *pleuron*, côté ; *nêktês*, nageur). Genre de poissons plats qui nagent sur le côté.

PLEUROPNEUMONIE n. f. (lat. *pleura*, plèvre et de *pneumonie*). Inflammation simultanée de la plèvre et des poumons.

PLEUTRE n. m. Homme sans capacité, sans courage.

PLEUVOIR v. impers. (lat. *pluere ;* du gr. *plunô*, je lave). Se dit de l'eau qui tombe du ciel. V. int. Tomber en abondance : *les bombes pleuvaient sur la ville. Fig. : les honneurs pleuvent sur lui.*

PLÈVRE n. f. (gr. *pleuron*, flanc). Membrane qui tapisse l'intérieur de la poitrine.

PLEXUS n. m. (lat. *plexus ;* de *plectere*, enlacer). Entrelacement de filets nerveux.

PLEYON n. m. Brin d'osier qui sert à attacher la vigne.

PLI n. m. Double fait à du linge, à une étoffe, etc. ; enveloppe de lettre : *deux*

lettres sous le même pli. Fig. Habitude du bien ou du mal : *ce jeune homme prend un bon, un mauvais pli.*

PLIABLE adj. Flexible, aisé à plier. *Fig.* Docile : *humeur pliable.*

PLIAGE n. m. Action de plier ou effet de cette action.



PLIANT, E adj. Facile à plier. *Fig.: caractère pliant.* N. m. Siège qui se plie et qui n'a ni bras ni dossier (*).

PLIE n. f. Poisson plat du genre de la limande.

PLIÉ n. m. Mouvement des genoux, qui se plient en dansant : *faire des pliés.*

PLIÈMENT n. m. Action de plier.

PLIER v. tr. Mettre en un ou plusieurs doubles : *plier du linge;* courber, fléchir : *plier les genoux. Fig.* Assujettir, accoutumer : *plier un jeune homme à la discipline.* V. int. Se soumettre : *plier sous l'autorité paternelle;* céder : *l'armée commençait à plier. Plier bagage,* s'en aller furtivement.

PLIEUR, EUSE n. Qui plie : *plieuse de journaux.*

PLINTHE n. f. (gr. *plinthos,* brique). *Arch.* Base plate et carrée, sur laquelle repose une colonne; plate-bande qui fait saillie tout autour du pied d'un bâtiment ou à la base des murs intérieurs d'un appartement.

PLIOCÈNE adj. (gr. *pleion*, plus; *kainos*, récent). *Terrain pliocène,* terrain tertiaire qui contient les fossiles les plus récents.



PLIOIR n. m. Sorte de couteau de bois, d'ivoire ou d'acier, à l'usage des plieurs et des plieuses de papier (*).

PLIQUE n. f. (lat. *plicare,* plier). Maladie endémique, en Pologne, caractérisée par l'agglomération des cheveux et l'inflammation du cuir chevelu.

PLISSAGE n. m. Action de plisser.

PLISSEMENT n. m. Action de plisser.

PLISSER v. tr. Faire des plis à : *plisser un bonnet.*

PLISSURE n. f. Manière de plisser ; assemblage de plis.

PLIURE n. f. Action de plier les feuilles, en termes de relieur.

PLOC n. m. Composition dont on calfeutre les navires.

PLOMB n. m. (lat. *plombum*). Métal très pesant d'un blanc bleuâtre; balles, grains de plomb dont on charge les armes à feu; morceau de plomb ou d'autre métal suspendu à une ficelle, dont se servent les maçons et les charpentiers pour élever perpendiculairement leurs ouvrages; sorte de cuvette en plomb ou en zinc, où l'on jette les eaux sales d'une maison; petit sceau de plomb que, dans les douanes, on attache aux ballots qui ont payé les droits. **Mine de plomb,** plombagine. **A plomb** loc. adv. Perpendiculairement : *ce mur est à plomb.*

PLOMBAGE n. m. Action de plomber, de garnir de plomb, de marquer avec un plomb.

PLOMBAGINE n. f. Substance minérale noirâtre, dont on fait des crayons.

PLOMBER v. tr. Attacher, appliquer du plomb à quelque chose; attacher un petit sceau de plomb à des marchandises, pour indiquer qu'elles ont payé les droits. *Plomber une dent,* la remplir de plomb, pour la conserver.

PLOMBERIE n. f. Art de fondre et de travailler le plomb; lieu où l'on travaille le plomb.

PLOMBEUR n. m. Douanier qui plombe les marchandises.

PLOMBIER n. m. Ouvrier qui met le plomb en œuvre.

PLONGEANT, E adj. Dont la direction est de haut en bas : *feu plongeant.*

PLONGÉE n. f. Talus supérieur du parapet.



PLONGEON n. m. Oiseau aquatique qui plonge souvent (*); action de plonger : *faire le plongeon.*

PLONGER v. tr. Enfoncer un corps dans un liquide pour l'en retirer ensuite; enfoncer : *plonger un poignard dans le sein. Fig. Plonger quelqu'un dans la misère,* être cause de sa ruine; *être plongé dans le sommeil*, dormir profondément. V. int. S'enfoncer entièrement dans l'eau; avoir une direction de haut en bas : *l'œil plonge dans l'abîme.*

PLONGEUR n. m. Qui plonge dans la mer ou dans les rivières pour en retirer quelque chose.

PLOQUER v. tr. Calfeutrer un navire avec du ploc.

PLOUTOCRATIE (*ci*) n. f. (gr. *ploutos,* richesse; *kratos,* pouvoir). Gouvernement où la puissance appartient aux riches. On écrit aussi PLUTOCRATIE.

PLOYABLE adj. Qui se ploie facilement.

PLOYER v. tr. Courber : *ployer une branche.* V. int. Fléchir : *ployer sous le faix,* et *fig. : ployer sous le joug.*

PLUCHE n. f. Autre orth. de PELUCHE.

PLUIE n. f. Eau qui tombe par gouttes de l'atmosphère. *Fig.* Ce qui tombe en très grande quantité : *pluie de feu, de sang.*

PLUMAGE n. m. Toute la plume qui est sur le corps de l'oiseau.

PLUMASSEAU n. m. Petit balai de plumes; tampon de charpie.

PLUMASSERIE n. f. Métier et commerce du plumassier.

PLUMASSIER n. m. Qui prépare et vend des plumes pour la parure.



PLUME n. f. Tuyau garni de barbes et de duvet, qui couvre le corps des oiseaux (*). *Homme de plume,* homme de cabinet; *guerre de plume,* dispute par écrit entre écrivains; *plume féconde, hardie,* l'écrivain lui-

même. **Plume métallique,** d'acier, de laiton, pour écrire.

PLUMEAU n. m. Sorte de balai fait avec de fortes plumes.

PLUMÉE n. f. Ce qu'on peut prendre d'encre avec une plume.

PLUMER v. tr. Arracher les plumes. *Fig. Plumer quelqu'un*, en tirer de l'argent, soit au jeu, soit autrement.

PLUMET n. m. Bouquet de plumes qui orne un casque ou un shako.

PLUMETÉ adj. *Blas.* Parsemé de mouchetures.

PLUMETIS n. m. (rad. *plumeté*). Sorte de broderie mate faite à la main.

PLUMIER n. m. Boîte longue dans laquelle on met porte-plumes, crayons, etc.

PLUMITIF n. m. *Fam.* Homme de plume, bureaucrate.

PLUM-PUDDING n. m. V. POUDING.

PLUMULE n. f. *Bot.* Partie du germe destinée à former la tige.

PLUPART (LA) n. f. La plus grande partie. Loc. adv. **Pour la plupart,** quant à la plus grande partie; **la plupart du temps,** le plus ordinairement. — Après la *plupart*, le verbe se met toujours au pluriel : *la plupart des hommes croient...; la plupart voudraient...*

PLURALISER v. tr. Mettre un mot au pluriel.

PLURALITÉ n. f. (lat. *pluralis*, pluriel). Le plus grand nombre; multiplicité : *la pluralité des dieux.*

PLURIEL, ELLE adj. et n. m. Qui sert à marquer la pluralité.

PLUS (*plu*) adv. de comp. : *il est plus riche que vous ne croyez, il n'est pas plus sage aujourd'hui qu'il l'était hier ;* de quantité : *cela ne vaut pas plus de cinq francs.* Avec la négation, marque cessation d'action : *il ne travaille plus. Le plus* marque un superlatif relatif : *il est le plus adroit.* Loc. ad. **Bien plus, de plus, qui plus est,** en outre; **tant et plus,** abondamment; **de plus en plus,** avec progrès, en bien ou en mal; **plus ou moins,** à peu près; **ni plus ni moins,** tout autant. N. m. L'opposé de *moins : le plus et le moins ;* signe de l'addition (+).

PLUSIEURS adj. pl. des 2 genres. Un nombre indéterminé : *plusieurs vaisseaux.* Pron. ind. : *plusieurs pensent que...*

PLUS-PÉTITION n. f. *Prat.* Action de demander plus qu'il n'est dû.

PLUS-QUE-PARFAIT (*pluss*) n. m. *Gram.* Temps du verbe qui exprime une action passée antérieure à une autre action passée aussi. Pl. des *plus-que-parfaits.*

PLUS-VALUE n. f. Augmentation de valeur acquise par un objet; excédent du produit d'un impôt sur les prévisions budgétaires. Pl. des *plus-values.*

PLUTONIEN, IENNE adj. Se dit des roches, des terrains formés par l'action des volcans. On dit aussi PLUTONIQUE.

PLUTÔT adv. qui marque préférence : *plutôt souffrir que mourir.* — Ne pas confondre avec *plus tôt* qui est l'opposé de *plus tard : je ne devais venir qu'à midi, mais je viens plus tôt.*

PLUVIAL n. m. Chape d'église.

PLUVIALE adj. f. *Eau pluviale,* de pluie.

PLUVIATILE adj. Qui provient de la pluie : *eaux pluviatiles;* formé, modifié par l'action de la pluie : *terrain pluviatile.*



PLUVIER n. m. Oiseau de rivage, bon à manger (*).

PLUVIEUX, EUSE adj. Abondant en pluie : *saison pluvieuse;* qui amène la pluie : *vent pluvieux.*

PLUVIOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer la quantité moyenne de pluie qui tombe par an dans un lieu.

PLUVIÔSE n. m. (lat. *pluvia*, pluie). Cinquième mois du calendrier républicain (du 20 janvier au 18 février).

PNEUMATIQUE adj. (gr. *pneuma*, souffle). *Machine pneumatique*, qui sert à faire le vide dans un récipient. N. f. Science qui a pour objet les propriétés de l'air et des gaz.

PNEUMATOLOGIE n. f. Partie de la métaphysique qui traite des esprits, tels que Dieu, l'âme, etc.

PNEUMATOSE n. f. Maladie produite par le développement des gaz.

PNEUMONIE n. f. (gr. *pneumôn*, poumon). Inflammation du parenchyme pulmonaire.

PNEUMONIQUE adj. Se dit des remèdes propres aux maladies du poumon.

POCHADE n. f. Espèce de croquis.

POCHARD, E n. et adj. Ivrogne (*pop.*).

POCHE n. f. Espèce de petit sac attaché à un habit; grande cuiller de métal, demi-sphérique et à long manche, qui sert à divers usages; jabot des oiseaux; espèce de filet pour chasser au furet. *Acheter chat en poche,* sans connaître l'objet qu'on achète.

POCHER v. tr. Faire une meurtrissure avec enflure : *pocher l'œil à quelqu'un. Pocher des œufs,* les faire cuire entiers, sans coquille, dans un liquide.

POCHETER v. tr. Porter quelque temps dans sa poche : *pocheter des olives.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

POCHETTE n. f. Petite poche; petit violon de poche.

PODAGRE adj. et n. (gr. *pous*, pied; *agra*, prise). Qui a la goutte aux pieds. N. f. Goutte aux pieds.

PODESTAT n. m. Titre de magistrature dans certaines villes d'Italie.

PODIUM (*omm*) n. m. Petit mur qui entourait l'arène des amphithéâtres; endroit du cirque où se plaçaient les sénateurs et les principaux magistrats romains; petit soubassement servant de plate-forme pour y placer certains objets.

PŒCILE (*pé-ci-le*) n. m. Portique orné de peintures, chez les Grecs.

POÊLE n. m. Voile qu'on tient sur la

tête des mariés pendant la bénédiction nuptiale; drap mortuaire.

POÊLE ou **POILE** n. m. Appareil de chauffage pour les appartements.

POÊLE n. f. Ustensile de cuisine pour frire, pour fricasser (*).

POÊLIER n. m. Qui fait et vend les poêles.

POÊLON n. m. Petite poêle; vase de terre de même forme.

POÊLONNÉE n. f. La contenance d'un poêlon.

POÈME [o. N.] n. m. (gr. *poiêma;* de *poiein*, faire). Ouvrage en vers, d'une certaine étendue.

POÉSIE n. f. Art de faire des vers; qualité des bons vers: *vers pleins de poésie;* élévation dans les idées, dans le style. Pl. Ouvrages en vers.

POÈTE [o. N.] n. m. Celui qui écrit en vers. Adj.: *homme, femme poète.*

POÉTEREAU n. m. Mauvais poète.

POÉTESSE n. f. Femme poète. *Iron.*

POÉTIQUE adj. Qui appartient à la poésie, qui lui est propre: *style, expression poétique. Licence poétique*, dérogation aux règles ordinaires de la langue ou de la versification. N. f. Art qui trace les règles de la poésie: *la poétique d'Horace, de Boileau.*

POÉTIQUEMENT adv. D'une manière poétique.

POÉTISER v. tr. Relever au moyen de la poésie: *Silvio Pellico a poétisé sa prison.*

POIDS n. m. (lat. *pensum;* de *pendere*, peser). Qualité de ce qui est pesant; pesanteur fixe et déterminée: *le poids du franc est de cinq grammes;* morceau de métal pour peser; morceau de fer ou pierre attachée aux cordes d'une horloge, d'un tourne-broche, pour lui donner du mouvement. *Fig.* Force, importance: *cela donne du poids à vos raisons;* tout ce qui fatigue, oppresse, embarrasse: *vous m'avez soulagé le cœur d'un grand poids.*

POIGNANT, E adj. (v. f. *poindre*, piquer). Qui cause une impression très vive et très pénible: *douleur poignante.*

POIGNARD n. m. (rad. *poing*). Arme courte, pointue et tranchante (*). *Fig.* Se dit de tout ce qui peut blesser ou offenser vivement: *la nouvelle de cette mort fut pour lui un coup de poignard.*

POIGNARDER v. tr. Frapper, tuer avec un poignard.

POIGNE n. f. La force du poignet. *Fam.*

POIGNÉE n. f. Quantité que la main fermée peut contenir; partie d'un objet par où on le prend, on l'empoigne: *la poignée d'un sabre. Fig.* Petit nombre: *une poignée de soldats.* **A poignée** loc. adv. En abondance.

POIGNET n. m. Partie du bras qui joint la main à l'avant-bras.

POIL n. m. (lat. *pilus*). Filets déliés sur la peau des animaux et en divers endroits du corps humain. *Poil follet*, duvet qui vient avant la barbe. Couleur, en parlant des animaux: *de quel poil est votre cheval?* partie velue des étoffes: *drap à long poil. Bot.* Organes filamenteux et duveteux qui naissent sur les diverses parties des plantes.

POILU, E adj. Velu, couvert de poil.

POINCILLADE n. f. Arbrisseau dont les feuilles sont purgatives.

POINÇON n. m. Outil de fer aigu qui sert à percer ou à graver (*); morceau d'acier gravé en relief pour former les matrices des monnaies et des médailles; marque qu'on applique sur les ouvrages d'or et d'argent pour en garantir le titre; tonneau contenant environ 200 litres.

POINÇONNAGE ou **POINÇONNEMENT** n. m. Action de poinçonner.

POINÇONNER v. tr. Marquer avec un poinçon.

POINDRE v. int. Commencer à paraître, en parlant du jour; à pousser, en parlant des plantes.

POING n. m. Main fermée.

POINT n. m. (lat. *punctum;* de *pungere*, poindre, piquer). Piqûre qu'on fait dans l'étoffe avec une aiguille enfilée de soie, de laine, etc.; sorte de dentelle de fil faite à l'aiguille: *point d'Alençon;* petite marque ronde sur un *i* et à la fin d'une phrase; valeur de chaque carte: *accuser son point au piquet;* division de la règle qui sert au cordonnier à prendre mesure. *Impr.* Force du corps des divers caractères: *caractère de 6, de 7 points. Fig.* Question, matière: *n'insistez pas sur ce point;* division d'un discours, d'un sermon; état, situation: *se trouver au même point;* période, degré: *être au plus haut point de sa gloire;* instant, moment précis: *être sur le point de mourir.* **Point d'orgue,** de repos, d'arrêt dans un morceau de musique; **point d'appui,** point sur lequel le levier s'appuie; **points cardinaux,** le nord, le midi, l'orient et l'occident; **point d'intersection,** endroit où deux lignes se coupent; **point de départ,** commencement d'une chose; **point de vue,** endroit où l'on se place pour voir un objet, et, *fig.*, manière d'envisager les choses; **point du jour,** moment où le soleil commence à poindre; **point de côté,** douleur à la poitrine ou au ventre, qui gêne la respiration; **point d'honneur,** ce qui intéresse l'honneur. Loc. adv. **A point,** à propos; **à point nommé,** à l'instant fixé; **de point en point,** exactement; **au dernier point,** extrêmement; **de tout point,** entièrement.

POINT adv. Pas, nullement.

POINTAGE n. m. Opération qui consiste à diriger vers un point fixé une bouche à feu quelconque; marque faite

à côté d'un nom ou d'un chiffre, pour indiquer une opération exécutée. On dit aussi POINTEMENT pour les bouches à feu.

POINTAL n. m. Pièce de bois servant d'étai.

POINTE n. f. Bout piquant et aigu : *pointe d'aiguille;* sorte de clou à très petite tête; extrémité des choses qui vont en diminuant : *pointe d'un clocher;* outil du graveur à l'eau-forte. *Fig.* Trait d'esprit recherché : *ne parler que par pointes. Avoir une pointe de vin*, être gai pour avoir bu plus qu'à l'ordinaire; *la pointe du jour*, son commencement.

POINTER v. tr. Porter un coup avec la pointe d'une épée; diriger vers un point : *pointer un canon;* marquer sur une liste, au moyen d'un point, les personnes présentes ou absentes. *Mus. Note pointée*, suivie d'un point qui en augmente de moitié la valeur.

POINTER (*eur*) n. m. Chien de chasse anglais. On écrit aussi POINTEUR.

POINTEUR n. m. Artilleur qui pointe le canon.

POINTILLAGE n. m. Petits points dans une miniature.

POINTILLE n. f. Minutie, contestation sur un sujet frivole.

POINTILLÉ n. m. Gravure, dessin qu'on exécute en pointillant : *graver au pointillé.*

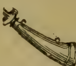
POINTILLER v. int. Faire des pointes avec le burin, le pinceau, le crayon; contester sur des minuties. V. tr. Piquer à tout moment par des mots désobligeants.

POINTILLERIE n. f. Contestation sur des bagatelles. *Fam.*

POINTILLEUX, EUSE adj. Qui aime à pointiller, à contrarier.

POINTU, E adj. Qui se termine en pointe.

POINTURE n. f. *Impr.* Petite lame de fer garnie d'une pointe, et qui sert à fixer sur le tympan la feuille à imprimer; trou que fait cette pointe.



POIRE n. f. (lat. *pirum*). Fruit à pépins; poudrière de chasse (*).

POIRÉ n. m. Boisson faite avec des poires.



POIREAU ou **PORREAU** n. m. Plante potagère (*).

POIRÉE n. f. Plante potagère du genre bette.

POIRIER n. m. Arbre qui porte des poires.

POIS n. m. Plante de la famille des légumineuses; sa graine.

POISON n. m. (lat. *potio*, boisson). Toute substance qui détruit ou altère les fonctions vitales. *Fig.* Maxime, discours, écrit pernicieux.

POISSARD, E adj. Qui imite le langage et les mœurs du bas peuple : *style poissard.* N. f. Femme de la halle et, par ext., toute femme à expressions trop libres.

POISSER v. tr. Enduire de poix.

POISSEUX, EUSE adj. Sali de quelque matière gluante : *mains poisseuses.*

POISSON n. m. Ancienne mesure pour les liquides.

POISSONNAILLE n. f. Fretin, petit poisson.

POISSONNERIE n. f. Lieu où l'on vend le poisson.

POISSONNEUX, EUSE adj. Qui abonde en poisson : *lac poissonneux.*

POISSONNIER, IÈRE n. Qui vend du poisson.



POISSONNIÈRE n. f. Ustensile pour faire cuire le poisson (*).

POISSONS n. m. pl. (lat. *piscis*). Classe de vertébrés aquatiques, à sang froid, à peau écailleuse et pourvus de nageoires. S. : *un poisson.* Un des douze signes du zodiaque (*).



POITEVIN adj. et n. Habitant ou originaire du Poitou ou de Poitiers.

POITRAIL n. m. Partie de devant du corps du cheval; partie du harnais qu'on met sur son poitrail; grosse poutre.

POITRINAIRE adj. et n. Qui est malade de la poitrine.

POITRINE n. f. Partie du corps qui contient les poumons et le cœur; poumons : *maladie de poitrine.*

POIVRADE n. f. Sauce faite avec du poivre, du sel et du vinaigre.

POIVRE n. m. Graine âcre et aromatique, fruit du poivrier. **Poivre long**, piment à saveur très piquante.

POIVRER v. tr. Assaisonner de poivre.

POIVRIER n. m. Arbrisseau sarmenteux qui produit le poivre; petit vase où l'on met le poivre.

POIVRIÈRE n. f. Ustensile pour les épices et particulièrement pour le poivre; guérite de maçonnerie placée à l'angle d'un bastion.

POIX n. f. Substance résineuse tirée du pin et du sapin.

POIX-RÉSINE n. f. La résine ordinaire.

POLAIRE adj. Qui est auprès des pôles, qui leur appartient : *étoile polaire, cercle polaire.*

POLAQUE n. m. Cavalier polonais; bâtiment léger. On dit aussi POLACRE. N. f. Bâtiment à voile latine, sur la Méditerranée.

POLARIMÈTRE n. m. Appareil servant à déterminer la déviation du plan de polarisation.

POLARISATION n. f. Ensemble des propriétés particulières que présente un rayon de lumière réfracté par des surfaces polies.

POLARISER v. tr. Causer la polarisation.

POLARITÉ n. f. Propriété qu'a l'aiguille aimantée de se diriger vers les pôles.

POLDERS n. m. pl. Vastes plaines de la Hollande protégées par des digues. On emploie quelquefois le singulier POLDER.

PÔLE n. m. (gr. *polein*, tourner). Chacune des deux extrémités de l'axe immobile autour duquel la sphère céleste semble tourner en 24 heures ; les deux extrémités de l'axe de la terre : *les pôles sont couverts de glaces. Pôles magnétiques*, les deux points opposés d'un aimant, où est concentrée la vertu magnétique. — La terre est à peu près ronde, et elle tourne sur elle-même, comme tournerait une boule autour d'une aiguille qui la traverserait en passant par son centre. Cette ligne imaginaire, autour de laquelle la terre accomplit sa rotation en vingt-quatre heures, se nomme *axe*, et on appelle *pôles* ses deux extrémités. L'un est le pôle *nord*, boréal ou arctique ; l'autre est le pôle *sud*, austral ou antarctique.

POLÉMARQUE n. m. Archonte chargé du commandement de l'armée, à Athènes.

POLÉMIQUE n. f. (gr. *polemos*, guerre). Dispute politique ou scientifique. Adj. Qui se rapporte à la polémique.

POLÉMISTE n. m. celui qui fait de la polémique.

POLENTA n. f. Bouillie de farine de maïs ou de châtaignes, en usage en Italie.

POLI, E adj. Qui a la surface unie ; civil, honnête : *homme poli*. N. m. Lustre, éclat : *vaisselle d'un beau poli*.

POLICE n. f. (gr. *politeia*, administration d'une ville). Ordre et règlement établis dans une ville, un Etat ; administration qui veille à leur observation. **Salle de police**, chambre où l'on renferme les militaires pour des manquements légers à la discipline ; **bonnet de police**, coiffure des militaires quand ils ne sont pas en tenue.

POLICE n. f. (gr. *poluptuchos*, registre). Contrat par lequel on s'engage, moyennant une prime, à indemniser quelqu'un d'un dommage éventuel : *police d'assurance*.

POLICEMAN (*mane*) n. m. Nom d'un agent de police, en Angleterre. Pl. des *policemen* (*mène*).

POLICER v. tr. Adoucir les mœurs ; établir des lois sages dans un pays, le civiliser : *policer une nation*.

POLICHINELLE n. m. Personnage comique de la comédie italienne ; marionnette à double bosse. *Fig.* Mauvais bouffon de société. *Secret de polichinelle*, ce que tout le monde sait.

POLICIER adj. et n. Qui se rapporte à la police ; qui est de la police.

POLIGNAC n. m. Jeu de cartes.

POLIMENT n. m. Action de polir ; état d'un objet poli.

POLIMENT adv. D'une manière polie.

POLIORCÉTIQUE adj. (gr. *poliorkêtês*, preneur de villes). Qui appartient à l'art d'assiéger les villes.

POLIR v. tr. Rendre uni et luisant. *Fig.* Cultiver, adoucir : *polir l'esprit*, *les mœurs* : corriger, mettre la dernière main à : *polir un discours*.

POLISSAGE n. m. Action de polir le diamant, l'or, l'acier, le marbre, etc.

POLISSEUR, EUSE n. Qui polit certains ouvrages, comme les glaces, etc.

POLISSOIR n. m. Instrument pour polir.

POLISSOIRE n. f. Sorte de décrottoire douce.

POLISSON, SONNE n. m. Enfant malpropre et vagabond. Adj. Licencieux, trop libre.

POLISSONNER v. int. Dire ou faire des polissonneries.

POLISSONNERIE n. f. Action, parole, tour de polisson.

POLISSURE a. f. Action de polir, son résultat.

POLITESSE n. f. Manière d'agir ou de parler civile et honnête ; l'action même qui offre ce caractère : *faire une politesse*.

POLITIQUE adj. (gr. *polis*, ville). Qui a rapport au gouvernement d'un Etat : *événement politique*. *Fig.* Fin et adroit : *conduite politique*. *Droits politiques*, en vertu desquels un citoyen participe au gouvernement ; *économie politique*, science qui traite de la richesse publique et de l'art de l'administrer. N. m. Celui qui s'applique à la connaissance des affaires publiques : *c'est un profond politique*. N. f. Art de gouverner un Etat ; système particulier qu'adopte un gouvernement. *Fig.* Conduite adroite dans les affaires particulières.

POLITIQUEMENT adv. Selon les règles de la politique. *Fig.* D'une manière fine, adroite.

POLITIQUER v. int. Raisonner sur les affaires publiques.

POLKA n. f. Danse d'origine polonaise.

POLKER v. int. Danser la polka.

POLKEUR, EUSE n. Qui polke.

POLLEN (*pol-lène*) n. m. *Bot.* Poussière fécondante des fleurs.

POLLICITATION n. f. (lat. *pollicere*, promettre). Promesse faite, mais non encore acceptée.

POLLUER v. tr. Profaner, souiller.

POLLUTION n. f. Profanation.

POLONAIS, E adj. et n. De Pologne : *les Polonais sont les martyrs de la nationalité*.

POLONAISE n. f. Sorte de danse ; redingote ornée de brandebourgs.

POLTRON, ONNE adj. et n. Lâche, qui manque de courage.

POLTRONNERIE n. f. Lâcheté.

POLY préf. qui signifie *nombreux* (gr. *polus*).

POLYADELPHIE n. f. Classe de plantes dont les étamines sont réunies en plus de deux faisceaux distincts dans une même fleur hermaphrodite.

POLYANDRIE n. f. Classe des plantes à étamines nombreuses.

POLYCHROME adj. (préf. *poly* ; gr. *chrôma*, couleur). De diverses couleurs, en parlant d'un dessin, de l'impression, etc.

POLYÈDRE n. m. (préf. *poly*; gr. *edra*, face). *Géom.* Corps solide à plusieurs faces.

POLYÉDRIQUE adj. Qui concerne le polyèdre.

POLYGALE ou **POLYGALA** n. m. Plante qu'on nomme aussi HERBE À LAIT.

POLYGAME n. (préf. *poly*; gr. *gamos*, mariage). Homme marié à plusieurs femmes ou femme mariée à plusieurs hommes en même temps. Adj. *Bot.* Se dit des plantes qui portent sur le même pied des fleurs mâles et des fleurs femelles.

POLYGAMIE n. f. Etat des polygames. *Bot.* Classe des plantes polygames.

POLYGLOTTE adj. (préf. *poly*; gr. *glôssa*, langue). Se dit des personnes qui savent plusieurs langues et des ouvrages écrits en plusieurs langues.

POLYGONAL, E adj. Qui se rapporte au polygone : *la forme polygonale.*

POLYGONE n. m. (préf. *poly*; gr. *gônia*, angle). Figure plane terminée par des lignes droites.

POLYGRAPHE n. m. (préf. *poly*, gr. *graphô*, j'écris). Auteur qui écrit sur des sujets variés : *le polygraphe est souvent un écrivain superficiel.*

POLYMATIQUE adj. (préf. *poly*; gr. *mathê*, science). Se dit d'une école où l'on enseigne beaucoup de sciences.

POLYMORPHE adj. (préf. *poly*; gr. *morphê*, forme). Qui se présente sous diverses formes.

POLYNÔME n. m. Quantité algébrique composée de plusieurs termes, séparés par les signes *plus* ou *moins*.

POLYPE n. m. (préf. *poly*; gr. *pous*, pied). Petit zoophyte marin à bouche entourée de tentacules; poulpe.

POLYPÉTALE adj. Qui a plusieurs pétales.

POLYPEUX, EUSE adj. Du polype, de la nature du polype.

POLYPIER n.m. Groupe de polypes vivant sur un support calcaire, arborescent, sécrété par eux; le support lui-même.

POLYPTYQUE n. m. (gr. *poluptuchos*, registre). Registre de cens des anciennes abbayes.

POLYSTYLE adj. (préf. *poly*; gr. *stulos*, colonne). Genre d'architecture à nombreuses colonnes.

POLYSYLLABE ou **POLYSYLLABIQUE** adj. Qui est de plusieurs syllabes.

POLYTECHNICIEN n. m. Elève de l'Ecole polytechnique.

POLYTECHNIQUE adj. Qui embrasse plusieurs arts, plusieurs sciences. **Ecole polytechnique,** établie à Paris et destinée à former des élèves pour l'artillerie, le génie, les ponts et chaussées, etc.

POLYTHÉISME n. m. (préf. *poly*; gr. *theos*, dieu). Religion qui admet la pluralité des dieux. — Le polythéisme a été la religion des Grecs et des Romains avant la venue de Jésus-Christ; c'est encore aujourd'hui celle d'un grand nombre de peuples sauvages de l'Afrique et de l'Asie. Les trois principaux systèmes du polythéisme sont l'*idolâtrie*, adoration de plusieurs dieux personnifiés en des idoles grossières; le *sabéisme*, culte des astres et du feu, et le *fétichisme*, adoration de tout ce qui frappe l'imagination et à quoi l'on attribue une puissance.

POLYTHÉISTE n. m. Qui professe le polythéisme.

POMARD n. m. Vin de Bourgogne très estimé : *une bouteille de pomard.*

POMMADE n. f. Composition molle et onctueuse. *Man.* Tour fait en voltigeant et en se soutenant sur le pommeau de la selle.

POMMADER v. tr. Enduire de pommade.

POMME n. f. (lat. *pomum*, fruit). Fruit à pépins, de forme ronde; ornement de bois, de métal, etc., en forme de pomme : *la pomme d'une canne.* **Pomme de terre,** plante dont les tubercules sont bons à manger; **Pomme de pin,** fruit que produit le pin. *Fig. Pomme de discorde,* ce qui est un sujet de division.

POMMÉ, E adj. Arrondie comme une pomme. *Fig.* Déclaré, achevé, complet : *sottise, bévue pommée.*

POMMEAU n. m. Petite boule au bout de la poignée d'une épée, d'un pistolet, à l'arçon de devant d'une selle.

POMMELÉ, E adj. Marqué de gris et de blanc : *ciel, cheval pommelé.*

POMMELER (SE) v. pr. Se dit du ciel quand il se couvre de nuages blancs et grisâtres. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

POMMELLE n. f. Plaque de plomb, percée de petits trous, qu'on met à l'embouchure d'un tuyau.

POMMER v. int. Se former en pomme, en parlant des choux, laitues, etc.

POMMERAIE n. f. Lieu planté de pommiers.
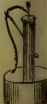
POMMETTE n. f. Partie la plus saillante de la joue, au-dessous de l'œil.

POMMIER n. m. Arbre qui porte les pommes; ustensile pour les faire cuire.

POMOLOGIE n. f. (lat. *pomum*, fruit; gr. *logos*, discours). Traité sur les fruits.

POMOLOGISTE n. m. Celui qui écrit sur les fruits.

POMPE n. f. (gr. *pompê*, procession). Appareil magnifique, somptueux : *la pompe d'un triomphe. Pompe funèbre,* appareil d'une cérémonie mortuaire. *Fig.* Noblesse, élévation : *la pompe du style;* plaisirs faux et frivoles : *renoncer au monde et à ses pompes.*



POMPE n. f. Machine hydraulique destinée à élever un liquide au-dessus de son niveau (*). **Pompe à incendie,** pour éteindre le feu au moyen d'un jet d'eau continu.

POMPER v. tr. Puiser l'eau ou l'air avec une pompe. *Fig.* Attirer : *le soleil pompe les eaux de la mer*

POMPEUSEMENT adv. Avec pompe

POMPEUX, EUSE adj. Où il y a de la pompe : *entrée pompeuse. Fig.* : *style pompeux.*

POMPIER n. m. Qui fabrique des pompes ; homme faisant partie d'un corps organisé pour la manœuvre des pompes dans les incendies.



POMPON n. m. Ornement de laine que les soldats portent à leur shako (*).

POMPONNER v. tr. Parer : *pomponner une mariée.* **Se pomponner** v. pr. S'habiller avec soin.

PONANT n. m. Syn. d'OCCIDENT.

PONÇAGE n. m. Action de polir avec la pierre ponce.

PONCE n. f. Petit sachet plein de charbon en poudre pour calquer les dessins. **Pierre ponce,** pierre très dure et très légère, d'origine volcanique, pour polir le bois, le marbre, etc.

PONCEAU n. m. Petit pont d'une seule arche.

PONCEAU n. m. Pavot sauvage, coquelicot. Adj. inv. Rouge qui rappelle la couleur du coquelicot : *ruban ponceau.*

PONCER v. tr. Rendre uni avec la pierre ponce. *Poncer un dessin,* le calquer avec la ponce.

PONCIRE n. m. Fruit d'une espèce de citronnier.

PONCIF n. m. Dessin piqué sur lequel on passe la ponce ; ce qui offre un type commun dans les arts. Travail banal, sans originalité : *Ce travail sent le poncif.* (On disait jadis PONCIS.)

PONCTION n. f. (lat. *pungere, punctum,* piquer). Opération chirurgicale qui consiste à piquer une partie enflée pour en faire sortir l'humeur.

PONCTUALITÉ n. f. Grande exactitude.

PONCTUATION n. f. Art, manière de ponctuer. *Signes de ponctuation,* le point, la virgule, etc.

PONCTUÉ, E adj. Qui a rapport à la ponctuation : *page bien, mal ponctuée ;* composé d'une suite de points : *ligne ponctuée ;* semé de taches en forme de points : *étoffe ponctuée.*

PONCTUEL, ELLE adj. Exact.

PONCTUELLEMENT adj. Avec ponctualité.

PONCTUER v. tr. (lat. *punctum,* point). Observer, en écrivant, les règles de la ponctuation.

PONDÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est pondérable.

PONDÉRABLE adj. Qui peut être pesé.

PONDÉRATEUR, TRICE adj. Qui maintient l'équilibre : *pouvoir pondérateur.*

PONDÉRATION n. f. Relation entre des poids ou des puissances qui s'équilibrent. *Pondération des pouvoirs,* équilibre cherché entre les différents corps d'un gouvernement constitutionnel.

PONDÉRER v. tr. (lat. *pondus,* poids). Equilibrer, en parlant des pouvoirs qui constituent un gouvernement constitutionnel. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PONDEUSE adj. et n. f. *Poule pondeuse,* qui pond souvent.

PONDRE v. tr. (lat. *ponere,* déposer). Faire des œufs, en parlant des oiseaux et de certains reptiles, comme le serpent et la tortue.



PONEY n. m. Petit cheval à long poil (*), qu'on trouve en Irlande et en Ecosse.

PONGO n. m. Espèce d'orang-outang.

PONT n. m. Construction servant à traverser un cours d'eau ; plancher d'un vaisseau. **Pont-levis,** qui se lève et s'abaisse à volonté sur un fossé ; **pont de bateaux,** fait de bateaux attachés et recouverts de grosses planches ; **ponts et chaussées,** corps d'ingénieurs chargés de tous les travaux qui se rapportent aux voies de communication ; **pont aux ânes,** chose facile à faire ; certaines questions qui, dans les études, servent à éprouver l'intelligence des élèves.

PONTE n. m. Celui des joueurs qui joue contre le banquier ; au jeu d'hombre, l'as de cœur ou de carreau, quand on fait jouer dans l'une de ces couleurs.

PONTE n. f. Action de pondre ; temps où les oiseaux pondent.

PONTÉ, E adj. *Vaisseau ponté,* qui a un ou plusieurs ponts.

PONTER v. int. Mettre de l'argent contre le banquier, aux jeux de hasard.

PONTET n. m. Partie de la sous-garde d'une arme à feu.

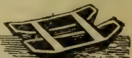
PONTIFE n. m. Personne remplissant des fonctions élevées comme ministre d'un culte. **Le souverain pontife,** le pape ; **grand pontife,** chef de la religion chez les anciens.

PONTIFICAL, E, AUX adj. Qui appartient à la dignité de pontife.

PONTIFICALEMENT adv. Avec les cérémonies et les habits pontificaux : *officier pontificalement.*

PONTIFICAT n. m. Dignité de grand pontife : *César obtint le pontificat ;* dignité de pape, chez les catholiques : *aspirer au pontificat ;* temps durant lequel un pape a exercé son autorité : *pendant le pontificat de Léon X.*

PONT-NEUF n. m. Chanson populaire sur un air connu. Pl. des *ponts-neufs.*



PONTON n. m. Pont flottant, composé de deux bateaux joints ensemble (*) ; barque plate qui sert au radoub des vaisseaux, vieux vaisseau de ligne désarmé et rasé jusqu'au premier pont, dans lequel on entassait des prisonniers de guerre.

PONTONAGE n. m. Droit pour le passage d'un pont, d'une rivière.

PONTONNIER n. m. Soldat employé à la construction des ponts militaires; celui qui est préposé pour percevoir le droit de pontonage.

PONTUSEAU n. m. Verge de métal qui traverse les vergeures dans les formes à papier. Pl. Raies que les verges laissent sur le papier.

POPE n. m. Prêtre de l'Église russe.

POPELINE n. f. Etoffe dont la chaîne est de soie et la trame de laine.

POPLITÉ, E adj. (lat. *poples, poplitis*, jarret). Qui se rapporte au jarret: *muscle poplité*.

POPULACE n. f. Le bas peuple.

POPULACIER, IÈRE adj. Qui appartient, qui est propre à la populace.

POPULAIRE adj. (lat. *populus*, peuple). Qui est du peuple, qui concerne le peuple: *préjugé populaire;* qui se concilie l'affection du peuple *roi populaire. Etat, gouvernement populaire*, où l'autorité est entre les main du peuple.

POPULAIREMENT adv. D'une manière populaire.

POPULARISER v. tr. Rendre populaire: *populariser une idée.*

POPULARITÉ n. f. Caractère d'un homme populaire; faveur populaire: *perdre sa popularité.*

POPULATION n. f. Nombre des habitants d'un pays.

POPULÉUM (*ome*), n. m. (lat. *populus*, peuplier). Onguent calmant, dans lequel il entre des bourgeons de peuplier.

POPULEUX, EUSE adj. Très peuplé.

POPULUS n. m. Nom scientifique du genre peuplier.

PORACÉ, E adj. Qui est verdâtre comme le poireau. On dit aussi PORRACÉ.

PORC (*por*) n. m. Cochon. *Porc frais*, chair de porc non salée.



PORCELAINE n. f. Poterie très fine, à demi vitrifiée; coquillage univalve très poli, appelé aussi COQUILLE DE VÉNUS.

PORCELAINIER n. m. Ouvrier en porcelaine.

PORCELET n. m. Jeune porc.

PORC-ÉPIC (*porképic*) n. m. Mammifère rongeur dont le corps est armé de piquants (*). Pl. des *porcs-épics.*

PORCHE n. m. Lieu couvert à l'entrée d'une église, d'un temple.

PORCHER, ÈRE n. Celui ou celle qui garde les pourceaux.

PORCHERIE n. f. Etable à porcs.

PORCINE adj. f. *La race porcine*, les porcs.

PORE n. m. (gr. *poros*, passage). Interstice qui sépare les molécules des corps.

POREUX, EUSE adj. Qui a des pores.

PORISME n. m. (gr. *porisma*). Proposition mathématique en usage chez les Grecs: *les porismes d'Euclide.*

PORNOGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de pornographie.

PORNOGRAPHIE n. f. Littérature impudique, obscène.

POROSITÉ n. f. Etat de ce qui est poreux.

PORPHYRE n. m. Sorte de marbre très dur, rouge ou vert et tacheté; molette de même matière qui sert à broyer.

POPHYRISATION n. f. Action de porphyriser.

PORPHYRISER v. tr. Réduire en poudre très fine, à l'aide de la molette.

PORPHYROGÉNÈTE adj. (gr. *porphurogenêtos*, né dans la pourpre). Nom que l'on donnait aux fils des empereurs grecs nés pendant le règne de leur père.

PORREAU n. m. V. POIREAU.

PORRECTION n. f. (lat. *porrigere*, tendre). Action de présenter un objet en conférant les ordres mineurs.

PORRIGINEUX, EUSE adj. Qui tient du porrigo.

PORRIGO n. m. Maladie cutanée qui est une espèce de teigne.

PORT n. m. Lieu qui offre aux vaisseaux un abri contre les vents et les tempêtes; sur les rivières, lieu où les bâtiments, les bateaux, chargent et déchargent les marchandises. *Fig.* Lieu de repos, situation tranquille: *s'assurer un port dans la tempête. Arriver à bon port*, sans accident; *faire naufrage au port*, échouer au moment de réussir.

PORT n. m. Charge, poids que peut porter un bâtiment: *vaisseau du port de* 4,000 *tonneaux;* prix qu'on paye pour le transport des lettres, des effets; maintien, démarche d'une personne: *avoir le port noble, majestueux.* **Port d'armes,** droit de porter des armes, soit pour la chasse, soit pour sa défense; attitude d'un soldat qui porte les armes: *se mettre au port d'armes.*

PORTABLE adj. Qu'on peut porter: *cet habit n'est plus portable.*

PORTAGE n. m. Action de porter: point où une vergue porte sur les haubans.

PORTAIL n. m. Entrée principale et monumentale d'une église, d'un édifice.

PORTANT n. m. Anse de fer ou de cuivre d'un coffre, d'une malle; montant de bois soutenant les coulisses d'un théâtre.

PORTANT, E adj. *Etre bien ou mal portant*, en bonne, en mauvaise santé. *A bout portant*, de très près.

PORTATIF, IVE adj. Aisé à porter.

PORTE n. f. Ouverture pour entrer et sortir. *Mettre à la porte*, chasser; *refuser sa porte*, interdire à quelqu'un l'entrée de sa maison; *de porte en porte*, de maison en maison. *Fig. Porte de derrière*, défaite, échappatoire; *être aux portes du tombeau*, sur le point de mourir. **La Porte,** la cour du sultan des Turcs. Adj *Chir.* **Veine porte,** veine qui distribue le sang dans le foie.

PORTE-ALLUMETTES n. m. Petite boîte où l'on met des allumettes. Pl. des *porte-allumettes.*

PORTE-ARQUEBUSE n. m. Officier

qui portait autrefois le fusil du roi, à la chasse.

PORTE-BAGUETTE n. m. Rainure le long d'une arme à feu, pour recevoir la baguette. Pl. des *porte-baguette.*

PORTEBALLE n. m. Petit marchand ambulant.

PORTE-BOUTEILLES n. m. Châssis à rayons servant à contenir des bouteilles. Pl. des *porte-bouteilles.*

PORTECHAPE n. m. Celui qui porte la chape dans une église.

PORTECHOUX n. m. Petit cheval qui porte des légumes au marché.

PORTE-CIGARES n. m. Sorte de portefeuille pour mettre des cigares. Pl. des *porte-cigares.*

PORTE-CLEFS n. m. Valet de prison qui porte les clefs. Pl. des *porte-clefs.*

PORTE-COURONNE n. m. Surnom donné aux rois. Pl. des *porte-couronne.*

PORTECRAYON n. m. Instrument dans lequel on met un crayon.

PORTE-CROIX n. m. Celui qui porte la croix dans les cérémonies de l'Eglise catholique. Pl. des *porte-croix.*

PORTE-CROSSE n. m. Qui porte la crosse devant un évêque. Pl. des *porte-crosse.*

PORTE-DRAPEAU n. m. Officier qui porte le drapeau dans un corps d'infanterie. Pl. des *porte-drapeau.*

PORTÉE n. f. Totalité des petits que les femelles des mammifères mettent bas en une fois; distance à laquelle une bouche à feu peut lancer un projectile ; étendue où la main, la vue, la voix, l'ouïe, peuvent arriver. *Fig.* Etendue, capacité de l'esprit : *ceci est hors de sa portée*; force, valeur, importance : *ce raisonnement a une grande portée. Etre à portée de*, pouvoir être à même de. *Mus.* Les cinq lignes sur lesquelles ou entre lesquelles on place les notes.

PORTE-ENSEIGNE n. m. Porte-drapeau. Pl. des *porte-enseigne.*

PORTE-ÉPÉE n. m. Morceau de cuir, d'étoffe qu'on attache à la ceinture pour porter l'épée. Pl. des *porte-épée.*

PORTE-ÉTENDARD n. m. Officier qui porte l'étendard dans un corps de cavalerie; espèce d'étui de cuir attaché à la selle pour supporter l'étendard. Pl. des *porte-étendard.*

PORTE-ÉTRIERS n. m. pl. Sangle destinée à relever les étriers. Pl. des *porte-étriers.*

PORTE-ÉTRIVIÈRES n. m. pl. Anneaux de fer carrés, placés aux deux côtés de la selle.

PORTEFAIX n. m. Homme dont le métier est de porter des fardeaux.

PORTEFEUILLE n. m. Carton plié en deux, où l'on met des papiers, des dessins, etc. *Fig.* Fonction de ministre : *le portefeuille de la marine.*

PORTE-HACHE n. m. Etui d'une hache de sapeur. Pl. des *porte-hache.*

PORTE-LIQUEURS n. m. Coffre ou plateau où se mettent les flacons et les verres à liqueur. Pl. des *porte-liqueurs.*

PORTE-MALHEUR n. m. Personne dont la présence est considérée comme un présage, une cause de malheur. Pl. des *porte-malheur.*

PORTEMANTEAU n. m. Morceau de bois, fixé à la muraille, auquel on suspend les habits ; sorte de valise.

PORTEMENT n. m. Action de porter; ne se dit que du Christ portant sa croix, ou d'un tableau représentant cet épisode de la passion.

PORTE-MONNAIE n. m. Espèce de petit portefeuille à fermoir, dans lequel on met l'argent de poche. Pl. des *porte-monnaie.*



PORTE-MONTRE n. m. Petite boîte ouverte où l'on place une montre (*) ; petit coussinet sur lequel porte une montre accrochée à une cheminée. Pl. des *porte-montre.*

PORTE-MORS n. m. Cuir qui soutient le mors et la bride. Pl. des *porte-mors.*

PORTE-MOUCHETTES n. m. Plateau de métal sur lequel on pose les mouchettes. Pl. des *porte-mouchettes.*

PORTE-MOUSQUETON n. m. Espèce d'agrafe à fermoir, au moyen de laquelle les cavaliers suspendent le mousqueton à la bandoulière ; agrafe aux chaînes et aux cordons de montre. Pl. des *porte-mousqueton.*

PORTE-PLUME n. m. Petit instrument destiné à maintenir les plumes métalliques. Pl. des *porte-plume.*

PORTER v. tr. Soutenir un poids, une charge ; transporter d'un lieu dans un autre : *porter des denrées au marché ;* avoir sur soi : *porter une somme d'argent ;* être vêtu de : *porter le deuil ;* tenir : *porter la tête haute ;* diriger : *porter ses regards;* rapporter : *argent qui porte intérêt. Porter la main sur quelqu'un*, le frapper : *porter l'épée, la robe, la soutane*, être officier, magistrat, ecclésiastique. *Fig.* Exciter : *porter quelqu'un au mal;* causer : *porter malheur. Porter envie*, envier ; *porter la parole*, parler au nom de plusieurs, *porter un toast*, boire à la santé de quelqu'un ; *porter un beau nom*, être d'une famille illustre, *porter un candidat*, lui donner sa voix dans une élection ; *porter le poids des affaires*, les diriger seul ; *porter la peine d'une faute*, en être puni ; *porter ses pas en un lieu*, s'y transporter ; *porter quelqu'un aux nues*, le louer excessivement ; *porter un article sur un registre*, l'y inscrire ; *porter bien son vin*, boire beaucoup sans s'enivrer. V. int. Poser, être soutenu : *tout l'édifice porte sur une colonne;* atteindre à : *ma carabine porte à 500 mètres ;* avoir pour objet : *sur quoi porte votre critique? Porter à la tête*, se dit d'une boisson ou d'une vapeur qui étourdit; *ce raisonnement porte à faux*, n'est pas juste, concluant. **Se porter** v. pr. *Fig.* Se transporter : *la*

foule se porte à tel endroit. Se porter fort pour quelqu'un, répondre pour lui; *se porter à des extrémités*, se laisser aller à des excès, des voies de fait; *se porter bien ou mal*, être en bonne ou en mauvaise santé.

PORTER (*tèr*) n. m. Bière anglaise.

PORTE-RESPECT n. m. Arme qui impose et qu'on porte pour sa défense; tout signe extérieur qui inspire le respect. Pl. des *porte-respect*.

PORTE-TAPISSERIE n. m. Châssis de bois au haut d'une porte, sur lequel s'étend la tapisserie qui tient lieu de portière.

PORTE-TRAIT n. m. Courroie qui sert à soutenir les traits des chevaux attelés. Pl. des *porte-traits*.

PORTEUR, EUSE n. Dont le métier est de porter des fardeaux. N. m. Celui qui est chargé de remettre une lettre : *réponse au porteur;* celui qui est chargé d'une lettre de change pour en opérer le recouvrement : *billet payable au porteur;* celui qui est chargé d'annoncer un événement : *porteur de bonnes nouvelles.*

PORTE-VENT n. m. Tuyau conducteur du vent, dans les orgues. Pl. des *porte-vent*.

PORTE-VERGE n. m. Bedeau qui porte une verge. Pl. des *porte-verge*.

PORTE-VIS n. m. Pièce de métal sur laquelle porte la tête des vis qui servent à fixer la platine d'un fusil. Pl. des *porte-vis*.

PORTE-VOIX n. m. Instrument d'acoustique, en forme de trompette, destiné à faire entendre au loin les sons (*). Pl. des *porte-voix*.



PORTIER, IÈRE n. Qui ouvre, ferme et garde la porte d'une maison.

PORTIÈRE n. f. Ouverture d'un carrosse par laquelle l'on monte et l'on descend; rideau qu'on met devant une porte pour orner ou pour garantir du vent.

PORTIÈRE adj. f. Se dit d'une vache ou d'une brebis qui a déjà eu des petits ou qui doit en porter.

PORTION n. f. Partie d'un tout; certaine quantité de pain, de viande, etc., donnée à chacun pour sa part.

PORTIONCULE n. f. Petite portion.

PORTIQUE n. m. (lat. *porticus;* de *porta*, porte). Galerie ouverte qui règne le long d'une façade, et dont la voûte est soutenue par des colonnes ou des arcades.



PORTO n. m. Vin de Portugal, très renommé : *un verre de porto.*

PORTOR n. m. Marbre noir veiné de jaune.

PORTRAIRE v. tr. Faire le portrait de quelqu'un. *Vieux.*

PORTRAIT n. m. Image d'une personne reproduite par la peinture ou le dessin; ressemblance : *cet enfant est le portrait de son père. Litt.* Description d'un caractère, d'une époque, etc. : *Bossuet excelle dans les portraits.*

PORTRAITISTE n. m. Artiste qui a fait sa spécialité du portrait.

PORTRAITURE n. f. Portrait.

PORTUGAIS, E adj. et n. Du Portugal.

PORTULAN n. m. Livre contenant la description des ports de mer, indiquant les courants et les marées.

POSAGE n. m. Action de poser, d'établir : *le posage d'un billard, d'un parquet, d'une sonnette.*

POSE n. f. Action de poser une pierre, un rail, etc.; attitude.

POSÉ, E adj. Grave, sérieux : *homme posé. Ecrire à main posée*, lentement, avec application.

POSÉMENT adv. Doucement, sans se presser : *lire, parler posément.*

POSER v. tr. Placer, mettre : *poser un livre sur une table;* arranger, placer dans l'endroit convenable : *poser des rideaux;* jeter, mettre à demeure : *poser des fondements, une charpente;* écrire : *poser des chiffres. Fig.* Etablir : *poser un principe;* adresser : *poser une question à un candidat. Poser les armes*, faire la paix. V. int. Etre placé, appuyé sur : *la poutre pose sur le mur;* prendre une certaine attitude pour se faire peindre : *poser devant un peintre. Fig.* Se tenir dans une attitude trop étudiée : *cette femme pose continuellement.*

POSEUR n. m. Qui dirige la pose des pierres dans une construction; qui met de l'affectation dans ses manières : *c'est un poseur.*

POSITIF, IVE adj. Certain, constant, assuré : *fait positif. Esprit positif*, qui ne s'attache qu'au côté matériel, à la réalité des choses. *Alg. Quantités positives*, précédées du signe *plus*. N. m. Ce qui est matériellement profitable : *n'estimer que le positif;* petit buffet d'orgues. *Gram.* Degré de signification dans les adjectifs.

POSITION n. f. Situation d'une chose, d'un objet : *la position d'une ville;* attitude : *position du corps. Fig.* Situation dans laquelle on se trouve : *sa position est critique.*

POSITIVEMENT adv. Certainement, précisément.

POSITIVISME n. m. Tendance vers les avantages matériels des choses; système de philosophie fondé par A. Comte.

POSITIVISTE n. m. Qui professe le positivisme.

POSSÉDÉ, E adj. Entièrement dominé : *possédé de la passion du jeu.* N. Démoniaque : *crier comme un possédé.*

POSSÉDER v. tr. Avoir en sa possession. *Fig.* Connaître parfaitement : *posséder les mathématiques;* dominer, égarer : *la fureur le possède.* **Se posséder** v.

pr. Se contenir, être maître de soi. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

POSSESSEUR n. m. Qui possède.

POSSESSIF adj. Qui exprime une idée de possession : *adjectif, pronom possessif.*

POSSESSION n. f. Jouissance d'un bien ; la chose possédée. Pl. Terres possédées par un Etat ou un particulier : *les possessions de la France dans les Antilles.*

POSSESSOIRE n. m. *Jurispr.* Action relative à la possession d'un bien.

POSSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est possible.

POSSIBLE adj. Qui peut être, qui peut se faire : *il a éprouvé tous les malheurs possibles.* Se met toujours au singulier après les expressions *le plus, le moins : le moins de fautes possible*, c'est-à-dire qu'il soit possible de faire. N. m. Ce que l'on peut : *faire son possible.*

POSTAL, E adj. Qui concerne les postes : *convention postale, carte postale.*

POSTCOMMUNION n. f. Oraison que dit le prêtre après la communion.

POSTDATE n. f. Date postérieure à la date véritable.

POSTDATER v. tr. Mettre une postdate à un écrit quelconque.

POSTE n. f. (lat. *ponere*, poser). Relais de chevaux établis de distance en distance pour le service des voyageurs ; manière de voyager : *aller, venir en poste ;* maison où sont les chevaux de poste ; mesure de chemin, ordinairement de deux lieues : *faire trois postes à l'heure ;* administration pour le transport des lettres ; courrier, voiture qui les porte ; bureau où on les dépose. N. f. pl. Enroulements courants sur les plinthes ; petites balles de plomb.

POSTE n. m. Lieu où un soldat est placé par son chef : *mourir à son poste ;* corps de garde ; soldats qui y sont placés : *relever un poste. Fig.* Emploi quelconque : *occuper un poste élevé.*

POSTER v. tr. Placer dans un poste, dans un endroit. **Se poster** V. pr. Se placer pour observer.

POSTÉRIEUR, E adj. (lat. *posterior ;* de *post*, après). Qui vient après, qui est après dans l'ordre des temps : *testament annulé par un testament postérieur ;* qui est placé derrière : *la partie postérieure de la tête.* Son opposé est ANTÉRIEUR. N. m. Le derrière de l'homme. *Fam.*

POSTÉRIEUREMENT adv. Après.

POSTERIORI (À) m. lat. signifiant De ce qui s'ensuit.

POSTÉRIORITÉ n. f. État d'une chose postérieure à une autre.

POSTÉRITÉ n. f. Suite de ceux qui descendent d'une même souche : *la postérité d'Abraham ;* les générations futures : *transmettre son nom à la postérité.*

POSTFACE n. f. (lat. *post*, après, et *fari*, parler). Sorte d'avertissement placé à la fin d'un livre, comme la préface l'est au commencement.

POSTHUME adj. Né après la mort de son père : *fils posthume ;* publié après le décès de l'auteur : *ouvrage posthume.*

POSTICHE adj. Faux, artificiel : *barbe, dents, cheveux postiches.*

POSTILLON n. m. Celui qui conduit les personnes qui vont en poste, en diligence, etc.

POSTSCÉNIUM (*niome*) n. m. Partie du théâtre des anciens située derrière la scène.

POST-SCRIPTUM (*ome*) n. m. Ce qu'on ajoute quelquefois à une lettre après la signature. Pl. des *post-scriptum.*

POSTULANT, E n. Qui postule, qui se met sur les rangs pour obtenir une place ; personne qui demande à être reçue dans une maison religieuse.

POSTULAT n. m. (lat. *postulare*, demander). Principe premier dont l'admission est nécessaire pour établir une démonstration. On dit aussi POSTULATUM, et au pl. POSTULATA.

POSTULATION n. f. Action de postuler.

POSTULER v. tr. Demander avec instance : *postuler un emploi.* V. n. Se dit d'un avoué qui occupe pour une partie.

POSTURE n. f. Contenance ; maintien : *posture respectueuse.*

POT n. m. Vase de terre ou de métal ; marmite où l'on met bouillir la viande ; anc. mesure contenant deux pintes ; format de papier (env. 0m,40 sur 0m,31). *Fig. Payer les pots cassés*, le dommage ; *recevoir à la fortune du pot*, sans cérémonie. *Pot pourri*, ragoût composé de plusieurs sortes de viande ; chanson dont les couplets sont sur différents airs ; production littéraire formée de divers morceaux.

POTABLE adj. (lat. *potare*, boire). Qu'on peut boire : *vin potable ;* liquide : *or potable.*

POTAGE n. m. (rad. *pot*). Bouillon dans lequel on a mis du pain ou toute autre substance alimentaire.

POTAGER n. m. Jardin pour la culture des légumes et des fruits.

POTAGER, ÈRE adj. *Plantes potagères*, légumes cultivés dans un potager ; *jardin potager*, destiné à la culture des légumes.

POTASSE n. f. Alcali blanc, très caustique, qu'on obtient par la calcination de certains végétaux.

POTASSIUM (*ome*) n. m. Corps simple métallique, extrait de la potasse.

POT-AU-FEU n. m. Quantité de viande destinée à être mise dans le pot. Pl. des *pot-au-feu.*

POT-DE-VIN n. m. Somme qui se paye en dehors du prix convenu dans un marché. Pl. des *pots-de-vin.*

POTE adj. f. *Main pote*, enflée, trop grosse, dont on ne s'aide que malaisément.

POTEAU n. m. Pièce de bois fixée en terre.

POTÉE n. f. Ce que contient un pot ; étain calciné qui sert à polir ; composi-

tion pour former un moule de fondeur.

POTELÉ, E adj. Gras et plein : *main potelée.*

POTELET n. m. Petit poteau.

POTENCE n. f. Assemblage de trois pièces de bois ou de fer dressées pour soutenir ou pour y suspendre quelque chose (*); sorte de béquille; instrument qui sert au supplice de la pendaison ; le supplice même : *condamné à la potence. Fig. Gibier de potence*, mauvais sujet. *Fam.*



POTENTAT n. m. (lat. *potens*, puissant). Souverain d'un grand Etat.

POTENTIEL adj. *Cautère potentiel*, qui n'agit que quelque temps après son application.

POTERIE n. f. Vaisselle de terre; industrie du potier.

POTERNE n. f. Porte secrète de fortifications, donnant sur le fossé.

POTICHE n. f. Vase de porcelaine de Chine ou du Japon; vase de verre qui, au moyen de papiers peints collés à l'intérieur, imite la porcelaine de Chine.

POTICHOMANIE n. f. Action, *manie* d'imiter, au moyen de vases de verre et de papiers peints, les potiches du Japon.

POTIER n. m. Qui fabrique, vend de la poterie.

POTIN n. m. Mélange de cuivre jaune et d'un peu de cuivre rouge. *Fig.* Caquet, bavardage.

POTION n. f. (lat. *potio*, boisson). Remède liquide qui ne s'administre ordinairement que par cuillerées.

POTIRON n. m. Grosse citrouille jaune ou verte, — Ne pas dire *poturon.*

POTRON-JAQUET n. m. *Dès le potron-jaquet*, dès la pointe du jour. On dit aussi POTRON-MINET.

POU n. m. Petit insecte qui vit sur le corps de l'homme et de plusieurs animaux. Pl. des *poux.*



POUACRE adj. et n. Sale, vilain.

POUAH interj. qui exprime le dégoût.

POUCE n. m. (lat. *pollex*). Le plus gros et le plus court des doigts de la main. *Fig. Mettre les pouces*, céder après résistance; *manger sur le pouce*, à la hâte, sans s'asseoir; *se mordre les pouces d'une chose*, s'en repentir. Ancienne mesure de longueur, la 12e partie du pied.

POUCETTES n. f. pl. Corde ou chaînette pour attacher les *pouces* d'un prisonnier.

POUCIER n. m. Morceau de métal ou de cuir propre à garantir le pouce.

POU-DE-SOIE n. m. Etoffe de soie grenée. Pl. des *pou-de-soie*. On écrit aussi POUT-DE-SOIE.

POUDING (*dingue*) n. m. Mets anglais composé de farine, de raisin de Corinthe, etc. On dit aussi PLUM-PUDDING.

POUDINGUE n. m. (angl. *pudding*, boudin). Mélange naturel de petits cailloux réunis par un ciment.

POUDRE n. f. Toute substance solide pulvérisée; composition médicale desséchée et broyée : *poudre vermifuge, purgative*, etc.; poussière qu'on met sur l'écriture pour la sécher; amidon pulvérisé et parfumé dont on se servait pour blanchir les cheveux. **Poudre à canon**, mélange très inflammable de salpêtre, de charbon et de soufre pour lancer des projectiles; **coton-poudre**, préparation de coton et d'acide nitrique, qui produit les effets de la poudre à canon ; **poudre fulminante**, espèce de poudre qui détone par le choc, le frottement. *Fig.* **Poudre de perlimpinpin**, remède sans efficacité, que débitent les charlatans. — *Poudre à canon.* Il est démontré aujourd'hui que, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, les Chinois connaissaient la poudre dans ses effets les plus simples, comme les feux d'artifice, les fusées, etc.; mais ils ne la faisaient pas servir à lancer des projectiles. Vers le milieu du VIIe siècle, elle fut employée par les Grecs du Bas-Empire, sous forme de fusées incendiaires ou feu grégeois. Ce n'est qu'au XIVe siècle qu'on la voit figurer en Europe comme moyen de destruction, entre les mains des Anglais (bataille de Crécy, 1346). Les noms de Roger Bacon, d'Albert le Grand et du moine allemand Berthold Schwartz se rattachent à l'invention ou plutôt à l'introduction en Europe de la poudre à canon, mais sans qu'on sache bien au juste jusqu'à quel point chacun d'eux y a contribué.

De nos jours, on a préparé avec du coton et de l'acide nitrique une matière explosible, appelée *fulmicoton*, et qui produit les effets de la poudre ordinaire; mais son emploi présente des inconvénients qui en ont fait négliger l'usage.

La fabrication et la vente de la poudre pouvant présenter des dangers pour la sécurité publique, l'Etat s'est réservé le monopole de ce genre d'industrie.

POUDRER v. tr. Couvrir légèrement les cheveux de poudre d'amidon.

POUDRERIE n. f. Fabrique de poudre à canon.

POUDRETTE n. f. Engrais composé de matières fécales desséchées et réduites en poudre.

POUDREUX, EUSE adj. Couvert de poussière : *habit tout poudreux.*

POUDRIER n. m. Celui qui fait la poudre à canon ; boîte remplie de poudre pour mettre sur l'écriture fraîche, et qu'on appelle aussi POUDRIÈRE.

POUDRIÈRE n. f. Magasin de poudre.

POUDROYER v. int. S'élever en poussière.

POUF. Mot qui sert à exprimer le bruit sourd que fait un corps en tombant; annonce pleine de charlatanisme. N. m. *Faire un pouf*, disparaître sans payer ce qu'on doit. *Pop.*

POUF n. m. Sorte de tabouret.

POUFFER v. int. *Pouffer de rire*, éclater de rire involontairement.

POUILLÉ n. m. (corrupt. de *polyptyque*). Etat général des bénéfices ecclésiastiques d'une province ou d'un royaume.

POUILLER v. tr. Dire des pouilles. **Se pouiller** v. pr. Se dire des pouilles réciproquement. *Pop.*

POUILLES n. f. pl. Reproches mêlés d'injures : *chanter pouilles. Pop.*

POUILLEUX, EUSE adj. Qui a des poux. N. m. Homme d'une condition misérable.

POULAILLER n. m. Lieu où juchent les poules.

POULAIN n. m. Jeune cheval, jusqu'à trois ans. On écrit aussi POULIN.

POULAINE n. f. Partie de l'avant d'un vaisseau; chaussure à pointe recourbée, autrefois fort à la mode : *souliers à la poulaine.*

POULARDE n. f. Jeune poule engraissée.

POULE n. f. (lat. *pullus*, poussin). Femelle du coq. **Poule faisane,** femelle du faisan; **poule d'Inde,** femelle du coq d'Inde; **poule d'eau,** oiseau aquatique. *Fig. Poule mouillée,* homme qui manque de résolution, de courage; *avoir la chair de poule*, avoir le frisson ou trembler de peur. *Fam.*

POULE n. f. Sorte de jeu, au billard; mise de chaque joueur; enjeu total : *gagner la poule.*

POULET n. m. Petit d'une poule; terme de caresse. *Fig.* Billet galant.

POULETTE n. f. Jeune poule; terme de caresse; espèce de sauce.

POULEVRIN n. m. V. PULVÉRIN.

POULICHE n. f. Jeune cavale, jusqu'à trois ans.



POULIE n. f. Roue de bois ou de métal, creusée en gorge dans l'épaisseur de sa circonférence, et sur laquelle passe une corde pour mouvoir les fardeaux.

POULINER v. int. (rad. *poulain*). Mettre bas, en parlant d'une jument.

POULINIÈRE adj. f. *Jument poulinière*, destinée à la reproduction.

POULIOT n. m. Plante du genre des menthes.

POULOT n. m. Gros enfant. *Pop.*



POULPE n. m. (gr. *polupous;* de *polus*, nombreux; *pous, podos*, pied). Genre de mollusque à longs tentacules.

POULS (*pou*) n. m. (lat. *pulsus*, battement). Battement des artères. *Fig. Se tâter le pouls,* consulter ses forces avant de se décider.



POUMON n. m. Organe de la respiration, renfermé dans la poitrine (*).

POUPARD n. m. Gros enfant au maillot; sorte de poupée mécanique représentant un enfant.

POUPART n. m. Crustacé du genre des crabes.

POUPE n. f. (lat. *puppis*). L'arrière d'un vaisseau, par opposition à la *proue. Fig. Avoir le vent en poupe*, être en faveur, en train de faire fortune.

POUPÉE n. f. (lat. *pupa*). Petite figure humaine de cire, de carton, de bois, etc., servant de jouet aux enfants; tête de carton sur laquelle les lingères essayent et montent les bonnets; petite tête de plâtre qui sert de but dans un tir au pistolet. Pl. Les deux grosses pièces qui servent à maintenir le morceau de bois que travaille le tourneur. *Fig.* Petite personne fort parée.

POUPIN, E adj. Mignon. *Faire le poupin*, le gentil.

POUPON, ONNE n. Jeune garçon ou jeune fille qui a le visage potelé.

POUR prép. A la place de : *partir pour un autre;* au lieu de : *prendre un oison pour un cygne;* en considération de : *pour l'amour de Dieu;* en faveur de : *le droit est pour lui;* afin de : *lire pour s'instruire;* envers : *tendresse d'une mère pour ses enfants;* eu égard à : *enfant grand pour son âge;* comme : *laissé pour mort;* moyennant : *pour vingt francs;* contre : *remède bon pour la fièvre;* quant à : *pour moi, je n'en ferai rien.* **Pour lors** loc. adv. Alors. Loc. conj. **Pour que,** afin que; **pour peu que,** si peu que. N. m. : *soutenir le pour et le contre.*

POURBOIRE n. m. Argent donné en sus du prix convenu à un cocher, à un commissionnaire, etc.

POURCEAU n. m. Porc, cochon. *Fig. Pourceau d'Epicure*, homme plongé dans les plaisirs des sens.

POURCHASSER v. tr. Poursuivre avec ardeur.

POURFENDEUR n. m. Qui pourfend.

POURFENDRE v. tr. Fendre d'un coup de sabre un homme en deux.

POURLÉCHER (SE) v. pr. Passer sa langue sur ses lèvres. *Fam.*

POURPARLER n. m. Conférence à propos d'une affaire.

POURPIER n. m. Plante potagère à feuilles charnues.

POURPOINT n. m. (v. fr. *pourpoindre*, piquer). Ancien vêtement français, qui couvrait le corps du cou à la ceinture.

POURPRE n. f. (gr. *porphura;* de *pur*, feu). Couleur rouge que les anciens extrayaient d'un coquillage; étoffe teinte en pourpre : *manteau de pourpre. Fig.* Dignité souveraine dont la pourpre était autrefois la marque : *la pourpre des Césars. La pourpre romaine*, la dignité de cardinal. N. m. Couleur d'un beau rouge foncé : *le pourpre du teint;* maladie dangereuse qui se manifeste par de petites taches rouges sur la peau : *avoir le pourpre.*

POURPRÉ, E adj. De couleur de pourpre. *Fièvre pourprée*, fièvre dangereuse dans laquelle le corps est couvert de petites taches de couleur pourpre.

POURPRIER n. m. Mollusque qui

vit dans les coquillages dont les anciens tiraient la pourpre.

POURPRIS (*pri*) n. m. Enceinte. Ne s'emploie guère que dans cette locution : *les célestes pourpris*, les cieux.

POURQUOI conj. et adv. Pour quelle cause, pour quelle raison. N. m. : *répondre aux pourquoi d'un enfant.*

POURRI, E adj. Gâté, corrompu : *fruit pourri, viande pourrie.* N. m. : *cela sent le pourri.*

POURRIR v. int. (lat. *putrescere*, se gâter). Entrer en putréfaction. *Fig.* Rester longtemps : *pourrir en prison.* V. tr. Altérer, corrompre : *l'eau pourrit le bois.*

POURRISSAGE n. m. Opération qui consiste à laisser macérer des chiffons dans l'eau, pour en faire du papier.

POURRISSOIR n. m. Lieu où l'on met pourrir les chiffons à papier.

POURRITURE n. f. Etat d'un corps en décomposition.

POURSUITE n. f. Action de courir après quelqu'un. *Fig.* Soins pour obtenir quelque chose : *s'obstiner à la poursuite d'un emploi.* Pl. Procédures mises en œuvres pour se faire rendre justice : *exercer des poursuites contre un débiteur.*

POURSUIVANT n. m. Qui brigue pour obtenir ; qui exerce des poursuites en justice.

POURSUIVRE v. tr. Courir après pour atteindre. *Fig.* Chercher à obtenir, briguer : *poursuivre un emploi;* continuer ce que l'on a commencé : *poursuivre une entreprise;* agir en justice contre quelqu'un : *poursuivre un débiteur;* tourmenter : *l'ennui le poursuit.*

POURTANT adv. Cependant.

POURTOUR n. m. Le tour, le circuit d'un édifice, d'un espace.

POURVOI n. m. Action par laquelle on attaque devant une juridiction supérieure la décision d'un tribunal inférieur. *Pourvoi en grâce*, demande adressée au chef de l'Etat pour remise ou commutation de peine.

POURVOIR v. int. (lat. *providere*, surveiller. — *Je pourvoirai. Je pourvoirais.* Le reste se conj. comme *voir*). Fournir ce qui est nécessaire : *Dieu pourvoit à nos besoins.* V. tr. Munir, garnir : *pourvoir une place de vivres;* établir par mariage ou par emploi : *pourvoir ses enfants. Fig.* Orner : *la nature l'a pourvu de bonnes qualités.* **Se pourvoir** v. pr. Se munir : *se pourvoir d'argent;* recourir à un tribunal supérieur : *se pourvoir en cassation.*

POURVOYEUR n. m. Qui est chargé de fournir à une maison toutes les provisions dont elle a besoin.

POURVU QUE loc. conj. A condition que.

POUSSAH n. m. Magot chinois.

POUSSE n. f. Jet que produit un arbre dans le cours d'une année ; maladie des chevaux, caractérisée par l'essoufflement ; maladie des vins, qui les rend troubles.

POUSSÉE n. f. Action de pousser.

POUSSE-PIEDS n. m. Nom vulgaire d'un coquillage qu'on appelle autrement ANATIFE.

POUSSER v. tr. Faire effort contre une chose pour l'ôter de place ; imprimer un mouvement à un corps : *pousser la porte;* avancer, étendre : *Alexandre poussa ses conquêtes jusque dans les Indes;* porter : *pousser une botte, un coup d'épée;* produire, développer : *la vigne pousse beaucoup de bois*, et, intr. : *les fleurs poussent, sa barbe pousse. Fig.* Faire avancer : *pousser un écolier;* prolonger, étendre : *pousser la raillerie trop loin;* faire agir : *quel motif le pousse? Pousser quelqu'un à bout*, le mettre en colère ; *pousser des soupirs, des cris*, soupirer, crier. V. int. *Pousser à la roue*, aider ; *pousser jusqu'à un lieu*, y aller.

POUSSETTE n. f. Jeu d'enfants.

POUSSIER n. m. Menu charbon, poussière de charbon qui reste au fond du sac. **Poussier de mottes**, tan réduit en poussière.

POUSSIÈRE n. f. Terre réduite en poudre très fine. *Fig. Réduire en poussière*, détruire complètement ; *mordre la poussière*, être tué dans un combat. *Bot. Poussière fécondante*, pollen.

POUSSIÉREUX, EUSE adj. Qui est rempli, couvert de poussière : *route poussiéreuse.*

POUSSIF, IVE adj. *Cheval poussif*, qui a la maladie appelée pousse. *Fig.* Se dit d'un homme qui a peine à respirer.

POUSSIN n. m. Petit poulet nouvellement éclos.

POUSSINIÈRE n. f. Cage à poussins ; nom vulgaire de la constellation des Pléiades.

POUSSOIR n. m. Bouton qu'on pousse pour faire sonner une montre à répétition.

POUTRE n. f. Grosse pièce de bois équarrie, qui sert à soutenir les solives d'un plancher.

POUTRELLE n. f. Petite poutre.

POUTURE n. f. Mode d'engraissement des bestiaux par les farineux.

POUVOIR v. tr. (*Je peux* ou *je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. Je pouvais. Je pus. Je pourrai. Je pourrais. Que je puisse. Que je pusse. Pouvant, pu*). Avoir la faculté de faire. *N'en pouvoir plus*, être accablé de fatigue, de chaleur, etc. ; *je n'en puis mais*, je n'en suis pas la cause. V. impers. Etre possible : *il se peut qu'il pleuve.*

POUVOIR n. m. Autorité, puissance : *parvenir au pouvoir;* faculté de faire : *cela passe mon pouvoir;* crédit, influence : *avoir du pouvoir auprès du ministre;* mandat, procuration : *donner un pouvoir par-devant notaire;* personnes investies de l'autorité : *encenser le pouvoir.* **Pouvoir législatif**, sous un gouvernement constitutionnel, une ou plusieurs assemblées chargées de faire les lois ; **pouvoir**

exécutif, chargé de faire exécuter les lois; **pouvoir judiciaire**, chargé de rendre la justice; **pouvoir temporel**, gouvernement civil d'un Etat; **pouvoir spirituel**, qui n'appartient qu'à l'Eglise; **pouvoir discrétionnaire**, faculté laissée au président d'une cour d'assises d'agir en certains cas selon sa volonté particulière. Pl. Faculté, droit d'exercer certaines fonctions : *les pouvoirs d'un prêtre, d'un ambassadeur. Fig.* Influence : *le pouvoir de la vertu, de l'éloquence.*

POUZZOLANE n. f. Terre volcanique rougeâtre, qu'on rencontre près de Pouzzoles, en Italie.

PRAGMATIQUE adj. (gr. *pragma*, action, affaire). *Pragmatique sanction*, règlement émanant du pouvoir civil et relatif aux matières ecclésiastiques. N. f. : *la pragmatique de saint Louis.*

PRAIRIAL n. m. (rad. *prairie*). Neuvième mois de l'année républicaine, en France (du 20 mai au 18 juin).

PRAIRIE n. f. (lat. *pratum*, pré). Etendue de terrain qui produit de l'herbe et du foin. *Prairie artificielle*, où l'on a semé du trèfle, du sainfoin, de la luzerne, etc.

PRALINE n. f. Amande rissolée dans du sucre.

PRALINER v. tr. Faire rissoler dans le sucre.

PRAME n. f. Sorte de navire à rames et à voiles.

PRATICABILITÉ n. f. Etat d'une chose praticable.

PRATICABLE adj. Qu'on peut pratiquer : *moyen praticable;* propre aux communications. N. m. Ce qui, dans les décorations de théâtre, forme une pièce détachée et mobile.

PRATICIEN n. m. Qui connaît la pratique dans un art quelconque. *Sculpt.* Ouvrier qui dégrossit l'ouvrage et le met en état d'être achevé par l'artiste.

PRATIQUANT, E adj. Qui observe exactement les pratiques de la religion.

PRATIQUE n. f. (gr. *praktikos*, mis en action). Exécution des règles et des principes d'un art ou d'une science, par opposition à THÉORIE; exécution, application : *mettre en pratique un précepte de morale;* usage, coutume : *c'est la pratique du pays;* expérience, habitude : *avoir la pratique des affaires;* routine : *cet homme n'a que de la pratique;* chaland, acheteur : *ce marchand a beaucoup de pratiques;* style de procédure : *connaître la pratique.* Pl. Exercices relatifs au culte : *pratiques religieuses.* Adj. Qui ne s'en tient pas à la théorie : *cours pratique de langue.*

PRATIQUE n. f. Petit instrument de fer-blanc que les joueurs de marionnettes mettent dans leur bouche pour modifier le son de leur voix.

PRATIQUEMENT adv. Dans la pratique. *Peu usité.*

PRATIQUER v. tr. Mettre en pratique : *pratiquer la vertu;* exercer : *pratiquer la médecine;* faire : *pratiquer un trou, une ouverture, un chemin.*

PRÉ (lat. *præ*, avant), préfixe qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français, et qui marque progrès, priorité.

PRÉ n. m. (lat. *pratum;* d'une racine sanscrite *par*, être vert). Petite prairie. *Aller, se rendre sur le pré*, se rendre à un lieu assigné pour se battre en duel.

PRÉALABLE adj. (préf. *pré* et *aller*). Qui doit être fait, dit, examiné d'abord : *sommation, question préalable.* **Au préalable** loc. adv. Auparavant, avant tout.

PRÉALABLEMENT adv. Au préalable.

PRÉAMBULE n. m. (préf. *pré* et lat. *ambulare*, marcher). Sorte d'exorde, d'avant-propos.

PRÉAU n. m. (dimin. de *pré*). Espace découvert au milieu du cloître des maisons religieuses; cour d'une prison; partie couverte de la cour où les élèves prennent leurs récréations quand il pleut.

PRÉBENDE n. f. Revenu ecclésiastique attaché à une chanoinie : le canonicat même.

PRÉBENDÉ adj. et n. m. Qui jouit d'une prébende.

PRÉBENDIER n. m. Ecclésiastique d'un degré hiérarchique au-dessous d'un chanoine.

PRÉCAIRE adj. (lat. *precarius*). Qui n'a rien de stable, d'assuré.

PRÉCAIREMENT adv. D'une manière précaire.

PRÉCAUTION n. f. (lat. *præcautio;* de *præcavere*, se mettre en garde). Ce qu'on fait par prévoyance pour éviter quelque mal : *prenez vos précautions;* circonspection, ménagement, prudence : *user de précautions envers quelqu'un.*

PRÉCAUTIONNÉ, E adj. Avisé, prudent.

PRÉCAUTIONNER (SE) v. pr. Prendre ses précautions.

PRÉCÉDEMMENT adv. Auparavant.

PRÉCÉDENT, E adj. Qui est immédiatement avant une autre chose de même genre : *sous le règne précédent.* N. m. Fait, exemple antérieur qu'on invoque comme autorité : *s'appuyer sur un précédent.*

PRÉCÉDER v. tr. et int. (préf. *pré* et lat. *cedere*, aller). Marcher devant; être placé immédiatement avant : *dans le chapitre qui précède;* avoir été auparavant : *chez les Romains, la monarchie a précédé la république.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PRÉCEINTE n. f. *Mar.* Ceinture en bordage établie autour d'un navire au niveau de chaque étage. On dit aussi LISSE.

PRÉCEPTE n. m. (lat. *præceptum;* de *præcipere*, instruire, ordonner). Règle, enseignement.

PRÉCEPTEUR n. m. (lat. *præceptor,*

de *præcipere*, enseigner). Qui est chargé de l'éducation d'un enfant, d'un jeune homme. *Par ext.* Celui qui instruit les autres.

PRÉCEPTORAL, E, AUX adj. Qui est propre au préceptorat.

PRÉCEPTORAT n. m. Fonction de précepteur.

PRÉCESSION n. f. *Précession des équinoxes*, mouvement rétrograde des points équinoxiaux.

PRÊCHE n. m. Sermon que les ministres protestants font dans le temple.

PRÊCHER v. tr. (lat. *prædicare*). Annoncer en chaire la parole de Dieu. *Fig.* Recommander : *prêcher l'économie.* V. int. *Prêcher d'exemple*, faire soi-même ce que l'on conseille aux autres ; *prêcher dans le désert*, n'être point écouté.

PRÊCHEUR n. m. Prédicateur ; celui qui aime à faire des remontrances.

PRÉCIEUSE n. f. Femme affectée dans son air, ses manières, son langage.

PRÉCIEUSEMENT adv. Avec grand soin ; d'une manière précieuse.

PRÉCIEUX, EUSE adj. (lat. *pretiosus* ; de *pretium*, prix). Qui est de grand prix ; qui nous est cher : *gage précieux. Fig.* Affecté : *style précieux.*

PRÉCIOSITÉ n. f. Affectation dans les manières, dans le langage.

PRÉCIPICE n. m. (lat. *præcipitium* ; de *præ*, avant ; *caput*, tête). Abîme, endroit très profond. *Fig.* Ruine, disgrâce.

PRÉCIPITAMMENT adv. Avec précipitation.

PRÉCIPITANT n. m. Agent qui, en chimie, opère la précipitation.

PRÉCIPITATION n. f. Extrême vitesse, trop grand empressement. *Chim.* Phénomène qui s'opère quand un corps se sépare du liquide où il était dissous et tombe au fond.

PRÉCIPITÉ n. m. Dépôt qui se forme et tombe au fond du liquide dans lequel s'opère une précipitation chimique.

PRÉCIPITER v. tr. (rad. *précipice*). Jeter d'un lieu élevé ; hâter, accélérer : *la frayeur précipite ses pas ;* renverser : *précipiter un roi du trône. Chim.* Séparer, par un réactif, une matière solide du liquide dans lequel elle était en dissolution. **Se précipiter** v. pr. Se jeter : *se précipiter par la fenêtre ;* s'élancer : *l'armée se précipita sur l'ennemi.*

PRÉCIPUT (*pu*) n. m. Avantage que le testateur ou la loi donne à un des cohéritiers, sans préjudice de ses droits au partage du reste ; ce que le contrat de mariage accorde à l'époux survivant.

PRÉCIS n. m. Abrégé : *précis d'histoire de France.*

PRÉCIS, E adj. (lat. *præcisus*, coupé, retranché). Fixe, déterminé, arrêté : *jour précis ;* exact : *mesure précise. Fig.* Concis : *style précis.*

PRÉCISÉMENT adv. Exactement.

PRÉCISER v. tr. Déterminer, présenter d'une manière précise.

PRÉCISION n. f. Brièveté dans le discours, dans le style, qui exclut le superflu ; exactitude dans l'action : *manœuvre exécutée avec précision. Instrument de précision*, très exact.

PRÉCITÉ, E adj. Cité précédemment.

PRÉCOCE adj. (lat. *præcox ;* de *præ*, avant ; *coquere*, cuire, mûrir). Mûr avant la saison : *fruit précoce ;* formé avant l'âge, au physique ou au moral : *enfant précoce.*

PRÉCOCEMENT adv. D'une manière précoce.

PRÉCOCITÉ n. f. Qualité de ce qui est précoce.

PRÉCOMPTER v. tr. Compter pour déduire : *précompter les sommes déjà payées.*

PRÉCONCEPTION n. f. Conception d'une chose avant tout raisonnement, toute observation.

PRÉCONCEVOIR v. tr. Avoir une préconception.

PRÉCONÇU, E adj. Né dans l'esprit sans examen : *idée préconçue.*

PRÉCONISATION n. f. Action de préconiser.

PRÉCONISER v. tr. Louer excessivement, donner des éloges outrés.

PRÉCORDIAL, E adj. Qui a rapport à la région du cœur.

PRÉCURSEUR n. m. (préf. *pré* et lat. *cursor*, coureur). Celui qui vient avant un autre pour en annoncer la venue : *saint Jean-Baptiste fut le précurseur de Jésus-Christ.* Adj. : *les signes précurseurs d'une révolution.*

PRÉDÉCÉDER v. int. *Jurisp.* Mourir avant quelqu'un. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PRÉDÉCÈS n. m. *Jurisp.* Mort qui précède la mort d'une autre personne.

PRÉDÉCESSEUR n. m. (préf. *pré* et lat. *decedere*, se retirer). Celui qui a précédé quelqu'un dans un emploi.

PRÉDESTINATION n. f. Décret de Dieu, par lequel les élus sont prédestinés à la gloire éternelle ; arrangement immuable d'événements, que l'on suppose devoir arriver nécessairement.

PRÉDESTINÉ, E adj. et n. Que Dieu a destiné à la gloire éternelle.

PRÉDESTINER v. tr. Destiner de toute éternité au salut. *Par ext.* Fixer ; décider d'avance.

PRÉDÉTERMINANT, E adj. Qui cause la prédétermination.

PRÉDÉTERMINATION n. f. Action par laquelle Dieu détermine la volonté humaine, sans contraindre pour cela la liberté de la créature.

PRÉDÉTERMINER v. tr. Mouvoir et déterminer la volonté humaine, en parlant de Dieu.

PRÉDICANT n. m. Ministre de la religion protestante.

PRÉDICAT n. m. Attribut d'une proposition, d'un jugement.

PRÉDICATEUR n. m. Qui annonce en chaire la parole de Dieu.

PRÉDICATION n. f. Action de prêcher; sermon.

PRÉDICTION n. f. (lat. *prædictio ;* de *præ*, avant; *dicere*, dire). Action de prédire; chose prédite.

PRÉDILECTION n. f. Préférence d'amitié, d'affection.

PRÉDIRE v. tr. (préf. *pré* et *dire.* — Se conj. comme *médire*). Prophétiser; annoncer ce qui doit arriver, soit par des règles certaines : *prédire une éclipse*, soit par une prétendue divination : *prédire l'avenir*, soit par raisonnement, par conjecture : *prédire un événement.*

PRÉDISPOSANT, E adj. *Méd.* Qui prédispose : *cause prédisposante.*

PRÉDISPOSER v. tr. Disposer d'avance.

PRÉDISPOSITION n. f. Disposition naturelle à contracter certaines maladies, certains goûts, etc.

PRÉDOMINANCE n. f. Action de ce qui prédomine : *la prédominance du système nerveux.*

PRÉDOMINANT, E adj. Qui prédomine.

PRÉDOMINER v. int. Prévaloir.

PRÉÉMINENCE n. f. Supériorité de rang, de dignité, de droits.

PRÉÉMINENT, E adj. Qui excelle : *la charité est la vertu prééminente.*

PRÉEMPTION n. f. Droit d'acheter d'avance ou avant tont autre.

PRÉÉTABLI, E adj. *Harmonie préétablie*, système de philosophie par lequel on prétend expliquer l'accord qui existe entre l'âme et le corps.

PRÉÉTABLIR v. tr. Etablir à l'avance.

PRÉEXCELLENCE n. f. Qualité de ce qui l'emporte sur tout.

PRÉEXCELLER v. int. L'emporter sur tout autre.

PRÉEXISTANT, E adj. Qui existe avant.

PRÉEXISTENCE n. f. Existence antérieure : *la préexistence des âmes.*

PRÉEXISTER v. int. Exister avant.

PRÉFACE n. f. (lat. *præfatio ;* de *præ*, avant; *fari*, parler). Discours préliminaire placé en tête d'un livre; partie de la messe qui précède immédiatement le canon.

PRÉFECTORAL, E adj. Qui a rapport au préfet : *palais préfectoral;* qui émane du préfet : *arrêté préfectoral.*

PRÉFECTURE n. f. Nom par lequel on désignait le gouvernement d'une province dans l'empire romain : *la préfecture des Gaules;* aujourd'hui, circonscription administrative d'un préfet; hôtel et bureaux du préfet.

PRÉFÉRABLE adj. Qui mérite d'être préféré.

PRÉFÉRABLEMENT adv. Par préférence.

PRÉFÉRÉ, E n. Personne que l'on aime mieux que les autres.

PRÉFÉRENCE n. f. Acte par lequel on préfère une personne ou une chose à une autre. Pl. Marques particulières d'affection ou d'honneur qu'on accorde à quelqu'un.

PRÉFÉRER v. tr. (préf. *pré* et lat. *ferre*, porter). Se déterminer en faveur d'une personne, d'une chose, plutôt qu'en faveur d'une autre; estimer davantage : *préférer l'honneur à l'argent.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PRÉFET n. m. (lat. *præfectus ;* de *præ*, devant; *facere*, faire). Celui qui, chez les Romains, occupait une préfecture : *le préfet des Gaules;* en France, magistrat chargé de l'administration d'un département. **Préfet de police,** magistrat chargé de la police dans le département de la Seine; **préfet maritime,** haut fonctionnaire investi de l'autorité militaire dans un arrondissement maritime; **préfet des études,** celui qui dirige les études dans un collège.

PRÉFINIR v. tr. *Prat.* Fixer un délai dans lequel une chose doit être faite.

PRÉFIX, E adj. (préf. *pré* et lat. *fixus*, fixé). Déterminé d'avance : *jour préfix.*

PRÉFIXE adj. et n. m. *Gram.* Se dit des particules qui se placent au commencement d'un mot pour en modifier le sens.

PRÉFLORAISON ou **PRÉFLEURAISON** n. f. Etat de la fleur avant son épanouissement.

PRÉHENSION n. f. Action de saisir, de prendre.

PRÉHISTORIQUE adj. Qui a précédé les temps dits historiques.

PRÉJUDICE n. m. Tort, dommage.

PRÉJUDICIABLE adj. Qui porte, qui cause du préjudice.

PRÉJUDICIAUX adj. m. pl. *Prat.* Se dit des frais imposés d'avance à celui qui veut se pourvoir contre un jugement.

PRÉJUDICIEL, ELLE adj. *Jurisp. Question préjudicielle*, qui se juge avant la principale; *moyens préjudiciels*, par lesquels on soutient cette question.

PRÉJUDICIER v. int. Porter préjudice.

PRÉJUGÉ n. m. Opinion, généralement fausse, adoptée sans examen. *Jurisp.* Ce qui a été jugé auparavant dans un cas analogue.

PRÉJUGER v. tr. Prévoir par conjecture.

PRÉLART n. m. Toile goudronnée dont on recouvre les marchandises sur un navire.

PRÉLASSER (SE) v. pr. (rad. *prélat*). Affecter un air de dignité ; prendre une attitude commode et un air satisfait.

PRÉLAT n. m. (préf. *pré* et lat. *latus*, porté, mis). Ecclésiastique revêtu d'une dignité considérable dans l'Eglise.

PRÉLATURE n. f. Dignité de prélat.

PRÈLE n. f. Sorte de fougère qui sert à polir le bois et les métaux. On écrit aussi PRESLE.

PRÉLEGS n. m. *Jurisp.* Legs particulier qu'un testateur fait à un de ses légataires, et qui doit être pris sur la masse avant le partage.

PRÉLÉGUER v. tr. *Jurisp.* Faire un ou plusieurs prélegs.

PRÉLÈVEMENT n. m. Action de prélever.

PRÉLEVER v. tr. Lever préalablement une certaine portion sur un total. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

PRÉLIMINAIRE adj. (préf. *pré* et lat. *limen*, seuil, entrée). Qui précède la matière principale, qui sert à l'éclaircir : *discours préliminaire*. N. m. pl. *Préliminaires de la paix*, articles généraux, d'après lesquels elle doit être établie.

PRÉLIMINAIREMENT adv. Préalablement.

PRÉLUDE n. m. (préf. *pré* et lat. *ludus*, jeu). Ce qu'on chante, ce qu'on joue, pour essayer sa voix, pour juger si l'instrument est d'accord ; improvisation musicale. *Fig.* Ce qui précède, ce qui fait présager : *les frissons sont le prélude de la fièvre*.

PRÉLUDER v. int. Essayer sa voix, un instrument, improviser sur le piano, sur l'orgue, etc. *Fig.* Faire une chose, pour en venir à une plus importante : *préluder à une bataille par des escarmouches*.

PRÉMATURÉ, E adj. (préf. *pré* et lat. *maturus*, mûr). Qui mûrit avant le temps ordinaire. *Fig.* Fait avant le temps convenable : *entreprise prématurée ;* qui vient avant le temps ordinaire : *mort*, *vieillesse prématurée ;* précoce : *raison*, *sagesse prématurée*.

PRÉMATURÉMENT adv. Avant le temps convenable.

PRÉMATURITÉ n. f. Maturité avant le temps ordinaire.

PRÉMÉDITATION n. f. Action de préméditer.

PRÉMÉDITER v. tr. Méditer avant d'exécuter.

PRÉMICES n. f. pl. (lat. *primitiæ ;* de *primus*, premier). Premiers produits de la terre ou du bétail. *Fig.* Premières productions de l'esprit.

PREMIER, IÈRE adj. (lat. *primarius ;* de *primus*, premier). Qui précède les autres par rapport au temps, au lieu, à l'ordre : *le premier homme*, *le premier étage*, *le premier commis ;* le meilleur, le plus remarquable : *Démosthène est le premier des orateurs ;* titre d'honneur attaché à certaines charges : *le premier médecin du roi*. *Matières premières*, productions naturelles qui n'ont pas encore été travaillées. *Arith.* *Nombre premier*, qui n'est divisible que par lui-même ou par l'unité, comme 1, 3, 5, 7, etc. *Théât.* *Jeune premier*, qui joue les amoureux.

PREMIÈREMENT adv. En premier lieu.

PREMIER-NÉ n. m. Le premier enfant mâle d'une famille. Pl. des *premiers-nés*.

PRÉMISSE n. f. (préf. *pré* et lat. *missus*, mis). Chacune des deux premières propositions d'un syllogisme.

PRÉMONTRÉS n. m. pl. Ordre de chanoines réguliers, fondé par saint Norbert en 1120, et dont la principale abbaye était située à Prémontré, près de Laon.

PRÉMUNIR v. tr. et pr. Précautionner, se précautionner contre.

PRENABLE adj. Qui peut être pris, en parlant d'une ville, d'une place forte.

PRENANT, E adj. Qui saisit, qui prend. *Partie prenante*, personne qui touche, qui reçoit l'argent. *Hist. nat.* *Queue prenante*, queue dont certains animaux se servent pour se suspendre aux branches des arbres.

PRENDRE v. tr. (lat. *prehendere*, saisir). Saisir, mettre en sa main ; s'emparer de : *prendre une ville ;* voler : *prendre une montre ;* attaquer : *prendre l'ennemi en flanc ;* joindre : *j'irai vous prendre ;* surprendre : *je vous y prends ;* accepter : *prenez ce qu'on vous donne ;* acheter, emporter : *prenez-le pour six francs ;* manger, boire : *prendre des aliments, un bouillon ;* choisir : *lequel prenez-vous ?* louer : *prendre un appartement ;* entrer dans : *prenez ce chemin ;* contracter : *prendre une mauvaise habitude ;* regarder comme : *me prenez-vous pour un sot ?* *Prendre les armes*, s'armer ; *prendre la fuite*, s'enfuir ; *prendre du corps*, grossir ; *prendre du tabac*, priser ; *prendre des leçons*, en recevoir ; *prendre le deuil*, s'habiller de noir à la suite de la mort d'un parent ; *prendre un domestique*, l'engager à son service ; *prendre femme*, se marier ; *prendre des renseignements*, s'informer ; *prendre les devants*, partir avant quelqu'un ; *prendre le galop*, se mettre à galoper ; *prendre son temps*, ne point se presser ; *prendre ses mesures*, employer des moyens pour réussir ; *prendre l'air*, se promener, se mettre à l'air ; *prendre du repos*, se reposer ; *prendre patience*, attendre patiemment ; *prendre feu*, s'enflammer et, *fig.*, s'animer ; *prendre la mouche*, se fâcher, se formaliser ; *prendre le change*, se tromper ; *prendre au*

mot, accepter du premier coup ; *prendre le voile*, entrer en religion ; *prendre un parti*, se décider ; *prendre son parti*, se résigner ; *prendre le parti de quelqu'un*, se ranger de son côté ; *prendre à témoin*, invoquer le témoignage ; *prendre à cœur*, s'affecter ou s'occuper sérieusement d'une chose ; *prendre à tâche*, s'efforcer ; *prendre le vent*, présenter les voiles au vent ; *prendre la mer*, s'embarquer ; *prendre le large*, s'éloigner du rivage ; *prendre terre*, débarquer ; *prendre une affaire en main*, la diriger ; *prendre une chose en mal*, s'en fâcher ; *la prendre en riant*, en rire ; *prendre en considération*, tenir compte ; *prendre fait et cause*, intervenir ; *prendre sous sa protection*, protéger ; *prendre quelqu'un en pitié*, ressentir pour lui du dédain ou de la compassion ; *prendre congé de quelqu'un*, lui faire ses adieux. V. int. Prendre racine : *cet arbre prend bien ;* se geler : *la rivière a pris ;* s'épaissir, se cailler : *le lait prend. Fig.* Réussir : *ce livre n'a pas pris ;* faire impression : *cette odeur prend au nez.* **Se prendre** v. pr. S'accrocher : *son habit s'est pris à un clou. Se prendre de vin*, s'enivrer ; *se prendre d'amitié*, concevoir de l'amitié ; *se prendre à pleurer*, se mettre à pleurer ; *s'y prendre bien ou mal*, être plus ou moins adroit ; *s'en prendre à quelqu'un d'une chose*, en rejeter sur lui la responsabilité.

PRENEUR, EUSE n. Qui prend à bail : *le preneur s'engage à...*

PRÉNOM n. m. Nom de baptême.

PRÉNOMMÉ, E n. Personne qui a déjà été nommée.

PRÉNOTION n. f. Connaissance première et superficielle qu'on a d'une chose.

PRÉOCCUPATION n. f. Disposition d'un esprit trop occupé d'un objet pour faire attention à un autre.

PRÉOCCUPER v. tr. Occuper fortement l'esprit. V. p. S'occuper fortement.

PRÉOPINANT n. m. Qui a opiné avant un autre.

PRÉOPINER v. int. Opiner avant quelqu'un.

PRÉPARATEUR n. m. Qui prépare.

PRÉPARATIF n. m. Apprêt. S'emploie surtout au pl.

PRÉPARATION n. f. Action de préparer, de se préparer : *parler, prêcher, plaider sans préparation ;* composition : *préparation d'un remède.*

PRÉPARATOIRE adj. Qui prépare : *école préparatoire.*

PRÉPARER v. tr. (lat. *præparare ;* de *præ*, avant ; *parare*, apprêter). Apprêter : *préparer le dîner ;* disposer : *préparer les esprits ;* mettre en état : *préparer un logement ;* étudier, apprendre : *préparer un discours, un examen.*

PRÉPONDÉRANCE n. f. Supériorité de crédit, d'autorité, etc.

PRÉPONDÉRANT, E adj. (lat. *præponderare*, peser davantage). Qui a plus de poids qu'un autre. *Voix prépondérante*, qui l'emporte dans un vote en cas de partage des voix.

PRÉPOSÉ, E n. Personne chargée de quelque service spécial : *les préposés de l'octroi.*

PRÉPOSER v. tr. Etablir avec autorité, avec pouvoir de surveiller une chose, d'en prendre soin.

PRÉPOSITIF, IVE adj. De la nature de la préposition : *locution prépositive.*

PRÉPOSITION n. f. (préf. *pré* et lat. *positus*, placé). Mot invariable exprimant les rapports entre les mots.

PRÉROGATIVE n. f. (préf. *pré* et lat. *rogare*, demander). Avantages particuliers, privilèges attachés à certaines dignités.

PRÈS (lat. *pressus*, serré contre) prép. qui signifie proche : *demeurer près de l'église ;* en comparaison de : *que sont-ils près de vous ?* presque : *il y a près de vingt ans. Etre près de*, sur le point de (ne pas confondre avec *prêt à*) ; *serrer de près*, poursuivre vivement ; *cela me touche de près*, j'y ai un grand intérêt. Loc. adv. **A cela près**, excepté cela ; **à beaucoup près**, il s'en faut de beaucoup ; **à peu de chose près, à peu près**, il s'en faut de peu.

PRÉSAGE n. m. (lat. *præsagium*). Signe par lequel on juge de l'avenir.

PRÉSAGER v. tr. Indiquer une chose à venir.

PRÉ-SALÉ n. m. Viande des moutons qui ont pâturé dans des prés arrosés par l'eau de la mer ; se dit de ces prés eux-mêmes.

PRESBYTE adj. et n. (gr. *presbutês*, vieillard). Qui ne peut voir nettement les petits objets qu'en les tenant à une certaine distance de l'œil, ainsi qu'il arrive généralement aux vieillards.

PRESBYTÉRAL, E adj. Qui concerne le prêtre ou le presbytère : *fonctions presbytérales.*

PRESBYTÈRE n. m. (gr. *presbuteros*, prêtre, vieillard). Habitation du curé.

PRESBYTÉRIANISME n. m. (rad. *presbytérien*). Secte des presbytériens.

PRESBYTÉRIEN, IENNE adj. et n. (gr. *presbuteros*, prêtre). En Ecosse, protestant qui ne reconnaît pas l'autorité épiscopale, mais seulement celle des prêtres. V. PROTESTANTISME.

PRESBYTISME n. m. Etat du presbyte.

PRESCIENCE n. f. (lat. *præscientia ;* de *præ*, avant ; *scientia*, science). Connaissance certaine et infaillible de l'avenir, l'un des attributs de Dieu.

PRESCIENT, E adj. Qui a la prescience.

PRESCRIPTIBLE adj. *Jurisp.* Qui peut être prescrit : *droits prescriptibles.*

PRESCRIPTION n. f. Acquisition

définitive de la propriété d'une chose, par une possession non interrompue pendant un temps déterminé par la loi ; extinction d'une dette, à défaut de réclamation de son payement dans le temps fixé ; ordonnance d'un médecin.

PRESCRIRE v. tr. (lat. *præscribere*). Ordonner. *Jurisp.* Acquérir par prescription. **Se prescrire** v. tr. Se faire une loi de ; se perdre par prescription.

PRÉSÉANCE n. f. Droit de prendre place au-dessus de quelqu'un ou de le précéder.

PRÉSENCE n. f. Existence d'une personne dans un lieu marqué. *Présence réelle*, existence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ; *présence d'esprit*, promptitude à dire ou faire sur-le-champ ce qu'il y a de plus à propos ; *les armées sont en présence*, en vue, en face l'une de l'autre.

PRÉSENT n. m. Don, libéralité.

PRÉSENT, E adj. (lat. *præsens;* de *præ*, devant; *ens*, étant). Qui est dans le lieu dont on parle : *être présent à une réunion. Fig. Etre présent partout*, se multiplier ; *le présent acte*, celui que l'on rédige ; *la présente lettre* et, *abs.*, *la présente*, la lettre qu'on écrit. N. m. Le temps actuel : *ne songer qu'au présent. Gram.* Le premier temps de chaque mode d'un verbe. **A présent** loc. adv. Maintenant.

PRÉSENTABLE adj. Qu'on peut présenter, qui peut se présenter.

PRÉSENTATION n. f. Action de présenter : *présentation d'une lettre de change. Présentation de la Vierge*, fête en mémoire du jour où la Vierge fut présentée au temple (21 nov.).

PRÉSENTEMENT adv. Maintenant.

PRÉSENTER v. tr. Offrir ; *présenter un bouquet ;* introduire : *présenter quelqu'un dans un cercle ;* montrer, faire voir : *présenter un bel aspect ;* montrer en menaçant : *présenter la baïonnette. Présenter les armes*, porter le fusil en avant en signe d'honneur, au passage d'un officier. **Se présenter** v. pr. Paraître devant quelqu'un ; se mettre sur les rangs. *Fig.* S'offrir à l'esprit : *une difficulté se présente.*

PRÉSERVATEUR, TRICE adj. Qui préserve : *moyen préservateur.*

PRÉSERVATIF, IVE adj. Qui a la vertu de préserver. N. m. Ce qui préserve.

PRÉSERVATION n. f. Action de préserver.

PRÉSERVER v. tr. (lat. *præservare ;* de *præ*, avant ; *servare*, garder). Garantir d'un mal : *préserver de la peste.*

PRÉSIDENCE n. f. Fonction de président ; temps pendant lequel on l'exerce.

PRÉSIDENT n. m. Celui qui est le chef d'une assemblée, d'un corps politique, d'un Etat républicain, d'un tribunal.

PRÉSIDENTE n. f. Celle qui préside ; femme d'un président.

PRÉSIDENTIEL, ELLE adj. Qui concerne le président.

PRÉSIDER v. tr. (lat. *præsidere ;* de *præ*, avant ; *sedere*, s'asseoir). Occuper la première place dans une assemblée. V. int. Avoir le soin, la direction : *présider aux préparatifs d'une fête ;* être l'arbitre : *Minerve présidait aux sciences, Cérès aux moissons*, etc.

PRÉSIDES n. m. pl. (il était féminin d'après l'ancienne édition de l'Acad.). Lieu où le gouvernement espagnol envoie les condamnés aux travaux forcés.

PRÉSIDIAL, E, AUX adj. et n. m. Nom donné à d'anciens tribunaux : *juge d'un présidial, juge présidial.*

PRESLE n. f. Ancienne orthographe de PRÊLE.

PRÉSOMPTIF, IVE adj. (lat. *præsumptus*, pris d'avance). *Héritier présomptif*, qui est appelé à hériter. Se dit surtout du prince destiné à régner.

PRÉSOMPTION n. f. (lat. *præsumptio ;* de *præsumere*, prendre d'avance). Conjecture, jugement fondé sur des apparences ; opinion trop avantageuse de soi-même.

PRÉSOMPTUEUSEMENT adv. D'une manière présomptueuse.

PRÉSOMPTUEUX, EUSE adj. et n. Qui a une trop favorable opinion de lui-même.

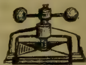
PRESQUE adv. A peu près. — La voyelle *e* de *presque* ne s'élide que dans presqu'île.

PRESQU'ÎLE n. f. Certaine étendue de terre entourée d'eau, à l'exception d'un seul côté par lequel elle communique au continent.

PRESSAGE n. m. Action de presser.

PRESSANT, E adj. Qui presse : *affaire pressante, besoin pressant.*

PRESSE n. f. Multitude de personnes qui se pressent ; toute machine destinée à comprimer les corps ou à y laisser une empreinte quelconque. *Presse à copier*, pour copier les lettres (*). *Ouvrage sous presse*, qu'on imprime actuellement ; *la presse*, les journaux ; *liberté de la presse*, liberté de mettre au jour, par la voie de l'impression, ses idées, ses opinions.



PRESSE n. f. Sorte de pêche dont la chair adhère au noyau.

PRESSÉ, E adj. Qui a hâte, qui désire vivement : *vous êtes bien pressé de partir ;* urgent : *commission pressée ;* attaqué vivement : *la ville était pressée de toutes parts ;* tourmenté : *pressé de faim et de soif.*

PRESSÉE n. f. Masse de fruits que l'on soumet en une fois à l'action de la presse, pour en exprimer le suc.

PRESSENTIMENT n. m. Sentiment vague, instinctif de ce qui doit arriver.

PRESSENTIR v. tr. (préf. *pré* et *sentir*). Avoir un pressentiment de.

PRESSE-PAPIERS n. m. Ce qu'on met sur des papiers pour les maintenir. Pl. des *presse-papiers*.

PRESSER v. tr. (lat. *pressus*, pressé). Peser sur, serrer avec plus ou moins de force; approcher une chose, une personne contre une autre : *presser les rangs;* poursuivre sans relâche : *presser les ennemis;* hâter : *presser son départ.* V. int. Ne souffrir aucun délai : *l'affaire, le temps presse.*

PRESSIER n. m. Ouvrier imprimeur qui travaille à une presse.

PRESSION n. f. Action de presser : *la pression de l'atmosphère. Fig.* Influence.

PRESSIS n. m. Jus que l'on extrait de la viande en la pressant; jus de certaines herbes obtenu de la même façon.

PRESSOIR n. m. Machine qui sert à pressurer le raisin, les pommes, les graines oléagineuses, etc. (*); lieu où se trouve cette machine.



PRESSURAGE n. m. Action de soumettre au pressoir; vin obtenu du marc à force de le pressurer.

PRESSURER v. tr. Presser le raisin, les pommes, etc., pour en extraire le jus. *Fig.* Epuiser par les impôts : *pressurer un peuple;* tirer de quelqu'un, par force ou par adresse, tout l'argent qu'il peut fournir : *on veut vous pressurer.*

PRESSUREUR n. m. Celui qui conduit un pressoir.

PRESTANCE n. f. (lat. *præstantia; de præ*, en avant; *stare*, se tenir). Bonne mine accompagnée de gravité, de dignité.

PRESTANT n. m. Un des principaux jeux de l'orgue.

PRESTATION n. f. (lat. *præstare*, fournir). Action de prêter serment, en parlant des fonctionnaires publics et des membres de certains corps politiques; corvée imposée aux habitants des communes, principalement pour l'entretien des chemins vicinaux.

PRESTE adj. (ital. *presto*). Adroit, agile.

PRESTEMENT adv. D'une manière preste.

PRESTESSE n. f. Agilité, subtilité.

PRESTIDIGITATEUR n. m. (de *preste* et du lat. *digitus*, doigt). Escamoteur dont le métier consiste surtout à faire des tours subtils avec les doigts.

PRESTIDIGITATION n. f. Art du prestidigitateur.

PRESTIGE n. m. (lat. *præstigium*). Illusion opérée par artifice, sortilège. *Fig. Le prestige de l'éloquence, de la gloire,* leur influence sur les esprits.

PRESTIGIEUX, EUSE adj. Qui tient du prestige.

PRESTIMONIE n. f. Revenu affecté à l'entretien d'un prêtre.

PRESTO, PRESTISSIMO adv. (m. ital.). *Mus.* Vite, très vite.

PRESTOLET n. m. Ecclésiastique sans considération

PRÉSUMABLE adj. Qu'on peut présumer.

PRÉSUMÉ, E adj. Cru par supposition.

PRÉSUMER v. tr. (préf. *pré* et lat. *sumere*, prendre). Conjecturer, juger par induction. V. int. Avoir bonne opinion : *trop présumer de son talent.*

PRÉSUPPOSER (*çu*) v. tr. Supposer préalablement.

PRÉSUPPOSITION (*çu*) n. f. Supposition préalable.

PRÉSURE n. f. Substance qui sert à faire cailler le lait.

PRÊT n. m. (rad. *prêter*). Action de prêter; la chose, la somme prêtée; solde des sous-officiers et des soldats.

PRÊT, E adj. (lat. *paratus*). Disposé à : *prêt à partir.* — Ne pas confondre avec *près.*

PRETANTAINE n. f. *Courir la pretantaine*, çà et là, sans sujet. *Fam.* On écrit aussi PRETENTAINE.

PRÊTÉ n. m. *C'est un prêté pour un rendu*, c'est à charge de revanche; *c'est un prêté rendu*, c'est une juste représaille.

PRÉTENDANT, E n. Qui aspire à un emploi, à une dignité. N. m. Prince qui prétend avoir des droits à un trône occupé par un autre; celui qui aspire à la main d'une femme.

PRÉTENDRE v. tr. (préf. *pré* et lat. *tendere*, tendre). Réclamer comme un droit : *prétendre une part dans les bénéfices;* vouloir, exiger : *que prétendez-vous de moi?* affirmer, soutenir : *je prétends que c'est faux.* V. int. Aspirer : *prétendre aux honneurs.*

PRÉTENDU, E adj. Supposé, soi-disant : *un prétendu gentilhomme.* N. Celui, celle qui doit se marier, l'un par rapport à l'autre.

PRÊTE-NOM n. m. Celui qui prête son nom dans un acte où le véritable contractant ne veut pas voir figurer le sien. Pl. des *prête-noms.*

PRETENTAINE n. f. V. PRETANTAINE.

PRÉTENTIEUSEMENT adv. D'une manière prétentieuse.

PRÉTENTIEUX, EUSE adj. et n. Qui a de la prétention, où il y a de la prétention : *homme, style prétentieux.*

PRÉTENTION n. f. (rad. *prétendre*). Droit qu'on a ou qu'on croit avoir à la possession d'une chose. *Homme à prétentions*, qui prétend à l'esprit, au savoir, à l'élégance.

PRÊTER v. tr. (lat. *præstare*, fournir). Donner à condition qu'on rendra. *Fig.* Attribuer, imputer : *prêter un ridicule à quelqu'un;* fournir : *cette parole prête des armes contre vous. Prêter secours*, venir en aide; *prêter la main à une chose*, en être complice; *prêter l'oreille*, écou-

ter; *prêter serment*, faire serment; *prêter le flanc*, donner prise sur soi. V. int. S'étendre : *cette étoffe prête. Fig.* Fournir matière : *prêter à la critique.* **Se prêter** v. pr. Consentir : *se prêter à un arrangement.*

PRÉTÉRIT (*rite*) n. m. (lat. *præter*, au delà ; *ire*, aller). *Gram.* Temps passé.

PRÉTÉRITION n. f. (lat. *præterire*, omettre). Fig. de rhétorique qui consiste à feindre de passer sous silence des choses sur lesquelles on ne laisse cependant pas que d'appuyer. On dit quelquefois PRÉTERMISSION.

PRÉTEUR n. m. (lat. *prætor*). Magistrat qui rendait la justice à Rome. V. PART. HIST.

PRÊTEUR, EUSE adj. et n. Qui prête.

PRÉTEXTE n. m. (lat. *prætextus ;* de *prætexere*, tisser devant). Raison apparente dont on se sert pour cacher le véritable motif d'un dessein, d'une action.

PRÉTEXTE n. f. Robe blanche, bordée de pourpre, que portaient, à Rome, les jeunes gens de famille patricienne. Adj. : *robe prétexte.*

PRÉTEXTER v. tr. Prendre pour prétexte : *prétexter un voyage.*

PRETINTAILLE n. f. Ornement en découpure que l'on mettait autrefois sur les robes; légers accessoires.

PRÉTOIRE n. m. (lat. *prætorium ;* de *prætor*, préteur). Tribunal où le préteur rendait la justice; tribunal en général.

PRÉTORIEN, IENNE adj. Qui appartient au préteur : *dignité prétorienne.* **Garde prétorienne** ou **les prétoriens,** soldats qui formaient la garde des empereurs romains.

PRÊTRAILLE n. f. Terme de mépris, d'injure pour désigner les ecclésiastiques.

PRÊTRE n. m. (gr. *presbuteros*, plus âgé). Tout ministre d'un culte religieux.

PRÊTRESSE n. f. Chez les anciens, femme chargée de fonctions relatives au sacerdoce.

PRÊTRISE n. f. Sacerdoce.

PRÉTURE n. f. Charge de préteur; durée de son exercice.

PREUVE n. f. (lat. *proba*). Ce qui démontre, établit la vérité d'une chose; marque, témoignage : *donner une preuve de sa bonne volonté;* opération par laquelle on vérifie l'exactitude d'un calcul. *Faire ses preuves*, manifester son courage, son savoir.

PREUX n. m. Brave, vaillant.

PRÉVALOIR v. int. (préf. *pré* et *valoir.* — Se conj. comme *valoir*, excepté au subj. prés. *que je prévale*). Avoir, remporter l'avantage : *son opinion a prévalu.* **Se prévaloir** v. pr. S'enorgueillir : *se prévaloir de sa naissance.*

PRÉVARICATEUR n. m. Qui prévarique. Adj. : *magistrat prévaricateur.*

PRÉVARICATION n. f. Action de prévariquer.

PRÉVARIQUER v. int. (lat. *prævaricari*). Manquer, par intérêt ou mauvaise foi, aux devoirs de sa charge, de son ministère.

PRÉVENANCE n. f. Manière obligeante de prévenir les désirs de quelqu'un.

PRÉVENANT, E adj. Obligeant : *personne prévenante;* agréable : *air prévenant.*

PRÉVENIR v. tr. (lat. *prævenire*, devancer). Devancer, faire avant : *l'ennemi voulait nous attaquer, nous l'avons prévenu;* détourner : *prévenir un malheur ;* aller au-devant : *prévenir les besoins, les désirs de quelqu'un, prévenir une objection;* informer, avertir : *prévenir quelqu'un de ce qui se passe.*

PRÉVENTIF, IVE adj. Qui a pour objet d'empêcher, de prévenir : *loi, mesure préventive.*

PRÉVENTION n. f. Opinion favorable ou contraire qui précède l'examen : *juger sans prévention ;* état d'un individu contre lequel il existe un soupçon, une accusation de délit ou de crime; temps qu'un prévenu passe en prison avant d'être jugé : *faire six mois de prévention.*

PRÉVENTIVEMENT adv. Sous prévention : *arrêter quelqu'un préventivement.*

PRÉVENU, E adj. Influencé, disposé : *être prévenu contre* ou *en faveur de quelqu'un ;* accusé : *être prévenu de vol.* N. : *juger, acquitter un prévenu.*

PRÉVISION n. f. Action de prévoir, conjecture : *l'événement a justifié mes prévisions.*

PRÉVOIR v. tr. (préf. *pré* et *voir.* — Se conj. comme *voir*, excepté au futur *je prévoirai*, et au condit. *je prévoirais*). Juger par avance qu'une chose doit arriver : *prévoir un malheur;* prendre les précautions nécessaires : *tout a été prévu.*

PRÉVÔT n. m. (lat. *præpositus*, préposé). Titre qu'on donnait à certains magistrats chargés d'une juridiction ou préposés à une haute surveillance : *prévôt des marchands.* V. PART. HIST. Celui qui donne, sous les ordres du maître d'armes, des leçons d'escrime dans un régiment.

PRÉVÔTAL, E adj. Qui concerne le prévôt. *Cour prévôtale*, tribunal exceptionnel établi à diverses époques et jugeant sans appel.

PRÉVÔTALEMENT adj. D'une manière prévôtale.

PRÉVÔTÉ n. f. Fonction, juridiction de prévôt.

PRÉVOYANCE n. f. Faculté, action de prévoir.

PRÉVOYANT, E adj. Qui a de la prévoyance.

PRIÉ, E n. Invité, convié.

PRIE-DIEU n. m. Sorte de pupitre

sur lequel on s'agenouille pour prier Dieu. Pl. des *prie-Dieu.*

PRIER v. tr. (lat. *precari*). Demander par grâce et avec soumission; adorer : *prier Dieu;* inviter, convier : *prier quelqu'un à dîner.* V. int. Intercéder auprès de Dieu : *prier pour les morts.*

PRIÈRE n. f. Demande faite à titre de grâce : *écoutez ma prière;* acte de religion par lequel on s'adresse à Dieu pour l'implorer ou pour l'adorer.

PRIEUR n. m. (lat. *prior*, le premier). Supérieur de certains couvents.

PRIEURE n. f. Supérieure d'un couvent de femmes.

PRIEURÉ n. m. Communauté religieuse sous la conduite d'un prieur, d'une prieure.

PRIMA DONNA n. f. (m. ital. qui signifient *première dame*). Première chanteuse à l'opéra italien. Pl. des *prima donna.*

PRIMAGE n. m. Bonification de tant pour cent accordée quelquefois au capitaine, sur le fret du navire qu'il commande.

PRIMAIRE adj. (lat. *primarius;* de *primus*, premier). Qui concerne les plus bas degrés d'instruction : *école primaire.*

PRIMAT n. m. (lat. *primas;* de *primus*, premier). Prélat dont la juridiction est au-dessus de celle des archevêques.

PRIMATIAL, E, AUX adj. Qui appartient au primat : *dignité primatiale.*

PRIMATIE (*ci*) n. f. Dignité de primat; étendue, siège de sa juridiction.

PRIMAUTÉ n. f. (lat. *primus*, premier). Prééminence, premier rang : *primauté du saint-siège;* avantage qu'on a de jouer le premier.

PRIME n. f. (lat. *primus*, premier). Somme que l'assuré doit à l'assureur : *prime d'assurance;* récompense accordée par l'Etat pour l'encouragement du commerce, de l'agriculture, de certains actes de courage ou de dévouement; objet que l'on offre à l'acheteur, en dehors des conditions du marché, pour l'engager à acheter; laine de première qualité : *prime de Ségovie;* excédent du prix d'une valeur de bourse sur le chiffre de son émission; pierre demi-transparente qui semble être l'ébauche d'une pierre précieuse : *prime d'émeraude;* première des heures canoniales; première position, en termes d'escrime. Adj. Se dit en algèbre d'une lettre affectée d'un seul accent : *b'* s'énonce *b* prime. Loc. adv. **De prime abord**, au premier abord; **de prime saut**, subitement, du premier coup.

PRIMER v. tr. et int. Avoir l'avantage sur les autres : *primer dans la conversation.*

PRIME-SAUTIER, IÈRE adj. *Esprit prime-sautier*, qui prend sa résolution, parle, écrit d'après le premier mouvement. Pl. *prime-sautiers.*

PRIMEUR n. f. (lat. *primus*, premier). Première saison des fruits et des légumes. Pl. Fruits et légumes précoces : *servir des primeurs.*

PRIMEVÈRE n. f. (lat. *primus*, premier; *ver*, printemps). Plante qui fleurit aux approches du printemps.

PRIMICÉRIAT n. m. Dignité du primicier.

PRIMICIER n. m. (lat. *primicerius*). Celui qui a la première dignité dans certains chapitres.

PRIMIDI n. m. (lat. *primus*, premier; *dies*, jour). Premier jour de la décade républicaine.

PRIMIPILAIRE ou **PRIMIPILE** n. m. Chez les Romains, centurion qui commandait la première compagnie d'une cohorte.

PRIMITIF, IVE adj. (lat. *primitivus;* de *primus*, premier). Qui appartient au premier état des choses : *mœurs primitives. Langue primitive*, qu'on suppose avoir été parlée la première; *la primitive Eglise*, l'Eglise des premiers siècles du christianisme; *terrains primitifs*, qui se composent des plus anciennes formations de roche; *couleurs primitives*, les sept couleurs du spectre solaire. *Gram. Mot primitif*, qui sert de radical à d'autres mots.

PRIMITIVEMENT adv. Originairement.

PRIMO adv. (m. lat.). Premièrement.

PRIMOGÉNITURE n. f. (lat. *primus*, premier, et *géniture*). Aînesse : *droit de primogéniture.*

PRIMORDIAL, E, AUX adj. (lat. *primordialis*). Primitif, le plus ancien : *état primordial du globe.*

PRIMORDIALEMENT adv. Primitivement.

PRIMORDIALITÉ n. f. Caractère de ce qui est primordial.

PRIMULACÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type la primevère.

PRINCE n. m. (lat. *primus*, premier; *caput*, tête). Celui qui possède une souveraineté; roi, empereur : *Charlemagne fut un grand prince; couronne de prince* (*). *Prince du sang*, celui qui est sorti d'une maison royale par les mâles; *princes de l'Eglise*, les cardinaux, les évêques; *le prince des apôtres*, saint Pierre : *le prince des ténèbres*, le démon.



PRINCEPS adj. (m. lat.). *Edition princeps*, la première de toutes.

PRINCESSE n. f. Fille ou femme d'un prince; souveraine d'un pays.

PRINCIER, IÈRE adj. De prince : *famille princière;* somptueux, digne d'un prince : *maison princière.*

PRINCIPAL, E, AUX adj. (lat. *principalis;* de *princeps*, chef, premier). Ce qui est en première ligne, au premier rang. *Principal locataire*, celui qui loue une maison pour la sous-louer. N. m. Ce qu'il y a de plus important : *vous oubliez le principal;* le capital d'une dette : *prin-*

cipal et intérêts; celui qui a la direction d'un collège.

PRINCIPALAT n. m. Fonction de principal d'un collège.

PRINCIPALEMENT adv. Particulièrement.

PRINCIPAT n. m. Dignité impériale chez les Romains : *le principat de Tibère;* dignité de prince.

PRINCIPAUTÉ n. f. Dignité de prince; terre qui donne qualité de prince. Pl. Troisième ordre de la hiérarchie céleste des anges.

PRINCIPE n. m. (lat. *principium*). Commencement, origine, source : *Dieu est le principe de toutes choses;* ce qui constitue les choses matérielles : *les atomes sont les principes des corps;* opinion, manière de voir : *rester fidèle à ses principes;* loi : *principe d'Archimède.* Pl. Premières règles d'une science, d'un art, etc. : *principes de géométrie;* règles de morale : *avoir des principes.*

PRINCIPICULE n. m. Souverain d'une très petite principauté.

PRINTANIER, IÈRE adj. Du printemps : *fleur printanière.*

PRINTEMPS n. m. (lat. *primus*, premier, et *temps*). La première des quatre saisons de l'année. *Fig.* Jeunesse : *le printemps de la vie;* année : *avoir vécu seize printemps. Poét.*

PRIORI (*à*) m. lat. signifiant D'après un principe antérieurement posé.

PRIORITÉ n. f. (lat. *prior*, premier). Antériorité : *priorité d'hypothèque.*

PRIS, E adj. Emprunté, tiré : *mot pris du latin. Pris de vin*, ivre ; *pris pour dupe*, trompé ; *taille bien prise*, bien proportionnée.

PRISABLE adj. Estimable.

PRISE n. f. Action de s'emparer : *prise de Rome par les Gaulois;* la chose prise : *une bonne prise;* facilité de saisir : *ne pas trouver de prise;* pincée : *prise de tabac. Prise de corps*, action d'arrêter quelqu'un en vertu d'un jugement ; *prise d'armes*, acte de rébellion ou action de se metre sous les armes ; *prise de possession*, acte par lequel on entre en possession d'un emploi, d'un héritage ; *en venir aux prises*, aux mains. *Fig. Donner prise aux reproches, à la critique*, s'y exposer.

PRISÉE n. f. Prix qu'on met aux choses à vendre aux enchères.

PRISER v. tr. (rad. *prix*). Mettre le prix à une chose : *combien prisez-vous ce meuble?* faire cas de : *priser un orateur.*

PRISER v. int. Aspirer par le nez du tabac en poudre. V. tr. *Priser du tabac.*

PRISEUR, EUSE. Qui prise.

PRISEUR n. m. *Commissaire-priseur*, qui met le prix aux objets vendus à l'enchère.

PRISMATIQUE adj. *Corps prismatique*, qui a la figure d'un prisme ; *couleurs prismatiques*, produites par le prisme.

PRISME n. m. (gr. *prisma*). Solide dont les bases sont deux polygones et les faces latérales des parallélogrammes : *prisme triangulaire* (*), *rectangulaire*, etc. *Phys.* Solide triangulaire, en verre blanc ou en cristal, qui sert à décomposer les rayons lumineux. *Fig.* Ce qui fait voir les choses selon le préjugé et la passion : *voir à travers le prisme de l'amour-propre.*



PRISON n. f. (lat. *prehensio*, action de saisir). Lieu où l'on enferme les criminels, les accusés ; emprisonnement : *condamné à six mois de prison. Fig.* Demeure sombre et triste.

PRISONNIER, IÈRE adj. et n. Qui est détenu en prison.

PRIVATIF, IVE adj. et n. Se dit des particules qui marquent privation, comme *in* dans *insuccès.*

PRIVATION n. f. Perte d'un bien, d'un avantage qu'on avait ; manque des choses nécessaires : *endurer de grandes privations ;* action de se priver : *s'imposer des privations.*

PRIVATIVEMENT adv. D'une manière exclusive.

PRIVAUTÉ n. f. Trop grande familiarité.

PRIVÉ, E adj. Sans fonctions publiques : *homme privé;* intérieur : *la vie privée;* apprivoisé : *oiseau privé.* N. m. Lieux d'aisances.

PRIVÉMENT adv. Avec familiarité.

PRIVER v. tr. (lat. *privare;* de *privus*, isolé). Oter à quelqu'un ce qu'il possède ; apprivoiser : *priver un oiseau.* **Se priver** v. pr. S'abstenir : *se priver de vin.*

PRIVILÈGE [o. N.] n. m. (lat. *privus*, particulier ; *lex, legis*, loi). Avantage exclusif : *obtenir un privilège ;* droit, prérogative : *présider une assemblée par privilège d'âge. Fig.* Don naturel : *la raison est un privilège de l'homme.*

PRIVILÉGIÉ, E adj. et n. Qui jouit d'un privilège.

PRIVILÉGIER v. tr. Rendre l'objet d'un privilège.

PRIX n. m. (lat. *pretium*). Valeur d'une chose ; récompense : *prix de vertu, prix d'excellence ;* châtiment : *voilà le prix de ses forfaits. Fig.* Tout ce qu'il en coûte pour obtenir quelque avantage : *vaincre au prix de son sang;* mérite d'une personne, excellence d'une chose : *le prix du temps.* **Au prix de** loc. prép. Marque comparaison sous le rapport de la valeur : *la science n'est rien au prix de la vertu.* Si la comparaison n'éveille pas une idée de prix, de valeur, il vaut mieux employer *auprès de : votre enfant n'est rien auprès du mien.*

PROBABILISME n. m. Doctrine des probabilités.

PROBABILITÉ n. f. Vraisemblance.

PROBABLE adj. (lat. *probabilis;* de

probare, prouver). Qui a de grandes apparences de vérité.

PROBABLEMENT adv. Vraisemblablement.

PROBANT, E adj. Qui prouve : *argument probant, raison probante.*

PROBATION n. f. Temps d'épreuve avant le noviciat; noviciat lui-même.

PROBATIQUE adj. Se dit d'une piscine de Jérusalem où on lavait les victimes.

PROBE adj. (lat. *probus;* de *probatio*, preuve). Qui a de la probité.

PROBITÉ n. f. Observation rigoureuse des devoirs de la justice et de la morale.

PROBLÉMATIQUE adj. Douteux.

PROBLÉMATIQUEMENT adv. D'une manière problématique.

PROBLÈME n. m. (gr. *problêma;* de *proballô*, je propose). Question à résoudre par des procédés scientifiques ; tout ce qui est difficile à expliquer : *cet homme est un problème.*

PROBOSCIDIEN, IENNE adj. et n. m. (lat. *proboscis*, trompe). Se dit des mammifères pachydermes dont le nez est prolongé en trompe.

PROCÉDÉ n. m. Conduite, manière d'agir ; méthode à suivre pour faire quelque opération : *simplifier un procédé;* petit rond de cuir qu'on applique au bout d'une queue de billard. *Avoir des procédés*, des égards ; *n'en point avoir*, manquer aux convenances.

PROCÉDER v. int. (lat. *procedere;* de *pro*, en avant; *cedere*, marcher). Provenir, tirer son origine. *Fig.* Agir en quelque affaire : *procéder avec ordre;* agir judiciairement : *procéder à l'ouverture d'un testament.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PROCÉDURE n. f. Forme suivant laquelle les affaires sont instruites devant les tribunaux; actes faits dans une instance : *procédure volumineuse.*

PROCÉDURIER, IÈRE n. Personne qui entend, qui aime la chicane.

PROCÈS n. m. (lat. *processus*). Instance devant un juge sur un différend. *Fig. Gagner, perdre son procès*, réussir, échouer dans une affaire, une discussion.

PROCESSIF, IVE adj. Qui aime les procès, qui cherche à les prolonger.

PROCESSION n. f. (lat. *processio;* de *procedere*, avancer). Marche solennelle, d'un caractère religieux, et accompagnée de chants et de prières. *Fig.* Longue suite de personnes. *Fam.*

PROCESSIONNAL n. m. Livre où sont notées les prières qu'on chante aux processions.

PROCESSIONNEL, ELLE adj. Qui tient de la procession, qui s'y rapporte : *marche processionnelle.*

PROCESSIONNELLEMENT adv. En procession.

PROCÈS-VERBAL n. m. Pièce émanée d'un fonctionnaire public et constatant un fait, un délit; écrit résumant ce qui a été dit, fait, etc., dans une circonstance plus ou moins solennelle : *le procès-verbal d'une séance.* Pl. des *procès-verbaux.*

PROCHAIN n. m. (rad. *proche*). Nos semblables, au point de vue de la religion et de l'humanité.

PROCHAIN, E adj. Qui est proche. *Semaine, année prochaine*, la première à venir.

PROCHAINEMENT adv. Bientôt.

PROCHE adj. (v. fr. *propche;* du lat. *prope*, près). Qui est près, en parlant du lieu : *proche voisin;* du temps : *l'heure est proche;* des relations de parenté : *proche parent.* N. m. pl. Parents : *nos proches.* Prép. et adv. Près : *proche de l'église, ici proche.*

PROCHRONISME n. m. (gr. *pro*, avant; *chronos*, temps). Erreur de chronologie qui consiste à placer un fait plus tôt qu'à l'époque où il est arrivé. On ferait un prochronisme en plaçant la mort de Napoléon avant l'année 1821. Syn. de MÉTACHRONISME.

PROCLAMATEUR n. m. Celui qui proclame.

PROCLAMATION n. f. Publication solennelle ; action de proclamer.

PROCLAMER v. tr. (lat. *proclamare;* de *pro*, devant; *clamare*, crier). Publier à haute voix et avec solennité : *proclamer un roi;* divulguer, révéler : *proclamer la honte;* manifester : *les cieux proclament la gloire de Dieu.*

PROCONSUL n. m. Magistrat romain qui gouvernait une province avec l'autorité de consul.

PROCONSULAIRE adj. Qui appartient au proconsul : *autorité proconsulaire.*

PROCONSULAT n. m. Dignité de proconsul.

PROCRÉATION n. f. Génération.

PROCRÉER v. tr. Engendrer.

PROCURATEUR n. m. Titre d'une des principales dignités dans les anciennes républiques de Venise et de Gênes.

PROCURATIE (*ci*) n. f. Charge, dignité ou palais des procurateurs.

PROCURATION n. f. (lat. *procuratio;* de *procurare*, prendre soin pour un autre). Acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir d'agir en son nom.

PROCURATRICE n. f. Femme qui remplit les fonctions de procureur.

PROCURER v. tr. (lat. *procurare*). Faire obtenir : *procurer une place.*

PROCUREUR n. m. Membre du parquet, qui exerce les fonctions du ministère public près les cours ou tribunaux ; officier ministériel établi pour agir en justice au nom de ceux qui sont en cause ; celui qui agit en vertu d'une procuration ; religieux chargé des intérêts temporels dans une communauté.

PROCUREUSE n. f. Femme d'un procureur. *Fam.*

PRODIGALEMENT adv. Avec prodigalité.

PRODIGALITÉ n. f. Caractère du prodigue ; dépense folle : *ses prodigalités l'ont ruiné.*

PRODIGE n. m. (lat. *prodigium*). Effet surprenant arrivé contre le cours ordinaire de la nature ; trait de courage extraordinaire : *prodiges de valeur;* personne ou chose qui excelle dans son genre : *prodige de science, de l'art.*

PRODIGIEUSEMENT adv. D'une manière prodigieuse.

PRODIGIEUX, EUSE adj. Extraordinaire : *fortune prodigieuse.*

PRODIGUE adj. et n. Qui dissipe son bien en folles dépenses.

PRODIGUER v. tr. (lat. *prodigere*, dissiper). Donner avec profusion.

PRODROME n. m. Sorte de préface, d'introduction. *Méd.* Etat d'indisposition qui précède une maladie.

PRODUCTEUR n. m. Qui crée, par son travail, les produits agricoles. — Son opposé est CONSOMMATEUR. Adj. : *génie producteur, industrie productrice.*

PRODUCTIF, IVE adj. Fertile : *sol productif.*

PRODUCTION n. f. Action de produire ; ce qui est produit : *les productions du sol.*

PRODUIRE v. tr. (lat. *producere;* de *pro*, en avant ; *ducere*, conduire). Engendrer ; porter : *les arbres produisent les fruits;* rapporter : *cette charge produit tant par an ;* occasionner : *la guerre produit de grands maux;* faire : *cela a produit un mauvais effet;* montrer, exhiber : *produire des titres, des pièces ;* introduire : *produire quelqu'un à la cour. Fig.* Donner naissance : *la France a produit beaucoup de grands hommes ;* créer : *l'art produit des merveilles.*

PRODUIT n. m. Ce que rapporte une terre, une charge, etc. *Chim.* Résultat d'une opération. *Arith.* Résultat de la multiplication.

PROÉMINENCE n. f. Etat de ce qui est proéminent ; cette chose même.

PROÉMINENT, E adj. Qui est plus en relief que ce qui l'environne, qui est saillant : *front proéminent.*

PROFANATEUR, TRICE n. Qui profane les choses saintes. Adj. : *main profanatrice.*

PROFANATION n. f. Action de profaner les choses saintes ; abus des choses précieuses : *la profanation du génie.*

PROFANE adj. (lat. *profanus ;* de *pro*, en avant ; *fanum*, temple — *en dehors du temple*). Qui est contre le respect dû aux choses saintes : *action profane;* qui n'appartient pas à la religion : *histoire profane.* Personne non initiée à certaines connaissances. N. Choses profanes : *Mêler le profane et le sacré.*

PROFANER v. tr. (rad. *profane*). Traiter avec mépris des choses saintes, les employer à un usage profane : *profaner les vases sacrés;* faire un mauvais usage de ce qui est précieux : *profaner son talent.*

PROFÉRER v. tr. (lat. *proferre;* de *pro*, en avant; *ferre*, porter). Prononcer, articuler : *proférer un blasphème.* Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PROFÈS, ESSE (*fè*) adj. (lat. *professus*, qui a fait profession). Qui a fait des vœux dans un ordre religieux : *religieuse professe.*

PROFESSER v. tr. (lat. *profiteri*, déclarer). Avouer publiquement : *professer une opinion;* exercer : *professer la médecine;* enseigner : *professer les mathématiques, l'histoire.* V. int. : *professer dans un collège.*

PROFESSEUR n. m. Qui enseigne une science, un art.

PROFESSION n. f. Déclaration publique : *faire une profession de foi;* état, métier, emploi : *exercer une profession. Joueur de profession*, qui joue continuellement.

PROFESSIONNEL, ELLE adj. Qui a rapport à une profession spéciale : *devoirs professionnels, enseignement professionnel. Ecole professionnelle*, où l'on prépare à différents métiers.

PROFESSORAL, E, AUX adj. Qui appartient au professeur : *ton professoral.*

PROFESSORAT n. m. Fonction de professeur.



PROFIL (*file*) n. m. Traits du visage d'une personne vue de côté (*). *Arch.* Coupe ou section perpendiculaire d'un bâtiment, pour en montrer l'intérieur.

PROFILER v. tr. Représenter en profil.

PROFIT n. m. (lat. *profectus ;* de *proficere*, gagner). Gain, avantage. *Mettre le temps à profit*, l'employer utilement. Pl. Gratifications que reçoivent les domestiques en sus de leurs gages.

PROFITABLE adj. Avantageux.

PROFITABLEMENT adv. D'une manière profitable.

PROFITANT, E adj. Qui est d'un usage économique.

PROFITER v. int. Tirer un émolument, faire un gain : *profiter sur une marchandise vendue;* tirer avantage : *profiter du temps ;* servir, être utile : *bien mal acquis ne profite pas ;* se fortifier : *cet enfant profite à vue d'œil.*

PROFOND, E adj. (lat. *profundus*). Dont le fond est éloigné du bord, de l'entrée : *puits profond;* qui pénètre fort avant : *blessure profonde. Fig.* Grand, extrême dans son genre : *nuit, douleur, ignorance, tranquillité profonde;* difficile à pénétrer : *mystère profond;* très pénétrant : *esprit, penseur profond, un profond politique. Profonde révérence*, faite en s'inclinant très bas ; *profond scélérat*, scélérat consommé.

PROFONDÉMENT adv. D'une ma-

nière profonde, au propre et au figuré : *creuser la terre profondément, dormir profondément.*

PROFONDEUR n. f. Etendue d'une chose depuis la superficie jusqu'au fond : *profondeur d'une rivière;* une des trois dimensions des corps, syn. de *hauteur, épaisseur;* dans certains cas, syn. de *longueur : cette cour a 20 mètres de largeur et 30 de profondeur. Fig.* Grand savoir, grande pénétration d'esprit : *profondeur des idées;* impénétrabilité : *la profondeur des mystères, des jugements de Dieu.*

PROFUSÉMENT adv. Avec profusion.

PROFUSION n. f. (lat. *profusio;* de *profundere*, répandre en abondance). Excès de libéralité ou de dépense.

PROGÉNITURE n. f. Les enfants, par rapport à l'homme; les petits, par rapport aux animaux.

PROGNATHE adj. (gr. *pro*, en avant; *gnathos*, mâchoire). Qui a les mâchoires allongées, en parlant des races humaines.

PROGNÉ (*prog-né*) n. f. Nom poétique de l'hirondelle. V. PHILOMÈLE.

PROGNOSTIQUE (*progh-no.*) adj. *Méd.* Qui fournit un pronostic : *signes prognostiques.*

PROGRAMME n. m. (gr. *pro*, avant; *gramma*, écriture). Détail d'une fête publique; conditions d'un concours, etc.

PROGRÈS n. m. (lat. *progressus;* de *progredi*, avancer). Mouvement en avant : *progrès d'une inondation;* avantages à la guerre : *arrêter les progrès de l'ennemi. Fig.* Augmentation en bien ou en mal : *les progrès d'un écolier, d'une maladie.*

PROGRESSER v. int. Faire des progrès.

PROGRESSIF, IVE adj. Qui avance, qui fait des progrès : *la marche progressive de la science.*

PROGRESSION n. f. (rad. *progrès*). Suite graduée et non interrompue : *la progression des idées. Math.* Suite de rapports égaux : *progression ascendante, décroissante.*

PROGRESSISTE adj. et n. Qui professe des idées de progrès.

PROGRESSIVEMENT adv. D'une manière progressive.

PROHIBÉ, E adj. *Degré prohibé*, degré de parenté où la loi défend de se marier; *armes prohibées*, que la loi défend de porter.

PROHIBER v. tr. (lat. *prohibere*). Défendre, interdire : *prohiber l'exportation des grains.*

PROHIBITIF, IVE adj. Qui défend : *loi prohibitive.*

PROHIBITION n. f. Défense, interdiction.

PROHIBITIONNISTE n. m. Partisan de la prohibition.

PROIE n. f. (lat. *præda*). Ce que l'animal carnassier trouve ou enlève pour manger. *Fig.* Toute chose dont on s'empare : *les voleurs se partagèrent leur proie. Etre en proie à la calomnie, à la médisance*, etc., en être victime; *être en proie à ses passions*, y être livré. **Oiseau de proie**, qui chasse le gibier.

PROJECTIF, IVE adj. Qui a la propriété de projeter.

PROJECTILE n. m. (lat. *projectus*, lancé en avant). Tout corps lancé avec force par la poudre, par des ressorts ou par la main.

PROJECTION n. f. (lat. *projectio;* de *projicere*, jeter en avant). Action d'imprimer du mouvement à un projectile; représentation d'un corps faite sur un plan, suivant certaines règles géométriques : *une mappemonde est une projection du globe terrestre.*

PROJECTURE n. f. Saillie des divers membres d'architecture.

PROJET n. m. (lat. *projectus*, jeté en avant). Dessein, entreprise; première pensée, première rédaction d'une chose : *rédiger un projet de loi.*

PROJETER v. tr. Avoir en projet : *projeter un voyage;* tracer la représentation d'un corps sur un plan suivant certaines règles géométriques; produire : *projeter de l'ombre.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

PROLÉGOMÈNES n. m. pl. (gr. *prolegomena*, choses dites d'avance). Longue introduction en tête d'un ouvrage.

PROLEPSE n. f. Figure de rhétorique par laquelle on prévient une objection et on la réfute d'avance.

PROLEPTIQUE adj. *Méd.* Se dit d'une fièvre dont chaque accès anticipe sur le précédent.

PROLÉTAIRE n. m. (lat. *proletarius*). Individu qui fait partie des dernières classes de la société.

PROLÉTARIAT n. m. Classe des prolétaires.

PROLIFIQUE adj. Qui a la vertu d'engendrer.

PROLIXE adj. (lat. *prolixus*, étendu en long). Diffus, trop long : *discours prolixe.*

PROLIXEMENT adv. D'une manière prolixe : *écrire prolixement.*

PROLIXITÉ n. f. Diffusion, longueurs fatigantes dans le discours.

PROLOGUE n. m. (gr. *pro*, avant; *logos*, discours). Sorte d'avant-propos, principalement en usage dans le drame et le roman. — Son opposé est ÉPILOGUE.

PROLONGATION n. f. Temps qu'on ajoute à la durée d'une chose.

PROLONGE n. f. Cordage qui sert aux manœuvres d'artillerie; chariot employé au transport des munitions.

PROLONGEMENT n. m. Extension, continuation.

PROLONGER v. tr. (lat. *prolongare;* de *pro*, en avant; *longus*, long). Faire durer plus longtemps : *prolonger la guerre;* étendre : *prolonger une ligne.*

PROMENADE n. f. Action de se promener; lieu où l'on se promène.

PROMENER v. tr. (lat. *prominare*, conduire). Mener, conduire à la promenade. **Se promener** v. pr. Marcher pour l'exercice ou pour son plaisir. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

PROMENEUR, EUSE n. Qui se promène.

PROMENOIR n. m. Lieu destiné à la promenade.

PROMESSE n. f. Assurance qu'on donne de faire, de fournir ou de dire quelque chose.

PROMETTEUR, EUSE n. Qui promet légèrement. *Fam.*

PROMETTRE v. tr. (lat. *promittere*; de *pro*, devant; *mittere*, mettre). S'engager verbalement ou par écrit à faire, à dire, à donner quelque chose. *Fig.* Annoncer : *le temps promet la pluie.* V. int. Donner des espérances : *cet enfant promet, la vigne promet beaucoup cette année.* **Se promettre** v. pr. Prendre une ferme résolution : *se promettre de ne plus faire une chose;* espérer : *se promettre du plaisir.*

PROMIS, E adj. Dont on a fait la promesse : *chose promise.* **Terre promise**, la terre de Chanaan. N. Fiancé : *c'est mon promis, c'est ma promise.*

PROMISCUITÉ n. f. (lat. *promiscuitas;* de *promiscere*, mêler complètement). Mélange confus de personnes de tous états. Se prend en mauvaise part.

PROMISSION n. f. *Terre de promission*, la terre promise. *Fig.* Tout pays riche et très fertile.

PROMONTOIRE n. m. (lat. *promontorium;* de *mons*, *montis*, montagne). Pointe de terre avancée dans la mer.

PROMOTEUR n. m. Qui excite, qui est la cause première.

PROMOTION n. f. Action par laquelle on élève une ou plusieurs personnes à un grade, à une dignité : *une promotion d'officiers, de cardinaux.*

PROMOUVOIR v. tr. Elever à quelque dignité. — Ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux temps composés.

PROMPT, E adj. (lat. *promptus*). Soudain : *prompte repartie;* qui passe vite : *sa joie fut prompte;* actif, diligent : *être prompt dans toutes ses actions;* irascible : *il a l'humeur prompte.*

PROMPTEMENT adv. D'une manière prompte.

PROMPTITUDE n. f. Diligence; facilité à s'irriter, à s'emporter : *il est d'une grande promptitude.*

PROMU, E adj. Elevé, nommé : *être promu à une dignité.*

PROMULGATION n. f. Acte par lequel les lois sont publiées avec les formalités requises.

PROMULGUER v. tr. (lat. *promulgare*). Publier une loi avec les formalités requises.

PRONAOS (*oss*) n. m. La partie antérieure d'un temple.

PRÔNE n. m. (contraction du lat. *præconium*, proclamation). Instruction familière, faite chaque dimanche à la messe paroissiale par le curé ou le vicaire. *Fig. Recommander quelqu'un au prône*, se plaindre de lui à ses supérieurs.

PRÔNER v. tr. Vanter, louer avec exagération : *prôner quelqu'un.* V. int. Faire de longues et ennuyeuses remontrances : *il ne fait que prôner.*

PRÔNEUR, EUSE n. Qui loue avec excès : *chacun a ses prôneurs.* N. m. Grand parleur qui aime à faire des remontrances : *prôneur éternel.*

PRONOM n. m. (lat. *pro*, pour, et *nom*). Partie du discours qui se met à la place du nom.

PRONOMINAL, E, AUX adj. Se dit des verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, comme *je m'ennuie, il se loue.*

PRONOMINALEMENT adv. Comme verbe pronominal : *le verbe employé pronominalement.*

PRONONÇABLE adj. Qui peut être prononcé.

PRONONCÉ, E adj. Fortement marqué : *traits prononcés;* qui n'a rien d'indécis : *caractère prononcé;* arrêté, formel : *avoir l'intention prononcée de...* N. m. Décision rendue : *le prononcé d'un jugement.*

PRONONCER v. tr. (lat. *pronuntiare*). Articuler, proférer : *prononcer les lettres, les syllabes, les mots;* débiter : *prononcer un sermon;* déclarer avec autorité : *prononcer un arrêt.* V. int. Déclarer son sentiment : *le tribunal a prononcé.* **Se prononcer** v. pr. Manifester ses intentions, sa pensée.

PRONONCIATION n. f. Articulation des lettres, des syllabes, des mots.

PRONOSTIC n. m. (gr. *prognôstikon;* de *pro*, avant; *gnôsis*, connaissance). Conjecture sur ce qui doit arriver; signe d'après lequel on forme cette conjecture : *fâcheux pronostic.*

PRONOSTIQUER v. tr. Faire un pronostic.

PRONOSTIQUEUR n. m. Qui pronostique.

PRONUNCIAMIENTO (*non... mi-in*) n. m. Mot espagnol qui désigne l'acte par lequel un chef militaire se déclare indépendant. Pl. des *pronunciamientos.*

PROPAGANDE n. f. Tout ce qu'on fait pour répandre une opinion, une religion, une doctrine quelconque.

PROPAGANDISTE n. m. Celui qui fait de la propagande.

PROPAGATEUR n. m. Qui propage.

PROPAGATION n. f. Multiplication des êtres par voie de reproduction : *propagation du genre humain. Fig.* Extension, développement : *propagation des lumières, des idées*, etc. *Phys.* Manière dont le son et la lumière se transmettent, se répandent.

PROPAGER v. tr. (lat. *propagare;* de *pro*, en avant; *pangere*, publier). Multiplier par voie de reproduction. *Fig.* Ré-

pandre : *propager la foi, les lumières.*

PROPENSION n. f. (lat. *propensio ;* de *pro*, en avant ; *pendere*, pendre). Tendance naturelle des corps vers un autre corps ou un point quelconque. *Fig.* Penchant : *propension au bien, au mal.*

PROPHÈTE, PROPHÉTESSE n. (gr. *prophêtês ;* de *pro*, avant ; *phêmi*, je dis). Qui prédit par inspiration divine : *le prophète Isaïe.* **Le roi-prophète,** David ; **le Prophète,** Mahomet : *déployer l'étendard du Prophète. Par ext.* Celui qui annonce l'avenir par voie de conjecture : *être mauvais prophète.* — Les premiers prophètes furent Moïse, à qui le Seigneur se communiqua particulièrement ; Samuel, spécialement honoré du don de prophétie ; Elie et Elisée, éclairés par la lumière céleste, et le saint roi David, touché par la grâce divine. A partir de cette époque commence un autre ordre de prophètes, divisés en deux classes : Isaïe, Jérémie Daniel, Ezéchiel, appelés *grands prophètes*, et ceux qui n'ont laissé que des écrits moins importants, au nombre de douze, nommés *petits prophètes.* La Judée compte aussi plusieurs prophétesses : Marie, sœur de Moïse ; Débora et la prophétesse Anne, qui fut une des premières à reconnaître Jésus pour le Messie.

PROPHÉTIE (*cî*) n. f. Prédiction par inspiration divine : *les prophéties d'Isaïe. Par ext.* Toute prédiction d'un événement futur : *les prophéties de Nostradamus.*

PROPHÉTIQUE adj. Qui tient du prophète : *langage prophétique.*

PROPHÉTIQUEMENT adv. En prophète.

PROPHÉTISER v. tr. Prédire l'avenir par inspiration divine. *Par ext.* Prévoir, dire d'avance.

PROPHYLACTIQUE adj. *Méd.* Qui se rapporte à la prophylaxie.

PROPHYLAXIE n. f. Partie de la médecine qui a pour objet les précautions propres à conserver la santé.

PROPICE adj. Favorable.

PROPITIATEUR, TRICE n. Personne qui rend propice.

PROPITIATION n. f. Ne se dit que dans : *sacrifice de propitiation*, offert à Dieu pour apaiser sa colère.

PROPITIATOIRE adj. Qui a la vertu de rendre propice : *sacrifice propitiatoire.*

PROPOLIS (*lice*) n. f. Matière résineuse sécrétée par les abeilles, et dont elles se servent pour boucher les fentes de leurs ruches.

PROPORTION n. f. (lat. *proportio*). Convenance et rapport des parties entre elles et avec leur tout : *observer les proportions ;* dimension : *cela sort des proportions ordinaires. Math.* Réunion de deux rapports égaux. **A proportion de, en proportion de** loc. prép. Par rapport, eu égard à. **A proportion que** loc. conj. A mesure que.

PROPORTIONNALITÉ n. f. Etat des choses proportionnelles entre elles.

PROPORTIONNEL, ELLE adj. Se dit des quantités qui sont en proportion avec d'autres quantités de même genre. **Moyenne proportionnelle,** quantité qui peut former les deux moyens d'une proportion dont les extrêmes sont donnés.

PROPORTIONNELLEMENT adv. Avec proportion.

PROPORTIONNÉMENT adv. En proportion ou à proportion.

PROPORTIONNER v. tr. Garder la proportion nécessaire : *proportionner sa dépense à son revenu.*

PROPOS n. m. (lat. *propositum*, sujet mis en avant). Discours tenu dans la conversation ; discours vain, médisant : *se moquer des propos d'autrui.* **Ferme propos,** résolution bien arrêtée : *faire un ferme propos de se corriger.* Loc. adv. **A propos,** convenablement : *arriver, parler à propos ;* **à tout propos,** à chaque instant ; **hors de propos, mal à propos,** à contretemps ; **de propos délibéré,** avec dessein. Loc. prép. **A propos de,** à l'occasion, au sujet de.

PROPOSABLE adj. Qu'on peut proposer.

PROPOSANT n. m. Jeune théologien protestant qui étudie pour être pasteur.

PROPOSER v. tr. (lat. *proponere*, exposer à la vue). Mettre une chose en avant pour qu'on l'examine : *proposer un avis ;* offrir : *proposer vingt francs d'un objet ;* donner : *proposer un sujet à traiter.* **Se proposer** v. pr. Faire offre de sa personne : *se proposer pour un emploi ;* avoir l'intention : *il se propose de vous écrire.*

PROPOSITION n. f. Chose proposée pour qu'on en délibère : *faire une proposition ;* théorème : *démontrer une proposition ;* condition qu'on propose pour arriver à un arrangement : *faire des propositions de paix. Gram.* Expression d'un jugement.

PROPRE adj. (lat. *proprius*). Qui appartient exclusivement à quelqu'un : *c'est son propre fils ;* exactement semblable : *ce sont ses propres paroles ;* convenable : *qualités propres au commandement ;* qui a de l'aptitude : *propre aux affaires ;* net, par opposition à *sale : habit propre. Nom propre*, par opposition à *nom commun ; sens propre*, primitif et naturel, par opposition à *figuré ; mot, expression propre*, qui rend exactement l'idée, par opposition à *impropre.* N. m. Qualité particulière : *le propre de l'homme est de penser. Avoir en propre, posséder en propre*, en propriété.

PROPREMENT adv. Avec propreté : *manger proprement ;* convenablement : *être mis proprement ;* précisément, exactement : *voilà proprement ce qu'il a dit ;* en dehors de tout accessoire : *l'Angleterre proprement dite.*

PROPRET, ETTE adj. Qui est propre jusqu'à la recherche : *vieillard propret.*

PROPRETÉ n. f. Netteté.

PROPRÉTEUR n. m. Chez les Ro-

mains, celui qui gouvernait une province avec l'autorité de préteur.

PROPRÉTURE n. f. Dignité, fonction de propréteur.

PROPRIÉTAIRE n. A qui une chose appartient en propriété.

PROPRIÉTÉ n. f. (rad. *propre*). Droit par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un ; la chose elle-même ; vertu particulière : *propriété de l'aimant. Gram.* Convenance : *la propriété des termes.*

PROPULSEUR adj. et n. m. Qui imprime le mouvement dans une machine.

PROPULSION n. f. (lat. *propulsio ;* de *pro*, en avant ; *pulsus*, poussé). Action de pousser en avant.

PROPYLÉES n. m. pl. Edifice formant le vestibule d'un temple, etc.

PRORATA (AU) loc. prép. (lat. *pro*, pour ; *rata* [*parte*], la partie fixée). A proportion : *dans une liquidation, chaque créancier reçoit au prorata de sa créance.*

PROROGATIF, IVE adj. Qui proroge : *acte prorogatif.*

PROROGATION n. f. Action de proroger : *prorogation du terme d'une créance, prorogation des Chambres.*

PROROGER v. t. (lat. *prorogare*). Prolonger le temps pris ou donné pour une chose : *proroger l'échéance d'un billet. Proroger la Chambre*, suspendre ses séances pendant un délai déterminé.

PROSAÏQUE adj. Qui tient de la prose, qui manque de noblesse : *style prosaïque.*

PROSAÏQUEMENT adv. D'une manière prosaïque.

PROSAÏSER v. int. Ecrire en vers d'une manière prosaïque.

PROSAÏSME n. m. Défaut des vers qui manquent de poésie.

PROSATEUR n. m. Qui écrit en prose.

PROSCENIUM (*cé-ni-ome*) n. m. La partie du théâtre des anciens que nous appelons aujourd'hui *avant-scène.*

PROSCRIPTEUR n. m. Qui proscrit.

PROSCRIPTION n. f. Condamnation sans forme judiciaire. *Fig.* Abolition : *proscription d'un usage.*

PROSCRIRE v. tr. (lat. *proscribere ;* de *pro*, devant ; *scribere*, écrire). Condamner sans forme judiciaire. *Fig.* Abolir : *proscrire un usage.*

PROSCRIT, E n. Frappé de proscription.

PROSE n. f. (lat. *prosa*). Discours qui n'est soumis ni au rythme ni à la rime ; hymne latine composée de vers sans mesure, mais rimés : *la prose de la Pentecôte* (*Veni, sancte Spiritus*).

PROSECTEUR n. m. Celui qui prépare les dissections pour un cours d'anatomie.

PROSÉLYTE n. m. (lat. *proselytus*). Nouveau converti à la foi catholique. *Fig.* Toute personne gagnée à une opinion : *faire des prosélytes.*

PROSÉLYTISME n. m. Zèle à faire des prosélytes.

PROSODIE n. f. (gr. *pros*, pour ; *ôdê*, chant). Prononciation régulière des mots, conformément à l'accent et à la quantité ; connaissance des syllabes qui sont longues ou brèves, de la mesure des différents vers, en grec et en latin ; livre qui en traite.

PROSODIQUE adj. Qui appartient à la prosodie.

PROSOPOPÉE n. f. (lat. *prosôpon*, personne ; *poieô*, je fais). Figure de rhétorique par laquelle l'orateur prête le sentiment, la parole et l'action à des êtres inanimés, à des morts, à des absents, etc.

PROSPECTUS (*tuce*) n. m. (m. lat. ; de *prospicere*, regarder en avant). Programme qui donne le plan, la description d'un ouvrage, d'un établissement.

PROSPÈRE adj. (lat. *prosperus*). Heureux, favorable.

PROSPÉRER v. int. Etre heureux, réussir. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PROSPÉRITÉ n. f. Heureux état des affaires générales ou particulières.

PROSTERNATION n. f. ou **PROSTERNEMENT** n. m. Action de se prosterner.

PROSTERNER (SE) v. pr. (lat. *pro*, devant ; *sternere*, étendre). S'abaisser jusqu'à terre.

PROSTHÈSE n. f. *Gram.* Addition d'une lettre au commencement d'un mot. *Chir.* Syn. de PROTHÈSE.

PROSTITUÉE n. f. Femme de mauvaise vie.

PROSTITUER v. tr. Avilir, dégrader : *prostituer son talent.*

PROSTITUTION n. f. Usage vil et criminel qu'on fait d'une chose.

PROSTRATION n. f. (lat. *prostratio ;* de *prostratus*, prosterné). Affaiblissement extrême, accablement.

PROSTYLE n. m. Edifice qui n'a de colonnes qu'à sa façade antérieure. Adj. : *temple prostyle.*

PROTASE n. f. Exposition du sujet dans un poème dramatique.

PROTE n. m. (gr. *prôtos*, premier). Celui qui, sous les ordres du maître imprimeur, est chargé de la direction et de la conduite de tous les travaux d'une imprimerie.

PROTECTEUR, TRICE n. (lat. *protector*). Qui protège ; en Angleterre, chef du gouvernement, vers le milieu du XVII[e] siècle. Adj. *Système protecteur*, système économique qui favorise l'industrie indigène en grevant les produits étrangers de droits plus ou moins élevés.

PROTECTION n. f. (lat. *protectio*). Action de protéger ; appui, secours : *solliciter la protection de quelqu'un ;* système relatif à l'admission des marchandises étrangères dans un pays, et tenant le milieu entre la prohibition et la franchise absolue.

PROTECTIONNISME n. m. Système protecteur.

PROTECTIONNISTE n. m. Partisan du système de protection commerciale. Les protectionnistes sont ceux qui veulent accorder aux produits de l'industrie nationale le monopole du marché intérieur en frappant de taxes plus ou moins élevées les produits de l'industrie étrangère. Ces taxes ayant pour objet d'augmenter le prix des produits, il en résulte que les droits du consommateur se trouvent lésés au profit des fabricants. Au contraire, les libre-échangistes sont opposés à toute protection de l'industrie nationale et partisans de la libre concurrence; ils soutiennent que l'avantage du consommateur ne doit en aucun cas être sacrifié à celui du producteur et que la masse de la nation ne doit pas être obligée de payer plus cher les produits dont elle a besoin par la seule raison que les fabricants du pays ne sont pas en mesure de soutenir la concurrence étrangère.

PROTECTORAT n. m. Dignité de protecteur; gouvernement d'un protecteur, tel que celui de Cromwell en Angleterre, après la mort de Charles Ier; situation d'un Etat étranger placé sous l'autorité d'un autre Etat, notamment pour tout ce qui concerne ses relations extérieures.

PROTÉE n. m. Homme qui change continuellement de manières, d'opinion, par allusion au Protée de la Fable. V. PART. HIST.

PROTÉGÉ, E n. Qui est appuyé, protégé par quelqu'un : *les protégés du ministre*; abrité, défendu : *ville protégée par les forts.*

PROTÉGER v. tr. (lat. *protegere; de pro*, devant; *tegere*, couvrir). Prendre la défense de quelqu'un, de quelque chose : *protéger les faibles;* appuyer, recommander: *protéger un candidat;* donner des encouragements : *protéger les lettres;* garantir, défendre : *cette citadelle protège la ville.* — Se conjugue comme *abréger.*

PROTESTANT, E n. (rad. *protester*). Nom général donné aux partisans de la Réforme. Adj. : *religion protestante.*

PROTESTANTISME n. m. Croyance des protestants. V. PART. HIST.

PROTESTATAIRE adj. et n. Celui qui proteste, qui fait une protestation.

PROTESTATION n. fr. Déclaration par laquelle on s'élève, on proteste, contre une chose; promesse, assurance positive : *faire mille protestations d'amitié.*

PROTESTER v. tr. (lat. *protestari*). Assurer positivement : *je vous le proteste. Protester une lettre de change, un billet,* faire un protêt. V. int. S'élever, réclamer : *protester contre une injustice.*

PROTÊT n. m. Acte par lequel le porteur d'un billet à ordre ou d'une lettre de change fait constater le refus de payement ou d'acceptation de la part du souscripteur ou de celui sur lequel on tire. L'acte prend le nom de *protêt faute d'acceptation* dans le premier cas, et de *protêt faute de payement* dans le second cas. Le protêt faute de payement, qui est le plus important, doit avoir lieu au plus tard le lendemain du jour de l'échéance, ou le surlendemain si le lendemain est un jour férié. Il y est procédé par le ministère d'un huissier ou d'un notaire. L'acte de protêt contient la copie littérale de l'effet protesté, la sommation de payer faite au débiteur à son domicile, et les motifs de refus articulés par ce dernier.

PROTHÈSE ou **PROSTHÈSE** n. f. Addition artificielle qui a pour objet de remplacer un organe enlevé en partie ou en totalité : *prothèse dentaire.*

PROTOBROMURE n. m. *Chim.* Combinaison d'un corps simple avec le brome, contenant la plus petite quantité possible de brome.

PROTOCANONIQUE adj. Se dit des livres canoniques déjà reconnus pour tels avant qu'on eût fait des canons.

PROTOCARBONÉ, E adj. *Chim.* Qui est combiné avec la première proportion de carbone : *hydrogène protocarboné.*

PROTOCARBURE n. m. *Chim.* Combinaison carbonée au premier degré.

PROTOCARBURÉ, E adj. *Chim.* Qui est à l'état de protocarbure.

PROTOCHLORURE n. m. *Chim.* Combinaison chlorée au premier degré.

PROTOCHLORURÉ, E adj. *Chim.* Qui est à l'état de protochlorure.

PROTOCOLE n. m. Formulaire pour dresser des actes publics; compte rendu, procès-verbal des conférences tenues entre les ministres plénipotentiaires de différentes puissances.

PROTONOTAIRE n. m. Officier de la cour de Rome, chargé d'écrire toutes les délibérations et les décisions des consistoires publics.

PROTOPHOSPHORÉ, E adj. *Chim.* Qui est à l'état de protophosphure.

PROTOPHOSPHURE n. m. *Chim.* Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le phosphore.

PROTOSULFURE n. m. *Chim.* Premier degré de combinaison d'un corps ssmple avec le soufre.

PROTOSYNCELLE (*cin*) n. m. Vicaire d'un patriarche ou d'un évêque de l'Eglise grecque.

PROTOTYPE n. m. Original, modèle, principalement en parlant des choses qui se moulent ou se gravent.

PROTOXYDE n. m. Oxyde le moins oxygéné d'un métal : *protoxyde de fer.*

PROTOXYDÉ, E adj. *Chim.* Qui est à l'état de protoxyde : *fer protoxydé.*

PROTOZOAIRES n. m. pl. (gr. *protos*, primitif; *zôon*, animal). Embranchement du règne animal renfermant les infusoires et autres animaux inférieurs.

PROTUBÉRANCE n. f. (lat. *pro*, en avant; *tuber*, bosse). Saillie, éminence : *les protubérances du crâne.*

PROTUBÉRANT, E adj. Qui forme une protubérance.

PROTUTEUR n. m. Celui qui, sans avoir été nommé tuteur, est fondé à administrer les affaires d'un mineur.

PROU adv. Beaucoup : *ni peu ni prou. Fam.*



PROUE n. f. (lat. *prora*). La partie de l'avant d'un navire (*). — Son opposé est POUPE.

PROUESSE n. f. (rad. *prou*). Action de courage, de valeur. *Fig.* Excès de débauche ; action ridicule ou blâmable : *voilà de vos prouesses. Iron.*

PROUVER v. tr. (lat. *probare*). Etablir la vérité d'une chose par des raisonnements, des témoignages incontestables ; marquer : *cette réponse prouve de l'esprit.*

PROVÉDITEUR n. m. Gouverneur d'une province, dans l'ancienne république de Venise.

PROVENANCE n. f. Origine : *marchandises de provenance étrangère.*

PROVENANT, E. adj. Qui provient : *biens provenants d'une succession ; sommes provenantes d'une vente.*

PROVENÇAL, E, AUX adj. et n. De la Provence.

PROVENDE n. f. Provision de vivres : *aller à la provende ;* mélange de grains qu'on donne aux moutons.

PROVENIR v. int. (lat. *pro*, de ; *venire*, venir). Procéder, venir, résulter.

PROVERBE n. m. (lat. *proverbium*). Maxime exprimée en peu de mots et devenue vulgaire ; petite comédie qui est le développement d'un proverbe.

PROVERBIAL, E, AUX adj. Qui tient du proverbe : *expression proverbiale.*

PROVERBIALEMENT adv. D'une manière proverbiale.

PROVIDENCE n. f. (lat. *providentia ;* de *pro*, avant ; *videre*, voir). Suprême sagesse par laquelle Dieu conduit toutes choses. *Fig. : être la providence des malheureux.*

PROVIDENTIEL, ELLE adj. Qui vient de la Providence.

PROVIDENTIELLEMENT adv. D'une façon providentielle.

PROVIGNAGE ou **PROVIGNEMENT** n. m. Action de provigner.

PROVIGNER v. tr. (rad. *provin*). Coucher en terre des branches d'arbre, surtout de vigne, afin qu'elles prennent racine et produisent de nouveaux pieds. V. int. Multiplier : *ce plant a beaucoup provigné.*

PROVIN n. m. (lat. *propago*). Rejeton d'un cep de vigne provigné.

PROVINCE n. f. (lat. *provincia ;* de *pro*, avant ; *vincere*, vaincre ; c'est-à-dire le pays conquis auparavant). Division territoriale faisant partie d'un Etat ; partie quelconque de la France en dehors de la capitale : *se fixer en province ;* les habitants des provinces : *la province se règle sur Paris.*

PROVINCIAL, E, AUX adj. Qui tient de la province : *accent provincial.* N. Personne de la province. N. m. Supérieur qui, dans certains ordres religieux, dirige une province ecclésiastique.

PROVINCIALAT n. m. Dignité de provincial, dans certains ordres religieux.

PROVINCIALISME n. m. Locution particulière à une province.

PROVISEUR n. m. (lat. *provisor ;* de *providere*, pourvoir). Chef d'un lycée.

PROVISION n. f. (lat. *provisio ;* de *providere*, pourvoir). Amas de choses nécessaires ou utiles : *provision de blé ;* ce qu'on adjuge provisoirement : *on lui a accordé une provision de six mille francs. Pal.* Syn. de COUVERTURE, t. de banque.

PROVISIONNEL, ELLE adj. Qui résulte d'une provision : *consignation provisionnelle.*

PROVISIONNELLEMENT adv. Au moyen d'une provision.

PROVISOIRE adj. (lat. *provisorius ;* de *provisus*, prévu). Qui a lieu, qui se fait en attendant un autre état de choses : *gouvernement, arrangement provisoire. Jurisp.* Rendu, prononcé par provision : *jugement provisoire.*

PROVISOIREMENT adv. En attendant : *se loger provisoirement.*

PROVISORAT n. m. Fonction de proviseur.

PROVOCANT, E adj. Qui excite, irrite : *paroles provocantes.*

PROVOCATEUR, TRICE adj. et n. Qui provoque.

PROVOCATION n. f. Action de provoquer.

PROVOQUER v. tr. (lat. *provocare ;* de *pro*, en avant ; *vocare*, appeler). Inciter, exciter : *provoquer quelqu'un à boire ;* défier : *provoquer quelqu'un au combat. Fig.* Produire, occasionner : *l'opium provoque le sommeil.*

PROXÉNÈTE n. m. Celui qui fait le honteux métier d'entremetteur.

PROXIMITÉ n. f. (lat. *proximus*, voisin). Voisinage. **A proximité de** loc. prép. Près de.

PRUDE adj. et n. f. Qui affecte un air sage et circonspect : *femme prude, c'est une prude.*

PRUDEMMENT adv. Avec prudence.

PRUDENCE n. f. Vertu qui enseigne les moyens de parvenir à ses fins en évitant tout danger.

PRUDENT, E adj. (lat. *prudens ;* de *providens*, qui prévoit). Qui a de la prudence ; conforme à la prudence : *réponse prudente.*

PRUDERIE n. f. Affectation de sagesse, en parlant des femmes.

PRUD'HOMIE n. f. Probité ; grande expérience des affaires. *Vieux.*

PRUD'HOMME n. m. Autrefois homme d'une sagesse et d'une probité reconnues ; aujourd'hui arbitre institué pour pronon-

cer dans les contestations qui s'élèvent entre les patrons et les ouvriers : *conseil des prud'hommes.*

PRUNE n. f. Fruit à noyau.

PRUNEAU n. m. Prune séchée au four.

PRUNELAIE n. f. Lieu planté de pruniers.

PRUNELLE n. f. (dimin. de *prune*). Petite prune sauvage, fruit du prunellier.

PRUNELLE n. f. Ouverture du milieu de l'œil par laquelle passe la lumière.

PRUNELLE n. f. Etoffe légère de laine.

PRUNELLIER n. m. Arbrisseau qui porte les prunelles.

PRUNIER n. m. Arbre qui porte les prunes.

PRURIGINEUX, EUSE adj. Qui cause de la démangeaison.

PRURIGO n. m. (m. lat. ; de *prurire*, démanger). Eruption cutanée, avec démangeaison.

PRURIT (*ri*) n. m. (lat. *pruritus ;* de *prurire*, démanger). Démangeaison vive.

PRUSSIATE n. m. *Chim.* Sel, appelé aussi *cyanure*, résultant de la combinaison de l'acide prussique avec une base.

PRUSSIEN, IENNE adj. et n. De la Prusse. *Cheminée à la prussienne*, sorte de petite cheminée en tôle, avec un tablier qui se lève et s'abaisse à volonté.

PRUSSIQUE adj. *Acide prussique*, composition de carbone, d'azote et d'hydrogène, qui constitue un poison violent. Les chimistes l'appellent aujourd'hui *acide cyanhydrique.*

PRYTANE n. m. Chacun des cinquante sénateurs de la tribu qui, à Athènes, avait à son tour le droit de préséance.

PRYTANÉE n. m. A Athènes, édifice habité par les prytanes ; en France, nom donné à l'école militaire de La Flèche et à divers établissements consacrés à l'enseignement.

PSALLETTE n. f. Lieu où l'on exerce des enfants de chœur. *Vieux.*

PSALMISTE n. m. (grec *psalmos*, psaume). Auteur de psaumes, nom donné spécialement au roi David.

PSALMODIE n. f. (gr. *psalmos* , psaume ; *ôdê*, chant). Manière de chanter, de réciter les psaumes.

PSALMODIER v. tr. et int. Réciter des psaumes sans inflexion de voix. *Fig.* Déclamer des vers ou de la prose d'une manière monotone.



PSALTÉRION n. m. Espèce de harpe (*).

PSAUME n. m. Se dit des cantiques sacrés des Hébreux, composés par David.

PSAUTIER n m. Recueil des psaumes de David.

PSEUDO préfixe qui, placé devant un mot, signifie que la qualification exprimée par ce mot est fausse : *il faut se défier des pseudo-amis.*

PSEUDONYME adj. et n. (préf. *pseudo* et gr. *onuma*, nom). Nom faux et supposé sous lequel certains auteurs publient leurs ouvrages ; ces ouvrages eux-mêmes : *écrit pseudonyme.*

PSEUDONYMIE n. f. Caractère d'un ouvrage pseudonyme.

PSORA ou **PSORE** n. f. *Méd.* Nom scientifique de la gale et d'autres maladies de la peau.

PSORIQUE adj. *Méd.* De la nature de la psora.



PSYCHÉ n. f. Grand miroir mobile, qu'on peut incliner à volonté (*).

PSYCHIQUE adj. Qui a rapport à l'âme.

PSYCHOLOGIE (*ko*) n. f. (gr. *psuchê*, âme ; *logos*, traité). Partie de la philosophie qui traite de l'âme, de ses facultés et de ses opérations.

PSYCHOLOGIQUE (*ko*) adj. Qui a rapport à la psychologie.

PSYCHOLOGISTE ou **PSYCHOLOGUE** (*ko*) n. m. Qui s'occupe de psychologie.

PSYLLE n. m. Se dit surtout de certains bateleurs indiens qui possèdent le secret d'apprivoiser les serpents.

PTÉRODACTYLE n. m. Genre de reptiles volants, dont on n'a trouvé que des débris fossiles.

PTYALISME n. m. (gr. *ptualon*, crachat). Salivation abondante, crachement fréquent.

PUAMMENT adv. Avec puanteur ; impudemment : *mentir puamment.*

PUANT, E adj. Qui exhale une odeur fétide. *Bêtes puantes*, comme le renard, le blaireau, etc.

PUANTEUR n. f. Mauvaise odeur.

PUANTISE n. f. Chose puante.

PUBÈRE adj. et n. Qui a atteint l'âge de puberté.

PUBERTÉ n. f. Etat nubile, âge auquel la loi permet de se marier.

PUBESCENCE n. f. Etat des tiges, des feuilles pubescentes.

PUBESCENT, E adj. Se dit des tiges, des feuilles garnies de poils très fins imitant le duvet.

PUBIEN, ENNE adj. Qui appartient au pubis.

PUBIS (*ice*) n. m. Os du bassin *Anat.*

PUBLIC, IQUE adj. (lat. *publicus*). Qui concerne tout un peuple ; *intérêt public ;* commun : *promenades publiques ;* manifeste, connu de tout le monde : *bruit public ;* qui a lieu en présence de tous : *séance publique. Charges publiques*, impositions ; *droit public*, science qui fait connaître la constitution des Etats, leurs droits, etc. ; *fonctionnaire public*, officiel. N. m. Le peuple en général : *avis au public ;* nombre plus ou moins considérable de personnes réunies : *lire un ouvrage devant un public choisi.* **En public** loc. adv. En présence de tous : *parler en public.*

PUBLICAIN n. m. Receveur des deniers *publics* chez les Romains ; terme de

mépris par lequel les Juifs désignaient les trafiquants d'argent, par allusion aux collecteurs que Rome envoyait dans les provinces.

PUBLICATION n. f. Action par laquelle on rend une chose publique : *publication de mariage ;* action de publier, de mettre en vente un ouvrage.

PUBLICISTE n. m. Journaliste et, en général, celui qui écrit sur la politique, l'économie sociale, etc.

PUBLICITÉ n. f. Etat de ce qui est rendu public : *la publicité des débats judiciaires.*

PUBLIER v. tr. (lat. *publicare ;* de *publicus*, public). Rendre public et notoire : *publier une loi. Publier une nouvelle*, la divulguer avec éclat ; *publier un livre*, le faire paraître.

PUBLIQUEMENT adv. En public.

PUCE n. f. (lat. *pulex, pulicis*). Insecte qui vit sur le corps de l'homme et d'un grand nombre d'animaux. Adj. Qui a la couleur de la puce : *robe de soie puce.*

PUCERON n. m. Petit insecte de couleur verte, qui vit sur les végétaux.

PUDDLAGE n. m. Opération qui a pour but d'affiner la fonte.

PUDDLER v. tr. Soumettre à l'opération du puddlage.

PUDDLEUR n. m. Ouvrier qui travaille au puddlage.

PUDEUR n. f. (lat. *pudor ;* de *pudere*, avoir honte). Honte honnête, chasteté ; discrétion, retenue, modestie.

PUDIBOND, E adj. (lat. *pudibundus*). Qui a une certaine pudeur naturelle.

PUDICITÉ n. f. (lat. *pudicitas*. — V. PUDEUR). Chasteté.

PUDIQUE adj. Chaste, modeste.

PUDIQUEMENT adv. D'une manière pudique.

PUER v. int. (lat. *putere*). Sentir mauvais. V. tr. Exhaler une odeur de : *puer l'ail, le musc*, etc.

PUÉRIL, E adj. (lat. *puer*, enfant). Qui appartient à l'enfance ; frivole : *amusement puéril.*

PUÉRILEMENT adv. D'une manière puérile.

PUÉRILITÉ n. f. Ce qui tient de l'enfant, soit dans le raisonnement, soit dans les actions.

PUERPÉRAL, E adj. (lat. *puer*, enfant). *Fièvre puerpérale*, à laquelle sont sujettes les femmes en couche.

PUGILAT n. m. (lat. *pugilatus ;* de *pugnus*, poing). Combat à coups de poing, chez les anciens.

PUINE n. m. Arbrisseau considéré comme mort-bois.

PUÎNÉ, E adj. Né après un de ses frères ou une de ses sœurs.

PUIS adv. Ensuite, après. **Et puis** loc. adv. D'ailleurs, au reste, de plus.

PUISAGE n. m. Action de puiser.

PUISARD n. m. Espèce de puits pratiqué pour recevoir les eaux inutiles.

PUISATIER adj. et n. Qui creuse des puits : *ouvrier puisatier.*

PUISEMENT n. m. Action de puiser.

PUISER v. tr. (rad. *puiser*). Prendre un liquide avec un vase. V. int. *Fig.* Emprunter : *puiser dans la bourse de ses amis, puiser dans les auteurs anciens.*

PUISQUE conj. qui marque la cause : *puisque vous le voulez.* — La voyelle *e* de *puisque* ne s'élide que devant les mots *il, elle, on, en, un, une.*

PUISSAMMENT adv. D'une manière puissante : *il m'a aidé puissamment dans cette affaire ;* extrêmement : *il est puissamment riche.*

PUISSANCE n. f. (rad. *puissant*). Pouvoir, autorité : *puissance paternelle ;* domination, empire : *puissance des Romains ;* force : *puissance de moyens ;* Etat souverain : *les puissances alliées. Fig.* Force, influence : *puissance de la parole, de la beauté. Phys.* Ce qui imprime le mouvement : *dans une locomotive, la vapeur est la puissance. Math.* Produit d'un nombre multiplié un certain nombre de fois par lui-même. Pl. L'un des chœurs des anges.

PUISSANT, E adj. (lat. *potens*, qui peut). Qui a beaucoup de pouvoir ; qui est capable de produire un effet considérable : *puissante machine ;* nombreux : *puissante armée ;* gros et gras : *homme puissant.* N. m. **Le Tout-Puissant,** Dieu. Pl. *Les puissants du siècle*, les grands.



PUITS n. m. (lat. *puteus*). Trou profond pratiqué dans le sol pour en tirer de l'eau (*). **Puits artésien,** creusé avec une sonde, et qui donne de l'eau jaillissante ; *puits de mine, de carrière*, excavation pratiquée verticalement pour l'exploitation d'une mine, d'une carrière. *Fig. Puits de science*, homme très savant. *Fam.*

PULLULATION n. f. Multiplication rapide et abondante.

PULLULER v. int. (lat. *pullulare*). Multiplier beaucoup et vite. *Fig.* Etre en grand nombre : *les mauvais livres pullulent.*

PULMONAIRE n. f. Plante appelée aussi *consoude.*

PULMONAIRE adj. Qui appartient au poumon : *veine pulmonaire.*

PULMONIE n. f. (lat. *pulmo, pulmonis*, poumon). Maladie du poumon.

PULMONIQUE adj. et n. Qui est malade du poumon.

PULPATION n. f. Action de réduire en pulpe les substances végétales. Terme de pharmacie.

PULPE n. f. (lat. *pulpa*). Substance molle et charnue des fruits et des légumes.

PULPER v. tr. Réduire en pulpe. Terme de pharmacie.

PULPEUX, EUSE adj. Qui est formé d'une pulpe plus ou moins épaisse.

PULSATIF, IVE adj. *Méd.* Qui cause des pulsations.

PULSATION n. f. (lat. *pulsatio;* de *pulsare*, battre). Battement du pouls. *Phys.* Mouvement de vibration qui se manifeste dans les fluides élastiques.

PULVÉRIN n. m. (lat. *pulvis*, poussière). Poudre à canon très fine et qui sert d'amorce au canon.

PULVÉRISABLE adj. Qui peut être réduit en poudre.

PULVÉRISATEUR n. m. Instrument à l'aide duquel on pulvérise certaines drogues.

PULVÉRISATION n. f. Action de pulvériser; résultat de cette action.

PULVÉRISER v. tr. (lat. *pulvis, pulveris*, poussière). Réduire en poudre. *Fig.* Détruire, réfuter complètement : *pulvériser une objection.*

PULVÉRULENCE n. f. Etat, qualité de ce qui se réduit facilement en poudre, ou des plantes couvertes d'un duvet fin comme la poussière.

PULVÉRULENT, E adj. Qui a les caractères ou l'aspect de la pulvérulence.

PUMICIN n. m. Huile de palme.

PUNAIS, E adj. et n. Qui rend par le nez une odeur infecte.

PUNAISE n. f. Insecte plat qui sent très mauvais.



PUNAISIE n. f. Maladie du punais. Petit clou de cuivre rond et plat.

PUNCH (*ponche*) n. m. Mélange d'une liqueur forte avec divers ingrédients, jus de citron, infusion de thé, sucre, etc., que l'on fait brûler ensemble.

PUNIQUE adj. (lat. *punicus*). Qui concerne les Carthaginois : *guerre punique. Fig. Foi punique*, mauvaise foi, par allusion à la perfidie dont les Romains accusaient les Carthaginois.

PUNIR v. tr. (lat. *punire*). Faire subir à quelqu'un la peine d'un crime, d'une faute.

PUNISSABLE adj. Qui mérite une punition.

PUNISSEUR n. m. Qui aime à punir.

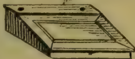
PUNITION n. f. Action de punir; châtiment infligé : *punition exemplaire.*

PUPILLAIRE adj. *Jurisp.* Qui concerne le pupille : *intérêts pupillaires. Anat.* Qui concerne la pupille de l'œil.

PUPILLE (*pi-le*) n. Enfant orphelin et mineur sous la direction d'un tuteur.

PUPILLE (*pi-le*) n. f. Prunelle de l'œil.

PUPITRE n. m. Meuble pour écrire, pour poser des livres.



PUR, E adj. (lat. *purus*). Sans mélange : *vin pur*, et *fig.* : *intention pure;* correct : *style pur;* chaste : *jeune fille pure;* exempt : *pur de tout crime.* Est quelquefois explétif : *c'est la pure vérité.*

PUREAU n. m. Partie d'une tuile ou d'une ardoise qui n'est pas recouverte par la tuile ou l'ardoise supérieure.

PURÉE n. f. Sorte de bouillie faite avec la fécule exprimée des pois, des fèves, etc.

PUREMENT adv. D'une manière pure : *écrire purement;* uniquement : *faire une chose purement par intérêt.*

PURETÉ n. f. Qualité de ce qui est pur : *pureté de l'air*, et *fig.* : *pureté des mœurs;* correction : *pureté du style;* chasteté : *conserver sa pureté.*

PURGATIF, IVE adj. et n. m. Qui purge.

PURGATION n. f. Evacuation causée par le moyen d'un purgatif; remède pris pour se purger.

PURGATOIRE n. m. (lat. *purgatorium;* de *purgare*, purger). Lieu où les âmes des morts achèvent d'expier leurs fautes. *Fig.* Lieu où l'on souffre : *faire son purgatoire en ce monde.*

PURGE n. f. Levée des hypothèques; ancien synonyme de PURGATIF.

PURGER v. tr. (lat. *purgare*, purifier; de *purus*, pur). Nettoyer le corps au moyen d'un médicament; dégager de tout ce qu'il y a d'impur et d'étranger : *purger les métaux;* délivrer : *purger une mer de pirates. Purger les hypothèques*, lever les hypothèques qui grevaient une propriété; *purger sa contumace*, se constituer prisonnier pour se justifier.

PURIFIANT, E adj. Qui purifie.

PURIFICATEUR n. m. Celui qui purifie.

PURIFICATION n. f. Action de purifier; cérémonie qui précède l'ablution, à la messe; fête en l'honneur de la sainte Vierge (2 février).

PURIFICATOIRE n. m. Linge avec lequel le prêtre essuie le calice après la communion.

PURIFIER v. tr. Rendre pur.

PURIFORME adj. *Méd.* Qui ressemble à du pus : *crachats puriformes.*

PURIN n. m. Eaux de fumier provenant des urines des bestiaux.

PURISME n. m. Défaut du puriste.

PURISTE n. m. Celui qui affecte une trop grande pureté de langage.

PURITAIN, E n. (angl. *puritan;* du lat. *purus*, pur). Nom donné aux presbytériens rigides d'Angleterre. *Fig.* Homme d'une grande rigidité de principes.

PURITANISME n. m. Doctrine des puritains.

PURPURIN, E adj. (lat. *purpura*, pourpre). Qui approche de la couleur de pourpre : *fleur purpurine.*

PURPURINE n. f. Bronze moulu qui, mêlé à l'huile, forme un vernis.

PURULENCE n. f. Etat de ce qui est purulent.

PURULENT, E adj. Qui est de la nature du pus.

PUS n. m. (m. lat.; du gr. *puô*, je pourris). Humeur épaisse qui se forme dans les abcès, les ulcères, etc.

PUSILLANIME adj. (lat. *pusillanimus ;* de *pusillus*, petit; *animus*, courage). Qui manque de cœur, qui a l'âme faible ; qui annonce ce défaut : *conduite pusillanime.*

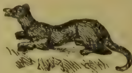
PUSILLANIMEMENT adv. D'une manière pusillanime, avec pusillanimité.

PUSILLANIMITÉ n. f. Excessive timidité ; manque de courage.

PUSTULE n. f. Petite tumeur inflammatoire qui suppure à son sommet.

PUSTULEUX, EUSE adj. Accompagné de pustules.

PUTATIF, IVE adj. Réputé être ce qu'il n'est pas : *père putatif.*



PUTOIS n. m. Petit quadrupède du genre martre (*); espèce de pinceau au moyen duquel on étend les couleurs sur les poteries.

PUTRÉFACTIF, IVE adj. Qui produit la putréfaction : *influence putréfactive.*

PUTRÉFACTION n. f. Décomposition que subissent tous les corps organisés lorsque la vie les a abandonnés ; état de ce qui est putréfié.

PUTRÉFIABLE adj. Qui est susceptible de se putréfier : *matière putréfiable.*

PUTRÉFIANT, E adj. Tombé en putréfaction.

PUTRÉFIER v. tr. (lat. *putris*, pourri; *facere*, faire). Corrompre, pourrir.

PUTRESCENCE n. f. Travail de la putréfaction.

PUTRESCIBILITÉ n. f. Caractère, nature de ce qui est putrescible. *Fig.* Caractère de ce qui est capable de se vicier, de se corrompre.

PUTRESCIBLE adj. Sujet à la putréfaction.

PUTRIDE adj. Corrompu et fétide. **Fièvre putride,** occasionnée par la corruption des humeurs.

PUTRIDITÉ n. f. Etat de ce qui est putride.

PUY n. m. Nom donné à certaines montagnes volcaniques.

PYCNOCARPE adj. *Bot.* Qui a des fruits épais, renflés.

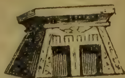
PYCNOCÉPHALE adj. *Bot.* Qui a des fleurs rassemblées en gros capitules.

PYÉLITE n. f. Inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse le bassinet et les calices des reins.

PYGARGUE n. m. Sorte d'aigle à queue blanche.

PYGMÉE n. m. (gr. *pugmê*, coude). Nom donné, dans l'antiquité, à de petits hommes qu'on supposait n'avoir qu'une coudée de hauteur. *Par ext.* Très petit homme. *Fig.* Homme sans talent, sans mérite : *pygmée littéraire.*

PYGMÉEN, ENNE adj. Qui appartient, qui a rapport aux pygmées. *Fig.* Mesquin, peu important : *entreprise pygméenne.*



PYLÔNE n. m. Construction massive, à quatre faces, formant le portail d'un monument égyptien (*); charpente en forme de tour, élevée provisoirement pour une opération quelconque.

PYLÔNIQUE adj. Qui a rapport aux pylônes : *forme pylônique.*

PYLORE n. m. Orifice inférieur de l'estomac.

PYLORIQUE n. f. Qui a rapport au pylore.

PYRACANTHE n. f. Plante qu'on nomme aussi BUISSON ARDENT.

PYRALE n. f. Petit insecte lépidoptère.

PYRAMIDAL, E, AUX adj. Qui a la forme d'une pyramide.

PYRAMIDALE n. f. Espèce de campanule.

PYRAMIDALEMENT adv. En forme de pyramide.



PYRAMIDE n. f. (gr. *puramis*). Solide qui a pour base un polygone quelconque, et pour faces latérales des triangles qui se réunissent en un même point appelé sommet de la pyramide. **Pyramides d'Egypte,** monuments élevés sous les pharaons. V. PART. HIST.

PYRAMIDER v. int. Etre disposé en pyramide.

PYRÉNÉEN, ENNE adj. et n. Des Pyrénées.

PYRÉNÉITE n. f. Grenat noir des Pyrénées.

PYRÈTHRE n. m. *Bot.* Espèce de camomille.

PYRIQUE adj. (gr. *pur*, feu). Qui a rapport au feu, aux feux d'artifice.

PYRITE n. f. Combinaison de soufre et de métal.

PYRITEUX, EUSE adj. De la nature de la pyrite.

PYROGÈNE n. m. Frottoir à allumettes ; porte-allumettes avec frottoir.

PYROLIGNEUX adj. m. *Chim.* Se dit d'un acide obtenu par la distillation du bois.

PYROMÈTRE n. m. (gr. *pur*, feu ; *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer les températures très élevées.

PYROPHORE n. m. Composition chimique que le contact de l'air suffit seul à enflammer.

PYROPHORIQUE adj. *Chim.* Qui s'enflamme spontanément à l'air.

PYROPHOSPHATE n. m. *Chim.* Sel produit par la combinaison de l'acide pyrophosphorique avec une base.

PYROPHOSPHORIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide qu'on obtient en chauffant l'acide phosphorique.

PYROSCAPHE n. m. Bateau à vapeur.

PYROSCOPE n. m. Instrument qui sert à constater l'intensité de la chaleur.

PYROTECHNIE n. f. (gr. *pur*, feu ; *technê*, art). Art de préparer les pièces d'artifice.

PYROTECHNIQUE adj. Qui concerne la pyrotechnie.

PYROXÈNE n. m. Minéral qui se trouve dans les produits volcaniques.

PYRRHIQUE n. et adj. f. Danse militaire en usage dans l'ancienne Grèce.

PYRRHONIEN, IENNE adj. et n. Sceptique de l'école de Pyrrhon, qui doute ou affecte de douter de tout. V. PART. HIST.

PYRRHONISME n. m. Doctrine du philosophe Pyrrhon.

PYTHAGORICIEN n. m. Partisan de la doctrine de Pythagore. Adj. : *philosophie pythagoricienne.*—V. MÉTEMPSYCOSE.

PYTHAGORISME n. m. Doctrine de Pythagore.

PYTHIE n. f. Prêtresse de l'oracle d'Apollon, à Delphes. — V. ORACLE.

PYTHIEN adj. m. *Apollon Pythien*, invoqué, représenté comme vainqueur du serpent Python.

PYTHIQUES ou **PYTHIENS** adj. m. pl. *Jeux Pythiques*, qui se célébraient tous les quatre ans à Delphes, en l'honneur d'Apollon Pythien.

PYTHON n. m. Sorte de boa.

PYTHONISSE n. f. Devineresse. — V. ORACLE.

Q

Q n. m. Dix-septième lettre de l'alphabet et treizième des consonnes.

QUADR, QUADRI et **QUADRU** préf. qui signifie *quatre*, dérivé du latin *quatuor*.

QUADRAGÉNAIRE (*koua*) adj. et n. (lat. *quadragenarius*). Qui est âgé de quarante ans.

QUADRAGÉSIMAL, E, AUX (*koua*) adj. Qui appartient au carême : *jeûne quadragésimal.*

QUADRAGÉSIME (*koua*) n. f. (lat. *quadragesimus*, quarantième). Premier dimanche de carême.

QUADRANGULAIRE (*koua*) adj. (préf. *quadr ;* lat. *angulus*, angle). Qui a quatre angles.

QUADRANT n. m. Quart de la circonférence du cercle.

QUADRATRICE (*koua*) n. f. Courbe inventée par Dinostrate pour obtenir la quadrature approchée du cercle.

QUADRATURE (*koua*) n. f. *Géom.* Réduction d'une figure quelconque en un carré équivalent. **Quadrature du cercle**, réduction d'un cercle en un carré équivalent, problème insoluble. *Astr.* Situation de deux astres éloignés l'un de l'autre d'un quart de cercle.

QUADRIFIDE (*koua*) adj. Qui a quatre divisions : *calice quadrifide.*

QUADRIGE (*koua*) n. m. Char attelé de quatre chevaux de front.

QUADRIJUMEAUX (*koua*) adj. m. pl. *Tubercules quadrijumeaux*, éminences de la moelle allongée, au nombre de quatre.

QUADRILATÉRAL, E (*koua*) adj. Qui a quatre côtés.



QUADRILATÈRE (*koua*) n. m. (préf. *quadri ;* lat. *latus*, côté). *Géom.* Figure à quatre côtés.

QUADRILLE (*ka-dri-ie*) n. m. Troupe de chevaliers dans un carrousel ; chaque groupe de quatre danseurs et de quatre danseuses dans les bals et les ballets ; air de contredanse : *jouer un quadrille.*

QUADRILLE (*ka-dri-ie*) n. m. Jeu de cartes qui se joue à quatre.

QUADRILLÉ adj. Disposé en carreaux.

QUADRILOBÉ (*koua*) adj. *Bot.* Qui a quatre lobes.

QUADRILOCULAIRE (*koua*) adj. *Bot.* Qui présente quatre loges.

QUADRINÔME (*koua*) n. m. Expression algébrique comprenant quatre termes.

QUADRISYLLABE (*koua*) n. m. Mot de quatre syllabes.

QUADRISYLLABIQUE (*koua*) adj. Composé de quatre syllabes.

QUADRUMANE (*koua*) adj. et n. (préf. *quadru* et lat. *manus*, main). Animal qui a quatre mains. N. m. pl. Ordre de mammifères qui, comme les singes, ont le pouce opposable aux pieds de derrière et à ceux de devant.



QUADRUPÈDE (*koua*) n. m. (préf. *quadru* et lat. *pes, pedis*, pied). Tout animal qui a quatre pieds.

QUADRUPLE (*koua*) adj. et n. Quatre fois autant. N. m. Pièce d'or espagnole, qui vaut environ 80 francs.

QUADRUPLER (*koua*) v. tr. Rendre quatre fois aussi grand : *quadrupler une somme.* V. int. : *son bien a quadruplé.*

QUAI (*kè*) n. m. Construction élevée le long d'un cours d'eau pour empêcher les débordements ; rivage d'un port où l'on décharge les marchandises ; voie publique entre l'eau et les maisons.

QUAICHE n. f. Petite embarcation des mers du Nord.

QUAKER ou **QUAKRE** n. m. Membre d'une secte religieuse répandue principalement en Angleterre et aux États-Unis. Fém. *quakeresse.* V. PART. HIST.

QUAKERISME n. m. Doctrine des quakers.

QUALIFIABLE adj. Qui peut être qualifié.

QUALIFICATEUR n. m. Théologien chargé de relever les crimes ou délits justiciables des tribunaux ecclésiastiques.

QUALIFICATIF, IVE adj. Qui qualifie : *adjectif qualificatif*. N. m. Mot qui exprime la qualité, la manière d'être.

QUALIFICATION n. f. Attribution d'une qualité, d'un titre.

QUALIFICATIVEMENT adv. D'une manière qualificative, comme qualificatif.

QUALIFIÉ, E adj. *Vol qualifié*, commis avec circonstances aggravantes, comme l'effraction, l'escalade, etc. — Son opposé est VOL SIMPLE.

QUALIFIER v. tr. (lat. *qualis*, quel ; *facere*, faire). Donner une qualification à une personne, à une chose.

QUALITATIF, IVE adj. Qui a rapport à la qualité, à la nature des objets.

QUALITATIVEMENT adv. Au point de vue de la qualité.

QUALITÉ n. f. Nature, essence d'une chose, comme la bonté, la blancheur, la rondeur, etc.; talent, disposition heureuse : *cet enfant a des qualités;* noblesse : *homme de qualité;* titre : *prendre la qualité de prince*. **En qualité de** loc. prép. Comme, à titre de : *en qualité de parent*.

QUAND adv. A quelle époque : *quand partez-vous?* Conj. Lorsque : *quand vous serez vieux;* encore que, quoique, alors que : *quand vous me haïriez*.

QUANT À loc. prép. A l'égard de : *quant à moi*. *Tenir son quant-à-soi*, prendre un air réservé et fier.

QUANTES adj. f. pl. Usité seulement dans cette locution : *toutes et quantes fois*, toutes les fois que.

QUANTIÈME n. m. *Le quantième du mois*, le chiffre qui distingue chaque jour.

QUANTITATIF adj. Qui a rapport à la quantité.

QUANTITATIVEMENT adv. Au point de vue de la quantité.

QUANTITÉ n. f. (lat. *quantus*, combien grand). Tout ce qui est susceptible d'augmentation ou de diminution ; un certain nombre, un grand nombre : *quantité de gens disent...;* durée plus ou moins longue qu'on emploie à prononcer une lettre, une syllabe.

QUANTUM (*kouan-tome*) n. m. Mot latin qu'on emploie pour désigner une quantité, une somme qu'on ne précise pas.

QUARANTAINE n. f. Nombre de quarante ou environ : *une quarantaine de francs;* âge de quarante ans : *avoir la quarantaine;* séjour plus ou moins long que doivent faire, dans un lieu isolé, les personnes et les marchandises qui viennent d'un pays infecté de la peste ou soupçonné de l'être.

QUARANTE adj. num. (lat. *quadraginta*). Quatre fois dix. N. m. **Les Quarante**, les quarante membres de l'Académie française. — Dites : *quarante et un*, *quarante-deux*, etc.

QUARANTENAIRE adj. Qui dure quarante ans : *période quarantenaire*. *Mar.* Qui a rapport à la quarantaine sanitaire : *mesures quarantenaires*.

QUARANTIÈME adj. num. ordinal de quarante.

QUARDERONNER v. tr. Arrondir sur l'angle par un quart de rond.

QUART n. m. (lat. *quartus*, quatrième). La quatrième partie d'une unité quelconque. *Mar.* Temps durant lequel une partie de l'équipage est de service : *faire son quart;* celui qui surveille ou fait ce service : *officier, homme de quart*. *Arch.* **Quart de rond**, moulure qui a 90°. *Astr.* **Quart de cercle**, instrument formé de la quatrième partie du cercle et divisé en degrés, minutes et secondes.

QUARTAGER v. tr. Donner un quatrième labour : *quartager une vigne*.

QUARTATION n. f. Opération de métallurgie qu'on appelle aussi INQUART.

QUARTAUT n. m. Ancienne mesure de capacité, contenant environ 78 litres.

QUART D'HEURE n. m. Quatrième partie d'une heure, ou quinze minutes. *Passer un mauvais quart d'heure*, éprouver, dans un court espace de temps, quelque chose de fâcheux. **Le quart d'heure de Rabelais**, le moment où il faut payer son écot et, *par ext.*, tout moment fâcheux, désagréable. Pl. des *quarts d'heure*. — Le *quart d'heure de Rabelais* est une allusion à l'embarras où se trouva le spirituel auteur de *Pantagruel*, faute d'argent, dans une auberge de Lyon. On raconte qu'il disposa, dans un endroit apparent de sa chambre, plusieurs petits paquets sur lesquels il avait mis pour étiquettes : *poison pour le roi, poison pour la reine, poison pour le dauphin*. L'hôte, épouvanté de cette découverte, courut en prévenir les autorités de Lyon, qui firent conduire Rabelais à Paris par la maréchaussée. Dès qu'il fut arrivé, il écrivit son aventure à François Ier, qui en rit beaucoup et le fit mettre sur-le-champ en liberté.

QUARTE adj. *Fièvre quarte*, qui revient tous les quatre jours. — On dit aussi QUARTAINE.

QUARTE n. f. Ancienne mesure de liquide contenant deux pintes ; la soixantième partie de la tierce. *Mus.* Intervalle de deux tons et demi, en montant ou en descendant. *Escr.* Manière de porter ou de parer le coup d'épée, en tenant le poignet en dehors.

QUARTELETTE n. f. Quart d'une tonne de savon noir, dans le midi de la France ; espèce d'ardoise.

QUARTENIER n. m. Autrefois, officier de ville préposé à la garde, au soin d'un quartier.

QUARTERON n. m. Le quart d'un cent ou vingt-cinq ; anciennement, quatrième partie de la livre.

QUARTERON, ONNE n. Qui provient de l'union d'un blanc et d'une mulâtresse, ou d'un mulâtre et d'une blanche.

QUARTIDI (*kouar*) n. m. Quatrième jour de la décade républicaine en France.

QUARTIER n. m. Quatrième partie de certaines choses : *quartier de pomme ;* toute portion d'un objet divisé en un certain nombre de parties : *les différents quartiers de la ville, un quartier de terre, de roche, de pain ;* se dit de deux phases de la lune, pendant lesquelles on n'aperçoit que le quart de cette planète : *premier quartier ;* chaque degré de descendance dans une famille noble : *compter seize quartiers de noblesse ;* ce qui se paye de trois en trois mois pour loyers, pensions, rentes, etc. : *on doit à ce militaire deux quartiers de sa pension ;* bande de cuir qui, dans le soulier, environne le talon ; salle d'étude dans les collèges ; grâce de la vie accordée aux vaincus : *leur faire quartier ;* tout lieu occupé par un corps de troupes, soit en garnison, soit en campagne. **Quartier général,** lieu occupé par les officiers généraux et leur état-major ; **quartier d'hiver,** lieu qu'occupent des troupes entre deux campagnes ; durée du séjour qu'elles y font.

QUARTIER-MAÎTRE n. m. Officier chargé de la comptabilité d'un corps de troupes ; aide du maître ou du contremaître d'un vaisseau. Pl. des *quartiers-maîtres.*

QUARTIER-MESTRE n. m. Ancien nom du maréchal des logis d'un régiment de cavalerie.

QUARTO (IN-) n. m. V. IN-QUARTO.

QUARTZ (*kouartz*) n. m. Silice à peu près pure, qui étincelle sous le briquet.

QUARTZEUX, EUSE (*kouartzeu*) adj. De la nature du quartz.

QUASI (*ka*) n. m. *Quasi de veau,* morceau de la cuisse d'un veau.

QUASI ou **QUASIMENT** (*ka*) adv. (lat. *quasi,* à peu près). Presque.

QUASI-CONTRAT (*ka*) n. m. Ce qui équivaut presque à un contrat. Pl. des *quasi-contrats.*

QUASI-DÉLIT (*ka*) n. m. Ce qui est presque un délit. Pl. des *quasi-délits.*

QUASIMODO (*ka*) n. m. Le premier dimanche après Pâques.

QUASSIA (*koua*) n. m. Ecorce amère et tonique fournie par le quassier.

QUASSIER (*koua*) n. m. Arbrisseau de la Guyane et des Antilles.

QUATERNAIRE (*koua*) adj. Qui se rapporte au nombre quatre, qui est divisible par quatre.

QUATERNE (*ka*) n. m. Combinaison de quatre numéros pris à la loterie et sortis au même tirage ; au loto, quatre numéros d'une même ligne horizontale.

QUATORZE adj. num. (lat. *quatuor,* quatre ; *decem,* dix). Dix et quatre ; quatorzième : *Louis quatorze.* N. m. Au jeu de piquet, les quatre as, rois, dames, valets ou dix.

QUATORZIÈME adj. num. ordinal de quatorze. N. m. : *un quatorzième.*

QUATORZIÈMEMENT adv. En quatorzième lieu.

QUATRAIN (*ka*) n. m. Stance de quatre vers.

QUATRE adj. num. Deux fois deux ; quatrième : *Henri quatre. Fig. Se mettre en quatre,* employer tout son pouvoir pour ; *entre quatre yeux,* en tête-à-tête. N. m. Chiffre qui exprime le nombre quatre.

QUATRE-TEMPS n. m. pl. Trois jours de jeûne prescrits par l'Eglise au commencement de chaque saison.

QUATRE-VINGTIÈME adj. num. ordinal de quatre-vingts.

QUATRE-VINGTS adj. num. Quatre fois vingt. — Dites : *quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux, etc.*

QUATRIÈME adj. num. ordinal de quatre. N. m. Quatrième étage : *loger au quatrième ;* élève de la quatrième classe : *c'est un quatrième.* N. f. Quatrième classe dans les collèges : *faire sa quatrième ;* à certains jeux, quatre cartes qui se suivent dans une même couleur.

QUATRIÈMEMENT adv. En quatrième lieu.

QUATRIENNAL, E, AUX (*ka*) adj. *Charge quatriennale,* qui s'exerce une année sur quatre.

QUATUOR (*koua*) n. m. Morceau de musique à quatre parties. Pl. des *quatuor.*

QUAYAGE n. m. (rad. *quai*). Droit que payent les commerçants pour déposer leurs marchandises sur un quai.

QUE pron. rel. Lequel, laquelle, etc. : *la leçon que j'étudie.* Pron. interrog. Quelle chose : *que dites-vous ?*

QUE conj. qui sert à unir deux membres de phrase : *je veux que vous veniez ;* marque le souhait, l'imprécation, le commandement, etc. : *que je meure si..., qu'il parte à l'instant, etc. ;* sert à former des loc. conj. comme *avant que, afin que, encore que, bien que,* etc.

QUE adv. Combien : *que le Seigneur est bon !*

QUEL, QUELLE adj. (lat. *qualis*). S'emploie dans les phrases interrogatives : *quelle heure est-il ?* exclamatives : *quel malheur !*

QUELCONQUE adj. indéf. Quel qu'il soit.

QUELLEMENT adv. *Tellement quellement,* tant bien que mal.

QUELQUE adj. indéf. Exprime un ou plusieurs, d'une manière vague, indéterminée : *quelque indiscret lui aura dit cela, quelques personnes pensent que... ;* indique un petit nombre, une petite quantité : *il a quelque sujet de se plaindre.* — Ne pas écrire *quelque soit ;* écrire *quel que soit votre talent, quelle que soit votre fortune, quels que soient votre mérite et votre rang.* Adv. Marque le degré, l'intensité : *quelque habiles qu'ils soient, quelque bons*

musiciens qu'ils soient; environ, à peu près : *il y a quelque cinquante ans.*

QUELQUEFOIS adv. De fois à autre, parfois.

QUELQU'UN, UNE pr. indéf. Un, une entre plusieurs : *quelqu'un de vos parents;* une personne : *quelqu'un m'a dit.* Pl. *quelques-uns, quelques-unes.*

QUÉMANDER v. tr. et int. Mendier, solliciter bassement.

QUÉMANDEUR, EUSE n. Celui ou celle qui quémande.

QU'EN-DIRA-T-ON n. m. Propos que pourra tenir le public. Pl. des *qu'en-dira-t-on.*

QUENELLE n. f. Boulette de viande hachée.

QUENOTTE n. f. Dent de petit enfant.

QUENOUILLE n. f. Petit bâton entouré vers le haut de chanvre, de lin, de soie, etc. (*), pour filer; chanvre, lin, soie, etc., dont une quenouille est chargée : *filer sa quenouille.* Ligne féminine : *cette maison est tombée en quenouille. Jard.* Arbre fruitier taillé en forme de quenouille.



QUENOUILLÉE n. f. Quantité de lin, de chanvre, etc., nécessaire pour garnir une quenouille.

QUÉRABLE adj. Se dit d'une rente ou d'une redevance que le créancier doit aller chercher, par opposition à celle qui est *portable.*

QUERCITRINE n. f. Principe colorant du quercitron.

QUERCITRON n. m. (lat. *quercus,* chêne, et *citron*). Chêne vert de l'Amérique du Nord, dont l'écorce fournit de la teinture.

QUERELLE n. f. Contestation, démêlé, dispute. **Querelle d'Allemand,** faite sans sujet.

QUERELLER v. tr. Faire une querelle à quelqu'un.

QUERELLEUR, EUSE adj. et n. Qui aime à quereller.

QUÉRIMONIE (*kué*) n. f. Plainte. *Vieux.*

QUÉRIR v. tr. (lat. *quærere,* chercher). Chercher avec charge ou intention d'amener, d'apporter. N'est usité qu'à l'infinitif et après les verbes *aller, venir, envoyer.*

QUESTEUR (*kuès*) n. m. Magistrat romain chargé surtout de fonctions financières; dans nos assemblées législatives, membre chargé de surveiller et de diriger l'emploi des fonds.

QUESTION (*kès*), n. f. Demande faite pour s'éclaircir d'une chose; point à discuter, à examiner : *question de philosophie.*

QUESTION (*kès*) n. f. Torture : *donner la question à un accusé.* V. TORTURE.

QUESTIONNAIRE (*kès*) n. m. Celui qui donnait la question. Recueil de questions dans certains ouvrages.

QUESTIONNER (*kès*) v. tr. Faire des questions, interroger : *questionner un candidat.*

QUESTIONNEUR, EUSE (*kès*) n. Qui fait sans cesse des questions.

QUESTORIEN, ENNE adj. Qui appartient au questeur. N. Celui qui avait rempli les fonctions de questeur.

QUESTURE (*kuès*) n. f. Charge de questeur; bureau des questeurs d'une assemblée.

QUÊTE n. f. (lat. *quæsitum;* de *quærere,* chercher). Action de chercher : *se mettre en quête;* action de demander et de recueillir des aumônes; *faire une quête à l'église;* le montant de cette collecte : *quête abondante,*

QUÊTER v. tr. Rechercher : *quêter des louanges, des suffrages.* V. int. Recueillir des aumônes : *quêter à domicile.*

QUÊTEUR, EUSE n. Qui quête.

QUEUE n. f. (lat. *cauda*). Prolongement de l'épine dorsale chez les quadrupèdes; chez les oiseaux, bouquet de plumes situé à l'extrémité inférieure du corps; chez les poissons, les serpents et les insectes, extrémité du corps opposée à la tête; tige, support des fleurs, des feuilles, des fruits et, par analogie : *queue d'une lettre alphabétique, d'une note, d'une comète, d'une robe, etc.;* suite de personnes qui attendent pour entrer à tour de rang. *Queue de billard,* instrument de bois pour pousser les billes. *A la queue leu leu,* un par un, à la file. *Fig.* Derniers rangs : *queue d'une procession.*

QUEUE n. f. Sorte de futaille; sorte de pierre à aiguiser, dont le nom s'écrit aussi QUEUX.



QUEUE-D'ARONDE n. f. *Tech.* Sorte de tenon (*).

QUEUE-DE-RAT n. f. Espèce de petite lime arrondie.

QUEUE-ROUGE n. f. Paillasse grotesque dont la perruque est terminée par une queue nouée par un ruban rouge.

QUEUSSI-QUEUMI loc. adv. De même, pareillement.

QUEUTER v. int. Pousser d'un seul coup les deux billes avec la queue, au billard.

QUEUX n. m. (lat. *coquus*). Cuisinier : *les maîtres queux du roi. Vieux.*

QUI pr. rel. Lequel, laquelle, etc.; celui qui, quiconque : *aimez qui vous aime;* quelle personne : *qui est là?*

QUIA (*kui-a*). *Etre à quia, mettre à quia,* être réduit ou réduire à ne pouvoir répondre.

QUIBUS (*kui-bucc*) n. m. Argent monnayé. *Pop.*

QUICONQUE pr. ind. Toute personne qui.

QUIDAM (*ki-dan*) n. m. Personne dont on ignore ou dont on n'exprime point le nom. Pl. des *quidams.*

QUIET, ÈTE (*kui*) adj. Tranquille, calme : *vie quiète. Vieux.*

QUIÈTEMENT adv. Tranquillement, avec quiétude.

QUIÉTISME (*kui-é*) n. m. Doctrine de

certains mystiques, qui font consister la perfection chrétienne dans l'amour de Dieu et l'inaction de l'âme, sans œuvres extérieures. V. PART. HIST.

QUIÉTISTE (*kui-é*) n. m. Qui suit la doctrine du quiétisme.

QUIÉTUDE n. f. Tranquillité, repos.

QUIGNON n.m. Gros morceau de pain : *couper un quignon à un mendiant.*

QUILLAGE n. m. *Mar.* Droit que les navires payent dans les ports de France, la première fois qu'ils y entrent.



QUILLE n. f. Pièce de bois qui va de la poupe à la proue d'un navire.

QUILLE n. f. Morceau de bois rond dont on se sert au jeu de ce nom (*).

QUILLER v. int. Lancer une quille le plus près possible de la boule, afin de décider qui jouera le premier.

QUILLETTE n.f. Brin d'osier enfoncé en terre pour y prendre racine.

QUILLIER n. m. Espace carré dans lequel on range les neuf quilles.

QUINAIRE (*kui*) adj. Qui peut se diviser exactement par cinq : *tous les nombres terminés par un* 5 *ou par un* 0 *sont quinaires.*

QUINAUD, E adj. Honteux.

QUINCAILLE n. f. Tout ustensile de fer ou de cuivre.

QUINCAILLERIE n.f. Marchandise de toute sorte de quincaille.

QUINCAILLIER n. m. Marchand de quincaillerie.

QUINCONCE n.m. (lat. *quinque*, cinq). Plants d'arbres rangés de telle façon qu'ils représentent la figure du chiffre romain V; lieu planté de cette manière.

QUINCONCIAL, E adj. Qui est disposé en quinconce.

QUINDÉCAGONE (*kuin*) ou **PENTADÉCAGONE** n. m. (lat. *quinque*, cinq ; *deka*, dix ; *gônia*, angle). Figure à quinze côtés.

QUINDÉCEMVIRS n. m. pl. (lat. *quindecim*, quinze ; *vir*, homme). Nom des quinze magistrats romains chargés de garder les livres sibyllins.

QUINE n. m. Cinq numéros pris et sortis ensemble à la loterie ; coup de dés qui amène deux cinq au trictrac.

QUINÉ, E adj. *Bot.* Disposés cinq par cinq : *feuilles quinées.*

QUININE n. f. Substance amère contenue dans l'écorce du quinquina.

QUINOLA n. m. Valet de cœur au jeu de reversi.

QUINOLÉINE n.f. Substance extraite de l'huile de goudron de houille.

QUINQUAGÉNAIRE (*kuinkoua*) adj. et n. Agé de cinquante ans.

QUINQUAGÉSIME (*kuinkoua*) n. f. (lat. *quinquagesimus*, cinquantième). Dimanche qui précède le premier dimanche de carême.

QUINQUENNAL, E, AUX (*kuinku-ène-nal*) adj. (lat. *quinquennalis ;* de *quinque*, cinq). Qui a lieu de cinq ans en cinq ans, qui dure cinq ans.

QUINQUENOVE n. m. Jeu qui se jouait avec deux dés.

QUINQUERCE n. m. (lat. *quinque*, *ars*, art). Réunion des cinq exercices auxquels se livraient les athlètes.

QUINQUÉRÈME n. f. (lat. *quinque*, cinq ; *remus*, rame). Navire à cinq rangs de rameurs.

QUINQUET n. m. Lampe à double courant d'air, du nom de l'inventeur.

QUINQUINA n. m. Arbre du Pérou qui fournit une écorce amère et fébrifuge appelée aussi *quinquina.*

QUINT adj. m. Cinquième du nom : *Charles-Quint.*

QUINTAINE n. f. Poteau contre lequel on lançait le dard ou le javelot. *Servir de quintaine*, être l'objet habituel d'attaques.

QUINTAL n. m. Poids de cinquante kilogrammes. *Quintal métrique*, cent kilogrammes. Pl. des *quintaux.*

QUINTE n. f. *Mus.* Intervalle de cinq notes ; espèce de grand violon ; au piquet, série de cinq cartes de même couleur ; accès de toux violent et prolongé. *Escr.* La cinquième garde. *Fig.* Caprice, mauvaise humeur qui se manifeste tout à coup.

QUINTEFEUILLE n. f. Plante rosacée.

QUINTESSENCE (*kin*) n. f. (lat. *quinta*, cinquième, et *essence*). Ce qu'il y a de meilleur dans une chose.

QUINTESSENCIÉ, E (*kin*) adj. Trop subtil : *pensée quintessenciée.*

QUINTESSENCIER (*kin*) v. tr. Raffiner, subtiliser.

QUINTETTE (*kuin*) n. m. Morceau de musique à cinq parties.

QUINTEUX, EUSE adj. Sujet à des quintes, à des caprices : *avoir l'humeur quinteuse.*

QUINTIDI (*kuin*) n. m. Cinquième jour de la décade républicaine de France.

QUINTO (*kuin*) adv. Cinquièmement.

QUINTUPLE (*kuin*) adj. Qui vaut cinq fois autant. N. m. : *rendre le quintuple.*

QUINTUPLER (*kuin*) v. tr. Rendre cinq fois aussi grand.

QUINZAINE n. f. Quinze ou environ : *une quinzaine de francs ;* deux semaines.

QUINZE adj. num. (lat. *quinque*, cinq ; *decem*, dix). Trois fois cinq ; quinzième : *Louis quinze.*

QUINZE-VINGTS n. m. pl. Hôpital fondé à Paris par saint Louis pour trois cents aveugles. *Fam.* Un *quinze-vingt.*

QUINZIÈME adj. num. ord. de *quinze.* N. m. La quinzième partie : *prendre un quinzième de...*

QUINZIÈMEMENT adv. En quinzième lieu.

QUIPOS (*oce*) n. m. Cordons noués qui servaient d'écriture aux Péruviens.

QUIPROQUO (*kiproko*) n. m. (lat. *qui pro quo*, qui pour quo). Méprise. Pl. des *quiproquos*.

QUIRITE n. m. Nom des citoyens romains.

QUITTANCE n. f. Attestation écrite par laquelle un créancier déclare un débiteur *quitte* envers lui.

QUITTANCER v. tr. Donner quittance de : *quittancer un mémoire*.

QUITTE adj. (lat. *quietus*, tranquille). Libéré de ce que l'on devait. *Fig.* Délivré : *quitte d'embarras*.

QUITTER v. tr. Laisser, se séparer de; se retirer d'un lieu : *quitter Paris;* abandonner : *quitter son poste;* ôter : *quitter son habit. Quitter prise*, lâcher, laisser aller. *Fig.* Renoncer à une profession : *quitter l'épée, la robe;* interrompre : *quitter son travail*.

QUITUS (*kui-tuss*) n. m. Arrêté d'un compte qui atteste que la gestion d'un comptable est exacte et régulière.

QUI-VA-LÀ ou **QUI VA LÀ ?** interj. Cri d'une personne qui entend du bruit.

QUI-VIVE? loc. interj. Cri d'une sentinelle, d'une patrouille, à l'approche de quelqu'un. N. m. *Etre sur le qui-vive*, attentif à ce qui se passe. Pl. des *qui-vive*. On écrit aussi QUI VIVE.

QUOAILLER v. int. Se dit d'un cheval qui remue continuellement la queue.

QUOI pr. rel. Lequel, laquelle; quelle chose : *à quoi pensez-vous? Quoi que*, quelque chose que : *quoi que vous fassiez*. Interj. qui marque l'étonnement : *quoi! vous partez?*

QUOIQUE conj. Encore que, bien que : *quoiqu'il soit pauvre*. — S'écrit en deux mots, *quoi que*, quand il signifie *quelle que soit la chose que : quoi que vous disiez, quoi qu'il fasse, on ne sera pas satisfait*. La voyelle *e* de *quoique* ne s'élide que devant les mots *il, elle, on, en, un, une*.

QUOLIBET (*ko*) n. m. (lat. *quod libet*, ce qui plaît). Plaisanterie, mauvais jeu de mots.

QUORUM (*ko-romm*, m. lat.) n. m. Nombre nécessaire, parmi les membres d'une assemblée délibérante, pour qu'un vote soit valable.

QUOTE-PART n. f. Part que chacun doit payer ou recevoir. Pl. des *quotes-parts*.

QUOTIDIEN, ENNE adj. (lat. *quotidie*, chaque jour). De chaque jour.

QUOTIENT n. m. (lat. *quoties*, combien de fois). Résultat de la division.

QUOTITÉ n. f. Somme fixe à laquelle monte chaque quote-part.

R

R n. m. Dix-huitième lettre de l'alphabet et quatorzième des consonnes.

RA n. m. Coups de baguettes formant un roulement très bref. Pl. *des ra*.

RABÂCHAGE n. m. Défaut ou discours de celui qui rabâche. *Fam.*

RABÂCHER v. tr. et int. Revenir souvent et inutilement sur ce qu'on a dit. *Fam.*

RABÂCHERIE n. f. Répétition fatigante, inutile. *Fam.*

RABÂCHEUR, EUSE n. Qui rabâche. *Fam.*

RABAIS n. m. Diminution de prix et de valeur : *vendre au rabais. Adjuger une entreprise au rabais*, à celui qui s'engage à l'exécuter au plus bas prix.

RABAISSEMENT n. m. Diminution, rabais. *Peu us.*

RABAISSER v. tr. Mettre plus bas; diminuer : *rabaisser le prix des denrées;* déprécier : *rabaisser une marchandise*. *Fig.* Humilier : *rabaisser l'orgueil de quelqu'un*. **Se rabaisser** v. pr. S'avilir.

RABAN n. m. *Mar.* Bout de cordage.

RABAT n. m. Morceau de toile blanche ou noire que portent au cou les gens de robe et d'église; action de rabattre le gibier, en chasse; dans ce dernier sens, on dit aussi RABATTAGE.

RABAT-JOIE n. m. Homme triste, ennemi de la joie; sujet de chagrin qui vient troubler l'état de joie où l'on était. Pl. des *rabat-joie*.

RABATTAGE n. m. Déduction faite sur le prix d'une chose; action de rabattre le gibier.

RABATTEUR n. m. Celui qui, à la chasse, rabat le gibier pour les chasseurs.

RABATTRE v. tr. Rabaisser ce qui s'élève : *rabattre son collet;* aplatir : *rabattre un pli, une couture;* retrancher du prix d'une chose : *je n'en rabattrai pas un centime;* rassembler le gibier à l'endroit où sont les chasseurs. *Fig.* Abaisser : *rabattre l'orgueil;* retrancher, int. : *rabattre de ses prétentions*. **Se rabattre** v. pr. Se détourner de son chemin pour en prendre un autre : *l'armée se rabattit sur la ville*. *Fig.* Changer brusquement de propos : *se rabattre sur la politique*.

RABBIN n. m. (hébreu *rabbi*, maître). Docteur du culte judaïque. **Grand rabbin**, chef d'un consistoire israélite.

RABBINIQUE adj. Qui a rapport aux rabbins.

RABBINISME n. m. Doctrine des rabbins.

RABBINISTE ou **RABBANISTE** n. m. Celui qui suit la doctrine des rabbins, ou qui étudie leurs livres.

RABDOMANCIE n. f. (gr. *rhabdos*, baguette; *manteia*, divination). Prétendue divination qui se faisait au moyen d'une baguette. V. BAGUETTE DIVINATOIRE.

RABDOMANCIEN, IENNE n. Qui pratique la rabdomancie.

RABELAISIEN, IENNE adj. Qui ressemble au style licencieux de Rabelais.

RABÊTIR v. tr. Rendre bête. V. int. Le redevenir.

RABIOLE n. f. V. RAVE.

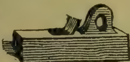
RABIQUE adj. (lat. *rabies*, rage). Qui a rapport à la rage. *Virus rabique.*

RÂBLE n. m. Partie de certains quadrupèdes, qui s'étend depuis le bas des épaules jusqu'à la queue : *le râble d'un lapin, d'un lièvre.*

RÂBLU ou **RÂBLÉ, E** adj. Qui a le râble épais : *un lièvre bien râblu.*

RABONNIR v. tr. Rendre à une chose la qualité qu'elle avait perdue.

RABOT n. m. Outil de menuisier qui sert à aplanir le bois (*) ; instrument à long manche pour remuer la chaux.



RABOTER v. tr. Aplanir avec un rabot.

RABOTEUR n. m. Ouvrier qui n'est employé qu'à raboter.

RABOTEUX, EUSE adj. Noueux, inégal : *bois, chemin raboteux.*

RABOUGRI, E adj. Petit, chétif : *homme, arbre rabougri.*

RABOUGRIR v. int. Ne pas profiter, s'étioler, en parlant des arbres, etc.

RABOUILLÈRE n. f. Terrier peu profond, où les lapins déposent leurs petits.

RABOUTIR v. tr. Mettre, coudre des étoffes bout à bout.

RABROUER v. tr. Reprendre, gronder rudement. *Fam.*

RABROUEUR, EUSE n. Celui, celle qui rabroue.

RACAHOUT (*ou*) n. m. Mélange de fécule de pommes de terre, de glands doux, etc., bon pour les convalescents.

RACAILLE n. f. Rebut du peuple. *Fig.* Choses de rebut.

RACCOMMODAGE n. m. Réparation d'un meuble, d'un vêtement.

RACCOMMODEMENT n. m. Réconciliation après une brouille.

RACCOMMODER v. tr. Remettre en bon état : *raccommoder un habit ;* réconcilier : *raccommoder des amis.*

RACCOMMODEUR, EUSE n. Qui raccommode : *raccommodeur de faïence.*

RACCORD n. m. Réunion, ajustement de deux parties non semblables.

RACCORDEMENT n. m. Action de faire des raccords.

RACCORDER v. tr. Faire des raccords.

RACCOURCI adj. *A bras raccourci*, de toutes ses forces. **En raccourci** loc. adv. En abrégé, en petit. N. m. Effet de perspective obtenu en peinture.

RACCOURCIR v. tr. Rendre plus court. V. int. Devenir plus court.

RACCOURCISSEMENT n. m. Action de raccourcir.

RACCOUTRER v. tr. Raccommoder. *Vieux.*

RACCOUTUMER (SE) v. pr. Reprendre une habitude.

RACCROC (*cro*) n. m. Coup inattendu et heureux, principalement au billard.

RACCROCHER v. tr. Accrocher de nouveau ; faire des raccrocs au jeu. V. pr. *Se raccrocher à une chose*, la saisir pour se sauver d'un danger, se tirer d'un embarras.

RACCROCHEUR n. m. Qui fait des raccrocs au jeu.

RACE n. f. (lat. *radix*, racine). Lignée, tous ceux qui viennent d'une même famille : *la race d'Abraham ;* variété constante qui se conserve par la génération : *race blanche, race jaune*, etc. ; multitude d'hommes ayant une profession, des inclinations communes : *les usuriers sont une méchante race. Race future*, tous les hommes à venir ; *cheval, chien de race*, de bonne race. — Les différents peuples qui ont habité et qui habitent le globe terrestre se répartissent en diverses races dont les deux plus connues sont la race *sémitique* et la race *indo-européenne.* A la race sémitique appartiennent les Hébreux, les Arabes, etc. A la race indo-européenne se rattachent les Grecs, les Latins, les Celtes, les Germains, les Slaves, etc. On a proposé de considérer tous les peuples non sémitiques et non indo-européens comme formant une même race dite *touranienne ;* mais il semble impossible de ranger dans une seule catégorie des types aussi divers par exemple que le type cafre et le type chinois. Il ne faut pas confondre les races avec les familles. Les Grecs et les Latins, par exemple, ne forment pas deux races distinctes, mais deux familles d'une même race. Tous les individus appartenant à une race déterminée ont des caractères communs qui se sont perpétués par hérédité à travers les siècles, mais ces caractères peuvent se modifier plus ou moins sous l'influence du climat, du genre de vie et du croisement.

RACHAT n. m. Recouvrement d'une chose vendue en en restituant le prix à l'acheteur ; délivrance : *le rachat des captifs. Rachat d'une rente, d'une pension*, payement d'une certaine somme pour l'extinction d'une rente.

RACHETABLE adj. Qu'on a droit de racheter.

RACHETER v. tr. Acheter ce qu'on a vendu ; acheter des choses de même espèce que celles qu'on a vendues, perdues, etc. ; délivrer à prix d'argent. *Fig.* Compenser : *racheter ses défauts par ses qualités.* **Se racheter** v. pr. Etre, pouvoir être racheté ; s'exonérer d'une charge à prix d'argent. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

RACHIDIEN, IENNE adj. Qui a rapport au rachis : *muscles rachidiens.*

RACHIS (*ice*) n. m. *Anat.* Colonne vertébrale ou épine dorsale.

RACHISAGRE n. f. Goutte au rachis.

RACHITIQUE adj. Affecté de rachitisme.

RACHITISME n. m. (rad. *rachis*).

Maladie causée par le ramollissement et la déformation des os, principalement de l'épine dorsale. On dit aussi RACHITIS.

RACINAGE n. m. Décoction d'écorce destinée à la teinture ; dessin imitant des racines sur la couverture des livres.

RACINAL n. m. Grosse pièce de charpente.

RACINE n. f. (lat. *radix*). Partie de la plante par laquelle elle tient à la terre. *Par ext.* Toute production vivante implantée dans un tissu : *racine des dents, des ongles, des cheveux*, etc. ; certaines plantes dont on mange la partie qui vient en terre, comme les carottes, les navets, etc. *Fig.* Principe, commencement : *couper le mal dans sa racine. Gram.* Mot primitif dans une langue : **front** *est la racine de* **frontal, frontispice, effronté**, etc. *Math. Racine carrée, cubique*, nombre qui, multiplié par lui-même ou par son carré, reproduit le nombre proposé.

RACINER v. intr. Se dit des boutures qui commencent à produire des racines.

RACINIEN, IENNE adj. Qui est dans le goût, dans le genre de Racine : *style racinien.*

RACK n. m. Voir ARACK.

RACLE ou **RACLETTE** n. f. Petit outil de fer recourbé qui sert à racler, à nettoyer, employé surtout par les boulangers et les ramoneurs.

RACLÉE n. f. Volée de coups. *Pop.*

RACLER v. tr. Enlever les parties inégales de la superficie d'un corps. *Fig. Ce vin racle le gosier*, est dur et âpre ; *racler du violon*, en jouer mal.

RACLEUR n. m. Mauvais joueur de violon.

RACLOIR n. m. Instrument avec lequel on racle.

RACLOIRE n. f. Planchette pour racler le dessus d'une mesure de grain.

RACLURE n. f. Petites parties qu'on enlève d'un corps en le raclant.

RACOLAGE n. m. Métier de racoleur. Action de racoler.

RACOLER v. tr. Engager, par des manœuvres frauduleuses, des hommes au service militaire. *Fig. Racoler des partisans.*

RACOLEUR n. m. Qui fait métier de racoler.

RACONTAGE n. m. Récit insignifiant, bavardage, cancans : *tous ces racontages m'ennuient.* — *Syn.* RACONTAR.

RACONTER v. tr. Faire un récit, narrer. V. int. : *il raconte bien.*

RACONTEUR, EUSE n. Qui a la manie de raconter.

RACORNIR v. tr. Rendre coriace, dur comme la *corne*. V. pr. Devenir dur.

RACORNISSEMENT n. m. Etat de ce qui est racorni.

RACQUITTER (SE) v. pr. Regagner ce qu'on avait perdu au jeu.

RADE n. f. Certaine étendue de mer enfoncée dans les terres, où les vaisseaux sont à l'abri des vents et des courants.

RADEAU n. m. Pièces de bois liées ensemble, formant une sorte de plancher sur l'eau ; train de bois sur une rivière.

RADER v. tr. Mettre un navire en rade ; mesurer ras à l'aide d'une règle.

RADEUR n. m. Celui qui mesurait le sel de la gabelle.

RADIAIRE adj. (lat. *radius*, rayon). Disposé en rayons. N. m. Anc. nom désignant les acalèphes et les échinodermes.

RADIAL, E, AUX adj. Qui a rapport au radius : *muscle radial.*

RADIATION n. f. Action de rayer, d'effacer un article d'un compte, un nom d'une liste ; rayon de lumière, de chaleur ou tout autre phénomène de même nature : *radiation obscure, infra-rouge, ultra-violette.*

RADICAL, E, AUX adj. (lat. *radix*, racine). Qui est inhérent à une chose, qui en est inséparable : *l'arbitraire est le vice radical du despotisme;* complet : *guérison radicale;* qui veut des réformes absolues en politique. *Gram.* N. m. Partie du verbe qui reste invariable, par opposition à la *désinence* ou *terminaison* : **aim** *est le radical du verbe* **aimer.** *Chim.* Substance qui forme un acide en se combinant avec l'oxygène.

RADICALEMENT adv. Complètement : *guéri radicalement.*

RADICALISME n. m. Système des radicaux en politique.

RADICATION n. f. Action de pousser des racines.

RADICELLE ou **RADICULE** n. f. Partie de l'embryon destinée à devenir racine.

RADIÉ, E adj. Se dit des fleurs dont les pétales forment une couronne, comme le tournesol, les pâquerettes, etc.

RADIER n. m. Construction en charpente ou en maçonnerie sur laquelle sont établies les écluses, les piles d'un pont, etc.

RADIER v. int. Rayonner ; rayer sur un registre, sur une liste : *radier des listes électorales.*

RADIEUX, EUSE adj. Brillant : *soleil radieux. Fig. Visage radieux*, qui exprime la santé, la satisfaction.

RADIOMÈTRE n. m. Instrument d'astronomie qui servait sur mer à prendre la hauteur méridienne du soleil.

RADIS n. m. Espèce de petite rave qui a une saveur piquante.

RADIUS (*uce*) n. m. (m. lat.). Le plus petit des deux os qui constituent l'avant-bras.

RADOIRE n. f. Instrument qui sert à rader le sel.

RADOTAGE n. m. Discours dénué de raison, de sens.

RADOTER v. int. Tenir des discours dénués de sens.

RADOTERIE n. f. Extravagances dites en radotant. *Fam.*

RADOTEUR, EUSE n. Qui radote.

RADOUB (*doubé*) n. m. Réparation d'un vaisseau.

RADOUBER v. tr. Faire des réparations au corps d'un navire.

RADOUBEUR n. m. Ouvrier qui radoube les vaisseaux.

RADOUCIR v. tr. Rendre plus doux : *la pluie a radouci le temps. Fig.* Apaiser. **Se radoucir** v. pr. Devenir plus doux : *le temps se radoucit*, et, *fig. : cet homme se radoucit.*

RADOUCISSEMENT n. m. Diminution du froid ou du chaud, de la fièvre, etc.

RAFALE n. f. *Mar.* Coup de vent violent.

RAFFERMIR v.tr. Rendre plus ferme : *raffermir les gencives*, et, *fig. : raffermir la santé.*

RAFFERMISSEMENT n. m. Ce qui remet une chose dans l'état de fermeté où elle était.

RAFFINAGE n. m. Action de raffiner les sucres, les métaux, etc.

RAFFINÉ, E adj. Fin, délicat à l'excès ; purifié.

RAFFINEMENT n. m. Extrême subtilité : *raffinement de politique, de langage;* excès en certaines actions ; *raffinement de luxe, de cruauté.*

RAFFINER v. tr. Rendre plus pur : *raffiner le sucre.* V. int. Subtiliser : *raffiner sur tout.*

RAFFINERIE n. f. Lieu où l'on raffine le sucre.

RAFFINEUR n. m. Qui raffine le sucre.

RAFFOLER v. int. Aimer excessivement : *raffoler de la danse.*

RAFFOLIR v. int. Devenir fou : *vous me feriez raffolir.*

RAFISTOLER v. tr. Réparer de vieux objets. *Pop.*

RAFLADE n. f. Action de rafler.

RAFLE n. f. Grappe de raisin, de groseille, qui n'a plus de grains, et qu'on appelle aussi *raffe* et *râpe* ; coup où chacun des dés amène le même point. *Fig. Faire rafle*, enlever tout, surtout au jeu.

RAFLER v. tr. Emporter tout : *les voleurs ont tout raflé dans cette maison.*

RAFRAÎCHIR v. tr. Rendre frais : *rafraîchir du vin;* remettre en meilleur état : *rafraîchir un tableau;* rogner, couper l'extrémité d'une chose : *rafraîchir les cheveux. Fig. Rafraîchir la mémoire*, rappeler à quelqu'un le souvenir d'une chose. V. int. Devenir frais : *on a mis le vin rafraîchir.* **Se rafraîchir** v. pr. Devenir plus frais : *le temps se rafraîchit;* boire un coup, faire collation : *venez vous rafraîchir.*

RAFRAÎCHISSANT, E adj. et n. Se dit de ce qui rafraîchit le corps, calme l'irritation des humeurs : *boisson, tisane rafraîchissante.*

RAFRAÎCHISSEMENT n. m. Ce qui rafraîchit; effet de ce qui rafraîchit. Pl. Liqueurs, fruits servis dans une fête.

RAFRAÎCHISSOIR n. m. Vase dans lequel on met rafraîchir les boissons.

RAGAILLARDIR v. tr. Redonner de la gaieté, ranimer. *Fam.*

RAGE n. f. (lat. *rabies*). Délire furieux, caractérisé par le besoin de mordre et par une salive propre à inoculer la maladie ; douleur violente : *rage de dents;* transport furieux : *écumer de rage;* passion violente, goût excessif : *avoir la rage de faire des vers.*

RAGER v. int. Pester. *Fam.*

RAGEUR, EUSE adj. et n. Sujet à des colères violentes. *Fam.*

RAGLAN n. m. Sorte de paletot (du nom de lord Raglan, général anglais).

RAGOT, E adj. et n. Court et gros : *homme, cheval ragot.* N. m. Sanglier de deux à trois ans.

RAGOTIN n. m. Homme petit et contrefait, d'apparence ridicule ; nom d'un personnage du *Roman comique* de Scarron.

RAGOÛT n. m. Mets très épicé, composé de divers ingrédients.

RAGOÛTANT, E adj. Qui ragoûte, plaît : *mets ragoûtant. Fig.* Agréable, qui flatte : *figure ragoûtante. Fam.*

RAGOÛTER v. tr. Remettre en appétit : *ragoûter un malade.*

RAGRAFER v. tr. Agrafer de nouveau.

RAGRANDIR v. tr. Rendre plus grand.

RAGRÉER v. tr. Réparer, rajuster.

RAGRÉMENT n. m. Action de ragréer un ouvrage.

RAGUÉ adj. m. Se dit d'un câble altéré, écorché.

RAÏA n. m. Nom donné aux sujets de l'empire turc, non mahométans.

RAIDE [O. N.] adj. (lat. *rigidus*). Fort tendu, difficile à plier : *jambe raide;* difficile à monter : *montagne, escalier raide. Fig.* Opiniâtre : *caractère raide.* Adv. Tout d'un coup : *tomber raide mort.*

RAIDEUR [O. N.] n. f. Etat de ce qui est raide : *raideur du bras;* force, rapidité : *pierre lancée avec raideur;* pente rapide : *la raideur d'un escalier. Fig.* Opiniâtreté, ténacité : *apporter trop de raideur dans les affaires.*

RAIDIR [O. N.] v. tr. Rendre raide, tendre avec force : *raidir le bras, une corde.* V. int. et pr. Devenir raide : *ses membres raidissent, se raidissent. Fig.* Tenir ferme : *se raidir contre l'adversité.*

RAIE n. f. Trait de plume, de crayon, de pinceau, etc.; toute ligne sur la peau, les étoffes, etc. ; entre-deux des sillons d'un champ.



RAIE n. f. Poisson de mer plat (*).

RAIFORT n. m. Gros radis, le plus ordinairement noir.

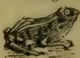
RAIL (*ra-ie* ou *rêle*, à l'anglaise) n. m. (m. angl.). Bande de fer posée le long des chemins de fer et sur laquelle roulent les roues des locomotives et des wagons.

RAILLER v. tr. Plaisanter quelqu'un. V. int. Badiner, ne pas parler sérieusement : *vous raillez, je crois.*

RAILLERIE n. f. Action de railler; plaisanterie. *Entendre la raillerie*, avoir le talent de bien railler; *entendre raillerie*, ne point s'offenser des plaisanteries dont on est l'objet; *raillerie à part*, sérieusement; *cela passe la raillerie*, c'est trop fort.

RAILLEUR, EUSE adj. et n. Porté à la raillerie : *esprit railleur;* qui marque la raillerie : *ton railleur.*

RAILWAY (*rêloué*) n. m. Mot anglais qui signifie chemin de fer.



RAINE ou **RAINETTE** n. f. (lat. *rana*, grenouille). Petite grenouille verte.

RAINURE n. f. Entaille faite en long dans un morceau de bois ou de métal.

RAIPONCE n. f. Plante dont la racine et les feuilles se mangent en salade.

RAIRE ou **RÉER** v. int. Bramer, crier, en parlant de certaines bêtes de vénerie : *les cerfs, les chevreuils raient.*

RAIS n. m. pl. (lat. *radius*, rayon). Rayons d'une roue. Au sing. on dit **RAI.**

RAISIN n. m. (lat. *racemus*). Fruit de la vigne. **Grand raisin,** ou **raisin,** format de papier (env. 0m,65 sur 0m,50).

RAISINÉ n. m. Confiture faite avec du raisin doux.

RAISON n. f. (lat. *ratio*). Réunion des facultés intellectuelles qui distinguent l'homme de la bête; droit, devoir, équité : *se rendre à la raison;* argument : *raison convaincante;* cause, motif : *avoir de bonnes raisons pour...;* satisfaction, réparation : *demander raison d'une offense. Mariage de raison*, mariage de convenance plutôt que d'inclination; *perdre la raison*, tomber en démence; *parler raison*, sagement, raisonnablement; *avoir raison*, être fondé dans ce qu'on dit; *entendre raison*, acquiescer à ce qui est raisonnable; *comme de raison*, comme il est juste; *plus que de raison*, plus qu'il n'est convenable; *mettre à la raison*, réduire par force ou par conviction; *pour valoir ce que de raison*, ce qui est de justice, d'équité. **Raison d'Etat,** considérations qui président à une détermination prise dans l'intérêt de l'Etat. *Com.* **Raison sociale,** nom des associés rangés dans l'ordre déterminé par la société pour la signature des actes, lettres de change, etc. *Math.* **Raison directe,** se dit de deux choses qui augmentent ou diminuent dans la même proportion; **raison inverse,** se dit de deux choses dont l'une diminue dans la même proportion que l'autre augmente. Loc. prép. **A raison de,** au prix de; **en raison de,** en considération de.

RAISONNABLE adj. Qui est doué de raison : *l'homme est un être raisonnable;* conforme à la raison : *prétention raisonnable;* suffisant, convenable : *prix raisonnable;* au-dessus du médiocre : *taille, revenu raisonnable.*

RAISONNABLEMENT adv. Avec raison : *parler raisonnablement;* passablement : *boire raisonnablement.*

RAISONNEMENT n. m. Faculté de raisonner : *manquer de raisonnement;* argument : *raisonnements fondés;* observations : *pas tant de raisonnements.*

RAISONNER v. int. Se servir de sa raison pour connaître, pour juger; chercher et alléguer des raisons pour appuyer une opinion : *raisonner sur une affaire;* répliquer : *ne raisonnez pas.* V. tr. Appliquer le raisonnement à ce qu'on fait : *cet acteur raisonne bien ses rôles.*

RAISONNEUR, EUSE n. Qui aime à raisonner; qui fatigue par de longs, de mauvais raisonnements : *raisonneur ennuyeux;* qui réplique : *un raisonneur.*

RAJAH ou **RAJA** n. m. Prince hindou.

RAJEUNIR v. tr. Rendre l'air de la jeunesse. V. int. Redevenir jeune. — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. **Se rajeunir** v. pr. Se dire plus jeune qu'on ne l'est.

RAJEUNISSEMENT n. m. Action de rajeunir.

RAJOUTER v. tr. Ajouter de nouveau.

RAJUSTEMENT n. m. Action de rajuster.

RAJUSTER v. tr. Ajuster de nouveau; remettre en bon état : *rajuster une horloge.*

RÂLE n. m. Oiseau de l'ordre des échassiers.

RÂLE ou **RÂLEMENT** n. m. Action de râler; bruit qu'on fait en râlant : *le râle de la mort.*

RALENTIR v. tr. Rendre plus lent.

RALENTISSEMENT n. m. Diminution de mouvement, d'activité.

RÂLER v. intr. Rendre un son enroué, par la difficulté de la respiration, en parlant des agonisants.

RALINGUE n. f. Cordage cousu à une voile pour la fortifier.

RALINGUER v. tr. Garnir une voile de ses ralingues. V. int. Faire couper le vent par les ralingues.

RALLIEMENT ou **RALLÎMENT** n. m. Action de rallier, de se rallier. *Point de ralliement*, endroit marqué aux troupes pour se rallier.

RALLIER v. tr. Rassembler des troupes en fuite. *Rallier un vaisseau*, le rejoindre. *Fig.* Rapprocher : *rallier les partis.* **Se rallier** v. pr. Se réunir.

RALLONGE n. f. Ce qui sert à rallonger.

RALLONGEMENT n. m. Action de rallonger.

RALLONGER v. tr. Rendre plus long en ajoutant quelque chose.

RALLUMER v. tr. Allumer de nouveau. *Fig.* : *Rallumer la guerre.*

RAMADAN ou **RAMAZAN** n. m. Carême des musulmans. — Il tombe le 9e mois de l'année turque, et, pendant sa

durée, les musulmans gardent l'abstinence la plus complète, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Le jeûne est d'obligation si stricte pour eux, qu'il en coûterait la vie à celui qui oserait le rompre.

Les mois des Turcs étant lunaires, le ramadan revient chaque année dix jours plus tôt que l'année précédente.

RAMAGE n. m. Chant des petits oiseaux; feuillage, rameaux, fleurs, etc., représentés sur une étoffe : *tapisserie à grands ramages.*

RAMAGER v. int. Chanter, en parlant des oiseaux. *Peu usité.*

RAMAIGRIR v. tr. Rendre maigre de nouveau. V. int. Redevenir maigre.

RAMAIGRISSEMENT n. m. Action de ramaigrir.

RAMAS (*ra-mâ*) n. m. Assemblage d'objets de peu de valeur : *ramas de vieux habits.* Se dit aussi des personnes : *ramas de bandits.*

RAMASSE n. f. Traîneau sur lequel on descend les montagnes couvertes de neige.

RAMASSÉ, E adj. Trapu.

RAMASSER v. tr. Faire un amas, une collection : *ramasser des matériaux pour un ouvrage;* prendre, relever ce qui est à terre : *ramasser ses gants;* assembler ce qui est épars : *la poule ramasse ses poussins sous ses ailes. Fig. Ramasser ses forces,* les réunir pour quelque grand effort.

RAMASSEUR n. m. Celui qui collectionne toutes sortes de choses; celui qui conduit une ramasse.

RAMASSIS n. m. Assemblage de choses de peu de valeur. Se dit aussi des personnes.

RAMAZAN n. m. V. RAMADAN.

RAMBOUR n. m. Pomme un peu acide.

RAME n. f. (lat. *remus*). Petite branche que l'on plante en terre pour soutenir des plantes grimpantes; longue pièce de bois aplatie par un bout, pour faire mouvoir un bateau; réunion de vingt mains de papier.

RAMÉ, E adj. Soutenu par des rames : *pois ramés. Balles ramées, boulets ramés,* joints ensemble par un fil d'archal, par une chaîne, etc.

RAMEAU n. m. Petite branche d'arbre. **Dimanche des Rameaux**, dernier dimanche du carême, synonyme de PÂQUES FLEURIES.

RAMÉE n. f. Branches coupées avec leurs feuilles vertes; branches entrelacées formant un couvert : *danser sous la ramée.*

RAMENDER v. tr. Fumer de nouveau, en parlant des terres.

RAMENER v. tr. Amener de nouveau; remettre une personne dans le lieu où elle était partie : *ramener un déserteur. Fig.* Faire renaître, rétablir : *ramener l'abondance, la paix.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

RAMENTEVOIR v. tr. Remettre en mémoire. *Vieux mot.*

RAMEQUIN n. m. Sorte de pâtisserie au fromage.

RAMER v. tr. Soutenir des plantes grimpantes avec des rames : *ramer des pois.* V. int. Faire avancer un bateau au moyen de la rame. *Fig.* Avoir beaucoup de fatigue. *Fam.*

RAMEREAU n. m. Jeune ramier.

RAMETTE n. f. Rame de papier à lettres; châssis sans barre pour imposer les placards, dans les imprimeries.

RAMEUR n. m. Matelot qui rame.

RAMEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de branches.

RAMIER n. m. Nom de deux espèces de pigeons sauvages. Adj. : *pigeon ramier.*

RAMIFICATION n. f. Division d'une artère, d'un nerf, d'une plante, etc., en parties plus petites qui en sont comme les rameaux. *Fig. : les ramifications d'un complot, d'une secte.*

RAMIFIER (SE) v. pr. Se partager en plusieurs branches. Se dit des arbres, des veines, etc., et, fig., d'un parti, d'une secte, etc. : *le protestantisme se ramifie à l'infini.*

RAMILLES n. f. pl. Petits rameaux.

RAMINGUE adj. *Cheval ramingue,* qui se défend contre l'éperon.

RAMOINDRIR v. tr. et int. Amoindrir ou s'amoindrir de nouveau.

RAMOITIR v. tr. Rendre moite.

RAMOLLIR v. tr. Rendre mou : *ramollir du cuir.* V. pr. : *la cire se ramollit au feu.*

RAMOLLISSANT, E adj. et n. Qui ramollit, relâche : *la guimauve est un ramollissant.*

RAMOLLISSEMENT n. m. *Méd.* Altération particulière de certains organes qui se ramollissent.

RAMON n. m. Sorte de balai. *Vieux.*

RAMONAGE n. m. Action de ramoner.

RAMONER v. tr. (rad. *ramon,* balai). Racler l'intérieur d'une cheminée pour en enlever la suie.

RAMONEUR n. m. Dont le métier est de ramoner.

RAMPANT, E adj. Qui rampe : *animal rampant, plante rampante. Fig.* Humble, bassement soumis devant les grands : *homme, caractère rampant.*

RAMPE n. f. Balustrade à hauteur d'appui, qui règne le long d'un escalier (*); plan incliné, à pente douce, qui tient lieu d'escalier dans les jardins et dans les places fortes; rangée de lumières sur le devant de la scène d'un théâtre.



RAMPEMENT n. m. Action de ramper : *le rampement du serpent.*

RAMPER v. int. Se traîner sur le ventre, en parlant des reptiles ; s'étendre sur

terre ou s'attacher aux arbres, comme le lierre, la vigne, etc. *Fig.* Etre bassement soumis.

RAMPIN adj m. *Cheval rampin*, qui s'appuie en marchant sur ses pinces.

RAMS (*ramss*) n. m. (m. angl.). Nom d'un jeu de cartes.

RAMURE n. f. Bois du cerf, du daim ; toutes les branches d'un arbre.

RANCART n. m. *Mettre quelqu'un* ou *une chose au rancart*, de côté, au rebut : *les faux amis sont bons à mettre au rancart.*

RANCE adj. (lat. *rancidus*). Se dit de tout corps gras qui a contracté une odeur forte et une saveur âcre : *lard, beurre, huile rance.* N. m. : *sentir le rance.*

RANCHE n. f. Chacune des chevilles de fer ou de bois qui servent d'échelons.



RANCHER n. m. Sorte d'échelle à un seul montant (*).

RANCIDITÉ n. f. V. RANCISSURE.

RANCIO n. m. Vin d'Espagne qui est devenu jaunâtre en vieillissant.

RANCIR v. int. Devenir rance.

RANCISSURE ou **RANCIDITÉ** n. f. Etat de ce qui est rance.

RANÇON n. f. (lat. *redemptio*, rachat). Ce qu'on donne pour la délivrance d'un captif, d'un prisonnier de guerre.

RANÇONNEMENT n. m. Action de rançonner.

RANÇONNER v. tr. Exiger de force ce qui n'est point dû : *l'ennemi a rançonné la ville. Fig.* Exiger de quelqu'un plus qu'il ne faut pour une chose.

RANÇONNEUR, EUSE n. Qui rançonne.

RANCUNE n. f. Ressentiment qu'on garde d'une offense.

RANCUNIER, IÈRE adj. et n. Qui est sujet à la rancune.

RANDONNÉE n. f. Circuit que fait le cerf après avoir été lancé.

RANG (*ran*) n. m. Ordre, disposition de choses, de personnes sur une même ligne ; place qu'on doit occuper dans une assemblée, une cérémonie ; place qu'on occupe dans l'opinion des hommes : *tenir un rang honorable ;* différentes classes de la société : *les révolutions confondent tous les rangs. Se mettre sur les rangs*, parmi les prétendants à une place ; *mettre au rang*, au nombre de. *Mar. Vaisseau de premier rang*, à trois ponts.

RANGÉ, E adj. Qui a de l'ordre, de la conduite : *homme rangé. Bataille rangée*, qui se livre entre deux armées.

RANGÉE n. f. Suite de plusieurs choses sur une même ligne : *rangée d'arbres.*

RANGEMENT n. m. Action de ranger.

RANGER v. tr. Mettre en ordre : *ranger des papiers ;* mettre au nombre : *ranger un auteur parmi les classiques ;* mettre de côté : *ranger une voiture. Fig.* Soumettre : *ranger un pays sous ses lois.* **Se ranger** v. pr. S'écarter pour faire place ; se placer dans un certain ordre ; en parlant de plusieurs personnes : *se ranger autour d'une table. Fig.* Prendre une conduite plus réglée. *Se ranger d'un parti*, l'embrasser ; *se ranger d'un avis*, l'adopter.

RANIMER v. tr. Rendre la vie : *Dieu seul peut ranimer les morts. Par ext.* Redonner de la vigueur, du mouvement. *Fig.* Réveiller, rajeunir : *le printemps ranime la nature ;* exciter : *ranimer le courage, la fureur.*

RANULE n. f. Tumeur sous la langue, appelée aussi GRENOUILLETTE.

RANZ DES VACHES (*rance*) n. m. Air que les bouviers suisses jouent sur la cornemuse, en gardant leurs troupeaux. — Les effets sympathiques que cet air exerçait sur les montagnards helvétiens l'ont rendu célèbre. A l'époque où des régiments suisses étaient à la solde de la France, on fut obligé de défendre, sous peine de mort, de jouer ce ranz des vaches qui poussait les soldats les uns à la désertion, les autres au suicide, et qui les plongeait tous dans une profonde mélancolie.

RAOUT n. m. V. ROUT.

RAPACE adj. Ardent à la proie : *le vautour est rapace. Fig.* Avide de gain : *homme rapace.* N. m. pl. Ordre d'oiseaux carnassiers qui vivent de rapines, comme l'aigle, le vautour, etc.

RAPACITÉ n. f. Avidité de l'animal qui se jette sur sa proie, et, *fig.* : *la rapacité de l'usurier.*

RAPATELLE n. f. Tissu de crin qui sert à faire des tamis.

RAPATRIAGE n. m. Réconciliation. *Fam.* On dit aussi RAPATRIEMENT.

RAPATRIEMENT n. m. Renvoi dans leur patrie, par les soins des consulats, de marins, de soldats ou de voyageurs restés en pays étranger.

RAPATRIER v. tr. Réconcilies des personnes qui étaient brouillées. *Fam.* ; ramener ou renvoyer dans la patrie : *rapatrier des troupes.*



RÂPE n. f. Ustensile de ménage pour réduire en poudre, en petits morceaux, certaines substances alimentaires (*) ; espèce de lime à grosses entailles, à l'usage des menuisiers, des serruriers, etc. ; grappe de raisin qui n'a plus de grains, syn. de RAFLE. Pl. Crevasses au pli du genou d'un cheval.

RÂPÉ, E adj. *Habit râpé*, usé jusqu'à la corde.

RÂPÉ n. m. Raisin nouveau qu'on met dans un tonneau pour améliorer le vin ; ce vin même. *Râpé de copeaux*, copeaux qu'on met dans un tonneau pour éclaircir le vin.

RÂPER v. tr. Mettre en poudre avec

la râpe; user la surface d'un corps avec une râpe : *râper du bois.*

RAPETASSER v. tr. Raccommoder grossièrement de vieilles hardes. *Pop.*

RAPETISSER v. tr. Rendre plus petit. V. int. Devenir plus petit : *les jours rapetissent.*

RAPIDE adj. Qui se meut avec vitesse; qui s'accomplit avec rapidité : *conquête rapide;* très incliné : *côte rapide.*

RAPIDE n. m. Partie d'un fleuve où le courant devient très rapide et forme presque une cataracte, en Amérique.

RAPIDEMENT adv. Avec rapidité.

RAPIDITÉ n. f. Célérité, grande vitesse. *Fig. : la rapidité du temps.*

RAPIÉCEMENT ou **RAPIÉÇAGE** n. m. Action de rapiécer.

RAPIÉCER v. tr. Mettre des pièces à du linge, à des habits. — Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

RAPIÉCETAGE n. m. Action de rapiéceter; choses rapiécetées.

RAPIÉCETER v. tr. Mettre de petites pièces, de petits morceaux à quelque chose, pour le raccommoder : *rapiéceter les habits*, *des meubles.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

RAPIÈRE n. f. Longue épée.

RAPIN n. m. Jeune élève en peinture, terme d'atelier.

RAPINE n. f. Action de ravir par violence; ce qui est ravi : *vivre de rapines;* pillage, concussion : *s'enrichir par ses rapines.*

RAPINER v. tr. et int. Prendre injustement, en abusant des fonctions dont on est chargé.

RAPOINTIR v. tr. Refaire une pointe.

RAPPAREILLER v. tr. Remettre avec son pareil : *rappareiller deux vases, deux chevaux.*

RAPPARIER v. tr. (rad. *paire*). Rejoindre à une chose une autre chose qui refasse la paire : *rapparier un gant.*

RAPPEL n. m. Action par laquelle on rappelle : *rappel d'un ambassadeur;* manière de battre le tambour pour rassembler les soldats. *Rappel à l'ordre*, action de rappeler à l'ordre l'orateur qui s'est écarté des convenances parlementaires.

RAPPELER v. tr. Faire revenir en appelant; faire revenir quelqu'un d'un pays étranger où il exerçait des fonctions : *rappeler un ambassadeur ;* permettre à un exilé de rentrer dans sa patrie. *Fig.* Ramener à : *rappeler à la vie;* faire rentrer : *rappeler à l'ordre*, *au devoir;* faire revenir en la mémoire : *rappeler un souvenir.* **Se rappeler** v. pr. Se souvenir. — Dites : *se rappeler quelque chose*, et non *de quelque chose; je me le rappelle,* et non *je m'en rappelle; les choses que je me rappelle*, et non *dont je me rappelle.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RAPPORT n. m. Revenu, produit : *rapport d'une terre;* récit, compte rendu: *rapport fidèle;* relation faite par indiscrétion ou malignité : *faire des rapports;* exposition d'un procès; témoignage de médecins ou d'experts, rendu par ordre de justice; conformité, analogie; relations que les hommes ont entre eux : *entretenir des rapports de commerce, d'amitié avec quelqu'un*; vapeur désagréable qui monte de l'estomac dans la bouche. *Gram.* Relation entre les mots dans la construction. *Math.* Relation de deux quantités inégales : *rapport par quotient, par différence.* **Par rapport à** loc. prép. En proportion de : *la terre est petite par rapport au soleil.*

RAPPORTABLE adj. Qui peut ou doit être rapporté.

RAPPORTER v. tr. Apporter une chose au lieu où elle était; apporter de voyage : *rapporter des cigares de La Havane;* produire : *cette terre rapporte beaucoup de blé;* faire le récit de ce qu'on a vu et entendu, en bonne ou en mauvaise part; faire remonter : *rapporter un fait à telle époque;* révoquer, annuler : *rapporter une loi ;* diriger vers un but : *rapporter toutes ses actions à Dieu. Géom.* Tracer sur le papier des mesures réduites de celles qu'on a prises sur le terrain : *rapporter des angles.* **Se rapporter** v. pr. Avoir de la conformité : *les dépositions de ces témoins ne se rapportent pas;* avoir rapport à : *le pronom relatif se rapporte à son antécédent. S'en rapporter à quelqu'un*, s'en remettre à sa décision, ajouter foi à ce qu'il dit.

RAPPORTEUR, EUSE n. Qui fait des rapports : *cet écolier est un petit rapporteur.*

RAPPORTEUR n. m. Celui qui est chargé de faire l'exposé d'un procès, d'une affaire. Est aussi adjectif dans ce sens : *juge*, *capitaine rapporteur. Géom.* Instrument pour rapporter ou mesurer des angles.

RAPPRENDRE v. tr. Apprendre de nouveau.

RAPPROCHEMENT n. m. Action de rapprocher; son résultat. *Fig.* Réconciliation; comparaison : *établir un rapprochement.*

RAPPROCHER v. tr. Approcher de nouveau, de plus près. *Fig* Disposer à la confiance, à l'union, à la bienveillance : *le besoin rapproche les hommes ;* réconcilier : *rapprocher deux personnes;* envisager ensemble, à la fois : *rapprocher des circonstances.*

RAPSODE n. m. Nom que les Grecs donnaient à ceux qui allaient de ville en ville réciter les chants des poètes, et surtout ceux d'Homère.

RAPSODIE n. f. Chez les anciens, morceaux détachés des poèmes d'Homère; aujourd'hui, mauvais ramas de vers, de prose, de propos sans suite.

RAPSODISTE n. m. Celui qui ne fait que des rapsodies, de mauvaises compositions.

RAPT (*te*) n. m. (lat. *raptus; de rapere*, enlever). Enlèvement d'une jeune fille par violence ou par séduction.

RÂPURE n. f. Ce qu'on enlève avec la râpe.

RAQUETIER [o. N.] n. m. Celui qui fait des raquettes.

RAQUETTE n. f. Instrument pour jouer à la paume ou au volant.

RARE adj. Qui n'est pas commun; qui a un mérite extraordinaire : *homme rare;* qu'on voit peu souvent : *vous devenez bien rare. Phys.* Opposé à *dense : l'air est plus rare à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère.*

RARÉFACTIF, IVE adj. Qui raréfie.

RARÉFACTION n. f. Action de raréfier; état de ce qui est raréfié : *la raréfaction de l'air.* — Son opposé est CONDENSATION.

RARÉFIABLE adj. Qui peut se raréfier.

RARÉFIANT, E adj. Qui dilate.

RARÉFIER v. tr. (lat. *rarus* rare; *facere*, faire). Rendre moins dense, et par conséquent augmenter le volume, dilater : *la chaleur raréfie l'air.* — Son opposé est CONDENSER.

RAREMENT adv. Peu souvent.

RARETÉ n. f. Disette, par opposition à ABONDANCE : *la rareté du blé;* chose qui n'arrive pas souvent : *c'est une rareté de vous voir;* singularité : *pour la rareté du fait.* Pl. Choses rares : *aimer les raretés.*

RARISSIME adj. Très rare. *Fam.*

RAS, E (*ra*) adj. Coupé jusqu'à la peau : *barbe rase;* qui a le poil fort court : *drap, velours ras. Rase campagne,* pays plat et découvert; *mesure rase,* pleine jusqu'aux bords; *faire table rase,* mettre de côté les idées reçues, les institutions antérieures, pour s'en former ou en former de nouvelles. N. m. Sorte d'étoffe dont le poil ne paraît point; plate-forme flottante pour travailler à la carène d'un bâtiment. *Ras de marée.* V. RAZ.

RASADE n. f. Verre plein jusqu'aux bords.

RASEMENT n. m. Action de raser une place, des fortifications, etc.

RASER v. tr. (lat. *radere*). Couper la barbe. *Raser un édifice,* l'abattre entièrement. *Fig.* Passer tout auprès avec rapidité : *la balle lui rasa le visage.*

RASIBUS (*buce*) adv. Tout près, tout contre. *Fam.*

RASIÈRE n. f. Ancienne mesure de capacité, valant 70 lit. 14.

RASOIR n. m. Instrument dont on se sert pour faire la barbe.

RASSADE n. f. (ital. *razzare*, briller). Grains de verroterie arrangés en collier.

RASSASIEMENT n. m. Etat d'une personne rassasiée.

RASSASIER v. tr. Apaiser la faim, et, *fig.* : *rassasier ses yeux de...*

RASSE n. f. Panier à mesurer le charbon, dans les forges.

RASSEMBLEMENT n. m. Action de rassembler : *rassemblement de troupes;* concours de personnes, attroupement : *dissiper un rassemblement.*

RASSEMBLER v. tr. Réunir, mettre ensemble : *rassembler les mains;* faire amas : *rassembler des matériaux;* mettre en ordre : *rassembler des papiers.*

RASSEOIR v. tr. (Se conj. comme *asseoir*). Replacer : *rasseoir une pierre.* V. pr. S'asseoir de nouveau.

RASSÉRÉNER v. tr. Rendre serein. **Se rasséréner** v. pr. Devenir serein. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RASSIS, E adj. *Pain rassis,* qui n'est pas tendre. *Fig. Esprit rassis,* calme, réfléchi; *de sens rassis,* sans être ému.

RASSORTIMENT n. m. Action de rassortir.

RASSORTIR v. tr. Assortir de nouveau.

RASSOTER v. tr. Faire devenir sot. *Fam.*

RASSURANT, E adj. Propre à rassurer : *nouvelle rassurante.*

RASSURER v. tr. Affermir, rendre stable : *rassurer une voûte;* rendre la confiance, la tranquillité : *ce que vous dites là me rassure.*

RASTAQUOUÈRE n. m. Etranger menant grand train et dont on ne connaît pas les moyens d'existence.



RAT n. m. Quadrupède rongeur (*). **Rat de cave,** commis des contributions indirectes, qui visite le vin dans les caves; bougie longue et mince. Homme très avare : *c'est un rat. Avoir des rats dans la tête,* des caprices, des fantaisies bizarres.

RATA n. m. Ragoût, et en général ce qui se mange. *Pop.*

RATAFIA n. m. Liqueur faite d'eau-de-vie, de sucre et de certains fruits.

RATANHIA n. m. Arbrisseau du Pérou, dont l'écorce est médicinale.

RATATINÉ, E adj. Rapetissé par l'âge : *vieillard tout ratatiné;* ridé, flétri : *pomme ratatinée.*

RATATINER (SE) v. pr. Se raccourcir, se resserrer.

RATATOUILLE n. f. Ragoût grossier. *Pop.*

RATE n. f. Viscère situé dans l'hypocondre gauche, entre l'estomac et les fausses côtes. *Fig. Epanouir la rate,* faire rire; *ne pas se fouler la rate,* travailler mollement. *Fam.*

RÂTEAU n. m. Instrument d'agriculture et de jardinage.

RÂTELÉE n. f. Ce qu'on peut ramasser d'un seul coup de râteau.

RÂTELER v. tr. Ramasser avec le râteau : *râteler du foin;* nettoyer, égali-

ser : *râteler des allées.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RÂTELEUR n. m. Ouvrier qui râtelle les foins.

RÂTELIER n. m. Espèce d'échelle suspendue en travers aux murs d'une écurie, pour mettre le foin et la paille qu'on donne aux animaux ; montants garnis de crochets, sur lesquels on pose les fusils dans les casernes et les corps de garde ; les deux rangées de dents : *se faire poser un râtelier artificiel.*

RATER v. int. Se dit d'une arme à feu qui manque à tirer. V. tr. Manquer : *rater un lièvre. Fig. Rater une place, un emploi,* ne pas l'obtenir.



RATIÈRE n. f. Petit piège pour prendre des rats (*).

RATIFICATION n. f. Approbation, confirmation ; acte qui la contient.

RATIER adj. et n. m. Chien qui prend des rats.

RATIFIER v. tr. (lat. *ratus*, certain ; *facere*, faire). Confirmer authentiquement ce qui a été fait ou promis : *ratifier un acte, un traité.*

RATINE n. f. Etoffe de laine croisée.

RATINER v. tr. Passer une étoffe, un drap à la machine à friser.

RATIOCINATION n. f. Exercice de la faculté de raisonner.

RATIOCINER v. int. Exercer la faculté de raisonner.

RATION n. f. Portion journalière de vivres, de fourrage, qui se distribue aux troupes, aux prisonniers, etc.

RATIONAL n. m. Morceau d'étoffe carré, orné de douze pierres précieuses, que le grand prêtre des Juifs portait sur la poitrine.

RATIONALISME n. m. Doctrine philosophique qui rejette la révélation, et qui prétend tout expliquer au moyen de la raison.

RATIONALISTE n. m. Partisan du rationalisme.

RATIONNEL, ELLE adj. (lat. *ratio*, raison). Conforme à la raison : *méthode rationnelle. Astr. Horizon rationnel*, grand cercle qui coupe le ciel et la terre en deux hémisphères. *Math. Quantité rationnelle,* dont le rapport avec l'unité peut être exprimé par un nombre.

RATIONNELLEMENT adv. D'une manière rationnelle.

RATIONNEMENT n m. Action de rationner.

RATIONNER v. tr. Faire une répartition de vivres, de combustible, à bord d'un navire ou dans une ville assiégée.

RATISSAGE n. m. Action de ratisser.

RATISSER v. tr. Enlever en raclant la superficie d'une chose, ou l'ordure qui s'y est attachée : *ratisser des navets, les allées d'un jardin*, etc.

RATISSOIRE n. f. Instrument de fer pour ratisser.

RATISSURE n. f. Ce qu'on ôte en ratissant



RATON n. m. Petit rat ; petit quadrupède de la famille des ours (*) ; pâtisserie faite avec du fromage mou.

RATTACHER v. tr. Attacher de nouveau. *Fig.* Faire dépendre : *rattacher une question à une autre.*

RATTEINDRE v. tr. Rattraper.

RATTRAPER v. tr. Reprendre, ressaisir : *rattraper un prisonnier ;* rejoindre : *allez devant, je vous rattraperai. Fig. On ne m'y rattrapera plus*, on ne me trompera plus de nouveau, ou je ne ferai plus la même sottise.

RATURE n. f. Trait de plume passé sur ce qu'on a écrit, pour l'effacer

RATURER v. tr. Effacer avec un trait de plume ce qui est écrit.

RAUCITÉ n. f. Rudesse, âpreté de voix.

RAUQUE adj. Rude et comme enroué : *voix rauque.*

RAVAGE n. m. Dommage, dégât causé par la guerre, les orages, etc. *Fig. : les ravages des passions.*

RAVAGER v. tr. Faire du ravage.

RAVAGEUR n. m. Qui ravage.

RAVALEMENT n. m. Crépi fait de haut en bas à un mur, à une façade, etc.

RAVALER v. tr. Faire le ravalement d'un mur, d'une construction. *Fig.* Déprécier : *ravaler le mérite d'autrui.* **Se ravaler** v. pr. S'abaisser, s'avilir.

RAVAUDAGE n. m. Raccommodage de hardes.

RAVAUDER v. tr. Raccommoder des hardes ; maltraiter en paroles : *vous n'avez pas besoin de tant me ravauder.*

RAVAUDERIE n. f. Discours futile.

RAVAUDEUR, EUSE n. Qui importune de paroles désagréables ; qui raccommode les vieilles hardes.



RAVE n. f. Plante potagère de la famille des crucifères (*).

RAVELIN n. m. Demi-lune dans un système de fortification.

RAVIER n. m. Petit plat dans lequel on sert les hors-d'œuvre.

RAVIÈRE n. f. Terrain semé de raves.

RAVIGOTE n. f. Sauce à l échalote.

RAVIGOTER v. tr. Remettre en appétit, en force, en vigueur. *Fam.*

RAVILIR v. tr. Rendre méprisable.

RAVIN n. m. Lit creusé par une ravine ; chemin creux : *se cacher dans un ravin.*

RAVINE n. f. Petit cours d'eau pluviale qui se précipite d'un lieu élevé ; lit creusé par ce cours d'eau.

RAVINEMENT n. m. Action de raviner.

RAVINER v. tr. Ravager un terrain par des ravines.

RAVIOLI n. m. pl. Pâte de farine et d'œufs disposée en petits carrés que l'on mange accommodés avec de la farce, du fromage, du jus, etc.

RAVIR v. tr. (lat. *rapere*, prendre). Enlever de force. *Fig.* Faire perdre : *ravir l'honneur;* charmer : *son chant me ravit.* **A ravir** loc. adv. Admirablement : *chanter à ravir.*

RAVISEMENT n. m. Action de se raviser.

RAVISER (SE) v. pr. Changer d'avis.

RAVISSANT, E adj. qui enlève par force : *loup ravissant. Fig.* Qui charme : *beauté ravissante.*

RAVISSEMENT n. m. Enlèvement fait avec violence ; état de l'esprit transporté de joie, d'admiration : *être dans le ravissement.*

RAVISSEUR n. m. Qui ravit, enlève avec violence.

RAVITAILLEMENT n. m. (du préf *re; à*, prép., et *victuailles*). Action de ravitailler v. tr. Introduire des vivres, des munitions dans une place assiégée.

RAVIVER v. tr. Rendre plus vif : *raviver le feu. Fig. : raviver l'espérance.*

RAVOIR v. tr. Avoir de nouveau.

RAYÉ, E adj. Qui a des raies ou des rainures. *Canon rayé,* canon qui a des cannelures à l'intérieur.

RAYER v. tr. Faire des raies : *rayer du marbre;* effacer, raturer : *rayer un mot.*

RAYÈRE n. f. Jour étroit pratiqué dans le mur d'une tour.

RAY-GRASS n. m. Nom anglais de l'ivraie vivace.

RAYON n. m. (lat. *radius*). Jet de lumière. *Fig.* Lueur, apparence : *un rayon d'espérance. Géom.* Ligne menée du centre d'un cercle à la circonférences (*). *Par ext. : Dans un rayon de dix, de vingt lieues,* à dix, à vingt lieues à la ronde. *Agric.* Sillon qu'on trace en labourant. Chaque tablette d'une bibliothèque, d'une armoire, etc.; gâteau de cire que font les abeilles : *rayon de miel.*



RAYONNANT, E adj. Qui rayonne : *rayonnant de lumière. Fig.: être rayonnant de joie.*

RAYONNEMENT n. m. Action de rayonner : *le rayonnement des astres, du calorique.*

RAYONNER v. int. Jeter des rayons. *Fig. : ses yeux rayonnent de joie.*

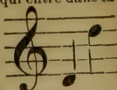
RAYONNÉS adj. et n. m. pl. Classe d'animaux sans vertèbres, dont les parties sont disposées en rayons autour d'un centre ou d'un axe, comme les éponges, les polypes, le corail, etc.

RAYURE n. f. Façon dont une étoffe est rayée ; cannelure d'arme à feu.

RAZ DE MARÉE n. m. Bouillonnement des eaux produit par le choc de deux marées, de deux courants opposés.

RAZZIA n. f. Mot arabe employé en Algérie pour désigner les incursions faites sur le territoire ennemi, dans le but d'enlever les troupeaux, les grains, etc. Pl. des *razzias.*

RE, RÉ (lat. *rursus, rursum,* de nouveau, en arrière). Préfixe qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots français.



RÉ n. m. Seconde note de la gamme.

RÉACCOUTUMER v. tr. Accoutumer de nouveau.

RÉACTIF n. m. *Chim* Substance qu'on emploie pour reconnaître la nature des corps, en opérant sur eux des compositions et des décompositions.

RÉACTIF, IVE adj. Qui réagit : *force réactive.*

RÉACTION n. f. Action d'un corps sur un autre qui agit ou vient d'agir sur lui. *Fig.* Action d'un parti qui s'oppose au progrès et qui veut faire revivre les choses du passé; action d'un parti opprimé, qui opprime à son tour quand il est devenu le plus fort.

RÉACTIONNAIRE adj. et n. Qui exerce une réaction : *politique réactionnaire, les réactionnaires.*

RÉADMETTRE v. tr. Admettre de nouveau.

RÉADMISSION n. f. Nouvelle admission.

RÉAGIR v. int. Se dit d'un corps qui agit à son tour sur un autre dont il a éprouvé l'action. *Fig.* Exercer une action contraire : *réagir contre ses passions.*

RÉAJOURNEMENT n. m. Nouvel ajournement.

RÉAJOURNER v. tr. Ajourner de nouveau.

RÉAL n. m. ou **RÉALE** n. f. Petite monnaie d'Espagne valant environ 25 centimes. Pl. *réaux* ou *réales.*

RÉALGAR n. m. Oxyde d'arsenic sulfuré rouge.

RÉALISABLE adj. Qui peut se réaliser : *projet réalisable.*

RÉALISATION n. f. Action de réaliser.

RÉALISER v. tr. (rad. *réel*). Rendre réel et effectif : *réaliser ses promesses. Réaliser sa fortune,* la convertir en espèces; *réaliser une grande fortune,* la faire.

RÉALISME n. m. Doctrine philosophique du moyen âge, qui consistait à regarder les idées abstraites comme des êtres réels ; tendance que manifestent certains artistes et certains littérateurs de nos jours, à représenter la nature sous son côté réel et purement matériel.

RÉALISTE n. m. Partisan du réalisme. Adj. : *peintre réaliste.*

RÉALITÉ n. f. Existence effective, chose réelle. **En réalité** loc. adv. Réellement.

RÉAPPARITION n. f. Action d'ap-

paraître de nouveau ; se dit particulièrement d'un astre qui commence à reparaître après une éclipse, ou après être resté longtemps invisible.

RÉAPPEL n. m. Second appel.

RÉAPPELER v. tr. Faire un second appel. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RÉAPPOSER v. tr. Apposer de nouveau.

RÉAPPOSITION n. f. Action de réapposer : *réapposition des scellés.*

RÉARMEMENT n. m. Action d'armer de nouveau.

RÉASSIGNATION n. f. Seconde assignation.

RÉASSIGNER v. tr. Assigner de nouveau.

RÉATTELER v. tr. Atteler de nouveau.

REBAISSER v. tr. Baisser de nouveau.

REBANDER v. tr. Bander de nouveau.

REBAPTISANTS n. m. pl. Hérétiques qui rebaptisaient ceux qui avaient été déjà baptisés.

REBAPTISATION n. f. Action de rebaptiser.

REBAPTISER v. tr. Baptiser une seconde fois.

RÉBARBATIF, IVE adj. Dur, rebutant : *mine rébarbative.* — Ne pas dire *rébarbaratif.*

REBÂTIR v. tr. Bâtir de nouveau.

REBATTRE v. tr. Battre de nouveau. *Rebattre un matelas*, le refaire. *Fig.* Répéter inutilement et d'une manière ennuyeuse : *il rebat sans cesse la même chose.*

REBATTU, E adj. Souvent répété : *maxime rebattue.*

REBAUDIR v. tr. *Vén.* Caresser les chiens.

REBEC n. m. Sorte de violon à trois cordes dont jouaient les ménestrels.



REBELLE adj. et n. (lat. *rebellis ;* de *re*, préfixe itératif, et *bellum*, guerre—proprement *qui recommence la guerre*). Qui refuse d'obéir à l'autorité légitime. *Fig. Maladie rebelle*, qui résiste aux remèdes.

REBELLER (SE) v. pr. Se révolter contre l'autorité légitime.

RÉBELLION n. f. Résistance avec violence et voies de fait envers les agents de l'autorité.

REBÉNIR v. tr. Bénir de nouveau.

REBÉQUER (SE) v. pr. Répondre avec fierté, avec emportement à son supérieur. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

REBIFFER (SE) v. pr. Regimber, ne pas vouloir. *Pop.*

REBINAGE n. m. Binage fait en second lieu.

REBINER v. tr. Faire un second binage.

REBLANCHIR v. tr. Blanchir de nouveau.

REBOIRE v. tr. et int. Boire après avoir déjà bu.

REBOISEMENT n. m. Action de reboiser.

REBOISER v. tr. Planter de nouveau en bois une partie de terrain qui avait été déboisée.

REBONDI, E adj. Arrondi par embonpoint : *joues rebondies. Fam.*

REBONDIR v. int. Faire un ou plusieurs bonds.

REBONDISSEMENT n. m. Action d'un corps qui rebondit.

REBORD n. m. Bord élevé et ajouté : *rebord d'une table;* bord replié, renversé : *rebord d'un manteau;* bord en saillie : *rebord d'une cheminée.*

REBORDER v. tr. Border de nouveau.

REBOTTER (SE) v. pr. Remettre ses bottes.

REBOUCHER v. tr. Boucher de nouveau.

REBOUILLIR v. int. (Se conj. comme *bouillir*). Bouillir de nouveau.

REBOURS n. m. Se dit principalement du contre-poil des étoffes. *Fig.* Le contre-pied, le contraire de ce qu'il faut : *tout ce qu'il dit est le rebours du bon sens.* **A rebours, au rebours** loc. adv. A contresens : *marcher à rebours.*

REBOURS, OURSE adj. Revêche, peu traitable.

REBOUTER v. tr. Exercer le métier de rebouteur.

REBOUTEUR, REBOUTEUX, RENOUEUR ou **RHABILLEUR** n. m. Espèce de médecin empirique qui, dans les campagnes, prétend guérir les luxations, les fractures, etc.

REBOUTONNER v. tr. Boutonner de nouveau.

REBRIDER v. tr. Brider de nouveau.

REBROUSSEMENT n. m. Action de rebrousser.

REBROUSSER v. tr. Relever en sens contraire les cheveux, le poil. *Rebrousser chemin*, retourner subitement en arrière. **A rebrousse-poil** loc. adv. A contre-poil.

REBUFFADE n. f. Mauvais accueil ; refus accompagné de paroles dures.

RÉBUS (*buce*) n. m. Jeu d'esprit qui consiste à exprimer des mots ou des phrases par des figures dont le nom offre de l'analogie avec ce qu'on veut faire entendre, comme G a (*j'ai grand appétit*, *g* grand, *a* petit).

REBUT n. m. Action de rebuter : *essuyer des rebuts;* chose rebutée : *avoir le rebut d'un autre.*

REBUTANT, E adj. Décourageant : *travail rebutant;* qui repousse, dégoûte : *mine rebutante.*

REBUTER v. tr. Rejeter avec dureté : *il me rebute toujours;* décourager : *la*

moindre chose le rebute; choquer, déplaire : *ses manières rebutent.*

RECACHETER v. tr. Cacheter de nouveau. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

RÉCALCITRANT, E adj Qui résiste avec humeur, opiniâtreté.

RÉCALCITRER v. int. (préf. *ré* et lat. *calx*, talon). Regimber. *Fig.* Résister avec opiniâtreté.

RÉCAPITULATIF, IVE adj Qui sert à récapituler; qui récapitule.

RÉCAPITULATION n. f. Répétition sommaire de ce qu'on a déjà dit ou écrit.

RÉCAPITULER v. tr. Résumer, redire sommairement.

RECARDER v. tr. Carder de nouveau.

RECARRELER v. tr. Carreler de nouveau. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RECASSER v. tr. Casser de nouveau.

RECÉDER v. tr. Céder à quelqu'un une chose qu'on avait achetée pour soi. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RECEL, RECELÉ ou **RECÈLEMENT** n. m. (préf. *re* et lat. *celare*, cacher). Action de recéler.

RECÉLER v. tr. Garder et cacher une chose volée par un autre; donner asile à des gens qui se cachent : *recéler un meurtrier.* Renfermer : *que de beautés cet ouvrage recèle!* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RECELEUR, EUSE n. Qui recèle.

RÉCEMMENT adv. Depuis peu.

RECENSEMENT n. m. Opération administrative qui consiste à faire le dénombrement de la population d'un Etat, d'une ville, des suffrages d'un vote, etc.

RECENSER v. tr. (préf. itératif *re* et lat. *censere*, évaluer). Faire un recensement.

RECENSEUR n. m. Celui qui est chargé d'un recensement.

RECENSION n. f. Comparaison d'une édition d'un auteur ancien avec les manuscrits.

RÉCENT, E adj. Nouveau, nouvellement fait ou arrivé.

RECEPAGE n. m. Action de receper; son effet.

RECEPÉE n. f. Partie recepée d'un bois.

RECEPER v. tr. Tailler une vigne jusqu'au pied, en ne conservant que le cep; couper des arbres par le pied afin qu'ils poussent des rejetons.— Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

RÉCÉPISSÉ n. m. (m. lat. qui signifie *avoir reçu*). Ecrit par lequel on reconnaît avoir reçu des papiers, des pièces, etc. Pl. des *récépissés.*

RÉCEPTACLE n. m. Lieu où se rassemblent des ordures, des immondices ou d'autres choses venues de plusieurs endroits. Se dit aussi des personnes : *cette maison est un réceptacle de voleurs. Bot.* Fond du calice où est fixé l'ovaire.

RÉCEPTION n. f. (lat. *receptio;* de *recipere*, recevoir). Action de recevoir des lettres, des ballots, etc.; accueil : *faire bonne réception à quelqu'un;* action de recevoir des visites avec cérémonial : *il y a eu hier réception à la cour;* cérémonie d'installation dans une compagnie, dans une charge : *prononcer un discours de réception à l'Académie.*

RECERCLER v. tr. Mettre de nouveaux cercles à un tonneau.

RECETTE n. f. Ce qui est reçu en argent; recouvrement de ce qui est dû : *aller en recette;* fonction de receveur : *être nommé à la recette générale d'un département. Méd.* Composition de certains remèdes : *bonne recette pour la fièvre;* écrit enseignant la manière de faire cette composition; procédé dont on fait usage dans l'économie domestique : *recette pour conserver les fruits.*

RECEVABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est recevable.

RECEVABLE adj. Qui peut être admis, reçu : *offre, excuse recevable.*

RECEVEUR, EUSE n. Personne chargée de percevoir les deniers publics.

RECEVOIR v. tr. (lat. *recipere*). Accepter, prendre ce qui est offert, donné, envoyé : *recevoir un présent, son journal;* toucher ce qui est dû : *recevoir sa pension;* retenir : *recevoir dans la main, dans son chapeau;* accueillir : *recevoir un ami chez soi;* admettre : *recevoir un candidat;* absorber, recueillir : *la mer reçoit les fleuves;* agréer : *recevoir une offre;* se soumettre à quelque chose : *recevoir des lois;* passer en usage : *ce mot est reçu;* subir : *recevoir un châtiment;* tirer, emprunter : *la lune reçoit sa lumière du soleil;* prendre : *la cire reçoit toutes les formes.* Se dit de ce qui est transmis ou communiqué : *recevoir la vie, l'instruction*, etc.; des sacrements : *recevoir le baptême.* V. int. Avoir société chez soi : *nous recevons souvent.*

RÉCHAMPIR v. tr. Détacher les objets du fond sur lequel on peint, en marquant les contours ou par l'opposition des couleurs; enlever les taches sur un fond qu'on veut dorer. On dit aussi ÉCHAMPIR.

RECHANGE n. m. Se dit d'objets qu'on tient en réserve pour remplacer au besoin d'autres objets semblables : *habits de rechange.*

RECHANGER v. tr. Changer de nouveau.

RECHANTER v. tr. Chanter une seconde fois : *rechanter une chanson.*

RÉCHAPPER v. int. Se tirer d'un grand péril.

RECHARGEMENT n. m. Action de recharger les marchandises.

RECHARGER v. tr. Charger de nouveau des marchandises, une arme à feu, etc.

RECHASSER v. tr. Chasser une se-

conde fois; repousser d'un lieu dans un autre.

RÉCHAUD n. m. Ustensile de ménage, petit fourneau portatif (*).



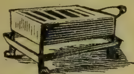
RÉCHAUFFAGE n. m. Action de réchauffer. *Fig.* Chose vieille, connue, donnée comme neuve.

RÉCHAUFFÉ n. m. Chose réchauffée : *ce dîner n'est que du réchauffé. Fig. Ce livre ne contient que du réchauffé*, ne renferme rien de neuf.

RÉCHAUFFEMENT n. m. *Jard.* Fumier neuf qui sert à réchauffer les couches refroidies.

RÉCHAUFFER v. tr. Chauffer ce qui est refroidi. *Fig.* Exciter de nouveau : *réchauffer le zèle.*

RÉCHAUFFOIR n. m. Fourneau qui sert à réchauffer les plats (*).



RECHAUSSEMENT n. m. Action de rechausser.

RECHAUSSER v. tr. Chausser de nouveau. *Rechausser un arbre*, remettre de la terre au pied; *rechausser un mur*, le fortifier avec des pierres.

RÊCHE adj. Rude au toucher : *étoffe, peau rêche.*

RECHERCHE n. f. Action de rechercher, perquisition ; affectation : *recherche dans la parure, dans le style.* Pl. Travaux de science et d'érudition : *faire de profondes recherches sur un point de chronologie.*

RECHERCHÉ, E adj. Peu commun, rare : *ouvrage recherché. Fig.* Qui manque de naturel : *style recherché.*

RECHERCHER v. tr. Chercher de nouveau ; chercher avec soin : *rechercher la cause d'un phénomène;* tâcher d'obtenir : *rechercher l'amitié de quelqu'un, rechercher une personne en mariage;* désirer de voir, de fréquenter quelqu'un : *tout le monde le recherche.*

RECHIGNÉ, E adj. De mauvaise humeur : *avoir un air rechigné.*

RECHIGNEMENT n. m. Action de rechigner.

RECHIGNER v. int. Témoigner, par l'air de son visage, de la mauvaise humeur, de la répugnance.

RECHUTE n. f. Nouvelle chute. *Fig.* Retour d'une maladie, nouvelle chute dans une faute.

RÉCIDIVE n. f. (lat. *recidivus*, qui retombe dans la même faute). Action de commettre de nouveau un délit, un crime.

RÉCIDIVER v. int. Faire une récidive.

RÉCIDIVISTE adj. et n. Qui tombe dans la récidive.

RÉCIF n. m. Chaîne de rochers à fleur d'eau. On écrit aussi RESCIF et RESSIF.

RÉCIPÉ n. m. Mot latin qui signifie *prenez*, et par lequel un médecin commence son ordonnance ; l'ordonnance elle-même.

RÉCIPIENDAIRE n. m. Celui que l'on reçoit dans une compagnie avec un certain cérémonial.

RÉCIPIENT n. m. (lat. *recipiens*, qui reçoit). Vase pour recevoir les produits d'une distillation ; cloche de verre dans laquelle on fait le vide avec la machine pneumatique.

RÉCIPROCITÉ n. f. Etat et caractère de ce qui est réciproque : *réciprocité de sentiments, de services.*

RÉCIPROQUE adj. (lat. *reciprocus*). Mutuel : *amitié, haine réciproque. Gram. Verbe réciproque*, qui exprime l'action de plusieurs sujets les uns sur les autres, comme dans : *Pierre et Paul se louent.* N. m. La pareille : *rendre le réciproque.*

RÉCIPROQUEMENT adv. D'une manière réciproque.

RÉCIT n. m. Relation d'un fait : *récit historique. Mus.* Ce qui est chanté par une seule voix ou joué par un seul instrument.

RÉCITANTE adj. f. *Mus. Partie récitante*, celle qui est chantée par une seule voix ou exécutée par un seul instrument ; celle qui exécute le sujet principal.

RÉCITATEUR n. m. Qui récite par cœur.

RÉCITATIF n. m. Sorte de déclamation notée, où le chant n'est point assujetti à la mesure.

RÉCITATION n. f. Action de réciter.

RÉCITER v. tr. (lat. *recitare; de citare*, conter). Prononcer ce que l'on sait par cœur.

RÉCLAMANT, E adj. et n. Qui réclame : *tous les réclamants s'apaisèrent.*

RÉCLAMATEUR n. m. Celui qui réclame.

RÉCLAMATION n. f. Action de réclamer.

RÉCLAME n. m. Cri et signe pour faire revenir un faucon.

RÉCLAME n. f. Petit article inséré dans le corps d'un journal, et qui contient ordinairement l'éloge payé d'un livre, d'une industrie, etc. ; partie du répons que l'on reprend après le verset. *Impr.* Mot placé autrefois au bas d'une page ou d'une feuille, et qui était le premier de la page ou de la feuille suivante.

RÉCLAMER v. tr. (lat. *reclamare; de clamare*, crier). Demander avec instance : *réclamer la parole;* implorer : *réclamer du secours;* revendiquer : *réclamer un droit.* V. int. Protester : *réclamer contre une injustice.*

RECLOUER v. tr. Clouer de nouveau.

RECLURE v. tr. (lat. *recludere*). Renfermer dans une clôture étroite et rigoureuse. Ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux temps composés.

RECLUS, E adj. et n. Renfermé étroitement : *moine reclus, vivre comme un reclus.*

RECLUSION ou **RÉCLUSION** n. f. Détention dans une maison de force.

RECLUSIONNAIRE ou **RÉCLUSIONNAIRE** n. Personne qui subit la reclusion.

RECOGNER v. tr. et int. Cogner de nouveau.

RÉCOGNITIF adj. m. *Jurisp.* Se dit d'un acte par lequel on reconnaît une obligation, en rappelant le titre qui l'a créée.

RECOIFFER v. tr. Coiffer de nouveau ou réparer le désordre d'une coiffure.

RECOIN n. m. Coin plus caché et moins en vue.

RÉCOLEMENT n. m. *Pal.* Action par laquelle on récole les témoins ; vérification ; procès-verbal des agents forestiers.

RÉCOLER v. tr. *Pal.* Lire à des témoins leurs dépositions, pour voir s'ils y persistent.

RECOLLEMENT n. m. Action de recoller.

RECOLLER v. tr. Coller de nouveau.

RÉCOLLET n. m. Religieux réformé de l'ordre de Saint-François. Il y avait aussi des *récollettes.*

RÉCOLTE n. f. (lat. *recollectus*, recueilli). Action de recueillir les biens de la terre ; produits qui en résultent : *faire une riche récolte.*

RÉCOLTER v. tr. Faire une récolte.

RECOMMANDABLE adj. Estimable.

RECOMMANDATION n. f. Action de recommander quelqu'un ; avis, conseil ; estime : *être en grande recommandation.*

RECOMMANDER v. tr. Charger quelqu'un de faire une chose ; exhorter à faire une chose : *on lui a recommandé d'être sage ;* appuyer : *recommander quelqu'un au ministre.*

RECOMMENCEMENT n. m. Action de recommencer.

RECOMMENCER v. tr. Commencer de nouveau : *recommencer la guerre*, et int. : *la pluie recommence.*

RECOMMENCEUR, EUSE n. Celui, celle qui recommence.

RÉCOMPENSE n. f. Bien qu'on fait à quelqu'un en reconnaissance d'un service, d'une bonne action. *Jurisp.* Indemnité ou remploi. **En récompense** loc. adv. En revanche.

RÉCOMPENSER v. tr. (préf. *ré* et *compenser*). Donner une récompense ; dédommager : *ma chasse d'aujourd'hui m'a récompensé de celle d'hier.*

RECOMPOSER v. tr. Composer de nouveau. *Chim.* Réunir les parties d'un corps séparées par quelque opération.

RECOMPOSITION n. f. Action de recomposer ; son effet.

RECOMPTER v. tr. Compter de nouveau.

RÉCONCILIABLE adj. Qui peut être réconcilié.

RÉCONCILIATEUR, TRICE n. Qui réconcilie des personnes brouillées ensemble.

RÉCONCILIATION n. f. Raccommodement entre personnes brouillées.

RÉCONCILIER v. tr. (lat. *reconciliare*, ramener, rétablir). Remettre bien ensemble des personnes brouillées ; faire revenir sur l'opinion qu'on avait : *cette bonne action me réconcilie avec lui.* **Se réconcilier** v. pr. Se raccommoder.

RÉCONDUCTION n. f. Renouvellement d'une location, d'un bail à ferme.

RECONDUIRE v. tr. Accompagner par civilité une personne dont on a reçu la visite. Se dit aussi d'une personne qu'on ramène chez elle.

RECONDUITE n. f. Action de reconduire.

RÉCONFORT n. m. Consolation.

RÉCONFORTATION n. f. Action de réconforter.

RÉCONFORTER v. tr. et int. Fortifier : *le vin réconforte.*

RECONNAISSABLE adj. Facile à reconnaître.

RECONNAISSANCE n. f. Action de reconnaître ; souvenir, gratitude d'un bienfait reçu ; aveu, confession : *la prompte reconnaissance de sa faute lui en a valu le pardon ;* examen détaillé des lieux, des pièces, etc. ; action d'examiner la position de l'ennemi ; *un détachement alla en reconnaissance ;* écrit où l'on reconnaît qu'on a reçu une chose.

RECONNAISSANT, E adj. Qui a de la reconnaissance.

RECONNAÎTRE v. tr. Se remettre dans l'esprit l'idée, l'image d'une chose, d'une personne qu'on revoit, qu'on retrouve ; distinguer à certains caractères : *reconnaître quelqu'un à sa voix ;* découvrir : *on a reconnu son innocence,* avouer : *reconnaître ses torts ;* observer : *aller reconnaître les lieux ;* se montrer reconnaissant de : *reconnaître un service Reconnaître un gouvernement*, le déclarer légitimement établi ; *reconnaître un enfant*, s'en déclarer le père. **Se reconnaître** v. pr. Retrouver son image, son caractère dans quelqu'un ou dans quelque chose ; se rappeler l'idée du lieu, du pays où l'on est : *je commence à me reconnaître. Fig.* Se repentir : *il a pu se reconnaître avant de mourir ;* s'avouer : *se reconnaître coupable ;* examiner ce qu'on doit faire : *laissez-moi le temps de me reconnaître.*

RECONQUÉRIR v. tr. (se conj. comme *acquérir*). Conquérir de nouveau.

RECONSOLIDATION n. f. Action de reconsolider.

RECONSOLIDER v. tr. Consolider de nouveau : *reconsolider une construction.*

RECONSTITUER v. tr. Constituer de nouveau.

RECONSTITUTION n. f. Action de reconstituer.

RECONSTRUCTION n. f. Action de reconstruire.

RECONSTRUIRE v. tr. Rebâtir, relever un édifice.

RECONVENTION n. f. Demande que forme un défendeur contre celui qui en a formé une le premier contre lui, et devant le même juge.

RECONVENTIONNEL adj. Qui est de la nature d'une reconvention : *demande reconventionnelle.*

RECONVENTIONNELLEMENT adv. Par mode de reconvention.

RECOPIER v. tr. Copier de nouveau.

RECOQUILLEMENT n. m. Action de recoquiller, de se recoquiller.

RECOQUILLER v. tr. Retrousser en forme de coquiller. **Se recoquiller** v. pr. Se friser, se rouler sur soi-même : *les feuilles sèches se recoquillent.*

RECORD n. m. Temps minimum employé pour parcourir une distance donnée; la plus grande distance parcourue dans un temps donné : *battre, détenir un record.*

RECORDER v. tr. Répéter pour apprendre par cœur : *recorder sa leçon.*

RECORRIGER v. tr. Corriger de nouveau.

RECORS n. m. Celui qui accompagne un huissier pour lui servir de témoin et lui prêter main-forte au besoin.

RECOUCHER v. tr. Coucher de nouveau.

RECOUDRE v. tr. (se conj. c. *coudre*). Coudre ce qui est décousu ou déchiré.

RECOUPE n. f. Farine tirée du son remis au moulin ; éclat qui s'enlève des pierres qu'on taille ; ce qui reste d'une étoffe quand on taille des vêtements.

RECOUPER v. tr. Couper de nouveau.

RECOUPETTE n. f. Troisième farine qu'on tire du son des recoupes.

RECOURBER v. tr. Courber en rond par le bout.

RECOURIR v. int. (se conj. comme *courir*). Courir de nouveau ; s'adresser à quelqu'un pour en obtenir quelque chose : *recourir à Dieu, au médecin ;* avoir recours, en parlant des choses : *recourir à la protection du prince.*

RECOURS n. m. Action de rechercher de l'assistance, du secours : *il n'a recours qu'à vous ;* refuge : *Dieu est le recours des malheureux ;* action en garantie ou en dommages-intérêts, que l'on a contre quelqu'un ; pourvoi : *recours en cassation. Recours en grâce*, demande pour obtenir du souverain la remise ou la commutation d'une peine, et surtout de la peine capitale.

RECOUSSE n. f. V. RESCOUSSE.

RECOUVRABLE adj. Qui peut se recouvrer.

RECOUVREMENT n. m. Action de recouvrer ce qui était perdu : *recouvrement de titres ;* rétablissement : *recouvrement des forces, de la santé ;* recette de sommes dues ; *faire des recouvrements.*

RECOUVRER v. tr. Rentrer en possession de : *recouvrer la vue ;* opérer la perception des impôts.

RECOUVRIR v. tr. Couvrir de nouveau. — Ne pas confondre avec *recouvrer.*

RECRACHER v. tr. Rejeter ce qu'on a pris dans la bouche.

RÉCRÉANCE n. f. *Lettres de récréance*, envoyées à un ambassadeur pour qu'il les présente au souverain d'auprès de qui on le rappelle.

RÉCRÉATIF, IVE adj. Qui récrée.

RÉCRÉATION n. f. Passe-temps, délassement, temps accordé aux enfants pour jouer.

RÉCRÉER v. tr. Réjouir, divertir.

RECRÉER v. tr. Créer de nouveau.

RÉCRÉMENT n. m. Humeur reportée dans le sang.

RÉCRÉMENTEUX, EUSE ou **RÉCRÉMENTITIEL, ELLE** adj. Qui est de la nature des récréments.

RECRÉPIR v. tr. Crépir de nouveau : *recrépir un mur.*

RECREUSER v. tr. Creuser de nouveau ou plus avant.

RÉCRIER (SE) v. pr. Faire une exclamation de surprise, de mécontentement. Faire une vive protestation.

RÉCRIMINATION n. f. Action par laquelle on récrimine.

RÉCRIMINATOIRE adj. Qui contient une récrimination : *discours récriminatoire.*

RÉCRIMINER v. int. (préf. *ré* et lat. *crimen*, crime). Répondre à des injures, à des accusations par d'autres.

RÉCRIRE v. tr. Ecrire de nouveau.

RECROÎTRE v. int. Prendre une nouvelle croissance.

RECROQUEVILLER (SE) v. pr. Se dit des feuilles desséchées par le soleil, du parchemin, du cuir, etc., qui se retirent, se replient quand on les expose à une chaleur trop intense.

RECRUDESCENCE n. f. Retour d'intensité, après une amélioration.

RECRUE n. f. Levée de nouveaux soldats : *faire une recrue ;* jeune soldat : *exercer les recrues.*

RECRUTEMENT n. m. Action de recruter.

RECRUTER v. tr. Faire des recrues. *Fig.* Attirer dans une société, dans un parti.

RECRUTEUR n. m. Qui faisait des recrues. Adj. : *officier recruteur.*

RECTA adv. (m. lat. qui signif. *tout droit*). Ponctuellement : *payer recta à l'échéance. Fam.*

RECTANGLE n. m. (lat. *rectus*, droit, et *angle*). Parallélogramme à quatre angles droits. Adj. *Triangle rectangle*, qui a un angle droit.

RECTANGULAIRE adj. Se dit en général de toute figure dont les angles sont droits.

RECTEUR n. m. (lat. *rector;* de *regere*, diriger). Autrefois, chef d'une université; aujourd'hui, chef de chacune des académies qui composent l'Université de France.

RECTEUR, TRICE adj. *Esprit recteur*, partie aromatique d'une plante. *Pennes rectrices*, plumes de la queue qui servent à diriger le vol.

RECTIFIABLE adj. Qui peut être rectifié.

RECTIFICATIF, IVE adj. Qui rectifie : *calcul rectificatif.*

RECTIFICATION n. f. Action de rectifier : *rectification d'un compte.*

RECTIFIER v. tr. (lat. *rectus*, droit; *facere*, faire). Remettre une chose dans l'état où elle doit être : *rectifier un calcul;* purifier par la distillation : *rectifier de l'eau-de-vie.*

RECTILIGNE adj. (lat. *rectus*, droit, et *ligne*). Terminé par des lignes droites : *figure rectiligne.*

RECTITUDE n. f. (lat. *rectitudo ;* de *rectus*, droit). Conformité aux vrais principes, à la saine raison ; qualité de ce qui est droit.

RECTO n. m. (m. lat.). Première page d'un feuillet. — Son opposé est VERSO. Pl. des *rectos.*

RECTORAL, E, AUX adj. De recteur : *dignité rectorale.*

RECTORAT n. m. Charge de recteur; temps pendant lequel on l'exerce.

RECTUM (*ome*) n. m. (m. lat.). Le dernier des trois gros intestins.

REÇU n. m. Quittance.

RECUEIL n. m. Assemblage de divers actes, de divers écrits, etc.

RECUEILLEMENT n. m. Action, état d'une personne qui se recueille.

RECUEILLIR v. tr. (lat. *recolligere.* — Se conj. comme *cueillir*). Faire la récolte des produits d'une terre : *recueillir du blé;* tirer avantage : *recueillir le fruit de son travail;* rassembler : *recueillir les débris d'un naufrage, les restes d'une armée;* recevoir, accueillir : *recueillir un malheureux.* **Se recueillir** v. pr. Rassembler toute son attention pour ne s'occuper que d'une chose.

RECUIRE v. tr. Cuire de nouveau.

RECUIT n. m. Action de recuire : *le fer forgé se convertit en acier par le recuit.*

RECUITE n. f. Action de recuire : *la recuite de la porcelaine, du verre.*

RECUL (*cule*) n. m. Mouvement en arrière d'un canon, d'un fusil, quand ils font feu.

RECULADE n. f. Action de celui qui, s'étant trop avancé dans une affaire, est obligé de revenir sur ses pas.

RECULÉ, E adj. Eloigné : *époque reculée, pays reculé.*

RECULEMENT n. m. Action de reculer; pièce de harnais.

RECULER v. tr. Tirer, pousser en arrière : *reculer sa chaise. Fig.* Accroître, étendre : *reculer les bornes, les frontières d'un Etat;* éloigner, retarder : *reculer un payement.* V. int. Aller en arrière : *faire reculer un cheval*, et, *fig. : au lieu d'avancer, il recule;* différer : *il n'y a plus moyen de reculer.*

RECULÉE n. f. Espace qui permet de se reculer. *Feu de reculée*, grand feu qui oblige à se reculer.

RECULONS (À) loc. adv. En reculant : *marcher à reculons.*

RÉCUPÉRER (SE) v. pr. Recouvrer : *se récupérer de ses pertes.* V. a. : *récupérer une somme.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RÉCURAGE n. m. Action de récurer.

RÉCURER v. tr. Ecurer.

RÉCURRENT adj. Qui revient en arrière ; *nerfs récurrents;* qui suppose un calcul fait sur des termes placés en arrière : *série récurrente.*

RÉCURSOIRE adj. *Pal.* Qui ouvre un recours : *action récursoire.*

RÉCUSABLE adj. Qui peut être récusé : *témoin récusable;* suspect : *témoignage récusable.*

RÉCUSATION n. f. Action de récuser.

RÉCUSER v. tr. (lat. *recusare*). Refuser de reconnaître la compétence d'un tribunal, d'un juge, d'un juré, d'un expert, d'un témoin ; rejeter, ne pas admettre : *je récuse son témoignage.* **Se récuser** v. pr. Se déclarer incompétent pour juger une cause, décider une question.

RÉDACTEUR n. m. Qui rédige : *rédacteur de journal.* On emploie quelquefois le féminin RÉDACTRICE.

RÉDACTION n. f. Action de rédiger; la chose rédigée.

REDAN n. m. Se dit des fortifications à angles saillants et rentrants.

RÉDARGUER (*gu-é*) v. tr. Blâmer, réprimander. *Vieux.*

REDDITION n. f. Action de rendre : *reddition d'une ville, reddition de comptes.*

REDÉFAIRE v. tr. (se conj. comme *faire*). Défaire de nouveau.

REDEMANDER v. tr. Demander de nouveau; demander à quelqu'un ce qu'on lui a prêté.

RÉDEMPTEUR n. m. (lat. *redemptor;* de *redimere*, racheter). Qui rachète. Se dit surtout de Jésus-Christ, qui a racheté les hommes.

RÉDEMPTION n. f. Rachat. Se dit surtout du rachat du genre humain par Jésus-Christ.

RÉDEMPTORISTE n. m. Membre d'un ordre religieux fondé par saint Liguori en 1722.

REDESCENDRE v. int. Descendre de nouveau.

REDEVABLE adj. Qui redoit : *être redevable de 20 francs sur un compte. Fig.* Qui a obligation à quelqu'un : *je vous suis redevable de la vie.*

REDEVANCE n. f. Dette, charge, rente annuelle : *redevance en blé, en argent.*

REDEVANCIER, IÈRE n. Qui est obligé à des redevances.

REDEVENIR v. int. Recommencer à être ce que l'on était auparavant.

REDEVOIR v. tr. Devoir après un compte fait. — Le part. passé *redû* prend un accent circonflexe au m. s.

RÉDHIBITION n. f. Action intentée par l'acheteur pour faire casser la vente d'une chose défectueuse dont on ne lui a pas révélé les défauts cachés.

RÉDHIBITOIRE adj. *Cas, vice rédhibitoire*, qui rend une vente nulle : *dans la vente d'un cheval, la morve, le farcin sont des cas rédhibitoires.*

RÉDIGER v. tr. (lat. *redigere*, mettre en ordre). Formuler par écrit : *rédiger des mémoires.*

RÉDIMER (SE) v. pr. Se racheter, se délivrer. Se dit surtout des poursuites judiciaires.

REDINGOTE n. f. (angl. *riding coat*). Vêtement d'homme plus long et plus ample que l'habit.

REDIRE v. tr. (se conj. comme *dire*). Répéter ce qu'on a déjà dit; répéter ce qu'un autre a dit ; révéler : *il redit tout.* V. int. Blâmer : *trouver à redire.*

REDISEUR, EUSE n. Qui répète les mêmes choses : *éternel rediseur.*

REDITE n. f. Répétition.

REDONDANCE [o. N.] n. f. Superfluité de paroles : *style plein de redondances.*

REDONDANT, E [o. N.] adj. Superflu : *terme redondant.*

REDONNER v. tr. Donner de nouveau la même chose ; faire renaître : *redonner des forces, de l'espérance.* V. int. Revenir à la charge : *l'infanterie redonna avec un nouveau courage.*

REDORER v. tr. Dorer de nouveau. *Fig. : le soleil redore les coteaux.*

REDORMIR v. int. Dormir de nouveau.

REDOUBLÉ, E adj. Pressé, accéléré : *pas redoublé. Mus. Pas redoublé*, air de la musique militaire dont le rythme règle ce pas.

REDOUBLEMENT n. m. Accroissement, augmentation. *Gram.* Répétition de la consonne initiale du radical, à certains temps de certains verbes grecs.

REDOUBLER v. tr. Remettre une doublure : *redoubler une robe.* V. tr. et int. Réitérer avec augmentation : *redoubler ses cris, redoubler de soins ;* augmenter : *cela a redoublé sa fièvre, sa frayeur redouble.*

REDOUTABLE adj. Fort à craindre : *ennemi redoutable.*

REDOUTE n. f. Petit fort détaché.

REDOUTER v. tr. Craindre fort.

RÉDOWA (*va*) n. f. Danse qui tient de la polka et de la mazurka.

REDRESSEMENT n. m. Action de redresser ; son effet : *redressement de la taille. Fig.* Réparation : *redressement de torts.*

REDRESSER v. tr. Rendre droit. *Fig.* Donner de la rectitude : *redresser le jugement ;* réprimander, mortifier : *je l'ai redressé d'importance.*

REDRESSEUR n. m. *Redresseur de torts*, chevalier errant qui vengeait les victimes de l'injustice.

RÉDUCTIBILITÉ n. f. Propriété qu'ont les corps de pouvoir être réduits.

RÉDUCTIBLE adj. Qui peut être réduit, ramené à une forme plus simple.

RÉDUCTIF, IVE adj. Qui a la propriété de réduire.

RÉDUCTION n. f. Action de réduire ; effet de cette action : *réduction des impôts. Géom.* Opération par laquelle on remplace une figure par une autre semblable, mais plus petite : *échelle, compas de réduction. Arith.* Conversion d'une quantité en une autre équivalente. *Chim.* Opération par laquelle on enlève l'oxygène à un oxyde métallique pour mettre le métal à nu. *Chir.* Action de remettre à leur place les os luxés ou fracturés. *Fig.* Action de soumettre, de dompter : *réduction d'une ville à l'impuissance.*

RÉDUIRE v. tr. (lat. *reducere*, ramener). Rendre moindre : *réduire l'effectif d'une armée, réduire ses dépenses, une figure géométrique ;* résoudre une chose en une autre : *réduire du blé en farine ;* contraindre, subjuguer : *réduire quelqu'un à l'obéissance, Alexandre réduisit toute l'Asie ;* faire tomber dans un état fâcheux : *réduire quelqu'un à la misère ;* ramener : *réduire des toises en mètres. Arith.* Transformer : *réduire des fractions au même dénominateur. Chir.* Remettre à leur place les os luxés : *réduire une fracture. Chim.* Séparer d'un oxyde le métal qu'il renferme.

RÉDUIT n. m. Retraite : *réduit paisible ;* galetas : *misérable réduit. Fortif.* Petite demi-lune dans une grande.

RÉDUPLICATIF, IVE adj. Qui exprime le redoublement, comme *la particule* **re** *dans* **redire, refaire**, etc.

RÉDUPLICATION n. f. Répétition d'une syllabe, d'une lettre.

RÉÉDIFICATION n. f. Action de réédifier.

RÉÉDIFIER v. tr. Rebâtir.

RÉÉDITER v. tr. Faire une nouvelle édition : *rééditer un ouvrage.*

RÉEL, ELLE adj. (lat. *realis ;* de *res*, chose). Qui existe réellement : *besoins réels.*

RÉÉLECTION n. f. Action d'élire de nouveau.

RÉÉLIGIBILITÉ n. f. Etat d'une personne rééligible.

RÉÉLIGIBLE adj. Qui peut être réélu.

RÉÉLIRE v. tr. Elire de nouveau.

RÉELLEMENT adv. Véritablement.

RÉENGAGEMENT n. m. **RÉENGAGER** v. tr. V. RENGAGEMENT, RENGAGER.

RÉENSEMENCEMENT n. m. Action de réensemencer.

RÉENSEMENCER v. tr. Ensemencer de nouveau.

RÉER v. int. V. RAIRE.

RÉEXPÉDIER v. tr. Expédier de nouveau.

RÉEXPÉDITION n. f. Nouvelle expédition.

RÉEXPORTATION n. f. Action de réexporter.

RÉEXPORTER v. tr. Transporter hors d'un Etat des marchandises qui y avaient été importées.

REFACTION n. f. Réduction sur le prix des marchandises au moment de la livraison, lorsqu'elles ne se trouvent pas dans les conditions convenues.

REFAIRE v. tr. Faire encore ce qu'on a déjà fait : *refaire un voyage;* réparer, rajuster : *refaire sa coiffure;* remettre en santé, en bon état : *il est allé se refaire à la campagne.*

REFAIT, E adj. Trompé, dupé. N. m. Nouveau bois du cerf; à certains jeux, coup qu'il faut recommencer.

REFAUCHER v. tr. Faucher de nouveau.

RÉFECTION n. f. Réparation d'un bâtiment; collation, repas,

RÉFECTOIRE n. m. (lat. *refectus,* repas). Lieu où l'on prend ses repas en commun.

REFEND n. m. *Mur de refend,* mur intérieur qui sépare les pièces d'un bâtiment; *bois de refend,* scié en long.

REFENDRE v. tr. Fendre de nouveau; scier de long.

RÉFÉRÉ n. m. Recours au juge qui, dans le cas d'urgence, a le droit de statuer provisoirement.

RÉFÉRENCE n. f. (rad. *référer*). Action de référer; se dit des personnes auprès desquelles on envoie pour qu'elles donnent des renseignements : *ce commis a de bonnes références.*

RÉFÉRENDAIRE n. m. Magistrat de la cour des comptes chargé d'examiner les pièces de comptabilité et d'en faire un rapport. **Grand référendaire,** membre du Sénat qui apposait le sceau de l'assemblée aux actes émanés d'elle.

RÉFÉRER v. tr. et int. (lat. *referre,* rapporter). Faire rapport : *il faut en référer à la Chambre;* rapporter. **Se référer** v. pr. S'en rapporter : *je m'en réfère à votre avis.* — Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

REFERMER v. tr. Fermer de nouveau.

REFERRER v. tr. Ferrer de nouveau.

REFEUILLETER v. tr. Feuilleter de nouveau.

RÉFLÉCHI, E adj. Qui est fait ou dit avec réflexion; méditatif. *Gram. Verbes réfléchis,* verbes pronominaux.

RÉFLÉCHIR v. tr. (lat. *reflectere,* replier). Renvoyer : *les miroirs réfléchissent l'image des objets,* et pr. : *ce paysage se réfléchit dans le lac.* V. int. Penser mûrement et plus d'une fois à une chose.

RÉFLÉCHISSANT, E adj. Qui réfléchit la lumière, le son, le calorique.

RÉFLÉCHISSEMENT n. m. Rejaillissement, réverbération : *réfléchissement de la lumière.*



RÉFLECTEUR n. m. Appareil destiné à réfléchir la lumière(*). Adj.: *miroir réflecteur.*

REFLET n. m. Réflexion de la lumière, de la couleur d'un corps sur un autre : *reflet d'un tableau, d'une étoffe. Fig. : sa réputation n'est qu'un reflet de la gloire de son père.*

REFLÉTER v. tr. (lat. *reflectere,* revenir). Renvoyer la lumière, la couleur sur un corps voisin. V. int. et pr. *Fig. sa gloire reflète* ou *se reflète sur sa famille.* — Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

REFLEURIR v. int. Fleurir de nouveau. *Fig. : les lettres, les arts commencent à refleurir.* V. FLEURIR.

RÉFLEXE adj. Qui se fait par réflexion ou par une sorte de contre-coup, sans qu'on en ait conscience.

RÉFLEXIBILITÉ n. f. Propriété de ce qui peut être réfléchi.

RÉFLEXIBLE adj. Qui peut être réfléchi.

RÉFLEXION n. f. Rejaillissement, réverbération : *réflexion des rayons, du son;* acte de l'esprit qui réfléchit; pensée qui en résulte : *réflexion morale.*

REFLUER v. int. (lat. *refluere,* couler en arrière). Se dit du mouvement des eaux qui retournent vers le lieu d'où elles ont coulé. *Fig.* Revenir vers le lieu d'où l'on est parti.

REFLUX (*flu*) n. m. Mouvement réglé et rétrograde de la mer.

REFONDRE v. tr. Fondre une seconde fois : *refondre un canon. Fig. Refondre un ouvrage,* le refaire; *on ne peut se refondre,* on ne peut changer de caractère.

REFONTE n. f. Action de refondre : *la refonte des monnaies.*

REFORGER v. tr. Forger de nouveau.

RÉFORMABLE adj. Qui peut être réformé.

RÉFORMATEUR, TRICE n. Qui réforme : *sage réformateur.*

RÉFORMATION n. f. Action de corriger : *réformation des mœurs.* Syn. d'un des sens de RÉFORME.

RÉFORME n. f. Rétablissement dans l'ordre, dans une meilleure forme : *la réforme du calendrier Julien;* retranchement d'abus introduits; réduction, licenciement partiel d'une armée; réduction à

un moindre nombre des employés d'une administration ; congé donné à des hommes reconnus impropres au service ; se dit aussi des officiers, des chevaux réformés dans l'armée : *officier mis à la réforme, cheval de réforme. Absol.* Changements introduits au XVIe siècle, dans la religion, par Luther. En ce sens, on dit aussi RÉFORMATION. V. *Part. hist.* L'Académie ne met point la majuscule à *réforme* ni à *réformation.*

RÉFORMÉ, E adj. *Religion réformée,* le protestantisme. *Art mil.* Mis à la réforme. N. m. : *un réformé.* N. m. pl. Les protestants.

RÉFORMER v. tr. (lat. *reformare,* rendre la première forme). Donner une meilleure forme, corriger : *réformer les lois, les mœurs ;* supprimer ce qui est nuisible : *réformer un abus ;* réduire à un moindre nombre : *réformer des troupes ;* retirer à un officier son emploi, mais en lui conservant une partie de son traitement. *Réformer un soldat,* lui donner un congé de réforme ; *réformer les monnaies,* les refondre. **Se réformer** v. pr. Renoncer à de mauvaises habitudes.

REFORMER v. tr. Former de nouveau. **Se reformer** v. pr. En parlant des troupes, se rallier après avoir été dispersées.

RÉFORMISTE n. m. Partisan d'une réforme politique ou religieuse.

REFOUILLEMENT n. m. Action de refouiller.

REFOUILLER v. tr. Détacher en creusant certaines parties d'une sculpture.

REFOULEMENT n. m. Action de refouler ; effet de cette action.

REFOULER v. tr. (préf. *re* et *fouler*). Fouler de nouveau : *refouler une étoffe ;* bourrer une pièce de canon avec le refouloir ; repousser : *Charles-Martel refoula les Sarrasins en Espagne.* V. int. Refluer, retourner en arrière : *la digue a fait refouler les eaux.*

REFOULOIR n. m. Bâton garni d'un gros bouton aplati, pour bourrer les pièces de canon.

RÉFRACTAIRE adj. et n. m. (lat. *refragari,* résister). Soldat qui se soustrait à la loi du recrutement et refuse de se ranger sous les drapeaux. Adj. *Chim.* Infusible ou qui se fond très difficilement.

RÉFRACTER v. tr. Produire la réfraction.

RÉFRACTEUR adj. m. Qui sert à réfracter : *appareil réfracteur.*

RÉFRACTIF, IVE adj. Qui produit la réfraction.

RÉFRACTION n. f. (préf. *ré* et lat. *fractus,* brisé). Changement de direction qu'éprouve la lumière en passant d'un milieu dans un autre (Phys.)

REFRAIN n. m. Mots répétés à la fin de chaque couplet d'une chanson, d'un rondeau. *Par ext.* Ce qu'une personne répète sans cesse : *c'est toujours le même refrain.*

RÉFRANGIBILITÉ n. f. Propriété que possèdent les rayons lumineux de se réfracter.

RÉFRANGIBLE adj. Susceptible de réfraction.

REFRAPPER v. tr. et int. Frapper de nouveau.

REFRÉNER v. tr. Mettre un frein, réprimer : *refréner ses passions.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RÉFRIGÉRANT, E adj. et n. m. (préf. *ré* et lat. *frigus,* froid). Propre à rafraîchir : *potion réfrigérante, prendre un réfrigérant.* N. m. *Chim.* Vaisseau qui contient le serpentin d'un alambic et qu'on emplit d'eau froide pour obtenir la condensation des vapeurs.

RÉFRIGÉRATIF, IVE adj. Qui a la propriété de rafraîchir : *remède réfrigératif.*

RÉFRIGÉRATION n. f. *Chim.* Refroidissement.

RÉFRINGENT, E adj. *Phys.* Qui fait dévier de leur direction les rayons lumineux : *milieu réfringent.*

REFRISER v. tr. Friser de nouveau.

REFROGNEMENT ou **RENFROGNEMENT** n. m. Action de se refrogner.

REFROGNER (SE) ou **SE RENFROGNER** v. pr. Contracter la peau de son visage, de son front, en signe de mécontentement.

REFROIDIR v. tr. et int. Rendre froid, devenir froid. *Fig.* Diminuer l'ardeur : *la vieillesse refroidit les passions,* et pr. : *leur amitié se refroidit.*

REFROIDISSEMENT n. m. Diminution de chaleur : *refroidissement de l'air ;* indisposition causée par un froid subit : *attraper un refroidissement. Fig.* Diminution de tendresse, d'affection, etc.

REFUGE n. m. (préf. *re* et lat. *fugere,* fuir). Asile, retraite : *maison de refuge. Fig.* Appui, soutien : *vous êtes mon refuge.*

RÉFUGIÉ, E adj. et n. Qui a quitté son pays pour éviter des persécutions ou une condamnation.

RÉFUGIER (SE) v. pr. Se retirer en quelque lieu pour y être en sûreté.

REFUITE n. f. Endroit où une bête a coutume de passer quand elle est poursuivie : *connaître les refuites d'un lièvre, d'un cerf.*

REFUS n. m. Action de refuser.

REFUSABLE adj. Qui doit ou peut être refusé.

REFUSER v. tr. (lat. *refutare,* repousser). Ne pas accepter une chose offerte ; ne pas accorder ce qui est demandé : *refuser une grâce.* **Se refuser** v. pr. Se priver de : *l'avare se refuse le nécessaire ;* ne pas consentir ; *se refuser à une demande.*

RÉFUTABLE adj. Qui peut être réfuté : *cet argument est réfutable.*

RÉFUTATION n. f. Discours par lequel on réfute. *Rhét.* Partie d'un discours où l'on répond aux objections.

RÉFUTER v. tr. (lat. *refutare*). Détruire par des raisons solides ce qu'un autre a avancé : *réfuter un argument.*

REGAGNER v. tr. Recouvrer ce qu'on avait perdu ; retourner vers : *regagner son logis ;* réparer : *regagner le temps perdu.*

RÉGAIN n. m. Herbe qui repousse dans un pré après la fauchaison.

RÉGAL n. m. Grand repas, festin ; mets qui plaît beaucoup : *c'est un régal pour moi. Fig. : la flatterie est le régal des sots.* Pl. des *régals.*

RÉGALADE n. f. Action de régaler. *Boire à la régalade,* en se versant la boisson dans la bouche sans que le vase touche les lèvres.

RÉGALANT, E adj. Qui plaît, divertit. S'emploie presque toujours avec la négation : *vous avez beau dire, cela n'est pas régalant.*

RÉGALE n. m. Un des jeux de l'orgue.

RÉGALE n. f. (lat. *regalis*, royal). Droit qu'avait le roi de percevoir pendant un certain temps les fruits des bénéfices vacants.

RÉGALE adj. f. *Eau régale,* mélange d'acide azotique et d'acide chlorhydrique qui a la propriété de dissoudre l'or.

REGALEMENT n. m. Aplanissement : *le régalement d'un terrain.*

RÉGALER v. tr. Donner un régal ; divertir : *régaler d'un concert ;* faire un régalement : *régaler un terrain.*

RÉGALIEN adj. (lat. *regalis*, royal). Se disait des droits attachés à la souveraineté.

REGARD n. m. Action par laquelle on regarde ; ouverture pour faciliter la visite d'un aqueduc, d'un conduit. *Fig.* Attention : *les regards de l'Europe sont fixés sur lui.* **En regard** loc. adv. Vis-à-vis : *traduction avec texte en regard.*

REGARDANT, E adj. Qui regarde de trop près à la dépense.

REGARDER v. tr. Jeter la vue sur. *Fig.* Etre tourné vers : *cette maison regarde le midi ;* concerner : *cela vous regarde. Regarder de travers,* avec mépris ou colère ; *regarder de bon œil,* avec bienveillance ; *regarder comme,* tenir pour, juger. V. int. *Y regarder à deux fois,* prendre garde à ce qu'on va faire.

REGARNIR v. tr. Garnir de nouveau.

RÉGATE n. f. Course de barques, joute sur mer, sur une rivière, etc.

REGAZONNEMENT n. m. Action de regazonner.

REGAZONNER v. tr. Revêtir de gazon un terrain qui s'était dénudé après en avoir été couvert.

REGEL n. m. Gelée nouvelle qui survient après un dégel.

REGELER v. tr. Geler de nouveau. V. impers. : *il regèle.*

RÉGENCE n. f. (lat. *regere*, gouverner). Dignité, fonction de celui qui gouverne un Etat pendant l'absence ou la minorité du souverain ; durée de cette dignité ; fonction de régent dans un collège.

RÉGÉNÉRATEUR, TRICE n. Qui régénère : *Lycurgue fut le régénérateur des mœurs à Lacédémone.* Adj. : *principe régénérateur.*

RÉGÉNÉRATION n. f. Réformation, amélioration.

RÉGÉNÉRER v. tr. (lat. *regenerare*, faire revivre). Donner une nouvelle existence : *le baptême nous régénère, régénérer une nation.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RÉGENT, E adj. et n. (lat. *regens*, qui gouverne). Qui exerce la régence : *reine régente, le régent.* N. m. Professeur dans un collège communal : *régent de septième.*

RÉGENTER v. tr. et int. Professer dans un collège. *Fig.* Gouverner : *il veut régenter tout le monde.*

RÉGICIDE n. m. (lat. *rex, regis*, roi ; *cædere*, tuer). Assassin, assassinat d'un roi : *le régicide Ravaillac.* Adj. : *un vote régicide.*

RÉGIE n. f. (rad. *régir*). Administration de biens, à la charge d'en rendre compte ; administration chargée de la perception des impôts indirects : *les employés de la régie ;* bureaux de la régie.

REGIMBER v. int. Ruer, en parlant des animaux. *Fig.* Refuser d'obéir.

RÉGIME n. m. (lat. *regimen*, gouvernement). Règle observée dans la manière de vivre, et surtout pour ce qui regarde les aliments et les boissons : *suivre un bon régime ;* gouvernement d'un Etat : *régime monarchique ;* complément, en *gram. Bot.* Assemblage de fruits à l'extrémité d'un rameau. **Ancien régime,** gouvernement qui existait en France avant 1789 ; **nouveau régime,** gouvernement né de la Révolution. Administration de certains établissements : *régime des prisons, des hôpitaux ;* convention matrimoniale : *régime dotal, régime de la communauté.*

RÉGIMENT n. m. (lat. *regimen*, gouvernement). Corps militaire composé de plusieurs bataillons ou escadrons. *Fig.* Grand nombre indéterminé : *ils sont là un régiment.*

RÉGIMENTAIRE adj. Qui appartient à un régiment. *Ecole régimentaire,* formée dans un régiment pour donner aux soldats les éléments d'instruction primaire.

REGINGLETTE n. f. Petit piège à prendre les oiseaux.

RÉGION n. f. (lat. *regio*). Grande étendue sur terre ou dans l'atmosphère : *les régions glacées, les hautes régions de l'air ;* couches différentes de l'atmosphère : *haute, moyenne et basse région ;* degré

que l'on occupe, point où l'on s'élève dans certaines sciences : *les hautes régions de la philosophie. Anat.* Espace déterminé de la surface du corps et de certains organes : *la région du cœur.*

RÉGIONAL, E, AUX adj. Qui est affecté à une certaine région de la France : *école régionale, concours régional.*

RÉGIONNAIRE adj. Qui appartenait à une région, chez les Romains.

RÉGIR v. tr. (lat. *regere*). Gouverner, diriger : *régir un Etat;* administrer : *régir des biens. Gram.* Avoir pour régime, en parlant du verbe.

RÉGISSEUR n. m. Qui régit, à charge de rendre compte.

REGISTRE n. m. (lat. *regesta*). Tout livre public ou particulier où l'on inscrit certains faits ou actes dont on veut conserver le souvenir ; bâtons qu'on tire pour faire jouer les différents jeux d'un orgue. *Impr.* Correspondance que les lignes des deux pages opposées d'un même feuillet ont l'une avec l'autre. On écrit aussi REGÎTRE.

REGISTRER v. tr. Enregistrer.

RÉGLAGE n. m. Action ou manière de régler du papier; action de régulariser la marche d'un mécanisme.

RÈGLE n. f. (lat. *regula;* de *regere*, diriger). Instrument droit et plat, pour tirer des lignes. *Fig.* Principe, enseignement : *les règles de la politesse;* ordre : *rétablir la règle dans un collège;* exemple, modèle : *servir de règle;* statuts d'un ordre religieux : *la règle de Saint-François;* opération d'arithmétique. Pl. Se dit des principes et des méthodes qui servent à l'enseignement des arts et des sciences : *les règles de l'architecture. En bonne règle*, suivant l'usage, la bienséance ; *règle générale*, dans la plupart des cas.

RÉGLÉ, E adj. Sage : *jeune homme réglé;* uniforme : *pouls réglé. Fièvre réglée*, dont les accès sont réguliers ; *troupes réglées*, entretenues aux frais du gouvernement.

RÈGLEMENT n. m. Ordonnance, statut qui prescrit ce que l'on doit faire : *règlement de police;* ordre des travaux d'une communauté, d'une manufacture, etc., et même des particuliers : *règlement de vie;* action d'arrêter, de régler en général : *règlement de compte.*

RÉGLÉMENT adv. D'une façon mesurée, régulière.

RÉGLEMENTAIRE adj. Qui concerne le règlement : *loi réglementaire.*

RÉGLEMENTAIREMENT adv. En vertu des règlements.

RÉGLEMENTATION n. f. Action de fixer par des règlements.

RÉGLEMENTER v. tr. Soumettre, assujettir à un règlement.

RÉGLER v. tr. Tirer, avec la règle, des lignes sur du papier; assujettir à certaines règles : *régler ses désirs;* réduire : *régler sa dépense;* déterminer : *régler les rangs;* terminer : *régler un différend;* arrêter : *régler un compte;* mettre en ordre : *régler ses affaires;* mettre à l'heure : *régler une pendule.*— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RÉGLET n. m. Petite moulure plate.

RÉGLETTE n. f. Petite règle des imprimeurs.

RÉGLEUR n. m. Ouvrier qui règle le papier de musique, les registres, etc.

RÉGLISSE n. f. Plante dont la racine est employée en médecine.

RÉGLURE n. f. Manière dont le papier est réglé.

RÉGNANT, E adj. Qui règne : *le roi régnant. Fig. : le goût régnant.*

RÈGNE n. m. (lat. *regnum ;* de *rex*, roi). Gouvernement d'un souverain ; autorité, influence : *le règne des lois, de la mode. Hist. nat.* Chacune des grandes divisions des corps de la nature : *règne animal, végétal, minéral.*

RÉGNER v. int. Gouverner un Etat comme chef suprême. *Fig.* Dominer, être en vogue, en crédit : *telle mode règne en ce moment;* s'étendre en longueur : *une chaîne de montagnes règne du midi au nord de l'Amérique;* sévir, en parlant des maladies, des fléaux : *le choléra règne dans tel pays.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

REGNICOLE (*règue*) n. Habitant naturel d'un pays, d'un royaume.

REGONFLEMENT n. m. Action de regonfler; élévation du niveau des eaux courantes arrêtées par un obstacle.

REGONFLER v. tr. Gonfler de nouveau : *regonfler un ballon.*

REGORGEANT, E adj. Qui regorge.

REGORGEMENT n. m. Action de ce qui regorge.

REGORGER v. int. Déborder, s'épancher hors de ses limites, en parlant d'un liquide. *Fig.* Avoir en abondance : *regorger de biens.*

REGRAT n. m. (préf. *re* et *gratter*). Vente en détail et de seconde main de menues denrées.

REGRATTAGE n. m. Action de regratter : *le regrattage d'un mur.*

REGRATTER v. tr. Gratter de nouveau ; racler les murs noircis d'un bâtiment. *Fig.* Faire des réductions sur un compte : *regratter sur tout.*

REGRATTERIE n. f. Commerce de regrattier.

REGRATTIER, IÈRE n. Qui fait des réductions sur les plus petits articles d'un compte ; qui revend en détail.

RÉGRESSION n. f. Figure de style par laquelle on reprend les mots dans l'ordre inverse avec un sens différent, comme dans : *il faut* **manger pour vivre,** *et non* **vivre pour manger.**

REGRET n. m. (lat. *regressus*, retour sur ses pas). Déplaisir d'avoir perdu un bien qu'on possédait ou de n'avoir pu ob-

tenir celui qu'on désirait; repentir : *regret d'avoir offensé Dieu.* Pl. Tristesse de l'âme causée par une perte irréparable : *la mort d'une mère laisse d'éternels regrets.* **A regret** loc. adv. Avec répugnance.

REGRETTABLE adj. Qui mérite d'être regretté.

REGRETTER v. tr. Etre affligé d'une perte ou d'avoir manqué une acquisition, d'avoir fait ou de n'avoir pas fait une chose.

RÉGULARISATION n. f. Action de régulariser.

RÉGULARISER v. tr. (lat. *regula*, règle). Rendre régulier : *faire régulariser un passeport.*

RÉGULARITÉ n. f. Conformité à des règles : *régularité du mouvement des corps célestes;* en morale et en religion : *régularité des mœurs;* dans les arts : *régularité d'un bâtiment;* dans la figure : *régularité des traits.*

RÉGULATEUR, TRICE adj. Qui règle : *pouvoir régulateur.* N. m. Toute pièce, tout appareil destiné à régulariser le mouvement d'une machine.



RÉGULE n. m. *Régule d'antimoine*, antimoine pur.

RÉGULIER, IÈRE adj. Conforme aux règles, bien proportionné : *ouvrage, mouvement, visage régulier;* exact, ponctuel : *régulier dans ses actions;* conforme aux devoirs de la morale, de la religion : *vie régulière. Géom. Figure régulière,* dont tous les côtés et tous les angles sont égaux. *Gram. Verbes réguliers,* qui suivent les règles générales des conjugaisons. *Clergé régulier,* ordres religieux soumis à une règle. — Son opposé est SÉCULIER.

RÉGULIÈREMENT adv. D'une manière régulière.

RÉHABILITATION n. f. Rétablissement dans un état dont on était déchu.

RÉHABILITÉ n. m. Négociant failli qui a obtenu sa réhabilitation.

RÉHABILITER v. tr. Rétablir dans son premier état, dans ses droits, celui qui en était déchu : *réhabiliter la mémoire d'un condamné, réhabiliter un failli. Fig.* Faire recouvrer l'estime : *réhabiliter quelqu'un dans l'opinion.*

RÉHABITUER v. tr. Faire reprendre une habitude.

REHAUSSEMENT n. m. Action de rehausser : *le rehaussement d'un mur.*

REHAUSSER v. tr. Hausser davantage : *rehausser un plancher. Fig.* Relever, ranimer : *rehausser le courage;* faire valoir, vanter avec excès : *rehausser le mérite d'une action;* donner plus d'éclat : *la parure rehausse la beauté.* V. int. Augmenter : *le prix du blé rehausse.*

REHAUT n. m. *Peint.* Retouche d'un ton clair, destinée à rehausser, à faire ressortir une partie.

REICHSRATH n. m. Parlement autrichien.

REICHSTAG n. m. Parlement allemand.

RÉIMPORTATION n. f. Action de réimporter.

RÉIMPORTER v. tr. Importer de nouveau.

RÉIMPOSER v. tr. Etablir une nouvelle imposition pour compléter le payement d'une taxe; imposer de nouveau.

RÉIMPOSITION n. f. Nouvelle imposition.

RÉIMPRESSION n. f. Impression nouvelle d'un ouvrage.

RÉIMPRIMER v. tr. Imprimer de nouveau.

REIN n. m. Viscère double qui sécrète l'urine. Pl. Lombes, partie inférieure de l'épine dorsale. *Fig. Avoir les reins solides,* être riche, puissant.

RÉINCORPORER v. tr. Incorporer de nouveau.

REINE n. f. Femme d'un roi; princesse qui possède de son chef un royaume: *la reine d'Angleterre. Fig.* La première, la plus belle : *la rose est la reine des fleurs. Reine du ciel, reine des anges,* la sainte Vierge. La seconde pièce du jeu des échecs.

REINE-CLAUDE n. f. Espèce de prune très estimée. Pl. des *reines-Claude.*

REINE-MARGUERITE n. f. Belle marguerite à fleurs doubles. Pl. des *reines-marguerites.*

REINETTE ou **RAINETTE** n. f. Pomme estimée.

RÉINSTALLATION n. f. Action de réinstaller.

RÉINSTALLER v. tr. Installer de nouveau.

REINTÉ, E adj. Qui a les reins larges et forts.

RÉINTÉGRANDE n. f. *Jurisp.* Rétablissement dans la jouissance d'un bien dont on avait été dépouillé par force.

RÉINTÉGRATION n. f. Action de réintégrer; résultat de cette action.

RÉINTÉGRER v. tr. *Jurisp.* Rétablir quelqu'un dans la possession d'un bien, d'un emploi, dont il avait été dépouillé. *Réintegrer quelqu'un en prison,* l'y remettre. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RÉINVITER v. tr. Inviter une seconde fois : *réinviter une personne.*

REIS (*ré-ice*) n. m. Titre de plusieurs officiers ou dignitaires de l'empire turc. **Reis-effendi,** chancelier et ministre des affaires étrangères de cet empire.

RÉITÉRATION n. f. Action de réitérer.

RÉITÉRER v. tr. Faire de nouveau ce qu'on avait déjà fait.

REÎTRE ou **RÊTRE** n. m. Cavalier allemand du moyen âge.

REJAILLIR v. int. Jaillir, en parlant

des liquides. *Fig.* Retomber : *la honte en rejaillit sur lui.*

REJAILLISSANT, E adj. Qui rejaillit.

REJAILLISSEMENT n. m. Mouvement de ce qui rejaillit.

REJET n. m. Action d'exclure, de rejeter : *l'assemblée vota pour le rejet de la loi;* renvoi d'une partie d'un compte sur un autre compte. *Agr.* Nouvelle pousse d'une plante, d'un arbre.

REJETABLE adj. Qui doit ou peut être rejeté.

REJETER v. tr. Jeter de nouveau ; repousser : *rejeter la balle;* jeter hors de soi : *la mer rejette sur ses bords les débris des naufrages;* jeter une chose dans l'endroit d'où on l'avait retirée : *rejeter un petit poisson dans l'eau. Fig.* Ne pas admettre : *rejeter un projet de loi;* ne pas agréer : *rejeter une offre. Rejeter une faute sur quelqu'un,* l'en accuser pour se disculper. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

REJETON n. m. Nouveau jet que pousse par le pied une plante, un arbre. *Fig.* Descendant : *le dernier rejeton d'une illustre famille.*

REJOINDRE v. tr. Réunir des parties séparées : *rejoindre les chairs;* aller retrouver : *je vous rejoindrai.*

REJOINTOIEMENT n. m. Action de rejointoyer.

REJOINTOYER v. tr. Garnir de mortier les joints des pierres.

REJOUER v. tr. et int. Jouer de nouveau.

RÉJOUI, E adj. Gai : *air réjoui.* N. Personne de bonne humeur : *c'est un gros réjoui.*

RÉJOUIR v. tr. Donner de la joie ; plaire, être agréable : *cette couleur réjouit la vue.* V. pr. Se divertir : *se réjouir à la campagne.*

RÉJOUISSANCE n. f. Démonstration de joie; par antiphrase, certaine quantité d'os qu'il faut prendre avec la viande, à la boucherie. Pl. Fêtes publiques : *on a ordonné des réjouissances.*

RÉJOUISSANT, E adj. Qui réjouit : *conte réjouissant.*

RELÂCHANT, E adj. et n. *Méd.* Propre à relâcher.

RELÂCHE n. m. Interruption dans un travail, un exercice : *étudier sans relâche;* repos, intermittence : *son mal ne lui donne pas de relâche. Théât.* Suspension des représentations pendant un ou plusieurs jours.

RELÂCHE n. f. *Mar.* Action de relâcher; lieu où l'on peut relâcher.

RELÂCHÉ, E adj. Qui n'est pas assez sévère : *morale relâchée. Mœurs relâchées,* presque dissolues.

RELÂCHEMENT n. m. Diminution de tension : *le relâchement des cordes d'un violon;* état de faiblesse des voies intestinales. *Fig.* Ralentissement de zèle, d'ardeur, etc. : *relâchement dans le travail, dans la discipline militaire;* délassement, repos : *donner du relâchement à l'esprit.*

RELÂCHER v. tr. (préf. *re* et *lâcher*). Détendre : *l'humidité relâche les cordes ;* laisser aller : *relâcher un prisonnier.* V. int. Rabattre : *il a beaucoup relâché de ses prétentions. Mar.* S'arrêter en quelque endroit pour cause urgente : *relâcher pour faire des vivres.* **Se relâcher** v. pr. Perdre de son zèle : *cet écolier se relâche.*

RELAIS n. m. (préf. *re* et *laisser*). Chevaux frais et préparés de distance en distance pour remplacer ceux que l'on quitte ; lieu où l'on met les relais.

RELAISSÉ adj. m. Se dit d'un lièvre qui, après avoir été longtemps couru, s'arrête de lassitude.

RELANCER v. tr Lancer de nouveau : *relancer un cerf. Fig.* et *fam. Relancer quelqu'un,* le poursuivre ardemment partout où il se trouve, pour en obtenir une chose contre son gré ; répondre rudement : *je l'ai vivement relancé.*

RELAPS, E (*lapse*) adj. et n. (lat. *relapsus,* retombé). Retombé dans l'hérésie : *Jeanne Darc fut brûlée à Rouen comme relapse.*

RÉLARGIR v. tr. Rendre plus large.

RELARGISSEMENT n. m. Action de rélargir : *le relargissement d'un passage.*

RELATER v. tr. (lat. *relatum ;* de *referre,* rapporter). Raconter, mentionner en détaillant les circonstances.

RELATIF, IVE adj. Qui a de la relation, du rapport : **père** *et* **fils** *sont des termes relatifs ;* opposé à *absolu :* **homme** *est un terme absolu,* **père** *est un terme relatif;* proportionnel, évalué par comparaison : *chaque être a sa valeur relative. Gram. Pronom relatif,* qui est en rapport immédiat avec le nom ou le pronom qu'il représente.

RELATION n. f. (rad. *relater*). Rapport d une chose à une autre; rapport entre deux personnes, entre deux choses que l'on considère ensemble : *relation entre la cause et l'effet;* correspondance, liaison : *relations de commerce, d'amitié;* récit, narration : *relation de voyage.*

RELATIVEMENT adv. Par rapport, d'une manière relative.

RELATIVITÉ n. f. Propriété de ce qui est relatif : *la relativité de deux propositions.*

RELAVER v. tr. Laver de nouveau.

RELAXATION n. f. Relâchement des nerfs, des muscles ; action de relaxer : *la relaxation d'un prisonnier.*

RELAXER v. tr. Mettre en liberté.

RELAYER v. int. Prendre des relais : *relayer de cinq en cinq lieues.* **Se relayer** v. pr. Travailler alternativement à un même ouvrage. — Se conj. comme *payer.*

RELAYEUR n. m. Celui qui entretient des relais de chevaux.

RELÉGATION n. f. Action de reléguer ; peine subie par les récidivistes.

RELÉGUER v. tr. Exiler dans un endroit déterminé. *Fig.* Eloigner, mettre à l'écart : *reléguer un portrait au grenier.* **Se reléguer** v. pr. Se retirer : *se reléguer à la campagne.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RELENT n. m. Mauvais goût que l'humidité fait contracter à un aliment.

RELEVAILLES n. f. pl. Cérémonie qui se fait à l'église la première fois qu'y va une femme après ses couches.

RELEVÉ, E adj. Au-dessus du commun : *condition relevée ;* noble, généreux : *sentiments relevés ;* sublime : *pensée relevée ;* élevé : *style relevé ;* piquant, de haut goût : *mets relevé.* N. m. Extrait, copie : *faire le relevé d'un compte.*

RELEVÉE n. f. Le temps de l'après-midi : *à deux heures de relevée.*

RELÈVEMENT n. m. Action de relever une chose : *le relèvement d'un navire échoué ;* relevé, énumération exacte : *faire le relèvement d'un compte. Fig.* Rétablissement : *le relèvement d'un peuple.*

RELEVER v. tr. (préf. *re* et *lever*). Remettre debout ce qui était tombé : *relever une chaise ;* rétablir ce qui tombait en ruine : *relever un mur ;* remettre à flot : *relever un vaisseau ;* retrousser : *relever sa robe ;* redresser : *relever la tête. Fig.* Reprendre aigrement : *relever quelqu'un ;* faire remarquer : *relever une faute ;* ranimer : *relever le courage ;* louer : *relever une action ;* délier d'un engagement : *relever d'un vœu ;* faire valoir : *la parure relève la beauté ;* déterminer la position d'un objet qu'on aperçoit : *relever une côte, une île ;* remplacer : *relever la garde ;* donner un goût plus piquant ; *relever une sauce. Relever le gant,* accepter un défi. V. int. *Relever de maladie,* commencer à se porter mieux ; *relever de couche,* commencer à sortir depuis ses couches ; *ce domaine relève de la couronne,* en dépend. **Se relever** v. pr. Regagner en crédit, en estime, en fortune : *il ne s'en relèvera jamais.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

RELEVEUR adj. et n. m. *Anat.* Se dit des muscles dont la fonction est de relever les parties auxquelles ils sont attachés.

RELIAGE n. m. Action de relier des tonneaux.

RELIEF n. m. (lat. *relevare*, relever). Ouvrage de sculpture plus ou moins relevé en bosse : *haut relief, demi-relief, bas-relief. Peint.* Eclat, considération qui naît de l'opposition, du contraste : *les sots donnent du relief aux gens d'esprit.* Pl. Restes d'un repas.

RELIER v. tr. Lier de nouveau : *relier une gerbe ;* coudre ensemble les feuillets d'un livre et y mettre une couverture ; mettre des cercles à un tonneau ; faire communiquer : *relier deux routes.*

RELIEUR n. m. Qui relie des livres.

RELIGIEUSEMENT adv. Avec religion ; exactement, scrupuleusement : *observer religieusement les traités.*

RELIGIEUX, EUSE adj. Qui appartient à la religion : *chant religieux ;* pieux : *hommes religieux, sentiments religieux. Fig.* Exact, ponctuel : *religieux observateur de sa parole.* N. Personne engagée par des vœux monastiques.

RELIGION n. f. (lat. *religio ;* de *re*, préf. et *ligare*, lier). Culte rendu à la divinité : *tous les peuples ont une religion ;* doctrine religieuse : *religion chrétienne.* **Religion naturelle,** fondée sur les seules inspirations du cœur et de la raison. *Guerres de religion,* causées, à la suite de la Réforme (v. PARTIE HISTORIQUE) ; *entrer en religion,* se faire religieux ou religieuse ; *se faire une religion d'une chose,* s'en faire une obligation ; *surprendre la religion de quelqu'un,* tromper sa bonne foi. — Bien que l'on retrouve des idées religieuses dans tous les temps et chez tous les peuples, la religion n'a point revêtu partout un caractère uniforme. A l'état de barbarie, l'homme divinisa les éléments et les forces de la nature ; il adora le tonnerre, le feu, l'eau, la terre et les astres ; ce fétichisme, épuré dans la suite par la civilisation grecque et romaine et embelli par l'imagination des poètes, revêtit la forme du polythéisme connu sous le nom de paganisme. L'idée d'un seul Dieu ne s'était conservée que chez les Juifs. Enfin le christianisme parut.

RELIGIONNAIRE n. Autrefois, membre de la religion réformée.

RELIGIOSITÉ n. f. Sentiment religieux qui ne s'applique à aucune religion particulière.

RELIQUAIRE n. m. Espèce de boîte, de cadre où l'on enchâsse des reliques.

RELIQUAT n. m. Ce qui reste dû après un arrêté de compte ; suites, restes d'une maladie. Pl. des *reliquats.*

RELIQUATAIRE n. Débiteur, débitrice d'un reliquat de compte.

RELIQUE n. f. (lat. *reliquiæ*, restes). Ce qui reste d'un saint après sa mort. *Garder comme une relique*, soigneusement.

RELIRE v. tr. Lire de nouveau.

RELIURE n. f. Ouvrage de relieur ; manière dont un livre est relié.

RELOCATION n. f. Acte par lequel on loue de nouveau une chose.

RELOUER v. tr. Louer une seconde fois ; sous-louer : *relouer un appartement à quelqu'un.*

RELUIRE v. int. Briller, luire en réfléchissant la lumière.

RELUISANT, E adj. Qui reluit : *armes reluisantes.*

RELUQUER v. tr. Lorgner du coin de l'œil avec curiosité ou convoitise. *Fam.*

REMÂCHER v. tr. Mâcher une seconde fois, en parlant des ruminants.

REMANGER v. tr. et int. Manger de nouveau.

REMANIEMENT ou **REMANÎMENT** n. m. Action de remanier. *Impr.* Action de retoucher à la composition de plusieurs lignes, de pages entières, par suite de corrections ou de changement de format.

REMANIER v. tr. Manier de nouveau ; changer, refaire : *remanier un discours. Impr.* Faire un remaniement.

REMANÎMENT n. m. V. REMANIEMENT.

REMARIAGE n. m. Action de se remarier, nouveau mariage.

REMARIER v. tr. Marier de nouveau. **Se remarier** v. pr. Se marier de nouveau.

REMARQUABLE adj. Distingué, digne d'être remarqué.

REMARQUABLEMENT adv. D'une manière remarquable.

REMARQUE n. f. Observation : *remarque judicieuse;* note : *ouvrage plein de remarques.*

REMARQUER v. tr. (préf. *re* et *marquer*). Marquer de nouveau ; observer attentivement : *remarquer un chemin ;* distinguer : *remarquer quelqu'un dans la foule.*

REMBALLAGE n. m. Nouvel emballage.

REMBALLER v. tr. Remettre ses marchandises en balle, en ballot.

REMBARQUEMENT n. m. Action de rembarquer ou de se rembarquer.

REMBARQUER v. tr. Embarquer de nouveau. **Se rembarquer** v. pr. Se remettre en mer. *Fig. Se rembarquer dans une affaire,* s'y hasarder de nouveau.

REMBARRER v. tr. Reprendre vivement quelqu'un, le remettre à sa place.

REMBLAI n. m. Opération de terrassement qui consiste à établir, au moyen de terres rapportées, un sol factice sur une route, un chemin de fer, etc.

REMBLAVER v. tr. Ressemer une terre en blé.

REMBLAYER v. tr. Faire un remblai.

REMBOÎTEMENT n. m. Action de remboîter ; résultat de cette action.

REMBOÎTER v. tr. Remettre en sa place ce qui a été déboîté : *remboîter un os.*

REMBOURREMENT n. m. Action de rembourrer ; résultat de cette action.

REMBOURRER v. tr. Garnir de bourre, de cuir, etc. : *rembourrer un fauteuil.*

REMBOURSABLE adj. Qui peut, qui doit être remboursé : *rente remboursable.*

REMBOURSEMENT n. m. Payement d'une somme due ; action de rembourser un billet non payé.

REMBOURSER v. tr. Rendre l'argent déboursé : *payez pour moi, je vous rembourserai. Rembourser une rente*, en acquitter le principal ; *rembourser un billet,* se dit d'un endosseur qui en paye la valeur, lorsque le souscripteur se trouve dans l'impossibilité de le faire.

REMBRUNIR v. tr. et int. Rendre, devenir plus brun. **Se rembrunir** v. pr. *Fig.* Devenir sombre, triste : *son front se rembrunit. Le temps se rembrunit,* se couvre.

REMBRUNISSEMENT n. m. Etat de ce qui est ou s'est rembruni.

REMBUCHEMENT n. m. Rentrée du cerf dans son fort.

REMBUCHER (SE) v. pr. Se dit du cerf, lorsqu'il rentre dans son fort.

REMÈDE n. m. (lat. *remedium*, de *mederi*, traiter, guérir). Toute substance dont on fait usage pour combattre les maladies, et, *fig.*, tout ce qui sert à calmer, à guérir les souffrances morales, les accidents, les malheurs de la vie ; lavement : *prendre un remède.*

REMÉDIABLE adj. A quoi on peut apporter remède : *mal remédiable.*

REMÉDIER v. int. Apporter du remède.

REMÊLER v. tr. Mêler de nouveau.

REMEMBRANCE n. f. Souvenir. *Vieux.*

REMÉMORATIF, IVE adj. Qui rappelle la mémoire d'un événement. : *fête rémémorative.*

REMÉMORER v. tr. Remettre en mémoire. V. pr. *Se remémorer une chose,* se la rappeler.

REMENER v. tr. Reconduire.— Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

REMERCIEMENT ou **REMERCÎMENT** n. m. Action de remercier ; paroles par lesquelles on remercie.

REMERCIER v. tr. (rad. *merci*). Rendre grâce : *remercier Dieu de ses bienfaits ;* refuser honnêtement : *on l'invita à dîner, il remercia ;* congédier, destituer : *remercier un employé.*

RÉMÉRÉ n. m. *Jurisp.* Clause par laquelle on se réserve le droit de racheter dans un certain délai la chose qu'on vend, en remboursant à l'acquéreur le prix principal et les frais de son acquisition : *vendre à réméré.*

REMESURER v. tr. Mesurer de nouveau.

REMETTRE v. tr. (lat. *remittere*). Mettre une chose à l'endroit où elle était auparavant ; mettre de nouveau : *remettre un habit ;* replacer : *remettre un bras ;* donner une chose à celui à qui elle est destinée : *remettre une lettre ;* mettre en dépôt : *je lui ai remis mes fonds. Fig.* Réconcilier : *on les a remis ensemble ;* rétablir la santé : *l'air de la campagne l'a remis ;* rassurer, calmer le trouble : *cette nouvelle l'a remis ;* confier : *je remets mon sort entre vos mains ;* reconnaître : *je vous remets à présent ;* pardonner : *remettre les péchés ;* faire grâce de : *remettre une peine ;* différer : *remettre une partie au lendemain, une cause à huitaine.* **Se remettre** v. pr. Recommencer : *se remettre à jouer ;* se replacer où l'on était : *se remettre à table. Fig.* Se rappeler : *je me remets votre visage. S'en remettre à quelqu'un,* s'en rapporter à lui.

REMEUBLER v. tr. Regarnir de meubles.

RÉMINISCENCE n. f. (lat. *reminisci*, se ressouvenir). Ressouvenir d'une idée presque effacée.

REMISAGE n. m. Action de remiser.

REMISE n. f. Action de remettre : *remise de fonds ;* rabais fait sur le prix fort de certaines marchandises : *les libraires font de fortes remises ;* réduction que l'on fait à un débiteur d'une partie de sa dette; grâce que l'on accorde à un condamné d'une partie de sa peine ; somme abandonnée aux receveurs généraux et particuliers sur le montant des recettes ; délai, retardement : *je partirai demain sans remise ;* lieu où l'on met à couvert les carosses, les voitures. *Voiture de remise*, voiture de louage qui se tient sous une remise et qu'on appelle aussi *un remise* (m.)

REMISER v. tr. Placer sous une remise ; faire une nouvelle mise. V. pr. Se dit des perdrix qui, chassées d'un endroit, vont se réfugier dans un autre.

RÉMISSIBLE adj. Pardonnable : *faute rémissible.*

RÉMISSION n. f. (lat. *remissus*, remis). Pardon : *rémission des péchés ;* indulgence : *user de remission. Lettre de rémission*, lettres de grâce à l'adresse des juges, autrefois accordées par le roi en faveur d'un condamné. *Méd.* Diminution d'intensité d'un mal.

RÉMITTENT, E adj. *Méd.* Qui diminue d'intensité par intervalles : *fièvre rémittente.*

REMMAILLAGE n. m. Action de remmailler.

REMMAILLER v. tr. Rejoindre les mailles d'un tissu : *remmailler des bas.*

REMMAILLOTER v. tr. Emmailloter de nouveau : *remmailloter un enfant.*

REMMANCHER v. tr. Emmancher de nouveau.

REMMENER v. tr. Emmener après avoir amené.— Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

RÉMOIS, E adj. et n. De Reims.

RÉMOLADE n. f. V. RÉMOULADE.

REMOLE n. f. *Mar.* Tournoiement de l'eau produisant un gouffre dangereux pour les navires.

REMONTAGE n. m. Action de remonter des bottes ; action de tendre de nouveau le moteur d'un mécanisme : *le remontage d'une horloge ;* action de remettre à leur place les pièces d'une machine démontée.

REMONTE n. f. Achat de chevaux pour remonter un régiment.

REMONTER v. int. Monter de nouveau : *remonter à cheval, remonter sur le trône ;* s'élever : *au jeu de bascule, quand un des côtés s'abaisse, l'autre remonte ;* faire un mouvement de bas en haut : *son collet remonte. Fig.* Augmenter de valeur après avoir baissé : *la rente remonte ;* reprendre les choses de loin : *remonter jusqu'à la source d'un bruit ;* avoir son origine : *cette maison remonte aux croisades.* V. tr. *Remonter un fleuve*, naviguer contre le courant ; *remonter un escadron*, lui donner d'autres chevaux ; *remonter une maison, une ferme*, les pourvoir de nouveau des choses nécessaires ; *remonter des bottes*, les remettre à neuf ; *remonter une horloge, une machine*, les remettre en état d'aller. *Fig. Remonter le moral*, relever le courage. **Se remonter** v. pr. Se pourvoir de nouveau des choses nécessaires.

REMONTOIR n. m. Appareil au moyen duquel on peut remonter une montre sans l'aide d'une clef et sans être obligé de l'ouvrir : *montre à remontoir.*

REMONTRANCE n. f. Avertissement, réprimande.

REMONTRANT n. m. V. ARMINIEN.

REMONTRER v. tr. Représenter à quelqu'un les inconvénients d'une action : *remontrez-lui ses torts.* **Se remontrer** v. pr. Se montrer de nouveau : *il n'ose se remontrer.*



RÉMORA n. m. ou **RÉMORE** n. f. Poisson auquel on attribuait le pouvoir d'arrêter les navires (*). *Fig.* Obstacle, empêchement.

REMORDRE v. tr. Mordre de nouveau : *il l'a mordu et remordu.* V. int. *Fig.* Attaquer de nouveau : *repoussé, ce régiment n'a pas voulu remordre.*

REMORDS n. m. (rad. *remordre*). Vif reproche de la conscience.

RÉMORE n. f. V. RÉMORA.

REMORQUAGE n. m. Action de remorquer.

REMORQUE n. f. Action de remorquer ; câble par lequel un bâtiment est attaché à celui qui le remorque : *jeter la remorque.*

REMORQUER v. tr. Se dit d'un vaisseau qui en traîne un autre à sa suite, au moyen d'un câble appelé *remorque.*

REMORQUEUR adj. et n. Bâtiment qui remorque.

REMORQUEUSE n. f. Locomotive qui traîne à sa suite les wagons.

REMOTIS *(à)* m. lat. A l'écart.

REMOUCHER v. tr. Moucher de nouveau : *il faut continuellement moucher et remoucher cet enfant.*

REMOUDRE v. tr. Moudre de nouveau.

RÉMOUDRE v. tr. Emoudre à nouveau.

REMOUILLER v. tr. Mouiller de nouveau.

RÉMOULADE n. f. Sauce piquante où il entre de la moutarde.

REMOULAGE n. m. Son provenant de la mouture du gruau.

RÉMOULEUR n. m. Ouvrier qui aiguise les outils et ustensiles tranchants ou aigus.

REMOUS n. m. Tournoiement d'eau qui se forme à l'arrière d'un navire en marche ; refoulement de l'eau qui se brise contre un obstacle.

REMPAILLAGE n. m. Ouvrage du rempailleur.

REMPAILLER v. tr. Garnir de nouveau de paille : *rempailler des chaises.*

REMPAILLEUR, EUSE n. Qui rempaille.

REMPARER (SE) v. pr. Se faire une défense contre quelque attaque.

REMPART n. m. Levée de terre, ordinairement revêtue de pierres, qui environne et défend une place. *Fig.* Ce qui sert de défense : *le courage est le meilleur rempart.*

REMPLAÇANT, E n. Toute personne qui en remplace une autre dans une occupation quelconque. N. m. Celui qui remplaçait un jeune homme appelé au service militaire.

REMPLACEMENT n. m. Action de remplacer une chose par une autre, ou une personne dans une fonction.

REMPLACER v. tr. Prendre la place d'un autre : *remplacer un maire;* donner un successeur : *remplacer un domestique;* occuper momentanément la place d'un autre : *remplacer un employé malade;* partir à la place d'un conscrit pour le service militaire.

REMPLAGE n. m. Action de remplir une pièce de vin qui n'est pas tout à fait pleine.

REMPLI n. m. Pli fait à une étoffe pour la rétrécir ou la raccourcir.

REMPLIER v. tr. Faire un rempli.

REMPLIR v. tr. (préf. *r* et *emplir*). Emplir : *remplir un tonneau, une bouteille;* compléter : *remplir un nombre;* écrire ce qui a été laissé en blanc dans un acte : *remplir une quittance. Fig.* Occuper : *remplir une place;* accomplir : *remplir une promesse;* répondre à : *remplir l'attente;* employer : *bien remplir son temps;* faire retentir : *remplir l'air de ses cris;* abonder dans : *les étrangers remplissent la ville;* occuper : *les guerres religieuses ont rempli la moitié du* XVI[e] *siècle.* **Se remplir** v. pr. Devenir plein : *la cour se remplit d'eau.*

REMPLISSAGE n. m. Action de remplir. *Fig.* Dans les ouvrages d'esprit, chose inutile ou étrangère au sujet. *Mus.* Parties entre la basse et le dessus.

REMPLISSEUSE n. f. Raccommodeuse de dentelle.

REMPLOI n. m. Nouvel emploi des fonds provenant d'un bien aliéné.

REMPLOYER v. tr. Employer de nouveau.

REMPLUMER (SE) v. pr. Se recouvrir de plumes, en parlant des oiseaux. *Fig.* Rétablir ses affaires : *ce commerçant, ce joueur commence à se remplumer. Fam.*

REMPOCHER v. tr. Remettre en poche. *Fam.*

REMPOISSONNEMENT n. m. Action de repeupler de poisson : *le rempoissonnement d'un étang.*

REMPOISSONNER v. tr. Repeupler de poisson.

REMPORTER v. tr. Rapporter d'un lieu ce qu'on y avait apporté; enlever : *on le remporta mort. Fig.* Gagner : *remporter la victoire.*

REMPOTAGE n. m. Action de rempoter.

REMPOTER v. tr. Changer une plante de pot.

REMUAGE n. m. Action de remuer du vin, du blé.

REMUANT, E adj. Qui est sans cesse en mouvement : *enfant remuant. Fig. Esprit remuant,* propre à exciter des troubles dans un Etat.

REMUE-MÉNAGE n. m. Dérangement de meubles, de choses que l'on transporte d'un lieu en un autre. *Fig.* Troubles qui résultent des changements subits Pl. des *remue-ménage.*

REMUEMENT ou **REMÛMENT** n. m. Action de ce qui remue : *le remuement des humeurs;* transport : *faire un remuement de terre. Fig.* Troubles dans un Etat : *causer du remuement.*

REMUER v. tr. (lat. *removere*). Mouvoir une chose, la changer de place. *Fig.* Emouvoir : *remuer l'âme.* V. int. Changer de place : *cet enfant remue continuellement.* **Se remuer** v. pr. Se mouvoir. *Fig.* Se donner du mouvement pour réussir.

REMUEUSE n. f. Femme chargée de remuer un enfant, de le changer de langes.

REMUGLE n. m. Odeur particulière que contractent les objets longtemps renfermés ou exposés à un mauvais air.

REMÛMENT n. m. V. REMUEMENT.

RÉMUNÉRATEUR, TRICE adj. et n. Qui récompense. Adj. : *un Dieu rémunérateur.*

RÉMUNÉRATION n. f. Récompense.

RÉMUNÉRATOIRE adj. Qui tient lieu de récompense.

RÉMUNÉRER v. tr. (lat. *remunerare;* de *re*, préf. et *munus, muneris,* don). Récompenser. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RENÂCLER v. int. Faire du bruit en retirant fortement son haleine par le nez. *Fig.* Hésiter, refuser de faire. *Pop.*

RENAISSANCE n. f. Renouvellement : *la renaissance du printemps, des lettres, des arts. Absol.* Se dit du siècle de François I[er], époque où les sciences, les lettres, les arts se réveillèrent et fleurirent de nouveau. V. PART. HIST.

RENAISSANT, E adj. Qui renaît : *forces renaissantes.*

RENAÎTRE v. int. (se conj. comme *naître*, sauf qu'il n'a pas de part. passé ni de temps composés). Naître de nouveau : *le phénix, suivant la Fable, renaît de ses cendres;* repousser : *les fleurs renaissent au printemps. Fig.* Ressentir de nouveau : *renaître à l'espérance.*

RÉNAL, E adj. Qui a rapport aux reins.



RENARD n. m. Quadrupède du genre chien, à queue velue et à museau pointu (*). *Fig.* Homme fin et rusé.

RENARDE n. f. Femelle du renard.

RENARDEAU n. m. Petit renard.

RENARDER v. int. Agir de ruse, comme le renard; vomir. *Pop.* et *triv.*

RENARDIER n. m. Celui qui, dans une terre, a soin de prendre les renards.

RENARDIÈRE n. f. Tanière du renard.

RENCAISSAGE n. m. Action de rencaisser.

RENCAISSER v. tr. Remettre en caisse : *rencaisser des orangers.*

RENCHAÎNER v. tr. Remettre à la chaîne.

RENCHÉRI, E n. Personne difficile, dédaigneuse.

RENCHÉRIR v. tr. Rendre plus cher : *renchérir une marchandise.* V. int. Devenir plus cher : *le blé renchérit. Fig.* Dire ou faire plus qu'un autre : *il renchérit sur tout ce qu'il entend raconter.*

RENCHÉRISSEMENT n. m. Augmentation de prix.

RENCOGNER v. tr. Pousser, serrer quelqu'un dans un coin. *Fam.*

RENCONTRE n. f. Hasard, aventure par laquelle on trouve fortuitement une personne ou une chose : *singulière rencontre;* choc de deux corps : *rencontre de deux voitures;* combat : *rencontre de deux armées;* duel. *Aller à la rencontre*, au-devant de. *Fig.* Circonstance : *en toute rencontre.*

RENCONTRÉ, E adj. Trouvé, imaginé : *mot bien rencontré.*

RENCONTRER v. tr. Trouver : *rencontrer quelqu'un, un obstacle.* V. int. Deviner : *rencontrer juste.* **Se rencontrer** v. pr. Se trouver : *un homme s'est rencontré qui...;* exister : *cela ne se rencontre guère;* avoir la même pensée qu'un autre : *les beaux esprits se rencontrent.*

RENDEMENT n. m. Ce que produit une chose en raison de la quantité : *le rendement d'une terre, du blé.*

RENDETTER (SE) v. pr. S'endetter de nouveau.

RENDEZ-VOUS n. m. Convention que font deux ou plusieurs personnes de se trouver à la même heure en un même lieu; lieu où l'on doit se trouver : *arriver le premier au rendez-vous.*

RENDORMIR v. tr. Faire dormir de nouveau : *rendormir un enfant.* V. pr. Recommencer à dormir.

RENDOUBLER v. tr. Remplier un vêtement pour le raccourcir.

RENDRE v. tr. (lat. *reddere*). Restituer une chose, la remettre à qui elle appartient : *rendre un dépôt;* voiturer, porter, conduire : *rendre des marchandises à domicile. Fig.* Rejeter, vomir : *rendre son déjeuner;* redonner : *rendre ses bonnes grâces;* livrer : *rendre une place;* produire : *ce blé rend beaucoup de farine;* exhaler : *la rose rend une odeur agréable;* reproduire : *ce peintre a bien rendu vos traits;* traduire : *mal rendre un passage;* prononcer : *rendre un arrêt;* faire devenir : *rendre odieux;* faire recouvrer : *rendre la santé;* faire entendre : *ce violon rend des sons harmonieux. Rendre l'âme, l'esprit*, mourir; *rendre grâce*, remercier; *rendre les armes*, s'avouer vaincu; *rendre la justice*, l'administrer; *rendre justice à quelqu'un*, reconnaître ses droits, son mérite; *lui rendre sa parole*, le dégager d'une promesse; *lui rendre service*, l'obliger; *lui rendre visite*, l'aller voir. **Se rendre** v. pr. Se transporter : *se rendre à Paris;* aboutir : *les fleuves se rendent à la mer. Fig.* Se montrer : *se rendre utile;* se soumettre : *se rendre à l'ennemi;* accéder : *je me rends à son avis. Se rendre maître*, s'emparer.

RENDU n. m. V. PRÊTÉ.

RENDU, E adj. Fatigué, harassé : *le pauvre piéton était rendu;* arrivé : *Dieu merci! nous voilà rendus.* N. m. *Compte rendu*, exposé, analyse d'une affaire, d'un livre, etc.

RENDUIRE v. tr. Enduire de nouveau.

RENDURCIR v. tr. Rendre plus dur.

RÊNE n. f. Courroie de la bride d'un cheval. *Fig. Tenir les rênes de l'Etat*, le gouverner.

RENÉGAT, E adj. et n. (préf. *re* et *negare*, nier). Qui a renié la religion chrétienne pour en embrasser une autre, et particulièrement l'islamisme. *Fig.* Personne qui abjure ses opinions ou trahit son passé : *les renégats politiques sont nombreux.*

RÉNETTE n. f. Instrument dont se servent les maréchaux pour couper l'ongle du cheval par sillons.

RÉNETTER v. tr. Couper le sabot par sillons avec la rénette.

RENFAÎTAGE n. m. Action de renfaîter.

RENFAÎTER v. tr. Raccommoder le faîte d'un toit.

RENFERMÉ n. m. Mauvaise odeur qu'exhale une chose qui a été longtemps renfermée, ou une chambre qui a été longtemps fermée.

RENFERMER v. tr. Enfermer de nouveau : *renfermer un prisonnier évadé;* enfermer : *renfermer un fou. Fig.* Comprendre, contenir : *ce livre renferme de grandes vérités;* restreindre, réduire dans de certaines bornes : *renfermer une pensée dans peu de mots.* **Se renfermer** v. pr. *Se renfermer en soi-même*, se recueillir.

RENFILER v. tr. Enfiler de nouveau.

RENFLAMMER (SE) v. pr. S'enflammer de nouveau.

RENFLEMENT n. m. Etat de ce qui est renflé.

RENFLER v. tr. et int. Augmenter de volume : *ces légumes renflent par la cuisson.*

RENFLOUAGE n. m. *Mar.* Action de renflouer.

RENFLOUER v. tr. *Mar.* Remettre à flot : *renflouer un navire.*

RENFONCEMENT n. m. Profondeur, partie reculée, enfoncée ; coup de poing, principalement sur le chapeau : *recevoir un renfoncement. Pop.*

RENFONCER v. tr. Enfoncer de nouveau, ou plus avant : *renfoncer son chapeau sur ses oreilles.*

RENFORCÉ, E adj. Achevé : *fat, sot renforcé.*

RENFORCEMENT n. m. Action de renforcer ; son effet.

RENFORCER v. tr. Rendre plus fort : *renforcer une garnison. Fig.* Augmenter, enfler : *renforcer sa voix.*

RENFORMIR v. tr. *Maçonn.* Remplacer les pierres manquantes d'un vieux mur et le crépir pour le consolider.

RENFORMIS n. m. Réparation d'un vieux mur, sans démolition.

RENFORT n. m. Augmentation de force : *recevoir un renfort.*

RENFROGNEMENT n. m. V. RE-FROGNEMENT.

RENFROGNER (SE) v. pr. V. RE-FROGNER.

RENGAGEMENT n. m. Action de se rengager.

RENGAGER v. tr. Engager de nouveau. **Se rengager** v. pr. Contracter un nouvel engagement.

RENGAINE n. f. Chose que quelqu'un répète à satiété : *toujours la même rengaine. Pop.*

RENGAINER v. tr. Remettre dans la gaine, dans le fourreau : *rengainer une épée. Fig. Rengainer son compliment,* supprimer ou ne pas achever ce qu'on voulait dire.

RENGORGEMENT n. m. Action de se rengorger.

RENGORGER (SE) v. pr. Avancer la gorge en retirant la tête un peu en arrière. *Fig.* Faire l'important.

RENGRAISSER v. tr. Engraisser de nouveau. V. int. Redevenir gras.

RENGRÉNER v. tr. Remplir la trémie de nouveau grain ; engager de nouveau entre les dents d'une roue dentée, ou dans le creux des coins, en parlant des monnaies.—Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RENIABLE adj. Que l'on peut, que l'on doit renier.

RENIEMENT ou **RENÎMENT** n. m. Action de renier : *le reniement de saint Pierre.*

RENIER v. tr. (préf. *re* et *nier*). Déclarer contre la vérité qu'on ne connaît point une personne, une chose ; désavouer : *renier sa famille ;* renoncer à : *renier sa religion.*

RENIEUR n. m. Celui qui renie, qui blasphème.

RENIFLEMENT n. m. Action de renifler.

RENIFLER v. int. Aspirer fortement des narines ; répugner à faire une chose. *Pop.*

RENIFLERIE n. f. Action de renifler.

RENIFLEUR, EUSE n. Qui a l'habitude de renifler.

RENÎMENT n. m. V. RENIEMENT.

RÉNITENCE n. f. Caractère de ce qui est rénitent.

RÉNITENT, E adj. Qui offre une certaine résistance à la pression : *tumeur rénitente.*



RENNE n. m. Quadrupède du Nord, du genre cerf (*).

RENOIRCIR v. tr. Noircir de nouveau.

RENOM n. m. Réputation, célébrité.

RENOMMÉ, E adj. Célèbre : *capitaine renommé.*

RENOMMÉE n. f. Renom, réputation : *bonne, mauvaise renommée ;* voix publique : *apprendre une chose par la renommée ;* divinité mythologique et allégorique.

RENOMMER v. tr. Nommer, élire de nouveau ; nommer avec éloge : *on le renomme en tous lieux.*

RENONCE n. f. Absence d'une couleur au jeu de cartes.

RENONCEMENT n. m. Action de renoncer : *renoncement aux honneurs, aux plaisirs. Renoncement à soi-même,* abnégation, sacrifice complet de soi-même.

RENONCER v. int. (lat. *renuntiare*). Se désister : *renoncer à une succession ;* quitter, abandonner : *renoncer au monde ;* au jeu, mettre une carte d'une couleur autre que la couleur demandée. V. tr. Renier, désavouer : *je le renonce pour mon fils.*

RENONCIATEUR, TRICE n. Qui fait une renonciation.

RENONCIATION n. f. Acte par lequel on renonce à une chose.



RENONCULACÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type la renoncule.

RENONCULE n. f. (lat. *ranuncula*, petite grenouille, parce qu'une des espèces, la *grenouillette*, est aquatique). Belle plante d'ornement, type de la famille des renonculacées (*).

RENOUÉE n. f. Plante dont les tiges ont beaucoup de nœuds.

RENOUEMENT ou **RENOÛMENT** n. m. Renouvellement : *renoûment d'amitié.*

RENOUER v. tr. Nouer une chose dénouée. *Fig.* Reprendre après interruption : *renouer la conversation, renouer une affaire.* V. int. Renouveler amitié : *renouer avec quelqu'un.*

RENOUEUR n. m. V. REBOUTEUR.

RENOUVEAU n. m. Retour de la belle saison, le printemps.

RENOUVELABLE adj. Qui peut être renouvelé.

RENOUVELANT, E n. Enfant qui renouvelle sa première communion.

RENOUVELER v. tr. (préf. *re* et *nouveau*). Rendre nouveau en substituant une chose à une autre de même espèce : *renouveler sa garde-robe. Fig.* Rappeler : *renouveler un souvenir, un chagrin;* refaire : *renouveler un bail;* remettre en vigueur : *renouveler une mode;* recommencer : *renouveler un procès;* transformer : *renouveler la face de son pays.* **Se renouveler** v. pr. Revenir de nouveau : *les beaux jours se renouvellent au printemps.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RENOUVELLEMENT n. m. Action de renouveler : *renouvellement de bail;* retour : *renouvellement de l'année;* accroissement : *renouvellement de tendresse.*

RÉNOVATEUR, TRICE adj. et n. Qui renouvelle.

RÉNOVATION n. f. (lat. *renovatio*). Renouvellement : *rénovation des vœux.*

RENSEIGNEMENT n. m. Notion, exposé le faits servant à faire connaître une chose : *fournir des renseignements sur une affaire;* indice qui met sur la voie d'une chose, qui sert à la faire reconnaître.

RENSEIGNER v. tr. Donner des renseignements.

RENTAMER v. tr. Entamer de nouveau. *Fig. : rentamer un discours.*

RENTE n. f. (lat. *reddita*, choses rendues). Ce qui est dû tous les ans pour des fonds placés ou un bien mis à ferme.

RENTÉ, E adj. Qui a des rentes : *être bien, mal renté.*

RENTER v. tr. Assigner une rente, un revenu à : *renter un hôpital.*

RENTIER, IÈRE n. Qui a des rentes.

RENTOILAGE n. m. Action de rentoiler.

RENTOILER v. tr. Soutenir, conserver la toile usée d'un tableau en la collant sur une toile neuve.

RENTRAÎNER v. tr. Entraîner de nouveau.

RENTRAIRE v. tr. Raccommoder une étoffe sans que le travail ou la couture paraisse. Se conj. comme TRAIRE.

RENTRAITURE n. f. Couture faite avec un tel art qu'elle ne se voit pas.

RENTRANT adj. *Angle rentrant*, dont l'ouverture est en dehors d'un corps, d'une figure. — Son opposé est ANGLE SAILLANT. N. m. Joueur qui prend la place d'un autre qui a perdu la partie.

RENTRAYEUR, EUSE n Personne qui sait rentraire.

RENTRÉ, E adj. Dont l'action s'est portée en dedans : *sueur rentrée;* obligé de se contraindre : *colère rentrée.*

RENTRÉE n. f. Action de rentrer; action de reprendre ses fonctions, ses travaux après des vacances : *rentrée des tribunaux, des classes;* recouvrement de fonds : *rentrée difficile;* enlèvement d'une récolte : *rentrée des foins;* réapparition d'un acteur après une absence, un congé. *Jeu.* Cartes qu'on prend au talon, à la place de celles qu'on a écartées : *mauvaise, heureuse rentrée.*

RENTRER v. int. Entrer de nouveau : *rentrer chez soi;* reprendre certaines fonctions, des études : *les tribunaux, les collèges sont rentrés. Rentrer en grâce*, obtenir son pardon ; *rentrer dans son devoir*, y revenir ; *rentrer dans ses droits*, les recouvrer ; *rentrer en soi-même*, réfléchir ; *faire rentrer des fonds*, les percevoir. V. tr. Entrer : *rentrer des foins. Rentrer le corps*, se tenir droit sous les armes.

RENVELOPPER v. tr. Envelopper de nouveau.

RENVERSE (À LA) loc. adv. Sur le dos : *tomber à la renverse.*

RENVERSÉ, E adj. Troublé, altéré : *figure renversée. C'est le monde renversé*, cela va au rebours de la raison, du bon sens.

RENVERSEMENT n. m. Action de renverser ; état d'une chose renversée. *Fig.* Ruine : *le renversement d'un État. Mus.* Changement d'ordre dans les sons qui forment l'accord fondamental.

RENVERSER v. tr. (rad. *envers*) Faire tomber par terre. *Fig.* Détruire, troubler l'ordre : *renverser un système, un État;* chasser : *renverser un roi du trône;* mettre en déroute : *renverser l'ennemi.*

RENVI n. m. Ce qu'on met par-dessus l'enjeu, à certains jeux de cartes.

RENVIER v. int. Au jeu, mettre une somme au delà de la vade ou de l'enjeu.

RENVOI n. m. Envoi d'une chose à la personne qui l'avait envoyée : *renvoi de marchandises;* congé : *renvoi de troupes;* destitution : *renvoi d'un ministre;* action de renvoyer devant une commission, devant un juge : *renvoi d'une proposition, d'une demande;* ajournement : *renvoi d'une cause à huitaine;* addition dans un acte, un écrit; signe qui l'indique ; éruct[illegible]ion. *Mus.* Signe qui indique un [illegible].

RENVO[illegible] v. tr. Envoyer de nouveau ; faire retourner : *renvoyer des chevaux, une escorte;* faire reporter à quelqu'un ce qu'il avait envoyé : *renvoyer un présent;* rendre un objet prêté, oublié : *renvoyer un livre, des gants;* chasser : *renvoyer un domestique;* destituer : *renvoyer un ministre;* congédier : *renvoyer des troupes;* décharger d'une accusation : *renvoyer un accusé;* répercuter, réfléchir : *renvoyer la balle, les sons;* ajourner à un autre temps : *renvoyer au lendemain.*

RÉOCCUPATION n. f. Nouvelle occupation.

RÉOCCUPER v. tr. Occuper de nouveau.

RÉORGANISATEUR, TRICE adj.

et n. Qui réorganise : *décret réorganisateur.*

RÉORGANISATION n. f. Action d'organiser de nouveau ; son résultat.

RÉORGANISER v. tr. Organiser de nouveau.

RÉOUVERTURE n. f. Action de rouvrir : *la réouverture d'un théâtre.*

REPAIRE n. m. (v. fr. *repairer*, retourner chez soi). Retraite de bêtes féroces, de brigands, de malfaiteurs ; fiente des loups, des lièvres, etc.

REPAITRE v. int. (se conj. comme *paître;* mais a de plus le passé défini *je repus*, l'imp. du subj. *que je repusse*, le part. passé *repu*, *e*, et les temps composés). Manger, prendre sa réfection : *ce cheval a fait trente lieues sans repaître.* V. tr. Nourrir : *il faut repaître ces animaux. Fig. Repaître ses yeux de la vue d'un objet*, le regarder avec avidité. V. pr. *Se repaître de chimères*, se livrer à de vaines espérances ; *se repaître de sang*, en répandre beaucoup.

RÉPANDRE v. tr. (préf. *r* et *épandre*). Laisser tomber : *répandre du vin par terre ;* épancher, verser : *répandre des larmes, du sang ;* étendre au loin : *le soleil répand sa lumière*, et, *fig. : répandre l'alarme;* exhaler : *répandre une odeur agréable ;* distribuer : *répandre des bienfaits.* **Se répandre** v. pr. Paraître, se manifester au dehors : *la tristesse se répand sur tous les visages. Se répandre en invectives*, dire beaucoup d'injures.

RÉPANDU, E adj. Propagé, porté au loin : *c'est un bruit répandu ;* communément admis : *opinion répandue. Etre répandu, répandu dans le monde*, aller souvent dans la société.

RÉPARABLE adj. Qui peut se réparer : *dommage réparable.*

REPARAÎTRE v. int. Paraître de nouveau.

RÉPARATEUR, TRICE n. Qui répare. Adj. : *sommeil réparateur.*

RÉPARATION n. f. Ouvrage qu'on fait ou qu'il faut faire pour réparer : *réparation d'un pont, d'une machine. Fig.* Satisfaction d'une offense : *réparation d'honneur.*

RÉPARER v. tr. (lat. *reparare ;* de *ré*, préf. et *parare*, préparer). Refaire, restaurer : *réparer un mur, un tableau. Fig.* Rétablir : *réparer ses forces ;* effacer, expier : *réparer ses fautes ;* donner satisfaction : *réparer une offense. Réparer le temps perdu*, faire un meilleur emploi du temps que par le passé.

RÉPARITION n. f. *Astr.* Syn. de RÉAPPARITION.

REPARLER v. int. Parler de nouveau.

REPARTAGER v. tr. Partager de nouveau.

REPARTIE n. f. Prompte réplique.

REPARTIR v. tr. (se conj. comme *partir*). Répliquer promptement, répondre : *qu'avez-vous à me repartir ?*

REPARTIR v. int. (se conj. comme *partir*). Partir de nouveau.

RÉPARTIR v. tr. (se conj. comme *finir*). Partager, distribuer : *répartir une somme entre des créanciers.*

RÉPARTITEUR n. m. Qui fait une répartition.

RÉPARTITION n. f. Partage, distribution : *répartition d'une somme. Répartition des impôts*, action de fixer d'avance la somme que chaque contribuable devra payer à l'Etat.

REPAS n. m. (lat. *repascere*, nourrir). Nourriture que l'on prend chaque jour à certaines heures réglées.

REPASSAGE n. m. Action d'aiguiser un couteau, un canif, etc.; action de repasser du linge.

REPASSER v. int. Passer de nouveau : *je repasserai ce soir.* V. tr. Traverser de nouveau : *repasser les monts, les mers ;* transporter de nouveau : *le batelier vous repassera ;* aiguiser : *repasser un couteau ;* unir au moyen d'un fer chaud : *repasser du linge. Fig.* Répéter par cœur, pour s'assurer si l'on sait : *repasser sa leçon, un rôle, un sermon.*

REPASSEUR n. m. Qui repasse, aiguise les couteaux, les ciseaux, etc.

REPASSEUSE n. f. Femme dont le métier est de repasser le linge.

REPAVAGE n. m. Action de repaver.

REPAVER v. tr. Paver de nouveau.

REPÊCHER v. tr. Retirer de l'eau ce qui y est tombé.

REPEINDRE v. tr. Peindre de nouveau.

REPENDRE v. tr. Pendre de nouveau.

REPENSER v. int. Penser de nouveau.

REPENTANCE n. f. Regret qu'on a de ses péchés.

REPENTANT, E adj. Qui se repent : *pécheur repentant.*

REPENTIES adj. f. pl. *Filles repenties*, maisons religieuses habitées par des femmes ayant vécu dans le désordre et où elles font pénitence. N. f. pl. : *les Repenties.*

REPENTIR (SE) v. pr. Avoir un véritable regret.

REPENTIR n. m. Regret d'avoir fait ou de n'avoir pas fait une chose ; trace d'une première idée, d'un premier essai que le peintre a retouché.

REPERCER v. tr. Percer de nouveau.

RÉPERCUSSIF, IVE adj. et n. *Méd.* Qui répercute, qui fait rentrer les humeurs : *les astringents, la glace, l'eau froide sont des répercussifs.*

RÉPERCUSSION n. f. Action des médicaments répercussifs. *Phys.* Réflexion du son, de la lumière, etc.

RÉPERCUTER v. tr. (pr. *ré* et lat. *percutere*, frapper). Faire refluer les hu-

meurs à l'intérieur. Réfléchir, renvoyer: *les surfaces polies répercutent la chaleur.*

REPERDRE v. tr. Perdre de nouveau.

REPÈRE n. m. (lat. *reperire*, trouver). Marque faite à différentes pièces d'assemblage pour les reconnaître et les ajuster plus facilement; marque faite sur un mur, sur un jalon, sur un terrain, etc., pour indiquer ou retrouver un alignement, un niveau, une hauteur, etc. **Point de repère**, qui sert à se retrouver. On écrit aussi REPAIRE.

REPÉRER v. tr. Marquer des repères. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RÉPERTOIRE n. m. (lat. *repertorium*, inventaire). Table, recueil où les matières sont rangées dans un ordre qui les rend faciles à trouver : *répertoire alphabétique;* titre de certains recueils : *répertoire de jurisprudence;* liste des pièces restées au théâtre : *répertoire du Théâtre-Français. Fig.* Personne qui se souvient de beaucoup de choses et qui est toujours prête à en instruire les autres : *c'est un répertoir vivant.*

RÉPÉTAILLER v. tr. Répéter la même chose jusqu'à satiété. *Fam.*

RÉPÉTER v. tr. Redire ce qu'on a déjà dit ou ce qu'un autre a dit; s'étudier à dire seul ce qu'on devra débiter en public : *répéter un rôle, un sermon;* réciter : *répétez votre leçon;* recommencer : *répéter une expérience;* reproduire : *répéter des signaux télégraphiques;* réfléchir : *le miroir répète l'image des objets;* donner des répétitions : *répéter un rhétoricien. Jurisp.* Réclamer ce qu'on a prêté ou ce qu'on prétend avoir été pris sans droit. **Se répéter** v. pr Tomber dans des redites. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RÉPÉTITEUR n. m. Qui donne des répétitions à des élèves : *répétiteur de mathématiques. Mar.* Vaisseau qui répète les signaux d'un amiral.

RÉPÉTITION n. f. Redite; figure de rhétorique qui consiste à employer plusieurs fois le même mot, le même tour, pour donner plus d'énergie à la phrase; leçon particulière donnée à un élève ou à quelques élèves réunis; essai d'une pièce, d'un morceau de musique qu'on doit jouer en public. **Montre à répétition**, qui sonne l'heure quand on fait jouer un ressort.

REPEUPLEMENT n. m. Action de repeupler.

REPEUPLER v. tr. Peupler de nouveau un pays d'habitants, un parc de gibier, un étang de poisson, etc.

REPIC n. m. Au jeu de piquet, se dit quand on a trente points en main, sans que l'adversaire puisse rien compter, en sorte qu'au lieu de trente on compte quatre-vingt-dix.

REPIQUAGE n. m. Transplantation d'une jeune plante venue de semis.

REPIQUER v. tr. Piquer de nouveau. *Agr.* Transplanter.

RÉPIT n. m. Délai, relâche.

REPLACEMENT n. m. Action de replacer.

REPLACER v. tr. Remettre en place.

REPLANTER v. tr. Planter de nouveau.

REPLÂTRAGE n. m. Réparation superficielle faite avec du plâtre. *Fig.* Amendement, arrangement mal combiné et destiné à durer peu de temps.

REPLÂTRER v. tr. Recouvrir de plâtre. *Fig.* Chercher à couvrir une faute.

REPLET, ÈTE adj. (lat. *repletus*; de *replere*, remplir). Trop gras.

RÉPLÉTION n. f. Excès d'embonpoint.

REPLI n. m. Pli doublé. Pl. Sinuosités que font les reptiles. *Fig.* Ce qu'il y a de plus caché dans l'âme.

REPLIEMENT n. m. Action de replier.

REPLIER v. tr. Plier une chose qui avait été dépliée. **Se replier** v. pr. Faire un mouvement en arrière et en bon ordre : *l'armée se replia;* se plier, se courber une ou plusieurs fois : *le serpent se replie en tous sens.*

RÉPLIQUE n. f. Réponse à ce qui a été répondu : *avocat fort sur la réplique;* à ce qui a été dit ou écrit : *raison sans réplique;* dernier mot que dit un acteur, avant que son interlocuteur prenne la parole : *donner la réplique.*

RÉPLIQUER v. tr. (lat. *replicare*, replier). Faire une réplique. V. int. : *répliquer avec aigreur.*

REPLISSER v. tr. Plisser de nouveau.

REPLOIEMENT n. m. Action de reployer. Syn. de REPLIEMENT.

REPLONGER v. tr. et int. Plonger de nouveau.

REPLOYER v. tr. Syn. de REPLIER.

REPOLIR v. tr. Polir de nouveau. *Fig. : polir et repolir un écrit.*

REPOLISSAGE n. m. Action de repolir.

RÉPONDANT n. m. Celui qui répond à la messe; caution, garant : *être le répondant de quelqu'un.*

RÉPONDRE v. tr. (lat. *respondere*). Faire une réponse à ce qui est dit, écrit ou demandé. V. int. Faire une réponse : *bien, mal répondre;* raisonner au lieu d'obéir : *ne répondez point;* répéter le son : *l'écho répond;* apporter des raisons contre : *répondre à une objection;* assurer : *je vous réponds que cela est ainsi. Fig.* Être en proportion de : *ses forces ne répondent pas à son courage;* réaliser : *répondre aux espérances qu'on avait fait concevoir;* payer de retour : *répondre à une politesse;* correspondre d'une manière symétrique : *ce pavillon répond à l'autre;* être garant, responsable : *répondre pour quelqu'un;* se faire sentir par contre-coup : *la douleur me répond à la tête.*

REPONS n. m. Antienne qui se chante

après les leçons et les chapitres, dans l'office divin.

RÉPONSE n. f. Ce qu'on répond à une question; réfutation : *réponse victorieuse;* lettre qu'on écrit pour répondre à une autre.

REPORT n. m. Action de reporter un total d'une colonne ou d'une page sur une autre : *faire un report;* la somme ainsi reportée : *le report est de* 200 *francs;* opération de Bourse qui consiste à vendre un titre en stipulant le rachat pour une époque fixée ordinairement à la fin du mois.

REPORTER v. tr. Porter une chose au lieu où elle était auparavant; transporter : *reporter une somme à une autre page.* V. pr. *Fig.* Se transporter en pensée, en esprit : *se reporter aux jours de son enfance.*

REPORTER *(teur)* n. m. (m. angl.). Journaliste qui recueille des renseignements, des nouvelles, pour les communiquer aux journaux.

REPOS n. m. Cessation de mouvement; cessation de travail : *prendre un peu de repos;* sommeil : *perdre le repos;* tranquillité, quiétude : *avoir la conscience en repos;* état d'une arme à feu, lorsque le chien n'est ni abattu ni bandé; césure dans les vers de dix et de douze syllabes; pause dans la lecture ou la déclamation. *Champ du repos*, cimetière.

REPOSÉ, E adj. Qui a repris son calme habituel, qui a de la fraîcheur : *air, teint reposé.* Loc. adv. **A tête reposée,** mûrement et avec réflexion.

REPOSÉE n. f. *Vén.* Lieu où une bête se repose.

REPOSER v. tr. (lat. *reponere*). Mettre dans une situation tranquille : *reposer sa tête sur un oreiller;* procurer du calme : *cela repose l'esprit. Reposer ses yeux sur un objet,* les y arrêter avec plaisir; *ne savoir où reposer sa tête*, être sans asile. V. int. Dormir, être dans un état de repos : *passer la nuit sans reposer;* être déposé : *le saint sacrement repose dans cette chapelle;* être enterré : *ici repose...;* être établi, fondé : *la maison repose sur le roc*, et, *fig.* : *ce raisonnement ne repose sur rien de certain. Laisser reposer du vin,* lui donner le temps de s'éclaircir, de déposer; *laisser reposer une terre,* la laisser en jachère. **Se reposer** v. pr. Prendre du repos. *Fig. Se reposer sur ses lauriers,* demeurer inactif après un succès; *se reposer sur quelqu'un du soin d'une affaire,* s'en rapporter à lui.

REPOSOIR n. m. Autel préparé sur le passage de la procession, le jour de la Fête-Dieu, pour y faire reposer le saint sacrement.

REPOUSSANT, E adj. Qui inspire du dégoût, de l'aversion.

REPOUSSÉ adj. et n. m. Se dit d'un travail exécuté au marteau sur une lame mince de métal que supporte un mastic élastique : *statue en argent repoussé, un beau repoussé.*

REPOUSSEMENT n. m. Action de repousser, en parlant des armes à feu; action de repousser quelqu'un, de ne pas l'accueillir.

REPOUSSER v. tr. Rejeter, renvoyer : *repousser la balle;* faire reculer : *repousser l'ennemi. Fig.* Ecarter de la pensée : *repousser une tentation;* ne pas agréer, ne pas accepter : *repousser une demande, une proposition;* produire de nouveau : *cet arbre a repoussé d'autres branches.* V. int. Pousser de nouveau : *sa barbe, ses cheveux repoussent;* éprouver un mouvement en arrière : *ce fusil repousse.*

REPOUSSOIR n. m. Cheville de fer que l'on emploie pour faire sortir une autre cheville de fer ou de bois; poinçon pour faire sortir les clous du pied d'un cheval qu'on déferre.

RÉPRÉHENSIBLE adj. Digne de blâme.

RÉPRÉHENSIF, IVE adj. Qui blâme, réprimande.

RÉPRÉHENSION n. f. (lat. *reprehensio;* de *reprehendere*, reprendre). Réprimande, blâme.

REPRENDRE v. tr. Prendre de nouveau : *reprendre les armes;* s'emparer de nouveau : *reprendre une ville, un prisonnier;* rejoindre : *je viendrai vous reprendre;* continuer une chose interrompue : *reprendre un travail;* réprimander, blâmer : *reprendre un enfant;* recouvrer : *reprendre ses forces;* attaquer de nouveau : *sa goutte l'a repris;* raccommoder : *reprendre des bas. Reprendre haleine*, se reposer un instant; *reprendre le dessus*, regagner l'avantage; *reprendre une pièce*, la jouer de nouveau; *on ne m'y reprendra plus*, je ne le ferai plus. V. int. Prendre de nouveau racine : *cet arbre reprend bien;* se rétablir : *sa santé reprend;* revenir : *le froid reprend;* se rejoindre : *les chairs reprennent*; critiquer : *il trouve à reprendre à tout.* **Se reprendre** v. pr. Recommencer quand on a mal dit : *il se reprit à temps.*

REPRÉSAILLE n. f. (ital. *ripresaglia*). Ce qu'on fait pour se venger. S'emploie surtout au pluriel.

REPRÉSENTANT n. m. Celui qui représente une autre personne; député.

REPRÉSENTATIF, IVE adj. Qui représente : *signe représentatif. Gouvernement représentatif,* dans lequel des députés, élus par la nation, concourent à la formation des lois.

REPRÉSENTATION n. f. Exhibition : *représentation de titres;* action de jouer des pièces de théâtre : *représentation d'une tragédie;* reproduction par la peinture, la sculpture, la gravure : *représentation d'une bataille;* état que tient une personne d'un rang élevé : *frais de représentation;* remontrances faites avec mesure : *faire des représentations;* corps

des représentants d'une nation : *représentation nationale.*

REPRÉSENTER v. tr. Présenter de nouveau; exhiber, exposer devant les yeux : *représenter des pièces;* rappeler le souvenir : *cet enfant me représente son père;* figurer par la peinture, la gravure, le discours, etc. : *représenter un naufrage;* jouer en public une pièce de théâtre : *représenter l'Avare;* y remplir un rôle : *représenter Harpagon;* tenir la place de quelqu'un : *les ambassadeurs représentent les chefs d'Etat;* remontrer : *représenter à quelqu'un les inconvénients d'une action.* V. int. Avoir un certain maintien : *cet homme représente bien.* **Se représenter** v. pr. Se figurer : *représente-toi son étonnement.*

RÉPRESSIF, IVE adj. Qui réprime : *lois répressives.*

RÉPRESSION n. f. (lat. *repressio;* de *reprimere,* réprimer). Action de réprimer : *répression des délits.*

RÉPRIMABLE adj. Qui doit ou peut être réprimé.

RÉPRIMANDE n. f. (lat. *reprimenda,* chose qui doit être réprimée). Répréhension faite avec autorité; peine disciplinaire que les membres de certains corps encourent pour des manquements légers.

RÉPRIMANDER v. tr. Reprendre avec autorité.

RÉPRIMANT, E adj. Qui réprime, est capable de réprimer.

RÉPRIMER v. tr. (lat. *reprimere,* forcer à se contenir). Arrêter l'effet, le progrès d'une chose.

REPRIS n. m. *Un repris de justice,* celui qui a déjà subi une précédente condamnation. — Le fém. *reprise* est quelquefois employé.

REPRISE n. f. Continuation d'une chose interrompue : *travail fait à plusieurs reprises;* réparation à une étoffe : *faire une reprise à un bas;* remise en scène au théâtre : *la reprise d'un drame;* toute partie d'un air, d'une chanson, qui doit être exécutée, chantée deux fois.

REPRISER v. tr. Faire des reprises dans une étoffe.

REPRISEUSE n. f. Ouvrière dont la spécialité est de faire des reprises.

RÉPROBATEUR, TRICE adj. Qui exprime la réprobation, le mécontentement : *ton réprobateur.*

RÉPROBATION n. f. (lat. *reprobatio;* de *reprobare,* réprouver). Jugement par lequel Dieu exclut un pécheur du bonheur éternel; blâme très sévère, répulsion violente : *encourir la réprobation des gens de bien.*

REPROCHABLE adj. Qui mérite des reproches.

REPROCHE n. m. Ce qu'on dit à une personne pour lui exprimer son mécontentement et lui faire honte.

REPROCHER v. tr. Dire à quelqu'un une chose qui doit lui faire honte : *reprocher une ingratitude.* **Se reprocher** v. pr. S'en vouloir, se blâmer d'une chose : *se reprocher sa faiblesse.*

REPRODUCTEUR, TRICE adj. Qui sert à la reproduction.

REPRODUCTIBILITÉ n. f. Faculté d'être reproduit.

REPRODUCTIBLE adj. Susceptible de reproduction.

REPRODUCTIF, IVE adj. Qui favorise une nouvelle production.

REPRODUCTION n. f. Action par laquelle les êtres vivants perpétuent leur espèce. *Bot.* Moyen de multiplier les végétaux : *reproduction par greffe, par bouture,* etc.; se dit des parties qui, dans certains animaux, succèdent à celles qui ont été arrachées ou mutilées, telles que les pattes de l'écrevisse, la queue du lézard, etc.

REPRODUIRE v. tr. Produire de nouveau; présenter de nouveau : *reproduire ses motifs.*

RÉPROUVABLE adj. Qu'on doit réprouver : *dessein réprouvable.*

RÉPROUVÉ, E adj. et n. Damné : *les justes et les réprouvés.*

REPROUVER v. tr. Prouver de nouveau.

RÉPROUVER v. tr. (lat. *reprobare*). Désapprouver, rejeter : *réprouver une doctrine;* condamner aux peines éternelles.

REPS n. m. Etoffe de soie ou de laine très forte.

REPTATION n. f. (lat. *reptatio*). Action de ramper.

REPTILES n. m. pl. (lat. *reptilis;* de *repere,* ramper). Classe de vertébrés à sang froid, à peau nue, rampant avec ou sans pattes, comme le serpent, le lézard, la tortue, etc. S. : *un reptile.* Adj. : *animal reptile.*

REPU, E adj. Rassasié.

RÉPUBLICAIN, E adj. Qui appartient à la république : *gouvernement républicain.* N. Partisan de la république.

RÉPUBLICAINEMENT adv. D'une manière républicaine.

RÉPUBLICANISER v. tr. Etablir une constitution républicaine : *républicaniser un pays;* rendre républicain : *républicaniser les mœurs.*

RÉPUBLICANISME n. m. Qualité, sentiments de républicain.

REPUBLIER v. tr. Publier de nouveau.

RÉPUBLIQUE n. f. (lat. *res publica,* la chose publique). Etat dans lequel le peuple exerce la souveraineté par l'intermédiaire de délégués élus par lui et pour un certain temps. *Fig. La république des lettres,* les gens de lettres. — *République française.* V. PART. HIST.

RÉPUDIATION n. f. Action de répudier.

RÉPUDIER v. tr. (lat. *repudiare;* du préf. *re* et *pudere,* avoir honte). Renvoyer sa femme avec les formalités légales. *Fig*

Rejeter : *répudier la croyance de ses pères*; renoncer à : *répudier une succession.*

RÉPUGNANCE n. f. Sorte d'aversion pour quelqu'un ou pour quelque chose.

RÉPUGNANT, E adj. Qui inspire de la répugnance.

RÉPUGNER v. int. (lat. *repugnare*, résister). Avoir de la répugnance : *répugner à faire une chose;* en inspirer : *cet homme me répugne;* être opposé : *cela répugne à la raison.*

RÉPULLULER v. int. Renaître en grande quantité : *les insectes répullulent.*

RÉPULSIF, IVE adj. Qui repousse ; *force répulsive.*

RÉPULSION n. f. (lat. *repulsio*, action de repousser). Résultat des forces qui tendent à éloigner deux corps l'un de l'autre : *la répulsion de l'aimant, d'un corps électrisé.* *Fig.* Répugnance, aversion.

RÉPUTATION n. f. (rad. *réputer*). Renom, estime, opinion publique : *bonne, mauvaise réputation.*

RÉPUTÉ, E adj. Censé, prétendu.

RÉPUTER v. tr. (lat. *reputare*, compter, estimer). Estimer, croire, tenir pour : *on le répute pour homme de bien, d'honneur.*

REQUÉRABLE adj. Que le créancier doit aller demander. *Jurisp.*

REQUÉRANT, E adj. et n. *Prat.* Qui requiert, qui demande en justice.

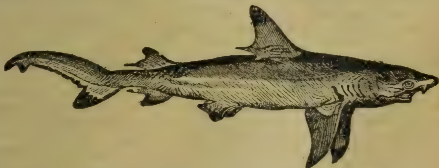
REQUÉRIR v. tr. (lat. *requirere;* du préf. *re* et *quærere*, chercher. — Se conj. comme *acquérir*). Demander en justice : *requérir l'application de la loi;* sommer : *requérir quelqu'un de faire une chose;* réclamer : *requérir la force armée.*

REQUÊTE n. f. Demande par écrit devant les tribunaux, etc. ; demande verbale, supplique : *ayez égard à ma requête.* **Maître des requêtes,** magistrat qui fait l'office de rapporteur au conseil d'Etat.

REQUÊTER v. tr. Quêter de nouveau.

REQUIEM (*ré-kui-ème*) n. m. (m. lat. qui commence cette prière et qui signifie *repos*). Prière de l'Église pour les morts. Pl. des *requiem.*

REQUIN n. m. Gros poisson de mer très vorace, du genre squale (*); atteint jusqu'à 8 m. de long. Les marins lui ont donné ce nom parce que son voisinage ne laissait aucun espoir de salut et équivalait pour le nageur à un véritable *requiem.*



REQUINQUER (SE) v. pr. Se parer d'une manière affectée. *Fam.*

REQUIS, E adj. Convenable, nécessaire : *se trouver dans les conditions requises pour...*

RÉQUISITION n. f. Action de requérir en justice : *à la réquisition du procureur de la République;* action de requérir pour le service public, dans certains cas extraordinaires, des subsides en hommes, chevaux, argent, vivres, etc.

RÉQUISITOIRE n. m. Acte de réquisition que fait le ministère public dans un tribunal; discours ou écrit contenant des griefs d'accusation.

RESCIF n. m. V. RÉCIF.

RESCINDANT n. m. *Prat.* Demande tendant à faire annuler un acte, un jugement.

RESCINDER v. tr. *Prat.* Casser, annuler : *rescinder un contrat.*

RESCISION n. f. *Prat.* Cassation d'un acte.

RESCISOIRE n. m. *Prat.* Motif principal de rescision. Adj. Qui donne lieu à rescision.

RESCOUSSE (À LA) loc. adv. Cri que l'on faisait entendre autrefois dans un combat pour demander du secours.

RESCRIPTION n. f. Ordre, mandement par écrit que l'on donne pour toucher une certaine somme.

RESCRIT n. m. Réponse des empereurs romains aux questions sur lesquelles ils étaient consultés par les magistrats et les gouverneurs des provinces; décision du pape sur quelques questions de théologie.

RÉSEAU n. m. Tissu de fil, de soie, etc., en forme de rets ; entrelacement des vaisseaux sanguins. *Réseau de chemins de fer*, ensemble des lignes de chemins de fer qui couvrent un pays : *réseau du Nord.*

RÉSECTION (*cèk*) n. f. *Chir.* Action de couper, de retrancher.

RÉSÉDA n. m. (m. lat.). Plante dont la fleur exhale une odeur douce et agréable.

RÉSÉQUER (*cé*) v. tr. Pratiquer la résection.

RÉSERVATION n. f. *Jurisp.* Action de réserver : *réservation faite de tous mes droits.*

RÉSERVE n. f. Action de réserver : *faire donation de son bien sous réserve;* partie de l'armée qu'on n'appelle sous les drapeaux que lorsque les circonstances l'exigent; troupes réservées un jour de bataille et prêtes à se porter aux endroits où leur présence devient nécessaire ; portion de bois qu'on réserve dans une coupe, qu'on laisse croître en haute

futaie; discrétion, retenue : *parler avec réserve*. Loc. adv. **Sans réserve,** sans exception; **en réserve,** à part, de côté : *mettre en réserve*. **A la réserve de** loc. prép. A l'exception de.

RÉSERVÉ, E adj. Discret, circonspect : *air réservé*. *Cas réservé*, péché dont le pape ou l'évêque peut seul absoudre. N. : *faire le réservé*.

RÉSERVER v. tr. (lat. *reservare*, conserver). Retenir quelque chose d'un tout : *réserver une part du butin;* garder pour un autre temps, pour un autre usage : *réserver quelque argent pour des besoins imprévus;* destiner : *à quoi réservez-vous cela?* **Se réserver** v. pr. Attendre : *se réserver pour une autre occasion*.

RÉSERVISTE n. m. Homme faisant partie de la réserve de l'armée.

RESERVOIR n. m. Lieu fait exprès pour y tenir certaines choses en réserve; lieu où l'on amasse des eaux (*). *Anat.* Cavité du corps humain dans laquelle s'amasse un fluide.



RÉSIDANT, E adj. et n. Qui réside.

RÉSIDENCE n. f. Demeure habituelle, séjour obligé au lieu où l'on exerce une fonction; lieu où réside un seigneur, un prince, un souverain.

RÉSIDENT n. m. Envoyé d'un souverain auprès d'un gouvernement étranger, lorsque l'importance des relations n'exige pas un ambassadeur.

RÉSIDER v. int. (du lat. *re*, préf., et *sedere*, s'asseoir). Faire sa demeure habituelle en quelque endroit. *Fig.* Consister : *voilà où réside la difficulté*.

RÉSIDU n. m. (lat. *residuus*, qui est de reste). *Chim.* Reste des substances soumises à l'action de divers agents.

RÉSIGNANT n. m. Celui qui résigne un office ou un bénéfice.

RÉSIGNATAIRE n. m. Celui à qui on a résigné un bénéfice.

RÉSIGNATION n. f. Abandon de droits en faveur de quelqu'un; soumission à la volonté de Dieu : *souffrir avec résignation;* soumission à son sort : *subir un exil avec résignation*.

RÉSIGNÉ, E adj. Qui supporte un mal avec résignation.

RÉSIGNER v. tr. (lat. *resignare*). Se démettre d'un office, d'un bénéfice en faveur de quelqu'un. *Résigner son âme à Dieu*, la remettre entre les mains de Dieu. **Se résigner** v. pr. Se soumettre.

RÉSILIATION n. f. Annulation d'un bail, d'un acte quelconque.—On dit aussi RÉSILIEMENT ou RÉSILÎMENT.

RÉSILIER v. tr. (lat. *resilire*). Annuler un acte.

RÉSILLE (*zi-ie*) n. f. Espèce de filet qui enveloppe les cheveux.

RÉSINE n. f. (lat. *resina*). Matière inflammable et visqueuse qui découle de certains arbres, tels que le pin, le mélèze, etc.

RÉSINEUX, EUSE adj. Qui tient de la résine, qui en produit : *sucs, bois résineux*.

RÉSIPISCENCE n. f. (lat. *resipiscere*, se raviser). Reconnaissance de sa faute avec amendement : *venir à résipiscence*.

RÉSISTANCE n. f. Force à l'aide de laquelle un corps réagit contre l'action d'un autre corps; défense contre l'attaque : *faire résistance;* opposition : *obéir sans résistance*. *Pièce de résistance*, où il y a beaucoup à manger.

RÉSISTANT, E adj. Qui oppose de la résistance. *Phys. Milieu résistant*, qui s'oppose au mouvement des corps qui le traversent.

RÉSISTER v. int. (lat. *resistere*, se tenir ferme). Ne pas céder au choc d'un autre corps : *le fer froid résiste au marteau;* se défendre, opposer la force à la force : *résister à la force publique*. *Fig.* Tenir ferme : *résister à la tentation;* ne pas succomber : *résister à la fatigue, à la douleur*.

RÉSOLU, E adj. Arrêté : *c'est un point résolu;* hardi, déterminé : *c'est un homme résolu*.

RÉSOLUBLE adj. Qui peut être résolu : *problème résoluble*.

RÉSOLUMENT [o. N.] adv. Avec une forte résolution.

RÉSOLUTIF, IVE adj. et n. Médicament qui détermine la résolution des engorgements.

RÉSOLUTION n. f. (lat. *resolutio;* de *resolvere*, résoudre). Dessein que l'on prend : *former une résolution;* fermeté, courage : *manquer de résolution;* décision d'un cas douteux, d'une question : *résolution d'une difficulté, d'un problème;* cassation : *résolution d'un bail*. *Chim.* Action de se résoudre, de se réduire : *résolution de l'eau en vapeur*. *Méd.* *Résolution d'une tumeur*, action par laquelle elle disparaît peu à peu.

RÉSOLUTOIRE adj. *Action résolutoire*, qui a pour objet de faire prononcer la cassation d'un acte.

RÉSOLVANT, E adj. et n. Qui résout : *c'est un bon résolvant*.

RÉSONANCE [o. N.] n. f. Bruit qui résulte du prolongement graduel du son.

RÉSONNANT, E adj. Qui résonne, retentit, renvoie le son : *salle résonnante*.

RÉSONNEMENT n. m. Retentissement et renvoi du son.

RÉSONNER v. int. (préf. *ré* et *sonner*). Renvoyer le son : *l'écho résonne;* retentir : *le canon résonne*.

RÉSORBER v. tr. (lat. *resorbere*, avaler de nouveau). Absorber de nouveau.

RÉSORPTION n. f. Action d'absorber de nouveau.

RÉSOUDRE v. tr. (lat. *resolvere*, délier, détacher.— *Je résous, nous résolvons. Je résolvais, nous résolvions. Je résolus, nous résolûmes. Je résoudrai, nous résoudrons. Je résoudrais, nous résoudrions. Résous, résolvons. Que je résolve, que nous résolvions. Que je résolusse, que nous résolussions. Résolvant, résolu, e*, et, pour une résolution chimique, *résous*, sans fém.). Faire disparaître peu à peu, fondre : *résoudre une tumeur;* réduire : *le feu résout le bois en cendres;* annuler : *résoudre un bail;* prendre une résolution : *j'ai résolu de changer de conduite;* trouver la solution : *résoudre un problème, une question.* **Se résoudre** v. pr. Se déterminer : *se résoudre à partir;* se changer en : *se résoudre en pluie.*

RESPECT n. m. (lat. *respectus*, égard, considération). Vénération, déférence : *respect filial.* **Respect humain,** crainte qu'on a du jugement des hommes; *tenir en respect*, contenir; *sauf votre respect*, que cela ne vous offense pas. Pl. Hommages, civilités : *présenter ses respects à quelqu'un.*

RESPECTABILITÉ n. f. Mot anglais francisé (*respectability*), qui exprime l'honorabilité, la qualité respectable d'une personne.

RESPECTABLE adj. Digne de respect.

RESPECTER v. tr. Porter respect, honorer, vénérer. *Fig.* Epargner : *le temps ne respecte rien.* **Se respecter** v. pr. Garder les bienséances convenables.

RESPECTIF, IVE adj. Réciproque, qui a rapport à chacun en particulier.

RESPECTIVEMENT adv. D'une manière respective.

RESPECTUEUSEMENT adv. Avec respect.

RESPECTUEUX, EUSE adj. Qui témoigne du respect : *enfant respectueux;* qui marque du respect : *langage respectueux.*

RESPIRABLE adj. Q'on peut respirer.

RESPIRATION n. f. Action de respirer.

RESPIRATOIRE adj. Propre à la respiration, qui sert à respirer : *appareil respiratoire.*

RESPIRER v. int. (lat. *respirare;* de *re*, préf., et *spirare*, respirer). Attirer et repousser l'air par le mouvement des poumons ; vivre : *il respire encore. Fig.* Prendre quelque relâche : *laissez-moi respirer un moment.* V. tr.: *respirer un bon air. Fig.* Marquer, exprimer : *tout ici respire la joie;* désirer ardemment : *respirer la vengeance*, et v. int. : *respirer après la gloire.*

RESPLENDIR v. int. (lat. *resplendere;* de *splendere*, être éclatant). Briller avec grand éclat.

RESPLENDISSANT, E adj. Qui resplendit.

RESPLENDISSEMENT n. m. Grand éclat formé par l'expansion, par la réflexion de la lumière.

RESPONSABILITÉ n. f. Obligation de répondre de ses actions, de celles d'un autre ou d'une chose confiée.

RESPONSABLE adj. (lat. *respondere*, répondre). Qui doit répondre, être garant de.

RESPONSIF, IVE adj. *Prat.* Qui contient une réponse : *mémoire responsif.*

RESSAC n. m. Retour violent des vagues sur elles-mêmes, lorsqu'elles ont frappé contre un obstacle.

RESSAIGNER v. tr. Saigner de nouveau. V. int. : *ma plaie ressaigne.*

RESSAISIR v. tr. Reprendre possession.

RESSASSER v. tr. Examiner minutieusement et à plusieurs reprises : *ressasser un compte;* répéter une même chose d'une manière fatigante.

RESSASSEUR n. m. Qui répète, ressasse continuellement les mêmes choses.

RESSAUT n. m. Saillie d'une corniche; passage brusque d'un plan à un autre.

RESSAUTER v. int. Sauter de nouveau ; faire ressaut.

RESSAYER v. tr. Essayer de nouveau.

RESSEMBLANCE n. f. Conformité, rapport de physionomie, de forme, de caractère, etc., entre les personnes ou les choses.

RESSEMBLANT adj. Qui ressemble : *portrait bien ressemblant.*

RESSEMBLER v. int. (préf. *re* et *sembler*). Avoir de la ressemblance avec quelqu'un ou quelque chose.

RESSEMELAGE n. m. Action de ressemeler ; son résultat.

RESSEMELER v. tr. Mettre de nouvelles semelles à une vieille chaussure.— Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RESSEMER v. tr. Semer une seconde fois.— Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

RESSENTIMENT n. m. Faible renouvellement d'un mal, d'une douleur : *avoir un léger ressentiment de sa goutte;* souvenir d'une injure avec désir de s'en venger : *conserver un vif ressentiment d'une offense.*

RESSENTIR v. tr. Sentir, éprouver. **Se ressentir** v. pr. Sentir quelque reste d'un mal qu'on a eu : *se ressentir d'un rhumatisme;* éprouver les suites : *il s'en ressentira longtemps.*

RESSERRÉ, E adj. Enfermé à l'étroit : *vallon resserré;* contraint : *génie resserré par la difficulté.*

RESSERREMENT n. m. Action par laquelle une chose est resserrée.

RESSERRER v. tr. Serrer davantage : *resserrer un cordon*, et, *fig.* : *resserrer les liens de l'amitié;* remettre une chose en son lieu : *resserrer des papiers.* V. int. Rendre le ventre moins libre : *les nèfles, les coings resserrent.*

RESSERVIR v. int. Servir de nouveau.

RESSIF n. m. V. RÉCIF.

RESSORT n. m. Elasticité : *ressort de l'air;* morceau de métal fait et disposé de façon qu'il se rétablit dans sa première situation, lorsqu'il cesse d'être comprimé : *ressort de montre* (*). *Fig.* Activité, force, énergie : *donner du ressort à l'esprit;* moyen pour réussir : *faire jouer tous les ressorts.*



RESSORT n. m. Etendue de juridiction : *ressort d'un tribunal;* compétence : *cela n'est pas de mon ressort. Juger en dernier ressort,* sans appel.

RESSORTIR v. int. (se conj. comme *sortir*). Sortir de nouveau; rendre plus saillant, plus frappant : *les ombres font ressortir les lumières dans un tableau, faire ressortir les défauts d'autrui.*

RESSORTIR v. int. (*Je ressortis, nous ressortissons. Je ressortissais, nous ressortissions,* etc.) Etre d'une juridiction, de la compétence, du ressort de.

RESSORTISSANT, E adj. Qui ressortit à une juridiction.

RESSOUDER v. tr. Souder de nouveau.

RESSOURCE n. f. Ce à quoi on a recours, dans une extrémité fâcheuse, pour se tirer d'embarras. Pl. Argent, hommes, etc. : *les ressources de la France.*

RESSOUVENIR n. m. Souvenir, mémoire.

RESSOUVENIR (SE) v. pr. Conserver la mémoire d'une chose.

RESSUAGE n. m. Opération métallurgique qui consiste à faire sortir d'un métal certaines parties étrangères qui y sont alliées.

· **RESSUER** v. int. En parlant de certains corps, rendre de l'humidité intérieure : *en temps de dégel, les murailles ressuent;* se dit aussi de l'opération du ressuage.

RESSUI n. m. *Vén.* Lieu où les bêtes fauves et le gibier se retirent pour se sécher après la pluie ou la rosée du matin.

RESSUSCITER v. tr. (lat. *resuscitare,* réveiller). Ramener de la mort à la vie. *Fig.* Renouveler, faire revivre : *ressusciter une mode.* V. int. Revenir de la mort à la vie : *Jésus-Christ ressuscita le troisième jour.*

RESSUYER v. tr. Sécher : *le vent ressuie bien les étoffes mouillées.* **Se ressuyer** v. pr. Se sécher : *il faut laisser les murs se res uyer.*

RESTANT, E adj. Qui reste : *il est le seul héritier restant.* N. m. Ce qui reste.

RESTAURANT, E adj. Qui restaure : *aliment restaurant.* N. m. : *le vin est un bon restaurant. Par ext.* Etablissement de restaurateur.

RESTAURATEUR, TRICE n. Qui répare : *restaurateur d'un tableau;* qui rétablit : *restaurateur des lettres, des arts.* N. m. Traiteur.

RESTAURATION n. f. Réparation, rétablissement : *restauration d'un monument. Fig. : la restauration des lettres;* rétablissement d'une dynastie déchue : *la restauration des Stuarts, des Bourbons.*

RESTAURER v. tr. (lat. *restaurare*). Réparer, rétablir : *restaurer une statue,* et, *fig.,* : *restaurer les lettres;* redonner de la force : *ce bouillon m'a restauré.*

RESTE n. m. Ce qui demeure d'un tout, d'une quantité quelconque : *le reste d'une somme. Arith.* Différence entre deux quantités, comme dans la soustraction. Pl. Cendres : *les restes d'un grand homme.* Loc. adv. **De reste,** autant et plus qu'il ne faut; **au reste, du reste,** au surplus, d'ailleurs.

RESTER v. int. (lat. *restare,* s'arrêter). Etre de reste; demeurer : *rester seul, rester en chemin, rester à Paris;* mettre du temps : *vous êtes resté trop longtemps à faire cela;* s'arrêter : *restons-en là.*—Prend l'auxil. *avoir* ou *être,* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

RESTITUABLE adj. Que l'on doit rendre.

RESTITUER v. tr. (lat. *restituere,* replacer). Rendre ce qui a été pris ou ce qui est possédé indûment : *restituer le bien d'autrui.* Rétablir.

RESTITUTION n. f. Action de restituer; chose restituée.

RESTREINDRE v. tr. (lat. *restringere;* du préf. *re* et *stringere,* étreindre). Réduire, limiter : *restreindre le sens d'une proposition, restreindre ses désirs.* V. pr. Réduire sa dépense.

RESTRICTIF, IVE adj. Qui restreint, qui limite : *clause restrictive.*

RESTRICTION n. f. Condition qui restreint. **Restriction mentale,** réserve faite tacitement d'une partie de ce que l'on pense, pour tromper ceux à qui l'on parle. — Un homme, appelé en témoignage, est invité par le juge à prêter serment de dire la vérité : Je le jure, répond-il *verbalement;* mais il ajoute *mentalement,* à part lui : excepté ce qu'il ne me conviendra pas de dire. Voilà une restriction mentale. « *Presque tous les serments, surtout en politique, contiennent cette* **restriction mentale** : *si vous restez ce que vous êtes.* » (Boiste.)

RESTRINGENT, E adj. et n. Qui a la vertu de resserrer une partie relâchée : *eau restringente; appliquer un restringent.*

RÉSULTANT, E adj. Qui résulte. N. f. *Méc.* Force qui résulte de la réunion de plusieurs forces appliquées à un point donné.

RÉSULTAT n. m. Ce qui résulte d'une action, d'un fait, d'un principe.

RÉSULTER v. int. S'ensuivre. N'est usité qu'à l'infinitif, aux participes et aux 3es personnes.

RÉSUMÉ n. m. Précis, abrégé : *résumé d'histoire de France.* **Au résumé, en résumé** loc. adv. En résumant, en récapitulant tout.

RÉSUMER v. tr. (lat. *resumere,* reprendre). Rendre en peu de mots ce qui

été dit ou écrit plus longuement : *résumer un discours.* **Se résumer** v. pr. Reprendre sommairement ce qu'on a dit plus au long et conclure.

RÉSURRECTION n. f. (lat. *resurrectio;* de *resurgere*, se relever). Retour de la mort à la vie.

RETABLE n. m. Ornement d'architecture ou de menuiserie sculptée contre lequel est appuyé l'autel.

RÉTABLIR v. tr. Remettre en son premier ou en meilleur état : *rétablir un temple;* ramener, faire renaître : *rétablir l'ordre.* **Se rétablir** v. pr. Recouvrer la santé.

RÉTABLISSEMENT n. m. Action de rétablir ; état de ce qui est rétabli.

RETAILLE n. f. Morceau retranché d'une chose qu'on a façonnée.

RETAILLER v. tr. Tailler de nouveau.

RÉTAMAGE n. m. Action de rétamer ; son résultat.

RÉTAMER v. tr. Faire subir de nouveau à des ustensiles de cuisine l'opération de l'étamage.

RÉTAMEUR n. m. Ouvrier ambulant qui rétame.

RETAPER v. tr. Remettre à neuf, en parlant d'un chapeau.

RETARD n m. Retardement, délai.

RETARDATAIRE n. Qui est en retard. Adj. : *soldat, contribuable retardataire.*

RETARDATEUR, TRICE adj. *Phys.* Qui ralentit un mouvement : *frottement retardateur.*

RETARDATION n. f. *Phys.* Action de retarder, de ralentir.

RETARDEMENT n. m. Délai, action de retarder.

RETARDER v. tr. Différer : *retarder un payement;* empêcher d'avancer : *les mauvais chemins nous ont retardés. Retarder une pendule*, en mettre les aiguilles sur une heure moins avancée. V. int. Aller trop lentement : *l'horloge retarde.*

RETÂTER v. tr. Tâter de nouveau. V. int. Goûter de nouveau d'une chose.

RETEINDRE v. tr. Teindre de nouveau.

RETENDRE v. tr. Tendre de nouveau.

RETENIR v. tr. Ravoir : *je voudrais retenir mon argent;* garder par devers soi ce qui est à un autre ; conserver : *retenir l'accent de son pays ;* s'assurer par précaution : *retenir une place à la diligence;* déduire, prélever : *retenir tant sur la paye d'un soldat;* faire demeurer : *retenir quelqu'un à dîner;* s'opposer à l'effet prochain d'une action : *retenir ses larmes, retenir le bras prêt à frapper;* arrêter, maintenir : *retenir un cheval qui s'emporte;* modérer, réprimer : *retenir sa colère;* garder dans sa mémoire : *retenir par cœur. Arith. Retenir un chiffre*, le réserver pour le joindre aux chiffres de la colonne suivante. **Se retenir** v. pr. S'empêcher de tomber; différer de satisfaire aux besoins naturels.

RÉTENTION n. f. Action de retenir, de réserver. *Méd. Rétention d'urine*, maladie dans laquelle on éprouve une grande difficulté à uriner.

RÉTENTIONNAIRE n. m. Celui qui retient ce qui appartient à d'autres.

RETENTIR v. int. Rendre, renvoyer un son éclatant : *la trompette retentit.*

RETENTISSANT, E adj. Qui retentit : *voix retentissante.*

RETENTISSEMENT n. m. Son renvoyé avec éclat. *Fig. : cette nouvelle a eu un grand retentissement.*

RETENTUM (*tome*) n. m. (m. lat.), Partie d'un arrêt que les juges tenaient secrète ; ce qu'on tient en réserve, ce qu'on ne dit pas.

RETENU, E adj. Circonspect, sage, modéré : *jeune homme retenu dans ses discours.*

RETENUE n. f. Modération, discrétion, modestie ; ce qu'on retient sur un traitement, une pension, etc., pour assurer une retraite ; privation de récréation ou de sortie dans les collèges : *mettre un élève en retenue. Arith.* Nombre réservé pour être joint aux chiffres de la colonne suivante.

RETERÇAGE ou **RETERSAGE** n. m. Action de reterser.

RETERCER ou **RETERSER** v. tr. Donner un second labour à la vigne pour détruire les herbes.

RÉTIAIRE (*ci*) n. m. (lat. *rete*, filet). Gladiateur qui cherchait à envelopper son adversaire d'un filet.

RÉTICENCE n. f. (lat. *reticentia;* de *reticere*, taire). Omission volontaire d'une chose qu'on devrait dire : *faire une réticence.*

RÉTICULAIRE adj. En forme de réseau.

RÉTICULÉ, E adj. *Bot.* Marqué de nervures figurant un réseau.

RÉTIF, IVE adj. (lat. *restare*, résister). Qui s'arrête ou qui recule au lieu d'avancer : *cheval rétif. Fig.* Difficile à conduire, à persuader : *caractère, esprit rétif.*

RÉTINE n. f. (lat. *retina*). La plus intérieure des enveloppes membraneuses du globe de l'œil.

RÉTINITE n. f. Inflammation de la rétine.

RETIRATION n. f. Action d'imprimer le verso d'une feuille de papier.

RETIRÉ, E adj. Peu fréquenté : *lieu retiré. Vie retirée*, qui s'écoule dans la retraite.

RETIREMENT n. m. Contraction, raccourcissement, en parlant des nerfs, des muscles.

RETIRER v. tr. Tirer de nouveau ; tirer à soi : *retirer son haleine;* porter en arrière : *retirer la jambe;* tirer une personne, une chose de l'endroit où elle

était : *retirer un enfant du collège, quelqu'un de la rivière;* donner asile : *il m'a retiré chez lui;* cesser d'accorder : *retirer à quelqu'un sa confiance;* dégager : *retirer sa parole;* percevoir, recueillir : *retirer tant d'un bien.* **Se retirer** v. pr. S'en aller, s'éloigner : *se retirer à la campagne;* rentrer chez soi : *se retirer de bonne heure;* rentrer dans son lit : *la rivière se retire;* quitter un genre de vie, sa profession : *se retirer du monde, du service;* se raccourcir : *cette étoffe se retire.*

RETOMBÉE n. f. Portion d'une voûte ou d'une arcade qu'on peut poser sans cintre.

RETOMBER v. int. Tomber encore; tomber après s'être élevé : *la vapeur retombe en pluie. Fig.* Etre attaqué de nouveau d'une maladie dont on croyait être guéri; rejaillir : *le blâme retombera sur lui.* — Prend ordinairement l'auxil. *être*, rarement l'auxil. *avoir.*

RETONDRE v. tr. Tondre de nouveau.

RETORDEMENT n. m. Action de retordre; résultat de cette action.

RETORDRE v. tr. Tordre de nouveau. *Fig. Donner du fil à retordre à quelqu'un*, lui susciter des embarras.

RÉTORQUABLE adj. Qui peut être rétorqué, retourné : *argument rétorquable.*

RÉTORQUER v. tr. (lat. *retorquere*). Tourner contre son adversaire les arguments, les raisons dont il s'est servi.

RETORS, E adj. Qui a été tordu plusieurs fois : *fil retors, soie retorse. Fig. Homme retors*, fin, rusé, artificieux.

RÉTORSION n. f. Action de rétorquer.

RETORTE n. f. *Chim.* Cornue.

RETOUCHE n. f. *Peint.* Endroit d'un tableau qu'on a retouché, corrigé : *retouche maladroite. Grav.* Action de repasser la pointe du burin dans les tailles d'une planche à demi usée.

RETOUCHER v. tr. et int. Toucher de nouveau. *Fig.* Corriger, perfectionner : *retoucher un ouvrage, à un ouvrage. Retoucher une planche*, repasser le burin sur une planche gravée qui commence à s'user.

RETOUR n. m. Action de revenir; renvoi d'une lettre de change, d'un billet non payé et protesté. *Fig.* Vicissitude des affaires : *les retours de la fortune;* ce qu'on ajoute pour égaliser un échange : *donnez-moi tant de retour;* réciprocité de sentiments : *l'amitié exige du retour;* conversion : *retour d'une âme à Dieu. Faire un retour sur soi-même*, faire de sérieuses réflexions sur sa conduite; *être sur le retour*, commencer à vieillir. Pl. sinuosités : *les tours et retours d'une rivière, d'un labyrinthe.* **Sans retour** loc. adv. A jamais, pour toujours.

RETOURNE n. f. Carte qu'on retourne à certains jeux.

RETOURNER v. int. Aller de nouveau, recommencer : *retourner chez le médecin, retourner au travail, au combat. Fig. Retourner à Dieu*, se convertir. V. tr. Tourner d'un autre sens : *retourner un habit.* **Se retourner** v. pr. Se tourner dans un autre sens; regarder derrière soi. *Fig.* Prendre des biais : *il saura bien se retourner. S'en retourner*, s'en aller. V. impers. *De quoi retourne-t-il?* que se passe-t-il? et, au jeu, quelle est la couleur retournée?

RETRACER v. tr. Tracer de nouveau. *Fig.* Raconter, exposer : *retracer les événements d'une époque.* V. pr. Se rappeler : *se retracer l'image de...;* revenir : *ce fait se retrace à mon esprit.*

RÉTRACTATION n. f. Action de se rétracter.

RÉTRACTER v. tr. (*retrahere, retractum*, tirer en arrière). Déclarer qu'on n'a plus l'opinion qu'on avait avancée, qu'on retire ce qu'on a dit. V. pr. Se dédire.

RÉTRACTILE adj. Qui a la faculté de se retirer, de rentrer en dedans : *les ongles du chat sont rétractiles.*

RÉTRACTILITÉ n. f. Qualité de ce qui est rétractile.

RÉTRACTION n. f. (lat. *retractio;* de *retrahere*, tirer en arrière). *Méd.* Raccourcissement, contraction d'une partie.

RETRAIRE v. tr. *Jurisp.* Exercer un retrait. — Se conj. comme TRAIRE.

RETRAIT n. m. Diminution de volume éprouvée par un corps qui se resserre; action de retirer un projet présenté dans une assemblée : *retrait d'un projet de loi. Jurisp.* Action de retirer, de reprendre un bien, un droit qui avait été perdu.

RETRAIT n. m. Lieu secret pour les nécessités naturelles.

RETRAITE n. f. (lat. *retrahere*, retirer). Action de se retirer; marche rétrograde : *l'ennemi est en pleine retraite;* signal pour rentrer : *battre, sonner la retraite;* état d'une personne retirée des affaires, du tumulte du monde : *vivre dans la retraite;* lieu où elle se retire : *paisible retraite;* état ou pension de l'employé, de l'officier retiré du service : *militaire en retraite, avoir tant de retraite;* éloignement momentané du monde, pour se préparer à un devoir important de religion ou se livrer à des actes de piété : *faire huit jours de retraite.*

RETRAITE n. f. *Com.* Traite faite sur un correspondant pour rentrer dans les fonds, avec frais et accessoires, d'une traite impayée et protestée; lettre de change qu'un négociant, un banquier tire sur le négociant ou le banquier qui vient d'en tirer une sur lui.

RETRAITÉ, E adj. Qui est à la retraite, qui reçoit une pension de retraite : *officier retraité.* N. m. : *tous les retraités du canton étaient en uniforme.*

RETRAITER v. tr. Mettre à la retraite; traiter de nouveau.

RETRANCHEMENT n. m. Suppression, diminution. *Fortif.* Obstacle naturel ou artificiel qui sert à garantir contre les attaques de l'ennemi.

RETRANCHER v. tr. Oter quelque chose d'un tout : *retrancher un passage d'un ouvrage;* supprimer : *on lui a retranché sa pension;* fortifier par des retranchements. **Se retrancher** v. pr. Se fortifier : *l'ennemi se retrancha derrière ses remparts.*

RETRANSCRIRE v. tr. Transcrire de nouveau.

RETRAVAILLER v. tr. et int. Travailler de nouveau.

RETRAVERSER v. tr. Traverser de nouveau.

RÊTRE n. m. V. REÎTRE.

RÉTRÉCI, E adj. Borné, étroit : *esprit rétréci.*

RÉTRÉCIR v. tr. (préf. *r* et *étrécir*). Rendre plus étroit. V. int. et pr. Devenir plus étroit : *ce drap a rétréci, s'est rétréci.*

RÉTRÉCISSEMENT n. m. Action de rétrécir; état d'une chose rétrécie.

RETREMPER v. tr. Tremper de nouveau. *Fig.* Redonner de la force, de l'énergie : *le malheur retrempe les hommes,* et, pr. : *se retremper dans l'adversité.*

RÉTRIBUER v. tr. (lat. *retribuere*). Donner à quelqu'un le salaire, la récompense qu'il mérite.

RÉTRIBUTION n. f. Salaire, récompense.

RÉTROACTIF, IVE adj. (lat. *retro*, en arrière, et *actif*). Qui agit sur le passé. *La loi n'a pas d'effet rétroactif,* ne peut s'appliquer au délit commis avant sa mise en vigueur.

RÉTROACTION n. f. Effet de ce qui est rétroactif.

RÉTROACTIVEMENT adv. D'une manière rétroactive.

RÉTROACTIVITÉ n. f. Qualité de ce qui est rétroactif.

RÉTROCÉDANT, E n. Qui fait une rétrocession.

RÉTROCÉDER v. tr. (lat. *retro*, en arrière, et *céder*). Rendre à quelqu'un le droit qu'il nous avait cédé. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RÉTROCESSIF, IVE adj. Qui fait une rétrocession : *acte rétrocessif.*

RÉTROCESSION n. f. Acte par lequel on rétrocède.

RÉTROCESSIONNAIRE n. A qui l'on rétrocède.

RÉTROGRADATION n. f. *Astr.* Action de rétrograder.

RÉTROGRADE adj. Qui va, qui se fait en arrière : *marche rétrograde. Fig. Esprit rétrograde,* qui, en politique, veut le retour aux anciens abus.

RÉTROGRADER v. int. (lat. *retro*, en arrière; *gradi*, marcher). Revenir en arrière : *l'armée a rétrogradé.*

RÉTROSPECTIF, IVE adj. (lat. *retro*, en arrière ; *aspicere*, regarder). Qui regarde en arrière, qui se rapporte au passé.

RÉTROSPECTIVEMENT adv. D'une manière rétrospective.

RETROUSSÉ, E adj. Relevé : *pantalon retroussé, avoir un nez retroussé.*

RETROUSSEMENT n. m. Action de retrousser.

RETROUSSER v. tr. Relever : *retrousser ses cheveux, sa robe.*

RETROUSSIS n. m. Partie du bord d'un chapeau retroussée à l'ancienne mode; partie d'un vêtement qui est retroussée : *habit bleu avec des retroussis jaunes.*

RETROUVER v. tr. Trouver de nouveau; trouver une chose perdue, oubliée; retourner vers quelqu'un : *j'irai vous retrouver. Fig.* Reconnaître : *on ne retrouve plus cet auteur dans ses derniers écrits.* **Se retrouver** v. pr. Se trouver de nouveau après une absence : reconnaître son chemin après s'être égaré.

RETS n. m. (lat. *rete*). Filet pour prendre des oiseaux, des poissons.

RÉUNION n. f. Rapprochement : *réunion des lèvres d'une plaie,* et, *fig. : réunion des partis politiques;* assemblée : *réunion nombreuse;* adjonction : *réunion de la Bourgogne à la France.*

RÉUNIR v. tr. Rapprocher, rejoindre e qui était séparé : *réunir les deux bouts d'une corde;* faire correspondre une chose avec une autre : *cette galerie réunit les deux pavillons. Fig.* Rapprocher : *l'intérêt réunit les hommes.* **Se réunir** v. pr. Se rassembler : *se réunir dans un bois. Fig.* Concourir : *tout se réunit pour m'accabler.*

RÉUNIS adj. m. pl. *Droits réunis,* contributions indirectes réunies en une seule administration.

RÉUSSI, E adj. Exécuté avec succès; distingué en son genre

RÉUSSIR v. int. Avoir du succès : *réussir en tout;* parvenir : *j'ai enfin réussi à lui parler*; bien venir : *la vigne n'a pas réussi cette année.*

RÉUSSITE n. f. Succès, issue prospère, en parlant des choses.

REVACCINATION n. f. Action de revacciner.

REVACCINER v. tr. Vacciner de nouveau.

REVALIDATION n. f. Action de revalider.

REVALIDER v. tr. Donner une nouvelle validité à un acte de procédure.

REVALOIR v. tr. Rendre la pareille : *je lui revaudrai cela.*

REVANCHE n. f. (du préf. *re* et de *venger*). Action de se revancher : *j'aurai ma revanche;* seconde partie qu'on joue pour chercher à se racquitter d'une première qu'on a perdue. **En revanche** loc. adv. En compensatior

REVANCHER v. tr. Défendre, secourir quelqu'un qui est attaqué : *revancher un camarade.* **Se revancher** v. pr. Rendre la pareille.

RÊVASSER v. int. Faire des rêves fréquents dans un sommeil agité : *j'ai rêvassé toute la nuit. Fig.* Penser vaguement à : *rêvasser d'une affaire. Fam.*

RÊVASSERIE n. f. Action de rêvasser. *Fam.*

RÊVASSEUR n. m. Qui rêvasse. *Fam.*

RÊVE n. m. Ensemble d'idées et d'images qui se présentent à l'esprit durant le sommeil. *Fig.* Espérances vaines, idées chimériques : *le bonheur est le rêve de ma vie;* bonheur fort court : *ce n'a été qu'un beau rêve.*

REVÊCHE adj. Peu traitable, rébarbatif : *humeur revêche.*

RÉVEIL n. m. Cessation de sommeil ; batterie des tambours, sonnerie des clairons, pour éveiller : *battre, sonner le réveil;* horloge, sonnerie pour réveiller.

RÉVEILLE-MATIN n. m. Horloge dont le carillon sert à réveiller à l'heure sur laquelle on a mis l'aiguille en se couchant. Pl. des *réveille-matin.*

RÉVEILLER v. tr. Faire cesser le sommeil. *Fig.* Exciter de nouveau, renouveler : *réveiller le courage.*

RÉVEILLON n. m. Repas fait au milieu de la nuit, surtout dans la nuit de Noël.

RÉVEILLONNER v. int. Faire le réveillon.

RÉVÉLATEUR, TRICE adj. et n. Qui fait des révélations.

RÉVÉLATION n. f. Action de révéler ; inspiration par laquelle Dieu a fait connaître, dans certaines circonstances, ses mystères, ses volontés, etc. ; choses révélées : *les révélations de saint Jean;* la religion révélée : *croire à la révélation.*

RÉVÉLÉ, E adj. Communiqué par révélation divine : *dogme révélé. Religion révélée,* titre que les chrétiens donnent à leur religion.

RÉVÉLER v. tr. (lat. *revelare;* du préf. *re* et de *velum,* voile). Découvrir, faire connaître ce qui était inconnu et secret. **Se révéler** v. pr. Se manifester : *son génie se révéla tout à coup.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

REVENANT, E adj. Qui revient, qui plaît : *physionomie revenante.*

REVENANT n. m. Esprit qu'on suppose revenir de l'autre monde.

REVENANT-BON n. m. Profit éventuel ; boni. Pl. des *revenants-bons.*

REVENDEUR, EUSE n. Qui achète pour revendre.

REVENDICATION n. f. Action de revendiquer.

REVENDIQUER v. tr. (préf. *re* et lat. *vindicare,* réclamer). Réclamer une chose qui nous appartient, et qui se trouve entre les mains d'un autre.

REVENDRE v. tr. Vendre ce qu'on a acheté. *Fig. En revendre à quelqu'un,* être plus fin que lui.

REVENIR v. int. Venir de nouveau, ou venir une autre fois ; faire retour : *je reviens de Paris;* reparaître : *revenir sur l'eau;* repousser : *ses cheveux reviennent;* apparaître : *il revient des esprits dans cette maison;* se représenter à l'esprit : *son nom ne me revient pas;* aller de nouveau : *trois fois les troupes revinrent à la charge. Fig.* S'apaiser, se réconcilier : *une fois fâché, il ne revient plus;* plaire : *sa figure me revient;* se désabuser : *revenir d'une erreur;* se corriger : *revenir de ses égarements;* coûter : *cet habit me revient à tant. Revenir à ses moutons,* à son sujet principal après une digression ; *revenir sur une matière,* en parler de nouveau ; *revenir sur ce qu'on a dit,* changer d'opinion ; *revenir sur le compte de quelqu'un,* changer d'opinion à son égard ; *cela revient au même,* c'est la même chose ; *je n'en reviens pas,* j'en suis très surpris ; *il me revient tant de bénéfice,* j'ai tant pour ma part ; *il m'est revenu que,* j'ai appris que ; *il n'en reviendra pas,* il n'en guérira pas. *Cuis. Faire revenir de la viande,* lui faire subir un commencement de cuisson.

REVENTE n. f. Seconde vente.

REVENU n. m. Ce que rapporte un fonds, un capital. *Fig.* Avantage, profit.

REVENUE n. f. Jeune bois qui revient sur une coupe.

RÊVER v. tr. et int. Faire des rêves. *Fig.* Désirer vivement : *rêver le pouvoir, les grandeurs;* dire des choses déraisonnables : *vous rêvez;* méditer profondément : *rêver à un problème.*

RÉVERBÉRATION n. f. Réflexion de la lumière ou de la chaleur.



RÉVERBÈRE n. m. Lanterne de verre qui contient une lampe munie d'un ou de plusieurs réflecteurs, pour éclairer les rues pendant la nuit.

RÉVERBÉRER v. tr. (lat. *reverberare,* repousser). Réfléchir, renvoyer la lumière. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

REVERDIR v. tr. Peindre en vert une seconde fois. V. int. Redevenir vert : *les arbres reverdissent. Fig.* Rajeunir, redevenir plus fort : *ce vieillard reverdit.*

REVERDISSEMENT n. m. Action de reverdir.

RÉVÉREMMENT adv. Avec respect.

RÉVÉRENCE n. f. (lat. *reverentia;* de *vereri,* éprouver une crainte mêlée de respect). Respect, vénération ; mouvement du corps pour saluer ; titre d'honneur donné autrefois à certains religieux : *que désire votre révérence?*

RÉVÉRENCIELLE adj. f. Où se mêle le respect : *crainte révérencielle.*

RÉVÉRENCIEUSEMENT adv. Avec respect.

RÉVÉRENCIEUX, EUSE adj. Qui fait trop de révérences.

RÉVÉREND, E adj. et n. (lat. *reverendus*, digne de vénération). Titre d'honneur donné aux religieux et aux religieuses.

RÉVÉRENDISSIME adj. Titre d'honneur donné aux évêques, aux archevêques, aux généraux d'ordres religieux.

RÉVÉRER v. tr. (lat. *revereri*). Honorer, respecter, en parlant des personnes, des choses saintes. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RÊVERIE n. f. Pensées riantes ou tristes auxquelles se laisse aller l'imagination; idée extravagante : *les rêveries des astrologues.*

REVERS n. m. (lat. *reversus*, retourné). Côté d'une chose opposé à celui qui se présente d'abord : *le revers de la main;* le côté d'une médaille, d'une pièce de monnaie, opposé à celui où est l'empreinte de la tête; les deux parties repliées d'un habit qui se joignent sur la poitrine; repli au haut d'une botte. *Fig.* Disgrâce, accident fâcheux : *éprouver des revers de fortune. Revers de la médaille*, mauvais côté d'une chose.

REVERSEMENT n. m. Transport de fonds d'une caisse à une autre.

REVERSER v. tr. Verser de nouveau; faire un reversement.

REVERSI ou **REVERSIS** n. m. Sorte de jeu de cartes où celui qui fait le moins de levées gagne le plus.

RÉVERSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est réversible.

RÉVERSIBLE adj. Se dit des biens qui doivent, en certains cas, retourner au propriétaire qui en a disposé; des rentes constituées sur plusieurs têtes ou d'une pension qui passe à d'autres personnes à la mort du titulaire.

RÉVERSION n. f. (lat. *reversio;* de *reverti*, retourner). Droit de retour en vertu duquel les biens dont une personne a diposé en faveur d'une autre lui reviennent quand celle-ci meurt sans enfants.

REVERSIS n. m. V. REVERSI.

REVERTIER n. m. Sorte de jeu qui se joue dans un trictrac. On dit aussi REVERQUIER.

REVÊTEMENT n. m. Ouvrage en pierre, en brique, etc., qui sert à retenir les terres d'un fossé, d'un bastion, d'une terrasse; sorte de placage.

REVÊTIR v. tr. (se conj. comme *vêtir*). Donner des vêtements : *revêtir les pauvres;* mettre : *revêtir un habit* ou *se revêtir d'un habit;* faire un revêtement : *revêtir u bastion;* recouvrir, enduire : *revêtir d gazon, de plâtre. Fig.* Investir d'un emploi : *le roi l'a revêtu de la charge de chambellan*

RÊVEUR, EUSE adj. et n. Qui rêve. *Fig.* Extravagant : *c'est un rêveur.*

REVIENT n. m. *Prix de revient*, ce que les marchandises coûtent au fabricant.

REVIREMENT n. m. Action de revirer : *le revirement d'un vaisseau. Fig.* Changement : *revirement d'opinion.*

REVIRER v. int. *Mar.* Tourner d'un autre côté : *revirer de bord. Fig.* Changer de parti.

REVISABLE adj. Qui peut être revisé.

REVISER v. tr. (préf. *re* et lat. *visere*, visiter). Revoir, examiner de nouveau : *reviser un procès.*

REVISEUR [O. N.] n. m. Qui revoit après un autre.

REVISION [O. N.] n. f. Action de reviser **Conseil de revision**, chargé d'examiner, lors du recrutement, si les conscrits sont propres au service militaire; tribunal qui revise les jugements rendus par les conseils de guerre.

REVIVIFICATION [O. N.] n. f. Action de revivifier, de ranimer. *Chim.* Opération qui a pour but de ramener à l'état métallique un métal engagé dans une combinaison.

REVIVIFIER [O. N.] v. tr. Vivifier de nouveau.

REVIVRE v. int. Revenir à la vie. *Fig.* Vivre comme d'une vie nouvelle : *un père revit dans son enfant. Faire revivre une chose*, la renouveler, lui rendre son éclat.

RÉVOCABILITÉ n. f. Etat de ce qu'on peut révoquer : *la révocabilité des fonctionnaires publics.*

RÉVOCABLE adj. Qui peut être révoqué.

RÉVOCATION n. f. Action de révoquer.

RÉVOCATOIRE adj. Qui révoque : *acte révocatoire.*

REVOICI, REVOILÀ prép. Voici, voilà de nouveau. *Fam.*

REVOIR v. tr. (se conjugue comme *voir*). Voir de nouveau; examiner de nouveau : *revoir un manuscrit.* N. m. : *adieu, jusqu'au revoir.*

REVOLER v. int. Retourner en volant. *Fig. : revoler aux combats.*

REVOLIN n. m. *Mar.* Effet du vent lorsqu'il est réfléchi.

RÉVOLTANT, E adj. Qui révolte, choque, indigne : *procédé révoltant.*

RÉVOLTE n. f. (lat. *revoluta*, chose retournée, bouleversée). Rébellion, soulèvement contre l'autorité légitime.

RÉVOLTÉ n. m. Qui est en état de révolte.

RÉVOLTER v. tr. Porter à la révolte. *Fig.* Indigner, choquer.

RÉVOLU, E adj. Achevé, complet.

RÉVOLUTIF, IVE adj. *Bot.* Se dit des feuilles qui se roulent en dehors.

RÉVOLUTION n. f. (lat. *revolutio;* de *revolvere*, retourner). Marche circulaire des corps célestes dans l'espace, période de temps qu'ils emploient à par-

courir leur orbite. *Fig.* Se dit du changement qui arrive dans les choses du monde, dans les opinions, et surtout dans le gouvernement des Etats : *révolutions dans les arts, les esprits; la Révolution de* 1789. V. PART. HIST. *Méc.* Tour entier d'une roue. *Géom.* Mouvement supposé d'un plan autour d'un de ses côtés pour engendrer un solide. Pl. *Révolutions du globe*, changements que la terre a éprouvés.

RÉVOLUTIONNAIRE adj. Qui a rapport aux révolutions politiques : *principes révolutionnaires.* N. m. Partisan des révolutions.

RÉVOLUTIONNAIREMENT adv. Par des moyens révolutionnaires.

RÉVOLUTIONNER v. tr. Mettre un pays en état de révolution. *Fig.* Causer du trouble : *cette nouvelle m'a tout révolutionné.*



REVOLVER (*ré-volvèr*) n. m. (m. angl.; de *to revolve*, retourner). Sorte de pistolet avec lequel on peut tirer plusieurs coups sans recharger.

REVOMIR v. tr. Vomir ce qu'on avait avalé : *revomir son dîner.*

RÉVOQUER v. tr. (lat. *revocare;* du préf. *re* et *vocare*, appeler). Rappeler, destituer : *révoquer un préfet;* annuler : *révoquer un ordre.*

REVUE n. f. Recherche, inspection exacte : *faire sa revue*; inspection des troupes : *passer un régiment en revue;* titre de certains écrits périodiques : *la Revue des Deux-Mondes.*

RÉVULSIF, IVE adj. et n. Se dit des remèdes employés pour détourner le principe d'une maladie, en le faisant passer d'un organe important dans un autre moins important : *la saignée du pied, les bains de pieds sinapisés sont des révulsifs à l'égard de la tête.*

RÉVULSION n. f. (lat. *revulsio*, action d'arracher). Effet produit par l'emploi des révulsifs.

REZ (*ré*) prép. (lat. *rasus*, rasé). Tout contre : *couper un arbre rez de terre.*

REZ-DE-CHAUSSÉE n. m. La partie d'une maison au niveau du sol. Pl. des *rez-de-chaussée.*

RHABILLAGE n. m. Raccommodage.

RHABILLER v. tr. Habiller de nouveau; raccommoder.

RHABILLEUR n. m. V. REBOUTEUR.

RHAGADE n. f. Sorte de gerçure.

RHÉNAN, E adj. Qui appartient au Rhin, aux bords du Rhin.

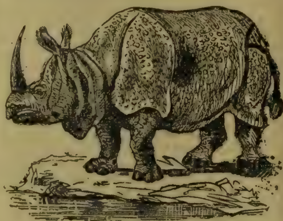
RHÉTEUR n. m. (lat. *rhetor;* du gr. *rheô*, je parle). Celui qui, chez les anciens, enseignait l'art de l'éloquence; orateur sec et emphathique.

RHÉTORICIEN n. m. Qui sait la rhéthorique; élève de rhétorique.

RHÉTORIQUE n. f. Art de bien dire; livre qui traite de cet art; classe où on l'enseigne; affectation d'éloquence : *ce n'est que de la rhétorique. Figures de rhétorique*, formes particulières de langage qui donnent de la grâce ou de la force au discours.

RHINGRAVE n. m. Autrefois, comte du Rhin; aujourd'hui, titre de quelques princes d'Allemagne. N. f. Sorte de haut-de-chausses, en usage au XVIIe siècle. — Quelques-uns écrivent RINGRAVE.

RHINOCÉROS (*roce*) n. m. (gr. *rhin*, nez; *keras*, corne). Grand mammifère pachyderme, ayant une corne sur le nez.



RHINOPLASTIE n. f. (gr. *rhin*, nez; *plastos*, formé). Art de refaire un nez à ceux qui l'ont perdu.

RHODIUM (*ome*) n. m. Corps simple métallique qui, pur, a la couleur de l'argent.

RHODODENDRON (*din*) n. m. (gr. *rhodon*, rose; *dendron*, arbre). Arbrisseau de la famille des rosacées.

RHOMBE n. m. Losange.

RHOMBOÈDRE n. m. Corps solide dont les formes sont des rhombes.

RHOMBOÏDAL, E, AUX adj. En forme de rhombe.

RHOMBOÏDE n. m. Figure qui ressemble à un rhombe.



RHUBARBE n. f. Plante dont la racine est purgative. (*)

RHUM (*rome*) n. m. Eau-de-vie de sucre.

RHUMATISÉ, E adj. Qui a des rhumatismes.

RHUMATISANT adj. et n. Qui a des rhumatismes.

RHUMATISMAL, E, AUX adj. Qui appartient au rhumatisme.—On dit aussi RHUMATIQUE.

RHUMATISME n. m. Douleur dans les muscles et les articulations.

RHUMB n. m. V. RUMB.

RHUME n. m. Irritation de la mem-

brane muqueuse qui tapisse soit les fosses nasales, soit les bronches.

RHUMMERIE ou **RHUMERIE** n. f. Distillerie de rhum.

RHUS (*russ*) n. m. Sumac.

RIANT, E adj. Qui annonce de la gaieté : *visage riant;* agréable à la vue : *aspect riant. Fig.* Agréable à l'esprit : *idées riantes.*

RIBAMBELLE n. f. Kyrielle, longue suite : *une ribambelle d'enfants.*

RIBAUD, E adj. et n. Luxurieux : *c'est un ribaud. Pop.*

RIBAUDERIE n. f. Action de ribaud.

RIBLEUR n. m. Rôdeur de nuit, batteur de pavé.

RIBOTE n. f. Excès de boisson.

RIBOTER v. int. Faire ribote. *Pop.*

RIBOTEUR, EUSE n. Qui aime à riboter. *Pop.*

RICANEMENT n. m. Action de ricaner.

RICANER v. int. Rire à demi, sottement ou avec malice.

RICANERIE n. f. Rire moqueur.

RICANEUR, EUSE adj. et n. Qui ricane.

RIC-À-RIC loc. adv. Avec une exactitude rigoureuse : *payer ric-à-ric.*

RICHARD n. m. Homme très riche.

RICHE adj. et n. Qui possède de grands biens; abondant : *riche moisson. Langue riche,* féconde en mots et en tours; *rime riche,* quand les mots offrent une grande conformité de sons, comme dans **utile** et **futile, douleur** et **couleur.**

RICHEMENT adv. D'une manière riche.

RICHESSE n. .. Abondance de biens, opulence; produits du sol, de l'industrie, du commerce : *la richesse d'un pays;* éclat, magnificence : *ameublement d'une grande richesse. Fig.* Fécondité en idées, en images : *richesse de style;* exactitude : *richesse de la rime.*

RICHISSIME adj. Très riche. *Fam.*

RICIN n. m. Plante dont la graine fournit une huile purgative et vermifuge.

RICOCHER v. int. Faire les ricochets.

RICOCHET n. m. Bond que fait une pierre plate jetée obliquement sur la surface de l'eau; bond que font les boulets rencontrant un obstacle. *Fig.* Suite d'événements amenés les uns par les autres. *Par ricochet,* indirectement : *j'ai su cela par ricochet.*

RICTUS n. m. Bouche largement fendue : *le rictus moqueur de Voltaire.*

RIDE n. f. Pli du front, du visage, des mains, qui est ordinairement l'effet de l'âge. *Fig.* Se dit de l'eau dont la surface est légèrement agitée par le vent.

RIDÉ, E adj. Couvert de rides : *un visage ridé.*

RIDEAU n. m. Etoffe suspendue pour entourer, pour cacher; toile d'un théâtre.



RIDELLE n. f. Chacun des deux côtés d'une charrette, faits en forme de râtelier.

RIDER v. tr. Produire des rides : *le chagrin ride le front. Fig. : le vent ride la surface de l'eau.*



RIDICULE adj. Digne de risée. N. m. Ce qui est ridicule; sorte de petit sac que les dames portaient autrefois au bras, et qui leur servait de poche.

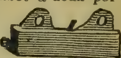
RIDICULEMENT adv. D'une manière ridicule.

RIDICULISER v. tr. Tourner en ridicule. *Fam.*

RIEN n. m. et pron. indéf. Néant, nulle chose. *Cela n'est rien,* c'est peu de chose; *cela ne fait rien,* cela importe peu; *en moins de rien,* en très peu de temps; *il ne fait plus rien,* il n'a plus d'emploi; *c'est un homme de rien,* de mauvaise conduite; *il a eu cette maison pour rien,* à vil prix. Pl. des *riens.*

RIEUR, EUSE adj. et n. Qui rit, aime à rire, à railler. *Avoir les rieurs de son côté,* l'approbation du plus grand nombre dans une affaire où il y a nécessairement quelqu'un de ridicule.

RIFLARD n. m. Rabot à deux poignées (*); ciseau en forme de palette, qui sert aux maçons pour ébarber les ouvrages de plâtre; grosse lime pour dégrossir les métaux; grand parapluie.



RIFLER v. tr. Enlever avec le riflard. *Fig.* Enlever, dérober : *il lui a riflé son porte-monnaie. Pop.*

RIFLOIR n. m. Lime recourbée qui sert à rifler.



RIGIDE adj. Sévère, exact, austère.

RIGIDEMENT adv. Avec rigidité.

RIGIDITÉ n. f. Grande sévérité, exactitude rigoureuse.

RIGODON n. m. Air à deux temps; danse qu'on exécutait sur cet air. On écrit aussi RIGAUDON.

RIGOLE n. f. Petite tranchée creusée dans la terre ou dans la pierre, pour laisser couler l'eau; tranchée pour planter des bordures de buis, de thym, etc.

RIGOLER v. int. S'amuser beaucoup. *Pop.*

RIGORISME n. m. Morale sévère.

RIGORISTE adj. et n. Qui pousse trop loin la sévérité des principes.

RIGOUREUSEMENT adv. Avec rigueur : *punir rigoureusement;* exactement : *démontrer rigoureusement.*

RIGOUREUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de sévérité dans ses maximes, dans sa conduite : *maître rigoureux;* dur, difficile à supporter : *châtiment rigoureux;*

rigide : *devoir rigoureux;* rude, âpre : *hiver rigoureux;* sans réplique : *démonstration rigoureuse.*

RIGSDAG n. m. Parlement suédois.

RIGUEUR n. f. Sévérité, dureté : *user de rigueur;* âpreté, violence : *rigueur du froid.* **A la rigueur** loc. adv. Au pis aller.

RILLETTES n. f. pl. Viande de porc hachée menu et mêlée de graisse.

RIMAILLER v. tr. et int. Faire de mauvais vers. *Fam.*

RIMAILLEUR n. m. Qui fait de mauvais vers.

RIME n. f. Retour du même son à la fin de deux ou plusieurs vers. *Rimes masculines*, dont les mots se terminent par un son plein, sans *e* muet, comme *actif, craintif; rimes féminines*, dont les mots se terminent par une syllabe muette, comme *tête, fête, appellent, renouvellent. Sans rime ni raison*, sans bon sens.

RIMER v. int. Se dit des mots qui se terminent par le même son ; se dit aussi de la manière dont le poète fait rimer les mots; faire des vers. V. tr. Mettre en vers : *rimer un conte.*

RIMEUR n. m. Qui fait des vers. Se dit surtout d'un mauvais poète.

RINÇAGE n. m. Action de rincer ; lavage à l'eau pure du linge savonné.



RINCEAU n. m. Ornement sculpté ou peint, en forme de branche recourbée.

RINCER v. tr. Nettoyer en lavant et en frottant.

RINÇURE n. f. Eau qui a servi à rincer.

RINFORZANDO adv. (m. ital.). *Mus.* En renforçant, en passant du piano au forte.

RIOTER v. int. Rire à demi. *Pop.*

RIOTEUR, EUSE n. Celui, celle qui ne fait que rioter.

RIOTTE n. f. Petite querelle.

RIPAILLE n. f. Grande chère : *faire ripaille. Pop.* — Ripaille est le nom d'un célèbre château, dans le Châblais, où se retira Amédée VIII, duc de Savoie, après son abdication. La vie commode et voluptueuse que ce prince y menait a donné naissance à l'expression proverbiale *faire ripaille*, c'est-à-dire faire grande chère.



RIPE n. f. Outil de sculpteur ou de maçon pour gratter.

RIPER v. tr. Ratisser avec la ripe.

RIPOPÉE n. f. Mélange que font les cabaretiers de différents restes de vin ; mélange de différentes sauces.

RIPOSTE n. f. Repartie prompte, réponse vive. *Escr.* Botte que l'on porte en parant.

RIPOSTER v. int. Répondre vivement; repousser une injure. *Escr.* Parer et porter une botte du même mouvement.

RIPUAIRE adj. (lat. *ripa*, rive). Se dit des anciens peuples des bords du Rhin : *lois, Francs ripuaires.*

RIRE v. int. (lat. *ridere*). Marquer de la joie ou un autre sentiment par un mouvement des lèvres, de la bouche, et souvent avec bruit. *Rire dans sa barbe*, éprouver une satisfaction maligne qu'on cherche à dissimuler; *rire du bout des dents, des lèvres*, sans en avoir envie ; *rire aux dépens de quelqu'un*, s'en moquer; *rire des menaces de quelqu'un*, n'en pas tenir compte : *aimer à rire*, à se divertir ; *vous voulez rire*, vous ne parlez pas sérieusement; *vous me faites rire*, ce que vous dites est absurde. **Se rire** v. pr. Se moquer, ne faire aucun cas.

RIRE n. m. Action de rire. *Fou rire*, rire prolongé qu'on ne peut contenir.

RIS n. m. Action de rire. *Fig.* et pl. *Les Jeux et les Ris*, le rire personnifié.

RIS n. m. pl. *Mar.* Œillets qui sont à une voile, pour en diminuer à volonté la surface en y faisant des plis.

RIS n. m. Corps glanduleux placé sous la gorge du veau, et qui est un manger tendre et délicat.

RISBAN n. m. Terre-plein garni de canons, pour la défense d'un port.

RISÉE n. f. Grand éclat de rire de plusieurs personnes : *il s'éleva une risée générale;* moquerie : *être un objet de risée;* personne dont on se moque : *être la risée de tous.*

RISETTE n. f. (rad. *ris*). Petit ris agréable : *faire la risette.*

RISIBLE adj. Qui est propre à faire rire : *conte risible;* digne de moquerie : *homme risible.*

RISIBLEMENT adv. D'une manière risible.

RISQUABLE adj. Où il y a du risque : *entreprise risquable;* qu'on peut risquer : *affaire risquable.*

RISQUE n. m. Danger, péril. *A tout risque*, à tout hasard ; *à ses risques et périls*, en assumant sur soi toute la responsabilité d'une chose.

RISQUER v. tr. Hasarder, mettre en danger : *risquer son honneur, sa vie. Fig.* Courir le hasard, le danger : *il risqua la bataille.*

RISSOLE n. f. Viande enveloppée dans de la pâte et frite.

RISSOLER v. tr. Rôtir de manière que la viande prenne une couleur dorée.

RISTORNE ou **RISTOURNE** n. f. Annulation totale ou partielle d'une police d'assurance.

RIT (*rite*) ou **RITE** n. m. (lat. *ritus*). Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion : *le rit de l'Église romaine.*

RITOURNELLE n. f. Trait de symphonie qui précède ou suit un chant.

RITUALISTE n. m. Auteur qui traite des différents rites.

RITUEL n. m. (rad. *rite*). Livre contenant les cérémonies qu'on doit observer dans l'administration des sacrements et la célébration du service divin.

RIVAGE n. m. (lat. *ripa*, rive). Les

rives, les bords de la mer, d'un fleuve, etc.

RIVAL, E, AUX adj. et n. Qui aspire aux mêmes avantages qu'un autre : *rival de gloire, nation rivale.*

RIVALISER v. int. Disputer de talent, de mérite, etc.

RIVALITÉ n. f. Concurrence de personnes qui prétendent à la même chose.

RIVE n. f. Bord d'un fleuve, d'un étang, d'un lac.

RIVER v. tr. Rabattre et aplatir la pointe d'un clou sur l'autre côté de l'objet qu'il traverse. *Fig. River à quelqu'un son clou,* lui répondre vertement.

RIVERAIN, E adj. et n. Qui habite le long d'une rivière; qui a une propriété le long d'une forêt, d'une route : *les riverains de la Loire, propriétaire riverain.*

RIVET n. m. Pointe rivée d'un clou de fer à cheval; clou à deux têtes.



RIVIÈRE n. f. (lat. *rivus,* ruisseau). Toute espèce de cours d'eau abondant, et particulièrement celui qui se jette dans un fleuve. *Une rivière de diamants,* ou, *absol., une rivière,* collier de diamants.

RIVURE n. f. Broche de fer qui entre dans les charnières des fiches pour en joindre les deux ailes.

RIXDALE n. f. Monnaie d'argent de plusieurs Etats du Nord, valant environ 5 francs.

RIXE n. f. Querelle accompagnée d'injures et de coups.

RIZ (*ri*) n. m. Plante céréale, cultivée dans les terrains humides des pays chauds; le grain de cette plante.

RIZIÈRE n. f. Terre affectée à la culture du riz.

ROB n. m. Suc dépuré d'un fruit cuit et épaissi jusqu'à consistance de miel.

ROB ou **ROBRE** n. m. (angl. *rubber,* partie liée). Se dit, au jeu de whist, de la réunion de trois parties.

ROBE n. f. Vêtement de femme; vêtement long et ample que portent les juges, les avocats, les professeurs, etc., dans l'exercice de leurs fonctions. **Robe de chambre,** que les hommes portent dans la chambre. Pelage : *ce cheval a une belle robe. Fig.* Profession de la judicature : *gens de robe, noblesse de robe.*

ROBERT n. m. Nom d'une sauce.

ROBERT-MACAIRE n. m. Charlatan et escroc fanfaron et sans pudeur.

ROBIN n. m. Homme de robe. *T. de dénigrement.*

ROBINET n. m. Pièce d'un tuyau de fontaine, qui sert à retenir l'eau ou à la laisser couler; tout tuyau qui sert à donner ou à retenir un fluide contenu dans un vase, un tonneau, etc.; la clef seule du robinet : *tourner le robinet.*



ROBINIER n. m. Genre d'arbres, auquel appartiennent les acacias.

ROBORATIF, IVE adj. (lat. *robur,* force). Qui fortifie : *remède roboratif.*

ROBUSTE adj. (lat. *robustus;* de *robur,* force). Fort, vigoureux. *Fig.* Ferme, inébranlable : *foi robuste.*

ROBUSTEMENT adv. D'une manière robuste.

ROC n. m. Masse de pierre très dure qui tient à la terre.

ROCAILLE n. f. Cailloux, coquillages qui ornent une grotte, une voûte, une salle.

ROCAILLEUR n. m. Qui travaille en rocaille.

ROCAILLEUX, EUSE adj. Plein de petits cailloux : *chemin rocailleux.*

ROCAMBOLE n. f. Echalote d'Espagne, espèce d'ail plus doux que l'ail ordinaire.

ROCHE n. f. Masse de pierre. *Fig. Cœur de roche,* dur, insensible.

ROCHER n. m. Roc élevé, escarpé et terminé en pointe.

ROCHET n. m. Surplis à manches étroites, que portent les évêques. *Roue à rochet,* roue dentée, dont les dents sont recourbées (*).



ROCHEUX, EUSE adj. Couvert de roches, de rochers : *île, côte rocheuse.*

ROCK n. m. Oiseau énorme, souvent cité dans les contes orientaux.

ROCOCO n. m. et adj. Mauvais goût en peinture, en architecture.

ROCOU [O. N.] n. m. Matière tinctoriale d'un beau rouge extraite des graines du rocouyer.

ROCOUER [O. N.] v. tr. Peindre en rouge avec le rocou.

ROCOUYER [O. N.] n. m. Arbrisseau, de la famille des tiliacées, qui croît en Amérique.

RÔDER v. int. Errer çà et là, tourner tout autour, le plus souvent avec de mauvaises intentions.

RÔDEUR n. m. Qui rôde : *rôdeur de nuit.*

RODOMONT n. m. Fanfaron, faux brave, du nom d'un personnage du *Roland furieux* de l'Arioste : *faire le rodomont.*

RODOMONTADE n. f. Fanfaronnade.

ROGATIONS n. f. pl. (lat. *rogatio;* de *rogare,* demander). Prières publiques et processions faites pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension, pour attirer sur les champs la bénédiction du ciel.

ROGATOIRE adj. *Commission rogatoire,* qu'un tribunal adresse à un autre pour l'inviter à faire, dans l'étendue de son ressort, quelque acte de procédure ou d'instruction qu'il ne peut faire lui-même.

ROGATON n. m. Restes de viandes.

ROGER-BONTEMPS n. m. Homme de belle humeur qui vit sans aucune espèce de souci.

ROGNE n. f. (lat. *robigo,* rouille). Gale invétérée.

ROGNE-PIED n. m. Outil de maréchal pour rogner la corne du cheval. Pl. des *rogne-pied*.

ROGNER v. tr. Retrancher quelque chose des extrémités : *rogner un manteau. Fig.* Retrancher à quelqu'un une partie de ce qui lui appartient : *on lui a rogné sa portion.*

ROGNEUR, EUSE n. Qui rogne les pièces de monnaie.

ROGNEUX, EUSE adj. Qui a la rogne.

ROGNOIR n. m. Instrument qui sert à rogner.

ROGNON n. m. (lat. *ren*, *renis*). Rein de certains animaux.

ROGNONNER v. int. Gronder, murmurer entre ses dents. *Pop.*

ROGNURE n. f. Ce qu'on a rogné : *rognure de papier.*

ROGOMME n. m. Liqueur forte, et surtout l'eau-de-vie. *Voix de rogomme*, enrouée par l'abus de ces liqueurs. *Fam.*

ROGUE adj. Fier, arrogant : *ton rogue.*

ROI n. m. (lat. *rex;* de *regere*, gouverner). Souverain d'un royaume. **Le roi des rois**, Dieu ; **le roi Très Chrétien**, le roi de France ; **le roi Catholique**, le roi d'Espagne ; *le jour des Rois*, l'Epiphanie ; *le roi de la création*, l'homme ; *le roi des animaux*, le lion ; *le roi des oiseaux*, l'aigle ; *morceau de roi*, mets exquis et délicieux. Principale pièce au jeu d'échecs ; première figure de chaque couleur d'un jeu de cartes.

ROIDE adj. V. RAIDE.

ROIDEUR n. f. V. RAIDEUR.

ROIDIR v. tr. V. RAIDIR.



ROITELET n. m. Très petit oiseau (*). *Fig.* Roi d'un très petit Etat.

RÔLE n. m. (lat. *rotulus*, rouleau). Liste, catalogue : *rôle des contribuables;* liste des causes inscrites dans l'ordre où elles doivent se plaider : *sa cause viendra à tour de rôle ;* en style de pratique, feuillet écrit, comprenant la page et le verso ; partie d'une pièce que chaque acteur doit jouer. *Fig.* Personnage qu'on fait dans le monde, dans une affaire : *il a joué là un triste rôle.*

RÔLER v. int. Faire des rôles d'écriture.

RÔLET n. m. Petit rôle.

ROMAIN, E adj. et n. Qui appartient à l'ancienne Rome : *grandeur, vertu romaine;* à la Rome actuelle : *les Etats romains. Chiffres romains*, composés des lettres C, D, I, L, M, V, X ; *Eglise romaine*, catholique. *Impr.* Caractère droit, perpendiculaire. — Son opposé est ITALIQUE.



ROMAINE n. f. Sorte de balance (*).

ROMAINE n. f. Variété de laitue.

ROMAÏQUE n. m. Nom du grec vulgaire en usage au moyen âge.

ROMAN n. m. Histoire feinte écrite en prose, où l'auteur cherche à exciter l'intérêt par la singularité d'aventures imaginaires. *Fig.* Récit dénué de vraisemblance : *cela a tout l'air d'un roman.*

ROMAN, E adj. et n. Ancien idiome français, composé de celtique et de latin, qu'on parlait dans le midi de l'Europe, du VIIe au XIe siècle : *langue romane, le roman.*

ROMANCE n. f. Morceau de chant court, naïf et gracieux. Adj. *Langue romance*, langue romane.

ROMANCERO (*céro*) n. m. Recueil de poèmes espagnols, écrits en strophes et ayant pour sujet quelque histoire héroïque ou touchante. Pl. des *romanceros.*

ROMANCIER n. m. Auteur de romans.

ROMANESQUE adj. Fabuleux, qui tient du roman . *aventure romanesque. Fig.* Exalté : *esprit romanesque.*

ROMANESQUEMENT adv. D'une manière romanesque.

ROMANTIQUE adj. Qui relève du romantisme : *littérature romantique.* N. m. Partisan de ce genre littéraire, qui, sous la restauration, affranchit la production intellectuelle des règles établies par les auteurs de l'antiquité et suivies par ceux du XVIIe siècle : *les romantiques, en s'affranchissant des conventions classiques, voulurent donner la première place à l'inspiration, à la nature.*

ROMANTISME n. m. Système, école littéraire des écrivains romantiques.

ROMARIN n. m. Arbuste aromatique.

ROMPEMENT n. m. *Rompement de tête*, fatigue causée par un grand bruit ou une forte application.

ROMPRE v. tr. (lat. *rumpere*). Briser, casser, mettre en pièces ; faire subir le supplice de la roue : *rompre vif un grand criminel ;* détourner le mouvement droit : *rompre le fil de l'eau ;* troubler : *rompre le sommeil ;* enfreindre, faire cesser : *un verre d'eau rompt-il le jeûne?* déranger : *rompre un tête-à-tête ;* gâter : *la pluie a rompu les chemins ;* enfoncer, disperser : *rompre un bataillon ;* quitter : *rompez les rangs. Fig.* Fatiguer, assourdir : *rompre la tête, les oreilles ;* détruire, faire cesser, rendre nul : *rompre l'amitié, un entretien, un marché ;* accoutumer : *rompre quelqu'un aux affaires. Rompre le silence*, cesser de se taire ; *rompre ses fers*, s'échapper de prison ou se dégager d'une liaison ; *rompre le fil de son discours*, le quitter subitement pour entrer dans une autre matière ; *rompre la paille*, cesser d'être amis ; *rompre la glace*, surmonter les premières difficultés d'une affaire ; *rompre une lance avec quelqu'un*, disputer en règle avec lui sur un sujet ; *rompre son ban*, sortir du lieu assigné. V. int. Se briser : *cette poutre rompra. Fig.* Cesser d'être amis : *ils ont rompu ; rompre en visière*, dire brusquement et en face quelque chose de désobligeant.

ROMPU, E adj. Accablé de fatigue : *je suis rompu ;* exercé : *rompu aux affai-*

res. — **A bâtons rompus** loc. adv. A diverses reprises : *travailler à une chose à bâtons rompus.*

ROMSTECK n. m. Pièce de bœuf voisine de l'aloyau.

RONCE n. f. Arbuste épineux.

ROND n. m. Cercle, figure circulaire. — **En rond** loc. adv. Circulairement.

ROND, E adj. (lat. *rotundus*). Se dit d'un corps, d'une figure qui est de forme telle que toutes les lignes droites tirées du centre à la circonférence sont égales. *Fig. Homme tout rond,* sans façon ; *compte rond,* sans fraction.

RONDACHE n. f. Bouclier de forme *ronde,* en usage autrefois (*).



RONDE n. f. Visite de nuit faite aux différents postes, pour savoir si tout est en bon ordre ; ceux qui la font ; visite nocturne des employés des douanes et des octrois ; sorte de danse qu'on exécute en rond ; chanson à refrain, où chacun chante à son tour : *ronde de table ;* sorte d'écriture en caractères ronds et perpendiculaires. — *Mus.* Note qui vaut deux blanches. — **A la ronde** loc. adv. Alentour : *à dix lieues à la ronde ;* chacun à son tour : *boire à la ronde.*

RONDEAU n. m. Petit poème français dont la forme a souvent varié. *Mus.* Air à deux ou plusieurs reprises.

RONDE BOSSE n. f. Ouvrage de sculpture en plein relief. Pl. des *rondes bosses.*

RONDELET, ETTE adj. Qui a un peu trop d'embonpoint.

RONDELETTE n. f. Toile à voiles que l'on fabrique en Bretagne.

RONDELLE n. f. Pièce ronde de métal, de cuir, de carton, etc., percée par le milieu et employée dans la construction de certaines machines.

RONDEMENT adv. Promptement : *nous avons marché rondement ;* avec activité : *mener rondement une affaire ;* loyalement : *il y va rondement.*

RONDEUR n. f. Etat de ce qui est rond : *la rondeur de la terre. Fig.* Nombre, harmonie : *la rondeur des périodes ;* franchise, loyauté : *rondeur de caractère.*

RONDIN n. m. Bois à brûler qui est rond ; gros bâton.

RONDINER v. tr. Donner des coups de rondin.

ROND-POINT n. m. Place circulaire à laquelle aboutissent plusieurs avenues ou allées. Pl. des *ronds-points.*

RONFLANT, E adj. Sonore, bruyant : *voix ronflante. Promesses ronflantes,* magnifiques, mais mensongères.

RONFLEMENT n. m. Bruit qu'on fait en ronflant. *Fig.* Bruit qui a quelque rapport avec le ronflement d'un homme : *ronflement de l'orgue.*

RONFLER v. int. Faire un certain bruit de la gorge et des narines en respirant pendant le sommeil. *Fig.* Produire un bruit sourd et prolongé.

RONFLEUR, EUSE n. Qui ronfle, qui a l'habitude de ronfler.

RONGE n. m. *Faire le ronge,* se dit du cerf qui rumine.

RONGEMENT n. m. Action de ronger.

RONGER v. tr. (lat. *rodere*). Couper avec les dents peu à peu. *Fig.* Corroder : *la rouille ronge le fer ;* miner : *la mer ronge ses bords ;* consumer, tourmenter : *la maladie, le chagrin le ronge.*

RONGEUR adj. m. Qui ronge : *animal rongeur. Fig. : remords rongeur.* N. m. pl. Ordre de mammifères munis à chaque mâchoire de dents incisives, sans canines, comme le rat, l'écureuil, etc.

RONRON n. m. Bruit que le chat tire de sa gorge pour marquer le contentement.

ROQUEFORT n. m. Fromage très estimé, qui tire son nom d'un lieu du Languedoc où il se fabrique.

ROQUENTIN n. m. Vieux militaire ; par extension, vieillard ridicule.

ROQUER v. int. Au jeu des échecs, placer sa tour auprès de son roi et faire passer le roi de l'autre côté de la tour.

ROQUET n. m. Sorte de petit chien.

ROQUETTE n. f. Sorte de chou ; plante à fleur jaune d'une odeur fétide.

ROQUILLE n. f. Anciennement, petite mesure de capacité pour le vin.

ROS n. m. Peigne de tisserand.

ROSACE n. f. Ornement d'architecture en forme de *rose* ou d'étoile à plusieurs branches (*). On dit aussi ROSON.



ROSACÉES n. f. pl. Famille de plantes dont les corolles se composent de pétales disposés comme ceux de la rose.

ROSAGE n. m. Syn. de RHODODENDRON.

ROSAIRE n. m. Grand chapelet, composé de quinze dizaines, qu'on dit en l'honneur de la Vierge.

ROSAT adj. m. Où il entre de l'extrait de rose : *vinaigre, miel rosat.*

ROSBIF n. m. (angl. *roast,* rôti ; *beef,* bœuf). Bœuf rôti.

ROSE n. f. (lat. *rosa*). Belle fleur odoriférante qui croît sur un arbuste épineux. *Eau de rose,* tirée des roses par la distillation. *Fig.* Couleur vermeille des joues et des lèvres : *teint de rose. Mar.* **Rose des vents,** figure où sont marqués les trente-deux vents (*)



ROSE adj. Qui est de la couleur de la rose. N. m. La couleur rose : *aimer le rose, des étoffes rose clair,* c'est-à-dire d'un rose clair.

ROSÉ, E adj. D'un rouge faible : *teint rosé.*

ROSEAU (*ro-zo*) n. m. Plante aquatique à tige lisse, droite et élancée.

ROSE-CROIX n. m. Dignitaire dans l'ordre maçonnique ; nom d'une secte d'empiriques, qui prétendaient posséder un pouvoir surnaturel. Pl. des *rose-croix.*

ROSÉE n. f. Vapeur qui se dépose sur la terre ou sur l'herbe en gouttelettes très déliées. *Fig. Tendre comme rosée*, très tendre.

ROSÉOLE n. f. (rad. *rosé*). Maladie éruptive des enfants.

ROSERAIE n. f. Terrain planté de rosiers.

ROSETTE n. f. Nœud de ruban en forme de rose; insigne que les officiers de la Légion d'honneur portent à la boutonnière; petit cadran pour avancer ou retarder le mouvement d'une montre; sorte d'encre rouge faite avec du bois de Brésil : *régler des registres avec de la rosette;* sorte de craie teinte en rouge dont on se sert pour peindre. *Cuivre de rosette*, cuivre rouge pur.

ROSIER n. m. Arbuste qui porte des roses.

ROSIÈRE n. f. Nom que l'on donne, dans certains pays de la France, à la jeune fille qui a obtenu un prix de sagesse. Ce prix consistait jadis en une couronne de *roses;* aujourd'hui il consiste en une somme d'argent ou une dot.

ROSSE n. f. (all. *ross*, coursier). Cheval sans force, sans vigueur. *Fam.*

ROSSER v. tr. Battre quelqu'un violemment. *Fam.*

ROSSIGNOL n. m. Petit oiseau dont le chant est très agréable. *Voix de rossignol*, pure et très flexible; *un rossignol d'Arcadie*, un âne; *un rossignol à gland*, un pourceau. *Fam.*

ROSSIGNOL n. m. Crochet dont se servent les serruriers et les voleurs pour ouvrir toutes sortes de serrures.

ROSSINANTE n. Rosse, mauvais cheval, par allusion au cheval de don Quichotte. Il est féminin, d'après l'Académie, excepté quand il désigne proprement le cheval de don Quichotte.

ROSSOLIS (*li*) n. m. Liqueur composée d'eau-de-vie, de sucre et de parfums.

ROSTRALE adj. f. (lat. *rostrum*, bec, éperon de navire). *Colonne rostrale*, colonne ornée de proues de navire.

ROSTRE n. m. Eperon de navire. *Les rostres*, tribune aux harangues, à Rome, ainsi appelée parce qu'elle était ornée d'éperons de navire pris sur les Volsques à la bataille d'Antium.

ROT n. m. Vapeur qui s'élève de l'estomac et sort de la bouche avec bruit.

RÔT n. m. Rôti, viande rôtie.

ROTANG ou **ROTIN** n. m. Palmier des Indes.

ROTATEUR adj. et n. m. Se dit des muscles qui produisent le mouvement de rotation.

ROTATION n. f. (lat. *rota*, roue). Mouvement circulaire d'un corps qui tourne sur lui-même : *rotation de la terre.*

ROTATOIRE adj. Circulaire, qui tourne : *le mouvement rotatoire de la terre autour du soleil.* On dit aussi ROTATIF.

ROTE n. f. Juridiction de Rome, composée de douze docteurs ecclésiastiques : *les décisions de la rote.*

ROTER v. int. Faire des rots. *Pop.*

RÔTI n. m. Viande rôtie.

RÔTIE n. f. Tranche de pain qu'on fait rôtir devant le feu.

ROTIN n. m. Branche de rotang qu'on emploie pour faire des cannes. Se dit aussi pour ROTANG.

RÔTIR v. tr. Faire cuire à la broche, griller sur le gril. V. int. et pr. *Fig.* Etre exposé à une très grande chaleur : *on rôtit ici, je me suis rôti au soleil.*

RÔTISSAGE n. m. Action de rôtir : *le rôtissage d'une volaille;* résultat de cette action.

RÔTISSERIE n. f. Boutique de rôtisseur.

RÔTISSEUR, EUSE n. Qui fait rôtir des viandes pour les vendre.

RÔTISSOIRE n. f. Ustensile de cuisine qui sert à rôtir la viande.

ROTONDE n. f. (lat. *rotundus*, rond). Bâtiment de forme ronde à l'intérieur et à l'extérieur; compartiment qui forme le derrière d'une diligence; sorte de manteau.

ROTONDITÉ n. f. Rondeur; grosseur, embonpoint : *il remplit le fauteuil de sa rotondité. Fam.*

ROTULE n. f. (lat. *rotula*, roulette). Os mobile placé en avant du genou.

ROTURE n. f. Condition d'une personne qui n'est pas noble : *naître dans la roture;* les roturiers : *fréquenter la roture.*

ROTURIER, IÈRE adj. et n. Qui n'est pas noble.

ROTURIÈREMENT adv. A la manière des roturiers.

ROUAGE n. m. (rad. *roue*). L'ensemble ou chacune des roues d'une machine. *Fig.* Moyens, ressorts : *les rouages d'un gouvernement.*

ROUAN, ANNE adj. Se dit d'un cheval à poil mêlé de bai, de gris et de blanc.

ROUANNE n. f. Instrument des employés des contributions indirectes pour marquer les tonneaux.

ROUANNER v. tr. Marquer avec la rouanne.

ROUANNETTE n. f. Instrument de charpentier pour marquer le bois.

ROUBLE n. m. Monnaie d'argent de Russie, valant environ 4 francs.

ROUC n. m. V. ROCK.

ROUCOU n. m. V. ROCOU.

ROUCOULEMENT n. m. Sorte de murmure triste et tendre qui est le cri des pigeons et des tourterelles.

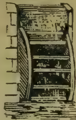
ROUCOULER v. int. Faire des roucoulements.

ROUCOUYER n. m. V. ROCOUYER.

ROUDOU ou **REDOUL** n. m. Plante dont les feuilles sont employées pour la teinture et pour le tannage.

ROUE n. f. (lat. *rota*). Machine ronde

et plate, tournant sur un axe. **Roue hydraulique**, roue mue par l'eau et destinée à transmettre le mouvement à un moulin, à une machine quelconque (*). *Faire la roue*, se dit de certains volatiles qui, comme le paon, déploient en roue les plumes de leur queue. *Fig. Pousser à la roue*, aider à la réussite d'une affaire; *cinquième roue à un carrosse*, chose, personne complètement inutile; *la roue de la fortune*, les vicissitudes humaines. Supplice qui consistait à rompre les membres du patient, puis à le laisser mourir sur une roue.



ROUÉ, E adj. et n. Qui a subi le supplice de la roue; personne sans principes et sans mœurs.

ROUELLE n. f. Partie de la cuisse du veau, du bœuf, coupée en rond.

ROUENNAIS, E adj. et n. De Rouen.

ROUENNERIE (*rou-a*) n. f. Toile commune de coton, qui se fabrique surtout à Rouen.

ROUER v. tr. Faire mourir par le supplice de la roue. *Fig. Rouer quelqu'un de coups*, le battre excessivement.

ROUERIE n. f. Action de roué.

ROUET n. m. Machine à roue, qui sert à filer (*); cercle de bois servant de fondation à un puits; ancienne platine de l'arquebuse.



ROUGE adj. (lat. *ruber*). L'une des sept couleurs du prisme. *Perdrix rouge*, qui a les pieds et le bec rouges; *boulet rouge*, devenu rouge au feu; *cheveux rouges*, très roux. N. m. Substance de couleur rouge; fard à l'usage des femmes : *se mettre du rouge. Fig. Le rouge lui monte au visage*, il devient rouge de honte ou de colère.

ROUGE n. m. Sorte de canard aux pattes rouges.

ROUGEÂTRE adj. Qui tire sur le rouge.

ROUGEAUD, E adj. et n. Qui a le visage rouge, haut en couleur. *Fam.*

ROUGE-GORGE n. m. Petit oiseau qui a la gorge rouge. Pl. des *rouges-gorges*.

ROUGEOLE n. f. Maladie contagieuse qui cause des rougeurs et qui attaque surtout les enfants.

ROUGE-QUEUE n. m. Petit oiseau de passage, qui a la queue rouge. Pl. des *rouges-queues*.

ROUGET n. m. Poisson rouge, à chair délicate.

ROUGETTE n. f. Espèce de chauve-souris.

ROUGEUR n. f. Couleur rouge : *la rougeur des lèvres*. Pl. Taches rouges sur la peau.

ROUGIR v. tr. Rendre rouge. *Rougir son eau*, y mettre un peu de vin. V. int. Devenir rouge : *l'écrevisse rougit en cuisant. Fig. Rougir de honte*, éprouver de la honte.

ROUILLE n. f. (lat. *rubigo*). Oxyde de fer, espèce de crasse d'un rouge foncé dont se couvre le fer exposé à l'humidité; maladie qui attaque certains végétaux, le froment, le seigle, etc.

ROUILLER v. tr. Produire de la rouille sur un corps. *Fig.* Altérer faute d'exercice : *l'oisiveté rouille l'esprit.*

ROUILLEUX, EUSE adj. Qui présente la couleur de la rouille.

ROUILLURE n. f. Effet de la rouille.

ROUIR v. tr. Pratiquer l'opération du rouissage.

ROUISSAGE n. m. Macération que l'on fait subir au lin, au chanvre, etc., pour faciliter la séparation de l'écorce filamenteuse d'avec la tige.

ROULADE n. f. Action de rouler de haut en bas : *il a fait une belle roulade. Fam. Mus.* Agrément de chant formé par le passage de plusieurs notes sur une même syllabe.

ROULAGE n. m. Action de rouler : *le roulage des voitures;* transport des marchandises sur des voitures traînées par des chevaux; établissement où l'on se charge de ce transport.

ROULANT, E adj. Qui roule aisément : *voiture bien roulante. Feu roulant*, feu de mousqueterie continu. *Fig. : feu roulant d'épigrammes.*

ROULEAU n. m. Paquet formé par une chose roulée : *rouleau de papier;* cylindre de bois, de pierre, etc., servant à divers usages : *rouleau de pâtissier.* Pl. Pièces de bois cylindriques sur lesquelles on fait rouler des fardeaux. *Impr.* Cylindre imbibé d'encre qu'on passe sur les formes (*).



ROULÉE n. f. Coups. *Pop.*

ROULEMENT n. m. Mouvement de ce qui roule : *roulement d'un carrosse;* batterie militaire de tambour que l'on bat à coups égaux et pressés. *Roulement d'yeux*, mouvement d'yeux qui se portent rapidement de côté et d'autre. *Fig.* Bruit semblable à celui d'un corps qui roule : *roulement du tonnerre;* circulation d'espèces : *grand roulement de fonds;* action de se remplacer dans certaines fonctions : *le roulement des tribunaux.*

ROULER v. tr. Faire avancer une chose en la faisant tourner sur elle-même; plier en rouleau : *rouler une pièce d'étoffe. Rouler les yeux*, les porter rapidement de côté et d'autre; *rouler carrosse*, avoir un carrosse à soi. *Fig.* Former, méditer : *rouler un projet dans sa tête.* V. int. Aller en tournant : *rouler de haut en bas. Fig.* Faire entendre des roulements : *le tonnerre roule sur nos têtes. Rouler sur l'or*, être fort riche; *tout roule là-dessus*, c'est le point dont le reste dé-

pend; *son discours roule sur la morale*, la morale en est le sujet. **Se rouler** v. pr. Se tourner étant couché.

ROULETTE n. f. Petite roue tournant dans tous les sens et servant à faire rouler les objets aux pieds desquels elle est attachée; petite roue en cuivre dont les relieurs se servent pour fixer la dorure sur les livres; jeu de hasard.

ROULEUR, EUSE adj. et n. Ouvrier qui travaille tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre.

ROULEUR n. m. Charançon de la vigne.

ROULEUSE n. Chenille qui roule les feuilles.

ROULIER n. m. Voiturier.

ROULIS (*li*) n. m. Oscillations d'un vaisseau à droite et à gauche.

ROULOIR n. m. Outil qui sert à rouler les bougies et les cierges.

ROULURE n. f. Maladie des arbres.

ROUMAIN, E adj. et n. De la Roumanie.

ROUPIE n. f. Humeur qui découle des fosses nasales et qui pend au nez par gouttes; monnaie des Indes, valant 2 fr. 50; monnaie de Perse, valant 38 fr. 70.

ROUPIEUX, EUSE adj. et n. Qui a souvent la roupie au nez.

ROUPILLER v. int. Sommeiller à demi. *Fam.*

ROUPILLEUR, EUSE n. Qui roupille fréquemment. *Fam.*

ROURE n. m. V. ROUVRE.

ROUSSÂTRE adj. Qui tire sur le roux.

ROUSSEAU n. m. Homme qui a les cheveux roux. *Fam.*

ROUSSELET n. m. Sorte de poire d'été qui a la peau rougeâtre.

ROUSSEROLLE n. f. Petit oiseau appartenant au genre grive.

ROUSSETTE n. f. Espèce de squale ou chien de mer; très grande chauve-souris des Indes; nom vulgaire du bruant et de la fauvette des bois.

ROUSSEUR n. f. Qualité de ce qui est roux. *Taches de rousseur*, taches rousses au visage et sur les mains.

ROUSSI n. m. Odeur d'une chose que le feu a roussie : *cela sent le roussi.*

ROUSSILLER v. tr. Brûler légèrement.

ROUSSIN n. m. Cheval entier, épais et entre deux tailles. *Un roussin d'Arcadie*, un âne.

ROUSSIR v. tr. Rendre roux : *le feu a roussi cette étoffe.* V. int. Devenir roux.

ROUT (*route* ou *raoute*) n. m. (m. angl.). Assemblée nombreuse de personnes du grand monde. Pl. des *routs.*

ROUTE n. f. Grande voie de communication; direction qu'on suit par terre ou par mer, pour aller d'un point à un autre; espace que parcourent les astres, les cours d'eau : *la route du soleil, fleuve grossi sur sa route.* **Feuille de route**, écrit qui indique aux soldats en voyage le chemin qu'ils doivent tenir.

ROUTIER n. m. Livre qui marque les chemins, les routes de mer, etc. *Vieux routier*, homme devenu habile par une longue pratique. Pl. Bandes de soldats pillards, au moyen âge.

ROUTIER, IÈRE adj. *Carte routière*, où les routes sont indiquées.

ROUTINE n. f. Faculté acquise par l'habitude plus que par l'étude.

ROUTINÉ, E adj. Habitué à une chose par une longue pratique. *Fam.*

ROUTINIER, IÈRE n. Qui agit par routine.

ROUTOIR n. m. Lieu où l'on fait rouir le chanvre.

ROUVERIN adj. m. *Fer rouverin*, fer cassant à chaud comme à froid.

ROUVIEUX ou **ROUX-VIEUX** n. m. Sorte de gale du cheval.

ROUVRE ou **ROURE** n. m. Espèce de gros chêne, tortu et peu élevé.

ROUVRIR v. tr. Ouvrir de nouveau.

ROUX, ROUSSE adj. Qui est d'une couleur entre le jaune et le rouge. **Lune rousse**, d'avril. N. m. Couleur rousse : *il est d'un roux ardent;* sauce faite avec du beurre qu'on a fait roussir.

ROYAL, E, AUX adj. (lat. *regalis*, de *rex*, roi). Qui appartient, qui se rapporte à un roi : *château, manteau royal;* émané de l'autorité d'un roi : *ordonnance royale.* Se dit, dans une monarchie, de certains établissements dont le gouvernement a la direction : *bibliothèque royale.* **Prince royal**, héritier présomptif de la couronne; **altesse royale**, titre de certains princes et de certaines princesses; **tigre, aigle royal**, de la plus grande espèce.

ROYALE n. f. Moustache qu'on laisse croître sous la lèvre inférieure. On dit aussi IMPÉRIALE.

ROYALEMENT adv. En roi.

ROYALISME n. m. Esprit monarchique : *il est d'un royalisme éprouvé.*

ROYALISTE adj. et n. Partisan du roi, de la royauté; en France, partisan de la monarchie des Bourbons.

ROYAUME n. m. Etat gouverné par un roi. *Royaume des cieux*, paradis; *royaume des morts*, les enfers, en mythologie.

ROYAUTÉ n. f. Dignité de roi.

RU n. m. Petit ruisseau.

RUADE n. f. Action de ruer.

RUBAN n. m. Tissu de soie, de fil, de laine, plat, mince et étroit; décoration : *porter le ruban à sa boutonnière. Arch.* Ornement imitant un ruban.

RUBANÉ, E adj. Couvert de rubans. *Canon rubané*, canon d'arme à feu fabriqué avec du fer tordu.

RUBANER v. tr. Garnir de rubans; tordre du fer pour en fabriquer un canon d'arme à feu.

RUBANERIE n. f. Profession de rubanier, commerce de rubans.

RUBANIER, IÈRE n. Qui fait et vend du ruban.

RUBÉFACTION n. f. Rougeur produite à la superficie de la peau par des remèdes irritants.

RUBÉFIANT, E adj. Qui rubéfie.

RUBÉFIER v. tr. (lat. *ruber*, rouge; *facere*, faire). Produire la rubéfaction.

RUBESCENT, E adj. Un peu rouge ou qui devient rouge.

RUBIACÉES n. f. pl. (lat. *rubia*, garance). Famille de plantes dicotylédones qui ont des propriétés tinctoriales ou médicinales, comme le quinquina, la garance.

RUBICAN adj. Cheval noir, bai ou alezan, à robe semée de poils blancs.

RUBICON n. m. Petite rivière d'Italie. *Fig. Passer le Rubicon*, s'engager d'une manière irrévocable.

RUBICOND, E adj. Rouge, en parlant du visage : *face rubiconde.*

RUBIS n. m. (lat. *ruber*, rouge). Pierre précieuse, transparente et d'un rouge vif. *Fig. Payer rubis sur l'ongle*, exactement.

RUBRIQUE n. f. (lat. *rubrica*, terre rouge). Titre qui, dans les livres de droit, était autrefois marqué en rouge; titre, date qui, dans les journaux, indique le lieu d'où une nouvelle est venue : *ce fait est sous la rubrique de Londres.* Pl. Règles du bréviaire et du missel, enseignant la manière d'officier. *Fig.* Ruses, détours : *il sait toutes sortes de rubriques.*

RUCHE n. f. Habitation préparée en forme de panier pour les abeilles (*); le panier et les abeilles qui sont dedans. *Fig.* Bande plissée de tulle ou de dentelle, qui sert d'ornement.



RUCHER n. m. Endroit où sont les ruches.

RUCHER v. tr. Garnir de ruche une robe, une guimpe.

RUDE adj. (lat. *rudis*, grossier). Apre au toucher : *peau rude;* raboteux : *chemin rude. Fig.* Pénible fatigant : *rude métier;* difficile à supporter : *saison rude;* âpre au goût : *vin rude;* désagréable à entendre : *voix rude;* dur, sévère : *maître rude;* redoutable : *rude adversaire.*

RUDEMENT adv. D'une manière rude.

RUDENTÉ E adj. Se dit des colonnes qui ont des rudentures.

RUDENTURE n. f. Moulure en forme de câble ou de bâton, dont on remplit quelquefois les cannelures des colonnes jusqu'au tiers de leur hauteur.

RUDÉRAL, E adj. (lat. *rudera*, décombres). Qui croît sur les masures, dans les décombres.

RUDESSE n. f. Etat de ce qui est rude : *rudesse de la peau. Fig.* Etat de ce qui est désagréable à voir, à entendre : *la rudesse des traits, de la voix;* dureté : *traiter quelqu'un avec rudesse.*

RUDIMENT n. m. (lat. *rudimentum*, apprentissage). Premières notions d'une science, d'un art; premiers linéaments de la structure des organes : *les rudiments des plantes;* livre qui contient les éléments de la langue latine.

RUDIMENTAIRE adj. Elémentaire.

RUDOIEMENT n. m. Action de rudoyer : *le rudoiement est un mauvais système d'éducation.*

RUDOYER v. tr. (rad. *rude*). Traiter rudement.

RUE n. f. (lat. *ruga*, sillon). Chemin bordé de maisons, dans les villes, dans les bourgs, etc.

RUE n. f. Plante ligneuse d'une odeur très forte.

RUELLE n. f. Petite rue; espace laissé entre un des côtés du lit et le mur.

RUELLER v. tr. *Rueller la vigne*, y faire des ruelles, de petits chemins.

RUER v. int. (lat. *ruere*, se précipiter). Se dit d'un cheval, d'un âne, etc., qui jette avec force en l'air les pieds de derrière. **Se ruer** v. pr. Se jeter impétueusement.

RUEUR, EUSE adj. et n. Qui a l'habitude de ruer.

RUGINE n. f. Instrument de chirurgie pour racler les os.

RUGINER v. tr. Racler avec la rugine.

RUGIR v. int. (lat. *rugire*). Se dit du cri du lion. *Fig.* Pousser des cris de fureur : *rugir de colère.*

RUGISSANT, E adj. Qui rugit : *lion rugissant.*

RUGISSEMENT n. m. Cri du lion.

RUGOSITÉ n. f. (lat. *ruga*, sillon). Rides sur une surface raboteuse.

RUGUEUX, EUSE adj. Qui a des rugosités.

RUILÉE n. f. Bordure de plâtre ou de mortier pour lier les tuiles ou les ardoises avec les murs.

RUINE n. f. (lat. *ruina;* de *ruere*, tomber). Dépérissement, destruction d'un bâtiment. *Fig.* Perte de la fortune, de l'honneur : *il court à sa ruine, cela a causé la ruine de sa réputation.* Pl. Débris : *les ruines de Palmyre.*

RUINER v. tr. Démolir, abattre, détruire : *ruiner une ville;* ravager : *la grêle a ruiné les vignes. Fig.* Causer la perte de la santé, de la fortune, de la vie, etc. **Se ruiner** v. pr. Tomber en ruine : *ce château commence à se ruiner;* causer sa ruine : *se ruiner au jeu.*

RUINEUSEMENT adv. D'une manière ruineuse.

RUINEUX, EUSE adj. Qui cause la ruine par des dépenses excessives : *luxe ruineux.*

RUINURE n. f. Entaille faite par le charpentier pour recevoir la maçonnerie.

RUISSEAU n. m. (lat. *rivus*), Cours d'eau peu considérable; son lit : *creuser un ruisseau;* eau qui coule dans les rues. *Fig.* Tout ce qui coule en abondance : *ruisseaux de vin, de larmes.*

RUISSELANT, E adj. Qui ruisselle.

RUISSELER v. int. Couler en ma-

nière de ruisseau : *son sang ruisselait.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RUISSELLEMENT n. m. Action de couler comme un ruisseau. Emission de jets de lumière chatoyante : *ruissellement de pierreries.*

RUMB ou **RHUMB** (*rombe*) n. m. *Mar.* Intervalle compris entre deux des 32 aires de vent de la boussole.

RUMEN (*ène*) n. m. (lat. *rumen*, mamelle) Panse, premier estomac des ruminants.

RUMEUR n. f. Bruit sourd et général, excité par quelque mécontentement : *grande rumeur ;* bruit confus : *rumeur des flots;* tous les bruits qui courent contre quelqu'un : *la rumeur publique l'accuse.*

RUMINANT, E adj. Qui rumine : *animaux ruminants.* N. m. pl. Ordre de quadrupèdes mammifères à quatre estomacs, comme le bœuf, le chameau, etc.

RUMINATION n. f. Action de ruminer.

RUMINER v. tr. (rad. *rumen*). Remâcher, en parlant des animaux ruminants : *les bœufs ruminent leur pâture;* et, int.: *la brebis, le chameau ruminent. Fig.* Tourner et retourner une chose dans son esprit : *ruminer un projet.*

RUNES n. f. pl. Caractères d'écriture anciennement usités chez les Scandinaves.

RUNIQUE adj. Qui a rapport aux runes.

RUOLZ n. m. Métal doré ou argenté par la pile voltaïque, procédé inventé vers 1841 par le chimiste français Ruolz.

RUPTILE adj. Qui s'ouvre spontanément, comme l'écorce de certaines graines.

RUPTURE n. f. (lat. *ruptura ;* de *rumpere*, briser). Action par laquelle une chose est rompue ; effet de cette action : *la rupture d'une digue. Fig.* Division entre des personnes unies par traité, par amitié, etc. : *rupture passagère ;* annulation, cassation d'un acte public ou particulier : *rupture de la paix, d'un mariage.*

RURAL, E, AUX adj. (lat. *rus, ruris*, campagne). Qui appartient à la campagne : *bien rural.*

RUSE n. f. Finesse, artifice dont on se sert pour tromper : *ruse de guerre.*

RUSÉ, E adj. et n. Fin, adroit; qui annonce de la ruse : *figure rusée.*

RUSER v. int. Se servir de ruses.

RUSSE adj. et n. De la Russie.

RUSTAUD, E adj. et n. Grossier, qui tient du paysan.

RUSTAUDERIE n. f. Etat, défaut du rustaud : *il est d'une rustauderie !*

RUSTICITÉ n. f. Grossièreté, rudesse.

RUSTIQUE adj. Qui appartient à la campagne : *travaux rustiques. Fig.* Grossier, rude : *air, langage rustique. Ordre rustique*, le plus simple, le moins orné de tous en architecture.

RUSTIQUEMENT adv. D'une manière rustique.

RUSTIQUER v. tr. Donner une apparence rustique à une construction.

RUSTRE adj. et n. Fort rustique, fort grossier : *avoir l'air rustre.*

RUT n. m. Temps où les cerfs et autres animaux sont en amour.

RUTABAGA n. m. Navet à chair jaune, appelé aussi navet de Suède.

RUTACÉES n. f. pl. Famille de plantes qui comprend la rue.

RUTILANT adj. Eclatant comme l'or.

RYTHME n. m. Cadence, nombre, mesure : *rythme poétique.*

RYTHMER v. tr. Donner du rythme, de la cadence.

RYTHMIQUE adj. Qui appartient au rythme : *lecture rythmique.*

S

S n. m. Dix-neuvième lettre de l'alphabet et quinzième des consonnes.

SA adj. poss. f. V. SON.

SABBAT (*saba*) n. m. (hébr. *schabat*, repos). Dernier jour de la semaine chez les Juifs; assemblée nocturne de sorciers et de sorcières, qui, suivant une superstition populaire, se tenait le samedi à minuit, sous la présidence de Satan. *Fig.* Tapage, grand bruit : *c'est un véritable sabbat.*

SABBATINE n. f. Discussion ou examen qui avait lieu le samedi dans les écoles de théologie.

SABBATIQUE adj. Nom donné par les Juifs à chaque septième année.

SABÉEN (*bé-in*) n. m. Celui qui professe le sabéisme.

SABÉISME n. m. Adoration du feu, culte des astres. On dit aussi SABAÏSME et SABISME.

SABELLIANISME n. m. Doctrine de Sabellius.

SABINE n. f. Espèce de genévrier.

SABLE n. m. (lat. *sabulum*). Gravier réduit en poudre ou en petits grains. *Fig. Bâtir sur le sable*, fonder une entreprise sur quelque chose de peu solide.

SABLER v. tr. Couvrir de sable : *sabler une allée. Fig.* Boire promptement : *sabler une bouteille de vin.*

SABLEUX, EUSE adj. Mêlé de sable.

SABLIER n. m. Appareil dans lequel une certaine quantité de sable fin mesure, en s'écoulant, la durée du temps (*) ; petit vase contenant du sable qu'on jette sur l'écriture pour la sécher.



SABLIÈRE n. f. Carrière de sable ; pièce de bois pour porter des solives ou une cloison.

SABLON n. m. Sable fin pour écurer la vaisselle.

SABLONNER v. tr. Ecurer avec du sablon.

SABLONNEUX, EUSE adj. Où il y a beaucoup de sable : *pays sablonneux.*

SABLONNIER n. m. Qui vend du sablon.

SABLONNIÈRE n. f. Lieu d'où l'on tire le sablon.



SABORD n. m. Embrasure aux côtés d'un vaisseau, pour faire passer et tirer le canon.

SABOT n. m. Chaussure de bois ; corne du pied du cheval et de plusieurs autres animaux ; garniture de cuivre qu'on met au bas de chacun des pieds de certains meubles ; jouet d'enfant, en forme de toupie (*); plaque de fer qu'on met, dans les descentes, sous l'une des roues d'une voiture, pour l'empêcher de tourner. *Fig.* Mauvais instrument de musique, mauvais billard, etc. *Dormir comme un sabot,* profondément.



SABOTER v. int. Faire du bruit avec ses sabots ; jouer au sabot.

SABOTIER n. m. Ouvrier qui fait des sabots.

SABOTIÈRE n. f. Sorte de danse en sabots.

SABOULER v. tr. Tourmenter, houspiller, réprimander.



SABRE n. m. Sorte d'épée un peu courbée qui ne tranche que d'un côté.

SABRER v. tr. Donner des coups de sabre. *Fig. Sabrer une affaire,* l'expédier précipitamment.

SABRETACHE n. f. Espèce de sac plat qui pend du ceinturon d'un hussard.

SABREUR n. m. Soldat très brave. Se dit surtout d'un général qui a plus de bravoure que de prudence.

SABURRAL adj. Qui a rapport à la saburre.

SABURRE n. f. (lat. *saburra,* gravier). Matières retenues dans l'estomac à la suite de mauvaises digestions.

SAC n. m. (lat. *saccus*). Espèce de poche ouverte par le haut (*) ; son contenu : *sac de blé;* havre-sac de peau que le fantassin porte sur son dos ; habit de toile que l'on portait dans certains ordres religieux par esprit de pénitence. *Fig. Homme de sac et de corde,* scélérat ; *sac à vin,* ivrogne ; *sac à papier,* jurement familier.



SAC n. m. Pillage d'une ville, massacre de ses habitants : *le sac de Troie.*

SACCADE n. f. Mouvement brusque : *n'aller, n'avancer que par saccades.*

SACCADÉ, E adj. Brusque, irrégulier : *mouvements saccadés. Fig. Style saccadé,* à phrases courtes, heurtées.

SACCAGE n. m. Bouleversement, confusion : *saccage d'un jardin.*

SACCAGEMENT n. m. Sac, pillage : *saccagement d'une ville.*

SACCAGER v. tr. Mettre à sac, au pillage : *saccager une ville.*

SACCAGEUR n. m. Qui saccage : *saccageur de provinces.*

SACCHARATE n. m. Combinaison du sucre avec un oxyde métallique.

SACCHAREUX, EUSE (*saka*) adj. (lat. *saccharum,* sucre). De la nature du sucre.

SACCHARIFÈRE (*saka*) adj. Qui produit, contient du sucre : *substance, plante saccharifère.*

SACCHARIFICATION (*saka*) n. f. Conversion en sucre.

SACCHARIFIER (*saka*) v. tr. Changer, transformer en sucre.

SACCHARIMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer la quantité de sucre contenue dans un liquide.

SACCHARIN, E (*saka*) adj. Qui est de la nature du sucre.

SACCHAROSE n. f. Toute substance analogue au sucre.

SACERDOCE n. m. (lat. *sacerdos,* prêtre). Dignité et fonction des ministres d'un culte.

SACERDOTAL, E, AUX adj. Qui appartient au sacerdoce : *dignité sacerdotale.*

SACHÉE n. f. Contenu d'un sac.

SACHET n. m. Petit sac ; petit coussin où l'on met des parfums.

SACOCHE n. f. Sorte de grosse bourse de cuir ; sac dans lequel les garçons de banque mettent l'or et l'argent.

SACRAMENTAIRES n. m. pl. Réformés qui refusaient de croire à la présence réelle dans l'eucharistie.

SACRAMENTAL, E, AUX ou **SACRAMENTEL, ELLE** adj. (lat. *sacramentum,* sacrement). Qui appartient aux sacrements. *Paroles sacramentelles,* formule essentielle pour la conclusion d'une affaire, d'un traité.

SACRAMENTALEMENT ou **SACRAMENTELLEMENT** adv. D'une manière sacramentelle.

SACRAMENTAUX n. m. pl. Objets ou exercices de piété auxquels sont attachées des grâces spéciales, comme l'eau bénite, le bénédicité, l'angélus, etc.

SACRE n. m. Action, cérémonie religieuse par laquelle on sacre un roi, un évêque.

SACRE n. m. Grand oiseau de proie, du genre faucon.

SACRÉ, E adj. Consacré : *vases sacrés. Livres sacrés,* l'Ancien et le Nouveau Testament ; *histoire sacrée,* par opposition à histoire profane ; *ordres sacrés,* la prêtrise, le diaconat et le sous-diaconat ; *le sacré collège,* le collège des cardinaux, à Rome. *Fig.* A quoi on ne doit point toucher : *dépôt sacré ;* inviolable : *la personne du roi est sacrée ;* respectable : *il n'y a rien de sacré pour lui. Feu sacré,* se dit de certains sentiments nobles et passion-

nés : *le feu sacré de la liberté*. N. m. : *le sacré et le profane*.

SACREMENT n. m. Signe visible d'une chose invisible, institué par Jésus-Christ pour la sanctificatiou des âmes. **Le saint sacrement**, l'eucharistie.

SACRER v. tr. (lat. *sacrare*; de *sacer*, saint). Conférer un certain caractère au moyen de cérémonies religieuses : *sacrer un roi, un évêque*.

SACRER v. int. Jurer, blasphémer.

SACRET n. m. Sacre mâle, tiercelet.

SACRIFICATEUR n. m. Ministre préposé pour faire les sacrifices, chez les Juifs et les païens.

SACRIFICATOIRE adj. Qui a rapport au sacrifice.

SACRIFICATURE n. f. Dignité, fonction de sacrificateur.

SACRIFICE n. m. Offrande faite à la Divinité avec certaines cérémonies. **Le saint sacrifice**, le sacrifice de la messe. Culte qu'on rendait aux fausses divinités, en feur offrant des victimes ou des dons. *Fig.* Renoncement, volontaire ou forcé, à quelque chose de très agréable, à ce qu'on a de plus cher : *l'honneur exige que vous fassiez ce sacrifice*; dépenses : *faire de grands sacrifices pour l'éducation de ses enfants*.

SACRIFIER v. tr. (lat. *sacrificare*; de *sacrum*, sacrifice; *facere*, faire). Offrir un sacrifice : *sacrifier des victimes*, et int. : *sacrifier à Dieu, aux idoles*. *Fig.* Se priver d'une chose en considération de quelqu'un : *sacrifier ses intérêts à un ami*; employer à : *sacrifier sa fortune à l'éducation de ses enfants*. V. int. *Sacrifier à une passion*, s'y abandonner; *sacrifier à la mode*, s'y conformer. **Se sacrifier** v. pr. Se dévouer entièrement : *se sacrifier à la patrie*.

SACRILÈGE [o. n.] n. m. Profanation des choses sacrées; attentat sur une personne sacrée; celui qui s'en rend coupable. Adj. Souillé d'un sacrilège : *main sacrilège*. *Fig. : vœu, intention sacrilège*.

SACRILÈGEMENT [o. n.] adv. D'une manière sacrilège.

SACRIPANT n. m. Mauvais sujet.

SACRISTAIN n. m. Celui qui a soin de la sacristie d'une église.

SACRISTIE n. f. Lieu où l'on serre les ornements d'église, où les prêtres vont revêtir leurs habits sacerdotaux; ce que contient la sacristie.

SACRISTINE n. f. Celle qui, dans un monastère de filles, a soin de la sacristie.

SACRO-SAINT, E adj. Très saint, doublement saint.

SACRUM (*ome*) n. m. Os triangulaire placé à la suite de la colonne vertébrale.

SADUCÉEN, ENNE n. Membre d'une secte juive qui niait l'immortalité de l'âme et la résurrection.

SADUCÉISME n. m. Doctrine des saducéens.

SAFRAN n. m. (arabe *zafarân*, jaune). Plante bulbeuse; stigmates de cette plante, qui entrent comme assaisonnement dans un grand nombre d'aliments, et dont on retire une belle couleur jaune.

SAFRANÉ, E adj. Qui présente la couleur du safran.

SAFRANER v. tr. Apprêter ou jaunir avec du safran.

SAFRANIÈRE n. f. Plantation de safran.

SAFRE adj. Glouton.

SAFRE n. m. Oxyde bleu de cobalt.

SAGA n. f. Tradition historique ou mythologique des Scandinaves.

SAGACE adj. (lat. *sagax*; de *sagire*, avoir les sens subtils). Doué de sagacité.

SAGACITÉ n. f. Perspicacité, pénétration d'esprit.

SAGAIE n. f. V. ZAGAIE.

SAGE adj. Prudent, circonspect : *agir en homme sage*; modéré, retenu : *sage dans ses désirs*; posé, qui n'est point turbulent : *enfant sage*; chaste : *femme, fille sage*. Se dit des actions, des paroles : *conduite, réponse sage*. N. m. : *le sage est maître de ses passions*.

SAGE-FEMME n. f. Celle dont la profession est de faire des accouchements. Pl. des *sages-femmes*.

SAGEMENT adv. D'une manière sage, prudente.

SAGESSE n. f. (lat. *sapientia*). Prudence, bonne conduite dans le cours de la vie; chasteté; connaissance des choses, naturelle ou acquise; lumières de l'esprit : *Moïse était instruit dans la sagesse des Egyptiens*; connaissance du cœur humain, de la Divinité : *don de sagesse*; modération, retenue; docilité, en parlant des enfants : *remporter le prix de sagesse*; un des livres de l'Ecriture sainte.

SAGETTE n. f. (lat. *sagitta*). Flèche. *Vieux*.



SAGITTAIRE n. m. Constellation qui forme le 9e signe du zodiaque (*). N. f. *Bot.* Plante à fleurs blanches, vulgairement appelée *flèche d'eau*.

SAGITTALE adj. fém. *Anat.* *Suture sagittale*, celle qui unit les deux pariétaux.

SAGITTÉ, E adj. Qui a la forme d'un fer de flèche : *feuille sagittée*.

SAGONTIN, E adj. et n. De Sagonte.

SAGOU n. m. Fécule qu'on retire de la moelle de plusieurs espèces de palmiers.

SAGOUIER ou **SAGOUTIER** n. m. Genre de palmiers dont on tire principalement le sagou.

SAGOUIN n. m. Sorte de petit singe. *Fig.* **Sagouin, e** n. Personne malpropre.

SAGUM (*gome*) n. m. ou **SAIE** n. f. Habillement militaire des Romains et des Gaulois, qui ne dépassait pas les genoux.

SAIGNANT, E adj. Qui dégoutte de

sang. *Fig. Plaie encore saignante*, injure, douleur toute récente.

SAIGNÉE n. f. Ouverture de la veine pour tirer du sang; sang tiré par cette ouverture : *saignée abondante ;* rigole pour tirer de l'eau de quelque endroit.

SAIGNEMENT n. m. Ecoulement de sang, principalement par le nez.

SAIGNER v. tr. (lat. *sanguinare;* de *sanguis*, sang). Tirer du sang en ouvrant une veine; tuer : *saigner un poulet;* faire écouler l'eau par des rigoles : *saigner un fossé.* V. int. Perdre du sang naturellement ou par une blessure : *saigner à la tête. Saigner du nez*, perdre du sang par le nez, et, *fig.*, manquer de résolution, de courage. *La plaie saigne encore* se dit d'une offense, d'un malheur dont on ressent encore les effets. **Se saigner** v. pr. S'épuiser en sacrifices d'argent : *se saigner pour ses enfants.*

SAIGNEUR n. m. Médecin qui aime à pratiquer la saignée.

SAIGNEUX, EUSE adj. Taché de sang.

SAILLANT, E adj. Qui avance, qui sort en dehors : *corniche saillante. Angle saillant*, dont le sommet est en dehors, par opposition à *angle rentrant. Fig.* Vif, brillant, frappant : *trait, pensée, idée saillante.*

SAILLIE n. f. Eminence à la surface de certains objets : *os qui fait saillie. Arch.* Avance d'une pièce hors du corps de bâtiment, comme un balcon, une corniche, etc. : *portique en saillie. Peint.* Relief apparent des objets représentés dans un tableau : *cette figure n'a pas assez de saillie. Fig.* Boutade, emportement : *les saillies de la jeunesse;* trait d'esprit brillant et imprévu : *ouvrage plein de saillies.*

SAILLIR v. int. (lat. *salire*, sauter. — S'emploie surtout à l'infinitif et à la 3e personne de quelques temps : *il saillit, il saillissait, il saillit, il saillira*, etc.; *saillissant, sailli, e*). Jaillir, sortir avec force : *son sang saillit.*

SAILLIR v. int. (n'est usité qu'aux 3es personnes : *il saille, il saillait, il saillit, il saillera*, etc.; *saillant, sailli, e*). S'avancer en dehors, être en saillie, en parlant d'un balcon, etc.

SAIN, E adj. (lat. *sanus*). De bonne constitution : *homme sain, corps sain ;* en bon état : *ce bois est encore sain ;* bon à la santé : *air sain. Fig. Jugement sain*, droit et sûr; *doctrine saine*, orthodoxe.

SAINBOIS n. m. Nom du garou, dont l'écorce sert pour les vésicatoires.

SAINDOUX n. m. Graisse de porc fondue.

SAINEMENT adv. D'une manière saine : *sainement logé;* judicieusement : *juger sainement des choses.*

SAINFOIN n. m. Plante fourragère de la famille des légumineuses.

SAINT, E adj. (lat. *sanctus*). Essentiellement pur, souverainement parfait : *la sainte Trinité;* esprit bienheureux : *les saints anges, les saints martyrs;* qui vit selon la loi de Dieu : *un saint homme;* conforme à la loi divine, à la piété : *vie sainte;* dédié à Dieu : *saint temple.* **Les lieux saints, la terre sainte**, la Palestine. N. Personne qui vit ou qui est morte en état de sainteté : *c'est un saint, les litanies des saints.* **Le saint des saints**, la partie la plus sacrée du temple de Jérusalem ; **la communion des saints**, la société des fidèles.

SAINT-AUGUSTIN n. m. Caractère d'imprimerie entre le gros-texte et le cicéro.

SAINTE-ALLIANCE n. f. V. à la partie historique.

SAINTE-BARBE n. f. Dans un vaisseau, endroit où sont renfermées la poudre et les munitions. Pl. des *saintes-barbes.*

SAINTEMENT adv. D'une manière sainte.

SAINT-ESPRIT n. m. Troisième personne de la sainte Trinité; ordre de chevalerie institué par Henri III : *chevalier du Saint-Esprit.*

SAINTETÉ n. f. Qualité de ce qui est saint. **Sa Sainteté**, titre d'honneur donné au pape.

SAINT-GERMAIN n. m. Poire fondante et très sucrée.

SAINT-OFFICE n. m. Tribunal de l'inquisition.

SAINT-PÈRE n. m. Nom par lequel on désigne le pape.

SAINT-SIÈGE n. m. La papauté.

SAINT-SIMONIEN, IENNE adj. Qui concerne le saint-simonisme. N. Disciple de Saint-Simon.

SAINT-SIMONISME n. m. Doctrine de Saint-Simon, ayant pour but d'établir une hiérarchie sociale fondée sur la seule capacité.

SAÏQUE n. f. Bâtiment à voiles, du Levant.

SAISI n. m. Débiteur sur lequel on a fait une saisie.

SAISIE n. f. Acte par lequel un créancier s'empare, dans la forme légale, des biens de son débiteur, pour obtenir le payement de ce qui lui est dû; action de s'emparer provisoirement des choses qui sont l'objet d'une contravention ou qui peuvent fournir la preuve d'un crime, d'un délit : *saisie de marchandises de contrebande.*

SAISIE-ARRÊT n. f. *Jurisp.* Opposition formée au payement de la somme que doit un tiers. Pl. des *saisies-arrêts.*

SAISIE-BRANDON n. f. *Jurisp.* Saisie des fruits pendants par branches et par racines.

SAISIE-EXÉCUTION n. f. *Jurisp.* Saisie et vente, par les ordres du créancier, des meubles de son débiteur.

SAISIE-GAGERIE n. f. *Jurisp.* V. GAGERIE.

SAISINE n. f. Prise de possession.

SAISIR v. tr. Prendre vivement et avec vigueur : *saisir quelqu'un au collet;*

prendre quelque chose pour le tenir, s'en servir ou le porter : *saisir une épée par la poignée;* opérer une saisie. *Fig.* Mettre à profit : *saisir l'occasion;* comprendre : *saisir une pensée;* s'emparer d'une personne, en parlant d'un mal, d'une passion : *la douleur, le désespoir l'a saisi. Etre saisi*, être frappé subitement d'effroi, de douleur, d'étonnement, etc. *Saisir un tribunal d'une affaire*, la porter devant sa juridiction.

SAISISSABLE adj. Qui peut être saisi : *rente saisissable.*

SAISISSANT, E adj. Qui surprend tout d'un coup : *froid saisissant.* N. m. Celui au nom de qui se fait une saisie.

SAISISSEMENT n. m. Impression subite et violente causée par le froid. *Fig.* Emotion forte et soudaine.

SAISON n. f. Chacune des quatre divisions de l'année ; temps où dominent certains états de l'atmosphère : *la saison des pluies;* époque où se fait une culture, une récolte : *la saison des semailles, des fruits. Saison nouvelle*, le printemps; *arrière-saison*, l'automne. *Fig. Cela est hors de saison*, déplacé. — La différence des saisons est due à l'inclinaison de l'axe de la terre sur le plan de l'écliptique. Si, dans sa révolution annuelle, la terre avait toujours la même inclinaison à l'égard du soleil, il n'y aurait aucun changement de saison ; les contrées polaires seraient couvertes d'une glace éternelle, et les zones tempérées jouiraient d'un printemps sans fin ; mais ces climats ne verraient pas leurs fruits mûrir et leurs plantes puiser une nouvelle vigueur dans le sommeil réparateur auquel les condamne le froid des hivers.

SAJOU n. m. Variété de sapajou.

SALADE n. f. (rad. *saler*). Mets composé d'herbes ou de légumes, assaisonnés avec du sel, du vinaigre et de l'huile; toute plante dont on fait de la salade; tout mélange de plusieurs mets, fruits, viandes froides, etc., mis en salade : *salade de homard, d'anchois*, etc.



SALADE n. f. (esp. *celada*, ciselée). Sorte de casque rond, léger, que portaient autrefois les gens de guerre : *la salade de don Quichotte.*

SALADIER n. m. Vase où l'on fait la salade; panier à jour pour la secouer.

SALAGE n. m. Action de saler.

SALAIRE n. m. (lat. *salarium*). Payement pour un travail. *Fig.* Châtiment que mérite une mauvaise action : *tôt ou tard le crime reçoit son salaire.*

SALAISON n. f. Action de saler les viandes; chose salée : *embarquer des salaisons.*

SALAMALEC n. m. (ar. *salam*, paix; *aleik*, sur toi). Salut turc. *Par ext.* Révérence profonde, exagérée; *faire de grands salamalecs.*

SALAMANDRE n. f. (lat. et gr. *salamandra*). Espèce de lézard qui vit dans les lieux humides.

SALANGANE n. f. Hirondelle de mer.

SALANT adj. m. *Marais salants*, d'où l'on tire le sel.

SALARIÉ, E adj. et n. Qui reçoit des gages, un salaire.

SALARIER v. tr. Donner un salaire.

SALAUD, E adj. et n. Personne sale, malpropre. *Pop.*

SALE adj. Malpropre. *Fig.* Déshonnête : *paroles sales ;* contraire à l'honneur, à la délicatesse : *c'est une sale affaire.*

SALÉ n. m. Chair de porc salée. **Petit salé**, chair de porc nouvellement salée.

SALÉ, E adj. Saupoudré de sel. *Fig.* Piquant, offensant : *raillerie salée;* exagéré, excessif : *c'est un prix un peu salé. Fam.*

SALEMENT adv. D'une manière sale.

SALEP n. m. Racine de certains orchis, desséchée et réduite en poudre.

SALER v. tr. (lat. *sal*, sel). Assaisonner avec du sel; mettre du sel sur les viandes crues pour les conserver. *Fig.* Vendre trop cher : *ce marchand sale ce qu'il vend.*

SALERON n. m. Partie creuse de la salière.

SALETÉ n. f. Etat de ce qui est sale. *Fig.* Action vile, procédé peu délicat : *il m'a fait une saleté;* paroles obscènes : *dire des saletés.*

SALEUR, EUSE n. Qui prépare des salaisons.

SALICAIRE n. f. (lat. *salix*, saule). Genre de plantes, dont diverses espèces croissent parmi les saules.

SALICINE n. f. Substance tirée de l'écorce des saules.

SALICOQUE n. f. Sorte de crevette.

SALICOR n. m. ou **SALICORNE** n. f. Plante des marais salants, dont on extrait de la soude.

SALICYLIQUE n. m. Se dit d'un acide antiseptique et dérivé de la salicine, il forme des sels : Ex. *Salicylate de soude.*

SALIENS adj. et n. m. pl. Prêtres de Mars, à Rome; nom d'une tribu franque originairement établie sur les bords de la *Saale*, en Franconie.

SALIÈRE n. f. (lat. *sal*, sel). Pièce de vaisselle pour mettre le sel; enfoncement au-dessus des yeux des vieux chevaux.

SALIFIABLE adj. Se dit des substances qui jouissent de la propriété de former des sels : *base salifiable.*

SALIFICATION n. f. Formation du sel : *la salification s'est bien opérée.*

SALIFIER v. tr. Convertir en sel.

SALIGAUD, E n. Sale, malpropre.

SALIGNON n. m. Pain de sel fait d'eau de fontaine salée.

SALIN, E adj. Qui contient du sel : *concrétion saline.*

SALINAGE n. m. Cristallisation du sel; temps employé à cette opération.

SALINE n. f. (lat. *sal*, sel). Lieu où l'on extrait le sel des eaux salées, par l'évaporation : mine de sel gemme.

SALINIER n. m. Fabricant ou marchand de sel.

SALIQUE adj. *Loi salique*, qui, en

France, exclut les femmes du trône ; *terres saliques*, celles qui furent distribuées aux guerriers francs après la conquête de la Gaule. V. PART. HIST.

SALIR v. tr. Rendre sale. *Fig. Salir la réputation de quelqu'un*, y porter atteinte.

SALISSANT, E adj. Qui se salit aisément : *couleur salissante ;* qui salit : *travail salissant.*

SALISSON n. f. Petite fille malpropre.

SALISSURE n. f. Ordure, souillure.

SALIVAIRE adj. *Anat. Glandes salivaires*, qui sécrètent la salive ; *conduits salivaires*, canaux par où elle passe.

SALIVATION n. f. Sécrétion surabondante de la salive.

SALIVE n. f. (lat. *saliva*). Humeur aqueuse et un peu visqueuse qui humecte la bouche.

SALIVER v. int. Rendre beaucoup de salive.

SALLE n. f. Grande pièce d'un appartement; lieu vaste et couvert, destiné à un service public ou à une grande exploitation : *salle des ventes*, *salle de spectacle ;* dortoir dans un hôpital : *salle des malades;* lieu où les maîtres d'armes donnent publiquement leurs leçons : *salle d'armes. Salle de police*, sorte de prison de caserne où l'on enferme les soldats qui ont manqué aux règles de la police du corps. *Salle des pas perdus*, salle d'un palais de justice, qui précède les salles d'audience. *Salle d'asile*, v. ÉCOLES (*Part. hist.*).

SALMIGONDIS n. m. Ragoût de plusieurs sortes de viandes réchauffées ; mélange de choses disparates.

SALMIS n. m. Ragoût de pièces de gibier déjà cuites à la broche : *salmis de perdrix.*

SALOIR n. m. Vaisseau de bois destiné à saler les viandes.

SALON n. m. Pièce destinée, dans un appartement, à recevoir les visiteurs ; galerie où se fait, à Paris, l'exposition des ouvrages d'art : *salon de peinture*, *de sculpture. Par ext.* L'exposition elle-même : *le dernier Salon était très remarquable. Fig.* Pl. La bonne compagnie, les gens du grand monde : *c'est la nouvelle des salons.*

SALOPE n. f. Femme sale et malpropre. *Pop.*

SALOPEMENT adv. D'une manière sale.

SALOPERIE n. f. Saleté, grande malpropreté. *Pop.*

SALORGE n. m. Amas de sel.

SALPÊTRAGE n. m. Formation du salpêtre dans les nitrières artificielles.

SALPÊTRE n. m. (lat. *sal*, sel *; petræ*, pierre). Nom vulgaire du nitrate de potasse. *Poét.* Poudre à canon : *le salpêtre homicide.*

SALPÊTRER v. tr. Couvrir de salpêtre : *l'humidité salpêtre les murs.*

SALPÊTRERIE n. f. Fabrique de salpêtre.

SALPÊTREUX, EUSE adj. Qui renferme du salpêtre : *mur salpêtreux.*

SALPÊTRIER n. m. Ouvrier qui travaille à la fabrication du salpêtre.

SALPÊTRIÈRE n. f. Fabrique et dépôt de salpêtre.

SALSEPAREILLE n. f. Plante d'Amérique, dont la racine est dépurative et sudorifique.

SALSIFIS n. m. Plante dont la racine est bonne à manger.

SALTARELLE n. f. Danse italienne.

SALTATION n. f. Art de la danse et du geste, chez les anciens.

SALTIMBANQUE n. m. (ital. *saltare in banco*, sauter sur le tremplin). Bateleur, qui fait des exercices sur les places publiques. *Fig.* Bouffon de société.

SALUADE n. f. Action de saluer.

SALUBRE adj. (lat. *saluber ;* de *salus*, santé). Sain, qui contribue à la santé : *air salubre.*

SALUBREMENT adv. D'une manière salubre.

SALUBRITÉ n. f. Qualité de ce qui est salubre : *la salubrité de l'air.* **Salubrité publique,** soins que l'administration prend de la santé publique ; cette administration.

SALUER v. tr. (lat. *salutare*). Donner à quelqu'un ou à quelque chose une marque extérieure d'attention, de civilité, de respect : *saluer un ami, saluer un navire de vingt coups de canon ;* proclamer : *l'armée le salua empereur.*

SALURE n. f. Qualité que le sel communique : *salure de la mer.*

SALUT n. m. (lat. *salus*, santé). Conservation, rétablissement dans un état heureux : *il y va du salut de l'Etat;* vie, liberté : *il ne dut son salut qu'à son cheval ;* félicité éternelle : *travailler à son salut.*

SALUT n. m. Action de saluer ; prières chantées le soir dans les églises à certains jours de fête.

SALUTAIRE adj. Utile pour conserver la santé, la vie, l'honneur, etc. : *remède, loi, conseil salutaire.*

SALUTAIREMENT adv. D'une manière salutaire.

SALUTATION n. f. Salut, action de saluer. **Salutation angélique,** prière à la sainte Vierge (l'*Avé Maria*).

SALVAGE n. m. *Droit de salvage*, que l'on perçoit dans les choses sauvées du naufrage.

SALVANOS (*nôce*) n. m. *Mar.* Bouée de sauvetage.

SALVE n. f. (lat. *salve*, porte-toi bien). Décharge d'un grand nombre d'armes à feu en même temps, soit pour saluer quelqu'un, soit dans des occasions de réjouissance. *Fig. Salve d'applaudissements*, applaudissements unanimes.

SALVÉ n. m. Prière à la sainte Vierge

SAMARITAIN, E adj. et n. De la Sa-

marie : *la parole du bon Samaritain.*

SAMEDI n. m. (lat. *sabati dies*, jour du sabbat). Septième jour de la semaine.

SAMOVAR n. m. Sorte de bouillote russe.

SANATORIUM(*ome*) n. m.(lat. *sanare*, guérir). Station hygiénique où l'on envoie les malades, les convalescents, etc.

SAN-BENITO (*bé*) n. m. (m. esp.). Vêtement dont les inquisiteurs revêtaient ceux qu'on allait brûler. Pl. des *san-benito*.

SANCTIFIANT, E adj. Qui sanctifie.

SANCTIFICATEUR n. m. Celui qui sanctifie. *Le Sanctificateur*, le Saint-Esprit.

SANCTIFICATION n. f. Action et effet de la grâce qui sanctifie : *la sanctification des âmes. Sanctification du dimanche*, sa célébration religieuse.

SANCTIFIER v. tr. (lat. *sanctum*, saint; *facere*, faire). Rendre saint : *la grâce sanctifie ;* célébrer suivant la loi de l'Eglise : *sanctifier le dimanche.*

SANCTION (*xi-on*) n. f. (lat. *sanctio ;* de *sancire*, établir). Acte par lequel le chef de l'Etat donne à une loi la confirmation sans laquelle elle ne serait point exécutoire. *Par ext.* Simple approbation donnée à une chose : *ce mot n'a pas encore reçu la sanction de l'usage.*

SANCTIONNER v. tr. Donner la sanction.

SANCTUAIRE n. m. (lat. *sanctus*, saint). Chez les Juifs, la partie la plus secrète du temple de Jérusalem ; chez les païens, le lieu où la Pythie rendait ses oracles ; endroit de l'église où est le maître-autel. *Fig. Le sanctuaire des lois*, le lieu où l'on rend la justice.

SANCTUS (*uss*) n. m. Partie de la messe où l'on chante une prière commençant par ce mot.



SANDAL ou **SANTAL** n. m. Bois des Indes employé en teinture.

SANDALE n.f. Chaussure qui ne couvre le dessus du pied qu'en partie.

SANDARAQUE n. f. Résine qui coule du grand genévrier et d'autres arbres.

SANDJIAK n. m. V. SANGIAC.

SANDWICH n. m. (m. angl.). Tranches minces de pain beurré entre lesquelles on a mis une tranche de jambon, etc.

SANG n. m. (lat. *sanguis*). Liquide rouge qui circule dans les veines et dans les artères. *Coup de sang*, épanchement de sang au cerveau ; *se faire du mauvais sang*, s'impatienter ; *glacer le sang*, causer de l'effroi ; *droit du sang*, de la naissance ; *prince du sang*, de la maison royale. *Fig.* Descendance, extraction : *être d'un sang illustre ;* famille : *être du même sang. Baptême de sang*, le martyre ; *la voix du sang*, le cri de la nature ; *cheval pur sang*, cheval de race.

SANG-DE-DRAGON n. m. Plante dont les feuilles rendent un suc rouge comme du sang; substance d'un rouge brun qui découle de certains arbres et qui était autrefois fort usitée en médecine. On dit aussi SANG-DRAGON.

SANG-FROID n. m. Tranquillité, présence d'esprit.

SANGIAC ou **SANDJIAK** n. m. Subdivision d'une province, en Turquie.

SANGIACAT ou **SANDJIAKAT** n. m. Titre du fonctionnaire qui administre un sangiac.

SANGLADE n. f. Coups de fouet.

SANGLANT, E adj. Taché, souillé de sang : *robe, épée sanglante ;* où il y a eu beaucoup de sang répandu : *combat sanglant. Fig.* Outrageux, très offensant : *affront sanglant.*

SANGLE n. f. (lat. *cingula ;* de *cingere*, ceindre). Bande de cuir large et plate, qui sert à ceindre, à serrer, etc.

SANGLER v. tr. Serrer avec une sangle : *sangler un cheval. Fig. Sangler le visage d'un coup de fouet*, appliquer un coup de fouet au visage.



SANGLIER n. m. (lat. *singularis*, solitaire). Porc sauvage.

SANGLOT n. m. (lat. *singultus*). Soupir redoublé, poussé d'une voix entrecoupée.

SANGLOTER v. int. Pousser des sanglots.

SANGSUE n. f. (lat. *sanguis*, sang ; *sugere*, sucer). Ver aquatique que la médecine emploie pour les saignées locales. *Fig.* Homme avide, qui demande continuellement.

SANGUIFICATION (*gu-i*) n. f. Formation du sang par la conversion du chyle.

SANGUIN, E adj. Où le sang prédomine : *tempérament sanguin ;* de couleur de sang : *visage d'un rouge sanguin. Vaisseaux sanguins*, qui servent à la circulation du sang ; *maladie sanguine*, causée par excès de sang.

SANGUINAIRE adj. Qui se plaît à répandre le sang humain ; cruel : *loi sanguinaire.*

SANGUINE n. f. Crayon fait avec de l'ocre rouge ou de la mine de fer ; pierre précieuse de couleur de sang.

SANGUINOLENT, E adj. Teint de sang : *crachat sanguinolent.*

SANHÉDRIN (*sa-né*) n. m. (gr. *sunedrion*, tribunal). Conseil suprême ou sénat des Juifs.

SANICLE n. f. Nom vulgaire de la sanicule.

SANICULE n. f. Plante médicinale, de la famille des ombellifères.

SANIE n. f. (lat. *sanies*, sang corrompu). Matière purulente qui sort des ulcères.

SANIEUX, EUSE adj. De la nature de la sanie.

SANITAIRE adj. Qui a rapport à la conservation de la santé : *mesure sanitaire.* **Cordon sanitaire**, ligne militaire établie pour empêcher la propagation de la peste entre des pays limitrophes.

SANS prép. qui marque privation, exclusion : *sans argent*, *allez-y sans moi;* entre dans plusieurs loc. adv. : *sans doute*, *sans cesse*, etc. — Ne dites pas : *sans qu'on ne m'ait vu*, mais *sans qu'on m'ait vu*. N'écrivez pas non plus : *sans dessus dessous*, mais *sens dessus dessous*, *sens devant derrière*.

SANS-CŒUR n. m. Qui n'a pas de courage, de sentiments. Pl. des *sans-cœur. Fam.*

SANSCRIT, E adj. (du sanscrit *sanskrita*, parfait). Nom donné à l'ancienne langue des Indous, que l'on croit aujourd'hui la langue primitive. N. m. La langue sanscrite.

SANS-CULOTTE n. m. Nom sous lequel on désignait certains révolutionnaires en 1789. Pl. des *sans-culottes*.

SANS-CULOTTIDE n. f. Fête de notre première République, qui se célébrait les jours complémentaires. Pl. des *sans-culottides*.

SANS-DENT n. f. Vieille femme qui n'a plus de dents. Pl. des *sans-dents*.

SANS-FLEUR n. f. Sorte de pomme. Pl. des *sans-fleur*.

SANSONNET n. m. Nom vulgaire de l'étourneau.

SANS-PEAU n. m. Sorte de poire d'été.

SANS-SOUCI n. m. Qui ne s'inquiète de rien. Pl. des *sans-souci. Fam.*

SANTAL n. m. V. SANDAL.

SANTÉ n. f. (lat. *sanitas*). Etat de celui qui est sain, qui se porte bien. **Maison de santé,** où l'on reçoit les malades pour les soigner, moyennant une rétribution ; **officier de santé,** médecin d'un ordre inférieur ; *à votre santé*, salutation qu'on se fait en buvant.

SANTOLINE n. f. Plante dont on extrait une huile employée comme vermifuge.

SANTON n. m. Moine mahométan.

SANTONINE n. f. Sorte d'armoise dont les semences sont employées comme vermifuge.

SAOUL, E adj. **SAOULER** v. tr. V. SOÛL, SOÛLER.

SAPA n. m. Suc de raisin évaporé jusqu'à consistance de miel.

SAPAJOU n. m. Singe d'Amérique. *Fig.* Petit homme laid et ridicule.

SAPAN n. m. Bois du Japon, propre à la teinture.

SAPE n. f. (ital. *zappa*). Travail de tranchée.

SAPEMENT n. m. Action de saper.

SAPÈQUE n. f. Petite monnaie de la Chine et de l'Inde.

SAPER v. tr. Travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondements d'un édifice, d'un bastion, etc. *Fig.* Détruire, renverser : *saper les fondements d'une doctrine, d'une religion.*

SAPEUR n. m. Soldat du génie qui travaille aux fortifications ; dans l'infanterie, soldat qui marche en tête du régiment et qui est chargé de frayer un chemin aux troupes. **Sapeurs-pompiers,** corps institué pour porter secours en cas d'incendie.

SAPHÈNE n. f. Veine du pied.

SAPHIQUE adj. *Vers saphique*, vers grec ou latin de onze syllabes, qu'on croit inventé par Sapho.

SAPHIR n. m. (hébreu *sappir*, la plus belle chose). Pierre précieuse d'une belle couleur bleue.

SAPHIRINE n. f. Variété de calcédoine, qui a la couleur du saphir.

SAPIDE adj. (lat. *sapidus ;* de *sapor*, saveur). Qui a de la saveur.

SAPIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est sapide.

SAPIENCE (*ance*) n. f. (lat. *sapientia*, sagesse). Sagesse. *Pays de sapience*, la Normandie.



SAPIENTIAUX (*piancio*) adj. et n. m. pl. Se dit de certains livres de l'Ecriture sainte.

SAPIN n. m. (lat. *sapinus ;* du sanscrit *sapa*, résine). Grand arbre résineux, toujours vert (*); son bois ; voiture de place.

SAPINE n. f. Planche de sapin.

SAPINETTE n. f. Espèce de sapin du Canada.

SAPINIÈRE n. f. Lieu planté de sapins.

SAPONACÉ, E adj. (lat. *sapo*, savon). Qui est de la nature du savon.

SAPONAIRE n. f. (lat. *sapo*, savon). Plante dont la tige et la racine donnent à l'eau une qualité savonneuse.

SAPONIFIABLE adj. Qu'on peut saponifier : *substance saponifiable.*

SAPONIFICATION n. f. Transformation des corps gras en savon.

SAPONIFIER v. tr. (lat. *sapo*, savon ; *facere*, faire). Transformer en savon.

SAPONINE n. f. Extrait mousseux de la saponaire officinale.

SAPORIFIQUE adj. Qui produit de la saveur.

SAPOTIER ou **SAPOTILLIER** n. m. Arbre des Antilles.

SARABANDE n. f. Air de danse espagnole à trois temps.

SARBACANE n. f. Long tuyau qui sert à lancer quelque chose en soufflant.

SARBOTIÈRE n. f. Vase de fer-blanc pour faire congeler les glaces.

SARCASME n m. (gr. *sarkasmos ;* de *sarkazein*, railler). Raillerie amère.

SARCASTIQUE adj. Qui tient du sarcasme : *ton sarcastique*.



SARCELLE n. f. Oiseau aquatique qui ressemble au canard.

SARCLAGE n. m. Action de sarcler ; résultat de cette action.

SARCLER v. tr. Arracher les mau-

vaises herbes d'un jardin, d'un champ.

SARCLEUR, EUSE n. Qui sarcle.

SARCLOIR n. m. Instrument pour sarcler.



SARCLURE n. f. Ce qu'on arrache en sarclant.

SARCOCÈLE n. m. Sorte de tumeur squirreuse.

SARCOLOGIE n. f. (gr. *sarx*, chair ; *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite du tissu musculaire.

SARCOMATEUX, EUSE adj. Qui tient du sarcome.

SARCOME n. m. (gr. *sarx*, chair). Excroissance charnue.

SARCOPHAGE n. m. (gr. *sarx*, chair ; *phagô*, je dévore). Tombeau dans lequel les anciens mettaient les corps qu'ils ne voulaient pas brûler (*) ; aujourd'hui, partie d'un monument funèbre qui représente le cercueil, bien qu'il ne renferme pas le corps du défunt.



SARCOPTE n. m. Nom donné à l'acarus de la gale.

SARDANAPALE n. m. Homme voluptueux, adonné au plaisir, par allusion au Sardanapale de l'histoire. V. à la partie historique.

SARDANAPALESQUE adj. Qui convient à un Sardanapale.

SARDINE n. f. Poisson de mer semblable au hareng, mais plus petit.

SARDOINE n. f. Pierre précieuse qui est une variété d'agate.

SARDONIEN ou **SARDONIQUE** adj. Ironique, méchant : *rire sardonique.*

SARGASSE n. f. Sorte de varech des mers tropicales.

SARIGUE n. m. Petit quadrupède d'Amérique, dont la femelle a sous le ventre une espèce de poche dans laquelle elle porte ses petits. N. f. Femelle du sarigue.



SARISSE n. f. Sorte de pique, en usage chez les Grecs.

SARMENT n. m. (lat. *sarmentum*). Bois que la vigne pousse chaque année.

SARMENTEUX, EUSE adj. Qui produit beaucoup de sarment : *vigne sarmenteuse. Par ext.* Plante dont la tige est longue, flexible et grimpante comme le sarment.

SARONIDE n. m. Prêtre gaulois.

SARRACÉNIQUE adj. Qui a rapport aux Sarrasins : *l'art sarracénique.*

SARRASIN, INE adj. et n. Se dit des Arabes d'Europe et d'Afrique. N. m. Sorte de blé noir.

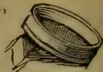
SARRASINE n. f. Espèce de herse qu'on place entre le pont-levis et la porte d'une ville, d'un château fort, etc.

SARRAU n. m. Souquenille.

SARRETTE ou **SERRETTE** n. f. Plante dont on extrait une teinture jaune.

SARRIETTE n. f. Plante aromatique qui sert d'assaisonnement.

SAS n. m. Tamis de crin, de soie, etc., entouré d'un cercle de bois, pour passer de la farine, du plâtre, etc. (*).



SAS n. m. Bassin dans la longueur d'un canal pour y retenir les eaux.

SASSAFRAS (*fra*) n. m. Grand arbre de l'Amérique du Sud.

SASSE n. f. Pelle creuse qui sert à jeter l'eau hors des embarcations.

SASSENAGE n. m. Fromage très estimé, que l'on fabrique dans les environs de Sassenage (Isère).

SASSER v. tr. Passer au sas : *sasser de la farine. Fig. Sasser et ressasser une affaire*, l'examiner minutieusement.

SATAN n. m. Nom donné dans l'Écriture sainte à l'Esprit tentateur.

SATANÉ, E adj. Qui est comme un petit Satan : *c'est un satané farceur.*

SATANIQUE adj. Diabolique.

SATELLITE n. m. (lat. *satelles*, escorte). Homme armé, ministre des violences de celui qu'il accompagne ; planète secondaire qui tourne autour d'une planète principale : *la lune est le satellite de la terre.*

SATIÉTÉ n. f. Réplétion d'aliments qui va jusqu'au dégoût. *Fig. : satiété des plaisirs, des honneurs.*

SATIN n. m. (lat. *seta*, soie). Étoffe de soie fine, moelleuse et lustrée. *Peau de satin*, douce et unie.

SATINADE n. f. Étoffe de soie imitant le satin.

SATINAGE n. m. Action de satiner du papier ; résultat de cette action.

SATINÉ, E adj. Qui imite le satin : *papier satiné. Peau satinée*, douce comme du satin.

SATINER v. tr. Donner à une étoffe, à du papier, etc., l'aspect du satin.

SATINEUR n. m. Ouvrier qui satine des étoffes, du papier.

SATIRE n. f. Petite pièce de poésie où l'auteur attaque les vices et les ridicules de son temps : *les satires de Boileau ;* discours piquant ou médisant : *certaines louanges sont des satires.*

SATIRIQUE adj. Qui appartient à la satire : *ouvrage satirique ;* enclin à la médisance : *esprit satirique.* N. m. Auteur de satires.

SATIRIQUEMENT adv. D'une manière satirique.

SATIRISER v. tr. Railler d'une manière piquante et satirique. *Peu usité.*

SATISFACTION n. f. Contentement, joie ; action par laquelle on répare une offense : *donner satisfaction.*

SATISFACTOIRE adj. Propre à expier, à réparer les offenses faites à Dieu : *œuvre satisfactoire.*

SATISFAIRE v. tr. (lat. *satis*, assez ; *facere*, faire — Se conj. comme *faire*). Contenter : *satisfaire ses maîtres. Satisfaire ses créanciers*, les payer ; *satisfaire l'esprit, les sens*, leur plaire ; *satisfaire l'attente*, la remplir ; *satisfaire ses passions*, les contenter ; *satisfaire un besoin*, faire ce que ce besoin exige. V. int. Faire ce qu'on doit : *satisfaire à ses devoirs.*

SATISFAISANT, E adj. Qui contente, satisfait.

SATISFAIT, E adj. Content : *je suis satisfait de vos progrès ;* rempli : *ses désirs sont satisfaits.*

SATISFECIT (*fécite*) n. m. (m. lat.). Attestation donnée en témoignage de satisfaction.

SATRAPE n. m. Gouverneur d'une province chez les anciens Perses. *Fig.* Grand seigneur riche et voluptueux.

SATRAPIE n. f. Gouvernement d'un satrape. V. PART. HIST.

SATURABILITÉ n. f. *Chim.* Qualité de ce qui peut être saturé.

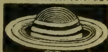
SATURABLE adj. *Chim.* Qui est susceptible de saturation : *substance saturable.*

SATURATION n. f. Etat d'un liquide saturé.

SATURER v. tr. Mettre dans un liquide tout ce qu'il peut dissoudre d'une substance.

SATURNALES n. f. pl. Fêtes romaines en l'honneur de Saturne (V. PART. HIST.). *Fig.* Temps de licence, de désordre : *les jours gras sont de véritables saturnales.*

SATURNE n. m. *Myth.* Le Temps (V. PART. HIST.) ; une des planètes principales de notre système (*). **Extrait de Saturne**, solution d'acétate de plomb.



SATURNIEN, IENNE adj. Qui a rapport à Saturne. *Période saturnienne* (*Géol.*), période antérieure à la révolution qui a donné leur forme actuelle aux continents.

SATURNIN, E adj. Qui est produit par le plomb : *maladies saturnines.*

SATYRE n. m. Demi-dieu, moitié homme et moitié bouc, qui, selon la Fable, habitait les bois (V. PART. HIST.). *Fig.* Homme cynique.

SATYRION n. m. Plante de la famille des orchis.

SATYRIQUE adj. Qui appartient aux satyres : *danse satyrique.*

SAUCE n. f. (lat. *salsa ;* de *sal*, sel). Assaisonnement liquide où il entre du sel, des épices, etc.

SAUCER v. tr. Tremper dans la sauce. *Saucer quelqu'un*, le réprimander fortement. *Pop.*

SAUCIÈRE n. f. Vase dans lequel on sert des sauces sur la table (*).



SAUCISSE n. f. Boyau rempli de viande de porc hachée et assaisonnée.

SAUCISSON n. m. Grosse saucisse fortement assaisonnée ; long rouleau de toile rempli de poudre, dont on se sert pour mettre le feu à un fourneau de mine : *mettre le feu au saucisson.*

SAUF prép. Sans blesser, sans porter atteinte : *sauf votre respect ;* avec réserve de : *sauf meilleur avis, sauf à recommencer ;* excepté : *il a tout vendu, sauf sa maison.*

SAUF, SAUVE adj. Qui n'est point endommagé.

SAUF-CONDUIT n. m. Permission donnée par l'autorité d'aller en quelque endroit, d'y séjourner quelque temps, et de s'en retourner librement, sans crainte d'être arrêté ; sauvegarde que les magistrats accordaient en certains cas à des débiteurs exposés à la contrainte par corps ; permission qu'un général donne, en temps de guerre, de passer sur le terrain qu'occupe son armée. Pl. des *sauf-conduits.*

SAUGE n. f. Plante aromatique, employée en médecine comme tonique, excitante et antispasmodique (*).



SAUGÉ, E adj. Qui contient de la sauge : *vin saugé.*

SAUGÉ ou **SAUGET** n. m. Variété de lilas.

SAUGRENU, E adj. Absurde, ridicule : *question saugrenue.*

SAUGRENUITÉ n. f. Qualité de ce qui est saugrenu, chose saugrenue.

SAULAIE n. f. V. SAUSSAIE.

SAULE n. m. Arbre qui se plaît dans les lieux humides.

SAUMÂTRE adj. D'un goût approchant de celui de l'eau de mer.

SAUMON n. m. (lat. *salmo*). Poisson de mer estimé et dont la chair est rouge ; masse de fer, de fonte, de plomb ou d'étain, telle qu'elle est sortie de la fonte.

SAUMONÉ, E adj. Se dit des poissons dont la chair est rouge comme celle du saumon : *truite saumonée.*

SAUMONEAU n. m. Petit saumon.

SAUMURE n. f. Substance liquide qui se dépose dans les vases où l'on a salé le poisson ou la viande.

SAUNAGE n. m. Trafic du sel.

SAUNAISON n. f. Fabrication du sel ; époque à laquelle on le fabrique.

SAUNER v. int. (lat. *salnare ;* de *sal*, sel). Faire le sel.

SAUNERIE n. f. Bâtiments et instruments propres à la fabrication du sel.

SAUNIER n. m. Ouvrier qui fait le sel ; celui qui le vend.

SAUNIÈRE n. f. Espèce de coffre où l'on conserve le sel.

SAUPIQUET n. m. Espèce de sauce.

SAUPOUDRER v. tr. Poudrer de sel, et, par extension, de farine, de sucre, etc. — Ne pas dire *soupoudrer.*

SAUR adj. V. SAURE.

SAURE adj. De la couleur jaune tirant

sur le brun : *cheval saure. Hareng saur* ou *saure*, hareng salé et séché à la fumée.

SAURER v. tr. Faire sécher à la fumer : *saurer des harengs.*

SAURET adj. Synonyme de SAUR : *hareng sauret.*

SAURIENS n. m. pl. (gr. *sauros*, lézard). Nom d'une des quatre grandes divisions de reptiles, comprenant les lézards, les crocodiles, etc.

SAUSSAIE ou **SAULAIE** n. f. Lieu planté de saules.

SAUT n. m. (lat. *saltus*). Action de sauter; chute : *il a fait là un terrible saut;* chute d'eau dans le courant d'une rivière : *le saut du Niagara.* **Saut périlleux,** qu'exécutent les danseurs de corde quand le corps fait un tour entier en l'air; **saut de carpe,** exécuté à plat ventre; **saut de mouton,** jeu d'enfants; **saut de loup,** fossé pour défendre l'entrée d'une propriété sans borner la vue.

SAUTAGE n. m. Action de faire sauter : *le sautage d'une mine.*

SAUTE n. f. *Mar. Saute de vent*, changement subit dans le vent régnant.

SAUTÉ, E adj. et n. m. *Cuis. Poulet sauté*, apprêté en ragoût.

SAUTELLE n. f. Sarment que l'on transplante avec sa racine.

SAUTER v. int. (lat. *saltare*). S'élever de terre avec effort, ou s'élancer d'un lieu dans un autre; faire explosion, voler en éclats : *la poudrière a sauté;* s'élancer et saisir avec vivacité : *sauter au collet, à la gorge. Faire sauter un vaisseau,* mettre le feu aux poudres; *faire sauter la cervelle à quelqu'un*, lui casser la tête d'un coup de pistolet; *faire sauter la coupe*, remettre adroitement un jeu de cartes dans l'état où il était avant qu'on eût coupé. *Fig.* Parvenir d'une place inférieure à une autre plus élevée, sans passer par les degrés intermédiaires : *sauter de troisième en rhétorique. Sauter d'un sujet à l'autre*, passer brusquement d'une chose à une autre ; *sauter aux nues*, s'emporter ; *la chose saute aux yeux*, est évidente ; *faire sauter quelqu'un*, lui faire perdre sa place. V. tr. Franchir : *sauter un fossé. Fig.* Omettre : *sauter un feuillet.*

SAUTEREAU n. m. Petite lame de bois mobile d'un clavecin.

SAUTERELLE n. f. Insecte ailé de la famille des *sauteurs* (*) ; instrument formé de deux règles assemblées à l'une de leurs extrémités, servant aux tailleurs de pierre à tracer des angles.



SAUTERNE n. m. Vin de Bordeaux blanc, renommé : *un verre de sauterne.*

SAUTE-RUISSEAU n. m. Jeune commis qui fait les courses. Pl. des *saute-ruisseau.*

SAUTEUR, EUSE n. Qui saute. *Fig.* Homme qui passe, qui *saute* d'une opinion à une autre, suivant ses intérêts. N. m. pl. Grande famille d'insectes ayant pour type la sauterelle.

SAUTEUSE n. f. Sorte de valse.

SAUTILLANT, E adj. Qui sautille.

SAUTILLEMENT n. m. Action de sautiller.

SAUTILLER v. int. Sauter à petits sauts, comme les oiseaux.

SAUTOIR n. m. Figure de deux objets mis l'un sur l'autre, de manière à former sur la poitrine une espèce de X ou de croix de Saint-André : *l'ordre de la Toison d'or se porte en sautoir.*

SAUVAGE adj. (lat. *silvaticus ;* de *silva*, forêt). Qui vit dans les bois, dans les déserts : *animaux sauvages;* qui n'est point civilisé : *peuple sauvage;* qui n'est point apprivoisé : *canard sauvage. Fig.* Qui aime à vivre seul : *homme fort sauvage;* désert, inculte : *site sauvage;* qui vient sans culture : *pommier, chicorée sauvage.* N. Qui ne vit pas en société civilisée : *les sauvages de l'Amérique. Fig.* Qui fuit la société : *c'est un sauvage.*

SAUVAGEMENT adv. D'une manière sauvage.

SAUVAGEON n. m. Jeune arbre venu sans culture, sur lequel on se propose de faire une greffe.

SAUVAGERIE n. f. Caractère de celui qui ne peut souffrir la société.

SAUVAGESSE n. f. Nom donné quelquefois aux femmes sauvages.

SAUVAGIN, INE adj. Se dit du goût et de l'odeur de quelques oiseaux de mer, d'étang, de marais. N. m. : *cela sent le sauvagin.* N. f. Oiseaux qui ont ce goût ou cette odeur.

SAUVEGARDE n. f. Protection, défense : *les lois sont la sauvegarde de la liberté. Fig.* Ce qui sert de garantie, de défense : *son obscurité lui servit de sauvegarde contre la proscription.*

SAUVEGARDER v. tr. Protéger.

SAUVE QUI PEUT! interj. Cri au moment d'une déroute : *quelques lâches crièrent sauve qui peut!* N. m. : *le fatal sauve-qui-peut de Waterloo.*

SAUVER v. tr. (rad. *sauf*). Garantir, tirer du péril : *sauver quelqu'un du naufrage;* procurer le salut éternel : *Jésus est venu pour sauver tous les hommes;* conserver : *sauver son honneur. Sauver les apparences*, ne rien laisser paraître qui puisse scandaliser. **Se sauver** v. pr. Fuir : *se sauver à toutes jambes ;* s'échapper : *se sauver de prison ;* se dédommager : *se sauver sur la quantité.*

SAUVETAGE n. m. Action de retirer des flots les débris d'un naufrage.

SAUVETEUR adj. et n. Employé au sauvetage : *bateau sauveteur;* homme qui sauve ceux qui se noient.

SAUVEUR n. m. (lat. *salvator*). Libérateur : *Joseph sauveur de l'Egypte.* **Le Sauveur du monde** ou **le Sauveur,** Jésus-Christ.

SAUVE-VIE n. f. Petite fougère qu'on appelle aussi rue de muraille.

SAVAMMENT adv. D'une manière sa-

vante. *J'en parle savamment*, avec connaissance de cause.

SAVANE n. f. Au Canada, forêt d'arbres résineux; dans l'Amérique du Nord, immenses plaines couvertes de hautes herbes qui croissent sans culture.

SAVANT, E adj. Qui sait beaucoup; où il y a de la science, de l'érudition : *livre savant;* habile : *la savante retraite de Xénophon. Langues savantes*, les langues anciennes. N. m. : *les savants assurent que...*

SAVANTASSE n. m. Celui qui affecte de paraître savant, mais qui n'a qu'un savoir confus. *Fam.*

SAVANTISSIME adj. Très savant.

SAVARIN n. m. Sorte de pâtisserie.

SAVATE n. f. Soulier vieux et usé; homme maladroit; sorte de lutte où l'on se sert des pieds et des mains. *Pop.*

SAVETER v. tr. Gâter un ouvrage. *Pop.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

SAVETIER n. m. Raccommodeur de vieux souliers. *Fig.* Mauvais ouvrier. *Pop.*

SAVEUR n. f. Impression que certains corps exercent sur l'organe du goût.

SAVOIR v. tr. (lat. *sapere*. — *Je sais, nous savons. Je savais. Je sus. Je saurai. Je saurais. Sache, sachons, sachez. Que je sache. Que je susse. Sachant. Su, e*). Connaître : *savoir son chemin, le dessin;* avoir dans la mémoire : *savoir sa leçon;* avoir appris : *savoir un secret;* pouvoir : *je ne saurais flatter. C'est un homme qui sait vivre*, qui connaît les convenances; *je ne sache personne*, je ne connais personne. V. int. Avoir des connaissances, de l'expérience : *si jeunesse savait;* être sûr : *Si je savais, je... Un je ne sais qui*, personne peu considérée; *un je ne sais quoi*, sentiment indéfinissable. **A savoir, savoir** loc. conj. qui marque énumération : *il y a dix espèces de mots, savoir :* etc.

SAVOIR n. m. Connaissances acquises, érudition.

SAVOIR-FAIRE n. m. Habileté pour faire réussir ce qu'on entreprend.

SAVOIR-VIVRE n. m. Connaissance des usages du monde.

SAVOISIEN, IENNE adj. et n. De la Savoie. Syn. de SAVOYARD.

SAVON n. m. (lat. *sapo*). Composition qui sert à blanchir le linge, à nettoyer, à dégraisser. *Fig.* Verte réprimande. *Fam.*

SAVONNAGE n. m. Blanchissage par le savon.

SAVONNER v. tr. Nettoyer, blanchir avec du savon. *Fig.* Réprimander vertement. *Fam.*

SAVONNERIE n. f. Lieu où l'on fabrique le savon.

SAVONNETTE n. f. Petite boule de savon préparé pour la barbe. **Montre à savonnette,** dont le cadran est recouvert d'un couvercle bombé en métal, qui s'ouvre au moyen d'un ressort.

SAVONNEUX, EUSE adj. Qui tient de la nature du savon.

SAVONNIER n. m. Fabricant de savon; arbre des Antilles, dont le fruit rend l'eau blanche et écumeuse.

SAVOUREMENT n. m. Action de savourer.

SAVOURER v. tr. (rad. *saveur*). Goûter avec attention et plaisir. *Fig. : savourer les plaisirs, les honneurs.*

SAVOUREUSEMENT adv. En savourant.

SAVOUREUX, EUSE adj. Qui a une saveur agréable.

SAVOYARD, E adj. et n. De la Savoie. Cette expression est devenue ironique; on dit plutôt aujourd'hui SAVOISIEN.



SAXATILE adj. (lat. *saxum*, rocher). Qui croît, qui vit sur ou dans les pierres.

SAXHORN n. m. Sorte d'instrument en cuivre, à embouchure et à pistons, inventé par M. Sax (*)

SAXICOLE adj. (lat. *saxum*, rocher; *colo*, j'habite). *Hist. nat.* Qui vit ou croît parmi les rochers.

SAXIFRAGE n. f. (lat. *saxum*, rocher; *frango*, je brise). Genre de plantes, qui vient au milieu des pierres.



SAXON, ONNE adj. et n. Qui est de la Saxe.

SAXOPHONE n. m. Instrument à vent en cuivre (*).

SAYETTE n. f. Etoffe de laine.

SAYNÈTE n. f. (m. esp.). Petite comédie mêlée de chansons.

SAYON (*sé-ion*) n. m. (lat. *sagum*). Ancienne casaque des gens de guerre.

SBIRE n. m. Archer italien. Par ext. et en mauvaise part, agent de police.

SCABELLON n. m. Petit piédestal.

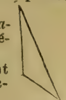


SCABIEUSE n. f. Belle plante qui sert à l'ornement des jardins (*).

SCABIEUX, EUSE adj. (lat. *scabies*, gale). Qui ressemble à la gale : *éruption scabieuse.*

SCABREUX, EUSE adj. Rude, raboteux : *chemin scabreux. Fig.* Dangereux : *entreprise scabreuse;* délicat à raconter : *sujet, conte scabreux.*

SCALDE n. m. Nom des anciens poètes scandinaves.



SCALÈNE adj. *Triangle scalène*, dont les trois côtés sont inégaux (*).

SCALPEL n. m. Instrument dont on se sert pour les dissections anatomiques.

SCALPER v. tr. Détacher la peau du crâne avec un instrument tranchant.

SCAMMONÉE n. f. Plante et gomme purgative.

SCANDALE n. m. Occasion de chute, de péché; indignation qu'excite le mauvais exemple : *au grand scandale des gens*

de bien; éclat que produit un acte honteux : *causer du scandale.*

SCANDALEUSEMENT adv. D'une manière scandaleuse.

SCANDALEUX, EUSE adj. Qui cause du scandale.

SCANDALISER v. tr. Donner du scandale. **Se scandaliser** v. pr. S'offenser, se choquer.

SCANDER v. tr. (lat. *scandere*, monter). Marquer la quantité ou la mesure des vers.

SCANDINAVE adj. et n. Qui appartient à la Scandinavie ; habitant de la Scandinavie.

SCAPHANDRE n. m. Sorte de corset garni de liège à l'aide duquel on peut se soutenir sur l'eau ; appareil dont se revêtent les plongeurs pour travailler sous l'eau.

SCAPHOÏDE adj. (gr. *skaphê*, barque ; *eidos*, aspect). Se dit d'un des os de la main et du pied.

SCAPIN n. m. Personnage bouffon du théâtre italien.

SCAPULAIRE n. m. (lat. *scapulæ*, épaules). Pièce d'étoffe que portent plusieurs religieux sur leurs habits ; petits morceaux d'étoffe bénits que l'on porte sur soi : *vendre des scapulaires*. Adj. *Chir.* Qui a rapport à l'épaule : *veine*, *artère scapulaire.*

SCARABÉE n. m. Nom générique des insectes dont les ailes sont recouvertes par des étuis cornés, tels que les hannetons.

SCARAMOUCHE n. m. Bouffon de l'ancienne comédie italienne.

SCARE n. m. Genre de poissons.

SCARIFICATEUR n. m. Instrument de chirurgie composé de dix à douze pointes de lancettes qui partent au moyen d'un ressort et font autant d'incisions à la peau ; sorte d'extirpateur.

SCARIFICATION n. f. Incisions superficielles faites avec le scarificateur.

SCARIFIER v. tr. Faire des incisions sur la peau.

SCARIOLE n. f. V. ESCAROLE.

SCARLATINE adj. f. *Fièvre scarlatine*, caractérisée par des taches d'un rouge écarlate.

SCAZON adj. m. (gr. *skazô*, je boite). Sorte de vers ïambique.

SCEAU ou **SCEL** n. m. (lat. *sigillum*). Grand cachet employé pour rendre un acte authentique ; l'empreinte même de ce cachet. *Fig.* Caractère : *cet ouvrage porte le sceau du génie. Mettre le sceau à une chose*, la rendre entière. *Confier une chose sous le sceau du secret*, à la condition que le secret en sera bien gardé.

SCÉLÉRAT, E adj. (lat. *scelus*, crime). Coupable de crimes : *âme scélérate ;* perfide, noir : *conduite scélérate.* N. : *c'est un scélérat, une scélérate.*

SCÉLÉRATESSE n. f. Méchanceté noire.

SCELLÉ n. m. Sceau apposé par autorité de justice pour empêcher d'ouvrir.

SCELLEMENT n. m. *Maç.* Action de sceller une pièce de bois ou de métal dans un mur, une pierre, etc.

SCELLER v. tr. Appliquer le sceau de l'Etat, les scellés ; fixer une pièce de bois ou de métal dans un mur avec du plâtre, du plomb ou du mortier. *Fig.* Cimenter, affermir : *sceller une religion de son sang.*

SCELLEUR n. m. Qui appose le sceau.

SCÉNARIO n. m. Livret indiquant la mise en scène et le nom des acteurs d'un opéra, d'un ballet.

SCÈNE n. f. (gr. *skênê*, tente). Partie du théâtre où jouent les acteurs ; décoration du théâtre : *la scène change ;* lieu où est supposée se passer l'action qu'on représente : *la scène est à Rome ;* art dramatique : *avoir une parfaite connaissance de la scène ;* subdivision d'un acte : *scène attendrissante. Fig.* Action qui représente quelque chose d'intéressant, d'extraordinaire : *scène affligeante ;* attaque violente, apostrophe imprévue : *faire une scène à quelqu'un.*

SCÉNIQUE adj. Qui a rapport à la scène, au théâtre : *art scénique.*

SCÉNOGRAPHE n. m. Celui qui se livre à la scénographie.

SCÉNOGRAPHIE n. f. Art de peindre les décorations scéniques.

SCÉNOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la scénographie.

SCÉNOPÉGIE n. f. (gr. *skênê*, tente). Fête des Tabernacles, chez les Juifs.

SCEPTICISME n. m. Etat de doute ; doctrine de ceux qui soutiennent que l'homme ne peut atteindre à la vérité.

SCEPTIQUE adj. et n. (gr. *skeptikos ;* de *skeptomai*, j'examine). Partisan du scepticisme. V. PYRRHONIEN. *Par ext.* Celui qui affecte de douter de tout ce qui n'est pas prouvé d'une manière évidente : *esprit, écrivain sceptique.*

SCEPTRE n. m. (gr. *skêptron*, bâton) .Espèce de bâton de commandement. insigne de la royauté (*). *Fig.* La royauté même : *ambitionner le sceptre ;* supériorité : *l'Angleterre tient le sceptre des mers. Sceptre de fer*, gouvernement dur et despotique.

SCHABRAQUE (*cha*) ou **CHABRAQUE** n. f. (allem. *schabrack*). Housse, couverture en peau de mouton ou en drap, qu'on étend sur la selle des chevaux de cavalerie.

SCHAH (*cha*) n. m. Souverain de la Perse.

SCHAKO n. m. V. SHAKO.

SCHALL n. m. V. CHÂLE.

SCHAPSKA (*chaps-ka*) n.m. Shako polonais ; coiffure de nos anciens lanciers.

SCHEIK (*chek*) n. m. V. CHEIK.

SCHELEM ou **CHELEM** (*che-lème*) n. m. Coup qui consiste à faire toutes les levées au whist, au boston : *faire schelem.* Adj. inv. : *être schelem.*

SCHELLING (*chelin*) n. m. Monnaie d'Angleterre, valant 1 fr. 24.

SCHÉMA ou **SCHÈME** (gr. *skêma*, figure) n. m. Figure qui représente, non la forme, mais les relations et le fonctionnement des objets.

SCHÉRIF (*chérife*) n. m. V. CHÉRIF.

SCHERZO n. m. (m. ital.). Morceau de musique léger et badin.

SCHISMATIQUE adj. et n. Qui est dans le schisme.

SCHISME n. m.(gr. *schisma*, division). Séparation du corps et de la communion d'une religion. *Fig.* Division d'opinions. V. ORIENT, OCCIDENT. *Partie hist.*

SCHISTE n. m. (gr. *schistos;* de *schizein*, fendre). Nom général des roches à texture feuilletée, comme l'ardoise.

SCHISTEUX, EUSE adj. Qui est de la nature du schiste.

SCHLAGUE n. f. (all. *schlagen*, battre). Punition militaire, en usage en Allemagne, consistant dans l'application d'un certain nombre de coups de canne.

SCHLICH (*chlik*) n. m. Minerai écrasé.

SCHNICK (*chnik*) n. m. (m. patois all.). Eau-de-vie forte.



SCHONER ou **SCHOONER** (*chounèr*) n. m. (m. angl.). Petit bâtiment à deux mâts, gréé en goélette.

SCIAGE n. m. Ouvrage, travail de celui qui scie le bois, la pierre.

SCIATÉRIQUE adj. (gr. *skia*, ombre). Se dit d'un cadran qui montre l'heure par l'ombre du style.

SCIATIQUE adj. (gr. *ischion*, hanche). Se dit d'une douleur fort vive, fixée principalement à la hanche. N. f. : *atteinte de sciatique.*



SCIE n. f. Lame de fer longue, étroite et dentée, dont on se sert pour scier le bois, la pierre, etc.(*); poisson du genre squale, à museau armé de fortes épines implantées comme des dents de scie.

SCIEMMENT adv. Avec réflexion, avec connaissance de ce qu'on fait.

SCIENCE n. m. (lat. *scientia;* de *scire*, savoir). Tout ensemble de connaissances fondé sur des principes certains. **Science du monde,** connaissance de certaines choses servant à la conduite de la vie; **science infuse,** qui vient de Dieu par inspiration; **sciences occultes,** l'alchimie, l'astrologie, la chiromancie, la cabale, etc., **sciences exactes,** les différentes branches des mathématiques.

SCIENTIFIQUE adj. Qui concerne les sciences.

SCIENTIFIQUEMENT adv. D'une manière scientifique.

SCIER v. tr. Couper avec une scie.

SCIERIE n. f. Usine où plusieurs scies mécaniques débitent le bois en planches.

SCIEUR n. m. Celui dont le métier est de scier. **Scieur de long,** qui scie le bois en planches.

SCILLE n. f. Plante bulbeuse, de la famille des lis.

SCILLITIQUE adj. Extrait de la scille.

SCINDER v. tr. Diviser : *scinder une question.*

SCINQUE n. m. Sorte de lézard.

SCINTILLANT, E (*til-lan*) adj. Qui scintille.

SCINTILLATION (*til-la*) n. f. Espèce de tremblotement qu'on observe dans la lumière des étoiles fixes.

SCINTILLER (*til-lé*) v. int. Etinceler.

SCION n. m. Petit rejeton tendre et flexible d'un arbre.

SCISSILLE adj. *Minér.* Qui peut être fendu.

SCISSION n. f. (lat. *scissio;* de *scindere*, fendre). Division dans une assemblée, dans un parti politique; partage de voix, d'opinions.

SCISSIONNAIRE adj. et n. Celui qui fait scission dans une assemblée politique.

SCISSURE n. f. *Anat.* Fente sur certains os.

SCIURE n. f. Poudre qui tombe de toute matière que l'on scie, surtout en parlant du bois.

SCLÉROPHTALMIE [o. n.] n. f. (gr. *sklêros*, dur; *ophthalmos*, œil). Ophtalmie caractérisée par une induration de l'œil.

SCLÉROTIQUE n. f. Nom scientifique du blanc de l'œil.

SCOLAIRE adj. (lat. *schola*, école). Qui a rapport aux écoles : *année scolaire.*

SCOLARITÉ n. f. Temps d'études obligatoires; droit que pouvaient réclamer les écoliers des anciennes universités.

SCOLASTIQUE adj. Se dit de ce qui s'enseigne suivant la méthode ordinaire des écoles : *enseignement scolastique.* N. f. Mélange confus de philosophie et de théologie. N. m. Celui qui écrit sur la théologie scolastique.

SCOLASTIQUEMENT adv. D'une manière scolastique.

SCOLIASTE n. m. Annotateur des ouvrages des anciens.

SCOLIE n. f. (gr. *scholion*, note). Note de grammaire ou de critique sur les auteurs anciens. N. m. *Géom.* Remarque relative à une proposition précédente.



SCOLOPENDRE n. f. Plante médicinale qui croît dans les lieux humides; insecte appelé aussi mille-pieds (*).

SCOMBRE n. m. Sorte de poisson de mer.

SCORBUT n. m. Maladie contagieuse qui paraît consister dans une altération de la masse du sang.

SCORBUTIQUE adj. De la nature du scorbut. N. Qui est atteint du scorbut.

SCORIE n. f. (gr. *skôria*, déchet). Matière vitreuse qui nage à la surface des métaux en fusion.

SCORIFICATION n. f. Action de réduire en scories.

SCORIFICATOIRE n. m. Vase qui sert à scorifier.

SCORIFIER v. tr. Séparer d'un métal les scories que la fusion y a produites.

SCORPIOÏDE n. f. Plante dont la gousse ressemble à la queue d'un scorpion.



SCORPIOJELLE n. f. Huile de scorpion.

SCORPION n. m. Arachnide venimeux, dont le venin se communique au moyen d'un crochet dont sa queue est armée (*) ; un des douze signes du zodiaque.

SCORSONÈRE n. f. Salsifis noir, plante potagère.

SCOTIE n. f. *Arch.* Moulure en creux, placée ordinairement à la base d'une colonne.

SCOTISME n. m. Ensemble des opinions du philosophe Duns Scot.

SCOTISTE n. m. Partisan de la doctrine philosophique de Duns Scot.

SCOTTISH n. f. (m. angl. qui veut dire *écossais*). Sorte de danse.

SCRIBE n. m. Chez les Juifs, docteur qui interprétait la loi ; aujourd'hui, copiste, homme qui gagne sa vie à écrire.

SCRIPTURAL, E adj. Qui se rapporte aux saintes Ecritures.

SCROFULAIRE n. f. Plante employée autrefois en médecine.

SCROFULES n. f. pl. Ecrouelles ou humeurs froides.

SCROFULEUX, EUSE adj. Qui cause ou accompagne les scrofules : *sang scrofuleux, humeur scrofuleuse*. N. Personne qui a des scrofules.

SCRUPULE n. m. Ancien poids de 24 grains, en usage surtout en pharmacie.

SCRUPULE n. m. Inquiétude de conscience, qui fait regarder comme faute ce qui ne l'est pas ; grande exactitude à remplir ses devoirs : *faire quelque chose avec scrupule ;* délicatesse de procédés, de mœurs : *se faire scrupule de... ;* reste de doute après la discussion, l'explication : *conserver encore des scrupules.*

SCRUPULEUSEMENT adv. D'une manière scrupuleuse.

SCRUPULEUX, EUSE adj. Qui est sujet à avoir des scrupules : *conscience scrupuleuse. Fig.* Exact, minutieux : *recherches scrupuleuses.*

SCRUTATEUR n. m. Celui qui scrute : *Dieu est le scrutateur des cœurs.* Pl. Membres d'une assemblée qui vérifient un scrutin. Adj.: *regard scrutateur.*

SCRUTER v. tr. Sonder, examiner à fond : *Dieu scrute les cœurs.*

SCRUTIN n. m. Opération qui consiste à recueillir les votes d'une assemblée, exprimés secrètement.

SCUBAC (*bak*) n. m. Liqueur spiritueuse, d'origine irlandaise.

SCULPTÉ, E (*scul-té*) adj. Orné de sculptures : *meuble sculpté.*

SCULPTER (*scul-té*) v. tr. Tailler avec le ciseau une figure dans le marbre, la pierre, le bois, etc.

SCULPTEUR (*scul-teur*) n. m. Artiste qui sculpte.

SCULPTURAL, E (*scul-tural*) adj. Qui a rapport à la sculpture : *l'art sculptural.*

SCULPTURE (*scul-ture*) n. f. Art, ouvrage du sculpteur.

SCYLLA n. m. Célèbre écueil sur la côte de Sicile, voisin de Charybde.

SCYTALE n. m. Espèce de serpent à crochets venimeux.

SCYTALE n. f. Dépêche secrète, chez les Spartiates.

SE pron. de la 3e pers. des deux genres et des deux nombres. Soi, à soi.

SÉANCE n. f. Temps pendant lequel un corps constitué reste assemblé pour s'occuper de ses travaux : *séance longue et orageuse. Par ext.* Temps pendant lequel une personne pose pour se faire peindre : *faire un portrait en trois séances ;* temps qu'on passe à table, à une partie de jeu, à une visite, etc. : *nous avons fait là une longue séance.*

SÉANT, E part. prés. du v. inusité *seoir*. Qui siège, qui réside actuellement : *tribunal séant à...* N. m. Posture d'un homme assis dans son lit : *se mettre sur son séant.*

SÉANT, E adj. Décent, convenable : *il n'est pas séant à votre âge de...*



SEAU n. m. (lat. *situla*). Vase ordinairement fait de bois, propre à puiser, à transporter de l'eau ; son contenu : *un seau d'eau.*

SÉBACÉ, E adj. (lat. *sebum*, suif). Qui est de la nature du suif.

SÉBESTE n. m. Fruit du sébestier.

SÉBESTIER n. m. Genre d'arbres dont le fruit ressemble à une prune.

SÉBACIQUE adj. *Acide sébacique,* acide tiré du suif.

SÉBILE n. f. Ecuelle de bois ronde et creuse.

SEC, SÈCHE adj. (lat. *siccus*). Aride, qui a peu ou point d'humidité ; *terrain sec, temps sec;* qui n'est plus frais, qui n'est plus vert : *noix sèche;* qui n'est pas mouillé, humecté : *toux sèche, avoir la bouche sèche;* maigre, décharné : *homme grand et sec. Regarder d'un œil sec,* sans être attendri ; *passer une rivière à pied sec,* quand il n'y a point d'eau. *Fig. Réponse sèche,* dure, brusque ; *style sec,* dénué d'agréments ; *cœur sec, âme sèche,* peu sensible ; *sujet sec,* ingrat à traiter ; *fruit sec,* jeune homme sorti d'une école du gouvernement sans avoir obtenu de brevet, pour cause d'incapacité ; *coup sec,* donné vivement ; *pain sec,* pain pour tout aliment. N. m. Ce qui n'est point humide. *Mettre un cheval au sec,* au fourrage sec. Adv. Rudement : *répondre sec à quelqu'un. Boire sec,* boire beaucoup et sans eau. **A sec** loc. adv. Sans eau : *mettre un étang à sec. Fig.* Sans argent.

SÉCABLE adj. Qui peut être coupé.

SÉCANTE n. f. (lat. *secare*, couper). Ligne qui coupe une autre ligne (*). *Trigon.* Ligne droite tirée du centre d'un cercle à l'extrémité d'un arc et prolongée jusqu'à ce qu'elle rencontre la tangente de cet arc.





SÉCATEUR n. m. Outil en forme de ciseaux (*), employé en horticulture pour la taille des arbres.

SÉCESSION n. f. (lat. *secessio; de secedere*, se retirer). Action de se séparer de ceux avec lesquels on était uni : *la sécession du Sud, aux Etats-Unis.*

SÉCHAGE n. m. Action de faire sécher : *le séchage des murs n'est pas complet.*

SÈCHE ou **SEICHE** n. f. Poisson de mer, de la classe des mollusques.

SÈCHEMENT adv. En lieu sec. *Fig.* D'une manière froide et peu agréable : *répondre sèchement.*

SÉCHER v. tr. Rendre sec : *le vent sèche les chemins. Fig. Sécher les larmes*, consoler. V. int. Devenir sec. *Fig. Sécher sur pied*, se consumer d'ennui, de tristesse. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

SÉCHERESSE n. f. Etat de ce qui est sec ; disposition de l'air et du temps quand il fait trop sec. *Fig.* Froideur, brusquerie : *répondre avec sécheresse;* manque de sentiments : *sécheresse du cœur;* absence d'images, d'idées : *sécheresse du style.*

SÉCHOIR n. m. Dans les manufactures, lieu à air chauffé, où l'on fait sécher les étoffes, les papiers, etc.

SECOND, E (*gon*) adj. Qui est immédiatement après le premier; autre : *c'est un second Alexandre.* **Eau seconde,** eau-forte affaiblie. N. m. Le second étage d'une maison : *monter au second;* celui qui tient le second rang : *être le second;* qui en accompagne un autre dans un duel : *servir de second.* **En second** loc. adv. Sous les ordres d'un autre : *capitaine en second.*

SECONDAIRE (*gon*) adj. Accessoire, qui ne vient qu'en second.

SECONDAIREMENT (*gon*) adv. D'une manière secondaire.

SECONDE (*gon*) n. f. La classe qui précède la rhétorique : *élève de seconde;* soixantième partie d'une minute d'heure ou d'une minute de degré. *Mus.* Intervalle d'un ton ou deux demi-tons. *Escr.* Coup d'épée allongé en dehors et passant sous le bras de l'adversaire.

SECONDEMENT (*gon*) adv. En second lieu.

SECONDER (*gon*) v. tr. Servir, aider.

SECOUEMENT ou **SECOÛMENT** n. m. Action de secouer.

SECOUER v. tr. (lat. *succutere;* de *sub*, sous, et *cutere*, frapper). Agiter fortement et à plusieurs reprises : *secouer un arbre;* faire tomber : *secouer la poussière. Fig.* Ne pas ménager : *secouer un écolier paresseux. Secouer le joug*, s'affranchir d'une domination; *secouer la tête*, la remuer en signe de négation. **Se secouer** v. pr. Se remuer fortement.

SECOURABLE adj. Qui secourt, aime à secourir.

SECOURIR v. tr. (se conj. comme *courir*). Aider, assister.

SECOURS n. m. Aide, assistance dans le besoin. Pl. Troupes envoyées pour secourir; choses qui servent à secourir : *les secours de la charité.*

SECOUSSE n. f. (rad. *secouer*). Agitation, ébranlement. *Fig.* Atteinte portée à la santé, au crédit, à l'ordre établi.

SECRET n. m. Ce qui doit être caché, tenu secret; discrétion : *observer le secret;* art : *le secret de plaire;* moyen peu connu de faire une chose : *secret pour guérir de la goutte;* une des parties les plus difficiles, les plus essentielles d'un art, d'une science : *le secret de l'art d'écrire;* ressort caché : *le secret d'une serrure;* lieu séparé dans une prison : *mettre un prisonnier au secret.* **En secret** loc. adv. Sans témoin.

SECRET, ÈTE adj. Qui est peu connu, que l'on tient caché : *négociation secrète;* discret, qui sait se taire : *vous n'êtes guère secret. Escalier secret, porte secrète*, par lesquels on arrive et l'on pénètre dans un appartement sans crainte d'être vu ; *comité secret*, assemblée aux délibérations de laquelle le public n'assiste pas.

SECRÉTAIRE n. m. Celui dont l'emploi est de faire, d'écrire des lettres, des dépêches pour une personne à laquelle il est attaché. **Secrétaire d'Etat**, ministre ayant un portefeuille ; **secrétaire d'ambassade,** fonctionnaire remplissant les fonctions de secrétaire d'une ambassade ; **secrétaire de rédaction,** chargé de recevoir et de revoir les articles d'un journal; *secrétaire d'une assemblée*, qui en rédige les délibérations; *secrétaire d'une mairie*, qui fait les écritures de cette mairie.

SECRÉTAIRE n. m. Meuble sur lequel on écrit et dans lequel on renferme des papiers.

SECRÉTAIRE n. m. Oiseau de l'ordre des rapaces.

SECRÉTAIRERIE n. f. Lieu où les secrétaires d'un gouverneur, d'un ministre, etc., font et délivrent leurs expéditions, et où ils gardent les minutes.

• **SECRÉTARIAT** n. m. Fonction de secrétaire; bureau du secrétaire, dépôt de ses actes.

SECRÈTE n. f. Oraison que le prêtre dit tout bas avant la préface.

SECRÈTEMENT adv. En secret.

SÉCRÉTER v. tr. (lat. *secretare*, fréquentatif de *secernere*, mettre à part). Opérer la sécrétion. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

SÉCRÉTEUR n. m. Qui opère la sécrétion.

SÉCRÉTION n. f. Filtration et séparation des humeurs du corps.

SÉCRÉTOIRE adj. Où s'opère la sécrétion : *organe sécrétoire.*

SECTAIRE n. m. Qui fait partie d'une secte.

SECTATEUR n. m. Partisan : *les sectateurs d'Arius.*

SECTE n. f. (lat. *secta ;* de *sectari,* suivre). En philosophie, réunion de personnes qui professent la même doctrine : *la secte d'Epicure ;* en religion, réunion de ceux qui se sont détachés d'une communion principale : *la secte des luthériens, des anabaptistes.*

SECTEUR n. m. (lat. *sector ;* de *secare,* couper). *Géom.* Partie d'un cercle comprise entre deux rayons et l'arc qu'ils renferment (*); portion d'une enceinte fortifiée qui est sous les ordres d'un commandant particulier. *Astr.* Instrument de précision.



SECTION n. f. Division ou subdivision d'un compte, d'un livre, d'un corps constitué, d'un peloton, d'une ville, etc. *Géom.* Rencontre de deux lignes, d'une ligne et d'une surface, ou d'une surface et d'un solide. *Section conique,* ligne courbe que donne la section d'un cône par un plan.

SECTIONNEMENT n. m. Action de sectionner.

SECTIONNER v. tr. Diviser par sections.

SÉCULAIRE adj. (lat. *seculum,* siècle). Qui se fait de siècle en siècle : *fête séculaire ;* âgé d'un siècle ou très âgé ; *chêne séculaire. Année séculaire,* qui termine un siècle.

SÉCULARISATION n. f. Action de séculariser.

SÉCULARISER v. tr. Rendre séculier : *séculariser un couvent.*

SÉCULARITÉ n. f. Etat du clergé séculier, par rapport au clergé régulier.

SÉCULIER, IÈRE adj. *Clergé séculier,* prêtres qui n'appartiennent à aucun ordre religieux : *bras séculier,* justice temporelle : *livrer un ecclésiastique au bras séculier.* N. m. Laïque, par opposition à *ecclésiastique.*

SÉCULIÈREMENT adv. D'une manière séculière.

SECUNDO (*sékondo*) adv. (m. lat.). Secondement, en second lieu.

SÉCURITÉ n. f. Confiance, tranquillité d'esprit.

SEDAN n. m. Drap fin fabriqué à Sedan.

SÉDATIF, IVE adj. (*sedare,* calmer). Qui calme les douleurs : *eau, potion sédative.*

SÉDENTAIRE adj. (lat. *sedere,* être assis). Qui sort peu, qui reste ordinairement chez soi. *Vie, emploi sédentaire,* qui se passe, qui s'exerce dans un même lieu.

SÉDENTAIREMENT adv. D'une manière sédentaire : *vous vivez bien sédentairement.*

SÉDIMENT n. m. Dépôt qui se forme dans un liquide où des substances sont en dissolution.

SÉDIMENTAIRE adj. De la nature du sédiment.

SÉDITIEUSEMENT adv. D'une manière séditieuse.

SÉDITIEUX, EUSE adj. et n. Qui excite une sédition ou y prend part : *une populace séditieuse, le chef des séditieux ;* enclin à la sédition : *esprit séditieux ;* qui y porte : *discours séditieux.*

SÉDITION n. f. Emeute populaire, révolte contre la puissance établie.

SEDLITZ n. m. Nom d'un sel purgatif : *eau de Sedlitz.*

SÉDUCTEUR, TRICE n. Qui séduit, fait tomber en faute. Adj. : *discours séducteur.*

SÉDUCTION n. f. Action par laquelle on séduit ; attrait, agrément : *les séductions de l'esprit.*

SÉDUIRE v. tr. (lat. *seducere,* conduire à l'écart). Tromper, faire tomber dans l'erreur par ses insinuations, ses exemples ; suborner, corrompre : *séduire des témoins ;* plaire, persuader : *ses manières m'ont séduit.*

SÉDUISANT, E adj. Qui séduit, charme, persuade.

SEGMENT n. m. (lat. *segmentum ;* de *secare* couper). *Géom.* Portion de cercle comprise entre un arc et sa corde.

SEGMENTAIRE adj. Qui est formé de plusieurs segments.

SÉGRAIRIE n. f. Bois possédé par indivis ou en commun.

SÉGRAIS n. m. Bois isolé, qu'on exploite à part.

SÉGRÉGATION n. f. Action de séparer d'un tout, de mettre à part.

SÉGUIDILLE n. f. Chanson et danse espagnoles.

SEICHE n. f. V. SÈCHE.

SÉIDE n. m. Agent des crimes d'un autre : *Séjan était le séide de Tibère.*

SEIGLE n. m. Céréale dont la tige est plus longue et plus brune que celle du froment.

SEIGNEUR n. m. (lat. *senior,* vieillard). Autrefois, possesseur d'un fief, d'une terre ; aujourd'hui, le plus distingué d'un pays par le rang, la richesse : *il est le seigneur du canton.* **Le Seigneur,** Dieu ; **Notre-Seigneur,** Jésus-Christ ; **le Grand Seigneur,** le sultan ; *vivre en seigneur,* magnifiquement ; *faire le seigneur,* prendre des airs au-dessus de sa condition.

SEIGNEURIAGE n. m. Droit qu'un souverain ou un seigneur percevait sur la fabrication des monnaies.

SEIGNEURIAL, E, AUX adj. Qui appartenait à un seigneur : *titre seigneurial ;* qui donnait des droits de seigneur : *terre seigneuriale.*

SEIGNEURIE n. f. Autorité d'un seigneur; pays sur lequel s'étendait cette autorité ; titre d'honneur : *votre seigneurie a bien voulu...*

SEILLE n. f. Seau de bois.

SEIME n. f. Fente qui se forme au sabot du cheval.

SEIN n. m. (lat. *sinus*, pli). Partie du corps humain depuis le bas du cou jusqu'au creux de l'estomac ; chacune des mamelles de la femme : *donner le sein à un enfant;* siège de la conception : *elle l'a porté dans son sein. Fig.* Milieu : *vivre au sein des grandeurs ;* l'âme, le cœur de l'homme : *déposer un secret dans le sein d'un ami.*



SEINE ou **SENNE** n. f. Sorte de filet que l'on traîne dans l'eau.

SEING n. m. (lat. *signum*, signe). Signature. **Sous seing privé,** se dit d'un acte qui n'a point été passé devant un officier public, par opposition à *acte notarié;* **blanc-seing,** papier signé à l'avance, que l'on donne à quelqu'un pour qu'il le remplisse à sa volonté : *ambassadeur muni d'un blanc-seing du roi.*

SEIZE adj. num. Dix et six; seizième : *Louis seize.* N. m. : *le seize du mois.*

SEIZIÈME adj. num. ord. de *seize.* N. m. : *un seizième.*

SEIZIÈMEMENT adv. En seizième lieu.

SÉJOUR n. m. Résidence plus ou moins longue dans un lieu ; le lieu même : *séjour enchanteur.*

SÉJOURNER v. int. Demeurer quelque temps dans un lieu.

SEL n. m. (lat. *sal*). Substance dure, friable, sèche, soluble et d'un goût âcre ; odeur forte : *respirer des sels. Fig.* Ce qu'il y a de fin, de vif dans la conversation ou dans un ouvrage d'esprit. *Chim.* Combinaison d'un acide avec une base.

SÉLACIENS n. m. pl. Famille de poissons comprenant les raies et les squales.

SÉLAM (*lame*) n. m. Nom donné par les Orientaux à un bouquet de fleurs disposées de manière à exprimer une pensée, un sentiment secret. On écrit aussi SÉLAN.

SÉLECTION n. f. (lat. *selectus*, choisi). Choix raisonné de reproducteurs, ayant pour but l'amélioration des espèces. *Sélection naturelle*, phénomène par lequel certains types tendraient à se modifier et à se perfectionner d'eux-mêmes.

SÉLÉNIATE n. m. *Chim.* Nom donné à des combinaisons de sélénium avec d'autres corps.

SÉLÉNIEUX, EUSE ou **SÉLÉNIQUE** adj. *Chim.* Où il entre du sélénium.

SÉLÉNITE n. f. Ancien nom du sulfate de chaux ; sel produit par la combinaison de l'acide sélénieux avec une base.

SÉLÉNITEUX, EUSE adj. Qui a rapport à la sélénite.

SÉLÉNIUM (*ome*) n. m. Corps simple, métallique, de couleur rouge.

SÉLÉNOGRAPHIE n. f. (gr. *selênê*, lune; *graphô*, j'écris). Description ou carte de la lune.

SÉLÉNOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la sélénographie.



SELLE n. f. Sorte de siège qu'on met sur le dos du cheval pour la commodité du cavalier (*). *Cheval de selle*, propre à être monté. Evacuation par les voies naturelles : *selles abondantes. Aller à la selle*, à la garde-robe.

SELLER v. tr. Mettre la selle sur le dos d'un cheval, d'un mulet, etc.

SELLERIE n. f. Commerce, industrie du sellier; lieu où l'on serre les selles et les harnais des chevaux.

SELLETTE n. f. Petit siège de bois sur lequel on faisait asseoir un accusé. *Fig. Tenir quelqu'un sur la sellette* , le questionner pour tirer de lui quelque chose qu'il voudrait tenir secret. Coffre des décrotteurs ; partie d'une charrue, sur laquelle le timon est appuyé.

SELLIER n. m. Ouvrier qui fait des selles, des carrosses, etc.

SELON prép. Suivant, eu égard à, conformément à : *selon ses forces ;* d'après : *selon moi, évangile selon saint Matthieu. C'est selon*, cela dépend des circonstances.

SEMAILLE n. f. Action de semer ; époque où l'on sème.

SEMAINE n. f. (lat. *septimana;* de *septimus*, septième). Suite de sept jours. *Semaine sainte*, qui précède Pâques. *Fig.* Travail d'un ouvrier pendant la semaine ; prix de ce travail : *recevoir sa semaine. Etre de semaine*, être chargé de certaines fonctions durant une semaine.

SEMAINIER n. m. Qui est chargé pendant sept jours de suite de faire un travail quelconque.

SÉMAPHORE n. m. (gr. *sêma*, signe; *phoros*, qui porte). Sorte de télégraphe établi sur les côtes et dans les ports.

SEMBLABLE adj. (lat. *similis*). Pareil, de même nature, de même qualité. *Géom. Triangles semblables*, qui ont leurs angles égaux chacun à chacun. N. m. Pareil, égal : *il n'a point son semblable ;* un ou plusieurs hommes, par rapport aux autres hommes : *aimer son semblable, ses semblables.*

SEMBLABLEMENT adv. Pareillement.

SEMBLANT n. m. Apparence : *sous un semblant d'amitié. Faire semblant*, feindre. *Ne faire semblant de rien*, prendre un air indifférent pour tromper.

SEMBLER v. int. (lat. *simulare*). Avoir

une certaine apparence, une certaine manière d'être : *ce vin me semble gâté. Ce me semble*, selon moi, à mon avis ; *si bon vous semble*, si vous le trouvez bon ; *que vous en semble?* qu'en pensez-vous ? V. impers. *Il me semble que*, je crois que...

SÉMÉIOLOGIE ou **SÉMÉIOTIQUE** n. f. (gr. *sêmeion*, signe ; *logos*, discours). Traité des signes des maladies.

SÉMÉIOLOGIQUE adj. Qui se rapporte à la séméiologie.

SÉMÉIOLOGUE n. m. Celui qui s'occupe de séméiologie.

SEMELLE n. f. Pièce, ordinairement de cuir, qui forme le dessous du soulier, de la botte, etc. *Battre la semelle*, frapper en cadence ses pieds contre ceux d'un autre pour les réchauffer; *ne pas avancer d'une semelle*, ne faire aucun progrès ; *ne pas reculer d'une semelle*, demeurer ferme, ne pas reculer, ne pas transiger.

SEMENCE n. f. (lat. *semen*). Toute graine qui se sème, soit naturellement, soit par la main de l'homme. *Fig.* Cause d'où doivent naître, avec le temps, certains effets : *un article obscur dans un traité est une semence de guerre.*

SEMENCINE n. f. Une des trois principales sortes de semen-contra.

SEMEN-CONTRA (*séméne*) n. m. Graine aromatique employée comme vermifuge.

SEMER v. tr. (lat. *semen*, semence). Epandre du grain sur une terre préparée ; couvrir : *semer un chemin de fleurs;* parsemer: *Dieu sema les cieux d'étoiles. Fig.* Répandre : *semer la discorde, l'erreur, de faux bruits.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

SEMESTRE n. m. (lat. *sex*, six; *mensis*, mois). Espace de six mois, et, par extension, rente, traitement qui se paye tous les six mois : *toucher son semestre ;* congé de six mois accordé à un militaire : *officier en semestre.*

SEMESTRIEL, ELLE adj. Qui se fait par semestre : *assemblée semestrielle ;* qui dure six mois : *congé semestriel.*

SEMESTRIELLEMENT adv. Tous les six mois.

SEMESTRIER n. m. Militaire absent de son corps par un congé de six mois.

SEMEUR n. m. Celui qui sème du grain. *Fig. : semeur de faux bruits.*

SEMI adj. Demi. *Fleur semi-double*, à pétales presque doubles; *figure semi-circulaire*, qui est en demi-cercle.

SÉMILLANT, E adj. Très vif : *enfant sémillant. Fig. : esprit sémillant.*

SÉMINAIRE n. m. (lat. *seminarium*, pépinière). Etablissement où l'on élève des jeunes gens qui se destinent pour la plupart à l'état ecclésiastique; les élèves mêmes : *tout le séminaire est sorti.*

SÉMINAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la semence.

SÉMINARISTE n. m. Celui qui est élevé, instruit dans un séminaire.

SEMIS n. m. Plant d'arbrisseaux, de fleurs, etc., qui ont été semés en graines : *un semis d'œillets.*

SÉMITIQUE adj. *Langues sémitiques*, langues parlées par les peuples de la famille dite *sémitique.* V. SÉMITES (*Part. hist.*).

SEMI-TON n. m. Demi-ton en plain-chant. Pl. des *semi-tons.*

SEMOIR n. m. Instrument d'agriculture destiné à distribuer la semence avec plus de régularité qu'en la jetant avec la main ; sac où le semeur tient son grain dans les semis à la main.

SEMONCE n. f. Avertissement mêlé de reproches, donné par un supérieur.

SEMONCER v. tr. Réprimander.

SEMOULE (*se-mouille*) n. f. Pâte réduite en très petits grains, et faite avec la farine la plus fine.

SEMPER VIRENS (*sainpair viraince*) n. m. (m. lat. qui signif. *toujours vert*). Sorte de chèvrefeuille qui porte toute l'année des feuilles et des fleurs.

SEMPERVIVUM n. m. *Bot.* Nom scientifique du genre joubarbe.

SEMPITERNITÉ n. f. Qualité de ce qui est éternel ; immortalité.

SEMPITERNEL, ELLE adj. Qui dure toujours : *querelle sempiternelle.*

SEMPITERNELLEMENT adv. Eternellement, toujours.

SÉNAT n. m. (lat. *senex*, vieillard). Conseil suprême chez les Romains ; dans certains Etats modernes, assemblée politique qui forme le premier corps de l'Etat; lieu où les sénateurs s'assemblent : *César fut tué en plein sénat.* V. PART. HIST.

SÉNATEUR n. m. Membre d'un sénat.

SÉNATORERIE n. f. Dotation, majorat d'un sénateur, sous le premier Empire.

SÉNATORIAL, E, AUX adj. Qui appartient au sénateur : *dignité sénatoriale.*

SÉNATORIEN, IENNE adj. De sénateur : *famille sénatorienne.*

SÉNATRICE n. f. Femme d'un sénateur.

SÉNATUS-CONSULTE (*tuce*) n. m. Autrefois, décision du sénat romain; en France, décret émané du Sénat sous le premier et le second Empire. Pl. des *senatus-consultes.*



SÉNÉ n. m. Arbrisseau du Levant, dont les feuilles sont purgatives (*).

SÉNÉCHAL n. m. Autrefois grand officier de la couronne, qui rendait la justice au nom du roi.

SÉNÉCHALE n. f. Femme du sénéchal : *madame la sénéchale.*

SÉNÉCHAUSSÉE n. f. Étendue de pays sous la juridiction d'un sénéchal.

SENEÇON n. m. Plante employée en médecine comme émollient.

SÉNESTRE n. f. (lat. *sinister*, gauche). La main gauche. CONTR. Dextre.

SÉNEVÉ n. m. Plante dont la graine sert à faire de la moutarde.

SÉNILE (*ni-le*) adj. Qui a rapport au vieillard, à la vieillesse : *débilité sénile.*

SÉNILITÉ n. f. (lat. *senilis;* de *senex*, vieillard). Etat de ce qui est sénile.

SENNE n. f. V. SEINE.

SENS (*sance; s* final nul devant une consonne) n. m. (lat. *sensus*). Faculté par laquelle l'homme et les animaux reçoivent l'impression des objets extérieurs : *le sens de la vue, de l'odorat*, etc.; côté d'un corps, d'une chose : *couper un objet dans le sens de sa longueur;* signification : *mot à double sens;* opinion : *j'abonde dans votre sens.* **Le sens intime,** la conscience; **le bon sens,** la droite raison; **le sens commun,** faculté que possède la généralité des hommes de juger sainement. Pl. *Les plaisirs des sens*, la sensualité. Loc. adv. **Sens dessus dessous,** bouleversé; **sens devant derrière,** dans une situation telle que ce qui devrait être devant est derrière.

SENSATION n. f. Impression que l'âme reçoit des objets par les sens : *sensation agréable, douloureuse. Fig. Faire sensation*, produire une impression marquée dans une assemblée, etc.

SENSATIONNEL, ELLE adj. Qui est de nature à faire sensation.

SENSÉ, E adj. Qui a du jugement, du bon sens : *personne sensée;* conforme au bon sens : *discours sensé.*

SENSÉMENT adv. D'une manière sensée : *parler, agir sensément.*

SENSIBILITÉ n. f. Faculté, capacité de sentir : *sensibilité des nerfs, de l'âme. Fig.* Faculté de sentir vivement : *avoir trop de sensibilité;* sentiments d'humanité, de compassion : *sensibilité pour les malheureux.*

SENSIBLE adj. (lat. *sentire*, sentir). Qui tombe sous les sens : *le monde sensible;* qui ressent aisément : *sensible au froid. Fig.* Qui est facilement ému, touché : *cœur sensible;* qu'on remarque aisément : *progrès, amélioration sensible;* qui fait une vive impression : *plaisir, chagrin sensible. Côté, endroit sensible*, la chose qui touche le plus. *Phys.* Qui indique les plus légères différences : *balance sensible. Mus. Note sensible*, qui est d'un demi-ton au-dessous de la tonique.

SENSIBLEMENT adv. D'une manière sensible, perceptible : *le flux monte sensiblement;* d'une manière qui affecte le cœur : *sensiblement ému.*

SENSIBLERIE n. f. Sensibilité fausse et outrée. *Fam.*

SENSITIF, IVE adj. Qui a la faculté de sentir.

SENSITIVE n. f. Plante dont les feuilles se replient si on les touche.

SENSORIAL, E adj. Qui a rapport au sensorium.

SENSORIUM (*sinsoriome*) n. m. Partie du cerveau qu'on croit être le centre commun de toutes les *sensations.*

SENSUALISME n. m. Doctrine de ceux qui rapportent aux sens l'origine de toutes nos idées, par opposition à *idéalisme;* amour des plaisirs des sens.

SENSUALISTE n. m. Partisan du sensualisme. V. MATÉRIALISTE.

SENSUALITÉ n. f. Attachement aux plaisirs des sens : *vivre avec sensualité.*

SENSUEL, ELLE adj. Attaché aux plaisirs des sens; qui flatte les sens : *plaisirs sensuels.*

SENSUELLEMENT adv. D'une manière sensuelle.

SENTE n. f. V. SENTIER.

SENTENCE n. f. (lat. *sententia;* de *sentire*, sentir, avoir une opinion). Maxime, pensée courte d'un grand sens, d'une belle moralité; arrêt : *sentence de mort.*

SENTENCIEUSEMENT adv. D'une manière sentencieuse.

SENTENCIEUX, EUSE adj. Qui s'explique ordinairement par sentences : *homme sentencieux;* qui contient des sentences : *langage sentencieux;* d'une gravité affectée : *ton sentencieux.*

SENTEUR n. f. Odeur, parfum. **Pois de senteur,** plante grimpante à fleurs odorantes.

SENTI, E adj. *Chose bien sentie*, rendue, exprimée avec âme.

SENTIER n. m. (lat. *semita*). Chemin étroit. *Fig. : sentier de l'honneur, de la vertu.*

SENTIMENT n. m. (rad. *sentir*). Perception que l'âme a des objets par les sens : *sentiment pénible, agréable;* aptitude à recevoir les impressions : *le sentiment lui manque;* sensibilité physique ou morale : *perdre le sentiment;* conscience intime : *avoir le sentiment de sa force;* opinion : *tel est mon sentiment;* connaissance et observation parfaites : *avoir le sentiment des convenances;* odorat, en parlant de certains animaux. *Avoir des sentiments*, de l'honneur, de la probité, de la délicatesse, etc.

SENTIMENTAL, E, ALS adj. Qui a ou annonce du sentiment : *homme, discours sentimental.* — S'emploie ordinairement par ironie.

SENTIMENTALEMENT adv. D'une manière sentimentale.

SENTIMENTALISME n. m. Défaut de celui qui affecte le genre sentimental en littérature.

SENTIMENTALITÉ n. f. Etat d'une personne sentimentale : *la sentimentalité est un ridicule.*

SENTINE n. f. Partie la plus basse d'un navire, réceptacle des ordures.

SENTINELLE n. f. Soldat en faction. *Sentinelle perdue*, soldat placé dans un

poste avancé et dangereux. *Par ext. Faire sentinelle*, guetter, épier.

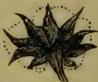
SENTIR v. tr. (lat. *sentire*, percevoir). Recevoir une impression par l'un des sens : *sentir une odeur agréable, sentir une douleur au genou;* avoir une saveur particulière : *ce vin sent son terroir;* flairer : *sentir une rose;* exhaler une odeur de : *ce tabac sent la violette;* toucher : *je le sens du doigt;* éprouver : *sentir le froid, la faim*, etc.; apprécier, comprendre : *sentir la grandeur d'une perte, sentir les beautés d'un ouvrage;* avoir la conscience de : *sentir ce que l'on vaut;* avoir les manières, l'apparence : *sentir l'homme de qualité. Sentir le fagot*, être entaché d'hérésie ; *sentir le sapin*, avoir la mine d'un mourant ; *sentir quelque chose pour quelqu'un*, être disposé à l'aimer ; *ne pouvoir sentir quelqu'un*, le haïr ; *faire sentir la force de son bras* la faire éprouver. V. int. Fleurer : *ce bouquet sent bon;* prévoir : *sentir de loin. Cette viande sent*, exhale une mauvaise odeur. **Se sentir** v. pr. Sentir dans quel état on est : *je ne me sens pas bien;* reconnaître en soi : *se sentir du courage;* avoir quelque reste : *on se sent toujours d'une bonne éducation.*

SEOIR v. int. (lat. *sedere*, s'asseoir). Etre assis. N'est usité qu'aux part. *séant, sis.* V. ces mots.

SEOIR v. int. (ne se dit qu'au part. pr. *seyant*, et aux 3es pers. : *il sied, ils siéent; il seyait, ils seyaient; il siéra, ils siéront; il siérait, ils siéraient*). Etre convenable : *cette coiffure vous sied bien.* Impers. : *il vous sied mal de parler ainsi.*

SEP n. m. Pièce de bois dans laquelle le soc de la charrue est emboîté.

SÉPALE n. m. *Bot.* Foliole du calice d'une fleur(*).



SÉPARABLE adj. Qui peut se séparer.

SÉPARATION n. f. Action de séparer, de se séparer : *séparation pénible;* chose qui sépare : *il faut enlever cette séparation. Jurisp. Séparation de corps, de biens*, jugement qui permet à deux époux de ne plus vivre ensemble, qui rend à chacun la propriété et l'administration de ses biens.

SÉPARATISTE adj. et n. Celui qui provoque la séparation, en religion ou en politique.

SÉPARÉ, E adj. Distinct : *ils ont des intérêts séparés. Etre séparé de corps et de biens*, se dit de deux époux auxquels un jugement a permis de ne plus vivre ensemble et d'administrer librement et respectivement leurs biens.

SÉPARÉMENT adv. A part l'un de l'autre : *vivre séparément.*

SÉPARER v. tr. (lat. *separare*, disposer à part). Désunir ce qui était joint : *séparer la tête du corps;* mettre séparément : *séparer l'ivraie du bon grain;* être placé entre : *la mer sépare la France de l'Angleterre;* éloigner l'un de l'autre : *séparer deux hommes aux prises, le vent sépara les deux flottes.* **Se séparer** v. pr. *Jurispr. Se séparer de corps et de biens*, se dit des époux qui, à la suite d'un jugement, ne vivent plus ensemble et administrent leurs biens séparément.

SÉPIA n. f. (nom lat. de la *sèche*). Liqueur noirâtre, propre au lavis, qu'on retire de la sèche. Dessin fait avec cette matière. Pl. *des sépias.*

SEPS n. m. Sorte de lézard à pattes très courtes.

SEPT (*sète* comme nombre abstrait et devant une voyelle; *sè* dans *sept francs*, etc.) adj. num. (lat. *septem*). Nombre formé de six plus un ; septième : *Charles sept.* N. m. : *le sept du mois.*

SEPTANTE adj. num. Soixante et dix. *Vieux.* **Version des Septante,** traduction en grec du texte hébreu de l'Ancien Testament par 72 savants.

SEPTEMBRE n.m. (lat. *septem*, sept). Le septième mois de l'année, quand elle commençait en mars ; maintenant le neuvième.

SEPTEMBRISADE n. f. Massacre des détenus politiques dans les prisons de Paris, en septembre 1792.

SEPTEMBRISEUR n. m. Qui prit part aux septembrisades.

SEPTEMVIR (*sepp - tèmm*) n. m. Chez les Romains, titre donné à des magistrats qui étaient au nombre de sept.

SEPTÉNAIRE adj. Qui vaut, qui contient sept : *nombre septénaire.*

SEPTENNAL, E, AUX adj. (lat. *septem*, sept; *annus*, année). Qui arrive tous les sept ans : *l'année sabbatique des Juifs était septennale.*

SEPTENNALITÉ n. f. Qualité de ce qui est septennal.

SEPTENTRION n. m. Le nord.

SEPTENTRIONAL, E, AUX adj. Du côté du nord : *Amérique septentrionale.* N. m. pl. *Les Septentrionaux*, les peuples du Nord.

SEPTIDI n. m. Septième jour de la décade républicaine, en France.

SEPTIÈME adj. num. ord. de *sept*, N. m. La septième partie d'un tout ; élève de la septième classe dans un collège. N. f. La septième classe : *finir sa septième.*

SEPTIÈMEMENT adv. En septième lieu.

SEPTIMO adv. Septièmement.

SEPTIQUE adj. (gr. *septein*, corrompre). Qui détermine la putréfaction.

SEPTUAGÉNAIRE adj. et n. (lat. *septuaginta*, soixante-dix). Agé de soixante-dix ans.

SEPTUAGÉSIME n. f. Le troisième dimanche avant le premier dimanche de carême.

SEPTUOR n. m. Morceau exécuté par sept voix ou sept instruments.

SEPTUPLE adj. et n. m. Qui vaut sept fois autant : *nombre septuple, prendre le septuple d'un nombre.*

SEPTUPLER v. tr. Rendre sept fois aussi grand.

SÉPULCRAL, E, AUX adj. Qui a rapport à un sépulcre : *inscription sépulcrale. Fig. Voix sépulcrale,* sourde, qui semble sortir d'un tombeau.

SÉPULCRE n. m. (lat. *sepulcrum; de sepelire*, ensevelir). Tombeau. Ne se dit que dans le langage biblique. **Le saint sépulcre,** le tombeau de Jésus-Christ, à Jérusalem.

SÉPULTURE n. f. Lieu où l'on enterre ; inhumation : *recevoir les honneurs de la sépulture.*

SÉQUANAIS, AISE adj. et n. (lat. *Sequana*, la Seine). De la Séquanie : *César vante la fertilité du sol séquanais.*

SÉQUELLE n. f. (lat. *sequi*, suivre). Suite méprisable de gens attachés au même parti, aux intérêts de quelqu'un.

SÉQUENCE n. f. (lat. *sequi*, suivre). *Jeu.* Série de cartes de la même couleur.

SÉQUESTRATION n. f. Action par laquelle on séquestre ; état de ce qui est séquestré.

SÉQUESTRE n. m. (lat. *sequestrum*). Dépôt d'une chose litigieuse entre les mains d'un tiers, qui doit la conserver jusqu'à décision définitive.

SÉQUESTRER v. tr. Mettre une chose en séquestre ; renfermer illégalement une personne. **Se séquestrer** v. pr. S'éloigner du monde, vivre solitaire.

SEQUIN n. m. Monnaie d'or de différents Etats italiens et du Levant.

SEQUOIA n. m. Arbre gigantesque de la Californie.

SÉRAIL n. m. Palais des empereurs turcs. Se dit plus communément, mais improprement, de la partie du palais où les femmes sont renfermées.

SÉRANCOLIN n. m. Marbre des Pyrénées, d'une couleur d'agate.

SÉRAPÉUM (*ome*) n. m. Temple de Sérapis : *le Sérapéum de Memphis.*

SÉRAPHIN n. m. (hébreu *seraphim*). Esprit céleste de la première hiérarchie des anges.

SÉRAPHIQUE adj. Qui appartient aux séraphins.

SÉRASQUIER ou **SÉRASKIER** n. m. Général en chef, chez les Turcs.

SERDEAU n. m. Officier de bouche, à l'ancienne cour des rois de France.

SEREIN n. m. Vapeur humide et froide qui se dépose pendant l'été après le coucher du soleil.

SEREIN, E adj. (lat. *serenus; de serum*, soir). Clair, doux et calme : *temps serein. Fig.* Exempt d'agitation : *esprit, front serein. Jours sereins,* paisibles, heureux. *Méd.* **Goutte sereine,** privation de la vue, causée par la paralysie du nerf optique.

SÉRÉNADE n. f. (ital. *serenata*, concert du soir). Concert donné, la nuit, sous les fenêtres de quelqu'un.

SÉRÉNISSIME adj. Titre qu'on donne à quelques princes.

SÉRÉNITÉ n. f Etat du ciel, de l'air quand il est serein. *Fig.* Calme, tranquillité : *la sérénité de l'âme.*

SÉREUX, EUSE adj. (lat. *serum*, petit-lait). Aqueux : *la partie séreuse du sang, du lait.*

SERF (*serfe*), **SERVE** n. (lat. *servus*, esclave). Nom donné, au moyen âge, à ceux qui, sans être esclaves, étaient attachés au domaine qu'ils cultivaient moyennant redevance et étaient vendus avec lui ; de là leur nom de *serfs attachés à la glèbe.* V. PART. HIST.

SERFOUETTE n. f. Outil de jardinier avec lequel on remue la terre autour des jeunes plantes.

SERFOUIR v. tr. Cultiver avec la serfouette.

SERFOUISSAGE n. m. Action de serfouir.

SERGE n. f. Etoffe légère de laine.

SERGENT n. m. (lat. *serviens*, qui sert). Autrefois, officier de justice chargé des poursuites judiciaires ; aujourd'hui, sous-officier dans une compagnie d'infanterie. **Sergent-major,** sous-officier d'une compagnie d'infanterie, après l'adjudant; il est chargé de la comptabilité. **Sergent fourrier,** sous-officier qui aide le sergent-major dans la comptabilité de la compagnie. **Sergent de ville,** agent de police, appelé maintenant *gardien de la paix. Menuis.* Instrument qui tient serrées l'une contre l'autre les pièces de bois qu'on veut assembler.

SERGER ou **SERGIER** n. m. Ouvrier qui fabrique la serge.

SERGERIE n. f. Fabrique, commerce de serge.

SÉRICICOLE adj. Qui a rapport à l'élève des vers à soie : *l'industrie séricicole.*

SÉRICICULTURE n. f. (lat. *sericum*, soie, et *culture*). Culture des mûriers et éducation des vers à soie.

SÉRIE n. f. (lat. *series*). Suite, succession : *série de questions;* ensemble de choses analogues : *ranger des objets par série. Math.* Suite de grandeurs qui croissent ou décroissent suivant une loi.

SÉRIEUSEMENT adv. D'une manière sérieuse : *parler sérieusement;* tout de bon, avec ardeur ; *travailler sérieusement à un examen.*

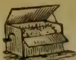
SÉRIEUX, EUSE adj. Grave, par opposition à *gai : visage sérieux;* important, par opposition à *frivole : passer à un sujet sérieux;* qui peut avoir des suites dangereuses : *maladie sérieuse.* N. m. Gravité : *prendre son sérieux.*

SERIN, E n. Petit oiseau des îles Canaries, à plumage ordinairement jaune. *Fig.* Niais : *c'est un serin. Pop.*

SERINER v. tr. Instruire un *serin* ou

tout autre oiseau avec la serinette. *Fig.* Répéter souvent une chose à quelqu'un pour la lui apprendre.

SERINETTE n. f. Petit orgue dont on se sert pour instruire les serins (*).



SERINGA n. m. Arbuste à fleurs blanches, très odorantes.

SERINGUE n. f. (lat. *syringa*). Petite pompe portative dont on se sert pour faire des injections dans les intestins.

SERINGUER v. tr. Pousser un liquide avec une seringue.

SERMENT n. m. (lat. *sacramentum*). Affirmation en prenant à témoin Dieu, une chose sainte ou son honneur; promesse solennelle : *prêter serment de fidélité. Serment d'ivrogne*, sur lequel il ne faut pas compter.

SERMON n. m. (lat. *sermo*, discours). Prédication en chaire. *Fig.* Remontrance longue et ennuyeuse.

SERMONNAIRE n. m. Recueil de sermons.

SERMONNER v. tr. Faire d'ennuyeuses remontrances hors de propos.

SERMONNEUR, EUSE n. Qui sermonne. *Fam.*

SÉROSITÉ n. f. (rad. *sérum*). Partie aqueuse du sang, du lait, etc.

SERPE n. f. Instrument recourbé pour couper du bois, tailler des arbres, etc. *Fig. Ouvrage fait à la serpe, à coups de serpe*, grossièrement.



SERPENT n. m. (lat. *serpens*; de *serpere*, ramper). Classe de reptiles sans pieds et à corps très allongé. **Serpent à sonnettes**, serpent très venimeux, dont la queue est munie d'écailles sonores; **serpent devin**, le plus grand et le plus fort des boas. *Fig. Langue de serpent*, personne très médisante. Instrument à vent en forme de gros serpent (*).



SERPENTAIRE n. f. *Bot.* Espèce de cactier à grandes fleurs rouges et à tiges rampantes. N. m. Constellation de l'hémisphère boréal.

SERPENTE n. f. Sorte de papier fin et transparent.

SERPENTEAU n. m. Petit serpent; fusée qui monte en zigzag.

SERPENTER v. int. Avoir un cours tortueux.

SERPENTIN n. m. Tuyau de l'alambic où se condense le produit de la distillation, et qui va en serpentant (*).



SERPENTINE n. f. Pierre fine, tachetée comme la peau d'un serpent : *vase en serpentine;* plante employée autrefois comme sudorifique et fébrifuge.

SERPETTE n. f. Petite serpe.

SERPILLIÈRE n. f. Toile grosse et claire.

SERPOLET n. m. Plante odorante.

SERRE n. f. Lieu couvert où l'on abrite les plantes qui redoutent le froid.

SERRE n. f. Griffes, ongles des oiseaux de proie : *les serres de l'aigle.*

SERRÉ, E adj. *Style serré*, bref, concis : *homme serré*, qui ne dépense que forcément; *avoir le cœur serré*, être saisi de douleur; *avoir un jeu serré*, ne rien hasarder. Adv. *Jouer serré*, avec prudence.

SERRE-FILE n. m. Officier ou sous-officier placé derrière un peloton pour maintenir les files; vaisseau marchant le dernier de tous. Pl. des *serre-file.*

SERRE-FREIN n. m. Employé chargé de serrer les freins, dans un train de chemin de fer. Pl. des *serre-freins.*

SERREMENT n. m. Action de serrer : *serrement de mains. Fig. Serrement de cœur*, grande douleur.

SERRÉMENT adv. D'une manière trop ménagère.

SERRE-NEZ n. m. Petit appareil, appelé aussi *torche-nez*, pour assujettir les chevaux.

SERRE-PAPIERS n. m. Tablettes divisées en compartiments pour serrer des papiers; petit objet en marbre, en bronze, etc., qu'on pose sur les papiers d'un bureau pour les empêcher de se disperser. Pl. des *serre-papiers.*

SERRE-POINT n. m. Outil de bourrelier.

SERRER v. tr. (lat. *serare; de sera*, serrure). Etreindre, presser : *serrer la main;* rapprocher : *serrer les rangs;* placer en lieu sûr, convenable : *serrer du linge;* ramasser, rentrer : *serrer une récolte. Serrer quelqu'un de près*, être sur le point de l'atteindre; *serrer les dents*, presser fortement l'une contre l'autre les deux mâchoires en signe de colère; *serrer les voiles*, les plier; *serrer le vent*, aller au plus près du vent; *serrer le cœur*, causer une vive douleur; *serrer son style*, écrire avec concision; *serrer son jeu*, ne rien hasarder.

SERRE-TÊTE n. m. Coiffure en toile, serrée par des rubans. Pl. des *serre-tête.*

SERRURE n. f. (lat. *sera*). Appareil destiné à fermer une porte au moyen d'une clef (*).



SERRURERIE n. f. Etat, ouvrage du serrurier.

SERRURIER n. m. Celui qui fait des serrures et autres ouvrages en fer.

SERTIR v. tr. Enchâsser une pierre dans un chaton.

SERTISSEUR n. m. Ouvrier qui sertit.

SERTISSURE n. f. Manière dont une pierre est sertie.

SÉRUM (*rome*) n. m. (m. lat.). Liquide aqueux contenu dans le sang et le lait.

SERVAGE n. m. (lat. *servus*, esclave). Etat du serf.

SERVAL n. m. Animal qui tient du chat et de la panthère. Pl. des *servals.*

SERVANT adj. m. *Frère servant*, reli-

gieux employé aux œuvres serviles d'un monastère. N. m. *Artill. Premier et second servant de droite et de gauche*, les deux artilleurs placés à droite et à gauche de la pièce, pour la servir.

SERVANTE n. f. Femme ou fille à gages, employée aux travaux du ménage. Terme de civilité : *je suis votre servante.*

SERVIABLE adj. Qui aime à rendre service.

SERVICE n. m. (lat. *servire*, servir). Etat de domesticité : *se mettre en service ;* ouvrage à faire dans une maison : *service pénible ;* transport : *service des dépêches ;* fonction dans l'Etat : *avoir trente ans de service ;* état militaire : *prendre du service ;* assistance, bon office : *offrir ses services ;* disposition : *je me mets à votre service ;* durée, usage : *cet habit m'a fait un bon service ;* assortiment de vaisselle ou de linge pour la table : *service de porcelaine, service de linge damassé ;* nombre de plats qu'on sert à la fois : *un dîner à trois services ;* célébration de l'office divin ; cérémonies, prières pour un mort : *fonder un service perpétuel. Etre de service*, dans l'exercice de ses fonctions, et, en termes de guerre, monter la garde.

SERVIETTE n. f. Linge de table et de toilette.

SERVILE adj. Qui appartient à l'état d'esclave, de domestique : *condition servile. Fig.* Bas : *âme servile. Théol. Œuvres serviles*, travail manuel.

SERVILEMENT adv. D'une manière basse, servile.

SERVILISME n. m. Propension à obéir en esclave.

SERVILITÉ n. f. Esprit de servitude, bassesse d'âme.

SERVIR v. tr. Etre au service d'un maître comme domestique ; fournir : *ce marchand me sert depuis longtemps ;* placer sur la table : *servir le potage ;* donner d'un mets à un convive ; obliger : *servir ses amis ;* flatter, satisfaire : *servir les passions de quelqu'un. Servir Dieu*, lui rendre le culte qui lui est dû ; *servir la messe*, assister le prêtre qui la dit ; *servir l'Etat*, exercer un emploi public, être soldat ; *servir une batterie*, faire les manœuvres nécessaires à son tir ; *servir une pompe*, la faire jouer ; *servir une rente*, en payer les intérêts. V. int. Etre au service militaire : *servir depuis 20 ans ;* tenir lieu : *servir de père ;* être propre, bon à : *cet instrument sert à tel usage ; à quoi sert ce que vous dites ?* être d'usage : *cet habit ne peut plus servir. Servir de jouet, de plastron à quelqu'un*, être en butte à ses railleries. **Se servir** v. pr. Faire usage de : *se servir du compas ;* faire soi-même ce qu'on pourrait faire faire ; prendre d'un mets : *servez-vous.*

SERVITEUR n. m. Domestique. *Fig. Serviteur de Dieu*, homme pieux ; *serviteur de l'Etat*, fonctionnaire. T. de civilité : *je suis votre serviteur.*

SERVITUDE n. f. Etat de celui qui est serf, esclave ; dépendance : *servitude des passions ;* contrainte, assujettissement : *c'est une grande servitude d'être obligé de... ;* charges, obligations : *héritage franc de toute servitude ; les prestations communales sont des servitudes.*

SES adj. poss. pl. de *son, sa.*

SÉSAME n. m. Plante exotique qui fournit une huile estimée.

SÉSÉLI n. m. Plante ombellifère.

SESSILE adj. *Bot.* Sans queue, sans support : *fleur, feuille sessile.*

SESSION n. f. (lat. *sedere*, s'asseoir). Temps pendant lequel un corps délibérant reste assemblé.

SESTERCE n. m. Menue monnaie d'argent des anciens Romains, dont la valeur a beaucoup varié.

SETIER n. m. Ancienne mesure pour les grains ou les liquides.

SÉTON n. m. (lat. *seta*, soie de porc). Bandelette de linge ou cordon qu'on passe à travers les chairs, pour faciliter l'écoulement des humeurs.

SEUIL n. m. Pierre ou pièce de bois qui est en travers et au bas de l'ouverture d'une porte.

SEUL, E adj. (lat. *solus*). Qui est sans compagnie ; à l'exclusion de tout autre : *il est seul coupable de... ;* qui n'est point aidé : *mon bras seul suffit ;* unique : *un seul Dieu ;* simple : *la pensée seule de la mort effraye.* N. m. *Le gouvernement d'un seul*, la monarchie absolue.

SEULEMENT adv. Rien de plus, pas davantage : *dites-lui seulement... ;* même : *est-il seulement venu ?* **Non seulement** loc. adv. ordinairement suivie de *mais* ou de *mais encore.*

SEULET, ETTE adj. Diminutif de *seul.*

SÈVE n. f. Humeur qui sert à la nutrition des végétaux. *Fig.* Force, vigueur : *la sève de la jeunesse.*

SÉVÈRE adj. Rigide, qui exige une extrême régularité : *maître sévère ;* austère : *morale sévère ;* rigoureux : *jugement sévère ;* qui annonce la sévérité, le mécontentement : *ton sévère.* — T. d'art. Sans ornements recherchés : *architecture sévère.*

SÉVÈREMENT adv. Avec sévérité.

SÉVÉRITÉ n. f. Rigidité, austérité.

SÉVICES n. m. pl. (lat. *sævus*, cruel). Mauvais traitements d'un mari envers sa femme, des parents envers leurs enfants.

SÉVIR v. int. Punir avec rigueur : *sévir contre un coupable. Fig.* Se faire sentir vivement : *le froid sévit.*

SEVRAGE n. m. Temps, action de sevrer un enfant.

SEVRER v. tr. (lat. *separare*, séparer). Oter à un enfant le lait de sa nourrice, pour lui donner une nourriture plus solide.— Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

SÈVRES n. m. Porcelaine fabriquée à Sèvres : *un service de vieux sèvres.*

SEVREUSE n. f. Femme qui a le soin de sevrer les enfants.

SEXAGÉNAIRE adj. et n. (lat. *sexaginta*, soixante). Qui a soixante ans.

SEXAGÉSIMAL, E adj. Qui se rapporte au nombre soixante.

SEXAGÉSIME n. f. Dimanche qui arrive quinze jours avant le premier dimanche de carême.

SEX-DIGITAIRE n. m. et f. Personne née avec six doigts.

SEX-DIGITAL, E adj. Qui a six doigts : *pied sex-digital*.

SEXE n. m. Différence physique et constitutive de l'homme et de la femme, du mâle et de la femelle. *Le beau sexe*, les femmes.



SEXTANT n. f. *Astr.* Instrument formé de la 6e partie d'un cercle c'est-à-dire de 60 degrés (*).

SEXTE n.f.(lat. *sex*, six). La troisième des heures canoniales, qui devait se célébrer à la *sixième* heure du jour, c'est-à-dire à midi.

SEXTIDI n. m. Sixième jour de la décade républicaine, en France.

SEXTIL, E adj. *Distance sextile*, distance de 60 degrés entre deux planètes.

SEXTO adv. (m. lat.). Sixièmement.

SEXTOLET ou **SIXAIN** n. m. En musique, réunion de deux triolets.

SEXTUOR n. m. Morceau de musique pour six voix ou six instruments.

SEXTUPLE adj. Qui vaut six fois autant. N. m. Nombre sextuple : *douze est sextuple de deux*.

SEXTUPLER v. tr. Rendre un nombre six fois aussi grand.

SEXUEL, ELLE adj. Qui caractérise le sexe des animaux et des plantes.



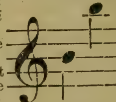
SHAMPOING (*cham-poign'*) n. m. Lavage de la tête à l'eau de savon, etc.

SHAKO ou **SCHAKO** (*cha*) n. m. Coiffure militaire (*).

SHÉRIF (*ché*) n. m. Officier de justice en Angleterre.

SI conj. En cas que, pourvu que : *il viendra s'il peut.* Exprime le doute : *je ne sais s'il pourra;* le motif : *si je suis gai, c'est que...* l'opposition : *si l'un dit oui, l'autre dit non;* l'affirmation : *je gage que si*. Loc. conj. **Si bien que,** tellement que, de sorte que ; **si ce n'est que,** excepté que. N. m. : *je n'aime pas les si, les mais.*

SI adv. Tellement : *le vent est si grand que... ;* aussi : *ne courez pas si fort;* quelque : *si petit qu'il soit.*



SI n. m. Septième note de la gamme (*).

SIALAGOGUE adj. et n. m. *Méd.* Qui provoque l'excrétion de la salive.

SIALISME n. m. (gr. *sialon*, salive). Evacuation abondante de salive.

SIAM (*siame*) n. m. Jeu de quilles.

SIAMOIS, E adj. et n. Du royaume de Siam : *ambassade siamoise.*

SIAMOISE n. f. Etoffe de coton fort commune.

SIBÉRIEN, IENNE adj. De Sibérie.

SIBILANT, E adj. (lat. *sibilare* siffler). *Méd.* Qui a le caractère d'un sifflement.

SIBYLLE n. f. Sorte de prophétesse chez les anciens. V. ORACLE.

SIBYLLINS adj. m. pl. *Livres sibyllins*, livre que la sibylle de Cumes apporta à Tarquin le Superbe, et qui renfermaient les destinées du peuple romain ; *oracles sibyllins*, rendus par les sibylles.

SICAIRE n. m. (lat. *sica*, poignard). Assasin gagé.

SICCATIF, IVE adj. et n. (lat. *siccare*, sécher). Toute substance propre à amener rapidement la dessiccation. *Huile siccative*, qui a la propriété de faire sécher vite les couleurs auxquelles on la mêle.

SICCITÉ n. f. (lat. *siccus*, sec). Qualité de ce qui est sec.

SICILIEN, IENNE adj. et n. De la Sicile. N. f. Sorte de danse; l'air même sur lequel on la danse.

SICLE n. m. Poids et monnaie chez les Hébreux.

SIDÉRAL, E, AUX adj. (lat. *sidera*, astres). Qui concerne les astres : *révolution sidérale*. **Jour sidéral,** temps qu'une étoile emploie pour revenir au même méridien (un peu moins de 24 heures), par opposition à *jour solaire* ; **année sidérale,** temps que met la terre pour revenir à une même étoile dans son mouvement annuel, par opposition à *année tropicale.*

SIDÉRURGIE n. f. (du grec *sideros*, fer; *ergon*, travail). Art de travailler ou de fabriquer le fer.

SIÈCLE n. m. (lat. *sæculum*). Espace de cent ans ; temps où l'on vit : *maxime du siècle ;* la postérité : *les siècles à venir;* époque riche de grands hommes : *le siècle d'Auguste, de Louis XIV. Par ext.* Temps qu'on trouve trop long : *il y a un siècle qu'on ne vous a vu.*

SIED. V. SEOIR.

SIÈGE n. m. (lat. *sedes* ; de *sedere*, s'asseoir). Meuble fait pour s'asseoir. Endroit où le cocher est assis pour conduire la voiture. Place où le juge s'assied pour rendre la justice. **Le saint-siège,** la papauté. *Siège épiscopal*, évêché et sa juridiction. *Le siège d'un empire*, résidence du gouvernement. *Siège d'un tribunal, d'une cour*, endroit où ils résident pour rendre la justice. Opérations d'une armée devant une place ou une ville fortifiée pour s'en emparer: *le siège de Troie.* **Etat de siège,** mesure de sûreté publique, par laquelle l'action des lois est suspendue et remplacée par le régime militaire. *Fig.* Centre: *le siège de la maladie. Le siège de la pensée*, le cerveau. *Lever le siège*, s'en aller. *Bain de siège*. du fondement.

SIÉGER v. int. Résider. Se dit des juges, des tribunaux: *la cour de cassation siège à Paris*. Tenir le siège pontifical ou épiscopal : *tel pape siégea tant d'années.* — Pour la conj., v. ABRÉGER.

SIEN, SIENNE (LE, LA) pron. poss. de la 3e pers. du sing. De lui, d'elle ; à lui, à elle. N. m. Son bien, son travail, sa peine : *mettre du sien.* N. m. pl. Ses parents : *vivre au milieu des siens ;* les bons, les justes : *Dieu saura reconnaître les siens.* N. f. pl. *Faire des siennes*, faire des folies, des fredaines.

SIESTE n. f. Repos pris en été après le repas de midi.

SIEUR n. m. Diminutif de *monsieur*, qualification souvent employée dans les plaidoyers et les actes publics ; quelquefois, terme de dénigrement : *un sieur un tel est venu vous demander.*

SIFFLABLE adj. Qui mérite d'être sifflé.

SIFFLANT, E adj. Qu'on prononce en sifflant : *j, ch, s, z, sont des consonnes sifflantes.*

SIFFLEMENT n. m. Bruit fait en sifflant : *le sifflement du serpent ;* bruit aigu produit par le vent, ou par une balle, une flèche, un cordage, etc., qui fendent l'air.

SIFFLER v. int. (lat. *sibilare*). Produire un son aigu soit avec la bouche, soit avec un instrument. Se dit aussi de quelques animaux, du vent, d'une flèche, d'une balle, etc. V. tr. *Fig. Siffler un auteur, une pièce, un acteur*, témoigner sa désapprobation à coups de sifflet.

SIFFLET n. m. Petit instrument avec lequel on siffle. Pl. Désapprobation marquée par des coups de sifflet : *cette pièce a essuyé les sifflets. Fig. Couper le sifflet à quelqu'un*, le mettre hors d'état de répondre. *Pop.*

SIFFLEUR, EUSE n. Qui siffle.

SIGILLAIRE adj. (lat. *sigillum*, sceau). Qui a rapport aux sceaux d'un Etat, d'une dynastie.

SIGILLÉ, E adj. *Bot.* Marqué d'empreintes semblables à celles d'un cachet.

SIGISBÉE n. m. Homme assidu auprès de la maîtresse de la maison.

SIGLE n. m. (lat. *sigla*). Abréviation en usage dans les anciennes chartes.

SIGMOÏDE adj. *Anat.* Qui a la forme de la lettre grecque appelée *sigma : cavités sigmoïdes.*

SIGNAL n. m. (lat. *signum*, signe). Signe convenu pour servir d'avertissement.

SIGNALÉ, E adj. Remarquable : *victoire, services signalés.*

SIGNALEMENT n. m. Description de l'extérieur de quelqu'un pour le faire reconnaître.

SIGNALER v. tr. Donner avis par des signaux : *signaler une flotte ;* appeler l'attention sur : *signaler quelqu'un à l'autorité ;* rendre remarquable : *signaler son courage.* **Se signaler** v. pr. Se distinguer.

SIGNATAIRE n. Qui a signé un acte, une pièce quelconque.

SIGNATURE n. f. Nom d'une personne écrit de sa main ; action de signer : *la signature du contrat aura lieu aujourd'hui. Impr.* Chiffre ou lettre mise au bas de la première page d'une feuille imprimée, pour en faciliter le pliage.

SIGNE n. m. (lat. *signum*). Indice, marque : *signe de pluie ;* ce qui sert à représenter : *les mots sont les signes des idées ;* manifestation extérieure de ce qu'on pense, de ce qu'on veut : *signe de tête ;* tache naturelle sur la peau ; constellation : *les douze signes du zodiaque. Le signe de la croix*, représentation d'une croix, que font les chrétiens par le mouvement de la main. Pl. Phénomènes célestes regardés comme des présages.

SIGNER v. tr. Mettre son seing à une lettre, à un acte, etc. V. intr. : *signer à un contrat.* **Se signer** v. pr. Faire le signe de la croix.

SIGNET (*si-nè*) n. m. Petit ruban attaché au haut d'un livre pour marquer l'endroit où l'on en est resté.

SIGNIFIANT, E adj. Qui dénote quelque chose d'important.

SIGNIFICATIF, IVE adj. Qui rend bien la pensée : *geste significatif.*

SIGNIFICATION n. f. Ce que signifie une chose : *signification d'un mot ;* notification d'un acte par voie d'huissier.

SIGNIFIER v. tr. Dénoter, marquer, être signe ; déclarer, faire connaître : *signifier sa volonté ;* notifier par voie d'huissier.

SIL n. m. Argile rouge et jaune dont les anciens faisaient des couleurs rouges ou jaunes.

SILENCE n. m. (lat. *silentium*). Etat d'une personne qui s'abstient de parler ou de correspondre ; cessation de tout bruit : *le silence de la nuit. Souffrir en silence*, sans se plaindre ; *passer sous silence*, omettre ; *imposer silence*, faire taire. *Mus.* Interruption plus ou moins longue dans le chant ou les instruments.

SILENCIEUSEMENT adv. En silence.

SILENCIEUX, EUSE adj. Qui garde le silence ; taciturne : *homme silencieux ;* où l'on n'entend aucun bruit : *classe silencieuse.*

SILÈNE n. f. Genre de plantes vivaces.

SILÉSIEN, IENNE adj. et n. Qui appartient à la Silésie ; habitant de la Silésie.

SILEX n. m. (m. lat.). Caillou, pierre à fusil.

SILHOUETTE n. f. Dessin représentant un profil tracé autour d'un visage, à l'aide de l'ombre qu'il projette à la clarté d'une lampe ou d'une bougie.

SILICATE n. m. Sel formé de la silice unie avec une base.

SILICE n. f. Substance siliceuse.

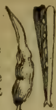
SILICEUX, EUSE adj. Qui est de la nature du silex.

SILICIQUE adj. Se dit d'un acide tiré du silicium.

SILICIUM (*ome*) n. m. Métal d'une couleur foncée, renfermé dans la silice en combinaison avec l'oxygène.

SILICULE n. f. Diminutif de silique.

SILICULEUX, EUSE adj. Se dit des plantes dont le fruit est une silicule.



SILIQUE n. f. (lat. *siliqua*). Enveloppe (*) sèche de la graine du chou, du navet, du colza, etc.

SILIQUEUX, EUSE adj. Se dit des plantes dont le fruit est une silique.

SILLAGE n. m. Trace que laisse après lui un bâtiment en fendant l'eau; espace parcouru par un vaisseau dans un temps donné.

SILLE (*si-le*) n. m. (gr. *sillos*, moquerie). Poème satirique, chez les Grecs.

SILLER v. int. Fendre les flots.

SILLET n. m. Morceau d'ivoire ou d'ébène appliqué au haut du manche d'un instrument de musique, et sur lequel portent les cordes.

SILLOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer la vitesse du sillage.

SILLON n. m. Trace que fait dans la terre le soc de la charrue. *Fig.* Trace que certaines choses laissent en passant : *sillon de feu tracé par une fusée.* Pl. Rides : *les sillons que trace l'âge sur le front;* campagnes, champs : *trop de sang inonda nos sillons.*

SILLONNER v. tr. Traverser, couvrir : *nos vaisseaux sillonnent les mers;* laisser des traces : *les torrents ont sillonné le flanc des montagnes*, et, *fig.* : *l'âge a sillonné son front.*

SILO n. m. Fosse souterraine où l'on dépose les grains pour les conserver.



SILURE n. m. Poisson d'eau douce (*).

SILURIEN, IENNE adj. *Géol.* Se dit du terrain placé au-dessous du vieux grès rouge.

SILVES n. f. pl. (lat. *sylva*, forêt). V. SYLVES.

SIMAGRÉE n. f. Faux semblant : *faire la simagrée de refuser.* Pl. manières affectées, minauderies : *voilà bien des simagrées.*

SIMAROUBA n. m. Arbre de l'Amérique, dont l'écorce est employée en médecine.

SIMARRE n. f. Robe traînante qui est la marque distinctive du chef de la magistrature.

SIMBLEAU n. m. Cordeau avec lequel les charpentiers tracent de grandes circonférences.

SIMIESQUE adj. (lat. *simius*, singe). Qui tient du singe. On dit aussi SIMIEN, IENNE.

SIMILAIRE adj. De même nature. *Phys. Rayons similaires*, également réfrangibles.

SIMILITUDE n. f. (lat. *similis*, semblable). Ressemblance, rapport exact entre deux choses : *similitude des triangles. Rhét.* Comparaison.

SIMILOR n. m. Alliage de cuivre et de zinc, qui a l'aspect de l'or. — Son nom scientifique est CHRYSOCALE.

SIMONIAQUE adj. Entaché de simonie : *contrat simoniaque.* N. m. Qui commet une simonie : *c'est un simoniaque.*

SIMONIE n. f. (du nom de *Simon le Magicien*). Trafic criminel des choses sacrées.

SIMOUN (*moune*) n. m. Vent brûlant qui souffle en Afrique du midi au nord.

SIMPLE adj. (lat. *simplex*). Qui n'est point composé, ou qui est composé d'éléments homogènes, de même nature : *l'or, l'argent, le fer sont des corps simples;* qui n'est point compliqué : *machine, mécanisme, procédé simple;* sans recherche, sans ornement : *parure, style simple;* sans malice, sans déguisement : *simple comme un enfant;* niais, facile à tromper : *il est si simple que...;* seul, unique : *croire quelqu'un sur sa simple parole. Simple soldat*, qui n'a point de grade; *simple particulier*, qui n'exerce point de fonction publique; *fleur simple*, dont la corolle n'a qu'un rang de pétales; *donation pure et simple*, faite sans condition. *Gram. Temps simples*, qui se conjuguent sans auxiliaire. N. m. : *Dieu aime les simples. Bot.* Nom des plantes médicinales : *cueillir des simples.*

SIMPLEMENT adv. D'une manière simple : *être vêtu simplement.*

SIMPLESSE n. f. Ingénuité. *Vieux.*

SIMPLICITÉ n. f. Qualité de ce qui est simple : *simplicité des mœurs, des habits, d'un mécanisme;* niaiserie : *c'est une simplicité de parler ainsi.*

SIMPLIFICATION n. f. Action de simplifier; résultat de cette action.

SIMPLIFIER v. tr. Rendre simple.

SIMULACRE n. m. (lat. *simulacrum*, reproduction). Image, statue, idole : *les simulacres des faux dieux;* apparence, ombre : *sous Jules César, il n'y avait à Rome qu'un simulacre de république;* semblant : *faire un simulacre de combat, de débarquement.*

SIMULATION n. f. Action de simuler.

SIMULÉ, E adj. Feint : *fuite simulée.*

SIMULER v. tr. (lat. *simulare*, copier). Feindre, faire paraître comme réelle une chose qui ne l'est point : *simuler une vente, une maladie, un combat.*

SIMULTANÉ, E adj. (lat. *simul*, ensemble). Se dit de deux ou plusieurs actions qui s'accomplissent en même temps. **Enseignement simultané,** mode d'enseignement par lequel le maître instruit lui-même les élèves et leur fait faire en même temps les mêmes exercices.

SIMULTANÉITÉ n. f. Existence de plusieurs actions dans le même instant.

SIMULTANÉMENT adv. En même temps.

SINAPISÉ, E adj. Se dit des médicaments où l'on a mis de la graine de moutarde.

SINAPISME n. m. (lat. *sinapis*, mou-

tarde). Médicament dont la graine de moutarde fait la base.

SINCÈRE adj. Franc, sans déguisement, sans artifice.

SINCÈREMENT adv. D'une manière sincère.

SINCÉRITÉ n. f. Franchise, qualité de ce qui est sincère.

SINCIPITAL, E adj. Qui concerne le sinciput.

SINCIPUT (*pute*) n. m. *Anat.* Partie supérieure, sommet de la tête. — Son opposé est OCCIPUT.

SINDON n. m. (gr. *sindôn*, toile de lin). Petit plumasseau de charpie; le saint suaire.

SINÉCURE n. f. (lat. *sine*, sans; *cura*, soin). Charge salariée et qui n'oblige aucun travail.

SINGE n. m. (lat. *simius*). Animal quadrumane, se rapprochant beaucoup de l'homme par sa conformation générale et son organisation interne. *Malin, adroit, laid comme un singe*, très malin, très adroit, très laid. *Fig.* Celui qui contrefait, qui imite les actions des autres : *c'est un vrai singe. Monnaie de singe*, gambades, moqueries au lieu de payement. Nom que certains ouvriers donnent à leur patron.



SINGER v. tr. Imiter, contrefaire.

SINGERIE n. f. Grimaces : *faire mille singeries*; manières affectées : *ce n'est qu'un faiseur de singeries.*

SINGEUR adj. et n. Qui singe, qui imite les actions des autres.

SINGULARISER (SE) v. pr. Se *faire* remarquer par quelque singularité.

SINGULARITÉ n. f. Ce qui rend une chose singulière : *singularité d'un fait*; manière extraordinaire de parler, d'agir : *ses singularités choquent.*

SINGULIER, IÈRE adj. (lat. *singularis*). Remarquable, qui ne ressemble point aux autres : *aventure singulière*; rare, excellent : *vertu, beauté singulière*; bizarre, original : *homme singulier*. **Combat singulier**, d'homme à homme. Adj. et n. *Gram. Le singulier, nombre singulier*, qui marque une seule personne ou une seule chose.

SINGULIÈREMENT adv. Beaucoup : *être singulièrement affecté*; d'une manière bizarre : *s'habiller singulièrement.*

SINISTRE adj. (lat. *sinister*, gauche). Malheureux, funeste : *événement sinistre*; sombre, méchant : *regard, physionomie sinistre.* N. m. Dommage causé surtout par un incendie.

SINISTREMENT adv. D'une manière sinistre.

SINOLOGUE n. m. (lat. *Sina*, Chine, et gr. *logos*, discours). Qui sait, qui professe le chinois : *un savant sinologue.*

SINON conj. Autrement, sans quoi faute de quoi : *obéissez, sinon, gare!*

SINOPLE n. m. La couleur verte, en langue héraldique.

SINUÉ, E adj. Dont le bord est garni d'échancrures : *feuille sinuée.*

SINUEUX, EUSE adj. (lat. *sinus*, pli). Tortueux, qui fait des replis, des détours : *route, rivière sinueuse.*

SINUOSITÉ n. f. (rad. *sinueux*). Détour que fait une chose sinueuse.

SINUS (*uce*) n. m. *Géom.* Perpendiculaire menée d'une des extrémités de l'arc au rayon qui passe par l'autre extrémité (*). *Bot.* et *Anat.* Cavité.



SIPHOÏDE adj. En forme de siphon : *tube siphoïde.*

SIPHON n. m. (m. gr.). Tube recourbé, à branches inégales, dont on se sert pour transvaser les liquides (*); vase en forme de carafe, contenant de l'eau de Seltz introduite sous une certaine pression atmosphérique et muni, à sa partie supérieure d'un appareil qui permet d'obtenir l'écoulement du liquide en appuyant sur un levier. Trombe qui descend sur la mer en forme de colonne.



SIRE n. m. anciennement seigneur : *le sire de Joinville*; titre qu'on donnait au souverain, en France, en lui parlant ou en lui écrivant. *Pauvre sire*, homme sans capacité, sans considération.

SIRÈNE n. f. Monstre fabuleux, moitié femme et moitié poisson (v. PART. HIST.). Sifflet, trompette marine servant à faire des appels, à signaler un écueil, un navire dans la brume, etc. *Fig.* Femme séduisante dont il faut se méfier.

SIRIUS (*uss*) n. m. Etoile de la constellation du Grand-Chien, la plus brillante de toutes.

SIROCO n. m. Vent brûlant qui souffle du sud-est sur la Méditerranée. — On écrit aussi SIROCCO, à l'italienne.

SIROP (*ro*) n. m. Liqueur épaisse formée de sucre en dissolution et de suc de fruits, de fleurs ou d'herbes.

SIROTER v. tr. ou intr. Boire avec plaisir, à petits coups et longtemps ; *siroter son café.*

SIRTES ou **SYRTES** n. f. pl. Bancs de sable mouvant, situés sur les côtés de l'Afrique septentrionale.

SIRUPEUX, EUSE adj. (bas lat. *sirupus*, sirop). Qui est de la nature du sirop.

SIRVENTE (*van*) n. m. Poésie des troubadours provençaux, consacrée à des chants guerriers ou satiriques.

SIS, E adj. Situé : *maison sise à Paris.*

SISON n. m. (*Bot.*). Plante ombellifère.



SISTRE n. m. Ancien instrument (*) de

musique, en usage chez les Egyptiens.

SISYMBRE n. m. Plante de la famille des crucifères.

SITE n. m. (lat. *situs*, situé). Aspect d'un lieu : *site agréable*.

SITÔT adv. Aussitôt, si promptement.

SITUATION n. f. Position d'une ville, d'une maison, d'un jardin, etc.; posture : *situation incommode*. *Fig.* Disposition de l'âme ; état de fortune : *être dans une situation brillante*. *Litt.* Moment où l'action excite de l'intérêt : *situation dramatique*.

SITUER v. tr. Placer, poser dans un certain endroit : *maison bien située*.

SIX adj num. (lat. *sex*). Deux fois trois ; sixième : *Charles six*. N. m. : *le six du mois ;* chiffre qui représente ce numéro.

SIXIÈME adj. num. ord. de six. N. m. : *héritier pour un sixième ;* sixième étage ; écolier de la sixième classe. N. f. La sixième classe d'un collège.

SIXIÈMEMENT adv. En sixième lieu.

SIXTE n. f. *Mus.* Intervalle compris entre six notes.

SIZAIN ou **SIXAIN** n. m. Stance de six vers ; paquet de six jeux de cartes.

SKATING n. m. Patinage au moyen de patin à roulettes.

SLAVE adj. et n. De la race qui comprend les Russes, Polonais, Serbes, etc.

SLAVISER v. tr. Rendre slave.

SLAVON, ONNE adj. et n. De la Slavonie.

SLEEPING-CAR (*slipign-kar*) n. m. (m. an.) Wagon-lit.

SLOOP (*sloupe*) n. m. (m. angl.). Petit bâtiment de guerre à un seul mât.

SMALAH n. f. (m. ar.). Réunion des tentes d'un chef arabe.

SMALT n. m. Silicate bleu de cobalt.

SMARAGDITE n. f. Minéral d'un beau vert d'émeraude.

SMILAX n. m. *Bot.* N. m. Nom scientifique du genre salsepareille.

SMILLE n. f. Marteau pour piquer le moellon et le grès.

SMILLER v. tr. Piquer avec la smille.

SNOB n. m. Celui qui fait preuve de snobisme.

SNOBISME n. m. Pose, affectation, ridicule, sotte qui porte à penser, à agir par infatuation, par engouement.

SOBRE adj. Tempérant dans le boire et dans le manger. *Fig.* Modéré, retenu : *être sobre de louanges*.

SOBREMENT adv. D'une manière sobre. *Fig.* Avec retenue, circonspection.

SOBRIÉTÉ n. f. Tempérance dans le boire et dans le manger ; retenue, modération : *user des plaisirs avec sobriété*.

SOBRIQUET n. m. Surnom donné le plus souvent par dérision.

SOC n. m. Fer large et pointu, partie de la charrue servant à ouvrir le sol et à renverser la terre.

SOCIABILITÉ n. f. Aptitude à vivre en société.

SOCIABLE adj. (du l. *socius*, compagnon). Né pour vivre en société : *l'homme est sociable ;* avec qui il est aisé de vivre : *cet homme n'est pas sociable*.

SOCIABLEMENT adv. D'une manière sociable.

SOCIAL, E, AUX adj. Qui concerne la société : *ordre social ;* qui concerne une société de commerce : *raison, signature sociale*. Dans l'histoire romaine, **guerre sociale,** guerre des alliés de la république contre elle.

SOCIALISME n. m. Système de ceux qui veulent transformer la propriété au moyen d'une association universelle.

SOCIALISTE n. m. Partisan du socialisme.

SOCIÉTAIRE adj. et n. Qui fait partie d'une société.

SOCIÉTÉ n. f. (du lat. *socius*, compagnon). Assemblage d'hommes unis par la nature ou par les lois ; réunion, troupe, en parlant des animaux : *les chevaux sauvages vivent en société ;* union de plusieurs personnes jointes par quelque intérêt : *former une société ;* réunion de gens qui s'assemblent pour la conversation, le jeu ou d'autres plaisirs : *société nombreuse ;* commerce, relations habituelles : *rechercher la société de quelqu'un. La haute société*, le grand monde.

SOCINIANISME n. m. Hérésie des partisans de Socin, qui rejettent les mystères et la divinité de J.-C.

SOCINIEN, ENNE adj. et n. Qui professe le socinianisme.

SOCIOLOGIE n. f. Science des questions politiques et sociales.

SOCIOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la sociologie.

SOCLE n. m. Piédestal ou base, plus longue que haute, sur laquelle repose un vase, une statue, etc.

SOCQUE n. m. (lat. *soccus*, sandale). Chaussure de bois dans laquelle on place le pied déjà revêtu d'une chaussure plus mince, pour le garantir de l'humidité.



SOCRATIQUE adj. Qui appartient à Socrate : *philosophie socratique. Méthode socratique*, qui a pour objet de développer l'intelligence au moyen de questions habilement graduées.

SODA n. m. Mélange d'eau de Seltz et de sirop de groseilles.

SODIUM (*ome*) n. m. Corps simple métallique, qui est la base de la soude.

SŒUR n. f. (lat. *soror*). Fille née du même père et de la même mère qu'une autre personne, ou de l'un des deux seulement ; nom qu'on donne en général aux religieuses. **Belle-sœur,** celle dont on a épousé le frère ou la sœur ; femme du frère, du beau-frère ; **sœur de lait,** qui a

eu la même nourrice. *Fig.* Se dit de deux choses qui ont beaucoup de rapport : *la poésie et la peinture sont sœurs. Les neuf Sœurs*, les Muses.

SŒURETTE n. f. Petite sœur.

SOFA ou **SOPHA** n. m. Espèce de lit de repos à dossier et à coussins.

SOFFITE n. m. *Archit.* Plafond, dessous d'un plancher, orné de compartiments et de rosaces.

SOFI ou **SOPHI** n. m. Ancien nom du roi de Perse, remplacé par *schah.*

SOI pron. sing. de la 3e pers. et des deux genres,qui se rapporte ordinairement à un sujet indéterminé. *Rentrer en soi-même*, faire des réflexions; *revenir à soi*, reprendre ses esprits ; *avoir un chez soi*, une habitation en propre ; *de soi, en soi*, de sa nature : *la vertu est aimable en soi ; sur soi*, sur sa personne ; *à part soi*, en son particulier.

SOI-DISANT adj. inv. Dont on conteste le titre : *un soi-disant docteur; les soi-disant philosophes.*

SOIE n. f. (lat. *seta*). Fil fin et brillant produit par une espèce de ver appelé *ver à soie ;* l'étoffe qu'on en fait : *robe de soie;* poil dur et raide qui croît sur le corps du porc, du sanglier, etc.; partie d'une arme qui entre dans le manche, dans la poignée. Pl. Poils longs et doux de quelques espèces de chiens.

SOIERIE n. f. Marchandises, commerce de soie ; fabrique de soie : *établir une soierie.*

SOIF n. f. (lat. *sitis*). Désir, besoin de boire. *Fig.* Désir immodéré : *la soif de l'or.*

SOIGNER v. tr. Avoir soin de ; apporter des soins à quelque chose : *soigner son style.* **Se soigner** v. pr. Avoir soin de soi, de sa personne.

SOIGNEUSEMENT adv. Avec soin.

SOIGNEUX, EUSE adj. Qui apporte du soin à ce qu'il fait; jaloux de conserver : *soigneux de son honneur, de sa réputation.*

SOIN n. m. Attention, application à faire une chose : *objet travaillé avec soin ;* soucis, peines de l'esprit ou du corps : *cet enfant a coûté beaucoup de soins à sa mère.*

SOIR n. m. Dernière partie du jour. Fig. *Le soir de la vie*, la vieillesse. *Poét.*

SOIRÉE n. f. Espace de temps depuis le déclin du jour jusqu'au moment où l'on se couche; réunion dans les soirées, pour causer, jouer, etc.

SOIT conj. alternative mise pour *ou : soit l'un, soit l'autre ;* en supposant : *soit 4 à multiplier par* 3 ; ellipse de *que cela soit, je le veux bien : vous aimez mieux cela, soit.* **Tant soit peu** loc. adv. Très peu : *donnez-lui-en tant soit peu.*

SOIXANTAINE n. f. Soixante ou environ ; *une soixantaine de francs. Avoir la soixantaine*, soixante ans.

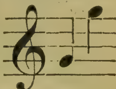
SOIXANTE adj. num. Nombre composé de six dizaines ; soixantième : *page soixante.* N. m. : *faire un soixante au jeu de piquet.* Dites : *soixante et un, soixante-deux... soixante et dix* ou *soixante-dix, soixante et onze, soixante-douze*, etc.

SOIXANTER v. int. Au jeu de piquet, compter soixante avant que l'adversaire ait rien compté.

SOIXANTIÈME adj. num. ord. de soixante. N. m. : *un soixantième.*

SOL n. m. Terre considérée quant à ses qualités productives : *sol fertile;* terrain sur lequel on bâtit, on marche : *sol peu solide.*

SOL n. m. Cinquième note de la gamme (*).



SOL n. m. Sou.

SOLAIRE adj. (lat. *sol*, soleil). Qui appartient, qui a rapport au soleil : *rayon, année solaire.* **Cadran solaire,** surface sur laquelle sont tracées des lignes qui indiquent l'heure, par l'ombre qu'une sorte d'aiguille en fer projette sur ces lignes.

SOLANDRE n. f. Maladie qui survient au pli du genou d'un cheval.

SOLANÉES n. f. pl. *Bot.* Grande famille renfermant des plantes alimentaires et médicinales, comme la pomme de terre, la jusquiame, etc.

SOLBATU, E adj. Se dit d'un cheval dont la sole a été meurtrie par le fer.

SOLBATURE n. f. Maladie du cheval solbatu.

SOLDANELLE n. f. Petite plante à fleurs bleues.

SOLDAT n. m. Homme de guerre à la solde de l'Etat; militaire non gradé.

SOLDATESQUE n. f. Troupe de soldats indisciplinés : *soldatesque effrénée.* Adj. Qui sent le soldat : *manières soldatesques.*

SOLDE n. f. Paye donnée aux gens de guerre. N. m. *Com. Solde de compte*, ce que l'on redoit sur un compte arrêté.

SOLDER v. tr. Donner une solde à des troupes, les avoir à sa solde ; acquitter une dette, un compte, en faire l'entier payement.

SOLE n. f. Poisson de mer plat ; dessous du pied d'un cheval, d'un âne, etc. ; chaque partie d'une terre alternativement soumise aux différentes cultures : *la sole des blés.*

SOLÉAIRE adj. *Anat.* Se dit d'un muscle placé à la partie postérieure de la jambe.

SOLÉCISME n. m. Faute grossière contre la grammaire, comme : *vous* **contredites** pour *vous* **contredisez ;** *il faudrait qu'il* **vienne** pour *qu'il* **vînt**. — On parlait fort mal le grec à *Soles*, ville de Cilicie, fondée par les Athéniens. Du nom de ses habitants est venu notre mot *solécisme.* Ainsi ce mot, qui signifiait primitivement *parler le grec comme un habitant de Soles*, c'est-à-dire le parler mal, signifie, dans notre langue, manquer aux règles de la grammaire.

SOLEIL n. m. (lat. *sol*). Astre qui produit la lumière du jour; cercle d'or ou

d'argent, garni de rayons, dans lequel est enchâssé un double cristal destiné à renfermer l'hostie consacrée ; pièce d'artifice qui tourne autour d'un axe et qui jette des feux en forme de rayons; belle fleur jaune appelée aussi *tournesol*. *Coup de soleil*, impression violente que le soleil fait quelquefois sur ceux qui s'y trouvent exposés. *Fig. Adorer le soleil levant*, faire sa cour au pouvoir naissant. — Le soleil est le centre de notre système planétaire et le régulateur du mouvement de la terre et des autres planètes. Source de chaleur et de lumière, il est le principe vivifiant de tous les êtres organisés. Les plus savants astronomes lui attribuent un noyau solide, obscur, entouré d'une atmosphère lumineuse. La distance du soleil à la terre est d'environ 38 millions de lieues; sa lumière nous arrive en 8 minutes 13 secondes. Il est 1,400,000 fois plus gros que la terre. Avant Copernic, on croyait que le soleil tournait avec tout le ciel autour de la terre; on sait aujourd'hui que c'est la terre qui tourne et que le soleil est une étoile fixe.

Le soleil a été l'objet de l'adoration de la plupart des peuples primitifs.

SOLEN (*lène*) n. m. Coquillage en forme d'étui ou de manche de couteau.

SOLÉNITE n. m. Nom des solens fossiles.

SOLENNEL, ELLE (*la*) adj. Accompagné des cérémonies de la religion : *service solennel;* pompeux, qui se fait avec appareil : *audience, entrée solennelle;* authentique : *acte solennel;* emphatique: *ton solennel.*

SOLENNELLEMENT (*la*) adv. D'une manière solennelle.

SOLENNISATION (*la*) n. f. Action de solenniser.

SOLENNISER (*la*) v. tr. Célébrer avec pompe.

SOLENNITÉ (*la*) n. f. Cérémonie publique qui rend une chose solennelle : *solennité d'une fête;* formalités qui rendent un acte authentique : *solennité d'un acte, d'un serment.*

SOLERET ou **SOLLERET** n. m. Partie de l'armure qui protégeait le pied.

SOLFATARE n. f. Carrière de soufre.

SOLFÈGE n. m. Recueil gradué de notes, de morceaux de chant, pour l'étude de la musique.

SOLFIER v. tr. Chanter un morceau de musique en nommant les notes.

SOLIDAIRE adj. Engagé, lié par la solidarité.

SOLIDAIREMENT adv. Avec solidarité.

SOLIDARISER v. tr. Rendre solidaire. *Fig.* Rendre responsable, eu égard aux actes. V. pr. *Se solidariser*, s'unir par des actes de solidarité.

SOLIDARITÉ n. f. Etat de deux ou plusieurs personnes dont chacune est engagée pour toutes, en cas de non-payement de la part des autres.

SOLIDE adj. (lat. *solidus*). Qui a de la consistance, par opposition à *fluide : corps solide;* capable de résistance, par opposition à *fragile : bâtiment solide. Fig.* Réel, effectif, durable : *amitié, gloire solide.* N. m. : *chercher le solide. Math.* Corps considéré comme ayant les trois dimensions.

SOLIDEMENT adv. D'une manière solide.

SOLIDIFICATION n. f. Action de solidifier : *solidification d'un liquide.*

SOLIDIFIER v. tr. Rendre solide : *solidifier un liquide.*

SOLIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est solide. *Fig. : solidité de l'esprit, du jugement. Mesures de solidité*, qui servent à mesurer les volumes.

SOLILOQUE n. m. (lat. *solus*, seul; *loqui*, parler). Discours d'un homme qui s'entretient avec lui-même.

SOLIN n. m. Chacun des intervalles qui se trouvent entre les solives; plâtre appliqué le long d'un pignon.

SOLIPÈDE adj. et n. m. (lat. *solus*, seul ; *pes*, pied). Dont le pied ne présente qu'un seul doigt, un seul sabot, comme le cheval, l'âne, etc.

SOLISTE n. m. et f. Artiste qui exécute un solo.

SOLITAIRE adj. Qui est seul, qui aime à être, à vivre seul ; isolé, désert : *hameau solitaire.* **Ver solitaire,** ver plat, très long, qui se trouve quelquefois, et ordinairement seul, dans les intestins de l'homme et des animaux. *Fig. Avoir le ver solitaire*, manger beaucoup. *Fam.* N. m. Anachorète et, *par ext.*, celui qui vit très retiré ; espèce de jeu de patience que l'on joue seul (*); diamant détaché et monté seul.



SOLITAIREMENT adv. D'une manière solitaire.

SOLITUDE n. f. Etat d'une personne seule, retirée du monde : *les charmes de la solitude;* lieu éloigné du commerce des hommes.

SOLIVE n. f. Pièce de bois qui sert à soutenir le plancher.

SOLIVEAU n. m. Petite solive. *Fig.* Homme, roi d'une nullité complète : *ce n'est qu'un soliveau.*

SOLLICITATION n. f. Recommandation, instance : *c'est à votre sollicitation que...;* soins, démarches, prières pour le succès d'une affaire.

SOLLICITER v. tr. (lat. *sollicitare*, demander). Exciter à : *solliciter à la révolte;* demander avec instance : *solliciter une audience, un emploi.* V. int. : *quand on sollicite, on est presque toujours importun.*

SOLLICITEUR, EUSE n. Qui sollicite une place, une grâce.

SOLLICITUDE n. f. Soin inquiet ou affectueux : *sollicitude maternelle.*

SOLO n. m. *Mus.* Morceau joué ou

SOLIDES

POLYÈDRES RÉGULIERS

$V = \frac{1}{3} n S A$

Tétraèdre

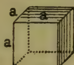
(4)



$V = \frac{1}{3} B H$

Cube ou Hexaèdre

(6)



$V = a^3$

Octaèdre

(8)



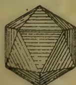
Dodécaèdre

(12)



Icosaèdre

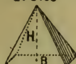
(20)



POLYÈDRES IRRÉGULIERS

Pyramides

Pyr. quadrangulaire droite



Pyr. oblique



$V = B \times \frac{H}{3}$

Pyr. tronquee



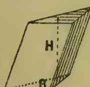
$V = (B + b + \sqrt{Bb}) \times \frac{H}{3}$

Prismes

Pr. triangulaire droit

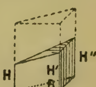


Pr. oblique



$V = B \times H$

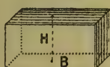
Pr. tronqué



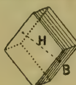
$V = B \left(\frac{H + H' + H''}{3} \right)$

Parallélipipèdes

Par. rectangle



Rhomboèdre



V, *volume*
B, b, *base superficielle*
H, *hauteur*
R, *rayon*
n, *nombre de faces*
S, *aire d'une face*
A, *rayon de sphère inscrite*
a, *arête*
π, 3, 1416

CORPS RONDS

Cônes

Cône droit



Cône oblique



$V = B \times \frac{H}{3}$

Cône tronqué



$V = \pi (R^2 + r^2 + Rr) \times \frac{H}{3}$

Cylindres

Cyl. droit

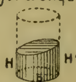


Cyl. oblique



$V = B \times H$

Cyl. tronqué



$V = \pi R^2 \left(\frac{H + H'}{2} \right)$

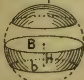
Sphère

(∞)



$V = \frac{4}{3} \pi R^3$ ou $\frac{1}{6} \pi D^3$

Segment sphérique



$V = \frac{B + b}{2} \times H + \frac{1}{6} \pi H^3$

Coin



ou onglet

Secteur sphérique



$V = \frac{2}{3} \pi R^2 \times H$

chanté par un seul. Pl. des *solos* ou des *soli*.

SOLSTICE n. m. (lat. *sol*, soleil ; *stare*, s'arrêter). Point, temps où le soleil est à son plus grand éloignement de l'équateur.

SOLSTICIAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux solstices : *points solsticiaux*.

SOLUBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est soluble.

SOLUBLE adj. Qui peut se dissoudre dans un liquide : *le sucre est soluble dans l'eau*; qui peut être résolu : *problème soluble*.

SOLUTION n. f. (lat. *solvere*, délier). Dénouement d'une difficulté ; réponse à un problème. *Chim.* Opération par laquelle un solide se fond dans un liquide. **Solution de continuité.** V. CONTINUITÉ.

SOLVABILITÉ n. f. Etat d'une personne solvable.

SOLVABLE adj. (lat. *solvere*, payer). Qui a de quoi payer.

SOMBRE adj. Peu éclairé : *maison sombre*; obscur, ténébreux : *nuit sombre*; qui tire sur le brun : *couleur sombre*. *Fig.* Mélancolique, taciturne, morne : *caractère sombre*. **Les sombres bords, le sombre empire,** les enfers des païens.

SOMBRER v. int. *Mar.* Se dit d'un bâtiment sous voiles, renversé par un coup de vent qui le fait couler bas.

SOMBRER v. tr. *Agric.* Donner un premier labour, une première façon.

SOMMAIRE adj. (lat. *summa*, abrégé). Bref, succinct : *discours, exposé sommaire*. N. m. : *faire le sommaire d'un livre, d'un discours*.

SOMMAIREMENT adv. D'une manière sommaire.

SOMMATION n. f. Action de sommer : *sommation verbale*. *Sommation respectueuse*, faite par un enfant à ses parents, quand ils ne consentent pas à son mariage ; acte écrit qui contient la sommation. *Math.* Action de faire la somme.

SOMME n. f. Certaine quantité d'argent ; résultat de l'addition de plusieurs nombres. *Fig.* Ensemble : *la somme des biens et des maux*. **Somme toute, en somme** loc. adv. Enfin, en résumé.

SOMME n. f. Charge, fardeau. *Bête de somme*, propre à porter des fardeaux.

SOMME n. m. Sommeil.

SOMMEIL n. m. Repos causé par l'assoupissement des sens : *être plongé dans le sommeil*; grande envie de dormir : *le sommeil me gagne*. *Fig.* Etat d'inertie, d'inactivité : *l'hiver est le sommeil de la nature*. *Le sommeil éternel*, la mort.

SOMMEILLER v. int. Dormir d'un sommeil léger ; dormir profondément : *la nuit, quand tout sommeille*.

SOMMELIER, IÈRE n. (rad. *somme*, charge). Personne qui, dans une grande maison, a soin du linge, de la vaisselle, des provisions et principalement de la cave.

SOMMELLERIE n. f. Fonction du sommelier ; lieu où il serre ce dont il est chargé.

SOMMER v. tr. Avertir avec menaces ; signifier à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire une chose ; calculer la somme d'une suite de termes, en mathématiques.

SOMMET n. m. (lat. *summum*). Le haut, la partie la plus élevée : *le sommet d'une montagne*. *Géom.* *Sommet d'un angle*, point de rencontre de ses deux côtés. *Fig.* *Le sommet des grandeurs*, le comble des grandeurs.

SOMMIER n. m. Matelas servant de paillasse ; cheval de somme ; coffre d'un orgue ; pierre qui reçoit la retombée d'une voûte ; partie d'une presse d'imprimerie. *Com.* Gros registre où les commis inscrivent les sommes qu'ils reçoivent.

SOMMITÉ n. f. Partie la plus élevée de certaines choses; pointe, extrémité des branches, des plantes. *Fig.* Personnage distingué par ses talents, sa fortune, etc. : *les sommités littéraires*.

SOMNAMBULE adj. et n. (lat. *somnus*, sommeil ; *ambulo*, je marche). Qui marche, agit, parle sans s'éveiller.

SOMNAMBULISME n. m. Etat du somnambule. *Somnambulisme magnétique*, sommeil factice provoqué par les manœuvres du magnétisme.

SOMNIFÈRE adj. et n. (lat. *somnus*, sommeil : *fero*, je porte). Qui provoque, qui cause le sommeil : *breuvage somnifère, le pavot est un somnifère*.

SOMNOLENCE n. f. Etat intermédiaire entre le sommeil et la veille.

SOMNOLENT, E adj. Qui a rapport à la somnolence : *état somnolent*.

SOMPTUAIRE adj. (lat. *sumptus*, dépense). *Lois somptuaires*, qui ont pour but de restreindre le luxe et la dépense.

SOMPTUEUSEMENT adv. D'une manière somptueuse.

SOMPTUEUX, EUSE adj. Magnifique, splendide : *festin somptueux*.

SOMPTUOSITÉ n. f. Grande et magnifique dépense.

SON, SA, SES adj. poss. qui détermine le nom, en y ajoutant une idée de possession.

SON n. m. Bruit, ce qui frappe l'ouïe. — Quand un corps sonore a été frappé, ses molécules éprouvent aussitôt un mouvement de *vibration* ou d'*ondulation*. L'air qui environne ce corps participe à ce mouvement et forme autour de lui des *ondes* qui ne tardent pas à parvenir à l'oreille. L'air est donc le principal véhicule du son, mais les liquides et les solides le transmettent avec plus de rapidité ; aussi a-t-on l'habitude de se coucher à terre quand on veut reconnaître un bruit que ne perçoit pas encore l'oreille de celui qui est debout. Le son ne se transmet pas dans le vide, et son intensité augmente ou diminue en même temps que la densité du milieu qui le transmet. De Saussure ra-

conte qu'au sommet du mont Blanc, où l'air est très raréfié, un coup de pistolet ne fait pas plus de bruit qu'un coup de fouet dans la plaine.

La vitesse du son dans l'air est d'environ 340 mètres par seconde. Si un bruit, produit dans le soleil, pouvait se faire entendre à la terre, il mettrait quatorze ans pour parvenir à nos oreilles.

Lorsque les ondes sonores rencontrent un obstacle fixe, elles se réfléchissent de telle sorte que l'*angle de réflexion* est égal à l'*angle d'incidence*. C'est sur cette propriété qu'est fondée la théorie des échos. V. ce mot.

SON n. m. La partie la plus grossière du blé moulu.

SONATE n. f. Pièce de musique instrumentale composée de deux ou trois morceaux de caractère différent.

SONDAGE n. m. Action de sonder.

SONDE n. f. Instrument qui consiste en un plomb attaché à une corde, dont on se sert pour connaître la profondeur de l'eau ; verge de fer dont se servent les commis de barrière pour s'assurer si les ballots renferment des marchandises de contrebande. *Chir.* Instrument à l'aide duquel on explore une plaie, un canal.

SONDER v. tr. Reconnaître, au moyen de la sonde, la profondeur de l'eau, la nature d'un terrain, l'état d'une plaie, etc. *Fig. Sonder quelqu'un*, chercher à pénétrer sa pensée.

SONDEUR n. m. Celui qui sonde.

SONGE n. m. Rêve où il y a une certaine suite et qui roule le plus souvent sur des sujets sérieux : *le songe de Pharaon, le songe d'Athalie. Fig. : la vie n'est qu'un songe*, passe vite ; *faire de beaux songes*, se repaître d'illusions.

SONGE-CREUX n. m. Homme qui nourrit sans cesse son esprit de chimères. Pl. des *songe-creux*.

SONGE-MALICE n. m. Celui qui fait souvent des malices. Pl. des *songe-malice*.

SONGER v. tr. et int. Faire un songe : *songer qu'on se bat.* V. int. Penser : *songer à son salut ;* avoir l'intention, le projet : *songer à se marier.*

SONGEUR, EUSE n. Homme concentré, peu expansif : *c'est un songeur ;* celui qui fait des songes : *voici notre songeur qui vient.*

SONICA adv. A point nommé. *Vieux.*

SONNAILLE n. f. (rad. *sonner*). Clochette attachée au cou des bestiaux.

SONNAILLER n. m. Animal qui, dans un troupeau, va le premier avec la clochette.

SONNAILLER v. int. Sonner souvent et sans besoin.

SONNANT, E adj. Qui sonne : *horloge sonnante. A huit heures sonnantes*, à huit heures précises ; *espèces sonnantes*, monnaie d'or ou d'argent.

SONNÉ, E adj. Révolu, accompli : *il a cinquante ans sonnés.*

SONNER v. int. Rendre un son : *les cloches sonnent ;* faire rendre un son : *sonner du cor ;* être annoncé par un son : *la messe sonne ; au moment où midi a sonné* marque le fait ; *midi est sonné* marque l'état. *Fig. Faire sonner une lettre*, la faire sentir, appuyer dessus ; *ce mot sonne mal*, choque l'oreille ; *faire sonner une action, une victoire, une conquête*, etc., les faire valoir beaucoup. V. tr. Tirer du son de : *sonner les cloches ;* avertir de quelque chose par des sons : *sonner la retraite, la charge, le tocsin. Sonner un domestique*, agiter la sonnette pour le faire venir.

SONNERIE n. f. Son de plusieurs cloches ensemble : totalité des cloches d'une église ; toutes les pièces qui servent à faire sonner une pendule, etc. : *la sonnerie est dérangée ;* air que sonnent les trompettes d'un régiment.

SONNET n. m. Pièce de poésie, de quatorze vers, soumise à des règles fixes.

SONNETTE n. f. Petite clochette pour appeler ou pour avertir(*) ; grelot ; machine pour enfoncer les pilotis.



SONNEUR n. m. Celui qui sonne les cloches.

SONNEZ n. m. Les deux six, aux dés ou au trictrac.

SONORE adj. Propre à rendre des sons : *corps sonore ;* qui renvoie bien le son : *amphithéâtre sonore.*

SONORITÉ n. f. Qualité de ce qui est sonore.

SOPHA n. m. V. SOFA.

SOPHI n. m. V. SOFI.

SOPHISME n. m. (gr. *sophisma*). Argument captieux, qui pèche dans les termes ou dans la forme.

SOPHISTE n. m. Celui qui fait des arguments captieux ; chez les anciens, philosophe, rhéteur.

SOPHISTICATION n. f. Falsification.

SOPHISTIQUE adj. De la nature du sophisme : *raisonnement sophistique.*

SOPHISTIQUÉ, E adj. Frelaté, dénaturé au moyen de substances étrangères : *lait sophistiqué.*

SOPHISTIQUER v. tr. Falsifier, frelater une liqueur, une drogue, etc.

SOPHORE n. m. Genre de plantes de la famille des légumineuses.

SOPORATIF, IVE adj. (lat. *sopor*, sommeil). Qui a la propriété d'endormir : *potion soporative.* N. m. : *le laudanum est un soporatif.*

SOPOREUX, EUSE adj. (lat. *sopor*, sommeil). Qui cause un assoupissement dangereux : *affection soporeuse.*

SOPORIFIQUE ou **SOPORIFÈRE** adj. et n. (lat. *sopor*, sommeil ; *fero*, je porte). Qui a la vertu d'endormir. *Fig. Livre soporifique*, ennuyeux.

SOPRANO n. m. (m. ital.). Voix aiguë appelée aussi *dessus ;* le chanteur lui-même. Pl. des *soprani.*

SORBE n. f. Fruit du sorbier.

SORBET n. m. (lat. *sorbere*, avaler). Boisson à demi glacée, qui a pour base du sucre et des jus de fruits, et dans laquelle on fait entrer une liqueur.

SORBÉTIÈRE n. m. Vase de métal dans lequel on prépare les sorbets.

SORBIER n. m. V. CORMIER.

SORBONIQUE adj. Qui concerne la Sorbonne. N. f. Une des trois thèses que soutenaient autrefois les aspirants au doctorat.

SORBONISTE n. m. Docteur, bachelier de l'ancienne Sorbonne; celui qui en professait les doctrines.

SORBONNE n. f. Ancienne école célèbre de théologie; établissement, à Paris, où se font les cours publics des Facultés des sciences et des lettres. V. P. HIST.

SORCELLERIE n. f. (lat. *sors*, sort). Opération de sorcier. *Par ext.* Tours d'adresse qui paraissent surnaturels.

SORCIER, IÈRE adj. et n. Personne que le peuple croyait autrefois en société avec le diable, pour faire des maléfices. *Fig.* Personne fort habile.

SORDIDE adj. Excessif, honteux, en parlant de l'avare et de l'avarice : *avarice sordide.* Sale, dégoûtant : *habits sordides.*

SORDIDEMENT adv. D'une manière sordide.

SORDIDITÉ n. f. Ladrerie, avarice; état de ce qui est sordide, sale.

SORGHO n. m. Espèce de millet d'Afrique.

SORIE n. f. Sorte de laine d'Espagne : *la sorie de Ségovie est estimée.*

SORITE n. m. (gr. *sôros*, monceau). Argument composé d'une suite de propositions si bien liées entre elles que la dernière est ou semble la conclusion naturelle de la première.

SORNETTE n. f. Discours frivole, bagatelle.

SORT n. m. Destinée : *se plaindre de son sort;* hasard : *le sort en a décidé;* état, condition : *faire un sort heureux à quelqu'un. Le sort des armes*, les hasards de la guerre; *le sort en est jeté*, le parti en est pris. Pratiques consistant en paroles, caractères, etc., au moyen desquels l'ignorance croit qu'on peut faire des maléfices : *jeter un sort sur un troupeau.*

SORTABLE adj. Convenable : *mariage sortable.*

SORTABLEMENT adv. D'une manière sortable, convenable : *s'établir sortablement.*

SORTANT, E adj. Qui sort : *numéro sortant.* N. m. : *les entrants et les sortants.*

SORTE n. f. Espèce, genre; état, condition : *un homme de la sorte;* manière : *s'y prendre de telle ou telle sorte.* **En quelque sorte** loc. adv. Pour ainsi dire. **De sorte que, en sorte que** loc. conj. Si bien que, de manière que.

SORTIE n. f. Action de sortir; issue : *cette maison a deux sorties;* attaque des assiégés lorsqu'ils sortent pour repousser les assiégeants. *Fig.* Critique, emportement brusque et violent contre quelqu'un : *je ne m'attendais pas à cette sortie de sa part.* **A la sortie de** loc. prép. Au moment où l'on sort de : *à la sortie du spectacle.*

SORTILÈGE n. m. Maléfice des prétendus sorciers. *Fig.* Moyen de nuire : *l'envie a des sortilèges.*

SORTIR v. int. (*Je sors, nous sortons. Je sortais, nous sortions. Je sortis. Je sortirai. Je sortirais. Sors, sortons, sortez. Que je sorte. Que je sortisse. Sortant. Sorti, e*). Passer du dedans au dehors; pousser au dehors : *les blés sortent de terre. Fig.* Se dit en parlant du temps : *sortir de l'hiver;* de l'état : *sortir de maladie;* du sujet : *sortir de la question;* se dégager : *sortir d'embarras;* s'échapper : *sortir de la mémoire;* être issu : *sortir de bonne famille. Sortir des bornes*, les dépasser; *sortir de la vie*, mourir; *sortir de son caractère*, se fâcher contre sa coutume; *sortir des gonds*, se mettre en colère; *cet ouvrage sort des mains de l'ouvrier*, est tout neuf; *cela sort des mains d'un tel*, un tel en est l'auteur; *le feu lui sort par les yeux*, ses yeux expriment la colère; *les yeux lui sortent de la tête*, sont animés par un sentiment violent. V. tr. Tirer dehors : *sortir un cheval de l'écurie.* V. impers. S'exhaler, s'échapper : *il sort de ces fleurs une douce odeur.* **Au sortir de** loc. prép. Au moment où l'on sort de : *au sortir de l'école, de l'enfance.* — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

SORTIR v. tr. (se conjugue comme *finir*). *Jurisp.* Obtenir, avoir : *cette sentence sortira son plein et entier effet.*

SOSIE n. m. Nom d'un personnage de comédie, que l'on donne à toute personne ayant une ressemblance parfaite avec une autre. V. PART. HIST.

SOSORÉ n. m. Perruche de Guyane.

SOT, SOTTE adj. Dénué d'esprit, de jugement; embarrassé, confus : *il resta tout sot* ; fâcheux, ridicule : *sotte affaire, sot orgueil.* N.: *c'est un sot.*

SOTÉRIES n. f. pl. Fêtes célébrées dans l'antiquité pour rendre grâce aux dieux quand on venait d'échapper à quelque danger.

SOTIE n. f. Farce de l'ancienne comédie, en France.

SOT-L'Y-LAISSE n. m. Morceau délicat au-dessus du croupion d'une volaille. Pl. des *sot-l'y-laisse.*

SOTTEMENT adv. D'une manière sotte.

SOTTISE n. f. Défaut d'esprit et de jugement; discours, action sotte : *il a fait là une sottise;* injures : *dire des sottises à quelqu'un.*

SOTTISIER, IÈRE n. Qui débite des sottises; recueil de sottises.

SOU n. m. Petite monnaie de cuivre qui équivaut à la 20e partie du franc. *Fig.*

N'avoir pas le sou, être sans argent. **Sou à sou** loc. adv. Par petites sommes : *payer sou à sou.*

SOUBASSEMENT n. m. Partie inférieure d'une construction, sur laquelle semble porter tout l'édifice. Se dit surtout des édifices à colonnes.

SOUBRESAUT n. m. (lat. *super*, sur; *saltus*, saut). Saut brusque, inopiné et à contretemps.

SOUBRETTE n. f. Suivante de comédie.

SOUBREVESTE n. f. (lat. *super*, sur; *vestis*, vêtement). Sorte de justaucorps sans manches, que portaient autrefois les mousquetaires.

SOUCHE n. f. Partie du tronc de l'arbre qui reste dans la terre après que l'arbre a été coupé. *Fig.* Personne stupide, sans intelligence : *c'est une souche. Généal.* Personnage duquel descend une famille : *Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis, est la souche des Bourbons.* Partie qui reste des feuilles d'un registre, pour vérifier si l'autre partie, détachée en zigzag, s'y rapporte exactement.

SOUCHET n. m. Plante marécageuse; pierre employée dans les constructions.

SOUCHETAGE n. m. Visite dans un bois abattu, pour compter les souches.

SOUCHETEUR n. m. Expert qui assiste au souchetage.

SOU-CHONG ou **SOUCHONG** n. m. Thé noir de Chine, très estimé.

SOUCI n. m. Soin accompagné d'inquiétude; objet de soin, d'affection : *mon fils est mon unique souci.* N. m. **Sans-souci**, homme qui ne s'inquiète de rien. Pl. des *sans-souci.*

SOUCI n. m. Fleur jaune d'une odeur forte.

SOUCIER (SE) v. pr. S'inquiéter, se mettre en peine : *je ne m'en soucie guère;* désirer voir avec plaisir : *je ne me soucie pas qu'il vienne.*

SOUCIEUX, EUSE adj. Inquiet, pensif, chagrin; qui marque du souci : *air soucieux.*

SOUCOUPE n. f. Sorte de petite assiette qui se place sous une tasse (*).



SOUDAIN, E adj. (lat. *subitaneus*, subit). Subit, prompt : *mort soudaine.* Adv. Dans le même instant, aussitôt après : *il partit soudain.*

SOUDAINEMENT adv. Subitement.

SOUDAINETÉ n. f. Etat de ce qui est soudain.

SOUDAN n. m. Nom donné autrefois aux souverains mahométans, surtout en Egypte.

SOUDARD ou **SOUDART** n. m. Vieux soldat. Se prend en mauvaise part.

SOUDE n. f. Plante qui croît sur les bords de la mer; sel alcali qu'on retire de ses cendres, et qui sert à blanchir, à faire le verre.

SOUDER v. tr. (lat. *solidare*, affermir). Joindre par le moyen de la soudure.

SOUDOIR n. m. Instrument qui sert à souder.

SOUDOYER v. tr. (rad. *solde*). S'assurer le secours de quelqu'un à prix d'argent : *soudoyer des assassins.*

SOUDURE n. f. Composition métallique en fusion, dont on se sert pour unir des pièces de métal; travail de celui qui soude; endroit soudé.

SOUE n. f. (lat. *sus*, porc). Etable à porcs.

SOUFFLAGE n. m. Art, action de souffler le verre.

SOUFFLE n. m. Vent produit en soufflant de l'air par la bouche; simple respiration : *cet homme n'a plus que le souffle;* agitation de l'air : *le souffle des vents. Fig.* Inspiration, influence : *le souffle du génie, le souffle empoisonné de la calomnie.*

SOUFFLÉ n. m. Mets léger dont la pâte renfle beaucoup, et qui se fait au four de campagne. Adj. : *omelette soufflée.*

SOUFFLER v. int. Faire du vent en poussant l'air avec la bouche : *souffler dans ses doigts;* mettre l'air en mouvement : *la bise souffle;* respirer avec effort : *souffler comme un bœuf;* reprendre haleine : *laisser les chevaux souffler. Fig. Il n'ose souffler*, il n'ose parler. V. tr. Activer au moyen du vent : *souffler le feu;* éteindre : *souffler la chandelle. Souffler l'orgue*, remplir les tuyaux d'air au moyen des soufflets; *souffler le verre, l'émail, un bœuf*, les faire enfler en soufflant dans l'intérieur au moyen d'un tube. *Fig. Souffler la discorde*, l'exciter; *souffler le froid et le chaud*, louer et blâmer la même chose; *souffler un élève, un acteur*, lui dire tout bas les mots qui échappent à sa mémoire; *souffler un emploi à quelqu'un*, l'obtenir à son détriment. *Souffler un pion*, au jeu de dames, enlever un pion à son adversaire, quand il ne s'en est pas servi pour prendre.

SOUFFLERIE n. f. Ensemble des soufflets d'un orgue, d'une forge, etc.

SOUFFLET n. m. Instrument qui sert à souffler (*); couverture mobile de cabriolet, qui se replie en manière de soufflet.



SOUFFLET n. m. Coup du plat ou du revers de la main sur la joue. *Fig.* Echec, affront : *il a reçu là un rude soufflet.*

SOUFFLETADE n. f. Soufflets appliqués coup sur coup.

SOUFFLETER v. tr. Donner un soufflet. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

SOUFFLEUR n. m. Gros poisson cétacè, du genre dauphin.

SOUFFLEUR, EUSE n. Qui souffle quelqu'un parlant en public : *souffleur de théâtre. Souffleur d'orgue*, celui qui en fait mouvoir les soufflets.

SOUFFLURE n. f. Nom donné, dans les fonderies et les verreries, à des con-

cavités qui se forment dans l'épaisseur du métal ou à la surface du verre.

SOUFFRANCE n. f. Peine,douleur, état de celui qui souffre. *Fig.* Se dit des différentes affaires qui sont en suspens : *le commerce est en souffrance.*

SOUFFRANT, E adj. Qui souffre ; patient, endurant : *il n'est pas d'humeur souffrante.* **Eglise souffrante**, les âmes qui sont dans le purgatoire.

SOUFFRE-DOULEUR n.m. Personne qui a toute la fatigue d'une maison ; celui qui est continuellement exposé aux tracasseries des autres : *cet écolier est le souffre-douleur de ses camarades.* Pl. des *souffre-douleur.*

SOUFFRETEUX, EUSE adj. Qui souffre de la misère, de la pauvreté : *vieillard souffreteux ;* qui éprouve momentanément quelque douleur, quelque malaise : *je suis aujourd'hui tout souffreteux.*

SOUFFRIR v. int. (lat. *sub*, sous; *ferre*, porter). Sentir de la douleur ; éprouver de la peine : *je souffre de le voir ainsi. Fig.* Languir : *le commerce, la vigne, les blés souffrent en ce moment.* V. tr. Endurer : *souffrir la faim, la soif ;* supporter : *il souffre bien la fatigue ;* tolérer : *pourquoi souffrez-vous cela?* permettre : *souffrez que je vous parle ;* admettre : *cela ne souffre aucun retard ;* éprouver : *cela souffrira bien des difficultés.*

SOUFRAGE n. m. Action d'imprégner de soufre les allumettes, les étoffes qu'on veut blanchir, etc.

SOUFRE n. m. (lat. *sulphur*). Corps simple, de couleur jaune, sans saveur, qui exhale en brûlant une odeur forte et pénétrante.

SOUFRER v. tr. Enduire de soufre : *soufrer des allumettes. Soufrer du vin,* faire brûler une mèche soufrée dans le tonneau où on veut le mettre.

SOUFRIÈRE n. f. Lieu d'où l'on tire le soufre.

SOUHAIT n. m. Vœu, désir. **À souhait** loc. adv. Selon ses désirs : *tout lui réussit à souhait.*

SOUHAITABLE adj. Désirable.

SOUHAITER v. tr. Désirer. S'emploie dans les formules de politesse et de compliments : *souhaiter le bonjour, la bonne année. Je vous en souhaite*, manière familière de dire à une personne qu'elle n'aura pas ce qu'elle désire.

SOUILLARD n. m. Trou pratiqué dans une pierre pour l'écoulement des eaux ; la pierre elle-même.

SOUILLARDE n. f. Grand baquet en usage dans les savonneries.

SOUILLE n. f. Lieu bourbeux où se vautre le sanglier ; enfoncement formé dans la vase ou dans le sable par un navire échoué.

SOUILLER v. tr. Salir, couvrir de boue, d'ordure. *Fig.* : *souiller sa gloire, sa réputation.*

SOUILLON n. Qui se salit, qui est malpropre ; servante employée à de bas offices.

SOUILLURE n. f. Tache : *la souillure du péché.*

SOÛL, E adj. (lat. *satullus ;* de *satur*, rassasié). Pleinement repu, rassasié ; ivre. N. m. *En avoir tout son soûl*, autant qu'on peut en désirer. *Fam.*

SOULAGEMENT n. m. Diminution d'un malaise ou d'une douleur du corps, d'une peine d'esprit.

SOULAGER v. tr. (lat. *sublevare*, soulever). Débarrasser d'une partie d'un fardeau. *Fig.* Diminuer, adoucir : *soulager la douleur ;* aider, secourir : *soulager les malheureux.* **Se soulager** v. pr. Se procurer du soulagement.

SOÛLARD, E n. Ivrogne, ivrognesse. *Pop.*

SOÛLER v. tr. Rassasier avec excès ; enivrer.

SOULEUR n. f. Saisissement, frayeur subite. *Vieux mot.*

SOULÈVEMENT n. m. Grande agitation : *soulèvement des flots. Soulèvement de cœur*, mal d'estomac causé par le dégoût. *Fig.* Mouvement d'indignation : *soulèvement général ;* révolte : *soulèvement d'une ville.*

SOULEVER v. tr. Elever quelque chose de lourd à une petite hauteur. *Fig.* Exciter l'indignation : *son insolence souleva l'assemblée ;* exciter à la révolte : *soulever le peuple. Soulever une question*, la faire naître ; *soulever le cœur*, causer du dégoût. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

SOULIER n. m. (lat. *solum*, plante du pied). Chaussure qui couvre le pied en tout ou en partie.

SOULIGNER v. tr. Tirer un trait, une ligne sous un mot, sous une phrase.

SOULOIR v. int. Vieux mot qui signifiait Avoir coutume, et qui ne s'employait guère qu'à l'imp. de l'ind. :

Quant à son temps, bien sut le dépenser :
Deux parts en fit, dont il soulait passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

(Epitaphe de La Fontaine, composée par lui-même.)

SOULTE n. f. (lat. *solvere*, payer). Solde d'un compte.

SOUMETTRE v. tr. Réduire, ranger sous sa puissance ; subordonner au jugement de quelqu'un : *je vous soumets la question.* **Se soumettre** v. pr. Faire sa soumission ; s'en rapporter : *je me soumets à sa décision.*

SOUMIS, E adj. Disposé à l'obéissance ; *enfant soumis ;* respectueux : *air soumis.*

SOUMISSION n. f. Disposition à obéir ; action d'obéir : *soumission parfaite ;* de rentrer dans le devoir, l'obéissance : *cette ville a fait sa soumission.* Déclaration écrite par laquelle on s'engage à se charger d'un ouvrage, d'une fourniture, à de certaines conditions.

SOUMISSIONNAIRE n. m. Qui fait

une soumission pour une entreprise, une fourniture, etc.

SOUMISSIONNER v. tr. S'engager par écrit à acheter, à payer un certain prix, ou à fournir, à entreprendre à de certaines conditions.

SOUPAPE n. f. Espèce de petit couvercle en bois, en cuivre ou en métal, destiné à laisser entrer un fluide dans l'intérieur d'un corps de pompe ou de tout autre appareil, à l'empêcher de ressortir, et réciproquement. **Soupape de sûreté,** qui, dans la chaudière d'une machine à vapeur, s'ouvre d'elle-même à une forte pression, pour donner issue à une partie de la vapeur et empêcher ainsi l'explosion de la chaudière.



SOUPÇON n. m. Croyance désavantageuse, accompagnée de doute ; simple conjecture : *j'ai quelque soupçon que c'est lui ;* apparence légère : *soupçon de fièvre;* très petite quantité : *un soupçon de vin.*

SOUPÇONNABLE adj. Qui peut être, soupçonné.

SOUPÇONNER v. tr. Porter ses soupçons sur : *soupçonner quelqu'un d'un crime.*

SOUPÇONNEUX, EUSE adj. Défiant enclin à soupçonner.

SOUPE n. f. Potage, aliment composé de bouillon et de tranches de pain. *Fig. Trempé comme une soupe*, très mouillé.

SOUPEAU n. m. Morceau de bois qui fixe le soc d'une charrue à l'oreille.

SOUPENTE n.f. (lat. *suspendere*, suspendre). Assemblage de grosses et larges courroies servant à tenir suspendu le corps d'une voiture ; petit réduit pratiqué sous un plancher, pour faire coucher un domestique, ou pour tout autre usage.

SOUPER ou **SOUPÉ** n. m. Repas du soir ; mets qui le composent : *il y avait un bon souper.*

SOUPER v. int. Prendre le repas du soir.

SOUPÈSEMENT n. m. Action de soupeser.

SOUPESER v. tr. Lever un fardeau avec la main pour juger le poids. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

SOUPEUR n. m. Qui a l'habitude de souper.

SOUPIÈRE n. f. Vase dans lequel on sert la soupe.

SOUPIR n. m. Respiration forte et prolongée, occasionnée par la douleur, le plaisir, etc. *Jusqu'au dernier soupir*, jusqu'à la mort ; *rendre le dernier soupir*, expirer. *Mus.* Pause qui équivaut à une noire ; signe qui l'indique.

SOUPIRAIL n. m. Ouverture pour éclairer, aérer une cave, un souterrain (*). Pl. des *soupiraux.*



SOUPIRANT n. m. Qui aspire à se faire aimer d'une femme.

SOUPIRER v. int. Pousser des soupirs ; désirer ardemment : *soupirer après une place.*

SOUPIREUR n. m. Qui affecte de pousser des soupirs.

SOUPLE adj. (lat. *sub*, sous ; *plicare*, plier). Flexible, maniable : *osier, étoffe souple. Fig.* Docile, soumis, et, en mauvaise part, complaisant jusqu'à la servilité : *courtisan souple.*

SOUPLEMENT adv. Avec souplesse.

SOUPLESSE n. f. Flexibilité de corps ou d'esprit.

SOUQUENILLE n. f. Surtout fort long fait de grosse toile.

SOURCE n. f. (rad. *sourdre*). Origine d'un cours d'eau. *Fig.* Principe, cause, origine : *le travail est une source de richesses.*

SOURCIER n. m. Homme qui prétend découvrir les sources.

SOURCIL (*ci*) n. m. (lat. *super*, sur ; *cilium*, cil). Poils en forme d'arc au-dessus de chaque œil. *Fig. Froncer le sourcil*, témoigner du mécontentement, de la mauvaise humeur.

SOURCILIER, IÈRE adj. Qui concerne les sourcils : *l'arcade sourcilière.*

SOURCILLER v. int. Remuer le sourcil. *Fig. Ne pas sourciller*, rester impassible dans une circonstance critique.

SOURCILLEUX, EUSE adj. Haut, élevé : *roc sourcilleux. Poét.*

SOURD n. m. Nom vulgaire de la salamandre.

SOURD, E adj. (lat. *surdus*). Qui ne peut entendre. *Sourd comme un pot*, extrêmement sourd ; *faire la sourde oreille*, faire semblant de ne pas entendre. *Fig.* Insensible, inexorable : *sourd à la pitié, aux prières ;* caverneux : *voix sourde ;* peu éclatant : *bruit sourd ;* incertain, qui n'est pas encore public : *une rumeur sourde se répand ;* qui n'est pas ouvert, déclaré : *guerre sourde.* **Lanterne sourde** (V. LANTERNE). N. Qui est privé de l'ouïe : *un sourd de naissance. Frapper comme un sourd*, sans pitié ; *crier comme un sourd*, très fort.

SOURDAUD, E n. Qui n'entend qu'avec peine.

SOURDEMENT adv. D'une manière sourde : *le tonnerre grondait sourdement ;* secrètement : *agir sourdement.*

SOURDINE n. f. (rad. *sourd*). Petit morceau de bois en forme de peigne, qu'on met dans un instrument de musique pour en affaiblir le son ; dans les montres à répétition, ressort qui empêche le marteau de frapper sur le timbre. **A la sourdine** loc. adv. Secrètement : *il fait ses coups à la sourdine.*

SOURD-MUET, SOURDE-MUETTE n. Personne privée de l'ouïe et de la parole. Pl. des *sourds-muets*, *sourdes-muettes.* — V. *Écoles*, PART. HIST.

SOURDRE v. int. (lat. *surgere*, jaillir. — N'est usité qu'à l'infinitif et quelquefois dans *il sourd, ils sourdent*). Sortir de terre, en parlant des eaux : *on voyait l'eau sourdre de tous côtés. Fig.* Résul-

ter : *de cette affaire, on verra sourdre de grands malheurs.*

SOURIANT, E adj. Qui sourit : *un visage souriant.*

SOURICEAU n. m. Petit d'une souris.

SOURICIÈRE n. f. Piège pour prendre les souris.

SOURIQUOIS, E adj. *Le peuple souriquois*, les souris.

SOURIRE v. int. Rire sans éclat, et seulement par un léger mouvement de la bouche et des yeux. *Fig. La fortune lui sourit*, le favorise ; *cette affaire lui sourit*, lui plaît.

SOURIRE n. m. Action de sourire.

SOURIS n. m. Sourire.

SOURIS n. f. (lat. *sorex*). Petit quadrupède rongeur, du genre rat.

SOURNOIS, E adj. et n. Qui cache ce qu'il pense.

SOURNOISEMENT adv. En sournois.

SOURNOISERIE n. f. Dissimulation.

SOUS prép. (lat. *sub*). Marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus : *sous la table;* la dépendance : *il a cent hommes sous ses ordres;* le temps : *sous la république;* signifie avec : *affirmer sous serment. Sous peu*, bientôt; *sous ce rapport*, à cet égard ; *sous prétexte de*, en feignant de ; *vaisseau sous voiles*, dont les voiles sont déployées; *être sous clef*, enfermé; *être sous les drapeaux*, à l'armée; *être sous les armes*, sur pied et en armes ; *rire sous cape*, en dessous, en soi-même; *avoir sous la main*, auprès de soi, à sa portée ; *agir sous main*, clandestinement : *regarder quelqu'un sous le nez*, curieusement et de très près : *sous le manteau de la cheminée*, en secret.

SOUS-AFFERMER v. tr. Donner, prendre à sous-ferme.

SOUS-AIDE n. m. Celui qui est aux ordres d'un autre qui n'est lui-même qu'un aide. Pl. des *sous-aides.*

SOUS-AMENDEMENT n. m. Modification à un amendement. Pl. des *sous-amendements.*

SOUS-AMENDER v. tr. Modifier un amendement.

SOUS-ARBRISSEAU n. m. Plante qui tient le milieu entre l'arbrisseau et l'herbe. Pl. des *sous-arbrisseaux.*

SOUS-AUMÔNIER n. m. Aumônier en second. Pl. des *sous-aumôniers.*

SOUS-BAIL n. m. Bail que le preneur fait à un autre d'une partie de ce qu'il a pris à ferme. Pl. des *sous-baux.*

SOUS-BARBE n. f. Partie de la mâchoire inférieure du cheval qui supporte la gourmette. Pl. des *sous-barbes.*

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE n. m. Employé adjoint au bibliothécaire. Pl. des *sous-bibliothécaires.*

SOUS-BRIGADIER n. m. Qui commande sous le brigadier. Pl. des *sous-brigadiers.*

SOUS-CARBONATE n. m. Carbonate où domine la base.

SOUS-CHEF n. m. Celui qui dirige en l'absence du chef. Pl. des *sous-chefs.*

SOUS-CLAVIER, IÈRE adj. *Anat.* Qui est sous la clavicule.

SOUS-COMMISSAIRE n. m. Fonctionnaire de l'administration de la marine.

SOUS-COMMISSION n. f. Commission nommée par une autre commission, pour préparer son travail.

SOUS-COMPTOIR n. m. Comptoir subordonné à un autre comptoir.

SOUSCRIPTEUR n. m. Celui qui prend part à une souscription.

SOUSCRIPTION n. f. Engagement pris par écrit, ou par une simple signature, de s'associer à une entreprise ; engagement de prendre un ouvrage en cours de publication ; montant d'une souscription.

SOUSCRIRE v. tr. (lat. *sub*, sous ; *scribere*, écrire). Signer au bas d'un acte pour l'approuver : *souscrire une obligation.* V. int. Consentir : *souscrire à un arrangement;* fournir ou s'engager à fournir une certaine somme pour une entreprise : *souscrire pour un monument;* prendre l'engagement d'acheter, moyennant un prix convenu, un ou plusieurs exemplaires d'un ouvrage qui doit être publié.

SOUS-CUTANÉ, E adj. Qui est sous la peau : *inflammation sous-cutanée.*

SOUS-DÉLÉGUÉ n. m. V. SUBDÉLÉGUÉ.

SOUS-DIACONAT n. m. Le troisième des ordres sacrés.

SOUS-DIACRE n. m. Celui qui est promu au sous-diaconat. Pl. des *sous-diacres.*

SOUS-DIRECTEUR, SOUS-DIRECTRICE n. Qui dirige en second. Pl. des *sous-directeurs, sous-directrices.*

SOUS-DOMINANTE n. f. *Mus.* Quatrième note d'un ton quelconque. Pl. des *sous-dominantes.*

SOUS-ÉCONOME n. m. Employé adjoint à l'économe. Pl. des *sous-économes.*

SOUS-ENTENDRE v. tr. Ne pas exprimer une chose qu'on a dans la pensée. *Gram.* Se dit des mots qu'on n'exprime pas et qui peuvent être aisément suppléés.

SOUS-ENTENDU n. m. Ce qu'on sous-entend. Pl. des *sous-entendus.*

SOUS-ENTENTE n. f. Ce qu'on sous-entend par artifice : *il y a là quelque sous-entente.* Pl. des *sous-ententes.*

SOUS-FAÎTE n. m. Pièce de charpente posée sous le faîte. Pl. des *sous-faîtes.*

SOUS-FERME n. f. Sous-bail. Pl. des *sous-fermes.*

SOUS-FERMIER, IÈRE n. Qui prend un bien à sous-ferme. Pl. des *sous-fermiers, sous-fermières.*

SOUS-GARDE n. f. Demi-cercle qui recouvre en dessous la détente d'une arme à feu. Pl. des *sous-gardes*.



SOUS-GENRE n. m. Division particulière qu'on établit dans un genre. Pl. des *sous-genres*.

SOUS-GORGE n. f. Partie du harnais qui passe sous la gorge du cheval. Pl. des *sous-gorge*.

SOUS-GOUVERNEUR, ANTE n. Qui préside en second à l'éducation d'un enfant. Pl. des *sous-gouverneurs, sous-gouvernantes*.

SOUS-INTENDANCE n. f. Charge de sous-intendant; résidence, bureaux du sous-intendant. Pl. des *sous-intendances*.

SOUS-INTENDANT n. m. Intendant en second. Pl. des *sous-intendants*.

SOUS-JACENT, ENTE adj. Qui est placé dessous.

SOUS-JUPE n. f. Jupe de dessous.

SOUS-LIEUTENANCE n. f. Grade de sous-lieutenant. Pl. des *sous-lieutenances*.

SOUS-LIEUTENANT n. m. Officier du grade immédiatement inférieur à celui de lieutenant. Pl. des *sous-lieutenants*.

SOUS-LOCATAIRE n. Celui qui prend en sous-location. Pl. des *sous-locataires*.

SOUS-LOCATION n. f. Action de sous-louer. Pl. des *sous-locations*.

SOUS-LOUER v. tr. Donner à loyer une partie d'une maison dont on est locataire; prendre à loyer du principal locataire une portion de maison.

SOUS-MAIN n. m. Feuille de papier que l'on place sur son bureau, pour écrire.

SOUS-MAÎTRE, SOUS-MAÎTRESSE n. Qui aide le maître, la maîtresse, dans leurs fonctions. Pl. des *sous-maîtres, sous-maîtresses*.

SOUS-MARIN, E adj. Qui existe sous la mer : *plante sous-marine, volcan sous-marin*.

SOUS-MAXILLAIRE adj. Situé sous la mâchoire : *glande sous-maxillaire*.

SOUS-MULTIPLE adj. et n. m. Quantité qui est contenue exactement dans une autre un certain nombre de fois. Pl. des *sous-multiples*.

SOUS-NORMALE n. *f*. Partie de l'axe d'une courbe comprise entre une ordonnée et une perpendiculaire à la courbe.

SOUS-ŒUVRE n. m. *En sous-œuvre*, se dit d'un travail fait sous un autre, après un autre, pour en compléter certaines parties.

SOUS-OFFICIER n. m. Militaire d'un grade inférieur à celui du sous-lieutenant et supérieur à celui du caporal. Pl. des *sous-officiers*.

SOUS-ORDRE n. m. Soumis aux ordres d'un autre. **En sous-ordre** loc. adv. Subordonnément. Pl. des *sous-ordres*.

SOUS-PIED n. m. Bande de cuir ou d'étoffe, qui passe sous le pied et s'attache au bas des deux côtés d'une guêtre ou d'un pantalon. Pl. des *sous-pieds*.



SOUS-PRÉFECTURE n. f. Subdivision de préfecture administrée par un sous-préfet; ville où réside le sous-préfet; fonction, demeure, bureaux du sous-préfet. Pl. des *sous-préfectures*.

SOUS-PRÉFET n. m. Fonctionnaire chargé de l'administration d'un arrondissement. Pl. des *sous-préfets*.

SOUS-SECRÉTAIRE n. m. *Sous-secrétaire d'Etat*, haut fonctionnaire placé immédiatement au-dessous du ministre.

SOUS-SEING n. m. Acte fait entre particuliers, sans l'intervention d'un officier ministériel. On dit le plus souvent que l'acte est fait sous seing privé.

SOUS-SEL n. m. *Chim*. Sel qui a un excès de base. Pl. des *sous-sels*.

SOUSSIGNÉ, E adj. et n. Qui a mis son nom au bas d'un acte : *le soussigné déclare*.

SOUS-SOL n. m. Couche sur laquelle repose la terre végétale; partie d'une maison sous le rez-de-chaussée. Pl. des *sous-sols*.

SOUS-TANGENTE n. f. *Géom*. Partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la tangente correspondante. Pl. des *sous-tangentes*.

SOUS-TENDANTE n. f. *Géom*. Corde d'un arc. Pl. des *sous-tendantes*.

SOUS-TENDRE v. tr. *Géom*. Former la corde.

SOUSTRACTION n. f. Action de soustraire : *soustraction de papiers*. *Arith*. Opération par laquelle on retranche un nombre d'un autre plus grand.

SOUSTRAIRE v. tr. (se conj. comme *traire*). Prendre par adresse ou par fraude : *soustraire des effets*. *Fig*. Faire échapper : *rien ne peut le soustraire à ma vengeance*. *Arith*. Retrancher un nombre d'un autre. **Se soustraire** v. pr. Se dérober : *se soustraire au châtiment*.

SOUS-TRAITER v. tr. Se charger d'un travail déjà concédé à un autre.

SOUS-VENTRIÈRE n. f. Courroie attachée aux deux limons d'une charrette, et qui passe sous le ventre du cheval limonier. Pl. des *sous-ventrières*.

SOUTACHE n. f. Tresse de galon qui s'applique sur diverses parties du costume militaire et de vêtements de femmes.

SOUTACHER v. tr. Garnir de soutache.

SOUTANE n. f. Habit des ecclésiastiques.

SOUTANELLE n. f. Petite soutane.

SOUTE n. f. Réduit pratiqué dans la cale d'un navire, pour recevoir toutes sortes de provisions et de munitions : *soute aux poudres, soute au biscuit*. Syn. de SOULTE.

SOUTENABLE adj. Qui peut se sou-

tenir par de bonnes raisons : *opinion soutenable.*

SOUTENANCE n. f. Action de soutenir une thèse.

SOUTÈNEMENT [o. n.] n. m. Appui, soutien : *mur de soutènement.*

SOUTENEUR n. m. Celui qui se fait le champion d'une maison de jeu, etc.

SOUTENIR v. tr. Supporter : *soutenir une poutre. Fig.* Défendre : *soutenir l'innocence, ses droits;* résister à : *soutenir une attaque;* affirmer : *je vous soutiens que...;* nourrir, sustenter : *les viandes soutiennent bien l'estomac;* aider, secourir dans le besoin : *soutenir une famille;* empêcher de faiblir : *soutenir le courage;* appuyer : *soutenir des troupes. Soutenir la voix*, prolonger le son avec la même force; *soutenir son rang*, vivre d'une manière convenable à son rang; *soutenir sa réputation*, s'en montrer digne; *soutenir la conversation*, ne point la laisser languir; *soutenir une gageure*, la tenir; *soutenir une disgrâce, une épreuve*, les supporter avec courage. **Se soutenir** v. pr. Se tenir debout; s'empêcher réciproquement de tomber; être porté sans enfoncer : *se soutenir sur l'eau, en l'air. Fig.* Continuer : *le mieux se soutient;* se prêter une mutuelle assistance.

SOUTENU, E adj. Constamment élevé : *style soutenu;* qui ne languit point : *intérêt soutenu.*

SOUTERRAIN, E adj. (lat. *sub*, sous; *terra*, terre). Qui est sous terre : *chemin souterrain. Fig. Voies souterraines*, pratiques cachées pour parvenir à ses fins. N. m. Excavation, en forme de galerie, qui s'étend plus ou moins loin sous terre.

SOUTIEN n. m. Ce qui soutient. *Fig.* Appui, défenseur : *le soutien du trône.*

SOUTIRAGE n. m. Action de soutirer.

SOUTIRER v. tr. Transvaser du vin ou une autre liqueur d'un tonneau dans un autre. *Fig.* Obtenir par adresse : *soutirer de l'argent à quelqu'un.*

SOUVENANCE n. f. Souvenir. *Vieux.*

SOUVENEZ-VOUS-DE-MOI n. m. Nom vulgaire du myosotis.

SOUVENIR n. m. Impression, idée que la mémoire conserve d'une chose; la faculté même de la mémoire : *échapper au souvenir;* ce qui rappelle un fait : *sa blessure est un glorieux souvenir;* tablettes où l'on écrit ce que l'on veut se rappeler.

SOUVENIR (SE) v. pr. Avoir mémoire d'une chose; garder la mémoire d'un bienfait, d'une injure : *je m'en souviendrai toute ma vie;* s'occuper de : *souvenez-vous de mon affaire. Il s'en souviendra*, il s'en repentira. V. impers. : *vous souvient-il que...*

SOUVENT adv. Fréquemment.

SOUVENTEFOIS ou **SOUVENTES FOIS** adv. Vieille forme de *souvent.*

SOUVERAIN, E adj. Suprême : *pouvoir souverain;* extrême : *souverain mépris;* parfait, excellent : *remède souverain.* **Le souverain pontife**, le pape; **cour souveraine**, tribunal qui juge en dernier ressort. N. Celui, celle en qui réside l'autorité souveraine.

SOUVERAINEMENT adv. Parfaitement : *Dieu est souverainement bon. Par ext. : livre souverainement ennuyeux.*

SOUVERAINETÉ n. f. Autorité suprême; territoire d'un prince souverain.

SOYEUX, EUSE adj. Fin et doux au toucher comme de la soie : *laine soyeuse.*

SPACIEUSEMENT adv. Au large, avec beaucoup d'espace : *être logé spacieusement.*

SPACIEUX, EUSE adj. (lat. *spatium*, espace). Vaste, de grande étendue : *jardin spacieux.*

SPADASSIN n. m. (ital. *spada*, épée). Bretteur, ferrailleur.

SPADILLE n. m. L'as de pique, au jeu de l'hombre.

SPAHI n. m. Cavalier turc; en Algérie, cavalier appartenant à une troupe au service de la France, composée en grande partie d'indigènes.

SPALME n. m. *Mar.* Goudron, brai ou autre matière dont on enduit les navires.

SPALMER v. tr. Enduire de spalme.

SPALT n. m. Pierre dont les fondeurs se servent pour mettre les métaux en fusion.

SPARADRAP n. m. Emplâtre agglutinatif étendu sur du linge ou du papier.

SPARE n. m. Genre de poissons.

SPARTE n. m. Plante appelée vulgairement *jonc d'Espagne*, et qui sert à faire des nattes, etc.

SPARTERIE n. f. Lieu où l'on fabrique des tissus de sparte; le tissu lui-même.

SPARTIATE adj. et n. Qui appartient à Sparte, habitant de cette ville. *Fig.* Austère, plein de fermeté, comme les habitants de Sparte.

SPASME n. m. (gr. *spasmos*, contraction). Contraction involontaire et convulsive des muscles.

SPASMODIQUE adj. Qui a rapport au spasme.

SPATH n. m. Minéral pierreux à structure lamelleuse.

SPATHE n. f. Involucre de certaines fleurs.



SPATULE n. f. Instrument de chirurgie et de pharmacie, rond par un bout et plat par l'autre; oiseau de rivage dont le bec a la forme d'une spatule (*).

SPÉCIAL, E, AUX adj. (lat. *species*, espèce). Particulier : *faveur spéciale.*

SPÉCIALEMENT adv. D'une manière spéciale.

SPÉCIALISER v. tr. Désigner spécialement : *bien spécialiser ce qu'on veut.*

SPÉCIALISTE adj. et n. Qui s'adonne à une spécialité.

SPÉCIALITÉ n. f. Qualité de ce qui

est spécial; talent spécial, ce dont on s'occupe principalement : *le paysage est la spécialité de ce peintre;* homme qui est doué d'un talent spécial.

SPÉCIEUSEMENT adv. D'une manière spécieuse.

SPÉCIEUX, EUSE adj. (lat. *speciosus*, beau). Qui n'a qu'une apparence de vérité et de justice : *argument spécieux.*

SPÉCIFICATION n. f. Expression, détermination spéciale d'une chose.

SPÉCIFIER v. tr. Exprimer en détail, particulariser : *la loi ne peut pas spécifier tous les cas de délit.*

SPÉCIFIQUE adj. Qui appartient à l'espèce : **chien** *est un nom spécifique par rapport à* **animal.** *Pesanteur spécifique*, rapport de la masse, du poids d'un corps à son volume. - N. m. Médicament dont l'effet est certain dans un cas donné : *le quinquina est un spécifique contre la fièvre.*

SPÉCIFIQUEMENT adv. D'une manière spécifique.

SPÉCIMEN (*mène*) n. m. (m. lat.). Echantillon, modèle. Pl. des *spécimens.*

SPECTACLE n. m. (lat. *spectare*, regarder). Tout ce qui attire le regard, l'attention : *le spectacle de la nature;* représentation théâtrale.

SPECTATEUR, TRICE n. Qui est témoin oculaire d'un événement ; qui assiste à une représentation théâtrale.

SPECTRAL, E adj. Qui concerne le spectre solaire.

SPECTRE n. m. Fantôme, figure fantastique que l'on croit voir : *spectre hideux. Fig.* Personne grande, hâve et maigre : *c'est un véritable spectre. Phys.* **Spectre solaire,** image colorée et oblongue du soleil, qui se produit par le passage de ses rayons à travers un prisme dans une chambre noire.

SPÉCULAIRE adj. *Pierre spéculaire*, transparente comme le verre.

SPÉCULATEUR, TRICE n. Qui fait des spéculations de banque, de commerce, etc.

SPÉCULATIF, IVE adj. (lat. *speculari*, observer). Qui s'attache à la théorie sans se préoccuper de la pratique : *esprit spéculatif; philosophie, science, idées spéculatives.*

SPÉCULATION n. f. Théorie, par opposition à *pratique : cela n'est bon que dans la spéculation;* entreprise en matière de banque, de commerce, etc. : *se ruiner par des spéculations.*

SPÉCULATIVEMENT adv. D'une manière spéculative.

SPÉCULER v. int. Faire des projets, des opérations de finance, etc., basées sur les événements, la politique, etc. : *spéculer sur les grains, sur la rente.*

SPECULUM (*lome*) n. m. (m. lat. qui signifie *miroir*). Se dit des instruments dont se servent les chirurgiens pour tenir ouverts l'œil, la bouche, etc., et en faciliter l'examen. Pl. des *speculum.*

SPEECH (*spitche*) n. m. Mot anglais qui signifie discours en public.

SPENCER (*spin-cère*) n. m. (m. angl.). Espèce de corsage sans jupe; habit sans basques.

SPERGULE n. f. Herbe qui entre dans les prairies artificielles.

SPERMA CETI (*cé*) n. m. Nom scientifique du blanc de baleine.

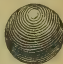
SPHACÈLE n. m. (gr. *sphakelos*). Gangrène profonde.

SPHACÉLÉ, E adj. Affecté de sphacèle.

SPHÉNOÏDAL, E adj. Qui a rapport au sphénoïde.

SPHÉNOÏDE adj. et n. m. *Os sphénoïde*, un des os de la tête, à la base du crâne.

SPHÈRE n. f. (gr. *sphaira*, boule). Globe, corps solide où toutes les lignes tirées du centre à la surface sont égales (*). **Sphère céleste,** orbe immense qui entoure notre globe de toutes parts, et auquel les étoiles semblent attachées; **sphère armillaire,** assemblage de plusieurs cercles de métal, de bois ou de carton, au centre desquels est placé un petit globe figurant la terre. Espace dans lequel on conçoit qu'une planète accomplit son cours : *la sphère de Saturne. Fig.* Etendue de pouvoir, de connaissances, de talents, etc. : *la sphère des connaissances humaines. Sphère d'activité*, étendue d'affaires, de travaux, d'intérêts, dans laquelle un homme communique son mouvement à ceux qui l'entourent. Se dit aussi, en physique, de l'espace dans lequel un agent peut exercer son action : *la sphère d'activité de l'aimant.*



SPHÉRICITÉ n. f. Etat de ce qui est sphérique.

SPHÉRIQUE adj. Rond comme une sphère : *figure sphérique;* qui appartient à la sphère : *triangles sphériques.*

SPHÉRIQUEMENT adv. En forme de sphère.

SPHÉRISTÈRE n. m. Lieu où l'on s'exerçait à la balle, chez les Grecs.

SPHÉRISTIQUE n. f. Partie de la gymnastique où l'on se servait de la balle, chez les Grecs.

SPHÉROÏDAL, E, AUX adj. Qui est ou qui concerne un sphéroïde.

SPHÉROÏDE n. m. Solide dont la forme approche de celle de la sphère.

SPHÉROMÈTRE n. m. Instrument qui sert à mesurer la courbure des surfaces sphériques.

SPHINCTER (*tèr*) n. m. (du gr. *sphiggô*, je lie, je serre). Muscle annulaire servant à fermer ou à resserrer un orifice.

SPHINX n. m. Monstre fabuleux. V. P. HIST. *Sculpt.* Tête de femme sur le corps d'un lion (*).

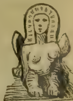


Fig. Personnage impénétrable, individu habile à poser des questions difficiles, des problèmes. *Hist. nat.* Sorte de papillon.

SPHRAGISTIQUE n. f. (gr. *sphragis*, sceau). Science des sceaux et des cachets.

SPHYGMOGRAPHE n.m.(gr. *sphugmos*, pulsation ; *graphô*, je décris). Instrument servant à mesurer et à enregistrer la vitesse et la force des battements du pouls.

SPIC n. m. Lavande dont on extrait une huile odorante, l'huile de spic, appelée, par corruption, huile d'*aspic*.

SPICA n. m. Bandage dont les tours se couvrent en partie les uns les autres.

SPICILÈGE n. m. (lat. *spicilegium*; de *spica*, épi ; *lego*, je choisis). Recueil d'actes, de pièces, de traités ; recueil, choix de morceaux, de pensées, d'observations.

SPINA-BIFIDA n.f. Maladie du rachis.

SPINAL, E adj. (lat. *spina*, épine). Qui se rapporte à l'épine du dos.

SPINA-VENTOSA n.m. Maladie des os.

SPINELLE adj. et n. Rubis rouge pâle.

SPINOSISME n. m. Système du philosophe Spinosa, considérant Dieu comme l'unique substance, celle de l'univers.

SPINOSISTE n. m. Partisan du spinosisme.

SPIRAL, E adj. Qui a la figure d'une spirale. N. m. : *le spiral d'une montre.*

SPIRALE n. f. (gr. *speira*, enroulement). Courbe qui s'écarte toujours de plus en plus du point autour duquel elle fait plusieurs révolutions (*). Adj. : *ligne spirale.*



SPIRE n. f. Tour d'une spirale.

SPIRÉE n. f. Plante rosacée.

SPIRITE adj. et n. Qui concerne le spiritisme ; qui croit au spiritisme.

SPIRITISME n. m. (lat. *spiritus*, esprit). Croyance aux manifestations des âmes des morts ; doctrine des spirites.

SPIRITISTE n. m. Qui se rapporte au spiritisme : *doctrine spiritiste.*

SPIRITUALISATION n. f. *Chim.* Action d'extraire les esprits des corps.

SPIRITUALISER v. tr. *Chim.* Extraire les esprits des corps ; donner à la matière les qualités de l'esprit.

SPIRITUALISME n. m. Doctrine philosophique qui admet l'existence des êtres immatériels, par opposition au *matérialisme* (v. ce mot) ; abus de la spiritualité : *ouvrage plein d'un spiritualisme obscur.*

SPIRITUALISTE n. Partisan du spiritualisme. Adj. : *philosophie spiritualiste.*

SPIRITUALITÉ n. m. Qualité de ce qui est esprit : *la spiritualité de l'âme;* théologie mystique, qui concerne la nature de l'âme, la vie intérieure.

SPIRITUEL, ELLE adj. (lat. *spiritus*, esprit). Qui est esprit, incorporel : *les anges sont des êtres spirituels ;* qui a de l'esprit : *homme spirituel;* où il y a de l'esprit : *réponse spirituelle;* qui annonce de l'esprit : *physionomie spirituelle;* qui a rapport à la religion : *exercices spirituels ;* mystique, allégorique, par opposition à *littéral : le sens spirituel du Cantique des cantiques ;* opposé à *temporel : pouvoir spirituel. Concert spirituel*, qui se compose de morceaux de musique religieuse. N. m. : *le spirituel et le temporel.*

SPIRITUELLEMENT adv. Avec esprit : *répondre spirituellement ;* en esprit : *communier spirituellement avec le prêtre.*

SPIRITUEUX, EUSE adj. Qui contient de l'alcool. N. m. : *les spiritueux.*

SPIROMÈTRE n.m. (lat. *spirare*, respirer, et gr. *metron*, mesure). Instrument servant à mesurer la quantité d'air expiré.

SPLANCHNIQUE adj. Qui appartient, qui a rapport aux viscères.

SPLANCHNOLOGIE n. f. gr. *splanchnon*, viscère ; *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des viscères.

SPLEEN (*spline*) n. m. Maladie mentale caractérisée par l'ennui.

SPLENDEUR n. f. (*splendere*, briller). Grand éclat de lumière : *la splendeur du soleil. Fig.* Grand éclat d'honneur et de gloire : *la splendeur de son nom;* magnificence, pompe : *la splendeur du trône.*

SPLENDIDE adj. Magnifique, somptueux : *palais, repas splendide.*

SPLENDIDEMENT adv. D'une manière splendide.

SPLÉNIQUE adj. Qui concerne la rate.

SPLÉNITE n. f. Inflammation de la rate.

SPOLIATEUR, TRICE adj. et n. Qui spolie.

SPOLIATION n. f. Action de spolier.

SPOLIER v. tr. (*spoliare*, dépouiller). Déposséder par fraude ou par violence.

SPONDAÏQUE adj. et n. Vers hexamètre dont le cinquième pied est un spondée.

SPONDÉE n. m. *Versif.* Pied composé de deux syllabes longues.

SPONDYLE n. m. Vertèbre du cou.

SPONGIAIRES n. m. pl. (lat. *spongia*, éponge). Classe de zoophytes, comprenant les éponges et animaux analogues.

SPONGIEUX, EUSE adj. Poreux, de la nature de l'éponge.

SPONGIOSITÉ n. f. Qualité, état de ce qui est spongieux.

SPONGITE n. f. Pierre remplie de trous et qui ressemble à l'éponge.

SPONTANÉ, E adj. Que l'on fait volontairement : *action spontanée ;* qui s'exécute de soi-même et sans cause apparente : *les mouvements du cœur sont spontanés. Génération spontanée*, production d'animaux ou de végétaux qui, selon certains naturalistes, se ferait sans germe antérieur.

SPONTANÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est spontané.

SPONTANÉMENT adv. D'une manière spontanée.

SPORADICITÉ n.f. Caractère des maladies qui se présentent à l'état sporadique.

SPORADIQUE adj. (gr. *sporas*, dis-

persé). Se dit, par opposition aux maladies épidémiques, de celles qui n'atteignent que quelques individus isolément : *le choléra existe continuellement à l'état sporadique.*

SPORE n. f. (gr. *spora*, semence). Organe reproducteur des cryptogames.

SPORT n. m. (m. angl.). Course de chevaux, chasse à courre, canotage, pêche, escrime, tir, tir à l'arc, gymnastique, etc.

SPORTSMAN (*sport-smane*) n. m. (m. angl.). Amateur du sport.

SPORTULE n. f. (lat *sportula;* de *sporta*, corbeille). Aumône que les patriciens romains faisaient distribuer à leurs clients.

SPORULE n. f. Spore renfermé dans une sorte de poche.

SPUMEUX, EUSE adj. (lat. *spuma*, écume). Ecumeux.

SPUMOSITÉ n. f. Qualité de ce qui est spumeux.

SPUTATION n. f. (lat. *sputare*, cracher). Action de cracher.

SQUALE (*skouale*) n. m. Genre de poissons très voraces, comme le *requin.*

SQUAMEUX, EUSE [o. n.] adj. (lat. *squama*, écaille). Ecailleux, en forme d'écaille.

SQUAMIFÈRE adj. Qui est revêtu d'écailles, comme la plupart des poissons.

SQUARE (*skouère*) n. m. (m. angl.). Place publique avec un jardin entouré d'une grille.



SQUELETTE n. m. (gr. *skeletos*, desséché). Charpente osseuse du corps de l'homme (*) ou de l'animal. *Fig.* Personne extrêmement maigre et décharnée : *c'est un vrai squelette.*

SQUINE n. f. Espèce de salsepareille.

SQUIRRE n. m. (gr. *skiros*, pierre). Tumeur dure et non douloureuse.

SQUIRREUX, EUSE adj. De la nature du squirre : *tumeur squirreuse.*

ST interj. pour appeler ou pour commander le silence.

STABAT n. m. (m. lat.). Prose qu'on chante dans les églises pendant la semaine sainte.

STABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est stable : *stabilité d'un pont*, et, *fig.* : *stabilité d'un Etat.*

STABLE adj. (lat. *stare*, être debout). Qui est dans un état, dans une situation ferme, solide : *édifice stable. Fig.* Durable : *paix stable.*

STABULATION n. f. (lat. *stabulum*. étable). Séjour des animaux dans l'étable.

STADE n. m. (gr. *stadion*). Arène longue de cent vingt-cinq pas, où les Grecs s'exerçaient à la course; mesure itinéraire.

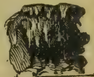
STAGE n. m. Temps d'épreuve dont on doit justifier pour être reconnu apte à remplir certaines professions, par exemple celle d'avocat.

STAGIAIRE adj. et n. Qui fait son stage : *avocat stagiaire.*

STAGNANT, E (*stag-nan*) adj. (lat. *stagnare;* de *stagnum*, étang). Qui ne coule pas : *eau stagnante. Fig.* Qui ne fait aucun progrès : *l'état stagnant des affaires.*

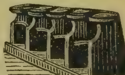
STAGNATION (*stag-na*) n. f. Etat de ce qui est stagnant : *stagnation des eaux.*

STALACTITE n. f. (gr. *stalazein*, tomber par gouttes). Concrétion pierreuse qui se forme à la voûte des grottes et souterrains. — Ces concrétions pierreuses sont formées par l'action des eaux, qui, après avoir suinté à travers le sol, arrivent à une cavité souterraine et déposent à la voûte les molécules calcaires qu'elles tiennent en dissolution. Si, par la chute de ces eaux, la concrétion se forme sur le sol, elle prend le nom de *stalagmite.* Quelquefois les unes et les autres se réunissent et forment des piliers qui grossissent graduellement et finissent par combler les cavités qui les renferment. Les *stalactites* présentent l'aspect le plus curieux.



STALAGMITE n. f. Concrétion pierreuse qui se forme sur le sol des grottes et souterrains par la chute lente et continue des eaux.

STALLE n. f. Siège de bois dans le chœur d'une église (*) ; place séparée et numérotée dans un théâtre.



STANCE n. f. Nombre déterminé de vers formant un sens complet.

STAND (*stannd*, m. angl.). Espace réservé aux exercices du tir et des divers sports.

STAPHISAIGRE n. f. Plante appelée vulgairement *herbe aux poux.*

STAPHYLIN n. m. Genre d'insectes de l'ordre des coléoptères.

STAPHYLÔME n. m. Tumeur sur le globe de l'œil.

STAROSTE n. m. Chef d'une communauté de village en Russie. Jadis en Pologne seigneur d'une starostie.

STAROSTIE n. f. Fief faisant partie des anciens domaines de Pologne.

STARTER (*star-teur*) n. m. (m. angl.). Celui qui, dans les courses, donne le signal du départ en abaissant un drapeau.

STATÈRE ou **STATER** n. m. Ancienne monnaie d'or et d'argent, en usage chez les Grecs et les Egyptiens.

STATHOUDER (*dère*) n. m. (m. hollandais). Chef de l'ancienne république de Hollande.

STATHOUDÉRAT n. m. Dignité du stathouder.

STATICE n. f. Genre de plantes dont l'espèce la plus connue est appelée *gazon d'Olympe.*

STATION n. f. (lat. *stare*, se tenir debout). Pause, demeure de peu de durée qu'on fait dans un lieu ; lieu où l'on s'arrête : *station de chemin de fer;* étendue de mer qu'explore un vaisseau en croi-

sière ; tout lieu, église, chapelle, autel, reposoir, représentant ordinairement les principales scènes de la Passion, et où l'on s'arrête, dans les processions et les pèlerinages, pour faire certaines prières ; prédications pendant l'avent et le carême : *être chargé de la station de l'avent à la cathédrale*.

STATIONNAIRE adj. Qui demeure au même point, sans avancer ni reculer, sans faire de progrès. N. m. Bâtiment de guerre mouillé à l'entrée d'une rade ou d'un port, pour exercer une sorte de police.

STATIONNEMENT n. m. Action de stationner.

STATIONNER v. int. Faire une station, s'arrêter dans un lieu.

STATIQUE n. f. (gr. *statikos*, qui se tient en équilibre). Partie de la mécanique qui a pour objet l'équilibre des corps solides.

STATISTICIEN n. m. Celui qui s'occupe de statistique.

STATISTIQUE n. f. (gr. *statizein*, constater). Science qui a pour but de faire connaître l'étendue, la population, les ressources agricoles et industrielles d'un Etat.

STATUAIRE n. m. Sculpteur qui fait des statues. N. f. Art de faire des statues. Adj. Propre à faire des statues : *marbre statuaire*.

STATUE n. f. (lat. *statua;* de *stare*, être debout). Figure de plein relief, représentant une personne ou un animal. *Fig.* Personne sans mouvement, sans énergie : *c'est une statue*.

STATUER v. tr. et int. Régler, ordonner.

STATUETTE n. f. Très petite statue.

STATURE n. f. Hauteur de la taille.

STATUT n. m. Loi, règlement : *les statuts d'une confrérie*.

STATUTAIRE adj. Qui est conforme aux statuts.

STEAM-BOAT ou **STEAMBOAT** (*stimm-bôte*) n. m. (m. angl.). Bateau à vapeur.

STEAMER (*sti-meur*) n. m. (m. angl.). Bateau à vapeur.

STÉARINE n. f. (gr. *stear*, suif). Principe des corps gras qui ne fond pas à la température ordinaire.

STÉARIQUE adj. Qui a rapport à la stéarine : *bougie stéarique*.

STÉATITE n. f. Pierre onctueuse dont les tailleurs se servent pour tracer sur le drap.

STÉATÔME n. m. Tumeur enkystée qui contient une matière semblable à du suif.

STEEPLE-CHASE (*stiple-tchèce*) n. m. Mot anglais qui sert à désigner une course à cheval faite à travers champs et en franchissant toute espèce d'obstacles. Pl. des *steeple-chases*.

STÉGANOGRAPHIE n. f. (gr. *steganos*, caché ; *graphô*, j'écris). Art d'écrire en chiffre et d'expliquer cette écriture.

STÉGANOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la stéganographie.

STÉGANOGRAPHIQUEMENT adv. Par des procédés stéganographiques.

STÈLE n. f. (gr. *stêlê*, colonne). Monument monolithe qui affecte la forme d'un fût de colonne.

STELLAIRE adj. (lat. *stella*, étoile). Qui a rapport aux étoiles : *lumière stellaire*.

STELLIONAT n. m. (lat. *stellio*, lézard, pris pour symbole de la fraude). Délit de celui qui vend ou hypothèque un bien dont il sait n'être pas propriétaire, ou qui présente comme libres des biens hypothéqués.

STELLIONATAIRE n. m. Coupable de stellionat.

STÉNOGRAPHE n. m. (gr. *stenos*, serré ; *graphô*, j'écris). Qui se sert de la sténographie.

STÉNOGRAPHIE n. f. Art de se servir de signes abréviatifs et conventionnels pour écrire aussi vite que la parole.

STÉNOGRAPHIER v. tr. Ecrire au moyen de la sténographie.

STÉNOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la sténographie : *caractères sténographiques*.

STÉNOGRAPHIQUEMENT adv. D'après les procédés sténographiques.

STENTOR (*stan*) n. m. Nom d'un capitaine grec renommé par l'éclat de sa voix. *Voix de stentor*, forte. V. PART. HIST.

STEPPE n. m. En Russie, plaines vastes et stériles.

STÉRAGE n. m. Mesurage au stère : *le stérage du bois à brûler*.



STERCORAIRE n. m. (lat. *stercus*, fumier). Genre d'insectes qui vivent dans la fiente des animaux ; genre d'oiseaux palmipèdes qui se repaissent d'excréments (*).

STERCORITE n. f. *Chim.* Phosphate d'ammoniaque et de soude qui existe dans certains guanos.

STÈRE n. m. (gr. *stereos*, solide). Unité de mesure pour le bois de chauffage, égale au mètre cube.

STÉRENSINE n. f. *Chim.* Nom donné à la partie concrète et cristalline des huiles volatiles.

STÉRÉOBATE n. m. *Arch.* Soubassement sans moulures.

STÉRÉOGRAPHIE n. f. (gr. *stereos*, solide ; *graphô*, j'écris). Art de représenter les solides sur une surface plane.

STÉRÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la stéréographie.

STÉRÉOMÉTRIE n. f. (gr. *stereos*, solide ; *metron*, mesure). Partie de la géométrie qui traite des propriétés des solides.

STÉRÉOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à la stéréométrie.

STÉRÉOSCOPE n. m. (gr. *stereos*, solide; *skopeô*, j'examine). Instrument d'optique à l'aide duquel les images planes apparaissent en relief.

STÉRÉOSCOPIQUE adj. Qui concerne le stéréoscope.

STÉRÉOTOMIE n. f. (gr. *stereos*, solide; *tomê*, section). Science qui traite de la coupe des solides.

STÉRÉOTYPAGE n. m. Action de stéréotyper.

STÉRÉOTYPE adj. *Impr.* Obtenu au moyen du stéréotypage : *édition stéréotype.*

STÉRÉOTYPER v. tr. Convertir en formes solides, au moyen d'un métal en fusion, des pages préalablement composées en caractères mobiles.

STÉRÉOTYPEUR n. m. Ouvrier qui stéréotype.

STÉRÉOTYPIE n. f. (gr. *stereos*, solide; *typos*, caractère). Art de stéréotyper.

STÉRILE adj. Qui ne porte point de fruits : *arbre stérile. Fig. Esprit stérile*, qui ne produit rien de lui-même; *sujet stérile*, qui inspire peu.

STÉRILEMENT adv. D'une manière stérile.

STÉRILISER v. tr. Rendre stérile.

STÉRILITÉ n. f. Etat de ce qui est stérile. *Fig. : stérilité d'un sujet.*

STERLING (*stèr-lin*) adj. inv. (m. angl.). *Livre sterling*, monnaie d'Angleterre, valant 25 francs.

STERNUM (*nome*) n. m. (m. lat.). Os plat situé au milieu de la partie antérieure de la poitrine.

STERNUTATION n. f. Action d'éternuer.

STERNUTATOIRE adj. et n. Qui provoque l'éternuement.

STÉTHOSCOPE n. m. (gr. *stêthos*, poitrine; *skopeô*, j'examine). Instrument dont on se sert pour ausculter la poitrine.

STIBIÉ, E adj. (lat. *stibium*, antimoine). Où il entre de l'antimoine : *pommade stibiée, tartre stibié.*

STICK n. m. (m. angl.). Canne très mince.

STIGMATE n. m. (gr. *stigma*). Marque que laisse une plaie : *les stigmates de la petite vérole;* autrefois, marque du fer rouge : *le stigmate de la justice. Fig.* Note d'infamie, de déshonneur. *Bot.* Partie supérieure du pistil. *Hist. nat.* Pl. Organes extérieurs de la respiration des insectes.

STIGMATISER v. tr. Marquer avec un fer rouge. *Fig.* Imprimer le cachet de la honte, du déshonneur.

STIL DE GRAIN n. m. Couleur jaune employée en peinture.

STILLATION n. f. (lat. *stilla*, goutte). Action d'un liquide qui s'écoule goutte à goutte.

STIMULANT, E adj. et n. Propre à exciter : *potion stimulante, faire usage de stimulants. Fig.* Aiguillon : *sa paresse a besoin d'un stimulant.*

STIMULATEUR, TRICE adj. Qui stimule.

STIMULATION n. f. Action de stimuler.

STIMULER v. tr. (lat. *stimulare;* de *stimulus*, aiguillon). Exciter, aiguillonner.

STIMULUS (*uss*) n. m. (m. lat.). Ce qui stimule l'économie animale.

STIPE n. m. (lat. *stipes*, souche). Tige des palmiers et d'autres plantes.

STIPENDIAIRE adj. Qui est à la solde de quelqu'un : *troupes stipendiaires.*

STIPENDIÉ, E adj. et n. Qui reçoit une somme d'argent pour faire une chose. Se prend en mauvaise part.

STIPENDIER v. tr. (lat. *stipendium*, solde). Avoir à sa solde : *stipendier des troupes.*

STIPULANT, E adj. Qui stipule.

STIPULATION n. f. Clause dans un contrat : *stipulation expresse.*

STIPULE n. f. (lat. *stipula*, tige). *Bot.* Petit appendice membraneux ou foliacé, qui se rencontre au point d'origine des feuilles.



STIPULER v. tr. Enoncer dans un contrat une clause, une convention.

STOCK n. m. (m. angl.). Quantité de marchandises qui restent en magasin.

STOCKFISCH (*fiche*) n. m. (m. angl.) Se dit de toute sorte de poisson salé et séché.

STOFF n. m. Sorte d'étoffe de laine.

STOÏCIEN, ENNE adj. et n. (gr. *stoikos;* de *stoa*, portique). Qui appartient à la doctrine de Zénon, appelée aussi doctrine du Portique, lieu de réunion de ses disciples : *maxime stoïcienne.* N. m. Philosophe de la secte de Zénon. *Par ext.* Homme ferme, inébranlable : *c'est un vrai stoïcien.*

STOÏCISME n. m. Philosophie de Zénon, caractérisée surtout par l'austérité de sa morale. *Fig.* Fermeté, constance dans le malheur.

STOÏQUE adj. Qui tient de la fermeté stoïcienne.

STOÏQUEMENT adv. D'une manière stoïque.

STOMACAL, E, AUX adj. (lat. *stomachus*, estomac). Bon pour l'estomac : *aliment stomacal; poudre stomacale.* On dit aussi STOMACHIQUE.

STOMACHIQUE adj. Qui appartient à l'estomac : *Veines stomachiques.* Syn. de STOMACAL.

STOP (*stope*). Mot anglais employé dans la marine pour commander de s'arrêter.

STOPPER v. tr. (rad. *stop*). Arrêter, en parlant d'un navire, d'un train ou d'une machine à vapeur.

STORAX n. m. Résine odorante employée en pharmacie.

STORE n. m. Rideau qui se lève et se baisse par un ress[illegible]t.

STOUT (*sta-ou* [illegible] n. m. (m. angl.). Bière anglaise, forte e[illegible]he.

STRABISM[illegible] m. (gr. *strabos*, louche). Difformit[illegible] celui qui louche.

STRABOTOMIE n. f. (gr. *strabos*, louche; *tomê*, section). Section des muscles de l'œil, pour empêcher de loucher.

STRADIVARIUS n. m. Violon fabriqué par Stradivarius.

STRAMONIUM n. m. Plante de la famille des solanées.

STRANGULATION n.f.Etranglement.

STRANGURIE n. f. Difficulté extrême d'uriner.

STRAPONTIN n. m. Siège que l'on met sur le devant dans les carrosses coupés, et qui peut se lever et s'abaisser.

STRAS (*strace*) n. m. (de *Strass*, l'inventeur). Verre qui imite le diamant.

STRASSE n. f. Bourre, rebut de soie.

STRATAGÈME n. m. (gr. *stratagêma*, art militaire). Ruse de guerre. *Par ext.* Finesse, subtilité, tour d'adresse : *plaisant stratagème.*

STRATÈGE n. m. Général d'armée pris parmi les archontes d'Athènes.

STRATÉGIE n. f. (gr. *stratos*, armée ; *agô*, je conduis). Partie de l'art militaire qui s'applique aux opérations de la guerre.

STRATÉGIQUE adj. Qui concerne l'art de la guerre.

STRATÉGISTE n. m. Qui connaît la stratégie.

STRATIFICATION n. f. Disposition par couches.

STRATIFIER v. tr. (lat. *stratum*, couche ; *facere*, faire). Disposer par couches.

STRÉLITZ n. m. pl. Corps d'infanterie moscovite, qui servait de garde au tsar.

STRETTE n. f. (ital. *stretto*, serré). Finale d'une fugue, d'une allure rapide.

STRICT, E (*stricte*) adj. (lat. *strictus*, étroit). Rigoureux : *devoir strict;* sévère, exact : *personne stricte en affaires.*

STRICTEMENT adv. D'une manière stricte.

STRIDENT, E adj. (lat. *stridere*, grincer). Qui produit un son aigu et criard.

STRIE n. f. *Arch.* Cannelure des colonnes; petits sillons sur la surface des coquilles, sur les graines, etc. — On dit aussi STRIURES.

STRIÉ, E adj. Dont la surface présente des stries : *colonne striée.*

STRIGE n. f. (lat. *striga*, oiseau de nuit). Vampire nocturne, dans les légendes orientales.—On dit aussi STRYGE n. m.

STRIGILE n. m. (lat. *strigilis*, étrille). Sorte de racloir, à l'usage des baigneurs, dans l'antiquité.

STROBILE n. m. Fruit en cône.

STRONTIANE n. f. Oxyde de strontiane analogue à la chaux.

STRONTIUM n. m. Métal jaune qui n'existe à l'état naturel que dans la strontiane.

STROPHE n. f. Stance d'une ode.

STRUCTURE n. f. (lat. *structura*). Manière dont un édifice est bâti. *Structure du corps humain*, agencement des diverses parties du corps. *Fig.* Disposition, agencement : *la structure d'un poème.*

STRUMEUX, EUSE adj. Scrofuleux.

STRYCHNINE (*strik*) n. f. (gr. *struchnos*, morelle). Poison violent extrait de la noix vomique.

STUC (*stuk*) n. m. Mortier fait de marbre blanc pulvérisé et de chaux.

STUCATEUR n. m. Ouvrier qui travaille en stuc.

STUD-BOOK (*steud-bouk*) n. m. (m. angl.). En Angleterre, registre où sont inscrits les chevaux pur sang.

STUDIEUSEMENT adv. Avec application.

STUDIEUX, EUSE adj. (lat. *studium*, étude). Qui aime l'étude.

STUPÉFACTION n. f. Etonnement profond.

STUPÉFAIT, E adj. Interdit, immobile de surprise.

STUPÉFIANT, E adj. Qui stupéfie : *nouvelle stupéfiante.* On dit aussi STUPÉFACTIF, IVE.

STUPÉFIER v. tr. (lat. *stupor*, stupeur ; *facere*, faire). Causer un profond étonnement, une grande douleur.

STUPEUR n. f. Immobilité causée par une grande douleur subite, ou une fâcheuse nouvelle inattendue.

STUPIDE adj. et n. Hébété, d'un esprit lourd et pesant.

STUPIDEMENT adv. D'une manière stupide.

STUPIDITÉ n. f. Privation totale d'esprit, de jugement ; parole, action stupide : *dire des stupidités.*

STUPRE n. m. Déshonneur, honte, infamie.

STYLE n. m. (lat. *stylus*, stylet). Poinçon de métal dont les anciens se servaient pour écrire sur des tablettes enduites de cire; aiguille d'un cadran solaire : *poser un style. Fig.* Manière d'écrire, d'exprimer la pensée : *style simple, tempéré, sublime;* manière d'écrire propre à un grand écrivain : *style de Voltaire, de Rousseau*, etc. Se dit aussi dans les arts : *monument de bon style, style gothique, style de la Renaissance. Bot.* Partie du pistil entre l'ovaire et le stigmate.

STYLER v. tr. Dresser, former.

STYLET n. m. Petit poignard à lame très aiguë.

STYLISTE n. m. Ecrivain qui brille surtout par le style : *Théophile Gautier est un de nos meilleurs stylistes.*

STYLITE n. m. (gr. *stulos*, colonne). Qui passe sa vie sur une colonne : *Siméon le Stylite.*

STYLOBATE n. m. Soubassement avec base et corniche, qui porte une rangée de colonnes.

STYPTIQUE adj. (gr. *stuptikos*). Synonyme d'astringent.

SU n. m. Connaissance d'une chose : *au vu et au su de tout le monde.*

SUAIRE n. m. (lat. *sudarium*). Linceul dans lequel on ensevelit un mort.

SUANT, E adj. Qui sue : *avoir les mains suantes.*

SUAVE adj. (lat. *suavis*). Doux, très agréable : *parfum, musique suave.*

SUAVEMENT adv. D'une manière suave.

SUAVITÉ n. f. Qualité de ce qui est suave : *suavité d'un parfum.*

SUBALTERNE adj et n. (lat. *sub*, sous; *alter*, autre). Subordonné, inférieur.

SUBALTERNEMENT adv. D'une manière subalterne.

SUBALTERNISER v. tr. Rendre subalterne.

SUBALTERNITÉ n. f. Etat des subalternes.

SUBDELÉGATION n. f. Action de subdéléguer; commission donnée à un subdélégué.

SUBDÉLÉGUÉ n. m. (lat. *sub*, sous; *legatus*, envoyé). Celui qu'une personne revêtue de quelque autorité commet pour agir à sa place.

SUBDÉLÉGUER v. tr. Donner à quelqu'un le pouvoir d'agir en sa place. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

SUBDIVISER v. tr. Diviser les parties d'un tout déjà divisé.

SUBDIVISION n. f. Division d'une des parties d'un tout déjà divisé.

SUBÉREUX, EUSE adj. (lat. *suber*, liège). Qui a la consistance du liège.

SUBIR v. tr. Se soumettre de gré ou de force à ce qui est prescrit, ordonné : *subir un interrogatoire, sa destinée;* supporter patiemment : *subir une offense. Subir un jugement*, la peine à laquelle on a été condamné. *Fig. Subir un changement*, être changé, modifié ; *subir un examen*, le passer.

SUBIT, E (*subi*) adj. Soudain, qui arrive tout à coup.

SUBITEMENT adv. Soudainement.

SUBITO adv. (m. lat.). Subitement : *il est parti subito.*

SUBJECTIF, IVE adj. (lat. *subjectus*, placé dessous). Qui se rapporte au sujet, par opposition à *objectif.*

SUBJECTIVITÉ n. f. Etat de ce qui est subjectif.

SUBJONCTIF n. m. Mode du verbe, qui marque le doute, l'incertitude, et qui place le verbe de la proposition subordonnée dans la dépendance de celui de la proposition principale.

SUBJUGUER v. tr. (lat. *sub*, sous; *jugum*, joug). Soumettre par la force des armes : *subjuguer un peuple. Fig.* Exercer de l'ascendant : *subjuguer les esprits.*

SUBLIMATION n. f. *Chim.* Action de sublimer : *sublimation du mercure.*

SUBLIMATOIRE n. m. Vaisseau dans lequel on recueille les parties sublimées.

SUBLIME adj. (lat. *sublimis*). Haut, élevé, en parlant des choses morales, i[n]tellectuelles. N. m. Ce qu'il y a de pl[us] grand dans le style, les sentiments, le[s] actions : *Traité du Sublime.*

SUBLIMÉ n. m. *Chim.* Ce qui est l[e] résultat de la sublimation.

SUBLIMEMENT adv. D'une manièr[e] sublime.

SUBLIMER v. tr. *Chim.* Volatilise[r] les parties sèches d'un corps au moye[n] du feu, puis les condenser par le froid.

SUBLIMITÉ n. f. Qualité de ce qui est sublime : *la sublimité du style.*

SUBLINGUAL, E (*goual*) adj. (lat. *sub*, sous; *lingua*, langue). Qui est sous la langue.

SUBLUNAIRE adj. (lat. *sub*, sous; *luna*, la lune). Qui est entre la terre et l'orbite de la lune : *région sublunaire.*

SUBMERGER v. tr. (lat. *sub*, sous; *mergere*, plonger). Inonder, couvrir d'eau ; engloutir dans l'eau : *la tempête submergea le vaisseau.*

SUBMERSIBLE adj. Qui peut être submergé.

SUBMERSION n. f. Action de submerger ; état de ce qui est submergé.

SUBODORER v. tr. Sentir de loin.

SUBORDINATION n. f. (lat. *sub*, sous; *ordo*, ordre). Ordre établi entre les personnes, et qui rend les unes dépendantes des autres ; *maintenir la subordination;* dépendance d'une personne à l'égard d'une autre : *subordination du lieutenant au capitaine.*

SUBORDONNÉ, E n. Qui est soumis à un supérieur.

SUBORDONNÉMENT adv. D'une manière dépendante.

SUBORDONNER v. tr. Etablir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur. Se dit aussi de certaines choses : *subordonner ses dépenses à son revenu.*

SUBORNATION n. f. Action de suborner.

SUBORNER v. tr. Séduire, porter à agir contre le devoir : *suborner des témoins.*

SUBORNEUR, EUSE n. Qui suborne.

SUBRÉCARGUE n. m. (esp. *sobre*, sur; *cargo*, charge). Préposé choisi par un armateur pour veiller sur la cargaison.

SUBRÉCOT n. m. Le surplns de l'écot ; tout ce qui est ajouté par surcroît.

SUBREPTICE adj. Se dit de toutes choses qui se font furtivement et illicitement.

SUBREPTICEMENT adv. D'une manière subreptice.

SUBREPTION n. f. (lat. *subripere*, dérober). Surprise faite à un supérieur : *obtenir une faveur par subreption.*

SUBROGATION n. f. Action de subroger.

SUBROGATOIRE adj. *Jurisp.* Qui subroge : *acte subrogatoire.*

SUBROGER v. tr. (lat. *sub*, sous; *ro*-

re, demander). Substituer, mettre en la ace de quelqu'un.

SUBROGÉ TUTEUR n. m. Celui qui oit au besoin remplacer le tuteur et sur-eiller sa gestion. Pl. des *subrogés tu-eurs.*

SUBSÉQUEMMENT adv. Ensuite, près.

SUBSÉQUENT, E adj. Qui suit, qui ient après : *un testament subséquent an-nule le premier.*

SUBSIDE n. m. Impôt que payent les peuples pour subvenir aux besoins publics ; secours d'argent : *accorder des subsides à un allié.*

SUBSIDIAIRE adj. (lat. *subsidium*, secours). Qui sert à fortifier : *moyen subsidiaire ;* qui vient à l'appui : *raison subsidiaire.*

SUBSIDIAIREMENT adv. D'une manière subsidiaire, en second lieu.

SUBSISTANCE n. f. Nourriture et entretien : *pourvoir à la subsistance de quelqu'un.* Pl. Vivres, munitions.

SUBSISTER v. int. Exister encore, continuer d'être : *cet ancien édifice subsiste toujours ;* être en vigueur : *cette loi subsiste encore ;* vivre et s'entretenir : *ne subsister que d'aumônes.*

SUBSTANCE n. f. (lat. *substantia*, ce qui est dessous). Toute sorte de matière : *substance dure, molle ;* être qui subsiste par lui-même : *substance spirituelle, corporelle ;* ce qu'il y a de meilleur, de plus nourrissant : *la substance d'une viande. Fig.* Ce qu'il y a d'essentiel dans un ouvrage, un acte, etc. : *rapporter la substance d'un discours.* **En substance** loc. adv. En abrégé.

SUBSTANTIEL, ELLE adj. Nourrissant, succulent : *aliment substantiel. Fig. Discours substantiel,* qui renferme beaucoup de faits, d'idées.

SUBSTANTIELLEMENT adv. Quant à la substance ; d'une manière substantielle.

SUBSTANTIF n. m. *Gram.* Tout mot qui désigne un être, un objet.

SUBSTANTIVEMENT adv. Comme substantif : *adjectif employé substantivement.*

SUBSTITUER v. tr. (lat. *sub*, sous ; *statuere*, placer). Mettre une personne ou une chose à la place d'une autre ; appeler à hériter à la place d'un autre et avec mission de lui remettre plus tard l'héritage.

SUBSTITUT n. m. Magistrat chargé de suppléer, de remplacer au parquet le procureur de la République ; celui qui remplit une fonction pour un autre.

SUBSTITUTION n. f. Action de substituer : *substitution d'enfant.*

SUBSTRATUM (*tomm*) n. m. (m. lat.). *Phil.* Ce qui forme la partie essentielle de l'être, ce sur quoi reposent les qualités.

SUBSTRUCTION n. f. (lat. *substruere*, construire en dessous). Fondement d'un édifice ; construction exécutée au-dessous d'une autre.

SUBTERFUGE n. m. (lat. *subter*, en dessous ; *fugio*, je fuis). Ruse, moyen détourné pour se tirer d'embarras : *user de subterfuges.*

SUBTIL, E adj. (lat. *subtilis*, finement tissé). Délié, fin, menu : *poussière subtile ;* qui pénètre promptement : *venin subtil ;* adroit : *voleur subtil. Fig.* Fin : *esprit subtil ;* très développé : *avoir les sens subtils.*

SUBTILEMENT adv. D'une manière subtile.

SUBTILISATION n. f. *Chim.* Action de subtiliser les liquides par le feu.

SUBTILISER v. tr. Volatiliser, rendre subtil : *subtiliser une substance ;* dérober subtilement : *on lui a subtilisé sa bourse.* V. int. Raffiner : *il ne faut pas trop subtiliser.*

SUBTILITÉ n. f. Qualité de ce qui est subtil : *subtilité de l'air. Fig.* Distinction trop subtile : *trop de subtilité nuit dans un ouvrage.*

SUBULÉ, E adj. (lat. *subula*, alêne). Terminé en pointe comme une alêne.

SUBURBAIN, E adj. (lat. *sub*, sous ; *urbs*, ville). Voisin de la ville : *la population suburbaine.*

SUBURBICAIRE adj. Se dit des provinces d'Italie qui composent le diocèse de Rome.

SUBVENIR v. int. Pourvoir, suffire : *subvenir aux besoins de quelqu'un.* — Prend toujours l'auxil. *avoir.*

SUBVENTION n. f. Secours d'argent : *subvention accordée à un théâtre ;* subside : *subvention de guerre.*

SUBVENTIONNER v. tr. Donner une subvention.

SUBVERSIF, IVE adj. (lat. *sub*, sous ; *vertere*, tourner). Qui renverse, qui détruit : *doctrine subversive de toute morale.*

SUBVERSION n. f. Renversement : *subversion de l'Etat.*

SUBVERTIR v. tr. Renverser : *subvertir l'ordre dans un Etat.*

SUC n. m. Liqueur qui s'exprime des viandes, des plantes, etc., et qui est ce qu'elles ont de plus substantiel. Pl. Principes de végétation : *les sucs de la terre.*

SUCCÉDANÉ, E adj. et n. Se dit de tout médicament qu'on peut substituer à un autre.

SUCCÉDER v. int. (lat. *sub*, sous ; *cedere*, s'avancer). Venir après : *la nuit succède au jour ;* parvenir après un autre à un emploi, à une dignité : *Louis XIII succéda à Henri IV.* — Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

SUCCÈS n. m. Issue quelconque d'une affaire : *bon, mauvais succès. Absol.* Réussite : *avoir du succès.*

SUCCESSEUR n. m. Celui qui succède à un autre.

SUCCESSIBILITÉ n. f. Droit de succéder.

SUCCESSIBLE adj. Qui peut succéder ; qui rend habile à succéder.

SUCCESSIF, IVE adj. Qui se succède sans interruption : *l'ordre successif des jours et des nuits.*

SUCCESSION n. f. Hérédité : *par droit de succession;* biens qu'une personne laisse en mourant : *succession considérable ;* suite non interrompue de personnes ou de choses : *succession de rois, succession d'idées.*

SUCCESSIVEMENT adv. L'un après l'autre.

SUCCIN n. m. (lat. *succinum*). Ambre jaune.

SUCCINCT, E (*suk-sinkte*) adj. Court, bref : *récit succinct.*

SUCCINCTEMENT adv. Brièvement.

SUCCION n. f. Action de sucer : *on emploie la succion pour guérir certaines plaies.*

SUCCOMBER v. int. (lat. *succumbere*, être couché dessous). Etre accablé sous un fardeau. *Fig.* Ne pas résister, céder : *succomber à la tentation ;* avoir du désavantage : *succomber dans un procès ;* mourir : *le malade a succombé.* — Ce verbe ne prend jamais l'auxil. *être.*

SUCCULENCE n. f. Qualité d'un mets succulent.

SUCCULENT, E adj. Qui a beaucoup de suc, excellent : *viande succulente.*

SUCCURSALE n. f. (lat. *succursus*, secours). Eglise qui supplée à l'insuffisance de l'église paroissiale : *desservant de la succursale ;* établissement dépendant d'un autre et créé pour suppléer à l'insuffisance du premier : *succursale de la Banque de France, du mont-de-piété.*

SUCCURSALISTE n. m. Desservant d'une succursale.

SUCEMENT n. m. Action de sucer.

SUCER v. tr. (lat. *sugere*). Tirer un suc, une liqueur avec ses lèvres. *Fig.* Contracter, recevoir dès l'enfance : *il a sucé l'orgueil avec le lait.*

SUCEUR n. m. Qui suce.

SUÇOIR n. m. Organe qui sert à certains insectes pour sucer.

SUÇON n. m. Elevure qu'on fait à la peau en la suçant fortement

SUÇOTER v. tr. Sucer à plusieurs reprises.

SUCRE n. m. (lat. *saccharum*). Substance d'une saveur douce et agréable extraite de divers végétaux, surtout de la canne et de la betterave. **Sucre candi,** sucre cristallisé ; **sucre d'orge,** sucre ordinaire coulé en petits cylindres.

SUCRÉ, E adj. Qui a le goût du sucre : *fruit sucré. Fig.* Mielleux, d'une douceur affectée : *langage sucré.* N. f. *Faire la sucrée,* faire la difficile, jouer la modestie.

SUCRER v. tr. Adoucir avec du sucre.

SUCRERIE n. f. Lieu où l'on fabrique et où l'on raffine le sucre. Pl. Choses sucrées, dragées, confitures etc. · *manger trop de sucreries.*

SUCRIER n. m. Vase où l'on met du sucre.

SUCRIER, ÈRE adj. Qui a rapport à la fabrication du sucre : *industrie sucrière.*

SUCRIN adj. m. Variété de melon qui a le goût du sucre.

SUD n. m. Le midi, la partie du monde située au midi.

SUD-EST n. m. Partie située entre le sud et l'est.

SUDISTE n. m. Partisan de la séparation de l'Union américaine, pendant la guerre de Sécession.

SUDORIFIQUE adj. et n. *Méd.* Remède qui provoque la sueur. On dit aussi SUDORIFÈRE.

SUD-OUEST n. m. Partie située entre le sud et l'ouest.

SUÉDOIS, E adj. et n. De Suède.

SUÉE n. f. Inquiétude subite et mêlée de crainte. *Pop.*

SUER v. int. (lat. *sudare*). Transpirer fortement. *Fig. Faire suer quelqu'un,* l'importuner, le fatiguer par ses discours, ses actions. *Fam.* V. tr. *Suer sang et eau,* se donner une peine extrême.

SUETTE n. f. Maladie contagieuse, caractérisée par une sueur abondante.

SUEUR n. f. (lat. *sudor*). Humeur aqueuse qui sort par les pores.

SUFFÈTES n. m. pl. Nom des magistrats suprêmes de Carthage.

SUFFIRE v. int. (lat. *sufficere*). Pouvoir fournir, satisfaire à : *cent francs ne suffiront pas pour... Cela suffit, il suffit, suffit,* c'est assez. **Se suffire** v. pr. N'avoir pas besoin du secours des autres.

SUFFISAMMENT adv. Assez.

SUFFISANCE n. f. Ce qui suffit : *avoir sa suffisance de blé ;* présomption : *sotte suffisance.* **A suffisance, en suffisance** loc. adv. Assez.

SUFFISANT, E adj. Qui suffit : *somme suffisante ;* présomptueux : *ton suffisant.* N. m. : *c'est un suffisant.*

SUFFIXE n. m. et adj. (lat. *sub*, sous ; *fixus*, placé). Syllabe ou lettres qui terminent un mot et qui en modifient la signification. — Son opposé est PRÉFIXE.

SUFFOCANT, E adj. Qui suffoque : *chaleur suffocante.*

SUFFOCATION n. f. Etouffement, perte de la respiration.

SUFFOQUER v. tr. (lat. *suffocare ;* de *sub*, sous, et *faux, faucis*, gorge). Etouffer, faire perdre la respiration : *les sanglots le suffoquent.* V. int. Perdre la respiration : *suffoquer de colère.*

SUFFRAGANT adj. et n. m. Se dit d'un évêque à l'égard de son métropolitain.

SUFFRAGE n. m. (lat. *suffragari*, appuyer de son vote). Vote, voix donnée en matière d'élection : *donner, refuser son suffrage ;* approbation : *cette pièce a enlevé les suffrages du public.*

SUFFUSION n. f. Epanchement, action d'une humeur qui se répand sous la peau.

SUGGÉRER v. tr. (lat. *suggerere*, placer dessous). Insinuer, inspirer : *suggérer une résolution.*— Conj., v. ACCÉLÉRER.

SUGGESTIF, IVE (*sug gèss-tif*) adj. Qui produit une suggestion.

SUGGESTION (*sug-gèss-ti-on*) n. f. Instigation, insinuation.

SUICIDE n. m. Meurtre de soi-même.

SUICIDÉ n. m. Homicide de soi-même.

SUICIDER (SE) v. pr. (lat. *sui*, soi ; *cædere*, frapper). Se donner volontairement la mort.

SUIE n. f. Matière noire et épaisse que produit la fumée, et qui s'attache à la cheminée.

SUIF n. m. Graisse fondue des animaux ruminants, dont on fait de la chandelle.

SUIFFER v. tr. Enduire de suif : *suiffer un mât de cocagne.*

SUIN n. m. Scorie sur le verre en fusion.

SUINT n. m. Humeur onctueuse qui suinte du corps des bêtes à laine.

SUINTEMENT n. m. Action de suinter.

SUINTER v. int. S'écouler, sortir presque insensiblement, en parlant des liquides, des humeurs, ainsi que des objets à travers lesquels s'opère le suintement : *l'eau suinte à travers le mur*, *ce mur suinte.*

SUISSE adj. Qui appartient à la Suisse.

SUISSE, ESSE n. Habitant de la Suisse ; qui est de ce pays.

SUISSE n. m. Portier d'une grande maison ; celui qui est chargé de faire la police d'une église.

SUITE n. f. Ceux qui suivent, qui accompagnent par honneur : *suite d'un prince ;* continuation : *suite d'un discours, d'un ouvrage ;* série : *longue suite de rois ;* enchaînement de faits qui se suivent : *suite de prospérités*, *de malheurs ;* conséquence : *cette affaire aura des suites graves ;* ordre, liaison : *paroles, raisonnements sans suite.* Loc. adv. **De suite,** sans interruption : *faire dix lieues de suite ;* **tout de suite,** sur-le-champ : *il faut faire ce remède tout de suite.* **Par suite** loc. adv. et prép. Par une conséquence naturelle.

SUIVANT prép. D'après : *suivant la loi ;* à proportion de : *suivant le mérite.* **Suivant que** loc. conj. Selon que.

SUIVANT, E adj. (rad. *suivre*). Qui est après : *au chapitre suivant.* N. m. pl. Ceux qui escortent : *avoir de nombreux suivants.* N. f. Femme de chambre, soubrette.

SUIVER v. tr. V. SUIFFER.

SUIVI, E adj. Où il y a de la liaison : *raisonnement bien suivi ;* fréquenté : *théâtre suivi.*

SUIVRE v. tr. (lat. *sequi*). Aller, être après ; accompagner : *suivre un ami dans son exil ;* courir après : *suivre un lièvre, un voleur ;* observer, épier : *il faut suivre cet homme-là ;* longer : *suivre le cours d'un fleuve, la lisière d'un bois ;* marcher dans : *suivre un chemin. Fig.* Accompagner : *cette image me suit partout ;* aller, marcher sur, dans : *suivre les traces de ses ancêtres, le chemin de la gloire ;* écouter attentivement pour comprendre : *suivre un discours, un raisonnement ;* venir après par rapport au temps : *le printemps suit l'hiver ;* s'attacher à : *l'envie suit la gloire ; suivre une affaire*, s'en occuper sérieusement ; *suivre une profession*, l'exercer ; *suivre une méthode*, la pratiquer ; *suivre une mode*, s'y conformer ; *suivre un cours*, y assister assidûment : *suivre ses goûts*, s'y abandonner ; *suivre un parti*, l'embrasser. V. int. Aller à la suite : *c'est à vous de suivre.* **Se suivre** v. pr. Se succéder : *les jours se suivent ;* s'enchaîner : *ces raisonnements se suivent.* V. imp. Résulter : *il suit de là que...*

SUJET n. m. Cause, raison, motif : *sujet d'espérance ;* matière sur laquelle on parle, on écrit, on compose : *le sujet d'une conversation ; sujet de tragédie, de tableau ;* personne ou chose considérée par rapport à ses actes ou à ce qu'on peut faire par rapport à elle : *c'est un bon sujet. Être plein de son sujet*, en être pénétré. *Anat.* et *méd.* Cadavre que l'on dissèque, malade que l'on traite. *Gram.* Terme de toute proposition duquel on affirme ou l'on nie quelque chose.

SUJET, ETTE adj. (lat. *subjectus*, mis dessous). Soumis, astreint : *sujet à la mort ;* porté à : *sujet à s'enivrer ;* susceptible de : *sujet à se tromper ;* exposé : *sujet à la goutte. Homme sujet à caution*, auquel il ne faut pas se fier.

SUJET, ETTE n. Soumis à une autorité souveraine : *un sujet n'est pas un esclave.*

SUJÉTION n. f. Dépendance : *vivre dans la sujétion ;* assiduité gênante : *emploi d'une grande sujétion.*

SULFATE n. m. *Chim.* Sel formé par l'acide sulfurique et une base.

SULFATÉ, E adj. Qui renferme un sulfate.

SULFHYDRATE n. m. Sel de l'acide sulfhydrique.

SULFHYDRIQUE adj. (lat. *sulfur*, soufre, et gr. *udôr*, eau). *Acide sulfhydrique*, formé de soufre et d'hydrogène.

SULFITE n. m. *Chim.* Sel formé par l'acide sulfureux et une base.

SULFURE n. m. *Chim.* Composé formé par la combinaison du soufre avec un autre corps.

SULFURÉ adj. *Chim.* Se dit des corps qui renferment un mélange de soufre.

SULFUREUX, EUSE adj. *Chim.* Qui tient de la nature du soufre : *eau, exhalaison sulfureuse. Acide sulfureux*, combinaison du soufre avec l'oxygène.

SULFURIQUE adj. *Chim. Acide sulfurique*, sulfure très oxygéné, nom scientifique de l'huile de vitriol.

SULTAN n. m. Titre de l'empereur des Turcs ; meuble pour la toilette des dames.

SULTANE n. f. Femme du sultan.

SULTANIN n. m. Monnaie d'or de Turquie.

SUMAC n. m. Genre d'arbustes et d'arbrisseaux.

SUNNITE n. m. Musulman orthodoxe, attaché aux anciennes traditions.

SUPERBE adj. Grand, magnifique, de belle apparence : *femme, cheval, maison superbe*. N. m. Orgueilleux : *Dieu punit les superbes*. N. f. Orgueil, présomption : *la superbe de Satan*.

SUPERBEMENT adv. Magnifiquement : *être superbement meublé*.

SUPERCHERIE n. f. Tromperie, fraude avec finesse.

SUPERFÉTATION n. f. Trop grande abondance : *superfétation de sève;* redondance : *superfetation de mots*.

SUPERFICIE n. f. (lat. *super*, sur; *facies*, face). Surface, étendue : *superficie des corps, d'un champ. Fig.* Connaissance légère, imparfaite des choses : *s'arrêter à la superficie*.

SUPERFICIEL, ELLE adj. Qui n'est qu'à la superficie : *plaie superficielle. Fig.* Léger, qui n'approfondit pas : *esprit, homme superficiel;* incomplet : *connaissances superficielles*.

SUPERFICIELLEMENT adv. D'une manière superficielle.

SUPERFIN, E adj. Très fin.

SUPERFLU, E adj. (lat. *superfluere*, couler par-dessus). Qui est de trop : *ornement superflu;* inutile : *regrets superflus*. N. m. Ce qui est au delà du nécessaire : *donner son superflu*.

SUPERFLUITÉ n. f. Abondance vicieuse : *superfluité de parole*. Pl. Choses superflues, inutiles : *que de superfluités!*

SUPÉRIEUR, E adj. (lat. *super*, au-dessus). Qui est situé au-dessus : *étage supérieur. Fig.* Qui surpasse les autres en talent, en dignité, en mérite, en force, en rang, etc. : *emploi, talent supérieur. Etre supérieur aux événements*, les subir avec courage.

SUPÉRIEUR, E n. Qui a autorité sur un autre; qui dirige une communauté, un établissement religieux.

SUPÉRIEUREMENT adv. D'une manière supérieure ; très bien, parfaitement : *chanter, danser supérieurement*.

SUPÉRIORITÉ n. f. Prééminence : *supériorité de courage, de mérite*.

SUPERLATIF n. m. *Gram.* Degré de signification qui exprime la qualité portée à un très haut degré, ou au plus haut degré : *superlatif absolu, relatif*. **Au superlatif** loc. adv. Extrêmement.

SUPERLATIVEMENT adv. Extrêmement.

SUPERPOSER v. tr. (lat. *super*, au-dessus, et *poser*). Poser sur.

SUPERPOSITION n. f. *Géom.* Action de poser une ligne, une surface sur une autre, de manière qu'elles coïncident.

SUPERSTITIEUSEMENT adv. D'une manière superstitieuse.

SUPERSTITIEUX, EUSE adj. Qui a, où il y a de la superstition. N. Personne superstitieuse.

SUPERSTITION n. f. (lat. *superstes*, ce qui survit). Fausse idée qu'on a de certaines pratiques religieuses ou autres, auxquelles on s'attache avec trop de crainte ou de confiance, comme de porter, pour se guérir d'un mal, des amulettes, des talismans, etc.; vain présage, tiré de certains accidents purement fortuits, comme une salière renversée, etc.

SUPIN n. m. *Gram. lat.* Espèce de substantif verbal, qui forme un temps de l'infinitif dans les verbes latins.

SUPINATION n. f. (lat. *supinatus*, couché sur le dos). Etat d'un malade couché sur le dos; position de la main renversée et présentant la paume en-dessus.

SUPPLANTATEUR n. m. Qui supplante.

SUPPLANTATION n. f. Action de supplanter.

SUPPLANTER v. tr. (lat. *supplantare*, renverser par un croc-en-jambe). Faire perdre à quelqu'un une faveur, un emploi, etc., et prendre sa place.

SUPPLÉANCE n. f. Action, droit de suppléer; fonction de suppléant : *cette suppléance est vacante*.

SUPPLÉANT adj. et n. m. Qui supplée, remplace : *juge suppléant, un suppléant*.

SUPPLÉER v. tr. (lat. *supplere*). Fournir ce qui manque : *s'il faut plus de cent francs, je suppléerai le reste;* remplacer : *le génie supplée l'expérience*. V. int. Réparer le défaut de quelque chose : *la valeur supplée au nombre*.

SUPPLÉMENT n. m. Ce qu'on donne en sus : *supplément de solde;* ce qu'on ajoute à un livre pour le compléter : *supplément à la Biographie universelle. Géom. Supplément d'un angle* (*), ce qui lui manque pour avoir 180 degrés.

SUPPLÉMENTAIRE adj. Qui sert de supplément.

SUPPLÉTIF, IVE adj. Qui supplée, complète.

SUPPLIANT, E adj. et n. Qui supplie.

SUPPLICATION n. f. (rad. *supplier*). Humble prière.

SUPPLICE n. m. (lat. *supplicium*). Punition corporelle ordonnée par la justice; ce qui cause une vive douleur de quelque durée : *le mal de dents est un supplice. Le dernier supplice*, la peine de mort. *Fig.* Ce qui cause une peine d'esprit, une inquiétude violente : *sa vue est pour moi un supplice. Etre au supplice*, souffrir de quelque mal, de quelque contrariété : *supplice de Tantale*, tourment de celui qui ne peut atteindre une chose qu'il désire vivement.

SUPPLICIÉ, E n. Criminel, après son exécution : *la tête d'un supplicié*.

SUPPLICIER v. tr. Exécuter : *supplicier en place de Grève.*

SUPPLIER v. tr. (lat. *supplicare*, plier le genou). Prier avec instance et soumission.

SUPPLIQUE n. f. Requête pour demander une grâce.

SUPPORT n. m. Ce qui soutient une chose, ce sur quoi elle pose.

SUPPORTABLE adj. Qu'on peut souffrir : *douleur supportable;* excusable : *cela n'est pas supportable.*

SUPPORTABLEMENT adv. D'une manière supportable.

SUPPORTER v. tr. Porter, soutenir, endurer : *supporter le froid;* souffrir avec patience : *supporter un malheur. Fig.* Être à l'épreuve de : *ce livre ne supporte pas l'examen.*

SUPPOSABLE adj. Qu'on peut supposer.

SUPPOSÉ, E adj. Faux : *testament, nom supposé;* admis : *cette circonstance supposée.*

SUPPOSÉ prép. En supposant : *supposé telle circonstance.* **Supposé que** loc. conj. Dans la supposition que.

SUPPOSER v. tr. (lat. *sub*, sous ; *ponere*, poser). Poser une chose comme établie, comme admise, pour en tirer une induction ; former des conjectures, présumer : *supposer un complot;* exiger l'existence de : *les droits supposent les devoirs.*

SUPPOSITIF, IVE adj. Qui est de la nature de la supposition.

SUPPOSITION n. f. Proposition qu'on suppose vraie ou possible, pour en tirer une induction ; production d'une pièce fausse : *supposition d'un titre ;* conjecture : *étrange supposition.*

SUPPÔT n. m. Fauteur et partisan de quelqu'un dans le mal. *Suppôt de Satan*, un méchant homme; *suppôt de Bacchus*, un ivrogne.

SUPPRESSION n. f. Action de supprimer.

SUPPRIMER v. tr. Empêcher de paraître : *supprimer un journal;* faire disparaître : *supprimer un acte ;* retrancher : *supprimer une phrase;* abolir, annuler : *supprimer un impôt;* taire : *supprimer une circonstance.*

SUPPURATIF, IVE adj. et n. Remède qui facilite la suppuration.

SUPPURATION n. f. Ecoulement du pus d'une plaie.

SUPPURER v. int. (lat. *sub*, sous, et *pus*). Rendre du pus.

SUPPUTATION n. f. Calcul.

SUPPUTER v. tr. (lat. *sub*, sous; *putare*, penser). Compter, calculer.

SUPRÉMATIE (*ci*) n. f. Supériorité, primauté : *prétendre à la suprématie.*

SUPRÊME adj. (lat. *supremus*, superlatif de *superior*, qui est au-dessus). Qui est au-dessus de tout : *dignité suprême;* le plus important : *voici l'instant suprême.* **L'Etre suprême**, Dieu ; *l'heure suprême*, la mort.

SUPRÊME n. f. Façon d'apprêter certains mets fort délicats : *une suprême de volaille.*

SUR (lat. *super*) prép. qui marque la situation d'une chose à l'égard de celle qui la soutient : *déposer un livre sur une chaise;* la position d'une chose placée au-dessus d'une autre : *les nuages sont sur nos têtes ;* le voisinage, la proximité : *Paris est sur la Seine;* la matière sur laquelle on parle, on écrit, on travaille : *écrire sur l'histoire, peindre sur la porcelaine.* Signifie d'après : *juger sur la mine ;* du côté de : *sur la gauche;* parmi : *un beau jour sur trois;* vers : *sur le soir.*

SÛR, E adj. (lat. *securus*). Indubitable : *le fait est sûr;* certain : *j'en suis sûr;* qui doit arriver infailliblement : *bénéfice sûr;* qui produit son effet : *remède sûr;* en qui l'on peut se fier : *ami sûr;* qui n'offre aucun danger : *route sûre. Avoir le coup d'œil sûr*, bien juger à la simple vue ; *avoir la main sûre*, ferme, qui ne tremble point; *avoir le pied sûr*, ne pas broncher; *le temps n'est pas sûr*, il y a apparence qu'il deviendra mauvais; *avoir le goût sûr*, discerner la qualité des mets, ou juger bien des ouvrages d'esprit; *mettre quelqu'un en lieu sûr*, dans un lieu où il n'ait rien à craindre, ou bien d'où il ne puisse s'échapper. **A coup sûr, pour sûr** loc. adv. Infailliblement, certainement.

SUR, E adj. D'un goût acide, aigrelet.

SURABONDAMMENT adv. Plus que suffisamment

SURABONDANCE n. f. Très grande abondance.

SURABONDANT, E adj. Qui surabonde.

SURABONDER v. int. Être très abondant.

SURAH n. m. Étoffe soyeuse originaire des Indes.

SURAIGU, Ë adj. Très aigu.

SURAJOUTER v tr. Ajouter à ce à quoi l'on a déjà ajouté.

SUR-ANDOUILLER n. m. Andouiller plus grand que les autres.

SURANNATION n. f, Etat de ce qui est suranné.

SURANNÉ, E adj. Qui est devenu sans valeur par suite d'un délai expiré; vieux : *beauté surannée ;* qui n'est plus d'usage, démodé : *habit suranné.*

SUR-ARBITRE n. m. Arbitre choisi en second lieu pour la décision d'une affaire, quand les premiers arbitres sont partagés. Pl. des *sur-arbitres.*

SURARD adj. m. Se dit d'un vinaigre préparé avec des fleurs de sureau.

SURATE n. f. nom des chapitres du Coran.

SURBAISSÉ, E adj.Se dit des arcades, des voûtes qui ne sont pas en plein cintre.

SURABAISSEMENT n. m, Quantité dont une arcade est surbaissée.

SURCHARGE n. f. Surcroît de charge;

mot écrit sur un autre mot : *faire une surcharge.*

SURCHARGER v. tr. Charger trop : *surcharger un cheval. Fig.* Accabler : *surcharger d'impôts.* Faire une surcharge sur l'écriture.

SURCHAUFFER v. tr. Chauffer avec excès.

SURCHAUFFURE n. f. Défaut du fer surchauffé.

SURCOMPOSÉ, E adj. Doublement composé.

SURCOUPER v. int. Couper de nouveau, au moyen d'une carte supérieure.

SURCROÎT n. m. Augmentation.

SURDENT n. f. Dent surabondante.

SURDI-MUTITÉ n. f. Etat du sourd-muet.

SURDITÉ n. f. (lat. *surditas;* de *surdus,* sourd). Perte ou grande diminution du sens de l'ouïe.

SURDORER v. tr. Dorer à fond.

SURDOS n. m. Bande de cuir sur le dos du cheval, pour soutenir les traits.

SUREAU n. m. Arbre dont le bois est rempli de moelle.

SURÉLÉVATION n. f. Elévation excessive; élévation par-dessus une chose déjà élevée.

SURÉLEVER v. tr. Elever par-dessus ou excessivement. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

SÛREMENT adv. Avec sûreté : *argent sûrement placé;* certainement : *il lui sera sûrement arrivé malheur.*

SURÉMINENT, E adj. Eminent au suprême degré.

SURENCHÈRE n. f. Enchère mise sur une enchère précédente.

SURENCHÉRIR v. tr. Faire une surenchère.

SURENCHÉRISSEUR, EUSE n. Qui surenchérit.

SURÉROGATION n. f. Ce qu'on fait de bien au delà de ce qu'on est obligé de faire : *œuvres de surérogation.*

SURÉROGATOIRE adj. Qui est de surérogation.

SURET, ETTE adj. (rad. *sur*). Un peu acide : *pomme surette.* Dans l'ancienne édition du *Dictionnaire de l'Académie,* le féminin était SURÈTE.

SÛRETÉ n. f. (lat. *securitas,* sécurité). Eloignement de tout péril : *voyager en sûreté;* caution, garantie : *prendre toutes ses sûretés. Serrure de sûreté,* très difficile à forcer; *soupape de sûreté,* qui se lève d'elle-même, pour laisser échapper la vapeur surabondante.

SUREXCITATION n. f. Augmentation excessive de l'énergie vitale.

SUREXCITER v. tr. Exciter au delà des limites ordinaires.

SURFACE n. f. Superficie, extérieur : *la surface de la terre. Fig.* Apparence : *ne pas s'arrêter à la surface des choses.*

SURFAIRE v. tr. et int. (se conj. comme *faire*). Demander un prix trop élevé d'une marchandise : *surfaire un objet, ce marchand surfait.*

SURFAIX n. m. Large sangle que l'on met par-dessus les autres sangles du cheval, pour assurer la selle.

SURGEON n. m. Rejeton qui sort du pied d'un arbre.

SURGIR v. int. (lat. *surgere,* s'élever). Sortir de, s'élever : *de nouvelles difficultés surgissent.*

SURHAUSSEMENT n. m. Action de surhausser.

SURHAUSSER v. tr. Elever une voûte au-dessus de son plein cintre. *Fig.* Mettre à un plus haut prix ce qui était déjà assez cher.

SURHUMAIN, E adj. Qui est au-dessus des forces de l'homme : *effort surhumain.*

SURINTENDANCE n. f. Charge de surintendant.

SURINTENDANT n. m. Celui qui avait autrefois une direction générale : *surintendant des finances.*

SURINTENDANTE n. f. Femme d'un surintendant; celle qui exerce la charge de directrice de certaines maisons.

SURIR v. int. Devenir sur, aigre.

SURJET n. m. Couture faite à deux morceaux appliqués l'un sur l'autre bord à bord.

SURJETER v. tr. Coudre un surjet. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

SURLENDEMAIN n. m. Jour qui suit le lendemain.

SURLONGE n. f. Partie du bœuf où est l'aloyau.

SURMENER v. tr. Excéder de fatigue les bêtes de somme. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

SURMONTABLE adj. Qu'on peut surmonter.

SURMONTER v. tr. Etre dessus. *Fig.* Vaincre : *surmonter les obstacles.*

SURMOULAGE n. m. Moulage pris sur un autre moulage.

SURMOULER v. tr. Mouler une figure sur un premier moule.

SURMOÛT (*mou*) n. m. Vin tiré de la cuve avant la fermentation.

SURMULET n. m. Poisson de mer voisin du rouget.

SURMULOT n. m. Nom vulgaire d'une espèce de gros rat d'égout.

SURNAGER v. tr. Se soutenir sur la surface d'un fluide : *le liège surnage.*

SURNATUREL, ELLE adj. Qui excède les forces de la nature : *pouvoir surnaturel;* extraordinaire : *adresse surnaturelle.*

SURNATURELLEMENT adv. D'une manière surnaturelle.

SURNOM n. m. Nom ajouté au nom propre d'une personne ou d'une famille.

SURNOMMER v. tr. Donner un surnom.

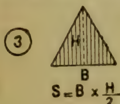
SURNUMÉRAIRE adj. et n. (lat. *su-*

SURFACES

POLYGONES RÉGULIERS

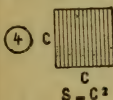
$S = P \times \frac{A}{2}$

Triangle équilatéral

(3)


$S = B \times \frac{H}{2}$

Carré

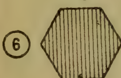
(4)


$S = C^2$

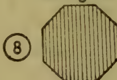
Pentagone

(5)


Hexagone

(6)


Octogone

(8)


Décagone

(10)


(7) Heptagone

(9) Ennéagone

(11) Undécagone

(12) Dodécagone

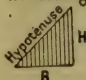
(15) Pentédécagone

(20) Icosagone

POLYGONES IRRÉGULIERS

Triangles

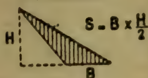
Tr. rectangle



Tr. isocèle



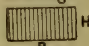
Tr. scalène



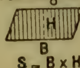
$S = B \times \frac{H}{2}$

Quadrilatères

Rectangle



Parallélogramme



$S = B \times H$

Losange



$S = B \times H$

ou $\frac{D \times D'}{2}$

Trapèze



$S = \frac{B + b}{2} \times H$

S. lat., *surface latérale*
P, *périmètre*
B, b, *base linéaire*
H, *hauteur*
C, *côté*

D, *diagonale*
A, *apothème*
n, *nombre de degrés*
R, r, *rayon*
π, 3,1416

Cône



$S. lat. = 2 \pi R \frac{A}{2}$

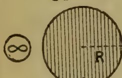
Cylindre



$S. lat. = 2 \pi R A$

(∞)

Cercle



$S = \pi R^2$ ou $Cir. \times \frac{R}{2}$

Couronne



$S = \pi (R^2 - r^2)$

Secteur



$S = \frac{\pi R^2 n}{360}$

Segment



S = Sect. – Tri.

Sphère



$S = 4 \pi R^2$

Calotte

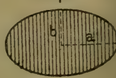


$S = 2 \pi R H$

Fuseau



Ellipse



$S = \pi ab$

per, au-dessus; *numerus*, nombre). Nom de ceux qui, dans une administration, travaillent sans appointements jusqu'à ce qu'on les admette en titre.

SURNUMÉRARIAT n. m. Temps pendant lequel on est surnuméraire.

SUROS n. m. Tumeur dure sur la jambe du cheval.

SUROXYDATION n. f. Oxydation poussée au plus haut degré.

SUROXYDER v. tr. Pousser l'oxydation au plus haut degré.

SURPASSER v. tr. Etre plus haut, plus élevé : *surpasser de toute la tête. Fig.* Excéder : *voilà qui surpasse ses moyens;* être au-dessus en bien ou en mal : *cet élève surpasse tous ses condisciples en talent, en méchanceté.* **Se surpasser** v. pr. Faire encore mieux.

SURPAYE n. f. Gratification accordée en sus de la paye.

SURPAYER v. tr. Payer trop cher.

SURPEAU n. f. Epiderme.

SURPLIS (*pli*) n. m. Vêtement d'église accompagné d'ailes longues et plissées.

SURPLOMB n. m. Défaut de ce qui penche, de ce qui n'est pas à plomb.

SURPLOMBER v. int. Etre hors de l'aplomb : *ce mur surplombe.*

SURPLUS (*plu*) n. m. Ce qui reste, l'excédent. **Au surplus** loc. adv. Au reste.

SURPRENANT, E adj. Etonnant.

SURPRENDRE v. tr. Prendre sur le fait : *surprendre un voleur;* prendre à l'improviste : *la pluie nous a surpris. Fig.* Etonner : *cette nouvelle m'a surpris ;* tromper, abuser : *surprendre la bonne foi, la crédulité;* obtenir par artifice : *surprendre une signature;* intercepter : *surprendre une lettre.*

SURPRISE n. f. Action par laquelle on surprend : *s'emparer d'une place par surprise;* étonnement : *causer une grande surprise.*

SURRÉNAL, E adj. Qui est placé au-dessus des reins : *glandes surrénales.*

SURSAUT (EN) loc. adv. Subitement : *s'éveiller en sursaut.*

SURSÉANCE n. f. (rad. *surseoir*). Délai pendant lequel une affaire est suspendue, en justice.

SURSEMER v. tr. Semer de nouveau une terre déjà ensemencée. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette.

SURSEOIR v. tr. et int. (*Je sursois, nous sursoyons. Je sursoyais, nous sursoyions. Je sursis, nous sursîmes. Je surseoirai, nous surseoirons. Je surseoirais, nous surseoirions. Sursois, sursoyons. Que je sursoie, que nous sursoyions. Que je sursisse, que nous sursissions. Sursoyant. Sursis*). Suspendre, remettre, différer : *surseoir l'exécution, à l'exécution d'un arrêt.*

SURSIS n. m. Délai.

SURTAUX n. m. Taux excessif.

SURTAXE n. f. Taxe ajoutée à d'autres.

SURTAXER v. tr. Taxer trop haut.

SURTOUT adv. Principalement.

SURTOUT n. m. Vêtement fort large qu'on met par-dessus tous les autres habits; grande pièce d'orfèvrerie que l'on place comme ornement sur la table, dans les repas d'apparat.

SURVEILLANCE n. f. Action de surveiller.

SURVEILLANT, E n. Qui surveille.

SURVEILLE n. f. Avant-veille.

SURVEILLER v. tr. Veiller particulièrement et avec autorité.

SURVENANCE n. f. *Jurisp.* Arrivée que l'on n'a pas prévue. Se dit d'un enfant qui naît après donation faite.

SURVENANT, E n. Qui survient.

SURVENDRE v. tr. Vendre trop cher.

SURVENIR v. int. (se conjugue comme *venir*). Arriver inopinément.— Prend toujours l'auxil. *être.*

SURVENTE n. f. Vente à un prix excessif.

SURVIDER v. tr. Oter une partie de ce qui remplit un vase, un sac, lorsqu'ils sont trop pleins.

SURVIE n. f. Etat de celui qui survit à un autre.

SURVIVANCE n. f. Droit de succéder à quelqu'un dans sa charge, après sa mort.

SURVIVANCIER n. m. Celui qui a une survivance.

SURVIVANT, E adj. et n. Qui survit à un autre : *le survivant des époux.*

SURVIVRE v. int. (se conjugue comme *vivre*). Demeurer en vie après un autre. *Fig. : survivre à son honneur.* — Prend toujours l'auxil. *avoir.*

SUS (*suce*) prép. Sur : *courir sus à quelqu'un.* **En sus** loc. adv. ou prép. Au delà.

SUS (*suce*) interj. pour exhorter, exciter : *sus, mes amis, marchons.*

SUSCEPTIBILITÉ n. f. (lat. *suscipere*, être sensible). Disposition à se choquer trop aisément.

SUSCEPTIBLE adj. Capable de recevoir, de prendre, d'éprouver : *la cire est susceptible de diverses formes. Fig.* Facile à blesser : *homme susceptible.*

SUSCEPTION n. f. (lat. *suscipere*, recevoir). Action de recevoir les ordres sacrés.

SUSCITATION n. f. Suggestion, instigation.

SUSCITER v. tr. (lat. *suscitare*, exciter). Faire naître : *Dieu suscita les prophètes;* provoquer : *susciter une querelle.*

SUSCRIPTION n. f. (lat. *super*, sur; *scribere*, écrire). Adresse mise à une lettre.

SUSDIT, E adj. Nommé ci-dessus.

SUSMENTIONNÉ adj. Mentionné plus haut.

SUSNOMMÉ, E adj. et n. Nommé plus

haut : *entre les susnommés, il a été convenu ce qui suit...*

SUSPECT, E (*pekte*) adj. et n. (lat. *suspectus;* de *suspicere*, regarder d'en bas). Qui est soupçonné ou qui mérite de l'être : *probité suspecte, loi contre les suspects.*

SUSPECTER v. tr. Soupçonner.

SUSPENDRE v. tr. Elever, maintenir en l'air : *suspendre un lustre. Fig.* Différer : *suspendre l'exécution d'un arrêt;* interrompre : *suspendre sa marche;* interdire pour un temps : *suspendre un fonctionnaire.*

SUSPENS (EN) loc. adv. Dans l'incertitude.

SUSPENSE n. f. Censure par laquelle un ecclésiastique est suspendu.

SUSPENSEUR adj. m. *Anat.* Qui tient suspendu : *appareil suspenseur.*

SUSPENSIF, IVE adj. *Jurisp.* Qui suspend, qui arrête. *Gram. Points suspensifs*, plusieurs points qui servent à marquer une suspension de sens.

SUSPENSION n. f. Action de suspendre ; état d'une chose suspendue : *la suspension du pendule, le point de suspension;* interdiction pour un temps : *suspension d'un prêtre;* cessation momentanée : *suspension d'armes.*

SUSPENSOIR ou **SUSPENSOIRE** n. m. Sorte de bandage.

SUSPICION n. f. Soupçon.

SUSTENTER v. tr. (lat. *sustinere*), soutenir). Entretenir la vie par le moyen des aliments.

SUSURREMENT, murmure, bruissement : *le susurrement des feuilles.*

SUTURE n. f. (du lat. *suere*, coudre). Jointure des os du crâne. *Chir.* Opération consistant à coudre les lèvres d'une plaie.

SUZERAIN, E adj. et n. Seigneur qui possède un fief dont d'autres fiefs relèvent.

SUZERAINETÉ n. f. Qualité de suzerain.

SVELTE adj. Delié, dégagé : *taille svelte.*

SYBARITE n.m. Homme qui mène une vie molle et voluptueuse. V. *Part. hist.*

SYBARITISME n. m. Vie, mœurs semblables à celles des Sybarites.

SYCOMORE n. m. Arbre à larges feuilles semblables à celles de la vigne.

SYCOPHANTE n. m. (m. gr.). Fourbe, calomniateur. *Peu usité.*

SYLLABAIRE n. m. Livre élémentaire pour apprendre à lire.

SYLLABE n. f. Une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix.

SYLLABER v. tr. Assembler les lettres par syllabes.

SYLLABIQUE adj. Qui a rapport aux syllabes.

SYLLABUS n. m. (m. lat. qui signif. *sommaire*). Liste d'erreurs touchant la foi et de propositions condamnées par le pape.

SYLLEPSE n. f. (gr. *sullabô*, je prends ensemble). *Gram.* Figure par laquelle les mots s'accordent selon le sens, et non selon les règles grammaticales, comme dans : **il** *est six* **heures** (syllepse de nombre), *les* **vieilles gens** *sont* **soupçonneux** (syllepse de genre).

SYLLEPTIQUE adj. Qui forme une syllepse.

SYLLOGISME n. m. (gr. *sun*, avec ; *logizomai*, je raisonne). Argument qui contient trois propositions : la majeure, la mineure et la conséquence. Ex. :

Tous les hommes sont mortels (maj.) ;
Tu es homme (mineure) ;
Donc tu es mortel (conséquence).

SYLLOGISTIQUE adj. Qui appartient au syllogisme : *forme syllogistique.*

SYLPHE n. m. **SYLPHIDE** n. f. Prétendus génies qui, dans la mythologie poétique du moyen âge, habitaient l'air.

SYLVAINS n. m. pl. (lat. *sylva*, forêt). Divinités fabuleuses des forêts ; ordre d'oiseaux qui vivent généralement dans les bois.

SYLVES [o. n.] n. f. pl. Petits poèmes formant un recueil : *les Sylves de Stace.*

SYLVESTRE adj. Qui croît dans les bois.

SYLVICULTURE n. f. (lat. *sylva*, forêt; *cultura*, culture). Science qui a pour objet la culture et l'entretien des bois.

SYMBOLE n. m. (gr. *sumbolon*, signe). Figure ou image employée pour désigner d'une manière sensible une chose purement morale : *le chien est le symbole de la fidélité;* formulaire qui contient les principaux articles de la foi : *le Symbole des apôtres.*

SYMBOLIQUE adj. Qui sert de symbole : *le glaive symbolique de la loi.*

SYMBOLIQUE n. f. Science des symboles.

SYMBOLISER v. tr. Rendre par un symbole. V. intr. Avoir du rapport avec.

SYMÉTRIE n. f. (gr. *sun*, avec ; *metron*, mesure). Rapport de grandeur et de figure qu'ont entre elles les parties qui doivent aller ensemble.

SYMÉTRIQUE adj. Qui a de la symétrie.

SYMÉTRIQUEMENT adv. Avec symétrie.

SYMÉTRISER v. tr. Faire symétrie.

SYMPATHIE n. f. (gr. *sun*, avec ; *pathein*, ressentir). Rapport d'inclination entre deux personnes ; penchant instinctif qui les attire l'une contre l'autre.

SYMPATHIQUE adj. Qui appartient à la cause ou aux effets de la sympathie : *sentiment sympathique. Encre sympathique*, composition chimique avec laquelle on trace des caractères invisibles qui n'apparaissent que par un artifice, comme l'exposition au feu. **Grand sympathique**, partie du système nerveux longeant la colonne vertébrale.

SYMPATHIQUEMENT adv. Avec sympathie.

SYMPATHISER v. int. Avoir de la sympathie.

SYMPHONIE n. f. (gr. *sun*, avec; *phônê*, son). Concert d'instruments de musique; morceau de musique d'un genre particulier divisé en trois ou quatre morceaux.

SYMPHONISTE n. m. Qui compose ou exécute des symphonies.

SYMPHYSE n. f. (gr. *sun*, avec; *phusis*, structure). Connexion de deux os ensemble; articulation fixe.

SYMPTOMATIQUE adj. Qui appartient au symptôme.

SYMPTÔME n. m. (gr. *sumptôma*, coïncidence). Signe indiquant une maladie, un changement dans le cours de cette maladie. *Fig.* Indice, présage.

SYN préfixe qui veut dire *avec;* du grec *sun*, même sens.

SYNAGOGUE n. f. (m. gr.). Lieu où s'assemblent les juifs pour l'exercice de leur religion.

SYNALÈPHE n. f. (gr. *sunaleiphô*, je mêle). Réunion de deux syllabes en une seule.

SYNALLAGMATIQUE adj. (gr. *sunallagma*, échange). *Contrat synallagmatique*, par lequel deux personnes s'engagent réciproquement, baux, contrats de vente, etc.

SYNANTHÉRÉES n. f. pl. (préf. *syn* et *anthère*). Famille de plantes à fleurs composées, dont les étamines sont soudées par leurs anthères.

SYNANTHÉRIQUE adj. Se dit des étamines qui ont des anthères soudées.

SYNCHONDROSE n. f. (gr. *sun*, avec; *chondros*, cartilage). Union de deux os par un cartilage.

SYNCHRONE adj. Syn. de ISOCHRONE.

SYNCHRONIQUE adj. (préf. *syn* et gr. *chronos*, temps). *Tableau synchronique*, qui présente sur plusieurs colonnes les faits arrivés en même temps en différents pays.

SYNCHRONISME n. m. Coïncidence des dates dans l'histoire des peuples.

SYNCOPE n. f. (gr. *sun*, avec; *koptô*, je coupe). Défaillance, pâmoison : *tomber en syncope. Gram.* Retranchement d'une lettre au milieu d'un mot : **dénoûment** pour **dénouement**; note qui appartient à la fin d'un temps et au commencement d'un autre.

SYNCOPER v. tr. Faire une syncope.

SYNCRÉTISME n. m. (gr. *sugkretizein*, réunir). Système de philosophie éclectique.

SYNDIC n. m. (gr. *sun*, avec; *dikê*, procès). Celui qui est élu pour prendre soin des intérêts d'un corps dont il est membre : *syndic des notaires. Syndic d'une faillite*, mandataire des créanciers dans une faillite.

SYNDICAL, E, AUX adj. Qui appartient au syndicat.

SYNDICAT n. m. Fonction de syndic : sa durée.

SYNECDOCHE ou **SYNECDOQUE** n. f. (gr. *sunecdochê*, compréhension). Figure de rhétorique par laquelle on prend la partie pour le tout (*payer tant par* tête, *par personne*); le tout pour la partie (*acheter un* castor, *pour un chapeau fait du poil de cet animal*); le genre pour l'espèce, l'espèce pour le genre, etc.

SYNÉRÈSE n. f. (gr. *sun*, avec; *aireô*, je prends). Réunion de deux syllabes en une seule dans un même mot : *taon, août, Laon.*

SYNÉVROSE n. f. (gr. *sun*, avec; *neuron*, nerf). Union de deux os par des ligaments.

SYNODAL, E, AUX adj. Qui appartient au synode.

SYNODALEMENT adv. En synode.

SYNODE n. m. (gr. *sunodos*, compagnie). Assemblée d'ecclésiastiques convoqués pour les affaires d'un diocèse; assemblée des ministres protestants.

SYNODIQUE adj. *Lettre synodique*, écrite, au nom des conciles, aux évêques absents.

SYNONYME adj. et n. m. (gr. *sun*, avec; *onoma*, nom). Se dit des mots qui ont à peu près la même signification, comme *épée* et *glaive.*

SYNONYMIE n. f. Qualité des mots synonymes.

SYNONYMIQUE adj. Qui appartient à la synonymie.

SYNOPTIQUE adj. (gr. *sun*, avec; *optomai*, je vois). Qui permet d'embrasser, de saisir d'un même coup d'œil les diverses parties d'un ensemble : *tableau synoptique d'une science.*

SYNOVIAL, E adj. Qui a rapport à la synovie.

SYNOVIE n. f. (préf. *syn* et gr. *ôon*, œuf). Humeur des articulations.

SYNTAXE n. f. (gr. *sun*, avec; *taxis*, ordre). *Gram.* Construction des mots suivant les règles; ces règles et le livre où elles sont exposées.

SYNTAXIQUE adj. Qui appartient à la syntaxe : *règles syntaxiques.*

SYNTHÈSE n. f. (gr. *sun*, avec; *tithêmi*, je place). Méthode qui procède du simple au composé, des éléments au tout, de la cause aux effets, du principe aux conséquences.— Son opposé est ANALYSE.

SYNTHÉTIQUE adj. Qui appartient à la synthèse : *méthode synthétique.*

SYNTHÉTIQUEMENT adv. D'une manière synthétique.

SYNTHÉTISER v. tr. Procéder par synthèse.

SYRIAQUE adj. et n. m. Idiome parlé par les anciens Syriens.

SYRIEN, IENNE adj. et n. De la Syrie.

SYRINGA n. m. Nom scientifique du lilas.

SYRTES n. f. pl. V. SIRTES.

SYSTÉMATIQUE adj. Qui appartient à un système. *Homme, esprit systémati-*

que, qui, dominé par un certain ensemble d'idées, veut en faire partout l'application et y ramener toutes choses. — Se prend en mauvaise part.

SYSTÉMATIQUEMENT adv. D'une manière systématique.

SYSTÉMATISER v. tr. Réduire en système; avoir la manie des systèmes.

SYSTÈME n. m. (gr. *sun*, avec ; *istêmi*, être placé). Assemblage de principes vrais ou faux liés ensemble, de manière à établir une doctrine : *le système de Descartes en philosophie*, *de Copernic en astronomie;* assemblage de parties qui se coordonnent et qui dépendent les unes des autres : *système planétaire*, *métrique*, *décimal*.

SYSTOLE n. f. (gr. *sustolê*). Contraction du cœur et des artères.

SYZYGIE n. f. (gr. *sun*, avec; *zugos*, lien). Conjonction ou opposition d'une planète avec le soleil.

T

T n. m. Vingtième lettre de l'alphabet et seizième des consonnes.

TA adj. poss. fém. V. TON.

TABAC n. m. Plante originaire de l'île de *Tabago*, dont les feuilles, diversement préparées, se fument, se prisent ou se mâchent (*).

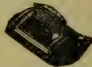


TABAGIE n. f. Lieu public, salle spéciale où l'on se retire pour fumer.

TABARIN n. m. Bouffon qui amuse le peuple sur les places publiques. V. à la partie historique.

TABARINAGE n. m. Bouffonnerie.

TABATIÈRE n. f. Petite boîte où l'on met du tabac à priser (*).



TABELLION n. m. (lat. *tabellio;* de *tabella*, tablette). Notaire, et spécialement notaire de village. *Vieux.*

TABELLIONAGE n. m. *Vieux.* Syn. de NOTARIAT.

TABERNACLE n. m. (lat. *tabernaculum;* de *taberna*, chaumière). Tente, pavillon des Hébreux; tente sous laquelle reposait l'arche; petite armoire placée sur l'autel, où l'on renferme le saint ciboire.

TABIDE adj. (lat. *tabes*, humeur corrompue). *Méd.* Atteint de marasme, de consomption.

TABIS (*bi*) n. m. Sorte de moire de soie à petits grains.

TABISER v. tr. Onder à la manière des tabis.

TABLATURE n. f. Tableau, dessin qui représente un instrument à vent, et qui indique quels trous doivent être bouchés ou bien ouverts pour former les diverses notes. *Fig. Donner de la tablature à quelqu'un*, lui susciter de l'embarras.

TABLE n. f. (lat. *tabula*, planche, plaque). Meuble de bois ou de marbre, posé sur un ou plusieurs pieds; mets qu'on y sert habituellement : *avoir une table frugale;* tableau dans lequel certaines matières sont disposées méthodiquement, de manière à pouvoir être embrassées d'un seul coup d'œil, ou trouvées facilement : *table de Pythagore*, *table des logarithmes*, *table chronologique;* tableau qui indique méthodiquement ou alphabétiquement les matières traitées dans un livre : *table des chapitres*, *des matières;* partie supérieure d'un instrument sur laquelle les cordes sont tendues : *table de piano.* **Tables de de la loi,** tables de pierre sur lesquelles étaient gravées les lois que Dieu donna à Moïse; **les Douze Tables**, code de lois publiées à Rome par les décemvirs et gravées sur douze tables d'airain; **sainte table,** grille qui sépare le chœur du sanctuaire et à laquelle les fidèles communient; **table d'hôte,** table servie à heures fixes et à tant par tête; **table de nuit,** petite table qui se place à côté du lit. *Fig. Aimer la table*, la bonne chère; *tenir table ouverte*, donner fréquemment à dîner; *donner la table à quelqu'un*, le nourrir à sa table; *réformer sa table*, en diminuer la dépense; *faire table rase.* V. RAS.

TABLEAU n. m. (lat. *tabula*). Ouvrage de peinture exécuté sur toile, sur bois, etc.; liste des membres d'un corps, d'une société : *tableau des avocats;* feuille sur laquelle des matières sont rangées méthodiquement : *tableau chronologique;* table peinte en noir pour écrire, tracer des figures, principalement en usage dans les écoles. *Fig.* Ensemble d'objets qui frappent la vue, qui font impression : *de cette hauteur on découvre un tableau magnifique;* représentation vive d'une chose, de vive voix ou par écrit : *faire un tableau fidèle des guerres civiles.*

TABLEAUTIN n. m. Petit tableau.

TABLÉE n. f. Ensemble des personnes qui prennent un repas à la même table.

TABLER v. int. Baser ses calculs : *tabler sur un événement.*

TABLETIER, IÈRE n. Qui vend des échiquiers, des damiers et autres ouvrages d'ivoire, d'ébène, etc.

TABLETTE n. f. Planche disposée pour recevoir des papiers, des livres, etc.; pierre plate qui termine les murs d'appui ou autres pièces de maçonnerie : *tablette de cheminée;* composition sèche, de forme plate : *tablette de chocolat.* Pl. Feuilles

de parchemin, de papier, qu'on porte sur soi, et dont on se sert pour prendre des notes. *Fig. Rayez cela de vos tablettes*, n'y comptez pas.

TABLETTERIE n. f. Métier, commerce, ouvrage du tabletier.

TABLIER n. m. Pièce d'étoffe ou de cuir, que les femmes et les artisans mettent devant eux pour travailler; plancher d'un pont de bois ou d'un pont-levis; côté du damier ou de l'échiquier, sur lequel on joue.

TABOURET n. m. Petit siège à quatre pieds, qui n'a ni bras ni dos. *Tabouret électrique*, petit tabouret à quatre pieds de verre, dont on se sert pour isoler les objets qu'on veut électriser.

TAC n. m. Sorte de gale qui atteint surtout le cheval, le chien et le mouton.

TACET (*cète*) n. m. Mot latin qui signifie *il se tait* et qui s'emploie en musique pour indiquer le silence d'une partie.

TACHANT, E adj. Se dit des étoffes qui se tachent, se salissent facilement.

TACHE n.f. Souillure : *tache de graisse*; marque naturelle sur la peau de l'homme ou le poil des animaux. *Fig.* Défaut dans un ouvrage d'esprit; tout ce qui blesse l'honneur, la réputation.

TÂCHE n. f. Ouvrage qu'on donne à faire dans un temps fixé. *Prendre à tâche de*, s'efforcer de.

TACHER v. tr. Salir, faire une tache. *Fig.* Souiller.

TÂCHER v. int. S'efforcer.

TÂCHERON n. m. Entrepreneur à forfait de travaux partiels.

TACHETER v.tr. Marquer de diverses taches. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

TACHYGRAPHE n. m. Sténographe.

TACHYGRAPHIE n. f. (gr. *tachus*, rapide; *graphê*, écriture). Sténographie.

TACHYGRAPHIQUE adj. Sténographique.

TACHYMÈTRE (*ki*) ou **TACHÉOMÈTRE** (*ké*) n. m. Instrument au moyen duquel on mesure simultanément les distances horizontales et les hauteurs.

TACITE adj. (du lat. *tacere*, se taire). Qui n'est pas formellement exprimé, qui est sous-entendu : *convention tacite.*

TACITEMENT adv. D'une manière tacite.

TACITURNE adj. (lat. *taciturnus; de tacere*, se taire). Qui parle peu.

TACITURNEMENT adv. D'une manière taciturne.

TACITURNITÉ n. f. Etat d'une personne taciturne.

TACT (*tacte*) n. m. Sens du toucher. *Fig.* Jugement délicat : *avoir du tact.*

TAC TAC n. m. Mot imitatif qui exprime un bruit réglé.

TACTICIEN n. m. Fort en tactique.

TACTILE adj. (lat. *tactilis; de tactus*, tact). Qui est ou peut être l'objet du tact.

TACTILITÉ n. f. Faculté de sentir ou d'être senti par le toucher.

TACTIQUE n. f. (gr. *taktikê*, qui concerne l'art de disposer des troupes). Art de faire des évolutions militaires. *Fig.* Marche qu'on suit, moyens qu'on emploie pour réussir.

TADORNE n. m. Espèce de canard.

TAEL n. m. Unité de poids et de monnaie usitée dans le sud de l'Asie.

TÆNIA n. m. Autre orthographe de *ténia.*

TAFFETAS n. m. Etoffe de soie fort mince et tissue comme la toile.

TAFIA n. m. Eau-de-vie fabriquée avec les écumes et le sirop du sucre de canne.

TAÏAUT. Cri de chasse à l'aspect du gibier, pour animer les chiens.

TAÏCOUN n. m. Chef du pouvoir temporel, au Japon.

TAIE n. f. (lat. *tego*, je couvre). Linge qui enveloppe un oreiller (ne pas dire *tête*); tache blanche qui se forme quelquefois sur l'œil.

TAILLABLE adj. Qui était sujet à la taille : *le paysan était autrefois taillable et corvéable à merci.*

TAILLADE n. f. Coupure, balafre dans les chairs; coupure en long dans une étoffe.

TAILLADER v tr Faire des taillades.

TAILLANDERIE n. f. Métier, ouvrage de taillandier.

TAILLANDIER n. m. (rad. *tailler*). Ouvrier qui fait des outils pour les charpentiers, les charrons, les tonneliers, etc.

TAILLANT n. m. Tranchant d'une lame de couteau, d'épée, etc.

TAILLE n. f. Tranchant d'une épée : *frapper d'estoc et de taille*, de la pointe et du tranchant; manière dont on coupe, dont on taille certaines choses : *la taille des pierres, des arbres fruitiers, des habits, des plumes, des diamants;* bois coupé qui commence à repousser : *taille de deux ans ;* petit morceau de bois sur lequel les boulangers marquent, par des incisions, la quantité de pains qu'ils vendent à crédit à leurs pratiques; impôt mis autrefois sur les roturiers : *être exempt de la taille;* incision qui se fait avec le burin, dans la planche de cuivre ou de toute autre matière. **Pierre de taille**, dure, propre à être taillée et employée aux constructions. *Mus.* **Basse-taille**, voix très grave ; celui qui la possède. *Chir.* Opération qui consiste à se frayer une route à travers les tissus jusqu'à la vessie, pour extraire les concrétions pierreuses qui s'y sont formées.

TAILLE n. f. Stature du corps : *taille de cinq pieds quatre pouces;* conformation du corps depuis les épaules jusqu'à la ceinture : *taille svelte.*

TAILLÉ, E adj. Prêt, préparé : *voilà votre besogne taillée;* fait pour, propre à : *il n'est pas taillé pour cela. Homme bien taillé*, d'une taille forte et bien conformée.

TAILLE-DOUCE n. f. Gravure faite sans eau-forte et au burin seul, sur une planche de cuivre; estampe obtenue par ce procédé. Pl. des *tailles-douces*.

TAILLE-MER n. m. Partie inférieure de l'éperon d'un navive. Pl. des *taille-mer*.

TAILLE-PLUME n. m. Instrument pour tailler les plumes. Pl. des *taille-plumes*.

TAILLER v. tr. Couper, retrancher pour donner une certaine forme : *tailler une pierre, un arbre, une plume. Tailler en pièces une armée*, la défaire entièrement; *tailler de la besogne, des croupières à quelqu'un*, lui susciter des embarras. *Chir.* Faire l'opération de la taille.

TAILLEUR n. m. Celui qui taille : *tailleur de pierre*, et, absolument, celui qui fait des habits.

TAILLEUSE n. f. Ouvrière qui taille et confectionne les vêtements de femme.

TAILLIS ou **BOIS TAILLIS** n. m. Bois que l'on coupe de temps en temps.

TAILLOIR n. m. *Arch.* Abaque, partie supérieure d'un chapiteau, qui porte l'architrave.

TAIN n. m. (altération du mot *étain*). Feuille mince formée d'un mélange d'étain et de mercure, qu'on applique derrière une glace pour qu'elle puisse réfléchir les objets.

TAIRE v. tr. (lat. *tacere*. — *Je tais, nous taisons. Je taisais. Je tus. Je tairai. Je tairais. Tais. Que je taise. Que je tusse. Taisant. Tu*). Ne pas dire, cacher : *taire la vérité.* **Se taire** v. pr. Garder le silence, ne pas faire de bruit. Avec ellipse du pronom. *Faire taire*, imposer silence : *faites taire cet enfant*.

TAISSON n. m. Blaireau; poisson du Chili.

TALAPOIN n. m. Prêtre du royaume de Siam et du Pégu, espèce de moine mendiant.

TALC n. m. Minéral à structure lamelleuse, dont une espèce, réduite en poudre, sert de fard aux dames.

TALED n. m. Voile dont les juifs se couvrent la tête dans les synagogues.

TALENT n. m. (lat. *talentum*). Poids usité chez les Grecs; monnaie de compte usitée chez les Grecs et représentant la valeur d'une somme d'or ou d'argent pesant un talent. *Fig.* Aptitude naturelle ou faculté acquise; celui qui excelle en son genre : *talent de premier ordre*.

TALER v. tr. Blesser, froisser : *cet outil m'a talé la main.* **Se taler** v. pr. Se blesser, se meurtrir. *Vieux mot.*

TALION n. m. (lat. *talio*; de *talis*, tel). Punition pareille à l'offense : *subir la peine du talion*.

TALISMAN n. m. (ital. *talismano*). Figure, médaille, petite plaque de métal, etc., faite sous certaines constellations et supposée avoir des vertus surnaturelles. *Fig.* Ce qui opère un effet subit, merveilleux.

TALISMANIQUE adj. Qui concerne le talisman.

TALLE n. f. Rejeton qui pousse au pied d'un arbre, d'une plante.

TALLER v. int. En parlant d'un arbre, d'une plante, pousser des rejetons.

TALLIPOT n. m. Espèce de palmier de Ceylan et du Malabar.

TALMOUSE n. f. Sorte de pâtisserie boursouflée, faite avec de la farine, de la crème, des œufs, du beurre et du sucre.

TALMUD n. m. Livre qui contient la loi orale, la doctrine, la morale et les traditions des Juifs. — V. PARTIE HISTORIQUE (*Dictionnaire complet*).

TALMUDIQUE adj. Qui se rapporte au Talmud.

TALMUDISTE n. m. Qui est attaché aux opinions du Talmud.

TALOCHE n. f. Coup donné sur la tête avec la main. *Pop.*

TALON n. m. (lat. *talus*). Partie postérieure du pied, du soulier; entame d'un pain; ce qui reste des cartes, après en avoir donné à chaque joueur. *Arch.* Moulure concave par le bas et convexe par le haut (*). *Talon de souche*, sorte de chiffre ou de vignette imprimée à l'endroit où doivent être coupés les feuillets qu'on détache du registre à souche; *talon rouge*, autrefois, homme de cour qui avait des talons rouges à ses souliers. *Fig. Montrer les talons*, s'enfuir.



TALONNER v. tr. Poursuivre de près. *Fig.* Presser vivement.

TALONNIÈRE n. f. Ailes que Mercure, messager des dieux, portait aux talons.

TALQUEUX, EUSE adj. De la nature du talc.

TALUS n. m. (m. lat. qui signifie *talon*). Pente, inclinaison qu'on donne à un terrassement, au revêtement d'un mur, d'un fossé (*). *Tailler, couper en talus*, obliquement.



TALUTAGE n. m. Action de construire en talus.

TALUTER v. tr. Construire en forme de talus.

TAMANOIR n. m. Sorte de quadrupède du genre fourmilier.

TAMARIN n. m. Nom vulgaire des tamariniers et des tamaris; pulpe du fruit du tamarinier.

TAMARIN n. m. Nom vulgaire d'un ouistiti de la Guyane.

TAMARINIER n. m. Grand et bel arbre de la famille des légumineuses, qui croît dans les pays chauds.

TAMARIS (*ri*) n. m. Genre d'arbres et d'arbrisseaux qui croissent dans les régions chaudes et tempérées de l'ancien continent. On dit aussi TAMARISC et TAMARIX.

TAMBOUR n. m. (persan *tambûr*). Caisse cylindrique, dont les deux extrémités sont formées de peaux tendues, sur

l'une desquelles on frappe avec deux baguettes pour en tirer des sons; celui qui bat du tambour. **Tambour de basque**, peau tendue sur un cercle garni de grelots(*). Métier circulaire sur lequel est tendue une étoffe que l'on veut broder à l'aiguille ; cylindre autour duquel s'enroule la corde ou la chaîne qui sert à monter une horloge ou une montre; petite enceinte de menuiserie, avec une ou plusieurs portes, placée à l'entrée principale de certains édifices, et surtout des églises; tympan de l'oreille. *Mener tambour battant*, rudement.



TAMBOURIN n. m. Tambour plus long que large (*).



TAMBOURINAGE n. m. Action de tambouriner.

TAMBOURINER v. int. Battre du tambour.

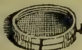
TAMBOURINEUR n. m. Qui tambourine.

TAMBOUR-MAÎTRE n. m. Tambour qui a le grade de caporal, et qui est chargé de l'instruction des tambours. Pl. des *tambours-maîtres*.

TAMBOUR-MAJOR n. m. Chef des tambours, marchant en tête du régiment. Pl. des *tambours-majors*.

TAMINIER n. m. Genre de plantes grimpantes, dont l'espèce commune est appelée *sceau-de-Notre-Dame*.

TAMIS (*mi*) n. m. Instrument qui sert à passer des matières pulvérisées ou des liqueurs épaisses.



TAMISAGE n. m. Action de tamiser.

TAMISER v. tr. Passer par le tamis : *tamiser de la farine*.

TAMISERIE n. f. Fabrique de tamis.

TAMISEUR n. m. Ouvrier qui tamise.

TAMISIER n. m. Celui qui fabrique ou vend des tamis.

TAMPON n. m. Gros bouchon de bois, de pierre ou de métal, servant à boucher une ouverture; sorte de bouchon de linge ou de papier; rouleau avec lequel les imprimeurs en taille-douce appliquent l'encre sur la planche gravée.

TAMPONNEMENT n. m. Action de tamponner; résultat de cette action.

TAMPONNER v. tr. Boucher avec un tampon.

TAM-TAM (*tam'-tam'*) n. m. Espèce de cymbale qui rend un son retentissant (*).



TAN n. m. Ecorce du chêne, du châtaignier, etc., réduite en poudre, pour préparer les cuirs.

TANAISIE n. f. Sorte de plante.

TANCER v. tr. Réprimander.

TANCHE n. f. (lat. *tinca*). Poisson d'eau douce.

TANDEM (*dèm'*) n. m. Attelage de deux chevaux, dont un en flèche. Bicyclette à deux places montée par deux personnes placées l'une devant l'autre.

TANDIS QUE loc. conj. Pendant que.

TANDOUR n. m. Table couverte d'un tapis qui descend jusqu'à terre et sous laquelle on met un réchaud rempli de braise, pour se chauffer.

TANGAGE n. m. Balancement d'un vaisseau dans le sens de sa longueur, par opposition à *roulis*.

TANGARA n. m. Genre de passereaux qui habitent l'Amérique.

TANGENCE n. f. *Géom.* Contact : *point de tangence*.

TANGENT, E adj. (lat. *tangens*, qui touche). *Géom*. Qui touche une ligne ou une surface en un seul point.

TANGENTE n. f. *Géom.* Ligne droite qui touche un cercle ou une ligne courbe sans la couper (*). *Fig. S'échapper par la tangente*, éluder adroitement les arguments de son adversaire.



TANGIBILITÉ n. f. État de ce qui est tangible.

TANGIBLE adj. Que l'on peut toucher.

TANGUE n. f. Sorte de vase recueillie sur les bords de la mer.

TANGUER v. int. Se dit d'un navire qui éprouve le balancement du tangage.

TANIÈRE n. f. Caverne servant de repaire aux bêtes sauvages.

TANIN n. m. Substance particulière qui se trouve surtout dans l'écorce du chêne, et qui sert à tanner les peaux.

TANNAGE n. m. Action de tanner les cuirs ; résultat de cette action.

TANNANT, E adj. Propre au tannage des cuirs : *écorces tannantes ;* qui importune, qui ennuie. *Pop.*

TANNE n. f. Petite tumeur grisâtre qui se forme dans les pores de la peau.

TANNÉ, E adj. Qui est de couleur à peu près semblable à celle du tan.

TANNER v. tr. Préparer les cuirs avec du tan. *Fig.* Ennuyer, molester. *Pop.*

TANNERIE n. f. Lieu où l'on tanne les cuirs.

TANNEUR n. m. Celui qui tanne et vend les cuirs.

TANT (lat. *tantum ;* de *tantus*, si grand) adv. qui exprime une quantité indéfinie : *il a tant d'amis que...;* un certain nombre : *il y aura tant pour vous;* signifie à tel point : *il a tant mangé que... ;* autant : *ne parlez pas tant ;* si longtemps : *j'ai tant marché ;* aussi longtemps : *tant que je vivrai*. Loc. adv. **Tant mieux**, marque que l'on est satisfait d'une chose; **tant pis**, que l'on en est fâché. Loc. conj. **Tant s'en faut que**, bien loin que; **si tant est que**, supposé que; **en tant que**, selon que, comme.

TANTE n. f. Sœur du père, de la mère, ou femme de l'oncle.

TANTET n. m. Une petite quantité, tant soit peu.

TANTINET n. m. (dimin. de *tantet*). Très petite quantité : *un tantinet de pain*.

TANTÔT adv. Dans peu de temps, bientôt, en parlant de la même journée : *j'irai tantôt ;* il n'y a pas longtemps ; *je*

l'ai vu tantôt; exprime l'alternative, la succession : *tantôt il est d'un avis, tantôt d'un autre.*

TAON (*tan*) n. m. (lat. *tabanus*). Sorte de grosse mouche à aiguillon.



TAPAGE n. m.(rad. *taper*). Désordre accompagné d'un grand bruit.

TAPAGEUR n. m. Qui fait, qui a l'habitude de faire du tapage.

TAPE n. f. Coup de la main. *Fam.*

TAPÉ, E adj. *Poire, pomme tapée*, aplatie et séchée au four. *Fig. Mot bien tapé*, vif et piquant. *Fam.*

TAPECU n. m. Voiture cahotante.

TAPÉE n. f. Grande quantité : *une tapée d'enfants. Pop.*

TAPER v. tr. Frapper, battre.

TAPETTE n. f. Petite masse ou bâton court, pour enfoncer les bouchons, etc.



TAPIN n. m. Tambour; mauvais tambour. *Pop.*

TAPINOIS (EN) loc. adv. Sournoisement, en cachette. *Fam.*

TAPIOCA ou **TAPIOKA** n. m. (m. américain). Fécule qu'on retire de la racine de manioc, et dont on fait un excellent potage.

TAPIR n m. Grand quadrupède d'Amérique, dont le museau est allongé en forme de trompe (*).



TAPIR (SE) v. pr. Se cacher en se tenant courbé, ramassé.

TAPIS n. m. (lat. *tapes*, étoffe de laine à longs poils). Pièce d'étoffe dont on couvre une table, des murs, un parquet, et, par extension : *tapis de gazon, de verdure. Fig. Mettre une affaire sur le tapis*, la proposer pour l'examiner; *tenir quelqu'un sur le tapis*, parler de lui en son absence et en mal; *amuser le tapis*, entretenir la société de choses plaisantes et frivoles.

TAPISSER v. tr. Revêtir, orner de tapisseries ou de papier de tenture les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. Se dit, par extension, de ce qui couvre et revêt une surface.

TAPISSERIE n. f. Ouvrage fait au métier ou à l'aiguille sur du canevas, avec de la laine, de la soie, etc.

TAPISSIER, IÈRE n. Qui fait ou vend toutes sortes de meubles, et en général tout ce qui sert à la décoration des appartements.

TAPISSIÈRE n. f. Voiture légère, ouverte de tous côtés, servant au transport des meubles, des tapis, etc.

TAPON n. m. Linge, étoffe qui se met en tas et forme une sorte de bouchon.

TAPOTER v. tr. (rad. *tape*). Donner de petits coups à plusieurs reprises. *Fam.*

TAQUER v. tr. (onomat.). *Impr.* Egaliser les lettres d'une forme au moyen du taquoir.

TAQUET n. m. Petit morceau de bois taillé, qui sert à maintenir l'encoignure d'un meuble, d'une armoire.

TAQUIN, E adj. et n. Querelleur, contrariant.

TAQUINEMENT adv. D'une manière taquine.

TAQUINER v. tr. et int. Avoir l'habitude de contrarier pour des riens.

TAQUINERIE n. f. Caractère du taquin; action de celui qui taquine.

TAQUOIR n. m. *Impr.* Morceau de bois très uni dont on se sert pour égaliser les caractères qui entrent dans la composition d'une forme.

TARABUSTER v. tr. Importuner par des interruptions, par du bruit, par des discours à contretemps. *Fam.*

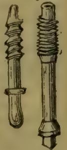
TARARE interj. fam. pour marquer qu'on se moque de ce qu'on entend dire, ou qu'on n'y croit point.

TARARE n. m. *Agr.* Instrument qui sert à vanner le blé et à nettoyer le grain.



TARASQUE n. f.(de *Tarascon*, n.pr. de ville). Sorte de mannequin représentant un animal monstrueux, que l'on promenait, à la Pentecôte et le jour de la fête de sainte Marthe, dans quelques villes du midi de la France, et particulièrement à Tarascon.

TARAUD n.m. Morceau d'acier, taillé en vis, dont on se sert pour tarauder (*).



TARAUDAGE n. m. Action de tarauder.

TARAUDER v. tr. Percer une pièce de bois ou de métal en écrou, de manière qu'elle puisse recevoir une vis.

TARD adv. (lat. *tarde*). Après le temps déterminé, convenable, ordinaire : *se lever tard;* vers la fin de la journée : *nous arriverons tard chez nous.* N. m. : *il ne viendra que sur le tard.*

TARDER v. int. (lat. *tardare*, retarder). Différer : *ne tardez pas un moment.* V. impers. Exprime un vœu, un souhait : *il me tarde de...*

TARDIF, IVE adj. Lent : *pas tardif;* qui vient tard : *regrets tardifs;* qui se développe lentement : *esprit tardif.*

TARDIGRADES n. m. pl. (lat. *tardus*, lent; *gradi*, marcher). Famille d'animaux privés d'incisives, dont les doigts sont réunis jusqu'aux ongles, et qui se meuvent très lentement. Sing. : *un tardigrade.*

TARDIVEMENT adv. D'une manière tardive.

TARDIVETÉ n. f. *Jard.* Croissance tardive : *la tardiveté d'une plante.*

TARE n. f. Défaut, déchet sur le poids, la quantité ou la qualité des marchandises; poids des caisses, sacs, etc., qui contiennent les marchandises.

TARÉ, E adj. Vicié, corrompu : *homme taré.*

TARENTELLE n. f. Danse des environs de Tarente.

TARENTIN, E adj. et n. De Tarente : *les Tarentins appelèrent Pyrrhus à leur secours.*

TARENTISME n. m. Prétendue maladie causée par la piqûre de la tarentule.

TARENTULE n. f. Grosse araignée très commune aux environs de Tarente, et dont la piqûre passait autrefois pour causer un grand assoupissement ou une profonde mélancolie qu'on ne pouvait dissiper qu'en s'agitant beaucoup. De là cette locution : *être piqué de la tarentule*, se donner beaucoup de mouvement.



TARER v. tr. Gâter, corrompre : *l'humidité a taré ces marchandises;* peser un vase, un baril, etc., avant de les remplir.

TARGE n. f. Sorte de bouclier.

TARGETTE n. f. Petit verrou plat, qu'on met aux portes, aux fenêtres, etc., pour les fermer de l'intérieur.



TARGUER (SE) v. pr. Se prévaloir avec ostentation.

TARGUM (*gome*) n. m. Paraphrase ou traduction chaldaïque de l'Ancien Testament.

TARI n. m. Vin de palmier et de cotier, employé autrefois en médecine comme tonique.

TARIÈRE n. f. (gr. *teirein*, percer). Outil de charpentier, de charron, qui sert à faire des trous ronds dans le bois (*) ; organe qui sert à percer les substances dures, chez les insectes.



TARIF n. m. (m. ar. qui signifie *publication*). Tableau du prix de certaines denrées, des droits d'entrée de certaines marchandises.

TARIFER v. tr. Etablir des prix.

TARIN n. m. Petit oiseau du genre moineau.

TARIR v. tr. Mettre à sec : *tarir un puits. Fig.* Faire cesser : *la paix tarit la source des maux publics.* V. int. Etre à sec : *la source a tari tout à coup* marque le fait; *la source est tarie* marque l'état. *Fig.* Cesser, s'arrêter : *ses pleurs ne tarissent pas.*

TARISSABLE adj. Qui peut se tarir.

TARISSEMENT n. m. Dessèchement.

TARLATANE n. f. Sorte de mousseline très claire.

TAROTÉ, E adj. *Cartes tarotées*, dont le dos ou revers est orné de grisaille en compartiments.

TAROTS n. m. pl. Cartes plus longues et marquées d'autres figures que les cartes ordinaires; jeu qu'on joue avec.

TAROUPE n. f. Poil qui croît dans l'espace qui sépare les deux sourcils.

TARPÉIEN, IENNE adj. *Roche Tarpéienne*, rocher du haut duquel, à Rome, on précipitait les criminels. *Fig. Il n'y a pas loin du Capitole à la roche Tarpéienne*, la chute est voisine du triomphe.

TARSE n. m. (gr. *tarsos*). Partie du pied appelée vulgairement cou-de-pied.

TARSIEN, IENNE adj. Qui concerne le tarse.

TARSIER n. m. Genre de mammifères qui ont le pied ou tarse de derrière très long.

TARTAN n. m. Etoffe de laine, à carreaux de diverses couleurs ; châle de cette étoffe.

TARTANE n. f. Petit bâtiment en usage dans la Méditerranée, portant une voile triangulaire.

TARTARE n. m. Partie de l'enfer des anciens où les méchants subissaient la peine due à leurs crimes.

TARTAREUX, EUSE adj. Qui a la qualité du tartre.

TARTE n. f. Sorte de pâtisserie plate.

TARTELETTE n. f. Petite tarte.

TARTINE n. f. Tranche de pain recouverte de beurre ou de confitures.

TARTRATE n. m. *Chim.* Sel composé d'acide tartrique et d'une base.

TARTRE n. m. Dépôt salin que laisse le vin dans l'intérieur des tonneaux; sédiment de couleur jaunâtre, qui se dépose autour des dents.

TARTREUX adj. m. *Chim. Acide tartreux*, dont le tartre est la base.

TARTRIQUE adj. *Chim. Acide tartrique*, acide extrait du tartre. On dit aussi TARTARIQUE.

TARTUFE n. m. Faux dévot, hypocrite. V. à la partie bibliographique.

TARTUFERIE n. f. Caractère, action de tartufe.

TAS n. m. Monceau, amas; réunion de gens méprisables : *tas de fripons ;* petite enclume portative.

TASSE n. f. Vase à boire; ce qu'il contient.



TASSEAU n. m. Petit morceau de bois qui sert à soutenir une tablette.

TASSEMENT n. m. Effet des constructions, des terres qui s'affaissent.

TASSER v. tr. Mettre en tas : *tasser du foin.* V. int. Croître, devenir plus épais : *l'oseille commence à tasser;* s'affaisser : *le mur tasse.*

TASSETTE n. f. Pièce de l'armure qui était au défaut de la cuirasse.

TÂTEMENT n. m. Action de tâter.

TÂTER v. tr. et int. (ital. *tastare*). Manier doucement : *tâter une étoffe;* goûter : *tâter d'un mets. Tâter le pouls*, presser légèrement l'artère pour connaître le mouvement du sang. *Fig. Tâter le terrain, tâter quelqu'un*, sonder pour connaître les intentions; *tâter d'un métier*, en essayer. **Se tâter** v. pr. Examiner ses propres sentiments.

TÂTEUR, EUSE n. Irrésolu.

TÂTE-VIN n. m. Instrument pour ti-

rer le vin par le bondon, lorsqu'on veut le goûter. Pl. des *tâte-vin*.

TATILLON, ONNE n. (rad. *tâter*). Qui tatillonne. *Fam.*

TATILLONNAGE n. m. Action de tatillonner. *Fam.*

TATILLONNER v. int. Entrer mal à propos, inutilement, dans toutes sortes de petits détails. *Fam.*

TÂTONNEMENT n. m. Action de tâtonner.

TÂTONNER v. int. Chercher dans l'obscurité en tâtant. *Fig.* Procéder avec circonspection, incertitude.

TÂTONNEUR, EUSE n. Qui tâtonne. *Fam.*

TÂTONS (À) loc. adv. En tâtonnant dans l'obscurité.



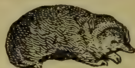
TATOU n. m. Genre de quadrupèdes sauvages couverts d'écailles (*).

TATOUAGE n. m. Action de tatouer; résultat de cette action.

TATOUER v. tr. Imprimer sur le corps des dessins indélébiles.

TATTERSALL n. m. (nom du fondateur anglais d'un marché aux chevaux). Lieu où se font des ventes publiques de chevaux, de voitures.

TAUDIS ou **TAUDION** n. m. Petit logement en désordre, malpropre. *Pop.*



TAUPE n. f. (lat. *talpa*). Quadrupède qui a les yeux peu développés, et qui vit sous terre.

TAUPE-GRILLON n.m. Nom vulgaire de la courtilière. Pl. des *taupes-grillons*.

TAUPIER n. m. Preneur de taupes.

TAUPIÈRE n. f. Piège pour prendre des taupes.

TAUPIN n. m. Insecte du genre des coléoptères.

TAUPIN n. m. Soldat appartenant à une milice française, sous Charles VII : *les francs Taupins*.

TAUPINIÈRE ou **TAUPINÉE** n. f. Petit monceau de terre qu'une taupe élève en fouillant. *Fig.* Maison de campagne basse et sans apparence.

TAURE n. f. Jeune vache qui n'a pas encore eu de veau.



TAUREAU n. m. (lat. *taurus*). Mâle de la vache; un des douze signes du zodiaque (*) : *le soleil entrait dans le Taureau.*

TAURILLON n. m. Jeune taureau.

TAUROBOLE n. m. Sacrifice où la victime était un taureau.

TAUROMACHIE n. f. (gr. *tauros*, taureau; *machê*, combat). Combat de taureaux.

TAUROMACHIQUE adj. Qui a rapport aux tauromachies.

TAUTOCHRONE adj. (*tautos*, le même; *chronos*, temps). Qui se fait dans des temps égaux. Syn. d'ISOCHRONE.

TAUTOCHRONISME n. m. Egalité de la durée. Syn. d'ISOCHRONISME.

TAUTOGRAMME n. m. (gr. *tautos*, le même; *gramma*, lettre). Poème dont tous les mots commencent par la même lettre.

TAUTOLOGIE n. f. (gr. *tautos*, le même; *logos*, discours). Répétition inutile d'une même idée en termes différents.

TAUTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la tautologie.

TAUX n. m. (lat. *taxare*, taxer). Prix courant des denrées : *taux du blé;* denier auquel est fixé l'intérêt de l'argent : *taux de cinq pour cent;* somme à laquelle chaque contribuable est taxé.

TAVAILLON n. m. Morceau de sapin refendu qui sert à recouvrir les maisons dans certains pays.

TAVAÏOLLE n. f. Linge fin et garni de dentelles, pour le baptême, le pain bénit, etc.

TAVELER v. tr. Moucheter, tacheter. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

TAVELURE n. f. Bigarrure d'une peau tavelée.

TAVERNE n. f. (lat. *taberna*). Cabaret.

TAVERNIER, IÈRE n. Qui tient taverne.

TAXATEUR n. m. Celui qui taxe.

TAXATION n. f. Action de taxer.

TAXE n. f. Règlement établi par l'autorité pour le prix de certaines denrées comme autrefois le pain, ou de certains services comme le port des lettres; imposition établie en certains cas : *mettre une taxe sur les riches;* imposition en général : *payer sa taxe;* taxation faite par autorité de justice des frais judiciaires et des honoraires dus aux notaires, aux avoués, aux huissiers.

TAXER v. tr. (lat. *taxare*, estimer). Régler le prix d'une denrée ou le total des frais : *taxer le pain, la viande;* établir une imposition. *Fig.* Accuser : *taxer quelqu'un d'avarice.*

TAXIS (*ice*) n. f. Pression exercée avec la main pour réduire une hernie.

TAYON n. m. Baliveau réservé depuis trois coupes.

TCHÈQUE n. m. Langue qui se parle en Bohême. Adj. : *la langue tchèque.*

TE pron. pers. V. TU.

TÉ n. m. Disposition de plusieurs fourneaux de mine en forme de T, pour faire sauter une fortification.

TECHNIQUE adj. (gr. *technê*, art). Qui appartient en propre à un art ou à une science.

TECHNIQUEMENT adv. D'une manière technique.

TECHNOLOGIE n. f. (gr. *technê*, art; *logos*, discours). Science qui a pour objet l'histoire et la description des procédés industriels; ensemble des termes propres à un art, à une science.

TECHNOLOGIQUE adj. Qui appartient aux arts en général : *dictionnaire technologique.*

TECK ou **TEK** n. m. Arbre de l'Inde; son bois sert à construire des vaisseaux.

TECTRICE adj. f. Se dit des plumes couvrant les ailes, la queue des oiseaux.

TE DEUM n. m. Cantique d'actions de grâces. Pl. des *Te Deum.*

TÉGUMENT n. m. (lat. *tegumentum;* de *tegere*, couvrir). *Anat.* Ce qui couvre le corps de l'homme et des animaux : la peau, l'épiderme, le cuir.

TEIGNASSE n. f. V. TIGNASSE.

TEIGNE n. f. (lat. *tinea*). Insecte qui ronge les grains, les étoffes de laine, les pelleteries, etc.; sorte de gale plate et sèche qui vient à la tête ; gale qui vient à l'écorce des arbres; ulcération fétide à la fourchette du pied du cheval.

TEIGNEUX, EUSE adj. et n. Qui a la teigne.

TEILLAGE n. m. V. TILLAGE.

TEILLE n. f. V. TILLE.

TEILLER v. tr. V. TILLER.

TEINDRE v. tr. (lat. *tingere*). Pénétrer, imbiber d'une substance colorante.

TEINT n. m. Coloris du visage ; couleur donnée à une étoffe par la teinture : *un teint solide.*

TEINTE n. f. Nuance résultant d'un mélange de couleurs : *teinte grise;* degré de force des couleurs : *teinte forte.* **Demi-teinte,** teinte extrêmement faible; **teinte plate,** uniforme.

TEINTER v. tr. Colorier avec des teintes plates plus ou moins foncées.

TEINTURE n. f. Liqueur propre à teindre; opération, art du teinturier; couleur que prend la chose teinte : *drap d'une belle teinture. Fig.* Connaissance superficielle : *avoir une teinture des beaux-arts.*

TEINTURERIE n. f. Art ou atelier du teinturier.

TEINTURIER, IÈRE n. Qui exerce l'art de teindre les étoffes.

TEL, TELLE adj. (lat. *talis*). Pareil, semblable : *tel père, tel fils;* si grand : *sa mémoire est telle, que... Tel quel*, dans un état assez médiocre, ou dans le même état : *je vous rends votre livre tel quel.* Pron. indéf. Celui : *tel rit aujourd'hui qui pleurera demain.*

TÉLAMONS n. m. pl. Statues qui supportent les corniches et les entablements.

TÉLÉGRAMME n. m. Dépêche télégraphique.

TÉLÉGRAPHE n. m. (gr. *tēle*, loin ; *graphô*, j'écris). Appareil avec lequel on transmet à de grandes distances des nouvelles, des avis au moyen de signaux : *télégraphe aérien.* **Télégraphe électrique,** qui fonctionne au moyen de l'électricité; **télégraphe sous-marin,** télégraphe électrique dont les fils sont plongés au fond de la mer et vont d'un rivage à l'autre.— Le télégraphe aérien, inventé par Amontons (XVIIe siècle), perfectionné par les frères Chappe, en 1792, reposait sur un ensemble de signaux qui se transmettaient d'un poste à l'autre ; il a été partout remplacé par le télégraphe électrique. L'appareil électrique le plus simple se compose d'aiguilles aimantées, adaptées à un cadran sur lequel sont figurés les lettres de l'alphabet ou des signes conventionnels. Ce cadran placé au point de départ, correspond, au moyen de fils, avec un autre cadran placé au point d'arrivée et en tout semblable au premier. Au moyen d'un appareil galvanique, tous les mouvements que la main imprime aux aiguilles d'un cadran se reproduisent instantanément sur l'autre cadran, à quelque distance qu'il soit placé.

TÉLÉGRAPHIE n. f. Art de diriger les télégraphes.

TÉLÉGRAPHIER v. tr. Faire parvenir au moyen du télégraphe : *télégraphier une nouvelle, un événement.*

TÉLÉGRAPHIQUE adj. Qui a rapport au télégraphe : *signes télégraphiques. Dépêche télégraphique*, transmise au moyen du télégraphe.

TÉLÉGRAPHIQUEMENT adv. Par le télégraphe.

TÉLÉGRAPHISTE n. et adj. Employé au télégraphe : *officier télégraphiste.*

TÉLÉPHONE n. m. (gr. *tēle*, loin ; *phônē*, voix). Instrument qui sert à converser ou à faire entendre les sons à de grandes distances.

TÉLÉPHONIE n. f. Art de communiquer, au moyen du son, à de grandes distances.

TÉLESCOPE n. m. (gr. *tēle*, loin ; *skopeô*, j'examine). Instrument d'optique qui sert à observer les objets éloignés (*).



TÉLESCOPER (SE) v. pr. Se dit d'objets qu'un choc violent, etc., force à s'emboîter les uns dans les autres.

TÉLESCOPIQUE adj. Qu'on ne voit qu'à l'aide du télescope.

TELLEMENT adv. De telle sorte.

TELLIÈRE n. m. Beau papier, dit *papier-ministre* (env. 0m,44 sur 0m,34).

TELLURE n. m. (lat. *tellus*, terre). *Chim.* Métal d'un blanc bleuâtre, lamelleux et fragile, découvert en 1797.

TELLURIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide produit par le tellure.

TÉMÉRAIRE adj. Hardi avec imprudence : *action téméraire;* hasardé : *jugement téméraire.* N. : *jeune téméraire.*

TÉMÉRAIREMENT adv. Avec témérité.

TÉMÉRITÉ n. f. (lat. *temeritas*). Hardiesse imprudente et présomptueuse.

TÉMOIGNAGE n. m. (lat. *testimonium;* de *testis*, témoin). Rapport d'un ou de plusieurs témoins. *Fig.* Marque, preuve : *témoignage d'amitié. Témoignage de la conscience*, sentiment que chacun a en soi du bien et du mal; *témoignage des*

sens, ce que les sens nous apprennent sur les objets extérieurs.

TÉMOIGNER v. tr. Marquer, faire paraître : *témoigner de la joie*. V. int. Servir de témoin, porter témoignage : *témoigner contre quelqu'un en justice*.

TÉMOIN n. m. (V. TÉMOIGNAGE). Qui a vu ou entendu quelque fait, et qui peut en faire rapport; personne dont on se fait assister pour certains actes ; spectateur : *être témoin d'une scène touchante ;* marque, monument : *cette cathédrale est un témoin de la piété de nos aïeux. Témoin oculaire*, qui a vu de ses propres yeux ; *prendre quelqu'un à témoin*, invoquer son témoignage ; *les témoins d'un duel*, ceux qui assistent les combattants. — Employé sans déterminatif, n'est variable que dans ces deux cas : *leur entrevue aura lieu sans témoins ; vous m'êtes tous témoins que*. Est invariable dans : *je vous prends tous à témoin ; témoin les blessures qu'il a reçues*.

TEMPE n. f. (lat. *tempus*). Partie latérale de la tête, de l'oreille jusqu'au front.

TEMPÉRAMENT n. m. (lat. *temperamentum*, juste mesure). Complexion, constitution particulière du corps : *tempérament robuste ;* caractère : *tempérament violent. Fig.* Adoucissement, expédients, moyens de conciliation.

TEMPÉRANCE n. f. (lat. *temperantia ;* de *temperare*, tempérer). Vertu qui modère les désirs, les passions ; sobriété.

TEMPÉRANT, E adj. Qui a la vertu de la tempérance.

TEMPÉRATURE n. f. (lat. *temperatura*, climat). Etat sensible de l'air ; degré de chaleur dans un lieu.

TEMPÉRÉ, E adj. Ni trop chaud ni trop froid : *climat tempéré. Fig. Style tempéré*, entre le simple et le sublime.

TEMPÉRÉMENT adv. D'une manière tempérée.

TEMPÉRER v. tr. (lat. *temperare*, mélanger convenablement). Modérer, diminuer l'excès d'une chose : *tempérer la chaleur, la sévérité ;* calmer : *l'âge tempère les passions*. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

TEMPÊTE n. f. (lat. *tempestas ;* de *tempus*, temps). Violent orage, surtout en mer. *Fig.* Trouble de l'âme : *les tempêtes des passions ;* persécution qui s'élève contre quelqu'un : *laisser passer la tempête ;* troubles civils dans un Etat.

TEMPÊTER v. int. Faire un grand bruit par mécontentement.

TEMPÉTUEUX, EUSE adj. Sujet aux tempêtes, qui cause les tempêtes : *mer, vent tempétueux*.



TEMPLE n. m. (lat. *templum*). Dans le style soutenu, tout édifice religieux (*) ; église des protestants. *Chevalerie du Temple*, ordre des templiers.

TEMPLIER n. m. Chevalier de l'ordre du Temple. V. à la partie historique.

TEMPORAIRE adj. (lat. *temporarius ;* de *tempus*, temps). Momentané, qui ne doit durer qu'un certain temps : *pouvoir temporaire*.

TEMPORAIREMENT adv. Pour un temps.

TEMPORAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux tempes : *os temporal*.

TEMPORALITÉ n. f. Autrefois, juridiction du pouvoir temporel d'un évêché, d'un chapitre, etc.

TEMPOREL, ELLE adj. (lat. *temporalis ;* de *tempus*, temps). Périssable, par opposition à *éternel* et à *spirituel* : *les biens temporels ;* séculier, par opposition à *ecclésiastique* : *puissance temporelle*. N. m. : *le temporel et le spirituel*.

TEMPORELLEMENT adv. Durant un temps.

TEMPORISATEUR, TRICE n. et adj. Qui temporise : *général temporisateur*.

TEMPORISATION n. f. Action de temporiser.

TEMPORISEMENT n. m. Retardement, dans l'attente d'un moment plus favorable.

TEMPORISER v. int. (lat. *tempus, temporis*, temps). Retarder, différer avec espoir d'un meilleur temps.

TEMPORISEUR n. m. Qui temporise.

TEMPS n. m. (lat. *tempus*). Mesure de la durée des choses ; moment fixé : *le temps approche ;* délai : *accordez-moi du temps ;* loisir : *je n'ai pas le temps ;* saison : *le temps des vendanges ;* époque, relativement à certaines circonstances, à l'état des choses, des mœurs, des opinions : *c'était un bon temps ;* état de l'atmosphère : *temps humide*. **Les Quatre-Temps**, jours de jeûne au commencement de chaque saison : *gros temps*, temps d'orage en mer ; *dans la nuit des temps*, à une époque très reculée, incertaine ; *tuer le temps*, s'occuper à des riens pour échapper à l'ennui : *perdre le temps*, ne rien faire ; *passer le temps à*, l'employer à ; *gagner du temps*, temporiser ; *avoir le temps*, n'être pas pressé ; *prendre son temps*, faire une chose sans se presser ; *prendre bien* ou *mal son temps*, agir dans un moment bien ou mal choisi ; *profiter du temps*, en faire bon usage ; *prendre du bon temps*, se divertir ; *avoir fait son temps*, être hors d'usage ; *prendre le temps comme il vient*, ne s'inquiéter de rien. *Astr.* **Temps vrai**, mesuré par le mouvement réel de la terre ; **temps moyen**, mesuré par la vitesse moyenne de la terre. *Mus.* Division de la mesure : *mesure à trois, à quatre temps*. *Escr.* Moment précis, dans lequel il faut faire certains mouvements. *Gram.* Modifications du verbe qui servent à exprimer le présent, le passé et l'avenir. Loc. adv. **A temps**, assez tôt : *vous arrivez à temps ;* pour un temps fixé : *bannissement à temps ;* **de tout temps**, toujours ; **en même temps**, ensemble ; **de temps en temps**, quelquefois.

TENABLE adj. Où l'on peut rester sans trop de risques, de peines, d'incommodités : *cette place, ce poste, cette maison n'est pas tenable.* — S'emploie presque toujours avec la négation.

TENACE adj. (lat. *tenax;* de *tenere*, tenir). Adhérent : *la poix est tenace. Fig.* Opiniâtre : *personne tenace.*

TÉNACITÉ n. f. Etat de ce qui est tenace. *Fig.* Attachement opiniâtre à une idée, à un projet.

TENAILLE n. f. Instrument de fer composé de deux pièces mobiles pour tenir ou arracher quelque chose (*). S'emploie le plus souvent au pluriel.

TENAILLEMENT n. m. Action de tenailler.

TENAILLER v. tr. Torturer un criminel avec des tenailles brûlantes.

TENAILLON n. m. *Fortif.* Ouvrage construit vis-à-vis de l'une des faces de la demi-lune.

TENANCIER, IÈRE n. Qui tenait des terres dépendantes d'un fief.

TENANT, E adj. *Séance tenante*, dans le cours même de la séance. N. m. Chevalier qui, dans un tournoi, appelait en lice quiconque voulait se mesurer avec lui. N. m. pl. *Les tenants et les aboutissants d'une terre*, les confins de cette terre.

TÉNARE n. m. L'enfer des païens.

TENDANCE n. f. (rad. *tendre*). Action, force par laquelle un corps tend à se mouvoir vers quelque chose : *tendance des corps vers la terre. Fig.* Direction sensible vers un but, une fin : *tendance à la vertu.*

TENDANT, E adj. Qui tend à, qui a pour but : *requête tendante à...*



TENDER (*tin-dère*) n. m. (m. angl.). Wagon qui suit la locomotive, et qui contient l'eau et le charbon (*).

TENDEUR n. m. Celui qui tend quelque chose : *tendeur de pièges.*

TENDINEUX, EUSE adj. De la nature des tendons : *membrane tendineuse.*

TENDOIR n. m. Perche ou corde sur laquelle on fait sécher du linge; pièce d'un métier de tisserand.

TENDON n. m. (lat. *tendo*). Extrémité du muscle. **Tendon d'Achille**, gros tendon aplati, situé à la partie postérieure et inférieure de la jambe.

TENDRE v. tr. (lat. *tendere*). Bander : *tendre un arc ;* disposer : *tendre un piège ;* tapisser : *tendre une salle ;* présenter : *tendre la main ;* élever, dresser : *tendre une tente.* V. int. Aller, aboutir : *où tendent vos démarches?*

TENDRE adj. (lat. *tener*). Qui peut être facilement coupé, divisé : *bois, pierre tendre. Pain tendre*, nouvellement cuit. *Fig.* Affectueux, gracieux : *paroles tendres ;* clair, peu foncé : *rose tendre ;* susceptible d'impression : *cœur tendre ;* vif, passionné : *tendre amitié.*

TENDREMENT adv. Avec tendresse.

TENDRESSE n. f. Sensibilité à l'amitié, à l'amour. Pl. Caresses, témoignages d'affection : *il m'a comblé de tendresses.*

TENDRETÉ n. f. Qualité de ce qui est tendre, en parlant des viandes, etc.

TENDRON n. m. Bourgeon, rejeton. Pl. Cartilages à l'extrémité de la poitrine de quelques animaux : *des tendrons de veau.*

TENDU, E adj. *Esprit tendu*, fortement appliqué.

TENDUE n. f. Lieu où sont disposés des pièges à prendre des oiseaux : *cette tendue est mal organisée.*

TÉNÈBRES n. f. pl. (lat. *tenebræ*). Obscurité, privation de lumière. *Fig.: les ténèbres de l'ignorance. L'ange, le prince, l'esprit des ténèbres*, le démon ; *l'empire des ténèbres*, l'enfer. Partie de l'office de la semaine sainte.

TÉNÉBREUSEMENT adv. D'une manière ténébreuse, secrète et perfide.

TÉNÉBREUX, EUSE adj. Sombre, obscur.

TÈNEMENT n. m. Métairie dépendante d'une seigneurie.

TÉNESME n. m. Besoin continuel d'aller à la selle, accompagné d'épreintes douloureuses.

TENEUR n. f. Texte littéral d'un acte, d'un arrêt, d'un écrit quelconque.

TENEUR n. m. *Teneur de livres*, celui qui tient les livres d'un négociant.

TÉNIA n. m. (lat. *tænia ;* du gr. *tainia*, bandelette). *Méd.* Nom scientifique du *ver solitaire.*

TENIR v. tr. (lat. *tenere.* — *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent; je tenais, nous tenions; je tins, nous tînmes; je tiendrai; je tiendrais; tiens, tenons, tenez; que je tinsse, que nous tinssions; tenant; tenu, e*). Avoir à la main : *tenir une épée ;* occuper : *tenir à bail ;* garder : *tenir en prison ;* entretenir : *tenir en bon état ;* contenir : *cette cruche tient un litre ;* regarder comme : *je tiens l'affaire faite ;* s'emparer de : *quand la colère le tient ;* remplir : *tenir une promesse ;* diriger : *tenir une classe ;* être redevable : *je tiens tout de vous ;* exercer certains métiers : *tenir boutique, auberge, pension. Tenir quelqu'un*, l'avoir amené au point où l'on voulait ; *tenir une chose de quelqu'un*, l'avoir apprise de lui ; *tenir secret*, ne pas divulguer ; *tenir un pari*, le faire ; *tenir table ouverte*, recevoir beaucoup de monde à sa table ; *tenir son rang*, l'occuper dignement ; *tenir garnison*, être en garnison ; *tenir la mer*, naviguer ; *tenir la caisse, les livres*, etc., être caissier, teneur de livres, etc. ; *tenir des propos, des discours*, parler d'une certaine façon ; *tenir compte d'une chose*, y avoir égard ; *tenir tête*, résister ; *tenir la main à une chose*, y veiller ; *tenir en haleine*, entretenir les dispositions ;

tenir conseil, délibérer ; *tenir la vie de*, la naissance de. V. int. Etre contigu : *ma maison tient à la sienne ;* être attaché : *la branche tient à l'arbre ;* être compris dans un certain espace : *on tient huit à cette table ;* ressembler à : *il tient de son père ;* participer : *le mulet tient de l'âne et du cheval ;* résulter, provenir de : *cela tient à plusieurs raisons ;* avoir un grand désir : *il tient à vous voir*. *Tenir bon, ferme*, résister ; *cela ne tient qu'à un fil*, cela est peu solide. **Se tenir** v. pr. Demeurer, rester en un certain lieu : *tenez-vous là ;* dans une certaine situation : *tenez-vous droit*. *S'en tenir à une chose*, ne vouloir rien de plus ; *se tenir à peu de chose*, être près de s'accorder ; *se tenir les bras croisés*, ne pas agir ; *tenez-vous bien*, formule d'avertissement ou de menace. V. impers. *Qu'à cela ne tienne*, peu importe ; *il ne tient qu'à moi*, cela dépend de moi.



TENON n. m. Bout d'une pièce de bois qui entre dans une mortaise (*).

TÉNOR n. m. (ital. *tenore*). *Mus.* Voix moyenne entre la haute-contre et la basse-taille ; chanteur qui possède ce genre de voix. Pl. des *ténors*.

TÉNOTOMIE n. f. *Chir.* Section d'un ou de plusieurs tendons.

TENSION n. f. (lat. *tensio ;* de *tendere*, tendre). Etat de ce qui est tendu : *la tension des muscles*. *Fig.* *Tension d'esprit*, grande application.

TENSON n. f. (bas lat. *tensio*, dispute, querelle). Poésie en forme de dialogue, du temps des troubadours.

TENTACULE n. m. Appendice mobile dont beaucoup d'animaux sont pourvus, et qui leur sert d'organe du tact.

TENTANT, E adj. Séduisant.

TENTATEUR, TRICE adj. et n. Qui tente. *L'esprit tentateur*, le démon.

TENTATION n. f. Mouvement intérieur qui excite au mal : *résister à la tentation ;* désir : *tentation de voyager*.

TENTATIVE n. f. Essai : *tentative d'assassinat*.



TENTE n. f. (lat. *tentorium ;* de *tendere*, tendre). Pavillon de grosse toile, que l'on dresse en campagne pour se mettre à l'abri des injures du temps.

TENTER v. tr. (lat. *tentare*). Essayer : *tenter une entreprise ;* solliciter au mal : *le serpent tenta Eve ;* donner envie : *ce fruit me tente*.

TENTURE n. f. Tapisserie, étoffe, papier peint qui couvre les murs d'un appartement, etc. : *tenture de velours*.

TENU, E adj. Soigné : *enfant bien tenu ;* en ordre : *maison bien tenue ;* obligé : *être tenu à*.

TÉNU, E adj. (lat. *tenuis*). Fort délié, fort mince : *les fils ténus du ver à soie*.

TENUE n. f. Se dit du temps pendant lequel se tiennent certaines assemblées : *tenue des assises ;* maintien, manières : *bonne, mauvaise tenue*. **Tenue des livres**, art de régler la comptabilité d'un négociant, action de tenir ses livres.

TÉNUIROSTRES n. m. pl. (lat. *tenuis*, mince ; *rostrum*, bec). Famille de passereaux à bec grêle et long.

TÉNUITÉ n. f. Etat d'une chose ténue.

TÉORBE ou **THÉORBE** n. m. Espèce de luth.

TER (*tèr*) adv. (m. lat.). Trois fois ; pour la troisième fois.

TÉRATOLOGIE n. f. (gr. *teras, teratos*, prodige ; *logos*, discours). Partie de l'histoire naturelle qui traite des monstres, des formes exceptionnelles.

TERCER ou **TERSER** v. tr. Donner un troisième labour, une troisième façon : *tercer un champ, une vigne*.

TERCET n. m. Couplet ou stance de trois vers.

TÉRÉBENTHINE n. f. Résine qui coule du térébinthe et d'autres arbres.

TÉRÉBINTHACÉES n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes, du groupe des dicotylédones, ayant le térébinthe pour type.

TÉRÉBINTHE n. m. (lat. *terebinthus*). Arbre résineux et toujours vert, qui croît sur les bords de la Méditerranée.

TÉRÉBRANT, E adj. Qui perce, qui pratique des ouvertures.

TÉRÉBRATION n. f. Action de percer avec une tarière ou un instrument agissant comme une tarière.

TERGIVERSATION n. f. Action de tergiverser.

TERGIVERSER v. int. (lat. *tergiversari ;* de *tergum*, dos ; *versare*, tourner). Prendre des détours ; hésiter.

TERME n. m. (lat. *terminus*). Fin, borne, par rapport au lieu et au temps : *terme d'une course, de la vie ;* époque de payement : *le terme est échu ;* trois mois de loyer et la somme due pour ce temps : *payer son terme ;* époque de l'accouchement ; mot, expression : *choisir ses termes ;* un des éléments de la proposition ; chacune des quantités qui composent un rapport, une proportion, une expression algébrique ; chacun des termes combinés deux à deux dans les trois propositions d'un syllogisme. Pl. Relations, rapports : *en quels termes êtes-vous avec lui ?*

TERMINAISON n. f. Désinence d'un mot ; état d'une chose qui finit.

TERMINAL, E, AUX adj. *Bot.* Qui occupe le sommet : *fleur terminale*.

TERMINER v. tr. (lat. *terminare*). Achever, finir : *terminer ses études*. **Se terminer** v. pr. *Gram.* Avoir une certaine désinence, en parlant des mots.

TERMINOLOGIE n. f. (lat. *terminus*, terme, et gr. *logos*, discours). Science des termes techniques.

TERMINUS n. m. Point extrême d'une ligne de chemin de fer ou de tramway.

TERMITE n. m. (lat. *termes*, ver rongeur). Insecte dont le nom vulgaire est *fourmi blanche*. On dit aussi TERMÈS.

TERNAIRE adj. (lat. *ternarius ;* de

ter, trois fois). Qui se rapporte au nombre trois : *nombre ternaire;* distribué par trois : *division ternaire.*

TERNE n. m. (lat. *terni*, trois). Trois numéros pris et sortis ensemble à la loterie; au loto, trois numéros sortis et marqués sur la même ligne horizontale; aux dés, coup où l'on amène les deux trois.

TERNE adj. Qui a peu ou point d'éclat : *œil terne. Fig. : style terne.*

TERNIR v. tr. Oter le lustre, l'éclat, la couleur : *ternir une étoffe. Fig. : ternir sa réputation.*

TERNISSURE n. f. Etat de ce qui est terni : *ternissure d'une glace.*

TERRAGE n. m. Action de terrer le sucre.

TERRAIN n. m. (lat. *terrenum;* de *terra*, terre). Espace de terre : *occuper un vaste terrain;* terre : *bon terrain. Fig. Disputer le terrain*, soutenir avec force son opinion; *sonder le terrain*, chercher à connaître l'intention; *gagner du terrain*, avancer dans une affaire; *connaître le terrain*, les gens auxquels on a affaire.

TERRASSE n. f. (bas lat. *terracea;* de *terra*, terre). Levée de terre pour la commodité de la promenade ou le plaisir de la vue; toiture d'une maison en plate-forme; ouvrage de maçonnerie en forme de galerie découverte.

TERRASSEMENT n. m. Action de creuser et de transporter des terres.

TERRASSER v. tr. Munir d'un amas de terre : *terrasser un mur;* jeter de force par terre. *Fig. : cette nouvelle l'a terrassé.*

TERRASSIER n. m. Ouvrier qui travaille aux terrassements.

TERRE n. f. (lat. *terra*). Globe terrestre; couche superficielle du globe, qui produit les végétaux; terrain, par rapport à sa nature : *terre glaise;* pays, région : *mourir en terre étrangère;* cimetière : *porter en terre. Fonds de terre*, propriété; *terre ferme*, le continent; *perdre terre*, perdre de vue les côtes en mer, arriver à un endroit où l'eau est trop profonde pour que les pieds touchent le fond; *prendre terre*, aborder; *être sur terre*, exister. *Fig.* Les habitants de la terre : *toute la terre vit avec horreur... Aller terre à terre*, avoir des vues peu élevées; *remuer ciel et terre*, faire tous ses efforts.

TERREAU n. m. Fumier pourri et réduit en terre.

TERRE-NEUVE n. m. Chien très gros, originaire de l'île de Terre-Neuve. Pl. des *terre-neuve.*

TERRE-NEUVIER n. m. Pêcheur qui va à la pêche des morues sur les bancs de Terre-Neuve; navire qui sert à cette pêche. Pl. des *terre-neuviers.*

TERRE-NOIX n. f. Plante dont la racine a le goût de la châtaigne.

TERRE-PLEIN n. m. Amas de terres rapportées, formant une surface plate et unie. Pl. des *terre-pleins.*

TERRER v. tr. Mettre de la nouvelle terre au pied d'une plante : *terrer un arbre;* blanchir le sucre au moyen de terre glaise mise dans les formes. **Se terrer** v. pr. Se cacher sous terre, en parlant du lapin, etc.

TERRESTRE adj. (lat. *terrestris;* de *terra*, terre). Qui appartient à la terre. *Fig.* Par opposition à *spirituel : pensées terrestres.*

TERREUR n. f. (lat. *terror*). Epouvante, grande crainte; celui qui la cause : *être la terreur d'un pays.* **Terreur panique**, subite. V. PANIQUE. **La Terreur**, régime qui pesa sur la France depuis la chute des girondins jusqu'à celle de Robespierre.

TERREUX, EUSE adj. Mêlé, sali de terre : *métal terreux, avoir les mains terreuses. Fig. Visage terreux*, pâle et défait; *couleur terreuse*, sans éclat, terne.

TERRIBLE adj. (lat. *terribilis;* de *terrere*, épouvanter). Qui cause de la terreur. *Fig.* Etrange, extraordinaire : *vent, bruit terrible;* importun, fatigant : *c'est un terrible homme.*

TERRIBLEMENT adv. D'une manière terrible; excessivement : *manger terriblement.*

TERRIEN, IENNE adj. et n. Qui possède plusieurs terres : *un seigneur terrien.*

TERRIER n. m. Trou, cavité dans la terre, où se retirent certains animaux, comme le lapin, le renard, etc.; basset, chien propre à chasser les animaux qui habitent des terriers.

TERRIFIER v. tr. Frapper de terreur.

TERRINE n. f. (rad. *terre*). Vase de terre; viande cuite que l'on conserve dans une terrine.

TERRINÉE n. f. Le contenu d'une terrine.

TERRIR v. int. Se dit des tortues lorsqu'elles viennent à terre pour pondre.

TERRITOIRE n. m. (lat. *territorium;* de *terra*, terre). Etendue de terre dépendant d'un empire, d'une ville, d'une juridiction, etc.

TERRITORIAL, E, AUX adj. Qui concerne le territoire : *revenu, impôt territorial.*

TERROIR n. m. Terre considérée par rapport à l'agriculture : *terroir fertile.*

TERRORISER v. tr. (lat. *terror*, terreur). Tenir sous un régime de terreur.

TERRORISME n. m. Système, régime de la Terreur, en France (1793-1794).

TERRORISTE n. m. Partisan du terrorisme.

TERSER v. tr. V. TERCER.

TERTIAIRE adj. (lat. *tertius*, troisième). *Géol. Terrain tertiaire*, formé en troisième lieu.

TERTIO adv. (m. lat.; de *tertius*, troisième). Troisièmement, en troisième lieu.

TERTRE n. m. Eminence de terre.

TES adj. poss. V. TON.

TESSON n. m. Débris d'un vase, d'une bouteille.

TEST (*teste*) n. m. (lat. *testum*, tuile). Enveloppe solide et calcaire qui protège

le corps des testacés et des crustacés.

TEST n. m. (m. angl. qui signifie *épreuve*). *Serment du test*, par lequel les fonctionnaires anglais niaient la transsubstantiation et renonçaient au culte de la Vierge et des saints.

TESTACÉ, E adj. et n. Couvert d'une écaille dure et forte.

TESTAMENT n. m. (lat. *testamentum;* de *testari*, attester). Acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés. **Ancien Testament**, la Bible; **Nouveau Testament**, l'Evangile.

TESTAMENTAIRE adj. Qui concerne le testament : *dispositions testamentaires.* **Exécuteur testamentaire**, chargé de l'exécution d'un testament.

TESTATEUR, TRICE n. Qui a fait un testament.

TESTER v. int. (lat. *testari*, attester). Faire son testament.

TESTIMONIAL, E, AUX, adj. *Preuve testimoniale*, par témoins.

TESTON n. m. Ancienne monnaie d'argent frappée sous Louis XII.

TESTONNER v. tr. Friser, arranger la tête. *Vieux.*

TÊT n. m. Le crâne. *Vieux.*

TÉTANIQUE adj. De la nature du tétanos.

TÉTANOS (*noce*) n. m. (gr. *tetanos*, tendu, raide). *Méd.* Maladie caractérisée par la tension convulsive et douloureuse des muscles.

TÊTARD n. m. Première forme de la grenouille, du crapaud et de la salamandre (*); arbre taillé de manière à former une touffe au sommet du tronc.



TÊTE n. f. (lat. *testa*, crâne). Extrémité supérieure du corps de l'homme, et antérieure de celui de l'animal. *Fig.* Esprit, imagination : *avoir une chose en tête;* raison, sang-froid : *perdre la tête;* individu : *payer tant par tête;* vie : *il lui en coûta la tête;* caractère : *mauvaise tête;* volonté : *faire à sa tête;* tout ce qui a quelque rapport de situation ou de forme avec la tête : *tête d'un arbre, d'une épingle, d'un pont, etc.;* principale direction : *être à la tête des affaires;* premier rang : *marcher à la tête d'une armée, d'un cortège. Tête carrée*, homme obstiné; *coup de tête*, étourderie, hardiesse; *tenir tête*, résister; *tourner la tête*, rendre fou, faire adopter ses opinions; *crier à tue-tête*, de toute sa force; *rompre, casser la tête*, importuner. **En tête à tête** loc. adv. Seul à seul. — Ne dites pas : *une tête d'oreiller*, mais *une taie d'oreiller.*

TÊTE-À-TÊTE n. m. Entretien particulier de deux personnes. Pl. des *tête-à-tête.*

TÊTE-BÊCHE loc. adv. Se dit quand deux objets de même nature sont placés à côté l'un de l'autre dans un sens inverse, la tête de l'un aux pieds de l'autre.

TETER ou **TÉTER** v. tr. Sucer le lait de la mamelle d'une femme ou de la femelle d'un animal. Prend deux *t* devant une syllabe muette.

TÊTIÈRE n. f. Petite coiffe de toile qu'on met aux enfants nouveau-nés; partie supérieure de la bride d'un cheval, qui passe derrière les oreilles et soutient le mors.

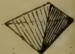
TETIN n. m. Bout de la mamelle.

TETINE n. f. Pis de la vache ou de la truie.

TETON n. m. Mamelle.

TÉTRACORDE n. m. (gr. *tettara*, quatre, et *corde*). Sorte de lyre des anciens, à quatre cordes.

TÉTRAÈDRE n. m. (gr. *tettara*, quatre; *edra*, face). Solide dont la surface est formée de quatre triangles.



TÉTRAGONE n. m. (gr. *tettara*, quatre; *gônia*, angle). *Géom.* Qui a quatre angles et quatre côtés.

TÉTRALOGIE n. f. (gr. *tettara*, quatre et *logos*, discours). Ensemble de quatre pièces jouées à la suite l'une de l'autre chez les anciens Grecs.

TÉTRARCHAT (*ka*) n. m. Dignité de tétrarque.

TÉTRARCHIE n. m. Quatrième partie d'un Etat démembré.

TÉTRARQUE n. m. (gr. *tettara; archos* commandement). Chef d'une tétrarchie.

TÉTRAS (*trâ*) n. m. Coq de bruyère d'une grande espèce.

TÉTRASTYLE n. m. (gr. *tettara*, quatre; *stulos*, colonne). Temple à quatre colonnes de front.

TETTE n. f. Bout de la mamelle, en parlant des animaux.

TETU, E adj. et n. Obstiné.

TEUTON, ONNE adj. et n. (V. *Part. h.*).

TEUTONIQUE adj. Qui appartient aux anciens Teutons : *langue teutonique. Ordre teutonique*, ordre religieux et militaire fondé au temps des croisades.

TEXTE n. m. (lat. *textus;* de *texere*, tisser). Les propres paroles d'un auteur; passage de l'Ecriture sainte qui fait le sujet d'un sermon. *Gros texte, petit texte*, caractères d'imprimerie.

TEXTILE adj. (lat. *textilis;* de *texere*, tisser). Qui peut être divisé en filets propres à faire un tissu, comme le chanvre, la soie, l'amiante, etc.

TEXTUAIRE n. m. Livre où il n'y a que le texte sans commentaires.

TEXTUEL, ELLE adj. Conforme au texte : *citation textuelle.*

TEXTUELLEMENT adv. Conformément au texte : *citer textuellement.*

TEXTURE n. f. (lat. *textura;* de *texere*, tisser). Etat d'une chose tissue. *Fig.* Disposition des parties d'un ouvrage.

THALER (*lère*) n. m. Monnaie d'Allemagne, d'une valeur approximative de 3 fr. 70.

THALLIUM (*ome*) n. m. *Chim.* Métal

blanc, découvert en 1861, qui existe dans les pyrites.

THALWEG (*vègue*) n. m. (all. *thal*, vallée; *weg*, chemin). Ligne que décrit le fond d'une vallée et suivant laquelle se dirigent les eaux courantes.

THAPSIA n. m. Emplâtre vésicant fait avec la feuille du *thapsia*, plante de la famille des ombellifères.

THAUMATURGE n. m. (gr. *thauma*, prodige; *ergon*, œuvre). Qui fait des miracles : *saint Grégoire le Thaumaturge.*

THAUMATURGIE n. f. Pouvoir de thaumaturge.

THAUMATURGIQUE adj. Qui a rapport à la thaumarturgie.

THÉ n. m. (m. chinois). Arbrisseau de la Chine; sa feuille cueillie et desséchée; infusion que l'on en fait: collation ou soirée dans laquelle on sert du thé : *inviter quelqu'un à un thé.*

THÉATIN n. m. Membre d'un ordre religieux fondé au XVIe siècle par Pierre Caraffa, évêque de Théate, auj. *Chieti.*

THÉÂTRAL, E, AUX adj. Qui concerne le théâtre : *action théâtrale.*

THÉÂTRALEMENT adv. D'une façon théâtrale.

THÉÂTRE n. m. (gr. *theatron;* de *theasthai*, contempler). Lieu où l'on représente des ouvrages dramatiques, où l'on donne des spectacles; la scène; la littérature dramatique : *les règles du théâtre;* recueil des pièces d'un pays où d'un auteur : *le théâtre français, le théâtre de Corneille. Fig.* Lieu où se passent des actions remarquables : *le théâtre de la guerre.*

THÉBAÏDE n. f. Solitude profonde : *vivre dans une thébaïde.* V. PART. HIST.

THÉBAIN, E adj. et n. De Thèbes : *Epaminondas fut le plus illustre des Thébains.*

THÉIÈRE n. f. Vase pour faire infuser du thé.

THÉIFORME adj. *Bot.* Qui ressemble au thé. *Infusion théiforme*, préparée comme le thé.

THÉISME n. m. (gr. *theos*, dieu). Opinion philosophique qui admet l'existence d'un Dieu.

THÉISTE n. m. Partisan du théisme.

THÈME n. m. (gr. *thema*, sujet posé). Sujet, matière : *traiter un thème ingrat;* ce qu'un écolier doit traduire de la langue qu'il parle dans celle qu'il apprend : *thème latin, allemand. Mus.* Air sur lequel on compose des variations.

THÉMIS (*mice*) n. f. Déesse de la justice. *Fig.* La justice : *les arrêts de Thémis.*

THÉOCRATE n. m. Membre d'une théocratie; partisan de ce gouvernement.

THÉOCRATIE (*ci*) n. f. (gr. *theos*, dieu; *kratos*, pouvoir). Gouvernement dont les chefs sont regardés comme les ministres de Dieu : *chez les Hébreux, le gouvernement des Juges était une théocratie.*

THÉOCRATIQUE adj. Qui appartient à la théocratie.

THÉOCRATIQUEMENT adv. D'une manière théocratique.

THÉODICÉE n. f. (gr. *theos*, dieu : *dikê*, justice). Traité sur la justice de Dieu : *Théodicée de Leibniz. Par ext.* Partie de la philosophie qui traite de Dieu.

THÉODOSIEN adj. m. *Code théodosien*, recueil de lois romaines fait par ordre de l'empereur Théodose II.

THÉOGONIE n. f. (gr. *theos*, dieu; *gonos*, génération). Généalogie et filiation des dieux; tout système religieux imaginé dans le paganisme : *la théogonie des Indiens.*

THÉOGONIQUE adj. Qui a rapport à la théogonie.

THÉOLOGAL, E, AUX adj. Qui a Dieu pour objet : *vertus théologales.*

THÉOLOGIE n. f. (gr. *theos*, dieu; *logos*, discours). Science de Dieu et des vérités qu'il a révélées; classe où l'on enseigne cette science; recueil des ouvrages théologiques d'un auteur.

THÉOLOGIEN n. m. Qui sait la théologie ou qui écrit sur cette science; élève de théologie.

THÉOLOGIQUE adj. Qui concerne la théologie.

THÉOLOGIQUEMENT adv. Selon les principes théologiques.

THÉOPHILANTHROPE n. m. Partisan ou adepte de la théophilanthropie.

THÉOPHILANTHROPIE n. f. (gr. *theos*, dieu; *phileô*, j'aime; *anthrôpos*, homme). Amour de Dieu et des hommes érigé en système religieux pendant la Révolution française.

THÉORBE n. m. V. TÉORBE.

THÉORÈME n. m. (gr. *theôrêma;* de *theôrein*, examiner). Proposition qui doit être démontrée. S'emploie surtout en mathématiques.

THÉORICIEN n. m. Qui connaît les principes d'un art sans les pratiquer.

THÉORIE n. f. (gr. *theôria;* de *theôrein*, considérer). Partie spéculative d'une science, par opposition à *pratique;* ensemble de connaissances donnant l'explication complète d'un certain ordre de faits : *théorie de la chaleur. Art mil.* Développement des principes de la manœuvre.

THÉORIE n. f. Députation solennelle que les Athéniens envoyaient tous les ans à Delphes et à Délos.

THÉORIQUE adj. Qui appartient à la théorie.

THÉORIQUEMENT adv. D'une manière théorique.

THÉOSOPHE n. m. Partisan de la théosophie, sorte d'illuminé.

THÉOSOPHIE n. f. Science qui prétend enseigner à communiquer directement avec Dieu.

THÉRAPEUTES n. m. pl. Moines juifs qui observaient le célibat et se livraient à la contemplation et à la prière.

THÉRAPEUTIQUE n. f. (gr. *therapeuô*, je soigne). Partie de la médecine qui enseigne la manière de traiter les maladies.

THÉRAPEUTISTE n. m. Celui qui se livre spécialement à la thérapeutique.

THÉRIACAL, E adj. De la nature de la thériaque.

THÉRIAQUE n. f. Médicament, opiat très compliqué.

THERMAL, E, AUX adj. Se dit des eaux minérales chaudes.

THERMES n. m. pl. (lat. *thermæ;* du gr. *thermos*, chaud). Bains publics des anciens.

THERMIDOR n. m. (gr. *thermê*, chaleur). Onzième mois de l'année républicaine, en France (du 20 juillet au 18 août).

THERMIDORIEN, IENNE adj. Qui a rapport aux événements du 9 thermidor an II. N. m. Nom donné aux instigateurs et aux auteurs des événements du 9 thermidor.

THERMO-ÉLECTRICITÉ n. f. Electricité dont le développement est produit par la chaleur.



THERMO-ÉLECTRIQUE adj. De la nature de la thermo-électricité.

THERMOMÈTRE n. m. (gr. *thermos*, chaud; *metron*, mesure). Instrument qui sert à marquer les changements de température (*).

THERMOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport au thermomètre.

THERMOSCOPE n. m. (gr. *thermos*, chaud; *skopein*, observer). Instrument de physique destiné à mesurer les températures les moins élevées (*).



THÉSAURISER v. int. (lat. *thesaurus*, trésor). Amasser de l'argent.

THÉSAURISEUR, EUSE adj. et n. Qui thésaurise.

THÈSE n. f. (gr. *thesis;* de *tithêmi*, je pose). Proposition à discuter; proposition soutenue publiquement dans les écoles : *thèse de philosophie;* feuille imprimée qui la contient.

THESMOPHORIES n. f. pl. Fêtes que les femmes d'Athènes célébraient en l'honneur de Cérès.

THESMOTHÈTE n. m. Titre donné, à Athènes, aux magistrats gardiens des lois.

THESSALIEN, IENNE adj. et n. De Thessalie.

THÉURGIE n. f. Espèce de magie.

THÉURGIQUE adj. Qui a rapport à la théurgie.

THIBAUDE n. f. Tissu grossier.

THIBÉTAIN, E adj. et n. Du Thibet.

THLASPI n. m. Plante herbacée annuelle, qu'on rencontre en abondance au milieu des champs sablonneux.



THON n. m. (lat. *thunnus*). Gros poisson de mer (*).

THORACIQUE adj. Qui a rapport à la poitrine : *région thoracique.*

THORAX n. m. (m. gr.). *Anat.* Capacité de la poitrine.

THRIDACE n. f. Extrait formé par l'évaporation du suc de laitue.

THUG n. m. Membre d'une association d'Indous qui pratiquent des sacrifices humains en étranglant les étrangers.

THUIA ou **THUYA** n. m. Arbre qui se rapproche du cyprès.

THURIFÉRAIRE n. m. (lat. *thus*, *thurus*, encens; *fero*, je porte). Clerc qui, dans les cérémonies de l'Eglise, porte l'encensoir. *Fig.* Flatteur : *Laharpe fut le thuriféraire de Voltaire vivant.*

THUYA n. m. V. THUIA.

THYADE n. f. Bacchante.

THYM n. m. (lat. *thymus*). Plante odoriférante de la famille des labiées.



THYMUS (*muce*) n. m. Glande à la partie inférieure du cou.

THYRSE n. m. (lat. *thyrsus*). Javelot environné de pampre et de lierre, dont les bacchantes étaient armées (*). *Bot.* Disposition des fleurs en pyramide, comme dans le lilas, le marronnier, etc.

TIARE n. f. (gr. *tiara*). Mitre à trois couronnes, que porte le pape dans certaines cérémonies (*). *Fig.* Dignité papale : *aspirer à la tiare.*



TIBIA n. m. (m. lat.). Os le plus grand de la jambe. Pl. des *tibias.*

TIBIAL, E, AUX adj. Qui appartient au tibia : *nerfs tibiaux.*

TIC n. m. Contraction convulsive de certains muscles, surtout de ceux du visage. *Fig.* Habitude ridicule : *avoir le tic de ronger ses ongles.*

TICKET (*kète*) n. m. (m. angl.). Billet d'entrée, cachet.

TIC TAC n. m. Bruit occasionné par un mouvement réglé. Pl. des *tic tac.*

TIÈDE adj. Qui est entre le chaud et le froid. *Fig.* Qui manque d'ardeur.

TIÈDEMENT adv. Avec nonchalance.

TIÉDEUR n. f. Etat de ce qui est tiède. *Fig.* Nonchalance, manque de zèle.

TIÉDIR v. int. Devenir tiède.

TIEN (LE) TIENNE (LA) pron poss (lat. *tuus;* de *tu*, toi). Qui est à toi. N m. Ce qui t'appartient : *défends le tien.* N. m. pl. Tes parents : *toi et les tiens.*

TIERCE n. f. (fém. de *tiers*). *Mus.* Intervalle compris entre trois notes, comme de *ré* à *fa*. *Escr.* Botte qu'on porte ayant le poignet en dedans : *porter une tierce.* *Jeu.* Série de trois cartes de même couleur. *Impr.* Dernière épreuve avant le

tirage. *Litur.* Seconde des heures canoniales. *Math.* et *astr.* Soixantième partie d'une seconde.

TIERCELET n. m. Nom donné aux mâles de certains oiseaux de proie.

TIERCEMENT n. m. *Agr.* Action de tiercer.

TIERCER v. tr. *Agr.* Donner aux terres un troisième labour.

TIERCERON n. m. Arc qui naît des angles, dans une voûte gothique.

TIERS n. m. (lat. *tertius*, troisième). La troisième partie : *le tiers d'une pomme;* troisième personne : *il survint un tiers.*

TIERS, CE adj. Troisième : *un tiers arbitre. Fièvre tierce*, qui revient tous les deux jours. N. m. **Tiers état,** partie de la nation française qui n'appartenait ni à la noblesse ni au clergé (V. ÉTATS GÉNÉRAUX, *Part. hist.*) **Tiers ordre,** sorte de congrégation laïque dont les membres, tout en vivant dans le monde, sont affiliés à un ordre religieux. **Tiers arbitre,** arbitre appelé à départager deux arbitres.

TIERS-POINT n. m. Sommet d'un triangle équilatéral à la courbure d'une voûte ogivale ; lime triangulaire (*).



TIGE n. f. Partie du végétal qui s'élève de la terre et sert de support aux branches, aux feuilles et aux fleurs. *Tige d'une botte*, partie qui enveloppe la jambe. *Fig.* Ancêtre primitif, duquel sont sorties toutes les branches d'une même famille.

TIGETTE n. f. *Arch.* Sorte de tige, ornée de feuilles, d'où sortent les volutes dans le chapiteau corinthien.

TIGNASSE n. f. Mauvaise perruque; chevelure rude et mal peignée. *Pop.*

TIGNON n. m. Chignon.

TIGRE, ESSE n. Quadrupède carnassier, du genre chat, à peau rayée (*). *Fig.* Personne très cruelle.



TIGRÉ, E adj. Moucheté comme la peau du tigre : *cheval tigré.*

TILBURY n. m. (m. angl. — Nom de l'inventeur). Cabriolet découvert fort léger. Pl. des *tilburys.*



TILDE n. m. Accent en forme d'*s* couché qui se met sur l'*n* de certains mots espagnols, comme *España*, pour lui donner la prononciation de *gn.*

TILIACÉES n. f. pl. Famille de plantes qui a pour type le genre tilleul.

TILLAC (*ti-ak*) n. m. Pont d'un navire.

TILLAGE ou **TEILLAGE** n. m. Opération qui consiste à séparer des chènevottes l'écorce du chanvre.

TILLE ou **TEILLE** n. f. Deuxième peau des jeunes tilleuls ; écorce du chanvre.

TILLE n. m. Sorte de demi-pont ménagé à l'avant et à l'arrière d'un bâtiment non ponté; instrument qui sert à la fois de hache et de marteau.

TILLER ou **TEILLER** v. tr. Détacher avec la main les filaments du chanvre.

TILLEUL n. m. (lat. *tilia*). Arbre dont le bois est blanc, tendre et léger; sa fleur: *faire une infusion de tilleul* (*).



TIMAR n. m. Bénéfice accordé par le Grand Seigneur à un soldat turc, au moyen duquel celui-ci devait s'entretenir et entretenir plusieurs miliciens.

TIMARIOT n. m. Soldat turc qui jouit d'un timar.

TIMBALE n. f. (lat. *tympana*). Espèce de tambour à l'usage de la cavalerie (*); gobelet en métal.



TIMBALIER n. m. Celui qui bat des timbales.

TIMBRAGE n. m. Action de timbrer.

TIMBRE n. m. Sorte de cloche immobile, qui est frappée par un marteau placé en dehors ; *timbre d'une pendule;* petit appareil qui produit un son retentissant quand on presse un bouton placé à l'extérieur; qualité qui distingue deux sons de même hauteur et de même intensité.

TIMBRE n. m. Marque particulière que chaque bureau de poste imprime sur les lettres ; marque imprimée par l'Etat sur le papier dont on se sert pour les actes publics, judiciaires, etc. *Fig. Avoir le timbre fêlé*, la tête dérangée.

TIMBRÉ, E adj. Un peu fou. *Fam.*

TIMBRE-POSTE n. m. Marque imprimée que l'on colle sur les lettres pour les affranchir. Pl. des *timbres-poste.*

TIMBRER v. tr. Marquer avec le timbre : *timbrer du papier, une lettre.*

TIMBREUR n. m. Celui timbre.

TIMIDE adj. Craintif.

TIMIDEMENT adv. Avec timidité.

TIMIDITÉ n. f. Crainte habituelle.

TIMON n. m. (lat. *temo*). Pièce de bois du train de devant d'une voiture, aux deux côtés de laquelle on attelle des chevaux ; nom que l'on donnait autrefois à la barre du gouvernail. *Fig.* Gouvernement : *prendre le timon des affaires.*

TIMONIER n. m. Matelot qui gouverne le timon d'un navire ; cheval qu'on met au timon d'une voiture.

TIMORÉ, E adj. (lat. *timor*, crainte). Qui craint d'offenser Dieu : *conscience timorée;* peureux, timide : *esprit timoré.*

TINCTORIAL, E, AUX (*tink*) adj. (lat. *tinctorius;* de *tinctus*, teint). Qui sert à teindre : *plante tinctoriale.*

TINE n. f. Espèce de tonneau qui sert à transporter de l'eau, la vendange, etc.

TINETTE n. f. Cuve pour transporter le lait, le beurre; tonneau pour la vidange.

TINTAMARRE n. m. Bruit éclatant, avec confusion et désordre.

TINTEMENT n. m. Sonnerie à petits coups; vibration prolongée du son d'une cloche. *Tintement d'oreille*, bourdonnement d'oreille analogue à celui d'une cloche qui tinte.

TINTER v. tr. (lat. *tinnitare*, résonner). Faire sonner lentement une cloche de manière que le battant frappe d'un seul côté. V. int. : *la cloche tinte, les oreilles me tintent.*

TINTOUIN n. m. Inquiétude sur le succès d'une affaire, embarras.

TIQUE n. f. Très petit insecte qui s'attache au corps et surtout aux oreilles des chiens, des bœufs, etc.

TIQUER v. int. Avoir un tic.

TIQUETÉ, E adj. Tacheté : *œillet tiqueté.*

TIQUETURE n. f. Etat de ce qui est tiqueté : *les tiquetures d'un œillet.*

TIQUEUR, EUSE n. Qui a un tic.

TIR n. m. Action de lancer, au moyen d'une arme, un projectile vers un but; endroit où l'on s'exerce à tirer.

TIRADE n. f. Morceau en prose ou en vers, d'une certaine étendue.

TIRAGE n. m. Action de tirer : *tirage d'un bateau par des chevaux;* espace laissé libre au bord des rivières pour les chevaux qui tirent les bateaux; action par laquelle un foyer attire l'air pour la combustion; difficulté : *il y aura du tirage. Tirage des métaux*, action de les faire passer par la filière; *tirage de la soie*, action de la dévider; *tirage d'une loterie*, action d'en tirer les numéros; *tirage au sort*, action de tirer au sort pour le recrutement de l'armée. *Impr.* Action de mettre les feuilles sous presse pour les imprimer; résultat de cette action : *beau tirage.*

TIRAILLEMENT n. m. Action de tirailler; mouvement irrégulier et pénible de certaines parties intérieures du corps : *tiraillements d'estomac. Fig.* Désaccord, désunion : *tiraillements d'un Etat.*

TIRAILLER v. tr. (rad. *tirer*). Tirer une personne à diverses reprises. V. int. Tirer d'une arme à feu mal et souvent : *ils ne font que tirailler;* commencer l'attaque par un feu irrégulier et à volonté.

TIRAILLERIE n. f. Action de tirailler.

TIRAILLEUR n. m. Soldat détaché en avant pour harceler l'ennemi.

TIRANT n. m. Cordon pour ouvrir et fermer une bourse; morceaux de cuir placés des deux côtés du soulier, et dans lesquels passent les cordons; forte ganse attachée à la tige d'une botte pour aider à la mettre; nerf dans la viande de boucherie; pièce de bois qui maintient les deux jambes de force du comble d'une maison; quantité dont un navire s'enfonce dans l'eau.

TIRASSE n. f. Filet pour prendre des cailles, des perdrix.

TIRASSER v. tr. Chasser, prendre à la tirasse : *tirasser des cailles.*

TIRÉ, E adj. Fatigué : *figure tirée. Etre tiré à quatre épingles*, être mis avec recherche. N. m. *Com.* Celui sur lequel une lettre de change a été tirée.

TIRE-BALLE n. m. Instrument en forme de tire-bouchon, dont on se sert pour décharger les fusils; instrument de chirurgie pour extraire les balles d'une blessure. Pl. des *tire-balles.*

TIRE-BOTTE n. m. Instrument de bois dans lequel on engage le pied pour ôter la botte; crochets en fer qu'on passe dans les tirants d'une botte pour la chausser. Pl. des *tire-bottes.*

TIRE-BOUCHON n. m. Sorte de vis en métal, pour tirer le bouchon d'une bouteille (*); cheveux frisés en spirale. Pl. des *tire-bouchons.*

TIRE-BOURRE n. m. Crochet pour retirer la bourre d'un fusil. Pl. des *tire-bourres.*

TIRE-BOUTON n. m. Crochet qui sert à boutonner des souliers, des gants, etc. Pl. des *tire-boutons.*

TIRE-CLOU n. m. Outil servant à l'extraction des clous.

TIRE-D'AILE (À) loc. adv. Se dit du battement d'aile prompt et vigoureux d'un oiseau quand il vole.

TIRE-FOND n. m. Outil de tonnelier qui sert à placer la dernière douve du fond d'un tonneau. Pl. des *tire-fond.*

TIRE-LAINE n. m. Autrefois voleur de nuit : *le Pont-Neuf était le rendez-vous des tire-laine.*

TIRE-LARIGOT (À) loc. adv. V. LARIGOT.

TIRE-LIGNE n. m. Petit instrument d'acier pour tirer des lignes. Pl. des *tire-lignes.*

TIRELIRE n. f. Petit vase, le plus souvent de terre cuite, qui n'a qu'une fente en haut, par laquelle on introduit l'argent qu'on veut économiser.

TIRE-MOELLE n. m. Petit instrument pour tirer la moelle d'un os. Pl. des *tire-moelle.*

TIRE-PIED n. m. Grande lanière de cuir dont se servent les cordonniers pour maintenir leur ouvrage sur le genou. Pl. des *tire-pieds.*

TIRE-POINT ou **TIRE-POINTE** n. m. Instrument pointu dont on se sert pour piquer.

TIRER v. tr. (lat. *trahere*). Amener vers soi ou après soi; faire sortir : *tirer l'épée du fourreau;* ôter : *tirer ses bas;* délivrer : *tirer de prison;* étendre, allonger : *tirer une courroie;* tracer : *tirer une ligne;* imprimer : *tirer une estampe;* lancer : *tirer une flèche, une bombe. Tirer du sang*, saigner; *tirer une vache*, la traire; *tirer la langue*, la sortir de la bouche; *tirer des sons d'un instrument*, lui faire rendre des sons; *tirer du feu d'un caillou*, en faire jaillir; *tirer les*

larmes des yeux, faire pleurer ; *tirer sa révérence*, saluer ; *tirer de l'argent de quelqu'un*, en obtenir ; *tirer des marchandises d'un pays*, en faire venir ; *tirer une loterie*, faire sortir les numéros. *Fig.* Délivrer : *tirer quelqu'un d'embarras;* recueillir : *tirer du profit;* emprunter : *tirer un mot du latin;* inférer, conclure : *tirer une conséquence. Tirer sa source*, *son origine*, provenir, être issu ; *tirer son épingle du jeu*, sortir adroitement d'une mauvaise affaire ; *tirer les vers du nez*, questionner habilement pour savoir une chose ; *tirer une épine du pied*, délivrer d'un grand embarras ; *tirer de la boue*, faire sortir d'un état misérable ; *tirer satisfaction d'une injure*, en obtenir réparation ; *tirer vengeance*, se venger ; *tirer parti*, utiliser ; *tirer vanité d'une chose*, s'en vanter ; *tirer l'horoscope*, *les cartes*, prédire la destinée ; *tirer une affaire au clair*, l'éclaircir. V. int. Faire des armes ; viser : *tirer très juste;* avoir de l'analogie, en parlant des couleurs : *cet habit tire sur le bleu. Tirer à sa fin*, être près de finir ; *tirer au large*, s'enfuir ; *tirer au sort*, s'en remettre à la décision du sort ; *tirer à conséquence*, avoir des suites graves. *Com. Tirer sur quelqu'un*, lui adresser une lettre de change. **Se tirer** v. pr. Se dégager : *se tirer d'un bourbier*, et, *fig. : se tirer d'un mauvais pas.*

TIRE-SOU n. m. Avare, usurier. Pl. des *tire-sous.*

TIRET n. m. Petit trait horizontal qui, dans un dialogue, indique le changement d'interlocuteur, ou qui sert de parenthèse dans un texte.

TIRETAINE n. f. Sorte de gros drap.

TIREUR n. m. Qui tire une arme à feu ; qui tire une lettre de change.

TIREUSE n. f. Usité seulement dans la locution *tireuse de cartes*, femme qui dit la bonne aventure.

TIROIR n. m. Petite caisse emboîtée dans une armoire, une table, etc.; pièce d'une machine à vapeur destinée à distribuer alternativement la vapeur des deux côtés du piston. *Pièce à tiroirs*, dont les scènes sont détachées et n'ont presque aucune relation entre elles.

TISANE n. f. (lat. *ptisana*, décoction d'orge). Eau dans laquelle on a fait bouillir des plantes médicamenteuses.

TISON n. m. (lat. *titio*). Morceau de bois brûlé en partie.

TISONNÉ, E adj. Se dit du poil d'un cheval parsemé de taches noires, comme si elles avaient été faites avec un tison.

TISONNER v. int. Remuer les tisons sans besoin, pour se distraire.

TISONNEUR, EUSE n. Qui aime à tisonner.

TISONNIER n. m. Outil de forgeron pour attiser le feu.

TISSAGE n. m. Action de tisser ; ouvrage de celui qui tisse.

TISSER v. tr. (lat. *texere*). Faire un tissu.

TISSERAND n. m. (rad. *tisser*). Ouvrier qui fait de la toile.

TISSERANDERIE n. f. Profession de tisserand.

TISSEUR n. m. Celui qui tisse.

TISSU n. m. (v. TISTRE). Tout ouvrage fait sur le métier. *Fig.* Accumulation, suite : *tissu de mensonges. Bot. Tissu cellulaire*, première peau sous l'épiderme d'une plante. *Anat.* Substances de nature diverse, qui forment les différents organes, et qui résultent d'un entrelacement de fibres. Adj. Fait : *nid tissu de mousse.*

TISSURE n. f. Liaison de ce qui est tissu : *tissure lâche, serrée.*

TISSUTIER n. m. Ouvrier qui fait des tissus.

TISTRE v. tr. Ancien synonyme de TISSER. N'est plus usité qu'au participe passé *tissu* et aux temps composés.

TITANE n. m. Corps simple métallique, de couleur noire.

TITANIQUE adj. Gigantesque : *effort titanique.*

TITHYMALE n. m. *Bot.* Nom de quelques espèces du genre euphorbe.

TITILLATION (*til-la*) n. f. Légère agitation qui se remarque dans certains corps ; chatouillement.

TITILLER (*til-ler*) v. tr. (lat. *titillare*). Causer une légère agitation ; chatouiller : *ce vin titille agréablement le palais.*

TITRAGE n. m. Détermination des quantités de certaines marchandises contenues dans certains composés.

TITRE n. m. (lat. *titulus*). Inscription mise en tête d'un livre, d'un chapitre, etc.; nom de dignité, d'emploi ; acte, pièce authentique : *titres de noblesse.* **A titre de** loc. prép. En qualité de : *à titre d'ami. Monn.* Degré de fin de l'or et de l'argent.

TITRÉ, E adj. Qui a un titre.

TITRER v. tr. Donner un titre.

TITUBANT adj. Chancelant : *la démarche titubante d'un ivrogne.*

TITUBER v. int. (lat. *titubare*). Trébucher, chanceler, surtout en parlant d'un ivrogne.

TITULAIRE adj. et n. m. (lat. *titulus*, titre). Celui qui possède un emploi, qu'il en remplisse ou non la charge.

TITUS (À LA) loc. Manière de couper les cheveux très courts sur toute la tête, comme on le voit dans les statues antiques de l'empereur Titus : *les cheveux à la Titus ont été longtemps à la mode.*

TOAST (*toste*) ou **TOSTE** n. m. (m. angl.). Proposition de boire à la santé de quelqu'un, au succès d'une entreprise. Pl. des *toasts.*

TOASTER (*tôster*) v. int. Porter des toasts.

TOCANE n. f. Vin de Champagne nouveau, fait avec la mère goutte.

TOCSIN n. m. (fr. *toquer* et v. fr. *sing*, cloche). Bruit d'une cloche qu'on tinte à coups redoublés pour donner l'alarme.

TOGE n. f. (lat. *toga;* de *tegere*, cou-

vrir). Grand manteau de laine que les Romains mettaient par-dessus la tunique.

TOHU-BOHU n. m. Mélange d'opinions, de systèmes, grand désordre.

TOI pr. pers. V. TU.

TOILE n. f. (lat. *tela*). Tissu de lin ou de chanvre; rideau qui cache le théâtre; tableau d'un peintre; tissu que forme l'araignée.

TOILERIE n. f. Marchandise de toile.

TOILETTE n. f. (dimin. de *toile*). Meuble avec glace, garni de tous les objets destinés aux soins de la coiffure et de la propreté; action de se coiffer, de s'habiller : *faire sa toilette;* morceau de toile dans lequel les couturières, les tailleurs, etc., enveloppent les objets qu'ils vont rendre.

TOILIER, IÈRE n. Qui vend ou fabrique de la toile.

TOISE n. f. Ancienne mesure de six pieds.

TOISÉ n. m. Evaluation des travaux faits dans tout ce qui concerne le bâtiment.

TOISER v. tr. Mesurer. *Fig. Toiser quelqu'un*, le considérer attentivement et avec une sorte de dédain.

TOISEUR n. m. Dont le métier est de toiser des travaux.

TOISON n. f. (lat. *tonsio*, action de tondre). Laine d'un mouton. **Toison d'or,** ordre de chevalerie, en Espagne.

TOIT n. m. (lat. *tectum;* de *tegere*, couvrir). Couverture d'un bâtiment.

TOITURE n. f. Ce qui compose le toit.

TOKAI ou **TOKAY** n. m. Vin de Hongrie très estimé.

TÔLE n. f. (v. fr. *taule;* du lat. *tabula*, planche, tablette). Fer réduit en feuille.

TOLÉRABLE adj. Qu'on peut tolérer, supporter.

TOLÉRABLEMENT adv. D'une manière tolérable.

TOLÉRANCE n. f. Condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut ou qu'on ne veut empêcher.

TOLÉRANT, E adj. Indulgent dans le commerce de la vie, et surtout en matière de religion.

TOLÉRANTISME n. m. Système de ceux qui admettent une très grande tolérance en matière de religion.

TOLÉRER v. tr. (lat. *tolerare*). Souffrir ce qu'on ne devrait pas permettre ou qu'on n'ose pas défendre; supporter avec indulgence.— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

TÔLERIE n. f. Art du tôlier; fabrique de tôle.

TÔLIER n. m. Artisan qui travaille la tôle.

TOLLÉ (*tol-lé*) n. m. (m. lat. qui signifie *enlève*). Cri d'indignation, réclamation pleine de colère : *crier tollé contre quelqu'un.*

TOMAHAWK (*to-ma-ôk*) n. m. Casse-tête des sauvages d'Amérique.

TOMAISON n. f. Indication du tome dont doit faire partie une feuille imprimée.

TOMAN n. m. Monnaie de compte de la Perse, valant environ 50 francs.



TOMATE n. f. (m. esp.). Plante de la famille des solanées; son fruit (*).

TOMBAL, E adj. Qui a rapport à la tombe : *pierre tombale.*

TOMBANT, E adj. Qui tombe : *cheveux tombants*, *à la nuit tombante.*

TOMBE n. f. (lat. *tumba*). Table de pierre, de marbre, etc., dont on couvre une sépulture; sépulcre : *être dans la tombe.*

TOMBEAU n. m. (rad. *tombe*). Monument élevé sur les restes d'un mort. *Fig.* La mort : *rester fidèle jusqu'au tombeau. Mettre quelqu'un au tombeau*, causer sa mort; *tirer du tombeau*, rendre à la vie.

TOMBÉE n. f. *A la tombée de la nuit*, au moment où la nuit arrive.

TOMBELIER n. m. Conducteur d'un tombereau.

TOMBER v. int. Etre entraîné de haut en bas par son propre poids; se jeter : *tomber aux pieds de quelqu'un;* se précipiter : *tomber sur les ennemis;* aboutir : *la Saône tombe dans le Rhône;* être pendant : *ses cheveux lui tombent sur les épaules. Fig.* Devenir : *tomber malade;* être subitement saisi par un mal : *tomber en faiblesse*, *en léthargie;* succomber : *la ville tomba en son pouvoir;* cesser : *le vent est tombé;* languir : *la conversation tombe;* se porter : *la conversation tomba sur lui;* ne pas réussir : *cette pièce tombera;* cesser d'être en vogue, en usage : *cet auteur, cette coutume tombe;* donner, être pris : *tomber dans un piège;* arriver : *cette fête tombe le jeudi;* dégénérer : *tomber dans le burlesque;* échoir : *cela m'est tombé en partage;* parvenir par hasard : *cette lettre m'est tombée entre les mains. Tomber de son haut, des nues*, être extrêmement surpris; *tomber en disgrâce*, perdre la faveur; *tomber en faute*, faillir, pécher; *tomber dans l'erreur*, se tromper; *tomber dans l'oubli*, être oublié; *tomber en ruine*, s'écrouler lentement, au pr. et au fig.; *tomber en lambeaux*, s'en aller par morceaux; *le sort est tombé sur lui*, l'a désigné; *tomber d'accord*, s'accorder; *bien tomber*, être bien servi par le hasard; *tomber sur un passage*, *un mot*, les trouver du premier coup; *maison tombée en quenouille*, dont il ne reste aucun héritier mâle. V. impers. : *il tombe de la pluie, de la neige.* — Prend ordinairement l'auxiliaire *être.*



TOMBEREAU n. m. Sorte de charrette entourée de planches; ce qu'elle contient : *tombereau de sable.*

TOMBOLA n. f. (m. ital.). Espèce de

loterie de société, à laquelle gagnent tous ceux qui assistent à une fête, à une représentation.

TOME n. m. (gr. *tomos ;* de *temnô*, je divise). Volume faisant partie d'un ouvrage imprimé ou manuscrit.

TOMENTEUX, EUSE adj. (lat. *tomentum*, duvet). Cotonneux, couvert d'une espèce de duvet. *Bot.*

TON, TA, TES adj. poss. qui ajoutent au nom une idée de possession.

TON n. m. (lat. *tonus*). Certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix ou du son d'un instrument ; manière de parler : *ton humble, hautain ;* caractère du style : *ton noble, soutenu ;* manière, conduite : *il faut changer de ton ;* vigueur, énergie : *ce mets donne du ton. Mus.* Intervalle entre deux notes de la gamme ; mode dans lequel un air est composé : *ton de fa. Donner le ton*, régler la mode, les habitudes, les manières d'une société, d'une ville ; *bon ton*, langage, manières des personnes bien élevées : *se donner un ton*, un air d'importance. *Peint.* Degré de force et d'éclat des teintes.

TONALITÉ n. f. Qualité d'un morceau de musique par rapport au ton général.

TONDAGE n. m. Action de tondre les draps.

TONDAILLE n. f. Laine provenant de la tonte ; la tonte elle-même.

TONDAISON n. f. V. TONTE.

TONDEUR, EUSE n. Qui tond. N. f. Instrument pour tondre (*).

TONDRE v. tr. (lat. *tondere*). Couper de près la laine, le poil. les cheveux, le gazon, etc.

TONDU, UE adj. Dont on a coupé le poil, les cheveux. *Pré tondu*, dont on a fauché l'herbe nouvellement. N. m. : *quel est cet affreux tondu ?*

TONIQUE adj. et n. f. *Mus.* Première note de la gamme du ton dans lequel est composé un morceau.

TONIQUE adj. et n. m. Remède qui fortifie l'action des organes.

TONITRUANT, E adj. Bruyant comme le tonnerre : *voix tonitruante.*

TONKA n. f. Sorte de fève, fruit d'un arbre odoriférant, qui sert à aromatiser le tabac.

TONNAGE n. m. Capacité d'un navire.

TONNANT, E adj. Qui tonne : *Jupiter tonnant. Fig. Voix tonnante*, éclatante.

TONNE n. f. Grand tonneau ; unité de poids équivalant à 1,000 kilogr.

TONNEAU n. m. Vaisseau de bois à deux fonds (*); son contenu : *un tonneau d'huile.* Poids de 1,000 kilogrammes : *vaisseau de 200 tonneaux ;* espèce de jeu d'adresse.

TONNELER v. tr. Prendre à la tonnelle. — Prend deux *l* devant un *e* muet.

TONNELET n. m. Petit tonneau, baril.

TONNELEUR n. m. Chasseur qui prend des perdrix à la tonnelle.

TONNELIER n. m. Ouvrier qui fait ou raccommode les tonneaux.

TONNELLE n. f. Berceau couvert de verdure ; filet pour prendre des perdrix.

TONNELLERIE n. f. Profession du tonnelier ; lieu où il travaille.

TONNER v. impers. (lat. *tonare*). Se dit en parlant du bruit que fait entendre le tonnerre. V. int. *Fig.* Parler avec véhémence contre quelqu'un ou contre quelque chose.

TONNERRE n. m. (rad. *tonner*). Bruit éclatant qui accompagne la foudre. *Par ext.* Grand bruit comparable à celui du tonnerre.

TONSURE n. f. (lat. *tonsura ;* de *tondere*, tondre). Couronne que l'on fait en rasant les cheveux sur le sommet de la tête de ceux qui entrent dans l'état ecclésiastique (*) ; cérémonie de l'Eglise par laquelle on donne la tonsure.



TONSURÉ n. m. Celui qui a reçu la tonsure.

TONSURER v. tr. Donner la tonsure.

TONTE ou **TONDAISON** n. f. Action de tondre la laine des troupeaux ; temps de la tonte.

TONTINE n. f. Sorte d'association mutuelle dans laquelle chaque associé verse une certaine somme, dont le capital devra être réparti, à une époque déterminée, entre tous les survivants ; du nom de *Tonti*, l'inventeur.

TONTINIER, IÈRE n. Qui a mis à une tontine.

TONTISSE adj. Se dit de la bourre qui provient de la tonture des draps.

TONTURE n. f. Action de tondre les draps ; poil que l'on tond ainsi.

TOPAZE n. f. (lat. *topazus*). Pierre précieuse jaune, brillante et transparente.

TOPE [o. N.] interj. Volontiers.

TOPER [o. N.] v. int. Consentir à une proposition.

TOPINAMBOUR n. m. Plante alimentaire, dont les tubercules ressemblent à des pommes de terre allongées.



TOPIQUE adj. et n. m. (gr. *topos*, lieu). Médicament qu'on applique à l'extérieur, comme les emplâtres, les cataplasmes, les onguents. N. m. pl. Lieux communs ou sources générales auxquelles l'orateur va puiser ses arguments : *les Topiques d'Aristote.*

TOPOGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de topographie.

TOPOGRAPHIE n. f. (gr. *topos*, lieu ; *graphô*, je décris). Description exacte et détaillée d'un lieu particulier.

TOPOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la topographie : *carte topographique.*

TOQUADE n. f. Caprice, manie. *Fam.*

TOQUE n. f. (celtique *tok*, coiffure.) Coiffure des avocats, des juges, etc.

TOQUÉ, E adj. Un peu fou.

TOQUER v. tr. Toucher, frapper.

TOQUET n. m. Bonnet d'enfant.



TORCHE n. f. (lat. *torquere*, tordre). Flambeau grossier consistant en un bâton de sapin, entouré de résine, de cire ou de suif (*).

TORCHE-NEZ n. m. Corde avec laquelle on serre le nez des chevaux rétifs. Pl. des *torche-nez*. On dit aussi TORD-NEZ.

TORCHER v. tr. Essuyer pour ôter l'ordure.

TORCHÈRE n. f. Sorte de candélabre qui porte des flambeaux, et qui sert à éclairer des vestibules, des escaliers.

TORCHIS n. m. Mortier composé de terre grasse et de paille hachée.

TORCHON n. m. Serviette de grosse toile pour essuyer la vaisselle, les meubles, etc.

TORCHONNER v. tr. Exécuter rapidement et sans soin.

TORCOL n. m. Genre d'oiseaux de l'ordre des grimpeurs.

TORDAGE n. m. Façon qu'on donne à la soie en doublant et en tordant ses fils sur des moulinets.

TORD-NEZ n. m. V. TORCHE-NEZ.

TORDRE v. tr. (lat. *torquere*). Tourner un corps par ses deux extrémités en sens contraire. *Tordre le cou*, faire mourir en tournant le cou.

TORE n. m. *Arch.* Grosse moulure ronde.

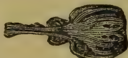
TORÉADOR n. m. (esp. *torear*, combattre les taureaux). Cavalier qui figure dans les combats de taureaux, en Espagne.

TORGNIOLE ou **TORGNOLE** n. f. Soufflet, coup de poing. Pop.

TORMENTILLE n. f. Plante de la famille des rosacées.

TORON n. m. Réunion de fils de caret, dont plusieurs forment un cordage.

TORPEUR n. f. (lat. *torpor;* de *torpere*, être engourdi). Engourdissement profond. *Fig.* Inaction de l'âme : *tirer un homme de sa torpeur.*



TORPILLE n. f. (lat. *torpere*, engourdir). Poisson du genre raie, remarquable par sa propriété électrique (*); engin de guerre au moyen duquel on produit des explosions sous-marines ou souterraines.

TORPILLEUR n. m. Bateau destiné à placer, à lancer des torpilles.

TORQUETTE n. f. Panier d'osier dans lequel on transporte la marée ; cette marée elle-même.

TORRÉFACTEUR n. m. Appareil de torréfaction.

TORRÉFACTION n. f. Action de torréfier.

TORRÉFIER v. tr. (lat. *torrere*, rôtir ; *facere*, faire). Griller, rôtir : *torréfier des grains de café.*

TORRENT n. m. (lat. *torrens*). Courant d'eau rapide et impétueux. *Fig.* Se dit de certaines choses par rapport à l'abondance : *torrent de larmes, d'injures;* par rapport à l'impétuosité : *céder au torrent d'une révolution.*

TORRENTIEL, ELLE adj. Qui tombe par torrents : *pluie torrentielle.*

TORRENTUEUX, EUSE adj. Qui a l'impétuosité d'un torrent : *rivière torrentueuse.*

TORRIDE adj. (lat. *torridus;* de *torrere*, brûler). Brûlant, excessivement chaud : *air, climat torride. Zone torride*, partie de la terre extrêmement chaude, située entre les deux tropiques.

TORS, E adj. (lat. *torsus;* de *torquere*, tordre). Tordu ou qui paraît l'être : *fil tors, colonne torse.* On dit quelquefois *torte* au féminin : *jambes tortes.*

TORSADE n. f. (rad. *tors*). Frange tordue en spirale, qu'on emploie pour orner les tentures, les draperies, etc.

TORSE n. m. (ital. *torso*, trognon). Statue, figure tronquée, sans tête, ni bras, ni jambes; le buste d'une personne.

TORSION n. f. Action de tordre ; état de ce qui est tordu.

TORT n. m. (lat. *tortus*, tordu). Ce qui est contre le droit, la justice, la raison ; dommage, préjudice : *faire du tort à quelqu'un.* Loc. adv. **A tort**, injustement ; **à tort et à travers**, sans discernement.

TORTE adj. f. V. TORS.

TORTICOLIS n. m. (lat. *tortus*, tors ; *collum*, cou). Douleur rhumatismale qui a son siège dans les muscles du cou.

TORTILLAGE n. m. Façon de s'exprimer confuse et embarrassée.

TORTILLARD ou **TORTILLART** adj. et n. m. Orme à bois noueux.

TORTILLE n. f. Allée étroite et sinueuse qu'on ménage dans un parc, un jardin. On dit aussi TORTILLÈRE.

TORTILLEMENT n. m. Action de tortiller; état d'une chose tortillée.

TORTILLER v. tr. (lat. *tortus*, tordu). Tordre à plusieurs tours. V. int. *Fig.* Chercher des détours, des subterfuges. **Se tortiller** v. pr. Se replier, se tordre, en parlant des reptiles.

TORTILLÈRE n. f. V. TORTILLE.

TORTILLON n. m. Bourrelet disposé sur la tête pour porter un fardeau ; linge tortillé en rond ; sorte de coiffure de paysanne.

TORTIONNAIRE adj. Violent, inique : *détention tortionnaire;* qui sert pour la torture : *appareil tortionnaire.*

TORTIS n. m. Assemblage de fils de chanvre, de laine, etc., tordus ensemble.

TORTU, E adj. (lat. *tortus;* de *torquere*, tordre). Contrefait, qui n'est pas droit : *nez, arbre tortu. Fig.* Qui manque de justesse : *esprit, raisonnement tortu.*

TORTUE n. f. (bas lat. *tortuca*). Animal amphibie qui marche fort lentement et dont le corps est couvert d'une grande écaille dure (*);



sorte de toit que les soldats romains formaient en élevant et unissant leurs boucliers au-dessus de leurs têtes. *Fig. A pas de tortue*, lentement.

TORTUER v. tr. Rendre tortu : *tortuer une broche, une épingle.* **Se tortuer** v. pr. Devenir tortu.

TORTUEUSEMENT adv D'une manière tortueuse.

TORTUEUX, EUSE adj. Qui fait plusieurs tours et retours : *sentier tortueux. Fig.* Qui manque de loyauté, de franchise : *conduite tortueuse.*

TORTUOSITÉ n. f. Etat de ce qui est tortueux.

TORTURE n. f. (lat. *tortura*). Tourments que, dans certains cas, on faisait subir autrefois à un accusé avant et après sa condamnation. *Fig. Se mettre l'esprit à la torture*, travailler avec une grande contention d'esprit ; *mettre quelqu'un à la torture*, lui causer un embarras pénible ou une vive impatience. — On entend par les mots *torture* et *question* les supplices accessoires qu'on infligeait à certains condamnés avant leur exécution, ou à des accusés, pour les forcer à avouer leur crime ou à nommer leurs complices. Les instruments les plus usités pour la torture étaient les verges, la roue, le chevalet, etc.

La torture a existé chez les Juifs, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, en un mot chez tous les peuples anciens. En France, elle fut abolie par la Révolution.

TORTURER v. tr. Faire éprouver la torture.

TORY adj. et n. m. En Angleterre, royaliste conservateur. — Son opposé est WHIG. Pl. des *torys* ou *tories*.

TORYSME n. m. Opinion, parti des torys.

TOSCAN, E adj. De la Toscane. *Ordre toscan*, le plus simple des cinq ordres d'architecture.

TOSTE n. m. V. TOAST.

TOSTER v. int. Autre orthographe de *toaster*.

TÔT adv. Promptement, vite. **Sitôt que** loc. conj. Dès que.

TOTAL, E, AUX adj. (lat. *totus*, tout entier). Complet, entier : *ruine totale.* N. m. Assemblage de plusieurs parties formant un tout ; somme obtenue par l'addition. **Au total, en total** loc. adv. Tout compensé.

TOTALEMENT adv. Entièrement, tout à fait.

TOTALISATION n. f. Action de faire un total.

TOTALISER v. tr. Former un total par l'addition : *totalisez tous ces chiffres. Fig. : totaliser les avantages d'une position.*

TOTALITÉ n. f. Le total, le tout.

TÔT-FAIT n. m. Sorte de pâtisserie qui se fait très rapidement. Pl. des *tôt-faits.*

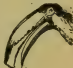
TOTON n. m. Espèce de dé marqué de différentes lettres sur ses quatre faces latérales et tournant sur un pivot. *Fig. Faire tourner quelqu'un comme un toton*, le malmener.

TOUAGE n. m. Action de touer.

TOUAILLE n. f. Essuie-main disposé sur un rouleau.

TOUC n. m. V. TOUG.

TOUCAN n. m. Oiseau d'Amérique, de l'ordre des grimpeurs, dont le bec est fort gros et fort long.



TOUCHANT prép. Concernant : *touchant vos intérêts.*

TOUCHANT, E adj. Qui touche, émeut : *discours touchant.*

TOUCHE n. f. Chacune des petites pièces d'ébène ou d'ivoire qui composent le clavier d'un orgue, d'un piano. **Pierre de touche**, qui sert à éprouver l'or et l'argent. *Fig. : l'adversité est la pierre de touche de l'amitié. Peint. et littér.* Manière de faire sentir le caractère des objets : *touche hardie, fine, légère.*

TOUCHE-À-TOUT n. m. Personne qui touche à tout, qui porte la main sur tout ; qui se mêle, de tout. *Fam.*

TOUCHER v. tr. (lat. *tangere*). Porter la main sur un objet ; être joint : *ma maison touche la vôtre ;* recevoir : *toucher de l'argent ;* jouer de : *toucher l'orgue. Fig.* Avoir rapport, regarder : *cela ne me touche en rien ;* intéresser, émouvoir : *son sort me touche.* V int. Porter la main sur, atteindre : *toucher à une chose, au plafond ;* être parent : *il me touche de près ;* être proche : *toucher au port, à sa fin ;* se heurter : *le vaisseau a touché ;* jouer de certains instruments : *toucher du piano.*

TOUCHER n. m. Le tact, celui des cinq sens par lequel on connaît les qualités palpables des corps ; manière de jouer de certains instruments : *toucher brillant, délicat.*

TOUCHEUR n. m. Conducteur de bestiaux.

TOUE n. f. Espèce de bateau plat, qui sert de bac sur certaines rivières.

TOUÉE n. f. *Mar.* Action de touer.

TOUER v. tr. Faire avancer un navire, un bateau en tirant une corde à force de bras ou à l'aide du cabestan.

TOUEUR n. m. Celui qui toue un bateau. Adj. *Bateau toueur*, qui sert à touer les navires.

TOUFFE n. f. Assemblage de choses de même nature, minces, légères, rapprochées et formant une sorte de bouquet.

TOUFFEUR n. f. (rad. *étouffer*). Exhalaison qui saisit en entrant dans un lieu très chaud.

TOUFFU, E adj. Epais, bien garni.

TOUG ou **TOUC** n. m. Sorte d'étendard turc, formé d'une demi-pique à laquelle est fixée une queue de cheval.

TOUJOURS adv. Sans cesse, sans fin;

en toute occasion : *on n'est pas toujours heureux;* du moins : *si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir.*

TOUPET n. m. (du v. fr. *toupe*, touffe de cheveux). Petite touffe de poils, de crin et surtout de cheveux; petite perruque qui ne couvre que le sommet de la tête. *Fig. Avoir du toupet*, de l'effronterie, de l'audace. *Pop.*



TOUPIE n. f. Jouet de bois que font tourner les enfants. *Toupie d'Allemagne*, sorte de toupie creuse et percée d'un côté, qui fait du bruit en tournant (*).

TOUPILLER v. int. Tourner sur soi-même comme une toupie.

TOUPILLON n m. Petit toupet; bouquet de branches mal disposées sur un arbre.



TOUR n. f. (lat. *turris*). Sorte de bâtiment très élevé, de forme ronde ou carrée (*); pièce du jeu des échecs.

TOUR n. m. (rad. *tourner*). Mouvement circulaire : *tour de roue;* promenade : *faire un tour;* circuit, circonférence : *le tour de la ville, du parc;* partie de l'habillement mise en rond : *tour de cou;* toute action qui exige de l'agilité, de la force, de l'adresse, de la subtilité : *tour de gobelets;* trait d'adresse ou de friponnerie : *jouer un bon, un mauvais tour;* manière d'exprimer ses pensées : *tour gracieux, original;* rang successif : *parler à son tour. A tour de bras*, de toute la force du bras ; *en un tour de main*, en un instant; *tour de bâton*, profits illicites; *faire son tour de France*, parcourir la France en exerçant son métier. Espèce d'armoire ronde et tournante, posée dans l'épaisseur du mur, dans les monastères et les hôpitaux, pour recevoir ce qu'on y dépose du dehors ; machine pour façonner en rond le bois, les métaux. *Fig. Homme fait au tour*, très bien fait. **Tour à tour** loc. adv. Alternativement.

TOURANGEAU, GELLE adj. et n. De la Touraine ou de Tours.

TOURANIEN, IENNE adj. et n. Se dit d'une classe de langues propres à l'Asie et à l'Europe.

TOURBE n. f. Substance bitumineuse formée de débris de plantes et bonne à brûler. *Fig.* Multitude confuse, surtout en parlant du peuple.

TOURBEUX, EUSE adj. Qui contient de la tourbe.

TOURBIÈRE n. f. Endroit d'où l'on tire la tourbe.

TOURBILLON n. m. (lat. *turbo, turbinis;* de *turbare*, troubler). Vent impétueux qui souffle en tournoyant; masse d'eau qui tournoie rapidement en forme d'entonnoir. Se dit des objets soulevés par le vent : *tourbillon de poussière. Fig.* Tout ce qui entraîne l'homme : *le tourbillon des affaires, des plaisirs.*

TOURBILLONNANT, E adj. Qui tourbillonne.

TOURBILLONNEMENT n. m. Mouvement en tourbillon.

TOURBILLONNER v. int. Aller en tournoyant : *l'eau tourbillonne.*

TOURD n. m. Sorte de poisson de mer.

TOURELLE n. f. Petite tour.

TOURET n. m. *Méc.* Petite roue qui reçoit son mouvement d'une plus grande ; sorte de dévidoir à l'usage des cordiers.

TOURIE n. f. Grand vase de grès en touré de paille ou d'osier.

TOURIÈRE n. f. Sœur qui, dans les communautés, fait l'office de portière. Adj. : *sœur, mère tourière.*



TOURILLON n. m. Gros pivot sur lequel tourne une porte cochère, une grille, etc.; fer sur lequel se meut un treuil, etc. (*) ; morceau de métal rond fixé de chaque côté d'un canon et servant à l'assujettir sur son affût.

TOURISTE n. m. Celui qui aime à voyager pour son agrément : *la Suisse est un pays cher aux touristes.*

TOURLOUROU n.m. Nom donné par plaisanterie aux soldats de la ligne.

TOURMALINE n. f. Pierre qui, frottée ou chauffée, devient électrique.

TOURMENT n. m. (lat. *tormentum* de *torquere*, tordre). Violente douleur. *Fig.* Grande peine d'esprit.

TOURMENTANT, E adj. Qui tourmente; qui se plaît à tourmenter.

TOURMENTE n. f. Tempête sur mer. *Fig.* Troubles dans un pays : *tourmente politique.*

TOURMENTÉ, E adj. Qui a des irrégularités brusques et nombreuses : *sol tourmenté;* excessif, d'une recherche exagérée : *attitude tourmentée, style tourmenté.*

TOURMENTER v. tr. Faire souffrir quelque tourment : *la goutte le tourmente;* agiter violemment : *le vent tourmente le navire. Fig.* Causer une peine d'esprit : *son procès le tourmente;* importuner, harceler : *ses créanciers le tourmentent.* **Se tourmenter** v. pr. S'inquiéter, se donner beaucoup de peine; se déjeter, en parlant du bois.

TOURMENTEUX, EUSE adj. Se dit des parages exposés à de fréquentes tempêtes.

TOURNAILLER v. int. Aller et venir sans but, tourner autour. *Fam.*

TOURNANT n. m. Coin de rue, de chemin, endroit où une rivière fait un coude; espace où l'on fait tourner une voiture. *Mar.* Endroit dangereux où l'eau tourne continuellement.

TOURNANT, E adj. Qui tourne : *pont tournant.*

TOURNÉ, E adj. Fait d'une certaine façon : *bien, mal tourné.*

TOURNEBRIDE n. m. Petit cabaret de campagne.

TOURNEBROCHE n. m. Machine qui sert à faire tourner la broche.

TOURNÉE n. f. Visite que fait un fonctionnaire dans son ressort; voyage à époques périodiques pour affaires.

TOURNEMAIN (EN UN) loc. adv. En un instant. Mieux : *en un tour de main.*

TOURNEMENT n. m. *Tournement de tête,* vertige.

TOURNE-OREILLE n. m. Sorte de charrue dont le versoir se met tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Pl. des *tourne-oreille.*

TOURNER v. tr. (rad. *tour*). Mouvoir en rond : *tourner une roue, une broche;* faire certains mouvements : *tourner la tête;* mettre une chose dans un sens opposé : *tourner le feuillet;* façonner au tour : *tourner un pied de table;* interpréter : *tourner en bien, en mal;* faire : *bien tourner une lettre;* diriger : *tourner ses pensées vers Dieu. Tourner une montagne,* faire un circuit pour l'éviter; *tourner le dos à quelqu'un,* marcher en sens contraire, et, *fig.*, le traiter avec mépris; *tourner les talons,* s'éloigner; *tourner casaque,* changer de parti; *tourner bride,* revenir sur ses pas, en parlant d'un cavalier; *tourner en ridicule,* rendre ridicule; *tourner la tête à quelqu'un,* le faire changer de bien en mal; *tourner quelqu'un à son gré,* en faire ce qu'on veut. V. int. Se mouvoir circulairement : *la terre tourne;* passer : *le vent a tourné au nord;* changer de nature, aigrir : *le lait, le vin a tourné;* mûrir : *le raisin commence à tourner;* avoir une bonne ou mauvaise issue : *l'affaire a mal tourné;* changer en bien ou en mal : *ce jeune homme a bien tourné;* amener, occasionner : *cela tournera à sa honte, à sa gloire. Tourner à tout vent,* changer souvent d'opinion; *tourner du côté de quelqu'un,* prendre son parti; *la tête lui tourne,* il a le vertige; *la chance a tourné,* a passé d'un autre côté; *tourner autour du pot,* ne pas aller directement au fait; *tourner de l'œil,* mourir. V. impers. *Il tourne cœur,* la carte tournée est cœur.

TOURNESOL n. m. Nom de diverses plantes dont les fleurs se tournent vers le soleil, comme l'héliotrope et l'héliantheou *grand soleil.*— Matière colorante extraite de certains lichens fermentés avec de l'urine; les alcalis la font virer au bleu, et les acides au rouge.

TOURNETTE n. f. Sorte de dévidoir tournant sur un pivot; cage tournante d'un écureuil.

TOURNEUR n. m. Artisan qui fait les ouvrages au tour.

TOURNEVENT n. m. Tuyau disposé au sommet d'une cheminée, de manière à tourner à tout vent.

TOURNEVIS (*vice*) n. m. Instrument de fer pour serrer ou desserrer des vis (*).



TOURNIQUET n. m. Croix mobile, posée horizontalement sur un pivot, dans une rue, dans un chemin, pour ne laisser passer que les piétons; petit morceau de bois tournant, qui sert à soutenir un châssis levé; jeu de hasard qui consiste en un disque tournant, autour duquel sont marqués des numéros. *Chir.* Instrument pour comprimer les artères, dans certaines opérations.

TOURNIS (*ni*) n. m. Maladie particulière aux moutons, et pendant laquelle ils tournent convulsivement : *tout ce troupeau a péri du tournis.*

TOURNOI n. m. (rad. *tournoyer*). Fête militaire du temps de la chevalerie.

TOURNOIEMENT ou **TOURNOÎMENT** n. m. Action de ce qui tournoie : *tournoiement de l'eau.*

TOURNOIS adj. *Livre tournois,* ancienne monnaie de France, originairement fabriquée à *Tours,* et valant 20 sous tournois au lieu de 20 sous parisis ou 25 sous tournois que valait la livre parisis.

TOURNOYANT, E adj. Qui tournoie.

TOURNOYER v. int. Tourner en faisant plusieurs tours.

TOURNURE n. f. Tour, disposition, forme du corps. *Fig.* Genre : *tournure d'esprit;* construction : *tournure d'une phrase;* direction que prend une affaire.

TOURTE n. f. (v. fr. *tourtel,* pain rond). Espèce de pâtisserie.

TOURTEAU n. m. Masse formée d'un résidu de graines, de fruits, dont on a exprimé l'huile, le suc.

TOURTEREAU n. m. Jeune tourterelle.

TOURTERELLE n. f. (dimin. du lat. *turtur*). Oiseau du genre pigeon, mais qui est plus petit.





TOURTIÈRE n. f. Ustensile de cuisine pour faire cuire des tourtes (*).

TOUSELLE n. f. Epi de blé sans barbes.

TOUSSAINT n. f. Fête de tous les saints (1er nov.).

TOUSSER v. int. (lat. *tussire;* de *tussis,* toux). Faire l'effort et le bruit que cause la toux.

TOUSSERIE n. f. Action de tousser, toux.

TOUSSEUR, EUSE n. Qui tousse souvent.

TOUT n. m. (lat. *totus,* tout entier). La totalité : *le tout est plus grand que la partie* (dans ce sens, le pluriel est *touts*). Pron. ind. Tout le monde : *tout fuyait devant lui;* toutes sortes de choses : *il peut tout. Risquer le tout pour le tout,* hasarder de tout perdre pour tout gagner. *Fig.* L'important, le principal : *le tout est de réussir.*

TOUT adv. Entièrement : *la vie tout entière;* quelque, si : *tout aimable qu'est la vertu,* et non *que soit.* — Varie devant un adj. fém. commençant par une consonne ou par un *h* aspiré : *elle était toute honteuse, toutes vieilles qu'elles sont. Pour tout de bon,* sérieusement. Est aussi ex-

plétif : *tout doucement, tout au plus.* Loc. adv. **Du tout**, nullement ; **tout à fait**, entièrement ; **en tout**, tout compris.

TOUT, E adj. Exprime la totalité : *tous les hommes;* se dit d'une chose considérée dans son entier : *employer tout son pouvoir;* signifie chaque : *toute peine mérite salaire;* est invariable devant un nom de ville au féminin : *tout Rome l'a vu.* **Somme toute** loc. adv. A tout prendre, en définitive.

TOUTE-BONNE n. f. Sorte de sauge. Pl. des *toutes-bonnes.*

TOUTE-ÉPICE n. f. Nom vulgaire de la nielle cultivée et du myrte piment. Pl. *toutes-épices.*

TOUTEFOIS adv. Néanmoins, cependant.

TOUTE-PUISSANCE n. f. Puissance infinie.

TOU-TOU n. m. Chien, dans le langage des enfants.

TOUT-PUISSANT, TOUTE-PUISSANTE adj. Qui a un pouvoir sans bornes : *ministre tout-puissant.* N. m. **Le Tout-Puissant,** Dieu. Pl. *tout-puissants, toutes-puissantes.*

TOUX n. f. (rad. *tousser*). Mouvement convulsif et bruyant de la poitrine, de la gorge.

TOXICOLOGIE n. f. (gr. *toxikon*, poison ; *logos*, discours). Partie de la médecine qui traite des poisons.

TOXICOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la toxicologie.

TOXICOLOGUE n. m. Celui qui s'occupe de toxicologie.

TOXIQUE n. m. (gr. *toxikon*, poison). Nom générique des poisons.

TRABÉE n. f. Robe que portaient à Rome certains personnages dans les circonstances solennelles : *le consul marchait revêtu de la trabée.*

TRABUCO n. m. Cigare de La Havane.

TRAC n. m. Allure du cheval ; trace, piste des bêtes : *suivre un loup au trac ;* peur : *avoir le trac. Pop.*

TRAÇANT, E adj. *Racine traçante*, racine d'arbre ou de plante qui s'étend horizontalement entre deux terres.

TRACAS n. m. Mouvement accompagné d'embarras.

TRACASSER v. tr. Tourmenter, inquiéter.

TRACASSERIE n. f. Chicane ; mauvaise difficulté.

TRACASSIER, IÈRE adj. et n. Qui tracasse.

TRACE n. f. Vestige d'un homme ou d'un animal ; marque qui reste de quelque chose. *Fig.* Impression dans l'esprit, la mémoire.

TRACÉ n. m. Lignes, traits : *faire le tracé d'une figure, d'une route.*

TRACEMENT n. m. Action de tracer.

TRACER v. tr. Tirer les lignes d'un dessin, d'un plan, etc. *Fig. Tracer le chemin à quelqu'un*, lui donner l'exemple ; *tracer l'image de quelque chose*, la représenter par le discours.

TRACERET n. m. Outil qui sert à marquer le bois.

TRACHÉE n. f. (lat. *trachea*). *Hist. nat.* Nom donné aux petits vaisseaux qui font dans les plantes et les insectes l'office de poumons.

TRACHÉE-ARTÈRE n. f. Chez l'homme et l'animal, canal qui porte l'air aux poumons. Pl. des *trachées-artères.*

TRACHÉOTOMIE (*ché*) n. f. Opération qui consiste à inciser, à ouvrir la trachée-artère. *Chir.*

TRAÇOIR n. m. Poinçon dont on se sert pour tracer.

TRACTION n. f. (lat. *tractio ;* de *trahere*, tirer). Action d'une force qui tire un mobile : *traction d'une locomotive ;* dans les chemins de fer, partie de l'exploitation qui consiste dans les transports de tous genres.

TRADITION n. f. (lat. *traditio*, action de transmettre). Voie par laquelle les faits et les dogmes se transmettent d'âge en âge ; les choses mêmes transmises par cette voie : *l'allaitement de Romulus par une louve est une tradition.*

TRADITIONNEL, ELLE adj. Fondé sur la tradition : *la loi salique est une loi traditionnelle.*

TRADITIONNELLEMENT adv. D'après la tradition.

TRADUCTEUR n. m. Qui traduit un ouvrage d'une langue dans une autre.

TRADUCTION n. f. Action de traduire ; ouvrage traduit.

TRADUIRE v. tr. (lat. *traducere*). Faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre. *Traduire en justice*, citer, appeler devant un tribunal. **Se traduire** v. pr. Etre exprimé : *sa douleur se traduisait par des cris.*

TRADUISIBLE adj. Qui peut être traduit.

TRAFIC n. m. Commerce, négoce.

TRAFIQUANT n. m. Commerçant.

TRAFIQUER v. int. Faire trafic. *Fig.* Faire abus de ce qui est honnête, moral, etc., pour gagner de l'argent : *trafiquer de son honneur.*

TRAFIQUEUR n. m. Celui qui fait un trafic peu honnête.

TRAGÉDIE n. f. (lat. *tragœdia*). Poème dramatique représentant une action importante qui se passe entre des personnages illustres, et propre à exciter la terreur ou la pitié ; le genre tragique. *Fig.* Evénement funeste : *sanglante tragédie.*

TRAGÉDIEN, IENNE n. Acteur, actrice tragique.

TRAGI-COMÉDIE n. f. Tragédie mêlée d'incidents comiques, et dont le dénouement n'est pas tragique. Pl. des *tragi-comédies.*

TRAGI-COMIQUE adj. Qui tient du tragique et du comique.

TRAGIQUE adj. Qui appartient à la tragédie : *situation tragique. Fig.* Fu-

neste, violent : *fin tragique*. N. m. Le genre tragique; auteur de tragédies : *les tragiques grecs*.

TRAGIQUEMENT adv. D'une manière tragique.

TRAHIR v. tr. (lat. *tradere*, livrer). Faire une perfidie, manquer au devoir : *trahir sa patrie*. *Fig.* Parler, agir contre : *trahir ses serments;* révéler : *trahir un secret;* faire connaître par imprudence : *trahir sa pensée;* ne pas seconder : *ses forces trahirent son courage*.

TRAHISON n. f. Action de celui qui trahit.

TRAILLE n. f. Bateau qui sert à passer une rivière.

TRAIN n. m. (lat. *trahere*, traîner). Allure; partie de devant ou de derrière d'où partent les mouvements des bêtes de trait; charronnage qui porte le corps d'un carrosse, d'un chariot; suite de valets, de chevaux : *réformer son train;* bruit, tapage : *faire du train;* suite de wagons traînés par la même locomotive. **Train omnibus**, où il y a des places de 1re, 2e et 3e classe; **train express**, où il n'y a que des places de 1re classe; **train de plaisir**, à prix réduit; **train de bois**, long radeau de bois flotté; **train d'artillerie**, attirail nécessaire pour le service des canons. *Fig. Train de vie*, manière de vivre; *mettre une affaire en train*, la commencer; *mener quelqu'un bon train*, ne pas le ménager.

TRAÎNAGE n. m. Action de traîner; voyage en traîneau.

TRAÎNANT, E adj. Qui traîne à terre : *robe traînante*. *Fig. Style traînant*, languissant.

TRAÎNARD n. m. Qui reste en arrière. *Par ext.* Homme lent.

TRAÎNASSE n. f. Nom vulgaire de plusieurs plantes à racines et à tiges traînantes; long filet qu'on traîne pour prendre des oiseaux.

TRAÎNASSER v. tr. et int. Traîner en longueur; rester longtemps à faire une chose. *Pop.*

TRAÎNE n. f. *Bateau à la traîne*, qui est traîné par un autre.

TRAÎNEAU n. m. Sorte de voiture sans roues, qu'on fait glisser sur la glace et sur la neige (*); grand filet qu'on traîne dans les champs pour prendre des oiseaux, ou dans les rivières pour prendre du poisson.



TRAÎNÉE n. f. Petite quantité de choses répandues en longueur.

TRAÎNER v. tr. (rad. *train*). Tirer après soi. *Fig. Traîner une affaire en longueur*, en différer la conclusion; *traîner ses paroles*, parler lentement; *traîner quelqu'un dans la boue*, salir sa réputation. V. int. Pendre jusqu'à terre : *son manteau traîne;* languir : *il traîne depuis longtemps;* n'être pas à sa place : *tout traîne dans cette maison*.

TRAÎNEUR n. m. Qui reste en arrière.

TRAIRE v. tr. (*Je trais, nous trayons. Je trayais, nous trayions*. Point de passé déf. *Je trairai, nous trairons. Je trairais, nous trairions. Trais, trayons. Que je traie, que nous trayions*. Point d'imp. du subj. *Trayant. Trait, e*). Tirer le lait des vaches, des chèvres, etc.

TRAIT n. m. (lat. *tractus;* de *trahere*, tirer). Dard, javelot, flèche; longe de corde ou de cuir avec laquelle les chevaux tirent; ligne qu'on trace avec le crayon, la plume; ligne d'un dessin qui n'est pas ombré : *dessiner au trait;* linéaments du visage : *traits fins, grossiers. Trait de scie*, chaque coupe faite avec la scie; *partir comme un trait*, très vite; *copier trait pour trait*, exactement; *avaler d'un trait*, d'un seul coup. *Fig.* Attaque : *trait de satire, de médisance, de calomnie;* action, fait, événement : *trait de vertu, d'histoire;* pensée vive, imprévue : *trait d'esprit;* rapport : *cela a trait à ce qu'on vient de dire. Gram.* **Trait d'union**, qui sert à lier les diverses parties d'un mot composé.

TRAIT, E adj. Tiré à la filière : *de l'or trait*.

TRAITABLE adj. Doux, aimable, facile : *humeur traitable*.

TRAITANT n. m. Celui qui se chargeait du recouvrement des impôts, à des conditions réglées par un traité.

TRAITE n. f. Etendue de chemin qu'on fait sans s'arrêter : *longue traite;* lettre de change que l'on tire sur un correspondant. **Traite des noirs**, trafic d'esclaves sur la côte d'Afrique. — Ce trafic odieux, inauguré dans le XIVe siècle par les Portugais, prit des proportions considérables dès la découverte du nouveau monde. Les nègres étaient transportés sur des bâtiments particuliers appelés *négriers*. Ce n'est qu'au commencement de notre siècle que ce commerce infâme souleva l'indignation générale; aujourd'hui, des croisières permanentes établies sur les côtes de l'Afrique par la France et l'Angleterre rendent la traite, sinon impossible, du moins fort difficile.

TRAITÉ n. m. Ouvrage où l'on traite d'un art, d'une science : *traité de mathématiques;* convention entre souverains ou particuliers.

TRAITEMENT n. m. Accueil, réception, manière d'agir envers quelqu'un; appointements d'un fonctionnaire; manière de combattre une maladie.

TRAITER v. tr. (lat. *tractare*). Agir bien ou mal avec quelqu'un : *traiter les vaincus avec humanité;* recevoir, accueillir : *il m'a fort bien traité;* régaler, donner à manger : *il nous a traités splendidement;* discuter, raisonner sur : *traiter une question;* négocier : *traiter la paix, un mariage;* soigner : *traiter un malade;*

qualifier : *traiter quelqu'un de voleur*. V. int. : *traiter de la paix*.

TRAITEUR n. m. Celui qui donne à manger pour de l'argent.

TRAÎTRE, ESSE adj. et n. (du lat. *tradere*, livrer). Qui trahit; qui fait du mal à l'improviste : *les chats sont traîtres*. **En traître** loc. adv. Avec trahison.

TRAÎTRISE n. f. Action de trahir.

TRAÎTREUSEMENT adv. En traître.

TRAJECTOIRE n. f. (lat. *trajectus*, traversé). *Géom.* Ligne droite ou courbe que décrit un corps soumis à une force motrice.

TRAJET n. m. (lat. *trajectus*, traversé). Espace d'eau ou de chemin à parcourir, pour se rendre d'un lieu à un autre; action de traverser cet espace : *notre trajet fut difficile*.

TRÂMAIL ou **TRÉMAIL** n. m. Filet pour prendre les poissons, les oiseaux.

TRAME n. f. (lat. *trama*). Fil passé par la navette entre les fils qui forment la chaîne. *Fig.* Complot : *ourdir une trame odieuse*.

TRAMER v. tr. Machiner, comploter : *tramer une conspiration*.

TRAMONTANE n. f. Côté du nord, dans la Méditerranée. *Fig. Perdre la tramontane*, se troubler. — Avant la découverte de la boussole, les marins qui voyageaient dans la Méditerranée s'orientaient à l'aide de l'étoile polaire, qu'ils appelaient *tramontane* (littéralement *au delà des monts*). Dès qu'ils la perdaient de vue, ils n'avaient plus rien pour s'orienter. C'est une faute de dire : *perdre la* **trémontade**.

TRAMWAY (*tra-moué*) n. m. (angl. *tram*, rail plat; *way*, voie). Chemin de fer établi sur une route ordinaire, au moyen de rails posés à plat. Pl. des *tramways*.

TRANCHANT n. m. Fil d'un couteau, d'une épée, etc.

TRANCHANT, E adj. Qui coupe : *épée tranchante*. *Fig. Ton tranchant*, décisif; *couleurs tranchantes*, fort vives.

TRANCHE n. f. Morceau coupé un peu mince : *tranche de jambon;* surface unie que présente l'épaisseur d'un livre rogné : *volume doré sur tranche;* partie de la cuisse du bœuf.

TRANCHÉ, E adj. Bien marqué, net et distinct.

TRANCHÉE n. f. Ouverture plus ou moins longue dans le sol, pour poser les fondations d'un mur, planter des arbres, etc. *Fortif.* Excavations derrière lesquelles les assiégeants se mettent à l'abri des feux de la place. Pl. *Méd.* Coliques très aiguës.

TRANCHEFILE n. f. Petit rouleau de papier recouvert de soie ou de fil, que les relieurs mettent aux deux extrémités du dos d'un livre.

TRANCHELARD n. m. Couteau de cuisine à lame mince.

TRANCHE-MONTAGNE n. m. Fanfaron. Pl. des *tranche-montagne*.

TRANCHER v. tr. (lat. *transcindere*). Séparer en coupant. *Fig. Trancher la difficulté*, la résoudre tout d'un coup ; *trancher le mot*, appeler une chose par son nom. V. int. Décider hardiment : *il tranche sur tout. Fig.* Ressortir : *ces couleurs ne tranchent pas assez ;* contraster : *leurs caractères tranchent. Trancher du grand seigneur, du bel esprit*, faire le grand seigneur, le bel esprit.

TRANCHET n. m. Outil pour couper le cuir.



TRANCHOIR n. m. Plateau de bois sur lequel on tranche la viande.

TRANQUILLE (*ki-le*) adj. (lat. *tranquillus*). Calme, paisible.

TRANQUILLEMENT (*ki-lement*) adv. D'une manière tranquille.

TRANQUILLISANT, E (*ki-li*) adj. Qui tranquillise.

TRANQUILLISER (*ki-li*) v. tr. Calmer, rendre tranquille : *tranquilliser l'esprit*. **Se tranquilliser** v. pr. N'être plus inquiet, ne plus se troubler.

TRANQUILLITÉ (*ki-li*) n. f. Etat de ce qui est tranquille.

TRANS, prépos. lat. qui signifie *au delà, à travers, entre*, etc., et qui entre comme préfixe dans la composition d'un certain nombre de mots français.

TRANSACTION (*zak*) n. f. Acte par lequel on transige sur un différend, un procès, etc.; conventions, relations dans la vie, dans les affaires : *transactions commerciales*.

TRANSALPIN, E (*zal*) adj. Qui est au delà des Alpes.

TRANSATLANTIQUE (*zat*) adj. Qui est au delà de l'océan Atlantique.

TRANSBORDEMENT n. m. Action de transborder.

TRANSBORDER v. tr. Transporter la cargaison d'un bâtiment dans un autre.

TRANSCENDANCE n. f. Supériorité marquée.

TRANSCENDANT, E adj. (préf. *trans* et lat. *ascendere*, monter). Qui excelle en son genre : *génie transcendant. Géométrie transcendante*, qui se sert du calcul différentiel et du calcul intégral.

TRANSCENDANTAL, E adj. Qui s'occupe des questions les plus élevées : *enseignement transcendantal, philosophie transcendantale*.

TRANSCRIPTEUR n. m. Celui qui transcrit.

TRANSCRIPTION n. f. Action de trancrire ; son résultat.

TRANSCRIRE v. tr. (lat. *transcribere*). Copier un écrit.

TRANSE n. f. Frayeur, grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain.

TRANSEPT n. m. Galerie transversale qui, dans une église, forme la croix avec la nef.

TRANSFÈREMENT n. m. Action de transférer.

TRANSFÉRER v. tr. (préf. *trans* et

lat. *ferre*, porter). Faire passer d'un lieu dans un autre : *transférer un prisonnier, une préfecture d'une ville dans une autre ;* donner à un autre son droit, sa créance ; *transférer une inscription de rente.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

TRANSFERT n. m. Acte par lequel on déclare transporter à un autre la propriété d'une rente, d'une action, etc.

TRANSFIGURATION n. f. Changement d'une figure en une autre. Ne se dit que de la transfiguration de J.-C. et des tableaux qui la représentent.

TRANSFIGURER v. tr. Changer d'une figure en une autre. V. pr. : *J.-C. se transfigura sur le mont Thabor.*

TRANSFORMATION n. f. Changement de forme, métamorphose : *transformation de la chenille.*

TRANSFORMER v. tr. Métamorphoser. *Math. Transformer une équation*, la changer en une autre d'une forme différente. **Se transformer** v. pr. *Fig.* Se déguiser, prendre plusieurs caractères selon ses vues et ses intérêts.

TRANSFORMISME n.f. Doctrine scientifique élaborée par Darwin. V. DARWIN.

TRANSFUGE n. m. (préf. *trans* et lat. *fugere*, fuir). Celui qui déserte et passe à l'ennemi. *Fig.* Celui qui passe dans le parti opposé.

TRANSFUSER v. tr. (préf. *trans* et lat. *fundere*, verser). Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre. Se dit surtout en parlant de la transfusion du sang.

TRANSFUSION n. m. Opération par laquelle on fait passer du sang des veines d'un individu dans celles d'un autre.

TRANSGANGÉTIQUE adj. Situé au delà du Gange.

TRANSGRESSER v. tr. (préf. *trans* et lat. *gradi*, marcher). Enfreindre, violer : *transgresser la loi.*

TRANSGRESSEUR n. m. Celui qui transgresse.

TRANSGRESSION n. f. Action de transgresser.

TRANSHUMANCE n. f. (préf. *trans* et lat. *humus*, terre). Emigration périodique des troupeaux de moutons de la plaine, qui vont habiter les hautes montagnes pendant les chaleurs et en descendent aux approches de l'hiver.

TRANSHUMER v. tr. Mener paître des bestiaux, des troupeaux de moutons dans les montagnes. V. int. Aller paître dans les montagnes.

TRANSI, E adj. Saisi : *transi de froid, de peur.*

TRANSIGER (*zi*) v. int. (préf. *trans* et lat. *agere*, agir). Passer un acte pour accommoder un différend, un procès. *Fig. Transiger avec l'honneur*, dans une circonstance délicate, servir ses intérêts aux dépens de son honneur.

TRANSIR (*cir*) v. tr. Pénétrer et engourdir de froid. V. int. : *transir de peur.*

TRANSISSEMENT (*cisse*) n. m. Etat d'un homme transi.

TRANSIT (*zite*) n. m. (lat. *transitus*, passage). Faculté de faire passer des marchandises à travers une ville, un Etat, sans payer de droit.

TRANSITER v. tr. Passer en transit.

TRANSITIF, IVE (*zi*) adj. *Verbe transitif*, marquant une action qui passe directement du sujet à un complément.

TRANSITION (*zi*) n. f. (lat. *transitio ;* de *transire*, aller au delà). Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier les parties d'un discours : *habile transition. Fig.* Passage d'un état de choses à un autre : *de l'anarchie au despotisme, la transition est inévitable.*

TRANSITIVEMENT (*zi*) adv. D'une manière transitive.

TRANSITOIRE adj. Passager : *loi transitoire.*

TRANSITOIREMENT adv. D'une manière transitoire.

TRANSJURAN, E adj. Au delà du Jura : *régions transjuranes.*

TRANSLATER v. tr. Traduire d'une langue dans une autre langue.

TRANSLATIF, IVE adj. Par lequel on cède une chose à un autre : *acte translatif.*

TRANSLATION n. f. (préf. *trans* et lat. *latus*, porté). Action de transférer.

TRANSLUCIDE adj. Qui ne laisse passer qu'une lumière indistincte : *les verres dépolis sont translucides.*

TRANSLUCIDITÉ n. f. Etat de ce qui est translucide.

TRANSMETTRE v. tr. Céder : *transmettre un droit ;* faire parvenir : *transmettre un ordre. Fig. : transmettre ses vertus à son fils.*

TRANSMIGRATION n. f. Action d'un peuple qui passe d'un pays dans un autre. *Transmigration des âmes*, métempsycose.

TRANSMIGRER v. int. Passer d'un lieu, d'un pays dans un autre.

TRANSMISSIBLE adj. Qui peut être transmis.

TRANSMISSION n. f. (lat. *transmissio ;* de *transmittere*, transmettre). Action de transmettre ; son effet : *transmission d'un droit.*

TRANSMUABLE adj. Qui peut être transmué.

TRANSMUER v. tr. (lat. *transmutare*). Changer, transformer, en parlant des métaux.

TRANSMUTABILITÉ n. f. Propriété de ce qui est transmuable.

TRANSMUTATION n. f. (rad. *transmuer*). Changement d'une chose en une autre : *transmutation des métaux en or.*

TRANSPADAN, E adj. (préf. *trans* et *Padus*, nom latin du Pô). Qui est situé au delà du Pô.

TRANSPARENCE n. f. Qualité de ce qui est transparent : *transparence du verre.*

TRANSPARENT, E adj. (préf. *trans* et lat. *parere*, paraître). Diaphane, au travers de quoi l'on peut voir les objets ;

onde transparente. N. m. Tracé de lignes noires qui doit être vu à travers le papier et qui sert à guider celui qui écrit.

TRANSPERCER v. tr. Percer de part en part.

TRANSPIRABLE adj. *Méd.* Qui peut être éliminé par la transpiration.

TRANSPIRATION n. f. Sortie des humeurs par les pores.

TRANSPIRER v. int. (préf. *trans* et lat. *spirare*, exhaler). S'exhaler, sortir; suer : *cet homme transpire beaucoup. Fig.* Commencer à être connu.

TRANSPLANTABLE adj. Qui peut être transplanté.

TRANSPLANTATION n. f. Action de transplanter.

TRANSPLANTER v. tr. Planter en un autre endroit. *Fig.* Transférer, transporter : *transplanter une colonie.*

TRANSPORT n. m. Action de transporter d'un lieu dans un autre; cession d'un droit : *faire le transport d'une rente. Fig.* Sentiment vif, violent : *transport de joie;* délire : *transport au cerveau;* enthousiasme : *transport poétique.*

TRANSPORTABLE adj. Qui peut être transporté.

TRANSPORTATION n. f. Mesure concernant l'exécution de la peine des travaux forcés, d'après laquelle cette peine est subie sur le territoire d'une possession française, autre que l'Algérie.

TRANSPORTÉ, E n. Qui a été transporté. Se dit des forçats.

TRANSPORTER v. tr. (préf. *trans* et lat. *portare*, porter). Porter d'un lieu dans un autre; céder un droit : *transporter une créance. Fig.* Exciter, mettre hors de soi : *la fureur le transporte. Législ.* Appliquer la mesure de la transportation aux forçats. **Se transporter** v. pr. Se rendre en un lieu.

TRANSPOSABLE adj. *Mus.* Qu'on peut transposer : *ce morceau n'est pas transposable.*

TRANSPOSER v. tr. Mettre une chose à une place autre que celle qu'elle occupe ou qu'elle doit occuper : *transposer un mot. Mus.* Jouer ou chanter un morceau dans un ton différent de celui dans lequel il a été écrit.

TRANSPOSITEUR adj. m. Se dit d'un piano qui opère la transposition d'un ton dans un autre, par un moyen mécanique.

TRANSPOSITIF, IVE adj. Se dit des langues où les terminaisons des mots en déterminent les rapports, ce qui dispense de les placer dans l'ordre logique, comme dans le latin, le grec, etc.

TRANSPOSITION n. f. Action de transposer; son résultat.

TRANSRHÉNAN, E adj. Qui est au delà du Rhin : *province, transrhénane.*

TRANSSUBSTANTIATION n. f. Changement de la substance du pain et du vin en celle du corps et du sang de Jésus-Christ, dans l'eucharistie.

TRANSSUBSTANTIER v. tr. Changer en une autre substance.

TRANSSUDATION n. f. Action de transsuder.

TRANSSUDER v. int. (préf. *trans* et lat. *sudare*, suer). Se dit d'un liquide qui passe, qui sue à travers le vase ou l'enveloppe qui le recèle.

TRANSTÉVÉRIN, E adj. et n. Situé au delà du Tibre.

TRANSVASEMENT n. m. Action de transvaser.

TRANSVASER v. tr. Verser d'un vase dans un autre.

TRANSVERSAL, E, AUX adj. Qui coupe obliquement : *ligne transversale.*

TRANSVERSALEMENT adv. D'une manière transversale.

TRANSVERSE adj. (lat. *transversus*, placé en travers). Oblique.

TRANSYLVAIN, E adj. et n. De Transylvanie : *le Transylvain, le Turc et le Hongrois.*

TRANTRAN n. m. Cours de certaines affaires, manière ordinaire de les conduire : *connaître le trantran.*

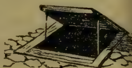
TRAPÈZE n. m. (gr. *tetra*, quatre; *peza*, pied). *Géom.* Quadrilatère dont deux côtés seulement sont parallèles (*); pièce dressée pour des exercices gymnastiques ou de haute voltige.



TRAPÉZOÏDAL, E adj. En forme de trapèze.

TRAPÉZOÏDE n. m. Figure qui a la forme d'un trapèze.

TRAPPE n. f. Porte posée horizontalement sur une ouverture au niveau du plancher (*); porte, fenêtre à coulisse; piège pour prendre des bêtes.



TRAPPE (LA) n. f. Ordre religieux très austère.

TRAPPEUR n. m. Chasseur de l'Amérique du Nord, qui se sert ordinairement de trappes.

TRAPPISTE n. m. Religieux de la Trappe.

TRAPPISTINE n. f. Religieuse d'un couvent de la Trappe; sorte de liqueur fabriquée par les trappistes.

TRAPU, E adj. Gros et court.

TRAQUE n. f. Action de traquer.

TRAQUENARD n. m. Piège pour prendre les animaux nuisibles.

TRAQUER v. tr. Entourer un bois, puis y pénétrer en se rapprochant les uns des autres, de manière à ne rien laisser échapper : *Fig. : traquer des voleurs.*

TRAQUET n. m. Morceau de bois qui passe à travers la trémie, afin de faire tomber le blé sous la meule du moulin; piège qu'on tend aux bêtes puantes; petit oiseau à bec fin (*).



TRAQUEUR n. m. Celui qui traque à la chasse.

TRAUMATIQUE adj. (gr. *trauma*, blessure). *Chir.* Qui concerne les plaies, les blessures.

TRAVAIL n. m. Peine qu'on prend pour faire une chose; ouvrage fait ou à faire : *travail délicat, distribuer le travail aux ouvriers;* rapport d'un ministre au souverain ou d'un commis au ministre; machine de bois à quatre piliers, pour ferrer les chevaux vicieux (*). Dans ces deux derniers sens, travail prend un *s* au pluriel; partout ailleurs il fait *travaux.* **Travaux forcés,** peine afflictive et infamante qui a remplacé les galères.



TRAVAILLÉ, E adj. Où l'on remarque la peine, le soin, le travail : *ouvrage travaillé, style travaillé;* obsédé : *travaillé par une idée;* tourmenté : *travaillé par la maladie.*

TRAVAILLER v. int. Se donner de la peine pour faire, pour exécuter une chose. *Fig.* Se déjeter : *le bois vert travaille;* fermenter : *le vin nouveau travaille.* V. tr. Façonner : *travailler le fer;* soigner : *travailler ses vers, son style. Fig.* Tourmenter : *la fièvre le travaille.*

TRAVAILLEUR, EUSE n. Qui aime le travail; employé à un ouvrage : *les assiégés tombèrent sur les travailleurs.*

TRAVÉE n. f. Espace entre deux poutres; dans une église, chacune des galeries supérieures qui règnent au-dessus des arcades de la nef.

TRAVERS n. m. (lat. *transversus*, oblique). Etendue d'un corps considéré dans sa largeur : *un travers de doigt. Fig.* Bizarrerie, caprice, inconduite : *travers d'esprit.* Loc. adv. **En travers,** d'un côté à l'autre suivant la largeur; **à tort et à travers,** inconsidérément; **de travers,** obliquement. *Regarder de travers,* avec colère; *esprit de travers,* mal fait, mal tourné; *entendre de travers,* mal. Loc. prép. **A travers,** au milieu : *à travers les champs;* **au travers,** par le milieu, lorsqu'il y a obstacle : *au travers de l'ennemi.*

TRAVERSE n. f. (rad. *travers*). Pièce de bois qu'on met en travers pour en affermir d'autres. *Chemin de traverse,* qui abrège. *Fig. Se mettre à la traverse,* apporter des obstacles. Pl. Afflictions, malheurs : *essuyer bien des traverses.*

TRAVERSÉE n. f. Trajet, voyage par mer.

TRAVERSER v. tr. (rad. *travers*). Passer à travers, d'un côté à l'autre : *traverser une forêt, la rue, la rivière;* couper : *des allées traversent le jardin;* percer de part en part : *la pluie a traversé mes habits. Fig.* Susciter des obstacles : *traverser les desseins de quelqu'un.*

TRAVERSIER, IÈRE adj. Qui sert à traverser : *barque traversière. Flûte traversière,* qu'on place presque horizontalement sur les lèvres.

TRAVERSIN n. m. Sorte d'oreiller long et étroit.

TRAVESTIR v. tr. Déguiser. *Fig.* Traduire un ouvrage sérieux en style burlesque : *Scarron a travesti l'Enéide;* donner une fausse interprétation : *travestir une pensée.* **Se travestir** v. pr. Se déguiser, se masquer.

TRAVESTISSEMENT n. m. Déguisement.

TRAYON n. m. L'extrémité du pis d'une vache, d'une chèvre, etc.

TRÉBUCHANT, E adj. Se dit des monnaies d'or et d'argent qui sont de poids, qui trébuchent.

TRÉBUCHEMENT n. m. Action de trébucher.

TRÉBUCHER v. int. Faire un faux pas; emporter par sa pesanteur le poids qui contre-pèse : *quand on pèse une monnaie d'or, il faut qu'elle trébuche.*

TRÉBUCHET n. m. Piège pour les petits oiseaux; petite balance très sensible, pour peser les monnaies.

TRÉFILAGE n. m. Action de tréfiler.

TRÉFILER v. tr. (lat. *trahere*, tirer; *filum*, fil). Passer du fer ou du laiton par la filière.

TRÉFILERIE n. f. Machine à tréfiler; atelier de tréfileur.

TRÉFILEUR n. m. Ouvrier qui tréfile.

TRÈFLE n. m. (lat. *trifolium;* de *tres*, trois; *folium*, feuille). Plante herbacée employée comme fourrage (*); une des quatre couleurs du jeu de cartes; tout ce qui a la forme de la feuille du trèfle.



TRÉFONDS ou **TRÈS-FONDS** n. m. Fonds qui est sous le sol et qui est susceptible d'exploitation : *posséder le fonds et le tréfonds.*

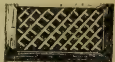
TREILLAGE n. m. Assemblage de lattes en treillis.

TREILLAGER v. tr. Garnir de treillage.

TREILLAGEUR n. m. Qui fait des treillages.

TREILLE n. f. (lat. *trichila*, berceau de treille). Ceps de vigne élevés contre un mur ou un treillage.

TREILLIS n. m. Ouvrage de bois, de fer, qui imite les mailles d'un filet et sert de clôture (*); grosse toile à sacs.



TREILLISSER v. tr. Garnir de treillis.

TREIZE adj. num. (lat. *tredecim*). Dix et trois; treizième : *Grégoire treize.* N. m. : *le treize du mois.*

TREIZIÈME adj. num. ord. de treize. N. m. : *un treizième.*

TREIZIÈMEMENT adv. En treizième lieu.

TRÉMA n. m. Double point qu'on met horizontalement sur les voyelles *e*, *i*, *u*, pour indiquer qu'on doit les prononcer séparément de la voyelle qui précède, comme dans *na-ïf*, *Sa-ül*.

TREMBLAIE n. f. Lieu planté de trembles.

TREMBLANT, E adj. Qui tremble : *main, voix tremblante. Fig.* Saisi d'effroi : *il en était tout tremblant.*

TREMBLE n. m. Espèce de peuplier dont la feuille tremble au moindre vent.

TREMBLÉ, E adj. *Ecriture tremblée*, tracée par une main tremblante.

TREMBLEMENT n. m. Agitation de ce qui tremble : *tremblement de main.* **Tremblement de terre,** violente secousse qu'éprouve quelquefois la couche superficielle de la terre.

TREMBLER v. int. (lat. *tremere*). Etre agité par de fréquentes secousses; vaciller : *le plancher tremble. Fig.* Avoir peur : *je tremble qu'il n'apprenne trop vite cette malheureuse nouvelle.*

TREMBLEUR, EUSE n. Qui tremble. *Fig.* Craintif, timide : *c'est un trembleur.* Nom sous lequel on désigne quelquefois les quakers.

TREMBLOTANT, E adj. Qui tremblote : *voix tremblotante.*

TREMBLOTEMENT n. m. Action de trembloter.

TREMBLOTER v. int. Diminutif de trembler. *Pop.*



TRÉMIE n. f. Sorte d'auge carrée, très étroite par le bas, d'où le blé tombe petit à petit entre les meules d'un moulin à farine.

TRÉMIÈRE adj. f. *Rose trémière*, espèce de grande mauve.

TREMOLO n. m. (m. ital.). *Mus.* Mouvement rapide et continu sur une note.

TRÉMOUSSEMENT n. m. Action de se trémousser.

TRÉMOUSSER (SE) v. pr. S'agiter d'un mouvement vif et irrégulier. *Fig.* Se donner beaucoup de peine.

TREMPAGE n. m. *Impr.* Action de tremper le papier pour l'impression.

TREMPE n. f. Action de tremper le fer ou l'acier; dureté et élasticité qu'ils acquièrent par cettte opération. *Fig. Esprit, âme, caractère d'une bonne trempe*, ferme, énergique.

TREMPÉE n. f. Volée de coups. *Pop.*

TREMPER v. tr. (lat. *temperare*). Mouiller en mettant dans un liquide. *Tremper la soupe*, verser le bouillon sur le pain; *tremper son vin*, y mettre beaucoup d'eau; *tremper le fer, l'acier*, les plonger tout rouges dans un bain d'eau froide. *Fig. Tremper ses mains dans le sang*, commettre un meurtre, le conseiller, y consentir. V. int. Demeurer quelque temps dans un liquide. *Fig. Tremper dans un crime, dans un complot*, en être complice; *être trempé*, être très mouillé.

TREMPERIE n. f. *Impr.* Lieu où l'on trempe le papier.

TREMPETTE n. f. Petite tranche de pain que l'on trempe dans un liquide avant de la manger.



TREMPLIN n. m. Planche inclinée et élastique, sur laquelle court un sauteur pour faire des sauts périlleux.

TRÉNITZ (*nice*) n. f. Figure de danse.

TRENTAINE n. f. Nombre de trente ou environ. *Avoir la trentaine*, être âgé de trente ans accomplis.

TRENTE adj. num. (lat. *triginta*). Trois fois dix; trentième : *page trente.* N. m. : *le trente du mois.* — Dites *trente et un*, *trente-deux*, etc. **Trente et quarante,** sorte de jeu de cartes. **Trente et un,** sorte de jeu de cartes.

TRENTIÈME adj. num. ord. de trente. N. m. : *un trentième.*

TRENTIN, E adj. et n. De Trente.

TRÉPAN n. m. (gr. *trupanon*; de *trupaô*, je perce). Instrument de chirurgie avec lequel on perce les os, et surtout ceux du crâne; opération faite avec cet instrument.

TRÉPANATION n. f. Opération du trépan.

TRÉPANER v. tr. Faire l'opération du trépan.

TRÉPAS n. m. (préf. *trans* et lat. *passus*, pas). Décès, mort. *Poét.*

TRÉPASSÉ, E n. Personne décédée : *prier pour les trépassés.*

TRÉPASSEMENT n. m. Trépas.

TRÉPASSER v. int. Mourir.

TRÉPIDATION n. f. (lat *trepidus*, agité). *Méd.* Tremblement des membres, des nerfs, etc.



TRÉPIED n. m. (lat. *tres*, trois; *pes, pedis*, pied), n. m. Ustensile de cuisine à trois pieds (*); siège à trois pieds sur lequel la pythonisse rendait ses oracles.

TRÉPIGNEMENT n. m. Action de trépigner.

TRÉPIGNER v. int. Frapper vivement des pieds contre terre : *trépigner de joie, de colère.*

TRÉPOINTE n. f. Bande de cuir que les cordonniers, les bourreliers, etc., mettent et cousent entre deux cuirs plus épais.

TRÈS adv. Qui se place devant un adjectif ou un autre adverbe, pour marquer le superlatif. *Très* ne doit pas être suivi du trait d'union : *très bien, très fort, très bon*, etc.

TRÉSOR n. m. (lat. *thesaurus*). Amas d'or, d'argent, de choses précieuses. **Le trésor public,** ou simplement **le Trésor,** revenus de l'Etat. *Fig.* Tout ce qui est excellent, très utile : *Le travail est un trésor. Les trésors de Cérès, de Bacchus, de l'automne*, les blés, les raisins, les fruits.

TRÉSORERIE n. f. Lieu où l'on garde le trésor.

TRÉSORIER n. m. Officier qui reçoit et distribue les fonds d'un prince, d'un corps, etc.

TRÉSORIÈRE n. f. Celle qui, dans une communauté, dans une association, reçoit les revenus, les souscriptions, etc.

TRESSAILLEMENT n. m. Emotion subite d'une personne qui tressaille.

TRESSAILLI adj. m. *Nerf, tendon tressailli*, déplacé par un effort violent.

TRESSAILLIR v. int. (lat. *transilire*, sauter par delà.— *Je tressaille, nous tressaillons. Je tressaillais, nous tressaillions. Je tressaillis, nous tressaillîmes. Je tressaillirai, nous tressaillirons. Je tressaillirais, nous tressaillirions. Tressaille, tressaillons. Que je tressaille, que nous tressaillions. Que je tressaillisse, que nous tressaillissions. Tressaillant. Tressailli, e*). Etre subitement ému, éprouver une agitation vive et passagère.

TRESSE n. f. (lat. *trissos*, triple). Tissu plat de fils, de cheveux, etc., entrelacés.

TRESSER v. tr. Arranger en tresse.

TRESSEUR, EUSE n. Celui, celle qui tresse des fils, des cheveux, etc.

TRÉTEAU n. m. Pièce de bois longue et étroite, portée sur quatre pieds, pour soutenir une table, un échafaud, etc. (*). Pl. Théâtre de saltimbanques : *monter sur les tréteaux*.



TREUIL n. m. (v. fr. *treul*, pressoir). Cylindre de bois tournant sur son axe, pour élever des fardeaux.



TREUVER v. tr. Trouver. *Vieux*.

TRÊVE n. f. Suspension d'hostilités. *Fig.* Relâche : *son mal ne lui donne point de trêve. Trêve de raillerie, de cérémonies*, plus de raillerie, de cérémonies.

TRI (lat. *tres, tria*, trois) préfixe qui signifie *trois* et qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots français.

TRI n. m. Triage : *le tri des lettres, des soies*.

TRI n. m. Espèce de jeu d'hombre, qu'on joue à trois. *Faire le tri*, au jeu de whist, faire une levée de plus que la partie adverse.

TRIADE n. f. (gr. *trias*, nombre de trois). Assemblage de trois unités, de trois personnes, de trois divinités.

TRIAGE n. m. Action de trier, de choisir ; choses choisies.

TRIAIRE n. m. Nom donné aux soldats qui formaient le troisième rang de la légion romaine.

TRIANGLE n. m. (préf. *tri* et *angle*). *Géom.* Figure qui a trois angles et trois côtés. *Mus.* Instrument d'acier en forme de triangle (*).



TRIANGULAIRE adj. Qui est en forme de triangle.

TRIANGULAIREMENT adv. En triangle.

TRIANGULATION n. f. (lat. *triangulus*, triangle). Opération trigonométrique au moyen de laquelle on lève le plan d'un terrain, en le divisant en triangles qui forment une sorte de canevas.

TRIAS (*ace*) n. m. Nom d'un des étages des terrains géologiques.

TRIASIQUE adj. Qui a rapport au trias.

TRIBORD n. m. Côté droit du navire, dans la direction de l'arrière à l'avant, par opposition à BÂBORD.

TRIBU n. f. (lat. *tribus*). Une des divisions du peuple chez les anciens ; toute la postérité d'un des douze patriarches : *tribu de Juda;* peuplade de nations nomades : *tribu d'Arabes*.

TRIBULATION n. f. (lat. *tribulatio;* de *tribulare*, presser, affliger). Affliction, adversité.

TRIBUN n. m. (lat. *tribunus*). Autrefois, à Rome, magistrat chargé de défendre les droits du peuple ; en France, membre de l'ancien tribunat. *Par ext.* Orateur populaire.

TRIBUNAL n. m. (m. lat.; de *tribunus*, tribun). Siège du magistrat, du juge ; sa juridiction ; les magistrats qui composent le tribunal ; lieu où ils siègent. *Fig.* Ce que l'on considère comme pouvant rendre une décision quelconque : *le tribunal de la conscience. Le tribunal de la pénitence*, le confessionnal.

TRIBUNAT n. m. Charge de tribun ; temps de l'exercice de cette charge ; en France, assemblée politique de 1799 à 1807.

TRIBUNE n. f. Lieu élevé d'où parlent les orateurs; dans les lieux d'assemblée, endroit séparé et élevé pour des personnes privilégiées.

TRIBUNITIEN, IENNE (*ci-in*) adj. Qui appartient au tribunat.

TRIBUT n. m. (lat. *tributum;* de *tribuere*, attribuer). Ce qu'un Etat paye à un autre pour marque de dépendance ; impôt : *lever un tribut. Fig.* Ce qu'on est obligé d'accorder : *le respect est un tribut qu'on doit à la vertu*.

TRIBUTAIRE adj. Qui paye tribut : *peuple tributaire*.

TRICHER v. tr. et int. Tromper au jeu.

TRICHERIE n. f. Tromperie au jeu.

TRICHEUR, EUSE n. Qui triche.

TRICHINE (*ki*) n. f. (gr. *thrix, trichos*, cheveu). Genre de vers excessivement minces qui se trouvent dans les muscles du porc.

TRICHINOSE (*ki*) n. f. *Méd.* Maladie produite par les trichines.

TRICLINIUM (*ome*) n. m. Salle à manger des anciens renfermant trois lits.

TRICOISES n. f. pl. Tenailles dont se servent les maréchaux.

TRICOLOR n. m. Nom vulgaire d'une espèce d'amarante et de plusieurs variétés d'œillets.

TRICOLORE adj. (préf. *tri* et lat. *color*, couleur). De trois couleurs. **Drapeau tricolore**, bleu, blanc, rouge. — L'origine des trois couleurs qui figurent dans notre drapeau national remonte à l'année 1789. Pour cimenter la bonne intelligence entre le roi et la ville de Paris, dans la journée où, suivant le mot heureux de Bailly, *Paris reconquit son roi*, on réunit à la couleur blanche, qui était celle de la royauté, le bleu et le rouge, couleurs qui figuraient dans les *armes de la ville de Paris*.

TRICORNE n. m. (préf. *tri* et *corne*). Chapeau à trois cornes.



TRICOT n. m. Ouvrage tricoté ; bâton gros et court.

TRICOTAGE n. m. Travail, ouvrage d'une personne qui tricote.

TRICOTER v. tr. Former des mailles avec de longues aiguilles.

TRICOTEUR, EUSE n. Qui tricote. N. f. pl. Femmes du peuple qui, pendant la Révolution, assistaient aux séances de la Convention, des assemblées populaires et du tribunal révolutionnaire.

TRICTRAC n. m. Sorte de jeu de dames et de dés.

TRICYCLE n. m. (préf. *tri* et gr. *kuklos*, cercle). Voiture à trois roues.

TRIDENT n. m. (préf. *tri* et *dent*). Fourche à trois pointes ou dents qui était le sceptre de Neptune (*).



TRIDI n. m. Troisième jour de la décade républicaine, en France.

TRIDUO n. m. Exercices religieux qui durent pendant trois jours. On dit aussi TRIDUUM.

TRIÈDRE adj. (préf. *tri* et gr. *eara*, base). Formé par trois plans ou faces : *angle trièdre*.

TRIENNAL, E, AUX adj. (préf. *tri* et lat. *annus*, année). Qui dure trois ans.

TRIENNALITÉ n. f. Se dit d'un emploi dont l'exercice dure trois ans.

TRIENNAT n. m. Espace de trois ans.

TRIER v. tr. (lat. *extricare*, démêler). Séparer, choisir.

TRIEUR, EUSE n. Qui opère un triage.

TRIFACIAL, E adj. Divisé en trois ; se dit surtout d'un nerf de la face.

TRIFIDE adj. *Hist. nat.* Se dit des organes partagés en trois divisions profondes.

TRIGAUD, E adj. et n. Qui n'agit pas franchement.

TRIGAUDER v. int. Agir comme un trigaud, sans franchise.

TRIGAUDERIE n. f. Action de trigaud.

TRIGLYPHE n. m. *Arch.* Ornement de la frise dorique (*).



TRIGONOCÉPHALE adj. (gr. *trigônos*, triangulaire ; *kephalê*, tête). Qui a la tête en forme de triangle : *presque toutes les vipères sont trigonocéphales*.

TRIGONOMÉTRIE n. f. (préf. *tri* et gr. *gônia*, angle ; *metron*, mesure). Science qui enseigne à mesurer les triangles.

TRIGONOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la trigonométrie.

TRIGONOMÉTRIQUEMENT adv. Suivant les règles de la trigonométrie.

TRILATÉRAL, E, AUX adj. Qui a trois côtés.

TRILATÈRE adj. Syn. de TRILATÉRAL.

TRILINGUE adj. (préf. *tri* et lat. *lingua*, langue). Qui est écrit en trois langues : *inscription trilingue*.

TRILLE (*tri-ie*) n. m. (ital. *trillo*). *Mus.* Battement de gosier qui se fait sur l'avant-dernière note d'une phrase de chant.

TRILLION (*tri-lion*) n. m. Mille billions.

TRILOBÉ, E adj. Qui a trois lobes.

TRILOGIE n. f. (préf. *tri* et gr. *logos*, discours). Action dramatique ou poème divisé en trois parties.

TRIMBALER v. tr. Traîner partout. *Pop.*

TRIMER v. int. Marcher vite et avec fatigue : *trimer toute une journée*. *Pop.*

TRIMESTRE n. m. Espace de trois mois ; somme payée pour trois mois.

TRIMESTRIEL, ELLE adj. Qui comprend trois mois, revient tous les trois mois : *bulletin, recueil trimestriel*.

TRIMESTRIELLEMENT adv. Par trimestre.

TRIN ou **TRINE** adj. m. *Trin* ou *trine aspect*, se dit, en astrologie, de deux planètes éloignées l'une de l'autre du tiers du zodiaque.

TRINGLE n. f. Verge de fer servant à soutenir un rideau, une draperie ; baguette équarrie, longue et étroite, qui sert à former des moulures ou à remplir un vide entre deux planches.

TRINGLER v. tr. Tracer une ligne droite sur une poutre, etc., avec un cordeau frotté de rouge, de noir ou de blanc.

TRINGLETTE n. f. Petite tringle.

TRINITAIRE n. m. Membre d'une certaine secte d'hérétiques dont les opinions sur la Trinité n'étaient pas orthodoxes ; religieux d'un ordre fondé au moyen âge pour le rachat des chrétiens captifs chez les Barbaresques.

TRINITÉ n. f. (lat. *trinitas* ; de *trinus*, triple). Un seul Dieu en trois personnes ; fête en l'honneur de ce mystère.

TRINÔME n. m. (préf. *tri* et gr. *nomê*, distribution). Quantité algébrique composée de trois termes.

TRINQUER v. int. Choquer son verre contre celui d'un autre avant de boire.

TRINQUETTE n. f. Sorte de voile latine, appelée aussi TOURMENTIN.

TRINQUEUR n. m. Celui qui aime à trinquer, à boire.

TRIO n. m. (lat. *tres*, trois). Morceau de musique à trois parties ; réunion de

trois personnes ou de trois choses personnifiées. Pl. des *trios*.

TRIOLET n. m. Petite pièce de huit vers, dont le premier se répète après le troisième, puis les deux premiers après le sixième. *Mus*. Trois notes en valant deux.

TRIOMPHAL, E, AUX adj. Qui a rapport au triomphe : *char triomphal*.

TRIOMPHALEMENT adv. En triomphe.

TRIOMPHANT, E adj. Qui triomphe, qui a vaincu ; fier et content : *air triomphant*. **Eglise triomphante,** les bienheureux.

TRIOMPHATEUR n. m. Chez les Romains, général qui obtenait les honneurs du triomphe après une grande victoire. *Par ext*. Celui qui a remporté une victoire.

TRIOMPHE n. m. (lat. *triumphus*). Honneurs éclatants accordés, chez les Romains, à un général victorieux : *obtenir le triomphe;* victoire : *les triomphes d'Alexandre. Fig*. Succès brillant : *c'est un jour de triomphe pour lui*.

TRIOMPHE n. f. Jeu de cartes.

TRIOMPHER v. int. Recevoir les honneurs du triomphe; vaincre à la guerre ; remporter un avantage sur quelqu'un : *triompher dans une discussion*, et, *fig. : triompher de ses passions*.

TRIPAILLE n. f. Entrailles, intestins des animaux. *Fam*.

TRIPE n. f. Boyau d'un animal. *Tripe de velours*, étoffe veloutée, en fil et en laine ; *œufs à la tripe*, œufs durs coupés par tranches et fricassés avec des oignons.

TRIPE-MADAME n. f. V. TRIQUE-MADAME.

TRIPERIE n. f. Lieu où l'on vend des tripes.

TRIPETTE n. f. Petite tripe. *Cela ne vaut pas tripette*, ne vaut rien. *Pop*.

TRIPHTONGUE [o. N.] n. f. (préf. *tri* et gr. *phthoggos*, son). Syllabe composée de trois sons qu'on fait entendre en une seule émission de voix : *il n'y a pas de triphtongues proprement dites en français*.

TRIPIER, IÈRE n. Qui vend des tripes.

TRIPLE adj. et n. m. (lat. *triplus*). Qui contient trois fois une chose.

TRIPLEMENT n. m. Augmentation jusqu'au triple. Adv. En trois façons, d'une manière triple.

TRIPLER v. tr. Rendre triple. V. int. Devenir triple.

TRIPLICATA n. m. (lat. *triplicatus*, triplé). Troisième copie d'un acte.

TRIPLICITÉ n. f. Qualité de ce qui est triple : *la triplicité de Dieu*.

TRIPOLI n. m. Substance minérale, jaune ou rouge, qui sert à polir, et que l'on tirait autrefois de la ville de Tripoli, en Syrie.

TRIPOT n. m. Maison de jeu.

TRIPOTAGE n. m. Mélange malpropre ou de mauvais goût. *Fig*. Intrigue, tromperie : *il doit y avoir du tripotage là dedans. Fam*.

TRIPOTÉE n. f. Volée de coups. *Fam*.

TRIPOTER v. tr. et int. Mêler, brouiller, faire du tripotage.

TRIPOTIER, IÈRE n. Qui fait des tripotages. On dit aussi TRIPOTEUR, EUSE : *un tripoteur d'affaires*.

TRIPTYQUE n. m. Tableau sur trois volets, dont deux se replient sur celui du milieu.

TRIQUE n. f. Gros bâton. *Pop*.

TRIQUEBALLE [o. N.] n. m. Voiture de transport, dans les parcs d'artillerie et les arsenaux. Le fém. est aussi usité.

TRIQUE-MADAME n. f. *Bot*. Nom vulgaire de l'orpin blanc. Quelques-uns disent *tripe-madame*.

TRIQUET n. m. Battoir fort étroit dont on se sert pour jouer à la paume.

TRIRÈME n. f. (lat. *triremis ;* de *tres*, trois ; *remus*, rame). Galère des anciens, à trois rangs de rames.

TRISAÏEUL, E n. Le père, la mère du bisaïeul ou de la bisaïeule.

TRISANNUEL, ELLE adj. Se dit d'une plante qui dure trois ans.

TRISECTION (*cèk-cion*) n.f. *Géom*. Division d'une chose en trois parties égales.

TRISMÉGISTE adj. m. (gr. *tris*, trois fois; *megistos*, très grand). Trois fois grand. Surnom que les Grecs donnaient au Mercure égyptien ou *Hermès*.

TRISSYLLABE adj. et n. m. Qui est de trois syllabes.

TRISTE adj. (lat. *tristis*). Affligé ; affligeant : *nouvelle triste ;* obscur : *chambre triste;* qui inspire de la tristesse : *triste cérémonie. Fig*. Pénible : *triste devoir;* qui offre peu de ressources : *il a choisi un triste sujet ;* sans talents : *triste auteur ;* mauvais : *triste dîner*.

TRISTEMENT adv. D'une manière triste.

TRISTESSE n. f. Affliction, déplaisir ; mélancolie habituelle.

TRITON n. m. Dieu marin, moitié homme et moitié poisson.

TRITONIEN, IENNE adj. Se dit de terrains où l'on trouve des débris fossiles d'animaux marins.

TRITOXYDE n. m. Troisième oxyde d'un métal.

TRITURABLE adj. Qui peut être trituré.

TRITURATION n. f. Action de réduire en poudre une substance.

TRITURE n. f. Habitude de manier les affaires publiques ou privées.

TRITURER v. tr. (lat. *triturare*). Broyer.

TRIUMVIR (*triome*) n. m. (lat. *trium*, de trois ; *vir*, homme). Magistrat de Rome qui avait deux collègues. V. TRIUMVIRAT (*Part. hist.*).

TRIUMVIRAL, E, AUX (*triome*) adj. Qui appartient aux triumvirs.

TRIUMVIRAT (*triome*) n. m. Gouvernement des triumvirs. V. PART. HIST.

TRIVELIN n. m. Farceur, bouffon, par allusion à Trivelin, personnage de l'ancienne comédie italienne.

TRIVELINADE n. f. Bouffonnerie dans le goût de celles de Trivelin.

TRIVIAL, E, AUX adj. (lat. *trivialis;* de *trivium*, carrefour où aboutissent trois chemins). Usé, rebattu : *verité triviale;* bas, commun : *expression triviale.*

TRIVIALEMENT adv. D'une manière basse, triviale.

TRIVIALISER v. tr. Rendre trivial : *trivialiser volontairement son style.*

TRIVIALITÉ n. f. Caractère de ce qui est trivial. Pl. Choses triviales : *dire des trivialités.*

TRIVIUM (*ome*) n. m. Au moyen âge, partie de l'enseignement comprenant la grammaire, la rhétorique et la dialectique.

TROC n. m. Echange. *Troc pour troc,* sans rien donner de retour.

TROCART ou **TROIS-QUARTS** n. m. *Chir.* Instrument propre à faire des ponctions.

TROCHAÏQUE adj. et n. Se dit d'un vers composé de trochées.

TROCHANTER (*kantèr*) n. m. *Anat.* Nom de deux tubérosités où s'attachent les muscles qui font tourner la cuisse.

TROCHÉE n. m. Pied de vers de la prosodie grecque ou latine, qui se compose d'une longue et d'une brève.

TROCHÉE n. f. Touffe de rameaux qui s'élève du tronc d'un arbre coupé un peu au-dessus de terre.

TROCHET n. m. Fleurs ou fruits qui croissent par bouquets.

TROÈNE n. m. Arbrisseau rameux à fleurs blanches.

TROGLODYTE n. m. (gr. *trôglé*, trou; *duein*, entrer). Peuplade africaine qui habitait des cavernes; oiseau de l'ordre des passereaux.

TROGNE n. f. Visage plein, ouvert et haut en couleur. *Pop.*

TROGNON n. m. Milieu d'un fruit.

TROIS adj. num. (lat. *tres*). Deux et un; troisième : *Henri trois.* N. m. Chiffre qui représente ce nombre; le troisième jour du mois.

TROISIÈME adj. num. ord. de *trois*. N. m. Le troisième étage; écolier de la troisième classe. N. f. Cette classe même : *entrer en troisième.*

TROISIÈMEMENT adv. En troisième lieu.

TROIS-MÂTS n. m. Navire de commerce qui a trois mâts.

TROIS-PONTS n. m. Navire à trois ponts : *un trois-ponts.*

TROIS-QUARTS n. m. V. TROCART.

TROIS-SIX n. m. Alcool dont la force est telle qu'avec trois parties de cet alcool et trois parties d'eau on obtient six parties d'eau-de-vie ordinaire.

TRÔLE n. f. *Ouvrier à la trôle,* qui colporte, pour les vendre, les meubles qu'il a fabriqués.

TRÔLER, v. tr. et int. Mener de tous côtés; courir çà et là.

TROLLEY n. m. Petit chariot roulant le long d'un câble.

TROMBE n. f. Colonne d'eau ou d'air, mue en tourbillon par le vent.

TROMBLON n. m. Espèce de fusil très court, dont la gueule est évasée en forme de trompette (*); chapeau un peu pointu, haut et à larges bords. *Pop.*



TROMBONE n. m. Grande trompette à coulisse ou à pistons; musicien qui en joue.

TROMPE n. f. (ital. *tromba*). Sorte de trompette de chasse; museau allongé de l'éléphant (*); suçoir de certains insectes. *Arch.* Voûte qui supporte un ouvrage en encorbellement. *Anat.* **Trompe d'Eustache,** canal de communication pour l'air extérieur entre la bouche et le tympan de l'oreille.



TROMPE-L'ŒIL n. m. Tableau où des objets de nature morte sont représentés avec une vérité qui fait illusion. Pl. des *trompe-l'œil.*

TROMPER v. tr. Induire en erreur; échapper à la vigilance : *tromper ses gardes.*

TROMPERIE n. f. Fraude.

TROMPETER v. tr. Divulguer, publier partout. V. int. Se dit du cri de l'aigle. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

TROMPETTE n.f. (dimin. de *trompe*). Instrument à vent, ordinairement en cuivre (*). *Fig.* Personne indiscrète : *c'est la trompette du quartier.* N. m. Celui qui sonne de la trompette.



TROMPEUR, EUSE adj. et n. Qui trompe : *discours trompeur.*

TROMPEUSEMENT adv. D'une manière trompeuse.

TRONC n. m. La tige, le gros d'un arbre sans les branches; le corps de l'homme considéré sans la tête et les membres; boîte dans une église pour les aumônes. *Généal.* Souche d'une famille.

TRONCHET n. m. Gros billot de bois à trois pieds.

TRONÇON n. m. Morceau coupé ou rompu de quelque objet plus long que large : *tronçon d'épée, de lance.*

TRONÇONNER v. tr. Couper par tronçons : *tronçonner une anguille.*

TRÔNE n. m. (lat. *thronus;* du gr. *thronos*, siège). Siège de cérémonie des rois, des empereurs. *Fig.* Puissance souveraine : *aspirer au trône.* Pl. Un des neuf chœurs des anges.

TRÔNER v. int. Faire l'important dans une réunion, une assemblée.

TRONQUÉ, E adj. Qui n'est pas entier : *colonne tronquée;* où l'on a retran-

ché quelque partie essentielle : *ouvrage tronque.*

TRONQUER v. tr. (lat. *truncare;* de *truncus*, tronc). Mutiler en partie : *tronquer une statue. Fig. Tronquer un livre, un passage,* le dénaturer.

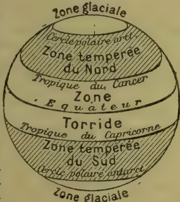
TROP adv. Plus qu'il ne faut. Accompagné dè la négation, il signifie guère : *cela n'est pas trop sûr.* N. m. : *en tout le trop ne vaut rien.*

TROPE n. m. (gr. *tropos*, tour). Nom donné, en rhétorique, à toute figure dans laquelle on emploie les mots avec un sens figuré : *la métonymie, la catachrèse, l'hyperbole, etc., sont des tropes.*

TROPHÉE n. m. (lat. *trophæum*). Dépouilles d'un ennemi vaincu ; ornement consistant en un groupe d'armes appendues à une colonne, à une muraille.

TROPICAL, E, AUX adj. Du tropique : *régions tropicales.*

TROPIQUE n. m. (gr. *tropikos*, qui tourne). Chacun des deux petits cercles de la sphère, parallèles à l'équateur, et entre lesquels s'effectue le mouvement annuel apparent du Soleil autour de la Terre. **Tropique du Cancer,** dans l'hémisphère septentrional; **tropique du Capricorne**, dans l'hémisphère méridional. — C'est entre les deux tropiques que s'effectue le mouvement annuel apparent du Soleil autour de la Terre. Les régions tropicales ou intertropicales sont les contrées les plus chaudes du globe ; elles forment la zone torride. Par analogie, on appelle *chaleur tropicale* une chaleur très forte.



On connaît les cérémonies grotesques du *baptême* que les marins administrent à ceux qui passent pour la première fois sous le tropique.

TROPOLOGIQUE adj. *Rhét.* Figuré : *sens tropologique.*

TROP-PLEIN n. m. Ce qui excède la capacité d'un vase.

TROQUER v. tr. Echanger.

TROQUEUR, EUSE n. Qui troque.

TROT n. m. Allure entre le pas et le galop.

TROTTABLE adj. Où l'on peut aller au trot : *chemin trottable.*

TROTTE n. f. Espace de chemin.

TROTTE-MENU adj. inv. Qui trotte à petits pas. *La gent trotte-menu,* les souris.

TROTTER v. int. Aller le trot ; marcher : *trotter toute une journée.*

TROTTEUR n. m. Cheval dressé à n'aller que le trot.

TROTTIN n. m. Petit domestique employé à faire des courses. (*Pop.*)

TROTTINER v. int. Marcher vite et à petits pas.

TROTTOIR n. m. Chemin pratiqué le long des rues, pour les piétons.

TROU n. m. Toute ouverture dans un corps ; retraite des petits animaux : *le trou de la souris. Fig.* Habitation étroite. *Boucher un trou,* payer une dette. *Pop.*

TROUBADOUR n. m. (provençal *trobadour*, le trouveur). Poète provençal du moyen âge. V. PART. HIST.

TROUBLE n. m. Brouillerie, désordre ; agitation de l'âme. Pl. Soulèvement populaire : *exciter des troubles.*

TROUBLE adj. Brouillé, qui n'est pas clair : *vin trouble.*

TROUBLE ou **TRUBLE** n. f. Sorte de filet pour pêcher (*).



TROUBLE-FÊTE n. m. Importun. S'emploie aussi au féminin : *cette femme est une trouble-fête.* Pl. des *trouble-fête.*

TROUBLER v. tr. (lat. *turbare*). Rendre trouble. *Fig.* Causer de la mésintelligence : *troubler un ménage;* causer du désordre : *troubler la paix publique;* faire perdre le jugement : *troubler la raison;* interrompre : *troubler un entretien;* intimider : *votre présence le trouble.* **Se troubler** v. pr. Devenir trouble. *Fig.* S'embarrasser : *l'orateur se troubla.*

TROUÉE n. f. Ouverture dans une haie ; espace vide au travers d'un bois ; effet d'une décharge d'artillerie à travers les rangs ennemis.

TROUER v. tr. Percer un trou.

TROU-MADAME n. m. Sorte de jeu. Pl. des *trous-madame.*

TROUPE n. f. (lat. *turba*). Grand nombre ; détachement de soldats ; toute l'armée d'un Etat ; société de comédiens.

TROUPEAU n. m. Troupe d'animaux ; peuple d'un diocèse, d'une paroisse, par rapport à l'évêque, au curé.

TROUPIER n. m. Soldat.

TROUSSE n. f. Faisceau de plusieurs choses liées ensemble. *Trousse de chirurgien, de médecin, de vétérinaire,* étui ou portefeuille divisé en compartiments, et contenant les instruments qui leur sont nécessaires. Pl. Larges chausses qu'on portait autrefois.

TROUSSÉ, E adj. *Compliment bien troussé,* bien fait.

TROUSSEAU n. m. Petite trousse : *trousseau de clefs;* linge, habits qu'on donne à une fille qu'on marie ou qui se fait religieuse, à un enfant qui entre en pension.

TROUSSE-QUEUE n. m. Espèce de longe de cuir dans laquelle on fait passer le haut de la queue d'un cheval. Pl. des *trousse-queue.*

TROUSSEQUIN n. m. Pièce de bois sur le derrière d'une selle.

TROUSSER v. tr. Replier, en parlant

des vêtements. *Trousser une volaille,* la préparer pour la mettre à la broche.

TROUSSIS n. m. Pli fait à une robe pour la raccourcir.

TROUVABLE adj. Qui peut se trouver, se rencontrer.

TROUVAILLE n. f. Chose trouvée.

TROUVÉ, E adj. Heureusement imaginé : *expression trouvée. Enfant trouvé,* abandonné dans un lieu public et recueilli par charité.

TROUVER v. tr. Rencontrer, que l'on cherche ou non ; surprendre : *trouver en faute;* découvrir, inventer : *trouver un procédé;* éprouver, sentir : *trouver du plaisir;* estimer, juger : *trouver un ouvrage bien fait. Trouver la mort,* être tué ; *trouver bon, mauvais,* approuver, désapprouver. **Se trouver** v. pr. Se rencontrer ; être, se rendre dans un lieu : *trouvez-vous ici demain;* se sentir : *je me trouve mieux.* V. impers. *Il se trouve,* il y a ; *il se trouva que,* il arriva que.

TROUVÈRE n. m.V. TROUBADOUR.

TROUVEUR n. m. Celui qui trouve, celui qui invente.

TRUAND, E n. (bas lat. *trutanus,* vagabond). Au moyen âge, vagabond, mendiant de profession.

TRUANDAILLE n. f. Réunion de truands.

TRUANDER v. int. Faire le truand.

TRUANDERIE n f. Métier de truand.

TRUBLE n. f. V. TROUBLE.

TRUC n. m. Se dit populairement pour adresse, habileté : *avoir le truc;* mécanisme employé au théâtre pour faire mouvoir certains décors.

TRUC ou **TRUCK** n. m. (m. angl.). Wagon en plate-forme, employé sur les chemins de fer pour le transport des objets encombrants et pesants

TRUCHEMAN ou **TRUCHEMENT** n. m. Interprète.

TRUCULENT, E adj. Sauvage, féroce, brutal.

TRUELLE n. f. (lat. *trulla;* de *trua,* cuiller). Outil de maçon pour appliquer le mortier, le plâtre; ustensile d'argent pour servir le poisson à table.

TRUELLÉE n. f. Quantité de mortier qui peut tenir sur une truelle.

TRUFFE n. f. Végétal souterrain très savoureux, qui n'a ni tige ni racines apparentes.

TRUFFER v. tr. Garnir de truffes.

TRUFFIÈRE n. f. Terrain dans lequel on trouve des truffes.

TRUIE n. f. Femelle du porc.

TRUITE n. f. Poisson de rivière fort délicat. *Truite saumonée,* truite qui tient du goût et de la couleur du saumon.

TRUITÉ, E adj. Marqueté, tacheté : *chien truité.*

TRULLISATION n. f. *Maçonn.* Travail à la truelle d'enduits ou de crépis que l'on applique à l'intérieur des voûtes.

TRUMEAU n. m. Espace d'un mur entre deux fenêtres ; glace qui occupe cet espace.

TRUMEAU n.m. Jarret du bœuf, coupé pour être mangé.



TRUSQUIN n. m. Outil de menuisier pour tracer des parallèles.

TSAR, TSARIENNE, TSARINE, TSARÉWITSCH, autre orthographe, la meilleure, de CZAR, etc.

TU, TOI, TE pron. de la 2e pers.

TUABLE adj. Bon à tuer.

TUANT, E adj. Pénible, fatigant : *métier tuant. Fam.*

TUB (*teub*) n. m. Large cuvette de métal servant à l'hydrothérapie.

TUBAGE n. m. Action de tuber.

TUBE n. m. Tuyau cylindrique.

TUBER v. tr. et int. Garnir de tubes, disposer des tubes.

TUBERCULE n. m. (lat. *tuberculum*). Toute excroissance qui survient à une partie quelconque d'une plante, mais principalement à la racine, comme la pomme de terre, l'igname, la patate, etc. *Méd.* Sorte de petits champignons qui se produisent sur les poumons et qui constituent la phtisie pulmonaire.

TUBERCULEUX, EUSE n. et adj. Qui est de la nature du tubercule. Phtisique.

TUBERCULOSE n. f. Diathèse qui dispose à la formation du tubercule.



TUBÉREUSE n. f. (rad. *tubéreux*). Fleur blanche et très odoriférante (*).

TUBÉREUX, EUSE adj. (lat. *tuber,* tubercule). Qui forme une masse charnue : *racine tubéreuse.*

TUBÉROSITÉ n. f. Tumeur charnue sur certains os.

TUBULAIRE adj. Qui est en forme de tube, qui est formé de plusieurs tubes : *chaudière, pont tubulaire.*

TUBULÉ, E adj. Muni d'une ou de plusieurs tubulures.

TUBULEUX, EUSE adj. Long et creux intérieurement, comme un tube.

TUBULURE n. f. Ouverture destinée à recevoir un tube.

TUDESQUE adj. Se dit des Germains et surtout de la langue parlée par eux. *Fig.* Rude, grossier : *façons tudesques.*

TUE-CHIEN n. m. V. COLCHIQUE.

TUER v. tr. (gr. *thuein,* mettre à mort). Oter la vie d'une manière violente ; détruire : *la gelée tue les plantes. Fig.* Altérer la santé : *ses excès le tuent;* importuner extrêmement : *il me tue avec ses compliments. Tuer le temps,* s'amuser à des riens. **Se tuer** v. pr. Se donner la mort.

TUERIE n. f. Carnage, massacre.

TUE-TÊTE (À) loc. adv. *Crier à tue-tête,* de toute sa force.

TUEUR n. m. Celui qui tue : *Jules Gérard fut surnommé le tueur de lions.*

TUF n. m. (lat. *tofus*). Substance qui se trouve sous la terre végétale ; pierre

blanche et fort tendre. Dans ce dernier cas, on dit aussi TUFFEAU.

TUFFEAU n. m. V. le mot précédent.

TUFIER, IÈRE adj. Qui est de la nature du tuf.

TUILE n. f. (v. fr. *teule ;* du lat. *tegula ;* de *tegere*, couvrir). Terre cuite pour couvrir les toits. Accident imprévu. *Fig.* et *fam.*

TUILEAU n. m. Fragment de tuile.

TUILERIE n. f. Lieu où l'on fait de la tuile. Pl. Palais des souverains de la France, à Paris, incendié en 1871.

TUILIER n. m. Ouvrier qui fait de la tuile.



TULIPE n. f. (persan *dulbend*, turban). Fleur printanière (*).

TULIPIER n. m. Arbre d'Amérique.

TULLE n. m. Tissu en réseau, très mince et très léger, fabriqué dans le principe à Tulle.

TUMÉFACTION n. f. *Méd.* Enflure, gonflement.

TUMÉFIER v. tr. (lat. *tumefacere ;* de *tumor*, tumeur ; *facere*, faire). *Méd.* Causer de la tuméfaction.

TUMESCENCE n. f. (lat. *tumescere*, s'enfler). Etat de ce qui est tumescent.

TUMESCENT, E adj. Enflé, gonflé, qui a l'apparence d'une tumeur.

TUMEUR n. f. (lat. *tumor ;* de *tumescere*, s'enfler). Enflure accidentelle sur une partie quelconque du corps.

TUMULAIRE adj. (lat. *tumulus*, tombeau). Qui a rapport aux tombeaux : *pierre tumulaire.*

TUMULTE n. m. (lat. *tumultus ;* de *tumere*, être enflé). Grand mouvement avec bruit. *Fig.* Trouble, agitation : *le tumulte du monde, des passions ;* mouvement animé : *le tumulte des affaires.* **En tumulte** loc. adv. En confusion.

TUMULTUAIRE adj. Qui se fait avec tumulte : *assemblée tumultuaire.*

TUMULTUAIREMENT adv. D'une manière tumultuaire.

TUMULTUEUSEMENT adv. En tumulte.

TUMULTUEUX, EUSE adj. Plein de tumulte : *assemblée tumultueuse.*

TUMULUS (*luce*) n. m. (m. lat. qui signifie *tertre*). Amas de terre, construction de pierre, en forme de cône, que les anciens élevaient au-dessus des sépultures.

TUNGSTÈNE (*tongh-stè-ne*) n. m. *Chim.* Métal très dur, d'un gris presque noir, découvert par Scheele en 1780.

TUNIQUE n. f. (lat. *tunica*). Vêtement de dessous que portaient les anciens ; redingote d'uniforme que portent les soldats d'infanterie et les élèves des écoles. *Anat.* et *Bot.* Diverses membranes qui enveloppent les organes : *la tunique de l'œil.*

TUNISIEN, IENNE adj. et n. De Tunis.

TUNNEL (*tu-nèl*) n. m. (m. angl.). Passage pratiqué sous terre, soit à travers une montagne, soit au-dessous d'une rivière.



TURBAN n. m. (persan *dulbend*, bande de tête). Coiffure des Orientaux (*).

TURBINE n. f Roue à axe vertical, plongée dans le courant qui la fait mouvoir.

TURBINÉ, E adj. *Hist. nat.* Qui est en forme de toupie.

TURBINITE n. f. Coquille en forme de spirale.

TURBOT n. m. Poisson de mer à chair blanche et délicate.



TURBOTIÈRE n. f. Vase de forme particulière où l'on fait cuire des turbots (*).

TURBOTIN n. m. Petit turbot.

TURBULEMMENT adv. D'une manière turbulente.

TURBULENCE n. f. Caractère de celui qui est turbulent.

TURBULENT, E adj. (lat. *turbulentus ;* de *turbare*, troubler). Porté à faire du bruit : *enfant turbulent ;* à exciter du trouble : *esprit turbulent.*

TURC, TURQUE adj. et n. De Turquie.

TURC n. m. Ver qui s'engendre entre l'écorce et le bois de certains arbres.

TURCARET n. m. V. à la partie bibliographique.

TURCIE n. f. Sorte de chaussée au bord d'une rivière, pour contenir les eaux.

TURCO n. m. Tirailleur indigène de l'armée française d'Afrique.

TURELURE n. f. Refrain ; s'emploie surtout dans cette phrase : *c'est toujours la même turelure*, la même chose.

TURF n. m. (m. angl. qui signifie *champ de gazon*). Terrain sur lequel ont lieu les courses de chevaux.

TURFISTE n. m. Celui qui aime les courses de chevaux, qui y assiste assidûment.

TURGESCENCE n. f. (lat. *turgescere*, s'enfler). *Méd.* Gonflement.

TURGESCENT, E adj. *Méd.* Gonflé.

TURION n. m. Bourgeon de certaines plantes, comme l'asperge, etc.

TURLUPIN n. m. Mauvais plaisant. V. à la partie bibliographique.

TURLUPINADE n. f. Mauvaise plaisanterie, mauvais jeu de mots.

TURLUPINER v. tr. Tourmenter. V. int. Faire des turlupinades.

TURNEPS n. m. Sorte de navet.

TURPITUDE n. f. (lat. *turpitudo ;* de *turpis*, honteux). Ignominie.

TURQUET n. m. Variété de froment ; sorte de petit chien.

TURQUETTE n. f. Plante médicinale astringente.

TURQUIE (blé de) n. m. Nom vulgaire du maïs.

TURQUIN adj. m. *Bleu turquin*, foncé et mat.

TURQUOISE n. f. Pierre précieuse de couleur bleue, non transparente.

TUSSILAGE n. m. Plante médicinale, vulgairement appelée *pas-d'âne*.

TUTÉLAIRE adj. Qui protège.

TUTELLE n. f. (lat. *tutela*, protection). Autorité donnée par la loi ou par le magistrat pour veiller aux biens d'un mineur. *Fig.* Protection : *la tutelle des lois.*

TUTEUR, TRICE n. (lat. *tutor*; de *tueri*, protéger). Personne à qui est confiée la tutelle d'enfants mineurs. N. m. Perche qui soutient un jeune arbre.

TUTIE (*tî*) n. f. *Chim.* Oxyde de zinc qui se produit dans le travail de certains minerais de plomb.

TUTOIEMENT ou **TUTOÎMENT** n. m. Action de tutoyer.

TUTOYER v. tr. (rad. *tu* et *toi*). User des mots *tu, te, toi*, en parlant à quelqu'un.

TUTTI (*toutt-ti*) n. m. (m. ital. ; pl. de *tutto*, tout). *Mus.* Passage d'ensemble de toutes les parties d'un orchestre. **Tutti quanti.** V. aux locutions étrangères.

TUYAU (*tui-io*) n. m. Tube ou canal de fer, de plomb, etc. ; ouverture de la cheminée depuis le manteau jusqu'au haut ; bout creux d'une plume ; tige creuse du blé et de certaines plantes.

TUYAUTAGE n. m. Action de tuyauter.

TUYAUTER (*tui-ioter*) v. tr. Faire de petits tuyaux à un objet de toilette.

TUYÈRE (*tui-ière*) n. f. Conduit de forge par où passe le bec du soufflet.

TYMPAN n. m. (gr. *tumpanon*, tambour). Cavité de l'oreille sur laquelle est tendue une membrane sonore. *Impr.* Sorte de châssis. *Arch.* Espace entre les trois corniches du fronton. *Menuis.* Panneau entre des moulures. *Méc.* Pignon denté qui engrène dans les dents d'une roue. *Hydraul.* Machine pour élever l'eau.

TYMPANISER v. tr. Décrier hautement quelqu'un. *Fam.*

TYMPANITE n. f. (gr. *tumpanon*, tambour). Enflure du ventre produite par une accumulation de gaz.



TYMPANON n. m. (gr. *tumpanon*, tambour). Instrument de musique monté avec des cordes de laiton, qu'on touche avec des baguettes.

TYPE n. m. (gr. *tupos*; de *tupein*, frapper). Modèle, original ; ensemble de traits caractéristiques : *le type anglais*; personne originale : *c'est un vrai type.*

TYPHIQUE adj. Qui concerne le typhus : *affection typhique.*

TYPHOÏDE adj. Qui a le caractère du typhus : *fièvre typhoïde.*

TYPHON n. m. Violent ouragan de l'océan Indien.

TYPHUS (*fuce*) n. m. (gr. *tuphos*, stupeur). Fièvre contagieuse, qui sévit généralement sur un grand nombre d'individus à la fois, dans les lieux où il y a encombrement.

TYPIQUE adj. Symbolique, allégorique ; qui a une forte originalité : *personnage typique.*

TYPOGRAPHE n. m. (gr. *tupos*, type ; *graphô*, j'écris). Celui qui sait, qui exerce l'art de la typographie. Adj. : *ouvrier typographe.*

TYPOGRAPHIE n. f. Art de l'imprimerie.

TYPOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la typographie.

TYPOGRAPHIQUEMENT adv. D'une manière typographique.

TYRAN n. m. (lat. *tyrannus*). Prince qui gouverne avec cruauté. *Fig.* Celui qui abuse de son autorité.

TYRANNEAU n. m. Petit tyran.

TYRANNICIDE n. m. (lat. *tyrannus*, tyran ; *cædere*, tuer). Assassinat d'un tyran ; celui qui le commet.

TYRANNIE n. f. Gouvernement injuste et cruel. *Fig.* Oppression ; pouvoir de certaines choses sur les hommes : *tyrannie de l'usage, des passions.*

TYRANNIQUE adj. Qui tient à la tyrannie : *loi tyrannique.*

TYRANNIQUEMENT adv. Avec tyrannie.

TYRANNISER v. tr. Traiter tyranniquement.

TYRIEN, IENNE adj. et n. De Tyr : *la pourpre tyrienne.*

TYROLIEN, IENNE adj. et n. Du Tyrol. N. f. Sorte de chanson à trois temps, d'une exécution particulière ; danse du Tyrol.

TZAR, TZARIENNE, TZARINE, TZARÉWITSCH, autre orthographe de TSAR, et.

TZIGANE adj. et n. Syn. de BOHÉMIEN, dans le sens de vagabond.

U

U n. m. Vingt et unième lettre de l'alphabet et la cinquième des voyelles.

UBIQUISTE (*ku-i*) n. m. Homme indifférent, qui se trouve bien partout ; celui qui voyage souvent et rapidement.

UBIQUITAIRE (*ku-i*) n. m. Membre d'une secte de luthériens qui soutenaient que le corps de J.-C. se trouve partout.

UBIQUITÉ (*ku-i*) n. f. (lat. *ubiquitas*; de *ubique*, partout). Faculté d'être en plusieurs lieux à la fois. Ne s'emploie guère qu'avec la négation dans cette phrase : *je n'ai pas le don d'ubiquité*, je ne puis être partout en même temps.

UDOMÈTRE n. m. Instrument qui sert à indiquer la quantité de pluie qui

tombe. — On dit mieux PLUVIOMÈTRE.

UHLAN ou **HULAN** n. m. Espèce de lancier allemand.

UKASE n. m. Edit du tsar.

ULCÉRATION n. f. Formation d'ulcère.

ULCÈRE n. m. (lat. *ulcera*). Plaie maligne dans les chairs.

ULCÉRÉ, E adj. *Conscience ulcérée*, pressée de remords ; *cœur ulcéré*, qui garde un profond ressentiment.

ULCÉRER v. tr. Produire un ulcère. *Fig.* Faire naître la haine, le ressentiment. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ULCÉREUX, EUSE adj. De la nature de l'ulcère ; couvert d'ulcères.

ULÉMA n. m. (turc *oulemah*). Docteur de la loi, chez les Turcs.

ULMAIRE n. f. Plante vulgairement appelée *reine-des-prés*.

ULTÉRIEUR, E adj. (lat. *ulterior*; de *ultra*, au delà). *Géog.* Qui est au delà, par opposition à *citérieur : la Calabre Ultérieure*. Qui arrive après, par opposition à *antérieur : nouvelle ultérieure*.

ULTÉRIEUREMENT adv. Plus tard.

ULTIMATUM (*tome*) n. m. (lat. *ultimus*, dernier). Conditions irrévocables : *rejeter, accepter un ultimatum*.

ULTRA, mot lat. qui signifie *au delà*, et qui peut entrer pour ainsi dire à volonté dans la composition de beaucoup de mots, pour caractériser ce qui est exagéré. N. m. Celui qui professe des opinions exagérées en politique : *tous les gouvernements ont leurs ultras*.

ULTRA-LIBÉRAL, E n. Qui pousse le libéralisme à ses dernières limites.

ULTRAMONTAIN, E adj. et n. (préf. *ultra* et lat. *mons*, *montis*, mont). Qui veut étendre le pouvoir du pape. — Son opposé est GALLICAN. V. ce mot.

ULTRAMONTANISME n. m. Système des partisans du pouvoir universel et absolu des papes.

ULTRA-ROYALISTE n. Partisan outré des doctrines monarchiques.

ULTRA-VIOLET, ETTE adj. Se dit des radiations obscures plus réfrangibles que le violet.

UMBLE (*omble*) n. m. Poisson du genre saumon, à chair délicate.

UN n. m. Le premier de tous les nombres ; chiffre qui le représente.

UN, UNE adj. (lat. *unus*). Qui n'admet pas de division : *Dieu est un, la vérité est une ;* simple : *dans un poème, l'action doit être une*. Adj. indéf. : *un ancien a dit*. Adj. num. card. : *un et un font deux*.

UNANIME adj. (lat. *unus*, un ; *animus*, esprit). Qui a même sentiment ; général.

UNANIMEMENT adv. A l'unanimité.

UNANIMITÉ n. f. Conformité des opinions, des suffrages.

UNAU n. m. Quadrupède qui se meut avec une extrême lenteur.

UNCIALE adj. V. ONCIALE.

UNGUIS (*on-gu-ice*) n. m. *Anat.* Très petit os de la face, qui a la forme et la transparence d'un ongle.

UNI, E adj. Sans inégalités : *chemin uni ;* sans ornements : *linge uni*.

UNICOLORE adj. Qui est d'une seule couleur.

UNIÈME adj. num. ord. de *un*.

UNIÈMEMENT adv. *Vingt et unièmement*, en vingt et unième lieu.

UNIFICATION n. f. Action d'unifier.

UNIFIER v. tr. (lat. *unus*, un seul ; *facere*, faire). Réduire plusieurs parties à un seul tout.

UNIFLORE adj. Qui ne porte qu'une fleur.

UNIFORME adj. (lat. *unus*, un seul ; *forma*, forme). Où l'on n'aperçoit aucune variété : *aspect, couleur, style uniforme ;* toujours égal : *mouvement uniforme ;* toujours le même : *vie, conduite uniforme*. N. m. Habit militaire, costume de corps.

UNIFORMÉMENT adv. D'une manière uniforme.

UNIFORMISATION n. f. Action d'uniformiser.

UNIFORMISER v. tr. Rendre uniforme.

UNIFORMITÉ n. f. Etat de ce qui est uniforme.

UNILATÉRAL, E adj. (lat. *unus*, un seul ; *latus*, *lateris*, côté). *Jurisp.* Qui n'engage qu'une seule des parties contractantes : *contrat unilatéral*.

UNIMENT adv. Egalement : *toile travaillée uniment ;* simplement : *voilà tout uniment ce que j'ai vu*.

UNION n. f. (lat. *unio ;* de *unire*, unir). Jonction de deux ou de plusieurs choses ; concorde, bonne intelligence ; mariage : *union bien assortie*.

UNIPERSONNEL adj. m. Se dit d'un verbe qui ne s'emploie qu'à la 3e pers. du singulier, et que les grammairiens appellent aussi *impersonnel*.

UNIQUE adj. (lat. *unicus ;* de *unus*, un seul). Seul : *fils unique*. *Fig.* Infiniment au-dessus des autres : *un talent unique ;* singulier, extravagant.

UNIQUEMENT adv. Exclusivement.

UNIR v. tr. (lat. *unire ;* de *unus*, un seul). Mettre ensemble ; joindre d'amitié, d'intérêt, de parenté ; aplanir : *unir une allée*. **S'unir** v. pr. S'associer.

UNISEXUEL, ELLE adj. *Bot.* Se dit des fleurs qui n'ont que des étamines ou des pistils.— On dit aussi UNISEXUÉ, E.

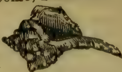
UNISSON n. m. Accord de plusieurs voix ou de plusieurs instruments qui ne font entendre qu'un même ton.

UNITAIRE n. m. Sectaire qui ne reconnaît qu'une seule personne en Dieu, comme les sociniens.

UNITARISME n. m. Doctrine des unitaires.

UNITÉ n. f. (lat. *unitas ;* de *unus*, un seul). Principe de tout nombre ; quantité prise pour commune mesure de toutes les autres de même espèce : *unité de longueur, de poids, de capacité ;* qualité de ce qui

est un, par opposition à *pluralité : l'unité de Dieu ;* accord, harmonie : *il n'y a pas d'unité entre eux. Litt. Unité de temps, de lieu, d'action,* règles qui doivent présider à la composition d'un poème, d'une action dramatique.



UNIVALVE adj. et n. Mollusque dont la coquille n'est composée que d'une valve.

UNIVERS n. m. (lat. *universus,* entier). Le monde entier ; la terre et ses habitants.

UNIVERSALISER v. tr. Rendre universel, général.

UNIVERSALITÉ n. f. Généralité : *l'universalité des êtres;* totalité : *l'universalité de ses biens.*

UNIVERSAUX n. m. pl. V. UNIVERSEL.

UNIVERSEL, ELLE adj. (lat. *universalis*). Général, qui s'étend à tout : *remède universel;* qui comprend tout : *science universelle.*

UNIVERSEL n. m. **UNIVERSAUX** n. m. pl. *Log.* Ce qu'il y a de commun dans les individus d'un même genre, d'une même espèce.

UNIVERSELLEMENT adv. Généralement.

UNIVERSITAIRE adj. Qui appartient à l'université.

UNIVERSITÉ n. f. (lat. *universitas,* universalité). Corps enseignant établi par l'Etat : *l'université de Paris, d'Oxford ;* actuellement, en France, corps de professeurs établis pour enseigner les langues, les belles-lettres et les sciences ; le corps enseignant tout entier; établissement d'enseignement supérieur de l'Etat ou libre réunissant des facultés : *l'université de Paris.* V. PART. HIST.

UNIVOCATION n. f. Caractère de ce qui est univoque.

UNIVOQUE adj. Qui désigne plusieurs objets distincts, mais de même genre, avec le même sens : HOMME *est univoque à Pierre et à Paul. Gram.* Qui désigne avec le même son des objets différents : SON *est univoque à la partie grossière du blé et à la sensation du bruit. Mus. Consonance univoque,* de même nom.

UPAS (*pace*) n. m. Poison extrait de l'arbre de ce nom, qui sert aux naturels de Java pour empoisonner leurs flèches.

URANE n. m. *Chim.* Oxyde d'uranium.

URANIE n. f. Planète télescopique.

URANIUM (*ome*) n. m. *Chim.* Corps simple métallique, extrait de l'urane.

URANOGRAPHIE n. f. (gr. *ouranos,* ciel ; *graphê,* description). Description du ciel.

URANOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'uranographie.

URANUS (*nuce*) n. m. Planète découverte par Herschel.

URATE n. m. Sel produit par la combinaison de l'acide urique avec une base.

URBAIN, E adj. (lat. *urbanus ;* de *urbs,* ville). De ville, de la ville, par opposition à *rural.*

URBANITÉ n. f. (lat. *urbanitas;* de *urbs,* ville). Politesse.

URCÉOLÉ, E adj. *Bot.* Renflé vers le milieu et rétréci à la partie supérieure ; *calice urcéolé.*

URÉE n. f. Substance qui est le principe de l'acide urique.

URÉTÈRE n. m. *Anat.* Chacun des deux canaux qui portent l'urine des reins dans la vessie.

URÈTRE n. m. Canal de l'urine.

URGENCE n. f. (lat. *urgere,* presser). Qualité de ce qui est urgent.

URGENT, E adj. Pressant, qui ne peut se différer.

URINAIRE adj. Qui a rapport à l'urine : *les voies urinaires.*

URINAL n. m. Vase à col relevé, où les malades urinent.

URINE n. f. (lat. *urina*). Liquide excrémentiel.

URINER v. int. Evacuer l'urine.

URINEUX, EUSE adj. De la nature de l'urine.

URINOIR n. m. Endroit préparé sur une voie publique pour permettre aux passants de satisfaire avec décence le besoin d'uriner.

URIQUE adj. *Chim. Acide urique,* formé d'oxygène et d'urée.



URNE n. f. (lat. *urna*). Vase où les anciens renfermaient les cendres des morts ; vase qui sert à recueillir les bulletins de vote, les numéros qu'on tire au sort ; vase d'ornement (*).

URSULINE n. f. Religieuse de l'ordre de Sainte-Ursule, fondé en 1537, par Angèle de Brescia.

URTICAIRE n. f. (lat. *urtica,* ortie). Eruption cutanée semblable à celle que produit le contact de l'ortie.

URTICANT, E adj. Se dit des animaux ou des végétaux qui produisent une piqûre analogue à celle de l'ortie.

URTICATION n. f. Piqûre accompagnée d'une sensation de brûlure que produit sur la peau les poils de l'ortie ; flagellation que l'on pratique avec des orties fraîches, pour produire sur la peau une éruption papuleuse et une vive excitation révulsive.

URTICÉES n. f. pl. (lat. *urtica,* ortie). Famille de plantes ayant l'ortie pour type.

URUS (*uce*) ou **URE** n. m. Espèce de bœuf sauvage ; aurochs.

US (*uce*) n. m. pl. (lat. *usus*). Usages : *les us et coutumes.*

USAGE n. m. Coutume, pratique reçue ; emploi d'une chose : *usage des richesses ;* emploi qu'on fait des mots : *expression hors d'usage;* jouissance, possession : *se réserver l'usage d'une chose;* habitude : *usage du monde.*

USAGER n. m. Celui qui a le droit d'usage, de pâturage dans les forêts.

USANCE n. f. Terme de trente jours pour le payement d'une lettre de change.

USÉ, E adj. Affaibli : *homme usé;* banal, pour avoir été trop répété ou employé : *sujet usé, moyen usé.*

USER v. int. Faire usage, se servir : *user de violence. User mal*, abuser ; *en user*, agir d'une certaine manière : *vous en usez mal avec lui.* V. tr. Consommer : *user de l'huile;* détériorer : *user la pointe d'un couteau. Fig.* Epuiser : *user le corps.*

USER n. m. Se dit en parlant des choses qui durent plus ou moins longtemps : *cette étoffe est d'un bon user.*

USINE n. f. (bas lat. *usina*, atelier au bord de l'eau). Etablissement industriel, comme forge, fonderie, etc.

USINIER n. m. Exploiteur d'une usine.

USITÉ, E adj. (lat. *usitatus*). Qui est en usage.

USTENSILE n. m. (bas lat. *ustensilia;* du lat. *uti*, se servir). Petit meuble de ménage et surtout de cuisine.

USTION n. f. Action de brûler. *Chir.* Effet d'un cautère actuel.

USUCAPION n. f. En droit romain, acquisition par l'usage.

USUEL, ELLE adj. (lat. *usus*, usage). Dont on se sert ordinairement.

USUELLEMENT adv. Communément.

USUFRUCTUAIRE adj. Qui ne donne que la faculté de jouir des fruits.

USUFRUIT n. m. (lat. *usus*, usage ; *fructus*, fruit). Jouissance des fruits, du revenu d'un héritage, d'un bien dont la propriété appartient à un autre.

USUFRUITIER, IÈRE n. Qui a l'usufruit.

USURAIRE adj. Où il y a usure : *prêt usuraire.*

USURAIREMENT adv. D'une manière usuraire.

USURE n. f. (lat. *usura*). Intérêt au-dessus du taux fixé par la loi. *Fig. Avec usure*, au delà de ce qu'on a reçu.

USURE n. f. Dépérissement par suite d'un long usage.

USURIER, IÈRE n. Qui prête à usure.

USURPATEUR, TRICE n. Qui usurpe.

USURPATION n. f. Action d'usurper.

USURPER v. tr. (lat. *usurpare*). S'emparer, par violence ou par ruse, de ce qui appartient à un autre.

UT n. m. Première note de la gamme ; signe qui la représente. On dit aujourd'hui *do*, en solfiant.

UTÉRIN, E adj. Se dit des frères et des sœurs nés de la même mère, mais non du même père.

UTILE adj. (lat. *utilis ;* de *uti*, se servir). Profitable, avantageux. N. m. : *joindre l'utile à l'agréable.*

UTILEMENT adv. D'une manière utile.

UTILISABLE adj. Qui peut être utilisé.

UTILISATION n. f. Action ou manière d'utiliser.

UTILISER v. tr. Tirer parti.

UTILITAIRE adj. et n. Qui se propose surtout l'utilité.

UTILITÉ n. f. (rad. *utile*). Profit, avantage ; au théâtre, emploi subalterne ; personne qui le remplit.

UTOPIE n. f. (gr. *ou*, non ; *topos*, lieu). Plan d'un gouvernement imaginaire, où tout est réglé pour le mieux ; toute organisation théorique considérée comme irréalisable.

UTOPIQUE adj. Qui tient de l'utopie.

UTOPISTE n. m. Celui qui se jette dans l'utopie.

UTRICULAIRE adj. Qui a la forme d'un utricule.

UTRICULE n. m. Petite outre. *Bot.*

UVÉE n. f. Une des tuniques du globe de l'œil.

V

V n. m. Vingt-deuxième lettre de l'alphabet et dix-septième des consonnes. V, chiffre romain, vaut cinq.

VACANCE n. f. (lat. *vacare*, être vacant). Temps pendant lequel une place, une dignité n'est pas remplie : *vacance du saint-siège.* Pl. Temps durant lequel les travaux cessent dans les écoles et les tribunaux.

VACANT, E adj. Non occupé.

VACARME n. m. Grand bruit.

VACATION n. f. (lat. *vacatio;* de *vacare*, être vacant). Temps que certains officiers publics consacrent à une affaire : leurs honoraires. Pl. Cessation des séances des gens de justice : *vacations des tribunaux.*

VACCIN n. m. (lat. *vacca*, vache). Liquide séreux dans un bouton qui se développe au pis de la vache, et qu'on emploie par inoculation pour préserver de la petite vérole. — La découverte du vaccin est due au médecin anglais Jenner, qui ne la rendit publique, en 1796, qu'après l'avoir confirmée par vingt années d'observations et de recherches. Le parlement lui décerna une récompense nationale de 500,000 francs.

Cette précieuse découverte fut d'abord combattue par les préjugés. Aujourd'hui, la vaccine est appréciée comme elle le mérite, et, depuis quelques années, on la pratique chez tous les peuples civilisés.

VACCINABLE adj. Qu'on peut vacciner.

VACCINATEUR n. m. Celui qui vaccine.

VACCINATION n. f. Action de vacciner.

VACCINE n. f. Inoculation du vaccin pour préserver de la petite vérole.

VACCINER v. tr. Inoculer le vaccin.

VACHE n. f. (lat. *vacca*). Femelle du taureau ; sa chair : *manger de la vache ;* sa peau corroyée. *Fig. Vache à lait*, personne ou chose dont on tire un profit continuel.

VACHER, ÈRE n. Qui mène paître les vaches.

VACHERIE n. f. Etable à vaches ; lieu où l'on trait des vaches et où l'on vend du lait.

VACILLANT, E (*cil-lant*) adj. Qui vacille : *lumière vacillante. Fam.* Irrésolu : *esprit vacillant.*

VACILLATION (*cil-la-cion*) n. f. Mouvement de ce qui vacille : *vacillation d'une barque. Fig.* Irrésolution : *vacillation dans les opinions.*

VACILLATOIRE adj. Qui décèle le doute, l'irrésolution.

VACILLER (*cil-ler*) v. int. (lat. *vacillare*). Chanceler, n'être pas bien solide : *la table vacille. Fig.* Hésiter, être irrésolu.

VACUITÉ n. f. Etat d'une chose vide.

VADE n. f. Mise au jeu.

VADE-MECUM (*vadé-mécome*) n. m. (lat. *vade*, marche ; *mecum*, avec moi). Chose qu'on porte ordinairement avec soi. Pl. des *vade-mecum.*

VA-ET-VIENT n. m. Mouvement dans une maison : *c'est un va-et-vient continuel.* Pl. des *va-et-vient.*

VAGABOND, E adj. (lat. *vagabundus ;* de *vagari*, errer). Qui erre çà et là. *Fig.* Désordonné : *imagination vagabonde.* N. m. Homme sans domicile.

VAGABONDAGE n. m. Etat de vagabond.

VAGABONDER v. int. Faire le vagabond.

VAGIR v. int. (lat. *vagire*). Pousser des vagissements.

VAGISSANT, E adj. Qui vagit : *voix vagissante.*

VAGISSEMENT n. m. Cri des enfants nouveau-nés.

VAGON n. m. V. WAGON.

VAGUE n. f. Eau de la mer, d'un fleuve, agitée et élevée par les vents.

VAGUE adj. (lat. *vagus*). Inculte : *terres vagues. Fig.* Qui manque de solidité, de fixité : *désir, promesse vague. Peint.* Qui manque de précision, de netteté : *couleur, lumière vague.* N. m. Grand espace vide : *le vague des airs. Fig.* Ce qui est indécis, mal défini : *rester dans le vague.*

VAGUEMENT adv. D'une manière vague.

VAGUEMESTRE n. m. (all. *wagenmeister*, maître de chariot). Officier chargé de la conduite des équipages d'une armée ; sous-officier chargé, dans un régiment, de la distribution des lettres et de l'argent envoyés aux soldats.

VAGUER v. int. (lat. *vagari*). Errer çà et là.

VAILLAMMENT adv. Avec vaillance.

VAILLANCE n. f. Valeur, courage.

VAILLANT n. m. Ce que l'on possède. Adv. : *n'avoir pas un sou vaillant*, n'avoir ni biens ni argent.

VAILLANT, E adj. (lat. *valens*, qui a de la force, du courage). Valeureux.

VAILLANTISE n. f. Action de valeur, vraie ou prétendue.

VAIN, E adj. (lat. *vanus*). Inutile : *vains efforts ;* chimérique : *vain espoir ;* orgueilleux : *esprit vain. Vaine pâture*, terrain dont la pâture est libre. **En vain** loc. adv. Inutilement.

VAINCRE v. tr. (lat. *vincere. — Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. Je vainquais, nous vainquions. Je vainquis, nous vainquîmes. Je vaincrai, nous vaincrons. Je vaincrais, nous vaincrions. Vaincs, vainquons. Que je vainque, que nous vainquions. Que je vainquisse, que nous vainquissions. Vainquant. Vaincu, e*). Remporter un avantage à la guerre ; l'emporter sur : *vaincre ses rivaux ;* surpasser : *vaincre en générosité ;* surmonter : *vaincre un obstacle.* **Se vaincre** v. pr. Se maîtriser.

VAINCU, E adj. Persuadé : *vaincu par un raisonnement.* N. m. : *les vaincus ont toujours tort.*

VAINEMENT adv. Inutilement.

VAINQUEUR n. m. Qui a vaincu. Adj. : *prendre un air vainqueur.*

VAIR n. m. Fourrure blanche et grise. *Blas.* Fourrure faite de rangées de cloches d'argent sur champ d'azur.

VAIRON adj. (lat. *varius*, varié). Se dit des yeux quand ils sont de couleur différente.

VAIRON n. m. Petit poisson.

VAISSEAU n. m. (lat. *vasculum*, dimin. de *vas*, vase). Vase ; grand bâtiment sur mer ; canal dans les animaux et les plantes ; intérieur d'un grand édifice. *Fig. Vaisseau de l'Etat*, l'Etat considéré par rapport à son gouvernement.

VAISSELIER n. m. Meuble qui reçoit la vaisselle.

VAISSELLE n. f. Tout ce qui sert à l'usage de la table, comme plats, etc. **Vaisselle plate**, vaisselle d'argent (de l'esp. *plata*, argent).

VAISSELLERIE n. f. Industrie comprenant la fabrication des seaux, écuelles, etc.

VAL n. m. (lat. *vallis*). Vallée : *le val d'Andorre. Par monts et par vaux*, de tous côtés.

VALABLE adj. Recevable.

VALABLEMENT adv. D'une manière valable.

VALAQUE adj. et n. De la Valachie.

VALENCE n. f. Orange de Valence, en Espagne.

VALENCIENNES n. f. Dentelle fabriquée dans la ville de ce nom.

VALÉRIANE n. f. (lat. *valere*, être en

santé). Genre de plantes, dont une espèce est utilisée en médecine.

VALÉRIANÉES n. f. pl. Famille de plantes, ayant la valériane pour type.



VALET n. m. Serviteur. **Valet de chambre,** attaché plus particulièrement au service de son maître; **valet de pied,** qui suit à pied. *Par ext.* Homme d'une complaisance servile et intéressée. Figure du jeu de cartes; instrument de menuisier (*).

VALETAGE n. m. Service de valet.

VALETAILLE n. f. Troupe de valets. Se prend en mauvaise part.

VALET-À-PATIN n. m. *Chir.* Sorte de pince qui sert à saisir les vaisseaux ouverts dont on veut opérer la ligature.

VALETER v. int. Faire beaucoup de courses et de démarches désagréables. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

VALÉTUDINAIRE adj. et n. Maladif.

VALEUR n. f. (lat. *valor;* de *valere*, valoir). Ce que vaut une chose; prix : *objet de valeur;* effet de commerce : *avoir des valeurs en portefeuille;* estimation approximative : *il n'a pas bu la valeur d'un verre de vin. Gram. Valeur des mots*, leur juste signification. *Mus.* Durée que doit avoir chaque note d'après sa figure.

VALEUR n. f. (lat. *valere*, être fort, courageux). Bravoure, vaillance.

VALEUREUSEMENT adv. Avec valeur.

VALEUREUX, EUSE adj. Brave.

VALIDATION n. f. Action de valider : *la validation d'un acte.*

VALIDE adj. (lat. *validus;* de *valere*, être fort). Sain : *homme valide;* qui a les conditions requises : *contrat valide.*

VALIDÉ n. f. Nom donné chez les Turcs à la mère du sultan régnant.

VALIDEMENT adv. Valablement.

VALIDER v. tr. Rendre valide.

VALIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est valide : *validité d'un titre.*

VALISE n. f. Long sac de cuir, disposé pour être porté en croupe.

VALISNÈRE ou **VALISNÉRIE** n. f. Genre de plantes aquatiques.

VALKYRIE n. f. Nom donné par les anciens Scandinaves aux déesses messagères d'Odin. Quelques-uns écrivent *Walkyrie.*

VALLÉE n. f. (rad. *val*). Espace entre deux montagnes. *Fig. Vallée de larmes, de misère*, ce bas monde.

VALLON n. m. Petite vallée

VALOIR v. int. (lat. *valere*. - *Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons... Je valais. Je valus. Je vaudrai. Je vaudrais. Vaux, valons, valez. Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent. Que je valusse. Valant. Valu, e*). Etre d'un certain prix : *payer un objet plus qu'il ne vaut. Cette liqueur ne vous vaut rien*, est nuisible à votre santé; *ne rien faire qui vaille*, rien de bon; *à valoir*, à compte; *faire valoir*, vanter, mettre en crédit. Avoir la valeur : *cet objet vaut* 20 *francs.* V. tr. Procurer : *ses exploits lui ont valu une gloire immortelle.* V. imp. *Il vaut mieux*, il est plus avantageux; *autant vaudrait*, il serait aussi convenable N. m. *Un rien qui vaille*, un mauvais sujet. **Vaille que vaille** loc. adv. Tant bien que mal, à tout hasard.

VALSE n. f. Danse dans laquelle deux personnes tournent ensemble.

VALSER v. int. (all. *walzen*, tourner). Danser la valse.

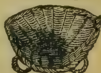
VALSEUR, EUSE n. Qui valse.

VALVE n. f. (lat. *valvæ*, battants de porte). Partie d'une coquille.

VALVULAIRE adj. Qui a des valvules.

VALVULE n. f. Espèce de soupape qui, dans les vaisseaux du corps, empêche les liquides de refluer.

VAMPIRE n. m. Mort que le peuple suppose sortir la nuit du tombeau pour sucer le sang des vivants.



VAN n. m. (lat. *vannus*). Instrument d'osier, fait en forme de coquille, pour agiter et nettoyer le grain (*).

VANDALE n. m. Qui détruit les monuments des arts et des sciences.

VANDALISME n. m. Système destructeur des sciences et des arts.

VANDOISE n. f. Poisson d'eau douce.

VANESSE n. f. Genre d'insectes lépidoptères.

VANILLE n. f. (esp. *vainilla*). Fruit du vanillier.

VANILLIER n. m. Plante grimpante d'Amérique qui produit la vanille.

VANITÉ n. f. (lat. *vanitas;* de *vanus*, vain). Fragilité, néant : *vanité des grandeurs humaines;* orgueil : *tirer vanité de sa naissance.*



VANITEUX, EUSE adj. et n. Qui a une vanité puérile, ridicule.

VANNAGE n. m. Action de vanner, de nettoyer les grains.

VANNE n. f. Porte d'écluse (*).

VANNEAU n. m. Oiseau de l'ordre des échassiers.

VANNER v. tr. Nettoyer du grain au moyen d'un van.

VANNERIE n. f. Marchandise du vannier.

VANNETTE n. f. Van pour l'avoine.

VANNEUR n. m. Celui qui vanne.

VANNIER n. m. Ouvrier qui fabrique les vans, les corbeilles, etc.

VANTAIL n. m. Battant d'une porte. Pl. des *vantaux.*

VANTARD, E adj et n. Qui a l'habitude de se vanter.

VANTARDISE n. f. Action de se vanter.

VANTER v. tr. Louer beaucoup. **Se**

vanter v. pr. Se glorifier; se faire fort de : *il se vante de réussir.*

VANTERIE n. f. Vaine louange qu'on se donne à soi-même.

VA-NU-PIEDS n. m. Vagabond, mendiant. Pl. des *va-nu-pieds.*

VAPEUR n. f. (lat. *vapor*). Fumée qui s'élève des choses humides : *vapeurs épaisses;* substance réduite en gaz par la chaleur : *vapeur d'eau.* **Machine, bateau à vapeur** (*), qui fonctionne à l'aide de la vapeur. Pl. Affections nerveuses : *être sujet aux vapeurs.* — A la surface de la terre, une goutte d'eau réduite en vapeur occupe un volume 1,700 fois plus considérable qu'à l'état liquide ; il en résulte une force d'expansion immense, qui a été mise à profit comme force motrice, dans les arts, l'industrie, la navigation, etc. A 100°, la vapeur d'eau soulève la masse d'air qui pèse sur la surface du liquide, et qui équivaut à 1 kil. 033 gr. par centimètre carré. La force élastique de la vapeur d'eau croît rapidement avec la température ; les expériences de M. Regnault donnent les résultats suivants :



Température.	Tension en atmosphères.
—	—
100°	1
120°,60	2
133°,91	3
180°,31	10
230°	27 1/2

On appelle *machines à basse pression* celles qui emploient la vapeur à 2 atmosphères; avec une atmosphère de plus, elles sont à *moyenne pression,* et pour toutes celles qui sont à plus de trois atmosphères, on les dit à *haute pression.*

Salomon de Caus eut, dès 1615, l'idée d'employer la vapeur comme force motrice. Vint ensuite Denis Papin, également Français, qui imagina la première machine à piston ; enfin, l'Anglais James Watt éleva cet appareil à un tel degré de perfection, qu'on peut, à juste titre, lui rapporter le premier mérite de l'invention.

VAPOREUX, EUSE adj. Qui contient des vapeurs : *ciel vaporeux ;* sujet aux vapeurs : *personne vaporeuse. Fig.* Nuageux, obscur : *style vaporeux.*

VAPORISATION n. f. Action par laquelle une substance se vaporise.

VAPORISER v. tr. Faire passer de l'état liquide à celui de vapeur.

VAQUER v. int. (lat. *vacare,* être vide). Etre vacant; cesser pour un temps ses fonctions : *les tribunaux vaquent. Vaquer à,* s'appliquer à.

VARAIGNE n. f. Ouverture par laquelle on introduit l'eau de la mer dans les marais salants.

VARANGUE n. f. Membre d'un navire qui porte sur la quille.

VARE n. f. Mesure de longueur, en Espagne, valant un peu moins d'un mètre.

VARECH ou **VAREC** (*varèk*) n. m. Plante marine, de la famille des algues.

VARENNE n. f. Terrain inculte.

VAREUSE n. f. Sorte de blouse.

VARIABILITÉ n. f. Disposition à varier : *variabilité du temps. Gram.* Propriété qu'ont la plupart des mots de varier dans leur terminaison.

VARIABLE adj. Sujet à varier. *Gram.* Se dit des mots dont la terminaison varie. N. m. Degré du baromètre qui indique un temps incertain.

VARIABLEMENT adv. D'une manière variable.

VARIANT, E adj. Qui change souvent.

VARIANTE n. f. Différence dans un texte : *les variantes de l'*Iliade.

VARIATION n. f. Changement. Pl. *Mus.* Ornements sur un air.

VARICE n. f. Tumeur produite par le relâchement du tissu, d'une veine.

VARICELLE n. f. Petite vérole sans intensité.

VARICOCÈLE n. f. Sorte de varice.

VARIER (v. tr. du lat. *varius,* varié). Diversifier, apporter de la variété ; changer: *varier un air.* V. int. : *le vent a varié ;* être d'avis différent : *les auteurs varient sur le lieu de la naissance d'Homère.*

VARIÉTÉ n. f. Diversité : *variété des opinions.* Pl. Mélanges : *variétés littéraires.*

VARIOLE n. f. (lat. *variola;* de *varius,* tacheté). Petite vérole.

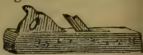
VARIOLEUX, EUSE adj. Atteint de la variole ; qui concerne la variole.

VARIOLIQUE adj. Qui a rapport à la variole : *pustule variolique.*

VARIQUEUX, EUSE adj. Qui a des varices.

VARLET n. m. Page d'un chevalier.

VARLOPE n. f. Grand rabot (*).



VARSOVIANA ou VARSOVIENNE n.f. Sorte de danse polonaise.

VASCULAIRE ou **VASCULEUX, EUSE** adj. Qui appartient aux vaisseaux : *membrane vasculaire;* formé de vaisseaux : *tissu vasculeux.*

VASE n. f. Bourbe.

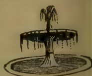
VASE n. m. (lat. *vas*). Vaisseau destiné à contenir des fruits, des fleurs, etc. *Vase d'élection,* personne d'une grande sainteté.

VASELINE n. f. Sorte de graisse minérale extraite du pétrole brut.

VASEUX, EUSE adj. Où il y a de la vase : *fond vaseux.*

VASISTAS (*vazistâce*) n.m. Petite partie mobile d'une porte ou d'une fenêtre.

VASQUE n. f. Bassin rond, peu profond, dans les fontaines sculptées, etc.



VASSAL, E, AUX adj. et n. (bas lat. *vassalus*). Qui relève d'un seigneur.

VASSALITÉ n. f. Condition de vassal.

VASSELAGE n. m. Etat de vassal.

VASTE adj. (lat. *vastus*). Qui est d'une grande étendue. *Fig. : esprit vaste.*

VASTEMENT adv. D'une manière vaste.

VATICAN n. m. Palais du pape, à Rome. *Foudres du Vatican*, bulles d'excommunication.

VATICINATION n. f. Prédiction de l'avenir.

VATICINER v. intr. (du lat. *vates*, prophète). Prophétiser, prédire l'avenir.

VA-TOUT n. m. A certain jeux, la vade ou le renvi de tout l'argent qu'on a devant soi. Pl. des *va-tout*.

VAU-DE-ROUTE (À) loc. adv. Dans un désordre complet.

VAUDEVILLE n m. Petite pièce de théâtre mêlée de couplets. — Olivier Basselin, ouvrier foulon de Vire, composait, au XVe siècle, des chansons satiriques, qui coururent bientôt le *val* ou *vau de Vire* (vallon de Vire), et qui s'appelèrent ainsi pendant un certain temps.

En s'éloignant du lieu de sa naissance, le nom dégénéra en *vaudeville*. Les premiers *vaux-de-Vire* furent des chants bachiques, que la licence des buveurs rendit bientôt caustiques et malins.

VAUDEVILLISTE n. m. Auteur de vaudevilles.

VAUDOIS, E adj. et n. Du canton de Vaud. V. PART. HIST.

VAU-L'EAU (À) loc. adv. Au courant de l'eau. *Fig. L'affaire est allée à vau-l'eau*, n'a pas réussi.

VAURIEN n. m. Fainéant, libertin.

VAUTOUR n. m. (lat. *vultur*). Gros oiseau de proie très vorace (*). *Fig.* Homme rapace.



VAUTRER (SE) v. pr. S'enfoncer, se rouler dans la boue.

VAVASSEUR n. m. *Féod.* Vassal d'un vassal.

VAYVODE (*vévode*) n. m. Titre qu'on donnait aux gouverneurs de certains pays dépendants de la Turquie.

VAYVODIE (*vévodie*) n. f. Fonctions de vayvode; pays qu'il gouvernait.

VEAU n. m. Le petit de la vache; sa chair; sa peau corroyée. **Veau marin**, phoque. *Fig. Adorer le veau d'or*, faire la cour à un homme puissant.

VECTEUR adj. m. *Rayon vecteur* tiré du soleil à une planète.

VÉDA n. m. Livre sacré des Indous : *il y a quatre Védas*. V. PART. HIST.

VEDETTE n. f. Sentinelle à cheval. *Impr. En vedette*, isolément, sur une seule ligne : *mettre un nom en vedette*.

VÉDIQUE adj. Qui a rapport aux *Védas*.

VÉGÉTABLE adj. Qui peut végéter.

VÉGÉTAL n. m. Arbre, plante.

VÉGÉTAL, E, AUX adj. Qui appartient aux végétaux : *règne végétal; qui en est extrait : sel, rouge végétal. Terre végétale*, propre à la végétation.

VÉGÉTATIF, IVE adj. Qui fait végéter : *principe végétatif*.

VÉGÉTATION n. f. Développement, accroissement successif des parties constituantes des végétaux; les végétaux : *la végétation est magnifique cette année.*

VÉGÉTER v. int. (lat. *vegetare;* de *vegere*, être en vigueur). Pousser, croître, en parlant des plantes. *Fig.* Vivre dans une situation gênée. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

VÉHÉMENCE n. f. Impétuosité, violence : *parler avec véhémence.*

VÉHÉMENT, E adj. (lat. *vehemens;* de *vehere*, porter). Ardent, impétueux : *orateur véhément.*

VÉHÉMENTEMENT adv. Très fort.

VÉHICULE n. m. (lat. *vehiculum;* de *vehere*, porter). Tout ce qui sert à transmettre : *l'air est le véhicule du son;* voiture quelconque.

VEHME n. f. V. PART. HIST.

VEHMIQUE adj. Qui appartient à la sainte vehme.

VÉIEN, IENNE adj. et n. De Véies.

VEILLE n. f. (lat. *vigilia*). Privation du sommeil de la nuit; le jour précédent : *la veille de Pâques. Fig. Être à la veille de*, sur le point de. Pl. Travaux, application à l'étude : *c'est le fruit de ses veilles.*

VEILLÉE n. f. Travail du soir.

VEILLER v. int. (rad. *veille*). S'abstenir de dormir : *veiller jusqu'au jour. Fig. Veiller à, sur*, prendre garde. V. tr. *Veiller un malade*, passer la nuit près de lui.

VEILLEUR n. m. Celui qui veille.

VEILLEUSE n. f. Lampe pour la nuit.

VEINE n. f. (lat. *vena*). Canal qui ramène le sang des extrémités au cœur; marque dans le bois et les pierres dures; endroit d'une mine où se trouve le minéral qu'on veut exploiter : *tomber sur une bonne veine. Fig.* Matière, circonstance à utiliser : *trouver une bonne veine. Veine poétique*, le génie poétique; *être en veine*, dans une disposition favorable.

VEINER v. tr. Imiter par des couleurs les veines du marbre ou du bois.

VEINEUX, EUSE adj. Rempli de veines : *bois veineux. Sang veineux*, des veines, par opposition à *sang artériel*.

VEINULE n. f. Petite veine.

VÊLAGE ou **VÊLEMENT** n. m. Action de mettre bas, en parlant des vaches.

VÉLAR n. m. Plante de la famille des crucifères, vulgairement appelée *herbe aux chantres*.

VÉLARIUM (*ome*) n. m. Toile dont on couvrait les amphithéâtres romains.

VELCHE n. m. Homme ignorant et sans goût.

VÊLEMENT n. m. V. VÊLAGE.

VÊLER v. int. (rad. *veau*). Mettre bas, en parlant d'une vache.

VÉLIN n. m. Peau de veau préparée : *manuscrit sur vélin*. Adj. : *Papier vélin.*

VÉLITE n. m. Soldat d'infanterie légère, chez les Romains.

VELLÉITÉ n. f. (lat. *velle*, vouloir).


Chaise


Palanquin


Litière

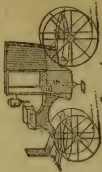

Traîneau


Vélocipède

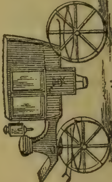

Tilbury

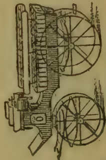

Cabriolet


Cab


Coupé


Phaéton

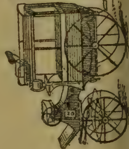

Berline

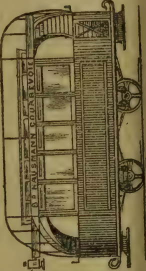

Break


Victoria


Landau







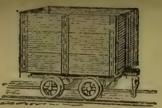
Tramway

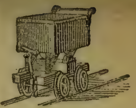
Automobile

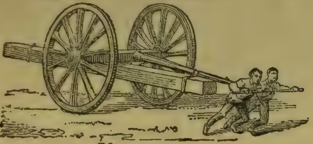

Bard

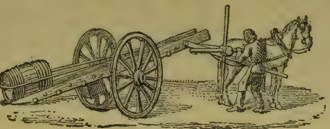

Diable

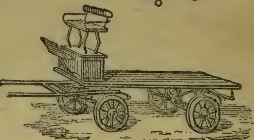

Binard
Brouette

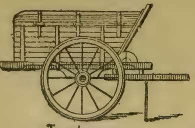

Banne


Vagonnet

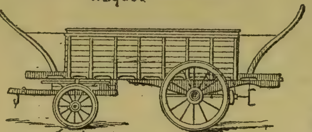

Éfourceau

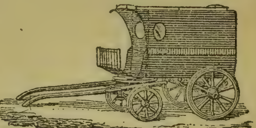

Haquet

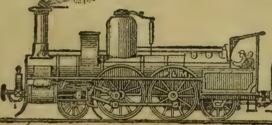

Camion

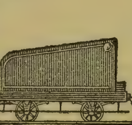

Tombereau

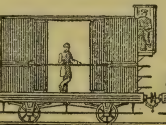

Charrette

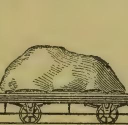

Chariot

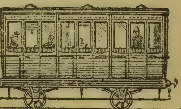

Fourgon


Locomotive


Tender


Fourgon


Truc


Vagon

Volonté faible et qui demeure sans effet.

VÉLOCE adj. Agile, rapide.

VÉLOCIPÈDE n. m. (lat. *velox*, véloce; *pes*, *pedis*, pied). Appareil à roues, pour se transporter au moyen d'un mécanisme mû par les pieds(*).



VÉLOCITÉ n. f. (lat. *velocitas*; de *velox*, rapide). Vitesse, rapidité.

VÉLODROME n. m. Cirque à l'usage des vélocipédistes.

VELOURS n. m. (v. fr. *velous*; du lat. *villosus*, velu). Etoffe, ordinairement de soie, à poil court et serré.

VELOUTÉ n. m. Galon fabriqué comme le velours; duvet qui recouvre certains fruits, certaines fleurs : *le velouté de la pêche*. Adj. Qui a l'aspect du velours : *papier velouté*; doux comme du velours : *fleur veloutée*.

VELOUTER v. tr. Donner l'apparence du velours.

VELTAGE n. m. Mesurage à la velte.

VELTE n. f. Ancienne mesure pour les liquides, variant suivant les pays; instrument qui sert à jauger les tonneaux.

VELTER v. tr. Mesurer avec une velte.

VELTEUR n. m. Celui qui mesure avec une velte.

VELU, E adj. (lat. *villus*, poil). Couvert de poil.

VÉLUM n. m. Grand voile qui sert de toiture à un cirque, à un vestibule, etc.

VELVOTE n. f. *Bot*. Nom vulgaire d'une sorte de linaire.

VENAISON n. f. (lat. *venatio*, chasse). Chair de bête fauve.

VÉNAL, E, AUX adj. Qui se transmet à prix d'argent. *Fig*. Qui fait pour de l'argent des choses que réprouve la conscience.

VÉNALEMENT adv. Avec vénalité.

VÉNALITÉ n. f. État de ce qui est vénal.

VENANT n. m. Celui qui vient : *les allants et les venants*. *A tout venant*, au premier venu.

VENDABLE adj. Qui peut être vendu.

VENDANGE n. f. Récolte du raisin.

VENDANGEABLE adj. En état d'être vendangé.

VENDANGER v. tr. et int. Faire la vendange.

VENDANGEUR, EUSE n. Qui fait la vendange.

VENDÉMIAIRE n. m. (lat. *vindemia*, vendange). Premier mois de l'année républicaine en France (du 22 septembre au 21 octobre).

VENDETTA (*vindèt-ta*) n. f. (m. ital. qui signifie *vengeance*). Vengeance corse, assassinat.

VENDEUR, DERESSE n. Personne qui vend ou qui a vendu. (Jurisp.)

VENDEUR, EUSE n. Dont la profession est de vendre.

VENDRE v. tr. (lat. *vendere*). Transmettre une chose pour un certain prix. *Vendre chèrement sa vie*, mourir en défendant avec courage; *vendre son honneur*, faire à prix d'argent une action honteuse.

VENDREDI n. m. Sixième jour de la semaine.

VENDU, E adj. Cédé moyennant un prix. *Fig*. Gagné par l'appât de l'argent : *homme vendu au gouvernement*.

VÉNÉFICE n. m. Autrefois, empoisonnement accompagné de sortilège.

VENELLE n. f. Petite rue. *Enfiler la venelle*, prendre précipitamment la fuite.

VÉNÉNEUX, EUSE adj. (lat. *venenum*, poison). Qui renferme du poison.

VÉNÉRABLE adj. Digne de vénération.

VÉNÉRABLEMENT adv. Avec respect, vénération.

VÉNÉRATION n. f. (lat. *veneratio*, de *venerari*, vénérer). Respect pour les choses saintes; estime pour les personnes : *sa mémoire est en vénération*.

VÉNÉRER v. tr. (lat. *venerari*). Respecter les choses saintes : *vénérer des reliques*; avoir une estime respectueuse : *vénérer un bienfaiteur*. — Pour la conj. v. ACCÉLÉRER.

VÉNERIE n. f. (lat. *venari*, chasser). Art de chasser avec des chiens courants; administration des chasses d'un souverain.

VENETTE n. f. Peur, alarme. *Fam.*

VENEUR n. m. (lat. *venator*, chasseur). Celui qui, à la chasse, est chargé de diriger les chiens courants. **Grand veneur**, chef de la vénerie d'un souverain.

VENEZ-Y-VOIR n. m. Chose insignifiante, de peu de valeur : *voilà un beau venez-y-voir*.

VENGEANCE n. f. Action de se venger.

VENGER v. tr. (lat. *vindicare*). Tirer raison, satisfaction d'une injure.

VENGEUR, ERESSE adj. et n. Qui venge, qui punit.

VÉNIEL, ELLE adj. (lat. *venia*, pardon). *Péché véniel*, péché léger, par opposition à *péché mortel*.

VÉNIELLEMENT adv. D'une manière vénielle.

VENIMEUX, EUSE adj. (v. fr. *venin*, venin). Qui a du venin. *Fig*. Méchant, envenimé.

VENIN n. m. (lat. *venenum*). Poison dangereux sécrété chez certains animaux par un organe spécial. *Fig*. Malignité, haine cachée.

VENIR v. int. (lat. *venire*. — *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent; je venais; je vins; je suis venu; je viendrai; je viendrais; viens, venez; que je vienne; que je vinsse; venant; venu, e*). Se transporter d'un lieu dans celui où se trouve la personne qui parle, ou à laquelle on parle, ou de laquelle on parle; arriver, survenir : *la mort vient sans qu'on s'en doute*;

transmis : *cette maladie lui vient de famille;* dériver : *ce mot vient du latin;* naître : *il lui est venu une tumeur;* émaner : *toute puissance vient de Dieu;* grandir : *cet arbre vient bien. Venir au monde,* naître ; *en venir aux mains,* se battre ; *venir à bout,* réussir.

VENT n. m. (lat. *ventus*). Agitation de l'air ; gaz contenus dans le corps de l'homme et de l'animal : *avoir des vents. Fig. Aller comme le vent,* très vite ; *mettre flamberge au vent,* tirer l'épée ; *tourner à tout vent,* être inconstant. — Tant que la densité de l'air est égale partout, l'équilibre n'est point troublé et l'air ne se met point en mouvement ; mais, s'il devient plus léger sur un point, il s'élève, et les couches plus denses qui se précipitent pour remplir le vide ainsi formé donnent naissance à des *courants aériens,* connus sous le nom de *vents.* Leur cause vient, en général, de la différence de température sur deux points du globe. — Si, de deux contrées voisines, l'une est plus échauffée que l'autre, il y a un vent inférieur qui va des parties plus froides vers le point échauffé, et un courant supérieur qui se dirige du point échauffé vers les parties plus froides.

Les girouettes nous indiquent la direction des courants inférieurs, les nuages celle des vents plus élevés.

VENTE n. f. Action de vendre ; débit : *marchandise de bonne vente ;* partie d'une forêt qui vient d'être coupée ; section de la société des carbonari.

VENTER v. impers. Faire du vent.

VENTEUX, EUSE adj. Sujet aux vents : *saison venteuse;* qui cause des vents dans le corps : *légume venteux.*

VENTILATEUR n. m. Appareil propre à renouveler l'air.

VENTILATION n. f. Action de renouveler l'air au moyen de ventilateurs.

VENTILER v. tr. (lat. *ventilare*). Renouveler l'air.

VENTÔSE n. m. (lat. *ventosus,* venteux). Sixième mois de l'année républicaine, en France (du 19 février au 20 mars).

VENTOSITÉ n. f. Amas de vents dans le corps.

VENTOUSE n. f. Vase qu'on applique sur la peau pour y produire une irritation locale, en raréfiant l'air ; organes de la sangsue et de quelques autres animaux aquatiques ; ouverture pratiquée dans un conduit pour donner passage à l'air.

VENTOUSER v. tr. Appliquer des ventouses : *ventouser un malade.*

VENTRAL, E, AUX adj. *Hist. nat.* Qui appartient au ventre.

VENTRE n. m. (lat. *venter*). Capacité du corps où sont les intestins. *Par ext.* Renflement d'un mur ou d'un vase. **Bas-ventre,** partie inférieure du ventre.

VENTREBLEU! interj. Jurement familier.

VENTRÉE n. f. Petits qu'une femelle met bas en une fois.

VENTRICULE n. m. (dimin. de *venter,* ventre). Nom donné à diverses cavités du corps humain : *les ventricules du cœur;* estomac de certains animaux.

VENTRIÈRE n. f. Sangle qui passe sous le ventre du cheval. Mieux, *sous-ventrière.*

VENTRILOQUE adj. et n. (lat. *venter,* ventre ; *loqui,* parler). Personne qui a l'art de parler comme si sa voix venait du ventre.

VENTRILOQUIE n. f. Art du ventriloque.

VENTRU, E adj. Qui a un gros ventre.

VENU, E adj. Réussi, exécuté : *estampe bien venue. Etre bien, mal venu,* être bien, mal reçu. N. *Le premier venu, la première venue,* une personne quelconque : *donner sa confiance au premier venu.* N. m. *Nouveau venu,* celui qui est récemment arrivé.

VENUE n. f. Arrivée. *Fig.* Croissance : *arbre d'une belle venue. Etre tout d'une venue,* grand et mal fait. Pl. *Allées et venues,* action d'aller et de venir plusieurs fois.

VÉNUS (*uce*) n. f. La plus brillante des planètes de notre système.

VÊPRE n. m. (lat. *vesper*). Le soir.

VÊPRES n. f. pl. (lat. *vesperæ ;* de *vesper,* soir). Partie de l'office divin qu'on célèbre vers deux ou trois heures de l'après-midi.

VER n. m. Animal annelé, inarticulé, rampant, à corps mou, de forme allongée. Pl. : *la classe des vers.* **Ver solitaire,** nom du ténia ; **ver à soie,** espèce de chenille (*) qui produit la soie.



VÉRACITÉ n. f. Attachement constant à la vérité.

VÉRANDA n. f. Galerie légère établie sur toute la longueur des habitations de l'Inde et de l'extrême Orient.

VERBAL, E, AUX adj. *Gram.* Qui vient du verbe : *adjectif verbal;* qui n'est fait que de vive voix, par opposition à écrit : *promesse verbale.*

VERBALEMENT adv. De vive voix.

VERBALISATION n. f. Action de verbaliser.

VERBALISER v. int. Dresser un procès-verbal.

VERBE n. m. (lat. *verbum,* parole). *Gram.* Mot qui sert à marquer que l'on est ou que l'on fait quelque chose ; parole : *avoir le verbe haut.*

VERBE n. m. La deuxième personne de la sainte Trinité.

VERBÉNACÉES n. f. pl. Famille de plantes, ayant la verveine pour type.

VERBÉRATION n. f. Se dit de l'air frappé qui produit le son.

VERBEUX, EUSE adj. Qui abonde en paroles inutiles : *orateur verbeux.*

VERBIAGE n. m. Abondance de paroles inutiles.

VERBIAGER v. int. Employer beaucoup de paroles pour dire peu de chose.

VERBOSITÉ n. f. Superfluité de paroles.

VER-COQUIN n. m. Chenille de la vigne; vertige qui atteint certains bestiaux. Pl. des *vers-coquins*.

VERDÂTRE adj. Qui tire sur le vert.

VERDELET, ETTE adj. *Vin verdelet*, un peu vert, acide; *vieillard verdelet*, qui a encore de la vigueur.

VERDERIE n. f. Etendue de bois placée sous la surveillance d'un verdier.

VERDET n. m. Vert-de-gris.

VERDEUR n. f. (rad. *vert*). Sève des plantes, des arbres; acidité du vin, des fruits. *Fig.* Vigueur : *la verdeur de l'âge.*

VERDICT (*verdik*) n. m. (m. angl.). Déclaration du jury.

VERDIER n. m. Genre d'oiseaux à plumage vert; autrefois, officier forestier.

VERDIR v. tr. Peindre en vert; devenir vert.

VERDOYANT, E adj. Qui verdoie.

VERDOYER v. int. Devenir vert.

VERDUNOIS, OISE adj. et n. De Verdun.

VERDURE n. f. Couleur verte des arbres, des plantes : *la verdure des prés;* les herbes : *se coucher sur la verdure.*

VERDURIER, IÈRE n. Qui vend des herbes, de la salade, etc.

VÉREUX, EUSE adj. Qui a des vers : *fruit véreux. Fig.* Suspect, mauvais : *créance véreuse.*

VERGE n. f. (lat. *virga*). Petite baguette longue et flexible; grand morceau de baleine : *verge de bedeau;* ancienne mesure de longueur. Pl. Menus brins de bouleau.

VERGÉ, E adj. *Etoffe vergée*, mal unie; *papier vergé*, où il y a des vergeures.

VERGÉE n. f. Ancienne mesure agraire.

VERGER n. m. Lieu planté d'arbres fruitiers.

VERGER v. tr. Mesurer avec la verge.

VERGETÉ, E adj. Parsemé de raies, de taches : *peau*, *figure vergetée.*

VERGETER v. tr. Nettoyer avec des vergettes : *vergeter un habit.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

VERGETIER n. m. Celui qui fait, qui vend des vergettes, des brosses.

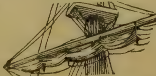
VERGETTE n. f. Brosse pour les habits.

VERGEURE (*jure*) n. f. Fils de laiton attachés sur la forme où l'on coule le papier; marques qu'ils y laissent.

VERGLAS n. m. (fr. *verre* et *glace*). Pluie congelée.

VERGNE ou **VERNE** n. m. Arbre, nom vulgaire de l'aune.

VERGOGNE n. f. Honte, pudeur : *homme sans vergogne.*



VERGUE n. f. Longue pièce de bois placée horizontalement sur un mât, et destinée à soutenir la voile (*).

VÉRIDICITÉ n. f. Conformité entière à la vérité : *véridicité d'un récit.*

VÉRIDIQUE adj. (lat. *verus*, vrai; *dicere*, dire). Qui dit la vérité : *homme véridique, récit véridique.*

VÉRIDIQUEMENT adv. D'une manière véridique.

VÉRIFICATEUR n. m. Celui qui est commis pour faire des vérifications.

VÉRIFICATION n. f. Action de vérifier.

VÉRIFIER v. tr. (lat. *verus*, vrai; *facere*, faire). Examiner si une chose est telle qu'elle doit être ou qu'on l'a déclarée; faire voir la vérité de : *l'événement a vérifié sa prédiction.*

VÉRIN n. m. Machine servant à enlever de grands fardeaux.

VÉRINE n. f. Nom de la meilleure espèce de tabac cultivée en Amérique. *Mar.* Lampe qui servait autrefois à éclairer le timonier pendant la nuit.

VÉRITABLE adj. Vrai, réel : *or véritable;* conforme à la vérité : *histoire véritable. Fig.* Bon, excellent : *un véritable capitaine.*

VÉRITABLEMENT adv. Conformément à la vérité; réellement : *être véritablement heureux.*

VÉRITÉ n. f. (lat. *veritas*). Qualité de ce qui est vrai; principe, axiome, maxime : *vérités mathématiques;* sincérité : *parler avec l'accent de la vérité. Peint.* et *sculpt.* Expression fidèle de la nature : *il y a de la vérité dans cette tête.* — **En vérité** loc. adv. Certainement.

VERJUS n. m. Raisin encore vert; suc acide que l'on en extrait.

VERJUTER v. tr. Mettre du verjus comme assaisonnement.

VERMEIL n. m. Argent doré.

VERMEIL, EILLE adj. D'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat.

VERMICELIER n. m. Fabricant de vermicelle et d'autres pâtes.

VERMICELLE ou **VERMICEL** n. m. Pâte à potages, en forme de fils déliés.

VERMICELLERIE n. f. Fabrique de vermicelle.

VERMICULAIRE adj. Qui ressemble aux vers ou se meut comme eux : *mouvement vermiculaire des intestins.*

VERMICULÉ, E adj. *Arch.* Dont les ornements représentent des traces de vers (*) : *colonne vermiculée.*



VERMICULURES n. f. pl. Ouvrage représentant des traces de vers.

VERMIFORME adj. (lat. *vermis*, ver et fr. *forme*). En forme de ver.

VERMIFUGE adj. et n. m. (lat. *vermis*, ver; *fugo*, je chasse). Remède propre à détruire les vers qui s'engendrent dans le corps.

VERMILLON n. m. Composition de mercure et de soufre, d'un beau rouge

vif; couleur qu'on en tire. *Fig.* Couleur vermeille des joues et des lèvres.

VERMILLONNER v. tr. Enduire de vermillon.

VERMINE n. f. (lat. *vermis*, ver). Insectes malpropres. *Fig.* Gens de mauvaise vie.

VERMINEUX, EUSE adj. *Méd.* Se dit des maladies produites par les vers.

VERMISSEAU n. m. Petit ver de terre.

VERMOULER (SE) v. pr. Etre piqué des vers.

VERMOULU, E adj. Piqué des vers.

VERMOULURE n. f. Trace que laissent les vers dans ce qu'ils ont rongé ; poudre qui en sort.

VERMOUT (*moute*) n. m. Vin blanc dans lequel on a fait infuser de l'absinthe.

VERNAL, E, AUX adj. Qui se rapporte au printemps.

VERNE n. m. V. VERGNE.

VERNIER n. m. (n. de l'inventeur). Petit instrument de géométrie, au moyen duquel on peut mesurer avec la plus grande précision.

VERNIR v. tr. Enduire de vernis.

VERNIS n. m. Enduit dont on couvre la surface des corps; enduit qu'on met sur les vases de terre et la porcelaine. *Fig.* Apparence : *couvrir ses vices d'un vernis d'élégance.*

VERNISSAGE n. m. Action de vernir; résultat de cette action.

VERNISSER v. tr. Vernir de la poterie.

VERNISSEUR n. m. Artisan qui fait ou emploie des vernis.

VERNISSURE n. f. Application du vernis; vernis appliqué.

VÉROLE n. f. *Petite vérole*, maladie cutanée.

VÉRON n. m. Autre orthographe de VAIRON.

VÉRONIQUE n. f. Plante à fleurs bleues.

VERRAT n. m. (lat. *verres*). Pourceau mâle.

VERRE n. m. (lat. *vitrum*). Corps solide, transparent et fragile, produit de la fusion d'un sable siliceux mêlé de potasse ou de soude ; vase à boire ; ce qu'il contient : *un verre de vin;* objet fait de verre : *verre de montre.*

VERRÉE n. f. Le contenu d'un verre.

VERRERIE n. f. Art de faire le verre ; usine où on le fabrique ; ouvrages de verre.

VERRIER n. m. Celui qui fait ou vend le verre ; panier d'osier pour mettre les verres à boire.

VERRIÈRE ou **VERRINE** n. f. Cuvette où l'on place des verres à pied ; verre d'un reliquaire, d'un grand cadre ; grande fenêtre à vitraux peints.

VERROTERIE n. f. Petits ouvrages de verre, coloriés et travaillés, dont on fait des colliers, des bracelets, etc.

VERROU n. m. (lat. *veruculum*, petite broche). Fermeture de porte à l'intérieur.

VERROUILLER v. tr. Fermer au verrou.

VERRUE n. f. (lat. *verruca*). Petite excroissance de chair, qui vient surtout au visage et aux mains.

VERRUQUEUX, EUSE adj. Rempli de verrues : *mains verruqueuses.*

VERS n. m. (lat. *versus;* de *vertere*, tourner). Assemblage de mots mesurés et cadencés suivant des règles déterminées. *Vers libres*, de différentes mesures ; *vers blancs*, non rimés.

VERS prép. qui marque direction, tendance ; à l'approche de : *vers midi.*

VERSANT n. m. Pente, côte d'un terrain élevé sur lequel coulent les eaux.

VERSANT, E adj. Sujet à verser, en parlant d'une voiture.

VERSATILE adj. (lat. *versatilis*, facile à tourner). Sujet à changer. Ne s'emploie qu'au figuré.

VERSATILITÉ n. f. Etat de ce qui est versatile : *la versatilité des opinions.*

VERSE (À) loc. adv. Abondamment.

VERSE adj. *Géom. Sinus verse*, partie du rayon d'un arc comprise entre l'arc et le pied du sinus.

VERSÉ, E adj. Exercé, expérimenté : *versé dans les affaires.*



VERSEAU n. m. Signe du zodiaque, qui répond au mois de janvier (*).

VERSEMENT n. m. Action de verser de l'argent dans une caisse.

VERSER v. tr. (lat. *versare*). Epancher, répandre, transvaser : *verser du blé dans un sac, verser à boire. Fig. Verser son sang*, donner sa vie ; *verser des larmes*, pleurer. V. int. Tomber sur le côté, en parlant des voitures; être renversé par le vent, en parlant des blés.

VERSET n. m. Section de la Bible.

VERSICULE ou **VERSICULET** n. m. Petit vers.

VERSIFICATEUR n. m. Celui qui fait des vers.

VERSIFICATION n. f. Art de faire des vers.

VERSIFIER v. int. (lat. *versus*, vers ; *facere*, faire). Faire des vers. V. tr. Mettre en vers : *versifier une fable.*

VERSION n. f. (lat. *versio ;* de *vertere*, tourner). Traduction d'une langue dans une autre. *Fig.* Manière de raconter un fait.

VERSO n. m. (m. lat.). Revers d'un feuillet, par opposition à *recto*. Pl. des *versos.*

VERSOIR n. m. Partie de la charrue qui jette la terre de côté.

VERSTE n. f. Mesure itinéraire de Russie, 1,067 mètres.

VERT, E adj. (lat. *viridis*). De la couleur de l'herbe. *Fig. Vieillard vert*, encore vigoureux ; *bois vert*, qui n'est pas

encore sec; *vin vert*, qui n'est pas fait; *réponse verte*, ferme, résolue. N. m. Couleur verte : *aimer le vert*, *des étoffes vert foncé*, *vert tendre*, *gros vert*, etc.; herbe verte : *mettre un cheval au vert*.

VERT-DE-GRIS n. m. Rouille verdâtre qui se forme sur le cuivre.

VERT-DE-GRISÉ, E adj. Couvert de vert-de-gris.

VERTÉBRAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux vertèbres.



VERTÈBRE n. f. (lat. *vertebra*). Chacun des petits os formant l'épine du dos (*).

VERTÉBRÉS n. m. pl. Un des embranchements du règne animal; animaux dont le squelette renferme des vertèbres : *les vertébrés se divisent en mammifères, oiseaux, reptiles et poissons*. S.: *un vertébré*.

VERTEMENT adv. Avec fermeté.

VERTEX n. m. Sommet de la tête.

VERTICAL, E, AUX adj. Perpendiculaire au plan de l'horizon. N. f. Ligne perpendiculaire au plan de l'horizon.

VERTICALEMENT adv. Perpendiculairement à l'horizon.

VERTICALITÉ n. f. Etat de ce qui est vertical.

VERTICILLE (*si-le*) n. m. *Bot.* Assemblage de feuilles, de fleurs, de rameaux autour du même point d'une tige.

VERTICILLÉ, E (*sil-lé*) adj. *Bot.* En forme de verticille.

VERTIGE n. m. (lat. *vertigo*, tournoiement). Etourdissement. *Fig.* Egarement des sens, folie.

VERTIGINEUX, EUSE adj. Qui a des vertiges.

VERTIGO n. m. (m. lat. qui signifie *tournoiement*). Maladie des chevaux, qui se manifeste par le désordre des mouvements. *Fig.* Caprice, fantaisie : *quel vertigo lui prend?*

VERTU n. f. (lat. *virtus*; de *vir*, homme courageux). Disposition constante de l'âme qui porte à faire le bien et à éviter le mal; chasteté, en parlant des femmes; efficacité : *vertu des plantes*. Pl. Un des ordres de la hiérarchie céleste. **En vertu de** loc. prép. En conséquence de : *en vertu d'un jugement*.

VERTUEUSEMENT adv. D'une manière vertueuse.

VERTUEUX, EUSE adj. Qui a de la vertu; qui est inspiré par la vertu : *action vertueuse*.

VERTUGADIN n. m. Bourrelet que les femmes portaient par-dessous leur jupe.

VERVE n. f. Chaleur d'imagination qui anime le poète, l'orateur, l'artiste.

VERVEINE n. f. (lat. *verbena*). Plante vulnéraire.



VERVEUX n. m. Sorte de filet pour prendre du poisson.

VÉSANIE n. f. Nom générique des différentes lésions des facultés intellectuelles.

VESCE n. f. Plante fourragère; graine qu'elle produit.

VÉSICAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la vessie : *veine vésicale*.

VÉSICANT, E adj. et n. m. *Méd.* Qui fait naître des ampoules sur la peau.

VÉSICATOIRE n. m. (lat. *vesica*, ampoule). Médicament externe qui fait venir des vésicules à la peau; la plaie elle-même.

VÉSICULAIRE adj. Qui présente des vésicules : *tissu vésiculaire*.

VÉSICULE n. f. (lat. *vesicula*). *Anat.* Sorte de petite vessie.

VÉSICULEUX, EUSE adj. Qui a la forme de petites vessies.

VESOU n. m. Liquide qui sort de la canne à sucre quand on l'écrase.

VESPASIENNE n. f. (de *Vespasien*, empereur qui avait établi un impôt sur les urinoirs). Nom donné à des sortes de compartiments établis pour servir d'urinoirs.

VESPER (*père*) n. m. (m. lat. qui signifie *soir*). L'étoile du soir, planète de Vénus.

VESPÉRAL n. m. Livre d'église contenant l'office des vêpres.

VESPÉTRO n. m. Liqueur spiritueuse et stomachique.

VESSE n. f. Vent qui sort sans bruit par l'anus.

VESSE-DE-LOUP n. f. Sorte de champignon. Pl. des *vesses-de-loup*.

VESSER v. int. Lâcher une vesse.

VESSEUR, EUSE n. Qui vesse fréquemment.

VESSIE n. f. (lat. *vesica*). Sac membraneux qui reçoit et contient l'urine; petite ampoule sur la peau.

VESSIGON n. m. Tumeur molle qui se forme au jarret du cheval.

VESTA n. f. L'une des planètes.

VESTALE n. f. Prêtresse de Vesta, chez les Romains (v. PART. HIST.). *Fig.* Fille très chaste.

VESTE n. f. (lat. *vestis*, vêtement). Habit à basques très courtes ou sans basques.

VESTIAIRE n. m. (lat. *vestis*, habit). Lieu où l'on dépose les habits, les cannes, etc., dans certains établissements publics; pièce où les membres d'un tribunal revêtent et déposent leur costume.

VESTIBULE n. m. (lat. *vestibulum*). Pièce à l'entrée d'un bâtiment.

VESTIGE n. m. (lat. *vestigium*, trace). Empreinte du pied. *Fig.* Indice. Pl. Débris d'anciens édifices.

VESTON n. m. Sorte de veste ronde.

VÊTEMENT n. m. (lat. *vestis*). Tout ce qui sert à couvrir le corps.

VÉTÉRAN n. m. (lat. *veteranus*, vieux soldat; de *vetus*, vieux). Vieux soldat retiré du service; écolier qui redouble une classe; chez les Romains, soldat qui avait obtenu son congé.

VÉTÉRANCE n. f. Etat de vétéran

VÉTÉRINAIRE adj. (du lat. *veterinus*, qui concerne les bêtes de somme). Se dit de ce qui concerne l'art de guérir les chevaux, les bestiaux : *médecine vétérinaire*. N. m. Celui qui pratique cet art.

VÉTILLE n. f. Bagatelle.

VÉTILLARD, E n. V. VÉTILLEUR.

VÉTILLER v. int. S'amuser à des vétilles.

VÉTILLEUR, EUSE ou **VÉTILLARD, E** n. Qui s'amuse à des vétilles.

VÉTILLEUX, EUSE adj. Plein de petites difficultés : *ouvrage vétilleux*.

VÊTIR v. tr. (lat. *vestire;* de *vestis*, habit. — *Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. Je vêtais, nous vêtions. Je vêtis, nous vêtîmes. Je vêtirai, nous vêtirons. Je vêtirais, nous vêtirions. Vêts, vêtons. Que je vête, que nous vêtions. Que je vêtisse, que nous vêtissions. Vêtant. Vêtu, e*). Habiller, donner des habits. *Vêtir une robe*, la mettre sur soi. **Se vêtir** v. pr. S'habiller.

VETO n. m. Mot latin qui signifie *je m'oppose*. Pl. des *veto*. — Le mot *veto* est la formule qu'employaient, à Rome, les tribuns du peuple, pour s'opposer à un décret du sénat. Il s'est dit particulièrement en France du *veto* suspensif que la constitution de 1791 accordait au roi.

VÊTURE n. f. Cérémonie de la prise d'habit par un religieux ou une religieuse.

VÉTUSTÉ n. f. (lat. *vetustas;* de *vetus*, ancien). Ancienneté, surtout en parlant des injures du temps.

VÉTYVER ou **VÉTIVER** (*vère*) n. m. Plante dont les racines, très odorantes, servent à préserver les fourrures et les vêtements de laine de l'atteinte des insectes.

VEUF, VEUVE adj. et n. (lat. *viduus*). Qui a perdu sa femme ou son mari.

VEULE adj. Faible, mou. *Pop.*

VEULERIE n. f. Manque d'énergie.

VEUVAGE n. m. Etat d'un veuf, d'une veuve.

VEXANT, E adj. Qui cause de la peine.

VEXATEUR, TRICE adj. Qui vexe : *mesure vexatrice*.

VEXATION n. f. Action de vexer.

VEXATOIRE adj. Qui a le caractère de la vexation : *impôt vexatoire*.

VEXER v. tr. Tourmenter.

VEXILLAIRE n. m. Chez les Romains, celui qui portait une enseigne.

VIABILITÉ n. f. Etat de l'enfant né viable.

VIABILITÉ n. f. Etat des voies de communication dans un pays.

VIABLE adj. (rad. *vie*). *Enfant né viable*, assez fort pour faire espérer qu'il vivra.

VIADUC n. m. (lat. *via*, voie; *duco*, je conduis). Pont en arcades construit au-dessus d'une route ou d'une vallée pour le passage d'un chemin de fer, d'une route.



VIAGER, ÈRE adj. et n. Dont on s'est réservé la jouissance durant toute sa vie : *rente viagère; du viager*.

VIANDE n. f. (lat. *vivere*, vivre). Chair dont on se nourrit.

VIANDER v. int. Pâturer, en parlant des bêtes fauves.

VIANDIS (*di*) n. m. Lieu où pâturent les bêtes fauves.

VIATIQUE n. m. (lat. *viaticum*). Sacrement de l'eucharistie reçu par un malade en danger.

VIBORD n. m. *Mar.* Grosse planche qui borde le pont supérieur d'un navire et lui sert de parapet.

VIBRANT, E adj. Qui vibre.

VIBRATION n. f. Tremblement rapide des cordes d'un instrument de musique, des lames métalliques, etc., qui produit le son.

VIBRER v. int. (lat. *vibrare*). Faire des vibrations.

VIBRION n. m. Genre d'infusoires.

VICAIRE n. m. (lat. *vicarius*, qui tient la place d'un autre). Prêtre adjoint à un curé. **Grand vicaire, vicaire général,** suppléant d'un évêque; **vicaire de Jésus-Christ,** le pape.

VICARIAL, E, AUX adj. Qui a rapport au vicariat : *fonctions vicariales*.

VICARIAT n. m. ou **VICAIRIE** n. f. Emploi, fonction du vicaire; son logement.

VICARIER v. int. Faire les fonctions de vicaire.

VICE n. m. (lat. *vitium*). Défaut : *vice de conformation, de style;* disposition habituelle au mal : *flétrir le vice;* libertinage : *croupir dans le vice*.

VICE (lat. *vicis*, fonction). Particule qui entre dans la composition de plusieurs mots français, et qui indique des fonctions exercées en sous-ordre.

VICE-AMIRAL n. m. Officier de marine après l'amiral. *Vaisseau vice-amiral*, le second d'une flotte. Pl. des *vice-amiraux*.

VICE-AMIRAUTÉ n. f. Charge de vice-amiral. Pl. des *vice-amirautés*.

VICE-CHANCELIER n. m. Qui fait les fonctions du chancelier en son absence. Pl. des *vice-chanceliers*.

VICE-CONSUL n. m. Qui supplée le consul. Pl. des *vice-consuls*.

VICE-CONSULAT n. m. Emploi de vice-consul. Pl. des *vice-consulats*.

VICE-GÉRANCE n. f. Fonction de vice-gérant. Pl. des *vice-gérances*.

VICE-GÉRANT n. m. Celui qui remplace le gérant. Pl. des *vice-gérants*.

VICE-LÉGAT n. m. Prélat qui remplace le légat. Pl. des *vice-légats*.

VICE-LÉGATION n. f. Emploi de vice-légat. Pl des *vice-légations*.

VICENNAL, E, AUX adj. De vingt ans, qui se fait après vingt ans.

VICE-PRÉSIDENCE n. f. Fonction, dignité de vice-président. Pl. des *vice-présidences*.

VICE-PRÉSIDENT n. m. Qui exerce

la fonction du président en son absence. Pl. des *vice-présidents*.

VICE-RECTEUR n. m. Dignitaire placé au-dessous du recteur et qui le supplée. Pl. des *vice-recteurs*.

VICE-RECTORAT n. m. Dignité de vice-recteur. Pl. des *vice-rectorats*.

VICE-REINE n. f. Femme d'un vice-roi. Pl. des *vice-reines*.

VICE-ROI n. m. Gouverneur d'un Etat qui a le titre de royaume. Pl. des *vice-rois*.

VICE-ROYAUTÉ n. f. Dignité de vice-roi; pays qu'il gouverne. Pl. des *vice-royautés*.

VICE VERSA (*vicé*) [o. n.] loc. adv. (m. lat.). Réciproquement.

VICIER v. tr. Gâter, corrompre.

VICIEUSEMENT adv. D'une manière vicieuse.

VICIEUX, EUSE adj. Qui a rapport au vice : *inclination vicieuse;* adonné au vice : *homme vicieux;* rétif, en parlant des chevaux; qui a un défaut, une imperfection : *clause vicieuse*.

VICINAL, E, AUX adj. (lat. *vicinalis;* de *vicinus*, voisin). Se dit d'un chemin qui met en communication les villages, les hameaux, etc.

VICINALITÉ n. f. Qualité de ce qui est vicinal.

VICISSITUDE n. f. (lat. *vicissitudo*). Révolution réglée : *vicissitude des saisons;* instabilité des choses humaines : *vicissitudes de la fortune*.

VICOMTE n. m. (préf. *vice* et *comte*). Autrefois, seigneur d'une terre qui avait le titre de vicomté.

VICOMTÉ n. f. Titre de noblesse attaché autrefois à une terre; la terre elle-même.

VICOMTESSE n. f. Femme d'un vicomte.

VICTIMAIRE n. m. Celui qui frappait les victimes dans les sacrifices.

VICTIME n. f. (lat. *victima*). Animal que les anciens offraient en sacrifice à leurs dieux. *Fig.* Personne sacrifiée aux intérêts d'autrui : *être victime d'une intrigue*.

VICTIMER v. tr. Rendre quelqu'un victime, le ridiculiser.

VICTOIRE n. f. (lat. *victoria;* de *vincere*, vaincre). Avantage remporté à la guerre; succès remporté sur un rival. *Fig. : remporter la victoire sur ses passions*.

VICTORIEUSEMENT adv. D'une manière victorieuse.

VICTORIEUX, EUSE adj. Qui a remporté la victoire. *Fig. : preuve victorieuse*.

VICTUAILLE n. f. Vivres et munitions de bouche. *Fam.*

VIDAME n. m. Personnage qui, au moyen âge, représentait l'évêque au temporel et commandait ses troupes.

VIDAMÉ n. m. ou **VIDAMIE** n. f. Dignité de vidame.

VIDANGE n. f. (rad. *vider*). Action de vider; état d'un tonneau qui n'est plus plein : *feuillette de vin en vidange*. Pl. Ordures des fosses d'aisances.

VIDANGEUR n. m. Celui qui vide les fosses d'aisances.

VIDE adj. (lat. *viduus*). Qui ne contient rien : *bourse vide;* qui n'est rempli que d'air : *espace vide*. *Fig. Cœur vide*, dépourvu d'affections; *tête vide*, sans idées. N. m. Espace vide : *faire le vide*. *Fig.* Néant : *le vide des grandeurs;* privation : *sa mort fait un grand vide*. **A vide**, loc. adv. Sans rien contenir.

VIDE-BOUTEILLE n. m. Petite maison de plaisance avec jardin, près de la ville. Pl. des *vide-bouteilles*.

VIDE-POCHES n. m. Petit meuble qui sert à recevoir ce que l'on porte habituellement dans ses poches. Pl des *vide-poches*.

VIDER v. tr. Rendre vide : *vider un tonneau. Vider les lieux*, sortir par force; *vider un canon*, le creuser; *vider une volaille*, en tirer ce qui n'est pas bon à manger. *Fig. Vider un compte, un différend*, le terminer.

VIDRECOME n. m. Grand verre à boire.

VIDUITÉ n. f. (lat. *viduitas*). Veuvage.

VIE n. f. (lat. *vita*). Résultat du jeu des organes; espace de temps depuis la naissance jusqu'à la mort : *vie courte;* nourriture : *chercher sa vie;* manière de vivre : *mener joyeuse vie;* profession : *embrasser la vie religieuse;* histoire racontée ou écrite : *les vies des saints. La vie future*, existence de l'âme après la mort; *faire la vie*, se livrer au plaisir; *tableau plein de vie*, animé. **A vie** loc. adv. Pour la vie : *pension, bail à vie*.

VIEIL adj. m. Autre forme de *vieux*, que l'on emploie devant un mot commençant par une voyelle ou par un *h* muet : *mon vieil ami, mon vieil habit*. V. VIEUX.

VIEILLARD n. m. Homme très âgé.

VIEILLERIE n. f. Vieilles hardes, vieux meubles. *Fig.* Idées rebattues, usées; *il ne dit que des vieilleries*.

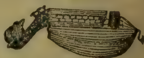
VIEILLESSE n. f. Le dernier âge de la vie; les vieilles gens : *la vieillesse est chagrine*.

VIEILLIR v. int. Devenir, paraître vieux. *Fig.* Commencer à n'être plus d'usage : *cette mode vieillit*. — Prend *avoir* ou *être* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. V. tr. Rendre ou faire paraître vieux avant le temps.

VIEILLISSANT, E adj. Qui vieillit.

VIEILLISSEMENT n. m. Etat de ce qui vieillit.

VIEILLOT, OTTE adj. Qui commence à avoir l'air vieux. *Fam.*



VIELLE n. f. Instrument de musique à cordes et à touches, que l'on fait agir au moyen d'une roue.

VIELLER v. int. Jouer de la vielle.

VIELLEUR, EUSE n. Qui joue de la vielle.

VIENNOIS, E adj. et n. De Vienne (France ou Autriche).

VIERGE n. f. (lat. *virgo*). Fille qui a vécu dans une continence parfaite ; sixième signe du zodiaque (*) ; *la sainte Vierge*, la Vierge Marie. Adj. *Forêt vierge*, qui n'a jamais été exploitée ; *terre vierge*, qui n'a jamais été cultivée ; *huile vierge*, extraite des olives sans pression.



VIEUX ou **VIEIL, VIEILLE** adj. (lat. *vetus*, ancien). Avancé en âge ; qui est tel depuis longtemps : *vieux soldat*, *vieil ami* ; qui dure depuis longtemps : *vieux meuble* ; antique : *vieux château* ; ancien : *vieux proverbe*. N. Personne âgée. N. m. Ce qui est ancien : *le vieux vaut bien le nouveau*.

VIF, VIVE adj. (lat. *vivus* ; de *vivere*, vivre). Qui est en vie. *Fig*. Qui a beaucoup de vigueur, d'activité : *enfant vif* ; qui conçoit promptement : *imagination vive* ; animé : *œil vif* ; impétueux : *attaque vive*. *Eau vive*, qui coule de source ; *foi vive*, que rien ne peut ébranler ; *haie vive*, formée d'arbustes épineux en pleine végétation ; *chaux vive*, qui n'a point été imprégnée d'eau ; *vive arête*, angle saillant et non émoussé du bois, de la pierre, etc. N. m. Chair vive : *trancher dans le vif*. Loc. adv. **De vive voix,** en parlant ; **de vive force,** avec violence.

VIF-ARGENT n. m. Le mercure.

VIGIE n. f. (lat. *vigil*, qui veille). Matelot en sentinelle.

VIGILAMMENT adv. Avec vigilance.

VIGILANCE n. f. Attention vive.

VIGILANT, E adj. (lat. *vigilans* ; de *vigilare*, veiller). Plein de vigilance.

VIGILE n. f. (lat. *vigilia*, veille). Veille de fête.

VIGNE n. f. (lat. *vinea* ; de *vinum*, vin). Plante qui porte le raisin ; terre plantée en ceps de vigne.

VIGNERON, ONNE n. Qui cultive la vigne.

VIGNETTE n. f. Petite gravure en tête d'un livre ou d'un chapitre.

VIGNOBLE n. m. Etendue de pays plantée de vignes. Adj. : *pays vignoble*.

VIGOGNE n. f. (m. péruvien). Mammifère ruminant du Pérou.



VIGOUREUSEMENT adv. Avec vigueur.

VIGOUREUX, EUSE adj. Qui a de la vigueur ; qui se fait avec vigueur.

VIGUERIE n. f. Fonctions du viguier ; étendue de sa juridiction.

VIGUEUR n. f. (lat. *vigor* ; de *vigere*, être fort). Force, énergie, au *pr*. et au *fig*. : *vigueur du corps*, *de l'esprit*, *du style*. *Etre en vigueur*, subsister avec autorité, en parlant des lois, des règlements, etc.

VIGUIER n. m. Magistrat chargé d'administrer la justice dans certaines provinces du Midi avant 1789.

VIL, E adj. (lat. *vilis*). Abject, méprisable : *âme vile* ; de peu de valeur : *étoffe à vil prix*.

VILAIN, E adj. (bas lat. *villanus*, de la campagne). Qui déplaît à la vue : *vilain pays* ; désagréable : *vilain temps* ; méchant, infâme : *vilain homme*, *vilaine action*. N. m. Autrefois, roturier : *les nobles et les vilains*.

VILAINEMENT adv. D'une manière vilaine, malpropre, grossière, honteuse.

VILAYET n. m. Province, division administrative en Turquie.

VILEBREQUIN n. m. Outil pour percer le bois, la pierre (*), etc.



VILEMENT adv. D'une manière vile.

VILENIE n. f. Action basse et vile. Parole injurieuse, obscène. Avarice sordide.

VILETÉ ou **VILITÉ** n. f. État d'une chose vile, sans prix, sans importance.

VILIPENDER v. t. Traiter avec mépris.

VILLA n. f. Maison de plaisance.

VILLAGE n. m. Assemblage de maisons peu nombreuses, habitées principalement par des paysans.

VILLAGEOIS, E n. Habitant d'un village. Adj. : *manières villageoises*.

VILLANELLE n. f. Sorte de poésie pastorale. Anc. danse accompagnée de chant.

VILLE n. f. (du lat. *villa*, maison de campagne). Assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues ; séjour, mœurs des villes : *préférer la ville à la campagne* ; les habitants d'une ville : *la ville est sur pied*.

VILLÉGIATURE n. f. (ital. *villeggiatura* ; de *villa*). Séjour à la campagne.

VILLETTE n. f. Petite ville.

VIN n. m. (lat. *vinum*). Liqueur que l'on tire du raisin ; préparation médicinale dans laquelle il entre du vin : *vin de quinquina*. *Etre pris de vin*, être ivre ; *être entre deux vins*, un peu ivre.

VINAGE n. m. Manière, action de mêler de l'eau-de-vie au vin.

VINAIGRE n. m. Vin rendu aigre.

VINAIGRER v. tr. Assaisonner avec du vinaigre.

VINAIGRERIE n. f. Etablissement où l'on fabrique du vinaigre.

VINAIGRETTE n. f. Sauce faite avec du vinaigre, de l'huile, du sel, etc. ; ancienne brouette à deux roues.

VINAIGRIER n. m. Qui fait et vend du vinaigre.

VINAIRE adj. *Vaisseau vinaire*, destiné à contenir du vin.

VINDAS (*dace*) n. m. Cabestan composé d'un arbre vertical qu'on manœuvre avec des leviers.

VINDICATIF, IVE adj. (lat. *vindicare*, venger). Qui aime à se venger.

VINDICATIVEMENT adv. D'une manière vindicative.

VINDICTE n. f. (lat. *vindicta; de vindicare*, venger). Usité seulement dans *vindicte publique*, poursuite d'un crime au nom de la société.

VINÉE n. f. Récolte de vin.

VINER v. tr. Additionner d'alcool, en parlant des vins.

VINEUX, EUSE adj. Se dit du vin qui a beaucoup de force ; de ce qui a le goût, l'odeur ou la couleur du vin.

VINGT adj. num. (lat. *viginti*). Deux fois dix : *vingt francs ; quatre-vingts hommes ; quatre-vingt-dix chevaux ;* vingtième : *l'an mil sept cent quatre-vingt ; page quatre-vingt.* N. m. : *le vingt du mois.* **Vingt et un,** jeu de cartes. — Dites *vingt et un, vingt-deux*, etc.

VINGTAINE n. f. Vingt ou environ.

VINGTIÈME adj. num. ord. de vingt. N. m. : *un vingtième.*

VINICOLE adj. (lat. *vinum*, vin ; *colo*, je cultive). Qui a rapport à la culture de la vigne, à la production du vin : *pays, société vinicole.*

VINIFICATION n. f. (lat. *vinum*, vin ; *facere*, faire). Art de faire le vin.

VIOL n. m. Attentat à la pudeur.

VIOLACÉ, E adj. D'une couleur tirant sur le violet.

VIOLAT adj. m. Où il entre de l'extrait de violette : *sirop, miel violat.*

VIOLATEUR, TRICE n. Qui viole les lois, les droits.

VIOLATION n. f. Action de violer un engagement, d'enfreindre une obligation, de profaner une chose sainte.

VIOLÂTRE adj. D'une couleur tirant sur le violet.

VIOLE n. f. Instrument à sept cordes, dont on joue avec un archet.

VIOLEMENT n. m. Contravention, infraction : *le violement d'une loi, des principes.*

VIOLEMMENT adv. Avec violence.

VIOLENCE n. f. Etat de ce qui est violent : *la violence des vents, des passions ;* force dont on use contre le droit, la loi : *employer la violence. Faire violence à la loi*, lui donner un sens forcé ; *se faire violence*, se contraindre.

VIOLENT, E adj. Impétueux : *tempête violente ;* emporté, fougueux : *discours violent. Mort violente*, causée par force, par accident.

VIOLENTER v. tr. Contraindre.

VIOLER v. tr. (lat. *violare*). Enfreindre, agir contre ; faire violence à.

VIOLET, ETTE adj. De la couleur de la violette.

VIOLETTE n. f. Fleur printanière.

VIOLIER n. m. Un des noms de la giroflée.

VIOLINE n. f. Alcali extrait des fleurs de la violette odorante,



VIOLON n. m. (ital. *violone*). Instrument de musique à quatre cordes (*) ; celui qui en joue. *Payer les violons*, les frais. Espèce de prison contiguë à un corps de garde.

VIOLONCELLE (*cèle*) n. m. Très grand violon appelé aussi basse.

VIOLONCELLISTE (*cèl-liste*) n. m. Musicien qui joue du violoncelle.

VIOLONISTE n. m. Artiste d'un talent remarquable sur le violon.

VIORNE n. f. (lat. *viburnum*). Arbrisseau grimpant.

VIPÈRE n. f. (lat. *vipera*). Genre de reptiles venimeux (v. ASPIC.). *Fig. Langue de vipère*, personne très médisante.

VIPEREAU n. m. Petite vipère.

VIPÉRIN, E adj. Qui a rapport à la vipère. *Langue vipérine*, perfide comme la vipère.

VIPÉRINE n. f. Plante du genre de la bourrache.

VIRAGO n. f. Fille ou femme qui a la taille et l'air d'un homme.

VIRELAI n. m. Ancien petit poème français sur deux rimes et à refrain.

VIREMENT n. m. Action de virer ; transport d'une dette à un créancier ; opération qui consiste à transporter à un chapitre du budget des crédits votés pour un autre chapitre.

VIRER v. int. Aller en tournant. *Mar. Virer de bord*, tourner d'un côté sur l'autre, et, *fig.*, changer de parti.

VIREVOLTE n. f. *Man.* Tour et retour fait avec vitesse.

VIRGINAL, E adj. (lat. *virginalis ;* de *virgo*, vierge). Qui appartient à une vierge. **Lait virginal,** cosmétique pour blanchir le teint.

VIRGINALEMENT adv. D'une manière virginale.

VIRGINIE n. m. Tabac de la Virginie : *priser la virginie.*

VIRGINITÉ n. f. (lat. *virginitas ;* de *virgo*, vierge). Etat d'une personne vierge.

VIRGOULEUSE n. f. Variété de poire d'hiver fondante.

VIRGULE n. f. (lat. *virgula*). Petit signe de ponctuation, servant à séparer les divers membres d'une phrase.

VIRIL, E adj. (lat. *virilis ;* de *vir*, homme). Qui appartient à l'homme. *Age viril*, d'un homme fait ; *âme virile*, ferme, courageuse.

VIRILEMENT adv. Avec virilité.

VIRILITÉ n. f. Age viril.

VIROLE n. f. Petit cercle de métal, autour du manche d'un outil.

VIRTUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est virtuel.

VIRTUEL, ELLE adj. (lat. *virtus*, force). Qui a la puissance d'agir sans l'exercer.

VIRTUELLEMENT adv. D'une manière virtuelle.

VIRTUOSE n. (ital. *virtuoso*). Qui a de grands talents pour la musique.

VIRTUOSITÉ n. f. Caractère, talent du virtuose.

VIRULENCE n. f. Etat de ce qui est virulent.

VIRULENT, E adj. (rad. *virus*). De la nature du virus ; violent, plein de fiel : *satire virulente.*

VIRUS (*ruce*) n. m. (m. lat. qui signifie *poison*). Principe des maladies contagieuses : *le virus de la rage.*

VIS (*vice*) n. f. Pièce ronde de bois, de métal, etc., cannelée en spirale (*) ; dans un escalier tournant, pièce de bois du milieu, autour de laquelle les marches tournent en spirale. *Vis d'Archimède*, machine élévatoire consistant en un cylindre incliné, dont l'intérieur est cloisonné en spirale.



VISA n. m. (m. lat. qui signifie [*chose, pièce*] *vue*). Formule, signature qui rend un acte authentique.

VISAGE n. m. Face de l'homme, partie antérieure de la tête ; air : *visage riant ;* la personne même : *visage nouveau.*

VIS-À-VIS DE loc. prép. En face, à l'opposite. **Vis-à-vis** loc. adv. S'emploie dans le même sens. N. m. Personne en face d'une autre au bal, à table, etc.

VISCÉRAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux viscères : *cavité viscérale.*

VISCÈRE n. m. (lat. *viscera*). Chacun des organes que renferment les cavités du corps, comme le cerveau, les poumons, le cœur, etc.

VISCOSITÉ n. f. (lat. *viscosus*, visqueux). Etat de ce qui est visqueux.

VISÉE n. f. (lat. *visus*, vue). Direction de la vue vers un but. *Fig.* Ce à quoi l'on vise.

VISER v. tr. et int. Diriger une arme vers un but. *Fig.* Avoir en vue : *viser à un emploi.* V. tr. Prendre connaissance d'un acte et y mettre son visa.

VISIBILITÉ n. f. Qualité qui rend une chose visible.

VISIBLE adj. (lat. *visibilis ;* de *videre*, voir). Qui peut être vu. *Fig.* Evident, manifeste : *imposture visible.*

VISIBLEMENT adv. D'une manière visible.

VISIÈRE n. f. (v. fr. *vis*, visage). Pièce du casque qui se haussait et se baissait à volonté (*) ; partie d'une casquette, d'un shako, etc., qui abrite le front et les yeux. *Fig. Rompre en visière*, attaquer, contredire violemment et en face. Bouton sur le canon du fusil, pour guider l'œil quand on vise.



VISION n. f. (lat. *visio ;* de *videre*, voir). Action de voir ; choses que Dieu fait voir en esprit ou par les yeux du corps : *les visions des prophètes. Fig.* Idée folle, extravagante.

VISIONNAIRE adj. et n. Qui croit avoir des visions. *Fig.* Qui a des idées extravagantes : *c'est un visionnaire.*

VISIR n. m. V. VIZIR.

VISITANDINE n. f. Religieuse de la Visitation.

VISITATION n. f. Fête en mémoire de la visite de la sainte Vierge à sainte Elisabeth ; ordre de religieuses.

VISITE n. f. Action d'aller voir quelqu'un ; action d'un médecin qui va voir un malade ; perquisition ; tournée des évêques dans leur diocèse : *visite pastorale.*

VISITER v. tr. (lat. *visitare*). Aller voir par civilité, devoir, curiosité ou charité : *visiter un ami, un malade, un musée, les pauvres ;* faire une perquisition.

VISITEUR n. m. Qui visite.

VISON n. m. Espèce de martre.

VISON-VISU loc. adv. Vis-à-vis l'un de l'autre.

VISQUEUX, EUSE adj. (lat. *viscosus ;* de *viscum*, glu). Gluant.

VISSAGE n. m. Action de visser.

VISSER v. tr. Fixer avec des vis.

VISUEL, ELLE adj. (lat. *visus*, vue). Qui appartient à la vue : *rayon visuel.*

VITAL, E, AUX adj. (lat. *vita*, vie). Qui appartient, qui sert à la vie. *Fig.* Fondamental, nécessaire à l'action ou à la conservation : *les forces vitales d'un pays.*

VITALITÉ n. f. Mouvement vital, force, persistance de la vie ou de la durée.

VITE adj. Qui se meut avec célérité. Adv. Avec vitesse : *parler vite.*

VITELOTTE n. f. Variété de pomme de terre rouge, longue et très estimée.

VITEMENT adv. Avec vitesse.

VITESSE n. f. Célérité ; rapport du chemin parcouru au temps employé à le parcourir.— La vitesse moyenne du cheval, au trot, est de 12 kilomètres à l'heure et de 40 au galop. La vitesse ordinaire d'une locomotive est de 40 kilomètres, sa plus grande de 80. L'oiseau, dans son vol le plus rapide, parcourt 80 kilomètres par heure ; le vent le plus violent, 160. La vitesse d'un boulet de canon est de 1,000 mètres, et celle du son de 340 mètres par seconde. La terre, en tournant sur elle-même, parcourt, en une heure, 1,666 kilomètres. La lumière du soleil nous arrive en 8 minutes 13 secondes. Pour faire le tour de la terre, un homme, en marchant sans s'arrêter, emploierait 11 mois, et une locomotive 21 jours.

VITICOLE adj. et n. Qui cultive, qui aime à cultiver la vigne.

VITICULTEUR n. m. (lat. *vitis*, vigne ; *cultor*, qui cultive). Celui qui cultive la vigne.

VITICULTURE n. f. Culture de la vigne.

VITRAGE n. m. Toutes les vitres d'un bâtiment ; châssis servant de cloison.

VITRAIL n. m. Grande fenêtre d'église. Pl. *vitraux.*

VITRE n. f. (lat. *vitrum*, verre). Panneau de verre qui s'adapte à une fenêtre.

VITRÉ, E adj. *Humeur vitrée*, qui remplit le fond du globe de l'œil ; *électricité vitrée*, développée par le frottement du verre.

VITRER v. tr. Garnir de vitres.

VITRERIE n. f. Art du vitrier.

VITRESCIBLE adj. V. VITRIFIABLE.

VITREUX, EUSE adj. Qui a de la ressemblance avec le verre.

VITRIER n. m. Ouvrier qui travaille en vitres, qui pose les vitres.

VITRIÈRE n. f. Femme d'un vitrier.

VITRIFIABLE ou **VITRESCIBLE** adj. Susceptible d'être changé en verre.

VITRIFICATION n. f. Action de vitrifier; son résultat.

VITRIFIER v. tr. (lat. *vitrum*, verre; *facere*, faire). Fondre, transformer en verre.

VITRINE n. f. Montre de boutique. Est aussi syn. de VERRIÈRE.

VITRIOL n. m. Nom donné par les anciens chimistes aux sels appelés aujourd'hui *sulfates*. **Huile de vitriol**, nom vulgaire de l'*acide sulfurique*.

VITRIOLÉ, E adj. Où il y a du vitriol.

VITRIOLERIE n. f. Fabrique de vitriol.

VITRIOLIQUE adj. De la nature du vitriol.

VITUPÉRER v. tr. Blâmer. *Vieux*.— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

VIVACE adj. (lat. *vivax;* de *vivere*, vivre). Qui a en soi les principes d'une longue vie. *Plante vivace*, qui vit longtemps, comme l'asperge, etc.

VIVACITÉ n. f. Promptitude à agir, à se mouvoir. *Fig*. Ardeur : *vivacité des passions;* prompte pénétration : *vivacité d'esprit;* éclat : *vivacité du teint*. Pl. Emportements légers : *réprimer ses vivacités*.

VIVANDIER, IÈRE n. Qui vend aux soldats des vivres, des boissons.

VIVANT, E adj. Qui vit. *Fig*. *Langue vivante*, actuellement parlée, par opposition à *langue morte; portrait vivant*, très ressemblant; *quartier vivant*, où il y a beaucoup de mouvement. N. m. Celui qui vit : *les vivants et les morts. Bon vivant*, homme d'humeur gaie.

VIVAT (*ate*) interj. Mot latin (*qu'il vive*) dont on se sert pour applaudir. N. m. Acclamation. Pl. des *vivats*.

VIVE n. f. Poisson de mer.

VIVEMENT adv. Avec ardeur, sans relâche : *presser vivement;* fortement : *être vivement touché*.

VIVEUR n. m. Celui qui mène une vie dissipée et ne songe qu'aux plaisirs.

VIVIER n. m. (lat. *vivarium;* de *vivus*, vivant). Pièce d'eau dans laquelle on conserve du poisson.

VIVIFIANT, E adj. Qui vivifie.

VIVIFICATION n. f. Action de ranimer, de vivifier.

VIVIFIER v. tr. (lat. *vivificare;* de *vivus*, vivant; *facere*, faire). Donner la vie et la conserver : *Dieu vivifie toutes choses*. *Fig*. Donner de la vigueur : *le soleil vivifie les plantes*.

VIVIPARE adj. et n. Animal qui met au monde ses petits tout vivants. — Suivant leur mode de reproduction, on peut diviser les animaux en deux grandes classes : les ovipares (de *ovum*, œuf, et *pario*, je produis), qui pondent des œufs, et les vivipares (de *vivus*, vivant, et *pario*), qui mettent au monde leurs petits tout vivants.

VIVISECTION n. f. (lat. *vivus*, vivant; *sectio*, action de découper). Opération pratiquée sur un animal vivant pour l'étude de quelques phénomènes physiologiques.

VIVOTER v. int. Vivre petitement.

VIVRE v. int. (lat. *vivere*. — *Je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent; je vivais; je vécus; j'ai vécu; je vivrai; je vivrais; vis, vivez; que je vive; que je vécusse; vivant*). Etre en vie; subsister : *vivre de son travail*; mener un certain genre de vie : *vivre dans le célibat;* se conduire : *vivre saintement;* se nourrir : *vivre de légumes. Savoir vivre*, connaître les bienséances, les usages du monde. *Fig*. Durer : *sa gloire vivra éternellement. Apprendre à vivre à quelqu'un*, le corriger, le punir de ses torts; *qui vive?* cri d'une sentinelle à l'approche de quelqu'un.

VIVRE n. m. Nourriture : *le vivre et le vêtement*. Pl. Tout ce dont l'homme se nourrit : *les vivres sont chers*.

VIZIR ou **VISIR** n. m. Ministre du Grand Seigneur. **Grand vizir,** premier ministre de l'empire ottoman.

VIZIRIAT ou **VISIRIAT** n.m. Fonction de vizir.

VLAN! interj. qui accompagne souvent le récit d'un coup porté brusquement ou d'une action faite avec vivacité.

VOCABLE n. m. (lat. *vocabulum*). Mot : *tous les vocables d'une langue;* nom du saint sous le patronage duquel une église est placée : *église sous le vocable de saint Jean*.

VOCABULAIRE n. m. (rad. *vocable*). Liste alphabétique et explicative des mots d'une langue, d'une science.

VOCAL, E, AUX adj. (lat. *vox, vocis*, voix). Qui s'énonce, s'exprime par la voix.

VOCALEMENT adv. Au moyen de la voix.

VOCALISATEUR, TRICE n. Personne qui vocalise, qui sait vocaliser.

VOCALISATION n. f. Action de vocaliser.

VOCALISE n. f. Morceau que l'on chante en vocalisant : *exécuter une brillante vocalise*.

VOCALISER v. tr. Faire des exercices de chant sans nommer les notes, et sur une seule voyelle.

VOCATIF n. m. Cinquième cas des langues où les noms se déclinent.

VOCATION n. f. (lat. *vocatio;* de *vocare*, appeler). Inclination qu'on se sent pour un état.

VOCIFÉRATIONS n. f. pl. Cris accompagnés d'injures.

VOCIFÉRER v. int. (lat. *vociferare*). Parler en criant et avec colère.— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

VŒU n. m. (lat. *votum*). Promesse faite à Dieu : *vœu de pauvreté;* volonté : *tel est le vœu de la nation.* Pl. Souhaits : *faire des vœux pour quelqu'un;* profession de l'état religieux : *prononcer ses vœux.*

VOGUE n. f. Réputation; faveur publique : *livre en vogue.*

VOGUER v. int. Etre poussé sur l'eau à force de rames ou de voiles. *Fig. Vogue la galère*, arrive ce qui pourra. *Fam.*

VOICI prép. qui désigne ce qui est près, ce que l'on va dire.

VOIE n. f. (lat. *via*). Trace : *suivre un loup par les voies;* mode de transport : *par quelle voie est-il arrivé? Fig.* Moyen, entremise : *la voie de la persuasion, obtenir un emploi par la voie de...;* conseils, prescriptions : *suivre la voie de l'honneur. Les voies de Dieu*, ses desseins ; *voies de droit*, recours à la justice; *voie d'accommodement*, conciliation ; *voies de fait*, actes de violence*; mettre sur la voie*, donner des indications pour... Mesure : *voie de bois, de charbon, d'eau. Mar.* Fente, ouverture dans un vaisseau. *Anat.* Canal : *les voies urinaires.*

VOILÀ prép. qui indique ce que l'on vient de dire, ou, de deux objets, celui qui est le plus éloigné.

VOILE n. m. (lat. *velum*). Etoffe destinée à cacher quelque chose; pièce de toile, de dentelle, de soie, etc., qui couvre le visage des femmes, la tête des religieuses. *Fig.* Apparence, prétexte : *sous le voile de l'amitié;* ce qui nous dérobe la connaissance de quelque chose : *soulever un coin du voile qui nous cache les secrets de la nature. Les voiles de la nuit*, les ténèbres; *prendre le voile*, se faire religieuse.



VOILE n. f. Toile forte que l'on attache aux vergues d'un mât pour recevoir le vent; le vaisseau lui-même (*) : *signaler une voile à l'horizon. Mettre à la voile*, s'embarquer ; *faire voile*, naviguer.

VOILÉ, E adj. Couvert : *soleil voilé de nuages. Voix voilée*, dont le timbre n'est pas pur.

VOILER v. tr. Couvrir d'un voile : *voiler l'image du Christ. Fig. : voiler ses desseins.*

VOILERIE n. f. Lieu où l'on fabrique les voiles des vaisseaux.

VOILETTE n. f. Sorte de petit voile de femme.

VOILIER n. m. Ouvrier qui fait les voiles de bâtiment. Se dit d'un bâtiment par rapport à sa vitesse : *fin voilier.*

VOILURE n. f. Ensemble des voiles nécessaires à un bâtiment.

VOIR v. tr. (lat. *videre — Je vois..., nous voyons, vous voyez, ils voient. Je voyais..., nous voyions, vous voyiez, ils voyaient. Je vis. Je verrai. Je verrais. Vois, voyons, voyez. Que je voie..., que nous voyions, que vous voyiez, qu'ils voient. Que je visse. Voyant; vu, vue*). Recevoir les images des objets par l'organe de la vue ; être témoin de : *cela arrivera, mais nous ne le verrons pas;* rendre visite : *aller voir un ami;* donner des soins en qualité de médecin : *voir un malade;* regarder avec attention : *voir au microscope;* parcourir : *voir du pays;* fréquenter, recevoir : *voir beaucoup de monde;* examiner, essayer : *voyez si cet habit vous va;* remarquer : *voyez comme il est à plaindre;* connaître : *Dieu voit le fond de nos cœurs;* comprendre : *je vois où tend ce discours. Voir le jour*, exister, et, en parlant des ouvrages d'esprit, être publié ; *laisser voir*, découvrir, ne pas dissimuler ; *voir venir quelqu'un*, pénétrer ses intentions ; *voir de bon, de mauvais œil*, avoir des dispositions favorables ou défavorables, être content ou mécontent. **Se voir** v. pr. Se fréquenter. *Ne point se voir*, être en mauvaise intelligence ; *cela se voit tous les jours*, cela arrive fréquemment.

VOIRE adv. Même, aussi. *Vieux.*

VOIRIE n. f. (lat. *viarius*, qui concerne les rues). Partie de l'administration qui a pour objet l'établissement, la conservation et l'entretien des voies publiques ; lieu où l'on dépose les immondices, les débris d'animaux, etc.

VOISIN, E adj. et n. (lat. *vicinus*). Qui est proche : *pays voisin;* qui demeure auprès : *il est mon voisin. Fig.* Qui approche : *voisin de la mort.*

VOISINAGE n. m. Proximité.

VOISINER v. int. Fréquenter ses voisins. *Fam.*

VOITURAGE n. m. Action de voiturer.

VOITURE n. f. (lat. *vectura;* de *vehere*, transporter). Véhicule servant à transporter les personnes, les marchandises; carrosse : *avoir voiture;* choses transportées : *voiture de blé.*

VOITURER v. tr. Transporter par voiture.

VOITURIER n. m. Celui qui fait le métier de voiturer.

VOIX n. f. (lat. *vox*). Son qui sort de la bouche de l'homme. Se dit de certains animaux et de tous les êtres que l'on personnifie : *la voix du perroquet, de l'honneur, des passions, de la nature;* voix modifiée pour le chant : *avoir une voix de ténor;* partie vocale d'un morceau de musique : *nocturne à deux voix. Fig.* Conseil : *écouter la voix d'un ami;* sentiment, opinion : *il n'y a qu'une voix sur son compte;* suffrage : *aller aux voix;* mouvement intérieur : *la voix de la conscience, du sang. La déesse aux cent voix*, la Renommée ; *la voix du peuple*, l'opinion générale ; *avoir voix au chapitre*, droit de donner son avis. *Gram.* Forme que prend le verbe, suivant que l'action est faite ou soufferte par le sujet : *voix*

active, passive. Voix moyenne, celle qui, dans la langue grecque, exprime une action faite et reçue par le sujet. *Chasse. La voix des chiens*, leur aboiement après le gibier.

VOL n. m. Mouvement des oiseaux et de quelques insectes, qui se meuvent dans l'air par le moyen de leurs ailes. **A vol d'oiseau** loc. adv. En ligne droite.

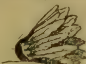
VOL n. m. Action de celui qui dérobe ; chose volée.

VOLABLE adj. Qu'on peut voler.

VOLAGE adj. Changeant, léger.

VOLAILLE n. f. (lat. *volatilia*, oiseaux). Nom collectif des oiseaux qu'on nourrit dans une basse-cour.

VOLANT n. m. Morceau de liège, etc., garni de plumes, qu'on lance avec des raquettes (*) ; aile d'un moulin à vent ; roue qui sert à maintenir l'uniformité du mouvement d'une machine ; garniture légère attachée à la jupe d'une robe.



VOLANT, E adj. Qui a la faculté de s'élever en l'air : *poisson volant. Feuille volante*, feuille écrite ou imprimée, qui n'est attachée à aucune autre ; *fusée volante*, qui s'élève en l'air quand on y a mis le feu ; *pont volant*, qui se monte et se déplace à volonté ; *petite vérole volante*, qui n'est pas dangereuse.

VOLAPÜK n. m. Langue universelle inventée par Johann-Martin Schleyer.

VOLATIL, E adj. (lat. *volatilis*). Qui peut se réduire en vapeur ou en gaz : *alcali volatil*.

VOLATILE n. m. (lat. *volatilis ;* de *volare*, voler). Animal qui vole.

VOLATILISATION n. f. Action de volatiliser.

VOLATILISER v. tr. Rendre volatil ; réduire en vapeur.

VOLATILITÉ n. f. Qualité de ce qui est volatil.

VOLATILLE n. f. Se dit des petites espèces d'oiseaux bons à manger.

VOL-AU-VENT n. m. Pièce de pâtisserie légère garnie de viande ou de poisson. Pl. des *vol-au-vent*.

VOLCAN n. m. (lat. *Vulcanus*, Vulcain, dieu du feu). Montagne d'où sortent de temps en temps des tourbillons de feu et des matières embrasées. *Fig.* Tête ardente, exaltée ; intrigue sourde, danger imminent, mais caché. — Comme spectacle, l'éruption d'un volcan est ce qu'il y a de plus grand et de plus majestueux ; mais c'est aussi ce qu'il y a de plus terrible. La force de l'explosion est si violente, qu'elle produit, par sa réaction, des secousses assez fortes pour ébranler et faire trembler la terre, agiter la mer, détruire les villes et les édifices les plus solides, à des distances même très considérables. L'an 79 de J.-C., une terrible éruption du Vésuve renversa en partie, puis ensevelit Herculanum, ville située entre Naples et Pompéi. Ses débris, placés sous la ville moderne de Portici, furent découverts, en 1713, par un paysan qui creusait un puits. Des fouilles, habilement dirigées, ont fait retrouver la ville presque tout entière ; les découvertes qu'on y fait encore aujourd'hui fournissent des détails précieux sur les connaissances que les anciens avaient dans les arts. Le peu de cadavres qu'on y trouva est une preuve que les habitants avaient eu presque tous le temps de fuir.

Il existe sur certains points du globe des volcans éteints depuis des siècles. Il n'est pas rare qu'un volcan demeure pendant des années dans un calme si profond, qu'on douterait même de son existence. Tout à coup le volcan se réveille. Quelques volcans lancent des jets d'eau bouillante, d'autres de la boue, du soufre, de l'air, des gaz inflammables, etc.

Certains terrains du centre et du midi de la France sont volcaniques.

On a longtemps discuté sur la cause des volcans ; on les explique aujourd'hui, ainsi que les tremblements de terre et la formation des montagnes, par l'action de la chaleur centrale, qui, soulevant inégalement l'écorce du globe, se fait jour en certains points et produit ainsi les éruptions volcaniques.

VOLCANIQUE adj. De volcan.

VOLCANISÉ, E adj. Se dit des lieux où il reste des traces de volcans.

VOLE n. f. *Faire la vole*, toutes les levées à certains jeux de cartes.

VOLÉE n. f. Vol d'un oiseau ; bande d'oiseaux qui volent ensemble : *une volée de moineaux. Fig.* Condition, qualité ; *personne de haute volée ;* décharge de plusieurs pièces d'artillerie : *une volée de coups de canon*, et, *par ext.: une volée de coups de poing*, branle de cloches : *sonner à toute volée.* **A la volée** loc. adv. En l'air : *saisir une balle à la volée. Fig.* Très promptement : *saisir un discours à la volée.*

VOLER v. int. (lat. *volare*). Se mouvoir, se maintenir en l'air au moyen d'ailes. *Fig.* Aller très vite : *ce cheval vole ;* circuler : *ces mots volent de bouche en bouche. Le temps vole*, fuit rapidement.

VOLER v. tr. et int. Prendre furtivement ou par force le bien d'autrui.

VOLEREAU n. m. Petit voleur ; voleur maladroit.

VOLERIE n. f. Larcin, pillerie.

VOLET n. m. Fermeture mobile en menuiserie, appliquée sur une fenêtre.

VOLETER v. int. Voler à plusieurs reprises. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

VOLEUR, EUSE n. Qui a volé ou qui vole habituellement.

VOLIÈRE n. f. Espèce de grande cage dans laquelle on nourrit des oiseaux.

VOLIGE n. f. Planche mince de bois blanc.

VOLITION n. f. Acte par lequel la volonté se détermine à quelque chose.

VOLONTAIRE adj. (lat. *voluntarius*, de *voluntas*, volonté). Qui se fait sans contrainte et de pure volonté : *acte volontaire;* qui ne veut faire que sa volonté : *enfant volontaire*. N. m. Soldat qui sert dans une armée sans y être obligé : *bataillon de volontaires*.

VOLONTAIREMENT adv. De sa propre volonté.

VOLONTARIAT n. m. Engagement, service des volontaires.

VOLONTÉ n. f. (lat. *voluntas*). Faculté, puissance de l'âme par laquelle on veut ; acte de cette faculté; disposition à l'égard de quelqu'un : *bonne, mauvaise volonté*. Pl. Fantaisies, caprices : *faire ses volontés. Dernières volontés*, testament d'une personne. **A volonté** loc. adv. A discrétion : *vous en aurez à volonté ;* quand on veut : *billet payable à volonté*.

VOLONTIERS adv. De bon cœur.

VOLT n. m. Unité pratique électrique de force électromotrice.

VOLTAÏQUE adj. f. Ne s'emploie que dans *pile voltaïque*, pile de Volta.

VOLTAIRIANISME n. m. Philosophie et incrédulité de Voltaire.

VOLTAIRIEN, IENNE adj. et n. De la nature des ouvrages de Voltaire; qui partage les opinions de Voltaire.

VOLTE n. f. (lat. *volutus*, enroulé). Mouvement en rond qu'on fait faire à un cheval. *Escr.* Mouvement pour éviter un coup.

VOLTE-FACE n. f. Action de se retourner : *faire volte-face. Fig.* Changement subit d'opinion, de système.

VOLTER v. int. Exécuter une volte.

VOLTIGE n. f. Corde lâche sur laquelle les bateleurs font des tours ; exercices sur cette corde : *exceller dans la voltige;* art de monter à cheval.

VOLTIGEANT, E adj. Qui voltige.

VOLTIGEMENT n. m. Mouvement de ce qui voltige.

VOLTIGER v. int. Voler çà et là, comme le papillon ; flotter au gré du vent ; faire divers exercices sur un cheval, sans étriers. *Fig.* Etre inconstant, léger.

VOLTIGEUR n. m. Nom donné, avant 1870, à des soldats de petite taille formant une compagnie d'élite placée à la gauche du bataillon.

VOLUBILE adj. *Bot.* Se dit des tiges qui s'enroulent en spirale autour des corps voisins.

VOLUBILIS (*lice*) n. m. Genre de plantes grimpantes, à fleurs en clochettes.



VOLUBILITÉ n. f. Articulation rapide : *parler avec volubilité*.

VOLUME n. m. (lat. *volumen*, rouleau, livre). Etendue, grosseur d'un corps ; livre relié ou broché. *Mus.* Force, étendue de la voix.

VOLUMINEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de volume : *paquet volumineux;* qui a un grand nombre de volumes : *ouvrage volumineux*.

VOLUPTÉ n. f. (lat. *voluptas*). Plaisir des sens ou de l'âme.

VOLUPTUAIRE adj. Se dit des dépenses consacrées aux choses de luxe ou de fantaisie.

VOLUPTUEUSEMENT adv. Avec volupté.

VOLUPTUEUX, EUSE adj. et n. Qui aime la volupté ; qui inspire ou fait éprouver la volupté : *pose voluptueuse*.

VOLUTE n. f. (lat. *volutus*, roulé). Ornement de chapiteau fait en spirale (*); sorte de coquille.



VOMIQUE adj. *Noix vomique*, graine d'un arbre des Indes, qui a de grandes propriétés vomitives.

VOMIR v. tr. (lat. *vomere*). Rejeter avec effort par la bouche. *Fig. : vomir des injures*.

VOMISSEMENT n. m. Action de vomir.

VOMITIF, IVE adj. et n. m. Qui fait vomir : *prendre un vomitif*.

VOMITO et plus souvent **VOMITO-NEGRO** n. m. (m. esp.). Nom donné à la fièvre jaune : *il est mort du vomito-negro*.

VOMITOIRE n. m. (lat. *vomitorium ;* de *vomere*, vomir). Chez les Romains, issue pratiquée dans le cirque et par laquelle s'écoulait la foule après le spectacle : *les vomitoires du Colisée*.

VORACE adj. (lat. *vorax;* de *vorare*, dévorer). Qui dévore, qui mange avec avidité.

VORACITÉ n. f. Avidité à manger.

VOS adj. poss. pl. de votre.

VOTANT n. m. Celui qui vote.

VOTATION n. f. Action de voter.

VOTE n. m. (lat. *votum*, désir). Suffrage donné.

VOTER v. int. Donner sa voix dans une élection. V. tr. : *voter une loi*.

VOTIF, IVE adj. (lat. *votum*, vœu). Qui a rapport à un vœu.

VOTRE adj. poss. sing. Qui est à vous. Pl. *vos*.

VÔTRE (LE, LA) pr. poss. (lat. *vester*). Ce qui est à vous. N. m. pl. *Les vôtres*, vos parents, vos amis, ceux de votre parti.

VOUER v. tr. (lat. *vovere*). Consacrer, promettre par vœu : *vouer un temple à Dieu;* promettre d'une manière particulière : *vouer obéissance au roi;* appliquer avec zèle, avec suite : *vouer sa plume à la vérité*. **Se vouer** v. pr. Se consacrer.

VOULOIR v. tr. (bas lat. *volere*, pour *velle*. — *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. Je voulais. Je voulus. Je voudrai. Je voudrais. Veux, voulons, voulez*, ou, pour marquer une volonté moins forte, moins personnelle, *veuille..., veuillez. Que je veuille..., que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent. Que je voulusse. Voulant. Voulu*,

ue). Avoir intention de faire une chose, s'y déterminer; commander, exiger : *je le veux;* désirer, souhaiter : *vouloir du bien à quelqu'un;* consentir : *je le veux bien;* pouvoir, en parlant des choses : *ce bois ne veut pas brûler ;* avoir besoin de : *cet enfant veut des soins*. V. int. *En vouloir à quelqu'un,* lui souhaiter du mal.

VOULOIR n. m. Acte de la volonté : *votre vouloir sera le mien;* intention, dessein : *bon, mauvais vouloir.*

VOUS pron. pers. pl. de *tu.*

VOUSSOIR ou **VOUSSEAU** n. m. Chacune des pierres qui forment le cintre d'une voûte.

VOUSSURE n. f. Courbure d'une voûte ou d'une arcade.

VOÛTE n. f. Ouvrage de maçonnerie fait en arc. *Voûte azurée, étoilée, céleste,* le ciel.

VOÛTÉ, E adj. En forme de voûte. *Fig. Dos voûté,* courbé par l'âge.

VOÛTER v. tr. Faire une voûte. **Se voûter** v. pr. Commencer à se courber sous le poids des années.

VOYAGE n. m. (lat. *via*, voie). Chemin fait pour aller d'un lieu à un autre éloigné; relation des événements d'un voyage.

VOYAGER v. int. Aller en pays éloigné.

VOYAGEUR, EUSE n. Qui voyage.

VOYANT, E adj. Éclatant: *étoffe trop voyante.* N. m. Prophète.

VOYELLE n. f. (lat. *vocalis ;* de *vox,* voix). Lettre qui a un son par elle-même.

VOYER n. m. (lat. *viarius;* de *via,* chemin). Fonctionnaire préposé à l'entretien des routes. Adj. : *agent voyer.*

VOYVODE, VOÏVODE. V. VAYVODE.

VRAC n. m. État des marchandises que l'on met pêle-mêle sur un navire sans les arrimer : *expédier en vrac.*

VRAI, E adj. (lat. *verus*). Conforme à la vérité ; sincère : *ami vrai ;* qui a les qualités essentielles à sa nature: *un vrai diamant ;* convenable: *voilà sa vraie place.* N. m. La vérité : *aimer le vrai. Astr. Temps vrai.* V. TEMPS.

VRAIMENT adv. Véritablement.

VRAISEMBLABLE adj. et n. Qui a l'apparence de la vérité.

VRAISEMBLABLEMENT adv. Avec vraisemblance.

VRAISEMBLANCE n. f. Apparence de vérité.



VRILLE n. f. Petit outil en forme de vis (*). *Bot.* Petit filament en spirale.

VU prép. Eu égard à : *vu la difficulté.* N.m. : *au vu et au su de tout le monde.* **Vu que** loc. conj. Attendu que.

VUE n. f. (lat. *visus*). Faculté de voir; celui des cinq sens par lequel on aperçoit les objets ; l'organe même de la vue ; aspect: *à la vue de l'ennemi ;* étendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est : *cette maison a une belle vue ;* tableau : *une vue de Rome. Garder quelqu'un à vue,* le surveiller; *connaître de vue,* de visage ; *à vue d'œil,* presque sensiblement; *à perte de vue,* si loin qu'on ne peut plus distinguer les objets. *Com. Payable à vue,* à présentation.

VULCANISATION n. f. Préparation du caoutchouc à l'aide du soufre, pour le rendre insensible à la chaleur ou au froid

VULCANISER v. tr. Faire subir le procédé de la vulcanisation.

VULCANISME n.m. Système qui attribue à l'action du feu l'état actuel du globe.

VULGAIRE adj. (lat. *vulgaris;* de *vulgus,* la multitude). Trivial : *pensée vulgaire ;* communément reçu: *opinion vulgaire ;* qui ne se distingue en rien du commun : *esprit vulgaire.* N. m. Le peuple.

VULGAIREMENT adv. Communément.

VULGARISATEUR, TRICE n. Personne qui répand la connaissance, l'usage d'une chose.

VULGARISATION n. f. Action de vulgariser; le résultat.

VULGARISER v.tr. Rendre vulgaire; mettre à la portée de tous.

VULGARITÉ n. f. Défaut de ce qui est vulgaire.

VULGATE n. f. Version latine de la Bible. V. à la partie bibliographique.

VULNÉRABLE adj. (lat. *vulnerabilis;* de *vulnus,* blessure). Qui peut être blessé.

VULNÉRAIRE adj. et n. (lat. *vulnus, vulneris,* blessure). Qui est propre à la guérison des plaies et blessures.

W X Y Z

W n. m. (double *v*). Lettre propre aux langues du Nord et qui n'est usitée en français que dans les mots empruntés à ces langues avec leur orthographe. En allemand, et dans les mots français empruntés à cette langue, *w* a la valeur du *v* simple ; ainsi *Wagram* doit se lire *Vagram.* Dans l'anglais et le hollandais, *w* a le son de *ou ;* ainsi *Wellington* doit se lire *Ouellington.*

WAGON n. m. (angl. *waggon,* chariot). Voiture de voyageurs ou de marchandises sur un chemin de fer (*). Quelques - uns écrivent VAGON.



WAGONNET n. m. Petit wagon employé pour les travaux.

WALHALLA n. f. Paradis d'Odin, chez les anciens Scandinaves.

WALKYRIE n. f. V. VALKYRIE.

WALLON, E adj. et n. Se disait autrefois de la partie des Pays-Bas où l'on parlait un idiome français appelé *wallon*.

WARRANT n. m. (m. angl. qui signifie *garant*). Récépissé d'une marchandise déposée dans des docks ou magasins spéciaux : *le warrant est négociable.*

WATER-CLOSET (*zètt*) n. m. Mot anglais, synonyme de lieux d'aisances.

WELCHE n. m. V. VELCHE.

WHIG (*ouigue*) adj. et n. m. Nom d'un parti célèbre en Angleterre, défenseur des principes libéraux. Pl. des *wighs*.

WHISKEY ou **WHISKY** (*ouis-ki*) n. m. Eau-de-vie de grain.

WHIST (*ouiste*) n. m. Jeu de cartes.

WIGWAM (*ouig-ouame*) n. m. Hutte, chaumière indienne.

WISKI (*ouiski*) n. m. Sorte de cabriolet léger et très élevé.

X n. m. Vingt-troisième lettre de l'alphabet et dix-huitième des consonnes. X, chiffre romain, vaut dix.

XÉNÉLASIE n. f. Loi grecque qui interdisait l'entrée d'une ville aux étrangers.

XÉRASIE n. f. (gr. *xerasia*, sécheresse). Maladie qui dessèche les cheveux et les empêche de croître.

XÉRÈS (*kérèce*) n. m. Vin très estimé, récolté à Xérès, en Andalousie.

XÉROPHAGIE n. f. (gr. *xeros*, sec; *phagein*, manger). Abstinence consistant, dans l'Eglise primitive, à ne se nourrir que de pain et de fruits secs ; diète sèche.

XÉROPHTALMIE n. f. Ophtalmie sèche, avec rougeur, cuisson et suppression de la sécrétion des larmes.

XIPHIAS n. m. (gr. *xiphos*, épée). Poisson appelé espadon et épée de mer.

XIPHOÏDE adj. m. Se dit d'un appendice qui termine la partie inférieure du sternum.

XYLOGRAPHE n. m. (du gr. *xulon*, bois ; *graphô*, je grave). Graveur sur bois.

XYLOGRAPHIE n. f. Art de graver sur bois.

XYLOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la xylographie.

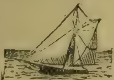
XYLOPHAGE adj. et n. m. Se dit des insectes qui vivent du bois.

XYSTE n. m. Lieu couvert où les anciens se livraient à divers exercices.

XYSTIQUE adj. Qui a rapport au xyste. N. Athlète combattant dans le xyste.

Y n. m. Vingt-quatrième lettre de l'alphabet et sixième des voyelles.

Y adv. Dans cet endroit-là : *allez-y*. Pron. A cela, à cette personne-là : *ne vous y fiez pas.*



YACHT (*yak*) n. m. Bâtiment de promenade, à voiles et à rames (*). — Dites le *yacht*.

YACK ou **YAK** n. m. Espèce de buffle à queue de cheval.

YARD n. m. Mesure linéaire d'Angleterre (91 centimètres). — Dites le *yard*.



YATAGAN n. m. Sabre-poignard, en usage chez les Turcs et les Arabes. — Dites le *yatagan*.

YÈBLE n. f. V. HIÈBLE.

YEUSE n. f. Arbre appelé aussi *chêne vert*.



YEUX pl. de *œil*.

YOLE n. f. Canot léger, à la voile et à l'aviron. — Dites *la yole*, et non *l'yole*.

YPRÉAU n. m. Orme à larges feuilles.

YTTRIUM (*omm*) n. m. Un des corps simples de la chimie.

YUCCA (*iou-ka*) n. m. Plante exotique acclimatée, de la famille des liliacées. — Dites le *yucca*.

Z n. m. Vingt-cinquième lettre de l'alphabet et dix-neuvième des consonnes.

ZAGAIE ou **SAGAIE** n. f. Javelot dont se servent les peuples sauvages.

ZAÏM n. m. Soldat turc dont le bénéfice est au-dessus de celui du timariot.

ZAIN adj. m. *Cheval zain*, tout noir ou tout bai.

ZANI n. m. Personnage bouffon de la comédie italienne. Pl. des *zani*. Quelques-uns écrivent ZANNI.



ZÈBRE n. m. Quadrupède d'Afrique, à robe jaunâtre ou isabelle rayée de brun (*).

ZÉBRÉ, E adj. Marqué de raies semblables à celles du zèbre.

ZÉBRER v. tr. Marquer de raies semblables à celles du zèbre.

ZÉBRURE n. f. Rayure sur la peau.



ZÉBU n. m. Espèce de bœuf qui a sur le garrot une ou deux bosses charnues (*).

ZÉLATEUR, TRICE n. Qui agit avec zèle.

ZÈLE n. m. (lat. *zelus ;* du gr. *zêlos*, ardeur). Affection ardente pour le maintien, le service de quelqu'un ou de quelque chose ; empressement.

ZÉLÉ, E adj. et n. Qui a du zèle.

ZEND (*zainde*) n. m. Doctrine religieuse de Zoroastre avec les commentaires ; langue dans laquelle ils sont écrits. Adj. : *les livres zends, la langue zende.*

ZEND-AVESTA n. m. Livres sacrés des Persans, disciples de Zoroastre.

ZÉNITH (*nite*) n. m. Point du ciel situé au-dessus de la tête. *Fig.* Degré le plus élevé où l'on puisse parvenir.

ZÉNITHAL, E adj. Qui a rapport au zénith : *distance zénithale.*

ZÉNONISME n. m. Doctrine philosophiqne de Zénon ; stoïcisme.

ZÉOLITHE n. m. ou f. Sorte de silicate hydraté naturel. *Minér.*

ZÉPHIRE ou **ZÉPHYR** n. m. Vent d'ouest ; ce vent personnifié : *les ca-*

resses de Zéphire; vent doux et agréable.

ZÉRO n. m. Chiffre qui, par lui-même, n'a aucune valeur; température de la glace fondante. *Fig.* Homme nul.

ZEST n. m. *Entre le zist et le zest*, ni bien ni mal. Interj. *Zest! il s'envola.*

ZESTE n. m. Cloison membraneuse qui divise en quatre l'intérieur de la noix; écorce extérieure jaune de l'orange, du citron. *Fig.* Chose de peu de valeur.

ZESTER v. tr. Séparer du zeste d'une orange ou d'un citron la partie blanche.

ZÉTÉTIQUE adj. Se dit de la méthode employée pour découvrir la raison et la nature des choses. N. : *la zététique.*

ZÉZAIEMENT n. m. Défaut de celui qui zézaye.

ZÉZAYER v. int. Prononcer *z* les articulations *j*, *g* et *ch* : *zuzube*, *pizon*, pour *jujube*, *pigeon*.



ZIBELINE n. f. Martre de Sibérie à poil très fin; sa fourrure (*).

ZIGZAG n. m. Suite de lignes formant entre elles des angles alternativement saillants et rentrants.

ZINC (*zink*) n. m. (all. *zinc*). Corps simple métallique, d'un blanc bleuâtre.

ZINGAGE n. m. Action de couvrir de zinc; procédé de la galvanisation du fer.

ZINGARI n. m. Un des divers noms des bohémiens.

ZINGUER v. tr. Couvrir de zinc.

ZINGUERIE n. f. Commerce du zinc; atelier où l'on prépare le zinc.

ZINGUEUR n. m. Ouvrier qui travaille le zinc.

ZINNIA n. m. Plante d'ornement de la famille des composées.

ZINZOLIN n. m. Couleur d'un violet rougeâtre. Adj. : *couleur zinzoline.*

ZINZOLINER v. tr. Teindre en zinzolin.

ZIRCON n. m. Pierre précieuse cristalline affectant diverses couleurs.

ZIRCONIUM (*omm*) n. m. Métal intermédiaire entre l'aluminium et le silicium.

ZIST n. m. V. ZEST.

ZIZANIE n. f. (lat. *zizania*). Ivraie. *Fig.* Désunion, discorde : *semer la zizanie.*

ZODIACAL, E adj. Qui appartient au zodiaque : *étoiles zodiacales.*

ZODIAQUE n. m. (gr. *zodiakos*). Grand cercle de la sphère divisé en douze signes.

ZOÏLE n. m. Critique envieux. V. PART. HIST.

ZONA n. m. Sorte de dartre qui affecte une des moitiés latérales, ou le pourtour entier de la poitrine ou de l'abdomen.

ZONE n. f. Portion de la surface d'une sphère comprise entre deux parallèles; chacune des cinq grandes divisions du globe terrestre déterminées par les cercles polaires et les tropiques : *zone torride*, entre les deux tropiques : *zone tempérée*, entre les tropiques et les cercles polaires : *zone glaciale*, au delà des cercles polaires (v. TROPIQUE); parties du ciel correspondant aux zones de la terre; étendue de pays : *zone postale. Zone militaire*, espace de terrain autour des places de guerre. *Fig.* Région morale : *zone sociale. Hist. nat.* Bandes ou marques circulaires.

ZONÉ, E adj. Qui présente des bandes concentriques.

ZOOGRAPHIE n. fr. Description des animaux; peinture d'animaux.

ZOOLÂTRIE n. f. Adoration des animaux : *l'Egyptien pratiquait la zoolâtrie.*

ZOOLITHE n. m. Partie fossile ou pétrifiée d'un animal.

ZOOLITHIQUE adj. Qui contient des zoolithes : *roches zoolithiques.*

ZOOLOGIE n. f. (gr. *zôon*, animal; *logos*, discours). Branche de l'histoire naturelle qui traite des animaux.

ZOOLOGIQUE adj. Qui concerne la zoologie.

ZOOLOGISTE ou **ZOOLOGUE** n. m. Naturaliste qui s'occupe de zoologie.

ZOONOMIE n. f. Ensemble des lois qui régissent la vie animale.

ZOOPHAGE adj. Qui se nourrit de la chair des animaux.

ZOOPHAGIE (gr. *zôon*, animal; *phagô*, je mange) n. f. Instinct qui pousse certains animaux à se nourrir de chair.

ZOOPHORE (gr. *zôon*, animal; *pherô*, je porte) n. m. Autrefois frise de l'entablement chargée de figures d'animaux.

ZOOPHORIQUE adj. Qui sert de support à une figure d'animal : *colonne zoophorique.*



ZOOPHYTES n. m. pl. Un des embranchements du règne animal; animaux dont les formes rappellent celles des plantes, comme le *corail* (*), l'*éponge*, la *méduse*. S. : *un zoophyte.*

ZOOTECHNIE (gr. *zôon*, animal; *technê*, art) n. f. Art d'élever et d'améliorer les animaux domestiques.

ZOOTOMIE n. f. Dissection des animaux.

ZOSTÈRE (gr. *zôstêr*, ceinture) n. f. Genre de plantes marines servant, comme le varech, à faire des matelas, etc.

ZOUAVE n. m. Soldat d'un corps d'infanterie française créé en Algérie en 1831. D'abord formé d'indigènes et d'Européens, ce corps est aujourd'hui exclusivement composé de Français.

ZYGOMA n. m. Os de la pommette.

ZYGOMATIQUE adj. Qui se rapporte au zygoma : *muscles zygomatiques.*

ZYMOLOGIE (gr. *zumê*, levain; *logos*, traité). n. f. Science de la fermentation.

ZYMOTECHNIE (gr. *zumê*, levain; *technê*, art). n. f. Art de produire et de diriger la fermentation.

ZYTHUM ou **ZYTHON** (gr. *zuthos*, bière). n. m. Bière que les Egyptiens fabriquaient avec de l'orge fermenté.

DICTIONNAIRE

DES

LOCUTIONS LATINES ET ÉTRANGÈRES

LOCUTIONS ET TRADUCTION.	APPLICATION.
Ab absurdo. . . . . (*Par, d'après l'absurde*).	*En géométrie, on démontre souvent par la méthode* **ab absurdo.**
Ab hoc et ab hac. . . . (*A tort et à travers*).	*Parler* **ab hoc et ab hac.**
Ab imo pectore. . . . . . (*Du fond de la poitrine*).	*Avec une entière franchise, une parfaite sincérité, du fond de l'âme.*
Ab irato. . . . . (*Par un mouvement de colère*).	*Ne prenez aucune résolution* **ab irato.** — *Faire son testament* **ab irato.**
Ab Jove principium. . . (*Commençons par Jupiter*).	C'est-à-dire : Commençons par le commencement, par la chose principale ou le personnage le plus important.
Ab ovo. . . . . (*A partir de l'œuf*). .	Mot emprunté d'Horace ; allusion à l'*œuf de Léda*, d'où était sortie Hélène. Homère aurait pu y remonter s'il avait voulu raconter **ab ovo** la guerre de Troie ; mais Horace le loue précisément d'avoir tiré l'*Iliade* d'un seul événement du siège, la colère d'Achille, sans remonter jusqu'à la naissance d'Hélène.
Ab uno disce omnes. . . (*D'après un seul jugez de tous les autres*).	Expression sentencieuse de Virgile, qui peut trouver son application non seulement en parlant de plusieurs personnes, mais en ne parlant que d'une seule, à propos d'un de ces traits de caractère qui suffisent pour faire juger un homme tout entier.
Abusus non tollit usum. . (*L'abus n'enlève pas l'usage*).	Maxime de l'ancien droit. Dans l'application courante : L'abus que l'on peut faire d'une chose n'empêche pas qu'elle ne soit bonne en elle-même.
Abyssus abyssum invocat. (*L'abîme appelle l'abîme*).	Expression figurée d'un psaume de David, qui signifie qu'une faute en entraîne une autre.
Acta est fabula. . . . . (*La pièce est jouée*).	C'est ainsi que, dans le théâtre antique, on annonçait la fin de la représentation. **Acta est fabula,** dit Auguste à son lit de mort, et ce furent ses dernières paroles. *La farce est jouée*, dit aussi Rabelais.
Ad augusta per angusta. (*Au rang suprême par des voies étroites*).	Mot de passe des conjurés dans l'*Hernani* de V. Hugo. On n'arrive au triomphe qu'en surmontant maintes difficultés.
Ad aperturam libri. . . . (*A livre ouvert*).	*Peu de personnes sont capables d'expliquer es auteurs anciens* **ad aperturam libri.**
Ad gloriam. . . . . (*Pour la gloire*).	*Travailler* **ad gloriam** (travailler pour la gloire).
Ad græcas, bone rex, fiant mandata calendas. . . (*Aux calendes grecques, bon roi, je recevrai tes ordres*).	Réponse de la reine d'Angleterre Elisabeth à Philippe II, qui lui adressait, en guise d'ultimatum, quatre mauvais vers latins. La reine, aussi altière que le roi d'Espagne, mais plus lettrée, lui répondit immédiatement : **Ad græcas, bone rex, fiant mandata calendas.**
Ad hoc. . . . . (*A cela ; pour cela*).	*L'avocat, ne trouvant pas de loi qui pût faire triompher sa cause, en forgea une* **ad hoc.** — *Pour traiter cette affaire délicate, je vous enverrai un homme* **ad hoc,** spécial, connaissant bien la matière dont il s'agit.

Ad hominem. (*A l'homme*). — Ne s'emploie que dans cette expression : *argument* **ad hominem,** raisonnement qui touche aux intérêts, à la position particulière de la personne avec laquelle on discute.

Ad honores. (*Pour l'honneur; gratuitement*). — *Après avoir longtemps exercé une charge publique, on est souvent autorisé à en garder le titre* **ad honores.**

Adhuc sub judice lis est. (*Le procès est encore dans la main du juge*). — Hémistiche d'Horace (*Art poétique*, v. 78) à propos d'une controverse littéraire. Comme le poète, on emploie cette locution, en dehors de toute contestation judiciaire, pour dire que la question n'est pas résolue, que l'accord n'est pas encore fait.

Ad libitum. (*Au choix ; à la volonté*). — *L'inspecteur invita un élève à réciter* **ad libitum** *une fable de La Fontaine.*

Ad litem. (*Pour un procès*). — Formule de procédure : *La mission donnée aux agréés de commerce constitue un mandat* **ad litem,** c'est-à-dire limité au seul procès en cause.

Ad litteram. (*A la lettre*). — *Quand on cite un auteur, on doit le citer* **ad litteram.**

Ad majorem Dei gloriam. (*Pour la plus grande gloire de Dieu*). — Devise de l'ordre des jésuites. Les initiales, A. M. D. G., servent d'épigraphe à la plupart des livres émanés de cette compagnie.

Ad ostentationem. (*Par ostentation*). — Pour la montre : *Faire quelque chose* **ad ostentationem.**

Ad patres. (*Vers ses pères, ses aïeux*). — *Aller* **ad patres,** mourir ; *envoyer* **ad patres,** tuer. — *Le lion furieux envoya l'ours* **ad patres.** S'emploie toujours familièrement.

Ad perpetuam rei memoriam. (*Pour perpétuer le souvenir de la chose*). — Formule qui s'inscrivait sur les monuments commémoratifs, les médailles, etc. On la trouve aussi en tête de certaines bulles contenant la solution de difficultés soumises au saint-siège.

Ad referendum. (*Sous condition d'en référer*). — Formule de chancellerie : *Accepter une proposition* **ad referendum.**

Ad rem. (*A la chose*). — Locution dont on se sert pour parler d'un raisonnement concluant et bien appliqué : *Répondre* **ad rem,** c'est-à-dire catégoriquement.

Ad unguem. (*A l'ongle*). — Allusion au dernier poli qu'on obtient en passant l'ongle sur une surface qu'on veut rendre parfaitement lisse. Ainsi, les vers de Racine sont **ad unguem,** c'est-à-dire *du dernier fini*. On dit aussi savoir une chose **ad unguem** très bien.

Ad unum. (*Jusqu'au dernier*). — *Ils y passèrent tous,* **ad unum.**

Ad usum. (*Selon l'usage, la coutume*). — *Célébrer un anniversaire* **ad usum.**

Ad usum Delphini. (*A l'usage du Dauphin*). — Marque d'une célèbre édition des classiques latins faite pour le Dauphin, fils de Louis XIV. On emploie ironiquement cette formule à propos de publications expurgées outre mesure.

Ad valorem. (*Selon la valeur*). — Se dit des droits de douane établis, sur les objets importés, en proportion de la valeur de ces objets.

Ad vitam æternam. (*Pour la vie eternelle*). — Voir *In secula seculorum.*

Æquo animo. (*D'une âme égale; avec courage*). — *Le sage supporte* **æquo animo** *les coups de l'adversité.*

Æquo pulsat pede. (*La mort frappe d'un pied indifférent*). — Cette pensée, tirée d'Horace, signifie que la mort ne choisit pas ses victimes, et qu'elle frappe aussi bien à la porte des palais qu'à celle des chaumières.

Ære perennius. (*Plus durable que l'airain*). — Mots d'Horace en parlant de ses vers. *Il y a quelque chose de plus dur, de plus fort que le bronze, le marbre,* **ære perennius,** *c'est un préjugé.*

Æs triplex. (*Triple airain*). — Expression dont se sert Horace pour caractériser l'audace du premier navigateur.

Æternum vale. (*Adieu pour toujours*). — Mot qu'Ovide met dans la bouche d'Orphée lorsqu'il perd pour la seconde fois sa chère Eurydice. *Les hommes ne disent pas facilement un* **æternum vale** *aux biens de ce monde et aux plaisirs de la vie.*

A fortiori. (*A plus forte raison*). — Sert à conclure d'une chose moins évidente à une autre qui l'est davantage. *Si je dois obliger mon cousin,* **a fortiori** *dois-je secourir mon frère.*

Age libertate decembris. (*Agis avec une liberté de décembre*). — C'est-à-dire *en toute liberté* (Horace, sat. VII, liv. II). En décembre, à Rome, on célébrait les saturnales.

Age quod agis. (*Fais ce que tu fais*). — C'est-à-dire *Sois attentif à ce que tu fais.* Conseil que l'on donne à une personne qui se laisse distraire par un objet étranger à son occupation.

A giorno. (*A jour*, ou *Comme au grand jour*). — Loc. italienne : *Eclairer* **a giorno**. On l'emploie pour éviter les périphrases, lorsque l'on veut donner une idée de l'éclat des lustres, des bougies, etc.

Agitato. (*Avec animation*). — Mot italien que l'on place au-dessus d'une phrase musicale dont l'exécution doit être vive, passionnée.

A latere. (*Du côté*). — Se dit de certains cardinaux choisis par le pape dans son entourage, *à son côté*, et envoyés avec des pouvoirs extraordinaires auprès des souverains étrangers, des conciles, etc. *Un légat* **a latere**.

Albo lapillo notare diem. (*Marquer un jour d'une pierre blanche*). — Regarder un jour comme heureux. Allusion à un vers d'Horace :

Alboque dies notanda lapillo.

Alea jacta est. (*Le sort en est jeté*). — Paroles fameuses que prononça César avant de franchir le Rubicon, parce qu'une loi ordonnait à tout général entrant en Italie par le nord de licencier ses troupes avant de passer ce fleuve. Cette phrase s'emploie quand on prend une décision hardie et importante, après avoir longtemps hésité.

Alla militare. (*A la militaire*). — Mots italiens qui, placés en tête d'un morceau de musique, indiquent qu'il faut l'exécuter rondement, à la manière des marches militaires.

All right (aol-ra-itt). (*Tout droit*). — Locution anglaise. *Tout est bien, tout est en état, vous pouvez aller de l'avant :* **all right**.

Alma parens. (*Mère bienfaisante*). — Expression souvent employée par les poètes latins pour désigner la patrie, et quelquefois, dans le même sens, par les écrivains de nos jours : *La patrie est pour nous l'***alma parens**.

Alpha et oméga. (*A et Ω*). — Cette expression signifie *le commencement et la fin*, parce que *alpha* est la première lettre de l'alphabet grec et *oméga* la dernière.—*Saint Jean dit, dans son Apocalypse, que Dieu est l'***alpha** *et l'***oméga** *de toutes choses.*

Pour exprimer que quelqu'un est entièrement étranger à une science, on dit : *Il n'en sait ni l'***alpha** *ni l'***oméga**.

Alter ego. (*Un autre moi-même*). — *Fiez-vous à lui, c'est mon* **alter ego**. — *Ephestion était l'***alter ego** *d'Alexandre.*

Amant alterna Camœnæ. (*Les Muses aiment les chants alternés*). — Fin d'un vers de Virgile (églogue III, v. 59). Deux bergers chantent à tour de rôle dans les églogues virgiliennes. Les applications qu'on fait de cet hémistiche sont presque toujours ironiques.

Amicus humani generis. (*L'ami du genre humain*). — L'ami de tout le monde, c'est-à-dire l'ami de personne. C'est à un homme de ce genre que répond Alceste :

L'ami du genre humain *n'est pas du tout mon fait.*

Amicus Plato, sed magis amica veritas. . . . .
(*Platon m'est cher, mais la vérité me l'est encore davantage*).

Sorte de proverbe que les philosophes et les scolastiques ont souvent cité dans leurs disputes, et qui signifie « qu'il ne suffit pas qu'une opinion, qu'une maxime soit recommandée par l'autorité d'un nom respectable comme celui de Platon ; qu'il faut encore qu'elle soit conforme à la vérité ».

A minima. . . . .
(*De trop petite*).

Terme de jurisprudence. Quand le ministère public trouve la condamnation trop peu sévère, il en appelle **a minima** à un autre tribunal.

Anch' io son' pittore. . .
(*Et moi aussi je suis peintre*).

Exclamation poussée par Corrège devant un tableau de Raphaël. On peut la modifier en disant **Anch' io son' poeta,** *Et moi aussi je suis poète*, ou de toute autre manière.

Anguis in herba. . . . .
(*Le serpent sous l'herbe*).

Défiez-vous des apparences les plus séduisantes, elles ne recouvrent bien souvent que de mauvaises choses; le chemin du plaisir est attrayant et fleuri, mais **latet anguis in herba.**

Ante mare, undæ. . . .
(*Avant la mer, les eaux*).

La cause précède l'effet; le tout résulte de la réunion des parties. La maison de Rochechouart avait pris bravement cet axiome pour devise :

Avant que la mer fût au monde,
Rochechouart avait son onde.

Aperto libro. . . . . .
(*A livre ouvert*).

Traduire **aperto libro.** (Voir *Ad aperturam libri.*)

A posteriori . . . . . .
(*D'après les conséquences*).

Raisonner *a posteriori*, c'est argumenter d'après les conséquences nécessaires d'une proposition : *On prouverait* **a posteriori** *que les désordres dans un Etat sont presque toujours produits par les mauvaises passions.*

A priori. . . . .
(*De ce qui précède*).

Se dit principalement des raisonnements, des systèmes créés par la raison pure, au lieu d'être basés sur des faits positifs. *La législation d'un peuple ne se forme jamais* **a priori** : *partout elle découle des besoins de la société.*

Aquæ potoribus. . . . .
(*Par les buveurs d'eau*).

Allusion à cette pensée fantaisiste d'Horace :

Nec vivere carmina possunt
Quæ scribuntur **aquæ potoribus.**

Les buveurs d'eau ne peuvent faire de vers durables.

A quia. . . . .
(*A parce que*).

Mettre quelqu'un **a quia,** hors d'état de répondre. Dans les discussions de l'école, si l'un des tenants en était réduit à chercher péniblement des raisons pour combattre son adversaire ; si, par exemple, il s'arrêtait à ce mot *quia* (parce que), sans énoncer la raison qu'il voulait faire valoir, il était réduit **a quia.**

Aquila non capit muscas.
(*Un aigle ne s'amuse pas à prendre des mouches*).

S'emploie pour faire entendre qu'un homme d'une grande intelligence doit mépriser les petites questions.

Arcades ambo. . . . . .
(*Arcadiens tous deux*).

Mots que Virgile applique aux deux bergers Tircis et Corydon, et qui s'emploient presque toujours ironiquement en parlant d'un couple ridicule ou fripon, qui prête à la malice, à la plaisanterie.

A remotis. . . . . . .
(*A l'écart*).

Mettre un objet **a remotis.**

Argumentum ad crumenam . . . .
(*Argument à la bourse*).

A défaut de bonnes raisons, ouvrir sa bourse, *faire dans un écu reluire le soleil*, comme dit notre vieux poète Mathurin Régnier.

Argumentum baculinum.
(*Argument au bâton*).

Donner des coups de bâton en guise d'arguments, c'est la méthode de Sganarelle.

Arpeggio. . . . .
(*En faisant des arpèges*).

Expression italienne indiquant qu'il faut attaquer successivement les notes d'un accord, au lieu de les frapper toutes à la fois.

Ars longa, vita brevis. (*L'art est long, la vie est courte*) — Proverbe latin qui s'explique de lui-même.

A sacris. (*Des choses sacrées*). — *Le prêtre interdit* **a sacris** *ne peut exercer aucune des fonctions de son ministère.*

Asinus asinum fricat. (*L'âne frotte l'âne*). — Se dit de deux personnes qui s'adressent mutuellement des éloges outrés.

At home (att-ôme) (*A la maison*). — Locution anglaise qui s'emploie substantivement : *Le* **at home**, le chez soi, l'intérieur.

A tempo. (*En mesure*). — Expression italienne qui, en dehors de la musique, signifie *à propos*.

Audaces fortuna juvat. (*La fortune favorise les audacieux*). — Locution imitée de l'hémistiche de Virgile :

Audentes fortuna juvat.....

François Pizarre conquit le Pérou avec une poignée d'aventuriers : **audaces fortuna juvat.**

Audax Japeti genus. (*Audacieux fils de Japhet*). — Horace (liv. Ier, ode III) désigne ainsi Prométhée ; mais, dans l'application, il s'agit d'ordinaire de toute la race humaine.

Audi alteram partem. (*Ecoute l'autre partie*). — Pour juger avec impartialité, il faut entendre la défense après l'accusation. *Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son*, dit un de nos vieux proverbes.

Aurea mediocritas. (*Heureuse médiocrité*). — *On doit préférer à tout l'***aurea mediocritas.**

> Si le bonheur nous est permis,
> Il n'est point sous le chaume, il n'est point sur le trône ;
> Voulons-nous l'obtenir, amis?
> La *médiocrité* le donne.

Aures habent et non audient. (*Ils ont des oreilles et ils n'entendront point*). — Pensée du psalmiste, à laquelle il est fait de fréquentes allusions. Elle sert à exprimer le mépris dû aux gens qui, par sottise ou passion, résistent à l'évidence.

Auri sacra fames! (*Exécrable soif de l'or!*). — *Pour arriver à la fortune, il méconnaît ses anciens amis, il renie ses parents tombés dans la misère :* **auri sacra fames!** — *La plaie de notre époque, c'est l'***auri sacra fames,** *c'est le désir effréné des richesses qui s'est emparé de toutes les classes de la société.*

Austriæ Est Imperare Orbi Universo. (*L'Autriche est destinée à commander au monde entier*). — Ambitieuse devise de la maison d'Autriche. Elle s'écrit par abréviation A. E. I. O. U. Elle est composée sur les cinq voyelles de l'alphabet.

Aut Cesar, aut nihil. (*Ou empereur, ou rien*). — Mots qui peuvent servir de devise à tous les ambitieux.

Beati pauperes spiritu. (*Bienheureux les pauvres d'esprit*). — C'est-à-dire ceux qui savent se détacher des biens du monde. Paroles de l'Evangile qui ne s'emploient qu'ironiquement pour désigner ceux qui réussissent avec peu de science et peu de moyens : *Cet homme, qui sait à peine signer son nom, a fait en quelques années une fortune colossale :* **Beati pauperes spiritu.**

Beati possidentes. (*Heureux ceux qui possèdent*). — Locution dont il est fait de fréquentes applications depuis que le prince de Bismarck l'a mise à la mode

Bella matribus detestata. (*Les guerres en horreur aux mères*). — Sublime expression d'Horace (liv. Ier, ode Ire), et qui a son reflet dans ce beau vers de A. Barbier à propos de la colonne Vendôme :

Ce bronze que jamais ne regardent les mères.

Bis dat qui cito dat. (*Celui qui donne vite donne deux fois*). — Pensée très juste de Sénèque.

Bis repetita placent. (*Les choses répétées, redemandées, plaisent*).
Aphorisme imaginé d'après un vers de l'*Art poétique* d'Horace, où le poète dit que telle œuvre ne plaira qu'une fois, tandis que telle autre, vue dix fois, plaira toujours. (*Hæc decies repetita placebit.*)

Bona fide. (*De bonne foi*).
Agir, se tromper **bona fide**.

Bone Deus! (*Bon Dieu!*)
Exclamation familière qui exprime l'étonnement, la surprise : **Bone Deus!** *que me dites-vous là?*

Bonum vinum lætificat cor hominis. (*Le bon vin réjouit le cœur de l'homme*).
Proverbe tiré de la Bible.

Broken-down (brô-k'n-daoun). (*Brisé bas*).
Expression anglaise. Se dit d'une boiterie spéciale aux chevaux de course : *Tout cheval* **broken-down** *est boiteux, mais tout cheval boiteux n'est pas nécessairement* **broken-down**.

Cætera desiderantur. (*Le reste est regretté*).
C'est-à-dire *le reste manque*. Formule employée pour marquer qu'un ouvrage est incomplet.

Canter. (*Kann-teur*).
Mot anglais qui signifie : *petit galop*. Galop d'essai qui fait un cheval avant la course : *Prendre son* **canter**.

Caput mortuum. (*Tête morte, c'est-à-dire chose nulle, réduite à néant*).
Expression dont se servaient les anciens chimistes pour désigner le résidu non liquide de leurs analyses. Le nom de *caput mortuum* venait de ce que, dans leur langage figuré, les alchimistes comparaient ces résidus à une tête de laquelle la distillation avait enlevé l'esprit.
Le langage usuel s'est emparé de cette expression.

Cara deum soboles. (*Race chérie des dieux*).
Allusion au vers de Virgile :
Cara deum soboles, magnum Jovis incrementum...
que la flatterie a appliqué successivement à tous les aventuriers favorisés par la fortune.

Carcere duro. (*Dur cachot*).
Expression italienne, usitée surtout en Autriche : *Prisonnier condamné au* **carcere duro**. L'augmentation de cette expression est *carcere durissimo*.

Carpe diem. (*Mets à profit le jour présent*).
Mots d'Horace qui sont devenus la devise de l'égoïste et de l'insouciant.

Castigat ridendo mores. (*Elle corrige les mœurs en riant*).
Impromptu de Santeul sur la comédie, et qui en est resté la devise. Une raillerie fine et aimable trouve en effet l'amour-propre moins rebelle qu'une censure amère, qui, le plus souvent, blesse au lieu de guérir.

Casus belli. (*Cas de guerre*).
Se dit d'un acte qui peut provoquer les hostilités entre deux peuples. *L'insulte faite par un souverain à l'ambassadeur d'une puissance étrangère est toujours un* **casus belli**. Se dit aussi, par extension, de deux particuliers.

Cave ne cadas. (*Prends garde de tomber*).
Ne s'emploie guère qu'au figuré, dans le sens de déchoir, être dépossédé d'une position élevée : *Vous occupez un poste élevé,* **cave ne cadas**.

Caveant consules! (*Que les consuls veillent!*).
Formule par laquelle le sénat romain, dans les moments de crise, investissait les consuls d'un pouvoir dictatorial.
On peut en faire quelquefois une application piquante dans le langage familier : **Caveant consules**, au lieu de : *Prenez garde, faites attention*, et cela pour des bagatelles.

Cedant arma togæ. (*Que les armes le cèdent à la toge*).
Expression figurée qui signifie que le gouvernement militaire, représenté par les armes, par l'épée, fasse place au gouvernement civil, représenté par la toge, qui était chez les Romains ce que nous appelons chez nous l'*habit bourgeois*.

Chi lo sa? (*Qui le sait?*) — Locution italienne fréquemment employée.

Chi va piano va sano (*Qui va doucement va sûrement*). — Proverbe italien. Il se complète par : **Chi va sanô va lontano,** *Qui va sûrement va loin.* Racine a dit : *Qui veut voyager loin ménage sa monture.*

Claudite jam rivos, pueri. (*Fermez les ruisseaux, enfants*). — Hémistiche du dernier vers de la troisième églogue de Virgile. On le cite ironiquement pour dire : *En voilà assez ; finissons-en.*

Cœlo tonantem credidimus Jovem (*Nous avons cru à Jupiter quand il tonnait au ciel*). — *Nous sommes tous croyants quand le tonnerre gronde.* C'est le début d'une ode d'Horace (ode v, livre III). Cette pensée est vraie : nous reconnaissons la puissance aux coups qu'elle frappe : **Cœlo tonantem.**

Cogito, ergo sum (*Je pense, donc je suis*). — Aphorisme sur lequel Descartes, après avoir fait table rase de tous les principes reçus, a reconstruit toute la philosophie.

Col canto (*Avec le chant*). — Locution italienne employée en musique.

Commedia dell' arte. (*Comédie de fantaisie*). — Locution italienne appliquée à un genre particulier de pièces dans lesquelles le scénario seul est réglé ; les acteurs improvisent le dialogue.

Compelle intrare (*Forcez-les d'entrer*). — Parole de l'Evangile dans la parabole du festin et des invités qui refusent.

Compos suî. (*Maître de soi-même*). — *Dans toutes les circonstances, le sage reste* **compos suî.**

Concedo. (*J'accorde*). — Terme de logique : *La guerre est un mal nécessaire,* **concedo,** *mais on doit tout faire pour l'éviter.*
L'emploi de ce mot annonce une certaine affectation, une certaine pédanterie. Molière le place dans la bouche de Thomas Diafoirus.

Consensus omnium (*Le consentement universel*). — *Prouver une chose par le* **consensus omnium.** Ce que tout le monde a cru, de tout temps, a bien des chances d'être vrai.

Consilio manuque. (*Du conseil et de la main*). — On met à la disposition d'un protégé les avis, les influences, la force même dont on peut disposer ; on l'aide, en un mot, **consilio manuque.**

Consummatum est. (*Tout est consommé*). — Dernière parole de Jésus-Christ sur la croix. *La bataille de Pharsale fut le* **consummatum est** *de la liberté romaine.*

Contraria contrariis curantur. (*Les contraires se guérissent par les contraires*). — Maxime de la médecine classique, en opposition avec celle de l'homéopathie : *Similia similibus curantur,* les semblables se guérissent par les semblables.

Coram populo. (*En public*). — *Parler* **coram populo,** hautement et sans crainte. Cette locution avait son sens littéral à Rome, où les orateurs parlaient dans le forum devant le peuple assemblé.

Corpus delicti. (*Corps du délit*). — Objet qui prouve l'existence du délit, soit qu'il ait servi à le commettre, soit qu'il en soit le résultat.

Credo quia absurdum. (*Je le crois parce que c'est absurde*). — Parole faussement attribuée à saint Augustin. La foi nous fait regarder comme vrai précisément ce que la raison refuse d'admettre.

Cuique suum. (*A chacun le sien*). — *Il faut donner* **cuique suum.**

Currente calamo (*La plume courant*). — *Ecrire* **currente calamo,** c'est-à-dire rapidement et sans beaucoup de réflexion.

Da capo. (*Du commencement*), — Locution italienne (en abrégé, D. C.) employée en musique. Elle signifie qu'il faut reprendre au commencement du morceau pour aller jusqu'au point final.

Date obolum Belisario. (*Donnez une obole à Bélisaire*). — *Faites l'aumône à Bélisaire*, c'est-à-dire *Tendez la main à l'homme éminent qu'a foudroyé la fortune.* C'est dans ce sens qu'on applique la locution latine, née d'ailleurs d'une tradition fausse.

Davus sum non Œdipus. (*Je suis Davus et non pas Œdipe*). — Proverbe latin. Davus est, dans la comédie latine, le type de l'esclave dévoué, mais un peu simple; c'est un bonhomme. Œdipe, au contraire, passait pour très fin, ayant deviné l'énigme du Sphinx.

Dead-heat (déd-hitt). (*Morte-épreuve*). — Locution anglaise. Se dit d'une course déclarée nulle parce que deux ou plusieurs chevaux sont arrivés tellement près les uns des autres qu'il a été impossible au juge d'établir le gagnant : *Les* **dead-heat** *sont fréquents dans les courses où le champ est nombreux.*

De auditu. (*Par ouï-dire*). — *Ne savoir une chose que* **de auditu.**

Debellare superbos. (*Renverser les superbes*). — Mots de Virgile (*Enéide*, VI, v. 853), qui servaient comme de devise à couvrir l'ambition romaine.

Decipimur specie recti. (*Nous sommes trompés par l'apparence du bien*). — Horace (*Art poétique*, v. 25) ne prétend parler que des poètes; mais tout le monde est dupe de la même illusion.

De commodo et incommodo (*De l'avantage et du désavantage*). — Cette locution est presque exclusivement administrative : *Ordonner une enquête* **de commodo et incommodo.**

Decrescendo. (*En décroissant*). — Terme de musique, tiré de l'italien. Il indique que l'intensité des sons doit aller en diminuant.

De cujus. — Premiers mots de la locution juridique latine : *De cujus successione agitur* (Celui ou celle de la succession de qui il s'agit) et que l'on emploie par abréviation : *Les dernières volontés du* **de cujus.**

De facto. (*De fait*). — On l'oppose à **de jure**, *de droit. Pour les légitimistes, Louis-Philippe était le roi* **de facto,** *et Henri V le roi* **de jure.**

De gustibus et coloribus non disputandum. (*Des goûts et des couleurs il ne faut pas disputer*). — Proverbe des scolastiques du moyen âge, qui est devenu français.

De jure. (*De droit*). — V. DE FACTO.

Delenda Carthago. (*Il faut détruire Carthage*). — Cette locution, faisant allusion aux paroles dont Caton l'Ancien terminait tous ses discours, sur quelque sujet que ce fût, s'emploie pour rendre une idée fixe que l'on a dans l'esprit, dont on poursuit avec acharnement la réalisation, et à laquelle on revient toujours : *La chute de l'empire français était le* **delenda Carthago** *de tous les discours du célèbre ministre anglais William Pitt.*

De minimis non curat prætor. (*Le préteur n'a cure* (souci) *des petites affaires*). — Axiome latin que l'on cite pour signifier qu'on n'a pas à s'occuper de vétilles.

Dente lupus, cornu taurus petit. (*Le loup attaque de la dent, le taureau des cornes*). — Mots d'Horace (*Satires*, II, 1re, v. 52). Chacun se sert des armes que la nature lui a données, chacun se défend comme il peut.

Dente superbo. (*D'une dent dédaigneuse*). — Expression figurée d'Horace pour peindre le dédain avec lequel le rat de ville goûtait au repas frugal du rat des champs.

Dentibus albis. (*A dents blanches*). — Un satirique aimable fronde, persifle, mais toujours en riant, comme Horace, sans mordre jusqu'au sang, **dentibus albis.**

Deo gratias . . . . . . (*Grâces soient rendues à Dieu*). — Derniers mots de la messe, prononcés par les assistants après la bénédiction du prêtre. Ils s'emploient familièrement pour faire entendre qu'on est content qu'une chose, qu'un discours, qui durait depuis fort longtemps, soit fini.

Deo ignoto . . . . (*Au dieu inconnu*). — Saint Paul, prêchant l'Evangile à Athènes, lut sur un temple l'inscription : *Au dieu inconnu;* il persuada aux Grecs que le Dieu des chrétiens était précisément celui-là.

Deo juvante. . . . . . (*Dieu aidant*). — Locution latine qui a passé littéralement en français.

De omni re scibili, et quibusdam aliis. . . . . (*De toutes les choses qu'on peut savoir, et même de plusieurs autres*). — **De omne re scibili** était la devise du fameux Pic de La Mirandole, qui se faisait fort de tenir tête à tout venant sur tout ce que l'homme peut savoir ; **et quibusdam aliis** est une addition de Voltaire, qui critique d'une manière piquante les prétentions du jeune savant. La devise est passée en proverbe avec son complément, et sert à désigner ironiquement un profond érudit, ou plutôt un homme qui ne sait rien et qui croit tout savoir.

De plano. . . . . (*Aisément; sans difficulté*). — *Faire une chose* **de plano.** Dans le langage juridique, sans jugement : *Etre exproprié* **de plano.**

De profundis (sous-entendu *clamavi*). . . . . (*Des profondeurs de l'abîme — j'ai crié*). — Premiers mots d'un des psaumes de la Pénitence. S'emploie aussi substantivement pour désigner le psaume lui-même : *Dire, réciter un* **de profundis.**

Desinit in piscem. . . . (*Finit en queue de poisson*). — Allusion au passage de l'*Art poétique* d'Horace, où le poète compare une œuvre d'art sans unité à un beau buste de femme qui se terminerait en queue de poisson :

Desinit in piscem *mulier formosa superne.*

Se dit des choses dont la fin ne répond pas au commencement : *Les quatre premiers actes de cette pièce sont fort beaux, mais le dénouement est manqué :* **desinit in piscem.** Se dit aussi des personnes qui promettent beaucoup et tiennent peu.

De stercore Ennii . . . . (*Du fumier d'Ennius*). — Virgile disait avoir tiré quelques perles du fumier d'Ennius, pour s'excuser de lui avoir emprunté ses meilleurs vers.

De te fabula narratur. . (*C'est de toi qu'il s'agit dans cette histoire*). — S'emploie pour faire observer à une personne que c'est d'elle qu'on parle, que c'est d'elle-même qu'on fait le portrait, quand elle paraît ne pas s'en apercevoir : *Que de gens se moquent des ridicules d'autrui, sans songer qu'ils ont en eux les mêmes faiblesses et les mêmes défauts :* **de te fabula narratur.**

Deus dedit, Deus abstulit. (*Dieu me l'a donné, Dieu me l'a enlevé*). — Paroles de Job. On les cite comme exemple de résignation.

Deus, ecce deus! . . . . . (*Le dieu, voici le dieu!*). — Exclamation prêtée par Virgile à la sibylle de Cumes, et qui est restée le symbole de l'inspiration poétique.

Deus ex machina. . . . (*Intervention d'un dieu au moyen d'une machine*). — Expression latine que l'on emploie fréquemment dans les livres et la conversation pour désigner le dénouement plus heureux que vraisemblable d'une situation tragique, grâce à l'intervention imprévue d'un personnage tout-puissant.

Deus nobis hæc otia fecit. (*Un dieu nous a fait ces loisirs*). — Virgile (églogue Ire, v. 6), sous le nom de Tityre, adresse ainsi ses remerciements à Auguste. On fait de cette fin de vers de fréquentes applications, le plus souvent satiriques.

De viris. . . . . (*Des hommes*). — Premiers mots d'un livre élémentaire, le *De viris illustribus urbis Romæ* (Des hommes illustres de la ville de Rome), dans lequel on commence à apprendre le latin, dans les lycées et collèges : *N'en être encore qu'au* **De viris.**

De visu. (*Pour l'avoir vu*). — *Parler d'une chose* **de visu.**

Diem perdidi. (*J'ai perdu ma journée*). — Paroles de Titus lorsqu'il avait passé un jour sans trouver l'occasion de faire du bien. *Quand Brillat-Savarin avait passé un jour sans manger son potage, il disait :* **Diem perdidi.**

Difficiles nugæ. (*Des bagatelles laborieuses*). — Martial (liv. II, ép. LXXXVI) se moque des gens qui s'appliquent sérieusement à des enfantillages et suent à faire de l'esprit.

Dignus est intrare. (*Il est digne d'entrer*). — Formule empruntée à la cérémonie burlesque du *Malade imaginaire* de Molière, et qui s'emploie toujours par plaisanterie, quand il s'agit d'admettre quelqu'un dans une corporation ou une société.

Dî meliora piis. (*Que les dieux donnent de meilleures destinées aux hommes pieux*). — Exclamation de Virgile, à la fin de sa description de la Peste (*Géorg*., III, v. 513). On l'applique d'une façon générale : *Que le ciel nous protège; que l'avenir nous soit favorable,* **Dî meliora.**

Dir l'orazion della bertuccia. (*Dire l'oraison du singe*). — Proverbe italien. *Marmotter des paroles inintelligibles; faire semblant de prier et remuer seulement les lèvres.*

Disjecti membra poetæ. (*Les membres dispersés du poète*). — *Un poète traduit en prose n'est pas rendu tout entier; l'harmonie de sa composition et de son style est détruite, mais on en retrouve encore les membres épars,* **disjecti membra poetæ.**

Distinguo. (*Je distingue*). — Mot qui, dans l'arsenal de la scolastique, est le pendant de *concedo*, j'accorde, et de *nego*, je nie.

Divide ut imperes. (*Divise si tu veux régner*). — Maxime machiavélique de l'ambitieux, qui fut particulièrement la devise de Louis XI et de Catherine de Médicis. La forme la plus générale est : *Divide et impera* (divise et règne).

Dixi. (*J'ai dit*). — Formule par laquelle on termine ordinairement l'exposé de ses preuves, un raisonnement, un plaidoyer, etc.

Doctor in utroque. (*Docteur en l'un et l'autre*, sous-entendu *droit*). — Vieille formule. *Docteur en droit civil et en droit canon*. On dit quelquefois maintenant **Doctor in utraque**, sous-entendu **facultate**, c'est-à-dire *Docteur en l'une et l'autre Faculté, Docteur en droit et en médecine.*

Doctus cum libro. (*Savant avec le livre*). — Se dit de ceux qui, incapables de penser par eux-mêmes, étalent une science d'emprunt et puisent toutes leurs idées dans les ouvrages des autres.

Dolce, dolcissimo. (*Doucement, très doucement*). — Mots italiens employés dans la notation musicale.

Donec eris felix — multos numerabis amicos). (*Tant que tu seras heureux — tu compteras beaucoup d'amis*). — Vers d'Ovide, exilé par Auguste et abandonné de ses amis. Cette réflexion triste et amère rencontre trop souvent son application, car elle convient à tous ceux qu'une foule d'amis encensent dans la prospérité et abandonnent dans le malheur. On n'exprime d'ordinaire que la première partie : **Donec eris felix.**

Dulces reminiscitur Argos. (*Il revoit en souvenir sa chère Argos*). — Expression dont Virgile se sert pour rendre plus touchante la douleur d'un jeune guerrier qui meurt loin de sa patrie. *Nous vîmes au Jardin des plantes une jeune girafe dont l'air mélancolique rappelait le* **dulces reminiscitur Argos.**

Dura lex, sed lex. (*La loi est dure, mais c'est la loi*). — Application facile.

Ecce homo. . . . . . . (*Voilà l'homme*).	Paroles ironiques que prononça Pilate devant les Juifs, lorsqu'il leur montra Jésus-Christ ayant à la main un roseau pour sceptre et une couronne d'épines sur la tête. (V. à la *Langue*). On s'en sert familièrement pour s'annoncer soi-même en entrant dans une maison où l'on est attendu : **Ecce homo**, *voilà l'homme*, c'est-à-dire *me voilà*. De la part d'un des convives, cette exclamation signifie *le voilà*.
Ecce iterum Crispinus. . (*Voici de nouveau Crispin*).	C'est-à-dire Voilà de nouveau l'importun, l'ennuyeux Crispin. On n'emploie jamais cette locution qu'en mauvaise part.
Ego sum qui sum . . . . (*Je suis celui qui suis*).	C'est-à-dire : Je suis l'Etre des Etres, l'Etre suprême. Paroles de Dieu à Moïse.
Ejusdem farinæ. . . . . (*De la même farine*).	Se prend toujours en mauvaise part, pour établir une comparaison entre personnes ayant mêmes vices, mêmes défauts, etc.
Ense et aratro . . . . . (*Par l'épée et par la charrue*).	Devise du citoyen qui sert son pays en temps de guerre par son épée, en temps de paix par les travaux de l'agriculture. C'était la devise du maréchal Bugeaud ; mais combien mieux n'eût-ce pas été celle de Cincinnatus !
Epicuri de grege porcum. (*Pourceau du troupeau d'Epicure*).	C'est ainsi que le voluptueux Horace ne craint pas de s'appeler, mais plutôt pour enchérir ironiquement sur le langage des stoïciens, dont l'austérité excédait le *juste milieu* où se retranchait sa philosophie, que pour se ravaler bénévolement au-dessous des brutes. Cependant le mot est resté, à cause de son pittoresque, pour désigner les hommes ensevelis dans la matière et les jouissances grossières des sens.
E pur si muove ! . . . . (*Et pourtant elle tourne*).	Mots italiens prononcés par Galilée, forcé de faire amende honorable pour avoir prouvé le mouvement de la terre, contrairement à la lettre des Ecritures.
Ergo . . . . (*Donc*).	*Les* **ergo** *se trouvent à chaque ligne sous la plume des scolastiques*. De là viennent ces mots bien connus : *ergoteur*, *ergoter*.
Ergo glu capiuntur aves. (*C'est pourquoi les oiseaux se prennent à la glu*).	Conclusion macaronique et railleuse de Rabelais à la suite de raisonnements fantaisistes qu'il prête à ses personnages.
Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis. . . . (*Il a arraché la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans*).	Belle inscription gravée sur le piédestal de la statue de Franklin ; allusion à ses découvertes scientifiques et à son rôle historique.
Errare humanum est. . . (*Il est de la nature de l'homme de se tromper*).	S'emploie pour expliquer, pour pallier une faute, une chute morale.
E sempre bene ! . . . . . (*C'est toujours bien !*).	Exclamation familière des Italiens, qui répond à cet axiome des optimistes : *Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles*.
Espressivo ou **Con espressione.** . . . . (*Avec expression*).	Terme italien de la notation musicale. Il indique que la modulation de la phrase doit être accentuée avec sentiment.
Est modus in rebus. . . (*Il y a une mesure en toutes choses*).	*L'ambition vous perdra :* **Est modus in rebus.**
Etiam periere ruinæ. . . (*Les ruines mêmes ont péri*).	Mots énergiques de Lucain (*Pharsale*, IX, v. 969) racontant la visite de César aux ruines de Troie. *On ne connaît plus au juste l'emplacement que dut occuper cette ville célèbre ; ses débris mêmes sont dispersés*, **etiam periere ruinæ.**

Etiamsi omnes, ego non. (*Quand bien même tous les autres, moi non*). — Paroles de saint Pierre à Jésus dans le jardin des Oliviers : *Quand bien même tous les autres vous renieraient, je vous resterai fidèle.*

Et in Arcadia ego! (*Et moi aussi j'ai vécu en Arcadie!*). — Exclamation touchante qui sert à rappeler la durée éphémère du bonheur et le regret d'un bien que l'on a perdu : *Le vieillard, en contemplant les jeux et l'innocence heureuse des enfants, se dit volontiers :* **Et in Arcadia ego!**

Et nunc erudimini. (*Et maintenant soyez instruits*). — Paroles du psalmiste, reproduites éloquemment par Bossuet dans son Oraison funèbre de la reine d'Angleterre, et qu'on rappelle pour marquer que l'expérience des autres doit nous instruire. *La plupart de ceux qui sont allés en Californie sont revenus plus pauvres qu'à leur départ :* **Et nunc erudimini.**

Eurêka. (*J'ai trouvé*). — Mot grec devenu proverbial. C'est l'exclamation célèbre d'Archimède découvrant tout d'un coup la loi de la pesanteur spécifique des corps.

Ex ou **Ab abrupto.** (*Sans préparation*). — *Monter à la tribune et parler* **ex abrupto.**

Ex æquo. (*A titre, à mérite égal*). — *Votre fils et le mien ont obtenu* **ex æquo** *le prix d'excellence.*

Ex cathedra. (*Du haut de la chaire*). — Locution qui s'emploie, le plus souvent ironiquement, pour rendre le ton dogmatique, tranchant, de quelqu'un qui parle avec morgue, avec pédantisme : *Les demi-savants s'expriment toujours* **ex cathedra.**

Exceptis excipiendis. (*Excepté ce qu'il faut excepter*). — Maxime commode qui permet aisément quelque dérogation à la règle.

Ex commodo. (*A loisir; à son aise*). — *Ce travail n'est pas pressé, faites-le* **ex commodo** ou **tuo commodo.**

Ex consensu. (*Du consentement*). — Avec l'assentiment de la personne à qui l'on s'adresse ou de qui l'on parle.

Ex dono. (*D'un don*). — Formule par laquelle on marque qu'un objet, dans une collection, provient d'un cadeau, d'une libéralité; on la fait suivre du nom du donateur.

Exegi monumentum. (*J'ai élevé un monument*). — Vers d'une ode d'Horace, dans laquelle le poète se promet l'immortalité. Le plus sûr, pour bien des auteurs, est de ne hasarder ces sortes de prédictions qu'en plaisantant.

Exeunt, exit. (*Ils sortent, il sort*). — Mots latins quelquefois employés, dans les pièces de théâtre, pour indiquer la sortie d'un ou de plusieurs personnages.

Ex libris. (*D'entre les livres*). — Formule qu'on inscrit sur ses livres, en l'accompagnant de son nom, de ses initiales ou de tout autre signe personnel, pour marquer sa possession.

Ex nihilo nihil. (*De rien, rien*). — Célèbre aphorisme formulé par Lucrèce et qui est le fondement du système philosophique d'Epicure. *Rien ne vient de rien*, c'est-à-dire Rien n'a été tiré de rien, rien n'a été créé. Dans l'application familière, on détourne le sens de cet aphorisme : *Rien ne vient de rien*, c'est-à-dire Il n'y a pas d'effet sans cause. *La création chrétienne est la création* **ex nihilo,** *du néant.*

Ex ore parvulorum veritas (*La vérité sort de la bouche des enfants*). — L'enfant ne sait pas mentir.

Expende Annibalem... (*Pèse Annibal...*). — Réflexion philosophique de Juvénal, qui répond au *vanitas vanitatum* de l'*Ecclésiaste*, et qui peint parfaitement l'inanité des grandeurs humaines. *Que reste-t-il, dix ans après leur mort, des hommes qui ont rempli le monde du bruit de leur nom? Un peu de poussière :* **Expende Annibalem...**

Experto crede Roberto. (*Croyez-en Robert, qui le sait par expérience*). — Application facile.

Ex professo. (*En homme qui possède parfaitement son sujet*). — *Traiter une matière* **ex professo.** — *Parler d'une chose* **ex professo.**

Extra muros (*Hors des murs*). — *Maison située* **extra muros**, hors de l'enceinte d'une ville.

Ex ungue leonem (*On reconnaît le lion à la griffe*). — *Quand le tableau d'un grand maître ne porte ni date ni signature, on le reconnaît pourtant au premier coup d'œil :* **ex ungue leonem.**

Facit indignatio versum. (*L'indignation fait jaillir le vers*). — Expression de Juvénal, qui signifie que l'indignation suffit à inspirer la verve et l'éloquence.

Fama volat. (*La renommée a des ailes*). — Quand on commence à parler d'une chose, elle est bientôt connue partout.

Favete linguis. (*Favorisez-nous en vous taisant*). — Allusion d'Horace aux premières paroles de l'hiérophante dans la célébration des mystères. Euphémisme pour dire : *Faites silence, écoutez.*

Felix culpa ! (*Heureuse faute !*). — Exclamation de saint Augustin à propos de la chute de nos premiers parents, qui nous valut le Rédempteur.

Fervet opus. (*Le travail marche activement*). — Expression employée par Virgile pour peindre l'activité des abeilles.

Festina lente. (*Hâtez-vous lentement*). — Mots attribués à Octave-Auguste : Allez lentement pour arriver plus vite à un travail bien fait.

Fiat lux ! (*Que la lumière soit !*). — Allusion à la parole créatrice de la Genèse : « Dieu dit : *Que la lumière soit, et la lumière fut.* » Elle est devenue la devise de toute grande découverte, qui fait, en quelque sorte, passer une chose de la nuit au jour, du néant à l'être : *Le Discours de la Methode a été, au* XVIIIe *siècle, le* **fiat lux** *de la philosophie.* On représente généralement l'inventeur de l'imprimerie ayant à la main un rouleau de papier à demi déployé, sur lequel on lit ces mots : **Fiat lux.**

Fiat voluntas tua. (*Que votre volonté soit faite*). — Paroles tirées de l'*Oraison dominicale*, et qu'on emploie en manière d'acquiescement.

Fidus Achates. (*Le fidèle Achate*). — Expression dont se sert presque toujours Virgile en parlant d'Achate, le plus fidèle des compagnons d'Énée. On l'emploie pour désigner un ami intime : *C'est un grand bonheur pour un jeune homme d'avoir un* **fidus Achates** *de son âge.* Se dit aussi ironiquement dans le sens de notre locution familière *saint Roch et son chien.*

Finis coronat opus. (*La fin couronne l'œuvre*). — S'emploie en bonne et en mauvaise part pour marquer que la fin d'une chose est en rapport avec le commencement : *On peut dire d'un débauché qui termine sa vie par le suicide :* **Finis coronat opus.**

Flagrante delicto. (*En flagrant délit*). — *Il a été pris* **flagrante delicto.**

Fluctuat nec mergitur. (*Il flotte et ne sombre pas*). — Devise de la ville de Paris, qui a pour emblème un vaisseau.

Fœnum habet in cornu. (*Il a du foin à la corne*). — Horace (*Satires*, l. Ier, IV, v. 33) assimile plaisamment les satiriques à ces bœufs dangereux que l'on coiffe de foin ou de paille pour les empêcher de faire du mal. *Fuyez*, dit-il, *fuyez, il a du foin aux cornes.*

Fontes aquarum. (*Les sources des eaux*). — Expression tirée du psaume XLI. *Les poëtes à court d'idées cherchent quelquefois l'inspiration dans le* Dictionnaire des rimes : **fontes aquarum.**

For ever ! (for-eveur) . . . (*Pour toujours*). — Locution anglaise. *Dans les luttes électorales, en Angleterre et en Amérique, chaque parti témoigne de son enthousiasme pour son candidat en criant : Adams* **for ever** ! *Johnson* **for ever !**

Fortunate senex ! . . . . (*Heureux vieillard !*). — Exclamation de Virgile pour peindre un vieillard heureux et vertueux. *Il ne reste rien à désirer au vieillard qui voit grandir autour de lui ses petits-enfants :* **fortunate senex !**

Four in hand (fôr-inn-han'd). (*Quatre en main*). — Locution anglaise, attelage à quatre chevaux. Au figuré : *Mener la vie* **four in hand**, c'est-à-dire *à grandes guides*, luxueusement.

Fugit irreparabile tempus. (*Le temps irréparable fuit*). — Fin d'un vers de Virgile. *Les jeunes gens doivent travailler sans relâche :* **fugit irreparabile tempus.**

Furia francese . . . . . (*La furie française*). — Expression dont les Italiens se servaient pour caractériser l'impétuosité des soldats français.

Genus irritabile vatum. . (*La race irritable des poètes*). — Expression d'Horace qui sert à caractériser l'extrême susceptibilité des gens de lettres.

Gloria victis . . . . (*Gloire aux vaincus*). — Antithèse de la locution latine *Væ victis.*

Go ahead ! (gô-ahêd). . . . (*En avant !*). — Locution anglaise.

Goddam (Goddêm). . . . (*Dieu me damne*). — Juron, qui, d'après Beaumarchais, est le fond de la langue anglaise.

God save the King. . . . (*Dieu sauve le roi !*). — Cri, chant national des Anglais. *A l'arrivée du roi, la musique entonna le* **God save the King.** Si c'est la reine, on dit alors *God save the* **Queen.**

Græcum est, non legitur. (*C'est du grec, cela ne se lit pas*). — Axiome du moyen âge par lequel on affecte du dédain pour ce qu'on n'a pas le courage d'apprendre.

Grammatici certant. . . (*Les Grammairiens discutent*). — Se dit à propos de toute question qui n'est pas encore résolue : *Le fameux Masque de fer était-il un frère de Louis XIV, ou Fouquet, ou tout autre personnage important ?* **Grammatici certant.**

Gratis pro Deo . . . . . . (*Gratuitement pour l'amour de Dieu*). — *Travailler* **gratis pro Deo.**

Grosso modo. . . . . . . (*D'une manière imparfaite*). — Se dit d'un ouvrage qui n'est qu'ébauché, imcomplet : *Ce travail est fait* **grosso modo.**

Habeas corpus . . . . . . (*Aie ton corps ; reste maître de ton corps*). — Nom d'une loi célèbre qui, en Angleterre, donne à tout accusé le droit d'attendre en liberté son jugement, moyennant caution. *En France, la loi n'accorde pas à l'accusé le bénéfice de l'***habeas corpus.**

Habemus confitentem reum (*Nous avons un accusé qui avoue*). — Locution empruntée au célèbre discours de Cicéron en faveur de Ligarius, et dont l'application est facile. *Le fromage a disparu, et je vois le chat qui se lèche encore les babines :* **habemus confitentem reum.**

Habent sua fata libelli. . (*Les livres ont leur destinée*). — Aphorisme qui, après avoir été attribué aux plus célèbres poètes latins, se trouve être d'un des plus obscurs, Terentianus Maurus. Il est lui-même un exemple de la vérité de sa réflexion, car on ne cite guère de lui que ce fragment de vers, et encore en le croyant d'un autre : **habent sua fata libelli.**

Hic. . . . . (*Ici ; c'est ici*). — Mot par lequel on indique en marge d'un livre ou d'un écrit que c'est là qu'il faut particulièrement faire attention, parce qu'il y a un point difficile, obscur. De là vient qu'on dit aussi, en voulant parler du nœud, de la principale difficulté d'une affaire : *Voilà le* **hic**, *c'est là le* **hic.**

Hic et nunc. (*Ici et maintenant*). — *Vous allez me payer* **hic et nunc**, c'est-à-dire tout de suite.

Hic jacet. (*Ci-gît*). — Premiers mots d'une inscription tumulaire. *Toutes les grandeurs du monde, tout le bruit qui se fait autour d'un homme pendant sa vie, aboutissent à ces mots :* **hic jacet.**

Hic jacet lepus. (*Ici gît le lièvre*). — *C'est là que gît le lièvre, qu'est la difficulté;* locution familière qui n'a pas besoin d'explication.

High life (aï-laïf). (*Haute vie*). — Grande existence, grand monde, fashion. *Le* **high life** *parisien.*

Hoc caverat mens provida Reguli. (*L'âme prévoyante de Regulus y avait pris garde*). — On fait de cette pensée d'Horace une application ironique. Nous ne manquons pas de prophètes qui toujours, après l'événement, prétendent l'avoir prévu : *Je vous l'avais bien dit;* on leur répond : **Hoc caverat....**

Hoc erat in votis. (*Cela était dans mes vœux*). — Mots d'Horace qui annoncent l'expression d'un désir satisfait : *Mon fils est capitaine*, **hoc erat in votis.**

Hoc opus, hic labor est. (*C'est là qu'est l'embarras, la difficulté*). — Commencement d'un vers de Virgile. Cette locution reçoit à peu près la même application que *hic : Il est aisé d'entrer dans la voie du bien, mais s'y maintenir,* **hoc opus, hic labor est.**

Hodie mihi, cras tibi. (*Aujourd'hui à moi, demain à toi*). — Inscription de cimetière. S'adresse, dans le langage ordinaire, à une personne qui devra bientôt subir une épreuve à laquelle nous venons d'être soumis nous-mêmes.

Home rule (ôme-roule). (*Gouvernement par soi*). — Mot anglais par lequel on désigne généralement l'autonomie que réclame l'Irlande.

Home ruler (ôme-rouleur). (*Autonomiste*). — Partisan de l'autonomie irlandaise. Les **home rulers.**

Homo homini lupus. (*L'homme est un loup pour l'homme*). — Pensée de Plaute, qui revient à dire que l'homme fait souvent beaucoup de mal à ses semblables.

Homo sum, et nihil humani a me alienum puto. (*Je suis homme, et rien de ce qui touche à l'humanité ne doit m'être étranger*). — Cette belle pensée se trouve dans une comédie de Térence. On dit le plus souvent, en abrégeant : **homo sum.**

Honest Iago. (*Honnête Iago*). — Mots ironiques de Shakspeare, appliqués à un scélérat. On s'en sert dans le même sens.

Honos alit artes. (*L'honneur nourrit les arts*). — L'indifférence est mortelle aux artistes, aux poètes; c'est la considération dont ils jouissent, l'estime où on les a, qui les payent de leurs efforts.

Horresco referens. (*Je frémis en le racontant*). — Commencement d'un vers de Virgile à propos de Troie : *Rappellerai-je le règne de la Terreur?* **horresco referens.** Cependant, ces mots s'emploient presque toujours d'une manière familière et plaisante.

Hospes, hostis. (*Étranger, ennemi*). — C'est-à-dire : Tout étranger est un ennemi. — Vieille maxime politique, abrogée depuis que les peuples ont dépouillé leur ancienne méfiance. On dit aujourd'hui, avec plus de justesse, que *tous les peuples sont frères.*

Ignoti nulla cupido. (*On ne désire pas ce qu'on ne connaît pas*). — L'indifférence naît de causes diverses, le plus souvent de l'ignorance : **ignoti nulla cupido.**

Illico. (*Sur-le-champ; à l'heure même*). — Mot latin presque français : *Vous serez arrêté* **illico**, *si...*

Impavidum ferient ruinæ. (*Les ruines — du monde — le frapperaient sans l'émouvoir*). — Expression d'Horace, dans l'ode magnifique où il caractérise l'inébranlable fermeté de l'homme juste. *Rien ne pouvait ébranler Don Quichotte, ni les moulins à vent, ni les hôtelleries enchantées; il aurait vu la terre s'entr'ouvrir sous les pas de Rossinante, qu'il n'aurait pas frémi :* **impavidum ferient ruinæ.**

Impedimenta. (*Embarras*). — Parcs de munitions, convois de vivres, bagages : *Les* **impedimenta** *d'une armée.*

Imperium in imperio. (*Un Etat dans l'Etat*). — Locution latine qu'on emploie pour faire entendre qu'une autorité particulière usurpe une partie de l'autorité publique : *L'Eglise a longtemps été en France* **imperium in imperio.**

In anima vili. (*Sur un être vil*). — Pour démontrer que l'acide prussique, même à dose infinitésimale, est un poison des plus violents, la science expérimente sur un animal quelconque, c'est-à-dire **in anima vili.** On emploie aussi cette locution au figuré.

In articulo mortis. (*A l'article de la mort*). — *Se confesser, faire son testament* **in articulo mortis.** Même application que *in extremis.*

In bocca chiusa non entrò mai mosca. (*En bouche close jamais n'entra mouche*). — Proverbe italien. *Pour obtenir, il faut demander.*

In cauda venenum. (*Dans la queue, le venin*). — Comme le venin du scorpion est renfermé dans sa queue, les Romains tirèrent de cette circonstance le proverbe **in cauda venenum,** qu'ils appliquaient à la dernière partie d'une lettre, d'un discours, débutant sur un ton inoffensif, mais pour montrer ensuite plus de fiel et de malice.

Inde iræ. (*De là les haines*). — *Rome et Carthage aspiraient l'une et l'autre à l'empire du monde,* **inde iræ.** Dans l'application, ces mots se traduisent généralement par le singulier : *de là sa haine. — J'ai obtenu l'emploi qu'il convoitait,* **inde iræ.**

Indocti discant et ament meminisse periti. (*Que les ignorants apprennent, que ceux qui savent aiment à se ressouvenir*). — Vers du président Hénault. Il sert d'épigraphe à une foule d'ouvrages ou de travaux didactiques.

In extenso. (*En entier*). — *Copier un acte* **in extenso,** *Compte rendu* **in extenso,** *compte rendu sténographique des séances de la Chambre,* opposé au *compte rendu analytique.*

In extremis. (*Au dernier moment*). — *Se confesser* **in extremis.** — *Faire son testament* **in extremis.**

Infandum, regina, jubes, renovare dolorem. (*Vous m'ordonnez, reine, de renouveler une horrible douleur*). — Vers de l'*Enéide* (l. II, v, 3). On le cite, en manière de précaution oratoire, lorsqu'on a à faire quelque confidence plus ou moins douloureuse ; on l'emploie ordinairement par plaisanterie.

In fine. (*A la fin*). — A la fin d'un paragraphe ou d'un chapitre : *Cette disposition se trouve dans tel titre du code,* **in fine.**

In globo. (*En masse; ensemble*). — *J'ai acheté tous ces livres* **in globo.** — *Cela vaut tant* **in globo.**

In hoc signo vinces. (*Tu vaincras par ce signe*). — Les historiens rapportent que, Constantin allant combattre contre Maxence, une croix se montra dans les airs à son armée avec ces mots : **In hoc signo vinces.** S'emploie pour désigner ce qui, dans une circonstance quelconque, nous fera surmonter une difficulté ou remporter un avantage.

In manus (tuas). (*Entre vos mains*). — Premiers mots de l'exclamation suprême de Jésus-Christ mourant : **In manus** *tuas commendo spiritum meum* (Mon père, je remets mon âme entre vos mains). Expression qui s'emploie dans cette phrase : *Dire son* **in manus,** recommander son âme à Dieu avant de mourir.

In medias res. (*Au milieu des choses*). — Autrement dit en plein sujet, au milieu de l'action : *Homère commence son Iliade* **in medias res.**

In medio virtus. (*La vertu est au milieu*).	C'est-à-dire également éloignée des extrêmes.
In naturalibus (*Dans l'état de nudité*).	*Surprendre quelqu'un* **in naturalibus**.
In pace. (*En paix*).	Nom qu'on donnait autrefois à un cachot pratiqué dans certains monastères, et où l'on enfermait pour toute leur vie ceux qui avaient commis quelque grande faute : *Mettre un religieux* **in pace**. Ce mot s'emploie le plus souvent substantivement : *Les cachots de la Bastille étaient de véritables* **in pace**.
In partibus (infidelium). (*Dans les pays occupés par les infidèles*).	*Être nommé évêque* **in partibus**, c'est-à-dire sans siège. On dit par extension et surtout par ironie : *ministre, ambassadeur*, etc., **in partibus**, pour désigner un ministre, un ambassadeur sans fonction : *Jacques II, à la cour de Louis XIV, était roi* **in partibus**.
In petto. (*A part soi*).	Locution italienne : *Faire ses réflexions* **in petto**, sans les communiquer à personne. *Cardinal* **in petto**, cardinal dont le pape ajourne la nomination, quoiqu'elle soit décidée.
In poculis. (*Au milieu des verres*).	En buvant, le verre en main : *Bien des gens ont l'habitude de traiter les moindres affaires* **in poculis**. On dit aussi **inter pocula**.
Insalutato hospite. (*Sans saluer son hôte*).	En toute hâte, sans prendre le temps de dire adieu : *Partir* **insalutato hospite**.
In secula seculorum. (*Dans les siècles des siècles*).	S'emploie figurément pour marquer la longue durée d'une chose. Cette locution, ainsi que *ad vitam æternam*, qui a le même sens, est empruntée à la liturgie latine.
In situ. (*Dans l'endroit même*).	Locution employée spécialement en minéralogie : *On a découvert des diamants* **in situ**, *dans la roche même où ils s'étaient formés*.
Instar omnium. (*Comme tout le monde*).	C'est-à-dire en suivant la foule, comme les moutons de Panurge : *On a beau dédaigner la mode, on finit par la suivre* **instar omnium**.
Intelligenti pauca. (*A qui comprend peu de mots suffisent*).	Devant certaines personnes, on peut parler à demi-mot.
In tempore opportuno. (*En temps convenable*).	*Ce secours m'est venu* **in tempore opportuno**.
In tenui labor. (*C'est dans la ténuité de l'œuvre qu'est la difficulté*).	Début du quatrième livre des *Géorgiques*, où Virgile annonce qu'il va parler des abeilles, et il ajoute aussitôt : *at tenuis non gloria*, mais la gloire qui en est le fruit n'est pas petite. *On a vu des montres enchâssées dans le chaton d'une bague :* **in tenui labor**.
In terminis. (*En dernier lieu*).	Décision rendue **in terminis**, celle qui met fin à l'instance, au procès.
Inter nos. (*Entre nous*).	**Inter nos**, *ce n'est pas son esprit qui l'a fait arriver là*.
Intra muros. (*En dedans des murs*).	*Demeurer* **intra muros**, dans l'intérieur de la ville.
Intus et in cute. (*Intérieurement et sous la peau*).	Fragment d'un vers de Perse : *Se scruter au fond du cœur*, **intus et in cute**.
In utroque jure. (*En l'un et l'autre droit*).	En droit civil et en droit canon : *Un docteur* **in utroque jure**. On dit aussi par abréviation **in utroque**.
In vino veritas. (*La vérité dans le vin*).	C'est-à-dire : L'homme est expansif quand il a bu du vin ; la vérité, qu'il ne dirait pas à jeun, lui échappe alors. — Locution proverbiale.
Invita Minerva. (*En dépit de Minerve*).	Ecrire en dépit de Minerve, rimer malgré Minerve. Se dit d'un auteur sans talent, sans inspiration, qui s'obstine à vouloir écrire *quand même*.

Io non so littere. (*Je ne connais pas les lettres*). — *Je ne sais pas lire.* Réponse plaisante de Jules II pape, à Michel-Ange qui, faisant la statue de ce pontife, lui demandait s'il fallait lui mettre un livre entre les mains : « Mets-moi dans la main une épée, répondit le pape ; *je ne sais pas lire.* »

Ipso facto. (*Par le fait même*). — *Celui qui frappe un prêtre est excommunié* **ipso facto.**

Ira furor brevis est. (*La colère est une courte folie*). — Maxime très juste d'Horace ; la colère, comme toute passion violente, est une aliénation momentanée.

Is fecit cui prodest. (*Celui-là a fait, à qui la chose faite est utile*). — Le coupable est presque toujours celui à qui le délit ou le crime profite ; cependant on ne doit se servir qu'avec circonspection de ce vieil axiome de droit.

Is pater est quem nuptiæ demonstrant. (*Celui-là est le père que le mariage légal désigne*). — Principe du droit romain reproduit par notre code : *L'enfant conçu pendant le mariage a pour père le mari.*

Italia fara da se. (*L'Italie fera par soi*). — C'est-à-dire : L'Italie n'a besoin de personne. Locution italienne fort populaire, à laquelle les événements n'ont pas toujours donné raison.

Ite, missa est. (*Allez, la messe est dite*). — Formule liturgique par laquelle le prêtre congédie, après la messe, l'assemblée des fidèles.

Jurare in verba magistri. (*Jurer sur les paroles du maître*). — Allusion d'Horace au *magister dixit* des disciples de Pythagore, et qui reproduit la même idée sous une autre forme.

Jure et facto. (*De droit et de fait*). — *Henri IV ne fut roi* **jure et facto** *qu'après son entrée solennelle dans Paris.*

Jus est ars boni et æqui. (*Le droit est l'art du bien et du juste*). — Telle est l'élégante définition *du droit* donnée par le Digeste.

Jus et norma loquendi. (*La loi et la règle du langage*). — Horace dit, dans son *Art poétique* (V. 72), que c'est l'usage qui décide en maître et règle les lois du langage.

Jus gentium. (*Droit des gens*). — La locution antique avait un sens plus restreint ; le **jus gentium** était le droit appliqué par les Romains aux étrangers ; le droit des gens est aujourd'hui le droit international.

Jus privatum. (*Droit privé*). — Droit des particuliers entre eux, droit civil.

Jus publicum. (*Droit public*). — Droit commun à l'universalité des citoyens, envisagée chez un seul peuple, dans leurs rapports avec l'État ; droit politique.

Justæ nuptiæ. (*Justes noces*). — Mots latins par lesquels les Romains caractérisaient le mariage légal.

Justum et tenacem. (*L'homme juste et ferme*). — Commencement d'une ode où Horace développe cette idée que le monde se briserait sans émouvoir l'homme juste et ferme. V. IMPAVIDUM.

Kulturkampf. (*Combat pour la civilisation*). — Mot allemand par lequel on désigne une évolution de la philosophie et de la politique germaniques, caractérisée surtout par la lutte contre le cléricalisme.

Labor improbus omnia vincit. (*Un travail opiniâtre vient à bout de tout*). — Malgré de grandes difficultés on est parvenu à percer le mont Cenis : **labor improbus omnia vincit.**

Lapsus calami. (*Faute échappée à la plume*). — S'emploie dans le même sens que *lapsus linguæ* mais en parlant des fautes écrites.

Lapsus linguæ . . . . . (*Faute échappée à la langue*). — « *Atteler la* voiture *au* cheval » *est un* **lapsus linguæ**. — *Les personnes distraites font souvent des* **lapsus linguæ**.

Lasciate ogni speranza. . (*Laissez toute espérance*). — Inscription qui, dans le poème de Dante, est placée à la porte des enfers : *C'est sur la porte des bagnes qu'on devrait inscrire ces mots sinistres :* **Lasciate ogni speranza**.

Laudator temporis acti. . (*Celui qui fait l'éloge du temps passé*). — Fin d'un vers d'Horace, où il fait ressortir ce défaut ordinaire aux vieillards de dénigrer le présent au profit du passé.

Levius fit patientia quidquid corrigere est nefas. (*La patience rend plus tolérable ce que l'on ne peut empêcher*). — Maxime philosophique d'Horace, qui a son pendant chez nous dans le dicton populaire : *Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a*.

Lex est quod notamus. . (*Ce que nous écrivons fait loi*). — Devise de la chambre des notaires, à Paris. Elle a été composée par Santeul.

Lucidus ordo. . . . . . (*Ordre clair comme le jour*). — *L'écrivain qui ne fait pas du* **lucidus ordo** *le premier mérite de ses ouvrages ressemble au singe qui montrait la lanterne magique, et qui avait oublié d'allumer sa lanterne*.

Macte animo! . . . . . (*Bon courage*). — Parole d'encouragement qui s'adresse surtout aux jeunes gens, aux enfants. Dans ce dernier cas, on dit aussi souvent : **macte, puer!**

Magister dixit. . . . . . (*Le maître l'a dit*). — Paroles sacramentelles par lesquelles les scolastiques du moyen âge prétendaient citer comme un argument sans réplique l'opinion du maître (Aristote), à l'instar des disciples de Pythagore. Aujourd'hui, ces mots se disent, par extension, de tout chef d'une école, d'une doctrine, d'un parti. On dit aussi **ipse dixit**.

Majores pennas nido. . . (*Des ailes plus grandes que le nid*). — Spirituelle expression d'Horace, dans l'*Epître à son livre*. C'est une ambition fort ordinaire que de vouloir déployer des ailes plus grandes que le nid dont on est sorti.

Mane, thecel, pharès. . . (*Pesé, compté, divisé*). — Menace prophétique qu'une main invisible écrivit sur les murs de la salle dans laquelle Balthazar se livrait à sa dernière orgie, au moment où Cyrus pénétrait dans Babylone.

Manu militari. . . . . . (*Par la main militaire*). — Locution latine usitée surtout dans le langage juridique et qui équivaut à : par l'emploi de la force armée. de la gendarmerie. *Expulser quelqu'un* **manu militari**.

Materiam superabat opus. (*Le travail surpassait la matière*). — On peut dire cela de tous les objets d'art dignes de ce nom, d'un livre dont la forme l'emporte sur le sujet traité, etc.

Medice, cura te ipsum. . (*Médecin, guéris-toi toi-même*). — Se dit à ceux qui donnent des conseils qu'ils devraient commencer par pratiquer eux-mêmes.

Melioribus annis. . . . (*Dans des temps plus heureux*). — *C'est dans l'âge d'or,* **melioribus annis**, *qu'il faut chercher le règne de la fraternité entre les hommes ;* assertion d'ailleurs démentie par la science.

Me, me adsum qui feci. . (*C'est moi, moi qui l'ai fait*). — Hémistiche de Virgile, cri sublime que pousse Nisus pour chercher à détourner les coups qui menacent son ami Euryale. *Quand un élève est puni pour un autre, il est rare d'entendre celui-ci s'écrier :* **Me, me adsum qui feci !**

Memento quia pulvis es. (*Souviens-toi que tu es poussière*). — Paroles que prononce le prêtre en marquant de cendre le front des fidèles, le premier jour du Carême. *Le tombeau magnifique, ainsi que l'humble croix de bois, crie aux passants :* **Memento quia pulvis es**.

Mens agitat molem. (*L'esprit meut la matière*). — Pensée de Virgile signifiant que l'intelligence est supérieure à la force aveugle et physique. *L'éléphant, le plus massif des animaux, est aussi le plus intelligent :* **mens agitat molem.**

Mens divinior. (*Souffle plus divin*). — Expression poétique par laquelle Horace désigne l'inspiration, ce que Boileau appelle *du ciel l'influence secrète.*

Mens sana in corpore sano (*Ame saine dans un corps sain*). — Maxime de Juvénal. L'homme vraiment sage ne demande au ciel que *la santé de l'âme avec la santé du corps :*

Orandum est ut sit **mens sana in corpore sano.**
(Sat. X, 512.)

Mettere la coda dove non va il capo. (*Mettre la queue où la tête ne passe pas*). — Savoir se retourner, changer de tactique suivant les événements. Proverbe italien.

Mezza voce. (*A mi-voix*). — Locution italienne : *Faire une confidence* **mezza voce.**

Minima de malis. (*Des maux choisir les moindres*). — Proverbe latin de Phèdre.

Mirabile visu. (*Chose admirable à voir*). — *C'était vraiment un spectacle curieux,* **mirabile visu.** Dans un sens analogue, on dit *mirabile dictu,* chose étonnante à dire.

Modus vivendi. (*Manière de vivre*). — Accommodement, transaction moyennant laquelle il soit possible à deux parties en litige de se supporter mutuellement.

Molle atque facetum. (*Le doux et le plaisant*). — *Il ne faut pas, dans la plaisanterie, dépasser le* **molle atque facetum.**

Monstrum horrendum. (*Monstre horrible*). — Portrait que fait Virgile du cyclope Polyphème. Application facile.

Morituri te salutant. (*Ceux qui vont mourir te saluent*). — Paroles que prononçaient les gladiateurs romains en défilant, avant le combat, devant la loge impériale. S'emploie souvent d'une manière plaisante.

Mors ultima ratio. (*La mort est la raison finale de tout*). — *La haine, l'envie, tout s'efface au trépas :* **mors ultima ratio.**

Motu proprio. (*De son propre mouvement*). — *Faire une chose* ou *Prendre une décision* **motu proprio** ou **de motu proprio.**

Much ado about nothing (meutch a-dou a-baoutt neuth' igne). (*Beaucoup de bruit pour rien*). — Titre d'une comédie de Shakspeare, devenu proverbial.

Multa paucis. (*Beaucoup dans peu de mots*). — *Voulez-vous qu'on vous écoute, qu'on vous lise? Souvenez-vous de l'adage :* **multa paucis.**

Multi sunt vocati, pauci vero electi. (*Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus*). — Paroles de l'Evangile qui ne regardent que la vie future, mais qu'on applique à la vie présente, dans une foule de circonstances. Un plaisant a dit des livres : *Beaucoup d'épelés, peu de lus.*

Mutato nomine. (*Le nom étant changé*). — *C'est, sous un autre nom,* **mutato nomine,** *toujours la même chose; il n'y a que l'appellation qui diffère.*

Nascuntur poetæ, fiunt oratores. (*On naît poète, on devient orateur*). — En d'autres termes, *l'éloquence est fille de l'art, la poésie est fille de la nature.* Berchoux a plaisamment parodié l'axiome latin :

On devient cuisinier, mais on naît rôtisseur.

Natura non facit saltus. (*La nature ne fait pas de sauts*). — C'est-à-dire La nature ne crée ni espèces ni genres absolument tranchés; il y a toujours entre eux quelque intermédiaire qui les relie l'un à l'autre. Aphorisme scientifique.

Nec pluribus impar. (*Non inégal à plusieurs soleils même*). — C'est-à-dire *supérieur à tout le monde, au-dessus du reste des hommes*. Orgueilleuse devise de Louis XIV.

Nec plus ultra. (*Non plus loin; non au delà*). — Inscription gravée par Hercule, selon la Fable, sur les monts Calpé et Abyla, qu'il crut être les bornes du monde, et qu'il sépara pour joindre l'Océan à la Méditerranée : *Le* **nec plus ultra** *de la vertu est de faire le bien sans que personne le sache*. On dit aussi *non plus ultra*.

Negotiorum gestor. (*Gérant d'affaires*). — Mandataire : *Agir en qualité de* **negotiorum gestor.**

Neque semper arcum tendit Apollo. (*Apollon n'a pas toujours son arc tendu*). — Apollon lui-même se repose, donc le repos est nécessaire. Esope, surpris à jouer avec des enfants, avait dit à peu près la même chose avant Horace.

Ne quid nimis. (*Rien de trop*). — Sentence qui, chez les Latins, avait le sens de : *L'excès en tout est un défaut.*

Nescio vos. (*Je ne vous connais pas*). — Mots empruntés d'une parabole de l'Evangile, où il est répondu aux conviés qui viennent trop tard : **Nescio vos,** je ne vous connais pas, c'est-à-dire On n'entre plus. Cette locution s'emploie familièrement par forme de refus : *Adressez-vous à d'autres*, **nescio vos.**

Nescit vox missa reverti. (*La parole échappée ne peut être reprise*). — Aphorisme d'Horace, dans l'*Art poétique.*

Ne, sutor, ultra crepidam. (*Cordonnier, pas plus haut que la chaussure*). — Paroles du peintre Apelle à un cordonnier qui, après avoir critiqué une sandale, voulut juger du reste du tableau. (V. au *Dict. hist.*, Apelle.) Ce proverbe est à l'adresse de ceux qui veulent parler en connaisseurs de choses au-dessus de leur compétence.

Ne varietur. (*Afin qu'il n'y soit rien changé*). — *Faire parafer un acte, un document* **ne varietur.** On a publié une édition **ne varietur** des *Œuvres* de Victor Hugo.

Nigro notanda lapillo. (*A marquer d'une pierre noire*). — Se disait chez les anciens des jours néfastes, des jours malheureux. *Est-ce au moment de la naissance, est-ce au moment de la mort qu'il faut appliquer le* **nigro notanda lapillo?** Dans un sens opposé, on disait : *Albo notanda lapillo*, à marquer d'une pierre blanche.

Nil admirari. (*Ne s'étonner de rien*). — Mots d'Horace qui sont devenus la devise des indifférents et des apathiques.

Nil medium est. (*Il n'y a pas de milieu*). — On dit cela aux gens qui sont obligés de choisir entre deux choses pénibles.

Nil novi sub sole. (*Rien de nouveau sous le soleil*). — Paroles de Salomon dans l'*Ecclésiaste.*

Noli me tangere. (*Ne me touchez pas*). — Expression tirée de l'Evangile de saint Jean. *Tout homme a sa fibre sensible, son* **noli me tangere.**

Nolite mittere margaritas ante porcos. (*Ne jetez pas des perles devant les pourceaux*). — Paroles de l'Evangile qui, dans l'application, signifient qu'il ne faut pas parler devant un ignorant de choses qu'il ne comprend pas. On dit quelquefois plus simplement : **Margaritas ante porcos.**

Non bis in idem. (*Non deux fois pour la même chose*). — Axiome de jurisprudence, en vertu duquel on ne peut être inculpé deux fois pour le même délit.

Non decet. (*Cela ne convient pas*). — Locution latine qu'on emploie pour avertir quelqu'un de l'inconvenance d'un acte ou d'une parole.

Non est hic locus. (*Ce n'est pas ici le lieu*). — Mots empruntés de l'*Art poétique* d'Horace, qui signifient : *Cela peut être beau, mais ce n'était pas là sa place*. S'emploie à propos d'une chose faite à contretemps : *On peut dire du maître d'école qui sermonne l'enfant qui se noie :* **Non est** ou **non erat hic locus.**

Non ignara mali. . . . . (*Connaissant moi-même le malheur*). — Paroles touchantes par lesquelles Didon accueille Enée et ses compagnons d'exil.

Non liquet . . . . (*Cela n'est pas clair*). — Cette locution latine s'emploie par euphémisme, pour tenir lieu d'une observation désobligeante : *Votre raisonnement est bien embrouillé*, **non liquet**.

Non licet omnibus adire Corinthum. . . . . (*Il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe*). — S'emploie dans des cas très variés, mais le plus souvent pour faire entendre que certaines personnes n'en égalent pas d'autres en richesses, en esprit, en talent.

Non omnia possumus omnes . . . . (*Nous ne pouvons tous toutes choses*). — Tout le monde n'a pas toutes les aptitudes ; l'homme n'est pas universel. (Virgile, églogue VIII, v. 63).

Non omnis moriar. . . . (*Je ne mourrai pas tout entier*) — Pensée d'Horace : Je ne mourrai pas tout entier, car mon œuvre me survivra.

Non possumus . . . . . . (*Nous ne pouvons*). — Paroles de saint Pierre au prince des prêtres, et qui, dans l'application, expriment une impossibilité, un refus sur lequel on ne peut revenir. S'emploie aussi substantivement : *Opposer un* **non possumus**.

Non videbis annos Petri. (*Tu ne verras pas les années de Pierre*). — Saint Pierre a occupé vingt-quatre ans le siège pontifical. *L'aphorisme* **non videbis annos Petri** *a pu s'appliquer à la plupart des papes*; ils ne parviennent en effet à la tiare que dans un âge avancé.

Nosce te ipsum . . . . . . (*Connais-toi toi-même*). — Traduction latine de la fameuse inscription grecque *Gnôti seauton*, mise sur le fronton du temple de Delphes.

Novissima verba. . . . . . (*Les dernières paroles*). — Les paroles les plus récentes. Ces mots servent quelquefois à désigner les dernières paroles d'un mourant.

Nulla dies sine linea. . . (*Pas un jour sans une ligne*). — Mots prêtés par Pline à Apelle, qui ne passait pas un jour sans tracer une ligne, c'est-à-dire sans peindre.

Numero Deus impare gaudet. . . . . (*Le nombre impair est celui que le dieu aime*). — Hémistiche de Virgile (églogue VIII), où le poète fait allusion, sans doute, aux propriétés mystiques que l'antiquité grecque attribuait aux nombres impairs. Dans le système de Pythagore, l'unité représentait la divinité, qui contient tout et de qui tout découle ; le nombre 2 était le mauvais principe ; le nombre 3, le symbole de l'harmonie parfaite.

Nunc dimittis servum tuum (*Maintenant renvoie ton serviteur*). — Paroles du vieillard juif Siméon, après avoir vu le Messie : On peut mourir après avoir vu s'accomplir ses plus chères espérances.

Nunc est bibendum. . . . (*C'est maintenant qu'il faut boire*). — Mots empruntés d'une ode d'Horace, composée à l'occasion de la victoire d'Actium. Manière familière de dire qu'il faut célébrer un grand succès, un succès inespéré.

O altitudo ! . . . . (*O élévation ! ô profondeur !*). — Exclamation de saint Paul en parlant des mystères du christianisme, et qui, aujourd'hui, s'applique aux choses que la science même ne peut expliquer.

Odi profanum vulgus. . . (*Je hais le profane vulgaire*). — Pensée d'Horace qui se flatte de mépriser les applaudissements de la foule et de ne rechercher que les suffrages des gens de goût.

O fortunatos nimium (sous-entendu *sua si bona norint*). (*Trop heureux — s'ils connaissaient leur bonheur*). — Ce vers de Virgile s'applique à ceux qui jouissent d'un bonheur qu'ils ne savent pas apprécier et qui se plaignent de maux souvent imaginaires : *Quand je vois un homme quitter la campagne pour la ville, je suis toujours tenté de m'écrier* : **O fortunatos nimium !**

Oleum perdidisti. . . . . (*Tu as perdu ton huile*). — Tu as perdu ton temps, ta peine. Les anciens disaient d'un discours, d'un livre trop travaillé, qui avait dû coûter de la peine, qu'il sentait l'huile ; s'il ne valait rien, l'auteur avait perdu son huile.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci. (*Il a remporté tous les suffrages, celui qui a su mêler l'utile à l'agréable*). — Vers d'Horace souvent cité. On dit de quelqu'un qui a réussi, qui a recueilli tous les suffrages : **Omne tulit punctum.**

Omne vivum ex ovo. (*Tout être vivant provient d'un germe*). — Aphorisme biologique de l'Anglais Harvey.

Omnia mecum porto. (*Je porte tous mes biens avec moi*). — Réponse du philosophe Bias à ses concitoyens qui, menacés par les Perses et quittant la ville avec toutes leurs richesses, s'étonnaient de voir que le philosophe ne faisait aucun préparatif. Il voulut leur faire entendre par là que les vrais richesses sont celles de l'esprit.

Omnia serviliter pro dominatione. (*Tout servilement en vue de la domination*). — Réflexion de Tacite appliquée à Othon et qui peut s'appliquer à bien d'autres. *Débuter par être servile pour asservir les autres*, c'est la maxime des politiques sans scrupules.

Omnis homo mendax. (*Tout homme est menteur*). — Paroles tirées du psaume *Credidi propter quod locutus sum*, et qui sont d'une application fréquente, malgré leur exagération.

Omnium consensu. (*Du consentement de tous*). — *La religion est,* **omnium consensu,** *indispensable à l'existence des sociétés.*

Ore rotundo (*D'une bouche arrondie*). — Cette locution sert à signaler l'emphase, la fausse majesté d'un orateur prétentieux.

O tempora ! ô mores ! (*O temps ! ô mœurs !*). — Exclamation par laquelle Cicéron s'élevait énergiquement contre la perversité des hommes de son temps : *Dans quel siècle vivons-nous !* **O tempora ! ô mores !**

O terque quaterque beati. (*O trois et quatre fois heureux !*). — Expression de Virgile, désireux de reculer les bornes du superlatif. Rabelais s'en est spirituellement souvenu :

> *Chinon, deux ou trois fois Chinon !*
> *Petite ville, grand renom.*

O ubi campi ! (*O ! où sont les champs !*). — Exclamation de Virgile regrettant la tranquillité des champs. Horace a dit dans le même sens : *O rus ! quando ego te aspiciam !* O campagne ! quand te reverrai-je !

Otium cum dignitate. (*Noble oisiveté*). — Expression de Cicéron à la louange des lettres, dont le culte permet de nobles loisirs.

Outsider (aoutsaïdeur). (*Qui est en dehors*). — Mot anglais par lequel on désigne, aux courses, un cheval *placé en dehors* de ceux qui ont les plus grandes chances de remporter le prix.

Panem et circenses. (*Du pain et les jeux du cirque*). — Mots d'amer mépris adressés par Juvénal aux Romains de la décadence, qui ne demandaient plus que du blé au Forum et des spectacles gratuits.

Pareatis. (*Que vous obéissiez*). — Formule qui rendait exécutoire les jugements en dehors du ressort du tribunal qui les avait rendus ou qui permettait de publier en France les bulles de Rome. *Accorder le* **pareatis.**

Par pari refertur (*On rend la pareille*). — Répond à peu près à la loi mosaïque : *Œil pour œil, dent pour dent*, etc. *Le renard, revenant de dîner chez la cigogne, dut se dire, in petto :* **par pari refertur.**

Parturient montes. (*Les montagnes seront en travail*). — Pensée d'Horace que La Fontaine a commentée dans sa fable la *Montagne qui accouche*, et qui, dans l'application, sert à qualifier les promesses non suivies d'effet.

Passim (*Çà et là*). — Formule latine dont on fait suivre le titre d'un ouvrage cité, pour indiquer qu'on y trouvera de nombreuses références en divers endroits : *Voir sur ce sujet* Commentaires de César, **passim.**

Patere quam ipse fecisti legem . . . . (*Subis la loi que toi-même as faite*). — On doit subir les conséquences d'un principe que l'on a établi soi-même.

Paterna, paternis ; materna, maternis . . . . (*Les biens du père, à la ligne paternelle ; les biens de la mère, à la ligne maternelle*). — Ancienne formule de dévolution, dans les héritages, remplacée par l'égalité de partage dans les deux lignes, que consacre le Code civil.

Patiens, quia æternus . . (*Il est patient, parce qu'il est éternel*). — Paroles de saint Augustin, appliquées à Dieu. On a dit aussi de la papauté : **Patiens, quia æterna.**

Pauca, sed bona. . . . . (*Peu, mais bon*). — *Cet auteur n'a laissé qu'un petit nombre d'ouvrages, mais chaque page est empreinte du cachet inimitable de son génie ;* **pauca, sed bona.** *Nos romanciers modernes laisseront un bagage littéraire dont certainement la postérité ne dira pas :* **Pauca, sed bona.**

Paulo majora canamus. . (*Chantons des choses un peu plus relevées*). — Virgile (églogue IV, v, 1er). Cette locution sert de transition pour passer d'un sujet à un autre.

Peccavi . . . . (*J'ai péché*). — Exclamation du roi David, après avoir été confondu par la parabole du prophète Nathan. S'emploie pour signifier qu'on avoue ses torts : *Je ne chercherai pas à me disculper,* **peccavi.** — *Faire, dire son* **peccavi,** avouer sa faute.

Pede pœna claudo. . . . (*Le châtiment suit le crime d'un pied boiteux*). — Pensée d'Horace qui signifie que si le châtiment ne suit pas toujours immédiatement le crime, il ne manque cependant jamais d'arriver.

Pede presto. . . . . (*D'un pied rapide*). — Locution italienne. Se dit pour exprimer l'empressement, la rapidité que l'on mettra à venir, à exécuter un ordre.

Pejor avis ætas. . . . . (*L'âge présent ne vaut pas celui des aïeux*). — Locution concise empruntée au début d'une ode d'Horace. La pensée du poète, plus brillante que juste, blâme le temps présent au profit du passé : *Nous valons moins que nos pères.*

Pendent opera interrupta. (*Les travaux commencés s'arrêtent*). — Mots de Virgile, dans l'*Enéide*, à propos des travaux interrompus, à Carthage, par l'arrivée d'Énée, et que l'on rappelle dans des circonstances analogues.

Per fas et nefas. . . . . (*Par le juste et l'injuste*). — C'est-à-dire par toutes les voies, par tous les moyens possibles : *Les ambitieux marchent* **per fas et nefas** *à la réalisation de leurs projets.*

Perinde ac cadaver . . . (*Comme un cadavre*). — Locution qui exprime l'obéissance passive, absolue, et que l'on dit être la devise des jésuites. *L'obéissance la plus complète est la première loi du code militaire, et le* **perinde ac cadaver** *pourrait être inscrit sur la porte de toutes les casernes.*

Per jocum. . . . . (*Par jeu, pour rire*). — Facile application.

Per Jovem ! . . . . (*Par Jupiter !*). — Espèce de jurement familier que Molière met dans la bouche d'un pédant.

Persona grata . . . . . (*Personne bienvenue*). — Mots latins par lesquels on désigne, dans la langue diplomatique, un personnage qui sera agréé avec plaisir par la puissance auprès de laquelle on l'accrédite. *Etre* ou *n'être point* **persona grata.**

Pertransiit benefaciendo. (*Il a passé en faisant le bien*). — Mots simples et touchants de saint Pierre, qui résument toute la vie de Jésus-Christ. *Le plus heureux des hommes est celui qui sème le bonheur sur sa route et dont on peut dire :* **Pertransiit benefaciendo.**

Piscem natare doces. . . (*Tu apprends à nager à un poisson*). — Comme il serait inutile d'enseigner à un poisson l'art de nager, et ridicule à un ignorant de prétendre instruire un savant, on répond aux prétentieux et aux imbéciles : **Piscem natare doces.**

Plaudite, cives! (*Citoyens, applaudissez!*). — Mots par lesquels les acteurs romains, à la fin d'une représentation, sollicitaient les applaudissements du public.

Plerumque fit (*Ce qui arrive le plus souvent*). — *Statuer sur le* **plerumque fit,** c'est-à-dire Ne pas se préoccuper des exceptions possibles, prendre pour règle les cas les plus nombreux.

Plus æquo (*Plus que de raison*). — *Boire* **plus æquo.**

Pœte, non dolet (*Pœtus, cela ne fait pas de mal*). — Paroles d'Arria à Pœtus son mari, en lui tendant le poignard dont elle venait de se frapper elle-même, pour l'encourager à se donner la mort. Pœtus s'était compromis dans une conspiration contre la vie de l'empereur Claude.

Post equitem sedet atra cura (*Le noir souci monte en croupe derrière le cavalier*). — Vers d'Horace qui exprime que c'est en vain qu'on cherche dans une distraction quelconque un remède à l'ennui, aux noirs soucis. Boileau a traduit ainsi cette pensée :

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

Post hoc, ergo propter hoc (*A la suite de cela, donc à cause de cela*). — Formule par laquelle on désignait, dans la scolastique, l'erreur qui consiste à prendre pour cause ce qui n'est pas cause. *Combien de gens sont encore persuadés que c'est à la comète de* 1811 *que l'on doit l'excellent vin de cette année!* **Post hoc, ergo propter hoc.**

Præsente cadavere (*Le cadavre étant présent*). — *Lorsqu'un pape meurt, le cardinal camerlingue doit donner lecture de ses dispositions testamentaires, s'il en existe,* **præsente cadavere,** *en face du cadavre.*

Primo avulso, non deficit alter (*L'un enlevé, un autre se présente*). — On cite ce vers de Virgile à propos de difficultés sans cesse renaissantes.

Primo mihi (*A moi d'abord*). — Paroles du lion, dans la fable de Phèdre intitulée *Le Lion en société avec la Chèvre et le Mouton.* S'emploie pour signifier qu'on veut faire, dire, avoir quelque chose le premier; maxime favorite de l'égoïste. On ajoute quelquefois : *secundo tibi.*

Primo occupanti (*Au premier occupant*). — A ce droit de premier occupant remonte naturellement celui de la propriété, même provisoire. *Les places, dans les théâtres, appartiennent* **primo occupanti.**

Primum vivere, deinde philosophari (*Vivre d'abord, philosopher ensuite*). — Précepte des anciens, par lequel on se moque de ceux qui ne savent que philosopher ou discuter, et ne sont pas capables de se créer des moyens d'existence.

Primus inter pares (*Le premier entre ses égaux*). — *Le président d'une république n'est que le* **primus inter pares.**

Pro aris et focis (*Pour ses autels et ses foyers*). — *Celui-là est bien fort qui combat* **pro aris et focis.** — *La sainte passion de mourir pour la patrie se traduit dans toutes les langues par ces mots célèbres :* **Pro aris et focis.**

Pro domo sua (*Pour sa maison*). — Titre d'une harangue de Cicéron, plaidant contre le patricien Clodius, qui s'était emparé de ses biens. *On n'est jamais plus éloquent que quand on plaide* **pro domo sua.**

Pro forma (*Pour la forme*). — *Rendre une visite à quelqu'un* **pro forma,** c'est-à-dire, dans le cas particulier donné ici, sans y attacher d'autre importance, d'autre valeur, qu'à une visite de simple politesse.

Pro memoria (*Pour mémoire*). — Formule encore employée en diplomatie pour rappeler des droits périmés depuis longtemps : *Le roi d'Italie s'intitule encore,* **pro memoria,** *roi de Chypre et de Jérusalem.*

Proh pudor! (*O honte!*). — Sert à manifester un sentiment de profond étonnement, de vive indignation : **Proh pudor!** *vous osez vous montrer ici!*

Proles sine matre creata. (*Fille née sans mère*). — Montesquieu a mis cette épigraphe, tirée d'un vers d'Ovide, en tête de son *Esprit des lois*, pour marquer qu'il n'avait pas eu de modèle.

Pro rege sæpe, pro patria semper. (*Pour le roi, souvent; pour la patrie, toujours*). — Devise de Colbert.

Pro tempore. (*Selon le temps*). — *Agissez* **pro tempore.**

Proximus ardet Ucalegon. (*Déjà brûle le palais d'Ucalégon, voisin du nôtre*). — Mots tirés du récit qu'Enée fait à Didon de la dernière nuit de Troie, et par lesquels il fait comprendre qu'il se vit forcé lui-même de fuir aussitôt de son palais. S'emploie pour faire entendre qu'on est menacé d'un malheur qui vient de frapper une personne placée dans une situation analogue à la nôtre.

Pulchre, bene, recte! (*Bien, très bien, parfait!*). — Exclamation empruntée à Horace, et qui caractérise parfaitement les flatteries exagérées qu'un parasite, par exemple, adresse à son amphitryon.

Pulsate et aperietur vobis. (*Frappez, et il vous sera ouvert*). — Paroles de l'Evangile, susceptibles d'applications variées.

Punica fides. (*Foi punique, carthaginoise*). — Les Romains accusaient les Carthaginois d'enfreindre souvent les traités, ce qui leur fit employer cette expression comme synonyme de *mauvaise foi*. L'emploi de cette locution est facile.

Quærens quem devoret. (*Cherchant quelqu'un à dévorer*). — Expression de saint Pierre pour caractériser le démon. *Les désirs deviennent trop souvent des passions qui cherchent ce qui pourrait les satisfaire :* **quærens quem devoret.**

Quæ sunt Cæsaris Cæsari. (*A César ce qui est à César*). — Voir *Redde Cæsari...*

Qualis artifex pereo! (*Quel grand artiste je meurs!*). — Dernière exclamation de Néron, exprimant ainsi la perte que le monde faisait par sa mort.

Qualis pater, talis filius. (*Tel père, tel fils*). — *Il est rare qu'on puisse dire de la postérité des grands hommes, et surtout des grands écrivains :* **Qualis pater, talis filius.**

Quandoque bonus dormitat Homerus. (*Le bon Homère sommeille quelquefois*). — Horace, à qui appartiennent ces mots, a voulu dire qu'il n'est point d'auteur si parfait qu'il ne bronche quelquefois, et, par extension, qu'il n'est personne à qui il n'échappe quelque négligence.

Quantum mutatus ab illo! (*Combien il est changé, combien différent de ce qu'il était!*) — *Est-ce là cette femme, que j'ai connue si jeune, si brillante? Est-ce là cet homme, que j'ai connu si riche, si puissant?* **Quantum mutatus ab illo!** (Virgile, au livre II de l'*Enéide*.)

Quantum satis. (*Autant que suffisamment*). — A dose suffisante ou raisonnable. Formule pharmaceutique exprimée souvent par les initiales Q. S., qui sont aussi celles de *quantité suffisante*.

Quia nominor leo. (*Parce que je m'appelle lion*). — Mots tirés d'une fable de Phèdre. Se disent de celui qui abuse de sa force, de son autorité. L'imitation de La Fontaine a donné naissance à cette expression si connue, et qui s'emploie dans le même sens : *La part du lion.*

Qui bene amat, bene castigat. (*Qui aime bien châtie bien*). — Application facile, puisque le *châtiment* n'a d'autre but que de corriger les défauts ou les vices de celui qu'on aime.

Quid deceat, quid non. (*Ce qui convient, ce qui ne convient pas*). — Précepte d'Horace, dans l'*Art poétique*. *Corrigez ce qui est mauvais, gardez ce qui est bon, voyez* **quid deceat, quid non.**

Quid juris? (*Quoi du droit?*). — C'est-à-dire Quelle est la solution que donne le droit, la jurisprudence?

Quid novi? (*Quoi de nouveau?*). — Interrogation familière que deux amis s'adressent volontiers quand ils se rencontrent.

Quid prodest? (*A quoi sert; à quoi bon?*). — *Je vous répéterais bien tout ce qu'il m'a dit, mais* **quid prodest?**

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi . . . (*Toutes les fois que les rois délirent, les Grecs reçoivent les coups*).	Horace (liv. Ier, épit. II). *Les peuples souffrent toujours des folies de ceux qui les gouvernent :* **quidquid delirant reges...**
Qui est sine peccato. . . (*Qui est sans péché...*).	Célèbre parole de Jésus, dans l'Evangile : *Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre.*
Qui habet aures audiendi audiat. . . . . (*Que celui qui a des oreilles pour entendre entende*).	Paroles tirées de la Bible. S'emploient dans une intention maligne, satirique, pour avertir celui à qui s'adresse indirectement une observation, un conseil, qu'il doit en faire son profit.
Qui nescit dissimulare nescit regnare. . . . . . (*Celui qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner*).	Maxime de gouvernement peu morale, qui semble empruntée à Machiavel et que plus d'un prince s'est efforcé de mettre en pratique.
Qui scribit, bis legit. . . (*Celui qui écrit lit deux fois*).	Il lit une première fois sa pensée dans son esprit, avant de la formuler une seconde fois sur le papier.
Quis, quid, ubi, quibus auxi[illegible]s, cur, quomodo, qu[illegible]? . . . . (*Qu[illegible] qu[illegible], où, par quels [illegible] pourquoi, com-[illegible]uand?*).	Hexamètre technique qui renferme ce qu'en rhétorique on appelle les circonstances : la personne, le fait, le lieu, les moyens, les motifs, la manière et le temps. Il résume aussi toute l'instruction criminelle : *Quel est le coupable? quel est le crime? où l'a-t-on commis? par quels moyens, ou avec quels complices? pourquoi? de quelle manière? à quel moment?* Il nous a été transmis par Quintilien.
[illegible] tulerit Gracchos de [illegible]editione querentes? . ([illegible]*ui supportera que les Gracques se plaignent d'une sédition?*).	*Quand on a arraché le pouvoir des mains des autres grâce à la sédition, à l'émeute, au coup d'Etat, on n'a plus le droit de blâmer la violence, les coups de force.* **Quis tulerit Gracchos?...**
Quod dî omen avertant! . (*Que les dieux détournent ce présage!*).	Exclamation de Virgile dans son *Enéide*, à propos du perfide Sinon, qui conseille aux Troyens de faire entrer dans leurs murs le fatal cheval de bois. *Chaque jour on entend les pessimistes nous menacer de guerres, d'inondations, de famines, de révolutions;* **quod dî omen avertant!**
Quod erat demonstrandum. . . . . (*Ce qu'il fallait démontrer*).	Phrase que prononcent souvent les professeurs de mathématiques après une démonstration, et qu'on trouve quelquefois reproduite dans les livres par ces initiales Q. E. D.
Quod scripsi, scripsi. . . (*Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit*).	Phrase attribuée par l'Evangile à Ponce-Pilate; on l'emploie pour indiquer une détermination bien arrêtée, ou pour montrer que l'on ne peut revenir sur ce qui a été dit.
Quomodo vales? . . . . . (*Comment vous portez-vous?*).	Sorte de salutation familière par laquelle on s'informe de la santé d'un ami.
Quo non ascendam? . . (*Jusqu'où ne monterai-je pas?*)	Devise de Fouquet, adoptée, au moins mentalement, par tous les ambitieux.
Quorum pars magna fui. (*Où j'ai pris une grande part*).	Mots par lesquels Enée commence le récit de la dernière nuit de Troie, et qu'on peut s'appliquer en parlant d'événements auxquels on a pris une grande part. Si on veut être modeste, au lieu de *magna*, on dit *parva* (petite).
Quos ego... . . . . . . (Mots suspensifs dont le sens équivaut à : *Je devrais...*).	Paroles (en forme de réticence) que Virgile met dans la bouche de Neptune irrité contre les vents déchaînés sur la mer, et qui, dans la bouche d'un supérieur, expriment la colère et la menace : *Quand tout un peuple se soulève, quel serait l'homme assez fort et assez hardi pour lui dire :* **Quos ego...**
Quos vult perdere Jupiter, dementat prius . . . . (*Ceux que Jupiter veut perdre, il commence par leur ôter la raison*).	Pensée faussement attribuée à Horace, que l'on trouve dans Euripide et à laquelle M. Boissonade a donné la forme latine. Racine en a reproduit le sens dans son *Athalie :* *Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle* *Répandre cet esprit de vertige et d'erreur,* (Athalie) *De la chute des rois funeste avant-coureur!*

Quot capita, tot sensus. (*Autant de têtes, autant d'avis*). — *Jamais on ne vit pareille confusion :* **quot capita, tot sensus.**

Quousque tandem... (*Jusques à quand...*). — Premiers mots de l'apostrophe foudroyante de Cicéron à Catilina, lorsque celui-ci osa se présenter au sénat, après la découverte du complot qu'il tramait contre la république. L'application de ces paroles est presque toujours familière.

Rapere in jus. (*Citer en justice*). — Locution latine qui a son équivalent exact en français.

Rara avis in terris. (*Rare oiseau sur la terre*). — Hyperbole de Juvénal, qui se dit en plaisantant des *Lucrèce* et des *Pénélope*, et par extension, de tout ce qui est phénoménal. Le plus ordinairement, on cite seulement les deux premiers mots : **rara avis.**

Rari nantes in gurgite vasto. (*Quelques naufragés flottant çà et là sur le vaste abîme*). — Vers du livre Ier de l'*Enéide*. Dans l'application, *gurgite vasto* est le gouffre de l'oubli auquel peu de noms échappent. *De tous les écrivains dont s'occupe aujourd'hui la Renommée, que restera-t-il dans cinquante ans?* **Rari nantes in gurgite vasto,** ou simplement **rari nantes.**

Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quæ sunt Dei Deo. (*Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu*). — Réponse de Jésus aux Hérodiens, qui lui demandaient insidieusement s'il fallait payer le tribut à César. S'emploie le plus souvent sous la forme française.

Regis ad exemplar. (*A l'exemple du roi*). — Hémistiche de Claudien, qui signifie que tous se règlent sur les exemples donnés par le roi, c'est-à-dire par un maître quelconque.

Relicta non bene parmula. (*En abandonnant peu glorieusement mon bouclier*). — Aveu de lâcheté que dissimule Horace le mieux qu'il peut ; il avait jeté son bouclier à Philippes pour fuir plus vite.

Remember (ri-memm-beur). (*Se souvenir*). — Dernier mot de Charles Ier, roi d'Angleterre, sur l'échafaud.

Requiescat in pace! (*Qu'il repose en paix!*). — Inscription qu'on lit généralement sur les pierres tumulaires.

Res judicata pro veritate habetur. (*La chose jugée est tenue pour vérité*). — Axiome de l'ancien droit, toujours en vigueur : *Chose jugée, chose démontrée ; arrêt rendu vaut titre formel.* C'est la base de l'autorité judiciaire.

Res perit domino. (*La chose périt pour le compte du maître*). — *Le dommage résultant de la perte d'une chose incombe au propriétaire de cette chose.* Axiome de droit romain, adopté par le droit français ; c'est la règle dans les cas de force majeure.

Retro, Satanas! (*Arrière, Satan!*). — Paroles de l'Evangile. Marquent l'indignation par laquelle on repousse des propositions dangereuses ou déshonorantes. Cependant elles s'emploient le plus souvent familièrement : *Vainement vous cherchez à me tenter :* **Retro, Satanas!** On dit aussi **Vade retro, Satanas!**

Ridiculus mus. (*Un rat ; objet ridicule*). — Expression tirée d'un vers d'Horace (*Art poétique*, v. 139), que La Fontaine a imitée dans sa fable *la Montagne qui accouche.*

Rinforzando. (*En renforçant*). — Mot italien employé dans la notation musicale. Il indique qu'il faut donner aux sons une intensité plus grande.

Risum teneatis? (*Vous retiendriez-vous de rire?*). — *Que dites-vous de ce que je viens de vous raconter? N'est-ce pas édifiant?* **Risum teneatis?** (Horace, *Art poétique*.)

Rudis indigestaque moles. (*Masse confuse et informe*). — Expression dont Ovide s'est servi dans ses *Métamorphoses* pour peindre l'aspect du chaos. *Trop souvent les gros livres ne sont que* **rudis indigestaque moles.**

Rule, Britannia (roull). . (*Gouverne, Angleterre*). — Premiers mots d'un hymne patriotique anglais, dans lequel nos voisins se glorifient de posséder l'empire du monde.

Salus populi suprema lex esto. . . . . (*Que le salut du peuple soit la suprême loi*). — Maxime du droit public à Rome. *Toutes les lois particulières doivent s'effacer s'il s'agit de sauver la patrie.*

Sanctum sanctorum. . . (*Le saint des saints*). — Ce nom, que les Juifs donnaient à l'endroit le plus saint, le plus retiré du temple, est appliqué, le plus souvent par plaisanterie, à tout lieu interdit aux profanes.

Scherzando. . . . . . . (*En badinant*). — Mot italien employé dans la notation musicale. Il indique qu'il faut donner au passage de la légèreté, une allure sautillante.

Scribitur ad narrandum, non ad probandum . . . (*On écrit pour raconter, non pour prouver*). — Aphorisme qui s'applique spécialement à l'histoire. *Le meilleur moyen de prouver est de bien raconter ; l'histoire doit être écrite* **ad narrandum non ad probandum.**

Sedet æternumque sedebit. . . . . (*Il siège e[illegible]éternellement*). — Mots de Virgile appliqués à Thésée. En expiation de sa vie errante, ce héros, aux enfers, était condamné à rester éternellement assis. *Le bureaucrate subit le supplice de Thésée :* **sedet æternumque sedebit.**

Self-government (self-[illegible]eurn'-mèntt). ([illegible]ernement par le peuple [illegible]même). — Gouvernement du pays par le pays, par les citoyens. Le **self-government,** *en France, date de la Révolution de* 1789.

Semper ad eventum festinat . . . . (*Il se hâte toujours vers le dénouement*). — Conseil détourné par lequel Horace recommande aux écrivains de tendre toujours au dénouement par le chemin le plus court. *Que deviendraient nos romanciers et nos feuilletonistes, s'ils étaient obligés de suivre le conseil :* **semper ad eventum festinat?**

Se non è vero è bene trovato. . . . . (*Si cela n'est pas vrai, c'est du moins bien trouvé*). — Proverbe italien d'une application facile et très fréquente.

Servum pecus. . . . . . (*Troupeau servile*). — Paroles par lesquelles Horace a flétri les imitateurs en littérature. Se dit des flatteurs, des plagiaires et surtout des courtisans,

Peuple caméléon, peuple singe du maître.
(LA FONTAINE.)

Sesquipedalia verba. . . (*Mots de six pieds*). — Horace conseille aux auteurs tragiques de ne mettre dans la bouche de leurs personnages ni paroles ampoulées ni mots trop prétentieux. Racine, dans les *Plaideurs*, a rappelé heureusement cette expression par l'organe de Petit-Jean :

Il me fait dire aussi des *mots longs d'une toise*,
De grands mots qui tiendraient d'ici jusqu'à Pontoise.

Shocking (chok-inn-gne). (*Choquant*). — Exclamation dont se servent souvent les Anglais et qu'on a transportée dans la langue française un peu pour les railler.

Si augur augurem. . . . (*Si un augure voit un augure...*). — Réflexion du vieux Caton, répétée par Cicéron, et qui était un trait lancé contre les augures, lesquels, disaient ces deux auteurs, ne pouvaient pas se rencontrer sans rire. *L'efficacité de la médecine a encore ses sceptiques, même parmi les médecins, et le* **si augur augurem** *vient à l'esprit de tous ceux qui leur voient se donner une poignée de main.*

Sic . . . . (*Ainsi*). — Mot qui se met entre parenthèse dans le cours d'un texte ou à la fin d'une citation, pour indiquer que l'original est bien tel qu'on le donne, avec la faute ou l'étrangeté qui s'y trouve : *Sa lettre commençait ainsi : Mossieu* **(sic),** *je*, etc.

Sic itur ad astra. (*Ainsi l'on s'élève jusqu'aux astres*). — Expression de Virgile, que l'invention des ballons a mise en si grand honneur, et qui s'applique, dans le style sérieux, à toute action d'éclat.

Sic transit gloria mundi. (*Ainsi passe la gloire du monde*). — Conclusion morale, tirée de l'*Imitation de Jésus-Christ*, pour tenir lieu d'oraison funèbre sur la disgrâce d'un ministre, l'oubli succédant à la gloire, etc.

Sic vos non vobis (*Ainsi vous* (travaillez), *et ce n'est pas pour vous*). — Dans les quatre vers pentamètres qui commencent par ces mots, Virgile se plaint fort ingenieusement qu'un autre ait reçu la récompense que lui seul avait méritée. S'emploie lorsque quelqu'un reçoit le salaire dû à un autre.

Similia similibus curantur — Voir *Contraria contrariis*.

Sine nomine vulgus (*La foule sans nom*). — Le *profane vulgaire* d'Horace, ce que nous appelons le *commun des martyrs*.

Sine qua non. (*Sans quoi non*). — *Clause* **sine qua non**. — *C'est mon* **sine qua non**. — *Le travail est la condition* **sine qua non** *à laquelle est attaché le bonheur.*

Sinite parvulos venire ad me (*Laissez venir à moi les petits enfants*). — Paroles de Jésus-Christ à ses disciples. Application facile.

Sint ut sunt, aut non sint. (*Qu'ils soient ce qu'ils sont, ou qu'ils ne soient pas*). — Réponse célèbre du Père Ricci, général des jésuites, auquel on proposait de modifier la constitution de sa société. S'emploie pour faire entendre qu'on ne veut rien changer à une chose établie, à quelque prix que ce soit.

Si parva licet componere magnis. (*S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes*). — Vers de la première églogue de Virgile. Application facile.

Sit pro ratione voluntas. (*Que ma volonté tienne lieu de raison*). — Allusion au célèbre vers de Virgile :

Hoc volo, sic jubeo, **sit pro ratione voluntas.**

(*Je le veux, je l'ordonne ; que ma volonté tienne lieu de raison.*)

On caractérise par cette allusion une volonté impérieuse, sourde à toute objection.

Sit tibi terra levis. (*Que la terre te soit légère*). — Inscription tumulaire devenue banale par suite de son fréquent emploi.

Si vis me flere... (*Si vous voulez que je pleure...*) — Pensée d'Horace, traduite ainsi par Boileau dans son *Art poétique* :

Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez ;

c'est-à-dire : Si vous voulez émouvoir, commencez par être ému vous-même.

Si vis pacem, para bellum. (*Si tu veux la paix, prépare la guerre*). — L'emploi de cette locution est journalier et d'une application fréquente.

Smorzando. (*En éteignant*). — Mot italien employé dans la notation musicale. Il indique que l'intensité des sons doit aller en diminuant.

Sol lucet omnibus. (*Le soleil luit pour tous*). — Application fréquente,

Solve senescentem. (*Réformez* — votre cheval — *qui vieillit*). — Conseil que donne Horace aux écrivains que l'âge avertit de songer à la retraite. *Quand Corneille fit représenter* Agésilas *et* Attila, *amis et ennemis lui crièrent :* **Solve senescentem.**

Sotto voce (*A voix basse*). — Locution italienne.

Spiritus flat ubi vult. (*L'esprit souffle où il veut*).	L'inspiration n'est pas une chose qu'on puisse acquérir : c'est un don du ciel.
Spiritus promptus est, caro infirma. (*L'esprit est prompt, la chair est faible*).	Paroles de l'Evangile, souvent citées.
Sponte sua. (*De son propre mouvement*).	*Agir* **sponte sua.**
Stans pede in uno. (*Debout sur un seul pied*).	Expression d'Horace qui correspond à la nôtre : au pied levé : *Je vous écris* **stans pede in uno.**
Stare sulla corda. (*Se tenir sur la corde*).	Locution italienne. Etre dans l'incertitude, dans l'état d'équilibre instable de quelqu'un qui se tient sur la corde raide.
Statu quo. (*L'état où sont actuellement les choses*).	Expression employée surtout en diplomatie : *Maintenir le* **statu quo.** — *Les partisans du* **statu quo.**
Struggle for life (streughl for laïf). (*Lutte pour la vie*).	Locution anglaise, mise à la mode par Darwin; elle équivaut à Concurrence vitale : *La sélection dans les espèces animales s'explique par le* **struggle for life.**
Stultorum numerus est infinitus. (*Le nombre des sots est infini*).	Paroles de Salomon, dont on peut encore faire l'application.
Stupete gentes. (*Nations, soyez dans l'étonnement*).	Cette exclamation, empruntée à l'expression d'un sentiment sérieux, s'emploie le plus souvent d'une façon familière et plaisante : *Ce vieil avare a fait don de 2,000 francs aux pauvres :* **stupete gentes.**
Suave mari magno.... (*Il est doux, quand la mer est agitée...*).	Pensée de Lucrèce dans son poème *De la Nature*, qui se cite quand on veut peindre ce côté égoïste du cœur de l'homme, qui jouit avec plus de volupté d'un bonheur dont il voit les autres privés.
Sub Jove. (*Sous Jupiter*).	Sous le plafond du ciel, à la belle étoile : *Coucher* **sub Jove.**
Sub lege libertas. (*La liberté sous la loi*).	*La liberté dans les limites et avec les restrictions imposées par la loi,* **sub lege libertas,** *est la seule qui soit compatible avec l'ordre.*
Sub tegmine fagi. (*A l'ombre d'un hêtre*).	*Il fait bon rêver des églogues* **sub tegmine fagi.**
Sufficit. (*Il suffit*).	*Je vous entends,* **sufficit.**
Sufficit cuique diei sua malitia) (*A chaque jour suffit sa peine*).	Aphorisme tiré de l'Evangile et qu'on cite indifféremment en français ou en latin.
Sui generis. (*De son espèce; de ce qui n'appartient qu'à lui*).	On dit qu'une fleur exhale *une odeur* **sui generis,** quand cette odeur n'offre d'analogie avec le parfum d'aucune autre fleur. *Un éboulement avait laissé l'égout à découvert, et il s'en exhalait une odeur* **sui generis** *fort peu agréable.*
Summum jus, summa injuria. (*Excès de justice, excès d'injustice*).	Ce vers de Voltaire : *Qui n'est que juste est dur, qui n'est que sage est triste,* rend fidèlement le sens de cette maxime.
Sunt lacrymæ rerum. (*Les choses elles-mêmes arrachent des larmes*).	Expression tirée de l'*Enéide*, et qui sert à faire entendre que la vue d'une grande infortune excite la pitié.

Suo tempore. (*En son temps*). — *Il faut que chaque chose se fasse* **suo tempore.**

Surge et ambula. (*Lève-toi et marche*). — Paroles de Jésus-Christ au paralytique.

Sursum corda. (*Elevez vos cœurs*). — Paroles que prononce le prêtre à la messe. Se disent à propos d'une nouvelle qu'on va conter, extraordinaire ou non : **Sursum corda,** mettez-vous d'avance à l'unisson, vous allez tomber en extase.

Tantæ molis erat... (*Tant il était difficile...*). — Expression de Virgile, qui caractérise les difficultés que l'empire romain rencontra à se fonder, et qui, dans l'application, exprime la difficulté d'une entreprise.

Tantæne animis cœlestibus iræ! (*Tant de ressentiment peut-il entrer dans l'âme des dieux!*) — Epiphonème de Virgile, que Boileau a imité dans celui-ci, qui n'est pas moins connu ;

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots?

Tarde venientibus ossa. (*Ceux qui viennent tard à table ne trouvent plus que des os*). — S'emploie au propre et au figuré. Dans ce dernier cas, ces mots s'appliquent à tous ceux qui, par négligence ou par oubli, manquent une bonne affaire.

Telum imbelle sine ictu. (*Trait impuissant et sans force*). — Hémistiche de Virgile en parlant du trait lancé par le vieux Priam à Pyrrhus. Se dit d'une attaque impuissante.

Tempora si fuerint nubila, solus eris. (*Si le temps se couvre de nuages, tu seras seul*). — Vers d'Ovide qui présente avec simplic[illegible]sée aussi juste que triste. C'est la suite [illegible] **eris felix,** rappelé plus haut : *Si l'adversité te fra*[illegible] *tu seras délaissé.*

Tempus edax rerum. (*Le temps qui détruit tout*). — On a sous toutes les formes reproduit cette pensée. V. Hugo l'a complétée en disant que l'homme est encore plus destructeur que le temps : **tempus edax, homo edacior.**

Tenere (teneo) lupum auribus. (*Tenir [je tiens] le loup par les oreilles*). — Signifie, par extension, se trouver dans l'embarras, ou bien encore : La difficultée est surmontée.

Terminus ad quem... (*Limite jusqu'à laquelle...*).
Terminus a quo... (*Limite à partir de laquelle*). — *Dans l'intervalle compris entre le* **terminus a quo** *et le* **terminus ad quem** *se trouve la date approximative d'un fait dont la date certaine est ignorée.*

Testis unus, testis nullus. (*Témoin seul, témoin nul*). — Adage de jurisprudence qui s'emploie pour faire entendre que le témoignage d'un seul ne suffit pas pour établir en justice la vérité d'un fait.

Thalassa! thalassa! (*La mer! la mer!*). — Exclamation de joie que firent entendre les dix mille Grecs conduits par Xénophon, quand, accablés de fatigue, ils aperçurent les rivages du Pont-Euxin.

That is the question (that is thi kouess-tcheunn). (*Cela est la question*). — Expression de Shakspeare dans le fameux monologue d'Hamlet. S'emploie pour exprimer un cas douteux : *Quel est le lien mystérieux qui unit l'âme au corps?* **that is the question.**

Tibi gratias. (*Grâces vous soient rendues*). — S'emploie presque toujours d'une manière ironique et familière.

Time is money (taïme is meunn-i). (*Le temps, c'est de l'argent*). — Proverbe anglais. Maxime d'un peuple pratique, qui sait que le temps, bien employé, est un profit.

Timeo hominem unius libri (*Je crains l'homme d'un seul livre*). — Pensée de saint Thomas d'Aquin : *L'homme qui ne connaît qu'un seul livre, mais qui le possède bien, est un adversaire redoutable.*

Timeo Danaos—*et dona ferentes*. (*Je crains les Grecs — même quand ils font des présents*). — Paroles que Virgile met dans la bouche du grand prêtre Laocoon, pour dissuader les Troyens de faire entrer dans leurs murs le fameux cheval de bois que les Grecs avaient perfidement laissé sur le rivage. Elles expriment cette vérité qu'il faut toujours se défier d'un ennemi, quelque aimable, quelque généreux qu'il paraisse.

To be or not to be (tou bi or nott tou bi). (*Etre ou ne pas être*). — Expression de Shakspeare dans le monologue d'Hamlet. Caractérise une situation où l'existence même d'un individu, d'une nation est en jeu.

Tolle, lege. (*Prends, lis*). — Un jour que saint Augustin, violemment agité par les hésitations qui précédèrent sa conversion, s'était réfugié dans un bosquet pour s'y recueillir, il entendit une voix prononcer ces mots : « *Tolle, lege.* » Jetant les yeux sur un livre, il l'ouvrit au hasard et tomba sur une épître de saint Paul, qui décida de sa conversion.

Totus in illis. (*Tout entier à ces choses*). — Allusion à ce vers d'Horace :

Nescio quid meditans nugarum **totus in illis**,

c'est-à-dire *Complètement absorbé par je ne sais quelles bagatelles.*

Traduttore, traditore (*Traducteur, traître*). — Aphorisme italien qui signifie que toute traduction est fatalement infidèle et trahit par conséquent la pensée de l'auteur original. *Les mauvais* TRADUCTEURS *seraient nommés* TRADITEURS, a dit Joachim du Bellay.

Trahit sua quemque voluptas. (*Chacun suit le penchant qui l'entraîne*). — Maxime empruntée à Virgile : *Il a choisi la carrière des armes* : **trahit sua quemque voluptas.**

Tua res agitur. (*C'est de toi qu'il s'agit*). — Pensée d'Horace. Signifie, dans l'application : cela vous touche, cela vous regarde, il y va de votre intérêt.

Tu autem (*Mais toi*). — Ces deux mots, dont la traduction isolée n'offre aucun sens, s'emploient dans certains cas comme synonymes de *difficulté*, et reçoivent à peu près la même signification que *hic : C'est là le* **tu autem**, c'est-à-dire le point essentiel, le difficile.

Tu es ille vir. (*Tu es cet homme*). — Paroles du prophète Nathan à David, après lui avoir fait toucher du doigt, au moyen d'une parabole, le crime dont il s'était rendu coupable à l'égard d'Urie.

Tulit alter honores (*Un autre en a eu l'honneur*). — Cet hémistiche précède les quatre vers qui commencent par *sic vos non vobis*, et se rapporte à la même circonstance. On en fait aussi la même application.

Tu Marcellus eris ! (*Tu seras Marcellus !*). — Allusion aux paroles que Virgile met dans la bouche d'Anchise, montrant à Enée, parmi les glorieux descendants de sa race, le jeune Marcellus, fils d'Octavie, sœur d'Auguste. *Tu seras Marcellus !* c'est-à-dire une promesse du ciel qui ne se réalisera pas, l'objet d'une attente suivie d'un éternel regret.

Tu quoque, fili ! (*Toi aussi*, mon fils !). — Paroles de César, lorsqu'il aperçut au nombre de ses assassins Brutus, qui passait pour être son fils. L'application en est fréquente et facile.

Tutti quanti (*Et combien d'autres*). — Mots italiens que l'on emploie pour abréger une énumération, et qui correspondent presque à notre *etc.* Ils s'emploient le plus souvent par ironie : *Qui connaît aujourd'hui les œuvres de Chapelain, Pradon, Cotin* **e tutti quanti ?**

Ubi bene, ibi patria . . . (*Où l'on est bien, là est la patrie*). — Maxime susceptible de nombreuses applications, mais que l'on rapporte le plus souvent à l'insouciant, à l'indifférent, et qui se prend presque toujours en mauvaise part : *Le parasite est chez lui partout où il trouve une bonne table, et c'est de lui surtout qu'on a le droit de dire :* **ubi bene, ibi patria.**

Ultima forsan. . . . . . (*Ta dernière, peut-être*). — Inscription placée souvent sur des cadrans d'église : *Tu regardes l'heure :* **ultima forsan.**

Ultima ratio . . . . (*Dernière raison*). — Maxime remarquable du cardinal de Richelieu. *Le canon est l'***ultima ratio** des rois.

Una salus victis. . . . . (*Un seul espoir de salut aux vaincus*). — Allusion au vers de Virgile :

Una salus victis, *nullam sperare salutem,*

qu'un poète du XVIIIe siècle a traduit ainsi :

Le salut des vaincus est de n'en plus attendre.

Unguibus et rostro . . . (*Du bec et des ongles*). — *Se défendre* **unguibus et rostro,** c'est-à-dire vigoureusement et sans lâcher prise.

Unum et idem . . . . . (*Une seule et même chose*). — *Savoir mal ou ne rien savoir, c'est* **unum et idem.** — *Etre pauvre ou être avare, c'est* **unum et idem.**

Urbe condita . . . . . (*La ville fondée*). — Les Romains dataient les années d[illegible]dation de Rome, **ab urbe condita.** Ces mo[illegible]ent souvent par leurs initiales **U. C.:** *L'an* 53[illegible]-à-dire *l'an* 532 [illegible]*e la fondation de Rome.*

Urbi et orbi . . . . (*A la ville* [Rome] *et à l'univers*). — Paroles qui font partie de la bénédiction du [illegible]verain pontife, pour marquer qu'elle s'étend sur l'u[illegible]vers entier. On dit de même, par extension, *publier une nouvelle* **urbi et orbi,** c'est-à-dire partout.

Ut fata trahunt . . . . . (*Comme les destins conduisent*). — *Au gré du destin, du hasard.* Expression d'Horace.

Uti possidetis. . . . . . (*Comme vous possédez*). — Formule diplomatique employée à propos de conventions basées sur les possessions territoriales actuelles des belligérants : *Un traité basé sur l'***uti possidetis.**

Utile dulci . . . . (Mêler *l'utile à l'agréable*). — Fin d'un vers d'Horace, d'une facile application. *Celui-là a rencontré la perfection, qui a su réunir l'utile à l'agréable :* **utile dulci.**

Ut pictura poesis . . . . (*La poésie est comme la peinture*). — Pensée d'Horace, qui, légèrement détournée du sens que lui avait donné le poète, fait la poésie sœur de la peinture. *C'est surtout des fables de notre La Fontaine que l'on peut dire :* **ut pictura poesis.**

Vade in pace. . . . . . (*Allez en paix*). — Paroles du confesseur en renvoyant son pénitent, après lui avoir donné l'absolution. *Soyez sans inquiétude, l'affaire s'xrrangera :* **Vade in pace.**

Vade mecum . . . . . . (*Marche avec moi*). — *Horace est le* **vade-mecum** *de tous les gens de lettres, et surtout des vieillards.* On a fait de ces deux mots un substantif qui désigne une chose indispensable, surtout en parlant des livres.

Vade retro. . . . . . . (*Arrière*). — S'emploie dans les mêmes circonstances que *retro Satanas.* (V. cette locution.)

Væ soli ! . . . . (*Malheur à l'homme seul !*). — Paroles de l'*Ecclésiaste*, qui caractérisent la position malheureuse de l'homme isolé, abandonné à lui-même.

Væ victis ! . . . . (*Malheur aux vaincus !*). — Paroles de Brennus aux Romains, pour faire entendre que le vaincu est à la merci du vainqueur, et qui consacrent, pour ainsi dire, la loi injuste du plus fort.

Vanitas vanitatum! (*Vanité des vanités!*) — Paroles par lesquelles Salomon déplore le vide et le néant des choses d'ici-bas. *Honneurs, plaisirs, richesses, tout n'est que vanité :* **vanitas, vanitatum!**

Vare, legiones redde! (*Varus, rends les légions!*) — Célèbre exclamation d'Auguste, après la mort de Varus et l'anéantissement de ses trois légions, en Germanie. On y fait allusion aussi bien en français qu'en latin : *Varus, rends moi mes légions!*

Variorum (*De divers*). — Abréviation de la formule **Cum notis variorum scriptorum**, *Avec des notes de divers auteurs*, qui est la marque d'anciennes éditions classiques estimées : *L'édition* **variorum** *de Virgile.*

Varium et mutabile. (*Chose variable et changeante*) — Mots de Virgile (*Enéide*, liv. IV) appliqués à la femme. François Ier les a redits à sa manière :

Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie.

Veni, vidi, vici (*Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*). — Mots célèbres par lesquels César annonça au sénat la rapidité de la victoire qu'il venait de remporter sur Pharnace, roi de Pont. Phrase d'une application toujours familière, pour exprimer la facilité et la rapidité d'un succès quelconque.

Le cardinal de Richelieu écrivait au bas des projets qui lui étaient soumis : *vidi, legi, probavi*, mots qu'on peut traduire par : *vu, lu, approuvé.*

Veniam petimus damusque vicissim (*Nous demandons la permission et nous l'accordons aussi*). — Mots d'Horace (*Art poétique*, v. 11) souvent cités pour indiquer la tolérance mutuelle dont on doit user les uns vis-à-vis des autres.

Vera incessu patuit dea. (*Par sa démarche, elle révèle une véritable déesse*). — Mots charmants de Virgile appliqués à Vénus.

Verba et voces, prætereaque nihil. (*Des mots, des paroles et rien de plus*). — Vers d'Ovide qui peut s'appliquer à un grand nombre de discours.

Verba volant, scripta manent. (*Les paroles s'envolent, les écrits restent*). — Ce proverbe latin conseille la circonspection dans les circonstances où il serait imprudent de laisser des preuves matérielles d'une opinion, d'un fait, etc.

Verbi gratia (*Pour la grâce de l'expression*). — Locution latine encore employée dans la conversation ; elle tient lieu de *par exemple, par manière de parler.*

Vergiss mein nicht (verghiss-ma-inn-nicht) (*Ne m'oubliez pas*). — Nom allemand du myosotis des marais, qu'on appelle aussi en français le *ne-m'oubliez-pas.*

Vice versa. (*Réciproquement*). — Application usuelle, quand il s'agit d'un changement réciproque.

Victis honos (*Honneur aux vaincus*). — Mots dont se sert familièrement le joueur qui vient de gagner une partie pour inviter son adversaire à jouer le premier coup de la revanche : *A vous de commencer,* **victis honos.**

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni (*La cause des vainqueurs plut aux dieux, celle des vaincus à Caton*). — Très beau vers de Lucain, dont Racine a fait, dans les *Plaideurs*, une application plaisante :

Devant le grand Dandin l'innocence est hardie.
Oui, devant ce Caton de basse Normandie,
Ce soleil d'équité qui n'est jamais terni,
Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

Video lupum . . . . . . (*Je vois le loup*). — Se dit lorsque l'on aperçoit une personne que l'on craint et dont on parle : *Taisez-vous*, **video lupum**. Cette locution rappelle un peu le dicton : *Quand on parle du loup, on en voit la queue.*

Video meliora proboque, deteriora sequor . . . (*Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal*). — Ces paroles, qu'Ovide met dans la bouche de Médée (VIIe livre des *Métamorphoses*), peignent admirablement l'homme, à qui son intelligence droite montre le chemin du devoir et de la vérité, mais que sa faiblesse et l'appât du plaisir entraînent néanmoins vers le mal.

Vir bonus, dicendi peritus . . . . (*Homme de bien, qui sait parler*). — Quintilien définit en ces termes le parfait orateur, donnant à entendre par là qu'il faut à l'orateur la double autorité de la vertu et du talent.

Vires acquirit eundo. . . (*Elle acquiert des forces dans sa course*). — Hémistiche du livre IV de l'*Enéide* sur la Renommée. *Défiez-vous de la calomnie :* **vires acquirit eundo**.

Virtus post nummos . . . (*La vertu après l'argent*). — Conseil ironique d'Horace. Beaucoup de gens le prennent au sérieux.

Vis comica. . . . . (*La force comique; le pouvoir de faire rire*). — *Molière est inimitable; il y a dans tout ce qu'il a fait une* **vis comica** *qu'on ne rencontre ni chez les anciens ni chez les modernes.*

Vitam impendere vero . . (*Consacrer sa vie à la vérité*). — Mots de Juvénal dont J.-J. Rousseau fit sa devise.

Vivere parvo . . . . (*Vivre de peu*). — *Heureux qui sait* **vivere parvo** ! — *Le bonheur consiste dans le* **vivere parvo**.

Vive valeque . . . . (*Vis et porte-toi bien*). — Formule latine dont on fait quelquefois usage à la fin d'une lettre. On écrit aussi **Vive et me ama**, *Vis et aime-moi bien.*

Vivit sub pectore vulnus. (*La blessure vit au fond du cœur*). — Energique expression de Virgile dans l'*Enéide* (IV, v. 67). On y fait allusion pour exprimer la vivacité des traces que laissent les sentiments profonds.

Vixit . . . . . . (*Il a vécu*). — Formule par laquelle les Romains annonçaient la mort de quelqu'un; on l'emploie encore familièrement. André Chénier l'a transplantée en français :

Elle a vécu, Myrto, la jeune Tarentine!

Volti subito . . . . . . (*Tournez vite*). — Expression italienne (en abrégé V. S.) indiquant de tourner rapidement le feuillet d'une partition.

Vox clamantis in deserto. (*La voix de celui qui prêche dans le désert*). — Ces paroles, depuis saint Jean-Baptiste, qui prêchait dans le désert, n'ont pas cessé d'être applicables. *En vain parle la sagesse, on ne l'écoute pas :* **vox clamantis in deserto**.

Vox faucibus hæsit . . . (*La voix s'arrêta dans ma gorge*). — Locution de Virgile, souvent employée pour peindre l'étonnement, la stupeur.

Vox populi, vox Dei . . . (*Voix du peuple, voix de Dieu*). — Adage plus ou moins juste, suivant lequel on établit la vérité d'un fait, la justice d'une chose sur l'accord unanime des opinions, et surtout des opinions du vulgaire.

Vulgum pecus . . . . . . (*Le vulgaire troupeau*). — Altération fantaisiste de la locution *Servum pecus* et par laquelle on désigne avec quelque dédain la multitude ignorante.

Vulnerant omnes, ultima necat . . . . (*Toutes blessent, la dernière tue*). — En parlant des heures. Vieille inscription latine usitée sur les cadrans d'horloge des églises.

Walk-over (ou-ak-oveur). . — Expression anglaise. Se dit d'un cheval qui, n'ayant pas de concurrent dans une course, accomplit seul le parcours : *Ce cheval a fait walk-over.*

DICTIONNAIRE ILLUSTRÉ

DES NOMS PROPRES

HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — MYTHOLOGIE — BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS — ETC.

A

AA, d'un mot germanique qui signifie *eau*, et qui est resté le nom d'un grand nombre de rivières de Suisse, d'Allemagne, de Russie, de France, etc.

AALBORG, v. et port du Danemark, ch.-l. du diocèse de ce nom; 20,000 h.

AAR, riv. de la Suisse, arrose Berne, Soleure, Aarau, et se jette dans le Rhin (riv. g.); 275 kil.

AARAU, v. de Suisse, ch.-l. du cant. d'Argovie, sur l'Aar; 6,000 h.

AARHUUS, v. et port du Danemark, ch.-l. du diocèse de ce nom; 33,500 h.

AARON, frère aîné de Moïse, grand prêtre des Hébreux (*Bible*).

ABA, roi de Hongrie, de 1041 à 1044.

ABAD Ier, premier roi maure de Séville et chef de la dynastie des Abadites, régna de 1023 à 1042. — Son fils ABAD II régna de 1042 à 1069, et son petit-fils, ABAD III de 1069 à 1095.

ABADIE (*Paul*), architecte français, né à Paris (1812-1884).

ABAFFI ou **APAFFI Ier**, prince de Transylvanie, élu en 1661, m. en 1690.

ABAILARD V. ABÉLARD.

ABANO (*Pierre d'*), médecin et alchimiste italien (1250-1316).

ABARIM, chaîne de montagnes de la Palestine, au N.-E. de la mer Morte.

ABAUZIT, philosophe et théologien protestant, réfugié à Genève après la révocation de l'édit de Nantes (1679-1767).

ABAZIE (*Grande-*), région sept. de la Russie transcaucasique, au N.-O. du pays de Tcherkesses. (Hab. *Abazes*.)

ABBADIE, théologien protestant, né à Nax (Basses-Pyrénées (1654-1727).

ABBAS, oncle de Mahomet (566-652).

ABBAS LE GRAND, schah de Perse de la dynastie des Sophis, conquérant et administrateur (1557-1628).

ABBASSIDES, dynastie de 37 califes arabes, qui détrôna les Ommiades en 750 et qui régna à Bagdad de 762 à 1258.

ABBATUCCI, nom d'une famille originaire de Zicavo (Corse); elle a fourni plusieurs personnages remarquables : JACQUES-PIERRE, général, le constant adversaire de Paoli (1726-1812); — CHARLES, son fils, également général, né en 1770, tué au siège de Huningue en 1796; — JACQUES-PIERRE-CHARLES, ministre de la Justice sous Napoléon III (1792-1857).

Abbaye, monastère de fondation royale ou seigneuriale. L'abbaye *régulière* était celle dont l'abbé était un religieux, et l'abbaye *en commende* celle dont l'abbé était un séculier n'ayant aucune autorité sur les moines, mais jouissant des revenus de l'abbaye.

Abbaye (*prison de l'*), construite à Paris au XVIIe s. pour servir de prison seigneuriale à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Affectée après 1789 aux détenus militaires, elle fut le théâtre des massacres des 2 et 3 septembre 1792; démolie en 1854.

Abbé (*l'*), roman de Walter Scott (1820), dont le sujet est l'évasion de Marie Stuart du château de Lochleven.

ABBEVILLE, ch.-l. d'arr. (Somme); port sur la Somme; ch. de fer N., à 45 kil. N.-O. d'Amiens; 19,851 h. (*Abbevillois*). Commerce de drap, de tapis. Patrie de Hecquet, Millevoye, Pongerville, de l'amiral Courbet, etc. L'arr. a 11 cant., 172 comm., 132,532 h.

ABBIATEGRASSO, v. d'Italie, prov. de Milan, près de laquelle fut tué Bayard en 1524; 5,500 h.

ABBON, moine de Saint-Germain-des-Prés, auteur du *Siège de Paris par les Normands*, poème latin (850-923).

ABBON, abbé de Fleury-s.-Loire, philosophe et théologien du Xe s.; m. en 1004.

ABBOT, archevêque de Cantorbéry (1562-1633).

Abbotsford, château d'Écosse, résidence favorite de Walter Scott.

ABDALLAH, père de Mahomet (545-570).

ABDALLAH, prince vaillant mais cruel, oncle d'Aboul-Abbas; m. en 755.

ABDALLAH, calife de La Mecque (622-692).

ABD-AL-LATIF, savant arabe (1161-1231).

*** ABD-EL-KADER,** célèbre émir arabe, né vers 1807, près de Mascara, mort à Damas en 1883, soutint 15 ans la guerre contre les Français; fait prisonnier en 1847, il fut interné à Pau, puis à Amboise, et rendu à la liberté en 1852. Il devint dès lors un ami fidèle de la France.



ABD-EL-MOUMEN, premier calife almohade (1100-1163).

ABDERAME, émir d'Espagne, battu par Charles-Martel à Poitiers, en 732.

ABDÉRAME Ier, le Juste, premier calife ommiade d'Espagne (731-787). — ABDÉRAME II, *le Victorieux*, quatrième calife ommiade, prit Barcelone et chassa les pirates normands (822-851). — ABDÉRAME III, huitième calife ommiade, fonda l'école de médecine de Cordoue (912-961).

ABDÈRE, v. de l'anc. Thrace, sur la mer Egée (hab. *Abdéritains*). Patrie de Démocrite, de Protagoras. Diomède y fut dévoré par ses chevaux (*Myth.*)

ABDIAS (*dce*), le quatrième des petits prophètes dans le canon juif.

Abdication. Les plus célèbres abdications sont celles de Sylla (79 avant J.-C.), qui se retira à Pouzzoles; de Dioclétien (305 de notre ère), qui se retira à Salone; de Charles-Quint (1556), qui alla finir ses jours auprès du couvent de Yuste, dans l'Estramadure; de Christine de Suède (1654), qui se retira à Rome, après avoir passé quelque temps en France; de Napoléon (1814 et 1815), qui alla mourir sur le rocher de Sainte-Hélène; de Charles X (1830), qui mourut à Goritz, en Autriche; de Louis-Philippe (1848), qui alla finir ses jours en Angleterre.

ABDOLONYME, descendant des rois de Sidon, qu'Alexandre le Grand rétablit sur le trône en 332.

ABDON, l'un des Juges d'Israël.

ABD-UL-AZIZ, sultan de Turquie, né en 1830; monta sur le trône en 1861 et fut assassiné en 1876.

ABD-UL-HAMID, sultan de Turquie, fils d'Abd-ul-Medjid, né le 21 sept. 1842, monté sur le trône en 1876.

ABD-UL-MEDJID, sultan de Turquie de 1839 à 1861, né en 1823. C'est pour le défendre contre l'ambition des Russes que la France et l'Angleterre firent l'expédition de Crimée. Il fit de vaines tentatives de réforme.

ABD-UR-RAHMAN, empereur du Maroc, beau-père d'Abd-el-Kader (1778-1859); fut vaincu par le maréchal Bugeaud sur les bords de l'Isly en 1844.

ABEL, fils d'Adam, tué par Caïn, son frère (*Bible*).

Abel (*la Mort d'*), poème par Gesner; composition remarquable par le sentiment biblique (1758). Le même sujet a été mis en tragédie par Legouvé (1792). C'est dans cette pièce qu'on trouve ce vers: Un frère est un ami donné par la nature, qui donne lieu à des applications si fréquentes, souvent même plaisantes; c'est ainsi qu'on a dit :

Un *oncle* est un *caissier* donné par la nature.

ABEL (*Henri*), un des plus grands mathématiciens modernes, né en 1802 à Frindoë (Norvège). Méconnu de ses contemporains, il mourut dans la misère en 1829.

ABÉLARD, théologien et philosophe, célèbre par sa passion pour Héloïse et par ses infortunes (1079-1142).

ABELLI (*Antoine*), dominicain, né à Paris, confesseur de Catherine de Médicis (1527-1600).

ABELLI (*Louis*), théologien, confesseur de Mazarin, auteur de *la Moelle théologique*, livre qui l'a fait appeler par Boileau *le Moelleux* (1603-1691).

ABENAKIS, peuplade indienne de l'Amérique du N., famille des Algonquins.

ABENCÉRAGES (*bin*), puissante tribu maure du royaume de Grenade, au XVe siècle.

Abencérages (*le Dernier des*), nouvelle du genre chevaleresque, par Chateaubriand; l'action se passe à Grenade.

ABENSBERG, v. de Bavière, sur l'Abens, affl. du Danube; 2,000 h. Napoléon y vainquit les Autrichiens en 1809.

ABÉOKOUTA, v. de la Guinée sept., dans le Yorouba; 130,000 h.

ABERCROMBY, général anglais, blessé mortellement à la bataille de Canope (Egypte) (1734-1801).

ABERDEEN (*dine*), v. commerçante d'Ecosse, ch.-l. du comté d'Aberdeen; port sur la mer du Nord; 131,600 h. Patrie de Bain. Le comté a 281,000 h.

ABERDEEN (*le comte d'*), homme d'Etat anglais (1784-1860).

ABEZAN, un des Juges d'Israël.

ABGAR, nom de huit rois d'Edesse (132 av. J.-C. — 216 ap.).

ABIA, roi de Juda, vainquit Jéroboam, roi d'Israël (957-955 av. J.-C.).

ABIGAÏL, veuve de Nabal, épousée par David.

ABIMÉLECH (*lèk*), fils de Gédéon; devint Juge d'Israël après avoir fait égorger ses frères; il établit son pouvoir sur Sichem et fut tué au siège d'une ville voisine, vers le XIIe siècle av. J.-C.

ABIRON, lévite qui fut englouti dans la terre avec Coré et Dathan pour s'être révoltés contre Moïse et Aaron (*Bible*).

ABISAG, jeune Sunamite que David prit pour femme dans sa vieillesse.

ABIU, fils d'Aaron, fut dévoré par les flammes pour avoir mis du feu profane dans son encensoir (*Bible*).

ABLANCOURT (*Perrot d'*), écrivain fr., né à Châlons-sur-Marne (1606-1664).

ABNER, général sous Saül et David,

fut assassiné par Joab, envieux de la faveur qu'il avait acquise.

ABO, v. et port de Finlande, ch.-l. du gouvernement de ce nom ; 23,000 h.

ABOMEY, cap. du Dahomey, dans la Guinée septentrionale ; environ 20,000 h. Les Français s'en sont emparés en 1892.

ABOMEY-CALAVI, v. du Dahomey sur le lac Denham ; 10,000 h.

ABONDANCE, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon ; 1,412 h. Sur la Dranse. Anthracite, bétail, fourrages.

ABOU-BEKR (*bèck-re*), beau-père de Mahomet, 1er des califes ; m. en 634.

ABOUKIR, village de la basse Egypte, célèbre par le combat naval où Nelson détruisit la flotte française commandée par Brueys (1798) et par une victoire de Bonaparte sur les Turcs (1799).

Aboukir *(Bataille d')*, chef-d'œuvre de Gros (Versailles). Belle peinture pleine de fougue et d'éclat (1806).

ABOUL-ABAS, 1er calife abbasside, descendant d'Abbas, renversa les Ommiades, et mérita par ses cruautés le surnom de *Bourreau ;* régna de 751 à 754.

ABOULFARADJ, historien arabe, né à Mélitène (Asie Mineure) [1226-1286], auteur d'une *Histoire universelle.*

ABOULFÉDA, historien arabe, né à Damas, prit une part active à la ruine des établissements des Croisés (1273-1331).

ABOUT *(Edmond)*, littérateur et publiciste français, né à Dieuze (anc. dép. de la Meurthe), auteur du *Roman d'un brave homme* (1828-1885).

ABRAHAM, patriarche, ancêtre des Hébreux *(Bible)*.

Abraham et les trois jeunes hommes, fresque de Raphaël (Vatican).

Abraham renvoyant Agar, tableau du Guerchin ; musée de Milan.

ABRANTÈS, v. du Portugal, dont la prise (1807) valut à Junot le titre de duc d'Abrantès ; 4,800 h. Près du Tage.

ABRANTÈS *(la duchesse d')*, auteur de *Mémoires* intéressants ; femme du général Junot (1784-1838).

Abreuvoir *(l')* tableau de Berghem, au Louvre ; — de Ph. Wouwerman, musée Van der Hoop, à Amsterdam.

ABRUZZES *(les)*, pays du N. de l'Italie, divisé en 3 provinces qui portent le nom de leur chef-lieu. Ce sont celles de *Chieti, Teramo, Aquila ;* 1,380,000 h. *(Abbruzzains)*.

ABSALON, fils de David, se révolta contre son père. Vaincu dans un combat, il s'enfuit. Comme il passait sous un arbre, sa chevelure s'embarrassa dans les branches et il resta suspendu. Joab qui le poursuivait le perça de trois dards.

ABSALON ou **AXEL,** primat de Danemark, de Suède et de Norvège, fonda Copenhague et travailla aux Codes publiés par Valdemar Ier (1128-1201).

ABSTÉMIUS, littérateur italien du XVIe s., auteur de fables latines. La Fontaine lui a emprunté quelques sujets.

ABSYRTE, frère de Médée, qui le mit en pièces et dispersa ses membres pour arrêter ceux qui la poursuivaient (*Myth.*).

ABYDOS, v. d'Asie, sur l'Hellespont, vis-à-vis de Sestos, en Europe ; fameuse par l'aventure de Héro et Léandre et par le pont de bateaux que Xerxès y fit jeter sur la mer (480 av. J.-C.). [Hab. *Abydéniens* ou *Abydiens*].

ABYDOS, v. de la haute Egypte, où furent trouvées, en 1818 et en 1864, les tables dites d'*Abydos*, où sont gravées deux séries de noms d'anciens pharaons.

ABYLA, ancien nom de *Ceuta.*

ABYSSINIE, contrée de l'E. de l'Afrique, faisant partie de l'empire éthiopien ; 4 millions d'h. (*Abyssins* ou *Abyssiniens*) ; V. pr. : *Adoua, Gondar, Ankober.* Coton, indigo, café, oranges, citrons, sucre, dattes et gomme.

Académie, école philosophique fondée dans les jardins d'Académus par Platon qui y réunissait ses disciples. Le nom d'*académie* a été appliqué dans la suite à des sociétés ou institutions scientifiques, littéraires, artistiques, etc., mais il désigne spécialement aujourd'hui les cinq compagnies dont se compose l'Institut de France : 1° *Académie française*, fondée en 1635 par Richelieu (40 membres), chargée de la rédaction du Dictionnaire ; 2° *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, fondée par Colbert en 1663 (40 membres), s'occupant de travaux d'érudition historique ou archéologique ; 3° *Académie des Sciences morales et politiques*, créée par la Convention (40 membres), se consacrant à l'étude des questions de philosophie, d'économie politique, de droit, d'histoire générale, etc. ; 4° *Academie des Sciences*, fondée en 1666 par Colbert (65 membres), pour l'étude des questions de mathématiques, de chimie, de physique, etc. ; 5° *Académie des Beaux-Arts* (40 membres), composée de peintres, architectes, sculpteurs, graveurs, musiciens, et dont les diverses sections, créées successivement par Mazarin et Colbert, furent réunies en une seule compagnie en 1796. — Chacune de ces Académies se recrute par l'élection. *V, la Liste*, p. 1459.

Académie française (*Lettre à l'*), par Fénelon, où il est traité du dictionnaire, de projets de grammaire, d'enrichissements de la langue, d'une rhétorique, d'une poétique, etc.

Académiques (*les*), ouvrages de Cicéron où est discutée la théorie de la connaissance.

ACADÉMUS (*muce*), Athénien dont les jardins, situés à six stades d'Athènes et fréquentés par des philosophes, furent l'origine de la célèbre *Académie* où enseignait Platon.

ACADIE ou **NOUVELLE ÉCOSSE,** grande presqu'île de l'Amérique du Nord resserrée entre l'Atlantique et le golfe Saint-Laurent ; aux Anglais. Pêcheries. 450,572 h. (*Acadiens*). Cap. *Halifax.*

ACAPULCO, v. et port du Mexique, sur le Pacifique ; 4,000 h. Climat malsain

ACARNANIE, contrée de l'ancienne Grèce; les *Acarnaniens*, pirates barbares, étaient d'habiles frondeurs.

ACCA-LAURENTIA, d'après la légende, femme de Faustulus, berger de Numitor, surnommée *la Louve ;* elle sauva la vie à Romulus et à Rémus.

ACCARIAS, juriscons. fr., né à Mens (1831), auteur d'un *Précis du droit romain.*

ACCIAJUOLI, famille florentine, d'où sortirent : Nicolas ACCIAJUOLI (1310-1366) et son neveu RENIER, duc d'Athènes.

ACCIUS ou **ATTIUS,** poète tragique de Rome (170-94 av. J.-C.).

Acclimatation *(Jardin d')*, situé au bois de Boulogne (Paris); on y voit des plantes et des animaux exotiques.

ACCOLTI, famille de Toscane, d'où sortirent : BENOIT (1415-1466) ; BERNARD, son fils, et FRANÇOIS, frère de Benoît.

Accordée de village *(l')*, chef-d'œuvre de Greuze, une de ses plus poétiques inspirations (Louvre).

ACCORDS. V. TABOUROT.

ACCOUS *(cou)*, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron ; 1,102 h. Sur l'affluent de droite du gave d'Aspe.

ACCUM [*omm*], chimiste allemand, fut le premier qui appliqua en grand le gaz hydrogène à l'éclairage (1769-1838).

ACCURSE, célèbre jurisconsulte, né à Florence, 1182, mort à Bologne, 1260.

ACESTE, personnage de l'*Enéide*, roi de Ségeste (Sicile), accueillit Enée et fit ensevelir Anchise.

ACHAB (*kab*), roi d'Israël, épousa Jézabel et fit mourir Naboth pour s'emparer de sa vigne; tué par une flèche au siège de Ramoth de Galaad (917-897 av. J.-C.).

ACHÆUS (*ké-us*), ancêtre mythique des Achéens.

ACHAÏE (*ka*), contrée de l'anc. Grèce (Péloponèse). Originaires de la Thessalie, les *Achéens* s'emparèrent d'abord du Péloponèse presque tout entier; mais ils en furent chassés par les Doriens et conquirent à leur tour sur les Ioniens la côte septentrionale du Péloponèse, qui fut appelée de leur nom *Achaïe.*



* **ACHANTIS,** peuple nègre de l'État d'Achanti dont la capitale est *Coumassie* (Guinée septentrionale); 3,000,000 d'h. Les Achantis vendent aux Européens de la poudre d'or, de l'ivoire, de l'huile de palme, etc.

ACHARD, chimiste prussien, né à Berlin (1753-1821), sut un des premiers extraire le sucre de la betterave.

ACHARD (*Amédée*), fécond romancier français, né à Marseille (1814-1875).

Acharniens (*les*), comédie d'Aristophane, représentée en l'an 426 av. J.-C.

ACHATE [*ka*] (*le fidèle*), personnage de l'*Enéide*, le compagnon le plus dévoué et l'ami intime d'Enée. Son nom a passé dans la langue pour désigner celui qui ne quitte jamais une personne, qui est toujours à ses côtés.

ACHAZ (*kaz*), roi de Juda, cruel et impie, livra l'or du temple de Jérusalem au roi d'Assyrie, Téglath-Philasar (740-724 av. J.-C.).

Achéenne [*ké-ène*] (*ligue*), confédération de douze villes du Péloponèse, formée surtout contre l'influence macédonienne (280-146 av. J.-C.).

ACHÉLOÜS (*a-ké-lo-uss*), fleuve de l'ancienne Grèce, auj. *Aspropotamos*, sort du Pinde et se jette dans la mer Ionienne.

ACHÉLOÜS (*a-ké-lo-uss*), dieu du fleuve de ce nom, père des Sirènes (*Myth.*).

ACHEM ou **ATCHIN,** petit Etat du nord de l'île de Sumatra ; richesses minérales et végétales ; corail, camphre, etc.; cap. *Achem* ou *Atchin;* 45,000 h. (*Atchinois*). Port sur l'océan Indien.

ACHÉMÉNÈS (*ké*), personnage perse, tige de la famille des Achéménides.

ACHÉMÉNIDES (*ké*), dynastie perse qui commence en 560 pour s'éteindre en 330 av. J.-C., de Cyrus à Darius III.

ACHENWALL, économiste allemand, créateur de la statistique (1719-1772).

ACHÉRON *(Ké)*, fleuve des Enfers (*Mythol.*).

ACHÉRY (*dom Luc d'*), savant bénédictin français de Saint-Maur, né à Saint-Quentin (1609-1685).

ACHEUX, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Doullens ; 660 h.

ACHILLAS, ministre de Ptolémée XII, roi d'Egypte, conseilla de tuer Pompée.



* **ACHILLE,** fils de Thétis et de Pélée, roi des Myrmidons ; le plus fameux des héros grecs immortalisés par Homère dans l'*Iliade*. Au siège de Troie, il tua Hector, fut atteint au talon par une flèche que lui lança Pâris, et mourut des suites de sa blessure. Le nom d'Achille est resté dans toutes les langues la personnification de la bravoure et de l'intrépidité. D'autres particularités de sa vie sont fréquemment rappelées, telles que : *Achille plongé dans le Styx* par sa mère Thétis pour le rendre invulnérable ; *le talon d'Achille*, seule partie de son corps à laquelle il put être blessé; l'*éducation d'Achille*, allusion à la manière virile dont l'éleva le centaure Chiron, qui, pour développer en lui la force et une mâle ardeur, le nourrissait de la moelle des lions; *Achille à Scyros*, où, déguisé en femme, il menait une vie molle et efféminée au milieu des filles de Lycomède ; *la lance d'Achille*, qui guéris-

sait les blessures qu'elle avait faites; *Achille se retirant sous sa tente*, à la suite d'une querelle avec Agamemnon. *Se disputer les armes d'Achille*, allusion à la querelle fameuse qui s'éleva entre Ajax et Ulysse, après la mort du héros.

Achille, statue antique, au Louvre.

Achilléide (*l'*), poème épique de Stace, resté inachevé (1er siècle).

ACHMET Ier (*ak*), sultan des Turcs de 1603 à 1617. — ACHMET II, sultan des Turcs de 1691 à 1695, abandonna le pouvoir au grand vizir Kupruli. — ACHMET III, sultan des Turcs de 1703 à 1730. donna asile à Charles XII après la bataille de Pultawa.

ACIREALE, port de Sicile; 38,600 h.

ACIS, berger sicilien aimé de Galatée et que Polyphème jaloux écrasa sous un rocher.

Acis et Galatée, tableau de Cl. Lorrain; galerie de Dresde.

Acis et Galatée surpris par Polyphème, groupe colossal en bronze et en marbre, par Ottin; il décore la fontaine de Marie de Médicis, à Paris.

ACKERMANN (*Louise*), femme-poète née à Paris (1813-1890).

ACOLLAS (*Emile*), jurisconsulte et publiciste fr., né à La Châtre (1826-1891).

ACOMAT, nom de deux grands vizirs, des plus célèbres de la Turquie, l'un sous Mahomet II, l'autre sous Bajazet II.

AÇORES, îles de l'océan Atlantique, (au Portugal); 456,000 h. (*Açoréens*). Oranges, citrons, grains et bons vins.

ACQUAVIVA, célèbre famille napolitaine, dont le membre le plus remarquable fut CLAUDE, général des jésuites (1542-1615).

ACRE (*Saint-Jean d'*), autrefois *Ptolémaïs*, v. forte de Syrie, port sur la Méditerranée. Cette ville, prise par Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion en 1191, résista à Bonaparte en 1799; 9,800 h.

ACRISIUS, roi fabuleux d'Argos, père de Danaé, fut tué par Persée, son petit-fils.

ACROCÉRAUNIENS (*monts*), chaîne de montagnes de l'Epire; auj. *Khimara* ou *Chimæra*.

Acrocorinthe, citadelle de l'ancienne Corinthe.

Acropole, citadelle de l'ancienne Athènes, sur un rocher haut de 150 pieds, où l'on arrivait par les *Propylées*. Le sommet était couvert de temples, de statues et de diverses œuvres d'art.

Acta diurna, sorte de *Moniteur* indiquant sommairement les événements quotidiens, établi à Rome l'an 131, et rendu officiel par César en 59 av. J.-C.

Acta sanctorum (*Actes des saints*), immense recueil dit des *bollandistes*, et qui renferme la vie de tous les saints (... vol. in-folio).

Acte additionnel. V. FRANCE.

ACTÉON, chasseur qui eut la malheureuse indiscrétion de surprendre Diane au bain, et que la déesse irritée changea en un cerf qui fut aussitôt dévoré par ses chiens. En littérature, on fait souvent allusion à cet épisode mythologique.

Actes des apôtres, livre du Nouveau Testament écrit en grec par saint Luc vers l'an 63; il contient l'histoire du christianisme depuis l'an 33 jusqu'à l'arrivée de saint Paul à Rome.

Actes des apôtres, journal royaliste fondé en 1789 par Peltier, Champcenetz, Lauraguais, Rivarol, Bergasse, etc.

ACTIUM (*ci-ome*), v. et promontoire de Grèce, à l'entrée méridionale du golfe d'Ambracie (Arta); célèbres par la victoire navale d'Octave sur Antoine, en 31 av. J.-C.

ACTON, aventurier, né à Besançon en 1737, devint premier ministre de la reine Caroline de Naples et se signala par sa haine contre la France; m. en 1808.

ACUNHA (*Tristan d'*), navigateur portugais, compagnon d'Albuquerque; — NUNO (*d'*), son fils, vice-roi des Indes de 1528 à 1539; — RODRIGUE (*d'*), archevêque de Lisbonne qui en 1640 arracha sa patrie à la domination espagnole pour la donner à la maison de Bragance.

ADALBÉRON, archevêque de Reims, chancelier de Lothaire et de Louis V, sacra Hugues Capet; m. en 988.

ADALBERT, évêque de Prague, martyrisé en Prusse (997). Fête le 23 avril.

ADALGISE, roi des Lombards, fils de Didier, détrôné par Charlemagne, son beau-frère (774); m. à Constantinople (788).

ADAM, mot hébreu qui veut dire *homme*, employé pour désigner, d'après la Bible, le père du genre humain.

ADAM, sculpteur fr., né à Nancy, a laissé des œuvres distinguées (1700-1759). —Son frère NICOLAS, sculpteur (1705-1778).

ADAM (*Adolphe*), compositeur de musique français, né à Paris, (1803-1856), auteur du *Chalet*, de *Si j'étais roi!* etc.

ADAM (*Juliette Lamber*, dame), femme de lettres fr., née à Verberie (Oise), en 1836.

ADAM BILLAUT. V. BILLAUT.

ADAM DE LA HALLE, surnommé le *Bossu d'Arras*, trouvère du XIIIe siècle.

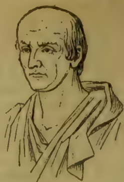
Adamastor ou le **Géant des tempêtes**, personnage fictif des *Lusiades* et peut-être la plus hardie, la plus magnifique évocation que nous offre la poésie épique. Camoëns suppose qu'au moment où Vasco de Gama va franchir le cap des Tempêtes, appelé depuis *cap de Bonne-Espérance*, un géant, le gardien de ce cap, se dresse devant lui pour l'empêcher d'aller plus loin.

ADAMS (*John*), deuxième président des Etats-Unis, élu en 1797 (1739-1826). — Son fils aîné, JOHN-QUINCY, fut le 6e président des Etats-Unis (1767-1848).

ADAMS (Samuel), un des auteurs de la révolution des Etats-Unis: il vécut et mourut pauvre (1722-1803).

ADANA, v. de la Turquie d'Asie, sur la rivière de ce nom; 25,000 h.

* **ADANSON** (*Michel*), botaniste français, né à Aix (Provence), exposa le premier la classification naturelle des plantes (1727-1806).



ADDA, riv. d'Italie, affl. du Pô (riv. g.); 300 kil. Bonaparte a livré sur ses bords plusieurs glorieux combats aux Autrichiens.

ADDINGTON, homme d'Etat anglais (1755-1844).

ADDIS-ABABA, capitale de l'Éthiopie; 50,000 h. Commerce important.

***ADDISON** (*Joseph*), homme d'Etat et célèbre écrivain anglais, né à Milston (Wiltshire). Il publia dans le *Spectateur* des articles qui sont des modèles de finesse, de bon goût, de pureté, d'élégance de style, et qui témoignent souvent d'une critique aussi saine que judicieuse. Il fut moins heureux comme auteur dramatique (1672-1719).



ADEL, partie de la côte d'Afrique formant le fond du golfe d'Aden et habitée par les Afar ou Danakil.

ADÉLAÏDE, cap. de l'Australie méridionale; 134,000 h. Port sur l'Océan.

ADELAÏDE (*Madame*), fille aînée de Louis XV, roi de France (1732-1800).

ADÉLAÏDE D'ORLÉANS, fille de Philippe d'Orléans et sœur de Louis-Philippe, dont elle fut l'Egérie (1777-1847).

Adelphes (*les*) ou les *Frères*, comédie de Térence, imitée de Ménandre (158 av. J.-C.). De la donnée de cette pièce, Molière a tiré l'*Ecole des maris*.

ADELSBERG, v. de la Carniole, au N.-E. de Trieste; 1,800 h. Grottes célèbres par leurs stalactites.

ADELUNG, savant philologue allemand (1732-1806).

ADEN (*dène*), v. d'Arabie, au sud de l'Yémen; port sur le *golfe d'Aden* formé par la mer des Indes; aux Anglais; 40,000 h. Café moka.

ADHÉMAR DE MONTEIL, évêque du Puy, l'un des prédicateurs de la 1re croisade; m. en 1098.

ADHERBAL, général carthaginois, vainquit Claudius Pulcher à Drépane, en 249 av. J.-C.

ADHERBAL, fils de Micipsa, roi de Numidie, fut tué à Cirta par son cousin Jugurtha (112 av. J.-C.).

ADIGE, fleuve d'Italie, arrose Vérone et se jette dans la mer Adriatique; 320 kil.

ADJMIR, contrée de l'Inde anglaise; 61,000 h. cap. *Adjmir*; 35,000 h.

ADLERCREUTZ, général suédois, chef avoué de la révolution de 1809, déclara lui-même à Gustave IV qu'il devait se retirer (1757-1815).

ADMÈTE, roi de Phères, en Thessalie, et l'un des Argonautes; Apollon garda les troupeaux de ce prince (*Myth.*).

ADOLPHE (*saint*), souffrit le martyre en Espagne au commencement du règne d'Abdérame. Fête le 27 septembre.

Adolphe, roman de B. Constant, composition bizarre et terne, mais qui renferme des observations fines (1816).

ADOLPHE DE NASSAU, empereur d'Allemagne de 1292 à 1298.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC, roi de Suède (1710-1771); sous son règne se formèrent les factions des *bonnets* et des *chapeaux*.

ADONAÏ (*seigneur, souverain maître*), nom donné à Dieu par les Juifs.

Adone (*l'*), poème italien en vingt chants, du cavalier Marini, ayant pour sujet les amours de Vénus et d'Adonis; œuvre célèbre où l'on remarque de l'imagination, une versification harmonieuse, mais aussi beaucoup de faux brillant et de mauvais goût (1623). Ce poème exerça une influence déplorable sur toute la littérature européenne.

ADONIAS (*âce*), un des fils de David.

ADONIS, jeune Grec d'une grande beauté, qui fut blessé mortellement par un sanglier; Vénus le changea en anémone (*Myth.*). Adonis est resté le type de la beauté efféminée, et c'est dans ce sens que son nom se présente si souvent en littérature et dans la conversation.

Adonis, statue de Thorwaldsen; glyptothèque de Munich.

ADONISÉDEC, roi chananéen vaincu par Josué (*Bible*).

Adoration des mages ou **des rois** (*l'*), triptyque de maître Stephan Lochner, l'une des œuvres les plus importantes et les plus belles de l'ancienne école allemande, appartenant à la cathédrale de Cologne; — tableau d'Albert Dürer d'un caractère très réaliste, au musée des Offices (Florence); — de Raphaël (Berlin); — de Paul Véronèse, galerie de Dresde; — de Rubens (Bruxelles); — de Rubens (Anvers); — de Bouguereau (1885).

Adoration des bergers, tableau de Raphaël (Berlin); — de Ribera (Louvre); — de Bouguereau (1885).

ADORNO, nom d'une illustre famille plébéienne de Gênes, appartenant au parti gibelin, et qui a fourni plusieurs doges à la république.

ADOUA, cap. du Tigré (Abyssinie).

ADOUR, fl. de France, prend sa source dans les Pyrénées, arrose Bagnères-de-Bigorre, Tarbes, Saint-Sever, Dax, Bayonne, et se jette dans le golfe de Gascogne; 280 kil.

ADRASTE, roi d'Argos, entreprit la guerre des Sept chefs, dans laquelle Etéocle et Polynice s'entre-tuèrent.

ADRETS (*baron des*), chef protestant

né près de Grenoble et connu par sa cruauté. Il obligeait, dit-on, ses prisonniers à sauter du haut d'une tour sur la pointe des piques de ses soldats. Il mourut catholique (1513-1587)

ADRIA, v. de la Vénétie; 14,200 h. A donné son nom à la mer Adriatique.

ADRIATIQUE (*golfe* ou *mer*), long golfe de la Méditerranée, baigne l'Italie, l'Autriche, le Monténégro et la Turquie.

* **ADRIEN,** empereur romain de 117 à 138; fils adoptif de Trajan, auquel il succéda; il encouragea l'industrie, les lettres, les arts, et réforma les lois.



ADRIEN Ier, pape de 772 à 795; — ADRIEN II, pape de 867 à 872; — ADRIEN III, pape de 884 à 885; — ADRIEN IV, pape de 1154 à 1159; — ADRIEN V, pape en 1276; — ADRIEN VI, pape de 1522 à 1523.

Adroite princesse (*l'*) ou *les Aventures de Finette*, nouvelle de Perrault, dans laquelle l'auteur cherche à prouver que l'oisiveté est la mère de tous les vices et la défiance la mère de la sûreté.

ADRUMÈTE, v. ancienne de l'Afrique, près de Sousse; ruines romaines.

ADUATUQUES, peuple établi dans la Belgique, territoire de Tongres, lors de la conquête des Gaules par Jules César.

ADULE, montagne des Alpes Grisonnes; Boileau la cite dans le *Passage du Rhin*.

ADULIS, baie et v. de la mer Rouge, au sud de Massaouah (protectorat de la France). [Hab. *Adulitains*.]

AECKEN (Jérôme), dit **Bosch**, peintre flamand (1460-1516).

ÆGATES. V. EGATES.

ÆGIDIUS, maître des milices des Gaules pour l'empereur Majorien; élu roi par les Francs lors de l'exil de Childéric Ier; m. en 464; eut pour fils Syagrius.

ÆGOS-POTAMOS (*ôce*) [*fleuve de la Chèvre*], petit fleuve de Thrace, près duquel Lysandre vainquit la flotte athénienne en 405 av. J.-C.

ÆNEAS SYLVIUS. V. PICCOLOMINI.

ÆNÉSIDÈME, philosophe grec, auteur d'une théorie célèbre sur le scepticisme (Ier siècle av. J.-C.).

ÆSOPUS, célèbre acteur romain, ami de Pompée et de Cicéron.

ÆTES, roi de Colchide, père de Médée.

AÉTIUS (*ci-uce*), général romain qui contribua à la défaite d'Attila dans les plaines Catalauniques en 451. Il fut assassiné par ordre de Valentinien III (454).

AFAR. V. DANAKIL.

AFER (*Domitius*), orateur romain, né à Nîmes, eut la gloire de former Quintilien; fut consul sous Caligula.

Affaires de Rome, ouvrage de Lamennais, où l'auteur, catholique libéral, dit l'histoire de ses démêlés et de sa rupture avec l'Eglise, et où il cherche à saper l'édifice entier du catholicisme romain (1837).

AFFRE (*Denis-Auguste*), archevêque de Paris, né à Saint-Rome-de-Tarn (Aveyron), blessé mortellement le 25 juin 1848 sur les barricades, où, par dévouement, il était allé porter des paroles de paix.

AFGHANISTAN, contrée montagneuse du centre de l'Asie; 721,664 kil. car.; 4,100,000 h. (*Afghans* *); cap. *Kaboul*; v. pr. *Hérat*. Chevaux, fourrures, châles, fruits. L'Angleterre et la Russie se disputent la prépondérance en Afghanistan.



AFRANIUS, poète comique latin (IIe siècle av. J.-C.).

AFRANIUS, consul romain (60 av. J.-C.), joua un grand rôle dans la rivalité de César et de Pompée.

Africaine (*l'*), célèbre opéra en cinq actes; paroles de Scribe, musique de Meyerbeer (1865). La partition abonde en beautés de premier ordre.

AFRICANUS (*Julius*), orateur romain, d'origine gauloise; vivait au temps de Quintilien.

AFRIQUE, une des cinq parties du monde. V. *la carte*, p. 848.

AGAG (*gague*), roi des Amalécites, vaincu par Saül, et coupé en morceaux par ordre de Samuel (*Bible*).

AGAMÈDE, frère de Trophonius, avec qui il construisit le temple de Delphes.

AGAMEMNON (*mème*), roi de Mycènes et chef des héros grecs qui assiégèrent la ville de Troie. Il n'hésita pas à sacrifier sa fille Iphigénie pour le succès de son entreprise, sur les conseils du devin Calchas. A son retour de Troie, il fut assassiné par Egisthe et Clytemnestre, sa femme. Il est resté le type de ceux qui immolent leurs plus chères affections à leur ambition et à leurs intérêts.

Agamemnon, tragédie d'Eschyle, formant avec les *Choéphores* et les *Euménides* la grande et vigoureuse trilogie de l'*Orestie* (460 av. J.-C.); — tragédie de Sénèque; c'est l'œuvre d'un rhéteur (Ier s. ap. J.-C.); — tragédie d'Alfieri; une de ses principales productions (XVIIIe siècle); — tragédie de Lemercier (Théâtre-Français, 1797).

Agape (gr. *agapê*, affection). Nom du repas du soir, que faisaient entre eux les chrétiens de l'Eglise primitive, en mémoire de la dernière cène de J.-C. avec ses disciples, et dans lequel on se donnait le baiser de paix en signe de fraternité. Les agapes, ayant donné lieu à des abus, furent proscrites par les Pères de l'Eglise et condamnées au concile de Carthage. Plusieurs Eglises ont conservé quelques traces de cette institution.

AGAPET (*saint*), pape de 535 à 536.

Agapètes, nom donné, dans la pri-



L'*Afrique* est une presqu'île triangulaire tenant à l'Asie par l'isthme de Suez ouvert actuellement par un canal, et bornée au N. par la Méditerranée, à l'O. par l'Atlantique, au S. par le grand Océan, à l'E. par la mer des Indes, au N.-E. par la mer Rouge. — Principales *contrées :* Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Maroc, Egypte, Sahara, Sénégambie, Guinée, Soudan, Congo, Nubie, Abyssinie, pays des Somalis, des Gallas, des Cafres, des Hottentots, Le Cap, Transvaal, République d'Orange, Mozambique, Zanguebar. — Principales *îles :* Madagascar, Réunion, Maurice, Seychelles, Comores, Zanzibar, dans l'océan Indien ; îles du Cap-Vert, Canaries, Madère, Açores, dans l'Atlantique. — *Fleuves :* Sénégal, Niger, Zaïre ou Congo, Orange, Zambèze, Nil, etc. — *Montagnes :* Atlas, plateaux du Fezzan, de Kalahari, mont Mossamba, Kilima-Ndjaro, monts de Kong, Cameroun, etc. — *Lacs :* Tanganyika, Victoria-Nyanza ou Oukéréoué, Albert-Nyanza, Nyassa ou Maravi, Ban gouélo, Ngami, Dembéa ou Tsana, Tchad — *Races :* Arabes, Berbères (Kabyles Touareg, etc.), Egyptiens, Nubiens e Pouls, Éthiopiens (Danakil, Gallas, etc.) races nègres, Bantous ou Cafres, Hotten tots, Boschimans, Malgaches.

L'Afrique a été traversée d'un océan l'autre par Livingstone, Cameron, Stan ley, Serpa Pinto, Manteucci, Wissmanı Arnot, Brito Capello et Ivens, Gleeruլ Autres voyageurs célèbres : Duveyrie Soleillet, Largeau, Flatters, Mungo-Parl Denham, Oudney, Clapperton, Cailli frères Lander, Barth, Nachtigal, Brazz Burton, Speke, Baker.

La superficie de l'Afrique s'élève à pr de 38 millions de kil. carrés ; le chiffre d la population, que certains géograph évaluent à 100 millions d'habitants (*Afr cains*), n'a pu encore être sérieuseme fixé. L'Afrique est 3 fois plus grande q l'Europe et 57 fois plus grande que France.

mitive Eglise, à des clercs habitant des communautés de femmes, et à des femmes vivant dans la maison d'un prêtre.

AGAR, personnage biblique, esclave d'Abraham et mère d'Ismaël, qui fut renvoyée avec son fils par le patriarche après la naissance d'Isaac. La mère et l'enfant errèrent longtemps dans le désert de Bersabée. L'eau étant venue à leur manquer, Ismaël tomba sur le sable, et Agar s'éloigna en pleurant pour ne pas voir mourir son fils sous ses yeux. Un ange lui apparut tout à coup et lui montra une source d'eau vive, où elle put se désaltérer avec Ismaël, qui était destiné à devenir la souche du peuple arabe. La littérature fait de fréquentes allusions à Agar dans le désert et à la manière miraculeuse dont elle et son fils furent sauvés.

AGASSIZ, célèbre naturaliste suisse. D'après lui, il y a un parallélisme constant entre la succession des types aux différents âges de la Terre et celle des formes par lesquelles passe chaque individu dans le cours de son développement embryogénique. Il n'admet ni l'unité de composition organique, ni la variabilité des espèces, ni l'unité de création (1807-1873).

AGATHE (*sainte*), vierge et martyre à Palerme en 251. Fête le 5 février.

Agathe (*Martyre de sainte*), chef-d'œuvre de Sébastien del Piombo; palais Pitti, composition très dramatique et du plus haut style.

AGATHIAS, poète et historien grec du VIe siècle.

AGATHOCLE, tyran de Syracuse, ennemi des Carthaginois (359-287 av. J.-C.).

AGATHON, poète tragique d'Athènes, rival d'Euripide (447-400 av. J.-C.).

AGATHON (*saint*), pape de 678 à 682.

Agathon, roman célèbre de Wieland (1766). C'est une sorte d'apologue où sont exposés les préceptes d'une morale pratique.

AGDE, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers ; 7,389 h. (*Agathais* ou *Agathois*); port sur l'Hérault, près la mer ; ch. de fer M. Cabotage et pêche.

Age ingrat (*l'*), spirituelle comédie en prose d'Edouard Pailleron (1878).

AGEN (*jin*), ch.-l. du dép. de Lot-et-Garonne; sur la Garonne, ch. de fer d'Orl. et du Midi, à 651 kil. S.-S.-O. de Paris; 23,234 h. (*Agenais* ou *Agenois*). Evêché. Cour d'appel. Beau pont aqueduc de 23 arches. Prunes, volailles. Patrie de Lacépède, de Jasmin. L'arr. a 9 cant., 72 com., 75,023 h.

AGENAIS ou **AGENOIS**, ancien pays de France, dans la Guyenne, département de Lot-et-Garonne.

AGENDICUM, nom latin de Sens.

AGÉNOR, guerrier troyen.

AGÉSANDRE, sculpteur rhodien qui travailla au groupe du *Laocoon*.

AGÉSILAS (*ass*), roi de Sparte (399-361 av. J.-C.), vainquit les Perses et fut battu à Mantinée par Epaminondas.

Agésilas, tragédie de P. Corneille, en cinq actes (1666), une des plus faibles productions de l'illustre tragique. V. ATTILA.

AGGÉE (*ague-gé*), l'un des petits prophètes du canon juif (VIe siècle av. J.-C.).

AGHADÈS, v. du Sahara ; 15 à 20,000 h.

AGIDES, dynastie royale de Sparte.

AGILOLFINGES, dynastie lombarde.

AGILULPHE ou **AGILOLFE**, roi des Lombards (591-615).

AGIS (*jice*), nom de plusieurs rois de Sparte.

AGLABITES, dynastie arabe de l'Afrique (800-909).

AGLAÉ, une des trois Grâces (*Myth.*).

AGNADEL (*gn* mouillé), village d'Italie (Lombardie). Louis XII y battit les Vénitiens en 1509, et Vendôme le prince Eugène en 1705.

AGNANO (*lac d'*), occupant le bassin d'un ancien cratère, près de Naples ; ses eaux sont constamment en ébullition.

Agneau mystique (*l'*) ou l'**Adoration de l'agneau**, célèbre tableau à plusieurs compartiments, peint par les frères Van Eyck, l'œuvre la plus considérable et la plus belle de l'école flamande primitive; église de Saint-Bavon, à Gand.

AGNELLO (*col d'*), passage au S. du mont Viso, allant de France en Italie.

AGNÈS (*sainte*), vierge et martyre en 303 sous Dioclétien. Fête le 21 janvier.

Agnès (*Martyre de sainte*), célèbre tableau du Dominiquin, à la pinacothèque de Bologne ; admirable distribution, excellent dessin, superbe coloris.

Agnès, personnage de *l'Ecole des femmes*, comédie de Molière, et qui est resté le type de l'ingénue, de la jeune fille naïve, simple, ignorante, qui dit sans rougir les choses les plus aventurées.

AGNÈS DE MÉRANIE, seconde épouse de Philippe-Auguste (1196), qui avait répudié pour elle Ingelburge. Ce mariage fut déclaré nul par l'Eglise.

Agnès de Méranie, tragédie de Ponsard, dans le genre classique (1846).

***AGNÈS SOREL**, surnommée *Dame de beauté*, favorite célèbre, exerça une grande influence sur Charles VII (1409-1450).



AGNI (*Ag-ni*), dieu du feu, l'un des trois termes de la trinité védique.

AGOBARD, archevêque de Lyon; (779-840).

AGOSTA, v. et port de Sicile; 12,000 h. Victoire de Duquesne sur Ruyter en 1676.

AGOSTINI, poète vénitien du XVIe siècle, continuateur du *Roland amoureux*.

AGOUT, rivière de France, arrose

Castres, Lavaur et se jette dans le Tarn (riv. g.): 180 kil.

AGRA, v. célèbre de l'Inde anglaise, ch.-l. de la province du Bengale, sur la Djamna, aff. du Gange; 170,000 h. (*Agréens*).

Agraires (*lois*), lois qui, chez les Romains, réglaient le régime de la propriété foncière. Ces lois, qui suscitèrent tant de troubles à Rome, avaient pour objet de mettre un frein à l'envahissement territorial des patriciens. La première fut présentée par Spurius Cassius, qui proposa de distribuer aux pauvres une partie des terres publiques; elle fut votée, mais la coalition des patriciens et des riches plébéiens en empêcha l'exécution. Accusé d'aspirer à la royauté, Spurius Cassius fut condamné à mort (486). Plus tard, une nouvelle loi agraire, rendue sur la proposition du tribun Licinius, porta que chacun ne devrait pas posséder plus de 500 arpents du domaine public (IVe siècle av. J.-C.). Enfin, en 133, Tibérius Gracchus présenta une loi destinée à étendre les effets de la loi Licinia : il fut chargé, avec son frère Caïus et son beau-père Appius Claudius, de la mettre à exécution, mais il fut assassiné par Scipion Nasica. Son frère eut le même sort douze ans plus tard.

AGRAM (*ame*), v. de Hongrie, ch.-l. de la Croatie; 28,900 h. (*Agramiens*). Sur la Save, aff. du Danube.

Agramant, personnage du *Roland furieux* de l'Arioste, chef de l'armée sarrasine qui assiège Paris. Son nom est passé en proverbe comme synonyme de valeur impétueuse; il est surtout resté dans cette locution : *La discorde est au camp d'Agramant*, par allusion aux troubles et à la division que la Discorde, obéissant aux ordres de saint Michel, jeta parmi les chefs sarrasins.

AGRICOLA, général romain, beau-père de l'historien Tacite, acheva la conquête de la Grande-Bretagne; fut empoisonné, dit-on, par Domitien (37-93).

Agricola (*Vie d'*), éloquente biographie de ce général romain par l'historien Tacite, son gendre (97 ou 98 ap. J.-C.).

Agriculture (*De l'*), par Columelle : traité d'économie rurale qui peut être encore consulté aujourd'hui avec fruit.

Agriculture (*le Théâtre d'*), célèbre ouvrage de l'agronome Olivier de Serres, qui a traité avec supériorité toutes les questions se rattachant à son sujet (1600).

Agriculture (*Traité d'*), par Varron; œuvre d'un agronome consommé et d'un écrivain de mérite (1er siècle).

AGRIGENTE (*jante*), v. ancienne de la Sicile, prise tour à tour par les Carthaginois et les Romains (hab. *Agrigentins*). Patrie d'Empédocle. Auj. *Girgenti*.

AGRIPPA, général romain, gendre et favori d'Auguste, se distingua à la bataille d'Actium et fit construire le Panthéon de Rome (63-12 av. J.-C.).

AGRIPPA (*Corneille*), savant, alchimiste et philosophe, né à Cologne, mort dans la misère à Grenoble (1486-1535).

AGRIPPINE, petite-fille d'Auguste, fille d'Agrippa et de Julie; épousa Germanicus et fut exilée par Tibère; m. en 33.

* **AGRIPPINE**, fille de la précédente, et de Germanicus, naquit à Cologne en 14 et fut la mère de Néron. Elle épousa en troisièmes noces l'empereur Claude, son oncle, lui fit adopter son fils et l'empoisonna pour placer Néron sur le trône; mais celui-ci, trouvant trop lourde l'impérieuse tutelle de sa mère, la fit assassiner en 59.



AGUADO, riche banquier espagnol, naturalisé français (1784-1842).

* **AGUESSEAU** (*d'*), magistrat français, né à Limoges. Orateur éloquent et profond érudit, il perfectionna la législation dans une large mesure. Dans sa longue carrière, au milieu d'une cour corrompue, il se distingua par une grande pureté de conscience et de caractère, une admirable intégrité et le dévouement le plus absolu aux intérêts publics. Il signa toujours *Daguesseau*, son véritable nom (1668-1751).



AHAGGAR, pays montagneux du Sahara, habité par les Touareg.

Ahasvérus, personnage légendaire plus connu sous le nom de *Juif errant*.

Ahasvérus, ouvrage de Quinet; livre étrange, qui est, suivant l'auteur, « l'histoire du monde, de Dieu dans le monde, et enfin du doute dans le monde » (1833).

Ahasvérus à Rome, épopée en six chants du poète Robert Hamerling (1866); œuvre en grande partie historique.

AHMEDABAD v. de l'Inde anglaise; 150,000 h.

AHRIMAN ou mieux **ANGRÔMAÏNYOUS**, principe du mal, dans la religion de Zoroastre.

Ahrimans ou **Hermans**, nom que l'on donnait en Gaule aux guerriers libres sous la domination des rois barbares. *Ahriman* signifie *homme libre*.

AHUN, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 2,445 h.; près la Creuse : ch. de fer Orl. Mines de houille.

AÏ ou **AY**, ch.-l. de cant. (Marne), arr de Reims; 6,700 h.; près la Marne; ch. de fer E. Vins renommés.

AICARD (*Jean*), poète français né à Toulon en 1848.

AÏCHA, fille d'Abou-Bekr, troisième femme de Mahomet; m. en 677.

Aïda, opéra remarquable de Verdi (4 actes et 7 tableaux), représenté a

Caire en 1871, ensuite à Paris en 1876.

Aigle, nom de deux ordres honorifiques en Prusse. L'un, celui de l'*Aigle-Noir*, fondé en 1701 ; l'autre, de l'*Aigle-Rouge*, en 1705.

Aigle blanc, ordre de chevalerie créé en 1325 par Vladislas V, roi de Pologne, et qu'un ukase du tsar Nicolas Ier réunit aux ordres russes en 1831.

Aigles (*Distribution des*) **à la Grande Armée,** tableau de David (Versailles); c'est un des plus vastes, mais non un des meilleurs de l'artiste (1810).

AIGNAN (*saint*), évêque d'Orléans, défendit cette ville contre Attila (451).

AIGNAN (*a-gnan*), ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande ; 1,500 h.

AIGNAY-LE-DUC, ch-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon ; 835 h.

AIGRE, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Ruffec ; 1,510 h. Eaux-de-vie, vins.

AIGREFEUILLE, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes ; 1,385 h. Sur la Maine, petit aff. de la Sèvre-Nantaise.

AIGREFEUILLE. ch.-l. de c. (Charente-Inf.), arr. de Rochefort; 1,648 h.; ch. de fer Orl Eaux-de-vie.

AIGUEBELLE, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne ; 955 h. Sur l'Arc, aff. de l'Isère; ch. de fer P.-L.-M.

AIGUEPERSE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom ; 2,341 h. Ch. de fer P.-L.-M.

AIGUESMORTES, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes ; 3,981 h. (*Aiguemortains*); ch. de fer P.-L.-M. Jadis port de mer où saint Louis s'embarqua en 1248 et en 1269.

AIGUILLE (*l'*), montagne du dép. de l'Isère; 2,097 m. de hauteur.

AIGUILLES, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon ; 407 h. Sur le Guil, aff. de la Durance. Bons fromages.

AIGUILLES (*cap des*), au S. de l'Afrique, à l'E. du cap. de Bonne-Espérance.

AIGUILLON, comm. du Lot-et-Garonne (arr. d'Agen) ; 3,160 h. Près le confl. du Lot et de la Garonne. Ch. de f. M.

AIGUILLON (*duchesse d'*), nièce de Richelieu ; m. en 1675.

AIGUILLON (*duc d'*), ministre sous Louis XV ; laissa se consommer le partage de la Pologne (1720-1782).

AIGURANDE-SUR-BOUZANE, ch.-l. de c. (Indre), arr. de La Châtre; 2,403 h.

AIKIN (*John*), écrivain anglais, auteur d'une *Biographie générale* et de *Pièces* en prose conjointement avec sa sœur Mme Barbauld. Parmi ces pièces figurent les *Soirées au logis* (1747-1822).

AILLANT-SUR-THOLON (*a-ian*), ch.-l. de c (Yonne), arr. de Joigny; 1,382 h.

AILLY (*d'*), nom d'une noble et ancienne famille de Picardie.

AILLY (*Pierre d'*), cardinal, né à Compiègne, légat d'Avignon, théologien distingué (1350-1420).

AILLY-LE-HAUT-CLOCHER, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 989 h. Papeteries.

AILLY-SUR-NOYE, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Montdidier; 1,225 h. Ch. de fer N.

AIMÉ (*saint*), archevêque de Sens, m. en 690. Fête le 13 septembre.

AIME, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Moutiers ; 964 h. Sur l'Isère.

AIN, riv. de France, sort des monts du Jura et se jette dans le Rhône (riv. d.); 190 kil.

AIN (*départ. de l'*), départ. formé de la Bresse, du Bugey, du pays de Gex et de l'anc. principauté de Dombes qui dépendait de la Bourgogne ; préf. *Bourg;* s.-préf. *Gex*, *Nantua*, *Trévoux*, *Belley*. 5 arr., 36 cant., 453 com., 356,907 h. ; 7e région militaire ; cour d'appel de Lyon ; évêché à Belley. Ce départ. tire son nom de l'Ain qui l'arrose.

AÏNOS, race asiatique, qui se rencontre dans l'île Yéso et dans les Kouriles.

AINSWORTH, un des plus féconds romanciers de l'Angleterre, né à Manchester (1805-1882).

AIRE, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer ; 8,409 h. Sur la Lys. Bière, huile, grains.

AIRE, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever ; 4,551 h. Sur l'Adour ; ch. de fer M. Evêché. Ancienne résidence d'Alaric II.

AIRVAULT, ch-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 1,882 h. Sur le Thouet, aff. de la Loire ; ch. de fer Et.

AIRY (*Biddell*), célèbre astronome et mathématicien anglais, né en 1801. Il a donné le premier la théorie complète de l'arc-en-ciel ; m. en 1892.

AISNE (*ène*), riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Meuse, arrose Sainte-Menehould, Vouziers, Rethel, Soissons, et se jette dans l'Oise (riv. g.) près de Compiègne ; 280 kil.

AISNE (*dép. de l'*), dép. formé en partie par l'Ile-de-France, en partie par la Picardie; préf. *Laon;* sous-préf. *Saint-Quentin*, *Vervins*, *Soissons*, *Château-Thierry ;* 5 arr., 37 cant., 840 com., 545,493 h. ; 2e région militaire ; cour d'appel d'Amiens ; évêché à Soissons. Ce départ. tire son nom de la rivière l'Aisne.

AÏSSÉ (Mlle), Circassienne amenée en France vers 1700, a laissé des lettres pleines d'esprit et d'intérêt sur la société française au XVIIIe siècle (1695-1733).

AIX (*è-xe*), ancienne cap. de la Provence, ch.-l. d'arr. (Bouches-du-Rhône) ; 28,357 h. (*Aixois*) ; ch. de fer P.-L.-M ; 28 kil. N. de Marseille. Archevêché ; académie ; école des Arts et Métiers. Savons, huiles, amandes. Patrie de Vauvenargues, du poète Brueys, de Vanloo, de Tournefort, d'Adanson, d'Entrecasteaux. Aix fut fondé par les Romains en 123 av. J.-C. Marius y vainquit les Teutons en 102 av. J.-C. L'arr. a 10 cant., 59 com., 103,425 h.

AIX (*île d'*), dans l'Océan, à l'embouchure de la Charente ; 560 h.

AIX-D'ANGILLON (*Les*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 1,663 h.

AIX-EN-OTHE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; 3,041 h. Sur la Nosle, s.-aff. de l'Yonne; ch. de fer E. Bonneterie.

AIX-LA-CHAPELLE, v. de la Prusse rhénane; 104,300 h. Bains d'eaux minérales. On y tint deux conciles (816, 817). Un traité y fut signé en 1668, qui mit fin à la guerre de Dévolution et donna la Flandre à la France; un autre, en 1748, qui termina la guerre de la succession d'Autriche. En 1818 y eurent lieu des conférences à la suite desquelles les Alliés évacuèrent la France.

AIX-LES-BAINS, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 6,296 h. Ch. de fer P.-L.-M. Eaux thermales.

AIXE, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 3,638 h. Sur la Vienne; ch. de fer Orl.

AJACCIO (*jak-cio*), ch.-l. du dép. de la Corse, à 1,089 kil. S.-E. de Paris; 20,200 h. (*Ajacciens* ou *Ajaccéens*). Port; évêché. L'arr. a 12 cant., 80 com., 76,830 h. Patrie de Charles et Lætitia Bonaparte et de leurs huit enfants (v. BONAPARTE), du cardinal Fesch et de Bacciochi.

AJAN, nom donné autrefois à la côte Çomali au S. du cap Guardafui.

AJAX, deux héros grecs de la guerre de Troie, dont le nom est resté synonyme de guerrier bouillant, impétueux : 1° **Ajax***, fils de Télamon, fut vaincu par Ulysse dans la dispute relative aux armes d'Achille, et, devenu fou de douleur, égorgea les troupeaux des Grecs croyant tuer ses adversaires ; finalement il se donna la mort. Un jour qu'une divinité tutélaire de Troie avait enveloppé d'un nuage les deux armées pour favoriser la fuite des Troyens, il s'écria : *Grand Dieu, rends-nous le jour et combats contre nous*. On fait souvent allusion à cette circonstance de la vie d'Ajax. — 2° **Ajax**, fils d'Oïlée, fit naufrage au retour du siège de Troie, se réfugia sur un rocher d'où il menaça le ciel et fut englouti dans les flots. On fait allusion à *Ajax menaçant les dieux*.



Ajax furieux, tragédie de Sophocle, où la folie de l'orgueil est éloquemment mise en scène (415 av. J.-C.).

AKAKIA (*Martin*), médecin de François Ier, dont le vrai nom était **Sans-Malice**, né à Châlons-sur-Marne; m. en 1551.

Akakia (c'est-à-dire *sans malice*), nom ironique sous lequel Voltaire a couvert de ridicule Maupertuis dans sa *Diatribe du docteur Akakia, médecin du pape*. Ce nom a servi depuis à caractériser un pédant prétentieux.

AKBAR, empereur mogol, de la race de Tamerlan (1542-1605); de l'année de son avènement (1556) date la *grande ère orientale* ou *ère d'Akbar*.

A KEMPIS (*kin-pice*), chanoine augustin allemand, m. vers 1471. On l'a cru longtemps l'auteur du livre de l'*Imitation*, attribué plus vraisemblablement à Jean Gerson.

AKENSIDE, poète anglais (1721-1770).

AKKAS, race de nains africaine, au sud du pays des Mombóttous.

AKKERMÂN, v. de Russie; 45,600 h. Port sur la mer Noire.

ALABAMA, fl. des Etats-Unis, passe à Montgomery et se jette dans le golfe du Mexique; 1,360 kil.

ALABAMA, un des Etats de l'Union américaine; 1,520,000 h.; cap. *Montgomery*.

ALACOQUE (*Marie*), religieuse connue pour son mysticisme (1647-1690).

ALADIN, un des princes qui commandèrent aux Haschichins (par corruption *Assassins*), et plus connu sous le nom de *Vieux de la Montagne* (XIIe siècle).

Aladin *ou la Lampe merveilleuse*, titre d'un conte charmant des *Mille et une Nuits*. Le jeune Aladin, devenu possesseur de cette lampe magique à la suite de circonstances extraordinaires, réalise la plus brillante fortune. Les écrivains font souvent allusion à la *lampe d'Aladin* pour désigner le pouvoir secret que possède un homme de satisfaire promptement tous ses désirs et ses caprices.

ALAIGNE, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux ; 598 h.

ALAIN DE LILLE, professeur de théologie à l'Université de Paris (1114-1203), surnommé le *Docteur universel*.

ALAINS, un des peuples barbares qui envahirent la Gaule en 406. Ils furent anéantis en Espagne par les Wisigoths.

ALAIS, ch.-l. d'arr. (Gard); sur le Gardon ; ch. de fer P.-L.-M. à 48 kil. N.-O. de Nîmes; 24,356 h. (*Alaisiens*). Verreries; forges ; aux environs, mines de fer et de houille parmi lesquelles on remarque celles de la Grand'Combe. Ecole de mineurs. Patrie de J.-B. Dumas. En 1629 Richelieu y conclut un traité de paix avec les protestants. L'arr. a 11 cant., 100 com., 129,700 h.

ALAMANNI, célèbre poète italien, né à Florence, auteur de l'*Art de cultiver* (1495-1556).

ALAND (*îles d'*), archipel de la mer Baltique formé d'environ 300 îles ; 25,000 h.; à la Russie.

ALANSON, chirurgien anglais imagina un procédé pour obtenir une plaie conique dans les amputations des membres (1747-1823).

ALARIC Ier, roi des Wisigoths, ravagea l'Orient, pilla Rome en 410 et mourut à Cosenza en 412.

ALARIC II, roi des Wisigoths, battu et tué par Clovis à Vouillé en 507.

ALASKA, territoire au N.-O. de l'Amérique ; aux Etats-Unis ; 40,000 h. Cap. *Sitka*. — V. ALIASKA.

ALAVA, prov. d'Espagne ; 97,212 h. Ch.-l. *Victoria*.

ALBACÈTE, prov. d'Espagne ; 222,100 h. Ch.-l. *Albacète*. 20,000 h.

ALBAIN (*mont*), petite montagne du Latium, au pied de laquelle s'étendait la ville d'Albe.

ALBAN, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi ; 914 h. Mines d'alun.

ALBAN (*saint*), le premier martyr de l'Angleterre (303). Fête le 22 juin.

* **ALBANE** (*l'*), peintre italien, disciple du Carrache, né à Bologne et surnommé l'*Anacréon de la peinture*. Ses compositions sont très gracieuses mais sans vigueur (1578-1660).



ALBANI, nom d'une illustre famille italienne, d'origine albanaise, qui a donné à l'Eglise des cardinaux et le pape Clément XI.

ALBANIE, prov. de la Turquie, sur la côte occidentale de la péninsule des Balkans ; 948,620 h. (*Albanais**). cap. *Scutari* ; v. pr. *Janina*.



ALBANO, v. d'Italie, près de Rome ; sur le lac de nom ; 6,500 h.

ALBANO (*lac d'*), à 20 kil. de Rome ; sur ses bords s'élève *Castel-Gandolfo*, où est une maison de plaisance du pape.

ALBANY, v. de la prov. d'Australie occid. ; 1,500 h. Port sur l'Océan indien.

ALBANY, v. des Et.-Unis, cap. de l'Et. de New-York ; 95,800 h. Sur l'Hudson.

ALBANY, nom celtique de l'Ecosse.

ALBANY (*ducs d'*), titre que portaient à la fin du XIVe siècle les princes puînés de la maison d'Ecosse.

ALBANY (*comtes e d'*), femme du prétendant anglais Charles-Edouard Stuart, puis du poète Alfieri (1753-1824).

ALBARRACIN (*sierra d'*), chaîne de montagnes d'Espagne ; — v. d'Espagne dans la province d'Aragon ; 2,500 h.

ALBE (*duc d'*), général des armées de Charles-Quint et de Philippe II, célèbre par ses cruautés dans les Pays-Bas révoltés (1508-1582).

ALBE-LA-LONGUE, la plus ancienne ville du Latium, rivale de Rome, détruite par les cités voisines liguées contre elle. (Hab. *Albains*.)

ALBENS, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry ; 1,764 h.

ALBÈRES (*monts*), nom donné à la partie des Pyrénées entre la Catalogne et le dép. des Pyrénées-Orientales.

ALBERGATI CAPACELLI, dramaturge italien, né à Bologne (1728-1804).

* **ALBERONI** (*Jules*), abbé italien ; fils d'un jardinier, il s'éleva aux plus hautes situations par sa souplesse adulatrice et sa verve spirituelle. Devenu cardinal et ministre de Philippe V, il songea à relever l'Espagne de sa décadence, et chercha à faire donner à son souverain la régence de Louis XV ; mais il échoua et fut exilé (1664-1752).



ALBERT (*saint*), évêque de Liège, assassiné en 1195 par des émissaires de l'empereur Henri VI. Fête le 21 novembre.

ALBERT Ier, duc d'Autriche et empereur d'Allemagne de 1298 à 1308 ; — ALBERT V, duc d'Autriche, empereur d'Allemagne sous le nom d'Albert II de 1438 à 1439.

ALBERT, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne ; 6,169 h. Sur l'Ancre, affl. de la Somme ; ch. de fer du N.

ALBERT LE GRAND, théologien, philosophe et alchimiste ; né en Souabe en 1193, m. à Cologne en 1280.

ALBERT (*prince*), duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-et-Gotha, épousa en 1840 la reine d'Angleterre Victoria (1819-1861).

ALBERT-ÉDOUARD ou **Mvoutan-Nzighé**, lac d'Afrique au S. du lac Albert.

ALBERT-NYANZA ou **Louta-Nzighé**, grand lac de l'Afrique intérieure d'où sort une des branches du Nil.

ALBERTI, famille de Florence, rivale des Médicis et des Albizzi. (XIVe, XVe s.).

ALBERTI, architecte florentin, auteur de l'*Architecture* ou *Art de bâtir* (1404-1484).

ALBERTVILLE, ch.-l. d'arr. (Savoie); sur l'Arly, affl. de l'Isère ; ch. de fer P.-L.-M., à 60 kil. N.-E. de Chambéry ; 5,854 h. Scieries importantes, bois. L'arr. a 4 cant., 42 comm., 36,352 h

ALBESTROFF, ancien ch.-l. de c. (Meurthe), auj. à l'Allemagne ; 705 h.

ALBI, ch.-l. du dép. du Tarn. Sur le Tarn ; ch. de fer Orl. et M., à 709 kil. S. de Paris. 20,903 h. (*Albigeois*). Archevêché. Riches vignobles. Patrie de l'abbé Boyer, de La Pérouse. L'arr. a 8 cant., 94 comm., 100,173 h.

ALBIGEOIS, pays de France (dép du Tarn), réuni à la couronne sous Louis IX en 1247.

Albigeois, secte religieuse qui se propagea, dès le XIe siècle, dans le midi de la France, aux environs d'Albi et contre laquelle le pape Innocent III ordonna une croisade. Elle fut détruite en partie par Simon de Montfort au XIIIe siècle.

ALBION, nom donné par les anciens Grecs à la Grande-Bretagne.

ALBIZZI, puissante famille de Florence, qui lutta contre celle des Médicis et des Alberti (XIVe et XVe siècles).

ALBOIN, roi des Lombards (561 à 573).

ALBORNOZ, homme d'État espagnol, archevêque de Tolède (1310-1367).

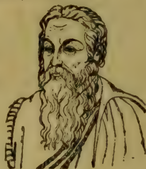
ALBRET ou **LABRIT**, anc. pays de Gascogne (Landes).

ALBRET (*maison d'*), illustre famille à laquelle appartenait Jeanne d'Albret, mère de Henri IV.

ALBUERA (*La*), v. d'Espagne (Estramadure); 450 h. Combat de Soult contre les Anglais et les Espagnols en 1811.

ALBUFÉRA, lac et marécage d'Espagne, près de Valence; victoire remportée en 1811 sur les Anglais par le maréchal Suchet, qui fut créé duc d'Albuféra.

* **ALBUQUERQUE** (*kèr*), célèbre navigateur portugais, bombarda Calicut, prit Goa et Malacca, et fut le véritable fondateur de la puissance portugaise aux Indes (1453-1515).



ALBY, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy; 1,111 h. Sur le Chéran, affl. du Fier.

ALCALA DE HÉNARÈS, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille); 9,000 h. Jadis université célèbre. Patrie de Cervantès.

ALCAMO, v. de Sicile; 37,690 h.

ALCANTARA, v. forte d'Espagne, sur le Tage; 4,500 h. **Chevaliers d'Alcantara**, ordre religieux et militaire d'Espagne, fondé en 1176, supprimé en 1835.

Alcazar, nom des palais des rois maures à Tolède, Ségovie et Séville.

ALCAZAR DE SAN-JUAN, v. d'Espagne, prov. de Ciudad-Real; 8.750 h.

ALCAZAR-QUIVIR, v. du Maroc. Sébastien de Portugal y fut battu et tué par les Maures (1578).

ALCÉE, fils de Persée, aïeul d'Hercule qui prit de lui le nom d'Alcide (*Myth.*).

ALCÉE, poète lyrique grec du VIIe siècle av. J.-C., né à Mytilène.

ALCESTE, fille de Pélias et femme d'Admète, se dévoua à la mort pour sauver son mari. Hercule alla aux Enfers pour ramener l'épouse vertueuse (*Myth.*).

Alceste, une des principales tragédies d'Euripide (438 av. J.-C.); drame extrêmement touchant, dont quelques scènes excitaient l'admiration de Racine.

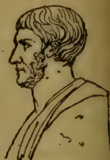
Alceste, tragédie lyrique en 5 actes, de Quinault, musique de Lulli (1674).

Alceste, opéra en 3 actes de Gluck; un de ses ouvrages les plus admirés (1776).

Alceste, principal personnage de l'immortelle comédie du *Misanthrope*, de Molière. Ce nom a servi depuis à désigner un homme bourru, d'une impitoyable franchise, ennemi du commerce de ses semblables.

ALCIAT, jurisconsulte italien, enseigna le premier le droit romain d'après la méthode historique (1492-1550).

* **ALCIBIADE**, général athénien, plein de qualités brillantes, mais ambitieux et dépravé. Il entraîna sa patrie dans l'expédition téméraire contre la Sicile, la servit et la trahit tour à tour pendant la guerre du Péloponèse et mourut en exil, assassiné par ordre de Pharnabaze, satrape de Bithynie (404 av. J.-C.). Ce nom, passé dans la langue, sert à désigner un homme dont le caractère offre le contraste de grands vices unis à de brillantes qualités, qui sait se plier avec une merveilleuse facilité au genre de vie et aux mœurs qu'exigent les circonstances. On le représente aussi comme désireux de la renommée plutôt que de la vraie gloire et cherchant à occuper l'attention publique par tous les moyens possibles. C'est ainsi qu'il fit couper la queue d'un chien magnifique qui lui avait coûté 7,000 drachmes et qui faisait l'admiration de toute la ville. De là cette expression proverbiale: *Couper la queue de son chien* ou *Couper la queue du chien d'Alcibiade*, que l'on applique à celui qui commet quelque extravagance pour attirer sur lui l'attention.



ALCIDE, petit-fils d'Alcée, surnom d'Hercule (*Myth.*).

ALCINOÜS, d'après l'*Odyssée*, roi des Phéaciens, accueillit Ulysse, qui avait fait naufrage.

ALCIPHRON, rhéteur grec du IIIe siècle ap. J.-C.

ALCIRA, ville d'Espagne, sur la Méditerranée, prov. de Valence; 20,000 h.

ALCMAN ou **ALCMÉON**, poète grec du VIIe siècle av. J.-C.

ALCMÈNE, femme d'Amphitryon et mère d'Hercule (*Mythol.*).

ALCMÉONIDES, puissante famille d'Athènes, qui prétendait descendre d'Alcméon, petit-fils de Nestor; elle comptait parmi ses membres Périclès et Alcibiade.

Alcofribas Nasier, pseudonyme anagrammatique de *François Rabelais*.

ALCOY, v. d'Espagne, prov. d'Alicante; 35,000 h.

ALCUIN, savant anglais, chargé par Charlemagne de fonder des écoles dans son empire (735-804).

ALCYONE, femme de Ceyx, roi de Trachis, changée en alcyon avec son mari (*Mythol.*).

ALCYONIO ou **ALCYONIUS**, philologue italien distingué (1487-1527).

ALDE, prénom du chef de la famille des Manuce dont les éditions sont appelées *Aldines*.

ALDENHOVEN, v. de l'empire d'Allemagne, région d'Aix-la-Chapelle; sur le Merzbach, s.-affl. de la Meuse; 3,900 h. Vic-

toire de Jourdan sur les Autrichiens en 1794.

ALDOBRANDINI, jurisconsulte florentin (1500-1558); un de ses descendants fut possesseur de la villa où se trouvaient les fameuses fresques antiques appelées *Noces Aldobrandines*.

ALDROVANDI, savant naturaliste italien, né à Bologne (1522-1607).

ALÉANDRE (*Jérôme*), cardinal et littérateur italien (1480-1542).

ALECTO, une des trois Furies (*Myth.*).

ALEMAN, écrivain espagnol, né à Séville (XVIe et XVIIe siècles), auteur du célèbre roman *Guzman d'Alfarache*, traduit plusieurs fois en français et embelli par Le Sage.

ALEMANNI ou **ALAMANNI**, nom donné aux anciens peuples qui habitaient les rives du Rhin, aujourd'hui *Allemands*.

* **ALEMBERT** (*d'*), célèbre écrivain, philosophe et mathématicien français, né à Paris, un des fondateurs de l'*Encyclopédie*. Sceptique en religion et en métaphysique, mais tolérant, il n'attaqua pas de front les idées qu'il jugeait dangereuses; il se borna à la diffusion des siennes, estimant que la vérité jaillirait d'elle-même du contraste des unes et des autres (1717-1783).



ALEMTEJO, prov. du Portugal; 367,169 h.; ch.-l. *Evora*, v. pr. *Beja*.

ALENÇON, ch.-l. du dép. de l'Orne. Sur la Sarthe; ch. de fer O., à 210 kil. O. de Paris; 18,319 h. (*Alençonnais*). Fabrique de toiles et de dentelles. Patrie d'Hébert, de Desgenettes, de Mlle Lenormand. L'arr. a 6 cant., 92 com., 61,590 h.

ALENÇON (*comtes et ducs d'*), titres portés par divers membres de la maison de Valois. Les plus célèbres sont : CHARLES DE VALOIS, m. à la bataille de Crécy (1346); — JEAN IV, m. à la bataille d'Azincourt (1415); — JEAN V, compagnon d'armes de Jeanne Darc (1409-1476); — RENÉ, enfermé par Louis XI dans une cage de fer, m. en 1492; — CHARLES IV, époux de Marguerite de Valois, sœur de François Ier, m. en 1525; FRANÇOIS, 4e fils de Henri II et qui devint duc d'Anjou (1554-1584).

ALÉOUTES ou **ALÉOUTIENNES** (*îles*), archipel sur la côte N.-O. de l'Amérique du Nord; aux Etats-Unis. De 5,000 à 6,000 h. (*Aléoutiens* ou *Aléoutes*).

ALEP, ville très commerçante de Syrie; 135,000 habitants (*Alepins*).

ALESIA, place forte où César vainquit Vercingétorix et qui est Alise (Côte-d'Or) suivant les uns, ou Alaise (Doubs) suivant les autres.

ALEXANDRA, princesse juive qu'Hérode fit mettre à mort (28 av. J.-C.).

ALEXANDRA FEDOROWNA, impératrice de Russie, femme de l'empereur Nicolas Ier (1798-1860).

* **ALEXANDRE LE GRAND**, roi de Macédoine, fils de Philippe et d'Olympias. Il fut élevé par Aristote et monta sur le trône en 336. Après avoir soumis la Grèce, il se fit décerner à Corinthe le titre de généralissime des Hellènes contre les Perses et franchit l'Hellespont. Il vainquit les troupes de Darius au Granique (334) et à Issus (333), prit Tyr, Sidon, etc., conquit l'Egypte, puis passant l'Euphrate et le Tigre, il remporta sur les Perses la victoire décisive d'Arbelles (331). Poursuivant sa marche, il prit Babylone, Suse, Persépolis, arriva jusqu'à l'Indus, vainquit Porus qui devint son allié. Les Macédoniens refusant d'aller plus loin, le conquérant revint à Babylone où il mourut d'une fièvre aiguë. Il avait alors 33 ans (356-323 av. J.-C.). Le nom d'Alexandre a passé dans la langue comme synonyme de conquérant. Un grand nombre d'allusions, toutes empruntées à divers épisodes de sa vie, sont également usitées en littérature : 1° *Si je n'étais Alexandre, je voudrais être Diogène*, réponse du héros aux généraux qui l'entouraient et qui s'étonnaient des égards qu'il témoignait au célèbre cynique; 2° *Mon fils, rien ne peut te résister*, paroles fatidiques de la prêtresse de Delphes à Alexandre, qui l'entraînait violemment sur son trépied; 3° *Alexandre se réservant l'espérance*; allusion à la réponse que le héros fit à ses amis au moment de son départ pour l'Asie. Comme il leur distribuait tout ce qu'il possédait, ceux-ci lui demandèrent ce qu'il se réservait pour lui-même : *l'espérance*, répondit-il; 4° *Alexandre tranchant le nœud gordien* (v. GORDIEN); 5° *le médecin d'Alexandre*, allusion à un des traits les plus admirables de la vie du héros. Celui-ci gravement malade pour s'être baigné dans le Cydnus, fut averti que son médecin Philippe, suborné par Darius, voulait l'empoisonner. Lorsque Philippe lui présenta le breuvage qui devait le guérir, Alexandre, sans manifester la moindre émotion, saisit la coupe d'une main et la vida d'un trait en montrant au médecin la lettre accusatrice; 6° *Celui-ci est aussi Alexandre*, réponse du conquérant à la mère de Darius, qui prenait son favori Ephestion pour lui; 7° *Et moi aussi, si j'étais Parménion*, réponse d'Alexandre à ce général, qui lui conseillait d'accepter les offres brillantes de Darius, en lui disant : J'accepterais si j'étais Alexandre; 8° *O Athéniens, qu'il en coûte pour être loué de vous !* exclamation d'Alexandre au milieu des périls qu'il bravait en repor-



tant sa pensée sur cette brillante Athènes, dispensatrice suprême de la renommée ; 9º *Au plus digne*, réponse d'Alexandre mourant à ses généraux, qui lui demandaient à qui il laissait l'empire ; 10º *Les funérailles d'Alexandre*, allusion aux batailles sanglantes que se livrèrent les lieutenants du héros après sa mort pour se partager son empire ; 11º *Démembrement de l'empire d'Alexandre*, même allusion que ci-dessus.

Alexandre (*Histoire d'*), par Quinte-Curce ; narration où fourmillent les erreurs de tout genre, mais pleine d'intérêt ; sorte de roman historique auquel la vivacité des peintures et l'élégance du style communiquent un véritable charme.

Alexandre, tragédie de Racine (1665) ; œuvre peu remarquable, mais où se révélait déjà l'auteur d'*Andromaque*.

Alexandre (*les Batailles d'*), titre sous lequel on désigne cinq vastes tableaux peints par Ch. Lebrun et représentant : le *Passage du Granique*, la *Bataille d'Arbelles*, la *Famille de Darius prisonnière*, la *Défaite de Porus* et le *Triomphe d'Alexandre à Babylone*; musée du Louvre ; scènes savamment distribuées; figures d'un beau style ; couleur froide et lourde.

Alexandre (Expédition d'), ouvrage d'Arrien; résumé fidèle et élégant des relations originales (IIe siècle).

Alexandre (les Campagnes d'), par Jurien de La Gravière, ouvrage où les documents historiques sont complétés par les inductions de l'auteur (1884).

Alexandre dans Babylone (*Entrée d'*), vaste tableau de Le Brun ; au Louvre.

Alexandre le Grand, statue antique ; glyptothèque de Munich.

Alexandre combattant, statue de Lemaire; jardin des Tuileries.

Alexandre et Diogène, bas-relief de P. Puget, au Louvre ; véritable tableau sculpté, du relief le plus vigoureux.

ALEXANDRE Ier, né en 1777, empereur de Russie en 1801, mort en 1825, lutta contre Napoléon Ier qui le battit à Austerlitz, à Eylau, à Friedland. Réconcilié avec son vainqueur par la paix de Tilsit, il se déclara de nouveau contre lui en 1812 et replaça les Bourbons sur le trône de France en 1815 ; — ALEXANDRE II, fils de Nicolas, monta sur le trône en 1855 ; il abolit le servage dans ses États (1863) et mourut assassiné (1881); — ALEXANDRE III, son fils, tsar de Russie, né le 26 févr. 1845, monté sur le trône en 1881 ; m. en 1894.

ALEXANDRE Ier, roi de Serbie, fils de Milan Ier, né le 14 août 1876, proclamé roi en 1889.

ALEXANDRE Ier de Battenberg, premier prince de Bulgarie de 1879 à 1886; né à Vérone en 1857, mort à Gratz en 1893.

ALEXANDRE Ier, pape de 108 à 117; — ALEXANDRE II, pape de 1061 à 1073 ; — ALEXANDRE III, pape de 1159 à 1181, lutta contre Frédéric Barberousse, à qui il opposa la *Ligue lombarde*;— ALEXANDRE IV, pape de 1254 à 1261;— ALEXANDRE V, pape de 1409 à 1410;— ALEXANDRE VI (*Borgia*), pape de 1492 à 1503; il mourut empoisonné;— ALEXANDRE VII, pape de 1655 à 1667, fut forcé de s'humilier devant Louis XIV ; — ALEXANDRE VIII, pape de 1689 à 1691.

ALEXANDRE (*saint*), patriarche d'Alexandrie de 311 à 326; fit condamner Arius au concile de Nicée (325). Fête le 26 février.

ALEXANDRE Balas, roi de Syrie de 149 à 146 av. J.-C.

ALEXANDRE Zabinas, fils d'un fripier, roi de Syrie de 127 à 122 av. J.-C.

ALEXANDRE Jannée, roi des Juifs de 106 à 79 av. J.-C.

ALEXANDRE Jagellon, roi de Pologne et de Lithuanie de 1501 à 1506.

ALEXANDRE-SÉVÈRE, emp. rom., successeur d'Héliogabale en 222 (208-235).

Alexandriade (*l'*), roman du trouvère Alexandre de Paris (XIIe s.), écrit en vers de 12 pieds, d'où le nom de *vers alexandrins*.

ALEXANDRIE, v. et port d'Egypte sur la Méditerranée ; 230,000 habitants (*Alexandrins*). Patrie de saint Athanase. Cette ville, fondée par Alexandre le Grand (331 av. J.-C.), possédait une bibliothèque célèbre, que le calife Omar brûla, dit-on, en 640 (v. OMAR). Les Français s'emparèrent d'Alexandrie en 1798, les Anglais en 1801. Elle a été bombardée en 1882 par la flotte britannique.

ALEXANDRIE, v. forte d'Italie (Piémont) et ch.-l. de la prov. d'Alexandrie; sur le Tanaro, affluent du Pô ; 62,464 h.

ALEXIS, nom de plusieurs empereurs de Constantinople : ALEXIS Ier, *Comnène*, contemporain de la 1re Croisade (1081-1118) ; — ALEXIS III, *l'Ange*, détrôné par les Croisés en 1203 ; — ALEXIS V, *Ducas*, tué par les Croisés en 1204.

ALEXIS MICHAELOWITZ, tsar de Moscovie de 1645 à 1676; père de Pierre le Grand.

ALEXIS PETROWITZ, fils de Pierre le Grand, conspira contre son père ; mourut en prison en 1718.

ALFARABI, philosophe arabe du Xe siècle ; eut Avicenne pour disciple.

ALFIERI, le premier poète tragique de l'Italie, né à Asti (1749-1803).

ALFORTVILLE, com. de l'arr. de Sceaux (Seine), canton de Charenton; 7,984 h. École vétérinaire.

ALFOURAS, peuple de la Malaisie, métis de Papous et de Malais.

ALFRED LE GRAND, le plus célèbre des rois anglo-saxons. Après avoir conquis l'Angleterre sur les Danois, il se montra habile législateur, administrateur et protecteur des lettres (849-901).

ALGAROTTI (*François*), célèbre écrivain italien, né à Venise (1712-1764).

ALGARDE (*l'*), sculpteur et architecte bolonais (1593-1654).

ALGARVE, prov. méridionale du Por-

tugal; 204,100 h. (*Algarves*). Cap. *Faro*.

ALGER (*dép. d'*), une des trois divisions de l'Algérie; préf. *Alger*; sous-préf. *Tizi-Ouzou*, *Miliana*, *Médéa*, *Orléansville*. 5 arr., 129 com., 1,468,127 h.; 19e rég. mil., cour d'appel et archevêché à Alger.

ALGER, cap. de l'Algérie, ch.-l. du dép. d'Alger. Sur la Méditerranée; à 800 kil. de Marseille; 82,585 h. Archevêché, académie, facultés, cour d'appel. En 1541, Charles-Quint essaya de s'emparer d'Alger, qui fut bombardé par Du Quesne (1682), par d'Estrées (1688), et pris par les Français (1830). L'arr. a 519,763 h.

ALGÉRIE. I. GÉOGRAPHIE, v. *la carte*. II. HISTOIRE. Occupée dès la plus haute antiquité par des Berbères, la partie de l'Afrique qui forme l'Algérie actuelle fut successivement sous la domination des Carthaginois, des Romains, des Vandales, des Byzantins, des Arabes et enfin des Berbères, qui furent au XVIe siècle supplantés par les Turcs. A partir de cette époque, Alger devint un nid de pirates, sous l'influence des Barberousse. Les expéditions de Charles-Quint et de Louis XIV contre ces hardis corsaires, pas plus que celle de lord Exmouth en 1816, n'eurent de résultats durables, et ce fut seulement en 1830 que nos troupes, chargées de venger une insulte faite à notre consul, commencèrent la ruine d'un état de choses dont la chrétienté souffrait depuis des siècles. La conquête de l'Algérie par les Français se divise en trois périodes: 1o période d'occupation, signalée par la prise de Constantine et la ruine de la domination turque; 2o période de résistance, signalée par la lutte d'Abd-el-Kader et de Bugeaud; 3o période des insurrections partielles, notamment en Kabylie et dans le S. oranais.

ALGÉSIRAS, v. et port au S. de l'Espagne; 11,000 h. L'amiral français Linois y vainquit la flotte anglaise (1801).

ALGÉSIREH, nom actuel de l'ancienne *Mésopotamie*.

ALGONQUINS, peuple indien de l'Amérique du Nord.

Alhambra, célèbre palais des rois maures, à Grenade (Espagne). Ce mot est synonyme de chef-d'œuvre architectural.

ALI, gendre de Mahomet, calife de 656 à 661.

* **ALI**, pacha de Janina, s'empara de l'Albanie et se rendit célèbre par ses cruautés. Pris par les soldats du sultan Mahmoud, il fut égorgé (1741-1822).



ALIASKA, grande presqu'île de l'Amér. du N., au S.-O. de l'Alaska et dont les îles Aléoutiennes sont le prolongement.

Ali-Baba, héros d'un des contes les plus populaires des *Mille et une Nuits*. Le hasard lui a permis de surprendre la formule cabalistique : *Sésame, ouvre-toi*, qui fait tourner sur ses gonds la porte de la caverne où les quarante voleurs entassaient leur butin. Ce personnage, les quarante voleurs et surtout les mots : *Sésame, ouvre-toi*, employés pour désigner le moyen devant lequel cèdent comme par magie toutes les difficultés, sont restés célèbres.

ALIBERT, médecin fr., né à Villefranche (Aveyron), auteur de beaux travaux sur *les affections cutanées* (1766-1837).

ALICANTE, prov. d'Espagne; 427,818 h. Ch.-l. *Alicante*.

ALICANTE, v. et port d'Espagne; sur la Méditerranée ; ch.-l. de la prov. de ce nom ; 40,200 h. Excellents vins.

ALIGHIERI, nom de famille de Dante.

ALIGNY, paysagiste français, né à Chaume (Nièvre) [1798-1871].

ALIGRE (*Étienne d'*), chancelier de France, né à Chartres ; fut disgracié par Richelieu en 1626 malgré son intégrité (1560-1635).

ALIMA, riv. d'Afrique, affl. de droite du Congo ; 500 kil.

ALISON, historien anglais (1792-1867).

ALIX DE CHAMPAGNE, reine de France, femme de Louis VII et mère de Philippe Auguste, m. en 1206.

ALKMAAR, ville de Hollande; sur le canal du Nord ; 12,500 h. Beurre, fromage. Brune y vainquit le duc d'York le 18 oct. 1799. Patrie de Métius.

ALLADA, v. du Dahomey, 11,000 h.

ALLAHABAD, v. sainte au N.-O. de l'Inde, au confluent du Gange et de la Djemna; 176,000 h.

ALLAINVAL (*d'*), auteur dramatique français, né à Chartres (1700-1753).

ALLAIRE, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 2,358 h.

ALLANCHE, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Murat; 1,885 h. Sur le torrent d'Allanche, s.-affl. de l'Allier. Patrie de Pradt.

ALLARD, général français, né à Saint-Tropez, entra au service du roi de Lahore Runjut-Singh (1785-1839).

Allée de châtaigniers (*l'*), tableau de Th. Rousseau (1845); paysage d'une grande réalité et en même temps d'une grande poésie.

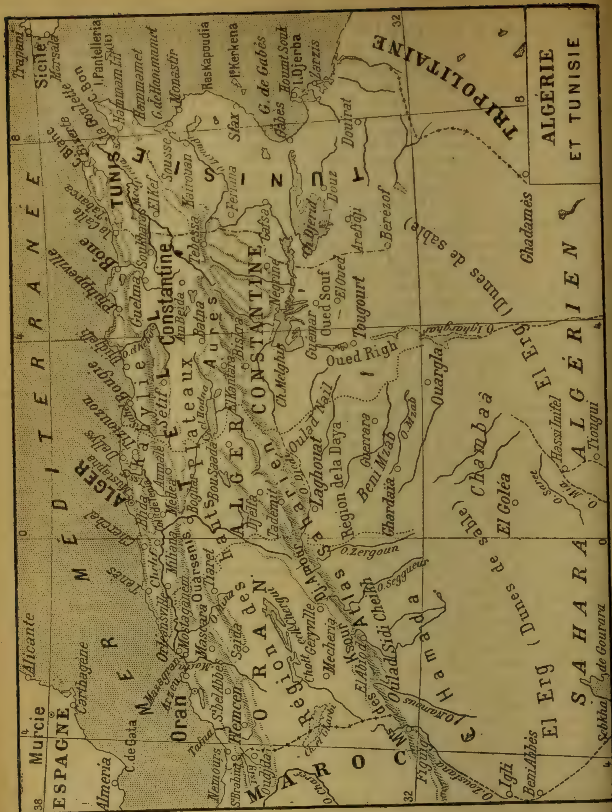
ALLEGHANY, v. des États-Unis (Pensylvanie); 78,682 h.

ALLEGHANYS ou **APALACHES** (*monts*), grande chaîne de montagnes qui s'étend au nord de l'Amérique dans les Etats-Unis; longueur de 2,000 kil.

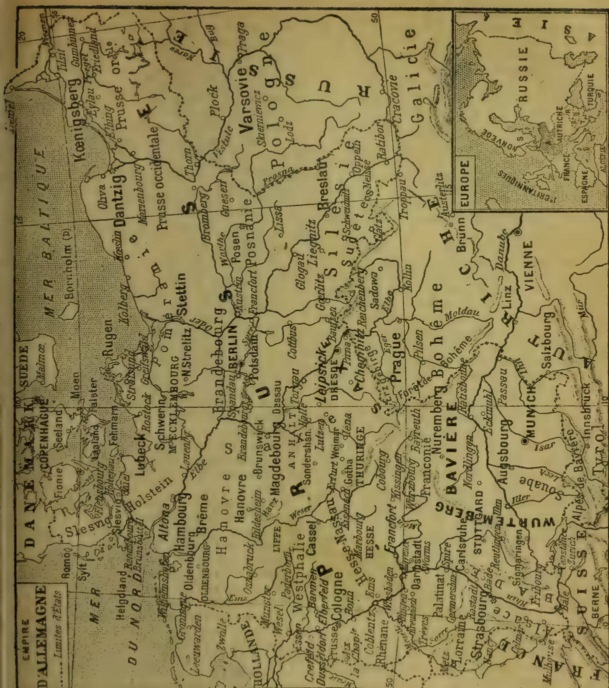
ALLÈGRE, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 1,851 h. Dentelles.

ALLEGRI, nom de famille du Corrège.

ALLEGRI, compositeur italien né à Rome, auteur d'un *miserere* resté célèbre (1580-1652).



L'*Algérie* est la plus grande des colonies françaises; elle est située au N. de l'Afrique et est divisée en trois dép. : *Alger, Oran, Constantine;* 3,817,465 h. (*Algériens*); sup. 670.000 kil. carrés. Ses cours d'eau sont nombreux mais peu importants, sauf le Chéliff, et l'on y trouve des *chotts* ou lacs salés. La chaîne de l'Atlas la divise en 3 régions : 1º le *Tell*, entre la Méditerranée et l'Atlas; 2º les *hauts plateaux* ou région de l'Atlas; 3º le *Sahara*. Climat tempéré dans le N., très chaud dans le S.; sol fertile le long des côtes, montagneux, mais entrecoupé de forêts et de pâturages à mesure qu'on descend dans le sud. Coton, tabac, vigne, dattiers, orangers, citronniers, oliviers, alfa, céréales ; cuivre, fer, plomb, zinc, sel gemme, marbres. La population comprend des Européens, des Kabyles, des Arabes, des Maures et des Nègres. On y trouve le lion, la panthère, l'hyène, le chacal, le chameau, le cheval et tous les animaux domestiques.



L'*Allemagne*, empire de l'Europe, a une superficie de 540,594 kil. carrés, et une population de 49,429,000 h. (*Allemands*). Elle est arrosée par la Vistule, l'Oder, l'Elbe, le Wéser, le Rhin, le Danube, etc. La partie méridionale ou haute Allemagne, sillonnée par les prolongements des Alpes, est d'une grande richesse minéralogique : plomb, étain, fer, zinc, etc.; la partie septentrionale ou basse Allemagne forme une plaine sablonneuse ou marécageuse, mais très bien cultivée. Cependant l'Allemagne est un pays industriel plutôt qu'agricole. Son commerce est considérable, grâce au bon marché de ses produits, auxquels elle cherche à ouvrir de nouveaux débouchés en fondant des colonies.

L'Allemagne forme un Etat fédératif constitutionnel sous le gouvernement supérieur de l'Empereur d'Allemagne à qui appartient le pouvoir exécutif. Elle comprend 26 Etats : Prusse, Bavière, Saxe, Wurtemberg, Bade, Hesse, Mecklembourg-Schwerin, Saxe-Weimar, Mecklembourg-Strelitz, Oldenbourg, Brunswick, Saxe-Meiningen, Saxe-Altenbourg, Saxe-Cobourg-et-Gotha, Anhalt, Schwarzbourg-Rudolstadt, Schwrazbourg-Sondershausen, Waldeck, Reuss(ligne aînée), Reuss (ligne cadette) Schaumbourg-Lippe, Lippe, Lubeck, Brême, Hambourg, Alsace-Lorraine. Chacun de ces Etats a un gouvernement et un parlement spéciaux (sauf l'Alsace), mais il nomme des députés dont la réunion forme le Reichstag, et qui délibèrent sur les affaires communes de l'Empire. Le roi de Prusse est en même temps empereur d'Allemagne et réside dans la capitale : *Berlin*.

ALLEMAGNE. I. Géographie, v. *la carte.* II. Histoire. Occupée à l'origine par des tribus finnoises, l'Allemagne le fut ensuite par les Celtes, qu'une invasion de Germains refoula dans les contrées occidentales. Le plus puissant des Etats fondés par les Germains au début du moyen âge, le royaume des Francs, fut agrandi et érigé sous Charlemagne en Empire d'Occident, mais après le traité de Verdun il y eut un royaume de Germanie indépendante, sur lequel la race carlovingienne cessa de régner au xe siècle, et qui devint une monarchie élective. Othon le Grand, roi en 936, ayant conquis l'Italie, se fit couronner empereur à l'exemple de Charlemagne, et dès lors l'Allemagne s'appela dans le langage diplomatique *Saint-Empire romain germanique.* La maison de Saxe s'éteignit en 1024; le sceptre passa alors à la maison de Franconie, célèbre par ses démêlés avec le saint-siège (querelle des *investitures*), puis à la maison de Souabe ou de Hohenstaufen, qui fournit l'intéressante figure de Frédéric Barberousse, et enfin à celle des Habsbourg. La puissance allemande, portée à son plus haut point par Charles-Quint, fut ébranlée successivement par les luttes religieuses nées de la Réforme et par les guerres de Trente ans, de la Succession d'Espagne, de la Succession d'Autriche, etc. Napoléon Ier, ayant supprimé le Saint-Empire germanique, constitua une Confédération du Rhin, qui fut dissoute par le Congrès de Vienne et reconstituée sur de nouvelles bases sous le nom de Confédération germanique (1815). Le roi de Prusse, après avoir exclu l'Autriche de la Confédération (1866), rétablit l'Empire d'Allemagne à son profit et fut couronné pendant la guerre de 1870-71, à Versailles.

Allemagne (*De l'*), ouvrage philosophique et littéraire de Mme de Staël (1810), un des meilleurs livres qui traitent de l'Allemagne littéraire.

Allemagne (*De l'*), ouvrage de critique philosophique, par H. Heine; contre-partie du livre de Mme de Staël (1855).

Allemagne (*Histoire d'*), par Zeller, ouvrage d'une grande érudition et d'une grande sûreté de jugement (1874-1885).

Allemagne (*l'*) *à la fin du moyen âge*, ouvrage de J. Janssen, où l'auteur cherche à démontrer que la Réforme a abaissé le niveau intellectuel et moral de la société (1876-1884).

Allemagne au temps de la Réforme (*Histoire de l'*), par L. Ranke; ouvrage impartial et remarquable (1839-1847).

Allemagne et l'Italie (*l'*), *souvenirs diplomatiques de* 1870-71, par G. Rothan. Ouvrage où l'auteur retrace les péripéties qui précédèrent la rupture des relations de la France et de l'Allemagne, et les négociations infructueuses entamées par le gouvernement impérial pour amener l'Italie à s'allier avec nous (1884-1885).

Allemagne et Italie, tableau allégorique d'Overbeck, à la pinacothèque de Munich.

ALLEVARD, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 2,850 h. Sur le Bréda, affl. de l'Isère. Mines de fer, forges; eaux sulfureuses et gazeuses.

ALLIA, riv. de l'ancienne Italie, aff. du Tibre (riv. g.); les Romains y furent battus par les Gaulois (390 av. J.-C.).

Alliance (*Triple-*), pacte formé par l'Angleterre, la Hollande et la Suède contre Louis XIV en 1668.

Alliance (*Quadruple-*), pacte formé en 1718 entre la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Empire pour le maintien du traité d'Utrecht.

Alliance (*Sainte-*), pacte formé en 1815 par la Russie, l'Autriche et la Prusse contre les idées libérales.

Alliance (*Triple-*), accord survenu quelque temps après la guerre de 1870-71, entre l'Allemagne, l'Autriche et la Russie, à l'instigation de Bismarck (1872). Le tsar s'étant définitivement retiré de la Triple-Alliance en 1886, sa place fut occupée par l'Italie. Les signataires se garantirent l'intégrité de leur territoire respectif (1887).

ALLIER, riv. de France, prend sa source dans la Lozère, arrose Brioude, Issoire, Vichy, Moulins, et se jette dans la Loire (riv. g.), au-dessous de Nevers; 375 kil.

ALLIER (*dép. de l'*), départ. formé par le Bourbonnais; préf. *Moulins*; s.-préf. *Montluçon Lapalisse, Gannat*; 4 arr., 28 cant., 321 com., 424,283 h. 13e région militaire; cour d'appel de Riom; évêché à Moulins. Ce départ. doit son nom à l'Allier qui le traverse.

Alliés (*les*), nom sous lequel on désigne les confédérés (Anglais, Russes, Prussiens, Autrichiens etc.) qui, en 1814 et en 1815, envahirent la France et rétablirent les Bourbons.

ALLIX, général français, né à Percy, colonel à 20 ans, auteur d'un *Système d'artillerie de campagne* (1776-1836).

ALLOBROGES, peuple de la Gaule qui habitait le Dauphiné et la Savoie.

ALLOS (*locc*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Barcelonnette; 972 h. Sur le Verdon, aff. de la Durance.

ALMA, petit fleuve de Crimée, connu par la victoire des Français et des Anglais sur les Russes le 20 sept. 1854.

Alma (*Bataille de l'*), tableau de H. Vernet, Exposition de 1855; — de Bellangé, Exposition de 1855; — de Doré, Exposition de 1855; — de Pils, galerie de Versailles. Le meilleur de ces quatre tableaux est sans contredit celui de Pils, peint avec une vigueur peu commune, plein de mouvement et traduisant à merveille les horreurs de la guerre.

ALMADEN, ville d'Espagne, prov. de Ciudad-Real; mines de mercure; 10,000 h.

Almageste (*l'*), traité d'astronomie par Ptolémée, ouvrage qui contient les con-

naissances mathématiques de l'antiquité.

ALMAGRO, v. d'Espagne, prov. de Ciudad-Real; 14,000 h. Patrie d'Almagro.

ALMAGRO (*Diego d'*), compagnon de Pizarre dans la conquête du Pérou, fut étranglé par son ordre (1475-1538). Son fils DIEGO le vengea en tuant Pizarre, mais vaincu par Vaca de Castro il fut mis à mort (1520-1542).

AL-MAMOUN, fils d'Haroun-al-Raschid et 7e calife abbasside; m. en 833.

Almanach de nos grands hommes (*Petit*), opuscule satirique de Rivarol, qui est un persiflage perpétuel; chaque nom d'auteur contemporain est accompagné d'un éloge ironique, gai, original et presque toujours judicieux (1788).

ALMANZA, v. d'Espagne, prov. d'Albacète; 8,900 h. Victoire du maréchal de Berwick sur les Anglo-Allemands (1707).

ALMANZOR, calife abbasside, fondateur de Bagdad (754-775).

ALMANZOR (*Mohammed*), célèbre capitaine des Maures d'Espagne (939-1001).

ALMA-TADÉMA, peintre anglais d'origine hollandaise, né en 1836.

Almaviva, personnage du *Mariage de Figaro*, le chef-d'œuvre de Beaumarchais. Il est resté le type du grand seigneur corrompu et corrupteur, de grandes manières, rappelant dans sa personne toutes les grâces, tous les privilèges et tous les abus de l'ancienne noblesse, et qui n'en est pas moins la dupe de son valet Figaro, personnifiant l'esprit, l'habileté et l'intrigue.

Almée (*l'*) ou la **Danse de l'Almée**, tableau de Gérome, Exposition de 1864 et 1867 ; peinture très fine et très exacte.

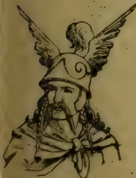
ALMEIDA (*François d'*). 1er vice-roi des Indes portugaises en 1505 : fut tué par les Cafres en 1510.

ALMERIA, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de ce nom ; 39,310 h. Port sur la Méditerranée. La prov. a 357.700 h.

ALMOHADES, dynastie arabe qui chassa les Almoravides et régna sur le nord de l'Afrique et les provinces méridionales de l'Espagne de 1129 à 1273.

ALMORAVIDES, dynastie arabe qui soumit d'abord Fez et le Maroc, puis le sud de l'Espagne de 1055 à 1147.

ALOST, v. de Belgique, sur la Dendre, 22,443 h. Toiles, dentelles.



Alouette (*légion de l'*), légion romaine formée par J. César de soldats gaulois ; pour insignes, ils portaient sur le casque une alouette de bronze, les ailes étendues*.

ALPES, grande chaîne de montagnes de l'Europe occidentale. Elle est divisée en trois principales sections.

1o Les ALPES OCCIDENTALES, qui comprennent les *Liguriennes*, allant des côtes de la Méditeranée au col de Tende ; les *Maritimes*, du col de Tende au mont Viso ; les *Cottiennes*, du mont Viso au mont Cenis ; les *Grées*, du mont Cenis au mont Blanc.

2o Les ALPES CENTRALES, qui comprennent les *Helvétiques*(*Bernoises, Grisonnes, de Glaris, etc.*) ; les *Pennines*, allant du mont Blanc au Simplon : les *Lépontiennes*, du Simplon au lac de Côme ; les *Rhétiques* et les *Bergamesques*, du lac de Côme en Autriche.

3o Les ALPES ORIENTALES, qui comprennent notamment les *Algaviènnes* et les *Bavaroises* entre l'Autriche et la Bavière ; les *Styriennes* et les *Noriques* en Autriche ; les *Cadoriques*, les *Carniques* et les *Juliennes*, entre l'Autriche et l'Italie ; les *Dinariques*, longeant la Dalmatie.

La chaîne des Alpes, qui est la plus célèbre de l'Europe et dont le plus haut pic, le mont Blanc, atteint 4,810 mètres, mesure une altitude moyenne de 2,200 à 3,000 mètres et une longueur de 1,200 kil. Ses principaux sommets sont les monts Blanc, Rose, Cervin, Pelvoux, Viso, Genèvre, Simplon, Cenis, Saint-Gothard, etc. On va de France en Italie par les cols de Tende, de l'Argentière ou de Larche, d'Agnello, le pas de Suse, les cols du mont Genèvre, du mont Cenis, du Petit-Saint-Bernard, etc. On passe de Suisse en Italie par les cols du Grand-Saint-Bernard, du Simplon, du Saint-Gothard, des Bernardins, du Splügen, de Bernina, etc. Dans les Alpes orientales se trouvent les cols de Brenner, de Tarvis, d'Adelsberg, etc. Trois tunnels percent les Alpes : celui du mont Cenis entre la France et l'Italie ; celui du Saint-Gothard, entre l'Italie et la Suisse ; enfin celui d'Arlberg qui met en communication directe la Suisse avec l'Autriche. — Les armées d'Annibal, de Pépin le Bref, de Charlemagne, de Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, de Bonaparte, de Napoléon III, franchirent les Alpes pour descendre en Italie.

ALPES (*dép. des Basses-*), départ. formé d'une partie de la Provence ; préf. *Digne* ; s.-préf. *Barcelonnette, Sisteron, Forcalquier, Castellane* ; 5 arr., 30 cant., 250 com., 124,285 h. (*Bas-Alpins*). 15e région militaire ; cour d'appel d'Aix ; évêché à Digne. Ce départ. tire son nom des Alpes qui le traversent en s'abaissant graduellement vers l'ouest.

ALPES (*dép. des Hautes-*), dép. formé par une partie du Dauphiné et une partie de la Provence ; préf. *Gap.* ; s.-préf. *Briançon, Embrun* ; 3 arr., 24 cant., 188 com., 115,522 h. (*Hauts-Alpins*). 14e région militaire ; cour d'appel de Grenoble ; évêché à Gap. Ce départ. doit son nom aux Alpes et renfermait, avant l'annexion de la Savoie, la plus haute montagne de France (le mont Pelvoux).

ALPES-MARITIMES (*dép. des*), départ. formé par le comté de Nice et une partie de la Provence ; préf. *Nice ;* s.-préf. *Puget-Théniers, Grasse ;* 3 arr., 26 cant., 153 com., 258,571 h. 15e région militaire ; cour d'appel d'Aix ; évêché à Nice. Ce départ. doit son nom aux Alpes, dont le pied des contreforts se baigne dans la mer.

ALPHÉE, fleuve divinisé de l'Elide, le plus grand de l'anc. Péloponèse. Il passait à Olympie et se jetait dans la mer Ionienne. Aujourd'hui on l'appelle *Roufia*. V. ARÉTHUSE.

ALPHONSE, comte de Poitiers et de Toulouse, fils de Louis VIII (1220-1271).

ALPHONSE Ier, le Batailleur, roi d'Aragon et de Navarre de 1104 à 1134, devint roi de Castille sous le nom d'Alphonse VII. — ALPHONSE II, roi d'Aragon (1162-96). — ALPHONSE III, *le Magnifique*, roi d'Aragon, 1285 à 1301. — ALPHONSE IV, *le Débonnaire*, roi d'Aragon de 1327 à 1336. — ALPHONSE V, *le Sage* ou *le Magnanime*, roi d'Aragon en 1416, conquit Naples, où il mourut en 1458.

ALPHONSE Ier, fondateur du royaume de Portugal en 1139 ; m. en 1185.—ALPHONSE II, roi de Portugal de 1211 à 1223 ; vainqueur des Maures à Alcazar-do-Sal. — ALPHONSE III, roi de Portugal de 1248 à 1279, conquit les Algarves sur les Maures. — ALPHONSE IV, *le Brave*, roi de Portugal de 1325 à 1357, prit une part glorieuse à la victoire de Tarifa (1340). — ALPHONSE V, *l'Africain*, roi de Portugal de 1438 à 1481 ; il guerroya en Afrique et en Castille. C'est sous son règne que les Portugais découvrirent les côtes de la Guinée. Ami des lettres, il fonda à Coïmbre la première bibliothèque du Portugal.

ALPHONSE VI, roi de Castille ; sous son règne vécut le *Cid* (1065-1109). — ALPHONSE VIII, roi de Castille ; sous son règne fut fondé l'ordre d'*Alcantara* (1126-1157).—ALPHONSE IX, *le Noble* ou *le Bon*, roi de Castille de 1158 à 1214 ; vainquit les Maures à Tolosa (1212).—ALPHONSE X, roi de Castille et de Léon, surnommé l'*Astronome* (1252-1284). — ALPHONSE XI, roi de Castille de 1312 à 1350 ; vainquit les Maures à Tarifa (1340).

ALPHONSE XII, fils d'Isabelle II, né en 1857 ; roi d'Espagne (1874-1885). — ALPHONSE XIII, roi d'Espagne, fils du précédent, né le 17 mai 1886.

Alphonsines (*Tables*), tables astronomiques, dressées en 1252 par ordre d'Alphonse X, de Castille. Elles divisaient l'année en 365 jours 5 heures 49 minutes 16 secondes.

ALSACE, ancienne prov. de France, formant le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, annexée à la couronne sous Louis XIV par le traité de Westphalie (1648) et cédée à l'Allemagne en 1871, moins Belfort et son territoire. (Hab. *Alsaciens*.)

ALSACE-LORRAINE. V. *la carte*.

ALSTEN, île de Norvège, où l'on remarque une montagne à sept sommets qu'on appelle les *Sept-Sœurs ;* 1,340 m.

ALTAÏ, grande chaîne de montagnes du centre de l'Asie, divisée en Grand-Altaï et Petit-Altaï. Mines d'or et d'argent.

ALTDORFER, peintre et graveur allemand, élève d'Albert Dürer (1479-1538).

ALTENBOURG, cap. du duché de Saxe-Altenbourg (empire d'Allemagne) ; 29,110 h. (*Altenbourgeois*). Sur la Pleisse, affl. de l'Elster.

ALTENKIRCHEN (*kirken*), bourg de la Prusse rhénane, aux environs duquel Marceau fut mortellement blessé (1796).

ALTHEN (*enn*), agronome, né en Perse. Prisonnier dans son pays, il s'évada et vint en France, où il introduisit la culture de la *garance*, qui est devenue un des produits importants du midi de la France (1709-1774).

ALTKIRCH (*kirk*), ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin), aujourd'hui réuni à l'Allemagne ; 3,106 h. Sur l'Ill.

ALTON-SHÉE (*d'*), pair de France, se prononça en 1848, pour la république démocratique et sociale (1810-1874).

ALTONA, v. du duché de Holstein, à la Prusse ; port sur l'Elbe ; 144,636 h. (*Altonais*).

ALTORFF ou **ALTDORF**, v. de Suisse, ch.-l. du cant. d'Uri ; près de la Reuss ; 3,200 h. V. GUILLAUME TELL.

ALVINZY, général autrichien (1735-1810), fut vaincu par Bonaparte à Arcole et à Rivoli en 1796.

Alzire, une des meilleures tragédies de Voltaire ; représentée en 1736. C'est dans cette pièce que Guzman, assassiné par Zamore, lui adresse au moment d'expirer ces admirables paroles :

> Des dieux que nous servons connais la différence :
> Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance ;
> Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
> M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

ALZON, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan ; 1,031 h.

ALZONNE, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne ; 1,506 h. Sur la Fresquel, affl. de l'Aude ; ch. de fer M.

Amadis de Gaule, héros d'un roman de chevalerie du XIVe siècle.

Amadis de Gaule, célèbre roman en prose, écrit moitié en espagnol, moitié en français, par divers auteurs (XVe siècle). Les quatre premiers livres sont regardés par Cervantes comme un chef-d'œuvre. Le héros de ce livre, Amadis, surnommé le *Chevalier du lion*, est resté le type des amants constants et respectueux, aussi bien que de la chevalerie errante, dont le seigneur don Quichotte n'a été que la caricature.

Amadis de Gaule, un des meilleurs opéras de Quinault, en cinq actes, musique de Lulli (1684).

AMALARIC, roi des Wisigoths, épousa une fille de Clovis ; m. en 531.



L'*Alsace-Lorraine* est une province et non un Etat autonome de l'empire allemand, qui l'a arrachée à la France en 1871 par le traité de Francfort. Les Vosges limitent à l'ouest l'Alsace proprement dite, bornée à l'est par le Rhin. La principale rivière de l'Alsace est l'Ill, qui longe sur presque tout son cours le canal du Rhône au Rhin, et qui a donné son nom au pays (*Illsass*, *Ellsass*, pays de l'Ill); la Moselle, qui arrose Metz, est en communication avec le Rhin par le canal de la Marne au Rhin. L'Alsace-Lorraine est un pays très riche tant par ses productions (bois, vin, céréales, etc.), que par ses industries. Le régime oppressif auquel sont soumis ses habitants depuis 1871 n'a pu rompre les liens d'affection qui les unissent à la France. L'Alsace-Lorraine est divisée en trois départements : Basse-Alsace, ch.-l. *Strasbourg;* Haute-Alsace, ch.-l. *Colmar;* Lorraine-Allemande, ch.-l. *Metz;* 1,718,000 h. (*Alsaciens-Lorrains*). 14,509 kil. carrés.

AMALASONTE, fille de Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths, gouverna sagement après ce prince et fut étranglée par ordre de Théodat (535).

AMALÉCITES, ancien peuple de l'Arabie souvent en guerre avec les Juifs.

AMALFI, v. du royaume d'Italie, prov. de la principauté Citérieure; 6,500 h. (*Amalfitains*). Evêché.

AMALRIC (*Arnaud*), abbé de Cîteaux, un des chefs de la Croisade contre les Albigeois. En 1209, ayant pris Béziers il répondit, dit-on, aux Croisés qui lui demandaient comment distinguer les hérétiques des catholiques : *Tuez-les tous; Dieu reconnaîtra les siens;* m. en 1225.

AMALTHÉE, chèvre qui fut la nourrice de Jupiter; l'une de ses cornes devint la corne d'abondance (*Mythol.*).

AMAN, favori et ministre d'Assuérus, roi des Perses. Il voulut perdre les Juifs; mais Esther, la reine, prévenue par son oncle Mardochée, les sauva. Aman, disgracié, fut pendu à une potence (*Bible*). (610 av. J.-C.).

AMANCE, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 812 h.

AMANCEY, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon; 642 h.

AMAR, fameux conventionnel, né à Grenoble (1750-1816).

AMARI, historien italien (1806-1889).

Amaryllis, nom donné par Virgile à une bergère dans une de ses églogues, et sous lequel les écrivains désignent plaisamment une jeune paysanne.

AMASIA, v. de la Turquie d'Asie; 30,000 h. Patrie de Strabon.

AMASIAS (*âcc*), roi de Juda de 839 à 810 av. J.-C., fut vaincu par Joas, roi d'Israël et périt assassiné.

AMASICH, v. de la Turquie d'Asie; ch.-l. du district de ce nom; 40,000 h.

AMASIS Ier (*zice*), ou **Ahmas,** roi d'Egypte de la 18e dynastie; — AMASIS II, roi d'Egypte de la 25e dynastie; d'abord simple soldat, il usurpa la couronne en détrônant Apriès, et se montra habile administrateur.

AMATHONTE, anc. v. de Chypre, célèbre par le culte d'Adonis et de Vénus. (Hab. *Amathontiens* ou *Amathusiens.*)

AMATI, nom d'une célèbre famille de luthiers de Crémone, dont un des membres, Nicolas, fut maître de Stradivarius.

AMAURY Ier, roi de Jérusalem de 1162 à 1173.

AMAURY II, roi de Chypre, puis de Jérusalem (1194-1205).

AMAZONES (*les*). Les anciens appelaient de ce nom une peuplade fabuleuse de femmes qui habitaient les rives du Thermodon, en Cappadoce. Elles exposaient, dit-on, leurs enfants mâles, et se brûlaient la mamelle droite, afin de tirer de l'arc avec plus de facilité. L'histoire, ou plutôt la Fable, cite parmi les Amazones plusieurs reines célèbres : Antiope, qui attaqua Thésée; Penthésilée, qui secourut les Troyens; Thomyris, qui fit périr Cyrus; Thalestris, qui visita Alexandre. Les modernes ont cru retrouver des nations toutes semblables dans l'Amérique méridionale, sur les bords du Maragnon, qu'ils appelèrent fleuve des *Amazones*, parce que, sur les deux rives, on rencontra des femmes qui combattaient aussi vaillamment que des hommes.

Amazone blessée, statues antiques au Vatican, au Louvre, etc.

Amazones (*Combat des*), superbe bas-relief antique (Capitole); — tableau de Rubens, petite composition, pleine d'une fougue poétique (Munich).

Amazone du Thermodon (*l'*), groupe de bronze, plein de mouvement et de vie, par Kiss; musée de Berlin.

AMAZONES (*fleuve des*) ou **MARAGNON,** grand fleuve de l'Amérique méridionale; prend sa source dans les Andes, arrose le Pérou, le Brésil, et se jette dans l'Atlantique. Cours de 6,420 kil. environ.

AMBARRES, peuple de la Gaule Celtique, établi entre la Saône et le Rhône.

Ambarvales, processions religieuses des Romains en l'honneur de Cérès.

Ambassadeurs et ministres de France (*Recueil des instructions données aux*). Ce recueil diplomatique, publié sous les auspices du ministère des Affaires étrangères, comprend la période comprise entre le traité de Westphalie et la Révolution. Il a pour complément l'*Inventaire* analytique des Archives du ministère des Affaires étrangères.

Ambassadeurs (*les*), tableau de Holbein; collection de lord Radnor, à Longford-Castle (Angleterre). Ce tableau, qui représente les portraits en pied et de grandeur naturelle de deux seigneurs anglais, est peint avec une vigueur et une fermeté extraordinaires.

Ambassadrice (*l'*), opéra-comique en trois actes, paroles de Scribe, musique d'Auber (1836).

AMBAZAC, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 3,669 h. Ch. de fer Orl.

AMBERG, v. de Bavière; 15,705 h. Sur la Vils, s.-affl. du Danube.

AMBÉRIEU, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley; 3,635 h. Ch. de fer P.-L.-M.

AMBERT, ch.l. d'arr. (Puy-de-Dôme); sur la Dore, affl. de l'Allier; à 82 kil. S-E. de Clermont-Ferrand; 7,907 h. Fabriques de papier, bons fromages. L'arr. a 8 cant., 55 com., 75,940 h.

AMBEZ (*bec d'*), lieu où la Dordogne se jette dans la Garonne (*Gironde*).

AMBIGAT, roi gaulois, vers la fin du VIe siècle av. J.-C.

AMBIORIX, roi des Eburons, qui lutta contre César (58 av. J.-C.).

AMBOINE, une des îles Moluques; aux Hollandais; 60,000 h. Giroflier.

AMBOISE, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 4,480 h. (*Ambaciens* ou *Amboisiens*). Sur la Loire. Château célèbre où naquit et mourut Charles VIII

et qui servit quatre ans de résidence à Abd-el-Kader prisonnier. En 1563 y fut proclamé un édit permettant aux protestants le libre exercice de leur culte.

Amboise (*conjuration d'*), formée par Condé et les huguenots, en 1560, contre François II, Catherine de Médicis et les Guises.

AMBOISE (*Georges d'*), cardinal, ministre de Louis XII (1460-1510).

AMBRIÈRES, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne, 2,480 h. Sur la Varenne, affl. de la Mayenne; ch. de fer O.

AMBROISE (*saint*), Père de l'Eglise latine, archevêque de Milan, né à Trèves. (340-397). Fête le 7 décembre.

Ambroise (*saint*), **refusant à Théodose l'entrée de son église,** tableau de Rubens, au Belvédère (Vienne);—de Van Dyck, à la National Gallery (Londres).

AMBRONS, peuple de la Gaule (Helvétie), qui fut exterminé par Marius à la bataille d'Aix (102 av. J.-C.).

AMÉDÉE, nom de plusieurs princes de Savoie, dont le plus célèbre est Amédée VIII, qui devint pape sous le nom de Félix V, et renonça à la tiare en 1449 pour terminer le schisme d'Occident.

AMEILHON, littérateur et érudit français, né à Paris (1730-1811).

Amélie, un des meilleurs romans de Fielding (1751), où l'auteur s'est proposé de réhabiliter le mariage.

AMÉLIE-LES-BAINS, village des Pyrénées-Orientales, arr. de Céret; 1,738 h. Eaux thermales, hôpital militaire.

AMELOT DE LA HOUSSAYE, historien français, né à Orléans (1634-1706).

AMENEMHAT, nom de quatre rois d'Egypte de la 12e dynastie.

AMENHOTPOU ou **AMÉNOTHÈS**, nom porté par quatre pharaons de la 18e dynastie.

* **AMÉRIC VESPUCE**, navigateur florentin qui visita quatre fois le nouveau monde découvert par Colomb (1451-1512). Les premiers cartographes donnèrent son nom à l'*Amérique* et depuis ce temps on compare à Améric Vespuce celui qui profite d'une invention dont il n'est point l'auteur.



AMÉRIQUE ou **NOUVEAU MONDE**, une des cinq parties du monde. Christophe Colomb découvrit l'Amérique centrale en 1492. Dès le VIIIe ou le IXe siècle, les Norvégiens qui avaient colonisé l'Islande arrivèrent jusqu'au Groënland et naviguèrent jusqu'à la côte orientale de l'Amérique du N. Cette découverte ne diminue en rien la gloire de l'illustre Génois, car elle n'eut aucune influence sur le progrès des relations de peuple à peuple. — Le continent américain se divise en deux grandes péninsules, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, reliées par l'isthme de Panama. — Les races qui l'habitent sont les Européens immigrés les Esquimaux, les Indiens Peaux-Rouges, les Indiens de l'Amérique du Sud, les Patagons, les Fuégiens et la race nègre que les Européens ont amenée d'Afrique. Races disparues : Mayas, Toltèques, Aztèques, Caraïbes, etc. Après Colomb, ses principaux explorateurs sont : Améric Vespuce, Jacques Cartier, Cabot, Magellan, La Condamine, Champlain, Humboldt, Crevaux, etc. V. *la carte.*

AMÉRIQUE CENTRALE, nom donné collectivement à la partie de l'Amérique qui comprend les républiques de : *Guatémala*, *San-Salvador*, *Nicaragua*, *Honduras*, *Costa-Rica*.

AMFREVILLE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Louviers; 584 h.

Ami des enfants (*l'*), par Berquin; charmant recueil de dialogues, de scènes, de récits enfantins, où l'on admire une manière simple et naïve de raconter (1784).

Ami des hommes (*l'*) ou *Traité de la population*, par le marquis Riquetti de Mirabeau, père du célèbre orateur; livre d'économie politique, que le dauphin, fils de Louis XV, appelait « le bréviaire des honnêtes gens », éloge fort exagéré (1755).

Ami du peuple (*l'*), feuille ultra-révolutionnaire, rédigée par Marat, et qui parut du 12 septembre 1789 au 21 septembre 1792.

Ami du roi (*l'*), journal ultra-royaliste, rédigé en grande partie par l'abbé Royou, et qui était au royalisme ce que *l'Ami du peuple* était à la démagogie (1er juin 1790 au 4 mai 1792).

AMICI, astronome et opticien italien, né à Modène, perfectionna les instruments d'optique (1786-1863)

AMIENS, anc. cap. de la Picardie; ch.-l. du dép. de la Somme. Sur la Somme; ch. de fer N., à 131 kil. de Paris; 83,700 h. (*Amiénois*). Evêché, cour d'appel; belle cathédrale. Velours, étoffes de laine Patrie de Pierre l'Ermite, Voiture, Ducange, Gresset, Wailly, Laclos, Gaillard, Gribeauval, Legrand d'Aussy, Delambre, Génin, Dejean. Amiens fut pris par les Espagnols et repris par Henri IV (1597). En 1802 y fut conclu un traité de paix entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande. L'arr. a 13 cant., 251 com., 198,594 h.

AMILCAR Barca, général carthaginois, père d'Annibal; m. en 228 av. J.-C.

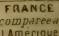
Aminta (*l'*), drame pastoral, prototype des compositions de ce genre, par le Tasse; représenté en 1573.

AMIRANTES (*îles*), groupe de douze îles dans la mer des Indes, au N.-E. de Madagascar; aux Anglais.

AMIRAUTÉ (*île de l'*), grande île située dans le grand Océan, au S. de l'Alaska; aux États-Unis.

AMÉRIQUE

------- *Limites d'États*



L'*Amérique* est bornée au N. par l'océan Arctique, à l'Est par l'Atlantique, au Sud par l'océan Austral, à l'O. par le grand Océan et le détroit de Behring. — L'Amérique du Nord comprend le Canada, les républiques des Etats-Unis, du Mexique, du Guatémala, de Salvador, de Honduras, de Nicaragua, de Costa-Rica, et de Haïti; l'Amérique du Sud : les Guyanes, les républiques du Brésil, du Chili, Argentine, de la Bolivie, du Paraguay, de l'Uruguay, du Pérou, de la Colombie, de l'Equateur, du Venezuela, et la Patagonie. Principaux *fleuves :* le Mackensie, le Nelson, le Saint-Laurent, le Mississipi, le Missouri, l'Ohio, l'Orénoque, l'Amazone, le Rio de la Plata, l'Uruguay, le Parana. Les deux continents sont longés par une chaîne de montagnes qui prend les noms de Cordillère des Andes, Cordillère du Mexique, montagnes Rocheuses. Il faut aussi citer les Alléghanys et les montagnes du Brésil. Principaux *lacs :* lacs de l'Esclave, du Grand-Ours, Winnipeg, Supérieur, Huron, Michigan, Erié et Ontario; entre ces deux derniers se trouve la cataracte du Niagara. Principales *îles :* les îles de l'océan Glacial arctique, les Bermudes, Terre-Neuve, les Antilles, les îles Malouines, la Terre de Feu. L'Amérique du N. mesure 6,800 kil. de long. et 5,200 de larg.; l'Amérique du S., 7,343 kil. de long et 4,861 de larg. : ensemble elles ont une superficie de plus de 38 millions de kil. carrés et environ 140 millions d'h. (*Américains*). L'Amérique est près de 4 fois plus grande que l'Europe et 73 fois plus grande que la France. V. *le mot* AMÉRIQUE.

AMIRAUTÉ (*îles de l'*), groupe d'îles de la Mélanésie, au N.-E. de la Nouvelle-Guinée ; aux Allemands.

AMIS (*îles des*). V. TONGA.

Amitié (*Traité de l'*), dialogue philosophique de Cicéron.

AMMANATI, sculpteur et architecte florentin (1511-1592).

AMMIEN MARCELLIN, historien latin du IVe siècle.

AMMIRATO, historien italien (1531-1601), auteur d'une *Histoire de Florence.*

AMMON, dieu du Soleil, adoré des anciens ; il avait un temple à Thèbes et dans l'oasis voisine qui porte son nom.

AMMON, fils de Loth, frère de Moab, tige des Ammonites (*Bible*).

AMMON, ville de la Palestine, à 100 kil. N.-E. de Jérusalem ; cap. du royaume des Ammonites.

AMMONITES, peuple de la Palestine. Après avoir dominé les Hébreux, ils furent à leur tour vaincus par Jephté, Saül, David, Jéroboam II, puis subjugués par les Assyriens.

AMMONIUS Saccas, philosophe d'Alexandrie du IIIe siècle de notre ère, forma Longin, Origène et Plotin.

AMNON, fils aîné de David.

AMON, roi de Juda de 640 à 639 av. J.-C., imita la conduite impie de son père Manassé et fut assassiné par ses officiers.

AMONTONS (*ton*), physicien français, né à Paris, eut le premier l'idée du télégraphe aérien (1663-1705).

AMORRHÉENS, peuple chananéen établi sur le plateau à l'E. du Jourdain, qui se soulevèrent contre la domination égyptienne au temps de Ramsès II, furent en lutte continuelle avec les Hébreux et finirent par être soumis par Samuel.

AMOS (*môce*), le troisième des petits prophètes du canon juif.

AMOU, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever ; 1,680 h. Sur le Luy de Béarn.

AMOU-DARIA ou **Djihoun** (*Oxus*), grand fleuve du Turkestan, prend sa source au plateau de Pamir et se jette dans la mer d'Aral. Il est relié à la mer Caspienne (dans laquelle il se jetait autrefois), par un chemin de fer qui passe à Merv.

AMOUR ou **SAKHALIN-OULA**, fleuve au N.-E. de l'Asie, sépare pendant une partie de son cours la Sibérie de la Chine ; se jette dans la mer d'Okhotsk ; 4,377 kil.

Amour de Dieu (*Traité de l'*), ouvrage de dévotion, fort goûté des âmes pieuses ; par saint François de Sales (XVIIe siècle).

Amour (*de l'*), par Stendhal ; étude célèbre de psychologie morale (1822).

Amour et Psyché (*l'*), une des plus gracieuses allégories que nous ait léguées l'antiquité. C'est un épisode de l'*Ane d'or* d'Apulée.

Amour et Psyché (*l'*), chef-d'œuvre de Gérard (Louvre) ; l'Amour embrasse timidement Psyché, assise ; joie ingénue, étonnement naïf de celle-ci ; — tableau de David, représentant l'*Amour s'éloignant de la couche de Psyché.*

Amour et Psyché (*l'*), deux groupes en marbre de Canova, au Louvre ; un de ces groupes représente l'Amour enlaçant la taille de Psyché, qui lui montre un papillon ; l'autre, l'Amour retenant Psyché au moment où elle va se précipiter dans un abîme. Formes élégantes, attitudes gracieuses, contours moelleux.

Amour dominateur (*l'*), statue en marbre, de Rude, musée de Dijon ; délicieuse figure joignant à une vigueur juvénile une élégance et une délicatesse idéales.

Amour lançant des traits (*l'*), statue de Bosio (Salon de 1812), au Louvre.

Amour se coupant les ailes (*l'*) statue en marbre de Bonnassieux, au musée du Luxembourg ; grâce naïve.

Amour sacré et l'Amour profane (*l'*), tableau du Titien, galerie Borghèse, à Rome : deux belles femmes sont assises près d'une citerne, où un enfant puise de l'eau. Couleur et expression superbes.

Amours des anges (*les*), poème plein d'imagination, par Moore (1823). C'est le sujet traité par Byron dans *Ciel et Terre.*

AMOY ou **AMOÏ**, v. de Chine, port au N. de la mer de Chine, dans la petite île de Hia-Men ; 95,600 h.

AMPÉLIUS, écrivain latin du Ve siècle.

* **AMPÈRE**, savant mathématicien et physicien français, né à Lyon. Travailleur infatigable, il trouva les principes de la télégraphie électrique et découvrit la loi d'après laquelle deux fils conducteurs, traversés par l'électricité, s'attirent ou se repoussent suivant que les courants s'y meuvent dans le même sens ou dans le sens contraire (1775-1836).



AMPÈRE (*J.-J.*), fils du précédent, écrivain français, né à Lyon (1800-1864).

AMPHIARAÜS (*ra-uce*), devin célèbre, un des Argonautes.

Amphictyonie. Les Grecs appelaient ainsi les assemblées où des peuples, fédérés dans un but religieux ou politique, envoyaient des délégués (*amphictyons*) chargés de délibérer en vue de l'intérêt commun et de juger les différends survenus entre les confédérés.

AMPHION, fils de Jupiter et d'Antiope, poète et musicien, bâtit les murs de Thèbes ; selon la Fable, les pierres venaient se placer d'elles-mêmes au son de sa lyre. On fait de fréquentes allusions à ce pouvoir merveilleux de la musique.

AMPHIPOLIS, v. de Macédoine, sur le Strymon ; patrie de Zoïle. Thucydide fut exilé pour ne pas avoir su la défendre contre le Lacédémonien Brasidas

(424 av. J.-C.). Philippe de Macédoine la prit d'assaut (358 av. J.-C.).

AMPHISSA, v. de la Grèce ancienne, cap. des Locriens; auj. *Salona*.

* **AMPHITRITE**, déesse de la mer, fille de l'Océan, épouse de Neptune (*Myth.*).



AMPHITRYON, époux d'Alcmène, trompé par Jupiter.

Amphitryon, comédie de Plaute presque entièrement traduite par Molière dans la pièce du même nom.

Amphitryon, comédie de Molière en trois actes et en vers libres (1668), imitation de la pièce de Plaute. On y remarque ces vers, formant comme la conclusion de la pièce et passés en proverbe :

Le véritable Amphitryon
Est l'Amphitryon où l'on dîne.

Depuis, le mot *amphitryon* a servi à désigner non seulement celui qui réunit des convives à sa table, mais l'homme riche et puissant qu'un sentiment d'égoïsme nous pousse à encenser.

AMPLEPUIS, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 7,113 h. Ch. de fer P.-L.-M. Soieries, mousselines, cotonnades.

Ampoule (*Sainte*), fiole conservée dans la cathédrale de Reims et contenant l'huile qui servait à l'onction des rois de France dans la cérémonie du sacre. Le représentant du peuple Ruhl la brisa à coups de marteau sur la place publique de Reims (1793).

AMRI (*ame-ri*), roi d'Israël de 928 à 917 av. J.-C., bâtit Samarie et fut le père d'Achab.

AMRITSAR, v. de l'Inde dans le Pendjab; 152,000 h.

AMROU (*ame-rou*), général mahométan, conquérant de l'Egypte; m. en 663.

AMSTEL (*l'*), riv. de Hollande, traverse Amsterdam, se jette dans le golfe de l'Y.

AMSTERDAM (*am-stèr-dame*), cap. de la Hollande. Port très commerçant sur le Zuyderzée, à 500 kil. N.-E. de Paris; 450,000 h. (*Amstellodamiens* ou *Amstellodamois*). Amsterdam peut, en temps de guerre, inonder tout le pays au moyen de ses écluses : ce qui la sauva des armées de Louis XIV. Cependant les Français, commandés par Pichegru, y entrèrent en 1795, la gelée ayant transformé les eaux en une route solide.

AMULIUS (*uce*), roi légendaire d'Albe, détrôna son frère Numitor et fut tué par ses petits-neveux Rémus et Romulus.

AMURAT Ier, sultan turc, prit Andrinople pour capitale et organisa les janissaires (1326-1389); — AMURAT II, célèbre par sa victoire sur Jean Hunyade (1404-1451); — AMURAT III vainquit les Perses (1545-1595); — AMURAT IV s'empara de Bagdad (1610-1640).

AMYNTAS (*tâce*), roi de Macédoine, père de Philippe II (392-368 av. J.-C.).

* **AMYOT**, né à Melun, traducteur de Plutarque, grand aumônier de Charles IX et évêque d'Auxerre. Il fut un des créateurs de cette belle langue du XVIe siècle, originale et naïve, souple et abondante, colorée et pittoresque, et sa traduction de Plutarque est restée comme l'un des plus beaux monuments de notre vieille littérature (1513-1593).



Anabase (*l'*), ouvrage historique de Xénophon, récit de l'expédition de Cyrus le Jeune contre Artaxerxès II et de la retraite des Dix-Mille; c'est le chef-d'œuvre de l'auteur, qui dirigea cette fameuse retraite et en écrivit ensuite l'histoire (IVe siècle av. J.-C.).

ANACHARSIS (*kar-cicc*), philosophe scythe (VIe siècle av J.-C.). C'est vers l'an 589 qu'Anacharsis parut à Athènes; il devint l'ami et le disciple de Solon. On fait quelquefois allusion à ce Scythe vivant au milieu d'un pays civilisé.

Anacharsis en Grèce (*Voyage du jeune*), monument d'érudition, chef-d'œuvre de composition et de style, par l'abbé Barthélemy (1788).

ANACLET (*saint*), pape de 78 à 91.

ANACRÉON, célèbre poète lyrique grec, né à Téos. Les poésies qui lui sont attribuées et qui célèbrent le plaisir, brillent surtout par l'enjouement, la grâce et la délicatesse (560-478 av. J.-C.). Le nom d'Anacréon revient très souvent sous la plume des écrivains pour caractériser le génie poétique de ceux qui ont cultivé le même genre que lui. C'est dans ce sens que l'on dit : *un émule, un disciple d'Anacréon*. On désigne souvent Anacréon par cette périphrase : *le chantre, le vieillard de Téos*.

Anacréon, statue en marbre de Guillaume (Salons de 1842 et de 1855); musée du Luxembourg.

ANADYR, fl. de la Sibérie; se jette dans la mer de Behring; 640 kil.

ANAGNI, v. d'Italie, près de Rome; 5,500 h. (*Anagnites* ou *Anagniens*). C'est là que Boniface VIII fut arrêté par Nogaret en 1303.

ANAHUAC, l'un des noms du Mexique avant la conquête espagnole.

ANANIAS, l'un des trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise par ordre de Nabuchodonosor (*Bible*).

ANANIE, Juif converti, frappé de mort avec son épouse Saphire, pour avoir menti à saint Pierre (*Bible*).

ANASTASE Ier, pape de 398 à 402; — ANASTASE II, pape de 496 à 498; — ANASTASE III, pape de 911 à 913; — ANASTASE IV, pape de 1153 à 1154.

ANASTASE (*saint*), patriarche d'Antioche (561-599).

ANASTASE Ier, le Silentiaire, empereur d'Orient de 491 à 518.

ANASTASIE (*sainte*), martyre sous Néron. Fête le 15 avril.

ANATOLE (*saint*), évêque de Laodicée vers 270. Fête le 3 juillet.

ANATOLIE. V. ASIE MINEURE.

ANAXAGORE, philosophe grec, mort l'an 428 av. J.-C.

ANAXARQUE, philosophe grec de l'école de Démocrite, était contemporain et ami d'Alexandre (IVe siècle av. J.-C.).

ANAXIMANDRE, philosophe grec (610-547 av. J.-C.).

ANAXIMÈNE DE LAMPSAQUE, un des précepteurs d'Alexandre, dont il écrivit ensuite l'histoire.

ANAXIMÈNE DE MILET, philosophe de l'école ionienne; m. vers 500 av. J.-C.

ANCELOT, littérateur français, né au Havre (1794-1854), auteur d'un grand nombre de tragédies et de comédies. Sa femme est aussi un écrivain distingué (1792-1875).

ANCENIS (*ni*), ch.-l. d'arr. (Loire-Inférieure); sur la Loire; ch. de fer Orl., à 38 kil. N.-O. de Nantes; 5,141 h. (*Anceniens*). Forges, houille, vins, grains, bois. Louis XI y conclut en 1463 un traité de paix avec François II, duc de Bretagne. L'arr. a 5 cant., 27 com., 51,777 h.

ANCERVILLE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc; 1,891 h. Près la Marne; ch. de fer E. Cerises, kirsch.

ANCHISE, prince troyen, père d'Enée. Lors de l'embrasement de Troie, Enée plaça son vieux père sur ses épaules et l'emporta jusqu'aux vaisseaux (*Enéide*). On fait allusion à ce trait d'amour filial.

Ancien régime et la Révolution (*l'*), par de Tocqueville (1856), ouvrage qui jouit d'une estime méritée.

Anciennes villes du nouveau monde, par D. Charnay, tableau savant et ingénieux de la civilisation antique du Mexique et de l'Amérique centrale (1885).

Anciens (*conseil des*). V. CONSEIL.

Anciens et des modernes (*Parallèle des*), par Ch. Perrault, ouvrage remarquable qui alluma cette guerre littéraire fameuse où Boileau et Racine se montrèrent les plus rudes adversaires de Perrault, qui accordait la prééminence aux modernes. L'histoire de cette fameuse querelle a été aussi écrite par Hippolyte Rigault.

ANCILLON (*Charles*), historien français, né à Metz (1659-1715).

ANCILLON (*Frédéric*), arrière-petit-fils du précédent, écrivain et homme d'Etat, né à Berlin (1766-1837).

ANCÔNE, v. forte d'Italie; port sur l'Adriatique; 48,000 h. (*Anconitains*). Le général Victor s'en empara en 1797, et en 1799 les Français y soutinrent un siège glorieux. Nos troupes l'occupèrent de 1832 à 1838 pour faire échec aux Autrichiens qui la bombardèrent en 1849. En 1860, la flotte italienne prit Ancône sur les troupes du pape commandées par Lamoricière.

ANCRE (*maréchal d'*). V. CONCINI.

ANCUS MARTIUS (*uce*), 4e roi légendaire de Rome (641-617 av. J.-C.).

ANCY-LE-FRANC, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Tonnerre; 1,302 h. Sur le canal de Bourgogne et sur l'Armançon; ch. de fer P.-L.-M. Pierres de taille.

ANCYRE (hab. *Ancyrans*), v. de l'Asie Mineure. Bajazet Ier y fut vaincu et pris par Tamerlan en 1402; auj. *Angora*.

Ancyre (*monument d'*), inscription greco-latine du temple d'Ancyre, qui est la traduction du testament d'Auguste.

ANDALOUSIE, contrée au S. de l'Espagne, divisée en 8 provinces; v. pr. *Séville, Grenade. Jaen, Cordoue, Cadix*, etc. (Hab. *Andalous*.) Cette prov. fut éprouvée en 1884, par des violents tremblements de terre.

ANDAMAN (*îles*), archipel du golfe de Bengale; aux Anglais; 15,000 h.

ANDECAVES, ancien peuple de la Gaule établi, au temps de César, au confluent de la Loire et du Maine.

ANDELOT, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 1,009 h. Sur le Rognon, affl. de la Marne. En 587, Gontran et Brunehaut y signèrent un traité par lequel Gontran adoptait Childebert II et s'alliait avec ce dernier contre les leudes révoltés, mais ils assuraient aux leudes fidèles la possession viagère de leurs charges et bénéfices.

ANDELYS (*Les*), ch.-l. d'arr. (Eure); sur la Seine à 28 kil. N.-E. d'Evreux; 6,040 h. (*Andelisiens*). Grains, lainage. Patrie de Turnèbe, Le Poussin, Blanchard. L'arr. a 6 cant., 117 com., 58,015 h.

ANDERSEN, écrivain danois, né à Odensée, auteur de contes (1805-1875).

ANDERSON (*Laurent*), chancelier de Gustave Wasa, introduisit la Réforme en Suède (1480-1552).

ANDERSON (*James*), habile agronome anglais (1739-1808).

ANDES (*Cordillère des*), grande chaîne de montagnes volcaniques longeant la côte occidentale de l'Amérique du Sud; 7,500 kil. de longueur.

ANDOLSHEIM, ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin); à l'Allemagne; 1,016 h.

ANDORRE (*vallée d'*), petit pays au sud du dép. de l'Ariège; république placée sous la protection de la France et de l'évêque d'Urgel; 6,000 h. (*Andorrans*). Sup. 452 kil. carrés. Cap. *Andorra la Vieja*.

ANDRASSY, homme d'Etat hongrois, né en 1823; m. en 1890.

ANDRÉ (*saint*), un des apôtres, frère de saint Pierre, fut crucifié sur une croix en X. Fête le 30 nov.

André (*martyre de saint*), fresque du Dominiquin, couvent de Saint-Grégoire (Rome); — tableau du Calabrèse, au Louvre; — de Murillo, musée de Madrid.

ANDRÉ, nom de trois rois de Hongrie, dont le second, roi de 1205 à 1235, prit part à la cinquième Croisade et confirma les privilèges des magnats et du clergé.

ANDRÉ (*le petit père*), jésuite, né à Châteaulin, ami de Malebranche, connu par la spirituelle douceur de sa philosophie. Son nom de famille est Boullanger (1675-1764).

ANDREA DEL SARTO, célèbre peintre florentin ; coloriste impeccable, il peut être comparé à Raphaël pour la pureté des contours et la grâce de l'expression. François Ier l'appela à sa cour et le combla de présents (1487-1531).

ANDREA PISANO, sculpteur et architecte italien, né à Pise ; il contribua puissamment à affranchir l'art moderne de l'influence byzantine (1270-1345).

ANDRÉANOW (*îles*), groupes d'îles volcaniques de l'archipel des Aléoutiennes.

ANDRÉOSSI, ingénieur français, né à Paris, employé par Riquet à la construction du canal du Midi (1633-1688).

ANDRÉOSSI (*comte*), général français, hydrographe, né à Castelnaudary (1761-1828).

Andrews (*Joseph*), roman de Fielding, l'une de ses plus remarquables productions, celle qui inaugura sa brillante réputation comme romancier.

ANDRIA, v. de l'Italie méridionale ; 37,200 h.

Andrienne (*l'*) comédie de Térence (166 av. J.-C.). La pièce est habilement arrangée, le caractère bien soutenu et il y a dans le dialogue une facilité élégante ; imitée par Baron.

ANDRIEUX, littérateur et poète comique fr., né à Strasbourg (1759-1833).

ANDRINOPLE, v. de la Turquie d'Europe sur la Maritza, affl. de l'Archipel; 125,000 h.(*Andrinopolitains*). Constantin y vainquit Licinius en 323 ; les Goths y battirent Valens (378). Amurat Ier s'en empara en 1360 et les Russes en 1829. Le tsar y signa alors avec les Turcs un traité par lequel ceux-ci reconnaissaient l'indépendance de la Grèce et cédaient à la Russie les bouches du Danube.

ANDRISCUS, aventurier grec, qui se fit passer pour le fils de Persée et fut vaincu à Pydna par Métellus (147 av. J.-C.).

ANDROCLÈS (*clèce*), esclave romain, condamné aux bêtes et sauvé par un lion auquel il avait jadis ôté une épine de la patte. On rappelle le nom d'Androclès quand on veut faire allusion à la reconnaissance des animaux.

ANDROGÉE, fils de Minos, fut, par jalousie, tué par Egée.

ANDROMAQUE, femme d'Hector et mère d'Astyanax. Après la prise de Troie, elle fut donnée à Pyrrhus, fils d'Achille. L'*Iliade* fait d'Andromaque le symbole de l'amour conjugal.

Andromaque, tragédie d'Euripide (420 av. J.-C.); elle a inspiré celle de Racine, bien qu'elle en diffère sensiblement.

Andromaque, tragédie de Racine, représentée en 1667, et qui établit la supériorité du poète sur ses rivaux. Elle renferme de beaux vers, souvent cités :

Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle.

—

Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui.

—

Va, cours, mais crains encor d'y trouver Hermione.

—

Pourquoi l'assassiner ? qu'a-t-il fait ? à quel titre?
Qui te l'a dit ?

—

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?

ANDROMÈDE, fille de Céphée, roi d'Ethiopie et de Cassiopée. Celle-ci ayant eu la témérité de disputer le prix de la beauté aux Néréides, Neptune, pour venger ses nymphes, suscita un monstre marin qui désola tout le pays. L'oracle consulté répondit qu'il fallait exposer Andromède aux fureurs du monstre. La princesse fut liée sur un rocher par les Néréides, et elle allait être dévorée, lorsque Persée, monté sur Pégase, tua le monstre, brisa les liens d'Andromède et devint son époux. Andromède personnifie la femme, que la faiblesse de sa nature et de son organisation expose à mille dangers, et qui doit trouver dans l'homme, représentation du courage et de la force, son défenseur naturel.

Andromède, tragédie-opéra de P. Corneille. On remarque dans cette pièce beaucoup de sentiments, qui, sous la plume de Racine, ont pris dans *Iphigénie* un caractère touchant.

Andromède délivrée par Persée, célèbre tableau du Guide, palais Rospigliosi (Rome); — de Rubens, à Madrid.

ANDRONIC Ier, *Comnène*, empereur d'Orient, fit étrangler Alexis II pour s'emparer du trône et fut renversé par Isaac l'Ange (1180-1185) ; — ANDRONIC II *Paléologue*, vit son royaume dévasté pa les Turcs (1282-1328) ; — ANDRONIC III, *l Jeune*, son petit-fils, le détrôna et com battit vaillamment sans arrêter les pro grès des Turcs (1328-1341) ; — ANDRONIC IV, *Paléologue*, détrôna son pèr Jean V et fut aussitôt dépouillé (1377-1378

ANDRONICUS (*cuce*), le plus ancie poète dramatique latin (IIIe s. av. J.-C.

ANDROS, île la plus septentrional des Cyclades ; 15,000 h.; à la Grèce.

ANDROUET DU CERCEAU, arch tecte français, commença le Pont-Neu à Paris (1530-1600).

ANDUJAR, v. d'Andalousie, prov. (Jaen ; 13,500 h. Sur le Guadalquivir.

ANDUZE, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'A lais ; 3,906 h. Sur le Gardon. Papeteri vannerie, poterie.

Âne (*l'*), poème philosophique de Vi tor Hugo (1880).

Âne d'or (*l'*) ou *la Métamorphose*, r

man fantastique d'Apulée, dont la magie forme le principal ressort (IIe siècle). Le même sujet a été traité par Lucien et Lucius de Patras, contemporains d'Apulée. L'ouvrage de Lucius de Patras est perdu ; celui de Lucien a été traduit par P.-L. Courier.

Âne mort (*l'*) *et la Femme guillotinée*, roman de Jules Janin, plein de fines observations psychologiques (1829).

ANET, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux ; 1,431 h. Henri II y fit élever un magnifique château pour Diane de Poitiers.

ANGARA, riv. de la Sibérie, sort du lac Baïkal et se jette dans l'Iénisséi ; 1,528 kil.

Ange gardien (*l'*), chef-d'œuvre du Dominiquin. musée des Etudes (Naples). L'ange défend l'Innocence contre les embûches de Satan ; excellente toile, d'un coloris et d'un dessin admirables.

ANGELICO (*Fra*). V. GIOVANNI.

Angélique (*la belle*), une des plus gracieuses héroïnes du *Roland furieux* de l'Arioste, type poétisé de la femme, offrant un gracieux contraste avec la belliqueuse Marphise et la fière Bradamante. C'est la femme tendre et capricieuse, faible et forte en même temps, dédaignant les hommages des plus valeureux paladins pour s'éprendre de Médor, inconnu dont l'état malheureux a éveillé ses sentiments de générosité et de dévouement.

Angélique délivrée par Roger, tableau d'Ingres (Louvre). La figure d'Angélique est une délicieuse étude de femme.

Angelo, tyran de Padoue ; drame historique en prose de Victor Hugo (1835).

ANGELY (*L'*), fou de Louis XIII.

ANGENNES (*Julie d'*), héroïne de *la Guirlande*, composée par les poètes de l'hôtel de Rambouillet ; épousa le duc de Montausier. V. GUIRLANDE.

ANGERMAN, fleuve de Suède, se jette dans le golfe de Botnie ; 330 kil.

ANGERS (*gé*), anc. cap. de l'Anjou, ch.-l. du dép. de Maine-et-Loire. Sur la Maine ; ch. de fer Orl., à 308 kil. S. O. de Paris ; 72,700 h. (*Angevins*). Evêché, cour d'appel, belle cathédrale, école des Arts-et-Métiers. Ardoisières ; vins, toiles. Patrie de Jean et Félix Bodin, Ménage, Fr. Bernier, Proust, David, Chevreul. Les Vendéens y furent battus les 3 et 4 décembre 1793. L'arr. a 9 cant., 89 com., 170,416 h.

ANGILBERT (*saint*), contemporain et ami de Charlemagne, dont il épousa la fille Berthe ; se fit moine ; m. en 814.

ANGKOR, localité du Cambodge où se trouvent d'imposantes ruines khmer.

ANGLES, ancien peuple de la Germanie (Schleswig), qui envahit la Grande-Bretagne au VIe siècle et donna son nom à l'Angleterre.

ANGLÈS, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres ; 2,310 h. Drap.

ANGLESEY (*zé*), île et comté d'Angleterre, dans la mer d'Irlande ; 54,000 h. Ch.-l. *Beaumaris*.

ANGLETERRE, partie sud de la Grande-Bretagne, la plus grande et la plus riche des trois contrées qui composent le royaume britannique ; 131,628 kil. car. ; 29,500,000 h. (*Anglais* *). Cap. *Londres*. V. BRITANNIQUES (*îles*).



Angleterre (*Expansion de l'*), par Seeley, ouvrage qui préconise la formation d'une confédération unique, composée de l'Angleterre et de ses colonies.

Angleterre (*Histoire d'*), par David Hume ; ouvrage qui se recommande par une critique sévère dans l'examen des faits (1754-1761).

Angleterre (*Histoire d'*), par Smollett, remarquable par l'ordre, l'exactitude et l'intérêt (1758).

Angleterre (*Histoire d'*), par Lingard. Cette histoire, écrite au point de vue catholique, se recommande par l'étendue des recherches, par la nouveauté des aperçus et par un grand art de composition et de style (1819-1832).

Angleterre (*Hist. de la conquête de l'*) **par les Normands,** œuvre originale et éloquente, par Aug. Thierry (1825).

Angleterre (*Histoire de la Révolution d'*), par Guizot, ouvrage estimé ; narration exacte et philosophique, mais froide et sèche (1827).

Angleterre depuis Jacques II (*Histoire d'*), par Macaulay ; se distingue par une connaissance approfondie des sources, un grand talent d'exposition, une peinture exacte des mœurs et des caractères et un style coloré (1848-1856).

Angleterre (*Histoire de la Révolution d'*), depuis l'avènement de Jacques II ; composition éloquente et colorée, exacte et savante, par Macaulay (1848-1855).

Angleterre (*Histoire du droit et des institutions de l'*), par E. Glasson ; tableau approfondi du régime civil et politique de la Grande-Bretagne à travers les siècles (1882-1883).

Angleterre et les Anglais (*l'*), livre humoristique et satirique de Lytton-Bulwer, dont les critiques ont paru trop vives à ses compatriotes (1833).

Anglicanisme. L'anglicanisme date du règne de Henri VIII, qui rompit avec le pape dont il n'avait pu obtenir la rupture de son mariage avec Catherine d'Aragon (1534), et Edouard VI accentua la scission en constituant un nouveau corps de doctrines religieuses. Marie Tudor, reine catholique, voulut étouffer l'œuvre de ses deux prédécesseurs, mais le sang qu'elle fit couler ne servit qu'à rendre odieuses les anciennes croyances ; aussi Elisabeth n'eut-elle aucune peine à faire approuver la « Confession de foi

de l'Eglise anglicane (1562). Le roi ou la reine est le chef de cette Église, comme le tzar est en Russie le chef de l'Eglise grecque. Bien que les anglicans aient adopté presque tous les dogmes de Calvin et de Luther, ils ont conservé beaucoup de points de ressemblance avec le catholicisme, particulièrement la hiérarchie; ils se divisent en *méthodistes*, *évangélistes* et *calvinistes*.

ANGLO-SAXONS, nom général des peuples germaniques qui envahirent la Grande-Bretagne au VIe siècle.

ANGLURE, ch.-l.de c. (Marne), arr.d'Epernay; 772 h. Sur l'Aube; ch. de fer E.

ANGO, riche armateur de Dieppe, qui bloqua Lisbonne avec une flotte équipée à ses frais; m. en 1551.

ANGOLA, colonie portugaise de la côte occidentale de l'Afrique du Sud, sur l'Atlantique; cap. Saint-Paul de Loanda; environ 2,000,000 d'h. (*Angolans*).

ANGORA, v. de la Turquie d'Asie, autrefois *Ancyre;* 35,000 h.

Angot (*M*^me), un de ces types populaires dans lesquels se résument tous les ridicules d'une époque; c'est la femme partie de bas étage pour arriver subitement à la fortune, et qui conserve, sous les riches dehors du luxe, le langage, les goûts et les habitudes de son premier état, alliés aux prétentions que fait naître le second. V. *Fille de M*^me *Angot*.

ANGOULÊME, anc. cap. de l'Angoumois; ch.-l. du dép. de la Charente. Sur la Charente; ch. de fer Orl., à 445 kil. S.-O. de Paris; 36,700 h. (*Angoumois*). Evêché. Papeterie, eaux-de-vie. Patrie de Marguerite de Valois, sœur de François Ier, des deux Saint-Gelais, de J.-L. de Balzac, du marquis de Montalembert, de Coulomb. L'arr. a 9 cant., 136 com., 137,167 h.

ANGOULÊME (*duc d'*), né à Versailles, fils aîné de Charles X, fit la guerre d'Espagne (1823); m. exilé à Goritz (1775-1844).

ANGOULÊME (*duchesse d'*), née à Versailles, fille de Louis XVI et femme du précédent (1778-1851).

ANGOULEVENT, fou célèbre sous Henri III et Henri IV, était surnommé le *Prince des sots* ou *de la sottise*.

ANGOUMOIS, ancienne prov. de France, réunie à la couronne sous Charles V qui la conquit sur les Anglais (1371), mais annexée définitivement sous François Ier (1515); cap. *Angoulême;* a formé en partie le dép. de la Charente, en partie celui de la Dordogne. (Hab. *Angoumoisins*.)

ANGRA-PEQUEÑA, baie du S.-O. de l'Afrique au N. de l'embouchure de l'Orange; aux Allemands.

ANGUIER (*François* et *Michel*), noms de deux frères, célèbres sculpteurs français du XVIIe siècle, nés à Eu. Une des salles de sculpture du Louvre est consacrée à leurs principales œuvres et porte leur nom; — GUILLAUME, frère des précédents, peintre, né à Eu (1628-1708).

ANGUILLA, une des petites Antilles anglaises; 3,300 h.

ANHALT (*duché d'*), un des Etats de l'Allemagne; 271,800 h. Cap. *Dessau*.

ANIANE, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 3,095 h.

ANICET (*saint*), pape de 157 à 168.

ANICET-BOURGEOIS, auteur dramatique fr., né à Paris (1806-1871).

ANICHES, ville du dép. du Nord, arr. de Douai; 6,765 h. Ch. de fer N. Mines de houille, verreries.

Animaux (*Histoire des*), par Aristote; exposé de la zoologie des anciens que le grand philosophe a complété par d'autres traités relatifs au mouvement, aux parties, à la marche des animaux.

Animaux utiles et nuisibles (*Leçons sur les*), par Carl Vogt; ouvrage sans prétention, mais très savant, sur les animaux dont l'agriculture peut tirer perte ou profit.

ANIO, riv. de l'ancienne Italie; aujourd'hui le *Teverone*, affl. du Tibre.

ANISSON-DUPÉRON, érudit français, né à Paris, directeur de l'Imprimerie royale (1748-1794).

ANIZY-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 1,100 h. Sur la Lette, aff. de l'Oise; ch. de fer. N. Patrie de Carrier-Belleuse.

ANJOU, ancienne province de France, réunie à la couronne sous Louis XI (1480); cap. *Angers;* a formé le dép. de Maine-et-Loire et une petite partie de l'Indre-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe. (Hab. *Angevins*.)

ANJOU (*duc d'*). Ce titre a été porté par Henri III avant son avènement au trône de France; par François, son frère, d'abord duc d'Alençon, et par celui des petits-fils de Louis XIV qui devint roi d'Espagne sous le nom de Philippe V. V. CHARLES, RENÉ, MARGUERITE.

ANKARSTRŒM, gentilhomme suédois, qui assassina Gustave III dans un bal masqué (15 mars 1792).

ANKOBER, cap. du royaume de Choa, dans l'Abyssinie.

ANNA IWANOWNA, nièce de Pierre le Grand, impératrice de Russie de 1730 à 1740.

Annales, récit de Tacite (IIe siècle) sur l'histoire romaine depuis Auguste jusqu'à Néron, et dont il ne nous en est parvenu que quelques livres. Tacite s'y montre tour à tour énergique et sublime dans une langue remarquablement éloquente et rapide, peignant d'un trait. Les *Annales* sont le tribunal où sont jugés en dernier ressort les opprimés et les oppresseurs, et où sont représentées sous les couleurs les plus vraies les ignominies du despotisme, de la platitude et de la cruauté.

Annales de la République, poème national de l'ancienne Rome, par Ennius; grande épopée, écrite d'un style rude, mais animée du souffle de l'enthousiasme et renfermant de grandes beautés

(IIIe siècle av. J.-C.). Il n'en reste que des fragments.

ANNAM (*ann-name*) ou **HAUTE-COCHINCHINE**, Etat de l'Indo-Chine orientale, cap. *Hué*. (Hab. *Annamites* *.) Soie, riz. Les provinces qui forment la Cochinchine en ont été détachées en 1862 et en 1867. V. COCHINCHINE. Depuis 1883, l'Annam lui-même et le Tonkin, qui en est une dépendance, sont sous le protectorat de la France. V. *carte* INDO-CHINE.



ANNAPOLIS, ville des Etats-Unis; cap. de l'Etat de Maryland ; 6,600 h. Sur la Severn, affl. de la baie de Chesapeake.

Anne, personnage d'un des contes de Perrault, intitulé *Barbe-Bleue*, et sœur de la dernière femme de ce croque-mitaine de la légende. Barbe-Bleue s'aperçoit de l'indiscrétion que sa femme a commise ; il lui annonce que sa dernière heure est arrivée et ne lui accorde que quelques minutes pour se recommander à Dieu. Ce temps écoulé, il lui crie à plusieurs reprises : « Descendez bien vite, ou je vais monter là-haut. » C'est alors que la malheureuse femme, qui a envoyé chercher ses frères, demande à sa sœur, montée sur le haut d'une tour : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir. — Non, répond celle-ci, je ne vois rien que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie. » C'est à cette question répétée qu'on fait souvent allusion.

ANNE (*sainte*), épouse de saint Joachim et mère de la sainte Vierge. Fête le 26 juillet.

ANNE DE BEAUJEU, fille aînée de Louis XI, régente pendant la minorité de Charles VIII (1462-1522).

ANNE DE BRETAGNE, fille de François II, duc de Bretagne, née à Nantes, femme de Charles VIII (1491), puis de Louis XII (1499), donna la Bretagne à la France (1476-1514).

* **ANNE D'AUTRICHE**, fille de Philippe III d'Espagne, femme de Louis XIII, régente pendant la minorité de Louis XIV son fils, fit bâtir l'église du Val-de-Grâce (1602-1666).



ANNE STUART, reine d'Angleterre, fille de Jacques II, lutta contre Louis XIV et réunit l'Ecosse à l'Angleterre (1664-1714).

Anneau de Nibelung (*l'*), drame lyrique en quatre parties (*l'Or du Rhin*, *la Walkyrie*, *Siegfried* et *le Crépuscule des Dieux*), formant autant d'opéras, de Wagner (1876) ; vaste et belle tétralogie inspirée du poème épique *les Niebelungen*.

Anneau de saint Marc (*l'*), tableau, chef-d'œuvre de Bordone ; Académie de Venise. Un pêcheur vénitien présente au doge un anneau qu'il dit avoir reçu de saint Marc en témoignage d'un miracle par lequel ce saint avait sauvé Venise d'une inondation ; admirable composition ; habile distribution des groupes, perspective très étendue; superbe coloris.

ANNEBAUT (*Claude d'*), maréchal de France ; m. en 1552.

ANNECY, ch.-l. du dép. de la Haute-Savoie. Sur le lac d'Annecy ; ch. de fer P.-L.-M. ; à 622 kil. S.-E. de Paris ; 11,947 h. (*Anneciens*). Evêché, tribunal de 1re instance. Filatures, papeteries. L'arr. a 7 cant., 99 comm., 82,761 h.

Année littéraire, recueil périodique publié par Fréron contre les novateurs du XVIIIe siècle. Cette feuille, souvent partiale, renferme une foule d'excellents articles de critique (1754-1776).

Année terrible (*l'*), par V. Hugo ; recueil de poèmes écrits sous l'impression des événements de 1870-71, et où l'on voit se dérouler les pages héroïques ou sinistres de notre histoire durant cette période (1872).

ANNEMASSE, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien, 2,380 h. Sur l'Arve ; ch. de fer P.-L.-M.

* **ANNIBAL**, fameux général carthaginois, fils d'Amilcar *Barca*. Il traversa l'Espagne, le sud de la Gaule, franchit les Alpes, battit les Romains au Tessin et à la Trébie (218), à Trasimène (217), à Cannes (216) ; fut vaincu à Zama par Scipion l'Africain (202). Après sa défaite, il se réfugia chez Prusias, roi de Bithynie. Apprenant que son hôte voulait le livrer aux Romains, il se donna la mort avec du poison qu'il portait toujours sur lui dans un anneau (247-183 av. J.-C.) — Annibal n'avait que neuf ans lorsque, voyant son père, l'illustre Amilcar *Barca*, aller au temple pour offrir un sacrifice aux dieux et leur demander de lui être favorables pendant la guerre qu'il allait porter en Espagne, il se jeta à son cou et le conjura de l'emmener avec lui. Attendri et vaincu par les caresses de son fils, en qui il voyait déjà un futur héros, Amilcar le prit entre ses bras, et, arrivé dans le temple, il lui fit jurer une haine éternelle aux Romains. Ce serment d'Annibal enfant est fréquemment rappelé en littérature. On fait encore allusion : 1° au cri d'alarme que poussèrent les Romains après la bataille de Cannes : *Annibal ad portas !* « Annibal est à nos portes ! » cri qu'ils faisaient entendre toutes les fois que le péril était imminent ; 2° à l'amollissement de son armée dans les délices de Capoue ; 3° à ces mots que lui



adressa son lieutenant Maharbal après la victoire de Cannes, en lui reprochant de ne pas marcher immédiatement sur Rome : « Tu sais vaincre, Annibal, mais tu ne sais pas profiter de la victoire. » Dans l'application, ces paroles s'adressent à celui qui ne sait point tirer parti d'un avantage et s'endort sur un succès.

ANNOBON, île espagnole du golfe de Guinée.

ANNONAY, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 17,626 h. (*Annonéens*). Sur la Cance, affl. du Rhône; ch. de fer P.-L.-M. Papeterie, teinturerie, soieries. Patrie des frères Montgolfier.

Annonciade, nom d'ordres religieux.

Annonciation (*l'*), tableau de Paul Véronèse. Académie de Venise; de Murillo (Madrid);— de Ph. de Champaigne (Lille).

ANNOT, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Castellane; 1,046 h. Sur le Vaïre, affl. du Var.

Annuaire du Bureau des longitudes, livre publié chaque année par le Bureau des longitudes de Paris et qui contient, outre le calendrier de l'année, des observations astronomiques et météorologiques, des articles de statistique, des tables où sont consignés les résultats usuels de la physique et souvent des notices sur les faits scientifiques contemporains. Le premier annuaire parut en 1797.

Anonymes et Pseudonymes (*Dictionnaire des*), par Barbier (1806-1808).

ANQUETIL (*tile*), historien français, né à Paris (1723-1806).

ANQUETIL-DUPERRON, frère du précédent, orientaliste fr., né à Paris. On lui doit la découverte et la première traduction du *Zend-Avesta* (1731-1805).

ANSCHAIRE (*saint*), *l'apôtre du Nord*, prêcha le christianisme en Scandinavie (801-864).

ANSE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 1,957 h. Sur la Saône; ch. de fer P.-L.-M.

ANSÉGISE, évêque de Troyes, chancelier de France; m. en 971.

ANSELME (*saint*), archevêque de Cantorbéry, né à Aoste, théologien célèbre (1033-1109).

ANSELME DE LAON, célèbre théologien scolastique; m. en 1117.

ANSELME (*Antoine*), célèbre prédicateur, né à l'Isle-Jourdain (Gers), fut surnommé le *Petit Prophète* (1652-1737).

ANSON, amiral anglais (1697-1762).

ANSPACH ou **ANSBACH** (*ak*), v. de Bavière, sur la Rezat, affl. du Mein 14,100 h.

ANSPACH-BAYREUTH (*le margrave d'*), neveu du grand Frédéric; m. en 1806.

ANSPACH (*la margravine d'*), femme du précédent, a publié plusieurs ouvrages intéressants; m. en 1828.

ANTAKIÉH, V. ANTIOCHE.

ANTALCIDAS (*dass*), général lacédémonien, connu par le traité honteux qu'il conclut avec la Perse, traité qui cédait à ce royaume la plupart des villes grecques de l'Asie Mineure (387 av. J.-C.).

ANTAR, poète arabe du VIe siècle, auteur de l'épopée : *le Roman d'Antar.*

ANTARCTIQUES (*terres*), îles de l'océan Glacial antarctique, près du pôle sud. V. POLAIRES (*terres*).

Antechrist (*l'*), savante étude de critique, historique et religieuse, par Renan (1873).

ANTÉE, géant, fils de Neptune et de la Terre, qu'Hercule étouffa dans ses bras. Le héros, s'étant aperçu dans sa lutte contre le monstre que celui-ci reprenait de nouvelles forces chaque fois qu'il touchait la terre, le souleva et parvint ainsi à lui ôter la vie. — On fait de fréquentes allusions à cet épisode mythologique pour caractériser la vigueur nouvelle qui se manifeste lorsque quelqu'un se met en contact, soit moralement, soit physiquement, avec la source première de ses idées, de ses sentiments, etc. C'est ainsi que Thiers a dit du vainqueur de Brienne, de Champaubert, de Montmirail, de Montereau, que, semblable à Antée, il avait recouvré toute la puissance de son génie en se retrouvant sur le sol natal, sur le territoire français.

ANTÉNOR, prince troyen, aborda en Italie et fonda Padoue (*Énéide*).

ANTEQUERA, v. d'Espagne, prov. de Malaga; 26,000 h.

Anthropogénie ou **Histoire de l'Évolution humaine,** par E. Hæckel, savant recueil de leçons et de conférences, qui fait suite à l'*Histoire naturelle de la création*, du même auteur (1875).

ANTIBES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 7,401 h. (*Antibois*). Port sur la Méditerranée; ch. de fer P.-L.-M. Oranges, oliviers, tabac.

ANTICOSTI ou île de l'**ASSOMPTION.** V. ce mot.

ANTIER (*Benjamin*), auteur dramatique, né à Paris, a écrit *Robert Macaire* et l'*Auberge des Adrets* (1787-1870).

ANTIFER (*cap d'*), promontoire de France, départ. de Seine-Inférieure.

ANTIGOA (*île*), une des petites Antilles anglaises; compte, avec la Barboude, 34,500 h.

ANTIGONE, fille d'Œdipe, sœur d'Étéocle et Polynice, servit de guide à son père lorsqu'il se fut crevé les yeux; elle est restée le type de la piété filiale.

Antigone, tragédie de Sophocle, représentée à Athènes l'an 440 av. J.-C.; — tragédie de Rotrou, représentée en 1638 œuvre calquée sur la tragédie de Sophocle; — tragédie d'Alfieri et l'une de ses principales productions (XVIIIe siècle); — poème symbolique, par Ballanche; c'est une élégie chrétienne sur les misères humaines personnifiées dans Œdipe et sa fille (1815).

ANTIGONE, roi des Juifs, le dernier des Macchabées; mis à mort en 37 av. J.-C

ANTIGONE le Cyclope, un des géné

raux et demi-frère d'Alexandre le Grand; roi de Syrie en 306, tué à Ipsus (301 av. J.-C.); — ANTIGONE *Doson*, roi de Macédoine, fils de Démétrius le Beau (229-228 av. J.-C.); — ANTIGONE *Gonathas*, roi de Macédoine, fils de Démétrius Poliorcète (275-240 av. J.-C.).

ANTI-LIBAN, chaîne parallèle au Liban.

ANTILLES, archipel entre l'Amérique du Nord et celle du Sud, divisé en grandes et petites Antilles; 4,620,000 h. (*Antillais.*) Les grandes sont : Cuba, la Jamaïque, Haïti, Porto-Rico. Les principales petites sont : la Barbade, la Guadeloupe, la Martinique, la Désirade, Marie-Galante, Tabago, Sainte-Lucie, la Trinité, Saint-Martin, Grenade, etc. On compte souvent les Lucayes parmi les Antilles.

ANTILLES (*mer des*), située entre les deux Amériques et nommée aussi *mer des Caraïbes.*

Anti-Machiavel (*l'*), ou *Essai de critique sur le* Prince *de Machiavel*, par le grand Frédéric, alors qu'il n'était encore que prince royal. Réfutation plus ou moins sincère des doctrines du célèbre publiciste italien (La Haye, 1740).

ANTIN (*marquis d'*), fils de Mme de Montespan (1665-1736).

ANTINOÜS, jeune Bithynien d'une grande beauté, esclave de l'empereur Adrien, qui en fit son favori; est devenu le type de la beauté plastique.

Antinoüs du Belvédère, statue antique (Vatican); belle figure en marbre de Paros, que quelques savants croient être un Mercure.

ANTIOCHE, auj. *Antakièh*, v. de la Turquie d'Asie, qui fut autrefois la florissante capitale de la Syrie; 26,000 h. (*Antiochéens*). Sur l'Oronte ou Nahr-el-Asi, affl. de la Méditerranée. Patrie d'Archias, saint Jean Chrysostome. Les musulmans s'en emparèrent en 638; les croisés en 1098, et la ville retomba entre les mains des musulmans en 1268.

ANTIOCHE (*Pertuis d'*), détroit entre l'île d'Oleron et l'île de Ré.

Antioche (*la prise*), tableau de Gallait, exposition de Londres (1862).

ANTIOCHUS, nom de treize rois de Syrie : ANTIOCHUS Ier, dit *Soter* (*Sauveur*), roi de Syrie de 281 à 260 av. J.-C.; — ANTIOCHUS II, *Théos* (*Dieu*), roi de Syrie (260 à 247 av. J.-C.); — ANTIOCHUS III, *le Grand*, roi de Syrie (222 à 186 av. J.-C.), déclara la guerre aux Romains à l'instigation d'Annibal; — ANTIOCHUS IV, *Epiphane* (*Illustre*), roi de Syrie de 174 à 164 av. J.-C., persécuta les Juifs et mourut dans des accès de frénésie; — ANTIOCHUS V, *Eupator* (*né d'un bon père*), roi de Syrie de 164 à 162 av. J.-C.

ANTIOPE, reine des Amazones, mère d'Hippolyte. (*Myth.*)

Antiope ou le *Sommeil d'Antiope*, chef-d'œuvre du Corrège, au Louvre; modelé admirable, harmonie exquise de la couleur, science profonde du clair-obscur.

ANTIPATER (*ère*), général macédonien, gouverna la Macédoine pendant l'absence d'Alexandre le Grand et vainquit à Cranon les Athéniens révoltés (397-317 av. J.-C.).

ANTIPHILE, peintre grec, contemporain d'Apelle, de Philippe et d'Alexandre.

ANTIPHON, orateur athénien (479-411 av. J.-C.).

Antiquaire (*l'*), roman remarquable de Walter Scott (1816).

Antiquaire (*l'*), tableau de C. Roqueplan (Exposition universelle de 1855).

Antiquité expliquée (*l'*), vaste ouvrage d'érudition, par le P. de Montfaucon (1724).

Antiquités chrétiennes (*Dictionnaire des*), répertoire archéologique par l'abbé de Martigny.

Antiquités grecques et romaines (*Dictionnaire des*), important ouvrage d'érudition publié depuis 1873 sous la direction de Daremberg et Saglio.

Antiquités judaïques, histoire ancienne des Juifs, par Josèphe; ouvrage précieux, mais où l'auteur a trop sacrifié au goût de ses lecteurs grecs et romains.

Antiquités romaines, savant ouvrage de Denys d'Halicarnasse, renfermant des renseignements précieux (l'an 7 av. J.-C.).

ANTISTHÈNE, philosophe grec, chef des cyniques, disciple de Socrate et maître de Diogène (444-365 av. J.-C.). Il faisait consister le souverain bien dans la vertu, qu'il plaçait dans le mépris des richesses, des grandeurs et de la volupté; c'est lui qui, le premier, prit la besace et le bâton du mendiant comme symbole de la philosophie; mais ce mépris des convenances sociales et des choses extérieures n'était pas exempt d'affectation. C'était du moins l'opinion de Socrate, qui lui dit un jour : « O Antisthène, j'aperçois ton orgueil à travers les trous de ton manteau! »

ANTI-TAURUS, montagnes qui forment le talus septentrional de l'Asie Mineure.

ANTIUM (*ci-ome*), ancienne v. du Latium, où Coriolan exilé trouva, dit-on, un asile. Patrie de Caligula et de Néron. (Hab. *Antiates* [*ci*].)

ANTIVARI, v. pr. du Monténégro; 1,500 h. Près de l'Adriatique.

ANTOFAGASTA, v. du Chili; 8,000 h. Port sur le Pacifique.

* **ANTOINE** (*Marc*), triumvir romain, battit Brutus et Cassius à Philippes en 42 et fut vaincu par Octave à la bataille navale d'Actium en 31; il se donna la mort (83-30 av. J.-C.).



Antoine et Cléopâtre, tragédie de Shakspeare, représentée en 1608.

ANTOINE (*saint*), illustre anachorète

de la Thébaïde ; il résista à un grand nombre de tentations, que les légendes ont popularisées (251-356). Fête le 17 janvier. V. TENTATION.

ANTOINE DE PADOUE (*saint*), frère mineur né à Lisbonne, prêcha l'Evangile aux Maures d'Afrique (1195-1231). Fête le 13 juin.

Antoine de Padoue (*saint*), tableau de Murillo (Berlin); — de Raphaël, même musée; — fresque de Goya, à San-Antonio-de-la-Florida, près Madrid.

ANTOINE. V. BOURBON.

ANTOINE (*Jacques*), architecte, né à Paris, exécuta la voûte et le grand escalier du Palais de justice et l'Hôtel des monnaies de la ville de Paris, etc. (1733-1801).

ANTONELLE (*le marquis d'*), démagogue français (1747-1817).

ANTONELLI (*le cardinal*), premier ministre du pape Pie IX (1806-1876).

ANTONELLO de Messine, peintre italien du XVe siècle, apprit de Jean Van Eyck le secret de la peinture à l'huile (1414-1493).

ANTONIN LE PIEUX, empereur romain, qui régna avec modération et justice de 138 à 161.

Antonin (*Itinéraire d'*), le plus important et le plus précieux des travaux géographiques que nous aient laissés les anciens ; dressé en 44 av. J.-C. et revisé sous Théodose II en 435.

ANTONINE, femme de Bélisaire, fameuse par les dérèglements de sa conduite.

ANTONINS (*les*), nom donné à sept empereurs romains (*Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, Vérus, Commode*), qui régnèrent de 96 à 192.

ANTRAIGUES-SUR-VOLANE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas ; 1,348 h. Eaux minérales, châtaignes.

ANTRAIN-SUR-COUESNON, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères ; 1,575 h. Ch. de fer O. Tanneries.

ANTRIM, comté du N.-E. de l'Irlande, prov. d'Ulster ; 422,000 h. Ch.-l. *Antrim* ; 2,500 h. Port sur le lac de Neagh.

ANTUCO, volcan de la Cordillère des Andes (Chili) ; 2,800 mètres

ANUBIS (*bice*), dieu de l'ancienne Egypte, représenté avec le corps d'un homme et la tête d'un chacal.

ANVERS, prov. de Belgique; 639,339 h. Ch.-l. *Anvers*.

ANVERS, place forte et ville sur l'Escaut, en Belgique ; 250,000 h. (*Anversois*). Ville très commerçante. Patrie de Rubens, Van Dyck, des deux Téniers, Snyders, Jordaens, Edelinck. Les Français s'en emparèrent en 1746 et en 1792 ; Bernadotte y repoussa les Anglais en 1809 ; Carnot la défendit glorieusement en 1814. Enfin, en 1832, les Français s'emparèrent de la citadelle d'Anvers occupée par les Hollandais.

Anvers (*le Siège de la citadelle d'*), tableau d'Horace Vernet (Versailles).

ANVILLE (*d'*), célèbre géographe français, né à Paris en 1697, m. en 1782.

ANYTOS, citoyen considérable de l'ancienne Athènes, accusateur de Socrate, avec Mélitos et Lykon. — Les noms d'Anytos et de Mélitos sont restés flétris dans l'histoire, et ils servent aujourd'hui à désigner ces accusateurs que de vils sentiments de jalousie et de vengeance ont soulevés dans tous les temps contre le génie et la vertu.

ANZIN, bourg du dép. du Nord, où se trouvent de riches houillères, arr. de Valenciennes ; 11,538 h.

AOD, l'un des Juges d'Israël.

AOSTE ou **CITÉ D'AOSTE**, v. du royaume d'Italie ; 7,830 h. Dans la vallée de ce nom.

Août 1789 (*Nuit du* 4), nuit pendant laquelle la majorité de l'Assemblée constituante abolit les privilèges féodaux.

Août 1792 (*Journée du* 10), insurrection parisienne qui eut pour résultat définitif l'emprisonnement de Louis XVI et la chute de la royauté.

APACHES, Peaux-Rouges errant à l'ouest des Etats-Unis et au nord du Mexique.

APALACHES. V. ALLEGHANYS.

APCHÉRON, péninsule et cap de la mer Caspienne à l'est de la chaîne du Caucase. Naphte, pétrole.

APELLE, le plus illustre des peintres grecs, naquit à Ephèse et vécut à la cour d'Alexandre le Grand (IVe siècle av. J.-C.). Apelle, quoique grand artiste, se montrait très sévère pour lui-même ; loin de s'offenser des critiques, il les provoquait pour en faire son profit. On rapporte qu'il exposait quelquefois ses tableaux en public et qu'il se cachait derrière la toile pour entendre les réflexions de chacun. Un jour, un cordonnier trouva à redire à la sandale d'un personnage ; Apelle corrigea le défaut. Le lendemain, le même ouvrier s'avisa d'étendre ses critiques à d'autres parties du tableau ; l'artiste sortit aussitôt de sa cachette et lui dit : « Cordonnier, tiens-t'en à la chaussure. » De là est venu ce proverbe latin : *Ne, sutor, ultra crepidam.*

APENNINS (*pè-nin*), chaîne de montagnes qui parcourt toute la longueur de l'Italie ; environ 1,300 kil. de long. On y trouve peu de métaux, mais de beaux marbres.

APER (*Marcus*), Gaulois de naissance, un des meilleurs orateurs latins du Ier siècle.

APER (*Arrius*), préfet du prétoire, assassina l'empereur Numérien pour s'emparer du pouvoir, et fut tué par Dioclétien (284).

Aphorismes d'Hippocrate, traité de médecine par préceptes, où chaque ligne est un fait et chaque fait une lumière. Le style, simple et nerveux, pèche quelquefois par excès de concision (Ve siècle av. J.-C.).

Aphorismes de l'école de Salerne, célèbre poème didactique, attribué à Jean de Milan (XIe siècle); il résume toute la pratique hygiénique et médicale du moyen âge.

Aphorismes sur la sagesse dans la vie, ouvrage philosophique de Schopenhauer qui est comme la paraphrase de cette pensée de Chamfort : « Le bonheur n'est pas chose aisée : il est très difficile de le trouver en nous et il est impossible de le trouver ailleurs. »

APHRODITE, nom grec de Vénus.

APICIUS (*ci-uce*), célèbre gastronome du temps d'Auguste et de Tibère, resté le type des gourmets. On dit *l'art, d'Apicius* pour désigner la science culinaire.

APIS ou mieux **HAPI,** bœuf sacré que les anciens Egyptiens considéraient comme l'expression la plus complète de la divinité sous la forme animale, et qui procédait à la fois d'Osiris et de Phtah. Il devait être noir par tout le corps et avoir sur le front une tache blanche triangulaire, sur le dos la figure d'un vautour ou d'un aigle, sur la langue l'image d'un scarabée. Au bout d'un certain temps, les prêtres le noyaient dans une fontaine consacrée au Soleil et sa momie était l'objet d'un culte.

Apocalypse, livre symbolique et mystique, fort obscur, mais éclatant de poésie ; ouvrage de saint Jean l'Evangéliste, écrit dans l'île de Pathmos, sous le règne de Domitien. — Le mot *Apocalypse* est resté comme synonyme d'allégorie obscure, qui prête à des commentaires sans fin. C'est ainsi que *parler comme l'Apocalypse* signifie parler d'une manière peu intelligible ; *style de l'Apocalypse* ou *style apocalyptique,* style métaphorique jusqu'à l'obscurité. On fait aussi allusion à cette expression : *Bête de l'Apocalypse,* sorte de monstre symbolique qui joue un grand rôle dans le livre de saint Jean, et l'on dit familièrement *Cheval de l'Apocalypse* pour désigner un mauvais cheval, une haridelle.

Apocalypse (*Scènes de l'*), suite de quinze estampes, par Albert Dürer ; sentiment profond du mysticisme apocalyptique; exécution pleine de verve.— Peintures du Campo-Santo de Berlin, par l'Allemand Cornélius; vastes compositions d'un caractère grandiose, d'une ordonnance imposante, un peu refroidies par la sécheresse de l'exécution.

APOLLINAIRE, nom de deux grammairiens et rhéteurs grecs du IVe siècle.

APOLLINAIRE. V. SIDOINE.

APOLLINE (*sainte*), vierge et martyre d'Alexandrie (248). Fête le 9 février.

Apollino (*l'*), célèbre statue antique d'Apollon, musée des Offices (Florence); figure d'une grâce inexprimable.

APOLLODORE, peintre athénien, le premier qui ait donné du relief aux figures (408 av. J.-C.).

APOLLODORE DE DAMAS, célèbre architecte, qui fit construire à Rome le Forum, le pont du Danube, etc. (60-125).

APOLLON, dieu des oracles de la médecine, de la poésie, des arts, des troupeaux, du jour et du soleil, et, en cette qualité, nommé aussi Phébus ; était fils de Jupiter et de Latone, frère jumeau de Diane et né dans l'île de Délos. Il avait à Delphes un sanctuaire fameux. On célébrait tous les ans en son honneur les *jeux apollinaires.* On fait de fréquentes allusions à différentes époques de la vie de ce dieu : 1o à son exil chez Admète, roi de Thessalie, où il fut réduit à garder les troupeaux et où il poliça les bergers (Jupiter l'exila parce qu'il avait tué les Cyclopes à coups de flèches); 2o au satyre Marsyas, qu'il écorcha vif pour avoir osé lui disputer le prix de la musique; 3o au roi Midas, auquel il fit pousser une paire d'oreilles d'âne, parce qu'il avait préféré la flûte de Pan à sa lyre, etc.

Apollon vainqueur du serpent Python, plafond d'Eug. Delacroix, galerie d'Apollon (Louvre); allégorie du triomphe de la lumière sur les ténèbres, de la vie sur la mort ; peinture très mouvementée, de l'exécution la plus large et du coloris le plus éblouissant (1851).

Apollon du Belvédère, la plus célèbre et peut-être la plus parfaite des statues antiques (Vatican); formes vigoureuses et élégantes, physionomie sereine, attitude pleine de majesté. Cette statue est le type de la beauté plastique.

Apollon Citharède, statues antiques, musée des Etudes et glyptothèque de Munich.

Apollon et Marsyas, tableau de Raphaël (?), collection Morris Moore (Londres); — de Carle Vanloo (Louvre); — du Guide (Turin).

Apollon au cygne, statue antique, musée des Etudes ; la plus belle statue d'Apollon après celle du Belvédère.

Apollon Lycien, statue antique (Vatican); — autre statue antique (Louvre).

Apollon Sauroctone ou *Tueur de lézards,* statue antique (Louvre).

APOLLONIE, v. anc. de l'Illyrie, réputée comme centre intellectuel et commercial.

APOLLONIUS DE RHODES, poète et grammairien, auteur des *Argonautiques* (IIIe siècle av. J.-C.).

APOLLONIUS DE TYANE (*uce*), philosophe pythagoricien, fit de prétendus miracles que les païens mirent en parallèle avec ceux de J.-C.; m. en 97.

Apologétique de Tertullien, défense de la cause du christianisme contre les païens (vers l'an 200).

APOPI, nom de plusieurs rois pasteurs d'Egypte (XVe et XVIe dynastie).

Apôtres (*les*), ouvrage de critique religieuse, par Renan (1866).

Apôtres (*les Quatre*), superbes figures des apôtres saint Jean, saint Pierre, saint Marc et saint Paul, peintes de grandeur naturelle par Albert Dürer sur deux panneaux ; musée de Munich.

Apoxyomenos (*l'*), statue antique, musée du Vatican; excellente figure d'athlète qui se frotte avec un strigile.

Apparition de sainte Scolastique à saint Benoît, tableau d'Eustache Lesueur, au Louvre.

Apparition de la Vierge à saint Hyacinthe, tableau de L. Carrache (Louvre).

Apparition de la Vierge à saint Luc, tableau d'Annibal Carrache, au Louvre.

Apparition de la Vierge à saint Antoine de Padoue, tableau du Dominiquin, au Louvre.

Apparition de la Vierge à saint Bernard et **Apparition de la Vierge à saint Ildefonse**, tableaux de Murillo, musée royal de Madrid.

Appel des condamnés (*l'*), tableau de Ch.-L. Muller, musée de Versailles; vaste composition réunissant un grand nombre de portraits historiques, l'une des productions les plus importantes de l'école française contemporaine.

APPENZELL (*pin*), v. et cant. de la Suisse. La ville renferme 3,677 h. Les deux cantons d'Appenzell ont 64,800 h. (*Appenzellois*).

APPERT, industriel français, inventeur du procédé pour conserver les substances alimentaires; m. en 1840.

APPIEN, historien grec du IIe siècle de notre ère.

Appienne (*voie*), route magnifique qui allait de Rome à Brindes et commencée par Claudius Appius (312 av. J.-C.).

APPONYI, diplomate autrichien (1782-1852).

APRIÈS, roi d'Egypte de la 26e dynastie. Il eut des démêlés avec Nabuchodonosor et fut détrôné par Amasis.

APT, ch.-l. d'arr. (Vaucluse); sur le Calavon, affl. de la Durance; ch. de fer P.-L.-M., à 45 kil. S.-E. d'Avignon; 5,725 h. (*Aptésiens* ou *Aptois*). Confitures, faïences, bougies, truffes. L'arr. a 5 cant., 50 com., 44,706 h.

APULÉE, écrivain latin du IIe siècle, auteur de *l'Ane d'or*.

APULIE, contrée de l'ancienne Italie, aujourd'hui la *Pouille*. (Hab. *Apuliens*.)

AQUILA, v. d'Italie, ch.-l. de l'Abruzze Ultérieure IIe; 18,500 h. Evêché. Sur l'Aterno (*Pescara*), affl. de l'Adriatique.

AQUILÉE, v. considérable dans l'antiquité, sur le golfe Adriatique, détruite par Attila en 452; aujourd'hui bourg de l'Illyrie autrichienne; 2,000 h. (*Aquiléens*). Deux conciles y furent tenus, l'un en 381 par ordre de saint Ambroise, l'autre en 553.

AQUITAINE (*ki*), contrée de l'ancienne Gaule, entre la Garonne, l'Océan et les Pyrénées. (Hab. *Aquitains*.)

Arabes (*Essai sur l'histoire des*), par Caussin de Perceval; exposé, d'après les sources, de l'histoire des Arabes avant et sous Mahomet (1847-1849).

Arabes (*Histoire des*), par Sédillot, excellent résumé (1877).

ARABIE, vaste contrée à l'ouest de l'Asie méridionale; 12,000,000 d'h. (*Arabes**). Superficie, 3,070,000 kil. carrés; cap. *La Mecque*. Le centre est un grand plateau formé de plaines ondulées et désertes où règne un climat très chaud; les côtes, très fertiles, donnent: café, coton, encens, gomme, myrrhe, aloès, canne à sucre, cocotier, aromates précieux, arbres fruitiers. On y trouve les mêmes animaux qu'en Algérie.



ARABIQUE (*golfe*). V. ROUGE (*mer*).

ARACHNÉ, jeune Lydienne qui excellait dans l'art de tisser. Minerve ayant déchiré une de ses broderies, Arachné se pendit et la déesse la changea en araignée (*Myth.*).

ARAD, v. de Hongrie, ch.-l. du comitat de ce nom; 35,600 h. Sur la Maross, affl. de la Théiss.

ARAD, ville de Phénicie; eut des démêlés avec les Egyptiens et les Assyriens.

***ARAGO** (*François-Dominique*), l'un des plus grands savants du XIXe siècle, né à Estagel (Pyr.-Or.). A dix-sept ans, il entra à l'Ecole polytechnique après un brillant examen. A vingt-trois, il devint membre du conseil supérieur de cette Ecole, après avoir été admis à l'Académie des sciences. Nommé directeur de l'Observatoire, il fit des cours d'astronomie restés célèbres. Arago a rendu de grands services à la science, surtout à la physique et à l'astronomie, qui lui doivent de précieuses découvertes. Esprit libéral, il acquit une grande popularité, fut nommé membre du gouvernement provisoire en 1848, et chargé de diriger les ministères de la Guerre et de la Marine (1786-1853).



ARAGO (*Jacques*), frère du précédent, écrivain et voyageur fr., né à Estagel (P.-Or.), auteur d'un *Voyage autour du monde*, qui eut un grand succès (1790-1855).

ARAGON, contrée au N.-E de l'Espagne, divisée en 3 provinces. (Hab. *Aragonais*.) Cap. *Saragosse*.

ARAGUAY, rivière du Brésil, un des deux cours d'eau qui forment le Tocantins; 1,500 kil.

ARAKAN ou **ARRAKAN**, district de la Birmanie anglaise; 588,000 h. Cap. *Akyab*, v. pr. *Arakan*.

ARAL (*mer* ou *lac d'*), grand lac d'Asie, dans le Turkestan.

ARAMÉENS, nom générique donné aux tribus sémitiques qui habitaient la région marécageuse située aux embou-

chures du Tigre et de l'Euphrate ; ils furent successivement soumis par les Assyriens et les Hébreux.

ARAMITS, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron ; 962 h.

ARAMON, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes ; 2,735 h. Sur le Rhône ; ch. de fer P.-L.-M. Fruits, eaux minérales.

ARAN (*val d'*), vallée espagnole, dans les Pyrénées ; source de la Garonne.

ARANJUEZ, v. d'Espagne, sur le Tage ; château, résidence royale ; 3,630 h.

ARAPILES (*Les*), bourg d'Espagne, province de Salamanque. Bataille de Marmont contre Wellington en 1812.

ARARAT (*ra*), mont d'Arménie où, suivant la Bible, s'arrêta l'arche de Noé.

ARAS, anc. **ARAXE**, rivière d'Arménie, se jette dans la mer Caspienne après sa jonction avec le Kour ; environ 700 kil.

ARATUS, poète et astronome grec (IIIe siècle av. J.-C.).

ARATUS DE SICYONE (*uce*), illustre général grec, fondateur de la ligue Achéenne (272-213 av. J.-C.).

Araucana, (*l'*) poème épique espagnol, en 37 chants, par Alonzo de Ercilla, dont le sujet est l'expédition entreprise par Philippe II contre les Araucans (XVIe siècle).

ARAUCANIE, région de l'Amérique du Sud, dans la partie méridionale du Chili. (Hab. *Araucaniens* ou *Araucans*.)

Arazzi (*les*), célèbres tapisseries faites en Flandre sur des cartons de Raphaël. V. CARTONS.

ARBACE ou **ARBACÈS**, prince légendaire de Médie, que la tradition fait vivre au VIIIe siècle.

ARBELLES, v. de l'Asie Mineure, près de laquelle Alexandre le Grand vainquit Darius en 331 av. J.-C.

Arbelles (*Bataille d'*), tableau d'Altdorfer (Munich) ; — de Le Brun (Louvre).

ARBOGASTE, Gaulois, général de Valentinien II, qu'il fit tuer pour proclamer le rhéteur Eugène. Vaincu par Théodose, il se donna la mort (394).

ARBOIS, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny ; 4,355 h. Sur la Cuisance, s.-affl. du Doubs ; ch. de fer P.-L.-M. Bons vins.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (*d'*), érudit et paléographe français, né à Nancy en 1827.

ARBRESLE (*L'*), ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon ; 3,576 h Sur la Brévenne, s.-affl. du Rhône ; ch. de fer P.-L.-M. Soie, pierres de taille.

ARBRISSEL (*Robert d'*), né à Arbrissel (Ille-et-Vilaine), fondateur de l'abbaye de Fontevrault (1047-1117).

ARBUTHNOT, savant médecin et écrivain écossais, fut médecin de la reine Anne (1658-1735).

ARC (*Jeanne d'*). V. DARC.

ARC, riv. des Bouches-du-Rhône, se jette dans l'étang de Berre ; 80 kil.

ARC, riv. torrentueuse de la Savoie, passe à Modane, Saint-Jean-de-Maurienne, et se jette dans l'Isère (riv. g.) ; 150 kil.

Arc de triomphe. L'origine des arcs de triomphe remonte aux Romains, qui en élevèrent à Drusus, vainqueur des Germains, à Titus, vainqueur des Juifs, à Marc-Aurèle, vainqueur des Marcomans, à Septime Sévère, vainqueur des Parthes, à Constantin, vainqueur de Maxence, etc. Outre ces monuments, tous construits à Rome, on en trouve de remarquables à Ancône, Bénévent, Saint-Rémi près Arles, Carpentras, Orange, etc. Dans les temps modernes des arcs ont été érigés à Alphonse d'Aragon à Naples, à Louis XIV à Paris (*Portes Saint-Denis et Saint-Martin*), enfin aux armées de la République et de l'Empire (arcs du Carrousel et de l'Etoile).

Arc de triomphe de l'Etoile, le monument le plus considérable qu'on ait construit en ce genre ; il s'élève sur une éminence qui termine la promenade des Champs-Elysées, au milieu d'une place circulaire où rayonnent douze avenues. Son érection fut décrétée par Napoléon le 12 février 1806. Construit d'après le plan de l'architecte Chalgrin, l'édifice fut inauguré le 29 juillet 1836. Sa hauteur est de 49m,55, sa largeur 44m,82 et son épaisseur 22m,10. Des décorations superbes ornent le monument, entre autres les figures de la *Renommée* par Pradier, le *Départ* de Rude, le *Triomphe* de Cortot, la *Résistance*, la *Paix* d'Etex, etc. Il porte inscrit le nom de 386 généraux ayant figuré dans les guerres de la République et de l'Empire.

Arc de triomphe du Carrousel, sur la place de ce nom à Paris, élevé en 1806 d'après les plans de Percier et Fontaine. D'une grande richesse d'ornementation, il rappelle l'arc de Septime Sévère à Rome.

ARCACHON, bourg de la Gironde, arr. de Bordeaux ; 7,910 h. (*Arcachonnais.*) Sur le bassin d'Arcachon. Bains de mer très fréquentés. Huîtres.

ARCACHON (*bassin d'*), baie formée par le golfe de Gascogne (Gironde).

ARCADIE, province de la Grèce, habitée par les *Arcadiens*, peuple de pasteurs, et dont les fictions des poètes antiques avaient fait le séjour de l'innocence et du bonheur. Au figuré, nom que l'on donne au pays imaginaire des bergers purs dans leurs mœurs, au séjour du bonheur pastoral ; mais l'allusion qu'on y fait le plus fréquemment est cette phrase : *Et in Arcadia ego*, « Et moi aussi j'ai vécu en Arcadie », que Poussin donna pour épigraphe à l'un de ses plus touchants tableaux.

ARCADIUS (*uce*), empereur d'Orient de 395 à 408, fils de Théodose Ier.

ARC-EN-BARROIS, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont ; 1,082 h. Sur l'Aujon, affl. de l'Aube. Tanneries, pierres de taille.

Arc-en-ciel (*l'*), paysage de Rubens, galerie de lord Hertfort (Angleterre) ; — du même, musée de l'Ermitage, à

Pétersbourg ; — du même, au Louvre.

ARCÉSILAS, philosophe grec, fondateur de la 2e Académie (316-240 av. J.-C.)

ARCHÉLAÜS, philosophe grec du ve siècle avant J.-C., un des maîtres de Socrate.

ARCHÉLAÜS, roi de Macédoine (413-400 av. J.-C.). Euripide exilé trouva chez lui un asile.

ARCHÉLAÜS, roi de Judée, fils d'Hérode, banni par Auguste ; m. l'an 7 av. J.-C.

ARCHÉLAÜS, un des généraux de Mithridate, vaincu par Sylla à Chéronée et à Orchomène (87 ap. J.-C.).

Archers (*Francs-*), première troupe d'infanterie régulière instituée en France par Charles VII en 1448, et supprimée par Louis XI en 1480. Ces archers étaient appelés *francs* parce qu'ils étaient exempts de tout impôt.

Archevêque de Grenade (*l'*), un des personnages les plus originaux de *Gil Blas*, l'immortel roman de Le Sage. Cet épisode est la mise en action de cette maxime déjà exprimée par un poète :

Il ne faut jamais dire aux grands
De vérité qui leur déplaise.

Gil Blas entre chez l'archevêque de Grenade en qualité de secrétaire. Dans un moment d'effusion, le prélat, dont le Seigneur a béni jusque-là les homélies, mais qui redoute pour son éloquence la décadence qui accompagne la vieillesse, l'autorise à l'avertir franchement quand il croira cette heure venue et lui promet en récompense une bonne place dans son testament. Gil Blas prend ce conseil au pied de la lettre, et il se voit immédiatement congédié, comme ayant plus de zèle que de goût.

Les écrivains font de fréquentes allusions à cet inimitable épisode pour montrer combien il est dangereux d'attaquer avec trop de franchise chez une personne un défaut pour lequel elle a une faiblesse prononcée.

ARCHIAC (*d'*), géologue français, né à Reims (1802-1868).

ARCHIAC (*chi-aque*), ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac ; 974 h. Dolmens, ruines féodales.

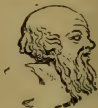
ARCHIAS (*ki-âce*), tyran de Thèbes, égorgé au milieu d'un festin en 378 av. J.-C. Imposé à Thèbes par Lacédémone, il s'était fait exécrer en ordonnant la mort ou l'exil des principaux citoyens : un complot se trama contre lui. Au milieu du banquet où les conjurés devaient l'assassiner, il reçut une dépêche qu'on l'invitait à lire sans retard : *A demain les affaires sérieuses !* s'écria-t-il en glissant le billet sous son coussin. C'était un avis détaillé du complot. Quelques instants après, les conjurés, ayant à leur tête Pélopidas, pénétraient dans la salle du festin et massacraient le tyran. La phrase : *A demain les affaires sérieuses !* est souvent cité en littérature.

ARCHIAS (*ki-âce*), poète et grammairien grec, né à Antioche et établi à Rome ; un des maîtres de Cicéron (80 av. J.-C.).

Archias (*Pour*), un des plaidoyers les plus célèbres de Cicéron (61 av. J.-C.).

ARCHILOQUE, poète satirique grec (VIIe siècle av. J.-C.).

***ARCHIMÈDE**, le plus grand géomètre de l'antiquité, né à Syracuse en 287 av. J.-C., inventa les moufles, la vis sans fin, la poulie mobile, les roues dentées, etc. Archimède tint pendant trois ans en échec les Romains qui assiégeaient Syracuse. La ville prise, Marcellus, général romain, donna des ordres pour qu'on épargnât le grand homme ; mais celui-ci, absorbé par la recherche d'un problème, ne s'aperçut pas de la prise de la cité et fut tué par un soldat qui, ne le connaissant pas, s'irrita de ne pouvoir obtenir de lui aucune réponse (212 av. J.-C.).



Une circonstance curieuse de la vie d'Archimède se rattache à la découverte d'un des plus féconds principes de l'hydrostatique. Hiéron, roi de Syracuse, soupçonnait un orfèvre qui lui avait fabriqué une couronne d'or d'y avoir allié une certaine quantité d'argent. Il consulta Archimède sur les moyens de découvrir cette fraude en conservant intacte, la couronne. L'illustre savant y réfléchit longtemps sans trouver de solution. Un jour qu'il était au bain, il s'aperçut que ses membres, plongés dans l'eau, perdaient considérablement de leur poids ; que, par exemple, il pouvait soulever une de ses jambes avec la plus grande facilité. Ce fut pour lui un trait de lumière qui le conduisit à la détermination de ce grand principe : *Tout corps plongé dans l'eau perd une partie de son poids égale au poids du volume d'eau qu'il déplace.* Dans l'enthousiasme que lui causa cette découverte, qui lui permettait de résoudre facilement le problème, il sortit du bain et s'élança dans la rue en s'écriant : *Eurêka! eurêka!* « J'ai trouvé ! j'ai trouvé ! » En effet, il avait trouvé le moyen de déterminer la pesanteur spécifique des corps en prenant l'eau pour unité. Cette exclamation d'Archimède est souvent rappelée par les écrivains, soit en français, soit en grec.

ARCHIPEL, partie de la Méditerranée parsemée d'îles ; les anciens l'appelaient mer *Egée*. Cette mer baigne la Grèce, la Turquie d'Europe et d'Asie.

ARCHITAS (*ki*), philosophe pythagoricien de Tarente (440-360 av. J.-C.).

Archives parlementaires, recueil de tous les débats dont les assemblées politiques françaises ont été le théâtre depuis 1787 jusqu'en 1860.

Archonte, magistrat chargé des plus hautes fonctions publiques dans les cités

de l'ancienne Grèce. A Athènes, l'archontat, établi après la mort de Codrus, fut d'abord héréditaire et viager; mais en 752 av. J.-C. il devint décennal, et en 683 une révolution importante se produisit : les pouvoirs confiés jusque-là à un seul archonte furent déférés à 9 magistrats annuels. Le premier, ou *archonte éponyme*, donnait son nom à l'année civile; le second, ou *archonte roi*, exerçait les fonctions religieuses des anciens rois; le troisième, ou *archonte polémarque*, commandait les armées; les six derniers, ou *archontes thesmothètes*, préparaient les lois et veillaient à leur exécution. L'aréopage était composé d'anciens archontes. L'archontat fut aboli lors de la prise d'Athènes par Démétrius Poliorcète (296 av. J.-C.).

ARCIS-SUR-AUBE, ch.-l. d'arr. (Aube); sur l'Aube; ch. de fer E., à 27 kil. N. de Troyes; 2,841 h. (*Arcisiens*). Bonneteries. Patrie de Danton. Glorieuse et sanglante bataille livrée par Napoléon Ier aux alliés (1er mars 1814). L'arr. a 4 cant., 93 com., 29,953 h.

ARCOLE, bourg d'Italie; 2,800 h. Sur l'Alpon, affl. de l'Adige. Bonaparte y vainquit les Autrichiens (17 nov. 1796).

ARCOT, v. de l'Inde anglaise, présidence de Madras; 40,000 h.

ARCTIQUES (*terres*), îles de l'océan Glacial arctique, près du pôle nord. V. POLAIRES (*terres*).

ARCUEIL, village du dép. de la Seine, arr. de Sceaux; 6,088 h. Sur la Bièvre; ch. de fer Orl. Très bel aqueduc de 24 arches.

ARCY-SUR-CURE, village du dép. de l'Yonne; arr. d'Auxerre; 1,308 h. Ch. de fer P.-L.-M. Grottes curieuses.

ARDÈCHE, riv. de France, a sa source dans les Cévennes, se jette dans le Rhône (riv. dr.); 108 kil.

ARDÈCHE (*dép. de l'*), dép. formé par le Vivarais; préf. *Privas;* s.-préf. *Tournon, Largentière;* 3 arr., 31 cant., 339 com., 371,269 h. (*Ardéchois*). 15e région militaire, cour d'appel de Nîmes; évêché à Viviers. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

ARDENNES (*forêt des*), vaste forêt située en grande partie dans le département du même nom, et qui s'étend dans la Belgique wallonne.

ARDENNES (*dép. des*), dép. formé par la Champagne et une partie de la Picardie et du Hainaut; préf. *Mézières;* s.-préf. *Rocroy, Sedan, Rethel, Vouziers;* 5 arr., 31 cant., 503 com., 324,923 h. (*Ardennais* 6e région militaire; cour d'appel de Nancy; diocèse de Reims. Ce dép. doit son nom à la forêt des Ardennes.

ARDENTES, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux; 2,677 h. Sur l'Indre; ch. de fer Orl. Forges, faux.

ARDES-SUR-COUZE, ch. l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 1,343 h. Moutons, cuirs.

ARDRES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer; 2,473 h. Sur le canal d'Ardres; ch. de fer N. Tulles, raffineries de sucre, de sel. V. *Camp du drap d'or.*

ARÉNA (*Joseph*), député de la Corse au Corps législatif en 1797, entra dans une conspiration contre le premier consul Bonaparte et fut mis à mort en 1801. — Son frère BARTHÉLEMY, membre du conseil des Cinq-Cents, tenta, suivant quelques-uns, de poignarder Bonaparte au 18 brumaire (m. en 1829).

ARENBERG (*rène-berk*), comte de La Mark, ami de Mirabeau; né à Bruxelles (1753-1833).

ARENENBERG, château du canton de Thurgovie, en Suisse.

Arènes de Nîmes (*les*), grand amphithéâtre romain qui a la forme d'une ellipse, dont le grand axe a 133 mètres et le petit 101. La hauteur, qui mesure 21m,32, comprend deux rangs de portiques superposés au nombre de 60 et séparés par des pilastres. Les 35 rangs de gradins pouvaient recevoir 30,000 spectateurs.

Aréopage. C'était à Athènes une sorte de tribunal, composé de 31 membres, anciens archontes, et chargé du jugement des affaires criminelles. On n'y permettait aucun artifice oratoire pour émouvoir ou attendrir les juges. La sévérité des arrêts, l'esprit de justice et d'équité qui les dictait acquirent à l'Aréopage d'Athènes une immense réputation de sagesse et d'impartialité.

AREQUIPA, v. du Pérou, fondée par Pizarre en 1536; 30,000 h. Près du volcan le Misti.

ARÉTÉE, médecin grec du Ier siècle de notre ère, contemporain de Néron.

ARÉTHUSE, fontaine célèbre de l'île d'Ortygie, près Syracuse. D'après la myth. Aréthuse était une nymphe de Diane, qui, se baignant dans les eaux de l'Alphée en Grèce, fut poursuivie par le dieu du fleuve jusque dans l'île d'Ortygie. Elle implora le secours de Diane, qui la métamorphosa en fontaine. Et, comme ses eaux ne se mêlaient pas à celles du fleuve, les anciens, dont l'esprit était porté au merveilleux, ont supposé qu'Aréthuse avait la propriété de conserver toute sa pureté à travers des eaux amères et fangeuses. Ce mythe poétique a enrichi notre langue d'une de ses métaphores les plus justes et les plus gracieuses, pour faire entendre que certaines organisations admirablement douées peuvent traverser des milieux corrompus sans en subir l'influence.

ARÉTIN (*Pierre l'*), fameux satirique italien, écrivain licencieux et méchant, né à Arezzo (1492-1557).

Arétin (*portrait de l'*), superbe peinture du Titien, musée de Florence.

AREZZO, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom; 38,650 h. (*Arétins*). Patrie

de Mécène, Pétrarque, Vasari, Gui d'Arezzo, l'Arétin, pape Jules II, Concini, Césalpin.

ARGAND, physicien et chimiste suisse, né à Genève, inventeur de lampes auxquelles Quinquet a donné son nom (1755-1803).

ARGELÈS, ch.-l. d'arr. (Hautes-Pyrénées); sur le gave d'Argelès; ch. de fer M., à 31 kil. S.-O. de Tarbes; 1,733 h. Belle vallée. L'arr. a 5 cant., 91 com., 40,400 h.

ARGELÈS-SUR-MER, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret; 3,413 h. Près la Méditerranée; ch. de fer M. Bouchons, huile, miel.

ARGENS (*marquis d'*), auteur d'écrits sceptiques, dont le plus connu a pour titre: *Lettres juives;* né à Aix (Provence) (1704-1771).

ARGENS, fl. côtier du dép. du Var; se jette dans la Méditerranée; 100 kil.

ARGENSOLA, historiographe espagnol (1565-1631).

ARGENSON (*Marc-René Voyer d'*), succéda à La Reynie au poste de lieutenant de police à Paris et devint garde des sceaux (1652-1721); — RENÉ-LOUIS, marquis d'ARGENSON, son fils aîné, ministre des Affaires étrangères, a laissé des *Mémoires* (1694-1757); — MARC-PIERRE, comte d'ARGENSON, son second fils, fut ministre de la Guerre; Diderot et d'Alembert lui dédièrent l'*Encylopédie* (1696-1764); — MARC-ANTOINE, fils de René-Louis, ministre de la Guerre en 1757 (1722-1787).

ARGENT, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre; 2,000 h. Sur la Grande Sauldre, affl. du Cher. Poteries.

ARGENTAN, ch.-l. d'arr. (Orne); sur l'Orne; ch. de fer O., à 50 kil. N.-E. d'Alençon; 6,247 h. (*Argentinais* ou *Argentenais*). Dentelles, volailles, chevaux, L'arr. a 11 cant., 174 com., 80,920 h.

ARGENTAT, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 3,087 h. Sur la Dordogne. Houille, plomb, pierres.

ARGENTEUIL, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; 14,934 h. Sur la Seine; ch. de fer N. et O. Vignobles, plâtre. Patrie de Jacques de Vitry.

ARGENTIÈRE (*L'*), ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon; 964 h. Sur la Durance. Plomb argentifère.

ARGENTIÈRE, célèbre vallée de la Haute-Savoie près Chamonix; source de l'Arve.

ARGENTIÈRE (*col d'*), dans les Alpes-Maritimes, aux sources de l'Ubaye et conduisant de Barcelonnette à Demonte (Italie).

ARGENTINE (*république*), république fédérale de l'Amérique du Sud. Riche en mines, bestiaux et céréales; sup. 2,835,970 kil. c., y compris les territoires non encore érigés en États et la Patagonie; pop. 3,800,000 h. (*Argentins*). Cap. *Buenos-Ayres*.

ARGENTON, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux; 6,270 h. Sur la Creuse; ch. de fer Orl. Papeteries, draps, pierres, poterie, filatures de laine, toiles.

ARGENTON-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire; 1.306 h. Sur l'Argenton, affl. de la Loire. Granit, toiles, coutils.

ARGENTRÉ (*Bertrand d'*), jurisconsulte et historien, né à Vitré (1519-1590).

ARGENTRÉ, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 1,468 h. Sur la Jouanne, affl. de la Mayenne; ch. de fer O. Marbre, fours à chaux.

ARGENTRÉ-DU-PLESSIS, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré; 2,292 h.

ARGINUSES, groupes d'îles de la mer Egée. Victoire navale des Athéniens sur les Lacédémoniens (406 av. J.-C.).

Argo, nom du navire qui transporta les Argonautes (*Myth.*).

ARGOLIDE, partie de l'ancienne Grèce au N.-E. du Péloponèse; cap. *Argos*; v. pr. *Mycènes*, *Epidaure*.

ARGONAUTES, héros grecs qui, sous la conduite de Jason, allèrent conquérir la toison d'or en Colchide (*Myth.*).

Aujourd'hui, par comparaison, le mot *Argonautes* sert à désigner des esprits novateurs, hardis et aventureux. qui entreprennent, le plus souvent en commun, de se frayer une route nouvelle ou qui poursuivent un but difficile à atteindre, dans quelque ordre d'idées que ce soit.

Argonautiques (*les*), poème sur l'expédition des Argonautes, par Apollonius de Rhodes (IIIe siècle av. J.-C.). Valerius Flaccus a, sous le même titre, écrit un mauvais pastiche de cet ouvrage (Ier siècle de notre ère).

ARGONNE, ancien pays de France couvert de forêts, dont Sainte-Menehould était le chef-lieu (Marne, Meuse et Ardennes). Célèbre par la belle campagne dirigée par Dumouriez en 1792. (Hab. *Argonnais.*)

ARGOS (*gôce*), v. du Péloponèse près le golfe de Nauplie; 10,000 h. (*Argiens*). Anc. cap. de l'Argolide; Argos joue un grand rôle dans l'histoire ancienne; Pyrrhus fut tué au siège de cette ville (272 av. J.-C.).

ARGOUT (*comte d'*), homme d'Etat français, né à Veyssilieu (Isère), ministre de Louis-Philippe (1782-1858).

ARGOVIE, un des cantons de la Suisse; 198,650 h. (*Argoviens.*) Cap. *Aarau.*

ARGUEIL, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Neufchâtel; 419 h.

ARGUELLES, homme politique et orateur espagnol (1776-1844).

ARGUS (*uce*), prince argien, qui avait cent yeux, dont cinquante restaient toujours ouverts, et qui fut chargé par Junon de la garde d'Io changée en vache. Mercure parvint néanmoins à l'endormir tout à fait au son de sa flûte et lui coupa la tête; Junon sema ses yeux sur la queue du paon (*Myth.*). Le nom d'Argus

a passé dans la langue comme symbole de la vigilance; mais il sert surtout à désigner un homme très clairvoyant, un surveillant incommode.

ARGUS, nom du chien d'Ulysse, immortalisé par Homère. Il fut le seul être vivant qui reconnut le héros, quand celui-ci revint à Ithaque après vingt ans d'absence, sous les haillons d'un mendiant. Il expira aussitôt après ce souvenir touchant donné à son maître. Cet épisode forme un des plus beaux morceaux du XVIIe chant de l'*Odyssée.* — Le nom d'*Argus* sert à caractériser la fidélité chez les individus de cette espèce.

ARGYLE ou **ARGYLL,** comté d'Ecosse; 80.000 h. Ch.-l. *Inverary.*

Argyraspides (*aux boucliers d'argent*), soldats de la garde d'Alexandre.

ARIANE, fille de Minos, donna à Thésée le fil à l'aide duquel il put sortir du Labyrinthe, après avoir tué le Minotaure, puis fut abandonnée par lui dans l'île de Naxos et se jeta du haut d'un rocher dans la mer (*Myth.*). On rappelle souvent le *fil d'Ariane* pour désigner le moyen qui nous sert de guide, le flambeau qui éclaire notre intelligence au milieu des difficultés d'une entreprise ou des obscurités d'un système, d'une doctrine, d'un raisonnement.

Ariane, tragédie vraiment dramatique de Th. Corneille et sa meilleure pièce, représentée en 1672.

Ariane couronnée par Vénus, tableau du Tintoret; palais ducal (Venise).

Ariane abandonnée, statue en marbre de A. Millet (Luxembourg). Figure aux contours larges et souples.

Ariane endormie, statue antique (Vatican). Attitude pleine de langueur et d'abandon.

Arianisme. Hérésie d'Arius qui niait la consubstantialité du Fils avec le Père. Cette doctrine, prêchée vers l'an 312 par Arius, prêtre attaché à l'église d'Alexandrie, balança presque, pendant quelque temps, la puissance du catholicisme. Arius combattait l'*unité* et la *consubstantialité* dans trois personnes de la Trinité et soutenait que le Verbe, tiré du néant, était très inférieur au Père. Il regardait Jésus-Christ comme essentiellement parfait, mais il niait sa divinité.

ARICA, v. du Pérou; 5,800 h. Port sur le Pacifique.

ARICIE, princesse athénienne de la race des Pallantides, qui fut épousée par Hippolyte. Racine en a fait un type touchant dans sa *Phèdre.*

ARIÈGE, riv. de France, a sa source en Espagne, arrose les dép. de l'Ariège et de la Haute-Garonne, passe à Foix, Pamiers, et se jette dans la Garonne, rive droite; 150 kil.

ARIÈGE (*dép. de l'*), dép. formé par le comté de Foix, une partie de la Gascogne et du Languedoc; préf. *Foix*; s.-préf. *Pamiers, Saint-Girons;* 3 arr., 20 cant., 337 com., 227,491 h. (*Ariégeois*). 17e région militaire, cour d'appel de Toulouse; évêché à Pamiers. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

ARIEL, idole des Moabites, est devenu le nom d'un mauvais ange.

Ariens (*i-in*), sectateurs d'Arius, qui niaient la divinité de Jésus-Christ. V. *arianisme.*

ARIMANE. V. AHRIMAN.

ARIMATHIE ou **RAMA,** ville de la Judée, patrie de Joseph, qui ensevelit Jésus-Christ.

ARINTHOD, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 1,047 h. Bimbeloterie.

ARIOBARZANE, nom de trois satrapes du Pont, d'un de Perse et de trois rois de Cappadoce.

ARION, célèbre poète et musicien grec du VIIe siècle av. J.-C. La légende raconte qu'il fut sauvé de la mort par des dauphins que les sons de sa lyre avaient charmés. Cette merveilleuse histoire de la puissance de la musique est souvent rappelée en littérature.

* **ARIOSTE** (*l'*), brillant et fécond poète italien, né à Reggio, auteur du *Roland furieux* (1474-1533).



ARIOVISTE, roi des Suèves, battu par César dans la Gaule en 58 av. J.-C.

ARISTARQUE, astronome grec, eut le premier l'idée que la terre tourne sur son axe et autour du soleil; il fut accusé, pour cette opinion, de troubler le repos des dieux (280 av. J.-C.).

ARISTARQUE, célèbre grammairien grec, dont le nom est devenu synonyme de critique éclairé (IIe siècle av. J.-C.). En littérature, le nom d'*Aristarque* s'oppose souvent à celui de *Zoïle*, critique passionné, envieux, injuste. V. ZOÏLE.

ARISTÉE, fils d'Apollon, apprit aux hommes à élever les abeilles. La mythologie rapporte qu'Aristée causa involontairement la mort d'Eurydice, et que les nymphes, compagnes de l'épouse d'Orphée, la vengèrent en faisant périr toutes les abeilles d'Aristée. Celui-ci, désolé, alla trouver le devin Protée, qui lui conseilla d'immoler quatre taureaux et autant de génisses, pour apaiser les mânes irritées d'Eurydice; aussitôt, des entrailles des victimes s'échappèrent des abeilles qui consolèrent Aristée de la perte des premières. Les écrivains font quelquefois allusion à cet événement mythologique, pour caractériser une naissance merveilleuse, qui se produit au sein de la mort même et de la corruption.

Aristée, statue en marbre de Bosio, au Louvre; figure remarquable par

la simplicité et le naturel de la posc.

ARISTÉNÈTE, écrivain grec qui vivait au IVe siècle ap. J.-C.

ARISTIDE, général et homme d'Etat athénien que son intégrité fit surnommer le *Juste;* se couvrit de gloire à Marathon et fut, à l'instigation de Thémistocle, son rival, banni par l'ostracisme. Il sortit d'Athènes en formant des vœux pour la prospérité de son ingrate patrie. On rapporte que, le jour où cette sentence fut rendue, Aristide, invité à tracer son propre nom sur la coquille d'un habitant de la campagne, qui ne savait pas écrire et qui s'était adressé à lui sans le connaître, demanda à cet homme si Aristide l'avait personnellement offensé : « Non, répondit le paysan, mais *je suis las de l'entendre toujours nommer* le Juste. » Rappelé plus tard par sa patrie envahie par Xerxès, il se réconcilia avec Thémistocle, combattit vaillamment à Salamine et s'illustra à Platées. Il géra les finances de la Grèce avec l'inviolable probité qui a jeté tant d'éclat sur son nom et mourut pauvre (540-468 av. J.-C.).

Différentes particularités de la vie d'Aristide donnent lieu à des allusions : d'abord son nom, qui sert souvent à désigner un homme juste, intègre, particulièrement en politique; l'ostracisme dont il a été frappé; les vœux qu'il forma pour la grandeur de sa patrie, en partant pour l'exil; le motif que l'ombrageux paysan donna de son vote à Aristide.

Aristide, statue antique, musée des Etudes ; — statue moderne de P. Cartellier, palais du Luxembourg.

ARISTIDE, peintre grec, né à Thèbes (Béotie), contemporain d'Apelle.

ARISTIDE de Milet, écrivain grec du IIe siècle, auteur des *Milésiaques*, contes licencieux.

ARISTION, tyran d'Athènes, mis à mort par ordre de Sylla (86 av. J.-C.).

ARISTIPPE, philosophe grec, fondateur de l'école cyrénaïque (IVe siècle av. J.-C.).

ARISTOBULE Ier, roi de Judée, régna de 104 à 102 av. J.-C.; — ARISTOBULE II, roi de Judée de 70 à 63 ; assassiné l'an 50.

ARISTODÈME, roi de Messénie, fit vingt ans la guerre aux Spartiates et se tua sur le tombeau de sa fille, qu'il avait sacrifiée pour l'accomplissement d'un vœu; m. en 724 av. J.-C.

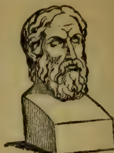
ARISTODÈME, sculpteur grec (IVe siècle av. J.-C.).

ARISTOGITON. V. HARMODIUS.

ARISTOMÈNE, roi des Messéniens, célèbre par sa lutte contre les Spartiates et par sa résistance de onze ans sur le mont Ira (VIIe s. av. J.-C.). M. exilé.

Aristonoüs (*les Aventures d'*), conte dans le genre antique, par Fénelon, où l'on respire ce charme attendrissant qui n'est donné qu'à quelques hommes, à Virgile, à Racine, à Fénelon.

***ARISTOPHANE**, le plus célèbre poète comique d'Athènes (Ve siècle av. J.-C.), dont la plupart des comédies sont des pamphlets politiques, surtout les *Nuées*, où Socrate est attaqué avec autant d'esprit que de mauvaise foi. En littérature, le nom d'Aristophane est souvent cité, par antonomase, pour désigner un poète, un écrivain qui attaque énergiquement et avec l'arme du ridicule les travers, les vices de ses contemporains. Souvent aussi ce nom est une expression de blâme à cause de la part vraie ou fausse que le grand comique a pu avoir dans la condamnation de Socrate.



* **ARISTOTE**, célèbre philosophe grec, né à Stagire, en Macédoine ; il fut le précepteur d'Alexandre le Grand et le fondateur de l'école des péripatéticiens ; il fut pendant tout le moyen âge l'oracle des philosophes et des théologiens scolastiques ; il mourut à Chalcis, en Eubée (384-322 av. J.-C.). Il est l'auteur d'un grand nombre de traités dont les progrès de la science moderne ont démontré la valeur. Le nom d'Aristote est souvent cité comme la personnification de l'esprit philosophique. A propos de ce nom, on rappelle aussi ces deux vers, qui se trouvent dans le *Festin de Pierre*, comédie de Thomas Corneille :

Quoi qu'en dise Aristote et sa docte cabale,
Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égale.

Dans l'application, le mot *tabac* se prête à de faciles variantes : le bifteck est divin..., le rosbif est divin..., le sommeil est divin...

Aristote (*Commentaires sur*), ouvrage, resté longtemps célèbre, du philosophe arabe Averroès (XIIe siècle).

* **ARIUS** (*uce*), prêtre né à Alexandrie, fameux hérésiarque, fondateur de la secte des ariens (280-336). V. *Arianisme.*



ARIZONA, territoire des Etats-Unis ; 40,000. h. Ch.-l. *Phénix.*

ARJUZANX, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan ; 736 h. Chemin de fer M. Marne.

ARKANSAS (*zâce*), riv. d'Amérique, prend sa source dans le Colorado (montagnes Rocheuses), passe à Little-Rock,

et se jette dans le Mississipi (riv. dr.); cours, 3,000 kil.

ARKANSAS (*zâce*), Etat de l'Union américaine, dans l'Amérique du Nord; 1,250,000 h. Cap. *Little-Rock.*

ARKHANGEL, v. de la Russie d'Europe, sur la Dwina, près de son embouchure dans la mer Blanche; 20,000 h.

ARKHANGEL (*N*lle). V. NOUVELLE.

ARKWRIGHT (*ark-raïte*), mécanicien anglais, inventeur de la *mule-jenny* pour filer le coton (1732-1792).

ARLANC (*lan*), ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert; 3,507 h. Sur la Dolore, affl. de la Dore. Eaux ferrugigineuses, dentelles.

ARLBERG, chaîne de montagnes, bras des Alpes dans le Tyrol (Autriche), percée par un tunnel de 10,259 mètres.

***Arlequin,** personnage comique qui de la scène italienne a passé sur presque tous les théâtres de l'Europe. Il porte un habit composé de petits morceaux de drap triangulaires, de diverses couleurs, un masque noir, et, à la ceinture, un sabre de bois, nommé *latte* ou *batte*. Par comparaison, on applique ce nom à tout homme qui n'a point d'idées fixes, de principes arrêtés et qui change sans cesse d'opinion : *C'est un arlequin.*



ARLES, ch.-l. d'arr. (Bouches-du-Rhône); sur le Rhône; ch. de fer P.-L.-M., à 89 kil. N.-O. de Marseille; 24,288 h. (*Arlésiens*). Fruits, vins, huiles, saucissons. Antiquités remarquables; arènes. L'arr. a 8 cant., 32 com., 81,413 h.

ARLES-SUR-TECH, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret; 2,270 h. Ch. de fer M. Fer forgé.

Arlésienne (*l'*), mélodrame en trois actes et cinq tableaux avec symphonies et chœurs, paroles d'Alph. Daudet, musique de G. Bizet (1872).

ARLEUX, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Douai; 1,682 h. Sur la Sensée, affl. de l'Escaut; ch. de fer N. Sucrerie, distillerie.

ARLINCOURT (*vicomte d'*) romancier français, né près Versailles (1789-1856).

ARLINGTON (*comte d'*), ministre d'Etat sous Charles Ier, fit partie du ministère célèbre connu sous le nom de *Cabale.* (1618-1685).

ARLON, v. de Belgique dans la prov. de Luxembourg; 7,915 h. Sur la Semoy, affl. de la Meuse. Jourdan y vainquit les Impériaux (1794).

Armada (*l'Invincible*), flotte envoyée par Philippe II, roi d'Espagne, contre l'Angleterre en 1588; détruite en partie par la tempête. *L'Invincible Armada* est demeurée célèbre, et les historiens désignent quelquefois sous ce nom de grandes expéditions maritimes, mais c'est toujours dans un sens ironique.

ARMAGH, v. d'Irlande, ch.-l. du comté d'Armagh, prov. d'Ulster, ancienne cap. du royaume; 11,000 h. Le comté a 163,177 h.

ARMAGNAC, ancien pays de France (Gascogne), compris presque entièrement dans le dép. du Gers; v. pr. *Auch, Lectoure.* (Hab. *Armagnacots* ou *Armagnacs.*)

Armagnacs (*faction des*), parti du duc d'Orléans, dont le chef était le comte d'Armagnac; déchira la France sous Charles VI, par ses luttes avec la faction des Bourguignons. *Armagnacs* et *Bourguignons* sont deux mots restés dans la langue comme synonymes d'ennemis irréconciliables.

ARMANÇON, riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Côte-d'Or, passe à Semur, Tonnerre, et se jette dans l'Yonne (riv. dr.); 200 kil.

Armatoles ou **Klephtes,** tribus guerrières et pillardes du nord de la Grèce; elles ont joué un grand rôle durant la guerre de l'Indépendance.

ARMÉNIE, contrée de l'Asie occidentale, jadis indépendante, aujourd'hui partagée entre la Turquie, la Russie, et la Perse. On donne le nom de *Petite Arménie* au royaume fondé à l'époque des Croisades par les *Arméniens** émigrés en Cilicie.



ARMENTIÈRES, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; 28,638 h. Sur la Lys; ch. de fer N. Linge, toiles, dentelles, distillerie.

Armida, opéra de Rossini (1817).

Armide, une des plus séduisantes héroïnes de la *Jérusalem délivrée,* du Tasse, la Circé de l'épopée chrétienne. Son nom est souvent employé pour désigner une femme qui fascine par ses charmes enchanteurs. On fait aussi de fréquentes allusions aux *jardins,* au *palais d'Armide,* au milieu desquels la charmante magicienne retenait le beau Renaud loin de l'armée des Croisés.

Armide, opéra en cinq actes de Gluck (1777), un de ses principaux ouvrages.

Armide et Renaud, opéra de Quinault et son chef-d'œuvre comme tragédie lyrique; représentée en 1686 (musique de Lulli).

ARMINIUS (*uce*), célèbre chef des Germains, demeuré populaire en Allemagne sous le nom de *Hermann;* vainqueur de Varus, l'an 9 ap. J.-C.

ARMORIQUE, partie de la Gaule formant auj. la Bretagne. (Hab. *Armoricains.*)

ARMSTRONG (*Jean*), médecin et poète écossais (1709-1779).

ARNAUD DE BRESCIA, réformateur politique et religieux italien; brûlé vif en 1155; ses cendres furent jetées dans le Tibre.

ARNAUD DE VILLENEUVE, alchimiste et médecin, né vers 1240, m. en 1313.

ARNAULD (*Antoine*), nommé le Grand Arnauld, célèbre docteur et théologien, défenseur des jansénistes et de Port-Royal contre les membres de la compagnie de Jésus (1612-1694) ; — ARNAULD *d'Andilly*, son frère aîné, traducteur d'ouvrages religieux (1588-1674) ; — ARNAULD (*Angélique*), leur sœur, abbesse de Port-Royal (1591-1661).

ARNAULT, poète tragique et fabuliste français, né à Paris (1766-1834).

Arnautes, nom donné par les Turcs aux musulmans albanais des montagnes.

ARNAY-LE-DUC, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune ; 2,876 h.

ARNDT, poète allemand, connu surtout par des chants nationaux qui contribuèrent en 1812 à soulever l'Allemagne contre nous (1769-1860).

ARNHEIM, cap. de la Gueldre, dans les Pays-Bas, sur le Rhin ; 52,000 h.

ARNHEIM ou **ARNIM**, nom d'une famille d'Allemagne qui a fourni plusieurs hommes remarquables.

ARNIM (*le comte d'*), diplomate allemand célèbre par ses démêlés avec Bismarck (1824-1881).

ARNIM, romancier prussien (1781-1831).

ARNO, fleuve de Toscane (Italie), passe à Florence, Pise, et se jette dans la Méditerranée ; 220 kil.

ARNOBE, écrivain latin, apologiste de la religion chrétienne ; m. en 327.

ARNOLD, général américain, qui trahit sa patrie pendant la guerre de l'Indépendance ; m. en Angleterre (1745-1801).

ARNOLD de Vinkelried, *le Décius des Suisses*, paysan du canton d'Unterwald qui, par son dévouement, détermina la victoire de Sempach (1386).

ARNOUL ou **ARNULF**, roi de Germanie, petit-fils de Louis le Germanique (849-899).

ARNOULD [*nou*] (*Sophie*), célèbre actrice de l'Opéra de Paris, née à Paris (1744-1803).

AROU, archipel de la Malaisie hollandaise. Perles, nids d'hirondelles, oiseaux de paradis.

AROUET, nom de famille de Voltaire.

ARPAD, conquérant hongrois, mort en 907, fondateur de la dynastie des Arpadiens qui s'éteignit en 1301.

ARPAJON, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil ; 2,970 h. Sur l'Orge, affl. de la Seine ; ch. de fer Orl.

ARPHAXAD, l'un des fils de Sem, d'après la Bible. — Personnage dont la Bible fait un roi des Mèdes et que l'on a identifié avec Phraortès.

ARPINUM, v. ancienne de l'Italie dans le Latium ; patrie de Marius et de Cicéron ; aujourd'hui *Arpino*, dans la Terre de Labour ; 12,000 h.

Arquebusiers d'Anvers (*les*), tableau de Teniers, à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg ; un des plus vastes et des meilleurs ouvrages du maître.

ARQUES, bourg de la Seine-Infre, où Henri IV vainquit le duc de Mayenne en 1589 ; 1,446 h. Sur l'*Arques*, fleuve côtier de 50 kil. Patrie de Blainville.

Arracheur de dents (*l'*), tableau de Gérard Dov, au Louvre ; — autre tableau du même, galerie de Dresde ; — de Honthorst, à la même galerie.

ARRAN, île d'Écosse située dans le golfe de la Clyde ; 4,800 h.

Arrangement des mots (*Traité de l'*), par Denys d'Halicarnasse ; un des meilleurs ouvrages des anciens sur l'élocution poétique et oratoire.

ARRAS (*a-râcè*), anc. cap. de l'Artois ; ch.-l. du dép. du Pas-de-Calais. Sur la Scarpe ; ch. de fer N., à 192 kil. N. de Paris ; 25,701 h. (*Arrageois*). Evêché, école militaire du génie. Sucre de betterave, huile d'œillette, de colza, dentelles, andouillettes, fonderie. Patrie de Jean Bodel, Maximilien et Joseph Robespierre, Lebon. Trois traités y furent signés : l'un (1414), entre Charles VI et Jean sans Peur ; l'autre (1435), entre Charles VII et Philippe le Bon ; le troisième (1482), entre Louis XI et Maximilien d'Autriche. Louis XI s'en empara en 1477. Louis XIII la prit sur les Espagnols en 1640, ceux-ci avaient fait graver sur une des portes :

« Quand les Français prendront Arras
Les souris mangeront les rats. »

La ville prise, un soldat français effaça le *p* du 4e mot, et on laissa subsister l'inscription ainsi modifiée. En 1654, Turenne y repoussa Condé et les Espagnols, Vauban fortifia la ville. L'arr. a 10 cant., 211 comm., 174,859 h.

ARREAU, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre ; 1,077 h. Sur la Neste, affl. de la Garonne. Ardoises, marbres.

ARRÉE (*monts d'*), collines âpres et arides de Bretagne (Finistère) ; alt. 400 m.

ARRHIDÉE, fils naturel de Philippe de Macédoine, proclamé roi à la mort d'Alexandre ; mis à mort en 316 av. J.-C.

ARRIE ou **ARRIA**, dame romaine qui, pour donner l'exemple du courage à son mari Pætus, condamné à mort par Claude comme conspirateur, s'enfonça un poignard dans le sein : puis, le retirant, elle le présenta à son mari en lui disant froidement : *Pæte, non dolet;* « Pætus, cela ne fait pas de mal. » Pætus se donna la mort à l'exemple de sa femme.

ARRIEN, historien grec du IIe siècle.

ARRIGHI DE CASANOVA, duc de Padoue, né à Corte ; un des généraux de Napoléon (1778-1853).

ARROUX, riv. de France, a sa source dans la Côte-d'Or, arrose Autun, et se jette dans la Loire (rive dr.), au-dessous de Digoin ; 120 kil.

ARS, ch.-l. de c. et port dans l'île de Ré (Charente-Inférieure), arr. de La Rochelle ; 1,897 h.

ARSACE (*zace*), fondateur de la monarchie des Parthes (255 av. J.-C.), et de la dynastie des *Arsacides*, qui régna de 256 av. J.-C. à 226 de notre ère. Une branche des Arsacides régna longtemps en Arménie.

ARSÈNE (*saint*), gouverneur des enfants de Théodose (350-445).

ARSINOÉ, princesse égyptienne, épousa Ptolémée Philadelphe après avoir fait égorger les enfants qu'elle avait eus d'un premier mariage. — Le nom d'Arsinoé a été aussi donné à plusieurs princesses et à plusieurs villes anciennes.

Arsinoé, personnage du *Misanthrope*, de Molière, type de la coquette surannée.

Art (*Histoire de l'*) **chez les Anciens**, ouvrage célèbre de Winckelmann, véritable monument esthétique, livre écrit en un langage digne du sujet (1764).

Art chrétien (*l*), par A.-F. Rio, un des livres les plus remarquables qui aient été écrits sur l'hist.de l'art cathol.(1836-1861).

Art d'aimer (*l'*), poème d'Ovide, où l'on retrouve toutes les qualités et tous les défauts de ce poète.

Art dans l'antiquité (*Histoire de l'*), par Perrot et Chipiez; œuvre de premier ordre dont les auteurs montrent ce que fut l'art grec, ses origines et son développement (1er volume paru en 1883).

Art de la guerre (*Discours sur l'*), par Machiavel, un des plus remarquables ouvrages du célèbre publiciste florentin.

Art d'être grand-père (*l'*), poésies dédiées par V. Hugo à ses petits-enfants et qui toutes sont pleines d'émotions et de sentiments exquis (1877).

Art d'être heureux (*l'*) par Droz, ouvrage de philosophie pratique (1806).

Art de vérifier les dates (*l'*), savant ouvrage historique, par les Bénédictins (XVIIIe siècle).

Art médical (*l'*), traité de médecine, par Celse (Ier siècle).

Art militaire (*De l'*), traité de Végèce, judicieux, instructif et concis (IVe siècle).

Art poétique (*l'*) d'Horace, ou *Epître aux Pisons*, poème didactique plein de charme, de finesse, de jugement et d'abandon (Ier siècle av. J.-C.), où se trouvent un grand nombre de vers restés proverbes et dont beaucoup ont été imités par Boileau. Ceux qu'on cite le plus souvent ont été reproduits dans les *Locutions latines et étrangères*.

Art poétique (*l'*), poème didactique de Boileau; excellent ouvrage de saine critique, qui a fait appeler son auteur le *Législateur du Parnasse* (1672). Un grand nombre de vers de l'*Art poétique* sont cités comme de véritables proverbes. Voici les principaux :

La rime est une esclave et ne doit qu'obéir.

—

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

—

Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

—

Enfin Malherbe vint. . . . .

—

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots, pour le dire, arrivent aisément.

—

Sans la langue,... l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

—

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez.

—

Faites-vous des amis prompts à vous censurer.

—

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

—

Chez elle (l'ode) un beau désordre est un effet de [l'art.

—

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.

—

Le latin dans les mots brave l'honnêteté ;
Mais le lecteur français veut être respecté.

—

Le Français, né malin, forma le vaudeville.

—

Il n'est pas de serpent ni de monstre odieux
Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux.

—

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

—

O le plaisant projet d'un poète ignorant,
Qui de tant de héros va choisir Childebrand !

—

Il n'est point de degré du médiocre au pire.

—

Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

Art universel (*l'*) ou le *Grand art* (*Ars magna*), ouvrage philosophique de Raymond Lulle, qui a été longtemps célèbre (XIIIe siècle).

Arts au moyen âge (*les*), par Dusommerard, études d'archéologie très estimées (1846).

Arts du dessin (*Grammaire des*), par Ch. Blanc; exposé précis des principes élémentaires des beaux-arts (1867). Cet ouvrage a pour complément une *Grammaire des arts décoratifs* (1882).

ARTA (*golfe d'*), formé par la mer Ionienne, s'enfonce dans la Grèce.

ARTA, v. de la Grèce ; 4,400 h. Port sur le golfe d'Arta.

ARTABAN, frère de Darius Ier, ne put empêcher Darius de lutter contre les Scythes et Xerxès contre les Grecs. — Capitaine des gardes et meurtrier de Xerxès. — Nom de quatre rois des Parthes. Le caractère de l'un d'eux a donné naissance au proverbe : *Fier comme Artaban;* d'autres le font venir d'un roman de La Calprenède.

ARTABAZE, nom de plusieurs rois d'Arménie, dont le plus célèbre est le fils de Tigrane le Grand.

ARTAGNAN (*d'*), gentilhomme gascon, né vers 1611 ; tué au siège de Maëstricht en 1673 et rendu fameux par les

romans d'Alexandre Dumas. Il a laissé sur la cour de Louis XIV de curieux *Mémoires*, arrangés par Sandraz des Courtils.

Artamène ou le *Grand Cyrus*, roman, jadis fameux, de Mlle de Scudery (1650).

ARTAPHERNES, général perse, neveu de Darius Ier, dont il commandait l'armée avec Datis à Marathon (490 av. J.-C.).

ARTAXERXÈS Ier Longue-Main, roi de Perse, fils de Xerxès (465-425 av. J.-C.), fut battu par Cimon, et accueillit Thémistocle exilé, qu'il combla d'honneurs; — ARTAXERXÈS II (*Mnémon*), roi de Perse (405-359 av. J.-C.), vainquit et tua à Cunaxa (401) son frère, Cyrus le Jeune, révolté contre lui. En 387, il imposa aux Spartiates le honteux traité d'Antalcidas ; — ARTAXERXÈS III (*Ochus*), fils du précédent, roi de Perse de 359 à 338 av. J.-C.; conquit l'Egypte en 345.

ARTÉMISE, reine d'Halicarnasse, prit part à l'expédition de Xerxès contre les Grecs, et combattit vaillamment à Salamine (480 av. J.-C.) ; — ARTÉMISE II, reine d'Halicarnasse, éleva à son époux Mausole un tombeau qui fut l'une des sept merveilles du monde (355 av. J.-C.).

ARTÉMISIUM, région de la côte nord de l'île d'Eubée, près de laquelle les Grecs défirent la flotte de Xerxès en 480 av. J-C.

ARTENAY, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 1,062 h. Ch. de fer Orl. Combat entre les Français et les Allemands (10 oct. 1870).

ARTEVELDE (*Jacques d'*), brasseur de Gand, chef des Flamands révoltés, périt dans une émeute (1290-1345). Son fils PHILIPPE fut tué à la bataille de Rosebecque (1382).

ARTHEZ, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez ; 1,384 h.

ARTHUR ou **ARTUS**, roi légendaire du pays de Galles, dont les aventures ont donné naissance au cycle de la Table ronde. Les chroniqueurs le font vivre au ve ou au vie siècle.

ARTHUR, duc de Bretagne, héritier du trône d'Angleterre à la mort de son oncle Richard Cœur de Lion. Il fut emprisonné dans la tour de Rouen et tué par ordre de Jean sans Terre, son oncle, en 1202.

ARTHUR, président des Etats-Unis d'Amérique (1830-1886).

ARTOIS, ancienne prov. au nord de la France, réunie à la couronne sous Louis XIV, par le traité des Pyrénées (1659); cap. *Arras;* a formé la majeure partie du dép. du Pas-de-Calais. (Hab. *Artésiens*.)

ARUDY, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron ; 1,816 h. Sur le gave d'Ossan.

ARUNDEL (*comte d'*), riche Anglais qui fit venir de Paros les fameuses chroniques lapidaires connues sous le nom de *marbres d'Arundel;* m. en 1646.

ARUNS, nom d'origine étrusque qui fut porté par différents membres de la famille des Tarquins.

ARUNS, fils de Tarquin le Superbe, fut tué par Brutus dans un combat.

Arvales (*frères*), collège de prêtres, commis au culte d'une antique divinité romaine qui symbolisait la terre productrice.

ARVE, riv. de la Haute-Savoie, traverse la vallée de Chamonix, passe à Bonneville et se jette dans le Rhône (riv. g.); au-dessous de Genève; 100 kil.

ARVERNES, peuple de la Gaule ancienne, dans la partie qui s'appelle aujourd'hui *Auvergne*.

ARVERS, poète français, né à Paris, immortalisé par le *Sonnet* auquel son nom est attaché (1806-1850).

ARYAS, nom que l'on donne aux plus anciens ancêtres connus de la famille indo-européenne, qui pour ce motif est aussi appelée aryenne. Les Aryas avaient pour patrie la région de l'Oxus. Ceux d'entre eux qui peuplèrent l'Iran et qui parlaient le zend sont appelés *Iraniens*; ceux qui peuplèrent l'Inde et qui parlaient le sanscrit sont appelées *Hindous*. C'est la comparaison du zend et du sanscrit avec les langues de l'Europe qui a démontré que les Celtes, les Grecs, les Latins, les Germains, les Slaves, ont une origine commune avec les Aryas.

ARZACQ, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez; 1,143 h. Près la Loust, affl. de l'Adour.

ARZANO, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimperlé ; 1,943 h. Entre l'Eblé et le Scroff, affl. de l'Océan.

ARZEU, ch.-l. de c. de l'Algérie, arr. d'Oran ; 5,607 h. Port sur un îlot.

ASA, roi de Juda de 944 à 904 av. J.-C.; vainquit les Madianites et le roi d'Israël Baasa.

ASCAGNE (*Jule* ou *Jules*), fils d'Énée et de Créuse, fut emmené par son père en Italie après la prise de Troie, lui succéda comme roi de Lavinium, et fonda la ville d'Albe-la-Longue (*Enéide*). On fait de fréquentes allusions au jeune Ascagne, qu'Enée tenait par la main dans cette nuit célèbre qui fut la dernière de Troie.

ASCALON, ville de l'ancienne Palestine. Port sur la Méditerranée.

ASCENSION (*île de l'*), petite île anglaise de l'océan Atlantique, découverte en 1501 par Jean de Nova, le jour de l'*Ascension;* 300 h.

Ascension (*l'*), tableau du Pérugin, à Lyon ; — de Fra Bartolomeo, au Louvre; — du Tintoret, église du Rédempteur, à Venise.

ASCHERSLEBEN, v. de Saxe; 21,528 h. Sur l'Eine, s.-affl de la Saale.

ASCLÉPIADES, famille illustre de médecins grecs, qui se disaient descendants d'Esculape.

ASCOLI, v. d'Italie, sur le Tronto, affl. de l'Adriatique; 23,000 h.

ASCOLI di Satriano, ancienne *Asculum*, v. d'Italie ; 6.300 h. *Asculum* est célèbre par la bataille que Pyrrhus gagna sur les Romains (279 av. J.-C.) et dans laquelle Décius se dévoua.

ASDRUBAL, dit **Barca,** général carthaginois, vaincu et tué par les Romains, à la bataille de Métaure en 207 av. J.-C. comme il allait rejoindre son frère Annibal.

ASER (*zère*), un des fils de Jacob.

ASFELD, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel ; 961 h. Sur l'Aisne et le canal des Ardennes.

ASHBURNHAM, comte anglais, mort en 1878 et qui avait réuni une collection admirable de manuscrits et de livres rares connus sous le nom de collection Ashburnham.

ASIE, une des cinq parties du monde, la plus anciennement peuplée et le berceau primitif de notre civilisation. V. *la carte*.

ASIE MINEURE ou **Anatolie,** nom que donnaient les anciens à la partie occidentale de l'Asie, au S. de la mer Noire.

Asile (*droit d'*). Le mot *asile* qui veut dire en grec : *d'où l'on ne peut être enlevé*, désignait un lieu établi pour servir de refuge aux débiteurs et aux criminels. Chez les anciens, les temples, les statues des dieux, les tombeaux, les autels, jouissaient du droit d'asile. Cette coutume passa du paganisme au christianisme. Le droit d'asile fut pendant longtemps, en France, un droit précieux et sacré, dont le clergé se montra plus jaloux que d'aucun autre. Quiconque, pour échapper à la vengeance d'un ennemi ou d'un maître irrité, se réfugiait dans l'enceinte d'une basilique ou dans la maison épiscopale, se trouvait en sûreté; nul n'eût osé s'emparer de lui de vive force, car il eût été aussitôt frappé d'anathème. Grégoire de Tours, bravant les menaces et la fureur de Chilpéric, et refusant de lui livrer le jeune Mérovée, qui était venu chercher un asile dans la basilique de Saint-Martin, en est la preuve. Les coupables eux-mêmes qui s'étaient réfugiés au pied des autels n'étaient point livrés avant qu'un serment prêté sur l'Evangile les eût garantis de la mort, de la mutilation et de la torture. A partir du XIVe siècle ce droit subit peu à peu de nombreuses restrictions, et l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539) ne reconnut comme endroits inviolables que les maisons royales, les hôtels des ambassadeurs et le Temple. Le droit d'asile n'existe plus actuellement en Europe.

Asinaire (*l'*), comédie de Plaute.

ASIONGABER, v. ancienne d'Arabie sur la côte orientale de la mer Rouge ; plus tard *Bérénice*.

ASMODÉE, personnalité diabolique qui figure dans le livre de *Tobie* comme démon des plaisirs impurs, et dont Le Sage a fait le principal personnage de son *Diable boiteux*, enlevant les toits des maisons de Madrid et découvrant à son compagnon les secrets les plus intimes de chaque habitation. Les écrivains font allusion à Asmodée pour caractériser celui qui est informé de tous les événements, de toutes les circonstances, sans que l'on aperçoive le fil qui l'a dirigé.

ASMONÉENS (*in*), nom donné aux Macchabées, originaires d'Asmon, ville de la tribu de Siméon.

ASNIÈRES, ch.-l. de c. de l'arr. de Saint-Denis (Seine) ; 24,317 hab. Sur la Seine.

ASPASIE, née à Milet, célèbre par sa beauté et son esprit, femme de Périclès. Sa maison était fréquentée par les plus célèbres philosophes et écrivains de son temps. On fait souvent allusion à elle en lui donnant le rôle d'une sorte d'Egérie.

ASPE (*vallée d'*), vallée des Basses-Pyrénées, arr. d'Oloron ; elle est arrosée par le gave d'Aspe. (Hab. *Aspois*.)

ASPET, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens ; 2,302 h. Sur le Ger, aff. de la Garonne.

ASPHALTITE (*lac*). V. MORTE (*mer*).

ASPINWALL. V. COLON.

ASPRES-SUR-BUECH, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 838 h. Sur le Buech, affl. de la Durance ; ch. de fer P.-L.-M. Eaux ferrugineuses.

ASPRIÈRES, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche ; 1,201 hab. Truffes.

ASPROPOTAMOS. V. ACHÉLOÜS.

ASSAM (*ame*), province des Indes anglaises, entre le Thibet, la Birmanie et le Bengale ; 4,900,000 hab. (*Assamais*). V. pr. *Gahatti*, *Djorhat*.

ASSAR-HADDON, roi de Ninive, vainquit Manassès et l'emmena captif (707-668 av. J.-C.).

ASSAS (*chevalier d'*), né au Vigan, en 1733, capitaine au régiment d'Auvergne, qu'un fait d'armes, au combat de Clostercamp, a rendu célèbre. Voici les détails de ce fait, que d'autres attribuent au sergent Dubois : dans la nuit du 15 octobre 1760, le brave d'Assas pénétra seul au milieu d'un bois voisin pour le fouiller dans la crainte d'une surprise. La bataille devait se livrer le lendemain. Tout à coup, il est environné de soldats ennemis qui lui mettent la baïonnette sur la poitrine et le menacent de mort s'il jette un seul cri d'alarme ou d'avertissement. N'écoutant que son dévouement patriotique, d'Assas se sacrifie au salut de l'armée en poussant ce cri fameux, qui avertit les Français du danger : « A moi, Auvergne, ce sont les ennemis ! » et il tombe mort à l'instant, criblé de coups de baïonnette.

Assassinat de l'évêque de Liége (*l'*), tableau d'Eugène Delacroix, collection particulière (Paris) ; scène très mouvementée, peinte avec une verve extraordinaire et dont le sujet est emprunté au roman de *Quentin Durward* (1831).



L'*Asie* est bornée au N. par l'océan Glacial, à l'E. par le grand Océan et la mer de Behring, au S. par la mer de Chine et l'océan Indien, à l'O. par la mer Rouge, le canal de Suez, la Méditerranée et ses dépendances, la mer Caspienne, le fleuve Oural et les monts Ourals. — Divisions anciennes : Asie Mineure, Arménie, Parthie, Mésopotamie, Babylonie ou Chaldée, Assyrie, Syrie, Colchide, Arabie, Perse, Inde, Scythie ou Sarmatie et pays des Sères (Chine). — Divisions actuelles : l'Asie russe (*Sibérie et prov. caucasiennes*), la Chine, le Japon, la Turquie d'Asie, l'Arabie, la Perse, l'Afghanistan, le Béloutchistan, le Turkestan (*presque entièrement à la Russie*), l'Hindoustan (*aux Anglais*), et l'Indo-Chine qui comprend les empires de Birmanie, de Siam, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin (*sous le protectorat français*), la la basse Cochinchine (*à la France*) et le sud de la presqu'île de Malacca (*aux Anglais*). Principaux *fleuves :* l'Obi, l'Iénisséi, la Léna, l'Amour, le fleuve Bleu, le fleuve Jaune, le fleuve Rouge, le Mei-Kong, le Mei-Nam, le Salouen, l'Iraouaddi, le Brahmapoutre, le Gange, l'Indus, le Tigre et l'Euphrate. *Lacs :* le lac Baïkal, la mer d'Aral, la mer Caspienne, la mer Morte. *Montagnes :* les montagnes du plateau central comprenant les monts Altaï, Thian-Chan, Kouen-Lun, Himalaya ; les monts El-vend, le Caucase, le Liban ; les monts El-Ared, en Arabie, et Gates, dans l'Hindoustan. *Iles :* les Laquedives, les Maldives, Ceylan, les îles Andaman, Nicobar, Naï-Nan, Formose, les île du Japon, les Kouriles, l'île Sakaline et les îles Liakof ou Nouvelle-Sibérie. *Presqu'îles :* l'Anatolie, l'Arabie, l'Hindoustan et l'Indo-Chine. L'Asie est 4 fois et demie plus grande que l'Europe et plus de 80 fois plus grande que la France ; sa superficie est de 45 millions de kil. carrés et sa population s'élève à 782 millions d'h. (*Asiatiques*). Les races qui la peuplent sont les Hindous, les Iraniens, les Hébreux ou Juifs ou Israélites, les Arabes, les Malais, les Annamites, les Cambodgiens, les Siamois, les Chinois, les Mongols, les Japonais, les Samoyèdes et les Ostiaks

Assassins ou **Ismaïliens**, secte musulmane de l'Asie Occ., qui, au temps des Croisades, se livrait à toutes sortes de violences sous l'influence du *haschich*.

Assemblée constituante, assemblée élue au suffrage universel après la révolution de février, pour donner une nouvelle Constitution à la France. Elle siégea du 4 mai 1848 au 26 mai 1849.

Assemblée législative, succéda à la Constituante le 1er octobre 1791 et fut remplacée par la Convention le 21 septembre 1792. Elle vota la guerre avec l'Autriche, suspendit les pouvoirs de Louis XVI qui fut emprisonné au Temple et convoqua la Convention nationale.

Assemblée législative, assemblée qui succéda à la Constituante le 28 mai 1849 et qui fut dissoute par le coup d'Etat du 2 décembre 1851.

Assemblée nationale, nom que prirent les états généraux le 7 juin 1789 et qu'ils changèrent le 23 juin en celui d'*Assemblée* **constituante**, qu'ils méritèrent en proclamant la Déclaration des Droits de l'homme et en votant la Constitution de 1791. La Constituante abolit les privilèges féodaux (nuit du 4 août), proclama la souveraineté nationale, la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, l'admissibilité de tous les citoyens aux emplois publics, leur égalité devant la loi, la liberté des cultes, institua les actes de l'état civil, divisa la France en départements, réforma la magistrature et le système des impôts. Elle fit place à l'Assemblée législative le 30 septembre 1791.

Assemblée nationale, assemblée élue en 1871 pendant la guerre franco-allemande et qui siégea jusqu'en 1875. C'est elle qui ratifia le traité de Francfort et vota à une voix de majorité la Constitution républicaine du 25 février 1875, après avoir vainement tenté en 1873 de restaurer la monarchie en la personne du comte de Chambord.

Assemblée des dieux (*l'*), dialogue de Lucien, dont les interlocuteurs sont Jupiter, Momus et Mercure ; c'est là surtout que la sceptique raillerie de l'auteur se donne le plus librement carrière (IIe siècle ap. J.-C.).

Assemblée des femmes (*l'*) ou *les Harangueuses*, comédie d'Aristophane, satire des utopies de quelques philosophes (393 av. J.-C.).

Assemblée des gardes civiques (*l'*), chef-d'œuvre de G. Flinck, musée d'Amsterdam ; réunion de neuf portraits ; têtes très expressives et très vivantes, peintes dans la manière de Rembrandt.

Assemblée des bourgmestres (*l'*), chef-d'œuvre de Th. de Keyser (La Haye) ; les personnages, au nombre de cinq, sont prodigieux d'expression et de vie ; simplicité, force, harmonie, telles sont les qualités de cette peinture de l'un des meilleurs disciples de Rembrandt.

Assemblée des dieux (*l'*), fresque de Raphaël ; palais de la Farnésine (Rome).

ASSINIE, fl. d'Afrique ; à son embouchure dans le golfe de Guinée est situé un établissement français.

ASSISE, v. d'Italie, près de Pérouse ; 5,000 h. Patrie de saint François d'Assise, de Métastase et de sainte Claire.

Assises d'Antioche, recueil des lois en vigueur pendant les Croisades dans la principauté d'Antioche et dans la petite Arménie.

Assises de Jérusalem, important recueil de lois et règlements donnés par Godefroy de Bouillon au royaume de Jérusalem. Il a été imprimé en 1843.

ASSOLLANT (*Alfred*), romancier français, né à Aubusson (1827-1886).

ASSOMPTION, v. de l'Amérique méridionale, sur le Paraguay, cap. du Paraguay ; 25,000 h.

ASSOMPTION (*île de l'*) ou **ANTICOSTI**, île située près de l'embouchure du Saint-Laurent.

Assomption de la Vierge (*l'*), tableau de Poussin, au Louvre ; — de Murillo, au Louvre ; — du Corrège, célèbre fresque de la coupole de la cathédrale de Parme ; — du Titien, à l'Académie des beaux-arts de Venise ; de Raphaël, au couvent de Monte-Luce, près de Pérouse ; — de Rubens, cathédrale d'Anvers ; — de Prudhon, au Louvre ; — de Calvaert, à Hampton-Court ; — d'Augustin Carrache, pinacothèque de Bologne ; — d'Andrea del Sarto, au palais Pitti ; — du Guide, musée de Munich. La plupart de ces tableaux sont des chefs-d'œuvre.

ASSOUCY (*d'*), poète burlesque, tourné en ridicule par Boileau (1604-1679).

ASSUÉRUS (*uce*), nom biblique d'un roi de Perse (Xerxès suivant les uns, Darius Ier ou Artaxerxès suivant les autres) qui épousa Esther, nièce de Mardochée, après avoir répudié l'orgueilleuse Vasthi.

ASSUR, nom mythique du fondateur de l'empire d'Assyrie.

ASSURAKHIDDIN, V. ASSAR-HADDON.

ASSURBANIPAL, roi d'Assyrie de 667 à 626 av. J.-C.

ASSURNAZIRPAL, roi d'Assyrie (882-857 av. J.-C.).

ASSURRABAMAR, roi d'Assyrie du XIe siècle av. J.-C.

ASSYRIE, royaume de l'Asie ancienne qui occupait la partie moyenne du bassin du Tibre ; cap. *Ninive*. D'abord vassaux de la Chaldée et de l'Egypte, les *Assyriens** réussirent à se rendre indépendants, et leurs rois à la suite de victoires nombreuses imposèrent leur domination au reste de l'Asie occidentale et à l'Egypte. La fondation de l'empire mède ruina l'Assyrie (627 av. J.-C.).



ASTAFFORT, ch.-l. de c. (Lot-et-Ga-

ronne), arr. d'Agen ; 2,194 h. Sur le Gers, ch. de fer M.

Astarté ou **Astaroth,** nom générique donné aux déesses protectrices de certaines villes sémitiques.

ASTER, d'Amphipolis, archer resté célèbre par son adresse. Il vint offrir ses services à Philippe, roi de Macédoine, auquel il se vantait de ne jamais manquer un oiseau dans son vol le plus rapide : « Bon ! lui avait répliqué Philippe, je t'emploierai quand je ferai la guerre aux étourneaux. » La raillerie piqua au vif l'habile tireur, qui se jeta dans Méthone, alors assiégée par le roi, et lança contre lui une flèche sur laquelle il avait écrit ces mots : « A l'œil droit de Philippe. » Aster n'avait pas exagéré son adresse, car la flèche alla frapper le but. Philippe la fit renvoyer à l'archer avec cette inscription : « Si Philippe prend la ville, Aster sera pendu. » Et il tint parole.

On fait d'assez fréquentes allusions à ce trait. En voici une que lança Béranger au moment où la Restauration le criblait de procès :

Dans mon vieux carquois où font brèche
Les coups de vos juges maudits,
Il me reste encore une flèche,
J'écris dessus : « Pour Charles Dix ! »

ASTÉRABAD ou **ASTRABAD,** v. de Perse, sur la mer Caspienne ; 15,000 h.

ASTI, v. du royaume d'Italie ; 31,000 h. Sur le Tanaro, affl. du Pô. Vins muscats. Patrie d'Alfieri.

ASTOLPHE, roi des Lombards, battu par Pépin le Bref (749-756).

ASTOLPHE, prince d'Angleterre, l'un des plus célèbres paladins du poème de l'Arioste. Une fée lui fit présent d'un cor « dont le son était si perçant et si terrible à soutenir qu'il n'était être vivant qui pût l'entendre. La fureur des vents, les éclats du tonnerre, les mugissements sourds d'un tremblement de terre eussent paru des flageolets en comparaison. » On fait de fréquentes allusions au *cor d'Astolphe.*

ASTON MANOR, v. d'Angleterre, comté de Warwick ; 54,000 h. Près Birmingham.

ASTRAKHAN ou **ASTRACAN,** v. de Russie, dans une île de la mer Caspienne ; port près l'embouchure du Volga ; 69,400 h.

ASTRÉE, fille de Jupiter et de Thémis, déesse de la justice, séjourna parmi les hommes pendant le siècle d'or. *Au temps d'Astrée,* c'est-à-dire quand le bonheur régnait sur la terre.

Astrée (*l'*), célèbre roman pastoral, d'Honoré d'Urfé (1610). La scène se passe au VIIe siècle, sur les bords du Lignon, petit ruisseau du Forez, que l'auteur a popularisé. C'est dans cette œuvre maniérée, d'un genre faux, que figure la fameuse *Carte du Tendre* à laquelle on fait si souvent allusion ; c'est là que soupire le langoureux Céladon.

Astronomie nouvelle ou *Physique céleste,* le plus beau monument qui ait été élevé à cette partie de la science, par Kepler (1609).

Astronomie populaire, traité de cosmographie, mis à la portée de tout le monde par Fr. Arago (1856), ouvrage qui a puissamment contribué à vulgariser les connaissances astronomiques.

ASTRUC, célèbre médecin français, né à Sauves (1684-1766).

ASTURIES (*les*), ancienne prov. du N. de l'Espagne. (Hab *Asturiens.*) Villes principales : *Gijon* et *Oviedo.* L'héritier présomptif de la couronne d'Espagne porte le titre de prince des Asturies.

ASTYAGE, le dernier des rois Mèdes, détrôné par Cyrus, en 549 av. J.-C.

ASTYANAX, fils d'Hector et d'Andromaque, suivit sa mère à la cour de Pyrrhus d'après une version adoptée par Racine, mais fut précipité par les Grecs du haut du rempart de Troie selon Virgile et Homère. Le nom de ce malheureux enfant, dans lequel les ennemis du nom troyen craignaient de retrouver quelque jour un vengeur, est quelquefois appliqué au rejeton d'une dynastie vaincue et détrônée.

ATAHUALPA, le dernier des Incas du Pérou, étranglé par ordre de Pizarre (1533).

Atala, petit roman de Chateaubriand ; c'est un épisode de la vie sauvage en Amérique, réunissant l'intérêt du sujet et le mérite du style (1801).

Atala au tombeau, tableau de Girodet, au Louvre.

ATALANTE, fille d'un roi de Scyros, célèbre pour son agilité à la course. Elle déclara à la foule de ses prétendants qu'elle n'accorderait sa main qu'à celui qui l'aurait vaincue en la devançant dans la carrière. Hippomène remporta le prix, grâce à trois pommes d'or dont une déesse lui avait fait présent. Lorsqu'il se voyait sur le point d'être atteint par Atalante, il laissait tomber une de ces pommes, que la jeune fille s'empressait de ramasser, et Hippomène put ainsi toucher le but avant elle.

Les écrivains font surtout allusion à l'agilité d'Atalante, à sa lutte avec Hippomène et aux pommes d'or au moyen desquelles celui-ci la vainquit à la course.

Atalante ou *la Toilette d'Atalante,* statue de Pradier (1851).

Atar-Gull, roman d'Eugène Sue (1831), remarquable par la richesse du coloris, la variété des tons et la vivacité du récit.

ATAULFE, roi des Wisigoths, beau-frère d'Alaric Ier, conquit le sud de la Gaule et fut assassiné à Barcelone (415).

ATCHIN. V. ACHEM.

Atelier d'Adrien van Ostade (*l'*), tableau peint par ce maître (Amsterdam).

Atelier de Craesbeke (*l'*), célèbre tableau peint par ce maître ; au musée du Louvre.

Atelier de Mieris (*l'*), tableau de Mieris ; galerie de Dresde.

Atelier d'Horace Vernet (*l*), tableau d'H. Vernet; Exposition universelle (1855).

ATH (*ate*), v. de Belgique (Hainaut); 8,800 h. Sur la Dendre, affl. de l'Escaut.

ATHALARIC, roi des Ostrogoths d'Italie (526-534).

ATHALIE, reine de Juda, fille d'Achab et de Jézabel, célèbre par ses crimes et son impiété. Elle épousa Joram, fils de Josaphat. A la mort d'Ochozias, son fils, elle monta sur le trône, après avoir fait périr les fils de ce roi, excepté Joas que le grand prêtre Joad rétablit sur le trône. Elle fut massacrée par le peuple révolté (IXe siècle av. J.-C.). On rappelle quelquefois le nom d'Athalie pour désigner ces princesses cruelles qui immolent leurs proches à leur ambition (907-870 av. J.-C.).

Athalie, tragédie en cinq actes et en vers, de Racine, appelée par Voltaire le chef-d'œuvre de l'esprit humain; représentée à Versailles en 1691. Les chœurs ont été mis en musique par Lulli, et, de nos jours par Mendelsshon, J. Cohen. On trouve dans cette tragédie une foule de vers qui, par la beauté de la pensée et la noblesse de l'expression, ont eu le privilège d'être souvent cités par nos grands écrivains :

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

—

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ?

—

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles ?

—

. . . Cet esprit d'imprudence et d'erreur
De la chute des rois funeste avant-coureur.

—

Un songe, me devrais-je inquiéter d'un songe ?...

—

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit.

—

Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage,
Pour réparer des ans l'irréparable outrage.

—

Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé ?

—

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin ?
Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

—

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule.

—

Cieux, écoutez ma voix ; terre, prête l'oreille :
Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille.

—

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé!

—

. . . Quelle Jérusalem nouvelle
Sort du fond du désert, brillante de clartés ?

—

Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre et comme eux orphelin.

—

Apprenez, roi des Juifs, et n'oubliez jamais
Que les rois dans le ciel ont un juge sévère,
L'innocence un vengeur, et l'orphelin un père.

Athalie faisant massacrer les enfants de son fils, tableau de Sigalon, musée de Nantes; scène de carnage rendue de la façon la plus pathétique et la plus saisissante (1827).

ATHANAGILDE, roi des Wisigoths d'Espagne de 554 à 567; père de Brunehaut et de Galswinthe.

ATHANASE (*saint*), patriarche d'Alexandrie, célèbre Père de l'Eglise (296-373). Fête le 2 mai.

Athenæum, célèbre recueil semi-hebdomadaire anglais, fondé en 1828, et qui s'occupe de littérature, de science et de beaux-arts.

ATHÉNÉE, écrivain grec du IIIe siècle de notre ère, auteur du *Banquet des sophistes*.

ATHÈNES, capit. de l'Attique et ville principale de l'ancienne Grèce, composée de deux parties : 1o l'*Acropole* ou haute ville et la ville basse; 2o les trois ports (*Pirée*, *Munychie*, *Phalère*), réunis à la ville par le *Long Mur*, construit sous Périclès, qui la réédifia de 460 à 429 av. J.-C., Xerxès l'ayant brûlée en 480. Elle devait son éclat à ses monuments publics et au rang intellectuel que lui valurent dans le monde antique ses hommes d'Etat ses philosophes, ses écrivains et ses artistes. En raison du rôle brillant qu'elle a joué, son nom s'emploie par antonomase pour désigner toute cité où fleurissent les lettres, les arts et l'esprit; mais c'est surtout pour désigner la ville de Paris, cette ville qui offre tant de points de ressemblance avec la patrie de Phidias, de Périclès et de Démosthène, que l'on fait usage du mot *Athènes*.

Les fils des Gaulois, vains, frivoles, légers, spirituels et curieux, ont souvent été comparés aux Athéniens, et La Fontaine, le plus gaulois des Français ou, si on le préfère, le plus français des Gaulois, tenait beaucoup à cette comparaison :

Nous sommes tous d'Athène en ce point », et moi-même,
Au moment où je fais cette moralité,
Si « Peau-d'Ane » m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

Ce vers, *Nous sommes tous d'Athène*, est souvent cité pour caractériser la légèreté de ceux qui, en littérature, en politique, dans les beaux-arts, négligent le sérieux pour s'attacher à des bagatelles qui leur plaisent. Athènes est aujourd'hui la capitale de la Grèce et compte 114,355 h. (*Athéniens*).

ATHIS (*ice*), ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront : 3,272 h.

ATHOS (*tôce*), montagne de la Turquie d'Europe, s'avançant dans l'Archipel. Ses nombreux couvents de moines renferment de curieux manuscrits.

ATLANTIDE, île que les anciens géographes mentionnent comme ayant existé autrefois dans l'Atlantique, à l'ouest de Gibraltar. C'est peut-être l'ancienne Mauritanie.

ATLANTIDES (*les*), filles d'Atlas, furent changées en étoiles (*Myth.*).

ATLANTIQUE (*océan*), vaste mer entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. Cet océan a une superficie de près de 100 millions de kilom. carrés, et on y a trouvé, au moyen de sondages, des profondeurs de 8,500 mètres. Parmi les courants qui le sillonnent le plus important est le *Gulf-Stream*. L'Atlantique est traversé par des câbles sous-marins qui mettent en rapport l'Europe et l'Amérique.

***ATLAS** (*lâce*), roi fabuleux de Mauritanie ; fils de Jupiter. Ayant refusé l'hospitalité à Persée, celui-ci fit briller à ses yeux la tête de Méduse et le métamorphosa en montagne. Comme cette montagne est très élevée, on a supposé qu'Atlas avait été condamné à soutenir le ciel sur ses épaules.



On compare à Atlas l'homme chargé de supporter seul le poids d'un grand nombre d'affaires, et ce mythe est devenu l'objet de fréquentes allusions.

ATLAS (*lâce*), chaîne de montagnes au N. de l'Afrique, dans le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Tripolitaine.

ATRÉE, fils de Pélops et roi de Mycènes, est fameux dans les mythes anciens par sa haine contre son frère Thyeste et par l'épouvantable vengeance qu'il exerça contre lui ; il massacra Tantale et Plisthène, fils de Thyeste, et les servit au père dans un banquet. Il fut tué par Egisthe, fils de Thyeste.

Atrée et Thyeste, tragédie de Crébillon (1707), où l'on remarque des traits d'une grande énergie, mais dont l'atrocité des détails révolte trop souvent.

ATRIDES, nom sous lequel on désigne Atrée et ses descendants, particulièrement Agamemnon et Ménélas. On fait de fréquentes allusions aux Atrides, famille coupable des crimes les plus atroces.

ATROPOS (*pôce*), celle des trois Parques qui coupait le fil de la vie (*Myth.*).

ATTALE, nom de trois rois de Pergame. Le premier (241-197 av. J.-C.) fonda la bibliothèque de Pergame et lutta avec les Romains contre Philippe. Le deuxième (157-137 av. J.-C.) battit Prusias, roi de Bithynie. Le troisième (137-132 av. J.-C.) abandonna ses Etats aux Romains.

Atta-Troll, poème humoristique de Henri Heine (1847).

ATTERBOM, écrivain suédois, professeur à Upsal (1790-1855).

ATTICHY, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne ; 811 h. Sur l'Aisne; ch. fer N.

ATTICUS (*uce*), ami de Cicéron (110-33 av. J.-C.).

ATTIGNY, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers ; 1,886 h. Sur l'Aisne ; ch. de fer E. Ancienne résidence des rois de France. Witikind y reçut le baptême (786). Louis le Débonnaire y fut soumis à une pénitence humiliante, connue sous le nom de *pénitence d'Attigny* (822).

ATTILA, roi des Huns, en 442, surnommé le *Fléau de Dieu*. Vainqueur des empereurs d'Orient et d'Occident, il les soumit à un tribut. Il ravagea les cités de la Gaule, épargna Lutèce, Troyes et fut défait dans les champs catalauniques (451) par Aétius, Mérovée et Théodoric réunis. Il se retira sur les bords du Danube, où il mourut (453).

Ce roi joue, sous le nom de *Etzel* dans les poëmes cycliques des *Niebelungen*, et sous celui d'*Atli* dans les traditions scandinaves, le même rôle qu'Alexandre sous le nom de *Iskander* dans les légendes fantastiques des Orientaux. Le nom d'un si terrible dévastateur, qui s'appelait lui-même *Fléau de Dieu*, et qui mettait sa gloire à dire que « l'herbe ne croissait plus partout où son cheval avait passé », devait rester proverbial. En effet, il revient souvent sous la plume des écrivains ; c'est ainsi que La Fontaine a appelé son fameux Rodilard

« L'Attila », le fléau des rats.

Attila, tragédie de Corneille, une de celles qui signalèrent la décadence du génie de notre grand tragique, pièce encore plus faible que l'*Agésilas*, représentée l'année précédente, ce qui fit dire à Boileau :

Après l' « Agésilas »,
Hélas !
Mais après l' « Attila »,
Holà !

Attila chassé de Rome, tableau de Raphaël, au Vatican (chambres) ; — bas-relief de l'Algarde, à Saint-Pierre de Rome.

ATTIQUE, contrée de l'anc. Grèce, située au N.-E du Péloponèse et qui avait pour cap. *Athènes*. L'Attique s'appelait primitivement Acté, d'où le nom d'*Actéens* donné à ses habitants. Le mot *Attique* a passé dans la langue et signifie métaphoriquement : qui a la grâce, la délicatesse, la finesse de l'atticisme, c'est-à-dire du langage propre aux Athéniens. Dans cette expression, *sel attique*, il s'ajoute une idée de raillerie fine et délicate ; on l'emploie pour caractériser la

façon spirituelle et railleuse qui était particulière aux Athéniens.

ATWOOD (*atoude*), célèbre physicien anglais, a inventé une machine pour mesurer la vitesse de la chute des corps (1745-1807).

ATYS, berger de Phrygie, trompa Cybèle qui, pour le punir, le changea en pin; chanté par Catulle dans un de ses plus beaux poèmes.

Atys, statue antique (musée Chiaramonti, à Rome), d'une remarquable suavité de formes.

Atys, opéra de Quinault et l'une de ses principales tragédies lyriques, musique de Lulli ; représenté en 1676.

AUBAGNE, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr de Marseille : 8,154 h. Sur le petit fleuve l'Huveaune ; ch. de fer P.-L.-M. Fruits, poterie. Patrie du marquis Barthélemy.

AUBANEL, littérateur provençal, né à Avignon.(1829-1886).

AUBE, riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Haute-Marne ; arrose Bar, Arcis et se jette dans la Seine à Marcilly (Marne) (riv. dr.) ; 225 kil.

AUBE (*dép. de l'*), dép. formé par la Champagne et une petite partie de la Bourgogne; préf. *Troyes ;* s.-préf. *Arcis-sur-Aube*, *Nogent-sur-Seine*, *Bar-sur-Aube*, *Bar-sur-Seine ;* 5 arr., 26 cant., 446 com., 255,548 h. 6e région militaire ; cour d'appel de Paris ; évêché à Troyes. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

AUBÉ, sculpteur français, né à Longwy, en 1837; auteur, avec l'architecte Boileau, du monument de Gambetta.

AUBENAS (*nâce*), ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas ; 7,824 h. Près l'Ardèche ; ch. de fer P.-L.-M. Houille, soieries.

AUBENTON, ch.-l. de c. (Aisne), arr de Vervins ; 1,398 h. Sur le Thon, affl. de l'Oise ; ch. de fer E. Brasseries, tissus.

***AUBER**, célèbre compositeur de musique français, né à Caen, a donné une foule d'ouvrages, parmi lesquels on compte *la Muette de Portici*, *le Domino noir*, *Haydée*, *Fra Diavolo*, *les Diamants de la Couronne*, etc. (1782-1871).



Auberge des Adrets (*l'*), célèbre mélodrame en trois actes, de Benjamin Antier, Saint-Amand et Paulyanthe, dont le talent inimitable de Frédéric Lemaître a fait tout le succès. Les deux principaux personnages de cette pièce sont Robert Macaire et Bertrand, « l'Oreste et le Pylade du bagne », suivant la piquante expression de Th. Gautier (1832).

AUBERIVE, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres; 709 h. Sur l'Aube.

AUBERT (*l'abbé*), fabuliste français, né à Paris, professeur au Collège de France (1731-1814).

AUBERT DUBAYET, général et homme politique fr., né à la Louisiane (1759-1797).

AUBERVILLIERS, ch.-l. de c. de la Seine ; arr. de Saint-Denis, 27,332 h.

AUBETERRE, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Barbezieux ; 772 h. Sur la Droune, affl. de l'Isle. Truffes, papeteries.

AUBIGNAC (*abbé d'*), critique dramatique français, né à Paris (1604-1676).

AUBIGNÉ (*Agrippa d'*), compagnon d'armes de Henri IV, écrivain satirique protestant ; auteur des *Tragiques*, d'une *Histoire universelle* condamnée au feu par le Parlement de Paris et des *Aventures du baron de Fœneste*, roman satirique (1551-1630).

AUBIGNY (*d'*), maréchal de France d'origine écossaise ; m. en 1543.

AUBIGNY, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol ; 670 h. Sur la Scarpe ; ch. de fer N.

AUBIGNY, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre ; 2,480 h. Sur la Nère, s.-affl. du Cher ; ch. de fer Orl. Draps, tanneries.

AUBIN, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche ; 9,052 h. Ch. de fer. Orl. Houille, fer, forge, alun.

AUBRIOT, prévôt de Paris sous Charles V, fit construire la Bastille et le petit Châtelet ; né à Dijon ; m. en 1382.

AUBRY (*François*), conventionnel, né à Paris, fut déporté à Cayenne (1750-1802).

AUBRY DE MONTDIDIER, seigneur de la cour de Charles V, assassiné par un nommé Macaire et vengé par son chien. Depuis la perpétration du crime, dans un bois, pres de Montargis, le chien de la victime s'acharnait à poursuivre le meurtrier. Cette animosité étrange ayant éveillé les soupçons, le roi ordonna une sorte de duel judiciaire entre Macaire et le chien Ce combat eut lieu dans l'île de Notre-Dame en 1371. Macaire était armé d'un bâton énorme ; malgré cela, il fut vaincu, confessa son crime et l'expia sur l'échafaud. On fait quelquefois allusion au chien de Montargis.

AUBUSSON, ch.-l. d'arr. (Creuse) ; sur la Creuse ; ch. de fer Orl. ; à 38 kil. S.-E. de Guéret ; 6,672 h. Célèbre manufacture de tapis. Patrie de Jules Sandeau, Alfred Assollant. L'arr. a 10 cant., 103 com., 100,866 h.

AUBUSSON (*Pierre d'*), grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, soutint victorieusement dans Rhodes, en 1480, un siège fameux contre Mahomet II (1423-1503).

AUCH (*oche*), anc. cap. de la Gascogne ; ch.-l. du dép. du Gers. Sur le Gers ; ch. de fer M., à 721 kil. S.-O. de Paris ; 14,782 h. (*Auscitains* ou *Auchois*). Archevêché, belle cathédrale. Vins, eaux-de-

vie, volailles. Patrie de Du Bartas, Lefebvre d'Ormesson, Villaret-Joyeuse. L'arr. a 6 cant., 85 com., 55,742 h.

AUCKLAND (*lord*), homme d'État anglais, célèbre criminaliste (1750-1814), premier lord de l'Amirauté. Il a donné son nom aux *îles Auckland*.

AUCKLAND, v. pr. de la Nouvelle-Zélande ; 30,960 h. Port dans l'île du nord.

AUCKLAND, groupe d'îles anglaises situées au S.-O. de la Nouvelle-Zélande.

AUCUN, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès ; 470 h. Près le gave d'Azun. Zinc, plomb, cuivre.

AUDE, fl. de France ; a sa source dans les Pyr.-Or., arrose Limoux, Carcassonne ; se jette dans la Méditerranée ; 225 kil.

AUDE (*dép. de l'*), départ. formé par le Languedoc ; préf. *Carcassonne* ; s.-préf. *Castelnaudary*, *Narbonne*, *Limoux* ; 4 arr., 31 cant., 437 com., 317,372 h. 16e région militaire ; cour d'appel de Montpellier ; évêché à Carcassonne. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

AUDENGE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux ; 1,297 h. Près l'embouchure de la Leyre. Résine, térébenthine.

AUDEUX, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon ; 127 h.

AUDIERNE (*baie d'*), golfe au S.-O. du Finistère entre la pointe du Raz et celle de Penmarck. Doit son nom au bourg d'*Audierne*, arr. de Quimper ; 3,050 h. Port.

AUDIGANNE, économiste français, né à Ancenis (1814-1875).

AUDINCOURT, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard ; 5,228 h. Sur le Doubs ; ch. de fer P.-L.-M. Horlogerie, forges, filatures.

AUDOUIN, habile graveur français, né à Paris (1768-1822).

AUDOUIN, naturaliste français, né à Paris (1797-1841).

AUDOVÈRE, femme de Chilpéric, mise à mort par Frédégonde en 580.

AUDRAN, nom de plusieurs graveurs français ; le plus célèbre est Gérard AUDRAN, né à Lyon, qui a gravé les œuvres de Le Brun, Mignard, Poussin et Lesueur (1640-1703).

AUDRUICK, ch.-l. de c. (Pas-de-C.), arr. de St-Omer ; 2,862 h. Ch. de fer N.

AUDUBON, célèbre ornithologiste américain d'origine française, né dans la Louisiane (1780-1851) ; auteur des *Oiseaux* et des *Quadrupèdes d'Amérique*.

AUDUN-LE-ROMAN, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey ; 561 h. Ch. de fer E.

AUERBACH, romancier wurtembergeois, auteur des *Scènes villageoises de la forêt Noire* (1812-1882).

AUERSPERG (*comte d'*), écrivain et homme politique autrichien, né à Laybach (1806-1876).

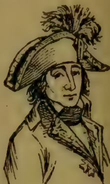
AUERSTÆDT, bourg de la Saxe prussienne, où Davout remporta une célèbre victoire sur les Prussiens (1806). Davout fut créé duc d'Auerstædt.

AUFFENBERG, auteur dramatique allemand, né à Fribourg-en-Brisgau (1798-1857).

AUGE (*la vallée d'*), arrosée par la Touques, dans la Normandie, dép. du Calvados. Riches pâturages. (Hab. *Augerons*.)

AUGER, littérateur français né à Paris, critique renommé (1772-1829).

***AUGEREAU**, maréchal de France, duc de Castiglione, né à Paris, se signala dans les campagnes de la République et de l'Empire ; exécuta le coup d'Etat du 18 fructidor (1757-1816).



AUGIAS, roi d'Elide et l'un des Argonautes ; il avait des étables qui contenaient 3,000 bœufs et qui n'avaient pas été nettoyées depuis trente ans. Hercule, venu d'Eurysthée dans les Etats de ce prince, nettoya ses écuries en y faisant passer le fleuve Alphée. Le souvenir de ce travail du héros a passé dans la littérature. « A peine le Code eut-il paru, qu'il fut suivi presque aussitôt, et comme en supplément, de commentaires, d'explications, de développements, d'interprétations, que sais je ?... J'avais coutume de m'écrier, au conseil d'Etat : « Eh! messieurs, *nous avons nettoyé l'écurie d'Augias ;* pour Dieu, ne l'encombrons pas de nouveau ! » (Napoléon.)

AUGIER (*Emile*), poète dramatique français, né à Valence (1820-1889).

AUGSBOURG, v. de Bavière ; 76,000 h. Sur la Lech, affl. du Danube. Patrie d'Holbein, de Brucker. Les protestants y présentèrent, en 1530, la fameuse *Confession d'Augsbourg* (v. *Confession*). En 1686, la *ligue d'Augsbourg* y fut signée entre l'Autriche, l'Allemagne et la Suède, contre Louis XIV.

Augures. Les *augures* et les *aruspices*, prêtres chargés du soin de déclarer les présages sacrés d'après le vol, le chant des oiseaux, formaient un collège qui joua un grand rôle dans la société romaine ; car rien d'important ne se faisait qu'on ne les eût auparavant consultés. La foi dans ces superstitieuses prédictions fut de bonne heure ébranlée. On connaît la conduite de Claudius Pulcher, qui, mécontent de leurs présages, fit jeter à la mer les poulets sacrés, disant de les faire boire puisqu'ils ne voulaient pas manger. Cicéron disait qu'il ne comprenait pas que deux augures pussent se regarder sans rire. Aussi Annibal avait-il raison de se moquer du roi Prusias, qui regardait comme plus utile de consulter les entrailles d'une génisse que ses plus habiles généraux.

***AUGUSTE**, empereur romain, connu d'abord sous le nom d'*Octave*, neveu de Jules César et son héritier, triumvir avec Antoine et Lépide; il resta seul maître du pouvoir après sa victoire d'Actium, reçut avec le nom d'*Auguste* les divers pouvoirs répartis jusqu'alors entre les magistrats et commença l'ère des empereurs romains; né à Velletri l'an 63 av. J.-C., mort à Nola l'an 14 ap. J.-C.

Il multiplia les fonctionnaires à Rome, divisa l'Italie en *régions* pour faciliter le cens et la perception de l'impôt, et réorganisa l'administration des provinces; ces mesures eurent pour effet d'augmenter la centralisation dans l'Etat. Il ordonna des expéditions en Espagne, en Rhétie, en Pannonie, en Germanie, en Arabie, en Arménie et en Afrique. Il adopta Tibère, qui lui succéda.



Le règne d'Auguste, qui fut l'époque sinon la plus glorieuse, du moins la plus brillante de l'histoire romaine, laissa des traces dans la littérature de tous les peuples. Les lettres, la poésie et l'éloquence enfantèrent ces chefs-d'œuvre qui sont la plus haute expression du génie latin, et qui contribuèrent tant à la gloire de cette époque que l'histoire désigne sous le nom de *Siècle d'Auguste*, et qui fut illustrée par Horace, Virgile, Tite-Live, Salluste, Ovide et tant d'autres hommes de génie ou de talent, dont la plupart ont été patronnés par Mécène et protégés par Auguste. C'est aussi sous ce règne que commença la belle époque de l'architecture romaine.

Le titre d'*Auguste* fut porté depuis par les empereurs romains.

Auguste (*Histoire*), suite de monographies des empereurs romains, d'Adrien à Probus; ouvrage rédigé sous Constantin par divers auteurs.

Auguste (*Apothéose d'*), camée antique d'un admirable travail, le plus grand camée connu; cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale.

Auguste (*le Siècle d'*), tableau de Gérome; musée d'Amiens.

AUGUSTE, nom de plusieurs princes de Saxe et de Pologne au XVIe et au XVIIe siècle. Le plus connu est **Auguste II**, électeur de Saxe, qui fut élu roi de Pologne après la mort de J. Sobieski (1697). C'était un prince doué de quelques talents militaires, tolérant et d'un caractère élevé, mais trop enclin au faste. On cite surtout, à propos de lui, un vers de Frédéric II :

Quand Auguste avait bu, la Pologne [était ivre.

Il était sans doute de la famille de Sganarelle, qui avait pris cet axiome pour devise : « Quand j'ai bien bu et bien mangé, je veux que tout le monde soit soûl dans ma maison. » — AUGUSTE III, fils du précédent, électeur de Saxe, compétiteur de Stanislas Leczinski et roi de Pologne (1733-1763). Sa fille, *Marie-Josèphe* fut la mère de Louis XVI.

***AUGUSTIN** (*saint*), évêque d'Hippone (près de Bône), fils de sainte Monique. Le plus célèbre des Pères de l'Eglise latine (354-430); ses principaux ouvrages sont : la *Cité de Dieu*, les *Confessions* (v. *Confessions*), le traité *De la Grâce*. Fête le 28 août.

Un mot : *Tolle et lege* (*prends et lis*) qui se rapporte à une circonstance solennelle de sa vie, a passé dans toutes les langues. Un jour que, livré aux plus violentes agitations, Augustin avait fui la compagnie de quelques amis pour aller chercher sous un bosquet de son jardin la solitude et le calme, il crut entendre une voix qui lui disait : *Tolle et lege*. Surpris, se demandant quelle était cette voix et surtout quelle lecture lui était indiquée, il courut retrouver Alype, son ami; un livre était placé sous ses yeux : c'étaient les *Epîtres* de saint Paul; Augustin l'ouvrit au hasard et tomba sur ce passage de l'apôtre : *Ne passez pas votre vie dans les festins et les plaisirs de la table... mais revêtez-vous de votre seigneur Jésus-Christ, et gardez-vous de satisfaire les désirs déréglés de la chair*. Augustin n'eût pas besoin d'en lire davantage; ce précepte le décida à abandonner la vie de dissipation qu'il avait menée jusque-là.



Augustin (*saint*) **et sainte Monique**, chef-d'œuvre d'Ary Scheffer, au Louvre; admirables figures éclairées par les ardeurs de l'extase.

AUGUSTIN (*saint*), apôtre de l'Angleterre, fonda le siège épiscopal de Cantorbéry (604).

Augustinus (*l'*), célèbre traité théologique, dans lequel Jansénius s'était proposé d'exposer les vraies opinions de saint Augustin sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination; cet écrit excita de vives disputes et donna naissance à la secte des *jansénistes* (1640).

AUGUSTULE (*Romulus*), dernier empereur romain d'Occident, déposé par Odoacre (476).

AULIS, ville et port de Béotie où se réunit la flotte des Grecs avant son départ pour Troie, et où Iphigénie fut sacrifiée. Bien que le mot *Aulide* ait été souvent employé par les poètes, il n'y a jamais eu en Grèce de pays de ce nom.

AULNAY, ch.-l. de canton (Charente-

Inf.), arr. de Saint-Jean-d'Angély; 1,780 h.

AULNE ou **AUNE**, fleuve côtier en Bretagne, prend sa source dans les Côtes-du-Nord, arrose Châteaulin et se jette dans la rade de Brest; 130 kil.

AULNOY (*comtesse d'*), écrivain français, auteur de *Contes de fées* restés populaires; m. en 1705.

AULT, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 1,680 h. Port sur la Manche. Bains, pêche.

AULU-GELLE, écrivain latin du IIe siècle; auteur des *Nuits attiques*.

Aululaire (*l'*) ou *la Marmite*, comédie de Plaute, pièce où l'avarice est tournée en ridicule, mais surpassée par *l'Avare*, de Molière (IIe siècle av. J. C.).

AULUS, comm. de l'Ariège, arr. de Saint-Girons; 800 h. Eaux thermales.

AUMALE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure). arr. de Neufchâtel; 2,219 h. Sur la Bresle, affl. de la Manche; ch. de fer N. Combat entre Henri IV et les Espagnols en 1592.

AUMALE (*duc d'*), un des chefs de la ligue, commanda Paris assiégé par Henri IV, s'allia avec les Espagnols et mourut exilé à Bruxelles (1556-1631).

AUMALE (*duc d'*). V. ORLÉANS.

AUMALE, v. d'Algérie, arr. et à 126 kil. S.-E. d'Alger; 5,706 h.

AUMONT, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols; 1,263 h.

AUMONT (*d'*), nom de deux maréchaux de France, du XVIe et du XVIIe siècle.

AUNAY ou **AULNAY**, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire; 1,858 h. Sur l'Odon, affl. de l'Orne. Filatures, tanneries.

AUNEAU, ch -l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres; 1,850 h. Sur l'Auneau, s.-affl. de l'Eure; ch. de fer Orl. Le duc de Guise y vainquit les protestants (1587).

AUNEUIL, ch.-l. de canton (Oise), arr. de Beauvais; 1,402 h. Ch. de fer N. Ruines romaines.

AUNIS (*nîce*), anc. prov. de France, réunie à la couronne en 1371; cap. *La Rochelle;* forme une pa..ie du dép. de la Charente-Inférieure et une petite partie des Deux-Sèvres. (Hab. *Aunisiens.*)

AUPS (*op-ce*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 2,050 h. Mines de fer.

AURAY, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient; 6,236 h. (*Alriens* ou *Alréens*). Port à l'embouchure du Loch; ch. de fer Orl. Victoire de Jean de Montfort; Charles de Blois y fut tué et Du Guesclin fait prisonnier (1364).

AURÉLIEN, empereur romain, vainquit Zénobie, reine de Palmyre (270-275).

AURELIUS VICTOR, consul et historien latin du IVe siècle.

AURELLE DE PALADINES, général français, né à Malzieu, commanda. en 1870, la 1re armée de la Loire (1804-1877).

AURENGABAD, v. de l'Inde, ch.-l. de la prov. de ce nom; 60,000 h. Résidence d'Aureng-Zeyb qui la fit construire.

* **AURENG-ZEYB** (*ringue-zèbe*), empereur musulman du Mogol. Arrivé au trône en 1659 par l'assassinat de ses trois frères et l'emprisonnement de son père, il agrandit ses Etats par de vastes conquêtes dans l'Inde, se montra administrateur habile, protégea les lettres, quoique fanatique et intolérant. Sous son règne, l'empire mogol atteignit son apogée, mais la décadence commença du vivant même d'Aureng-Zeyb; m. en 1707.



AURIGNAC, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens; 1,323 h. Grotte dans laquelle on a trouvé des fossiles très curieux.

AURIGNY, île anglaise au N.-O. du dép de la Manche; 2.100 h.

AURILLAC (*ri-iak*), ch. du dép. du Cantal. Sur la Jardanne, s.-affl. de la Dordogne; ch. de fer Orl., à 557 kil. S. de Paris; 15,824 h. (*Aurillaquois* ou *Aurillaquais*). Chaudronnerie, fromages. Patrie de Saint-Odon, Sylvestre II, Cinq-Arbres. L'arr. a 8 cant., 95 communes., 92,459 h.

AURON (*l'*), riv. de France, affluent du Cher (riv. dr.); 100 k.

AURORE, déesse du matin, chargée d'ouvrir au Soleil les portes de l'Orient. (*Myth.*).

Aurore (*l'*), célèbre tableau du Guide, palais Rospigliosi (Rome); — de Hamon, Expositions de 1864 et de 1867; ravissante figure allégorique.

Aurore enlevant Céphale (*l'*), tableau d'Ann. Carrache; galerie Farnèse.

AUROS, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bazas; 616 h.

AUSONE, poète latin, né à Bordeaux, précepteur de Gratien (309-394).

AUSONIE, terre des Ausones, nom d'une partie de l'ancienne Italie appliqué par les poètes à l'Italie tout entière. Ce nom est très souvent employé en poésie :

Je chante les combats et ce guerrier pieux
Qui, des bords phrygiens conduit dans l'Ausonie,
Aborda le premier aux champs de Lavinie.

DELILLE.

AUSTERLITZ, village de la Moravie, où Napoléon battit les Autrichiens et les Russes le 2 décembre 1805. Parmi toutes les victoires de Napoléon, il n'en est pas une qui entoure sa mémoire d'un prestige plus glorieux, plus légendaire; c'est pourquoi il est si souvent appelé le *Vainqueur d'Austerlitz*. Pour l'armée et pour lui-même, elle est toujours restée un de leurs plus purs, de leurs plus brillants

souvenirs. Quelques instants avant la bataille de la Moskowa, le soleil se montra dans tout son éclat : « Soldats, s'écria Napoléon, c'est le soleil d'Austerlitz ! » Et ces mots électrisèrent la grande armée.

Austerlitz (*bataille d'*), célèbre tableau de Gérard ; galerie de Versailles.

AUSTRALIE ou **NOUVELLE-HOLLANDE,** très grande île de l'Océanie ; colonie anglaise où plus de 2 millions d'Européens sont venus exploiter les mines d'or, de cuivre, de charbon de terre et se livrer à l'élève des bestiaux. C'est un vaste plateau bordé à l'E. par des montagnes de 2 kil. d'élévation. Superficie : 8,215,673 kil. carrés ; population : 4,000,000 d'h. (*Australiens**). L'Australie se divise en Australie occidentale, septentrionale, méridionale, les prov. de Victoria, Queensland et Nouvelle-Galles du Sud. V. pr. *Melbourne, Sydney, Adélaïde, Ballarat, Perth* et *Brisbane.*



AUSTRALIE MÉRIDIONALE, prov. d'Australie ; 312,800 h. V. pr. *Adélaïde.*

AUSTRALIE OCCIDENTALE, prov. d'Australie; 33,000 h. V. pr. *Albany, Perth.*

AUSTRALIE SEPTENTRIONALE, prov. d'Australie ; 4,300 h. V. pr. *Palmerston.*

AUSTRASIE (*royaume de l'Est*), royaume dans l'Est de la Gaule franque ; cap. *Metz* (511-843). Célèbre par sa rivalité avec le royaume de Neustrie. (Hab. *Austrasiens.*)

AUTERIVE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret ; 2,791 h. Sur l'Ariège ; ch. de fer M. Moulins.

AUTEUIL, ancienne commune du dép. de la Seine, réunie à Paris.

AUTHARIS, roi des Lombards, régna de 584 à 590.

AUTHIE, fl. côtier, a sa source dans le Pas-de-Calais, passe à Doullens, sépare le dép. du Pas-de-Calais de celui de la Somme, et se jette dans la Manche ; 100 kil.

AUTHON, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Nogent-le-Rotrou ; 1,371 h. Ferme modèle.

Autodafé (*l'*), tableau de J. Robert-Fleury (1845) ; scène pathétique peinte avec beaucoup de vigueur et d'éclat.

AUTOMÉDON, écuyer d'Achille. Ce nom est devenu synonyme d'écuyer ou de cocher habile.

Automne (*l'*), tableau de Jordaens (Bruxelles) ; — de Poussin (Louvre) ; — beau paysage de Th. Rousseau (1867).

AUTON (*d'*), chroniqueur fr., auteur d'une *Chronique de Louis XII* (1466-1527).

AUTRAN (*Joseph*), poète français, né à Marseille, auteur des *Poèmes de la mer*, de *Laboureurs et Soldats*, etc. (1813-1877).

AUTREY-LÈS-GRAY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray ; 891 h. Sur la Sousfroide, affl. de la Saône. Forges, pierres de taille.

AUTRICHE-HONGRIE. I. GÉOGRAPHIE, v. *la carte*, — II. HISTOIRE. L'Autriche-Hongrie n'a ni unité géographique ni unité nationale ; elle est un mélange de races diverses qu'on peut ramener à trois groupes : Hongrois ou Magyar, Bohême et Autrichien*. Lorsque Charlemagne eut conquis l'empire des Huns, séparé par l'Ems de la Bavière germanique, il confia la garde de la *Marchia Austriaca* (marche orientale) à des comtes, qui peu à peu arrondirent leur domaine primitif par des annexions incessantes et se firent conférer par les empereurs le titre de duc, héréditaire à perpétuité. Rodolphe de Habsbourg, élu empereur d'Allemagne en 1273, délégua à ses fils la possession de l'Autriche, de la Styrie et de la Carniole, et la dynastie de Habsbourg se trouva fondée. En 1522, Charles-Quint céda les possessions allemandes de la maison d'Autriche à son frère Ferdinand, qui quatre ans plus tard hérita de sa femme le royaume de Bohême et de Hongrie. En 1699, la Transylvanie vint accroître ce puissant domaine : en 1772 et en 1795, les premier et troisième partages de la Pologne lui donnèrent la Galicie. L'Illyrie, la Dalmatie, la Lombardie et la Vénétie lui furent cédées en 1810. L'Autriche occupa dans la Confédération germanique une situation prépondérante, qui fut entamée par la perte de la Lombardie (1859) et de la Vénétie (1866). Ecrasée par la victoire de la Prusse à Sadowa, et exclue de la Confédération germanique (1866), l'Autriche adopta une constitution dualiste, c'est-à-dire qu'elle partagea le pouvoir avec la Hongrie, en sacrifiant les populations slaves. Dès lors, l'histoire intérieure de l'Autriche-Hongrie se résume tout entière dans les luttes incessantes des diverses nationalités qui la composent.



AUTRICHE. V. SUCCESSION.

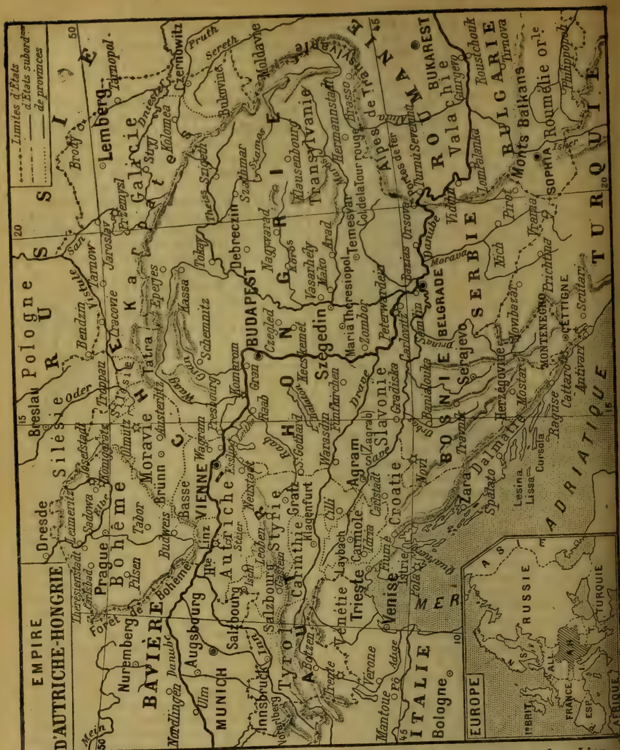
AUTRICHE (*Maison d'*). V. HABSBOURG.

AUTRICHE (*Basse-*), pays d'Autriche ; 2,651,530 h. Ch.-l. *Vienne.*

AUTRICHE (*Haute-*), pays d'Autriche ; 783,576 h. Ch.-l. *Linz.*

AUTUN, ch.-l. d'arr. (Saône-et-Loire), sur l'Arroux, affl. de la Loire ; ch. de fer P.-L.-M., à 106 kil. N.-O. de Mâcon ; 15,187 h. (*Autunois*). Evêché. Serges, velours, schiste, antiquités romaines. Patrie de saint Symphorien, du rhéteur Eumène, saint Germain, saint Léger, Jeannin, Tripier, Changarnier. L'arr. a 9 cant., 85 com., 130,666 h.

AUVERGNE, ancienne prov. de France



L'empire d'*Autriche-Hongrie*, composé de l'Autriche, cap. *Vienne*, et de la monarchie hongroise, cap. *Budapest*, a une superficie de 622,309 kil. carr. et une pop. de 41,400,000 d'h. Il est arrosé par le Danube, le Dniester, la Théiss, la Drave, la Save, etc., et ses principales montagnes sont les Alpes orientales et les Karpathes. L'industrie est florissante en Autriche; en Hongrie, la production agricole domine. L'Autriche ou Cisleithanie comprend les provinces ou *pays* suivants : Basse-Autriche, Haute-Autriche, Salzbourg, Styrie, Carinthie, Carniole, Kustenland (Istrie, Trieste), Tyrol et Vorarlberg, Bohême, Moravie, Silésie, Galicie, Bukovine, Dalmatie. La Hongrie ou Transleithanie se divise en : Hongrie Cisdanubienne, Hongrie Transdanubienne, Hongrie Cisthissienne, Hongrie Transthissienne, Transylvanie, Croatie et Slavonie. La pop. est formée d'Allemands, de Hongrois, de Slaves (Croates, Polonais, Ruthènes), de Roumains, d'Italiens, etc. L'empire a la haute administration de la Bosnie et de l'Herzégovine depuis le traité de Berlin (1878). L'Autriche et la Hongrie ont chacune un gouvernement spécial; mais l'armée, les finances et les relations extérieures sont administrées par un gouvernement commun. Les hab. de l'Autriche s'appellent *Autrichiens*; ceux de la Hongrie, *Hongrois* ou *Magyars*, et l'on donne le nom d'*Austro-Hongrois* aux sujets de l'empire d'Autriche-Hongrie considéré dans son ensemble.

réunie définitivement à la couronne sous Louis XIII (1610), cédée par Marguerite de Valois ; cap. *Clermont-Ferrand* ; a formé les dép. du Puy-de-Dôme, du Cantal et une partie de la Haute-Loire. (Hab. *Auvergnats*.)

AUVERGNE (*monts d'*), montagnes du centre de la France dont les principaux sommets sont : le Puy de Sancy, le Puy de Dôme et le Plomb du Cantal. — V. *Plateau central*.

AUVILLAR (*vi-lar*), ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne, arr. de Moissac ; 1,319 h. Sur la Garonne. Vins.

AUXERRE (*o-cère*), ch.-l. du dép. de l'Yonne. Sur l'Yonne; ch. de fer P.-L.-M., à 175 kil. S.-E. de Paris; 18,036 h. (*Auxerrois*). Vins, ocre. Patrie de saint Germain, Lacurne de Sainte-Palaye, G. Garnier, J.-B. Fourier, Roux, Paul Bert. L'arr. a 12 cant., 132 comm., 112,085 h.

AUXI-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol; 2,661 h. Sur l'Authie ; ch. de fer. N. Brasseries.

AUXOIS, pays de l'ancienne Bourgogne : cap. *Semur*. (Hab. *Auxois*).

AUXONNE (*o-conne*), ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon ; 6,695 h. ; v. fortifiée. Sur la Saône ; ch. de fer P.-L.-M.

AUZANCES, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson ; 1,472 h. Sur l'Etang-Neuf, affl. du Cher.

AUZON, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude ; 1,572 h. Sur l'Auzon, affl. de l'Allier. Eaux minérales, houille.

AVAILLES, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Civray ; 2,256 h. Sur la Vienne. Eaux minérales.

AVALLON, ch.-l. d'arr. (Yonne) ; sur le Cousin, s.-affl. de l'Yonne ; ch. de fer P.-L.-M., à 49 k. S.-E. d'Auxerre; 6,076 h. (*Avallonnais*). Vins, granit, bétail. Patrie de Cousin d'Avallon, Caristie. L'arr. a 5 cant., 72 com., 41,789 h.

AVALOS, marquis de Pesquaire, né à Naples, un des plus illustres lieutenants de Charles-Quint (1490-1525)

AVALOS, marquis Del Vasto, gouverneur du Milanais, fut vaincu à Cérisoles en 1544 ; m. en 1546.

Avare (*l'*), comédie en cinq actes et en prose, imitée de Plaute, par Molière, (1668). Molière n'a point, comme Plaute, mis en scène un pauvre diable embarrassé de ses richesses ; il a fait d'Harpagon la personnification de l'avare, mis en relief l'égoïsme de la fortune et la féroce personnalité des thésauriseurs, montré l'avare dupe de sa passion. Il raille ce vieillard sordide qui se rencontre avec son fils affamé dans la boutique de l'usurier ; il stigmatise enfin le mariage, mais le mariage qui dispose des femmes au moyen d'une dot, sans considération pour leur bonheur et leur volonté. V. *Harpagon*.

AVARES ou **AVARS**, peuple d'origine ouralo-altaïque ; se jeta sur l'Europe, qu'il ravagea pendant trois siècles. Charlemagne les détruisit au VIIIe siècle.

Avares (*les*), tableau de Metzys. (Louvre) — du même, au château de Windsor.

AVARICUM, nom latin de Bourges.

Ave Cæsar ou les **Gladiateurs**, tableau de Gérome (1859) ; savante et curieuse étude archéologique, peinte avec grand soin. C'est, mise en action, la phrase que prononçaient les gladiateurs en passant devant la loge impériale : *Ave, Cæsar, morituri te salutant*. (César, ceux qui vont mourir te saluent.)

AVELLANEDA (*Gertrude d'*), femme poète espagnole, née à Cuba (1816-1873).

Avenir (*l'*), journal rédigé par Lamennais, Montalembert, Lacordaire, Gerbet, etc., tendant à concilier les idées libérales avec le catholicisme (1831-1832).

Avent (*l'*), de Bourdaloue, suite de douze sermons prêchés de 1670 à 1693. Ces sermons brillent surtout par la force du raisonnement, la sobriété et la vigueur du style, ce qui les a fait comparer aux harangues de Démosthène.

Avent (*l'*), de Massillon, suite des dix sermons prêchés devant Louis XIV, à Versailles. Dans ce début d'un grand talent oratoire, salué par Bourdaloue lui-même, on trouve déjà tous les genres de mérite qui distinguent si éminemment ce grand maître de l'éloquence sacrée.

AVENTIN (*mont*), l'une des sept collines comprises dans l'enceinte de l'ancienne Rome. C'est sur ce mont que se retira la plèbe romaine pendant sa révolte contre l'oligarchie patricienne. On envoya aux mécontents Menenius Agrippa, patricien d'origine plébéienne, qui les ramena à l'obéissance, en leur racontant l'apologue des *Membres et l'Estomac*. La locution *Se retirer sur le mont Aventin* a passé dans le langage courant et s'emploie quand il s'agit d'une révolte ouverte contre l'autorité.

AVENZOAR, célèbre médecin arabe (1073-1163) ; fut le maître d'Averrhoès.

AVERNE, lac de l'Italie, près de Naples ; était regardé comme l'entrée des Enfers. Sur ses bords se trouvait l'antre de la sibylle de Cumes (*Enéide*).

AVERRHOÈS ou **AVERROÈS** (*èce*), illustre médecin et philosophe arabe, né à Cordoue, a commenté Aristote. Ses doctrines philosophiques, qui inclinaient vers le matérialisme et le panthéisme, furent condamnées par l'Université de Paris, puis par le saint-siège (1120-1198).

AVERSA, v. du sud de l'Italie: 21,500 h.

AVESNES (*vène*), ch.-l. d'arr. (Nord); place forte sur la grande Helpe, affl. de la Sambre ; ch. de fer N., à 94 kil. S.-E. de Lille ; 6,495 h. (*Avesniens*). Forges, houblon, bonneterie. fromages dits de *Marolles*. L'arr. a 10 cant., 153 com., 207,779 h.

AVESNES-LE-COMTE (*vêne*), ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol ; 1,496 h.

Aveugle (*l'*), célèbre idylle d'André Chénier, dont le héros est Homère.

Aveugles de Jéricho (*les*), chef-d'œuvre de Poussin, au Louvre ; expression admirable.

AVEYRON (*vé-ron*), riv. de France, prend sa source dans le dép. de l'Aveyron, passe à Rodez, Villefranche, et se jette dans le Tarn (riv. dr.); 240 kil.

AVEYRON (*dép. de l'*), départ. formé par le Rouergue ; préf. *Rodez ;* s.-préf. *Espalion*, *Villefranche*, *Millau*, *Saint-Affrique;* 5 arr., 43 cant., 302 com., 400,467 h. (*Aveyronnais*). 16e région militaire ; cour d'appel de Montpellier ; évêché à Rodez. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

AVEZAC (*d'*), géographe français, né à Tarbes (1800-1875).

AVICENNE, illustre médecin arabe, surnommé le *Prince des médecins.* C'est un des hommes les plus remarquables de l'Orient par l'étendue de ses connaissances et l'activité de son esprit (980-1036).

AVIÉNUS, géographe et poète latin du IVe siècle.

AVIGNON, anc. cap. du Comtat Venaissin ; ch.-l. du dép. de Vaucluse. Sur le Rhône ; ch. de fer P.-L.-M., à 742 kil. S.-E. de Paris ; 43,500 h. (*Avignonnais*). Archevêché. Soieries, safran, garance, vins. Patrie de Folard, l'abbé Poulle, des Parrocel, Joseph. Vernet, Mme Favart, Trial. Avignon fut le siège de la papauté de 1309 à 1377. En 1348, le pape Clément VI l'acheta à la maison de Provence et la ville resta à l'Eglise romaine jusqu'en 1791, époque à laquelle elle fut réunie à la France. L'arr. a 5 cant., 21 com., 84,134 h.

AVILA, prov. d'Espagne ; 189,926 h. Ch.-l. *Avila.*

AVILA, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de ce nom (Vieille-Castille) ; 9,200 h. Patrie de sainte Thérèse.

AVILA (*d'*), historiographe de Castille, auteur de *Chroniques* (1577-1658).

AVIT (*saint*), illustre prélat gallo-romain, évêque de Vienne (Dauphiné) [490], auteur de poèmes latins que Guizot a rapprochés du *Paradis perdu ;* mort en 525.

AVITUS (*uce*), empereur romain d'Occident, détrôné par Ricimer; devint évêque de Plaisance (455-456).

AVIZE, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay ; 2,445 h. Ch. de fer E. Vins.

AVRANCHES, ch.-l. d'arr. (Manche); port près l'embouchure de la Sée ; ch. de fer O., à 55 kil. S.-O de Saint-Lô; 7,785 h. (*Avranchains* ou *Avranchais*). Cidre, beurre, sel, dentelles, clous. L'arr. a 9 cant., 124 comm., 96,895 h.

AVRE, riv. de Normandie, arrose Verneuil, Nonancourt, et se jette dans l'Eure ; riv. g. ; 75 kil.

AVRICOURT, village sur le ch. de fer de Paris à Strasbourg. Assis sur la frontière, il appartient partie à la France, partie à l'Allemagne ; 1,000 h.

AX, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix; 1,609 h.; sur l'Ariège. — Eaux thermales sulfureuses.

AXAT, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux ; 454 h. Sur l'Aude.

AY. V. AÏ.

AYALA (*Lopez de*), homme d'Etat et historien espagnol (1332-1407).

AYEN (*a-i-in*), ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive ; 1,136 h. Fer, argent, chaux, fruits.

AYMARD (*Gustave*), écrivain français, né à Paris, en 1818 ; a raconté sous forme de romans, ses voyages en Amérique, mort à Paris en 1883.

AYMAR-VERNAY, paysan du Dauphiné, né à Saint-Véran, (Isère), qui prétendait découvrir les sources et les trésors cachés à l'aide de la baguette divinatoire (XVIIe siècle).

Aymon (*é-mon*). *Les quatre fils Aymon*, héros de chevalerie dont la légende est encore populaire. Ces quatre preux se nommaient Renaud, Guiscard, Allard et Richard ; ils firent des prodiges de valeur sous Charlemagne. La littérature les représente souvent tous quatre montés sur le même cheval, le fameux Bayard.

Aymon (*Histoire des quatre fils*), roman de chevalerie, attribué à Huon de Villeneuve, trouvère du XIIIe siècle.

AYOUBITES, dynastie musulmane, fondée en 1171 et détruite par les Tartares au XIIIe siècle.

AYR, comté d'Ecosse ; 218,000 h. Ch.-l. *Ayr.* Port sur le canal du Nord.

AYRAUT (*é-ro*), jurisconsulte français, né à Angers (1536-1601).

AZAÏS (*ice*), philosophe français, auteur du système philosophique des *Compensations dans les destinées humaines*, né à Sorèze (Tarn) [1766-1845].

AZARIAS ou **OZIAS** (*âce*), roi de Juda (803-752 av. J.-C.), fut frappé de la lèpre.

AZAY-LE-RIDEAU (*zé*), ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon ; 2,175 h. Sur l'Indre ; ch. de fer Et. Fourrages, papeteries.

AZEGLIO, écrivain et homme d'Etat italien (1801-1866).

AZINCOURT, bourg du dép. du Pas-de-Calais ; 364 h. L'armée française y fut vaincue par les Anglais en 1415.

AZOTH, v. chananéenne, prise par les Philistins, et dans laquelle était adorée l'idole de Dagon. Cette ville fut assiégée par Psamitik, roi d'Egypte, qui ne put s'en emparer qu'après un long siège (VIIe siècle av. J.-C.).

AZOV ou **AZOF,** v. de Russie située sur la mer d'Azof à l'embouchure du Don ; 20,000 h.

AZOV ou **AZOF** (*mer d'*), golfe appelé aussi mer de Zabache ; il s'enfonce dans le sud de la Russie et est formé par la mer Noire.

AZTÈQUES, un des plus anciens peuples du Mexique, dont le dernier empereur, Guatimozin, fut torturé par Fernand Cortez (1522).

B

BAADER, philosophe allemand, né à Munich; il chercha à concilier le mysticisme et la philosophie (1765-1841).

Baal, titre honorifique, commun à toutes les divinités phéniciennes; il y en avait autant que de lieux consacrés par un culte: *Baal de Tyr, Baal de Sidon*, etc.

BAALBEK, anc. *Héliopolis*, v. de la Turquie d'Asie, à 80 kil. de Damas; 2,000 h. Magnifiques ruines.

BAASA ou **BAAZA,** roi d'Israël (942-919 av. J.-C.), fit périr la famille de Nadab pour monter sur le trône, et tuer le prophète Jéhu; il fut vaincu par Asa.

BAB-EL-MANDEB (*détroit de*) [*Portes de l'Orient*], entre l'Arabie et l'Afrique, réunit la mer Rouge au golfe d'Aden.

BABA (*cap*), promontoire de l'Archipel, à l'O. de l'Asie Mineure.

Babel (*tour de*), grande tour que, d'après la Bible, les fils de Noé voulurent élever pour atteindre le ciel. Dieu aurait anéanti par la confusion des langues ces efforts insensés, ce qui a fait donner au mot Babel le sens de *confusion*. En réalité Bab-el ou mieux Bab-ilou signifie *Porte du Dieu Ilou*, et les Chaldéens identifièrent la célèbre tour de la Bible avec celle de Barsippa, ville de Chaldée où se voyait une vaste pyramide à gradins inachevée de temps immémorial.

Babel (*Tour de*), peinture de G. de Kaulbach (Berlin); vaste composition, de forme circulaire, savamment distribuée et d'un dessin irréprochable.

Babel (*Construction de la tour de*), tableau de Breughel le Vieux, galerie du Belvédère, à Vienne; — de Paul Bril (Berlin); — de Raphaël, Loges du Vatican.

BABEUF, dit *Gracchus*, démagogue fr., né à Saint-Quentin, qui voulait établir le communisme; il conspira contre le Directoire et fut exécuté. Sa doctrine est appelée *babouvisme* (1760-1797).

Babillard (*le*), publication périodique d'Addison et Steele, traitant de littérature, de morale et de politique (1709-1711).

BABINET, physicien et astronome fr., né à Lusignan, fit preuve d'un grand talent de vulgarisation (1794-1872).

BABRIUS ou **BABRIAS,** poète grec, qui mit en vers les fables d'Esope (IIe s.).

BABYLONE, cap. de l'anc. Chaldée, sur l'Euphrate, une des villes les plus grandes et les plus riches de l'Orient. Ses gigantesques murailles et ses jardins suspendus étaient classés parmi les sept merveilles du monde. Babylone fut prise par Cyrus, qui détourna le lit de l'Euphrate (538 av. J.-C.), et par Darius, grâce au dévouement du fidèle Zopyre (510 av. J.-C.). [Hab. *Babyloniens*.] Le nom de Babylone, après avoir été appliqué métaphoriquement à Rome par les premiers chrétiens, se donne aujourd'hui aux grands centres de population, comme Londres et surtout Paris, où l'agglomération des masses, les richesses, les raffinements de l'industrie et de la civilisation engendrent fatalement la corruption des mœurs.

BABYLONIE, nom de la partie de la Chaldée la plus proche de Babylone et qui est appliqué quelquefois à la Chaldée tout entière.

BACCARAT (*ra*), ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville; 5,823 h. Sur la Meurthe; ch. de fer E. Célèbre manufacture de cristaux.

Bacchanale, célèbre tableau du Titien (Madrid); — du même, à la National Gallery; — de Poussin, à la même galerie; — du même, au Louvre; — de Rubens (Munich).

Bacchanales. V. *Bacchantes*.

Bacchante, statue antique, au Vatican; — à Berlin; — au Louvre; — statue moderne de Carrier-Belleuse (1863); — tableau d'A. Carrache, aux Offices; — de Bouguereau (Bordeaux).

Bacchante et Centaure, groupe en marbre, de Pradier, au musée de Rouen.

Bacchante et Satyre, groupe de Pradier (1835); — de Crauck (1857).

Bacchantes. Les bacchantes étaient des femmes qui célébraient les mystères de Bacchus. Elles couraient çà et là, échevelées, la tête couronnée de lierre, le thyrse à la main, dansant et remplissant l'air de cris discordants. Ces fêtes, appelées *bacchanales*, se célébraient autrefois en Egypte, en Grèce, et principalement en Italie. Notre carnaval est une imitation, un reste des bacchanales, des saturnales et des lupercales des anciens.

Bacchantes (*les*), tragédie d'Euripide, une des pièces les plus parfaites de ce poète (406 av. J.-C.).

* **BACCHUS** (*kuce*), dieu du vin, fils de Jupiter et de Sémélé. Ce nom se prend souvent pour la personnification du vin: *les adorateurs, les disciples, les enfants, les suppôts de Bacchus. Par Bacchus!* est une locution interjective empruntée de l'italien *per Bacco!* ou du latin *per Bacchum!* c'est une espèce de serment.



On sait que Bacchus fut d'un grand secours à son père Jupiter dans la guerre des dieux contre les géants. Pen-

dant la chaleur du combat, le maître de l'Olympe excitait son courage par cette exclamation : *Evohe! Bacche, evohe!* « Bien, mon fils! courage, Bacchus! » Ce mot est resté un des surnoms de Bacchus.

Bacchus (*statues diverses de*), antiques, au musée des Etudes, aux Offices, au Louvre, à Madrid, au Vatican, etc.

Bacchus (*l'Enfance de*), groupe en marbre (1863), de Perraud, musée du Louvre; le petit dieu, placé sur l'épaule d'un faune assis à qui il tire l'oreille, a une grâce mutine et une vivacité charmante; l'ensemble est harmonieux de lignes et l'exécution remarquable.

Bacchus Indien, statues antiques au Vatican, au Louvre.

Bacchus et Ampelos, groupe antique; musée des Offices (Florence).

Bacchus ivre, petite statue de Michel-Ange; musée des Offices (Florence).

Bacchus et Leucothoé, groupe en marbre, de Dumont (1831 et 1855); — groupe antique (Munich).

BACCHYLIDES, poète lyrique grec du ve s. av. J.-C., neveu de Simonide et oncle d'Eschyle, fut le rival de Pindare.

BACCIOCHI, officier corse qui épousa Elisa Bonaparte et fut fait par Napoléon Ier prince de Lucques et de Piombino (1762-1841).

BACCIOCHI (*Élisa Bonaparte, princesse*). V. BONAPARTE.

BACH (*bak*), nom d'une famille célèbre de musiciens allemands. Le plus illustre est *Jean-Sébastien* BACH (1685-1750).

BACHAUMONT, écrivain fr., né à Paris, collaborateur de Chapelle (1624-1702).

BACHAUMONT, littérateur français, né à Paris, auteur de *Mémoires secrets*, souvent encore consultés (1690-1771).

Bachelier de Salamanque (*le*) ou *Mémoires de don Chérubin de la Ronda*, le dernier des romans dus à la plume fine, élégante et spirituelle de Le Sage (1736). Bien que cet ouvrage se ressente de la vieillesse de l'auteur, on y rencontre certains chapitres qui rappellent de temps en temps la verve brillante de *Gil Blas*.

BACK (*George*), voyageur anglais, explora les régions polaires (1796-1878).

BACKHUIJZEN, célèbre peintre de marines de l'école flamande (1631-1708).

BAC-NINH, ville du Tonkin, prise par les Français (1884); 10,000 h.

BACON (*Roger*), moine anglais, l'un des plus grands savants du moyen âge et l'un de ses esprits les plus éclairés; il est un de ceux à qui l'on attribue l'invention de la poudre (1214-1294).

BACON (*François*), chancelier d'Angleterre et célèbre philosophe, créateur de la méthode expérimentale, commença la ruine des erreurs de la scolastique en écrivant son *Novum organum* (1561-1626).

BACQUEVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 2,188 h. Sur la Vienne, s.-affl. de la Manche.

BACTRIANE, pays de l'Asie ancienne, l'un des séjours des Iraniens, compris aujourd'hui dans le Turkestan et la Perse, avait pour cap. *Bactres* (hab. *Bactriens*).

BADAJOZ, prov. d'Espagne; 457,400 h. Ch.-l. *Badajoz*.

BADAJOZ, v. et pl. forte d'Espagne, cap. de l'Estramadure, ch.-l. de la prov. de ce nom; sur la Guadiana; 23,000 h.

BADE ou **BADEN** (*grand-duché de*), Etat d'Allemagne, sur la rive dr. du Rhin; 1,657,000 h. (*Badois*). Cap. *Carlsruhe*.

BADE ou **BADEN,** v. du grand-duché de même nom; 12,765 h. Bains renommés.

BAFFIN (*baie* ou *mer de*), golfe de l'Atlantique, au nord de l'Amérique. Cette mer doit son nom au navigateur anglais Baffin, qui la visita le premier en 1616. On y pêche la baleine, le phoque.

Bagaudes, paysans gaulois révoltés que Maximien écrasa près du confluent de la Seine et de la Marne vers 280.

BAGDAD, v. de la Turquie d'Asie, sur le Tigre, capitale des anciens califes; 100,000 h. Coutellerie, bijouterie, soieries, maroquin.

BAGÉ-LE-CHÂTEL, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 691 h.

BAGLIONI, Italien d'une illustre famille de Pérouse, s'empara de la souveraineté dans cette ville et eut la tête tranchée par ordre de Léon X en 1520.

BAGLIVI, célèbre médecin italien, né à Raguse (1669-1707).

BAGNÈRES-DE-BIGORRE, ch.-l. d'arr. (Hautes-Pyrénées), sur l'Adour; ch. de fer M., à 20 kil. S.-E. de Tarbes; 8,638 h. (*Bagnèrais*). Sources thermales salines; marbres, ardoises. L'arr. a 10 cant., 194 com., 77,774 h.

BAGNÈRES-DE-LUCHON, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens; 3,528 h. Près le confluent de l'Onne et de la Pique, aff. de la Garonne. Eaux thermales sulfureuses.

BAGNEUX, village de la Seine, arr. de Sceaux; 1,580 h. Combat contre les Prussiens le 13 oct. 1870.

BAGNOLS (*gnol*), ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès; 4,454 h. Sur la Cèze, affl. du Rhône; ch. de fer P.-L.-M. Vins.

BAGNOLS-LES-BAINS, village de la Lozère; 461 h. Sur le Lot. Eaux sulf.

BAGOAS (*l'eunuque*), favori d'Artaxerxès Ochus; empoisonné par Darius Codoman.

BAGRATION (*le prince*), général russe très distingué, tué à la bataille de la Moskowa (1765-1812).

BAHAMA (*archipel de*) ou **ILES LUCAYES,** archipel anglais de l'Atlantique, au nord des grandes Antilles, dont il est séparé par le *canal de Bahama*; 44,000 h. C'est dans une de ces îles (*San-Salvador*) que Colomb débarqua pour la première fois dans le nouveau monde (1492).

BAHIA ou **SAN-SALVADOR,** v. du Brésil, port sur la baie de Tous-les-Saints (Atlantique); 140,000 h. (*Bahianais*).

BAHREÏN (*îles*), archipel du golfe Persique (près de l'Arabie); fameux

banc d'huîtres qui fournissent les plus belles perles de l'Orient.

BAÏF (*Ant. de*), poète fr., tenta d'introduire dans notre langue la grammaire et les tournures du grec et du latin (1532-1589).

BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Barbezieux ; 2,002 h. Sur le Charon, s.-affl. de la Charente.

Baigneuse (*la*), tableau d'Ingres (1855) ; figure modelée avec une fermeté et une science extraordinaires ; — de Bouguereau (1864) ; — statue en marbre, de Julien (Louvre).

Baigneuses (*les*), tableaux de Poelenburg ; de Van Huysum ; de La Hire (Louvre) ; — de Courbet (1853) ; — de Mulready (1855).

BAIGNEUX-LES-JUIFS, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon-sur-Seine ; 432 h.

BAÏKAL, lac très profond de la Russie d'Asie, au S. de la Sibérie.

BAILLET, prêtre et écrivain fr., né à La Neuville, près Beauvais (1649-1706).

BAILLEUL, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Hazebrouck ; 13,276 h. Ch. de fer N. Brasseries, dentelles.

BAILLON, botaniste fr., né à Calais (1827), auteur d'un *Diction. de Botanique.*

BAILLOT, célèbre violoniste français, né à Passy (1771-1842).

***BAILLY**, littérateur et astronome, né à Paris en 1736. Président de la Constituante lors de la célèbre séance du Jeu de paume, et maire de Paris après la prise de la Bastille. Il perdit sa popularité lorsqu'il eut fait exécuter la loi martiale contre les pétitionnaires assemblés au Champ-de-Mars pour demander la déchéance de Louis XVI, arrêté à Varennes. Il fut exécuté en 1793. On fait quelquefois, en littérature, allusion à un épisode de sa mort : les apprêts de son supplice furent d'une longueur excessive ; ses membres, glacés par le froid et la pluie, s'agitaient involontairement : « Tu trembles, Bailly? lui dit un des assistants. — Oui, mon ami, mais c'est de froid, » répondit-il simplement.



BAIN, philosophe anglais, né à Aberdeen en 1818, auteur de la *Logique* et de la *Science de l'éducation.*

Bain (*ordre du*), institué en 1399 par Henri IV, roi d'Angleterre.

BAIN-DE-BRETAGNE, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon ; 4,907 h. Ch. de fer. O.

BAINS, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal ; 2,591 h. Sur le Baignerot, s.-affl. de la Saône. Eaux sulfatées sodiques.

BAIS, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne ; 1,909 h.

BAÏSE (*la*), riv. de France, arrose Mirande, Condom, Nérac, et se jette dans la Garonne (riv. g.) ; 180 kil.

BAJAZET Ier, né en 1347, sultan des Turcs (1389) : conquit l'Asie Mineure, battit les chrétiens à Nicopolis (1396), puis fut vaincu et fait prisonnier par Tamerlan à Ancyre (1402) ; m. en 1403.

BAJAZET II, né en 1447, sultan de 1481 à 1512 ; empoisonné par son fils Sélim.

Bajazet, tragédie de Racine (1672) ; le sujet est tiré de l'histoire ottomane.

BAJOCASSES, peuple de la Gaule, dans le Calvados actuel, région de Bayeux.

BAKEL, v. et poste fortifié du Soudan français ; 5,000 h. Sur le Sénégal, à 560 kil. E. de Saint-Louis.

BAKER (*sir Samuel*), voyageur anglais, explora l'Afrique centrale et découvrit le lac Albert en 1864 ; né en 1821.

BAKOU, v. russe sur la mer Caspienne, dans la presqu'île d'Apchéron ; 104,000 h.

Bal masqué (*le*), où *il Ballo in maschera*, opéra en 4 actes de Verdi (1859).

BALAAM, célèbre prophète ou devin dont il est parlé dans les Ecritures. Envoyé par Balac, roi de Moab, pour maudire les Israélites qui approchaient, le devin, monté sur une ânesse, s'en alla à leur rencontre ; mais, pendant qu'il était en chemin, un ange, tenant une épée nue à la main, se présenta devant l'ânesse, qui s'enfuit à travers champs et, douée tout à coup de la parole, reprocha à son maître sa dureté. Dieu ouvrit alors les yeux de Balaam ; il bénit le peuple qu'il avait pour mission de maudire (*Bible*).

BALAÏTOUS, mont du S.-O. des Hautes-Pyrénées (3,146 m.).

BALAKLAVA, port de Crimée sur la mer Noire ; 950 h. L'armée anglo-française l'occupa de 1854 à 1856, après la bataille livrée aux Russes (25 oct. 1854).

BALARD, savant chimiste français, né à Montpellier, découvrit le brome (1826) et parvint à extraire le sulfate de soude de l'eau de la mer (1802-1876).

BALARUC, bourg de France (Hérault) ; 992 h. Sur l'étang de Thau ; ch. de fer M. Eaux thermales, hôpital militaire.

BALATON (*lac*), situé en Hongrie.

BALBI (*Adrien*), géographe, Italien d'origine, qui a composé en français des ouvrages estimés (1782-1848).

BALBIN, empereur romain (237-238).

BALBO (*Cesare*), homme d'Etat et publiciste italien, né à Turin (1789-1853).

BALBOA, officier et navigateur espagnol, découvrit l'océan Pacifique en 1513. Il eut la tête tranchée par ordre du gouverneur du Darien, Pedro Arias, jaloux de la gloire qu'il s'était acquise (1517).

BALBUS, consul romain (40 av. J.-C.).

BÂLE, v. de Suisse, sur le Rhin ; 69,000 h. (*Bâlois*). Célèbre concile tenu de 1431 à 1449. En 1795 deux traités y furent signés par la France, l'un avec la Prusse, l'autre avec l'Espagne. Pour la première fois, l'Europe monarchique consentait à traiter avec la République. Patrie de Bauhin, Bernoulli, Euler,

Burckhardt, etc. Les 2 cant. Bâle-Ville et Bâle-Campagne ont 124,400 h.

BALÉARES, îles de la Méditerranée; à l'Espagne, dont elles sont séparées par le *canal des Baléares;* jadis célèbres par leurs habiles frondeurs; 296,500 h. Cap. *Palma*. Ces îles sont: Majorque, Minorque, Formentera, Iviça, Cabrera, Conejera.

BALFROUCH, v. de la Perse, près la mer Caspienne; 50,000 h.

BALI, une des îles de la Sonde; environ 700000 h. Aux Hollandais.

BALIOL ou **BAILLEUL**, roi d'Ecosse en 1292; fut vaincu à Dunbar (1296) par Edouard Ier, qui le força d'abdiquer; m. en 1314. Son fils Edouard, qui livra l'Ecosse à Edouard III, roi d'Angleterre, fut chassé par les Ecossais (1342).

BALKACH, gr. lac du S. de la Sibérie.

BALKANS (*monts*), chaîne de montagnes de la Turquie d'Europe; d'une longueur de 800 kil. L'Egrisou, le point culminant, a 3,000 m. d'altitude.

BALKANS (*péninsule des*), en géographie politique on désigne sous le nom général d'Etats des Balkans: *la Roumanie, la Serbie, la Bosnie et l'Herzégovine, le Monténégro, la Bulgarie, la Turquie et la Grèce*. V. la carte de TURQUIE.

Ballades, du poète allemand Uhland; poésies brillantes et animées, où semble revivre le moyen âge (1815). D'autres auteurs, tels que Bürger, Gœthe, Schiller, etc., se sont distingués dans ce genre, qui convient éminemment aux littératures des peuples du Nord.

Ballades lyriques, de Coleridge, recueil d'une harmonie, d'une élégance, d'une richesse d'expression étonnantes, et néanmoins d'un ton simple et naïf (1797)

BALLANCHE, écrivain mystique, né à Lyon, auteur des *Essais de palingénésie sociale* (1776-1847).

BALLARAT, v. d'Australie, prov. de Victoria; 41,100 h. Riches mines d'or.

BALLEROY, chef-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux; 1,103 h.

BALLESTEROS, général espagnol, né à Saragosse; m. à Paris (1770-1832).

BALLON, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 1,591 h.

BALLON D'ALSACE, montagne au sommet arrondi, située dans la partie sud de la chaîne des Vosges; 1,244 m.

BALLU (*Théodore*), architecte fr., né à Paris; a construit l'église de la Trinité, à Paris (1817-1885).

BALMAT (*Jacques*), guide de la vallée de Chamonix qui, en 1786, atteignit la plus haute cime du mont Blanc; mort dans les glaciers de Sixt en 1834.

BALMÈS, écrivain espagnol (1810-1848).

Balsamo (**Joseph**), célèbre roman d'Alexandre Dumas, dont Cagliostro est le héros (1846). V. CAGLIOSTRO.

BALTARD (*L.-Pierre*), architecte et graveur français, né à Paris (1764-1846). — Son fils VICTOR fit construire les Halles centrales (1805-1874).

BALTHAZAR, fils du dernier roi de Babylone, Nabounahid. Lorsque Cyrus, roi des Perses, assiégea Babylone à la tête d'une armée formidable, Balthazar, qui la défendait au nom de son père, confiant dans la force de ses murailles, se riait des vains efforts de son ennemi et oubliait, au milieu des festins, les ennuis d'un long siège. La Bible raconte qu'une nuit, pendant qu'il célébrait avec les grands de sa cour la fête des Sacées, il se fit apporter, par une forfanterie d'impiété, les vases sacrés que Nabuchodonosor avait autrefois enlevés du temple de Jérusalem. Cette profanation était à peine commise, que l'impie vit apparaître avec épouvante une main qui traçait sur la muraille, en traits de flamme, des caractères mystérieux, que ni Balthasar ni les mages ne purent lire. Le prophète Daniel ayant été appelé: « C'est Dieu, dit-il au roi, qui a envoyé cette main, et voici ce qui est écrit: Mané, Thécel, Pharès. — *Mané*, Dieu a compté les jours de ton règne, et il en a marqué la fin; *Thécel*, tu as été mis dans la balance et tu as été trouvé trop léger; *Pharès*, ton royaume sera partagé. » La même nuit, en effet, Cyrus, ayant réussi à détourner le cours de l'Euphrate, pénétra dans Babylone par le lit desséché du fleuve; Balthazar fut tué et la Chaldée réunie à l'empire perse (538 av. J.-C.). On appelle *festin de Balthazar* tout repas copieux et bruyant.

Balthazar Carlos (*portrait de don*), chef-d'œuvre de Velazquez (Madrid). Carlos était le fils de Philippe IV, d'Espagne.

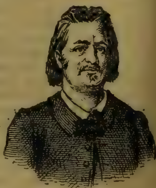
BALTIMORE, v. des Etats-Unis d'Amérique. Etat de Maryland; 500,000 h. Port sur la baie de Chesepeake.

BALTIQUE (*mer*), formée par l'Atlantique. Elle baigne la Russie, l'Allemagne, le Danemark et la Suède.

BALUE (*cardinal de La*), ministre de Louis XI, enfermé par ordre de ce roi dans une cage de fer pour avoir conspiré avec Charles le Téméraire. Sa captivité dura onze ans (1421-1491).

BALUZE, historiographe fr., né à Tulle, bibliothécaire de Colbert (1630-1718).

BALZAC (*J.-L. Guez de*), écrivain fr., né à Angoulême, auteur de *Lettres* très appréciées (1597-1654). V. *Lettres*.



BALZAC (*Honoré de*), écrivain français, brillant et très fécond, né à Tours, auteur de la *Comédie humaine*, série considérable de romans remarquables, malgré certaines imperfections de style et la minutie de quelques descriptions, par la verve pittoresque, la puissance d'observation, le sentiment saisissant de la réalité,

la fécondité de l'imagination, la peinture fine et profonde des passions humaines (1799-1850).

BAMAKOU, v. et fort du Soudan fr., poste avancé sur le Niger; 1,100 h.

BAMBERG, v. de Bavière; sur la Regnitz, affl. du Mein; 31,295 h.

BAMBOCHE (*van Laar*, dit *le*), célèbre peintre hollandais, a donné son nom (*bambochades*) aux scènes rustiques et populaires qu'il excella à représenter (1613-1673).

BAMBOUK, royaume d'Afrique, dans la Sénégambie. Riches mines d'or.

BAMBYCE ou **GARGAMISCH,** anc. v. de la Syrie, sur l'Euphrate, actuellement *Membidsch*. Ruines hétéennes.

BANCO ou **BANQUO,** gouverneur sous Duncan, roi d'Ecosse, dans le XIe siècle. Il resta spectateur muet du meurtre de son maître par Macbeth. Dans la suite, il devint lui-même suspect au meurtrier, qui le fit égorger au milieu d'un repas, espérant ainsi jouir en paix de cette couronne teinte de sang. Dans sa tragédie de *Macbeth*, Shakspeare a tiré un grand parti de cette aventure dramatique. Au milieu d'un festin donné à toute sa cour pour célébrer son anniversaire, une place reste inoccupée, où tout à coup apparaît l'ombre de Banco, qui n'est visible que pour le meurtrier. Ce spectre épouvante Macbeth, et tous les convives croient qu'il a perdu la raison. La littérature s'est emparée de cette effrayante apparition, qui est une éloquente personnification du remords, et elle y fait de fréquentes allusions.

BANCROFT (*George*), homme politique et historien américain, né à Worcester (Massachusetts) en 1800, auteur d'une *Histoire des Etats-Unis*.

BANDA (*îles*), groupe d'îles dans l'archipel des Moluques; aux Hollandais; environ 110,000 h.

Bande noire, société de spéculateurs qui achetaient les châteaux et les monuments après la Révolution, pour les démolir et en vendre les matériaux.

BANDELLO, conteur italien. Le roi de France Henri II le fit évêque d'Agen (1480-1561).

BANDINELLI, peintre et sculpteur florentin, rival de Benvenuto Cellini (1487-1559).

BANDINI, érudit et littérateur italien (1726-1800).

BANER ou **BANNER,** un des plus illustres généraux suédois, surnommé le *second Gustave* (1595-1641).

BANFF, comté d'Ecosse, sur le golfe de Murray; 63,000 h. Ch.-l. *Banff*, port sur la mer du Nord; 8,500 h.

BANGA, nom que les Hindous donnent au delta du Gange et d'où est venu le mot *Bengale*.

BANGALORE, v. de l'Inde, Etat de Mysoore; 156,000 h.

BANGKOK ou **BANKOK,** cap. du royaume de Siam, près l'embouchure du Mé-Nam; 200,000 h. Ivoire, riz, nids d'hirondelles.

BANGOUÉLO, grand lac de l'Afrique australe au S.-O. du lac Tanganyika.

BANKS, savant naturaliste anglais, compagnon de Cook, a enrichi la science d'une foule de découvertes (1743-1820).

BANNALEC, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimperlé; 5,890 h. Ch. de fer O.

BANON, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier; 1,083 h. Sur le Calavon, affl. de la Durance.

Banquet (*le*), dialogue de Platon, où l'auteur caractérise d'une manière frappante la doctrine élevée et l'éloquence populaire de Socrate; vive peinture des caractères, mouvement, variété, progression du comique au sérieux et du sérieux au sublime, tels sont les mérites de cette composition (IVe siècle av. J.-C.).

Banquet (*le*), ou *Dialogue sur la beauté*, ouvrage de philosophie morale, par Xénophon (IVe siècle av. J.-C.).

Banquet des sophistes (*le*) ou *des savants*, ouvrage d'Athénée, rempli de renseignements curieux sur l'ancienne littérature grecque (IIe siècle ap. J.-C.).

Banquet de la garde civique (*le*), chef-d'œuvre de Van der Helst, musée d'Amsterdam; le caractère expressif et l'animation des figures, la largeur et la justesse de la touche, la solidité et l'éclat de la couleur distinguent cette vaste toile, où sont représentés, en pied et de grandeur naturelle, vingt-quatre personnages.

BANTAM (*tame*), v. de l'île de Java, cap. d'un anc. royaume.

BANVILLE (*Th. de*), poète français, né à Moulins en 1823; m. à Paris en 1891.

BANYULS, v. des Pyrénées-Orientales, arr. de Céret; 3,119 h. Port sur la Méditerranée. Vins renommés.

BAOUR-LORMIAN, poète français, né à Toulouse, traducteur des *Poésies d'Ossian* (1770-1854).

BAPAUME, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 3,001 h. Ch. de fer N. Bataille livrée glorieusement par Faidherbe aux Prussiens les 2 et 3 janvier 1871.

Baptême du Christ, tableau de Raphaël, loges du Vatican; — du Francia, galerie de Hampton-Court; — de Paul Véronèse, musée Bréra, à Milan; — de Nicolas Poussin, galerie Bridgewater. Tous ces tableaux sont des chefs-d'œuvre.

Baptême de Clovis, groupe en marbre, de Guillaume, à Sainte-Clotilde.

BAR. V. BARROIS.

BAR (*Le*), ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 1,800 h. Huiles.

BAR-LE-DUC, ch.-l. du dép. de la Meuse, sur l'Ornain, s.-affl. de la Marne; ch. de fer E., à 254 kil. E. de Paris; 18,761 h. (*Barrois*). Bonneterie, confitures, vins. Patrie de Oudinot, Exelmans. L'arr. a 8 cant., 130 com., 77,957 h.

BAR-SUR-AUBE, ch.-l. d'arr. (Aube); ch. de fer E., à 53 kil. E. de Troyes; 4,342 h. sur l'Aube. (*Bar-sur-Aubois* ou *Barisiens*). Grains, vins. Mortier y battit

les Autrichiens en 1814. L'arr. a 4 cant., 88 com., 36,556 h.

BAR-SUR-SEINE, ch.-l. d'arr. (Aube); ch. de fer E., à 30 kil. S.-E. de Troyes; 3,237 h. (*Barrois*). Vins, bois, graines. Macdonald y vainquit les Autrichiens en 1814. L'arr. a 5 cant., 84 com., 41,722 h.

BARA (*Joseph*), enfant célèbre par son héroïsme, né à Palaiseau (Seine-et-Oise) en 1780, tué en Vendée en décembre 1793. Pris dans une embuscade et sommé de crier : « Vive le roi! » il répondit par le cri de : « Vive la République ! » et tomba percé de coups en embrassant sa cocarde tricolore. Il n'avait que treize ans! La Convention décréta que le buste du glorieux enfant serait placé au Panthéon et qu'une gravure représentant son dévouement patriotique serait envoyée à toutes les écoles primaires. Le célèbre sculpteur David d'Angers exposa la statue en marbre du jeune héros au Salon de 1829. Une statue en bronze*, œuvre d'Albert Lefeuvre, a été érigée à Palaiseau en 1881.



BARABBAS ou **BARRABAS**, Juif qui, lorsque Jésus fut conduit devant Pilate, se trouvait détenu dans les prisons pour crime de sédition et de meurtre. Lorsque Pilate proposa aux Juifs de choisir entre Jésus et Barabbas, pour que l'un d'eux fût délivré à l'occasion de la fête de la Pâque, ce peuple aveugle préféra le meurtrier à l'innocent, et Barabbas échappa ainsi au supplice. Le nom de Barabbas a passé dans la langue comme synonyme de personne d'une figure rébarbative, d'un aspect sauvage et méchant : *c'est un Barabbas, c'est une figure de Barabbas.*

BARAGUAY-D'HILLIERS [*Louis*] (*gai*), général français, né à Paris (1764-1813).

BARAGUAY-D'HILLIERS (*Achille*), fils du précédent, maréchal de France, né à Paris (1795-1878).

BARANTE (*baron de*), historien, publiciste et homme d'Etat français, né à Riom, auteur de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* (1782-1866).

Barataria (*île de*), île imaginaire dont Sancho Pança, écuyer de don Quichotte, obtint le gouvernement et où il éprouva, au milieu d'incidents plus comiques les uns que les autres, tous les désagréments attachés à la puissance. Napoléon, à l'île d'Elbe, se comparait plaisamment à Sancho Pança dans son île de Barataria. Les écrivains font de fréquentes allusions à cette royauté éphémère du compagnon du chevalier de la Triste-Figure, et surtout à la bonhomie doublée de finesse avec laquelle il rendait la justice.

BARATIER, enfant né en Allemagne. D'une précocité extraordinaire, il composa à neuf ans un dictionnaire hébreu et fut, à quatorze ans, nommé magister de l'Université de Halle (1721-1740).

BARBADE (*la*), la plus importante des petites Antilles ; aux Anglais ; 172,000 h. Cap. *Bridgetown.*

BARBANÈGRE, général français (1772-1830), connu par sa belle défense de Huningue, où, avec 135 hommes, il tint tête à 25,000 Autrichiens (1815).

Barbares. Les Romains, qui s'estimaient le premier peuple du monde, appelaient *Barbares* tous les peuples restés en dehors de leur civilisation. L'histoire a conservé ce nom pour désigner les bandes armées qui, au début du moyen âge, envahirent l'empire romain d'Occident, le renversèrent et fondèrent sur ses ruines des Etats éphémères ou durables. Le plus grand nombre de ces barbares appartenait à la race germanique (Francs, Burgondes, Suèves, Vandales, Goths, Angles, Scandinaves, Slaves); d'autres, comme les Magyars ou Hongrois, étaient de race ouralo-altaïque. Ce furent les Huns qui, faisant irruption en Europe, donnèrent l'impulsion au monde barbare et le précipitèrent sur l'empire romain. On doit aussi rattacher aux invasions barbares celle des Arabes, qui furent arrêtés en Gaule par Charles-Martel, et celle des Turcs ottomans, qui réussirent à prendre Constantinople et à renverser l'empire d'Orient (1453). Cette date marque la fin des invasions en même temps qu'elle clôt le moyen âge.

BARBARIE ou **ÉTATS BARBARESQUES**, région d'Afrique qui comprend le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la régence de Tripoli.(Hab *Barbaresques.*)

BARBARIGO, famille vénitienne, a fourni un doge et plusieurs cardinaux.

BARBARO (*Fr.*), homme d'Etat vénitien et orateur remarquable (1398-1454).

BARBAROUX, conventionnel girondin, né à Marseille (1767), décapité en 1794.

BARBAZAN, général français, né à Tarbes. Il s'illustra sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, et fut surnommé le *Chevalier sans peur* (1360-1431).

BARBE (*sainte*), de Nicomède (Asie Mineure), vierge et martyre. Patronne des artilleurs et des pompiers. Fête le 4 décembre.

Barbe (*collège Sainte-*), célèbre collège fondé à Paris en 1430, près du Panthéon.

Barbe-Bleue, nom du principal personnage et titre d'un conte de Perrault. Barbe-Bleue, ainsi nommé à cause de la couleur de sa barbe, a déjà égorgé six épouses et va faire subir le même sort à la septième, lorsque celle-ci est délivrée par ses frères, qui mettent à

mort le sanguinaire mari. V. *Anne*.

Barbe-Bleue, opéra-bouffe en trois actes, d'Offenbach (1866).

BARBÉ-MARBOIS (*marquis de*), né à Metz, président de la cour des Comptes, ministre sous l'Empire et la Restauration (1745-1837).

BARBERINI, illustre famille florentine, dont un des membres fut élu pape en 1623 sous le nom d'Urbain VIII.

BARBEROUSSE, nom de deux fameux pirates, maîtres d'Alger ; le premier fut tué devant Tlemcen par les Espagnols (1518) ; le second, amiral des flottes de Soliman II, mourut en 1556. — Le surnom de *Barberousse* a été donné à l'empereur d'Allemagne, Frédéric Ier. Ce prince est resté célèbre dans les légendes germaniques. Longtemps après sa disparition, on ne croyait pas encore à sa mort, et les légendes le représentent sous la puissance fantastique d'un génie qui le tient enfermé dans un souterrain, endormi et la tête appuyée sur une table de marbre. Il se réveillera et fera sa réapparition dans le monde aussitôt que sa longue barbe aura fait treize fois le tour de la table. On a de même longtemps douté de la mort de Charlemagne.

BARBÈS (*Armand*), homme politique fr., né à la Pointe-à-Pître (Guadeloupe). Représentant du peuple (1848), surnommé *le Bayard de la démocratie*. Emprisonné en 1849, il fut rendu à la liberté en 1854, s'expatria volontairement et mourut à La Haye (1809-1870).



Barbets, nom donné aux Vaudois du Dauphiné et du Piémont et aux protestants des Cévennes (XVIe et XVIIe siècles).

BARBEY D'AUREVILLY, littérateur fr., né à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche) [1811-1889].

BARBEYRAC, moraliste et publiciste français, né à Béziers (1674-1744).

BARBEZIEUX, ch.-l. d'arr. (Charente), près le Trèfle, s.-affl. de la Charente ; ch. de fer Et., à 34 kil. S.-O. d'Angoulême ; 4,104 h. (*Barbeziliens*). Eaux-de-vie, truffes, toiles. L'arr. a 6 cant., 80 com., 45,262 h.

BARBEZIEUX (*le marquis de*), fils de Louvois, fut à vingt-trois ans ministre de la Guerre (1668-1701).

BARBIÉ DU BOCAGE, géographe français, né à Paris (1760-1825).

BARBIER (*Ed.-J.-Fr.*), avocat au parlement, né à Paris, auteur d'un journal historique et anecdotique du règne de Louis XV (1689-1771).

BARBIER (*Ant.-Alex.*), savant bibliographe français, né à Coulommiers, auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* (1765-1825).

BARBIER (*H.-Aug.*), poète français, né à Paris, auteur des *Iambes* (1805-1882).

BARBIER DE MEYNARD, orientaliste français, né à Marseille en 1827.

Barbier de Séville (*le*), comédie en quatre actes, en prose, de Beaumarchais ; type parfait de la comédie d'intrigue ; chef-d'œuvre d'entrain, de malice satirique et de grâce ; représentée en 1775.

Barbier de Séville (*le*), opéra-bouffe de Rossini, en deux actes ; représenté pour la première fois à Rome en 1816.

BARBOUDE (*la*), île des Antilles anglaises ; compte avec Antigoa 34,500 h.

BARCA, surnom donné à divers membres d'une famille carthaginoise à laquelle appartenaient Amilcar, Asdrubal, Annibal. Ce mot signifie *éclair*.

Barcarolle (*la*), opéra-comique en trois actes, d'Auber (1845).

BARCELONE, prov. d'Espagne ; 861,884 h. (*Barcelonais*). Ch.-l. *Barcelone*.

BARCELONE, v. et beau port d'Espagne sur la Méditerranée ; cap. de la Catalogne ; ch.-l. de la province de ce nom ; 246,400 h. (*Barcelonais*). Bons vins.

BARCELONNETTE, ch.-l. d'arr. (Basses-Alpes) ; sur l'Ubaye, affl. de la Durance ; à 84 kil. N.-E. de Digne ; 2,009 h. Patrie du député Manuel. L'arr. a 4 cant., 20 comm., 14,136 h.

BARCILLONNETTE, ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 258 h. Sur la Béoulle, affl. de la Durance.

BARCLAY, érudit angl., né à Pont-à-Mousson, auteur de romans satiriques écrits en latin (1582-1621).

BARCLAY DE TOLLY, général russe, d'origine écossaise, un des plus habiles adversaires de Napoléon Ier (1761-1818).

BARCOCHÉBAS, imposteur juif qui se fit passer pour le Messie sous le règne d'Adrien ; il fut tué en 135.

Bardes, poètes nationaux des peuples de race celtique (Gaulois, Bretons, Irlandais, Ecossais); ils célébraient, en s'accompagnant sur la lyre, la gloire des dieux et des héros dans les fêtes religieuses, et ils excitaient les guerriers au combat par le chant de guerre ou *bardit*. Les plus célèbres sont *Fingal* et son fils *Ossian*.

Bardes anglais et critiques écossais, violente satire de Byron contre ses censeurs littéraires (1809).

BARDESANE, hérésiarque du IIe siècle, dont la doctrine se rapprochait de celle des manichéens.

BARDIN, général français et écrivain militaire, né à Paris (1774-1840).

BARÈGES, village des Hautes-Pyrénées, com. de Betpouey ; sur le Bastan, affl. du gave de Pau. Eaux thermales sulfureuses renommées ; hôpital militaire.

BAREILLY, v. du nord de l'Inde anglaise ; 144,000 h.

BARENTON, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain ; 2,516 h. Patrie de Postel.

* **BARÈRE DE VIEUZAC**, fameux conventionnel, né à Tarbes, membre du comité de Salut public, dont il fut l'organe habituel; surnommé *l'Anacréon de la guillotine* (1755-1841).



BARFLEUR, port sur la Manche, près la pointe de Barfleur, extrémité E. de la presqu'île du Cotentin; 1,135 h. Phare, banc d'huîtres. Patrie de l'abbé de Saint-Pierre.

BARI, v. forte du royaume d'Italie, ch.-l. de la province de ce nom ; port sur l'Adriatique ; 60,500 h.

BARJAC, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais ; 1,766 h. Mûriers, soie, houille, eaux minérales.

BARJOLS (*jol*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles ; 2,378 h. Huile, papeterie, minoterie, marbre.

BARKER (*lady*), femme de lettres et voyag. anglaise, n. à la Jamaïque en 1830.

BARLAAM, savant religieux de l'ordre de Saint-Basile (1300-1348).

BARLETTA, v. forte d'Italie, province de Bari ; 33,600 h. Port sur l'Adriatique.

BARLOW, diplomate et poète américain. La Convention lui accorda le titre de citoyen français (1755-1812).

BARLOWE, savant horloger, inventeur des *montres à répétition* ; m. en 1690.

BARMÉCIDES, famille de vizirs célèbres sous plusieurs califes de Bagdad ; le plus connu est Giafar, disgracié (803).

Barmécides (*les*), tragédie de La Harpe, dont le sujet est emprunté à un conte des *Mille et une Nuits*. C'est la plus faible production du célèbre critique, et l'acteur Monvel la couvrit de ridicule dans une complainte qui défraya la malignité de tout Paris (1778).

BARMEN, v. très industrielle de la Prusse occidentale ; 116,192 h.

BARNABÉ (*saint*), un des 12 apôtres. Fête le 11 juin.

Barnabites, ordre religieux, fondé à Milan en 1559 par saint Charles Borromée.

BARNAVE, célèbre orateur de l'Assemblée constituante, né à Grenoble (1761), décapité en 1793.

BARNEVELT ou **BARNEVELDT** (*velte*), célèbre homme d'Etat, grand pensionnaire de Hollande, un des fondateurs de la république des Provinces-Unies, mort sur l'échafaud par ordre de Maurice de Nassau (1619).

BARNEVILLE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes ; 928 h.

BARNI (*Jules*), philosophe et homme politique français, né à Lille (1818-1878).

BARNUM, fameux charlatan américain, dont le nom a passé dans toutes les langues comme synonyme de spéculateur audacieux, d'exhibiteur excentrique ; né en 1810, mort en 1891.

BAROCHE (*Barocci*, dit), célèbre peintre italien (1528-1612).

BAROCHE, homme d'Etat français, ministre de Napoléon III (1802-1870).

BARODA ou **BRODERA**, v. très riche de l'Inde anglaise ; 101,900 h.

BARON (*Michel*), célèbre acteur et auteur comique français, ami de Molière (1653 1729).

BARONIUS (*le cardinal*), général de la congrégation de l'Oratoire, savant historien de l'Eglise (1538-1607).

BAROTSCH, v. de l'Inde anglaise; 33,000 h.

Barque de saint Pierre (*la*), mosaïque de Giotto (v. *Nacelle*) ; — tableau d'Eugène Delacroix, collection particulière. Cette peinture, de petites proportions, est une merveille de couleur.

Barque de Dante (*la*), chef-d'œuvre d'Eugène Delacroix (Salon de 1822), musée du Louvre ; ce tableau fait époque dans l'histoire de l'art contemporain.

BARR, ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Schlestadt ; 5,857 h. Cédé à l'Allemagne.

BARRA. V. BARA.

BARRABAS (*bâce*). V. BARABBAS.

BARRAS (*râce*), conventionnel, puis membre du Directoire ; né à Fox-Amphoux (Var) [1755-1829].

BARRE, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac : 566 h.

BARRÊME, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne ; 1,437 h. Sur l'Asse et la Clumane, affl. de la Durance. Soufrières, draps.

BARRÊME, calculateur, né à Lyon, auteur du *Livre des Comptes faits*. Son nom est resté populaire (1640-1703).

BARRETT, traducteur français, d'origine écossaise (1717-1792).

BARRIAS (*Joseph*), peintre français, né à Paris en 1822.

BARRIAS (*Louis-Ernest*), statuaire fr., frère du précédent, né à Paris en 1841.

Barricades (*Journées des*), la 1re, le 12 mai 1588, sous Henri III ; la 2e, le 26 août 1648, commença les troubles de la Fronde. — Au XIXe siècle des barricades ont été élevées dans les rues de Paris en juillet 1830, en février et en juin 1848.

BARRIÈRE (*Pierre*), rompu vif à Melun en 1593, pour avoir voulu assassiner Henri IV.

BARRIÈRE (*Théodore*), auteur dramatique français, un des plus féconds et des plus vigoureux écrivains ; né à Paris (1823-1877).

BARROIS ou *duché de Bar*, anc. pays de France entre la Lorraine et la Champagne, baigné par la Meuse. (Hab. *Barrisiens*.)

BARROT (*Odilon*), célèbre avocat et homme politique français ; né à Villefort (1791-1873).

BARROW (*Isaac*), philologue, mathématicien et théologien anglais (1630-1677).

BARROW IN FURNESS, v. d'An-

gleterre, comté de Lancaster; 47,500 h. Port sur la mer d'Irlande.

BARSAC, ville de la Gironde, arr. de Bordeaux; 2,998 h. Sur la Garonne. Ch. de fer M. Vins blancs.

* **BART** (*Jean*), célèbre marin, né à Dunkerque. Il servit d'abord sous Ruyter en Hollande; mais lorsque cette puissance fut en guerre avec la France, Jean Bart revint dans sa patrie et s'illustra comme corsaire par sa bravoure et ses brillants exploits.



Louis XIV le nomma capitaine de vaisseau, lui donna des titres de noblesse et le grade de chef d'escadre (1650-1702).

BARTH, né à Hambourg, explorateur de l'Afrique centrale (1821-1865).

BARTHÉLEMY (*saint*), un des douze apôtres; martyr en 71. Fête le 24 août. V. *Saint-Barthélemy*.

BARTHÉLEMY (*l'abbé*), littérateur français, né à Cassis (Bouches-du-Rhône), auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* (1716-1795).

BARTHÉLEMY (*le marquis*), homme politique français, né à Aubagne, membre du Directoire, conclut la paix de Bâle en 1795; déporté après le 18 fructidor (1747-1830).

BARTHÉLEMY, poète français, né à Marseille; auteur de la *Némésis* et de la meilleure traduction en vers de l'*Enéide* (1796-1867).

Barthélemy (*martyre de saint*), tableau de Ribera (Madrid); — du même (Berlin); — du même, au palais Pitti (Florence); — du même, au palais Spinola (Gênes); — du même (Grenoble). Dans ces diverses représentations du martyre de saint Barthélemy, Ribéra s'est montré naturaliste énergique, dessinateur savant, coloriste fougueux.

BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE (*Jules*), homme politique et érudit français, traducteur des œuvres d'Aristote, né à Paris (1805-1895).

BARTHEZ, célèbre médecin français, né à Montpellier, préconisateur du *principe vital* (1734-1806).

BARTHOLDI, statuaire français, né à Colmar en 1834, auteur de la *Liberté éclairant le monde* et du *Lion de Belfort*.

BARTHOLE, célèbre jurisconsulte italien (1313-1357).

Bartholo, personnage du *Barbier de Séville*, comédie de Beaumarchais. Il est resté à bon droit le type du tuteur jaloux et soupçonneux.

BARTOLOMMEO (*Fra*), célèbre peintre italien (1475-1517).

BARTOLINI (*Lorenzo*), sculpteur florentin (1778-1850).

BARUCH (*ruk*), un des douze petits prophètes, disciple de Jérémie. — *Avez-vous lu Baruch?* allusion à une interrogation posée par La Fontaine dans les circonstances suivantes : Un jour que Racine avait mené le fabuliste à l'office du soir, il lui mit dans les mains un volume de la Bible. La Fontaine tomba sur la belle prière des Juifs dans le prophète Baruch. Plein d'admiration, il s'empressa de dire à Racine : « Quel était donc ce Baruch? c'était un bien beau génie! » Et les jours suivants il disait à toutes les personnes qu'il rencontrait : *Avez-vous lu Baruch?* Depuis, cette interrogation s'emploie quand on a l'esprit rempli d'une chose que l'on considère comme une soudaine découverte, et dont on reste fortement frappé.

BARYE (*Ant.-Louis*), sculpteur animalier, né à Paris, membre de l'Académie des beaux-arts (1796-1875).

BAS, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux; 3,040 h. Sur la Loire; ch. de fer P.-L.-M. Vins, sources minérales.

BAS-EMPIRE. V. BYZANTIN.

BASEDOW, écrivain et moraliste allemand, né à Hambourg, tenta de réformer l'éducation (1723-1790).

BASILE (*saint*), Père de l'Église grecque, évêque de Césarée, auteur de *Lettres* ou Épîtres savantes sur des questions de doctrine, de discipline et de morale (329-379). Fête le 14 juin.

BASILE Ier, le Macédonien, empereur d'Orient de 866 à 886. — BASILE II, *le Jeune*, empereur d'Orient de 976 à 1025; soumit la Bulgarie.

Basile, personnage du *Mariage de Figaro*, comédie de Beaumarchais, est devenu le type du complaisant cupide.

BASILICATE, province d'Italie; 550,000 h. V. pr. *Potenza*.

BASILISQUE, usurpateur de l'empire d'Orient en 476, détrôné par Zénon l'Isaurien, qui le fit mourir de faim en 478.

BASINE, femme de Childéric Ier, roi des Francs; mère de Clovis.

BASIRE, conventionnel, né à Dijon en 1764; décapité en 1794.

BASKIRS, peuplade d'origine slave et mongole, qui fait partie de la Russie.

BASNAGE DE BEAUVAL, célèbre ministre protestant, né à Rouen (1653-1723).

Basoche. Lorsque les rois de France habitaient le Palais de justice, qu'on nommait souvent alors le Palais royal, tous les clercs du parlement formaient une association, un corps connu sous le nom de *basoche;* ceux qui en faisaient partie s'appelaient clercs de la *basoche*. Ils élisaient un roi, qui avait une cour, des armoiries, et rendait la justice deux fois par semaine, au *Pré-aux-Clercs* La basoche présidait aux divertissements publics; elle donnait des représentations théâtrales où l'on jouait des pièces appelées *farces, soties, moralités*. Tous les

ans, le roi de la basoche faisait la revue de ses sujets, à laquelle François Ier voulut assister une fois. Henri III supprima le titre de roi de la basoche.

***BASQUES**, habitants des deux versants des Pyrénées occidentales du côté de la France et de l'Espagne. En parlant des femmes on dit plutôt *Basquaises*.



BASS (*détroit de*), entre l'Australie et la Tasmanie; doit son nom à l'Anglais Bass qui le découvrit en 1798. Corail.

BASSAM (*Grand-*), comptoir français de la Guinée septentrionale, sur le territoire des Achantis.

BASSAN (*le*), peintre italien, né à Bassano, imitateur du Corrège (1510-1592).

BASSANO, v. d'Italie, sur la Brenta; 13,000 h. Bonaparte y vainquit les Autrichiens (1796). Patrie du Bassan.

BASSANO (*duc de*). V. MARET.

BASSE-POINTE (*La*), ch.-l. de c. de la Martinique, arr. de Saint-Pierre; 4,800 h. Port sur l'Atlantique.

BASSE-TERRE (*La*), v. cap. de la Guadeloupe; 10,000 h. Evêché. Port.

BASSÉE (*La*) ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; 3,907 h. Ch. de fer N.

BASSELIN (*Olivier*,) poète du XVe siècle, né à Vire; ses chansons ont été publiées et un peu modifiées par Jean Le Houx, en 1610, sous le nom de *Vaux-de-Vire*.

BASSEVILLE, diplomate français, assassiné à Rome dans une émeute populaire, le 13 janvier 1793.

BASSIGNY, petit pays de l'ancienne France, sur les deux rives de la haute Marne et qui a été partagé en 1790 entre les départements de la Meuse, de l'Aube et de la Haute-Marne.

BASSOMPIERRE, maréchal de France et diplomate, un des esprits les plus brillants de son temps; fut enfermé douze ans à la Bastille par ordre de Richelieu (1579-1646).

BASSORAH ou **BASRA**, v. de la Turquie d'Asie; sur le Chat el-Arab; 30,000 h. C'est l'échelle de Bagdad.

BASTAN ou **BAZTAN** (*val de*), célèbre vallée de la Navarre espagnole; elle se prolonge en France (Basses-Pyrénées). — Torrent des Hautes-Pyrénées, affl. du gave de Pau, donne son nom à la vallée de Bastan où se trouve Barèges.

BASTELICA, ch.-l. de c. (Corse); arr. d'Ajaccio; 3,367 h.

BASTIA, ch.-l. d'arr. (Corse); 23,397 h. Port de mer. Patrie de Casabianca, Salicetti. L'arr. a 20 cant., 94 com., 81,598 h.

BASTIAT, économiste français, né à Bayonne, libre-échangiste, auteur des *Harmonies économiques* (1801-1850).

BASTIDE-CLAIRENCE (*La*), ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne; 1,325 h. Sur la Joyeuse, affl. de l'Adour.

BASTIDE-DE-SÉROU (*La*), ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix; 2,504 h. Sur l'Arize, affl. de la Garonne.— Fer, plomb, cuivre.

BASTIEN-LEPAGE, peintre français, né à Damvillers (1848-1884).

Bastille (*la*), forteresse construite à Paris entre la rue et le faubourg Saint-Antoine; elle fut commencée sous Charles V par le prévôt Aubriot en 1369 et terminée en 1382. La Bastille devenue une prison d'Etat, et qui renferma tant de victimes du pouvoir absolu, fut prise et détruite par le peuple de Paris le 14 juillet 1789. La France a choisi, comme fête nationale, le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille.

Bastille (*Mémoires sur la*), pamphlet historique du XVIIIe siècle, par Linguet, publié à Londres en 1783. C'est une révélation piquante des mystères de cette fameuse prison d'Etat, un plaidoyer saisissant contre les lettres de cachet et les détentions arbitraires.

Bataille (*Une*), tableau de Salvator Rosa, effroyable mêlée, peinte avec une fougue extraordinaire, au Louvre; — de Ph. Wouverman, la peinture la plus considérable et l'une des plus vigoureuses que l'on connaisse de cet artiste, au musée de La Haye.

Bataille du Carême contre le Carnaval (*la*), tableau de Breughel le Vieux, au Belvédère, à Vienne; fantaisie drolatique, peinte avec beaucoup de verve.

Bataille navale, tableau de Wilhelm van den Velde; musée d'Amsterdam.

BATAVE (*république*), nom que prirent les Pays-Bas de 1795 à 1806.

BATAVES, peuple germanique qui habitait la Hollande.

BATAVIA, cap. de l'île de Java; 106,000 h. Place de guerre et port militaire dans une baie de la côte N.-O.

BATEKES, peuplade indigène du Congo français.

BATH (*bate*), v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Somerset; ville renommée pour ses eaux thermales; sur l'Avon, affl. de la Severn; 58,000 h.

BATHILDE (*sainte*), reine de France, épousa Clovis II et gouverna pendant la minorité de ses fils, Clovis III, Childéric II et Thierry; m. en 680 au monastère de Chelles.

BATHORI (*Etienne*), né en 1522, roi de Pologne de 1576 à 1586, élu après la fuite du duc d'Anjou Henri III.

BATHURST, ch.-l. des possessions anglaises dans la Sénégambie; 12,000 h. Port dans l'île Sainte-Marie.

BATIE-NEUVE (*La*), ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 752 h.

BATNA, v. d'Algérie, ch.-l. d'arr. et subdivision militaire (Constantine); ch. de fer (Constantine-Biskra), à 98 kil. S. de Constantine; 5,292 h. Forêt de cè-

dres ; ruines romaines. L'arr. a 142,620 h

BÂTON-ROUGE, v. des Etats-Unis, sur le Mississipi ; cap. de la Louisiane ; 7,000 h.

BATOUM, port russe sur la mer Noire, près la frontière de Turquie d'Asie; 8,000h.

Batrachomyomachie (*la*), c'est-à-dire *Combat des rats et des grenouilles*, petit poème burlesque attribué à tort à Homère.

BATTEUX, littérateur français, né près de Vouziers (1713-1780).

BATZ (*île de*), ou **BAS**, île du Finistère dans la Manche en face de Roscoff.

BAUCIS (*cice*). V. PHILÉMON.

BAUD (*bau*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; 4,768 h. Près l'Eval, affl. du Blavet; ch. de fer O.

BAUDELAIRE (*Ch.*), poète fr., né à Paris, auteur des *Fleurs du mal* (1821-1867).

BAUDIN, amiral français, né à Sedan, détruisit avec quatre vaisseaux seulement le fort de Saint-Jean-d'Ulloa, réputé imprenable (1784-1854).

BAUDIN (*J.-B.*), médecin et homme politique, né à Nantua, représentant du peuple à l'Assemblée de 1849, fut tué sur une barricade le 3 décembre 1851.

BAUDOUIN, nom de plusieurs comtes de Flandre, empereurs latins de Constantinople et rois de Jérusalem.

BAUDRICOURT, seigneur de Vaucouleurs. Jeanne d'Arc lui demanda en 1428-29 de la faire conduire auprès de Charles VII.

BAUDRY (*Paul*), peintre français, né à La Roche-sur-Yon, l'auteur des peintures décoratives de l'Opéra (1828-1886).

BAUFFREMONT, noble et ancienne famille fr., originaire de Lorraine.

BAUGE, ch.-l. d'arr. (Maine-et-Loire); sur le Couesnon, s.-affl. de la Loire ; à 40 kil. E. d'Angers ; 3,623 h. L'arr. a 6 cant., 67 comm., 72,441 h.

BAUGY, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges ; 1,640 h. Chevaux, bœufs.

BAUHIN, botaniste français, né à Bâle (1541-1613).

BAUME-LES-DAMES, ch.-l. d'arr. (Doubs); sur le Doubs ; ch. de f. P.-L.-M., à 29 kil. N.-E. de Besançon ; 2,555 h. Anc. abbaye de dames nobles fondée au VIe siècle. L'arr. a 7 cant., 187 com., 55,650 h.

BAUME (*Antoine*), chimiste français, né à Senlis ; perfectionna l'aréomètre (1728-1804).

BAUMGARTEN, philosophe allemand, né à Berlin, a créé l'esthétique (1714-1762).

BAUSSET (*de*), cardinal, né à Pondichéry, auteur de l'*Histoire de Bossuet* et de celle de *Fénelon* (1748-1824).

BAUTRU, bel esprit et diplomate (1588-1665).

BAUTZEN (*bot-cène*), v. de Saxe, sur la Sprée ; 20,000 h. Célèbre par une victoire de Napoléon sur les Prussiens et les Russes en 1813.

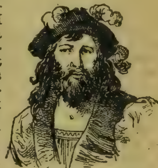
BAVAY, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes ; 1,854 h. Près l'Hogneau, s.-aff. de l'Escaut ; ch. de fer N. Fer, cuivre, clouterie.

BAVIÈRE, royaume de l'ancienne Confédération germanique, formant aujourd'hui l'un des Etats de l'empire d'Allemagne, et composé de la Bavière proprement dite et de la Bavière rhénane ou Palatinat située sur la rive gauche du Rhin ; 5,590,000 h. (*Bavarois**); 75,859 kil.car.; cap. *Munich*. Eaux minérales, vignobles, céréales. Commerce de transit.



Bavière (*statue allégorique de la*), colosse en bronze, de Schwanthaler, à Munich (1850).

* **BAYARD** (*Pierre Terrail, seigneur de*), illustre capitaine français, né près de Grenoble en 1475. Il se couvrit de gloire pendant les guerres de Charles VIII, Louis XII et François Ier. Sa bravoure et sa générosité excitèrent l'admiration de ses ennemis et lui valurent le glorieux surnom de *Chevalier sans peur et sans reproche*. On le vit défendre seul le pont du Garigliano contre 200 cavaliers espagnols. Ce brave capitaine fut tué à Abbiategrasso en 1524. Avant d'expirer il reprocha sévèrement au connétable de Bourbon son infâme conduite. Sa vie a été écrite par le *Loyal Serviteur*.



BAYARD, aut. de nombreux vaudevilles et comédies, né à Charolles (1796-1853).

BAYARD (*Emile*), peintre et dessinat. fr., né à La Ferté-s.-Jouarre (1837-1892).

BAYEN, chimiste français, né à Châlons-sur-Marne (1725-1798).

BAYEUX, ch.-l. d'arr. (Calvados); sur l'Aure, affl. de la Vire; ch. de fer O., à 28 kil. N.-O. de Caen ; 8,102 h. (*Bayeusains* ou *Bajocasses*.) Evêché. Dentelles, beurre. Patrie de Chartier, Coigny, Caumont. L'arr. a 6 cant., 136 comm., 68,745 h.

BAYLE (*bêle*), écrivain français, né au Carla (Ariège), auteur d'un *Dictionnaire historique*, où perce un septicisme qui a fait considérer l'auteur comme un précurseur de Voltaire (1647-1706).

BAYLEN (*ba-i-lène*), v. d'Espagne où le général Dupont signa une capitulation qui ternit sa gloire (1808) ; 8,000 h.

BAYON (*ba-ion*), ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville ; 1,171 h. Sur la Moselle ; ch. de fer E. — Plâtre, chaux.

BAYONNE (*ba-ione*), ch.-l. d'arr. (B.-Pyr.) ; sur l'Adour ; ch. de fer M., à 107 kil. O. de Pau ; 27,192 h. (*Bayonnais*). Evêché. Eaux-de-vie, jambons. Patrie de Ravignan, Cabarrus, Laffite. L'arr. a 8 cant., 53 comm., 107,164 h.

BAYREUTH ou **BAIREUTH,** v. de Bavière ; sur le Mein ; 23,531 h.

BAZAINE (*Achille*), maréchal de France, né à Versailles, qui, chargé en 1870-71 de la défense de Metz, trahit sa patrie en rendant cette place aux Prussiens. La peine de mort à laquelle il fut condamné ayant été commuée en celle de la détention, il réussit à s'évader et se retira en Espagne, où il vécut entouré du mépris général (1811-1888).

Bazar turc (*le Grand*), chef-d'œuvre de Decamps (1855); types orientaux reproduits avec vérité ; effets de lumière.

BAZARD, né à Paris, fondateur de la *charbonnerie française*, et propagateur du saint-simonisme (1791-1832).

BAZAS (*ass*), ch.-l. d'arr. (Gironde); près la Beuve, affl. de la Garonne; ch. de fer M.. à 62 kil. S.-E. de Bordeaux, 4,948 h. (*Bazadais* ou *Bazadois*). Bois, tanneries. L'arr. a 7 cant., 71 comm., 52,457 h.

BAZEILLES, bourg des Ardennes, cant. et arr. de Sedan ; 1,525 h. ; sur la Givonne. Il fut pris, pillé et brûlé par les Allemands le 1er septembre 1870.

BAZIN, compositeur français, né à Marseille, auteur de *Maître Pathelin* et du *Voyage en Chine* (1816-1878).

BAZOCHES-SUR-HOËNE. ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne ; 987 h.

BEACONSFIELD. V. DISRAELI.

BÉARN (*béarne*), ancienne prov. de France, réunie à la couronne à l'avènement de Henri IV (1589); cap. *Pau;* a formé en grande partie le départ. des Basses-Pyrénées. (Hab. *Béarnais*.)

BÉATRIX, Florentine célèbre, née en 1266, morte en 1290 et immortalisée par Dante dans sa *Divine Comédie*.

Béatrix ou la *Madone de l'art*, drame en cinq actes (Ernest Legouvé, 1861).

Beau Ténébreux, nom que prit Amadis de Gaule lorsque, après avoir offensé la dame de ses pensées, il se retira par désespoir dans l'ermitage de la Roche-Pauvre. Le nom de *Beau Ténébreux* est devenu synonyme d'amoureux sombre, à la physionomie élégiaque, aux allures timides et mystérieuses.

BEATTIE, écrivain et philosophe écossais (1735-1803).

BEAUCAIRE, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 8,947 h. (*Beaucairiens*). Sur le Rhône; ch. de fer P.-L.-M. Foire célèbre du 1er au 28 juillet. Patrie de Raymond VII, Urbain V.

BEAUCE, anc. pays de France, cap. *Chartres;* très fertile en blé. (Hab. *Beaucerons*.)

Beaucoup de bruit pour rien, comédie de Shakspeare, représentée en 1600.

BEAUFORT, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr de Beaugé ; 4,492 h.

BEAUFORT, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 1,240 h. Ch. de fer P.-L.-M. Forges, taillanderies.

BEAUFORT, ch.-l. de c. (Savoie), arr. d'Albertville; 2,356 h. Sur le Doron s.-affl. de l'Isère. Bestiaux, fromages.

BEAUFORT (*Henri de*), cardinal anglais, frère du roi d'Angleterre Henri IV, un des juges qui condamnèrent Jeanne Darc ; m. en 1447.

***BEAUFORT** (*duc de*), petit-fils de Henri IV, un des chefs de la Fronde, surnommé le *Roi des halles* (1616-1669).



BEAUGENCY, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 4,313 h. Sur la Loire ; ch. de fer Orl. Vins. Patrie du physicien Charles.

BEAUHARNAIS (*vicomte de*), né à la Martinique où il épousa Mlle Tascher de La Pagerie, qui fut plus tard l'impératrice Joséphine (v. *ce mot*); général dans l'armée du Rhin en 1792 ; m. sur l'échafaud (1760-1794). V. HORTENSE.

BEAUHARNAIS (*Eugène de*), fils du précédent et de Joséphine, beau-fils de Napoléon Ier et vice-roi d'Italie, prit une part active aux guerres de l'Empire. (1781-1824).

BEAUJEU, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche ; 3,290 h. Sur l'Ardière, affl. de la Saône ; ch. de fer P.-L.-M. Vins.

BEAUJEU. V. ANNE DE BEAUJEU.

BEAUJOLAIS, ancien pays de France, compris dans le nord du Lyonnais ; cap. *Villefranche* (Rhône).

BEAUJON, célèbre financier français, né à Bordeaux, a donné son nom à un quartier de Paris, ainsi qu'à un hôpital fondé par lui (1718-1786).

BEAULIEU, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive ; 2,359 h. Sur la Dordogne.

BEAULIEU, général autrichien, prit part à la guerre de Sept ans ; fut vaincu par Bonaparte en Italie (1725-1819).

BEAUMANOIR, célèbre jurisconsulte français, jouit d'une grande faveur auprès de saint Louis, a rédigé les *Coutumes du Beauvoisis* (1246-1296).

BEAUMANOIR (*Jean de*), un des héros du *Combat des Trente*, livré en 1351, et où 30 Bretons vainquirent 30 Anglais.

***BEAUMARCHAIS** (*Caron de*), écrivain français, né à Paris, auteur du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*. On remarque chez lui une véritable universalité d'aptitudes, une imagination exubérante mais non chimérique, un esprit étincelant et prompt à concevoir, en un mot, un spécimen brillant du génie français (1732-99).



BEAUMES, ch.-l. de c. (Vaucluse).

arr. d'Orange; 1,429 h. Vin muscat.

BEAUMESNIL, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 531 h. Produits chimiques.

BEAUMETZ-LES-LOGES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 547 h. ch. de fer N. Distilleries.

BEAUMONT, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 1,605 h. Eaux minérales, fers; vins.

BEAUMONT, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg; 594 h. Clouteries.

BEAUMONT-DE-LOMAGNE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrazin; 4,040 h. Sur la Gimone, affl. de la Garonne. Patrie de Fermat.

BEAUMONT-LE-ROGER. ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 1,886 h. Sur la Rille, affl. de la Seine; ch. de fer O.

BEAUMONT-SUR-SARTHE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 1,969 h.

BEAUMONT (*Christophe de*), archevêque de Paris, né dans le Périgord, publia un mandement contre l'*Emile* de J.-J. Rousseau. Celui-ci y répondit par une lettre célèbre (1703-1781).

BEAUNE, ch.-l. d'arr. (Côte-d'Or), ch. de fer P.-L.-M., à 38 kil. S.-E. de Dijon; 12,470 h. (*Beaunois*). Vins renommés. Patrie de Monge. L'arr. a 10 cantons, 199 com., 113,200 h.

BEAUNE-LA-ROLANDE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Pithiviers; 1,792 h. Ch. de fer Orl. et P.-L.-M. Combat meurtrier entre les Français et les Prussiens (28 nov. 1870).

BEAUPRÉAU, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet; 3,857 h. Etait autrefois ch.-l. d'arr. Sur l'Evre, affl. de la Loire. Bestiaux, lainages.

BEAUREPAIRE, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 2,668 h. Ch. de fer P.-L.-M. Tanneries, forges.

BEAUREPAIRE, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans: 853 h.

BEAUREPAIRE (*Nicolas-Joseph*), officier français, né à Coulommiers, connu pour sa belle défense de Verdun contre les Prussiens; se tua pour éviter la honte de se rendre (1740-1792).

BEAUSSET (*Le*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon; 1,797 h. Goudron, huiles, savons.

Beauté (*château de*), ancienne résidence royale entre Nogent et Vincennes, donné par Charles VII à Agnès Sorel, qui prit le nom de *Dame de beauté*.

BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, habile hydrographe fr. né près de Sainte-Menehould, partit avec d'Entrecasteaux à la recherche de La Pérouse (1766-1854).

BEAUVAIS, ch.-l. du dép. de l'Oise, sur le Thérain et l'Avelon, affl. de l'Oise; ch. de fer N., à 79 kil. N. de Paris; 19,382 h. (*Beauvaisiens*.) Evêché, belle cathédrale. Toiles, tapisseries. Patrie de saint Yves, de Jeanne Hachette qui, en 1472, repoussa les troupes de Charles le Téméraire assiégeant la ville; du numismate Vaillant, Dubos, Lenglet-Dufrénoy, Restaut. L'arr. a 12 cant., 242 com., 125,767 h.

BEAUVAIS, prélat français, né à Cherbourg, évêque de Senez, un de nos meilleurs prédicateurs (1731-1790).

Beauvais (*hôtel de*), ancienne résidence historique, rue Saint-Antoine, 82, construite par Lepautre.

BEAUVEAU, ancienne et noble famille fr., originaire d'Anjou, et d'où sont sortis beaucoup d'hommes remarquables.

BEAUVILLE, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen; 1,128 h. Près la Séoune, affl. de la Garonne.

BEAUVILLIER, duc de Saint-Aignan, un des protecteurs des gens de lettres sous Louis XIV (1607-1687).

BEAUVILLIER (*le duc de*), fils du précédent, chargé par Louis XIV de l'éducation du duc de Bourgogne (1648-1714).

BEAUVOIR, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 503 h. Ch. de fer Et.

BEAUVOIR, ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 2,507 h. Port sur l'Océan. Huîtres.

BEAUVOIR (*Roger de Bulli*, dit *Roger de*), écrivain français, né à Paris (1806-1866).

BEAUVOISIS ou **BEAUVAISIS**, petit pays de l'anc. France; cap. *Beauvais*. (Hab. *Beauvoisins*.)

BEAUZÉE, grammairien français, né à Verdun, auteur d'une *Grammaire générale* (1717-1789).

BÉBÉ, nain de Stanislas, roi de Lorraine; sa taille était de 0m,70 (1739-1764).

BÉBRYCES, anc. peuple d'Ibérie sur la côte méditerranéenne, au N. et au S. des Pyrénées.

BECCARIA, publiciste italien, né à Milan, auteur d'un célèbre *Traité des délits et des peines* (1738-1794).

BÉCHER, savant chimiste allemand, né à Spire (1635-1682).

BÉCHEREL, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Montfort; 846 h.

BECKET (*Thomas*), archevêque de Cantorbéry, assassiné au pied des autels par des courtisans de Henri II, roi d'Angleterre (1170).

BECQUEREL, physicien français, né à Châtillon-sur-Loing (1788-1878).

BÉCLARD, chirurgien français, né à Angers (1785-1825).

BÉCLARD (*Jules*), anatomiste fr., fils du précédent, né à Paris (1818-1887).

BECQUE (*Henry*), auteur dramatique français, né à Paris (1837-1899).

BÉDARIEUX, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 6,678 h. (*Bédariciens*.) Sur l'Orb; ch. de fer M. Commerce.

BÉDARRIDES, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Avignon; 2,016 h. Sur l'Ouvèze, affl. du Rhône; ch. de f. P.-L.-M.

BEDE le Vénérable, moine et historien anglais (675-735).

Bedeau de village (*le*), tableau de Wilkie, à la National Gallery (Londres),

BEDFORD, v. d'Angleterre; sur l'Ouse; cap. du comté du même nom; 19,500 h. Le comté a 149,440 h.

BEDFORD (*duc de*), frère de Henri V, roi d'Angleterre, et régent de France pour son neveu Henri VI lorsque, après Azincourt, les Anglais étaient maîtres de presque tout le royaume (1389-1435).

BEDJAS, peuple nubien entre l'Abyssinie, la mer Rouge et le Nil.

Bedlam, célèbre hospice d'aliénés, en Angleterre, à peu de distance de Londres.

* **BÉDOUINS**, Arabes du désert, vivent de brigandages, dans l'Afrique du Nord et en Arabie.



BÉDRIAC, lieu entre Crémone et Vérone (Italie sept.) où Vitellius vainquit Othon en l'an 69. V. VITELLIUS.

BEECHER (*Harriett*) dame **STOWE**, femme de lettres américaine, auteur de la *Case de l'oncle Tom* (1814-1896).

* **BEETHOVEN**, célèbre compositeur de musique allemand, né à Bonn; auteur de symphonies et de sonates connues du monde entier (1770-1827).



BÉGARD, ch.-l. de c. (Côtes-d.-Nord), arr. de Guingamp; 4,924 h. Minoteries.

Bégards, secte d'illuminés qui parut en Italie, en France et en Allemagne au XIIIe siècle.

BÉHÉMOTH, animal énorme et mystérieux dont parle Job, et que les Pères regardent comme le symbole du démon et du mal.

BEHISTOUN. V. BISOUTOUN.

BEHN (*Aphara*), femme poète anglaise, née à Cantorbéry (1648-1689).

BEHRING (*détroit de*), entre l'Asie et l'Amérique septent., réunit l'océan Pacifique à l'océan Glacial. Découvert en 1728 par le navigateur danois Behring.

BEHRING (*mer de*), partie nord du Pacifique entre l'Asie, l'Amérique et les îles Aléoutiennes.

BEINE, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims; 793 h. Etoffes.

BEIRA, prov. centrale du Portugal; 1.377,570 h. Cap. *Coïmbre*.

BÉJART, famille de comédiens à laquelle appartenait Armande qui épousa Molière en 1662.

BÉKÈS, v. de l'empire austro-hongrois; 22,938 h.

BÉKÈS-CSABA, v. de Hongrie; 32,700 h.

BELA, nom de plusieurs rois de Hongrie, de la dynastie des Arpédiens.

BÉLÂBRE, ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc; 2,011 h. Sur le Langlin, s.-affl. de la Creuse.

BÉLATE (*Col de*), col des Pyrénées, route de Bayonne à Pampelune.

BELCAIRE, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux; 893 h.

BELEM. V. PARA.

BÉLÉNUS, divinité de divers peuples germains; on croit que c'était le soleil.

BÉLÉSIS, prêtre chaldéen qui, d'après les traditions classiques, aurait détrôné le légendaire Sardanapale.

BELFAST, v. et port d'Irlande; sur le canal du N.; 256,000 h. Filatures, toiles de lin et de coton.

BELFORT, ch.-l. de l'arr. de ce nom (anc. H.-Rhin); ch. de fer E., à 443 kil. de Paris; 30,200 h. (*Belfortins* ou *Belfortains*). Place forte illustrée par la belle défense du colonel Denfert-Rochereau (1870-71). *Le territoire de Belfort* a 6 cant., 106 comm.. 83,670 h. V. *Lion*.

BELGIOJOSO, famille princière italienne de Lombardie.

BELGIQUE. I. GÉOGRAPHIE, v. *notre carte*. II. HISTOIRE. Conquise par les Romains, puis par les Francs, la Belgique fut au IXe siècle partagée entre ces derniers et le royaume de Lotharingie, et la féodalité s'y développa dès cette époque. Au XIIe siècle grandirent les communes flamandes et brabançonnes, célèbres par leur industrie; leurs milices bourgeoises se mesurèrent avec les troupes féodales à Bouvines, Courtrai, Mons-en-Puelle, Cassel et Rosebecque. De 1385 à 1477, la Belgique appartint à la maison de Bourgogne; en 1477, elle passa à la maison d'Autriche, et de 1795 à 1815 elle fut sous la domination française; en 1815, elle fut réunie à la Hollande. La révolution de 1830 aboutit à l'indépendance de la Belgique, qui se constitua en monarchie constitutionnelle. (Hab. *Belges**.)



BELGODERE, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Calvi; 1,052 h.

BELGRADE, cap. de la Serbie, à 2,041 kil. S.-E. de Paris: 55,000 h. Sur le Danube.

BÉLIAL, idole des Phéniciens. Ce mot, qui, en hébreu, signifie *nuisible, mauvais*, est celui qu'emploie l'Ancien Testament pour désigner le génie du mal, le chef des démons. Le nom de *Bélial* revient souvent sous la plume des écrivains sacrés: leurs ennemis sont des *fils de Bélial*; pour eux, *le culte de Bélial* est le culte des démons, du roi des enfers. Bélial n'est peut-être que la même divinité que Baal (v. *ce mot*).

BELIN, ch. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 1,722 h. Sur la Leyre.

BÉLISAIRE, général sous Justinien,



La *Belgique* est un pays de plaines qu'arrosent la Meuse, l'Escaut, la Lys, etc. Fertile et bien cultivée, elle renferme en outre d'importants gisements houillers; son industrie est des plus actives, et son commerce des plus florissants. Elle a une superficie de 29,457 kil. carr. et une pop. de 6,262,300 h. (*Belges*). Elle se divise en 9 prov.: Anvers, Brabant, Flandre-Occidentale, Flandre-Orientale, Hainaut, Liége, Limbourg, Luxembourg et Namur. La capitale est *Bruxelles*.

La *Hollande* ou *Pays-Bas* (*Nederland*) est un pays très plat, très bas, et c'est en élevant des digues que ses habitants peuvent se mettre à l'abri des inondations marines. Elle est arrosée par l'Escaut, la Meuse, le Rhin, etc. Son industrie est surtout maritime et ses colonies sont les plus considérables après celles de l'Angleterre. Elle a une superficie de 33,000 kil. carr. et une pop. de 4,511,415 h. (*Hollandais*). Elle se divise en 11 prov.: Hollande-Sept., Hollande-Mérid., Utrecht, Zélande, Brabant-Sept., Limbourg, Gueldre, Over-Yssel, Drenthe, Groningue, Frise. La cap. est *Amsterdam*, mais le siège des pouvoirs publics est à *La Haye*.

vainquit les Perses, les Vandales et les Ostrogoths; disgracié, privé de la vue et réduit à mendier, suivant une tradition reconnue fausse (490-565). Ce nom propre est devenu nom commun pour désigner un pauvre aveugle ayant quelque chose de noble, de distingué dans les manières.

Jusque sous ses haillons desséchés et poudreux,
Effrangés par le temps, cardés par la misère,
L'Arabe qui mendie a l'air d'un « Bélisaire ».

BARTHÉLEMY.

Bélisaire, célèbre roman moral et politique de Marmontel (1767), et dont l'apparition excita un véritable tumulte dans le monde littéraire.

Bélisaire (*Belisario*), opéra italien en trois actes, de Donizetti (1836).

Bélisaire mendiant, tableau de David, au Louvre; — de Gérard, galerie Leuchtenberg (Munich), peintures savantes, expressives et pleines de noblesse.

Bélise, personnage des *Femmes savantes*, de Molière; elle forme, avec Armande et Philaminte, un trio de précieuses dont le nom a passé en proverbe.

BELL, Ecossais qui introduisit en Europe la méthode de l'enseignement mutuel, qu'il avait vu pratiquer aux Indes (1753-1832).

BELL (*Graham*), électricien américain, né à Edimbourg en 1847.

BELLA (*Della*), célèbre graveur italien; né à Florence (1610-1664).

BELLAC, ch.-l. d'arr. (Haute-Vienne); près la Basine et le Vincon, s.-affl. de la Creuse; ch. de fer Orl., à 39 kil. N.-O. de Limoges; 4,903 h. Châtaignes, tanneries. L'arr. a 8 cant., 65 com., 85,016 h.

BELLANGÉ (*Hippolyte*), célèbre peintre de batailles, né à Paris (1800-1866).

BELLARMIN (*le cardinal*), théologien de l'ordre des jésuites (1542-1621).

BELLART, procureur général à Paris, sous la Restauration (1761-1826).

Belle Jardinière (*la*), chef-d'œuvre de Raphaël (Louvre); expression d'une grâce, d'une candeur, d'une simplicité ravissantes.

Belle-Rose, par A. Achard, roman de cape et d'épée, un des modèles du genre (1847).

BELLEAU (*Remi*), un des poètes de la *Pléiade*, né à Nogent-le-Rotrou, auteur des *Bergeries* (1528-1577).

BELLEGAMBE (*Jean*), peintre flamand, né en 1460, mort après 1561.

BELLEGARDE, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 679 h.

BELLEGARDE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis; 1,209 h. Sur le Fessard, affl. du Loing.

BELLEGARDE (*de Saint-Larry de*), un des favoris de Henri III, devint maréchal de France, fut disgracié et mourut en 1579; — ROGER, de la même famille, fut comblé de faveurs par Henri IV, qu'il avait vaillamment servi; m. en 1646.

BELLEGARDE (*comte de*), général autrichien, né à Chambéry, qui ne put arrêter les progrès de Bonaparte en Italie (1755-1831).

Belle-Hélène (*la*), opéra-bouffe en trois actes, d'Offenbach (1864).

BELLE-ISLE (*Fouquet de*), maréchal de France, né à Villefranche (Aveyron), petit-fils de Fouquet; s'illustra par l'admirable *retraite de Prague* (1742), comparée à celle des Dix-Mille (1684-1761).

Belle-Isle (*hôtel de*), résidence historique de la famille de ce nom, entre la rue de Lille et le quai d'Orsay, à Paris, construite au XVIIIe siècle par Bruant. C'est aujourd'hui le siège de la Caisse des dépôts et consignations.

BELLE-ISLE (*détroit de*), bras de mer qui sépare le Labrador du nord de l'île de Terre-Neuve.

BELLE-ISLE-EN-MER, île de l'océan Atlantique. L'endroit principal de l'île, le *Palais*, est le ch.-l. d'un des cant. de l'arr. de Lorient (Morbihan); 10,177 h. (*Bellilois*). Servit de lieu de déportation pour les détenus politiques de 1848 à 1852.

BELLE-ISLE-EN-TERRE, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 1,929 h. Ch. de fer O. Fer.

BELLÊME, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne; 2,563 h.

BELLENCOMBRE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 720 h. Sur la Varenne, affl. de l'Arques.

BELLÉROPHON, héros mythologique, fils de Glaucus et petit-fils de Sisyphe. Ayant tué Belléros, son frère, sans le connaître, il s'expatria et se retira à la cour de Prœtos, roi d'Argos. Ce prince, jaloux de son hôte et ne voulant point violer les lois de l'hospitalité, envoya le héros à Iobatès, son beau-frère, roi de Lycie, après avoir remis à Bellérophon des tablettes où était gravé, en signes mystérieux, l'ordre de lui donner la mort. Iobatès lui ordonna de combattre la Chimère, persuadé qu'il succomberait dans cette lutte. Monté sur Pégase, Bellérophon tua le monstre, épousa la fille du roi de Lycie et fut désigné pour son successeur. — Ces faits sont le sujet d'allusions littéraires. *Lettres de Bellérophon* est devenu une expression pittoresque pour désigner des lettres écrites contre ceux mêmes qui sont chargés de les porter, ou simplement une recommandation trompeuse.

BELLEVILLE, ancienne commune voisine de Paris, réunie à la capitale depuis 1860.

BELLEVILLE-SUR-SAÔNE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 2,892 h. Ch. de fer P.-L.-M. Toiles, vins.

BELLEVUE, village de Seine-et-Oise, d'où l'on jouit d'une vue magnifique; beau château construit en 1748 par Mme de Pompadour, aujourd'hui détruit; 4,800 h.

BELLEY, anc. cap. du *Bugey*, ch.-l. d'arr. (Ain); ch. de fer P.-L.-M., à 74 kil-

S.-E. de Bourg; 6,295 h. (*Belleysans*); évêché. Pierres lithographiques. Patrie de Brillat-Savarin. L'arr. a 9 c., 116 com. 79,819 h.

BELLIARD, général fr., né à Fontenay-le-Comte, se distingua dans les guerres de la République et de l'Empire (1769-1832).

BELLIÈVRE (*Pomponne de*), surintendant des finances sous Henri III, chancelier de France sous Henri IV (1529-1607).

BELLINI, nom d'une illustre famille de peintres vénitiens, dont les plus remarquables sont Jacopo, Gentile et Giovanni, plus connu en France sous le nom de *Jean Bellin*.

BELLINI, célèbre compositeur de musique, né à Catane (1802-1835). Ses chefs-d'œuvre sont la *Sonnambula* et la *Norma*.

BELLINZONA, v. de Suisse, cant. du Tessin; 3,500 h. Sur le Tessin.

BELLMANN, poète, né à Stockholm, fut surnommé l'*Anacréon de la Suède* (1740-1795).

BELLONE, déesse de la guerre chez les Romains. Le nom de *Bellone* appartient à la poésie et entre dans certaines périphrases, comme : *les champs de Bellone*, les champs de bataille; *les fureurs de Bellone*, fureur qui anime les soldats au combat.

BELLOT, marin français, né à Paris, m. dans les glaces polaires, victime du dévouement qui le poussa à la recherche de sir John Franklin (1826-1853).

BELLOVAQUES (*les*), puissante tribu de la Gaule Belgique dans le Beauvoisis.

BELLOVESE, chef gaulois, neveu d'Ambigat, roi des Bituriges. Il franchit les Alpes et s'établit avec ses tribus dans la vallée du Pô, qui prit le nom de Gaule Cisalpine. Il fonda Milan vers 614 av. J.-C.

BELLOY (*cardinal de*), archevêque de Paris, né à Morangles (Oise) (1709-1808).

BELLOY (*de*), poète français, né à Saint-Flour, auteur du *Siège de Calais*, tragédie patriotique (1727-1775).

BELLUNE, v. forte d'Italie; dans la Vénétie; 14,076 h. Sur la Piave, affl. de l'Adriatique. Masséna y vainquit les Autrichiens le 13 mars 1797.

BELLUNE (*duc de*). V. VICTOR.

BELMONT, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique; 1,540 h. Sur la Rance, affl. du Tarn.

BELMONT, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 3,550 h. Soie, lin.

BELON (*Pierre*), célèbre naturaliste français, né près du Mans, un des fondateurs de l'histoire naturelle et l'un des précurseurs de Cuvier (1518-1564).

BELOT (*Adolphe*), littérateur fr., né à La Pointe-à-Pître (1829-1890).

BELOUTCHISTAN, pays d'Asie, à l'E. de la Perse; contrée sauvage où errent des tribus qui promènent leurs troupeaux à travers les déserts montagneux; superf. 275,000 kil. carrés; pop. 350,000 hab. (*Beloutches*). Cap. *Kélat*.

BELPECH (*pêche*), ch.-l. de c. (Aude), arr. de Castelnaudary; 2,043 h. Sur le Lhers, affl. de l'Ariège. Drap, toiles.

BELPHÉGOR, idole des Moabites, des Ammonites et des Madianites, qui, dans la théologie syrienne, symbolisait, croit-on, le soleil. On voit dans l'Ancien Testament que les Israélites rendirent souvent hommage à cette idole.

Belphégor, titre d'une nouvelle célèbre de Machiavel.

BELSUNCE (*zun*), évêque de Marseille; montra une charité héroïque pendant la peste de 1720-21 (1671-1755).

BELT (*Grand* et *Petit-*), nom de deux détroits; le premier entre les îles de Fionie et de Seeland, le second entre Fionie et le Jutland. Ils réunissent la mer Baltique à la mer du Nord par le Cattégat et le Skager-Rak.

BÉLUS (*uce*), chef légendaire assyrien, père de Ninus.

Belvédère (*musée du*), principale galerie de peinture de Vienne.

BELVÈS (*vèce*), ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat; 2,182 h. Sur la Noze, affl. de la Dordogne; ch. de f. Orl.

BELZ, ch.-l. de c. (Morbihan); arr. de Lorient; 2,856 h. Port sur la baie d'Etal.

BELZÉBUTH, nom d'un démon qui était considéré comme le chef des esprits malins dans la démonologie du Nouveau Testament.

BELZONI, savant voyageur italien, né à Padoue (1778-1823).

* **BEMBO** (*bin*), cardinal italien, plus célèbre comme protecteur des lettres et comme érudit, né à Venise. Il ne fut pas un grand génie, mais un écrivain plein de grâce et de goût, et le restaurateur de la pure latinité (1470-1547).



BENADAD, nom porté par quatre rois de Damas.

BÉNARÈS (*èce*), v. de l'Inde anglaise, sur le Gange; 200,200 h. Ville sacrée des Indous. Nombreux temples.

BENDA, famille de musiciens nés en Bohême dans le XVIIIe siècle.

BENDER (*bin*), v. de la Russie d'Europe, remarquable par le siège qu'y soutint Charles XII après sa défaite de Pultawa; 33,000 h.

BENDER-ABBASSI, v. et port de Perse, sur la mer d'Oman; 12,000 h.

BENEDEK, général autrichien; commandait à Sadowa (1804-1881).

Bénédicité (*le*), tableaux de Le Brun et de Chardin, au Louvre.

Bénédictins. L'ordre des bénédictins fut fondé par saint Benoît en 529. Le célèbre monastère du Mont-Cassin (Italie),

fut le berceau de cette congrégation, qui a compté parmi ses membres une foule de savants laborieux et modestes, et rendu d'immenses services aux lettres et aux sciences. Ce sont les seuls érudits du moyen âge ; ce sont eux qui ont transcrit, et par là conservé pour la postérité, la plupart des chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce et de Rome. Par extension, on donne le nom de *bénédictin* à un homme érudit, d'une science profonde et solide : *C'est un véritable bénédictin.*

Bénédiction des blés (la), tableau de M. Jules Breton (1857), musée du Luxembourg ; scène rustique traitée avec beaucoup de charme.

BÉNÉDIX, auteur comique et acteur allemand, né à Leipzig (1811-1873).

BÉNÉVENT, v. forte d'Italie, près Naples ; 20,000 h. (*Béneventins*). Bataille où Pyrrhus fut vaincu par les Romains (275 av. J.-C.). Mainfroi, roi des Deux-Siciles, y fut battu par Charles d'Anjou (1266).

BÉNÉVENT (*pr. de*). V. TALLEYRAND.

BÉNÉVENT-L'ABBAYE, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Bourganeuf ; 1,827 h.

BÉNÉZET, philanthrope américain, de la secte des quakers, et l'un des premiers défenseurs de la cause des noirs (1713-1784).

BENFELD (*bin*), ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin), cédé à l'Allemagne ; 2,797 h. Sur l'Ill.

BENFEY, philol. allemand (1809-1881).

BENGALE (*bin*), gouvernement de l'Inde anglaise, la plus importante des grandes divisions ; 69,600,000 h. (*Bengalis*). Cap. *Calcutta*.

BENGALE (*golfe du*), formé par la mer des Indes, entre l'Hindoustan et l'Indo-Chine.

BENGUELA (*bin*), v. de la colonie portugaise d'Angola ; port sur l'Atlantique.

BENI-MERED, village d'Algérie, arr. d'Alger ; 557 h. Ch. de fer d'Alger à Oran. C'est près de là que fut blessé à mort le sergent Blandan (1842).

BENIN, v. capitale d'un royaume de même nom, en Afrique, dans la Guinée, près de l'embouchure du Niger.

BENINCORI, célèbre compositeur italien, né à Brescia ((1779-1821).

BENJAMIN (*bin*), dans la Bible, dernier fils de Jacob, de la même mère que Joseph. Jacob avait une prédilection marquée pour cet enfant, dont la naissance avait coûté la vie à Rachel, son épouse bien-aimée, et il lui avait donné le nom de *Benjamin*, qui, en hébreu, signifie « fils de ma droite. » C'est par allusion à cette préférence que l'on donne le nom de *Benjamin*, devenu synonyme de *bien-aimé*, au dernier-né d'une nombreuse famille. Ce nom est aussi celui d'une des douze tribus d'Israël.

BENNINGSEN, général russe, lutta à Eylau contre Napoléon (1745-1826).

BENOÎT (*saint*), prêtre italien, fondateur de l'ordre des bénédictins en 529. Fête le 21 mars.

BENOÎT D'ANIANE (*saint*), réformateur de la discipline monastique (750-821). Fête le 12 février.

BENOÎT Ier, pape de 574 à 578 ; — BENOÎT II, pape de 684 à 685 ; — BENOÎT III, pape de 855 à 858 ; — BENOÎT IV, pape de 900 à 903 ; — BENOÎT V, pape de 964 à 965 ; — BENOÎT VI, pape de 972 à 974 ; — BENOÎT VII, pape de 975 à 984 ; — BENOÎT VIII, pape de 1012 à 1024 ; — BENOÎT IX, pape de 1033 à 1049 ; — BENOÎT X, antipape de 1058 à 1059 ; — BENOÎT XI, pape de 1303 à 1304 ; — BENOÎT XII, pape de 1334 à 1342 ; siégeait à Avignon ; — BENOÎT, antipape de 1394 à 1424 ; — BENOÎT XIII, pape de 1724 à 1730 ; — BENOÎT XIV, pape de 1740 à 1758.

BENSERADE (*bin*), poète de la cour de Louis XIV, né à Paris (1612-1691).

BENTHAM (*bin-tame*), publiciste et jurisconsulte anglais, à qui la Convention décerna le titre de *citoyen* français. Selon lui tout gouvernement a quatre buts principaux : s'occuper de la subsistance, favoriser l'abondance, procurer la sûreté, tendre à l'égalité (1748-1832).

BENTIVOGLIO, famille princière italienne, longtemps souveraine de Bologne (XVe et XVIe siècles).

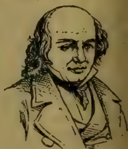
BENTIVOGLIO, cardinal italien, né à Ferrare, nonce du pape auprès de Louis XIII (1579-1644).

BENTLEY (*bin-tlé*), célèbre philologue anglais (1661-1742).

BÉNY-BOCAGE (*Le*), ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire ; 808 h.

BÉOTIE (*ci*), contrée de l'anc. Grèce ; cap. *Thèbes*. Les habitants passaient pour avoir l'esprit lourd et grossier.

* **BÉRANGER**, célèbre chansonnier français, né à Paris, le premier dans un genre qu'il a su souvent élever à la hauteur de la poésie lyrique (1780-1857).



BÉRAR, province de l'Hindoustan dans le nord du Décan ; 2,672,673 h.

BÉRARD (*Fréd.*), hygiéniste distingué ; né à Montpellier (1789-1828).

BÉRAT (*Frédéric*), poète et compositeur français, né à Rouen (1800-1855) ; il est l'auteur d'un grand nombre de chansons restées populaires, entre autres *Ma Normandie*, *la Lisette de Béranger*.

BERBÉRA, v. d'Afrique, pays des Somalis. Port sur le golfe d'Aden.

BERBÈRES, race de l'Afrique septentrionale, qui comprend les Kabyles, les Touaregs, etc., et qu'il ne faut pas confondre avec la race arabe.

BERCHOUX (*chou*), poète français, né à Saint-Symphorien (Rhône); auteur de la *Gastronomie* (1765-1839).

BERCY, ancienne commune voisine de Paris, sur la rive droite de la Seine; réunie à la capitale depuis 1860. Grand entrepôt pour les vins et les eaux-de-vie.

BERDITCHEF, v. de Russie; 101,000 h.

BÉRENGER Ier, petit-fils de Louis le Débonnaire par sa mère Gisèle; roi d'Italie en 888. Habile général, mais détesté à cause de ses abus, il fut assassiné à Vérone (924); — BÉRENGER II, petit-fils du précédent, roi d'Italie; il fut détrôné deux fois par Othon le Grand, qui l'envoya prisonnier à Bamberg, où il mourut en 966.

BÉRENGER, théologien français, né à Tours; condamné par plusieurs conciles (998-1088).

BÉRENGER (*Thomas*, dit *Bérenger de la Drôme*), criminaliste et magistrat franç., né à Valence: dirigea les débats dans les procès politiques jugés à Bourges (1848), et à Versailles (1849) [1785-1866].

BERENGÈRE, reine de Léon et de Castille, femme d'Alphonse VIII et fille de Raymond IV; m. en 1149.

BÉRÉNICE, princesse juive que Titus emmena à Rome et qu'il voulut épouser; mais le peuple le força de la renvoyer en Judée.

Bérénice (*la Chevelure de*), élégie de Catulle, qui se distingue par la grâce, la douceur, l'élégance et la perfection.

Bérénice, tragédie de Racine (1670); composée à la demande de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.

BERESFORD, général anglais; combattit en 1813-1814 à côté de Wellington (1768-1854).

BÉRÉSINA (*la*), riv. de la Russie d'Europe, affl. de droite du Dniéper, tristement célèbre par le passage de l'armée française du 26 au 29 novembre 1812. Cette retraite est à jamais mémorable par les malheurs et l'héroïsme qui la signalèrent.

BERG [*berk*] (*anc. duché de*), partie de la Prusse rhénane.

BERGAME, v. du royaume d'Italie, à 40 kil. N.-E. de Milan, 39,800 h. (*Bergamasques*). Patrie de Maffei, Donizetti, Tiraboschi.

BERGASSE, avocat et publiciste, né à Lyon; célèbre par sa lutte avec Beaumarchais; auteur d'un *Essai sur la propriété* (1750-1832).

BERGEN (*gaine*), v. de Norvège; 47,100 h. Port sur l'Atlantique. Poissons secs, planches, goudron.

BERGEN (*guèn*), village de Hesse-Cassel, où les Français battirent les Prussiens le 3 avril 1759. — Village de Hollande où une armée anglo-russe fut battue par Brune (19 sept. 1799).

BERGER DE XIVREY, érudit français, né à Versailles (1801-1863).

Berger kabyle (*le*), tableau de Fromentin (1861); remarquable par l'harmonie de la couleur et la richesse des tons.

Bergers d'Arcadie (*les*), chef-d'œuvre de Poussin, au Louvre; composition au-dessus de tout éloge; couleur refroidie par le temps. Poussin a voulu exprimer dans ce tableau la fragilité du bonheur. C'est au bas de cette admirable toile que se trouve tracée cette inscription si touchante et si simple: *Et in Arcadia ego!* « Et moi aussi j'ai vécu en Arcadie! »

BERGERAC, ch.-l. d'arr. (Dordogne); sur la Dordogne; ch. de fer Orl., à 48 kil. S.-O. de Périgueux; 14,735 h. (*Bergeraquois*). Truffes, vins. Patrie du maréchal de La Force, Maine de Biran, Faugère. L'arrondissement a 13 cant., 172 comm., 104,540 h.

BERGERAC (*Cyrano de*), fameux duelliste, écrivain burlesque et original, auteur des *Histoires comiques des Etats et empires de la Lune et du Soleil* (1620-1655).

Bergère et son troupeau (*la*), tableau de Fr. Millet, Expositions de 1864 et de 1867; scène du caractère le plus poétique dans son humble réalité; belle exécution.

Bergeries (*les*), pastorales de Racan où règnent ce ton de galanterie si fort à la mode au XVIIe s. et cette métaphysique amoureuse qui faisait les délices de l'hôtel de Rambouillet (1628).

BERGHAUS, géographe allemand, né à Clèves (1797-1883).

BERGHEM (*gaime*), célèbre peintre paysagiste de l'école hollandaise, né à Harlem (1620-1683).

BERGIER, théologien français, né à Darney; auteur d'un *Dictionnaire théologique* très estimé (1718-1790).

BERGMANN, chimiste suédois des plus distingués (1734-1784).

BERG-OP-ZOOM (*zome*), v. de Hollande, sur l'Escaut; 11,100 h. Ville prise par les Français en 1747 et en 1794.

BERGUES, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque; 5,380 h. Port sur les canaux; ch. de fer N.

BÉRIOT (*de*), célèbre violoniste belge, né à Louvain (1802-1870).

BERKELEY, philosophe irlandais qui s'est proposé de consolider le théisme par sa critique de la matière (1684-1753).

BERKS, comté du centre de l'Angleterre; ch.-l. *Reading*; 218,400 h.

BERLAIMONT, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes; 2,670 h. Sur la Sambre.

BERLICHINGEN (*Gœtz de*), vaillant chevalier allemand (1480-1562), dont Gœthe a fait le héros d'un de ses drames.

BERLIN, cap. de la Prusse et de l'empire allemand. Sur la Sprée, à 1,070 kil. N.-E. de Paris; 1,677,135 h. (*Berlinois*). Grande et belle ville très commerçante. En 1806, les Français y entrèrent et l'occupèrent trois ans. En 1878, les puissances européennes y signèrent un traité relatif à la question d'Orient.—On connaît la fameuse réponse: « Il y a des juges à Berlin, que fit le meunier de Sans-Souci

au grand Frédéric, qui le menaçait de s'emparer de vive force de son héritage s'il s'obstinait à vouloir le conserver. Ces mots ont formé une locution proverbiale, que l'on emploie dans toutes les circonstances analogues, c'est-à-dire lorsque la force prétend l'emporter sur le droit.

* **BERLIOZ**, célèbre compositeur et critique musical français, né à la Côte-Saint-André ; auteur des *Troyens* et de la *Damnation de Faust* (1803-1869).



BERMUDE Ier, roi des Asturies (788-791); — BERMUDE II, roi des Asturies et de Léon (982-999). — BERMUDE III, roi des Asturies et de Léon (1027-1037).

BERMUDES (*les*), groupe d'îles anglaises de l'océan Atlantique, au N.-E. des Antilles, appartenant à l'Angleterre ; 15,000 h. (*Bermudiens*)

BERNADOTTE, maréchal de Fr., né à Pau, se distingua dans les guerres de la Révolution et de l'Empire. Adopté en 1810, par le roi de Suède Charles XIII, il se joignit aux alliés pour combattre les Français, et devint roi de Suède en 1818 sous le nom de Charles XIV ou Charles-Jean (1764-1844).

BERNARD, fils de Pépin, roi d'Italie, vaincu par Louis le Débonnaire, son oncle, qui lui fit crever les yeux (818).

* **BERNARD** (*saint*), né au château de Fontaine, près Dijon, l'une des plus grandes figures du christianisme militant, adversaire d'Abélard, fonda l'abbaye de Clairvaux, prêcha la 2e Croisade (1091-1153). Fête le 20 août.



BERNARD, duc de Saxe-Weimar, allié de la France, un des généraux les plus célèbres de la guerre de Trente ans (1604-1639).

* **BERNARD** (*Claude*), célèbre physiologiste français, né à Saint-Julien (Rhône), découvrit le rôle du pancréas dans la digestion des corps gras, et démontra que le foie transforme en sucre certains éléments du sang (*fonction glycogénique*). De belles recherches sur le système nerveux du grand sympathique l'ont conduit à admettre l'existence de centres nerveux agissant indépendamment du grand centre cérébro-spinal (1813-1878).



BERNARD (*Samuel*), riche financier sous Louis XIV et Louis XV (1651-1739).

BERNARD (*Pierre-Joseph*), surnommé *Gentil Bernard*, poète français, né à Grenoble, auteur de l'*Art d'aimer* (1710-1775).

BERNARD (*Charles de*), romancier fr., né à Besançon (1804-1850).

BERNARD (*Grand* et *Petit-Saint-*). V. SAINT-BERNARD.

BERNARD DEL CARPIO, héros du romancero espagnol (VIIIe et IXe s.).

BERNARD DE MENTHON (*saint*), fonda les hospices du Grand et du Petit-Saint-Bernard, sur les Alpes. Fête le 15 juin (923-1008).

* **BERNARDIN DE SAINT-PIERRE**, célèbre écrivain fr., né au Havre, auteur de *Paul et Virginie*, de la *Chaumière indienne*, des *Etudes de la Nature*, etc. (1737-1814).



Bernardin de Saint-Pierre (*statue de*), par David d'Angers, au Havre.

BERNARDINO, passage des Alpes Lépontiennes, dans les Grisons ; route de Coire à Bellinzona.

BERNAVILLE, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Doullens ; 878 h.

BERNAY, ch.-l. d'arr. (Eure) ; sur la Charentonne, affl. de la Rille ; ch. de fer O., à 40 kil. N.-O. d'Evreux ; 8,016 h. (*Bernayens*). Lainages, rubans, toiles; chevaux, grains. L'arr. a 6 cant., 124 comm., 59,232 h.

BERNBOURG, v. du duché d'Anhalt ; sur la Saale, affl. de l'Elbe ; 21,464 h.

BERNE, cap. de la Suisse, ch.-l. du cant. de Berne ; sur l'Aar, à 577 kil. S.-E. de Paris ; 45,966 h. (*Bernois.*) Patrie de Haller, Bonstetten, Fellenberg. Le cant. a 532,200 h.

BERNHARDT (*Rosine-Bernard*, dite *Sarah*), artiste dramatique fr., née à Paris en 1844.

BERNI, poète italien, qui a excellé dans le genre burlesque (1496-1536).

BERNIER, célèbre voyageur français, né à Angers ; médecin d'Aureng-Zeyb. Ses *Voyages*, relations d'un séjour en Orient, sont regardés comme un modèle d'exactitude (1625-1688).

BERNIER (*l'abbé*), né à Daon (Mayenne), un des principaux négociateurs du Concordat, promu ensuite à l'évêché d'Orléans (1762-1806).

BERNINA, montagne des Alpes Réthiques (4,052 mèt.), près de laquelle se trouvent les sources de l'Inn et le col de Bernina, qui va de Suisse à la Valteline (Italie).

BERNINI, dit *le Cavalier Bernin*, cé-

lèbre peintre, sculpteur et architecte italien, né à Naples (1598-1680).

BERNIS [*nice*] (*l'abbé de*), poète fr., né à Saint-Marcel (Ardèche); fut membre de l'Académie fr., ministre de Louis XV, archevêque d'Albi, cardinal, ambassadeur à Venise et à Rome (1715-1794).

BERNOULLI, nom de plusieurs mathématiciens suisses (*Bâle*), originaires d'une famille hollandaise. Le plus célèbre est *Jean Bernoulli*, qui découvrit le calcul exponentiel et la méthode pour intégrer les fractions rationnelles (1667-1748).

BERNSTORF, célèbre ministre et philanthrope danois, surnommé l'*Oracle danois* par Frédéric le Grand; fonda une société d'agriculture et un grand hôpital à Copenhague, répandit d'immenses aumônes, affranchit ses paysans du servage (1712-1772).

BERNSTORF (*Pierre*), neveu du précédent, ministre danois; protégea la liberté civile et politique (1735-1797).

BERNSTORF (*Christian*), diplomate danois (1769-1835).

BÉROALDE DE VERVILLE, écrivain français, auteur du *Moyen de parvenir* (1558-1612).

BEROALDO, littérateur italien, né à Bologne, vint enseigner à l'Université de Paris (1453-1505).

BEROSE, prêtre chald, (IIIe s. av.J.-C.).

BERQUIN (*kin*), littérateur français, né à Langoiran (Gironde), auteur de *l'Ami des enfants* (1749-1791).

BERRE, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 1,695 h. Sur l'étang de Berre; ch. de fer P.-L.-M.

BERRE (*étang de*), vaste lac des Bouches-du-Rhône, communiquant avec la Méditerranée. Salines, pêcheries.

BERRIAT SAINT-PRIX, nom de plusieurs jurisconsultes fr.; le plus célèbre, *Jacques*, est né à Grenoble (1769-1845).

BERRUYER (*Isaac*), jésuite, auteur d'une *Histoire du peuple de Dieu*, pleine de réflexions très légères (1681-1758).

BERRY, anc. prov. de France annexée à la couronne sous Philippe Ier, qui l'acheta (1100); cap. *Bourges;* a formé les dép. du *Cher* et de *l'Indre*. (*Berrichons*.)

BERRY (*canal du*), canal qui fait communiquer les bassins houillers de l'Allier: 1° avec le canal latéral à la Loire; 2° avec la vallée du Cher.

BERRY (*duc de*), oncle du roi Charles VI (1340-1416).— Petit-fils de Louis XIV (1686-1714). — Second fils de Charles X, assassiné par Louvel (1778-1820). — La femme de ce dernier, la duchesse de Berry, essaya de soulever la Vendée contre le gouvernement de Louis-Philippe en 1832; elle échoua et fut quelque temps emprisonnée à Blaye (1798-1870).

BERRYER (*Nicolas*), avocat distingué, né à Sainte-Menehould, défendit le maréchal Ney devant la cour des pairs (1757-1841). — Son fils, Ant. BERRYER, né à Paris, orateur du parti légitimiste, adversaire du second Empire, fut un avocat de premier ordre (1790-1868).

BERSOT (*Ernest*), philosophe fr., né à Surgères, directeur de l'Ecole normale supérieure (1816-1880).

* **BERT** (*Paul*), savant physiologiste et homme politique fr., né à Auxerre, résident général en Annam et au Tonkin, mort à Hanoï (1833-1886).



BERTAUT, poète français, né à Laon, contemporain de Ronsard (1552-1611).

BERTHE AU GRAND PIED, femme de Pépin le Bref, mère de Charlemagne; m. en 783.

BERTHE, fille de Conrad, roi de Bourgogne, femme du roi de France Robert.

BERTHELOT, chimiste français, né à Paris en 1827, auteur de travaux remarquables sur la chimie organique.

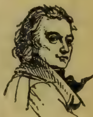
BERTHET (*Elie*), romancier fr., né à Limoges (1815-1891).

BERTHEZÈNE, général fr., né à Vendargues (Hérault); commandant en chef (1831) de l'armée de l'Algérie (1775-1847).

BERTHIER, écrivain fr. (1704-1782).

BERTHIER, prince de Wagram, maréchal de France, né à Versailles, jouit d'un grand crédit auprès de Napoléon Ier, dont il signa en 1814 l'acte de déchéance. Il se tua ou fut assassiné à Bamberg (1753-1815).

* **BERTHOLLET** (*Claude-Louis, comte de*), né à Talloire, près d'Annecy, célèbre chimiste fr., auquel on doit la découverte des propriétés décolorantes du chlore et leur application au blanchiment des toiles; l'emploi du charbon pour purifier l'eau; la découverte de l'argent fulminant, de la poudre détonante de chlorate de potasse et l'énoncé des lois de la double décomposition des sels, etc. Il suivit Bonaparte en Egypte (1748-1822).



BERTHOUD, célèbre horloger, né en Suisse en 1727; vint à Paris en 1745, où il inventa l'*horloge marine* pour connaître la longitude en mer (1727-1807).

BERTHOUD (*Louis*), neveu du précédent, inventa les châssis de compensation, et fit d'excellentes montres marines; m. en 1813.

BERTIN (*Rose*), marchande de modes de la reine Marie-Antoinette, connue par son dévouement pour cette princesse.

BERTIN (*Pierre*), traducteur français, né à Donnemarie, introduisit en France la sténographie, inventée par Taylor en Angleterre (1751-1819).

BERTIN l'aîné, publiciste, né à Paris (1766-1841), dirigea le *Journal des*

Débats, après le 18 brumaire, avec son frère Bertin de Vaux (1771-1842).

Bertin aîné (*portrait de*), chef-d'œuvre d'Ingres (1832); simplicité de la pose, gravité de l'expression, précision savante du modelé.

BERTINAZZI, acteur célèbre, né à Turin; a fait longtemps les délices de la société parisienne au Théâtre-Italien, où il jouait les rôles d'Arlequin (1710-1783).

BERTINCOURT, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 1,367 h. Ch. de fer N.

BERTON (*Pierre*), compositeur de musique français, né à Paris, auteur de plusieurs opéras (1727-1780);— HENRI, son fils, a composé un grand nombre d'opéras et un *Traité de l'harmonie* (1761-1844).

BERTRAND (*comte*), général français, né à Châteauroux, dont le souvenir est resté populaire pour sa fidélité envers Napoléon Ier, qu'il suivit à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène et dont il ramena les restes en 1840 (1773-1844).

BERTRAND (*Joseph*), mathématicien français, né à Paris (1822).

BERTRAND DE MOLLEVILLE, ministre de la marine sous Louis XVI, né à Toulouse, partisan fougueux de Louis XVI et de l'émigration, fut surnommé l'*Enfant terrible du royalisme* (1744-1818).

Bertrand et Raton, noms des deux personnages, des deux héros de cette charmante fable de La Fontaine : le *Singe et le Chat*, que tout le monde connaît. Ces deux noms sont souvent rappelés avec la signification métaphorique de dupeur et de dupé: Bertrand, c'est Robert Macaire qui lance l'ami Raton dans les aventures les plus hasardeuses, et qui, prudemment retiré à l'écart, sait néanmoins recueillir tout le profit. *Raton* casse le noyau au risque de se briser les dents, et *Bertrand* mange tranquillement l'amande.

Bertrand et Raton, comédie de Scribe, représentée en 1833; satire politique où le système gouvernemental de l'époque est très finement et vivement critiqué.

BÉRULLE, (*le cardinal de*), savant prédicateur français, né près de Troyes, fondateur de l'ordre des carmélites et de la congrégation de l'Oratoire (1575-1629).

BERWICK, un des comtés de l'Ecosse; 35.400 h. Ch.-l. *Greenlaw*.

BERWICK-SUR-TWEED, v. et port d'Ecosse, sur la mer du Nord (comté de Berwick); 14,000 h.

BERWICK (*duc de*), fils naturel de Jacques II, se fit naturaliser Français; il se distingua en Espagne où il remporta la victoire d'Almanza (1707), devint maréchal de France et fut tué au siège de Philippsbourg (1670-1734).

BERZÉLIUS (*uce*), célèbre chimiste suédois, un des créateurs de la chimie moderne. Il institua la notation chimique par symboles, fondée sur la notion des équivalents, et détermina avec précision les équivalents d'un grand nombre de corps simples, entre autres le calcium, le baryum, le strontium, le silicium, et découvrit le sélénium. Il étudia l'électrolyse et en développa la théorie. Son immense réputation lui valut le titre de membre associé de l'Institut de France (1779-1848).

BESANÇON, anc. cap. de la Franche-Comté; ch.-l. du dép. du Doubs; sur le Doubs; ch. de fer P.-L.-M., à 406 kil. S.-E. de Paris; 56,100 h. (*Bisontins*). Ville forte, archevêché, académie, école d'horlogerie. Patrie de Granvelle, Vatteville, Acton, Pajol, Moncey, Chifflet, Mairet, Dunod de Charnage, Nonnotte, Suard, Ch. Fourier, J. Proudhon, Ch. Nodier, J. Droz, Péclet, V. Hugo, Ch. de Bernard, Pauthier, Clésinger. L'arr. a 8 cant., 203 comm., 112,704 h.

BESENVAL (*le baron de*), officier suisse au service de la France (1722-1791).

BESME, Bohêmien à la solde du duc de Guise, assassina Coligny et fut lui-même tué par Berteauville, gentilhomme protestant, en 1575.

BESSARABIE, une des provinces méridionales de la Russie d'Europe, 1 million 420,000 h. Ch-l. *Kicheneff*.

BESSARION (*le cardinal*), savant écrivain, né à Trébizonde; vécut en Italie où il contribua à la renaissance des lettres (1389-1472).

BESSE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 1,777 h. Sur la Couze de Pavin, affl. de l'Allier. Bestiaux, fromages.

BESSE, ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles; 1,661 h. Sur l'Issole, affl. de l'Argens. Distilleries.

BESSÈGES, ch.-l. de c. (Gard). arr. d'Alais; 8,673 h. Sur la Cèze, affl. du Rhône; ch. de fer P.-L.-M. Houille, fer, hauts fourneaux, verreries.

BESSIÈRES, duc d'Istrie, maréchal de France, né à Prayssac (Lot); un des plus habiles officiers de Napoléon Ier; tué à Lutzen (1768-1813).

BESSIN, pays de la basse Normandie, dans le Calvados. (Hab. *Bessins*.)

BESSINES, ch.-l. de c.(Haute-Vienne), arr. de Bellac; 2,783 h. Sur la Gartempe, affl. de la Creuse; ch. de fer Orl.

BESSUS (*uce*), satrape qui gouvernait la Bactriane, sous Darius Codoman; il assassina son maître après la bataille d'Arbelles. Pris par Alexandre le Grand, il fut livré au frère de Darius, qui le fit périr dans d'affreux tourments (328 av. J.-C.).

BETCHOUANAS, tribus cafres de l'Afrique australe.

BÉTHANIE, bourg de l'ancienne Palestine, tribu de Benjamin.

BÉTHEL, v. de l'ancienne Palestine, où Dieu, suivant la Bible, apparut à Abraham et à Jacob.

BÉTHENCOURT (*Jean de*), gentilhomme normand, découvrit les Canaries ; m. en 1425.

BETHLÉEM, village de l'anc. Palestine, tribu de Juda, où naquirent David et Jésus-Christ.

BETHMONT, brillant avocat et homme politique français, né à Paris (1804-1860).

BETHSABÉE, femme que David épousa après avoir fait périr Urie, son premier mari ; mère de Salomon.

BÉTHULIE, v. de l'ancienne Palestine, tribu de Zabulon, où Judith tua Holopherne.

BÉTHUNE, ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais), v. fortifiée, près la Lawe, affl. de la Lys ; ch. de fer N., à 30 kil. N.-O. d'Arras ; 11,098 h. (*Béthunois*). Raffineries de sucre, houille. Patrie de Buridan. L'arr. a 8 cant., 142 com., 245,090 h.

BÉTHUNE-SULLY, vieille famille française qui a fourni un grand nombre de personnages distingués et d'où est sorti Sully (v. *ce mot*), ministre de Henri IV.

Béthune ou **Sully** (*hôtel de*), résidence historique, rue Saint-Antoine, en face de la rue Saint-Paul, construite par Du Cerceau.

BÉTIQUE, partie de l'ancienne Espagne, arrosée par le fleuve *Bétis ;* aujourd'hui l'Andalousie. On vantait la fertilité de ce pays. Fénelon en a fait, dans son *Télémaque*, un magnifique éloge.

BÉTIS (*ice*), ancien nom du Guadalquivir.

BETTINA, nom sous lequel on désigne souvent la comtesse d'Arnim, amie de Gœthe (1785-1890).

BETTINELLI, jésuite et littérateur italien, né à Mantoue (1718-1808).

BETZ (*bé*), ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis ; 638 h. Sur la Grivette, affl. de l'Ourcq.

BEUCHOT, bibliographe français, né à Paris (1777-1851).

BEUDANT, minéralogiste et géologue français, né à Paris, a donné une classification des minéraux (1787-1850).

BEUGNOT (*Claude, comte de*), homme d'Etat, né à Bar-sur-Aube, ministre de Louis XVIII (1761-1835).

BEULÉ, archéologue français, né à Saumur, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts (1826-1874).

BEURNONVILLE, général sous la République et maréchal de France sous la Restauration, né à Champignolle (Aube) (1752-1821).

BEUST (*comte de*), chancelier de l'empire austro-hongrois, né à Dresde (1809-1886).

BEUTHEN, v. de Prusse orientale, dans la Silésie ; sur la Beuthener-Waser, s.-affl. de l'Oder ; 26,484 h.

BEUVRON (*le*), riv. de France, prend sa source dans le Loiret, traverse la Sologne et se jette dans la Loire (riv. g.) à Candé (Loir-et-Cher) ; 125 kil.

BEUZEVILLE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer ; 2,608 h.

BEVERLEY, v. d'Angleterre ; 10,900 h.

BEXON, naturaliste français, né à Remiremont, un des plus utiles collaborateur de Buffon (1748-1784).

BEYLE [*béle*] (*Henri*), critique et romancier français, né à Grenoble, et connu sous le pseudonyme de *Stendhal*, auteur de *l'Amour*, de *la Chartreuse de Parme*, etc. (1783-1842).

BEYNAT, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive ; 2,069 h.

BEYROUTH ou **BAIROUT,** v. commerçante de la Turquie d'Asie, en Syrie ; 115,000 h. Port sur la Méditerranée.

BÈZE (*Théodore de*), né à Vezelay, un des chefs du protestantisme en France (1519-1605).

BÉZIERS, ch.-l. d'arr. (Hérault) ; sur l'Orb et le canal du Midi ; ch. de fer M., à 72 kil. S.-O. de Montpellier ; 45,500 h. (*Biterrois*). Vins et eaux-de-vie. Patrie de Vanière, Riquet, Pellisson, Barbeyrac, Mairan, Domairon, Viennet. En 1209, pendant la guerre des Albigeois, cette ville fut prise et saccagée par les Croisés. L'arr. a 12 cant., 99 com. 174,027 h.

BEZOUT, mathématicien français, né à Nemours (1730-1783).

BEZZUOLI, peintre italien, né à Florence (1784-1855).

Bhâgavata (*le*), titre d'une série célèbre de poëmes hindous, dont le plus estimé est le *Bhâgavatapurâna*.

BHÔPAL, Etat de l'Indoustan, sous le protectorat anglais ; cap. *Bhôpal ;* 55,500 h.

BHOUDJ, v. populeuse de l'Indoustan, dans le Katch, au N.-O. de Surate.

BHURTPORE, ville considérable de l'Inde, cap. de l'Etat de ce nom, placé sous le protectorat anglais ; 66,200 h.

BIAFRA, royaume de l'Afrique occidentale (Guinée supérieure), sur la baie du même nom.

BIALOVÉJA, grande forêt de la Lithuanie, gouvernement de Grodno.

BIARRITS, (*ritse*), ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées ; 11,869 h. (*Biarrisiens*). Sur le golfe de Gascogne ; ch. de fer M. et Bayonne à Biarrits. Bains renommés.

BIART (*Aug.*), peintre français, né à Lyon (1801-1882).

* **BIAS** (*âce*), un des sept sages de la Grèce, né à Priène, dans le VIe siècle av. J.-C. Comme il était souvent consulté par ses concitoyens dans des affaires litigieuses, il refusa toujours d'employer ses talents à faire triompher l'injustice, et bientôt sa réputation fut si bien établie que l'on disait communément *une cause de l'orateur de Priène* pour désigner une excellente cause. Priène, sa patrie, ayant été assiégée par les généraux de Cyrus, tous les habitants s'enfuirent, em-



portant ce qu'ils avaient de plus précieux. On s'étonnait de l'insouciance du philosophe, qui ne faisait aucun préparatif de départ : *Omnia mecum porto*, « je porte tout avec moi, » répondit-il, donnant ainsi à entendre qu'il n'était point attaché aux biens périssables et qu'il regardait comme ses biens les plus précieux sa sagesse et le trésor de sa pensée.

Bible (gr. *biblion*, c'est-à-dire *livre par excellence*). Recueil des livres sacrés divisé en deux parties : l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*. L'Ancien Testament comprend trois groupes de livres (*Pentateuque Prophètes*, *Hagiographes*), relatifs à la religion, à l'histoire, aux institutions et aux mœurs des Juifs. Le Nouveau Testament comprend les quatre *Evangiles*, les *Actes* des Apôtres et les *Epîtres*; il a été d'abord écrit en grec, à l'exception de l'Evangile de saint Matthieu, qui le fut en langue hébraïque. Sous Ptolémée Philadelphe, l'Ancien Testament fut traduit en grec par 72 savants hébreux; leur traduction est connue sous le nom de *Version des Septante*. Au IVe siècle, la Bible tout entière fut traduite en latin par saint Jérôme; cette traduction, la seule qui soit admise dans l'Eglise, est appelée *Vulgate*. La *Version des Septante* contient plusieurs ouvrages considérés comme apocryphes par les Israélites, entre autres les cinq *Livres des Macchabées*, dont les deux premiers sont admis par l'Eglise romaine comme authentiques.— On donne le nom d'*exégèse biblique* à l'étude de la Bible au point de vue de l'interprétation du sens et de l'authenticité du texte.

BIBLIANDER ou **BUCHMANN**, savant théologien protestant, né en Suisse, près de Saint-Gall (1500-1564).

Bibliographie de la France, journal de l'imprimerie et de la librairie donnant chaque semaine la liste des ouvrages qui paraissent en France (fondé en 1811).

Bibliothèque historique, de Diodore de Sicile, ouvrage précieux, imparfaitement conservé (Ier siècle av. J.-C.). C'était une histoire universelle.

Bibliothèques. Il y eut des bibliothèques dès la plus haute antiquité. La plus célèbre était celle d'Alexandrie. Aujourd'hui les plus remarquables de ces dépôts de livres et de manuscrits sont : *à Paris*, les Bibliothèques nationale, de l'Arsenal, de la Chambre des députés, Mazarine et Sainte-Geneviève; *en Allemagne*, celles de Leipzig, de Dresde et de Munich; *en Angleterre*, celle du British Museum, la Bodléienne d'Oxford; *en Espagne*, celle de l'Escurial; *en Italie*, celles du Vatican, l'Ambrosienne de Milan, la Laurentienne de Florence.

BIBRACTE, anc. nom d'Autun.

BIBULUS, collègue de César au consulat, en 59 av. J.-C.

BICÊTRE, écart de la commune de Gentilly (Seine), où il existe un magnifique hospice pour les vieillards et les aliénés. Le mot BICÊTRE, ainsi que celui de CHARENTON, est entré dans le langage ordinaire pour exprimer une idée de folie, d'extravagance. C'est ainsi que l'on dit de celui qui se livre à quelque acte insensé : *C'est un échappé de Bicêtre. On devrait l'envoyer à Bicêtre.*

BICHAT, célèbre médecin et anatomiste fr., né à Thoirette (Jura); auteur de l'*Anatomie générale* (1771-1802).

BICOQUE (*La*), village du royaume d'Italie, près Milan, où les Français, commandés par Lautrec, furent vaincus par les Impériaux en 1522.

BIDA (*Alexandre*), dessinateur français, né à Toulouse en 1813.

BIDACHE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne; 2,564 h. Sur le Lihoury, s.-affl. de l'Adour.

BIDASSOA (*la*), fl. qui sépare pendant 12 kil. la France occidentale de l'Espagne; forme l'île des Faisans, où fut signé le traité des Pyrénées (1659), et se jette dans le golfe de Gascogne; 70 kil.

BIDPAÏ, fabuliste hindou, dont l'ouvrage, très répandu en Orient, est une sorte de roman politique et moral; vivait avant J.-C.

BIELEFELD, v. manufacturière de Prusse (Westphalie); 34,924 h.

BIÉLO-OZERO ou lac **Blanc**, lac de Russie au S.-E. du lac Onéga.

Bien public (*Ligue du*), formée en 1465 par les seigneurs contre Louis XI et dissoute par les traités de Conflans et de Saint-Maur.

Bienfaits (*Des*), un des plus célèbres traités philosophiques de Sénèque (Ier siècle de l'ère moderne).

BIEN-HOA, v. de la Cochinchine française; 22,000 h. Sur le Dong-Kiang. Les Français y vainquirent brillamment les Annamites en 1861.

BIENNE, lac de Suisse, canton de Berne; 14 kil. de longueur; largeur moyenne, 3 kil. Il communique avec le lac de Neuchâtel par la Thièle.

BIENNE, v. de Suisse, canton de Berne; sur les bords du lac de Bienne; 6,000 h. Séjour de J.-J. Rousseau en 1765.

BIERNÉ, ch.l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier; 1,026 h.

BIÈVRE (*la*), petite rivière qui alimente la manufacture des Gobelins, se jette dans l'égoût collecteur, à Paris; 40 kil.

BIÈVRE (*marquis de*), connu par ses calembours (1747-1789).

BIGNON (*Jérôme*), magistrat français, né à Paris; fut précepteur de Louis XIII et avocat général du parlement de Paris (1589-1656).

BIGNON (*le baron*), diplomate sous l'Empire, né à La Meilleraye (Seine-Inf.); ministre sous Louis-Philippe (1771-1841).

BIGORRE, ancien pays de France, avait pour cap. *Tarbes*. (Hab. *Bigorrais* ou *Bigourdans* ou *Bigordans*, etc.)

BIGOT DE PRÉAMENEU, jurisconsulte, né à Rennes; ministre des Cultes sous le premier Empire et membre de la commission qui rédigea le Code civil (1747-1825).

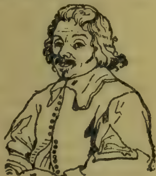
BILBAO, v. d'Espagne, ch.-l. de la Biscaye; 50,800 h. Port très commerçant sur le Nervion, affl. de l'Océan.

Bilboquet, personnage des *Saltimbanques*. Bilboquet est resté le type de l'industriel qui sait tirer parti de tout par des moyens plus ou moins légitimes, qui fait valoir les droits les moins authentiques, et qui, s'il se produit une débâcle, songe d'abord à *sauver la caisse*.

BILLAUD-VARENNES, fameux conventionnel, né à La Rochelle; déporté à Cayenne, il refusa sa grâce après le 18 brumaire et mourut à Haïti (1756-1819).

BILLAULT, homme politique français, né à Vannes; ministre d'Etat de Napoléon III (1805-1863).

***BILLAUT** (*Adam*), dit *Maître Adam*, menuisier poète de Nevers, surnommé le *Virgile au rabot*; m. en 1662.



BILLECOCQ, célèbre avocat français, né à Paris; l'un des fondateurs de la Société pour l'amélioration du sort des prisonniers (1765-1829).

BILLOM (*bi-ion*), ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont; 4,380 h. Ch. de fer P.-L.-M.

BINEAU, ingénieur et homme d'Etat, né à Gennes; ministre des Finances en 1852 (1805-1855).

BINET, littérateur français, né près de Beauvais, traducteur d'Horace et de Virgile (1732-1812).

Biographie universelle, par Michaud (1810-1828), un des ouvrages les plus considérables de ce genre.

BION, poète bucolique grec, né à Smyrne; m. empoisonné (IIe siècle av. J.-C.).

BIOT (*Le*), ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon; 653 h.

BIOT, célèbre astronome, mathématicien, physicien et chimiste français, né à Paris (1774-1862).

BIRAGUE (*René de*), chancelier de France et cardinal, né à Milan (1507-1583); est accusé, surtout par les historiens de son époque, d'avoir été le principal instigateur de la Saint-Barthélemy.

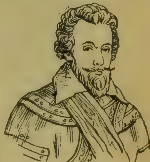
BIREN, duc de Courlande, favori de l'impératrice Anne, puis exilé en Sibérie et rappelé par Elisabeth (1690-1772).

BIRKENHEAD, v. d'Angleterre, comté de Chester; près la Mersey, en face de Liverpool; 100,000 h.

BIRMANIE, Etat de l'Indo-Chine; aux Anglais; pays montagneux entrecoupé de forêts et de déserts. Riz, canne à sucre, indigo, tabac, coton; éléphants, rhinocéros, tigres; 7,600,000 h. (*Birmans*). Cap. *Mandalay*; v. pr. *Ava*, *Bhamo*, *Pégu*.

BIRMINGHAM (*game*), v. d'Angleterre; sur le Rea; 484,400 h. Importantes manufactures.

BIRON (*Arm. de Gontaut, baron de*), maréchal de France, né en Périgord, servit vaillamment Henri IV et fut tué au siège d'Epernay (1524-1592); — *BIRON (*Charles, duc de*), son fils (1562), maréchal de France, servit avec intrépidité la cause de Henri IV. Brave, mais présomptueux, il était avide d'argent et dénué de tout principe de morale. Se croyant mal récompensé de ses services, il conspira avec le duc de Savoie et l'Espagne contre la France; il fut condamné à mort et décapité dans la cour de la Bastille (31 juillet 1602).



BISCAROSSE (*étang de*), situé dans les Landes, au sud de celui de Cazau.

BISCAYE (*ca-ie*), prov. d'Espagne; 200,817 h. (*Biscaïens* ou *Biscayens*). Ch.-l. *Bilbao*.

BISCEGLIE, v. du sud de l'Italie; 23,900 h. Port sur l'Adriatique.

BISCHWILLER (*biche-vi-lère*), ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Strasbourg; cédé à l'Allemagne; 6,830 h. Sur la Moder, affl. du Rhin.

BISKRA, v. d'Algérie (Constantine), ch.-l. d'une commune de 7,166 h.

***BISMARCK** (*Otto, prince de*), homme d'Etat prussien, né à Schœnhausen le 1er avril 1815. Après avoir expulsé l'Autriche de la Confédération germanique, il a fondé l'unité allemande et donné à la Prusse l'hégémonie dont jouissait l'Autriche avant Sadowa. Grand chancelier de l'empire, il cherche par tous les moyens à accroître le pouvoir impérial au détriment de la volonté nationale, et pour s'attacher les classes ouvrières il est entré dans la voie dangereuse du socialisme d'Etat. A l'extérieur, sa politique a un double but : 1° isoler la France en Europe; 2° empêcher l'Autriche de reconquérir, sur les nationalités allemandes, une influence morale qui diminuerait l'omnipotence de la Prusse. C'est pour ce motif qu'il a imposé son alliance, ou plutôt sa tutelle, à



l'Autriche trop affaiblie et trop divisée pour résister à son voisin. Mort en 1898.

BISMARCK, archipel de l'Océanie, au N.-E. de la Nouvelle-Guinée, comprenant, la Nouvelle-Poméranie, le Nouveau-Mecklembourg, les îles de l'Amirauté, le Nouveau-Hanovre, les St-Matthias, l'île Longue, etc.; aux Allemands.

BISOUTOUN ou **BÉHISTOUN**, village du Kurdistan persan, près duquel sont des rochers couverts de bas-reliefs et d'inscriptions cunéiformes.

BISSAGOS (*îles*), archipel de l'Atlantique, sur la côte de la Sénégambie.

BISSON (*Hippolyte*), lieutenant de vaisseau, né à Guéménée fit sauter son navire plutôt que de se rendre à des pirates turcs (1796-1827).

BITAUBE, littérateur fr., né à Kœnigsberg, traducteur d'Homère (1732-1808).

BITCHE, ancien ch.-l. de c. (Moselle), cédé à l'Allemagne; 2,910 h. Petite place forte; repoussa deux fois les Autrichiens et les Prussiens en 1744 et en 1793. Les Allemands ne purent s'en emparer en 1870-71.

BITHYNIE, anc. contrée de l'Asie Mineure; v. princ. *Nicée*, *Nicomédie*. Les *Bithyniens* étaient d'origine thrace.

BITON. V. CLÉOBIS.

BITONTO, v. du S. de l'Italie; 26,300 h. Victoire des Espagnols, alliés des Français, sur les Autrichiens en 1734.

BITURIGES, peuple de l'anc. Gaule, qui occupait le Berry; cap. *Avaricum*, auj. *Bourges*.

BIZERTE, v. forte de Tunisie; 5,500 h. Beau port sur la Méditerranée. Corail.

BIZET (*Georges*), compositeur de musique français, né à Paris, auteur de *Carmen* et de *l'Arlésienne* (1838-1875).

BJOERNSON (*Bjoernstjerne*), romancier norvégien, né en 1832.

BLACAS [*dce*] (*duc de*), ministre sous Louis XVIII et Charles X (1770-1839).

BLACK, chimiste écossais, né à Bordeaux, l'un des créateurs de la chimie moderne (1728-1799).

BLACKBURN, v. d'Angleterre (Lancastre), 120,500 h. Mousselines, calicots.

BLACKSTONE, jurisconsulte anglais très distingué, né à Londres (1723-1780).

BLAIN, ch.-l. de c. (Loire-inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 6,800 h. Sur le canal de Nantes à Brest.

BLAINVILLE, célèbre naturaliste français, né à Arques, auteur de la Classification végétale (1777-1850).

BLAIR, écrivain écossais, né à Édimbourg, auteur de *Sermons* écrits avec élégance (1718-1800).

BLAISE (*saint*), évêque de Sébaste, en Arménie, martyrisé en 316. Fête le 3 février.

BLAKE (*Robert*), célèbre amiral anglais (1599-1657).

BLAMONT, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard; 669 h.

BLÂMONT, ch.-l. de c. (Meurthe-et Moselle, arr. de Lunéville; 2,052 h. Sur la Vezouze, affl. de la Meurthe; ch. de fer E.

* **BLANC** (*Louis*), publiciste, historien et homme politique franç., né à Madrid (1811-1882); membre du gouvernement provisoire en 1848, s'exila à cette époque et rentra en France en 1870.



BLANC (*Charles*), frère du précédent, critique d'art, né à Castres; est l'auteur d'une *Grammaire des arts du dessin*, et a dirigé la rédaction de la grande *Histoire des peintres* (1813-1882).

BLANC (*cap*), cap d'Afrique, à l'ouest du Sahara.

BLANC (*mont*), le pic le plus élevé des Alpes (Haute-Savoie), près la vallée de Chamonix; 4,810 mètres.

BLANC (*Le*), ch.-l. d'arr. (Indre); sur la Creuse, à 43 kil. S.-O. de Châteauroux, 7,400 h. Tanneries, chevaux. L'arr. a 6 cant., 56 comm., 61,002 h.

BLANC-NEZ (*cap*), cap au nord du dép. du Pas-de-Calais.

BLANCHARD, aéronaute français, né aux Andelys, inventeur du parachute; il tomba de son ballon et se tua à La Haye (1753-1809). — Sa femme prit part à ses voyages aérostatiques et périt aussi, victime de ses tentatives hardies (1819).

BLANCHARD (*raz de*), passage entre le cap de la Hague et l'île d'Aurigny.

BLANCHE (*mer*), formée par l'océan Glacial arctique, au nord de la Russie.

* **BLANCHE DE CASTILLE**, femme de Louis VIII, roi de France, mère de saint Louis, deux fois régente du royaume, qu'elle gouverna avec sagesse et fermeté (1186-1252).



BLANCHES (*montagnes*), montagnes des Etats-Unis d'Amérique, partie des Alléghanys: 2,078 m. d'altit.

BLANCHET (*l'abbé*), littérateur fr., né à Angerville, près Chartres, auteur d'*Apologues et Contes* estimés (1707-1784).

Blancs et les Bleus (*les*), nom que l'on appliqua sous la Révolution, le premier aux insurgés vendéens à cause de la couleur de leur drapeau, le second aux soldats de la République dont l'habit était bleu. Par extension ces appellations désignèrent les royalistes et les républicains.

BLANDAN, né à Lyon, sergent au 26e de ligne, blessé mortellement au combat de Beni-Méred en luttant avec

21 hommes contre 300 cavaliers arabes (1819-1842). Une statue lui a été élevé à Boufarik en 1887.

BLANGY, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Pont-l'Evêque ; 685 h. Sur le Douet, affl. de la Touques.

BLANGY, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Neufchâtel ; 1,653 h. Sur la Bresle ; ch. de fer N.

BLANQUEFORT, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux ; 3,004 h. Sur la Jalle, affl. de la Garonne ; ch. de fer du Médoc. Patrie d'un des fils Dupaty.

BLANQUI (*Adolphe*), célèbre publiciste et économiste français, né à Nice (1798-1854).

BLANQUI (*L.-A.*), frère du précédent, socialiste français, né à Puget-Théniers, passa plus de la moitié de sa vie en prison (1805-1881).

BLANZAC, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême ; 871 h. Sur le Né, affl. de la Charente. Eaux-de-vie.

BLANZY, bourg du dép. de Saône-et-Loire (arr. d'Autun) 4,942 h.; Sur la Bourbince, s.-affl. de la Loire. Importantes mines de houille.

BLAVET, fl. côtier de France, prend sa source dans les Côtes-du-Nord, baigne Pontivy et débouche dans l'Atlantique en formant avec le Scorff la rade de Lorient ; 150 k.

BLAYE (*bla-ie*), ch.-l. d'arr. (Gironde) ; sur la Gironde ; ch. de fer Et., à 33 kil. N.-O. de Bordeaux ; place forte ; 5,015 h. (*Blayais* ou *Blaysiens*). Vins, fruits, bois. L'arr. a 4 cant., 57 com., 56,577 h.

BLEKINGE, prov. de Suède ; 134,005 h. Ch.-l. *Carlskrona*.

BLÉNEAU, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny ; 2,084 h. Sur le Loing ; Ch. de fer P.-L.-M. En 1652, Condé y battit le maréchal d'Hocquincourt et y fut à son tour vaincu par Turenne.

BLENHEIM, village de Bavière, sur le Danube. On donne parfois le nom de bataille de Blenheim au combat d'Hochstædt. V. HOCHSTÆDT.

Blenheim, Addison a composé un célèbre poème sur la bataille de ce nom.

BLÉRÉ, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours ; 3,272 h. Sur le Cher ; ch. de fer Orl.

BLESLE, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude ; 1,534 h. Sur la Vancenge, s.-affl. de l'Allier ; ch. de fer Orl.

BLESSINGTON (*lady*), Irlandaise célèbre par sa grâce et son esprit, a laissé des romans et de nombreux articles de revue (1789-1849).

BLETTERANS, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier ; 1,114 h. Sur la Seille, affl. de la Saône.

BLEU (*fleuve*). V. YANG-TSE-KIANG.

BLEUES (*chaînes des montagnes*), situées, l'une dans l'Amérique septentrionale (Alléghanys), l'autre en Australie et une troisième dans la Jamaïque.

Bleus (*les*). V. *Blancs*.

Bleus et les Verts (*les*), nom de deux factions qui ensanglantèrent Byzance sous Justinien, et qui s'appelèrent ainsi des couleurs des cochers qui se disputaient le prix dans le cirque.

BLEYMARD (*Le*), ch. l. de c. (Lozère), arr. de Mende ; 605 h. Sur le Lot. Mines de plomb argentifère.

BLIDA, v. d'Algérie, dép. et arr. d'Alger ; 23,686 h.; ch. de fer d'Alger à Oran.

BLIGNY-SUR-OUCHE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune ; 1,219 h.

Blocus continental, ensemble des mesures prises par Napoléon I[er] pour isoler l'Angleterre du continent et la forcer à implorer la paix. La principale de ces mesures, décrétées à Berlin, le 21 novembre 1806, prohibait toute relation commerciale entre l'Angleterre et les autres Etats européens.

BLOEMAERT, famille flamande qui a fourni plusieurs peintres et graveurs distingués (XVI[e] et XVII[e] siècles).

BLOIS, ch.-l. du dép. de Loir-et-Cher ; sur la Loire ; ch. de fer Orl., à 178 kil. S.-O. de Paris ; 23,457 h. (*Blaisois* ou *Blésois*). Evêché. Château historique. Patrie de Charles de Blois, Louis XII, Triboulet, Renée de France, Phélippeaux, Henri II de Guise, Denis Papin, Saint-Ange, Pardessus, Aug. et Am. Thierry. En 1505, Louis XII y signa un traité onéreux qui fut déchiré par les états généraux de Tours. Les états généraux s'y réunirent en 1576 et en 1588 ; ces derniers sont célèbres par le meurtre du duc de Guise. L'arr. a 10 cant., 139 comm., 141,435 h.

BLOEMFONTEIN, cap. de l'Etat libre d'Orange ; 4,000 h.

BLONDEL, poète troubadour du XII[e] siècle, favori de Richard Cœur de Lion. Ce prince, à son retour de la terre sainte, ayant été fait prisonnier et livré à Léopold, duc d'Autriche, Blondel parcourut l'Allemagne pour découvrir sa prison et s'en fit reconnaître en chantant sous la fenêtre de son cachot une romance qu'ils avaient jadis composée ensemble. Cette tradition a servi de texte au charmant opéra de Sedaine et de Grétry intitulé *Richard Cœur de Lion.* Depuis, Blondel est resté, dans toutes les langues, le type de la fidélité dans le malheur, une sorte de Caleb poétique.

BLONDEL (*François*), architecte fr. né à Ribemont, éleva la porte Saint-Denis, à Paris (1617-1686).

BLONDEL (*M.-Joseph*), peintre français, né à Paris (1781-1853).

BLOOMFIELD, poète anglais, exerçait l'état de cordonnier (1766-1823).

BLOUET, architecte français, né à Passy, fut chargé de terminer l'arc de triomphe de l'Etoile, à Paris (1795-1853).

BLÜCHER (*kère*), général prussien, secourut Wellington à Waterloo et décida ainsi l'issue jusqu'alors douteuse de la bataille (1742-1819).

Blue-Boy (*le*) ou l'**Enfant bleu**, tableau de Gainsborough, collection du marquis de Westminster; excellent portrait, d'une exécution très hardie et très habile; c'est celui d'un jeune garçon vêtu de bleu.

BLUMENBACH (*blou-me-nback*), célèbre naturaliste allemand, a divisé l'espèce humaine en cinq races : *blanche, jaune, rouge, noire, malaise* (1752-1840).

BLÜNTSCHLI, jurisconsulte suisse, né à Zurich en 1808, auteur du *Droit international codifié*.

BOABDIL ou **ABOU-ABDALLAH**, dernier roi maure de Grenade de 1481 à 1492, fut vaincu par Ferdinand le Catholique et Isabelle. Après la prise de sa capitale (1492), Boabdil, fuyant, versait des larmes, en contemplant du haut d'une colline cette ville qu'il fallait quitter : *Pleure comme une femme*, lui dit sa mère Ayescha, *le trône que tu n'as pas su défendre en homme*. La colline a conservé le nom de *Soupir du Maure*.

BOADICÉE, reine d'une grande partie de la Grande-Bretagne, battit les Romains, fut vaincue par eux à son tour et s'empoisonna l'an 61 ap. J.-C.

BOBÈCHE, pitre français, célèbre sous l'Empire et la Restauration, était fils d'un tapissier du faubourg Saint-Antoine, à Paris. Son véritable nom était *Mardelard* ou *Mandelard*. Plein d'esprit et jouant admirablement la niaiserie, il est resté le type du pitre qui amuse les badauds sur les tréteaux de la foire. En 1809, il se lia avec un certain Guérin, apprenti menuisier, qui prit à son exemple un nom de guerre et s'appela *Galimafré*, nom qui a également passé dans la langue.

BOBILLOT, sergent au 4e régiment du génie, né à Paris, mort glorieusement au Tonkin ; défense de Tuyen-Quan contre les Chinois (1860-1885).

BOBROUÏSK, ville de Russie, sur la Bérézina ; 55,000 h.

BOCAGE (*le*), nom de deux anciens petits pays de France, le *bocage vendéen*, situé au N.-O. du Poitou, a été le théâtre de la guerre civile pendant la Révolution; l'autre, le *bocage normand*, est compris dans les dép. du Calvados et de l'Orne. (Hab. *Bocains*.)

BOCCACE, poète et littérateur italien, auteur du *Décaméron* (1313-1375).

Boccace, opéra-comique en trois actes, de Suppé (1882).

BOCCAGE (*Mme du*), femme poète, née à Rouen (1710-1802).

BOCCANERA, illustre famille de Gênes, qui a fourni un doge, des amiraux, etc.

BOCCHERINI, célèbre compositeur de musique italien, né à Lucques, auteur d'un *Stabat*, de trios et de quintettes célèbres (1740-1805).

BOCCHORIS ou **BOKENRANF**, roi d'Egypte de la 24e dynastie. Vaincu par Sabakon, roi d'Ethiopie, il fut brûlé vif.

BOCCHUS, roi de Mauritanie, livra aux Romains Jugurtha, son gendre (106 av. J.-C.).

BOCHART, ministre protestant, né à Rouen, géographe et orientaliste français (1599-1667).

BOCHUM, v. d'Allemagne, prov. de Westphalie ; 40,774 h.

BOCOGNANO, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 1,065 h.

BODE, célèbre astronome allemand, né à Hambourg, indiqua le moyen simple (connu sous le nom de *Loi de Bode*) de trouver à peu près les distances relatives des planètes au Soleil (1747-1826).

BODEL (*Jean*), célèbre trouvère, né à Arras (XIIIe siècle).

BODIN (*Jean*), publiciste, né à Angers, auteur du traité de la *République*. Il a résumé dans cet ouvrage toute la pensée de son époque et préparé la route aux âges suivants (1530-1596).

BODLEY, diplomate anglais, fondateur de la fameuse bibliothèque d'Oxford, appelée de son nom *Bodléienne* (1544-1612).

BODMER, critique et écrivain suisse distingué, auquel on doit le recueil des *Minnesinger* (1698-1783).

BODONI, typographe italien, porta son art à un haut point de perfection (1740-1813).

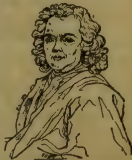
BOËCE, philosophe, homme d'Etat, né à Rome, ministre de Théodoric, auteur de la *Consolation philosophique* (470-524).

BOËGE, ch.-l. de c. (Haute-Savoie) arr. de Thonon ; 1,533 h. Sur la Ménoge, affl. de l'Arve.

BŒHMER, historien allemand, né à Francfort, auteur de travaux sur la période carlovingienne (1795-1863).

BOËN (*boin*), ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison ; 2,558 h. Sur le Lignon, affl. de la Loire ; ch. de fer P.-L.-M.

* **BOERHAAVE** (*bo-é-rave*), célèbre médecin et chimiste hollandais, né près de Leyde (1668-1738). La renommée de Boerhaave comme praticien était plus qu'européenne. De toutes parts les malades se rendaient à Leyde pour prendre ses avis ; le pape Benoît XIII le fit consulter; le czar Pierre le Grand vint en personne lui rendre visite. Enfin, on a cité souvent comme preuve de l'immense célébrité attachée à son nom cette lettre qu'il reçut d'un mandarin de la Chine et qui portait pour toute suscription : *A Monsieur Boerhaave, médecin en Europe*. En littérature, on rappelle fréquemment cette circonstance, dont on fait quelquefois, par erreur, honneur à Voltaire.



BOERS, colons de l'Afrique australe

d'origine hollandaise, habitant le Transvaal et la république d'Orange.

Bœufs allant au labour (*les*), tableau de Troyon, au Salon de 1853 ; animaux et paysage vigoureusement peints.

BOGHAR, v. d'Algérie, prov. d'Alger, arr. de Médéa, ch.-l. de bureau arabe ; 2,392 h. Sur le Cheliff.

BOGOTA (*Santa-Fé-de-*), cap. de la république de Colombie ; 95,000 h.

BOHAIN, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin ; 6,980 h. Sur le canal de Torrents, affl. de l'Escaut ; ch. de fer N. Cachemires, gazes.

BOHÊME, ancien royaume d'Europe, aujourd'hui pays d'Autriche ; 5,838,000 h. Ch.-l. *Prague*.

BOHÉMOND, chef normand, prince d'Antioche, fils de Robert Guiscard, épousa Constance, fille de Philippe Ier ; m. en 1141.

BOIARDO, célèbre poète italien, auteur du *Roland amoureux* (*Orlando in amorato*) [1430-1494].

* **BOIELDIEU**, célèbre compositeur de, musique dramatique, né à Rouen, auteur de la *Dame blanche* (1775-1834).



BOÏENS (*Boii*), ancien peuple de la Gaule établi entre l'Allier et la Loire ; cap. *Gergovie*.

BOIGNE (*comte de*), général en chef des troupes d'un prince mahratte; était né à Chambéry (1741-1830).

BOILEAU (*Etienne*), prévôt de Paris, auteur du *Livre des métiers*, contenant les règlements des corporations ouvrières (1254-1270).

* **BOILEAU-DESPRÉAUX** (*Nicolas*), l'un des plus célèbres poètes français, né à Paris, auteur des *Satires*, de l'*Art poétique*, du *Lutrin*, etc. Il a méconnu notre vieille poésie nationale en ne comptant pour rien les prédécesseurs de Malherbe, mais il employa le meilleur de son esprit fin, sensé et mordant à combattre l'afféterie, l'emphase, l'érudition pédantesque, les fadeurs, les faux brillants, en un mot à faire subir à la poésie française une réforme analogue à celle que Pascal fit dans la prose (1636-1711).



BOINDIN, érudit et littérateur français, né à Paris (1676-1751).

BOINVILLIERS, grammairien français, né à Versailles (1764-1830).

BOIS-D'OINGT [*doin*] (*Le*), ch.-l. de c (Rhône), arr. de Villefranche ; 1,355 h. Près l'Azerque, affl. de la Saône.

BOISARD, fabuliste français d'une remarquable fécondité (1743-1831).

BOISGELIN DE CUCÉ, prélat français, né à Rennes, émigra pendant la Révolution et fut nommé, après le Concordat, archevêque de Tours, puis cardinal (1722-1804).

BOIS-GUILLEBERT, économiste français, cousin de Vauban, plaida la cause de la liberté du travail et de l'affranchissement du commerce; auteur du *Détail de la France* et du *Factum de la France* ; m. en 1714.

BOIS-LE-DUC, v. de Hollande, ch.-l. du Brabant Septentrional ; au confluent de l'Aa et de la Dommel, affl. de la Meuse ; 25,800 h. Port très commerçant.

BOISMONT (*l'abbé de*), un des meilleurs prédicateurs du XVIIIe s. (1715-1786).

BOIS-ROBERT (*l'abbé de*), poète, né à Caen, l'un des premiers membres de l'Académie française, favori de Richelieu (1592-1662).

BOISSIÈRE, lexicographe fr. né à Valognes, auteur du *Dictionnaire analogique*, collabora au *Grand Dictionnaire universel* de Pierre Larousse (1806-1885).

BOISSONADE, un des plus savants hellénistes français contemporains, né à Paris (1774-1857).

BOISSY (*Louis de*), écrivain fécond, mais médiocre, auteur de satires et de comédies (1694-1758).

BOISSY (*marquis de*), pair de France et sénateur, né à Paris ; s'est rendu célèbre par l'intempérance et l'excentricité de ses discours (1798-1866).

* **BOISSY D'ANGLAS** (*ace*), membre de la Convention, né à Saint-Jean-de-Chambre (Ardèche), montra une noble fermeté d'âme en présidant la Convention un jour d'émeute; pair de France en 1814 (1756-1826). Le plus grand acte de sa vie, c'est la manière courageuse dont il se conduisit dans la fameuse séance de la Convention du 20 mai 1795. Le peuple de Paris avait envahi la salle; un jeune député, nommé Féraud, fut tué d'un coup de pistolet. Sa tête coupée, et mise au bout d'une pique, fut présentée à Boissy d'Anglas, qui présidait alors. Le courageux Boissy resta inébranlable sur son siège et salua respectueusement la tête de son infortuné collègue. Eugène Delacroix a composé, sur ce sanglant sujet, un tableau qui est un chef-d'œuvre.



BOISSY-SAINT-LÉGER, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil ; 961 h. Ch. de fer E. Filature de coton.

BOISTE, lexicographe français, né à Paris, auteur d'un *Dictionnaire général de la langue française* (1765-1824).

BOIVIN DE VILLENEUVE, érudit et littérateur français (1663-1726).

BOJADOR, cap de l'Afrique, sur l'Atlantique, au N.-O. du Sahara.

BOLBEC, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 12,028 h. (*Bolbécais*). Sur le Bolbec, affl. de la Seine; ch. de fer O. Bestiaux, grains, étoffes.

BOLESLAS (*âce*), nom de plusieurs ducs ou rois de Pologne, dont le plus célèbre est Boleslas Ier le Grand, qui régna de 992 à 1025.

BOLEYN ou **BOULEN** (*Anne de*), seconde femme de Henri VIII, roi d'Angleterre, et mère de la fameuse Elisabeth; décapitée par ordre de son mari (1500-1536). Sous le titre d'**Anna Bolena** Donizetti a composé un opéra italien (1822).

BOLINGBROKE, homme d'Etat anglais, écrivain philosophe, auteur de *Lettres* politiques et littéraires d'un style remarquable (1678-1751).

* **BOLIVAR** (*Simon*), général et homme d'Etat, né à Caracas, affranchit de la domination espagnole le Venezuela et la Nouvelle-Grenade qu'il érigea en république sous le nom de Colombie (1819); il fonda en 1824 un nouvel Etat, le Haut-Pérou ou Bolivie. Accusé d'aspirer à la dictature il abdiqua au moment d'unir en une confédération les Etats latins de l'Amérique (1783-1830). Ce héros, le Washington de l'Amérique du Sud, a pris une place honorable parmi ceux qui se sont immortalisés en affranchissant leur pays. Son nom était très populaire en France vers 1820, et comme il avait l'habitude de porter un chapeau très évasé et à larges bords, on avait donné son nom aux coiffures qui affectaient cette forme.



BOLIVIE ou **HAUT-PÉROU**, république de l'Amérique du Sud, doit son nom à Bolivar. Usines diverses. Superf., 1,222,250 kil. carrés; pop. 2,335,000 h. Cap. *Chuquisaca* ou *Sucre*.

BOLLAND (*Jean*), jésuite d'Anvers, né à Tirlemont (Belgique), commença un vaste recueil de *Vies* des saints, dont les continuateurs prirent le nom de *bollandistes* (1596-1665).

Bollandistes, jésuites d'Anvers qui compilèrent les *Vies* des saints depuis 1630, ainsi nommés de Jean Bolland, qui commença cette vaste entreprise.

BOLLÈNE, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr, d'Orange; 5,075 h. Sur le Lez, affl. du Rhône; ch. de f. P.-L.-M. Briques; soie.

BOLOGNE, v. forte du royaume d'Italie, ch.-l. de prov.; sur le Reno, affl. du Pô; 147,000 h. (*Bolonais*). Ainsi nommée des Gaulois Boïens, qui s'en emparèrent. Patrie du Primatrice, des Procaccini, des trois Carrache, du Dominiquin, du Guide, l'Albane, Benoît XIV, Mezzofanti, Galvani.

BOLOGNE (*Jean*), célèbre statuaire flamand, né à Douai et fixé à Florence (15?-1608). V. COSME.

BOLOR, chaîne de montagnes de l'Asie centrale, entre la Chine et le Turkestan.

BOLSENA, lac d'Italie, au N. de Viterbe.

BOLTON, v. d'Angleterre; sur le Croals, affl. du Mersey; 115,215 h.

BOMARSUND, forteresse russe dans l'île d'Aland, détruite en 1854 par la flotte anglo-française.

BOMBAY, gouvernement de l'Inde anglaise; 16,500,000 h. Ch.-l. *Bombay*.

BOMBAY, v. et port de mer de l'Inde anglaise; dans une île du golfe d'Oman; 822,000 h. Grand commerce.

BOMILCAR, nom d'un général carthaginois, mort en 308 av. J.-C.; — d'un amiral carthaginois, contemporain de la seconde guerre punique; — d'un lieutenant de Jugurtha.

BON (*cap*), cap d'Afrique, sur la Méditerranée, au N.-E. de la Tunisie.

BONA, écrivain ascétique, surnommé le *Fénélon de l'Italie*, général de l'ordre des feuillants et cardinal (1609-1674).

BONAFOUS, agronome et philanthrope français (1793-1852).

BONALD (*vicomte de*), écrivain philosophe, né à Milhau, défenseur ardent des principes monarchiques et religieux (1754-1840).

BONAPARTE, nom d'une famille célèbre originaire d'Italie et établie plus tard en Corse; ses principaux membres sont: CHARLES-MARIE, né à Ajaccio en 1744, m. à Montpellier en 1785, épousa en 1767 Marie-Lætitia RAMOLINO, née à Ajaccio en 1750, morte à Rome en 1836. De cette union naquirent les huit enfants suivants: — **Joseph**, né à Corte en 1768, devint roi de Naples en 1806, roi d'Espagne de 1808 à 1813, se retira aux Etats-Unis après Waterloo, revint plus tard en Europe et mourut à Florence en 1844; — **Napoléon Ier** (v. *ce nom*); — **Lucien**, né à Ajaccio en 1775, devint président du conseil des Cinq-Cents et prince de Canino, m. à Viterbe (Italie) en 1840; un de ses fils, Pierre BONAPARTE, né à Rome en 1815, mort en 1881, est le père du prince *Roland*, né en 1858; — **Marie-Anne-Elisa**, née à Ajaccio en 1777, épousa Félix Bacciochi, qui devint prince de Lucques et de Piombino, morte à Trieste en 1820; — **Louis**, né à Ajaccio en 1778, époux d'Hortense de Beauharnais, père de Napoléon III (v. *ce nom*); roi de Hollande (1806-1810), m. à Livourne en 1846; — **Marie-Pauline**, née à Ajaccio en 1780, épousa le général Leclerc en 1801; veuve, elle épousa (1803) le prince Camille Borghèse et devint duchesse de Guastalla, morte à Florence en 1825; — **Caroline-Marie-Annonciade**, née à Ajaccio en 1782; mariée à Joachim Murat en 1800, elle devint grande-duchesse de Berg et de Clèves, puis reine de Naples; morte à Florence en 1839; — **Jérôme**, né à Ajaccio en 1784; roi de

Westphalie (1807-1813), gouverneur des Invalides en 1848 et maréchal de France en 1850; marié en secondes noces à la princesse Catherine de Wurtemberg (1807); m. à Villegenis (S.-et-O.) en 1860. Sa fille, la princesse MATHILDE, est née à Trieste en 1820. Son fils, le prince NAPOLÉON dit *Jérôme*, né à Trieste en 1822, épousa la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel, et de ce mariage est issu le prince *Victor-Napoléon*, né à Paris en 1862. La branche aînée de la famille Bonaparte résulte de la fusion des deux lignes de Joseph et de Lucien, frères de Napoléon Ier, fusion qui eut lieu en 1832 lors du mariage de *Zénaïde*, fille de Joseph, avec *Charles-Jules*, fils de Lucien; cette branche a pour chef le cardinal *Lucien Bonaparte*, né en 1828. La branche cadette, issue du plus jeune frère de Napoléon Ier, avait pour représentant le prince *Napoléon*, m. en 1891.

Bonaparte (*statue de Pauline*), par Canova, villa Borghèse (Rome); chef-d'œuvre de distinction et de grâce; la princesse, représentée en Vénus, c'est-à-dire à peu près nue et coiffée à l'antique, est à demi couchée sur un sofa.

BONAVENTURE (*saint*), Père de l'Église, surnommé *le Docteur séraphique*, né en Toscane, devint cardinal, général de l'ordre de Saint-François et légat du pape au concile de Lyon (1221-1274).

***BONCHAMP** (*marquis de*), un des chefs de l'armée vendéenne, né à Juvardeil (Maine-et-Loire) en 1759. Il fut blessé mortellement au combat de Cholet (1793). Dans les souffrances de l'agonie, il apprit que les Vendéens voulaient exterminer 5,000 prisonniers français renfermés dans l'abbaye de Saint-Florent et il s'écria d'une voix mourante : « Grâce aux prisonniers, Bonchamp l'ordonne! » Ce vœu sacré fut exaucé.



Bonchamp mourant, statue en marbre, de David d'Angers, pour le tombeau de Bonchamp, dans l'église de Saint-Florent; la simplicité et la noblesse de l'attitude, la mâle énergie et la chaleur de l'exécution font de cette statue un des chefs-d'œuvre de David.

BONDOU, royaume du Sénégal, sous la domination de la France. Riz, indigo, coton. Cap. *Boulébané*.

BONDY, village du dép. de la Seine; sur le canal de l'Ourcq; 3,638 h. Forêt où furent assassinés Childéric II et Aubry de Montdidier, et qui fut longtemps un repaire de voleurs. — Quand on dit : *C'est une forêt de Bondy*, cela signifie que le lieu indiqué est rempli de voleurs.

BÔNE, v. d'Algérie, ch.-l. d'arr. (Constantine); port sur la Méditerranée; ch. de fer Bône-Guelma, à 156 kil. N.-E. de Constantine; 30,806 h. (*Bonois.*) Ville située près des ruines de l'anc. *Hippone*. L'arr. a 116,499 h.

BONHEUR (*Rosa*), artiste peintre française, née à Bordeaux (1822-1899).

Bonhomme Richard (*la Science du*), titre d'un ouvrage de Franklin, rempli d'excellents préceptes pratiques (1732).

BONIFACE (*saint*), archevêque de Mayence, sacra Pépin le Bref et fut massacré par les barbares, en Frise [Hollande] (680-755).

BONIFACE Ier, pape de 418 à 422; — BONIFACE II, pape de 530 à 532; — BONIFACE III, pape de 607 à 608; — BONIFACE IV, pape de 608 à 614;—BONIFACE V, pape de 617 à 625; — BONIFACE VI, pape en 896; — BONIFACE VII, pape de 974 à 985; — BONIFACE VIII, pape de 1294 à 1303, célèbre par ses démêlés avec Philippe le Bel et avec l'empereur; — BONIFACE IX, pape de 1389 à 1404.

BONIFACIO, ch.-l. de c. (Corse), arr de Sartène; 3,703 h. Port. Corail.

BONIFACIO (*détroit de*), entre la Corse et la Sardaigne.

BONIN, chaîne d'îles rocheuses de la Polynésie au S.-E. du Japon.

BONINGTON, célèbre paysagiste anglais (1801-1828).

BONIVARD, patriote genevois, incarcéré au château de Chillon par ordre de Charles III, duc de Savoie (1496-1571); il a été immortalisé par lord Byron dans son poème du *Prisonnier de Chillon*.

BONJOUR (*Casimir*), écrivain français, né à Clermont (Meuse), auteur de comédies assez estimées (1795-1856).

BONN, v. de l'empire d'Allemagne (Prusse), sur le Rhin; 40,000 h. Université célèbre. Patrie de Beethoven.

BONNASSIEUX, sculpteur fr., né à La Pennissière (Loire) en 1810.

BONNAT, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 2,801 h.

BONNAT (*Joseph-Léon*), peintre français, né à Bayonne en 1833.

BONNE-ESPÉRANCE (*cap de*), autrefois *cap des Tempêtes*, cap au sud de l'Afrique, découvert par B. Diaz en 1486, et doublé pour la première fois par Vasco de Gama en 1497. V. *Adamastor*.

BONNET, philosophe et naturaliste suisse, né à Genève, auteur de *Considérations sur les corps organisés* (1720-1783).

BONNET (Amédée), chirurgien fr., né à Ambérieu; auteur de travaux sur les maladies articulaires (1809-1858).

Bonnet rouge, coiffure des partisans les plus avancés de la Révolution et qui était pour eux le symbole de la liberté.

BONNÉTABLE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 4,294 h. Sur le Tripotin, affl. de l'Orne; ch. de fer O.

Bonnets (*faction des*), opposée à la faction aristocratique des *Chapeaux*, en Suède, de 1720 à 1771.

BONNEVAL, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir);

arr. de Châteaudun ; 3,789 h. Au confluent du Loir et de l'Ozanne ; ch. de fer Orl.

BONNEVAL (*le comte de*), général français, qui passa d'abord au service de l'Autriche, puis à celui de la Turquie, où Achmet III le fit pacha (1675-1745).

BONNEVILLE, ch.-l. d'arr. (Haute-Savoie), sur l'Arve, à 34 kil. N.-E. d'Annecy ; 2,213 h. Outils d'horlogerie. L'arr. a 9 cant., 68 comm., 68,561 h.

BONNIÈRES, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Mantes ; 1,033 h. Sur la Seine ; ch. de fer O. Distilleries, filatures.

BONNIEUX, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt ; 2,022 h. Ch. de fer P.-L.-M. Filatures de soie.

BONNIVET, amiral français, favori de François Ier, se ligua avec Louise de Savoie contre le connétable de Bourbon. Investi en 1523 du commandement de l'armée d'Italie, il ne commit que des fautes et se fit bravement tuer à Pavie (1488-1525).

BONPLAND, médecin et naturaliste français, compagnon d'Humboldt, né à La Rochelle, se livra à de nombreuses explorations scientifiques dans l'Amérique du Sud (1773-1858).

BONSTETTEN, écrivain suisse, né à Berne (1745-1832).

BOOS (*bô*), ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen ; 608 h.

BOOZ, épousa Ruth (*Bible*).

BOPP, célèbre philologue allemand, né à Mayence, auteur de la *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, où il a appliqué les vrais principes de la linguistique (1791-1867).

BORDA, savant mathématicien et marin fr., né à Dax, l'un de ceux qui mesurèrent un arc du méridien pour l'établissement du système métrique. On a donné son nom à l'Ecole navale (1733-1799).

BORDEAUX, anc. cap. de la Guyenne ; ch.-l. du dép. de la Gironde ; sur la Garonne ; ch. de fer M. et Orl. à 578 kil. S.-O. de Paris ; 256,600 h. (*Bordelais*). Archevêché, cour d'appel, académie, université. Port et pont de pierre de 486 mètres. Vins, eaux-de-vie. Patrie d'Ausone, Saint-Paulin, Eléonore de Guyenne, prince Noir, Richard II, du Haillan, Magendie, Carle Vernet, Diaz de La Pena, Galin, Beaujon, Boyer-Fonfrède, Gensonné (J. F.), Ducos, Nansouty, de Sèze, Lainé, de Peyronnet, etc. L'arr. a 19 cant., 158 comm., 480,358 h.

BORDÈRES, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères ; 363 h. Sur la Neste de Louron.

BORDEU, médecin français, né à Iseste (Béarn) (1722-1776).

BORDONE (*Pâris*), peintre italien, élève du Titien, né à Trévise (1500-1570).

BORE (*Catherine de*), femme de Luther.

BORÉE, dieu des vents du nord, fils du Titan Astræus et de l'Aurore (*Myth.*).

BOREL (*Pierre*), savant médecin français, né à Castres (1620-1689).

BORELLI, physiologiste italien, né à Naples (1608-1679).

BORGERHOUT, v. de Belgique, prov. d'Anvers ; sur la Schyn ; affl. de l'Escaut ; 25,310 h.

BORGHÈSE (*gaize*), famille romaine qui s'est distinguée par son amour pour les arts. Un de ses membres, Camille BORGHÈSE, épousa Pauline Bonaparte, veuve du général Leclerc, et mourut en 1832.

BORGHESI (*comte*), savant numismate italien (1781-1860).

BORGIA, famille italienne, d'origine espagnole, qui compte parmi ses membres : ALEXANDRE VI (*v. ce nom*) ;— César BORGIA, son fils, cardinal déloyal et inhumain qui se souilla de crimes et mourut en 1507 ; son portrait par Raphaël (galerie Borghèse) est un chef-d'œuvre) ; — Lucrèce BORGIA, sœur du précédent, célèbre par sa beauté et ses désordres. — Titre d'un drame historique de V. Hugo (1833) ; — d'un opéra italien en trois actes (*Lucrezia Borgia*) de Donizetti (1834).

BORGO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 849 h. Victoire de Paoli en 1768.

BORGOU, région de l'Afrique, dans le Soudan central, à l'ouest du Niger, divisée en plusieurs petits Etats.

BORIES, né à Villefranche (Aveyron), sergent-major au 45e ; chef d'un complot carbonari (*Conspiration de La Rochelle*); exécuté en 1822 avec les 3 sergents Goubin, Pomier et Raoulx, ses complices.

BORINAGE, région de la Belgique ; vastes houillères.

BORMIDA (*la*), riv. d'Italie, affl. du Tanaro. Bonaparte livra aux Autrichiens plusieurs combats sur ses bords.

BORN (*Bertrand de*), un des plus célèbres troubadours du XIIe siècle.

BORN (*Ignace de*), minéralogiste autrichien (1742-1791).

BORNÉO, île de l'archipel de la Sonde, où les Hollandais et les Anglais ont des possessions importantes. Bornéo est, après l'Australie, l'île la plus grande du globe. Diamants, métaux, charbons, bois. 3,000,000 d'hab. (*Bornéens*). Cap. *Bornéo*.

BORNHOLM (*nolme*), île danoise, dans la Baltique ; 39,000 h. ; ch.-l. *Rœme*.

BORNIER (*vicomte Henri de*), poète dramatique fr., né à Lunel (1825-1901).

BORNOU, nom d'un royaume situé dans la Nigritie centrale ; cap. *Kouka*.

BORNY, village près de Metz ; 1,080 h. Célèbre par la sanglante bataille livrée entre les Français et les Prussiens, le 14 août 1870.

BORODINO, village de Russie où fut livrée la sanglante bataille dite bataille de la Moskova (7 sept. 1812).

BORROMÉES (*îles*), groupe de quatre îles d'un aspect délicieux, situées dans le lac Majeur (Italie).

BORT, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel ; 3,858 h. Sur la Dordogne ; ch. de

fer Orl. Houille. Patrie de Marmontel.

BORY DE SAINT-VINCENT, géographe et naturaliste français, né à Agen (1780-1846).

BORYSTHÈNE, anc. nom du Dniéper.

BOS (*Lambert*), savant critique hollandais (1670-1717).

***BOSCHIMANS** ou **BUSHMEN** (*hommes des buissons*), peuple sauvage de l'Afrique méridionale, sur le haut Orange, au N. de la colonie du Cap.



BOSCOVICH, savant jésuite italien, né à Raguse, propagea dans sa patrie les doctrines philosophiques de Newton (1711-1787).

BOSIO, célèbre statuaire, né à Monaco (1768-1845).

BOSNA-SÉRAÏ ou **SÉRAÏÉVO**, cap. de la Bosnie; 26,300 h.

BOSNIE, pays de la Turquie d'Europe, occupé à titre permanent par l'Autriche en vertu du traité de Berlin (1878); 1,200,000 h. (*Bosniens* ou *Bosniaques**). Cap. *Bosna-Séraï*.



BOSON, roi d'Arles et de Provence (879-888), beau-frère de Charles le Chauve.

BOSPHORE (*passage du bœuf*), ancien nom du canal de Constantinople.

BOSQUET, maréchal de France et sénateur, né à Mont-de-Marsan; se distingua en Algérie et en Crimée (1810-1861).

Bossu (*le*) ou *le Petit Parisien*, célèbre roman de cape et d'épée, par Paul Féval (1858). — De ce roman, l'auteur, en collaboration avec Anicet Bourgeois, a tiré un grand drame en cinq actes et douze tableaux (1862).

* **BOSSUET**, évêque de Condom, puis de Meaux, né à Dijon, orateur sacré, surnommé *l'Aigle de Meaux*. L'oraison funèbre telle qu'il l'avait conçue et telle que son génie l'exécuta n'a jamais été refaite depuis : c'était l'éloquence exprimant les méditations les plus élevées de la philosophie chrétienne, donnant à la douleur un caractère solennel et sacré, la sanctifiant par la résignation et la consolant par l'espérance de l'éternité. Ses *Sermons*, comme ses *Oraisons funèbres*, sont les monuments les plus sublimes de l'éloquence de la chaire. Dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, sa *Connaissance de Dieu* et sa *Politique*, il émet cette théorie que toute la tradition du genre humain se rattache à la Bible, que les hommes sont de simples instruments de Dieu et que la royauté sans contrôle est le gouvernement conforme aux vues de la Providence. En 1682, il ouvrit la célèbre assemblée du clergé de France et fit adopter l'indépendance du pouvoir temporel et des libertés gallicanes. Il ne semble pas être resté étranger à la révocation de l'édit de Nantes, et il combattit le quiétisme, dans la personne de Fénelon (1627-1704).



Bossuet (*portrait de*), tableau de Rigaud, au Louvre.

BOSSUT, mathématicien français, né à Tartaras [Loire] (1730-1814).

BOSTON, v. d'Angleterre, comté de Lincoln; sur le Witham; 15,000 h.

BOSTON, v. des Etats-Unis d'Amérique, cap. du Massachusetts; 450,000 h. (*Bostoniens*). Port sur l'Atlantique. Patrie de B. Franklin.

BOSWORTH, v. d'Angleterre (Leicester), célèbre par la bataille où Richard III, meurtrier des enfants d'Edouard, perdit la couronne et la vie (1485). C'est à cette bataille que se rapporte ce cri désespéré de Richard III, qui, frappé d'une sorte de vertige et saisi de frénésie, s'écria plusieurs fois, hors de lui-même : « Un cheval ! un cheval ! mon royaume pour un cheval ! » Dans l'application, ces mots signifient qu'on est disposé à tout sacrifier pour la possession d'une chose vivement désirée.

Botanique (*Dictionnaire de*), par H. Baillon, vaste répertoire consacré à la description du monde végétal (1876-1892).

BOTANY-BAY, baie anglaise sur la côte de la Nouvelle-Galles du Sud, près de Sydney (Australie); découverte par Cook (1770). Les Anglais en 1787 y firent les premiers essais de colonisation pénale, abandonnés depuis.

BOTHWELL (*bo-touèl*), seigneur écossais, fit périr Henri Darnley, second époux de Marie Stuart et épousa cette dernière (1567). Chassé d'Ecosse, il mourut dans la misère en Danemark (1577).

BOTNIE ou **BOTHNIE** (*golfe de*), formé par la mer Baltique, baigne la Russie et la Suède.

BOTOCOUDOS, peuple indigène de l'Amérique du Sud, répandu dans les forêts vierges du Brésil.

BOTTA, historien, poète et médecin, né à Saint-George (Piémont), député français sous le 1er Empire (1766-1837).

BOTTA (*Paul-Emile*), assyriologue français, fils du précédent (1805-1870).

BOTTICELLI, peintre italien (1447-1510).

BOTZARIS (*ice*), un des héros de la guerre de l'Indépendance grecque, tué à Karpenisi, près Missolonghi (1789-1823).

BOUAYE, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 1,420 h. Près du lac de Grand-Lieu; ch. de fer Et.

BOUCHAIN, ch.-l. de c. (Nord), v. forte, arr. de Valenciennes; 1,405 h. Sur l'Escaut; ch. de fer. N.

BOUCHARDAT, médecin français, né à l'Isle-sur-le-Serein (Yonne) en 1806.

BOUCHARDON (*Edme*), célèbre sculpteur français, né à Chaumont, auteur de la fontaine de la rue de Grenelle, de plusieurs travaux à Versailles et à Saint-Sulpice de Paris (1698-1762).

Bouchée de pain (*Histoire d'une*), par Jean Macé (1861), excellent ouvrage de vulgarisation qui décrit, sous une forme attrayante, les phénomènes de la nutrition et de la digestion.

BOUCHER, curé de la paroisse Saint-Benoît, à Paris, et l'un des plus fougueux ligueurs (1551-1644).

BOUCHER, peintre français, né à Paris (1703-1770).

BOUCHER DE PERTHES, naturaliste français, né à Rethel, auteur de travaux sur le préhistorique (1788-1868).

BOUCHES-DU-RHÔNE (*dép. des*), dép. formé par la Provence; préf. *Marseille*; s.-préf. *Arles*, *Aix*; 3 arr., 29 cant., 109 comm., 630,622 h. 15ᵉ région milit.; cour d'appel d'Aix; archevêché à Aix, évêché à Marseille.

BOUCHIR, v. de Perse; 28,000 h. Port sur le golfe Persique.

BOUCHOTTE, ministre de la guerre sous la République, né à Metz (1754-1840).

BOUCHOUX (*Les*), ch.-l. de c. (Jura), arr. de Saint-Claude; 911 h. Carrières.

BOUCICAUT, maréchal de France, célèbre guerrier, né à Tours; fait prisonnier à Nicopolis et à Azincourt. Les Anglais le conduisirent en Angleterre, où il mourut (1364-1421).



* **BOUDDHA** (*le Sage*) ou **ÇAKIAMOUNI** (*le Solitaire des Çakias*), surnom que prit un guerrier hindou, nommé *Gautama* ou *Siddharta* et appartenant à la race des *Çakias*, lorsqu'il fonda le bouddhisme contre le formalisme des brahmanes (vᵉ siècle av. J.-C.). Considérant que vivre, c'est souffrir, et que la souffrance résulte de la passion, Gautama posa en principe que le renoncement à soi-même était le seul moyen de s'affranchir de cette dernière. L'anéantissement complet s'appelle *Nirvâna*, et le but de Bouddha, c'est de conduire le fidèle au Nirvâna dès la fin de cette vie. Le bouddhisme, très répandu dans tout l'extrême Orient, compte encore de nos jours plus de 470 millions d'adhérents.

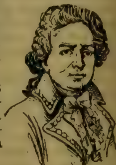
BOUFARICK, v. d'Algérie, dép. et arr. d'Alger, 8,064 h. Poste militaire important; ch. de fer d'Alger à Oran.

* **BOUFFLERS** (*marquis de*), maréchal de France, s'illustra par la belle défense de Namur (1695), de Lille (1708), et par la retraite de Malplaquet [1709] (1644-1711).



BOUFFLERS (*chevalier de*), maréchal de camp, né à Lunéville, fut gouverneur du Sénégal; est connu aussi comme écrivain (1737-1815).

* **BOUGAINVILLE** (*Louis-Antoine de*), célèbre navigateur français, né à Paris, a écrit le *Voyage autour du monde* qu'il fit de 1766 à 1779 (1729-1811).



BOUGEANT (*le Père*), jésuite et écrivain français, né à Quimper (1690-1743).

BOUGIE, v. forte et port d'Algérie (Constantine), ch.-l. d'arr. à 226 kil. N.-O. de Constantine; 12,381 h. L'arr. a 376,140 h.

BOUGLON, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 668 h.

BOUGUEREAU (*William*), peintre français, né à La Rochelle en 1825.

BOUHIER, jurisconsulte et académicien français, né à Dijon, président du parlement de cette ville (1673-1746).

BOUHOURS (*le Père*), grammairien et littérateur fr., né à Paris (1628-1702).

BOUILHET (*Louis*), poète et auteur dramatique, fr., né à Cany (1822-1869).

BOUILLÉ (*marquis de*), général français, favorisa la fuite de Louis XVI; m. à Londres (1739-1800).

BOUILLON. V. GODEFROY.

BOUILLY, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; 705 h.

BOUILLY, auteur dramatique fr., né à la Couldraye, près Tours (1763-1842).

BOUKHARA, v. d'Asie, cap. de la Boukharie. (Turkestan); 70,000 h.

BOUKHARIE, Etat indépendant de l'Asie, dans la Tartarie; 2,500,000 h. (*Boukhares* ou *Boukhariens*). Cap. *Boukhara*. Soumis à l'influence russe.

BOULAINVILLIERS (*comte de*), historien français, né à Saint-Saire [Seine-Inf.] (1658-1722).

BOULANGER, littérateur français, né à Paris (1722-1759).

BOULANGER (*Louis*), célèbre peintre fr., né à Verceil [Piémont] (1806-1867).

BOULANGER (*Gustave*), peintre fr., né à Paris (1824-1888).

BOULANGER, général français, né à Rennes, fut mêlé à des intrigues politiques pendant les dernières années de sa vie; se suicida à Bruxelles (1837-1891).

BOULAQ, faubourg du Caire (Egypte) où se trouve un musée d'antiquités égypt.

BOULARD, écrivain et bibliographe français, né à Paris (1754-1825).

BOULAY, ancien ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz ; cédé à l'Allemagne ; 2,668 h.

BOULAY DE LA MEURTHE, homme d'Etat, né à Chaumousey (Vosges), prit part à la rédaction du Code civil (1761-1840). — **Boulay de la Meurthe** (*Henri*), fils du précédent, vice-président de la République (1849-1851) ; né à Nancy (1797-1858).

BOULE (*André*), sculpteur-ébéniste, né à Paris, et dont les meubles sont encore recherchés (1642-1732).

BOULEN (*Anne de*). V. BOLEYN.

BOULGARINE, romancier russe (1789-1859).

BOULLANGER, jésuite. V. ANDRÉ.

BOULLONGNE, famille de peintres français, qui a fourni trois artistes distingués : Louis BOULLONGNE (1609-1674), et ses deux fils BON et LOUIS.

BOULOGNE (*la*), riv. de France, se jette dans la Loire (r. gauche) à Nantes.

BOULOGNE-SUR-GESSE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens ; 2,000 h.

BOULOGNE-SUR-MER, ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais) ; port sur la Manche, à l'embouchure de la Liane ; ch. de fer N., à 118 kil. N.-O. d'Arras ; 45,200 h. (*Boulonnais, Boulonais* ou *Boulenois*). Patrie de Daunou, Sainte-Beuve, Mariette. L'arr. a 8 cant., 100 com., 183,875 h.

Boulogne (*camp de*), établi par Napoléon 1er, dans l'intention d'opérer une descente en Angleterre (1805).

BOULOGNE-SUR-SEINE, ch.-l. de c. de la Seine, arr. de Saint-Denis ; 37,418 h.

Boulogne (*bois de*), promenade habituelle du Paris élégant, une des principales et des plus fréquentées, entre Paris et Saint-Cloud. La promenade du bois de Boulogne rivalise avec celle des Champs-Elysées.

BOULOIRE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Saint-Calais ; 2,158 h. Sur la Tortue, s.-affl. de la Sarthe ; ch. de fer de Mamers à Saint-Calais.

BOURBAKI (*Charles*), général français, né à Pau en 1816. Commanda l'armée de l'Est en 1871.

BOURBON (*île*). V. RÉUNION.

BOURBON (*maison de*), famille princière française, remontant à Robert de Clermont, 6e fils de saint Louis. Avant d'arriver au trône, la famille des Bourbons a fourni trois ducs qui jouèrent un rôle important sous Charles V, Charles VI et Charles VII. Le Connétable de BOURBON, né en 1490, se comporta vaillamment à la bataille de Marignan, puis porta les armes contre sa patrie et vainquit les Français à Rebec, où Bayard expirant lui reprocha sa félonie. Il fut tué d'un coup d'arquebuse au siège de Rome (1527). De la **branche aînée**, arrivée au trône avec Henri IV, sont issus : ANTOINE DE BOURBON, roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret, le père de Henri IV, fut blessé mortellement au siège de Rouen (1518-1562) ; — CHARLES DE BOURBON, son frère, cardinal et proclamé roi par la Ligue sous le nom de Charles X, m. en captivité (1523-1590). HENRI IV, fils d'Antoine (v. HENRI IV) tige des rois de France jusqu'à Charles X (1830) et dont le dernier représentant a été le comte de *Chambord*, m. en 1883. **La branche cadette**, les **Bourbons d'Orléans**, descend de PHILIPPE, fils de Louis XIII et frère de Louis XIV ; elle est arrivée à la régence avec PHILIPPE D'ORLÉANS, pendant la minorité de Louis XV, et au trône avec LOUIS-PHILIPPE, renversé en 1848 (v. ORLÉANS). — PHILIPPE V, petit-fils de Louis XIV, a été la tige des **Bourbons d'Espagne**, représentés aujourd'hui par Alphonse XIII (v. *ce nom*) ; des **Bourbons des Deux-Siciles** ou de **Naples**, qui ont fini de régner avec François II (1860) ; des **Bourbons de Parme**, qui ont perdu leur duché en 1859. V. ORLÉANS.

Bourbon (*musée*), fameux musée de Naples, appelé aussi *Gli Studj*, et qui occupe le premier rang parmi les collections de chefs-d'œuvre antiques.

BOURBON-LANCY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles ; 3,881 h. Ch. de f. P.-L.-M. Eaux thermales.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins ; 4,008 h. Sur le Burges, s.-affl. de l'Allier. Eaux thermales.

BOURBONNAIS, ancienne province de France, réunie à la couronne par confiscation sous François Ier (1531) ; cap. *Moulins*, a formé le dép. de l'Allier et une petite partie du Cher. (Hab. *Bourbonnais* ou *Bourbonnichons*.)

BOURBONNE-LES-BAINS, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres ; 4,148 h. Sur l'Apance, affl. de la Saône. Eaux thermales ; hôpital militaire.

BOURBOTTE (*Pierre*), conventionnel, né près d'Avallon ; décapité (1763-1795).

BOURBOULE (LA), comm. du Puy-de-Dôme, cant. de Rochefort, arr. de Clermont-Ferrand ; 1,708 h. Sur la Dordogne. Eaux thermales.

BOURBOURG-VILLE, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque ; 2,468 h. Ch. de f. N. Patrie de Brasseur de *Bourbourg*.

BOURBRIAC, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guimgamp ; 4,188 h.

* **BOURDALOUE,** un des orateurs éminents de la chaire franç., né à Bourges (1632-1704).



BOURDEAUX, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die ; 1,206 h. Sur le Roubion, affl. du Rhône. Truffes, soieries.

BOURDON (*de l'Oise*), conventionnel, déporté au 18 fructidor ; m. en 1797.

BOURDON (*Sébastien*), célèbre peintre français, né à Montpellier (1616-1671).

BOURDOUAN ou **BARDOUAN,** v. de l'empire des Indes (Bengale); 54,000 h.

BOURG (*bourk*), ch.-l. du dép. de l'Ain; sur la Reyssouze, affl. de la Saône; ch. de fer P.-L.-M., à 478 kil. S.-E. de Paris; 18,968 h. (*Bressants* ou *Bourgeois*). Chevaux, volailles. Patrie de Lalande, Edgar Quinet, Favre. L'arr. a 10 cant., 120 com., 123,309 h.

BOURG, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Blaye; 2,780 h. Sur la Dordogne, près de son confluent avec la Garonne, en face du bec d'Ambez.

BOURG-ARGENTAL, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Étienne; 4,560 h. Sur la Déaume, s.-affl. du Rhône. Papeteries.

BOURG-D'OISANS, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 2,543 h. Or, baryte.

BOURG-DE-PÉAGE, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence. Sur l'Isère; 5,022 h. Chapellerie.

BOURG-SAINT-ANDÉOL, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas; 4,250 h. Sur le Rhône; ch. de fer P.-L.-M.

BOURG-SAINT-MAURICE, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Moutiers; 2,694 h. Sur l'Isère. Sel gemme.

BOURG-LEZ-VALENCE, commune de la Drôme, cant. de Valence; 3,928 h.

BOURG-DE-VISA, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Moissac; 866 h.

BOURGANEUF, ch.-l. d'arr. (Creuse); près le Taurion, affl. de la Vienne, à 33 kil. S.-O. de Guéret; 3,863 h. Houille, pierres, porcelaine, papeterie. L'arr. a 4 cant., 41 com., 43,212 h.

BOURGELAT (*Claude*), habile vétérinaire, né à Lyon, fondateur des écoles vétérinaires, créateur de la médecine des animaux domestiques (1721-1779).

Bourgeois gentilhomme (*le*), une des plus réjouissantes comédies de Molière, où se trouve tournée en ridicule la vanité d'un bourgeois parvenu; représentée en 1670. C'est dans cette pièce que l'on voit figurer M. Jourdain, cet homme naïf qui s'étonnait de *faire de la prose sans le savoir*, phrase qui est restée proverbiale.

BOURGES, anc. cap. du Berry; préf. du dép. du Cher; sur le canal du Berry et sur l'Yèvre, affl. du Cher; ch. de fer Orl., à 232 kil. S. de Paris; 45,300 h. (*Berruyers*). Archevêché. Fonderie de canons, école de pyrotechnie; belle cathédrale. Moutons, laines, vins. Patrie de Jacques Cœur, Louis XI, Labbe, Bourdaloue, La Chapelle, Em. Deschamps. L'arr. a 10 cant., 101 com., 155,195 h.

BOURGET (*Paul*), critique et romancier français, né à Amiens en 1852.

BOURGET (*le*), bourg du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 2,258 h. Ch. de fer N. Théâtre de deux sanglants combats contre les Prussiens, les 28, 30 octobre et 21 décembre 1870.

BOURGET (*lac du*), lac de la Savoie, à 9 kil. de Chambéry; long. 16 kil.

BOURG-LASTIC, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont; 1,612 h. Ch. de fer d'Orl. Houille, fer, antimoine.

BOURGNEUF, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Paimbœuf; 2,944 h. Sur la baie de même nom; ch. de fer Et.

BOURGOGNE, ancienne prov. de France, réunie à la couronne sous Louis XI (1482); cap. *Dijon*; a formé les dép. de: *Côte-d'Or, Yonne, Saône-et-Loire, Ain.*

Bourgogne (*Histoire des ducs de*), par M. de Barante; ouvrage conçu comme simple narration résumant les chroniques du temps, en dehors de tout système philosophique (1824-1826).

BOURGOGNE (*maison de*). La 1re, issue du roi de France Robert le Pieux, s'est éteinte en 1361; la 2e, issue du roi Jean le Bon, a compté les ducs: Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire; elle s'est éteinte avec ce dernier, en 1477. — **LOUIS** (*duc de*), petit-fils de Louis XIV et père de Louis XV, élève de Fénelon, qui composa pour lui son *Télémaque* (1682-1712).

BOURGOGNE (*canal de*), unit le bassin de la Seine à celui du Rhône par l'Yonne et la Saône, depuis La Roche près Saint-Cydroine (Yonne), jusqu'à Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or); 242 kil.

BOURGOGNE, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims; 795 h. Bonneteries.

Bourgogne (*hôtel de*), ancienne résidence à Paris des ducs de ce nom, notamment du célèbre Jean sans Peur, sous Charles VI. Les restes de cet hôtel ont été abattus, sauf une curieuse tour, dite le *Donjon de Jean sans Peur*. En 1548, les *Confrères de la Passion* acquirent une partie de cet hôtel pour y représenter leurs mystères, puis l'abandonnèrent à une troupe d'acteurs, noyau de la Comédie-Française, connue sous le nom de troupe de l'hôtel de Bourgogne. Vers la fin du XVIIIe siècle, les acteurs de la Comédie-Italienne en prirent possession et y demeurèrent jusqu'à la construction de la salle de l'Opéra-Comique. La Halle aux cuirs a longtemps occupé une partie de son emplacement, rue Mauconseil.

BOURGOIN, ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 7,217 h. Sur la Bourbre, affl. du Rhône; ch. de fer P.-L.-M.; tribunal de 1re instance. Soieries.

BOURGOING (*le Père*), théologien fr., né à Paris, fondateur de l'Oratoire, avec le cardinal de Bérulle (1585-1662).

Bourgs pourris, terme de mépris dont on se servait, en Angleterre, pour désigner certains bourgs où l'on trafiquait publiquement du droit d'élection avant la réforme de 1832.

BOURGTHEROULDE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer; 767 h. Ch. de fer O.

BOURGUÉBUS, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 205 h.

BOURGUEIL, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon; 3,143 h. Sur

l Authion, affl. de la Loire. Vins, beurre.

BOURGUIGNON (*le*). V. Courtois.

Bourguignons (*faction des*), parti du duc de Bourgogne sous Charles VI, opposé aux Armagnacs. V. *Armagnacs.*

BOURMONT, ch.-l. de c. (Hte-Marne), arr. de Chaumont; 770 h.; ch. de fer E.

BOURMONT (*comte de*), général sous l'Empire, né dans le Maine-et-Loire. Il trahit notre armée et passa à l'ennemi la veille de la bataille de Fleurus ou de Ligny (1815), servit la Restauration, fut un des accusateurs de Ney. Nommé maréchal de France, il commanda l'armée qui, en 1830, s'empara d'Alger (1773-1846).

BOUROU, grande île hollandaise de l'archipel des Moluques.

BOURRIENNE, secrétaire de Napoléon Ier, né à Sens, servit la Restauration, publia des *Mémoires* fameux (1769-1834).

BOURSAULT, auteur dramatique, né à Mussy-l'Evêque [Bourgogne] (1638-1701).

Bourse de Paris (*la*), monument construit par Brongniart et Labarre : magnifique colonnade. Aux quatre angles du soubassement sont des statues colossales en pierre : la *Justice*, par Cortot; la *Fortune*, par Pradier ; l'*Abondance*, par Petitot ; la *Prudence*, par Roman ; à l'intérieur, belles grisailles imitant le relief, par Abel de Pujol.

Bourse (*la*), comédie en cinq actes et en vers, de Ponsard (1856).

BOUSSAC, ch.-l. d'arr. (Creuse) ; 1,344 h. Sur la petite Creuse, à 55 kil. N.-E. de Guéret. Etain. L'arr. a 4 cant., 46 comm., 40,501 h.

BOUSSIÈRES, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon ; 524 h.

BOUSSINGAULT, chimiste et agronome français, né à Paris (1802-1887).

BOUTAN, contrée montagneuse du N.-E. de l'Hindoustan, au pied de l'Himalaya ; 200,000 h. Cap. *Tassissoudon*. Grandes richesses minérales.

BOUTARIC, historien et archiviste français, né à Châteaudun (1829-1877).

BOUTERWECK, philosophe et écrivain allemand (1766-1828).

BOUTILLIER, jurisconsulte français, né à Mortagne (Nord), auteur de la *Somme rurale* (XIVe siècle).

BOUTONNE (*la*), riv. de France, a sa source dans les Deux-Sèvres, arrose Saint-Jean-d'Angély et se jette dans la Charente (riv. dr.) ; 90 kil.

BOUTEVILLE (*comte de Montmorency*), fameux par ses duels, père du maréchal de Luxembourg, se battit place Royale (Paris) pour narguer Richelieu. Il fut décapité pour ce fait (1600-1627).

BOUVIER (*Alexis*), romancier et auteur dramatique fr., né à Paris (1836-1892).

BOUVINES, village de l'arr. de Lille, où Philippe-Auguste vainquit l'empereur Othon IV et ses alliés en 1214.

BOUXWILLER (*lère*), ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Saverne ; cédé à l'Allemagne ; 3,365 h.

BOUZONVILLE, ancien ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Thionville ; cédé à l'Allemagne ; 1,655 h. Sur la Nied, affl. de la Sarre.

BOVADILLA, Espagnol qui, envoyé à Saint-Domingue pour examiner la conduite de Christophe Colomb, le fit charger de fers et le renvoya ainsi en Europe. Il périt dans une tempête en 1502.

Bovary (*Mme*), roman de G. Flaubert, l'un des chefs-d'œuvre de l'école réaliste (1857).

BOVES, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens ; 1,855 h. Sur la Noye, s.-aff. de la Somme ; ch. de fer N.

BOYER (*l'abbé*), prédicateur et poète tragique, né à Albi (1618-1698).

BOYER (*le baron*), célèbre chirurgien français, né à Uzerche (1757-1833).

BOYER (*J.-Pierre*), né à Port-au-Prince. Président d'Haïti (1818), pendant 25 ans ; il mourut en France (1776-1850).

BOYER-FONFRÈDE. V. Fonfrède.

BOYLE (*Robert*), savant physicien et chimiste anglais (1626-1691).

BOYNE (*la*), fl. d'Irlande, célèbre par la bataille du même nom, gagnée par Guillaume III sur Jacques II le 30 juillet 1690.

BOZEL, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Moutiers ; 1,166 h. Sur le Doron, affl. de l'Isère.

BOZOULS, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez ; 2,302 h.

Brabançonne (*la*), chant national de la Belgique, composé en 1830.

BRABANT, prov. de la Belgique, 1,060,100 h. Cap. *Bruxelles*.

BRABANT-SEPTENTRIONAL, province de Hollande ; 495,300 h. (*Brabançons*). Cap. *Bois-le-Duc*.

BRACIEUX, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois ; 1,126 h. Sur le Beuvron.

Bradamante, sœur de Renaud de Montauban et l'une des héroïnes du *Roland furieux*, de l'Arioste. Armée de la fameuse lance d'Argail, qui renversait tous ceux qu'elle touchait, Bradamante se distingua par des actions de la plus éclatante valeur. On donne son nom aux femmes remarquables par leur beauté et leurs vertus guerrières.

BRADFORT, v. d'Angleterre, dans le comté d'York; 219,420 h. Manufactures importantes de draps, fonderies de fer.

BRADLEY, astronome anglais, auquel on doit deux découvertes, l'*aberration de la lumière* (1727), et la *mutation* de l'axe terrestre (1747), par laquelle on explique la précession des équinoxes (1692-1762).

BRADWARDIN, savant théolog. angl. surnommé *le Docteur profond* (1290-1348).

BRAGA, v. de Portugal, prov. de Minho ; 20.514 h.

BRAGANCE, v. de Portugal, prov. de Traz-os-Montes ; 6,500 h.

BRAGANCE, maison régnante de Portugal, qui descend d'Alphonse, fils naturel du roi Jean Ier.

* **BRAHMA**, première incarnation du Brahme.



Brahmanes, prêtres hindous formant l'une des castes héréditaires de la société brahmanique.

Brahmanisme, nom donné à l'organisation sociale, politique et religieuse qui se développa chez les Aryas de la vallée du Gange sous l'influence de la caste des prêtres ou brahmanes. D'après les conceptions religieuses de ces derniers, conceptions dont l'ensemble s'appelle aussi *brahmanisme*, Brahme, dieu suprême, s'est incarné successivement dans Brahma, Vichnou et Siva : cette triple incarnation forme une trimourti ou trinité. De son côté, Brahma, première incarnation de Brahme, eut quatre fils, d'où sortirent les quatre castes héréditaires de l'Inde : Brahmanes, Kchattriyas, Vaiçyas et Soudras. En dehors et au-dessous de ces castes sont les Impurs et les Parias.

BRAHMAPOUTRE (*le*), fleuve d'Asie, sort de l'Himalaya et se jette dans le golfe du Bengale ; 2,000 kil.

BRAHME, dieu suprême des Hindous.

BRAÏLA, v. de Roumanie ; 47,000 h. Sur le Danube.

BRAILLE, professeur, né à Coupvray (Seine-et-Marne) ; bien qu'aveugle depuis l'âge de trois ans, il inventa l'écriture en relief à l'usage des aveugles (1809-1852).

BRAISNE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons ; 1.517 h. Ch. de f. N.-E.

BRAMANTE (*le*), célèbre architecte italien, auteur des plans de Saint-Pierre de Rome (1444-1514).

BRANCAS (*dce*), ancienne famille de France. Les plus célèbres de ses membres sont : l'amiral de VILLARS-BRANCAS, ligueur, défendit Rouen contre Henri IV et mourut en 1595 ; — le maréchal de BRANCAS, ambassadeur de Louis XIV (1671-1750).

BRANDEBOURG, prov. de Prusse, 2,342,595 h. (*Brandebourgeois*). Cap. *Berlin*.

BRANDEBOURG, v. de Prusse ; sur la Havel, affl. de l'Elbe ; 39,000 h.

BRANDEBOURG (*maison de*), illustre famille allemande, qui remonte au xe siècle et d'où sont issus les rois de Prusse.

BRANDO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 1,659 h.

BRANDT ou **BRANT** (*Sébastien*), poète satirique, né à Strasbourg, auteur de la *Nef des fous* (1458-1521).

BRANDT, chimiste suédois, célèbre par la découverte fortuite qu'il fit du *phosphore*, 1669, en distillant de l'extrait d'urine pour trouver l'agent mystérieux qui devait opérer la transmutation des métaux ; m. en 1692.

BRANNE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne ; 635 h. Sur la Dordogne. Vins.

BRANTÔME, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux ; 2,422 h. Sur la Dronne, affl. de l'Isle.

BRANTÔME (*Pierre de Bourdeille, abbé et seigneur de*), chroniqueur français, né à Bourdeille (Dordogne) ; auteur de la *Vie des Grands Capitaines*, et des *Dames galantes*. Habile et délié courtisan, caractère sans scrupules, Brantôme a peint avec une vérité saisissante les mœurs bonnes et mauvaises, les qualités et les vices de ses contemporains les plus célèbres. « Il semble, en le lisant, dit un vieux critique, qu'on les entende et voie encore parler et agir, aussi bien dans le secret de leur cabinet que dans leurs démarches et expéditions publiques. » (1527-1614.)

BRASCASSAT, peintre animalier français, né à Bordeaux (1804-1867).

BRASIDAS, général spartiate, pendant la guerre du Péloponèse, battit Cléon à Amphipolis, où il fut tué (422 av. J.-C.).

BRASSAC, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres ; 2,138 h. Sur l'Agout.

BRASSO ou **KRONSTADT**, v. de Hongrie (Transylvanie) ; 29.600 h.

BRAUWER ou **BROUWER**, célèbre peintre hollandais, ami de Rubens ; perdu par la débauche, il mourut à l'hôpital (1608-1640).

Bravi (*les*), tableau de Meissonier (1855) ; figures spirituelles, peintes avec largeur dans leurs proportions exiguës.

Bravo (*le*), opéra en trois actes, de Salvayre (1877).

BRAY (*pays de*), petit pays en Normandie et en Picardie (hab. *Brayants*, *Braytois* ou *Brayons*).

BRAY-SUR-SEINE, ch.-l. de canton (Seine-et-Marne), arr. de Provins ; 1,585 h.

BRAY-SUR-SOMME, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne ; 1,310 h.

BRAZIER, chansonnier, vaudevilliste fr., né à Paris, auteur d'une *Chronique des petits théâtres de Paris* (1785-1838).

BRAZZA-SAVORGNAN (*Pierre de*), marin et colonisateur fr., né à Rome, a acquis pacifiquement, au nom de la France, une partie du Congo ; né en 1852.

BRAZZAVILLE, v. du Congo français, sur le lac Stanley-Pool formé par le Congo.

BRÉA, général fr., né à Menton (1790), assassiné par les insurgés de 1848.

BRÉAL (*Michel*), philologue français, né en 1832 à Landau (Bavière).

BRÉBEUF, poète français, né à Thorigny [Manche] (1618-1661).

BRECEY, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches ; 2,400 h.

BRÈCHE DE ROLAND, gorge située dans le dép. des Hautes-Pyrénées et que, suivant une tradition, le paladin Roland ouvrit d'un seul coup de son épée.

BRECON ou **BRECKNOCK**, comté

d'Angleterre (Galles); 58,000 h. Ch.-l. *Brecknock*.

BRÉDA, v. de Hollande (Brabant septentrional); sur la Mark, affl. de la Meuse; 18,000 h. En 1667, traité entre la France et l'Angleterre pour la restitution de leurs conquêtes réciproques en Amérique. Prise de Bréda par Spinola en 1625 et par les Français en 1793 et en 1794.

Bréda [1625] (*Reddition de*), chef-d'œuvre de Velazquez, connu encore sous le titre de *les Lances* (*las Lanzas*); Madrid.

BRÉGUET, horloger fr., né à Neuchâtel (Suisse), inventeur d'instruments pour la physique et l'astronomie (1747-1823).

BRÉHAL, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 1,400 h.

BRÉHAT, île de la côte du dép. des Côtes-du-Nord; 1,172 h.

BRÉHAT (*Alfred de*), romancier fr., né à l'Isle de Bréhat [Côtes-du-Nord] (1823-1866).

BREHM, savant ornithologiste allemand (1787-1864).

BREIL, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice; 2,696 h. Sur la Roya.

BRÊME, une des trois villes libres de l'Allemagne du Nord; sur le Weser; 126,940 h. (*Brémois*). Cap. de l'Etat de Brême, qui a 180,400 h.

BRÉMONTIER, ingénieur fr.; on lui doit l'idée de fixer les dunes de la Gascogne à l'aide de semis de pins, qui sont devenus la richesse du pays (1738-1809).

BRENETS (*Les*), charmant village suisse du cant. de Neuchâtel, sur les bords du Doubs, près de la cataracte appelée *Saut du Doubs*; 2,000 h.

BRENNE (*la*), ancien pays marécageux, entre la Touraine et le Berry; avait pour v. pr. *Châtillon-sur-Indre*.

BRENNER (*le*), haute montagne du Tyrol (2,100 m.), au pied de laquelle se trouve le col de Brenner, qui fait communiquer le Tyrol avec l'Italie.

BRENNEVILLE, lieu situé dans le dép. de l'Eure, où Louis le Gros fut défait (1119) par Henri Ier d'Angleterre.

BRENNUS (*brèn-nuce*) ou mieux **BRENN**. Ce nom, qui veut dire *chef*, a été donné spécialement par les Romains au chef gaulois qui prit et pilla Rome en 390 av. J.-C. Tous les habitants avaient pris la fuite, excepté 80 vieillards, qui attendirent courageusement la mort sur leurs chaises curules, et la jeunesse patricienne, qui se réfugia dans le Capitole. Les Gaulois mirent le siège devant la forteresse, dont les défenseurs, qui tinrent sept mois, livrés à toutes les horreurs de la famine, demandèrent enfin à capituler. Brennus consentit à lever le siège moyennant 1,000 livres pesant d'or. Pendant qu'on pesait la somme, une contestation s'éleva, et les Romains reprochèrent aux vainqueurs de faire usage de faux poids. C'est alors que Brennus, jetant sa lourde épée dans la balance, prononça le mot célèbre, devenu proverbial : *Væ victis!* « Malheur aux vaincus! » On fait à cet abus de la force de nombreuses allusions.

BRENOD, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua; 801 h. Sur l'Albarine, affl. de l'Ain.

BRENTA (*la*), riv. d'Italie, prend sa source dans le Tyrol, arrose Bassano et a son embouchure près de Venise; 170 kil.

BRENTANO (*Clémens*), écrivain allemand, frère de la célèbre Bettina d'Arnim, l'amie de Gœthe (1778-1842).

Bréra (*musée*), riche galerie de peintures à Milan.

BRESCIA, v. forte d'Italie, ch.-l. de prov.; dans la Lombardie; sur la Mella, s.-affl. du Pô; 62,650 h. (*Brescians*). Patrie de Arnaud, Tartaglia, Mazzuchelli. Cette ville fut prise par les Français en 1509 et en 1512; c'est à ce dernier siège que Bayard fut blessé. Les Autrichiens y furent battus par Lecourbe (1799) et par le prince Eugène (1813).

BRÉSIL, vaste contrée de l'Amérique du Sud, presque 17 fois plus grande que la France. Ancienne colonie portugaise, formant aujourd'hui une république. Pays montagneux, cours d'eau immenses, forêts vierges. Or, pierres précieuses, plantes médicinales et tinctoriales, caoutchouc, café. Tribus indiennes à l'intérieur. Superf. 8,337,218 kil. carrés; pop. 15,003,000 h. (*Brésiliens*). Cap. *Rio-Janeiro*.

BRESLAU (*brèce-lau*), v. de Prusse, cap. de la Silésie; sur l'Oder; 334,710 h. Les Français s'en emparèrent en 1807.

BRESLE (*la*), fl. côtier, a sa source dans le dép. de l'Oise, sépare le dép. de la Somme de celui de la Seine-Infre, et se jette dans la Manche; 72 kil.

BRESSE, ancien pays de France, avait pour cap. *Bourg*; annexé en 1601. (Hab. *Bressans*.)

BRESSUIRE, ch.-l. d'arr. (Deux-Sèvres); ch. de fer Et., à 64 kil. N. de Niort; 4,723 h. (*Bressuirais*). Les Vendéens y furent vaincus en 1792. L'arr. a 6 cant. 91 com., 88,091 h.

BREST (*brèst*), ch.-l. d'arr. (Finistère), place forte, port militaire, sur une rade immense; l'École navale est sur un vaisseau de rade *le Borda*; ch. de fer O., à 80 kil. N.-O. de Quimper et à 574 kil. O. de Paris; 75,900 h. (*Brestois*). L'arr. a 12 cant., 83 com., 236,060 h.

BRETAGNE, anc. prov. de France, réunie à la couronne sous Charles VIII (1491) par le mariage de ce prince avec Anne de Bretagne, mais définitivement annexée sous François Ier (1532); cap. *Rennes*; a formé les dép. de : *Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Inférieure*. (Hab. *Bretons*.)

BRETAGNE (*Grande-*), la plus grande des îles Britanniques, comprend l'Angleterre et l'Ecosse. Du temps des Romains, elle s'appelait simplement *Bretagne*. V. BRITANNIQUES (*îles*).

BRETAGNE (*Nouvelle-*) ou **AMÉRIQUE ANGLAISE**, vaste contrée de l'Amérique du Nord. V. CANADA.

BRETAGNE (*Nouvelle-*), groupe d'îles de l'Océanie, à l'E. de la Nouvelle-Guinée; aux Allemands. S'appelle aujourd'hui *Nouvelle-Poméranie* et fait partie de l'archipel *Bismarck*.

BRETENOUX, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac; 969 h. Sur la Cère.

BRETEUIL, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 2,210 h.

BRETEUIL-SUR-NOYE, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont; 3,108 h. Ch. de fer N.

BRETEUIL (*baron de*), ministre sous Louis XVI, né à Preuilly (1733-1807).

BRÉTIGNY, hameau près de Chartres, où fut conclu avec les Anglais le traité humiliant par lequel Jean le Bon recouvra sa liberté en cédant le S.-O. de la France, et en s'engageant à payer 3 millions d'écus d'or pour sa rançon (1360).

BRETON (*Pertuis*), passage entre le dép. de la Charente-Infre et l'île de Ré.

BRETON (*Jules*), peintre français, né à Courrières (Pas-de-Calais) en 1827.

Bretons (*les*), poème de Brizeux; tableau de la vie rustique (1846).

BRETONNEAU, médecin français, né à Tours (1771-1862).

BRETTEVILLE-SUR-LAIZE, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Falaise; 994 h.

BREUGHEL (*les*), famille de peintres flamands célèbres : PIERRE *le vieux*, surnommé *Breughel le Drôle* à cause de la gaieté de ses scènes villageoises (1530-1569); — BREUGHEL PIERRE *le jeune*, fils du précédent : son goût pour les scènes terribles lui fit donner le nom de *Breughel d'Enfer* (1564-1637); — BREUGHEL JEAN, frère du précédent, surnommé *Breughel de Velours* à cause de la fraîcheur de son coloris (1568-1625).

BREWSTER, célèbre physicien anglais, inventa le kaléidoscope et le stéréoscope par réfraction (1781-1868).

BRÉZÉ (*maison de*), noble et ancienne famille française, qui s'est fondue au XVIe et au XVIIe siècle dans la maison de Dreux-Brézé et de Maillé; — LOUIS II DE BRÉZÉ, sénéchal de Normandie, m. en 1531, épousa Diane de Poitiers.

BREZIN (*Michel*), philanthrope français qui, de simple ouvrier serrurier mécanicien, arriva pendant la Révolution à une fortune de 5 millions qu'il consacra à la fondation, près Garches (S.-et-O.), d'un hospice pour les ouvriers âgés et infirmes (1758-1828).

BREZOLLES, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux; 861 h. Sur la Meuvette, s.-affl. de l'Eure.

BRIALMONT (*Henri*), général et écrivain belge, né à Venloo (Limbourg) en 1821.

BRIANÇON, ch.-l. d'arr. (Hautes-Alpes), v. forte; sur la Durance; ch. de fer P.-L.-M., à 90 kil. N.-E de Gap; 6,580 h. (*Briançonnais*). Talc ou *craie de Briançon*. Patrie de Chabas. L'arr. a 5 cant., 27 com., 27,259 h.

BRIARE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Gien; 6,684 h. Sur la Loire; ch. de fer P.-L.-M

BRIARE (*canal de*), réunit la Loire au canal du Loing, et va de Briare à Bruges, près Montargis.

BRIARÉE, géant mythologique, fils du Ciel et de la Terre, qui avait cinquante têtes et cent bras. Il fut précipité dans la mer par Neptune et enchaîné sous l'Etna par Jupiter, en punition de sa révolte. Le nom de *Briarée* a passé dans la langue pour désigner un homme ou même une troupe dont l'activité, les efforts semblent se multiplier.

BRICE (*saint*), évêque de Tours, disciple de saint Martin; m. en 444. Fête le 13 novembre.

BRIÇONNET, cardinal qui joua un rôle important sous Louis XI, Charles VIII et Louis XII; m. en 1514.

BRICQUEBEC, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes; 3,661 h.

BRIDAINE, missionnaire d'une éloquence inculte, mais forte, né à Chusclan [Gard] (1701-1767).

BRIDET (*dé*), agronome français, né à Louvilliers [Eure] (1746-1807).

Bridoie, un des personnages les plus naïvement comiques du livre de Rabelais, l'aïeul de Brid'oison. Bridoie rend toutes ses sentences avec deux dés, et rien n'est plus plaisant que l'apparente bonhomie avec laquelle il prétend que c'est le meilleur moyen de vider tous les procès. On fait souvent allusion aux dés du juge Bridoie.

Brid'oison, nom d'un personnage comique, bégayeur et toujours bégayant, qui remplit un rôle de juge ridicule dans le *Mariage de Figaro*, comédie de Beaumarchais. Brid'oison aime la fo-orme avant tout; aussi est-il resté le type du juge niais, ignorant et formaliste.

BRIE, petit pays de France, avait pour cap. *Meaux*. (Hab. *Briards* ou *Briois*.)

BRIE-COMTE-ROBERT, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun; 2,772 h. Ch. de fer E.

BRIEC, ch. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 6,413 h.

BRIEN, ancien roi d'Irlande (926-1014).

BRIENNE-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Aube; 1,732 h. Sur l'Aube; ch. de fer E. Avait une école militaire où Napoléon Ier fit ses premières études. Le 29 janvier 1814, victoire des Français sur les alliés.

BRIENNE (*Jean de*), descendant d'une vieille famille française, élu roi de Jérusalem, puis empereur de Constantinople; m. en 1237.

BRIENON, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny; 2,541 h.; ch. de fer P.-L.-M.

BRIENZ (*lac de*), lac très poissonneux situé en Suisse, cant. de Berne, et formé

par l'Aar ; 15 kil. de long sur 6 de large.

BRIEY, ch.-l. d'arr. (Meurthe-et-Moselle); sur le Woigot ou Mance, s.-affl. de la Moselle ; ch. de fer E., à 68 kil. N.-O. de Nancy ; 2,033 h. (*Briotins*). Forges, pierres de taille. L'arr. a 6 cant., 125 comm., 67,793 h.

BRIFAUT (*Ch.*), poète et littérateur français, né à Dijon (1781-1857).

Brigands (*les*), drame célèbre de Schiller, représenté à Manheim en 1782 ; œuvre pleine d'intérêt et de passion, mais peu morale.

Brigands (*les*), opéra-bouffe en trois actes, d'Offenbach (1869).

BRIGHAM-YOUNG, chef des mormons (1801-1877).

BRIGHTON (*braï-tone*), v. d'Angleterre, comte de Sussex ; 116,500 h. Port sur la Manche. Splendide aquarium, bains de mer.

BRIGITTE (*sainte*), vierge et abbesse, patronne de l'Irlande ; m. en 525. Fête le 1er février.

BRIGITTE (*sainte*), fille d'un prince suédois (1302-1373). Fête le 8 octobre.

BRIGNAIS, v. du dép. du Rhône, arr. de Lyon ; 1,967 h. Sur le Garon, affl. du Rhône. En 1361, une armée de nobles y fut défaite par les *Routiers*,

BRIGNOLES, ch.-l. d'arr. (Var) ; sur le Carami, affl. de l'Argens ; ch. de fer P.-L.-M., à 44 kil. S.-O. de Draguignan ; 4,811 h. (*Brignolais*). Eaux-de-vie, tanneries. Patrie de Raynouard de Parrocel. L'arrondissem. a 8 cant., 54 comm., 52,530 hab.

Brigue des votes (*la*), tableau de W. Hogarth ; satire des mœurs politiques de l'Angleterre ; connu surtout par l'estampe qu'en a donnée l'auteur lui-même.

BRIL (*Paul*), peintre flamand, né à Anvers (1556-1626),

BRILLAT-SAVARIN, gastronome français, né à Belley, conseiller à la cour de Cassation, auteur de la *Physiologie du goût* (1755-1826).

BRINDES ou **BRINDISI**, v. de l'Italie méridionale, où mourut Virgile ; sur l'Adriatique. Archevêché ; 11,500 h.

BRINON, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy ; 490 h. Sur le Beuvron, affl. de l'Yonne.

BRINVILLIERS (*marquise de*), empoisonneuse ; décapitée et brûlée en 1676.

BRIOCHÉ, célèbre bateleur qui passe pour avoir inventé les marionnettes ; vivait vers 1650.

BRION (*Gustave*), peintre français, né à Rothau [Vosges] (1824-1877).

BRIONNE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay ; 3, 800 h. Sur la Rille ; ch. de fer O.

BRIOUDE, ch.-l. d'arr. (Haute-Loire) ; près l'Allier ; ch. de fer P.-L.-M., à 64 kil. N.-O. du Puy ; 4,928 h. (*Brivadois*). Antimoine, houille ; tulles, vins. L'arr. a 8 cant., 107 comm., 80,141 h.

BRIOUX, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle ; 1,257 h. Sur la Boutonne, affl. de la Charente.

BRIOUZE, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan ; 1,669 h. Ch. de fer O.

BRISBANE, capitale de l'Etat de Queensland (Australie) ; 94,000 h. Port.

BRISÉIS, jeune prêtresse de Lyrnesse. Cette ville étant tombée au pouvoir des Grecs, la jeune fille échut en partage à Achille. Agamemnon lui ayant enlevé sa captive, le héros irrité se retira pendant dix ans sous sa tente ; c'est le sujet de l'*Iliade*.

BRISGAU, contrée de l'Allemagne, au nord de la Suisse ; qui fait partie du grand-duché de Bade depuis 1805.

BRISSAC, nom d'une famille noble a fourni plusieurs maréchaux de France. V. COSSÉ.

BRISSON, magistrat, nommé premier président par les ligueurs, puis pendu par les Seize (1531-1591).

BRISSOT, conventionnel, né à Ouarville (Eure-et-Loir) en 1754, un des chefs des girondins ; décapité en 1793.

BRISTOL, v. d'Angleterre, 224,000 h. Port sur l'Aron. Grand commerce. Patrie de Séb. Cabot, Chatterton, Southey.

BRISTOL (*canal de*), formé par l'Atlantique à l'embouchure de la Severn, entre le pays de Galles et le comté de Cornwall.

BRITANNICUS (*uce*), fils de Claude et de Messaline ; empoisonné par Néron (42-56).

Britannicus, une des plus belles tragédies de Racine (1669). Boileau défendit cette œuvre éminente contre le froid accueil du public.

BRITANNIQUES (*îles*). I. GÉOGRAPHIE. On donne le nom d'*îles Britanniques* à la Grande-Bretagne (Angleterre et Ecosse), et à l'Irlande. L'Angleterre, montagneuse dans sa partie occidentale, plate dans sa partie orientale, est arrosée par la Tamise, la Severn, l'Ouse, etc.; l'Ecosse, séparée de l'Angleterre par les monts Cheviots et couverte de montagnes, est baignée par la Clyde, etc ; l'Irlande, moins accidentée, contient des lacs en grand nombre : le Shannon l'arrose. Le climat est humide, les brouillards fréquents. Les îles Britanniques, qui possèdent de riches pâturages, fournissent abondamment à l'industrie du fer et de la houille ; leur commerce est le plus important du monde, et leurs colonies en font la première puissance maritime. L'Angleterre y compris le pays de Galles se divise en 52 comtés, cap. *Londres ;* l'Ecosse, en 33 comtés groupés en 8 divisions géographiques, cap. *Edimbourg ;* l'Irlande compte 4 provinces subdivisées en 32 comtés, cap. *Dublin*.

II. HISTOIRE. Lorsque les Romains conquirent la *Bretagne* (Angleterre), elle était occupée par des Celtes et par des aborigènes peu civilisés (Ier siècle av. J.-C.) ; les habitants de la *Calédonie*



Le *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande* (cap. *Londres*) se compose de 3 parties : l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande. Superficie : 314,628 kil. carr. : 38,881,000 h. (*Anglais*). Les colonies britanniques ont une superficie de 25 millions de kil. carr. et une population de 325,000,000 h.

(haute Ecosse), connus sous le nom de Pictes et de Scots, ayant opposé aux légions une invincible résistance, Adrien éleva contre eux une muraille fortifiée. Attaqués par les Calédoniens au ve siècle, les Bretons appelèrent à leur secours les pirates angles et saxons qui les subjuguèrent au lieu de les aider, et fondèrent l'heptarchie anglo-saxonne, qui ne tarda pas à devenir une monarchie, dont Alfred le Grand posa solidement les bases. De 1017 à 1042, les Danois soumirent l'Angleterre. Edouard III le Confesseur réussit bien à rétablir la dynastie anglo-saxonne, mais la victoire d'Hastings donna le royaume aux Normands. En 1215, Normands et Saxons se coalisèrent pour obtenir du pouvoir royal la Grande Charte (1215) et les statuts d'Oxford (1264), sources des institutions politiques encore en vigueur chez nos voisins. L'intervention des Anglais en France pendant la guerre de Cent ans forme l'une des pages les plus douloureuses de notre histoire, et rappelle les désastres de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. A la fin du xve siècle, la guerre des Deux-Roses donna la couronne à la dynastie des Tudors (1485), qui favorisa la Réforme et fonda la puissance maritime de la Grande-Bretagne. A la mort d'Elisabeth, les couronnes d'Angleterre et d'Ecosse furent réunies sous le sceptre de Jacques Ier (Jacques VI d'Ecosse), fils de Marie Stuart. Renversés par la révolution de 1648 et remplacés par le gouvernement de Cromwell, les Stuarts furent rétablis en 1660, mais pour être détrônés en 1688, au profit de la maison d'Orange, par une coalition des whigs et des tories. Guillaume d'Orange étant mort sans héritier, la reine Anne lui succéda, et à la mort de cette souveraine la maison de Brunswick-Hanovre monta sur le trône. La politique de l'Angleterre, depuis le xviiie siècle, a toujours eu pour objet l'extension de son domaine colonial et la possession de l'empire des mers; c'est à ce titre que le cabinet de Londres est toujours intervenu dans les guerres européennes, qu'il a combattu la Révolution et l'Empire, et qu'il a, chaque fois que s'est réveillée la question d'Orient, embrassé le parti de la Turquie, maîtresse des détroits. Elle est aujourd'hui aux prises avec les difficultés nées de la question d'Irlande. Ce malheureux pays, de tout temps victime des persécutions et des spoliations de ses maîtres, réduit à la plus affreuse misère, lutte désespérément pour obtenir son autonomie. L'Ecosse, politiquement réunie depuis 1707 à l'Angleterre par décision du Parlement, paraît, elle aussi, vouloir suivre l'exemple de l'Irlande.

British Museum, célèbre musée de Londres, un des plus riches en collections d'objets d'art et de science.

BRITO CAPELLO, explorateur portugais, né en 1840, a accompli avec Ivens la traversée de l'Afrique.

BRIVE-LA-GAILLARDE, ch.-l. d'arr. (Corrèze); sur la Corrèze; ch. de fer Orl., à 33 kil. S.-O. de Tulle; 16,803 h. (*Brivistes*). Ardoises, meules de moulin, conserves alimentaires. Patrie du cardinal Dubois, de Treilhard, Brune, Latreille, Lasteyrie, Féletz. L'arr. a 10 cant., 98 comm., 120,036 h.

BRIZEUX, poète breton, né à Lorient (1806-1858), auteur du poème de *Marie* et de plusieurs poésies pastorales.

BROCA (*Paul*), célèbre chirurgien fr., né à Sainte-Foy-la-Grande, membre de l'Académie de médecine, a fondé l'Ecole d'anthropologie (1824-1880).

BROCÉLIANDE, vaste forêt de la Bretagne (auj. forêt de *Paimpont* [Ille-et-Vilaine] où les romans de la Table ronde font vivre et périr l'enchanteur Merlin.

BROCHANT DE VILLIERS, géologue et minéralogiste fr., né à Paris, directeur de la manufacture de Saint-Gobain (1773-1840).

BROGLIE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 1,034 h. Sur la Charentonne, affl. de la Rille; ch. de fer O.

BROGLIE (*oro-i-e*), famille noble, originaire d'Italie, qui a fourni à la France, des maréchaux, des généraux et des ministres : le maréchal DE BROGLIE, se distingua dans la guerre de Sept ans et commanda les émigrés en 1792; il mourut à Munster (1718-1804); — Ch.-Victor, duc DE BROGLIE, ministre de Louis-Philippe (1785-1870); — Albert, duc DE BROGLIE, son fils, homme politique, est né à Paris en 1821. M. 1901.

BROMBERG, v. de la Prusse orientale; sur la Brahe, affl. de la Vistule; 36,269 h.

BROMWICH, v. d'Angleterre, comté de Stafford; 56,300 h.

BRONGNIART, architecte français, né à Paris, auteur du *Palais de la Bourse*, à Paris, monument commencé en 1808 (1739-1813).

BRONGNIART, fils du précédent, minéralogiste et géologue, né à Paris, auteur de traités de *Minéralogie* et des *Arts céramiques* (1770-1847).

BRONGNIART (*Ad.-Th.*), botaniste, né à Paris, fils du précédent (1801-1876).

BRONZINO, peintre italien, né à Florence (1502-1572).

BROOKE, écrivain irlandais (1706-1783).

BROOKLYN, ville des Etats-Unis, en face de New-York et reliée à cette ville par un pont de 1,800 mètres de long; 930,000 h.

BROONS (*bron*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 2,756 h. Ch. de fer O. Patrie de Du Guesclin. Fer, clouteries.

BROSSAC, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Barbezieux; 987 h.

BROSSETTE, littérateur, né à Lyon,

fondateur de l'Académie de Lyon et correspondant de Boileau, dont il a été l'éditeur et le commentateur (1671-1743).

BROTTIER, érudit fr., né à Tannay (1723-1780).

BROU, hameau situé près de Bourg (Ain), où se trouve la magnifique église gothique *Notre-Dame de Brou*, élevée par Marguerite d'Autriche de 1506 à 1536.

BROU, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun; 2,656 h. Sur l'Ozanne, affl. du Loir; ch. de fer Et. Marnières.

BROUGHAM, littérateur, savant, historien et homme politique anglais, né à Edimbourg (1779-1868).

BROUGHTON (*William-Robert*), navigateur anglais, compagnon de Vancouver, découvrit une partie de l'Océanie 1763-1822).

Brouillard (*le*), tableau de Claude Lorrain, au Louvre; — de Joseph Vernet, au Louvre; vérité et poésie.

BROUSSAIS, médecin français, né à Saint-Malo, fondateur de l'*école physiologique* (1772-1838).

BROUSSE, v. forte de la Turquie d'Asie, dans l'Anatolie; 60,000 h. Eaux thermales, mûriers, soieries, gazes.

BROUSSEL, conseiller au parlement de Paris, dont l'arrestation, en 1648, fut la cause ou le prétexte de la Fronde.

BROUSSON (*Claude*), ministre protestant français, né à Nîmes, rentra en France après la révocation de l'édit de Nantes et fut rompu vif en 1698.

BROUSSONNET, savant médecin et naturaliste français, né à Montpellier, a rendu de grands services à l'histoire naturelle et à l'agriculture. Il introduisit en France le premier troupeau de mérinos et les chèvres d'Angora (1761-1807).

BROUVELIEURES, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié; 476 h.

BROWN (*Robert*), sectaire anglais (1550-1630).

BROWN (*James*), ministre anglican, écrivain distingué (1715-1766).

BROWN (*Jean*), médecin écossais resté célèbre par son système médical, fondé sur l'excitabilité (1736-1788).

BROWN (*Thomas*), philosophe écossais, un des plus distingués de notre époque (1778-1820).

BROWN (*John*), abolitionniste américain, martyr de ses opinions philanthropiques, pendu en 1859 à Charlestown (village de la Virginie), pour avoir appelé les esclaves aux armes. Sa mort fit éclater la guerre de Sécession.

BROWN (*Amy*), première femme du duc de Berry, née en Angleterre, morte en France (1783-1876). En 1816, le pape annula son mariage mais déclara légitimes deux filles qui en étaient issues.

BRUANT, architecte français, né à Paris, construisit les Invalides, moins le dôme, et la Salpêtrière, m. en 1697.

BRUAT, amiral français, né à Colmar, commandait la flotte française lors de l'expédition de Crimée (1796-1855).

BRUCE (*Robert*), roi d'Ecosse, sous le nom de Robert Ier, arracha en 1314 sa patrie à la domination de l'Angleterre; m. en 1329.

BRUCE (*Jacques*), voyageur écossais qui entreprit la recherche des sources du Nil (1730-1794).

BRUCKER, savant allemand, né à Augsbourg, professeur de philosophie à l'université d'Iéna (1696-1770).

BRUCTÈRES, peuple de la Germanie, qui habitait sur les bords de l'Ems.

BRUÉ, excellent dessinateur et graveur de cartes géographiques, né à Paris (1786-1832).

BRUEYS (*èce*), littérateur fr., né à Aix, auteur de *l'Avocat Patelin*, en collaboration avec Palaprat (1640-1723).

BRUEYS (*èce*), vice-amiral français, né à Uzès, vaincu par Nelson à Aboukir, périt dans ce combat (1753-1798).

BRUGES, v. de Belgique, cap. de la Flandre Occidentale; à la jonction des canaux de Gand, de l'Ecluse et d'Ostende: 48,000 h. (*Brugeois*). Evêché. Belle église où se trouvent les tombeaux de Charles le Téméraire et de sa fille Marie de Bourgogne. Etoffes, dentelles, toiles, colza, grains. Patrie de Van Eyck.

BRUGNATELLI, médecin et chimiste italien célèbre, né à Pavie, professeur à l'université de Pavie (1761-1818).

BRUGSCH, égyptologue allemand, né à Berlin en 1827.

BRUIX, amiral français, né à Saint-Domingue (1759-1805).

BRÛLON, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche; 1,551 h. Ch. de fer O. Houille, tanneries, fer, marbre. Patrie de Cl. Chappe.

Brumaire (*dix-huit*), jour où Bonaparte, revenu d'Egypte, renversa le Directoire (9 novembre 1799, an VIII de la République).

BRUMATH (*ate*), anc. ch.-l. de c. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne; sur le Zorn, s.-affl. du Rhin; 5,545 h.

BRUMOY (*le Père*), savant jésuite français, né à Rouen, un des rédacteurs du *Journal de Trévoux* et connu surtout par son *Théâtre des Grecs* (1688-1742).

BRUNCK, helléniste français, né à Strasbourg (1729-1803).

* **BRUNE,** maréchal de France, né à Brive, s'illustra pendant les campagnes d'Italie et de Hollande; il fut lâchement assassiné à Avignon et son corps jeté dans le Rhône (1763-1815).



BRUNEHAUT ou **BRUNEHILDE,** fille d'Athanagilde, épousa Sigebert, roi d'Austrasie (566). Elle engagea avec Frédégonde une lutte terrible qui ensanglanta l'Austrasie et la Neustrie. Clotaire II

fils de Frédégonde, la fit attacher par les cheveux, un bras et une jambe à la queue d'un cheval indompté qui mit son corps en lambeaux (534-613).

BRUNEL, ingénieur français, né à Hacqueville (Eure), exécuta, de 1824 à 1842, le tunnel sous la Tamise (1769-1849).

BRUNEL, fils du précédent, né à Portsmouth, construisit les steamers colossaux *le Leviathan* et *le Great Western* (1806-1859).

BRUNELLESCHI (*ki*), célèbre architecte de Florence, construisit le palai Pitti (1377-1444).

BRUNET, célèbre acteur comique français, né à Paris (1766-1851).

BRUNETTO LATINI, écrivain italien, qui joua un rôle important parmi les guelfes et fut obligé de se réfugier à Paris, où il compta Dante parmi ses élèves (1220-1294).

BRUNI (*Léonard*), appelé l'*Arétin*, écrivain italien (1369-1444). Il ne faut pas le confondre avec le fameux Pierre Arétin.

BRUNN (*brune*), v. de l'Autriche-Hongrie, cap. de la Moravie ; près le confluent de la Zvittava et de la Schwarza, s.-affl. du Danube ; 95,000 h. Filatures.

BRUNO (*saint*), fondateur de l'ordre des Chartreux, né à Cologne, m. en Calabre (1030-1101). Fête le 6 octobre.

Bruno dans le désert (*saint*), tableau du Guerchin, pinacothèque de Bologne ; le visage du saint est d'une expression, d'un relief, d'une vérité extraordinaires.

Bruno (*la Vie de saint*), célèbre série de 22 tableaux exécutés par Eustache Lesueur pour le petit cloître des chartreux de Paris, donnés à Louis XVI par le prieur de ce couvent et transportés depuis au Musée du Louvre.

BRUNO (*Giordano*), philosophe italien né à Nole, brûlé à Rome pour s'être converti au calvinisme le 17 fév. en 1600.

BRUNSWICK, duché d'Allemagne du Nord ; 40 ,000 h. Cap. *Brunswick*.

BRUNSWICK, v. d'Allemagne, cap. du duché de ce nom ; sur l'Oker, s.-affl. du Wezer ; 101,227 h.

BRUNSWICK (*duc de*), chef des armées coalisées contre la France en 1792, publia le fameux manifeste de Coblentz. Vaincu à Valmy par Dumouriez et Kellerman en 1792, il fut battu par Davout à Auerstædt où il fut mortellement blessé (1735-1806).

Brunswick (*manifeste de*), nom que l'on donne au célèbre manifeste adressé par le duc de Brunswick à la France au nom des puissances coalisées (25 juillet 1792). Cette pièce insolente irrita les Parisiens et l'Assemblée législative ; elle provoqua le mouvement qui aboutit à la journée du 10 août. V. *Août*.

BRUNSWICK (*Nouveau-*), une des provinces du Canada ; 321,300 h. Cap. *Frédérikstown*.

Bruscambille, surnom de Deslauriers, comédien de l'hôtel de Bourgogne, au XVIIe siècle.

BRUSQUET, fou de François Ier, auprès duquel il remplaça Triboulet ; m. en 1565.

Brut (*Roman de*), un des plus anciens et des plus curieux monuments de notre vieille poésie française. C'est un poème en vers de huit syllabes, composé par Robert Wace d'après une chronique légendaire bretonne que le bénédictin gallois Geoffroy de Monmouth avait traduite (XIIe siècle). La chronique légendaire avait pour titre primitif *Bruty Brenhined* (Brutus de Bretagne), d'où le nom de *Brut*.

BRUTIUM (*ciome*), partie de la Grande Grèce dans l'ancienne Italie, aujourd'hui *Calabre Ultérieure*.

* **BRUTUS** (*Lucius-Junius*), le principal auteur de la révolution qui expulsa les Tarquins et institua la république à Rome. Encore enfant, il avait vu périr son père et ses frères par ordre du tyran, et il n'échappa lui-même à la mort qu'en contrefaisant l'idiot et l'insensé, d'où son nom de Brutus. Ses fils ayant conspiré pour le rétablissement des Tarquins, Brutus, alors consul, n'hésita pas à les condamner à mort et présida même à leur exécution. Il périt peu à près dans un combat contre Aruns, un des fils du roi banni (508 av. J.-C.).



* **BRUTUS** (*Marcus-Junius*), fils d'une sœur de Caton d'Utique et descendant du premier Brutus. L'éducation stoïcienne qu'il reçut de son oncle et son nom même décidèrent de sa destinée tragique. Irrité des usurpations successives de César, qui aspirait à l'autorité suprême, excité par les reproches de ses amis, par les billets qu'on jetait secrètement sur son tribunal de préteur : *Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers !* il entra avec son ami Cassius dans une conspiration contre la vie de César, qui passait pour être son père. Celui-ci, l'apercevant le poignard levé au nombre de ses assassins, cessa de se défendre et s'enveloppa la tête de son manteau en s'écriant : *Tu quoque, fili mi !* « Et toi aussi, mon fils ! » Poursuivis par Antoine et Octave, Brutus et Cassius furent vaincus dans les plaines de Philippes (42 av. J.-C.). Brutus, désespérant alors du salut de la République,



se retira du champ de bataille, et, levant les yeux vers le ciel parsemé d'étoiles, il proféra cette amère exclamation : « O vertu ! tu n'es qu'un nom ! » puis il se jeta sur une épée que lui tendit un de ses amis (86-42 av. J.-C.). Aujourd'hui, le nom de Brutus sert à désigner un républicain inflexible, qui sacrifie tout, même sa vie, aux principes. On fait également allusion à l'exclamation de César et aux paroles désespérées que Brutus prononça en mourant.

Brutus ou *Des orateurs célèbres*, ouvrage de Cicéron, où il trace l'histoire raisonnée de l'éloquence chez les Grecs et les Latins (Ier siècle av. J.-C.).

Brutus, tragédie en cinq actes et en vers, de Voltaire, représentée à la Comédie-Française en 1730.

Brutus (*le premier* et *le second*), tragédies d'Alfieri, le plus grand auteur tragique de l'Italie (XVIIIe siècle).

Brutus condamnant ses fils, tableau de Léthière, au Louvre; vaste composition de 7 m. 62 de largeur sur 4 m. 36 de hauteur; quelques belles figures.

BRUXELLES (*cèle*), cap. de la Belgique, à 310 kil. N.-E. de Paris; sur la Senne; 442,000 h. (*Bruxellois*), y compris les faubourgs. Industrie variée et active.

BRUYÈRES, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal; 4,221 h. Sur la Valogne, affl. de la Moselle; ch. de fer E. Toiles, bestiaux.

BUBASTE, ville de la basse Egypte ancienne, sur l'une des branches du Nil, célèbre par les fêtes religieuses et bachiques qui y étaient célébrées tous les ans.

Bucentaure, navire de parade où le doge de Venise montait chaque année, le jour de l'Ascension, pour la célébration de son mariage symbolique avec la mer.

BUCÉPHALE, nom du cheval d'Alexandre; tout jeune, Alexandre l'avait dompté en remarquant qu'il avait peur de son ombre et en le faisant galoper contre le soleil.

Le nom de *Bucéphale* se donne, par analogie, aux chevaux de bataille ou de parade, et quelquefois aussi, par antiphrase, aux chevaux usés par le travail ou la vieillesse, ou même à la modeste monture de Sancho.

BUCER (*Martin*), théologien, né à Schlestadt, un de ceux qui propagèrent avec le plus d'activité les doctrines de la Réforme (1491-1551).

BUCH (*captalat de*), subdivision du Bordelais, sous la domination anglaise. V. GRAILLY.

BUCH [*buk*] (*Léopold de*), célèbre géologue allemand (1774-1853).

BUCHANAN, poète et historien écossais, précepteur et garde des sceaux de Jacques Ier d'Angleterre (1506-1582).

BUCHANAN (*James*), président des Etats-Unis (1791-1868).

BUCHAREST. V. BUKAREST.

BUCHEZ, philosophe et homme politique français, né dans les Ardennes, écrivit, avec Roux-Lavergne, l'*Histoire parlementaire de la Révolution française* (1796-1865).

BUCHNER, médecin et philosophe allemand, né et mort à Darmstadt (1824-1899), auteur de *Force et Matière*.

BUCHON, érudit français, né à Maneton-Salon (Cher), a publié de nombreuses chroniques de l'histoire de France (1791-1846).

BUCHY, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 822 h.

BUCKINGHAM (*bu-kin-game*), comté d'Angleterre, dans le bassin de la Tamise; 180,000 h. Ch.-l. *Aylesbury*.

* **BUCKINGHAM** (*George Villiers, duc de*), favori des rois d'Angleterre Jacques Ier et Charles Ier, essaya de secourir La Rochelle et fut assassiné par Felton la veille de son embarquement (1591-1628).



BUCKLAND, célèbre géologue anglais, s'efforça de confirmer les récits de la Genèse par les données de la science (1784-1856).

BUCKLE, historien anglais, né à Lee (1822-1862).

Bucoliques, *Idylles* ou *Pastorales* de Théocrite, poésies qui se distinguent par des grâces simples, un dialogue naturel et vif, et une grande souplesse de génie; mais on désirerait plus de décence dans l'expression; à part ce défaut, on les considère comme les modèles du genre (IIIe siècle av. J.-C.).

Bucoliques ou *Eglogues* de Virgile; compositions inférieures aux *Idylles* de Théocrite, ses modèles. Ce sont des allégories, écrites avec trop d'esprit et d'élégance, quelquefois vagues et obscures, mais où se révèle déjà le génie de l'auteur des *Géorgiques* et de l'*Enéide* (Ier siècle av. J.-C.).

BUDAPEST, cap. de la Hongrie; située sur le Danube; 492,000 h. Elle est formée par la réunion des villes de *Bude*, ou *Ofen*, et *Pest*, sous une même municipalité depuis 1873. Pont de fer de 400 m. sur le Danube.

BUDÉ (*Guillaume*), helléniste et philologue français, né à Paris ; profita de son crédit auprès de François Ier pour le déterminer à fonder le Collège de France (1467-1540).

BUEIL, surnommé le *Fléau des Anglais*, associé à la gloire de Jeanne Darc; m. en 1480.

BUENOS-AYRES (*bou-é-noss-aïrès*), cap. de la République Argentine, dans l'Amérique méridionale; 570,000 h. Port magnifique et très commerçant à l'embouchure de la Plata.

Buen-Retiro (*bonne retraite*), palais situé tout près de Madrid.

BUFFALO, v. des Etats-Unis (Etat de New-York); sur le lac Erié, près du Niagara; 260,000 h. Grand commerce.

* **BUFFON,** célèbre naturaliste et l'un des plus grands écrivains qu'ait eus la France, né à Montbard, auteur de l'*Histoire naturelle des quadrupèdes* (1707-1788). Une phrase de son discours de réception à l'Académie : *Le style est l'homme même* (et non *le style, c'est l'homme*), est en littérature l'objet de fréquentes allusions. Cet aphorisme s'applique merveilleusement à l'auteur : en effet, son caractère, ses habitudes, son physique même ressemblaient à son style; ses manières étaient brillantes, ses goûts fastueux, sa mise magnifique, son port noble, sa démarche fière. Rien n'égale la beauté de ses images, l'ampleur de ses périodes, l'harmonie et la pompe de ses expressions. Il justifie admirablement cette inscription d'une statue qu'on lui érigea de son vivant : *Majestati naturæ par ingenium*, « Son génie égale la majesté de la nature. » Buffon vivait retiré dans son château de Montbard, en véritable grand seigneur.



Comme il ne travaillait qu'en jabot et en manchettes brodées, les *manchettes de Buffon* sont restées proverbiales pour caractériser l'affectation du style, des manières ou de la personne; c'est ainsi qu'on dirait familièrement d'un style un peu trop académique : *L'auteur a mis des manchettes.*

BUG (*le*), fl. de Russie, se jette dans la mer Noire au-dessus de Nicolaïef; 700kil.

BUGEAT, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel; 1,146 h. Ch. de fer Orl.

***BUGEAUD,** maréchal de France, né à Limoges. Il contribua puissamment à la consolidation de nos conquêtes en Afrique, fut nommé gouverneur d'Algérie (1840) et se montra bon administrateur. Il gagna sur les Marocains (1844) la célèbre bataille d'Isly (1784-1849). Il avait pris pour devise ces mots latins : *Ense et aratro* « Par l'épée et par la charrue », phrase à laquelle on fait quelquefois allusion.



BUGEY (*le*), petit pays de France, dont le ch.-l. était *Belley* (Ain).

Bug-Jargal, roman de Victor Hugo, dont la révolte des nègres de Saint-Domingue contre les Français fait le sujet (1825).

BUGUE (*Le*), ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat; 2,651 h. Sur la Vézère; ch. de fer Orl. Truffes.

BUHLE, savant philosophe allemand, né à Brunswick (1763-1821).

BUIS-LES-BARONNIES (*Le*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Nyons; 1,966 h. Soieries, truffes.

BUISSON, savant universitaire fr., né à Paris en 1841; auteur d'un *Dictionnaire de Pédagogie.*

Buisson (*le*), chef-d'œuvre de Ruysdaël (Louvre). Ce n'est vraiment qu'un petit buisson au bord d'un sentier; mais il y a dans ce motif si simple, admirablement peint, une sorte de poésie mélancolique qui impressionne vivement.

Buisson ardent (*le*), triptyque attribué à Memling, l'une des plus remarquables productions de l'école flamande primitive, connue sous le nom de *tableau du roi René*, parce que ce prince a passé pour en être l'auteur; cathédrale d'Aix en Provence; — de H. Flandrin, Saint-Germain-des-Prés (Paris).

BUKAREST ou **BUCAREST,** cap. du royaume de Roumanie; sur la Dombovitza, affl. du Danube; 221,805 h.

BUKOVINE, pays d'Autriche, formé du nord de l'anc. Moldavie ; 646,700 h. Cap. *Czernovitz.*

***BULGARES,** peuple de race scythique établi entre le Don et le Danube, et aujourd'hui complètement slavisé. (Habitants de la Bulgarie.)



BULGARIE, anc. prov. de la Turquie érigée en principauté depuis le traité de Berlin (1878). Tout en restant vassale de la Turquie, elle a, en 1885, contracté l'union personnelle avec la Roumélie; pop. 3,400,000 h. Cap. *Sofia.* Céréales, soie.

BULGNÉVILLE, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau; 1,027 h. Eaux minérales.

Bull (*John*) [*djonne boule*], sobriquet qui désigne le peuple anglais et qui signifie *Jean Taureau.* Ce nom est, en Angleterre, le pendant de *Jacques Bonhomme* en France et de *Jonathan* en Amérique.

BULLANT, architecte et sculpteur français, né à Ecouen; a construit le château d'Ecouen, les tombeaux de Montmorency, de Henri II et de Catherine de Médicis; il a travaillé à la constrution des Tuileries (1510-1578).

Bulles de savon (*les*), chef-d'œuvre de Fr. Mieris le vieux, au musée de La Haye; composition naïve et gracieuse, traitée avec une exquise délicatesse; — un joli petit tableau représentant le même sujet se voit au Louvre; les uns

l'attribuent à Fr. Mieris, les autres à Wilhem Mieris le fils.

BULLET, architecte français, né à Paris, travailla à la construction de la porte St-Denis, éleva la porte St-Martin et l'église St-Thomas-d'Aquin (1639-1716).

Bulletin des lois, recueil officiel des lois et actes du gouvernement français; créé en frimaire an II.

BULLION, surintendant des finances sous Louis XIII, puis garde des sceaux; m. en 1640.

Bullion (*hôtel*), ancienne résidence historique, bâtie en 1630 pour le précédent, hôtel décoré de peintures par Vouet, Blanchard, Sarrazin, etc., et qui servait autrefois de salle des ventes.

BULOW, général prussien, prit une grande part aux batailles de Leipzig et de Waterloo (1755-1816).

BULOZ, littérateur français, né à Vulbens, près Genève, fondateur de la *Revue des Deux-Mondes* (1803-1877).

BULWER-LYTTON, romancier anglais, auteur des *Derniers jours de Pompéi*, de *Rienzi* (1805-1873).

BUNAU, historien allemand, auteur d'une excellente histoire de la *Guerre de Sept ans* (1697-1762).

BUNGE, jurisconsulte russe, né à Kiev en 1802, auteur de travaux sur le droit des provinces baltiques.

BUNSEN, homme d'Etat et savant prussien (1791-1860).

BUNSEN, chimiste allemand, né à Gœttingue (1811-1899); a construit une pile électrique dépolarisée.

BUONACCORSI, historien italien du XVe siècle.

BUONAROTTI, patriote italien, né à Pise, a joué un certain rôle dans la Révolution française (1761-1837).

BUONARROTI. V. MICHEL-ANGE.

BUONTALENTI, né à Florence, un des plus grands artistes de l'Italie, à la fois architecte, peintre et sculpteur, comme Michel-Ange (1536-1608).

BURCKHARDT, historien et archéologue suisse, né à Bâle en 1818, auteur de la *Civilisation en Italie pendant la Renaissance* et du *Cicerone*.

BURDO (*Adolphe*), explorateur belge, né à Liége en 1849; m. au Niger en 1891.

Bureau des longitudes, établissement scientifique fondé en 1795 pour publier chaque année la *Connaissance des temps* et l'*Annuaire* (v. *ce mot*).

BURETTE, chirurg. fr., né à Paris, très versé dans la connaissance de l'antiquité et des langues orient. (1665-1747).

BURGER, poète allemand, auteur de poèmes populaires (1748-1794).

BURGOS, prov. d'Espagne; 348,200 h. Ch.-l. *Burgos*.

BURGOS (*oss*), v. d'Espagne, anc. cap. de la Vieille-Castille; sur l'Arlanzon, s.-affl. du Douro; 32,000 h. Les Français s'en emparèrent en 1808.

BURGOYNE, général anglais, fut forcé de signer la capitulation de Saratoga, qui assurait l'indépendance des Etats-Unis; m. en 1792.

Burgraves (*les*), drame pris dans l'histoire de la féodalité allemande, par V. Hugo (1843). Le mot *burgrave* sert à désigner un homme à opinions rétrogrades, surtout en politique.

BURGUNDES (*gon*), peuple de l'ancienne Germanie, qui envahit la Gaule en 406 et s'établit dans le bassin du Rhône. Moins barbares que les autres Germains, presque tous charpentiers ou forgerons, les Burgundes adoptèrent facilement les mœurs romaines. Ils furent soumis par les fils de Clovis Ier.

BURIDAN, docteur scolastique, du XIVe siècle, né à Béthune, très connu par l'argument dit de *l'âne de Buridan*, auquel on fait allusion pour peindre la situation d'un homme sollicité également de deux côtés à la fois et qui ne sait à quoi se résoudre. Buridan émettait l'hypothèse d'un âne également pressé par la soif et par la faim, et qui se trouverait placé à égale distance entre un seau d'eau et un picotin d'avoine. Par où commencera l'animal pour satisfaire deux besoins qui le sollicitent avec la même énergie? Tel était le problème.

BURIE, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 1,599 h.

BURKE, célèbre orateur anglais, né à Dublin, adversaire de la Révolution française (1730-1797).

BURLAMAQUI, philosophe, publiciste et moraliste genevois (1694-1748).

BURMANN (*Pierre*), savant philologue et professeur hollandais, né à Utrecht (1668-1741).

BURNES, officier anglais, voyagea en Asie centrale (1805-1841).

BURNET (*Gilbert*), histor. écossais, né à Edimbourg, évêque de Salisbury (1643-1715).

BURNLEY, v. d'Angleterre, comté de Lancastre; 58,800 h.

BURNOUF, philologue français, né à Urville (Manche); auteur d'une *Grammaire grecque* (1775-1844).

BURNOUF (*Eugène*), fils du précéd., savant orientaliste, né à Paris; auteur d'ouvrages remarquables sur le sanscrit, le boudhisme et l'Avesta (1801-1852).

BURNS (*Robert*), poète écossais d'une grande originalité (1759-1796).

BURRHUS (*ruce*), général romain, précepteur de Néron. Avec Sénèque, il réprima pendant quelque temps le naturel pervers de Néron; mais cette rigidité de principes eut bientôt son éclipse. Le tyran, fatigué de ses conseils, le fit empoisonner en 62. On connaît ces deux vers de Racine :

> Et ce même Sénèque, et ce même Burrhus,
> Qui depuis... Rome alors honorait leurs vertus.

Ces deux vers sont quelquefois rappelés par les écrivains.

BURTON (*Richard*), voyageur anglais né en 1821, a découvert le Tanganyika.

BURZET, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 2,734 h. Sur le Burzet, affl. de l'Ardèche.

BURY, v. d'Angleterre, comté de Lancaster; 52,300 h.

BUS (*César de*), né à Cavaillon. Tour à tour soldat et courtisan, il mena une vie dissolue. Déçu dans ses ambitions, il entra à 30 ans dans les ordres et fonda en 1592 la Congrégation des frères de la doctrine chrétienne (1544-1607).

BUSCHING, géographe et philosophe allemand (1724-1793).

BUSENBAUM, jésuite et théologien allemand (1600-1668).

BUSIRIS, roi fabuleux d'Egypte, fut tué par Hercule qu'il voulait immoler. Suivant une autre version, il aurait régné en Espagne où, par ses cruautés, il se serait attiré la colère du héros grec.

BUSSANG, bourg des Vosges, près du col de *Bussang*, arr. de Remiremont; 2,844 h. Sur la Moselle. Eaux ferrugineuses, alcalines, gazeuses.

BUSSIÈRES-BADIL, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron; 1,323 h.

BUSSY D'AMBOISE, un des chefs du massacre de la Saint-Barthélemy, fut tué par le comte de Montsoreau (1572).

BUSSY LE CLERC, un des chefs des Seize pendant la Ligue (1591).

BUSSY-RABUTIN, écrivain bel esprit, né à Epiry (Nièvre), auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules* (1618-1693).

BUTE, premier ministre du roi d'Angleterre George III (1713-1792).

BUTE, comté d'Ecosse, qui comprend les îles d'Arran et de Bute; 17,700 h. Ch.-l. *Rothesay.* Port dans l'île de Bute; 8,000 h.

BUTLER (*Samuel*), célèbre poète anglais, auteur du poème burlesque d'*Hudibras* (1612-1680).

BUTTMANN, philologue allemand, né à Francfort-sur-le-Mein (1764-1829).

Buveurs (*les*) [*los Borrachos*], chef-d'œuvre de Velazquez (Madrid); Bacchus, assis sur un tonneau et entouré d'une douzaine de francs buveurs, couronne un récipiendaire agenouillé; composition originale; figures bien vivantes.

Buveurs de punch (*les*), tableau et estampe de W. Hogarth; satire spirituelle des mœurs anglaises.

BUXTON, philanthrope et homme politique anglais, fit passer un bill pour restreindre l'application de la peine capitale (1786-1845).

BUXTORF, savant hébraïsant, occupa pendant trente-huit ans à Bâle la chaire de langue hébraïque (1564-1629).

BUXY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 1,982 h. Pierres, sables.

BUZANÇAIS, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux; 5,827 h. Sur l'Indre; ch. de fer Orl. Tanneries, grains.

BUZANCY, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers; 735 h. Pierre calcaire, tourbe.

BUZENVAL, château près de Paris; bataille livrée aux Allemands le 19 janvier 1871.

BUZOT, girondin, né à Evreux, s'enfuit dans les environs de Bordeaux où il s'empoisonna; on trouva son cadavre et celui de Pétion à moitié dévorés par les loups (1760-1794).

BYBLOS ou **GEBEL,** ville de l'anc. Phénicie.

BYNG (*George*), célèbre amiral anglais, commandait l'escadre qui prit Gibraltar en 1704 et gagna sur les Espagnols, en 1718, la bataille de Passaro (1663-1733). — Son fils JOHN, également amiral, s'étant laissé battre par l'amiral français La Galissonnière, fut condamné à mort comme coupable de trahison et fusillé (1704-1757).

BYRON, célèbre navigateur anglais (1723-1786).

* **BYRON** [*Baïrone*] (*George* GORDON, *lord*), célèbre poète anglais, né à Londres, auteur de *Childe-Harold* et de *Don Juan* (1788-1824). « Byron, dit H. Taine, n'est point un arrangeur d'effets ou un faiseur de phrases. Il a vécu parmi les spectacles qu'il décrit; il a éprouvé les émotions qu'il raconte. Il a été poète, mais à sa façon, façon étrange, semblable à celle dont il a vécu. Il y avait en lui des tempêtes intérieures, des avalanches d'idées qui ne trouvaient d'issue que par l'écriture. Il n'invente pas, il observe; il ne crée pas, il transcrit. Sa copie est poussée au noir, mais c'est une copie. Il n'y a que des aveugles capables de ne pas voir en lui les sentiments de ses personnages. »



Byrsa, célèbre citadelle de Carthage.

BYZANCE, ancien nom de *Constantinople* (Hab. *Byzantins.*)

BYZANTIN (*empire*) ou **BAS-EMPIRE,** nom donné à l'empire romain depuis Constantin, et à l'empire d'Orient depuis Théodose jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. On sait qu'alors Constantinople portait le nom de Byzance. Les historiens rapportent qu'au moment où Constantin Dragosès, le dernier successeur de Justinien, défendait courageusement la ville sur les remparts, les moines de Byzance se livraient âprement à de futiles discussions sur un point de discipline intérieure. On fait de fréquentes allusions à ces disputes, pour désigner des préoccupations futiles tandis que des intérêts de premier ordre sont en jeu.

Byzantine (*la*), collection des historiens grecs qui ont écrit les annales de l'empire d'Orient depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople (1453).

C

Cabale (*ministère de la*), nom sous lequel on désigne un des plus déplorables ministères qu'ait eus l'Angleterre, sous le règne de Charles II.

CABANEL (*Alexandre*), peintre fr., né à Montpellier (1823-1889).

CABANIS (*nice*), célèbre médecin matérialiste français, né à Cosnac (Corrèze), ami de Mirabeau (1757-1808).

CABANNES (*Les*) ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix; 502 h. Sur l'Ariège. Forges.

CABARRUS, habile financier espagnol d'origine française, né à Bayonne (1752-1810).

CABEL, célèbre peintre de l'école hollandaise, né à Ryswick (1631-1698).

CABÈS. V. Gabès.

CABET (*Etienne*), communiste français, né à Dijon, auteur d'une utopie célèbre, exposée dans le *Voyage en Icarie* (1788-1856).

CABET (*Paul*), sculpteur français, né à Nuits (1815-1876.)

Cabillauds (*les*), faction aristocratique hollandaise du xivᵉ siècle, opposée à celle des *Hameçons;* détruite en 1492 par Maximilien d'Autriche.

Cabinet noir, bureau secret de l'Hôtel des postes où l'on violait le secret des lettres. Il avait été établi par Louis XIV.

CABIRES, divinités mystérieuses, d'origine chananéenne, auxquelles on rendait un culte en Grèce.

Câble (*le*), comédie de Plaute; pièce touchante et morale, vivement conduite (iiᵉ siècle avant J.-C.).

Cabochiens, faction populaire du parti bourguignon, sous Charles VI, ainsi nommée du nom de son chef, Caboche, boucher, puis maire de Paris.

CABOT (*Jean*), d'origine vénitienne, et *Sébastien*, son fils, né à Bristol, navigateurs célèbres, qui vécurent sous Henri VII et Henri VIII, rois d'Angleterre, et qui découvrirent Terre-Neuve et le Canada en 1497.

CABOUL. V. Kaboul.

CABOURG, village du Calvados, arr. de Caen; 1,125 h. Ch. de fer O. Bains de mer.

CABRAL, navigateur portugais, découvrit le Brésil en 1500.

CABRERA, île de la Méditerranée, une des Baléares; à l'Espagne. Tristement célèbre par les souffrances que les prisonniers français y endurèrent de 1808 à 1813.

CABRIÈRES, village du dép. de Vaucluse, arr. d'Apt; 373 h. Massacre des Vaudois sous François Iᵉʳ (1545).

Cabrion, type fantaisiste, personnage des *Mystères de Paris*, d'Eugène Sue. C'est un artiste facétieux qui passe sa vie à jouer de mauvais tours à M. Pipelet, concierge, dont le nom a fini par passer dans la langue.

CACÉRÈS, prov. d'Espagne; 323,500 h. Ch.-l. *Cacérès*.

CACÉRÈS, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de ce nom; 14,884 h.

CACHEMIRE. Etat du N. de l'Hindoustan, allié de l'Angleterre, célèbre par sa fabrication de châles; 2,600,000 h. Cap. *Cachemire;* 100,000 h.

CACUS (*kuce*), fameux brigand qui, d'après la légende, avait établi son antre sur le mont Aventin. Il était d'une taille colossale et sa bouche vomissait des tourbillons de flamme et de fumée; des têtes sanglantes étaient sans cesse suspendues à la porte de sa caverne. Hercule s'étant endormi pendant que ses troupeaux paissaient sur les bords du Tibre, le géant lui déroba quatre paires de bœufs, et, pour n'être pas trahi par les traces de leurs pas, il les traîna dans son antre à reculons. Hercule, furieux à son réveil, courut vers la caverne, s'élança à travers les tourbillons de flamme et de fumée vomis par le monstre, le saisit et l'étouffa entre ses bras. Le récit de ce combat est un des plus beaux passages du VIIᵉ livre de l'*Enéide*. En littérature, ce trait mythologique est susceptible de deux allusions : tantôt c'est à l'antre lui-même, décoré de dépouilles sanglantes; tantôt c'est à la ruse du brigand, à laquelle on compare les efforts que l'on fait pour effacer les vestiges d'un passé que l'on redoute.

CADALEN (*lène*), ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac; 1,652 h.

CADAMOSTO, navigateur vénitien au service du Portugal, découvrit, en 1457, les îles du Cap-Vert (1432-1480).

CADENET, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt; 2,511 h. Près la Durance; ch. de fer P.-L.-M. Patrie de Félicien David.

Cadet Buteux, personnage fictif créé par Désaugiers pour les besoins de sa critique.

CADET DE GASSICOURT, pharmacien et chimiste français distingué, né à Paris (1731-1799).

CADET DE VAUX, chimiste français né à Paris (1743-1828).

Cadet Roussel, type du niais, et dont la création paraît appartenir à quelque bel esprit d'un régiment français cantonné en Brabant vers 1792. Ce type

si plaisant a été mis en vogue par une chanson que tout le monde connaît.

CADILLAC, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 2,399 h. Sur la Garonne. Vins.

CADIX, prov. d'Espagne; 431,550 h. (*Cadissiens* ou *Gaditains*). Ch.-l. *Cadix*.

CADIX (*dikce*), v. du S. de l'Espagne, dans l'Andalousie; ch.-l. de la prov. de ce nom compte avec Ceuta 63,000 h. Port militaire sur l'Atlantique, dans la petite île de Léon. Les Français la prirent (1823).

Cadmée, citadelle de Thèbes.

CADMUS (*uce*), Phénicien, fondateur légendaire de Thèbes, en Béotie, personnage semi-mythique auquel on attribue l'importation de l'alphabet phénicien en Grèce et l'invention de l'écriture (XVIe siècle av. J.-C.). A son arrivée en Béotie, il tua un dragon qui avait dévoré ses compagnons, en sema les dents par ordre de Minerve et en vit naître des hommes armés qui s'entr'égorgèrent, à l'exception de cinq. Les dents du dragon et les soldats de Cadmus qui s'entre-tuent sont l'objet de fréquentes allusions de la part des écrivains.

Cadmus, opéra de Lulli, livret de Quinault, l'une de ses meilleures productions en ce genre (1672).

CADOUDAL (*Georges*), chef vendéen, né à Kerleano, près d'Auray, en 1771, fut un de ceux qui formèrent le complot de la *machine infernale* contre le premier consul; exécuté en 1804.

CADOUIN, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 695 h. Sur le Belingon, affl. de la Dordogne.

CADOURS, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 847 h.

CADURQUES (*Cadurci*), anc. peuple de la Gaule, qui occupait le Quercy.

CAEN (*kan*), ch.-l. du dép. du Calvados; sur l'Orne; ch. de fer O., à 239 kil. O. de Paris; 45.200 h. (*Caennais* ou *Caenais*). Académie, cour d'appel. Bestiaux, beurre, cidre. Patrie de Malherbe, Boisrobert, Segrais, Malfilâtre, Le Bailly, Choron, Auber, Mélingue, Vauquelin, Doulcet de Pontécoulant, Faustin-Hélie. L'arr. a 9 cant., 188 comm., 119,848 h.

CÆRE, ville étrusque, près Rome.

CAERMARTHEN, comté d'Angleterre (Galles); 125,000 h. Ch.-l. *Caermarthen*; sur le Towy, affl. du canal de Bristol.

CAERNARVON, comté d'Angleterre (Galles); 120,000 h. Ch.-l. *Caernarvon*. Port sur le détroit de Menai.

Café de Surate (*le*), conte satirique de Bernardin de Saint-Pierre (1818).

Café en Asie Mineure (*un*), tableau de Decamps (1839); — de Marilhat (1844).

Café turc (*le*), tableau de Decamps (1855).

CAFFA. V. KAFFA.

CAFFARELLI, général français, né au Falga (Haute-Garonne) en 1756, tué à Saint-Jean-d'Acre en 1799.

CAFRERIE, nom général donné à la région S.-E. de l'Afrique habitée par les Cafres* ou Ba-Ntous. Pays fertile; aux Anglais. V. CAP (*colon. du*).



CAGLIARI, capitale de l'île de Sardaigne; 38,596 h. Port au sud de l'île.

CAGLIOSTRO (*Joseph Balsamo, comte de*), très habile charlatan, médecin et alchimiste, né à Palerme (1743-1795).

CAGNARD DE LA TOUR, physicien fr., né à Paris; connu par ses découvertes sur la force élastique des vapeurs et l'invention de la *sirène* (1777-1859).

CAHORS (*or*), ch.-l. du dép. du Lot; sur le Lot; ch. de fer Orl., à 599 kil. S. de Paris; 15.369 h. (*Cadurciens*, *Cahorsins* ou *Cahorsains*). Evêché. Vins, truffes. Patrie du pape Jean XXII, Clément Marot, Ramel, Cavaignac, Gambetta. L'arr. a 13 cant., 132 comm., 100.488 h.

Caïd (*le*), opéra-bouffe en deux actes d'Amb. Thomas (1849).

CAILLIÉ (*René*), voyageur français en Afrique, né à Mauzé; est le premier Européen qui pénétra jusqu'à Tombouctou (1799-1838).

CAILLET, paysan de Mello (Oise), fut le chef de *la jacquerie*, en 1358; pris par Charles le Mauvais, qui le fit couronner d'un trépied de fer rougi au feu.

CAILLIAUD (*Frédéric*), voyageur français, né à Nantes, explora la région du haut Nil (1787-1869).

CAILLY (*chevalier de*), poète épigrammatique français, né à Orléans (1604-1673).

CAÏMAN (*îles*), îles des Antilles au S. de Cuba; 2,500 h.; aux Anglais.

CAIN, sculpteur animalier, né à Paris en 1822.

CAÏN, fils aîné d'Adam et d'Eve (*Bible*). Ces mots : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? » que Dieu fit entendre à Caïn après le meurtre d'Abel, sont fréquemment rappelés et servent à formuler énergiquement le compte que l'on demande à quelqu'un d'une personne, d'une chose qui aurait dû lui demeurer sacrée. On fait aussi allusion à la marque de réprobation que Dieu avait imprimée au front de Caïn.

Caïn tuant Abel, tableau de Lanfranc; musée des Etudes.

Caïn et sa famille maudits de Dieu, groupe en marbre, de Etex; musée de Lyon (1833).

CAÏNAN, fils d'Enos, un des patriarches antédiluviens (*Genèse*).

CAÏPHE, grand prêtre juif qui fit condamner Jésus-Christ à mort et qui persécuta les apôtres. Le nom de Caïphe

est employé proverbialement dans cette locution : « Renvoyer quelqu'un de Caïphe à Pilate, » qui fait allusion aux hésitations du grand prêtre des Juifs pendant la passion du Christ.

CAIRE (*Le*), cap. de l'Egypte, près le Nil; 374,900 h. Les Français occupèrent le Caire en 1798.

CAIROLI, homme d'État italien, né à Pavie en 1826.

CAITHNESS, comté au N.-E. de l'Ecosse; 39,000 h. Ch.-l. *Wick*; 9,500 h. Port sur la mer du Nord.

CAJARC (*arke*), ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac; 1,818 h. Sur le Lot.

CAJETAN, légat du pape Sixte-Quint qui soutint les Seize et la politique de Philippe II; m. en 1599.

CALABAR (*côte de*), côte de la Guinée entre le cap Formose et le Gabon.

CALABRE, pays du S.-O. de l'Italie, divisé en trois provinces : Calabre Citérieure, ch.-l. *Cosenza;* Calabre Ultérieure Ire, ch.-l. *Reggio;* Calabre Ultérieure IIe, ch.-l. *Catanzaro;* 1,305,000 h. (*Calabrais*). En 1783 un tremblement de terre y détruisit 300 villes ou villages et fit périr 40,000 personnes.

CALABRÈSE (*le*), célèbre peintre italien, né en Calabre. Son vrai nom était Mattia Preti (1613-1699).

CALACUCCIA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 930 h.

CALAIS, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne; port de mer; ch. de fer N; compte depuis l'annexion de Saint-Pierre-lès-Calais 56,900 h. (*Calaisiens*). Célèbre par le siège que cette ville soutint contre Edouard III, sous le règne de Philippe de Valois, et où s'illustra Eustache de Saint-Pierre (1347). Elle fut reprise aux Anglais par Fr. de Guise en 1558.

CALAS (*lâce*), négociant de Toulouse, né en 1698; accusé faussement d'avoir donné la mort à son fils pour l'empêcher d'abjurer le protestantisme, il fut roué vif en 1762, par sentence du parlement, et réhabilité en 1765, après les célèbres et pathétiques plaidoyers de Voltaire.

Calatrava, ordre religieux et militaire espagnol, fondé en 1158 à Calatrava (Nouvelle-Castille) par des chevaliers de l'ordre de Cîteaux.

CALAURIE, île de la Grèce sur la côte de l'Argolide; avait un temple de Neptune dans lequel s'empoisonna Démosthène.

CALCHAS (*kâce*), devin grec qui accompagna Agamemnon au siège de Troie; ordonna le sacrifice d'Iphigénie et conseilla de construire le cheval de bois. Il se tua parce qu'il avait été supplanté par Mepsus dans l'art de la divination. On fait souvent allusion au rôle que jouait Calchas au milieu des Grecs, puis à ce vers de l'*Iphigénie* de Racine :

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

Dans l'application, on le cite pour caractériser avec énergie la confiance absolue que l'on a dans la réalisation d'un événement.

CALCUTTA, v. de l'Inde anglaise, dans la présidence du Bengale, cap. de l'empire des Indes; sur l'Hougly, un des bras du Gange; 811,000 h. Entrepôt de commerce immense.

CALDERON, poète dramatique espagnol, né à Madrid (1600-1681).

CALEB, Juif qui entra avec Josué dans la terre promise (*Bible*).

Caleb, personnage de la *Fiancée de Lammermoor*, de Walter Scott, devenu le type du serviteur fidèle et dévoué.

Caleb Williams, roman intéressant, de Godwin; satire sociale où la vigueur des conceptions et le coloris des peintures font accepter des doctrines d'une philosophie un peu hasardée (1794).

CALÉDONIE, ancien nom de l'Ecosse.

CALÉDONIE (*Nouvelle-*). V. COLOMBIE BRITANNIQUE.

CALÉDONIE (*Nouvelle-*), île de l'Océanie, découverte par Cook (1774), et appartenant à la France depuis 1853; 60,800 h. (*Néo-Calédoniens;* les indigènes portent le nom de *Canaques*). Cap. *Nouméa.* Lieu de déportation. Bois estimés, or, nickel, fer, cuivre, café, tabac. V. *Carte* OCÉANIE.

CALENZANA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Calvi; 2.970 h.

CALEPIN, savant religieux italien, né à Bergame, auteur d'un excellent *Dictionnaire latin-italien* (1435-1511). De là est venu le nom de *calepin* donné à un registre de notes, de renseignements.

CALHOUN, homme d'Etat américain (1782-1850).

CALICUT (*ute*), v. de l'Inde anglaise, présidence de Madras, sur la côte de Malabar, a donné son nom aux toiles de coton dites *calicots;* 67,100 h. Port sur le golfe d'Oman; premier port où aborda Vasco de Gama (1498).

Calife de Bagdad (*le*), opéra-comique, musique de Boieldieu (1801).

Califes, titre pris par les souverains qui exercèrent après Mahomet les pouvoirs spirituel et temporel. Les principaux califats sont : 1o le *califat d'Orient,* fondé par Abou-Bekr à La Mecque, puis transporté à Bagdad par les Abassides (632-1258); 2o le *califat de Cordoue,* fondé à Cordoue par Abdérame (756-1031); le *califat d'Egypte,* fondé par les Fatimites (909-1171). C'est à Bagdad que la civilisation musulmane parvint à son complet épanouissement.

CALIFORNIE (hab. *Californiens*), pays situé à l'O. de l'Amérique du Nord, sur le littoral du Pacifique. Il se divise en *Vieille-Californie,* formant une presqu'île appartenant au Mexique; 30,500 h. (cap. *La Paz*), et en *Nouvelle-Californie,* formant un des Etats de l'Union: cap. *Sacramento,* v. pr. *San-Francisco;* 1,500,000 h.

Mines d'or, d'argent, de mercure, de cuivre, etc.; richesses végétales : grains, vins, etc.

CALIFORNIE (*golfe de*), ou **MER VERMEILLE**, golfe du Pacifique, resserré entre la Vieille-Californie et le Mexique.



* **CALIGULA**, empereur romain de l'an 37 à 41, né à Antium, fils de Germanicus et d'Agrippine, monstre qui poussa la cruauté jusqu'à souhaiter que le peuple romain n'eût qu'une seule tête pour la pouvoir couper d'un seul coup, et la folie jusqu'à faire de son cheval un consul. Il fut assassiné par Chéréas. V. INCITATUS.

Calino, personnage d'un vaudeville, qui remplissait un rôle naïf et niais, et dont le nom est devenu proverbial, pour désigner un jeune homme de ce caractère. C'est le frère cadet de Jocrisse.

CALISTO, fille de Lycaon, roi d'Arcadie, fut changée en ourse par Junon et placée au ciel par Jupiter (*Myth.*).

CALIXTE Ier (*saint*), pape de 218 à 222; — CALIXTE II, pape de 1119 à 1124 ; — CALIXTE III, pape de 1455 à 1458.

CALLAC, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 3,498 h.

CALLAO, port du Pérou, sur le grand Océan, à 10 kil. de Lima ; 33,000 h. Bloqué et pris par les Chiliens en 1880.

CALLAS (*âce*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan ; 1,523 h.

CALLCOTT, peintre célèbre de l'école anglaise (1770-1844).

CALLE (*La*), petit port d'Algérie (Constantine), arr. de Bône; 5,835 h. Corail, chênes-lièges.

CALLET, mathématicien français, né à Versailles, auteur d'une *Table de logarithmes* (1744-1798).

CALLICRATE, archit. d'Athènes, éleva le Parthénon avec Ictinos (ve s. av. J.-C.),

CALLICRATIDAS (*âce*), général spartiate, vaincu et tué par les Athéniens au combat naval des Arginuses (406 av. J.-C.).

CALLIMAQUE, poète grec, enseigna les belles-lettres à Eleusis et à Alexandrie (ive siècle av. J.-C.).



* **CALLIOPE**, muse de la poésie épique et de l'éloquence. On la représente avec une tablette et un stylet, et quelquefois avec un rouleau de papier.

Calliope, statue antique ; au Vatican.

CALLIRHOÉ, nom commun de plusieurs femmes des temps fabuleux.

CALLISTHÈNE, philosophe grec d'Olynthe, petit-neveu d'Aristote ; il suivit Alexandre et fut mis à mort par ordre du conquérant pour avoir refusé de reconnaître sa divinité (365-328 av. J.-C.).

CALLISTRATE, orateur athénien, maître de Démosthène (IIIe s. av. J.-C.).

CALLOT (*Jacques*), graveur et peintre franç., né à Nancy. Génie hardi et fantasque, il a une manière très rigoureuse de dessin et très fine de gravure (1593-1635).

CALMAR, v. forte et port du S. de la Suède, ch.-l. de la province de ce nom ; 11,823 h.

Calmar (*union de*), convention diplomatiqne qui réunit le Danemark, la Suède et la Norvège entre les mains de Marguerite de Valdemar, en 1397.

CALMET (*dom*), savant bénédictin français, né près de Commercy (1672-1757).

Calomnie (*la*), comédie en cinq actes et en prose, par Scribe (1840).

Calomnie d'Apelle (*la*), tableau d'Albert Dürer, hôtel de ville de Nuremberg ; — dessin de Raphaël.

CALONNE (*de*), homme politique français, né à Douai; contrôleur général des finances en 1783, convoqua en 1787 l'Assemblée des notables, fut disgracié et s'enfuit en Angleterre (1734-1802).

CALPÉ, l'une des deux colonnes d'Hercule, ancien nom du promontoire sur lequel est construit Gibraltar.

CALPURNIA, femme de César.

CALTAGIRONE, v. de Sicile ; 32,300 h.

CALTANISETTA, v. de Sicile; 30,480 h.

CALVADOS (*oss*), chaîne de rochers dans la Manche, sur la côte de Normandie au fond de la baie du *Calvados*, Elle doit son nom à un navire espagnol de l'invincible Armada, qui y fit naufrage en 1588 (le *Calvador*, dont le nom peut se traduire en fr. par *Démâteur*).

CALVADOS [*oss*] (*dép. du*). dép. formé par la Normandie : préf. *Caen;* s.-préf. *Bayeux*, *Pont-l'Evêque*, *Lisieux*, *Falaise*, *Vire ;* 6 arr., 38 cant., 763 comm., 428,945 h. (*Calvadossiens*). 3e région militaire; cour d'appel à Caen ; évêché à Bayeux. Ce dép. doit son nom aux rochers de *Calvados*.

CALVAERT, célèbre peintre flamand, né à Anvers, fonda à Bologne une école d'où sortirent des artistes distingués (1555-1619).

CALVAIRE ou **GOLGOTHA**, près de Jérusalem, montagne où fut crucifié Jésus-Christ.

Calvaire (*le*), tableau de Mantegna, (Louvre) ; — de P. Véronèse, galerie de Dresde ; — de Breughel de Velours (Munich) ; — de Gossaert, même musée; — du Tintoret, galerie de Schleisheim.

CALVERT (*George*), baron de *Baltimore*, homme d'Etat anglais, fonda une colonie anglaise dans la baie de Chesapeake (1582-1632).

CALVI, ch.-l. d'arr. (Corse), port de mer à 38 kil. N. d'Ajaccio ; 2,162 h. (*Calvais*). L'arr. a 6 cant. ; 35 comm. ; 26,050 h.

* **CALVIN** (*Jean*), né à Noyon, propagateur de la Réforme en France et en Suisse, chef des *calvinistes ;* m. à Genève (1509-1564). Le système religieux de Calvin ou *calvinisme* se distingue des autres doctrines protestantes par les caractères suivants : Origine démocratique de l'autorité religieuse ; suppression complète des cérémonies ; négation absolue de la tradition ; dogme de la prédestination ; réduction des sacrements au baptême et à la cène. On donna, en France, le nom de *huguenots* aux disciples de Calvin, que Charles IX et Catherine de Médicis cherchèrent à exterminer dans la fameuse nuit de la Saint-Barthélemy (24 août 1572). Le calvinisme domine en Suisse, en Hollande et en Ecosse.



CALVO (*Charles*), publiciste argentin, né à Buenos-Ayres en 1824, auteur du *Droit international théorique et pratique.*

CALYDON, v. de l'ancienne Grèce (Etolie), infestée par un sanglier que tua Méléagre.

CALYPSO, nymphe, reine de l'île d'Ogygie (mer Ionienne); elle accueillit Ulysse naufragé et le retint sept ans dans son île.

Camaldules, ordre religieux fondé par saint Romuald en 1012, à Camaldoli, près Florence.

Camaraderie (*la*), comédie de Scribe ; satire politique fort applaudie (1837).

CAMARAT (*cap*), cap à l'est de la presqu'île de Saint-Tropez (Var).

CAMARÈS, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique ; 2,324 h. Sur le Dourdou, affl. du Tarn. Sources minérales.

CAMARGO (*la*), célèbre danseuse qui a régné sans rivale sur la scène de notre Opéra de 1726 à 1751.

CAMARGUE (*la*), île formée à l'embouchure du Rhône, par les deux principaux bras du fleuve. Pâturages ; chevaux, bestiaux.

CAMBACÉRÈS, conventionnel, né à Montpellier, 2e consul, archichancelier de l'Empire (1753-1824).

CAMBARDI (*la*), cantatrice française, née à Lyon (1823-1861).

CAMBAYE, golfe et port de l'Inde anglaise (mer d'Oman). La ville a 34,000 h.

CAMBODGE, royaume de l'Indo-Chine sous le protectorat de la France ; pop. 900,000 h. (*Cambodgiens*). Cap. *Pnôm-Pénh.* Riz. Ruines khmers.

CAMBON, conventionnel, né à Montpellier ; il fut le créateur du Grand-Livre de la dette publique en 1793 ; m. exilé à Bruxelles (1754-1820).

CAMBRAI, ch.-l. d'arr. (Nord), v. forte, sur l'Escaut ; ch. de fer N., à 72 kil. S. de Lille ; 24,122 h. (*Cambrésiens*). Archevêché. Dentelles, batiste, bière, sucre. Patrie de Dumouriez, Defrémery. En 1529 y fut conclu le traité de Cambrai ou *Paix des Dames*, par Louise de Savoie au nom de François Ier, et Marguerite d'Autriche au nom de Charles-Quint, son neveu. Fénelon fut évêque de Cambrai. L'arr. a 7 cant., 118 comm., 197,535 h.

Cambrai (*ligue de*), nom donné dans l'histoire à l'alliance conclue en 1508 entre le pape Jules II, l'empereur Maximilien, Louis XII et Ferdinand d'Aragon, contre les Vénitiens.

CAMBREMER (*mère*), ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Pont-l'Evêque ; 1,008 h. Sur le Doigt, affl. de la Dives.

CAMBRÉSIS (*zi*), ancien pays de France ; ch.-l. *Cambrai.*

CAMBRIDGE, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de ce nom, université célèbre ; 40,000 h. Le comté a 186,000 h.

CAMBRIDGE, v. des Etats-Unis (*Massachusetts*); 52. 00 h.

CAMBRIN, ch.-l de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune : 428 h.

CAMBRONNE, général français, né à St-Sébastien (Loire-Infre), commandait un bataillon à Waterloo (1770-1842) ; c'est là qu'entouré par des masses ennemies et sommé de se rendre, il fit cette réponse héroïque : *La garde meurt et ne se rend pas*, phrase dont la paternité lui a été contestée.

CAMBYSE, prince perse, épousa Mandane, fille d'Astyage, et fut le père de Cyrus le Grand.

CAMBYSE, roi de Perse, fils et successeur de Cyrus, de 529 à 522 av. J.-C.

CAMDEN, savant antiquaire, né à Londres, surnommé le *Strabon* et le *Pausanias* anglais ; m. en 1623.

CAMDEN, v. des Etats-Unis (New-Jersey) ; sur le Delaware ; 41,500 h.

CAMÉRARIUS, érudit allemand, né à Bamberg, joua un grand rôle dans les affaires politiques religieuses de son temps ; il rédigea avec Mélanchton la *Confession d'Augsbourg* (1500-1574).

CAMERINO, v. d'Italie (Ombrie) ; 12,000 h.

CAMERON, voyageur anglais, né en 1844 ; a accompli la traversée de l'Afrique de 1873 à 1875.

CAMEROUN (*monts*), massif montagneux de la Guinée, en face de l'île Fernando-Po, altitude 4,000 mètres.

CAMILLE, reine des Volsques et l'une des héroïnes de l'*Enéide ;* elle est restée célèbre pour son incomparable légèreté à la course. Virgile dit qu'*elle eût couru sur les épis sans en courber la tige*, et c'est surtout cette phrase que les écrivains rappelle quand ils veulent donner l'idée d'une rapidité et d'une légèreté extraordinaires à la course.

CAMILLE, sœur des Horaces, tuée

par son frère parce qu'elle pleurait la mort d'un Curiace, son fiancé.

CAMILLE, tribun et dictateur romain, s'empara de Véies (395), passe, sans doute à tort, pour avoir sauvé Rome de l'invasion gauloise (390), et mourut de la peste en 365 av. J.-C.

Camisards, protestants des Cévennes qui prirent les armes après la révocation de l'édit de Nantes (1685); ils étaient ainsi nommés parce qu'ils portaient une chemise (en patois *camiso*) pardessus leurs habits; leur chef principal fut Jean Cavalier; ils furent soumis par Villars.

***CAMOËNS** [*o-inse*] (*le*), célèbre poète portugais, né à Lisbonne, mort de misère. Il excelle dans les images hardies, les descriptions colorées, les peintures éclatantes des phénomènes de la mer, et ses *Lusiades* sont la seule grande composition poétique que le Portugal puisse présenter aux nations les plus illustres dans les lettres (1524-1579).



Camoëns (*le*), poème portugais, de A.-F. de Castilho; étude historique où l'auteur s'est élevé aux plus touchantes inspirations, en conservant les formes harmonieuses de la langue nationale (1849).

Camp de Boulogne. V. BOULOGNE.

Camp du drap d'or, nom donné à la plaine située entre Guines et Ardres (Pas-de-Calais), et où eut lieu l'entrevue de François Ier et de Henri VIII, roi d'Angleterre, en 1520.

CAMPAGNAC, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 1,307 h.

CAMPAGNE-LEZ-HESDIN, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil; 1,064 h.

CAMPAGNE DE ROME, nom donné à la contrée qui s'étend au S. du Tibre, entre la mer et les Apennins, correspond à l'ancien Latium.

Campagne (*la*), poème souvent cité, d'Addison, sur les opérations militaires de la campagne de Blenheim, dans laquelle les Français furent vaincus par Marlborough et le prince Eugène (1704).

CAMPAN, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées); arr. de Bagnères; 2,872 h. Sur l'Adour. Belle vallée. Marbres.

CAMPAN (*madame*), célèbre institutrice, née à Paris, devint directrice de la maison d'Ecouen, instituée pour les orphelines de la Légion d'honneur (1752-1822).

Campana (*musée*), célèbre collection d'objets artistiques transportée à Paris en 1861; musée du Louvre.

CAMPANELLA, philosophe italien, combattit la scolastique et passa vingt-sept ans en prison (1568-1639).

CAMPANIE, prov. de l'Italie méridion.; 3,012,000 h. (*Campaniens*). Cap. *Capoue*.

CAMPASPE, maîtresse d'Alexandre; celui-ci la céda au peintre Apelle.

CAMPBELL, célèbre clan d'Ecosse, dont les membres ont joué un grand rôle dans l'histoire d'Angleterre.

CAMPBELL, poète anglais, né à Glasgow (1767-1844).

CAMPE, écrivain allemand, qui a été appelé le *Berquin* de son pays (1746-1818).

CAMPÊCHE, v. du Mexique, cap. de l'Etat du même nom; 19,000 h. Port sur le golfe du Mexique. Exportation de bois de teinture. L'Etat a 91,180 h.

CAMPENON, littérateur français, né à la Guadeloupe (1772-1843).

CAMPER, savant médecin et naturaliste hollandais, né à Leyde; a essayé le premier de déterminer le degré d'intelligence par le plus ou moins d'ouverture de l'*angle facial* (1722-1789).

CAMPILE, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 1,083 h.

CAMPINE, vaste plaine, autrefois stérile, qui s'étend à l'E. d'Anvers et que d'habiles irrigations ont fertilisée.

CAMPISTRON, poète français, né à Toulouse (1656-1723).

CAMPITELLO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 433 h. Antimoine.

CAMPO-FORMIO, village d'Italie, (Vénétie), où fut conclue entre la France et l'Autriche la paix dite de *Campo-Formio*, qui confirmait à la France la possession de la Belgique en 1797.

Campo-Santo (*champ sacré*), nom donné aux cimetières en Italie; le plus célèbre est celui de Pise.

Campo-Vaccino (*la vue du*), chef-d'œuvre de Claude Lorrain, au Louvre.

CAMPRA, compositeur français, né à Aix (1660-1744).

CAMULOGÈNE, chef gaulois qui défendit Paris contre les troupes de César et fut tué dans la bataille (51 av. J.-C.).

CAMUS, évêque de Belley, né à Paris (1582-1653); fit une guerre acharnée aux moines mendiants.

CAMUS, mathématicien français, né à Crécy [Seine-et-Marne] (1699-1768).

CAMUS, savant jurisconsulte français, conventionnel, né à Paris (1740-1804).

CANA, v. de Galilée, célèbre par les noces où J.-C. opéra son premier miracle en changeant l'eau en vin (*Nouv. Test.*).

Cana (*les Noces de*), tableau célèbre de Paul Véronèse. V. *Noces*.

CANA ou **CALMINA,** v. du Dahomey, près d'Abomey; 10,000 h. Cité sainte renfermant les tombeaux des rois.

CANADA *proprement dit*, partie de l'Amérique située au N.-E. des Etats-Unis et comprise dans le bassin du Saint-Laurent. Cette contrée, qui a été à la France de 1534 à 1763, appartient aux Anglais; 3,686,000 h. Cap. *Québec*.

CANADA (*Dominion du*), confédération de colonies anglaises situées au N. des États-Unis. La puissance du Canada est divisée en sept provinces. Pays agricole et forestier au climat rigoureux. Superf. 8,767,000 kil. carrés; pop. 4,900,000 h. (*Canadiens*). Capitale fédérale : *Ottawa;* villes pr. : *Montréal, Québec, Toronto, Halifax, Winnipeg.*

CANALETTO, peintre italien, né à Venise, auteur de *Vues de Venise* très recherchées (1697-1768).

***CANAQUES,** indigènes de la Nouvelle-Calédonie.



CANARIES (*îles*), groupe d'îles de l'océan Atlantique; au N.-O. du Sahara ; à l'Espagne ; 304,900 h. (*Canariens*). Bons vins. Villes pr.: *Las Palmas, Santa-Cruz.*

CANAYE (*Philippe de La*), diplomate français, né à Paris (1551-1610); — *Etienne de La* CANAYE, érudit du XVIIIe siècle, appartenant à la même famille.

CANCALE, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), renommé pour la pêche des huîtres, arr. de Saint-Malo; 6,578 h.

CANCHE (*la*), fl. côtier de France, en Artois, passe à Montreuil et se jette dans la Manche; 96 kil.

CANCLAUX, général français, né à Paris (1740-1817).

CANCON, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve; 1,341 h.

CANDACE, nom porté par plusieurs reines d'Ethiopie et qui paraît être le nom de la dignité royale.

CANDAULE, roi de Lydie, tué par Gygès, fut le dernier des Héraclides (VIIIe siècle av. J.-C.). V. GYGÈS.

CANDÉ, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Segré; 2,218 h. Au conf. de la Mandie et de l'Erdre, affl. de la Loire; ch. de fer O. Ardoises.

CANDEILLE, compositeur français, né à Estaire [Nord] (1744-1827).

CANDIANO, nom de cinq doges de Venise (IXe et Xe siècles).

Candide, principal personnage et titre d'un roman philosophique où Voltaire a voué à un éternel ridicule la fameuse maxime de Leibniz : *Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles,* phrase à laquelle les écrivains font de fréquentes allusions, et presque toujours dans un sens plaisant.

CANDIE ou **CRÈTE,** île de la Méditerranée ; 200,000 h. (*Candiotes* ou *Crétois*). Cap. *Candie;* 20,000 h. ; v. pr. *La Canée.*

. **CANDOLLE** (*de*), botaniste suisse, né à Genève d'une famille d'origine française ; a laissé une précieuse *classification des plantes* (1778-1841).

Canebière (*la*), grande et belle rue de Marseille, débouchant sur le port.

CANÉE (*La*), port principal de l'île de Candie; 12,000 h.

CANFRANC (*col de*), ou mieux de **SOMPORT,** dans les Basses-Pyrénées; passage entre l'Aragon et la vallée d'Aspe.

CANIGOU (*le*), mont des Pyrénées (Pyrénées-Orient.); 2,785 m. d'altitude.

CANISY, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 764 h. Sur la Joigne, affl. de la Vire. Ch. de fer O.

CANNES, anc. v. d'Apulie près de l'Aufidus (Ofantos); Annibal y vainquit les Romains en 216 av. J.-C. C'est après cette bataille, qui jeta la consternation dans Rome, que Maharbal, un de ses officiers, le pressa vivement de marcher sur la capitale de l'Italie, et, comme le héros carthaginois refusait, il ajouta ces paroles : *Tu sais vaincre, Annibal, mais tu ne sais pas profiter de la victoire.* Dans l'application, ces paroles s'adressent à celui qui ne sait pas tirer parti d'un succès.

CANNES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), près duquel Napoléon débarqua à son retour de l'île d'Elbe en 1815, arr. de Grasse; 19,983 h. Ch. de fer P.-L.-M.

CANNING (*nigne*), homme d'Etat et orateur anglais, né à Londres (1770-1827).

CANO (*Sébastien del*), navigateur espagnol, exécuta le premier voyage autour du monde et périt pendant un second voyage aux Indes (1460-1526).

CANO (*Alonzo*), célèbre artiste, né à Grenade, surnommé le *Michel-Ange espagnol* (1601-1667).

CANOPE, v. de la basse Egypte. Les Anglais y vainquirent les Français (1801).

CANOURGUE (*La*), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols; 1,820 h. Sur l'Urugne, affl. du Lot.

CANOVA, célèbre sculpteur italien, né à Possagno; considéré comme le restaurateur de son art en Italie (1757-1822).

CANOVAS DEL CASTILLO, homme d'Etat espagnol né à Malaga (1824-97).

CANROBERT (*Certain*), maréchal de France, né à Saint-Céré (1809 1895).

CANTABRES (*monts*), chaîne de montagnes, prolongement des Pyrénées en Espagne.

CANTABRES, peuple de l'ancienne Espagne, au S. du golfe de Gascogne, soumis par les Romains l'an 25 av. J.-C.

CANTACUZÈNE (*Jean* et *Mathieu*), père et fils, occupèrent le trône d'Orient pendant la minorité de Jean V, Paléologue de 1341 à 1355.

CANTAL, montagnes, dans l'Auvergne, dont le pic principal est le *Plomb du Cantal* (1,858 m.).

CANTAL (*dép. du*), départ. formé par l'Auvergne : préf. *Aurillac;* s.-préf. *Mauriac, Murat, Saint-Flour;* 4 arr., 23 cant., 267 comm., 239,611 h. (*Cantaliens*). 13e région militaire ; cour d'appel de Riom; évêché à Saint-Flour. Ce dép. doit son nom au *Plomb du Cantal.*

Cantates, œuvres lyriques de J.-B.

Rousseau, qui créa en France ce genre de poésie aujourd'hui abandonné (1712).

CANTEMIR (*Constantin*), célèbre prince de Moldavie (1630-1693).

CANTER (*Guillaume*), savant critique hollandais, né à Utrecht (1542-1575).

Cantiques des cantiques (*le*), épithalame symbolique, composition dont la forme est presque dramatique ; ouvrage attribué à Salomon et resplendissant de toutes les magnificences de la poésie orientale (xe siècle av. J.-C.).

CANTON, v. de la Chine, cap. du Kouang-Toung ; port ouvert aux Européens ; sur le Tchou-Kiang, branche du Pé-Kiang ; 1,800,000 h. Grand commerce.

CANTORBERY ou **CANTERBURY**, v. d'Angleterre, siège de l'archevêque primat du royaume ; 21,000 h.

CANTU (*César*) célèbre historien italien (1807-1895).

CANUT (*nu*), nom de plusieurs rois de Danemarck, d'Angleterre et de Suède. Les plus célèbres sont CANUT *le Grand*, roi de Danemark et d'Angleterre, m. en 1036, et CANUT *le Saint*, roi de Danemark (1080-1086).

CANY-BARVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot ; 1,824 h. Sur le Durdent, affl. de la Manche ; ch. de fer O.

Canzoni de Pétrarque, poésies d'une ineffable douceur, le plus beau titre littéraire du chantre de Laure (xive s.).

CAP (*colonie du*), colonie anglaise située au sud de l'Afrique ; cap. *Le Cap*. Autour de cette colonie et sous sa domination se rangent les Boschimans, les Bassoutos, les Cafres et le Natal. Pays très fertile. Diamants, corail, ambre.

CAP (*Le*) ou **CAPE-TOWN**, ch.-l. de la colonie anglaise du Cap, port à l'extrémité sud du continent africain ; 40,000 h.

CAPANÉE, l'un des sept chefs qui assiégèrent Thèbes.

CAP-BRETON (*île du*), île anglaise de l'Amérique septentrionale, dans l'Atlantique, près l'embouchure du Saint-Laurent ; 84,600 h. Cap. *Sydney*. Or, houille, fer, ardoises. Pêche à la morue.

CAP COD, presqu'île et baie des Etats-Unis (Massachusetts).

CAP VERT, cap de l'Afrique ; sur l'Atlantique, à l'O. du Sénégal.

CAP-VERT (*îles du*), groupes d'îles de l'Atlantique, à l'O. du Sénégal ; aux Portugais ; 99,400 h. Cap. *Porto-Praya*, dans l'île Santiago.

CAPELLE (*La*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins ; 2,349 h

CAPELLO (*Bianca*), célèbre dame vénitienne qui, par ses intrigues, devint la femme du duc François de Médicis (xvie s.)

CAPELUCHE, bourreau de Paris, un des chefs de la faction bourguignonne sous Charles VI ; décapité par ordre de Jean sans Peur.

CAPENDU, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne ; 1,222 h. Sur l'Aude ; ch. de fer M.

CAPESTANG (*stan*), ch.-l. de c. (Hérault) ; arr. de Béziers ; 4,076 h. Sur le canal du M., près de l'étang de *Capestang*.

CAPET, surnom de Hugues, premier roi de la troisième race, qui s'est depuis étendu à cette race elle-même et sous lequel Louis XVI fut officiellement désigné après la Révolution du 10 août.

CAPÉTIENS, troisième race des rois de France ; commence à Hugues Capet. Elle se divise en : *Capétiens directs*, de Hugues Capet à Charles IV, le Bel (987-1328) ; *Capétiens Valois*, de Philippe VI à Henri III (1328-1589) ; *Capétiens Bourbons*, de Henri IV à Louis-Philippe (1589-1848).

CAPHARNAÜM (*ome*), v. de Galilée.

CAPISTRANO, franciscain italien, adversaire acharné des hussites, seconda en 1456 Jean Hunyade dans sa défense de Belgrade contre les Turcs (1385-1456).

Capitaine Fracasse (*le*), roman de cap et d'épée, par Th. Gautier (1863). Ce nom a passé dans la langue, où il est devenu synonyme de fanfaron, bravache.

Capitaine Henriot (*le*), opéra-comique en trois actes, de Gevaert (1864).

Capitan, personnage de la comédie italienne, type du fanfaron ridicule.

CAPITANATE (*la*), ancienne prov. d'Italie, aujourd'hui prov. de Foggia.

CAPITO, jurisconsulte romain du temps d'Auguste.

Capitole, temple et citadelle qui s'élevaient sur le mont Capitolin ou Tarpéien, l'une des 7 collines de Rome, et où l'on couronnait les triomphateurs. Près de là se trouvait la roche Tarpéienne, du haut de laquelle on précipitait les criminels coupables de trahison. De là est venue cette locution : « La roche Tarpéienne est près du Capitole, » pour exprimer que la chute suit souvent le triomphe et que l'ignominie touche de près à la gloire.

Ce mot entre encore dans une autre allusion : *les oies du Capitole*. Des oies, qui se trouvaient par hasard dans la forteresse investie par les Gaulois, réveillèrent par leurs cris les assiégés sans défiance et leur permirent de repousser un assaut nocturne. Ces animaux furent consacrés aux dieux et conservés dans le Capitole. Ce fait historique se prête surtout aux allusions plaisantes.

CAPITOLIN (*mont*) ou **TARPÉIEN**, l'une des 7 collines comprises dans l'enceinte de l'ancienne Rome.

Capitulaires, recueil des ordonnances rendues par les rois de France de la seconde race. Ces recueils étaient ainsi appelés parce qu'ils étaient divisés en chapitres (en lat. *capita*). Les plus connus sont ceux de Charlemagne.

CAPO D'ISTRIA (*comte de*), né à Corfou, joua un grand rôle dans l'insurrection des Grecs contre la Turquie. Il fut assassiné à Nauplie (1776-1831).

CAPOUE, v. de la Campanie ancienne

où Annibal prit ses quartiers d'hiver après la bataille de Cannes ; sur le Vulturne, affl. de la Méditerranée ; 13,000 h. (*Capouans*). Cette ville offrait jadis le séjour le plus délicieux de toute l'Italie, et ces mots : « Les délices de Capoue, » sont restés dans toutes les langues modernes pour désigner une accalmie morale, mêlée de jouissances et de plaisirs, où les ressorts du corps et de l'esprit se détendent et s'amollissent.

CAPPADOCE, ancien pays de l'Asie Mineure, avait pour v. pr. *Mazaca*, *Coumanou* ou *Comana*, *Nyssa* et *Nazianze*.

CAPRARA, cardinal, né à Bologne, légat de Pie VII en France, conclut le *Concordat* de 1801 (1733-1810).

CAPRERA, petite île italienne, au N.-E. de la Sardaigne ; 2,700 h. Ile rendue célèbre par la résidence de Garibaldi.

CAPRESE, village d'Italie, prov. d'Arezzo, patrie de Michel-Ange.

CAPRI ou **CAPRÉE,** île dans le golfe de Naples, où Tibère passa ses dernières années. Le souvenir de la vie de volupté que Tibère menait à Caprée a fait que ce mot est souvent employé pour désigner un lieu de délices et surtout un lieu de débauches. L'île possède deux petits bourgs, *Capri*, *Anacapri*, et environ 4,000 h. (*Capriotes*).

CAPTIEUX, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bazas ; 1,579 h. Sur le Guaneyre, s.-affl. de la Garonne. Résine, essence de térébenthine.

Captifs (*les*), comédie de Plaute ; pièce plus touchante que gaie, irréprochable comme tableau de mœurs (IIe s. av. J.-C.).

Captifs (*les*), statue de Michel-Ange, au Louvre ; ce sont deux figures admirables d'expression et de style, bien qu'inachevées ; elles étaient destinées aux angles du tombeau de Jules II.

Captive (*la Jeune*), poétique et touchante élégie qu'André Chénier écrivit dans sa prison quelques jours avant sa mort. Cette jeune captive, compagne du poète à l'Abbaye, et qui était Mlle de Coigny, exhale ses regrets de quitter la vie dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. On comprend que le poète lui prête ses propres sentiments et que c'est le jeune homme qui, se sentant *quelque chose là*, se révolte à l'idée de la mort.

CAPULETS (*les*), célèbre famille gibeline de Vérone, implacable ennemie des *Montaigus* ; c'est à ces familles qu'appartenaient Roméo et Juliette.

Carabas (*le marquis de*), personnage du *Chat botté*, conte de Perrault, lequel est enrichi outre mesure par l'habileté de son chat, qui constitue son unique héritage. On compare au marquis de Carabas un homme possesseur de nombreux domaines. Béranger a conféré à ce personnage un nouveau titre à l'immortalité et l'a couvert de ridicule dans une de ses chansons, en lui faisant revendiquer, au retour de l'émigration, toutes les prétentions de l'ancienne noblesse.

Carabosse (*la fée*), fée malfaisante, laide, vieille, rechignée et surtout bossue. Sa baguette était la source d'où jaillissaient les mauvais dons ; mais sa puissance était ordinairement contrebalancée par celle d'une autre fée, jeune, belle et bienfaisante.

CARACALLA, empereur romain, fils de Septime-Sévère, né à Lyon en 188. Son règne (211-217) fut une série de crimes et de folies. Il fit mettre à mort plus de 20,000 personnes, parmi lesquelles le jurisconsulte Papinien. Il fut assassiné près d'Edesse (Asie), par Macrin.

CARACAS (*âce*), cap. de la République de Venezuela ; 70,509 h. Patrie de Bolivar.

CARACCIOLI (*Jean*), secrétaire et favori de la reine de Naples Jeanne II, qui le fit tuer en 1432.

CARACCIOLI (*Jean*), Italien qui embrassa la cause des Français et devint maréchal de France (1480-1550).

CARACCIOLI (*Antoine*), fut nommé évêque de Troyes en 1551 et embrassa ensuite le luthéranisme.

CARACCIOLI (*Dominique*), ministre d'Etat, né à Naples, économiste et diplomate napolitain, un des hommes les plus remarquables du XVIIIe s. (1715-1789).

CARACCIOLI (*Louis-Antoine*), écrivain distingué, né à Paris ; auteur des prétendues *Lettres intéressantes du pape Clément XIV* (1721-1803).

CARACTACUS, chef breton, défendit la Bretagne contre les lieutenants de l'empereur Claude ; m. vers 54.

Caractères de Théophraste, recueil d'observations morales et de portraits où l'on trouve des traits d'une vérité ingénieuse (IVe siècle av. J.-C.).

Caractères ou *Portraits moraux*, ouvrage célèbre de La Bruyère (1688), galerie de peintures littéraires où la vivacité et l'éclat du style le disputent à la vérité des tableaux.

CARAFA, compositeur français d'origine italienne, né à Naples, auteur de *Masaniello*, du *Solitaire*, etc. (1787-1872).

CARAFFA, nom d'une illustre famille napolitaine, d'où sont sortis un grand nombre d'hommes distingués, notamment le pape Paul IV.

CARAÏBES, ou **GALIBIS**, peuples anthropophages qui habitaient les petites Antilles et les côtes voisines de ces îles lors de leur découverte. Ce nom est donné quelquefois aux petites Antilles et à la mer des Antilles.



Caraïtes, secte juive qui rejette la doctrine orthodoxe des rabbins sur la Bible et réclame la liberté d'interprétation.

CARAMAN, ch.-l. de c. (Hte-Garon.), arr. de Villefranche ; 1,913 h.

CARANUS (*uss*), fondateur légendaire du royaume de Macédoine.

CARAVACA, v. d'Espagne, prov. de Murcie; 14,300 h.

CARAVAGE (*le*), célèbre peintre italien, né à Caravaggio, près Bergame; mourut frappé d'insolation (1569-1609).

Caravane du Caire (*la*), opéra en trois actes, musique de Grétry (1783).

CARBON, chef de chouans, conducteur de la charrette lors de l'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise; exécuté en 1801.

Carbonari (*charbonniers*), ainsi nommés parce qu'ils se réunissaient d'abord dans les bois, nom d'une célèbre société secrète et politique; se forma en Italie au commencement de ce siècle et s'étendit en France sous la Restauration, pour le triomphe des idées libérales.

CARBON-BLANC, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 846 h. Vins.

CARBONNE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret; 2,456 h. Sur la Garonne; ch. de fer du M.

CARCASSONNE, ch.-l. du dép. de l'Aude; sur l'Aude et le canal du M.; ch. de fer M., à 842 kil. S. de Paris; 28,235 h. (*Carcassonnais*). Evêché. Edifices du moyen âge. Grains, vins, fruits, lainages, draps, cuirs. Patrie de Fabre d'Eglantine. L'arr. a 12 cant., 140 comm., 99,418 h.

CARDAN (*Jérôme*), savant italien, né à Paris (1501-1576).

CARDIFF. v. et port d'Angleterre (Galles); 130,300 h. Vastes houillères.

CARDIGAN, v. d'Angleterre, port sur le Teifi, affl. du canal Saint-Georges, ch.-l. du comté de Cardigan (Galles); 3,500 h. Le comté a 70,300 h.

Cardinal (*la famille*), fantaisie par Ludovic Halévy (1880); étude très fine et très mordante de mœurs théâtrales.

Cardinalistes, nom donné au XVIIe siècle aux partisans de Richelieu et de Mazarin.

CAREL DE SAINTE-GARDE, poète fr. médiocre, né à Rouen, auteur des *Sarrasins chassés de France*, dont le héros était *Childebrand;* m. vers 1684.

CARÊME, célèbre cuisinier français, né à Paris, auteur de divers ouvrages concernant l'art culinaire (1784-1833).

Carême (*Grand*), recueil de quarante sermons prononcés par Massillon en 1699, et dont le plus connu est le fameux sermon sur le petit nombre des élus.

Carême (*Petit*), recueil de dix sermons célèbres prononcés par Massillon devant le jeune Louis XV en 1718.

CARENTAN, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 3,483 h. Port sur la Douve, la Taute et le canal de Vire-et-Taute; ch. de fer O.

CAREY (*Harry*), poète et musicien anglais, auquel on attribue l'air national *God save the king;* m. en 1743.

CAREY (*William*), orientaliste anglais, traduct. du *Râmâyana* (1761-1834).

CAREY (*Henry*), célèbre économiste américain, né à Philadelphie (1793-1879).

CARHAIX (*ré*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin; 3,064 h. Près du canal de Nantes à Brest. Patrie de La Tour d'Auvergne.

CARIBERT, fils aîné de Clotaire Ier, roi de Paris (561 à 567); — CARIBERT, fils de Clotaire II, roi de Toulouse (628-651).

CARIE, ancien pays de l'Asie Mineure, sur le littoral de l'Archipel; v. pr. *Milet, Halicarnasse*. (Hab. *Cariens* ou *Cares.*)

CARIGNAN, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Sedan; 2,123 h. Sur la Chiers, affl. de la Meuse; ch. de fer E. Forges.

CARIGNAN, v. du royaume d'Italie, prov. de Turin; sur le Pô; 7,500 h.

CARIGNAN (*princes de*), branche de la maison de Savoie qui parvint au trône de Piémont en 1831, dans la personne de Charles-Albert. C'est actuellement la maison royale d'Italie.

CARIN, empereur romain de 283 à 285. Cruel et corrompu, il fut assassiné par ses soldats.

CARINTHIE, prov. de l'Autriche, dans l'Illyrie; 360,500 h. Ch.-l. *Klagenfurth.*

CARISSIMI, compositeur italien, réformateur de son art en Italie (1604-1674).

CARISTIE, architecte français, né à Avallon (1783-1862).

CARLISLE, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Cumberland; 39,000 h.

Carlistes, en France, nom donné aux partisans de Charles X (1830); en Espagne, à ceux de don Carlos (1833) et à ceux de son petit-fils (1873-1874).

CARLITTE (*mont*), pic des Pyrénées (Pyrénées-Orientales); 2,921 mètres.

CARLOMAN, fils de Charles-Martel et frère de Pépin le Bref; gouverna l'Austrasie de 741 à 747, se retira au monastère du Mont-Cassin où il mourut en 755

CARLOMAN, fils de Pépin le Bref et frère de Charlemagne, fut roi d'Austrasie, de Bourgogne et de Provence en 768 et mourut en 771.

CARLOMAN, fils de Louis le Bègue et frère de Louis III, avec lequel il régna de 879 à 882. Devenu seul roi à cette époque, il mourut deux ans après.

CARLOMAN, fils de Louis le Germanique et roi d'Italie; m. en 880.

CARLOS (*óce*), nom de plusieurs princes espagnols, entre autres du fils de Philippe II, m. en 1568; — CARLOS (*don*), fils de Charles IV et frère de Ferdinand VII, essaya de prendre la couronne à Isabelle (1788-1855); — CARLOS (*don*), petit-fils du précédent, né en 1848, prétendant à la couronne d'Espagne.

Carlos (**Don**), tragédie de Schiller (1787); — opéra en cinq actes de Verdi (1867).

CARLOS Ier, fils de Luiz Ier, roi de Portugal, et de dona Pia, fille de Victor-Emmanuel, roi de Portugal en 1889.

CARLOSTADT, ami de Luther, dont il se sépara ensuite, embrassa un des premiers la Réforme; m. en 1541.

CARLOVINGIENS ou **CAROLINGIENS**, seconde race des rois de France; tire son nom de *Charlemagne*. Elle a régné de Pépin le Bref à Louis V (751-987).

CARLOW, v. d'Irlande, ch.-l. du comté de ce nom (prov. de Leinster); sur le fl. Barrow; 10,000 h. Le comté a 46,600 h.

CARLOWITZ, ville des Etats autrichiens, sur le Danube; 5,600 h. En 1699 un traité y fut signé entre la Turquie d'une part, et l'Autriche, la Pologne, la Russie et Venise d'autre part; la Porte abandonnait d'importants territoires.

CARLSBAD, v. de Bohême; près l'Eger; 10,600 h. Etablissement thermal.

CARLSBOURG (anc. *Apulum*), ville d'Autriche (Transylvanie); 9,000 h.

CARLSCRONA, v. et port militaire de Suède, sur la Baltique; 22,200 h.

CARLSRUHE, cap. du grand-duché de Bade; 76,000 h.

CARLSTADT, v. forte des Etats autrichiens, prov. de Croatie; 8,000 h.

CARLUX, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat; 946 h. Ch. de fer Orl.

CARLYLE (*Thomas*), historien angl., auteur d'une histoire un peu paradoxale de la Révolution française (1795-1881).

CARMAGNOLA, v. d'Italie; 13,000 h. Patrie de Carmagnola.

CARMAGNOLA (*Bussone*, dit) célèbre général italien, né à Carmagnola en 1390; m. sur l'échafaud en 1432.

CARMAUX, ch.-l. de c. (Tarn); 9,600 h. (*Carmausins*). Houilles. Ch. de fer Orl.

CARMEL, montagne de la Syrie, fait partie du massif du Liban.

Carmel (*Ordre de N.-D. du Mont-*), ordre de chevalerie fondé par Henri IV sur les bases de l'ordre de St-Lazare (1608).

Carmen, charmant opéra-comique en quatre actes, paroles de H. Meilhac et L. Halévy, musique de G. Bizet (1875).

CARMEN SYLVA, pseudonyme de la reine Elisabeth de Roumanie, femme de Charles Ier; née à Wied en 1843.

CARMONA, v. d'Espagne, prov. de Séville; 20,000 h.

CARMONTEL, auteur dramatique fr., né à Paris, auteur de petites pièces de théâtre, les *Proverbes* (1717-1806).

CARNAC, bourg du Morbihan, arr. de Lorient; 2,901 h. Sur la baie de Quiberon. Alignements mégalithiques.

CARNAVON. V. CAERNAVON.

Carnavalet (*hôtel*), situé à Paris, rue de Sévigné, et célèbre par le séjour qu'y fit Mme de Sévigné. Construit par Jean Goujon et par Jean Bullant, cet hôtel doit son nom à Mme de Kernovenoy (par corruption Carnavalet), qui l'acquit en 1578. Il reçut des agrandissements de Du Cerceau, puis de Mansard. Sa façade est ornée des fines sculptures de Jean Goujon. La ville de Paris a acquis en 1866 cet hôtel, où elle a installé son musée municipal qui comprend de précieuses collections de l'époque révolutionnaire.

CARNÉ (*de*), homme politique et historien français, né à Quimper, auteur d'*Etudes sur les fondateurs de l'unité française* (1804-1876).

CARNÉADE, sophiste grec (215-126 av. J.-C.).

CARNIÈRES, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai; 1,687 h. Sur la Haine, affl. de l'Escaut; ch. de fer.

CARNIOLE, pays de l'Autriche; 408,543 h. Ch.-l. *Leybach*. Belles grottes et lacs souterrains.



* **CARNOT**, conventionnel, né à Nolay, savant mathématicien, membre du comité de Salut public, fut l'organisateur des victoires de la République. Exilé par la Restauration, il mourut à Magdebourg (1753-1823).

* **CARNOT** (*Sadi*), petit-fils du précédent, ingénieur et homme politique, né à Limoges en 1837; élu président de la République française en 1887; assassiné à Lyon en 1894.



CARNUTES, ancien peuple de la Gaule, au temps de J. César; il occupait le pays de Chartres.

CARO, philosophe français, né à Poitiers (1826-87).

CAROLINE, nom de deux Etats de l'Amérique du Nord; *Caroline du Nord* et *Caroline du Sud*. Le premier, ch.-l. *Raleigh*, a 1,750,000 h.; le second, ch.-l. *Columbia*, a 1,365,000 h. (Hab. *Caroliniens*.)

CAROLINE DE BRUNSWICK, femme de George IV (1768-1820).

CAROLINE BONAPARTE. V. BONAPARTE.

CAROLINES (*îles*), vaste archipel de l'Océanie, appartenant à l'Allemagne; 21,000 h. Bon climat, riches produits.

CAROLUS DURAN, peintre français, né à Lille en 1837.

CARON ou **CHARON**, nocher des enfers, qui passait dans sa barque les âmes des morts. Il était vieux et avare et ne consentait à porter de l'autre côté de l'Achéron que les morts qui avaient une obole, prix du passage du Styx. De là était venu l'usage de mettre une obole dans la bouche des cadavres avant de les ensevelir. Ceux qui n'avaient pas reçu les honneurs de la sépulture étaient condamnés à errer cent ans sur les bords du Styx avant d'entrer aux enfers (*Myth.*). A ce nom se rattachent les lo-

cutions populaires *La barque à Caron* et *Passer le Styx*, par lesquelles on rappelle les fonctions du vieux nocher. On fait aussi allusion à l'obole, aux ombres qui erraient sur les bords du Styx.

CARON, lieutenant-colonel sous le premier Empire, chef de la conspiration dite *de Belfort* (1820), sous la Restauration; exécuté en 1822.

CAROUGE, v. de Suisse, canton de Genève; sur l'Arve; 6,000 h. Horlogerie.

CARPATHES. V. KARPATHES.

CARPEAUX, sculpteur français, né à Valenciennes, a orné de ses œuvres plusieurs monuments de Paris (1827-1875).

CARPENTRAS (*tra*), ch.-l. d'arr. (Vaucluse); sur l'Auzon, s.-affl. du Rhône; ch. de fer P.-L.-M., à 24 kil. N.-E. d'Avignon; 9,778 h. (*Carpentrassiens*). Huile, miel; confiseries. Patrie de Fr. Raspail. L'arr. a 5 cant., 31 comm., 44,243 h.

CARPI, v. d'Italie, ancien duché de Modène; 17,000 h.

CARPI (*Hugues de*), graveur sur bois et peintre italien, né à Rome (1486-1530).

CARPI (*Jérôme de*), peintre et architecte italien, né à Ferrare (1501-1556).

CARPOCRATE, sectaire gnostique du IIe siècle.

CARQUEFOU, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 2,902 h.

CARRA, journaliste et conventionnel, né à Pont-de-Veyle; périt avec les girondins en 1793.

CARRACHE, nom de trois peintres italiens, nés à Bologne : LOUIS (1555-1619); — AUGUSTIN (1557-1602); — ANNIBAL, le plus remarquable, est l'auteur de la célèbre galerie Farnèse (1560-1609).

CARRARE, v. du royaume d'Italie, prov. de Massa; 30,000 h. Carrières de marbre blanc très renommé.

CARRARE, famille guelfe de Padoue, célèbre au XIVe et au XVe siècle.

CARREL (*Armand*), publiciste français, né à Rouen; un des plus beaux caractères de ce siècle, tué en duel par Emile de Girardin (1800-1836).

CARRIER, conventionnel, né à Yolet (Cantal) en 1756; il déshonora la Révolution en commettant d'exécrables cruautés à Nantes, où il commanda les *noyades*; décapité en 1794.

CARRIER-BELLEUSE, sculpteur français né à Anizy-le-Château (1824-1887).

CARROUGES, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon; 916 h.

Carrousel (*place du*), une des places les vastes de Paris, située entre le Louvre et l'emplacement occupé jadis par les Tuileries. Elle doit son nom au *carrousel* qu'y donna Louis XIV les 5 et 6 juin 1662; elle a été considérablement agrandie lors de l'achèvement du Louvre. Sur cette place, se trouve l'arc de triomphe de même nom (v. *Arc de triomphe du Carrousel*) et en face le monument élevé à Gambetta par Aubé et Boileau.

CARTEAUX, général français, né à Allevan (Forez), commença le siège de Toulon en 1793 (1751-1813).

CARTELLIER, sculpteur français, né à Paris (1757-1831).

CARTERET, navigateur anglais, fit un intéressant voyage autour du monde, découvrit en 1797 et donna son nom aux îles *Carteret* (archipel Salomon, Océanie).

CARTHAGE ou mieux **KART-KHADASHT** (hab. *Carthaginois*), v. de l'Afrique fondée au VIIe siècle av. J.-C. par des Phéniciens, dans une presqu'île près de laquelle se trouve aujourd'hui Tunis. D'abord simple colonie, Carthage devint en peu de temps la capitale d'une république maritime très puissante, se substitua à Tyr en Occident, et soutint contre Rome, sa rivale, de longues luttes connues sous le nom de *guerres puniques*. Elle fut prise et détruite par les Romains commandés par Scipion Emilien (146 av. J.-C.). Cette rivalité entre les deux grandes cités de l'antiquité a donné naissance à un mot qui est resté proverbial : *Delenda Carthago*, allusion faite aux paroles par lesquelles Caton l'Ancien terminait tous ses discours. V. CATON *l'Ancien*.

CARTHAGÈNE, v. d'Espagne; 84,500 h. Port sur la Méditerranée.

CARTHAGÈNE, v. de Colombie; 10,000 h. Port sur la mer des Antilles.

Carthaginois (*le*), comédie de Plaute imitée de Ménandre (IIe siècle av. J.-C.). Dans cette pièce se trouve un passage en langue punique sur lequel ont pâli tous les orientalistes.

CARTIER (*Jacques*), célèbre navigateur français, né à Saint-Malo. En 1534, il fut envoyé par François Ier pour explorer les parages occidentaux. Il atteignit Terre-Neuve et le Canada, dont les côtes avaient été découvertes par Cabot en 1497. Il explora ces pays et en prit possession au nom du roi de France (1494-1554).

Cartons de Raphaël (*les*), série célèbre de onze compositions données par Raphaël pour être exécutées en tapisserie. Sept de ces cartons sont conservés dans la galerie de Hampton-Court. Il a été fait trois exemplaires au moins des tapisseries d'Arras. V. ARAZZI.

CARTOUCHE, de son vrai nom *Bourguignon*, chef célèbre d'une bande de voleurs, né à Paris; il fut roué vif en place de Grève (1693-1721).

CARTWRIGHT, célèbre mécanicien anglais, inventeur des machines à tisser et à carder la laine (1743-1823).

CARUS (*uce*), Romain proclamé empereur après le meurtre de Probus; il se montra énergique et bon administrateur; il régna de 282 à 283.

CARVAJAL, nom d'une famille espagnole qui a produit plusieurs hommes célèbres.

CARVIN, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 8,000 h. Ch. de fer N. Houille.

CASABIANCA, intrépide marin français, né à Bastia, périt avec son fils à la bataille d'Aboukir (1755-1798).

CASAL, v. forte d'Italie, ch.-l. de prov.; sur le Pô; 27,568 h.

CASANOVA, peintre de batailles et de paysages, né à Londres, d'origine vénitienne (1727-1805).

CASANOVA DE SEINGALT, aventurier vénitien du XVIIIe siècle, célèbre par son immoralité.

CASAUBON, célèbre helléniste français, né à Genève, gendre de Henri Estienne (1559-1614).

Case de l'oncle Tom (*la*), célèbre roman contre l'esclavage, livre écrit avec le cœur pour le service d'une noble cause, par mistress H. Beecher-Stowe (1852).

CASENAVE, conventionnel, né à Lambeye [Basses-Pyrénées] (1763-1818).

CASERTE, v. d'Italie, ch.-l. de la Terre de Labour; 30,364 h.

CASILINUM, ancienne ville de Campanie, vis-à-vis de Capoue.

CASIMIR, nom de cinq rois de Pologne : Ier, de 1034 à 1058; de 1177 à 1194; III, de 1333 à 1370; IV, de 1445 à 1492; V, de 1648 à 1667.

CASIMIR-PERIER (*Aug.-Vict.-Laurent*), homme politique fr., fils de Paul-Casimir-Perier (*V. Perier*), né à Paris (1811-1878).

CASIMIR-PERIER (*Jean-Paul-Pierre*), homme politique fr., fils du précédent, né à Paris en 1847, élu président de la République française le 27 juin 1894, a démissionné le 15 janvier 1895.

CASIRI, religieux syro-maronite, savant orientaliste (1710-1791).

CASPIENNE (*mer*), mer intérieure entre l'Europe et l'Asie. Elle baigne la Russie d'Europe, les possessions russes d'Asie et la Perse. Elle est située à 26 mètres au-dessous du niveau de la mer Noire.

CASSAGNAC. V. GRANIER.

CASSAGNE (*l'abbé*), prédicateur du XVIIe siècle, né à Nîmes, connu par les sarcasmes de Boileau (1636-1679).

CASSAGNES-BÉGONHÈS (*èce*), ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1,473 h. Sur le Séor, affl. de l'Aveyron.

CASSANDRE, roi de Macédoine, fils d'Antipater, soumit la Grèce par la victoire de Mégalopolis (318), épousa Thessalonique, sœur d'Alexandre le Grand, et fit mettre à mort toute la famille du conquérant. Il devint roi de Macédoine et de Grèce après la bataille d'Ipsus (301); m. vers 298 av. J.-C.

Cassandre, roman jadis fameux, oublié aujourd'hui, sur l'histoire d'Alexander, par La Calprenède (1642).

CASSANDRE, fille de Priam et d'Hécube, reçut d'Apollon le don de prophétiser l'avenir (*Myth.*). Mais elle manqua ensuite de parole au dieu, et celui-ci, pour se venger, la fit passer pour folle, de sorte que personne n'ajoutait foi à ses prédictions. — Le nom de Cassandre est resté proverbial pour désigner les personnes clairvoyantes dont les justes prévisions sur l'avenir ne rencontrent que des incrédules. La Fontaine a fait allusion à ce mythe dans sa fable l'*Hirondelle et les petits oiseaux :*

> Les oisillons, las de l'entendre,
> Se mirent à jaser aussi confusément
> Que faisaient les Troyens quand la pauvre « Cassandre »
> Ouvrait la bouche seulement.

Cassandre, statue en marbre, de Pradier (1843), musée d'Avignon.

Cassandre, nom d'un des principaux personnages de nos anciennes farces de tréteaux, père trompé par ses enfants et berné par tous les autres personnages de la pièce.

CASSANO, v. d'Italie (prov. de Milan); sur l'Adda; 1,860 h. En 1705 Vendôme y vainquit le prince Eugène et en 1799 y eut lieu une bataille entre les Français et les Austro-Russes.

CASSANO, v. d'Italie (Calabre Citérieure); 6,008 h.

CASSARD, intrépide marin français né à Nantes, s'illustra dans ses luttes contre les Anglais et les Portugais. Ayant tenu de libres propos contre le cardinal de Fleury, il fut enfermé au château de Ham, où il mourut après quinze ans de captivité (1672-1740).

CASSEL, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Hazebrouck; 3,931 h. Ch. de fer N. Philippe VI y vainquit les Flamands en 1328; le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, y battit le prince d'Orange (1677).

CASSEL, v. de Prusse, ancienne cap. de l'électorat de Hesse-Cassel ; sur la Fulda, branche du Wéser; 72,500 h.

Casseurs de pierre (*les*), tableau de Courbet (1850); scène d'une réalité navrante, peinte avec une grande habileté.

CASSIEN, écrivain ascétique du Ve siècle; vécut à Marseille.

CASSIN (*mont*), montagne de l'Italie méridionale, où saint Benoît fonda en 529 un monastère célèbre, dans lequel se retira Carloman, frère de Charlemagne.

CASSINI, nom de plusieurs astronomes français : JEAN-DOMINIQUE, organisa l'Observatoire de Paris (1625-1712); — JACQUES, fils du précédent (1677-1756); — CÉSAR-FRANÇOIS, fils du précédent (1714-1784); — JACQUES-DOMINIQUE, fils du précédent (1747-1845).

CASSIODORE, écrivain latin, homme d'Etat sous Théodoric, roi des Goths (468-562).

CASSIOPÉE, reine d'Ethiopie, mère d'Andromède, fut placée après sa mort parmi les constellations (*Myth.*).

CASSIUS (*Spurius*), consul romain; se distingua par la proposition d'une loi agraire : m. en 468. V. *Agraire*.

CASSIUS [*uce*] (*Caius*), l'un des meurtriers de César, se tua sur le champ de bataille de Philippes en 42 av. J.-C., et fut surnommé le *Dernier Romain*.

CASTAGNO, peintre italien, assassina le Vénitien Dominique pour rester en possession de son secret de la peinture à l'huile (1406-1480).

CASTAGNOS, général espagnol, contraignit le général Dupont à signer la désastreuse capitulation de Baylen en 1808 (1758-1852).

CASTAING, médecin fr., né à Alençon en 1797, fameux empoisonneur; guillotiné en 1823.

CASTALIE, fontaine au pied du Parnasse et consacrée aux Muses; elle doit son nom à la nymphe Castalie qui s'y noya pour échapper à Apollon (*Myth.*).

CASTANET, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 829 h. Sur l'Hers, affl. de la Garonne.

CASTANET, évêque d'Albi, né à Montpellier, obtint la canonisation de saint Louis (1250-1317).

CASTEL (*René-Richard*), poète et naturaliste français, né à Vire (1758-1832).

CASTELAR (*Émilio*), homme politique républicain et littérateur espagnol, né en 1832, mort en 1899.

CASTELFIDARDO, bourg de la marche d'Ancône, où Lamoricière, commandant des troupes papales, fut battu par le général Cialdini (18 septembre 1860).

CASTELJALOUX, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac; 3,716 h. Sur l'Avance, affl. de la Garonne.

CASTELLAMARE DI STABIA, v. d'Italie (ancien royaume de Naples); 33,200 h. Port sur la Méditerranée.

CASTELLANE, ch.-l. d'arr. (Basses-Alpes); sur le Verdon, affl. de la Durance, à 56 kil. S.-E. de Digne; 1,780 h. Carrières de plâtre. L'arr. a 6 cant., 48 com., 17,434 h.

CASTELLANE, maréchal de France, né à Paris (1788-1862).

CASTELLON, province d'Espagne; 301,100 h. Ch.-l. *Castellon.*

CASTELLON, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de ce nom; 23,300 h.

CASTELMORON, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 1,759 h. Sur le Lot. Prunes.

CASTELNAU, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 1,669 h. Ch. de fer du Médoc. Vins.

CASTELNAU, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; 3,206 h. Sur la Lutte, s.-affl. de la Garonne.

CASTELNAU (*Pierre de*), religieux de Cîteaux et inquisiteur, né à Castelnaudary; fut massacré sur les terres de Raymond VI, comte de Toulouse, meurtre qui amena la guerre des Albigeois (1208).

CASTELNAU (*Michel de*), diplomate fr., aut. de *Mémoires* estimés (1520-1592).

CASTELNAU-DE-MONTMIRAL, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac; 2,563 h.

CASTELNAU-MAGNOAC, ch.-l. de c. (Htes-Pyrénées), arr. de Bagnères; 1,641 h.

CASTELNAU-RIVIÈRE-BASSE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 1,125 h. Ch. de fer M.

CASTELNAUDARY, ch.-l. d'arr. (Aude); sur le canal et le ch. de fer M., à 36 kil. N.-O. de Carcassonne; 10,059 h. (*Castelnaudariens*). Farines, poteries, faïences, draps. Patrie de Castelnau, Soumet, Andréossy. En 1632 le duc de Montmorency y fut battu et fait prisonnier par les troupes de Louis XIII. L'arr. a 5 cant., 74 com., 44,429 h.

CASTELSARRASIN, ch.-l. d'arr. (Tarn-et-Garonne); sur le canal latéral de la Garonne; ch. de fer M., à 21 kil. O. de Montauban; 7,772 h. Fonderie, vins, grains. Patrie de l'abbé de Prades. L'arr. a 7 cant., 81 comm., 61,820 h.

CASTELVETRANO, v. de Sicile; 21,550 h.

CASTETS (*té*), ch-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 1,942 h. Forges, pins, sources ferrugineuses.

CASTI, poète italien, auteur des *Animaux parlants* (1721-1803).

CASTIFAO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corté; 702 h.

CASTIGLIONE, v. d'Italie, prov. de Mantoue; 5,000 h. Bonaparte y vainquit les Autrichiens en 1796; cette victoire valut à Augereau le titre de duc de Castiglione.

CASTIGLIONE (*Balthazar de*), courtisan et poète italien de la cour de Léon X (1478-1529).

Castiglione (portrait de *Balthazar*), tableau de Raphaël, au Louvre.

CASTILHO, poète portugais né à Lisbonne (1800-1875).

CASTILHON (*Jean*), écrivain et journaliste fr., né à Toulouse, un des rédacteurs du *Journal de Trévoux* (1718-1799).

CASTILLE, contrée d'Espagne divisée anciennement en *Vieille* et *Nouvelle-Castille;* cap. *Burgos* et *Tolède;* v. pr., *Madrid.* Elle forme 12 provinces.

CASTILLON (*Salvemini de*), savant philosophe et mathématicien italien, né à Castiglione (1709-1791).

CASTILLON-EN-COUSERANS, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de St-Girons; 860 h. Sur le Lez, s.-affl. de la Garonne.

CASTILLON-ET-CAPITOURLAN, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne; 2,965 h. Sur la Dordogne; ch. de fer M. Vins. Le général anglais Talbot y fut vaincu et tué par les Français (1453).

CASTILLONNÈS, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve; 1,936 h.

CASTLEREAGH, homme d'État anglais, fut l'âme des coalitions contre Napoléon Ier, et se tua dans un accès de démence (1769-1822).

CASTOR, héros mythologique, fils de Jupiter et de Léda, et frère jumeau de Pollux avec qui il resta toujours étroitement lié. Ces deux noms sont souvent cités comme symbole de l'amitié.

Castor et Pollux enlevant les filles de Leucippe, tableau de Rubens, musée de Munich.

Castor et Pollux, statues colossa-

les antiques, avec chevaux, au Capitole.

CASTRES, ch.-l. d'arr. (Tarn); sur l'Agout, affl. du Tarn; ch. de fer M., à 42 kil. S.-E. d'Albi; 27,509 h. (*Castrais*). Ecole d'artillerie. Laines, draps, toiles, tanneries, papeteries, teintureries. Patrie de Dacier, Rapin de Thoyras, Sabatier. L'arr. a 14 cant., 93 comm., 139,614 h.

CASTRIES, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 1,168 h. Ch. de fer P.-L.-M. Patrie de Castries.

CASTRIES (*le marquis de*), maréchal de France, né à Castries en 1727, ministre de la Marine en 1780, émigra en 1791; m. en 1801.

CASTRO, v. d'Italie, prov. d'Otrante; 8,850 h.

CASTRO (*Jean de*), vice-roi des Indes portugaises (1500-1548).

CASTRO (*Vaca de*), prêtre envoyé au Pérou, en 1540, par Charles-Quint; il fit trancher la tête à Almagro, usurpateur du pouvoir.

CASTRO (*Guilhem de*), dramaturge espagnol né à Valence, auteur de la *Jeunesse du Cid* (1569-1631).

CASTRO (*Inès de*). V. INÈS.

CASTRUCCIO-CASTRACANI, duc de Lucques et chef de la faction gibeline dans cette ville; m. en 1328.

Catacombes. Les plus célèbres des catacombes, qui n'étaient dans l'origine que des carrières abandonnées, sont celles de Rome, de Naples, de Syracuse et de Paris. Les catacombes de Rome sont devenues célèbres pour avoir servi de refuge aux chrétiens, à l'époque des persécutions; mais il ne faudrait pas croire que les chrétiens s'y cachaient longtemps et en grand nombre, qu'ils y vivaient, en un mot, car le manque de ventilation aurait suffi pour les en empêcher. En réalité, elles fournissaient aux chrétiens un moyen, non pas précisément de dissimuler leurs sépultures, mais d'en détourner l'attention publique, et aussi de célébrer en secret les rites religieux des obsèques. Les peintures des catacombes sont très intéressantes au point de vue de l'histoire primitive du christianisme.

CATALANI (*Angelica*), célèbre cantatrice italienne; m. à Paris, du choléra (1779-1849).

CATALAUNI, nom latin de Châlons-sur-Marne.

CATALAUNIENS ou **CATALAUNIQUES** (*champs*), plaines où s'élèvent Châlons-sur-Marne, Troyes, et dans lesquelles Attila fut vaincu en 451 par Aétius, Mérovée et Théodoric réunis.

CATALOGNE, anc. prov. d'Espagne, cap. *Barcelone*. Elle est divisée aujourd'hui en 4 provinces. (Hab. *Catalans*.)

CATAMARCA, province de la Confédération Argentine; 102,000 h. Cap. *Catamarca*; 7,000 h.

CATANE, v. et port de Sicile, plusieurs fois dévastée par les éruptions de l'Etna; 121,000 h. Patrie de Bellini.

CATANZARO, v. d'Italie, ch.-l. de la Calabre Ultérieure II; 28,600 h.

CATAY. V. CATHAY.

CATEAU (*Le*), ancien *Cateau-Cambrésis*, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai; 10,544 h. Sur la Selle, affl. de l'Escaut; ch. de fer N. Patrie de Mortier. Traité de paix entre Henri II de France, et Philippe II d'Espagne (1559).

Catéchisme de Luther, composé par Luther au début de son insurrection contre l'Eglise romaine, vers 1526.

Catéchisme de Calvin, composé en français (1536), que l'auteur appelle « un formulaire commun d'instruction pour les petits enfants et les rudes du peuple ».

Catéchisme du Père Canisius, ou *Catéchisme des jésuites*, ouvrage composé à la demande de Ferdinand, frère de Charles-Quint, pour défendre la foi contre la propagande luthérienne.

Catéchisme romain, ou *Catéchisme du concile de Trente*, catéchisme célèbre dans lequel les pères du concile voulurent doter la chrétienté d'un recueil contenant l'exposition succincte et la démonstration des dogmes catholiques.

Catéchisme historique, par l'abbé Fleury (1679): « Livre, dit d'Alembert, fait avec une méthode et une clarté dignes de servir de modèle à tous les écrits où l'on se propose d'instruire la jeunesse. »

Catéchisme de Meaux, plus connu sous le nom de *Catéchisme de Bossuet*, publié par l'illustre évêque en 1687.

Catéchisme de l'empire français, composé en 1806 et que Napoléon Ier déclara seul en usage dans toutes les églises catholiques de l'empire français.

CATELET (*Le*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin; 507 h.

CATESBY (*Marc*), naturaliste et voyageur anglais (1680-1750).

CATESBY (*Robert*), instigateur de la conspiration de Londres, connue sous le nom de *Conspiration des poudres* (1605).

CATHAY (*le*) ou **CATAY**, nom donné à la Chine par les auteurs du moyen âge. C'est ainsi que, dans le *Roland furieux* de l'Arioste, la belle Angélique se trouve être une princesse du Cathay.

CATHCART, général anglais; bombarda Copenhague en 1807 (1755-1843).

CATHELINEAU, chef vendéen, fils d'un maçon, né au Pin-en-Manges (Maine-et-Loire); mortellement blessé à l'attaque de Nantes (1759-1793).

CATHERINE (*sainte*), patronne des jeunes filles; martyre vers l'an 312. Fête le 25 novembre.

Catherine (*le mariage de sainte*), chef-d'œuvre de Memling, à l'hôpital Saint-Jean (Bruges); peinture admirablement achevée, parfaite de dessin et de couleur, empreinte d'une poésie profonde; — tableau de Jordaens (Madrid); — chef-d'œuvre du Corrège, musée des Etudes (Naples); — du même, au Louvre; expressions d'une vérité parfaite et d'une grâce exquise; peintures pleines de douceur et de force.

CATHERINE DE SIENNE (*sainte*), religieuse célèbre par ses extases et ses révélations (1347-1380). Fête le 30 avril.

CATHERINE D'ARAGON, femme de Henri VIII, roi d'Angleterre, répudiée après dix-huit ans d'union. Cette répudiation entraîna le grand schisme d'Angleterre (1483-1536).

* **CATHERINE DE MÉDICIS,** née à Florence, femme de Henri II, régente de France pendant la minorité de Charles IX. Fausse et astucieuse, elle eut la plus grande part au massacre de la Saint - Barthélemy (1519-1589).



CATHERINE Ire, impératrice de Russie, femme de Pierre le Grand, à qui elle succéda (1682-1727).

* **CATHERINE II, la Grande,** surnommée la *Sémiramis du Nord*, impératrice de Russie née en 1729, femme de Pierre III, régna seule, de 1763 à 1796. Ses guerres, ses réformes, la protection qu'elle accorda aux savants, son rôle diplomatique, firent oublier ses violences, son despotisme et sa dépravation.



CATILINA, patricien romain, né vers 109 av. J.-C. Sa conjuration contre le sénat fut découverte par Cicéron l'an 63. Il mourut les armes à la main à Pistoia. Catilina est demeuré le type du conspirateur, et son nom sert à désigner ceux qui voudraient rétablir leur fortune sur les ruines de leur patrie. V. *Conjuration*.

Catilina, trag. de B. Johnson (1611), étude d'après Salluste et Cicéron.

Catilina, tragédie de Crébillon, l'une de ses meilleures pièces (1748).

Catilinaires, harangues de Cicéron, alors consul, contre Catilina, chef d'un redoutable complot contre la république, l'an 63 av. J.-C. L'orateur obtint alors le titre de *Père de la patrie*.

* **CATINAT,** maréchal de France, né à Paris; l'un des plus grands capitaines du règne de Louis XIV. Il vainquit le duc de Savoie à Staffarde (1690), à la Marsaille (1693) et se montra habile négociateur (1637-1712).



CATOCHE (*cap*), situé au N.-E. de la presqu'île du Yucatan (Mexique).

* **CATON L'ANCIEN** ou **LE CENSEUR,** Romain célèbre que l'austérité de ses principes fit surnommer le *Censeur*. Envoyé en Afrique comme arbitre du différend entre Massinissa et Carthage, il fut choqué de la prospérité de cette ville, et de retour à Rome, il ne cessa de signaler le danger qu'elle pouvait faire courir à la République. Il ne parla plus au Sénat sans terminer ses discours par ces mots restés célèbres : *Ceterum censeo Carthaginem esse delendam*, « et d'autre part je pense qu'il faut détruire Carthage » (234-145 av. J.-C.). Le nom de *Caton* est devenu synonyme d'homme de mœurs austères, très sage ou qui affecte de l'être : « Le persiflage est la raison du fat, comme le duel est la raison du spadassin. Pour se permettre de persifler les autres, il faut être soi-même un *Caton*, et quand on est *Caton*, on ne persifle pas. »



Caton ou *De la vieillesse*, charmant dialogue de Cicéron, chef-d'œuvre de raison, d'esprit et de grâce.

* **CATON D'UTIQUE,** arrière-petit-fils de Caton l'Ancien; né en 95 av. J.-C., défenseur de la liberté contre César, se perça de son épée à Utique, après la défaite de Thapsus, l'an 46 av. J.-C.



Caton d'Utique, tragédie dans le genre classique, écrite avec élégance et énergie, mais dont l'action est languissante; par Addison (1713).

CATTARO, v. forte et port des Etats autrichiens (Dalmatie); 3,000 h.

CATTARO (*bouches du*), golfe de l'Adriatique, sur la côte de la Dalmatie, d'une grande importance stratégique.

CATTÉGAT (*ga*), bras de mer entre la Suède et le Jutland, communique avec la mer du Nord par le Skager-Rack et avec la mer Baltique par le Sund, le grand Belt et le petit Belt.

CATTENOM, ancien ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Thionville; cédé à l'Allemagne; près de la Moselle; 1,050 h.

CATTES, peuple de la Germanie dans la Hesse actuelle. Il s'absorba dans la confédération des Francs au IIIe siècle.

CATTOLICA, v. de Sicile; 7,000 h.

ÇATULLE, poète latin, né à Vérone vers l'an 86 av. J.-C. Ses poésies sont élégantes et naïves.

CATUS, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors ; 1,328 h. Sur le Vert, aff. du Lot.

CATZ, fabuliste hollandais, surnommé le *La Fontaine* de son pays (1577-1660).

CAUCA, départ. de la confédération de Colombie ; 435,078 h. Cap. *Popayan*.

CAUCASE, chaîne de montagnes entre la mer Noire et la Caspienne, longue de 1,200 kil. La hauteur de ses pics dépasse en moyenne celle des Alpes : l'Elbrouz a 5,665 mèt.; le Kazbeck, 5,000 m. Le *Caucase* joue un rôle dans la mythologie grecque ; c'est là que Prométhée, qui avait ravi le feu du ciel, fut attaché par Jupiter et condamné à sentir son foie rongé éternellement par un vautour.

CAUCASIE, ensemble des quatorze gouvernements russes situés des deux côtés du Caucase ; v. pr. : *Stravropol*, *Derbent*, *Bakou*, *Tiflis*, *Batoum*, *Erivan* et *Kars* ; 6,540,000 h. (*Caucasiens*).

CAUCHON (*Pierre*), évêque de Beauvais, juge inique du parti bourguignon, s'est acquis une triste célébrité par la part qu'il prit au procès et à la condamnation de Jeanne Darc ; m. en 1443.

CAUCHY, célèbre mathématicien français, né à Paris (1789-1857).

CAUDEBEC-EN-CAUX, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot ; 2,336 h. Port sur la Seine ; ch. de fer O.

CAUDINES. V. FOURCHES.

CAUDIUM (*ome*), ancienne v. d'Italie (*Samnium*), près de laquelle se trouvait le défilé des *Fourches Caudines*.

CAULAINCOURT (*duc de Vicence*), général français, né à Caulaincourt (Aisne), négociateur de Napoléon Ier au congrès de Châtillon (1772-1827).

CAUMARTIN, famille de magistrats français, dont plusieurs membres ont rempli des fonctions élevées.

CAUMONT, famille illustre, se distingua pendant les Croisades.

CAUMONT (*Arcisse de*), célèbre archéologue français, né à Bayeux (1802-1873).

CAUMONT, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux ; 1,061 h. Ardoisières.

CAUS [*cô*] (*Salomon de*), ingénieur fr. qui découvrit les propriétés de la vapeur comme force motrice ; m. vers 1635.

Cause, du principe et de l'unité (*De la*), célèbre ouvrage philosophique de Jordano Bruno, publié à Londres en 1584.

Causeries du lundi, longue série d'études littéraires, intéressantes et remplies de détails curieux, par Sainte-Beuve (1851-1862). V. *Nouveaux lundis*.

Causeries littéraires ou *Causeries du samedi*, ouvrage en plusieurs séries, par de Pontmartin ; recueil d'articles critiques sur la littérature contemporaine (1854 et suiv.).

Causes premières (*Lettres sur les*), ouvrage postume de Cabanis.

CAUSSADE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban ; 3,747 h. Sur la Lère, affl. de l'Aveyron.

CAUSSIN (*Nicolas*), jésuite français, confesseur de Louis XIII, né à Troyes, conspira contre Richelieu et fut disgracié (1583-1651).

CAUSSIN DE PERCEVAL, arabisant français, né à Montdidier (1759-1835).

CAUTERETS, bourg des Hautes-Pyrénées, arr. d'Argelès, renommé pour ses eaux minérales sulfureuses ; sur le gave de Cauterets ; 1,685 h. (*Cautérésiens*).

CAUX [*cô*] (*pays de*), partie de la Normandie (Seine-Inférieure) ; ch.-l. *Caudebec*, puis *Daff*. (Hab. *Cauchois*.)

CAVAIGNAC (*vagnak*), général fr., né à Paris, gouverneur de l'Algérie, chef du pouvoir exécutif en 1848, réprima l'insurrection de juin (1802-1857).

CAVAILLON, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Avignon ; 9,077 h. (*Cavaillonnais*). Près la Durance ; ch. de fer P.-L.-M.

CAVALIER (*Jean*), garçon boulanger, né à Ribaute (Gard), devint le chef des camisards et tint longtemps tête à Montrevel et à Villars. En 1704 il conclut la paix avec ce dernier moyennant une pension et un brevet de colonel. Mal accueilli par Louis XIV, il passa en Angleterre, servit contre la France et mourut gouverneur de Jersey (1679-1740).

CAVALIERI, célèbre géomètre milanais, ami de Galilée (1598-1647).

Cavaliers, surnom des partisans royalistes, sous Charles Ier, pendant la révolution d'Angleterre, par opposition aux parlementaires, appelés *Têtes rondes*.

CAVALLO, physicien italien distingué, né à Naples (1749-1809).

CAVAN, comté d'Irlande (prov. d'Ulster) ; 130,000 h. Cap. *Cavan*, 4,000 h.

Caveau (*le*), société bachique et poétique fondée au XVIIIe siècle par Piron, Collé, etc.

CAVELIER, sculpteur français, né à Paris en 1814.

CAVENDISH (*vindiche*), savant physicien et chimiste anglais, né à Nice, analysa le premier l'air atmosphérique, détermina la densité moyenne du globe, découvrit la composition de l'eau et fit connaître les propriétés de l'hydrogène (1731-1810).

CAVENTOU, pharmacien français, né à Saint-Omer en 1795, découvrit avec Pelletier la quinine en 1820.

***CAVOUR** (*Camille*), célèbre homme d'Etat italien, né à Turin, prépara l'unité de l'Italie. Esprit incisif et étincelant, doué d'une volonté énergique et inflexible, son activité était telle qu'il ne donnait que quatre heures au sommeil. Quelqu'un l'ayant comparé à Richelieu moins le sang : « Et moins la soutane, » répliqua-t-il (1810-1861).



CAXTON, typographe anglais, qui imprima en 1477 le premier livre paru en Angleterre (1410-1491).

CAYENNE, cap. de la Guyane française; dans l'île de même nom; 8,500 h. (*Cayennais*). Port sur l'Atlantique. Lieu de déportation.

CAYET (*Palma*), historien et controversiste fr., né à Montrichard (1525-1610).

CAYEUX-SUR-MER, port sur la Manche, arr. d'Abbeville (Somme); 3,317 h.

CAYLA [*ké*] (*comtesse du*), confidente et amie de Louis XVIII (1784-1850).

CAYLAR [*ké*] (*Le*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Lodève; 719 h.

CAYLUS [*kéluce*] (*marquise de*), née dans le Poitou, parente de Mme de Maintenon, a écrit des *Souvenirs* très piquants sur la cour de Louis XIV et la maison de Saint-Cyr (1673-1729).

CAYLUS [*kéluce*] (*comte de*), né à Paris, fils de la précédente, archéologue distingué (1692-1765).

CAYLUS (*kéluce*), ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 4,265 h. Sur la Bonnette, affl. de l'Aveyron.

CAYOR, royaume de Sénégambie, habité par les Ouolofs; à la France.

CAYRES, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 1,571 h.

CAZALÈS, membre de l'Assemblée constituante, né à Grenade (Haute-Garonne), un des orateurs du parti de la cour, émigra après le 10 août (1758-1805).

CAZALS, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; 807 h. Sur la Masse, affl. du Lot.

CAZAU (*étang de*), situé près de l'Atlantique, partie dans la Gironde, partie dans les Landes.

CAZAUBON, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom; 2,591 h. Sur la Douze.

CAZÈRES, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret; 2,740 h. Sur la Garonne; ch. de fer M. Péches.

CAZOTTE, littérateur fécond et agréable, né à Dijon en 1720; auteur du *Diable amoureux;* décapité en 1792.

CÉBÈS, philosophe grec, disciple de Socrate (ve siècle av. J.-C.).

CECIL (*William*), homme d'Etat anglais, ministre de la reine Elisabeth (1520-1598).

CÉCILE (*sainte*), vierge et martyre romaine, vers 230; patronne des musiciens. Fête le 22 novembre.

Cécile (*sainte*), chef-d'œuvre de Raphaël, pinacothèque de Bologne; — du Dominiquin, au Louvre; — tableau de Carlo Dolce (Dresde); — de P. Mignard, au Louvre; — plusieurs fresques représentant les principaux faits de la vie de la sainte, par le Dominiquin, église de Saint-Louis-des-Français (Rome).

CÉCROPS, personnage que les auteurs grecs font venir d'Egypte en Attique, dont il aurait été le premier roi et qui aurait fondé Athènes et l'Aréopage.

CÉDRON (*le*), torrent de la Judée, sépare Jérusalem de la montagne des Oliviers et se jette dans la mer Morte.

CEILLIER (*dom Remi*), savant religieux bénédictin, né à Bar-le-Duc, prieur de l'abbaye de Flavigny (1688-1761).

Céladon, personnage de l'*Astrée*, célèbre roman de d'Urfé. Ce nom est devenu synonyme d'amant constant, langoureux, discret et timide.

CÉLÉ (*le*) riv. de France, a sa source dans le Cantal, arrose Figeac et se jette dans le Lot (riv. dr.); 110 kil.

CÉLÈBES, île de l'Océanie, dans la Malaisie hollandaise; environ 852,000 h. (*Célébéens*). Cap. *Macassar*. Or, diamants, bois précieux.

CÉLÉNO, une des Harpies.

CÉLESTE - EMPIRE, nom donné parfois à la Chine, dont l'empereur est appelé *Fils du Ciel* et les habitants les *Célestes*.

CÉLESTES (*monts*), v. THIAN-CHAN.

CÉLESTIN Ier, pape de 422 à 432; — CÉLESTIN II, pape de 1143 à 1144; — CÉLESTIN III, pape de 1191 à 1198; — CÉLESTIN IV, pape pendant dix-huit jours en 1241; — CÉLESTIN V, pape en 1294; abdiqua et fut emprisonné par ordre de Boniface VIII; m. en 1296.

CÉLÉSYRIE ou **CŒLÉSYRIE** (*Syrie creuse*), contrée qui avait pour cap. *Damas*.

Célibataire (*le Vieux*), comédie en vers, le chef-d'œuvre de Collin d'Harleville; représentée en 1792.

Célimène, personnage du *Misanthrope*, de Molière, remarquable par sa mordante causticité; c'est le type de la femme jeune, belle, coquette, médisante et spirituelle.

Célimène, comédie en cinq actes et en vers, de Rotrou; représentée en 1633.

CELLAMARE, diplomate espagnol, né à Naples, ambassadeur d'Espagne à la cour de France pendant la minorité de Louis XV, conspira contre le Régent, fut arrêté et reconduit aux frontières (1657-1733).

CELLARIUS (*ucc*), érudit allemand (1638-1707).

CELLES, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle; 1,624 h. Sur la Belle, s.-affl. de la Charente.

***CELLINI** (*Benvenuto*), célèbre graveur, statuaire et orfèvre italien, né à Florence, dont le nom résume l'ensemble des travaux d'orfèvrerie accomplis au XVIe siècle. François Ier l'attira à sa cour (1500-1571).



CELSE, médecin célèbre du siècle d'Auguste.

CELSE, philosophe du IIe siècle de notre ère, célèbre par ses attaques contre le christianisme.

CELSIUS (*Olaüs*), savant suédois, fut

le maître de Linné (1670-1756); — son neveu André CELSIUS, fut un astronome distingué (1701-1744).

CELTES, peuple de la race indo-germanique, dont les grandes migrations remontent aux temps préhistoriques; il couvrit d'abord l'Europe centrale, puis fut refoulé en Gaule, en Espagne, dans les îles Britanniques et absorbé par les Romains.

CELTIBÈRES, peuple de l'ancienne Espagne (Tarraconaise), de race celtique et ibérique.

CELTIQUE, partie de la Gaule anc. comprise entre la Seine et la Garonne.

CENCI, famille romaine aussi célèbre par ses crimes et ses malheurs que par ses richesses. Francesco Cenci fut assassiné à l'instigation de sa fille Béatrix, de sa femme et de ses deux fils, qui périrent tous quatre sur l'échafaud en 1605.

Cendrillon, nom de l'héroïne et titre d'un des plus charmants contes de Perrault. Cette jeune fille, maltraitée par sa mère, dédaignée de ses sœurs et confinée dans la cuisine, est l'objet de fréquentes allusions de la part des écrivains. Sa fameuse pantoufle de vair est également rappelée pour caractériser un pied d'une petitesse extraordinaire. Un grand nombre de pièces, de féeries ont été représentées sous ce titre. Le nom de *Cendrillon* a passé dans la langue pour désigner une petite fille mal vêtue, négligée dans sa tenue, couverte de vêtements malpropres.

Cendrillon ou *la Cenerentola*, opéra de Rossini (1817).

Cène (*la*), grande et magnifique fresque peinte par Léonard de Vinci, dans le réfectoire du couvent de Santa-Maria-delle-Grazie, à Milan; cette œuvre célèbre est aujourd'hui très dégradée.

Cène (*la*), fresque d'Andrea del Sarto, dans le réfectoire du couvent de Santo-Salvi, près de Florence; — fresque de Raphaël, au Vatican (Loges); — tableau de Poussin, au Louvre; — de Coxcie, au musée de Bruxelles.

CENIS (*ni*), mont des Alpes (3,500 m.), près duquel on a percé un tunnel de 12 kil., entre Modane (France) et Bardonnèche (Italie). La grand'route de Lyon à Turin passe par le *col du mont Cenis*.

CÉNOMANS, peuple de la Gaule, avait pour cap. *Cenomani* (Le Mans).

Censeur, magistrat romain dont la fonction consistait à faire le recensement des citoyens, à imposer leurs propriétés et à surveiller les mœurs publiques.

CENSORINUS, grammairien latin du IIIe siècle.

Cent ans (*guerre de*), entre la France et l'Angleterre de 1337 à 1453. Cette guerre désastreuse fut amenée par la rivalité de Philippe VI et d'Edouard III.— Sous Philippe VI, les Français sont battus à Crécy (1346) et perdent Calais (1347). — Sous Jean le Bon, le prince Noir triomphe à Poitiers (1356), et la France est obligée de signer le honteux traité de Brétigny [1360] (*La Jacquerie éclate*). — Sous Charles V, la sagesse du roi et surtout la bravoure de Du Guesclin relèvent la France. — Sous Charles VI, la guerre civile (*Maillotins, Bourguignons et Armagnacs*) et la folie du roi attirent les Anglais, qui gagnent la bataille d'Azincourt (1415) et imposent le traité de Troyes (1420).—Sous Charles VII, Jeanne Darc réveille le patriotisme; l'héroïne délivre Orléans, est prise à Compiègne et brûlée à Rouen (1431). Mais l'impulsion est donnée, les Anglais sont battus à Formigny (1450), à Castillon (1453), et chassés du royaume, sauf de Calais, qu'ils conservent jusqu'en 1558.

Cent florins (*la pièce aux*), célèbre estampe de Rembrandt, représentant le *Christ guérissant les malades;* clair-obscur merveilleux.

Cent-Jours (*les*), temps qui s'écoula depuis le 20 mars 1815, rentrée de Napoléon à Paris, jusqu'au 28 juin, date de la seconde Restauration.

Cent nouvelles nouvelles (*les*), contes imités de Boccace, attribués à Louis XI, mais composées par Ant. de La Sale.

Cent-Suisses, compagnie d'élite établie par Louis XI et formant la garde de nos rois sous l'ancienne monarchie. Licencié en 1792 ce corps fut rétabli sous la Restauration et disparut en 1830.

***CENTAURES**, race d'hommes sauvages vivant, suivant la tradition, entre le Pélion et l'Ossa, en Thessalie, et exterminés par les Lapithes. Les poètes et les artistes en ont fait des monstres fabuleux, moitié hommes, moitié chevaux.



Centaure et Lapithe, groupe, de Barye. Salon de 1850.

CENTRE (*canal du*), canal qui unit la Saône à la Loire; il va de Chalon-sur-Saône à Digoin; 127 kil.

Centuries de Nostradamus, prédictions de cet astrologue, en quatrains énigmatiques, qui ont conservé une longue vogue due à la superstition (1555).

CÉPET (*cap*), situé dans le dép. du Var entre Toulon et la presqu'île de Giens.

CÉPHALE, roi de Thessalie, époux de Procris, princesse athénienne, la perça involontairement d'un dard à la chasse et, de désespoir, se tua avec le même javelot. Il a donné son nom à l'île *Céphalonie*, où il s'était retiré (*Myth.*).

Céphale et l'Aurore, beau groupe en marbre du sculpteur anglais Flaxman; collection particulière.

CÉPHALONIE, l'ancienne *Samos*, la plus grande des îles Ioniennes; à la Grèce; 81,000 h. Cap. *Argostoli;* 9.000 h.

CÉRAM, l'une des îles Moluques.

Céramique (*le*), quartier d'Athènes où se trouvaient les jardins d'Académus et un grand nombre de monuments.

CÉRASONTE (auj. *Kérasoun*), v. du Pont, d'où Lucullus rapporta les premiers cerisiers.

CERBÈRE (*cap*), cap des Pyrénées-Orientales, sur la frontière de la France et de l'Espagne.

CERBÈRE, chien à trois têtes, gardien de l'enfer païen. La lyre du divin Orphée l'endormit par ses sons mélodieux quand le poète descendit dans le sombre royaume pour ramener Eurydice. Suivant Virgile, Enée mit en défaut sa vigilance avec un *gâteau de miel* que lui avait donné la sibylle de Cumes. Le nom de *cerbère* est devenu une des plus énergiques expressions de notre langue pour désigner un gardien intraitable. On fait aussi allusion au fameux *gâteau de miel* quand on veut caractériser les précautions que l'on prend, les sacrifices que l'on fait pour satisfaire des exigences redoutables.

CERDA (*infants de La*), petit-fils d'Alphonse X, roi de Castille, dont les droits au trône furent soutenus par le roi de France Philippe III.

CERDA (*La*), connétable de France sous Jean le Bon, assassiné par Charles le Mauvais, roi de Navarre (1354).

CERDAGNE, pays sur les deux versants des Pyrénées, partie en Espagne, en Catalogne, partie en France, dép. des Pyrénées-Orientales. (Hab. *Cerdans.*)

CÈRE (*la*), riv. de France, a sa source dans le Plomb du Cantal et se jette dans la Dordogne (riv. g.) ; 110 kil.

CÉRÈS, fille de Saturne et de Cybèle, déesse de l'agriculture, dont le nom a passé dans la langue et se trouve dans ces expressions souvent employées : *la blonde Cérès ; les dons, les présents,les trésors de Cérès*,pour : le blé,les céréales, la moisson.



CÉRET, chef-lieu d'arrond. (Pyrénées-Orientales); sur le Tech, à 31 kil. S.-O. de Perpignan; 3,828 h. Fruits, bouchons. L'arrond. a 4 cant., 44 comm., 47,913 h.

CÉRIALIS, général de Vespasien, vainquit Civilis et Classicus, chefs des Bataves et des Gaulois révoltés (71).

CÉRIGNOLE, v. du sud du royaume d'Italie, près de laquelle Gonzalve de Cordoue défit les Français en 1503 ; 24,446 h.

CÉRIGO, l'ancienne *Cythère;* une des îles Ioniennes, au S. de la Morée; à la Grèce : 20,000 h. Ch.-l. *Capsoli.*

CÉRILLY, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon ; 3,052 h. Sur la Marmande, affl. du Cher.

CERISIERS, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny ; 1,260 h.

CÉRISOLES, village d'Italie (Piémont). En 1544, les Français, commandés par le comte d'Enghien, y défirent les Espagnols et les Impériaux.

CERISY-LA-SALLE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 1,614 h. Sur la Soulle, affl. de la Manche.

CERIZAY. ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire ; 2,020 h. Près la Sèvre Nantaise ; ch. de fer Et. Granit.

CERNAY, ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Belfort; cédé à l'Allemagne; 4,396 h. Sur la Thur, affl. de l'Ill.

CÉRUTTI, jésuite piémontais, né à Turin; il vint se fixer en France, embrassa les idées de 1789 et fut appelé à la Législative (1791).

* **CERVANTES,** célèbre écrivain espagnol, né à Alcala de Hénarès, auteur de *Don Quichotte de la Manche* et d'un grand nombre de comédies. Cervantes fut un héros avant d'être un grand écrivain : il assista à la bataille de Lépante et il resta cinq ans aux mains des pirates barbaresques. De retour en Espagne, il donna l'exemple des plus hautes vertus qui honorent l'hmanité (1547-1616).



Cervarolles (*les*), tableau d'Hébert, musée du Luxembourg; paysannes italiennes revenant de la fontaine.

CERVIN (*mont*), sommet des Alpes Pennines, entre le Valais et le Piémont; 4,482 m.

CERVIONE, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 1,584 h.

CERVOLLE (*Arnaud de*), surnommé l'*archiprêtre*, un des plus audacieux aventuriers français du XIVe siècle.

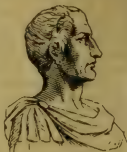
CÉSAIRE (*saint*), évêque d'Arles, né à Chalon-sur-Saône, combattit l'arianisme (470-542). Fête le 27 août.

CÉSAIRE (*saint*), frère de saint Grégoire de Nazianze, médecin des empereurs Constance et Julien (330-369).

CÉSALPIN, naturaliste, né à Arezzo, médecin et philosophe italien, reconnut le premier le sexe dans les fleurs (1519-1603).

* **CÉSAR** (*Jules*), célèbre général romain, l'un des plus grands capitaines de l'antiquité : conquit la Gaule; vainquit son rival Pompée à Pharsale et anéantit son parti à Thapsus et à Munda. Il ab-

sorba à Rome tous les pouvoirs, dicta ou écrivit ses fameux *Commentaires*, et fut assassiné au milieu du Sénat (101-44 av. J.-C.). — Le nom de *César*, comme celui d'*Alexandre*, est resté synonyme de grand guerrier, de conquérant civilisateur. — Différentes circonstances de la vie du célèbre dictateur ont donné lieu à des allusions littéraires : 1º *J'aimerais mieux être le premier dans un village que le second à Rome*, mots que répondit César en traversant un pauvre village perdu au fond des Alpes, à ses amis qui lui demandaient, en plaisantant, si l'ambition du pouvoir et le désir des dignités occasionnaient aussi des débats dans cette bourgade. 2º *Franchir le Rubicon* (v. RUBICON). 3º *Tu portes César et sa fortune*, mots que César, monté dans une fragile embarcation et assailli par une tempête, fit entendre au pilote épouvanté, qui voulait rentrer au port. Dans l'application, cette phrase exprime la confiance qu'on a en son étoile. 4º *Soldat, frappe au visage*, ordre que César donna à ses vieux légionnaires à la bataille de Pharsale, parce qu'il savait que les jeunes patriciens de l'armée de Pompée fuiraient pour ne pas être défigurés. 5º *Veni, vidi, vici*, « je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu » (v. aux *Locutions latines*). 6º *Tu quoque, fili mi*, « et toi aussi mon fils. » V. BRUTUS.



César (*Histoire de Jules*), ouvrage inachevé paru en 1865-1866 sous la signature de Napoléon III. C'est dans cette œuvre que l'empereur expose la fameuse théorie des hommes providentiels, au nombre desquels il se comptait.

César (*Jules*), tragédie en cinq actes de Shakspeare ; c'est la mort du grand dictateur mise sur la scène.

César (*la mort de*), tragédie de Voltaire, en trois actes et en vers (1743). Trois personnages principaux occupent la scène : César, Brutus et Cassius.

César (*la mort de*), tableau de Court, (1827) grande composition, arrangée d'une manière un peu théâtrale ;—de Gérome, Expositions (1861, 1867);—de Piloty (1867).

César Birotteau, l'un des principaux romans de H. de Balzac ; c'est la satire des prétentions de la bourgeoisie (1842-1852). César Birotteau est le type de l'homme honnête, mais faible, ébloui par la fortune et destiné à devenir la victime des faux amis et des intrigants.

CÉSARÉE, ville de l'ancienne Cappadoce, aujourd'hui *Kaisarieh ;* 60,000 h.

CÉSARÉE, v. de Palestine, autrefois *Sébaste*.

CESAROTTI, professeur et littérateur italien, né à Padoue (1730-1808).

CÉSARS (*les douze*), nom sous lequel on désigne J. César et les 11 premiers empereurs romains : Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus et Domitien.

Césars (*les Douze*), ouvrage biographique et anecdotique sur les douze premiers empereurs romains, par Suétone. Ces récits, dont l'exactitude est incontestable, sont écrits sans recherche, avec une profonde impassibilité.

Césars (*les*) ou le *Banquet*, ouvrage de l'empereur Julien ; tableau satirique des vertus, des vices et des travers des empereurs ; les portraits y sont tracés de main de maître ; le style est naturel et élégant (IVe siècle ap. J.-C.)

Césars (*Histoire des*), *tableau du monde romain*, par Franz de Champagny ; ouvrage important, mais conçu à un point de vue trop étroit (1841-1843).

CETHEGUS, nom d'une ancienne et illustre famille de Rome. L'un de ses membres, complice de Catilina, fut étranglé sur l'ordre de Cicéron (63 av. J.-C.).

CETTE, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier ; 36,500 h. (*Cettois*). Port commerçant entre la Méditerranée et l'étang de Thau. Ecole navale d'hydrographie.

CETTIGNE, cap. du Montenégro ; 1,200 h.

CEUTA, v. d'Afrique, au N. du Maroc, appartient à l'Espagne ; 10,500 h. Port sur la Méditerranée en face de Gibraltar.

CÉVENNES, montagnes de la France. Dans son acception propre, le nom de *Cévennes* n'est donné qu'aux montagnes qui s'étendent du dép. de l'Aude à celui de la Loire, mais quelquefois on désigne sous ce nom la série des montagnes qui continuent jusqu'au plateau de Langres. Les principaux sommets sont : le Gerbier-des-Joncs, le Tarare, le Lozère, le Meygal, le Puy-de-Montoncelle, le Pilat, le Montout. (Hab. *Cénevols*.)

Cévennes (*guerre des*), guerre religieuse amenée par la révocation de l'édit de Nantes (1685), et où furent commises d'affreuses cruautés ; terminée par Villars (1704).

CEYLAN, île au S. de l'Hindoustan, dont elle est séparée par le détroit de Palk ; app. aux Anglais ; 2,782,000 h. (*Cingalais* ou *Cynghalais*). Cap. *Colombo*. Pierres précieuses, rubis et saphirs, végétation luxuriante.

CEYZÉRIAT, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg ; 966 h. Sur la Vallière, s.-affl. de la Saône ; ch. de fer. P.-L.-M.

CÈZE (*la*), riv., a sa source dans la Lozère, passe à Bagnols et se jette dans le Rhône (riv. dr.) ; 100 kil.

CHABANAIS, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Confolens ; 2,064 h. Sur la Vienne ; ch. de fer Orl. Patrie de La Quintinie.

CHABANNES (*Antoine de*), se signala avec Jeanne Darc au siège d'Orléans ; instruisit le procès de Jacques Cœur (1411-1488).

CHABANON, littérateur français, né à Saint-Domingue (1730-1792).

CHABAS, égyptologue français, né à Briançon (1817-1882).

CHABATZ, v. de Serbie; sur la Save; 9,300 h.

CHABEUIL, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 5,076 h. Sur la Véoure, affl. du Rhône.

CHABLAIS, anc. pays de France, ch.-l. *Thonon*, dans la Haute-Savoie.

CHABLIS, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 2,318 h. Vins blancs renommés.

CHABOT (*Philippe de*), amiral sous François Ier (1480-1543). Son tombeau, qui est au Louvre, est le chef-d'œuvre de Jean Cousin.

CHABOT, fameux conventionnel, né à Saint-Geniez en 1759, décapité en 1794, avait été capucin avant la Révolution.

CHABRIAS (*âce*), général athénien; lutta avec bonheur contre Agésilas et Epaminondas, et périt à Chio, pendant la guerre sociale (358 av. J.-C.).

CHACTAS ou **TÊTES-PLATES**, peuplade encore à moitié sauvage, qui habite l'Amérique du Nord.

CHAFFAULT de Besné (*comte du*), amiral fr., né à Nantes, servit la France 69 ans; m. sur l'échafaud révol. (1708-1793).

CHAGNY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 4,736 h. Sur le canal du Centre; ch. de fer P.-L.-M.

Châh-Nâmeh (*le*), célèbre poème du Persan Ferdousi, retraçant l'histoire des anciens rois de Perse et contenant 120,000 vers (XIe s.). Cet ouvrage a été traduit en français par Mohl (1838-1860).

CHAILLAND, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 1,902 h. Sur l'Ernée, affl. de la Mayenne.

CHAILLÉ-LES-MARAIS, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 2,396 h.

Chaîne (*Une*), comédie de Scribe (1841).

CHAISE-DIEU (*La*), ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude; 1,634 h.

CHALABRE, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux; 1,945 h. Sur l'Hers, affl. de la Garonne.

CHALAIS (*comte de*), favori du roi Louis XIII; accusé de conspiration contre Richelieu, il fut arrêté à Nantes et décapité (1599-1626).

CHALAIS, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Barbezieux; 850 h. Sur la Viveyrone et la Tude, affl. de la Dordogne; ch. de fer Orl.

CHALAMONT, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux; 1,857 h.

CHALCÉDOINE (*kal*), anc. v. de l'Asie Mineure (Bythinie), à l'entrée du Bosphore de Thrace. (Hab. *Chalcédoniens*.)

CHALCIS (*kal*), ancienne cap. de l'Eubée; aujourd'hui *Négrepont*; 7,000 h.

CHALCONDYLAS (*kal*), savant grec; se réfugia en Italie après la prise de Constantinople par les Turcs (1453).

CHALDÉE (*kal*) ou **KARDOUNIASH** ou **KALDOU**. Nom du pays que les historiens grecs appellent Babylonie et qui avait pour capitale *Babylone*. (Hab. *Chaldéens*.)

Châlet (*le*), charmant opéra-comique en un acte, chef-d'œuvre d'Adam (1834).

CHALGRIN, architecte français, né à Paris, auquel on doit l'*Arc de triomphe de l'Etoile*, qu'il ne put achever (1739-1811).

CHALIER (*Joseph*), révolutionnaire d'origine piémontaise, chef du parti montagnard à Lyon. Son exécution fut le signal de l'insurrection de Lyon contre la Convention (1747-1793).

CHALLANS, ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 5,274 h. Ch. de fer Et.

CHALMERS (*George*), publiciste anglais (1742-1825).

CHALMERS (*Alexandre*), érudit écossais, auteur d'un dictionnaire biographique très estimé (1759-1834).

CHALMERS (*Thomas*), philosophe et prédicateur écossais (1780-1847).

CHALONNAIS, anc. pays de Bourgogne, ch.-l. *Chalon-sur-Saône*.—Anc. pays de Champagne, cap. *Châlons-sur-Marne*.

CHALON-SUR-SAÔNE, ch.-l. d'arr. (Saône-et-Loire); à la jonction de la Saône et du canal du Centre; ch. de fer P.-L.-M., à 58 kil. N. de Mâcon; 24,686 h. (*Châlonnais*). Vins, charbons, bateaux. Patrie de saint Césaire, Niepce. L'arr. a 11 cant., 155 com., 160,269 h.

CHALONNES-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 4,594 h. Ch. de fer Orl.

CHÂLONS-SUR-MARNE, ch.-l. du dép. de la Marne. Sur la Marne; ch. de fer E., à 173 kil. E. de Paris; 25,863 h. (*Châlonnais*). Bons vins. Evêché, Ecole d'arts et métiers. Patrie d'Akakias, Perrot d'Ablancourt, Bayen. En 451, Attila fut vaincu près de cette ville par Aétius, Mérovée et Théodoric. L'arr. a 5 cant., 104 comm., 62,614 h.

CHÂLUS, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Saint-Yrieix; 2,698 h. Sur la Tardoire, affl. de la Charente; ch. de fer Ét. Richard Cœur de Lion y fut blessé mortellement en 1199.

CHAM, deuxième fils de Noé (*Bible*). Son irrévérence envers son père, qui s'était étendu sous sa tente dans une posture indécente, après avoir bu du vin, dont il ne connaissait pas les propriétés enivrantes, a passé en proverbe.

CHAM (*Amédée de Noé*, dit), caricaturiste, né à Paris, surnommé *le Paul de Kock du crayon*, représente avec Gavarni et Daumier l'art de la caricature en France (1819-1884).

CHAMBERS (*Ephraïm*), écrivain anglais, auteur d'une *Encyclopédie* très estimée; m. en 1740.

CHAMBERTIN, vignoble du dép. de la Côte-d'Or, renommé pour ses vins.

CHAMBÉRY, anc. cap. de la Savoie; ch.-l. du dép. de la Savoie. Sur la Leysse

et l'Albane, affl. du lac du Bourget; ch. de fer P.-L.-M., à 596 kil. S.-E. de Paris: 20,922 h. (*Chambériens*). Archevêché, académie, cour d'appel. Tanneries, soieries, gazes, velours. Patrie de Saint-Réal, de Boigne, du comte de Bellegarde, de Joseph et Xavier de Maistre. L'arr. a 15 cant., 164 comm., 138,715 h.

CHAMBLEY, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey; 632 h. Sur la Gorze, affl. de la Moselle; ch. de fer E.

CHAMBON, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Boussac; 2,302 h. Sur la Vouise et la Tardes, s.-affl. du Cher. Tribunal de première instance.

CHAMBON-FEUGEROLLES (*Le*), ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne; 9,016 h. Sur l'Ondaine, affl. de la Loire; ch. de fer P.-L.-M. Houille, métallurgie.

CHAMBORD, village du dép. de Loir-et-Cher; 436 h. Sur le Cosson, affl. de la Loire; château bâti par François Ier, qui fut donné, en 1821, au duc de Bordeaux, comte de Chambord. Il appartient aujourd'hui à la maison ducale de Parme.

CHAMBORD (*comte de*) ou **duc de Bordeaux**, fils du duc de Berry, et petit-fils de Charles X, né à Paris en 1820. Exilé en 1830, il se retira au château de Frohsdorf (Autriche), où il mourut sans postérité en 1883. On lui donne aussi le nom de *Henri V*. En 1873, le parti monarchique résolut d'accomplir une restauration à son profit, mais le prétendant refusa d'adopter le drapeau tricolore de la Révolution à la place du drapeau blanc de la monarchie, et la tentative échoua.

CHAMBRE (*La*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne; 621 h. Sur l'Arc, affl. de l'Isère; ch. de fer P.-L.-M. Ardoisières.

Chambre introuvable (*la*), nom donné par ironie à la Chambre des députés ultra-royaliste élue en août 1815 et qui sanctionna avec une aveugle complaisance les volontés royales.

Chambre ardente, nom sous lequel on désigne certaines cours de justice établies pour juger des faits exceptionnels; elles étaient tendues de noir et éclairées, même pendant le jour, par des flambeaux.

Chambre des députés, assemblée législative française élue au suffrage universel. V. FRANCE.

Chambre des communes, assemblée parlementaire qui, en Angleterre, exerce concurremment avec la *Chambre des lords*, le pouvoir législatif.

Chambre des lords *ou Chambre haute*, assemblée parlementaire anglaise analogue à notre Sénat.

Chambres (*les*), de Raphaël, nom sous lequel on désigne une série de peintures célèbres exécutées par Raphaël dans quatre chambres ou salles du Vatican.

CHAMFORT, littérateur français, né près de Clermont-Ferrand; poursuivi sous la Terreur, il se suicida (1741-1794).

CHAMILLARD, ministre des finances et de la guerre sous Louis XIV, se signala par son incapacité (1651-1721).

CHAMISSO, littérateur et naturaliste allemand d'origine française, auteur de *Pierre Schlemihl* (1781-1838).

CHAMONIX ou **CHAMOUNY**, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville; 2,447 h. (*Chamouniers*). Superbe vallée de l'Arve, célèbre par ses glaciers.

CHAMOUSSET, philanthrope français, né à Paris, auquel on doit la première idée des associations de secours mutuels (1717-1773).

CHAMOUX, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 1,275 h. Sur le Gellon, affl. de l'Isère.

Champ de bataille d'Eylau (*le*), chef-d'œuvre de Gros, au Louvre; poignante image des horreurs de la guerre.

Champ de blé (*le*), chef-d'œuvre de Ruysdaël, musée V. Hopp, à Amsterdam.

Champ de mai, nom des assemblées politiques sous la 2e race de nos rois.

Champ de mars, nom des assemblées de guerriers francs sous la 1re race.

Champ-de-Mars, vaste terrain, mesurant 1,028 m. de longueur et occupant une superficie d'environ 42 hectares 32 centiares, situé entre la façade septentrionale de l'Ecole militaire et la rive gauche de la Seine. Le Champ-de-Mars est destiné aux manœuvres militaires et aux revues de troupes. Le nom de cet emplacement, sur lequel ont eu lieu les grandes Expositions de 1867, 1878, 1889, est mêlé par de nombreux épisodes aux pages les plus mémorables de notre histoire. C'est là que fut célébrée la *fête de la Fédération*, le 14 juillet 1790.

CHAMPAGNAC-DE-BÉLAIR, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron; 995 h. Sur la Dronne, s.-affl. de la Dordogne.

CHAMPAGNE, anc. prov. de France, réunie à la couronne en 1286 par le mariage de Philippe le Bel avec Jeanne de Navarre; cap. *Troyes;* a formé les dép. de: Aube, Haute-Marne, Marne, Ardennes. (Hab. *Champenois.*)

CHAMPAGNE, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley; 503 h.

CHAMPAGNE-MOUTON, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Confolens; 1,270 h. Sur l'Argent, affl. de la Charente.

CHAMPAGNEY, ch.-l. de c. (Haute-Saône, arr. de Lure; 4,164 h. Sur le Rahin, s.-affl. de la Saône; ch. de fer E. Houille.

CHAMPAGNOLE, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny; 3,588 h. Sur l'Ain; ch. de fer P.-L.-M. Forges.

CHAMPAGNY (NOMPÈRE *comte de*), duc de Cadore, diplomate français, né à Roanne (1756-1834).

CHAMPAGNY (*Franz*, NOMPÈRE, *comte de*), historien et publiciste français, né à Vienne [Autriche] (1804-1882).

CHAMPAIGNE ou **CHAMPAGNE**

Philippe de), un des peintres les plus distingués du XVIIe siècle, né à Bruxelles, vécut et mourut en France (1602-1674).

CHAMPAUBERT, village du dép. de la Marne, où Napoléon remporta une victoire sur les Russes et les Prussiens le 10 février 1814; 202 h.

CHAMPCENETZ (*le chevalier de*), un des plus spirituels rédacteurs des *Actes des apôtres*, journal ultra-royaliste; né à Paris en 1759, m. sur l'échafaud en 1794.

CHAMPDENIERS, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 1.426 h. Ch. de f. Et.

CHAMPEAUX (*Guillaume de*), célèbre philosophe scolastique, maître d'Abélard; né à Champeaux, près Melun, m. en 1221.

CHAMPEIX (*pé*), ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 1,727 h. Sur la Couze de Chambon, affl. de l'Allier.

CHAMPFLEURY (*Jules* HUSSON-FLEURY, dit), littérateur et céramiste français, né à Laon (1821-1889).

CHAMPIGNY, com. près de Paris, arr. de Sceaux; 4,624 h. Sur la Marne; ch. de f. Grande-Ceint. et E. Combats contre les Prussiens (30 nov. et 2 déc. 1870).

Champigny, superbe panorama de Neuville et de Detaille, retraçant les péripéties de la bataille de ce nom (1885).

CHAMPION, surnommé le *Petit Manteau bleu*, philanthrope, né à Châtel-Censoir (Yonne) (1764-1852).

* **CHAMPIONNET,** célèbre général français, né à Valence, organisa à Naples la république Parthénopéenne et mourut à Antibes. Il était aussi généreux, aussi désintéressé, aussi humain qu'il était brave (1762-1800).



CHAMPLAIN, voyageur français, né à Brouage (Charente-Infér.), fut gouverneur du Canada, fondateur de Québec (1570-1635).

CHAMPLAIN (*lac*), lac situé entre les Etats-Unis et le bas Canada, et découvert en 1608 par Champlain.

CHAMPLITTE, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray; 2,418 h. Sur le Salon, affl. de la Saône; ch. de fer Et.

CHAMPMESLÉ (*mêlé*), célèbre tragédienne française, née à Rouen; elle fut formée par Racine (1641-1698).

CHAMPOLLION, célèbre archéologue français, né à Figeac; il parvint le premier à déchiffrer les hiéroglyphes de l'ancienne Egypte (1790-1832).

CHAMPS, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac; 1,963 h. Sur la Tarentaine, s.-affl. de la Dordogne.

Champs-Élysées, célèbre promenade parisienne, située entre la place de la Concorde et l'arc de triomphe de l'Etoile. Avant 1670, son emplacement était encore en culture. Les Champs-Elysées tels que nous les connaissons ne datent guère que de 1818, époque à laquelle on exhaussa et sabla les allées. Les alliés y campèrent en 1815. Les *Chevaux de Marly*, par Coustou, ornent depuis 1794 l'entrée des Champs-Elysées.

CHAMPTOCEAUX, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet; 1,516 h.

CHANAAN (*ka*), un des fils de Cham, fut maudit par Noé (*Bible*).

CHANAAN (*terre de*), ancien nom de la Palestine ou *Terre promise* (*Bible*).

CHANAC, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols; 1,517 h. Près le Lot.

CHANANÉENS, tribus sémitiques qu'on trouve d'abord établies sur le golfe Persique et qui, plus tard, émigrèrent en Syrie : les unes, fixées dans les vallées intérieures, furent agricoles ou pastorales; les autres, qui formèrent la nation phénicienne, se livrèrent au commerce et à la navigation.

CHANDERNAGOR, v. et territoire de l'Inde, appartenant à la France; sur l'Hougly, branche du Gange; 24,300 h. Coton, velours, brocart.

CHANDLER, archéologue et savant helléniste anglais (1738-1810).

CHANDOS (*Jean*), célèbre capitaine anglais du XIVe siècle, prit une part active à la guerre de Cent ans. Tué au pont de Lussac, près de Poitiers (1369).

CHANGARNIER, général et homme politique fr., né à Autun: il se distingua en Algérie, fut exilé après le coup d'État de 1851, rentra en France en 70 (1793-1877).

CHANG-HAÏ. V. SHANG-HAÏ.

CHANLAIRE, géographe français, né à Vassy (1758-1817).

CHANNING, ministre protestant américain, né à Newport, surnommé le *Fénelon du nouveau monde* (1780-1842).

Chanson de Roland (*la*), ou le *Poème de Roland*, grande épopée nationale, en vers français de dix syllabes; composition imposante, qui peut rivaliser avec les plus belles œuvres du génie épique, de l'aveu même des étrangers. On en fait honneur à Théroulde, trouvère du XIIe s. Elle a été publiée en 1837 et en 1851.

Chanson d'Antioche (*la*), poème de chevalerie, composé au commencement du XIIe siècle par plusieurs auteurs.

Chansons des rues et des bois (*les*), poème de Victor Hugo où, selon l'expression de l'auteur, « la réalité est modifiée par tout ce qui, dans l'homme, va au delà du réel » (1866).

CHANTAL (*Jeanne-Françoise de*), dame célèbre par sa piété, née à Dijon, fut fondatrice de l'ordre de la Visitation et canonisée par Clément XIII. Grand-mère de Mme de Sévigné (1572-1641).

CHANTELAUZE (*Régis*), historien français, né à Montbrison (1821-1888).

CHANTELLE, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Gannat; 1,919 h.

Chanteur florentin (*le*), statue en

bronze, de Paul Dubois (1865); figure d'une tournure charmante.

Chanteuse voilée, opéra-comique en un acte de V. Massé (1850).

CHANTILLY, petite ville du dép. de l'Oise, arr. de Senlis; 4.231 h. Sur la Nonette, affl. de l'Oise; ch. de fer N. Dentelles, magnifique château, forêt.

CHANTONNAY, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de la Roche-sur-Yon; 4,307 h. Ch. de fer Et.

Chant du départ (*le*), célèbre hymne national dont M.-J. Chénier composa les paroles en 1794 et Méhul la musique.

Chants de guerre (*les*), par le Prussien Arndt, hymnes et odes patriotiques qui contribuèrent au soulèvement de l'Allemagne contre Napoléon Ier (1812).

Chants du crépuscule (*les*), poésies de Victor Hugo, inspirées par cette pensée du grand poète: « Tout aujourd'hui, dans les idées comme dans les choses, dans la société comme dans l'individu, est à l'état de crépuscule (1835). »

Chants du soldat (*les*), et **les Nouveaux chants du soldat**, poésies patriotiques, d'un souffle élevé, par le poète Paul Déroulède (1872-1875).

CHANUT, homme d'Etat français, né à Riom en 1600, m. en 1662, fit connaître Descartes à la reine de Suède.

* **CHANZY**, général français, né à Nouart (Ardennes), commanda l'armée de la Loire en 1870-1871 et se distingua par sa belle retraite du Mans sur Laval (1823-1883).



CHAOURCE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Seine; 1,430 h.

CHAPELAIN, poète français, né à Paris, ridiculisé par Boileau (1595-1674).

CHAPELLE, poète fr., né à la Chapelle-Saint-Denis (Paris), a écrit, en collaboration avec Bachaumont, un *Voyage en Provence et en Languedoc*, ouvrage enjoué, plein d'esprit. Son caractère gai lui valut beaucoup d'amis (1626-1686).

CHAPELLE-D'ANGILLON (*La*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre; 958 h. Sur la Petite-Sauldre, s.-affl. du Cher.

CHAPELLE-DE-GUINCHAY (*La*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 1,839 h. Sur la Mauvaise, affl. de la Saône. Vins.

CHAPELLE-EN-VERCORS (*La*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die; 1,180 h.

CHAPELLE-LA-REINE (*La*), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau; 883 h.; ch. de fer P.-L.-M.

CHAPELLE-SUR-ERDRE, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure): arr. de Nantes; 2,504 h. Ch. de fer. Orl.

CHAPLIN, peintre fr., né aux Andelys (1825-1891).

CHAPPE (*Claude*), ingénieur et physicien, né à Brûlon (Maine), créa le télégraphe aérien dont Amontons avait eu l'idée, et qui fonctionna pour la première fois en 1793 (1763-1805).

CHAPPE D'AUTEROCHE, savant astronome français (1722-1769).

CHAPSAL, grammairien français, né à Paris (1787-1858).

* **CHAPTAL**, chimiste distingué, né à Nogaret (Lozère); on lui doit des procédés pour la fabrication de l'alun, du salpêtre, des ciments, le blanchiment à la vapeur, et l'art de teindre le coton en rouge d'Andrinople; il devint ministre sous Napoléon Ier (1756-1832).



CHAPU (*Henri-Mich.-Ant.*), sculpteur fr., né au Mée (Seine-et-Marne) (1833-91).

Charançon (*le*). V. CURCULIO.

CHARCAS, nom donné quelquefois à la capitale de la Bolivie. V. SUCRE.

CHARCOT, médecin français né à Paris; connu par ses travaux sur les maladies nerveuses (1825-1893).

CHARDIN, voyageur fr., auteur d'un voyage en Perse et aux Indes orientales, précieux pour son exactitude (1643-1713).

CHARDIN, peintre fr., né à Paris; excella dans les tableaux de genre (1699-1779).

CHARENTE, fl. de France; source dans la Haute-Vienne; passe à Civray, Ruffec, Angoulême, Jarnac, Cognac, Saintes, Rochefort et se jette dans l'Océan; cours, 361 kil.

CHARENTE (*dép. de la*), dép. formé par l'Angoumois et une partie de la Saintonge, du Poitou et de la Marche; préf. *Angoulême;* s.-préf. *Ruffec*, *Confolens*, *Cognac*, *Barbezieux;* 5 arr., 29 cant., 426 comm., 360,259 h. (*Charentais*). 12e région militaire; cour d'appel de Bordeaux; évêché à Angoulême. Ce dép. doit son nom au fleuve qui l'arrose.

CHARENTE-INFÉRIEURE (*dép. de la*), dép. formé par l'Aunis, la Saintonge et une petite partie du Poitou; préf. *La Rochelle;* s.-préf. *Saint-Jean-d'Angely*, *Rochefort*, *Marennes*, *Saintes*, *Jonzac;* 6 arr., 40 cant., 480 com., 456,202 h. 18e région militaire; cour d'appel de Poitiers; évêché à La Rochelle. Ce dép. doit son nom à la Charente, qui le traverse.

CHARENTON, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand; 1,943 h. Sur la Marmande et sur le canal du Berry.

CHARENTON-LE-PONT, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux; 15,306 h. Au confluent de la Seine et de la Marne; ch. de fer P.-L.-M. Patrie d'E. Delacroix. Ville connue par son établissement d'aliénés. Le nom de Charenton, comme *Bicêtre* et *Bedlam*, revient souvent sous la plume des écrivains et dans le lan-

gage, et l'on dit : *Un pensionnaire de Charenton, un homme digne d'aller à Charenton,* pour *Un fou, un homme qui a perdu la raison.*

CHARIDÈME (*ka*), général grec, né en Eubée (IVe siècle av. J.-C.).

CHARETTE, chef vendéen, né à Couffé (Loire-Inf.) en 1763 ; pris et fusillé à Nantes en 1796.

Chariot de foin (*le*), célèbre tableau de Ph. Wouverman, musée de La Haye ; exécution très fine, détails spirituels, coloris séduisant.

CHARITÉ (*La*), ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Cosne (*Charitois*) ; 5,443 h. Sur la Loire ; ch. de f. P.-L.-M.

Charité (*la*), chef-d'œuvre d'Andréa del Sarto, au Louvre ; une femme ayant deux enfants dans ses bras et un autre endormi à ses pieds. Cette toile célèbre fut peinte en France pour François Ier.

Charité (*la*), par P. Dubois, l'un des quatre groupes qui décorent le tombeau de Lamoricière, à Nantes (1876) ; sculpture pleine de grâce et de force, représentant une mère qui partage son lait entre son enfant et un nourrisson.

CHARITON (*ka*), romancier grec du Bas-Empire (Ve siècle).

Charivari (*le*), journal satirique fondé en 1832 ; feuille remplie de facéties à la fois spirituelles et mordantes.

Charlatan (*le*), tableau de Gérard Dov; musée de Munich.

***CHARLEMAGNE** ou **CHARLES Ier**, roi des Francs, a donné son nom à la dynastie *Carolingienne* (742-814). Il succéda à son père Pépin le Bref en 768 et régna avec son frère Carloman jusqu'en 771. Devenu seul roi à cette époque, il soumit les Aquitains, les Lombards, les Bavarois, les Saxons, les Avares, et fit contre les Arabes d'Espagne une expédition signalée par la défaite de Roncevaux. En 800, le pape Léon III lui mit sur la tête la couronne des empereurs d'Occident. Législateur, il publia les lois dites *Capitulaires*, et réforma la justice ; protecteur des lettres, il créa les écoles. Charlemagne est la plus grande figure du moyen âge ; car, tout en faisant la guerre avec succès, il fit de persévérants efforts pour réunir en un faisceau les races diverses de son empire et pour ressusciter une sorte d'unité romaine au moyen de la centralisation administrative. Grâce aux assemblées des grands (*placita*), réunies deux fois chaque année pour donner leur avis sur les capitulaires, et aux envoyés royaux (*missi dominici*), sortes d'inspecteurs des provinces, il était constamment tenu au courant de ce qui se passait dans son immense empire, compris entre la mer du Nord, l'Elbe, la Bohême, le Garigliano, l'Ebre, les Pyrénées et l'Atlantique. Ce qui caractérise l'époque carolingienne, c'est la fusion des éléments romain et germanique, fusion qui aboutit à la féodalité ; quant à l'œuvre politique de Charlemagne, elle ne lui survécut pas, ses faibles successeurs n'ayant point les qualités qui lui avaient permis de l'accomplir. — La Saint-Charlemagne (28 janvier) est restée la fête des écoles.



Charlemagne passant les Alpes, tableau de P. Delaroche (1847); Versailles.

Charlemagne (*Histoire de*), fresque de A. Rhétel; hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle.

CHARLEROI, v. forte de Belgique ; sur la Sambre ; 22,000 h. (*Carolorégiens*). Houille.

* **CHARLES-MARTEL**, fils de Pépin d'Héristal, maire du palais ; vainqueur en 732 des Sarrasins à Poitiers. Par cette victoire il sauva la civilisation chrétienne et l'Occident de la conquête musulmane (689-741).



CHARLES II, le Chauve, fils de Louis le Débonnaire. Après avoir vaincu, à Fontanet, son frère Lothaire, avec l'appui de Louis le Germanique, il signa avec eux le traité de Verdun (843) qui le fit roi de France. Il ne sut pas défendre son royaume contre les Normands et alla en Italie pour se faire couronner empereur à Rome après avoir rendu le capitulaire de Kiersy-sur-Oise. Il mourut au pied du mont Cenis en 877.

CHARLES LE GROS, fils de Louis le Germanique ; empereur d'Allemagne et d'Italie en 882, roi de France en 884, à la mort de Carloman ; il fut déposé à la diète de Tribur en 887 à cause de sa lâche conduite devant les Normands, et remplacé sur le trône par Eudes.

CHARLES III, le Simple, fils de Louis le Bègue ; partagea le trône avec Eudes en 893 ; devenu seul roi de France en 898, il donna par le traité de Saint-Clair-sur-Epte la Normandie à Rollon. fut vaincu par Hugues le Grand à Soissons et détrôné en 922. Il mourut prisonnier dans la tour de Péronne où l'avait enfermé Herbert, comte de Vermandois (929).

CHARLES IV, le Bel, troisième fils de Philippe le Bel ; roi de France à la mort de son frère Philippe V (1322-1328). Dernier roi des Capétiens directs.

***CHARLES V, le Sage,** fils de Jean le Bon; roi de France (1364-1380); reprit aux Anglais presque toutes les provinces qu'ils avaient conquises. Ces succès furent dus à sa prudente politique et surtout à l'héroïsme de Du Guesclin, de Clisson et de Boucicaut. Sous son règne eut lieu la guerre de la succession de Bretagne ou Guerre des *Deux Jeanne*. On doit à Charles V des réformes financières, l'extension des privilèges de l'Université et la fondation de notre première bibliothèque nationale, formée d'un millier de manuscrits. Il fixe à 14 ans l'âge de la majorité des rois.



CHARLES VI, le Bien-Aimé, fils de Charles V, roi de France (1380-1422). Il gouverna d'abord sous la tutelle de ses oncles, qui dilapidèrent le Trésor et provoquèrent, par de nouveaux impôts, la révolte des *Maillotins*. Il défit les Flamands à Rosebecque et, peu après, il remercia ses oncles pour les remplacer par les *Marmousets*, dont l'administration mesurée et honnête fit donner au roi le surnom de *Bien-Aimé*. Cette sage direction dura peu ; Charles VI devint fou, et son royaume, déchiré par la rivalité des *Bourguignons et des Armagnacs*, livré à l'anarchie, tomba presque tout entier par le traité de Troyes entre les mains des Anglais, vainqueurs à Azincourt.

Charles VI, opéra en cinq actes, paroles de Germain et Casimir Delavigne, musique d'Halévy, représenté en 1843. De tous les livrets modernes d'opéras, celui de *Charles VI* renferme le plus de remarquables vers ; les situations sont dramatiques et intéressantes; la musique est pleine de beautés de premier ordre. C'est là que se trouve le fameux chant patriotique : *Guerre aux tyrans*, etc.

***CHARLES VII, le Victorieux,** fils de Charles VI ; roi de France en 1422. A son avènement, les Anglais occupaient presque toute la France. Le jeune roi indolent ne tenta d'abord rien pour repousser les envahisseurs. Ne rêvant que fêtes et plaisirs, il achevait de perdre gaiement son royaume, lorsque le patriotisme se réveilla à la voix de Jeanne Darc. Les victoires de la Pucelle et de ses compagnons ébranlèrent fortement la domination anglaise et, même après son martyre, l'impulsion qu'elle avait donnée ne se ralentit point : l'*Indolent* devint le *Victorieux*. Au bout de vingt ans de luttes, les Anglais, battus à Formigny et à Castillon, étaient chassés de France où ils ne conservaient que Calais. Charles VII réprima la *Praguerie*, réforma l'armée, créa les francs-archers, donna au clergé la pragmatique-sanction et débarrassa le pays des *écorcheurs*. Il se montra ingrat envers Jeanne Darc, qu'il laissa brûler, et envers Jacques Cœur, qu'il sacrifia à ses ennemis. Charles VII se laissa, dit-on, mourir de faim, craignant que son fils ne l'empoisonnât (1461). C'est sous son règne que Gutenberg inventa l'imprimerie.



Charles VII chez ses grands vassaux, tragédie d'Alexandre Dumas père; représentée en 1831.

***CHARLES VIII,** fils de Louis XI, né en 1470, roi de France en 1483, sous la régence d'Anne de Beaujeu. Mécontents de l'autorité de cette dernière, le duc d'Orléans et d'autres seigneurs se soulevèrent (*Guerre folle*), mais ils furent vaincus à Saint-Aubin-du-Cormier (1488). En 1491, Charles épousa Anne de Bretagne, héritière du riche duché de ce nom, bien qu'il fût déjà fiancé, par le traité d'Arras (1482), à la fille de Maximilien d'Autriche. Il sacrifia les intérêts immédiats du royaume au désir de faire valoir les prétentions des princes français au royaume de Naples, qu'il conquit rapidement (1493), mais que la victoire de Fornoue ne réussit pas à lui conserver. Il mourut à Amboise, des suites d'un coup qu'il se donna à la tête (1498).



***CHARLES IX,** 2e fils de Henri II et de Catherine de Médicis, roi en 1560. Les principaux événements de sa minorité furent l'édit de janvier, le colloque de Poissy, le massacre de Vassy, la première guerre de religion terminée par la paix d'Amboise et pendant laquelle François de Guise fut assassiné. La paix de Lonjumeau mit fin à la seconde, signalée par la bataille de Saint-Denis, où fut tué Montmorency. Enfin, la paix de Saint-Germain arrêta la troisième, signalée par les combats de Jarnac (après lequel fut tué Condé) et de Moncontour. Sans tenir compte de cette paix, Charles IX, circonvenu par sa mère et par les Guises, donna le signal de la Saint-Barthélemy



Les protestants, outrés de tant de mauvaise foi et soutenus par les *politiques*, recommencèrent une quatrième guerre civile, et ils en entreprenaient une cinquième lorsque Charles IX mourut, dévoré de remords en 1574.

Charles IX ou l'*Ecole des rois*, tragédie de M.-J. Chénier, œuvre remarquable, quoique défectueuse en plusieurs points; représentée en 1789.

***CHARLES X**, frère de Louis XVI et de Louis XVIII, auquel il succéda sur le trône de France en 1824. La loi du sacrilège, l'indemnité donnée aux émigrés, la loi contre la liberté de la presse, l'influence des jésuites et du clergé soulevèrent contre Charles X une impopularité que ne diminuèrent ni la victoire de Navarin, ni l'avènement du ministère Martignac. La Chambre ayant refusé toute confiance au cabinet Polignac fut dissoute, mais les élections furent complètement favorables à l'opposition : les ordonnances du 25 juillet 1830, dissolvant la Chambre non encore réunie et modifiant la Charte, provoquèrent la révolution de 1830 et l'avènement de Louis-Philippe. Peu de temps auparavant, avait eu lieu la prise d'Alger. Charles X se retira en Angleterre, puis à Prague et enfin à Goritz où il mourut (1836).



CHARLES D'ANJOU, frère de saint Louis, fut roi de Naples, perdit la Sicile après les *Vêpres siciliennes* (1220-1285).

CHARLES DE BLOIS, neveu de Philippe de Valois, épousa Jeanne de Penthièvre et fut tué à Auray en 1364.

CHARLES DE VALOIS, troisième fils de Philippe le Hardi, et frère de Philippe le Bel, fut un des plus grands capitaines de son siècle (1270-1324).

CHARLES LE MAUVAIS, roi de Navarre, petit-fils de Louis X, le Hutin. Soutint Etienne Marcel, puis s'allia avec les Anglais et fut battu à Cocherel par Du Guesclin (1332-1387)

***CHARLES LE TÉMÉRAIRE**, dernier duc de Bourgogne, fils de Philippe le Bon, né à Dijon. Chef de la *Ligue du Bien public*, il imposa à Louis XI les traités de Saint-Maur et de Conflans, après la bataille de Montlhéry. Vainqueur de l'insurrection liégeoise, il forma une seconde ligue contre le roi de France et le retint prisonnier à Peronne; mais, à la suite d'une troisième ligue, il échoua devant Beauvais et Rouen. Voulant fonder un royaume gallo-belge, il soumit la Lorraine, mais fut vaincu par les Suisses à Granson et à Morat. En 1477, il fut tué devant Nancy, dans un combat contre René II, duc de Lorraine, qu'il avait dépossédé (1433-1477).



Charles le Téméraire, roman historique, par Walter Scott. Dans le vaste cadre adopté par l'auteur, on voit se dessiner chaque physionomie avec le caractère qui lui est propre.

CHARLES IV, empereur d'Allemagne de 1347 à 1378; fils de Jean de Luxembourg.

***CHARLES V**, dit **Charles-Quint**, fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, roi d'Espagne en 1516, empereur d'Allemagne en 1519. Il rêva un moment la domination universelle, mais il eut à lutter contre François Ier, avec lequel il eut quatre guerres; contre Soliman II, sultan des Ottomans, et contre les luthériens. Ne pouvant réaliser ses ambitieux projets, il abdiqua en 1555 et se retira auprès du monastère de Yuste ou Saint-Juste. La retraite si extraordinaire de Charles-Quint et surtout ses funérailles anticipées, auxquelles, d'après une légende aujourd'hui reconnue fausse, il aurait voulu assister avant sa mort, sont restées, dans la langue, l'objet de fréquentes allusions. Mais il ne faudrait pas croire que Charles-Quint, après avoir renoncé au trône dans un accès de mysticisme, eût passé le reste de sa vie dans la pénitence et les prières. De la retraite magnifique qu'il s'était fait construire dans le voisinage du monastère de Yuste, il resta en réalité le maître du monde et dicta ses volontés à ses successeurs (1500-1558).



Charles-Quint (*Histoire du règne de*), par Robertson; l'auteur s'attache aux événements, aux faits décisifs; son ouvrage est un des plus beaux livres d'histoire, et l'introduction, qui en forme le quart, est un imposant tableau de l'Europe avant le XVIe siècle (1769).

Charles-Quint, son abdication, son séjour au monastère de Juste et sa mort, par Mignet (1854). Dans cet ouvrage, l'historien trace d'une main vigoureuse le caractère de l'empereur Charles-Quint et étudie son influence sur le monde politique, principalement après son abdication.

Charles-Quint (*l'abdication de*), tableau de Gallait; musée de Bruxelles. Vaste composition d'une exécution savante, une des œuvres les plus remar-

quables de l'école belge contemporaine.

Charles-Quint (*Apothéose de*), chef-d'œuvre du Titien, au musée de Madrid; une merveille de couleur.

Charles-Quint (*portrait équestre de*), tableau du Titien, musée royal de Madrid; grande et magnifique peinture.

Charles-Quint et François Ier visitant les tombeaux de Saint-Denis, tableau de Gros au Louvre; scène arrangée avec beaucoup d'habileté et peinte avec une finesse de touche et une vigueur de coloris des plus séduisantes.

Charles-Quint au monastère de Juste, un des meilleurs tableaux de Robert Fleury; Salon de 1857.

Charles-Quint à Anvers (*Entrée de*), tableau du peintre autrichien Mackart (1878).

CHARLES VI, empereur d'Allemagne de 1711 à 1740, deuxième fils de Léopold Ier et père de Marie-Thérèse.

CHARLES VII, électeur de Bavière, compétiteur de Marie-Thérèse; élu empereur d'Allemagne en 1741; il fut chassé par sa rivale et mourut de chagrin à Munich en 1745.

CHARLES (*l'archiduc*), troisième fils de l'empereur Léopold II, l'un des meilleurs généraux de l'armée autrichienne dans les guerres contre la République et l'Empire (1771-1847).

***CHARLES Ier**, roi d'Angleterre, fils de Jacques Ier de la maison des Stuarts; roi en 1625. Poussé dans la voie du despotisme par ses ministres, Buckingham, Strafford, Laud, il souleva une violente opposition dans le Parlement, qui envoya Stafford au supplice. Cette exécution fut le signal de la guerre civile entre les *Cavaliers* et les *Têtes rondes*. Charles Ier, réfugié en Ecosse, fut livré aux Parlementaires et un accord allait peut-être survenir lorsque les partisans de Cromwell enlevèrent le monarque et le firent condamner à mort. Il fut décapité à White-Hall (1600-1649).



Charles Ier (*portrait de*), tableau de Van Dyck, au Louvre; — du même, à Dresde; — du même, au Belvédère, à Vienne; — du même, au musée de Turin; — portrait équestre du même personnage, par le même, au château de Windsor. Le portrait qui est au Louvre est justement estimé pour son exécution savante et pour son expression pleine de finesse et de naturel; celui qui est à Vienne se distingue par son élégance exquise.

Charles Ier (*les enfants de*), tableau de Van Dyck; musée de Dresde.

Charles Ier insulté par les soldats de Cromwell, tableau de P. Delaroche (1836).

CHARLES II, fils du précédent, rappelé sur le trône par le général Monk en 1660; m. en 1685.

CHARLES-ÉDOUARD, dit **le Prétendant**, fils de Jacques Stuart, fut battu à Culloden, en 1746; m. en Italie en 1788.

CHARLES, nom de plusieurs rois de Suède, dont les plus remarquables sont: CHARLES IX, 3e fils de Gustave Vasa, et père de Gustave-Adolphe; roi de 1604 à 1611; — CHARLES X ou *Charles-Gustave*, successeur de Christine en 1654; m. en 1660; — CHARLES XI, fils du précédent, roi à cinq ans en 1660; il régna habilement à sa majorité; m. en 1697.

***CHARLES XII**, fils de Charles XI; prince belliqueux. Il commença, dès que les états l'eurent déclaré majeur, par vaincre le roi de Danemark à Copenhague, les Russes à Narva, et Auguste II, de Pologne, à Riga. Tournant de nouveau ses armes contre Pierre le Grand, il ne put, malgré la valeur de ses troupes, triompher de son puissant rival à Pultawa et dut se réfugier en Turquie. Après avoir vainement essayé de reprendre les hostilités avec l'appui du sultan Achmet III, il regagna la Suède en 1711. Sur les conseils du baron de Goertz, il résolut de se réconcilier avec le tsar, d'enlever la Norvège au Danemark, de détrôner Georges Ier d'Ecosse au profit des Stuarts et de lier ce plan à ceux d'Albéroni sur la France et l'Espagne. Déjà le tsar était gagné et une partie de la Norvège conquise, lorsqu'un coup de feu, tiré à Frédérikshall, brisa la vie du monarque et ses gigantesques projets (1682-1718).



Charles XII (*Histoire de*), par Voltaire, modèle de narration élégante et rapide (1730).

CHARLES XIII, roi de Suède de 1809 à 1818, adopta Bernadotte; — CHARLES XIV ou *Charles-Jean*. V. BERNADOTTE; — CHARLES XV, roi de Suède et de Norvège, fils d'Oscar Ier (1826-1872).

CHARLES Ier, D'ESPAGNE, le même que l'empereur Charles-Quint, V. *ce nom;* — CHARLES II, fils de Philippe IV, roi d'Espagne de 1665 à 1700; — CHARLES III, fils de Philippe V, roi d'Espagne de 1759 à 1788; — CHARLES IV, fils du précédent, roi d'Espagne en 1788, abdiqua en 1808 en faveur de Napoléon, qui donna la couronne à son frère Joseph; m. à Rome (1819).

CHARLES, de **Ier** à **VII**, rois de Naples et des Deux-Siciles.

CHARLES Ier, duc de Savoie de 1482 à 1489; — CHARLES II, fils du précédent, mourut à neuf ans en 1497; — CHARLES III,

le Bon, duc de Savoie de 1504 à 1553.

CHARLES-EMMANUEL Ier, le Grand, duc de Savoie de 1580 à 1630; — CHARLES-EMMANUEL II, duc de Savoie de 1638 à 1675; — CHARLES-EMMANUEL III, roi de Sardaigne de 1730 à 1773; — CHARLES-EMMANUEL IV, roi de Sardaigne en 1796, abdiqua en 1802, mourut dans un cloître, à Rome, en 1819.

CHARLES-FÉLIX, roi de Sardaigne de 1821 à 1831.

CHARLES-ALBERT, neveu et successeur du précédent, vaincu par les Autrichiens à Novare en 1849, abdiqua en faveur de son fils Victor-Emmanuel II (1798-1849).

CHARLES Ier, de la maison de Hohenzollern, né le 20 avril 1839, prince, puis roi de Roumanie en 1881.

CHARLES (*cap*), à l'E. du Labrador.

CHARLES, physicien français, né à Beaugency, appliqua le premier l'hydrogène aux aérostats (1746-1823).

CHARLES BORROMÉE (*saint*), archevêque de Milan, se fit remarquer par son dévouement lors de la peste de Milan (1538-1584).

CHARLESTON (*tône*), ville des Etats-Unis (Caroline du Sud); 50,000 h. Port sur l'Atlantique.

CHARLESTON, ville des Etats-Unis, cap. de la Virginie occidentale; 3,162 h.

CHARLET (*Toussaint-Nicolas*), célèbre lithographe et dessinateur fr., né à Paris; a excellé dans les scènes militaires, les types de vieux grognards (1792-1846).

CHARLEVAL, poète et bel esprit du XVIIe siècle, né en Normandie.

CHARLEVILLE, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 17,390 h. (*Carolopolitains*). Sur la Meuse, en face de Mézières; ch. de fer E. Armes, forges, distilleries.

CHARLEVOIX, jésuite et voyageur français, né à Saint-Quentin; explora le Saint-Laurent et le Missisipi (1682-1761).

CHARLIEU, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 5,247 h. Sur le Sornin, affl. de la Loire.

CHARLOTTE DE SAVOIE, femme de Louis XI, mère de Charles VIII et d'Anne de Beaujeu (1445-1483).

CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BAVIÈRE, seconde femme du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, mère du Régent, dite la *princesse Palatine*, née à Heidelberg (1652); m. à Saint-Cloud (1722).

Charlotte, touchante figure, une des créations de Gœthe dans *Werther*.

CHARLOTTE CORDAY. V. CORDAY.

Charlotte Corday, grand et beau drame historique de Fr. Ponsard, une des meilleures productions de ce poète; représentée néanmoins avec peu de succès (1850).

CHARLOTTENBOURG, ville de Prusse (Brandebourg); sur la Sprée; 42,400 h.

CHARLY, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Château-Thierry; 1,684 h. Sur la Marne.

Charmant (*le prince*), nom donné dans plusieurs contes de fées à un jeune prince beau comme le jour, qui surgit à point nommé pour délivrer les victimes innocentes et persécutées. C'est le chevalier inévitable des féeries.

CHARMES, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Mirecourt; 3,362 h. Sur la Moselle; ch. de fer E.

CHARMETTES (*Les*), hameau pittoresque de Savoie, près Chambéry, illustré par le séjour qu'y fit J.-J. Rousseau.

CHARNAY (*Désiré*), voyageur français, né à Bleurie (Rhône), en 1828, auteur d'études originales sur l'ancienne civilisation mexicaine.

CHARNER, amiral fr., né à Saint-Brieuc (C.-du-Nord), commandant la flotte française lors des expéditions de Chine et de Cochinchine (1797-1869).

CHARNY, ch. de c. (Meuse), arr. de Verdun; 449 h. Sur la Meuse; ch. de fer E.

CHARNY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny; 1,494 h. Sur l'Ouanne, affl. du Loing; ch. de fer P.-L.-M.

CHAROLAIS, ancien pays de France, dans la Bourgogne; ch.-l. *Charolles*.

CHAROLLES, ch.-l. d'arr. (Saône-et-Loire); au confluent de l'Arconce et de la Semence, affl. de la Loire; ch. de fer P.-L.-M., à 51 kil. N.-O. de Mâcon; 3,246 h. (*Charollais* ou *Charolais*). Bœufs, blé, vins, bois, porcelaine. L'arr. a 13 cant., 139 comm., 133,814 h.

CHARONDAS (*ka*), législateur de Catane, disciple de Pythagore, se tua pour avoir enfreint involontairement une loi qu'il avait portée (600 av. J.-C.).

CHARONDAS (*Le Caron*, dit), jurisconsulte français, auteur du *Grand coutumier de France* (1536-1617).

CHARONNE, comm. du dép. de la Seine, réunie à Paris (XXe arrond.)

CHAROST (*ro*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 1,519 h. Sur l'Arnon, affl. du Cher.

CHARPENTIER, philosophe et médecin, né à Clermont (Oise), eut de vifs démêlés avec Ramus, qu'il fit, dit-on, assassiner lors de la Saint-Barthélemy (1524-1574).

CHARPENTIER (*François*), littérateur et érudit fr., né à Paris (1620-1702).

CHARRAS, colonel, né à Clermont-Ferrand, ministre de la guerre en 1848; déporté en 1852 (1810-1865).

CHARRON (*Pierre*), moraliste français, né à Paris, auteur du *Traité de la Sagesse* (1541-1603). Il ressemble par la forme, à son ami Montaigne, mais il *nie* quelquefois, tandis que Montaigne se contente d'*ignorer*. Il a moins de bonhomie et d'originalité, mais plus de rigueur et de méthode que l'illustre Périgourdin.

CHARROUX (*rou*), ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Civray; 2,077 h. Près la Charente.

Charte, le mot *charte* (autrefois *chartre*) se dit des anciens livres et papiers relatifs à l'histoire, au droit pu-

blic, etc., ou appartenant à une ville, à une communauté, etc. Mais on donne surtout ce nom à la constitution politique d'une nation, constitution en vertu de laquelle certaines libertés fondamentales sont octroyées au peuple. Deux chartes surtout ont de l'importance dans l'histoire : la *grande charte d'Angleterre*, base des libertés anglaises, donnée en 1215 par le roi Jean sans Terre, et la *charte constitutionnelle de France*, octroyée en 1814 par Louis XVIII, réformée en 1830, après la déchéance de Charles X.

CHARTIER (*Alain*), un des plus anciens poètes français, né à Bayeux, devint secrétaire des rois Charles VI et VII (1386-1449). On connaît l'anecdote racontée par Pasquier. Un jour Marguerite d'Ecosse, première femme du dauphin (depuis Louis XI), ayant vu Chartier endormi sur une chaise, s'approcha de lui et lui donna un baiser, « chose dont s'estant quelques-uns esmerveillés, parce que nature avait enchassé en lui un bel esprit dans un corps laid, » la princesse leur répondit qu'elle n'avait pas baisé l'homme, mais la bouche d'où sortaient tant de *mots dorés.* » On fait quelquefois, en littérature, allusion à ce trait de la vie du poète.

CHARTRE (*La*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Saint-Calais ; 1,583 h. Sur le Loir ; ch. de fer Et.

CHARTRES, ch.-l. du dép. d'Eure-et-Loir. Sur l'Eure ; ch. de fer O. et Et., à 88 kil. S.-O. de Paris ; 23,108 h. (*Chartrains*). Evêché, belle cathédrale. Grains, bestiaux ; pâtés renommés. Patrie de Fulbert, Desportes, M. Régnier, Aligre, Nicole, Félibien, marquis de Dangeau, Pétion, Marceau, Dussaulx, Chauveau-Lagarde. L'arr. a 8 cant., 166 comm., 113,673 h.

CHARTRES (*Robert d'Orléans, duc de*). V. ORLÉANS.

Chartreuse (*Grande-*), fameux monastère fondé par saint Bruno en 1082, dans le dép. de l'Isère.

Chartreuse de Parme (*la*), roman de Stendhal (1839) un de ses chefs-d'œuvre.

CHARYBDE et **SCYLLA**. Ces écueils célèbres du détroit de Messine étaient, dans la navigation ancienne, l'effroi des navigateurs ; quand on avait évité l'un, on se brisait bien souvent contre l'autre, ce qui a donné lieu au proverbe si connu : *Tomber de* **Charybde** *en* **Scylla**, c'est-à-dire d'un mal en un autre pire.

CHASLES (*Philarète*), littérateur français, né à Mainvilliers, près Chartres (1799-1873).

Chasse (*De la*), par Xénophon, où le disciple de Socrate recherche le côté philosophique des choses, et où, au lieu de considérer la chasse comme une distraction, il l'envisage à un point de vue moral.

Chasse (*la*), chef-d'œuvre de Ruysdaël; galerie de Dresde.

Chasse au lièvre (*la*), tableau de Wouwerman ; musée royal de Madrid.

Chasse au cerf, tableau de Snyders, au Louvre ; — de Ph. Wouwerman, au Louvre ; — du même, au musée de Munich ; — du même au musée de Saint-Pétersbourg ; — de Desportes, au Louvre; — du même, au musée de Rouen.

Chasse au faisan (*la*), tableau de Desportes, au Louvre.

Chasse au faucon (*la*), tableau de Ph. Wouwerman, chef-d'œuvre de délicatesse et de précision ; au musée d'Amsterdam.

Chasse au héron (*la*), tableau de Teniers (Louvre) ; — de Fromentin (1865).

Chasse au lion, tableau de Rubens, scène pathétique, peinte avec une vigueur incomparable (Munich); — autre (Dresde); — d'H. Vernet, Expositions de 1834 et de 1835 ; — d'Eug. Delacroix, Exposition de 1855.

Chasse aux loups, chef-d'œuvre de Rubens; — tableau de Desportes, au Louvre ; — d'Oudry, au Louvre.

Chasse au sanglier, chef-d'œuvre de Rubens (Dresde) ; — tableau du même (Turin); — de Snyders (Louvre) ; — du même (Dresde); — de Desportes (Lyon); — de Berghem (La Haye) ; — d'H. Vernet, Expositions de 1835 et de 1855.

Chasse aux mouflons, tableau d'H. Vernet, Exposition de 1855.

Chasse de Méléagre (*la*), tableau de N. Poussin (Madrid) ; — de Rubens, au Belvédère (Vienne) ; — bas-relief de Rude, château de Tervueren (Belgique).

Châsse de sainte-Ursule (*la*), célèbre reliquaire orné de peintures par Memling, hôpital de Saint-Jean, à Bruges. Ces peintures, qui représentent les principaux traits de la vie de la sainte, sont de véritables merveilles pour la finesse de l'exécution, la perfection minutieuse des détails, la grâce exquise et la noblesse des figures.

CHASSELOUP-LAUBAT, général et ingénieur français des plus distingués, né à Saint-Sornin (Charente-Inf.), dirigea en 1807 les opérations du siège de Dantzig (1754-1833).

Chasseur de la garde (*le*), tableau de Géricault, au Louvre. Ce célèbre artiste n'avait que vingt ans lorsqu'il exécuta cette peinture énergique, qui fut exposée au Salon de 1812.

CHASTELAIN, chroniqueur et littérateur bourguignon, auteur d'une *Grande Chronique* (1403-1475).

CHASTELARD, petit-fils de Bayard, conçut une passion insensée pour Marie Stuart, qu'il suivit en Ecosse, fut surpris dans sa chambre et condamné à mort (1540-1564).

CHASTELLUX (*le marquis de*), militaire et littérateur français, petit-fils de d'Aguesseau, né à Paris. Se distingua pendant les guerres de Sept ans et de l'Indépendance américaine (1734-1788).

Chat botté (*le*), héros et titre d'un conte de Perrault. C'est un chat qui, par

son adresse et son habileté, fait la fortune de son maître, le fameux marquis de Carabas. Les écrivains rappellent souvent ce Raminagrobis d'une nouvelle espèce. Le conte du *Chat botté* est un petit chef-d'œuvre d'imagination, de malice et de naïveté.

CHÂTAIGNERAIE (*La*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 2,047 h.

CHÂTEAUBOURG, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré; 1,322 h. Sur la Vilaine; ch. de fer O. Ardoisières.

* **CHATEAUBRIAND** (*vicomte de*), illustre écrivain français, né à Saint-Malo, devint ministre sous la Restauration; auteur du *Génie du christianisme*, d'*Atala*, de *René*, des *Martyrs*, du *Dernier des Abencérages*, de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, etc. Ses qualités les plus saillantes sont l'éclat du style, la richesse de l'imagination, la sensibilité, la passion, l'éloquence, la puissance descriptive et le coloris (1768-1848).



CHÂTEAUBRIANT, ch.-l. d'arr. (Loire-Inférieure); sur la Chère, affl. de la Vilaine; ch. de fer Orl. et O., à 64 kil. N.-E. de Nantes; 6,523 h. Cuirs vernis, fonderie, confiseries. L'arr. a 7 cant., 37 com., 82,494 h.

CHÂTEAUBRUN, littérateur français, né à Angoulême; auteur de tragédies encore estimées (1686-1775).

CHÂTEAU-CHINON, ch.-l. d'arr. (Nièvre); à 66 kil. E. de Nevers; 2,673 h. (*Château-Chinonçais*). Bois, bestiaux, céréales, vins. L'arr. a 5 cant., 62 com., 72,110 h.

Château de Kenilworth (*le*), roman de Walter Scott, la dernière de ses compositions capitales (1831). C'est le tableau du règne d'Elisabeth d'Angleterre, auquel l'auteur a rattaché la mort tragique de la comtesse de Leicester.

CHÂTEAU-D'OLERON (*le*), ch.-l. de c. (Charente-Inf.); dans l'île d'Oléron, arr. de Marennes; 3,458 h. Place forte, port sur l'Océan.

CHÂTEAU-DU-LOIR, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Saint-Calais; 3,903 h. Ch. de fer Orl. et Et.

CHÂTEAUDUN, ch.-l. d'arr. (Eure-et-Loir), près du Loir; ch. de fer Orl. et Et., à 44 kil. S.-O. de Chartres; 7,147 h. (*Dunois*). Patrie de Boutaric. Cette ville fut presque entièrement détruite par les Prussiens après une héroïque défense (18 oct. 1870). L'arr. a 5 cant., 80 com., 63,758 h.

CHÂTEAUGIRON, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 1,344 h. Sur l'Yaigne, s.-affl. de la Vilaine.

CHÂTEAU-GONTIER, ch.-l. d'arr. (Mayenne); sur la Mayenne; ch. de fer O., à 29 kil. S. de Laval; 7,281 h. (*Castrogontériens*). Poteries, lainages, eaux ferrugineuses de *Pougues-Rouillées*. L'arr. a 6 cant., 73 com., 73,229 h.

CHÂTEAU-LAFFITTE, domaine de la commune de Pauillac (*Gironde*), un des premiers crus de vins rouges de Bordeaux.

CHÂTEAU-LAGRANGE, hameau du dép. de la Gironde; vins rouges renommés, classés parmi les meilleurs crus du haut Médoc.

CHÂTEAU-LANDON, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau; 2,922 h. Belles carrières de pierres dures qui se polissent comme le marbre.

CHÂTEAU-LAVALLIÈRE, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 1,260 h. Eaux ferrugineuses, forges.

CHÂTEAULIN, ch.-l. d'arr. (Finistère); sur l'Aulne et le canal de Nantes à Brest; ch. de fer O., à 28 kil. N. de Quimper; 3,677 h. Ardoisières. L'arr. a 7 cant., 62 com., 118,046 h.

CHÂTEAU-MARGAUX, vignoble de la commune de Margaux, à 22 kil. N. de Bordeaux, donnant un des vins rouges les plus célèbres du Bordelais.

CHÂTEAUMEILLANT, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand; 3,892 h. Sur la Sinaise, s.-affl. du Cher; ch. de fer Orl. Pierres calcaires.

CHÂTEAUNEUF-DE-BRETAGNE, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 685 h. Ch. de fer O.

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin; 3,566 h. Sur l'Aulne. Ardoisières.

CHÂTEAUNEUF-EN-THIMERAIS, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux; 1,400 h. Belle forêt. Filature de lin.

CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 1,744 h. Sur la Combade, affl. de la Vienne.

CHÂTEAUNEUF-RANDON, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 733 h. Du Guesclin mourut en l'assiégeant en 1380.

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Cognac; 2,888 h. Ch. de fer Et. Pierres.

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand; 2,614 h. Ch. de fer Orl.

CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 3,453 h. Ch. de fer Orl. Patrie de Des Barreaux.

CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Segré; 1,500 h.

CHÂTEAUPONSAC, ch.-l. de c. (Haute-

Vienne), arr. de Bellac; 3,970 h. Sur la Gartempe, affl. de la Creuse; ch.-de f. Orl.

CHÂTEAU-PORCIEN (*ci-in*), ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel; 1,429 h. Sur l'Aisne. Filatures.

CHÂTEAURENARD, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles; 5,960 h. Sur un canal, près la Durance.

CHÂTEAURENARD, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis; 2,529 h. Sur l'Ouanne, affl. du Loing; ch. de fer P.-L.-M.

CHÂTEAURENAULT, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 4,397 h. Sur la Brenne, s.-affl. de la Loire; ch. de fer Orl. Tanneries.

CHÂTEAU-RENAULT, vice-amiral et maréchal de France, s'illustra en combattant les corsaires barbaresques, les Hollandais et les Anglais (1637-1716).

CHÂTEAUROUX (*duchesse de*), une des favorites de Louis XV (1717-1744).

CHÂTEAUROUX, ch.-l. du dép. de l'Indre; sur l'Indre, ch. de fer Orl., à 263 kil. S.-O. de Paris; 23,924 h. (*Châteauroussins*). — Draps. Immense forêt. Patrie de Guimond, du général Bertrand. L'arr. a 8 cant., 81 com., 116,623 h.

CHÂTEAU-SALINS (*lin*), ancien ch.-l. d'arr. (Meurthe); à l'Allemagne; 2,174 h. Sur la Petite-Seille, affl. de la Moselle. Verreries, faïences.

CHÂTEAU-THIERRY, ch.-l. d'arr. (Aisne); sur la Marne; ch. de fer E., à 80 k. S.-O. de Laon; 6,863 h. (*Castrothéodoriciens*). Patrie de La Fontaine. L'arr. a 5 cant., 124 com., 56,529 h.

CHÂTEAUVILLAIN, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 1,384 h. Sur l'Aujon, affl. de l'Aube; ch. de fer E. Patrie de Decrès.

Châteaux en Espagne (*les*), comédie piquante et bien dialoguée, de Collin d'Harleville, représentée en 1789.

CHÂTEAU-YQUEM, vignoble bordelais.

CHÂTEIGNERAIE (*François de Vivonne, seigneur de La*), favori de Henri II, oncle de Brantôme, mort à la suite de son duel avec Jarnac (1520-1547).

CHÂTEL (*Jean*), fanatique, tenta d'assassiner Henri IV; fut écartelé (1575-1594).

CHÂTEL, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal; 1,293 h. Ch. de fer E.

CHAT-EL-ARAB, fl. formé par la réunion du Tigre et de l'Euphrate, passe à Bassorah, se jette dans le golfe Persique.

CHÂTELARD (LE), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 857 h. Sur le Chéran, s.-affl. du Rhône.

CHÂTELAUDREN (*drin*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 1,470 h. Ch. de fer O.

CHÂTELDON, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers; 2,099 h. Sur le Vauziron, affl. de l'Allier. Sources minérales; établissement thermal.

CHÂTELET (*Le*), ch.-l. de c. Cher), arr. de Saint-Amand; 2,270 h.

Châtelet, nom donné à deux forteresses de l'ancien Paris, le *Grand* et le *Petit-Châtelet*. Le *Grand*, démoli en 1802, était situé sur la rive droite de la Seine. C'était le siège de la juridiction, de la vicomté et de la prévôté de Paris. Le *Petit*, situé sur la rive gauche, près de l'Hôtel-Dieu, servait de prison.

CHÂTELET-EN-BRIE (*Le*), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun; 928 h.

CHÂTELLERAULT (*rô*), ch.-l. d'arr. (Vienne); au confluent de la Vienne et de l'Anvigne; ch. de fer Orl., à 32 kil. N.-E. de Poitiers; 22,522 h. (*Châtelleredais* ou *Châtellerolais*). Manufacture d'armes, coutellerie, quincaillerie. L'arr. a 6 cant., 51 comm., 68,334 h.

CHÂTELUS-MALVALEIX (*lu*), ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Boussac; 1,290 h.

CHÂTENOIS, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau; 1,265 h. Ch. de fer E.

CHATHAM (*tame*), v. d'Angleterre, comté de Kent; sur la Medway, affl. de la Tamise; 26,424 h. Port militaire, arsenal, école du génie.

CHATHAM, îles anglaises de l'Océanie, à l'E. de la Nouvelle-Zélande.

CHÂTILLON, nom de plusieurs familles nobles. Les plus illustres sont celles de *Châtillon-sur-Marne*, qui a donné EUDES DE CHATILLON, le premier pape français sous le nom d'Urbain II; GAUCHER DE CHATILLON, connétable de Philippe le Bel (1250-1330), etc.; et celle de *Châtillon-sur-Loing*, d'où sont sortis COLIGNY, DANDELOT, etc.

CHÂTILLON-DE-MICHAILLE, ch.-lieu de c. (Ain), arr. de Nantua; 1,095 h. Sur la Sémine, affl. du Rhône; ch. de fer P.-L.M.

CHÂTILLON-EN-BAZOIS, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon; 1,860 h. Sur l'Aron, affl. de la Loire et sur le canal du Nivernais.

CHÂTILLON-EN-DIOIS, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die; 1,012 h. Sur le Bez, affl. de la Drôme.

CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux; 2,956 h. Ch. de fer de Marlieux à Châtillon.

CHÂTILLON-SUR-INDRE, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux; 3,555 h. Ch. de fer Orl. Mines métallurgiques, verrerie, magnaneries.

CHÂTILLON-SUR-LOING (*loin*), ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis; 2,351 h. Sur le Loing et le canal de Briare. Patrie de Coligny, Dandelot, Becquerel.

CHÂTILLON-SUR-LOIRE, ch. de c. (Loiret), arr. de Gien; 3,424 h. Ch. de fer P.-L.M. Marbre, pierres, chaux.

CHÂTILLON-SUR-MARNE, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims; 1,019 h. Pa-

trie du pape Urbain II, de Gaucher de Châtillon.

CHÂTILLON-SUR-SEINE, ch.-l. d'arr. (Côte-d'Or); ch. de fer E. et P.-L.-M., à 82 kil. N.-O. de Dijon; 5,127 h. (*Châtillonnais*). Forges, pierres, papeteries. Patrie de Marmont, Nisard. L'arr. a 6 cant., 115 com., 40.511 h.

CHÂTILLON-SUR-SÈVRE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire; 1,447 h. Sur l'Ouin, affl. de la Sèvre-Nantaise; ch. de fer Et. Moutons, étoffes.

Châtiments (*les*), recueil de poésies composées au lendemain du 2 décembre (1851) par V. Hugo proscrit et inspirées par l'indignation du patriotisme.

CHATOU, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 3,580 h. Sur la Seine; ch. de fer de Paris à Saint-Germain; Charmantes villas.

CHÂTRE (*La*), ancienne et illustre famille du Berry.

CHÂTRE (*La*), ch.-l. d'arr. (Indre); sur l'Indre; ch. de fer Orl., à 34 kil. S.-E. de Châteauroux; 5,048 h. Patrie d'Acollas. Lainages, cuirs. L'arr. a 5 cant., 59 comm., 64,821 h.

CHATTERTON (*tone*), poète anglais, né à Bristol en 1752; s'empoisonna en 1770.

Chatterton, drame émouvant d'Alfred de Vigny, représenté en 1835 et qui obtint un grand succès. C'est l'histoire d'un poète méconnu qui se réfugie dans le suicide pour échapper à la misère et se venger de l'indifférence des hommes.

CHAUCER (*cère*), poète anglais, né à Londres, auteur des *Contes de Canterbury* (1328-1400).

CHAUDESAIGUES, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour; 1,674 h. Eaux thermales salines.

CHAUDET, peintre et sculpteur français, né à Paris (1763-1810).

CHAUDEY (*Gustave*), avocat et homme politique français, né à Vesoul en 1835; fusillé sous la Commune en 1871.

CHAUDON, bénédictin de Cluny, auteur d'un *Dictionnaire historique*, publié en collaboration avec Delandine (1737-1817).

Chaudronnier (*le*), chef-d'œuvre de Franz van Mieris; galerie de Dresde.

CHAUFFAILLES, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 4,415 h. Sur le Botoret, s.-affl. de la Loire Filatures, tissage de soie.

Chauffeurs, brigands qui, pendant les troubles de la Révolution, *chauffaient* et brûlaient les pieds de leurs victimes pour les forcer à dire où était leur argent.

CHAULIEU (*abbé de*), poète français du genre gracieux et léger, né à Fontenay (Eure) (1639-1720).

CHAULNES (*chône*), ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne; 1,126 h. Ch. de fer N. Tissus. Patrie de Lhomond.

CHAULNES (*Honoré d'Albert, duc de*), maréchal de France; m. en 1649.

CHAULNES (*Ferd. d'Albert d'Ailly, duc de*), pair de France, distingué par son goût pour les sciences (1714-1769).

CHAULNES (*duc de*), physicien et chimiste français, découvrit les carbonates alcalins (1741-1793).

CHAUMERGY, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle; 539 h. Sur la Brenne, s.-affl. de la Saône.

CHAUMETTE, procureur syndic de la commune de Paris en 1792, né à Nevers en 1763, fut un des fondateurs du *culte de la Raison;* décapité en 1794.

Chaumière indienne (*la*), charmant ouvrage de Bernardin de Saint-Pierre. Chénier l'appelait le meilleur, le plus moral et le plus court des romans (1791).

CHAUMONT, ch.-l. du dép. de la Haute-Marne, au confluent de la Marne et de la Suize; ch. de fer E., à 262 kil. S.-E. de Paris; 13,280 h. (*Chaumontois* ou *Chaumontais*). Coutellerie, bois, toiles. Patrie de Lemoyne, Bouchardon, Damrémont. Un traité célèbre y fut conclu en 1814 entre les Alliés pour réduire la France aux limites de 1789. Ce traité fut l'origine de la Sainte-Alliance. L'arr. a 10 cant., 195 comm., 79,782 h.

CHAUMONT-EN-VEXIN, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 1,431 h. Sur la Troësne, s.-affl. de la Seine; ch. de fer E. Tourbières.

CHAUMONT-PORCIEN (*ci-in*), ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel; 896 h.

CHAUMONT-SUR-LOIRE, bourg de Loir-et-Cher, arr. de Blois; 1,136 h. Château où résida Catherine de Médicis.

CHAUNY, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 9,315 h. Sur l'Oise; ch. de fer N. Manufactures de glaces.

CHAUSSARD, littérateur et poète français, né à Paris, secrétaire du comité de Salut public (1766-1823).

CHAUSSIER (*Fr.*), chirurgien et anatomiste fr., né à Dijon (1746-1828).

CHAUSSIN, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle; 1,198 h. Sur l'Orin, affl. du Doubs; ch. de f. P.-L.-M.

CHAUVEAU-LAGARDE, célèbre avocat français, né à Chartres, défenseur de Marie-Antoinette, de Madame Elisabeth et de Charlotte Corday (1756-1841).

CHAUVELIN (*Germain-Louis de*), homme d'Etat français, exilé par le cardinal Fleury en 1737. — Son fils, le marquis DE CHAUVELIN, diplomate, vécut dans l'intimité de Louis XV; m. en 1774.

CHAUVIGNY, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon; 2,129 h. Sur la Vienne, ch. de fer Orl. Pierres.

CHAUX-DE-FONDS (*La*), v. de Suisse, c. de Neuchâtel; 30,300 h. Horlogerie renommée. Patrie de Jacquet, Droz, Léopold Robert.

CHAVANGES, ch.-l. de c. (Aube), arr. d'Arcis-sur-Aube; 912 h.

CHAVÉE, savant belge né à Namur, a posé les bases de la linguistique moderne (1815-1877).

CHAVES, v. du Portugal, à 60 kil. de Bragance; 6,000 h. Bains fréquentés.

CHAVILLE, bourg de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 2,842 h. Ch. de fer O.

CHEF-BOUTONNE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle; 2,211 h. Sur la Boutonne, affl. de la Charente.

CHÉLIFF (*le*), fleuve d'Algérie qui arrose Boghar, Orléansville et se jette dans la Méditerranée; 680 kil.

CHELLES, bourg de l'arr. de Meaux (Seine-et-Marne), où furent assassinés Chilpéric Ier en 584, et Childéric II en 673, et où sainte Bathilde fonda une célèbre abbaye en 660. Sur la Marne; ch. de fer E.; 2,911 h.

CHELSEA, v. d'Angleterre, aujourd'hui réunie à Londres; sur la Tamise.

CHEMILLÉ (*mi-ié*), ch.-l. de c. (Maine-et-Loire); arr. de Cholet; 4,467 h. Sur l'Hyronne, sous-affl. de la Loire; ch. de fer Orl. Filatures.

CHEMIN, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle; 409 h.

Chemin de la perfection (*le*), ouvrage mystique, d'un esprit des plus exaltés, par sainte Thérèse (XVIe siècle).

CHEMINAIS (*le Père*), jésuite et prédicateur du XVIIe s., né à Paris (1652-1689).

CHEMNITZ, v. du royaume de Saxe; 138,855 h. Ville manufacturière, sur la Chemnitz, s.-affl. de l'Elbe.

CHÊNEDOLLÉ, poète français, né à Vire (1769-1833).

CHÉNERAILLES, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 1,263 h.

* **CHÉNIER** (*André*), célèbre poète fr., né à Constantinople; auteur d'élégies et d'idylles (*la Jeune Captive, l'Aveugle, la Jeune Malade*, etc.); m. sur l'échafaud. On s'accorde à reconnaître la pureté admirable de son style, ses innovations hardies et son originalité (1762-1794).



CHÉNIER (*Marie-Joseph*), frère du précédent, poète dramatique, né à Constantinople; auteur de satires, d'épîtres, du *Chant du Départ* (1764-1811).

CHENONCEAUX, bourg d'Indre-et-Loire, où François Ier fit bâtir un magnifique château pour la duchesse d'Etampes; 352 h. Sur le Cher; ch. de fer Orl.

CHENU, naturaliste fr., auteur d'une *Encyclopédie d'histoire naturelle* (1808-1879).

CHÉOPS (*ké-opse*), ou **KHOUFOU,** roi d'Egypte de la 4e dynastie, fit élever la plus grande des pyramides.

CHÉPHREN (*ké*), ou **KHÂFRI,** roi d'Egypte, de la quatrième dynastie, frère et successeur de Chéops; fit construire la seconde grande pyramide.

CHER (*le*), riv. de France, a sa source dans le dép. de la Creuse, arrose Montluçon, Saint-Amand, et se jette dans la Loire au Bec du Cher (riv. g.); 320 kil.

CHER (*dép. du*), dép. formé d'une partie du Berry et d'une petite partie du Bourbonnais; préf. *Bourges;* s.-pr. *Sancerre, Saint-Amand;* 3 arr. 29 cant., 292 com., 359,276 h. 8e région militaire; cour d'appel et archevêché à Bourges. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

CHERASCO, v. d'Italie (Piémont); sur le Tanaro, affl. du Pô; 9,000 h.

CHERBOURG, ch.-l. d'arr. (Manche); port militaire sur la Manche; ch. de fer O., à 76 kil. N.-O. de Saint-Lô; 40,564 h. (*Cherbourgeois*). Place forte de 1re cl., préf. maritime. Patrie du prédicateur Beauvais. L'arr. a 5 cant., 73 com., 91,604 h.

CHERBULIEZ (*Victor*), romancier et publiciste fr., d'origine suisse (1828-1899).

CHERCHELL, v. d'Algérie, dép. et arr. d'Alger; 8,786 h. Sur la Méditerranée.

Chercheuse d'esprit (*la*), charmante comédie qu'on peut considérer comme le chef-d'œuvre de Favart (1741).

CHÉRÉAS (*ké*), tribun romain, qui assassina Caligula en 41.

CHEROKIS, Indiens Peaux-Rouges des Etats-Unis entre l'Arkansas et la rivière Rouge.

CHÉRONÉE (*ké*), v. de Béotie, où Philippe de Macédoine, vainquit les Athéniens et les Thébains en 338 av. J.-C., et où Sylla battit les troupes de Mithridate en 86 av. J.-C. (Hab. *Chéronéens.*)

CHÉROY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens; 752 h.

CHERSONÈSE [*kér*] (du gr. *chersos*, continent, et *nêsos*, île), nom que les Grecs donnaient à quatre presqu'îles: 1o la *Chersonèse de Thrace* aujourd'hui presqu'île des Dardanelles ou de Gallipoli; 2o la *Chersonèse Taurique*, aujourd'hui la Crimée; 3o la *Chersonèse Cimbrique*, aujourd'hui le Jutland danois; 4o la *Chersonèse d'Or*, dans l'Indo-Chine.

Chérubin, personnage du *Mariage de Figaro*, comédie de Beaumarchais.

CHERUBINI (*ké*), célèbre compositeur de musique; né à Florence, se fit naturaliser fr. et m. à Paris (1760-1842).

Cherubini (*portrait de*), tableau de Ingres (1842), au Louvre; la Muse de la musique étend sa main protectrice au-dessus de la tête du célèbre compositeur.

CHÉRUEL (*Adolphe*), historien fr., né à Rouen; auteur d'une *Hist. de France pendant la minorité de Louis XIV;* a publié les *Mémoires de Saint-Simon* (1809-1891).

CHÉRUSQUES, ancien peuple franc de la Germanie, dont le chef le plus remarquable fut Arminius.

CHERVIN, médecin fr., né près de Villefranche (Rhône), fit supprimer les lazarets et les quarantaines (1783-1843).

CHERVILLE (*G. de*), chroniqueur français, né à Chartres (1821-1898).

CHESAPEAKE (*pike*), baie des Etats-Unis, sur l'Atlantique.

CHESELDEN, savant chirurgien anglais (1688-1752).

CHESNE [*chêne*] (*Le*), ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers; 1,538 h. Sur le canal des Ardennes. Près de là se trouve le défilé dit le Chêne-Populeux (Argonne), que Dumouriez occupa en 1792.

CHESTER (*tère*), v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Chester; 37,000 h. Fromages renommés. Le comté a 645,000 h.

CHESTERFIELD (*filde*), homme d'Etat et écrivain anglais, né à Londres, auteur de *Lettres à son fils*, écrites avec élégance, mais d'une morale qui n'est pas toujours irréprochable (1694-1773).

CHEVAGNES, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins; 1,192 h. Sur l'Alcolin, affl. de la Loire.

Cheval de bronze (*le*), opéra-comique en trois actes d'Auber (1835).

Chevalerie. Institution féodale, militaire et religieuse, propre à l'ordre de la noblesse, et dont les membres, à une époque de violences continuelles, mirent leur épée et leur force au service du droit et des faibles. Cette institution, dont on croit retrouver les racines dans les coutumes germaniques, se développa au moyen âge sous l'influence du christianisme et de l'esprit d'association. Les chevaliers, qui exaltèrent à un degré inconnu jusque-là le sentiment de l'honneur, étaient soumis aux formalités d'une réception solennelle et devaient remplir certaines conditions déterminées : on naissait noble, on devenait chevalier.

CHEVALIER (*Michel*), célèbre économiste français, né à Limoges (1806-1879).

Chevalier à la mode (*le*), comédie en cinq actes et en prose, par Dancourt (1687); excellent tableau de mœurs, chef-d'œuvre de l'auteur.

Chevalier Jean (*le*), drame lyrique en 4 actes, musique de V. Joncières (1885).

Chevalier d'Harmental (*le*), roman d'Alexandre Dumas père (1845); une des œuvres les plus intéressantes du fécond romancier.

Chevalier de Maison-Rouge (*le*), roman historique d'Alex. Dumas père (1846); œuvre dramatique pleine d'intérêt.

Chevalier de Saint-Georges (*le*), roman de Roger de Beauvoir (1838); une des meilleures créations de cet écrivain.

Chevalier, la Mort et le Diable (*le*), célèbre estampe d'Albert Dürer, dont le sujet pourrait se traduire par cette devise : « Ni la mort ni le diable n'arrêtent un brave et loyal chevalier. »

Chevaliers (*les*), comédie d'Aristophane, satire politique contre le démagogue Cléon (Athènes, 425 av. J.-C.).

Chevaux de halage (*les*), tableau de Decamps; musée du Louvre.

Chevaux de Saint-Marc (*les*), célèbre groupe antique en bronze, qui décore la façade de l'église Saint-Marc (Venise).

Chevaux de Marly (*les*), groupes en marbre, de Guillaume Coustou, aux Champs-Elysées, à Paris.

Chevaux ailés (*les*), groupe en marbre, d'Ant. Coysevox, à l'entrée du jardin des Tuileries.

CHEVERT (*François de*), général français, né à Verdun, se distingua par une foule d'actions d'éclat, principalement au siège de Prague (1695-1769).

CHEVÉRUS (*ruce*), cardinal français, né à Mayenne, fut évêque de Boston, de Montauban et archevêque de Bordeaux; il se fit remarquer par son dévouement et son esprit de conciliation (1768-1836).

Chevilles ou *Poésies* de maître Adam Billaut, menuisier de Nevers; remarquables par la verve et l'entrain (XVIIe s.), mais où l'on rencontre beaucoup d'incorrections de style, d'expressions prosaïques et de tours d'un goût douteux.

CHEVILLON, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Vassy; 1,175 h. Ch. de fer E. Hauts fourneaux, distilleries.

CHEVIOT (*monts*), chaîne de montagnes qui sépare l'Écosse de l'Angleterre.

CHEVREAU (*Urbain*), savant et littérateur français, né à Loudun (1615-1701).

CHEVREUL (*M. Eugène*), célèbre chimiste fr., né à Angers (1786-1889).

CHEVREUSE, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arrond. de Rambouillet; 1,808 h. Sur l'Yvette, s.-affl. de la Seine.

CHEVREUSE (*duchesse de*), joua un rôle important pendant la Fronde et dans les complots dirigés contre Richelieu et contre Mazarin. Veuve du duc Albert de Luynes, elle épousa Claude de Lorraine, duc de Chevreuse (1600-1679). Victor Cousin a écrit sa vie.

CHEVREUSE (*duc de*), gouverneur de Guyenne, fut l'un des hommes les plus distingués et les plus sages de son temps. Il était gendre de Colbert et grand ami de Fénelon, m. en 1712.

CHEYLARD (*Le*), ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 3,228 h. Sur la Dorne, affl. du Rhône. Eaux minérales alcalines.

CHÈZE (*La*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac; 470 h.; sur le Lié, affl. du canal de Nantes à Brest.

CHÉZY (*de*), orientaliste français, né à Neuilly, éveilla le premier en France le goût de l'étude du sanscrit (1773-1832).

CHIABRERA, poète lyrique italien, né à Savone, surnommé le *Pindare* de son pays (1552-1637).

CHIAVARI, v. d'Italie, prov. de Gênes, (anciens Etats sardes); sur la Méditerranée; 11,600 h.

CHIBCHAS ou **MUYSCAS,** peuple civilisé de l'Amérique du S., que les Espagnols trouvèrent établis dans la Nouvelle-Grenade, au XVIe siècle.

CHICAGO, v. des Etats-Unis (Illinois); sur le lac Michigan et sur la rivière de Chicago; 1,500,000 h.

Chicaneau, un des principaux per-

sonnages des *Plaideurs* de Racine, dont le nom indique d'avance le rôle et le caractère. Chicaneau est Normand et, par suite, plaideur ; il passe sa vie en procès et ne parle que de son procureur, de son juge et de ses témoins. Tel est le personnage qui est resté le type du plaideur infatigable, et dont le nom est souvent cité pour désigner ceux qui sont atteints du même travers.

CHICHESTER, v. d'Angleterre (Sussex) ; près la Manche ; 9,079 h.

CHICOT, gentilhomme gascon ; m. en 1592. Il s'était rendu célèbre à la cour de Henri III par ses bons mots et ses bouffonneries. Alex. Dumas père en a fait un personnage presque populaire.

CHICOYNEAU, médecin français, né à Montpellier, se distingua pendant la peste de Marseille (1672-1752).

Chien du jardinier (*le*), comédie de Lope de Vega et l'un de ses chefs-d'œuvre. Le titre et l'idée de la pièce sont tirés de ce vieux proverbe castillan : « Le chien du jardinier ne veut pas de sa pâtée et grogne si les bœufs la mangent. »

Chien-Caillou, petit ouvrage de Champfleury que V. Hugo a qualifié de chef-d'œuvre (1847).

CHIERI, v. d'Italie, prov. de Turin ; 15,000 h.

CHIERS (*la*) rivière, a sa source dans le Luxembourg belge ; arr. Longwy, Montmédy, et se jette dans la Meuse (riv. dr.) ; 112 kil.

CHIETI, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de l'Abruzze Citérieure ; 23,000 h.

CHIFFLET, famille de Franche-Comté, d'où sont sortis un grand nombre de savants distingués au XVIe et au XVIIe siècle.

Chiffonnier de Paris (*le*), drame en cinq actes, de Félix Pyat (1847) ; pièce dont le principal rôle fut une remarquable création de Frédérick Lemaître.

CHIHUAHUA, v. du Mexique, cap. de l'Etat de ce nom ; 25,000 h.

Childe Harold (*Pèlerinage de*), narration d'un poète en voyage, où des tableaux ravissants se mêlent aux impressions d'une âme agitée ; ce poème de Byron est celui qui révèle le mieux la grandeur de son génie (1812-1819). Des critiques éminents assurent que ce poète voyageur n'est autre que l'auteur lui-même. Lamartine a composé à son tour un poème, le *Dernier chant de Childe Harold*, où il prend le héros au moment où lord Byron l'avait laissé.

CHILDEBERT Ier, fils de Clovis, roi de Paris de 511 à 558, tua avec son frère Clotaire les fils de Clodomir ; — CHILDEBERT II, fils de Sigebert et de Brunehaut, roi d'Austrasie de 575 à 596. Sous son règne fut signé le traité d'Andelot ; — CHILDEBERT III, fils de Thierri III, régna sur toute la France de 695 à 711, sous la tutelle de Pépin d'Héristal.

CHILDEBRAND, guerrier franc dont les chroniqueurs font un frère de Charles-Martel, se signala contre les Sarrasins. — Ce prince, dont l'histoire est fort incertaine et dont quelques historiens ont même nié l'existence, a été chanté par le poète Carel de Sainte-Garde, qui en a fait le principal personnage de son poème épique, les *Sarrasins chassés de France ;* de là les deux vers fameux de Boileau, le mordant satirique français :

> O le plaisant projet d'un poète ignorant,
> Qui, de tant de héros, va choisir Childebrand !

Ces deux vers se citent à propos d'un choix malencontreux, alors qu'il était facile de trouver mieux.

CHILDÉRIC Ier, fils de Mérovée et père de Clovis, roi des Francs en 456. Chassé par ses compagnons, il se réfugia en Thuringe d'où il revint pour renverser le romain Ægidius et reprendre possession de son commandement ; m. en 481 ; — CHILDÉRIC II, fils de Clovis II, roi d'Austrasie en 660, de toute la France en 670 ; assassiné par Bodillon en 673, dans la forêt de Chelles ; — CHILDÉRIC III, fils de Chilpéric II, dernier roi mérovingien, de 742 à 751 ; fut déposé par Pépin le Bref ; mourut en 755 dans le monastère de Saint-Omer.

CHILI, république de l'Amérique du Sud ; 750,159 kil. c. ; 2,439,500 h. (*Chiliens*). Cap. *Santiago ;* v. pr. *Concepcion* et *Valparaiso.* Climat sain, pays montagneux et riche en mines. Blé, bestiaux.

Chillon, château et prison d'Etat célèbre, bâtie sur un rocher au bord du Léman, à une lieue et demie de Vevey ; on l'a surnommée la *Bastille de la Suisse.* C'est là que fut enfermé Bonivard, patriote genevois, célébré par Byron.

CHILLOUKS, peuplade nègre qui vit entre le lac Nô et le Kordofan (Afrique).

CHILOË, archipel chilien du grand Océan austral ; 77,000 h.

CHILON (*ki*), un des sept sages de la Grèce, né à Lacédémone ; mourut de joie en embrassant son fils vainqueur aux jeux olympiques.

CHILPÉRIC Ier, fils de Clotaire Ier, roi de Neustrie de 561 à 584, époux de Frédégonde, qui le fit assassiner à Chelles ; — CHILPÉRIC II, fils présumé de Childéric II, roi de Neustrie en 715 ; m. en 720.

CHIMAY, v. de Belgique (Hainaut) ; 3,000 h. Berceau d'une illustre famille princière.

CHIMAY (*princesse de*), nom sous lequel est aussi connue Mme Tallien.

CHIMBORAZO, un des monts les plus élevés du globe, dans la chaîne des Andes ; 6,530 m. (Rép. de l'Equateur.)

Chimène, épouse du Cid, immortalisée par Corneille, et l'un des plus beaux types de femme qu'ait créés la poésie ; ce qui a fait dire à Boileau, en parlant des critiques dirigées contre le *Cid* par ordre de Richelieu :

> En vain contre le « Cid » un ministre se ligue ;
> Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

* **CHIMÈRE** (*la*), monstre ignivome à trois têtes, dont le corps tenait moitié du lion, moitié de la chèvre, et qui avait la queue d'un dragon. Bellérophon, monté sur Pégase, le tua (*Myth.*). V. BELLÉROPHON.



Chimie (*Traité de*), par Lavoisier; ouvrage qui a posé les bases de la chimie moderne (1789).

Chimie (*Dictionnaire de*), par Würtz, le meilleur qui existe en France et l'un des meilleurs qu'il y ait; a contribué puissamment à répandre chez nous la théorie et la notation atomiques.

Chimique (*Encyclopédie*), par Frémy. C'est le plus vaste corps de chimie qui ait paru en France. Commencée en 1882, sous la direction de Frémy, par une société de savants et d'industriels, cette publication se compose d'une série de véritables traités spéciaux.

Chimiste (*le*) ou l'**Alchimiste,** célèbre tableau de Teniers.

CHINARD (Joseph), sculpteur français né à Lyon (1756-1813).

CHINCHAS (*îles*), petites îles du Pacifique, où l'on recueille le guano; sur la côte du Pérou auquel elles appartiennent.

CHINE, vaste empire de l'Asie qui se compose de trois grandes parties : la *Mandchourie*, pays natal de la maison régnante, comprenant trois provinces; la *Chine proprement dite*, comprenant 18 provinces; les pays sujets, c'est-à-dire la Mongolie, quelques parties de la Dzoungarie, le Thibet, etc. La Chine proprement dite a 303,300,000 h. de race mongolique (*Chinois* *). Cap. *Pékin*. Dix-neuf de ses ports (*Tien-Tsin*, *Shanghaï*, *Ning-Po*, *Fou-Tchéou*, *Canton*, etc.) sont ouverts au commerce européen qui y embarque du thé, du riz, des objets laqués, de la soie, des cotonnades, des porcelaines, etc. La religion la plus répandue en Chine est celle de Confucius, mais il y a aussi beaucoup d'adhérents du bouddhisme et du taoïsme. L'église catholique romaine compte environ 1,094,000 adhérents, et le nombre des chrétiens évangéliques s'élève à 20,000.



CHINE (*mer de*), partie du gr. Océan comprise entre la Chine, l'Indo-Chine, Sumatra, Bornéo, les Philippines et Formose.

CHINON, ch.-l. d'arr. (Indre-et-Loire); sur la Vienne; ch. de fer Et., à 46 kil. de Tours, 6,119 h. (*Chinonnais*). Chinon est regardé comme la patrie de Rabelais. L'arr. a 7 cant., 87 comm., 82,535 h.

CHIO (*ki-o*), île turque de l'Archipel, un des pays qui se disputent l'honneur d'avoir donné le jour à Homère; 62,000 h. (*Chiotes*). Chio fut désolée par un tremblement de terre en 1881.

CHIOGGIA, v. de Vénétie; 28,100 h. Port à l'embouchure de la Brenta.

CHIPKA ou **TCHIPKA,** bourg de Roumélie près duquel se trouve le *Défilé de Chipka* (Balkans), qui a été le théâtre d'une lutte acharnée entre les Russes et les Turcs (1877).

CHIPPEWAYS, Indiens Peaux-Rouges dans l'Et. de Michigan (Et.-Unis) et dans la partie du Canada touchant cet Etat.

CHIQUITOS, tribu sauvage de l'Amérique du Sud, répandue dans la Bolivie et le Brésil.

CHIRAC, pr. médecin de Louis XV, né à Conques [Aveyron] (1650-1732).

CHIRAZ, v. de Perse; 32,000 h. Vins. Patrie des poètes Saadi et Haafiz.

CHIRON (*ki*), fameux centaure à qui fut confiée l'éducation d'Achille. V. ACHILLE.

CHISLEHURST, bourg près de Londres où mourut Napoléon III (1873).

CHIVERNY (*le comte de*), garde des sceaux sous Henri III et Henri IV.

CHLORIS, nymphe, épouse de Zéphire.

CHMIELNICKI, célèbre hetman des Cosaques de l'Ukraine, signa en 1654 un traité par lequel il reconnaissait la souveraineté de la Russie (1593-1657).

CHOA, partie du S.-E. de l'Abyssinie qui formait autrefois un Etat indépendant; v. pr. *Ankober*.

CHOASPÈS, fleuve de la Susiane, auj. *Kara-Su;* se jette dans l'Euphrate.

Choc de cavalerie, tableau de Ph. Wouwerman (Louvre); — du même (Dresde); — du Bourguignon (Louvre); — du même (Bruxelles). Les tableaux de Wouwerman sont peints avec une exquise finesse et une grande vérité de détails; ceux du Bourguignon, moins délicats d'exécution, ont plus de mouvement.

CHOCZIM, v. de Russie sur le Dniester; 13,000 h. J. Sobiesky y remporta une victoire sur les Turcs en 1673.

CHODZKO, histor. polonais (1800-1871).

Choéphores (*les*) ou *Porteuses de libations*, tragédie d'Eschyle, complétant l'action de la tragédie d'*Agamemnon* et amenant celle des *Euménides* (460 av. J.-C.).

CHOISEUL, maréchal de France sous Louis XIII et Louis XIV (1598-1675).

CHOISEUL (*duc de*), ministre des Affaires étrangères sous Louis XV; fit conclure le *Pacte de famille* (1719-1785).

CHOISY (*l'abbé de*), écrivain fr., né à Paris, auteur d'une *Histoire de l'Eglise* (1644-1724).

CHOISY-LE-ROI, bourg et comm., de France (Seine), arr. de Sceaux. Sur la Seine; ch. de f. Orl.; 8,449 h. Restes d'un château célèbre bâti par Mansard

et habité par Mlle de Montpensier.

CHOLET, ch.-l. d'arr. (Maine-et-Loire); sur la Moine, affl. de la Sèvre-Nantaise ; ch. de fer Orl. et O., à 60 kil. S.-O. d'Angers ; 16,891 h. (*Choletais*). Fabrique de mouchoirs. Cette ville fut le théâtre de luttes sanglantes pendant les guerres de la Vendée. L'arr. a 7 cant., 80 comm., 123,128 h.

CHO-LON, v. de la Cochinchine française ; 40,000 h.

CHOMEL, médecin fr., né à Paris, collaborateur de Tournefort (1671-1740).

CHOMÉRAC, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas ; 2,402 h. Sur la Payré, affl. du Rhône : ch. de fer P.-L.-M. Marbres, filature de soie.

CHOPIN, célèbre pianiste, né près de Varsovie en 1809. d'origine polonaise, introduisit en France les *mazurkas* ; m. à Paris en 1849.

CHORGES, ch.-l. de c.(Hautes-Alpes), arr. d'Embrun ; 1,480 h. Sur le torrent des Moulettes, affl. de la Durance.

CHORON, musicien français, né à Caen (1772-1834).

CHOSROÈS Ier, le Grand (*koss-ro-èss*), de la race des Sassanides, roi de Perse de 531 à 70 ; combattit avec succès contre les armées romaines ; — CHOSROÈS II, roi de Perse de 590 à 628, fut battu par Héraclius.

Chouannerie. Nom général donné aux insurrections royalistes qui précédèrent la guerre de Vendée proprement dite et se perpétuèrent, jusque sous le Consulat, dans le bas Maine, une partie de l'Anjou, la Bretagne, etc. L'origine de ce nom n'est pas encore déterminée d'une manière précise : les uns le font venir de Jean Cottereau, dit *Jean Chouan*, chef insurgé royaliste de la Mayenne ; les autres y voient une allusion à l'habitude que les bandes de paysans avaient contractée d'imiter le cri de la chouette pour se reconnaître entre eux ou se prévenir de la présence des bleus. Par extension, le nom de *Chouans* * fut donné à tous les partisans de la cause royaliste dans l'Ouest.



Chou-King (c'est-à-dire le *Livre par excellence*), recueil des plus anciens documents écrits de la Chine, coordonnés par Confucius. Malgré la croyance aux indices des sorts, c'est un beau traité de morale et de politique en exemples, réglant les relations civiles.

CHOUMLA, v. de la Bulgarie ; 23,100 h.

CHRAMNE, fils de Clotaire Ier, s'allia avec Conobre, roi de Bretagne, contre son père qui le vainquit, le fit étrangler et brûler dans une chaumière avec sa femme et ses enfants (560).

CHRESTIEN DE TROYES, poète français, auteur de romans de chevalerie (XIIe siècle).

Christ (*ordre du*), ordre militaire et religieux portugais, fondé en 1318 par le roi Denis Ier.

Christ à la colonne (*le*), tableau de Zurbaran ; musée de Berlin.

Christ au jardin des Oliviers (*le*), ou le **Christ aux Oliviers**, ou le **Christ au jardin des Olives**, tableau de Raphaël ; — de Mantegna (Londres) ; — du Titien, au musée royal de Madrid ; — du Guide, au Louvre ; — d'E. Delacroix, église Saint-Paul, à Paris ; — de Jalabert (1855) ; — de P. Delaroche (1854).

Christ et les enfants (*le*), tableau d'Ary Scheffer.

Christ guérissant les malades (*le*), célèbre eau-forte de Rembrandt, connue sous le nom de la *Pièce aux cent florins*.

Christ marchant sur les eaux (*le*), tableau de Jalabert, Expositions de 1863 et de 1867 ; — de M. Brion, Expositions de 1864 et de 1867.

Christ en croix (*le*), célèbre tableau de Rubens, admirable pour l'expression et pour la couleur, musée d'Anvers ; — composition du style le plus élevé et du sentiment le plus pathétique, par Van Dyck, cathédrale de Malines ;— tableaux du même, musée d'Anvers et galerie de Vienne : — chef-d'œuvre de Velazquez, musée royal de Madrid ; — marbre de Michel Anguier, église Saint-Roch (Paris) ; — bronze de Préault, église des Ternes (Paris).

Christ mort (*le*), tableau de Van Dyck, au Louvre ; — de Philippe de Champaigne au Louvre ; — de Daniel Crespi, musée royal de Madrid. V. *Pietà*.

Christ porté au tombeau (*le*), chef-d'œuvre du Titien, au Louvre ; profondeur du sentiment, puissance de l'expression, éclat extraordinaire de la couleur.

Christ triomphant de la mort (*le*), triptique de Lucas de Cranach ; cathédrale de Weimar.

Christ dans les limbes (*le*), chef-d'œuvre du Bronzino, musée des Offices ; — de Sébastien del Piombo, musée royal de Madrid.

Christ dans sa gloire (*le*), chef-d'œuvre de Raphaël ; musée de Parme.

Christ devant Pilate (*le*), célèbre tableau du peintre hongrois Munkacsy.

Christ d'ivoire (le), une des plus belles œuvres d'art du XVIIe siècle, exécutée à Avignon en 1659 par le célèbre ivoirier Jean Guillemin.

CHRISTIAN Ier, roi de Danemark en 1448, de Norwège en 1450, de Suède en 1456 ; m. en 1481 ; — CHRISTIAN II, roi de Danemark et de Norvège en 1512, de Suède en 1520, détrôné par Gustave Vasa en 1523 ; mourut captif en 1559 ; — CHRISTIAN III, roi de Danemark et de Norvège de 1534 à 1559 ; — CHRISTIAN IV, roi de Danemark et de Norvège de 1588 à 1648, prit part à la seconde période de

la guerre de Trente ans; — CHRISTIAN V, roi de Danemark et de Norvège de 1670 à 1699, s'allia à la Hollande contre Louis XIV; — CHRISTIAN VI, roi de Danemark et de Norvège de 1730 à 1746; — CHRISTIAN VII, roi de Danemark et de Norvège de 1766 à 1808. Sous son règne, en 1807, les Anglais bombardèrent Copenhague; — CHRISTIAN VIII, roi de Danemark de 1839 à 1848. Il avait d'abord régné sur la Norvège, que la Sainte-Alliance lui enleva en 1814; — CHRISTIAN IX, roi de Danemark, fils du duc Guillaume de Slesvig-Holstein, né le 8 avril 1818, monté sur le trône en 1863. Son second fils devint roi de Grèce en 1863, sous le nom de Georges Ier.

CHRISTIANIA, cap. de la Norvège; 152,100 h. Port au fond d'un golfe formé par le Skager-Rack.

Christianisme. Le *christianisme* ou *religion du Christ*, né en Judée et d'abord répandu en Orient, fut prêché dans le monde entier par les apôtres, aussitôt après la mort de Jésus. Saint Pierre fut le premier évêque de Rome, mais le véritable fondateur de l'Eglise chrétienne fut certainement saint Paul, qui propagea activement, en Grèce et en Italie, les nouvelles doctrines. Celles-ci se développèrent rapidement : 1° parce qu'elles répondaient au besoin d'espérance des déshérités ; 2° parce qu'elles avaient un caractère universel, à la différence des religions de l'antiquité, qui étaient toutes locales ; 3° parce que l'unité politique de l'empire romain avait, dans une certaine mesure, unifié les croyances des divers peuples qui le composaient; 4° parce que la morale du paganisme n'avait pas arrêté la démoralisation et la corruption du monde antique. Soumis aux persécutions des empereurs, depuis Néron jusqu'à Dioclétien, le christianisme ne devint la religion de l'Etat que sous Constantin qui, en 325, convoqua le concile de Nicée après avoir, en 313, proclamé le principe de la tolérance religieuse (édit de Milan). En Gaule, le christianisme eut pour premier apôtre, Pothin, évêque de Lyon, martyrisé en 177, et, durant le moyen âge, il se répandit dans le plus grand nombre des pays civilisés. Le schisme de Photius, en 858, sépara l'Eglise grecque de l'Eglise latine qui, durant le moyen âge, lutta contre l'arianisme, les Iconoclastes, les Vaudois, les Albigeois, Wiclef, Jérôme de Prague et Jean Huss. Le grand schisme d'Occident fut une cause de dissension pour la chrétienté. Enfin, au XVIe siècle, Luther donna le signal de la Réforme en ne reconnaissant que la seule autorité de la Bible. V. *Réforme.*

Christianisme (*Histoire des origines du*), par E. Renan. Cette histoire comprend 8 volumes : *Vie de Jésus, les Apôtres, Saint Paul, l'Antéchrist, les Evangiles, l'Eglise chrétienne, Marc-Aurèle, Index.*

Christianisme (*le*) et *ses origines*, par Havet, remarquable étude de critique historique, où les premiers développements du christianisme sont envisagés en dehors de toute préoccupation théologique.

CHRISTIANSAND, v. de Norvège; 13,100 h. Port sur le Skager-Rack.

CHRISTINE (*sainte*), vierge et martyre sous Dioclétien. Fête le 24 juillet.

Christine (*le Martyre de sainte*), tableau de P. Véronèse ; Acad. de Venise.

***CHRISTINE,** fille de Gustave-Adolphe, reine de Suède, abdiqua en 1654, aimant mieux, dit Voltaire, converser avec des savants que de régner sur un peuple qui ne connaissait que les armes ; elle mourut à Rome (1626-1689).



CHRISTINE DE FRANCE, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, épousa Victor-Amédée Ier, duc de Savoie (1606-1663).

CHRISTINE DE PISAN, femme célèbre par ses poésies, née à Venise vers 1363, vécut en France et y mourut (1431).

Christmas, nom sous lequel on désigne en Angleterre les réjouissances qui ont lieu à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an.

CHRISTOPHE (*saint*), né en Syrie, martyrisé en 250; fête le 9 mai ou le 25 juillet. Ce nom vient du grec *christophoros*, c'est-à-dire *porte-Christ*, allusion à un trait miraculeux de la vie de ce saint.

CHRISTOPHE Ier, roi de Danemark de 1252 à 1259 ; — CHRISTOPHE II, roi de Danemark de 1320 à 1333 ; — CHRISTOPHE III, roi de Danemark, puis de Suède et de Norvège, de 1439 à 1448.

CHRISTOPHE (*Henri*), nègre né à la Grenade, devint roi d'Haïti de 1811 à 1820, et se donna la mort à la suite d'une insurrection.

Chrysale, personnage des *Femmes savantes*, comédie de Molière; c'est le mari de Philaminte, le père d'Armande et le frère de Bélise, contre les prétentions pédantesques desquelles il proteste par son bon sens prosaïque, mais droit. C'est l'homme du pot-au-feu, qui, professe cette maxime pratique :

Oui, mon corps est moi-même et j'en veux prendre soin.
Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère.

CHRYSÉIS, fille de Chrysès, prêtre d'Apollon. Agamemnon, dont elle était devenue l'esclave, ayant refusé de la rendre à son père, le dieu frappa les Grecs d'une peste terrible.

CHRYSIPPE (*kri*), philosophe grec, né en Cilicie vers 280 av. J.-C.; dis-

ciple de Zénon, fondateur du stoïcisme.

CHRYSOLORAS, savant grec du Bas-Empire, fut un des restaurateurs des lettres en Italie au XIVe siècle.

CHRYSOSTOME. V. *Jean*.

CHUQUISACA. V. SUCRE.

CHURCHILL, poète satirique anglais, né à Westminster (1731-1764).

CHUSAN ou **CHOUSAN**, archipel de la Chine, située dans la mer Bleue, près l'estuaire du Yang-tsé-Kiang.

Chute des feuilles (*la*), touchante et délicieuse élégie de Millevoye (1812), que le jeune poète composa quelque temps avant sa mort, et qui fut pour lui le chant du cygne.

Chute d'un ange (*la*), poème de Lamartine (1838).

Chute des anges (*la*), chef-d'œuvre de Franz Floris, musée d'Anvers; scène fantastique, dessinée avec une science consommée.

CHYPRE, île de la mer Méditerranée, autrefois à la Turquie: cédée à l'Angleterre par la Turquie en 1878; 186,200 h. (*Chypriotes* ou *Cypriotes*). V. pr. *Leucosia* ou *Nicosia*, *Famagouste*. Bons vins.

CIALDINI, général et homme politique italien, (1811-1892).

CIBRARIO, historien et homme d'Etat italien, né à Turin (1802-1870).

* **CICÉRON** (*Marcus Tullius*), le plus éloquent des orateurs romains, né près d'Arpinum en 106 av. J.-C. Il déjoua la conjuration de Catilina, ce qui lui valut le surnom de *Père de la Patrie*. Il embrassa le parti de Pompée, puis celui de César après Pharsale. Ce dernier mort, il attaqua vivement Antoine et lui opposa Octave, neveu de César. Proscrit par le 2e triumvirat, il essaya de fuir, mais il fut assassiné près de Formies par des meurtriers envoyés par Antoine et sa femme Fulvie, en 43 av. J.-C. Sans rival dans l'éloquence judiciaire par la richesse de son imagination, la souplesse d'un génie plein d'abondance, de grâce et de séduction, par l'habileté de sa dialectique, il resta au-dessous de Démosthène dans l'éloquence politique. Comme écrivain, il est la suprême expression du génie latin modifié par le génie grec. S'il a échoué dans la poésie, il est resté le premier des prosateurs latins, et nul n'a jamais dépassé la pureté, la richesse, l'harmonieuse élégance de son style. Ses traités philosophiques sont des monuments historiques en même temps que des modèles d'élocution. Parmi ses plus belles plaidoiries il faut citer les *Catilinaires* et les *Philippiques*. V. *Lettres*.



Cicerone (*le*), guide de l'art antique et moderne en Italie, par Burckhardt (1855).

CICOGNARA (*le comte*), écrivain italien, né à Ferrare, auteur d'une *Histoire de la sculpture* (1767-1834).

CID (*Rodrigue Diaz de Bivar*, dit *le*), célèbre chevalier espagnol, s'illustra en combattant les Maures. Le Cid est le héros d'une belle tragédie de Corneille; m. en 1099.

Cid (*le*), titre d'une des plus belles tragédies de Corneille, œuvre puissante et originale, bien que le sujet en soit emprunté à l'auteur espagnol Guilhem de Castro. Ce drame, quoique critiqué par l'Académie, obéissant à Richelieu, excita longtemps l'enthousiasme et donna même lieu à ce proverbe: « Cela est beau comme le *Cid*. » Le nom du personnage est devenu proverbial pour désigner un jeune guerrier intrépide et d'un caractère chevaleresque. Plusieurs vers de cette tragédie ont passé dans la langue littéraire :

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits.

—

Rodrigue, as-tu du cœur?

—

Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années.

—

Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître.
Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de [maître.

—

A vaincre sans périls on triomphe sans gloire.

Cid, opéra en quatre actes et huit tableaux de J. Massenet (1885).

Ciel (*Traité du*), ouvrage d'Aristote, traduit en français par Barthélemy Saint-Hilaire en 1866. C'est un résumé de l'exposition du système du monde tel que les Grecs l'entendaient, avec une théorie de la pesanteur et du mouvement.

Ciel et la terre (*le*), poème de lord Byron, qui s'est inspiré du sujet traité par Moore dans ses *Amours des anges*.

Ciguë (*la*), comédie en deux actes, en vers, la première et peut-être la meilleure œuvre dramatique d'E. Augier (1844).

CILICIE, ancien pays de l'Asie Mineure dans la région du Taurus. ava pour v. pr. *Tarse*, *Anazarbe* et *Séleuci*

CIMABUÉ, peintre florentin, maît de Giotto (1240-1302).

CIMAROSA, célèbre compositeur it lien, mourut, dit-on, empoisonné p ordre de la reine Caroline de Napl (1749-1801).

CIMBER (*ber*), un des meurtriers César; il tira la toge du dictateur, gnal auquel tous les conjurés se jetèr sur lui.

CIMBRES, un des peuples barba qui, avec les Teutons, envahirent la Ga au IIe siècle av. J.-C.; taillés en piè par Marius à Verceil (101 av. J.-C.).

Cimbres (*bataille des*), tableau de l camps (1834); mêlée immense et terril

peinte avec une fougue extraordinaire.

Cimetière de campagne (*le*), élégie célèbre de Th. Gray ; pièce d'un mérite supérieur, traduite et imitée dans toutes les langues (1751).

Cimetière juif (*le*), chef-d'œuvre de Ruysdaël ; galerie de Dresde.

Cimetière de Saint-Privat (*le*), superbe tableau de de Neuville (1881), retraçant un des plus héroïques épisodes de la bataille de Saint-Privat (18 août 1870).

CIMMÉRIENS, ancien peuple des bords du Pont-Euxin.

CIMMÉRIENS (*monts*), chaîne de montagnes de la Chersonèse Taurique.

CIMON, général athénien, fils de Miltiade ; combattit vaillamment contre les Perses ; m. en 449 av. J.-C.

CINCHON (*la comtesse de*), Espagnole qui, en 1632, apporta le quinquina du Pérou en Europe.

CINCINNATI, v. des Etats-Unis de l'Amérique du Nord (Ohio) ; sur l'Ohio ; 330,000 h.

CINCINNATUS (*uce*), Romain célèbre par la simplicité et l'austérité de ses mœurs, fut deux fois dictateur (ve siècle av. J.-C.). Les licteurs qui allèrent lui porter les insignes de sa dignité le trouvèrent dans son champ, au delà du Tibre, conduisant lui-même sa charrue. En littérature, on fait souvent allusion à l'austère simplicité de Cincinnatus et à la charrue traditionnelle.

Cincinnatus (*ordre de*), fondé aux Etats-Unis en 1783.

CINÉAS (*éce*), ministre et conseiller de Pyrrhus. Il passait pour le plus habile orateur de son temps, et Pyrrhus disait de lui que son éloquence lui avait gagné plus de villes que ses armées. Il n'approuvait pas toujours les projets ambitieux du roi conquérant, et l'on connaît la conversation qu'il eut avec ce prince pour le détourner de son expédition d'Italie. Boileau l'a rendu célèbre dans son *Epître au roi*, et les écrivains font souvent allusion à cet entretien du sage favori avec l'ambitieux Pyrrhus. V. *ce mot.*

CINNA (*Cornélius*), patricien de Rome, partisan de Marius, assassiné en 84 av. J.-C.

CINNA (*Cneius Cornelius*), arrière-petit-fils de Pompée, fut traité avec clémence par Auguste, contre lequel il avait conspiré ; sujet d'une tragédie de Corneille.

Cinna ou la *Clémence d'Auguste*, tragédie de P. Corneille ; conception dramatique pleine de grandeur ; c'est l'apothéose de la monarchie, de la royauté, qui se fait absoudre par la clémence dans la personne d'Auguste ; représentée en 1639. Plusieurs vers de cette tragédie ont enrichi la langue d'expressions proverbiales :

monté sur le faîte, il aspire à descendre.

—

...r être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose !

—

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

—

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.

On rappelle aussi, mais dans le style familier, cet hémistiche :

Prends un siège, Cinna.

CINNAMUS, historien byzantin du XIIe siècle, a écrit l'histoire de Jean Comnène et une partie de celle de Manuel Comnène.

CINQ-ARBRES, savant hébraïsant français, né à Aurillac ; m. en 1587.

Cinq-Cents (*conseil des*). V. *Conseil.*

CINQ-MARS (*cin-mar*), favori de Louis XIII, m. sur l'échafaud, avec son ami de Thou, pour avoir conspiré contre Richelieu (1620-1642).

Cinq-Mars, roman historique d'Alfred de Vigny (1826), remarquable surtout par le style et l'action dramatique.

Cinq-Mars, opéra en quatre actes de Gounod (1877).

Cinquantaine (*la*), tableau de Knaus (1859) ; composition spirituelle, pleine de détails charmants ; elle représente deux époux fêtant le cinquantième anniversaire de leur mariage.

CINTEGABELLE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret ; 2,442 h. Sur l'Ariège ; ch. de fer M. Grains.

CINTRA, v. de Portugal (Estrémadure) ; 4,500 h. Vins, marbre. Junot y signa une capitulation honorable (1808).

CIOTAT (*La*), ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. de Marseille ; 12,223 h. Port ; ch. de f. P.-L.-M. Construction de navires, école d'hydrographie. Patrie de Portalis, Ganteaume.

Cipayes (*révolte des*). La guerre qui eut lieu dans l'Inde en 1857 entre les Anglais et les cipayes révoltés fut courte mais terrible, et féconde en actes de férocité, aussi bien de la part des insurgés que de la part des Anglais ; ses principaux incidents furent : le siège de Dehli, la défense de Lucknow par Lawrence, les victoires de Futtehpore, Cawnpore, Bithoor, les massacres de Meerut, de Dehli, Cawnpore et de Furrukabad. La compagnie des Indes, à la solde de laquelle étaient les cipayes, fut supprimée en 1858, aussitôt après la répression.

CIRCASSIE ou *pays des Tcherkesses*, contrée située dans la partie occidentale du Caucase, au N. et au S. de la chaîne. (Hab. *Circassiens* *.)



CIRCÉ, célèbre magicienne de la Fable, qui joue un grand rôle dans l'*Odyssée* d'Homère. Ulysse ayant abordé dans son île, la magicienne, pour le retenir près d'elle, fit boire à ses compagnons une liqueur enchantée qui les transforma en pourceaux. On

fait à cette métamorphose de fréquentes allusions qui caractérisent l'abrutissement succédant à l'intelligence.

CIREY, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville : 2,268 h. Sur la Vezouse, affl. de la Meurthe ; ch. de fer E. Fer, manufacture de glaces, scieries hydrauliques.

CIRTA, ancienne v. de Numidie, aujourd'hui *Constantine*.

CISALPINE (*Gaule*), nom que les Romains donnaient à la partie septentrionale de l'Italie et qui, pour eux, était située en deçà des Alpes. Elle était occupée par la race gauloise.

CISALPINE (*république*), formée au N. de l'Italie par Bonaparte en 1797. Elle devint en 1802 la *République italienne* et eut Milan pour capitale.

CISJURANE (*Bourgogne*), partie de la Bourgogne située en deçà du Jura ; royaume fondé en 879 par Boson, beau-frère de Charles le Chauve.

CISLEITHANIE, nom sous lequel on désigne l'Autriche proprement dite, par opposition à la Hongrie, appelée *Transleithanie*. La monarchie austro-hongroise est, en effet, divisée par la Leitha en deux parties, et c'est cette rivière qui a donné son nom aux deux moitiés de l'empire.

CISPADANE (*Gaule*), nom que les Romains donnaient à la partie de la Gaule cisalpine située au S. du Pô.

CISPADANE (*république*), organisée par Bonaparte en 1796; elle se confondit avec la République Cisalpine en 1797.

CITÉ (*île de la*), nom sous lequel on désigne l'île enclavée aujourd'hui dans le Paris moderne et sur laquelle est bâtie la cathédrale de Notre-Dame. La Cité fut le berceau du Paris primitif et, pendant longtemps, Paris ne compta que trois grands quartiers : la *Cité*, l'*Université* et la *Ville*. Le mot *Cité* est employé à Londres, à Cracovie, etc., pour désigner, comme à Paris, la partie la plus ancienne de la ville.

Cité (*droit de*). Dans l'antiquité, la cité était un véritable Etat, ayant des intérêts distincts des autres cités du même pays, et, pour être membre de cet Etat, pour jouir des prérogatives attachées à la qualité de citoyen, il fallait remplir certaines conditions juridiquement déterminées. A Rome, par exemple, le droit *civil* ou *de la cité* n'était applicable qu'aux seuls citoyens romains; les étrangers étaient soumis aux prescriptions du *droit des gens*, sorte de code coutumier, composé uniquement des règles du droit naturel. Les actes juridiques accomplis sous l'empire de ce droit des gens n'étaient même pas garantis par la loi civile, et, dans ces conditions, la qualité de citoyen avait une valeur inappréciable. Politiquement, la cité est la forme qui a précédé la constitution des nationalités ; cette forme s'est conservée ou reproduite au moyen âge dans les républiques italiennes et les villes libres.

Cité antique (*la*), par Fustel de Coulanges (1864), savante résurrection des mœurs grecques et romaines.

Cité de Dieu (*la*), ouvrage de saint Augustin ; admirable peinture de la religion chrétienne (ve siècle).

Cité du Soleil (*la*), ouvrage de Campanella, sorte d'utopie politique où la théorie socialiste est érigée en système de gouvernement (1623).

CÎTEAUX, hameau de la commune de Saint-Nicolas-lès-Citeaux, cant. de Nuits, dép. de la Côte-d'Or, où Robert de Molesme fonda, en 1098, une communauté religieuse émanée de l'ordre de Saint-Benoît. Aujourd'hui les bâtiments de l'abbaye sont occupés par une colonie agricole de jeunes détenus.

CITHÉRON, montagne sur les limites de la Béotie et de l'Attique.

Citoyen (*Traité du*), ouvrage de philosophie politique, fondée sur une base évidemment fausse, par Hobbes (1642).

Citoyen du monde (*le*), ouvrage satirique anglais, par Olivier Goldsmith, publié en 1760.

CITTERS, homme d'Etat hollandais, né à Middelbourg, m. à Madrid (1633-1696).

CIUDAD-RÉAL, province d'Espagne ; 280,075 h. Cap. *Ciudad-Réal*.

CIUDAD-RÉAL (*ville royale*), v. d'Espagne, cap. de la prov. de ce nom ; 13,801 h. Le général Sébastiani y vainquit les Espagnols en 1809.

CIUDAD-RODRIGO, v. d'Espagne (Salamanque) ; 8,000 h. Place forte.

CIVILIS (*Claudius*), chef des Bataves, se révolta l'an 70 contre Vespasien et fut vaincu par Céralis. Il conclut avec les Romains une paix honorable.

CIVITA-VECCHIA (*vèk-kia*), v. d'Italie, anciens Etats de l'Eglise ; 12,000 h. Port sur la Méditerranée.

CIVRAY, ch.-l. d'arr. (Vienne) ; sur la Charente ; ch. de fer Orl., à 51 kil. S. de Poitiers ; 2,553 h. Grains, marrons. L'arr. a 5 cant., 45 comm., 50,773 h.

CLACKMANANN, le plus petit des comtés d'Ecosse ; 26,000 h. Ch.-l. *Clackmanan*, près de la riv. Forth ; 5,000 h.

CLADEL (*Léon*), littérateur fr., né à Montauban (1834-1892).

CLAIN (*le*), riv. de France, prend sa source dans la Charente, arrose Poitiers et se jette dans la Vienne (riv. g.); 125 ki

CLAIR (*saint*), premier évêque de Nantes, apôtre de cette partie de la Bretagne, vivait vers 280. — Prêtre martyr, né à Rochester, m. vers 894.

CLAIRAC, petite v. de France (Lot-et-Garonne), cant. de Tonneins, arr. de Marmande ; 3,562 h. Sur le Lot. Patrie de T. de Viau.

Clair de lune (*le*), tableau d'Arth van der Neer, musée du Louvre; eff très poétique et très juste.

CLAIRAMBAULT, érudit français, réunit un grand nombre de manuscrits aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (1651-1740).

CLAIRAUT, mathématicien français, né à Paris ; d'un génie précoce, il fut à 18 ans reçu à l'Académie des sciences (1713-1765).

CLAIRE (*sainte*), vierge et abbesse, né à Assise, fondatrice de l'ordre des clarisses (1193-1253). Fête le 12 août.

CLAIRON, tragédienne française, né à Condé-sur-Escaut (1723-1803).

CLAIRVAUX, dépendance de la commune de Ville-sous-la-Ferté, arr. de Bar-sur-Aube. Sur l'Aube ; ch. de fer E. Saint Bernard y fonda, en 1115, une célèbre abbaye, auj. maison de détention.

CLAIRVAUX, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier ; 914 h.

CLAIRVILLE, auteur dramatique des plus féconds, né à Lyon (1811-1879).

CLAMART, bourg de France (Seine), arr. de Sceaux ; 5,491 h. Ch. de fer O.

Clamart, nom sous lequel est connu un amphithéâtre d'anatomie, situé, non au bourg de Clamart, mais à Paris, près du Jardin des Plantes.

CLAMECY, ch.-l. d'arr. (Nièvre) ; au confl. du Beuvron et de l'Yonne et sur le canal du Nivernais ; ch. de fer P.-L.-M., à 73 kil. N. E. de Nevers ; 5,318 h. Tanneries, bois flotté. L'arr. a 6 cant., 93 comm., 66,281 h.

CLAPARÈDE (*Michel*), général français, né à Gignac (1774-1841).

CLAPISSON, compositeur français, né à Naples (1808-1866).

CLAPPERTON, célèbre voyageur écossais, explorat. du Soudan (1788-1827).

CLARE, comté d'Irlande (prov. de Munster) ; 142,000 h. Ch.-l. *Ennis* ; 8,000 h.

CLAREMONT, château à 24 kil. de Londres, dernière résidence de Louis-Philippe, qui y mourut en 1850.

CLARENCE (*duc de*), frère d'Edouard IV, roi d'Angleterre. Ayant trahi ce dernier, il fut condamné à mort, et, comme on lui avait laissé le choix de son supplice, il demanda, dit-on, à être noyé dans un tonneau de malvoisie (1459-1478). En littérature, on fait quelquefois allusion à cette fin bachi-tragique.

CLARENDON, village d'Angleterre où le roi Henri II proclama en 1164 les *Constitutions de Clarendon* contre les usurpations du clergé.

CLARENDON (*le comte de*), célèbre historien anglais, partisan de Charles Ier et de Charles II (1608-1674).

CLARENS, hameau de Suisse, sur le lac de Genève et célébré par J.-J. Rousseau.

CLARET, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier ; 644 h. Sur le Brestalon s.-affl. de la Méditerranée.

CLARETIE (*Jules*), chroniqueur, romancier et auteur dramatique fr., né à Limoges en 1840.

Clarisse Harlowe (*Histoire de*), roman de premier ordre, par Richardson (1748), aussi remarquable par le style que par la composition du sujet. Le personnage de Clarisse Harlowe, qui ne cesse de captiver l'intérêt, est resté, le type d'une jeune fille qui conserve sa vertu malgré l'inclination qu'elle éprouve pour un homme dont les vices sont cachés sous les dehors les plus séduisants.

CLARKE, philosophe anglais, né à Norwich, disciple de Fénelon, auteur d'une *Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu* (1675-1729).

CLARKE, célèbre voyageur anglais (1769-1822).

CLARKE, duc de Feltre, né à Landrecies, maréchal de France et ministre de la guerre sous Napoléon Ier. Il institua les fameuses cours prévôtales (1765-1818).

CLARKSON, philosophe anglais, zélé partisan de l'abolition de la traite des noirs et de l'esclavage (1761-1846).

CLAROS, v. d'Ionie, célèbre par son oracle d'Apollon. (Hab. *Clariens*.)

CLARY, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai ; 2,528 h. Fabrique d'étoffes.

CLAUDE Ier, empereur romain de 41 à 54 ; époux de Messaline, puis d'Agrippine ; empoisonné par cette dernière. — CLAUDE II, empereur romain de 268 à 270 excellent prince et bon général ; il mourut de la peste et eut pour successeur Aurélien.

CLAUDE (*saint*), évêque de Besançon ; m. en 697. Fête le 6 juin.

CLAUDE (*Jean*), célèbre ministre protestant, né à La Sauvetat (Gers) ; antagoniste de Bossuet. Il émigra lors de la révocation de l'édit de Nantes (1619-1687).

CLAUDE DE FRANCE, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne ; née à Romorantin, femme de François Ier (1499-1524).

CLAUDE LORRAIN. V. LORRAIN.

CLAUDIEN (*i-in*), poète latin du IVe siècle, né à Alexandrie, panégyriste de Stilicon.

CLAUDIUS (*uce*), décemvir romain en 451. Ayant revendiqué Virginie comme son esclave, il fut jeté en prison, où il se tua (449 av. J.-C.).

CLAUDIUS (*Appius*), censeur (312 av. J.-C.), fit construire la *voie Appienne* et le premier aqueduc de Rome.

CLAUDIUS PULCHER (*ker*), consul romain, qui fit jeter à la mer les poulets sacrés et fut battu sur mer par Adherbal, à Drépane, en 249 av. J.-C.

CLAUSEL, maréchal de France, né à Mirepoix, gouverneur de l'Algérie, prit Mascara en 1835 ((1772-1842).

CLAVIER (*Et.*), savant helléniste français, né à Lyon (1762-1817).

CLAVIÈRE (*Et.*), ami de Mirabeau et ministre des Finances après Necker, se donna la mort en 1793 ; il était né à Genève en 1735.

Clavijo, drame de Gœthe, en cinq actes (1774).

CLAY (*Henri*), homme d'Etat américain (1777-1852).

CLAYE-SOUILLY (*clé*), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux ; 1,936 h. Sur le canal de l'Ourcq et sur la Beuvronne, affl. de la Marne. Toiles peintes.

CLAYETTE (*La*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles ; 1,742 h.

CLÉANTHE, philosophe stoïcien du IIIe siècle av. J.-C., disciple de Zénon.

CLÉARQUE, général spartiate en 406 av. J.-C., se distingua dans la guerre du Péloponèse et commanda la retraite des Dix Mille après Cunaxa. Il fut assassiné en 401 par ordre du satrape Tissapherne et remplacé par Xénophon.

CLEFMONT (*clé*), ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont ; 395 h. Près la Meuse. Coutellerie.

CLÉGUÉREC, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy ; 3,617 h. Près du Blavet.

CLÉLIE, jeune Romaine qui traversa le Tibre à la nage pour échapper à Porsenna, dont elle était l'otage (507 av. J.-C.).

Clélie, fameux roman de Mlle de Scudéri, publié en 1656. C'est un de ces interminables récits où le ridicule le dispute au précieux, et dont Boileau a fait si rude justice.

Clélie et Simbald, poème amusant et l'un des plus beaux ouvrages de Wieland (1783).

CLELLES, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 639 h. Sur l'Orbanne, s.-affl. de l'Isère ; ch. de fer P.-L.-M.

Clémence (*De la*), traité philosophique, un des plus beaux ouvrages de Sénèque, (Ier siècle ap. J.-C.). C'est là que Corneille a puisé le sujet de son admirable tragédie de *Cinna*.

CLÉMENCEAU, médecin et homme politique français, né à Mouilleron-en-Pareds (Vendée), en 1841.

CLÉMENCET, savant bénédictin français, né à Painblanc, près d'Autun, l'un des auteurs de l'*Art de vérifier les dates* (1703-1778).

CLÉMENT Ier (*saint*), pape de 91 à 100; — CLÉMENT II, pape de 1046 à 1047 ; — CLÉMENT III, pape de 1187 à 1191 ; — CLÉMENT IV, pape de 1265 à 1268 ; — CLÉMENT V (*Bertrand de Goth*), pape de 1305 à 1314, transporta le saint-siège à Avignon, abolit l'ordre des templiers ; — CLÉMENT VI, pape de 1342 à 1352, résida à Avignon ; — CLÉMENT VII (*Jules de Médicis*), pape de 1523 à 1534 ; célèbre par ses démêlés avec Charles-Quint et avec Henri VIII roi d'Angleterre, fut fait prisonnier dans Rome par le connétable de Bourbon, et refusa d'autoriser le divorce de Henri VIII d'Angleterre, ce qui amena le schisme de cette nation ; — CLÉMENT VIII, pape de 1592 à 1605 ; — CLÉMENT IX, pape de 1667 à 1669 ; — CLÉMENT X, pape de 1670 à 1676 ; — CLÉMENT XI, pape de 1700 à 1721, publia la bulle *Unigenitus* ; — CLÉMENT XII, pape de 1730 à 1740 ; — CLÉMENT XIII, né à Côme, pape de 1758 à 1769 ; — CLÉMENT XIV (*Ganganelli*), pape de 1769 à 1774, abolit l'ordre des jésuites.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE (*saint*), docteur de l'Eglise ; fut le maître d'Origène ; m. en 217.

CLÉMENT (*Jacques*), moine dominicain, assassin de Henri III en 1589.

CLÉMENT (*dom Fr.*), savant bénédictin et historien français, né à Bèze, près Dijon (1714-1793).

CLÉMENT, né à Dijon, critique spirituel, mais acerbe, surnommé par Voltaire l'*Inclément* (1742-1812).

CLÉMENT DE RIS, homme politique français, né à Paris (1750-1827).

CLÉMENT, industriel et savant fr., né près de Dijon, a écrit, en collaboration avec son beau-père *Désormes*, un mémoire sur la chaleur spécifique des gaz (1779-1841).

CLÉOBIS et **BITON**, frères argiens, fils de Cydippe, prêtresse de Junon, se distinguèrent par leur amour filial.

CLÉOBULE, l'un des sept sages de la Grèce, ami de Solon (VIe siècle av. J.-C.).

CLÉOMBROTE, nom de trois rois de Sparte.

CLÉOMÈNE, nom de trois rois de Sparte.

CLÉOMÈNE, statuaire athénien, auteur de la *Vénus* dite de *Médicis* ; vers l'an 220 av. J.-C.

CLÉON, démagogue athénien, souvent mis en scène par Aristophane ; fut vaincu par Brasidas à Amphipolis et périt dans la bataille (422 av. J.-C.).

CLÉOPÂTRE, reine d'Égypte, célèbre par sa beauté, se fit mourir de la piqûre d'un aspic, après la défaite d'Antoine à Actium (an 30 av. J.-C.). C'est une des femmes les plus extraordinaires dont l'histoire ait conservé le nom.

Cléopâtre, tragédie de Jodelle (1552) ; — de Mairet 1630) ; — de Chapelle (1680) ; — de Marmontel (1750) ; — d'Alex. Soumet (1824) ; — de Mme de Girardin (1847).

CLÉOPHAS, un des deux disciples auxquels Jésus-Christ apparut sur le chemin d'Emmaüs, après sa résurrection.

CLÈRES, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen ; 813 h. Sur la Clérette, s.-affl. de la Seine ; ch. de fer O.

CLERFAYT (*le comte de*), général autrichien, se distingua pendant la guerre de Sept ans ; fut battu à Valmy, à Jemmapes, à Nerwinde ; il délivra Mayence et fut battu par Jourdan à Wattignies (1733-1798).

CLERMONT (*Robert, comte de*), sixième fils de saint Louis, chef de la maison de Bourbon.

Clermont (*Mademoiselle de*), joli roman de Mme de Genlis, écrit dans le genre pseudo-historique (1802).

CLERMONT-EN-ARGONNE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun; 1,346 h. Sur l'Aire, affl. de l'Aisne; ch. de fer E. Phosph. de chaux. Patrie de C. Bonjour.

CLERMONT-EN-BEAUVAISIS, ch.-l. d'arr. (Oise); près la Brèche, affl. de l'Oise; ch. de fer N., à 26 kil S.-E. de Beauvais; 5,617 h. (*Clermontois*). Patrie de Philippe le Bel, Charles le Bel, J. Charpentier. L'arr. a 8 cant., 169 com., 83,769 h.

CLERMONT-FERRAND, anc. cap. de l'Auvergne, ch.-l. du dép. du Puy-de-Dôme; ch. de fer P.-L.-M. et Orl., à 420 kil. S. de Paris; 50,100 h. (*Clermontois*). Evêché, académie. Fruits, pâtes alimentaires. Patrie de G. Durant, Savaron, Pascal, Thomas, Trudaine, Dulaure, Montlosier, Charras. En 1095 le pape Urbain II y convoqua un concile où fut décidée la 1re Croisade. L'arr. a 14 cant., 120 com., 176,782 h.

CLERMONT-L'HÉRAULT, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Lodève; 5,079 h. Ch. de fer M. Draps, tapis.

CLERMONT-TONNERRE, nom d'une famille illustre du Dauphiné, dont le membre le plus célèbre est le marquis de Clermont-Tonnerre, ministre sous la Restauration (1779-1865).

CLERVAL, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Baume-les-Dames; 1,070 h. Sur le Doubs et le canal du Rhône au Rhin; ch. de fer P.-L.-M.

CLÉRY, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 2,745 h. Près la Loire. Eglise où se trouve le tombeau de Louis XI.

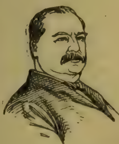
CLÉRY, valet de chambre de Louis XVI, le suivit au Temple et laissa une relation de sa captivité (1759-1809).

CLÉSINGER, sculpteur français, né à Besançon, à qui l'on doit la statue de Marceau (1821-1883].

CLET (*saint*), pape de 77 à 93; m. martyr.

CLEVELAND, v. des Etats-Unis (Ohio); sur le lac Erié; 275,000 h.

* **CLEVELAND,** né à Caldwell (New-Jersey), en 1837, président des Etats-Unis de 1885 à 1889; élu de nouveau en 1893.



Cléveland, roman dramatique, plein d'imagination, par l'abbé Prévost (1732).

CLÈVES, v. et anc. duché de la Prusse rhénane; sur un canal qui va au Rhin; 10,000 h. (*Clévois*). Patrie de Berghaus.

Clichiens, parti royaliste qui se forma en France, après le 9 thermidor; fut renversé après le 18 fructidor. Ainsi appelé parce que ses membres se réunirent d'abord dans un jardin de Clichy.

Clichy, autrefois prison pour dettes, située à Paris, dans la rue de ce nom.

CLICHY, ch.-l. de c. de la Seine; arr. de Saint-Denis; ch. de fer O.; 33,895 hab. Le 30 mars 1814, la garde nationale y soutint un combat acharné contre les alliés.

Clichy (*la Barrière de*) ou la **Défense de Paris en 1814,** tableau d'Horace Vernet (Louvre), petite toile émouvante, touche fine, coloris harmonieux.

CLIFFORD, comte de Cumberland, l'un des favoris de la reine Elisabeth (1558-1605).

CLIFTON, v. d'Angleterre; comté de Glocester; 13,000 h. Bains fréquentés.

CLIGNANCOURT, ancien hameau de la banlieue de Paris, qui dépendais jadis de la commune de Montmartre. Auj. dans Paris.

CLIMAQUE (*saint Jean*), docteur de l'Eglise, disciple de saint Grégoire de Nazianze (525-605).

CLINTON (*sir Henry*), général anglais; combattit en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance; m. en 1795.

CLINTON (*George*), vice-président des Etats-Unis en 1804 (1739-1812).

* **CLIO,** Muse de l'histoire, qu'on représentait assise ou debout avec un rouleau de papier ou une caisse de livres.



CLISSON, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 2,937 h. Au confluent de la Grande-Moine et de la Sèvre-Nantaise; ch. de fer Orl. Filatures, papeteries.

CLISSON (*Olivier de*), connétable sous Charles VI; vainqueur à Rosebecque et chef du gouvernement des *Marmousets* (1326-1407).

CLISTHÈNE, aïeul de Périclès, chassa Hippias d'Athènes en 510 av. J.-C. et institua l'ostracisme.

CLITUS (*uce*), capitaine d'Alexandre qui le tua dans un festin (328 av. J.-C.).

CLIVE (*lord*), général anglais, fondateur de la puissance britannique dans les Indes (1725-1774).

Cloche (*la*), célèbre ballade de Schiller.

Cloches de Corneville (*les*), opérette en 3 actes; mus. de R. Planquette (1877).

CLODION LE CHEVELU, roi des Francs de 428 à 448.

CLODION (*Claude*), sculpteur français né à Nancy (1745-1814).

CLODIUS (*Publius*), démagogue romain qui fit bannir Cicéron; tué par le tribun Milon l'an 52 av. J.-C.

CLODOMIR, deuxième fils de Clovis, roi d'Orléans de 511 à 524, fut tué à Vézeronce (Isère) en combattant les Bourguignons. Ses enfants furent mis à mort

par leurs oncles Clotaire et Childebert.

Cloître (*le*), tableau de Ruysdaël, musée de Dresde ; — de Wouwerman, même musée. Ces deux toiles sont très estimées, la première pour la poésie, la seconde pour la finesse de son exécution.

CLOOTS (*Anacharsis*), révolutionnaire français, d'origine prussienne, conventionnel, l'un des fondateurs du *culte de la Raison* ; il s'appelait lui-même l'*Orateur du genre humain* ; décapité (1755-1794).

Clorinde, héroïne de la *Jérusalem délivrée*. par le Tasse. Elle est restée le type de la femme courageuse, inaccessible aux craintes si naturelles à son sexe.

Clorinde (*la Mort de*), chef-d'œuvre du Guerchin ; galerie de Dresde.

CLOS-VOUGEOT, un des meilleurs vignobles de la Bourgogne, arr. de Beaune (Côte-d'Or).

Closerie des Genêts (*la*), drame de Fr. Soulié et sa meilleure composition ; représenté en 1846.

CLOSTERCAMP. V. KLOSTERCAMP.

CLOTAIRE Ier, fils de Clovis, roi de France en 558 ; m. en 561 ; cruel et sanguinaire, il fit, avec Childebert, périr les fils de leur frère Clodomir ; — CLOTAIRE II, fils de Chilpéric Ier et de Frédégonde, roi de France en 613, m. en 628 ; fit périr Brunehaut ; — CLOTAIRE III, fils de Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne de 656 à 670 ; — CLOTAIRE IV, roi de Neustrie et de Bourgogne de 717 à 720.

CLOTHO, la plus jeune des trois Parques, présidait à la naissance, tenait la quenouille et filait la destinée des hommes.

CLOTILDE (*sainte*), nièce de Gondebaud, roi des Bourguignons et femme de Clovis Ier ; elle engagea son mari à se faire chrétien ; m. en 545. Fête le 5 juin.

CLOUD [*clou*] (*saint*) ou **CLODOALD,** troisième fils de Clodomir, échappa au meurtre de ses frères et se retira dans un village situé près de Paris, et auquel il a donné son nom ; m. en 560.

CLOUET (*Jean*), peintre du roi François Ier ; m. en 1541 ; — son fils, FRANÇOIS, dit *Jehannet*, peintre de François Ier et de ses trois successeurs ; m. vers 1572.

* **CLOVIS Ier,** fils de Childéric Ier, époux de Clotilde, vainqueur des Romains à Soissons (486), des Allemands à Tolbiac (496), des Bourguignons près Dijon (500) et des Wisigoths à Vouillé (507), fondateur de la monarchie franque et seul roi de notre pays après l'assassinat des chefs francs de Cologne, de Cambrai, de Thérouanne (481-511). Clovis reçut le baptême des mains de saint Remi dans la cathédrale de Reims.



Quand ce nouveau Constantin descendit dans la cuve où les cathécumènes étaient plongés, l'archevêque lui adressa ces paroles : *Courbe la tête, fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré*. Ces mots ont enrichi notre littérature de deux locutions souvent employées : *Courbe la tête, fier Sicambre* ; pour exprimer la soumission à une doctrine acceptée, ou à un fait accompli ; — *Adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré*, c'est-à-dire renonce à tes opinions, à tes sentiments, pour adopter des idées opposées ; — CLOVIS II, fils de Dagobert, roi de Neustrie et de Bourgogne de 638 à 656 ; — CLOVIS III, fils de Thierry III, roi de Neustrie et de Bourgogne de 691 à 695 ; eut pour maire du palais Pépin d'Héristal.

CLOYES, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun ; 2,378 h. Sur le Loir ; ch. de fer Orl.

CLUNY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon ; 4,073 h. (*Clunisois*.) Sur la Grosne, affl. de la Saône ; ch. de fer P.-L.-M. Là fut fondée, en 910, une abbaye de bénédictins, une des plus célèbres de l'Europe. Une école normale, destinée à former des maîtres pour l'enseignement spécial des lycées, des collèges et des écoles normales primaires, y a été établie en 1865.

Cluny (*hôtel et musée de*), célèbre hôtel situé à Paris, rue Du Sommerard, qui comprend les ruines du palais appelé les *Thermes de Julien* et dont le musée renferme une collection de plusieurs milliers d'objets dont la plupart appartiennent aux XIVe, XVe et XVIe siècles, comme sculptures, ivoires, émaux, terres cuites, bronzes, meubles, tableaux, vitraux, faïences, tapisseries, orfèvrerie, horlogerie, armes, serrureries, bijoux, voitures.

CLUSES, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville ; 2,126 h. Sur l'Arve. Ecole d'horlogerie.

CLUSIUM (*ome*), ancienne v. d'Etrurie, auj. *Chiusi*. Résidence de Porsenna.

CLYDE (*la*), fl. d'Ecosse, arrose Glasgow et se jette dans la mer d'Irlande ; 160 k.

CLYTEMNESTRE (*tèmè*), fille de Tyndare et de Léda, épouse d'Agamemnon et mère d'Oreste, tua son mari et fut tuée par son fils.

CNIDE. ancienne v. de Carie, colonie lacédémonienne consacrée à Vénus.

Cnide ou **Gnide** (*temple de*), temple fameux dédié à Vénus, qui se trouvait sur un promontoire de la Carie. De là ces périphrases très usitées en poésie : *La reine, la déesse de Cnide ; l'enfant, le dieu de Cnide*, pour l'Amour. C'est aussi le titre d'un opuscule de Montesquieu, publié en 1725.

Coalition. On a particulièrement donné le nom de *coalitions* à des ligues formées par les puissances européennes contre la Révolution française et contre Napoléon Ier. Elles sont au nombre de

sept : *la première*, conclue à Pilnitz, entre la Prusse et l'Autriche, à qui se joignirent, après la mort de Louis XVI, l'Angleterre, l'Espagne, la Sardaigne, les Deux-Siciles, etc., fut sérieusement entamée par la paix de Bâle avec la Prusse et l'Espagne (5 avril et 22 juillet 1795), et dissoute par le traité de Campo-Formio avec l'Autriche (17 octobre 1797); *la deuxième*, formée en mars 1799, entre l'Angleterre, restée seule en armes, la Russie et la Turquie, qui n'avaient point pris part à la précédente, l'Autriche et les Deux-Siciles, fut brisée par la victoire de Marengo, suivie du traité de Lunéville avec l'Autriche (9 février 1801), et par la paix d'Amiens avec l'Angleterre (25 mars 1802); la *troisième*, signée à Pétersbourg, le 8 avril 1805, entre l'Angleterre, qui avait rompu avec la France dès 1803, et l'Autriche, la Russie et la Prusse, fut dissoute de fait par la victoire d'Austerlitz, et de droit, par le traité de Presbourg (26 décembre 1805) ; *la quatrième*, formée en septembre 1806, entre la Prusse, la Russie, l'Angleterre et la Suède, fut rompue par la bataille de Friedland, suivie du traité de Tilsitt, avec Alexandre et avec le roi de Prusse (9 juillet 1807) ; *la cinquième*, conclue le 9 avril 1809, entre l'Autriche et l'Angleterre, finit par l'entière défaite à Wagram des Autrichiens, qui obtinrent la paix à Schœnbrunn, le 14 octobre ; *la sixième*, signée en mars 1813, entre la Russie, la Prusse, l'Autriche, l'Angleterre, la Suède et presque toutes les autres puissances, eut pour résultat l'abdication de Napoléon (11 avril 1814) ; *la septième*, qui ne fut que la continuation de la précédente, formée à Vienne en 1815, après le retour de Napoléon à Paris, le renversa de nouveau et se maintint, pendant toute la Restauration, sous le nom de *Sainte-Alliance*.

COBDEN (*Richard*), économiste anglais, propagateur des idées libre-échangistes (1804-1865).

COBENTZEL (*le comte de*), diplomate autrichien, né à Bruxelles, négocia les traités du Campo-Formio et de Lunéville (1753-1808).

COBLENTZ ou **COBLENCE** *(blance)*, v. forte et cap. de la Prusse rhénane, où les émigrés se réunirent en 1790 pour former l'armée dite de Condé; au confl. du Rhin et de la Moselle ; 37,300 h.

COBOURG, feld-maréchal d'Autriche, vainqueur de Dumouriez à Nerwinde, vaincu par Moreau à Tourcoing et par Jourdan à Fleurus (1737-1815). Ce nom est resté dans une locution bien connue : *Agent, partisan de Pitt et Cobourg*, épithète injurieuse que, sous la République et l'Empire, on adressait à tous les adversaires des idées libérales et généralement à tous les royalistes.

COBOURG, v. d'Allemagne, cap. du duché de Saxe-Cobourg-Gotha ; sur l'Itz, affl. du Mein ; 16,210 h.

COCHABAMBA, v. de la Bolivie, ch.-l. de dép.; 14,505 h.

COCHEREL, hameau de l'Eure, arr. d'Evreux. Sur l'Eure. Victoire de Du Guesclin sur le captal de Buch (1364).

COCHIN, célèbre avocat français, né à Paris (1687-1747).

COCHIN, curé de Paris, né à Paris, fondateur de l'hospice qui porte son nom (1726-1783).

COCHIN, v. de l'Inde anglaise (Madras), sur la côte de Malabar ; 30,000 h.

COCHINCHINE, région de l'Indo-Chine, située à l'est du Mékong, et comprenant la haute Cochinchine ou Annam; cap. *Hué*, et la basse Cochinchine ou Cochinchine française; cap. *Saïgon*. La basse Cochinchine a 1,877,000 h.

COCHRANE, amiral anglais (1748-1832) ; — Son neveu, Thomas COCHRANE, fut également un des plus célèbres amiraux de l'Angleterre (1775-1860).

COCKBURN, une des terres polaires, à l'E. de la mer de Baffin.

COCONAS (*Annibal*), gentilhomme piémontais, se signala par ses cruautés pendant la Saint-Barthélemy et fut décapité en 1574, avec La Mole, pour avoir conspiré contre Henri III en faveur du duc d'Alençon.

COCYTE, fleuve des Enfers, qui environnait le Tartare de ses ondes amères et fangeuses.

CODRINGTON, amiral, commandait les forces anglaises à la bataille de Navarin [1827] (1770-1851).

CODRUS (*uce*), dernier roi d'Athènes, qui, selon la légende, se dévoua pour assurer la victoire à son peuple et la défaite des Doriens en 1132 av. J.-C. Ce nom est resté dans l'histoire comme synonyme de dévouement patriotique.

COEFFETEAU (*Nicolas*), célèbre prédicateur et controversiste français, né à Saint-Calais, évêque de Marseille (1574-1623).

CŒLESYRIE (*Syrie creuse*), partie de la Syrie comprise entre le Liban et l'Anti-Liban; v. pr. *Héliopolis*.

CŒLIUS, l'une des sept collines de Rome, au S. du Capitole.

CŒRE, ville étrusque, près Rome.

* **CŒUR** (*Jacques*), riche commerçant de Bourges, *argentier* de Charles VII, à qui il fournit des ressources pour la guerre contre les Anglais. mais qui l'exila à la suite d'un complot formé par les ennemis du financier. Sa mémoire fut réhabilitée sous Louis XI (1400-1456).



COGNAC, ch.-l. d'arr. (Charente); sur la Charente ; ch. de f. Et. à 51 kil. O.

d'Angoulême ; 17,392 hab. (*Cognaçais*). Eaux-de-vie. L'arr. a 4 cant., 62 comm., 62,862 h.

COGNIET, peintre français, né à Paris, auteur du *Tintoret peignant sa fille morte* (1794-1880).

COHORN, célèbre ingénieur, le *Vauban* de la Hollande (1641-1704).

COIGNY, maréchal de France, né à Bayeux, vainqueur à Guastalla (1670-1759) ; — Mlle DE COIGNY, nièce de son petit-fils, a été immortalisée par A. Chénier sous le nom de la *Jeune Captive*.

COÏMBRE, v. du Portugal, ch.-l. de la prov. de Beira; sur le Mondego; 13,369 h. Université célèbre.

COIRE, v. de Suisse, ch.-l. du cant. des Grisons; 9,000 h.

COIRON, montagne de l'Ardèche, contrefort oriental des Cévennes.

COISLIN, pays de Bretagne (Loire-Inf.), d'où est sortie une noble famille française, qui a fourni plusieurs personnages remarquables.

COKE (*Edouard*), jurisconsulte et homme politique anglais (1549-1634).

COLARDEAU, poète français, né à Janville, auteur d'*Héroïdes* (1732-1776).

* **COLBERT,** homme d'Etat né à Reims, fils d'un drapier, et l'un des plus grands ministres de la France. Légué à Louis XIV par Mazarin, dont il était l'intendant, il fut nommé contrôleur général des finances après la chute de Fouquet et exerça peu à peu son infatigable activité sur toutes les branches de l'administration publique. Il favorisa, par des meures protectionnistes (le libre-échange n'avait pas encore de partisans), l'industrie et le commerce français et fut à la marine ce que Louvois fut à l'armée de terre. Il créa le régime de l'inscription maritime encore en vigueur dans ses grandes lignes et la caisse des Invalides ; enfin, il encouragea les arts et les lettres. Mais, à partir de 1671, son influence diminua tous les jours : le peuple le rendait responsable de l'accroissement d'impôts causé par les guerres nombreuses de Louis XIV, et l'inimitié de Louvois finit par lui faire perdre tout crédit à la cour. Ses funérailles eurent lieu la nuit, tant une haine aveugle avait rendu impopulaire ce bon serviteur de la France, dont la postérité a réhabilité la mémoire (1619-1683).



Colbert (*le Tombeau de*), mausolée orné de figures allégoriques, l'une des meilleures productions d'Ant. Coysevox, dans l'église Saint-Eustache, à Paris.

COLBERT (*Edouard*), général français, né à Paris (1774-1854).

COLBERT (*Aug.*), général fr., né à Paris en 1779 ; tué en Espagne en 1809.

COLCHESTER, v. d'Angleterre (Essex) ; 26,343 h.

COLCHIDE, ancien pays de l'Asie, à l'E. du Pont-Euxin et au S. du Caucase, où les Argonautes, suivant la tradition grecque, allèrent conquérir la toison d'or.

COLEBROOKE, célèbre orientaliste anglais, né à Londres (1765-1837).

COLEONI (*Bartholomeo*), célèbre condottiere italien, né à Bergame ; m. en 1475.

Colère (*De la*), traité philosophique de Sénèque, brillante amplification sur un sujet de morale stoïcienne (Ier siècle).

COLERIDGE (*Samuel Taylor*), poète anglais, auteur de *Ballades lyriques*. On peut le considérer comme l'un des précurseurs de Byron et du romantisme moderne, et il a laissé la réputation du causeur le plus spirituel de son époque (1772-1834).

COLET (*Louise*), femme de lettres française, née à Aix, a écrit de nombreux ouvrages pour la jeunesse (1808-1876).

COLETTA, historien italien (1773-1831).

COLETTE (*sainte*) réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire, née à Corbie en 1380 ; m. en 1447. Fête le 6 mars.

* **COLIGNY** (*l'amiral de*), né à Châtillon-sur-Loing, chef des protestants, une des premières victimes de la Saint-Barthélemy. Son cadavre, jeté par la fenêtre et traîné par les rues, fut pendu au gibet de Montfaucon, où Charles IX alla l'insulter, après avoir attiré l'amiral à sa cour par d'hypocrites protestations d'amitié (1517-1572).



COLIGNY (*Odet de*), dit le *cardinal de Coligny*, frère du précédent ; embrassa la Réforme (1515-1571).

COLIGNY, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg ; 1,698 h. Ch. de f. P.-L.-M.

COLIMA, v. du Mexique, ch.-l. de dép.; 31,000 h. Sur le grand Océan.

Colisée, magnifique amphithéâtre de Rome, commencé sous Vespasien et achevé sous Titus. Il renfermait 80 rangs de gradins et pouvait contenir plus de 80,000 spectateurs ; c'est là qu'avaient lieu les combats de gladiateurs et que les martyrs chrétiens étaient livrés aux bêtes.

Colisée (*vue du*), tableau très poétique de Cl. Lorrain ; musée de Madrid.

COLLATIN (*Lucius-Tarquin*), petit-fils de Tarquin l'Ancien et époux de la vertueuse Lucrèce. Il fut avec Brutus l'un des premiers consuls de Rome.

COLLÉ, chansonnier français, né à Paris, un des fondateurs du *Caveau* (1709-1783).

COLLETET (*Guillaume*), poète fr., né à Paris (1598-1659).

Collier (*Affaire du*), v. LAMOTTE (*comtesse de*).

COLLIN D'HARLEVILLE, poète comique français, né à Maintenon ; auteur des *Châteaux en Espagne*, du *Vieux célibataire* et de l'*Inconstant* (1755-1806).

COLLINÉE, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac ; 821 h. Fer.

COLLINS (*William*), poète anglais, né à Chichester (1720-1756).

COLLINS (*Wilkie*), romancier anglais, né à Londres en 1824.

COLLIOURE, v. de France, arr. de Céret (Pyrénées-Orientales) ; 3,411 h. Sur la Méditerranée ; ch. de f. M. Vins.

COLLOBRIÈRES, ch.-l. de c. (Var), arr de Toulon ; 2,216 h. Sur le Réal-Martin, tribut de la Méditerranée. Liège.

COLLONGES, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Gex ; 1,075 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Colloque de Poissy. V. *Poissy*.

COLLOT D'HERBOIS, membre du comité de Salut public, né à Paris, célèbre par ses excès démagogiques, déporté et mort à Cayenne (1750-1796).

COLMAN (*ann*), poète dramatique anglais, auteur d'une pièce intitulé *John Bull*, excellente comédie (1762-1836).

COLMAR, ancien ch.-l. du dép. du Haut-Rhin, à 473 kil. E. de Paris ; sur le Lauch, affl. de l'Ill ; 36,800 h. (*Colmariens*). Cédé à l'Allemagne. Patrie de Pfeffel, Rewbel, Rapp, Bruat.

COLMARS (*mar*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Castellane ; 845 h.

COLOCOTRONIS, patriote grec, s'illustra pendant la guerre de l'Indépendance (1770-1843).

COLOGNE, ville de la Prusse rhénane, sur le Rhin ; 282,537 h. (*Colonais*). Admirable cathédrale gothique achevée en 1882. Cette ville a acquis une renommée européenne par son eau aromatique si connue sous le nom d'*eau de Cologne*, qui fut inventée par Jean-Marie Farina à la fin du siècle dernier.

COLOGNE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lombez ; 636 h.

* **COLOMB** (*Christophe*), célèbre navigateur, né à Gênes en 1436, entra au service de l'Espagne en 1492 et en obtint trois navires qui lui permirent d'aller à la découverte d'un monde nouveau (v. AMÉRIQUE). Parti de Palos, 3 août 1492, Colomb aperçut la terre le 12 octobre suivant : c'était Guanahani (San-Salvador), une des Lucayes ; il aborda ensuite à Cuba et à Haïti, qu'il appela *Hispaniola* ; puis il revint en Espagne (mars (1493). Dans un 2e voyage, il reconnut la Dominique, Marie-Galante, la Guadeloupe, Antigoa, Montserrat, Saint-Christophe, Sainte-Croix et autres Antilles, les îles sous le Vent, et gagna de nouveau Haïti, où son frère fonda Saint-Domingue ; les côtes de la Jamaïque et de Porto-Ricco furent aussi explorées. Dans un 3e voyage (1498), après avoir touché à la Trinité, il atteignit le continent, et longea la côte de l'Amérique méridionale depuis l'Orénoque jusqu'à Caracas Dans un 4e voyage (1502), il découvrit la côte de Veragua, fut repoussé d'Haïti par ses anciens compagnons, lutta contre la faim et contre la maladie, et se fit livrer des vivres par les Indiens en leur annonçant une éclipse. De retour en Espagne en 1504, le roi Ferdinand le laissa mourir à Séville (1506) dans le dénuement et le chagrin. — Washington Irving a écrit le récit des *Voyages et découvertes des compagnons de Colomb* (1831). — On sait que l'importance de la découverte du grand navigateur gênois fut vivement contestée. Comme on en discutait le mérite un jour devant lui, à la table d un grand d'Espagne, sous prétexte qu'elle ne présentait aucune difficulté et qu'*il n'avait fallu qu'y penser*, il prit un œuf, et, s'adressant aux convives : « Qui de vous, messieurs, leur dit-il, se sent capable de faire tenir cet œuf debout sur une de ses extrémités ? » Chacun essaye, mais personne ne réussit. Colomb alors prend l'œuf, le frappe légèrement sur son assiette et l'œuf reste en équilibre. Et tous de s'écrier : « Ce n'était pas difficile. — Sans doute, répliqua Colomb avec un sourire ironique, mais *il fallait y penser*. » On fait allusion à l'*œuf de Colomb* à propos d'une chose qu'on n'avait pas pu exécuter et qu'on trouve facile après coup.



Colomba, nouvelle de P. Mérimée ; peinture saisissante de mœurs corses (1840).

COLOMBAN (*saint*), moine irlandais, fonda plusieurs monastères, entre autres celui de Luxeuil ; m. en 615.

COLOMBE (s^{te}), vierge, martyrisée à Sens, sous Aurélien. Fête le 31 décembre.

COLOMBES, comm. de l'arr. de Saint-Denis (Seine), cant. de Courbevoie ; 13,000 h.

COLOMBEY, ch.-l. de c. (M.-et-Moselle), arr. de Toul ; 843 h. Ch. de fer E.

COLOMBIE, ancien Etat républicain de l'Amérique du Sud, divisé depuis 1830 en *Colombie* ou *Nouvelle-Grenade*, *Venezuela* et *Equateur*.

COLOMBIE ou **NOUVELLE-GRENADE,** République unitaire de l'Amérique du Sud, dont le territoire comprend l'isthme de Panama ; superf. 1.330,875 k. c. 3,330,000 h. (*Colombiens*). Cap. *Bogota*. Bestiaux, mines, forêts.

COLOMBIE ou mieux **COLUMBIA** (*district de*), l'un des Etats de l'Union américaine ; 250,000 h. Cap. *Washington*.

COLOMBIE BRITANNIQUE, prov.

de l'Amérique du Nord (Dominion du Canada); 49,459 h. Ch.-l. *Victoria*. Port dans l'île Vancouver.

Colombine, un des personnages obligés de la comédie italienne et des théâtres forains. Fille de Cassandre ou de Pantalon, c'est toujours une vive et frétillante soubrette, la Célimène de la farce.

COLOMBO, cap. de l'île de Ceylan; 100,000 h.

COLON, v. de Colombie, au N. de l'isthme de Panama; 5,000 h. Port sur l'Atlantique dans la petite île de Manzanillo.

COLONE, bourg de l'Attique, patrie de Sophocle et théâtre des événements décrits par le poète dans *Œdipe à Colone*.

COLONNA, illustre famille romaine qui a fourni des papes, des cardinaux, des généraux, etc.

COLONNES D'HERCULE, nom donné par les anciens aux monts Calpé et Abyla, situés au S. et au N. du détroit de Gibraltar. Ces mots ont passé dans la langue pour désigner les limites extrêmes auxquelles puisse arriver un art, une science, etc.

Colonnes. Parmi les monuments de cet ordre élevés pour perpétuer le souvenir de quelque grand événement, nous citerons : à Rome, la colonne Trajane et la colonne Antonine; à Paris, la colonne Vendôme, la colonne de Juillet, etc.

COLOPHON, cité ionienne de l'Asie Mineure, l'une des patries présumées d'Homère.

COLORADO (*rio*), fleuve de l'Amérique méridionale, prend sa source dans la Cordillère des Andes et se jette dans l'océan Atlantique; cours, 1,200 kil.

COLORADO (*rio*), fleuve des Etats-Unis d'Amérique, prend sa source dans les montagnes Rocheuses et débouche dans le golfe de Californie; cours, 1,700 kil.—Fleuve des Etats-Unis (Texas), se jette dans le golfe du Mexique; cours, 1,400 kil.

COLORADO, l'un des Etats unis de l'Amérique du Nord; 412,000 h. Cap. *Denver*.

COLOT, nom d'une famille de chirurgiens français qui se sont illustrés par l'opération de la taille au XVIe et au XVIIe siècle.

COLUMBIA, fl. d'Amérique. V. ORÉGON. — District des Etats-Unis. V. COLOMBIE.

COLUMBUS, v. des États-Unis (Ohio); 51,647 h.

COLUMELLE, écrivain latin du Ier siècle, auteur d'un *Traité sur l'agriculture*.

COLUTHUS, poète grec d'Egypte, du Ve siècle de notre ère.

COMACCHIO, v. forte d'Italie, prov. de Ferrare; célèbre par les pêcheries établies dans ses lagunes; près l'Adriatique; 8,476 h.

COMAGÈNE, ancien petit Etat indépendant du N.-E. de la Syrie, réduit en prov. romaine sous Vespasien; cap. *Samosate*. (Hab. *Comagéniens*).

COMANCHES, Indiens de l'Amérique du Nord, au N.-O. du Texas.

COMBEAUFONTAINE, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 649 h.

COMBES-DOUNOUS, homme politique français, né à Montauban, membre du conseil des Cinq-Cents (1758-1820).

COMBIN, sommet des Alpes Pennines (4,305 mèt.). Glaciers considérables.

COMBLES, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne; 1,425 h.

COMBOURG (*bour*), ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 5,588 h. Ch. de f. O.

COMBRAILLES, pays entre l'Auvergne et la Marche, avait pour cap. *Evaux*.

COMBRONDE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 2,041 h.

CÔME, v. d'Italie; sur le lac de Côme; 25,560 h. (*Comasques* ou *Cômiens*). Patrie de Pline le Jeune, P. Jove, des papes Clément XIII et Innocent XI, de Volta.

CÔME (*lac de*), un des plus pittoresques de l'Italie; situé au pied des Alpes.

Comédie-Française, ou **Théâtre-Français**, célèbre théâtre situé rue de Richelieu, à Paris, fondé en 1680 par ordre de Louis XIV et dans lequel on joue le répertoire classique.

Comédie enfantine (*la*), charmant recueil de fables, à l'usage de l'enfance, par L. Ratisbonne (1862); ouvrage auquel l'Académie a décerné un prix Montyon de 2,000 francs.

Comédie humaine, titre général sous lequel le romancier H. de Balzac a réuni tous ses ouvrages, comme s'ils avaient été composés d'après un plan systématique.

Comédies et proverbes, d'Alfred de Musset, charmantes compositions pour la plupart, où brillent la vérité des caractères et la verve du dialogue (1840-1851).

Comédiennes ambulantes (*les*), ou les **Actrices nomades**, célèbre estampe de Hogarth.

COMÉNIUS, nom latin du savant grammairien morave *Komencki* (1592-1671).

COMESTOR, c'est-à-dire le *mangeur* (*de livres*), théologien français, né à Troyes (XIIe siècle).



***COMINES** ou **COMMINES** (*Philippe de*), chroniqueur, né à Comines, auteur de *Mémoires* sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII. Il s'y montra historien de premier ordre, politique profond, chroniqueur naïf, écrivain original; mais ses appréciations se ressentent souvent du proverbe : La fin justifie les moyens (1445-1509).

COMINES, v. du dép. du Nord, arr. de Lille, berceau de la noble famille des Comines ; 7,422 h. Sur la Lys; ch. de fer N.

Comité de Salut public, créé par la Convention le 6 avril 1793 pour concentrer la puissance exécutive ; célèbre par ses violences révolutionnaires ; fut supprimé à l'avènement du Directoire, le 27 octobre 1795.

Comme vous voudrez ou *Comme il vous plaira*, comédie de Shakspeare ; représentée en 1600.

Commentaires de Jules César, mémoires historiques de ce dictateur sur la guerre des Gaules et sur la guerre civile ; ces simples souvenirs d'un soldat sont un modèle de narration (Ier siècle av. J.-C.).

COMMENTRY, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon ; 12,618 h. Sur la Banne et l'Œil, s.-affl. du Cher ; ch. de fer Orl. Houille ; forges.

COMMERCY, ch.-l. d'arr. (Meuse ; sur la Meuse ; ch. de fer E. ; à 40 kil. E. de Bar-le-Duc ; 7,483 h. L'arr. a 7 cant., 176 comm., 80,653 h.

Commères de Windsor, une des meilleures comédies de Shakespeare, représentée en 1601.

COMMINGES, ancien comté de la France méridionale, entre l'Armagnac et les Pyrénées ; cap. *Saint-Bertrand.* (Hab. *Commingeois.*)

COMMIRE (*le Père*), jésuite français, né à Amboise, auteur de poésies latines (1625-1702).

COMMODE, empereur romain de 180 à 192, fils de Marc-Aurèle. Célèbre par ses cruautés. Il mourut empoisonné et étranglé.

Commodore (*le Vieux*), un des meilleurs romans du capitaine anglais Marryat (1837).

Commune de Paris (*la*), pouvoir révolutionnaire, installé du 10 août 1792 au 9 thermidor.

Commune (*la*), autre pouvoir révolutionnaire, installé à Paris après l'insurrection du 18 mars 1871 et renversé à la fin de mai de la même année.

Communes, nom que l'on donna, au moyen âge, aux villes qui réussirent à obtenir de leurs seigneurs suzerains des *chartes* leur accordant une certaine autonomie. Le mouvement d'émancipation des *communes* commença sous Louis le Gros et fut d'abord favorisé par les rois, qui y trouvaient un moyen d'accroître le pouvoir central au détriment du pouvoir féodal des grands vassaux. Il a contribué puissamment, par l'émancipation des bourgeois, à la formation du tiers état.

Communion des Apôtres (*la*), célèbre tableau de Ribera, église de San-Martino, à Naples ; — tableau de Delaunay (1865), au Luxembourg. — Dans la composition de Ribera, le Christ, admirablement éclairé, a une pose pleine de naturel et de dignité, et tous ses traits expriment la bonté et la puissance.

Communion de saint François (*la*) tableau de Rubens ; musée d'Anvers.

Communion de saint Jérôme (*la*), chef-d'œuvre du Dominiquin (Vatican) ; — d'Augustin Carrache (pinacothèque de Bologne). Ces deux tableaux sont justement célèbres ; le second a figuré au Louvre, sous le premier Empire.

COMNÈNE, dynatie de six empereurs de Constantinople : ISAAC, de 1057 à 1059 ; — ALEXIS Ier, de 1081 à 1118 ; — JEAN, de 1118 à 1143 ; — MANUEL, de 1143 à 1180 ; — ALEXIS II, de 1180 à 1183 ; — ANDRONIC, de 1183 à 1185.

COMORES (*îles*), archipel, au N. de Madagascar, comprend la *Grande Comore*, *Mohéli*, *Anjouan*, qui sont sous le protectorat de la France depuis 1886, et *Mayotte* qui nous appartient depuis 1863 ; 70,000 h.

COMORIN (*cap*), au S. de l'Hindoustan.

Compagnies (*Grandes*), bandes d'aventuriers et de mercenaires qui ravagèrent la France après la bataille de Poitiers et que Du Guesclin réussit à conduire en Espagne en 1364.

COMPIÈGNE, ch.-l. d'arr. (Oise) ; sur l'Oise ; ch. de fer N., à 60 kil. E. de Beauvais ; 14,498 h. (*Compiègnois*). Beau château renfermant le musée khmer ; parc, forêt. En 833 y fut tenu un concile qui déposa Louis le Débonnaire. Jeanne Darc y fut faite prisonnière par les Bourguignons en 1430. Napoléon y épousa Marie-Louise, et Léopold, roi des Belges, la fille de Louis-Philippe. Deux traités y furent signés : l'un en 1634, entre la France et la Hollande, pour l'invasion simultanée de la Belgique ; l'autre, en 1768, par lequel Gênes vendit la Corse à la France. L'arr. a 8 cant., 157 comm., 93,039 h.

COMPS (*komp-se*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan ; 724 h.

COMTAT-VENAISSIN, pays de France, compris dans le dép. de Vaucluse ; il appartint aux papes avec Avignon de 1274 à 1791. (Hab. *Comtadins.*)

COMTE (*Charles*), publiciste et homme politique français, né à Sainte-Enimie (Lozère) [1782-1837].

COMTE (*Aug.*), philosophe français, né à Montpellier, fondateur de l'école *positiviste* (1798-1857).

Comte de Monte-Cristo (*le*), roman d'Alex. Dumas (1845), l'un de ceux où l'écrivain a poussé le plus loin l'intérêt du récit et montré la richesse de son imagination.

Comte Ory (*le*), opéra en deux actes de Rossini (1828).

COMUS (*uce*), dieu qui présidait aux plaisirs de la table, chez les Grecs (*Myth.*).

CONAN, nom de quatre ducs de Bretagne au moyen âge.

CONCARNEAU, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper ; 5,991 h. Port sur l'Océan. Sardines.

CONCEPCION (*la*), v. du Chili, ch.-l. de la prov. de ce nom ; 24,200 h. Port sur le Pacifique.

Conception immaculée (*la*), ou l'**Assomption**, chef-d'œuvre de Murillo ; au Louvre.

Concert (*un*), tableau du Caravage ; au Louvre.

Concert champêtre (*le*), tableau de Giorgione, au Louvre ; peinture d'une couleur puissante et harmonieuse.

Concert après le repas (*le*), tableau de Jordaens, au Louvre ; — du même, musée de Berlin.

Concert de singes et de chats, tableau de Téniers, musée de Munich ; composition d'un effet très comique : les chats, assis sur une table autour d'un cahier de musique qui sert de perchoir à un hibou, font entendre leurs harmonieux miaulements ; deux singes les accompagnent.

CONCHES, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux ; 2,207 h. Sur le Rouloir, affl. de l'Iton ; ch. de fer O. Eaux minérales, forges et fonderies.

Conciergerie, prison célèbre, enclavée dans les bâtiments du Palais de justice de Paris.

Conciles, assemblées d'évêques réunis pour décider des questions de doctrine et de discipline ecclésiastique. Les conciles sont *œcuméniques*, *nationaux* ou *provinciaux*, suivant que les évêques convoqués sont ceux du monde entier ou seulement ceux d'une nation ou d'une province. Les conciles œcuméniques qui ont été tenus jusqu'à ce jour sont ceux de Nicée (325), de Constantinople (381), d'Ephèse (431), de Chalcédoine (451), de Constantinople (553), de Constantinople (680), de Nicée (787), de Constantinople (869), de Latran (1123, 1139, 1179, 1215), de Lyon (1245, 1274), de Vienne (1311), de Constance (1414-1418), de Bâle (1431-1443), de Trente (1545-1563)', de Rome (1870). Il ne faut pas confondre les conciles avec les *conclaves*, réunions des cardinaux chargés d'élire un pape.

CONCINI, aventurier italien, né à Arezzo, favori de Marie de Médicis, connu sous le nom de maréchal d'Ancre ; devint ministre de Louis XIII, fut supplanté par de Luynes et tué par Vitry, capitaine des gardes du roi, en 1617.

Concordat (*le*), célèbre convention conclue le 15 juillet 1801 entre Bonaparte et Pie VII ; elle règle encore actuellement les rapports de la France avec le saint-siège et de l'Etat avec l'Eglise. Voici ses principales dispositions : le chef du gouvernement nomme les archevêques et les évêques, qui continuent à recevoir du pape l'institution canonique ; les évêques, qui prêtent serment au gouvernement, nomment les curés, sauf ratification ministérielle ; le pape abandonne toute espèce de revendication sur la vente des biens ecclésiastiques, et en retour l'Etat s'engage à servir un traitement aux évêques et aux curés.

Concorde (*place de la*), célèbre place de Paris, créée en 1748 par Louis XV, dont la statue par Bouchardon vint orner la nouvelle place, dite alors place Louis XV, et que l'architecte Gabriel dessina. A la Révolution, elle prit le nom de place de la Révolution, servit aux exécutions capitales et vit tomber les têtes de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Concorde (*la*), tableau de Puvis de Chavannes (1861) ; musée d'Amiens.

CONDÉ (*famille de*), branche collatérale de la maison de Bourbon ; la plupart de ses membres ont joué un grand rôle dans l'histoire de France.

CONDÉ (*Louis Ier, prince de*), oncle de Henri IV, chef des calvinistes ; tué après la bataille de Jarnac (1530-1569).

CONDÉ (*Henri Ier, prince de*), combattit dans les rangs des calvinistes, n'échappa à la Saint-Barthélemy qu'en abjurant (1552-1588).

* **CONDÉ** (*Louis II, prince de*), dit le **Grand Condé,** né à Paris, s'illustra par les victoires de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingen et de Lens. Après avoir pris une part regrettable aux troubles de la Fronde, il fut remis en possession de son commandement lors du traité des Pyrénées, et prit une part glorieuse aux guerres de Flandre et de Franche-Comté. Il mourut à Chantilly et Bossuet prononça son oraison funèbre (1621-1686).



CONDÉ (*Louis-Joseph de Bourbon, prince de*), émigra en 1792, et forma sur les bords du Rhin l'armée dite *de Condé* (1736-1818).

CONDÉ (*Louis-Henri-Joseph, prince de*), né en 1756, trouvé pendu en 1830 à Saint-Leu-Taverny ; il était père du duc d'Enghien.

CONDÉ-EN-BRIE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Château-Thierry ; 662 h. Sur la Dhuys et le Sumerlin, affl. de la Marne.

CONDÉ-SUR-ESCAUT. ch.-l. de c. (Nord), place forte, arr. de Valenciennes ; 4,772 h. ; ch. de fer N. Houille. Patrie de Mlle Clairon.

CONDÉ-SUR-NOIREAU, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire ; 6,764 h. ; ch. de fer O. Patrie de Dumont d'Urville.

CONDILLAC (*ak*), célèbre philosophe, né à Grenoble, chef de l'école sensualiste, auteur du *Traité des sensations* (1715-1780).

CONDOM (*don*), ch.-l. d'arr. (Gers) ; sur la Baïse ; ch. de fer M. à 43 kil. N. O. d'Auch ; 7,405 h. (*Condomois*).

Eaux-de-vie, vins, blé. Bossuet fut évêque de Condom. Patrie de Salvandy. L'arr. a 6 cant., 87 comm., 62,838 h.

***CONDORCET**, célèbre philosophe et mathématicien français, conventionnel, né à Ribemont; s'empoisonna pour échapper à l'échafaud. Il fut tour à tour savant, écrivain, homme politique, et l'on ne saurait trop admirer en lui la variété de l'esprit, la multiplicité des aptitudes. Comme révolutionnaire, il eut moins la haine des institutions monarchiques qu'une sorte de fanatisme scientifique qui le poussait à croire l'humanité susceptible d'un progrès sans bornes (1743-1794).



CONDRIEU, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 2,104 h. Près le Rhône; ch. de fer P.-L.-M. Vins blancs.

CONEGLIANO, v. forte d'Italie (Vénétie); 7,500 h. Draps, soieries.

CONEJERA, l'une des îles Baléares.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE, union des Etats allemands, décrétée par le congrès de Vienne et définitivement rompue en 1866, époque à laquelle la Prusse, victorieuse à Sadowa, chassa l'Autriche de la Confédération et acquit l'influence qui devait lui permettre, cinq ans plus tard, d'imposer sa prépondérance à l'empire d'Allemagne, formé sur les ruines de l'ancienne Confédération. V. ALLEMAGNE.

Confidences de Lamartine, confessions de jeunesse et méditations diverses (1849).

Conférences du père Lacordaire, prédications célèbres faites à Notre-Dame de Paris; discours plus remarquables par l'imagination et le mouvement oratoire que par la vigueur du raisonnement (1835, 1841 et années suivantes).

Confession d'Augsbourg, formulaire célèbre, rédigé par Mélanchthon et contenant en vingt-huit articles la profession de foi des protestants luthériens; elle fut présentée à la diète d'Augsbourg en 1530.

Confession d'un Enfant du siècle, ouvrage sombre et paradoxal, par Alfred de Musset (1836).

Confessions de saint Augustin, récit éloquent où ce Père de l'Eglise fait l'histoire des erreurs de sa jeunesse et de sa conversion au christianisme (vᵉ s.).

Confessions (*les*), de J.-J. Rousseau; mémoires où cet écrivain dit de lui-même beaucoup de bien et beaucoup de mal (publiés après sa mort, 1778).

CONFLANS, localité de la commune de Charenton (Seine), au confluent de la Seine et de la Marne. En 1465, Louis XI y conclut un traité pour dissoudre la *Ligue du bien public*.

CONFLANS, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey; 614 h. Sur l'Orne et l'Ivon, affl. de la Moselle; ch. de fer E.

CONFOLENS (*lan*), ch.-l. d'arr. (Charente), au confluent de la Goire et de la Vienne, à 63 kil. N.-E. d'Angoulême; 3,168 h. (*Confolantais* ou *Confolennais*). L'arr. a 6 cant., 66 comm., 67,889 h.

Confrérie de la Passion, la plus célèbre des confréries destinées au moyen âge à la représentation des *mystères*.

***CONFUCIUS** (*uss*) ou mieux **KOUNG-FOU-TSEU**, le plus célèbre philosophe de la Chine, fondateur d'une religion toute morale (551-479 av. J.-C.).



CONGO (*Etat indépendant du*), Etat fondé en Afrique en conformité des décisions de la conférence de Berlin (1885) et dont Léopold II, roi des Belges, est le souverain; cap. *Léopoldville;* v. pr. *Boma, Vivi, Issanghila, Stanleyfalls;* sup. : 2,252,780 kil. carr. Pop. environ 14 millions d'hab. (*Congolais*).

CONGO FRANÇAIS ou **OUEST AFRICAIN**, possession française de l'Afrique entre le fleuve Congo et le Gabon; stations pr. *Franceville, Brazzaville.*

CONGO PORTUGAIS. V. ANGOLA.

CONGO, fl. V. ZAÏRE.

Congrès, nom donné à l'Assemblée constituante belge de 1830-1831.

Congrès, nom donné aux Etats-Unis à la représentation nationale.

Congrès. Les plus célèbres de ces assemblées diplomatiques sont celles de Munster et d'Osnabruck, qui aboutirent aux traités de Westphalie (1648), celles de Rastadt (1797), de Vienne (1815), de Paris (1856), de Berlin (1878).

CONGRÈVE, poète anglais (1670-1729).

CONGRÈVE (*sir William*), officier d'artillerie anglais, inventeur des fusées qui portent son nom (1772-1828).

CONI, v. du royaume d'Italie, ch.-l. de prov.; 28,000 h.

Conjuration de Catilina, petit ouvrage historique de Salluste, quelque peu obscur dans l'exposition des faits, mais modèle d'éloquence serrée et concise (Iᵉʳ siècle av. J.-C.).

Conjuration du comte de Fiesque (*la*), ouvrage du cardinal de Retz (1632), remarquable sous le double rapport du style et des opinions.

Conjuration des Espagnols contre la République de Venise, précis historique par Saint-Réal; narration vive et dramatique, mais trop fantaisiste (1674).

Conjuration de Pazzi (*la*), tragédie d'Alfieri, et l'une de ses meilleures productions (XVIIIᵉ siècle). On y admire l'élévation et la force des idées.

Conjuration de Venise (*la*), drame remarquable, de Martinez de La Rosa (1827).

CONLIE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 1,739 h. Ch. de fer O.

CONLIÈGE, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le Saunier; 920 h.

Connaissance de Dieu et de soi-même (*Traité de la*), ouvrage philosophique de Bossuet (1671), où l'auteur se montre cartésien indépendant.

Connaissance humaine (*Principes de la*), le principal ouvrage du philosophe idéaliste Berkeley (1710).

CONNAUGHT, province de l'Irlande, divisée en cinq comtés.

CONNECTICUT (*ute*), fleuve des Etats-Unis, prend sa source sur la frontière du Canada et se jette dans la baie de Long-Island (Atlantique); 120 kil.

CONNECTICUT (*ute*), un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord; 750,000 h.; v. principales *Hartford* et *New-Haven*.

Connétable. Ce mot, qui signifie *comte de l'étable* (*comes stabuli*), désignait primitivement celui qui avait la surintendance des écuries du roi. En 1191, lors de la suppression de la dignité de sénéchal, le connétable devint le premier dignitaire de la monarchie française, ayant le commandement général des armées. Louis XIII supprima cette dignité en 1627, après la mort de Lesdiguières, et ses successeurs ne la rétablirent jamais. En 1804, Napoléon Ier créa son frère Louis *grand connétable* et institua un *vice-connétable*, qui fut Berthier, prince de Wagram. Les plus célèbres connétables de l'ancienne monarchie furent: Du Guesclin (1370), Clisson (1380), le comte de Saint-Pol (1411), le comte de Richemont (1425), le duc de Bourbon (1515), Anne de Montmorency (1538), Henri Ier de Montmorency (1593), le duc de Luynes (1621), Lesdiguières (1622).

CONON, général athénien, vaincu par Lysandre à Ægos-Potamos (405 av. J.-C.) et vainqueur de Pisandre à Cnide (Asie Mineure) en 394; m. en 390 av. J.-C.

CONQUES, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 1,508 h. Sur l'Orbeil, affl. de l'Aude.

CONQUES, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1,211 h.

CONRAD Ier, roi d'Allemagne de 911 à 919; — CONRAD II, *le Salique*, roi d'Allemagne en 1024, empereur en 1027; m. en 1039; — CONRAD III, empereur d'Allemagne de 1138 à 1152; — CONRAD IV, roi des Romains en 1237, empereur d'Allemagne de 1250 à 1254; — CONRAD V ou CONRADIN, fils du précédent, duc de Souabe et de Franconie, tenta de reconquérir le royaume de Naples, fut vaincu et périt sur l'échafaud (1252-1268).

CONRAD, dit **le Pacifique,** roi d'Arles de 937 à 994.

CONRAD, dit **le marquis de Tyr,** délivra cette ville assiégée par Saladin; fut tué par des émissaires du Vieux de la Montagne en 1192.

CONRART (*Valentin*), littérateur, né à Paris. On a de lui des *Lettres*, des *Mémoires* et une compilation manuscrite en 42 volumes (1603-1675). Son bagage littéraire était des plus minces, ce qui fit dire au grand satirique Boileau :

J'imite de Conrart le silence prudent.

Conrart eut la prudence de ne rien publier et l'habileté de caresser l'amour-propre de ceux qui écrivaient. C'est par là qu'il eut beaucoup de célébrité et de crédit. Sa maison fut le berceau de l'Académie française, dont il a été le premier secrétaire perpétuel.

CONSALVI (*Hercule*), cardinal, né à Rome, ministre de Pie VII, négociateur du Concordat (1757-1824).

CONSCIENCE (*Henri*), romancier flamand populaire, né à Anvers (1812-1883).

Conscrit de 1813 (*le*), roman historique d'Erckmann et Chatrian (1864).

Conseil aulique, tribunal institué par Maximilien Ier en 1501 pour connaître des causes du ressort de l'empereur.

Conseil de sang, nom donné dans les Pays-Bas espagnols au conseil établi par le duc d'Albe en 1556, et qui envoya au bûcher et à la torture 18,000 victimes.

Conseil des Anciens, l'une des deux assemblée créés par la constitution de l'an III (1795); elle comptait 250 membres chargés de se prononcer sur les lois élaborées par le conseil des Cinq-Cents. Supprimée le 18 brumaire 1799.

Conseil des Cinq-Cents, assemblée politique composée de 500 membres et qui formait, avec les Anciens, le Corps législatif organisé par la constitution de l'an III, dissoute le 18 brumaire 1799.

Conseil des Dix, tribunal secret composé de dix membres, sous l'ancienne République de Venise (1310-1797).

Considérations sur les mœurs, ouvrage de Duclos; remarquable sous le rapport de la morale et du style (1746).

Consolation philosophique, célèbre ouvrage de Boèce sur la réalité d'une Providence prouvée par la raison (524).

Consolatrice des affligés (*la*), tableau de Couture, église Saint-Eustache (Paris).

CONSTANCE, fils de Constantin, empereur d'Orient en 337, seul empereur de 351 à 361.

CONSTANCE, seconde femme du roi de France Robert; m. en 1032.

CONSTANCE, v. du grand-duché de Bade; sur le lac de Constance; 14,593 h. C'est dans cette ville qu'un célèbre concile fut convoqué en 1414 pour mettre fin au grand schisme d'Occident.

CONSTANCE (*lac de*), lac formé par le Rhin, entre la Suisse, l'Autriche, la Bavière, le grand-duché de Bade et le Wurtemberg.

CONSTANCE-CHLORE, empereur romain de 305 à 306.

CONSTANT Ier, empereur d'Occiden

de 337 à 350; — CONSTANT II, empereur d'Orient de 641 à 668.

*CONSTANT (*Benjamin*), homme politique fr., né à Lausanne d'une famille fr. réfugiée en Suisse après la révocation de l'édit de Nantes. Il occupa une place importante dans le parti libéral sous la Restauration. Doué de facultés supérieures, il avait un esprit vif, mais un grand fonds de scepticisme (1767-1830).



CONSTANT (*Benjamin*), peintre français, né à Paris en 1845.

*CONSTANTIN Ier, dit le Grand, empereur en 306, contribua à l'établissement du christianisme dans le monde romain, transporta le siège de l'empire à Byzance, qui prit le nom de Constantinople, et mourut en 337. Sa victoire contre Maxence sous les murs de Rome décida définitivement de l'établissement du christianisme (v. aux locutions latines : *In hoc signo vinces*), et en 313 l'édit de Milan fut rendu en faveur des adeptes de la nouvelle religion. Son nom est synonyme de protecteur zélé de la religion chrétienne. CONSTANTIN II, empereur romain, de 337 à 340; — CONSTANTIN III, empereur romain, né en 612, m. en 641 il régna 3 mois; — CONSTANTIN IV, dit *Pogonat*, empereur d'Orient de 668 à 685; — CONSTANTIN V, dit *Copronyme*, empereur d'Orient de 741 à 775; — CONSTANTIN VI, empereur d'Orient de 780 à 797, fils d'Irène; — CONSTANTIN VII, dit *Porphyrogénète*, empereur d'Orient de 911 à 959; — CONSTANTIN VIII, empereur d'Orient pendant la captivité du précédent (928-946); — CONSTANTIN IX, empereur d'Orient de 976 à 1028; — CONSTANTIN X, dit *Monomaque*, empereur d'Orient de 1042 à 1054; — CONSTANTIN XI, *Ducas*, empereur d'Orient de 1059 à 1067; — CONSTANTIN XII, empereur d'Orient en 1067; cloîtré en 1078; — CONSTANTIN XIII, *Paléologue*, dit *Dracosès*, dernier empereur d'Orient de 1448 à 1453; succomba en défendant Constantinople contre Mahomet II.



CONSTANTIN, pape de 708 à 715.

CONSTANTIN PAULOWITZ, grand-duc de Russie, fils de Paul Ier, céda ses droits à son frère Nicolas (1779-1831).

CONSTANTINE (*dép. de*), une des 3 divisions de l'Algérie; préf. *Constantine*; s.-préf. *Philippeville, Bougie, Bône, Guelma, Sétif, Batna*; 7 arr.; 1,714,539 h.

CONSTANTINE, v. d'Algérie, ch.-l. du dép. et de l'arr. de ce nom; ch. de fer; 46,581 h. (*Constantinois*). Les Français s'en emparèrent en 1837.

Constantine (*Prise de*), tableau d'Horace Vernet (Versailles).

CONSTANTINOPLE, v. sur le canal du même nom, longtemps cap. de l'empire d'Orient, aujourd hui cap. de la Turquie d'Europe, à 3,190 kil. S.-E. de Paris; 873,600 h. (*Constantinopolitains*). Capitale de l'empire romain depuis Constantin, qui lui donna son nom (v. BYZANCE), et de l'empire d'Orient depuis Théodose, elle fut prise par les Croisés en 1204 et par Mahomet II en 1453. C'est à cette époque que l'on fait comm ncer l'histoire moderne.

Constantinople (*la Prise de*), **par les Croisés**, tableau de D. Robusti (fils du Tintoret), palais ducal de Venise; — d'Eugène Delacroix (Louvre).

Constantinople (*Conquête de*), chronique de Villehardouin relative à la prise de Constantinople par les Croisés (XIIIe siècle). C'est la première chronique de ce genre que possède notre langue.

CONSTANTINOPLE (*détroit de*), autref. *le Bosphore de Thrace*, entre la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie; réunit la mer de Marmara à la mer Noire.

Constituante. V. *Assemblée*.

Constitutions de la France. V. FRANCE.

Constitution civile du clergé, nom donné à la loi du 12 juillet 1790, qui déclara le clergé français indépendant du saint-siège et attribua à l'élection le recrutement des prêtres. Ceux qui prêtèrent serment à la constitution civile furent appelés *assermentés*, et ceux qui refusèrent de la reconnaître comme valable furent dits *réfractaires*. Le concordat de 1801 mit fin au schisme né de la loi de 1790.

Consul, nom des deux magistrats principaux élus chaque année par les Romains depuis la République; ils marchaient précédés de douze licteurs. — Nom donné aux premiers magistrats de la République française, de 1799 à 1804.

Consulat, nom donné au gouvernement français depuis la fin du Directoire (1799) jusqu'à l'Empire (1804). Il y eut d'abord 3 consuls provisoires : *Bonaparte*, *Sieyès* et *Roger-Ducos*, puis 3 consuls nommés pour dix ans : *Bonaparte*, *Cambacérès* et *Lebrun*. Mais le sénatus-consulte de l'an X, nomma Bonaparte consul à vie, et celui de l'an XII remplaça le Consulat par l'Empire.

Consulat et de l'Empire (*Histoire du*), grande composition de A. Thiers, œuvre remarquable surtout au point de vue militaire, mais qui manque peut-être d'impartialité et de proportions (1845-1862).

Consulat et l'Empire (*Histoire de la diplomatie française sous le*), ouvrage estimé de Bignon (1827-1838).

CONTADES (*le duc de*), maréchal de France (1704-1793).

CONTARINI, illustre famille de Venise, a fourni sept doges à la République

CONTAT (*Louise*), célèbre actric e française, née à Paris (1760-1813).

CONTÉ, chimiste français, né à Saint-Cénery (Orne), un des fondateurs du Conservatoire des arts et métiers. Il a trouvé la fabrication des crayons qui portent son nom (1755-1805).

Contemplation de la nature, ouvrage célèbre du naturaliste Ch. Bonnet (1764).

Contemplations (*les*), œuvre poétique, un des livres de Victor Hugo le plus justement admirés, où le père a mis sa douleur et le philosophe ses aspirations(1856).

Contes de Cantorbéry, le monument le plus impérissable du poète angl. Chaucer.

Contes du sieur d'Ouville, amusant recueil d'anecdotes et de bons mots.

Contes extraordinaires, d'Edgar Poë, contes d'une originalité bizarre et savante.

Contes de Bocace. V. *Décaméron.*

Contes de fées, de Mme d'Aulnoy : récits à l'usage de l'enfance, d'un style facile et léger (1782).

Contes de l'atelier, par Michel Masson (1832-1833), ouvr. estimable et fort connu.

Contes d'Andersen, écrits moraux et attachants, l'une des meilleures œuvres de l'écrivain danois (1842). De *Nouveaux Contes* ont paru plus tard.

Contes de miss Edgeworth, histoires morales pour la jeunesse (1804-1809).

Contes d'Hamilton, composés à l'imitation des *Mille et une Nuits*, mais dans un but de parodie ; ces bagatelles sont très jolies (XVIIIe siècle).

Contes drôlatiques, de H. de Balzac, contes écrits dans le style du XVIe siècle et divisés en trois dixains (1832-1837).

Contes de miss Martineau, nouvelles où l'auteur met en action de bons avis sur l'économie politique.

Contes de Noël, histoires saisissantes, par Charles Dickens (1844-1846). Ces récits sont empreints d'une imagination fantasque et d'une sensibilité nerveuse.

Contes de Perrault, récits légendaires et populaires, dont la simplicité et la naïveté conviennent admirablement à l'intelligence et à l'imagination du premier âge (1697). Plusieurs de ces contes ont été adaptés à la scène.

Contes de Schmid, historiettes à l'usage de l'enfance, petites fables en action, pleines de détails charmants et écrites avec grâce (1832).

Contes de La Fontaine, recueil dont chaque conte est un petit chef-d'œuvre. L'intérêt et la saillie s'y mêlent sans cesse au simple et au naturel.

Conte du Tonneau (Le), satire allégorique de J.-F. Swift (1704).

Contes fantastiques d'Hoffmann, récits pleins de contrastes, où l'imagination la plus bizarre se livre à tous les écarts sans nuire au talent de l'auteur (1810-1820).

Contes d'Hoffmann (*les*), opéra fantastique en 4 actes, de J. Offenbach (1881).

Contes moraux (*les*), ouvrage de Marmontel, d'une lecture agréable, mais qui est souvent peu digne de son titre (1763).

Contes populaires, de Musæus, où l'on remarque une verve sans amertume et une grande originalité de style (1782).

Contes de Wieland, recueil de six contes en vers, gracieux et ironiques.

CONTES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr; de Nice ; 1,634 h. Vins.

CONTI, illustre famille française, branche cadette de la maison de Bourbon-Condé. Un de ses membres, ARMAND, *prince de Conti*, frère du grand Condé (1629-1666), prit part aux troubles de la Fronde et épousa une nièce de Mazarin ; — FRANÇOIS-LOUIS, son fils (1664-1709), fut élu roi de Pologne en 1697, sans pouvoir prendre possession du trône.

Contrat social. D'après cette théorie célèbre de J.-J. Rousseau, la société repose sur un contrat ; chaque contractant aliène sa liberté à la communauté et s'engage à subir l'expression de la volonté générale.

CONTRES, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois ; 2,591 h. Sur la Bièvre.

CONTREXÉVILLE, bourg des Vosges, arr. de Mirecourt ; 846 h. Sur le Vair ; ch. de fer E. Eaux minérales.

CONTY, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens ; 1,110 h. Sur la Celle, affl. de la Somme ; ch. de fer N.

Convention nationale, assemblée révolutionnaire qui succéda à l'Assemblée législative, le 20 septembre 1792, proclama la République, condamna Louis XVI. Malgré ses embarras et ses dissensions intérieures, elle réussit à écraser les royalistes de la Vendée et du Midi et à vaincre l'Europe, coalisée contre la France : les traités de Bâle furent la première victoire diplomatique de la République. La Convention a fondé d'admirables institutions dont la France s'honore : *Ecole normale, Ecole polytechnique, Bureau des longitudes, Arts et métiers, Ecoles primaires, centrales et spéciales, Muséum d'histoire naturelle, Conservatoire de musique, Système métrique, Grand-Livre de la dette publique.* Elle groupa sous le nom d'*Institut* les anciennes Académies et celles qu'elle fonda elle-même. Elle se sépara le 26 octobre 1795 pour faire place au Directoire.

Convulsionnaires. V. JANSÉNIUS.

* **COOK** (*kouk*), célèbre navigateur anglais, explora l'Océanie dans trois expéditions successives, et fut tué par les sauvages des îles Sandwich. C'est Cook qui, avec l'explorateur de l'Arabie Niebuhr, ouvrit l'ère des voyages scientifiques, succédant aux voyages de découvertes (1728-1779).



COOK (*archipel de*), groupe d'îles anglaises dans la Poly-

nésie, entre les îles Tonga et Taïti.

COOK (*détroit de*), situé en Océanie, entre les deux grandes îles de la Nouvelle-Zélande.

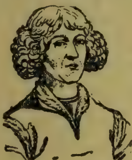
COOPER [*cou-peur*] (*Fenimore*), célèbre romancier américain (1789-1851).

COPAÏS (*lac*), lac de l'ancienne Béotie.

COPE, peintre anglais, né en 1811.

COPENHAGUE (*pé-nague*), cap. du Danemark, dans l'île de Seeland, à 1,240 kil. N.-E. de Paris ; 376,000 h. Port sur le Sund. Fut bombardée par les Anglais, sans déclaration de guerre (1807).

***COPERNIC**, célèbre astronome polonais, né à Thorn, démontra le double mouvement des planètes sur elles-mêmes et autour du soleil, théorie condamnée par le pape comme contraire aux saintes écritures (1473-1543).



COPPÉE (*François*), poète français, né à Paris en 1842, auteur du *Passant*, des *Jacobites*, etc.

COPPET, village de Suisse, canton de Vaud, sur le lac de Genève, illustré par le séjour de Mme de Staël. Un jour qu'on faisait valoir devant elle les splendeurs de cette résidence pittoresque, l'auteur de *Corinne* répondit : « Il n'est point pour moi de rivière qui vaille *mon petit ruisseau de la rue du Bac.* » Ce petit ruisseau, comme le Simoïs tant de fois regretté par Andromaque à la cour de Pyrrhus, est resté une expression proverbiale pour exprimer poétiquement le regret que laisse dans le cœur la patrie absente. A Coppet se trouvent les tombeaux de Necker et de Mme de Staël, sa fille.

Coptes ou **Cophtes**, nom donné aux chrétiens schismatiques d'Egypte.

Coq gaulois, l'un de nos emblèmes nationaux. Il décora sous la Révolution les drapeaux de la France, disparut avec l'Empire, reparut en 1830 et fut supprimé de nouveau par Napoléon III.

COQUELIN, acteur français, né à Boulogne-sur-Mer en 1841.

COQUEREL (*Athanase*), pasteur protestant et publiciste fr., né à Amsterdam ; ses idées larges et tolérantes l'ont rendu célèbre (1820-1875).

COQUILLE (*Gui*), jurisconsulte célèbre fr., né à Decize (1523-1603).

COQUIMBO, v. du Chili ; 8,000 h. Port sur le Pacifique.

CORAÏSCHITES ou **CORÉISCHITES**, famille arabe, à laquelle appartenait Mahomet.

Coran ou **Alcoran** (de l'arabe *qor'ân*, livre), livre sacré des musulmans, rédigé par Mahomet et attribué par le Prophète à Dieu lui-même ; c'est un recueil de dogmes et de préceptes qui est le fondement de la civilisation musulmane tout entière, la source unique du droit, de la morale, de l'administration, etc. Le Coran admet la prédestination ; mais, par une contradiction étrange, il rend l'homme responsable de ses actes. V. *Islamisme.*

CORATO, v. de l'Italie méridionale ; 30,552 h.

CORBEIL, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise); sur la Seine ; ch. de fer P.-L. M., à 40 kil. S.-E. de Versailles ; 8,164 h. Patrie de Villoison. L'arr. a 4 cant., 93 comm., 93,306 h.

CORBIE, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens ; 4,782 h. Près du confluent de l'Ancre avec la Somme ; ch. de fer N. Patrie de sainte Colette. En 1636, elle fut prise par les Espagnols et reprise par les Français.

CORBIÈRE (*Pierre de*), antipape élu en 1328 sous le nom de Nicolas V et opposé à Jean XXII par l'empereur Louis de Bavière.

CORBIERES (*monts*), contrefort des Pyrénées françaises, massif qui s'élève sur les dép. des Pyrénées-Orientales et de l'Aude et qui rattache les Pyrénées aux Cévennes ; point culminant, 1,231 mètres.

CORBIGNY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy ; 2,362 h. Sur l'Anguison, affl. de l'Yonne ; ch. de fer P.-L.-M.

CORBULON, général romain sous Claude et Néron, vainqueur de Parthes ; se tua l'an 67.

CORCIEUX, ch.-l. de c. (Vosges, arr. de Saint-Dié ; 1,538 h. Sur le torrent Neuné, s.-affl. de la Moselle ; ch. de fer E.

CORCYRE, île de la mer Ionienne, appelée *Skeria* dans Homère, habitée par les Phéaciens jusqu'en 700 av. J.-C. et colonisée alors par les Corinthiens ; aujourd'hui *Corfou.*

CORDAY (*Charlotte*), jeune fille née aux Champeaux (Orne) en 1768 ; elle poignarda Marat dans un bain et fut exécutée le 17 juillet 1793.

Cordeliers, religieux de l'ordre des frères mineurs de saint François d'Assise, institué par lui en 1223.

Cordeliers (*club des*), club fondé par Danton, Marat et Camille Desmoulins dans l'ancien couvent des Cordeliers (actuellement musée Dupuytren), en 1790 ; il se fondit postérieurement avec celui des Jacobins.

CORDES, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac, 1,995 h.

CORDILLÈRES. V. ANDES.

CORDOUAN, phare élevé sur un îlot rocheux à l'embouchure de la Gironde.

CORDOUE, prov. d'Espagne ; 400,110 h. Ch.-l. *Cordoue.*

CORDOUE, v. d'Espagne ; ch.-l. de prov. ; sur le Guadalquivir ; 56.000 h.

ancienne cap. de la dynastie des Ommiades; admirable mosquée transformée en cathédrale. Patrie de Sénèque, Lucain, Averrhoès, Sanchez, Gongora.

CORDOVA, v. de la République Argentine; 68,000 h.

CORÉ. V. ABIRON.

CORÉE, presqu'île entre la mer du Japon et la mer Jaune; elle forme un royaume indépendant; superf. 218,650 kil. c., y compris l'île de Quelpart; pop. 7,500,000 h. Cap. *Séoul* ou *Han-yang*.

CORÉE (*détroit de*) entre la Corée et le Japon, réunit la mer Orientale à la mer du Japon.

CORFOU, l'une des îles Ioniennes; 115.000 h.; à la Grèce. Cap. *Corfou*; 29.000 h. (*Corfiotes*).

CORINNE, femme poète de l'ancienne Grèce (vᵉ siècle av. J.-C.).

Corinne, héroïne et titre d'un livre célèbre (1807), où Mᵐᵉ de Staël, s'élevant à la hauteur de l'épopée, célèbre les grands hommes et les chefs-d'œuvre de l'Italie. Corinne est restée le type de la femme aux idées poétiques et animée des plus généreux sentiments.

Corinne au cap Misène, tableau de Gérard; musée de Lyon.

CORINTHE, une des cités les plus florissantes de l'ancienne Grèce (Péloponèse); détruite par les Romains en 146 av. J.-C. Aujourd'hui, port sur le *golfe de Corinthe*. 11,150 h.

Corinthe (*le Siège de*), petit poème de lord Byron (1820).

CORINTHE (*isthme de*), unit la Morée et la Grèce; il est traversé par un canal.

CORIOLAN, célèbre général romain; m. en 488 av. J.-C. Après avoir rendu de brillants services à sa patrie, il s'attira la haine de la plèbe, qui refusa de le nommer consul. Accusé plus tard par les tribuns du peuple, il fut condamné à l'exil. Réfugié chez les Volsques, ennemis des Romains et qu'il avait autrefois vaincus, il vint camper aux portes de Rome. Le Sénat et le peuple épouvantés lui envoyèrent vainement plusieurs députations pour le fléchir, et il était sur le point de saccager Rome, quand il se laissa enfin toucher par les prières et les larmes de sa mère Véturie et de sa femme Volumnie. En littérature, on fait quelquefois allusion à cette révolte de l'orgueil offensé.

Coriolan, tragédie de Shakspeare (1610). Le caractère de Coriolan est un de ceux que le grand tragique a peint avec le plus de force.

CORIOLI ou **CORIOLES**, ancienne ville d'Italie (Latium), cap. des Volsques.

CORK, v. d'Irlande, ch.-l. du comté de Cork (prov. de Munster); 80,200 h. Port sur l'Océan. Le comté a 495,000 h.

CORLAY, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac; 1,604 h. Sur le Corlay, affl. du Blavet.

CORMEILLES, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer; 1,240 h. Sur la Calonne, affl. de la Touques.

CORMENIN, homme d'Etat et publiciste français, né à Paris. Ses pamphlets, signés *Timon*, eurent du retentissement sous Louis-Philippe (1788-1868).

CORMONTAIGNE, célèbre ingénieur français, né à Strasbourg, continuateur de Vauban (1696-1752).

CORNARO, illustre famille patricienne de Venise, d'où sont sortis plusieurs doges et Catherine CORNARO (1454-1510), femme de Jacques de Lusignan, dernier roi de Chypre.

* **CORNEILLE** (*Pierre*), le père de la tragédie française, né à Rouen. Fils d'un avocat général, il fut destiné au barreau, qu'il suivit quelque temps sans goût et sans succès. Il abandonna bientôt cette carrière, se lança dans le théâtre et fut le véritable créateur de l'art dramatique en France. Ses plus belles tragédies sont : *Le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *Rodogune*. Dans ses vers énergiques, parfois sublimes, il peignit les hommes tels qu'ils devraient être : vertueux, vaillants, mus par les sentiments les plus élevés. Sa vie, vouée tout entière à la culture de son art, fut sans agitations extérieures, et ses dernières années s'écoulèrent dans la gêne et dans la tristesse (1606-1684).



Corneille (*statue de*), par David d'Angers; à Rouen.

CORNEILLE (*Thomas*), frère du précédent, poète dramatique, né à Rouen; auteur d'*Ariane*, du *Comte d'Essex*, du *Festin de Pierre* (1625-1709).

CORNÉLIE, fille de Scipion l'Africain et mère des Gracques. Restée veuve avec douze enfants, elle ne conserva qu'une fille, qui fut mariée à Scipion Emilien et deux fils, Tibérius et Caïus Gracchus à jamais fameux par leur génie, leur courage et leur destinée tragique. Femme d'un caractère viril et d'un esprit cultivé, Cornélie les éleva avec le plus grand soin et leur inspira de bonne heure l'amour du bien public, la passion de la gloire et des grandes entreprises, leur demandant parfois si on l'appellerait toujours la fille de Scipion et jamais la mère des Gracques. Une dame de la Campanie étalant un jour devant elle ses joyaux et ses ornements précieux, et lui demandant à voir les siens, Cornélie lui présenta ses enfants: *Voilà*, dit-elle, *mes bijoux et mes ornements*.

CORNÉLIUS NEPOS. V. NÉPOS.

CORNÉLIUS (*Pierre de*), peintre allemand, né à Dusseldorf, excella dans l'exécution de fresques immenses d'un carac

tère savant et philosophique (1787-1867).

CORNOUAILLES, ancien pays de la Bretagne ; v. principale *Quimper*.

CORNOUAILLES. V. CORNWALL.

CORNUEL (*Mme*), femme française célèbre par son esprit (1614-1694).

CORNUS (*nu*), ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique ; 1,395 h. Sur la Sorgues, s.-affl. du Tarn.

CORNUTUS, philosophe stoïcien, fut le maître et l'ami de Perse et de Lucain.

CORNWALL, comté au S.-O. de l'Angleterre ; 331,000 h. Ch.-l. *Bodmin* ; v. pr.: *Launceston* et *Falmouth*.

CORNWALLIS (*noua-lice*), général anglais, capitula à York-Town (1781), soumit Tippoo-Saëb (1792) et réprima la rébellion de l'Irlande en 1798 (1738-1805).

COROGNE, prov. d'Espagne ; 616,043 h. Ch.-l. *La Corogne*.

COROGNE (*La*), v. d'Espagne, ch.-l. de prov.; 34,100 h. Place forte, port sur l'Atlantique.

COROMANDEL, côte orientale de l'Inde, sur le golfe du Bengale.

CORON, v. de Morée ; 8,000 h. Port sur le golfe de Coron (Méditerranée).

CORONÉE, v. de Béotie, célèbre par la victoire d'Agésilas sur les alliés grecs (393 av. J.-C.).

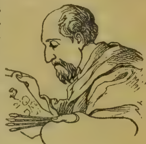
COROT (*J.-B.*), célèbre paysagiste français, né à Paris (1796-1875).

Corporations. Sous l'ancien régime, les corporations étaient des associations d'individus exerçant la même profession, dans une localité ou dans un district et dont les membres étaient réciproquement liés par certains droits et par certains devoirs. Le caractère commun de ces institutions supprimées par la Révolution, fut, à partir du moyen âge, de faire dépendre l'exercice d'un état quelconque de conditions plus ou moins tyranniques et de tenir les travailleurs subalternes dans une oppression absolue. L'apprentissage, le compagnonnage, la confection d'un chef-d'œuvre ou pièce difficile du métier, l'acquisition de la maîtrise, l'esprit exclusif qui animait les jurandes, l'obligation pour le maître de ne jamais faire d'autre travail que celui de son métier, constituaient autant d'entraves aux progrès de l'industrie et à la liberté. Aujourd'hui, les ouvriers peuvent bien s'associer, mais il n'y a aucun rapport entre les corporations de l'ancien régime et les syndicats actuels, dont les membres, volontairement groupés, n'ont d'autre but que la défense de leur profession.

CORPS, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 1,226 h. (Pèlerinage de *La Salette*.)

Corpus, mot latin qui signifie *corps*, et que les savants emploient pour désigner un recueil complet de documents d'un genre donné. Les plus célèbres de ces recueils sont : le *Corpus juris civilis* (Droit civil romain), le *Corpus juris canonici* (Droit canonique), le *Corpus inscriptionum græcarum*, ou recueil des inscriptions grecques publié par l'Académie de Berlin, le *Corpus inscriptionum latinarum*, publié par la même compagnie, et le *Corpus inscriptionum semiticarum*, publié par notre Académie des inscriptions.

CORRÈGE (*Ant. Allegri, dit le*), célèbre peintre italien, né à Correggio. Le Corrège vient, dans le panthéon des peintres, immédiatement après Raphaël. Si ce dernier peignit d'une façon plus exquise les effets des passions, le Corrège lui fut supérieur dans la manière de rendre les effets extérieurs des corps, et il perfectionna la peinture en ajoutant l'élégance à la vérité et à la grandeur (1494-1534). V. *An ch'io son pittore* (Partie rose).



CORREGGIO, v. d'Italie, prov. de Modène ; 11,703 h. Patrie du Corrège.

CORRÈZE, riv. de France, arrose le dép. de la Corrèze, passe à Tulle, à Brive et se jette dans la Vézère (riv. g.) ; cours, 85 kil.

CORRÈZE (*dép. de la*), départ. formé par le Limousin ; préf. *Tulle* ; s.-préf. *Ussel*, *Brive* ; 3 arr., 29 cant., 287 comm., 328,119 h. 12e région militaire ; cour d'appel de Riom ; évêché à Tulle. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

CORRÈZE, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle ; 1,814 h. Sur la Corrèze ; ch. de fer Orl.

CORRIENTES, v. de la République Argentine, ch.-l. de prov.; 15,800 h.

Corsaire (*le*), poème de Byron, où l'auteur s'est peint sous les traits du héros, aventurier qui cherche l'oubli dans l'ivresse des combats (1814).

Corsaire rouge (*le*), roman maritime, un des meilleurs de F. Cooper (1827).

Corsaire (*le*), opéra-comique en trois actes, de Dalayrac (1783).

CORSE (*île de*), dans la Méditerranée, forme un des 86 dép. de la France ; préf. *Ajaccio* ; s.-préf. *Bastia*, *Calvi*, *Corte*, *Sartène* ; 5 arr., 62 cant., 364 comm., 288,596 h. 15e division militaire ; cour d'appel à Bastia ; évêché à Ajaccio. L'île de Corse fut cédée par les Génois à la France en 1768.

CORSE (*cap*), au N. de l'île de Corse.

CORTAMBERT, géographe français, né à Toulouse (1805-1881).

CORTE (*té*), ch.-l. d'arr. (Corse) ; 5,029 h. (*Cortenais*) ; à 84 kil. N.-E. d'Ajaccio. L'arr. a 16 cant., 108 comm., 61,776 h.

CORTEREAL (*Gaspard* et *Michel*), frères et navigateurs portugais du commencement du XVIe siècle.

Cortès, nom donné en Espagne et en Portugal aux Assemblées législatives.

***CORTEZ** [*tèze*] (*Fernand*) capitaine, espagnol, conquérant du Mexique. Les services qu'il a rendus à sa patrie et indirectement aux sciences géographiques ne doivent pas faire oublier les atrocités dont il se rendit coupable envers les vaincus (v. GUATIMOZIN) [1485-1547].



CORTONE (*Pierre de*), peintre et architecte toscan, né à Cortone (1596-1669).

CORTONE, v. d'Italie, près du lac de Pérouse; 28,700 h. Patrie de Cortone.

CORTOT, statuaire français, né à Paris (1787-1843).

Corvées, journées de travail gratuit que le serf, le paysan et le tenancier devaient à leur seigneur. La corvée a été abolie par la Constituante

CORVIN (*Mathias*), roi de Hongrie de 1458 à 1490. Conquérant et réformateur.

CORVISART, médecin français, né à Vouziers (1755-1821).

Corybantes, prêtres de Cybèle en Phrygie.

COS, KOS ou **ISTANKOÏ,** île de la mer Egée, une des Sporades; 10,000 h. Patrie d'Hippocrate et d'Apelle.

***COSAQUES,** hommes de race tartare, qui forment, au S. de la Russie, des colonies militaires.



COSENZA, ville du royaume d'Italie, ch.-l. de la Calabre Citérieure; 18,000 h. Alaric mourut sous les murs de cette ville en 412.

COSME (*saint*), médecin arabe et patron des chirurgiens, martyr en 303; frère de saint Damien. Fête le 27 septembre.

Cosme Ier, de Médicis (*statue équestre de*), par Jean de Boulogne, érigée sur la place du Grand-Duc, à Florence (1594).

COSME (*Jean Baseilhac*, dit le *Frère*), religieux et habile chirurgien, né près de Tarbes (1703-1781).

Cosmos ou *Description physique du monde*, ouvrage résumant l'ensemble des connaissances humaines, par Humboldt; on y remarque des pages magnifiques (1847-1851).

COSNE (*cône*), ch.-l. d'arr. (Nièvre); sur la Loire; ch. de fer P.-L.-M.; à 53 kil. N.-O. de Nevers; 8,672 h. L'arr. a 6 cant., 65 comm., 76,029 h.

COSSÉ, ancienne famille française qui a fourni trois maréchaux; le dernier, Charles DE COSSÉ-BRISSAC, m. en 1621, rendit Paris à Henri IV (1594).

COSSÉ-LE-VIVIEN, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier; 2,930 h. Près l'Oudon, affl. de la Mayenne.

COSSÉENS, peuple de l'Elam.

COSTAR (*l'abbé*), écrivain français, né à Paris (1603-1660).

COSTA-RICA, petite république de l'Amérique centrale; 59,570 kilom. carr.; 244.000 h. Cap. *San-José.*

COSTER(*Laurent*), imagier de Harlem, à qui une légende hollandaise attribue l'invention de l'imprimerie (1370-1440).

CÔTE D'OR, territoire de la Guinée septentrionale entre Assinie et la côte des Esclaves (Afrique).

CÔTE-D'OR, nom d'une chaîne de collines de France, qui donne son nom à un dép. et produit d'excellents vins.

CÔTE-D'OR (*dép. de la*), dép. formé par la Bourgogne; préf. *Dijon;* s.-préf. *Châtillon-sur-Seine, Semur, Beaune;* 4 arr., 36 cant., 717 comm., 376,866 h. 8e région militaire; cour d'appel et évêché à Dijon. Ce dép. doit son nom à la chaîne dite *Côte-d'Or.*

CÔTE-RÔTIE, nom d'un excellent vignoble (Rhône) à 26 kil. de Lyon.

CÔTE-SAINT-ANDRÉ (*La*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 4,015 h. Ch. de fer P.-L.-M. Vins blancs estimés. Patrie de Berlioz.

COTENTIN, pays de la basse Normandie, départ. de la Manche.

COTES (*Roger*), mathématicien, physicien et astronome anglais, mort à 34 ans. C'est de lui que Newton disait : *Si ce jeune homme eût vécu, nous saurions quelque chose.* (1682-1716.)

CÔTES-DU-NORD (*dép. des*), départ. formé par la Bretagne; préf. *Saint-Brieuc;* s.-préf. *Lannion, Guingamp, Dinan, Loudéac;* 5 arr., 48 cant., 389 comm., 618,652 h. 10e région militaire; cour d'appel de Rennes; évêché à Saint-Brieuc. Ce dép. doit son nom à sa position sur la Manche, qui le baigne au Nord.

COTIGNAC (*aque*), ch. de c. (Var), arr. de Brignoles; 2,516 h. Sur la Cassole, affl. de l'Argens.

COTIN (*l'abbé*), prédicateur et écrivain français, né à Paris (1604-1682); il fut en butte aux sarcasmes de Molière et surtout de Boileau. Voici le ton ironique sur lequel le prend le mordant satirique :

Cotin, à ses sermons, traînant toute la terre.
Fend des flots d'auditeurs pour aller à sa chaire.
. . . .
Qui méprise Cotin n'estime point son roi
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

Dans l'application, ces deux derniers vers si mordants sont dirigés contre ceux qui ont la sotte prétention de mettre leur nullité à l'abri d'un nom ou d'une chose généralement respectée.

COTOPAXI, terrible volcan des Andes, République de l'Equateur; 5,943 m.

COTTA (*Aurelius*), orateur romain distingué, du Ier siècle av. J.-C.

COTTBUS, v. de Prusse (Bandebourg); sur la Sprée; 36,000 h.

COTTIN (*Mme*), romancière célèbre, née à Tonneins (1773-1807).

COTTIUS, roi des tribus liguriennes des Alpes Cottiennes, qui tirent de lui leur nom; vivait au temps d'Auguste.

COTTON (*le Père*), jésuite, né à Néronde, confesseur de Henri IV et de Louis XIII (1564-1626).

COUBRE (*Pointe de la*), située à l'O. de la Charente-Inf. et au N. de l'embouchure de la Gironde.

COUCHES-LES-MINES, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun; 2,754 h. Mines de fer.

COUCOURON, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 1,305 h.

COUCY, nom d'une ancienne famille noble de la Picardie, qui avait pour devise: *Roy ne suis, ne duc ne comte aussy: je suis le sire de Coucy.* — COUCY (*Raoul de*), périt au siège de Saint-Jean-d'Acre (1191) pendant la troisième Croisade.

COUCY-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 712 h. Ch. de fer N.

COUDRAY-SAINT-GERMER (*Le*), ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 423 h.

COUESNON (*le*), fl. côtier, a sa source dans la Mayenne et son embouchure dans la baie du Mont-Saint-Michel; 90 kil.

COUHÉ, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Civray; 1,853 h. Sur la Dive, s.-affl. de la Vienne; ch. de fer Orl.

COUIZA, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux; 908 h. Sur l'Aude; ch. de fer N.

COULANGE-LA-VINEUSE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 1,229 h. Vins.

COULANGE-SUR-YONNE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 937 h. Ch. de fer P.-L.-M.

COULANGES (*le marquis de*), gentilhomme chansonnier né à Paris, cousin et ami de Mme de Sévigné. Sa femme fut une des plus distinguées du XVIIe siècle.

COULMIERS, village du Loiret, cant. de Meung; 351 h. Victoire d'Aurelles de Paladine sur les Allemands (9 nov. 1870).

COULOMB (*lon*), savant physicien français, né à Angoulême, inventeur de la balance de torsion (1736-1806).

COULOMMIERS, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Marne); sur le Grand-Morin, affl. de la Marne; ch. de fer E.: à 47 kil. N.-E. de Melun; 6,158 h. Fromages de Brie. Patrie de Barbier. L'arr. a 4 cantons, 77 comm., 51,279 h.

COULONGES, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 2,359 h. Sur l'Autise, affl. de la Sèvre-Niortaise; ch. de fer Et.

COUMASSIE, v. de Guinée, cap. des Achantis; prise par les Anglais en 1874; 20,000 h.

COUMOUNDOUROS, homme politique grec (1812-1883).

COUNANI, localité principale de territoires situés au sud de la Guyane française et revendiqués depuis deux siècles par la France et le Brésil.

Coup de Pistolet (*le*), célèbre tableau, de Ph. Wouwerman, galerie Buckingham (Londres); ouvrage remarquable pour la délicatesse de l'exécution.

Coup de Soleil (*le*), tableau de Ruysdaël; au Louvre.

Coup de vent dans la rade d'Alger, tableau de Gudin (1835).

COUPERIN, organiste et compositeur français d'une grande originalité, né à Paris (1668-1733).

COUPTRAIN, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne; 392 h. Sur la Mayenne.

Courage militaire (*le*), statue de Paul Dubois (mausolée de Lamoricière, à Nantes), jeune guerrier vêtu à l'antique, d'une physionomie pleine de résolution et de douceur.

* **COURBET**, vice-amiral français, né à Abbeville, s'est distingué par ses rapides et brillants succès dans l'extrême Orient (*Guerre du Tonkin*) [1827-1885].



COURBET (*Gustave*), célèbre peintre français, né à Ornans, chef de l'école réaliste; exilé en 1871, mort en Suisse (1819-1877).

COURBEVOIE, ch.-l. de c. (Seine), arr. de St-Denis; 17,597 h. Sur la Seine; ch. de f. O. Au rond-point de Courbevoie s'élève la *Défense de Paris en 70*, groupe de Barrias.

COURCELLE-SENEUIL, économiste français, né à Seneuil (Dordogne) en 1813.

COURÇON, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de La Rochelle; 1,120 h.

COURG ou **KOURG**, province sud de l'Inde anglaise; 178,300 h. Cap. *Merkara.*

COURIER (*Paul-Louis*), érudit et publiciste français, né à Paris; ses pamphlets politiques sont spirituels et brillants; il fut assassiné par son garde-chasse (1772-1825).

COURLANDE, province de la Russie d'Europe, au sud du golfe de Riga; 642,600 h. Cap. *Mittau.*

COURNOT, savant mathématicien français, né à Gray (1801-1877).

Couronne (*Discours contre la*), harangue célèbre d'Eschine, prononcée contre Démosthène; la première partie est un excellent plaidoyer; la deuxième, vive et brillante, est le discours d'un sophiste (330 av. J. C.)

Couronne (*Discours pour la*) ou *Pour Ctésiphon*, admirable plaidoyer de Démosthène, dont le génie victorieux fit condamner à l'exil Eschine, son adversaire (IVe siècle av. J.-C.).

Couronnement de la Vierge (*le*), chef-d'œuvre de Fra Angelico (Louvre); vaste composition dont le sujet central réunit plus de 50 personnages et est en-

touré de sept médaillons représentant les *Miracles* de saint Dominique. Œuvre empreinte d'une grâce mystique et traitée avec une exquise délicatesse.

Couronnement de la Vierge (*le*), tableau du Pinturicchio, au Vatican ; — peinture murale de Jacquand, à Saint-Philippe-du-Roule (Paris).

Couronnement d'épines (*le*), chef-d'œuvre du Titien, au Louvre ; — tableau de Van Dyck (Madrid) ; — du Guerchin (Munich).

COURPIÈRE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers ; 3,884 h. Au confl. du Couzon et de la Dore, affl. de l'Allier ; ch. de fer P.-L.-M. Eaux minérales.

COURSAN, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne ; 3,847 h. Sur l'Aude ; ch. de f. M.

Course de chevaux libres, tableau de Carle Vernet ; musée d'Avignon.

COURSEGOULES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse ; 406 h.

COURSON, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre ; 1,204 h. Carrières de pierres.

COURT DE GÉBELIN, écrivain français, né à Nîmes (1725-1784).

COURTENAY, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis ; 2,809 h. Sur le Biez ou Cléry, affl. du Loing ; ch. de fer Et. Berceau de l'illustre famille fr. *de Courtenay*, dont trois membres ont été empereurs de Constantinople au XIIIe siècle.

COURTILZ DE SANDRAS, écrivain français né à Montargis (1644-1712).

COURTINE (*La*), ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson ; 1,080 h.

COURTOIS (*Jacques*), dit **le Bourguignon**, peintre de batailles, né à Saint-Hippolyte ; se fit jésuite (1621-1676).

COURTOIS (*Edme-Bonaventure*), conventionnel né à Arcis-sur-Aube, puis membre du conseil des Anciens (1750-1816).

COURTOIS (*Bernard*), chimiste fr., né à Dijon ; a découvert l'iode (1777-1838).

COURTOMER (*mère*), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon ; 1,048 h.

COURTRAI, v. de Belgique (Flandre-Occid.) ; sur la Lys ; 31.000 h. En 1302 les Français commandés par Robert d'Artois y furent défaits par les Flamands.

COURVILLE, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres ; 1,740 h. Sur l'Eure. Patrie de Panard.

COUSCHITE. V. KOUSCHITE.

COUSIN (*Jean*), peintre, sculpteur, graveur et écrivain français né à Soucy (Yonne). Il a élevé le tombeau de Philippe de Chabot (1500-1590).

COUSIN (*Louis*), érudit français né à Paris, président à la cour des Monnaies ; dirigea le *Journal des savants* (1627-1707).

COUSIN d'Avallon, compilateur et historien fr., né à Avallon (1769-1840).

COUSIN (*Victor*), philosophe fr. né à Paris, chef de l'école éclectique, auteur du *Vrai, du Beau et du Bien* (1792-1867).

COUSIN-MONTAUBAN, *comte de Palikao*, général français, dirigea l'expédition de Chine en 1860, fut vainqueur à Palikao et s'empara de Pékin (1796-1878).

COUSSEY, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau ; 628 h. Sur la Meuse ; ch. de fer E.

COUSTOU, nom de trois célèbres sculpteurs français : NICOLAS (1658-1733), GUILLAUME père (1678-1746) et GUILLAUME fils (1716-1777).

COUTANCES, ch.-l. d'arr. (Manche) ; à 28 kil. S.-O. de Saint-Lô ; près la Soulle canalisée (s.-affl. de la Manche) ; 8,145 h. Evêché. L'arr. a 10 cant. 138 comm., 102,633 h.

COUTHON, conventionnel né à Orcet (Puy-de-Dôme), formait avec Robespierre et Saint-Just une sorte de triumvirat ; fut renversé avec eux au 9 thermidor et décapité (1756-1794).

COUTRAS (*tra*), ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne ; 4,231 h. (*Coutrillons*). Sur la Dronne, affl. de l'Isle ; ch. de fer Orl. et Et. Victoire de Henri de Navarre sur le duc de Joyeuse (1587).

COUTURE (*Thomas*), peintre français né à Senlis, auteur des *Romains de la décadence* (1815-1879).

COUZA (*prince*), né à Galatz, prince héréditaire de Moldavie et de Valachie, régna sous le nom d'Alexandre-Jean Ier de 1858 à 1866 ; m. exilé en 1873.

COVARRUVIAS, célèbre jurisconsulte espagnol, né à Tolède, surnommé le *Barthole espagnol* (1512-1577).

Covenant, pacte solennel conclu entre les presbytériens d'Ecosse en 1588, lorsque Philippe II menaçait l'Angleterre et la Réforme par sa fameuse Armada. La destruction de cette flotte rendit la ligue sans objet ; mais au siècle suivant, lorsque Charles Ier voulut imposer aux Ecossais le rit anglican, le Covenant de 1588 fut renouvelé à Edimbourg. Pendant les luttes entre le Parlement et Charles Ier, les Ecossais, après avoir conclu un nouveau Covenant avec l'Assemblée anglaise, livrèrent à cette dernière le roi, qui s'était réfugié au milieu de leur armée.

COVENTRY (*vène*), v. d'Angleterre comté de Warwick ; 53.000 h. Horlogerie, soieries.

COVILHA, ville du Portugal (Beira) 10,850 h. Draps.

COVILHAM, voyageur portugais du XVIe siècle, visita les côtes de l'Inde, de la mer Rouge et de l'Abyssinie.

COWLEY (*Abraham*), poète anglais né à Londres (1618-1667).

COXCIE, peintre flamand né à Maline (1499-1592).

COYPEL (*Noël*), peintre fr. né à Paris ; brillant coloriste (1628-1707). — ANTOINE, fils aîné du précédent, né à Paris premier peintre de Louis XV (1661-1722) — NOEL-NICOLAS, peintre né à Paris frère du précédent (1690-1734).

COYSEVOX, sculpteur français né à Lyon, auteur des *Chevaux ailés* et du *Faune jouant de la flûte* (1640-1720).

COYTHIER, **COITIER** ou **COICTIER** (*Jacques*), médecin de Louis X

COZES, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 1,688 h. Ch. de fer Et.

CRABBE, prédicateur et poète anglais (1754-1832).

Crac dans son petit castel (*Monsieur de*), jolie farce. très amusante, de Collin d'Harleville (1791). Monsieur *de Crac* est resté le type du conteur ou plutôt du menteur qui ne recule jamais devant l'invraisemblance des faits qu'il raconte.

CRACOVIE, v. d'Autriche (Galicie); sur la Vistule; 95.000 h. Cracovie était autrefois la métropole et la résidence des rois de Pologne.

CRAESBEKE (*Joseph van*), peintre de l'école flamande, né à Bruxelles; il fut boulanger avant d'être artiste (1610-1661).

CRAMER (*J.-André*), poète lyrique, historien et romancier allemand (1723-1788). — Son fils, CHARLES-FRÉDÉRIC, a traduit en français la *Messiade* de Klopstock (1752-1807).

CRAMER (*J.-B.*), compositeur et pianiste allemand distingué (1771-1860).

CRANACH [*nak*] (*Lucas de*), peintre allemand (1472-1553).

CRANAÜS, roi légendaire d'Athènes, successeur de Cécrops.

CRANMER (*mer*), archevêque de Cantorbéry, promoteur de la réforme protestante en Angleterre, brûlé comme hérétique sous Marie Tudor (1489-1556).

CRANON, v. de Thessalie, près Larisse, où Antipater et Cratère défirent les Athéniens et les Etoliens en 322 av. J.-C.

CRAON (*kran*), ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier; 4,434 h. Sur l'Oudon, affl. de la Mayenne; ch. de fer O. Patrie de Volney.

CRAON (*Pierre de*), seigneur français du XIVe siècle, qui tenta d'assassiner Olivier de Clisson en 1391.

CRAONNE (*krane*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 665 h. Napoléon y vainquit les Alliés les 6 et 7 mars 1814.

CRAPONNE (*Adam de*), ingénieur fr., né à Salon, a donné son nom au canal destiné à fertiliser la Crau (1519-1559).

CRAPONNE, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 3,530 h. Sur l'Arzon, affl. de la Loire.

CRASSUS, orateur et consul romain, mourut en 91 av. J.-C.

CRASSUS, triumvir avec Pompée et César; assassiné en 53 av. J.-C., dans une entrevue avec le général des Parthes qu'il était chargé de combattre. Le roi Orodes lui coupa la tête, fit fondre de l'or et le lui versa dans la bouche en lisant : « Rassasie-toi maintenant de ce métal dont tu as été si avide pendant ta vie. »

CRATÈRE, un des généraux et amis d'Alexandre, gouverneur de la Macédoine et de la Grèce, conjointement avec Antipater; m. en 321 av. J.-C.

CRATÈS, philosophe grec, disciple de Diogène (IVe siècle av. J.-C.).

CRATINOS, poète grec du Ve siècle av. J.-C. Il fit représenter sa première pièce à l'âge de 65 ans.

Cratyle (*le*), dialogue de Platon relatif à la question des rapports du langage avec la pensée (IVe siècle av. J.-C.).

CRAU (*la*), vaste plaine des Bouches-du-Rhône, toute couverte de cailloux et traversée par le canal de Craponne.

CRAVANT, comm. de l'Yonne, arr. d'Auxerre; 1,179 h. Sur l'Yonne; ch. de fer P.-L.-M. Victoire des Anglais et des Bourguignons sur les Français (1423).

CRAYER (*Gasp. de*), célèbre peintre flamand, né à Anvers (1582-1669).

Création de l'ordre dans l'humanité (*De la*), livre de Proudhon, renfermant l'exposé d'une théorie d'organisation sociale (1843-1848).

Création des êtres organisés (*Histoire de la*), par Hæckel, conférences scientifiques sur la doctrine de l'évolution en général et celle de Lamarck, Gœthe et Darwin en particulier.

CRÉBILLON (*Prosper*), poète tragique français, né à Dijon (1674-1762).

CRÉBILLON (*Claude*), fils du précédent, romancier, né à Paris (1707-1777).

Crèche (*la Sainte*), tableau de Francia (Bologne); — du Corrège (Dresde).

CRÉCY, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux; 885 h. Sur le Grand-Morin, affl. de la Marne.

CRÉCY, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 1,614 h. Sur la Maye, affl. de la Manche. Philippe de Valois y fut vaincu par Edouard III en 1346. Patrie du cardinal Lemoine.

CRÉCY-SUR-SERRE, ch.-l. de ce (Aisne), arr. de Laon; 1,926 h. Ch. de fer N.

CREIL, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis; 8,183 h. Sur l'Oise; ch. de fer N. et O. Faïence, verrerie.

CREMA, v. d'Italie (Lombardie); 8,705 h. Sur le Sério, affl. de l'Adda.

CRÉMIEU, ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 1,694 h. Ch. de fer P.-L.-M.; dans le canton se trouve la grotte de la Balme.

CRÉMIEUX, avocat et homme politique français, né à Nîmes; membre de la Défense nationale en 1870 (1796-1880).

CRÉMONE, v. d'Italie, ch.-l. de prov.: 32,000 h. Près le Pô; jadis renommée pour la fabrication des violons. En 1702, Villeroi y fut fait prisonnier par le prince Eugène. Patrie des Amati et des Guarneri, de Stradivarius, de Malpighi.

CRÉON, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 1,131 h. Vins.

CRÉPIN et **CRÉPINIEN** (*saints*), frères, patron des cordonniers, martyrisés dans les Gaules en 287. Fête le 25 octobre.

Crépuscule des Dieux (*Le*). V. *Anneau de Nibelung*.

CRÉPY-en-Laonnois, bourg de l'Aisne, arr. de Laon; 1,665 h. Ch. de fer. N. En 1544 y fut conclu un traité entre François Ier et Charles-Quint.

CRÉPY-en-Valois, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis; 4,124 h. Ch. de fer N. Anc. cap. du Valois.

CRÉQUI, ancienne famille noble, originaire de l'Artois, à laquelle appartiennent : Charles DE CRÉQUI, maréchal de France sous Louis XIII, força le pas de Suze en 1629; m. dans le Milanais en 1638; — François DE CRÉQUI, son fils, maréchal de France, conquit la Lorraine en 1670; né vers 1624, m. en 1687.

CRESCENTINI, célèbre soprano italien (1769-1846).

CRESCENTIUS, tribun romain qui fit étrangler le pape Benoît VI et rétablit la République; mis à mort en 998 par l'empereur Othon III.

CRESCIMBENI, littérateur ital., fondat. de l'Académie des *Arcades* (1663-1728).

CRESPI, nom de plusieurs peintres italiens distingués (XVIe et XVIIe s.). Le plus connu est Daniel CRESPI (1590-1630).

CRESPIN (*Jean*), imprim. et hist. protestant, né à Arras, m. à Genève en 1572.

CRESPY. V. CRÉPY.

CREST (*kreste*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die; 5,569 h. Ch. de fer P.-L.-M.

CRÉSUS (*zuce*), dernier roi de Lydie, célèbre par ses richesses (560-546 av. J.-C.). La renommée de ses richesses, alimentées par les sables aurifères du Pactole, rendit son nom proverbial pour désigner un homme comblé des biens de la fortune. Lui-même, enivré de son bonheur, demanda un jour à Solon s'il connaissait un homme plus heureux que lui. L'Athénien lui répondit que nul homme avant sa mort ne pouvait être salué du nom d'heureux. Crésus l'éprouva dans la seconde partie de sa vie : car, après avoir soumis l'Asie Mineure, il fut à son tour vaincu par Cyrus à Thymbrée et fait prisonnier dans Sardes, sa capitale. D'après la tradition, il allait être égorgé quand l'un de ses fils, qui était muet, recouvra miraculeusement la parole dans un élan de piété filiale et s'écria : « Soldat! ne tue pas Crésus ! » Le roi vaincu fut néanmoins condamné à mort par Cyrus. Sur le bûcher, les paroles de Solon lui revinrent à la mémoire, et il prononça par trois fois le nom du législateur athénien. Cyrus, ayant demandé la cause de ces exclamations, fut ému de pitié, et, frappé de cet exemple des vicissitudes humaines, il pardonna à Crésus, l'admit au nombre de ses conseillers et le recommanda en mourant à son fils Cambyse.

CRÈTE (*île de*), aujourd'hui *Candie.*

CRÉTINEAU-JOLY, écrivain français, né à Fontenay [Vendée] (1803-1875).

CREUILLY, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 779 h.

CREUS ou **CREUZ** (*cap de*), cap à l'extrémité N.-E. de l'Espagne.

CREUSE, riv. de France, prend sa source au sud du dép. de la Creuse, arrose Aubusson, Le Blanc et se jette dans la Vienne (riv. dr.); 240 kil.

CREUSE (*dép. de la*), départ. formé de la haute Marche et d'une partie du Poitou, du Bourbonnais du Limousin et du Berry; préf. *Guéret*, s.-préf. *Boussac*, *Bourganeuf*, *Aubusson;* 4 arr., 25 cant., 266 comm., 284,660 h. 12e région militaire; cour d'appel et évêché de Limoges. Ce départ. doit son nom à la rivière qui le traverse.

CRÉUSE, fille de Priam, première femme d'Enée et mère d'Ascagne. Elle disparut en fuyant avec son mari pendant le sac de Troie.

CREUSOT (*Le*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun, remarquable par ses forges et ses usines; 28,635 h. Ch. de fer P.-L.-M.

CREUZE DE LESSER, littérateur français, né à Paris (1771-1839).

CREUZER (*Fréd.*), un des plus illustres savants de l'Allemagne, né à Marbourg, auteur de la *Symbolique* ou *les Religions de l'antiquité* (1771-1858).

CREVAUX (*J.*), explorateur français, visita la Guyane et fut tué par les Indiens Tobas [Amérique du Sud] (1847-1882).

CRÈVECŒUR, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont; 2,293 h. Ch. de fer N.

CRÈVECŒUR (*Phil. de*), un de ceux qui servirent le plus utilement Charles le Téméraire, puis Louis XI; m. en 1494.

CREVELT ou **CREFELD,** v. de la Prusse rhénane; 105,000 h. Défaite des Français par le duc de Brunswick (1758), ville prise deux fois par les Français (1642 et 1794). Patrie de Vogel.

CREVIER, historien fr., né à Paris (1693-1765).

CRICHTON (*Jacques*), gentilhomme écossais, le *Pic de la Mirandole* de son pays (1560-1583).

***CRILLON,** né à Murs (Vaucluse), célèbre capitaine, ami et compagnon d'armes de Henri IV, qui le proclama le *premier capitaine du monde*, et qui lui écrivit ce billet fameux après la victoire d'Arques : *Pends-toi, brave Crillon, nous avons vaincu à Arques, et tu n'y étais pas!* (1541-1615.)



CRIMÉE (*anc. Chersonèse Taurique*), presqu'île au S. de la Russie, sur la mer Noire, célèbre par la lutte que la Russie y soutint contre la Turquie, la France, l'Angleterre et le Piémont (1854-1855). V. *Orient* (Question d'). V. principales *Sébastopol, Simféropol, Eupatoria* et *Balaklava.*

CRIQUETOT-L'ESNEVAL, ch.-l. d

c.(Seine-Inférieure), arr. du Havre; 1,424 h.

CRIS, CRIKS, Indiens Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord.

CRISPI, homme d'Etat italien, né à Ribera (Sicile), en 1819.

Crispin, nom d'un valet de comédie, d'origine italienne, devenu le type du valet plaisant, mais effronté et peu scrupuleux.

Crispin rival de son maître, comédie en un acte et en prose, de Le Sage, publiée en 1707.

CRISPUS, fils de Constantin, que celui-ci fit empoisonner en 326 sur une fausse accusation de sa belle-mère Fausta.

CRITIAS, le plus connu des trente tyrans établis à Athènes par les Spartiates (450-403 av. J.-C.).

Critias (*le*) ou l'**Atlantide,** dialogue de Platon qui fait logiquement suite à la *République* et au *Timée*, et qui est resté inachevée (IVe siècle av. J.-C.).

Critique de la raison pure, un des trois principaux ouvrages philosophiques de Kant (1781). C'est le système de l'auteur sur l'origine de nos connaissances.

Critique de la raison pratique, un des trois grands ouvrages philosophiques de Kant (1788). C'est le système de morale de cet auteur.

Critique du jugement, un des trois principaux ouvrages philosophiques de Kant (1790). C'est un traité sur le beau et le sublime.

CRITOLAÜS, philosophe péripatéticien du IIe siècle av. J.-C.

CRITOLAÜS, général de la ligue Achéenne, fut défait par Métellus en 146 av. J.-C.

CRITON, riche Athénien, ami et disciple de Socrate.

Criton (*le*), dialogue de Platon. C'est un entretien de Socrate avec l'un de ses disciples, *Criton*, qui est venu le trouver dans sa prison et lui offrir de le rendre à la liberté (IVe siècle av. J.-C.).

CROATIE (*ci*) **-ET-SLAVONIE,** pays de Hongrie; compte, avec les Confins militaires qui y ont été incorporés, 2,193,000 h. Cap. *Agram*.

CROCQ (*kroke*), ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 1,123 h. Sur la Tarder, affl. du Cher.

Croisades. On donne le nom de *Croisades* aux expéditions entreprises du XIe siècle au XIIIe par l'Europe chrétienne contre l'Orient musulman. Après avoir repoussé les Sarrasins, les nations occidentales, trop à l'étroit chez elles, redoutant de nouvelles tentatives de la part des infidèles, et désireuses d'enlever à ces derniers la propriété des Lieux Saints, prirent à leur tour l'offensive lorsqu'elles virent les musulmans les menacer au XIe siècle en Espagne, en Italie et à Constantinople. Loin d'être une explosion de fanatisme, les Croisades, à l'origine du moins, furent la revanche d'une civilisation sur une autre et se trouvèrent favorisées en outre par les goûts belliqueux et aventureux des seigneurs qui les entreprirent. Des milliers d'hommes se levèrent de toute part aux cris de *Dieu le veut!* et prirent pour signe de ralliement et pour marque d'engagement irrévocable une croix d'étoffe sur leurs vêtements : de là, les noms de *Croisés* *, *Croisades*. Au point de vue militaire et conquérant ces expéditions échouèrent, puisque le tombeau du Christ demeura au pouvoir des infidèles, mais elles furent d'ailleurs fécondes en résultats sociaux. Elles mirent en contact pendant deux siècles les Européens et les Asiatiques qui, se connaissant mieux, apprirent à moins se haïr; elles donnèrent aux relations commerciales l'impulsion qui leur faisait défaut depuis les invasions barbares; elles débarrassèrent l'Europe d'une foule d'aventuriers, ne vivant que de vols et de rapines; elles forcèrent les seigneurs, obligés de se procurer des ressources pour d'aussi lointaines expéditions, à vendre leurs fiefs ou à les engager, à octroyer à leurs vassaux ou à leurs villes des franchises, et à favoriser ainsi indirectement l'affaiblissement du servage, l'émancipation des communes, l'accroissement du pouvoir central, l'unité politique de la France; enfin, elles exercèrent sur les arts, les sciences et les lettres une influence à laquelle nous devons nos deux premiers ouvrages historiques : ceux de Villehardouin et de Joinville. — Le seul ouvrage de vulgarisation que nous possédions sur les Croisades, l'*Histoire* de Michaud, est une narration élégante, mais trop ancienne pour être au courant des progrès de l'érudition. L'Académie des inscriptions a entrepris la publication de toutes les chroniques latines, frankes, arabes, arméniennes, relatives à cette importante période.



Les Croisades sont au nombre de huit :

1re *Croisade* (1096-1099), prêchée par Pierre l'Ermite et décidée au concile de Clermont (1095). Elle fut l'objet de deux expéditions distinctes : la 1re dirigée par Pierre l'Ermite et par Gautier Sans-Avoir arriva décimée en Syrie où le sultan de Nicée l'extermina; la seconde, plus puissamment organisée, s'empara de Nicée, de Tarse, d'Antioche et de Jérusalem dont Godefroy de Bouillon fut proclamé roi.

2e *Croisade* (1147-1149), prêchée par saint Bernard. Conrad III et Louis VII le Jeune, qui la conduisirent, mirent inutilement le siège devant Damas et durent revenir en Europe.

3e *Croisade* (1189-1193), prêchée par Guillaume, archevêque de Tyr et causée

par la prise de Jérusalem par Saladin. Elle eut pour chefs Frédéric Barberousse d'une part, et d'autre part Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion. Le premier se noya en Cilicie après avoir pris Iconium; les seconds prirent Saint-Jean-d'Acre et firent la paix avec Saladin.

4e *Croisade* (1202-1204), prêchée par Foulques et entreprise par Baudouin IX. Le comte de Flandre, arrivé à Venise, se préparait à partir pour l'Asie, lorsqu'il fut appelé à Constantinople au secours d'Isaac l'Ange, empereur d'Orient, détrôné par son frère Alexis III et que les Croisés rétablirent sur le trône. L'empereur étant mort sur ces entrefaites, les Croisés élirent à sa place Baudouin, après avoir dévasté la ville et détruit un grand nombre de merveilles artistiques. L'empire latin de Constantinople dura 57 ans (1204-1261).

5e *Croisade* (1217-1221), accomplie par Jean de Brienne, roi de Jérusalem, et André II, roi de Hongrie, qui firent en Egypte une incursion sans résultat contre les Sarrasins.

6e *Croisade* (1228-1229), conduite par Frédéric II, héritier de Jean de Brienne au trône de Jérusalem. Cet empereur obtint pacifiquement du sultan Melek-Qamel un traité lui livrant la ville sainte.

7e *Croisade* (1248-1254), dirigée par Louis IX en exécution d'un vœu. Le roi de France, après la défaite de Mansourah, dut abandonner Damiette pour recouvrer sa liberté.

8e *Croisade* (1270), conduite par Louis IX, qui mourut devant Tunis pendant que les villes de Palestine retombaient les unes après les autres au pouvoir des Sarrasins. — La chute de Ptolémaïs en 1291 marqua la fin des Croisades.

CROISETTE (*cap*), cap des Bouches-du-Rhône, au sud de Marseille.

CROISIC (*Le*), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 2,418 h. Port sur l'Océan; ch. de fer Et. Salines; pêcheries.

CROISIC (*pointe du*), promontoire de la Loire-Inférieure, au nord de l'embouchure de la Loire.

CROISILLES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 1,547 h. Sur la Sensée, affl. de l'Escaut; ch. de fer N.

CROIX-ROUSSE (*la*), faub. de Lyon.

***CROMWELL** [*krom-ouèl*] (*Olivier*), Protecteur de la République d'Angleterre en 1652; chef de la révolution qui fit périr sur l'échafaud le roi Charles Ier. Cromwell a été très diversement apprécié par les historiens. Génie étrange, caractère complexe il fut un composé extraordinaire de grandeur et de bassesse, de fourberie et d'enthousiasme, de foi sincère et d'hypocrisie, de générosité et de cruauté, de bon sens et d'extravagance : tous les contrastes étaient au fond de sa nature orageuse, troublée par les passions politiques, par le fanatisme religieux, par les violences de la guerre civile, par les soucis dévorants de l'ambition (1599-1658). Villemain dans son *Histoire de Cromwell* et Guizot dans son *Histoire de la Révolution d'Angleterre* ont raconté la vie de cet homme célèbre, dont Carlyle a publié les *Lettres et Discours*.



Cromwell ouvrant le cercueil de Charles Ier, chef-d'œuvre de P. Delaroche; musée de Nîmes (1833).

Cromwell renvoyant le Parlement, tableau de Benjamin West.

Cromwell, grand drame historique de V. Hugo dont la préface restée célèbre comme théorie littéraire, fut une véritable déclaration de guerre aux doctrines reçues en matière de théâtre (1827).

CROMWELL (*Richard*), fils d'Olivier, protecteur après son père, abdiqua en 1659; m. en 1712.

CRONSTADT (*stad*), v. forte de la Russie d'Europe; 48,300 h. Port militaire dans une île, au fond du golfe de Finlande, à l'embouchure de la Néva.

Croquants (*révolte des*), insurrection des paysans ou *croquants* du Limousin, de l'Agenais, du Quercy, etc. Provoquée par la charge excessive des impôts, elle dura deux ans (1594-1596).

Croque-mitaine. C'est un de ces monstres légendaires dont les nourrices épouvantent leurs bébés. Autrefois il mangeait les petits enfants aujourd'hui il se contente de les mettre au cachot, de leur donner le fouet et au besoin de les faire dévorer par des animaux féroces.

CROTONE, v. de l'ancienne Italie (Grande Grèce); résidence de Pythagore et de Milon.

CROTOY (*le*), v. de la Somme, arr. d'Abbeville; 2,041 h. Près l'embouchure de la Somme. Bains.

CROÜY ou **CROY**, illustre famille française de Picardie.

CROZAT, riche financier français né à Toulouse (1655-1738).

CROZON, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin; 8,276 h. Sel, sardines.

Cruche cassée (*la*), tableau de Greuze, au Louvre; figure de fillette d'une naïveté charmante.

Crusca (*Académie de la*), célèbre société littéraire, fondée à Florence au XVIe siècle et dont le Dictionnaire fait autorité.

CRUSEILLES, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien; 1,889 h.

CRUVEILHIER, célèbre médecin français né à Limoges (1791-1874).

CRUZY-LE-CHÂTEL, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Tonnerre, 829 h.

CTÉSIAS, historien grec et médecin

d'Artaxerxès Mnémon, né à Cnide ; auteur d'un ouvrage sur la Perse (*Persica*) et d'un ouvrage sur l'Inde [*Indica*] (ve siècle av. J.-C.).

CTÉSIPHON, Athénien qui proposa de décerner à Démosthène une couronne d'or ; accusé par Eschine de vouloir récompenser l'orateur contrairement à la loi, il fut acquitté après un admirable plaidoyer de Démosthène. V. COURONNE.

CTÉSIPHON, v. d'Assyrie sur le Tigre, non loin de Séleucie, résidence d'hiver des rois parthes.

CUBA (*île de*), la plus grande des Antilles (Amérique) ; 1,530,000 hab. Cap. *La Havane*. Tabac, bois précieux, canne à sucre.

CUBIÈRES (*le chevalier de*), poète français, né à Roquemaure ; mauvais imitateur de Dorat, son maître (1752-1820).

CUDWORTH, célèbre philosophe anglais. Ses théories sont intéressantes malgré leurs fréquentes excentricités (1617-1688).

CUENCA, v. d'Espagne ; ch.-l. de la prov. de Cuenca ; 7,916 h. Patrie d'Albornoz, de Molina.

CUENCA, prov. d'Espagne (Nouvelle-Castille) ; 244,915 h. Cap. *Cuenca*.

CUENCA, v. de la République de l'Equateur ; 30,000 h.

CUERS (*ku-ér*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon ; 3,410 h. Ch. de fer. Huiles.

Cuirassier blessé (*le*), tableau de Géricault ; au Louvre.

Cuirassiers de Waterloo (*les*), tableau de Bellangé, Expositions de 1865 et de 1867.

CUISEAUX, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans ; 1,509 h. Ch. de fer P.-L.-M.

CUISERY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans ; 1,670 h. Ch. de fer P.-L.-M.

Cuisine des anges (*la*), tableau de Murillo ; au Louvre.

* **CUJAS** (*âce*), célèbre jurisconsulte français, né à Toulouse. Au lieu d'interpréter le droit romain dans un but pratique, il reprit l'œuvre d'Alciat en restituant les caractères et le sens qui étaient propres à ce droit dans la société même où il se développa (1522-1590). Le nom de Cujas est resté la personnification d'un savant légiste, et on dit un *Cujas*, comme on dit un *Barthole*.



CULLEN, médecin écossais (1712-1790).

CULLODEN, bruyère d'Ecosse, célèbre par la bataille où le prétendant Charles-Edouard fut vaincu par le duc de Cumberland (1746).

Culturkampf (*lutte pour la civilisation*), nom donné à la guerre religieuse faite par Bismarck au clergé catholique au moyen de lois dont les principales, rendues en mai 1873, sont connues sous le nom de *lois de mai*.

CUMBERLAND, comté du N.-O. de l'Angleterre ; 251,000 h. Ch.-l. *Carlisle*. — Nom de plusieurs comtés et villes des États-Unis.

CUMBERLAND (*le duc de*), troisième fils de George II, vaincu à Fontenoy par les Français (1745) ; vainqueur du prétendant Charles-Edouard à Culloden l'année suivante (1721-1765).

CUMES, anc. v. de Campanie, non loin de laquelle se trouvait l'antre d'une sibylle fameuse.

CUNAXA, v. de la Chaldée, près de l'Euphrate, célèbre par la bataille dans laquelle Artaxercès II vainquit et tua son frère Cyrus le Jeune (401 av. J.-C.).

CUNÉGONDE (*sainte*), impératrice d'Allemagne, femme de Henri II de Bavière ; m. en 1040. Fête le 3 mars.

CUNLHAT, ch-l de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert ; 3,016 h.

CUNNINGHAM, poète écossais (1784-1842).

CUPIDON ou **Eros**, dieu de l'amour (*Myth.*).

Cupidon endormi, statue antique ; musée de Turin.

Cupidon, dit le *Cupidon de Praxitèle*, statue antique, remarquable par l'expression souriante du visage et la grâce de l'attitude ; musée des Etudes (Naples).

Cupidon taillant son arc, chef-d'œuvre du Parmesan, musée du Belvédère (Vienne) ; — statue de Bouchardon (Louvre).

CUQ-TOULZA, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Lavaur ; 1,047 h. Sur le Giron, s.-affl. de la Garonne.

CURAÇAO (*ço*), île des Antilles, appartenant à la Hollande ; 25,100 h. Oranges dont l'écorce sert à fabriquer le *curaçao*.

Curculio ou le *Charançon*, comédie d'intrigue de Plaute, dans laquelle il s'agit des bons et des mauvais tours d'un parasite rongeant le patrimoine des riches comme le charançon les sacs de blé, etc. (IIe siècle av. J.-C.).

CURE (*la*), rivière de France, a sa source dans la Nièvre et se jette dans l'Yonne (riv. dr.) ; 116 kil.

CURÈTES, prêtres du culte de Cybèle et de Jupiter en Crete.

CURIACES. V. HORACES.

CURIUS DENTATUS (*uce*), l'un des types traditionnels du vieux Romain, est célèbre par ses talents militaires, mais plus encore par son désintéressement et sa frugalité. Il fut trois fois consul et deux fois honoré du triomphe pour avoir vaincu les Samnites, les Brutiens, les Lucaniens, les Sabins, et enfin Pyrrhus à la bataille de Bénévent. Les Samnites lui ayant envoyé des députés afin d'ob-

tenir des conditions moins dures, ceux-ci présentèrent à Curius des vases d'or, que leur République les avait chargés de lui offrir. Le Romain refusa leurs offres en disant qu'il aimait mieux commander à ceux qui avaient de l'or que d'en posséder lui-même (IIIe siècle av. J.-C.). Par comparaison, le nom de *Curius* s'applique à quelqu'un de désintéressé, ennemi du faste et des grandeurs.

CURRER BELL, pseudonyme de *Charlotte Bronte*, romancière anglaise (1824-1855).

CURTIUS (*ci-uce*), personnage légendaire célèbre dans les traditions romaines, d'après lesquelles, un tremblement de terre ayant ouvert un gouffre sur l'emplacement du Forum, les augures déclarèrent qu'il ne pourrait être comblé que par le trésor le plus précieux de Rome. Le patricien Curtius, estimant que la force de Rome était dans les armes et la valeur, se précipita à cheval et en armes dans le gouffre qui se referma. L'*action héroïque de Curtius*, le *gouffre de Curtius* sont des expressions demeurées proverbiales pour caractériser les actes de dévouement, les sacrifices à la patrie, à l'intérêt public.

CURTIUS (*Ernest*), philologue et historien allemand, né à Lubeck en 1814.

CUSSET, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Lapalisse ; 6,454 h. Entre le Sichon et le Jolan ; affl. de l'Allier. Tribunal de 1re instance. Eaux minérales, fours à chaux.

CUSTINE (*comte de*), général français, né à Metz, occupa Mayence en 1792, mais fut repoussé par les Prussiens ; m. sur l'échafaud (1740-1793).

CUSTOZZA, bourg de Vénétie près de Vérone. Les Autrichiens y battirent les Piémontais en 1848 et les Italiens en 1866.

CUVELIER, auteur dramatique français né à Boulogne-sur-Mer (1766-1824).

***CUVIER** (*Georges*), célèbre naturaliste français, né à Montbéliard, créateur de l'anatomie comparée et de la paléontologie. Il posa en principe : 1° qu'un certain rapport lie entre elles toutes les modifications de l'organisme et que quelques organes ont sur l'ensemble de l'économie une influence décisive, d'où la loi de *Subordination des organes;* 2° que certains caractères s'appellent mutuellement tandis que d'autres s'excluent nécessairement, d'où la loi de *corrélation des formes*. C'est en appliquant ces principes qu'il put déterminer des espèces inconnues d'après quelques os brisés et que reparurent les individus détruits au cours des révolutions du globe. Vers la fin de sa vie il combattit les vues de Geoffroy Saint-Hilaire sur l'unité de composition organique (1769-1832); — FRÉDÉRIC, son frère, naturaliste, né à Montbéliard (1773-1838).



CUVILLIER-FLEURY, publiciste et littérateur fr., né à Paris (1802-1887).

CUYABA, v. du Brésil, ch.-l de la prov. de Matto-Grosso ; 30,000 hab.

CUYP, célèbre peintre hollandais, né à Dordrecht. Il a interprété la nature avec autant de magnificence que de grandeur (XVIIe siècle).

CUZCO ou **CUSCO,** v. du Pérou, anc. cap. des Incas ; 18.400 h.

CYAXARE. V. KYAXARÈS.

CYBÈLE, fille du Ciel, déesse de la Terre, épouse de Saturne, mère de Jupiter, Neptune, Pluton, etc. (*Myth.*).

CYCLADES, îles de l'Archipel, ainsi nommées du mot grec *kuklos* (cercle), parce qu'elles forment un cercle autour de Délos ; 132,000 h. Elles forment une *nomarchie* ou département de la Grèce ; ch.-l. *Syra*.

Cycle. On appelle ainsi dans l'histoire littéraire un groupe de poèmes constituant une sorte de cercle autour d'un fait, d'une famille ou d'un héros. Chez les Grecs, le cycle qui se forma autour de la guerre de Troie (*cycle homérique* ou *troyen*) comprit l'*Iliade*, l'*Odyssée*, etc. Chez nous, au moyen âge, il y eut cinq cycles importants de chansons de geste et de romans d'aventure : 1° *le cycle carlovingien* (Chanson de Roland, Geste de Guillaume au Court-Nez, etc.); 2° *le cycle d'Arthur* ou *de la Table ronde;* 3° *le cycle de l'Antiquité*, s'exerçant sur les souvenirs du monde grec et du monde romain ; 4° *le cycle de la Croisade ;* 5° *le Cycle provincial*, comprenant les chansons relatives aux légendes particulières aux provinces.

Cyclopes. Suivant la Fable, les cyclopes étaient des géants monstrueux, n'ayant qu'un œil, au milieu du front, et forgeant dans l'Etna les foudres de Jupiter sous les ordres de Vulcain. Suivant l'histoire, les cyclopes furent les premiers habitants de la Sicile. C'étaient de hardis pirates, toujours sur la côte à épier s'il ne passait pas quelque navire pour le piller.

Cyclope (*le*), drame *satyrique* d'Euripide. Cette pièce d'un genre mixte entre la tragédie et la comédie est tirée de l'épisode d'Ulysse chez le cyclope Polyphème (Ve siècle av. J.-C.).

CYCNUS, fils de Sténélus, roi de Ligurie, et ami de Phaéton, fut métamorphosé en cygne et placé parmi les astres (*Myth.*).

CYDNUS (*uce*), fleuve de l'ancienne Cilicie, sortant du Taurus et arrosant Tarse. Alexandre faillit perdre la vie pour s'y être baigné ; l'empereur Barberousse s'y noya en 1190.

Cymbalum mundi, par Bonaventure Despériers. Cet ouvrage parait être une satire allégorique des croyances et des opinions humaines qui aux yeux de l'au-

teur ne méritent pas plus de fixer l'attention que le bruit des cymbales (1537).

Cymodocée, une des plus belles, des plus touchantes créations de Chateaubriand, l'héroïne de ses *Martyrs* et l'épouse d'Eudore. C'est le type gracieux de la femme chaste et timide, qui meurt avant qu'aucune pensée profane pénètre dans son âme innocente.

Cynégétiques (*les*), poème grec composé par Oppien, l'an 201 après J.-C. Ce poème est un véritable manuel du chasseur ; Oppien fait pour les chasseurs, dans les *Cynégétiques*. ce que Virgile a fait pour les laboureurs dans les *Géorgiques*.

CYNÉGIRE, frère du poète Eschyle. et l'un des combattants de Marathon. Au moment où les Perses s'enfuyaient sur leurs vaisseaux, il se jeta à la mer et saisit l'arrière d'une galère de la main droite, qu'un soldat perse lui coupa d'un coup de hache. Il tomba mort. Tel est le récit d'Hérodote, ridiculement amplifié par les rhéteurs postérieurs et surtout par Justin, qui rapportent que, sa main droite coupée, Cynégire saisit le vaisseau de la main gauche, qui fut tranchée comme la première, et qu'il s'y attacha alors avec les dents sans vouloir lâcher prise. Bayle a fait remarquer l'absurdité de cette fable.

Cyniques, secte de philosophes grecs fondée par Antisthène, disciple de Socrate. Leur nom venait de ce que leur mépris pour toutes les convenances sociales, leur vie errante et leur habitude de harceler les passants de censures et de railleries leur donnaient quelque analogie avec les chiens. Le chien était d'ailleurs l'emblème de la secte.

CYNOCÉPHALES, montagnes de l'ancienne Thessalie, situées entre Pharsale et Larisse, et dont les sommets ressemblaient à des têtes de chien. Elles sont célèbres par la victoire de Pélopidas sur Alexandre, tyran de Phères en Thessalie, l'an 365 av. J.-C., et par celle du consul romain Flamininus sur Philippe V, roi de Macédoine, en 197 av. J.-C.

CYPRIEN (*saint*), Père de l'Eglise latine, évêque de Carthage, martyr en 258. Fête le 16 septembre.

CYPRIS ou **CYPRINE,** un des surnoms de Vénus.

CYRANO DE BERGERAC. V. BERGERAC.

CYRÉNAÏQUE, contrée de l'ancienne Afrique. V. CYRÈNE.

Cyrénaïques, secte de philosophes grecs fondée par Aristippe à Cyrène et qui plaçait le souverain bien dans les plaisirs des sens modérés par la raison.

CYRÈNE, v. et colonie grecques établies en Afrique à l'O. de l'Egypte, et, qui fut, aux temps les plus brillants de la Grèce, la cap. d'un État appelé de son nom *Cyrénaïque*.

CYRIAQUE (*saint*), patriarche de Constantinople, de 596 à 606.

CYRILLE (*saint*), Père de l'Eglise grecque (315-386). Fête le 18 mars.

CYRILLE (*saint*), patriarche d'Alexandrie (376-444). Fête le 28 janvier.

CYRILLE (*saint*), surnommé le *Philosophe*, fut avec son frère Méthode l'apôtre des Slaves ; il inventa un alphabet d'où dérivent les écritures russe et serbe ; m. en 868. Fête le 9 mars.

Cyropédie ou l'*Education de Cyrus*, ouvrage d'histoire et de morale, par Xénophon ; tableau d'une éducation où la fiction tient plus de place que la réalité ; roman allégorique où l'auteur a déployé tous les agréments de sa narration et de son style (IVe siècle av. J.-C.).

CYRUS, fondateur de l'empire perse, renversa le roi des Mèdes Astyage, vainquit Crésus, roi de Lydie, prit Babylone, et se trouva maître de toute l'Asie occidentale. C'était un prince brave, respectueux de la religion des vaincus, et qui au lieu de chercher à fondre en une seule nation les races hétérogènes qu'il avait soumises, leur demanda seulement obéissance et tribut, sans toucher à leurs institutions. Cyrus périt en combattant les Massagètes (560-529 av. J.-C.).

CYRUS LE JEUNE, fils de Darius II, Ochus ; tué à la bataille de Cunaxa à la tête des mercenaires grecs et asiatiques qu'il avait réunis pour marcher contre son frère Artaxerxès II (401 av. J.-C.).

CYSOING, ch.-l. de c, (Nord), arr. de Lille ; 3,315 h. Sur la Marcq, s. affl. de l'Escaut ; ch de fer N. Etoffes de laine et de coton.

CYTHÈRE, aujourd'hui *Cérigo*, île de l'Archipel, où Vénus avait un temple magnifique.

CYZIQUE, ville célèbre de Mysie. Patrie d'Eudoxe.

CZARNIECKI, le *Du Guesclin* de la Pologne, combattit glorieusement contre les armées de Gustave-Adolphe (1599-1664).

CZARTORYSKI, nom d'une illustre famille polonaise issue des Jagellons et dont l'un des membres, ADAM-GEORGES, essaya d'obtenir d'Alexandre Ier la reconstitution du royaume de Pologne, fut en 1831 président du gouvernement provisoire de Varsovie et mourut exilé en France (1770-1861).

CZEGLED, v. de Hongrie ; 24,852 h.

CZERNY ou **TCHERNY** (*Georges*) ou **KARAGEORGES,** général des Serbes pendant leur insurrection contre les Turcs ; m. étranglé (1770-1817).

CZERNY (*Charles*), pianiste compositeur né à Vienne [Autriche] (1791-1857).

CZERNOWITZ, v. d'Autriche, ch.-l. de la prov. de Bukovine ; sur le Pruth ; 52,346 h.

D

DAA, homme politique norvégien (1809-1877).

DACCA, v. de l'Hindoustan (présidence du Bengale); ch.-l. de la prov. du même nom; 79,200 h.

DACIE, ancien pays de l'Europe, compris entre la Theiss, le Danube, le Pont-Euxin, le Dniester et les Karpathes. Les *Daces* furent soumis par Trajan, et les Roumains sont les descendants des anciens colons romains.

DACIER, philologue français, né à Castres (1651-1722).

DACIER (*Mme*), femme du précédent, née à Saumur, helléniste et latiniste distinguée (1654-1720).

DACIER (*baron*), érudit et traducteur français, né à Valognes (1742-1833).

DAÊVAS ou **DEVS**, démons dans la religion de Zoroastre.

DAGHESTAN (*dag-ès-tan*), prov. de la Russie d'Asie, sur les bords de la Caspienne; 529,271 h. Cap. *Derbent*. Bétail.

DAGO ou **DAGŒ**, île russe à l'entrée du golfe de Finlande; 12,000 h. Bestiaux, bois, chaux; pêche active.

DAGOBERT Ier, fils de Clotaire II, roi d'Austrasie en 622, roi des Francs en 628. Il fit reviser et publier la loi des Francs Ripuaires et fut intelligemment secondé par son ministre saint Eloi. Il bâtit la basilique de Saint-Denis. Il fut le dernier des Mérovingiens qui sut tenir le sceptre d'une main ferme, et après lui, les maires du palais s'emparèrent du pouvoir; m. en 638; — DAGOBERT II, fils de Sigebert II, roi d'Austrasie en 674; mort assassiné par ordre de Pépin d'Héristal (652-679); — DAGOBERT III, fils de Childebert III, roi de Neustrie et de Bourgogne en 711, eut pour maire Pépin d'Héristal; m. en 715.

DAGOBERT, général fr., né à La Chapelle, près Saint-Lô, mort à Puycerda en combattant les Espagnols (1736-1794).

DAGON, dieu-poisson adoré à Azoth et à Ascalon par les Philistins.

DAGUERRE, artiste fr., né à Cormeilles (Seine-et-Oise), imagina le diorama, perfectionna la photographie, inventée par Niepce; son nom seul (*daguerréotypie*) est resté à cette invention (1789-1851).

DAHL, littérateur russe, né à Saint-Pétersbourg (1800-1872).

DAHNA, désert d'Arabie entre la mer Rouge et le golfe Persique.

DAHOMEY, royaume nègre de l'Afrique dans la Guinée septentrionale, conquis par les Français en 1892. Cap. *Abomey*. Environ 850,000 hab. (*Dahoméens**). Climat chaud et malsain; sol fertile.



DAHRA, région montagneuse de l'Algérie.

DAKAR, ville et port du Sénégal; 9,500 h.

DAKOTA, Etats de l'Amérique du N.; le Nord-Dakota, cap. *Bismarck*, a 225,000 et le Sud-Dakota, cap *Pierre*, 375,000 h.

DAL (*le*), fl. de la Suède centrale, se jette dans le golfe de Bothnie; 460 kil.

***DALAYRAC** (*lè-rak*), célèbre compositeur de musique fr., né à Muret, auteur d'une foule d'opéras-comiques (1753-1809).



DALBERG (*le baron de*), prélat et homme politique allemand, électeur de Mayence (1744-1817). — DALBERG (*le duc de*), neveu du précédent, contribua au changement de gouvernement qui eut lieu en France en 1814 et accompagna Talleyrand au Congrès de Vienne (1773-1833).

DALÉCARLIE, ancien pays de la Suède; patrie de Gustave Vasa.

DALHOUSIE, homme politique anglais (1812-1860).

DALILA, courtisane qui livra Samson aux Philistins (*Bible*), et qui personnifie l'influence pernicieuse que la femme peut acquérir sur l'homme.

DALMATIE (*ci*), pays de l'empire d'Autriche, le long de l'Adriatique; 524,200 h. (*Dalmates*). Cap. *Zara*. ❦

DALL' ONGARA, homme politique et écrivain italien (1809-1873).

DALMATIE (*duc de*). V. SOULT.

DALOU (*Jules*), sculpteur fr., né à Paris en 1838.

DALLOZ, jurisconsulte fr., né à Septmoncel (Jura), auteur du *Répertoire de jurisprudence générale* (1795-1869).

DALTON, physicien, chimiste et naturaliste anglais (1766-1844) célèbre par ses travaux sur la force élastique de la vapeur d'eau, ses recherches sur les poids proportionnels des corps simples et la découverte de la *loi* dite *de Dalton* ou *des proportions multiples*, qui sert de fondement à la théorie atomique. Il a étudié sur lui-même la perversion du sens des couleurs appelée depuis *daltonisme*.

DAMANHOUR, v. de la basse Egypte; 23,400 h.

DAMAR, v. d'Arabie (Yémen); 6,000 h.

DAMARAS, peuplade hottentote du S.-O. de l'Afrique.

DAMAS (*âce*), v. de la Turquie d'Asie (Syrie); 220.000 h. (*Damascènes*). Ancienne résidence des califes Ommiades, autrefois célèbre par la fabrication des armes blanches. Damas fut inutilement assiégé par Louis VII et Conrad III en 1148. On fait souvent allusion à ces mots : *Route, chemin de Damas*, image frappante que l'on emploie pour caractériser une illumination soudaine qui transforme subitement nos idées, nos sentiments, nos opinions. Cette métaphore a pour origine la vision que saint Paul, jusque-là persécuteur des chrétiens, raconta avoir eue comme il se rendait à Damas, et à la suite de laquelle il devint apôtre du christianisme.

DAMAS (*âce*), nom d'une famille noble de France, dévouée au parti de Louis XVI et de l'émigration.

DAMASCÈNE (*saint Jean*), écrivain ecclésiastique du VIIIe siècle.

DAMASE Ier, (*saint*), pape de 336 à 384. Il chargea saint Jérome de la traduction connue sous le nom de *Vulgate*. Fête le 11 déc.; — DAMASE II, pape en 1048.

DAMAZAN, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac; 1,648 h. Sur le canal latéral de la Garonne.

DAMBRAY, chancelier de France sous la Restauration, né à Rouen (1760-1829).

Dame aux camélias (*la*), roman (1848) et drame (1852) d'A. Dumas fils, une de ses meilleures créations.

Dame blanche (*la*), opéra-comique en trois actes, chef-d'œuvre de Boieldieu, paroles de Scribe (1825).

Dame du Lac (*la*), un des plus beaux poèmes de Walter Scott (1810).

Dames (*paix des*). V. CAMBRAI.

DAMETH, économiste fr., né à Paray-le-Monial (1812-1884).

DAMIEN (*saint*), frère de saint Côme, martyrisé avec lui sous Dioclétien. Fête le 27 septembre.

DAMIEN (*Pierre*), docteur de l'Eglise, né à Ravenne (988-1072).

DAMIENS, né en 1714 à Tieulloy (Artois), frappa Louis XV d'un coup de couteau; écartelé en 1757.

DAMIETTE, v. de la basse Egypte, sur la branche orientale du Nil; 34,100 h. Saint Louis la prit en 1249 et la rendit pour payer sa rançon.

DAMILAVILLE, écrivain français, ami de Voltaire et de Diderot (1723-1768).

DAMIRON, philosophe français, né à Belleville (Rhône) [1794-1862].

DAMMARTIN-EN-GOËLE, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux; 1,693 h. Ch. de fer N.

DAMOCLÈS, courtisan de Denys le Tyran, dont il vantait constamment le bonheur. Denys voulut faire comprendre à Damoclès, par une allégorie, quelles sont les jouissances de la grandeur. Il l'invita à prendre sa place dans un festin et ordonna à ses serviteurs de le traiter comme lui-même. Damoclès s'enivrait de son bonheur, quand tout à coup, levant les yeux, il aperçut au-dessus de sa tête une épée lourde et très aiguë, qui n'était suspendue que par un crin de cheval. La coupe encore pleine échappa des mains du naïf courtisan, qui comprit aussitôt ce qu'est le bonheur d'un tyran (IVe s. av. J.-C.). — L'*épée de Damoclès* est le danger qui peut frapper un homme au milieu d'une apparente prospérité.

DAMON et **PYTHIAS**, philosophes pythagoriciens du temps de Denys le Jeune, célèbres par l'amitié qui les unissait. Pythias, condamné à mort, ayant demandé au tyran un délai pour régler ses affaires, Damon consentit à mourir à la place de son ami dans le cas où celui-ci ne serait pas de retour au moment fixé. L'heure du supplice venue, Damon allait être exécuté lorsque Pythias se présenta. Denys, touché d'un pareil dévouement, gràcia le condamné et demanda, mais en vain, aux deux philosophes de l'admettre en tiers dans leur amitié.

DAMOPHON, célèbre sculpteur grec (IVe s. av. J.-C.).

DAMPIER (*William*), navigateur anglais, né en 1652, découvrit en 1700 le détroit de *Dampier* entre la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Guinée.

DAMPIERRE (*Guy de*), comte de Flandre, suivit saint Louis à la 8e Croisade, se révolta contre Philippe le Bel qui le battit à Furnes (1297); il mourut en prison (1225-1305).

DAMPIERRE (*marquis de*), général français, né à Paris, se distingua à Jemmapes, succéda à Dumouriez et fut tué sous les murs de Valenciennes (1756-1793). — Son petit-fils, DAMPIERRE, commandant de mobiles de l'Aube, fut tué au combat de Bagneux (13 oct. 1870).

DAMPIERRE, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle; 910 h. Sur le Doubs.

DAMPIERRE-SUR-SALON, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray; 967 h.

DAMVILLE, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 1,259 h. Sur l'Iton.

DAMVILLERS, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Montmédy; 837 h. Patrie du maréchal Gérard, de Bastien-Lepage.

DAN, cinquième fils de Jacob (*Bible*). — L'une des douze tribus d'Israël.

DANA, écrivain américain, auteur de *Deux années sur le gaillard d'avant* (1815-1882).

DANAÉ, fille d'Acrisius, roi d'Argos, et mère de Persée qu'elle eut de Jupiter, qui s'introduisit sous forme d'une pluie d'or dans une tour d'airain où son père la retenait captive (*Myth.*).

Danaé, célèbre tableau du Corrège, galerie Borghèse, à Rome. Le dessin est d'une exquise élégance et le coloris est des plus harmonieux. — Le même sujet a été traité, d'une façon très remarqua-

ble aussi, par le Titien (musée de Naples) et par Van Dyck (musée de Dresde).

DANAÏDES, nom des 50 filles de Danaüs, qui, pour avoir tué leurs époux, furent condamnées, dans le Tartare, à remplir d'eau un tonneau sans fond (*Myth.*). — On compare au *tonneau des Danaïdes* une mémoire où rien ne laisse de trace, un cœur dont rien ne remplit les désirs, un prodigue qui dissipe à mesure qu'il reçoit, etc.

DANAKIL (au singulier *Dankali*), nom donné par les Arabes aux Afar, peuple de l'Afrique entre l'Abyssinie et le détroit de Bab-el-Mandeb.

DANAÜS, personnage mythologique; roi d'Egypte, puis d'Argos, père des Danaïdes.

DANCOURT, auteur dramatique fr.; très fécond, né à Fontainebleau (1661-1726).

DANDELOT, frère puîné de l'amiral Coligny, né à Châtillon-sur-Loing, un des chefs protestants pendant les guerres de religion (1521-1559).

Dandin (George), comédie en trois actes et en prose, de Molière (1668). C'est dans cette pièce si amusante que le grand comique met en relief la folie que commet un homme en épousant une femme d'une condition supérieure à la sienne. Le personnage de George Dandin est devenu proverbial pour caractériser un homme qui est obligé de souffrir patiemment toutes les extravagances de sa femme. Les écrivains rappellent souvent aussi cette réflexion qu'il s'adresse à lui-même : *Tu l'as voulu, George Dandin, tu l'as voulu*, pour faire entendre qu'on ne doit s'en prendre qu'à soi-même d'une faute qu'on s'est obstiné à commettre malgré tous les conseils.

Dandin (Perrin), nom créé dans le *Pantagruel* par Rabelais, qui en fait un bon bourgeois du pays de Lusignan, lequel, pris pour arbitre, termine tous les procès de la manière la plus expéditive. Racine en a fait dans ses *Plaideurs* le type du juge fanatique de sa profession, qui passerait volontiers sa vie à l'audience. La Fontaine lui fait décider le débat dans sa fable *l'Huître et les Plaideurs* de la manière suivante :

Perrin Dandin arrive : ils le prennent pour juge.
Perrin, fort gravement, ouvre l'huître et la gruge,
Nos deux messieurs le regardent.
Ce repas fait, il dit d'un ton de président :
Tenez, la cour vous donne à chacun une écaille
Sans dépens ; et qu'en paix chacun chez soi aille.

DANDOLO, famille de Venise qui a fourni quatre doges à la République.

DANEMARK. I. GÉOGRAPHIE. (V. *la carte* au mot SCANDINAVE.) Le Danemark, l'une des monarchies constitutionnelles du N. de l'Europe, se compose d'une presqu'île, le Jutland, et des îles de Fionie, Seeland, Laaland, Bornholm. Son sol, très plat, continue la plaine germanique; son climat est humide et brumeux. L'agriculture est très florissante, l'industrie peu développée. L'instruction primaire est répandue dans les plus humbles villages. Superficie : 38,302 kil. car.; population : 2,300,000 hab. (*Danois*). Les dépendances du Danemark sont les îles Féroë, l'Islande, le Groenland et les Antilles danoises. Le royaume, cap. *Copenhague*, est divisé en 5 provinces : Seeland, Bornholm, Fionie, Laaland, Jutland.



II. HISTOIRE. Connus de l'Europe par leur rôle dans les incursions normandes, les Danois se constituèrent au Xe siècle en royaume spécial, et soumirent à leur domination la Norvège et une partie de l'Angleterre. L'union de Calmar (1397) réunit sous un même sceptre les trois Etats scandinaves, mais la Suède, lasse du joug despotique de Copenhague, se rendit indépendante sous Gustave Vasa. Le Danemark prit une part active à la guerre de Trente ans. En 1807, il prétendit rester neutre dans le conflit du blocus continental : les Anglais s'en vengèrent en bombardant la capitale, et, après la chute de Napoléon, le traité de Kiel (1814) donna la Norvège à la Suède. En 1848, la question du Schlesvig-Holstein entraîna une scission armée entre le Danemark et la Prusse, et le traité de Londres (1852), qui mit sous la garantie des puissances l'intégrité du royaume, fut violé par M. de Bismarck en 1864 : le Holstein, le Schlesvig et le Lauenbourg furent enlevés au Danemark, après une guerre où les vaincus déployèrent le plus grand courage. La Prusse aurait déjà annexé le Danemark tout entier, si elle ne craignait de voir les cabinets européens s'opposer à la prise de possession par la Prusse du Sund, porte de la Baltique.

DANGÉ, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault; 801 h. Sur la Vienne; ch. de fer Orl.

DANGEAU (*marquis de*), courtisan spirituel, né à Chartres, auteur de précieux *Mémoires* (1638-1720). — Son frère, l'abbé DE DANGEAU, fut un grammairien distingué (1643-1723).

Danicheff (*les*), comédie en trois actes de Newsky (1876). Scènes d'une émotion poignante.

DANIEL, l'un des quatre grands prophètes (VIIe siècle av. J.-C.). Daniel faisait partie des jeunes Israélites emmenés captifs à Babylone, Sa pénétration et son esprit le mirent en grande faveur auprès de Nabuchodonosor et de son successeur Evilmérodach. Cette faveur éclatante excita la jalousie des mages, qui obtinrent du roi que Daniel serait jeté dans la fosse aux lions, où il fut retrouvé le lendemain sain et sauf (*Bible*). En littérature, on rappelle la *fosse aux lions*

Pour désigner un danger imminent au milieu duquel un homme se meut librement et sans crainte.

DANIEL (*le Père*), jésuite français, né à Rouen, auteur d'une *Histoire de la milice française* (1649-1728).

Daniel Rochat, comédie paradoxale, en cinq actes, par V. Sardou (1880).

DANNECKER, sculpteur allemand, né à Stuttgard (1758-1841).

DANNEMARIE, ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Belfort ; cédé à l'Allemagne ; 1.121 h.

DANRÉMONT, général français, né à Chaumont, gouverneur de l'Algérie, tué sous les murs de Constantine (1783-1837).

Danse (*la*), groupe allégorique par Carpeaux, à l'Opéra de Paris ; une des œuvres les plus originales et les plus fougueuses de la statuaire contemporaine (1869).

Danse des morts (*la*) ou **Danse macabre,** suite de 53 estampes, par Holbein. En traitant ce sujet, si familier au moyen âge, le célèbre artiste a rendu avec une profonde ironie le désespoir impuissant qui torture les hommes de toutes les conditions, depuis le pape jusqu'au mendiant, en présence de la mort. Holbein avait une telle prédilection pour ce sujet qu'il le traita de nouveau dans un alphabet gravé sur bois.

Danse des Saisons (*la*), chef-d'œuvre de Poussin.

Danseur napolitain (*le*), statue en bronze, un des meilleurs ouvrages de Duret (Salons de 1833 et 1855).

Danseuses (*les*), statues de marbre de Canova, remarquables par la vivacité de l'allure.

Danseuses de Pompéi (*les*), peinture antique (musée des Etudes).

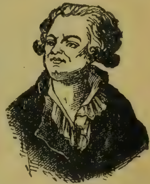
DANTAN (*Ant.-Laur.*), statuaire français, né à Saint-Cloud (1798-1878). — Son frère, JEAN-PIERRE, s'est distingué par ses plâtres-caricatures (1800-1869).

* **DANTE ALIGHIERI,** célèbre poète italien, né à Florence. Adversaire des gibelins, il fut exilé par eux, habita quelque temps Paris et mourut à Ravenne. Auteur de la *Divine Comédie*, il est regardé comme le père de la poésie italienne (1265-1321).



Dante et Béatrix, tableau d'Ary Scheffer ; figures du plus grand style.

* **DANTON,** conventionnel, né à Arcis-sur-Aube en 1759 ; ministre de la Justice après le 10 août, promoteur de la création du tribunal révolutionnaire, membre du comité de Salut public. Accusé de modérantisme par Robespierre, il fut décapité en 1794. Un mot, qui est resté célèbre, exprime parfaitement la fougue de ce tribun populaire. A la suite de la journée du 10 août, toute l'Europe s'était soulevée contre la France révolutionnaire. Brunswick venait de lancer son manifeste ; nos armées avaient éprouvé des revers en Lorraine ; Longwy était pris, Verdun assiégé, l'alarme régnait dans Paris. Pour ranimer les courages, Danton résolut de frapper un grand coup. On était au 1er septembre. Le lendemain, tandis que le tocsin sonnait et que le bruit du canon se faisait entendre, le tribun courut à l'Assemblée législative, et, dans un discours rapide, fit entendre ces mots terribles aux députés tremblants sur leurs sièges : « C'est en ce moment, messieurs, que vous pouvez décréter que la capitale a bien mérité de la France entière. Le canon que vous entendez n'est point le canon d'alarme ; c'est le pas de charge sur nos ennemis !... *De l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace!* » Le rôle qu'il a joué dans les massacres de septembre a donné lieu à de vives polémiques, d'où il paraît résulter que Danton laissa peut-être faire les massacres, mais ne les organisa point.



DANTZIG, v. de Prusse 120,000 h. Port sur le *golfe de Dantzig* formé par la Baltique près l'embouchure de la Vistule. Eau-de-vie, draps. Les Français s'en emparèrent en 1808. Patrie de Farenheit, Schopenhauer.

DANUBE (*le*), grand fleuve d'Europe, prend sa source dans la forêt Noire, arrose le sud de l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, sépare la Serbie de la Hongrie et de la Roumanie, la Roumanie de la Bulgarie et de la Russie, et se jette dans la mer Noire par les trois bouches de Kilia, Sulina et Saint-Georges. Il passe à Ulm, Ratisbonne, Linz, Vienne, Presbourg, Budapest, Belgrade, Widdin, Sistova, Roustchouck, Silistrie, Braïla, Galatz, Ismaïl, Kilia. Affl. sur la riv. dr. : l'Isar, l'Inn, la Drave, la Save ; sur la riv. g. : la Theiss, le Pruth ; 2,800 kil.

DAOULAS (*ldce*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest ; 823 h. Sur le Daoulas; affl. de la rade de Brest; ch. de fer O.

DAPHNÉ, nymphe changée en laurier, au moment où elle allait être prise par Apollon qui la poursuivait (*Myth.*).

DAPHNIS, berger sicilien, père de la poésie bucolique (*Myth.*).

Daphnis et Chloé, roman pastoral de Longus : récit plein de grâce et de naïveté, mais trop libre pour nos mœurs. Traduit par Amyot et P.-L. Courier.

DARBOY, archevêque de Paris, né à Fays-Billot, fusillé sous la Commune (1813-1871).

* **DARC** ou **D'ARC** (*Jeanne*), surnommée la *Pucelle d'Orléans*. héroïne franç., née à Domremy en 1412. Elle appartenait à une famille de villageois. Extrêmement pieuse, il lui arrivait fréquemment de tomber en extase et il lui semblait entendre des voix qui lui ordonnaient d'aller sauver la France, désolée par l'invasion anglaise. Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, ne voulut pas d'abord déférer à son désir d'être conduite auprès de Charles VII : il n'y consentit qu'à l'époque du siège d'Orléans (1429). Jeanne vit le roi de France à Chinon, réussit à le convaincre, fut mise à la tête d'une petite troupe armée, obligea les Anglais à lever le siège, les vainquit à Patay et fit sacrer Charles VII à Reims. Elle essaya ensuite de prendre Paris, mais elle dut renoncer à son projet sur l'ordre du roi lui-même. Abandonnée, trahie peut-être par les siens devant Compiègne, elle tomba aux mains des Bourguignons, alliés des Anglais. Ceux-ci la brûlèrent à Rouen comme relapse (1431).



Darc (*Procès de condamnation et de réhabilitation de*), par Jules Quicherat (1841-49). Le tome Ier contient les pièces du procès de condamnation, les tomes II et III celles du procès de réhabilitation, les tomes IV et V un choix de témoignages contemporains de la Pucelle. C'est une des œuvres qui honorent le plus l'érudition française. Quicherat l'a complétée par des *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne Darc* (1850).

Darc (*Jeanne*) **à Domrémy**, par Siméon Luce. Recherches critiques et originales sur l'enfance de la Pucelle et sur les origines de sa mission.

Darc (*Jeanne*), drame en cinq actes et sept tableaux de J. Barbier, musique de Gounod (1873) ; — Opéra en quatre actes et six tableaux, livret et musique de Mermet (1876).

Darc (*Jeanne*), poème de Southey, conception simple et noble, élégamment rendue (1796) ; — Tragédie de Schiller, qui obtint un succès enthousiaste à Leipzig (1801) ; — Epopée d'Alex. Soumet (1846).

Darc (*Jeanne*), tableau de Paul Delaroche (1824) ; — d'Eug. Devéria (1831), musée d'Angers ; — d'Ingres (1854) ; — de Bastien-Lepage (1880), d'une nouveauté d'interprétation remarquable.

Darc (*statues de Jeanne*), par Gois (1804), à Orléans ; — par la princesse Marie d'Orléans, au Louvre ; — par Rude (1852), au Luxembourg ; — par Foyatier (1855), à Orléans ; — par Chapu (1872), au Luxembourg ; — par Fremiet (1874), sur la place des Pyramides, à Paris ; — par Albert Lefeuvre (1875).

DARCET, chimiste français, né à Doazit [Landes] (1725-1801).

DARDANELLES (*détroit des*) ou de **GALLIPOLI** (l'*Hellespont* des anciens), entre la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie, unit l'Archipel à la mer de Marmara. Le passage des Dardanelles est interdit aux navires de guerre en vertu de la convention dite des Détroits (1841).

DARDANIE, ancien nom de la Troade.

DARDANUS, fondateur de Troie, ancêtre des Troyens et des Romains (*Myth.*).

Dardanus, tragédie-opéra, paroles de La Bruère, musique de Rameau (1739).

DARÈS le Phrygien, prêtre de Vulcain à Troie, que les anciens regardaient comme l'auteur d'une *Iliade* antérieure à celle d'Homère.

DARFOUR ou **DAR-FÔR**, Etat du Soudan occidental ; v. pr. *El-Fascher* ; 2.500,000 h.

DARIEN, partie orientale de l'isthme de Panama au N.-O. de la Colombie et au S. du golfe de même nom.

DARIUS Ier ou **DÂRYAVOUS**, fils de Vistaçpa, roi des Perses de 521 à 485 av. J.-C. Il pacifia et organisa son empire, conquit l'Inde, soumit la Thrace et la Macédoine, mais fut vaincu par les Grecs à Marathon ; — DARIUS II (*Ochus* ou *Nothus*), roi des Perses de 425 à 405 av. J.-C., aida Sparte contre Athènes ; — DARIUS III (*Codoman*), roi des Perses de 336 à 330 av. J.-C. Vaincu par Alexandre au Granique, à Issus, à Arbelles, il fut assassiné dans sa fuite par Bessus. Avec lui finit l'empire perse.

DARMESTETER (*James*), orientaliste fr., né à Château-Salins (1849-1894).

DARMSTADT, v. d'Allemagne, cap. du grand-duché de Hesse-Darmstadt ; 43,149 h. Sur la Darm, affl. du Rhin. Patrie de Gervinus, de Liebig.

DARNÉTAL, ch.-l. de c. (Seine-Inf.), arr. de Rouen : 6,460 h. Sur le Robec et l'Aubette, affl. de la Seine ; ch. de fer N. Draps, fonderie.

DARNEY, ch. de c. (Vosges), arr. de Mirecourt ; 1,497 h. Sur la Saône.

DARNLEY (*Henri Stuart, lord*), petit-neveu de Henri VIII, époux de Marie Stuart, assassiné par Bothwell (1541-1567).

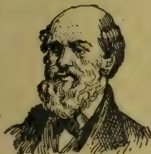
Dates célèbres. Il y a dans l'histoire des peuples certaines dates principales qui sont pour la mémoire des espèces de jalons et qui marquent les étapes importantes de l'humanité. Voici les plus remarquables : Puissance de Périclès (445 av. J.-C.) ; Chute de l'empire perse (330 av. J.-C.) ; Mort d'Alexandre le Grand (323 av. J.-C) ; Réduction de la Grèce en province romaine et ruine de Carthage (146 av. J.-C.) ; Bataille d'Actium (31 av. J.-C.) ; Naissance de Jésus-Christ (14e année du règne d'Auguste) ; Commence-

ment du moyen âge (395); Ruine de l'empire romain d'Occident par les Barbares (476); Clovis maître de la Gaule (509); Hégire (622); Charlemagne, empereur d'Occident (800); Traité de Verdun (843); Croisades (1096-1291); Emploi des bouches à feu, à Crécy (1346); Découverte de l'imprimerie par Gutenberg (1436); Prise de Constantinople par Mahomet II (1453); Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492); Système de Copernic (1500); Avènement de Léon X (1513); Etablissement de la Réforme par Luther (1517); Publication du *Novum organum* par Bacon (1620); Publication du *Discours de la Méthode* par Descartes (1637); Paix de Westphalie (1648); Apogée du règne de Louis XIV (Paix de Nimègue, 1678); Théorie de la gravitation universelle (1682); Machine de Watt (1769); Indépendance des Etats-Unis (1776); Serment du Jeu de paume (20 juin 1789); coup d'Etat du 18 Brumaire (9 nov. 1799); Apogée de l'Empire (14 oct. 1809, Traité de Vienne); Waterloo, et Congrès de Vienne (1815); Inauguration des chemins de fer en Angleterre (1830); Premier essai de télégraphie électrique en France (1837); Proclamation de la République (24 fév. 1848); Traversée de l'Afrique par Livingstone (1853-1854); Publication de l'*Origine des espèces* par Darwin (1859); Guerre de Sécession (1861); Bataille de Sadowa (1866); Inauguration du canal de Suez (1869); Proclamation de l'empire allemand (18 janv. 1871); Congrès de Berlin (1878).

DARU (*comte*), administrateur et littérateur fr., né à Montpellier (1767-1829).

DARWIN, médecin et célèbre poète anglais (1731-1802).

* **DARWIN** (Charles-Robert), naturaliste et physiologiste anglais, né à Shrewsbury. Petit-fils d'un médecin qui fut en même temps savant naturaliste et poète distingué, il fit partie tout jeune encore comme naturaliste d'une expédition scientifique sur les côtes de l'Amérique du Sud (1831-1836). C'est là qu'il recueillit les premiers matériaux de son célèbre ouvrage : *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle.* Les vues originales qu'il exposa dans cet ouvrage et dans plusieurs autres sur la variabilité des espèces, d'après ses innombrables observations, forment un corps de doctrine transformiste qu'on a appelée *darwinisme* (1809-1882).



DASH (*comtesse*), romancière fr., née à Paris (1804-1872).

DATAMES, général perse, qui se révolta contre Artaxerxès Mnémon et fut assassiné en 462.

DATIS, général des Perses, vaincu avec Artapherne à Marathon par Miltiade (490 av. J.-C.).

DAUBAN, historien fr., né à Paris (1820-1876).

DAUBENTON, naturaliste fr., né à Montbard, collaborateur de Buffon (1716-1799).

DAUBIGNY, paysagiste fr., né à Paris (1817-1877). — Son fils, KARL-PIERRE, peintre, né à Paris (1846-1886).

DAUBRÉE, géologue fr., né à Metz en 1814; mort à Paris en 1896.

DAUDET (*Alphonse*), romancier fr., né à Nîmes (1840-1897).

DAULIS, v. anc. de la Phocide.

DAUMAS, statuaire fr., né à Toulon (1801-1887).

DAUMAS, général fr., auteur d'ouvrages sur l'Algérie (1803-1871).

DAUMER, philosophe et poète allemand, né à Nuremberg (1800-1875).

DAUMESNIL [*mé-ni*] (*baron Pierre*), dit *la Jambe de bois*, général fr., né à Périgueux, connu par l'énergie avec laquelle il défendit Vincennes en 1814 (1776-1832).

DAUMIER, caricaturiste fr., ne à Marseille (1808-1879).

DAUN, général autrichien, vainquit Frédéric II à Kollin en 1757 (1705-1766).

DAUNOU, conventionnel et histor. fr., né à Boulogne-sur-Mer (1761-1840).

Dauphin. Ce nom, que portaient les seigneurs du Dauphiné, par allusion au dauphin dont plusieurs membres de cette famille ornaient leur casque, fut donné, en 1349, à l'héritier présomptif de la couronne de France, lorsque Humbert II, dauphin de Viennois, céda le Dauphiné à Philippe de Valois, à condition que le fils aîné du roi de France prendrait le titre de *Dauphin.*

DAUPHINÉ, anc. prov. de France, annexée à la couronne en 1349, sous Philippe VI; cap. *Grenoble;* a formé les départ. de l'Isère, des Hautes-Alpes, de la Drôme. (Hab. *Dauphinois.*)

DAVID, roi d'Israël, sacré par Samuel; il succéda à Saül, vainquit les Philistins et fonda Jérusalem (xe siècle av. J.-C.). Parmi les circonstances de sa vie que raconte la Bible, on cite les trois suivantes : 1° son combat singulier avec le géant Goliath, qu'il tua d'un coup de fronde; 2° David jouant de la harpe devant Saül; 3° David dansant devant l'arche.

David vainqueur de Goliath, tableau du Guide (Louvre);—de Poussin (Madrid), du Dominiquin, palais Rospigliosi (Rome);

DAVID Ier, roi d'Ecosse (1124-1153); — DAVID II, fils de Robert Bruce, roi en 1329; m. prisonnier des Anglais en 1370.

DAVID (*Gérard*), peintre flamand (1450-1525).

DAVID (*Louis*), célèbre peintre fr., né à Paris, conventionnel. Pendant la Ré-

volution, la haute direction, ou pour mieux dire la dictature des arts, lui fut confiée; sous l'Empire, il fut le peintre de Napoléon. Par la pureté classique de son dessin, il a réagi contre le maniérisme du XVIIIe siècle; m. en exil à Bruxelles (1748-1825).

DAVID (*Félicien*), célèbre compositeur de musique fr., né à Cadenet, auteur du *Désert* (1810-1876).

DAVID (*Armand*), voyageur fr., né à Espelette en 1826, explorateur de la Chine.

* **DAVID D'ANGERS**, célèbre statuaire fr., né à Angers, auteur du fronton du Panthéon et d'un grand nombre de médaillons de grands hommes. Son exécution est magistrale et l'on remarque dans ses figures un modelé juste et ferme (1788-1856).



David Copperfield, par Dickens (1850), sorte d'autobiographie romanesque, où l'auteur se place lui-même à côté de personnages réels.

DAVILA, historien, né près de Padoue, auteur de travaux sur les guerres de religion (1576-1631).

DAVILLIER, célèbre collectionneur fr., né à Rouen (1823-1883).

DAVIS (*John*), navigateur anglais, découvrit en 1585 le détroit de *Davis*, qui unit la mer de Baffin à l'Atlantique.

DAVIS (*Jefferson*), président des Etats-Confédérés pendant la guerre de Sécession, né en 1808, m. en 1889.

* **DAVOUT** (*vou*), duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, maréchal de France, né à Annoux [Yonne] (1770-1823).



DAVY (*Humphry*), chimiste anglais, inventa la lampe de sûreté pour les mineurs (1778-1829).

DAY (*Thomas*), philosophe moraliste anglais, auteur de *Sandford et Merton* (1748-1789).

DAYAKS, tribus indigènes de Bornéo.

DAX, ch.-l. d'arr. (Landes); sur l'Adour; ch. de fer M., à 52 kil. S. O. de Mont-de-Marsan; 10,24 h. (*Dacquois*). Patrie de Borda, de Roger Ducos. Eaux thermales. L'arr. a 8 cant., 107 comm., 108,801 h.

DEAK, homme politique hongrois (1803-1876).

DEAL, v. maritime du comté de Kent (Angleterre); 8,000 h.

Débarquement de Cléopâtre à Tarse (*le*), tableau de Cl. Lorrain; au Louvre.

Débats (*Journal des*), feuille quotidienne, fondée en 1789; il défend aujourd'hui la politique républicaine conservatrice et publie des articles littéraires souvent remarquables.

Débauché (*la Carrière du*), suite de huit tableaux de W. Hogarth, popularisés par les estampes qu'en a données Hogarth lui-même.

DÉBORA, prophétesse et juge d'Israël (*Bible*).

DEBRAUX, poète et chansonnier fr., né à Ancerville (1796-1831).

DEBRECZIN, v. de Hongrie; 52,000 h.

DEBROSSE (*Jacques*), architecte fr., né à Verneuil (Oise), à qui on doit le palais du Luxembourg, la salle des pas perdus du Palais de justice; m. en 1621.

DE BROSSES (*le président*), érudit français, né à Dijon (1709-1777)

DÉBRY (*Jean*), homme politique fr., conventionnel, né à Vervins (1760-1834).

DEBUREAU, nom de deux mimes célèbres : GASPARD (1796-1846) et CHARLES, son fils (1829-1873), qui créèrent sur la scène populaire des Funambules le type de *Pierrot*.

DECAEN, général français, né à Caen (1769-1832).

DECAISNE (*Joseph*), botaniste français, né à Bruxelles (1807-1882).

Décalogue, code sacré composé des dix commandements donnés par Dieu à Moïse sur le Sinaï (*Bible*).

Décaméron, recueil de contes publiés en 1352 par Boccace. Ce sont des morceaux licencieux, mais dont le style original n'a été égalé par aucun écrivain du XIVe siècle.

DECAMPS (*Gabriel*), un de nos peintres contemporains les plus distingués, né à Paris. Nul n'a poussé plus loin la vigueur du procédé ni l'intensité du coloris (1803-1860).

DÉCAN ou **DEKAN**, nom que l'on donne à la partie de l'Hindoustan, située au S. des monts Vindhya.

DECAZES (*Elie, duc*), homme d'Etat fr., ministre sous Louis XVIII, né à Saint-Martin-du-Laye [Gironde] (1780-1860). — Son fils, LOUIS-CHARLES-ELIE, ministre des Affaires étrangères de 1873 à 1877, né à Paris (1819-1886).

DECAZEVILLE, bourg du dép. de l'Aveyron, arr. de Villefranche; 8,871 h. Sur le Rieumort, affl. du Lot; ch. de fer Orl. Houille, forges et fonderies.

Décembre (Deux-), nom donné couramment au coup d'Etat exécuté le 2 décembre 1851, par Louis-Napoléon, alors président de la République.

Décemvirs, nom donné aux dix magistrats nommés, quelque temps après l'établissement de la République romaine, pour préparer un code : ce code fut la loi des *Douze Tables* (450-449 av. J.-C.).

DECHAMBRE, médecin fr., né à Sens,

fondateur d'un important *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1886).

DECIUS MUS, nom de trois Romains qui se dévouèrent aux dieux infernaux pour assurer la victoire aux armées romaines : le père se dévoua à Véséris (340 av. J.-C.); le fils à Sentinum (295); le petit-fils à Asculum (279 av. J.-C.). Le nom de *Decius* a passé dans la langue pour désigner ceux qui se dévouent aux intérêts de la patrie ; mais ce rapprochement a lieu le plus souvent ironiquement et par antiphrase.

DECIUS ou **DÈCE,** empereur romain de 249 à 251.

DECIZE, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers ; 4,977 h. Dans une île de la Loire, à l'entrée du canal du Nivernais ; ch. de fer P.-L.-M. Houille, pierres de taille, bois, charbon, plâtre rouge, forges, verreries. Patrie de Gui Coquille, Saint-Just.

Déclaration des Droits (du 22 janvier 1689) ; acte par lequel Guillaume III reconnaissait au Parlement anglais le droit de se réunir, de voter l'impôt, de contrôler l'exécution des lois, et aux citoyens, avec le droit de représentation celui d'être jugés par le jury, non par des tribunaux d'exception.

Déclaration du clergé de France. Par ce document, que rédigea Bossuet en 1682, Louis XIV fit valoir les droits de l'Église gallicane compromis par les usurpations du saint-siège.

Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. L'Assemblée constituante de 89 a donné ce nom à l'ensemble des principes qu'elle adopta, dès le début de ses travaux, comme devant être la base nécessaire de toutes les institutions humaines. Ces principes sont : *égalité politique et sociale de tous les citoyens; respect de la propriété; souveraineté de la nation; admissibilité de tous les citoyens aux emplois publics; obligation imposée à chaque homme d'obéir à la loi, expression de la volonté générale; respect des opinions et des croyances, même religieuses; liberté de la parole et de la presse; répartition équitable des impôts consentis librement par les représentants du pays.* Comme application de ces principes, l'Assemblée constituante de 89 décréta l'abolition de la noblesse, du régime féodal, des titres et de toutes les institutions portant atteinte à la liberté et à l'égalité des droits.

DECRÈS (*le duc*), amiral fr., né à Châteauvillain (1761-1820).

Décrétales, recueil de lettres doctrinales, écrites par les papes des premiers siècles. Cette collection se compose de documents très divers. Il faut les distinguer des *Fausses Décrétales*, pièces apocryphes du VIIIe au Xe siècle.

DÉDALE, architecte et mécanicien grec, constructeur du labyrinthe de Crète, dans lequel fut enfermé le Minotaure. Il y fut emprisonné lui-même par ordre de Minos, mais il s'échappa en se faisant des ailes de plumes et de cire (*Myth.*). V. ICARE.

DEFAUCONPRET, littérateur fr., né à Lille, traducteur des romans de Walter Scott et de Cooper (1767-1843).

Défaute de droit, refus du seigneur ou de son ayant droit de rendre justice à son vassal, sous la féodalité.

Défénestration de Prague, nom donné aux actes de violence commis à Prague en 1618 sur les gouverneurs impériaux, qui furent jetés du haut des fenêtres du palais par les protestants de Bohême, dont l'empereur Mathias avait violé les droits religieux. Ce fut le prélude de la guerre de Trente ans.

Défense nationale (*Gouvernement de la*), gouvernement qui s'installa à l'Hôtel de ville de Paris le 4 septembre 1870, sous la présidence du général Trochu, gouverneur de Paris. Le gouvernement de la Défense nationale resta en fonctions jusqu'à l'élection de Thiers comme chef du pouvoir exécutif (17 fév. 1871).

Défense et illustration de la langue française, ouvrage en prose de Du Bellay; manifeste de l'école de Ronsard (1549).

Défenseur, magistrat municipal qui, dans la Gaule romaine, défendait les intérêts de la cité contre les exactions des agents impériaux.

DEFREMERY, arabisant français, né à Cambrai (1822-1883).

DEGO, bourg d'Italie, prov. de Gênes ; 3,000 h. Sur la Bormida. Bonaparte y vainquit les Autrichiens en 1796.

DÉIDAMIE, fille de Lycomède, roi de Scyros, mère de Pyrrhus ou Néoptolème.

DÉIPHOBE, fils de Priam et d'Hécube, époux d'Hélène après la mort de Pâris; tué par Ménélas à la prise de Troie (*Iliade*).

DÉIR-EL-BAHARI, village sur l'emplacement de l'anc. Thèbes (Egypte).

DÉJANIRE, fille d'Ænée, roi de Calydon, épouse d'Hercule, dont elle causa la mort en lui donnant la robe empoisonnée que lui avait remise le centaure Nessus. Le nom de Déjanire joue à peu près dans le mythe grec le rôle de Dalila dans l'histoire de Samson, l'Hercule juif. La locution *Robe de Déjanire* a passé dans toutes les langues. V. HERCULE.

DÉJAZET (*Virginie*), célèbre actrice fr., née à Paris; débuta à 5 ans (1797-1875).

DEJEAN, général du génie et ministre de la Guerre sous l'Empire, né à Castelnaudary (1749-1824).

DEJEAN, général fr. et entomologiste, fils du précédent ; né à Amiens (1780-1845).

DÉJOCÈS, DÉIOKÈS ou mieux **DAYAKKOU.** D'après la légende perse, Déjocès, après avoir été choisi comme roi par les tribus mèdes, aurait fondé un puissant empire avec Ecbatane pour capitale. En réalité, Déjocès n'était qu'un petit prince de Médie du VIIIe siècle,

probablement tributaire de l'Assyrie.

DÉJOTARUS, tétrarque de Galatie, qui s'allia avec les Romains contre Mithridate, reçut le titre de roi et combattit à Pharsale dans le parti de Pompée.

DEKAN ou **DEKKAN**. V. DÉCAN.

DELABORDE (Cte *Henri*), critique d'art fr., né à Rennes (1811-1899).

* **DELACROIX** (*Eugène*), un des plus grands peintres fr. de ce siècle, né à Charenton (Seine). Brillant coloriste, novateur hardi, il fut le chef de l'école romantique: son premier succès, la *Barque du Dante*, fait époque dans l'histoire de l'art contemporain (1799-1863).



DELAGOA (*baie*), située au S.-E. de l'Afrique (côte cafre).

DELAISTRE, statuaire français, né à Paris (1746-1832).

DELAPLANCHE (*Eugène*), statuaire fr., né à Paris (1836-1891).

* **DELAMBRE**, astronome français, né à Amiens, mesura avec Méchain un degré du méridien pour servir à l'établissement du système métrique (1749-1822).



DELAROCHE (*Paul*), un de nos plus grands peintres d'histoire, né à Paris. Il excellait à étendre une idée sur la toile et à la bien mettre en scène, s'attachant à rendre les détails les plus émouvants (1797-1856).

DE LAUNAY. V. LAUNAY.

DELAUNAY (*Louis-Arsène*), artiste dramatique français, né à Paris en 1826.

* **DELAVIGNE** (*Casimir*), poète lyrique et dramatique fr., né au Havre. Son style pur et correct manque parfois de simplicité, mais nul ne l'a surpassé pour la chaleur et l'élégance aussi bien que pour la noblesse des sentiments (1793 1843). — Son frère GERMAIN, né à Giverny (Eure), auteur dramatique (1790-1863).



DELAWARE (*le*), fl. des Etats-Unis; arrose Philadelphie et se jette dans la baie de *Delaware;* environ 500 kilomètres.

DELAWARE, un des Etats unis d'Amérique; 175,000 h. Cap. *Dover*.

Délégation, nom donné au Parlement commun de l'Autriche et de la Hongrie. — Nom donné à la représentation locale en Alsace-Lorraine.

DELEMONT, v. de Suisse, canton de Berne; 3,400 h.

DELESCLUZE (*Ch.*), journaliste et homme politique fr., né à Dreux; membre de la Commune, tué sur les barricades (1809-1871).

DELESSERT (*Benjamin*), philantrope fr., né à Lyon; fondateur des caisses d'épargne (1773-1847).

DELFINO, nom d'une famille de Venise qui a donné le doge JEAN (1356-1361).

DELFT, v. de Hollande, jadis renommée pour ses belles faïences; 31.500 h.

DELGADO (*cap*), cap situé à l'est de l'Afrique, limite les côtes du Zanguebar et du Mozambique.

DELHI ou **DEHLI**, v. de l'Inde anglaise (*Pendjab*), ancienne résidence du Grand Mogol; 193.400 h. Sur la Djamma. Les cipayes la prirent en 1857.

DELIBES (*Léo*), compositeur fr., né à Saint-Germain-du-Val (Sarthe)(1836-1891).

DELILLE (*l'abbé*), poète fr., né à Aigueperse, traducteur de Virgile et de Milton. Il excellait à décrire le jeu de trictrac et autres curiosités. Ses tours de force descriptifs faisaient dire à Rivarol: « Il fait un sort à chaque vers, et néglige la fortune du poème. » (1738-1813.)

DELISLE (*Léopold*), paléographe fr., né à Valognes (1826-1899).

Délits et des peines (*Des*), cet ouvrage de Beccaria a amené la suppression des pénalités barbares, en montrant que le châtiment des coupables doit être un exemple et non une vengeance (1764).

DELLE, ch.-l. de c., territoire de Belfort; 2,306 h. Sur l'Allaine, s.-affl. du Rhône; ch. de fer P.-L.-M. Patrie du général Schérer.

DELLYS. v. d'Algérie, dép. d'Alger, arr. de Tizi-Ouzou; 13,104 h. Port sur la Méditerranée. Ecole des arts et métiers.

DELME, ancien ch.-l. de c. (Meurthe), arr. de Château-Salins; cédé à l'Allemagne; 679 h.

DELORD (*Taxile*), publiciste fr., né à Avignon (1815-1877).

* **DELORME** (*Philibert*), architecte fr., né à Lyon, éleva les Tuileries. Il fit faire de grands progrès à l'architecture par les perfectionnements qu'il apporta à la coupe des pierres et à la construction des voûtes (1518-1577).



DELORME (*Marion*), femme célèbre par sa beauté et ses aventures s...

Louis XIII, née à Châlons-sur-Marne (1612-1650).

Delorme (Marion), drame en cinq actes et en vers de V. Hugo (1831); l'auteur s'est efforcé de démontrer que la femme tombée peut être réhabilitée au souffle d'une pure affection.

DELORME (*P.-Cl.-Franç.*), peintre fr., né à Paris (1783-1859).

DÉLOS (*oss*), la plus petite des Cyclades, où se trouvait le grand sanctuaire d'Apollon et où la mythologie fait naître Apollon et Diane. (Hab. *Déliens.*)

DELPECH, savant chirurgien fr., né à Toulouse (1777-1832).

DELPHES, auj. *Castri*, v. de l'ancienne Grèce, au pied du Parnasse (Phocide), où Apollon avait un temple et rendait des oracles par la bouche de la Pythie (*Myth.*). Delphes fut prise par une armée de Gaulois en 279 av. J.-C.

DELPIT (*Albert*), romancier et poète fr., né à la Nouvelle-Orléans (1849-1893).

DELUC, célèbre physicien et géologue de Genève (1727-1817).

Déluge (*le*) fresque de Michel-Ange, chapelle Sixtine; — de Raphaël, Loges; — chef-d'œuvre de Poussin, au Louvre; — tableau de Girodet, même musée. Le plus célèbre est celui du Poussin.

DELYANNIS (*Théodore*), homme politique grec, né en 1826.

DÉMADE, orateur athénien, adversaire acharné de Démosthène, mis à mort par Antipater (318 av. J.-C.).

DÉMARATE, Corinthien qui alla s'établir en Italie, fut le père d'Aruns et de Tarquin l'Ancien.

DÉMARATE, roi de Sparte de 510 à 491 av. J.-C.; dépossédé par Cléomène, il alla en Perse et suivit Xerxès en Grèce.

DEMBEA ou **TSANA**, lac d'Abyssinie, d'où sort le Nil Bleu.

DEMERARY, fl. de la Guyane anglaise, se jette dans l'Atlantique à Georgetown; environ 260 kil.

DÉMÉTRIUS Ier, dit **Poliorcète** (*preneur de villes*), fils d'Antigone, roi de Macédoine, de 295 à 287 av. J.-C., fit de nombreuses conquêtes en Grèce. — Son fils, Démétrius *le Beau*, fut le père d'Antigone *Doson*; — Démétrius II, fils d'Antigone *Gonatas*, roi de Macédoine de 240 à 229 av. J.-C.

DÉMÉTRIUS Ier, dit **Soter** (*sauveur*), roi de Syrie de 162 à 150 av. J.-C., petit-fils d'Antiochus le Grand; — Démétrius II *Nicator* (*le vainqueur*), fils de Séleucus Philopator, roi de Syrie, de 146 à 125 av. J.-C.; — Démétrius III, *Eucæros* (*l'heureux*), petit-fils du précédent, roi de Syrie en 95, m. en 84 av. J.-C.

DÉMÉTRIUS DE PHALÈRE, orateur athénien, homme d'Etat et historien (345-283 av. J.-C.).

DÉMÉTRIUS, DMITRI ou **DIMITRI,** nom de plusieurs souverains russes et de quatre aventuriers qu'on appelle les quatre *faux Démétrius.*

Demi-dieu. Chez les anciens, on donnait ce nom aux héros que leurs exploits ou des vertus supérieures avaient fait élever au rang des divinités, tels que Hercule, Thésée, Castor et Pollux, Achille, etc.

Demi-monde (*le*), comédie en cinq actes de Dumas fils (1855), dont le nom sert aujourd'hui à désigner une certaine classe de la société parisienne.

DEMIDOFF, puissante famille russe. Nicolas Demidoff forma une célèbre galerie de tableaux (1774-1828); — Anatole, fils du précédent, épousa la princesse Mathilde, fille de Jérôme Bonaparte (1812-1870).

DÉMOCÈDE, médecin, né à Crotone, gendre du célèbre Milon.

Démocratie en Amérique (*De la*), ouvrage capital de Tocqueville que Royer-Collard appelait « une continuation de Montesquieu » (1835).

DÉMOCRITE, philosophe grec du ve siècle av. J.-C., riait constamment de la folie humaine; est souvent opposé à Héraclite, que le même motif faisait pleurer.

DEMOGEOT, littérateur fr., né à Paris en 1808.

DEMOLOMBE, jurisconsulte fr., né à La Fère (1804-1887).

DÉMONAX, philosophe moraliste contemporain de Marc-Aurèle. On cite de lui plusieurs maximes: « Le propre de l'homme est d'errer, celui du sage de pardonner à l'erreur. » — « Vous ajoutez à votre vertu tout ce que vous retranchez à vos plaisirs. »

* **DÉMOSTHÈNE,** le plus illustre des orateurs athéniens (385-322 av. J.-C.) Ce prince de la parole ne paraissait point destiné par la nature aux luttes de la tribune et il dut entreprendre contre lui-même un violent et opiniâtre combat pour former sa voix, fortifier sa poitrine, corriger ses gestes. Il déclamait de longs morceaux, la bouche pleine de petits cailloux; il allait sur le bord de la mer opposer sa déclamation aux mugissements des flots pour s'accoutumer, disait-il, aux orages des assemblées populaires. D'autres fois, il se plaçait sous la pointe d'une épée nue pour corriger certains mouvements déréglés de son corps. Enfin, il demeurait enfermé des mois entiers, la tête à demi rasée pour s'interdire l'envie de quitter sa retraite, et là, copiait Thucydide jusqu'à huit fois de suite, s'exerçait à tout exprimer en orateur, préparait des morceaux pour toute occasion, sans cesse déclamant, méditant, écrivant. Les envieux, qui prétendaient voir dans ce travail opiniâtre l'absence ou la médiocrité du talent, accusaient ses harangues de *sen-*



tir l'huile; mais il répondait avec raison à ses ennemis que sa lampe et la leur n'éclairaient pas les mêmes travaux. Démosthène est en effet le plus grand orateur de l'antiquité. Son style est un modèle de pureté et de concision. Son éloquence est d'autant plus persuasive qu'elle dédaigne l'artifice pour aller droit au but, brisant de son seul poids tous les obstacles. Pendant quinze ans, il s'employa tout entier contre Philippe de Macédoine qui voulait asservir sa patrie, prononça contre lui les immortelles *Philippiques* et les *Olynthiennes*, assista à la bataille de Chéronée et lutta encore courageusement après la mort de Philippe. Ctésiphon, ayant proposé aux Athéniens de décerner une couronne d'or à Démosthène, fut accusé par Eschine d'avoir contrevenu aux lois de l'Etat. Démosthène prononça le discours *Pour la Couronne*, qui fit acquitter Ctésiphon. A la mort d'Alexandre, il mit son éloquence au service des Grecs confédérés; il s'empoisonna pour échapper à Antipater.

DEMOUSTIER, littérateur français, né à Villers-Cotterets, auteur des *Lettres à Emilie sur la mythologie*, ouvrage souvent prétentieux et affecté (1760-1801).

DENAIN, v. du dép. du Nord, arr. de Valenciennes; 18,258 h. Port sur l'Escaut; ch. de fer N. Houille, fonderies. Villars y vainquit le prince Eugène en 1712.

DENBIGH, comté d'Angleterre (Galles); 111,740 h. Ch.-l. *Ruthin*.

DENDÉRAH, village de la haute Egypte, près duquel on voit les ruines de l'antique Tentyris, dans lesquelles on a trouvé un zodiaque, aujourd'hui au musée du Louvre.

DENDERMONDE. V. TERMONDE.

DENDRE ou **DENDER** (*la*), riv. de Belgique, qui se forme à Ath et se jette dans l'Escaut à Termonde (riv. dr.); 105 kil.

DENFERT-ROCHEREAU, colonel fr., né à Saint-Maixent, s'est illustré en 1870-1871 par sa belle défense de Belfort (1823-1878).

DENHAM (*Dixon*), voyageur anglais, né à Londres, compagnon de Clapperton, visita le Bornou et le lac Tchad (1785-1828).

Denier de César (*le*), tableau du Titien (Dresde); — de Strozzi, musée des Offices.

DENINA, historien italien, bibliothécaire de Napoléon Ier (1731-1813).

DENIS (*saint*), apôtre des Gaules, premier évêque de Paris; martyrisé vers 270.

DENIS, fils d'Alphonse III, roi de Portugal de 1279 à 1325, fonda l'université de Coïmbre et l'ordre du Christ.

Denis (*porte Saint-*). V. *Saint-Denis*.

DENNERY, dramaturge fr., né à Paris (1811-1899).

DENNEWITZ, village de Prusse (Brandebourg); 400 h. Le maréchal Ney y fut vaincu en 1813 par le général Bulow.

DENON (*le baron*), graveur fr., né à Chalon-sur-Saône, directeur général des musées français sous le premier Empire (1747-1829).

DENYS L'ANCIEN, tyran de Syracuse de 406 à 367 av. J.-C., chassa les Carthaginois de Sicile. Ce prince, soupçonneux à l'excès, passa sa vie entière dans des alarmes et des inquiétudes continuelles. Il portait toujours une cuirasse sous ses vêtements, faisait visiter toutes les personnes admises en sa présence, n'osait confier sa tête à un barbier, et lorsqu'il voulait haranguer le peuple, avait soin de se placer au haut d'une tour. Enfin, il poussait le soin de sa sûreté jusqu'à ne jamais coucher deux nuits de suite dans la même chambre.

On rappelle souvent en littérature les précautions dont s'entourait le tyran soupçonneux et la prison souterraine qu'il avait fait pratiquer en plein roc au centre des fameuses carrières de Syracuse pour renfermer ses victimes. Les voûtes de ces souterrains avaient été disposées de telle sorte que les sons les plus faibles s'y répercutaient et allaient aboutir à un endroit secret construit en forme d'*oreille* et placé au centre des Latomies. C'est là que se rendait le tyran, et qu'il pouvait entendre distinctement tout ce qui se disait dans la prison. Par ce moyen ingénieux, il surprenait les plaintes, arrivait à connaître les pensées les plus secrètes des prisonniers et pouvait frapper avec certitude ses véritables ennemis. V. PHILOXÈNE.

DENYS LE JEUNE, fils et successeur du précédent en 367 av. J.-C.; chassé de Syracuse en 356, il y revint après dix ans d'absence; mais Timoléon l'en bannit de nouveau en 343, et il se rendit à Corinthe où il devint maître d'école.

DENYS (*saint*) **l'Aréopagite**, juge de l'Aréopage, converti par saint Paul, fut évêque d'Athènes; martyr en 95.

DENYS D'HALICARNASSE, historien grec, contemporain d'Auguste; auteur des *Antiquités romaines*.

DENYS le Périégète, géographe grec du XVIe siècle, a laissé une description de la terre (*périégésis*) en vers hexamètres.

DEPARCIEUX, mathématicien français, né à Cessoux [Gard] (1703-1768); est surtout connu par les *Tables* qui portent son nom, et où sont calculées, pour chaque âge, les chances de longévité.

Départ (*le*) ou la **Marseillaise**, bas-relief de Rude, arc de triomphe de l'Etoile; cette admirable sculpture, d'un mouvement si fier, si énergique, est un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'art français au XIXe siècle.

Déposition du Christ (*la*), tableau d'Andréa del Sarto, palais Pitti; — du Corrège (Parme); — de Ribera, musée des Etudes (Naples); — de Carle Maratte

(Cologne). Autant de tableaux, autant de chefs-d'œuvre.

DEPPING, savant historien français, né à Munster, mort à Paris (1784-1853).

DEPRETIS, homme politique italien (1811-1887).

DEPTFORD, v. d'Angleterre (Kent), près Londres; 30,000 h. Port militaire sur la Tamise.

DERBENT, v. de la Russie, cap. du Daghestan; 14,000 h. Sur la mer Caspienne.

DERBY, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Derby; 89,691 h. Sur le Derwent. Etoffes de soie, de coton, de laine. Houillères, cuivre, plomb, fer. Le comté a 462,000 h.

DERBY (*lord*), homme d'Etat anglais, chef du parti tory ou conservateur (1799-1869).

DERCYLLIDAS, général spartiate (399-394 av. J.-C.).

Dernier jour d'un condamné (*le*), récit émouvant, concluant à l'abolition de la peine de mort, par V. Hugo (1829).

Dernières cartouches (*les*), tableau admirable d'A. de Neuville, pathétique épisode de la guerre franco-allemande (1873).

DÉROULÈDE (*Paul*), poëte fr. né à Paris en 1846, auteur des *Chants du soldat*.

DÉROUTE (*passage de la*), bras de mer entre Jersey et le dép. de la Manche.

DERVAL, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; 3,257 h. Ch. de fer Orl.

* **DESAIX** (*zé*), l'un des plus célèbres généraux de la Révolution fr., né au château d'Ayat, près Riom. Il se distingua à l'armée du Rhin en 1796, et, après la retraite de Moreau, défendit Kehl pendant deux mois. Il suivit Bonaparte en Orient et conquit la haute Egypte. Il contribua puissamment au gain de la bataille de Marengo, avec la réserve qu'il commandait, et fut tué au milieu d'une charge qui décida de la victoire. Desaix était généreux et équitable, les Egyptiens l'avaient surnommé le *Sultan juste*; les Allemands l'appelaient le *bon général* (1768-1800).



DÉSAPPOINTEMENT (*îles du*), archipel polynésien, au N.-E. des Pomotou.

DÉSAUGIERS, célèbre chansonnier et vaudevilliste fr., né à Fréjus (1772-1827).

DESAULT, chirurgien fr., né à Magny-Vernay (Haute-Saône). Ses travaux ont exercé une grande influence sur les progrès de la chirurgie (1744-1795).

DES BARREAUX, poëte français, né à Châteauneuf-sur-Loire (1602-1673).

DESBORDES-VALMORE (*Mme*), femme de lettres fr., née à Douai, a écrit des contes, des fables, etc. (1787-1859).

DESCAMPS. peintre français, né à Dunkerque ; a peint surtout des scènes villageoises (1714-1791).

* **DESCARTES** (*René*), célèbre philosophe, physicien et géomètre français, né à La Haye (Indre-et-Loire). Outre de remarquables découvertes scientifiques, on lui doit des écrits, résultats de méditations profondes, qui fondèrent la psychologie moderne, ruinèrent la scolastique et donnèrent une méthode inconnue auparavant pour diriger la raison en matière métaphysique. Cette méthode, qui, dans son ensemble, porte le nom de *cartésianisme*, est résumée dans la phrase suivante : « Pour atteindre à la vérité, il faut une fois dans sa vie se défaire de toutes les opinions que l'on a reçues et reconstruire de nouveau, et dès le fondement, tous les systèmes de ses connaissances. » Il est l'auteur du *Discours sur la Méthode*, des *Méditations métaphysiques*, etc. Il mourut à Stockholm où il s'était rendu sur la demande de la reine Christine (1596-1650).



Descartes (*portrait de*), tableau de Frans Hals, au Louvre.

Descente de croix (*la*), célèbre tableau de Rubens, cathédrale d'Anvers; c'est le chef-d'œuvre du maître dans la peinture religieuse; — tableau de Rembrandt (Munich) ; — du Bronzino (Besançon) ; — de Quentin Metzys (Anvers) ; — d'Eustache Lesueur (Louvre) ; — de Daniel de Volterre, église de la Trinité (Rome).

DESCHAMPS (*Eustache*), poëte français, né à Vertus vers 1320, auteur de ballades, rondeaux, etc.

DESCHAMPS (*Emile*), poëte fr., né à Bourges, l'un des chefs du romantisme (1791-1871).

DESCROIZILLES, chimiste français, né à Dieppe (1745-1825).

Desdémone, personnage d'*Othello*, tragédie de Shakspeare, et femme du personnage de ce nom. Le nom de *Desdémone* est employé en littérature pour caractériser la femme vertueuse et innocente, victime, de la part de son époux, de soupçons injustes.

DESENZANO, v. d'Italie (Lombardie) ; 4,500 h. Sur le lac de Garde.

Désert (*le*), ode-symphonie en trois parties ; musique de F. David (1844).

Déserteur (*le*), charmant opéra-comique de Monsigny (1769).

DESESSARTS, né à Bragelogne

(Aube), auteur d'un *Traité de l'éducation corporelle des enfants*, qui a beaucoup servi à Rousseau pour la composition de son *Emile* (1729-1811).

DESFONTAINES (*l'abbé*), critique français, né à Rouen, connu par ses démêlés avec Voltaire (1685-1745).

DESFONTAINES (*René*), botaniste fr., né à Tremblay [Ile-et-Vilaine] (1752-1833).

DESFORGES, acteur et poète dramatique français, né à Lyon (1746-1806).

DESFORGES-MAILLARD, médiocre poète français, né au Croisic; il eut du succès en signant ses œuvres d'un nom de femme (1699-1772).

DESGENETTES (*baron*), né à Alençon, médecin en chef des armées d'Italie et d'Egypte. A Jaffa, il s'inocula le virus pestilentiel pour relever le courage des soldats (1762-1837).

DESGOFFE, peintre fr., né à Paris (1805-1882).

DESHOULIÈRES (*Mme*), femme poète née à Paris, surnommée par ses contemporains la *Dixième Muse* (1633-1694).

DÉSIRADE (*la*), l'une des Antilles fr.; au N.-E. de la Guadeloupe; 2,000 h.

DESJARDINS, sculpteur fr., Hollandais de naissance, né à Bréda (1640-1694).

DESJARDINS (*Ernest*), épigraphiste fr., né à Noisy-sur-Oise [Seine-et-Oise] (1823-1886).

DESLYS (*Charles*), romancier et auteur dramatique fr., né à Paris (1821-1885).

DESMARETS (*Jean*), avocat général au parlement de Paris; s'efforça de calmer la révolte des Maillotins et fut injustement décapité en 1383.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN, poète français, né à Paris (1595-1676).

DESMARETS (*Nicolas*), neveu du grand Colbert, contrôleur général des finances de 1708 à 1715; m. en 1721.

DESMASURES, poète calviniste français, né à Tournai (1510-1580).

DESMICHELS, général fr., né à Digne. Il signa avec Abd-el-Kader, un traité secret humiliant pour la France (1779-1845).

* **DESMOULINS** (*Camille*), avocat, pamphlétaire et journaliste fr., né à Guise en 1762. Il prépara et dirigea l'attaque contre la Bastille, et seconda puissamment le mouvement révolutionnaire, notamment au 10 août; il prit le titre significatif de *Procureur général de la Lanterne*; son journal, *les Révolutions de France et de Brabant* (1789-1791), eut un immense succès. Membre de la Convention, il siégea sur les bancs de la Montagne. Vers la fin de 1793, il publia le *Vieux Cordelier*, dans lequel il exprima le désir qu'un comité de clémence fût créé; arrêté comme membre des *Indulgents*, il périt sur l'échafaud, avec Danton, le 5 avril 1794. Le jour du supplice, sa femme, Lucile Duplessis, chercha à soulever la foule; mais elle fut arrêtée et exécutée à son tour.



DESNOYERS (*Louis*), écrivain fr., né à Replonges (Ain), fondat. de la Société des gens de lettres. Il a écrit les *Mésaventures de Jean-Paul Chopart* (1806-1868).

DESOR, géologue suisse (1811-1882).

DÉSORMES. V. CLÉMENT.

DESPAUTERE, grammairien flamand (1460-1524).

DESPÉRIERS ou **DESPERRIERS** (*Bonaventure*), conteur et poète fr., né à Arnay-le-Duc, valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier; il a laissé le *Cymbalum mundi* et les *Nouvelles récréations et joyeux devis*, recueil de contes; m. vers 1544.

DESPOIS (*Eugène*), écrivain fr., né à Paris (1818-1876).

DESPORTES, poète français, né à Chartres; jouit des faveurs de Charles IX et de Henri III (1545-1606).

DESPORTES (*Alex.-Fr.*), peintre d'animaux et de nature morte, né à Champigneul [Marne] (1661-1743).

Despotisme (*Essai sur le*), par Mirabeau (1776); l'auteur y attaque ouvertement les institutions de son temps.

DESPRÉAUX. V. BOILEAU.

DESROCHES (*Madeleine et Catherine*), mère et fille, femmes poètes du XVIe siècle.

DESROUSSEAUX, chansonnier fr. né à Lille; a écrit en patois lillois (1820-1892).

DESSALINES, esclave nègre d'Haïti, d'où il chassa Rochambeau et dont il se fit proclamer empereur, après avoir ordonné un massacre général des blancs; périt dans une révolte (1760-1806).

DESSAU, v. d'Allemagne, cap. du duché d'Anhalt; 35,000 h. Sur la Mulde, affl. de l'Elbe.

DESSOLES, général fr., né à Auch, président en 1818 du conseil des ministres (1767-1828).

Destin (*du*), traité philosophique de Cicéron où sont réfutées les opinions des stoïciens et des épicuriens sur la fatalité et le libre arbitre.

Destination de l'homme, ouvrage de Fichte, plein d'une piété fervente qui se rapproche du mysticisme (1800).

DESTOUCHES, auteur dramatique français, né à Tours (1680-1754).

DESTOUCHES, peintre fr., né à Dampierre (Seine-Inf.) (1794-1884).

DESTUTT DE TRACY. V. TRACY.

DESVRES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne; 4.801 h. Ch. de fer N. Tanneries.

DETAILLE (*Edouard*), peintre militaire fr., né à Paris en 1848.

DETMOLD, v. d'Allemagne, cap. de la principauté de Lippe; 8,913 h. Sur la Werra, affl. du Weser.

DETROIT, v. des États-Unis (*Michigan*); 235,000 h. Port sur la *rivière Détroit* qui réunit les lacs Erié et Saint-Clair.

DETROY, nom de quatre peintres français du XVIIe et du XVIIIe siècle.

DEUCALION, ancien roi de Phthie en Thessalie, fils de Prométhée et mari de Pyrrha. C'est le Noé de la mythologie grecque. La terre ayant été inondée, Deucalion et Pyrrha se réfugièrent sur une barque qui s'arrêta sur le Parnasse. Seuls sauvés du déluge, ils repeuplèrent le monde en jetant des pierres derrière eux. Chaque pierre lancée par Deucalion devint un homme et de chaque caillou lancé par Pyrrha naquit une femme (*Myth.*).

DEULE (*la*), riv. de France, a sa source dans le Pas-de-Calais, arrose Lille et se jette dans la Lys (riv. dr.); 86 kil.

Deutéronome, cinquième et dernier livre du *Pentateuque*.

DEUTZ, v. de Prusse, prov. du Rhin; 15.000 h. Sur le Rhin, en face de Cologne.

DEUX-PONTS, v. de la Bavière rhénane; anc. cap. du duché de Deux-Ponts; 10,400 h. Sur l'Erlbach, s.-affl. de la Sarre.

Deux-Roses (*guerre des*), guerre civile qui eut lieu en Angleterre, de 1455 à 1485, entre la maison d'York et la maison de Lancastre, qui portaient l'une une rose blanche et l'autre une rose rouge dans leurs armoiries. La maison de Lancastre triompha dans la personne de Henri VII Tudor.

DEUX-SÈVRES (*départ. des*), départ. formé d'une partie du Poitou; préf. *Niort*; s.-préf. *Bressuire*, *Parthenay*, *Melle*; 4 arr., 31 cant., 354 com., 354,282 h. 9e région militaire; cour d'appel et évêché de Poitiers. Ce départ. doit son nom aux deux rivières qui l'arrosent.

DEUX-SICILES, anc. royaume qui comprenait Naples et la Sicile. Son origine date de l'établissement des Normands en 1043; il fut annexé au royaume d'Italie en 1860; avait pour cap. *Naples*.

DEVAUX (*Paul*), journaliste et homme d'État belge; fut surnommé le *Royer-Collard de la Belgique* (1801-1880).

DEVENTER, v. de Hollande (prov. d'Over-Yssel); 22,068 h. Sur l'Yssel.

DEVÉRIA (*Achille*), peintre et dessinateur fr., né à Paris (1800-1857); — EUGÈNE, son frère, né à Paris, peintre d'histoire (1805-1865).

Devin du village (*le*), petit opéra, paroles et musique de J.-J. Rousseau.

De viris illustribus urbis Romæ, par Lhomond (vers 1775); ouvrage d'enseignement qui contient en latin un abrégé de l'histoire romaine.

Devoirs (*Traité des*) ou *De officiis*, de Cicéron, livre de morale, le plus parfait que l'on ait écrit à l'usage des citoyens d'un État libre (Ier siècle).

Devoirs de l'homme, traité de morale et de philosophie chrétienne, par S. Pellico (1837).

Dévolution (*guerre de*), guerre entreprise, à la mort de Philippe IV d'Espagne, par Louis XIV réclamant les Pays-Bas au nom de sa femme Marie-Thérèse (1667-1668). Elle se termina par le traité d'Aix-la-Chapelle qui donnait la Flandre à la France. Cette guerre est ainsi appelée parce qu'elle fut entreprise pour faire valoir le droit en vertu duquel la succession de Philippe IV devait être *dévolue* à Marie-Thérèse, fille issue de son premier mariage.

DEVON ou **DEVONSHIRE,** comté d'Angleterre; 604,000 h. Ch.-l. *Exeter*.

DEVON, nom d'une illustre famille anglaise, qui a sa souche dans la famille française de Courtenay.

DEVONPORT, v. d'Angleterre dans le comté de Devon; 55,000 h. Port militaire près de Plymouth à l'embouchure du Tamar.

DEWSBURY, v. d'Angleterre (York); 29,700 h.

DEZOBRY (*Charles*), écrivain fr., né à Saint-Denis (Seine); auteur de *Rome au siècle d'Auguste* (1798-1871).

DHUIS (*la*), riv. de l'arr. de Château-Thierry, dont les eaux ont été dérivées pour l'alimentation de Paris. Elle se jette dans la Marne (riv. g.); 12 kilom.

Diable (*le*) **amoureux,** par Jacques Cazotte (1764), roman allégorique plein d'esprit et de qualités littéraires.

Diable boiteux (*le*), roman de mœurs, par l'Espagnol Guevara (1648), heureusement imité par Le Sage sous le même titre. C'est dans cet ouvrage que se trouve le personnage d'Asmodée, mot qui a passé dans la langue. V. *Asmodée*.

DIABLERETS (*les*), monts des Alpes Bernoises entre les cantons de Vaud et du Valais.

DIACRE (*Paul*). V. PAUL.

Diafoirus (*Thomas*), père et fils, personnages du *Malade imaginaire*, comédie de Molière, tous deux médecins, tous deux personnifiant au suprême degré la science creuse des anciens disciples d'Esculape, cette science qui consistait alors en vains mots et en formules dont le grec et le latin faisaient tout le mérite. Le nom de *Diafoirus* a passé dans la langue pour désigner un médecin ignorant et prétentieux.

DIAGORAS (*râce*), philosophe grec, surnommé *l'Athée* (ve siècle av. J.-C.).

DIAHOT (*le*), fl. torrentueux du N.-O. de la Nouvelle-Calédonie; 150 kil. Mines aurifères.

Dialogues de Platon, célèbres entretiens philosophiques où Socrate figure

comme le principal interlocuteur, bien que la doctrine exposée soit plutôt celle de Platon que celle de Socrate son maître. Ces dialogues, qui traitent de psychologie, de morale, de théologie, d'esthétique, de politique, de physique, sont des œuvres littéraires admirables.

Dialogues d'Ulrich de Hutten, publiés vers 1520. Hutten y plaide indirectement la cause politique de la Réforme.

Dialogues des morts, ouvrage spirituel et mordant de Lucien de Samosate qui a également écrit les *Dialogues des dieux* et les *Dialogues des courtisanes* (IIe siècle).

Dialogues des morts, entretiens ou apologues historiques, composés pour l'instruction du duc de Bourgogne, par Fénelon (1712).

Dialogue de Sylla et d'Eucrate, par Montesquieu; éloquent opuscule où l'auteur de la *Décadence des Romains* explique, selon ses vues, la conduite politique de Sylla (1748).

Dialogues de Henri Estienne. Dans ces dialogues, écrits avec une grande hardiesse de langage, et dirigés contre la cour de Catherine de Médicis, l'auteur s'attaque à l'influence que la reine et ses courtisans exerçaient sur la langue française, qu'ils dénaturaient et rendaient fade et mignarde, de mâle qu'elle était.

DIAMANT (*le*), ch.-l. de c., arr. de Fort-de-France (Martinique); 2,100 h. Port.

DIAMANTE, poète dramatique espagnol, né en 1626; a fait du *Cid* de Corneille une imitation longtemps regardée comme antérieure à la tragédie française.

DIAMANTIN (*le*), contrée du Brésil, riche en diamants; cap. *Diamantina*.

Diamants (*les*) **de la couronne,** charmant opéra-comique en trois actes d'Auber (1841).

DIANE ou **ARTÉMIS,** fille de Jupiter et de Latone. Elle obtint de son père de ne jamais se marier, et Jupiter lui donnant des flèches et un cortège de nymphes, la fit reine des bois. Sa principale occupation était la chasse, ce qui la fit regarder comme la divinité des chasseurs (*Myth.*).

* **Diane chasseresse** (*la*) ou **Diane à la biche,** célèbre statue antique, au Louvre; formes élancées, vigoureuses; noble attitude.



Diane de Gabies (*la*), statue antique, au Louvre; la déesse, dans une attitude pleine de naturel et de grâce, attache sa chlamyde de chasse, et la tête a une expression de finesse charmante.

Diane, statue en marbre de J. Goujon, au Louvre; la déesse, à demi couchée, s'appuie sur un cerf; deux chiens sont auprès d'elle. On croit que cette statue est le portrait de Diane de Poitiers.

Diane, statue en marbre de Falguière (1887), remarquable étude de nu, attitude vivante et hardie.

Diane et Endymion, bas-relief antique; au Capitole.

Diane et ses nymphes, tableau de Claude Lorrain; musée des Etudes.

DIANE DE POITIERS, fille du comte de Saint-Vallier, duchesse de Valentinois, favorite de Henri II, qui fit construire pour elle le château d'Anet (1499-1566).

DIANE DE FRANCE, fille naturelle de Henri II, duchesse de Castro (1538-1619).

DIARBÉKIR, v. de la Turquie d'Asie, dans le Kurdistan turc; 40,000 h. Sur le Tigre.

DIAZ (*Barthélemy*), navigateur portugais, qui découvrit le cap de Bonne-Espérance en 1486; m. en 1500.

DIAZ DE LA PENA, peintre fr., né à Bordeaux; habile coloriste (1809-1876).

DICÉARQUE, philosophe, historien et géographe du IVe siècle av. J.-C., disciple d'Aristote, né à Messine.

* **DICKENS** (*Charles*), célèbre romancier anglais. Dans ses nombreuses productions, il a fait une guerre acharnée à l'hypocrisie et l'égoïsme, et cinglé de ses railleries acérées la société britannique tout entière (1812-1870).



Dictateur. On nommait ainsi, à Rome un magistrat extraordinaire, investi de l'autorité suprême dans les moments difficiles de la République. Son autorité ne devait durer que six mois pendant lesquels, exempt de responsabilité, il faisait tout ce que lui paraissait commander l'intérêt public. Les dictateurs les plus connus sont Cincinnatus, Camille, Sylla César, qui exerça le dernier le pouvoir dictatorial. Ainsi la dictature tomba en même temps que la République, ou plutôt les empereurs romains furent des dictateurs perpétuels.

Dictionnaire historique et critique de Bayle, monument d'érudition, mais labyrinthe compliqué (1697-1702).

Dictionnaire de l'Académie, répertoire des mots de la langue française admis par la Compagnie et dont la première édition parut en 1694.

Dictionnaire analogique *de la langue française*, par Boissière, répertoi

des mots par les idées et des idées par les mots (1862).

Dictionnaire (*Grand*) **universel du XIXe siècle,** par Pierre Larousse, la plus complète de toutes les Encyclopédies. Véritable inventaire des connaissances humaines, le *Larousse,* dans ses 17 volumes, comprend le résumé de la science universelle, l'exposé et la critique de toutes les œuvres auxquelles l'homme a attaché son nom, le vocabulaire complet de la langue française. Des suppléments périodiques mettent ce précieux ouvrage constamment à jour (1866-1888).

Dictionnaire des Opéras (*Dictionnaire lyrique*), par Fél. Clément et P. Larousse. Ouvrage contenant par ordre alphabétique le compte rendu critique des principales œuvres musicales.

Dictionnaire de la langue française, par E. Littré ; l'auteur y examine les variations qu'a subies à travers les siècles le sens de la plupart des mots (1877).

DIDEROT (*Denis*), philosophe français, fils d'un coutelier de Langres, ardent propagateur des idées philosophiques du XVIIIe s., l'un des fondateurs de l'*Encyclopédie.* Penseur, écrivain, critique, artiste, Diderot est peut-être le génie le plus puissant, la personnalité la mieux marquée de son temps. La *Correspondance* adressée à divers princes par Grimm et Diderot présente un tableau fidèle et animé du mouvement intellectuel du XVIIIe siècle (1713-1784).



DIDIER, dernier roi des Lombards, détrôné par Charlemagne en 774.

DIDIER (*saint*), évêque de Langres, martyrisé par les Vandales en 264. Fête le 23 mai.

DIDIUS JULIANUS, empereur romain, tué par les prétoriens qui l'avaient élevé au trône à prix d'argent (193).

DIDON, fille de Bélus, roi de Tyr, et sœur de Pygmalion ; son mari, Sichée, ayant été tué par Pygmalion, elle s'enfuit et alla fonder Carthage. Ce personnage légendaire a été illustré par Virgile qui le fait vivre au temps d'Enée.

Didon sur le bûcher, tableau du Guerchin ; palais Spada (Rome).

Didon bâtissant Carthage, tableau de Turner ; à la National Gallery.

DIDOT, famille d'imprimeurs-libraires français, dont le membre le plus célèbre st AMBROISE-FIRMIN, savant helléniste, né à Paris (1790-1876).

Didyme, surnom de saint Thomas.

DIDYME, grammairien d'Alexandrie, contemporain de Cicéron.

DIE, ch.-l. d'arr. (Drôme) ; sur la Drôme, à 67 kil. S.-E. de Valence ; 3,729 h. (*Diois*). Vins blancs mousseux, soieries. L'arr. a 9 cant., 117 com., 54,900 h.

DIÉBOLT, sculpteur fr., né à Dijon (1816-1864).

DIEFFENBACH (*Die-fène-bak*), célèbre chirurgien prussien, né à Kœnigsberg (1792-1847).

DIÉGO-SUAREZ (*baie de*), située au N.-E. de Madagascar ; à la France.

DIÉMEN (*Antoine van*), colonisateur hollandais, instigateur du voyage d'Abel Tasman, qui, en 1642, découvrit l'île appelée depuis *terre de Van Diémen* ou *Tasmanie* (1593-1645).

DIÉMEN [*mène*] (*terre de Van*) ou **Tasmanie,** île anglaise, au sud de l'Australie ; 130,560 h. Cap. *Hobart-Town.*

DIEPPE, ch.-l. d'arr. (Seine-Inférieure) ; sur la Manche ; ch. de fer O., à 55 kil. N. de Rouen ; 22,770 h. (*Dieppois*). Bains fréquentés ; pêche. Patrie de Du Quesne. L'arr. a 8 cant., 168 comm., 108,390 h.

DIEST, v. de Belgique (Brabant) ; 7,350 h. Sur la Demer, s.-affl. de l'Escaut.

Diète, assemblée politique où se discutent les affaires publiques de certaines nations. Les plus importantes au point de vue historique se sont tenues à Augsbourg (1518), Worms (1521), Nuremberg (1528, 1524), Spire (1526, 1529), Augsbourg (1530), Cologne (1530), Worms (1536), Francfort (1539), Ratisbonne (1541), Spire (1544), Augsbourg (1547, 1548, 1550), Ratisbonne (1622).

DIETRICH, maire de Strasbourg, à la requête de qui Rouget de L'Isle composa la *Marseillaise ;* m. sur l'échafaud (1748-1793).

DIEU (*île*) ou d'**YEU,** située dans l'Atlantique, arr. des Sables-d'Olonne (Vendée) ; 3,426 h. V. pr. *Port-Breton.* Pêche.

Dieu et de l'homme (*Traité de*), par Spinoza. Ce traité se divise en deux parties, l'une consacrée à Dieu, à la Providence, à la Nature, etc.; l'autre à l'opinion, à la foi et à la connaissance.

Dieu (*Démonstration de l'existence et des attributs de*), par Clarke (1704). Ouvrage philosophique combattant les principes de Spinoza et de Hobbes.

Dieu (*Traité de l'existence et des attributs de*), ouvrage philosophique de Fénelon, inspiré par la philosophie cartésienne (1713).

DIEUDONNÉ Ier (*saint*), pape de 614 à 617 ; — DIEUDONNÉ II, pape de 673 à 677.

DIEUDONNÉ (*J.-A.*), sculpteur fr., né Paris (1795-1873).

DIEULEFIT, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Montélimar ; 3,546 h. Sur le Jabron, s.-affl. du Rhône. Eaux minérales ; mousselines de soie, draperies.

Dieux. En mythologie on distingue douze grands dieux : Jupiter, Neptune,

Mars, Mercure, Vulcain, Apollon, Vesta, Junon, Cérès, Diane, Vénus, Minerve.

Dieux (*De la nature des*), traité philosophique de Cicéron, dédié à Brutus. Exposé analytique des diverses opinions des philosophes sur l'Etre suprême et la Providence, où l'on voit aux prises un épicurien, un stoïcien et un académicien.

Dieux et des Héros (*Histoire des*), séries de fresques très célèbres en Allemagne exécutées par P. de Cornélius à la glyptothèque de Munich.

DIEUZE, anc. ch.-l. de c. (Meurthe), arr. de Château-Salins ; 2,895 h. Cédé à l'Allemagne. Sur la Seille et le canal des Salines. Patrie d'Edmond About.

DIEZ, philologue allemand, auteur de travaux remarquables sur les langues romanes (1794-1876).

DIGNE, ch.-l. du départ. des Basses-Alpes ; entre le torrent des Eaux-Chaudes, le Mardaric et la Bléonne, affl. de la Durance ; ch. de fer P.-L.-M., à 764 kil. S.-E. de Paris ; 7,261 h. Evêché. Draps, lainages, fruits secs et confits. Patrie des généraux Gassendi et Desmichels. L'arr. a 9 cant., 83 com., 43,208 h.

Dignité (*De la*) **et de l'accroissement des sciences**, par Fr. Bacon, traité philsophique où l'auteur passe en revue les connaissances humaines et les causes qui se sont opposées à leur progrès (1605).

DIGOIN, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles ; 4,880 h. A la jonction du canal du Centre, de la Loire et du canal latéral ; ch. de fer P.-L.-M. Chaux, plâtre.

DIJON, anc. cap. de la Bourgogne ; ch.-l. du dép. de la Côte-d'Or ; sur le canal de Bourgogne, au confluent de l'Ouche et du Suzon, affl. de la Saône ; ch. de fer P.-L.-M., à 315 kil. S.-E. de Paris ; 65,400 h. (*Dijonnais*). Cour d'appel ; évêché ; académie, université, facultés des sciences, des lettres et de droit. Grains, vins, bois, moutarde. Patrie de H. Aubriot, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Saulx-Tavannes, Vergennes, Basire, Maret, Roussin, maréchal Vaillant, J. de Chantal, Bossuet, Tabourot, Longepierre, Bouhier, P. Crébillon, Piron, De Brosses, Cazotte, Larcher, Guyton-Morveau, C.-L. Petitot, J.-B. Radet, Jacotot, E. Cabet, Brifaut, Viardot, Joanne, Lemuet, Rameau, Ramey, Rude, Diébolt. Bombardement de Dijon par les Prussiens (oct. 1870). Combats livrés aux Prussiens par Garibaldi (20 et 24 janv. 1871). L'arr. a 14 cant., 264 comm., 163, 966 h.

DIJONNAIS, pays du duché de Bourgogne, cap. *Dijon*.

DILKE (*sir Charles*), publiciste et homme politique anglais, né en 1843.

DILLON, général au service de la France, né à Dublin ; il fut massacré par ses troupes près de Lille (1745-1792).

Dimanche (*Monsieur*), personnage de *Don Juan*, comédie de Molière. Il a mérité de devenir le type de l'espèce, assez peu commune, de ces créanciers timides que désarment les politesses et les belles paroles de leurs débiteurs.

Dîme (anc. forme, **Dixme**), impôt qui consistait dans le payement d'une redevance en nature au clergé (*dîme ecclésiastique*) ou à la noblesse (*dîme seigneuriale*); cette redevance formait ordinairement la dixième partie (d'où le nom de *dixme*) du revenu de la terre imposée. La dîme ecclésiastique, d'abord volontaire, fut rendue obligatoire par Charlemagne en 794, et ne fut supprimée qu'en 1789.

Dîme saladine, impôt établi en 1188 par Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion pour subvenir aux frais de la troisième Croisade contre Saladin.

Dîme royale (*la*), livre célèbre de Vauban, où l'auteur propose de remplacer tous les impôts par un impôt unique, mais général : la *dîme royale*. La présentation de ce livre à Louis XIV entraîna la disgrâce de Vauban (1707).

DINADJPOUR, v. de l'Inde anglaise (Bengale) ; 30,000 h.

DINAN, ch.-l. d'arr. (Côtes-du-Nord) sur la Rance canalisée ; ch. de fer O., à 60 kil. E. de Saint-Brieuc ; 10,444 h. (*Dinanais* ou *Dinandois* ou *Dinandiens*). Ville très pittoresque et d'un grand intérêt archéologique. Patrie de Duclos. L'arr. a 10 cant., 91 comm., 121,232 h.

DINANT, v. de Belgique (Namur) 7,208 h. (*Dinantais*.) Sur la Meuse.

DINARQUE, orateur grec du parti macédonien (IVe siècle av. J.-C.).

DINARD-SAINT-ENOGAT, ch.-l. de c. (Ile-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo 4,435 h. Port sur la Manche.

Dindenault, personnage du *Pantagruel* de Rabelais qui joue un rôle dans la scène des *Moutons de Panurge*.

DINDORF (*Guillaume*), philologue allemand, né à Leipzig (1802-1883).

DINOCRATE, architecte macédonien qui rebâtit le temple d'Ephèse, incendié par Erostrate (IVe siècle av. J.-C.).

DINOCRATE, Messénien qui détacha ses concitoyens de la ligue achéenne, et fit mettre à mort Philopœmen (183 av. J.-C.).

DINKAS ou **DENKAS**, peuplade nègre sur les deux rives du Nil Blanc, au S. du pays des Chillouks.

DIO, village du Soudan sénégalais où les Français battirent les Bambaras (188...).

DIOCLES, célèbre médecin grec, né à ... d'Eubée (IIIe siècle av. J.-C.).

* **DIOCLÉTIEN** (*ci-in*), empereur romain de 284 à 305. En 286 il s'associa Maximien, et en 292 il abandonna l'empire d'Occident à Constance Chlore ... Galérius. Cédant aux instances de ce dernier, il persécuta les chrétiens, ... appelèrent cette époque l'*ère des martyrs* (303). Dégoûté du pouvoir dans sa vieillesse, il abdiqua solennellement l'empire et se retira à Salone, sa patrie, où il montra autant de simplicité dans la vie privée qu'il avait déployé de despotisme

à la tête du gouvernement. Il ne s'occupa plus que de son jardin, et comme on le sollicitait de ressaisir le pouvoir : « Venez à Salone, répondit-il, et vous apprendrez vous-même à apprécier le bonheur que je goûte en cultivant mes laitues. » Les allusions à cet épisode se font souvent par ces mots : *Dioclétien à Salone* ou *les laitues de Dioclétien.*



DIODORE DE SICILE, historien grec du siècle d'Auguste, auteur d'une *Bibliothèque historique*, sorte d'histoire universelle.

DIOGÈNE d'Apollonie, philosophe grec de l'école ionienne (ve s. av. J.-C.)

* **DIOGÈNE le Cynique**, philosophe grec, né à Sinope; il faisait consister la sagesse dans les privations volontaires (413-323 av. J.-C.). Son nom a passé dans la langue pour désigner un homme d'un esprit caustique, qui vit sobrement et dédaigne toutes les convenances. Il marchait pieds nus en toute saison, dormait sous les portiques des temples enveloppé dans son unique manteau et ayant pour logis habituel un tonneau, qui devint populaire dans toute la Grèce. Alexandre, à Corinthe, lui ayant demandé s'il désirait quelque chose : « Oui, répondit le cynique, que tu t'ôtes de mon soleil. » Tout le monde connaît cette charmante histoire de l'enfant qu'il aperçut un jour buvant à une fontaine dans le creux de sa main : « Cet enfant m'apprend, s'écria-t-il, que je conserve encore du superflu, » et il brisa l'écuelle dans laquelle il avait l'habitude de boire. Un autre jour qu'il assistait à une leçon du sceptique Zénon, qui niait le mouvement : pour répondre au sophiste, il se leva et se mit à marcher. Mais le souvenir le plus populaire qu'il ait laissé est celui de sa lanterne. Il professait un si profond dédain pour l'humanité tout entière qu'on le rencontra un jour en plein midi dans les rues d'Athènes, une lanterne à la main, et répondant à ceux qui lui demandaient la raison de cette bizarrerie : « Je cherche un homme. »



Diogène, buste antique, au Louvre; - buste antique, au Capitole.

DIOGÈNE de Laërte, historien grec, auteur d'une biographie des philosophes (Ier siècle av. J.-C.).

DIOMÈDE, roi d'Argos et l'un des héros de la guerre de Troie. Comme il combattait contre Enée, il blessa dans les ténèbres Vénus, qui venait protéger son fils en l'enveloppant d'un nuage (*Iliade*).

DIOMÈDE, roi fabuleux de la Thrace, célèbre par sa cruauté. Il nourrissait ses chevaux de chair humaine. Hercule le fit dévorer lui-même par ses chevaux.

DION Chrysostome, célèbre rhéteur grec du Ier siècle de notre ère.

DION de Syracuse, disciple de Platon, gouverna Syracuse, après en avoir chassé Denys le Jeune, de 357 à 353 av. J.-C. Son despotisme le fit assassiner.

DION CASSIUS, historien, né à Nicée, vers l'an 155, écrivit en grec une *Histoire romaine*.

DIONÉE, nymphe, fille d'Uranus et de la Terre ou de l'Océan et de Théthys fut aimée de Jupiter, dont elle eut Vénus.

DIONIS, médecin et anatomiste français, né à Paris (1673-1718).

DIOPHANTE, mathématicien grec, né à Alexandrie dans le IVe siècle, inventeur présumé de l'algèbre.

DIOSCORE, patriarche d'Alexandrie, déposé et exilé comme partisan d'Eutychès; m. en 454.

DIOSCORIDES, médecin grec du IIe s. de notre ère.

DIOSCURES (*enfants de Jupiter*), surnom de Castor et de Pollux (*Myth.*)

Dioscures (*les*), idylles célèbre de Théocrite, sorte d'hymne en l'honneur de Castor et de Pollux.

DIPHILE, poète comique grec, né à Sinope, contemporain de Ménandre.

DIPPEL, théologien et chimiste allemand, trouva le bleu de Prusse (1672-1734).

DIRCÉ, femme de Lycus, mise à mort par les fils d'Antiope; ils l'attachèrent à la queue d'un taureau sauvage, qui mit son corps en lambeaux. Bacchus la changea en fontaine (*Myth.*).

Direction pour la conscience d'un roi, instructions ou avertissements de Fénelon sur l'art de gouverner, ouvrage composé pour le duc de Bourgogne.

Directoire, nom donné au gouvernement qui fonctionna en France depuis le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795), et qui fut renversé par le général Bonaparte le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Les *Directeurs* gouvernaient avec l'aide de deux Chambres : le conseil des Anciens et le conseil des Cinq-Cents.

Discobole (*le*), statue antique; au Louvre. La vérité de l'attitude merveilleusement équilibrée, la grâce des lignes et la vie même des chairs révèlent un artiste supérieur.



DISCORDE, divinité malfaisante, fille de la Nuit, sœur de Mars. Après avoir été exilée du ciel par Jupiter, furieuse de n'être pas invitée aux

noces de Thétis et de Pelée, elle lança dans la salle du festin la *pomme de Discorde*. V. PARIS.

Discours sur l'universalité de la langue française, ouvrage de Rivarol; écrit ingénieux, brillant et rapide, qui est une apologie spirituelle et séduisante, bien que superficielle, de la langue française et du génie national (1784).

Discours sur les révolutions du globe, admirable tableau des phénomènes et des vicissitudes antéhistoriques dont la terre montre encore les traces, par G. Cuvier (1812-1824).

Dispersion des peuples (*la*), fresque de Kaulbach (Berlin); une des œuvres les plus importantes de l'école allemande contemporaine.

Dispute du saint sacrement (*la*) ou la **Théologie**, chef-d'œuvre de Raphaël; au Vatican (chambres).

DISRAELI (*Isaac*), éminent écrivain anglais (1766-1848).

***DISRAELI** (*lord Beaconsfield, Benjamin*), fils du précédent, célèbre romancier et homme d'Etat anglais né à Londres. Il entra dans la vie politique en 1837, se fit le champion des idées protectionnistes, et devint président du conseil en 1868. Chef du parti tory (conservateur), il alterna constamment au pouvoir avec Gladstone. Il s'opposa en 1877 à l'exécution du traité de San Stefano, donna Chypre aux Anglais et reçut le titre de lord Beaconsfield (1805-1881).



DISSEN, philologue allemand (1784-1837).

Dissipateur (*le*), comédie en vers, de Destouches, une des meilleures de l'auteur; jouée vers 1753.

Distrait (*le*), comédie amusante, en cinq actes et en vers, de Regnard (1697).

DIU (*île*), île portugaise dans le golfe d'Oman, au S. de la presqu'île de Goudjerat (Inde); 13,000 h.

Divan (*le*), recueil des poésies du persan Haafiz, contenant près de 600 odes (XIVe siècle).

Divan oriental (*le*), délicieux recueil de poésies originales ou imitées, par Gœthe (Weimar, 1819).

DIVES (*la*), fl. côtier de France, a sa source dans l'Orne et se jette dans la Manche; 100 kil.

Divine Comédie (*la*), épopée chrétienne, divisée en trois parties : l'*Enfer*, le *Purgatoire* et le *Paradis*, et renfermant toute la science du moyen âge, par Dante. Ce poème, empreint de sublimité et de grandeur, semé d'épisodes gracieux ou terribles et de peintures saisissantes, est admirable comme style et versification; il a créé la poésie et même la langue italiennes (XIVe siècle). V. UGOLIN.

Divine Épopée (*la*), poème en douze chants d'Alex. Soumet; conception hardie et rêve brillant, où le poète chante la rédemption de l'enfer (1840).

DIVONNE, com. de l'Ain, arr. de Gex; 1,560 h. Etablissement hydrothérapique.

DIXMUDE, v. de Belgique (Flandre occidentale); 4,900 h. Sur l'Yser.

Dix-Mille (*retraite des*), retour en Grèce, sous la conduite de Xénophon, des dix mille Grecs qui avaient combattu à Cunaxa pour Cyrus le Jeune, en 401 av. J.-C. V. *Anabase*.

DIXON (*William*), célèbre littérateur anglais (1821-1879).

DIXON (*George*), navigateur anglais (1755-1800).

DJAFNAPATAM, v. maritime de l'île Velligamo, au N. de l'île de Ceylan; 34,000 h.

DJAGGERNAT ou mieux **POURI**, place forte de l'Inde anglaise, sur le golfe du Bengale, et le plus célèbre des établissements religieux de l'Inde; 36,000 h. On afflue à sa grande pagode de tous les points de l'Asie, et l'on n'évalue pas à moins d'un million le nombre de pèlerins qui se rendent aux deux grandes fêtes annuelles de Djaggernat. Dans ces solennités, les brahmes promènent en pompe l'énorme char qui porte la statue du dieu. L'idole de Djaggernat est, dans les applications usuelles, l'idée, l'institution, l'utopie, la chimère à laquelle on se dévoue aveuglément.

DJAMNA (*la*), riv. de l'Hindoustan, affl. dr. du Gange, a sa source dans l'Himalaya, arrose Delhi, Agra, Allahabad; 1,375 kil.

DJEDDAH ou **GIDDAH**, v. d'Arabie sur la mer Rouge (Hedjaz); 20,000 h. Port d'approvisionnement de La Mecque.

DJERBA ou **DJERBI**, île de Tunisie, à l'entrée du golfe de Gabès; 40,000 h. (*Djerbiotes*). V. pr. *Soûk*.

DJEYPOUR, v. de l'Hindoustan anglais (Radjpoutana); 159,000 h.

DJEZIREH (*al-*), nom que les Turcs donnent à l'anc. Mésopotamie.

DJEZIREH, v. du Kurdistan turc (Turquie d'Asie); 3,000 h. Sur le Tigre.

DJEZZAR (*le boucher*), surnom d'**Ahmed**, pacha de Saint-Jean-d'Acre qui soutint en 1799 un long siege contre Bonaparte (1735-1804).

DJIBOUTI, v. et port français de l'Afrique orientale, sur le golfe d'Aden, capitale de la colonie d'Obock et du protectorat de la côte de Somalis.

DJIDJELLI, v. de l'Algérie (Constantine), arr. de Bougie; 5,573 h. Port.

DJIHOUN. V. AMOU-DARIA.

Djinn, nom que les Arabes donnent aux mauvais esprits.

DJURDJURA ou **JURJURA**, chaîne de montagnes d'Algérie (départ. d'Alger

DMITRI ou **DIMITRI,** forme slave du mot *Démétrius.*

DNIEPER [*pre*] (*le*), fleuve de la Russie ancien *Borysthène*, arrose Smolensk, Mohilef, Kief, Iékatérinoslaf, Kherson, et se jette dans la mer Noire; 1,950 kil.

DNIESTER (*tre*), fleuve qui prend sa source dans les Carpathes (Autriche), entre en Russie, arrose Bender et se jette dans la mer Noire à Akkerman; 1,200 kil.

DOBROUTCHA ou **DOBROUDJA,** partie de la Roumanie entre la mer Noire et le Danube.

Doctrinaires, partisans de l'école politique fondée par Royer-Collard. Le *doctrinarisme* est né sous la Restauration du besoin qu'éprouvèrent quelques esprits distingués d'élever à la hauteur d'un système philosophique la politique de juste milieu qu'ils avaient embrassée pour l'opposer à la fois à la souveraineté du peuple et au droit divin.

Doctrine chrétienne (*frères de la*), congregation religieuse vouée à l'enseignement, fondée par J.-B. de La Salle (1680).

DODE (*G. de la Brunerie*), maréchal de France, né à Saint-Geoire (1775-1852).

DODONE, anc. v. d'Epire; elle avait un temple de Jupiter près d'une forêt de chênes qui rendaient des oracles.

DOELLINGER, théologien bavarois, né en 1799; fonda en Allemagne le parti vieux-catholique opposé au dogme de l'infaillibilité du pape.

DOFRINES ou **DOVREFIELD,** montagnes boisées qui séparent la Suède de la Norvège, appelées aussi *Alpes Scandinaves.*

DOL, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 4,814 h. Sur le Guioult, affl. de la Manche; ch. de fer O.

DOLABELLA, gendre de Cicéron, dont il épousa la fille Tullia.

DOLCE, peintre florentin (1616-1686).

DÔLE, ch.-l. d'arr. (Jura); sur le Doubs et le canal du Rhône au Rhin; ch. de fer P.-L.-M.: à 73 kil. N.-O. de Lons-le-Saunier; 14,253 h. (*Dôlois*). Forges, taillanderies. Patrie de Malet, Pasteur. L'arr. a 9 cant., 138 comm., 69,278 h.

DOLET (*Etienne*), érudit fr., né à Orléans; une des lumières de la Renaissance et une des gloires de la typographie, brûlé comme hérétique sur la place Maubert, à Paris, martyr de ses opinions philosophiques (1509-1546).

DOLGOROUKI, nom d'une noble et illustre famille de Russie.

DOLLART (*golfe du*), golfe de la mer du N., dans lequel se jette l'Ems.

DOLLFUS (*Jean*), manufacturier et économiste fr., né à Mulhouse (1800-1887).

DOLOMIEU, minéralogiste français, né à Dolomieu (Isère) [1750-1801].

DOLOPES, ancien peuple de Thessalie, au pied du Pinde.

DOMAIRON, littérateur français, né à Béziers (1745-1807).

DOMART, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Doullens; 1,125 h.

DOMAT (*Jean*), savant jurisconsulte fr., né à Clermont-Ferrand et à qui Pascal, en mourant, confia ses papiers. Sa méthode consistait à regarder les lois et coutumes comme le contre-coup des événements politiques (1625-1696).

***DOMBASLE** [*don-bale*] (*Mathieu de*), agronome français, né à Nancy, inventa une charrue et perfectionna les méthodes de culture (1777-1843).



DOMBES (*principauté de*), petit pays de Bourgogne, cap. *Trévoux.*

DOMBROWSKI, général polonais, au service de la France couvrit le passage de la Bérésina (1755-1818).

DOMÈNE, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble: 1,987 h. Près de l'Isère, ch. de fer P.-L.-M.

DOMERGUE, grammairien français, né à Aubagne (1745-1810).

DOMÈVRE, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Toul; 357 h.

DOMFRONT, ch.-l. d'arr. (Orne); sur un rocher qui domine la Varenne, affl. de la Mayenne; ch. de f. O.; 4,932 h. L'arr. a 8 cant., 96 comm., 117,924 h.

DOMINICAINE (*République*), État d'Amérique, dans la partie orient. de l'île d'Haïti; 300,000 h. Cap. *Saint-Domingue.*

Dominicains, ordre religieux, fondé à Toulouse par saint Dominique, contre les hérétiques albigeois (1215). Supprimé en 1789, il fut rétabli par Lacordaire en 1843.



DOMINION. V. CANADA.

DOMINIQUE (*la*), une des petites Antilles anglaises; 28,840 h. Cap. *Le Roseau* ou *Charlottetown;* 4,800 habit. (*Dominicains.*)

***DOMINIQUE** (*saint*), prédicateur castillan, fondateur de l'ordre des dominicains (1170-1221). Fête le 4 août.

***DOMINIQUIN** (*Domenico Zampieri, dit le*), célèbre peintre italien, né à Bologne; il devint le meilleur élève des Carrache; dessinateur exact et expressif, coloriste vrai et habile (1581-1641).



Domino noir (*le*), charmant opéra-comique en trois actes, paroles de Scribe, musique d'Auber, représenté en 1837.

***DOMITIEN** (*ci-in*), empereur romain de 81 à 96, fils de Vespasien. Au retour de quelques expéditions malheureuses, il fit subir à Rome le plus cruel despotisme et fut assassiné avec la complicité de sa femme Domitia Longina.



DOMITIUS AHENOBARBUS, époux d'Agrippine et père de Néron.

DOMMARTIN-SUR-YÈVRE, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Sainte-Menehould; 220 h.

DOMME, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat; 1,635 h. Près la Dordogne. Vins, pierres meulières. Patrie de Maleville.

DOMMEL (*la*), riv. de Belgique et des Pays-Bas, arrose Bois-le-Duc et se jette dans la Meuse (riv. g.); 100 kil.

DOMPAIRE, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Mirecourt; 1,171 h. Sur la Gitte, affl. de la Moselle; ch. de fer E.

DOMPIERRE, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins; 3,113 h. Sur la Bèbre, affl. de la Loire; ch. de fer P.-L.-M.

DOMREMY, village de l'arr. de Neufchâteau (Vosges) où naquit Jeanne Darc; 275 h. Sur la Meuse; ch. de fer E.

DON ou **TANAÏS**, fleuve de Russie, se jette dans la mer d'Azof; 2,100 kil.

DONAÏ (*le*), fl. de Cochinchine, se jette dans la mer de Chine.

DONALD, nom de huit rois d'Ecosse du moyen âge.

DONAT, évêque de Cases-Noires en Numidie, fut déclaré hérétique et déposé (IVe siècle); — DONAT, évêque de Carthage au temps du précédent, fondateur de la secte des *donatistes*, qui se regardaient comme les seuls héritiers des apôtres; — DONAT, grammairien latin du IVe siècle, précepteur de saint Jérôme; ses traités, connus sous le nom de *Donats* sont, avec les Saintes Ecritures, les plus anciens livres imprimés.

DONATELLO, sculpteur florentin. Précurseur de Michel-Ange, formé par l'étude de l'art antique, il garda les grandes ordonnances et la simplicité des anciens et marcha résolument dans cette voie du réalisme suivie désormais par l'école italienne (1383-1466).

DONATIEN (*saint*), martyrisé à Nantes avec son frère Rogatien vers 299. Fête le 24 mai.

DONATO, nom de plusieurs doges de Venise.

DONAU, nom allemand du Danube.

DONAWERT, v. de Bavière; 3,800 h. Sur le Danube. Le général français Vandamme la prit en 1805.

DONCASTER, v. d'Angleterre (York); 21,500 h. Sur le Don, affl. de l'Ouse. Tissage, filatures.

DONEGAL, comté d'Ecosse, (prov. d'Ulster), ch.-l. Lifford; 206,035 h.

DONG-KHAN, empereur d'Annam, monté sur le trône le 19 sept. 1885.

DONGOLA, pays de la Nubie, arrosé par le Nil et situé par 20° de latitude N. (Hab. *Dongolans*.)

DONIZETTI, fécond et célèbre compositeur italien, né à Bergame, auteur de la *Favorite*, de *Lucie de Lammermoor* et de la *Fille du régiment*, etc. Ses opéras renferment des qualités mélodiques de premier ordre (1797-1848).

DONJON (*Le*), ch.-l. de c. (Allier), arr. de Lapalisse; 2,098 h. Sur la Lodde, affl. de la Loire.

DONNADIEU, général fr., né à Nîmes (1777-1849).

DONNEMARIE-EN-MONTOIS, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins; 991 h. Patrie de P. Bertin.

DONNET, cardinal français, né à Bourg-Argental (1795-1882).

DONON, sommet de la chaîne des Vosges; 1,010 mètres d'altitude.

DONOSO-CORTÈS, publiciste et orateur espagnol, homme politique (1803-1853).

Don Quichotte, héros et titre de l'œuvre la plus sensée et en même temps la plus bouffonne qu'ait jamais produite le génie de l'homme, par Michel Cervantès. Dans ce roman, qui a couvert d'un éternel ridicule les livres de chevalerie errante, la folie, personnifiée dans Don Quichotte, coudoie sans cesse le bon sens, incarné dans Sancho Pança, son fidèle écuyer. Le premier ne voit que merveilles, prodiges et enchantements dans les choses les plus vulgaires; le second, tout en respectant les billevesées de son maître, n'envisage les objets que sous leur côté positif et pratique. Il n'est pas jusqu'aux montures de nos héros, la vieille Rossinante du gentilhomme au cerveau fêlé et l'âne de Sancho, qui ne reproduisent ce contraste toujours plaisant, toujours pittoresque, mais toujours frappant de philosophie et de vérité. La plus célèbre des extravagances du chevalier de la Triste Figure est son fameux combat contre des moulins à vent, auquel on fait de fréquentes allusions, ainsi qu'au surnom du grotesque héros et à la dame de ses pensées, la fameuse Dulcinée du Toboso, etc.

DONZENAC, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive; 3,340 h. Ardoises.

DONZY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Cosne; 3,532 h. Bois, fer, forges.

Dora d'Istria, pseudonyme de la princesse Koltzow-Massalsky.

DORAT ou **DAURAT** (*Jean*), poète français, né à Limoges, l'un des poètes de la Pléiade, m. en 1588.

DORAT (*Claude-Joseph*), poète fr., né à Paris; type de l'afféterie et de la frivolité élégante (1734-1780).

DORAT (*Le*), ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac; 2,868 h. Sur la Seurre, s.-affl. de la Loire; ch. de f. Orl.

DORCHESTER, v. d'Angleterre, cap. du comté de Dorset; 7,000 h. Evêché.

DORDOGNE (*la*), riv. de France; source au pied du Puy de Sancy, l'un des monts Dore (Puy-de-Dôme), passe à Bergerac, Castillon, Libourne, Cubzac, Bourg et se réunit à la Garonne (riv. dr.), au Bec-d'Ambez; 490 kil.

DORDOGNE (*dép. de la*), départ. formé du Périgord et d'une partie du Limousin et de l'Angoumois; préf. *Périgueux*; s.-préf. *Nontron*, *Ribérac*, *Sarlat*, *Bergerac*; 5 arr., 47 cant., 585 comm.; 478,471 h. 12e région militaire; cour d'appel de Bordeaux; évêché à Périgueux. Ce départ. doit son nom à la rivière qui le traverse.

DORDRECHT (*drèk*), ville de Hollande, prov. de Hollande méridionale; 35,000 h. Port très commerçant sur la Meuse. En 1619, y fut tenu le grand synode dont les décisions régissent encore l'Eglise réformée de Hollande. Les Français la prirent en 1794.

DORÉ (*Gustave*), dessinateur français d'une imagination très brillante; né à Strasbourg (1833-1883).

DORE (*monts*), massif montagneux de la France centrale (Auvergne) dont le pic le plus élevé est le Puy de Sancy (1,885 m.). Eaux thermales arsénicales au village du *Mont-Dore*, cant. de Rochefort. V. MONT-DORE.

DORE (*la*), riv. du Puy-de-Dôme, arrose Ambert et se jette dans l'Allier (riv. dr.); 130 kil.



DORIA, nom d'une famille noble de Gênes, qui a fourni d'illustres amiraux, entre autres André DORIA (*), qui commanda tour à tour les flottes de François Ier et de Charles-Quint (1486-1560).

DORIAN (*P.-Fréd.*), homme politique fr.; ancien maître de forges, né à Montbéliard (1814-1873).

DORIDE, contrée de la Grèce ancienne, au sud de la Thessalie. Suivant la tradition, les *Doriens* formaient l'une des tribus primitives de la race hellénique.

Dorine, suivante de Marianne dans le *Tartufe* de Molière. C'est le type de la domestique qui fait siens les intérêts de ses maîtres, mais a une volonté de fer et donne franchement son avis sur toute chose.

DORIS, fille de l'Océan et de Téthys, épousa son frère Nérée dont elle eut cinquante filles, appelées Néréides (*Myth.*).

DORLÉANS (*Louis*), écrivain satirique et jurisconsulte fr., né à Paris; l'un des plus violents ligueurs (1542-1629).

DORMANS (*Jean de*), cardinal, né à Dormans, chancelier de France, m. en 1373.

DORMANS (*man*), ch.-l. de c. (Marne) arr. d'Epernay; 2,267 h. Sur la Marne; ch. de f. E. Patrie de Dormans.

DORN, orientaliste allemand (1805-1881).

DORNES, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers; 2,237 h. Sur la Dornette, affl. de la Loire.

DOROTHÉE (*sainte*), vierge d'Alexandrie, martyrisée en 311. Fête le 6 février.

DORPAT, v. de Russie (Livonie); 31,000 h. Université célèbre.

DORSET, comté d'Angleterre; 191,200 h. Cap. *Dorchester*.

DORTMUND, v. de Prusse occident. (Westphalie); 90,000 h. Forges, usines.

DORVAL (*Marie*), célèbre actrice fr., née à Lorient (1798-1849).

DORYLÉE, v. de l'Asie Mineure (Phrygie), où les Turcs furent défaits par Godefroy de Bouillon, en 1097.

Doryphores (porte-lance), soldats d'un corps de troupes spécial qui formaient la garde particulière des anciens rois Perses.

DOST-MOHAMMED, émir de Kaboul (1793-1863).

DOSTOÏEWSKI (*Fedor*), littérateur russe, né à Moscou en 1822.

Dot de Suzette (*la*), par Fiévée, petit roman sentimental, écrit pour réagir contre les romans du genre d'Anne Radcliffe (1802).

DOUAI, ch.-l. d'arr. (Nord); sur la Scarpe et le canal de la Sensée; ch. de fer N., à 32 kil. S. de Lille; 29,909 h. (*Douaisiens*). Cour d'appel; école de maîtres mineurs; école normale primaire. Houille, forges. Patrie de J. Bologne, Calonne, Martin, Mme Desbordes-Valmore. L'arr. a 6 cant., 66 comm., 133,037 h.

Douanes intérieures. Avant 1789, on percevait des droits de sortie et d'entrée à la limite de chaque province, sans compter les ponts, bacs, péages et barrières. Les douaniers usaient de mille fraudes pour motiver la confiscation des marchandises. En 1664, le nombre de ces douanes avait été réduit.

DOUARNENEZ (*né*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper, 10,021 h. Sur la baie de Douarnenez. Pêcheries.

DOUAY (*Abel*), général fr., né à Besançon, tué à Wissembourg (1809-1870).

DOUBLE (*Léopold*), célèbre collectionneur fr. (1812-1881).

DOUBS, départ. formé d'une partie de la Franche-Comté; préf. *Besançon*; s.-préf. *Montbéliard*, *Beaume-les-Dames*, *Pontarlier*; 4 arr., 27 cant., 638 com., 303,081 h. 7e région militaire; cour d'appel et archevêché à Besançon. Ce départ. doit son nom au *Doubs* qui l'arrose.

DOUBS (*le*), riv. de France, source dans le dép. du Doubs; passe à Pontarlier, Baume-les-Dames, Besançon, Dôle; se jette dans la Saône (rive g.); 430 kil.

DOUDART DE LAGRÉE, marin fr., né à Saint-Vincent-de-Mercuze (Isère), explora le Mei-Kong (1823-1868).

DOUDEVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot; 2,907 h. Ch. de f. O.

DOUÉ, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur; 3,271 h. Sur le Doué, s.-affl. de la Loire; ch. de f. E. Houille.

DOUÉRA, v. d'Algérie (Alger), arr. d'Alger; 4,159 h. Pénitencier militaire.

DOUET-D'ARCQ, paléographe fr., né à Paris (1808-1882).

DOUGLAS (*âce*), ancienne famille d'Ecosse qui a joué un rôle marquant dès le XIIIe siècle et qui s'est rendue fameuse par sa résistance aux Anglais et sa rivalité avec les Stuarts.

DOUGLAS (*Stephen*), homme d'Etat américain (1812-1861).

DOUGLASS (*Frédéric*), ancien esclave nègre, né vers 1817. Après avoir recouvré la liberté par la fuite, il devint l'un des abolitionnistes les plus influents et l'un des orat. les plus éloquents de l'Amérique.

DOULAINCOURT, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Vassy; 941 h. Sur le Rognon, affl. de la Marne. Forges.

DOULEVANT, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Vassy; 611 h. Sur la Blaise, affl. de la Marne; ch. de f. E. Hauts fourneaux.

DOULLENS (*lan*), ch.-l. d'arr. (Somme); sur l'Authie; ch. de f. N., à 30 kil. N. d'Amiens; 4,631 h. Brasseries, chanvre, lin. L'arr. a 4 cant. 89 com., 51,588 h.

DOUNGARETA, petit port de la baie de Tadjoura; à la France.

DOURANI, importante tribu de l'Afghanistan.

DOURDAN, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet) 3,108 h. Sur l'Orge, affl. de la Seine; ch. de f. Orl. Belle forêt.

DOURGA ou **KALI,** épouse de Siva, déesse de la Sagesse dans la mythologie hindoue.

DOURGNE, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 1.800 h. Fontaine incrustante.

DOURLACH ou **DURLACH,** v. du grand-duché de Bade; 8,000 h. Sur la Pfinz, affl. du Rhin.

DOURO (*le*), fleuve d'Espagne et de Portugal, se jette dans l'Atlantique; 850 kil.

DOUSCHAN (*Etienne*), empereur des Serbes de 1336 à 1356; il fut de son temps un des plus puissants monarques du S.-E. de l'Europe.

DOUVAINE, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon; 1,294 h. Près du lac Léman.

DOUVE (*la*), petit fleuve côtier du dép. de la Manche; 70 kil.

DOUVILLE, voyageur et naturaliste fr., né à Hambye [Manche] (1794-1837).

DOUVRES, v. d'Angleterre (Kent); sur le Pas de Calais; 29,000 h. En face et à 28 kil. de Calais. Stations de paquebots pour la France.

DOUVRES, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 1,715 h. Ch. de f. O. Pastels.

DOUZE (*la*), riv. du Gers et des Landes, qui se réunit à Mont-de-Marsan au Midou pour former la Midouze; 110 kil.

Douze (*Commission des*), formée par la Convention nationale le 8 mai 1793 pour surveiller la Commune de Paris: ce fut la dernière victoire des girondins sur les montagnards.

Douze Tables (*loi des*), première législation écrite des Romains, rédigée par les décemvirs, l'an 451 av. J.-C., et gravée sur douze tables d'airain.

DOV ou **DOW** [*dô*] (*Gérard*), célèbre peintre hollandais né à Leyde. Il rendit la nature d'une façon servile mais avec un art admirable. (1613-1680).

DOVALLE (*Ch.*), poète fr., né à Montreuil-Bellay; tué en duel (1807-1829).

DOWN, comté de l'Irlande (prov. d'Ulster): 272,107 h. Ch.-l. *Down-Patrick.*

DOYAT (*Jean de*), conseiller et chambellan de Louis XI, mutilé par ordre de Jean II, duc de Bourgogne, son ancien maître (1445-1499).

DOYEN, peintre d'histoire fr., né à Paris, maître de David (1726-1806). C'est un des talents les plus vigoureux de l'école française.

DOZULÉ, ch.-l. de canton (Calvados), arr. de Pont-l'Evêque; 867 h.

DOZY, orientaliste hollandais, né à Leyde (1820-1883).

DRAC (*le*), torrent des Alpes, se jette dans l'Isère (r. g.) près Grenoble; 150 kil.

DRACON, archonte et législateur d'Athènes, dont les lois étaient si sévères, qu'on les disait écrites avec du sang. Cette sévérité est devenue proverbiale et on fait de fréquentes allusions au code de Dracon, qui fut un peu plus tard remplacé par celui de Solon.

* **Dragon.** Le dragon, animal fantastique, produit de la peur et de l'imagination des anciens, était représenté avec les griffes du lion, les ailes de l'aigle et la queue du serpent. Il était consacré à Minerve, déesse de la sagesse, pour marquer que la véritable sagesse ne s'endort jamais; c'est ce qui a donné lieu



à la fable du *Dragon des Hespérides*, de celui de la *Toison d'or*, et d'autres semblables. Dans les légendes chrétiennes, le dragon personnifie l'esprit du mal, la puissance du démon; le moyen âge l'introduisit dans ses féeries; la chevalerie l'adopta comme symbole des obstacles à vaincre. On le rencontre dans le blason d'un grand nombre de familles ou de localités.

Dragonnades, nom donné aux cruelles persécutions exercées par les dragons contre les protestants du midi de la France après la révocation de l'édit de Nantes (1685).

Dragons de Villars (*Les*), opéra-comique en trois actes, de Maillart (1856).

DRAGUIGNAN, ch.-l. du dép. du Var. Sur un canal dérivé de la Nartuby, affl. de l'Argens ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 993 kil. S.-E. de Paris ; 9,816 h. (*Dracénois*). Oliviers, vers à soie. Patrie de C. Gay. L'arr. a 11 c., 62 com., 81,484 h.

DRAGUT, célèbre corsaire turc du XVIe siècle ; il fit une guerre sans merci aux chrétiens de la Méditerranée et fut tué au siège de Malte.

DRAKE, célèbre marin anglais, un des premiers de cette nation qui firent le tour du monde (1545-1595).

DRAKE (*Fr.*), célèbre sculpteur allemand (1805-1882).

Dramaturgie de Hambourg (*La*), recueil de morceaux de critique théâtrale, par Lessing (1768). C'est un véritable traité de l'art dramatique.

DRAVE, rivière de l'Autriche, affluent du Danube (r. dr.); 650 kil.

DRAVIDIENS, peuple ouralo-altaïque, qui s'établit dans l'Inde (Dekkan) antérieurement à l'arrivée des Aryas et s'y mélangea avec les métis premiers occupants.

DREBBEL (*Van*), physicien et mécanicien hollandais (1572-1634).

DRENTHE, prov. de Hollande ; 127,310 h. Ch.-l. *Assen.*

DRÉPANE, ancienne v. et promontoire de la Sicile occidentale, où le consul Claudius Pulcher fut vaincu par Adherbal (249 av. J.-C.) ; aujourd'hui *Trapani ;* 38,231 h.

DRESDE, v. et cap. de la Saxe, sur l'Elbe ; 276,085 h. Victoire de Napoléon sur les alliés en 1813.

DREUX, ch.-l. d'arr. (Eure-et-Loir) ; sur la Blaise, aff. de l'Eure ; ch. de fer O.; à 33 kil. N.-O. de Chartres ; 9,364 h. (*Dreuxois* ou *Durocasses*). Patrie de Rotrou, des Métezeau, de Godeau, de Philidor. En 1562, Fr. de Guise y vainquit les protestants. L'arr. a 7 cant., 126 com. ; 65,471 h.

DREUX-BREZÉ (*marquis de*), grand maître des cérémomies sous Louis XVI, connu surtout par l'apostrophe foudroyante que lui adressa Mirabeau: «Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » (1762-1829.)

DRIN (*le*), fleuve d'Albanie, affluent de l'Adriatique ; 150 kil.

DROGHEDA, v. et port d'Irlande ; sur la Boyne ; 15,000 h. Guillaume III y battit Jacques II Stuart (1690).

DROLLING (*Martin*), peintre de genre, né en Alsace (1752-1817). — Son fils MICHEL, peintre d'histoire (1786-1851).

DRÔME, riv. de France ; source dans les Alpes ; passe à Die et se jette dans le Rhône (riv. g.) ; 118 kil.

DRÔME, départ. formé du bas Dauphiné et d'une petite partie de la Provence ; préf. *Valence ;* s.-préf. *Die, Montélimar, Nyons ;* 4 arr., 29 cant., 379 com.; 306,419 h. 14e région militaire ; cour d'appel à Grenoble, évêché à Valence. Ce dép. doit son nom à la *Drôme* qui l'arrose.

DRONTHEIM ou **TRONDHJEM** v. de Norvège, 23,979 h. Port sur l'Atlantique. Poisson, bois.

DROUÉ, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme ; 1,119 h. Sur le Droué, affl. du Loir.

DROUET, conventionnel et membre du conseil des Cinq-Cents, était maître de poste à Sainte-Menehould lors de la fuite de Louis XVI, et le fit arrêter à Varennes le 21 juin 1791 (1763-1824).

DROUET D'ERLON, maréchal de France, né à Reims, gouverneur général de l'Algérie en 1834, créateur des *bureaux arabes* (1765-1844).

* **DROUOT,** général français, fils d'un boulanger de Nancy. Napoléon, qu'il avait accompagné sur tous les champs de bataille de l'Europe, l'appelait le *Sage* de la *Grande Armée* (1774-1847).



DROUYN DE LHUYS, diplomate et ministre français, né à Paris (1805-1881).

DROYSEN, historien allemand, auteur de l'*Histoire de l'hellénisme* (1808-1884).

DROZ (*Jacques*), mécanicien suisse (1721-1786). — Son fils JACQUES, mécanicien (1752-1791) ; — PIERRE, parent des précédents, graveur en médailles (1746-1833).

DROZ, moraliste et historien français, né à Besançon (1773-1850).

DROZ (*Gustave*), romancier fr., né à Paris (1832-1895).

* **Druide, druidesse,** prêtre, prêtresse des Gaulois.— Les druides, ministres de la religion chez les anciens Gaulois ou Celtes, n'avaient point de temples et se réunissaient dans de sombres forêts, principalement entre Dreux et Chartres. Dans les grandes calamités, ils immolaient des victimes humaines ; ces sacrifices avaient



lieu sur d'énormes pierres dont on trouve encore des traces nombreuses dans certaines parties de la France, en Angleterre, en Irlande, en Danemark, en Suède, etc. Le druidisme attachait de mystérieuses vertus à certaines plantes et surtout au gui, qui était cueilli chaque année en cérémonie avec une serpe d'or. Les druides reconnaissaient plusieurs dieux, mais leur principale divinité était Teutatès, dieu de la guerre; ils croyaient à la transmigration des âmes.

DRULINGEN, ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne; 680 h.

DRUMANN, historien et philologue allemand (1786-1861).

DRUMMOND, historien et poète écossais, le *Pétrarque* de son pays (1585-1649).

DRUSES, peuple de Syrie, qui habite, au S. des Maronites, le versant occidental du Liban et presque tout l'Anti-Liban.

DRUSUS (*Marcus-Livius*), tribun du peuple à Rome, en 122 av. J.-C., antagoniste de C. Gracchus.— Son fils MARCUS-LIVIUS, tribun du peuple, fut assassiné en 91 av. J.-C., et sa mort devint le signal de la *guerre sociale*. — CLAUDIANIUS LIVIUS, père de Livie et grand-père de Tibère; m. en 42 av. J.-C.; — NERO-CLAUDIUS, frère cadet de Tibère et gendre de Marc-Antoine, né en 38, fit la guerre en Germanie; — CÉSAR, fils de Tibère, beau-frère de Germanicus, fut empoisonné par Sejan en 23; — DRUSUS, 2e fils de Germanicus et d'Agrippine, mort de faim en 33.

DRYADES, déesses des forêts chez les Grecs.

DRYANDER (*les frères*), érudits et martyrs du XVIe siècle, originaires de Burgos.

DRYDEN (*ène*), célèbre poète anglais, brille surtout par l'élégance, le goût et l'imagination (1631-1701).

DUBAN, architecte fr., né à Paris (1797-1870).

DU BARRY (*Marie-Jeanne Vaubernier, comtesse*), favorite de Louis XV, m. sur l'échafaud révolutionnaire (1744-1793).

DU BARTAS (*âce*), poète français, né à Auch, auteur de la *Semaine* ou *Création du monde*, blessé mortellement à la bataille d'Ivry (1544-1590).

DU BELLAY (*Guillaume*), un des plus braves généraux de François Ier, auteur de *Mémoires*, né près de Montmirail (1491-1543); — JEAN, frère du précédent, cardinal, homme d'Etat (1492-1560); — JOACHIM, neveu du précédent, fut un des poètes de la Pléiade (1524-1560).

DUBLIN, cap. de l'Irlande et ch.-l. du comté de Dublin (prov. de Leenster); 245,000 h. Port sur la mer d'Irlande. Patrie de Th. Moore, Steele, Swift, Wellington, Sheridan, Kilmaine. Le comté a 418,910 h.

DÜBNER (*Fréd.*), philologue allemand (1802-1857).

* **DUBOIS** (*cardinal*), ministre sous la régence du duc d'Orléans, né à Brive. Pervers et corrompu, il fit néanmoins preuve de sérieux talents diplomatiques (1656-1723).



DUBOIS (*Antoine*), chirurgien français, né à Gramat (1756-1837).

DUBOIS (*Paul*), statuaire et peintre français, né à Nogent-sur-Seine en 1829.

DUBOIS DE CRANCÉ, conventionnel, ministre de la Guerre sous le Directoire, né à Charleville. Il fit adopter le principe de la conscription pour le recrutement de l'armée. (1747-1814).

DUBOS (*l'abbé*), archéologue et historien français, né à Beauvais (1670-1742).

DU BOURG (*Anne*), magistrat fr., né à Riom, conseiller au parlement de Paris, brûlé comme hérétique pour avoir recommandé la clémence envers les protestants (1521-1559).

DUBOIS-REYMOND, physiologiste allemand d'origine française, né à Berlin en 1818.

DUBS (*Jacques*), homme politique suisse (1822-1879).

DUBUFE (*Claude*), peintre fr., né à Paris (1789-1864). — Son fils EDOUARD, peintre, né à Paris (1820-1883).

DUC (*J.-L.*), architecte fr., né à Paris (1802-1879).

DU CAMP (*Maxime*), littérateur fr., né à Paris (1822-1894).

* **DU CANGE** (*Charles*), né à Amiens, l'un des plus grands érudits de la France, auteur d'un *Glossaire de la moyenne et de la basse latinité* (1610-1688)



DUCANGE (*Victor*), romancier et aut. dramat. fr., né à La Haye [Hollande] (1783-1833).

DUCAS, famille qui a fourni à l'empire d'Orient les empereurs Constantin XI, Michel VII, Alexis V et Jean III.

DUCASSE, marin fr., né en Béarn, dévasta à la tête des flibustiers les colonies anglaises et espagnoles des Antilles.

DUCERCEAU (*le Père*), littérateur français, né à Paris (1670-1730).

DUCEY, ch.-l. de c. (Manche) arr. d'Avranches; 1821 h. Sur la Sélune.

DUCHARTRE (*P.*), botaniste fr., né à Pomeranges [Hérault] (1811-1894).

DUCHÂTEL, savant prélat français, né à Arc-en-Barrois (1480-1552).

DUCHÂTEL (*Tanneguy*), vaillant homme de guerre fr., né vers 1368, m. vers 1458 ; un des chefs des Armagnacs.

DU CHATELET (*marquise*), femme de lettres française, née à Paris, connue surtout par sa liaison avec Voltaire (1706-1749).

Duchêne (*le Père*), journal politique rédigé par Hébert durant la Révolution ; le cynisme du langage et l'exagération des doctrines caractérisent cette feuille, dont les *grandes colères* étaient froidement calculées.

DUCHESNE (*André*), historien et érudit français, né à l'Isle-Bouchard [Indre-et-Loire] (1584-1640).

DUCHESNOIS (*M*lle), célèbre tragédienne, née à St-Saulves [Nord](1777-1835).

DUCIS, poète tragique fr., né à Versailles, traducteur de Shakspeare. Il refusa les faveurs de Napoléon Ier, disant qu' « il vaut mieux porter des haillons que des chaînes ». (1733-1816.)

DUCLAIR, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen ; 1,920 h. Sur la Seine ; ch. de f. O.

DUCLOS (*M*lle), célèbre tragédienne française (1670-1748).

DUCLOS, moraliste français, né à Dinan, auteur de *Considérations sur les Mœurs* et de *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*. Se dissipa dans les salons, où il observa du moins les manies passagères de la société. Il a de l'esprit et une ironie rude (1704-1772).

DUCORNET, peintre d'histoire fr., né à Lille. Né sans bras, il peignait avec le pied (1805-1856).

DUCOS (*Roger*), conventionnel, né à Dax, membre du Directoire et consul après le 18 brumaire (1754-1816). — Son neveu THÉODORE, né à Bordeaux, homme politique fr. (1801-1855).

DUCOS (*Jean-Fr.*), conventionnel, né à Bordeaux, un des girondins ; décapité (1765-1793).

DUCRAY-DUMINIL, romancier français, auteur de *Victor, ou l'Enfant de la forêt*, né à Paris (1761-1819).

DUCROT, général fr., né à Nevers (1817-1882).

DU DEFFANT (*marquise*), femme célèbre par ses liaisons avec les hommes de lettres de son temps. Sa correspondance avec Walpole, Voltaire, etc., est remarquable par la sûreté du jugement (1697-1780).

DUDLEY (*John*), grand maréchal d'Angleterre, né en 1502, beau-père de Jane Grey ; exécuté en 1553.

DUDLEY (*Robert*), comte de Leicester, favori d'Elisabeth d'Angleterre (1531-1588).

DUDLEY, v. d'Angleterre (Worcester); 46,252 h. Fer, charbon.

DU FAIL (*Noël*), conteur français du XVIe siècle.

* **DUFAURE**, avocat et homme politique français, né à Saujon (1798-1881).



DUFAY (*Guillaume*), célèbre compositeur fr., né vers 1350, m. en 1432.

DUFOUR, général suisse né à Constance, commanda l'armée dirigée contre le Sonderbund (1787-1875).

DUFRAISSE (*Marc*), homme politique fr., né à Périgueux (1811-1876).

DUFRÉNOY (*M*me), femme poète française, née à Paris (1765-1825).

DUFRESNOY, peintre et poète fr., né à Paris (1611-1665).

DU FRESNY, auteur dramatique fr., né à Paris (1654-1724).

DUGAS-MONTBEL, helléniste fr., né à Saint-Chamond (1776-1834).

DUGAZON, célèbre comédien fr., né à Marseille (1743-1809). — Sa femme, Louise LEFÈVRE, née à Berlin de parents fr., excellente actrice, a donné son nom aux emplois dits *dugazon* et *mère dugazon* (1755-1821).



* **DUGOMMIER**, général français, né à la Basse-Terre(Guadeloupe).Il se distingua en Italie et commanda les troupes qui assiégèrent Toulon ; il fut tué à la bataille de la *Sierra-Negra* [Espagne] (1736-1794).

* **DUGUAY-TROUIN**, célèbre corsaire et marin fr. né à Saint-Malo;il s'illustra pendant les guerres de Louis XIV. A toutes les qualités de l'homme de mer, il joignait celles de l'homme privé : il était adoré de ses officiers et de ses matelots, et son désintéressement était tel qu'après ses courses fructueuses il mourut presque pauvre (1673-1736).



* **DU GUESCLIN** (*gai*), un des plus grands hommes de guerre de notre pays, né à La Motte-Broons (Côtes-du-Nord). De bonne heure, son humeur batailleuse et ses succès dans divers tournois appelèrent l'attention sur lui. Il combattit d'abord pour Charles de Blois, s'attacha au service de Charles V, battit à Cocherel les troupes de Charles le Mauvais, mais

fut fait prisonnier à la bataille d'Auray. Après avoir racheté sa liberté, il débarrassa la France des *Grandes Compagnies*, qu'il conduisit en Espagne. A son retour, nommé connétable de France, il guerroya avec succès contre les Anglais et mourut devant Châteauneuf-Randon. Charles V voulut que le héros fût enterré à Saint-Denis dans le tombeau des rois de France (1314-1380).



Du Guesclin (*Histoire de Bertrand*), par Siméon Luce, ouvrage d'une érudition profonde, relatif non seulement à Du Guesclin, mais aussi à son époque (1876).

DU HAILLAN, historiographe français, né à Bordeaux (1535-1610).

DUHAMEL, savant français, né à Vire (1624-1706).

DUHAMEL-DUMONCEAU, agronome français, né à Paris (1700-1782).

DUHESME, général fr., né à Bourganeuf (Saône-et-Loire); criblé de blessures à Waterloo, il fut lâchement massacré par les hussards de Brunswick dans la maison où il s'était réfugié (1766-1815).

DUILIUS, consul romain qui remporta sur les Carthaginois, près des côtes de Sicile, la première victoire navale gagnée par les Romains (260 av. J.-C.).

DUISBOURG, v. de Prusse (prov. du Rhin); 47,530 h. Sur la Ruhr, affl. du Rhin.

DUJARDIN (*Karl*), célèbre peintre hollandais, né à Amsterdam (1635-1678).

DULAURE, conventionnel et historien fr., né à Clermont-Ferrand, auteur d'une *Histoire de Paris* (1755-1835).

DULAURENS, écrivain français souvent licencieux, né à Douai (1719-1797).

DULAURIER, orientaliste fr., né à Toulouse (1807-1881).

DULCIGNO, v. du Monténégro; 2,000 h. Port sur l'Adriatique.

Dulcinée, personnage du *Don Quichotte*. C'est la dame des pensées du fameux chevalier de la Manche, grosse paysanne du Toboso, dans laquelle don Quichotte s'obstine à trouver un modèle de toutes les perfections physiques et morales. Le nom de Dulcinée est passé en proverbe pour désigner d'une manière plaisante la *dame des pensées* d'un jeune homme.

DULONG, physicien et chimiste français, né à Rouen (1785-1838).

DUMARSAIS, grammairien français, né à Marseille (1676-1756).

DUMAS (*Alex.* DAVY), général français, né à l'île Saint-Domingue en 1762, m. en 1806; — *ALEXANDRE, son fils, célèbre romancier, né à Villers-Cotterets (1803-1870). Doué d'une imagination vive, d'une fécondité inépuisable, d'une facilité extraordinaire, il est le romancier et l'auteur dramatique le plus populaire de son temps. Ses principaux ouvrages sont les *Trois Mousquetaires*, *Monte-Cristo*, la *Reine Margot*, etc.; — ALEXANDRE, fils du précédent, né à Paris. Il débuta par des romans et s'adonna plus tard exclusivement au théâtre où il s'est fait une spécialité des pièces à thèses (1824-1895).



DUMAS (*le comte Mathieu*), général français, né à Montpellier (1753-1837).

* **DUMAS** (*Jean-Baptiste*), célèbre chimiste fr., né à Alais, membre de l'Académie française. On lui doit la détermination du poids atomique d'un grand nombre de corps simples; l'étude de l'alcool amylique, qui a donné naissance à la féconde idée des fonctions chimiques, la découverte de la *loi des substitutions*, l'un des fondements de la théorie atomique. Son *Traité de chimie appliquée aux arts* (1828-1846) reste un des monuments de la science chimique (1800-1884).



DUMBARTON, v. d'Écosse, ch.-l. du comté de Dumbarton; 8,293 h. Sur la Clyde. Le comté a 75.500 h.

DUMERSAN, fécond vaudevilliste et numismate français, né près d'Issoudun (1780-1849).

DUMESNIL (*Mlle*), tragédienne française, née près d'Alençon (1711-1803).

DU MESNIL, jurisconsulte fr., né à Paris (1517-1569).

DUMFRIES, v. d'Ecosse, ch.-l. du comté de Dumfries; 16.000 h. Le comté a 76.140 h.

DUMNACUS, chef gaulois qui lutta contre les Romains malgré la défaite de Vercingétorix.

DUMNORIX, chef gaulois de la nation des Eduens, servit et trahit tour à tour Jules César.

DUMONCEL (*Th.*), électricien fr., né à Paris (1821-1884).

DUMONT (*Augustin-Alex.*), sculpteur fr., né à Paris (1801-1884).

DUMONT (*Jean*), savant publiciste français (1660-1726).

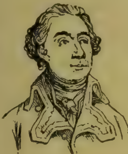
DUMONT (*Louis*), publiciste genevois, jurisconsulte distingué (1759-1829).

DUMONT (*Albert*), archéologue fr., né à Scey-sur-Saône (1842-1884).

DUMONT-D'URVILLE, célèbre navigateur français, né à Condé-sur-Noireau, fit un voyage autour du monde et visita les régions antarctiques; il périt dans la catastrophe du chemin de fer de Versailles (1790-1842).

DUMOULIN (*Charles*), célèbre jurisconsulte français, né à Paris; il fut pour le droit français ce que Cujas fut pour le droit romain, le premier des interprètes (1500-1560).

* **DUMOURIEZ** général français, né à Cambrai, gagna les batailles de Valmy, de Jemmapes, conquit la Belgique, puis passa dans les rangs des ennemis de la France (1739-1824).



DUN-LE-PALLETEAU, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 1,643 h.

DUN-SUR-AURON, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Saint-Amand; 4,123 h.

DUN-SUR-MEUSE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Momtmédy; 887 h.

DÜNA, V. DWINA.

DUNABOURG, v. de Russie occid. (gouvern. de Witebsk); 64,600 h.

DUNBAR, v. et port d'Ecosse sur la mer du Nord. Cromwell y vainquit les royalistes écossais en 1650; 4,800 h.

DUNCAN Ier, roi d'Ecosse de 1023 à 1040, fut assassiné par Macbeth.

Dunciade (*la*) ou la *Guerre des sots*, poème en quatre chants, rempli de verve satirique et de boutades, par Pope qui a voulu, en l'écrivant, se venger de ses ennemis littéraires (1729).

DUNCANSBY, pointe septentrionale de l'Ecosse.

DUNCKER (*Max*), historien allemand né à Berlin (1811-1886).

DUNDALK, v. d'Irlande, ch.-l. du comté de Louth; 12,300 h. Port sur la mer d'Irlande.

DUNDEE (*dî*), v. d'Ecosse, comté de Forfar; 154,000 h. Beau port sur la mer du Nord (Estuaire du Tay).

DUNEDIN, v. et port de la Nouv.-Zélande; 42,800 h. Riches mines d'or.

Dunes (*bataille des*), célèbre victoire navale gagnée par l'amiral hollandais Tromp sur la flotte espagnole, en vue de Dunkerque (1639); — victoire de Turenne sur Condé et les Espagnols (1658).

DUNFERMLINE, v. d'Ecosse, comté de Fife; 23,000 h.

DUNKERQUE (*dun*), ch.-l. d'arr. (Nord), port sur la mer du Nord; ch. de fer N.; à 76 kil. N.-O. de Lille et à 305 kil. N. de Paris; 39,500 h. (*Dunkerquois*). Patrie de Jacobsen, J. Bart, Guilleminot. L'arr. a 7 cant., 65 com., 138,292 h.

DUNOD DE CHARNAGE, jurisconsulte français né à Besançon (1679-1752).

DUNOIS, ancien pays de la Beauce, ch.-l. *Châteaudun*.

* **DUNOIS,** surnommé le bâtard d'Orléans, fils naturel de Louis d'Orléans, frère de Charles VI; il combattit les Anglais avec Jeanne Darc et contribua puissamment à les chasser de France après la mort de l'héroïne (1402-1468).



DUNS SCOT, théologien anglais du moyen âge. Adversaire de Thomas d'Aquin, il fut un des interprètes les plus subtils de la philosophie scolastique et l'apôtre du « réalisme » (1274-1308).

DUNSTAN (*saint*), prélat anglais, archevêque de Cantorbéry (924-988).

* **DUPANLOUP,** prélat franç., évêque d'Orléans, né à Saint-Félix (Hte-Savoie). Ses théories en matière d'éducation, son infatigable ardeur de polémiste, ses vives attaques contre l'Italie au nom du pouvoir temporel, lui assignent une place à part dans l'épiscopat franç. (1802-1878).



DUPARC, dit GROS-RENÉ (*v. ce mot*) parce qu'il créa ce rôle, acteur de la troupe de Molière; m. en 1673 Sa femme, actrice aussi, qui fut insensible aux hommages de Molière, mourut en 1668.

DUPATY (*Charles*), président au parlement de Bordeaux, né à La Rochelle, auteur de *Lettres sur l'Italie* (1746-1788); — LOUIS-CHARLES, un de ses fils, né à Bordeaux, sculpteur (1771-1825); — LOUIS-EMMANUEL, un autre, né à Blanquefort, poète et auteur dramatique (1775-1851).

DU PÉRIER (*François*), juriconsulte fr. du XVIe siècle à qui Malherbe adressa, au sujet de la mort de sa fille, des stances célèbres où se trouvent ces vers :

> Ta douleur Du Périer sera donc éternelle ?
> . . . .
> Mais elle était du monde où les plus belles choses
> Ont le pire destin ;
> Et Rose elle a vécu ce que vivent les roses,
> L'espace d'un matin.

DUPERRÉ, amiral français, né à La Rochelle, contribua à la prise d'Alger avec le maréchal Bourmont (1775-1846).

DUPERREY, navigateur français, né à Paris, explora l'Océanie (1786-1865).

DUPERRON, cardinal français, né à Montgardon (Manche) (1556-1618).

Dupes (*Journée des*), 11 novembre 1630, ainsi nommée parce que les ennemis de

Richelieu, qui comptaient sur sa chute, furent complètement trompés dans leur espérance.

DUPETIT-THOUARS, botaniste français, né à Saumur (1758-1831); — ARISTIDE-AUBERT, son frère, marin français, périt glorieusement à Aboukir, où il commandait le *Tonnant* (1760-1798); — ABEL-AUBERT, son neveu, amiral fr., établit en 1842 le protectorat de la France sur Taïti (1790-1864).

DUPHOT, général français, né à Lyon, assassiné à Rome (1770-1797).

DUPIN (*Louis* ELLIES), savant docteur de Sorbonne et professeur de philosophie, né à Paris (1657-1719).

DUPIN (*aîné*), célèbre jurisconsulte, homme politique et magistrat français, né à Varzy, servit successivement la monarchie de Juillet et le second Empire (1783-1865); — CHARLES, son frère, mathématicien, né à Varzy (1784-1873).

DUPIN (*Henri*), auteur dramatique, né à Paris (1791-1887).

* **DUPLEIX**, gouverneur des établissements français dans l'Inde, né à Landrecies. Désireux d'assurer à son pays la possession de cette vaste presqu'île, il s'immisça dans les affaires des princes indigènes pour y trouver des occasions d'agrandissement. Lorsque la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, il fit des prodiges de valeur; mais sa rivalité avec La Bourdonnais rendit inutile son activité et son courage (1740). Abandonné par le cabinet de Versailles, il revint en France, où il ne put obtenir le remboursement des avances qu'il avait faites pour les frais de la guerre (1754). Après lui, les Anglais nous enlevèrent peu à peu ses conquêtes, qui auraient pu nous assurer à jamais l'empire de l'Inde (1697-1763).



DUPLESSIS (*Jean*), voyageur fr., né en Normandie, colonisateur de la Guyane, mort en 1635.

DUPLESSIS (*Joseph-Siffrein*), peintre fr., né à Carpentras (1725-1802).

DUPLESSIS (*Georges*), iconographe fr., né à Chartres en 1834.

DUPLESSIS-MORNAY (*Philippe*), chef protestant, ami de Henri IV et le rédacteur de ses manifestes; né en 1549, mort en 1623. Il avait beaucoup voyagé en Europe; on l'appelait le *pape des huguenots*. Auteur de divers ouvrages et de Mémoires.

DUPONT DE L'ÉTANG, général français, né à Chabanais. Après s'être distingué dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, il ternit sa gloire par la capitulation de Baylen (1808). Condamné à la détention, il fut gracié par Louis XVIII et nommé ministre de la Guerre (1765-1838).

DUPONT de l'Eure, homme politique fr., né à Neubourg, connu par son intégrité et son patriotisme, président du gouvernement provisoire en 1848 (1767-1855).

DUPONT de Nemours, publiciste français, né à Paris (1739-1817).

DUPONT (*Pierre*), poète et chansonnier français, né à Lyon. Ses chants rustiques, vraiment inspirés et originaux, l'ont rendu populaire; ses poésies politiques et philosophiques renferment des beautés éclatantes (1821-1870).

DUPONT-WHITE, économiste fr., né à Rouen (1807-1878).

DUPONT DES LOGES, évêque de Metz, né à Rennes. Il resta, après l'annexion de l'Alsace-Lorraine, un fidèle ami de la France (1804-1886).

DUPORT (*Adrien*), membre de l'Assemblée constituante, né à Paris; m. en Suisse (1759-1798).

DUPORT DUTERTRE, littérateur et historien fr., né à St-Malo (1715-1759).

DUPPEL, v. du Schleswig-Holstein (N.-O. de la Prusse); 890 h. Bataille entre les Danois et les Allemands en 1848 et 1849. Prise de la forteresse par les Allemands en 1864.

DUPRAT (*Antoine*), chancelier de France sous François Ier, cardinal et légat du pape, né à Issoire (1463-1535).

DUPRAT (*Pascal*), publiciste et homme politique fr., né à Hagetmau (1815-1885).

DUPRÉ (*Jean*), célèbre imprimeur fr., de la fin du XVe siècle.

DUPRÉ (*Jules*), célèbre paysagiste fr., né à Nantes (1812-1889).

DUPREZ, célèbre ténor fr., né à Paris (1806-1896).

DUPUIS, conventionnel, auteur de l'*Origine de tous les cultes*, né à Trie-Château [Oise] (1742-1809).

DUPUY DE LÔME, célèbre ingénieur de la marine fr., né à Plœmeur (Morbihan). Il construisit le premier vaisseau cuirassé (1816-1885).

* **DUPUYTREN** (*trin*), célèbre chirurgien fr., né à Pierre-Buffière; ses travaux ont fait faire d'immenses progrès à la science qu'il professa avec tant d'éclat. Un musée d'anatomie pathologique porte son nom (1777-1835).



***DU QUESNE** [*ké-ne*] (*Abraham*), illustre marin fr., né à Dieppe. Parmi ses nombreuses campagnes, la plus remarquable est celle où il remporta sur Ruyter, son rival de gloire, les victoires de Stromboli et d'Agosta, suivies bientôt de celle de Palerme (1676). Il bombarda Tri-

poli (1681), Alger (1682), Gênes (1684). Louis XIV lui offrit le bâton de maréchal s'il voulait abjurer le calvinisme; il refusa. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, seul de tous les protestants français, il fut excepté de la commune proscription, mais ses derniers jours furent attristés par l'exil de ses propres enfants (1610-1688).



DUQUESNOY, sculpteur belge, né à Bruxelles (1594-1646).

DUQUESNOY (*Ernest-Joseph*), ancien moine, conventionnel et terroriste, né à Bouvigny (Pas-de-Calais) (1748-1795). — Son frère, le général DUQUESNOY, mort en 1797, se distingua à Wattignies et en Vendée.

DUQUESNOY (*Adrien-Cyprien*), publiciste fr., né à Briey, membre de la Constituante (1759-1808).

DURANCE (*la*), riv. de France, a sa source au mont Genèvre dans les Alpes, passe à Briançon, Embrun, Sisteron et se jette dans le Rhône (riv. g.), près d'Avignon; 380 kil.

Durandal, nom que les romanciers du moyen âge ont donné à l'épée du paladin Roland.

DURANDO (*Jean*), général italien, né à Mondovi (1805-1869). — Son frère JACQUES, général et homme d'Etat, né à Mondovi (1807-1869).

DURANGO, Etat du centre du Mexique; 265,340 h. Cap. *Durango;* 20,000 h.

DURANT (*Gilles*), poète fr., né à Clermont-Ferrand (1554-1615).

DURANTI, magistrat fr., né à Toulouse, président du parlement de cette ville, s'opposa courageusement aux fureurs de la Ligue et périt victime de son dévouement en 1589.

DURAS (*Henri*), maréchal de France (1622-1704). — Son frère LOUIS passa en Angleterre au service de Charles II (1638-1709).

DURAS (*la duchesse de*), romancière fr., née à Brest (1778-1829).

DURAS (*dce*), ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 1,556 h.

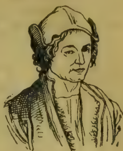
DURAZZO, l'ancien *Dyrrachium*, v. et port de l'Albanie; 8,000 h.

DURBAN, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne; 930 h. Sur la Berre, affl. de l'étang de Sijean.

DURBAN ou **PORT-NATAL**, v. de la colonie anglaise de Natal; 11,000 h. Port sur l'océan Indien.

DUREAU DE LA MALLE, littérateur fr., né à Saint-Domingue, traducteur de Tacite, Tite-Live, etc. (1742-1807). — Son fils AUGUSTE, savant érudit, né à Paris (1777-1857).

* **DÜRER** (*Albert*), célèbre peintre et graveur allemand, né à Nuremberg. Il joint à un coloris profond une touche savante et une grande vérité. Il excelle dans le portrait et se complaît dans les sujets terribles. La gravure lui doit de grands perfectionnements (1471-1528).



DURET (*Joseph*), sculpteur fr., né à Paris, auteur du *Danseur napolitain;* ses travaux attestent une profonde connaissance de l'anatomie (1804-1865).

DURHAM, v. d'Angleterre, ch.-l. de comté; 15,000 h. Le comté à 868,100 h. Bœufs.

DURHAM, homme d'Etat anglais, né à Durham (1792-1840).

DUROC, général français, né à Pont-à-Mousson, grand maréchal du palais sous l'Empire, tué en Saxe près de Bautzen (1772-1813).

DURTAL, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Baugé; 3,177 h. Sur le Loir.

DURUY (*Victor*), historien fr., né à Paris en 1811, ministre sous l'Empire; il projeta ou réalisa d'utiles réformes relatives à l'enseignement; m. en 1894.

DURYER (*Pierre*), poète et traducteur français, né à Paris (1606-1658).

DUSOMMERARD (*Alexandre*), savant antiquaire français, né à Paris, créateur du musée de Cluny (1779-1842). — Son fils EDMOND, lui succéda dans la direction de ce musée (1817-1885).

DUSSAULT, critique français, né à Paris, un des fondateurs du *Journal des Débats* (1769-1824).

DUSSAULT, écrivain français et conventionnel, né à Chartres (1728-1799).

DUSSELDORF, v. de Prusse, prov. du Rhin; 147.000 h. Sur le Rhin. Patrie de Jacobi, H. Heine, Cornélius.

DUTENS, érudit fr., né à Tours (1730-1812).

DUTILLET (*Jean*), évêque et savant historien français, né à Paris; m. en 1570.

DUTOT, économiste fr. du XVIIIe siècle.

DUTROCHET, physiologiste fr., né dans le Poitou (1776-1847).

Duumvirs nom de deux magistrats romains exerçant conjointement certaines fonctions publiques.

DU VAIR (*Guillaume*), homme d'Etat et orateur fr., né à Paris, l'un des *Politiques* sous la Ligue (1556-1621).

DUVAL (*Amaury*), littérateur fr., né à Rennes (1760-1838); — ALEXANDRE, frère du précédent, auteur dramatique, né à Rennes (1767-1842).

DU VERDIER, célèbre bibliographe français, né à Montbrison (1544-1600).

DUVERGIER, jurisconsulte fr., né à Bordeaux (1792-1877).

DUVERGIER DE HAURANNE

(*Jean*), abbé de Saint-Cyran, théologien français, né à Bayonne, ami de Jansénius et du grand Arnauld (1581-1643).

DUVERGIER DE HAURANNE (*Prosper*), publiciste, historien et homme politique fr., né à Rouen (1798-1881). — Son fils ERNEST, homme politique fr., né à Paris (1843-1877).

DUVERNEY (*Guichard*), anatomiste français, né à Feurs (1648-1730).

DUVERNOIS (*Clément*), publiciste et homme politique fr., né à Paris (1836-1879).

DUVERNOY (*G.-Louis*), zoologiste et anatomiste fr., né à Montbéliard (1777-1855).

DUVEYRIER (*Henri*), géographe fr., né à Paris (1840-1892).

DUVILLARD, économiste fr., né à Genève (1755-1832).

DUVIVIER, général fr., né à Rouen en 1794, tué en combattant l'insurrection de juin 1848.

DWINA, nom de deux fleuves de Russie; le premier, appelé aussi *Duna*, se jette dans le golfe de Riga après un cours de 1,000 kil.; le second se jette dans la mer Blanche; 670 kil.

DYCK [*Van*] (*Antoine*), célèbre peintre né à Anvers. Il est après Rubens le plus grand artiste de l'école flamande. Il a un charme inimitable dans le coloris; son dessin est savant mais simple, son pinceau d'une grande délicatesse et d'une frappante vérité (1599-1641).



DYCK [*Van*] (*Philippe*), dit le petit *Van Dyck*, peintre hollandais, né à Amsterdam (1680-1752).

DYLE, riv. de Belgique, sort du Brabant méridional, arrose Louvain, Malines, et se joint à la Nèthe pour former le Rupel; 90 kil.

DYRRACHIUM, ancien nom de *Durazzo*.

DZOUNGARIE, pays tributaire de la Chine, v. pr. *Kouldja*. La Russie en possède une partie et tend de plus en plus à la conquérir tout entière.

E

ÉACÉES, fêtes célébrées dans l'île d'Egine en l'honneur d'Eaque.

ÉACIDE, roi d'Epire de 336 à 373 av. J.-C.

ÉACIDES, nom patronymique des descendants d'Eaque, tels que Pélée, Achille et Pyrrhus, etc.

ÉAQUE, fils de Jupiter et roi d'Egine. Célèbre par sa justice, il devint, à sa mort, l'un des trois juges des Enfers (*Myth.*).

EARLE, chirurgien oculiste anglais (1755-1817).

EARLE (*Thomas*), publiciste américain (1791-1849).

EASTLAKE, célèbre peintre anglais, né à Plymouth (1793-1865).

EASTWICK, orientaliste anglais (1814-1883).

EAUX-BONNES, village des Basses-Pyrénées, arr. d'Oloron, 812 h. Eaux minérales.

EAUX-CHAUDES, village de la commune de Laruns (Basses-Pyrénées). Eaux thermales sulfureuses.

EAUZE (*é-au-ze*), ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom; 4,110 h. Patrie de Rufin.

EBERHARD, philosophe allemand, partisan des doctrines de Leibniz (1739-1809).

EBERS, égyptologue et romancier allemand, né à Berlin en 1837.

EBERSBERG ou **EBELSBERG**, village de la haute Autriche; 2,200 h. Victoire de Masséna sur les Autrichiens (3 mai 1809).

EBERSDORF, v. de la basse Autriche, en face de l'île de Lobau; 3,500 h.

ÉBIONITES, hérétiques du Ier siècle, qui niaient la divinité de Jésus-Christ et soutenaient que le pauvres seuls seront sauvés.

ÉBLÉ, général français, né à Saint-Jean-de-Rorbach (Moselle); m. pendant la retraite de Russie (1750-1812).

ÈBRE, fleuve d'Espagne, a sa source dans les monts Cantabres, arrose Logrono, Saragosse, Tortose, et se jette dans la Méditerranée; 800 kil.

ÉBREUIL, ch. de c. (Allier), arr. de Gannat; 2,267 h. Sur la Sioule, s.-affl. de l'Allier.

ÉBROÏN, maire du palais de Neustrie en 659 à la mort d'Erkinoald, sous Clotaire III, Thierry III et Childéric II. Il fit mettre à mort son adversaire saint Léger et battit les Austrasiens à Latofao.

ÉBURONS, peuple de la Gaule, établi entre la Meuse et la Dyle (auj. prov. belge de Liège).

ECBATANE ou mieux **AGBATANA**, cap. de l'ancienne Médie; aujourd'hui *Hamadan* (Perse).

Ecce homo, tableau du Corrège, à la National Gallery (Londres); — du Titien et de Van Dyck, musée du Belvé-

dère (Vienne); — d'Annibal Carrache et du Guerchin, pinacothèque de Munich; — du Guide (Louvre).

Ecclésiaste (*l'*), ouvrage attribué à Salomon et rangé par l'Eglise dans les livres canoniques.

Ecclésiastique (*l'*), un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament. Le concile de Trente l'a déclaré canonique, contrairement à l'opinion des juifs.

ÉCHELLES (*Les*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 748 h.

Échelles du Levant. Ce nom, qui vient du turc *iskele* (jetée), est donné aux ports marchands de la Méditerranée soumis à la domination turque, tels que Constantinople, Salonique, Beyrouth, Smyrne, Alep, Alexandrie, Tripoli, etc.

Échevins ou **scabins.** Sous les deux premières races, les échevins ne furent que des conseillers judiciaires, et ils disparurent sous la féodalité pour faire place aux *baillis* et *prévôts*. Dans les villes, ils se firent nommer par les bourgeois à la direction des affaires municipales et, sous la présidence d'un maire, ils formèrent le conseil des communes. Ils furent supprimés en 1789. — A Toulouse on les appelait *capitouls*, et à Bordeaux *jurats*.

ECHIDNA, monstre fabuleux, moitié femme et moitié serpent, qui enfanta Cerbère, l'hydre de Lerne, la Chimère, le Sphinx, le Dragon, la Gorgone et le lion de Némée, etc.

Échiquier, nom donné sous l'ancien régime au parlement de Normandie.

Échiquier, juridiction anglaise qui règle notamment les affaires de finances.

ECHO (*ko*), nymphe qui, ayant mécontenté Junon, fut condamnée à ne pouvoir répéter que les derniers mots de ceux qui l'interrogeaient, et changée en rocher.

ECIJA, v. d'Espagne, prov. de Séville; 30,000 h. Sur le Génil, affl. du Guadalquivir.

ECKMÜHL (*mule*), village de Bavière; 250 h. Napoléon y vainquit les Autrichiens en 1809. Davout fut créé prince d'Eckmühl.

ECKSTEIN (*baron d'*), érudit et publiciste d'origine danoise (1790-1861).

Éclair (*l'*), drame lyrique en trois actes, paroles de Saint Georges et Planard, musique d'Halévy (1835).

Eclipse (*l'*), journal satirique qui parut de 1868 à 1876 sous la direction de Gill.

ÉCLUSE (*L'*), [en hollandais *Sluis*], petite ville de Hollande, prov. de Zélande; 2,100 h. Non loin de là, les Anglais gagnèrent une bataille navale sur les Français en 1340.

Écluse (*fort de l'*), dans le dép. de l'Ain, domine la route de Lyon à Genève.

ECNOME (auj. *Monte Serrato* ou *di Licata*), cap montagneux de la Sicile méridionale où les Carthaginois furent vaincus sur mer par Régulus et Manlius Vulso (256 av. J.-C.).

École militaire, monument élevé à Paris, à l'extrémité du Champ-de-Mars, en 1752 par l'architecte Gabriel et destiné à la création d'une école militaire de jeunes gentilshommes. Depuis 1793 ses bâtiments n'ont cessé d'être occupés par un quartier de cavalerie.

École des maris (*l'*), comédie en trois actes et en vers, de Molière (1661). V. *Sganarelle*.

École des femmes (*l'*), comédie en cinq actes et en vers, de Molière (1662).— *Critique de l'Ecole des femmes*, comédie en un acte et en prose, de Molière (1663).

École des mères (*l'*), comédie en cinq actes et en vers, de La Chaussée (1745); une des meilleures pièces de l'auteur.

École de la médisance (**L'**)[*School for scandal*], célèbre comédie de Sheridan, une des pièces les plus originales et les plus gaies du théâtre anglais (1777). Elle est dirigée contre ces mille bavardages de société qui dénaturent les faits, et, de légères peccadilles, font quelquefois des crimes monstrueux.

Ecole des vieillards (*l'*), comédie de Casimir Delavigne (1823).

École d'Athènes (*l'*) ou la **Philosophie,** célèbre chef-d'œuvre de Raphaël, au Vatican (*Chambres*); les grands philosophes et les grands écrivains grecs, Socrate, Platon, Aristote, Zénon, Empédocle, Diogène, Nicomaque, etc., sont groupés sur les degrés et sous le péristyle d'un temple. Scène imposante, physionomies expressives; belle architecture.

École des singes (*l'*), tableau de David Teniers (Madrid). La gent écolière y est saisie dans toute sa pétulance et sa mutinerie.

École du soir (*l'*), tableau de G. Dov, (Amsterdam). On y admire l'attitude du pédagogue, la naïveté des visages d'enfants, le pittoresque de la composition, la perfection de l'effet de lumière.

ÉCOLES

I. *Ministère de l'Agriculture.*

Institut agronomique. École supérieure d'agriculture établie à Paris pour former des ingénieurs agricoles. Admission après concours. Il est tenu compte des différents diplômes (sans qu'aucun soit exigé) aux candidats, qui doivent être âgés de 17 ans révolus.

Écoles nationales d'agriculture. Grignon, Grand-Jouan et Montpellier, forment des agriculteurs instruits. Admission après concours dont sont dispensés les bacheliers ès sciences, les bacheliers de l'enseignement spécial et les vétérinaires diplômés. Les candidats doivent être âgés de 16 ans accomplis.

Écoles pratiques d'agriculture

L'enseignement pratique de l'agriculture est donné dans les *Écoles pratiques d'agriculture;* d'une façon plus élémentaire dans les *fermes-écoles*, et à l'*Ecole d'horticulture* de Versailles.

École forestière. à Nancy. Elle se recrute parmi les élèves diplômés de l'Institut agronomique d'après leur ordre de classement à la sortie, âgés de 22 ans au plus. La durée des études est de 2 ans.

Écoles vétérinaires d'Alfort. Lyon et Toulouse. Elles forment des médecins vétérinaires. Les candidats pourvus d'un des diplômes suivants : bachelier ès lettres, bachelier ès sciences, bachelier de l'enseignement spécial, de l'Institut agronomique, ou d'une école nationale d'agriculture, sont admis au concours à 17 ans au moins et 25 ans au plus. Durée des études, 4 ans.

II. *Ministère du Commerce, et de l'Industrie.*

École centrale des Arts et Manufactures à Paris, forme des ingénieurs civils. Les candidats admis au concours doivent avoir 17 ans. Les élèves sont externes, la durée des études est de 3 ans.

Écoles des Arts et Métiers à Aix, Angers et Châlons-sur-Marne, destinées à faire des chefs d'atelier pour le travail du bois et du fer. Concours, à l'âge de 15 ans au moins et de 17 ans au plus. La durée des études est de 3 ans; le régime l'internat.



École des Hautes-Études commerciales, à Paris, forme des négociants et des agents consulaires. Admission après examen dont sont dispensés les bacheliers ès lettres ou ès sciences ainsi que les bacheliers de l'enseignement secondaire spécial et les brevetés de l'enseignement primaire. Candidats âgés de 16 ans au moins; internes et demi-pensionnaires. Durée des études, 3 ans.

École supérieure de commerce à Paris. Durée des études, 3 ans; âge d'admission : 15 ans révolus; internes et demi-pensionnaires.

Écoles d'horlogerie. Au nombre de trois (Besançon, Cluses et Paris) elles forment des ouvriers horlogers après 3 ans d'études. Le régime est l'externat.

École pratique de contremaîtres et d'ouvriers de Cluny, ouverte le 2 novembre 1891, destinée à former des ouvriers d'élite. Admission après concours; durée des études, 3 ans. Elèves internes et externes.

École de télégraphie, comprend deux sections, l'une destinée à assurer le recrutement du personnel supérieur de l'administration, l'autre le recrutement du service technique des télégraphes. Les candidats qui ne sortent pas des grandes écoles scientifiques doivent appartenir à l'administration, être âgés de 20 à 30 ans et présenter diverses garanties de capacité.

III. *Ministère de la Guerre.*

École polytechnique. Les candidats, munis du diplôme de bachelier ès lettres ou ès sciences, ou de l'enseignement secondaire spécial doivent être âgés de 17 ans au moins et de 21 ans au plus, mais la limite d'âge est reculée jusqu'à 25 ans pour les sous-officiers et soldats en activité de service. La durée des études est de deux ans. Les élèves, à la suite d'un examen de sortie, sont déclarés aptes, suivant le rang obtenu, aux écoles d'application suivantes : Manufactures de l'État, poudres et salpêtres, génie maritime, mines, ponts et chaussées, postes et télégraphes, génie ou artillerie, etc. Les élèves militaires en activité sortent dans l'armée.



École d'application d'artillerie et du génie. Cette école, d'abord à Metz et depuis 1871 à Fontainebleau, reçoit des élèves sortant de l'Ecole polytechnique; on autorise chaque année des lieutenants étrangers à suivre les cours. Après deux ans les élèves sortent comme lieutenants dans l'artillerie ou le génie.

École militaire de l'artillerie et du génie, fondée en 1884 à Versailles. Les sous-officiers sont admis après concours et sortent sous-lieutenants au bout d'un an d'études.

École des poudres et salpêtres, établie à Paris pour les élèves qui, à leur sortie de l'Ecole polytechnique, entrent dans le corps des ingénieurs des poudres et salpêtres.

École spéciale militaire de Saint-Cyr, fondée en 1803. Les candidats, bacheliers et âgés de 17 à 21 ans, sont admis après un concours et un engagement volontaire dans l'armée. Les sous-officiers et soldats peuvent se présenter jusqu'à 25 ans. Le régime de l'école est l'internat, la durée des études est de deux ans au bout desquels les élèves sont nommés sous-lieutenant de cavalerie ou d'infanterie.



École de cavalerie de Saumur. Elle se recrute parmi : 1° les lieutenants instructeurs qui viennent s'y perfectionner;

2° les élèves de Saint-Cyr sortant dans la cavalerie et qui doivent y passer un an avant d'être incorporés dans un régiment; 3° les sous-officiers de cavalerie qui doivent y passer un an avant d'être nommés sous-lieutenants; 4° les élèves des écoles vétérinaires.

École de sous-officiers d'infanterie, fondée à Saint-Maixent en 1881. Les sous-officiers, admis à la suite d'un examen, y passent un an avant d'être nommés sous-lieutenants.

École du service de santé militaire, fondée à Lyon en 1889. Les élèves doivent avoir 22 ans au plus et une année de médecine (4 inscriptions). Les militaires peuvent se présenter jusqu'à 25 ans.

École d'application de médecine et de pharmacie militaires, établie au Val-de-Grâce reçoit comme stagiaires sans concours les docteurs sortant de l'École de Lyon, et au concours les docteurs en médecine et pharmaciens de 1re classe civils.

École d'administration militaire de Vincennes, fondée en 1875. Elle reçoit après concours des sous-officiers de toutes armes qui sont, à la sortie, nommés adjudants-élèves d'administration (intendance, subsistances, habillement, etc.).

Prytanée militaire de La Flèche. Donne à des fils de militaires et marins une éducation qui les prépare à la carrière militaire. 10 ans révolus pour entrer en septième. Places gratuites et demi-gratuites.

Écoles préparatoires militaires. Elles sont au nombre de quatre pour l'infanterie, une pour la cavalerie, une pour l'artillerie et le génie. Elles reçoivent les fils de soldats, sous-officiers et officiers jusqu'au grade de capitaine, et les fils d'officiers supérieurs décédés.

IV. *Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.*

Écoles maternelles (anciennes salles d'asile). Les enfants âgés de 2 à 7 ans y sont préparés à entrer à l'école primaire et y apprennent les éléments de lecture, écriture, calcul, leçons de choses.

Écoles primaires. Créées par la Convention en 1792, elles reçoivent des enfants de 6 à 13 ans. Leur nombre s'est multiplié, et le moindre village a son école depuis que l'enseignement primaire est devenu gratuit et obligatoire.

Écoles primaires supérieures. Indépendamment des écoles primaires proprement dites, il y a, dans un certain nombre de villes importantes, des *écoles primaires supérieures*. On y donne aux enfants, en outre des connaissances ordinaires de l'enseignement primaire, des notions pratiques sur l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Écoles normales primaires. Les candidats, filles ou garçons, doivent être âgés de 16 à 18 ans, produire le brevet élémentaire, subir un concours d'admission et s'engager à servir pendant dix ans dans l'enseignement public; l'enseignement est gratuit et a pour objet de former des instituteurs et des institutrices. Le régime est l'internat.

École normale supérieure d'enseignement primaire (*Instituteurs*), établie à Saint-Cloud (Seine-et-Oise). Les élèves, munis du brevet supérieur, âgés de 19 à 25 ans et admis après concours, en sortent professeurs dans les écoles normales primaires d'instituteurs.

École normale supérieure d'enseignement primaire (*Institutrices*), à Fontenay-aux-Roses (Seine). Les élèves, munies du brevet supérieur, âgées de 19 à 25 ans et admises après concours, en sortent comme maîtresses dans les écoles normales primaires d'institutrices.

École normale supérieure, fondée à Paris en 1808. Les candidats, bacheliers ès lettres où ès sciences et âgés de 18 à 24 ans, sont admis au concours; ils sortent, au bout de trois ans d'internat, professeurs d'enseignement secondaire.

École normale supérieure d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, établie à Sèvres (Seine-et-Oise). Les élèves, admises au concours, munies du diplôme de bachelière ou du brevet supérieur et âgées de 18 ans au moins et 24 ans au plus, sortent professeurs d'enseignement secondaire.

Écoles ou facultés des sciences et des lettres. Les cours y sont faits en vue de préparer les bacheliers aux examens de la licence. C'est devant elles que sont subies les épreuves du baccalauréat, de la licence et du doctorat.

Écoles ou facultés de médecine. Les étudiants qui ont pris régulièrement un certain nombre d'inscriptions et subi avec succès divers examens obtiennent les diplômes d'*officier de santé* ou de *docteur en médecine*.

Écoles préparatoires de médecine et de pharmacie. Elles ont été créées dans des villes où n'existe pas de Faculté de médecine.

Écoles supérieures de pharmacie, établies à Paris, Nancy, Montpellier et Toulouse pour préparer les jeunes gens à l'obtention du diplôme de pharmacien de 1re et de 2e classe.

Écoles ou facultés de droit. Elles sont au nombre de treize, et leurs professeurs enseignent le droit romain, le droit français, le droit international privé, l'économie politique. Les élèves doivent être âgés de 16 ans au moins. Ceux qui ont pris douze inscriptions obtiennent, après examens, le diplôme de *licencié en droit*; ceux qui en ont pris seize sont admis à subir les épreuves du *doctorat*. Les étudiants non bacheliers ès

lettres n'obtiennent point la licence, mais un simple *certificat de capacité en droit.*

École nationale des chartes, fondée en 1821 à Paris, pour former des *archivistes paléographes*. Les candidats, doivent produire le diplôme de bachelier ès lettres, subissent un examen portant sur l'histoire de France et la langue latine. La durée des études est de trois ans; les élèves sont externes.

École spéciale des langues orientales vivantes, fondée à Paris en 1795 pour former des drogmans et des interprètes chargés d'assister nos agents diplomatiques et consulaires dans les pays du Levant et de l'extrême Orient. Les élèves doivent être bacheliers ès lettres ou subir un examen d'admission. Durée des études trois ans.

École pratique des hautes études, fondée à Paris, près de la Sorbonne, en 1868. Aucune condition d'admission; les leçons de l'Ecole des hautes études ayant pour objet de permettre aux élèves de se perfectionner dans les hautes questions scientifiques ou littéraires.

École du Louvre. On désigne sous ce nom l'ensemble des cours faits dans le palais du Louvre sur l'archéologie et les civilisations de l'antiquité.

École des Beaux-Arts, fondée à Paris en 1785. Les élèves, âgés de 15 à 30 ans, sont admis après examen dans l'une des sections de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure. Elle prépare les jeunes artistes au concours pour le grand prix de Rome.

Écoles nationales des Beaux-Arts, de Bourges, Dijon, Lyon, Alger.

École nationale des Arts décoratifs, fondée en 1766. Toutes les branches industrielles qui dérivent du dessin servent de thème à un enseignement qui a pour objet de former des artisans plutôt que des artistes.

Écoles nationales d'art décoratif, d'Aubusson, Limoges, Nice, Roubaix.

École nationale de dessin pour les jeunes filles, à Paris. Admission de 12 à 25 ans. Instruction primaire.

Conservatoire national de musique et de déclamation, consacré à l'enseignement gratuit de la musique vocale et instrumentale et de la déclamation dramatique et lyrique. Admission par voie d'examen et de concours, de 9 à 22 ans.

École française d'Athènes, fondée en 1846 pour perfectionner des professeurs, âgés de moins de 30 ans (docteurs ès lettres ou agrégés des lettres, de grammaire, de philosophie et d'histoire), dans la langue, l'histoire et l'archéologie grecques. La durée du séjour à Athènes est de trois ans au plus.

École archéologique de Rome, fondée au palais Farnèse (1875). Elle est aux antiquités latines ce qu'est l'Ecole d'Athènes aux antiquités grecques.

École française de Rome. Elle reçoit pendant trois ans les architectes, sculpteurs, peintres, graveurs et musiciens ayant obtenu le *Grand prix de Rome.*

V. *Ministère de l'Intérieur.*

Écoles des sourds-muets. Les enfants admis dans ces ecoles reçoivent avec les soins médicaux une instruction élémentaire et professionnelle. Outre diverses institutions spéciales, il y a en France trois institutions nationales de sourds-muets, celles de Paris, Bordeaux et Chambéry.

Écoles d'aveugles. Il y a en France deux établissements nationaux affectés à l'instruction intellectuelle et professionnelle des aveugles : l'Institution nationale des jeunes aveugles à Paris, et l'Ecole Braille à Saint-Mandé (Seine).

VI. *Ministère de la Marine.*

École navale, établie en rade de Brest à bord du vaisseau *le Borda*. Les élèves âgés de 14 à 18 ans y entrent à la suite d'un concours, y passent deux ans, et en sortent après examen aspirants de 2e classe.



École d'application du génie maritime, fondée à Paris pour préparer les élèves sortant de l'Ecole polytechnique, aux fonctions d'ingénieur des constructions navales. Les cours durent deux ans.

École coloniale à Paris, comprend deux sections, l'une constituée pour instruire dans nos mœurs et notre civilisation des jeunes gens venus de nos diverses colonies; l'autre pour assurer le recrutement des administrations et corps coloniaux. Durée des cours 3 ans; 2 ans pour les licenciés en droit.

Écoles d'hydrographie, fondées en 1791 dans nos principaux ports pour former des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage. On exige des candidats, âgés de 13 ans au moins, une instruction élémentaire; mais on ne peut prétendre au brevet de capitaine au long cours ou de maître au cabotage qu'à l'âge de 24 ans et après 60 mois de navigation.

Écoles des mécaniciens, destinée à fournir des mécaniciens pour la flotte nationale. Les candidats doivent être âgés de 16 ans au moins et de 18 au plus; concours consistant en épreuves manuelles et épreuves écrites. Durée des études deux ans.

École des pupilles de la marine,

fondée à Brest en 1862 pour les orphelins fils de marins. Les enfants admis par le gouvernement et jugés aptes au service de la marine sont gardés de 7 à 13 ans, puis envoyés à l'École des mousses.



École des mousses, établie en rade de Brest à bord de l'*Austerlitz*. Elle reçoit les enfants de 14 ans au moins et de 15 ans au plus et des pupilles de la marine. A 16 ans, les élèves contractent un engagement dans les équipages de la flotte.



Écoles de médecine et de pharmacie navales, existent à Brest, Rochefort et Toulon, et préparent des officiers pour le corps de santé de la marine. Les candidats doivent être âgés de 18 à 23 ans au plus. Comme médecins être pourvus du diplôme de bachelier ès lettres et du diplôme de bachelier ès sciences restreint; comme pharmaciens être pourvus d'un des trois diplômes des baccalauréats ès lettres, ès sciences ou enseignement spécial.

VII. *Ministère des Travaux publics.*

École des ponts et chaussées, fondée à Paris en 1747 pour former les ingénieurs du service des ponts et chaussées. Les élèves ordinaires sortent de l'Ecole polytechnique. Quant aux élèves libres admis à suivre ces cours qui durent trois ans, ils obtiennent, après les épreuves de sortie, un diplôme comportant le brevet d'ingénieur civil. L'enseignement est gratuit.

Ecole des mines, fondée à Paris en 1795. Elle reçoit : 1° des élèves *titulaires*, sortant de l'Ecole polytechnique et destinés à recruter le corps des ingénieurs de l'Etat pour le service des mines ; 2° des élèves *libres*, admis après examen et qui sont aptes, après les trois ans d'études, à diriger des exploitations minières et métallurgiques.

Ecole des mineurs de Saint-Etienne, formant des directeurs d'exploitation minière ou métallurgique et des gardes-mines. La durée des études, qui sont gratuites, est de trois ans. L'Ecole ne reçoit que des externes admis après examen à suivre les cours.

Ecole des maîtres ouvriers mineurs. Il y en a une à Alais et une à Douai. Les candidats, admis après examens, sont internes et la durée des cours est de deux ans. Pour être admis, il faut avoir préalablement travaillé comme ouvrier dans une mine.

Écoles libres.

École libre des sciences politiques, école d'administration fondée en 1870 et dont l'enseignement prépare aux carrières diplomatique et consulaire, au conseil d'Etat, à la cour des Comptes et aux divers ministères.

École spéciale d'architecture, fondée à Paris (1865) pour former des architectes pratiques. La durée des cours est de trois ans.

Ecole municipale de physique et de chimie industrielle, fondée par la ville de Paris, et destinée à former des ingénieurs physiciens et chimistes pour l'industrie privée. Les candidats doivent avoir de 15 à 18 ans. Durée des ét., 3 ans.

École supérieure de commerce, établissement fondé à Paris en 1820 pour les études théoriques et pratiques propres à former le négociant. Les cours sont de trois ans. Le régime est l'internat, et les élèves doivent avoir 15 ans au moins.

ÉCOMMOY, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans ; 3,688 h. Ch. de f. Or.

Économies royales, mémoires de Sully, très précieux pour l'histoire du règne de Henri IV, quoique ce soit une narration sans ordre et sans agrément.

Économique (*l'*), ouvrage de Xénophon, traitant surtout des propriétés rurales (IVe siècle av. J.-C.).

Écorcheurs, bandes armées qui désolèrent la France sous Charles VII.

ÉCOS (*co*), ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys ; 530 h.

ÉCOSSE, partie de la Grande-Bretagne; 4,065,000 h. (*Ecossais**.) V. BRITANNIQUES.



ÉCOSSE (*Nouvelle-*), colonie française jusqu'en 1713 sous le nom d'*Acadie*. La Nouvelle-Ecosse forme auj. une province du Canada. Elle compte 440,572 h. Cap. *Halifax*. Richesses minérales. Bois de construction. Pêcheries.

ÉCOUCHÉ, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan ; 1,448 h. Sur l'Orne. Ch. de fer O.

ÉCOUEN (*an*), ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, 1.262 h. Ch. de fer N. Château construit par Jean Bullant pour le connétable Anne de Montmorency (XVIe s.) et servant auj. de succursale au pensionnat de la Légion d'honneur de Saint-Denis.

ÉCUEILLÉ. ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux. 2,036 h. Sur la Tourmente, s.-affl. de la Loire.

ÉCURY-SUR-COOLE, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons, 345 h. Ch. de fer Or.

EDAM, v. et port de Hollande, près du

Zuyderzée; 5,000 habitants. Belle église du xve siècle. Fromages.

Edda. Ce mot sert à indiquer deux recueils des traditions mythologiques et légendaires des anc. peuples scandinaves. Le premier a été colligé au xie siècle par le prêtre islandais Saemund *Sigfussen* (le savant); le second est attribué à Snorri Sturleson, m. en 1241. Il y a dans la sauvage poésie des *Eddas* une âpreté saisissante, une rudesse où éclot parfois, comme une fleur entre deux pierres, quelque pensée vraiment tendre: c'est la beauté, mais la beauté sévère, qui caractérise ce monument de l'antique génie de la race germanique.

EDDYSTONE, rochers de la côte de Cornwall (Angleterre). Magnifique phare.

* **EDELINCK** (*Gérard*), graveur flamand, né à Anvers. Il substitua les tailles en losange aux tailles carrées (1640-1707).



EDER, riv. d'Allemagne, affl. de la Fulda; 120 kil.

ÉDESSE, anc. et opulente ville de la Mésopotamie sept.; auj. *Orfa* (Turquie d'Asie).

Édesse (*école d'*), célèbre école de philosophie chrétienne (iie-ve siècles).

ÉDESSE (*principauté d'*). État chrétien fondé lors de la première Croisade par Godefroy de Bouillon.

EDGAR, roi d'Angleterre de 957 à 975.

EDGAR, roi d'Ecosse de 1097 à 1107, neveu du prince saxon Edgar *Etheling* (noble), dépossédé en 1066 par Guillaume le Conquérant.

EDGEWORTH (*Lowell*). ingénieur mécanicien anglais (1744-1817.)

EDGEWORTH DE FIRMONT (*l'abbé Henri Essex*), confesseur de Louis XVI, qu'il accompagna jusqu'au pied de l'échafaud et auquel il adressa, dit-on, ces paroles devenues célèbres: « Fils de saint Louis, montez au ciel. » (1745-1807).

EDGEWORTH (*Maria*), romancière moraliste anglaise (1767-1849). Dans ses contes pour la jeunesse, elle instruit, non par d'ennuyeux sermons, mais par d'aimables récits empruntés à la vie réelle.

Édiles, magistrats romains chargés de l'inspection des édifices, de la surveillance des jeux publics, de la direction des fêtes, du soin des approvisionnements et en général de la police de Rome.

ÉDIMBOURG, capitale de l'Ecosse, à 3 kil. S. du golfe du Forth; 263,666 h. Son Université, son activité intellectuelle, les grands hommes auxquels elle a donné naissance, ses monuments l'ont fait surnommer l'*Athènes du Nord*. Patrie de Hume, Robertson, Dugald Stewart, Walter Scott, Macaulay, etc. Une avenue la réunit à Leith.

* **EDISON,** physicien américain, né en 1847, inventeur du phonographe.



ÉDITH, nom de la femme de Loth, qui fut changée en statue de sel (*Bible*).

ÉDITHE (*sainte*), princesse anglaise, fille naturelle d'Edgar, roi d'Angleterre (961-984). Fête le 16 septembre.

EDME ou **EDMOND** (*saint*), archevêque de Cantorbéry en 1234, mort en 1242. Fête le 20 novembre.

EDMOND Ier, roi des Anglo-Saxons de 941 à 946; — EDMOND II, *Côte de Fer*, roi des Anglo-Saxons de 1016 à 1017.

EDMOND DE LANGLEY, duc d'York et fils d'Edouard III, m. en 1402. Il est la tige de la maison de la *Rose blanche*.

EDMONDES (*sir Thomas*), diplomate anglais (1563-1639).

EDMONSTONE, peintre anglais (1795-1834).

EDOM. V. IDUMÉE.

ÉDOMITES. V. IDUMÉENS.

ÉDONIENS, peuple de Thrace, sur les bords du Strymon.

ÉDOUARD (*île du Prince-*). V. PRINCE.

ÉDOUARD Ier, l'Ancien, roi des Anglo-Saxons de 901 à 925; — EDOUARD II, *le martyr*, roi des Anglo-Saxons de 975 à 978; — EDOUARD III, *le Confesseur*, roi des Anglo-Saxons de 1041 à 1066.

ÉDOUARD Ier, roi d'Angleterre de 1272 à 1307. Il soumit les Gallois, lutta énergiquement contre les Ecossais, fit de nombreuses réformes, et, par son respect des libertés parlementaires, mérita d'être appelé le *Justinien britannique*; — EDOUARD II, roi d'Angleterre de 1307 à 1327, fils du précédent et mari d'Isabelle, fille du roi de France Philippe le Bel; il mourut déposé et assassiné; — * EDOUARD III, roi d'Angleterre de 1327 à 1377, fils du précédent. Il conquit l'Ecosse, entreprit contre la France la guerre de Cent ans, fut vainqueur à l'Ecluse et à Crécy, prit Calais, et imposa à Jean le Bon la paix de Brétigny. Il institua l'ordre de la Jarretière; — EDOUARD IV, roi d'Angleterre de 1461 à 1483, fils du duc d'York Richard et chef du parti de la *Rose blanche* contre la maison d



Lancastre ; — EDOUARD V, fils du précédent, roi d'Angleterre en 1483. Il ne régna que quelques mois, son oncle Richard de Glocester l'ayant fait assassiner dans la Tour de Londres, en même temps que son frère Richard d'York ; — EDOUARD VI, roi d'Angleterre de 1547 à 1553 ; il favorisa la propagation de la Réforme ; — EDOUARD VII, roi d'Angleterre, fils de la reine Victoria, né en 1841, monté sur le trône en 1901.

Édouard (*les Enfants d'*), drame historique de Casimir Delavigne, emprunté à Shakspeare ; représenté en 1833.

Édouard (*les Enfants d'*), chef-d'œuvre de P. Delaroche (1831), musée du Louvre; les deux enfants, assis au bord de leur lit, vont tomber sous la main des meurtriers ; l'aîné, pâle, appuie sa tête sur l'épaule de son frère ; celui-ci, plein de vie, regarde avec terreur la porte, dont les jointures laissent pénétrer dans la prison la lueur rougeâtre d'un flambeau. Scène très dramatique dans sa simplicité ; exécution forte et sévère.

EDOUARD, fils d'Edouard III, prince de Galles, connu sous le nom de *Prince Noir*, qu'il dut à la couleur de son armure. Il fit Jean le Bon prisonnier à la bataille de Poitiers (1330-1376).

ÉDOUARD DE LANCASTRE, prince de Galles, fils de Henri VI et de Marguerite d'Anjou ; il essaya de détrôner Edouard IV et périt assassiné par les partisans de ce dernier (1453-1471).

ÉDOUARD le Libéral, comte de Savoie de 1323 à 1329, fidèle allié de la France.

ÉDOUARD, fils de Jean Ier, roi de Portugal de 1433 à 1438.

ÉDRED, fils d'Edouard l'Ancien, roi des Anglo-Saxons de 946 à 955.

ÉDRISI (*El-*), célèbre géographe arabe, né à Ceuta vers 1099, mort vers 1164. Son principal ouvrage résume fidèlement les connaissances géographiques des musulmans du XIIe siècle.

ÉDRISITES, dynastie musulmane fondée par *Edris* dans le Maghreb (789-919).

Éducation des enfants (*Sur l'*), traité moral de Plutarque. L'auteur prend l'enfant au berceau et le conduit jusqu'à son début dans le monde.

Éducation des filles (*Traité de l'*), par Fénelon (1687). C'est un traité pédagogique plein d'observations aussi fines que profondes, exprimées avec un goût exquis.

Éducation (*De l'*), par Locke, une des œuvres les plus saines de ce philosophe (1693).

Éducation du genre humain (*De l'*), par Lessing (1780). La théorie de l'auteur repose sur l'idée que la révélation est pour l'humanité ce que l'éducation est pour l'individu.

Éducation progressive (*l'*), par Mme Necker de Saussure (1842). La sollicitude maternelle a inspiré ce livre dont le temps a consacré le succès et qui est un véritable journal d'éducation domestique.

Éducation (*De l'*), par Dupanloup (1850). L'évêque d'Orléans y traite des matières d'enseignement dans un style élevé et au point de vue de l'Eglise catholique.

Éducation sentimentale (*l'*), par Gustave Flaubert (1869), œuvre d'analyse psychologique où Flaubert peint la société parisienne de 1840 à 1850.

Éducation maternelle (*l'*), groupe en marbre de Delaplanche, remarquable par la simplicité et le naturel des personnages, une mère qui fait épeler son enfant (1875).

ÉDUENS, peuple de la Gaule, dont *Bibracte* (Autun) était la ville principale.

EDWARDS (*George*), naturaliste anglais (1693-1773).

EDWARDS (*Henri* MILNE-), savant zoologiste fr., né à Bruges (1800-1885).

EDWY le Beau, roi des Anglo-Saxons de 955 à 957.

EECKEREN, v. de Belgique (prov. d'Anvers) ; 4,000 h.

EECLOO, v. de Belgique (Flandre orientale) ; 10,500 h. Etoffes de laine.

EETION, roi de Thèbes en Cilicie, père d'Andromaque, tué par Achille avec ses sept fils (*Myth.*).

EFFIAT (*Antoine, marquis d'*), maréchal de France et surintendant des finances. C'est lui qui conclut le mariage de Henriette-Marie de France avec le prince de Galles (Charles Ier) et qui fut le père de Cinq-Mars (1581-1632).

Effrontés (*les*), comédie en cinq actes d'Emile Augier (1861).

ÉGADES ou **ÉGATES** (*îles*), groupe à l'extrémité occidentale de la Sicile. Victoire du consul Lutatius sur les Carthaginois (242 av. J.-C.).

EGBERT le Grand, roi des Anglo-Saxons, réunit sous sa domination, vers 827, l'heptarchie anglo-saxonne.

EGÈDE (*Jean*), missionnaire danois (1686-1758).

ÉGÉE, fils de Pandion et roi d'Athènes, vainqueur, grâce à son fils Thésée, de ses neveux les Pallantides, qui l'avaient chassé du trône. Il se noya dans la mer qui, de son nom s'appela Egée, croyant (à tort) que Thésée avait été dévoré par le Minotaure (*Myth.*).

ÉGÉE, ancien nom de l'Archipel.

EGER ou **ERLAU,** v. de Hongrie, sur l'Eger, affl. dr. de la Theiss ; 20,000 h.

ÉGÉRIE, nymphe prophétique dont Numa, suivant la légende romaine, recevait les conseils dans le bois d'Aricie (Latium).

EGERTON (*Francis*), ingénieur an-

glais qui construisit le canal de Manchester et Liverpool (1729-1803).

EGG (*A.-L.*), peintre anglais, né à Londres (1816-1863).

EGGER (*Emile*), philosophe et helléniste français, né à Paris (1813-1885).

EGIDIO, cardinal et poëte italien, né à Viterbe (1480-1532).

ÉGIDIUS. V. ÆGIDIUS.

EGILL, scalde et guerrier scandinave du xe siècle.

ÉGINE, île de la Grèce, dans le *golfe d'Egine*, entre le Péloponèse et l'Attique ; 6,100 h., dont plus de 5,000 dans la ville principale de l'île, qui porte le même nom. On y a découvert, en 1811, un grand nombre de statues antiques, d'un style primitif, connues sous le nom de *marbres d'Egine;* elles sont au musée de Munich. L'école d'Egine est la plus ancienne des écoles de sculpture grecque.

ÉGINHARD, historien français, secrétaire de Charlemagne, dont il écrit la *Vie ;* Louis le Débonnaire lui confia l'éducation de son fils Lothaire (771-844).

ÉGISTHE, un des Atrides, fils de Thyeste et de Pélopée, tua Agamemnon après avoir séduit Clytemnestre.

ÉGLISE. Le mot *Eglise* se dit par excellence de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, autrement appelée Eglise latine ou d'Occident, dont le pape est le chef visible. L'Eglise grecque ou d'Orient, qui se prétend orthodoxe, ne reconnaît point la suprématie du pape. L'Eglise protestante ou réformée diffère en plusieurs points des deux premières et comprend elle-même diverses sectes ; elle domine dans le nord de l'Europe et de l'Amérique et ne reconnaît point d'autre autorité que celle de la Bible. Ces trois Eglises sont connues sous le nom général de religions chrétiennes. On entend par *Eglise primitive* les premiers chrétiens; par *Eglise militante*, l'assemblée des fidèles qui sont sur la terre ; par *Eglise triomphante*, ceux qui jouissent déjà de la gloire céleste ; par *Eglise souffrante*, les fidèles qui sont dans le purgatoire.

ÉGLISE (*Etats de l'*), ancienne dénomination de la partie centrale de l'Italie, restée jusqu'en 1871 sous la souveraineté du pape; cap. *Rome*.

Histoire des variations des Églises protestantes, ouvrage de Bossuet (1690). « C'est, dit M. Villemain, le chef-d'œuvre de la méthode parfaite et de la parole précise et simple, dans l'orateur qui a le plus d'enthousiasme et de génie. »

Histoire des Églises réformées de France, ouvrage du calviniste Th. de Bèze (1580).

Églogues. V. *Bucoliques*.

ÉGLON, roi des Moabites, tué par Ehoud, Juge d'Israël (*Bible*).

EGMONT (*Lamoral, comte d'*), célèbre capitaine, né en 1522 dans les Pays-Bas, lutta pour Charles-Quint contre la France. Le duc d'Albe le fit décapiter en 1568, pour s'être soulevé contre l'Inquisition.

Egmont, trag. en 5 actes, de Gœthe (1788).

Egmont (*les Derniers Moments du comte d'*), tableau de Gallait ; musée de Berlin.

ÉGUZON, ch.-l. de c. (Indre), arr. de La Châtre ; 1,659 h. Près de la Creuse ; ch. de fer Or.

ÉGYPTE.— I. GÉOGRAPHIE. L'Égypte, vaste contrée du N.-E. de l'Afrique, s'étend entre la Méditerranée et la Nubie. Elle s'est annexé au début du xixe siècle les territoires connus sous le nom général de Soudan égyptien. C'est une vallée que dominent la chaîne arabique et la chaîne libyque, et au milieu de laquelle coule le Nil, qui la féconde après l'avoir formée par ses alluvions. On y trouve des chacals, des hyènes, des renards, des hippopotames, des crocodiles, ainsi que le buffle, le chameau, le dromadaire, l'âne et le cheval. Les paysans ou *fellahs* s'y adonnent à l'élève des volailles ou à l'agriculture. L'industrie textile y est assez développée. L'Egypte a à sa tête un vice-roi ou khédive, actuellement soumis à l'influence prépondérante de l'Angleterre.



Superficie : 550,000 kilom. carr. Population : 6 millions 800,000 h. V. pr. *Le Caire*, *Alexandrie*, *Damiette*, *Suez* et *Port-Saïd*.

II. HISTOIRE. L'Egypte a été occupée dès l'origine par un peuple venu d'Asie par l'isthme de Suez, et qui refoula dans le désert la population noire qu'elle trouva établie sur les bords du Nil. Sa civilisation est la plus ancienne des civilisations humaines, et sous ses rois indigènes ou *pharaons*, elle atteignit à un haut degré de perfection dans les arts, les sciences et les lettres, comme le prouvent les nombreux monuments dont les restes la couvrent encore aujourd'hui. Ses dynasties nationales cessèrent de régner en 525 av. J.-C., époque à laquelle elle fut soumise par les Perses. Conquise par les Macédoniens, elle resta aux mains des Ptolémées jusqu'à son occupation par les Romains (30 av. J.-C.). Au moyen âge, elle tomba au pouvoir des Arabes, et au xve siècle, sous le sultan Sélim, elle fut réunie à l'empire ottoman. Le traité de Londres (1841), tout en laissant subsister la suzeraineté nominale de la Porte, rendit la dignité khédiviale indépendante en fait et héréditaire. Les conquêtes de Méhémet-Ali et de ses successeurs dans le Soudan obérèrent à ce point les finances de l'Egypte qu'elle dut accepter le

contrôle anglo-français ; mais la révolte du colonel Arabi-Pacha (1880) fournit aux Anglais l'occasion d'occuper la vallée du Nil, sous prétexte de protéger le khédive. Depuis ce temps la Grande-Bretagne est toute-puissante en Egypte.

ÉGYPTUS, prince fabuleux d'Egypte, frère de Danaüs. Ses 50 fils épousèrent les 50 filles de leur oncle, mais furent tués par leurs femmes la nuit des noces.

EHRENBERG, naturaliste allemand (1795-1876).

EHRENBREITSTEIN, v. de la Prusse occidentale, sur la rive du Rhin, une des plus fortes places de l'Europe ; 5,800 h.

EICHOFF, philologue fr., né au Havre (1799-1875).

EICHHORN (*Godefroy*), orientaliste et historien allemand (1752-1827). — Son fils CHARLES-FRÉDÉRIC, historien et jurisconsulte (1781-1854).

EICHTHAL (*Gustave d'*), publiciste français, né à Nancy (1804-1886).

EIFEL, plateau de la Prusse rhénane, d'une hauteur de 500 m.

EINSIEDELN, v. de Suisse (cant. de Schwitz) ; 5,000 h. Son abbaye, lieu de pèlerinage, renferme une image célèbre de la Vierge (Notre-Dame-des-Ermites).

EISENACH, v. du grand-duché de Saxe-Weimar, 19,736 h. Sur un rocher voisin est le château de la Wartburg.

EISLEBEN, ville de la prov. de Saxe (Prusse), 20,000 h. Patrie de Luther.

ÉLA, roi d'Israël, de 919 à 918 av. J.-C., périt assassiné par Zamri, l'un de ses généraux.

ÉLAGABAL. V. HÉLIOGABALE.

EL-AHSA, oasis de l'Arabie orientale.

ELAM ou **SUSIANE,** anc. Etat voisin de la Chaldée. Cap. *Suse*. Ses rois conquirent la Chaldée, mais soutinrent ensuite Babylone contre l'Assyrie, qui finit néanmoins par réduire l'Elam. Sous Darius, ce pays forma une satrapie. (Hab. *Elamites*.)

ELASSAR, v. anc. de l'Assyrie.

ÉLATÉE, v. de l'ancienne Phocide, près du Céphise, où se trouvait un temple d'Esculape.

ELBE, fleuve d'Allemagne. Il prend sa source en Bohême, au mont des Géants, arrose Dresde, Magdebourg, Hambourg, et se jette dans la mer du Nord ; cours 1,100 kil.

ELBE (*île d'*), petite île de la Méditerranée, à l'E. de la Corse, où Napoléon fut relégué en 1814 ; 24,000 h.

ELBÉE (*Gigot d'*), général vendéen, né à Dresde, fusillé à Noirmoutier (1752-1794).

ELBERFELD, v. de la Prusse occid. ; 125,830 h. Industries textiles.

ELBEUF, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen ; 21,404 h. (*Elbeuviens*). Près la Seine ; ch. de fer. O. Manufactures de draps fins.

ELBING, v. de Prusse, à 54 kil. de Dantzig, près de la Baltique ; 38,296 h.

ELBOURZ, massif de la Perse septentrionale, au S. de la Caspienne.

ELBROUZ, sommet du Caucase occidental ; 5,665 m. d'alt.

ELCHINGEN, village de Souabe, où le maréchal Ney vainquit les Autrichiens, en 1805.

Eldorado (*Le Doré*), pays imaginaire, qu'Orellana, lieutenant de Pizarre, prétendait avoir découvert entre l'Amazone et l'Orénoque, et qui, selon lui, regorgeait d'or.

ÉLÉATES ou **ÉLÉATIQUES.** philosophes de l'antiquité, dont les doctrines aboutissaient au panthéisme et dont Zénon d'Elée fut le chef.

ÉLÉAZAR, grand prêtre des Hébreux, fils et successeur d'Aaron ; — guerrier juif, lieutenant de David ; — grand prêtre juif, fils d'Onias (IIIe s. av. J.-C.) ; — guerrier juif, frère de Judas Macchabée, m. en 163 av. J.-C., dans une bataille contre Antiochus *Eupator*.

Électeurs, princes allemands ayant le privilège de disposer de la couronne impériale. Fixé à 7 par la *Bulle d'or* (1356), le nombre des électeurs fut porté dans la suite à 9 et à 10. Cette dignité fut abolie en 1806 par Napoléon Ier, mais la Hesse-Cassel garda jusqu'en 1866 le nom d'Electorat. L'électeur de Brandebourg était grand électeur.

Elections (*pays d'*). V. ETATS GÉNÉRAUX.

ÉLECTRE, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre ; avec son frère Oreste, elle vengea la mort de son père.

Électre, tragédie de Sophocle, sur le même sujet que l'*Orestie* d'Eschyle ; représentée à Athènes vers l'an 420 av. J.-C.

Électre, tragédie médiocre d'Euripide ; même sujet que les *Choéphores* d'Eschyle et l'*Electre* de Sophocle (412 av. J.-C.).

Électre, tragédie de Crébillon (1709).

ÉLÉE, ancienne v. d'Italie (Lucanie). Patrie de Zénon et de Parménide.

Élégies de Tibulle, poésies qui brillent par le naturel, la délicatesse et l'harmonie, ainsi que par une tendresse quelque peu efféminée (Ier siècle ap. J.-C.).

Élégies, petits poèmes touchants, imités des poètes alexandrins Callimaque et Philétas, par Properce (Ier siècle av. J.-C.).

Élégies de Catulle, madrigaux pleins de grâce, d'une versification élégante (Ier siècle av. J.-C.).

Élégies et sonnets, poésies gracieuses et vives de Louise Labé, dite la *Belle Cordière* (Lyon, 1555).

Élégies ou *Idylles* de R. Burns, poésies écossaises d'un sentiment exquis, où l'auteur monte du naïf au sublime (XVIIIe siècle).

Élégies et idylles d'André Chénier, poésies charmantes, qui semblent être de

pures inspirations de la muse grecque, publiées seulement en 1819.

ÉLÉONORE D'AUTRICHE, sœur de Charles-Quint, née à Louvain, reine de Portugal, puis reine de France par son mariage avec François Ier (1498-1558).

* **ÉLÉONORE** ou **ALIÉNOR DE GUYENNE**, fille de Guillaume IX, dernier duc d'Aquitaine. En 1137, elle épousa Louis le Jeune, qui divorça en 1152, puis Henri Plantagenet, qui devint roi d'Angleterre en 1155. Elle finit ses jours à l'abbaye de Fontevrault (1122-1204).



Eléphant (*ordre de l'*), établi par Canut IV, roi de Danemark, à la fin du XIIe siècle. La décoration figure un éléphant portant une tour.

ÉLÉPHANTINE, île du Nil au-dessous des cataractes de Syène. Ruines.

ÉLEUSIS, v. ou bourg de l'Attique, au N.-O. d'Athènes, qui avait un temple de Cérès où l'on célébrait des mystères.

ÉLEUTHÈRE (*saint*), pape de 177 à 192. Fête le 26 mai.

ÉLEUTHÉRIA, nom sous lequel les Grecs honoraient la liberté comme divinité.

Élévation en croix (*l'*), chef-d'œuvre de Rubens, cathédrale d'Anvers; composition inférieure à la fameuse *Descente de croix* sous le rapport de l'exécution, mais plus dramatique et plus émouvante.

Élévations sur les Mystères, ouvrage composé par Bossuet pour les religieuses de son diocèse (1682).

ELGIN, diplomate et antiquaire écossais, recueillit en Grèce une précieuse collection d'objets d'art connue sous le nom de *marbres d'Elgin* (1769-1842).

EL-GOLÉAH, oasis du Sahara algérien.

Éliacin, personnage d'*Athalie*, tragédie de Racine. C'est le même que Joas, cet enfant royal sauvé par miracle d'une mort cruelle et élevé en secret par le grand prêtre Joad. Son nom est passé en proverbe pour désigner un enfant de naissance illustre et qu'attend une brillante destinée après de grands dangers courus.

ÉLIDE, ancien pays de la Grèce, sur la côte occidentale du Péloponèse où l'on célébrait les jeux Olympiques.

ÉLIE, prophète juif au temps d'Achab et de Jézabel. Il avait pour disciple Elisée. Les applications que l'on tire des circonstances de la vie d'Elie et d'Elisée se rapportent à la nourriture miraculeuse d'Elie par des corbeaux; à la résurrection du fils de la veuve de Sarepta; à l'enlèvement du prophète au ciel dans un char de feu, et surtout au manteau laissé par Elie à son disciple Elisée pour opérer les mêmes prodiges que lui (*Bible*). Cette dernière application est la plus fréquente et s'entend de celui qui, en politique, dans la littérature, dans la science et dans les arts, semble avoir hérité des goûts, de l'esprit et même du génie d'un homme supérieur.

ÉLIE DE BEAUMONT, avocat au parlement de Paris, né à Carentan (Manche), défenseur des Calas (1732-1786).

ÉLIE DE BEAUMONT (*Louis de*), célèbre géologue français, de la même famille que le précédent, né à Canon [Calvados] (1798-1874).

Élie de Saint-Gilles, chanson de geste dont le sujet semble emprunté aux romanceros espagnols (XIIIe s.).

ÉLIEN (*i-in*), écrivain grec du IIIe siècle, auteur d'*Histoires variées* et d'un écrit sur *les Particularités des animaux*.

ÉLIÉZER, serviteur d'Abraham, chargé par ce patriarche d'aller en Mésopotamie choisir une épouse pour son fils Isaac (*Bible*).

Éliézer et Rebecca, tableau de Poussin, au Louvre; — de Decamps (1850).

ELIOT (*Jean*), surnommé l'*Apôtre des Indiens*, missionnaire protestant américain (1603-1690).

Eliot (*George*), pseudonyme de miss Evans.

ÉLISABETH (*sainte*), mère de saint Jean-Baptiste, femme du grand prêtre Zaccharie.

ÉLISABETH (*sainte*), fille d'André II, roi de Hongrie, femme de Louis, landgrave de Thuringe (1207-1231). Fête le 19 novembre.

ÉLISABETH WOODVILLE, femme d'Edouard IV, roi d'Angleterre, et mère des deux malheureux princes qui furent assassinés par ordre de leur oncle, le duc de Glocester; m. en 1488.

* **ÉLISABETH**, reine d'Angleterre de 1558 à 1603, fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn, née à Greenwich en 1533. Elle soutint avec ardeur le protestantisme, notamment contre Philippe II et fit périr sur l'échafaud Marie Stuart, et le comte d'Essex. La protection qu'elle accorda aux lettres, aux arts, au commerce, à la colonisation, lui firent pardonner son despotisme. Avec elle finit la branche des Tudors.



ÉLISABETH DE VALOIS, née à Fontainebleau, épouse de Philippe II, roi d'Espagne, fille de Henri II et de Catherine de Médicis (1545-1568).

ÉLISABETH DE FRANCE, née à Fontainebleau, fille de Henri IV et de

Marie de Médicis, épousa Philippe IV d'Espagne et fut la mère de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV (1602-1644).

ÉLISABETH FARNÈSE, reine d'Espagne, épouse de Philippe V (1692-1766).

ÉLISABETH PETROWNA, impératrice de Russie de 1741 à 1762, fille de Pierre le Grand, née en 1709.

ÉLISABETH (*Madame*), sœur de Louis XVI, née à Versailles en 1764, morte sur l'échafaud en 1794.

ÉLISÉE, prophète juif. V. ELIE.

Elisire d'Amore (*l'*), opéra bouffe en 2 actes, de Donizetti, partition pleine de mélodies gracieuses (1829).

ELLEVIOU, célèbre ténor français (1769-1842).

ELLICE, île de l'archipel des Navigateurs

ELLIOT, général anglais (1718-1790).

ELLIOTT (*Ebenézer*), le plus remarquable de tous les poètes populaires anglais (1781-1849).

ELLIS (*John*), naturaliste anglais distingué ; m. en 1776.

EL-MANÇOUR. V. AL-MANZOR.

Elmire, femme d'Orgon, type de la femme honnête et dévouée, création de Molière.

ELNE, vill. du canton de Perpignan ; 3,103 h. Belles ruines des XIIe et XIIIe s.

Eloa, poème allégorique d'Alfred de Vigny, une de ses plus touchantes créations.

Éloge de la Folie. V. *Folie.*

Éloges des académiciens, recueil de biographies scientifiques, par Fontenelle, un des meilleurs livres en ce genre (1708).

Éloges de d'Alembert, recueil de biographies, où l'élégance du style est mise au service de la science (XVIIIe siècle).

Éloges de Thomas, panégyriques quelquefois éloquents et majestueux, mais emphatiques et monotones (1759-1770).

Éloges historiques, par Flourens, biographies des principaux savants modernes et analyse de leurs travaux (1856).

ÉLOI (*saint*), orfèvre et trésorier de Clotaire II et de Dagobert, puis évêque de Noyon, né auprès de Limoges (588-659).

Éloquence (*Dialogue sur l'*) *et particulièrement sur l'éloquence de la chaire*, par Fénelon (1718). La *Lettre à l'Académie* complète ces excellents essais de critique.

Éloquence de la chaire (*Essai sur l'*), ouvrage du cardinal Maury ; livre de critique, bien composé, bien écrit, aussi utile qu'intéressant (1810).

ELSENEUR, v. du Danemark (Seeland) ; sur le Sund ; 9,000 h.

ELSTER, riv. de Saxe, qui se jette dans la Saale et arrose Leipzig ; 175 kil. Le prince Poniatowski s'y noya après la bataille de Leipzig (1813).

ELVAS, v. forte du Portugal (Alemtejo) ; près du Guadiana ; 10,471 h.

ELVEN (*in*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes ; 3,326 h. Ch. de fer Or. Magnifique donjon octogonal du château de Largoët (XIVe siècle).

ELVEND, haute montagne de la Perse occidentale.

Elvire, nom qui revient fréquemment sous la plume de Lamartine, dans ses *Méditations* et ses *Harmonies*. C'est une sorte de pseudonyme à l'abri duquel le poète offre à la femme aimée l'encens et le parfum de sa poésie.

Elysée (*palais de l'*). célèbre résidence, située à l'angle de la rue du Faubourg-Saint-Honoré et de l'avenue de Marigny. Construit en 1718 par Moller pour le comte d'Evreux, ce palais servit successivement de résidence à Mme de Pompadour, à son frère, le marquis de Marigny, aux ambassadeurs extraordinaires, au financier Beaujon (1773) et à la duchesse de Bourbon (1790). Devenu après la Restauration propriété de la liste civile, il prit en décembre 1848 le nom d'Hôtel de la présidence. C'est à l'Elysée que fut tramé le coup d'Etat de décembre 1851. Il a servi pendant l'Exposition universelle de 1867 de résidence aux souverains étrangers, et il est actuellement affecté au président de la République.

Élysée. *Myth.* L'Elysée était le séjour des ombres vertueuses, le paradis des Grecs et des Romains. Virgile y conduit Enée dans le VIe livre de son poème et en fait une magnifique description. Fénelon en a aussi tracé un touchant tableau dans son *Télémaque :* « Là, dit-il; plus de douleurs, plus de vieillesse ; les ondes du Léthé y faisaient oublier tous les maux de la vie ; on conservait éternellement l'âge où l'on avait été le plus heureux. Aux biens physiques se joignaient l'absence des maux de l'âme. L'infortuné qui n'avait été que faible, dont le cœur avait gémi sur ses égarements, n'en était pas banni sans retour ; après avoir souffert une punition juste et nécessaire, il était rendu à la tranquillité et au bonheur. » On trouve dans cette dernière pensée une grande analogie avec le purgatoire des chrétiens.

ELZÉVIR ou **ELZEVIER**, nom d'une famille illustre d'imprimeurs établis à Leyde, à La Haye, à Utrecht, à Amsterdam au XVIe et au XVIIe siècle. Le plus ancien est Louis Elzévir (1540-1617).

EMBABEH, village de la basse Egypte sur la r. g. du Nil, en face Boulak, près duquel fut livrée la bataille dite des Pyramides (21 juillet 1798).

Embarquement de sainte Paule pour la Palestine (*l'*), tableau de Cl. Lorrain ; musée de Madrid.

Embarquement pour Cythère (*l'*),

chef-d'œuvre de Watteau, au Louvre; brillante fantaisie, du coloris le plus riche et le plus harmonieux. Watteau peignit ce tableau pour sa réception à l'Académie, en 1717.

EMBRUN, ch.-l. d'arr. (Hautes-Alpes); sur la Durance; 4,017 h. Patrie d'Isoard. L'arr. a 5 cant., 36 comm., 27,050 h.

EMDEN, v. de Prusse (Hanovre); 15,000 h. Port à l'embouchure de l'Ems.

ÉMERIC, roi de Hongrie de 1196 à 1204.

ÉMERIC-DAVID, archéologue fr., né à Aix (1755-1839).

ÉMERIGON (*Balthazar*), jurisconsulte fr.; m. en 1785.

EMERSON, célèbre philosophe américain, né à Boston (1803-1882).

ÉMERY (*Michel* Particelli, dit *d'*), Italien nommé surintendant des finances par Mazarin; il se rendit impopulaire par la création d'édits bursaux; m. en 1650.

ÉMERY (*Jacques-André*), théologien fr., né à Gex (1732-1811).

ÉMÈSE, ville de Syrie, sur l'Oronte. Patrie d'Héliogabale.

Émigration. On désigne sous le nom d'*émigration* la fuite et le séjour à l'étranger de l'aristocratie française ou plus exactement de tous les partisans de l'ancien régime. Pour venir à bout de la Révolution, les *émigrés* appelèrent à leur secours les armées étrangères et les déchaînèrent sur la patrie : de là les mesures prises à titre de représailles par la Législative et la Convention.

ÉMILE (*saint*), martyrisé en Afrique en 205. Fête le 22 mai.

Émile ou l'*Éducation*, roman philosophique de J.-J. Rousseau (1762), livre paradoxal où l'auteur prétend enseigner comment on doit former les hommes. Il part de ce principe que « l'homme est naturellement bon », et que, l'éducation donnée par la société étant mauvaise, il convient d'établir « une éducation négative comme la meilleure ou plutôt comme la seule bonne ».

ÉMILIE, prov. d'Italie, cap. Plaisance, formée des anciens duchés de Parme et de Modène ainsi que des Romagnes; 2,262,000 h.

ÉMILIEN, empereur romain en 253, m. en 254.

EMMANUEL LE FORTUNÉ, roi de Portugal de 1495 à 1521.

EMMANUEL-PHILIBERT, duc de Savoie, dit **Tête de fer**; il s'attacha à Charles-Quint et gagna, en 1557, la bataille de Saint-Quentin sur les Français (1528-1580).

EMMAÜS, bourg de Judée près de Jérusalem, où J.-C. apparut pour la première fois à ses disciples après sa résurrection.

EMMENTHAL, vallée suisse (canton de Berne). Fromages renommés.

EMMERY (*Claude*), jurisconsulte et homme politique fr., né à Metz (1752-1823).

EMPECINADO (*el*), célèbre chef de guérillas à l'époque de l'occupation de l'Espagne par les Français, de son vrai nom Juan-Martin Diaz (1775-1823).

EMPÉDOCLE, philosophe et médecin d'Agrigente (ve siècle av. J.-C.). Il avait des connaissances très étendues en philosophie, en médecine, en physique, ce qui le fit considérer par ses contemporains comme versé dans la magie. On assure qu'il se précipita dans la bouche brûlante de l'Etna, afin que, ne retrouvant aucun vestige de son corps, ses contemporains le crussent remonté au ciel. Mais le perfide volcan, après avoir dévoré Empédocle, respecta ses sandales et les revomit intactes, comme pour révéler la supercherie d'un orgueilleux suicide.

Empire, nom commun à plusieurs grands Etats :

Empire romain, depuis Auguste jusqu'à la mort de Théodose (29 av. J.-C.-395 ap. J.-C.), cap. *Rome*.

Empire d'Orient, appelé ensuite Bas-Empire, Empire grec ou de Constantinople, partie de l'empire romain qui eut pour cap. *Constantinople* (395-1453).

Empire d'Occident, partie de l'empire romain qui conserva *Rome* pour capitale après la mort de Théodose (395-476).

Saint-Empire ou second Empire d'Occident, fondé par Charlemagne et continué jusqu'à Louis l'Enfant (800-911).

Empire latin, Etat fondé par les Croisés à Constantinople et qui vécut de 1204 à 1261.

Empire d'Allemagne, fondé par Othon le Grand (962), aboli en 1806 par l'abdication de François II, empereur d'Autriche, et rétabli en faveur du roi de Prusse, Guillaume Ier, le 18 janvier 1871.

Empire français, fondé par Napoléon Ier en 1804, détruit en 1815, rétabli en 1852 par Napoléon III et renversé de nouveau le 4 septembre 1870.

Empire des Indes, créé en 1876 et réuni à la couronne d'Angleterre.

EMPIS, auteur dramatique fr., né à Paris (1795-1868).

EMPORIÆ ou **EMPORIUM**, ancienne ville de l'Espagne, auj. *Ampurias*. Au S. du cap Creux.

EMS, fleuve d'Allemagne, affl. de la mer du Nord; il arrose la Westphalie et le Hanovre; 378 kil.

EMS (*ème-ce*), bourg de Prusse, près Coblentz; 6,400 h. Eaux thermales.

EMYRNE, autre nom de Tananarive, cap. du gouvernement hova (Madagascar).

ÉNAULT (*Louis*), romancier français, né à Isigny (1824-1900).

ENCELADE (*an*), le plus célèbre des Titans qui se révoltèrent contre Jupiter. Arrêté dans sa fuite en Sicile, il fut foudroyé et enseveli par Jupiter sous l'Etna. C'est lui dont l'haleine embrasée exhale

les feux que lance le volcan, et qui ébranle la montagne lorsqu'il tente de se retourner (*Myth.*). En littérature, on fait allusion aux convulsions du géant pour caractériser les efforts impuissants de quelqu'un qui tente de changer un ordre de choses établi, surtout en parlant des bouleversements politiques.

ENCKE, astronome allemand, né à Hambourg (1791-1865).

Encyclopédie (*l'*), immense publication dirigée par d'Alembert et Diderot, monument scientifique, qui fut une machine de guerre mise au service des doctrines philosophiques du XVIIIe siècle (1751-1772). Le *Discours préliminaire*, rédigé par d'Alembert, est un admirable tableau synthétique des connaissances humaines à la veille de la Révolution.

ENDOR, v. de Palestine, séjour d'une pythonisse célèbre. Elle fut consultée par Saül la veille de la bataille de Gelboé et évoqua l'ombre de Samuel, qui prédit au roi sa défaite (*Bible*).

ENDYMION, berger qui, admis par Jupiter dans l'Olympe, en fut chassé et condamné à un sommeil éternel pour avoir voulu se faire aimer de Junon.

Endymion endormi, statue de Canova ; figure pleine d'abandon et de grâce.

Endymion (*le sommeil d'*), tableau de Girodet (Louvre), remarquable par la grâce de l'invention, le choix des formes, l'effet pittoresque de l'ensemble.

ÉNÉE, prince troyen, dont Virgile a fait le héros de son *Énéide*, fils de Vénus et d'Anchise ; il combattit vaillamment les Grecs pendant le siège de Troie et après la prise de la ville il aborda en Italie, dans le Latium. De là, la tradition d'après laquelle les Romains s'attribuaient une origine troyenne. — Deux circonstances de la vie d'Enée ont surtout marqué dans la littérature et sont devenues la source d'allusions souvent ironiques : 1° * Enée fuyant de Troie avec son père Anchise sur ses épaules ; 2° Enée perdant sa femme Créuse pendant sa fuite à travers les rues de Troie.



Énée portant Anchise, groupe de Lepautre (jardin des Tuileries) ; — excellent tableau de Carle Vanloo (Louvre).

Énée racontant à Didon les malheurs de Troie, chef-d'œuvre de P. Guérin (Louvre).

Énéide (*l'*), célèbre poème épique de Virgile, en douze chants, sur un sujet supposé national ; imitation de l'*Iliade* et de l'*Odyssée ;* composition faible sous le rapport du plan et des caractères, mais œuvre de génie, où l'on admire l'art de rendre les passions, l'exquise délicatesse des vers, la perfection du style de l'épopée, et où des défauts réels sont rachetés par le fini de l'exécution (Ier siècle av. J.-C.).

Énéide travestie (*l'*), parodie en huit livres du poème de Virgile, par Scarron ; œuvre d'un genre faux, où beaucoup d'esprit a été dépensé en pure perte (XVIIe siècle).

Enfant prodigue (*l'*), poème élégiaque, de Campenon, où l'on ne trouve guère à louer que le style (1813).

Enfant prodigue (*l'*), tableau de Rembrandt, musée de l'Ermitage ; — de Teniers (Louvre) ; vaste toile de Dubufe (1886).

Enfant priant, bronze antique (musée de Berlin) ; trouvé dans le Tibre.

Enfants (*les*), recueil de contes pour le premier âge par Mme Guizot (1812).

Enfants (*les*), recueil de vers d'une tendre émotion, par V. Hugo (1862).

Enfantement de la Vierge (*l'*), poème latin de Sannazar, très remarquable par l'élégance et la pureté du style (XVIe siècle).

ENFANTIN (*Barthélemy-Prosper*), dit le *Père Enfantin*, né à Paris, ingénieur français, l'un des fondateurs du saint-simonisme (1796-1864).

ENFIELD, ville d'Angleterre (Middlesex), 20,000 h. Armes.

ENGADDI, v. de Palestine, tribu de Juda.

ENGADINE, vallée de la Suisse (Grisons), arrosée par l'Inn. Ses sites sont parmi les plus pittoresques de la Suisse.

ENGEL, écrivain allemand (1741-1802).

ENGELBRECHT, patriote Suédois, m. en 1436 ; il lutta énergiquement contre la domination danoise.

ENGELMANN, lithographe, né à Mulhouse, introduisit en France les procédés de lithographie inventés par Senefelder (1788-1839).

ENGHIEN (*gain*), v. de Belgique (Hainaut), arr. de Mons ; 4,000 h.

ENGHIEN (*gain*), charmant village de Seine-et-Oise (arr. de Pontoise) ; 2,670 h. Lac de 1,000 m. sur 500 ; eaux sulfureuses.

ENGHIEN (*duc d'*), né à Chantilly, fils de Louis-Henri-Joseph, prince de Condé. Par ordre de Bonaparte, il fut fusillé dans les fossés de Vincennes (1772-1804).

Enghien (*la mort du duc d'*), tableau de J.-P. Laurens ; effet sinistre bien rendu (1872).

ENKHUYSEN, v. de la Hollande Septentrionale ; 6,500 h.

Enlèvement de Proserpine (*l'*), poème épique de Claudien, en trois chants, qui renferme de grandes beautés de détail (IVe siècle ap. J.-C.).

Enlèvement de Proserpine (*l'*), tableau de l'Albane, galerie de Dresde ; paysage historique ; figurines charmantes, coloris frais et séduisant.

Enlèvement de Déjanire (*l'*), tableau

du Guide (Louvre); peinture savante et vigoureuse.

Enlèvement d'Europe (*l'*), chef-d'œuvre de Paul Véronèse (palais ducal, de Venise); tableau de chevalet, d'une composition agréable et très animée et du coloris le plus brillant; il a été apporté à Paris à l'époque de la conquête de l'Italie; le musée du Capitole en a une belle répétition que quelques connaisseurs croient être l'original.

Enlèvement d'Hélène (*l'*), chef-d'œuvre du Guide (Louvre). Ce tableau a été célébré en vers, en prose et dans plusieurs langues par une foule d'écrivains contemporains du Guide.

Enlèvement de Psyché (*l'*), tableau de Prud'hon.

Enlèvement d'une Sabine (*l'*), célèbre groupe de trois figures, par Jean de Bologne, érigé en 1583, sous le portique dei Lanzi, à Florence; les figures, nues, ont une hardiesse d'attitude et une beauté de formes admirables.

Ennéades ou *Neuvaines*, de Plotin, recueil de 54 livres ou traités formant une sorte d'encyclopédie philosophique et colligés par Porphyre, son disciple. La doctrine est un éclectisme mystique, dérivant du platonisme pour aboutir au panthéisme. Le mérite littéraire est fort inégal; la diction est tantôt rude et obscure, tantôt brillante et animée (IIIe siècle.)

ENNEZAT ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1,220h.

ENNIS, v. d'Irlande, ch.-l. du comté de Clare; 6,993 h. Grains.

ENNISKILLEN, v. d'Irlande, ch.-l. du comté de Fermanagh: 14,678 h. Sur le lac Erne. Grains, coutellerie.

ENNIUS, un des plus anciens poètes latins, né en 239 av. J.-C., Grec de naissance, mort en 169. Son style était dur, incorrect et encore à moitié barbare. A cause de ce défaut d'élégance, racheté par la force de l'expression, les Latins avaient formulé ce proverbe: *De stercore Ennii*, « Du fumier d'Ennius (tirer) », qui s'appliquait à Virgile, lequel ne dédaignait pas de faire des emprunts au vieux poète et savait trouver des perles *dans le fumier d'Ennius*. Cette expression est devenue proverbiale dans notre langue et s'emploie presque toujours sous sa forme française, surtout pour exprimer que l'on trouve qnelquefois d'excellentes choses dans de vieux auteurs aujourd'hui à peine connus.

ENNODIUS, écrivain ecclésiastique, né en Gaule, un des Pères de l'Eglise latine (473-521).

ÉNOCH (*nok*), nom de deux personnages de l'Ancien Testament, l'un fils de Caïn, l'autre père de Mathusalem.

Énoch Arden, poème anglais d'A. Tennyson, une des tentatives les plus heureuses que l'on ait faites pour transporter la réalité de la vie familière dans le domaine de la poésie.

ENOS, v. de la Turquie d'Europe, sur le golfe de ce nom et sur le delta de la Maritza; 7,000 h.

ENRIQUEZ-GOMEZ, poète espagnol, né à Ségovie (XVIIe s.).

ENS ou **ENNS,** ville d'Autriche; 3,800 h. Sur la r. g. de l'Ens (ou l'Enns), affl. du Danube (r. dr.); 296 kil.

ENSENADA (*La*), homme d'Etat espagnol (1704-1781).

ENSHEIM, ancien village de France, près Strasbourg; victoire de Turenne sur les impériaux (1674).

ENSISHEIM, anc. ch.-l. de c. (Haut-Rhin); 3,206 h. Sur l'Ill; cédé à l'Allemagne.

Entendement humain (*Essai sur l'*), par Locke (1690). L'auteur rejette les idées innées et reconnaît pour cause des idées les sensations et la réflexion.

Entendement humain (*Nouveaux Essais sur l'*), par Leibniz (1704). L'auteur combat les principes sensualistes de Locke.

Entendement humain (*Recherches sur l'*), par Thomas Reid (1763). L'auteur se prononce pour l'empirisme et la restriction du domaine de la psychologie.

Enterrement d'un évêque (*l'*), tableau de Zurbaran, au Louvre; non moins réaliste que l'*Enterrement à Ornans*.

Enterrement à Ornans (*l'*), fameux tableau de G. Courbet (1850); une des œuvres les plus vivantes de ce peintre.

Enterrement dans les Vosges (*l'*), tableau de G. Brion (1855).

ENTOUF, nom de six rois de l'anc. Egypte (11e dynastie).

ENTRAGUES (*Henriette de Balzac d'*), marquise de Verneuil, née à Orléans, favorite de Henri IV, après la mort de Gabrielle d'Estrées (1579-1633).

ENTRAGUES (*Charles de Balzac d'*), gentilhomme du parti du duc de Guise, mort en 1599.

ENTRAYGUES, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion; 1,903 h. Au confluent de la Truyère et du Lot.

ENTRECASTEAUX (*Bruni d'*), navigateur français, né à Aix, mort pendant son voyage à la recherche de La Pérouse (1739-1793).

Entrée des animaux dans l'arche (*l'*), chef-d'œuvre du Bassan, musée royal de Madrid; grande et belle toile, bien éclairée et du coloris le plus vigoureux; elle fut envoyée par le Titien à Charles-Quint.

ENTREMONT, belle vallée de la Suisse (Valais), au pied du Grand-Saint-Bernard. Sites variés et très pittoresques.

Entretiens mémorables de Socrate, ouvrage de Xénophon, exposé des principes de morale et de la méthode de

Socrate; le plus estimé des ouvrages de Xénophon (IVe siècle av. J.-C.).

Entretiens et lettres sur l'éducation, ouvrage de Mme de Maintenon où brillent les solides et aimables qualités de son esprit et de sa raison (XVIIe siècle).

Entretiens spirituels, livre de dévotion, fort goûté des âmes pieuses, par saint François de Sales (XVIIe siècle).

Entretiens d'Ariste et d'Eugène, traité de critique littéraire très remarquable, par le Père Bouhours (1671).

Entretiens sur la pluralité des mondes, ouvrage ingénieux et brillant, le principal titre littéraire de Fontenelle (1686).

Entretiens de Phocion, le livre le plus intéressant et le mieux écrit de Mably (1763).

Entretiens de Gœthe et d'Eckermann, conversations familières, recueillies par ce dernier (1832).

ENTRE-RIOS, prov. de la Rép. Argentine; ch.-l. *Uruguay.*

ENTREVAUX, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Castellane; 1,416 h. Sur la r. g. du Var. Huiles, draps.

ENVERMEU, ch.-l de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 1,439 h. Grains. Cimetière mérovingien.

ENZ, riv. du Wurtemberg, 130 kil.

ENZO ou **HANS,** roi de Sardaigne, fils naturel de l'empereur Frédéric II (1224-1272).

ÉOLE, dieu des vents, fils de Jupiter et de la nymphe Ménalippe. C'est lui qui, dans la mythologie des Grecs et des Romains, déchaînait les tempêtes.

ÉOLE, fils d'Hellen, ancêtre mythique des Eoliens.

ÉOLIDE ou **ÉOLIE,** ancienne contrée de l'Asie Mineure entre la Troade et l'Ionie.

ÉOLIENNES (*îles*), ancien nom des îles Lipari, sur lesquelles Eole était censé régner.

ÉOLIENS, tribu hellénique qui, chassée du Péloponèse par les Doriens, vint s'établir en Eolide (Asie Mineure).

ÉON DE BEAUMONT (*le chevalier*), agent politique et aventurier fr., né à Tonnerre (1728-1810).

ÉPAMINONDAS, célèbre général thébain, vainqueur des Lacédémoniens à Leuctres et à Mantinée (411-363 av. J.-C.). Il fut blessé mortellement dans cette dernière bataille; mais, apprenant que l'ennemi était en déroute : « J'ai assez vécu, dit-il, puisque je meurs sans avoir été vaincu. » Comme on regrettait qu'il n'eût pas de postérité : « Je laisse, dit-il, deux filles immortelles : Leuctres et Mantinée. »



***ÉPÉE** (*abbé de l'*), né à Versailles, fondateur de l'institution des sourds-muets auxquels il apprit à se faire comprendre au moyen d'un langage de signes conventionnels (1712-1789).



ÉPERNAY, ch.-l. d'arr. (Marne); 18,361 h. (*Sparnaciens*) sur la Marne; ch. de fer de l'E. — Vins. Patrie de Flodoard. Le maréchal de Biron fut tué devant Epernay en 1592. L'arr. a 9 cant., 174 comm., 99,067 h.

ÉPERNON (*duc d'*), amiral de France, un des mignons de Henri III. C'est sur ses instances que le parlement, en 1610, donna la régence à Marie de Médicis (1554-1642).

ÉPERNON, v. de France (Eure-et-Loir), arr. de Chartres; 2,396 h.

Éperons (*Journée des*), nom donné à deux déroutes qu'éprouvèrent les armes françaises : l'une à Courtrai, en 1302, contre les Flamands; l'autre à Guinegatte en 1513, contre les Anglais.

ÉPÉUS, fils de Pénopée, constructeur du fameux cheval de bois au moyen duquel l'élite des Grecs pénétra dans Troie (*Myth.*).

ÉPHÈSE, ancienne v. d'Ionie, qui avait un temple de Diane mis au nombre des sept merveilles du monde et brûlé par Erostrate. Nestorius y fut condamné dans un concile.

Éphésiaques, roman grec de Xénophon d'Ephèse (IVe siècle).

ÉPHESTON V. HÉPHESTION

Ephètes, juges d'un tribunal criminel institué à Athènes, par Dracon; ils étaient au nombre de 51. Solon réforma ce tribunal.

Éphores, nom donné, à Sparte, à cinq magistrats électifs établis pour contrebalancer l'autorité des rois et du sénat.

ÉPHRAÏM, deuxième fils de Joseph, donna son nom à l'une des douze tribus (*Bible*). La tribu d'Ephraïm fut très puissante au temps des Juges.

ÉPHREM (*saint*), Père de l'Eglise, né à Nisibe [Mésopotamie] (320-379). Fête le 9 juillet.

ÉPICHARIS, femme romaine qui entra dans une conspiration contre Néron et s'étrangla pour ne pas révéler ses complices, après avoir subi les tortures les plus cruelles.

Épicharis et Néron, tragédie de Legouvé (1794); grandes beautés de style et de composition.

ÉPICHARME, poète et philosophe pythagoricien (540-450 av. J.-C.).

ÉPICTÈTE, philosophe stoïcien du Ier siècle, né à Hiéropolis (Phrygie). Ses *Entretiens* furent réunis par Arrien en un corps d'ouvrage, et le même philosophe en fit un résumé connu sous le

nom de *Manuel d'Epictète*, résumé lumineux de la doctrine stoïcienne.

* **ÉPICURE,** philosophe grec, qui enseignait que le plaisir est le souverain bien de l'homme, et que tous nos efforts doivent tendre à l'obtenir; mais, loin de le faire consister dans les jouissances grossières des sens, Epicure le plaçait dans la culture de l'esprit et la pratique de la vertu. C'est donc, dit Fénelon, par une fausse interprétation de sa doctrine, que l'on a pris pour un débauché un homme d'une continence exemplaire. Quoi qu'il en soit, le mot *épicurien* n'en est pas moins resté dans notre langue le synonyme de voluptueux, et, quand on veut parler d'un homme adonné aux jouissances de la table ou des sens, on dit : *C'est un épicurien, un disciple d'Epicure*. Horace disait : *Epicuri de grege porcus*. « Pourceau du troupeau d'Epicure » (341-270 av. J.-C.).



ÉPIDAURE, v. de l'ancienne Argolide (Grèce), où Esculape rendait les oracles. C'était l'un des sanctuaires les plus vénérés; une foule de malades encombrait sans cesse ses abords.

Épidicus, comédie de Plaute, celle qu'il préférait et dans laquelle il a mis toute sa verve. Epidicus est un esclave dévoué au fils de son maître, une sorte de Scapin.

ÉPIGONES, nom donné aux fils des sept chefs qui périrent devant Thèbes.

Épigrammes de Catulle. Le poète y a répandu à pleines mains le sel attique, la grâce ingénue, la délicatesse du sentiment et le sarcasme amer.

Épigrammes de Martial, remarquables par la finesse et le mordant, où il y a, comme le dit l'auteur lui-même, du bon, du médiocre et du mauvais.

Épigrammes de Boileau. Cet esprit si mordant dans la satire, si rempli de verve et de malice, n'a fait que des épigrammes médiocres. Deux ou trois à peine méritent d'être citées.

Épigrammes de Racine. Elles ne sont pas nombreuses, mais la malice supplée à cette infériorité numérique. Il n'y a pas un trait qui n'emporte la pièce.

Épigrammes de J.-B. Rousseau, pleines de sel, d'esprit et de verve gauloise; malheureusement, les traits licencieux en font trop souvent les frais.

Épigrammes de Lebrun, remarquables par leur verve mordante; ces pièces dépassent le nombre de six cents.

ÉPIMÉNIDE de Gnosse, philosophe crétois du VIIe siècle av. J.-C. Comme il était versé dans toutes les connaissances de l'antiquité, on a raconté sur cet homme célèbre une foule de fables absurdes : par exemple, on a rapporté qu'entré dans une caverne, il n'en était sorti qu'après un sommeil de cinquante-sept ans, Quoi qu'il en soit, le *sommeil* et le *réveil* d'Epiménide sont devenus l'objet de fréquentes allusions, surtout en politique.

ÉPIMÉTHÉE, frère de Prométhée; il épousa Pandore et eut l'imprévoyance d'ouvrir la boîte fatale d'où tous les maux s'envolèrent sur la terre (*Myth.*).

ÉPINAC, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun; 4,061 h. Ch. de f. P.-L.-M. Houilles.

ÉPINAL, ch.-l. du dép. des Vosges, à 427 kil. S. E. de Paris; sur la Moselle; 23,223 h. (*Spinaliens*). Imagerie. L'arr. a 6 cant., 126 comm., 109,738 h.

ÉPINAY (*Mme d'*), femme distinguée, bienfaitrice de J.-J. Rousseau, a publié des mémoires intéressants (1725-1783).

* **ÉPINAY** (*Adrien d'*), avocat et homme politique, né à l'île de France; il décida l'Angleterre à donner à sa patrie le régime libéral qu'elle réclamait; m. à Paris (1794-1839).



ÉPIPHANE (*saint*), Père et docteur de l'Eglise grecque, né en Palestine (310-403). Fête le 12 mai.

ÉPIPHANE (*saint*), évêque de Pavie (438-397). Fête le 21 janvier.

ÉPIRE, contrée de l'ancienne Grèce, au sud de la Macédoine. C'est en Epire qu'était le célèbre oracle de Dodone.

Épithalame de Thétis et de Pélée, le chef-d'œuvre de Catulle; poème plus parfait sous le rapport du style que sous celui de la composition générale.

Épîtres d'Horace, poésies où l'auteur donne, dans un style familier, des conseils sur des sujets de morale et des questions de goût; il y règne un laisser aller apparent qui est une perfection de plus dans l'art de bien dire.

Épîtres de saint Paul. Ces épîtres canoniques, au nombre de quatorze, remarquables par la puissance du raisonnement et par l'esprit de charité, ont excité l'admiration de saint Augustin et de Bossuet.

Épîtres et Épigrammes de Clément Marot, poésies familières, les meilleures productions de l'auteur, où brillent la grâce, la naïveté et la finesse dans la plaisanterie, comme aussi la verve, la gaieté et l'élégance (XVIe siècle). Marot a fait faire de notables progrès à la versification française.

Épîtres de Boileau, un des meilleurs ouvrages de ce poète, où la raillerie se

montre plus enjouée que satirique; la dernière, adressée à Racine, réunit toutes les qualités de son talent (1669-1677).

Épîtres de J.-B. Rousseau, ouvrage en deux livres, où l'on trouve une grande facilité, sans toutefois qu'elles soient comparables à celles d'Horace et de Boileau.

Épîtres d'Héloïse à Abélard, une des plus heureuses créations de la poésie moderne, par Pope (1709).

Épîtres morales de Pope, morceaux poétiques très estimés pour le style (1733-1740).

Épodes d'Horace, pièces de vers ïambiques, au nombre de dix-sept, composées presque toutes dans la jeunesse du poète.

ÉPONINE, femme du Gaulois Sabinus, qui entreprit, avec Civilis, d'affranchir les Gaulois du joug des Romains. Ayant été vaincu, Sabinus se retira dans sa maison, l'incendia et répandit au dehors le bruit de sa mort. Retiré au fond d'un souterrain, il fit savoir à sa femme le secret de son existence. Cette épouse héroïque alla s'enfermer avec lui dans ce tombeau, où pendant neuf années elle sut, par sa tendresse et ses soins, l'indemniser de la perte du jour et de la privation de la liberté. Trahi enfin, Sabinus fut livré à Vespasien, qui l'envoya au supplice malgré les larmes et le sublime dévouement d'Eponine. Cette femme, martyre de l'amour conjugal, ne voulut pas survivre à l'époux qu'elle n'avait pu sauver et se donna la mort en 78.

Époques de la nature, un des plus beaux ouvrages de Buffon, servant de supplément à son *Histoire naturelle*. Il y décrit les révolutions du globe terrestre et émet des hypothèses hardies, dont quelques-unes ont été reprises par Cuvier.

ÉPORÉDORIX, guerrier éduen qui joua un rôle dans l'insurrection de 51 av. J.-C. contre les Romains.

ÉPRÉMÉNIL (*d'*), conseiller au parlement de Paris, né à Pondichéry. Député de la noblesse à la Constituante, il fit aux idées de 1789 autant d'opposition qu'il en avait fait au gouvernement avant la Révolution (1746-1794).

Épreuve villageoise (*l'*), opéra de Grétry, en deux actes et en vers (1784).

EPSOM, bourg d'Angleterre (comté de Surrey) où, depuis 1779, la célèbre course de chevaux (*le Derby*) se court le mercredi avant la Pentecôte.

EPTE, riv. de France, affl. de la Seine (r. dr.), arrose Gisors et Saint-Clair ; 100 kil.

ÉQUATEUR (*République de l'*), Etat de l'Amérique du Sud ; cap. *Quito;* 643,295 kil. c.; 1,004,651 h. L'Equateur forme un Etat indépendant depuis le partage (en 1830) de la République de Colombie en trois Etats distincts : *Nouvelle-Grenade* ou *Etats-Unis de Colombie*, *Venezuela* et *Equateur*. Cacao, métaux précieux, café, caoutchouc, peaux, ivoire végétal, chapeaux de paille, quinquina.

ÈQUES, ancien peuple d'Italie, dans le Latium, sur l'Anio. Vaincus par Camille et soumis dans les guerres samnites.

Équilibre européen, nom donné au système politique qui prétend assurer le maintien de la paix par la pondération des pouvoirs respectifs des Etats de l'Europe.

ÉRARD (*Sébastien*), fondateur d'une importante manufacture française de pianos, né à Strasbourg (1752-1831).

ÉRASISTRATE, célèbre médecin grec (IIIe siècle av. J.-C.).

* **ÉRASME,** savant hollandais, né à Rotterdam, auteur de *Colloques* célèbres et de l'*Eloge de la folie*. Son style et son esprit l'ont fait surnommer le *Voltaire latin* (1467-1536)



Érasme (*portrait d'*), tableau de Holbein, au Louvre; tête vivante, finesse d'exécution merveilleuse. Holbein a fait encore plusieurs autres portraits de son ami Erasme.

* **ÉRATO,** Muse qui présidait à l'élégie. On la représente avec une lyre.



ÉRATOSTHÈNE, philosophe célèbre de l'école d'Alexandrie, né à Cyrène en 276 av. J.-C. Las de la vie, il se laissa mourir de faim à l'âge de quatre-vingts ans.

ERCILLA, poète et guerrier espagnol, auteur de l'*Araucana*, né à Madrid (1533-1596).

ERCKMANN-CHATRIAN (*Emile* ERCKMANN et *Alexandre* CHATRIAN, dits), littérateurs français, nés, le premier, à Phalsbourg en 1822, le second à Soldatenthal (Meurthe) en 1826.

ERDRE, riv. de France, affluent de la Loire (r. dr.); 102 kil.

Ère, époque fixe d'où l'on commence à compter les années. — Les ères principales sont l'ère des Juifs, qui commence en 3761 av. J.-C. ; l'ère chrétienne ou vulgaire, qui commence à la naissance de J.-C., la 14e année du règne d'Auguste ; l'ère des olympiades, chez les Grecs, 776 av. J.-C.; l'ère de la fondation de Rome, 753 av. J.-C. ; l'ère de Nabonassar, chez les Babyloniens, 747 av. J.-C.; l'hégire, ère des mahométans, 622; l'ère de la République française, 21 septembre 1792. On n'a compté que

douze ans de cette ère ; après avoir dit l'an I, l'an II, l'an III, etc., l'an XII de la République, on a dit 1804, époque de la création de l'Empire.

ÉRÈBE, nom donné à la région ténébreuse qui s'étend sous la terre au-dessus de l'Enfer (*Myth.*).

ÉRECHTHÉE (*rék*), roi d'Athènes, fils de Pandion et père de Cécrops (*Myth.*).

Érechthéion, temple élevé dans l'Acropole à Erechthée.

ÉRÉSICHTHON, fils d'un roi de Thessalie, qui affligé d'une faim insatiable par Cérès qu'il avait offensée, dévora ses propres membres (*Myth.*).

ÉRÉTRIE, ville d'Eubée, auj. *Palæo-Castro.*

ERFURT, v. de Prusse (Saxe); 73,000h. Napoléon y eut en 1808 avec le tsar une entrevue suivie d'un traité avantageux pour la France.

ÉRIC le Rouge, chef norvégien qui découvrit le Groenland au xe siècle et envoya des expéditions sur la côte de l'Amérique du Nord.

ÉRIC, nom de quatorze rois de Suède et de neuf rois de Danemark. Le plus célèbre, Eric XIV, fils de Gustave Wasa, régna de 1560 à 1577.

ERICSSON, célèbre ingénieur suédois (1803-1869).

ÉRIDAN, nom ancien du Pô.

ÉRIÉ, lac de l'Amérique du Nord au S.-E. du Canada; 25,000 kil. c.

ÉRIGÈNE (*Jean Scot*), philosophe irlandais; m. en 875. Charles le Chauve l'appela auprès de lui.

ÉRIN, ancien nom de l'Irlande.

ÉRINNYES ou **EUMÉNIDES,** déesses que les Romains appelaient *Furies.* Filles de la Terre, elles vivaient dans le Tartare, ayant pour mission de punir les crimes des humains. On les représentait avec les cheveux entrelacés de serpents, tenant d'une main une torche ardente et de l'autre un poignard. Elles s'appelaient *Tisiphone, Alecto, Mégère* (*Myth.*).

Erinnyes (*les*), drame en vers et en deux parties, par Leconte de L'Isle, avec intermèdes de Massenet (1873).

ÉRIPHYLE, femme du devin Amphiaraüs. Elle trahit, pour un collier que lui donna Polynice, son époux, qui se cachait pour ne pas se rendre à la guerre de Thèbes. Tuée par son fils Alcméon.

ÉRIVAN, v. de la Russie d'Asie, l'une des cap. de l'anc. Arménie, auj. chef-lieu du gouv. d'Erivan ; 17,000 h.

ERKINOALD, maire du palais de Neustrie de 640 à 656, sous Clovis II.

ERLANGEN, v. de Bavière (Franconie) ; 15,000 h. Université protestante.

ERLAU, v. de Hongrie. V. EGER.

ERLON (*Drouet d'*). V. DROUET.

ERMENONVILLE, village de l'Oise, arr. de Senlis; 487 h. Séj. de J.-J. Rousseau.

ERMITAGE, coteau de la Drôme, sur la r. g. du Rhône, qui fournit des vins très estimés.

Ermitage (*palais et musée de l'*), à Saint-Pétersbourg ; le musée est une des plus belles galeries de peinture de l'Europe.

Ernani, opéra en quatre actes de Verdi (1844).

ERNE, fleuve d'Irlande qui se jette dans l'Atlantique, après avoir traversé le *lac Erne ;* 100 kil.

ERNÉE, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne ; 5,149 h. Sur l'Ernée, s.-affl. de la Loire ; ch. de fer O.

ERNESTI, philologue allemand (1707-1781).

Ernestine, petit ouvrage plein d'intérêt et de grâce, que Laharpe appelle le *diamant* de Mme Riccoboni (1761).

ERNST, célèbre compositeur et violoniste allemand, né à Brünn (1814-1865).

ÉROS, nom grec du dieu de l'Amour.

ÉROSTRATE, Ephésien obscur qui voulant, à l'exemple des conquérants, se rendre immortel par une destruction mémorable, incendia le temple de Diane à Ephèse, une des sept merveilles du monde, la nuit même où naquit Alexandre (356 av. J.-C.). Les Ephésiens, indignés, rendirent un décret qui défendait, sous peine de mort, de prononcer le nom d'Erostrate : c'était le meilleur moyen de lui assurer l'immortalité. Depuis, ce nom est passé dans toutes les langues pour caractériser ceux qui commettent un acte insensé dans le but de se rendre célèbres.

ERPEN (*Thomas van*), orientaliste hollandais (1584-1624).

ERSCH, bibliographe allemand, auteur d'une *Encyclopédie* (1766-1828).

ERSKINE (*Jean*), théologien écossais, fondateur de l'Eglise dissidente d'Ecosse.

ERSKINE, homme d'Etat anglais né à Edimbourg, un des plus grands orateurs contemporains (1750-1823).

ERSTEIN (*èr-staïne*), ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne ; 3,505 h. Sur l'Ill.

ERVY, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes ; 1,956 h. Sur l'Armance, affl. de l'Armançon.

ERWIN, architecte de la cathédrale de Strasbourg, né à Steinbach (Bade), m. en 1318.

ÉRYMANTHE, montagne d'Arcadie, repaire d'un sanglier fameux tué par Hercule (*Myth.*).

ÉRYTHRÉE (*mer*), nom donné par les anciens d'abord à la mer des Indes, puis seulement à la mer Rouge.

ÉRYX, ville de la Sicile ancienne, au pied de la montagne du même nom. Temple de Vénus.

ERZÉROUM, v. de la Turquie d'Asie (Arménie), chef-lieu du vilayet de ce nom ; 60,000 h.

ERZGEBIRGE, chaîne de montagnes qui sépare la Saxe de la Bohême. Longue de 140 kil., elle atteint 1,275 mètres en son point culminant, le Keilberg.

ESARHADDON. V. ASARHADDON.

ÉSAÜ, fils d'Isaac et de Rébecca, frère aîné de Jacob, auquel il vendit son droit d'aînesse moyennant un plat de lentilles. On rappelle souvent le *plat de lentilles d'Esaü* pour caractériser un marché de dupe, où, dans un moment de nécessité, on cède une chose avantageuse contre une autre qui l'est beaucoup moins. La Bible fait d'Esaü le père des Edomites.

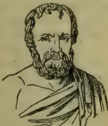
Escarbagnas (*la comtesse d'*), comédie-farce en un acte et en prose, par Molière (1671). Par plaisanterie, on donne quelquefois ce nom à une personne entichée de sa noblesse jusqu'au ridicule.

ESCARÈNE (**L'**), ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice; 1,457 h.

ESCAUT, fleuve de France, de Belgique et de Hollande; source dans le dép. de l'Aisne; embouchure dans la mer du Nord; passe à Cambrai, Valenciennes, puis à Tournai, Gand et Anvers; 430 kil.

ESCAYRAC DE LAUTURE, voyageur fr., en Egypte, en Chine (1830-1868).

***ESCHINE**, célèbre orateur d'Athènes, rival de Démosthène. Ses discours brillent par l'abondance, l'habileté d'argumentation, l'éclat du style (389-314 av. J.-C.).



ESCHSCHOLTZ, voyageur naturaliste russe (1791-1831).

ESCHYLE, le père de la tragédie grecque. « Eschyle, dit A. Pierron, est poète lyrique avant tout, mais le poète dramatique ne le cède ni en puissance ni en génie au poète lyrique. Eschyle est un penseur, non moins qu'un artiste en rythmes et en paroles. » (525-456 av. J.-C.)

Esclarmonde, opéra en 4 actes et 8 tableaux; poème d'Alfred Brau et Louis de Gramont, musique de Massenet (1889).

Esclavage. Fruit de l'oppression du faible par le fort, l'esclavage remonte aux premiers temps du genre humain, mais pourtant il fut un véritable progrès, car pendant longtemps on tua les captifs au lieu de se borner à leur ravir la liberté. Il y avait des esclaves chez les Hébreux, chez les Grecs, chez les Romains, etc. Ceux-ci les recrutaient parmi les prisonniers de guerre et les peuples vaincus. Les marchands d'esclaves suivaient les armées, achetaient les captifs à l'encan, par grandes masses, et les envoyaient vendre au détail dans les marchés. Le nombre des esclaves excédait souvent le chiffre de la population libre, car l'enfant d'une esclave naissait esclave. A Rome, les esclaves formaient une classe avilie, réduite au rôle d'instrument d'utilité, de plaisir et de vanité. Au regard du droit civil, on peut dire qu'ils n'existaient pas : ils héritaient pour leur maître, ils recevaient des donations pour leur maître, mais jamais pour eux, de sorte qu'ils n'étaient que des instruments, des intermédiaires, et que tout ce qu'ils acquéraient appartenait à leur maître. Longtemps le maître eut droit de vie et de mort sur les esclaves; aussi se révoltèrent-ils fréquemment, et les Romains eurent à soutenir contre eux, à plusieurs époques, des guerres redoutables. La guerre des esclaves, sous Spartacus, qui put en réunir 70,000 sous ses ordres, mit Rome à deux doigts de sa perte. Même lorsqu'ils étaient affranchis, les esclaves n'étaient pas, dans l'ancien droit, sur le même pied que les hommes d'origine *ingénue*, c'est-à-dire libres de naissance; ils prenaient le nom de leur maître, qui devenait leur patron; dans l'ordre politique, ils ne pouvaient aspirer à certaines dignités ni contracter mariage avec des ingénus. Sous l'empire, le droit de *régénération* ou assimilation avec les ingénus leur fut accordé de plus en plus fréquemment, et on vit certains d'entre eux s'élever aux hautes fonctions politiques. Ils exerçaient les professions commerciales et industrielles dédaignées par les ingénus. Quelques-uns, comme Narcisse, devinrent les conseillers des empereurs. D'autres brillèrent par leur génie ou leur talent : Térence, Esope, Phèdre, etc. Le célèbre poète Horace était fils d'un affranchi. — Les esclaves des Lacédémoniens portaient le nom d'*ilotes*.

De nos jours, l'esclavage est encore en pleine vigueur chez les nègres africains, malgré les efforts des Européens pour y mettre un terme. En Asie et dans l'Amérique du Sud, il existe en maint endroit, et, en Russie, il n'a été transformé en servage que sous le règne de Nicolas. Il a été aboli en 1843 dans l'Inde anglaise, en 1848 dans les colonies françaises, aux Etats-Unis en 1865, au Brésil en 1888.

Esclavage de la Grèce (*l'*), poème brillant et protestation généreuse du ministre anglais G. Canning contre le despotisme turc (XVIIIe siècle).

Esclaves (*guerres des*), nom donné à trois guerres qu'eurent à soutenir les Romains contre leurs esclaves révoltés. La première éclata en Sicile (135 av. J.-C.) et dura deux ans. La seconde eut lieu de 105 à 102, également en Sicile; la troisième, qui eut pour chef Spartacus et pour théâtre l'Italie, dura de 75 à 71 av. J.-C.

Esclaves (*les*), poème dramatique en cinq actes, par Edgar Quinet; composition dont Spartacus est le héros (1853).

ESCLAVES (*lac des*), lac très poissonneux du Canada. Il se déverse par le fleuve Mackenzie qui, durant une partie de son cours, porte le nom de rivière des Esclaves.

ESCLAVES (*côte des*), partie de la côte d'Afrique comprise entre le Bénin et la côte d'Or, le long du Dahomey et du Yorouba.

ESCLAVONIE ou **SLAVONIE**. V. CROATIE.

ESCOBAR, jésuite espagnol, né à Valladolid, fameux casuiste, qui mit en avant cette maxime que la pureté d'intention justifie les actions blâmées par les lois et la morale (1589-1669).

ESCOÏQUIZ, homme politique espagnol, précepteur de Ferdinand VII (1762-1820).

* **ESCULAPE** ou **ASCLEPIUS**, dieu de la médecine, fils d'Apollon. Non content de guérir les malades, dit la Fable, il ressuscitait même les morts. Jupiter, irrité, le foudroya à la prière de Pluton, dieu des Enfers, dont l'empire courait risque de devenir désert. Le coq, emblème de la vigilance, et le serpent, emblème de la prudence, étaient consacrés à Esculape. Dans le langage ordinaire, *un disciple d'Esculape* signifie un médecin ; *un Esculape*, un médecin habile ; *ce n'est pas un Esculape*, ce n'est pas un bon médecin. En poésie, en parlant des arrêts de la médecine, on dit : *oracle d'Epidaure*, parce qu'Esculape avait un temple dans cette ville.



ESCURIAL, bourg d'Espagne à 10 kil. de Madrid, près duquel s'élèvent le palais et le monastère bâtis par Philippe II en mémoire de la bataille de Saint-Quentin (1557). Ce mot s'emploie par métaphore pour désigner un palais somptueux, une habitation royale d'une architecture grandiose.

ESCUROLLES, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Gannat ; 1,024 h. Sur l'Andelot, affluent de l'Allier.

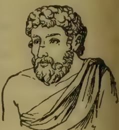
ESDRAS, fameux docteur juif (Ve siècle av. J.-C.).

ESMENARD, poète français, né à Pélissanne [Bouches-du-Rhône] (1769-1811).

Esméralda (*la*), personnage de *Notre-Dame de Paris*, par Victor Hugo ; type gracieux et idéalisé de la bohémienne.

ESON, père de Jason ; il fut rajeuni par la magicienne Médée. En littérature, on fait quelquefois allusion à ce rajeunissement magique. V. MÉDÉE.

* **ÉSOPE**, fabuliste grec, d'abord esclave, puis affranchi ; mis à mort par les Delphiens (500 av. J.-C.). Une circonstance de sa vie a donné naissance à cette locution : *Les langues d'Esope*, qui a passé dans la conversation. Son maître Xanthus lui ayant donné l'ordre d'acheter au marché ce qu'il y aurait de meilleur et rien autre chose, Esope n'acheta que des langues, qu'il fit accommoder à toutes les sauces. Les convives ne tardèrent pas à s'en dégoûter. « Hé ! qu'y a-t-il de meilleur que la langue ? répondit Esope ; c'est le lien de la vie civile, la clef des sciences, l'organe de la vérité et de la raison ; par elle, on bâtit les villes et on les police, on instruit, on persuade, on règne dans les assemblées ; on s'acquitte du premier de tous les devoirs, qui est de louer les dieux. — Eh bien, reprit Xanthus, qui prétendait l'embarrasser, achète-moi demain ce qu'il y a de pire. » Le lendemain, Esope ne fit encore servir que des langues, disant que la langue est la pire chose qui soit au monde : « C'est la mère de tous les débats, la nourrice de tous les procès, la source des divisions et des guerres ; si elle est l'organe de la vérité, c'est aussi celui de l'erreur et, qui pis est, de la calomnie. Par elle on détruit les villes ; si, d'un côté, elle loue les dieux, de l'autre elle est l'organe du blasphème et de l'impiété. » — Les *langues d'Esope* sont restées célèbres pour désigner ce qui, pouvant être envisagé sous deux aspects opposés, donne prise également à la louange ou à la critique.

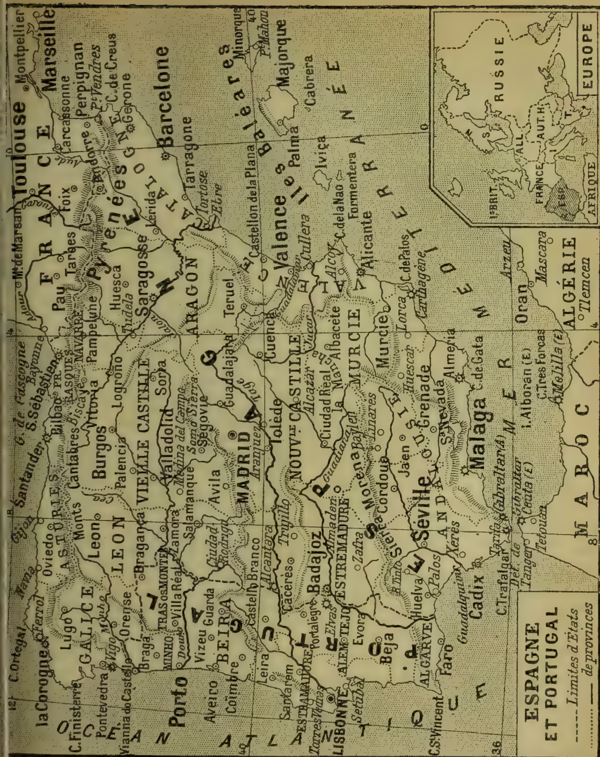


Esope à la cour, comédie en cinq actes et en vers, de Boursault (1701).

ESPAGNE. I. GÉOGRAPHIE. V. *la carte*.

II. HISTOIRE. Les plus anciens textes historiques nous représentent parmi les habitants de l'Espagne les *Celtibériens*, mélange de Celtes et d'Ibères. De bonne heure, les Phéniciens et les Grecs fondèrent des colonies sur les côtes ; puis, au Ve siècle, Carthage y établit sa prépondérance. Elle en fut chassée par les Romains en 133 av. J.-C., et l'Espagne ne changea plus de maître jusqu'à l'invasion des Alains, des Suèves et des Vandales. Ces derniers s'établirent dans la région appelée de leur nom *Andalousie* (409). Vers la même époque, les Wisigoths fondèrent un puissant Etat, qui fut détruit par les Arabes en 711 (bataille de Xérès). L'histoire de l'Espagne jusqu'au XVe siècle se résume dès lors dans la lutte du califat de Cordoue contre les chrétiens cantonnés dans les Asturies. Ceux-ci avaient réussi peu à peu à former des royaumes et à contre-balancer l'influence musulmane. En 1492, Ferdinand et Isabelle, dont le mariage avait, dès 1469 réuni sous le même sceptre les royaumes d'Aragon et de Castille, chassèrent enfin les Maures de la péninsule. La ruine des





ESPAGNE. I. GÉOGRAPHIE. L'Espagne est séparée de la France par les Pyrénées, de l'Afrique par le détroit de Gibraltar; elle est baignée au N.-O. et au S.-O. par l'Atlantique; à l'E. et au S.-E. par la Méditerranée. Sa frontière occidentale est limitée par le Portugal. L'Espagne a une superficie de 499,503 kil. carrés, sans compter les Baléares, et une population de 17,600,000 h. (*Espagnols*). C'est un plateau d'une hauteur moyenne de 700 m., sillonné par les monts Ibériques, les monts Cantabres et les sierras d'Estrella, de Morena, Nevada, et qu'arrosent le Minho, le Douro, le Tage, la Guadiana, le Guadalquivir, la Segura, l'Ebre. La péninsule produit divers métaux, des vins, du bois, des céréales, des fruits.

L'Espagne est une monarchie constitutionnelle. Le pouvoir exécutif y appartient au roi, le pouvoir législatif à deux Chambres, le Sénat et le Congrès, dont la réunion forme les Cortès. Au point de vue administratif, elle se divise en 47 provinces (49 en comptant les Baléares et les Canaries). La cap. est *Madrid*. Les colonies espagnoles, jadis si vastes, ne comprennent plus aujourd'hui que les possessions de l'Afrique occidentale (Fernando-Po, Annobon, etc.).

Maures avait coïncidé avec la découverte de l'Amérique. La monarchie espagnole ainsi établie atteignit son apogée et sa plus grande extension coloniale sous Charles-Quint et Philippe II. A l'extinction de la maison d'Autriche (1700), les Bourbons montèrent sur le trône d'Espagne dans la personne de Philippe V : ils en furent chassés par Napoléon Ier, qui y établit Joseph Bonaparte (1804); mais ils furent restaurés en 1814. Ferdinand VII, lors de la révolution de 1820, prêta serment à la constitution; mais le duc d'Angoulême fit une expédition en Espagne et rétablit la monarchie absolue (1823). Dans l'intervalle, les colonies espagnoles de l'Amérique s'étaient rendues indépendantes. En 1833, Isabelle remplaça Ferdinand VII sur le trône et y demeura trente-trois ans, malgré les efforts de don Carlos, frère du roi défunt. La révolution de 1868 la renversa et le maréchal Serrano garda le pouvoir exécutif jusqu'à l'avènement d'Amédée Ier (1870). Celui-ci ayant abdiqué (1873), on proclama la République et une insurrection carliste éclata, qui fut écrasée au profit d'Alphonse XII. Le fils posthume de ce monarque, né en 1886, a été proclamé sous la régence de sa mère Christine le jour même de sa naissance.

ESPAGNE. V. *Succession*.

ESPAGNE (*d'*), général fr., né à Auch, tué à la bataille d'Essling (1766-1809).

Espagnolet (*l'*), surnom de Ribera.

ESPALION, ch.-l. d'arr. (Aveyron); sur le Lot; 3,667 h. L'arr. a 9 cant., 49 comm., 59,535 h.

ESPARTERO, duc de La Victoire, général et h. polit. espagnol, régent de la reine Isabelle de 1841 à 1844 (1792-1879).

ESPELETTE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées). arr. de Bayonne; 1,525 h.

ESPEN (*Van*), célèbre jurisconsulte belge, né à Louvain (1646-1728).

ESPÉRANDIEU, architecte français, né à Nîmes (1820-1874).

ESPÉRON (*mont de l'*), massif des monts du Gévaudan, où l'Hérault prend sa source. Point culminant, 1,400 m.

ESPINASSE, général français, né à Saissac, tué à Magenta (1815-1859).

ESPINEL, romancier et poète espagnol, auteur de *Don Marcos de Obregon*, prototype de *Gil Blas* (1551-1634).

ESPINOUZE (*monts de l'*), massif des Cévennes méridionales dans les départ. de l'Hérault, du Tarn et de l'Aveyron. Point culminant, 1,120 m.

Espion (*l'*), un des meilleurs ouvrages de F. Cooper (1821). Le sujet est emprunté à la lutte de l'Indépendance américaine.

ESPIRITO-SANTO, prov. du Brésil; 100,717 h. Ch.-l. *Nossa-Senhorra-da-Vittoria*.

Esprit (*De l'*) **géométrique**, fragment célèbre des *Pensées* de Pascal.

Esprit des bêtes (*l'*), ouvrage très spirituel, de Toussenel (1847).

Esprit des lois (*l'*) ouvrage historique, politique et philosophique, l'œuvre capitale de Montesquieu (1748). C'est une revue des diverses législations et coutumes qui ont contribué à la prospérité des nations ou causé leur décadence, des circonstances qui ont présidé à la naissance des peuples et des principes moraux qui, se traduisant en révolutions, ont changé la face du monde. L'auteur découvre dans la nature des gouvernements les principes qui les animent, et de ces principes, combinés avec les besoins des peuples, il fait découler les lois qui les ont fait vivre ou qui les soutiennent encore. Sa prédilection est pour les monarchies tempérées.

ESPRONCEDA (*José de*), littérateur espagnol (1808-1848).

ESQUILIN (*mont*), une des sept collines de l'ancienne Rome.

***ESQUIMAUX**, populations des régions polaires qui habitent le Groenland et la région comprise entre la baie d'Hudson et le détroit de Behring. Quelques ethnographes regardent comme Esquimaux les *Tchoutches* de la Sibérie.



ESQUIROL, médecin aliéniste fr., né à Toulouse (1772-1840).

ESQUIROS, littérateur et homme politique fr., né à Paris (1814-1876).

Esquisses de philosophie morale, ouvrage estimé de Dugald-Stewart (1793).

Esquisse des progrès de l'esprit humain, ouvrage de Condorcet, fondé sur la perfectibilité de l'homme (1795).

Esquisse d'une philosophie, ouvrage de Lamennais; essai d'une doctrine synthétique (1841).

Essais de Montaigne (1580). « Ceci est un livre de *bonne foi*, » a dit Montaigne. C'est le résumé de ses lectures, un recueil de ses souvenirs et de ses observations, une sorte de panorama mouvant et capricieux des impressions personnelles d'un esprit qui étudie et se scrute sans cesse. Témoin et acteur à la fois, il contemple la scène où il tient le premier rôle. Le *moi*, chez Montaigne, représente l'homme en général, cet être *merveilleusement ondoyant et divers*. Montaigne se garde bien d'affirmer ou de nier. *Que sais-je?* Voilà sa conclusion, mais il ne met en question ni Dieu ni la vertu. Sa langue est une mine inépuisable de tours heureux et d'expressions pittoresques.

Essais de morale et de politique, ouvrage remarquable du philosophe F. Bacon (1597).

Essai sur la critique, poème rappelant de loin l'*Art poétique* de Boileau, par Pope, publié en 1709.

Essai sur l'homme, série de belles épîtres philosophiques, par Pope, publiées en 1733.

Essais moraux, politiques et littéraires, par D. Hume, recueil de petits traités pleins d'idées neuves et d'aperçus intéressants (1742).

Essai sur le goût, ouvrage de Montesquieu, publié en 1748. Ce sont des réflexions sur les causes du plaisir qu'excitent en nous les œuvres d'esprit et les productions des beaux-arts.

Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, œuvre historique de Voltaire (1757).

Essai sur le beau et le sublime, ouvrage philosophique de Burke (1757). Ce livre fait époque dans la critique anglaise.

Essai analytique sur les facultés de l'âme, traité remarquable de Ch. Bonnet, traçant l'histoire de nos premières idées (1760).

Essai sur les éloges, ouvrage de Thomas, livre théorique et critique sur un genre d'éloquence qui a fait la réputation de l'auteur (1773).

Essai sur les facultés intellectuelles, ouvrage judicieux du philosophe écossais Th. Reid (1785).

Essais sur les facultés actives, ouvrage important et utile du philosophe écossais Th. Reid (1788).

Essai sur l'indifférence en matière de religion, ouvrage célèbre de Lamennais, écrit dans un style éloquent, mais avec des idées trop exclusives (1817).

Essai sur la philosophie des sciences, ouvrage du physicien Ampère (1834).

Essais de critique et d'histoire, études sur des écrivains et des hommes d'Etat célèbres, par Macaulay; ces portraits littéraires sont cités comme les modèles du genre (1850).

ESSARTS (*Les*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 3,478 h. Sur la Petite-Maine.

ESSARTS (*Pierre des*), prévôt de Paris en 1408, tour à tour favori et ennemi de Jean sans Peur (1360-1413).

ESSEN, ville de la Prusse rhénane; 79 000 h. Célèbre usine des canons Krupp.

Esséniens, sectaires juifs du temps des Macchabées, dont les doctrines offraient une grande analogie avec celles des premiers chrétiens.

ESSEQUIBO, fleuve de la Guyane anglaise; 700 kil.

ESSEX, comté maritime du S.-E. de l'Angleterre; arrosé par la Tamise; 576,434 h. Ch.-l. *Chelmsford.*

ESSEX, royaume saxon, fondé en 526; cap. *Londres.*

ESSEX (*comte d'*), grand écuyer d'Angleterre, favori d'Elisabeth, conspira contre elle et fut exécuté (1567-1601). — Son fils, chambellan de Charles Ier, embrassa la cause des parlementaires lors de la Révolution (1592-1646).

Essex (*le comte d'*), tragédie estimée de Th. Corneille (1678).

ESSLING, village d'Autriche près de Vienne, où les Français remportèrent les 21 et 22 mai 1809 une sanglante victoire; 1,400 h. Lannes y fut tué.

ESSLINGEN, v. de Wurtemberg, sur la r. dr. du Neckar, affl. du Rhin; 20,864 h.

ESSONNE, riv. de France, affl. de g. de la Seine; 101 kil.

ESSONNES, comm. de France (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil; 7,351 h. Sur l'Essonne. Papeteries importantes, fonderies.

ESSOYES, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Seine; 1,575 h.

EST (*canal de l'*), qui met en communication la Meuse et le Rhône par la Moselle et la Saône.

ESTAGEL, village des Pyrénées-Orientales, arr. de Perpignan; 2,815 h. Patrie des deux Arago.

ESTAING (*èce-stin*), ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion; 1,596 h. Sur le Lot.

* **ESTAING** (*comte d'*), amiral français, né en 1729, se distingua aux Indes et en Amérique contre les Anglais et fut décapité en 1794.



Estampes (*cabinet des*), riche collection de gravures et de dessins formée primitivement par les rois de France, actuellement à la Bibliothèque nationale.

ESTANCELIN (*Louis*), publiciste fr. né à Eu (1777-1858).

EST-ANGLIE, un des royaumes de l'ancienne heptarchie anglo-saxonne, fondé en 571.

ESTE (*maison d'*), illustre famille princière d'Italie.

Estelle, pastorale de Florian (1783).

ESTEREL (*monts de l'*), massif montagneux des Alpes de Provence (Var et Alpes-Maritimes) dont le point culminant, le Vinaigre, a 620 m. d'alt.

ESTERHAZY, noble et ancienne famille autrichienne, qui a produit beaucoup d'hommes distingués.

ESTERNAY, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay; 1,748 h. Sur le Grand-Morin, affl. r. g. de la Marne.

ESTHER, nièce de Mardochée, épouse d'Assuérus (*Bible*).

Esther, tragédie en trois actes de Racine, représentée pour la première fois à Saint-Cyr en 1689, devant la cour, par les demoiselles de Saint-Cyr. Délicieux poème, dont Sainte-Beuve a dit : « C'est l'épanchement le plus pur, la plainte la plus enchanteresse de cette âme tendre (Racine) qui ne savait assister à la prise d'habit d'une novice sans se noyer dans les larmes. »

Esther (*le Livre d'*), un des livres de l'Ancien Testament.

ESTHONIE, gouvernement de la Russie d'Europe, près du golfe de Finlande ; ch.-l. *Revel;* 381,858 h. Les Esthoniens sont de race finnoise.

ESTIENNE, illustre famille d'imprimeurs-libraires et d'érudits français. Les plus célèbres de ses membres furent Robert ESTIENNE qui perfectionna la typographie (1503-1559) et son fils * HENRI, savant célèbre, qui mourut à l'hôpital de Lyon après s'être ruiné dans l'intérêt de la science (1528-1598).



ESTISSAC, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes ; 1,991 h. Sur la Vanne ; ch. de fer E. Scieries.

ESTOILE (*Pierre de l'*), chroniqueur français, né à Paris, auteur de *Mémoires-journaux* (1540-1611).

ESTOUVILLE (*Guillaume d'*), cardinal négociateur français, mort en 1483.

ESTRADES (*le comte d'*), diplomate et maréchal de France, né à Agen; un des négociateurs du traité de Nimègue (1607-1686).

ESTRÉES (*famille d'*), famille noble de France, dont la branche la plus célèbre est celle de Picardie. — Jean D'ESTRÉES, grand maître de l'artillerie (1486-1571). — Son fils, Antoine D'ESTRÉES, grand maître de l'artillerie de 1597 à 1600. — Sa petite-fille, Gabrielle D'ESTRÉES, favorite d'Henri IV (1571-1599). — Son petit-fils, le duc D'ESTRÉES, marquis de Cœuvres, maréchal de France, mort le 5 mai 1670, à l'âge de cent deux ans. — Jean D'ESTRÉES, fils du précédent, amiral de France, né à Paris. Il guerroya dans les Antilles, reprit Cayenne aux Hollandais, et bombarda Tripoli (1624-1707).

ESTRÉES-SAINT-DENIS, ch.-l. de c. (Oise) ; arr. de Compiègne; 1,496 h.

ESTRELLA [*sierra d'*] (*chaîne de l'Etoile*), chaîne de montagnes du Portugal, dont le pic le plus haut, le *Cantaro Delgado*, atteint 2,295 m.

ESTRÉMADURE ESPAGNOLE, ancienne prov. d'Espagne ; cap. *Badajoz ;* forme actuellement les deux prov. de Badajoz et de Cacèrès.

ESTRÉMADURE PORTUGAISE, province du Portugal; cap. *Lisbonne*, comprenant les districts de Leiria, Santarem et Lisbonne ; 946,472 h.

ESTREMOZ, v. de Portugal (Alemtejo); 6,000 h. Victoire célèbre des Portugais sur les Espagnols en 1663.

ÉSUS ou **HÉSUS**, dieu de la guerre chez les Gaulois.

ESZEK, v. de Hongrie (Esclavonie) sur la r. dr. de la Drave ; 17,000 h.

ÉTABLES, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc ; 2,431 h.

Établissements de saint Louis, recueil d'ordonnances et règlements datant de Louis IX, compilation qui n'a jamais eu force de loi, mais qui exerça une grande influence sur les légistes (1272).

ÉTAIN, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun ; 2,858 h. Ch. de fer E.

ÉTAMPES, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise); ch. de fer Orl. ; 8,573 h. Grains. Patrie de Geoffroy Saint-Hilaire. L'arr. a 4 c., 70 comm., 41,551 h.

ÉTAMPES (*Anne de Pisseleu, duchesse d'*), favorite de François Ier (1508-1576).

ÉTAPLES, ch.-l. de c (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil ; 3,816 h. Sur la Canche. Traité entre Charles VIII et Henri VII d'Angleterre en 1492.

États provinciaux. On appelait de ce nom, sous l'ancien régime, les assemblées des trois ordres de certains gouvernements français, qui, sur la convocation du roi, se réunissaient à des époques périodiques, afin de régler l'administration intérieure de la province et voter les subsides demandés par les commissaires royaux, pour subvenir aux frais de l'administration.

Par opposition aux *pays d'états*, on appelait *pays d'élections* ceux où la répartition de la taille était opérée par des fonctionnaires royaux investis d'attributions à la fois administratives et judiciaires. Ces fonctionnaires, appelés *élus*, furent en 1625 remplacés par des *conseillers du roi*.

États généraux. Par opposition aux *états provinciaux*, qui ne représentaient chacun qu'une province, on appelait *états généraux* les assemblées où siégeaient les représentants de la nation tout entière, c'est-à-dire les députés du clergé, de la noblesse et du tiers état.

Le *clergé* jouissait du droit de préséance sur les autres ordres dans les *états généraux*, prérogative qui remontait aux premiers temps de notre histoire. Le corps de la *noblesse* suivait le clergé dans l'ordre hiérarchique. Son rôle, d'après ses immunités et privilèges, était très important dans l'assemblée, et ce fut cet ordre qui s'opposa avec le plus de force à la délibération en commun, c'est-à-dire par tête et non par ordre. Le *tiers état*, qui venait le dernier, fut d'abord désigné sous le titre de *communautés*, *députés des bonnes villes*. Il se composait principalement de bourgeois, le peuple proprement dit n'étant pas représenté. L'infériorité dans laquelle il se trouvait à l'égard des deux ordres privilégiés donna à Siéyès l'occasion du pamphlet célèbre : *Qu'est-ce que le tiers état? Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'ici?*

Rien. — *Que demande-t-il? A devenir quelque chose.*

La première assemblée générale se tenait sous la présidence du roi et s'appelait *séance royale.*

Voici maintenant la liste des états généraux les plus importants tenus depuis 1302, date à laquelle ils furent convoqués pour la première fois :

États généraux de 1302. Cette assemblée mémorable dut sa convocation aux démêlés de Philippe le Bel et de Boniface VIII. Excommunié par le pape, le roi de France eut la salutaire pensée d'intéresser à sa cause la masse de la nation, et les *états*, convoqués le 10 avril dans la cathédrale de Notre-Dame de Paris, s'élevèrent avec force contre les entreprises du saint-siège.

Etats de Tours (1308), consultés par le même monarque sur le sort des templiers, sacrifiés à l'avance, ils les déclarèrent dignes de mort.

Etats généraux de 1313. Cette assemblée consacra le principe du consentement *libre et nécessaire* des trois ordres pour la levée de l'impôt, principe souvent méconnu, mais jamais prescrit jusqu'à la Révolution de 1789, et dont le développement graduel assura aux *états généraux* une certaine influence sur le gouvernement du pays.

Etats de 1317. Ils confirmèrent l'usurpation de Philippe le Long, et, par une interprétation nouvelle de la *loi salique*, déclarèrent les femmes inhabiles à succéder au trône.

Etats de Paris (1355). Ils accordèrent les subsides demandés par le chancelier de France au nom de Jean le Bon ; mais, sous l'influence d'Etienne Marcel, ils arrachèrent au pouvoir des concessions qui tendaient directement à la constitution du régime représentatif.

Etats de 1356. Il y eut deux assemblées distinctes, les *états* de la langue d'oc, réunis à Toulouse, et ceux de la langue d'oïl, assemblés à Paris, au foyer de la résistance au pouvoir royal, résistance dont Robert Le Coq et Etienne Marcel étaient l'âme. Les états de Paris accordèrent les hommes et l'argent demandés pour la défense du pays pendant la captivité de Jean le Bon, mais à la condition que le dauphin Charles se débarrasserait de ses principaux conseillers et se soumettrait à la direction et à la surveillance d'une commission nommée par les *états.* Le dauphin fit une réponse vague.

Etats de février 1357. Ils s'engagèrent à entretenir une armée de 30,000 hommes, mais exigèrent le droit pour les *états* de s'assembler deux fois par an *sans convocation* et d'envoyer des commissaires dans les provinces ; ils demandèrent encore l'abolition de la vénalité des offices de judicature et des tribunaux d'exception. Le dauphin consentit à tout. La commission s'empara du pouvoir, et les *états* se réunirent de nouveau en novembre 1357, janvier et mai 1358 ; mais cette révolution toute parisienne fut paralysée par l'esprit jaloux de la province et anéantie par la mort d'Etienne Marcel.

Etats de 1359. Ils refusèrent de ratifier le honteux traité signé à Londres par le roi Jean.

Etats de 1420. Ils ratifièrent le traité de Troyes.

Etats de Chinon (1428). Ils demandèrent la réforme de la chambre des comptes et celle des tribunaux inférieurs et appelèrent les grands feudataires à l'aide du roi.

Etats d'Orléans (1439). Etablissement d'une taille annuelle de 1,200,000 livres pour l'entretien d'une armée permanente.

Etats de Tours (1468). A propos de l'apanage de la Normandie, ces *états* consacrèrent l'inaliénabilité des domaines de la couronne et fixèrent à un revenu annuel de 12,000 livres l'apanage des princes du sang.

Etats de Tours (1484). Le clergé et la noblesse demandèrent l'augmentation de leurs privilèges ; le *tiers état* renouvela ses inutiles plaintes contre la lourdeur des tailles, les violences des percepteurs et des gens de guerre. La question de la régence fut agitée, et le pouvoir maintenu à Anne de Beaujeu, à l'exclusion du duc d'Orléans. Le principe de la souveraineté du peuple fut proclamé dans un remarquable discours de Philippe Pot, député de la Bourgogne.

Etats de Tours (1506). Ils donnèrent à Louis XII le nom de *Père du peuple* et lui demandèrent à fiancer au duc d'Angoulême François, Claude sa fille, fiancée déjà à Charles-Quint.

Etats d'Orléans (1560). Ils soumirent au roi un plan de réformes et refusèrent de se prêter aux projets sanguinaires de Catherine de Médicis et des Guises contre les huguenots.

Etats de Pontoise (1561). Ils demandèrent la liberté de conscience et refusèrent de délibérer avant l'enregistrement de l'ordonnance d'Orléans. Le clergé avait d'abord siégé seul à Poissy.

Etats de Blois (1576), exclusivement catholiques. Révocation de l'édit de pacification accordé aux protestants par Henri III, qui se déclara chef de la Ligue.

Etats de Blois (1588), composés de ligueurs, qui dissimulèrent à peine leur intention secrète de donner la couronne à Henri de Guise. Henri III trancha la question en faisant assassiner ce prince ainsi que son frère.

Etats de la Ligue (1593), tenus à Paris pendant le siège de cette ville par Henri IV. On peut voir dans la *satire Ménippée* le tableau satirique de cette assemblée, qui agita la question de l'élection d'un souverain et flotta sans se décider entre le jeune duc de Guise et l'infante d'Espagne.

Etats de Paris (1614). Le tiers demanda la convocation régulière des *états* tous

les dix ans, la diminution des impôts, des offices et des pensions, l'économie dans les finances; etc. Robert Miron et Savaron s'y distinguèrent par leur éloquence. Ces *états* furent, à proprement parler, les derniers qui se tinrent en France; car ceux de 1789 se transformèrent, comme on sait, en Assemblée nationale. V. *Assemblée constituante*.

États généraux de Versailles (*les*), haut relief de Dalou (Chambre des députés), mettant en scène la fameuse réponse de Mirabeau au marquis de Dreux-Brézé (1883).

État-major autrichien (*l'*) *devant le corps de Marceau*, tableau de J.-P. Laurens; une des œuvres magistrales du peintre (1877).

ÉTATS-UNIS. I. GÉOGRAPHIE. V. *la carte*.

II. HISTOIRE. Explorée dans sa partie littorale à partir du XVIe siècle par les navigateurs français, espagnols et anglais, cette vaste région commença au début du XVIIe à être colonisée par les sujets britanniques. De 1607 à 1733, treize colonies se formèrent successivement sur le territoire actuel des Etats-Unis : Virginie, Massachussets, Maryland, Rhode-Island, New-York, New-Jersey, Connecticut, New-Hampshire, Maine, Caroline du N., Caroline du S., Pensylvanie, Géorgie. A vrai dire, l'histoire des Etats-Unis ne commence qu'au moment où ces treize colonies secouèrent le joug de la métropole, lorsque celle-ci voulut leur imposer des taxes prohibitives. La résistance des colons aboutit en 1775 à une insurrection générale et à une guerre de huit ans (1775-1783). Le 4 juillet 1776, les treize colonies furent déclarées indépendantes sous le nom d'Etats-Unis d'Amérique : grâce à l'habile commandement de Washington, secondé par ses lieutenants et par les Français Rochambeau, La Fayette, etc., les Américains triomphèrent des forces anglaises. Par le traité du 3 septembre 1783 (Franklin en fut l'un des négociateurs), le cabinet de Londres reconnut la souveraineté des Etats-Unis, dont Washington fut le premier président, et qui adopta le 17 septembre 1787 une constitution fédérale, partiellement modifiée dans la suite. La prospérité croissante des Etats-Unis subit un temps d'arrêt en 1861, date de l'élection de Lincoln à la présidence : les Etats du Sud s'étant séparés des Etats du Nord, qui voulaient leur imposer la suppression de l'esclavage, une guerre civile, dite *guerre de sécession*, éclata et sévit durant cinq années; elle se termina par la victoire du Nord et le triomphe des antiesclavagistes.

ETAWAH, v. très commerçante de l'Inde anglaise, prov. d'Agra, sur la Djemma; 31,000 h.

ÉTÉOCLE, frère de Polynice, tous deux fils d'Œdipe et de Jocaste. Dans la guerre dite des Sept chefs, ils s'entretuèrent, et la mythologie assure que, la mort ne pouvant éteindre la haine qui avait animé l'un contre l'autre ces frères ennemis, on vit la flamme du bûcher se séparer en deux parties. Les noms d'Etéocle et de Polynice servent à désigner et à flétrir ces discordes cruelles qui règnent quelquefois entre les membres d'une même famille.

ÉTEX (*Auguste*), sculpteur fr., né à Paris en 1808.

ÉTHELBALD, roi d'Angleterre en 857.

ÉTHELBERT, roi d'Angleterre de 857 à 866.

ÉTHELRED Ier, roi d'Angleterre de 866 à 871; — ETHELRED II, roi d'Angleterre de 978 à 1016.

ÉTHELWULF, roi d'Angleterre de 837 à 857.

ÉTHIOPIE, nom que les anciens donnaient à la partie de l'Afrique située au S. de l'Egypte et que l'on emploie encore couramment pour désigner l'ensemble des contrées du haut Nil.

Éthique, traité d'Abélard, dont le principe fondamental est que la moralité des actions humaines réside dans la volonté.

Éthique (*l'*), ouvrage célèbre de Spinoza, où se trouve au complet le système de ce philosophe, qui aboutit au panthéisme, à la négation de la personnalité humaine et de la responsabilité (1677).

ETHRA, mère de Thésée (*Myth.*).

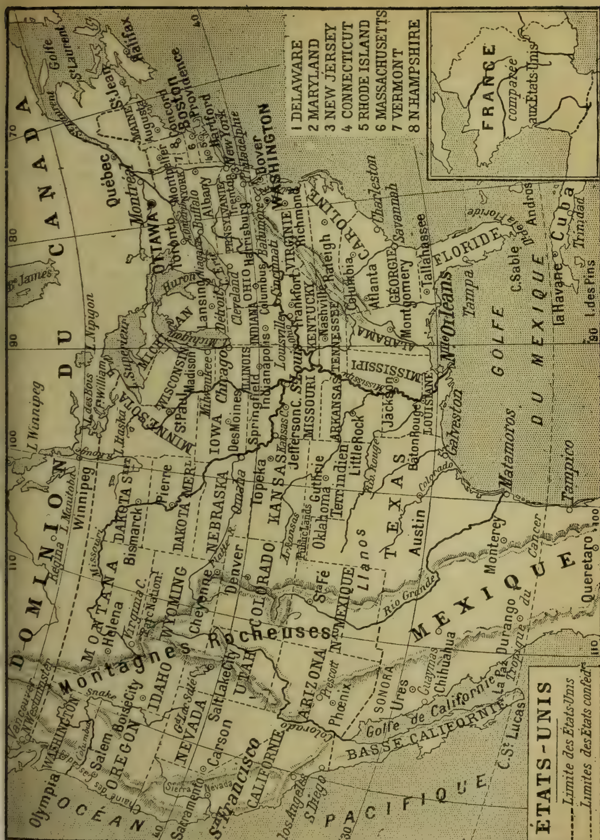
ÉTIENNE (*saint*), premier martyr du christianisme; lapidé en l'an 33. Fête le 26 décembre.

Étienne (*Martyre de saint*), tableau de Francia, galerie Borghèse (Rome); — de Rubens, musée de Valenciennes; — de Ludovico Cardi, musée des Offices (Florence); — d'Eugène Delacroix (1853).

Étienne prêchant (*Saint*), tableau d'Abel de Pujol, église Saint-Etienne-du-Mont (Paris).

ÉTIENNE Ier (*saint*), pape de 253 à 257; — ETIENNE II, pape de 752 à 757; reçut de Pépin le Bref son allié contre Astolphe l'exarchat de Ravenne, source du pouvoir temporel des papes; — ETIENNE III, pape de 768 à 772; — ETIENNE IV, pape de 816 à 817; — ETIENNE V, pape de 885 à 891, connu par sa charité; — ETIENNE VI, pape de 896 à 897, mort étranglé; — ETIENNE VII, pape de 929 à 931; — ETIENNE VIII, pape de 939 à 942; — ETIENNE IX, pape de 1057 à 1058.

ÉTIENNE Ier (*saint*), roi de Hongrie de 997 à 1038, favorisa la propagation du christianisme dans ses Etats; — ETIENNE II, dit *le Foudre* ou *l'Eclair*, roi de Hongrie de 1114 à 1131; — ETIENNE III, roi de Hongrie de 1161 à 1173; — ETIENNE IV, roi de Hongrie de 1270 à 1272.



ÉTATS-UNIS. I. GÉOGRAPHIE. Compris entre le Canada et le Mexique, l'océan Atlantique et le Grand Océan, les Etats-Unis, pays montagneux et bien arrosé, sont riches en produits métallurgiques, combustibles, sel; forêts, céréales, coton, bétail, etc. L'immigration y est considérable. Les Etats-Unis forment une république fédérative. Le pouvoir exécutif est exercé par un *président*, élu pour 4 ans, le pouvoir législatif par un *Congrès* (Chambre des représentants et Sénat). Les Etats sont au nombre de 45, auxquels il faut joindre un district fédéral et 5 territoires. Chaque Etat a une *législature* particulière, chargée de délibérer sur les intérêts n'ayant pas un caractère fédéral. Superficie, 9,212,300 kil. carrés ; pop. 73,000,000 d'h., dont 60,000 Indiens. *Washington* est la capitale fédérale.

ÉTIENNE DE BLOIS, roi d'Angleterre de 1135 à 1154, petit-fils de Guillaume le Conquérant.

ÉTIENNE, auteur dramatique et publiciste français, né à Chamouilley [Haute-Marne] (1778-1845).

ETNA, volcan du N.-E. de la Sicile. Ses fréquentes éruptions l'ont rendu célèbre; 3,313 m. La mythologie en fait la demeure des géants Encelade et Typhon; elle y place les forges de Vulcain et des Cyclopes.

ÉTOILE (*Pierre de l'*). V. ESTOILE.

Étoile du Nord (*l'*), opéra en trois actes de Meyerbeer (1854).

ÉTOLIE, contrée de l'ancienne Grèce elle forme aujourd'hui avec l'Acarnanie une nomarchie du royaume hellénique avec *Missolonghi* pour chef-lieu.

ETON, v. d'Angleterre, comté de Buckingham, sur la Tamise; 3,600 h. Collège célèbre fondé en 1440.

Étourdi (*l'*), comédie de Molière, en cinq actes; représentée d'abord à Lyon en 1653, puis à Paris en 1658.

Étourdis (*les*), jolie comédie d'Andrieux (1788).

Étrangère (*l'*), drame en cinq actes d'Al. Dumas fils (1876).

ÉTREPAGNY, ch.-l. de c. (Eure) arr. des Andelys; 2,093 h.

ÉTRETAT, village de la Seine-Inférieure; 2,028 h. Sur la Manche; bains de mer; curieuses falaises.

Étretat (*la Falaise d'*), l'un des meilleurs paysages de Courbet (1870).

ÉTRURIE, ancienne région de l'Italie entre le Tibre, les Apennins, la mer Thyrrhénienne et la rivière Macra. Les *Étrusques* ou Rasennes paraissent de race aryenne et sont originaires de l'Asie Mineure; supérieurs aux autres Italiotes, leurs contemporains, par leur culture intellectuelle, ils formèrent, dès le XVe s. av. J.-C., une confédération de douze républiques. L'Etrurie est auj. la *Toscane*.

Études (*musée des*) ou des **Studj**, célèbre galerie de peinture à Naples.

Études (*Traité des*), par Rollin. L'auteur y expose la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres et apprécie avec goût les chefs-d'œuvre de l'antiquité; il demande que la langue française devienne l'objet principal des études de la jeunesse (1726).

Études (*Cours d'*), grand ouvrage de Condillac, rédigé pour l'éducation du prince de Parme et qui se compose de trois traités: l'*Art de penser*, l'*Art de raisonner* et l'*Art d'écrire* (1773).

Études de la Nature, par Bernardin de Saint-Pierre. L'auteur n'a point entendu faire un livre d'histoire naturelle, mais introduire le sentiment moral, l'émotion dans le tableau de l'univers. Gracieux et original à sa date, il tombe parfois dans le faux goût mythologique et larmoyant de son siècle (1784).

Études historiques, par Chateaubriand (1831); vigoureuse esquisse d'histoire universelle.

EU, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 4,693 h. (*Eudois*). Ch. de fer N. et O.; château des princes d'Orléans. Patrie des frères Anguier.

EUBÉE, île de l'Archipel, appelée *Négrepont* par les navigateurs italiens du moyen âge. Elle forme auj. une nomarchie du royaume de Grèce; cap. *Chalcis*; 95,136 h.

EUBULIDE, philosophe grec de l'école de Mégare, adversaire d'Aristote (IVe siècle av. J.-C.).

EUCHARIS, nymphe de la déesse Calypso et héroïne d'un des plus beaux épisodes du *Télémaque*.

Eucharistie (*l'*), tableau de Nicolas Poussin; au Louvre.

EUCLIDE le Socratique, philosophe grec, fondateur de l'école de Mégare (450-320 av. J.-C.).

EUCLIDE, célèbre géomètre grec, qui vivait à Alexandrie (323-283 av. J.-C.). On a de lui des *Eléments* (320 av. J.-C.).

EUDAMIDAS, général spartiate du IVe siècle av. J.-C.

EUDES, fils de Robert le Fort, duc de France et comte de Paris, qu'il défendit contre les Normands; il fut proclamé roi par les seigneurs après la déposition de Charles le Gros; m. en 898.

EUDES DE MONTREUIL, habile architecte et sculpteur français (1220-1289).

Eudore, un des principaux personnages des *Martyrs*, de Chateaubriand, l'époux de Cymodocée; tous deux livrés aux bêtes, dans le cirque de Rome, le jour même de leur mariage. Eudore, converti au christianisme après une jeunesse orageuse, figure poétiquement l'homme qui passe des folies du paganisme aux souffrances du martyre.

EUDOXE de Cnide, astronome grec, inventeur du cadran solaire horizontal (409-356 av. J.-C.).

EUDOXE de Cyzique, navigateur grec, au service des souverains d'Alexandrie; il atteignit l'Inde par la mer Rouge et entreprit le périple de l'Afrique (IIe siècle av. J.-C.).

EUDOXIE, femme d'Arcadius, empereur d'Orient; m. en 404.

EUDOXIE, femme de Théodose II, empereur d'Orient; m. en 460; — EUDOXIE, fille de la précédente, épouse de Valentinien III, empereur d'Occident.

EUGÈNE, rhéteur gaulois, proclamé empereur en 392; mis à mort par ordre de Théodose en 394.

EUGÈNE Ier (*saint*), pape de 654 à 658. Fête le 27 août; — EUGÈNE II, pape de 824 à 827; — EUGÈNE III, pape de 1145 à 1153; — EUGÈNE IV, pape de 1431 à 1447.

* **EUGÈNE DE SAVOIE**, connu sous le nom de **Prince Eugène**, illustre gé-

néral des armées impériales, fils du comte de Soissons et d'Olympe Mancini, un des plus grands hommes de guerre de son temps; vainqueur à Oudenarde et Malplaquet, mais défait à Denain par Villars (1667-1736).



EUGÉNIE (*sainte*), abbesse; m. en 735. Fête le 15 novembre.

EUGÉNIE-MARIE DE MONTIJO DE GUZMAN, impératrice des Français de 1853 à 1870, femme de Napoléon III, née à Grenade en 1826.

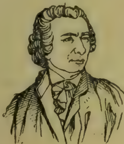
Eugénie, drame en cinq actes et en prose de Beaumarchais (1767).

Eugénie Grandet, roman de H. de Balzac, un des chefs-d'œuvre de cet auteur, qui a peint ici la vie d'un avare en traits saisissants (1842-1852).

Eugubines (*tables*), tables de bronze d'une haute antiquité, trouvées, en 1444, à Eugubbio, ville de l'Apennin, et contenant une inscription en langue ombrienne.

EULALIE (*sainte*), vierge martyrisée à l'âge de douze ans, vers 292. Son martyre a fait l'objet du *Chant* ou *Cantique d'Eulalie*, le plus ancien poème en langue d'oïl que nous possédions. Fête le 10 décembre.

EULER (*Léonard*), illustre mathématicien, né à Bâle (1707-1783). Il a enrichi l'analyse mathématique pure, l'analyse appliquée à la géométrie, la mécanique rationnelle, etc. L'astronomie lui doit la théorie nouvelle de la Lune et des mémoires importants sur les inégalités des planètes. Il s'occupa aussi de physique, de chimie et de métaphysique. Devenu aveugle à soixante ans, son activité ne l'abandonna pas; il cessa en même temps de calculer et de vivre.



EUMÉE, fidèle serviteur et gardien des troupeaux d'Ulysse. Son nom, comme celui de Caleb, est resté le synonyme de serviteur dévoué, presque l'ami de son maître. C'est sous son toit que descendit Ulysse en abordant à Ithaque, et ce fut le fidèle Eumée qui l'aida à se défaire des poursuivants de Pénélope (*Myth.*).

EUMÈNE, un des lieutenants d'Alexandre, roi de Cappadoce et de Paphlagonie; tué pas ordre d'Antigone, son ennemi, en 315 av. J.-C.

EUMÈNE Ier, roi de Pergame de 263 à 241 av. J.-C.; — EUMÈNE II, roi de Pergame de 198 à 157 av. J.-C.), allié des Romains.

EUMÈNE, rhéteur latin, né à Autun (250-311).

EUMÉNIDES, nom sous lequel on désigne souvent les trois Furies.

Euménides (*les*), tragédie d'Eschyle, complétant les tragédies d'*Agamemnon* et des *Choéphores*, lesquelles forment avec les *Euménides* la grande trilogie de l'*Orestie* (460 av. J.-C.).

EUMOLPHUS, rapsode de Thrace, fils de Neptune, fondateur des mystères d'Eleusis, premier prêtre de Cérès et de Bacchus. Ses descendants, les Eumolphides, furent toujours prêtres de Cérès à Eleusis (*Myth.*).

EUNUS, esclave syrien, chef de la 1re guerre servile, tué en 133 av. J.-C.

EUPATORIA, v. et port de Crimée; 9,000 h. Les Français y débarquèrent en 1854, et les Russes y furent vaincus.

Eupatrides, descendants des grandes familles éoliennes refoulées par l'invasion des Héraclides dans l'Attique, où elles formèrent une oligarchie puissante.

EUPHORBE, héros troyen tué par Ménélas (*Iliade*).

EUPHRANOR, statuaire et peintre corinthien (IVe s. av. J.-C.).

EUPHRASIE (*sainte*), religieuse de la Thébaïde; m. en 410. Fête le 13 mars. — Une autre sainte de ce nom est honorée le 11 février.

EUPHRATE, fleuve de la Turquie d'Asie, qui prend sa source dans les montagnes d'Arménie et se réunit au Tigre pour former le Chatt-el-Arab. Il a 2.860 kil., en y comprenant le cours du Chatt. *Babylone*, cap. de la Chaldée, était bâtie sur l'Euphrate.

EUPHRONE (St), évêque de Tours; m. en 573.

EUPHROSYNE, une des trois Grâces.

EUPOLIS, poète athénien, rival d'Aristophane (446-411 av. J.-C.).

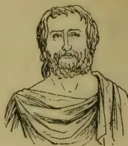
EURE, riv. de France. Elle prend sa source dans le Perche, arrose la Beauce et se jette dans la Seine (r. g.), près de Pont-de-l'Arche; 225 kil.

EURE, dép. formé d'une partie de la Normandie; préf. *Evreux*; sous-préf. *Pont-Audemer; Les Andelys, Louviers, Bernay;* 5 arr.; 36 cant., 700 comm., 349,771 h. 3e région militaire; cour d'appel de Rouen, évêché à Evreux. Ce département doit son nom à l'Eure, qui l'arrose.

EURE-ET-LOIR, dép. formé de parties de l'Orléanais, de la Normandie et de l'Ile-de-France; préf. *Chartres*; sous-préf. *Dreux, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun;* 4 arr., 24 cant., 426 comm., 284,683 h. 4e région militaire; cour d'appel de Paris, évêché à Chartres. Ce dép. doit son nom à l'Eure et au Loir qui l'arrosent.

EURIPE, petite passe entre l'île d'Eubée et la Béotie. Une tradition prétend qu'Aristote s'y est noyé.

EURIPIDE, illustre poète tragique de la Grèce, né à Salamine en 480, mort en 406 av. J.-C. Son génie poétique a été l'objet d'appréciations diverses. On lui a reproché la conduite irrégulière de son action dramatique et les longs discours de ses personnages, sans se souvenir de la passion des Grecs pour les luttes de la tribune. Mais tous s'accordent à reconnaître son habileté à peindre les passions, à faire parler à ses personnages le langage qui leur convient respectivement. L'harmonie, l'élégance et la facilité de son style feront toujours oublier ses inégalités, ses hardiesses, l'ordonnance souvent défectueuse de ses plans et l'abondance de ses tirades philosophiques.



EUROPE. — I. Géographie. L'Europe est la plus petite, mais la plus civilisée et la plus peuplée, relativement à son étendue, des cinq parties du monde. V. *la carte*.

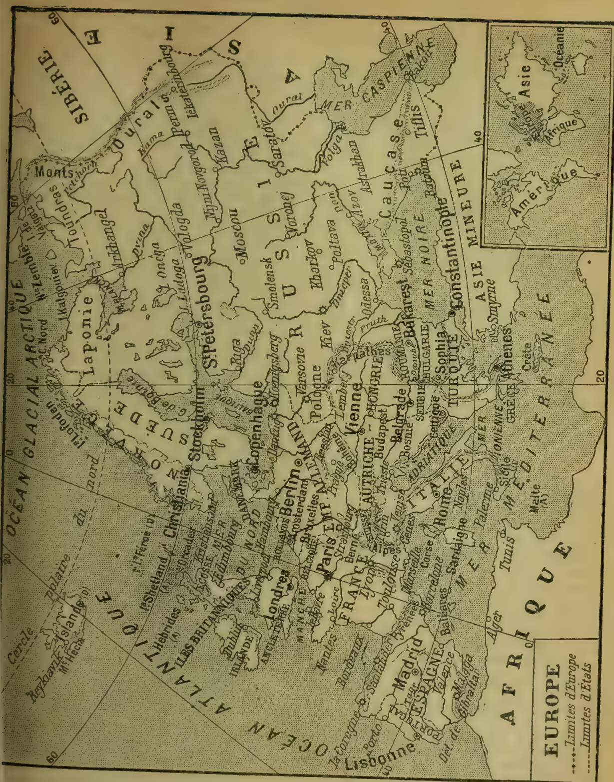
II. Histoire diplomatique. Jusqu'au seuil même des temps modernes, les relations entre les Etats de l'Europe furent déterminées par le principe du plus complet isolement et par le triomphe de la force brutale. La domination de la Grèce fut purement intellectuelle et morale; celle de Rome, bien que territoriale, n'engendra aucun rapport de droit international, puisque tous les peuples qu'elle ne soumit pas furent pour elle des barbares, non des collectivités avec lesquelles on traite d'égal à égal. Au moyen âge, le christianisme triompha en s'incarnant dans la papauté, laquelle confia à Charlemagne la mission de constituer un empire pour le gouverner selon la foi. En 800, Charlemagne fut en effet proclamé empereur d'Occident; mais, dès la décomposition de l'empire carlovingien, l'Europe de l'Ouest commença à se diviser en groupes territoriaux un moment unis dans l'Eglise au temps des Croisades. Dès le XIVe siècle, les rois s'étaient soustraits à l'influence absorbante de la papauté: ils prétendirent désormais tenir leur pouvoir directement de Dieu lui-même. Charles-Quint et Philippe II ayant rêvé la formation d'une monarchie universelle, les autres souverains s'unirent pour la défense de l'*équilibre européen*, et, après la guerre de Trente ans, le congrès de Westphalie consacra l'abaissement de la maison d'Autriche et posa comme principe fondamental l'indépendance respective des Etats. En dépit de cette déclaration, la période qui s'écoule de 1648 à la Révolution est remplie par les rivalités incessantes des maisons souveraines groupées tour à tour suivant tel ou tel système d'alliance. Lorsque l'Assemblée constituante eut proclamé la souveraineté des peuples, les rois s'unirent autant pour combattre l'esprit nouveau que pour saisir l'occasion de se ruer sur la France et de la démembrer. Les armées de la Révolution ayant été victorieuses, les monarchies européennes reconnurent la République, mais la coalition, en exaspérant les révolutionnaires, avait produit la Terreur, qui à son tour avait produit la réaction : celle-ci prit fatalement la forme du despotisme militaire, la Révolution étant devenue conquérante. Les traités de 1815 prétendirent effacer toute trace de l'Empire, qui s'était, pour la monarchie, confondu avec la Révolution et l'avait continuée sous un autre nom. Mais les peuples, sacrifiés par les plénipotentiaires de Vienne, ayant appris de la France nouvelle la notion de leur indépendance, protestèrent soit par l'opposition à l'intérieur, soit par des révolutions comme celles de 1830 et de 1848, soit par des soulèvements comme celui de la Grèce et des diverses nations placées sous la domination ottomane. Le principe des nationalités reçut sa consécration la plus éclatante dans la formation de l'unité italienne, puis de l'unité allemande. Aujourd'hui, l'Allemagne a l'hégémonie de l'Europe; elle a formé avec l'Autriche et l'Italie une triple alliance dirigée contre la France, mais en devenant l'alliée de l'Autriche, elle a fini par perdre l'amitié de la Russie, car les cabinets de Pétersbourg et de Vienne ont des intérêts opposés dans la péninsule des Balkans. Celle-ci a été réorganisée en 1878 par le traité de Berlin, qui a une fois de plus consacré la décadence de l'empire turc.

Europe (*Histoire de la civilisation en*), par Guizot (1828). L'auteur s'est appliqué à rechercher l'origine, le sens et la portée des événements sociaux, sans s'occuper du développement purement intellectuel.

Europe (*Histoire de l'*) *pendant la Révolution française*, par H. de Sybel (1853). L'auteur fait un magistral tableau de l'Europe entre 1789 et 1795. Dans cette longue période, il distingue trois faits saillants et solidaires : la chute de la royauté française, l'anéantissement de la Pologne, la dissolution de l'empire allemand par la guerre de la première coalition.

Europe (*Histoire du développement intellectuel de l'*), par J.-W. Draper (1861). C'est l'histoire de la civilisation en Europe que l'écrivain américain a entrepris de refaire après Guizot, mais sur de nouvelles bases et surtout au point de vue intellectuel.

Europe centrale (*Histoire de la formation territoriale des Etats de l'*), par A. Himly (1876). Savant ouvrage, expliquant l'organisation territoriale de l'Europe contemporaine tant par les condi



L'*Europe* est comprise entre la mer Glaciale arctique au N., l'océan Atlantique à l'O., la Méditerranée et ses annexes ainsi que le Caucase au S.; la mer Caspienne, les monts Ourals, le fleuve Oural à l'E. — *Fleuves principaux :* Volga, Oural, Danube, Dniéper, Dniester, Don, Rhin, Elbe, Vistule, Tage, Loire, Oder, Rhône, Guadiana, Seine, Douro, Garonne, Ebre, Pô, Guadalquivir, Tibre. — *Lacs :* Onéga, Ladoga, Peïpous, de Genève, de Neuchâtel, de Zurich, de Lucerne, de Constance, Majeur, de Côme, de Garde, de Pérouse, Balaton.—*Montagnes principales :* Ourals, Caucase, Balkans, Karpathes, Apennins, monts Ibériens, Scandinaves, de Bohême, Alpes, Pyrénées. L'Europe comprend les républiques de France, de Suisse, d'Andorre et de Saint-Marin ; les empires d'Autriche-Hongrie, de Russie, de Turquie ou empire Ottoman, d'Allemagne ; les royaumes d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne, de Suède et Norvège, de Belgique, de Hollande, de Danemark, de Portugal, de Grèce, de Roumanie, de Serbie ; les principautés de Monaco, de Lichtenstein, de Monténégro ; le grand-duché de Luxembourg, etc. L'Europe a une superficie de 9,308,000 kilom. carrés, et une population de 340,380,000 h. (*Européens*).

tions inhérentes à la nature du sol que par les vicissitudes de l'histoire.

Europe *(l') et la Révolution française*, par Albert Sorel (1885-1888). M. Sorel s'est proposé d'étudier la Révolution dans ses conséquences intérieures et extérieures. Il soutient que le mouvement révolutionnaire ne fut pas un cataclysme soudain, mais qu'il est la « suite naturelle et nécessaire de l'histoire de l'Europe ».

EUROPE, fille d'Agénor, roi de Phénicie. Elle fut enlevée par Jupiter qui la conduisit en Crète, où elle devint mère de Minos (*Myth.*).

EUROTAS, riv. de Laconie, qui arrosait Sparte (auj. *Vasili*).

EURUS, le vent de l'est, chez les Grecs.

Euryanthe, opéra en trois actes de Weber, d'une mélancolie pénétrante (1823).

EURYBIADE, général spartiate, qui commandait à Salamine avec Thémistocle. V. THÉMISTOCLE.

EURYCLÉE, fidèle nourrice d'Ulysse (*Myth.*).

EURYDICE, femme d'Orphée. V. *ce mot*.

EURYMÉDON, rivière de Pamphylie, sur les bords de laquelle Cimon vainquit les Perses (auj. *Capsi-sou*).

EURYSTHÉE, parent et ennemi d'Hercule, auquel, selon la Fable, il imposa les *douze travaux*.

EURYSTHÈNE et **PROCLÈS**, fils jumeaux d'Aristodème, tige des familles royales de Sparte, qui s'appelaient *Eurysthénides* et *Proclides*.

EUSÈBE, évêque de Césarée, le père de l'histoire ecclésiastique (267-338).

EUSÈBE (*saint*), pape en 310.

EUSTACHE (*saint*), martyr en 130.

EUSTACHE DE CONSTANTINOPLE, archevêque de Thessalonique et le plus savant grammairien de son temps; m. en 1198.

EUSTACHE DE SAINT-PIERRE. V. SAINT-PIERRE.

* **EUTERPE**, Muse de la musique et de la poésie lyrique. On la représente avec une flûte.



EUTROPE, historien latin du IVe s., auteur d'un *Abrégé d'Histoire romaine*.

EUTROPE, ministre d'Arcadius; mis à mort en 399. Saint Jean Chrysostome a écrit en sa faveur une homélie célèbre.

EUTYCHÈS, hérésiarque grec du Ve siècle. Après avoir combattu le nestorianisme, il tomba dans la doctrine contraire, et professa que depuis l'incarnation il n'était resté en J.-C. que la nature divine sous l'apparence du corps humain. Sa doctrine fut condamnée par le concile de Chalcédoine (378-454).

ÉVAGORAS, nom de deux rois de Salamine, en Chypre (IVe siècle av. J.-C.).

ÉVANDRE, prince du Latium, accueillit Enée et le secourut contre les Rutules (*Enéide*).

Évangéline, poème de Longfellow, idylle romanesque dans laquelle l'auteur décrit avec une inspiration sincère la nature accadienne.

Évangéliste (*l'*), par Alph. Daudet, roman parisien (1883).

Évangile (*l'*) ou plutôt les *Evangiles*, livre sacré, composé des quatre récits de saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean, qui ont retracé la vie et la doctrine de Jésus-Christ.

EVANS (*Marie-Anne*), femme de lettres anglaise, connue sous le pseudonyme de *George Eliot* (1820-1880).

EVANS (*Olivier*), mécanicien américain, inventeur des machines à vapeur à haute pression (1755-1811).

ÉVARISTE (*saint*), pape de 100 à 109.

ÉVAUX, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 3,040 h. Sources thermales.

ÈVE, la 1re femme, d'après la Bible.

ÉVÊCHÉS (*Trois-*), dénomination par laquelle on désignait jadis une partie de la Lorraine, composée des trois villes de Metz, Toul et Verdun (ayant rang d'évêché) et de leur territoire. Conquis sous Henri II (1556), ils furent reconnus définitivement comme possession française au congrès de Westphalie.

EVELYN (*John*), écrivain anglais (1620-1706).

EVERDINGEN (*Albert van*), peintre hollandais (1621-1675).

EVERETT (*Edward*), homme d'Etat américain (1794-1865).

ÉVHÉMÈRE, philosophe grec, auteur d'une méthode d'interprétation des mythes, appelée de son nom l'évhémérisme (IVe siècle avant J.-C.).

Évhémérisme, doctrine d'Evhémère, d'après laquelle les personnages mythologiques sont des êtres humains divinisés par l'admiration des peuples.

ÉVIAN-LES-BAINS, ch.-l. de cant. (Haute-Savoie), arr. de Thonon; 2,777 h. Eaux minérales.

ÉVILMÉRODACH ou **AMIL-MARDOUK,** roi de Chaldée de 562 à 560.

EVISA, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 896 h.

EVORA, v. de Portugal, ch.-l. de l'Alemtejo; 23,500 h.

ÉVRAN, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 3,887 h. Sur le Linon, affl. de la Rance.

ÉVRECY, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 615 h.

ÉVREUX, ch.-l. du dép. de l'Eure. Sur l'Iton; ch. de fer de l'O., à 108 k. N.-O. de Paris; 16,932 h. (*Ebroïciens*). Evêché. L'arr. a 11 cant., 224 comm., 111,261 h. Patrie de Buzot.

ÉVRON, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 4,307 h.

EWALD, théologien et orientaliste allemand, né à Gœttingue (1803-1875).

Exarchat, province gouvernée par un *exarque*, c'est-à-dire par un lieutenant de l'empereur d'Orient. L'exarque de Ravenne était le plus puissant de tous.

EXCIDEUIL, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 1,935 h.

EXELMANS, maréchal de France, né à Bar-le-Duc (1775-1852).

EXETER (*tère*), v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Devon; 41,740 h. Anc. cap. des rois saxons de Wessex.

EXILLES, v. du royaume d'Italie (Piémont), dans le pas de Suse; théâtre de divers combats livrés par l'armée française en 1595 et en 1747.

EXMES (*é-me*), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 552 h.

EXMOUTH (*lord*), amiral anglais (1757-1833).

Exode (*l'*), nom donné au deuxième livre du Pentateuque, parce que le fait le plus important qui y est rapporté est la sortie (du grec *exodos*) d'Egypte des Hébreux.

Exposition du système du monde, savant ouvrage de Laplace (1796).

EXPILLY (*l'abbé*), écrivain, voyageur et géographe français, né à Saint-Remi [Provence] (1719-1793).

EXUPÈRE (*saint*), archevêque de Toulouse; m. en 410. Fête le 14 juin.

EYCK (*Hubert van*), peintre flamand (1366-1426); — JEAN, le peintre le plus célèbre de la primitive école flamande, frère du précédent (1390-1441); — MARGUERITE, sœur des précédents, peintre en miniature.

EYGUIÈRES, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles; 2,368 h.

EYGURANDE, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel; 1,007 h.

EYLAU, v. de Prusse, près Kœnigsberg, où Napoléon remporta une victoire sur les Russes et les Prussiens en février 1807.

Eylau (*le Champ de bataille d'*), chef-d'œuvre de Gros [Louvre] (1807).

EYMA (*Xavier*), littérateur français, né à Saint-Pierre [Martinique] (1816-1876).

EYMET, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 1,546 h.

EYMOUTIERS, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 4,192 h.

EYRE, général anglais (1811-1881).

EYRIÈS, géographe fr., né à Marseille (1767-1846).

ÉZÉCHIAS ou **HIZKIAH**, roi de Judée, qui eut à lutter contre Sennachérib.

ÉZÉCHIEL, l'un des quatre grands prophètes hébreux (VIe siècle av. J.-C.).

EZRAËL ou **AZRAËL**, l'ange de la mort, suivant les mahométans.

F

FABAS (*Jean de*), gentilhomme français, qui prit une part active aux luttes religieuses sous Louis XIII, m. en 1654.

FABERT (*Abraham*), né à Metz, illustre capitaine, maréchal de France (1599-1662).



FABIEN (*saint*), pape de 236 à 250. Fête le 16 mars.

FABIENS, nom donné à la famille romaine de Fabius, dont 306 membres, qui s'étaient chargés de combattre seuls les Véiens, périrent en 477 av. J.-C.

Fabiola, roman chrétien sur les premiers siècles de l'Eglise, par le cardinal Wiseman (1854); ouvrage très estimé.

FABIUS MAXIMUS RULLIANUS, consul romain, vainqueur des Samnites et des Gaulois à Sentinum (322-296 av. J.-C.).

FABIUS CUNCTATOR ou **le Temporiseur**, illustre Romain, nommé dictateur après la défaite de Trasimène (217 av. J.-C.) et qui sut, par sa prudence, arrêter les progrès d'Annibal. En littérature, on rappelle souvent la sage circonspection de Fabius le Temporiseur.

FABIUS PICTOR, historien latin (216 av. J.-C.).

Fables de *Bidpay*. L'original de cet ouvrage, composé en sanscrit, a été traduit en diverses langues, mais la traduction arabe est surtout célèbre.

Fables d'*Esope*, apologues grecs, empruntés aux Orientaux et attribués à Esope, mais arrangés par divers auteurs. Ces fables, recueillies par Démétrius de Phalère (vers l'an 320 av. J.-C.), sont brèves et sentencieuses.

Fables de *Babrius*. Ce sont les fables d'Esope mises en vers; elles ont été dé-

couvertes en 1843 dans un couvent du mont Athos par un philogogue français.

Fables de *Phèdre*, apologues où le fond l'emporte presque toujours sur la forme ; la langue en est assez pure, mais la poésie se rapproche beaucoup de la prose (Ier siècle).

Fables de *Lokman*, apologues arabes, originairement écrits en persan, et qui semblent une reproduction des fables d'Esope.

Fables de *La Fontaine*, compositions inimitables (1668-1693), l'éternel chef-d'œuvre du genre, et qui sont, comme il a dit lui-même :

Une ample comédie en cent actes divers.

Les plus connues et les plus remarquables de ces fables sont : dans le Ier livre, le *Loup et le Chien*, le *Loup et l'Agneau*, le *Renard et la Cigogne*, le *Chêne et le Roseau*, que La Fontaine lui-même considérait comme une de ses meilleures fables ; — dans le IIe livre, le *Lion et le Moucheron*, le *Lièvre et les Grenouilles* ; — dans le IIIe livre, le *Meunier, son Fils et l'Ane*, le *Chat et le vieux Rat* ; — dans le IVe livre, le *Jardinier et son Seigneur*, *l'Alouette et ses Petits* ; — dans le Ve livre, le *Renard ayant la queue coupée*, *l'Ours et les deux Compagnons* ; — dans le VIe livre, *Phébus et Borée*, le *Cochet, le Chat et le Souriceau* ; — dans le VIIe livre, les *Animaux malades de la peste*, le *Rat qui s'est retiré du monde*, le *Héron*, le *Coche et la Mouche*, la *Laitière et le Pot au lait*, le *Chat, la Belette et le petit Lapin* ; — dans le VIIIe livre, le *Savetier et le Financier*, les *Deux Amis* ; — dans le IXe livre, les *Deux Pigeons*, le *Gland et la Citrouille*, le *Singe et le Chat* ; — dans le Xe livre, la *Tortue et les deux Canards*, les *Lapins* ; — dans le XIe le *Paysan du Danube*, où La Fontaine s'élève au ton de la haute éloquence ; enfin le *Vieillard et les Trois jeunes Hommes*.

Fables de *Fénélon*, fables en prose, d'un style élégant et pur, que le célèbre archevêque composa pour l'éducation du duc de Bourgogne, son élève (1701).

Fables de *Lamotte* (1719). Elles ont donné à leur auteur une belle place parmi les fabulistes secondaires. Plusieurs vers en sont souvent cités, notamment celui-ci :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Fables de *Gay*, fables anglaises plus politiques que littéraires, mais qui jouissent cependant d'une estime méritée (1726).

Fables de *Gellert*, apologues très appréciés en Allemagne (1746).

Fables de *l'abbé Aubert*, apologues estimés dont Voltaire disait : « C'est du sublime écrit avec naïveté. » (1756-1774.)

Fables de *Lessing*, fables allemandes, où l'auteur cherche à ramener l'apologue à la simplicité d'Esope (1759).

Fables de *Le Bailly*, apologues écrits avec élégance et naïveté (1784).

Fables de *Florian*, gracieuses fables qui assurent à leur auteur le premier rang après La Fontaine ; elles charment par l'esprit et plaisent par une saine morale (1791).

Fables de *Kriloff*, apologues russes, imités en vers français et publiés par le comte Orloff (1825).

Fables d'*Arnault*, petits morceaux qui appartiennent au genre philosophique et surtout au genre épigrammatique (1834).

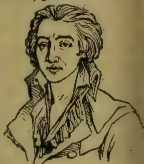
Fables de *Lachambeaudie*, recueil honorable pour son auteur et respirant une morale vraiment démocratique (1839).

FABRE (*Jean*), protestant célèbre par son amour filial, né à Nîmes ; il prit volontairement la place de son père condamné aux galères pour cause de religion (1727-1797).

FABRE, peintre français, né à Montpellier (1766-1837).

FABRE (*Ferdinand*), romancier français, né à Bédarieux en 1830.

* **FABRE d'Églantine**, poète dramatique et conventionnel français, né à Carcassonne. Auteur de la chanson : *Il pleut, il pleut bergère*. M. sur l'échafaud (1752-1794).



FABRE d'Olivet, littérateur fr., né à Ganges [Hérault] (1768-1825).

FABRICE (*Jérôme*), savant anatomiste padouan, maître de Harvey (1537-1619).

FABRICIUS, Romain des anciens jours, célèbre par la simplicité de ses mœurs, sa probité et son désintéressement. Son nom a passé en proverbe pour désigner un homme qui, dans une haute position, reste pauvre et intègre. Consul en 282 av. J.-C.

Fabricius (*Prosopopée de*), morceau fameux de style qui est devenu classique et que la plupart des cours de littérature reproduisent, par J.-J. Rousseau. L'auteur, voulant montrer, par une figure hardie, que ce sont les arts et la civilisation qui ont perdu la république romaine, évoque l'ombre de Fabricius, qui s'écrie : « Dieux! que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques qu'habitaient jadis la modération et la vertu !... »

FABRICIUS (*Théodore*), un des premiers partisans de la Réforme, pasteur et savant hébraïsant (1501-1570).

FABRICIUS (*J.-Albert*), bibliographe allemand, auteur d'une *Bibliothèque latine* et d'une *Bibliothèque grecque*, qui sont deux des plus vastes monuments d'érudition du XVIIe siècle (1668-1736).

FABRICIUS (*J.-Chrétien*), entomologiste danois (1748-1807).

FABRONI, biographe italien, le *Plutarque* de son pays (1732-1803).

FABRONI (*J.-Valentin*), savant chimiste italien (1752-1822).

FABVIER, général et pair de France, né à Pont-à-Mousson (1782-1855).

FACCIOLATI, savant philologue italien (1684-1769).

Fâcheux (*les*), comédie-ballet en trois actes et en vers, de Molière (1661). C'est dans cette pièce que figure le personnage si comique de Caritidès, savant non en *us* (latin), mais en *ès* (grec), comme il le dit lui-même.

FACINI, peintre italien, né à Bologne (1560-1602).

Factums, de Furetière, célèbres pamphlets, d'une méchanceté mordante, dirigés contre l'Académie française (1694).

Fadette (*la Petite*), ouvr. de G. Sand; étude de mœurs villageoises (1848).

FAENZA (*in*), v. du royaume d'Italie, à 27 kil. S.-O. de Ravenne: 36,000 h. Jadis renommée pour ses faïences.

FAGNANO, mathématicien italien (1690-1766).

FAGON, premier médecin de Louis XIV, directeur du Jardin des plantes, né à Paris (1638-1718).

Fagot (*le*), tableau de Berghem, qui doit son nom au fagot qu'un homme porte au premier plan. Cette composition unit une grande vigueur de coloris à un sentiment très poétique.

FAHRENHEIT, savant physicien prussien, né à Dantzig, inventeur du thermomètre qui porte son nom (1686-1740).

FAIDHERBE, général fr., né à Lille en 1818; m. à Paris en 1889. Il organisa habilement notre colonie du Sénégal et commanda l'armée du Nord en 1870-71.

FAILLY (*de*), général français, né à Rozoy-sur-Serre (Aisne), (1810-1892).

FAIN (*le baron*), historien français, né à Paris (1778-1837).

Fainéants (*rois*), nom donné aux derniers rois de la race mérovingienne, qui laissèrent toute l'autorité aux maires du palais, depuis Thierry III (670) jusqu'à Childéric III (752).

FAIRFAX, général anglais qui prit une part active à la révolution dont Cromwell fut plus tard le chef, et favorisa ensuite la restauration de Charles II (1611-1671).

FAISANS (*île des*) ou **DE LA CONFÉRENCE,** au milieu de la Bidassoa, où fut conclu le traité des Pyrénées en 1659. Elle appartient moitié à la France, moitié à l'Espagne.

Faits et Dits mémorables, recueil composé par Valère-Maxime (Ier siècle).

FAKHR-EDDIN, historien arabe du XIIIe et du XIVe siècle.

FALAISE, ch.-l. d'arr. (Calvados); sur l'Ante, affl. gauche de la Dive; ch. de f. O.; 8,313 h. (*Falaisiens*). Patrie de Guillaume le Conquérant, de Vauquelin de la Fresnaye. L'arr. a 5 cant., 114 com., 5,489 h.

FALCON (*cap*), cap d'Algérie, qui forme à l'O. le golfe d'Oran.

FALCON (*Marie-Cornélie*), cantatrice fr., née à Paris (1812-1897). Son nom est resté attaché à l'emploi des grands premiers rôles qu'elle a tenus à l'Opéra.

FALCONET, statuaire fr., né à Paris (1716-1791).

FALÉMÉ, affl. du Sénégal; 500 k.

FALÉRIES, ancienne v. d'Etrurie, connue surtout par l'aventure du maître d'école qui proposa à Camille de lui livrer les enfants des premières familles de la ville, qu'assiégeait alors le général romain.

FALERNE, vignoble et vin très célèbre chez les anciens Romains.

FALGUIÈRE, sculpteur français, né à Toulouse (1832-1900).

FALIERO (*Marino*), doge de Venise; décapité (1274-1355).

Faliero, drame de Byron, le seul où la conception et les caractères décèlent une véritable inspiration du génie tragique (1817).

Faliero (*Exécution de Marino*), tableau d'Eugène Delacroix; composition dramatique d'une grande richesse de mise en scène (1829).

FALK, homme d'Etat prussien, né en 1827.

FALKIRK, v. d'Ecosse, comté de Stirling; 12,000 h.

FALKLAND (*îles*), ou **MALOUINES,** dans l'Atlantique, au S. de l'Amérique méridionale; à l'Angleterre; 1,660 h.

FALLRIVER, v. des Etats-Unis (Massachussets); 48,961 h.

FALLOPE, habile chirurgien et anatomiste italien (1523-1562).

FALLOUX (*comte de*), publiciste et homme politique fr., né à Angers (1811-1886).

FALMOUTH, v. d'Angleterre (Cornwall); 5,000 h.

FALSTAFF, compagnon de débauche du roi d'Angleterre Henri V. Shakspeare en a fait le type de la débauche, du cynisme et de l'effronterie (1377-1459).

Falstaff, comédie lyrique en trois actes et dix tableaux, de Verdi (1893).

FALSTER, île du Danemark, dans la Baltique; ch.-l. *Nijiœping*.

FALUN ou **FAHLUN,** v. de Suède (Dalécarlie); 6,740 h.

FAMAGOUSTE, v. de la côte orientale de l'île de Chypre.

Famille (*pacte de*), traité conclu en 1761 entre les Bourbons de France, d'Espagne et d'Italie pour résister à la puissance navale de l'Angleterre.

Famille (*Sainte*), tableau de Michel-Ange, et fresque d'Andrea del Sarto (Florence); — tableau du Corrège, de l'Albane, de Rubens, de Rembrandt (Louvre), de Murillo (Louvre), de Raphaël.

Famille du pâtre (*la*), tableau d'Ad. van de Velde (Louvre).

Famille malheureuse (*la*), tableau de Prud'hon (1822).

Famille (*la Première*), groupe en marbre, de Garraud (jardin du Luxembourg).

Famille Benoîton (*la*), comédie en cinq actes de Victorien Sardou (1865). L'auteur a voulu mettre en scène une de ces familles corrompues chez lesquelles l'argent et le luxe ont étouffé tout bon sentiment.

Famine (*pacte de*), nom donné par le peuple, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, à des sociétés qui accaparèrent les blés pour faire naître des disettes factices. Louis XV fut un des principaux actionnaires.

Fanariotes, nom donné aux descendants des Grecs qui restèrent à Constantinople après la prise de cette ville par Mahomet II en 1453; ils habitent un quartier appelé *Fanar*.

Fanfan la Tulipe, physionomie créée par les chansonniers, type du soldat français, qui aime le vin autant que la gloire.

FANJEAUX, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Castelnaudary; 1,307 h.

FANO, v. d'Italie, prov. de Pesaro et Urbino; sur l'Adriatique; 21,000 h.

FANS ou **PAHOUINS,** peuplade du Gabon encore à demi-sauvage.

FANTIN DES ODOARDS, écrivain fr., né à Pont-de-Beauvoisin (1738-1820).

Fantine, un des personnages les plus touchants des *Misérables* de V. Hugo, qui, en le créant, s'est proposé de réhabiliter la femme par l'amour maternel.

FAOU [*fou*] (**LE**), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin; 1,369 h.

FAOUËT (**LE**), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; 3,277 h.

FARADAY (*Michaël*), célèbre physicien et chimiste anglais, né près de Londres. Ses découvertes capitales sont : 1° celle des *courants d'induction*, qui a eu comme conséquence l'introduction de la lumière électrique dans le domaine de la pratique, et la construction des moteurs électriques; 2° celle de la loi des décompositions chimiques par l'électricité, dite *loi de Faraday*; 3° celle du diamagnétisme; 4° celle de l'action des aimants sur la lumière polarisée. Ses travaux ont en outre contribué avec ceux d'Ampère à établir la théorie de l'électromagnétisme; enfin, il a le premier liquéfié les gaz acide carbonique et protoxyde d'azote (1791-1867).

FARAKABAD, v. de l'Inde (prov. d'Agra); sur la r. dr. du Gange; 80,000 h.

FAREL (*Guillaume*), né aux Farelles (Hautes-Alpes), célèbre réformateur, ami de Calvin, avec lequel il se brouilla ensuite (1489-1565).

FAREWELL, cap qui forme l'extrémité S. du Groenland.

FARET, poète médiocre, né à Bourg, mentionné par Boileau (1600-1646).

FARINELLI, célèbre chanteur italien (1705-1782).

Farines (*journée des*), nom donné à la journée du 3 janvier 1591, pendant laquelle Henri IV chercha à introduire dans Paris assiégé des officiers déguisés en fariniers.

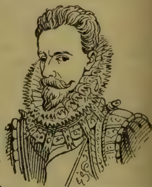
Farines (*guerre des*), nom donné aux mesures préservatrices prises par Turgot pour protéger l'arrivage des grains que les associés du pacte de famine faisaient jeter à l'eau pour produire la disette.

FARMOUTIER, bourg du dép. de Seine-et-Marne, célèbre par son abbaye de bénédictines, fondée en 670.

FARNABY, philologue anglais (1575-1647).

FARNÈSE, illustre famille italienne qui a fourni des hommes de guerre, un pape (Paul III) et des ducs souverains de Parme.

* **FARNÈSE** (*Alexandre*), grand capitaine au service de Philippe II, gouverneur des Pays-Bas, adversaire de Henri IV en France (1546-1592).



FARNÈSE (*Ranuce*), gouverneur des Pays-Bas, qu'il dompta par les supplices (1569-1622).

FARNÈSE (*Elisabeth*), seconde femme de Philippe V d'Espagne, m. en 1766.

Farnésine, célèbre palais de Rome, ayant appartenu aux Farnèse et décoré d'admirables fresques par Raphaël.

FARO, v. de Portugal, cap. de l'Algarve; 8,600 h.

FARQUHAR, auteur dramatique anglais (1678-1707).

FARRAGUT, commandant de l'escadre du Nord pendant la guerre de Sécession (1801-1870).

FARSISTAN, prov. du S.-O. de la Perse; cap. *Chiraz*.

Fastes (*les*), poème mythologique d'Ovide, sorte de calendrier poétique de l'ancienne Rome, qui contenait autant de chants que l'année a de mois.

Fastes calendaires, sorte de calendrier dans lequel étaient inscrits les jours de l'année *où l'on pouvait parler* (de *fari*), c'est-à-dire où les tribunaux tenaient séance, où le peuple pouvait se réunir au Forum pour délibérer, etc. Ces divers actes étaient au contraire interdits aux jours *néfastes* (anniversaires d'événements malheureux, fêtes des divinités, etc.).

Fastes consulaires, tables où étaient gravés, par ordre chronologique, les noms des consuls, des dictateurs, des maîtres de la cavalerie, des censeurs, des triomphes décernés. C'était une sorte d'abrégé des annales de la République romaine.

FASTRADE, reine de France, femme de Charlemagne (764-794).

FATIME ou **FATHMEH,** fille de Mahomet. Elle épousa son cousin Ali et eut trois enfants : Hassan, Husseïn et Mosséïn.

FATIMITES, dynastie musulmane qui tirait son nom de Fatime et régna en Afrique de 909 à 1171.

FAUCHE-BOREL, agent royaliste au service des Bourbons, né à Neufchâtel [Suisse] (1762-1829).

FAUCHER (*les frères*), connus sous le nom de *Jumeaux de La Réole*, nés à La Réole. Nommés ensemble généraux dans les guerres de la Vendée et fusillés ensemble au début de la Restauration, après un procès inique (1759-1815).

FAUCHER (*Léon*), homme politique et publiciste français, né à Limoges (1803-1854).

FAUCHET (*Claude*), antiquaire fr., né à Paris (1530-1601).

FAUCHET (*l'abbé*), conventionnel girondin, né à Dornes (Nièvre), périt sur l'échafaud (1744-1793).

FAUCIGNY (*le*), ancienne prov. des Etats sardes, formant aujourd'hui une partie du dép. de la Haute-Savoie. La cap. était *Bonneville-sur-l'Arve*.

FAUCILLES (*les*), collines qui réunissent les Vosges au plateau de Langres, près Remiremont (600 m.).

FAUCOGNEY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure; 1,097 h.

FAUGÈRE (*Prosper*), érudit fr., né à Bergerac (1810-1887).

FAUJAS DE SAINT-FOND, géologue fr., né à Montélimar (1741-1819).

FAULQUEMONT ou **FALKENBERG,** ancien ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz; cédé à l'Allemagne; 1,060 h.

Faune, divinité champêtre de l'Italie ancienne, qui présidait à l'élève des bestiaux, les défendait contre les loups et protégeait l'agriculture.



***Faune dansant** (*le*), célèbre statue antique, musée des Offices; — autre statue antique, au musée des Etudes; — autre, au Louvre.

Faune dormant, célèbre statue antique, musée des Etudes; — autre statue antique, glyptothèque de Munich.

Faune (*le*), dit le *Faune de Praxitèle*, statue antique, au Capitole.

Faune à l'enfant (*le*), célèbre groupe antique, au Louvre; ce groupe, qui représente Silène et le jeune Bacchus, a été trouvé au XVIe siècle dans les jardins de Salluste, près du Quirinal.

FAUQUEMBERGUES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer; 997 h. Sur l'Aa.

***FAURE** (*Félix*), homme politique fr., né à Paris en 1841, élu Président de la République française le 17 janv. 1895; mort à Paris en 1899.



FAURE (*J.-B.*), chanteur fr., né à Moulins, en 1830.

FAURIEL (*Claude*), critique et historien fr., né à Saint-Etienne. Il a laissé sur les derniers jours du Consulat des Mémoires importants (1772-1842).

Fausses Confidences (*les*), comédie en 3 actes, en prose, par Marivaux (1737).

Faust, nom d'un magicien allemand, personnage légendaire. La légende de Faust, c'est l'histoire de l'homme qui vend son âme au diable en échange des biens terrestres. On a prétendu que Faust a pour prototype un criminel du XVIe siècle, qui vécut d'expédients et de magie, et captiva un moment l'attention des chefs de la Réforme.

Faust, drame célèbre, divis en deux parties, par Gœthe (1798-1828). Il existe aussi sous ce titre une comédie de Marlow, trois tableaux d'Ary Scheffer et plusieurs opéras, notamment la *Damnation de Faust*, de Berlioz (1846), et le *Faust* de Gounod, opéra en cinq actes, le chef-d'œuvre de l'auteur (1859).

FAUSTA, femme de Constantin le Grand.

FAUSTIN Ier. V. SOULOUQUE.

FAUSTINE, nom de deux impératrices romaines : l'une femme d'Antonin le Pieux et l'autre de Marc-Aurèle.

FAUVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot; 1,345 h. Sur le plateau de Caux.

Faux Bonshommes (*les*), comédie en quatre actes de Th. Barrière et Ern. Capendu (1856); galerie de portraits dignes des crayons d'Hogarth et de Gavarni.

FAVART, poète dramatique fr., né à Paris (1710-1792).

FAVART (*Mme*), femme du précédent, actrice célèbre, née à Avignon (1727-1772).

FAVERGES, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy; 2,784 h.

FAVORINUS, philologue italien du XVIe siècle, précepteur de J. de Médicis (Léon X).

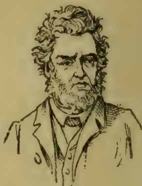
Favorite (*la*), palais voisin de Mantoue, près duquel Bonaparte vainquit les Autrichiens en 1797.

Favorite (*la*), célèbre opéra en quatre actes de Donizetti (1840).

FAVRAS (*marquis de*), agent politique du comte de Provence, né à Blois; pendu en place de Grève (1745-1790).

FAVRE (*Antoine*), juriconsulte célèbre, né à Bourg (1557-1624).

* **FAVRE** (*Jules*), célèbre avocat et homme politique fr., né à Lyon ; il proposa en 1870 la déchéance de l'Empire et fut membre du gouvernement de la Défense nationale (1809-1880).



FAWCETT, économiste angl. (1833-1884).

FAY-LE-FROID (*faï*), ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 1,219 h.

FAYE (*Hervé*), astronome et météorologiste fr., né à Saint-Benoît en 1814, auteur d'une théorie des cyclones.

FAYENCE, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 1,702 h.

FAYETTE ou **FAYETTEVILLE**, nom donné, en l'honneur de La Fayette, à plusieurs comtés ou villes des Etats-Unis.

FAYOUM, contrée de la moyenne Egypte ; capitale *Médinet-el-Fayoum;* 155,000 h.

FAYS-BILLOT ou **FAYL-BILLOT** (*fé-i*), ch-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres; 2,248 h.

FAZY (*James*), homme politique genevois (1796-1878).

FÉCAMP, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 13,577 h. Port de pêche sur la Manche; ch. de fer O.

Fédération (*fête de la*). Cette fête qui se célébra au Champ-de-Mars, à Paris, le 14 juillet 1790, eut lieu à l'occasion du premier anniversaire de la prise de la Bastille. Les députés des 83 départements nouvellement établis s'y trouvèrent réunis, au nombre de 60,000. L'enthousiasme y fut porté à son comble. Louis XVI assista à cette fête et y jura le maintien de la constitution que le pays venait de se donner.

FEDEGHYAZA, v. de Hongrie; 23,911 h.

FEDERICI, poète dramatique italien (1749-1802).

FÉDOR, nom de trois tsars de Russie qui régnèrent de 1584 à 1598, en 1605, et de 1676 à 1682.

Fées, êtres fantastiques et jouissant d'un pouvoir surhumain. Les fées, toujours armées d'une baguette magique, instrument de leur puissance surnaturelle, étaient cependant quelquefois soumises à des lois bizarres et humiliantes. Elles ont joué un très grand rôle dans le moyen âge, époque où l'on commença à en parler. Les grandes familles même avaient leur fée protectrice. Telles étaient Mélusine, Morgane, Urgèle, la Dame Blanche, etc. Les fées viennent de l'Orient; les Perses les ont transmises aux Arabes, et ceux-ci aux Espagnols et aux Provençaux.

Fée aux miettes (*la*), charmant petit conte de Ch. Nodier, où l'auteur se montre savant philologue, admirable conteur et spirituel moraliste.

FELETZ (*l'abbé*), critique français, né à Brive-la-Gaillarde (1767-1850).

FÉLIBIEN (*dom Michel*), érudit et savant français, né à Chartres, auteur d'une *Histoire de Paris* (1619-1695).

FELICE, savant écrivain italien (1723-1789).

FÉLICITÉ (*sainte*), dame romaine qui subit le martyre avec ses sept fils en 164. Fête le 10 juillet.

FÉLIX Ier (*saint*), pape de 269 à 274; — FÉLIX II, antipape de 355 à 358; — FÉLIX III, pape de 483 à 489; — FÉLIX IV, pape de 526 à 530.

FÉLIX (*le P.*), célèbre prédicateur jésuite, né à Neuville-sur-Escaut (Nord) en 1810. Il a de 1856 à 1866 fait à Notre-Dame des conférences remarquées.

Félix, gouverneur d'Arménie, père de Pauline, personnage de la tragédie de *Polyeucte*, et l'un des types les plus originaux du théâtre de Corneille. Il fait un peu disparate dans la famille des héros cornéliens; c'est la personnification du fonctionnaire timide, de « l'homme en place » dont parle La Bruyère.

FELLATAHS ou **FOULLAHS** ou **PEULS**, peuple répandu dans l'Afrique centrale, du Sénégal aux sources du Nil. Au XVIIIe siècle, les Peuls fondèrent un puissant empire aujourd'hui déchu.

FELLENBERG, agronome suisse, né à Berne (1771-1844).

FELLETIN, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 3,379 h. Ch. de fer Orl.

FELOUPS ou **FOULOUPS**, peuplade nègre de Sénégambie, dont le territoire est arrosé par la Cazamance.

FELTON, Irlandais qui assassina le duc de Buckingham en 1628.

FELTRE, v. d'Italie, prov. de Bellune (Vénétie); 12,600 h. Prise par les Français en 1797.

FELTRE (*duc de*). V. CLARKE.

FELTRE (*Victor de*), célèbre instituteur, né à Feltre vers 1375, m. en 1447.

Femme (*la*), par Michelet. Belle et poétique étude qui fait suite à *l'Amour*, du même auteur (1859).

Femme (*les*) **à l'Assemblée du peuple**, comédie satirique d'Aristophane, dirigée contre les théories communistes.

Femmes savantes (*les*), comédie en cinq actes et en vers, une des meilleures de Molière (1672). Un certain nombre de vers ou de fragments tirés de ce chef-d'œuvre sont devenus proverbes :

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

—

La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois
Et les fait, la main haute, obéir à ses lois.

Guenille, si l'on veut, ma guenille m'est chère,

réponse de Chrysale, homme simple, mais à jugement droit, à sa femme Philaminte, précieuse qui met les choses de l'esprit bien au-dessus de la matière, et qui vient de traiter le corps de véritable guenille. La *guenille* de Chrysale est souvent rappelée pour exprimer l'attrait qu'inspirent les satisfactions matérielles et les soins que l'on prend de soi-même.

Quoi qu'on die,

mot admiré par les précieuses auxquelles Trissotin lit son fameux sonnet sur la fièvre qui tient la princesse Uranie. Ce *Quoi qu'on die* est entré dans la langue comme l'expression d'un enthousiasme ridicule.

Pour l'amour du grec,

mot qui est toujours cité d'une manière plaisante.

On voit partout chez vous l'ithos et le pathos,

vers qui se cite plaisamment pour louer les beautés littéraires d'un ouvrage.

Femme de trente ans (*la*), roman de H. de Balzac, d'une grande puissance d'analyse.

Femme adultère (*la*), tableau de Rembrandt, un de ses chefs-d'œuvre; National Gallery, à Londres; — de Paul Véronèse (Munich); — de Poussin (Louvre); — du Tintoret (Dresde); — de Signol (Luxembourg).

Femme hydropique (*la*), chef-d'œuvre de Gérard Dov (Louvre); composition des plus heureuses, physionomies expressives, couleur transparente, exécution d'un fini merveilleux.

Femme piquée par un serpent (*la*), statue de Clésinger (1847).

Femmes d'Alger (*les*), chef-d'œuvre d'Eug. Delacroix (Louvre); intérieur de harem peint avec une vigueur de ton et une hardiesse de touche toutes vénitiennes.

Femmes souliotes (*les*), tableau d'Ary Scheffer (Louvre). Voyant leurs maris défaits par les troupes d'Ali, pacha de Janina, les vaillantes filles de la Grèce prennent le parti de se précipiter du haut des rochers.

Fenaison (*la*), tableau de Rosa Bonheur (Louvre); belle toile, inférieure toutefois au *Labourage nivernais*.

*__FÉNELON__ (*François de Salignac de La Mothe*), archevêque de Cambrai, né en 1651 au château de Fénelon, en Quercy (et non en Périgord), mort à Cambrai en 1715. Précepteur du duc de Bourgogne, il transforma le caractère violent et vicieux de son élève sur le règne duquel il fondait de grandes espérances. Il adopta la doctrine quiétiste de Mme Guyon et fut combattu par Bossuet. Disgracié après la publication du *Télémaque*, livre rempli d'allusions indirectes, il ne craignit pas d'adresser au roi, au duc de Bourgogne, au duc d'Orléans, des *Lettres* ou des *Mémoires* qui éclairent la situation politique du royaume d'un jour nouveau et vrai. Il est l'auteur du *Télémaque*, de l'*Education des filles*, du *Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, du *Traité du ministère des pasteurs*, de la *Lettre sur les occupations de l'Académie*, des *Maximes des saints*, etc. Ses sermons étaient improvisés.



FÉNÉRIFFE, port de la côte Est de Madagascar, à 10 lieues de Foulepointe.

FÉNESTRELLES, position stratégique et village d'Italie (prov. de Turin), près Pignerol; 1,238 h.

FÉNÉTRANGE, anc. ch.-l. de c., arr. de Sarrebourg (Meurthe); cédé à l'Allemagne; 1,500 h.

Fenians, secte politique et religieuse formée en 1861 dans le but d'arracher l'Irlande à la domination anglaise, et qui s'est répandue jusqu'en Amérique.

FÉNIN (*Pierre de*), historien fr., né en Artois, dont la *Chronique* complète celle de Monstrelet. Il vivait dans la première moitié du XVe siècle.

Féodalité, ensemble des lois et coutumes qui régirent l'ordre politique et social en France depuis le IXe siècle jusqu'à la fin du moyen âge. Le mot *féodalité* vient du bas latin *feodum* ou *fief*, et le *fief* est une concession qu'un vassal noble tenait d'un seigneur également noble, à charge par lui de remplir certaines obligations.

Le fief est né principalement de deux institutions : le bénéfice et la recommandation. Le *bénéfice*, dont on n'a pu encore déterminer l'origine d'une manière précise, était une concession de terre obtenue à charge de certains services; d'abord viagère, cette concession devint définitivement héréditaire après la mort de Charlemagne. Ce qui distinguait le bénéfice de *l'alleu* ou *franc-alleu*, c'est que la terre allodiale était possédée en toute propriété, exempte des obligations inhérentes à la possession des bénéfices. En même temps qu'ils obtenaient l'hérédité de leurs domaines, les bénéficiaires s'arrogèrent le droit de transmettre à leurs descendants les fonctions dont la puissance royale les avait revêtus. Cette hérédité des biens et des charges laissa subsister un lien entre le cédant et le cessionnaire, c'est dire que le bénéficiaire, en échange des avantages qu'il s'était arrogés, continua à être tenu de

certaines obligations à l'égard de son seigneur. Le mot bénéfice (*beneficium*) fit place au mot fief (*feodum*), qui signifie *terre de fidélité*, le fief étant concédé par le seigneur en échange de la fidélité du vassal.

A côté du bénéfice, l'histoire nous révèle la *recommandation*, acte par lequel un homme se place sous la protection d'un autre homme, se *recommande* à lui en échange de certains services. Le contrat de recommandation s'explique par la situation précaire dans laquelle se trouvèrent les petits propriétaires d'alleux lorsque les grands propriétaires eurent acquis la souveraineté dans l'étendue de leurs bénéfices. Le recommandé abandonnait son bien à l'homme puissant auquel il demandait protection, mais celui-ci le lui concédait immédiatement en retenant la seigneurie directe. Par ce qui précède, on voit que le lien féodal est double; il est *personnel* en tant qu'il dérive de la recommandation et unit le vassal à son seigneur; il est *réel*, en tant qu'il dérive du bénéfice et unit les terres de l'un et de l'autre.

Sous le régime féodal, la royauté ne fut plus que le centre autour duquel se groupèrent les Etats féodaux et le domaine royal devint un simple fief. Une hiérarchie s'établit, chaque seigneur demandant la protection et devenant le vassal d'un seigneur plus important, et le roi ne fut plus que le suzerain le plus puissant.

Le contrat d'inféodation par lequel le fief était constitué comprenait une double formalité : de la part du vassal l'hommage (*lige*, *ordinaire* ou *simple*) et le serment de fidélité; de la part du seigneur, l'investiture ou mise en possession du fief. Le vassal devait au seigneur le *service d'ost* ou service militaire, le *service de cour* ou d'assistance dans l'administration de la justice, d'*aides* ou subsides pour racheter le seigneur captif, le mettre en état de tenir campagne, de doter sa fille et d'armer son fils chevalier. Réciproquement, le seigneur devait protéger son vassal en toutes circonstances. Comme la principale obligation du vassal consistait dans le service militaire, les femmes, les mineurs, les roturiers (qui n'avaient pas alors le droit de prendre les armes), les clercs (auxquels l'Eglise défend de verser le sang) ne pouvaient recevoir de fiefs. Le fief était indivisible. Il se transmettait par succession à l'aîné des descendants mâles du seigneur défunt, ou à défaut aux collatéraux, mais jamais aux ascendants. Entre vifs, il ne pouvait être aliéné, en principe, sans le consentement du suzerain.

Sous le régime féodal, la souveraineté découle donc de la propriété, et le détenteur d'un fief est investi dans l'étendue de ce fief de droits politiques parmi lesquels il convient de citer ceux de faire la guerre, de battre monnaie, de percevoir diverses taxes, de rendre la justice, de chasser, d'imposer aux villages des *banalités*.

Pour posséder un fief, il fallait être noble. En dehors de la noblesse, il y avait des hommes de condition servile et de condition roturière. Les serfs étaient taillables, corvéables, et soumis à un grand nombre d'obligations rigoureuses qui équivalaient en fait à la perte de la liberté. Cependant, il existait plusieurs modes d'affranchissement. A partir du XIe siècle, il se constitua dans la société féodale une classe d'hommes relativement libres et dans laquelle il faut ranger : 1° les habitants des campagnes, anciens serfs affranchis; 2° les bourgeois des villes, obtenant de gré ou de force de leurs seigneurs des chartes communales. Les serfs affranchis continuaient de posséder la terre qu'ils avaient cultivée d'abord, mais à charge de payer au seigneur une redevance ou *cens*. On appela *censives* ces terres concédées à charge de prestations pécuniaires et qui se distinguaient des fiefs : 1° en ce qu'elles étaient nobles du côté du concédant et roturières du côté du cessionnaire; 2° en ce qu'elles n'établissaient entre le seigneur et le vassal qu'un rapport *réel* et non *personnel*.

Les causes qui modifièrent progressivement le régime féodal sont : 1° les *Croisades*, qui éloignèrent un grand nombre de seigneurs en les obligeant à abandonner leurs prérogatives pour se procurer l'argent nécessaire à ces expéditions; 2° l'émancipation des communes; 3° la transformation du service militaire qui aboutit en 1439 à l'établissement des armées permanentes; 4° les progrès de la royauté qui réussit à la longue à déposséder les seigneurs de leurs droits politiques; 5° la renaissance des études de droit romain, qui fournirent à la classe des légistes des arguments favorables à la centralisation administrative. Louis XI et Richelieu portèrent les derniers coups à la féodalité politique, mais au point de vue social, on peut dire qu'elle subsista jusqu'en 1789.

Les principaux monuments législatifs de l'époque féodale sont : les *Coutumes du Beauvoisis*, par Beaumanoir; les *Etablissements de saint Louis;* le *Grand coutumier de Normandie;* le *Conseil à un ami*, par Pierre de Fontaines; le *Livre de Justice et de Plet;* les *Olim;* les *Assises de Jérusalem;* les *Assises d'Antioche;* le *Livre des fiefs*.

FER (*cap de*), promontoire d'Algérie (Constantine).

FER (*île de*), la plus occidentale des Canaries; 5,500 h. Ch.-l. *Valverde*.

FER (*Nicolas de*), graveur fr. (1646-1720).

FERAUD. V. FERRAUD.

FERDINAND Ier, frère de Charles-

Quint, empereur d'Allemagne de 1556 à 1564; — FERDINAND II, petit-fils du précédent, empereur d'Allemagne de 1619 à 1637. Les trois premières périodes de la *Guerre de Trente ans* eurent lieu sous son règne; — FERDINAND III, empereur d'Allemagne de 1637 à 1657. Il dut signer la paix de Westphalie.

FERDINAND Ier, le Grand, roi de Castille en 1033, de Léon en 1037, de Galice en 1054; m. en 1065; — FERDINAND II, roi de Léon de 1157 à 1188; — FERDINAND III, roi de Castille en 1217, de Léon en 1230; m. en 1252; — FERDINAND IV, roi de Castille et de Léon de 1295 à 1312; —* FERDINAND V, *le Catholique*, roi d'Aragon et de Castille de 1452 à 1516. Il épousa Isabelle de Castille, détruisit la domination des Maures en Espagne en prenant Grenade, donna son appui à l'Inquisition, et fit des conquêtes importantes dans la Péninsule; — FERDINAND VI, fils de Philippe V, roi d'Espagne de 1746 à 1759; — FERDINAND VII, fils de Charles IV, fut l'année même de son avènement (1808) relégué par Napoléon à Valençay (Indre), mais fut restauré en 1814 et régna de 1814 à 1833. Le roi de France intervint en sa faveur en 1823 pour étayer son pouvoir tyrannique. Sous son règne, les colonies espagnoles d'Amérique s'émancipèrent.



FERDINAND Ier, roi de Sicile et d'Aragon de 1412 à 1416; — FERDINAND II, roi d'Aragon et de Sicile en 1479; le même que Ferdinand V, *le Catholique*.

FERDINAND Ier, roi de Naples de 1458 à 1494; — FERDINAND II, petit-fils du précédent, roi de Naples de 1495 à 1496; — FERDINAND III, roi de Naples en 1504; le même que Ferdinand V *le Catholique*.

FERDINAND Ier, roi des Deux-Siciles en 1759; dépouillé du royaume de Naples en 1806; rétabli dans cette partie de ses Etats en 1815; m. en 1825; — FERDINAND II, roi des Deux-Siciles de 1830 à 1859.

FERDINAND, roi de Portugal de 1367 à 1383.

FERDINAND Ier, grand-duc de Toscane en 1609; — FERDINAND II, grand-duc de Toscane de 1621 à 1690; — FERDINAND III, grand-duc de Toscane en 1771; renversé par le Directoire en 1799; rétabli en 1814; m. en 1824.

Ferdinand, personnage de la *Tempête* de Shakspeare, amant de la belle Miranda et type de l'amour ingénu.

FERDOUCY, le plus célèbre des poètes persans, auteur de *Châh-Nameh* (940-1020). Par sa profonde connaissance de son pays, par son génie, par son imagination, il peut être mis sans trop de désavantage en parallèle avec Homère.

FÈRE (LA), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 5,394 h. Ch. de fer N. Place forte, école d'artillerie.

FÈRE-CHAMPENOISE (LA), ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay; 2,124 h. Ch. de fer E. Combat entre les Français et les Alliés (25 mars 1814).

FÈRE-EN-TARDENOIS, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Château-Thierry; 2,265 h. Sur l'Ourcq. Grains, bestiaux.

FEREKHABAD. V. FARAKABAD.

Férétrien (*qui frappe*), surnom donné à Jupiter à qui l'on consacrait les dépouilles opimes.

FERG, peintre allemand (1689-1740).

FERGUS Ier, roi d'Ecosse; m. en 356; — FERGUS II, roi d'Ecosse de 411 à 427; — FERGUS III, roi d'Ecosse de 764 à 767.

FERGUSON (*Adam*), historien et moraliste écossais (1724-1816).

FERGUSON (*Robert*), poète écossais, né à Edimbourg (1751-1774).

FERGUSSON (*James*), archéologue anglais, né à Ayr (1808-1886).

FERHABAD, v. de Perse (Mazenderan), autrefois florissante; 16,000 h.

FERMANAGH, comté d'Irlande (Ulster), 84,879 h. Ch.-l. *Enniskillen*.

FERMAT, savant mathématicien fr., né à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-G.). On lui doit la première application du calcul aux quantités différentielles pour trouver les tangentes, et Laplace pense qu'il partage avec Pascal l'honneur d'avoir trouvé le calcul des probabilités (1595-1665).

Ferme générale, administration ou entreprise du fermage des impôts indirects (*gabelle, aides, douanes*) par un syndicat de financiers ou *traitants*.

FERMO, v. d'Italie (prov. d'Ascoli-Piceno); 18,000 h.

FERNAMBOUC ou **PERNAMBOUC** ou **RECIFE,** v. du Brésil, ch.-l. de prov.; 130,000 h. Port sur l'Atlantique.

FERNANDEZ (*Denis*), marin portugais, explora le Sénégal et le cap Vert en 1446.

FERNANDEZ (*Juan*), navigateur espagnol, m. en 1576.

FERNANDO-PO, île espagnole d'Afrique, près de la côte de Guinée; 20,000 h.

FERNEL, médecin de Henri II, né à Clermont [Oise] (1497-1558).

FERNEY, ch.-l. de c. (Ain); arr. de Gex; 1,200 h. Voltaire en fut seigneur.

FERNIG (*Théophile* et *Félicité de*), héroïnes de la Révolution française, qui servirent comme officiers d'état-major de Dumouriez et de Beurnonville.

FÉROË, en danois **FÆROËR** (*îles*), archipel danois au N. de l'Ecosse; 11,220 h. Cap. *Torshaven*.

FERRAND (*comte*), homme d'Etat et écrivain français, né à Paris (1751-1825).

FERRARE, v. de l'Italie sept. (Emilie), sur le Pô; 75,553 h. En 1438, le pape Eugène IV y convoqua un concile par opposition à celui de Bâle.

FERRARI, peintre, sculpteur et architecte italien, élève de Léonard de Vinci (1484-1550).

FERRAUD, conventionnel, tué au milieu de l'Assemblée par les factieux, à la journée du 1er prairial (1764-1795).

FERRÉ, dit le *Grand Ferré*, paysan fr. qui en 1359 se distingua en combattant au prix de sa vie contre les Anglais.

FERRÉOL et **FERJEUX** (*saints*), frères martyrisés à Besançon en 212. Fête le 16 juin.

FERRETTE, ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. d'Altkirch; cédé à l'Allemagne; 520 h.

FERRIÈRE (*Claude de*), éminent jurisconsulte fr., né à Paris (1639-1715).

FERRIÈRES, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis; 1,628 h. Ch. de fer P.-L.-M.

FERRIÈRES, village du canton de Lagny (Seine-et-Marne); 931 h. Entrevue de Jules Favre et de Bismarck (1870).

FERRIÈRES (*marquis de*), membre « constitutionnel » de la Constituante, né à Poitiers (1741-1804). Ses *Mémoires* sont utiles à consulter.

FERROL (LE), v. d'Espagne, prov. de La Corogne; 24,000 h. Port sur l'Atlantique.

FERRONNAYS (*comte de La*), diplomate français, né à Saint-Malo, plénipotentiaire aux congrès de Troppau, de Laybach et de Vérone (1777-1842).

Ferronnerie (*rue de la*), ancienne rue de Paris, située au quartier des Halles, célèbre par l'assassinat de Henri IV (14 mai 1610).

FERRONNIÈRE (*la belle*), bourgeoise de Paris qui fut aimée de François Ier.

Ferronnière (*la belle*), chef-d'œuvre de Léonard de Vinci (Louvre).

FERRY (*Gabriel*), pseudonyme de Louis de Bellemarre, voyageur et romancier, né à Grenoble (1809-1852).

FERRY (*Jules*), homme d'État français, né à Saint-Dié (Vosges) (1832-1893).

FERTÉ-ALAIS (LA), ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. d'Étampes; 969 h. Sur l'Essonne; ch. de fer P.-L.-M.

FERTÉ-BERNARD (LA), ch.-l. de c. (Sarthe); arr. de Mamers. Sur l'Huisne; 5,239 h. Ch. de f. O.

FERTÉ-FRÊNEL (LA), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 484 h. Ch. de fer O.

FERTÉ-GAUCHER (LA), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Coulommiers: 2,136 h. Sur le Grand-Morin; ch. de fer E.

FERTÉ-MACÉ (LA), ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront; 8,121 h. Ch. de fer O.

FERTÉ-MILON (LA), bourg de l'Aisne, arr. de Château-Thierry; 1,592 h. Sur l'Ourcq. Patrie de Jean Racine.

FERTÉ-SAINT-AUBIN (LA), ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 3,341 h. Ch. de fer Or.

FERTÉ-SOUS-JOUARRE (LA), ch.-l. de c, (Seine-et-Marne), arr. de Meaux; 4,670 h. Sur la Marne; ch. de f. E. Moulins.

FERTÉ-SUR-AMANCE. V. LAFERTÉ.

FERTÉ-VIDAME (LA), ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux: 960 h.

FERTIT (DAR-), région du Soudan égyptien, au nord du pays des Nyams-Nyams.

FERUSSAC (*J.-B.-L. de*), naturaliste, né à Clairac (1745-1815). — Son fils A.-F. de FÉRUSSAC, naturaliste (1786-1836).

FESCH (*fèche*), oncle de Napoléon Ier, né à Ajaccio, archevêque de Lyon, grand aumônier de l'Empire (1763-1839).

Festin de Balthazar, chef-d'œuvre de Rembrandt (Londres); — tableau du peintre anglais Martyn.

Festin de Pierre, festin sacrilège qui a lieu la nuit dans une cathédrale, devant l'autel, entre don Juan et la statue du Commandeur. C'est le sous-titre donné par Molière à sa comédie de *Don Juan*, qui a été mise en vers par Th. Corneille.

FESTUS, écrivain latin du IVe siècle, qui a laissé un abrégé du traité de Flaccus Verrius, *De Significatu verborum*, recueil précieux pour la connaissance des antiquités romaines.

Fêtes de Cérès (*les*), comédie d'Aristophane, satire littéraire contre Euripide (412 av. J.-C.).

Fête des arbalétriers à Bruxelles (*la*), tableau de Teniers; au Belvédère. Cette composition, une des plus importantes de l'auteur, contient un nombre considérable de portraits.

Fête de la Madone de l'Arc (*la*) ou **la Madone de l'Arc**, chef-d'œuvre de Léopold Robert; scène de mœurs italiennes poétiquement rendue (Louvre).

Fête villageoise, tableau de Claude Lorrain, au Louvre; — de Téniers (V. *Kermesse*); — de Wilkie, à la National Gallery.

Fête à Vénus (*la*), chef-d'œuvre de Rubens (musée du Belvédère) à Vienne.

FÉTIS, compositeur et critique musical belge, né à Mons (1784-1871).

FEU (*Terre de*), archipel formant l'extrémité méridionale de l'Amérique du S. dont elle est séparée par le détroit de Magellan. C'est une région désolée, brumeuse et glacée. (Hab. *Fuégiens*.)

Feu. Le feu, par sa pureté et son activité, était regardé chez les anciens comme le plus noble des éléments, celui qui se rapprochait le plus de la divinité, et comme une vive image de l'astre du jour. Aussi son culte suivit de près celui du soleil. Les Romains, à l'imitation des Grecs, adoptèrent ce culte, et Numa fonda un collège de Vestales, chargées d'entretenir le feu sacré. Cette religion subsiste encore chez plusieurs peuples de l'Amérique. Ils ne commencent ja-

mais leurs repas qu'ils n'aient jeté dans le feu, par forme d'offrande, le premier morceau. Tous les soirs, ils allument des feux et forment à l'entour des danses accompagnées de chants.

Le feu sacré de *Vesta* (déesse qui n'était autre que le feu même) se conservait non seulement dans les temples, mais encore à la porte de chaque maison particulière, d'où vient le nom de *vestibule* (*stabulum Vestæ*, demeure de Vesta).

Le feu a eu des autels, des prêtres, des sacrifices chez presque tous les peuples de la terre et il joue un rôle important dans la religion de Zoroastre. Il est encore une des principales divinités des Tartares, qui ne manquent pas, avant de boire, de se tourner du côté du midi, vers lequel s'ouvre toujours la porte de leurs cabanes.

FEU-ARDENT (*François*), cordelier, fameux ligueur, né à Coutances (1539-1610).

FETZARA, lac de la prov. de Constantine.

FEUCHÈRE, statuaire français, né à Paris, un des maîtres de l'art contemporain (1807-1852).

FEUCHÈRES (*Sophie* DAW, *baronne de*), célèbre intrigante, née dans l'île de Wight (1795-1841).

FEUERBACH, criminaliste allemand, né à Iéna (1775-1833).

FEUILLADE (*G. d'*AUBUSSON *de La*), diplomate fr. (1612-1697). — Son frère FRANÇOIS maréchal de France sous Louis XIV (1625-1691);—LOUIS, fils du précédent, maréchal de France (1673-1725).

Feuillants, nom donné en 1792 aux constitutionnels, dont le club siégeait dans l'ancien couvent des feuillants, près les Tuileries.

Feuilles d'automne (*les*), magnifique recueil de poésies, un des diamants de la couronne poétique de Victor Hugo (1831).

FEUILLÉE (*Louis*), naturaliste fr., né à Mane [Basses-Alpes] (1660-1732).

FEUILLET (*Octave*), romancier fr., né à Saint-Lô en 1821; m. en 1890.

FEUILLET DE CONCHES, écrivain français, né à Paris (1798-1887).

FEUQUIÈRES (*M. de*), diplomate fr., né à Saumur (1590-1640). — Son fils ISAAC, soldat et diplomate (1618-1688); — ANTOINE, fils du précédent, général français, auteur de *Mémoires sur la guerre* estimés (1648-1711).

FEURS, ch.-l. de c. (Loire), ancienne cap. du Forez, arr. de Montbrison; 3,492 h. Sur la Loire; ch. de fer P.-L.-M. Volaille.

FEUTRIER, prélat français, ministre des Affaires ecclésiastiques sous la Restauration (1785-1830).

FÉVAL (*Paul*), romancier français, né à Rennes (1817-1887).

FEVRET, jurisconsulte français, né à Semur (1583-1661).

Février (*journées des* 22, 23 *et* 24) 1848. Elles amenèrent la chute de Louis-Philippe et la proclamation de la République.

FEYDEAU (*Ernest*), écrivain français (1821-1873).

FEZ, une des deux capitales du Maroc; 150,000 h. (*Fezzans*).

FEZZAN, pays dépendant de l'Etat de Tripoli; v. pr. *Mourzouk*.

FIACRE (*saint*), moine irlandais, patron des jardiniers (600-670). Fête le 30 août.

Fiancée d'Abydos (*la*), poème de Byron, peinture ravissante, où éclate toute la tendresse de son âme (1813).

Fiancée de Lammermoor (*la*), ouvrage populaire de Walter Scott, dont le sujet est assez semblable pour le fond à celui de *Roméo et Juliette* (1819).

Fiancée de Messine (*la*), tragédie mêlée de chœurs, de Schiller (1803).

Fiancée juive (*la*), tableau de Rembrandt; musée Van Hoop, à Amsterdam.

Fiancés (*les*), célèbre ouvrage de Manzoni. Inférieur à Walter Scott sous le rapport de l'intérêt dramatique et du paysage, Manzoni lui est supérieur par l'idée (1827).

FICHTE, philosophe allemand, disciple de Kant et maître de Schelling. Son système, dérivé d'abord de celui de Kant, finit par devenir une espèce de panthéisme, auquel on donna le nom d'« idéalisme transcendental » (1762-1814).

FICHTELGEBIRGE, massif montagneux de la Bavière, d'où s'échappent le Mein, la Saale, etc.

FICIN (*Marsile*), célèbre érudit italien de la Renaissance, né à Florence (1433-1499).

Fidelio, célèbre opéra de Beethoven (1805).

FIDÈNES, anc. v. du pays des Sabins.

FIDJI ou **VITI** (*îles*), archipel du Pacifique (Polynésie), au N.-E. de la Nouvelle-Zélande; 125,000 h. V. pr. *Lévonka*. Aux Anglais.

Fief. V. *Féodalité*.

FIELDING, romancier anglais, auteur de *Tom Jones* (1707-1754).

FIENNES (*Robert de*), connétable de France (1308-1385).

FIER (*le*), riv. torrentueuse de la Haute-Savoie, qui se jette dans le Rhône (r. g.) 75 kil.

FIESCHI (*ki*), conspirateur, né à Murato (Corse). Ayant attenté à la vie de Louis-Philippe au moyen d'une machine infernale, il fut exécuté avec ses complices Pépin et Morey (1790-1836).

FIESOLE ou **FÉSULES**, ville d'Italie, à 5 kilom. N.-E. de Florence; 13,000 h.

FIESQUE, illustre famille de Gênes.

FIESQUE (*J-Louis*), de la famille précédente, conspira contre André Doria; c'est le sujet d'un drame de Schiller (1547).

Fiesque, drame historique de Schiller, représenté en Allemagne en 1784 et en France en 1792; il valut à l'auteur le titre de citoyen français.

FIÉVÉE, publiciste et littérateur français, né à Paris (1767-1839).

FIFE, comté maritime d'Ecosse ; 171,931 h. Ch.-l. *Cupar*.

Figaro, personnage créé par Beaumarchais et qui joue un grand rôle dans plusieurs de ses comédies. C'est le type du valet spirituel, habile et intrigant, grand frondeur des abus de l'ancien régime et railleur impitoyable.

Figaro (*le*), journal satirique fondé en 1854 par H. de Villemessant; devenu quotidien et politique en 1866.

FIGEAC, ch.-l. d'arr. (Lot) ; sur le Célé, affl. r. dr. du Lot; ch. de fer M. à 67 kil. N.-E. de Cahors; 6,680 h. (*Figeacois* ou *Figeageais*). Patrie des Champollion. L'arr. a 8 cant., 115 com., 81,682 h.

FIGUERAS ou **FIGUIÈRES**, v. et place forte d'Espagne (Catalogne), près de la frontière française ; 10,000 h.

FIGUERAS - MORAGAS , homme d'Etat espagnol, né à Barcelone, président de la République en 1873 (1819-1882).

FIGUEROA, nom de plusieurs diplomates et écrivains espagnols.

FIGUIER (*Louis*), vulgarisateur fr., né à Montpellier (Hérault) [1819-1894].

FIGUIG, oasis de la frontière algérienne-marocaine.

FILANGIERI, publiciste et jurisconsulte italien (1752-1788).

FILASSIER, moraliste et agronome français, né en Belgique (1786-1806).

Fileuse endormie (*la*), l'un des meilleurs tableaux de Courbet (1853).

Fileuses (*les*) [*las Hilanderas*], célèbre tableau de Velazquez (Madrid) ; figures vivantes, clair-obscur merveilleux.

FILICAJA, poète patriotique italien (1642-1707).

Fille de Madame Angot (*la*), opéra-bouffe le Ch. Lecoq, que sa musique gaie et ses couplets ont rendu populaire (1872)

Fille du régiment (*la*), délicieux opéra-comique de Donizetti (1840), en deux actes.

Filles d'Alvito (*les*) tableau de Hébert (1855), paysannes italiennes revenant du lavoir ; expressions charmantes.

FILLON (*Benjamin*), archéologue fr., né à Grues [Vendée] (1819-1881).

Fils naturel (*le*), drame en 5 actes et en prose de Diderot (1771). — Comédie en 5 actes et en prose d'Alexandre Dumas fils (1858).

FINE, mathématicien fr., né à Briançon (1494-1555).

FINGAL (*grotte de*), v. STAFFA.

FINGAL, père d'Ossian, roi de Morven [Ecosse] (IIIe siècle).

Fingal, poème de Macpherson, attribué au barde gaélique Ossian. Cette vague et plaintive poésie fut accueillie avec enthousiasme par un siècle las de raisonnement et de critique; même au commencement du siècle actuel, les pastiches de Macpherson étaient admirés en France, par Napoléon entre autres (1762).

FINIGUERRA, sculpteur et orfèvre florentin (1410-1475).

FINISTÈRE (*départ. du*), dép. formé par la Bretagne; préf. *Quimper*, s.-préf. *Morlaix, Brest, Châteaulin, Quimperlé ;* 5 arr., 43 cant., 291 comm., 727,012 h. 11e région militaire ; cour d'appel de Rennes, évêché à Quimper. Ce département tire son nom de sa situation physique (*finis terræ*, fin de la terre).

FINISTERRE (*cap*), à l'angle N.-O. de l'Espagne.

FINLANDE, grand-duché de la Russie d'Europe ; 2,300,000 h. (*Finlandais*). Cap. *Helsingfors*.

FINLANDE (*golfe de*), formé par la Baltique (Russie).

FINMARK, prov. de la Norvège, près de la Laponie russe ; 24,075 h. Ch.-l. *Tromsœ*.

FINNOIS, nom d'un grand nombre de tribus (Lapons, Ostiaks, Samoyèdes, etc.) du N. de l'Europe et de l'Asie.

FIONIE, île du Danemark, séparée du Slesvig par le Petit-Belt, de Seeland par le Grand-Belt ; 257,000 h. (*Fioniens*). Ch.-l. *Odensée*.

FIORENTINO, littérateur italien qui écrivit en français, né à Naples (1816-1864).

FIORAVANTI, médecin empirique italien, né à Bologne (1520-1588).

FIORAVANTI, compositeur italien, né à Rome (1767-1837).

FIORE (*Pascal*), publiciste italien, auteur d'ouvrages de droit international, né en 1837.

FIRMIN (*saint*), évêque d'Amiens, martyrisé en 287. Fête le 25 septembre.

FIRMINY, v. de la Loire, arr. de Saint-Etienne ; 14,511 h. Houille, métallurgie.

FISCHART (*Jean*), surnommé **Mentzer**, célèbre satirique, le *Rabelais* allemand (1545-1614).

FISCHER, savant philologue allemand (1726-1790).

FISMES (*fime*), ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims ; 3,304 h. Sur la Vesle ; ch. de fer N. et E.

FITZ-GERALD (*Edouard*), patriote irlandais (1763-1798).

FITZ-JAMES, famille anglaise devenue française depuis le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II.

FIUME, ville de Hongrie, 29,000 h.

FIX, économiste suisse, né à Soleure (1800-1846).— Son frère THÉODEBALD, philologue, né à Soleure (1802-1874).

FIZEAU, physicien français, né à Paris (1819-1896)

FLACCUS. V. VALERIUS.

FLACOURT (*Et. de*), colonisateur fr., né à Orléans (1607-1660).

Flagellants, fanatiques religieux du XIIIe et du XIVe siècle, ainsi nommés parce qu'ils se flagellaient en public.

Flagellation (*la*), tableau d'Holbein, musée de Munich ; — de Calvaërt, musée de Bologne ; du Tintoret, à Venise.

FLAHAUT (*le comte de*), aide de camp

de Napoléon Ier, ambassadeur en Angleterre sous Napoléon III, né à Paris (1785-1870).

FLAMEL (*Nicolas*), écrivain juré de l'Université de Paris, qui passa pour sorcier et alchimiste ; m. en 1418.

FLAMENG (*Léopold*), graveur fr., né à Bruxelles en 1831.

FLAMENG (*Marie-Aug.*), peintre fr., né à Metz (1843-1893).

Flamines, prêtres élus par le peuple romain et sacrés par le grand pontife pour le service d'un dieu déterminé (Mars, Jupiter, etc.).

FLAMININUS, consul et général romain en 198 av. J.-C.

FLAMINIUS NEPOS, consul romain, vaincu et tué à Trasimène (217 av. J.-C.).

FLAMMARION (*Camille*), astronome et écrivain franç., né à Montigny-le-Roi (Haute-Marne) en 1842.

FLAMSTEED (*John*), astronome anglais, né à Derby, auteur d'un système de projections pour la construction des cartes géographiques (1646-1719).

FLANDIN, peintre et archéologue fr., né à Naples (1809-1876).

FLANDRE-FRANÇAISE, anc. prov. de France, annexée à la couronne sous Louis XIV, par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668) ; cap. *Lille*. Elle a formé le dép. du Nord. (Hab. *Flamands.*)

FLANDRE-ORIENTALE, prov. de Belgique, ch.-l. *Gand ;* 924,273 h.

FLANDRE-OCCIDENTALE, prov. de Belgique, ch.-l. *Bruges ;* 721,437 h.

FLANDRIN (*Hippolyte*), célèbre peintre de l'école française, né à Lyon. Il représente le mouvement religieux dans l'art du XIXe siècle (1809-1864).

FLATTERS, lieutenant-colonel fr., né à Laval, chef de la mission massacrée par les Touaregs (1832-1881).

FLAUBERT (*Gustave*), romancier réaliste fr., né à Rouen ; auteur de *Madame Bovary* et de *Salammbô* (1821-1880).

FLAVIEN (*saint*), patriarche d'Antioche ; m. en 404.

FLAVIENS, illustre famille plébéienne de Rome, à laquelle appartenaient Vespasien, Titus et Domitien.

FLAVIGNY, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arrondissem. de Semur ; 1,063 habitants.

FLAXMAN, un des sculpteurs classiques d'Angleterre, né à York (1755-1826).

FLÈCHE (LA), ch.-l. d'arr. (Sarthe) ; sur le Loir ; ch. de f. Orl. ; à 39 kil. S.-O. du Mans ; 10,249 hab. (*Fléchois*). Ecole militaire. L'arr. a 7 cantons, 75 com., 91,375 h.



***FLÉCHIER** (*Esprit*), orateur sacré, évêque de Nîmes, né à Pernes. Sans être l'égal de Bossuet, il reste un écrivain habile et ingénieux, malgré la recherche de son style (1632-1710).

FLEMMING, général suédois au service de Frédéric-Auguste, roi de Pologne (1667-1728).

FLENSBOURG, v. de Prusse (Slesvig-Holstein); 33,315 h.

FLERS (*flêr*), ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront ; 13,860 h. Ch. de fer O.

FLESSELLES (*Jacques de*), dernier prévôt des marchands de Paris, né en 1721 ; tué par le peuple le 14 juillet 1789.

FLESSINGUE, v. et port militaire de Hollande (Zélande), dans l'île de Walcheren ; 15,000 h.

FLETCHER, auteur dramatique anglais (1579-1625).

FLEURANCE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lectoure ; 4,282 h. Sur le Gers ; ch. de fer M.

Fleurant (*Monsieur*), personnage du *Malade imaginaire*, comédie de Molière. Bien que les apothicaires aient depuis adopté un nom plus scientifique, M. Fleurant n'en est pas moins resté leur patron, ayant pour attribut l'instrument si redouté de M. de Pourceaugnac.

FLEURIAU (*le P.*), écrivain fr., m. en 1717.

FLEURIEU (*comte de*), diplomate et sénateur fr., né à Lyon (1738-1810).

FLEURIOT-LESCOT, révolutionnaire fr., né à Bruxelles (1761-1794).

Fleurs du mal (*les*), poésies réalistes de Baudelaire (1857).

FLEURUS, v. de Belgique (Hainaut); 4,685 h. Le maréchal de Luxembourg y vainquit Guillaume III en 1690, et Jourdan les Autrichiens en 1794.

FLEURY (*Claude*), prêtre fr., né à Paris, confesseur de Louis XV, auteur d'une *Histoire ecclésiastique* (1641-1723).

* **FLEURY** (*cardinal de*), évêque de Fréjus, ministre de Louis XV, né à Lodève. Il administra avec probité. A l'extérieur, il rechercha surtout la paix, avec l'aide de l'Angleterre. Il sut assurer à la France la Lorraine, donnée en usufruit en 1737 à Stanislas Leczinski. Il ne réussit pas en 1740 à éviter la guerre de la Succession d'Autriche (1653-1743).



FLEURY, célèbre comédien fr., né à Chartres (1751-1822).

FLEURY-SUR-ANDELLE, ch.-l. c. (Eure), arr. des Andelys ; 1,373 h. Ch. O.

FLINCK, peintre hollandais, né à Clèves (1616-1660).

FLINT, comté du pays de Galles (Angleterre) ; 80,587 h. Ch.-l. *Mold*.

FLIZE, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières ; 540 h. Sur la Meuse.

FLOCON (*Ferdinand*), publiciste et

homme politique fr., né à Paris (1800-1866).

FLODOARD, chroniqueur français, né à Epernay, auteur d'une chronique des Francs écrite en latin (894-966).

FLOGNY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Tonnerre; 540 h. Sur l'Armançon; ch. de fer P.-L.-M.

FLOQUET (*Charles*), homme politique français, né à Saint-Jean-de-Luz (1828-1896).

FLORAC, ch.-l. d'arr. (Lozère); sur le Tarnon, affl. du Tarn; à 40 kil. S.-E. de Mende; 1,978 h. L'arr. a 7 cant., 52 com., 33,267 h.

Floraux (*Jeux*), Académie, fondée à Toulouse, qui distribue chaque année des prix de poésie. L'Académie des Jeux Floraux fut fondée par des troubadours en 1323. On donnait alors à cette assemblée le nom de *Collège de la gaie science*. On y distribuait aux meilleures pièces de vers des prix consistant en différentes fleurs d'or et d'argent, telles que la violette, l'églantine, l'amarante; d'où le nom de *Jeux Floraux*. Vers 1500, une dame de Toulouse, Clémence Isaure, célèbre par sa beauté et son esprit, donna un nouvel éclat à cette Académie, à l'avenir de laquelle elle consacra une partie de sa fortune. L'Académie des Jeux Floraux, supprimée en 1790, fut rétablie en 1806.

* **FLORE**, déesse des fleurs et des jardins, aimée de Zéphire et mère du Printemps (*Myth.*).



Flore, statue colossale antique, musée des Etudes (Naples); — superbe tableau du Titien, musée des Offices (Florence), représentant une jeune femme ayant une épaule et un sein nus et tenant des fleurs dans une main.

Flore et Zéphire, groupe d'Ant. Coysevox (Tuileries).

Flore française (*la*), ouvrage dans lequel Lamarck a introduit la méthode dichotomique dans la science (1805).

FLORENCE, v. d'Italie, anc. cap. de la Toscane, sur l'Arno; 169,000 h. (*Florentins*). Ses monuments l'ont fait surnommer l'*Athènes de l'Italie*.

FLORENSAC, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 3,752 h. Ch. de fer M.



FLORES, une des Açores; 9,000 habitants.

FLORES, île portugaise, à l'est de Java.

* **FLORIAN** (*J.-P.* CLARIS *de*), fabuliste français, né au château de Florian (Gard). Il est, après La Fontaine, notre fabuliste le plus remarquable (1755-1794).

FLORIDA-BIANCA, homme d'Etat espagnol (1729-1808).

FLORIDE (*la*), presqu'île du S.-E. des Etats-Unis, formant un des Etats de l'Union; 269,500 h. (*Floridiens*). Cap. *Tallahassee*. La Floride fut découverte en 1512 par les Espagnols.

FLORIEN, empereur romain; régna deux mois en 276.

FLORIS (*Franz*), célèbre peintre anversois, un des maîtres de l'école flamande (1520-1570).

FLORUS, historien latin, contemporain de Trajan, auteur d'un *Abrégé d'histoire romaine* (IIe siècle).

FLOTOW, compositeur allemand, auteur de *Martha* et de l'*Ombre* (1812-1883).

FLOTTE (*Pierre*), chancelier de Philippe le Bel, qu'il soutint dans sa lutte contre Boniface VIII; m. en 1302.

FLOTTE (*Paul de*), homme politique fr., né à Landernau; mort en Sicile aux côtés de Garibaldi (1817-1860).

FLOURENS, physiologiste, né à Maureilhan [Hérault] (1794-1867). — Son fils GUSTAVE, un des chefs de la Commune, périt pendant cette insurrection (1838-1871).

Flûte enchantée (*la*), opéra en deux actes, dernière œuvre de Mozart (1791).

Flûteur (*le*), statue d'Antoine Coysevox, jardin des Tuileries.

FO, nom du Bouddha, en Chine.

FODÉRÉ, savant médecin, né à Saint-Jean-de-Maurienne (1764-1835).

FOË (*Daniel de*), romancier anglais, auteur de *Robinson Crusoé* (1661-1731).

FOGGIA, prov. d'Italie (pays de Naples); 312,885. Ch.-l. *Foggia*; 40,283 h.

FO-HI ou **FOU-HI**, souverain que les Chinois regardent comme leur 1er empereur et législateur (vers 2950 av. J.-C.).

FO-KIEN, prov. de Chine; 25,000,000 d'h. avec Formose; cap. *Fou-Tchéou*.

Foire aux vanités (*la*), roman satirique de Thackeray (1847).

FOIX (*comté de*), ancien gouvernement de France, compris dans le dép. de l'Ariège; ch.-l. *Foix*. Il fut annexé à la couronne à l'avènement de Henri IV (1589).

FOIX, ch.-l. du dép. de l'Ariège. Sur l'Ariège, à 834 kil. S.-O. de Paris; ch. de fer M.; 7,568 h. (*Foxiens* ou *Fuxéens*). L'arr. a 8 cant., 139 com., 77,030 h.

* **FOIX** (*Gaston de*), duc de Nemours, illustre capitaine fr., neveu de Louis XII, gagna la bataille de Ravenne en 1512 et fut tué en poursuivant les vaincus (1489-1512).



FOLARD (*chevalier de*), célèbre tacticien français, né à Avignon (1669-1752).

FOLENGO, poète burlesque italien, créateur du genre ma-

caronique, plus connu sous le pseudonyme de *Merlin Coccaie* (1491-1544).

Folie (*Eloge de la*), ouvrage satirique d'Erasme, publié à Bâle (1501).

FOLIGNO, v. d'Italie, prov. de Pérouse ; 21,700 h.

Folksthing, Chambre des députés en Danemark.

FOLKSTONE, v. d'Angleterre (comté de Kent) ; 18,693 h. Port sur la Manche.

FONCEMAGNE (*Et.* LAURÉAULT *de*), érudit fr., né à Orléans (1694-1779).

FONDI, v. et lac de la prov. de Caserte (Italie) ; 6,212 h.

FONFRÈDE (*Boyer*), conventionnel, né à Bordeaux en 1765 ; guillotiné en 1797.

FONSECA, savant jésuite portugais, l'*Aristote* de son pays (1528-1599).

FONSSAGRIVES, médecin et écrivain fr., né à Limoges (1823-1884).

FONTAINE, architecte français, né à Pontoise ; il a élevé l'arc de triomphe du Carrousel (1762-1853).

FONTAINE, ch.-l. de c., territoire de Belfort ; 372 h.

Fontaine de Jouvence (*la*), tableau de Lucas Cranach ; musée de Berlin.

FONTAINE-FRANÇAISE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon ; 1,004 h. Forges. Henri IV y vainquit le duc de Mayenne en 1595.

FONTAINE-LE-DUN, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot ; 452 h.

FONTAINEBLEAU, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Marne) ; ch. de fer P.-L.-M. ; à 16 kil. S.-E. de Melun ; 14,222 h. (*Fontbleaudiens*). Château construit par François Ier où Napoléon signa son abdication en 1814 ; belle forêt. Raisins. Ecole d'application d'artillerie et du génie. Patrie de Philippe IV, François II, Henri III, Louis XIII. L'arr. a 7 cant., 101 comm., 86,291 h.

FONTAINES (*Pierre de*), jurisconsulte fr. (XIIIe s.), auteur des *Conseils à un ami.*

FONTANA (*Prosper*), peintre italien (1512-1576).

FONTANA (*Jean*), un des architectes de Saint-Pierre de Rome (1540-1614).

FONTANA (*Félix*), physicien et anatomiste, créateur d'un célèbre cabinet d'histoire naturelle (1730-1805).

Fontanarose, type de charlatan créé par Scribe dans le *Philtre :*

Je suis le grand docteur nommé Fontanarose,
Connu dans l'univers et dans mille autre lieux.

FONTANES (*de*), grand maître de l'Université sous l'Empire, né à Niort (1757-1821).

FONTANET. V. FONTENOY-EN-PUISAYE.

FONTANGES (*duchesse de*), succéda à Mme de Montespan comme favorite de Louis XIV (1661-1681).

FONTARABIE, v. d'Espagne (prov. de Guipuzcoa) ; 3,700 h. Sur la Bidassoa. Edifices gothiques remarquables. Prise par Berwick en 1719, par Moncey en 1794.

FONTENAY (*Blain de*), peintre de fleurs et de fruits, né à Caen (1654-1715).

FONTENAY-AUX-ROSES, village du dép. de la Seine (arr. de Sceaux), où l'on cultivait une grande quantité de roses ; 2,652 habitants. Chemin de fer de Sceaux.

FONTENAY-LE-COMTE, ch.-l. d'arr. (Vendée) ; sur la Vendée, affl. de la Sèvre Niortaise ; ch. de fer Et. ; à 57 kil. S.-E. de La Roche-sur-Yon ; 9,864 h. Patrie de Brisson, de Viète. L'arrondissement a 9 cantons, 113 com., 143,578 habitants.

FONTENAY-SOUS-BOIS, village du dép. de la Seine, arr. de Sceaux ; 5,836 h.

* **FONTENELLE,** littérateur français, né à Rouen, neveu de Corneille (1657-1757).



FONTENOY, village de Belgique (arr. de Tournai), où le maréchal de Saxe battit les Anglais et les Autrichiens en 1745. C'est à cette célèbre bataille que se rapporte cette phrase courtoise si souvent citée : « Après vous, messieurs les Anglais. » Quand la tête de la colonne anglaise fut arrêtée à cinquante pas des gardes-françaises, les officiers se saluèrent réciproquement et lord Hay, sortant des rangs, dit en ôtant son chapeau : « Messieurs des gardes-françaises, tirez ! » Alors, le comte d'Auteroche, s'avançant à son tour, répondit à haute voix : « Après vous, messieurs les Anglais ; nous ne tirons jamais les premiers. » Cette courtoisie intempestive coûta cher aux Français ; une épouvantable décharge emporta la première ligne.

FONTENOY-EN-PUISAYE, village du dép. de l'Yonne, à 24 kil. d'Auxerre et près de Toucy, où plusieurs historiens placent le théâtre de la sanglante victoire de Fontanet, que Charles le Chauve et Louis le Germanique remportèrent sur leur frère Lothaire, le 25 juin 841.

FONTEVRAULT, bourg du dép. de Maine-et-Loire (arr. de Saumur) ; anc. et célèbre abbaye de femmes ; 2,698 h.

FONTRAILLES, beau-frère de Cinq-Mars, avec qui il conspira contre Richelieu.

FOOTE, auteur et acteur anglais, d'une grande verve comique (1721-1777).



FORBACH (*bak*), ancien ch.-l. de c. (Moselle) ; cédé à l'Allemagne ; théâtre d'une des premières batailles de la guerre franco-allemande (6 août 1870).

* **FORBIN** (*le comte Claude*), intrépide marin français, né à Gardanne [Bouches-du-Rhône] (1655-1733).

FORBIN, peintre français, né à la Roque d'Anthéron [Bouches-du-Rhône] (1779-1841).

FORBIN-JANSON, évêque de Nancy, né à Paris, fondateur de l'*Œuvre de la Sainte-Enfance* (1785-1844).

FORBONNAIS, économiste fr., né au Mans (1722-1800).

FORCADEL, poète fr., né à Béziers (1534-1573).

FORCALQUIER, ch.-l. d'arr. (Basses-Alpes); à 54 kil. S.-O. de Digne ; 3,038 h. L'arr. a 6 cant., 50 com., 30,086 h.

Force (*La*), ancienne prison de Paris, dans le Marais.

Force et matière, célèbre ouvrage du philosophe allemand L. Buchner, dont le principe est : « Point de force sans matière, point de matière sans force. » (1855.)

FORCELLINI, savant philologue italien (1688-1768).

FORD (*John*), ingénieur anglais (1605-1670).

Foresteries et **Idillies**, par Vauquelin de La Fresnaye, poésies pastorales.

FORÊT NOIRE ou **SCHWARZWALD**, groupe de montagnes d'Allemagne couvertes de forêts, dans le grand-duché de Bade et le Wurtemberg.

Forêt de Windsor (*la*), chef-d'œuvre d'élégante description, par Pope (1703).

Forêt (*une*), tableau d'Hobbema ; musée de Berlin.

FOREZ (*le*), ancien pays de France, dans le gouvernement du Lyonnais ; cap. *Feurs*, puis *Montbrison*. (Hab. *Foréziens*.)

FOREZ (*monts du*), chaîne de montagnes de la France centrale.

FORFAR, comté maritime d'Ecosse; 266,360 h. Ch.-l. *Forfar*.

Forge de Vulcain (*la*), célèbre tableau de Velazquez, musée royal de Madrid ; — chef-d'œuvre de Rubens, musée de Bruxelles.

FORGES-LES-EAUX, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Neufchâtel; 1,867 h. Près l'Andelle, affl. r. dr. de la Seine; ch. de fer O. Eaux minérales.

FORGET, homme d'Etat fr. (1544-1610).

For-l'Evêque, prison située à Paris, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, où l'on renfermait les détenus pour dettes et les comédiens délinquants.

FORLI, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de même nom ; 40,000 h.

FORMENTERA, une des Baléares ; 2,000 h.

FORMERIE, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais ; 1,365 h. Ch. de fer N.

FORMEY, savant écrivain allemand, d'origine fr., né à Berlin (1711-1797).

FORMIGNY, village du Calvados (arr. de Bayeux). Victoire du connétable de Richemont sur les Anglais (1450).

FORMOSE, île entre le grand Océan, la mer de Chine et la mer de Corée ; 2,500,000 h. (*Formosans*) ; au Japon. Ch.-l. *Taï-houan*. En 1884-85, les Français y dirigèrent des opérations contre les Chinois.

FORMOSE, pape de 891 à 896.

FORNARINA (*la*), romaine d'une grande beauté, aimée de Raphaël, à qui elle servit fréquemment de modèle.

Fornarina (*la*), tableau de Raphaël ; palais Barberini (Rome).

FORNOUE (en ital. *Fornovo*), bourg d'Italie, sur le Taro, affluent du Pô. Charles VIII y battit les Italiens en 1495.

FORSTER, voyageur allemand, fit partie, comme journaliste, de l'expédition de Cook (1729-1794).

FORT-NATIONAL, commune d'Algérie, arr. de Tizi-Ouzou ; 64,607 h.

FORT-ROYAL ou **FORT-DE-FRANCE**, cap. de la Martinique ; 15,000 h. Port. Patrie de l'impératrice Joséphine.

FORTH (*le*), fl. d'Ecosse, qui se jette dans le *golfe de Forth* (mer du Nord) ; 185 kil.

FORTESCUE (*John*), jurisconsulte anglais du XVe s.

FORTIA D'URBAN, écrivain fr., né à Avignon (1756-1853).

FORTOUL, écrivain fr. et ministre de l'Instruction publique (1811-1856).

FORTUNAT, poète latin, évêque de Poitiers (530-609).

* **Fortune**, divinité allégorique du polythéisme gréco-romain, dispensatrice capricieuse du bonheur et du malheur des humains. On la représentait sur un globe ou sur une roue.



Fortune et l'Enfant (*la*), tableau de Baudry, musée du Luxembourg ; formes élégantes ; belle couleur.

FORTUNÉES (*îles*), nom ancien des îles Canaries.

FOSCARI (*François*), doge de Venise de 1423 à 1457, né en 1372.

Foscari (*les Deux*), tableau d'Eugène Delacroix (1855), représentant les adieux du doge à son fils partant pour l'exil.

FOSCOLO, écrivain et poète italien (1778-1827).

FOSSAT (LE), ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Pamiers ; 956 h.

FOSSOMBRONE, v. d'Italie (prov. de Pesaro et Urbino) ; sur le Metaure ; 9,000 h.

FOUCAULT (*Léon*), physicien fr., né à Paris, qui a démontré le mouvement diurne de la Terre au moyen d'un pendule (1819-1868).

FOUCHÉ (*Joseph*), conventionnel, ministre de la Police et duc d'Otrante sous l'Empire, né près de Nantes (1763-1820).

FOUCHER DE CHARTRES, historien fr., né à Chartres (1059-1127).

FOUDRAS (*marquis de*), romancier, né à Falekenberg [Prusse] (1800-1872).

FOUESNANT (*é*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper ; 2,776 h.

FOUGÈRES, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine) ; ch. de fer O.; à 48 kil. N.-E. de Rennes ; 18,221 h. (*Fougerais*). L'arr. a 6 cant., 57 com., 90,213 h.

FOUDSI-NO-YAMA, montagne du Nippon central ; 3,750 m.

FOUGEROLLES, ville de la Haute-Saône, renommé pour son kirsch ; 6,030 h.

FOUILLÉE (*Alfred*), philosophe fr., né à La Pouëze (Maine-et-Loire), en 1838.

FOUKOUI, v. du Japon ; 39,572 h.

FOUKOUOKA, v. du Japon ; 46,506 h.

FOULD (*Achille*), homme politique et financier fr., né à Paris (1800-1867).

FOULEPOINTE, v. de la côte orientale de Madagascar.

FOULON, contrôleur général des finances, né à Saumur; pendu par le peuple de Paris (1715-1789).

FOULQUES, curé de Neuilly, prédicateur de la 4e croisade, sous le pontificat d'Innocent III, en 1199 ; m. en 1201.

FOULQUES Nerra, comte d'Anjou de 987 à 1039.

FOUQUET (*Jean*), éminent miniaturiste français, né à Tours (1415-1445).

***FOUQUET** (*Nicolas*) ou mieux **FOUCQUET**, surintendant des finances, né à Paris. Condamné comme dilapidateur, il mourut dans la citadelle de Pignerol après dix-neuf ans de captivité (1615-1680).



FOUQUIER-TINVILLE, né à Hérouel (Artois) en 1747, accusateur public du tribunal révolutionnaire, pourvoyeur infatigable de la guillotine ; m. sur l'échafaud (1795).

FOUQUIÈRES (*Jacques*), paysagiste flamand (1580-1659).

FOUR (*passage du*), entre le Finistère et les petites îles situées au S. d'Ouessant.

FOURAS, c. de la Charente-Inférieure, cant. de Rochefort ; 1,900 h. Bains de mer.

FOURCHAMBAULT, commune du dép. de la Nièvre, arr. de Nevers ; 6,020 h. Sur la r. dr. de la Loire. Métallurgie.

FOURCHES CAUDINES, défilés voisins de Caudium, où l'armée romaine, cernée par les Samnites, fut réduite à passer sous le joug (321 av. J.-C.). Cette expression, *Passer sous les Fourches Caudines*, est entrée dans la langue pour caractériser toute concession onéreuse ou humiliante arrachée aux vaincus.

FOURCROY, célèbre chimiste fr., né à Paris (1755-1809).

FOURICHON, marin fr., membre du gouvernement de la Défense nationale, né à Viviers [Dordogne] (1809-1884).

FOURIER (*baron*), physicien fr., né à Auxerre (1768-1830).

FOURIER (*Ch.*), chef de l'école phalanstérienne, né à Besançon (1772-1837).

FOURMIES, v. du Nord, arr. d'Avesnes; 15,895 h. Ch. de f. du N. Filatures, verreries.

FOURMONT, sinologue français, né à Herblay [Seine-et-Oise] (1683-1745).

FOURNELS (*nèl*), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols ; 532 h.

FOURNIER-LHÉRITIER (*Claude*), dit **Fournier l'Américain**, farouche révolutionnaire dont le rôle se réduit à une série de crimes (1745-1825).

FOURS, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers ; 1,715 h.

FOURVIÈRES (*Notre-Dame de*), célèbre lieu de pèlerinage, à Lyon.

Fous (*fête des*), saturnale grotesque qui se célébrait au moyen âge jusque dans les églises, le jour de l'Epiphanie.

FOUSSERET, ch.-l. de c. (H.-Garonne), arr. de Muret ; 2,052 h. Patrie de Sicard.

FOUTA-DJALLON, royaume du S. de la Sénégambie ; cap. *Timbo*. Sous le protectorat de la France.

FOU-TCHÉOU, v. et port de la Chine, cap. de la prov. de Fo-Kien ; 630,000 h. Bombardé par l'amiral Courbet en 1884.

FOX (*George*), fondateur de la secte des quakers en Angleterre (1624-1690).

FOX (*Charles-James*), homme d'Etat anglais, chef du parti whig et éloquent adversaire de Pitt ; il demeura toute sa vie partisan de l'alliance de son pays avec la France et l'Amérique (1749-1806).

FOY, général fr., né à Ham (Somme). Il couvrit la retraite de l'armée d'Espagne en 1814 et fut blessé à Waterloo ; député en 1819 et en 1824, il s'acquit une grande popularité par la franchise de sa parole chaleureuse. Une souscription nationale dota ses enfants (1775-1825).

Foy (*monument du général*), statue et bas-reliefs, par David d'Angers, au cimetière du Père-Lachaise (Paris).

FOYATIER, sculpteur fr., né à Beson [Loire] (1793-1863).

Fracasse (*le Capitaine*). V. *Capitaine*.

FRACASTOR, médecin et poète véronais (1483-1553).

FRA DIAVOLO, célèbre chef de brigands italiens, pendu en 1806 : héros d'un charmant opéra en trois actes de Scribe et Auber (1830).

FRAGONARD, peintre érotique fr., né à Grasse (1732-1806).

FRAGUIER, érudit français, un des rédacteurs du *Journal des savants* (1666-1728).

FRAIZE, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié ; 3,136 h. Sur la Meurthe.

FRAMERIES, v. de Belgique (Hainaut ; 9,960 h. Houillères.

FRANÇAIS (*François-Louis*), peintre français, né à Plombières (1814-1897).

Français (*Histoire des*), par Sismondi ; ouvrage beaucoup plus estimé pour l'érudition que pour le style (1821-1844).

Français (*Histoire des*), par Th. La-

vallée, bon abrégé de notre histoire nationale (1838-1839).

Français (*Histoire des*), **des divers états**, par A. Monteil; ouvrage rempli de recherches et spirituellement écrit (1827-1844).

Française (*Histoire de la littérature*), par D. Nisard; ouvrage estimé, écrit au point de vue de la tradition classique du XVIIe siècle (1844-1861).

Française (*Histoire de la littérature*), par Littré; recueil d'études philologiques (1861).

FRANÇAIS DE NANTES (*comte*), homme d'Etat et littérateur, né à Beaurepaire [Isère] (1756-1836).

Franc-maçonnerie, société secrète répandue dans différentes contrées du globe, et dont les membres se reconnaissent à certains signes. Les francs-maçons se considèrent comme frères et doivent s'entr'aider en quelque lieu qu'ils se trouvent, à quelque nation, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent. On n'est admis dans l'ordre qu'après certaines cérémonies initiatrices; les adeptes jurent de ne rien révéler des secrets de l'ordre. Quelques-uns font sortir la franc-maçonnerie des mystères de l'Egypte ou de la Grèce; on l'a même fait remonter jusqu'à la construction du temple de Jérusalem, sous Salomon, en lui donnant pour fondateur et premier grand maître Hiram, architecte de ce temple. Mais on pense, avec plus de raison, que l'institution maçonnique doit son existence à une confrérie de maçons constructeurs qui, au VIIIe siècle, voyagèrent en Europe, construisirent ces basiliques, ces cathédrales du moyen âge, dont l'architecture élégante constitue le genre gothique. Cette société perdit avec le temps son caractère primitif; des personnes étrangères à l'architecture y furent admises; cependant, les noms et les instruments de l'art de construire furent conservés comme symboles, mais il ne resta plus de l'ancienne association que l'esprit de fraternité.

FRANCE, un des principaux Etats de l'Europe occidentale, cap. *Paris*.

I. GÉOGRAPHIE. V. *les cartes*.



II. CONSTITUTION ET ADMINISTRATION. —Avant 1789, la France n'avait aucune constitution, à moins que l'on ne veuille donner ce nom à un ensemble de traditions et d'institutions que le roi, chez qui se confondaient tous les pouvoirs, était libre de modifier à son gré. Depuis 1789, huit constitutions se sont succédé dans notre pays : 1o la Constitution de 1791 qui établissait la monarchie constitutionnelle et une Assemblée législative; 2o la Constitution de 1793, qui ne fut jamais appliquée; 3o la Constitution de l'an III (1795), instituant le Directoire. le conseil des Anciens et le conseil des Cinq-Cents; 4o la Constitution de l'an VIII établissant le Consulat; 5o la Charte de 1814, modifiée par l'acte additionnel de Napoléon Ier en 1815 (v. NAPOLÉON), et en 1830 après la révolution de juillet; 6o la Constitution de 1848, instituant la République, le suffrage universel et une Assemblée législative; 7o la Constitution de 1852, qui fut plusieurs fois modifiée pendant le second Empire; 8o la Constitution de 1875. Aux termes de cette dernière, la France est une République constitutionnelle et unitaire; le pouvoir exécutif est exercé par un Président, assisté de ministres responsables; le pouvoir législatif par deux assemblées : le Sénat et la Chambre des députés. Le territoire français est réparti, au point de vue administratif, en 86 départements, sans compter le territoire de Belfort. Chaque département, qui a à sa tête un *préfet*, est divisé en arrondissements ou sous-préfectures, subdivisés à leur tour en cantons et en communes. Le préfet est assisté d'un conseil général, élu au suffrage universel à raison d'un conseiller par canton; le sous-préfet est assisté d'un conseil d'arrondissement. L'administration de chaque *commune* est confiée à un maire, assisté d'un conseil municipal. Il y a en France 362 arrondissements, 2,899 cantons, 36,170 communes et 38,517,975 hab.

La justice est rendue dans chaque canton par un juge de paix, dans chaque arrondissement par un tribunal de 1re instance. Il y a 26 cours d'appel, pour juger à nouveau les affaires des tribunaux de 1re instance. La cour de Cassation, qui siège à Paris, juge en droit et non en fait, c'est-à-dire qu'elle juge les jugements.

Sous le rapport de l'instruction publique, la France est divisée en 16 *académies*, administrées par des recteurs. Chaque académie a dans son ressort plusieurs départements, où le recteur est représenté par un inspecteur d'académie. — Sous le rapport de l'administration ecclésiastique, on compte 17 *archevêchés* et 67 *évêchés*. — Sous le rapport militaire, il y a 19 *régions de corps d'armée* (y compris l'Algérie). — Sous le rapport maritime, le littoral est divisé en 5 *préfectures maritimes*.

III. COMMERCE ET INDUSTRIE. La France est un pays agricole par excellence, mais la crise économique qui sévit sur l'Europe entière a ralenti de beaucoup sa production. Nous ne produisons plus assez de blé ni assez de vin pour notre propre consommation, bien que nos populations rurales retirent encore des profits appréciables de la culture du blé et de la vigne, de même que de l'élève

du cheval, du bœuf, des moutons et des porcs. L'état d'infériorité dans lequel se trouve la France à l'égard de quelques autres pays cessera par l'emploi des méthodes chimiques, le renouvellement de l'outillage, la formation de syndicats qui permettront aux petits producteurs de soutenir la concurrence étrangère. Par contre, quelques cultures industrielles, telles que celle de la betterave, se sont sensiblement développées et l'exploitation de nos richesses souterraines est en pleine activité. Notre commerce intérieur est favorisé par nos lignes ferrées et nos canaux. La longueur de nos chemins de fer en exploitation est de 32,500 kil. ; l'Allemagne a un réseau de 37,500 kil. et les îles Britanniques de 31,000 kil. La longueur de nos cours d'eau navigables et flottables et des canaux de navigation est de 16,300 kil.

IV. CHRONOLOGIE. La France portait primitivement le nom de Gaule ; de 58 à 50 av. J.-C., elle fut conquise par les Romains, qui lui imposèrent leurs mœurs, leurs coutumes et leurs lois. Le christianisme commença à s'y répandre dans la seconde moitié du IIe siècle. Plus tard, elle tomba au pouvoir des Barbares ; mais, parmi ces derniers, les Francs réussirent seuls à y fonder un Etat durable. Les dynasties qui se succédèrent dans notre pays sont celles des Mérovingiens, des Carlovingiens et des Capétiens, détrônés en 1792 dans la personne de Louis XVI. Depuis 1792 jusqu'à nos jours, la France a changé plusieurs fois de régime.

Tableau chronologique des souverains de la France.

PREMIÈRE RACE. MÉROVINGIENS.

Clodion 428
Mérovée 448
Childéric Ier 458
Clovis 481

Premier partage (511).

AUSTRASIE.

Thierry Ier 511
Théodebert Ier 534
Théodebald 547-555

ORLÉANS.

Clodomir 511-524

PARIS.

Childebert Ier 511-558

NEUSTRIE.

Clotaire Ier 511
(Seul roi de 558 à 561.)

Deuxième partage (561).

PARIS.

Caribert 561-567

ORLÉANS ET BOURGOGNE.

Gontran 561-593

NEUSTRIE.

Chilpéric Ier 561
Clotaire II 584
(Seul roi depuis 613.)
Dagobert Ier 628-638

AUSTRASIE.

Sigebert 561
Childebert II 575
(Roi de Bourgogne depuis 593.)
Théodebert II 596-612

BOURGOGNE.

Thierry II 596-613

AUSTRASIE.

Sigebert II 638-656
Childéric II 656-674
(Seul roi depuis 670.)
Dagobert II 674-679

NEUSTRIE ET BOURGOGNE.

Clovis II 638-656
(Seul roi en 656.)
Clotaire III 656
Thierry III 670
Clovis III 691
Childebert III 695
Dagobert III 711
Chilpéric II, désigné par les Neustriens 715
Clotaire IV, désigné par Charles-Martel 717
Thierry IV 720
Interrègne 737-742
Childéric III 742-752

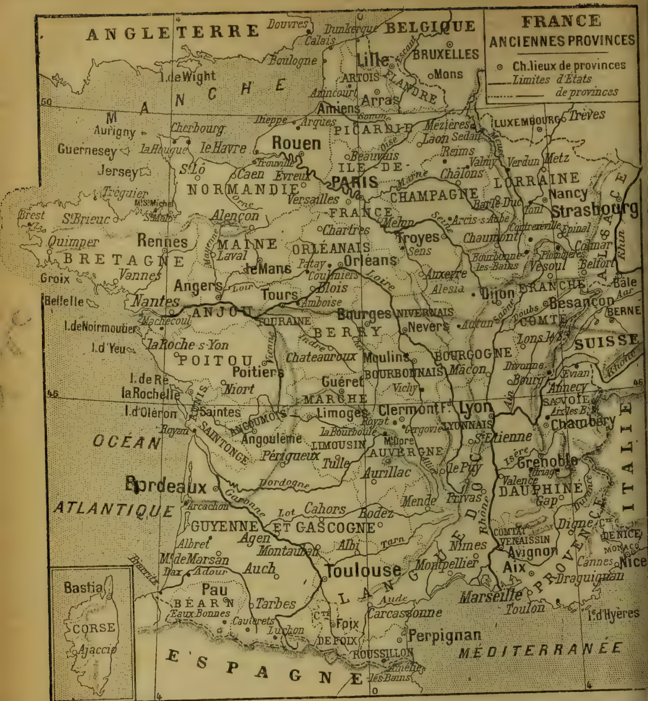
DEUXIÈME RACE. CARLOVINGIENS.

Pépin le Bref 752
Charlemagne (avec Carloman jusqu'en 771) 768
Louis Ier, le Débonnaire . . 814
Charles II, le Chauve 840
Louis II, le Bègue 877
Louis III et Carloman 879
Carloman seul 882
Charles le Gros 884
Eudes (famille capétienne) . 887
Charles III, le Simple 893
Il partage le trône avec Eudes 896
(Seul roi en 898.)
Robert (famille capétienne) : opposé à Charles le Simple 922
Louis IV, d'Outre-mer 936
Lothaire 954
Louis V 986

TROISIÈME RACE. CAPÉTIENS.

1° *Capétiens directs.*

Hugues Capet 987
Robert 996
Henri Ier 1031
Philippe Ier 1060
Louis VI, le Gros 1108
Louis VII, le Jeune 1137
Philippe II, Auguste 1180
Louis VIII 1223
Louis IX (saint Louis) . . . 1226
Philippe III, le Hardi 1270
Philippe IV, le Bel 1285
Louis X, le Hutin 1314
Jean Ier (posthume) 1316
Philippe V, le Long 1316
Charles IV, le Bel 1322



1. Géographie physique. La France est située par 42° 20′ et 51° 5′ de lat. N., 7° 9′ de long. O. et 5° 55′ de long. E. Elle est bornée au N. par la Manche, le Pas de Calais et la mer du Nord ; au N.-E., par la Belgique et l'Allemagne ; à l'E., par l'Allemagne, la Suisse et l'Italie ; au S., par la Méditerranée et l'Espagne ; à l'O., par l'Atlantique, au N.-O. par la Manche. Sa superficie totale est de 536,408 kil. c. Longueur du méridien, de Zuytcoote, un peu au N. de Dunkerque, jusqu'au col d'Arrès, au S. de Prats-de-Molo (Pyrénées-Orientales), 975 kil.

Le littoral de la France se divise en trois sections : 1° *Côtes de la mer du Nord et de la Manche :* cap Gris-Nez ; cap d'Antifer ; pointe de la Hève ; rochers du Calvados ; presqu'île du Cotentin pointe de Barfleur ; cap de la Hogue) ; îles Normandes ; raz de Blanchard ; passage de la Déroute ; pointe Saint-Mathieu. *Ports :* Dunkerque, Calais, Boulogne, Le Tréport, Dieppe, Fécamp, Le Havre, Honfleur, Rouen, Caen, Cherbourg, Granville, Saint-Malo, Saint-Servan, Morlaix. 2° *Côtes de l'Atlantique* îles d'Ouessant ; rade de Brest ; baie de Douarnenez ; îles du Sein, de Glénan, de Groix ; presqu'île de Quiberon ; Belle Isle; pointes du Croisic, Saint-Gildas; île de Noirmoutier ; baie de Bourganeuf îles d'Yeu, d'Oléron, de Ré et d'Aix ; pertuis Breton, d'Antioche et de Maumusson pointes de la Coubre, de Grave ; bassin d'Arcachon. *Ports :* Brest, Lorient, Saint Nazaire, Paimbœuf, Nantes, Les Sables d'Olonne, La Rochelle, Rochefort, Royan Bordeaux, Bayonne. 3° *Côtes de la Méditerranée :* cap Creux ; étangs de Leucate, de Sijean, de Thau, de Valcarez delta du Rhône ; étang de Berre ; cap



Sicié, Cépet; presqu'île de Giens; îles d'Hyères; golfe de Grimaud et de la Napoule; île de Lerins; golfe de Juan. *Ports* : Port-Vendres, Agde, Cette, Marseille, Cannes, Toulon, Nice.

Le *système orographique* de la France est constitué par les Vosges, le Jura, les Cévennes, les Alpes, les Pyrénées. Un plateau granitique, dit plateau central, a une hauteur moyenne de 750 mètres. La ligne de partage des eaux comprend les Pyrénées, les Corbières, les Cévennes, la Côte-d'Or, le plateau de Langres, les Faucilles, les Vosges et le Jura.

Les principaux *cours d'eau* sont : la Seine, la Loire, la Garonne, le Rhône et leur affluents, la Moselle, la Meuse, l'Escaut, la Somme, l'Orne, la Vire, la Rance, l'Aulne, le Blavet, la Vilaine, la Sèvre Niortaise, la Charente, la Leyre, l'Adour, l'Aude, l'Hérault, l'Argens, le Var. Les *lacs* sont ceux d'Annecy, du Bourget, de Grandlieu, de Gérardmer, etc.

On peut partager la France en cinq *régions climatériques :* climat vosgien ou du nord-est, climat séquanien ou du nord-ouest, climat girondin ou du sud-ouest, climat rhodanien ou du sud-est, climat méditerranéen — La France possède : 1° *en Afrique :* l'Algérie, la Tunisie (protectorat), le Sénégal, le Gabon et le Congo franç., l'ouest du Soudan, le Dahomey, la Réunion, Madagascar, les Comores, Obock ; 2° *en Asie :* l'Inde française (v. *ce mot*), la Cochinchine, le Tonkin et l'Annam (protectorat). le Cambodge (protectorat); 3° *en Amérique :* Saint-Pierre et Miquelon, la Martinique, la Guadeloupe et ses dépendances, la Guyane fr.; 4° *en Océanie :* la Nouvelle-Calédonie, les îles Loyalti, les Marquises, Taïti, les îles Tuamotou, Wallis.

2° *Valois* (*issus de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel*).

Philippe VI, de Valois	1328
Jean II, le Bon	1350
Charles V, le Sage	1364
Charles VI	1380
Charles VII	1422
Louis XI	1461
Charles VIII	1483

Valois-Orléans (*issus de Louis d'Orléans, frère de Charles VI*).

Première branche, issue du 1er fils de Louis d'Orléans. — Louis XII : 1498.

Seconde branche (*Orléans-Angoulême*), *issue du 3e fils de Louis d'Orléans.*

François Ier	1515
Henri II	1547
François II	1559
Charles IX	1560
Henri III	1574

3° *Bourbons* (*issus de Robert, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis*).

Henri IV	1589
Louis XIII	1610
Louis XIV	1643
Louis XV	1715
Louis XVI	1774
(Décapité en 1793.)	
République proclamée en	1792
Napoléon Ier, empereur	1804
Louis XVIII	1814
Les Cent-Jours	1815
Louis XVIII	1815
Charles X	1824
Louis-Philippe Ier	1830
République	1848
Napoléon III, empereur	1852
République (4 septembre)	1870
Thiers (président)	1871
Mac-Mahon	1873
Jules Grévy	1879
Sadi Carnot	1887
Casimir-Perier	1894
Félix Faure	1895
Emile Loubet	1899

V. Littérature. — La littérature française commence avec les *Chansons de geste* (xie-xive s.), cycle épique écrit en une langue à peine formée, qui suffit à déceler le génie de notre race et ses facultés d'imagination. Aux *trouvères* et aux *troubadours* succèdent les chroniqueurs : Joinville, Froissart, Monstrelet (xiiie-xive siècles), qui, déjà en possession d'une langue plus souple, écrivent avec une grâce et une vigueur qu'on n'a point dépassées ; ils frayent la voie à la magnifique floraison de la Renaissance (xvie siècle) que caractérisent, dans la prose, Montaigne et Rabelais ; dans la poésie, Ronsard et la *Pléiade*. La langue française est alors si riche, si abondante, qu'à certains points de vue elle s'est plutôt appauvrie dans les siècles suivants (xviie et xviiie siècles), mais elle regagnait en clarté, en finesse, en harmonie, ce qu'elle perdait de fécondité luxuriante, et le xviie siècle, illustré par Malherbe, Corneille, Boileau, Racine, La Fontaine, Molière, dans la poésie et au théâtre ; par Pascal, Bossuet, Massillon, La Bruyère, dans la prose, marque l'apogée de la littérature française. Le xviiie siècle, plus particulièrement philosophique, est en quelque sorte en décadence sur le précédent, mais à aucune période de son développement, la langue française n'a été plus limpide, plus sobre, plus précise qu'avec Voltaire, Diderot, Marmontel, La Harpe. Le *romantisme*, qui marque un retour vers le xvie siècle, une réaction contre la sobriété poussée jusqu'à la sécheresse, est le fait capital du xixe siècle : Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset, Michelet, sont dans la poésie, le théâtre et l'histoire, les principaux promoteurs de cette nouvelle Renaissance que continuent, dans le roman, Balzac, Flaubert, E. et J. de Goncourt, Zola et A. Daudet. Le *réalisme* de Balzac et le *naturalisme* de ses successeurs, caractérisent une seconde phase de la période contemporaine.

France (*Recherches sur la*), de Pasquier, ouvrage riche en aperçus (1561).

France (*Histoire de*), par Mézeray, livre qui eut un succès prodigieux, un des meilleurs que nous ayons ; on y voit des traits dignes des historiens de l'antiquité, et le sentiment national y brille (1643).

France (*Histoire littéraire de la*), immense travail d'érudition, commencé par les bénédictins en 1733, continué par l'Académie des inscriptions.

France (*Abrégé chronologique de l'histoire de*), par le président Hénault ; ouvrage estimé, qui a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe (1744).

France (*Histoire de*), par Anquetil ; ouvrage long, ennuyeux, sans critique et sans style, plein d'erreurs, mais qui malgré cela s'est vendu à très grand nombre (1805).

France (*Essai sur l'histoire de*), par Guizot ; c'est un des ouvrages les plus considérables et les plus sensés sur les origines de la nationalité française (1823).

France littéraire (*la*), grand ouvrage de bibliographie, par Quérard ; ce vaste répertoire, où la critique est sacrifiée à la biographie, a été continué sous le titre de *Littérature française contemporaine* (1826-1842 et 1837-1848).

France (*Lettres sur l'histoire de*), par Aug. Thierry ; études critiques et politiques (1827).

France (*Histoire de*), un des plus savants ouvrages de Michelet, rempli d'aperçus neufs et de profondes recherches. C'est une « résurrection » de notre histoire nationale (1830-1867).

France (*Histoire de*), par Henri Martin ; œuvre consciencieuse et philosophique, trois fois reprise et perfectionnée par son auteur ; le travail le plus complet et le plus exact en ce genre (1833-1864).

France (*Histoire littéraire de la*) avant le XIIe siècle, ouvrage intéressant de J.-J. Ampère (1839-1840).

France (*Histoire générale de la civilisation en*), étude philosophique sur les institutions de la France, par Guizot (1845).

France (*Histoire de*), **au XVIe et au XVIIe siècle**, par L. Ranke; ouvrage d'une érudition très savante (1852).

France (*Histoire de l'administration monarchique en*), par Chéruel; ouvrage qui s'étend de l'avènement de Philippe-Auguste à la mort de Louis XIV (1855).

France (*Histoire des institutions politiques de la*), par Fustel de Coulanges; étude critique de premier ordre (1875).

France (*Histoire de*) **sous Louis XIV**, par Chéruel (1879-1883), savante publication, divisée en deux parties : 1o *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV;* 2o *Histoire de France sous le ministère de Mazarin.*

France (*les Origines de la*) **contemporaine.** savant ouvrage de H. Taine, qui y étudie les bouleversements successifs d'où est sortie la France actuelle.

France protestante (*la*), par les frères Haag; recueil biographique des protestants les plus célèbres.

FRANCE (*île de*). V. MAURICE.

FRANCE (*duché de*), domaine primitif des Capétiens, entre la Seine et la Loire.

FRANCE (*Anatole*) [de son vrai nom *Anatole* THIBAUD], poète et littérateur français, né à Paris en 1844.

Francesca de Rimini, chef-d'œuvre d'Ary Scheffer; Francesca et Paolo sont emportés dans le séjour des âmes. Groupe élégant; dessin exquis; coloris trop uniforme (1855).

FRANCESCAS (*ass*), ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac; 931 h.

FRANCESCHINI, peintre italien (1648-1729).

FRANCEVILLE, station du Congo français, sur l'Ogooué.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, v. de Prusse (prov. de Hesse-Nassau), anciennement ville libre et siège de la Diète de la Confédération germanique; 179,666 h. (*Francfortois*). Sur la rive dr. du Mein.

FRANCFORT-SUR-L'ODER, v. de Prusse (prov. de Brandebourg); 54,085 h.

FRANCHE-COMTÉ, ancienne prov. de l'est de la France, réunie à la couronne sous Louis XIV, par la paix de Nimègue (1678); cap. *Besançon*. Elle a formé les dép. de Haute-Saône, Doubs, Jura. (Hab. *Francs-Comtois.*)

FRANCIA (*Raibolini*, dit *le*), graveur et peintre italien (1460-1533).

Franciade (*la*), poème épique, de Ronsard, sur le modèle de l'*Énéide* et de la *Pharsale*.

FRANCK (*Adolphe*), philosophe spiritualiste fr., né à Liocourt (Meurthe), en 1809.

FRANCK (*César*), compositeur, né à Liège (1822-1891).

FRANCKEN, peintre flam. (1542-1620).

FRANCŒUR, mathématicien français (1773-1849).

FRANÇOIS RÉGIS (*saint*), jésuite, surnommé l'*apôtre du Velay* (1595-1640). Fête le 16 juin.

FRANÇOIS d'Assise (*saint*), fondateur de l'ordre monastique des franciscains, né à Assise (1182-1226). Fête le 4 octobre.

François d'Assise recevant les stigmates (*saint*), tableau de Giotto (Louvre).

François d'Assise (*Extase de saint*), tableau du Dominiquin, église des Capucins (Rome — de Zurbaran, galerie de Dresde; — d'Overbeck (1858).



FRANÇOIS de Paule (*St*), fondateur de l'ordre des minimes, né à Paule (1416 1507). Fête le 29 janvier.

* **FRANÇOIS XAVIER** (*saint*), ami et disciple d'Ignace de Loyola, l'apôtre des Indes, né au château de Xavier [Navarre] (1506-1556). Fête le 2 décembre.



* **FRANÇOIS de Sales** (saint), évêque de Genève, né au château de Sales, près Annecy (1567 - 1622). Fête le 29 janvier.

***FRANÇOIS Ier**, roi de France, né Cognac en 1494, fils de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême et duc de Valois. Monté sur le trône en 1515, il passa les Alpes, vainquit les Suisses à Marignan et conquit le Milanais. La couronne impériale d'Allemagne étant devenue vacante, il la disputa à Charles-Quint d'Espagne, et de cette rivalité sortirent les guerres signalées au début par la malheureuse journée de Pavie, suivie du traité de Madrid (1526). A peine remis en liberté, François Ier signa, avec Henri VIII et les États d'Italie, des conventions contre Charles-Quint; la guerre recommença aussitôt et se termina par la paix de Cambrai (1529); désormais, l'Italie appartenait à l'empereur. — Pour maintenir l'*équilibre européen* contre l'ambition de Charles-Quint, qui rêvait une monarchie universelle, François Ier, dans un temps



où cela paraissait antichrétien, s'unit aux Turcs et aux protestants de l'Allemagne, ennemis de Charles-Quint. Ce n'était que de la bonne politique. Charles, irrité, se vengea en envahissant la Provence; mais il trouva le pays désolé, grâce au patriotisme des habitants, qui détruisirent les vivres et les munitions. Son armée ne trouvant plus où se ravitailler, fut obligée de repasser les monts. et l'ambitieux Charles fut heureux de conclure à Nice un nouveau traité de paix ou plutôt une trêve (1538). — Dans ce temps, la ville de Gand se révolta. Charles-Quint demanda le passage par la France pour aller châtier les Gantois et l'obtint moyennant certaines conditions qu'il se garda bien de tenir. Une nouvelle guerre éclata. Malgré la victoire de Cérisoles, François Ier dut signer la paix de Crépy avec Charles-Quint (1444); mais il eut à lutter encore deux ans contre les Anglais, alliés de l'empereur. Il mourut en 1547.

De son règne datent deux innovations importantes : la rédaction en français des jugements et actes notariés, et la tenue régulière par les curés des registres de naissance et de décès. Le rival de Charles-Quint a mérité les titres glorieux de *Père* et *Restaurateur des lettres*. Il a secondé le mouvement de la *Renaissance* et marché sur les traces des Médicis. On lui doit le haut enseignement du Collège de France et notre Imprimerie nationale. Malheureusement, le gouvernement de François Ier fut absolu. Son règne fut celui du *bon plaisir;* sa volonté seule régla les impôts, que se partagèrent ses favoris.

François Ier et de Charles-Quint (*Rivalité de*), par Mignet, savant ouvrage historique (1875).

* **FRANÇOIS II**, fils et successeur de Henri II, roi de France, né à Fontainebleau en 1544; époux de Marie Stuart, nièce des Guises, il subit l'influence de ces derniers, et ne gouverna pas. Le seul fait saillant de son règne, c'est la conjuration d'Amboise (1559-1560).



FRANÇOIS Ier, né à Vannes, duc de Bretagne de 1442 à 1450; — FRANÇOIS II, duc de Bretagne, l'un des plus sérieux adversaires de Louis XI. Anne de Beaujeu lui imposa le traité de Sablé (1488), par lequel il s'engageait à ne pas marier ses deux filles sans la permission du roi de France. L'une de celles-ci, Anne, épousa successivement Charles VIII et Louis XII (1435-1488).

FRANÇOIS Ier, empereur d'Allemagne de 1745 à 1765, père de Marie-Antoinette; — François II, empereur d'Allemagne (1792), puis d'Autriche (1801); il est le père de Marie-Louise (1768-1835).

FRANÇOIS Ier, roi des Deux-Siciles de 1825 à 1830; — FRANÇOIS II, roi des Deux-Siciles de 1859 à 1860; m. en 1894.

* **FRANÇOIS-JOSEPH Ier**, empereur d'Autriche et roi de Hongrie, né le 18 août 1830, monté sur le trône en 1848.



FRANÇOIS-JOSEPH (*archipel*), archipel polaire découvert à l'est du Spitzberg en 1872-1873.

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, littérateur français et homme d'Etat, né à Saffay (Meurthe) [1750-1828].

François le Champi, naïve étude de mœurs berrichonnes, par G. Sand.

FRANÇOISE (*sainte*), dame romaine du XVe siècle. Fête le 9 mars.

FRANÇOISE DE RIMINI, Italienne du XIIIe siècle, célèbre par sa beauté et que Dante a immortalisée en en faisant l'héroïne d'un des plus beaux épisodes de la *Divine Comédie*.

Françoise de Rimini, tragédie touchante, tirée du poème de Dante, par S. Pellico (1810). C'est aussi le sujet d'un célèbre tableau d'Ary Scheffer. V. *Francesca de Rimini*.

Françoise de Rimini, opéra de Hermann Götz, achevé par Johannes Brahnis et Franck (1877).

FRANCONI, habile écuyer français (1738-1836).

FRANCONIE, contrée de l'Allemagne (Bavière): la Haute, la Basse et la Moyenne-Franconie, autant de districts, avec *Baireuth*, *Anspach* et *Wurtzbourg* pour ch.-l.; 188,105 h. (*Franconiens*).

FRANCS, tribus de la Germanie qui conquirent la Gaule au Ve siècle; ils habitaient entre le Mein, la mer du Nord, l'Elster et l'Elbe. Les principales étaient celles des Bructères, des Chérusques, des Sicambres, des Saliens, etc.



Francs (*Histoire ecclésiastique des*), ouvrage de Grégoire de Tours, écrit d'un style barbare, mais naïf et intéressant.

FRANCUS ou **FRANCION**, fils d'Hector et père de la nation française, suivant quelques chroniqueurs (*Myth.*).

FRANGY, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien; 1,326 h.

FRANKENSTEIN, v. de Prusse (Silésie); 8,000 h.

* **FRANKLIN** (*Benjamin*), homme d'État et publiciste, né à Boston. Un des fondateurs de l'indépendance américaine, inventeur du paratonnerre et auteur du livre populaire intitulé : *la Science du bonhomme Richard* (1706-1790).



FRANKLIN (*John*), navig. angl., mort dans un voyage d'exploration au pôle nord (1786-1847).

FRASCATI, l'ancienne *Tusculum*, v. d'Italie, près de Rome; 7,510 h.

FRASER (*le*), fl. de la Colombie anglaise, qui sort des montagnes Rocheuses et se jette dans le Pacifique; 1,300 kil.

FRAUENFELD, v. de Suisse, ch.-l. du canton de Thurgovie; 5,820 h.

FRAYSSINOUS, prédicateur célèbre, né à Curière (Aveyron), auteur de la *Défense du Christianisme et des Libertés gallicanes* (1765-1841).

FRÉDÉGAIRE, chroniqueur franc des temps mérovingiens; m. vers 660.

FRÉDÉGONDE. D'abord suivante d'Audovère, femme de Chilpéric Ier. De condition obscure, mais belle et ambitieuse, elle ne recula devant aucun crime pour arriver au trône. Après avoir fait étrangler Galswinthe, deuxième femme de Chilpéric Ier, roi de Soissons, elle la remplaça. Ce meurtre fut le prélude des crimes et des atrocités qui marquèrent la rivalité de Frédégonde et de Brunehaut, sœur de Galswinthe. Elle fit assassiner son mari et gouverna la Neustrie au nom de son jeune fils, Clotaire II (543-597).



FRÉDÉRIC Ier, BARBEROUSSE, empereur d'Allemagne de 1152 à 1190. Il fit de nombreuses expéditions contre l'Italie. Il se noya dans le Selef en Cilicie, pendant la 3e croisade. V. BARBEROUSSE.

FRÉDÉRIC II, empereur d'Allemagne (1215-1250). Brouillé d'abord avec Grégoire IX, il prit ensuite part à la 6e croisade.

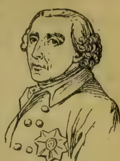
FRÉDÉRIC III, empereur d'Allemagne de 1440 à 1493.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, grand électeur de Brandebourg (1620-1688).

FRÉDÉRIC Ier, roi de Prusse, fils du précédent (1657-1713).

FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, roi de Prusse de 1713 à 1740.

* **FRÉDÉRIC II, le Grand**, fils du précédent, roi de Prusse de 1740 à 1786, né en 1712. Illustre guerrier, administrateur habile, il fonda la grandeur militaire de la Prusse. Il s'empara de la Silésie pendant la guerre de la Succession d'Autriche et profita adroitement des fautes de ses ennemis pour se tirer des situations les plus difficiles. Il prépara le premier partage de la Pologne qui agrandit ses États. Ami des lettres, bon écrivain et se piquant de philosophie, il attira Voltaire dans ses États.



FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, roi de Prusse de 1786 à 1797.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, roi de Prusse de 1797 à 1840.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV, roi de Prusse en 1840, mort en 1861, frère de Guillaume Ier, empereur d'Allemagne.

FRÉDÉRIC III, roi de Prusse et empereur d'Allemagne (1831-1888), a régné trois mois.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, roi de Saxe, allié fidèle de Napoléon (1750-1827).

FRÉDÉRIC-CHARLES, prince prussien, neveu de Guillaume Ier, empereur d'Allemagne, savant stratégiste (1828-1885).

FRÉDÉRIC Ier, roi de Danemark de 1523 à 1533; — FRÉDÉRIC II, roi de Danemark et de Norvège de 1558 à 1588; — FRÉDÉRIC III, roi de Danemark et de Norvège de 1648 à 1670; — FRÉDÉRIC IV, roi de Danemark et de Norvège de 1690 à 1730, ennemi de Charles XII; — FRÉDÉRIC V, roi de Danemark et de Norvège de 1746 à 1767; — FRÉDÉRIC VI, roi de Danemark et de Norvège de 1808 à 1814, et du Danemark seul de 1814 à 1839; — FRÉDÉRIC VII, roi de Danemark de 1848 à 1863.

FRÉDÉRIC Ier, roi de Suède (1676-1751), successeur de Charles XII.

FRÉDÉRIC Ier, D'ARAGON, roi de Sicile de 1296 à 1337; — FRÉDÉRIC II, D'ARAGON, roi de Sicile de 1355 à 1377; FRÉDÉRIC III, D'ARAGON, roi des Deux-Siciles de 1496 à 1501.

FRÉDÉRIC (*saint*), apôtre des Frisons, tué en 838. Fête le 18 juillet.

FREDERICIA, v. forte de Danemark (Jutland); 10,100 h.

FREDERIKSBORG, v. de Danemark (Seeland); 16,800 h. Château royal.

FREDERIKSHALD, v. de Norvège, sous les murs de laquelle Charles XII fut tué; 11,300 h.

FREIBERG, v. de Saxe, district de Dresde; 27,038 h.

FREINSHEIM (*Freinshemius*), savant philologue, né à Ulm (1608-1660).

FRÉJUS, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 3,139 h. Évêché; ch. de fer P.-L.-M. Ancien port de mer.

FRÉMIET, sculpteur français, né à Paris en 1824.

FREMY (*Edmond*), chimiste fr., né à Versailles (1814-1894).

FRÈRE-ORBAN, homme d'État belge, chef du parti libéral (1812-1895).

FRÉRET, érudit français, né à Paris (1688-1749).

FRÉRON, critique célèbre, ennemi de Voltaire, né à Quimper (1719-1776).

FRÉRON, conventionnel, fils du précédent, né à Paris (1765-1802).

FRESNAY (*fré*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 2,890 h. Sur la Sarthe; ch. de fer O.

FRESNAYE [*fré*] (**LA**), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 1,169 h.

FRESNE-SAINT-MAMÈS (*fré*), ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray; 553 h.

FRESNEL (*fré*), physicien français né à Broglie [Eure] (1788-1827).

FRESNEL (*Fulgence*), orientaliste fr., né à Mathieu [Calvados] (1795-1855).

FRESNES-EN-WOEVRE (*fré*), ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun; 767 h.

FREUND, lexicographe allemand, né en 1806.

FREYCINET (*L.-C.*), navigateur français, né à Montélimar, auteur d'un voyage autour du monde (1779-1842).

FREYCINET (*Charles de*), homme d'Etat français, né à Foix en 1828.

FREYRE, général espagnol (1765-1834).

Freyschütz ou **Freischütz**, opéra de Weber, en trois actes (1819); ouverture admirable; le chœur des *Chasseurs* est devenu populaire.

FREYTAG, savant orientaliste, né à Lunebourg en 1788.

FRIANT (*comte*), général sous l'Empire né à Villers-Morlancourt [Somme] (1758-1829).

FRIBOURG (*bour*), v. de Suisse, ch.-l. du c. du même nom; 11.900 h. (*Fribourgeois*). Le canton a 115,400 h.

FRIBOURG-EN-BRISGAU, v. du grand-duché de Bade; 41,310 h.

FRIEDLAND, v. de la Prusse orientale où Napoléon remporta, en 1807, une victoire sur les Russes; 3,400 h.

FRIGGA, divinité scandinave, femme d'Odin.

FRIOUL, ancien pays compris partie dans les Etats autrichiens, villes principales *Trieste* et *Goritz*. (Hab. *Forlans*.) Partie dans le royaume d'Italie, ville principale *Udine*.

FRISCH, savant écrivain wurtembergeois (1646-1743).

FRISE, prov. de la Hollande; 333,435 h. (*Frisons*). Ch.-l. *Leeuwarden*.

FRITIGERN, chef des Wisigoths, qui battit l'empereur Valens en 378; m. en 393.

FROBEN (*Jean*), célèbre imprimeur allemand établi à Bâle (1460-1527).

FROCHOT, administrateur et homme politique français, né à Arnay-le-Duc (1761-1828).

FRODOARD. V. FLODOARD.

Frohsdorff, château situé en Autriche. Il devint en 1841 la résidence du comte de Chambord, qui y mourut (1883).

FROISSART, chroniqueur français, né à Valenciennes. Ses chroniques qui vont de 1322 à 1400 sont des récits sans ordre, mais écrits avec grâce et naïveté; les descriptions sont des peintures d'un naturel saisissant (1337-1410).

FROISSY, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont; 610 h.

Frollo (*Claude* et *Jehan*), personnages de *Notre-Dame de Paris*, de V. HUGO.

FROMENTIN, peintre fr., né à La Rochelle (1820-1876).

FROMENT-MEURICE, habile orfèvre parisien (1802-1855).

FROMENTINE (*détroit de*), entre Noirmoutier et la côte.

Fromont jeune et Risler aîné, roman d'Alphonse Daudet (1874).

Fronde, nom donné à la guerre civile qui eut lieu en France pendant la minorité de Louis XIV, entre le parti de la cour (Anne d'Autriche et Mazarin) et le parlement (1648-1653). L'origine de ce mot vient du jeu de la *fronde*, auquel les enfants s'amusaient à cette époque dans les fossés de Paris. La police défendit ces amusements dangereux; mais les enfants résistaient souvent à l'autorité et poursuivaient la garde à coups de fronde. Un plaisant compara les adversaires de Mazarin à ces *frondeurs*; l'allusion fut trouvée heureuse et le mot resta. La Fronde eut deux phases: la première fut plus parlementaire que féodale, et la deuxième, au contraire, plus féodale que parlementaire. La *Vieille Fronde* dura de 1648 à 1649, et la *Jeune Fronde*, de 1649 à 1653. L'administration peu loyale de Mazarin fut la cause directe de cette guerre contre la cour: Emery, le surintendant des finances, faisant argent de tout, avait créé des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi crieurs de vin, etc.

FRONSAC, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne; 1,457 h. Sur la riv. dr. de la Dordogne; ch. de fer Et.

FRONTENAY, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 1,922 h.

FRONTIGNAN, ch. l. de c. (Hérault) arr. de Montpellier; 3,603 h. Ch. de fer P.-L.-M. Vins muscats estimés.

FRONTIN, écrivain latin (40-106).

Frontin, un des valets de l'ancienne comédie, effronté et spirituel.

FRONTON, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 2,481 h.

FROSINONE, ville de l'Italie centrale 10,000 h.

FROSSARD, général fr. du second Empire (1807-1875).

Fructidor (*dix-huit*), coup d'Etat exécuté le 4 septembre 1797 par le Directoire contre le conseil des Anciens et celui des Cinq-Cents. Les royalistes avaient triomphé dans les élections de l'an V Barthélemy venait d'entrer au Directoire, et Pichegru était président du conseil des Cinq-Cents. Le Directoire

menacé, fit cerner par les troupes d'Augereau la salle et la garde des conseils : Augereau arrêta 53 députés et 35 journalistes, qui furent déportés à Sinnamari.

FRUGES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil ; 3,090 h. Ch. de fer N.

FUAD-PACHA, homme d'Etat turc (1814-1869).

FUALDÈS, ancien magistrat ; assassiné à Rodez en 1817.

FUCHS, savant naturaliste bavarois (1501-1566).

FUENTES, général espagnol, commandait à Rocroi cette *redoutable infanterie* dont parle Bossuet (1560-1643).

Fuero-Juzgo, code espagnol wisigoth du VIIe siècle ; curieux monument de la législation du moyen âge.

FUGGER (*les*), famille de riches et célèbres marchands allemands (XIVe, XVe et XVIe siècles).

Fuite en Egypte, tableau de Cl. Lorrain, musée de Dresde ; — de Rubens, au Louvre ; — de Van der Werff, à La Haye.

Fuite de la duchesse d'Angoulême (*la*), tableau de Gros, musée de Bordeaux.

FULBERT (*saint*), évêque de Chartres (950-1029). Fête le 10 avril.

FULBERT, chanoine de Paris, oncle d'Héloïse (XIe s.).

FULDA, v. de Prusse (Hesse-Cassel) ; 11,500 h. Sur la Fulda.

FULGENCE (*saint*), évêque d'Afrique (463-533). Fête le 1re janvier.

FULTON (*Robert*), mécanicien des Etats-Unis d'Amérique, qui appliqua le premier la vapeur à la navigation (1765-1815).

FULVIE, femme de Marc-Antoine. Elle se fit apporter la tête de Cicéron et en perça la langue avec une aiguille d'or ; m. en 40 av. J.-C.

FUMAY, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rocroi ; 5,065 h. Ch. de fer E.

FUMEL, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve ; 3,629 h. Sur la r. dr. du Lot ; ch. de f. Or. Métallurgie.

FUNCK, philologue allemand (1693-1777).

FÜNFKIRCHEN, v. de Hongrie ; 28,702 h.

FUNCHAL, v. de l'île Madère ; 19,752 h.

FUNDJÉ, peuplade nubienne.

FUNDY (*baie de*), baie de l'Atlantique (Etats-Unis).

FURCA (*mont*), montagne des Alpes suisses, où le Rhône prend sa source.

FURETIÈRE, auteur d'un dictionnaire français, né à Paris (1619-1688).

Fureur d'Athamas (*la*), groupe en marbre de Flaxman.

FURIES. V. ERINNYES.

FURNES, ville de Belgique (Flandre occidentale) ; 5,000 h.

FURST (*Walter*), patriote qui contribua avec Guillaume Tell à fonder la liberté de la Suisse ; m. vers 1317.

FURSTENBERG, ancienne principauté d'Allemagne (Souabe).

FURSTENBERG, nom de deux frères successivement princes-évêques de Strasbourg, qui jouèrent sous Louis XIV un rôle favorable à la France.

FURTH, v. de Bavière (Franconie moyenne ; 35,527 h.

FUST (*Jean*), riche orfèvre de Mayence, contribua avec Gutenberg à l'invention de l'imprimerie ; m. vers 1466.

FUSTEL DE COULANGES, érudit et historien français, né à Paris (1830-1889).

FUZELIER, auteur dramatique français, né à Paris (1672-1752).

FYT (*Jean*), peintre d'animaux flamand, né à Anvers (1609-1661).

G

GABAON, v. de Palestine [tribu de Benjamin] (Hab. *Gabaonites*.)

GABARRET, ch.-l. de c, (Landes), arr. de Mont-de-Marsan ; 1,205 h.

Gabelle, impôt sur le sel, monopole de l'Etat pour le sel et les greniers à sel sous l'ancien régime ; le prix du sel variait suivant les provinces ; tout individu était obligé d'acheter une certaine quantité de sel : le plus ou moins de consommation entraînait des vexations et des amendes. La gabelle date de 1340.

GABÈS ou **CABÈS**, ville de Tunisie, sur le golfe de *Gabès* ; 10,000 h.

GABIES, v. du pays des Volsques ; Tarquin le Superbe s'en empara grâce à une ruse de son fils Sextus.

GABINIUS, tribun du peuple, à Rome, 67 av. J.-C. Contribua à l'exil de Cicéron.

GABON (*le*), fleuve de l'Afrique occidentale, se jette de l'Atlantique.

GABON, colonie française de l'Afrique équatoriale. (Hab. *Gabonais*.) Ch.-l. *Libreville*.

GABORIAU (*Emile*), romancier français, né à Saujon (1835-1873).

GABOURD (*Am.*), littérateur fr., né à Grenoble (1809-1867).

GABRIAS, fabuliste qu'on croit être le même que Babrius.

GABRIEL, archange qui annonça à la Vierge qu'elle serait mère du Sauveur (*Nouveau Testament*).

GABRIEL, architecte français, né à Paris, construisit l'Ecole militaire, le Garde-Meuble, etc. (1710-1782).

GACÉ, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 1,744 h. Ch. de fer O.

GACILLY (LA), ch.-l. de c.(Morbihan), arr. de Vannes; 1,622 h.

GACON, poète satirique français, né à Lyon (1667-1725).

GAD, nom d'une des 12 tribus des Hébreux.

GADÈS, v. de l'ancienne Hispanie, aujourd'hui *Cadix*.

GAELS, autre nom des Celtes.

GAERTNER (*Joseph*), botaniste allemand (1732-1791).

GAÉTAN (*saint*), fondateur de l'ordre des théatins (1480-1547). Fête le 7 août.

GAÉTANI, illustre famille romaine qui a fourni un pape, Boniface VIII, et divers princes souverains.

GAÈTE, port d'Italie, sur la Méditerranée; 17,000 h. (*Gaétans*). C'est là que Pie IX se réfugia en 1848; il y séjourna près d'un an.

Gageure imprévue (*la*), comédie en un acte, en prose, de Sedaine; pièce agréable, empruntée à une nouvelle de Scarron (1768).

GAGUIN (*Robert*), chroniqueur fr., né à Calonne [Pas-de-Calais] (1425-1502).

GAIL, savant helléniste français, né à Paris (1755-1829).

GAILLAC, ch.-l. d'arr. (Tarn); sur la riv. dr. du Tarn; à 21 kil. S. O. d'Albi; ch. de f. Or.; 7,709 h. Vins blancs. Patrie de dom Vaissète. L'arr. a 8 cant., 76 com., 59,156 h.

GAILLARD, historien français, né à Ostel [Aisne] (1726-1806).

GAILLARD, peintre et graveur fr., né à Paris (1834-1887).

GAILLON, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Louviers; 3,206 h. Sur la r. g. de la Seine; ch. de f. O. Colonie agricole.

GAINSBOROUGH (*Thomas*), peintre anglais (1727-1788).

GAIUS, jurisconsulte romain, auteur d'*Institutes* qui ont servi de base aux *Institutes* de Justinien (IIe siècle).

GALAAD, pays de la Judée.

GALAN, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 1,166 h.

Galaor, héros célèbre de la plupart des romans de chevalerie qui ont précédé le *Don Quichotte* de Cervantes. Ce personnage, qui appartient surtout à la littérature espagnole, est le modèle du paladin courtois, intrépide, toujours prêt à tirer l'épée pour la veuve et l'orphelin.

GALAPAGOS (*îles*), archip. volcanique du grand Océan, à l'O. de la République de l'Equateur, à qui elles appartiennent.

GALATA, faubourg de Constantinople, quartier des négociants européens.

GALATÉE, nymphe aimée par Polyphème, qui se voyant préférer le berger Acis, écrasa ce dernier sous un rocher.

Galatée, héroïne d'une des églogues de Virgile, un des types les plus gracieux de la coquetterie féminine.

Galatée, pastorale de Cervantes : œuvre d'un genre faux, mais brillante et purement écrite (1584); imitée par Florian.

Galatée, charmant opéra-comique en deux actes, de V. Massé (1852).

GALATIE, ancienne contrée de l'Asie Mineure, envahie par les Gaulois en 278 av. J.-C. et réduite en province romaine en 25 av. J.-C. V. pr. *Ancyre* (Hab. *Galates*.)

GALATZ (*lat-ce*), v. de la Roumanie. Port de commerce très considérable sur le Danube; 80,000 h.

GALBA, empereur romain de 68 à 69, tué par les prétoriens.

GALÈRE, empereur romain de 306 à 311, gendre de Dioclétien.

GALE (*Thomas*), savant érudit anglais (1636-1702).

GALGACUS, célèbre chef des Calédoniens, vaincu par Agricola (84 ap. J.-C.).

GALGALA, v. de Judée, tribu de Benjamin.

GALIANI (*l'abbé*) littérateur, économiste et philosophe italien (1728-1787).

GALICE, ancienne prov. d'Espagne; ch.-l. *Saint-Jacques-de-Compostelle*.

GALICIE, ancien royaume, actuellement prov. slave des Etats autrichiens; 6,580,000 h. (*Galiciens*). Ch.-l. *Lemberg*.

GALIEN, célèbre anatomiste grec (131-201). V. HIPPOCRATE.

GALIGAÏ (*Léonora*) favorite de Marie de Médicis, femme de Concini, brûlée comme sorcière en 1617. On sait la réponse qu'elle fit à ses juges, qui lui demandaient de quel charme elle s'était servie pour dominer l'esprit de Marie de Médicis : « De l'ascendant qu'une âme forte a sur l'esprit d'une balourde. »

On peut sans témérité supposer que cette réponse a inspiré ces deux vers de Voltaire dans sa tragédie de *Mahomet* :

Le droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

GALIGNANI (*William*), philanthrope anglais, naturalisé Français (1798-1882).

GALILÉE, ancienne prov. de la Palestine, principal théâtre des prédications de Jésus-Christ. V. pr. *Nazareth*, *Cana*, *Béthulie*, *Capharnaüm*, *Tibériade*.

* **GALILÉE**, illustre mathématicien, physicien et astronome italien, né à Pise. Un jour qu'il assistait à un office dans la cathédrale de Pise, ses yeux se fixèrent sur une lampe suspendue qui se balançait lentement; il remarqua que les oscillations, tout en diminuant peu à peu d'amplitude, duraient toujours le même temps, et découvrit ainsi la loi de l'isochronisme des petites oscillations d'un pendule. Io qu'il songea tout de suite à utilise



pour la régularisation des horloges. Il inventa le thermomètre et la balance hydrostatique, découvrit les lois de la pesanteur, posa les principes de la dynamique moderne et construisit en 1609, à Venise, la première lunette astronomique. Ses observations le rallièrent au système du monde proposé par Copernic. Il proclama donc que le Soleil et non la Terre est le centre du monde planétaire, et que la Terre tourne autour de lui comme les autres planètes qui réfléchissent sa lumière. La profession de cette vérité souleva contre lui l'animadversion des scolastiques et de la cour de Rome et pour l'atteindre on dénonça comme hérétique le système de Copernic. Galilée sommé de ne plus professer cette doctrine promit tout ce qu'on voulut; mais revenu à Florence, il réunit dans un livre (1632) toutes les preuves de la vérité du système. Ce bel ouvrage ayant été déféré à l'Inquisition, Galilée, âgé de 70 ans, dut abjurer à genoux devant ce tribunal sa prétendue hérésie (1633). Après cette abjuration par laquelle il avait évité le bûcher, il fut gardé quelque temps dans une demi-captivité et resta toujours sous l'étroite surveillance de l'Inquisition. Il mourut aveugle (1564-1642). V. E PUR SI MUOVE, aux *Locutions latines et étrangères*.

Galilée, drame en trois actes et en vers, par Ponsard (1867).

GALIMAFRÉ, bouffon qui eut une grande vogue sous l'Empire et la Restauration. V. BOBÈCHE.

GALIMARD, peintre fr., né à Paris (1813-1880).

GALIN, musicien français, inventeur d'une méthode d'enseignement musical (178 -1822).

GALITZIN, famille russe qui a fourni un grand nombre de généraux et d'hommes d'Etat distingués.

GALL (*saint*), disciple de saint Colomban et fondateur du monastère de son nom, en Suisse (551-646). Fête le 16 oct.

GALL, médecin allemand, inventeur de la phrénologie (1758-1828).

GALLAIT, peintre belge, né à Tournai (1810-1887).

* **GALLAS,** peuple de la Nubie, au S. de l'Abyssinie.



GALLAND, savant orientaliste, né à Rollot (Somme), traducteur des *Mille et une Nuits* (1646-1715).

GALLE (*Pointe-de-*), ville de l'île de Ceylan; 48,000 habitants. Grand port d'escale.

GALLE (*Philippe*), graveur hollandais (1537-1612).

GALLE (*Corneille*) graveur hollandais (1570-1630).

GALLE (*André*), célèbre graveur en médailles fr., né à St-Etienne (1761-1844).

GALLES (*pays de*), partie de la Grande-Bretagne à l'O. de l'Angleterre; 1,360,513 h. (*Gallois*). V. pr. *Caernarvon, Cardigan, Cardiff*

GALLES (*prince de*), titre que prend en Angleterre l'héritier présomptif du trône.

GALLES (*Nouvelle-*), vaste contrée de l'Amérique anglaise, gouvernement du Canada; 40,000 h.

GALLES DU SUD (*Nouvelle-*), colonie anglaise sur la côte orientale de l'Australie; 921,268 h. Cap. *Sidney*. V. pr. *Paramata, Newcastle, Port-Macquarie.*

Gallia christiana, histoire ecclésiastique de la France, savant ouvrage, par les bénédictins (XVIIe et XVIIIe siècles).

Gallicanisme. Ce mot s'emploie pour désigner l'Eglise gallicane qui, tout en restant sincèrement attachée à la foi catholique et au saint-siège, a conservé avec persistance certaines franchises et libertés qui lui venaient des premiers temps. Elle met l'infaillibité non dans le pape seul, mais dans le corps épiscopal tout entier uni à son chef; elle proclame l'autorité suprême des conciles généraux et celle des saints canons dans le gouvernement de l'Eglise; elle établit hautement une distinction entre la puissance spirituelle et la puissance temporelle. Ces doctrines ont été résumées dans la déclaration du clergé de France, en 1682, rédigée par Bossuet. On donne, par opposition, le nom d'*ultramontains* à ceux qui, ne partageant pas ces doctrines, prétendent que le pape est supérieur aux conciles généraux.

GALLICIE. V. GALICIE.

GALLIEN, empereur romain de 260 à 268.

GALLIPOLI, v. de la Turquie d'Europe; 20,000 h. Sur le détroit du même nom.

GALLIPOLI (*détroit de*). V. DARDANELLES.

GALLOCHE (*Louis*), peintre français, né à Paris (1670-1761).

GALLOIS (*Léonard*), historien français, né à Monaco (1789-1851).

GALLO-ROMAIN, habitant de la Gaule romaine.

GALLOWAY, presqu'île du S.-O. de l'Ecosse.

GALLUPPI, philosophe italien (1773-1846).

GALLUS, poète latin, ami de Virgile (66-26 av. J.-C.).

GALLUS, empereur romain de 251 à 253.

GALSWINTHE, fille d'Athanagilde, sœur de Brunehaut et deuxième femme de Chilpéric Ier; périt étranglée en 568.

GALVANI (*Louis*), célèbre physicien et médecin, né et mort à Bologne. Un jour, un de ses aides ayant observé une contraction violente chez une grenouille fraîchement tuée, ce phénomène fut at-

tribué à l'influence d'une machine électrique qui fonctionnait à proximité. Galvani poursuivit des recherches dans ce sens et ayant suspendu des grenouilles dépouillées à un balcon de fer, par des crochets de cuivre passés dans les nerfs lombaires, il vit ces grenouilles agitées de contractions convulsives toutes les fois que leurs membres venaient à toucher le fer. Il donna de ce fait une interprétation aujourd'hui abandonnée qu'il fondait sur l'hypothèse d'une électricité animale, les muscles et les nerfs jouant le rôle des deux armatures d'un condensateur. Volta en reprenant et discutant les expériences de Galvani arriva à formuler l'hypothèse de l'électricité de contact des métaux, hypothèse aujourd'hui acceptée (1737-1798).

GALVESTON, baie du golfe de Mexique (Texas).

GALVESTON, port des Etats-Unis (Texas), dans l'*île de Galveston*.

GALWAY, comté d'Irlande (prov. de Connaught); 242,005 h. Ch.-l. *Galway*.

* **GAMA** (*Vasco de*), célèbre navigateur portugais, qui découvrit en 1498 la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance (1469-1524). V. ADAMASTOR.



Gamache (*noces de*), allusion à un épisode du célèbre roman de *Don Quichotte*. Le chevalier de la Manche, accompagné de son fidèle Sancho, assiste au repas de noces d'un riche paysan nommé Gamache, repas qui peut soutenir la comparaison avec le plus copieux menu de Gargantua, et qui a passé en proverbe pour désigner un festin pantagruélique, où l'abondance dégénère en profusion.

GAMACHES, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 2,220 h. Ch. de fer N.

GAMAIN, serrurier de Louis XVI, constructeur de la fameuse armoire de fer (1751-1795).

GAMALIEL, Juif, membre du sanhédrin, une des lumières du rabbinisme (Ier siècle de l'ère moderne).

* **GAMBETTA** (*Léon*), avocat et homme politique français, né à Cahors. Il se mit en relief à la fin de l'Empire par sa plaidoirie dans l'affaire de la souscription Baudin et fut nommé député de Paris en 1869; membre du gouvernement de la Défense nationale, il fit les plus patriotiques efforts pour organiser la résistance en province. Après la guerre, son éloquence enflammée, son patriotisme, lui valurent une autorité incontestable dans le parti républicain. Ses funérailles furent imposantes (1838-1882).



Gambetta (*monument de*), élevé à Paris, place du Carrousel, par le sculpteur Aubé et l'architecte Boileau (1888).

GAMBIE (*la*), fleuve de l'Afrique occidentale; se jette dans l'Atlantique; 1,700 kil.

GAMBIE, colonie anglaise sur le fleuve du même nom; ch.-l. *Sainte-Marie-de-Bathurst*; 15.000 h.

GAMBIER (*lord*), amiral anglais qui exécuta l'affreux bombardement de Copenhague en 1807 (1756-1833).

GAMBIER (*îles*), archipel de la Polynésie; 600 h. A la France.

GAND, v. de Belgique, ch.-l. de la Flandre-Orientale; 154,000 h. (*Gantois*). Au confluent de l'Escaut et de la Lys. Ville commerçante et manufacturière. Patrie de Charles-Quint.

Ganelon, nom d'un personnage célèbre dans les épopées carlovingiennes. Il trahit Roland dans la vallée de Roncevaux. Son nom a passé dans la langue comme synonyme de traître.

GANGANELLI, nom de famille de Clément XIV.

GANGE (*le*), grand fleuve d'Asie, dans l'Hindoustan; 3,100 kil. Il sort de l'Himalaya, reçoit la Djamma à Allahabad, arrose Bénarès et Batna, et se jette par un vaste delta dans le golfe du Bengale.

GANGES, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 4,552 h. Sur l'Hérault; ch. de fer P.-L.-M.

GANNAL, pharmacien et chimiste français, né Sarrelouis (1791-1852).

GANNAT, ch.-l. d'arr. (Allier); sur l'Andelot, affl. de l'Allier; à 58 kil. S.-O. de Moulins; ch. de fer P.-L.-M. et Orl.; 5,764 h. Patrie de La Palisse. L'arr. a 5 cant., 66 comm.; 63,655 h.

GANNERON, financier français, né à Paris; il créa le *Comptoir d'escompte* qui disparut après sa mort (1792-1847).

GANTEAUME, amiral français, né à La Ciotat (1755-181).

GANYMÈDE, échanson des dieux (*Myth.*).

GAORISANKAR, montagne de l'Inde (Himalaya), sur la frontière du Thibet et du Népaul; 8,889 m.

GAP, ch.-l. du dép. des Hautes-Alpes; à 768 kil. S.-E. de Paris; ch. de fer P.-L.-M.; 10,478 h. (*Gapençais*). Evêché. L'arr. a 14 cant., 125 comm.; 61.213 h.

GARASSE, jésuite célèbre par la violence de ses discussions littéraires, né à Angoulême (1585-1631).

GARAT (*Joseph*), homme politique fr. né à Ustaritz (Basses-Pyrénées), ministre de la Justice après Danton, sénateur sous l'Empire (1749-1833).

GARAT, célèbre chanteur français neveu du précédent, né à Ustaritz [Basses-Pyrénées] (1764-1823).

GARCIA, chanteur et compositeur cé

lèbre, père de Mme Malibran et de Mme Viardot (1779-1832).

GARCILASO DE LA VEGA, poète espagnol (1503-1536).

GARCILASO DE LA VEGA, historien espagnol (1530-1568).

GARCIN DE TASSY, orientaliste fr., né à Marseille (1794-1878).

Garçon de ferme (*le*), poème descriptif, de Bloomfield : peinture fidèle et riante des travaux rustiques (1798).

GARD (*le*), riv. de France, affl. du Rhône (r. dr.); 137 kil.

GARD (*dép. du*), formé d'une partie du Languedoc oriental; préf. *Nîmes; sous-préf. Alais, Uzès, Le Vigan;* 4 arr., 40 cant., 350 comm. ; 419,388 h. 15e région militaire; cour d'appel et évêché à Nîmes. Il doit son nom à la rivière du *Gard* qui l'arrose.

GARDE (*lac de*), lac du N. de l'Italie, entre les prov. de Brescia et de Vérone. Le Mincio sort de ce lac.

GARDANNE, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 2,797 h. Ch. de fer P.-L.-M. Patrie de Forbin.

GARDANNE, général fr. (1766-1818).

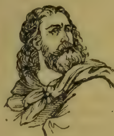
GARDINER, prélat et grand chancelier d'Angleterre, un des plus rudes adversaires de la Réforme (1483-1555).

GARFIELD, président des Etats-Unis d'Amérique (1831-1881).

Gargamelle, femme de Grandgousier et mère de Gargantua, dans le livre de Rabelais, d'une grosseur monstrueuse et d'un appétit extraordinaire.

Gargantua, nom du principal personnage et titre d'un livre fameux où Rabelais a mis tout son esprit, une raillerie mordante et un scepticisme moqueur dont on n'a jamais retrouvé le secret. Gargantua, dans lequel plusieurs commentateurs ont voulu voir une caricature de François Ier, est resté un nom populaire pour désigner un homme aux appétits sensuels insatiables.

* **GARIBALDI** (*Joseph*), célèbre patriote italien, né à Nice en 1807; m. en 1882 dans l'île de Caprera. Il combattit pour la France en 1870-71.



GARIGLIANO (*le*), fleuve d'Italie, se jette dans le golfe de Gaëte; 148 kil. Sur ses bords, Gonzalve de Cordoue battit les Français (1503).

GARLIN, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau ; 1,309 h.

GARNERAY, peintre français, chargé de faire le portrait de Charlotte Corday avant son exécution (1755-1837).

GARNERAY (*Louis*), peintre de marine, fils du précédent (1783-1858).

GARNIER, poète tragique fr., né à La Ferté-Bernard [Sarthe] (1534-1590).

GARNIER (*Germain, comte*), économiste et homme politique français, né à Auxerre (1754-1821).

GARNIER (*Adolphe*), philosophe français, né à Paris (1801-1864).

GARNIER (*Joseph*), économiste fr., né à Beuil [Alpes-Maritimes] (1813-1886).

GARNIER (*Francis*), marin français, explorateur du Mékong (1866) et conquérant du delta du Tonkin (1839-1873).

GARNIER (*Charles*), architecte français, né à Paris en 1835. A construit l'Opéra de Paris. M. en 1898.

GARNIER-PAGÈS, homme politique français, chef du parti républicain sous Louis-Philippe, né à Marseille (1801-1841).

GARNIER-PAGÈS (*L.-A.*), frère du précédent, né à Marseille, membre du gouv. provisoire en 1848, auteur d'une *Hist. de la Révolution de* 1848 (1803-1878).

Garo, héros de la fable de La Fontaine *le Gland et la Citrouille*. Garo désigne l'homme ignorant, mais peu prétentieux, qui juge les choses sur l'apparence et les critique à tort et à travers.

GAROFALO (*le*), peintre italien, ami et imitateur de Raphaël (1481-1559).

GARONNE (*la*), fleuve de France; source dans la vallée d'Aran (Pyrénées espagnoles) et se jette dans l'Atlantique; cours, 650 kil. Elle arrose les départements de Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde et Charente-Inférieure. Elle passe à St-Gaudens, Muret, Toulouse, Agen, Marmande, La Réole, Bordeaux, Blaye. Elle reçoit sur la rive droite l'Ariège, le Tarn grossi de l'Aveyron, le Lot, la Dordogne grossie de l'Isle; sur la rive gauche, la Save, le Gers et et la Baïse. On connaît cette périphrase : *les Enfants de la Garonne*, c'est-à-dire les Gascons; on l'applique quelquefois à ceux qui ont l'habitude d'exagérer les choses.

GARONNE (*canal latéral de la*), de Toulouse à Castets (Gironde); 193 kil.

GARONNE (*dép. de la Haute-*), départ. formé d'une partie de la Gascogne et du Lauraguais, petit pays du Languedoc; préf. *Toulouse;* sous-préf. *Muret, Saint-Gaudens, Villefranche-de-Lauraguais;* 4 arr., 39 cant., 587 com., 472,383 h. 17e région militaire; cour d'appel et archevêché à Toulouse. Ce dép. doit son nom à sa position dans le bassin de la *Garonne*.

GARRICK, céléb. act. anglais (1716-79).

GARRIGUES (*monts*), ramification des Cévennes dans le dép. de l'Hérault.

GARTEMPE (*la*), riv. de France, affl. g. de la Creuse; 170 kil.

GASCOGNE, ancienne prov. de France qui avait *Auch* pour capitale. Après avoir été longtemps gouvernée par des ducs indépendants, elle fut définitivement conquise par Charles VII en 1453 et réunie presque tout entière à la couronne. Une partie ne fut annexée qu'à l'avènement de Henri IV. Son territoire a formé les dép. des Hautes-Pyrénées, du Gers, des Landes et une partie de

ceux des Basses-Pyrénées, de la Haute-Garonne, de Lot-et-Garonne et de Tarn-et-Garonne. (Hab. *Gascons*.)

GASCOGNE (*golfe de*), formé par l'Atlantique, entre la France et l'Espagne.

GASCOIGNE (*George*), poète anglais, né vers 1536, mort en 1577.

GASCOYNE (*Guillaume*), astronome anglais (1620-1644).

GASKELL (*Élisabeth*), romancière anglaise (1810-1865).

GASPARIN, général fr., né à Orange, membre du comité de Salut public (1750-1793). — Son fils ADRIEN, agronome, né à Orange, ministre de l'Intérieur sous Louis-Philippe (1783-1862). — Son petit-fils AGÉNOR, publiciste (1810-1871).

GASSENDI (*l'abbé*), célèbre philosophe français, né à Champtercier [Basses-Alpes] (1592-1655).

GASSENDI, général fr. (1748-1828).

GASSION (*Jean de*), maréchal de France, né à Pau, blessé mortellement à l'attaque de Lens (1609-1647).

GASSNER, curé et thaumaturge suisse (1727-1779).

GASTEIN, bourg d'Autriche-Hongrie (prov. de Salzbourg); 1,500 h.

Gaster (*Messer*), personnage créé par Rabelais, dans *Pantagruel*. *Gaster* est un mot grec qui signifie *ventre*, *estomac*. Messer Gaster figure aussi dans la fable de La Fontaine *les Membres et l'Estomac*.

Gastibelza, personnage créé par Victor Hugo, dans une romance restée populaire; musique de Monpou.

GASTON DE FOIX. V. FOIX.

Gastronomie (*la*) ou *l'Homme des champs à table*, poème en quatre chants, par Berchoux (1800), dans lequel il faut voir moins un traité didactique qu'un badinage satirique amusant, spirituel et facile. C'est dans cet ouvrage que se trouvent ces vers souvent cités :

Un dîner sans façon est une perfidie.

—

Rien ne doit déranger l'honnête homme qui dîne.

GATIEN [*cien*] (*saint*), 1er évêque de Tours, martyr (250). Fête le 18 décembre.

GÂTINAIS, anc. pays de France divisé en *Gâtinais orléanais*, ch.-l. *Nemours*, et *Gâtinais français*, ch.-l. *Montargis*.

GATTEAUX, sculpteur et graveur fr., né à Paris (1788-1881).



GATTEL, lexicographe fr., né à Lyon (1748-1812).

GAUBIL, savant missionnaire, né à Gaillac, très versé dans la connaissance de la littérature chinoise (1689-1759).

***GAUCHOS**, nom sous lequel on désigne les éleveurs des pampas de la République Argentine.

GAUDIN, habile financier, né à Saint-Denis, auteur du système actuel de contributions directes et exécuteur du cadastre, nommé duc de Gaëte en 1809 (1756-1844).

Gaudissart, type le plus achevé et le plus amusant de cette variété du commerçant qu'on nomme commis voyageur. Créé par H. de Balzac dans *l'Illustre Gaudissart*.

GAULE. Les anciens désignaient sous ce nom deux régions particulières, la *Gaule Cisalpine* (en deçà des Alpes, par rapport aux Romains), comprenant l'Italie septentrionale, longtemps occupée par des tribus gauloises, et la *Gaule Transalpine* (au delà des Alpes), vaste contrée située entre les Alpes, les Pyrénées, l'Océan et le Rhin. Habitée par un grand nombre de peuplades, Celtes ou Gaulois *, Ibères, Kymris, etc., cette contrée fut soumise par César de 58 à 50 av. J.-C. et divisée par Auguste en quatre provinces : *Narbonnaise*, *Aquitaine*, *Lyonnaise* et *Belgique*. La préfecture des Gaules était la plus importante de l'empire. Elle fut envahie au Ve siècle par les Wisigoths, les Burgondes et les Francs, qui en restèrent les principaux possesseurs; la France, la Belgique, la Suisse et une partie de l'Allemagne occupent aujourd'hui le territoire de l'ancienne Gaule Transalpine.



Gaule romaine (*Géographie de la*), par A. Desjardins, travail important de géographie historique comparée.

Gaule (*Géographie de la*) au VIe siècle, par A. Longnon. L'auteur identifie les noms de lieux mentionnés par les chroniqueurs avec les noms actuels.

Gaule (*la*) **avant les Gaulois**, par A. Bertrand, savant exposé de la période préhistorique dans notre pays.

Gaule poétique (*la*), ouvrage de Marchangy, où l'auteur considère l'histoire de France dans ses rapports avec la poésie et les beaux-arts (1813).

Gaule méridionale (*Histoire de la*), par Fauriel (1836).

Gaulois (*Histoire des*), par Amédée Thierry; ouvrage estimable, où l'on remarque une érudition sûre et beaucoup de recherches (1828).

GAULTIER (*l'abbé*), instituteur célèbre, né à Asti, m. à Paris (1745-1818).

GAUSS, célèbre astronome allemand (1777-1855).

GAUSSIN (*Mlle*), célèbre actrice du Théâtre-Français, née à Paris (1711-1767).

GAUTIER, dit **Sans avoir**, gentilhomme français, commanda l'avant-garde de la 1re Croisade.

GAUTIER (*Théophile*), poète et critique français, né à Tarbes, surnommé le *Benvenuto du style* (1811-1873).

GAUTIER (*Léon*), paléographe fr., né au Havre en 1832.

GAUTIER D'ARRAS, trouvère du XIIe siècle.

GAUTIER GARGUILLE. auteur de farces et acteur bouffon du temps de Louis XIII, né en Normandie (1574-1634).

GAVARNI (*Paul Chevalier*, dit), célèbre dessinateur français, né à Paris (1801-1866).

GAVARNIE, village des Hautes-Pyrénées, près d'un *cirque*, rocher d'où le Gave de Pau se précipite d'une hauteur de 420 m.; 300 h.

GAVRAY, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 1,425 h. Sur la Sienne.

GAV'RINIS, île du golfe du Morbihan. Monuments mégalithiques.

Gavroche, personnage des *Misérables*, de Victor Hugo; c'est le gamin de Paris, spirituel et moqueur.

GAY, fabuliste anglais (1688-1732).

GAY (*Mme*), écrivain français, née à Paris, mère de Delphine Gay [Mme de Girardin] (1776-1852).

GAYA, ville du N.-E. de l'Inde; 67.000 h. (prov. de Patna).

***GAY-LUSSAC** (*Joseph-Louis*), célèbre physicien et chimiste français, né à Saint-Léonard-le-Noblat (Limousin). En sortant de l'Ecole polytechnique il s'attacha au laboratoire de Berthollet et découvrit la loi de dilatation des gaz connue en physique sous le nom de loi de Gay-Lussac. En 1804, il fit deux ascensions en ballon (la première avec Biot, la deuxième seul), pour vérifier la diminution d'intensité du couple magnétique terrestre à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère. Bientôt après il énonça les lois de la combinaison des gaz. En collaboration avec Thénard, il montra que le chlore, appelé jusqu'alors acide muriatique oxygéné, est un corps simple (1778-1850).



GAZA, v. maritime de la Palestine, célèbre dans l'histoire des Juifs. (Hab. *Gazéens*.)

Gazette de France (*la*), journal fondé par Théophraste Renaudot en 1631, sous le patronage de Richelieu; cette feuille, la première qui soit sortie des presses françaises, existe encore actuellement et représente les principes de l'école monarchique.

GAZNÉVIDES, dynastie tartare qui régna sur l'Afghanistan, le Khoraçan, etc., de 975 à 1183.

GÉANTS (*monts des*) ou **RIESENGEBIRGE**, chaîne de l'Allemagne orientale où l'Elbe prend sa source.

GEAUNE, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever; 680 h.

GÉDÉON, cinquième juge des Hébreux, vainqueur des Madianites (*Bible*).

GÉDOYN (*l'abbé*), savant écrivain français, né à Orléans (1667-1744).

GÉFLE, ville de Suède au N.-O. de Stockholm; 20,800 h.

GEIBEL, célèbre poète allemand, né à Lubeck (1815-1884).

GEISPODSHEIM, ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne; 2,215 h.

GÉLASE Ier (*saint*), pape de 492 à 496; — GÉLASE II, pape de 1118 à 1119.

GELBOÉ, montagne de la Palestine, où la Bible place la mort de Saül.

GÉLIMER, dernier roi des Vandales, vaincu par Bélisaire en 534, après deux ans de règne.

GELLERT, fabuliste et moraliste allemand, auteur de fables et de contes très estimés (1715-1769).

GÉLON, tyran de Syracuse de 484 à 478 av. J.-C., vainqueur des Carthaginois.

GELSENKIRCHEN, ville d'Allemagne; 20,290 h.

GÉMOZAC, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 2,503 h. Ch. de fer Et.

GENAPPE, v. de Belgique (Brabant méridional); 1,720 h. Sur la Dyle.

GENÇAY, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Civray; 1,231 h.

Gendre de M. Poirier (*le*), spirituelle comédie en quatre actes d'Emile Augier et Jules Sandeau (1854).

GENDREY, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle; 506 h. Ch. de fer P.-L.-M.

Genera plantarum, célèbre traité de botanique, par Ant-L. de Jussieu; ouvrage qui a fait, selon Cuvier, la même révolution dans les sciences d'observation que la *Chimie* de Lavoisier dans les sciences expérimentales (1789).

Généralife, palais de plaisance des rois maures, près de l'Alhambra, curieux spécimen d'architecture arabe.

Généralité, nom des circonscriptions financières de la France avant 1789.

GÊNES, v. d'Italie, ch.-l. de province. Port sur le *golfe de Gênes* que forme la Méditerranée; 179,500 h. (*Génois*). Aspect magnifique et imposant, port très vaste et très commerçant; archevêché, université, superbes palais; musées contenant des œuvres d'art d'un prix inestimable. Fondée par les Liguriens, Gênes fut au moyen âge la capitale d'une république qui lutta honorablement contre la prépondérance commerciale de Venise. Elle fut bombardée par ordre de Louis XIV en 1684, devint en 1797 capitale de la République ligurienne et fut incorporée à l'Empire français en 1805. En 1800, Mas-

séna y soutint un siège mémorable contre les Anglais et les Autrichiens.

GÉNÉSARETH (*lac de*).V. TIBÉRIADE.

Genèse (du grec *genesis*, génération), le premier livre du Pentateuque et de toute la Bible, comprenant le récit de la création et l'histoire primitive jusqu'à la mort de Joseph et à la naissance de Moïse.

GENEST (*saint*), évêque de Clermont; m. vers 622. Fête le 3 juin.

GENEST (*l'abbé*), littérateur français; né à Paris (1639-1719).

GENÈVE, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de ce nom, sur les bords du lac Léman, à 626 kil. S.-E. de Paris; 72,254 h. (*Genevois*). Université fondée par Calvin; bibliothèques, musées, industrie active, belles promenades. Patrie de J.-J. Rousseau, Necker, Topffer, Sismondi, Candolle, Pradier. Le cant. a 101,600 h.

GENÈVE (*lac de*), ou lac **Léman**, en Suisse, traversé par le Rhône. V. LÉMAN.

GENEVIÈVE (*sainte*), née à Nanterre, patronne de Paris; ses prières sauvèrent cette ville, alors Lutèce, des fureurs d'Attila (422-512).

Geneviève, roman d'Alph. Karr, l'une de ses plus poétiques créations (1838).

Geneviève, histoire d'une servante, roman de Lamartine, une des meilleures productions en prose qui soient sorties de la plume de l'illustre écrivain (1851).

Geneviève (*l'Enfance de sainte*), remarquable fresque de Puvis de Chavanne, au Panthéon (1876).

Geneviève de Brabant, héroïne d'une vieille légende qui remonte au ve ou au vi^e^ siècle, et qui a donné naissance à une complainte très populaire. Le sujet tragique de Geneviève de Brabant a inspiré plusieurs écrivains français et allemands.

GENÈVRE (*mont*), point culminant et col des Alpes Cottiennes, où passe la route de Briançon à Suse; 1,860 m.

GENGIS-KHAN, conquérant tartare, empereur des Mongols (1162-1227).

Génie des Arts (*le*), sculpture de haut-relief d'Antonin Mercié (guichet du Louvre, en face du pont du Carrousel); la hardiesse de la composition, l'intelligence du décor architectural, en font une œuvre remarquable.

Génie du christianisme, ouvrage célèbre de Chateaubriand, qui a pour objet de prouver l'excellence de la religion chrétienne par sa beauté poétique (1802).

GÉNIN, savant philologue français, né à Amiens (1803-1856).

GENLIS (*lice*), ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 1,084 h. Ch. de fer P.-L.-M.

GENLIS (*Mme de*), auteur d'ouvrages sur l'éducation, née près d'Autun (1746-1830).

GENNARO, jurisconsulte napolitain (1701-1761).

GENNES, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur, près la Loire; 1,694 h.

GÉNOLHAC, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais; 1,221 h. Ch. de fer P.-L.-M.

GENOUDE, écrivain politique français, né à Montélimar (1792-1849).

GENOVESI, créateur de l'économie politique en Italie (1712-1769).

GENSÉRIC, roi des Vandales (428-477).

GENSONNÉ, conventionnel girondin, né à Bordeaux; m. sur l'échafaud (1758-1793).

GENTIL-BERNARD. V. BERNARD.

Gentilhomme campagnard (*le*), un des meilleurs romans de Ch. de Bernard (1846).

Gentilhomme pauvre (*le*), histoire touchante, un des bons récits de H. Conscience (1842).

GENTILLY, village près de Paris (arr. de Sceaux); 15,017 h. Sur la Bièvre Hospice de Bicêtre.

Gentilshommes de Vérone (*les Deux*), comédie de Shakspeare (1595).

GENTIOUX, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 1,483 h.

GENTZ, publiciste prussien, ennemi acharné de la France (1764-1832).

GEOFFRIN (*Mme*), femme célèbre par son esprit, née à Paris (1699-1777).

GEOFFROI Ier, duc de Bretagne de 992 à 1008; — GEOFFROI II, duc de Bretagne de 1171 à 1186.

GEOFFROI Ier, duc d'Anjou de 958 à 987; — GEOFFROI II, *Martel*, comte d'Anjou de 1039 à 1060; — GEOFFROI III, comte d'Anjou de 1060 à 1068; — GEOFFROI IV, *Plantagenet*, duc d'Anjou de 1129 à 1150 et duc de Normandie en 1144, gendre de Henri d'Angleterre.

GEOFFROY (*Etienne-François*), chimiste français, né Paris (1672-1731).

GEOFFROY (*Julien-Louis*), célèbre critique fr., né à Rennes (1743-1814).

* **GEOFFROY SAINT-HILAIRE** (*Etienne*), illustre naturaliste franç., né à Etampes, mort à Paris. Nommé à vingt et un ans professeur de zoologie au Muséum, il y ouvrit le premier cours professé en France sur cette science. Il créa la ménagerie du Jardin des plantes, enrichit les collections par voie d'échanges avec l'étranger et fit partie de la commission scientifique qui accompagna Bonaparte en Egypte. Ses nombreux travaux se rattachent tous à une même idée, l'unité de composition organique, conception qui le conduisit à découvrir un véritable système dentaire chez les oiseaux, à signaler les analogies entre les squelettes de tous les vertébrés, à considérer la tête comme formée d'un



ensemble de vertèbres. Il créa enfin l'embryologie et sut retrouver dans les formes bizarres des monstres les parties constituantes des êtres normaux (1772-1844). — Son fils ISIDORE a continué les travaux et l'enseignement de son père (1805-1861).

Géographie de Strabon, grand ouvrage historique, descriptif et statistique sur le monde ancien (Ier siècle ap. J.-C.).

Géographie universelle, par Elisée Reclus. Dans cet ouvrage, qui a commencé de paraître en 1875 et qui est un véritable monument géographique, l'auteur étudie à la fois la constitution du sol, ses productions et les mœurs des habitants de chaque pays.

GEORGE (*saint*), prince de Cappadoce, martyrisé sous Dioclétien, honoré surtout en Angleterre et en Russie. Fête le 23 avril.

GEORGE Ier, roi d'Angleterre de 1714 à 1727, le premier de la dynastie de Hanovre ; — GEORGE II, roi d'Angleterre de 1727 à 1760;—GEORGE III, roi d'Angleterre de 1760 à 1820 ; — GEORGE IV, fils du précédent, régent en 1810, roi de 1820 à 1830.



***GEORGE Ier**, fils de Christian IX de Danemark, né en 1845, monté sur le trône de Grèce en 1863.

GEORGE (*Mlle*), actrice française, née à Bayeux, morte à Paris (1787-1867).

GEORGETOWN, v. des États-Unis, près Washington : 13,000 h.

GEORGETOWN ou **DEMERARA**, cap. de la Guyane anglaise : 36,000 h. dont 20,000 h. indigènes.

GÉORGIE, pays dépendant de la Russie, dans la région caucasienne; 1 million d'hab. environ (*Géorgiens*). L'ancien royaume de Géorgie a formé les gouvernements de Tiflis, Koutais et Batoum.

GÉORGIE, un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 1,840,000 h. Cap. *Atlanta*.

GÉORGIE (*détroit de*), séparant Vancouver de la Colombie britannique.

Géorgiques (*les*), ou les *Travaux de la terre*, poème didactique en quatre chants, par Virgile ; ouvrage d'économie rurale, où l'on admire une perfection littéraire continue, une infinie variété de formes, la richesse des descriptions, une sensibilité pénétrante qui anime tout. (Ier s. av. J.-C.).

Géorgiques (*Traduction des*), travail de versification élégante, par Delille ; « un tableau de Raphaël, merveilleusement copié par Mignard, » a dit Chateaubriand (1769).

GÉPIDES, peuple goth qui fit partie des bandes d'Attila avant de s'établir en Dacie.

GEPPERT, philologue allemand, né à Stettin (1811-1881).

GER (*pic du*), pic des Pyrénées situé au sud des Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées) ; 2,613 mètres d'altitude.

GÉRA, v. d'Allemagne (principauté le Reuss); 34,078 h.

GÉRANDO (*baron de*), philosophe et érudit français, né à Lyon (1772-1842).

GÉRARD (*Balthasar*), fanatique qui assassina le prince d'Orange en 1584.

GÉRARD (*Michel*), dit le *père Gérard*, cultivateur, né à Saint-Martin (Ille-et-Vilaine), député à la Constituante; m. en 1815.

GÉRARD, illustre peintre français, né à Rome (1770-1837).

GÉRARD (*comte*), maréchal de France né à Damvillers (1773-1855).

GÉRARD (*Jules*), dit le *Tueur de lions*, né à Pignans [Var] (1817-1864).

GÉRARD DE NERVAL (*Gérard* LABRUNE, dit), poète et littérateur fr., né à Paris en 1809 ; se donna la mort en 1855.

GÉRARDMER, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié; 7,197 h. Ch. de fer E. Près du joli *lac de Gérardmer*.

GÉRARD DOV. V. Dov.

GERBERGE, femme de Carloman (750-773).

GERBERGE, femme de Louis d'Outre-mer (913-968).

GERBERON, bénédictin très érudit, né à Saint-Calais (1628-1711).

GERBERT. V. SYLVESTRE II.

GERBERT ASSALIT, grand maître de St-Jean de Jérusalem de 1160 à 1169.

GERBET, théologien français, né à Poligny (1798-1864).

GERBEVILLER, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville; 1,671 h. Ch. de fer E.

GERBIER DE JONCS, mont du Vivarais où la Loire prend sa source; 1,551 m.

GERBILLON, missionnaire en Chine, né à Verdun (1634-1707).

GERDIL, cardinal et philosophe savoisien (1718-1802).

GERGOVIE, v. de la Gaule, dans le pays des Arvernes (Puy-de-Dôme). César l'assiégea inutilement.

GERING (*Ulric*), célèbre imprimeur, né en Suisse, qui installa à Paris la première imprimerie ; mort en 1510.

GERLACH, philologue et historien allemand (1793-1876).

GERLE (*Dom*), chartreux, né en 1740, député de la Constituante.

GERHARDT, savant chimiste français, né à Strasbourg (1816-1856).

GÉRICAULT, célèbre peintre français, auteur du *Radeau de la Méduse*, né à Rouen. Ses ouvrages portent la marque d'une originalité puissante et

d'une grande vérité individuelle (1791-1824).

GERMAIN (*saint*), évêque d'Auxerre, né à Auxerre (380-448.

GERMAIN (*saint*), évêque de Paris, né à Autun (496-576).

Germain-l'Auxerrois (*église de Saint-*), célèbre église de Paris, fondée par Chilpéric Ier pour y déposer le corps de saint Germain, évêque de Paris, d'où son nom. Elle affecte le style gothique. Ravagée en 1831, à la suite d'une manifestation populaire, elle a été depuis restaurée. Dégagée des maisons qui la masquaient, elle fait aujourd'hui face à la colonnade du Louvre. Une tour gothique, de construction récente, la raccorde à la mairie du Ier arrond., construite dans le même style. Une des cloches de l'église donna le signal de la Saint-Barthélemy (1572).

Germain-des-Prés (*ancienne abbaye et église de Saint-*), abbaye célèbre, dont l'église, une des plus anciennes de Paris, est seule debout aujourd'hui ; fondée par saint Germain en 555. Cette église est surtout remarquable par sa tour de façade, précieux reste de l'architecture du VIe siècle. L'édifice est roman, à l'exception de quelques parties gothiques.

GERMAINS, habitants de la Germanie appartenant à la race aryenne.

Germains (*Mœurs des*), ouvrage historique et tableau d'une exactitude frappante, par Tacite (IIe s.).

GERMANICUS (*uce*), célèbre général romain, empoisonné par Pison en l'an 19.

GERMANIE, vaste contrée de l'Europe ancienne, aujourd'hui Allemagne.

GERMANIE (*royaume de*), fondé en 843 d'une partie de l'empire carlovingien. Louis le Germanique en fut le premier roi.

Germanique (*confédération*). V. *Confédération.*

Germinal (*journée du* 12), nom sous lequel on désigne le soulèvement des faubourgs parisiens contre la Convention (1er avril 1795).

GÉROME, peintre fr., né à Vesoul en 1824.

GÉROMÉ, ch.-l. de c., le même que *Gérardmer.*

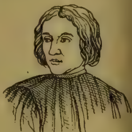
GERONE, prov. d'Espagne, 309,000 h. Cap. *Gerone ;* 14,009 h.

Géronte (du grec *gerôn*, vieillard), nom habituel du père ou du personnage grave de la pièce de notre ancienne comédie. Les premiers *Gérontes* n'eurent sur la scène aucune teinte de ridicule. Mais, à mesure que le respect pour la vieillesse alla s'affaiblissant, Géronte se vit peu à peu déchu de son rôle, et son nom ne désigna bientôt plus qu'un vieillard dur, avare, rabâcheur, entêté, mais pourtant d'un esprit très borné, crédule à l'excès et facile à tromper ; en un mot, ce qu'en style de coulisses on nomme un *père dindon.* C'est sous ce nom de Géronte, devenu ridicule, que Molière a raillé sur la scène, en les exagérant, les faiblesses, les travers, les vices ordinaires à la vieillesse. Le nom de *Géronte* a passé dans la langue, où il désigne toujours un vieillard simple, faible et crédule.

GERS [*ger*] (*le*), riv. de France ; passe à Auch, Lectoure, et se jette dans la Garonne (riv. g.) après un cours de 168 kil.

GERS (*département du*), département formé par la Gascogne ; préf. *Auch ;* s.-préf. *Lectoure, Condom, Mirande, Lombez,* 5 arr., 29 cant., 465 comm., 261,084 h. 17e région militaire ; cour d'appel d'Agen ; archevêché à Auch. Ce dép. doit son nom au *Gers* qui le traverse.

* **GERSON** (*Jean* CHARTIER, dit), né à Gerson, près Réthel, chancelier de l'Université, théologien, un des grands docteurs de son siècle, auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, selon l'opinion la plus répandue (1363-1429). Il fut l'âme du concile de Constance.



GERTRUDE (*Se*), abbesse, née en Saxe, m. en 1334, Fête le 15 novembre.

GERTRUYDENBERG, v. de Hollande (Brabant Septentrional) ; 2,055 h.

GERUZEZ, littérateur fr., né à Reims (1799-1865).

GERVAIS et **PROTAIS,** frères qui moururent martyrs à Milan, sous Néron.

Gervais et saint Protais (*saint*), tableau d'Eustache Lesueur : au Louvre.

GERVAIS (*Paul*), zoologiste fr., né à Paris (1816-1879).

GERVINUS, historien allemand, né à Darmstadt (1805-1871).

GÉRYON, un des géants de la mythologie grecque, lequel avait un triple corps et passait pour le plus fort des hommes. Il fut tué par Hercule. C'est surtout aux trois corps de Géryon qu'on fait allusion en littérature.

GÉRYVILLE, commune mixte, dans l'extrême sud de la prov. d'Oran ; 30,367 h.

GESNER (*Conrad*), naturaliste et philologue de Zurich, surnommé le *Pline de l'Allemagne* (1516-1565).

GESNER (*Mathias*), philologue allemand (1691-1761).

GESNER (*Salomon*), célèbre poète et paysagiste suisse, auteur d'*Idylles* et de la *Mort d'Abel* (1730-1788).

GESSEN ou **GOSCHEN** (*pays de*), contrée de la basse Egypte, qui fut le séjour des immigrants israélites jusqu'à l'exode.

GESSI, peintre italien, né à Bologne (1588-1649).

GESSLER (*gaice-lèr*), bailli qui exerça un pouvoir tyrannique sur les Suisses au nom du duc d'Autriche et qui, selon la tradition, fut tué par Guillaume Tell.

GÉTA, frère de Caracalla. Il partagea

le pouvoir avec son frère, qui le fit mettre à mort (189-212).

GÈTES, peuple scythe de l'ancienne Europe sud-orientale.

GETHSÉMANI, village près de Jérusalem, où était le jardin des Oliviers.

GÉTULES, peuple barbare de l'Afrique ancienne, peut-être de même race que les Kabyles actuels.

GEVAERT, compositeur belge, né à Huysse (Belgique) en 1828.

GÉVAUDAN, ancien pays de France, dans le dép. de la Lozère. C'est là que, vers l'année 1765, apparut cet animal féroce connu sous le nom de la *bête du Gévaudan*, dont toute la France s'occupa pendant quelque temps et qui acquit, suivant l'expression de M. Walckenaer, « presque autant de renommée qu'un conquérant ».

GEVREY-CHAMBERTIN, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 1,800 h. Ch. de fer P.-L.-M.

GEX (*jèks*), ch.-l. d'arr. (Ain); sur le Journan, s.-affl. du Rhône; à 108 kil. N.-E. de Bourg; 2,659 h. (*Gessiens*). L'arr. a 3 cant., 31 comm., 20,519 h. Patrie d'Emery, de Girod de l'Ain.

GHADAMÈS, v. et oasis du Sahara tripolitain; 7,000 h.

GHÂT, oasis du Sahara, au S. de Ghadamès.

GHATS, nom de deux contreforts du Dekkan.

GHIBERTI, sculpteur et architecte florentin (1378-1455).

GHIKA (*Grégoire*), hospodar de Moldavie et de Valachie (1764-1777).

GHILAN, prov. septentrionale de la Perse, sur la mer Caspienne; cap. *Recht*; 260,000 h.

GHIRLANDAJO, peintre de Florence (1451-1495).

GHISONI, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 1,626 h.

GHISONI, peintre italien (1510-1580).

GIA-LONG, empereur d'Annam, contemporain de Louis XVI.

GIAC (*Pierre de*), favori et ministre de Charles VII (1380-1427).

GIAFAR, célèbre vizir de la famille des Barmécides, ami du calife Haroun-al-Raschid.

GIANNONE, historien italien (1676-1748).

Giaour (*le*), poème de Byron, œuvre brillante et passionnée, qui a réveillé la sympathie de l'Europe pour la Grèce opprimée (1813).

Giaour (*le*), tableau d'Eugène Delacroix; exécution d'une vivacité fiévreuse (1850).

GIBBON, historien anglais, auteur de l'*Histoire de la Décadence et de la Chute de l'empire romain* (1737-1794).

Gibelins. V. *Guelfes*.

GIBRALTAR, v. forte, sur le détroit du même nom, à l'extrémité méridionale de l'Espagne, prise par les Anglais en 1704 et restée depuis lors en leur possession; 18,485 h.

GIBRALTAR (*détroit de*), entre l'Espagne et le Maroc, par lequel la Méditerranée communique avec l'Atlantique.

GIÉ (*le maréchal de*), un des meilleurs généraux de Louis XI (1450-1513).

GIENS (*presqu'île de*), presqu'île du dép. du Var au N.-O. de Porquerolles.

GIEN (*in*), ch.-l. d'arr. (Loiret); sur la Loire; ch. de f. P.-L.-M.; à 64 kil. S.-E. d'Orléans; 8,519 h. (*Giennois*). L'arr. a 5 cant., 49 comm., 62,650 h. Faïences célèbres. Patrie d'Ysabeau.

GIERS (*N. de*), diplomate russe, né en Finlande (1820-1895).

GIESSEN, v. d'Allemagne, ch.-l. de la Hesse supérieure; 19,000 h.

Gigantomachie (c'est-à-dire *combat des géants*), épopée de Claudien, dont il ne reste que le commencement et qui paraît être une brillante amplification sur les thèmes mythologiques fournis par la Grèce.

GIGNAC (*gnak*), ch.-l. de c. (Hérault); arr. de Lodève; 2,531 h. Patrie de Claparède.

Gigogne (*la mère*), personnage du théâtre des marionnettes; on la représente avec une grande quantité de petits enfants qui sortent de dessous ses jupes.

GILA (*le*), rivière qui arrose le Nouveau Mexique et l'Arizona et se jette dans le Colorado (riv. g.); 800 kil.

GILBERT, poète français, né à Fontenay-le-Château (Vosges), mort à l'Hôtel-Dieu des suites d'une chute de cheval (1751-1780).

GILBERT ou **KINGSMILL** (*îles*), archipel polynésien au S.-E. des Marshall.

GILBERT DE LA PORRÉE, théologien, évêque de Poitiers, un des chefs des *réalistes* (1070-1154).

Gil Blas, principal personnage et titre d'un roman de mœurs, de Le Sage, le plus parfait ouvrage que nous offre ce ce genre de littérature (1715). Le héros de ce livre est resté proverbial pour désigner un jeune homme instruit et spirituel, mais vivant d'expédients plus ou moins honnêtes et sans cesse lancé dans de nouvelles aventures. Parmi les épisodes de *Gil Blas* auxquels les écrivains font aussi de fréquentes allusions, il faut citer en premier lieu celui de l'archevêque de Grenade, où Le Sage a buriné le portrait des auteurs qui professent en apparence un grand amour pour la vérité, mais qui ne veulent pas admettre le déclin de leur talent. V. *Archevêque*.

GILDAS (*saint*), fondateur du monastèr de *Saint-Gildas de Rhuis* (Morbihan); m. en 565.

Gildes, associations de mutualité formées au moyen âge entre les corporations d'ouvriers ou de marchands.

GILL (*André*), caricaturiste fr., né à Paris (1840-1885).

GIL VICENTE, poète comique, surnommé le *Plaute portugais* (1480-1557).

GILOLO, la plus grande des Moluques, située à l'E. des Célèbes; 250,000 h.

GIMONT, ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch; 2,837 h. Sur la Gimone; ch. de fer M.

GINESTAS (*dce*), ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne; 1,166 h.

GINGUENÉ, littérateur français, né à Rennes (1748-1816).

GIOBERTI, publiciste italien (1801-1852).

GIOJA (*Flavio*), navigateur italien du XIVe siècle regardé longtemps comme l'inventeur de la boussole, déjà connue des Chinois.

GIORDANO, peintre napolitain (1632-1701).

GIORGIONE (*le*), un des plus anciens et des meilleurs peintres de l'école vénitienne. On trouve chez lui de la science, de l'harmonie et du coloris (1477-1511).

GIOTTO, peintre florentin, un des plus vaillants génies qui aient illustré l'art. Il introduisit dans la peinture l'expression, la passion, la vie, la grâce, en un mot le naturel (1266-1337).

GIOVANNI DA FIESOLE, surnommé **Fra Angelico** ou le **Peintre des anges**, peintre toscan dont les œuvres brillent par une suavité de coloris inimitable (1387-1455).

Giralda ou **la Nouvelle Psyché**, opéra-comique en 3 actes d'A. Adam (1850).

GIRARD (*l'abbé*), grammairien français, né à Montferrand [Puy-de-Dôme] (1677-1748).

GIRARD (*J.-B.*), en religion *le Père Grégoire*, pédagogue suisse, né à Fribourg (1765-1850).

GIRARD (*Philippe de*), né à Lourmarin (Vaucluse). Il inventa d'abord les lampes hydrostatiques à niveau constant et les globes dépolis. Napoléon ayant, en 1810, proposé un prix pour la création de la meilleure machine à filer le lin, Philippe de Girard résolut le problème en quatre mois, mais le prix ne fut pas décerné. L'Empire tomba avant qu'un nouveau concours fût jugé et l'inventeur, ruiné, fut mis en prison pour dettes. Louis XVIII ne sut pas réparer cette injustice et Philippe de Girard dut accepter les propositions du tsar Alexandre Ier. Il installa près Varsovie une filature et fut nommé ingénieur en chef des usines de Pologne (1775-1845).

GIRARDET (*Karl*), peintre suisse (1809-1871).

GIRARDIN (*Xavier, comte de*), général et administrateur français, né à Lunéville (1762-1827); — GIRARDIN (*Alexandre, comte de*) général français, frère du précédent (1776-1855).

GIRARDIN (*Emile de*), célèbre publiciste fr., fils du précédent, fondateur des journaux à un sou (1806-1881); — GIRARDIN (*Mme de*), un de nos plus charmants écrivains, femme du précédent, se fit d'abord connaître sous le nom de *Delphine Gay* (1804-1855).

* **GIRARDON**, sculpteur français, né à Troyes. Un des maîtres de la statuaire décorative et monumentale (1627-1715).



GIRAUD (*Charles*), jurisconsulte fr., né à Pernes (1802-1881).

GIRAULT-DUVIVIER, grammairien français, né à Paris (1765-1832).

GIRGENTI, v. de Sicile, l'*Agrigente* des anciens; 22,000 h.

GIROD de l'Ain, magistrat et homme politique français, né à Gex (1781-1847).

GIRODET, peintre français, né à Montargis. Dessin pur, coloris brillant (1767-1824).

GIROMAGNY, ch.-l. de c., territoire de Belfort; 3,505 h. Ch. de fer E.

GIRONDE (*la*), Nom que prend la Garonne après sa réunion avec la Dordogne.

GIRONDE (*départem. de la*), départ. formé principalement par la Guyenne; préf. *Bordeaux;* sous-préf. *Lesparre, Blaye, Libourne, La Réole, Bazas;* 6 arr., 49 cant., 553 comm., 793,528 h. 18e région militaire; cour d'appel et archevêché à Bordeaux. Ce département doit son nom au fleuve qui le baigne.

Girondins, célèbre parti politique pendant la Révolution de 1789. Les girondins, appelés aussi *brissotins*, du nom de l'un d'eux, Brissot, occupaient la droite de l'Assemblée, les *montagnards*, le sommet de la gauche; la *plaine* ou le *marais* comprenait les indécis ou les neutres. Vergniaud, Guadet, Gensonné, Isnard, Barbaroux, Louvet, presque tous députés du Midi, formaient ce groupe, éminent par ses talents.

Girondins (*Histoire des*), par Lamartine (1847), brillante et enthousiaste narration des faits de la grande Révolution française, mais où abondent les détails romanesques.

Girondins (*les*), tableau de P. Delaroche (1854).

GIRONE, V. GERONE.

GISCON, général carthaginois, fils d'Hamilcon.

GISÈLE, fille de Charles le Simple, née en 897, femme de Rollon, duc de Normandie.

Giselle, ballet fantastique en 2 actes, de Th. Gautier, musique d'Ad. Adam (1841); une des œuvres chorégraphiques les plus complètes.

GISORS (*zor*), ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys; 4,462 h. Sur l'Epte. Ch. de fer O.

GIURGÉVO, v. de la Roumanie, sur la r. g du Danube; 20,866 h.

GIVAROS, tribu indienne de l'Equateur.

GIVET, ch.-l. de c. (Ardennes), arr.

de Rocroi; 7,083 h. (*Givetois*). Sur la Meuse; ch. de f. N. et E. Patrie de Méhul.

GIVORS (*vor*), ch.-l. de c. (Rhône); arr. de Lyon; 10,857 h. (*Givordins*). Sur le Rhône; ch. de fer P.-L.-M. Forges, houillères, verreries, poteries.

GIVRY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 2,609 h.

GIZEH, v. d'Egypte, sur le Nil, près des grandes pyramides et des ruines de Memphis; 11,500 h.

GLABER (*Raoul*), chroniqueur bourguignon de la fin du xe siècle.

GLADBACH, v. de Prusse (prov. du Rhin); 44,228 h.

Gladiateur (*le*), tragédie en cinq actes et en vers d'Alex. Soumet (1841). C'est la lutte du paganisme mourant contre le christianisme.

* **Gladiateur combattant** (*le*), célèbre statue antique, au Louvre; figure d'athlète plutôt que de gladiateur; mouvement hardi, exécution fine et savante.



Gladiateur mourant (*le*), célèbre statue antique, au Capitole; figure d'une vérité saisissante, que quelques connaisseurs croient être celle d'un soldat gaulois ou germain.

GLADSTONE, homme politique anglais, chef des libéraux, né à Liverpool (1809-1898).

GLAIS-BIZOIN, homme politique fr., né à Quintin (1800-1877).

GLAMORGAN, comté d'Angleterre, (pays de Galles); 511,433 h. Ch.-l. *Cardiff*.

Glaneuses (*les*), tableau de Breton, musée du Luxembourg; — de Millet (1857); — du même (1867); peintures très vraies et très intéressantes de la vie rustique; Breton a plus d'élégance, Millet plus de naïveté; tous deux savent être poètes aux champs.

GLARIS (*ice*), v. de Suisse, ch.-l. du c. de ce nom; 5,000 h. (*Glaronais*). Le canton a 34,220 h.

GLASGOW ou **GLASCOW**, v. d'Ecosse; 659,000 h. Sur la Clyde Industrie et commerce très importants; université célèbre.

GLASSON, jurisconsulte et historien fr., né à Noyon (Oise) en 1839.

GLATZ, v. forte de Prusse (Silésie); 13,000 h.

GLAUBER, médecin et chimiste allemand (1604-1668).

GLAUCHAU, ville industrielle de la Saxe; 21,710 h.

GLAUCUS, pêcheur béotien qui fut changé en dieu marin (*Myth.*).

GLAUCUS, fils de Sisyphe et père de Bellérophon. Il fut dévoré par ses chiens pour avoir méprisé la puissance de Vénus (*Myth.*).

GLÉNAN (*îles*), petit archipel de la côte du Finistère (commune de Fouesnant).

GLEYRE, peintre fr., d'origine suisse, d'un talent plein d'élévation (1808-1874).

GLEERUP, officier suédois qui a traversé l'Afrique de l'O. à l'E. en 1885-1886.

Globe (*le*), un des principaux journaux conservateurs anglais, fondé en 1811.

GLOCESTER ou **GLOUCESTER**, v. d'Angleterre, ch.-l. de comté; 36,000 h. Le comté a 572,500 h.

GLOCESTER (*comte* ou *duc de*), titre porté en Angleterre par plusieurs personnages historiques dont le plus célèbre est le duc de Glocester, depuis Richard III.

GLOGAU, v. de Prusse (Silésie), 20,028 h. Sur l'Oder.

GLOMMEN (*le*), fl. de Norvège, qui se jette dans le Skager-Rack; 570 kil.

Gloire du Paradis (*la*), chef-d'œuvre du Tintoret, palais ducal de Venise; qui a malheureusement souffert de restaurations maladroites.

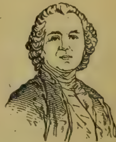
Gloria victis, beau groupe en bronze de A. Mercié; à Paris (1875).

Glorieux (*le*), comédie en cinq actes et en vers, une des meilleures productions de Destouches (1732).

Glorification de la loi, tableau de P. Baudry, allégorie grandiose et saisissante (1881); au Palais de Justice de Paris.

Glossaire de la moyenne et de la basse latinité, par Du Cange; vaste monument d'érudition, indispensable à consulter pour l'étude du moyen âge à tous les points de vue.

***GLUCK** (*glouke*), célèbre compositeur de musique allemand, auteur d'*Alceste*, d'*Iphigénie* et d'*Armide* (1714-1787).



GLUKSTADT, ancienne cap. du Holstein, sur l'Elbe; 6,000 h.

GLYCON, statuaire grec établi à Rome, auteur de l'*Hercule Farnèse*.

GNARI KHORSOUM, partie occidentale du Tibet chinois.

Gnaton, c'est-à-dire le *Glouton*, le *Parasite*, personnage des comédies de Térence, dont le nom indique assez le caractère.

Gnide V. *Cnide*.

GOA, ch.-l. des possessions portugaises de l'Hindoustan, dans une île; 15,000 h. Le territoire de Goa a près de 400,000 h.

GOAJIRES, Indiens de l'Amérique du S., sur la limite de la Colombie et du Vénézuéla.

GOAREC, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac; 810 h. Sur le Blavet.

Gobelins (*manufacture des*), célèbre manufacture de tapisseries et de teinture, située à Paris et fondée au XVe siècle par les *Gobelin*, teinturiers de Reims, qui lui ont donné leur nom. Elle prit sous Louis XIV, qui l'acheta, un grand accroissement, fut négligée pendant la Révolution, se releva ensuite sous l'Empire, et conserva depuis une réputation européenne.

GOBERT (*baron*), diplomate français. Il fonda deux prix, de 10,000 fr. chacun, destinés aux auteurs des meilleurs ouvrages sur l'histoire de France (1807-1833).

GOBI, grand désert de Mongolie, entre la Sibérie et la Chine.

GOBINEAU (*comte de*), diplomate et écrivain fr., né à Bordeaux (1816-1882).

Gobseck, type de l'usurier sans cœur et sans scrupule, créé par H. de Balzac.

GO-CONG, v. de Cochinchine (prov. de Mytho).

GODARD (*Benjamin*), compositeur fr., né à Paris (1849-1895).

GODAVERY (*le*), fl. de l'Inde, qui se jette dans le golfe du Bengale; 1,437 kil.

GODEAU, évêque de Grasse et poète français, né à Dreux (1605-1672).

GODECHARLES, sculpteur belge, né à Bruxelles (1750-1835).

* **GODEFROY DE BOUILLON**, duc de Lorraine, chef de la première Croisade, premier roi de Jérusalem (1058-1100).



GODEFROY, jurisconsulte français, né à Paris (1549-1621).

GODERVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 1,304 h.

GODESCARD, savant ecclésiastique, né à Rocquemont, près Rouen (1728-1800).

GODIN, astronome français, né à Paris (1704-1760).

GODOY [*do-i*] (*don Manuel de*), **prince de la Paix**, né à Badajoz, ministre et favori de Charles IV d'Espagne et de la reine Marie-Louise, joua un grand rôle dans les affaires d'Espagne pendant la Révolution et le premier Empire. Mort dans la misère à Paris (1764-1851).

God save the king ou **the queen** (*Dieu sauve le roi* ou *la reine*), chant national anglais.

GODUNOFF (*Boris*) ministre du tsar Fédor Ier, le remplaça après l'avoir empoisonné, de 1598 à 1605.

GODWIN (*go-douine*), littérateur anglais (1756-1836).

GOERLITZ, v. de Prusse (Silésie); 62,200 h. Sur la Neisse.

GOERRES, publiciste allemand, né à Coblentz (1776-1848).

GOERTZ, ministre de Charles XII, condamné à mort et exécuté en 1719.

GOES (*Hugo van der*), peintre flamand, né à Gand (1430-1505).

GOETEBORG. V. GOTHEMBOURG.

***GŒTHE** (*gueute*), le plus célèbre des poètes de l'Allemagne, né à Francfort-sur-le-Mein; auteur de *Faust*, de *Werther*, etc. Ses premières productions lui ayant valu l'amitié de Charles-Auguste, duc de Weimar, il parcourut avec lui la Suisse et l'Italie, le suivit en France lors de l'invasion de 1792, et devint son conseiller, puis son ministre d'État. Gœthe est un grand écrivain et un savant. La pureté et l'élégance du style se rencontrent chez lui à côté de l'imagination la plus étendue et des idées les plus profondes (1749-1832).



GŒTTINGUE, v. de Prusse (Hanovre); 23,700 h. Université célèbre.

Gœtz de Berlichingen ou *Gœtz à la main de fer*, drame estimé de Gœthe (1773).

GOG et **MAGOG**, géants dont parle la Bible, ennemis d'Israël.

GOGO, v. maritime du S. de la prov. de Gujerate; 10,000 h.

Gogo (*monsieur*), personnage de *Robert Macaire*, type devenu populaire sous le règne de Louis-Philippe et qui est une sorte de Cassandre de la Bourse, personnifiant l'actionnaire crédule, toujours prêt à mordre à l'appât que lui présentent les faiseurs d'entreprises et de spéculations.

GOGOL (*Nicolas*), littérateur russe (1808-1852).

GOHIER, membre de l'Assemblée législative, puis du Directoire, né à Semblançay (1746-1830).

GOJAM, région de l'Abyssinie du S.

GOLBÉRY (*de*), érudit fr., né à Colmar (1786-1854).

GOLCONDE, ancienne ville de l'Hindoustan (Dekkan) auj. ruinée. Les sultans du Dekkan y avaient rassemblé un nombre incroyable de pierres précieuses.

GOLDONI, célèbre poète comique italien, né à Venise (1707-1793).

GOLDSMITH, littérateur anglais, auteur du *Vicaire de Wakefield* (1728-1774).

GOLEA (*El-*), oasis de la prov. d'Alger, au S. et à 88 lieues de Laghouat.

GOLGOTHA, V. CALVAIRE.

GOLIATH, géant philistin, tué par David (*Bible*).

GOLO (*le*), fl. de la Corse; 84 k.

Golo, nom du traître, dans la légende de Geneviève de Brabant.

GOLUCHOWSKI (*comte*), homme politique autrichien (1812-1875).

GOMAR, célèbre théologien protestant, né à Bruges (1563-1641).

GOMBAUD, poète calviniste, né à Saint-Just-de-Lussac (1580-1666).

GOMBERVILLE, littérateur français, né à Paris (1600-1674).

Gombette (*loi*), code de lois qui tire son nom de Gondebaud, roi des Bourguignons; publié à Lyon en 502.

GOMEZ, peintre espagnol, esclave et élève de Murillo, né en 1680.

GOMORRHE, ancienne v. de Palestine, détruite avec Sodome par le feu du ciel (*Bible*).

GONCELIN, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1,521 h. Ch. de fer P.-L.-M.

GONCOURT (*Edmond de*), né à Nancy (1822-1896); Jules DE GONCOURT, né à Paris (1830-1870), romanciers réalistes français.

GONDAR, cap. de l'Abyssinie; 7,000 h.

GONDEBAUD, roi des Bourguignons, oncle de Clotilde (463-516).

GONDÉGISÈLE, frère de Gondebaud (471-500).

GONDEMAR, fils de Gondebaud, vaincu à Autun par Childebert et Clotaire (534)

GONDI, noble famille originaire de Florence, à laquelle appartenait Paul de Gondi, cardinal de Retz. V. RETZ.

GONDICAIRE, roi des Bourguignons, tué par Attila (385-436).

GONDOKORO, v. de la région du haut Nil, près la r. dr. du Nil.

GONDOVALD, fils naturel de Clotaire Ier (550-585).

GONDRECOURT. ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy; 1,998 h. Sur l'Ornain. Ch. de f. E.

GONESSE, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 2,642 h. Patrie de Philippe-Auguste.

GONGORA, poète espagnol dont le style précieux a fait école sous le nom de *gongorisme*, né à Cordoue (1561-1627).

GONNELIEU, jésuite français, né à Soissons, prédicateur et écrivain ascétique (1640-1715).

GONTAUT, noble et ancienne famille de Gascogne.

GONTRAN, fils de Clotaire Ier et roi de Bourgogne et d'Orléans de 561 à 593.

GONZAGUE, famille princière d'Italie qui a régné sur Mantoue de 1328 à 1708.

GONZAGUE (*Marie-Lucie de*), reine de Pologne, femme de Ladislas, puis de Jean-Casimir (1612-1667).

GONZAGUE (*Anne de*), de la famille précédente, femme célèbre par son esprit et sa beauté, connue sous le nom de *princesse Palatine*, brillait à la cour d'Anne d'Autriche pendant la Fronde. Bossuet a prononcé son oraison funèbre (1616-1684).



***GONZALVE DE CORDOUE**, général espagnol, surnommé **le Grand capitaine**; gagna sur les Français, commandés par le duc de Nemours, la bataille de Cérignole et combattit victorieusement les Maures d'Espagne (1443-1515).

Gonzalve de Cordoue, poème en prose de Florian; roman pseudo-historique.

GORDES, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt; 1.767

GORDIEN, nom de trois empereurs romains: GORDIEN Ier, empereur pendant deux mois en 237; — GORDIEN II, fils du précédent, mort la même année; — GORDIEN III, empereur de 238 à 244.

Gordien (*nœud*). V. GORDIUS.

GORDIUM, ancienne v. de Phrygie.

GORDIUS, laboureur phrygien qui devint roi pour avoir accompli un oracle promettant la royauté à celui qui entrerait le premier dans le temple de Jupiter, à Gordium. Son fils Midas consacra au dieu le char qui l'avait aidé à remporter cette victoire. Le nœud qui rattachait le joug au timon était si artistement formé qu'on ne pouvait en découvrir les deux extrémités. Cependant un ancien oracle promettait l'empire de l'Asie à celui qui parviendrait à le dénouer. Après plusieurs tentatives infructueuses, Alexandre trancha le nœud mystérieux avec son épée, éludant ainsi plutôt qu'il n'accomplissait l'oracle. — Dans l'application, ces mots: *Trancher le nœud gordien*, expriment une manière prompte et vive de résoudre une difficulté.

GORDON, célèbre général anglais, né à Woolwich Gouverneur du Soudan, il périt après la prise de Khartoum par les Soudaniens (1833-1885).

GORDYÈNE, nom donné dans l'histoire ancienne à la région montagneuse entre le Kurdistan et le lac de Van.

GORÉE, île française de l'Atlantique (Sénégal); 43,712 h. Ch.-l. *Gorée*; 5,000 h.

GORGIAS, célèbre sophiste grec (487-380 av. J.-C.).

Gorgias (*le*), dialogue de Platon, traitant surtout de la rhéthorique et mettant en scène la doctrine de Socrate et celle des sophistes, au grand désavantage de ces derniers (IVe siècle av. J.-C.).

* **Gorgones**, monstres de la Fable. Elles étaient trois sœurs: Méduse, Euryale et Sthéno. Elles avaient le pouvoir de changer en pierre tous ceux qui les regardaient: cette puissance était particulièrement attribuée à Méduse. — En littérature, les Gorgones personnifient une puissance redoutable, une sorte de mélange de noirceur, de méchanceté, de cruauté et d'horreur.



Goriot (*le père*), personnage d'un roman de Balzac, type du père faible qui se sacrifie pour ses filles, indignes de ses bontés.

GORITZ, v. d'Autriche; 9,600 h. Sur l'Isonzo. Charles X y mourut en 1836.

GORITZ et **GRADISKA,** pays d'Autriche; 220,000 h. V. pr. *Goritz et Gradiska.*

GORKUM, v. de Hollande (Hollande méridionale); sur le Waal; 9,000 h. Bestiaux.

GORRON, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne; 2,730 h.

* **GORTSCHAKOFF** (*prince*), diplomate russe (1798-1883).



GORTYNE, v. de l'anc. Crète; sur le Lethée.

GORZE, ancien ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz; cédé à l'Allemagne; 1,500 h.

GOSSE, peintre fr., né à Paris (1787-1878).

GOSSEC, compositeur, né à Vergniès (Hainaut), un des créateurs de la symphonie, eut la première idée du Conservatoire (1733-1829).

GOSSELIN, géographe fr., né à Lille (1751-1830).

GOSSELIN, chirurgien fr., né à Paris (1815-1887).

GOT, artiste dramatique français, né à Lignerolles (Orne) en 1822. m. 1901.

GOTA (*le*), fl. de Suède, émissaire du lac Wenern, se jette dans le Cattégat.

GOTHA, v. d'Allemagne, cap. du duché de Saxe-Cobourg-Gotha; 27,802 h.

Gotha (*Almanach de*), célèbre annuaire généalogique, diplomatique et statistique qui se publie à Gotha, en français et en allemand, depuis 1763.

GOTHENBOURG, v. de Suède, ch.-l. du dép. du même nom; sur le Gotha; 91,000 h.

GOTHIE, partie méridionale de la Suède; 2,600,000 h.

GOTHS, ancien peuple de la Germanie. D'abord cantonné à l'embouchure de la Vistule, il occupa plus tard le sud-est de l'Europe. Les *Ostrogoths* (Goths de l'Est) se trouvaient au IIIe s. en Pannonie et en Mésie; les Goths de l'O. ou *Wisigoths* avaient pour chef Alaric et envahirent l'empire romain en 410.

GOTSCHALK, hérétique allemand (808-867).

GOTTLAND, île de Suède, dans la mer Baltique; 56,000 h. Ch.-l. *Wisby.*

GOTTSCHED, littérateur allemand (1700-1766).

GOUALIOR, une des plus fortes villes de l'Inde anglaise, cap. de l'Etat de Sindhya; 230,000 h.

GOUBAUX (*Prosper*), littérateur et auteur dramatique fr., né à Paris, fondateur du collège Chaptal (1795-1859).

GOUDCHAUX, homme politique français, né à Nancy (1801-1862).

GOUDJERAT ou **GOUJERAT.** V. GUJERATE.

GOUFFÉ, chansonnier français, né à Paris (1775-1845).

GOUFFIER (*Adrien de*), grand aumônier de François Ier; m. en 1523.

GOUGES (*Olympe de*), femme de lettres et révolutionnaire, née à Montauban (1755-1793).

* **GOUJON** (*Jean*), célèbre sculpteur et architecte français, né à Paris en 1515, auteur de la fontaine des Innocents. Il est établi aujourd'hui qu'il était mort en Italie bien avant la Saint-Barthélemy et qu'il ne fut pas tué par conséquent pendant la nuit fatale du 24 août 1572.



GOULETTE (LA), ville maritime de Tunisie; 4,000 h.

GOULU (*Nic.*), helléniste français (1530-1601).

GOUNOD (*Charles*), compositeur fr., né à Paris, auteur de *Faust* (1818-1893).

GOURARA, vaste oasis du Sahara algérien.

GOURDON, ch.-l. d'arr. (Lot); à 47 kil. N.-O. de Cahors. 4,834 h. Pâtés truffés. L'arr. a 9 cant., 78 comm., 71.715 h.

GOURGAUD, général français, né à Versailles (1783-1852).

GOURIN, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; 4,529 h.

GOURNAY, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Neufchâtel; 3,829 h. Sur l'Epte; ch. de fer O. et N. Beurre.

GOURNAY (*Mlle de*), femme auteur née à Paris, et fille adoptive de Montaigne (1566-1645).

GOURNAY, économiste français, professa le premier la fameuse maxime *Laisser faire, laisser passer* (1712-1759).

GOURVILLE, administrateur français, né à La Rochefoucauld, enveloppé dans la disgrâce de Fouquet (1625-1703).

GOUSSET, prélat et théologien français, né à Montigny-lès-Charlieux [Haute-Saône] (1792-1866).

Gouvernement, nom des circonscriptions militaires de la France avant la Révolution.

GOUVION-SAINT-CYR, maréchal de France, né à Toul (1764-1830).

GOYA, peintre espagnol (1748-1828).

GOZLAN (*Léon*), littér. fr. (1803-1866).

GOZLIN ou **GOSLIN,** évêque de Paris, abbé de St-Germain-des-Prés; m. en 88[illegible]

GOZON, grand maître des chevaliers de Rhodes; m. en 1353.

GRAAF (*Régnier de*), physiologiste hollandais (1641-1673).

Graal (*le*) ou **Saint-Graal,** vase d'

meraude qui aurait servi à Jésus-Christ, et dont il est souvent question dans les poèmes de chevalerie.

GRAÇAY, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 3,024 h.

GRACCHUS, nom de deux frères, tribuns et orateurs célèbres à Rome, fils de Cornélie: Tiberius, tué l'an 133, et Caïus, m. l'an 121 av. J.-C. Deux tragédies célèbres ont été composées sur *Caïus Gracchus*, l'une par M.-J. Chénier, l'autre par l'Italien Monti.

Grâces (*les*). Les divinités païennes qu'on appelle les *Grâces* étaient la personnification de ce qu'il y a de plus séduisant dans la beauté. On en compte trois : *Aglaé*, *Thalie* et *Euphrosine*.

Grâces (*les*), poème mêlé de prose et de vers, célébrant l'influence de la beauté sur les arts, par Wieland (1770).

Grâces (*les Trois*), tableau du Titien, galerie Borghèse; — de Raphaël; — groupe en marbre, de Germ. Pilon (Louvre); — de Pradier, palais de Versailles.

Grâces décorant la statue de l'Hymen (*les*), tableau de Reynolds (National Gallery).

GRACQUES (*les*). V. GRACCHUS.

Gradasse, un des héros de l'armée d'Agramant, dans le *Roland furieux* de l'Arioste. Il se fait redouter des plus vaillants chevaliers chrétiens; mais il lutte en vain contre Renaud et périt de la main de Roland. Il est monté sur la fameuse jument appelée Alphane.

GRADENIGO, nom de trois doges de Venise, du parti aristocratique; le premier, PIERRE, doge de 1289 à 1311, fonda l'aristocratie vénitienne par la création du *Livre d'or*, et institua le conseil des Dix.

GRADISKA. V. GORITZ.

Gradus ad Parnassum, livre classique dont on ne compte plus les éditions, par Paul Aler, savant jésuite allemand.

GRÆVIUS, érudit allemand (1632-1703).

GRAFFIGNY (*Mme de*), femme auteur, née à Nancy (1695-1758).

GRAHAM, habile horloger et mécanicien anglais (1675-1751).

GRAILLY (*Jean de*), captal de Buch, m. en 1377.

GRAMAT, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon; 3,867 h.

Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, ouvrage célèbre, composé par Arnauld et Lancelot (1660).

Grammaire générale de Condillac: ouvrage bien écrit et bien conçu, chef-d'œuvre d'analyse (1775).

Grammaire comparée des langues indo-européennes, par Bopp, œuvre d'une érudition profonde et perspicace, qui révéla au monde savant des analogies jusqu'alors à peine pressenties, entre les langues en apparence les plus différentes (1833-1849).

GRAMONT (*comte de*), un des plus spirituels personnages de la cour de Louis XIV (1621-1707).

Gramont (*Mémoires du comte de*), par Hamilton, chronique enjouée et agréable de la vie frivole des cours de France et d'Angleterre au XVIIe siècle (1712).

GRAMONT (*duc de*), ministre des Affaires étrangères lors de la déclaration de guerre à la Prusse en 1870, né à Paris (1819-1880).

GRAMPIANS (*monts*), chaîne de montagnes de l'Écosse.

GRANCEY-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 481 h.

GRAND-BOURG (LE), ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 3,339 h.

GRAND-CHAMP, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 3,275 h.

GRAND'COMBE (LA), ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais; 13,141 h. Ch. de fer P.-L.-M. Houillères importantes.

GRAND-COURONNE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 1,463 h. Ch. de fer O.

GRANDE (*Rio-*), rivière de la Sénégambie; 400 kil.

GRANDE (*Rio-*), fleuve de l'Amérique du N., qui se jette dans le golfe du Mexique; 2,500 kil.

GRANDE (*Rio-*), riv. du Brésil, affl. du Paranahyba; 800 kil.

GRANDE-BRETAGNE, nom que l'on donne à l'Angleterre et l'Écosse réunies. V. BRITANNIQUES (*îles*).

GRANDE-BRETAGNE et D'IRLANDE (*royaume-uni de*), nom que l'on donne officiellement à l'État anglais.

Grande-duchesse (*la*) **de Gerolstein** opéra-bouffe en 3 actes, d'Offenbach (1867).

Grandet (*le père*), personnage d'un roman de H. de Balzac, le type de l'avare. Eugénie Grandet, héroïne du même roman, est devenue la personnification du dévouement filial.

Grandeur et décadence des Romains. V. ROMAINS.

GRAND-FOUGERAY (LE), ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 3,869 h. Ch. de fer O.

GRANDGAGNAGE, jurisconsulte et littérateur belge (1797-1878).

Grandgousier, père de Gargantua, un des personnages du livre de Rabelais, dont le nom indique assez le caractère. C'est la personnification de la gloutonnerie.

GRANDIER (*Urbain*), curé de Loudun, né près de Sablé, accusé de possession démoniaque et brûlé vif (1590-1634).

Grandisson (*sir Charles*), héros et titre d'un roman épistolaire de Richardson (1753), où l'auteur a voulu créer le type idéal d'un homme vertueux, qui obtiendrait l'admiration par son esprit, sa figure, son rang, ses talents, son élégance et les qualités qui constituent l'homme pieux et le bon citoyen.

Grandisson allemand (*le*), roman satirique de Musæus, dirigé contre la réputation, peut-être exagérée, faite au *Grandisson* de Richardson (1760-1762).

Granja (*la*), résidence d'été des rois

d'Espagne, palais construit par Philippe V. sur le modèle de Versailles, près de Ségovie.

GRAND JUNCTION, canal d'Angleterre; il réunit le Brent, affl. de la Tamise, au canal d'Oxford; 145 kil.

GRAND-LEMPS (*lan*) ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 1,941 h. Ch. de f. P.-L.-M.

GRAND-LIEU (*lac de*), lac poissonneux, situé près de Nantes. Il a 9 kil. de long sur 6 de large.

GRAND-LUCÉ, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Saint-Calais; 2,030 h.

GRANDMESNIL, célèbre comédien français, né à Paris (1737-1816).

GRAND OURS (*lac du*), situé dans l'Amérique anglaise (Amérique du Nord); il s'écoule dans l'océan Glacial par le Mackensie.

GRANDPRÉ, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers; 1,148 h. Sur l'Aire. Ch. de f. E.

GRAND-PRESSIGNY (LE). V. PRESSIGNY-LE-GRAND.

GRANDRIEU, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 1,542 h.

GRAND-SERRE (LE), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 1,343 h.

Grands jours. Sous l'ancien régime, on appelait *Grands jours* des sessions extraordinaires tenues par des délégations du parlement dans les provinces où les méfaits et les brigandages s'étaient multipliés et couraient risque de rester impunis par suite de l'influence des familles et en raison de la fortune ou du rang des coupables. Fléchier a laissé un ouvrage intitulé *les Grands jours d'Auvergne* qui n'a été publié qu'en 1844.

GRANDVILLE, célèbre dessinateur français, né à Nancy (1803-1847).

GRANDVILLIERS, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 1,645 h.

GRANET (*Omer*), conventionnel, né à Marseille (1755-1821).

GRANET, peintre français, né à Aix. Il s'est attaché aux effets de lumière qu'il a rendus avec une vérité saisissante (1775-1849).

GRANGENEUVE, député de la Gironde à la Convention, né à Bordeaux; fut enveloppé dans la proscription qui frappa les girondins (1750-1793).

GRANIER DE CASSAGNAC (*A. de*), publiciste et homme polit. fr., né à Averon-Bergelle [Gers] (1808-1880). — Son fils PAUL, né en 1843, homme politique, orateur du parti impérialiste.

GRANIQUE, petite riv. de l'Asie Mineure; victoire d'Alexandre sur Darius (334 av. J.-C.).

GRANSON, ville de Suisse (canton de Vaud), sur le lac de Neuchâtel; 1,600 h. Charles le Téméraire y fut vaincu par les Suisses en 1476.

GRANT, voyageur écossais, né en 1827,

GRANT (*Ulysse*), président des Etats-Unis, né en 1822.

GRANVELLE, cardinal, ministre de Charles-Quint et de Philippe II, né à Besançon (1517-1586).

GRANVILLE, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; port sur la Manche; ch. de fer O., à 328 kil. O. de Paris; 12,721 h. (*Granvillois*). Patrie de Letourneur.

GRASSE, ch.-l. d'arr. (Alpes-Maritimes); ch. de f. P.-L.-M.; à 40 kil. S.-O. de Nice; 14,015 h. Patrie de Fragonard, d'Isnard. L'arr. a 9 cant., 60 comm., 86,310 h.

GRASSE (*comte de*), lieutenant général de nos armées navales pendant la guerre de l'Indépendance, en Amérique, né à Vallettes [Provence] (1723-1788).

GRATIEN (*cien*), empereur romain de 375 à 383.

GRATIEN, moine italien du XIIe siècle, auteur d'une compilation connue sous le nom de *Décret*, et qui est la base de l'enseignement du droit canonique.

GRATRY (*le P.*), théologien français né à Lille (1805-1872).

GRATZ (*grat-ce*) ou **GRÆTZ**, v. d'Autriche, ch.-l. de la Styrie; sur la Mur, affl. r. g. de la Drave; 107,000 h.

GRAULHET, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Lavaur; 7,477 h.

GRAUX (*Charles*), philologue fr., né à Vervins (1852-1882).

GRAVE (LA), ch.-l. de c. (Hautes-Alpes,) arr. de Briançon; 1,180 h.

GRAVES (*les*), vignoble du Bordelais, sur la rive gauche de la Garonne. Vins blancs renommés.

GRAVE (*pointe de*), petit cap à l'embouchure de la Gironde, (dép. de la Gironde); en face de Royan.

GRAVELINES, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque; 5,952 h. Ville forte sur l'Aa; défaite des Français par les Espagnols (1558).

GRAVELOTTE, village du cant. de Gorze, arr. de Metz; 700 h. Théâtre d'une des plus sanglantes batailles de la guerre franco-allemande (16 août 1870).

GRAVESANDE (*Jacob S'*), savant hollandais (1688-1742).

GRAVESEND, v. et port d'Angleterre (Kent); 23,000 h. Sur la Tamise.

GRAVINA, écrivain et jurisconsulte italien, un des fondateurs de la célèbre Académie des Arcadiens (1664-1718).

GRAVINA, amiral espagnol, blessé mortellement à Trafalgar (1747-1806).

GRAY (*Thomas*), poète anglais, né à Londres. Ses poésies sont pleines de mélancolie et d'élégance (1716-1771).

GRAY, ch.-l. d'arr. (Haute-Saône) sur la Saône; ch. de f. P.-L.-M.; à 59 kil S.-O. de Vesoul; 6,908 h. (*Graylois*). Patrie de Cournot. L'arr. a 8 cant., 165 com. 65,869 h.

GRAZIANI, écrivain italien (1537-1611)

Graziella, récit touchant et poétique d'un épisode de jeunesse, par Lamartine (1852).

GRÉARD, universitaire et académicien fr., né à Vire en 1828.



GRÈCE. I. GÉOGRAPHIE, La Grèce est une péninsule de l'Europe méridionale, située au S. de la Turquie et baignée par l'Archipel, la Méditerranée et la mer Ionienne. Ses côtes sont découpées en golfes nombreux, dont l'un, celui de Corinthe ou de Lépante, isole la Morée ou Péloponèse du reste du pays. Le Péloponèse est rattaché au continent par l'isthme de Corinthe percé aujourd'hui par un canal. La chaîne hellénique, qui traverse la Grèce du N. au S., projette de nombreuses ramifications; les cours d'eau sont de peu d'importance. Le climat est salubre, sauf le long des côtes. L'insuffisance des bras, des capitaux et des voies de communication est le principal obstacle au développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

La Grèce forme une monarchie constitutionnelle. Le roi est le chef du pouvoir exécutif ; le pouvoir législatif est aux mains d'une Chambre des députés élue au suffrage universel. Sous le nom de *nomarchies*, *éparchies* et *dèmes*, les Grecs divisent leur pays en départements, arrondissements et communes. Il y a 16 nomarchies. La superficie du royaume, y compris les Cyclades et les autres îles, est de 65,119 kil. c.; la population, de 2,187,208 h. (*Grecs*). Cap. *Athènes*. Les Grecs se donnent le nom d'*Hellènes* et à leur pays celui de *Hellas*. Le mot Grèce est d'origine latine.

II. HISTOIRE. La race hellénique s'est formée de deux éléments : 1° de tribus venues de Thrace et de Macédoine ; 3° de colonies asiatiques : les Pélasges, notamment, ont laissé des traces nombreuses de leur industrie. Au début des annales de la Grèce se placent les temps « héroïques », signalés par l'expédition des Argonautes, la guerre de Troie, etc. Vient ensuite une période de transition à la fin de laquelle on trouve les *Doriens* dans le Péloponèse, les *Eoliens* au centre du pays, les *Ioniens* dans l'Attique. Peu à peu les cités grecques se constituent en cités militaires ou commerçantes : Sparte, type de la cité militaire, réussit, après les guerres de Messénie, à établir sa prépondérance sur

tout le Péloponèse ; pendant ce temps, les cités commerçantes se répandirent sur les côtes de la Méditerranée. La Perse ayant menacé les Grecs d'Europe après avoir soumis les Grecs d'Asie, Sparte et Athènes prirent la direction de la résistance et refoulèrent l'envahisseur. A la suite des *guerres médiques* (ve siècle), Périclès couvrit Athènes de monuments et en fit le siège de la civilisation hellénique ; mais la guerre du Péloponèse (431-404), née de la rivalité de Sparte et d'Athènes, aboutit à la ruine de cette dernière. Au siècle suivant, Thèbes disputa à son tour l'hégémonie à Athènes ; ces luttes successives affaiblirent les cités. Philippe put imposer la suprématie de la Macédoine à la Grèce épuisée (338) et son fils Alexandre renversa l'empire des Perses, ennemi commun des Hellènes. Ceux-ci se soulevèrent dès que le conquérant macédonien cessa de vivre, mais les Etoliens eurent l'imprudence d'appeler les Romains à leur secours, et dès 146 av. J.-C., la Grèce fut réduite en province romaine. Soumise à l'empire d'Orient pendant le moyen âge, la Grèce tomba au XIIIe s. aux mains des Croisés. Conquise par les Turcs au XVe s., elle ne recouvra sa liberté qu'après une guerre qui se termina par l'intervention de la France, de l'Angleterre et de la Russie, dont les flottes vainquirent l'armée navale turque à Navarin (1827). A la conférence de Londres (1830), l'indépendance de la Grèce fut reconnue. Le traité de Berlin (1878) a accordé à la Grèce une rectification de sa frontière du nord.





GRECE (*Grande-*), nom donné par les Romains à l'Italie méridionale, où se trouvaient de nombreuses colonies grecques. La Grande-Grèce comprenait le Brutium, la Lucanie, l'Apulie, etc.

GRÉCOURT, poète français, auteur de contes, né à Tours (1683-1743).

GREENOCK (*gri*), v. d'Ecosse, comté de Renfrew ; 67,900 h. Port très commerçant.

GREENWICH, v. d'Angleterre, près de Londres ; 50,000 h. Sur la Tamise. Hôpital de la marine. Observatoire par lequel passe le méridien de l'Angleterre.

GRÉES (*Alpes*). V. ALPES.

GRÉGOIRE le Thaumaturge (*saint*), théologien de l'Eglise grecque, fut l'élève d'Origène qui le convertit au christianisme, devint évêque de Néocésarée, assista au concile d'Antioche et opéra de nombreuses convertions ; m. en 270. Fête le 17 nov.

GRÉGOIRE de Nazianze (*saint*), célèbre théologien, né à Azianze (Cappadoce) ; père de l'Eglise grecque, ami de St Basile, étudia à Alexandrie, à Césarée, et à Athènes et devint évêque de Sasima, de Nazianze, puis de Constantinople. En butte aux attaques d'ennemis puissants, délaissé par Théodose, il se retira dans la solitude où il écrivit les œuvres qui l'ont immortalisé (328-389). Fête le 9 mai.

GRÉGOIRE de Nysse (*saint*), l'un des Pères de l'Eglise grecque, frère de St Basile et évêque de Nysse. Il eut à lutter contre les ariens, assista aux conciles d'Antioche, de Constantinople et se fit remarquer comme logicien (332-400). Fête le 9 mars.

***GRÉGOIRE de Tours** (*saint*), évêque de Tours ; célèbre théologien et historien. Il défendit Gontran, Mérovée et l'évêque Prétextat contre Chilpéric et Frédégonde.

Son principal ouvrage, *Histoire ecclésiastique des Francs*, renferme une foule de précieux documents sur l'époque, mais le style en est lourd et barbare ; il choque même par un manque fréquent de sens moral (544-594).

GRÉGOIRE Ier, le Grand (*saint*), pape de 590 à 604. On lui doit la liturgie de la messe et le *rit grégorien* ; — GRÉGOIRE II (*saint*), pape de 715 à 731 ; — GRÉGOIRE III, pape de 731 à 741 ; — GRÉGOIRE IV, pape de 827 à 844 ; — GRÉGOIRE V, pape de 996 à 999 ; — GRÉGOIRE VI, pape en 1045, abdiqua en 1046 ; — * GRÉGOIRE VII (*Hildebrand*), né en 1015, pape de 1073 à 1085, un des plus grands pontifes romains, célèbre par ses luttes contre l'empereur d'Allemagne (querelle des investitures) ; — GRÉGOIRE VIII, pape en 1187 ; — GRÉGOIRE IX, pape de 1227 à 1241 ; — GRÉGOIRE X, pape de 1271 à 1276 ; — GRÉGOIRE XI, pape de 1370 à 1378 ; — GRÉGOIRE XII, pape de 1406 à 1415 ; — GRÉGOIRE XIII, pape, 1572 à 1585, réforma le calendrier ; — GRÉGOIRE XIV, pape de 1590 à 1591 ; — GRÉGOIRE XV, pape de 1621 à 1623 ; — GRÉGOIRE XVI, pape de 1831 à 1846.



GRÉGOIRE (*Henri*), prêtre fr., membre de la Convention et évêque de Blois, né à Vého [Meurthe] (1750-1831).

GRÉGOIRE (*Nicéphore*), historien byzantin (1295-1360).

GRÉGORY, savant écossais, inventeur d'un télescope (1636-1675).

GREIFSWALD, v. d'Allemagne; 20,343 h.

GREZ, ville d'Allemagne, cap. de la principauté de Reuss (ligne aînée); 17,288 h.

GRENADE, province d'Espagne formée d'une partie de l'Andalousie; 488,558 h. Ch.-l. *Grenade.*

GRENADE, v. d'Espagne, ancienne cap. très florissante d'un royaume musulman; 70,370 h. (*Grenadins*). Archevêché, université; superbe cathédrale renfermant les tombeaux de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle; palais de l'Alhambra; fondée au xe siècle près des ruines de l'antique *Illiberis*. Patrie de Mendoza. Grenade fut la capitale d'un petit Etat musulman de 1235 à 1492, époque à laquelle elle fut prise après un long siège par Ferdinand le Catholique.

GRENADE (*Nouvelle-*). V. COLOMBIE.

GRENADE (*la*), une des Antilles anglaises; elle compte avec les *Grenadines*, petites îles ses voisines; 43,000 h. (*Grenadins*). Cap. *Georgetown.*

GRENADE-SUR-ADOUR, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1,474 h. Sur la r. dr. de l'Adour. Ch. de f. M.

GRENADE-SUR-GARONNE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 3,924 h. Patrie de Cazalès.

GRENADINES ou **GRENADILLES**, chaîne d'îles et d'îlots entre Saint-Vincent et la Grenade (Antilles anglaises).

GRENELLE, anc. village de la Seine, annexé à Paris en 1860; puits artésien de 547 mètres de profondeur et pouvant donner par an 114,000 mètres cubes d'eau excellente. Il a été creusé de 1834 à 1841.

GRENOBLE, ch.-l. du dép. de l'Isère. Sur l'Isère; ch. de fer P.-L.-M.; à 632 kil. S.-E. de Paris; 60,439 h. (*Grenoblois*). Evêché; cour d'appel; académie, université, facultés de droit, des sciences et des lettres; ch.-l. du 14e corps d'armée. Ganterie, ciment, carrosserie. L'arrondissem. a 20 c., 213 comm., 229,103 h. Patrie de Hugues de Lionne, du cardinal de Tencin, de Condillac, de Vaucanson, de Barnave, de Mounier, de Berriat Saint-Prix, de Casimir Perier, de Randon.

Grenouilles (*les*), comédie d'Aristophane, dirigée contre le poète Euripide (406 av. J.-C.).

GRENVILLE (*George*), homme d'Etat anglais (1702-1770). — Son fils WILLIAM, homme d'Etat (1759-1834).

GRESHAM (*Thomas*), financier anglais (1519-1579).

GRÉSIVAUDAN, ancien pays de France, dans le Dauphiné.

GRESSET, poète français, né à Amiens, auteur du charmant poème de *Vert-Vert* (1709-1777).

GRÉSY-SUR-ISÈRE, ch.-l. de c. (Savoie), arr. d'Albertville; 1,144 h. Ch. de fer P.-L. M.

GRETNA-GREEN, premier village d'Ecosse qu'on trouve sur la route de Londres à Edimbourg (comté de Dumfries).



* **GRÉTRY**, célèbre compositeur de musique, né à Liége. Ses opéras se font remarquer par le naturel et l'expression. Il est l'auteur des *Deux Avares*, de *Zémire et Azor*, de *Richard Cœur de Lion*, etc. Il acheta l'ermitage de J.-J. Rousseau à Montmorency, où il mourut (1741-1813).

* **GREUZE**, célèbre peintre fr., né à Tournus (Saône-et-Loire). Ses tableaux sont de véritables drames, où il règne une grâce et une naïveté délicieuses, comme un charme inexprimable. Il mourut dans la misère (1725-1805).



GRÈVE (*place de*), aujourd'hui place de l'Hôtel-de-Ville, à Paris, où avait lieu l'exécution des grands criminels.

GRÉVILLE (*Henry*), pseudonyme d'Alice Durand, romancière fr., née à Paris en 1842.

GRÉVIN, dessinateur et littérateur fr., né à Epineuil (Yonne) (1827-1892).

GRÉVY (*Jules*), avocat et homme politique, troisième président de la République française, de 1879 à 1887, né à Mont-sous-Vaudrey (1807-1891).

* **GREY** (*Jane*), princesse anglaise, qui fut un instant reine et mourut sur l'échafaud à 17 ans (1537-1554).



GREY (*lord*), homme d'Etat anglais (1764-1865).

GREZ-EN-BOUÈRE, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier; 1,638 h. Ch. de fer O.

GRIBEAUVAL, célèbre général d'artillerie, né à Amiens, créateur d'un système de bouches à feu (1715-1789).

Gribouille, nom populaire qui tire sans doute son origine de *gribouilleur* qui confond tout. On nomme ainsi l'homme

d'un esprit brouillon, sans ordre, qui fait toutes choses à contretemps, qui se jette finement dans l'eau quand il craint d'être mouillé par la pluie.

* **Griffon,** animal fabuleux représenté avec le corps du lion, la tête et les ailes



de l'aigle, les oreilles du cheval et, au lieu de crinière, une crête de nageoire de poisson (*Myth.*).

GRIGNAN, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Montélimar; 1.657 h. Château où mourut Mme de Sévigné.

GRIGNAN (*comtesse de*), fille de Mme de Sévigné (1648-1705).

GRIGNOLS, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bazas; 1,733 h.

GRIGNON, hameau de la com. de Thiverval (Seine-et-Oise) canton de Poissy; 300 h. École d'agriculture.

GRILLPARZER (*Franz*), poète dramatique autrichien, né à Vienne. La puissance de son talent l'a fait surnommer le Corneille de son pays (1791-1871).

GRIMALDI, antique et illustre famille génoise, à laquelle appartinrent, jusqu'en 1715, les princes de Monaco. A cette époque, la maison de Goyon-Matignon (branche aînée) fut substituée aux Grimaldi, dont elle prit le nom et les armes.

GRIMAUD, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 1,106 h.

GRIMAUD (*golfe de*), golfe de la Méditerranée (Var), sur lequel est Saint-Tropez.

GRIMM (*baron*), célèbre littérateur et critique, né à Ratisbonne, ami de Mme d'Epinay (1723-1807). Sa *Correspondance* est d'un grand intérêt.

GRIMM (*Guillaume-Charles*), écrivain allemand (1786-1859), auteur des *Contes populaires de l'Allemagne*, en collaboration avec son frère JACQUES-LOUIS (1785-1863).

GRIMOALD, maire du palais sous le règne de Sigebert II; mis à mort en 656.

GRIMOARD, historien militaire, né à Verdun (1750-1815).

GRIMOD DE LA REYNIÈRE, gastronome, auteur d'ouvrages sur la bonne chère (1758-1838).

GRINDELWALD, village du c. de Berne (Suisse), célèbre par son glacier.

GRINGOIRE (*Pierre*), poète satirique français. Il composa entre autres farces: le *Jeu du prince des Sots et de mère Sotte*, qui fut représenté avec un succès prodigieux aux halles de Paris, le mardi gras 1511. Louis XII lui avait demandé cette pièce, dirigée contre Jules II (1475-1544).

GRINNELL, terre arctique dans la mer de Baffin.

Grippeminaud (de *grippe*, voleur, et *minaud*, chat), personnage créé par Rabelais dans *Pantagruel*. C'est l'archiduc des chats fourrés, c'est-à-dire le premier président du parlement de Paris. La Fontaine a surtout popularisé Grippeminaud *le bon apôtre* dans sa délicieuse fable *le Chat, la Belette et le petit Lapin*.

GRIQUALAND, région de la Cafrerie habitée par les Griquas, race croisée de Boers et de Hottentots.

GRISAR, compositeur, né à Anvers (1808-1869).

Griselda ou **Grisélidis,** marquise de Saluces, personnage légendaire resté le type des vertus conjugales.

GRIS-NEZ, cap de France, sur le Pas de Calais. Phare.

GRISOLLES, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin; 2,037 h. Ch. de f. M.

GRISONS, cant. de la Suisse, ch.-l. *Coire*; 94,911 h.

GRITTI (*André*), doge de Venise et général distingué; m. en 1538.

GRODNO, v. de Russie, ch.-l. du gouvernement du même nom; 40,124 h. Le gouvernement a 1,256,883 h.

GROENLAND (*in-lan*), vaste contrée au N. de l'Amérique. Le territoire libre de glaces a 88,100 k. c. et env. 101,000 h. (*Groenlandais* ou *Esquimaux*).

GROIX (*île de*), île de l'Atlantique dépendant du canton de Port-Louis (Morbihan); 4,935 h.

Grondeur (*le*) comédie en trois actes, de Brueys (1691). Le dernier acte a été modifié et gâté par Palaprat.

GRONINGUE, v. de Hollande, ch.-l. de la prov. de *Groningue*; 51,359 h. La prov. a 268,198 h.

GRONOVIUS, savant professeur et critique hollandais (1611-1671).

* **GROS,** célèbre peintre français, né à Paris, auteur des *Pestiférés de Jaffa* et du *Champ de bataille d'Eylau* (1771-1835).



GROS-GUILLAUME, acteur des anciennes farces, dont le nom est souvent rappelé, et qui, dans son jeu, prenait le ton grave et sententieux; m. vers 1633. Gautier-Garguille et Turlupin lui donnaient la réplique.

Gros-Jean, nom emprunté au langage populaire, type de la niaiserie pédante et

qu'on ne trouve guère que dans cette phrase proverbiale : *C'est Gros-Jean qui veut en remontrer à son curé*, pour : *C'est un ignorant qui veut apprendre à un autre ce que celui-ci sait mieux que lui ;* mais c'est surtout par La Fontaine, dans sa fable la *Laitière et le Pot au lait*, que ce mot a été vulgarisé dans une acception un peu différente. Il signifie un homme dénué de tout, qui ne possède rien après avoir fait des rêves de fortune.

Gros-René, un des personnages les plus importants d'une des plus jolies pièces de Molière. C'est un de ces types de valet comme le grand comique a su nous en montrer un grand nombre, insouciant, joyeux et ami plutôt que serviteur de son maître.

GROSS-ASPERN, village d'Autriche, sur la rive gauche du Danube, où se livra la bataille connue en France sous le nom de *bataille d'Essling*.

GROSS-GLOGAU, la même ville que *Glogau*.

GROSSVARADIN, v. de Hongrie; 31,324 h.

GROSTENQUIN, ancien ch.-l. de c. (Moselle); cédé à l'Allemagne; 800 h.

GROTE, historien anglais, auteur d'une *Histoire de la Grèce* (1794-1871).

GROTIUS (*uce*), illustre publiciste hollandais, auteur du célèbre ouvrage *Du droit de guerre et de paix* (1583-1645).

GROUCHY, maréchal de France, né à Paris. Il fit la guerre en Vendée, commanda l'expédition d'Irlande, servit brillamment sous l'Empire, mais ne sut pas agir avec décision à Waterloo (1768-1847).

GRUTLI ou **RUTLI**, petite prairie de la Suisse, célèbre par le serment qui y fut prêté par Guillaume Tell et ses amis.

GRUYÈRE, village de Suisse (Fribourg), renommé pour ses fromages; 1,100 h.

GUADALAJARA, prov. d'Espagne; 205,495 h. Ch.-l. *Guadalajar ;* 8,503 h.

GUADALAJARA, v. du Mexique; cap. de l'Etat de Xalisco; 80,000 h.

GUADALQUIVIR [*goua-dal-ki-vir*](*le*), fleuve d'Espagne, passe à Cordoue, à Séville et se jette dans l'Atlantique ; cours, 400 kil.

GUADALUPE (*sierra de*), chaîne de montagnes du centre de l'Espagne.

GUADARRAMA (*sierra de*), chaîne de montagnes entre le Tage et le Douro.

GUADELOUPE (*la*), une des petites Antilles françaises; 155,900 h. (*Guadeloupiens*). Ch.-l. *La Basse-Terre*. Découverte par Christophe Colomb en 1493, elle redevint française en 1816.

GUADET, conventionnel girondin, né à Saint-Emilion; m. sur l'échafaud en 1794.

GUADIANA (*le*), fleuve d'Espagne et du Portugal, arrose Badajoz et se jette dans l'Alantique; cours : 640 kil.

GUANAJUATO (*gouanadjoua*), v. du Mexique, cap. de l'Etat de ce nom; 52,000 h.

GUANCHES, nom général donné aux indigènes des Canaries.

GUARANIS ou **TOUPIS**, peuple indien de l'Amérique méridionale (Brésil, Bolivie, etc.).

GUARDAFUI, cap à l'extrémité est de l'Afrique, à l'entrée du golfe d'Aden.

GUARINI, poète italien, né à Ferrare, auteur du *Pastor fido* (1537-1612).

GUARINI, écrivain et architecte italien, né à Modène (1624-1683).

GUARNERIUS ou **GUARNERI**, célèbre famille de luthiers de Crémone (XVIIe et XVIIIe siècles).

GUASTALLA, v. d'Italie (Emilie); sur le Pô; 10,100 h. Le maréchal de Coigny y vainquit les Impériaux (1734).

GUATÉMALA (*goua*), république de l'Amérique centrale ; superf. 125,100 kc.; 1,510,326 h. Cap. *Guatémala;* 71,527 h.

GUATIMOZIN, dernier empereur indien du Mexique, pendu en 1522 par ordre de Cortez. Avant son exécution il fut étendu sur des charbons ardents pour que la souffrance le contraignît à indiquer l'endroit où il avait caché ses trésors. Comme son ministre partageait ce supplice et qu'il demandait d'un regard suppliant à son maître la permission de révéler le secret qu'exigeait l'avidité des bourreaux : « Et moi, lui dit Guatimozin, suis-je sur un lit de roses? » Ces mots se rappellent pour faire entendre à quelqu'un qu'il n'est pas seul à supporter les ennuis, les fatigues, la responsabilité d'une commune entreprise.

GUAYAQUIL (*goua-ia-kile*), v. de la République de l'Equateur; port sur le Pacifique; marché important; 40,000 h.

GUBBIO, v. d'Italie (Ombrie); 22,800 h.

GUBEN, v. de Prusse (Brandebourg); 27,086 h. Sur la Neisse.

GUDIN, peintre de marines, né à Paris (1802-1880).

GUDIN, général français, né à Montargis (1768-1812).

GUDJERATE. V. GUJERATE.

GUDULE (*sainte*), patronne de Bruxelles, où une église a été élevée sous son vocable. Fête le 8 janvier.

Gué (*le*) ou **le Passage du gué**, tableau de Cl. Lorrain (Louvre). Cette peinture, justement célèbre naguère, a été horriblement mutilée par une restauration maladroite.

Guèbres, appelés aussi **Parsis**, sectateurs de Zoroastre, dans la Perse et dans l'Inde.

GUÉBRIANT (*comte de*), maréchal de France (1602-1643).

GUEBWILLER (*guèb-vi-lèr*), ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin); cédé à l'Allemagne; 12,500 h.

GUEBWILLER (*ballon de*), ballon des Vosges près du village de même nom; 1,426 m.

GUELDRE, prov. de la Hollande; ch.-l. *Arnheim;* 496,538 h.

Guelfes et **gibelins**. On désigne sous

ce nom deux partis puissants qui divisèrent l'Italie du XIIe siècle au XVe. Les premiers étaient partisans des papes; les seconds, partisans de l'empereur d'Allemagne. Leurs querelles, qui ensanglantèrent toute la Péninsule, ne cessèrent que par l'effet de la lassitude universelle et surtout par la diversion qu'occasionna dans les esprits l'invasion française de 1494. Ces noms se donnent encore à des ennemis acharnés: *Ils s'accordent entre eux comme guelfes et gibelins.*

GUELMA, v. d'Algérie (Constantine), ch.-l. d'ar.; ch. de f.; à 100 k. N.-E. de Constantine, 6,709 h. (*Guelmois*). L'ar. a 126,165 h.

GUÉMÉNÉ, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; 1,865 h. Patrie de Bisson.

GUEMÉNÉ-PENFAO, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 6,812 h. Ch. de fer O.

GUÉNEAU DE MONTBÉLIARD, naturaliste fr., né à Semur (1720-1785).

GUÉNEAU DE MUSSY, médecin fr. (1780-1857).

GUÉNÉE (*l'abbé*), écrivain français, né à Etampes (1717-1803).

GUÉNÉGAUD (*Henri de*), secrétaire d'Etat et garde des sceaux sous Louis XIV (1609-1676).

Guêpes (*les*), comédie d'Aristophane, satire philosophique, représentée à Athènes l'an 425 av. J.-C.; imitée par Racine dans les *Plaideurs*. L'auteur grec y raille la passion qu'avaient les Athéniens pour les procès, les plaidoyers, etc.

Guêpes (*les*), petite revue aristophanesque, pleine d'esprit et de bon sens, par Alph. Karr (1839).

GUER (*gaire*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel; 3,563 h.

GUÉRANDE, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 7,020 h. (*Guérandais*). Ch. de fer O. Remparts granitiques du XIVe siècle. Traité de paix entre Jean de Montfort et Charles V (1365).

GUÉRANGER (*dom*), bénédictin, né au Mans (1806-1875).

GUERARD, érudit fr., né à Montbard (1797-1854).

GUERCHE (LA), ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré; 4,933 h. Ch. de f. O.

GUERCHE-SUR-AUBOIS (LA), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand; 3,515 h. Ch. de fer Orl.

GUERCHIN (*le*), peintre italien; il peignit plus de 250 toiles remarquables par le coloris et la science du clair-obscur (1591-1666).

GUÉRET, ch.-l. du dép. de la Creuse. Ch. de f. Orl.; à 403 kil. de Paris; 7,799 h. L'arr. a 7 cant., 76 comm., 100,081 h.

GUERICKE (*Otto de*), physicien allemand, né à Magdebourg, inventeur de la machine pneumatique (1602-1686).

GUÉRIGNY, v. de la Nièvre (canton de Pougues-les-Eaux; 3,335 h. Ch. de fer P.-L.-M. Fonderies maritimes de La Chaussade.

GUÉRIN (*Pierre*), peintre français, né à Paris (1774-1833).

GUÉRIN (*Jules*), médecin fr., né à Boussu (Belgique) (1801-1886).

GUERNESEY (*zé*), île de la Manche, à l'Angleterre; 30,000 h. (*Guernesais*). Cap. *Saint-Pierre-le-Port*.

GUÉROULT (*Ad.*), publiciste fr., né à Radepont [Eure] (1810-1876).

GUÉROULT, humaniste fr., né à Rouen (1744-1821).

GUETTARD, savant naturaliste, né à Etampes (1715-1786).

GUEUGNON, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 3,567 h.

Gueux, nom que prirent les révoltés des Pays-Bas contre Philippe II, dans la guerre de l'Indépendance.

Gueux (*le*), comédie de Gay, où la satire sociale touche au cynisme (1726).

Gueux (*Chanson des*), poésies très réalistes de Jean Richepin.

UEVARA, historien et moraliste espagnol (1490-1544).

GUGLIELMI, compositeur italien (1728-1804).

GUI d'Arezzo, bénédictin italien, inventeur de la gamme (995-1050).

GUIBERT, antipape sous le nom de Clément III en 1080; m. en 1100.

GUICHARDIN, historien et publiciste italien; né à Florence, auteur d'une *Histoire d'Italie* (de 1492 à 1532) très remarquable, mais où il est en politique de l'école sceptique de Machiavel (1482-1540).

GUICHE (LA), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 941 h.

GUICHE (*comtesse de*), surnommé **la Belle Corisande**, favorite de Henri IV (1544-1620).

GUICHE (*Armand de* GRAMONT, *comte de*), arrière petit-fils de la précédente, général français, aussi célèbre par ses vertus militaires que par ses intrigues galantes (1638-1673).

GUICHEN (*chin*), ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 3,839 h.

* **GUIDE** (*Guido Reni*, dit *le*), peintre italien, né à Bologne. Il brillait par la grâce, l'expression, le coloris, l'élégance de sa touche et la correction de son dessin (1575-1642).



GUIGNIAUT, érudit fr., né à Paray-le-Monial (1794-1876).

GUIGNES (*Jos. de*), sinologue français, né à Pontoise (1721-1800).

GUIGNOL, polichinelle d'origine lyonnaise.

GUIL (*le*). affl. de gauche de la Durance; 40 kil.

GUILBERT DE PIXÉRÉCOURT. V. PIXÉRÉCOURT.

* **GUILLAUME Ier, le Conquérant ou le Bâtard,** duc de Normandie, né en 1027. Il conquit en 1066 l'Angleterre sur le roi Harold, défait et tué à Hastings. Guillaume eut à lutter contre son fils Robert que soutenait Philippe Ier, roi de France. Il marcha contre ce dernier, fut blessé à Mantes et mourut à Rouen en 1087. — GUILLAUME II, *le Roux*, son fils, roi d'Angleterre de 1087 à 1100.



GUILLAUME Ier, dit le Mauvais, roi des Deux-Siciles de 1154 à 1166; — GUILLAUME II, dit *le Bon*, fils du précédent, roi des Deux-Siciles de 1166 à 1189.

GUILLAUME, dit le Lion, roi d'Écosse de 1165 à 1214.

* **GUILLAUME III,** prince d'Orange, stathouder de Hollande en 1672, sauva la Hollande de l'invasion française en l'inondant, renversa du trône d'Angleterre son beau-père Jacques II et fut proclamé roi de ce pays en 1689. Il fut l'ennemi acharné de Louis XIV, qui dut le reconnaître comme roi d'Angleterre par le traité de Ryswick; il mourut en 1702. — GUILLAUME IV, roi d'Angleterre et de Hanovre de 1830 à 1837; il laissa le trône à sa nièce Victoria (*V. ce nom*).



GUILLAUME Ier de Nassau, roi des Pays-Bas en 1815, perdit la Belgique en 1830 et régna depuis sur la Hollande; il abdiqua en 1840 et mourut en 1843; — GUILLAUME II, fils du précédent, roi de Hollande de 1840 à 1849; — GUILLAUME III, fils du précédent, né en 1817, roi de Hollande en 1849; mort en 1890, laissant la couronne à sa fille Wilhelmine (*V. ce nom*).

GUILLAUME Ier de Hohenzollern, roi de Prusse en 1861, empereur d'Allemagne de 1871 à 1888, second fils de Frédéric-Guillaume III, succéda à son frère Frédéric-Guillaume IV. Il se ligua avec l'Autriche pour écraser le Danemark (1864), tourna ensuite ses armes contre son alliée, qu'il battit à Sadova (1866), et vainquit la France, à laquelle il enleva l'Alsace et une partie de la Lorraine (1797-1888).



* **GUILLAUME II,** roi de Prusse et empereur d'Allemagne, fils de Frédéric III et petit-fils du précédent; né en 1859; couronné en 1888.



GUILLAUME de Champeaux. V. CHAMPEAUX.

GUILLAUME de Lorris, poète français, né à Lorris, auteur de la 1re partie du *Roman de la Rose*, poème allégorique que, quarante ans plus tard, Jean de Meung continua dans un tout autre esprit; m. vers 1260.

GUILLAUME de Nangis, chroniqueur français du XIIIe siècle, moine de Saint-Denis.

GUILLAUME le Breton, chroniqueur et poète, né en Bretagne vers 1165, m. vers 1226.

GUILLAUME de Tyr, historien des Croisades, archevêque de Tyr, prêcha, dit-on, la 3e Croisade après la prise de Jérusalem par Saladin (1130-1193).

GUILLAUME (*Eugène*), sculpteur fr., né à Montbard en 1822.

GUILLAUME TELL, un des chefs de la révolution qui affranchit la Suisse du joug de l'Autriche en 1307, m. en 1354. Gessler, bailli d'Albert Ier, empereur, avait fait arborer le chapeau ducal au haut d'une perche, sur la place publique d'Altorff, et prétendait obliger tous les Suisses à le saluer en passant. Guillaume Tell ayant refusé de se soumettre à cette humiliation, le gouverneur le fit arrêter et, le sachant très habile archer, le condamna à traverser d'une flèche une pomme placée sur la tête de son jeune fils, épreuve terrible dont Guillaume Tell sortit victorieux.

Guillaume Tell, le chef-d'œuvre dramatique de Schiller (1804). Le personnage de Guillaume Tell est une des plus belles créations du poète.

Guillaume Tell, opéra en quatre actes de Rossini, l'œuvre la plus complète et la plus dramatique de l'illustre compositeur (1829).

GUILLAUMES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Puget-Théniers; 1,132 h. Sur le Var.

GUILLAUMET, peintre fr., né à Paris (1840-1887).

GUILLEMINOT, général et diplomate franç., né à Dunkerque (1774-1840).

GUILLERAGUES (*comte de*), diplomate, né à Bordeaux, mort en 1685.

GUILLESTRE, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. d'Embrun; 1,403 h.

GUILLON, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon; 877 h. Ch. de fer P.-L.-M.

Guillot, personnage de la fable de La Fontaine : *le Loup devenu berger*, fable

dont on cite les deux vers suivants :

Il aurait volontiers écrit sur son chapeau :
C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau,

pour désigner l'homme qui se plaît à afficher ses titres, ses richesses, etc.

GUILLOTIÈRE (*La*), faub. de Lyon.

GUILLOTIN, médecin français, né à Saintes, fit adopter l'instrument appelé, de son nom, *guillotine* (1738-1814).

GUIMARD, danseuse célèbre de l'Opéra de Paris, née à Paris (1743-1816).

GUIMOND DE LA TOUCHE, auteur dramat. fr., né à Châteauroux (1723-60).

GUINÉE, nom de la partie occidentale de l'Afrique qui s'étend de la Sénégambie au Congo et qui baigne le *golfe de Guinée*.

GUINÉE (*Nouvelle-*) ou **PAPOUASIE**, île de la Mélanésie, divisée en 3 colonies : hollandaise, allemande et anglaise; 3,600,600 h.

GUINEGATTE, village du dép. du Pas-de-Calais ; arr. de Saint-Omer; 486 h. Bataille entre les troupes de Louis XI et Maximilien d'Autriche en 1479 ; les Français y furent vaincus(1513) par les Anglais.

GUINES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne ; 4,502 h. V. *Camp du Drap d'Or*.

GUINGAMP (*gan*), ch.-l. d'arr.(Côtes-du-Nord); sur le Trieux, fl. côtier ; ch.de f. O.; à 32 kil. N.-O. de St-Brieuc, 9,196 h. L'arr. a 10 cant., 77 comm., 127,923 h.

GUIPUZCOA, prov.basque d'Espagne; 178,878 h. Ch.-l. *Saint-Sébastien*.

GUIRAUD, poète français, né à Limoux (1788-1847).

GUIRAUD (*Ernest*), compositeur fr., né à la Nouvelle-Orléans (1837-1892).

Guirlande de Julie (*la*), recueil de madrigaux que le duc de Montausier composa et fit composer en l'honneur de Mlle Julie-Lucine d'Angennes de Rambouillet. C'est un manuscrit, chef-d'œuvre de calligraphie, dû à Nicolas Jarry, mais les miniatures, quoique peintes par le célèbre Robert, ne valent guère mieux que la poésie, qui, en général, est faible.

GUISCARD, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne ; 1,449 h.

GUISCARD (*Robert*), aventurier normand qui envahit l'Italie méridionale et se fit duc de Calabre (1015-1085).

GUISE, ch.-l. de c. (Aisne), place de guerre,arr. deVervins; 8,153 h. Sur l'Oise ; ch. de f. N. Patrie de Camille Desmoulins.



GUISE (*Claude de* LORRAINE, *premier duc de*), servit François Ier contre Charles-Quint (1496-1550) ; — JEAN DE LORRAINE, *dit* DE GUISE, frère cadet du préced., cardinal (1498-1550) ; — * FRANÇOIS DE LORRAINE, duc DE GUISE, fils aîné de Claude, homme de guerre habile; reprit Calais aux Anglais ; fut assassiné par Poltrot, gentilhomme protestant (1519-1563) ; — CHARLES DE GUISE, cardinal DE LORRAINE, frère du précédent (1524-1574) ; — * HENRI Ier, duc DE GUISE, dit le *Balafré*, fils de François, dirigea le massacre de la Saint-Barthélemy et fut assassiné à Blois par l'ordre de Henri III (1550-1588): Delaroche a composé sur cet événement un tableau célèbre (1834) ; — LOUIS DE LORRAINE, cardinal DE GUISE, frère du précédent (1555-1588) ; — CHARLES DE LORRAINE, duc DE GUISE, prince de Joinville et duc de Joyeuse (1571-1640) ; — HENRI II DE LORRAINE, duc DE GUISE, fils du précédent, seconda à Naples, en 1647, la révolte des Napolitains et de Masaniello contre l'Espagne (1614-1654).

GUITON (*Jean*), né à La Rochelle, armateur, maire pendant le siège de cette ville par Richelieu (1585-1684).

GUÎTRES, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne : 1,543 h. Sur l'Isle ; ch. de fer Et.

GUIZOT (*François*), célèbre homme d'Etat et historien fr., né à Nîmes, ministre sous Louis-Philippe. La Révolution de 1848 le rendit à la vie privée. Il a écrit l'*Histoire de la révolution d'Angleterre*, l'*Histoire de la civilisation en Europe et en France*, etc. (1787-1874).

GUIZOT (*Mme*), femme du précédent, auteur d'excellents ouvrages sur l'éducation (1773-1827).

GUJERATE ou **GOUDJERAT**, ou **GOUJERAT**, pays de l'Hindoustan, sur le golfe d'Oman, au S. du Radjpoutana.

GULF-STREAM [*gueulf strim'*] (*courant du golfe*), large courant chaud de l'Atlantique, qui va du golfe du Mexique à la Norvège.

Gulistan (*le*) ou le *Jardin des Roses*, célèbre poème du Persan Saadi, écrit en vers et en prose, traitant de sujets de morale pratique et rempli de raison; style brillant et gracieux (XIIIe s).

Gulliver, héros et titre d'un roman de Swift. Cet ouvrage, neuf et original dans son genre, offre tout à la fois une fiction soutenue et des contes puérils, des ironies fines et des plaisanteries grossières, une morale sensée et des trivialités révoltantes ; mais, quelle que soit la variété du ton et de la forme, le but final de l'auteur est de faire ressortir l'infirmité de notre nature et de jeter du ridicule sur toutes les institutions qui servent de base à la société, soit qu'il nous conduise au pays de Lilliput et nous montre les passions humaines qui s'agitent

dans ces petits corps de 6 pouces de haut, soit qu'il nous fasse aborder à Brobdingnag, où des géants de 60 pieds de haut sont soumis, malgré leur taille et leur force, à toutes les misères des hommes ordinaires.



* **GUSTAVE VASA,** célèbre Suédois qui, après avoir délivré sa patrie du joug du Danemark, fut proclamé roi en 1523 et favorisa la Réforme; né vers 1496, m. en 1560; — * GUSTAVE II ou GUSTAVE-ADOLPHE, roi de Suède de 1611 à 1632. Il prit une part glorieuse à la guerre de Trente ans et fut tué à Lutzen ; — GUSTAVE III, roi de Suède de 1771 à 1792; assassiné dans un bal ; — GUSTAVE IV, roi de Suède en 1792 ; déposé en 1809 ; mort à Saint-Gall en 1837.



Gustave Vasa, tragédie de Kotzebue et l'un de ses principaux drames (XVIIIe s.).

* **GUTENBERG,** célèbre Allemand, né à Mayence vers 1400, regardé comme l'inventeur de l'imprimerie ; m. en 1468.



Guy Mannering, roman rempli d'intérêt dramatique, quoique d'une grande simplicité, par Walter Scott (1815).

GUYANE, contrée de l'Amérique du Sud, divisée en :

GUYANE ANGLAISE ; 269,400 h. Cap. *Georgetown* ou *Demerara.*

GUYANE FRANÇAISE ; 25,000 h. Cap. *Cayenne ;*

GUYANE HOLLANDAISE ou *Surinam ;* 72,533 h. Cap. *Paramaribo ;*

GUYANE BRÉSILIENNE ;

GUYANE VENEZOLANE.

GUYARD (*Stanislas*), arabisant français, né à Frotey-lès-Vesoul [Haute-Saône] (1846-1884).

GUYENNE, l'une des provinces de l'ancienne France, cap. *Bordeaux.* Elle a formé les dép. de la Gironde, du Lot, de Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et de la Dordogne, et en partie ceux des Landes et de Tarn-et-Garonne. La Guyenne fut annexée à la couronne sous Charles VII, qui la conquit sur les Anglais en 1453.

GUYENNE (*duc de*), frère de Louis XI, empoisonné, dit-on, par ce prince en 1472.

GUYON (*Mme*), femme d'un mysticisme exalté, née à Montargis (1648-1717).

GUYTON DE MORVEAU, célèbre chimiste français, né à Dijon, membre du comité de Salut public (1737-1816).

GUZMAN, héros espagnol dont la valeur a été célébrée en beaux vers par Lope de Vega. Ce nom est resté dans une locution populaire bien connue : *Guzman ne connaît pas d'obstacles,* et qui, dans l'application, se dit le plus souvent par plaisanterie.

Guzman d'Alfarache, roman de Le Sage, publié en 1732.

GY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray ; 1,822 h.

GYGÈS, jeune berger de Lydie, qui, d'après la légende classique, avait en sa possession un anneau d'or magique au moyen duquel il pouvait devenir invisible. Il se rendit à la cour du roi Candaule, dont il devint premier ministre, et qu'il assassina pour régner à sa place.

GYLIPPE, général spartiate de la fin du Ve siècle av. J.-C.

GYNDÈS, riv. d'Assyrie, aujourd'hui *Kara-Sou,* affl. du Tigre.

GYTHIUM ou **GYTHION** ou **MARATHONISI,** port de la Laconie (Péloponèse).

GYULAY, général autrichien, soutint toutes les campagnes de la République et de l'Empire contre l'Autriche (1763-1831).

H

HAAFIZ ou **HAFIZ** (*Schems-Eddin-Mohamed*), l'un des plus célèbres poètes de la Perse, né à Chiraz (1320-1391).

HAAG (Eugène), théologien protestant, né à Montbéliard (1808-1868). Il a écrit en collaboration avec son frère ÉMILE, né à Montbéliard (1810-1865), la *France protestante.*

HABACUC, l'un des douze petits prophètes juifs.

HABSBOURG (*maison de*), ancienne famille d'Allemagne dont les descendants forment auj. la famille impériale d'Autriche-Hongrie.

HABSHEIM, ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin); cédé à l'Allemagne ; 1,878 h.

* **HACHETTE** (*Jeanne* LAÎNÉ, dite *Jeanne*), héroïne franç., née à Beauvais, qui prit part à la défense de sa ville natale assiégée par Charles le Téméraire en 1472.



HACHETTE, géomètre français né à Mézières (1769-1834).

HADRAMAUT, région de l'Arabie méridionale.

HAECKEL (*Ernest*), naturaliste allemand, né à Potsdam en 1834.

HÆNDEL (*ène-dèl*), célèbre compositeur allemand, né à Halle (Saxe), mort aveugle à Londres (1685-1759).

HÆNEL, jurisconsulte allemand, né à Leipzig (1762-1878).

HAGEDORN, poète allemand, né à Hambourg (1708-1754).

HAGEN, v. d'Allemagne (Westphalie); 29,611 h.

HAGENBACH (*Pierre de*), gouverneur d'Alsace pour Charles le Téméraire; pendu en 1474 par le peuple de Brisach.

HAGETMAU, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever; 3,142 h. Patrie de P. Duprat.

HAGHI, v. maritime du Japon; 48,053 h.

HAGUE (*la*), cap à l'extrémité N.-O. de la presqu'île du Cotentin.

HAGUENAU, ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne; 13,469 h.

HAHN, philologue allemand, né à Heidelberg (1807-1857).

HAHNEMANN (*âne-mane*), médecin allemand, fondateur de l'école homéopathique (1755-1843).

HAIDERABAD ou **HYDERABAD,** v. de l'empire des Indes, cap. du Nizam; 355,000 h. La prov. de Haiderabad est l'anc. *royaume de Golconde* des XVe et XVIe siècl.

HAÏDER-ALI, sultan de Mysore, né en 1717. Il disputa l'Hindoustan aux Anglais de 1761 à 1782, date de sa mort.

HAÏ-DZUONG, ville du Tonkin, dans le delta du fleuve Rouge; 12,000 h. Les Français s'en emparèrent en 1873.

HAÏNAN, île du golfe de Tonkin dépendante de la Chine; prov. de Kouangtoun; cap. *Khioung-tchéou*. Le *détroit d'Haïnan* sépare l'île du continent.

HAINAUT, prov. industrielle de la Belgique; 1,029,885 h. Ch.-l. *Mons*.

HAÏPHONG, v. du Tonkin, sur l'une des branches du fleuve Rouge.

HAÏTI, l'une des grandes Antilles, désignée autrefois sous le nom de *Saint-Domingue*; 1,100,000 h. Divisée en deux Etats indépendants : la *république d'Haïti*, 800,000 h. (*Haïtiens*), cap. *Port-au-Prince*, et la *république Dominicaine*, 300,000 h. (*Domingois* ou *Dominicains*), cap. *Saint-Domingue* ou *Santo-Domingo*.

HAKATA, v. du Japon, dans l'île de Kiou-siou; 47,549 h.

HAKODATÉ, v. du Japon, dans l'île d'Yéso; 41,571 h.

HALBERSTADT, v. de Prusse (Saxe); 34,037 h.

HALES (*Et.*), naturaliste et physicien anglais (1677-1761).

* **HALÉVY** (*Jacques*), célèbre compositeur fr., né à Paris, auteur du *Val d'Andorre*, de *la Juive*, *Charles VI*, etc. (1799-1862).



HALÉVY (*Ludovic*), neveu du précédent, auteur dramatique et romancier fr., né à Paris en 1834.

HALÉVY (*Joseph*), oriental. fr. né à Andrinople en 1827.

HALICARNASSE, anc. v. de l'Asie Mineure (Carie). Patrie des historiens Hérodote et Denys.

HALIFAX, v. d'Angleterre, comté d'York; 77,378 h.

HALIFAX, ch.-l. de la Nouvelle-Ecosse (Canada); 36,100 h. Un des plus beaux ports du monde.

HALIFAX (*marquis de*), homme d'Etat et écrivain anglais (1630-1695).

HALIFAX (*comte de*), poète et homme d'Etat anglais, dévoué à Charles II (1661-1715).

HALLAM, historien anglais, né à Windsor (1777-1859).

HALLÉ, habile médecin, créateur de l'enseignement de l'hygiène en France, né à Paris (1754-1822).

HALLE, v. de Prusse (Saxe); 100,883 h. Sur la Saale; université célèbre.

HALLENCOURT, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 2.080 h.

HALLER, célèbre anatomiste et botaniste, né à Berne (1708-1777).

HALLEY, célèbre astronome anglais (1656-1742).

HAM (*ame*), ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne; 3,082 h. Sur la Somme. Patrie de Vadé, Foy. Louis-Napoléon, depuis empereur, fut, en 1840, enfermé au fort de Ham et s'en échappa en 1846.

HAMADAN, v. de Perse; 35,000 h.

HAMBOURG, Etat d'Allemagne, 624,200 h. Cap. *Hambourg*, ville libre.

HAMBOURG, ville libre d'Allemagne. Port sur l'Elbe. Commerce et industrie très considérables; 570,000 h. (*Hambourgeois*). Prise par Davout en 1813.

HAMILTON, v. d'Ecosse, sur la Clyde; berceau d'une illustre famille écossaise; 11,500 h.

HAMILTON, v. du Canada, prov. d'Ontario; 35,961 h.

HAMILTON (*comte d'*), gentilhomme, né en Irlande. Il suivit les Stuarts en France et écrivit les *Mémoires du comte de Gramont* (1646-1720).

HAMILTON, dipl. angl., amateur éclairé des sciences et des arts (1730-1803).

HAMLET, prince de Danemark, qui ne nous est connu qu'à travers les données de la légende et qui aurait vécu au IIe s. avant notre ère. Il simula la folie pour venger son père.

Hamlet, tragédie de Shakspeare, en cinq actes, un des chefs-d'œuvre de la littérature anglaise (1596). Les écrivains font souvent allusion à la scène si saisissante des *fossoyeurs d'Hamlet*, où le néant de l'homme ressort si énergiquement. V. TO BE OR NOT TO BE et THAT IS THE QUESTION, aux *Locutions latines et étrangères*.

Hamlet, opéra en 5 actes, d'Ambroise Thomas ; une des meilleures œuvres de l'Ecole française (1868).

HAMMA, commune d'Algérie (dép. et arr. de Constantine) ; 4,738 h. Eaux thermales abondantes Papeteries.

HAMMER, orientaliste et historien allemand, né à Gratz, auteur d'une *Histoire de l'empire ottoman* (1774-1856).

HAMON, peintre fr., né à Plouha [Côtes-du-Nord] (1821-1874).

HAMOUN (*lac*), grand bassin marécageux sur la frontière de la Perse et de l'Afghanistan.

HAMPDEN, célèbre patriote angl., né à Londres, cousin de Cromwell (1594-1643).

HAMPSHIRE, comté de l'Angleterre méridionale, sur la Manche ; 593,500 h. Cap. *Winchester*.

HAMPSHIRE (*New-*). V. NEW-HAMPSHIRE.

HAMPTON-COURT, résidence royale d'Angleterre, près de Londres (comté de Surrey) ; célèbre galerie de tableaux.

HANAU, v. d'Allemagne (Hesse-Nassau) ; 24,397 h. Sur le Mein. Napoléon y vainquit l'armée austro-bavaroise en 1813.

HANCARVILLE (*d'*), antiquaire fr., né à Nancy (1719-1805).

Han d'Islande, roman de Victor Hugo, qui est un développement en action de la théorie du beau dans le laid (1823).

HAN-KIANG, grande riv. de Chine, affl. gauche du fleuve Bleu.

HANKEOU, v. de la Chine centrale ; sur le Han-Kiang ; 850,000 h.

HANLEY, v. d'Angleterre (Stafford) ; 48,361 h.

HANNON le Grand, général carthaginois du IIIe siècle av. J.-C.

HANNON, navigateur carthaginois du Ve siècle av. J.-C., qui entreprit le périple de l'Afrique.

HANOÏ, cap. du Tonkin, sur le fleuve Rouge ; 70,000 h.

HANOVRE, ancien royaume actuellement province de Prusse ; 2,200,294 h. (*Hanovriens*). Ch.-l. *Hanovre ;* 163.100 h. Sur la Leine, s.-affl. du Wéser.

HANOVRE (*Nouveau-*), île de l'archipel du Prince-de-Bismarck (Océanie).

Hanséatiques (*villes*), ligue ou *hanse* des villes commerciales de l'Allemagne du nord-ouest, à la tête desquelles était Lubeck. La *Hanse* ou *ligue hanséatique* date de 1241 ; elle avait pour but de protéger le commerce des cités allemandes contre les pirates de la Baltique, et de défendre leurs franchises contre les princes voisins. Cette confédération politique et commerciale, qui fleurit pendant plusieurs siècles et étendit au loin son commerce, comptait, à la fin du XVIe s., soixante-quatre villes, possédait des flottes, une armée, un trésor et un gouvernement particulier. La marine de ces villes avait le monopole du commerce de la Baltique, et la ligue avait des comptoirs jusqu'à Novgorod en Russie.

HAOURÂN, nom qu'on donne à la région de la Syrie située à l'E. du Jourdain et au S. de Damas.

HAOUSSA, région du Soudan entre le Bornou, le Niger et le Sahara.

HAQUIN, nom de plusieurs rois de Norvège, qui régnèrent de 936 à 1363.

HARALD, nom de plusieurs rois de Danemark, de Suède et de Norvège.

Harangueuses (*les*) ou l'*Assemblée des femmes*, d'Aristophane. V. *Assemblée*.

HARBOURG, v. d'Allemagne (Hanovre) ; 22,344 h. Sur l'Elbe.

HARCOURT (*comte d'*), célèbre capitaine français (1601-1666).

HARCOURT (*Thury-*). V. THURY-HARCOURT.

HARDENBERG (*comte de*), diplomate au service de la Prusse, né en Hanovre (1750-1822).

HARDOUIN (*le Père*), savant jésuite, né à Quimper (1646-1729).

HARDT, massif de la Bavière rhénane, qui prolonge les Vosges au N.

HARDY (*Alexandre*), médiocre, mais très fécond poète dramatique français, né à Paris (1560-1630).

Harengs (*journée des*), combat livré par les Français en 1429, pour arrêter un convoi de harengs destiné aux Anglais qui assiégeaient Orléans.

HARFLEUR, petite v. de la Seine-Inférieure ; 2,467 h. Sur l'estuaire dr. de la Seine ; ch. de fer. O.

HARISPE, général français, né à Saint-Etienne-de-Baygorry [Basses-Pyrénées] (1768-1855).

HARLAY (*Achille de*), président du parlement de Paris, né à Paris (1536-1616).

HARLAY-CHAMPVALLON (*François de*), archevêque de Paris, eut une grande part à la révocation de l'édit de Nantes (1625-1695).

HARLEM ou **HAARLEM** (*léme*), v. de Hollande, ch.-l. de la Hollande septentrionale ; 56,900 h. Patrie de Van der Helst, Berghem, Coster, Wouwerman. Harlem soutint un siège célèbre contre le duc d'Albe qui s'en empara en 1572.

HARLEM (*mer* ou *lac*), vaste bassin entre Harlem, Amsterdam, Leyde, et qui fut desséché artificiellement de 1837 à 1840.

Harlem (*Vue de*), chef-d'œuvre de Ruysdaël, musée de La Haye.

HARMODIUS, Athénien qui conspira

avec son ami Aristogiton contre Hipparque et Hippias (514 av. J.-C.).

Harmonies de la nature, par Bernardin de Saint-Pierre, sorte d'appendice aux *Etudes* du même auteur, ouvrage qui, comme ce dernier, renferme des pages admirables, mais qui sont plutôt d'un poète que d'un naturaliste (1796).

Harmonies poétiques et religieuses, odes et élégies d'un caractère rêveur et mystique, par Lamartine (1829). Ce recueil égale en mérite les *Méditations*.

Harmonies économiques, ouvrage remarquable de F. Bastiat (1850).

HARO (*don Louis de*), homme d'Etat espagnol, neveu du fameux duc d'Olivarès (1599-1661).

HAROLD, roi d'Angleterre de 1036 à 1039; — Harold II, roi d'Angleterre en 1066, vaincu et tué la même année à Hastings par Guillaume le Conquérant.

HAROUÉ, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy; 617 h.

HAROUN-AL-RASCHID, célèbre calife de Bagdad. Cruel pour les ennemis de sa puissance, mais généreux, instruit, éloquent, il exerça la souveraineté avec grandeur, et eut en vue le bien de ses peuples. Sa cour était remplie de savants, de poètes, de littérateurs. On croit que les *Mille et une Nuits* sont une production de son règne (765-809).

Harpagon, principal personnage de l'*Avare*, comédie de Molière, dont le nom est employé pour désigner un fesse-mathieu, un ladre consommé. Harpagon a tellement perfectionné la science de l'*économie* domestique, qu'il ne *donne* pas, mais *prête* simplement le bonjour.

Harpies. Sous ce nom, qui signifie *voleuses*, on désigne en mythologie trois monstres ailés, ayant un visage de femme, le corps d'un vautour et des griffes crochues. Elles étaient très voraces.

HARPIGNIES, paysagiste fr., né à Valenciennes en 1819.

HARPOCRATE, dieu du silence.

HARRAR, pays musulman et ville de l'E. de l'Afrique (région des Çomalis).

HARRINGTON, publiciste anglais (1611-1677).

HARRISBOURG, v. des Etats-Unis, ch.-l. de l'Etat de Pensylvanie; 30,000 h.

HARRISON, mécanicien anglais, auquel on doit le pendule appelé *compensateur* (1693-1776).

HARRISON, général américain, président des Etats-Unis en 1840 (1775-1841).

HARRISON (*Benjamin*), né en 1833, président dee Etats-Unis de 1889 à 1893.

HARTFORD, capitale et port du Connecticut (Etats-Unis); 53,230 h.

HARTMANN (*Maurice*), poète allemand, né en Bohême (1821-1872).

HARTMANN (*Robert*), philosophe et savant allemand, né à Berlin en 1842.

HARTSOEKER, savant physicien hollandais (1656-1725).

HARVEY, médecin anglais, né à Folkestone, célèbre par la découverte de la circulation du sang (1578-1658).

HARZ, chaîne de montagnes de l'Allemagne, qui traverse la Saxe, le Hanovre et le Brunswick; sur la riv. dr. du Weser. Sa cime culminante, le *Brocken* ou *Blocksberg* atteint 1,140 m.; elle est fameuse dans les légendes populaires de l'Allemagne. V. *Walpurgis*.

HASCHAN ou **HASCHEN,** fondateur de la dynastie qui règne actuellement au Maroc (XVIe siècle).

HASE, savant helléniste français, né en Saxe (1780-1864).

HASPARREN (*rèné*), ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne ; 5,758 h.

HASSE, compositeur de musique allemand (1699-1783).

HASSELT, v. de Belgique, ch.-l. de la prov. de Limbourg ; 13,000 h. Sur la Demer, affl. de la Dyle.

HASTINGS, v. d'Angleterre (Sussex), où Guillaume le Conquérant vainquit Harold en 1066 ; 42,258 h. Port sur la Manche.

HASTINGS (*Warren*), gouverneur de l'Inde anglaise et orientaliste distingué, né à Daylesford [Worcester] (1732-1818).

HATZFELD, noble et ancienne famille d'Allemagne, qui a fourni plusieurs personnages remarquables.

HAUBOURDIN, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille ; 7,457 h. Sur la Deule ; ch. de f. N. Raffineries.

Haudriettes, religieuses hospitalières établies à Paris au XIIIe siècle.

HAUGWITZ (*comte de*), homme d'Etat et diplomate prussien (1752-1832).

HAUSSMANN, administrateur fr., né à Paris ; célèbre par les travaux d'embellissement qu'il a fait exécuter dans la capitale (1809-1891).

HAUSSONVILLE (*comte d'*), homme politique et écrivain fr., né à Paris (1809-1884).

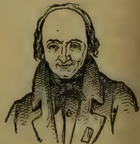
HAUTEFEUILLE, jurisconsulte fr., né à Paris (1805-1875).

HAUTEFORT, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux ; 1,650 h.

HAUTERIVE (*comte d'*), diplomate français, né à Aspres (1754-1830).

HAUTEVILLE, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley ; 708 h.

HAUTPOUL (*d'*), général français, né au château de Salette (Tarn), tué à la bataille dEylau (1754-1807).



* **HAÜY** (*l'abbé*), célèbre minéralogiste français, né à Saint-Just (Oise) [1743-1822]. Il a créé la cristallographie.

HAÜY (*Valentin*), frère du précédent, fondateur de l'institution des Jeunes-Aveugles. C'est lui qui eut l'idée d'imaginer pour les aveugles les caractères en relief (1745-1822).

HAVANE (*La*), cap. de l'île de Cuba; 200,500 h. (*Havanais*). Port; tabac et cigares, rhum, café.

HAVET (*Ernest*), érudit fr., né à Paris (1813-1890).

HAVRE (*Le*), ch.-l. d'arr. (Seine-Inférieure); à l'embouchure de la Seine; ch. de f. O., à 89 kil. O. de Rouen et à 228 kil. N.-O. de Paris; 118.969 h. (*Havrais*). Port de commerce très important. Patrie de Georges et Madeleine Scudéry, Ancelot, Bernardin de Saint-Pierre, Casimir Delavigne, Frédérick Lemaître. L'arr. a 13 cant., 128 comm., 274,277 h.

HAWAÏ (*royaume d'*) ou *îles* **SANDWICH**, 80,578 h. (*Hawaïens*). Cap. *Honoloulou*. L'archipel se compose des îles *Oahou, Hawaï, Maouï, Kaouaï, Nihaou, Molokaï, Lanaï, Kahoulawe.*

HAWKINS (*John*), marin et navigateur anglais (1520-1593).

HAXO, général français, né à Lunéville (1774-1838).

* **HAYDN** (*a-ïdne*), célèbre compositeur de musique allemand, surnommé le *Père de la symphonie* (1732-1809).



HAYES, président des Etats-Unis de 1877 à 1881 (1822-1881).

HAYES, voyageur américain, explorateur des régions arctiques (1832-1881).

Haydée ou **le Secret**, opéra-comique en trois actes, d'Auber (1847).

HAZAREH ou **HAZARAS**, peuple de race mongole, habitant l'O. de l'Afghanistan.

HAZEBROUCK, ch.-l. d'arr. (Nord); sur le *canal d'Hazebrouck à la Lys*; ch. de f. N. à 52 kil. N.-O de Lille; 11,672 h. Filatures. Patrie de Ruyssen. L'arr. a 7 cant., 53 comm., 112,743 h.

HEBBEL, poète dramatique allemand (1813-1863).

* **HÉBÉ**, déesse de la jeunesse, fille de Jupiter et de Junon. Elle fut chargée par Jupiter de verser aux dieux le nectar et l'ambroisie jusqu'au jour ou Ganymède la remplaça dans cette fonction. Elle épousa Hercule, lorsqu'il fut admis au nombre des dieux.



Hébé, statue en marbre de Rude (1857); musée de Dijon.

HÉBEL, poète allemand, né à Bâle 1760-1826).

HÉBERT, fameux démagogue, né à Alençon, rédacteur du *Père Duchesne*, feuille des plus violentes; il fut l'un des instigateurs des massacres de septembre et exerça sur la Commune de Paris une influence prépondérante jusqu'à son arrestation. Il mourut sur l'échafaud (1755-1794).

HÉBERT (*Auguste*), peintre fr., né à Grenoble en 1817.

HÈBRE, fl. de Thrace, auj. *Maritza.*

HÉBREUX, l'un des noms du peuple juif.

HÉBRIDES, îles anglaises de l'O. de l'Écosse; 105,000 h. Monuments préhistoriques.

HÉBRIDES (*Nouvelles-*), îles de la Mélanésie; 70,000 h. Au N.-E. de la Nouvelle-Calédonie.

HÉBRON, v. de Palestine, près de Jérusalem; 14,000 h.

HÉCATE, un des noms répondant aux trois formes de Diane, que les anciens appelaient Phébé dans le ciel (la lune), Diane sur la terre et Hécate aux enfers, d'où le nom de triple Hécate que lui donnent quelquefois les poètes.

HÉCATÉE, de Milet, historien grec du VIe siècle av. J.-C.

HÉCLA (*mont*), volcan du S.-O. de l'Islande; 1,553 m. d'altitude.

HECQUET (*Philippe*), médecin français, né à Abbeville (1661-1737).

* **HECTOR**, le plus vaillant des chefs troyens, fils de Priam et époux d'Andromaque. Il tua Patrocle et fut tué lui-même par Achille.



HÉCUBE, épouse de Priam. Pendant la guerre de Troie, elle perdit presque tous ses enfants, au nombre de dix-neuf, et vit massacrer sous ses yeux le vieux Priam, son époux, Polyxène, sa fille, et Astyanax, son petit-fils.

Hécube, tragédie d'Euripide, œuvre pathétique et éloquente (424 av. J.-C.).

HÉDÉ, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 862 h.

HEDJAZ, région d'Arabie dont les villes principales sont La Mecque et Médine.

HEEREN, savant historien allemand (1760-1842).

HEGEL (*gai-le*), célèbre philosophe allemand, né à Stuttgart. Sa philosophie dérive des doctrines de Kant, Fichte et Schelling (1770-1831).

Hégire. V. *Ere.*

HEIDELBERG, v. du grand-duché de Bade; 32,000 h. Sur le Neckar; université célèbre.

HEILBRONN, v. d'Allemagne (Wurtemberg); 30,000 h. Sur la r. dr. du Neckar.

HEILTZ-LE-MAURUPT, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Vitry-le-François ; 739 h.

HEINE (*Henri*), célèbre écrivain, né à à Dusseldorf, m. à Paris ; a fait des écrits d'une verve pétillante mais d'un scepticisme outré, en allemand et en français (1797-1856).

HEINSIUS, savant philologue hollandais, né à Gand (1580-1665). — Son fils, Nicolas HEINSIUS, philologue distingué, né à Leyde (1620-1681).

HEINSIUS (*Antoine*), grand pensionnaire de Hollande, ennemi implacable de Louis XIV (1641-1720).

HELDER (Le), v. forte de la Hollande septentrionale, sur la mer du Nord ; 21,109 h. Port militaire.

HÉLÈNE, princesse grecque, célèbre par sa beauté. Epouse de Ménélas, elle fut enlevée par Pâris, ce qui détermina l'expédition des Grecs contre Troie.

Hélène, tragédie d'Euripide, que dépare une fantaisie trop romanesque (412 av. J.-C.)

HÉLÈNE (*sainte*), mère du grand Constantin ; m. en 327. Fête le 17 août.

HÉLÉNUS, habile devin troyen, fils de Priam et d'Hécube.

HÉLI, juge et grand prêtre des Juifs.

HÉLIADES (*les*), filles du Soleil et sœurs de Phaéton, changées toutes trois en peupliers après la mort de leur frère.

Héliastes, membres d'un tribunal d'Athènes qui venait immédiatement après l'aréopage.

HÉLICON, mont de la Grèce (Béotie) consacré aux Muses ; auj. *Palæovouno ;* 1.749 h. On le prend souvent comme synonyme de Pinde, de Parnasse.

HÉLIE (*Faustin*), jurisconsulte franç., né à Caen (1799-1884).

HÉLIGOLAND ou **HELGOLAND,** île allemande, dans la mer du Nord ; 2,000 h.

HÉLIODORE, ministre de Séleucus Philopator, roi de Syrie.

Héliodore chassé du temple, fresque de Raphaël, au Vatican (*Chambres*) ; — d'E. Delacroix, église St-Sulpice (Paris).

HÉLIOGABALE, empereur romain de 218 à 222, né à Antioche en 204 ; connu par ses folies, ses cruautés et ses débauches ; il est resté le type des souverains de ce caractère.

HÉLIOPOLIS, v. de la Turquie d'Asie. V. BAALBEK.

HÉLIOPOLIS, v. de la basse Egypte, auj. ruinée, près du Caire. Kléber y battit les mameluks (1800).

HELLADE, véritable nom de la Grèce. (Hab. *Hellènes.*)

HELLADIUS, grammair. grec du IVe s.

HELLÉ (*passage de la*), chenal entre l'île d'Ouessant et la côte.

HELLÉ, fille d'Athamas, roi de Béotie. Enlevée sur le bélier à toison d'or avec son frère Phryxus, elle donna son nom à l'Hellespont, où elle se noya (*Myth.*).

Helléniques ou *Histoire de la Grèce,* par Xénophon, continuation de l'ouvrage de Thucydide, récit agréable, mais incomplet et partial (IVe siècle av. J.-C.).

HELLESPONT, nom ancien du détroit des *Dardanelles.*

HELMEND, riv. de l'Afghanistan, qui se jette dans le lac Hamoun ; 1,100 kil.

HELMHOLTZ, physiologiste et physicien allemand, né à Potsdam en 1821.

HELMONT (*Van*), médecin, né à Bruxelles (1577-1644).

HÉLOÏSE, nièce du chanoine Fulbert, née à Paris, célèbre par son amour pour Abélard ; m. au Paraclet, dont elle était devenue abbesse (1101-1164).

Héloïse (*la Nouvelle*), roman célèbre, en forme de lettres, par J.-J. Rousseau (1759).

HÉLOS, v. de l'ancienne Laconie ; ses habitants (*Hélotes* ou *Ilotes*) furent réduits en esclavage par les Spartiates.

HELSINGBORG, v. maritime de la Suède, à l'entrée du Sund ; 11,000 h.

HELSINGFORS, v. de Russie, cap. de la Finlande ; 47,000 h.

HELST (*Van der*), célèbre peintre hollandais, né à Harlem (1613-1678).

HELVÉTIE, province orientale de la Gaule comprenant à peu près le territoire occupé auj. par la Suisse, à qui on donne souvent ce nom. (Hab. *Helvétiens.*)

HELVÉTIQUE (*Confédération*). Voir SUISSE.

HELVÉTIUS, médecin de Marie Leckzinska (1685-1755). — Son fils, CLAUDE-ADRIEN, littérateur et philosophe, né à Paris, aut. du livre *De l'Esprit* (1715-1771).

Hémicycle du palais des Beaux-Arts (*l'*), peinture murale de Paul Delaroche, à Paris (1840) ; cette composition, le chef-d'œuvre de l'auteur, représente les trois grands arts personnifiés par Ictinus, Phidias et Appelle, siégeant à une sorte de tribunal souverain devant lequel se tiennent debout les quatre figures allégoriques de l'Art grec, de l'Art romain, de l'Art gothique et de l'Art de la Renaissance, entourant la Gloire qui distribue des couronnes. De chaque côté de ce groupe central sont rassemblés les artistes les plus célèbres de tous les pays et de tous les temps.

HEMSTERHUYS, critique et savant hollandais, né à Groningue (1685-1766).

HÉMUS, nom ancien des *Balkans.*

HÉNAULT, historien, né à Paris, président au parlement de Paris (1685-1770).

HENDAYE, bourg des Basses-Pyr., arr. de Bayonne ; 2,050 h. Sur la Bidassoa ; ch. de fer de Paris à Madrid. Liqueur estimée dite *eau-de-vie d'Hendaye.*

HÉNIN-LIÉTARD, comm. du Pas-de-Calais (arr. de Béthune) ; 9,467 h. Ch. de f. N. Batistes renommées.

HENNEBONT, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient ; 6,972 h. Ch. de fer O. et Orl. Port sur le Blavet. En 1342 Jeanne de Montfort y soutint victorieusement un siège célèbre contre Charles de Blois.

Du Guesclin en chassa les Anglais (1373).

HENNEQUIN (*Ant.-Marie*), avocat français, né à Monceaux [Seine] (1786-1840). — Son fils, VICTOR-ANTOINE, écrivain fouriériste, né à Paris (1816-1854).

HENNEQUIN (*Alfr.-Nic.*), auteur dramatique fr., né à Liège (1842-1887).

HENNEQUIN (*Ph.-Aug.*), peintre et graveur fr., né à Lyon (1773-1863).

HENNER, peintre fr., né à Bernwiller (Alsace) en 1829.

HENNUYER (*Jean*), évêque de Lisieux, un des plus ardents adversaires des calvinistes (1497-1578).

HENRI Ier, dit **l'Oiseleur,** roi de Germanie, empereur d'Allemagne de 920 à 936; — HENRI II, duc de Bavière en 995, empereur d'Allemagne de 1002 à 1024; — HENRI III, empereur d'Allemagne de 1039 à 1056; — HENRI IV, fils du précédent, empereur de 1056 à 1106. Il soutint une lutte terrible contre le pape Grégoire VII pour la question des investitures; — HENRI V, fils du précédent, empereur de 1106 à 1125; — HENRI VI, dit *le Cruel*, fils et successeur de Barberousse, empereur de 1190 à 1197; — HENRI VII, duc de Luxembourg, empereur de 1308 à 1313.

HENRI Ier, fils de Robert II, roi de France de 1031 à 1060. Henri se vit disputer la couronne par son frère cadet Robert, qu'il vainquit grâce au secours de Robert le Diable, duc de Normandie. Il pardonna à son frère et lui céda le duché de Bourgogne; il fonda ainsi la première maison des ducs de Bourgogne. Sous le règne de Henri Ier, la famine et les guerres civiles désolèrent la France. Pour mettre fin à ces dernières, l'Eglise promulgua la loi dite *Trêve de Dieu.*

* **HENRI II,** fils et successeur de François Ier, né à Saint-Germain-en-Laye en 1519, roi de France de 1547 à 1559. Henri II, fidèle à la politique de son père, voulait abaisser la puissance de Charles-Quint. S'unissant aux princes protestants, il s'empara facilement des trois évêchés (1552), et ce fut en vain que l'empereur envoya cent mille hommes pour reprendre Metz: François de Guise força le duc d'Albe de lever le siège. Après l'abdication de Charles-Quint, son fils Philippe II, roi d'Espagne, allié aux Anglais, continua la guerre et prit Saint-Quentin; mais Henri rappela d'Italie le duc de Guise, qui surprit Calais et en chassa les Anglais (1558). Philippe consentit alors à signer la paix de Cateau-Cambrésis, qui nous laissa définitivement les trois évêchés et Calais. Henri II mourut l'année suivante dans un tournoi contre Montgomery.



* **HENRI III,** fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né en 1551, roi de France de 1574 à 1589. Ce prince, plein de vices et de passions, s'entoura de favoris que l'histoire a flétris du nom de *mignons.* Il fut un des plus mauvais rois qu'ait eus la France.



Les catholiques formèrent entre eux, dès 1576, une association nommée la sainte Ligue. Sous prétexte de défendre la religion, ils méconnurent l'autorité du roi, qui, aux états de Blois, crut faire un coup de maître en se déclarant le chef de la Ligue : il ne le fut que de nom. Le vrai chef fut Henri de Guise, qui fit excommunier Henri de Navarre, comme chef des hérétiques et organisa le conseil des *Seize.* Le Béarnais, se voyant exclu du trône, commença la guerre des trois Henri et battit Joyeuse à Coutras. Les Seize appelèrent alors Henri de Guise dans Paris, qui y vint malgré la défense du roi. Le peuple de Paris, « qui avait fait la Saint-Barthélemy contre les protestants, fit la *journée des Barricades* contre la royauté ». Henri III s'enfuit de Paris à Chartres. Là il nomma Guise généralissime des armées du royaume, et convoqua les états généraux à Blois, mais il fit assassiner son adversaire, qui se voyait déjà maître du trône ; le cardinal, frère du duc de Guise, eut le même sort le lendemain. En présence du soulèvement des villes, Henri III appela à son secours le roi de Navarre, se réconcilia avec lui et le reconnut pour son successeur avant de mourir, assassiné par Jacques Clément.

Henri (*guerre des trois*), troubles de la Ligue, ainsi nommés parce que *Henri III* était à la tête des royalistes, *Henri de Navarre* (plus tard Henri IV) à la tête des huguenots, et *Henri de Guise* à la tête de la Ligue.



* **HENRI IV,** fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, né au château de Pau en 1553, roi de France de 1589 à 1610. Tout d'abord, les catholiques refusèrent de le reconnaître. Vainqueur de Mayenne à Arques et à Ivry, il vint assiéger Paris; mais les Espagnols joints aux ligueurs

l'obligèrent de lever le siège. Il alla guerroyer dans les provinces pendant que les Seize dominaient dans la capitale et se perdaient par leurs excès. Mayenne, espérant obtenir la couronne pour lui, se décida enfin à convoquer les états à Paris; mais le jeune duc de Guise et le roi d'Espagne la voulaient aussi pour eux-mêmes. Dans ces conjonctures, les états déclarèrent que la couronne ne pouvait être transférée en des mains étrangères. Ce fut alors que Henri crut pouvoir embrasser la religion de la majorité des Français, et abjura le protestantisme (1593); il entra dans Paris l'année suivante. En 1598, il conclut le traité de Vervins avec l'Espagne, et promulgua l'édit de Nantes. — La France pacifiée, il résolut de réparer les maux de quarante ans de guerre civile. Il fut aidé avec dévouement par Sully dans la réforme des abus financiers et l'encouragement à l'agriculture. Sérieusement occupé d'assurer la grandeur de la France, Henri IV songea à utiliser ses ressources pour abaisser la maison d'Autriche. Vainqueur, il aurait établi un conseil suprême où le droit eût primé la force. Tout était prêt pour l'exécution de ce grand dessein, lorsqu'il fut assassiné par un fanatique nommé Ravaillac.

Henri IV (*Histoire de*), par Poirson; ouvrage estimé, monographie complète d'un grand règne (1857).

Henri IV (*l'Entrée à Paris de*), tableau de Gérard, une de ses productions les plus populaires (1817).

Henri IV jouant avec ses enfants, tableau d'Ingres (1824).

Henri IV enfant, charmante statue de Bosio (Louvre).

HENRI V, nom que l'on donne au comte de Chambord, bien qu'il n'ait jamais régné. V. CHAMBORD.

HENRI Ier, fils de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre de 1100 à 1135; — HENRI II, roi d'Angleterre de 1154 à 1189, auteur du meurtre de Thomas Becket; — HENRI III, roi d'Angleterre de 1216 à 1272; — HENRI IV, roi d'Angleterre de 1399 à 1413. — HENRI V, roi d'Angleterre, de 1413 à 1422. Il vainquit les Français à Azincourt et se fit reconnaître comme régent et héritier de la couronne de France. — HENRI VI, fils du précédent, roi de 1422 à 1471. C'est sous son règne que commença la *guerre des Deux-Roses*. — HENRI VII, roi d'Angleterre de 1485 à 1509, le premier de la dynastie des Tudors. — * HENRI VIII, roi d'Angleterre de 1509 à 1547. Il gagna la bataille de Guinegatte, se prononça pour Charles-Quint contre François Ier et rompit avec l'Église catholique.



Henri IV, drame de Shakspeare (1597); — *Henri V*, drame du même (1599); — *Henri VI*, drame du même (1589-1591); — *Henri VIII*, drame du même (1601).

Henri VIII, opéra en 4 actes et 6 tableaux, de Saint-Saëns (1883).

HENRI Ier, roi de Castille de 1214 à 1217; — HENRI II, comte de Transtamare, roi de Castille de 1368 à 1379; il se maintint sur le trône grâce à Charles V et à Du Guesclin qui l'aidèrent à triompher de son frère et rival, Pierre le Cruel; — HENRI III, roi de Castille de 1390 à 1406; — HENRI IV, roi de Castille de 1454 à 1474.

Henri (*le Jeune*), opéra-comique en deux actes de Méhul (1797); l'ouverture de cet opéra est une belle symphonie de chasse universellement connue.

HENRI le Navigateur, fils de Jean Ier de Portugal; c'est lui qui fut l'instigateur des voyages de découvertes dont s'honorent ses compatriotes (1394-1460).

Henriade (*la*), poème épique sur la Ligue et sur Henri IV; œuvre froide, mais bien versifiée, par Voltaire (1724). C'est la seule épopée remarquable que présente la littérature française moderne.

HENRICHEMONT, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre; 3,763 h.

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, femme de Charles Ier, roi d'Angleterre (1609-1660).

HENRIETTE D'ANGLETERRE, fille de la précédente, femme de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV (1644-1670).

HENRION DE PANSEY, magistrat fr., né à Tréveray [Meuse] (1742-1829).

HENRIOT, révolutionnaire fr., né à Nanterre, commandant de la garde nationale de Paris pendant la Terreur; m. sur l'échafaud (1761-1794).

HÉPHESTION ou **ÉPHESTION,** favori d'Alexandre le Grand (357-327).

Heptaméron ou *Nouvelles de la reine de Navarre* (Marguerite de Valois), contes imités de Boccace et écrits avec facilité (1559).

Heptanomide, nom donné par les Grecs à la moyenne Egypte, qui était divisée en sept nomes ou circonscriptions administratives.

Heptarchie anglo-saxonne, nom donné aux sept royaumes de Kent, Sussex, Wessex, Essex, Northumberland, Est-Anglie et Mercie, fondés par les Saxons et les Angles au ve et au vie siècle dans la Grande-Bretagne. Les sept royaumes furent réunis en un seul (*Angleterre*) sous Egbert (830).

HÉRACLÉE, ville ancienne de l'Asie Mineure (Bithynie); auj. *Erekli*.

HÉRACLÉE, v. anc. de l'Italie (Lu-

canie) où Pyrrhus vainquit les Romains (280 av. J.-C.).

HÉRACLIDE de Pont, philosophe grec, disciple de Platon et d'Aristote.

HÉRACLIDES, dynasties grecques du Péloponèse, de Corinthe, de Lydie et de Macédoine qui prétendaient descendre d'Hercule Les Héraclides du Péloponèse sont les plus célèbres : unis aux Doriens, ils chassèrent les Achéens du Sud de la Grèce.

Héraclides (*les*), tragédie d'Euripide, une de ses œuvres les plus médiocres (421 av. J.-C.).

HÉRACLITE, philosophe grec de l'école ionienne (540-580 av. J.-C.).

HÉRACLIUS Ier, empereur d'Orient de 610 à 642 ; — HÉRACLIUS II, fils du précédent, régna après lui pendant trois mois et demi.

Héraclius, tragédie de Calderon ; elle renferme des traits admirables (XVIIe siècle).

Héraclius, tragédie de P. Corneille (1647).

HÉRAT, v. de l'Afghanistan, dans le Khoraçan oriental ; 100,000 h.

HÉRAULT (*rô*), fl. de France. Il arrose Pézénas et Agde, et se jette dans la Méditerranée ; cours, 164 kil.

HÉRAULT, département formé d'une partie du Languedoc ; préf. *Montpellier ;* sous-préf. *Lodève, Saint-Pons, Béziers.* 4 arr., 36 cant., 338 comm., 461,651 h. 16e région militaire ; cour d'appel et évêché à Montpellier. Ce dép. doit son nom au fleuve qui l'arrose.

HÉRAULT DE SÉCHELLES, président de la Convention, né à Paris ; m. sur l'échafaud (1760-1794).

HERBART, philosophe allemand, né à Oldenbourg (1776-1841).

HERBAULT, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois ; 890 h.

HERBELOT (*d'*), savant orientaliste français, né à Paris (1625-1695).

HERBIERS (LES), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon ; 3,797 h.

HERBIGNAC, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire ; 4,210 h.

HERCULANUM, v. de l'Italie ancienne (Campanie), ensevelie sous les laves du Vésuve l'an 79 et mise à jour depuis 1719.

Herculanum, opéra en 4 actes de Félicien David (1859).

HERCULE, le plus célèbre des héros de la mythologie grecque, fils de Jupiter et d'Alcmène. Junon, irritée contre lui, envoya deux serpents pour le dévorer dans son berceau ; l'enfant, déjà robuste, les étouffa entre ses bras. Devenu grand, il se distingua par sa taille et sa force extraordinaires et exécuta les douze œuvres périlleuses suivantes, connues sous le nom des *Douze travaux d'Hercule :* 1o il étouffa le lion de Némée ; 2o il tua l'hydre de Lerne ; 3o il prit vivant le sanglier d'Erymanthe ; 4o il atteignit à la course la biche aux pieds d'airain ; 5o il tua à coup de flèches les oiseaux du lac Stymphale ; 6o il dompta le taureau de l'île de Crète envoyé par Neptune contre Minos ; 7o il tua Diomède, roi de Thrace, qui nourrissait ses chevaux de chair humaine ; 8o il vainquit les Amazones ; 9o il nettoya les écuries d'Augias en y faisant passer le fleuve Alphée ; 10o il combattit et tua Géryon, auquel il enleva ses troupeaux ; 11o il enleva les pommes d'or du jardin des Hespérides ; 12o enfin il délivra Thésée des enfers. Outre ces douze travaux, il accomplit une foule d'autres exploits : il étouffa dans ses bras le géant Antée, fils de la Terre, extermina le brigand Cacus, délivra Hésione du monstre qui allait le dévorer, sépara les montagnes de Calpé et d'Abyla (appelées depuis les *Colonnes d'Hercule*), délia Prométhée enchaîné sur le Caucase, remporta une victoire sur le fleuve Achéloüs, et enfin tua le centaure Nessus, qui voulait enlever sa femme Déjanire. Cette dernière victoire fut cause de sa mort. Avant d'expirer, le centaure avait remis à Déjanire sa tunique teinte d'un sang empoisonné, en lui disant que ce serait pour elle un talisman de fidélité. Déjanire, se voyant délaissée, envoya au héros le présent fatal. Mais Hercule ne se fut pas plus tôt revêtu de cette robe qu'il se sentit dévoré par d'atroces souffrances et se brûla sur le mont Œta, laissant à Philoctète, l'ami et le compagnon de toute sa vie, son arc et ses flèches, qui, ayant été trempées dans le sang de l'hydre de Lerne, faisaient des blessures incurables.



Hercule furieux, tragédie d'Euripide, où l'unité d'action fait défaut (408 av. J.-C.).

Hercule furieux, tragédie de Sénèque, œuvre de rhéteur (Ier siècle ap. J.-C.).

Hercule sur l'Œta, tragédie de Sénèque, exercice de rhéteur (Ier s. ap. J.-C.).

Hercule Commode, statue antique (Vatican).

* **Hercule Farnèse** (*l'*), statue antique, par Glycon d'Athènes, figure imposante, personnification de la douceur et de la modération unies à la force (musée des Etudes, Naples).

Hercule et Cacus, groupe en marbre blanc, chef-d'œuvre de Baccio Bandinelli (Florence).

Hercule au repos, statue en marbre, de Puget (Louvre).

Hercule tuant le centaure Nessus, groupe en marbre, chef-d'œuvre de Jean de Bologne (Florence).

Hercule entre le Vice et la Vertu ou **Hercule dans la bivoie,** tableau d'Annibal Carrache (musée des Etudes); — de Battoni (musée de Turin); — de Rubens (musée de Offices).

Hercule filant aux pieds d'Omphale, tableau du Dominiquin (musée de Munich).

Hercule étouffant les serpents, tableau de Reynolds (musée de l'Ermitage).

HERCYNIENNE (*forêt*), forêt qui recouvrait l'ancienne Germanie, des monts Hercyniens (aujourd'hui *Erzgebirge*) au Rhin.

HERDER, célèbre écrivain et philosophe allemand (1744-1803).

HEREFORD, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de son nom; 19,357 h. Le comté a 121,000 h.

HERENNIUS (*Caïus-Pontius*), général samnite qui vainquit les Romains dans le défilé de Caudium (321 av. J.-C.) et les fit passer sous le joug. V. *Fourches Caudines.*

HÉRICART DE THURY, minéralogiste français, né à Paris (1776-1854).

HÉRICOURT, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure ; 4,720 h. Ch. de fer P.-L.-M. Victoire des Suisses sur Charles le Téméraire (1474); combats entre les Français et les Prussiens (15, 16 et 17 janv. 1871).

HÉRISSON, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon ; 1,934 h.

HÉRISTAL, v. de Belgique (prov. de Liège), qui servit autrefois de résidence à Pépin, maire d'Austrasie; 11,236 h. Sur la Meuse.

HERMANDAD ou **SAINTE-ARMANDAD,** association formée en Espagne, vers la fin du xve siècle, contre les voleurs et les malfaiteurs, avec une milice pour exécuter ses ordres.

HERMANGARDE, femme de Louis le Débonnaire; m. en 818.

HERMANN. V. ARMINIUS.

Hermann et Dorothée, poème célèbre, dans le genre de l'idylle, par Gœthe (1797).

HERMANNSTADT, v. d'Autriche-Hongrie (Transylvanie); 19,000 h.

HERMENAULT (L'), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 997 h.

HERMENT, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand; 508 h.

HERMÈS, nom grec de Mercure.

Hermès, grammaire philosophique, par Harris, un des travaux les plus estimés en ce genre (1751).

HERMÈS TRISMÉGISTE (*trois fois grand*), nom que les Grecs donnaient au dieu égyptien Thoth.

Herminie, personnage de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse, un des plus gracieux types de femme créés par le poète.

HERMITE (*Ch.*), mathématicien fr., né à Dieuze en 1822.

HERMIONE, fille de Ménélas et d'Hélène, femme de Néoptolène, puis d'Oreste.

HERMOCRATE, général syracusain du ve siècle.

HERMOGÈNE, rhéteur grec, né à Tarse (IIe siècle de notre ère).

HERMON, chaîne de montagnes de la Judée; auj. *Djebel-ech-cheïkh.*

HERMOPOLIS, v. de Grèce (île de Syra), ch.-l. des Cyclades; 21,300 h.

HERMOPOLIS, nom de deux villes de l'ancienne Egypte, où Hermès était particulièrement révéré.

Hernani, drame de Victor Hugo, le chef-d'œuvre tragique de ce poète. La première représentation (26 février 1830) fut signalée par une véritable lutte, au parterre, entre les classiques et les romantiques. V. *Ernani.*

HERNIQUES, peuple du Latium soumis par les Romains (486 av. J.-C.).

HÉRO, V. LÉANDRE.

Héro et Léandre, roman grec, attribué à Musée; jolie et gracieuse bluette, assez bien conduite et écrite avec pureté, sauf quelque affectation (v^e^ ou vi^e^ siècle).

HÉRODE le Grand, roi de Judée de l'an 40 av. J.-C. à l'an 1 ap. J.-C.; c'est celui auquel est attribué le *massacre des Innocents;* — HÉRODE ANTIPAS, fils du précédent, tétrarque de Galilée. Il jugea Jésus-Christ, qui lui avait été envoyé par Pilate et fit mourir saint Jean-Baptiste; m. en l'an 40; HÉRODE AGRIPPA Ier, petit-fils d'Hérode le Grand, père de Bérénice (14 av. J.-C., 44 ap. J.-C.); — HÉRODE AGRIPPA II, roi de Judée de 48 à 68 ap. J.-C.; il assista, du côté des Romains, à la prise de Jérusalem par Titus (70).

HÉRODE Atticus, rhéteur grec, précepteur de Marc-Aurèle (104-180).

HÉRODIADE, femme d'Hérode Antipas. Elle fit demander la tête de saint Jean-Baptiste par sa fille Salomé.

Hérodiade, opéra en quatre actes de Massenet (1881).

HÉRODIEN, historien grec (170-240); il a écrit l'histoire des empereurs romains de Marc-Aurèle à Gordien.

HÉRODIEN, grammairien d'Alexandrie (IIe siècle).



* **HÉRODOTE,** célèbre historien grec, né à Halicarnasse, surnommé le *Père de l'histoire.* Ses écrits, malgré leurs erreurs, forment un des monuments les plus précieux et les mieux conçus de l'antiquité (484-406 av. J.-C.).

Héroïdes (*les*), spirituelles élégies du poète latin Ovide.

***HEROLD**, compositeur français, né à Paris, auteur de *Zampa* et du *Pré-aux-Clercs* (1791-1833).



HÉRON, savant mathématicien et physicien d'Alexandrie (285-222).

Héros et le culte des héros (*Les*), ouvr. fameux de Th. Carlyle; livre paradoxal, où l'auteur érige l'individualisme en principe de morale et en règle unique du salut de l'humanité (1840).

HERRERA, un des meilleurs historiens espagnols (1559-1625).

HERRERA le Vieux, célèbre peintre espagnol, né à Séville (1576-1656). — Son fils, HERRERA *le Jeune*, né à Séville, fut aussi un des peintres les plus distingués de son temps (1622-1685).

HERSCHEL, célèbre astronome, né à Hanovre. On lui doit la découverte de la planète Uranus et de ses satellites, et celle des satellites de Saturne. Il est le créateur de l'astronomie stellaire (1738-1822).

HERSENT, peintre français; né à Paris (1777-1860).

HERTFORD, comté d'Angleterre; 203,100 h. Ch.-l. *Hertford;* 7,000 h.

HÉRULES, peuple germanique, qui sous la conduite d'Odoacre détruisit l'empire d'Occident en 476.

HERVÉ, compositeur fr., né à Houdain (Pas-de-Calais) (1825-1892).

HERVEY, littérateur anglais(1714-58).

HERZÉGOVINE, contrée de l'Europe orientale, légalement soumise à la Turquie, mais occupée par l'Autriche en vertu du traité de Berlin (1878);195,000h. (*Herzégoviniens* ou *Herzégovins*).V.pr.*Mostar.*

HESDIN (*é-din*), ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil; 3,401 h. Ch. de fer N. Patrie de l'abbé Prévost.

HÉSIODE, célèbre poète grec, postérieur à Homère; aut. de *Travaux et Jours.*

HÉSIONE, fille de Laomédon, roi de Troie, délivrée par Hercule d'un monstre qui allait la dévorer.

HESPÉRIDES, filles d'Atlas, au nombre de trois. Elles possédaient un jardin dont les arbres produisaient des pommes d'or. Ces fruits précieux avaient été placés sous la garde d'un dragon à cent têtes. Hercule se transporta dans ce jardin merveilleux, tua le dragon et s'empara des pommes d'or, accomplissant ainsi le onzième de ses travaux.

HESPÉRIDES, îles de l'Atlantique, dont les anciens racontaient des merveilles; c'étaient probablement les Bissagos, à l'embouchure du Rio Grande.

HESPÉRIE, nom que les anciens Grecs donnaient à l'Italie et que les Romains donnaient à l'Hispanie ou Espagne.

Hespérus (*l'*), roman philosophique ou plutôt fantasmagorique, de J.-P. Richter (1795).

HESSE, nom de trois Etats de l'anc. Confédération germanique: l'électorat de Hesse-Cassel et le landgraviat de Hesse-Hambourg, tous deux annexés à la Prusse en 1866; le grand-duché de Hesse-Darmstadt, cap. *Darmstadt*, ville principale *Mayence*, resté une souveraineté indépendante politiquement, mais faisant partie de l'empire d'Allemagne. Le grand-duché est divisé en trois provinces: 1° Starkenbourg, c. *Darmstadt;* 2° Hesse supérieure, c. *Giessen;* 3° Hesse rhénane, c. *Mayence;* 996,611 h. (*Hessois*).

HESSE-NASSAU, prov. de la Prusse occidentale formée après la guerre de 1866 par la réunion du duché de Nassau et de l'électorat de Hesse-Cassel; 1,800,000 h. Cap. *Cassel.*

HÉSUS. V. ESUS.

HÉSYCHIUS, philologue grec d'Alexandrie (IIIe siècle).

HÉTHÉENS ou **HITTITES** ou **KHITI**, peuple de l'antiquité qui, antérieurement à la civilisation phénicienne, fonda un puissant empire en Asie Mineure.

HETZEL (*J.*), littérateur et éditeur français, né à Chartres; il écrivit sous le pseudonyme de *P.-J. Stahl* (1814-1886).

HEUCHIN, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol; 675 h.

HEUGLIN (*Th. de*), voyageur allemand (1824-1876).

HÈVE (*cap de la*), cap de la côte N.-O. de la France, au N. de l'estuaire de la Seine.

HÉVÉLIUS, astronome allemand, pensionné par Louis XIV (1611-1687).

Hexaméron, ouvrage élégant et pur, où saint Basile raconte et explique les six jours de la création (IVe siècle).

HEYNE, savant allemand; m. en 1812.

HEYRIEUX, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 1,508 h. Ch. de fer P.-L.-M.

HIBERNIE ou **IVERNIA** ou **IERNE**, nom que les anciens donnaient à l'Irlande.

HIEMPSAL, fils de Micipsa, roi de Numidie, tué par Jugurtha, son frère adoptif (117 av. J.-C.).

HIÉROCLÈS, juge à Nicomédie, persécuteur des chrétiens sous Dioclétien.

HIÉRON, nom de deux tyrans de Syracuse, dont l'un régna de 478 à 467, l'autre de 270 à 216 av. J.-C.

Hiéron ou les *Devoirs d'un roi*, ouvrage philosophique de Xénophon, dialogue remarquable et intéressant entre Hiéron et Simonide (IVe siècle av. J.-C.).

HIERSAC, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême: 696 h.

HIGHLANDS (*Hautes terres*), partie montagneuse de l'Ecosse.

HIGHLANDER, hab. des Highlands.

HILAIRE (*saint*), évêque de Poitiers; m. en 367.

HILAIRE (*saint*), pape de 461 à 467.

HILARION (*saint*), disciple de saint Antoine (291-372). Fête le 21 octobre.

HILDEBRAND. V. GRÉGOIRE VII.

HILDESHEIM, v. de Prusse (Hanovre); 29,356 h.

HIMALAYA (*monts*), chaîne de montagnes de l'Asie, qui sépare l'Hindoustan du Thibet et renferme les cimes les plus élevées du globe : Gaorisankar (8,839 m.), Kintchindjinga (8,581 m.), etc. Elle a une longueur de 2,250 kil.

HIMLY, érudit français, né à Strasbourg en 1823, auteur d'une *Histoire de la formation territoriale des Etats de l'Europe centrale*.

HINCMAR, archevêque de Reims, a joué un grand rôle politique sous les successeurs de Charlemagne; m. en 882.

HINDOU-KOH, ancien *Paropamisus*, chaîne de montagnes entre l'Afghanistan et la Tartarie.

HINDOUSTAN, vaste péninsule triangulaire de l'Asie méridionale, bornée au N. par les Himalaya et baignée par le golfe du Bengale la mer d'Oman et la mer des Indes. (Hab. *Hindous*.) V. INDE.

HIPPARQUE, fils de Pisistrate, gouverna Athènes conjointement avec son frère Hippias; assassiné en 514 av. J.-C.

HIPPARQUE, célèbre astronome, né à Nicée (IIe siècle av. J.-C.).

HIPPEAU (*C.*), écrivain pédagogue, né à Niort (1803-1883).

HIPPIAS. V. HIPPARQUE.

HIPPOCRATE, le plus grand médecin de l'antiquité, né dans l'île de Cos vers 460 av. J.-C. Sa renommée s'étant répandue jusqu'en Asie, Artaxerxès l'appela pour s'opposer aux ravages d'une épidémie qui décimait l'armée perse. Hippocrate repoussa les offres magnifiques par lesquelles on voulait le séduire, et répondit au satrape chargé de cette mission que l'honneur lui défendait de secourir les ennemis de sa patrie. Comme les opinions de l'autre grand médecin de l'antiquité, Galien, sont souvent en désaccord avec celles d'Hippocrate, on a formulé ainsi cette sorte d'antagonisme :



Hippocrate dit oui, mais Galien dit non,

vers qu'on cite pour marquer une opposition entre deux doctrines ou deux personnes.

Hippocrate refusant les présents d'Artaxerxès, célèbre tableau de Girodet (Ecole de médecine).

HIPPOCRÈNE (*fontaine du cheval*), fontaine de Béotie que Pégase fit jaillir en frappant le rocher d'un coup de pied, et qui était consacrée aux Muses (*Myth.*).

HIPPODAMIE, épouse de Pirithoüs.

HIPPOLYTE, fils de Thésée, aimé de Phèdre, sa belle-mère, dont il repoussa les obsessions. Le récit de sa mort par Théramène, dans la *Phèdre* de Racine :

A peine nous sortions des portes de Trézènes...,

est souvent rappelé par les écrivains, qui font également allusion au monstre que Neptune fit sortir de la mer et qui effraya les deux chevaux attelés au char du jeune héros :

Son front large est armé de cornes menaçantes,
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes;
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.

Hippolyte porte-couronne, tragédie d'Euripide, dont le sujet a été traité par Racine dans *Phèdre* (428 av. J.-C.).

Hippolyte, la meilleure tragédie de Sénèque (Ier siècle ap. J.-C.). Elle a fourni à Racine quelques-uns des traits de sa tragédie de *Phèdre*.

HIPPOMÈNE, petit-fils de Neptune. Il vainquit Atalante à la course et l'épousa. V. ATALANTE.

HIPPONAX, poète satirique grec (VIe siècle av. J.-C.).

HIPPONE, ancienne v. de la Numidie, près Bône. Ruines romaines, tombeau de saint Augustin.

HIRAM, roi de Tyr, contemporain de Salomon.

HIRAM, architecte tyrien qui dirigea la construction du temple de Jérusalem.

HIROSHIMA, v. du Japon; 78,629 h.

Hiroux (Jean), type créé par Henri Monnier, incarnation du coquin cynique et brutal client ordinaire de la cour d'assises, voué d'avance à la guillotine.

HIRSINGEN (*gêne*), ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin); cédé à l'Allemagne; 1,318 h. Sur l'Ill.

HIRSON, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins; 6,294 h. Sur l'Oise; ch. de f. N. et E.

HISPANIE, nom ancien de la péninsule qui forme l'Espagne et le Portugal.

Histoire. La planète que nous habitons peut être étudiée sous deux rapports bien distincts : d'abord, sous celui de sa forme, de sa composition, de ses richesses, etc.; ensuite, sous le rapport des événements sociaux dont elle a été le théâtre depuis l'apparition de l'homme, et c'est l'objet de l'*histoire*.

Les monuments écrits ou figurés ne nous permettent pas de remonter jusqu'à l'origine des sociétés, les premiers hommes n'ayant pas connu l'écriture et n'ayant pu nous transmettre leur histoire. Entre la formation des sociétés et l'aurore des temps historiques, il s'écoule donc une longue période de transition, dont l'étude fait l'objet de la *science préhistorique*.

Quant à l'histoire proprement dite, elle se divise en quatre périodes : antiquité,

moyen âge, temps modernes, histoire contemporaine.

L'histoire de l'antiquité ou histoire ancienne étudie les civilisations des plus anciens peuples connus : Aryens, Egyptiens, Chaldéens, Assyriens, Mèdes, Perses, Grecs, Romains, Celtes, etc.

Le *moyen âge*, ou âge intermédiaire entre l'antiquité et les temps modernes, s'étend de 395 à 1453, c'est-à-dire depuis la mort de Théodose jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. Son histoire raconte les invasions des barbares, la chute de l'Empire romain, la lutte des chrétiens contre l'islamisme, les transformations sociales et politiques qui aboutissent au xve siècle à la constitution d'Etats distincts.

La période dite des *temps modernes* commence après l'établissement des Turcs dans l'Europe orientale (1453). Elle débute par l'invention de l'imprimerie et la découverte de l'Amérique, qui ont pour résultat de changer la face du monde. Un mouvement intellectuel considérable se produit : il engendre la Renaissance et la Réforme. De la Renaissance naissent des chefs-d'œuvre artistiques et littéraires; de la Réforme naissent des luttes fratricides, des guerres de religion. L'intolérance, autant que les rivalités dynastiques, furent la cause des luttes qui ensanglantèrent l'Europe durant les temps modernes. A la fin du xviiie siècle, une réaction se produit contre l'intolérance et l'absolutisme : la propagande des philosophes précipite l'avènement de la Révolution (1789).

Avec la Révolution commence l'*Histoire contemporaine*, qui se fait tous les jours sous nos yeux.

Histoires, par Hérodote, ouvrage dans lequel l'auteur montre par mille récits l'opposition du monde oriental et de la Grèce. Cette épopée historique lue aux jeux Olympiques en 456 av. J.-C., excita un enthousiasme universel.

Histoire générale, de Polybe, ouvrage en 40 livres, dont il ne reste que les 5 premiers, comprenant les faits accomplis depuis les guerres puniques jusqu'à celle de Macédoine inclusivement; composition originale par le plan, exacte, impartiale, judicieuse, très intéressante pour les politiques et les hommes de guerre (iie siècle av. J.-C.).

Histoires (*les*), ouvrage éloquent et profond de Tacite, divisé en 20 livres et comprenant un intervalle de vingt-huit ans, depuis Galba jusqu'à la mort de Domitien. C'est la suite et le digne pendant des *Annales* (100 ap. J.-C.).

Histoire véritable, roman satirique de Lucien ; c'est une odyssée burlesque, qui tourne en ridicule les mauvais historiens et qui a fourni à Rabelais et à Swift quelques-unes des idées originales qu'on admire dans *Gargantua* ou dans *Gulliver* (iie siècle).

Histoire macaronique de Merlin Coccaie, poème satirique et burlesque de l'Italien Folengo, l'inventeur du genre macaronique, salmis de mauvais latin et de mots de toute venue (1517).

Histoire générale de mon temps, par de Thou ; ouvrage écrit en latin, l'un des plus beaux monuments historiques des temps modernes (1591-1620).

Histoire universelle (de 1550 à 1601), ouvrage intéressant du calviniste Agrippa d'Aubigné (1616-1620).

Histoire universelle (*Discours sur l'*), par Bossuet, qui traite successivement : 1° de l'histoire du monde jusqu'à la fondation de l'empire de Charlemagne ; 2° de l'établissement et de la permanence de la religion ; 3° de l'action omnipotente de la Providence sur les révolutions des empires. Narration élégante, style limpide et éloquent, vues souvent profondes à côté d'autres étroites. C'est le premier essai d'une philosophie de l'histoire (1681).

Histoire (*Principes de la philosophie de l'*), par Vico. Selon l'auteur, il y a un type d'évolution que les nations réalisent chacune séparément avec plus ou moins de perfection (1725).

Histoire ancienne de Rollin; narration élégante et pure, qui est une traduction presque perpétuelle des auteurs anciens, mais que les progrès de l'histoire ont fait vieillir (1730-1738).

Histoire de l'humanité (*Philosophie de l'histoire de l'*), par Herder. L'histoire n'est, d'après le philosophe allemand, que l'ensemble des résultats nécessaires produits par l'exercice des facultés humaines au sein des milieux naturels (1785-1792).

Histoire universelle, de César Cantù, œuvre considérable, mais empreinte de l'esprit de parti (1843-1849).

Histoire d'un crime, par V. Hugo (1877), réquisitoire indigné contre le coup d'Etat du Deux-Décembre.

Histoire naturelle, ouvrage précieux de Pline l'Ancien ; exposition historique de l'ensemble de la nature, sorte d'encyclopédie qui embrasse l'astronomie, la physique, la géographie, l'agriculture, le commerce, la médecine et les arts, aussi bien que l'histoire naturelle proprement dite (i^er^ s.).

Histoire naturelle, ouvrage de Buffon, qui plaça son auteur au premier rang des écrivains et des savants ; on y admire la noblesse et l'harmonie du style (1749 et années suivantes).

Histoire naturelle des animaux sans vertèbres, un des ouvrages les plus importants de l'histoire naturelle moderne, par Lamarck (1815-1822).

HITTITES. V. Héthéens.

HOANG-HO, c'est-à-dire *fleuve jaune*, grand fleuve de la Chine, qui sort du Thibet et se jette dans le golfe du Petchili ; 4.700 kil.

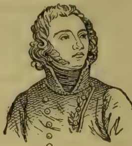
HOBART-TOWN, cap. de la Tasmanie

(Australie), sur la côte S.-E.; 127,248 h. Port sur l'estuaire du Derwent.

HOBBEMA, un des meilleurs paysagistes hollandais, né à Amsterdam (1638-1699).

HOBBES, philosophe anglais, né à Malmesbury. Il se déclarait en philosophie pour le matérialisme, en morale pour l'égoisme, en politique pour le despotisme (1588-1679).

* **HOCHE** (*Lazare*), général français, né à Versailles. Sorti des rangs et promu général de brigade, il fut nommé commandant de l'armée de la Moselle, puis chargé de pacifier la Vendée, et enfin mis à la tête de l'expédition tentée contre l'Irlande. Il mourut la même année à l'âge de vingt-neuf ans (1768-1797).



HOCHFELDEN (*ok-feldéne*), ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne; 2,604 h.

HOCHKIRCH, village de Saxe où le maréchal Daun vainquit Frédéric II (1758).

HOCHSTEDT, v. de Souabe sur le Danube ; 2,460 h. Villars y battit les Autrichiens en 1703; le prince Eugène et Marlborough y défirent les Français en 1704; Moreau y vainquit les Autrichiens en 1800.

HOCQUINCOURT (*d'*), maréchal de France, né en Picardie (1599-1658).

HOËFER (*P.*), écrivain fr., d'origine allemande (1811-1878).

HOF, v. de Bavière sur la Saale ; 21,890 h.

HOFFMANN (*Frédéric*), médecin et chimiste allemand, né à Halle (1660-1742).

HOFFMANN, auteur dramatique et critique fr., né à Nancy (1760-1828).

HOFFMANN, romancier et musicien allemand, né à Kœnigsberg. Doué d'une imagination excentrique qui eut le plus grand succès, il écrivit les *Contes fantastiques* (1776-1822).

* **HOGARTH** (*William*), célèbre peintre de mœurs anglais, créateur de la caricature morale, né à Londres (1697-1764).



HOGGAR. V. AHAGGAR.

HOGUE (LA) ou **LA HOUGUE**, rade au N.-E. du département de la Manche, près de laquelle Tourville perdit glorieusement un combat contre les flottes combinées de l'Angleterre et de la Hollande (1692). On la confond quelquefois à tort avec le cap de *la Hague.*

HOHENLINDEN, village de Bavière; 950 h. Moreau y vainquit les Autrichiens le 3 décembre 1800.

HOHENMAUTH, ville d'Austro-Hongrie (Bohême); 7,200 h.

HOHENSTAUFFEN, illustre famille impériale d'Allemagne.

HOHENZOLLERN, principauté allemande, berceau de la dynastie régnante; ch.-l. *Sigmaringen ;* cédée à la Prusse en 1849. Elle forme aujourd'hui une prov. de la Prusse ; 66,709 h.

HOLBACH [*bak*] (*baron d'*), philosophe matérialiste et athée, né à Hildesheim (1723-1789).

***HOLBEIN** (*Hans*), peintre, né à Augsbourg en 1493, passa presque toute sa vie en Angleterre, où il mourut en 1554 ; auteur de la fameuse *Danse macabre* peinte à fresque sur les murs d'un des cimetières de Bâle.



HOLBERG (*baron de*), auteur dramatique et poète danois, né à Bergen, surnommé le *Plaute du Danemark* (1684-1754).

HOLLAND (*Henri* Fox, *lord*), homme d'Etat anglais, père du célèbre orateur Fox (1705-1774).

HOLLANDE ou **NEDERLAND.** I. GÉOGRAPHIE. V. BELGIQUE (*carte de la*).

II. HISTOIRE. Les premiers habitants connus de la Hollande furent les Bataves, qui furent soumis par les Romains, puis les Frisons qui furent soumis par les Francs. Charlemagne imposa le baptême à ces derniers et Charles le Gros érigea la Hollande en comté. Plus tard Philippe le Bon, duc de Bourgogne, la constitua en Etat distinct. A la mort de Marie, fille de Charles le Téméraire, elle échut à l'Autriche. Philippe II d'Espagne, qui la posséda après Charles-Quint, la tyrannisa si durement qu'elle se souleva et se constitua en république des Provinces-Unies, dont Guillaume d'Orange fut stathouder (1579) et qui fut reconnue par l'Europe au congrès de Westphalie (1648). Rivale de l'Angleterre et de la France, elle joua un rôle important au XVII[e] s. Conquise par les armées françaises, elle forma la république Batave en 1795 et le royaume de Hollande en 1806; elle fut annexée à l'empire français en 1810. En 1815, la Belgique et la Hollande furent réunies en un seul Etat, mais les événements de 1830 séparèrent les deux pays.



HOLLANDE MÉRIDIONALE, prov. de Hollande ; 896.585 h. Ch.-l. *La Haye.*

HOLLANDE SEPTENTRIONALE, prov. de Hollande ; 763,539 h. Ch.-l. *Harlem.*

Hollande (*gazette de*), journaux et libelles que les réfugiés protestants imprimaient en Hollande contre Louis XIV.

HOLOPHERNE, général de Nabuchodonosor, tué durant son sommeil par Judith, aux portes de Béthulie (*Bible*).

HOLSTEIN (*duché de*), ancien Etat de la Confédération germanique, annexé en 1864 à la Prusse, avec le Sleswig ; 1,150,306 h. (*Holsteinois*). Cap. *Glukstadt.*

HOLSTENIUS, savant ecrivain allemand, né à Hambourg (1599-1661).

Holyrood, palais d'Edimbourg, résidence de Marie Stuart, de Charles X, etc

Homais (*Monsieur*), type créé par Flaubert dans *Madame Bovary.* Homais, pharmacien et libre penseur, est une sorte de M. Prudhomme qui se meut dans un milieu particulier.

HOMBERG, chimiste français, né à Batavia (1652-1715).

HOMBOURG, ancienne cap. du landgraviat de Hesse-Hombourg, annexé à la Prusse ; 8,700 h. Eaux thermales.

HOME (Henri, *lord Kaimes*), jurisconsulte anglais, né à Kaimes (Berwick) (1696-1782].

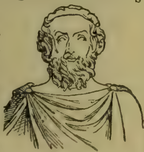
Homélies de saint Basile, discours élégants, pleins d'onction évangélique (IVe siècle).

Homélies ou *Discours* de saint Grégoire de Nazianze, sermons élégants (IVe siècle).

Homélies et Discours de saint Grégoire de Nysse, sermons contre certaines doctrines hérétiques (IVe siècle).

Homélies et Discours de saint Jean Chrysostome, écrits éloquents (IVe siècle).

* **HOMÈRE,** célèbre poète grec, regardé comme le plus grand de tous les poètes, auteur de l'*Iliade* et l'*Odyssée.* La tradition le représente, vieux et aveugle, errant de ville en ville et récitant ses vers ; mais on a été jusqu'à contester son existence et à affirmer que l'*Iliade* et l'*Odyssée* résument les œuvres éparses d'une époque fabuleuse de la Grèce. L'unité de plan et la simplicité du style ne confirment guère cette manière de voir.



Homère, tableau de Ribera, musée de Turin ; — beaux bustes antiques, au Louvre et au Capitole.

Homère (*Apothéose d'*) ou *Homère déifié,* chef-d'œuvre d'Ingres (Louvre) ; composition savamment distribuée, d'un dessin irréprochable d'un coloris harmonieux, mais froid.

Hommes illustres (*Vies des*), par Plutarque. V. *Vies.*

Homme des champs (*l'*), poème de Delille, défectueux comme ensemble, mais estimable par les beautés de détail (1800).

Homme (*Leçons sur l'*), par Carl Vogt ; résumé des leçons de l'éminent professeur de l'Institut génevois en 1862-64 sur la place à l'homme dans la création et dans l'histoire de la terre.

Homme qui rit (*l'*), par Victor Hugo (1869), œuvre étrange mais puissante dont le fond est une antithèse entre la beauté morale et la difformité physique.

Homme au gant (*l'*), tableau du Titien (Louvre) ; superbe portrait.

HOMPESCH, dernier grand maître de l'ordre de Malte, né à Dusseldorf (1744-1803) ; m. en France.

HONAN, prov. de Chine, dans le bassin inférieur du Hoang-ho : 22,117,036 h. Ch.-l. *Khaï-Foung.*

HONDO, V. NIPPON.

HONDSCHOOTE, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque ; 3,447 h. Les Français y battirent les Anglais et les Autrichiens en 1793.

HONDURAS, république de l'Amérique centrale ; 323,274 h. Cap. *Tegucigalpa.*

HONDURAS (*golfe ou baie de*), formé par la mer des Antilles au Sud de la presqu'île du Yucatan.

HONDURAS BRITANNIQUE, colonie anglaise à l'extrémité du Yucatan ; cap. *Belize.*

HONFLEUR, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Pont-l'Évêque ; 9,450 h. A l'embouchure de la Seine ; ch. de fer O.

HONG-KONG, île située dans la baie de Canton ; aux Anglais ; 160,500 h.

HONGRIE, royaume d'Europe qui forme avec l'Autriche l'empire d'Autriche-Hongrie, mais conserve une large autonomie ; 17,449,705 h. (*Hongrois*). Cap. *Budapest.* V. AUTRICHE-HONGRIE.

HONGRIE-ET-TRANSYLVANIE, pays de Hongrie ; 13,728,622 h.

Honneur et l'argent (*l'*), comédie en cinq actes, en vers, de Fr. Ponsard ; œuvre estimable, mais dont on a peut-être exagéré le mérite (1853).

HONOLOULOU, cap. du royaume d'Hawaï, dans l'Océanie ; 20,500 h. Port.

HONORAT (*saint*), évêque d'Arles ; m. en 429. Fête le 16 janvier.

HONORIUS, empereur d'Occident de 395 à 423, un des plus misérables souverains de la décadence.

HONORIUS Ier, pape de 626 à 638 ; — HONORIUS II, pape de 1124 à 1130 ; — HONORIUS III, pape de 1216 à 1227 ; — HONORIUS IV, pape de 1285 à 1287.

HONTHEIM, théologien catholique allemand, né à Trèves (1701-1790).

HONTHORST, peintre flamand distingué, né à Utrecht (1592-1666).

HOOD (*houde*), amiral ang. (1735-1816).

HOOKE (*houke*). physicien et mathématicien anglais (1635-1703).

***HORACE**, célèbre poète latin (64 av.-8 ap. J.-C.), auteur d'*Odes*, d'*Epîtres*, de *Satires* et de l'*Art poétique* imité par Boileau. Caractère indépendant, sans ambition, Horace faisait consister le bonheur dans l'usage modéré des biens de la vie. Ses poésies sont des modèles de délicatesse et de bon goût.



HORACES (*les trois*), nom de trois frères romains qui, sous le règne de Tullus Hostilius, combattirent pour Rome contre les trois Curiaces, champions de la ville d'Albe, en présence des deux armées, pour décider lequel des deux peuples commanderait à l'autre. Au premier choc, deux Horaces tombèrent, et les trois Curiaces furent blessés. Le survivant des Horaces, craignant de succomber contre ses trois adversaires réunis, feignit de prendre la fuite afin de les diviser, persuadé qu'ils le suivraient plus ou moins vite, suivant la gravité de leurs blessures. Sa prévision se vérifia en effet. Revenant alors impétueusement sur ses pas, il immola successivement les trois Curiaces et assura ainsi le triomphe de sa patrie. — En littérature, on fait allusion à ce combat héroïque, et surtout au stratagème qu'employa le troisième Horace pour vaincre ses ennemis.

Horace, tragédie de Pierre Corneille, en cinq actes et en vers (1639). Le sujet de cette pièce est le combat si connu des *Horaces* et des *Curiaces*, dramatique épisode de l'antique vertu romaine, s'élevant par l'amour de la patrie au-dessus des plus tendres affections de la famille. C'est dans cette tragédie que se trouve la réponse sublime du vieil Horace à la femme qui vient lui annoncer que, de ses trois fils, deux sont morts et que le troisième a pris la fuite. L'héroïque vieillard s'abandonne à toute sa douleur, non de la mort de ses deux fils, mais de la fuite du troisième. C'est alors que cette femme lui dit :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?

Et le vieil Horace répond :

Qu'il mourût!

Ce mot inspiré n'a pas besoin de commentaire; cependant, c'est presque toujours par plaisanterie qu'on y fait allusion. C'est ainsi qu'un homme d'esprit, entendant parler d'un personnage qui était mort malgré la consultation de trois savants médecins, s'écria avec une gravité risible :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?

Dans cette tragédie se trouvent encore les imprécations de Camille, sœur des Horaces et fiancée à l'un des Curiaces. Camille apprend l'issue fatale du combat, et, à la vue de son frère, couvert de la dépouille sanglante de celui qui devait être son époux, elle exhale sa douleur en imprécations contre le vainqueur et contre Rome. Horace, indigné des plaintes de sa sœur comme d'un reproche fait à son patriotisme, la perce de son épée.

Horaces (*Serment des*), chef-d'œuvre de Louis David au Louvre (1785).

HORATIUS Coclès (*le Borgne*), Romain qui, d'après la légende, défendit seul l'entrée d'un pont contre l'armée de Porsenna.

HOREB, montagne d'Arabie. C'est là que Moïse reçut de Dieu, qui lui apparut au milieu d'un buisson ardent, la première révélation de sa mission (*Bible*).

HORMISDAS (*âce*), pape de 514 à 523.

HORN (*cap*), à l'extrémité S. de la Terre-de-Feu, formé par une île.

HORN (*comte de*), un des plus habiles généraux de Gustave-Adolphe (1592-1657).

HORNEMANN, voyageur, né à Hildesheim (1772-1800).

HORNES (*comte de*), gouverneur de la Gueldre sous Charles-Quint, décapité sous Philippe II par ordre du duc d'Albe (1532-1568).

HORNOY, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 912 h.

HORPS [*or*] (**LE**), ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne; 1,446 h.

HORSENS, v. du Danemark (Jutland); sur le Cattégat; 18,000 h.

HORTENSE (*la reine*), fille de l'impératrice Joséphine et du comte de Beauharnais. Elle épousa Louis Bonaparte, roi de Hollande, et fut mère de Napoléon III (1783-1837).

HORTENSIUS, célèbre orateur romain, rival de Cicéron, puis son ami (114-50 av. J.-C.).

HORVATH (*Michel*), historien et homme d'Etat hongrois (1809-1878).

Hôtel-Dieu, le plus ancien hôpital de Paris, autrefois situé parvis Notre-Dame, fondé par saint Landry, huitième évêque de Paris. Un nouvel Hôtel-Dieu a été construit de 1868 à 1874, de l'autre côté de la cathédrale, en remplacement de l'ancien qui tombait en ruine.

Hôtel de ville de Paris, célèbre édifice, siège de la municipalité parisienne, situé sur la place du même nom; commencé en 1553, achevé en 1606, restauré et agrandi sous Louis-Philippe, détruit par le feu en 1871 et reconstruit en 1878-1879, sous la direction de MM. Ballu et De Perthes. Les architectes successifs de ce monument, un des plus beaux de la capitale, avaient été : l'Italien Boccadoro, Androuet du Cerceau, Godde et Lesueur.

HOTTENTOTS ou mieux **KHOÏN**, race de l'Afrique australe comprenant

les Hottentots proprement dits, les Namaquas, les Koranas et les Boschimans.



HOTTINGER, orientaliste et théologien suisse, né à Zurich (1620-1667).

HOUCHARD, un des généraux de la Révolution, né à Forbach (1740-1793).

HOUDAIN, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 1,492 h. Ch. de fer N.

HOUDAN, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Mantes; 1,968 h. Ch. de fer O. Volailles renommées.

HOUDETOT (*comtesse d'*), femme distinguée par son esprit (1730-1813).

HOUDON, célèbre statuaire français, né à Versailles, a exécuté les bustes d'un grand nombre d'hommes distingués, entre autres de Voltaire. Ses œuvres sont pleines de naturel et de vérité (1741-1828).

HOUEILLES, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac; 1,252 h.

HOUGLI, branche occidentale du Gange, arrose Chandernagor et Calcutta.

HOUSSAYE (*Arsène*), littérateur français, né à Bruyères (1815-1896).

HOVAS, une des races qui peuplent l'île de Madagascar.

HOWARD, nom d'une illustre famille d'Angleterre qui a fourni des généraux, des amiraux, etc., et à laquelle appartenait la cinquième femme de Henri VIII, Catherine HOWARD, décapitée en 1542.

HOWE (*Elias*), industriel américain, inventeur d'une machine à coudre (1819-1867).

HOWRAH ou **HAORA**, v. de l'Inde; 105,206 h. Sur l'Hougli, près Calcutta.

HOZIER (*P. de La Garde d'*), célèbre généalogiste et juge d'armes, né à Marseille (1592-1660). — Son fils RENÉ, généalogistes, né à Paris (1640-1732). Ce nom est devenu une sorte de nom commun pour désigner ceux qui s'occupent de recherches généalogiques.

HUBERT (*saint*), évêque de Maëstricht et de Liége, patron des chasseurs (656-728).

HUC, missionnaire français, né à Toulouse, explorateur de la Chine, de la Tartarie et du Thibet (1813-1860).

HUCQUELIERS, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil; 714 h.

HUDDERSFIELD, v. d'Angleterre; 87,327 h.

Hudibras, héros et titre d'un poème héroï-comique de Butler, où les puritains, que représente le juge *Hudibras*, et les indépendants, dont *Ralph*, le secrétaire, est le type bouffon, sont tournés en ridicule (1663).

HUDSON, navigateur anglais, qui découvrit le détroit et la baie d'Hudson en 1610.

HUDSON, fleuve du N.-E. des Etats-Unis, arrose Albany et se jette dans l'Atlantique à New-York; 450 kilomètres.

HUDSON (*baie* ou *mer d'*), vaste golfe formé par l'Atlantique au nord de l'Amérique septentrionale.

HUÉ, cap. de l'empire d'Annam; 30,000 h. Communique par la *rivière de Hué* avec la mer.

HUELGOAT, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin; 1,324 h.

HUELVA, prov. d'Espagne, 221,062 h. Ch.-l. *Huelvæ*; 13,517 h.

HUERTA (*Garcia de La*), poète espagnol (1729-1797).

HUESCA, prov. d'Espagne, 261,003 h. Ch.-l. *Huesca*; 10,477 h.

HUET, érudit fr., né à Caen (1630-1721).

HUGO (*Sigisbert*), général français, né à Nancy (1774-1828).

* **HUGO** (*Victor*), fils du précédent, le plus illustre des poètes français du XIXe siècle, né à Besançon. Il passa son enfance en Italie et en Espagne, puis à Paris, et dès l'âge de dix ans, il écrivit des vers qui firent prévoir son talent. Ses poésies le placèrent rapidement, par la grandeur des images et la richesse de la rime, à la tête de la nouvelle école romantique; la représentation d'*Hernani* (1830), fixa sa renommée. Membre de l'Académie fr. et pair de France, il entra, après la Révolution de 1848, à la Constituante et à la Législative où il se montra l'éloquent défenseur de la liberté. Il quitta Paris lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851 et n'y rentra que le 4 septembre 1870; il siégea jusqu'à sa mort dans les Assemblées délibérantes. Le nombre et l'importance de ses œuvres, leur influence sur notre époque et le rôle politique joué par Victor Hugo font de lui une des plus grandes personnalités du siècle. Ses funérailles furent grandioses et ses restes déposés au Panthéon (1802-1885). Nous citerons parmi ses poésies : *Odes et Ballades, Orientales, Feuilles d'automne; Voix intérieures, Châtiments, Contemplations, Légende des siècles, Année terrible*; — parmi ses romans : *Notre-Dame de Paris, les Misérables, les Travailleurs de la mer*; — parmi ses œuvres dramatiques : *Cromwell, Hernani, Ruy Blas, Marion Delorme, le Roi s'amuse.*



HUGUES le Grand, comte de Paris, duc de France, père de Hugues Capet; m. en 956. Sa puissance sous les derniers rois mérovingiens facilita l'avènement

de son fils; — * **Hugues Capet,** fils du précédent, chef de la dynastie des Capétiens, proclamé roi de France en 987 (946-996). Son règne fut troublé par la révolte de ceux mêmes qui l'avaient porté au trône et qui refusaient de reconnaître sa suprématie. Un comte de Périgueux, Adalbert, avait usurpé les titres de comte de Poitiers et de T urs. Le roi de France lui envoya un messager avec ces paroles: « Qui t'a fait comte? — Qui t'a fait roi? » répondit Adalbert. Ce mot, souvent cité, peint toute une époque.



Huguenots, calvinistes. Ce mot dérive, par corruption, de l'allemand *eidgenossen*, qui signifie confédérés par serment.

Huguenots (*les*), célèbre opéra en 5 actes, paroles de Scribe et d'E. Deschamps, musique de Meyerbeer (1836). Chef-d'œuvre qui occupe une des premières places dans l'art musicial du XIXe siècle.

HUISNE (*l'*), riv. de France, arrose Nogent-le-Rotrou et se jette dans la Sarthe (r. g.), 132 kil.

HULL, ville maritime d'Angleterre (York); 204,750 h.

HULLIN, né à Paris; était sergent aux gardes-françaises quand éclata la Révolution; il se distingua à la prise de la Bastille; il devint plus tard général (1758-1841).

Hulot (*le baron*), type de monomane créé par Balzac dans les *Parents pauvres.*

HULOT (*Henri*), jurisconsulte fr., né à Paris; c'est par lui que les *Pandectes* de Justinien furent traduites pour la première fois (1732-1775).



HUMBERT II, dauphin de Viennois en 1343, qui vendit le Dauphiné à Philippe de Valois (1313-1355).

* **HUMBERT Ier,** fils de Victor-Emmanuel, roi d'Italie en 1878, né à Turin en 1844, assassiné à Monza en 1900.

* **HUMBOLDT** (*Charles-Guillaume, baron de*), savant philologue et homme d'Etat prussien, né à Potsdam (1767-1835); — ALEXANDRE, son frère, célèbre naturaliste et savant écrivain, né à Berlin (1769-1859).



HUME (*David*), profond philosophe et illustre historien anglais, né à Edimbourg en 1711, m. en 1776.

HUMIÈRES (*d'*), maréchal de France et favori de Louis XIV, mort en 1694.

HUMMEL, célèbre compositeur et pianiste allemand, né à Presbourg (1778-1837).

HUNALD, duc d'Aquitaine de 735 à 774, né vers 705.

HUNINGUE, ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Mulhouse; cédé à l'Allemagne; 2,210 h. Barbanègre y soutint un siège mémorable contre les Autrichiens (1815).

* **HUNS,** peuple barbare des bords de la mer Caspienne, qui inonda l'Europe sous la conduite d'Attila, vers le milieu du Ve siècle. V. ATTILA.



Huns (*Bataille des*), fresque de Kaulbach, musée de Berlin; composition grandiose, admirablement dessinée.

HUNYADE, ou **HUNIADE** (*Jean-Corvin*), célèbre guerrier hongrois qui défendit Belgrade contre les Turcs (1400-1456).

HURAULT (*Philippe*), homme d'Etat français, chancelier de Henri III (1528-1599).

HUREPOIX, petit pays de l'Ile-de-France qui avait pour ch.-l. *Dourdan.*

HURIEL, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon; 3,120 h. Ch. de f. Or.

HURON, lac de l'Amérique du Nord entre le Canada et les Etats-Unis.

HURONS, peuple indigène de l'Amérique du Nord, de la famille des Iroquois.



* **HUSS** (*Jean*), théologien né à Hussinecs (Bohême), un des précurseurs de la Réforme. Ayant embrassé les doctrines de Wiclef il fut excommunié par Alexandre V, puis brûlé vif par condamnation du concile de Constance (1373-1415).

HUSSEIN-PACHA, dernier dey d'Alger, m. à Alexandrie (1779-1838).

Hussites (*les*), drame de Kotzebue, l'une de ses meilleures pièces (XVIIIe siècle.).

HUTCHESON (*Francis*), philosophe et moraliste irlandais (1694-1747).

HUTTEN (*Ulrich de*), littérateur et théologien allemand (1488-1523).

HUXLEY, naturaliste anglais, né à Ealing en 1825.

HUY, v. de Belgique (prov. de Liége) sur la Meuse; 11,775 h.

* **HUYGHENS**, célèbre physicien, géomètre et astronome hollandais, né à La Haye (1629-1697).



HYBLA, nom de trois villes anciennes de Sicile.

HYDASPE, nom que les anciens donnaient au *Djelam*, riv. de l'Inde.

HYDE DE NEUVILLE, homme politique fr., né à La Charité-sur-Loire, en 1776, m. à Paris en 1857.

HYDRA, île grecque de l'Archipel, vis-à-vis de la presqu'île d'Argolide ; 17,500 h. (*Hydriotes*). Ch.-l. *Hydra ;* 6,500 h. Port.

HYDRE DE LERNE. C'était, selon la fable, un serpent monstrueux à sept têtes, qui repoussaient à mesure qu'on les coupait si on ne les abattait toutes d'un seul coup. La destruction de ce monstre fut un des douze travaux d'Hercule ; mais, comme la plupart des fictions mythologiques recouvrent une vérité, on pense que l'hydre de Lerne n'était autre chose qu'un marais d'où s'échappaient des miasmes pestilentiels et que les habitants parvinrent à dessécher.

HYÈRES (*îles d'*), petit archipel français de la Méditerranée, près des côtes du Var, comprenant *Porquerolles*, *Port-Cros*, *l'île du Levant* et deux îlots.

HYÈRES. ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon ; 14,982 h. Ch. de f. P.-L.-M.

HYGIE, déesse de la santé, fille d'Esculape (*Myth.*).

HYGIN (*saint*), pape de 139 à 142.

HYKSOS, V. *Pasteurs*.

HYMEN ou **HYMÉNÉE**, dieu du mariage, fils d'Apollon.

HYMETTE, montagne de l'Attique, au S. d'Athènes, renommée pour son excellent miel et son marbre.

HYPATIA ou **HYPATIE**, femme célèbre qui professa la philosophie à Alexandrie et fut massacrée par des chrétiens fanatiques (370-415).

HYPÉRIDE, orateur athénien, contemporain et émule de Démosthène ; mis à mort (322 av. J.-C.) par ordre d'Antipater.

HYPERMNESTRE, une des Danaïdes, la seule qui épargna Lyncée, son époux (*Myth.*).

HYRCAN Ier, souverain pontife des Juifs de 136 à 107 av. J.-C., successeur de son père Simon Macchabée ; — HYRCAN II, souverain pontife et roi des Juifs de 79 à 40 av. J.-C., tué en l'an 30.

HYRCANIE, contrée de l'ancienne Perse, au S. et au S.-E. de la mer Caspienne, célèbre par ses tigres et la rudesse sauvage de ses habitants.

I

IABLONNOÏ, chaîne de montagnes de la Sibérie orientale. Long. 650 kil.; point culminant, 1,450 m.

IAKOUTES, indigènes du N.-E. de la Sibérie.

IAKOUTSK, v. de la Sibérie, sur la Léna ; 4,830 h.

Ïambes (*les*), célèbres satires morales et politiques d'Aug. Barbier, remarquables par l'énergie et le mordant d'un vers âpre jusqu'au cynisme. Ces ïambes, renouvelant le mètre et la tradition d'André Chénier, rappellent la verve brutale de Juvénal ; ils restent comme une des plus puissantes productions de la littérature contemporaine (1830-1831).

IARBAS, roi des Gétules, fils de Jupiter Ammon, voulut épouser Didon, qui préféra se donner la mort (*Myth.*).

IAROSLAF, grand-duc de Russie de 1016 à 1054.

IAROSLAF, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gouvernement de même nom ; sur le Volga ; 23,032 h.

IASSY ou **JASSY**, v. de la Roumanie, anc. cap. de la Moldavie ; 74,000 h. Traité entre Catherine II et la Porte (1792).

IAXARTE, fleuve de l'Asie, tributaire du lac Aral ; auj. *Sir-Daria*.

IBÈRE, ancien nom de l'Èbre.

IBÉRIE, ancien nom de l'Espagne, (Hab. *Ibères*).

IBN-BATOUTAH, célèbre voyageur arabe, né à Tanger (1302-1378).

IBRAHIM, sultan turc de 1640 à 1648.

IBRAHIM-BEY, chef des mameluks d'Egypte, lors de l'expédition de Bonaparte (1798) ; il fut chassé par Méhémet-Ali en 1816 et mourut à Douglah (1735-1816).

IBRAHIM-PACHA, fils de Méhémet-Ali, vice-roi d'Egypte ; habile guerrier et administrateur, mais fourbe et cruel (1789-1848).

IBSEN, écrivain norvégien, né à Skjean en 1828.

IBYCUS, poète lyrique grec du VIe s. av. J.-C. On rappelle souvent les *grues d'Ibycus*, par allusion à une troupe de grues que le poète Ibycus, assassiné par des brigands au milieu d'une forêt, avait prises à témoin du crime. Quelque temps après, l'un des meurtriers, assistant aux jeux Olympiques et voyant passer en l'air une troupe de grues, s'écria imprudemment : *Voilà les témoins d'Ibycus*, mots qui occasionnèrent ainsi la découverte des coupables. Les *grues d'Ibycus* sont devenues proverbiales, pour caractériser les témoins imprévus qui

viennent parfois miraculeusement en aide à la justice.

ICARE, fils de Dédale, avec lequel il s'enfuit du labyrinthe de l'île de Crète, au moyen d'ailes attachées avec de la cire. S'étant trop approché du soleil, la cire se fondit, ses ailes se détachèrent, et l'imprudent fut précipité dans la mer. Dans l'application, on compare à Icare ceux qui sont victimes de projets trop ambitieux et trop hardis.

ICARIE, aujourd'hui *Nikaria*, île turque de l'Archipel, sur la côte occidentale de l'Anatolie ; 8,000 h.

Icarie (*Voyage en*), roman fantaisiste, exposant un système de bonheur imaginaire, fondé sur l'intervention de l'Etat en toutes choses, par Et. Cabet (1842).

ICHTYOPHAGES (*mangeurs de poisson*), nom donné par les anciens à divers peuples des bords du golfe Persique et de la côte ouest d'Afrique.

ICONIUM. V. KONIEH.

Iconoclastes, c'est-à-dire *briseurs d'images*, nom d'une secte d'hérétiques du VIIIe s., qui brisaient les images des saints et voulaient détruire le culte qu'on leur rendait. Approuvée par le concile de Constantinople en 754, condamnée par plusieurs autres, cette hérésie a disparu au IXe s. Plus tard, elle s'est reproduite chez les albigeois, les hussites et les vaudois.

ICTINUS, architecte grec du Ve s. av. J.-C., construisit les plus beaux monuments d'Athènes, entre autres le Parthénon.

IDA, nom ancien de deux chaînes de montagnes, l'une en Mysie (Asie Mineure), l'autre en Crète.

IDAHO, territoire du N.-O. des Etats-Unis ; 113,900 h. Cap. *Boisé-City*.

IDALIUM, anc. v. de l'île de Chypre, consacrée à Vénus.

Idées (*les*), **de Mme Aubray**, comédie en quatre actes, par M. A. Dumas fils (1867).

IDEVILLE (*Henry, comte d'*), diplomate fr. (1830-1887).

IDISTAVISUS CAMPUS, plaine de Germanie, près du Weser, où Germanicus battit les Chérusques l'an 16.

IDOMÉNÉE, roi de Crète, petit-fils de Minos, un des héros de la guerre de Troie (*Myth.*).

IDUMÉE ou **EDOM**, pays comprenant le S. de la Judée et une partie du N. de l'Arabie Pétrée. (Hab. *Iduméens* ou *Edomites*.)

Idylle, petit poème dans lequel on peut traiter toutes sortes de matières, mais qui roule ordinairement sur un sujet pastoral. Les idylles les plus connues sont celles de Théocrite, le chef-d'œuvre du genre ; de Virgile, et ici le mot *idylle* est synonyme d'*églogue* ; de Bion et de Moschus de Smyrne ; de Mme Deshoulières ; de Jean-Paul Richter, un des plus grands poètes en prose de l'Allemagne ; de Léonard, poésie empreinte de grâce et de mélancolie ; de Gessner, compositions gracieuses et morales ; de Voss, et d'André Chénier.

IÉKATERINENBOURG, v. forte de la Russie (gouvernement de Perm) ; 25,200 h. Au pied des monts Ourals.

IÉKATERINODAR, v. de la Russie caucasienne ; 27,347 h.

IÉKATÉRINOSLAF, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gouvernement de même nom ; 41,098 h. Sur le Dniéper. Le gouv. a 1,400,000 h.

IÉNA, v. d'Allemagne (Saxe-Weimar) ; sur la Saale ; 11,689 h. Université. Près de là, Napoléon vainquit les Prussiens en 1806.

Iéna (*pont d'*), pont de Paris qui unit le Champ-de-Mars à la rive droite de la Seine, construit de 1808 à 1810 et qui prit son nom de la bataille d'Iéna. En 1814, lors de l'invasion, l'armée prussienne, commandée par Blücher, voulut détruire ce pont qui lui rappelait une défaite. L'opposition de Louis XVIII l'en empêcha.

Iéna (*Bataille d'*), tableau d'H. Vernet ; galerie de Versailles.

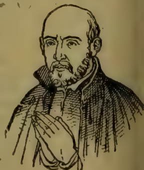
IÉNIKALEH, forteresse de Crimée ; 450 h. Naphte. Sur le détroit d'*Iénikaleh* ou de *Kertch* (anc. *Bosphore cimmérien*), qui fait communiquer la mer Noire et la mer d'Azof.

IÉNISSÉI, fleuve de la Sibérie, se jette dans l'océan Glacial ; 4,300 kil.

IÉNISSÉISK, v. de la Sibérie orientale ; 7,200 h. Sur l'Iénisséi.

IF, petite île de la Méditerranée à 2 kil. de Marseille. Château fort bâti par François Ier et qui servit de prison d'Etat.

IGNACE (*saint*), Père de l'Eglise, patriarche de Constantinople de 846 à 877. Fête le 23 octobre.



***IGNACE DE LOYOLA** (*saint*), fondateur de l'ordre des jésuites, né au château de Loyola [Biscaye] (1481-1556).

IGNATIEF, général et diplomate russe, né à Saint-Pétersbourg en 1832.

IGORROTES, peuplades sauvages de l'île de Luçon.

IHOLDY, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arrond. de Mauléon ; 834 hab.

IKCHAVAKOUS, l'une des tribus de l'Inde védique.

ILDEFONSE ou **ALPHONSE** (*saint*), archevêque de Tolède (607-667). Fête le 23 janvier.

ILE-BOUCHARD (*L'*), ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon ; 1,426 h. Sur la Vienne ; ch. de fer Et.

ILE-DE-FRANCE, prov. de l'ancienne

France (cap. *Paris*) et qui est comprise dans les dép. actuels de l'Aisne, de l'Oise, de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, et d'une partie de la Somme.

ILE-D'YEU (**L'**), canton comprenant toute l'île d'Yeu. V. DIEU (*île*).

ILE-ROUSSE (**L'**), ch.-l. de c. (Corse), arr. de Calvi; 1,958 h.

Iliade (*l'*), poème d'Homère, en vingt-quatre chants, qui a toujours été et qui sera probablement toujours le chef-d'œuvre de la poésie épique. D'une cause purement négative, l'absence d'Achille des combats entre les Troyens et les Grecs, Homère a su faire jaillir une suite inimitable d'actions héroïques et trouver le secret de mettre en relief les plus nobles sentiments du cœur humain : cœur du guerrier, de l'ami, du père, de la mère, du fils, sans que jamais cet admirable enchaînement provoque la lassitude.

Iliade (*Traduction de l'*), chef-d'œuvre de versification anglaise, par Pope (1718).

ILION, un des noms de Troie.

ILISSUS, ruisseau de l'Attique, qui sortait du mont Hymette.

ILL, riv. d'Alsace-Lorraine ; arrose Mulhouse, Schlestadt, Strasbourg, et se jette dans le Rhin (riv. g.); 205 kil.

ILLE, petite rivière de France, affluent de la Vilaine à Rennes (r. dr.) ; 45 kil.

ILLE-ET-VILAINE, département maritime du N.-O. de la France ; préf. *Rennes ;* s.-préf. *Saint-Malo*, *Fougères*, *Montfort*, *Vitré*, *Redon;* 6 arr., 43 cantons, 359 communes, 626,875 h. 10e région militaire ; cour d'appel et évêché à Rennes. Ce dép. doit son nom à l'*Ille* et à la *Vilaine* qui se rencontrent à Rennes.

ILLIERS (*lié*), ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres ; 2,860 h. Sur le Loir ; ch. de fer Et.

ILLINOIS, un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 3,830,000 h. Ch.-l. *Springfield ;* v. pr. *Chicago*.

Illusions perdues (*les*), roman de Balzac. Le héros, Lucien de Rubempré, est le type de l'homme qui, grisé de ses premiers succès, croit pouvoir remplacer le talent par le savoir-faire et, de chute en chute, tombe dans les capitulations de conscience auxquelles l'ambition conduit les gens peu scrupuleux.

Illustration (*l'*), journal hebdomadaire illustré, fondé en 1843.

ILLYRIE, anc. contrée de l'empire d'Autriche, sur la côte orientale de l'Adriatique, formant auj. trois pays : *Carniole*, *Carinthie*, *Trieste*. (Hab. *Illyriens*.)

ILMEN, lac de la Russie (gouv. de Novgorod).

ILUS, roi légendaire de Troie, ancien petit-fils de Dardanus, fondateur d'Ilion.

Imagination (*l'*), poème ingénieux et brillant, mais d'un genre faux, par Delille (1806).

IMBERT (*Barthélemy*), poète français, né à Nîmes (1747-1790).

IMÉRITIE, pays d'Asie annexé à la Russie en 1810 et faisant partie du gouvernement de Koutaïs.

Imitation de Jésus-Christ, livre de piété, unique en son genre, attribué à Thomas A Kempis, et avec plus de vraisemblance au chancelier Gerson (XIVe siècle).

Imprimerie nationale, à Paris, affectée aux actes officiels du gouvernement et aux divers ouvrages imprimés pour le compte de l'Etat et de quelques particuliers autorisés. L'imprimerie nationale, située rue Vieille-du-Temple, 87, occupe les vastes bâtiments de l'ancien hôtel du cardinal de Rohan, dit *hôtel de Strasbourg*. Sa fondation remonte à François Ier. La cour de l'imprimerie est ornée de la statue en bronze de Gutenberg.

Impromptu de Versailles (*l'*), comédie en un acte, en prose, de Molière (1663).

Improvisateur napolitain (*l'*), statue en bronze, de Duret (1833); ouvrage charmant, popularisé par de nombreuses reproductions en bronze.

INACHUS, premier roi légendaire d'Argos, fils de l'Océan et de Téthys.

Incas (*les*), poème en prose, de Marmontel, où l'on remarque des beautés littéraires de premier ordre, que la déclamation dépare trop souvent (1777).

Incendie du Bourg (*l'*), célèbre fresque de Raphaël, au Vatican (*Chambres*); beaux groupes désolés, physionomies expressives, excellente perspective, superbes effets de lumière.

INCITATUS, cheval de Caligula. Son maître, un des hommes les plus extravagants qui aient régné sur le monde, en fit son favori, voulut l'élever au consulat, lui monta une maison magnifique, lui donna des meubles et des serviteurs pour recevoir splendidement ceux qui venaient le visiter ; enfin, ce fou le faisait souvent manger à sa table et lui servait lui-même de l'orge dorée.

Inconstant (*l'*), comédie en trois actes et en vers de Collin d'Harleville (1786).

Incrédulité de saint Thomas (*l'*), tableau de Rubens, musée d'Anvers ; la figure du Christ est d'une exécution parfaite ; — de Van Dyck, galerie de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg ; l'attitude du Christ est d'un abandon plein de grâce.

Incroyables, nom donné sous le Directoire à des jeunes gens qui mettaient une grande affectation dans leur habillement, leurs manières et leur langage.

INDE. I. GÉOGRAPHIE. Cette vaste contrée de l'Asie méridionale est divisée par le Gange en deux grandes presqu'îles : Inde cisgangétique ou Hindoustan et Inde transgangétique ou Indo-Chine (v. ce mot).

L'Inde cisgangétique est séparée du Thibet par les monts Himalaya et sillonnée par les monts Vindhyâ et les Ghâts ; elle est arrosée par le Brahmapoutre, le Gange et ses affluents, le Sind ou Indus. Elle appartient pour la plus grande partie à l'Angleterre, mais le

INDO-CHINE FRANÇAISE

---- Limites d'États
.... Divisions administratives

L'Indo-Chine française comprend le Tonkin, l'Annam, le Cambodge, la Cochinchine et une partie du Siam. (V. *ces mots*.) — Carte d'après les documents récents.

Portugal et la France y ont aussi des établissements. (Hab. *Indous.*)

L'INDE ANGLAISE OU EMPIRE DES INDES, comprend les provinces d'*Adjmir*, de *Berar*, de *Courg*, de *Madras*, de *Bombay*, du *Bengale*, d'*Oude*, et les Etats indigènes de *Mysore*, *Cochin*, etc. En y ajoutant la Birmanie (Indo-Chine), les possessions anglaises de l'Inde comprennent 3,580,850 kil. c. et 253,891,821 h. — Le *Boutan* et le *Népaul* forment encore deux Etats indépendants de l'Angleterre.

Les INDES PORTUGAISES comprennent les territoires de *Goa*, de *Daman* et de *Diu*; 3,355 kil. c.; 445,000 h.

L'INDE FRANÇAISE (*Pondichéry*, *Chandernagor*, *Yanaon*, *Karikal*, *Mahé*) a 508 kil. c. et 275,261 h.

II. HISTOIRE. A une époque très reculée mais indéterminée, les Aryas, cantonnés dans le voisinage du plateau de Pamir, émigrèrent et se dirigèrent les uns vers le plateau de l'Iran (*Iraniens*), les autres dans la vallée de l'Indus (*Indous*) où ils vainquirent les *Dasyous*. Alors commença la première période de l'histoire de l'Inde, dite période *védique*, parce qu'elle nous est connue par les hymnes du Rig-Véda, et à laquelle succéda la période *brahmanique*. Le formalisme excessif des brahmanes amena une réaction qui aboutit au triomphe du *bouddhisme* (IVe s. av. J.-C.). Les armées d'Alexandre assurèrent aux Grecs la domination de l'Inde ; mais après la mort du conquérant, Séleucus, roi de Syrie, reconnut la suzeraineté de Sandracotos (Tchandra-goupta). A la fin du Ier siècle av. J.-C., l'Inde fut envahie par les Scythes. Elle tomba ensuite au pouvoir des Arabes (VIIe s.), qui furent supplantés par les Afghans (XIIe s.), puis par les Mongols de Tamerlan (XIVe s.). Au XVe s., les Portugais s'étaient établis dans l'Inde; ils y furent suivis par les Hollandais, les Français et les Anglais. Ces derniers, malgré les efforts de Dupleix, de La Bourdonnais, de Lally-Tollendal, restèrent en fin de compte maîtres de presque toute la péninsule, où ils eurent en 1857 à réprimer une terrible révolte des cipayes.

Indépendance (*guerre de l'*), nom donné à la lutte que soutinrent les colonies anglaises de l'Amérique du Nord contre leur métropole, et qui amena la fondation des Etats-Unis (1773-1783).

Indépendance belge (*l'*), journal politique fondé à Bruxelles depuis la séparation de la Belgique et de la Hollande.

INDES (*mer des*). V. INDIEN (*océan*).

INDES NÉERLANDAISES, nom sous lequel on désigne les colonies hollandaises d'Asie.

INDES OCCIDENTALES, nom donné tout d'abord à l'Amérique, parce que Christophe Colomb, en y abordant, crut d'abord n'avoir découvert qu'un prolongement de l'Inde.

Indes (*Compagnie des*), nom donné à la compagnie anglaise qui a fait la conquête presque entière de l'Hindoustan.

Index, catalogue des livres dont l'Eglise proscrit la lecture ou même la possession. Il est dressé par la *Congrégation de l'Index*, tribunal fondé à Rome au XVIe siècle, en exécution d'un canon du concile de Trente et qui a pour objet d'examiner les livres que l'autorité ecclésiastique lui soumet et de les interdire s'ils sont jugés dangereux.

INDIANA, un des Etats unis de l'Amérique du Nord, au S. du lac Michigan ; 2,440,000 h. Cap. *Indianopolis*.

INDIANAPOLIS, v. des Etats-Unis, cap. de l'Indiana ; 75,056 h.

INDIEN (*territoire*), territoire des Etats-Unis ; 167,540 h. V. pr. *Tahléquah*.

INDIEN (*océan*) ou **MER DES INDES**, mer située au sud de l'Asie, vaste golfe entre l'Afrique et l'Australie.

Indiens. Christophe Colomb, abordant en Amérique, ayant cru découvrir un prolongement de l'Inde, on donna le nom général d'*Indiens* aux peuples indigènes des deux Amériques.

INDO-CHINE (v. *la carte*). Grande presqu'île située entre l'Hindoustan et la Chine, arrosée par l'Iraouaddy, le Salouen, le Mei-Nam, le Mei-Kong, le fleuve Rouge. Elle comprend la Birmanie, le Siam, le Cambodge, la Cochinchine française, l'Annam, le Tonkin, Malacca et des régions indépendantes telles que le Laos. (Hab. *Indo-Chinois*).

INDO-EUROPÉENNE (*famille*), famille des peuples qui ont pour ancêtres les *Aryas* et qui se sont répandus entre l'Inde et l'extrémité de l'Europe : *Hindous*, *Iraniens*, *Grecs*, *Italiotes*, *Celtes*, *Germains* (Allemands, Anglo-Saxons, Scandinaves, etc.), les *Slaves*.

INDOUSTAN. V. HINDOUSTAN.

INDRA, l'atmosphère, l'un des trois termes de la trinité védique.

INDRE, riv. de France, affl. g. de la Loire, arrose La Châtre, Châteauroux, Châtillon-sur-Indre, etc. ; 245 kil.

INDRE (*dép. de l'*), formé par le Berry, l'Orléanais, la Marche, la Touraine; préf. *Châteauroux;* sous-préf. *Issoudun*, *Le Blanc*, *La Châtre ;* 4 arr., 23 cant., 245 comm., 292,868 h. 3e région militaire; cour d'appel et évêché de Bourges. Ce dép. doit son nom à l'*Indre* qui l'arrose.

INDRE-ET-LOIRE (*dép. d'*), départ. formé de la Touraine et de parties très minimes de l'Anjou, du Poitou et de l'Orléanais; préf. *Tours;* sous-préf. *Chinon*, *Loches;* 3 arr., 24 cant., 282 communes, 337,298 h. 9e région militaire; cour d'appel d'Orléans; archevêché à Tours. Ce dép. doit son nom à la *Loire* et à l'*Indre*.

INDRET, île de la Loire, à 8 kil. de Nantes; 1,800 h. Usines de l'Etat pour la construction des machines de la flotte.

INDUS ou **SIND**, fleuve de l'Inde, qui se jette dans la mer d'Oman en formant un vaste delta ; 2,900 kil.

Inégalité des conditions (*Discours sur l'origine de l'*), sorte de roman de la nature et de la société, que l'auteur, J.-J. Rousseau, a su embellir des plus brillantes couleurs. C'était un sujet mis au concours par l'Académie de Dijon en 1753. Le prix fut remporté par l'abbé Talbert ; mais, sophisme à part, le *Discours* du citoyen de Genève était bien supérieur, comme talent, à l'ouvrage couronné.

INÈS DE CASTRO, femme célèbre par sa beauté et ses malheurs, épouse de l'infant Pierre de Portugal, assassinée en 1355.

Inès de Castro, tragédie du Portugais Ferreira, une des premières compositions régulières qui aient paru sur le théâtre moderne (XVIe siècle).

Infante (*portrait d'une*), chef-d'œuvre de Velazquez, au Louvre.

INGELBURGE, femme de Philippe-Auguste, que ce prince répudia pour épouser Agnès de Méranie (1176-1236).

INGOLSTADT, v. de la haute Bavière, sur le Danube ; 15,390 habitants.

INGOUVILLE, village qui fait partie de la commune du Havre.

INGRES (*Jean-Auguste-Dominique*), illustre peintre français, né à Montauban ; il se distingue par la perfection du dessin, par la pureté de la ligne, mais sa couleur est *grise*, en général. Elève de David, il s'écarta des traditions de son maître pour étudier et imiter Raphaël (1781-1867).

INKERMANN, port de Crimée, à l'embouchure de la Tchernaïa. Les Russes y furent vaincus par les Français et les Anglais le 5 novembre 1854.

INN, riv. d'Allemagne, affl. du Danube (r. dr.). Il a sa source en Suisse (Grisons), arrose Innsbruck, Muhldorf et Passau ; 525 kil.

INNOCENT Ier, pape de 402 à 417 ; — INNOCENT II, pape de 1130 à 1143 ; — INNOCENT III, pape de 1198 à 1216 ; — INNOCENT IV, pape de 1243 à 1254 ; — INNOCENT V, pape en 1276 ; — INNOCENT VI, pape de 1352 à 1362 ; résida à Avignon ; — INNOCENT VII, pape de 1404 à 1406 ; — INNOCENT VIII, pape de 1484 à 1492 ; — INNOCENT IX, pape en 1591 ; — INNOCENT X, pape de 1644 à 1655 ; condamna les cinq propositions de Jansénius ; — INNOCENT XI, pape de 1676 à 1689 ; — INNOCENT XII, pape de 1691 à 1700 ; — INNOCENT XIII, pape de 1721 à 1724.

Innocents (*marché des*), d'origine fort ancienne, et remplacé actuellement par les Halles centrales, à Paris.

Innocents (*fontaine des*), célèbre monument, chef-d'œuvre de Jean Goujon et de Pierre Lescot ; situé à Paris, dans le square du même nom, près les Halles centrales.

INNSBRUCK ou **INSPRUCK,** v. d'Autriche, cap. du Tyrol ; 20,537 h. Sur l'Inn.

INO, fille de Cadmus et d'Harmonie, et femme d'Athamas, roi de Thèbes (*Myth.*).

Ino ou **Leucothoé,** statue antique, attribuée à Phidias (Munich) ; la nymphe porte dans ses bras Bacchus enfant, qu'elle regarde avec tendresse.

Inquisition. En ordonnant aux évêques lombards de livrer à la justice les hérétiques qui refuseraient de se convertir, le concile de Vérone (1184) posa les bases de l'inquisition, c'est-à-dire d'une juridiction spécialement compétente pour la répression du crime d'hérésie. Cette regrettable institution, qui violait ouvertement la liberté de conscience, fonctionna d'abord dans le midi de la France, notamment contre les Albigeois. Au XIIIe s., elle existait aussi en Italie et en Espagne. Dans ce dernier pays, elle laissa de lugubres souvenirs ; elle envoya au bûcher, d'abord par fanatisme, puis dans l'intérêt politique de la monarchie, des milliers de malheureux. Napoléon la supprima en 1808 ; mais elle fut remise en vigueur de 1814 à 1820.

Insecte (*l'*), ouvrage plus symbolique que scientifique de Michelet (1857).

Instauratio magna, ouvrage célèbre du philosophe anglais F. Bacon, qui a jeté les fondements de la science moderne en les établissant sur l'observation et sur l'induction (1620-1623).

INSTERBOURG, v. de la Prusse orientale ; 20,909 h.

Institut (*palais de l'*), palais situé à Paris, à l'extrémité du pont des Arts, rive gauche, et construit au XVIIe siècle par les architectes Levau, Lambert et d'Orbay, pour y installer le collège fondé par Mazarin. Le palais Mazarin fut affecté, en 1795, aux diverses classes de l'Institut.

Institution oratoire (*l'*), ouvrage célèbre de Quintilien, renfermant un plan d'études complet pour former un orateur, et qui est aussi un cours d'éducation, de morale et de littérature ; le style est d'une élégance remarquable, et la critique en est fort judicieuse ; mais c'est plutôt l'œuvre d'un artiste en langage que le livre d'un pur classique (IIe siècle).

Institutions divines, principal ouvrage de Lactance, dirigé contre le polythéisme et la philosophie païenne ; écrit avec une grande pureté de style (IVe s.).

Institution des lettres humaines, ouvrage en quatre livres sur les arts libéraux, par Cassiodore (VIe siècle).

Institution de la religion chrétienne, livre célèbre de Calvin, exposant dans une langue simple et nette les doctrines des protestants français. Dans la pensée du réformateur, le protestantisme n'est ni une philosophie, ni une religion, mais simplement un retour à l'Ecriture interprétée par la conscience de chacun (1535).

INSUBRES, peuple de la Gaule Cisalpine, qui habitait le Milanais actuel.

INTERLAKEN, bourg de Suisse, dans

l'Oberland bernois, entre les lacs de Thun et de Brienz; 2,400 h.

Intimé (*l'*), un des personnages des *Plaideurs*, comédie de Racine; c'est lui qui plaide si comiquement en faveur de l'accusé Citron.

Intimes (*Nos*), comédie en quatre actes par Victorien Sardou (1861).

Invalides (*hôtel des*), célèbre monument, situé à Paris, boulevard et esplanade du même nom. L'institution de l'hôtel des Invalides est due à Louis XIV (1674). Le monument fut construit par Jules Hardouin-Mansard. L'église est surmontée d'un dôme majestueux, sous lequel ont été placés, en 1840, les restes de Napoléon Ier.

Invalides de Chelsea (*les*), célèbre tableau de Wilkie.

INVERNESS, comté de l'Écosse sept.; ch.-l. *Inverness;* 18,550 h. Le comté a 90,454 h.

Investitures (*querelle des*), lutte entre les papes et les empereurs d'Allemagne au sujet de la collation des titres ecclésiastiques, de 1074 à 1122.

IO, fille d'Inachus, changée en génisse par Jupiter et gardée par Argus (*Myth.*).

IÔLCOS, v. de Thessalie, d'où partirent les Argonautes pour la conquête de la toison d'or.

ION, poète tragique athénien, né à Chio (ve siècle av. J.-C.).

ION, ancêtre mythique des Ioniens.

IONIE, pays de l'anc. Asie Mineure, habitée par des Grecs émigrés; v. pr. *Milet, Samos, Ephèse, Colophon, Chio.* (Hab. *Ioniens.*)

IONIENNE (*mer*), formée par la Méditerranée, baigne l'Italie, la Turquie et la Grèce.

IONIENNES (*îles*), groupe d'îles situées dans la mer de ce nom, rendues à la Grèce par l'Angleterre en 1863. Pop. 241,000 h.

IOWA, un des Etats unis de l'Amérique du Nord; 1,912,000 h. Cap. *Des Moines.*

IPHICRATE, général athénien, vainqueur des Spartiates en 392; m. en 348 av. J.-C.

IPHIGÉNIE, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre. Son père ayant voulu la sacrifier à Diane, la déesse substitua à Iphigénie une génisse et l'emmena en Tauride, où elle devint sa prêtresse.

Iphigénie en Aulide, tragédie posthume d'Euripide, le chef-d'œuvre de ce poëte, que Racine n'a pas égalé en l'imitant (406 av. J.-C.).

Iphigénie en Aulide, tragédie de Rotrou, calquée sur la tragédie d'Euripide (1640).

Iphigénie en Aulide, tragédie de Racine, proclamée par Voltaire un des chefs-d'œuvre de la scène française (1674).

Iphigénie en Tauride, tragédie d'Euripide; scènes admirables (410 av. J.-C.).

Iphigénie en Tauride, tragédie de Gœthe, chef-d'œuvre de style et de poésie; représentée à Berlin en 1786.

IPSWICH, v. d'Angleterre (Suffolk); 50,546 h.

IPSUS, bourg de l'ancienne Phrygie, où fut livrée une grande bataille entre les généraux d'Alexandre le Grand (301 av. J.-C.). Antigone y fut vaincu et tué par Séleucus et Lisymaque.

IQUIQUE, v. maritime du Chili; ch.-l. de la prov. de Tarapaca. 16,430 h.

IRAK-ADJMI, province centrale de la Perse; v. pr. *Téhéran* et *Ispahan.*

IRAN, région de l'Asie entre l'Indus, le Tigre, la Caspienne et le golfe Persique. L'Arménie, la Perse, l'Hérat, l'Afghanistan et le Beloutchistan y sont compris. Plus spécialement, on a donné à la Perse le nom d'*Iran.*

IRANIENS, habitants de l'Iran; nom d'une branche importante de la famille indo-européenne (Perses, Mèdes, etc.).

IRAOUADDY, fleuve de l'Indo-Chine, qui arrose la Birmanie et passe à *Bhâmo.*

IRÈNE, impératrice du Bas-Empire (752-803).

Irène, tragédie de Voltaire, en cinq actes et en vers (1778).

IRÉNÉE (*saint*), évêque de Lyon, martyr en 202.



IRETON, général anglais, gendre de Cromwell, un des adversaires les plus acharnés de Charles Ier (1610-1651).

* **IRIS,** messagère des dieux, changée par Junon en arc-en-ciel, représentée avec des ailes (*Myth.*).

IRKOUTSK, v. de la Sibérie orientale, ch.-l. du gouvernement de son nom. Sur l'Angara; 36,200 h.

IRLANDE, une des îles Britanniques, limitée par le canal du Nord au N.-E., le canal Saint-George au S.-E. et l'océan Atlantique sur les autres points. (Hab. *Irlandais.*) L'Irlande, peuplée primitivement par les Celtes et convertie au christianisme pendant le moyen âge, fut conquise par Henri II, roi d'Angleterre, en 1155 et définitivement soumise en 1318, après la défaite de Robert Bruce. L'Angleterre ayant embrassé le protestantisme, persécuta les Irlandais catholiques et les soumit aux plus choquantes iniquités. Pendant la Révolution, l'Irlande chercha à tirer parti de l'hostilité de la République et du cabinet de Londres; elle n'y put réussir, et en 1800 l'*acte d'Union*, voté par le Parlement britannique, aggrava la situation déjà si misérable des vaincus. Les Irlandais ne cessent de protester contre le joug dont ils souffrent; grâce à O'Connell ils ont obtenu quelques concessions, mais ils réclament aujourd'hui un Parlement na-

tional et une large autonomie. 4,700,000 h. (*Irlandais*). V. BRITANNIQUES (*îles*).

IRLANDE (*mer d'*), mer formée par l'Atlantique, entre la Grande-Bretagne et l'Irlande.

IRLANDE (*Nouvelle-*), auj. *Nouveau-Mecklembourg*, une des îles de l'archipel Bismarck (Océanie).

IRMAK, fleuve d'Anatolie, tributaire de la mer Noire ; 850 kil.

IRMINSUL, idole des anciens Saxons, qui lui avaient élevé une statue sur la montagne d'Ehresbourg, sous les traits d'Arminius.

IROISE (*passage de l'*), entre les îles de Sein et d'Ouessant.

IROQUOIS, nom général donné par les Européens à six groupes d'Indiens Peaux-Rouges établis au S.-E. des lacs Erié et Ontario.

Irréparable (*l'*), roman de Paul Bourget (1884), œuvre d'un intérêt poignant et d'une analyse pénétrante.

IRTYCH, riv. de Sibérie, affl. de l'Obi ; 700 kil.

IRUN, v. d'Espagne, prov. de Guipuzcoa ; 7,500 h. Sur la Bidassoa.

IRVING, écrivain et historien, un des plus populaires des Etats-Unis, né à New-York ; auteur d'une *Histoire de Christophe Colomb* (1783-1859).

IS-SUR-TILLE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon) ; 1,892 h. Ch. de fer P.-L.-M. et E.

ISAAC, fils d'Abraham et de Sara, père de Jacob et d'Esaü (*Bible*).

ISAAC Ier, Comnène, empereur d'Orient de 1057 à 1059 ; — ISAAC II, *l'Ange*, empereur en 1185, détrôné par son frère Alexis en 1195, rétabli en 1203 par les Croisés et renversé de nouveau six mois après (1204).

* **ISABEAU DE BAVIERE**, fille d'Étienne II, duc de Bavière, reine de France, femme de Charles VI ; livra la France aux Anglais [traité de Troyes, 1420] (1371-1435).



ISABELLE DE FRANCE, fille de Philippe le Bel, épousa Edouard II, roi d'Angleterre (1290-1357).

ISABELLE Ire, la Catholique, reine de Castille. Son mariage avec Ferdinand d'Aragon réunit sous le même sceptre les couronnes d'Aragon et de Castille et facilita l'unité de l'Espagne, qui fut complétée par la chute des Maures en 1492. Elle favorisa l'inquisition et soutint constamment son ministre Ximénès (1451-1504). V. FERDINAND.

Isabelle la Catholique dictant son testament, tableau remarquable du peintre espagnol Rosalès (1867).

ISABELLE II, fille de Ferdinand VII, née en 1830, reine d'Espagne en 1833, détrônée en 1868 par la guerre civile.

ISABEY, peintre français, né à Nancy (1767-1855).

ISAÏE, le premier des quatre grands prophètes juifs (785-681 av. J.-C.).

Isaïe (*le prophète*), fresque de Raphaël, église de Saint-Augustin (Rome) ; — d'Al. Cano, musée de Berlin.

ISAMBERT, jurisconsulte et homme politique fr., né à Aunay (1792-1857).

ISAR, riv. d'Allem., arrose Munich et se jette dans le Danube (r. dr.) ; 350 kil.

ISAURE (*Clémence*), femme célèbre, née à Toulouse en 1450 et qui institua vers 1490 les *jeux Floraux*.

ISBOSETH, fils de Saül, qui régna pendant sept ans sur 11 tribus et fut tué en 1049 av. J.-C.

ISCHIA, île d'Italie, à l'entrée du golfe de Naples. La commune d'Ischia a 6,275 h. (*Ischiotes*), et l'île 24,000 h. Ruinée par le tremblement de terre de 1883.

ISÉE, célèbre rhéteur grec, tint à Athènes une école de déclamation, où il eut pour élève Démosthène (420-348 av. J.-C.).

ISÈRE, riv. de France, arrose Moutiers, Grenoble, et se jette dans le Rhône (riv. g.) ; 290 kil.

ISÈRE, dép. formé par divers pays du Dauphiné ; préf. *Grenoble ;* sous-préf. *La Tour-du-Pin*, *Vienne*, *Saint-Marcellin ;* 4 arr., 45 cant., 563 comm., 572,145 h. 14e région militaire ; cours d'appel et évêché à Grenoble. Ce dép. doit son nom à la riv. qui le baigne.

ISERLOHN, v. industrielle de la Westphalie ; 20,086 h.

ISIDORE (*saint*), né à Carthagène, évêque de Séville, savant prélat du moyen âge (570-636). Fête le 4 avril.

ISIGNY, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux ; 2,808 h. Ch. de fer O. Beurre renommé.

ISIGNY, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain ; 314 h.

* **ISIS**, déesse des Egyptiens, sœur et femme d'Osiris, mère d'Horus.



Isis, opéra de Quinault et l'une de ses principales tragédies lyriques ; musique de Lulli (1677).

Islamisme. L'Arabie fut le berceau de l'islamisme, le Coran son point de départ. C'est pour mieux comprendre le texte sacré que les premiers croyants fondèrent la grammaire ; c'est du Coran que sortit la jurisprudence ; c'est enfin dans le Coran que les institutions politiques et sociales trouvèrent le point d'appui de leur développement.

L'organisation de l'Etat musulman était la suivante : au sommet de la hiérarchie,

un *calife*, chef des croyants, ayant droit de vie et de mort sur ses sujets, juge suprême dans les questions de dogme; au-dessous des ministres (dont le premier avait le titre de *vizir*), des *ommâl* pour représenter le chef des croyants dans les provinces, des généraux chargés de le défendre contre les infidèles, des *câdis* pour assurer le bon fonctionnement de justice, des *imâns* chargés de réciter à la mosquée les cinq prières quotidiennes.

Le droit musulman a une base essentiellement religieuse. Les codes s'occupent de la purification, de la prière légale, des funérailles, de la dîme et de l'aumône, du jeûne légal, du pèlerinage à La Mecque, des transactions commerciales, des successions, du mariage et du divorce, de la foi, des délits, de la justice, du pouvoir temporel et spirituel, des rapports du sujet avec son souverain, etc. Il y a donc, dans ces livres, à la fois des matières civiles et religieuses; celles-ci pénètrent les premières et les expliquent.

Le monde musulman eut ses lexicographes, ses grammairiens, ses poètes, ses historiens, ses voyageurs, ses géographes, ses astronomes, ses mathématiciens; seules les sciences physiques, chimiques et naturelles demeurèrent sans représentants dignes d'être notés. De tout temps, les Arabes avaient été adonnés au commerce; la diffusion de l'islamisme sur une grande partie de l'Asie et sur tout le nord de l'Afrique ne favorisa pas médiocrement cette disposition. Sous le khalifat, leurs caravanes visitèrent les pays les plus lointains du monde alors connu. En même temps que le commerce, les armes des Arabes propagèrent l'islamisme en Asie et en Afrique, et les sectateurs du Prophète menaçaient d'envahir l'Europe entière, quand Charles-Martel les arrêta dans la plaine de Poitiers en 732. L'islamisme compte de nombreux sectateurs en Europe, en Asie et en Afrique.

ISLANDE, grande île danoise de l'Europe, dans l'océan Glacial arctique; 104,785 k. c.; 72,445 h. (*Islandais*). Cap. *Reikiavik*. Volcans (Oërafa, Oskjadja, Hékla) et geysers.

ISLE (*île*), riv. de France, arrose Périgueux et se jette dans la Dordogne (riv. dr.), à Libourne; 235 kil.

ISLE [*île*] (**L'**), ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Avignon); 6,003 h. Sur la Sorgue; ch. de f. P.-L.-M.

ISLE-ADAM [*île*] (**L'**), ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 3,470 h. Sur l'Oise; ch. de f. N. Patrie de Villiers de l'Isle-Adam.

ISLE-EN-DODON [*île*] (**L'**), ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens; 2,424 h.

ISLE-JOURDAIN [*île*] (**L'**), ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon; 1,145 h. Sur la Vienne.

ISLE-JOURDAIN [*île*] (**L'**), ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lombez; 4,442 h. Sur la Save. Ch. de f. M. Bestiaux, volaille. Patrie du prédicateur Anselme.

ISLE-SUR-LE-DOUBS [*île*] (**L'**), ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Beaume-les-Dames; 2,558 h. Sur le Doubs. Ch. de f. P.-L.-M.

ISLE-SUR-LE-SEREIN [*île*] (**L'**), ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon; 917 h. Sur le Serein.

ISLY, rivière d'Algérie, sur les bords de laquelle le maréchal Bugeaud vainquit les Marocains le 14 août 1844.

Isly (*Bataille d'*), tableau de Horace Vernet; galerie de Versailles.

ISMAËL, fils d'Abraham et d'Agar, ancêtre des Arabes (*Bible*). V. AGAR.

ISMAÏLIA, v. d'Egypte sur le canal de Suez.

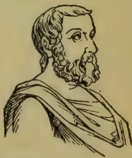
ISMAÏL-PACHA, né au Caire, khédive d'Egypte de 1853 à 1876. Les puissances l'obligèrent à abdiquer (1830-1895).

Ismen, personnage de la *Jérusalem délivrée*, l'enchanteur sarrasin. Ce nom est resté le type de tous ceux qui exécutent des choses merveilleuses semblables aux prodiges que l'on prête aux magiciens des livres de chevalerie.

ISMÈNE, fille d'Œdipe et de Jocaste, sœur d'Antigone (*Myth.*).

ISNARD, conventionnel girondin, né à Grasse; un des Cinq-Cents; rentra dans la vie privée au 18 Brumaire (1751-1830).

* **ISOCRATE,** orateur athénien, se laissa mourir de faim après la bataille de Chéronée, pour ne plus survivre à l'asservissement de la Grèce (436-338 av. J.-C.).



ISONZO, fl. d'Autriche, arrose Goritz, Gradiska, et se jette dans le golfe de Trieste; 130 k.

ISPAHAN, v. de la Perse, dont elle fut longtemps la capitale; 90,000 h. Ch. de la prov. de l'Irak-Adjmi.

ISRAËL (*royaume d'*), un des deux royaumes qui se formèrent en Palestine après la mort de Salomon et qui comprenait 10 tribus. V. PALESTINE.

Israël (*Histoire d'*), par E. Renan (1887-1888). L'auteur a cherché à reconstituer les premiers temps du peuple juif à l'aide d'hypothèses ingénieuses.

ISRAÉLITES, descendants de Jacob ou *Israël*, appelés aussi Juifs ou Hébreux.

ISSACHAR (*kar*), l'un des 12 fils de Jacob, qui donna son nom à l'une des 12 tribus (*Bible*).

ISSIGEAC, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergereac; 914 h.

ISSINGEAUX. V. YSSINGEAUX.

ISSOIRE, ch.-l. d'arr. (Puy-de-Dôme); sur la Couze, affl. de l'Allier; ch. de f. P.-L.-M.; à 48 kil. S. de Clermont; 6,182 h. Patrie du chancelier Duprat. L'arr. a 9 cant., 117 comm., 92,934 h.

ISSOUDUN, ch.-l. d'arr. (Indre); sur la Théols, s.-affl. du Cher; ch. de f. Orl., à 28 kil. N.-E. de Châteauroux; 13,564 h. (*Issoudunois* ou *Issoldunois*). L'arr. a 4 cant., 49 comm., 50,422 habitants.

ISSUS, ancienne ville de l'Asie Mineure (Cilicie), où Darius fut vaincu par Alexandre le Grand en 333 av. J.-C., et où Septime-Sévère battit Pescennius Niger en 194 ap. J.-C.

ISSY, comm. du dép. de la Seine, arr. de Sceaux; 12,830 h.

ISSY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun; 2,188 h.

Isthmiques (*jeux*), jeux solennels de la Grèce, qui se célébraient à l'isthme de Corinthe en l'honneur de Neptune.

Isthmiques, odes de Pindare, consacrées aux vainqueurs des jeux Isthmiques.

ISTRES, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 3,405 h. Sur l'étang de Berre; ch. de f. P.-L.-M.

ISTRIE, pays d'Autriche; 318,300 h. (*Istriens*). Sur l'Adriatique; ch.-l. *Bisino.*

ITALIE, royaume de l'Europe méridionale. I. Géographie. V. *les cartes.*

II. Histoire. L'histoire de l'Italie se confond avec l'histoire même de Rome (v. *ce mot*) jusqu'en 395. A cette époque, lors du partage de l'empire par Théodose, l'Occident, dans lequel était enclavée l'Italie, échut à Honorius. Survinrent les invasions barbares : Odoacre se proclama roi de la péninsule en 476 après avoir mis fin à l'empire d'Occident en détrônant Romulus Augustule, le dernier empereur. En 493, Théodoric conquit avec ses Ostrogoths toute l'Italie, mais à sa mort la décadence du vaste empire qu'il avait fondé fut rapide. A la domination des Goths succéda celle des empereurs de Byzance, qui se firent représenter à Rome par un exarque siégeant à Ravenne. Dès 568, les Lombards, conduits par Alboin, envahirent la péninsule et la partagèrent en un certain nombre de duchés, partage quiprépara le régime de la féodalité en Italie. Ce pays comptait alors trois capitales : Pavie, siège de la domination lombarde; Ravenne, siège de l'exarchat; Rome, résidence des papes. Au xiie siècle, les papes et les villes lombardes s'unirent contre l'Allemagne, mais lorsque les guelfes eurent triomphé des gibelins, l'Italie, délivrée des empereurs, fut en proie aux rivalités locales. Au xve et au xvie s., la péninsule servit de champ de bataille aux Français, aux Espagnols, aux Allemands; finalement, les Espagnols restèrent les maîtres, et cela pendant deux siècles. Les efforts des princes étrangers imposés à l'Italie par les traités d'Utrecht (1713), de Rastadt (1714), de Vienne (1738), etc., ne purent lui donner ce qui lui manquait : l'unité. Les guerres de la Révolution aboutirent en 1797 à la fondation de la République Cisalpine, qui devint en 1806 le royaume d'Italie, mais les traités de 1815 rendirent le nord de la péninsule à l'Autriche qui, malgré des tentatives d'insurrection nationale, conserva cette conquête jusqu'à ce que Napoléon III la lui enlevât en 1859 pour la donner au roi de Sardaigne. Cette date marque le début d'une nouvelle période pour l'Italie, dont l'unité, préparée par Cavour, fut définitivement réalisée en 1870 par Victor-Emmanuel.



Italie (*Histoire d'*), par Guichardin; ouvrage d'un mérite supérieur (1561).

Italiens (*théâtre des*), ancien théâtre de Paris, consacré au répertoire des maîtres italiens (drame ou opéra).

ITALIOTES, nom général qu'on donne aux populations primitives de l'Italie centrale : *Latins, Ombriens, Samnites, etc.*

Italique (*école*), nom donné à l'école de Pythagore, qui enseigna longtemps en Italie.

ITCHANG, ville commerçante de la Chine sur le Yang-tse-Kiang; 34,000 h.

ITHAQUE, une des îles Ioniennes, aujourd'hui *Théaki.* D'après les poèmes homériques, Ulysse y régnait quand il partit pour le siège de Troie. Après la prise de la ville, il voulut revenir près de Pénélope; mais Neptune, irrité, le tint errant pendant dix ans sur les flots, lui présentant constamment, par une sorte de mirage, l'image de sa chère Ithaque, qui s'éloignait au moment où il espérait y aborder. — V. *Odyssée.* — On compare à Ithaque une chose ardemment désirée, que l'on poursuit et qui échappe au moment où l'on se croit sur le point de la saisir.

ITHOME (*le mont*), mont fortifié situé en Messénie. Il fut longtemps le siège de la résistance que les Messéniens opposèrent aux Lacédémoniens.

Itinéraire de Paris à Jérusalem, un des ouvrages les plus intéressants et les plus instructifs de Chateaubriand, un de ceux où l'Orient a été le mieux peint sous tous les rapports (1811).

ITON, riv. de France, arrose Evreux et se jette dans l'Eure (riv. g.); 140 kil.

ITURBIDE, général mexicain, né en 1783. Il se fit proclamer empereur en 1822 et fut fusillé en 1824, après avoir été déposé l'année précédente.

IULE, autre nom d'Ascagne.

IVAN Ier, grand-duc de toutes les Russies de 1328 à 1340; — Ivan II, son fils, grand-duc de 1353 à 1359; — Ivan III, grand-duc de Russie, surnommé *le Grand,* ruina la domination tartare et régna de 1462 à 1505; — Ivan IV, prit le premier le titre de tsar et régna de 1533 à 1584; — Ivan V, tsar de 1682 à 1689; — Ivan VI, tsar de 1740 à 1764.



I. Géographie. L'*Italie* a la forme d'une botte dont la pointe serait tournée vers le détroit de Messine. C'est une vaste péninsule bornée au N. par les Alpes, qui la séparent de la France, de la Suisse et de l'Allemagne; à l'O., par la Méditerranée; au S., par la mer Ionienne, à l'E., par la mer Adriatique. Elle est arrosée par divers fleuves, dont les plus importants sont le Pô, l'Adige, l'Arno et le Tibre. Ses principaux lacs sont : les lacs Majeur, de Côme, de Garde, de Trasimène ou de Pérouse, de Bolsena. Des caps nombreux découpent ses côtes, le long desquelles sont des îles parfois importantes. Les montagnes qui forment le relief de la péninsule sont les Alpes au N., et les Apennins, qui la sillonnent du N. au S. Ces montagnes la divisent en trois versants principaux : Méditerranée, Adriatique et mer Ionienne. La superficie est de 286,589 k. c.; la population de 30,914,000 h. (*Italiens*). Les principales productions de la péninsule sont : le fer, le soufre, le marbre, le riz, le vin, l'huile. L'Italie est une monarchie constitutionnelle. Le pouvoir exécutif appartient au roi et à ses ministres, le pouvoir législatif à deux Chambres. Le royaume est divisé en 69 provinces; la capitale est *Rome*.



Ivanhoë, roman historique de Walter Scott, une de ses plus brillantes compositions (1827).

IVIÇA, une des îles Baléares ; 4,500 h. Cap. *Iviça*. Port sur la côte S.-E.

IVRY-la-Bataille, bourg du dép. de l'Eure, arr. d'Évreux ; 1,105 h. Sur l'Eure. Henri IV y vainquit Mayenne et les ligueurs en 1590.

IVRY, ch.-l. de c. du dép. de la Seine, arr. de Sceaux ; 24,919 h. Sur un plateau qui domine la Seine.

IXION, roi des Lapithes, auquel Jupiter avait accordé un asile dans l'Olympe. Ayant manqué de respect à Junon, il fut précipité par le maître des dieux dans le Tartare et condamné à tourner éternellement une roue entourée de serpents (*Myth.*).

IZERNORE, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua ; 1,016 h.

J

JABLONSKI, théologien protestant allemand, né à Dantzig (1660-1742). — Son fils Paul-Ernest, théologien et orientaliste, né à Berlin (1693-1767).

JACCOUD, médecin fr., né à Genève en 1830.

Jack, roman de mœurs, d'Alphonse Daudet ; scènes touchantes (1876).

JACKSON (*André*), président des États-Unis en 1829 et 1833 (1767-1845).

JACOB, patriarche hébreu, fils d'Isaac et de Rébecca, père de 12 fils qui ont fondé les 12 tribus d'Isrrël. Comme il fuyait la colère de son frère Esaü, qu'il avait dépouillé par ruse de son droit d'aînesse, et qu'il se rendait chez son oncle Laban, il arriva un jour dans un lieu désert, nommé depuis Béthel ; il s'endormit et vit une échelle dont le pied s'appuyait sur la terre et dont le haut touchait au ciel. Des anges montaient et descendaient le long de cette échelle, et, en même temps, Dieu prédit sait à Jacob que sa postérité serait nombreuse comme la poussière de la terre. Au bout de quatorze ans, il revint en Chanaan et, chemin faisant, il eut à soutenir, contre un ange envoyé de Dieu, un combat dont il sortit vainqueur ; il reçut alors le nom d'*Israël*. Il finit ses jours en Egypte où son fils Joseph était devenu ministre du pharaon (*Bible*). — En littérature, les allusions à l'échelle de Jacob sont très variées et son combat contre l'esprit céleste sert à exprimer, dans l'ordre moral, une lutte opiniâtre où le courage et la constance finissent par triompher de tous les obstacles. La poésie surtout se plaît à comparer à Jacob luttant contre l'ange les esprits su-

périeurs aux prises avec les difficultés qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leur mission.

JACOBI, philosophe allemand, né à Dusseldorf (1743-1819).

JACOBI, célèbre mathématicien allemand, né à Potsdam (1804-1851).

Jacobins (*club des*), fameux club révolutionnaire qui tenait ses séances dans l'ancien couvent des Jacobins, rue Saint-Honoré, à Paris; fermé en 1794.

Jacobites, sectaires chrétiens de l'Orient, partisans d'Eutychès, qui tirent leur nom de Jacob ou Jacques Zanzale, évêque d'Edesse au VIe s.

Jacobites, nom donné en Angleterre, après la révolution de 1688, aux partisans de Jacques II (en lat. *Jacobus*) et de la maison des Stuarts.

Jacobites (*les*), drame historique en cinq actes et en vers de Fr. Coppée (1885).

JACOBS, philologue allemand, né à Gotha (1764-1847).

JACOBSEN, célèbre marin, né à Dunkerque, arrière-grand-père de Jean Bart (1560-1633).



JACOTOT, instituteur, né à Dijon, créa la méthode d'enseignement universel connue sous le nom de *Méthode Jacotot* (1770-1840).

JACQUAND (*Cl.*), peintre fr., né à Lyon (1805-1878).

* **JACQUARD**, célèbre mécanicien, né à Lyon; inventeur du métier à tisser connu sous le nom de *métier à la Jacquard* (1752-1834).

JACQUEMART, graveur fr., né à Paris (1837-1880).

JACQUEMONT, voyageur et naturaliste français, né à Paris, célèbre surtout par l'exploration qu'il a faite de l'Inde anglaise et du Thibet (1801-1832).

Jacquerie, nom que l'on donne au soulèvement des paysans de l'Ile-de-France contre la noblesse, qui éclata le 21 mai 1358, jour de la Fête-Dieu à la suite des misères de l'invasion pendant la captivité du roi Jean. Ce mot, un peu détourné de son véritable sens historique, sert à caractériser toute révolte où les exécutions sanglantes et arbitraires jouent le principal rôle, et, par extension, toute tentative d'affranchissement dans l'industrie, les arts, etc., par des moyens prompts et violents.

Jacques Bonhomme, nom sous lequel on désigne quelquefois le peuple français, quand on veut y attacher une idée de servage et presque d'avilissement, d'individu taillable et corvéable à merci. Ce nom vient de ce que les paysans portaient une *jacque* ou *jaquette*. Jacques Bonhomme est le *John Bull* des Anglais, le *Jonathan* des Américains, le *Paddy* des Irlandais.

JACQUES (*saint*), dit **le Majeur**, un des douze apôtres; martyr en l'an 44. Fête le 25 juillet.

JACQUES (*saint*), dit **le Mineur**, un des douze apôtres, premier évêque de Jérusalem; tué en 62. Fête le 1er mai.

JACQUES Ier, roi d'Aragon de 1213 à 1276; — JACQUES II, roi d'Aragon de 1291 à 1327.

JACQUES Ier (*Stuart*), roi d'Ecosse de 1423 à 1437; — JACQUES II, roi d'Ecosse de 1437 à 1460; — JACQUES III, roi d'Ecosse de 1460 à 1488; — JACQUES IV, roi d'Ecosse de 1488 à 1513; — JACQUES V, roi d'Ecosse de 1513 à 1542, père de Marie Stuart.

JACQUES Ier (*Jacques VI d'Ecosse*), fils de Marie Stuart, roi d'Ecosse en 1567, roi de Grande-Bretagne de 1603 à 1625; — JACQUES II, roi d'Angleterre en 1685, détrôné par Guillaume de Nassau, prince d'Orange en 1688; finit sa vie en France, au château de Saint-Germain-en-Laye, en 1701.

JACQUOT, statuaire fr., né à Nancy (1774-1874).

JACZBERENY, ville de Hongrie; 21,507 h.

JADDUS, grand prêtre des Juifs au temps d'Alexandre.

JAEN, v. d'Espagne (Andalousie), ch.-l. de la prov. Jaen; 22,654 h. La prov. a 434,824 h.

JAFFA (l'ancienne *Joppé*), v. et port de la Syrie; 20,000 h. Prise par Bonaparte en 1799.

Jaffa (*les Pestiférés de*), chef-d'œuvre de Gros (Louvre), Bonaparte, accompagné des généraux Berthier et Bessières, visite un hôpital de pestiférés (1804).

JAGELLONS, famille lithuanienne qui a fourni des souverains à la Pologne et à la Hongrie.

JAGGRENAT. V. DJAGGERNAT.

Jaguar dévorant un lièvre, groupe en bronze d'un effet saisissant, par Barye (1855).

JAHDE (*golfe de*), golfe de la mer du N. Sur la côte N.-O. de l'Allemagne.

JAHEL, femme juive qui enfonça un clou dans la tête de Sisara, général des Chananéens (*Bible*).

JAHN (*Jean*), orientaliste allemand et théologien catholique, né en Moravie (1750-1816).

JAHN (*Fréd.-L.*), patriote allemand, né en Poméranie. Il contribua beaucoup au soulèvement de l'Allemagne contre la domination française en 1813 (1778-1852).

JAÏRE, Juif de Capharnaüm dont Jésus ressuscita la fille (*Bible*).

JAL (*Aug.*), érudit fr., né à Lyon (1795-1873).

JALABERT, peintre français, né à Nîmes en 1819.

JALAPA ou **XALAPA**, v. du Mexique oriental (prov. de Vera-Cruz); 14,200 h.

JALIGNY, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Lapalisse ; 1,095 h. Marbres.

JAMAÏQUE (*la*), une des grandes Antilles anglaises, dans la mer des Antilles ; 580,800 h. (*Jamaïquains*). Ch.-l. *Kingston.*

JAMBLIQUE, philosophe de l'école d'Alexandrie (IVe siècle).

JAMESTOWN, ch.-l. de l'île de Sainte-Hélène ; 3,000 h. Sur la côte N.-O.

JAMIN, physicien fr., né à Termes [Ardennes] (1818-1886).

JAMYN (*Amadis*), poète français, né à Chaource [Aube] (1530-1593).

JANET (*Paul*), philosophe fr., né à Paris (1823-1899).

JANICULE, l'une des sept collines de Rome. Sur la r. dr. du Tibre.

JANIN (*Jules*), critique fr., d'une verve étincelante, né à Saint-Étienne (1804-1874).

JANINA, v. de Turquie (Albanie), ch.-l. de vilayet, sur le lac de Janina ; 16,000 h. Très florissante au temps du fameux Ali, pacha de Janina.

* **Janissaires,** corps d'infanterie formant la garde des sultans. Cette milice d'élite, créée au XIVe s., se rendit bientôt redoutable par son insubordination, faisant et déposant à son gré les sultans. A l'occasion d'une insurrection que les janissaires excitèrent en 1826, Mahmoud II prononça leur dissolution. Ils furent massacrés pour la plupart sur une place de Constantinople. La milice des janissaires peut se comparer à la *garde prétorienne* sous l'empire romain, aux *strélitz* en Russie et aux *mameluks* en Egypte.



JANSÉNIUS, théologien hollandais, évêque d'Ypres (1585-1638). Son principal ouvrage, dans lequel il exposait à son point de vue les doctrines de saint Augustin sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination, donna lieu à la doctrine dite *janséniste.* Antoine Arnaud et les solitaires de Port-Royal adoptèrent le jansénisme, combattu par les jésuites et condamné par le saint-siège. Défendu par Pascal, persécuté par le pouvoir, ravivé par de nouvelles controverses théologiques, le jansénisme se perpétua à l'état de secte jusque vers le milieu du XVIIIe siècle. On a donné le nom de *convulsionnaires* aux jansénistes qui, pour protester contre le rétablissement de la bulle *Unigenitus* par le cardinal Fleury, se livrèrent à des convulsions hypocrites sur le tombeau du diacre Pâris (1727). Fleury fit fermer le cimetière en 1732.

JANSSEN, physicien et astronome fr., né à Paris en 1824.

JANSSENS, peintre flamand, né à Anvers (1567-1631).

JANUS, personnage mythique, le plus ancien roi du Latium. Ayant accueilli favorablement Saturne, chassé du ciel, le dieu reconnaissant doua Janus d'une sagacité si merveilleuse que l'avenir aussi bien que le passé était toujours présent à ses yeux. Cette double faculté l'a fait représenter avec deux visages.

JANVIER (*saint*), évêque de Bénévent ; martyr en 305 ; il est resté le patron de la ville de Naples, où l'on conserve une fiole de son sang. Fête le 19 septembre.

Janvier (*édit de*), édit en date du 17 janvier 1562, par lequel Catherine de Médicis accorda aux protestants certaines concessions.

JANVILLE, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres ; 1,263 h. Patrie de Collardeau.

JANZÉ, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes ; 4,760 h. Ch. de fer O.

JAPHET, 3e fils de Noé. Il reçut en partage l'Europe et l'Asie Mineure (*Bible*).

JAPON ou mieux **NIPPON,** empire insulaire de l'Asie orientale, qui se compose de quatre grandes îles : *Nippon*, *Sikok*, *Kiou-Siou*, *Yeso*, qui sont comme le centre et le noyau de l'Etat japonais, et d'un grand nombre de dépendances, telles que les Kouriles. Les côtes sont découpées ; le sol, montagneux et volcanique ; les rivières, torrentueuses.



On y trouve des mines d'or, d'argent, de fer, de pyrite. La végétation est luxuriante ; la faune assez riche. — Le pouvoir suprême appartient à un *mikado* (empereur), assisté de ministres, d'un Sénat (*genroin*) et d'un conseil d'Etat (*sanjün*). L'empire est divisé en districts ; sup. 382,447 k. c. ; 42,000,000 d'h. (*Japonais**). Cap. *Tokio.*

Les chroniques nationales ne permettent pas de reconstituer l'histoire authentique du Japon. Au XIIe s., un certain Yoritomo obtint la dignité de *shogun* (généralissime) et cette dignité étant devenue héréditaire, il s'établit entre le shogun et le mikado une rivalité qui aboutit à un départ d'attributions ; le mikado ne fut plus qu'un souverain spirituel et le pouvoir temporel passa tout entier aux mains du *shogun*, appelé *taïkoun* par les Européens. En 1868, les *daïmios* (seigneurs) se révoltèrent contre le *shogun*, qui dut se soumettre au *mikado.* Très favorables aux idées occidentales, les Japonais se sont efforcés depuis d'introduire notre civilisation dans leur pays.

JAPYGES, peuple primitif de l'Italie centrale ; venu par la vallée du Pô il se confondit peu à peu avec les Grecs de la partie méridionale de la péninsule.

JAQUOTOT (*Mme*), peintre sur porcelaine, né à Paris (1778-1855).

Jardin des Racines grecques (*le*), livre scolaire, dû à Lancelot, solitaire de Port-Royal (1657).

Jardin des Roses (*le*), remarquable poëme persan de Saadi, traitant de morale et de religion.

Jardins (*les*), poëme harmonieux et brillant, de Delille (1782).

Jardinière (*la Belle*), célèbre tableau de Raphaël (Louvre).

JARGEAU, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans ; 2,522 h. Sur la r. g. de la Loire. Ch. de fer Or. Victoire de Jeanne Darc sur les Anglais (1429).

JARNAC, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Cognac ; 4,880 h. Sur la r. dr. de la Charente. Ch. de f. Et. Célèbre par la victoire que les catholiques, commandés par le duc d'Anjou (Henri III), y remportèrent en 1569 sur les protestants, commandés par le prince de Condé.

JARNAC (*Gui Chabot, seigneur de*), tua La Châteigneraie en duel, en 1547, par un coup imprévu, d'où est venue l'expression *coup de Jarnac*, qui sert à désigner, dans tout ordre d'idées, un coup décisif et inattendu porté à un adversaire.

JARNAGES, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Boussac ; 835 h.

Jarretière (*ordre de la*), ordre de chevalerie institué par Edouard III, roi d'Angleterre, en 1349. La comtesse de Salisbury, dansant avec Edouard III, laissa tomber une de ses jarretières. Le roi, en la ramassant, s'aperçut que les courtisans souriaient : « *Honni soit qui mal y pense*, dit-il, tel qui s'en rit aujourd'hui, demain s'honorera de la porter. » Et il institua sur-le-champ l'ordre de la Jarretière, que les chevaliers portent au genou gauche, et la reine au bras. Il a pour chef le souverain et ne compte que 26 membres.

JARRIE (La), ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de La Rochelle ; 968 h. Ch. de fer Et.

JASMIN (*Jacques*), poète agenais, dit le *perruquier poète*, a réuni ses œuvres sous ce titre : *Las Papillotos* (1798-1864).

JASON, héros mythologique, fils d'Eson, roi d'Iolcos ; il fut élevé par le centaure Chiron. Dépouillé du trône paternel par Pélias, il conduisit les Argonautes à la conquête de la toison d'or, en Colchide. Il ramena de ces contrées éloignées Médée, qu'il épousa. S'étant retiré à Corinthe, il la répudia pour épouser Créuse, fille de Sisyphe. Médée s'en vengea en faisant périr Sisyphe, Créuse et les deux enfants qu'elle avait eus de Jason. Celui-ci finit par recouvrer le trône d'Iolcos. Suivant une autre tradition, il mourut errant et misérable (*Myth.*). — Le nom de Jason, associé à la conquête de la toison d'or, est souvent rappelé comme synonyme d'aventurier hardi et heureux.

Jason, statue antique, au Louvre.

JASSY. V. IASSY.

JAUBERT (*chevalier*), orientaliste français, né à Aix en Provence (1779-1847).

JAUCOURT (*marquis de*), homme d'Etat français, né à Paris (1757-1852).

JAUNE (*fleuve*). V. HOANG-HO.

JAURÉGUIBERRY, marin français (1815-1887).

JAVA, île de la Malaisie, dans l'archipel de la Sonde ; 24,259,450 h. (*Javanais* *). Colonie hollandaise ; cap. *Batavia ;* nombreux volcans, climat malsain pour les Européens. Exportations considérables de café et d'épices.



JAVA (*mer de*), formée par l'océan Indien au N. de Java et au S. de Bornéo.

JAVIE (LA), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne ; 466 h.

JAY, littérateur français, né à Guîtres (1770-1854).

JEAN-BAPTISTE (*saint*), fils de Zacharie et d'Elisabeth, précurseur de Jésus-Christ ; décapité l'an 32 sur la demande de Salomé, fille d'Hérodiade.

JEAN l'évangéliste (*saint*), l'un des douze apôtres, disciple chéri du Sauveur, auteur d'un des quatre Evangiles et de l'Apocalypse ; m. l'an 101. Fête le 27 décembre.

Jean enfant (*saint*), statue en bronze de P. Dubois ; l'un des meilleurs morceaux de la sculpture française (1864).

Jean dans le désert (*saint*), tableau de Raphaël (musée des Offices). Une répétition de cette belle toile, avec quelques changements, a été découverte dans les greniers du Louvre et placée au musée.

* **JEAN Chrysostome** ou **Bouche d'or** (*saint*), l'un des Pères de l'Eglise, évêque de Constantinople (347-407).



JEAN de Matha (*saint*), fondateur de l'ordre des trinitaires, voué au rachat des captifs (1161-1213).

JEAN de Dieu (*saint*), fondateur de l'ordre de la Charité, né en Portugal (1495-1550).

JEAN de la Croix (*saint*), Espagnol, fondateur de l'ordre des carmes déchaussés (1542-1591).

JEAN Ier, pape de 523 à 526 ; — JEAN II, pape de 532 à 535 ; — JEAN III, pape de 560 à 573 ; — JEAN IV, pape de 640 à 642 ; — JEAN V, pape de 686 à 687 ; — JEAN VI, pape de 701 à 705 ; — JEAN VII, pape de 705 à 707 ; — JEAN VIII, pape de 872 à 882 ; — JEAN IX, pape de 898 à 900 ;

— Jean X, pape de 914 à 928; — Jean XI, pape de 931 à 936; — Jean XII, pape de 956 à 963; — Jean XIII, pape de 965 à 972; — Jean XIV, pape de 984 à 985; — Jean XV, pape en 985; — Jean XVI, pape de 985 à 996; — Jean XVII, pape en 1003; — Jean XVIII, papo de 1003 à 1009; — Jean XIX, pape de 1024 à 1033; — Jean XX, antipape de 1045 à 1046; — Jean XXI, pape de 1276 à 1277; — Jean XXII, pape de 1316 à 1334; — Jean XXIII, pape en 1410, déposé en 1415.

JEAN Ier, Zimiscès, empereur grec de 969 à 976; — Jean II, *Comnène* empereur grec de 1118 à 1143; — Jean III, *Ducas Batatzitès*, empereur de Nicée de 1222 à 1255; — Jean IV, *Lascaris*, empereur de Nicée de 1259 à 1261; — Jean V, *Paléologue*, empereur d'Orient de 1341 à 1391; — Jean VI, v. *Cantacuzène;* — Jean VII *Paléologue*, empereur grec de 1399 à 1403; — Jean VIII, *Paléologue*, empereur grec de 1425 à 1448.



JEAN Ier, roi de France, fils posthume de Louis X le Hutin; il ne vécut que quelques jours (1316). — * Jean II, *le Bon*, roi de France de 1350 à 1364, fils et successeur de Philippe VI, de Valois. Les premiers temps de son règne furent signalés par ses démêlés avec Charles le Mauvais, roi de Navarre. En 1356, les hostilités recommencèrent entre la France et l'Angleterre. Vaincu à Maupertuis, près Poitiers, par le prince Noir et fait prisonnier, il fut emmené captif à Londres et pendant sa captivité éclata la *jacquerie*. Après avoir signé la paix de Brétigny (1360), il revint en France laissant un de ses fils en otage. Le jeune prince s'étant évadé, Jean se constitua de nouveau prisonnier. C'est dans cette occasion qu'il formula cette belle maxime si souvent rappelée et quelquefois parodiée: « Si la bonne foi était bannie du reste de la terre, elle devrait se retrouver dans le cœur et dans la bouche des rois. » Il mourut en captivité en 1364. On lui doit l'institution de l'ordre de l'Etoile et il fonda la deuxième maison de Bourgogne en donnant cette province à son quatrième fils, Philippe le Hardi.

JEAN sans Peur, duc de Bourgogne, fils de Philippe le Hardi et petit-fils de Jean le Bon, né à Dijon. A peine monté sur le trône ducal (1404), il entra en lutte avec Louis, duc d'Orléans, qu'il fit assassiner en 1407. Pendant la guerre des Armagnacs et des Bourguignons, il fut soutenu par les Bourguignons et les cabochiens. Il s'empara de Paris, après Azincourt, grâce à la trahison de Perrinet Leclerc. A quelque temps de là, des tentatives de rapprochement eurent lieu entre le Dauphin (Charles VII) et lui, mais il fut assassiné sur le pont de Montereau en 1419.

JEAN sans Terre, roi d'Angleterre de 1199 à 1216, quatrième fils de Henri II et d'Eléonore d'Aquitaine. A la mort de son frère Richard Cœur de Lion, il assassina son neveu Arthur pour s'emparer de la couronne. Cité par Philippe-Auguste devant la cour des pairs, il fut déclaré déchu de ses fiefs français (Maine, Normandie, etc.), qu'il essaya vainement de reprendre. Ses alliés furent battus à Bouvines et il fut lui-même défait à La Roche aux Moines. A son retour en Angleterre, il dut accorder aux barons la *Grande charte* des libertés anglaises.

JEAN Ier, roi d'Aragon de 1387 à 1395. — Jean II, roi de Navarre en 1425, roi d'Aragon en 1458; m. en 1479.

JEAN Ier, roi de Portugal de 1385 à 1433, fils naturel de Pierre le Cruel; — Jean II, roi de Portugal de 1481 à 1495; — Jean III, roi de Portugal de 1521 à 1557; — Jean IV, d'abord duc de Bragance, puis roi de Portugal de 1640 à 1656; — Jean V, roi de Portugal de 1706 à 1750; — Jean VI, d'abord régent de Portugal pendant la démence de sa mère, vit le royaume envahi par les Français en 1807, partit alors pour le Brésil et revint en 1821; m. en 1826.

JEAN de Salisbury, célèbre philosophe scolastique anglais, ami de Thomas Becket (1110-1180).

JEAN de Leyde, chef des anabaptistes, mort dans d'horribles tortures en 1536.

JEAN de Troyes, chroniqueur fr. du XVe siècle.

JEANNE Ire, reine de Naples de 1343 à 1382; — Jeanne II, reine de Naples de 1414 à 1435.

* **JEANNE D'ALBRET**, reine de Navarre, femme d'Antoine de Bourbon et mère de Henri IV, née à Pau (1528-1572).



JEANNE DARC. V. Darc.

JEANNE DE BOURGOGNE, reine de France, épouse de Philippe V; m. en 1330.

JEANNE la Folle, reine de Castille de 1504 à 1555, mère de Charles-Quint.

JEANNE Hachette. V. Hachette.

JEANNE DE FLANDRE, duchesse de Bretagne, épouse de Jean IV. Elle disputa le duché de Bretagne à Jeanne de Penthièvre, femme de Charles de Blois

et nièce de Jean III, ce qui fit donner le nom de guerre des *Deux Jeanne* à la guerre de la Succession de Bretagne.

JEANNE DE PENTHIÈVRE, nièce de Jean III, duc de Bretagne, et femme de Charles de Blois. Elle fit valoir par les armes ses droits à la succession de Bretagne contre Jean IV, son oncle, époux de Jeanne de Flandre ; mais en 1365 elle dut y renoncer par le traité de Guérande.

JEANNIN (*Pierre*), homme d'Etat fr., né à Autun, ministre sous Henri IV (1540-1623).

Jeannot, variété de Jocrisse dans les farces populaires, type du paysan simple et crédule.

Jeannot et Colin, titre d'un conte charmant où Voltaire met en contraste l'instabilité de la fortune et les avantages d'une éducation solide.

Jean-Paul Choppart (*Aventures de*), roman de L. Desnoyers à l'usage de l'enfance, et dont la morale offre d'autant plus d'attrait qu'elle se cache sous un récit amusant (1836).

JEANRON, peintre français, né à Boulogne-sur-Mer (1809-1877).

JÉBUSÉENS, peuple de Chanaan soumis par David.

JECHONIAS, dernier roi de Juda, emmené captif à Babylone en 597 av. J.-C.

JEFFERSON (*Thomas*), troisième président des Etats-Unis (1743-1826).

JEFFERSON, une des branches mères du Missouri ; 300 kil.

JEFFREYS, grand chancelier d'Angleterre sous Charles II et Jacques II, détesté pour la cruauté et l'iniquité de ses condamnations ; m. à la Tour de Londres en 1689.

JEGUN, ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch ; 1,646 h.

Jéhovah, nom de Dieu en hébreu.

JÉHU, officier de Joram, puis roi d'Israël de 848 à 832 av. J.-C.

Jéhu (*compagnies de*), bandes d'égorgeurs royalistes qui exercèrent de sanglantes représailles contre les républicains après le 9 thermidor.

JÉLIOTTE, célèbre chanteur français (1711-1782).

JELLACHICH, célèbre ban de Croatie (1801-1859).



JEMMAPES, v. de Belgique (Hainaut) ; 10,897 h. Célèbre par la victoire de Dumouriez sur les Autrichiens en 1792.—L'Annuaire officiel belge écrit *Jemappes*.

Jemmapes (*Bataille de*), tableau de H. Vernet (1821).

* **JENNER**, célèbre médecin anglais qui découvrit la vaccine ; né à Berkeley (1749-1823).

JEPHTÉ, l'un des Juges d'Israël.

JÉRÉMIE, l'un des quatre grands prophètes (629-586 av. J.-C.). On a de lui des *Prophéties* et des *Lamentations*.

Jérémie, tableau de Lehmann, musée d'Angers ; — de Bendemann, château de Bellevue (Berlin).

JERICHO (*ko*), ancienne v. de Palestine, à 23 kil. de Jérusalem, sur un affl. dr. du Jourdain, la première que rencontrèrent les Hébreux à leur entrée dans la terre promise. Elle était fermée de hautes murailles. Par l'ordre de Dieu, Josué fit faire à son armée le tour de la ville pendant sept jours. L'arche d'alliance était portée en grande pompe et précédée de sept prêtres qui sonnaient de la trompette ; tout le peuple suivait en silence. Le septième jour, on fit sept fois le tour de la ville, et tout le peuple, par l'ordre de Josué, ayant jeté un grand cri, à l'instant les murailles tombèrent avec fracas (*Bible*). — En littérature, on fait allusion *aux murailles de Jéricho* pour désigner un échafaudage de difficultés qui s'écroule tout à coup comme par enchantement.

JÉROBOAM Ier, roi d'Israël de 962 à 954 av. J.-C. ; — JÉROBOAM II, roi d'Israël de 817 à 776 av. J.-C.

JÉRÔME (*saint*), Père de l'Eglise latine, à qui l'on doit la *Vulgate* (331-420).

JÉRÔME de Prague, disciple de Jean Huss, brûlé vif à Constance ; né vers 1378, m. en 1416.

Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale, roman satirique et critique spirituelle des mœurs de la société française après la révolution de Juillet, par Louis Reybaud (1843). Le nom de Jérôme Paturot est resté comme le type de ces personnages aux ambitions ridicules, emphatiques et ignorants qui se croient propres à tout et ne sont bons à rien.

JERSEY, île de la Manche ; aux Anglais ; la plus grande des îles normandes ; 52,500 h. Cap. *Saint-Hélier*.

JÉRUSALEM, ancienne cap. de la Judée, aujourd'hui v. de la Turquie d'Asie ; 28,000 h. Dans le style mystique, la *Jérusalem nouvelle*, la *Jérusalem céleste*, désigne le séjour des élus.

JÉRUSALEM (*royaume de*), fondé en 1099 par Godefroy de Bouillon et détruit en 1187 par Saladin.

Jérusalem (*concile de*), tenu par les apôtres en l'an 50.

Jérusalem délivrée (*la*), poème épique en vingt chants, par le Tasse ; publié en 1575. C'est une des grandes épopées qu'offre l'histoire de la littérature. Le sujet en est vraiment épique ; ses héros, surtout ses héroïnes, *Clorinde*, *Herminie*, *Armide*, sont devenus des types, auxquels on fait souvent allusion.

Destruction de Jérusalem (*la*), tableau de Kaulbach, pinacothèque de

Munich; vaste composition d'une belle ordonnance, d'un dessin savant et d'un caractère grandiose,

Jésuites. Cet ordre religieux, fondé par Ignace de Loyola en 1534 pour la conversion des hérétiques et le service de la religion, ne tarda pas à devenir très puissant. En France, il eut pour adversaires le parlement et l'Université, mais il n'en exerça pas moins sous Louis XIV une influence considérable. Expulsé du Portugal en 1759, il le fut de France en 1762, puis en 1881.

Jésuites (*Constitutions des*), livre célèbre, code organique de la compagnie de Jésus, rédigé par le fondateur de cet ordre, Ignace de Loyola (1540).

JÉSUS, c'est-à-dire *le Sauveur*, le fils de Dieu, d'après les Evangiles, et le Messie prédit par les prophètes; m. sur la croix en 34 de l'ère moderne.

Jésus au milieu des docteurs, tableau de Paul Véronèse, musée de Madrid; — de Ribera, musée de Nantes.

JÉSUS, fils de Syrac, auteur d'un des livres de l'Ancien Testament, l'*Ecclésiastique* (IIIe siècle av. notre ère).

JÉTHRO, beau-père de Moïse.

Jeu de Paume (*serment du*), serment que prêtèrent, le 20 juin 1789, les députés du tiers état de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. C'est le sujet d'un célèbre tableau de David (1792).

Jeune fille à l'œillet (*la*), tableau d'Hipp. Flandrin (1859), excellent portrait.

Jeune Grecque au tombeau de Botzaris, statue en marbre, chef-d'œuvre de David d'Angers; cette jeune fille, assise sur le tombeau et écrivant sur le sable le nom de Botzaris, symbolise d'une manière touchante la Grèce pleurant ses héros morts.

Jeune fille à la chèvre (*la*), statue en marb., de Bouchardon (Louv.); gracieuse production d'un ciseau un peu efféminé.

Jeunesse (*la*), sculpture de marbre, belle allégorie de Chapu (1875); elle décore le tombeau de H. Regnault à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

JEVONS (*Stanley*), philosophe et économiste angl., né à Liverpool (1835-1882).

JÉZABEL, femme d'Achab, roi d'Israël, et mère d'Athalie, dévorée par des chiens (*Bible*). En littérature, on fait quelquefois allusion à la fin tragique de cette reine impie. C'est elle qui figure si dramatiquement dans le fameux songe d'Athalie, de la tragédie de ce nom, de Racine :

Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée.

. . . .

Son ombre vers mon lit a paru se baisser,
Et moi je lui tendais les bras pour l'embrasser;
Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
D'os et de chairs meurtris et traînés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang et des membres af-[freux
Que des chiens dévorants se disputaient entre eux.

JEZRAËL, ancienne v. de Palestine.

JHERING (*R. de*), jurisconsulte allemand, né en 1818.

JITOMIR, ville de Russie; ch.-l. de la Volhynie; 54,827 h.

JOAB, neveu et général de David, tué en 1014 av. J.-C., par ordre de Salomon.

JOACHAZ, roi d'Israël de 848 à 832 av. J.-C., fils de Jéhu.

JOACHAZ (*kâze*), roi de Juda en 609 av. J.-C., détrôné par Nékao.

JOACHIM (*chin*), roi de Juda, frère et successeur du précédent (609-597 av. J.-C.).

JOACHIM (*saint*), époux de sainte Anne et père de la Vierge Marie.

JOAD ou **JOÏADA**, grand prêtre des Juifs; éleva secrètement le jeune Joas, soustrait à la fureur d'Athalie et le fit proclamer roi.

JOANNE (*Adolphe*), géographe français, né à Dijon, auteur de *Guides* très répandus (1813-1882).

JOAS, roi de Juda après la mort d'Athalie. C'est l'Eliacin de Racine. V. ELIACIN.

JOAS, fils de Joachaz, roi d'Israël de 832 à 817 av. J.-C.

JOATHAN, fils d'Osias, roi de Juda de 752 à 737 av. J.-C.

JOB, personnage biblique, patriarche célèbre par sa piété et sa résignation. C'était un des hommes les plus riches et les plus puissants du pays de Hus, en Idumée, et le Seigneur se glorifiait de la vertu de son serviteur Job. Satan obtint du Très-Haut de mettre cette vertu à l'épreuve, et Job se vit bientôt accablé de maux, de souffrances et privé de toutes ses richesses. Assis sur un fumier, tourmenté par sa femme, raillé par ses amis, il n'en continua pas moins à bénir la main qui le frappait. — Le fumier de Job, sa résignation, les invectives de sa femme, la moquerie de ses amis, ont passé dans la langue et donnent lieu à de fréquentes allusions. Mais la circonstance qu'on rappelle le plus souvent est le *cheval de Job*, allusion à une magnique description de ce compagnon de l'homme.

JOBARD, savant belge d'origine française (1792-1861).

JOCASTE, femme de Laïus, roi de Thèbes; mère d'Œdipe, elle épousa ce dernier sans savoir qu'il fût son fils et elle en eut Etéocle, Polynice, Antigone et Ismène (*Myth.*).

Jocelyn, grand et beau poème, plein de vie et de passion, sur un pauvre curé de village, par A. de Lamartine (1835).

Joconde (*la*), chef-d'œuvre de Léonard de Vinci (Louvre). C'est le portrait de la belle Mona Lisa, femme du Florentin Francesco del Giocondo. Léonard de Vinci y travailla, dit-on, quatre années sans l'avoir fini à son gré. Devant son mystérieux sourire, devant son regard chargé d'une indéchiffrable pensée, on

demeure inquiet et comme troublé. « C'est, dit Vasari, une œuvre plus divine qu'humaine, vivante à l'égal de la nature et qui n'est pas de la peinture, mais le désespoir des peintres. » Il en existe plusieurs répétitions, une notamment au musée royal de Madrid.

Jocrisse, personnage de nos anciennes farces, qu'on retrouve encore dans les parades de saltimbanques. Jocrisse est le niais par excellence, crédule et naïf à l'excès, le jouet de ses compagnons.

JODELLE (*Etienne*), poète dramatique fr., membre de la Pléiade. Il fit représenter devant Henri II, au collège de Boncourt (Ecole polytechnique), la première tragédie régulière de la scène française, *Cléopâtre ;* Jodelle jouait lui-même Cléopâtre. Le poète et ses amis allèrent ensuite dîner à Auteuil, précédés d'un bouc couronné de lierre, la tragédie grecque ayant eu pour parrain cet animal barbu et cornu (1532-1573).

JOËL, un des douze petits prophètes, contemporain de Jérémie.

JOHANNESBURG, v. pr. du Transvaal ; 41,000 h.

JOHANNISBERG, village du duché de Hesse-Nassau (Prusse). Vin renommé.

JOHANNOT (*Alfred et Tony*), peintres et graveurs français ; le premier, né à Offenbach [Hesse] (1800-1837) et le deuxième, né à Offenbach (1803-1852).

John Bull, une des meilleures comédies anglaises, par Colman (1805). V. Bull.

JOHNSON (*Benjamin*) ou **BEN JOHNSON,** un des meilleurs poètes dramatiques de l'Angleterre, ami de Shakspeare (1574-1637).

JOHNSON (*Samuel*), célèbre littérateur anglais, auteur d'un excellent dictionnaire (1709-1784).

JOHNSON (*Andrew*), président des Etats-Unis en 1865, après l'assassinat de Lincoln (1808-1875).

Joie fait peur (*la*), petit drame en un acte, simple et pathétique, par Mme Emile de Girardin (1854).

JOIGNEAUX (*Pierre*), agronome français, né en 1815.

JOIGNY, ch.-l. d'arr. (Yonne) ; près l'Yonne; ch. de fer P.-L.-M. ; à 25 kil. N.-O. d'Auxerre; 6,218 h. (*Joviniens*). Vignobles. L'arr. a 9 cant., 108 comm. 90,263 h.

JOINVILLE (*le sire de*), historien fr., conseiller de Louis IX, né au château de Joinville (1224-1319). V. *Mémoires.*

JOINVILLE, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Vassy ; 4,478 h. Sur la r. g. de la Marne; ch. de f. E. Patrie de François de Guise, Charles de Lorraine, Henri de Guise.

JOINVILLE-LE-PONT, bourg du dép. de la Seine, arr. de Sceaux; 4,324 h. Sur la Marne ; ch. de f. E. Ecole militaire de gymnastique et d'escrime.

JOKAI (*Maurice*), romancier et publiciste hongrois, né en 1825.

Jolie fille de Perth (*la*), roman de Walter Scott (1828) ; peinture des mœurs guerrières, turbulentes et âpres de l'ancienne Ecosse.

JOLY DE FLEURY, magistrat fr., né à Paris (1675-1756).

JOMELLI, célèbre compositeur surnommé le *Gluck de l'Italie* (1714-1774).

JOMINI, général fr., auteur de traités de tactique militaire très estimés, né à Payerne [canton de Vaud] (1779-1869).

JONAS, un des douze petits prophètes qui, d'après la Bible, fut miraculeusement rendu à la vie après avoir passé trois jours dans le ventre d'une baleine.

Jonathan, nom que l'on donne familièrement au peuple des Etats-Unis, comme *John Bull* en Angleterre et *Jacques Bonhomme* en France.

JONATHAS, fils de Saül et ami de David.

JONCIÈRES (*Victorin de*), compositeur fr., né à Paris en 1839.

JONES (*Paul*), célèbre marin, né en Ecosse (1747-1792).

JONES (*William*), savant indianiste anglais (1746-1794).

JONES (*Inigo*), architecte anglais d'origine espagnole, surnommé le *Vitruve anglais* (1572-1652).

JONKOPING, v. de la Suède méridionale, à la pointe S. du lac Wetter. Fabrique d'allumettes.

JONZAC, ch.-l. d'arr. (Charente-Inférieure) ; sur la Seugne, affl. de la Charente ; ch. de f. Et.; à 216 kil. S.-E. de La Rochelle ; 3,431 h. Vins, eau-de-vie. L'arr. a 7 cant., 120 comm., 71,985 h.

JOPPÉ, ancienne v. de Palestine, aujourd'hui *Jaffa.*

JORAM, roi de Juda de 880 à 877 av. J.-C., époux d'Athalie.

JORAM, fils d'Achab, roi d'Israël de 887 à 876 av. J.-C.

JORAT, partie de la chaîne des Alpes suisses, entre les lacs de Genève et de Neuchâtel.

* **JORDAENS** (*dance*), célèbre peintre flamand, né à Anvers (1593-1678). Ses tableaux brillent par la composition, l'éclat du coloris et une entente parfaite du clair-obscur.



JORDAN (*Camille*), écrivain et homme politique fr., né à Lyon en 1771, m. à Paris en 1821.

JORDAN (*Rodolphe*), peintre allemand, né à Berlin (1810-1887).

JORNANDÈS ou mieux **JORDANÈS,** historien goth du VIe siècle ; a écrit en latin des compilations utiles à consulter pour les traditions gothiques.

JOSABETH, femme du grand prêtre Joad.

JOSAPHAT, un des plus pieux rois de Juda, régna de 904 à 880 av. J.-C.

JOSAPHAT (*vallée de*), entre Jérusalem et le mont des Oliviers. Elle est arrosée par le Cédron. Le mot *Josaphat* veut dire *Jugement de Dieu.* C'est là, suivant la doctrine chrétienne, que les morts doivent se trouver rassemblés le jour du jugement dernier.

JOSEPH, fils de Jacob et de Rachel, personnage biblique dont l'histoire est certainement un des plus poétiques et des plus touchants épisodes qui existent dans les littératures. Vendu par ses frères et conduit en Egypte, il devint ministre du pharaon et fit venir les Israélites dans le pays de Goschen.

Joseph, opéra en trois actes de Méhul, paroles d'Alex. Duval, partition pleine de pensées musicales bien exprimées (1807).

Joseph vendu par ses frères, tableau de Decamps (1839). Le paysage, supérieurement peint, a plus d'importance que les figures.

Joseph (*la Chasteté de*), tableau de Raphaël; loges du Vatican.

JOSEPH (*saint*), époux de la sainte Vierge, père nourricier de Jésus-Christ. Fête le 19 mars.

JOSEPH d'Arimathie, disciple de Jésus-Christ.

JOSEPH (*le Père*), confident du cardinal de Richelieu, surnommé l'**Eminence grise,** né à Paris (1577-1638).

JOSEPH Ier, empereur d'Allemagne de 1705 à 1711; — JOSEPH II, empereur d'Allemagne de 1765 à 1790. Favorable aux idées philosophiques du XVIIIe s., il tenta dans ses Etats des réformes qui échouèrent.

JOSEPH, roi de Portugal de 1750 à 1777.

Joseph Prudhomme. V. *Prudhomme*

JOSÈPHE (*Flavius*), historien juif, auteur des *Antiquités judaïques* (37-95).

* **JOSÉPHINE TASCHER DE LA PAGERIE,** née à la Martinique en 1763. Elle épousa en 1779, le vicomte de Beauharnais, m. sur l'échafaud en 1794, puis le général Bonaparte en 1796. Elle devint impératrice en 1804, mais Napoléon divorça en 1809. Joséphine mourut cinq ans plus tard à la Malmaison.



JOSEPPIN, peintre italien (1560-1640).

JOSIAS, roi de Juda de 639 à 609 av. J.-C., vaincu par Nekao.

Josse (*monsieur*), personnage d'une comédie de Molière, dont les écrivains rappellent fréquemment le nom dans cette phrase restée célèbre : *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse*, pour rappeler à un homme qu'il a un intérêt direct au succès d'une chose dont il fait une pompeuse apologie.

JOSSELIN, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel; 2,448 h. C'est non loin de Josselin qu'eut lieu le *combat des Trente.*

JOSUÉ chef des Hébreux après Moïse et conquérant de la terre de Chanaan. C'est lui qui, d'après la Bible, combattant contre Adonisédech, roi de Jérusalem, ordonna au soleil de s'arrêter, pour lui permettre d'achever sa victoire.

JOUAN ou **JUAN** (*golfe de*), sur la côte S.-O. du dép. des Alpes-Maritimes, à l'E. d'Antibes. Napoléon y débarqua au retour de l'île d'Elbe.

* **JOUBERT,** général français, né à Pont-de-Vaux, tué à la bataille de Novi (1769-1799).



JOUBERT, moraliste fr., né à Montignac. Auteur de *Pensées* (1734-1824).

Joueur (*le*), comédie en 5 actes et en vers, une des meilleures de Regnard (1696).

Joueur de violon (*le*), chef-d'œuvre de Raphaël; palais Sciarra, à Rome.

Joueurs de boules (*les*), tableau de Meissonier (1855).

Joueuse d'osselets (*la*), statue antique, au Louvre; — statue antique, au musée de Berlin.

JOUFFROY (*marquis de*), né à Roches-sur-Rognon (Haute-Marne), inventeur de la navigation à vapeur (1751-1832).

JOUFFROY (*Théodore*), célèbre professeur de philosophie, né aux Pontets [Doubs] (1796-1842).

Jour des Morts (*le*), poème élégiaque de Fontanes, imité de Gray; composition simple et touchante (1796).

JOURDAIN, fleuve de la Palestine; il sort de l'Anti-Liban, traverse le lac de Tibériade et se jette dans la mer Morte; 215 kil. Le Jourdain joue un grand rôle dans l'histoire du christianisme; c'est dans ses eaux que Jésus-Christ fut baptisé par saint Jean-Baptiste.

JOURDAIN (*Ch.*), philosophe français, né à Paris (1817-1886).

Jourdain (*monsieur*), principal personnage du *Bourgeois gentilhomme*, comédie de Molière. C'est la mise en relief des travers d'un marchand enrichi, qui voudrait faire oublier son ancien état et qui, pour acquérir les manières d'un véritable gentilhomme, prend des leçons de toute sorte, se fait duper par tout le

monde et se prête bénévolement aux mystifications les plus ridicules. M. Jourdain est très étonné d'apprendre par son professeur de philosophie que, depuis quarante ans qu'il parle, *il fait de la prose sans le savoir*. Ce type si plaisant donne lieu à de fréquentes allusions.

JOURDAN, dit **Jourdan Coupe-Tête**, un des plus féroces révolutionnaires; m. sur l'échafaud (1749-1794).

JOURDAN, maréchal de France, né à Limoges, vainqueur à Fleurus (1794), gouverneur de l'hôtel des Invalides sous Louis-Philippe (1762-1833).

Journal des savants, célèbre recueil littéraire, fondé à Paris en 1665, par M. de Sallo, conseiller au parlement, la première publication de ce genre que l'Europe ait possédée. Rédigé par les membres de l'Institut et imprimé à l'Imprimerie nationale, ce journal publie un grand nombre de travaux d'érudition et de comptes rendus critiques de premier ordre.

Journal de Pierre de l'Estoile, recueil impartial de renseignements originaux sur les règnes de Henri III et de Henri IV (1574-1611).

Journal de Dangeau, mémoires volumineux sur la cour de Louis XIV.

Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par l'avocat Barbier, mémoires pleins de renseignements utiles et intéressants.

JOUVENCE, nymphe que Jupiter métamorphosa en une fontaine, aux eaux de laquelle il donna la vertu de rajeunir ceux qui viendraient s'y baigner (*Myth.*).

JOUVENCY, savant jésuite, né à Paris (1643-1719).

JOUVENET (*Jean*), peintre français, né à Rouen (1644-1717).

JOUX, fort situé dans le Doubs (215 k.) près Pontarlier, à 1,050 kil. d'altitude.

JOUY, littérateur français, né à Jouy, près Versailles (1764-1846).

JOVE (*Paul*), historien latin moderne, né à Côme (1483-1552).

JOVIEN, empereur romain de 363 à 364.

JOVIN, noble gaulois proclamé empereur en 411 et tué en 412.

JOYEUSE (*Anne, duc de*), favori de Henri III, amiral de France, tué à la bataille de Coutras (1561-1587); — JOYEUSE (*François de*), cardinal français, frère du précédent (1562-1615); — JOYEUSE (*Henri de*), frère des précédents (1567-1608).

JOYEUSE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 2,082 h. Soieries.

JUAN D'AUTRICHE (*don*), fils naturel de Charles-Quint, gouverneur des Pays-Bas; il gagna sur les Turcs la bataille de Lépante (1545-1578).

JUAN D'AUTRICHE (*don*), fils naturel de Philippe IV, roi d'Espagne (1629-79).

Juan (*don*), principal personnage et titre d'une comédie de Molière. Don Juan est resté le type du grand seigneur impie, libertin et séducteur.

Juan (Don), grand poème de Byron, une de ses productions les plus étonnantes. On y admire une extrême variété de sentiments et d'images; c'est une œuvre sans frein et sans règle, mais pleine de vigueur, de grâce et d'esprit (1822).

Juan (Don) d'Autriche, comédie en prose de Casimir Delavigne (1835).

Juan (Don), opéra en deux actes de Mozart (1787).

JUAN-FERNANDEZ (*île de*), île du Pacifique, à l'O. du Chili, théâtre des aventures du matelot anglais A. Selkirk, qui y séjourna de 1704 à 1709 et qui a servi de type au *Robinson Crusoé*.

JUAREZ, président de la république mexicaine pendant l'expédition française (1809-1872).

JUBA Ier, roi de Numidie, du parti de Pompée, m. en 46 av. J.-C. — Son fils, JUBA II, roi de Mauritanie; m. en 18.

JUDA, un des douze fils de Jacob.

JUDA (*royaume de*), formé des tribus de Juda et de Benjamin à la mort de Salomon et détruit par Nabuchodonosor.

JUDAS Iscariote, celui des douze apôtres qui trahit Jésus-Christ.

JUDAS MACCHABÉE. V. MACCHABÉE.

JUDE (*saint*), l'un des douze apôtres. Fête le 28 octobre.

JUDÉE, partie de la Palestine entre la mer Morte et la Méditerranée, ou plus généralement la Palestine tout entière. Hab. *Juifs*.

JUDICAËL, roi des Bretons; m. en 658.

JUDITH, héroïne juive qui coupa la tête à Holopherne (*Bible*).

Judith et Holopherne, chef-d'œuvre du Bronzino, palais Pitti (Florence); — tableau d'H. Vernet, au Louvre; — beau groupe de Donatello, à Florence.

JUDITH de Bavière, deuxième femme de Louis le Débonnaire et mère de Charles le Chauve (800-843).

Jugement de Dieu. On appelait autrefois *jugements de Dieu* ou *ordalies* les épreuves auxquelles on avait recours pour s'assurer de l'innocence ou de la culpabilité d'un accusé, lorsque les preuves matérielles manquaient. Ces épreuves consistaient à plonger le bras dans un vase d'eau bouillante, ou à prendre avec la main une barre de fer rouge, ou bien encore à tenir les bras élevés en croix. Ceux qui restaient le plus longtemps dans ces positions avaient gain de cause. Saint Louis, en n'admettant plus que les preuves par témoins, abolit ces épreuves barbares, ainsi que les combats judiciaires, dans lesquels de deux adversaires le vainqueur était proclamé innocent; et dès lors disparurent ces sortes de jugements, où la raison et l'équité étaient obligées de céder au caprice du hasard ou à la fraude.

Jugement dernier (*le*), poème d'Young, offrant des traits de pathétique et de grandeur, malgré la diffusion et la monotonie des images (1713).

Jugement dernier (*le*), célèbre fresque de Michel-Ange, à la chapelle Sixtine (Vatican); composition grandiose, une des merveilles de l'art: — tableau à plusieurs compartiments, l'œuvre la plus considérable que nous ayons de Rogier van der Weyden, hôpital de Beaune (Côte-d'Or); — immense triptyque de Memling, église de Notre-Dame, à Dantzig. Ces deux ouvrages comptent au nombre des plus belles productions de l'école flamande primitive; — tableau de Lucas de Leyde, à l'hôtel de ville de Leyde; — de Frans Floris, au musée de Bruxelles; — de Rubens, au musée de Munich; — de Palma le vieux, au palais ducal de Venise; — de Pierre de Cornélius, à l'église Saint-Louis, à Munich; — fresque vaste, énergique, pleine d'étranges beautés, par Andrea Orcagna, au Campo-Santo de Pise.

Jugement de Pâris (*le*), tableau de Rubens, à la National Gallery; — du même, galerie de Dresde; — de Van der Werf, même galerie.

Jugement de Salomon (*le*), tableau de Gaspard de Crayer, musée de Gand; — de Poussin, au Louvre.

Juges, chefs suprêmes des Hébreux depuis Moïse jusqu'à l'institution de la royauté par Samuel au profit de Saül.

Juges (*Livre des*), un des livres canoniques de la Bible, contenant l'histoire des chefs ainsi nommés.

JUGON, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 556 h.

JUGURTHA, roi de Numidie, lutta contre les Romains (119-106 av. J.-C.).

Jugurtha (*Histoire de la guerre de*), par Salluste; composition essentiellement littéraire, remarquable par la vigueur du style, la verve du récit et la vérité des portraits.

Juif errant. Le Juif errant est évidemment un symbole du peuple juif, condamné, depuis tant de siècles, à errer loin de son pays. On raconte que Jésus, portant sa croix et pliant sous le faix, voulut se reposer devant la porte du Juif Ahasvérus, qui le chassa brutalement, et que, pour le punir, le Seigneur lui dit: « Tu seras errant sur la terre jusqu'à ce que je vienne. » Aussitôt le Juif se mit à marcher; depuis, poussé par une force irrésistible, il erre continuellement, sans pouvoir trouver un lieu de repos.

JUIFS, peuple de l'Asie que l'on désigne aussi sous les noms de *peuple de Dieu*, *Hébreux* et *Israélites*. V. PALESTINE.

JUILLAC, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive; 2,536 h.

Juillet 1789 (*journée du* 14), première insurrection des Parisiens pendant la Révolution, qui eut pour résultat la prise de la Bastille.

Juillet 1830 (*révolution* ou *journées de*), insurrection des Parisiens contre Charles X.

JUILLY, village de Seine-et-Marne arr. de Meaux; 1,073 h. Collège célèbre fondé par les oratoriens.

Juin 1848 (*journées de*), insurrection qui ensanglanta Paris pendant quatre jours à la suite du licenciement de 107,000 ouvriers des ateliers nationaux.

Juive (*la*), opéra en cinq actes d'Halévy, paroles de Scribe, un des chefs-d'œuvre de notre scène lyrique (1835).

JULES Ier (*saint*), pape de 337 à 352. Fête le 12 avril; — JULES II (*Julien de la Rovère*, ou), pape de 1503 à 1513, né à Arezzo; — JULES III, pape de 1550 à 1555.



* **Jules II** (*portrait du pape*), tableau de Raphaël, musée des Offices (Florence); tête intelligente, énergique, mais dont le regard a une fixité sinistre; — de Giovanni Massone (Louvre).

JULES ROMAIN, célèbre peintre et architecte italien, élève de Raphaël (1492-1546).

JULIA (*gens*), illustre famille de Rome, à laquelle appartenait Jules César et qui prétendait descendre d'Iule ou Ascagne, fils d'Énée.

JULIE, fille de Jules César et femme de Pompée; m. en 55 av. J.-C.

JULIE, fille d'Auguste, célèbre par sa beauté et le dérèglement de ses mœurs; épousa successivement Marcellus, Agrippa et Tibère (39 av. J.-C. — 14 ap. J.-C.)

JULIE (*sainte*), d'une famille illustre de Carthage; martyre en 439. Fête le 22 mai.

JULIEN l'Apostat, empereur romain de 361 à 363. Il avait été élevé dans la religion chrétienne, qu'il renia, d'où son surnom, et fit de vains efforts pour rétablir le paganisme. Blessé mortellement dans une guerre contre Sapor, roi de Perse, on dit qu'il recueillit dans sa main le sang qui jaillissait de sa blessure et le lança contre le ciel en s'écriant: « Tu as vaincu, Galiléen! »

JULIEN (*comte*), gouverneur de l'Andalousie; poussé par un sentiment de vengeance, il ouvrit aux Maures l'entrée de l'Espagne en 711.

Julien (*l'Hospitalité de saint*), chef-d'œuvre du Bronzino, au palais Pitti (Florence); composition, dessin, lumière, coloris, tout est parfait dans ce tableau.

JULIEN (*Stanislas*), célèbre sinologue français, né à Orléans (1797-1873).

JULIEN, statuaire fr., auteur de la *Baigneuse*, né à Saint-Paulien [Haute-Loire] (1731-1804).

JULIENNES (*Alpes*). V. ALPES.

JULIERS, v. de Prusse, province rhénane; autrefois cap. d'un duché de même nom; 5,300 h.

Juliette, personnage de *Roméo et Ju-*

liette, tragédie de Shakspeare. V. *Roméo*.

JUMEAUX, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 1,179 h. Sur l'Allier.

JUMET, v. de Belgique (Hainaut); 23,380 h.

JUMIÈGES, village du dép. de la Seine-Inférieure (arr. de Rouen); 1,028 h. Ruines d'une abbaye de bénédictins fondée à l'époque mérovingienne.

JUMILHAC (*marquis de*), homme politique fr., né à Paris (1764-1826).

JUMILHAC-LE-GRAND, ch. l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron; 3,080 h. Sur l'Isle.

JUNGFRAU (*la*), c'est-à-dire la *Jeune fille*, sommet des Alpes Bernoises, un des points culminants de l'Europe; 4,181 m.

JUNIA (*gens*), illustre famille de Rome, d'où sortit Junius Brutus.

JUNIUS (*Lettres de*). V. *Lettres*.

JUNIVILLE, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel; 1,105 h.

JUNON, épouse de Jupiter, fille de Saturne, déesse du mariage. Les poètes la représentent comme hautaine, jalouse, altière et vindicative.



* **Junon**, statue antique (villa Borghèse).

JUNOT, duc d'Abrantès, général français, né à Bussy-le-Grand. Aide de camp de Napoléon Ier pendant la première campagne d'Italie, il fit partie de l'expédition d'Egypte, prit Lisbonne en 1807. Il se suicida dans un accès de folie (1771-1813).

JUNTE (*les*), illustre famille d'imprimeurs vénitiens au XVIe siècle.

JUPITER ou **ZEUS**, le père et le maître des dieux, chez les Grecs et les Romains. Il vainquit les Titans, renversa son père Saturne, donna à Neptune la mer, à Pluton l'enfer et garda pour lui le ciel et la terre. Les divers attributs qu'on lui reconnaissait lui valurent des surnoms nombreux: *Jupiter Tonnant*, *Jupiter Férétrien*, etc. Dans le style familier, on dit *Jupin*.



* **Jupiter Olympien**, statue antique, de Phidias, à Olympie regardée comme le chef-d'œuvre de la sculpture chez les anciens. L'une des sept merveilles du monde.

Jupiter et Antiope, tableau du Titien, musée de Munich; — même tableau, au Louvre (v. *Vénus del Pardo*); — de Raphaël (Rome); — de Poussin, à la National Gallery.

JURA, chaîne de montagnes entre la France et la Suisse, d'une longueur moyenne de 650 kil. La partie comprise entre le *col de Saint-Cergues* et la *Dent de Vaulion* s'appelle Noirmont. Les cimes les plus élevées sont: le *Reculet* (1,720 m.), le *Grand Credo* (1,690 m.), le mont *Tendre* (1,682).

JURA (*dép. du*), département formé par la Franche-Comté; préfecture *Lons-le-Saunier;* sous-préf. *Dôle*, *Poligny*, *Saint-Claude;* 4 arr., 32 cant., 584 comm.; 273,028 h. 7e région militaire; cour d'appel de Besançon, évêché à Saint-Claude. Ce départ. doit son nom à la chaîne du *Jura*.

JURANÇON, comm. des Basses-Pyrénées, arr. de Pau; 2,614 h. Sur le gave de Pau. Vins renommés.

Jurande, nom donné sous l'ancien régime à la fonction de ceux que les corps de métiers choisissaient pour veiller à leurs intérêts.

JURIEU (*Pierre*), théologien protestant français, né à Mer (1637-1713).

Jurisprudence (*la*) ou la **Justice**, fresque de Raphaël; aux *Chambres* du Vatican.

JURJURA. V. DJURJURA.

JUSSEY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 2,760 h. Ch. de fer E.

JUSSIEU (*Antoine de*), botaniste français, né à Lyon (1686-1758); — * BERNARD, frère du précédent, célèbre botaniste fr., né à Lyon (1699-1770); — JOSEPH, frère du précédent, botaniste, né à Lyon (1704-1779); — ANTOINE-LAURENT, neveu des précédents et, comme eux, célèbre botaniste, né à Lyon (1748-1836); — ADRIEN, fils du précédent, botaniste non moins illustre que ses devanciers, né à Paris (1797-1853).



JUST (*saint*), martyrisé en Espagne vers le IVe siècle. Fête le 6 août.

Just (*Martyre de saint*), tableau de Rubens musée de Bordeaux.

JUSTE LIPSE. V. LIPSE.

JUSTEL (*Christophe*), érudit et canoniste protestant, né à Paris (1580-1649).

Justice (*la*), poème philosophique de Sully Prud'homme (1878).

Justice de Trajan (*la*), tableau de Delacroix musée de Rouen; peinture du dessin le plus énergique, de l'exécution la plus fougueuse, du coloris le plus hardi.

Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime (*la*), chef d'œuvre de Prud'hon (Louvre), magnifique allégorie, d'une poésie lugubre et saisissante.

JUSTIN, historien latin du IIe siècle, qui a abrégé l'*Histoire universelle* de Trogue Pompée.

JUSTIN (*saint*), auteur d'une *Apologie de la religion chrétienne;* martyr en 168. Fête le 12 juin.

JUSTIN Ier, empereur d'Orient de 518 à 527; — JUSTIN II, empereur d'Orient de 565 à 578.

JUSTINE, impératrice romaine, épouse de Valentinien Ier; m. en 388.

JUSTINE (*sainte*), née à Antioche, martyrisée à Nicomédie vers 304. Fête le 26 septembre.

JUSTINE (*sainte*), de Padoue, martyre sous Dioclétien. Fête le 7 octobre.

* **JUSTINIEN I**er, empereur d'Orient de 527 à 565; il eut pour généraux Bélisaire et Narsès, et combattit les Vandales et les Perses; il fit compiler le *Digeste*, les *Institutes*, les *Novelles* et les *Codes*. Il épousa une ancienne courtisane, Théodora; —JUSTINIEN II, empereur d'Orient en 685, détrôné par Léonce en 694, rétabli en 705, assassiné en 711.



JUTLAND, presqu'île du Danemark, au N. du Schleswig; 943,000 h. (*Jutlandais*). V. pr. *Viborg*.

* **JUVÉNAL**, célèbre poète satirique latin, né à Aquinum. Ses œuvres sont pleines d'énergie et d'indignation contre les vices de Rome, qu'il se complaît à raconter, à flétrir (42-120).



JUVÉNAL DES URSINS (*Jean*), magistrat, prélat et historien fr., né à Paris, auteur d'une *Chronique de Charles VI*, revisa le procès de Jeanne d'Arc (1388-1473).

JUVÉNAL DES URSINS (*Guillaume*), frère du précédent, chancelier de France sous Louis XI (1400-1472).

Juvenilia (*choses de jeunesse*), titre donné souvent à des poésies écrites dans le jeune âge de l'auteur; les plus connues sont les *Juvenilia* de Th. de Bèze (1548).

JUVIGNY-SOUS-ANDAINE, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront; 1,236 h. Ch. de fer O.

JUVIGNY, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain: 819 h.

JUZENNECOURT, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 303 h.

K

Kaaba, petit édifice carré qui se trouve dans la principale mosquée de La Mecque; c'est le point vers lequel les musulmans doivent se tourner dans leurs prières.

KAARTA, pays du Soudan, sur la r. dr. du Sénégal; 300,000 h.

KABLÉ (*Jacques*), homme politique alsacien, né à Brumath (1830-1887).

KABOUL, cap. de l'Afghanistan; 60,000 h. Sur le Kaboul, affl. de l'Indus; (500 kil.).

KABYLIE, partie de l'Algérie à l'E. d'Alger, dans les dép. d'Alger et de Constantine. Elle se divise en *Grande Kabylie* et *Petite Kabylie*. Le Djurdjura est dans la Grande Kabylie. Les principaux cours d'eau sont l'Isser, le Sahel et le Sebaou. Les *Kabyles** sont regardés comme aborigènes et de race berbère.



KADIJAH ou **KADISCHA**, femme de Mahomet et mère de Fatime, souche des Fatimites.

KADJARS, dynastie turcomane qui occupe le trône de Perse depuis 1794.

KAFFA ou **FÉODOSIA** ou **THÉODOSIE**, v. de Crimée, sur le détroit d'Iénikaleh; 9,000 h.

KAFFA, pays chrétien de l'Afrique, au S. du Choa.

KÂFIRISTAN, pays situé dans la vallée de l'Hindou-Koh, au N. de l'Afghanistan.

KAGOSIMA, v. et port du Japon, dans l'île de Kiou-siou; 60,000 h.

KAÏ-FOUNG, v. de la Chine centrale; 100,000 h.

KAINARDJI. V. KOUTCHOUK.

KAIROUAN, v. de Tunisie; 20,000 h. Occupée par les Français en 1881.

KAISARIEH. V. CÉSARÉE.

KAISERSLAUTERN, v. de la Bavière rhénane; 31,418 h. Sur la Lauter.

KALAHARI (*désert de*), entre le lac Ngami et le fleuve Orange (Afrique méridionale).

KALAMATA, v. et port de Grèce (Messénie); 5,000 h.

KALB, général au service de la France, né près de Nuremberg; il s'illustra dans la guerre de l'Indépendance en Amérique (1732-1780).

KALGOUIEF, île russe de l'océan

Glacial arctique, au N. de la Russie.

KALIDAÇA, poète sanscrit du Ier s. av. J.-C., auteur de deux beaux drames : *Sakountala* et *Ourvaci*.

KALISZ, v. de Russie (Pologne); 19,000 h. Sur la frontière de Prusse. En 1813, l'empereur de Russie et le roi de Prusse y conclurent un traité d'alliance contre Napoléon.

KALKBRENNER, nom de deux musiciens allemands : CHRÉTIEN (1755-1806) et FRÉDÉRIC-GUILLAUME (1784-1849).

KALMOUKS, peuple bouddhiste de la Mongolie, dont la plus grande partie est tributaire de la Russie.

KALNOKY, homme d'Etat autrichien, né en Moravie en 1832.

KALOUGA, v. de la Russie, ch.-l. du gouv. de Kalouga ; 39,969 h. Sur l'Oka. Le gouv. a 1,140,337 h.

KAMA (*la*), riv. de la Russie orientale, affl. du Volga (r. g.); 1,280 kil.

KAMPEN, v. forte de la Hollande, prov. d'Over-Yssel ; 17,500 h. Sur l'Yssel.

KAMTCHADALES, habitants du Kamtchatka méridional.

KAMTCHATKA, péninsule de la Sibérie orientale, entre les mers de Behring et d'Okhotsk ; 10,000 h.

KANA. V. CANA ou CALMINA.

KANARIS (*Constantin*), intrépide marin grec, qui s'immortalisa dans la guerre de l'Indépendanee (1790-1877).

KANAZAWA ou **ISIKAVA**, v. du Japon (Nippon); 107,913 h.

KANDAHAR, v. de l'Afghanistan central ; 50,000 h.

KANE, voyageur américain, fit deux expéditions dans les régions arctiques (1832-1885).

KANEM, pays du Soudan au N.-E. du Bornou.

KANH-HOA, v. d'Annam au S. de Hué.

KANO, v. de l'empire de Sokoto (Soudan oriental); 30,000 h.

KANSAS (*le*), riv. des Etats-Unis, affluent du Missouri (r. dr.); environ 1,000 kil.

KANSAS, un des Etats unis d'Amérique ; 1,470,000 h. Cap. *Topeka*.

KANSAS CITY, v. du Missouri (Etats-Unis); 55,700 h. Sur le Missouri.

KAN-SOU, prov. de Chine, près le Turkestan russe ; 9,300,000 h. Ch-l. *Lan-Tchéou*.

KANT (*kante*), célèbre philosophe allemand, né à Kœnigsberg, aut. de la *Critique de la raison pure*, de la *Critique de la raison pratique* et de la *Critique du jugement*, trois traités très estimés. Il entreprit de réformer l'ensemble de nos connaissances. Partant du doute, il reconstitue la certitude au moyen de la raison pratique, et conclut à la loi du devoir, à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme (1724-1800).



KARA (*la*), riv. de la Russie sept., qui se jette dans l'océan Glacial ; 266 kil.

KARA (*mer de*), formée par l'océan Glacial arctique entre la Nouvelle Zemble et le contineut.

KARA-BOGHAZ, golfe de la côte E. de la mer Caspienne.

KARAGEORGEVITCH (*Alex.*), prince de Serbie de 1842 à 1857, né en 1806, fils de Karageorges V. CZERNY.

KARAKORAM, chaînes de montagnes du centre de l'Asie, à l'O. du plateau du Thibet.

KARAKOUL, v. de Boukharie; 30,000 h.

KARAMANIE, pays de l'Asie Mineure méridionale. Au XIVe s., elle forma une principauté turque, avec *Karaman* ou *Laranda* pour capitale.

KARAMSIN, historien russe (1765-1826).

KARA-MUSTAPHA, grand vizir de Mahomet IV, vaincu sous les murs de Vienne par Jean Sobieski en 1683.

KARIKAL, v. de l'Hindoustan, sur la côte de Coromandel ; à la France ; 70,526 h.

KARNAK, village d'Egypte, bâti dans les ruines de l'ancienne Thèbes.

KARNATIC, partie de la Présidence de Madras située le long de la côte de Coromandel.

KARPATHES, chaîne de montagnes de l'Europe au N. de la Hongrie, divisés en *Karpathes du N.*, depuis les monts Sudètes jusqu'au mont Sloiczek ; en *Karpathes du centre*, du mont Sloiczek au plateau de Transylvanie, et *Karpathes du S.*, depuis le commencement du plateau de Transylvanie jusqu'aux Portes-de-Fer sur le Danube ; 1,450 kil. de longueur.

KARR (*Alph.*), littérateur fr., né à Paris (1808-1890).

KARS, v. de l'Arménie russe ; 12,000 h.

KASCHAN, ou **KACHAN**, v. de Perse (Irak-Adjmi); 70,000 h.

KASCHMIR. V. CACHEMIRE.

KASCHGAR ou **KACHGAR**, v. commerçante du Turkestan oriental (Chine) ; 50,000 h.

KASR-SAÏD, village de Tunisie où fut signé, en 1881, le traité établissant notre protectorat sur la Tunisie.

KASSA ou **KASCHAN**, v. de la Hongrie septentrionale ; 26,100 h.

KASTAMOUNI, v. de la Turquie d'Asie (Anatolie) ; ch.-l. de la prov. de même nom ; 20,000 h.

KATKOF, publiciste russe, né à Moscou (1820-1887).

KATTACK, v de l'Hindoustan anglais (Bengale) ; 50,880 h.

KATTEGAT. V. CATTÉGAT.

KAUFFMANN (*Angélique*), femme peintre de la Suisse (1741-1807).

KAULBACH (*G. de*), peintre allemand (1808-1874).

KAUNITZ (*prince de*), célèbre homme d'Etat autrichien sous Charles VI et Marie-Thérèse; signa le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) et s'allia avec la France durant la guerre de Sept ans (1711-1794).

KAYES, cap du Soudan fr.; sur la r. g. du haut Sénégal. Ch. de f. de Kayes à Bafoulabé; 10,000 h.

KAYSERSBERG (*ka-i-sèrs-berk*), ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Colmar; cédé à l'Allemagne; 2,500 h.

KAZAN, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. de gouvernement; 140,800 h. Le gouvernement de Kazan a 1,955,500 h.

KAZBEK, montagne du Caucase central : 5,043 m. d'altitude.

KAZBIN ou **KASVIN,** v. de Perse (Irak-Adjmi); 40,000 h. Etoffes.

KAZIMIRSKI, orientaliste fr. (1808-1887).

Kchatriyas, nom de la caste des guerriers dans l'Inde védique.

KEAN, célèbre acteur anglais, né à Londres (1787-1833).

KECSKEMET, v. de la Hongrie centrale; 46,900 h.

KEHL, v. du grand-duché de Bade; 5,095 h.; pont célèbre sur le Rhin.

KEISER, compositeur allemand, né vers 1673, mort en 1739.

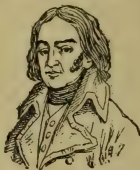
KEITH (*George*), célèbre amiral anglais (1746-1823).

KÉLAT, v. du N.-E. du Béloutchistan, cap. du khanat de Kélat, placé sous le protectorat anglais; 14,000 h.

KELLER (*Jacques*) ou *Cellarius*, théologien allem., né à Seckingen (1560-1631).

KELLER, habile fondeur du siècle de Louis XIV, né à Zurich (1638-1702).

KELLERMANN, duc de Valmy, maréchal de France né à Strasbourg. Vainqueur à Valmy (1792), il commanda successivement les armées de la Moselle et des Alpes (1735-1820).— Son fils, FRANÇOIS-ETIENNE, général, né à Metz (1770-1825);—FRANÇOIS EDMOND, fils du précédent, homme politique (1802-1868).



KE-LUNG, port du nord-est de l'île Formose; 5,000 h.

KENNETH, nom de trois rois d'Ecosse, le premier de 604 à 605, le second de 833 à 887, le troisième de 976 à 984. Ce dernier publia un recueil de lois.

KENOUS, habit. de la basse Nubie.

KENT (*royaume de*), le plus ancien royaume de l'heptarchie anglo-saxonne; cap. *Cantorbery*.

KENT, comté maritime du S.-E. de l'Angleterre; 978,000 h. Ch.-l. *Maidstone*.

KENTUCKY (*le*), affl. de l'Ohio [r. g.] (Etats-Unis); 375 kil.

KENTUCKY, un des Etats unis de l'Amérique du Nord; 2,220,000 h. Cap. *Frankfort*.

* **KÉPLER** (*Jean*), illustre astronome allemand, né à Magstatt (Wurtemberg) en 1571, mort en 1630. Il s'adonna de bonne heure à l'étude des mathématiques et les cultiva toute sa vie en dépit d'infortunes de toute sorte. Sa singulière existence explique le bizarre mélange des traits géniaux et des folles élucubrations astrologiques dont ses ouvrages sont remplis. Il eut du moins la gloire de donner une très belle théorie de la planète Mars et d'énoncer les lois dites *lois de Képler*, d'où Newton sut dégager le grand principe de l'attraction universelle : 1° les orbites planétaires sont des ellipses dont le soleil occupe un des foyers; 2° les aires décrites par les rayons vecteurs sont proportionnelles aux temps; 3° les carrés des temps des révolutions planétaires sont proportionnels aux cubes des grands axes des orbites.



KERALIO (*L.-P.*), érudit fr., né à Rennes (1731-1793).

KÉRATRY (*comte de*), écrivain français et homme politique, né à Rennes (1769-1859).

KERFERÈS ou mieux **SNOFROU,** roi égyptien de la IIIe dynastie.

KERGORLAY (*comte de*), homme politique fr. (1769-1856).

KERGUELEN (*de*), navigateur fr., né en Bretagne, découvrit en 1772 les îles *Kerguelen* (1745-1797).

KERGUELEN (*îles*), groupe d'îles de l'océan Indien, à égale distance du S. de l'Afrique et de l'Australie. La principale s'appelle *Kerguelen* ou île de la Désolation; à la France.

KERMAN, v. de la Perse méridionale; ch.-l. de la prov. de Kerman; 45,000 h.

KERMANCHAH ou **KERSMANSCHAN,** cap. du Kourdistan persan; 12,000 h.

Kermesse flamande ou **Fête de village,** tableaux de Teniers, au Louvre et aux musées de Dresde, d'Amsterdam, de Madrid, etc. Teniers y a déployé un grand talent d'observation, un esprit charmant et de précieuses qualités d'exécution; — de Rubens, au Louvre.

KERN, diplomate suisse (1808-1888).

KÉROUAL (*Louise Penhoet-*), duchesse de Portsmouth, favorite de Charles II d'Angleterre, vendue à la politique française (1652-1725).

KERRY, comté d'Irlande (prov. de Munster); 201,039 h. Ch.-l. *Tralee*.

KERSAINT (*comte de*), marin français né au château de Kersaint [Finistère]

1707-1759). — Son fils, conventionnel, né à Paris; m. sur l'échafaud (1742-1793).

KERTCH, v. de Russie (Crimée); 22,500 h. Sur le détroit de *Kertch* ou *Iénikaleh.*

KEYSER (*Nicaise de*), peintre belge, né à Sandvliet, près d'Anvers en 1813; mort à Anvers en 1887.

KHAÏBER, défilé qui fait communiquer l'Inde et l'Afghanistan.

KHALED, lieutenant de Mahomet, conquérant de la Syrie (541-642).

KHAMITIQUE (*famille*), famille qui comprend les groupes égyptien, libyen et éthiopien.

KHARKOF, v. du S.-O. de la Russie; cap. de l'Ukraine; 188,000 h.

KHARTOUM, v. du Soudan, au confluent du Nil Blanc et du Nil Bleu. Gordon y fut tué par les Soudanais après un siège célèbre (1885).

KHATMANDOU, v. de l'Inde septentrionale, cap. du Népaul; 50,000 h.

KHERSON, v. forte de Russie, ch.-l. du gouv. de Kherson, sur le Dniéper; 60,950 h. Le gouv. a 1,865.164 h.

KHIVA, v. de Turkestan, cap. de la Khivie ou khanat de Khiva; 12,000 h. Sous le protectorat de la Russie.

KHMER (*empire*) vaste Etat du Cambodge, très puissant au moyen âge; sa civilisation a laissé des restes imposants.

KHOKAND, v. du Turkestan russe; 30,000 h.

KHORAÇAN ou **KHORASSAN,** prov. du N.-E. de Perse; 1,160,000 h. Cap. *Meschéd.*

KHORSABAD, v. de la Turquie d'Asie, près Mossoul. Ruines assyriennes.

KHOUZISTAN ou **ARABISTAN,** prov. du S.-O. de la Perse; cap. *Chouster.*

***KHROUMIRS,** tribus pillardes de la frontière algéro-tunisienne.



KIANG-SI, pr. du S.-E. de la Chine; 25,151,327 h. Cap. *Nan-tchangfou.*

KIANG-SOU, prov. maritime de la Chine orientale; 40,000,000 h. Cap. *Nan-King.*

KICHINEF, v. du S.-O. de la Russie; cap. de la Bessarabie, à 1,693 kil. S.-O. de Saint-Pétersbourg; 30,000 h.

KIEF, v. de Russie, ch.-l. de gouvernement; 202,000 h. Sur la r. dr. du Dniéper; le gouvernement de Kief a 2,507,231 h.

KIEL, v. de Prusse (Schleswig-Holstein); 50,440 h. Port militaire sur la Baltique.

KIEL (*Canal de*), va de Kiel à l'embouchure de l'Elbe; fait communiquer la Baltique avec la mer du Nord.

KIEPERT, géographe allemand, né à Berlin en 1818.

KIERSY-SUR-OISE, village de Aisne, où Charles le Chauve rendit en 877, un capitulaire consacrant l'hérédité des fiefs.

KILDARE, v. d'Irlande, ch.-l. du comté de Kildare (prov. de Leinster); 2,100 h. Le comté a 75,804 h.

KILIMA-N'DJARO, massif montagneux de l'Afrique, à l'O. de Zanzibar.

KILKENNY, v. d'Irlande, ch.-l. du comté de Kilkenny (prov. de Leinster); 12,500 h. Le comté a 99,531 h.

KILMAINE, général fr., né à Dublin (1754-1799).

KINCARDINE, comté d'Ecosse; 34,464 h. Cap. *Stonehaven.*

KING'S-COUNTY, comté d'Irlande (pr v. de Leinster); 72,852 h. Cap. *Tullamore.*

KINGSTON, cap. de la Jamaïque, 37,845 h. Port sur la côte méridionale.

KINGSTON, v. du Canada, prov. d'Ontario, sur le lac Ontario et le Saint-Laurent; 14,091 h.

KINKEL, poète et homme politique allemand (1815-1882).

KINROSS, comté d'Ecosse; 6,700 h. Cap. *Kinross;* 2,490 h.

KIOTO ou **MIACO,** v. du Japon dans l'île de Nippon; 263,357 h.

KIOU-KIANG, v. de la Chine orientale (prov. de Kiang-Si); 53,000 h. Sur le fleuve Bleu.

KIOUNG-TCHEOU, port ouvert de l'île Haï-nan; 40.000 h.

KIOU-SIOU, l'une des quatre grandes îles de l'archipel du Japon; 5,214,000 h. V. pr. *Kagosima, Koumamoto.*

KIRCHER, jésuite allemand (1602-1680).

KIRCHHOFF, savant physicien, né à Kœnigsberg, a attaché son nom à la découverte de l'analyse spectrale, en collaboration avec Bunsen (1824-1887).

* **KIRGHIZ,** peuple de race tartare entre l'Oural et l'Irtich.



KIRKCUDBRIGHT, comté d'Ecosse; 42,127 hab. Cap. *Kirkcudbright;* 3,500 h. Port.

KISS, sculpteur allemand (1801-1865).

KITA, poste fr. du haut Sénégal.

KIZIL-ERMAK, fl. d'Asie Mineure; a sa source dans l'Anti-Taurus et se jette dans la mer Noire; 900 kil.

KLACZKO (*Julien*), publiciste polonais, né à Wilna en 1808.

KLAGENFURTH, v. d'Autriche, ch.-l. de la Carinthie, prise par Masséna en 1797; 29,900 h.

KLAPROTH (*M.-H.*), célèbre chimiste allemand (1743-1817); — KLAPROTH (*H.-G.*), orientaliste, fils du précédent (1783-1835).

KLAUSENBOURG ou **KOLOZVAR,** v. de Hongrie (Transylvanie); 29,950 h. Patrie de Mathias Corvin.

KLAUSTHAL, v. de Prusse (Hanovre); 10,000 h.

* **KLÉBER** (*Jean-Baptiste*), célèbre général de la Révolution, né à Strasbourg. Fils d'un maçon et engagé volontaire en 1792, il assista au siège de Mayence, commanda en Vendée, se distingua à Fleurus, puis en Egypte où il fut assassiné par un mameluk (1753-1800).

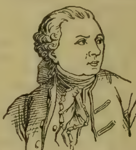


KLEIST (*Henri de*), auteur dramatique allemand, né à Francfort-sur-l'Oder en 1777, m. à Potsdam en 1811.

KLEPHTES. V. ARMATOLES.

KLOPICKI (*Joseph*), général polonais, qui combattit sous Kosciusko (1772-1854).

* **KLOPSTOCK** (*Frédéric*), illustre poète allemand, né à Quedlimbourg (Saxe prussienne). Sa vie entière est dans le grand poème qu'il passa trente ans à édifier (*la Messiade*), et où il chante la venue du Messie (1724-1803).



KLOSTER-CAMP, village de la Prusse rhénane; 200 h. En 1760, les Français y remportèrent sur les Hanovriens une victoire due au dévouement du chevalier d'Assas. V. ASSAS.

KNAUS (*Louis*), peintre allemand, né à Wiesbaden (Nassau) en 1829.

KNOLLES (*Robert*), général anglais, un des adversaires de Du Guesclin (1317-1406).

Know-nothing, nom d'un parti qui, aux Etats-Unis, voudrait réserver le droit de citoyen aux seuls individus nés en Amérique ou d'un père américain.

KNOX (*Jean*), réformateur écossais (1505-1572).

KOCH (*C.-G. de*), publiciste fr., né à Bouxwiller (1737-1813).

KOCK (*Charles-Paul de*), fécond romancier fr., né à Paris (1794-1871). — Son fils *Henri*, romancier et auteur dramatique, né à Paris (1821-1892).

KŒCHLIN, nom d'une grande maison d'industriels de Mulhouse (Alsace).

KŒNIG, mathématicien allemand (1712-1757).

KŒNIGSBERG, ch.-l. de la Prusse orientale; 161,149 h. Port sur le Pregel. Université célèbre. Patrie de Kant, de Bitaubé. Soult s'en empara en 1807.

KŒNIGSHUTTE, v. de Prusse (Silésie); 32,019 h. Fonderies, forges.

KŒNIGSMARK, un des généraux de Gustave-Adolphe (1600-1663).

KOLTZOW-MASSALSKY, princesse roumaine, née à Bucarest en 1829, qui écrit sous le pseudonyme *Dora d'Istria*.

KOLLIN ou **NEU-KOLIN**, v. de Bohême, sur l'Elbe; 11,640 h. Le maréchal Daun y vainquit Frédéric II en 1757.

KOMAROM ou **KOMORN**, v. de la Hongrie occid., sur le Danube; 13,200 h.

KONAKRY, v. de la Guinée fr., cap. de la colonie des *Rivières du Sud;* port sur l'Océan.

KONG (*monts*), chaîne de l'Afrique qui sépare de la Guinée le haut bassin du Niger; longueur 800 à 1,000 kil.

KONIEH ou **ICONIUM**, v. de la Turquie d'Asie (Anatolie); 40,000 h.

KOPROLI, gr. vizir de Mahomet IV, le *Richelieu de la Turquie* (1585-1661).

KORAISCHITES, V. CORAISCHITES.

KORDOFAN, contrée du Soudan oriental, à l'O. du Nil Blanc.

KOSCIUSKO, général polonais qui prit part à des insurrections contre la Russie, fut nommé dictateur par ses concitoyens en 1794, tomba entre les mains des Russes, et, mis en liberté par le tsar Paul Ier, passa le reste de sa vie en dehors de toute agitation (1746-1817).

KOSSEIR ou **KOCIER**, v. de la haute Egypte, sur la mer Rouge; 1,500 h.

KOSSUTH, patriote hongrois, chef de la révolution de 1848 (1806-1894).

KOSTROMA, v. de la Russie centrale; ch.-l. du gouv. de Kostroma; 29,000 h. Sur le Volga. Le gouvern. a 1,300,000 h.

KOTONOU, v. de la Guinée septent. Port. fr. sur l'Atlantique.

KOTZEBUE, célèbre littérateur allemand; poignardé par Sand (1761-1819). — Son fils OTTO, voyageur dans les mers arctiques (1787-1846).

KOUANDO, affluent du Zambèze (r. dr.); 1,852 kil.

KOUANG-SI, prov. de la Chine méridionale; 25,000,000 d'h. Cap. *Koué-lung*

KOUANG-TOUNG, prov. du S. de la Chine; elle a, avec l'île d'Haï-nan 30,000,000 d'h. Cap. *Canton*.

KOUBAN (*le*), fleuve de la Russie méridionale, tributaire de la mer Noire et de la mer d'Azof; 810 kil. La prov. du même nom a 1,107,922 h. Cap. *Iékaterinodar*.

KOUEN-LOUN, chaîne de montagnes de l'Asie entre le Thibet et le Turkestan

KOUKA ou **KOUKO**, cap. du Bornou (Soudan central); 60,000 h.

KOUKOU-NOR, lac de l'Asie central entre la Chine, la Mongolie et le Thibet

KOULDJA, v. de la Chine occidentale 50,000 h.

KOUMAMOTO, v. du Japon (Kiousiou); 45,923 h.

KOUR (*le*), fl. de Russie, tributaire de la Caspienne; 1,050 kil.

KOURDISTAN ou **KURDISTAN** pays d'Asie compris partie dans la Turquie, partie dans la Perse. (Hab. *Kourdes* ou *Kurdes*.)

KOURILES, archipel japonais d'A

sie; longue chaîne d'îles, du Kamtchatka à l'île Yéso.

KOURO-SIVO, courant du Pacifique qui baigne les côtes E. du Japon.

KOURSK, v. de Russie centrale; ch.-l. du gouvernement de Koursk; 44,000 h. Le gouvernement a 1,954,807 h.

KOUTAÏS, v. de la Transcaucasie au N.-O. de Tiflis; ch.-l. du gouv. de Koutaïs; 12,740 h. Le gouv. a 700,000 h.

KOUTCHOUK-KAÏNARDJI, village de Bulgarie, où fut signé un traité célèbre entre la Turquie et la Russie, en 1774.

KOUTOUSOFF, célèbre général russe, vaincu à la Moskowa (1745-1813).

KOWNO, v. de Russie; ch.-l. du gouv. de Kowno; 49,500 h. Sur le Niémen. Les Français s'en emparèrent en 1812. Le gouv. a 1,500,000 h.

KRA, isthme qui unit à l'Indo-Chine la presqu'île de Malacca.

KRAFT (*G.-W.*), savant physicien wurtembergeois (1701-1754).

KRAY (*baron de*), célèbre général autrichien (1735-1804).

KREMLIN, forteresse de Moscou, où se trouvent le palais, ancienne résidence des tsars, et la fameuse cloche qui pèse 165,000 kilogr.

KREUZNACK, v. de Prusse (prov. du Rhin); 15,320 h. Eaux salines.

KREUTZER (*ère*), violoniste et compositeur, né à Versailles (1766-1831).

Krichna, dieu hindou, représenté comme la huitième incarnation de Vichnou.

KRILOF (*Ivan*), célèbre fabuliste, né à Moscou, le *La Fontaine de la Russie* (1768-1844).

KRONSTADT, v. de Hongrie. V. BRASSO.

KRONSTADT. V. CRONSTADT.

KROUMIRS. V. KHROUMIRS.

KRUDENER (*Mme de*), célèbre mystique russe, né à Riga (1766-1824).

KRUMMACHER (*krou-ma-kère*), écrivain allemand, auteur de *Paraboles* devenues classiques (1768-1845).

KRUPP, industriel allemand, fondeur des canons d'acier qui portent son nom (1810-1887).

KYAXARÈS ou **KHYAKHSHATRA**, fondateur de l'empire mède, fils de Phraortes. Il vainquit les Scythes, détruisit Ninive et fit campagne contre la Lydie; m. en 584 av. J.-C.

KRUZENSTERN, navigateur russe (1770-1846).

KUHN, savant médecin et physiologiste allemand (1754-1840).

KULTURKAMPF. V. CULTURKAMPF.

KUPRULI. V. KOPROLI.

KURDISTAN. V. KOURDISTAN.

KÜSTENLAND, pays d'Autriche, qui comprend Trieste et son territoire, Goritz et l'Istrie.

KYMRIS ou **BELGES**, peuple de race celtique établi au temps de César entre la Seine, la Marne, les monts Faucilles, le Rhin et l'Océan.

L

LAALAND, une des grandes îles du Danemark; 67,650 h. Ch.-l. *Maribo*.

LABADIE, sectaire calviniste, né à Bourg [Gironde] (1610-1674).

LA BALUE. V. BALUE.

LABAN, père de Lia et de Rachel, beau-père de Jacob (*Bible*).

LABARRE (*E.*), architecte fr., né à Ourscamp [Oise] (1764-1833).

LA BARRE (*chevalier de*), gentilhomme fr. qui, accusé d'avoir mutilé un crucifix, fut décapité puis brûlé (1747-66).

LABARTHE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères; 695 h.

LABASTIDE-MURAT, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon; 1,520 h.

LABAT (*le Père*), missionnaire fr., né à Paris (1663-1738).

LABBÉ (*le Père*), jésuite fr., savant distingué, né à Bourges (1607-1667).

LABÉ (*Louise*), femme poète fr., née à Lyon(1526), fille et femme de cordier; surnommée *la belle cordière*, m. vers 1566.

LA BEAUMELLE, littérateur, né à Valleraugue (Gard), connu par ses querelles avec Voltaire (1727-1773).

LABÉDOYÈRE, général français, né à Paris en 1786, fusillé en 1815.

LABICHE (*Eugène*), auteur dramatique fr., né à Paris. Il était doué d'une inépuisable fécondité, d'une grande verve et d'une gaîté qui font de lui le plus amusant de nos vaudevillistes (1815-1888).

LABIENUS, un des plus habiles lieutenants de César (98-45 av. J.-C.).

LABLACHE, célèbre chanteur napolitain d'origine française (1794-1858).

LA BOËTIE [*ci*] (*Etienne*), écrivain fr., né à Sarlat, ami de Montaigne, auteur du *Discours sur la servitude volontaire* (1530-1563).

LABORDE (*comte de*), homme politique et savant fr., né à Paris (1774-1842).

LABORDE (*Léon de*), archéologue fr., né à Paris (1807-1869).

LABOUAN, île sur la côte. N.-O. de Bornéo; aux Anglais; 5,000 h.

LABOULAYE, publiciste et jurisconsulte français, né à Paris (1811-1883).

LABOUR (*terre de*), prov. de l'Italie méridionale, appelée aussi prov. de Caserte; 753,500 h. Ch.-l. *Caserte*.

LABOURD (*terre de*), petit pays dépendant de l'ancienne Gascogne, et qui avait pour chef-lieu *Bayonne*.

***LA BOURDONNAIS** (*Mahé de*), marin français, gouverneur de l'île de France, combattit vaillamment les Anglais dans l'Inde (1699-1753).



LABRADOR, grande presqu'île de l'Amérique anglaise (Amérique du Nord) entre l'Atlantique, le détroit d'Hudson, les mers de Davis et d'Hudson; 11,000 h.

LABRE (*saint Benoît*), chartreux, né à Amettes [Pas-de-Calais] (1748-1783).

LABRÈDE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 1,702 h.

LABRIT, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1,112 h. Labrit s'appelait jadis *Albret* et fut la cap. du duché de ce nom.

LA BROSSE (*Pierre de*), ministre de Philippe le Hardi; pendu en 1278.

LA BROSSE (*Gui de*), médecin de Louis XIII, né à Rouen; botaniste, il conseilla la création du Jardin des plantes; m. en 1641.

LABROUSTE (*Théodore*), architecte fr., né à Paris (1799-1885). — Son frère, Henri LABROUSTE, architecte français, né à Paris (1801-1875).

LABRUGUIÈRE, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 3,450 h.

***LABRUYÈRE**, célèbre moraliste fr., né à Paris. Il passa sa vie auprès du petit-fils du grand Condé, dont il était le précepteur. Il commença par traduire Théophraste et s'éleva bientôt au-dessus de son modèle : la perfection de son style et l'exactitude de ses portraits en ont fait notre plus grand peintre de mœurs. On a trouvé dans ses *Caractères* des allusions à l'injuste inégalité des rangs, des plaintes hardies sur l'insolence, et le bonheur immérité des grands, des paroles d'indignation éloquentes sur la misère du peuple, une satire mâle et hardie de son temps (1645-1696).



Labyrinthe ou mieux **Lope-ro-hou-nit,** immense palais quadrangulaire (200 m. × 170 m.) élevé par le roi Ousirtesen Ier à l'E. du lac Mœris. L'intérieur se composait d'une foule de petites chambres obscures et carrées que reliait entre elles un enchevêtrement de couloirs. Il était impossible aux étrangers de trouver leur chemin dans ce dédale. — Il y avait aussi en Crète un labyrinthe que Dédale, selon la légende, aurait construit pour enfermer le minotaure. V. DÉDALE.

Lac (*le*), une des plus célèbres *Méditations* de Lamartine.

Lac des fées (*le*), opéra en cinq actes d'Auber (1839).

LACAILLE, mathématicien fr., né à Rumigny (1713-1762).

LA CALPRENÈDE, romancier français et auteur dramatique (1610-1663).

LA CANAU, étang du département de la Gironde, qu'un chenal fait communiquer avec le bassin d'Arcachon.

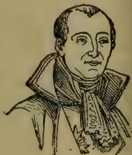
LACAPELLE-MARIVAL, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac; 1,468 h.

LACAUNE, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 3,547 h.

LACAZE-DUTHIERS (*Henri-Félix de*), savant zoologiste français, né en 1821.

LACÉDÉMONE. V. SPARTE.

***LACÉPÈDE**, naturaliste fr., né à Agen, connu surtout parce que Buffon lui confia le soin d'achever son *Histoire naturelle* (1756-1825).



LA CERDA, famille royale de Castille dont plusieurs membres servirent en France. Elle s'éteignit au XVe siècle.

LA CHAIZE (*le Père*), jésuite confesseur de Louis XIV, né au château d'Aix (Forez). Son nom est resté attaché au principal cimetière de Paris, créé sur l'emplacement de magnifiques jardins qu'il possédait (1624-1709).

LA CHALOTAIS, procureur général au parlement de Bretagne, né à Rennes; il provoqua la suppression des jésuites (1701-1785).

LACHAMBEAUDIE, fabuliste fr., né à Sarlat (1806-1872).

LACHAMBRE, médecin de Louis XIV, né au Mans (1594-1675).

LA CHAPELLE, auteur dramatique français, né à Bourges (1655-1723).

LA CHÂTEIGNERAIE. V. CHATEIGNERAIE.

LA CHAUSSÉE, auteur dramatique français, né à Paris (1692-1754).

LACHAUD, célèbre avocat français, né à Treignac [Corrèze] (1818-1882).

LA CHAUX-DE-FONDS (*Suisse*) V. CHAUX-DE-FONDS.

LACHÉSIS (*ké*), une des trois Parques, tournait le fuseau et distribuait les destinées (*Myth.*).

LACLOS (*Choderlos de*), officier distingué et littérateur français, né à Amiens (1741-1803).

LACOMBE, écrivain français, né à Paris (1724-1811).

LA CONDAMINE, savant français, né à Paris, un de ceux qui mesurèrent les degrés du méridien sous l'équateur (1701-1774).

LACONIE, ancienne contrée du S.-E. du Péloponèse; ch.-l. *Sparte*. Aujourd'hui prov. du Péloponèse; 121,200 h. (*Laconiens*).

LACORDAIRE (*le Père*), célèbre prédicateur français, né à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or); un des plus brillants orateurs de ce siècle (1802-1861).



LACRETELLE (*aîné*), littérateur français, né à Metz (1751-1824). — Son frère, LACRETELLE *jeune*, historien français, né à Metz en 1766, m. à Mâcon en 1855.

LACROIX (*J.-P. de*), homme politique français, né à Pont-Audemer (1754-1794).

LACROIX (*Paul*), dit le *Bibliophile Jacob*, polygraphe, né à Paris (1807-1884).

LACROIX, mathématicien français, né à Paris (1765-1843).

LA CROIX DU MAINE, savant bibliographe fr., né au Mans (1552-1592).

LACTANCE, écrivain latin, surnommé le *Cicéron chrétien*, m. en 325.

LACUÉE, général et homme politique fr., né à Lamassas [Lot-et-Garonne] (1752-1841).

LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, érudit français, né à Auxerre, auteur d'un *Dict. des antiquités françaises* et d'un *Glossaire de l'ancienne langue française* (1697-1781).

LADISLAS, nom de plusieurs rois de Hongrie et de Pologne.

LADISLAS, roi de Naples de 1386 à 1414; m. empoisonné.

LADOGA, lac du N.-O. de la Russie, que la Néva fait communiquer avec le golfe de Finlande.

LADVOCAT, savant français, né à Vaucouleurs (1700-1765).

LÆLIUS (*lé-li-uce*), Romain qui fut l'ami de Scipion l'Africain (235-165 av. J.-C.).

LAENNEC (*la-é-nèk*), médecin français, né à Quimper, a découvert et propagé la méthode d'auscultation (1781-1826).

LAËRTE, roi d'Ithaque, père d'Ulysse (*Myth.*).

LA FARE, poète élégant, ami de Chaulieu, né à Valgorge (Ardèche) (1614-1712).

LA FAYE, poète fr., léger et gracieux, né à Vienne (Isère) [1674-1731].

LA FAYETTE (*Gilbert de*), maréchal de France sous Charles VII, un des compagnons d'armes de Jeanne d'Arc (1380-1462).

LA FAYETTE (*Louise de*), née vers 1616, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche; fut aimée de Louis XIII; elle mourut au couvent en 1665.

LA FAYETTE (*Mme de*), femme de lettres fr., née à Paris, auteur de la *Princesse de Clèves* et de *Mémoires* intéressants (1634-1693).

* **LA FAYETTE** (*marquis de*), homme politique fr., né au château de Chavagnac (Hte-Loire); il prit une part active à la révolution d'Amérique, à celle de 1789 et à celle de 1830 (1757-1834).



LA FERRANDIÈRE (*marquise de*), femme aut., née à Tours (1736-1817).

LAFERRIÈRE (*Julien*), jurisconsulte fr., né à Jonzac (1798-1861). — Son fils, *Ed.-L.-Julien* LAFERRIÈRE, jurisconsulte, né à Angoulême en 1841.

LA FERTÉ SAINT-NECTAIRE, maréchal de France (1600-1681).

LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE, V. FERTÉ-SOUS-JOUARRE (LA)

LA FERTÉ-SUR-AMANCE, ch.-l. de c. (H.-Marne), arr. de Langres; 514 h.

LAFFÉMAS (*I. de*), lieutenant civil sous le ministère de Richelieu et instrument des plus basses vengeances de ce ministre (1587-1657).

LAFFITTE (*Jacques*), financier français, né à Bayonne, joua un rôle actif dans la révolution de 1830 (1767-1844).

LAFFON DE LADÉBAT, homme politique fr. né à Bordeaux (1746-1829).

LAFITAU, missionnaire fr., né à Bordeaux, a exploré et décrit le Canada (1670-1740).

LAFON, célèbre tragédien français, né à Lalinde (Périgord) [1775-1846].

* **LA FONTAINE** (*Jean de*), né à Château-Thierry en 1621, m. à Paris en 1695. Sa gloire poétique est fondée sur ses *Contes* et sur ses *Fables*. Les premiers outragent trop souvent la morale, mais sont pleins de finesse élégante et de verve spirituelle. Les fables ont un charme irrésistible et sont deve-



nues le livre universel, le manuel de tous les âges et de toutes les conditions. Il a interprété les sujets les plus divers avec une délicieuse originalité, et il en a fait de véritables créations. Nul n'a en effet retrouvé cette grâce exquise, cette bonhomie malicieuse, cette naïveté piquante, ce naturel et cette simplicité unis à un art si parfait, cette souplesse de génie, ce bon sens supérieur, cette candeur charmante avec laquelle il fait parler et agir ses personnages. Il lui échappe parfois quelques préceptes d'égoïsme pratique, mais en général ses œuvres sont empreintes de sa douceur enjouée, de sa bonté native et de sa sensibilité.

LAFORCE, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 1,248 h. Près la Dordogne.

LA FORCE (*Caumont, duc de*), maréchal de France, né à Bergerac, échappa encore enfant au massacre de la Saint-Barthélemy et fut un des meilleurs capitaines de Henri IV (1558-1652).

La Force, ancienne et célèbre prison de Paris, dans le quartier du Temple.

LAFOSSE, peintre français, né à Paris (1636-1716).

LAFOSSE, poète tragique, auteur de *Manlius*, né à Paris (1653-1708).

LAFRANÇAISE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 3,197 h. Près du Tarn.

LA GALISSONNIÈRE, amiral français, né à Rochefort, gouverneur du Canada en 1755. Il conduisit l'escadre fr. à Minorque et vainquit l'amiral Byng [1756] (1693-1756).

LAGHOUAT, v. et com. du dép. d'Alger, dans une oasis du Sahara; 4,406 h. Prise brillamment par les Fr. en 1852.

LAGIDES, dynastie égyptienne, qui eut pour chef un des généraux d'Alexandre, Ptolémée, fils de Lagus, et dura de 323 à 30 av. J.-C.

LAGNIEU, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley; 2,488 h. Ch. de f.

LAGNY, ch.-l. de c. (S.-et M.), arr. de Meaux; 4,998 h. Sur la Marne; ch. de f. E.

LAGOR, ch.-l. de c. (Bas-Pyr.), arr. d'Orthez; 977 h. Près du gave de Pau.

LAGOS, v. et territoire anglais de la Côte des Esclaves (Guinée sept.). La ville a 30,000 h. environ. Le territoire en a 90,000.

LAGOS, v. du sud du Portugal (Algarve); 11,000 h. Port sur l'Atlantique.

LAGRANGE, illustre géomètre français, né à Turin. Ses premiers travaux sur le calcul des probabilités, la mécanique rationnelle et l'hydrodynamique furent remarqués par Euler qui le fit admettre à l'Académie de Berlin. La théorie complète des librations de la lune, puis celle de Jupiter et de ses satellites le rendirent célèbre comme astronome et il s'illustra comme mathématicien par la découverte de la formule dite *série de Lagrange*, l'intégration de l'équation qui permet de calculer les perturbations planétaires et la composition de la *Mécanique analytique*, son plus grand ouvrage. On lui doit en outre une méthode de résolution numérique des équations par les fractions continues, le calcul des variations, la formule d'interpolation dite *de Lagrange* pour le calcul des différences finies, et un traité de calcul différentiel et intégral sous le titre de *Théorie des fonctions analytiques*. Une édition des *œuvres complètes de Lagrange*, revue par M. Serret, a été publiée de 1867 à 1870. Dans l'enseignement, il a substitué définitivement la méthode analytique à la méthode synthétique (1736-1813).

LAGRANGE-CHANCEL, littérateur français, né au château d'Antoniat [Dordogne] (1677-1758).

LAGRASSE, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 1,125 h.

LAGRENÉE, peintre français, né à Paris (1725-1805).

Lagthing, nom du Sénat en Norvège.

LA GUERONNIERE, publiciste fr., né à Villemartin [H.-Vienne] (1810-1884).

LA GUICHE, maréchal de France, dévoué à Henri IV; m. en 1607.

LAGUIOLE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion; 1,941 h. Fromages.

LAHARPE, littérateur et critique français, né à Paris, auteur d'un *Cours de littérature* (1739-1803).

LAHARPE (*colonel*), militaire et homme politique suisse, précepteur de l'empereur de Russie Alexandre Ier (1754-1838).

LA HAYE (*la hè*), v. de Hollande (Hollande Méridionale), siège des pouvoirs publics; à 544 kil. N.-E. de Paris; 174,790 h. (*Hayenaars*). Patrie de Huyghens, Barnevelt, les frères de Witt.

LA HAYE-DESCARTES, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Loches; 1,806 h. Sur la Creuse.

LA HAYE-DU-PUITS, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 1,418 h.

LA HAYE-PESNEL, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 1,030 h.

LA HIRE, capitaine fameux, né en Gascogne. Il accompagna Jeanne Darc au siège d'Orléans et tenta de l'enlever de la prison de Rouen; m. en 1443.

LA HIRE (*L. de*), peintre et graveur fr., né à Paris (1606-1656).

LAHIRE, géomètre français, né à Paris (1640-1718).

LA HOGUE. V. *Hogue*.

LAHORE, v. de l'Inde anglaise, cap. du Pendjab et ch.-l. de la prov. de Lahore; 176,369 h. La prov. a 2,000,495 h.

LAIGLE, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne; 5,078 h. Sur la Rille. Ch. de fer O.

LAING (*Alex.-Gordon*), voyageur en Afrique, né à Edimbourg (1794-1826).

LAIGNES, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon-sur-Seine; 1,232 h. Ch. de fer P.-L.-M.

LAINÉ, homme politique français, l'un des plus remarquables de la Restauration, né à Bordeaux (1767-1835).

LAÏS, célèbre courtisane grecque (ve s.).

Laïs, statue en marbre de Mathieu Meusnier; jardin des Tuileries.

LAISSAC, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 1,335 h. Ch. de fer M.

LAÏUS, roi de Thèbes, père d'Œdipe (*Myth.*).

LAJARD, archéologue fr. (1783-1858).

Lajingeole, personnage comique du théâtre des marionnettes, qui date du commencement du règne de Louis XIII.

LA JONQUIÈRE (*marquis de*), vaillant marin français, né au château des Graïsses, près Albi (1680-1753).

LAKANAL (*Joseph*), célèbre conventionnel et savant distingué, né à Serres (Ariège). Il contribua largement à la création des établissements scientifiques et littéraires de la Convention et fit beaucoup pour l'instruction publique. Sous le Directoire il s'employa à faire triompher l'organisation de l'Institut (1762-1845).

Lakmé, charmant opéra-comique en trois actes, paroles de E. Gondinet et de Ph. Gille, musique de Léo Delibes (1883).

LAKNÔ ou **LUKNOW,** ville de l'Hindoustan anglais, ancienne cap. du royaume d'Oude; 274,300 h.

LA LANDELLE (*G. de*). romancier français, né à Montpellier (1812-1886).

LALANDE, astronome fr., né à Bourg fut un professeur éminent et fort dévoué à ses élèves. Il s'est occupé de la théorie des planètes, de Mercure en particulier et de celle des comètes. On lui doit un traité d'astronomie (1732-1807).

LALANNE (*Maxime*), dessinateur et graveur fr., né à Bordeaux (1827-1886).

LALBENQUE, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; 1,690 h. Ch. de fer. Or.

LALINDE, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 2,207 h. Sur la Dordogne. Ch. de fer Or. Patrie de Lafon.

Lalla-Roukh, poème oriental et féérique, fraîche et gracieuse composition, d'une extrême richesse de coloris, par Th. Moore (1817).—Hipp. Lucas et M. Carré ont emprunté à ce poème le livret d'un *opéra* en 2 actes, sur lequel F. David a écrit une musique fort gracieuse (1862).

LA LUZERNE, cardinal fr., écrivain philosophique, né à Paris (1738-1821).

LALLY (*baron de Tollendal*), gouverneur général des établissements français dans l'Inde, né à Romans (Drôme). Battu par les Anglais, il fut accusé d'avoir trahi la France, condamné à mort et exécuté (1702-1766). Son procès fut un modèle d'iniquité, mais sa mémoire fut réhabilitée en 1781, grâce aux courageux efforts de *Trophime-Gérard*, marquis de LALLY-TOLLENDAL, son fils (1751-1830).

LALO, compositeur fr., né à Lille; auteur du *Roi d'Ys* (1822-1892).

LAMA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 514 h.

LAMARCHE, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau; 1,651 h.

LA MARCHE (*Olivier de*), poète et chroniqueur français, né au château de La Marche [Franche-Comté] (1426-1502).

LAMARCK (*Guillaume de*), surnommé *le Sanglier des Ardennes;* il fut l'instrument de la politique de Louis XI lors de la révolte des Liégeois (1446-1485).

LAMARCK (*Robert de*), petit-neveu du précédent, maréchal de France sous François Ier, auteur de *Mémoires* (1460-1537).

LAMARCK (*chevalier de*), célèbre naturaliste fr., né à Bazentin (Picardie). Une blessure l'ayant obligé à abandonner la carrière des armes, il étudia la médecine et se fit connaître par un ouvrage intitulé *Flore française*. Grâce à Buffon qui le donna pour guide à son fils, il fut chargé de visiter les établissements botaniques étrangers et d'établir des relations entre eux et le Muséum. A son retour il publia un *Dictionnaire de botanique* et l'*Illustration des genres*. Nommé professeur lors de la réorganisation du Muséum, il fit le cours sur les animaux à sang blanc qu'il a appelés plus justement « animaux sans vertèbres ». Ses études sur la comparaison des coquilles fossiles avec les coquilles actuelles sont les premières qui aient été faites avec suite. Il peut passer pour l'un des fondateurs de deux théories qui ont souvent été reprises depuis, la *génération spontanée* et le *transformisme,* illustrées par Darwin (1744-1829).

LA MARMORA, général et homme politique italien, né à Turin, mort à Florence (1804-1878).

LAMARQUE, général et homme politique français, né à Saint-Sever; il se distingua comme orateur de l'opposition à la Chambre des députés (1770-1832).

* **LAMARTINE**, célèbre poète et homme politique français, né à Mâcon. En 1830, son œuvre poétique lui ouvrit les portes de l'Académie française, en 1834, il entra à la Chambre des députés. Son talent comme poète et la place indépendante qu'il conserva à la Chambre sous le régime parlementaire lui acquirent une popularité que son



attitude en 1848 accrut encore, mais qui s'évanouit lors de son alliance avec Ledru-Rollin et des journées de juin. Membre du gouvernement provi-

soire, de la Constituante et de la Législative, il rentra dans la vie privée au 2 décembre 1851. Comme poète, il s'éleva à une grande hauteur de pensée et d'imagination ; comme politique, il est demeuré au-dessous du médiocre. Ses principaux ouvrages sont les *Méditations poétiques*, *Harmonies poétiques et religieuses*, *Jocelyn*, *Voyage en Orient*, l'*Histoire des girondins* et le *Cours familier de littérature* (1790-1869).

LA MARTINIÈRE, polygraphe fr., né à Dieppe, auteur d'un *Dictionnaire historique* estimé (1683-1749).

LAMASTRE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 3,693 h.

LAMBALLE, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 4,524 h. Ch. de fer O.

LAMBALLE (*princesse de*), amie dévouée de Marie-Antoinette, victime des massacres de septembre, née à Turin (1748-1792).

LAMBERT (*marquise de*), auteur d'ouvrages sur l'éducation, née à Paris (1647-1733).

LAMBERT, savant philosophe et mathématicien fr., né à Mulhouse (1728-1777).

Lambert (*hôtel*), célèbre résidence historique, située à Paris dans l'île Saint-Louis, construite au XVIIe siècle par Levau et décorée de peintures par Lesueur et Le Brun.

LAMBESC, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 2,410 h. Patrie de Reinaud.

LAMBESC (*prince de*), un des plus ardents contre-révolutionnaires et l'un des chefs de l'émigration (1751-1825).

LAMBESSA ou **LAMBÈSE**, comm. d'Algérie (Constantine); 1,553 h., colonie pénitentiaire sous le second Empire.

LAMBIN (*Denis*), savant philologue fr., né à Montreuil-sur-Mer, qui ne travaillait qu'avec une extrême lenteur, d'où le mot *lambiner* (1516-1572).

LAMECH, nom de deux patriarches, dont l'un fut le père de Noé (*Bible*).

LA MEILLERAIE (*duc de*), maréchal de France (1602-1664).

* **LAMENNAIS** (*Félicité de*), philosophe et théologien français, né à Saint-Malo. Entré dans les ordres, il fut l'apologiste excessif du principe théocratique, mais devint l'apôtre fougueux des doctrines révolutionnaires, en passant par le libéralisme catholique. La première phase de sa vie est marquée par l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, et la dernière par les *Paroles d'un croyant*. Lamennais est un grand écrivain, mais rempli de contradictions (1782-1854).



Lamentations de Jérémie, écrit biblique, où le prophète déplore dans le style le plus pathétique les malheurs futurs de Jérusalem (VIe siècle av. J.-C.).

LAMETH (*Théodore de*), membre de l'Assemblée législative et émigré, né à Paris (1756-1854). — Son frère, CH.-MALO-FRANÇOIS, député à la Constituante, né à Paris (1757-1832); — ALEXANDRE, frère des précédents, révolutionnaire fr., né à Paris (1760-1829).

LA METTRIE, médecin français et philosophe matérialiste, né à Saint-Malo (1709-1751).

LAMIA, v. de Thessalie, qui a donné son nom à la *guerre Lamiaque*, allumée entre la Grèce et la Macédoine, après la mort d'Alexandre. Auj. *Lamia* ou *Zeïtouni* est une ville grecque de 9,000 h., près du *golfe de Lamia*, formé par l'Archipel.

* **LAMOIGNON** (*Guillaume de*), premier président au parlement de Paris, magistrat éclairé et vertueux, né à Paris (1617-1677). — Son petit-fils GUILLAUME-HENRI, chancelier de France sous Louis XV (1683-1772).



LA MONNOIE (*Bernard de*), littérateur français, né à Dijon, auteur de *Noëls bourguignons* restés populaires (1641-1728).

LAMORICIÈRE, général et homme politique français, né à Nantes, exilé au coup d'Etat de décembre, puis général en chef des troupes pontificales (1806-1865).

LA MOTHE-HOUDANCOURT, maréchal de France (1605-1657).

LA MOTHE LE VAYER, littérateur et érudit français, né à Paris (1588-1672).

LAMOTTE (*comtesse de*), intrigante célèbre, née à Fontelle (Aube); elle acquit une triste célébrité dans l'affaire du collier (1756-1791).

LAMOTTE-BEUVRON, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin; 2,202 h. Sur le Beuvron. Ch. de fer Orl.

LAMOTTE-HOUDARD, littérateur et fabuliste français (1672-1731).

LA MOTTE-PICQUET, célèbre marin français, né à Rennes (1720-1791).

LAMOURETTE (*Adrien*), prélat français, né à Frévent (Pas-de-Calais) en 1742, membre de la Législative, décapité en 1794. Il eut un jour de célébrité dans cette Assemblée : le 7 juillet 1792 dans un moment où de déplorables divisions menaçaient de déchirer les partis, il fit, par un discours pathétique, espérer un rapprochement entre le côté droit et le côté gauche; l'émotion gagna tout à coup les

ennemis politiques les plus acharnés; on se précipita des bancs opposés; on s'embrassa : une députation, conduite par Lamourette lui-même, courut en informer le roi; mais le soir, la réconciliation était oubliée. — Ces accolades fraternelles sont restées célèbres, sous le nom ironique de *baisers Lamourette*, mots servant aujourd'hui à qualifier des réconciliations éphémères et peu sincères.

LAMPRIDE, historien latin, un des rédacteurs de l'*Histoire auguste* (IVe s.).

LAMPSAQUE, ancienne ville de l'Asie Mineure (Mysie), sur l'Hellespont, auj. *Lamsaki;* 3,000 h.

LAMURE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 1,126 h.

LANARK, v. de l'Ecosse méridionale, ch.-l. du comté de Lanark; 6,900 h. Le comté a 904,412 h.

LANA TERZI, jésuite italien, physicien distingué (1631-1687).

LANCASTER (*Joseph*), pédagogue anglais (1771-1838).

LANCASHIRE. V. LANCASTRE.

LANCASTRE, v. d'Angleterre, ch.-l. du Lancashire; 20.665 h. Fonderies, manufactures. Le comté de Lancastre ou Lancashire a 3,454,441 h.

LANCASTRE (*maison de*), célèbre maison anglaise issue d'Edouard III, rivale de la maison d'York dans la guerre des Deux-Roses d'où elle sortit victorieuse; elle a fourni à l'Angleterre les rois Henri IV, Henri V et Henri VI.

LANCELOT, grammairien de Port-Royal, né à Paris, auteur du *Jardin des Racines grecques* (1615-1695).

Lancelot du Lac, un des chevaliers de la Table ronde.

LANCRET, peintre français, né à Paris (1690-1743).

LANDAIS (*Napoléon*), grammairien français, né à Paris, auteur d'un *Dictionnaire de la langue française* (1803-1852).

LANDAU, ville de Bavière (Palatinat); 8,750 h.

LANDEN, v. de Belgique (prov. de Liège); berceau de la race carlovingienne par Pépin de Landen, dont elle était le fief; 1,800 h.

LANDER (*John* et *Richard*), voyageurs anglais; explorateurs du Niger (1804-1834 et 1807-1839).

LANDERNEAU, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest; 8,497 h. Ch. de f. O. Sur l'estuaire de l'Erlon, tributaire de la rade de Brest.

Certaines villes, en France, ont toujours eu le privilège d'exciter la verve maligne des vaudevillistes et des journalistes. Tour à tour, c'est Pézénas, Carpentras, Lons-le-Saunier, Pontoise, Brive-la-Gaillarde, qui reviennent sous leur plume. Pour la Fontaine, c'était Quimper-Corentin. Mais, de toutes ces villes, il n'en est aucune qui puisse lutter avec Landerneau. *Il y aura du bruit à Landerneau, on en parlera à Landerneau :* on emploie ces locutions pour caractériser une nouvelle de peu d'importance, mais cependant de nature à piquer plus ou moins la curiosité publique.

LANDES, région sablonneuse du S.-O. de la France entre l'Atlantique, la Garonne, les collines d'Armagnac et l'Adour. (Hab. *Landais.*)

LANDES (*dép. des*), dép. formé d'une partie de la Gascogne; préf. *Mont-de-Marsan;* sous-préf. *Saint-Sever, Dax;* 3 arr., 28 cant., 333 comm., 297.842 h. 18e région militaire; cour d'appel de Pau; évêché à Aire. Ce dép. doit son nom aux plaines sablonneuses qui le constituent pour les deux tiers.

LANDIVISIAU, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; 4,079 h. Ch. de f. O.

LANDIVY, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne; 1,961 h.

LANDRECIES, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes; 3,867 h. Sur la Sambre canalisée. Ch. de f. N. Patrie de Dupleix, de Clarke.

LANDRI, maire du palais de Neustrie qui assassina Chilpéric Ier à l'instigation de Frédégonde (584).

LANDRI (*saint*), évêque de Paris, m. vers 660. Fête le 10 juin.

LAND'S-END, cap à l'extrémité S.-O. de l'Angleterre (Cornwall).

LANDSEER (*Edwin*), célèbre peintre anglais (1802-1873).

LANDSER (*ère*), anc. ch.-l. de c. (Haut-Rhin); cédé à l'Allemagne; 475 h.

LANDSHUT, v. forte de la basse Bavière; 17,609 h. Sur l'Isar.

Landsthing, nom du Sénat en Danemark.

Landtag, Chambre des députés en Prusse.

LANFRANC, théologien, archevêque de Cantorbéry au temps de Guillaume le Conquérant (1005-1089).

LANFRANC, célèbre peintre italien, né à Parme (1581-1647).

LANFREY (*Pierre*), publiciste et homme politique fr. (1828-1877).

LANGEAC, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude; 4,318 h. Sur l'Allier. Ch. de f. P.-L.-M. Eaux minérales.

LANGEAIS, ch. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon; 3,365 h. Sur la Loire. Ch. de f. Orl.

LANGIERVICZ (*Marian*), patriote polonais, né en Posnanie (1827-1887).

LANG-KEP, v. du Tonkin, prov. de Bac-Ninh. Les Français y vainquirent les Chinois en 1884.

LANGLÈS, orientaliste fr., né à Pérennes [Somme] (1763-1824).

LANGLOIS, savant orientaliste français (1788-1854).

LANGOGNE, ch.-l. de cant. (Lozère), arr. de Mende; 3,652 h. Ch. de f. P-L.-M.

LANGON, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Bazas; 4,733 h. Sur la Garonne. Vin blanc.

LANGRES, ch.-l. d'arr. (Haute-Marne); près de la Marne. Ch. de fer E.; à 31 kil. S.-E. de Chaumont; 10,719 h. Evêché. Coutellerie. Patrie de Jacques Petitot, Ziegler, Diderot. L'arr. a 10 cant., 210 comm., 88,605 h.

LANGRES (*plateau de*), dans la Haute-Marne; 500 m. d'altitude.

LANGSIDE, village près de Glasgow, où les troupes de Marie Stuart furent battues par le régent Murray, en 1568.

LANG-SON, v. et citadelle du Tonkin septentrional, près la frontière chinoise. Combats entre les Français et les Chinois en 1885.

LANGUEDOC, prov. de l'ancienne France, au S. de la Guyenne et au N. du Roussillon; cap. *Toulouse*. Elle comprenait le Gévaudan, le Velay, le Vivarais, etc. Réuni à la couronne en 1271, il forma les dép. de la Haute-Garonne, de l'Aude, du Tarn, de l'Hérault, du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et de la Haute-Loire. (Hab. *Languedociens*.)

Languedoc (*canal du*) ou **Canal du Midi,** joignant l'Atlantique, par la Garonne, à la Méditerranée. V. *Midi*.

Langue latine (*Traité de la*), par Varron, excellente œuvre de grammaire et de critique, malgré ses erreurs (Ier siècle av. J.-C.).

LANGUET, diplomate fr. et publiciste protestant, né à Vitteaux (1518-1581).

LANJUINAIS, homme politique fr., né à Rennes, président de la Convention en 1795, pair de France sous la Restauration (1753-1827).

LANMEUR, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; 2,508 h.

LANNEAU (*Victor de*), célèbre instituteur français, né à Bard (Côte-d'Or). Il fonda à Paris en 1798 l'institution Sainte-Barbe (1758-1830).

LANNEMEZAN, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères; 1,872 h. Ch. de f. M. Sur le *plateau de Lannemezan*, qui s'étend sur les dép. de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées et du Gers et qui a une altitude de 500 à 600 mètres.

* **LANNES** (*Jean*), duc de Montebello maréchal de France, né à Lectoure. Il s'enrôla dans un bataillon de volontaires en 1792, devint général trois ans après, fit l'expédition d'Egypte, favorisa le coup d'Etat du 18 brumaire, se distingua à Montebello et Marengo, prit Saragosse en 1809 et fut blessé mortellement à la bataille d'Essling le 22 mai (1769-1809).



LANNILIS, ch.-l. de canton (Finistère), arr. de Brest; 3,323 h.

LANNION, ch.-l. d'arr. (Côtes-du-Nord); port sur le Guer ou Léguer, affl. de la Manche; ch. de f. O.; à 55 kil.; N.-O. de Saint-Brieuc; 6,002 h. L'arr. a 7 cant., 65 comm., 103,655 h.

LANNOY (*Charles de*), vice-roi de Naples, d'une famille de Flandre, reçut l'épée de François Ier à Pavie (1470-1527).

LANNOY, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; 1,945 h.

LANOUAILLE, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron; 1,776 h.

LA NOUE, dit *Bras de fer*, célèbre capitaine, né près de Nantes, calviniste, combattit avec Henri IV à Ivry (1531-1591).

LANSING, v. des Etats-Unis, cap. de l'Etat de Michigan; 9,000 h.

LANSLEBOURG, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne; 914 h. Sur l'Arc.

LAN-TCHEOU, v. de la Chine occ., ch.-l. de la prov. de Kan-sou, sur le Hoang-ho; 500,000 h.

LANTA, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Villefranche; 1,331 h.

LANTARA, célèbre peintre français (1729-1778).

Lanterne (*la*), célèbre pamphlet politique hebdomadaire, dirigé contre l'Empire, par Henri Rochefort (1868-1869).

Lanternes (*pays des*), île imaginaire dans laquelle Rabelais fait voyager Pantagruel. Les Lanternois sont les ergoteurs théologiques de l'époque.

LANTIER, littérateur français, né à Marseille. Son *Voyage d'Anténor en Grèce* l'a fait surnommer l'*Anacharsis des boudoirs* (1734-1826).

LANVOLLON, ch. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 1,510 h.

LANZI (*l'abbé*), savant archéologue et philologue italien (1732-1810).

LAOCOON, fils de Priam et d'Hécube, prêtre d'Apollon à Troie, étouffé avec ses fils par deux serpents monstrueux (*Myth.*).

Laocoon (*le*), célèbre groupe antique, au Vatican; l'œuvre du statuaire est aussi saisissante, aussi pathétique que le fameux épisode de Virgile dans son *Enéide*.

Laocoon (*le*) ou *Des limites de la peinture et de la poésie*, par Lessing. Cette œuvre de grande critique est ainsi intitulée, parce qu'elle a pour point de départ une comparaison entre le célèbre groupe antique et l'épisode de Virgile sur le même sujet.

LAODICÉE, ancienne ville d'Asie Mineure (Phrygie); — anc. v. de la côte de Syrie; auj. *Latakièh*.

LAO-KAÏ, v. du Tonkin, sur le fleuve Rouge.

LAOMÉDON, roi de Troie, père de Priam (*Iliade*).

LAON (*lan*). anc. cap. du Laonnois, ch.-l. du dép. de l'Aisne. Ch. de fer N.;

à 140 kil. N.-E. de Paris; 14,129 h. (*Laonnois*). Patrie de Louis d'Outremer, Anselme de Laon, des frères Lenain, Méchain, Bertaut, Sérurier. L'arr. a 11 cant., 291 comm., 162,139 h.

LAO-TSEU, célèbre philosophe chinois qui vivait vers 600 av. J.-C., auteur du *Livre de la voie et de la vertu.*

LAOS, région de l'Indo-Chine, à l'O. du Tonkin. (Hab. *Laotiens.*)

LA PALICE (*Jacques de Chabannes, seigneur de*), célèbre capitaine français, tué à la bataille de Pavie en 1525. Ses soldats composèrent en son honneur une chanson où se trouvaient ces vers :

Un quart d'heure avant sa mort,
Il était encore en vie.

Ce qui voulait dire que jusqu'à sa dernière heure La Palice s'était bien battu; mais peu à peu le sens de ces deux vers se perdit, et l'on n'en voulut retenir que la naïveté. D'où l'expression *une vérité de la Palice* pour désigner une vérité qui saute aux yeux.

LAPALISSE, ch.-l. d'arr. (Allier), sur la Bèbre, affl. de la Loire; ch. de f. P.-L.-M.; à 51 kil. S.-E. de Moulins, 2,904 h. L'arr. a 6 cant., 77 com., 96,535 h.

* **LA PÉROUSE**, célèbre navigateur français, né à Albi (1741-1788). Chargé par Louis XVI d'un voyage de découverte, il partit avec les frégates la *Boussole* et l'*Astrolabe* et fut massacré par les naturels de Vanikoro. Les débris de ses navires furent retrouvés par Dumont d'Urville (1828) et rapportés en France, où ils figurent dans une des salles du musée de la marine au Louvre.



LAPIE (*Pierre*), savant ingénieur géographe français, né à Mézières (1779-1850).

LAPITHES, peuple mythologique de la Thessalie. Les Lapithes sont célèbres par leur adresse à dompter les chevaux, et surtout par leur combat contre les Centaures aux noces de Pirithoüs, où ces derniers, s'étant enivrés, insultèrent les femmes. On fait souvent allusion à cet épisode pour caractériser toute réunion qui dégénère en tumulte et en rixe.

LAPLACE (*marquis de*), célèbre mathématicien et astronome fr., né à Beaumont-en-Auge (Calvados). Fils d'un simple cultivateur et professeur de mathématiques à l'école militaire de sa ville natale, il prit part à la création de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole normale. Il s'occupa surtout des questions de mécanique céleste, réunit en un corps de doctrine les travaux épars de Newton, de Halley, de Clairaut, de d'Alembert et d'Euler sur les conséquences de la gravitation universelle, et y ajouta de nombreux travaux personnels relatifs aux variations du mouvement de la Lune (notamment aux variations dues à l'aplatissement de la Terre et à l'excentricité de l'orbite terrestre), aux perturbations des planètes Jupiter et Saturne, à la théorie des satellites de Jupiter, à la vitesse de rotation de l'anneau de Saturne, à l'aberration, aux mouvements des comètes, aux marées. Il a prouvé que contrairement à l'opinion émise par Buffon la Terre ne s'est pas refroidie sensiblement depuis l'époque des plus anciennes observations astronomiques. Mais il est surtout célèbre par l'inventiou merveilleuse du système cosmogonique qui porte son nom, et qui n'a pas encore été détrôné, bien que M. Faye en ait proposé un autre fort ingénieux (1749-1827).

LA PLATA. V. PLATA.

LAPLEAU, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 1,012 h.

LA PLUME, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen; 1,413 h.

LAPONIE, vaste région située au nord de la Suède, de la Norvège et de la Russie, la plus septentrionale de l'Europe; 25,500 h. (* *Lapons*).



LA POPELINIÈRE, fermier général, protecteur des lettres et des arts (1692-1762).

LAPPARENT (*A. de*), géologue fr., né à Bourges en 1839.

LAPRADE (*Victor Richard de*), poète et académicien français, né à Montbrison (Loire) en 1812 m. en 1883.

Laquedem (*Isaac*), nom donné au Juif errant.

LAQUEDIVES (*îles*), groupe d'îles du golfe d'Oman; à l'Angleterre; 14,000 h.

LAQUEUILLE, vill. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont; 500 h. Ch. de f. Orl.

LA QUINTINIE (*kin*), agronome fr., né à Chabanais [Charente] (1626-1688).

LARA (*maison de*), famille célèbre de Castille. Un de ses membres, Gonzalo Bustos, comte de Lara, vit ses sept fils, si connus sous le nom des *sept infants de Lara*, attirés dans une embuscade par leur oncle Rodrigue et massacrés (993).

Lara, poème de Byron. Le héros Lara fait sa vertu de l'orgueil et ne connaît de loi que ses passions (1814).

LARAGNE, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 1,104 h. Ch. de fer P.-L.-M.

LARCHE, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive; 783 h. Sur la Vézère; ch. de fer Orl.

LARCHE, village des Basses-Alpes (arr. de Barcelonnette), au pied du *col de Larche*; 552 h.

LARCHER (*ché*), érudit fr., né à Dijon (1720-1812).

LARDIER (*cap*), cap formant l'extré-

mité sud de la presqu'île de Saint-Tropez (Var).

LARDNER, mathématicien et physicien irlandais (1795-1859).

LA RENAUDIE, gentilhomme périgourdin, chef ostensible de la conjuration d'Amboise; tué en 1560.

Lares. Les anciens Romains ayant coutume d'enterrer les corps dans les maisons, le peuple crédule s'imagina que les âmes y demeuraient aussi comme des génies secourables et propices : de là le culte des dieux lares, sous la protection desquels on plaçait la prospérité des familles. De petites statues représentant les lares et les autres pénates, étaient placées au coin du foyer ; au milieu d'elles était un chien, symbole d'attachement et de fidélité. On emploie souvent les mots *lares* et *pénates : quitter ses* **pénates,** *revoir ses* **pénates,** pour *abandonner la maison paternelle, y revenir*. Virgile représente Enée sortant de Troie et emportant ses dieux pénates.

LARÉVELLIÈRE-LÉPEAUX, conventionnel, puis membre du Directoire, se montra dévoué aux idées religieuses des théophilanthropes, né â Montaigu [Vendée] (1753-1824).

LA REYNIE, premier lieutenant général de police, né à Limoges (1625-1709).

LARGENTIÈRE, ch.-l. d'arr. (Ardèche); sur la Ligne, affl. de l'Ardèche : à 32 kil. S.-O. de Privas ; 2,820 h. L'arr. a 10 cant., 106 comm., 97,844 h.

LARGILLIÈRE, peintre de portraits français (1656-1746).

LARIBOISIÈRE (*comte*), général d'artillerie fr., né à Fougères (1759-1812). — Elisa Roy, femme de son fils, Charles de Lariboisière, sénateur en 1852, a fondé à Paris l'hôpital de ce nom.

Laridon, nom donné par La Fontaine à un chien dégénéré, dans la fable intitulée *l'Education :*

Oh ! combien de Césars deviendront Laridons !

Ce vers s'applique à ceux que la mollesse rend indignes de leurs ancêtres.

LARISSE, v. de Grèce (Thessalie); 15,860 h. Autrefois *Larissa;* ch.-lieu de la province de ce nom; archevêché grec. Les croisés francs la prirent en 1205.



LARISTAN, prov. maritime de la Perse; 90,000 h. Cap. *Lar*.

LARIVE (*Aug. de*), physicien suisse, né à Genève (1801-1873).

LARIVEY, auteur et comédien fr., né à Troyes (1550-1612).

LA ROCHEFOUCAULD, nom d'une ville de l'Angoumois, qui a donné son nom à une célèbre famille française. Le membre le plus connu, * François, duc de La Rochefoucauld, joua un rôle important pendant la Fronde et assista au combat du faubourg Saint-Antoine où un coup de feu le priva momentanément de la vue; passa la dernière partie de sa vie à la cour et dans la société des femmes les plus distinguées de son temps. Il écrivit des *Maximes* remarquables (1613-1680). V. Maximes.

LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT, philanthrope et homme politique fr. (1747-1827).

LA ROCHEFOUCAULD-DOUDEAUVILLE, philanthrope fr., né à Paris, ministre sous Charles X (1765-1841).

LA ROCHEJAQUELEIN (*Henri du Verger, comte de*), célèbre royaliste vendéen, né au château de la Durbellière (Deux-Sèvres). Après la journée du 10 août, il quitta Paris pour rejoindre Lescure, se mit à la tête des paysans vendéens, remplaça Lescure comme général en chef à la mort de ce dernier et fut lui-même tué au combat de Nouaillé (1772-1794).

LA ROCHELLE. V. Rochelle.

LA ROMANA (*marquis de*), général espagnol, né à Palma (1761-1811).

LAROMIGUIÈRE, philosophe distingué, un des fondateurs de l'éclectisme en France, né à Livignac [Aveyron] (1756-1837).

LA RONCIÈRE LE NOURY, amiral français, né à Turin (1813-1881).

LA ROQUE-BROU, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac; 1,703 h.

LA ROQUE-TIMBAUT, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen; 1,179 h.

LAROUSSE (*Pierre*), célèbre grammairien, lexicographe et littérateur fr., né à Toucy (Yonne). Il composa d'abord la *Lexicologie des Ecoles*, dont la publication a fait faire d'immenses progrès à l'enseignement de la grammaire ; il publia l'*Ecole Normale*, remarquable journal d'enseignement; puis, il entreprit la rédaction du *Grand Dictionnaire universel du* XIXe *siècle*, immense encyclopédie, gigantesque projet qui ne pouvait être réalisé que par un travailleur infatigable; m. à Paris (1817-1875).

LARRA, pamphlétaire et auteur dramatique espagnol, né à Madrid en 1809; se suicida en 1837.

LARREY (*baron*), célèbre chirurgien militaire, né à Baudéan (Hautes-Pyrénées), chirurgien en chef de la grande armée (1766-1842).



LARRONS (*îles des*). V. Mariannes.

LA RUE (*Ch de*), jésuite érudit et prédicateur, né à Paris (1643-1725).

LARUNS, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron ; 2,193 h. Sur le gave d'Ossau ; ch. de fer M.

LA SALLE (*Antoine de*), poète et romancier français, auteur des *Quinze Joyes de mariage* et du *Petit Jehan de Saintié* (vers 1398-1461).

LA SALLE (*Robert Cavelier, sieur de*), voyageur fr., né à Rouen, explora la Louisiane et le cours du Mississipi (1640-1687).

LA SALLE (*Jean-Baptiste de*), chanoine de Reims, né à Reims, fondateur de l'institut des frères des Ecoles chrétiennes (1651-1719).

LASALLE (*comte de*), général de cavalerie, né à Metz (1775-1809).

LASALLE, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan ; 2,404 h.

LASCARIS (*Théodore*), empereur de Constantinople lors de l'arrivée des croisés (1204), fondateur du royaume de Nicée (1205).

LASCARIS, savant grammairien grec, né en Phrygie ; réfugié à Florence auprès de Laurent de Médicis, il propagea en Italie le goût des études helléniques (1445-1535).

Lascaris ou *les Grecs du* XVe *siècle*, célèbre étude de Villemain sur l'influence littéraire des Grecs en Italie après la prise de Constantinople par les Turcs (1825).

LAS CASAS (*la-sca-zace*), célèbre prélat espagnol, né à Séville, défendit avec zèle les américains contre l'oppression de leurs conquérants (1474-1566).

LAS CASES [*la-scaze*] (*comte de*), historien fr., né au château de Las-Cases (Haute-Garonne) ; il accompagna Napoléon dans l'exil et publia le *Mémorial de Sainte-Hélène* (1766-1842).

LA SERRE, auteur dramatique fr., né à Toulouse, bafoué par Boileau (1600-1665).

LASSALLE, écrivain socialiste allemand né à Breslau (1825-1864).

LASSAY, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne ; 2,570 h.

LASSEN (*Christian*), célèbre orientaliste allemand, né à Bergen [Norvège] (1800-1876).

LASSEUBE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron ; 2,073 h. Patrie de Jelyotte.

LASSIGNY, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne ; 902 h.

LASSUS, architecte et archéologue fr., né à Paris (1807-1857).

LASTEYRIE (*comte de*), agronome et philanthrope français, né à Brive-la-Gaillarde (1759-1849).

LA SUZE (*comtesse de*), femme poète célèbre par sa galanterie et sa beauté (1618-1673).

LA THORILLIÈRE, comédien de la troupe de Molière, m. en 1679.

LATIMER, évêque de Worcester, brûlé vif comme hérétique en 1555.

LATINI (*Brunetto*), savant italien, maître de Dante (1280-1294).

LATINS, peuple du Latium.

LATINUS, roi légendaire du Latium.

LATIUM (*ci-ome*), ancienne région de l'Italie centrale entre l'Etrurie et la Campanie, le long de la mer Tyrrhénienne. (Hab. *Latins.*)

LATOFAO. V. LEUCOFAO.

Latomies, carrières de l'ancienne Syracuse servant de prison publique. V. DENYS *le Tyran.*

LATONE, mère d'Apollon et de Diane, par Jupiter, rivale de Junon (*Myth.*).

LA TOUCHE-TRÉVILLE, amiral fr., né à Rochefort (1745-1804).

LATOUCHE (*de*), romancier et poète français, né à La Châtre (1785-1851).

LATOUR, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire ; 2,132 h.

LA TOUR, peintre français, célèbre par ses portraits au pastel, né à Saint-Quentin (1704-1788).

LA TOUR D'AUVERGNE (*Henri de*), vicomte de Turenne, maréchal de France sous Henri IV, père de Turenne (1555-1623).

LA TOUR D'AUVERGNE (*Th. Corret de*), guerrier français, né à Carhaix, célèbre par son intrépidité et son désintéressement. Il s'illustra pendant les guerres de la Révolution, ne voulut accepter aucun grade et refusa même le titre de *premier grenadier de la République*, que Bonaparte voulut lui donner en 1800 et que la postérité a consacré. Il fut tué à Oberhausen [Bavière] (1743-1800).

LATOUR-DE-FRANCE, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan; 1,375 h.

LATOUR-MAUBOURG (*comte de*), général français (1758-1831).

LA TOUR-DU-PIN, ch.-l. d'arr.(Isère); sur la Bourbre, affl. du Rhône ; ch. de f. P.-L.-M.; à 57 kil. N.-O. de Grenoble; 3,520 h. (*Turripinois*). Soieries. L'arr. a 8 cant., 127 com., 127,309 h.

LA TOUR DU PIN (*Jean-Frédéric de*), gentilhomme fr., né à Grenoble, membre de la Constituante (1727-1794).

Latran (*palais de*), résidence des souverains pontifes à Rome jusqu'en 1308; l'église est une des cinq basiliques patriarcales de Rome.

LATREILLE, naturaliste français, un des fondateurs de l'entomologie, né à Brive-la-Gaillarde (1762-1833).

LA TRÉMOILLE ou **LA TRÉMOUILLE** (*Gui, sire de*), conseiller de Charles VI, m. en 1398 ; — GEORGES, ministre sous Charles VII, l'un des adversaires de Jeanne Darc (1385-1446) ; — LOUIS, petit-fils du précédent, vaillant capitaine, tué à Pavie (1460-1525).

LATRONQUIÈRE, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac ; 562 h.

L'ATTAIGNANT (*l'abbé de*), poète du genre léger, né à Paris (1697-1779).

LATUDE, gentilhomme fr., né au château de Craisich (Hérault). À la suite

de démêlés avec Mme de Pompadour, il fut enfermé à la Bastille et resta prisonnier pendant 36 ans. Il laissa d'intéressants mémoires sur sa captivité et sur ses tentatives d'évasion (1725-1805).

LAUBARDEMONT, conseiller d'Etat et magistrat, né au château de Laubardemont, près Coutras ; il fut l'agent dont Richelieu se servit pour perdre Urbain Grandier, Cinq-Mars et de Thou; m. en 1653. Son nom est quelquefois employé comme synonyme de juge inique.

LAUD, archevêque de Cantorbéry, favori et premier ministre de Charles Ier avec Strafford ; exécuté comme coupable de haute trahison (1573-1645).

LAUDON, feld-maréchal autrichien, plusieurs fois vainqueur de Frédéric II (1716-1790).

LAUENBOURG (*duché de*), ancien Etat de la Confédération germanique (Schleswig-Holstein) ; 49,470 h. V. pr. *Lauenbourg ;* 4,800 h. Annexé à la Prusse.

LAUJON, chansonnier et académicien français, né à Paris (1727-1811).

LAUNAY (*marquis de*), gouverneur de la Bastille, né à Paris en 1740; massacré le 14 juillet 1789.

LAUNAY (*Mlle de*). V. STAAL (*Mme de*).

LAURAGUAIS, petit pays du Languedoc compris dans le dép. actuel du Tarn. Il eut d'abord pour capitale *Laurac*, puis *Castelnaudary*.

LAURAGUAIS (*comte de*), écrivain grand seigneur, né à Versailles, renommé pour son esprit et ses bons mots (1733-1824).

LAURE DE NOVES, surnommée la *Belle Laure*, née en Provence ; femme célèbre par sa beauté et immortalisée par les vers de Pétrarque (1308-1348).

LAURENS (*Jean-Paul*), peintre d'histoire fr., né à Fourquevaux (Haute-Garonne) en 1838.

LAURENT (*saint*), diacre, martyr en 258; fut placé, à Rome, sous l'empereur Valérien, sur un gril de fer, que chauffaient des charbons ardents.

Laurent (*Martyre de saint*), tableau de Valentin, musée de Dresde; — de Ribera, galerie de Dresde; — de Rubens, musée de Munich.

LAURENT (*Fr.*), publiciste et jurisconsulte belge né à Luxembourg (1810-1887).

Laurent Giustiniani (*Saint*), chef-d'œuvre de Pordenone (Académie de Venise); le saint a autour de lui saint Augustin, saint Bernard, saint François et saint Jean-Baptiste. Ce tableau a figuré au Louvre sous le premier Empire.

LAURENT-PICHAT (*Léon*), écrivain et homme politique fr., né à Paris (1823-1886).

LAURIER (*Clément*), avocat et homme politique fr., né à Sainte-Radégonde (Indre) [1832-1878].

LAURIÈRE, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arrond. de Limoges; 1,434 hab.

LAURIÈRE, savant jurisconsulte fr., né à Paris, (1659-1728).

LAURISTON (*marquis de*), petit-fils de Law, né à Pondichéry, pair et maréchal de France sous la Restauration (1768-1828).

LAUSANNE, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de Vaud, près du lac Léman; 33,320 h. (*Lausannois*). Académie.

LAUTER (*la*), riv. de la Bavière rhénane, affluent du Rhin (r. g.); 70 kil.

LAUTERBOURG, ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne; 1,705 h.

LAUTREC (*vicomte de*), célèbre capitaine qui commandait l'armée française à la défaite de La Bicoque et fut tué au siège de Naples en 1528.

LAUTREC, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 2,750 h. Ch. de fer M.

LAUZERTE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Moissac; 2,377 h.

LAUZÈS, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; 407 h.

LAUZET (LE), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Barcelonnette; 707 h.

LAUZUN (*duc de*), personnage qui joua un rôle brillant et aventureux à la cour de Louis XIV et qui est resté un des types du courtisan habile et prétentieux; il épousa la grande Mademoiselle, cousine germaine de Louis XIV (1633-1723).

LAUZUN, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 1,213 h.

LAVAL, ch.-l. du dép. de la Mayenne. Sur la Mayenne; ch. de fer O.; à 301 kil. S.-O. de Paris; 30,400 h. (*Lavallais*); Evêché. Patrie d'Ambroise Paré. L'arr. a 9 cant., 91 comm., 117,998 h.

LA VALETTE (*de*), grand maître de l'ordre de Malte, célèbre par sa défense de Malte contre les Turcs (1494-1568).

LA VALETTE (*cardinal de*), archevêque de Toulouse, très dévoué à Richelieu; né à Angoulême (1593-1639).

LAVALETTE (*comte de*), général fr., né à Paris, condamné à mort après les Cent-Jours, sauvé par le dévouement de sa femme (1769-1830).

LAVALLÉE (*Théophile*), géographe et historien fr., né à Paris, auteur d'une *Histoire des Français* estimée (1804-1867).

* **LA VALLIÈRE** (*duchesse de*), femme célèbre par sa beauté, née à Tours. Elle vécut longtemps à la cour de Louis XIV, dont elle fut la favorite, et finit ses jours aux carmélites (1644-1710).



LAVARDAC, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac; 2,470 habitants. Chemin de fer Midi.

LAVARDIN, maréchal de France (1551-1614).

LAVARDIN (*marquis de*), ambassa-

deur fr. à Rome lors de la querelle de Louis XIV avec Innocent XI (1643-1701).

LAVATER (*ère*), philosophe, poète et théologien protestant, né à Zurich, inventeur de la *physiognomonie* on art de juger le caractère sur les traits du visage (1741-1801).

LA VAUGUYON (*duc de*), lieutenant général français, né à Tonneins (1705-1772). — Son fils fut diplomate et pair de France sous la Restauration (1747-1828).

LAVAUR, ch.-l. d'arr. (Tarn) ; sur l'Agout ; ch. de fer. M. ; à 50 k. S.-O. d'Albi ; 6,477 h. L'arr. a 5 cant., 57 com., 47,796 h.

LAVEAUX, lexicographe fr., né à Troyes (1749-1827).

LAVELANET, ch.-l. de cant. (Ariège), arr. de Foix : 2,981 h. Draps.

LAVELEYE (*É. de*), publiciste et économiste belge, né à Bruges (1822-1894).

LAVENTIE, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune ; 3,999 h.

LAVERGNE (*Léonce de*), économiste fr., né à Bergerac (1809-1880).

LA VIEUVILLE (*marquis de*). surintendant des finances sous Louis XIII, ministre pendant la régence d'Anne d'Autriche (1582-1653).

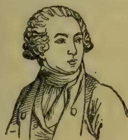
LAVIGERIE, cardinal fr., primat d'Afrique, né à Bayonne (1825-1892).

LAVINIE, fille de Latinus et épouse d'Enée (*Enéide*).

LAVINIUM, v. de l'Italie anc. dont Enée était regardé comme le fondateur.

LAVIT-DE-LOMAGNE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin ; 1,509 h.

* **LAVOISIER**, illustre chimiste français, né à Paris, l'un des créateurs de la chimie moderne, qu'il fonda sur une loi méconnue jusque-là, celle de la conservation de la matière : « Rien ne se perd, rien ne se crée. » On lui doit la nomenclature chimique, la connaissance de la composition de l'air et la découverte de l'oxygène, découverte à laquelle arrivaient simultanément par d'autres voies Scheele en Suède et Priestley en Angleterre. Il fit connaître le rôle de ce corps dans la respiration et dans les combustions. Remarquant que la plupart des acides contiennent de l'oxygène, il crut à tort ce dernier seul capable d'engendrer des acides d'où son nom (*oxus*, acide, *gennaô*, j'engendre). Il annonça que les corps appelés terres, chaux, baryte, magnésie, devaient être non des corps simples comme on le pensait, mais des oxydes, ce qui fut démontré plus tard par Davy ; il confirma par l'expérience l'idée émise par Newton que le diamant est du charbon et il s'en servit pour établir la composition de l'acide carbonique. En physique, il donna des travaux remarquables sur la chaleur et les propriétés des corps à l'état gazeux. Il fit partie de la commission chargée d'établir le système métrique. Pour subvenir aux dépenses nécessitées par ses expériences, il avait demandé et obtenu une charge de fermier général ; mais les fermiers généraux, fort impopulaires à cause des exactions dont beaucoup se rendaient coupables, furent condamnés en bloc à la guillotine. Lavoisier fut exécuté le quatrième sur vingt-huit (1743-1794).



LAVOULTE (*voute*), ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas ; 3,148 h. Sur le Rhône.

LAVOÛTE-CHILHAC, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude ; 741 h. Sur l'Allier ; ch. de fer P.-L.-M.

* **LAW** [*lass*] (*Jean*), financier fameux, né à Edimbourg. Controleur général des finances de France, il fut le créateur de la Compagnie des Indes et organisa sous la Régence un système de banque dont le résultat fut d'amener une effroyable banqueroute (1671-1729).



LAWRENCE (*lo*), célèb. peintre angl., né à Bristol (1769-1830).

LAWRENCE, publiciste américain, né à New-York (1800-1881).

LAY (*le*), fleuve côtier de la Vendée qui se jette dans le pertuis Breton ; 105 kil.

LAYA, poète dramatique français, auteur de l'*Ami des lois* (1761-1833).

LAYARD, assyriologue anglais, né à Paris en 1817.

LAYBACH, v. des Etats autrichiens, cap. de la Carniole ; 26,300 h. Sur le Laybach, affl. de dr. de la Save.

LAZARE (*saint*), frère de Marthe et de Marie ; ressuscité par Jésus (*Nouv. Test.*).

LAZARE, pauvre lépreux dont il est parlé dans la parabole du *Mauvais riche*.

Lazarille de Tormès, roman de mœurs, par l'Espagnol Mendoza ; c'est l'histoire piquante d'un ancêtre de Gil Blas et de Figaro, et le type du genre picaresque ou style de la *gueuserie*.

Lazaristes ou **prêtres de la Mission**, congrégation fondée en 1625 par Vincent de Paul pour former des missionnaires.

LÉANDRE, jeune grec d'Abydos aimé de Héro, prêtresse de Vénus ; il se noya dans l'Hellespont (*Myth.*).

Léandre, personnage de la comédie italienne. C'est le bellâtre entiché de sa personne, fier de ses rubans et de ses dentelles. De là le nom de *beau Léandre* donné par dérision à tout jeune homme qui affiche des prétentions de ce genre,

Lear (*le Roi*), tragédie en cinq actes de Shakspeare, une des œuvres où le grand tragique s'est élevé à des traits sublimes et a rencontré des situations du pathétique le plus déchirant.

LEBAILLY, fabuliste fr., né à Caen (1756-1832).

LEBAS, célèbre graveur, né à Paris (1707-1783).

LE BAS (*Joseph*), conventionnel, né à Frévent (Pas-de-Calais), ami de Robespierre; se tua d'un coup de pistolet (1765-1794); — PHILIPPE, fils du précédent, érudit fr., né à Paris (1794-1860).

LE BAS (*Hippolyte*), architecte fr., né à Paris (1782-1867).

LEBEAU, historien fr., né à Paris, auteur de l'*Histoire du Bas-Empire* (1701-1778).

LEBLANC (*Nicolas*), chimiste fr., né à Ivry-le-Pré (Cher), inventeur de la soude artificielle (1753-1806).

LE BLANT (*Edmond*), savant fr. né à Paris en 1818, auteur de travaux sur l'archéologie chrétienne.

LE BON (*Joseph*), conventionnel, né à Arras, connu par ses cruautés; exécuté en 1795.

LEBON (*Philippe*), chimiste fr., né à Bruchay (Haute-Marne), inventeur de l'éclairage au gaz. Sa découverte fut portée en Angleterre, personne en France n'ayant voulu s'en occuper (1769-1804).

LE BRIGANT, philologue français, né à Pontrieux; il faisait dériver toutes les langues du celtique (1720-1804).

***LEBRUN** (*Ch.*), célèbre peintre français, né à Paris (1619-1690). Protégé par Colbert, il exerça sur les arts de l'époque une influence considérable.



Son style manque peut-être de couleur et de finesse, mais brille par la science, l'ampleur et l'imagination. La série des *Batailles d'Alexandre* (Louvre), forme la partie principale de son œuvre.

LEBRUN, poète lyrique français, né à Paris. Il s'était surnommé lui-même *Lebrun-Pindare* (1729-1807).

LEBRUN, homme politique fr., né à Saint-Sauveur (Manche); il fut 3e consul après le 18 brumaire (1739-1824).

LEBRUN (*Elisabeth Vigée, Mme*), célèbre peintre de portraits, née à Paris (1755-1842).

LECCE, v. d'Italie méridionale (Terre d'Otrante); 25,960 h.

LECH (*le*), riv. de Bavière, arrose Augsbourg et se jette dans le Danube (riv. dr.); 285 kil.

LECLERC (*Perrinet*), bourgeois de Paris; ouvrit les portes de la ville aux Bourguignons en haine des Armagnacs (1418).

LECLERC, avocat et méchant poète, né à Albi (1622-1691).

LECLERC (*Sébastien*), graveur célèbre, né à Metz (1637-1714).

LECLERC (*Jean*), savant critique genevois, d'origine française (1657-1736).

LECLERC, général français, né à Pontoise, époux de Pauline Bonaparte, commanda l'expédition de Saint-Domingue, où il mourut de la fièvre jaune (1772-1802).

LE CLERC (*Victor*), érudit fr., né à Paris (1789-1865).

LECLERCQ (*Théodore*), littérateur fr., né à Paris, auteur de proverbes dramatiques (1777-1851).

LÉCLUSE (*Ch. de*), savant botaniste français, né à Arras (1526-1609).

LECOAT, amiral fr., né en Bretagne (1765-1826).

LECOCQ (*Charles*), compositeur de musique fr., né à Paris en 1832, auteur de *la Fille de Madame Angot, Giroflé-Girofla, le Petit Duc*, etc.

LECOINTRE (*de Versailles*), révolutionnaire enthousiaste et conventionnel; né à Versailles en 1750, m. en exil en 1805.

Leçon d'anatomie (*la*), chef-d'œuvre de Rembrandt, musée de La Haye; l'expression profonde des physionomies, la vérité de tous les détails, la largeur de l'exécution et la justesse de l'effet lumineux forment les traits saillants de cette œuvre célèbre, exécutée en 1632, pour l'Institut anatomique de La Haye.

Leçon de chant (*la*), tableau de Netscher, au Louvre; charmante peinture, remarquable par l'élégance des figures et la perfection des détails.

Leçon de violoncelle (*la*), tableau de Netscher, au Louvre; mêmes observations que pour la *Leçon de chant.*

LECONTE DE LISLE, poète fr., né à l'île Bourbon, auteur des *Poèmes barbares* et des *Poèmes antiques*. Il a donné des traductions merveilleusement fidèles d'Homère, de Sophocle, de Théocrite (1820-1894).

Leçons d'anatomie comparée, immortel ouvrage de G. Cuvier, traduit dans toutes les langues (1800-1805).

LECOQ (*Robert*), évêque de Laon, né à Montdidier, ami politique d'Etienne Marcel; m. vers 1360.



LECOQ DE BOISBAUDRAN, chimiste français, né à Cognac en 1838.

LECOURBE, général français, né à Lons-le-Saunier (1760-1815).

***LECOUVREUR** (*Adrienne*), célèbre tragédienne française, née à Damery près d'Epernay [Marne] (1692-1730).

LECTOURE, ch.-l. d'arr. (Gers): près le Gers; ch. de fer M.; à 32 kil. N. d'Auch; 4,994 h. (*Lectorais*). Grains, chevaux. Patrie de Lannes. **L'arr.** a 5 cantons, 72 comm., 39,607 h.

Lecture de la Bible (*la*), tableau de Gérard Dov, au Louvre; une vieille femme lit la Bible à un vieillard assis.

Lecture du testament (*la*), tableau de Wilkie; scène de mœurs observée avec soin et peinte avec esprit.

Lecture chez Diderot (*Une*), tableau de Meissonier (1867); une des œuvres les plus intéressantes du peintre.

LÉDA, femme de Tyndare, aimée de Jupiter, qui prit la forme d'un cygne pour lui plaire; mère de Castor et de Pollux (*Myth.*).

Léda, tableau de Riesener (1855); — de Paul Baudry. Ces tableaux sont remarquables par l'exécution.

LE DAIN (*Olivier*), barbier et confident de Louis XI, né à Thielt, près Courtrai; fut pendu en 1484.

LÉDIGNAN, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais; 606 h.

LEDRU (*Phil.*), habile physicien et prestidigitateur français, dit *Comus*, né à Paris (1731-1807).

LEDRU-ROLLIN, avocat et homme politique français, né à Paris, membre du gouvernement provisoire en 1848. On lui doit l'établissement du *suffrage universel* (1807-1874).



LE DUCHAT, philologue et critique français, né à Metz (1658-1735).

LEE, riv. d'Irlande, se jette dans la baie de Cork.

LEE (*Frédéric-Richard*), peintre anglais, né à Banrstaple en 1798, m. en 1879.

LEE (*Robert-Edmond*), général américain, commandant en chef des armées du Sud pendant la guerre de Sécession (1808-1870).

LEEDS (*lidse*), v. d'Angleterre, comté d'York; 375,540 h. Commerce très important de laines, tapis, couvertures, etc.

LEEUWARDEN, v. des Pays-Bas, ch.-l. de la Frise; 29,329 h.

LE FAURE (*Am.*), publiciste fr., né à Paris (1838-1881).

LEFEBVRE (*Tannegui*), érudit fr., né à Caen (1615-1672).

LEFEBVRE (*fèvre*), duc de Dantzig, maréchal de France, né à Rouffach (1755-1820).

LEFEBVRE-DESNOUETTES, général français, né à Paris; périt dans un naufrage (1773-1822).

LEFEBVRE (*Théophile*), voyageur fr., né à Nantes (1811-1858).

LEFEBVRE (*Jules*), peintre fr., né à Tournan en 1836.

LEFÈVRE d'Étaples, théologien calviniste, né à Etaples (1455-1537). On lui doit la première traduction complète de la Bible en français.

LEFINI, affl. du Congo (r. dr.); 250 kil.

LE FLÔ, général fr., né à Lesneven. Ambassadeur à Saint-Pétersbourg et très aimé du tsar, il décida Alexandre II en 1875 à intervenir auprès de la Prusse pour l'empêcher d'attaquer la France encore sous le coup de ses défaites (1804-1887).

LEFORT, général et amiral au service de la Russie, né à Genève, favori de Pierre le Grand (1656-1699).

LE FRANC DE POMPIGNAN, poète fr., né à Montauban (1709-1784). Voltaire qui ne l'aimait pas a dit de ses *Poésies sacrées :*

Sacrées elles sont, car personne n'y touche.

Légataire universel (*le*), comédie en cinq actes et en vers, chef-d'œuvre de Regnard (1708).

LÉGÉ, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 4,533 h.

Légende des siècles (*la*), grande composition, une des œuvres poétiques les plus remarquables de Victor Hugo (1859); 2e série 1879.

LEGENDRE, fameux démagogue et conventionnel; était boucher lorsque la Révolution éclata (1755-1797).

LEGENDRE, géomètre français, né à Toulouse (1752-1833).

LÉGER (*saint*), évêque d'Autun, né à Autun, ministre de Childéric II; il eut les yeux crevés par ordre de son rival Ebroïn (616-678). Fête le 2 octobre.

LÉGER (*Louis*), slavisant fr., né à Toulouse en 1843.

Légion d'honneur (*ordre de la*), institué le 19 mai 1802 par le premier consul Bonaparte pour récompenser les services militaires et civils.

Législature, nom des Parlements locaux de chacun des Etats unis de l'Amérique du Nord.

LEGNAGO, v. forte d'Italie (Vénétie); 14,500 h. Sur l'Adige.

LEGNANO, v. d'Italie (prov. de Milan); 8,000 h. Sur l'Olona.

LE GONIDEC DE TRAISSAN, celtisant fr., né au Conquet [Finistère] (1775-1838).

LEGOUVÉ, poète français, né à Paris, auteur du *Mérite des femmes* (1764-1812). — Son fils ERNEST, né à Paris en 1807, littérateur fr., auteur de l'*Art de la lecture*.

LEGRAND D'AUSSY, savant jésuite français, né à Amiens, a donné un choix de *Fabliaux* (1737-1800).

LEGRAND DU SAULLE, médecin aliéniste fr., né à Dijon (1830-1886).

LEGRAS (*Mme*), fonda avec saint Vincent de Paul les *Sœurs de la charité* et en fut la première directrice (1591-1662).

Legs (*le*), charmante comédie en un acte et en prose, par Marivaux (1736).

LÉGUEVIN, ch.-l. de c. (Haute-Garonne); arr. de Toulouse; 948 h.

LEHMANN, peintre fr., d'origine allemande, né à Kiel (1844-1882).

LEIBNIZ (*lèb-nice*), illustre philosophe et savant allemand, né à Leipzig. D'une activité dévorante, il entreprit avec Bossuet la fusion des églises catholiques et réformées, découvrit avec Newton les bases du calcul différentiel, imagina le système des *monades*, d'après lequel il existe entre l'âme et le corps une harmonie « préétablie ». Il est le chef de l'école optimiste, qui avait pris pour devise cette phrase si souvent citée et dont Voltaire s'est si spirituellement moqué dans *Candide :* « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible. » (1646-1716.)



LEICESTER, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Leicester; 136,147 h. Le comté a 321,258 h.

LEIGNÉ-SUR-USSEAU, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault; 385 h.

LEINSTER, prov. d'Irlande comprenant 12 comtés; 1,278,989 h.

LEIPZIG ou **LEIPSICK**, v. du royaume de Saxe; université célèbre; 355,485 h. Victoire de Gustave-Adolphe sur les impériaux (1631); bataille entre les Français et les Alliés (1813).

LEISSÈGUES, amiral fr., né à Hanvec (1758-1832).

LEITH (*lite*), v. d'Écosse; 61,200 h. Sert de port à Edimbourg.

LEITHA (*la*), riv. qui divise l'Autriche-Hongrie en pays cisleithans et transleithans; se jette dans le Danube (riv. dr.); 160 kil.

LEITRIM, comté d'Irlande, prov. de Connaught; 90,372 h. Ch.-l. *Carrick-sur-Shannon.*

LEJAY (*le Père*), jésuite, né à Paris, professeur de rhétorique de Voltaire au collège Louis-le-Grand (1657-1734).

LEJEAN (*Guillaume*), voyageur français, explorateur de l'Abyssinie (1818-1870).

LEJEUNE, oratorien et prédicateur distingué, né à Poligny (1592-1672).

LEKAIN, célèbre tragédien français, né à Paris; auteur de *Mémoires* intéressants (1728-1778).

LE LABOUREUR, religieux et historien fr., né à Montmorency (1623-1675).

LÉLÈGES, un des peuples primitifs de la Grèce.

LELIÈVRE, capitaine français qui à la tête de 123 soldats défendit victorieusement Mazagran, assiégé par 15,000 Arabes [du 1er au 5 fév. 1840] (1810-1851).

Lélio, type d'amoureux dans la comédie italienne. Lélio est jeune, beau, élégant, et c'est le préféré de l'héroïne.

LEMAIRE, navigateur hollandais, découvrit en 1616 le *détroit de Lemaire* entre la Terre-de-Feu et l'île des Etats (Amérique du Sud); m. en 1616.

LEMAIRE, philologue fr., né à Triaucourt (1767-1832).

LEMAIRE, sculpteur fr., né à Valenciennes (1798-1880).

LEMAISTRE (*Antoine*), avocat et écrivain janséniste, né à Paris (1608-1658). — Son frère, Louis LEMAISTRE DE SACY, écrivain fr., né à Paris, traducteur de l'Ancien Testament (1613-1684).

LEMAÎTRE (*Frédérick*), célèbre acteur français, né au Havre (1798-1875).

LEMAÎTRE (*Jules*), critique littéraire et dramatique, né à Vennecy (Loiret) en 1853.

LÉMAN (*lac*) ou **LAC DE GENÈVE**, traversé par le Rhône, au sud-ouest de la Suisse. Son étendue est de 578 kil. carrés; il a une longueur moyenne de 76 kil. sur une largeur de 11 à 14 kil., et 152 kil. de pourtour; sa plus grande profondeur est de 317 m. Ses rivages sont célèbres par la beauté des sites.

LEMBERG (*lème-bergue*), v. d'Autriche, cap. de la Galicie; 109,746 h. Charles XII s'en empara en 1705.

LEMBEY, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 1,126 h. Vins.

LE MÊLE-SUR-SARTHE, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon; 778 h. Ch. de f.O.

LEMERCIER (*Jacques*), architecte fr., né à Pontoise en 1590, construisit la Sorbonne; m. vers 1654.

LEMERCIER (*Népomucène*), poète dramatique et lyrique français, né à Paris (1771-1840).

LÉMERY, chimiste français, né à Rouen (1645-1715).

LEMIERRE, poète tragique français, né à Paris (1723-1793).

LEMNOS (*léme-nôce*), île turque de l'Archipel, aujourd'hui *Lemno ;* 22,000 h. ch.-l. *Lemnos* ou *Kastro.*

LEMOINE (*Jean*), cardinal fr., né à Crécy, fonda à Paris un collège célèbre; m. en 1313.

LEMOINE (*François*), peintre d'histoire, né à Paris (1688-1737).

LEMONNIER, astronome français, né à Paris (1715-1799).

LEMONNIER (*Camille*), littérateur belge, né à Ixelles-Bruxelles en 1845.

LEMONTEY, littérateur français, né à Lyon (1762-1826).

LEMOT, sculpteur français, né à Lyon, auteur de la statue de Henri IV, placée sur le Pont-Neuf (1773-1827).

LEMOVICES, peuple gaulois dans la région appelée aujourd'hui *Limousin.*

LEMOYNE (*le Père*), poète médiocre, né à Chaumont (Haute-Marne), auteur du poème de *Saint Louis* (1602-1672).

LEMUET, architecte fr., né à Dijon (1591-1669).

LÉNA (*la*), fleuve de Sibérie, passe à

Iakoutsk et se jette dans l'océan Glacial arctique ; 4,520 kil.

LENAIN, nom de trois frères, peintres français, nés à Laon (XVIIe s.).

LENCLOÎTRE, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault; 1,996 hab., sur la Lanvigne affluent de la Vienne.

***LENCLOS** (*Ninon de*), femme célèbre par son esprit et sa beauté, née à Paris. Son salon fut fréquenté par les personnages les plus considérables de l'époque (1615-1705).



LENGLET-DU-FRESNOY, érudit fr., né à Beauvais (1674-1755).

LENIENT (*Charles*), littérateur fr. né à Provins en 1826.

LENOIR (*Pierre*), lieutenant général de police (1732-1807).

LENOIR (*Alexandre*), archéologue, né à Paris (1761-1839).

LENOIR, négociant fr., né à Alençon, fonda avec Richard l'industrie cotonnière en France ; m. en 1806. Son nom fut conservé par son associé, dit *Richard-Lenoir* (*V. ce nom*).

Lénore, héroïne d'une sombre ballade de Bürger dans laquelle un personnage répète plusieurs fois : *Les morts vont vite*, phrase souvent rappelée pour signifier que la mort fait de fréquentes victimes parmi les hommes célèbres par leur talent, leurs vertus. Ary Scheffer a fait en 1830 un tableau célèbre sur ce sujet.

LENORMAND (*Mlle*), née à Alençon, diseuse de bonne aventure (1772-1843).

LENORMANT (*Charles*), savant égyptologue, né à Paris (1802-1859). — Son fils FRANÇOIS, archéologue français, né à Paris (1835-1885).

* **LENÔTRE,** célèbre dessinateur de jardins et de parcs, né à Paris ; dessina le plan du parc de Versailles (1613-1700).



LENS (*lan-ce*), ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune ; 17,400 h. Ch. de fer N. Victoire de Condé, qui amena la paix de Westphalie (1648).

LENTULUS, famille romaine à laquelle appartiennent : *Publius* LENTULUS *Sura*, consul en 81 av. J.-C. ; il conspira avec Catilina et fut étranglé en 63 ; — *P.* LENTULUS *Spinther*, consul en 57 ; il demanda le rappel de Cicéron, et se déclara pour Pompée en 49 ; — *P.* LENTULUS *Crus*, consul en 49, adversaire de César.

LEOBEN, v. de Styrie, où furent signés, en 1797, les préliminaires du traité de Campo-Formio ; 5,490 h.

LÉON, v. du N.-O. de l'Espagne ch.-l. de la prov. de ce nom ; 11,314 h. La prov. a 370,388 h.

LÉON (*royaume de*), ancien royaume d'Espagne, fondé en 915, réuni à la Castille en 1230.

LÉON, cap. du Nicaragua ; 30,000 h.

LÉON l'Africain, géographe arabe (1483-1552).

LÉON Ier le Grand, empereur d'Orient de 457 à 474 ; — LÉON II, empereur d'Orient en 474 ; — LÉON III, l'*Isaurien*, empereur d'Orient de 717 à 741. Sous son règne, l'exarchat de Ravenne et Rome se séparèrent de l'empire grec ; — LÉON IV, *le Khazar*, empereur d'Orient de 775 à 780 ; — LÉON V, l'*Arménien*, empereur d'Orient de 813 à 820 ; — LÉON VI, *le Philosophe*, empereur d'Orient de 886 à 911.

LÉON Ier (*saint*), dit **le Grand,** pape de 440 à 461 ; décida la retraite d'Attila, venu presque sous les murs de Rome. Fête le 10 novembre ; — LÉON II (*saint*), pape de 682 à 683 ; — LÉON III, pape de 795 à 816 : proclama Charlemagne empereur en 800 ; — LÉON IV, pape de 847 à 855 ; — LÉON V, pape en 903 ; — LÉON VI, pape de 928 à 929 ; — LÉON VII, pape de 936 à 939 ; — LÉON VIII, pape de 963 à 965 ; — LÉON IX (*saint*), pape de 1049 à 1054, sous lequel eut lieu la séparation définitive de l'Eglise grecque ; — * LÉON X (*Jean de Médicis*), pape de 1513 à 1521 ; admirateur des chefs-d'œuvre de l'antiquité, il protégea les arts, les lettres et les sciences, et mérita de donner son nom à l'un des siècles les plus brillants de l'histoire. Son pontificat vit naître le schisme de Luther ; — LÉON XI, pape en 1605 ; — LÉON XII, pape de 1823 à 1829. — * LÉON XIII, pape depuis 1878, ci-devant Joachim Pecci, né à Carpinetto (Italie) en 1810.





Léon X (*Portrait de*), tableau de Raphaël, palais Pitti (Florence) ; le pape a près de lui les cardinaux Jules de Médicis et de Rossi. Ce chef-d'œuvre avait été transporté à Paris lors des conquêtes du premier Empire.

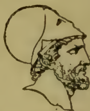
LÉONARD (*saint*), l'un des compagnons de Clovis, converti après la bataille de Tolbiac ; m. en 559. Fête le 6 nov.

LÉONARD le Limousin, célèbre peintre émailleur, né à Limoges (1505-1560).

* **LÉONARD DE VINCI,** célèbre artiste de l'école florentine, né à Vinci, près de Florence, m. en France au château d'Amboise. Il est surtout connu comme peintre, auteur de la *Joconde*, de la *Cène*, etc. Rival de Michel Ange et de Raphaël, il se rapproche du dernier par la grâce et le charme de son pinceau. Mais il fut aussi sculpteur, architecte, physicien, ingénieur, écrivain et musicien, et il se distingua dans toutes ces branches de l'art ou de la science (1452-1519).



* **LÉONIDAS I**er, roi de Sparte de 491 à 480 av. J.-C., le héros des Thermopyles, où il périt avec 300 Spartiates. V. THERMOPYLES ; — LÉONIDAS II, roi de Sparte avec Agis III de 257 à 236 av. J.-C.



Léonidas aux Thermopyles, célèbre tableau de David (Louvre).

LEOPARDI, poète italien (1798-1837) Ses vers respirent une sombre mélancolie.

LÉOPOLD (*saint*), margrave d'Autriche, refusa le trône par piété (1096-1136).

LÉOPOLD Ier, empereur d'Allemagne de 1658 à 1705, né en 1640. Accepta la paix de Nimègue (1679), entra dans la ligue d'Augsbourg (1686), signa le traité de Ryswick (1697), et engagea l'Allemagne dans la guerre de la succession d'Espagne ; — LÉOPOLD II, né en 1747, frère de Marie-Antoinette, empereur d'Allemagne de 1790 à 1792.

Léopold (*ordre de*) créé en Autriche par l'empereur François Ier en 1808.

LÉOPOLD Ier, prince de Saxe-Cobourg, élu roi des Belges en 1831, demanda l'intervention de la France pour délivrer son pays du joug hollandais, et épousa Louise-Marie d'Orléans, fille de Louis-Philippe ; m. en 1865. — *LÉOPOLD II, roi des Belges, fils du précédent, né en 1835, monté sur le trône en 1865.



Léopold (*ordre de*), institué en Belgique par le roi Léopold Ier en 1832.

LÉOPOLDVILLE, v. de l'Etat du Congo, sur le Congo.

LÉOTYCHIDE, roi de Sparte de 491 à 469, vainqueur des Perses à la bataille navale de Mycale (479 av. J.-C.).

LÉPANTE (*golfe de*) ou de **CORINTHE,** golfe de Grèce, formé par la mer Ionienne. Don Juan d'Autriche y gagna une bataille navale sur les Turcs (1571).

Lépante (*Allégorie de la bataille de*), tableau du Titien, musée royal de Madrid. Le Titien avait 94 ans lorsqu'il peignit cette belle toile.

LEPAUTE, horloger français, né à Montmédy (1702-1789).

LEPAUTRE (*Antoine*), architecte fr., né à Paris (1621-1691).

L'ÉPÉE (*abbé de*). V. ÉPÉE.

LEPELETIER DE SAINT-FARGEAU, conventionnel assassiné par un garde du corps le lendemain du jour où il avait voté la mort de Louis XVI (1760-1793).

LEPÈRE, architecte français, né à Paris (1761-1844).

LÉPICIÉ, peintre et graveur français, né à Paris (1698-1755).

LÉPIDE, triumvir avec Antoine et Octave ; m. l'an 13 av. J.-C.

LE PLAY, économiste fr., né au Havre (1806-1882).

LEPRINCE DE BEAUMONT (*Jeanne*), femme de lettres, née à Rouen, auteur de nombreux ouvrages destinés à la jeunesse (1711-1780).

LEPSIUS, égyptologue allemand, né à Naumbourg [Prusse] (1813-1884).

LEPTIS, colonie de Phéniciens, au N. de l'Afrique ; auj. *Lamta*.

LÉRÉ, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre ; 1,601 h. Sur le canal de la Loire.

LEREBOURS, opticien français, né à Mortain (1762-1840).

LÉRIDA, v. du N.-E. de l'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom (Catalogne) ; 17,672 h. César y défit les lieutenants de Pompée (49 av. J.-C.) ; elle fut assiégée vainement par le grand Condé en 1647. La prov. a 291,624 h.

LÉRINS, nom d'un groupe d'îles françaises de la Méditerranée (Alpes-Maritimes) ; les deux principales sont : Sainte-Marguerite et Saint-Honorat.

LERME (*duc de*), cardinal, ministre du roi d'Espagne Philippe III en 1623.

LERMINIER, publiciste français, né à Paris (1803-1857).

LERNE, marais d'Argolide, où se trouvait l'hydre tuée par Hercule. V. *Hydre*.

LE ROUX DE LINCY, bibliographe et érudit fr., né à Paris (1806-1869).

LEROUX (*Pierre*), publiciste saint-simonien, né à Paris (1798-1871).

LEROY (*Pierre*), chanoine, poète satirique, un des auteurs de la *Satire Ménippée*.

LEROY-BEAULIEU (*Paul*), économiste fr., né à Saumur en 1843.

LEROY D'ÉTIOLLES, chirurgien français, né à Paris, un des inventeurs de la lithotritie (1798-1860).

LERS (*le*), riv. de France, se jette dans la Garonne, riv. dr. (108 kil.).

***LE SAGE**, célèbre romancier français, né à Sarzeau (Morbihan), auteur des romans *Gil Blas*, *Le Diable boiteux*, etc., et des comédies, *Turcaret*, *Crispin rival de son maître*, etc. [v. ces mots] (1668-1747).



LESBOS, île turque (H. *Lesbiens*); aujourd'hui *Mytilène*. V. MYTILÈNE.

LESCAR, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 1,645 h. Eglise romaine du XIIe siècle.

LESCOT (*Pierre*), architecte fr., né à Paris, éleva la façade du vieux Louvre et la fontaine des Innocents (1510-1578).

LESCUN, maréchal de France, frère de Lautrec, né en Béarn, mort des suites d'une blessure reçue à la bataille de Pavie (1493-1525).

LESCURE, général vendéen; blessé mortellement à La Tremblaye (1766-1793).

LESDIGUIÈRES [*lèce*] (*duc de*), maréchal de France, connétable sous Henri IV et Louis XIII, l'un des plus célèbres capitaines de son temps, né à Saint-Bonnet de Champsaur [Hautes-Alpes] (1543-1626).

LESLEY, évêque catholique d'Ecosse, dévoué à Marie Stuart (1527-1596).

LESLIE (*John*), mathématicien et physicien anglais (1766-1832).

LESLIE (*Charles-Robert*), célèbre peintre anglais, né à Londres (1794-1859).

LESNEVEN (*lèce-ne-vin*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest; 3,284 h.

LESPARRE, ch.-l. d'arr. (Gironde); Ch. de f. M.; à 60 kil. N.-O. de Bordeaux; 3,972 h. L'arr. a 4 cant., 31 comm., 44,809 h.

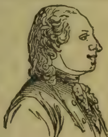
LESPINASSE (*Mlle*), femme célèbre par son esprit, née à Lyon (1732-1776).

LESSAY, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 1,297 h.

LESSEPS (*Ferdinand de*), diplomate fr., né à Versailles, fit percer le canal de Suez et commença celui de Panama. Membre de l'Académie franç. (1805-1894).

LESSE (*la*), riv. de Belgique, se jette dans la Meuse (riv. g.); 84 kil.

***LESSING** (*lé-ci-ngue*), célèbre écrivain allemand, connu en France par ses fables. L'importance de ses écrits et l'étendue de son érudition donnèrent une grande impulsion au mouvement dramatique et littéraire en Allemagne (1729-1781).



LESSON, naturaliste français, né à Rochefort (1794-1849).

LESTOCQ, chirurgien français, servit Pierre le Grand, Catherine Ire, Élisabeth et Pierre III (1692-1767).

LESTRYGONS, peuple anthropophage de la Sicile, voisin des Cyclopes (*Myth.*).

***LESUEUR** (*Eustache*), peintre fr., né à Paris, surnommé le *Raphaël français*; son œuvre principale est une suite de compositions sur la *Vie de saint Bruno*, au Louvre (1616-1655).



LESUEUR (*Jean-François*), compositeur de musique religieuse et dramatique, né à Drucat (Somme), près Abbeville en 1760, mort à Paris en 1837.

LESURQUES (*Jean*), né à Douai. Accusé à tort d'avoir assassiné le courrier de Lyon sur la route de Melun, il fut condamné et exécuté. Son innocence fut plus tard reconnue (1763-1796).

LETELLIER (*Michel*), homme d'Etat fr., ministre de Louis XIV, père de Louvois. Il contribua puissamment à la révocation de l'édit de Nantes (1603-1685).

LE TELLIER (*Michel*), jésuite, dernier confesseur de Louis XIV (1643-1719).

LÉTHÉ, un des fleuves des enfers, dont le nom signifie *oubli*. Les ombres buvaient de ses eaux pour oublier complètement le passé (*Myth.*).

LÉTHIÈRE, peintre fr., né à Sainte-Anne [Guadeloupe] (1760-1832).

LETOURNEUR, littérateur français, né à Valognes (1736-1788).

LETOURNEUR, homme politique fr., né à Granville, membre du Directoire (1751-1817).

LETRONNE, géographe, archéologue et érudit fr., né à Paris (1787-1848).

LETTONS ou **LETTES**, peuple du N.-E. de la Russie; sur la Baltique.

LE TROSNE, économiste physiocrate, né à Orléans (1718-1780).

Lettres de cachet, lettres scellées du sceau privé du roi, et ainsi nommées par opposition aux *lettres patentes*, scellées du grand sceau de l'Etat. Le roi prononçait ainsi, sans formes et sans jugement, des emprisonnements et des exils. L'abus des lettres de cachet a été remplacé, de nos jours, par les longues détentions préventives.

Lettres de jussion, lettres par lesquelles le roi enjoignait aux parlements récalcitrants de procéder à l'enregistrement des ordonnances, édits ou déclarations.

Lettres de Cicéron, comprenant les épîtres familières, celles à Atticus, à Quintus et à Brutus; monument incomparable et modèle du genre épistolaire.

Lettres à Lucilius, le chef-d'œuvre de Sénèque le Philosophe; ouvrage où le penseur déploie toutes les ressources

de son esprit et l'écrivain tous les charmes de son style (Ier siècle ap. J.-C.).

Lettres de Pline le Jeune, en dix livres; épîtres ingénieuses et enjouées, mais où l'on sent trop l'effort de l'esprit (IIe siècle).

Lettres de saint Grégoire de Nazianze; épîtres on l'on retrouve toutes les qualités de ce beau talent (IVe siècle).

Lettres de Voiture; lettres jadis fort admirées, où l'affectation, la recherche et la subtilité gâtent un esprit fin et délicat, mais dont plusieurs, excellentes de style, ont épuré le goût et assoupli la prose française (1650).

Lettres de Guez de Balzac; épîtres qui sont presque des morceaux oratoires et qui ont contribué au perfectionnement de la prose française (1965).

Lettres de Mme de Sévigné, publiées en 1726, correspondance adressée à Mme de Grignan, sa fille; un des monuments littéraires du XVIIe siècle, qui restera comme l'éternel modèle du genre.

Lettres familières de Gui Patin; recueil précieux et original, mais d'un style incorrect (XVIIe siècle).

Lettres de Mme de Maintenon; modèles d'urbanité, de bonté et de raison, où cette femme célèbre fait part de ses lumières et des fruits de son expérience (XVIIe et XVIIIe siècle).

Lettres persanes, lettres satiriques que publia Montesquieu en 1721, sous le voile de l'anonyme. C'est la correspondance imaginaire d'un Persan venu à Paris, adressée à son ami de Perse Ibben, et dans laquelle il passe en revue, avec pleine liberté, la politique, la religion, la société tout entière.

Lettres sur les aveugles, à l'usage de ceux qui voient, opuscule dans lequel Diderot s'attache à démontrer que les idées et les raisonnements de ceux qui sont privés de la vue diffèrent essentiellement des idées et de la logique des clairvoyants (1749).

Lettres à une princesse d'Allemagne, par Euler; écrit très clair, mais aujourd'hui un peu arriéré, où l'auteur traite de physique, de métaphysique et de logique (1768).

Lettres de Junius, pamphlets politiques qui parurent en Angleterre, dans le *Public advertiser*, de 1769 à 1772, contre le ministère de lord North, et qui forment un des monuments les plus remarquables de la littérature politique en Angleterre. L'auteur de ces lettres paraît être Ph. Francis, secrétaire de lord Chatham.

Lettres de lady Montague, écrites par une sceptique et une épicurienne, pendant son séjour en Turquie; c'est un recueil très intéressant, mais qui est loin d'égaler en mérite la correspondance de Mme de Sévigné; publiées en 1763.

Lettres de P.-L. Courier, écrits élégants et spirituels, empreints d'une aimable originalité (1787-1824).

LEUCA, cap à l'extrémité S.-E. de l'Italie.

LEUCADE, une des îles Ioniennes de la Grèce ancienne, auj. *Sainte-Maure*. On y remarquait un rocher escarpé du haut duquel Sapho s'était, dit-on, jetée dans la mer; d'où l'expression proverbiale: *Le saut de Leucade*. V. SAINTE-MAURE.

LEUCATE (*étang de*), sur le littoral de la Méditerranée (Aude et Pyrénées-Orientales).

LEUCIPPE, philosophe grec, fondateur de la théorie atomistique (VIe siècle av. J.-C.).

LEUCOFAO ou **LATOFAO,** auj. *Laffaux*, lieu situé entre Soissons et Laon, célèbre par une victoire de Frédégonde sur les Austrasiens (596) et d'Ebroïn sur Pépin d'Héristal (680).

LEUCOPETRA, champ de bataille près de l'isthme de Corinthe, où Mummius vainquit la ligue achéenne (146 av. J.-C.).

LEUCTRES, v. de l'anc. Béotie, célèbre par une victoire d'Epaminondas et des Thébains sur les Spartiates, en 371 av. J.-C.

LEVAILLANT, voyageur et naturaliste français, né dans la Guyane hollandaise (1753-1824).

LEVALLOIS-PERRET, ch.-l. de c. du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 47,315 hab. Usines.

LEVAU, architecte fr. (1612-1670).

LEVENS, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice; 1,647 h.

LEVERRIER, célèbre astronome français, né à Saint-Lô. Après divers travaux sur le système solaire, notamment sur les limites de l'inclinaison des orbites planétaires et sur la théorie de Mercure, il entreprit par le calcul la recherche d'une planète dont les perturbations d'Uranus faisaient soupçonner l'existence. Le 23 septembre 1846, il fit connaître le résultat de son admirable travail et, le jour même, l'astronome Galle de Berlin cherchant avec son télescope la planète annoncée, la trouva presque exactement au point indiqué. On l'a appelée Neptune. Un astronome anglais, Adam, était arrivé en même temps au même résultat, mais de ces deux savants, dont chacun ignorait le travail de l'autre, Leverrier fut le premier à publier le sien. Le grand astronome devint directeur de l'Observatoire de Paris (1811-1877).

LEVET, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 949 h.

LÉVI, troisième fils de Jacob; il donna son nom à l'une des tribus d'Israël, celle qui fournissait les ministres de l'autel ou lévites (*Bible*).

LÉVIATHAN, monstre dont il est question dans la Bible, au *Livre de Job*, et dont le nom a passé dans la langue pour désigner quelque chose de colossal et de monstrueux.

Léviathan (*le*), le plus célèbre des ouvrages de Hobbes, où se trouvent exposés et développés avec une remarquable puissance de logique les principes de l'auteur en psychologie, en morale et en politique (1651).

LEVIE, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène; 2,645 h.

LEVIER, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Pontarlier; 1,260 h.

LEVIEUX (*Renaud*), peintre d'histoire, né à Nîmes (XVIIe siècle).

LÉVIS (*F.-G., duc de*), maréchal de France, né au château d'Ajac [Aude] (1720-1787). — Son fils, P.-M.-G., duc de Lévis, homme politique et écrivain fr. (1755-1830).

Lévitique (*le*), IIIe livre du Pentateuque de Moïse, ainsi appelé parce qu'il contient les règlements et observations qui regardent les prêtres et les lévites. On y trouve le récit de ce qui s'est passé dans le premier mois de la deuxième année de la sortie d'Egypte. C'est comme le rituel de la religion juive.

LEVROUX, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux; 4,203 h.

LEWENHAUPT (*comte de*), général suédois, l'un des plus vaillants capitaines de Charles XII (1659-1719).

LEWIS, riv. des Etats-Unis, affl. de la Columbia (r. g.); 430 kil.

LEWIS, île de l'archipel des Hébrides; 29,000 h. V. pr. *Stornway.*

LEWIS (*Gr.-Matthieu*), romancier anglais, né à Londres (1775-1818).

LEWIS (*John-Cornwall*), homme politique et historien anglais, né à Londres (1806-1863).

LEXINGTON, v. des Etats-Unis (Kentucky); 16,700 h.

LEYDE (*lède*), v. des Pays-Bas (Hollande Méridionale); 44,650 h. Sur le vieux Rhin. Université célèbre; bibliothèque, riches collections scientifiques et d'antiquités; typographie immortalisée par les Elzévir. Patrie de Gérard Dov, Rembrandt, Jean de Leyde, Heinsius, Dozy.

LEYRE (*la*), riv. des Landes, se jette dans le bassin d'Arcachon; 81 kil.

LÉZARDRIEUX, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion; 2,059 h.

LEZAY, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle; 2,693 h.

LÉZIGNAN, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne; 4,792 h. Ch. de fer M. Vins, eaux-de-vie.

LEZOUX, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers; 3,688 h. Ch. de f. P.-L.-M. Huiles, poterie.

LHASSA, cap. du Thibet; 33,000 h.

LHERMITTE, vaillant amiral fr., né à Coutances (1766-1826).

LHOMOND (*Ch.-Fr., abbé*), grammairien et écrivain classique fr. (1727-1794).

***L'HOSPITAL** (*Michel de*), célèbre homme d'Etat français, né à Aigueperse (Puy-de-Dôme). Conseiller au parlement de Paris, ambassadeur au concile de Trente, surintendant des finances et enfin chancelier de France (1560), il s'employa de toutes ses forces à calmer les haines religieuses et arrêter l'effusion du sang. Grâce à lui, les états généraux se réunirent à Orléans et à Saint-Germain, et ses ordonnances portent la trace d'un sentiment très vif de la liberté et de l'égalité bien entendue. Haï des Guises, il dut quitter la cour (1568); mais les historiens sont unanimes à louer l'étendue de son esprit, la rectitude de son jugement, la modération de son caractère, la fermeté et la pureté de ses intentions, l'austère sévérité de ses mœurs, son intégrité. Le jour de la Saint-Barthélemy, il fit ouvrir toutes grandes à une foule fanatique les portes de son château de Vignay. Sa vie fut épargnée, mais il mourut de chagrin quelques mois après (1507-1573).



LHÔTE (*Nestor*), égyptologue fr., né à Cologne (1804-1842).

LHUIS (*lui*), ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley; 1,155 h.

LIA, fille aînée de Laban, épouse de Jacob (*Bible*).

LIAKHOV, groupe d'îles de l'océan Glacial, près des côtes de la Sibérie orientale.

LIANCOURT, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont; 4,033 h. Ch. de f. N. Machines agricoles.

LIANE (*la*), fl. côtier du Pas-de-Calais; 39 kil.

LIAO-TOUNG, prov. du N.-E. de la Chine; 9,000,000 d'h. Ch.-l. *Moukden;* 180,000 h.

LIARD (*Louis*), écrivain philosophique fr., né à Falaise en 1846.

LIBA, nom que porte le Zambèze dans son cours supérieur.

LIBAN, montagne de la Turquie d'Asie (Syrie), fameuse par ses cèdres magnifiques; 130 kil. de long; ses plus hauts pics dépassent 3,000 m.

LIBANIUS, habile rhéteur grec, né à Antioche (314-391).

LIBÈRE, pape de 352 à 366.

LIBERI, peintre et dessinateur italien, né à Padoue (1605-1687).

LIBÉRIA, république fondée sur la côte de Guinée, en 1822, par des nègres affranchis de l'Amérique du N. et des indigènes d'Afrique; 37,200 kil. c.; 106,800 h. Cap. *Monrovia;* 3,000 h.

Liberté (*la*) ou **le 28 juillet 1830,** tableau de Delacroix (Louvre); une femme, belle de colère et d'ardeur, agite un drapeau au sommet d'une barricade; poésie sombre et terrible.

Liberté éclairant le monde (*la*), sta-

tue colossale de 43 m. de hauteur, de Bartholdi, offerte par la France aux Etats-Unis et placée comme phare à l'entrée du port de New-York (1886).

LIBOURNE, ch.-l. d'arr. (Gironde); au confluent de la Dordogne et de l'Isle; ch. de fer Orl.; à 27 kil. N. E. de Bordeaux: 17,867 h. Vignobles. L'arr. a 9 cant., 133 comm., 112,379 h.

LIBREVILLE, ch.-l. de notre colonie du Gabon. Sur le Gabon.

LIBURNIE, partie de l'ancienne Illyrie, le long de l'Adriatique; v. pr. *Iadera*.

LIBYE, nom donné par les anciens à la partie de l'Afrique qu'ils connaissaient. (Hab. *Libyens*.)

LIBYE (*désert de*), grand désert du N.-E. de l'Afrique, prolongement du Sahara.

LICHTENSTEIN (*principauté de*), petit Etat de l'Allemagne, entre le Tyrol et la Suisse: 157 kil. c.; 9,500 h. Ch.-l. *Vaduz*; 1,200 h.

LICHTWEHR (*liche-tvère*), fabuliste allemand (1719-1783).

LICINIUS, beau-frère de Constantin; empereur romain de 307 à 324.

LICINIUS STOLON, tribun du peuple à Rome, de 376 à 367 av. J.-C. Il présenta des lois destinées à mettre fin aux luttes des classes patricienne et pléбéienne.

LIDO, groupe d'îles, près de Venise.

LIEBIG, chimiste allemand (1803-1873).

LIÉGE, v. de Belgique, cap. de la prov. de son nom, au confluent de la Meuse et de l'Ourthe; 158,892 h. (*Liégeois*). Evêché, université, écoles, observatoire. Patrie de Grétry. La prov. a 789,151 h.

LIEGNITZ, v. de Prusse (Silésie): 43,552 h. Victoire de Frédéric le Grand sur les Autrichiens en 1760.

LIEOU-KIEOU, archipel japonais composé de 37 îles et situé entre le Japon et Formose.

LIERNAIS, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 1,309 h. Ch. de f. P.-L.-M.

LIESSE (*Notre-Dame-de-*), bourg du dép. de l'Aisne (arr. de Laon): 1,354 h. Lieu de pèlerinage.

LIEUTAUD (*Joseph*), médecin fr., né à Aix [Bouches-du-Rhône] (1703-1780).

LIEUVIN, anc. pays de France, compris auj. dans les dép. de l'Eure et du Calvados; cap. *Lisieux*.

LIÉVIN, v. du Pas-de-Calais (arr. de Béthune); 12,417 h. Houille.

LIFFRÉ, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 2,944 h.

LIGARIUS, Romain qui combattit contre César et fut ensuite sauvé par l'éloquence de Cicéron; m. en 43.

LIGNE (*prince de*), général belge au service de l'Autriche, né à Bruxelles, écrivain distingué, célèbre par son esprit (1735-1814).

LIGNÉ, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. d'Ancenis; 2,719 h. Houilles.

LIGNIÈRES, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand; 3,029 h.

LIGNON (*le*), petite rivière du Forez, affl. de la Loire (r. dr.); 50 kil.

LIGNY, village de Belgique (prov. de Namur); 1,475 h. Napoléon Ier y battit les Prussiens le 16 juin 1815.

LIGNY-EN-BARROIS, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc; 5,101 h. Sur l'Ornain; ch. de f. E.

LIGNY-LE-CHÂTEL, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 1,264 h.

Ligue. On connaît dans l'histoire un grand nombre de ligues, mais la plus célèbre se forma en France et est connue sous le nom de *la Ligue*; c'était une confédération du parti catholique, fondée par le duc de Guise, en 1576, dans le but apparent de défendre la religion catholique contre les calvinistes, mais en réalité pour renverser Henri III et placer les Guises, chefs des *ligueurs** sur le trône de France. Henri IV comprit qu'en abjurant le calvinisme il mettrait fin à la Ligue, déjà perdue dans l'opinion par son alliance avec Philippe II d'Espagne.



Ligue d'Augsbourg. V. AUGSBOURG.

Ligue du Bien public. V. *Bien public*.

Ligue de Neutralité armée. V. *Neutralité armée*.

Ligue du Rhin. V. RHIN.

Ligue Sainte ou **ligue de Cambrai.** V. CAMBRAI.

LIGUEIL, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Loches; 2,192 h.

LIGUORI (*saint Alphonse de*), religieux napolitain (1696-1787).

LIGURES, l'un des peuples qui habitèrent primitivement le S.-E. de la Gaule et la Lombardie.

LIGURIE, prov. septentrionale de l'Italie; 919,985 h. (*Liguriens*).

LIGURIENNE (*République*), formée en 1797 de l'Etat de Gênes et annexée à la France en 1805.

LIIMFJORD, golfe et détroit de la partie N. du Jutland.

LILLE, ch.-l. du dép. du Nord. Sur la Deule; ch. fer. N.; à 250 kil. N. de Paris; 215,000 h. (*Lillois*). Académie, université. Place forte; industrie très active. Lille fut défendue par Boufflers contre le prince Eugène en 1708 et par ses habitants contre les Autrichiens en 1792. L'arr. a 20 cant., 129 comm., 732,862 h.

LILLEBONNE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 6,789 h. Ch. de fer. O. Cotonnades.

LILLERS (*li-lèr*), ch.-l. de c. (Pas-de-

Calais), arr. de Béthune ; 7,609 h. Ch. de fer N.

Lilliput, pays imaginaire, où aborde Gulliver, dans le roman de ce nom, et où les hommes n'ont pas plus de six pouces de haut. Ce mot et l'adjectif *lilliputien*, qui en a été formé, s'emploient surtout pour caractériser les choses d'une proportion exiguë : *un Etat lilliputien.*

LILYBÉE, v. carthaginoise de l'ancienne Sicile, auj. *Marsala*,

LIMA, capitale du Pérou ; 104,500 h. (*Liméniens*). Fondée par Pizarre en 1535.

LIMAGNE (*la*), ancien pays d'Auvergne, grande et fertile plaine du dép. du Puy-de-Dôme arrosée par l'Allier.

LIMAY, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Mantes ; 1,509 h. Sur la Seine.

LIMBOURG (*duché de*), ancienne prov. des Pays-Bas, partagée aujourd'hui entre la Belgique et la Hollande ; prov. de Belgique ; 228,951 h. Ch.-l. *Hasselt ;* prov. des Pays-Bas ; 252,134 h. Ch.-l. *Maëstricht*.

LIMERICK, v. d'Irlande, ch.-l. de comté ; 39,670 h. Dans une île du Shannon. Le comté a 180,632 h.

LIMOGES, ch.-l. du dép. de la Haute-Vienne. Près la Vienne ; ch. de fer Orl. ; à 400 kil. S.-S.-O. de Paris ; 72,700 h. (*Limougeauds*). Evêché. Porcelaines, distilleries. Patrie de Vergniaud, de La Reynie, d'Aguesseau, Jourdan, Bugeaud, Michel Chevalier, Sadi Carnot. L'arr. a 10 cant., 81 comm., 182,015 h.

LIMOGNE, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors ; 1,348 h.

LIMONEST (*né*), ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon ; 910 h.

LIMOURS, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet ; 1,207 h. Ch. de f. Orl.

LIMOUSIN, ancienne prov. de France, ch.-l. *Limoges*. Annexée par Philippe-Auguste (1205) ; elle forma les dép. de la Corrèze et de la Haute-Vienne. (Hab. *Limousins.*)

LIMOUX, ch.-l. d'arr. (Aude) ; sur l'Aude ; ch. de fer M. ; à 21 kil. S.-O. de Carcassonne ; 6,371 h. Vignobles, pâtisseries. L'arr. a 8 cant., 152 com., 61,134 h.

LIN (*saint*), pape de 68 à 78.

LINANT DE BELLEFOND, explorateur de la région du haut Nil et de la Syrie, né à Lorient (1800-1883).

LINCOLN (*Abraham*), président des Etats-Unis. Son élection à la présidence par les abolitionnistes (1860) fut le signal de la guerre de Sécession, pendant laquelle il se montra constamment à la hauteur des circonstances. Réélu contre Mac-Clellan en 1864, il fut assassiné par un fanatique esclavagiste cinq jours après la victoire du Nord (1809-1865).

LINCOLN, territoire des Etats-Unis, créé en 1886.

LINCOLN, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de ce nom ; 37,600 h. Le comté a 470,000 h.

LINDESNESS (*cap*), cap formé par la côte S. de la Norvège, à l'entrée du Skager-Rack.

LINDET (*Robert*), conventionnel, né à Bernay, ministre des Finances sous le Directoire (1743-1825).

Lindor, personnage de la littérature espagnole, popularisé par la romance du *Barbier de Séville*, de Beaumarchais. C'est le type de l'amoureux qui, une guitare à la main, va soupirer sous les fenêtres d'une beauté quelconque.

LINDSAY, poète écossais (1490-1557).

LINGARD, historien anglais, auteur d'une *Histoire d'Angleterre* estimée (1769-1851).

LINGENDES (*Jean de*), évêque de Mâcon, orateur distingué, né à Moulins (1595-1665).

LINGONS, ancien peuple de la Gaule, dans le pays de Langres.

LINGUET, avocat et publiciste fr., né à Reims (1736-1794).

LINIÈRE, poète satirique fr., né à Paris (1628-1704).

LINLITHGOW, comté d'Ecosse, 43,510 h. Ch.-l. *Linlithgow ;* 5,000 h.

***LINNÉ** (*Charles*), illustre naturaliste suédois, connu surtout par ses travaux de botanique. Il a donné une classification des plantes en vingt-quatre classes, fondée sur les caractères tirés du nombre et de la disposition des étamines ; les divisions des classes étaient établies d'après des caractères tirés du nombre et de la disposition des carpelles formant le pistil. Ce système de classification, où Linné avait encadré d'innombrables plantes dont un grand nombre étudiées par lui, excita un enthousiasme universel et il en reste de nombreuses traces dans la science. Bien que moins connue, sa classification du règne animal était fort remarquable pour l'époque (1707-1778). Il a laissé un fils (Charles de LINNÉ) qui a continué ses travaux avec zèle et talent (1741-1783).



LINOIS (*comte de*), intrépide marin fr., né à Brest (1761-1848).

LINOS, poète légendaire que la mythologie fait vivre au temps d'Orphée.

LINZ (*lintce*), cap. de la Haute-Autriche ; 44,576 h. Sur le Danube.

LION (*golfe du*), golfe de la Méditerranée, sur les côtes S. de France.

Lion assis, bronze de Barye, jardin des Tuileries (1847).

Lion combattant un serpent, bronze de Barye (1833) ; aux Tuileries.

Lion de Belfort (*le*), statue en bronze de Bartholdi, symbolisant la défense de Belfort en 1870-71, et érigée en plein roc. Une copie en bronze s'élève à Paris place Denfert-Rochereau.

LION-D'ANGERS (*Le*), ch.-l. de c.

Maine-et-Loire), arr. de Segré ; 2,512 h. Ch. de fer O.

LIONNE (*Hugues de*), ministre fr., négociateur de la paix des Pyrénées, né à Grenoble (1611-1671).

LIPARI (*îles*), archipel italien au N. de la Sicile, autrefois îles Eoliennes ; la principale est l'île de Lipari, 7,700 h. (*Liparéens*). Ch.-l. *Lipari*, 4,100 h.

LIPPE (*la*), riv. d'Allemagne, se jette dans le Rhin (riv. dr.) près de Wesel ; 255 kil.

LIPPE, principauté d'Allemagne ; 128,500 h. Cap. *Detmold*, 7,000 h.

LIPSE (*Juste*), célèbre philologue et littérateur belge, auteur de nombreux ouvrages d'érudition (1547-1606).

Lis (*ordre du*), créé en 1814 par Louis XVIII, disparut au bout de quelques années.

LISBONNE, cap. du Portugal, à l'embouchure du Tage dans l'Atlantique, à 2,110 kil. S.-O. de Paris ; 243,010 h. (*Lisbonnins*). Résidence du souverain et siège des administrations centrales ; vaste port, arsenal et chantiers militaires ; bibliothèques, musées, nombreuses écoles ; palais et églises remarquables ; industrie et commerce très actifs. Patrie de Camoëns. Lisbonne fut désolée par un tremblement de terre en 1755.

LISFRANC (*lice*), célèbre chirurgien français, né à Saint-Paul-en-Jarret [Loire] (1790-1847).

Lisière de forêt (*Une*), tableau de Wynants, au Louvre ; — de Ruysdaël, musée de Rotterdam ; — de Th. Rousseau [1855] (Luxembourg).

LISIEUX, ch.-l. d'arr. (Calvados) ; sur la Touques ; ch. de fer O. ; à 42 kil. S.-E. de Caen ; 16,260 h. (*Lexoviens*). Draps, filatures de coton, de laine, de lin. L'arr. a 6 cant., 122 comm., 61,816 h.

LISLE (*lile*) ou **L'ISLE-D'ALBI**, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac ; 4,174 h. Sur le Tarn ; ch. de fer Orl. Vins.

LISSA, île de l'archipel dalmate (Autriche), dans l'Adriatique ; 7,900 h. Ch.-l. *Lissa*. Il s'y livra en 1866 une bataille navale où les Italiens furent battus par les Autrichiens.

LIST (*Frédéric*), économiste allemand, auquel est due la première idée du zollverein (1789-1846).

LISZT (*Franz*), célèbre pianiste hongrois, que son jeu plein de fougue a fait surnommer le *Paganini du piano* (1811-1886).

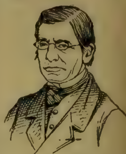
Litanies de la Vierge (*les*), peintures murales de Victor Orsel, église Notre-Dame-de-Lorette, à Paris.

Lites, chez les Francs, classe intermédiaire entre celle des hommes libres et celle des serfs.

LITHUANIE, prov. de l'ancienne Pologne, annexée presque en totalité à la Russie ; 4,450,000 h. (*Lithuaniens*). V. princ. *Vilna*, *Grodno*.

LITTLE-ROCK, v. des Etats-Unis (autrefois *Arkopolis*), capitale de l'Etat d'Arkansas ; 13,200 h. Sur l'Arkansas.

* **LITTRÉ** (*Émile*), érudit, philologue et célèbre philosophe positiviste français, né à Paris. Ses études sur la philosophie et la religion soulevèrent des polémiques passionnées, et son élection à l'Académie française provoqua la démission de Mgr Dupanloup. Il fit partie de l'Assemblée nationale et fut élu sénateur en 1875. Son œuvre capitale est un très remarquable *Dictionnaire de la langue française* (1801-1881).



LIVADIE, v. de Grèce (Béotie), la *Lebadée* des anciens ; 5,200 h.

LIVAROT, ch.-l. de c (Calvados), arr. de Lisieux : 1,851 h. Ch. de fer O. Fromages.

LIVERNON, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac ; 772 h.

LIVERPOOL (*poul*), v. d'Angleterre, comté de Lancastre, après Londres le principal entrepôt du commerce britannique ; 579,724 h. A l'estuaire de la Mersey ; docks et magasins immenses, fonderies, forges, raffineries, savonneries.

LIVIE, épouse d'Auguste, mère de Tibère et de Drusus (56 av. J.-C.-29 ap. J.-C.).

***LIVINGSTONE** (*David*), célèbre missionnaire et voyageur, né à Blantyre (Ecosse), explorateur de l'Afrique centrale et australe. D'abord établi au Cap, il remonta vers le Nord, arriva au lac Ngami en 1849, et, remontant le haut Zambèze, traversa le continent jusqu'à Loanda (1851-1853). Plus tard, il explora le Zambèze et le Chiré, son affluent, reconnut le Nyassa, et se mit à la recherche des sources du Nil. Il mourut d'une dysenterie (1816-1873). Ses efforts pour combattre la traite et pour moraliser les noirs le rangent au premier rang des bienfaiteurs de l'humanité.



LIVONIE, province baltique de la Russie d'Europe ; 1,150.000 h. (*Livoniens*). Cap. *Riga*.

LIVONIE (*golfe de*). V. RIGA.

LIVOURNE, v. d'Italie (Toscane) ; 98,000 h. Port sur la Méditerranée.

LIZY-SUR-OURCQ, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux ; 1,749 h.

LLORENTE (*Antonio*), secrétaire général de l'Inquisition en Espagne et historien de cette institution (1756-1823).

LLOYD, nom du propriétaire d'un estaminet de Londres où se réunissaient au XVIIIe siècle les armateurs, courtiers

et assureurs de la Cité. Ceux-ci s'étant constitués en société en 1727 donnèrent à cette société le nom de *Lloyd*, appliqué depuis aux associations maritimes analogues.

LOANDA. V. *Saint-Paul-de-Loanda.*

LOANGO, v. du Congo français ; port sur l'Atlantique.

LOB-NOR, lac de l'Asie centrale. dans le Turkestan chinois.

LOBAU (*île*), grande île du Danube, au-dessous de Vienne, célèbre par le passage des troupes françaises en 1809.

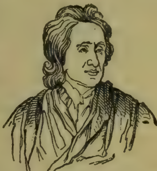
LOBAU (*Mouton, comte de*), maréchal de France, né à Phalsbourg (1770-1838).

LOBINEAU (*dom*), savant bénédictin de Saint-Maur, né à Rennes, auteur d'une histoire de Bretagne (1666-1727).

Loches (*paix de*), ou de *Beaulieu*, signée en 1576. Par ce traité, Henri III accordait certains avantages au parti calviniste.

LOCHES, ch.-l. d'arr. (Indre-et-Loire), près de l'Indre ; ch. de f. Et.; à 37 kil. S.-E. de Tours ; 5,132 h. (*Lochois*). Château célèbre. Patrie d'Alfred de Vigny. L'arr. a 6 cant., 68 comm., 63,902 h.

LOCKE, célèbre philosophe anglais, auteur de l'*Essai sur l'entendement humain.* Il rejetait les idées innées pour placer la source de nos connaissances dans l'expérience, aidée de la sensation et de la réflexion, né en 1632, m. en 1704.



LOCLE (LE), v. de Suisse (Neufchâtel); 10,600 h. (*Loclois*). Horlogerie.

LOCMARIAQUER, bourg du Morbihan, cant. d'Auray; 2,008 h. Sur le golfe du Morbihan. Monuments mégalithiques.

LOCMINÉ, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; 2,051 h.

LOCRIDE, contrée de la Grèce anc. séparée par la Phocide en deux parties : la *Locride orientale* sur la mer Egée, la *Locride occidentale* sur le golfe de Corinthe. (Hab. *Locriens.*)

LOCUSTE, fameuse empoisonneuse romaine, instrument d'Agrippine contre Claude et de Néron contre Britannicus. Galba la fit mettre à mort en 68.

LODÈVE, ch.-l. d'arr. (Hérault); sur l'Ergue, affl. de l'Hérault; ch. de fer M.; à 47 kil. N.-O. de Montpellier; 9,060 h. Patrie du cardinal de Fleury. L'arr. a 5 cant., 73 comm., 50,187 h.

LODI, v. d'Italie, prov. de Milan; 25,900 h. Sur l'Adda. Victoire de Bonaparte sur les Autrichiens en 1796.

LODZ, ville de Russie occidentale (Pologne); 150,000 h.

LOFODEN [*dène*] (*îles*), archipel dépendant de la Norvège, sur la côte O. de cette contrée, et dans lequel se trouve le fameux gouffre du Maëlstrom.

Loges (*les*), célèbre série de 52 fresques exécutées par Raphaël dans une galerie du Vatican. Les plus remarquables de ces tableaux représentent : *Dieu débrouillant le chaos, Dieu créant la terre, Dieu créant la lumière, Dieu créant les animaux*, la *Tentation d'Eve*, la *Sortie du paradis terrestre*, la *Construction de l'arche*, le *Déluge*, les *Amours d'Isaac et de Rébecca, Jacob et Rachel*, la *Chasteté de Joseph*, le *Triomphe de David*, la *Construction du temple de Salomon*, l'*Adoration des mages*, le *Baptême de Jésus-Christ*, la *Cène*.

Logique ou *Organon*, ouvrage d'Aristote, qui a porté cette science presque jusqu'à sa perfection (IVe siècle av. J.-C.). Ce livre, étroitement interprété, a fait autorité, comme un dogme, durant tout le moyen âge. Thomas Reid l'a vivement combattu dans son *Analyse de la logique d'Aristote*.

Logique de Port-Royal ou *Art de penser*, ouvrage célèbre, composé par Arnauld et Nicole (1662). Il se divise en quatre parties : la 1re traite des idées; la 2e du jugement et de la proposition; la 3e du raisonnement et de ses règles; la 4e de la méthode. C'est un commentaire solide et une apologie de cette maxime de l'évidence à laquelle Descartes ramenait toute certitude.

Logique de Condillac, traité ingénieux et substantiel sur l'art de raisonner (1798).

Logique, ouvrage de Hégel (1812-1816) qui, malgré son titre, est moins une logique qu'une œuvre purement métaphysique.

Logique déductive et inductive (*Système de*), par Stuart Mill (1843); savant exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique.

LOGROÑO, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de Logrono ; 12,304 h. Sur l'Ebre. La prov. a 178,300 h.

Lohengrin (*le*), poème allemand du moyen âge attribué à Wolfranz d'Eschenbach (XIIIe siècle); il est écrit en strophes de 10 vers et il a pour objet un épisode du cycle du Saint-Graal, mêlé aux légendes concernant le chevalier du Cygne.

Lohengrin, opéra romantique en trois actes, poème et musique de Richard Wagner (1850).

LOING [*loin*] (*le*), petite riv. de France, arrose Montargis et se jette dans la Seine (r. g.); 160 k.

LOIR (*le*), riv. de France, arrose Châteaudun, Vendôme, La Flèche ; se jette dans la Sarthe (r. g.); 310 kil.

LOIR-ET-CHER (*dép. de*), département formé d'une partie de la Touraine, de l'Orléanais proprement dit, du Blésois

et du Dunois; préf. *Blois;* sous-préf. *Vendôme, Romorantin;* 3 arr., 24 cant., 297 comm., 280,358 h. 5e région militaire; cour d'appel d'Orléans; évêché à Blois. Ce départ. tire son nom des deux rivières qui l'arrosent.

LOIRE (*la*), fl. le plus long de France, prend sa source dans les Cévennes, au mont Gerbier-des-Joncs et se jette dans l'Atlantique après un cours de 1,000 kil. La Loire baigne les départ. suivants : Ardèche, Haute-Loire, Loire, Saône-et-Loire, Allier, Nièvre, Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire et Loire-Inférieure. Elle arrose : Roanne, Nevers, Cosne, Gien, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur, Ancenis, Nantes, Paimbœuf et Saint-Nazaire. Ses principaux affl. sur la rive droite sont : la Nièvre, la Maine, l'Erdre; sur la rive gauche : l'Allier, le Cher, l'Indre, la Vienne et la Sèvre Nantaise.

LOIRE (*dép. de la*), dép. formé du Forez et d'une partie du Beaujolais et du Lyonnais; préf. *Saint-Etienne;* sous-préf. *Roanne, Montbrison;* 3 arr., 30 cant., 332 comm., 616,227 h. 13e région militaire; cour d'appel et archevêché de Lyon. Ce dép. doit son nom au fleuve qui l'arrose.

LOIRE (*dép. de la Haute-*), dép. formé du Vivarais, du Velay, du Gévaudan, du Forez et du Lyonnais. Préf. *Le Puy;* sous-préf. *Brioude, Issingeaux;* 3 arr., 28 cant., 264 comm., 316,735 h. 13e région militaire; cour d'appel de Riom; évêché au Puy. Ce dép. doit son nom à sa position dans le bassin de la *Loire.*

LOIRE-INFÉRIEURE (*dép. de la*), dép. formé d'une partie de la Bretagne; préf. *Nantes;* sous-préf. *Châteaubriant, Ancenis, Saint-Nazaire, Paimbœuf;* 5 arr., 45 cant., 217 comm., 645,263 h. 11e région militaire; cour d'appel de Rennes; évêché à Nantes. Ce dép. doit son nom à la *Loire* qui l'arrose dans son cours inférieur.

LOIRET (*le*), petite riv. de France, affluent de la Loire (r. g.); cours, 12 kil.

LOIRET (*dép. du*), dép. formé de l'Orléanais, du Gâtinais, du Dunois et d'une petite partie du Berry; préf. *Orléans;* sous-préf. *Pithiviers, Montargis, Gien;* 4 arr., 31 cant., 349 comm., 377,718 h. 5e région militaire; cour d'appel et évêché à Orléans. Ce dép. doit son nom au *Loiret* qui l'arrose.

LOIRON, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 1,056 h. Fours à chaux.

Lois (*Les*), dialogue de Platon, divisé en 12 livres; traité didactique remarquable par la richesse des développements oratoires et contenant des morceaux magnifiques, mais aussi des principes trop absolus, des utopies (IVe siècle av. J.-C.).

Lois (*Des*), traité philosophique de Cicéron qui y développe surtout l'esprit des lois romaines comme devant être prises pour modèles.

LOISEL, jurisconsulte fr., né à Beauvais (1536-1617).

LOISELEUR (*Jules*), érudit fr., né à Orléans en 1816.

LOKMAN, écrivain arabe, auteur de *Fables.* On ne sait quand il vécut.

Lollards, hérétiques du XIVe siècle, ainsi appelés du nom de leur chef, W. Lollard, brûlé à Cologne en 1322.

Lombarde (*ligue*), fondée en 1167 par les villes guelfes de Bergame, Brescia, Crémone, etc., sous le patronage du pape Alexandre III pour combattre les prétentions de Frédéric Ier, Barberousse.

LOMBARDIE, partie nord de l'Italie, cap. *Milan;* aujourd'hui une des prov. du royaume d'Italie; 3,892,792 h. (*Lombards*).

Lombardi (*i*) ou **les Lombards**, opéra-italien en trois actes, de Verdi (1843).

LOMBARDO-VÉNITIEN (*royaume*), nom qu'on donna, de 1815 à 1866, aux provinces italiennes de l'empire d'Autriche, c'est-à-dire de la Lombardie et à la Vénétie; cap. *Milan.*

LOMBARDS, peuple germanique établi entre l'Elbe et l'Oder, qui envahit l'Italie au VIe s. et y fonda un Etat puissant, dont le dernier roi, Didier, fut vaincu par Charlemagne en 774.

LOMBART, graveur français, né à Paris (1612-1682).

LOMBEZ (*bèze*), ch.-l. d'arr. (Gers); sur la Save; à 32 k. S.-E. d'Auch; 1,625 h. L'arr. a 4 cant., 71 comm., 34,350 h.

LOMÉNIE DE BRIENNE, cardinal, né à Paris, ministre des Finances sous Louis XVI. Son administration ne fut qu'une suite d'expédients, alors que l'état du Trésor exigeait des réformes complètes (1727-1794).

LOMONOSOF, poète et littérateur russe (1711-1765).

LONATO, v. d'Italie, prov. de Brescia; 6,520 h. Victoires des Français sur les Autrichiens en 1706 et 1796.

LONDINIÈRES, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Neufchâtel; 1,125 h.

LONDONDERRY, v. et port d'Irlande, ch.-l. du comté de ce nom (prov. d'Ulster); 29,200 h. Le comté a 164,991 h.

LONDRES, cap. de l'Angleterre. Sur la Tamise; ville la plus grande, la plus riche et la plus peuplée de l'Europe, la plus commerçante du monde entier; 4,392,400 h. (*Londoniens*). A 95 lieues de Paris.

Londres (*tour de*), sorte de forteresse à Londres, à l'extrémité E. de la Cité et qui date de l'époque normande. Elle a longtemps servi de prison d'Etat.

LONGEAU, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres; 369 h.

LONGEPIERRE, poète dramatique français, né à Dijon (1659-1721).

LONGET, savant physiologiste fr., né à Saint-Germain-en-Laye (1811-1871).

LONGFELLOW, poète américain

(1807-1882). Ses écrits sont d'une grâce et d'une délicatesse exquises.

LONGFORD, comté d'Irlande, prov. de Leinster, 61,009 h.; Ch.-l. *Longford*, 4,400 h.

LONGCHAMP, anc. abbaye située près de Paris, dans le bois de Boulogne. La plaine de Longchamp sert auj. de champ de courses.

LONGIN, rhéteur grec, né à Emèse, auteur du *Traité du sublime*, traduit par Boileau (210-273).

LONG-ISLAND, île de l'Atlantique dépendant de l'Etat de New-York (Etats-Unis) ; 664,000 h. V. pr. *Brooklyn.*

LONGJUMEAU, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil; 2,551 h. Ch. de f. O. Une paix y fut signée en 1568 entre catholiques et protestants.

LONGNON (*Auguste*), érudit fr., né à Paris en 1844, auteur de remarquables travaux sur la géographie historique de la France.

LONGNY, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne ; 2,023 h.

LONGPÉRIER (*Adrien de*), archéologue et numismate fr., né à Paris (1816-1882).

LONGUÉ, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Baugé ; 4,362 h. Ch. de f.

LONGUEVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 696 h. Ch. de f. O.

***LONGUEVILLE** (*duchesse de*), sœur du grand Condé, née au château de Vincennes; elle joua un rôle important pendant la Fronde (1619-1679).



LONGUS, romancier grec du ve siècle, auteur de *Daphnis et Chloé.* Le style de ce roman pastoral se fait remarquer par la grâce et la naïveté, malgré la liberté du langage; traduit par P.-L. Courrier.

LONGUYON, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey; 2,618 h. Ch. de f. E.

LONGWOOD (*goud*), habitation de Napoléon à Saint-Hélène.

LONGWY, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey; 6,978 h. Ch. de fer E. Près du Chiers, affl. dr. de la Meuse. Mines de fer, hauts fourneaux.

LONS-LE-SAUNIER (*lon*), ch.-l. du dép. du Jura. Ch. de f. P.-L.-M.; à 442 kil. S.-E. de Paris; 12,610 h. (*Lédoniens*). Vins, distilleries. Patrie de Lecourbe, de Rouget de Lisle. L'arr. a 11 cant., 213 comm., 92,711 h.

LOOS, v. du dép. du Nord (arr. de Lille); 7,924 h. Ch. de f. N. Colonie pénitentiaire.

***LOPE DE VEGA**, célèbre poète espagnol, né à Madrid, en 1563, auteur de plus de 2,000 pièces de théâtre; m. en 1635.



LOPEZ (*cap*), cap de l'Afrique occidentale, au S.-O. du Gabon.

LORCA, v. d'Espagne (prov. du Murcie); 53,000 h.

LORET, gazetier français, né à Carentan, publia de 1650 à 1655 la *Muse historique*, en vers burlesques.

LORETTE, v. d'Italie, près d'Ancône; 7,800 h. Eglise célèbre, pèlerinage.

LORGES (*duc de*), neveu de Turenne, beau-père du duc de Saint-Simon, maréchal de France (1630-1702).

LORGUES, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 3,494 h.

LORIENT, ch.-l. d'arr. (Morbihan); port militaire à l'embouchure du Scorff dans le Blavet; ch. de fer Orl. et O.; à 48 kil. N.-O. de Vannes; 42,100 h. (*Lorientais*). Patrie de Brizeux. L'arr. a 11 cant., 52 comm., 194,198 h.

LORIOL, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence ; 3,506 h. Près la Drôme. Ch. de fer P.-L.-M.

LORIQUET (*le Père*), jésuite et historien français, immortalisé par le ridicule, né à Paris (1769-1845).

LORMES, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy ; 2,970 h.

LOROUX (LE), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 3,809 h.

LORQUIN, ancien ch.-l. de c. (Meurthe), arr. de Sarrebourg; cédé à l'Allemagne; 800 h. Sur la Sarre. Patrie de Crevaux.



***LORRAIN** (*Claude Gelée*, dit *le*), célèbre peintre français, né au château de Chamagnes (Vosges). Ses toiles, d'un coloris admirable et d'une vérité saisissante, le firent surnommer *le Raphaël du paysage* (1600-82).

LORRAINE. Sous le nom de *royaume de Lorraine* ou *Lotharingie*, un Etat fut formé en 855 à la mort de Lothaire Ier, en faveur de son second fils Lothaire II. Arnoul, neveu de Charles le Gros, la donna à Zwentibold, son fils naturel, et dès lors, elle ne cessa d'être revendiquée par la France et par l'Allemagne. Vers 953, Brunon, archevêque de Cologne, la divisa en *haute Lorraine* ou *Mosellane*, au S., et en *basse Lorraine* ou *Lothier*, au N. La basse Lorraine échut au XIIe siècle aux ducs de Brabant. La haute Lorraine appartint en dernier

lieu à Stanislas Leczinski, à la mort duquel elle fut réunie à la France (1766). A la veille de la Révolution, la Lorraine française formait un gouvernement avec *Nancy* pour capitale ; elle servit à constituer les dép. de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges. Une partie des dép. de la Meurthe et de la Moselle nous a été enlevée par l'Allemagne en 1871 ; ce qui nous reste de ces deux départements forme aujourd'hui le dép. de Meurthe-et-Moselle (Hab. *Lorrains.*)

LORRAINE (*maison de*), célèbre famille qui posséda la Lorraine dès le moyen âge et à laquelle appartient aujourd'hui la maison régnante d'Autriche.

LORRAINE (*cardinal de*). V. GUISE.

LORREZ-LE-BOCAGE, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau ; 984 h.

LORRIS, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis ; 2,247 h. Patrie de Guillaume de Lorris. En 1243, Louis IX y signa un traité de paix avec les seigneurs révoltés.

LOT (*le*), riv. de France, a sa source dans le dép. de la Lozère, arrose Mende, Espalion, Cahors, Villeneuve, et se jette dans la Garonne (r. dr.) ; 481 kil.

LOT (*dép. du*), dép. formé du Quercy ; préf. *Cahors;* sous-préf. *Gourdon. Figeac;* 3 arr., 29 cant., 325 comm. ; 253,885 h. 17e région militaire ; cour d'appel d'Agen ; évêché à Cahors. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

LOT-ET-GARONNE (*dép. du*), dép. formé de la Guyenne et de la Gascogne; préf. *Agen;* sous-préf. *Marmande, Villeneuve, Nérac;* 4 arr., 35 cant., 326 comm., 295,560 h. 17e région militaire; cour d'appel et évêché à Agen. Ce dép. tire son nom des cours d'eau qui l'arrosent.

LOTH, neveu d'Abraham, père des Ammonites et des Moabites. Sa femme fut changée en statue de sel. (*Bible.*)

LOTHAIRE Ier, empereur d'Occident, fils de Louis le Débonnaire ; vaincu à Fontenoy (796-855) ; — LOTHAIRE II, fils du précédent, roi de Lorraine; m. en 869.

LOTHAIRE, fils de Louis d'Outremer, roi de France de 954 à 986. Il subit l'influence des ducs de France, Hugues le Grand et Hugues Capet.

LOTHAIRE, duc de Saxe, empereur d'Allemagne de 1125 à 1137. Sous son règne commença la querelle des guelfes et des gibelins.

LOTHARINGIE, V. LORRAINE.

LOTI (*Pierre*), pseudonyme de Julien Viaud, romancier français, né à Rochefort-sur-Mer en 1850.

LOTOPHAGES, peuple de l'ancienne Afrique, ainsi appelé parce qu'il se nourrissait des fruits du lotus.

LOTTI (*Antonio*), compositeur de musique, né à Venise (1665-1740).

LOUALABA, affl. du Congo (r. g.) ; 2,000 kil. environ.

LOUANG-PRABANG, v. du Laos (Indo-Chine) ; 20,000 h. Sur le Mei-Kong.

LOUAPOULA, affl. du Congo (r. dr.); 2,000 kil. environ.

* **LOUBET** (*Emile*), homme politique français, né à Marsanne (Drôme) en 1838, élu Président de la République française le 18 février 1899.



LOUDÉAC, ch.-l. d'arr. (Côtes-du-Nord); ch. de f. O. ; à 37 kil. S. de Saint-Brieuc ; 5,913 h. L'arr. a 9 cant., 60 comm., 88,989 h.

LOUDES, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy ; 1,638 h.

LOUDUN, ch.-l. d'arr. (Vienne), ch. de fer Et., à 52 kil. N.-O. de Poitiers; 4,652 h. (*Loudunois*). Patrie de Théophraste Renaudot, des frères Sainte Marthe. L'arr. a 4 cant., 57 comm., 35,129 h.

LOUE (*la*), riv. de France, se jette dans le Doubs (riv. g.) ; 125 kil.

LOUÉ, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans ; 1,830 h. Ch. de fer O. Patrie de Germain Pilon.

LOUÈCHE-LES-BAINS, village du Valais (Suisse) ; 650 h. Eaux minérales.

LOUHANS (*an*), ch.-l. d'arr. (Saône-et-Loire); sur la Seille, affl. de la Saône; ch. de fer P.-L.-M. ; à 47 kil. N.-E. de Mâcon; 4,548 hab. L'arr. a 8 cant., 81 com., 85,940 hab.

LOUIS Ier, le Grand, roi de Hongrie et de Pologne de 1342 à 1382, prince guerrier et administrateur habile; — LOUIS II, roi de Hongrie et de Bohême de 1515 à 1526.

LOUIS Ier, comte d'Anjou, second fils du roi de France Jean II ; institué héritier du trône de Naples par la reine Jeanne en 1380, il se fit couronner par le pape en 1382, mais il ne put chasser du trône son compétiteur Charles de Duras ; m. en 1384 ; — Louis II, comte d'Anjou, roi de Naples. Couronné par le pape en 1390, il ne régna qu'à des intervalles plus ou moins éloignés, par suite de ses démêlés avec son compétiteur Ladislas.

LOUIS Ier, roi de Portugal, né en 1838, monté sur le trône en 1861, m. en 1889.

LOUIS Ier, empereur d'Allemagne de 814 à 840, le même que Louis le Débonnaire, roi de France ; — LOUIS II, *le jeune*, empereur d'Allemagne de 855 à 875, fils de Lothaire Ier ; — LOUIS III *l'Aveugle*, empereur d'Allemagne de 900 à 903, petit-fils du précédent; — LOUIS IV, *l'Enfant*, empereur d'Allemagne de 908 à 911, dernier empereur carlovingien ; — LOUIS V, *le Bavarois*, empereur d'Allemagne de 1314 à 1347.

LOUIS Ier, roi de Germanie, le même que Louis le Débonnaire ; — LOUIS II, *le Germanique*, troisième fils du précédent, roi de Germanie de 817 à 876 ; — LOUIS III, *le Saxon*, roi de Germanie de 876 à 882, fils du précédent ; — LOUIS IV, roi de Germanie en 899, le même que Louis IV

empereur d'Allemagne ; — Louis V, roi de Germanie, le même que Louis V, empereur d'Allemagne.

LOUIS Ier, roi de Bavière de 1825 à 1848; abdiqua en faveur de son fils Maximilien II ; fit construire la glyptothèque de Munich ; m. en 1868 ; — Louis II, roi de Bavière, fils de Maximilien II, roi de Bavière de 1864 à 1886, mort noyé dans le lac de Starnberg.

* **LOUIS Ier, le Débonnaire**, fils de Charlemagne, né à Casseneuil(Lot-et-Garonne), en 778, empereur d'Occident et roi des Francs de 814 à 840. Il réprima une révolte de son neveu Bernard. roi d'Italie (818), épousa Judith de Bavière (819), et eut durant tout son règne, à combattre les révoltes de ses fils Lothaire, Louis et Pépin.



LOUIS II, le Bègue, fils de Charles le Chauve, né à Compiègne en 846, roi de France de 877 à 879. Il mourut subitement au moment où il se mettait en route pour réprimer une révolte de Bernard, duc de Septimanie.

LOUIS III, fils de Louis II, né vers 863, roi de France de 879 à 882. Il dut abandonner une partie de la Lorraine, à son compétiteur Louis de Germanie, partagea ses Etats avec son frère Carloman, à qui il donna l'Aquitaine et la Bourgogne, et vainquit les Normands à Saucourt-en-Vimeu (Somme).

LOUIS IV, d'Outremer, fils de Charles III, *le Simple*, né en 921, roi de France de 936 à 954. Arrivé au trône grâce à l'appui de Hugues, comte de Paris, il lutta courageusement contre les Hongrois et les Normands. Ces derniers cependant le firent prisonnier et gardèrent quelque temps Laon et Nîmes. Il recouvra la liberté grâce à l'intervention de l'empereur Othon le Grand.

LOUIS V, le Fainéant, fils de Lothaire, né en 966, roi de France de 986 à 987. Il mourut empoisonné, et avec lui finit la dynastie carlovingienne.

* **LOUIS VI, le Gros, l'Eveillé** ou **le Batailleur**, fils de Philippe Ier, né en 1081, associé au trône de 1098 à 1108, roi de France de 1108 à 1137. Avec ce monarque, la royauté entreprit contre les grands vassaux, avec l'appui du clergé et des villes, la lutte qui devait aboutir à la centralisation administrative et monarchique. Il combattit Henri Ier, roi d'Angleterre, qui possédait la Normandie; mais fut vaincu à Brenneville en 1119. L'empereur d'Allemagne Henri V ayant menacé la France d'une invasion, Louis VI prit à Saint-Denis l'oriflamme, bannière du saint qui protégeait la France, et les milices adoptèrent comme signe de ralliement le cri de *Montjoie Saint-Denis*. Sous son règne commença l'émancipation de la bourgeoisie, émancipation dont Louis le Gros ne prit point l'initiative, mais dont il sut profiter dans l'intérêt de la royauté. V. *Communes*.



* **LOUIS VII, le Jeune**, fils de Louis VI, né en 1120, roi de France de 1137 à 1180. Il épousa Eléonore d'Aquitaine et chercha inutilement à prendre le comté de Toulouse. Il se vengea de Thibaut, comte de Champagne, en faisant brûler dans l'église de Vitry 1,300 personnes. L'interdit prononcé à cette occasion par le st-siège ayant été levé par Célestin II, Louis VII, en manière d'expiation, entreprit la seconde croisade. A son retour, il divorça avec Eléonore (1152), qui épousa Henri II Plantagenet et apporta en dot au roi d'Angleterre les plus riches provinces du sud-ouest de la France. Telle est la cause première des luttes qui aboutirent à la guerre de Cent ans. A l'intérieur, Louis VII fut puissamment secondé par son ministre Suger.



LOUIS VIII, le Lion, fils de Philippe-Auguste, né en 1187, roi de France de 1223 à 1226. Appelé en Angleterre par les barons soulevés contre Jean Sans-Terre, il fut couronné à Londres (1216), mais vaincu à Lincoln (1217), il dut repasser le détroit. Devenu roi, il enleva aux Anglais plusieurs villes et se croisa contre les albigeois.

* **LOUIS IX** ou **SAINT LOUIS**, fils de Louis VIII, né à Poissy en 1215, roi de France de 1226 à 1270. Il régna d'abord sous la régence de sa mère Blanche de Castille, qui eut à réprimer une révolte des grands vassaux, et termina la guerre des albigeois par le traité de Paris ou de Meaux (1229). Lors de sa majorité, le comte de la Marche, aidé des Anglais, dirigea contre lui une



nouvelle ligue, qu'il défit à Taillebourg et à Saintes (1242). En apprenant que la Palestine était tombée au pouvoir du sultan d'Egypte et que l'empire latin périclitait, il prit la croix, débarqua à Damiette en 1249, dut battre en retraite après la bataille de Mansourah (1250) et fut fait prisonnier. Ayant racheté sa liberté, il resta en Palestine de 1250 à 1254, et revint en France en apprenant la mort de Blanche de Castille, qui, pendant son absence, avait réprimé la révolte des pastoureaux. Il pourvut alors à l'organisation de ses États, rendit une ordonnance qui déterminait les devoirs des agents royaux, nomma des *enquesteurs* pour visiter les provinces, institua la *quarantaine-le-roi* pour diminuer le nombre des guerres privées, abolit le *duel judiciaire*, institua les *cas royaux* (cas ne devant être jugés que par le roi), appela à siéger dans les tribunaux les *légistes* pour conseiller les juges, créa une commission judiciaire qui fut l'origine du parlement, fit des efforts en vue de réaliser l'unité monétaire, assura les privilèges du clergé par la pragmatique sanction de 1269, mais se montra intolérant à l'égard des blasphémateurs et des hérétiques ; enfin, il fonda la Sainte-Chapelle, la Sorbonne et les Quinze-Vingts. En 1270, encouragé par Charles d'Anjou, son frère, il entreprit la huitième et dernière Croisade, et fit voile vers Tunis dans l'espoir de convertir le roi de ce pays au christianisme, mais il mourut de la peste à peine débarqué devant Carthage. Saint Louis fut un monarque extrêmement pieux. La religion fut la règle même de sa conduite. Sa réputation d'intégrité et de vertu lui valut l'estime universelle, et tout le monde se le représente rendant la justice sous le chêne de Vincennes. — Joinville a écrit sa vie.

LOUIS X le Hutin ou **le Querelleur,** fils de Philippe le Bel, né à Paris en 1289 ou 1291, roi de France de 1314 à 1316. Il fit étrangler sa femme, Marguerite de Bourgogne, envoya au supplice Enguerrand de Marigny, affranchit les serfs de son domaine pour se procurer de l'argent et fit contre les Flamands une expédition inutile.

* **LOUIS XI,** fils de Charles VII, né à Bourges en 1423, roi de France de 1461 à 1483. Dévoré de bonne heure de la soif du pouvoir, il se laissa entraîner à 17 ans contre son père dans le soulèvement féodal de la Praguerie, à la suite de laquelle Charles VII le mit en possession du Dauphiné. Mais la réconciliation dura peu entre le père et le fils, qui dut se réfugier à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1456). A la mort de Charles VII, il signala sa prise de possession du pouvoir par des mesures dont la conséquence fut de soulever les seigneurs contre lui (*ligue du Bien public*) et de l'obliger à signer les traités de Conflans et de Saint-Maur ; mais Louis XI ne tarda pas à reprendre ce qu'il avait dû céder. Sur ces entrefaites, il se rendit à Péronne pour y régler ses différends avec Charles le Téméraire, qui, apprenant l'appui donné aux Liégeois révoltés par Louis XI, retint ce dernier prisonnier et lui imposa un traité humiliant (1468). Le duc de Berry étant mort empoisonné en 1472, Charles le Téméraire prit prétexte de cette mort tragique pour envahir la Picardie : il échoua sous les murs de Beauvais (1472). Charles avait signé contre la France un traité avec le roi d'Angleterre Edouard IV, qui vint à Calais, mais traita avec Louis XI à Picquigny (1475). La mort de Charles le Téméraire (1477) ayant débarrassé Louis XI de son plus redoutable adversaire, le roi de France s'occupa tout entier à abattre ses ennemis intérieurs ; dans sa lutte contre la haute noblesse, il prit son point d'appui dans les classes industrielles, bien qu'il ne se gênât point pour tripler les charges publiques. Charles ne laissait qu'une fille, Marie de Bourgogne. Louis XI songea un moment à la fiancer au dauphin, mais pressé de tirer parti des événements, il reprit les villes de la Somme et de la Bourgogne qui furent définitivement réunies à la couronne malgré les efforts de Maximilien d'Autriche, devenu l'époux de Marie et qui avait livré aux troupes royales, à Guinegatte, une bataille indécise ; le traité d'Arras (1482) mit fin à cette lutte. Diverses mesures, notamment la création de la poste aux chevaux, l'accroissement de la milice, l'inamovibilité des fonctions judiciaires, l'introduction de l'imprimerie à Paris signalèrent l'administration intérieure de Louis XI, qui mourut en 1483 dans son château de Plessis-lès-Tours, livré à toutes les terreurs du remords et de la superstition. Il avait fait venir d'Italie François de Paule, dont la réputation de sainteté était arrivée jusqu'à lui.



Malgré ses défauts, Louis XI est une des figures les plus importantes de l'histoire. Aucun prince de son temps ne connut mieux les ruses de la politique, les passions des hommes et les moyens de les dominer en caressant leurs appétits. Impatient de toute résistance, despote cruel, gouvernant sans scrupule, il s'entoura uniquement d'hommes capables de toutes les servilités et de toutes les bassesses. Grâce à sa ruse, à sa patience et à sa mauvaise foi, non seulement il força à l'obéissance tous les princes entre lesquels la France était partagée, mais encore il réussit à leur enlever une partie de leur pouvoir, à les déposséder, à ac-

croître le territoire de la couronne, et à ce titre il doit figurer parmi les fondateurs de l'unité nationale. « La condamnation qu'il mérite et dont il restera chargé, c'est le blâme que la conscience humaine inflige à la mémoire de ceux qui ont cru que tous les moyens sont bons pour imposer aux faits le joug des idées. » (Aug. Thierry.)

Louis XI, tragédie de C. Delavigne, où l'auteur a rendu en traits saisissants le caractère de ce prince (1832).

***LOUIS XII, le Père du peuple,** fils de Charles, duc d'Orléans, et arrière-petit-fils de Charles V, né à Blois en 1462. Révolté contre la régence d'Anne de Beaujeu (*guerre folle*) et fait prisonnier à Saint-Aubin-du-Cormier (1488), il fut bientôt remis en liberté se rallia à Charles VIII, combattit glorieusement en Italie (1494-95), monta sur le trône en 1498, et épousa Anne de Bretagne. « Le roi de France, dit-il, a oublié les injures du duc d'Orléans. » Comme petit-fils de Valentine Visconti, il revendiqua le duché de Milan et le conquit; mais les Français furent expulsés du royaume de Naples à la suite des combats de Seminara et de Cerignole (1503). Louis XII étant entré dans la ligue de Cambrai contre Venise remporta la victoire d'Agnadel; abandonné par ses alliés, il put résister victorieusement à la *Sainte ligue*, grâce à Gaston de Foix, mais à la mort de ce héros, tué à Ravenne, les Français furent chassés de l'Italie. A son tour, la France eut à soutenir l'invasion des Espagnols, des Suisses, de Henri VIII et de Maximilien, et ces derniers remportèrent la victoire de Guinegatte. L'avènement du pape Léon X, succédant au bouillant Jules II, permit à Louis XII de conclure la paix. Il mourut peu de temps après (1515); il avait épousé (Anne de Bretagne étant morte), Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII. Louis XII est le seul représentant de la branche des Valois-Orléans, à laquelle succédèrent avec François Ier les Valois-Angoulême.



Louis XII et d'Anne de Bretagne (*tombeau de*), chef-d'œuvre de Jean Juste, dans l'église de Saint-Denis, l'une des plus admirables productions de la Renaissance française.



***LOUIS XIII,** fils de Henri IV, né à Fontainebleau au mois de septembre 1601, sous le signe de la Balance, ce qui le fit surnommer *le Juste;* roi de France de 1610 à 1643. Il régna d'abord sous la régence de Marie de Médicis, qui donna toute sa confiance à Concini, lequel fut remplacé en 1617 dans la faveur du roi par Albert de Luynes. Jusqu'en 1624, les hommes qui se succédèrent au pouvoir ne firent rien pour la France; mais il n'en fut plus de même lorsque Richelieu devint premier ministre. Le cardinal poursuivit un triple but : 1° abaisser la noblesse; 2° ruiner les protestants en tant que parti politique; 3° abaisser la maison d'Autriche (v. RICHELIEU). Quant à Louis XIII, il ne fit que suivre plus ou moins docilement les conseils du grand cardinal; il mourut à Saint-Germain en 1643.

***LOUIS XIV, le Grand,** fils de Louis XIII, né à Saint-Germain-en-Laye en 1638, roi de France de 1643 à 1715. Il n'avait pas cinq ans lorsqu'il succéda à son père sous la régence d'Anne d'Autriche. Mazarin, devenu premier ministre, continua la politique extérieure de Richelieu, et si la minorité de Louis XIV fut agitée par les luttes du parlement contre la régente et par les troubles de la Fronde (v. ce mot), elle fut aussi signalée par les victoires de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingen, de Lens, couronnées en 1648 par le traité de Westphalie. Deux ans avant sa mort, Mazarin signa avec l'Espagne la paix des Pyrénées, dont l'une des clauses était le mariage de l'infante Marie-Thérèse avec le roi de France (1659). A partir de 1661, Louis XIV annonça au conseil des ministres son intention de régner désormais par lui-même, et il soutint en effet pendant cinquante-quatre ans l'effort de volonté et de travail dont personne ne le jugeait capable. Le mot célèbre : *l'Etat c'est moi!* indique assez le principe dirigeant de sa politique. Un de ses premiers actes fut de disgracier Fouquet, dont les dilapidations étaient un scandale public. Colbert, appelé à la surintendance des Finances (1661), appliqua son activité et sa puissance de travail au rétablissement de l'ordre dans l'administration des deniers publics; il prit des mesures protectrices en faveur de l'agriculture, encouragea l'industrie, le commerce, les travaux publics, la marine, pendant qu'une commission de jurisconsultes, nommée suivant ses conseils, élaborait d'utiles ordonnances, que Louvois réorganisait l'armée et que Vauban fortifiait nos frontières. Louis XIV voulut être aussi absolu à l'extérieur que dans son propre royaume; de là cette longue suite de guerres qui rapportèrent beaucoup de gloire à la



France, mais finirent par l'épuiser : *guerre* contre l'Espagne au nom du droit *de dévolution*, terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668); *guerre de Hollande*, terminée par la paix de Nimègue (1678); *guerre de la ligue d'Augsbourg*, terminée par la paix de Ryswick (1697); *guerre de la succession d'Espagne*, terminée par les traités d'Utrecht (1713), de Rastadt et de Bade (1714). Le règne de Louis XIV prit fin en 1715.

Louis XIV, jusqu'à son dernier jour, se considéra comme le représentant de Dieu sur la terre, comme « participant de sa connaissance aussi bien que de son autorité », et, après avoir réduit les grands à une sorte de domesticité brillante, il en vint à s'attribuer le mérite des ministres qui le servaient. Il fut vraiment tout l'État, et tout ploya devant lui, noblesse, parlement, tiers état, clergé même. La centralisation à outrance, l'obéissance passive, le culte de la personne royale élevé à l'état de dogme complétèrent l'absorption de la nation, l'incarnation du peuple dans un seul homme. Son despotisme intolérant le conduisit à ne plus souffrir dans l'étendue de son royaume quelqu'un qui, en matière religieuse, pût penser autrement que lui; il révoqua l'édit de Nantes, permit les dragonnades, et, pour extirper l'hérésie, encouragea toutes les cruautés. Ce règne, qui pouvait être si utile au bien public grâce aux hommes de génie qui l'illustrèrent, ne fit que précipiter la ruine de la monarchie par une tension trop grande de tous les ressorts du pouvoir; l'ambition conquérante de Louis XIV nous aliéna les sympathies de l'Europe, rendit inutile les efforts de Colbert, poussa notre diplomatie dans des voies injustes et accrut la misère du peuple, dont Vauban plaida vainement la cause auprès du roi. Aussi lorsque mourut celui qui était monté sur le trône entouré d'une auréole de gloire et de l'idolâtrie nationale, on vit la foule accompagner de ses malédictions la dépouille mortelle de Louis le Grand.

On sait que sous Louis XIV les lettres et les arts furent portés à un haut degré de perfection par une pléiade brillante de prosateurs, de poètes et d'artistes. Corneille, Racine, Molière dans le théâtre, La Fontaine et Boileau dans la poésie, Bossuet, Fénelon, Fléchier, dans l'éloquence, La Bruyère et La Rochefoucauld dans la critique morale, Pascal dans la philosophie, Saint-Simon et Retz dans l'histoire, Poussin, Le Lorrain, Lebrun, Perrault, Mansard, Girardon, Puget dans les arts furent les principaux représentants du *siècle de Louis XIV*.

Louis XIV (*Siècle de*), par Voltaire (1751). C'est, avec *Charles XII*, le principal titre de Voltaire comme historien. La narration est un modèle de concision et d'élégance, et l'ouvrage est un tableau superbe du siècle de l'éloquence, des beaux vers, des palais et de la société polie; mais on s'étonne parfois de voir Voltaire si complaisant pour le régime auquel il porta de si rudes coups.

Louis XIV (*portrait de*), tableau d'Hyacinthe Rigaud, au Louvre (1701). Le monarque est debout.

Louis XIV (*statue de*), statue équestre en bronze par Bosio, érigée sous la Restauration, place des Victoires, à Paris.

Louis XIV à Arras (*Entrée de*), tableau de van der Meulen (Louvre).

LOUIS, grand dauphin de France, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse (1661-1711). Il eut pour fils *Louis*, duc de Bourgogne, *Philippe* d'Anjou, depuis roi d'Espagne, et *Charles*, duc de Berry.

* **LOUIS XV, le Bien-Aimé,** troisième fils de Louis, duc de Bourgogne, et arrière-petit-fils de Louis XIV, né à Versailles en 1710, roi de France de 1715 à 1774. Il régna d'abord sous la régence de Philippe d'Orléans, personnage intelligent, mais corrompu, qui subit la désastreuse influence du cardinal Dubois. La régence fut signalée par la banqueroute de Law et la guerre contre l'Espagne, suscitée par le renvoi de l'infante destinée à Louis XV, à qui l'on fit épouser Marie Leczinska. A la mort du régent Philippe (1723), le duc de Bourbon devint ministre; mais son impopularité l'éloigna bientôt des affaires (1726). Sous le ministère de l'honnête Fleury (1726-1743), eurent lieu la guerre de la succession de Pologne (1733-1735), que termina le traité de Vienne (1738), et la guerre de la succession d'Autriche, à laquelle mit fin la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), cinq ans après la mort du cardinal. A partir de ce moment. Louis XV glissa sur la pente qui devait le conduire au déshonneur et se laissa mener par ses favorites. La guerre de Sept ans (1756-1763) aboutit à la perte de nos colonies, bien que Choiseul eût réuni, par le *pacte de famille* (1761), les quatre branches régnantes de la maison de Bourbon. A ce moment, le trône tombe dans la boue, les favorites règnent, Louis XV frappe les jésuites et les parlements, les deux soutiens les plus solides de la monarchie, et Choiseul fait place (1770) au triumvirat Maupeou, Terray et d'Aiguillon; c'est l'époque du *pacte de famine* et de la diplomatie du duc d'Aiguillon; c'est le temps où Louis XV dit : « Cela durera bien autant que moi. » Lorsque le *Bien-Aimé* mourut en 1774, la joie de la foule déborda. Outrés de la corruption qui s'étalait jusque sur les marches du trône, les philosophes du XVIIIe s. réagirent par leurs écrits contre les abus : Voltaire, Montesquieu, Rous-



seau, les encyclopédistes et les physiocrates créèrent un puissant courant d'opinion, pendant que Franklin, Galvani, Lavoisier, Linné, Buffon, Jussieu, dirigeaient la science dans des voies nouvelles.

LOUIS, dauphin de France, fils de Louis XV et de Marie Leczinska, père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X (1729-1765).

***LOUIS XVI**, fils du dauphin Louis' fils de Louis XV, né à Versailles en 1754' roi de France en 1774, décapité en 1793. Jouissant à juste titre d'une grande réputation de vertu, il fut salué à son avènement par des cris d'enthousiasme, qui étaient en même temps des cris de protestation contre les turpitudes du précédent règne. Il appela au pouvoir Turgot et Malesherbes, dont les conceptions économiques et politiques soulevèrent une telle opposition que le roi dut se séparer de ces ministres réformateurs. Necker ne réussit pas davantage : sa disgrâce suivit de près la publication du *Compte rendu* de l'état des finances ; alors commença le règne des ministres courtisans et l'influence de la reine devint toute-puissante, mais il se produisit un mouvement d'opinion qui obligea Louis XVI à rappeler Necker. Celui-ci, devant la résistance des notables et le mauvais état du Trésor public décida le roi à convoquer les états généraux, qui se réunirent à Versailles en 1789. Louis XVI, plein de bonnes intentions, mais faible et subissant l'influence des courtisans et de la reine, perdit sa popularité par ses hésitations, par l'appui secret qu'il donna aux émigrés, par sa tentative de fuite, enfin par ses négociations antipatriotiques avec l'étranger. Suspendu de ses fonctions après le 10 août, enfermé au Temple et jugé par la Convention, il fut condamné à mort comme « coupable de conspiration contre la liberté de la nation et d'attentat contre la sûreté générale de l'Etat ». L'exécution eut lieu le 21 janvier 1793.



LOUIS XVII, second fils de Louis XVI, né à Versailles en 1785. Enfermé au Temple, il fut, après l'exécution de son père, proclamé roi de France par les princes émigrés. Il paraît établi qu'il mourut dans sa prison en 1795, mais certains auteurs prétendent qu'on le fit évader et qu'on lui substitua un enfant malade. A la faveur de cette opinion, certains intrigants, dont les plus connus sont Naündorf et Mathurin Bruneau, cherchèrent, depuis la chute de Napoléon Ier, à se faire passer pour le dauphin.

***LOUIS XVIII** (*Louis-Stanislas-Xavier*), frère puîné de Louis XVI, comte de Provence, roi de France de 1814 à 1824, né à Versailles en 1755. Pendant la Révolution, il fut l'un des chefs actifs de l'émigration, contribua largement à amener l'étranger en France, vécut des subsides que lui fournirent les cours ennemies du nouvel ordre de choses établi chez nous, et ne put rentrer à Paris que derrière les Alliés, après la chute de l'Empire. Les premiers actes du gouvernement furent la signature du traité de Paris, qui réduisait la France aux limites de 1792, et des mesures de réaction bien propres à rendre les Bourbons de plus en plus impopulaires. Napoléon crut le moment opportun pour débarquer sur la côte de Provence et marcher sur Paris. Louis XVIII se réfugia à Gand, d'où il revint après Waterloo. A son retour, la *terreur blanche* désola le Midi, et la *chambre introuvable* vota la suspension de la liberté individuelle, l'établissement des *cours prévôtales* et autres mesures si violentes que Louis XVIII, de concert avec Decazes, prononça la dissolution de ce parlement « plus royaliste que le roi » (1816). L'assassinat du duc de Berry, en 1820, entraîna la chute du ministère Decazes et donna le signal de nouvelles mesures réactionnaires, auxquelles répondirent plusieurs conspirations, œuvre du *carbonarisme*. La guerre d'Espagne (1823), en faveur de l'absolutisme, fut le dernier événement important du règne. Louis XVIII mourut en 1824, sans laisser d'enfants, en recommandant à son frère et successeur le comte d'Artois (Charles X) de gouverner avec prudence et modération.



LOUIS-PHILIPPE Ier, fils de Philippe-*Egalité*, né à Paris en 1773, roi des Français de 1830 à 1848. Il prit une part glorieuse aux combats de Valmy et de Jemappes (1792), mena à l'étranger une vie obscure et longtemps précaire, rentra en France sous Louis XVIII, passa sous Charles X pour libéral et fut proclamé roi après les événements de 1830. Une nouvelle constitution (Charte de 1830) fut rédigée par la Chambre des députés : le roi jura de l'observer.



Louis-Philippe prit d'abord pour principal ministre Laffitte, riche banquier,

chef du parti libéral. Des insurrections éclatèrent; l'église Saint-Germain-l'Auxerrois fut saccagée, l'archevêché démoli. Laffitte fut remplacé par Casimir Périer. En Pologne, le nouveau ministre essaya de modérer les rigueurs du gouvernement russe. En Italie, il défendit l'indépendance du saint-siège contre l'Autriche. A l'intérieur, il réprima les insurrections républicaines de Paris et de Lyon et les complots légitimistes. C'est au milieu de ces luttes qu'il fut emporté par le choléra (1832). Sous le *ministère du 11 octobre* (Soult, Guizot, Thiers), Guizot présenta en 1833 une loi accordant l'instruction gratuite pour tous les enfants pauvres et établissant une école normale primaire dans chaque département. Cette époque fut troublée par de nouvelles insurrections à Paris et à Lyon. L'agitation des esprits était extrême. Louis-Napoléon crut pouvoir profiter de cet affaiblissement de l'autorité pour tenter un premier coup de main à Strasbourg (1836), puis un autre à Boulogne (1840). Il échoua.

Les affaires d'Orient, amenées par la rivalité du sultan Mahmoud et du puissant pacha d'Egypte, faillirent faire éclater une guerre dans laquelle la France aurait eu à lutter contre l'Europe (traité de Londres du 15 juillet 1840). Thiers fit voter par les Chambres un crédit pour les fortifications de Paris et mit l'armée sur pied de guerre. Mais le roi voulait la paix à tout prix; il abandonna son ministère, et Thiers céda la place à Guizot, qui conserva la direction des affaires de 1840 à 1848, maintint l'ordre matériel à l'intérieur, mais refusa avec une sorte d'obstination toute amélioration dans nos institutions politiques. A Paris, le gouvernement ayant refusé d'autoriser un banquet *réformiste*, une insurrection éclata le 24 février 1848. Louis-Philippe abdiqua en faveur de son petit-fils, le comte de Paris, dont le père, le duc d'Orléans, était mort en 1842. Mais la foule envahit la Chambre des députés, au moment où la duchesse d'Orléans, nommée régente, venait faire reconnaître son fils. Toute la famille royale dut prendre la fuite, tandis qu'un gouvernement provisoire, imposé à la Chambre, proclamait la République à l'Hôtel de ville (1848). — Louis-Philippe mourut à Claremont (Angleterre) en 1850.

LOUIS BONAPARTE, roi de Hollande. V. BONAPARTE.

LOUIS de Gonzague (*saint*), célèbre jésuite, né à Castiglione, m. à Rome (1568-1591). Fête le 21 juin.

LOUIS (*Antoine-Victor*), architecte fr., né à Paris, construisit les galeries du Palais-Royal (1735-1810).

LOUIS (*baron*), célèbre ministre des Finances sous la Restauration et sous Louis-Philippe, né à Toul (1755-1837).

Louis Lambert, étude philosophique de H. de Balzac.

LOUISE DE SAVOIE, épouse du duc d'Orléans, mère de François Ier, née au Pont-d'Ain [Ain] (1476-1531).

LOUISIANE, un des Etats unis de l'Amérique du Nord; 1,150,000 h. (*Louisianais*). Sur le golfe du Mexique; ch.-l. *Bâton-Rouge*. Le delta du Mississipi se trouve dans la Louisiane. Cette région fut découverte par les Français au XVIIe siècle et ainsi appelée en l'honneur de Louis XIV.

LOUISVILLE, v. des Etats-Unis (Kentucky); 200,000 h. Sur l'Ohio.

LOULAY, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saint-Jean-d'Angely; 608 h. Ch. de f. Et.

LOUNGO-E-OUNGO, affl. du Zambèze (r. dr.); 1,200 kil.

LOUP (*saint*), évêque de Troyes, né à Toul; m. en 478.

Loup et l'Agneau (*le*), tableau de Mulready (1855), collection de la reine d'Angleterre; un écolier hargneux (le loup) frappe un de ses camarades, chétif et timide (l'agneau); jolie scène, composée et dessinée avec beaucoup d'esprit.

LOUPE (LA), ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Nogent-le-Rotrou; 1,617 h. Ch. fer. O.

LOUQSOR ou **LUXOR**, un des quatre villages construits sur l'emplacement de l'ancienne Thèbes. L'obélisque de la place de la Concorde, à Paris, a été apporté de Louqsor.

LOURDES, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès; 6,976 h. Lieu de pèlerinage célèbre.

LOURISTAN, prov. de la Perse, cap. *Bourondjird*.

LOURMEL, général fr., né à Pontivy, mort devant Sébastopol (1811-1854).

LOUROUX-BÉCONNAIS (LE), ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 2,909 h.

LOUSTALOT (*Elysée*), journaliste révolutionnaire, ami de C. Desmoulins, né à Saint-Jean-d'Angély (1762-1790).

LOU-TCHÉOU, chaîne d'îles de l'Asie orientale entre le Japon et Formose; au Japon.

LOUTH, comté maritime d'Irlande (prov. de Leinster); ch.-l. *Dundalk*. Le comté a 77,684 h.

LOUVAIN, v. de Belgique (Brabant); ancienne et célèbre université; magnifique hôtel de ville; 37,843 h. Sur la Dyle.

LOUVEL, ouvrier sellier, né à Versailles, assassin du duc de Berry; m. sur l'échafaud (1783-1820).

LOUVET DE COUVRAY, conventionnel girondin et romancier fr., né à Paris (1760-1797).

LOUVIERS, ch.-l. d'arr. (Eure); sur l'Eure; ch. de fer O.; à 21 kil. N. d'Evreux; 9,979 h. (*Loverriens*). Draps. L'arr. a 5 cant., 111 com., 57,301 h.

LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères; 3,986 h. Draps renommés.

LOUVOIS (*Michel Le Tellier*), homme d'Etat fr., né à Paris, ministre de la Guerre sous Louis XIV. Il rétablit l'ordre et la discipline dans l'armée, ainsi que l'avait fait Colbert dans les finances, améliora notablement le sort du soldat, réorganisa le service des transports et des étapes, fit pourvoir toutes les places de pièces et de munitions. Comme administrateur, Louvois fut incomparable, mais comme politique il se montra souvent cruel : c'est ainsi qu'il ordonna l'incendie du Palatinat et qu'il doit être rendu responsable d'une grande partie des brutalités dont les protestants furent victimes (1639-1691).



Louvre (*palais du*), ancienne résidence royale, aujourd'hui convertie en musées, à Paris. Le Louvre fut commencé sous Philippe-Auguste en 1204, continué sous François Ier, sous Henri II, sous Louis XIII et enfin sous Louis XIV, qui fit élever la magnifique colonnade faisant face à Saint-Germain-l'Auxerrois; mais ce ne fut qu'en 1848 que l'achèvement du Louvre fut décrété par une loi. Les principaux architectes de ce monument, unique au monde, furent Pierre Lescot, Androuet Du Cerceau, Lemercier, Claude Perrault et Visconti.

Lovelace, un des principaux personnages de *Clarisse Harlowe*, célèbre roman de Richardson. Le nom de *Lovelace* est devenu proverbial pour désigner un séducteur, un jeune homme sans principes et d'une conduite scandaleuse.

LOWE (*sir Hudson*), geôlier de Napoléon à Saint-Hélène (1770-1844).

LOWELL, v. des Etats-Unis (Massachussets); 59,475 h.

LOWENDAL [*vin*] (*comte de*), maréchal de France, né à Hambourg (1700-1755).

Loyal (*monsieur*), personnage qui remplit un rôle d'huissier dans le *Tartuffe*, et dont le nom est resté pour désigner par plaisanterie un homme de cette profession.

LOYALTY (*îles*), archipel du S.-O. de l'Océanie, dépendance de la Nouvelle-Calédonie : 15,000 h.

LOYOLA (*Ignace de*). V. IGNACE.

LOZÈRE (*monts*), chaîne la plus haute des Cévennes, dans le dép. auquel elle donne son nom. Son point culminant, le *pic Finiels* a 1,702 m. d'altitude.

LOZÈRE (*dép. de la*), dép. formé de la plus grande partie du Gévaudan ; préf. *Mende*; sous-préf. *Marvejols*, *Florac*. 3 arr., 24 cant., 198 comm., 135,527 h. 16e région militaire ; cour d'appel de Nîmes ; évêché à Mende. Ce dép. doit son nom aux monts *Lozère*.

LUBBOCK (*John*), naturaliste anglais, né à Londres en 1834.

LUBECK, v. libre d'Allemagne ; 55,399 h. Sur la Trave, affl. de la Baltique. Siège de l'administration, évêché, cour suprême ; industrie très active ; fondée en 1144. Le territoire de Lubeck compte 76,500 h.

LUBKE (*Guillaume*), historien d'art allemand, né à Dortmund en 1826.

LUBERSAC, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive ; 3,905 h. Ch. de fer Orl.

LUBIN (*saint*), évêque de Chartres, né à Poitiers (VIe siècle). Fête le 14 mars.

LUBLIN, v. de Russie, ch.-l. de gouvernement, dans l'ancienne Pologne; 36,800 h.

LUBOMIRSKI, famille princière de Pologne, qui remonte au XIe siècle.

LUC (*saint*), l'un des quatre évangélistes, né à Antioche, m. vers 70 ; auteur des *Evangiles* et des *Actes des apôtres*.

LUC (**Le**), ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan ; 2,875 h. Ch. de f. P.-L.-M.

LUC-EN-DIOIS, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die ; 1,124 h. Sur la Drôme.

LUCAIN, poète latin né à Cordoue, neveu de Sénèque le Philosophe. Admis de bonne heure à la cour de Néron, il s'attira l'inimitié de ce prince, qui avait des prétentions à la poésie, entra dans la conspiration de Pison, fut découvert et obligé de s'ouvrir les veines pour échapper au supplice que Néron lui réservait. Auteur de la *Pharsale* (39-65).

LUCANIE, contrée de l'Italie ancienne, au S. de la Campanie.

LUCAS (*Paul*), voyageur et antiquaire fr., né à Rouen (1664-1737).

LUCAYES (*îles*). V. BAHAMA.

LUCE Ier, pape de 252 à 253 ; — LUCE II, pape de 1144 à 1145 ; — LUCE III, pape de 1181 à 1185.

LUCE (*Siméon*), historien fr., né à Bretteville (Manche), en 1833, auteur de *Jeanne Darc à Domremy* et de *Bertrand Du Guesclin*.

LUCE DE LANCIVAL, poète français, né à Saint-Gobain (1764-1810).

LUCENAY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun ; 1,121 h.

LUCERNE, v. de Suisse, ch.-l. du c. de Lucerne ; 20,308 h. Sur le lac de Lucerne. Le cant. a 134,900 h.

LUCERNE ou des **QUATRE-CANTONS** (*lac de*), lac de Suisse, entre les quatre cantons de Lucerne, d'Uri, d'Unterwald et de Schwitz.

LUCHAIRE (*Achille*), historien fr., né à Paris en 1846.

LUCIE (*sainte*), vierge et martyre en 304. Fête le 13 décembre.

Lucie, personnage de la *Fiancée de Lammermoor*, un des principaux ouvrages de Walter Scott (1818), et opéra célèbre de Donizetti (1835).

LUCIEN, écrivain grec du IIe siècle, né à Samosate, auteur des *Dialogues des*

morts et de *la Manière d'écrire l'histoire.* Ses écrits, pleins de scepticisme, brillent par la verve et l'esprit.

LUCIEN BONAPARTE. V. BONAPARTE.

LUCIFER, chef des anges rebelles.

LUCILIUS (*Caïus*), poète satirique romain, ami de Scipion l'Africain (180-103 av. J.-C.).

LUCINE, déesse qui présidait à la naissance (*Myth.*).

LUCIUS DE PATRAS, écrivain grec du siècle des Antonins, considéré comme l'auteur du conte de l'*Ane d'or.*

LUCKNER (*nèr*) maréchal de France, né à Campen (Bavière), commandant de l'armée du Nord en 1792; mort sur l'échafaud (1722-1794).

LUCKNOW. V. LAKNAU.

LUÇON, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 6,536 h. (*Luçonnais*). Evêché.

LUCON ou **MANILLE,** la plus grande des îles Philippines; 3,360,000 h.

LUCQUES, v. d'Italie, cap. de l'anc. prov. de ce nom; 68,063 h. (*Lucquois*).

LUCRÈCE, dame romaine qui se tua de désespoir après avoir été outragée par un fils de Tarquin le Superbe, événement tragique qui amena l'établissement de la république à Rome (509 av. J.-C.). Le nom de Lucrèce est resté pour caractériser ces femmes fières et vertueuses qui préfèrent la mort au déshonneur.

Lucrèce, une des meilleures tragédies de Ponsard, œuvre d'une grande simplicité comme conception, mais qui est loin d'être irréprochable (1843).

Lucrèce et Collatin, groupe de Lepautre (jardin des Tuileries).

LUCRÈCE, poète latin, né à Rome, auteur du poème *De la nature des choses.* Il se donna la mort à l'âge de 44 ans, après s'être fait l'apôtre du matérialisme dans un langage d'un souffle puissant et parfois sublime (95-51 av. J.-C.).

LUCULLUS, général romain qui dirigea avant Pompée la guerre contre Mithridate et, à son retour, se rendit célèbre par son luxe. Un jour qu'il était seul à souper et que son intendant ne lui servait pas, comme à l'ordinaire, un repas somptueux, il lui dit orgueilleusement: *Ne savais-tu pas que Lucullus soupait ce soir chez Lucullus?*

Lucumon, titre des chefs étrusques.

LUDE (LE), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche; 3,772 h. Sur le Loir; ch. de fer Orl.

LUDLOW (*Edmond*), républicain anglais, chef des Indépendants et l'un des juges de Charles Ier (1620-1693).

LUDOLF, orientaliste allemand, né à Erfurt (1624-1704).

LUDOVIC LE MORE, duc de Milan; m. en 1518.

LUDWIGSBURG ou **LOUISBOURG,** v. du Wurtemberg; 16,100 h. Sur le Neckar.

LUDWIGSHAFEN, v. de Bavière; 21,037 h. Sur le Rhin, en face de Manheim.

LUGANO (*lac de*), lac situé dans le canton suisse du Tessin, et, pour une petite partie, en Italie.

LUGANO, v. de Suisse (Tessin), sur le lac de ce nom; 6,130 h.

LUGDUNUM, nom latin de Lyon.

LUGNY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 1,097 h.

LUGO, v. d'Espagne, dans la Galice; 19,701 h. La prov. a 423,723 h.

LUINI, peintre de l'école milanaise, élève de Léonard de Vinci (1460-1540).

LUITPRAND, roi des Lombards de 712 à 744.

LUITPRAND, évêque de Crémone, un des plus savants hommes du xe siècle (920-972).

LULEA (*le*), fleuve de la Suède septentrionale, tributaire du golfe de Botnie; 350 kil.

LULLE (*Raymond*), écrivain et alchimiste espagnol, né à Palma (1235-1315).

* **LULLI,** célèbre musicien du siècle de Louis XIV, né sans doute à Florence, créateur de l'Opéra, à Paris (1633-1687).



LUMBRES (*lun*), ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer; 1,349 h. Ch. de fer N.

LUNA (*Alvaro de*), ministre et favori du roi de Castille Jean II; mort sur l'échafaud en 1453.

LUNAS (*nâce*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Lodève; 1,186 h. Ch. de f. M.

LUND, v. de la Suède méridionale; 14,000 h.

LUNE (*monts de la*), montagnes qui, au rapport des anciens géographes, s'élevaient sur la côte orientale d'Afrique, mais dont les voyages modernes n'ont pas confirmé l'existence.

LUNEBOURG, v. forte de Prusse (Hanovre); 19,035 h.

LUNEL, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 6,793 h. (*Lunellois*). Sur le canal de Lunel; ch. de f. P.-L.-M. Vins.

LUNÉVILLE, ch.-l. d'arr. (Meurthe-et-Moselle); sur la Meurthe; ch. de fer E., à 26 kil. S.-E. de Nancy; 21,542 h. Patrie du chevalier de Boufflers, de Girardet. L'arr. a 9 cant., 163 comm., 96,524 h.

Lupercales, fêtes célébrées à Rome en faveur du dieu Lupercus, qu'on a identifié à tort avec Pan.

LUPERCUS, dieu de l'Italie ancienne, honoré comme protecteur des troupeaux contre les loups.

LURCY-LÉVY, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins; 3,751 h.

LURE (*monts de*), chaîne du S.-E. de la France, qui prolonge à l'E. le mont Ventoux (Basses-Alpes et Drôme).

LURE, ch.-l. d'arr. (Haute-Saône); ch. de f. E.; à 31 kil. E. de Vesoul; 4,838 h. (*Lurons*). L'arr. a 10 cant., 203 comm., 126,412 h.

LURI, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 1,886 h.

LURY, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 857 h.

LUSACE, contrée de l'Allemagne centrale, entre l'Elbe et l'Oder, au N. de la Bohême et au S. du Brandebourg, partagée en 1815 entre la Prusse et le royaume de Saxe.

LUSACE (*monts de la*), chaîne de montagnes qui traverse la Saxe et rattache les monts Sudètes à l'Erzgebirge; 190 kil.

Lusiades (*les*) ou la **Lusiade**, poème épique de Camoëns, en dix chants, qui a pour sujet les découvertes des Portugais dans les Indes orientales. Le poème de Camoëns, dont Vasco de Gama est le héros principal, est une véritable épopée nationale, une magnifique galerie où le poète fait défiler sous les yeux de ses lecteurs tous les exploits, tous les faits célèbres qui appartiennent à l'histoire du Portugal; la gloire nationale y revêt toutes les formes que l'imagination la plus brillante peut lui prêter. Entre autres beautés que renferment les *Lusiades*, on admire surtout le touchant épisode d'Inès de Castro et la magnifique prosopopée du géant des tempêtes, Adamastor (v. ce mot), création égale à tout ce que les plus grands poètes ont pu produire.

LUSIGNAN (*Guy de*), roi de Chypre, frère d'Amaury II; m. en 1194.

LUSIGNAN, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 2,164 h. Ch. de fer Et.

LUSIGNY, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; 1,108 h.; sur la Barse.

LUSITANIE, ancien nom du Portugal.

LUSSAC, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne; 1,705 h.

LUSSAC-LES-CHÂTEAUX, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon; 1,847 h. Ch. de fer Orl.

LUSSAN, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès; 885 h.

LUSSAN (*Marguerite de*), romancière fr., née à Paris (1682-1758).

Lustucru, personnage niais du vaudeville, plus simple encore que Jocrisse. C'est lui qui, après une scène que son maître vient de lui faire au sujet d'une maladresse, veut se suicider et s'écrie sérieusement : « Qu'on m'apporte un puits ! »

LUTÈCE, ancien nom de Paris.

Lutèce. ouvrage critique de H. Heine sur la société parisienne, et notamment sur les arts et la littérature (1855).

* **LUTHER** [*tèr*] (*Martin*), moine augustin, chef de la réformation religieuse en Allemagne. Les principaux faits de sa vie sont : sa protestation contre les indulgences; la bulle d'excommunication et les *Décrétales* brûlées à Wittemberg; sa mise au ban de l'empire par la diète de Worms (1521); la captivité de Wartbourg et la traduction de la Bible en langue allemande. Luther croyait souvent voir le diable en personne, et il lançait son encrier à la tête de Belzébuth (1483-1546).



Luther (*Martin*), tragédie de Z. Werner, grand tableau dramatique du temps de la Réforme (1806).

Lutrin (*le*), poème héroï-comique de Boileau, les deux derniers chants sont inférieurs aux quatre premiers (1763). C'est néanmoins un chef-d'œuvre de versification et de bonne plaisanterie.

Lutte de taureaux (*la*), tableau de Brascassat, musée de Naples.

Lutteurs (*les*) groupe antique, musée des Offices (Florence).

LUTZEN (*lute-zène*), v. de Saxe, théâtre de deux mémorables batailles, l'une en 1632, où fut tué Gustave-Adolphe; l'autre en 1813, où Napoléon battit les Russes et les Prussiens; 3,135 h.

LUXEMBOURG, ancien Etat de la Confédération germanique, partagé aujourd'hui en **Luxembourg belge**; 213,155 h., ch.-l. *Arlon*, et en **grand-duché de Luxembourg**, petit Etat neutre; 213,283 h., cap. *Luxembourg*, place forte, démantelée en 1867; 18,000 h. Le Luxembourg est sous la monarchie de Guillaume de Nassau. (Hab. *Luxembourgeois*.)

* **LUXEMBOURG** (*duc de*), maréchal de France, né à Paris. Il battit souvent les Hollandais et les Allemands; il est célèbre surtout par ses victoires de Fleurus (1690), de Steinkerque (1692) et de Nerwinde (1693). Les drapeaux nombreux qu'il avait pris et qui décorèrent la nef de la métropole parisienne lui valurent le surnom de *Tapissier de Notre-Dame*. Elève de Condé, il avait sa rapidité d'inspiration et d exécution (1628-1695).



Luxembourg (*palais du*). un des plus beaux édifices de Paris, construit de 1615 à 1620 pour Marie de Médicis, sous la direction de J. Debrosse. Le jardin et le musée, en partie réservé aux œuvres des artistes vivants, sont renommés.

LUXEUIL, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure; 4,811 h. Ch. de fer E. Eaux minérales. Célèbre monastère fondé par saint Colomban en 509.

LUXOR. V. LOUQSOR.

LUYNES (*duc de*), favori de Louis XIII,

connétable de France, né à Pont-Saint-Esprit [Gard] (1578-1621).

LUZ, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès; 1,807 h. Au confl. du gave de Pau et du gave de Bastan.

LUZARCHES, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 1,407 h. Ch. de fer N.

LUZECH (*zé-che*), ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors, 1,549 h. Ch. de fer Orl.

LUZY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon; 3,211 h. Ch. de fer P.-L.-M.

LYCAON, roi d'Arcadie, changé en loup ainsi que ses fils, pour avoir offert à Jupiter, assis à sa table et déguisé en mortel, les membres d'un enfant qu'il avait égorgé (*Myth.*).

LYCAONIE, ancien pays de l'Asie Mineure dans la Phrygie; cap. *Iconium.*

LYCAS, personnage qui porta à Hercule, de la part de Déjanire, la fatale tunique du centaure Nessus. Le héros s'en étant revêtu devint tout à coup furieux, et saisissant le pauvre Lycas par le pied, le fit tournoyer plusieurs fois, puis le lança dans la mer Egée, où il fut changé en rocher (*Myth.*).

Lycée, nom d'une promenade d'Athènes, où Aristote donnait ses leçons.

Lycée, établissement libre fondé à Paris en 1787 pour l'enseignement des lettres et des sciences. Cours de littérature ancienne et moderne que Laharpe y professa.

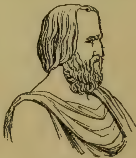
LYCIE, ancienne région de l'Asie Mineure, entre la Carie et la Pamphylie.

LYCOMÈDE, roi des Dolopes, dans l'île de Scyros.

LYCOPHRON, poète grec du IIIe siècle av. J.-C., né à Chalcis, auteur de la *Cassandra*, poème renommé pour son obscurité.

LYCURGUE, orateur athénien (396-323 av. J.-C.).

* **LYCURGUE**, personnage considéré par la tradition comme le législateur de Sparte. Il visita divers pays et en rapporta des observations qui lui permirent de donner des lois à sa patrie. On le fait vivre au IXe s. av. J.-C.



LYDIE, ancien pays de l'Asie Mineure, entre la Mysie, la Phrygie, la Carie et la mer Egée; cap. *Sardes*. La monarchie lydienne, dont Crésus fut le roi le plus célèbre, tomba sous les coups des Perses.

LYELL (*Ch.*), célèbre géologue anglais (1797-1875).

Lynch (*loi de*), loi à laquelle un juge de la Caroline, au XVIe siècle, John Lynch, a donné son nom, et en vertu de laquelle, en Amérique, on procède souvent par justice sommaire contre ceux que les lois pourraient laisser impunis.

LYON, ch.-l. du dép. du Rhône. Au confluent du Rhône et de la Saône : ch. de f. P.-L.-M., à 512 kil. S.-E. de Paris; 442,000 h. (*Lyonnais*). Lyon est la troisième ville de France pour la population et l'industrie; soieries; archevêché, cour d'appel, académie, université; quartier général du 14e corps d'armée; édifices, places, quais et rues très remarquables. L'arr. a 19 cant., 134 comm; 641,678 h. Lyon est la patrie des empereurs Claude et Caracalla, Germanicus, Pomponne de Bellièvre, Jules Favre, Duphot, Suchet, Jussieu, Ampère, Jacquard, Philibert Delorme, Coysevox, J.-B. Say, Mme Récamier, Flandrin, Audran, Meissonnier, etc — En 1793, Lyon se souleva contre la Convention et soutint contre les troupes républicaines un siège de deux mois, après lequel elle porta quelque temps le nom de *Commune affranchie* en vertu d'un décret de l'Assemblée.

LYONNAIS (*le*), ancienne prov. de France, cap. *Lyon*, annexée à la couronne sous Philippe le Bel en 1312. Le gouvernement comprenait en outre le Forez et le Beaujolais, qui furent réunis à la couronne par François Ier en 1527. Son territoire a formé les dép. de la Loire et du Rhône. (Hab. *Lyonnais.*)

LYONNAISE, nom donné par les Romains à l'une des divisions de la Gaule impériale, entre la Saône et l'Atlantique depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à celle de la Bresle.

LYONS (*lord*), amiral anglais, commandant la flotte anglaise pendant la guerre de Crimée (1790-1858).

LYONS-LA-FORÊT, ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys; 1,223 h.

LYS (*la*), riv. de France et de Belgique, affl. g. de l'Escaut; elle arrose Courtrai et finit près de Gand; 209 kil.

Lys dans la vallée (*le*), roman de H. Balzac, d'une délicatesse exquise.

LYSANDRE, général spartiate qui défit les Athéniens à Ægos-Potamos; tué en 395. Plutarque a dit de lui qu'il savait coudre la peau du renard sur celle du lion.

LYSIAS, orateur athénien, adversaire acharné des trente tyrans. Son style est clair et élégant (458-378 av. J.-C.).

LYSIMAQUE, un des capitaines d'Alexandre, devint roi de Thrace, puis de Macédoine; m. en 281 av. J.-C.

LYSIPPE, statuaire grec, émule d'Apelle (IVe s. av. J.-C).

Lysistrata, comédie satirique d'Aristophane en faveur de la paix (412 av. J.-C.).

LYTTLETON (*lord*), homme politique et écrivain anglais (1709-1773).

M

MAAS ou **MAES** (*Miklaas*), peintre hollandais, élève de Rembrandt (1632-1693).

MAAS (*Dick*), peintre holl. (1656-1700).

Mab (*la reine*), personnage de la féerie anglaise ; Shakspeare en a donné dans le *Songe d'une nuit d'été* la plus séduisante peinture.

MABILLON, bénédictin français, né à Saint-Pierremont (Ardennes), l'un des plus célèbres érudits de notre pays. On lui doit notamment les *Annales de l'ordre de Saint-Benoît* et un traité intitulé *De re diplomatica*, qui a fondé la diplomatique (1632-1707).

MABLY (*l'abbé*), publiciste français, né à Grenoble, auteur du *Droit public de l'Europe* et d'*Observations sur l'histoire de France* (1709-1785).

MAC-ADAM, ingénieur écossais, inventeur du système d'empierrement des routes qui porte son nom (1756-1836).

MACAIRE (*saint*), solitaire de la Thébaïde (300-390). Fête le 15 janvier.

MACAO, v. portugaise de la Chine, prov. de Kouang-Toun ; 60,000 h. Port sur la baie de Canton.

MACAREL, jurisconsulte fr., né à Orléans (1790-1851).

Macaroniques (*les*), poème de Merlin Coccaie (Théophile Folengo), le chef-d'œuvre de cet auteur et du genre macaronique (1517).

MACASSAR ou mieux **MANGKASSAR,** v. de l'île Célèbes ; aux Hollandais ; 15,000 h.

MACASSAR (*détroit de*), entre Célèbes et Bornéo.

MACAULAY, historien et homme politique anglais dont l'*Histoire d'Angleterre* brille par la clarté et l'ampleur du style autant que par l'honnêteté des sentiments et l'élévation des idées. Ses *Essais historiques et biographiques* sont très remarquables (1800-1859).

MACBETH, roi d'Ecosse, dont le nom et les forfaits ont été immortalisés par Shakspeare ; il régna de 1049 à 1057.

Macbeth, drame terrible et étrange de Shakspeare (1606), dont voici l'analyse. Un jour, Macbeth traversait avec son ami Banco une lande déserte. Tout à coup, il aperçut trois vieilles femmes à l'aspect farouche et surnaturel : « Salut, Macbeth, thane de Glamis. dit l'une ! — Salut, Macbeth, thane de Cawdor, fit la seconde ! — Salut, Macbeth, futur roi d'Ecosse ! » dit à son tour la troisième. « Quelles femmes êtes-vous donc, leur dit alors Banco, vous qui promettez tout à mon compagnon, et rien à moi ? — A toi, reprit une des vieilles femmes, nous promettons de plus grands bienfaits qu'à lui, car il fera une triste fin et ne laissera pas d'enfant pour lui succéder, tandis que tes descendants monteront sur le trône d'Ecosse. » A ces mots les trois sorcières disparurent. Tout arriva ainsi qu'elles l'avaient prédit ; une nuit, poussé par sa femme, Macbeth assassina le roi Duncan, son hôte, endormi. Deux chambellans, qu'un puissant narcotique a plongés dans un lourd sommeil, occupent une pièce voisine ; c'est du poignard même de ces fidèles serviteurs que Macbeth fait usage, pour que les soupçons du crime tombent sur eux. Une fois ce crime commis. Macbeth est hors de lui ; on dirait que des furies le poursuivent ; mais lady Macbeth, l'ambitieuse, qui a conservé tout son sang-froid, pénètre seule dans la chambre où gît le cadavre de Duncan, prend avec ses doigts le sang de la victime et en teint le visage et les mains des deux chambellans. C'est alors que cette furie ose dire à Macbeth, qui est tout tremblant : « Voyez mes mains, elles sont de la couleur des vôtres ; mais j'ai honte d'avoir conservé mon cœur si blanc. » Toutefois, le remords ne tarde pas à s'éveiller au fond de ce cœur qu'elle croyait fermé à tout sentiment humain ; de là cette terrible scène du dernier acte du drame de Shakspeare. Lady Macbeth, endormie, apparaît sur la scène, tenant un flambeau. Elle se frotte convulsivement la main : « Va-t'en, maudite tache... va-t'en !... Une, deux heures... Il ne fait plus clair dans l'enfer ! Oh ! qui aurait cru que ce vieillard eût tant de sang !... Quoi ! ces mains ne seront jamais propres ! Il y a là, toujours là, une odeur de sang que tous les parfums de l'Arabie ne parviendraient pas à désinfecter. Oh ! oh ! oh ! (*Croyant parler à Macbeth.*) Lavez vos mains ; mettez votre robe de nuit ; tâchez de ne pas être si pâle ! »

Cette scène est, sans contredit, la plus dramatique qui soit au théâtre ; jamais on n'a peint le remords avec une aussi éloquente énergie. La *tache de sang de lady Macbeth* a passé dans toutes les langues, et les écrivains y font de fréquentes allusions. Il en est de même des hideuses sorcières qui figurent dans le drame anglais.

MAC-CARTHY, jésuite irlandais et prédicateur catholique (1769-1833).

MAC-CARTHY (*Jacques*), célèbre géographe français, né à Cork [Irlande] (1785-1835).

MACCHABÉE ou **MACHABÉE** [*ka*] (*Mathathias*), tige des Asmonéens et chef

de la résistance contre Antiochus Epiphane en 167 av. J.-C. ; — JUDAS, fils du précédent, lui succéda dans le commandement, fut vainqueur à Emmaüs et à Hébron, mais périt en 161 av. J.-C. en combattant contre Démétrius Soter ; — JONATHAS, son frère, grand prêtre des Juifs, assassiné en 144 av. J.-C. ; — SIMON, frère des deux précédents, assassiné par son gendre l'an 135 av. J.-C.

MACCHABÉES (*les*), nom de sept frères qui subirent le martyre avec leur mère sous Antiochus Epiphane (168 av. J.-C.).

Macchabées (*livres des*), nom de deux livres de la Bible, dont le premier contient l'histoire des Juifs, de 174 à 135 av. J.-C., et le second le martyre des sept Macchabées.

MAC-CLELLAN, général américain, né à Philadelphie en 1826.

MAC-CLINTOCK, marin anglais, explorateur des régions arctiques, né à Dundalk en 1819.

MAC-CLURE, voyageur écossais qui découvrit le passage N.-O. (1807-1873).

MACDONALD, maréchal de France, né à Sancerre. Après Wagram, il fut nommé *duc de Tarente* (1765-1840).

MACÉ (*Jean*), écrivain fr. né à Paris, auteur de l'*Histoire d'une bouchée de pain* (1815-1894).

MACEDOINE, contrée de l'Europe ancienne au N. de la Grèce. Sous Philippe et Alexandre le Grand, le royaume de Macédoine domina toute la Grèce, mais il fut réduit en province romaine en 168 av. J.-C. De nos jours, on désigne sous le nom de Macédoine la région comprise entre le Pinde, l'Olympe de Thessalie et le Rhodope : ainsi délimitée, elle appartient à la Turquie et pour une petite part à la Bulgarie. (Hab. *Macédoniens*.)

MACERATA, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de Macerata; 20,250 h. Evêché; université. La prov. a 239,675 h.

MAC-GREGOR, économiste anglais (1797-1857).

MACHAON, fils d'Esculape. médecin des Grecs pendant le siège de Troie (*Iliade*).

MACHAULT, ministre d'Etat, surintendant des Finances sous Louis XV (1701-1794).

MACHAULT (*cho*), ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers ; 665 h.

MACHECOUL (*kou*), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes ; 3,954 h. Ch. de fer Et. Massacre de 300 *bleus* par les Vendéens en 1793.



* **MACHIAVEL** (*kia*), publiciste et historien de Florence, auteur des *Décades sur Tite-Live* et du *Prince* (1469-1530). V. MACHIAVÉLISME dans le *Dict. de la langue*.

Machine infernale, appareil explosif qui devait éclater au passage du premier Consul ; l'explosion n'eut lieu que quelques instants après. Bien que Bonaparte connût les vrais coupables, il profita de cet attentat pour faire déporter 130 individus innocents, mais adversaires de sa politique (24 décembre 1800).

MACK, général autrichien qui, cerné à Ulm par Napoléon Ier, se rendit avec 28,000 hommes sans combattre (1752-1820).

MACKAU (*baron de*), amiral français, né à Paris (1788-1855).

MACKENZIE (*kin*), jurisconsulte écossais, né à Dundee (1636-1691).

MACKENZIE, voyageur écossais, né à Inverness, découvrit le fleuve auquel il donna son nom (1755-1820).

MACKENZIE (*kin*), fleuve du Canada ; sort du lac des Esclaves et se jette dans la mer Arctique ; 1,700 kil.

MACKINTOSH, philosophe, historien et homme d'Etat anglais (1765-1832).

MACLOU (*saint*), évêque de Saint-Malo ; mort vers 565. Fête le 15 novembre.

MAC-MAHON, duc de Magenta, maréchal de France, second président de la troisième République française de 1873 à 1879, né à Sully (Saône-et-Loire) (1808-93).

MÂCON, anc. cap. du *Mâconnais*, ch.-l. du dép. de Saône-et-Loire. Sur la Saône ; ch. de fer P.-L.-M.; à 441 kil. S.-S.-E. de Paris ; 19,573 h. Célèbre par ses vins. Patrie de Lamartine. L'arr. a 9 cant., 130 comm., 108,834 h.

Maçon (*le*), opéra-comique en 3 actes, un des chefs-d'œuvre d'Auber (1825).

MAÇOUDI, polygraphe arabe, né à Bagdad ; m. en 956.

MACOUBA, bourg de la Martinique, renommé pour son tabac ; 2,645 h.

MACPHERSON (*sone*), littérateur écossais, connu surtout par la publication des poèmes d'Ossian (1738-1796).

MACQUARIE, golfe de la côte occidentale de Tasmanie.

MACQUART, entomologiste fr., né à Hazebrouk (1778-1855).

MACQUER (*kère*), chimiste français, né à Paris (1718-1784).

MACRA (*la*), riv. d'Italie, affl. dr. du Pô.

MACREADY, célèbre tragédien anglais, né à Londres (1793-1873).

MACRIN, empereur romain de 217 à 218.

MACROBE, écrivain latin du Ve siècle, auteur des *Saturnales*.

MACRON, préfet du prétoire sous Tibère en 31, tué par ordre de Caligula en 38.

MACTA (*la*), fl. d'Algérie, prov. d'Oran, se jette dans la Méditerranée.

MADAGASCAR, grande île de la mer des Indes, séparée de la côte d'Afrique par le canal de Mozambique; 590,000 k. c.; 3,500,000 h. (*Malgaches* ou *Madécasses*) ; cap. *Tananarive*. Les tribus malgaches

les plus connues sont les *Sakalaves* et les *Hovas*. La France s'est emparée de l'île en 1895 et en a fait une colonie en 1896.

MADAPOLAM, v. de l'empire des Indes, présidence de Madras; tissus de coton renommés.

MADEIRA (*la*), grande rivière de l'Amérique mérid.; se jette dans l'Amazone (riv. dr.); 1,450 kil.

MADELEINE (*sainte Marie-*), pécheresse convertie par J.-C. Fête le 22 juillet. En littérature, on appelle quelquefois de ce nom les femmes qui renoncent à leurs égarements et en font pénitence.

Madeleine repentante (*la*), célèbre tableau du Corrège, musée de Dresde; la sainte, enveloppée d'un manteau bleu qui dessine ses formes élégantes, est couchée la tête appuyée sur sa main droite; elle tient de la main gauche un livre ouvert; — chef-d'œuvre du Guerchin, musée des Etudes (Naples); — tableau du Titien. musée des Etudes; — de Le Brun, au Louvre; — du Guide, au Louvre; — du même, au musée de Madrid, au Belvédère (Vienne), à la National Gallery, etc.

Madeleine dans le désert (*la*), tableau de Cl. Lorrain, musée de Madrid; le paysage, éclairé par les rayons du soleil levant, est admirable.

Madeleine lavant les pieds du Christ (*la*), chef-d'œuvre de Paul Véronèse, musée de Turin.

MADELEINE DE PAZZI (*sainte*), carmélite florentine (1566-1607). Fête le 25 mai.

Madeleine (*église de la*), une des principales et des plus riches de Paris; construite de 1764 à 1842. Elle affecte la forme d'un temple grec. L'intérieur et l'extérieur ont été ornés par les artistes les plus distingués: Marochetti, Zingler, Lemaire, Rude, Pradier et Foyatier.

MADELEINE (*monts de la*), chaîne de montagnes de la France centrale entre les dép. de l'Allier et de la Loire. Son point culminant est la *Pierre-du-Jour* (1,165 m.).

Madelonnettes, religieuses dont les maisons servaient d'asile à des pécheresses repentantes.

Mademoiselle de Belle-Isle, comédie en 5 actes, en prose, une des meilleures productions d'Alex. Dumas père (1839).

Mademoiselle de La Seiglière, comédie en cinq actes, en prose; œuvre remarquable de Jules Sandeau (1851).

MADÈRE, île de l'océan Atlantique, aux Portugais; 132,223 h. (*Madériens* ou *Madérois*). Cap. *Funchal;* 18,000 h. Vins renommés.

MADGYARS, peuple ouralo-altaïque qui forme la race dominante en Hongrie et en Transylvanie.

MADIANITES, anc. peuple d'Arabie, sur la côte N.-O. (pays de *Madian*).

MADISON, v. des États-Unis, cap. de l'Etat de Wisconsin; 8,600 h.

MADRAS (*dce*), v. de l'empire des Indes, ch.-l. de la présidence de ce nom, au S. de la péninsule; 454,552 h. Siège de l'administration et d'une cour suprême; évêché anglican; exploitation de tissus dits *madras*. La présidence a 35,732,817 h. L'Etat de Cochin en dépend.

MADRE (*sierra*), nom de deux chaînes de montagnes du Mexique.

MADRID, cap. de l'Espagne. Sur le Mançanarez; à 1,400 kil. S.-O. de Paris; 470,300 h. (*Madrilènes*). Siège du gouvernement, des Chambres législatives et des administrations centrales; université, évêché, palais, bibliothèque, musée de peinture renfermant une riche collection de maîtres de toutes les écoles. La prov. de Madrid a 683,000 h.

MADURA, v. de l'Inde anglaise, prov. de Madras; 74,000 h.

MADURA, île de l'Océanie (Malaisie hollandaise); 789,500 h. Ch.-l. *Pemakassan*.

MADVIG, philologue danois, né à Svaneke [Bornholm] (1804-1886).

MAËL-CARHAIX, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 2,439 h.

MÆLSTROM (*le*), gouffre de l'océan Glacial, près des îles Lofoden.

MAELZEL, mécanicien allemand, né à Ratisbonne, inventeur du métronome. (1776-1865).

MÆTERLINCK, écrivain belge, né à Gand en 1862.

MAËSTRICHT, cap. de la prov. de Limbourg (Hollande). Sur la Meuse; 33,000 h. Elle soutint 6 sièges; elle fut prise par Louis XIV en 1673.

MAFFEI, jésuite érudit, né à Bergame (1536-1613).

MAFFEI (*Scipion marquis de*), célèbre auteur tragique et écrivain italien, né à Vérone (1676-1755).

Magasin pittoresque, recueil périodique illustré, consacré à l'éducation et à la récréation des jeunes lecteurs. Il fut fondé en 1833 par Ed. Charton.

MAGDALA, forteresse d'Abyssinie, prise par les Anglais sur Théodoros (1868).

MAGDALENA (*la*), fleuve de l'Amérique du Sud (Colombie), se jette dans la mer des Antilles; 1,700 kil.

MAGDEBOURG, place forte de Prusse, sur l'Elbe, ch.-l. de la prov. de Saxe; 202,913 h. Industrie très active.

Mage (*le*), opéra en 5 actes; paroles de Richepin, musique de Massenet (1891).

MAGE (*A.-E.*), marin et voyageur français (1837-1869).



MAGEDDO, v. de la Syrie ancienne, point stratégique important au temps des premières luttes de l'Egypte et de l'Asie.

* **MAGELLAN,** célèbre navigateur portugais, qui découvrit en 1520 le détroit qui porte son

nom ; tué aux îles Philippines (1470-1521).

MAGELLAN (*détroit de*), bras de mer entre l'extrémité S. de l'Amérique et la Terre-de-Feu.

MAGENDIE (*jin*), célèbre physiologiste français, né à Bordeaux (1783-1855).

MAGENTA (*jin*), v. d'Italie, prov. de Milan ; 6,225 h. Ville célèbre par une victoire des Français sur les Autrichiens le 4 juin 1859.

Magenta (*Bataille de*), tableau d'Yvon, à Versailles ; vaste composition d'une réalité saisissante.

Mages ou mieux **Magoush**, prêtres des Mèdes et des Perses.

MAGHREB, c.-à-d. *le Couchant*, nom que les Arabes donnent à la région septentrionale de l'Afrique : Maroc, Algérie, etc. (Hab. *Mograbins*.)

MAGNAC-LAVAL, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac ; 4,699 h.

MAGNE (*P.*), homme politique fr., né à Périgueux (1806-1879).

MAGNENCE, chef franc proclamé empereur à Autun en 350, se tua en 355.

MAGNÉSIE, v. de Lydie, où Antiochus III fut battu par Scipion l'Asiatique (190 av. J.-C.).

MAGNIN (*Charles*), littérateur fr., né à Paris (1793-1862).

MAGNOL (*Pierre*), médecin et botaniste fr., né à Montpellier : il conçut l'idée féconde du classement des plantes par famille. Linné a donné son nom (*magnolia*) à un arbre d'ornement originaire d'Amérique (1638-1715).

MAGNUS, nom de plusieurs rois de Suède, de Danemark et de Norvège.

MAGNY (*Olivier de*), poète fr., né à Cahors, m. vers 1560.

MAGNY-EN-VEXIN, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Mantes ; 1,948 h. Ch. de fer O.

MAGOG. V. Gog.

MAGON, nom de plusieurs généraux carthaginois, dont le plus célèbre était frère d'Annibal.

MAGYARS. V. MADGYARS.

Mahabharata, épopée sanscrite de Vyaça, contenant plus de 200,000 stances. Ce poème retrace les guerres des Kourous ou Koravas et des Pandous ou Pandavas, ainsi que les exploits de Krichna et d'Ardjouna (XVe ou XVIe s. av. J.-C.).

MAHARBAL, lieutenant d'Annibal ; commandait à Trasimène et à Cannes.

MAHÉ, v. française de l'Hindoustan, sur la côte de Malabar ; 9,978 h.

MAHMOUD le Ghaznévide, sultan de Perse et premier empereur musulman de l'Inde, né à Ghazna (967-1030).

MAHMOUD Ier, sultan des Turcs Ottomans de 1730 à 1754 ; — MAHMOUD II, sultan des Turcs de 1809 à 1839.

* **MAHOMET**, fondateur de l'islamisme, né à La Mecque. Après avoir médité pendant quinze ans une réforme religieuse et sociale de la nation arabe, il se fit de nombreux disciples, mais aussi de nombreux adversaires, et il dut prendre la fuite (*hégire*) en 622, date qui marque le commencement de l'ère musulmane. La guerre éclata ; Mahomet, vainqueur, fit en 629 un pèlerinage solennel à La Mecque, dont il s'empara en 630. Peu à peu, les tribus récalcitrantes se soumirent et l'islamisme fut fondé (571-631). V. *Coran* et *Islamisme*.

Mahomet, tragédie de Voltaire (1751). L'auteur dédia sa pièce au pape Benoît XIV, qui l'agréa et envoya sa bénédiction apostolique à Voltaire. Plusieurs vers de cette tragédie ont passé en proverbe :

Les mortels sont égaux : ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait leur différence.

—

Le droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

MAHOMET Ier, sultan ottoman, de 1413 à 1421 ; — *MAHOMET II, sultan ottoman de 1451 à 1481 ; s'empara de Constantinople (1453), dont il fit sa capitale ; — MAHOMET III, sultan ottoman de 1595 à 1603 ; — MAHOMET IV, sultan ottoman en 1649, déposé en 1687, m. en prison en 1691.



MAHON ou **PORT-MAHON**, v. forte, cap. de l'île Minorque ; 15,800 h. (*Mahonais*). Patrie d'Orfila. Les Français s'en emparèrent en 1756.

MAHRATTES, peuples guerriers de l'Hindoustan (Décan).

MAÏ (*Angelo*), savant écrivain et jésuite italien (1782-1854).

MAÏA, fille d'Atlas, mère de Mercure, l'une des sept Pléiades (*Myth.*).

MAÎCHE, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard ; 1,615 h.

MAIGNELAIS (*Antoinette de*), favorite de Charles VII (1420-1474).

MAIGNELAY, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont ; 708 h. Ch. de fer N.

MAILHE (*J.-B.*), conventionnel fr., proscrit au 18 fructidor (1754-1839).

MAILLARD (*Jean*), bourgeois de Paris, qui tua le prévôt Etienne Marcel (1358).

MAILLARD (*Olivier*), prédicateur du temps de Louis XI ; a laissé des sermons burlesques et d'un genre trivial ; m. vers 1508.

MAILLARD, révolutionnaire dont on retrouve le nom dans les plus sanglants épisodes de la Révolution ; m. en 1794.

MAILLART (*Aimé*), compositeur fr., né à Montpellier, auteur des *Dragons de Villars* (1817-1871).

MAILLÉ (*Urbain de*), maréchal de

France (1597-1650). — Son fils **Jean-Armand**, capitaine fr. (1619-1646).

MAILLEZAIS, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte ; 1,353 h.

Maillotins, nom donné aux Parisiens insurgés sous Charles VI, ainsi appelés parce qu'ils étaient armés de maillets pris à l'Arsenal.

MAILLY (*Louise de Nesle, comtesse de*), favorite de Louis XV (1710-1751).

MAIMBOURG (*le P.*), jésuite et historien ecclésiastique, né à Paris (1610-1686).

MAIMONIDE (*Moses*), savant rabbin du XIe siècle, né à Cordoue, que les Juifs regardent comme leur *Platon*.

MAÏNA, région de la Laconie [Péloponèse]. (Hab. *Maïnotes*.)

MAINE (*la*), riv. de France, affluent dr. de la Loire, formée par la Sarthe et la Mayenne. Arrose Angers ; 10 kil.

MAINE (*le*), ancienne prov. de France, réunie à la couronne sous Louis XI en 1481 ; ch.-l. *Le Mans* ; a formé les dép. de la Sarthe et de la Mayenne. (Hab. *Manceaux*.)

MAINE, un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 1,122,000 h. Ch.-l. *Augusta*.

MAINE (*duc du*), fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan, né à Versailles (1670-1736). — Sa femme, Louise de Bourbon, petite-fille du grand Condé, tint dans son château de Sceaux un salon politique et entraîna le duc dans la conspiration de Cellamare (1676-1753).

MAINE DE BIRAN, métaphysicien français et homme politique médiocre, né à Bergerac (1766-1824).

MAINE-ET-LOIRE (*dép. de*), dép. formé par l'Anjou presque tout entier ; préf. *Angers* ; s.-préf. *Segré, Baugé, Saumur, Cholet* ; 5 arr., 34 cant., 381 comm., 518,589 h. 9e région militaire ; cour d'appel et évêché à Angers. Ce dép. doit son nom à la rivière et au fleuve qui l'arrosent.

MAINFROI ou **MANFRED**, roi des Deux-Siciles, fils naturel de l'empereur d'Allemagne Frédéric II, tué en combattant contre Charles d'Anjou (1231-1266).

MAINLAND, île d'Ecosse, la plus grande des Shetland ; 16,000 h. ; ch.-l. *Lerwick*.

MAINTENON (*Françoise d'Aubigné, marquise de*), petite-fille d'Agrippa d'Aubigné. Née à Niort dans la religion calviniste, elle fut convertie au catholicisme, accepta par nécessité la main du poète Scarron perclus de tous ses membres (1652), devint veuve en 1660, fut chargée secrètement de l'éducation des enfants de Louis XIV et de Mme de Montespan, réussit à supplanter cette dernière et après la mort de Marie-Thérèse devint femme de Louis XIV par un mariage secret (1684). Elle exerça sur Louis XIV une influence qui ne fut pas toujours bienfaisante. Le roi mort (1715), elle se retira dans la maison de Saint-Cyr qu'elle avait fondée pour l'éducation des jeunes filles nobles et pauvres (1635-1719).



MAINTENON, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres ; 2,057 h. Sur l'Eure ; ch. de f. O.

MAIRAN, physicien et géomètre français, né à Béziers (1678-1771).

Maire du palais, le plus haut fonctionnaire du royaume sous les Mérovingiens. A partir de Pépin d'Héristal, les *maires du palais* furent plus puissants que les rois eux-mêmes.

MAIRET, poète tragique français, né à Besançon (1604-1686).

MAISON, maréchal de France et homme politique, né à Epinay-sur-Seine (Seine). Il servit successivement l'Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet (1771-1840).

Maison carrée, édifice construit à Nimes par les Romains. Il a la forme d'un rectangle de 25m,65 sur 12m,45. Ce monument, garni de colonnes, est d'une architecture des plus élégantes.

MAISONS-ALFORT, comm. de la Seine, arr. de Sceaux ; 7,853 h. Ch. P.-L.-M.

MAISONS-LAFFITE, comm. de l'arr. de Versailles (Seine-et-Oise) ; 5,702 h. Sur la Seine ; ch. de f. O. Magnifique château bâti par Mansard.

MAISTRE [*mè-stre*] (*Joseph de*), philosophe religieux et ultramontain, né à Chambéry ; auteur de nombreux ouvrages ; les plus connus sont : *Du Pape* et *Soirées de Saint-Pétersbourg* (1754-1821).

MAISTRE (*Xavier de*), frère du précédent, né à Chambéry, écrivain ingénieux et spirituel, auteur du *Voyage autour de ma chambre*, du *Lépreux de la cité d'Aoste*, de la *Jeune Sibérienne* (1764-1852).

Maître de chapelle (*le*), opéra-comique en un acte, petit chef-d'œuvre de Paër, paroles de Sophie Gay (1821).

Maître d'école (*le*) ou **l'Ecole**, chef-d'œuvre d'Adrien van Ostade, au Louvre ; figurines charmantes, chaleur du coloris.

Maître Jacques, personnage de l'*Avare*, de Molière, qui est tout à la fois le cocher et le cuisinier d'Harpagon, trônant successivement à l'écurie et à la cuisine. Son nom a passé dans la langue pour désigner, et toujours dans une intention ironique, celui qui cultive à la fois les genres les plus divers.

MAJEUR (*le*), lac du N.-O. de l'Italie, entre l'Italie et la Suisse ; il renferme les îles Borromées.

MAJORIEN, empereur d'Occident de 457 à 461, tué par ordre de Ricimer.

MAJORQUE, la plus grande des Baléares ; 230,400 h. *Majorquins*. Cap. *Palma*.

MAJUNGA, v. et port du N.-O. de Madagascar, à l'embouchure du Betsiboka.

MAKART (*Hans*), peintre autrichien, né à Salzbourg (1840-1884).

MAKO, v. de la Hongrie centrale ; 30,063 h.

MAKRISI, érudit arabe, né au Caire (1360-1442).

MALABAR (*côte de*), partie de l'Hindoustan. Sur la côte O. du Décan.

MALACCA ou **presqu'île malaise**, presqu'île de l'Indo-Chine entre la mer de Chine et la mer des Indes, unie au continent par l'isthme de Kra. (Hab. *Malais*.)

MALACCA, v. de la presqu'île malaise, sur le détroit de Malacca ; aux Anglais ; 20,000 h.

MALACCA (*détroit de*), entre la presqu'île de Malacca et l'île de Sumatra.

MALACHIE, un des douze petits prophètes hébreux.

Malade imaginaire (*le*), comédie-farce en trois actes et en prose, le dernier ouvrage de Molière ; représentée en 1673. C'est dans cette pièce que se trouvent les personnages si comiques de M. *Purgon*, M. *Fleurant* et MM. *Diafoirus*, père et fils, ainsi que cette gradation si comique, où le docteur Purgon menace de faire tomber son malade de la bradypepsie dans la dyspepsie, de la dyspepsie dans l'apepsie, de l'apepsie dans la lienterie, de la lienterie dans la dysenterie, de la dysenterie dans l'hydropisie, et de l'hydropisie dans la privation de la vie, « où vous aura conduit votre folie ». — C'est encore dans cette comédie que figure le *Dignus est intrare* de la fameuse cérémonie.

MALADETTA (*mont*), pic du versant méridional des Pyrénées, massif des monts Maudits ; 3,312 m.

MALAGA, v. maritime de l'Espagne, ch.-l. de la prov. de Malaga (Andalousie) ; 111,308 h. Port sur la Méditerranée. La prov. a 516,203 h. Vins estimés.

MALAIS. V. MALAYO-POLYNÉSIENNE.

MALAISIE ou **archipel des Grandes-Indes,** l'une des trois grandes divisions de l'Océanie comprenant les îles de la Sonde, les îles Sumbava-Timor, les Moluques, Célèbes, Bornéo, les îles Philippines ; 41,500,000 h. (*Malais*).

Malakoff (*tour*), formidable construction qui défendait Sébastopol, et qui fut emportée d'assaut par nos soldats le 8 septembre 1855.

Malakoff (*la courtine de*), la **Gorge de Malakoff** et la **Prise de Malakoff** triptyque d'Yvon, à Versailles (1859), vaste composition très mouvementée et peinte avec fermeté.

MALAKOFF, com. de la Seine (arr. de Sceaux) ; 9,144 h. Ch. de fer O.

MALAR, lac de la Suède centrale, contenant 1,260 îles ou îlots.

Mal'aria (*la*), tableau d'Hébert (1850), une famille de paysans italiens fuit, dans une barque, l'air empesté des Maremmes ; poésie d'une tristesse pénétrante ; dessin élégant ; couleur harmonieuse.

MALASPINA, illustre famille guelfe d'Italie.

MALATESTA (*mauvaise tête*), famille guelfe d'Italie, ainsi appelée d'un surnom de son chef, le seigneur de Verrucchio.

MALAUCÈNE, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Orange ; 2,245 h. Au pied du mont Ventoux.

MALAYO - POLYNÉSIENNE (*famille*), grande famille ethnographique qui, d'après les données linguistiques, comprend les peuples mélanésiens, les peuples polynésiens, les Malais ou habitants de Malacca et des îles voisines.

MALCOLM Ier, roi d'Ecosse en 938 ; — MALCOLM II, roi d'Ecosse de 1003 à 1033 ; — MALCOLM III, roi d'Ecosse, m. en 1093 ; — MALCOLM IV, roi d'Ecosse de 1153 à 1163.

MALDIVES, archipel anglais de l'océan Indien, au S.-O. de Ceylan.

MALEBRANCHE, métaphysicien français, né à Paris. Rejetant les idées innées, il voit tout en Dieu, explique l'existence des corps par la révélation, professe l'optimisme, et fonde la morale sur l'idée d'ordre ; auteur de la *Recherche de la vérité* (1638-1715).

Malédiction paternelle (*la*), tableau de Greuze, au Louvre ; composition intéressante, dont le coloris est malheureusement un peu froid et lourd.

MALESHERBES (*Lamoignon de*), magistrat intègre et équitable. Ministre sous Louis XVI, il dut se retirer devant l'opposition des privilégiés. Il défendit le roi devant la Convention et mourut sur l'échafaud (1721-1794).

MALESHERBES, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Pithiviers ; 2,095 h. Ch. de f. P.-L.-M.

MALESTROIT (*lé*), ch.-l. de c, (Morbihan), arr. de Ploërmel ; 1,712 h. Ch. de f. O.

MALET, général français, né à Dôle. Ayant conspiré contre Napoléon Ier, il fut fusillé (1754-1812).

MALEVILLE (*de*), homme politique français ; né à Domme, un des rédacteurs du Code civil (1741-1824).



MALFILÂTRE, poète français né à Caen ; m. de misère ; auteur de *Narcisse* (1733-1767).

* **MALGACHES** ou **MADÉCASSES** nom donné aux habitants de l'île de Madagascar pris dans leur ensemble.

* **MALHERBE** (*Fr.*), poète lyrique fr., né à Caen, que son style correct, quoique plein de recherche, a fait considérer comme l'un des réformateurs de notre langue. C'est de lui que Boileau a dit :

Enfin Malherbe vint...,

hémistiche qui a passé dans la langue et

au moyen duquel on exprime la satisfaction produite par l'avènement d'un progrès, d'une réforme, dans quelque ordre d'idées que ce soit (1555-1628).



MALIBRAN (*Maria - Félicia* **GARCIA**, *dame*), célèbre cantatrice italienne, née à Turin (1808-1836).

MALICORNE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche; 1,454 h. Sur la Sarthe.

MALINES, v. de Belgique, prov. d'Anvers, sur la Dyle et le canal de Louvain à l'Escaut; 52,700 h. Archevêché métropolitain de la Belgique; dentelles renommées, dites *point de Malines*.

Malines (*ligue de*), conclue contre la France en 1513 entre le pape, Maximilien Ier, Ferdinand le Catholique et l'Angleterre.

MALLET-DU-PAN, publiciste français, d'origine suisse, agent secret de la cour et de l'émigration (1749-1800).

Malmaison (*la*), domaine situé dans la commune de Rueil (Seine-et-Oise), séjour de l'impératrice Joséphine.

MALMESBURY (*comte de*), diplomate anglais (1746-1820).

MALMOE, v. et port de la Suède méridionale ; 44,600 h. Sur le Sund.

MALOU, homme politique belge, né à Ypres (1810-1886).

MALOUET, homme d'Etat et révolutionnaire fr., né à Riom (1740-1814).

MALOUINES. V Falkland.

MALPIGHI, savant médecin et anatomiste italien (1628-1694).

MALPLAQUET, hameau du dép. du Nord (arr. d'Avesnes), célèbre par la victoire que Marlborough et le prince Eugène y remportèrent sur le maréchal de Villars (11 septembre 1709).

MALTE, île de la Méditerranée, entre la Sicile et l'Afrique, appartenant aux Anglais; 165,675 h. (*Maltais*). Ch.-l. *La Valette*. Charles-Quint la céda, en 1530, aux chevaliers de Rhodes, qui y soutinrent un siège célèbre contre les Turcs en 1565 et à qui Bonaparte l'enleva en 1798. Les Anglais l'occupèrent en 1800 et en obtinrent la possession définitive en 1814 (traité de Paris).

Malte (*ordre de*), le plus célèbre et le plus ancien des ordres religieux et militaires produits par les Croisades. Il subsista jusqu'en 1798. Le dernier grand maître fut Hompesch.

Malte (*Histoire de l'ordre de*), ouvrage intéressant, mais un peu romanesque, par Vertot (1726).

C'est à cette œuvre que se rapporte le mot si connu : *Mon siège est fait.* L'abbé avait déjà commencé son histoire, lorsqu'il écrivit à un chevalier pour obtenir des renseignements précis sur le fameux siège de Rhodes. Ces documents s'étant fait attendre, Vertot n'en continua pas moins son travail, qui était fini lorsque les notes arrivèrent. La conscience de l'écrivain ne se trouva nullement gênée par les divergences qui pouvaient exister entre son récit et la vérité, et il répondit à son correspondant : « J'en suis bien fâché, mais *mon siège est fait.* » — Ce mot est rappelé pour faire entendre qu'on persiste dans une idée, dans une résolution, malgré des renseignements tardifs dont on ne peut plus ou dont on ne veut plus profiter.

MALTE-BRUN, savant géographe français, né en Danemark, auteur d'une belle *Géographie universelle* (1775-1826).

MALTHUS, économiste anglais, auteur de l'*Essai sur le principe de la population*, dont les doctrines furent attaquées comme immorales et attentatoires aux droits des classes pauvres. Les partisans de son école s'appellent *malthusiens*, mot qui emporte avec lui une idée défavorable (1766-1834).

MALUS, physicien fr. (1775-1812).

MALVOISIE, presqu'île de la Grèce (Laconie). Vins renommés.

MALZIEU-VILLE (Le), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols; 1,142 h.

Mambrin, roi maure, célèbre dans les romans de chevalerie. Son armet ou son casque enchanté le rendait invulnérable. Ce talisman, qui était l'objet de la convoitise de tous les paladins de la chrétienté, fut enlevé par le fameux Renaud, qui tua Mambrin. Mais l'armet de Mambrin doit surtout sa célébrité aux mentions piquantes qu'en a faites l'immortel auteur de *Don Quichotte*. Le chevalier de la Manche porte constamment sur sa tête un plat à barbe, qu'il a conquis sur une grande route et qu'il croit être l'armet enchanté de Mambrin.

MAME (*Alfred*), imprimeur français, né à Tours (1811-1893).

* **Mameluks** ou **Mamelouks**, milice turco-égyptienne originairement formée d'esclaves, qui devint maîtresse de l'Egypte, et d'où sont sortis plusieurs beys. Le général Bonaparte défit les mameluks à la bataille des Pyramides (1798). Ils furent exterminés en 1811 par Méhémet-Ali.



MAMERS (*mère*), ch.-l. d'arr. (Sarthe); sur la Dive, affl. de l'Orne; ch. de fer O.; à 41 kil. N.-E. du Mans; 6,016 h. L'arr. a 10 cant., 141 comm., 101,859 h.

MAMERT (*saint*), archevêque de Vienne (Gaule); m. en 474. Fête le 11 mai.

MAMERTINS, aventuriers de l'Italie

méridionale établis en Sicile, où ils appelèrent les Romains contre Hiéron et les Carthaginois, à l'époque de la première guerre punique.

MAMIANI, poète, philosophe et homme politique italien, né à Pesaro (1800-1885).

MAN, île anglaise de la mer d'Irlande; 53,740 h. Ch.-l. *Castletown;* v. pr. *Douglas.*

MANAGUA, ville de la République de Nicaragua; 15,000 h.

MANAHEM, roi d'Israël (766-754 av. J.-C.).

MANASSÉ, patriarche juif, fils aîné de Joseph.

MANASSÈS, roi de Juda de 694 à 639 av. J.-C.

MANÇANAREZ (*le*), riv. torrentueuse d'Espagne, qui arrose Madrid et se jette dans le Tage (r. dr.); 85 kil.

MANCHE (*la*), bras de mer formé par l'Atlantique entre la France et l'Angleterre.

MANCHE (*dép. de la*), dép. formé d'une partie de la Normandie (Cotentin et Avranchin); préf. *Saint-Lô;* sous-préf. *Cherbourg*, *Valognes*, *Coutances*, *Avranches*, *Mortain;* 6 arr., 48 cant., 643 comm., 513,815 h. 10e région militaire; cour d'appel à Caen; évêché à Coutances. Ce dép. doit son nom à la petite mer qui le baigne.

MANCHE, ancienne prov. d'Espagne, comprise plus tard dans la Nouvelle-Castille et dont la prov. de Ciudad-Real occupe actuellement la majeure partie.

MANCHESTER (*ter*), v. manufacturière d'Angleterre (Lancastre); nombreuses écoles, dans le comté; manufactures célèbres. Avec Salford, qui ne forme pour ainsi dire qu'une seule ville avec elle, Manchester compte 506,500 h.

MANCINI (*Laure*), duchesse de Mercœur, nièce aînée de Mazarin (1636-1657); — OLYMPE, sa sœur, comtesse de Soissons (1639-1708); — MARIE, sa sœur, princesse de Colonna (1640-1715); — HORTENSE, sa sœur, duchesse de Mazarin (1646-1699); — MARIE-ANNE, sa sœur, duchesse de Bouillon (1649-1714).

MANCINI, homme politique italien (1817-1888).

MANCO-CAPAC, fondateur de l'empire du Pérou et le premier des Incas.

MANDALAY, ch.-l. de la haute Birmanie, sur l'Iraouaddy; 188,000 h.

MANDANE, femme mède qui, suivant la tradition, fut la mère de Cyrus.

MANDAT (*marquis de*), commandant de la garde nationale de Paris en 1792, tué le 10 août à l'Hôtel de ville (1731-1792).

MANDCHOURIE ou **MANTCHOURIE**, vaste pays montagneux de l'Asie, qui dépend de l'empire chinois; 12,000,000 d'h. (*Mandc houx*).

MANDINGUES, race noire du haut Sénégal et du haut Niger, comprenant les *Malinkés*, les *Bambaras*, les *Soninkés*.

MANDRIN, fameux chef de brigands, né à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (Isère) en 1724, roué vif en 1755.

MANDUBIENS, peuple de la Gaule au moment de sa conquête par J. César; leur v. pr. était *Alesia.*

Manège (*le*), tableau de Ph. Wouwerman, au Louvre.

MANÈS, fondateur de la secte des *manichéens*, né en Perse, m. en 274. Manès, pour expliquer le mélange du bien et du mal, attribuait la création à deux principes, l'un essentiellement bon, qui est Dieu, l'esprit ou la lumière; l'autre essentiellement mauvais, qui est le Diable, la matière ou les ténèbres. On a, par suite, étendu le nom de *manichéisme* à toute doctrine fondée sur les deux principes opposés du bien et du mal. Le manichéisme était emprunté, en grande partie, à la religion de Zoroastre.

MANET (*Edouard*), peintre impressionniste français, né à Paris (1833-1883).

MANÉTHON, prêtre et historien égyptien du IIIe siècle av. J.-C.

MANFRED. V. MAINFROI.

Manfred, drame étrange de Byron, que l'on peut rapprocher du *Faust* de Gœthe (1817).

MANFREDI, illustre maison gibeline de Faënza, qui eut une grande autorité au XIIIe, au XIVe et au XVe siècle.

MANG-HAO, v. de la Chine (Yunnân), où le fleuve Rouge commence à devenir navigable.

MANGLARD (*Adrien*), peintre et graveur fr., né à Lyon (1695-1760).

MANGON (*Hervé*), agronome et homme politique fr., né à Paris (1821-1888).

MANHEIM, v. du grand-duché de Bade; 61,210 h. Détruite par les Français en 1688.

MANHÈS, général fr., né à Aurillac, poursuivit avec une violente sévérité le carbonarisme (1777-1854).

Manichéisme. V. MANÈS.

MANIHIKI, archipel de l'Océanie, au N. des îles de la Société; 1,700 h.

MANILLE, ch.-l. de l'île Luçon et des Philippines; 115,670 h. Fabrique de cigares appelés *manilles.*

MANIN (*Daniel*), illustre patriote italien, président de la République de Venise en 1848, l'un des adversaires les plus éminents de la domination autrichienne, né à Venise (1804-1857).

MANIPOUR, Etat de l'Indo-Chine du N.-O., qui dépend de l'Inde anglaise; 139,000 h. Cap. *Manipour.*

MANISSA, v. de la Turquie d'Asie; 40,000 h.

MANITOBA, prov. du Canada; 65,954 h. cap. *Winipeg.* Elle renferme le lac de même nom.

Manitou, le Grand-Esprit, chez les Indiens de l'Amérique du Nord.

MANLIUS Capitolinus, consul romain, sauva le Capitole assiégé par les Gaulois. En 384 av. J.-C., le peuple le

précipita du haut de la roche Tarpéiene.

MANLIUS TITUS, dictateur romain en 363 av. J.-C.

Manne (*la*), tableau de Poussin, au Louvre; scène admirable par la majesté de l'ensemble, par l'intérêt et la perfection des épisodes.

Manon Lescaut, célèbre roman de l'abbé Prévost, son chef-d'œuvre. Les personnages en sont très vivants, surtout le *chevalier des Grieux* et *Manon*, et l'auteur dessine d'un trait rapide mais ineffaçable un caractère, une situation (1735).

MANOSQUE, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier; 5,572 h. Ch. de f. P.-L.-M. Gisements houillers.

Manou (*livre de la loi de*), un des livres sacrés de l'Inde, où est exposée la doctrine du brahmanisme, et où l'on trouve de précieuses indications sur la civilisation des Aryas depuis leur établissement dans la vallée du Gange.

MANS (LE), ch.-l. du dép. de la Sarthe. Sur la Sarthe; ch. de f. O.; à 211 kil. O. de Paris; 57,400 h. (*Manceaux* ou *Mansois*). Volailles. Patrie de Henri II d'Angleterre, Jean le Bon, La Croix du Maine. L'arr. a 10 cant., 114 comm., 174,602 h.

MANSARD (*François*), architecte français, né à Paris; il a construit l'hôtel de La Vrillière (Banque de France), la façade de l'hôtel Carnavalet, une partie du Val-de-Grâce,etc.(1598-1666). — Son petit-neveu par alliance, * Jules HARDOUIN-MANSARD, né à Paris, premier architecte de Louis XIV, construisit le dôme des Invalides, le palais et la chapelle de Versailles, les places Vendôme et des Victoires, etc. (1645-1708).



MANSFELD, général allemand sous Charles-Quint (1517-1604); — MANSFELD, fils naturel du précédent, général allemand, fit une guerre acharnée à l'Autriche (1585-1626).

MANSLE, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Ruffec; 1,611 h. Sur la Charente.

MANSOURAH, v. de la basse Egypte, ch.-l. de la prov. de son nom; 27,000 h. Louis IX y fut vaincu et fait prisonnier par les mameluks (1250).

MANTEGNA, peintre et graveur italien, né à Padoue (1430-1506).

MANTES, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise); sur la Seine; ch. de f. O.; à 36 kil. N.-O. de Versailles; 7,032 h. (*Mantais*). La ville fut pillée en 1087 par Guillaume le Conquérant, qui s'y blessa mortellement. L'arr. a 5 cant., 125 comm., 56,146 h.

MANTEUCCI, voyageur italien, né à Ravenne, qui fit la traversée de l'Afrique, de la mer Rouge à l'Atlantique (1850-1881).

MANTINÉE, ancienne v. d'Arcadie, célèbre par la victoire remportée sur les Spartiates par Epaminondas, qui y trouva la mort (362 av. J.-C.).

MANTOUE, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de ce nom; 28,048 h. (*Mantouans*). Place de guerre très forte, évêché; riche musée de sculptures et d'antiques. Virgile naquit à Andes, près Mantoue. Bonaparte prit Mantoue en 1797.

MANUCE (*Alde*), chef de cette illustre famille d'imprimeurs vénitiens que l'on désigne aussi sous le nom d'**Aldes.** Il fonda à Venise, en 1490, une imprimerie que rendirent célèbre ses éditions *princeps* des chefs-d'œuvre grecs et latins (1449-1515). — Son fils, Paul MANUCE, imprimeur et érudit (1512-1574); — Alde MANUCE, fils du précédent, imprimeur et écrivain (1547-1597).

MANUEL Ier, Comnène, empereur grec de 1143 à 1180; — MANUEL II, *Paléologue*, empereur grec de 1390 à 1425.

MANUEL (*Pierre-Louis*), procureur général de la Commune de Paris, né à Montargis (1751-1793).

MANUEL, homme politique fr., né à Barcelonnette, député sous la Restauration. Après avoir été repoussé du barreau de Paris pour ses opinions, il fut expulsé de la Chambre pour avoir fait opposition à la guerre d'Espagne en 1823. C'était un homme de convictions fermes et d'une éloquence servie par un raisonnement sûr (1775-1827).

MANTZ (*Paul*), critique d'art, né à Bordeaux en 1821.

Manuel d'Épictète ou *Abrégé des doctrines de ce philosophe moraliste*, par Arrien, un chef-d'œuvre pour la noblesse des pensées et la beauté du style (IIe s.).

Manuel du libraire, par Brunet, le chef-d'œuvre de la bibliographie contemporaine (1860-1865).

MANYÉMA, pays de l'Afrique équatoriale, sur le Congo supérieur.

MANZAT, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 2,128 h.

MANZONI (*Alexandre*), célèbre poète et romancier italien, né à Milan, auteur des *Fiancés* (1784-1873).

MAORIS, sauvages de la Nouvelle-Zélande, de race polynésienne.

MAQUET (*Aug.*), fécond romancier français, né à Paris (1813-1888).

MARACAÏBO, v. du Venezuela; 32,000 h.

MARAGNON (*le*). V. AMAZONES.

Marais dans les Landes (*Un*), tableau de Th. Rousseau (1853), c'est la nature prise sur le fait et peinte par un grand coloriste.

MARAJO, grande île du Brésil, située à l'embouchure de l'Amazone.

MARANHAO ou **SAN-LUIZ,** v. forte du Brésil septentrional, ch.-l. de la prov. et de l'île de ce nom; 35,000 h.

MARANS (*ran*), ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de La Rochelle; 4,609 h. Sur la Sèvre Niortaise; ch. de f. Et.

***MARAT** (*Jean-Paul*), fameux démagogue, né à Boudry (Suisse), instigateur des massacres de septembre et des mesures les plus sanguinaires, rédacteur de l'*Ami du Peuple;* assassiné dans son bain par Charlotte Corday (1744-1793).



MARATHON, village de l'Attique, célèbre par la victoire de Miltiade sur les Perses en 490 av. J.-C.; 2,465 h.

Marathon (*le Soldat de*), statue de Cortot, jardin des Tuileries.

MARATTE (*Carle*), célèbre peintre et graveur italien (1625-1713).

MARAVI, peuple de l'Afrique, au S.-O. du lac Nyassa.

MARBEUF (*comte de*), général français, né à Rennes, gouverneur de la Corse (1712-1786).

MARBOT (*baron de*), général fr., né à La Rivière (Corrèze), auteur de *Mémoires* fort intéressants (1782-1854).

MARBOURG, v. de l'Autriche-Hongrie (Styrie); 17,700 h. Sur la Drave.

MARC (*saint*), un des quatre évangélistes. Fête le 25 avril. Les Vénitiens le choisirent pour patron. V. *Anneau*.

MARC-ANTOINE, V. ANTOINE.

* **MARC-AURÈLE,** le plus vertueux des empereurs romains. Il régna de 161 à 180, et soutint avec succès de longues guerres contres les barbares qui menaçaient l'empire au N. et à l'E. Il se rendit célèbre par sa sagesse, sa modération et son goût passionné pour la philosophie et les lettres. V. *Pensées*.



Marc-Aurèle mourant, tableau de Delacroix, musée de Lyon.

Marc-Aurèle (*statue équestre de*), bronze doré antique, sur la place du Capitole, à Rome.

MARCA (*Pierre de*), savant écrivain et prélat fr., né à Pau (1594-1662).



* **MARCEAU,** général français, né à Chartres; se distingua en Vendée et à Fleurus, et commandait l'armée de Sambre-et-Meuse lorsqu'il fut tué à Altenkirchen (1769-1796).

MARCEL Ier (*saint*), pape de 308 à 309; — MARCEL II, pape en 1555 pendant 21 jours.

MARCEL (*saint*), évêque de Paris, m. en 440. Fête le 3 novembre.

MARCEL (*Etienne*), prévôt des marchands de Paris; joua un rôle considérable aux états généraux de 1356 et 1357, fit une opposition très vive au dauphin Charles (Charles V), et fut tué par Jean Maillard au moment où il allait livrer Paris à Charles le Mauvais (1358).

MARCELLIN, pape de 295 à 304, martyrisé sous Dioclétien.

MARCELLO, compositeur italien, né à Venise, auteur de psaumes célèbres (1686-1739).

MARCELLUS (*Claudius*), général romain, cinq fois consul. Pendant la seconde guerre punique, il prit Syracuse (212 av. J.-C.) et Archimède fut massacré par ses soldats. Il mourut en 208 av. J.-C. en combattant contre Annibal.

MARCELLUS, fils d'Octavie, sœur d'Auguste, auquel il devait succéder et qui l'avait adopté; m. à dix-huit ans, en 23 av. J.-C. Cette fin prématurée a inspiré à Virgile (*Enéide*, liv. VI) un de ses plus touchants épisodes. V. TU MARCELLUS ERIS, aux *Locutions latines*.

MARCELLUS (*comte de*), diplomate et archéologue français; rapporta du Levant la fameuse statue de la *Vénus de Milo* (1795-1861).

MARCENAT, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Murat; 2,616 h.

Marchand de Venise (*le*), comédie célèbre de Shakspeare (1598), pièce où la soif inextinguible de l'or, la cruauté basse et avide, l'âpreté d'une âme ulcérée par les affronts, personnifiées dans le personnage de Shylock, sont tracées avec une incomparable énergie.

Marchand d'orviétan (*le*) ou **les Charlatans italiens,** tableau de Karl Dujardin, au Louvre.

Marchand de volailles (*le*), tableau de Jean Metzu; galerie de Dresde.

MARCHANGY, écrivain et magistrat, né à Clamecy, se signala surtout par son âpreté et son zèle royaliste dans les procès politiques; auteur de la *Gaule poétique* (1782-1826).

MARCHAUX, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon; 417 h.

MARCHE, ancienne prov. de France, ch.-l. *Guéret;* réunie à la couronne en 1531. Elle a formé le dép. de la Creuse et partie de la Haute-Vienne, de l'Indre, de la Vienne et de la Charente.

MARCHEGAY (*Paul*), archiviste fr., né à Saint-Germain-de-Prinzay [Vendée] (1812-1885).

Marché aux herbes (*le*), tableau de Metzu (Louvre); on admire dans cet ouvrage l'expression animée des figures

la justesse de l'effet de soleil et l'extrême délicatesse de l'exécution.

MARCHENOIR, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 668 h.

MARCHES (*les*), division administrative de l'Italie centrale, comprenant les provinces de Pesaro-et-Urbino, Ancone, Macerata et Ascoli, 939,280 habitants.

MARCHIENNES, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Douai; 3,258 h. Sur la Scarpe; ch. de f. N.

MARCIAC, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; 1,629 h.

MARCIEN, empereur d'Orient, époux de Pulchérie; régna de 451 à 457.

MARCIGNY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 2,639 h. Ch. de fer P.-L.-M.

MARCILLAC, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1,737 h. Ch. de f. Orl.

MARCILLAT, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon; 2,095 h.

MARCILLY-LE-HAYER, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Nogent-sur-Seine; 652 h.

MARCKOLSHEIM, ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Schlestadt; cédé à l'Allemagne 2,500 h.

MARCO POLO, célèbre voyageur italien, né à Venise. Il se rendit avec son père à la cour du Grand Mogol, en 1271, et rentré en Europe, en 1295, rédigea la relation de ses *Voyages*. L'Occident lui doit ses premières notions sur l'extrême Orient (1256-1323).

MARCOING (*koin*), ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai; 1,959 h. Sur l'Escaut; ch. de f. N.

MARCOMANS, ancien peuple de la Germanie. Venus en Bohême, ils envahirent ensuite l'Italie, d'où Marc-Aurèle eut beaucoup de peine à les repousser.

MARCO DE SAINT-HILAIRE (*Em.*), littérateur fr., né à Versailles, page à la cour de Napoléon Ier (1793-1887).

MARCULFE, moine franc du VIIe s., auteur de *Formules* utiles à consulter pour l'étude des temps mérovingiens.

Marcus Sextus, œuvre capitale de Guérin (Louvre); style pur et châtié, expressions énergiques.

MARDOCHÉE, Juif qui fut emmené captif à Babylone; oncle d'Esther (*Bible*).

MARDONIUS, général des Perses, tué à la bataille de Platées qu'il perdit contre Pausanias (479 av. J.-C.).

Mare au Diable (*la*), ouvrage dans le genre rustique, chef-d'œuvre de George Sand (1850).

MAREB, v. d'Arabie (Yémen), anc. cap. du royaume de Saba.

MARÉCHAL (*Sylvain*), littérateur français, né à Paris (1750-1803).

MARÉCHAL (*C.-L.*), peintre fr., né à Metz (1801-1887).

MAREMME, région marécageuse de l'Italie (Toscane), le long de la mer Tyrrhénienne, célèbre par son insalubrité.

MARENGO (*rin*), village d'Italie (Piémont), célèbre par la victoire des Français sur les Autrichiens (14 juin 1800); 2,450 h.

Marengo (*Bataille de*), tableau de Carle Vernet (Versailles).

MARENNES, ch.-l. d'arr. (Charente-Inférieure; sur un chenal près la Seudre; à 38 kil. S. de La Rochelle; 5,415 h. Huîtres, salines. L'arr. a 6 cant., 34 comm., 56,590 h.

MARÉOTIS ou **MARIOUT** (*lac*), lagune de la basse Égypte, séparée de la mer par une langue de terre sur laquelle s'élève Alexandrie.

MARESCOT, général français, né à Tours (1758-1832).

MARET, duc de Bassano, homme d'État français, né à Dijon, confident de Napoléon Ier (1763-1839).

MAREUIL, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron; 1,604 h.

MAREUIL, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de la Roche-sur-Yon; 1,897 h.

MAREY (*E.-J.*), physiologiste fr., né à Beaune en 1830.

Marforio, statue que l'on voyait à Rome et qui était chargée de donner la réplique à Pasquin. V. *Pasquin*.

MARGARITA, île de la mer des Antilles, sur la côte du Venezuela, dont elle est une possession; 31,000 h. Ch.-l. *Asuncion*.

MARGERIDE (*monts de la*), chaîne de montagnes dans les départements de la Lozère, de la Haute-Loire et du Cantal.

MARGGRAF, célèbre chimiste, né à Berlin, a le premier retiré du sucre de la betterave (1709-1782).

MARGUERITE (*sainte*), vierge et martyre à Antioche vers 275. Fête le 20 juillet.

MARGUERITE DE PROVENCE, reine de France, femme de Louis IX qu'elle suivit en Egypte (1221-1295).

MARGUERITE DE BOURGOGNE, épouse de Louis le Hutin, qui la fit mettre à mort en 1315 pour crime d'adultère.

MARGUERITE D'ÉCOSSE, fille de Jacques Ier, reine de France, première femme de Louis XI (1424-1444).

MARGUERITE D'ANJOU, née à Pont-à-Mousson, fille du bon roi René, épouse de Henri VI, roi d'Angleterre, célèbre par le courage qu'elle déploya pendant la guerre des Deux-Roses (1429-1482).

Marguerite d'Anjou, opéra en trois actes de Meyerbeer (1820).

MARGUERITE D'ANGOULÊME, duchesse d'Alençon, reine de Navarre et sœur de François Ier, née à Angoulême. Veuve de Charles, duc d'Alençon, elle épousa, en 1527, Henri d'Albret, roi de Navarre. Elle protégea les réformés et se distingua par son goût passionné pour les lettres et les arts. Sous le nom d'*Heptaméron*, elle a laissé un recueil de nouvelles (1492-1549).

***MARGUERITE DE FRANCE**, fille de François Ier et de Claude de France, femme de Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, née à Saint-Germain-en-Laye (1523-1574).



MARGUERITE DE VALOIS, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, épousa Henri de Navarre (Henri IV), qui la répudia en 1599; elle a laissé des *Mémoires* et des *Poésies* (1552-1615).

MARGUERITE D'AUTRICHE, fille de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, née a Bruxelles. Gouvernante des Pays-Bas elle négocia la ligue de Cambrai (1508), et la paix des Dames [1529] (1480-1530).

* **MARGUERITE DE VALDEMAR**, surnommée *la Sémiramis du Nord*, née à Copenhague, Par l'union de Calmar, elle réunit sous son sceptre les trois couronnes de Norvège, de Suède et de Danemark (1353-1412).



Marguerite, personnage du *Faust* de Gœthe. Lorsque Faust s'en va de par le monde à la recherche des plaisirs, en compagnie du diable à qui il a vendu son âme, Marguerite lui apparaît. C'est la jeune fille simple et innocente, victime d'une horrible fatalité. Elle est profanée, entraînée malgré elle au crime, bien que son cœur soit toujours plein d'un amour céleste pour la vertu, et finalement elle meurt folle sur l'échafaud. Marguerite est restée le type de la jeune fille innocente, entraînée fatalement au mal et expiant par la mort des fautes étrangères à son libre arbitre.

Marguerite sortant de l'église, tableau d'Ary Scheffer (1838); belle et gracieuse physionomie empreinte d'une candeur virginale ; dessin correct et ferme. Cette ravissante peinture commence la série des tableaux qu'Ary Scheffer a consacrés à l'illustration de *Faust : Marguerite aux bijoux*, *Marguerite au rouet*, *Marguerite à l'église*, *Marguerite à la fontaine*, *Marguerite au sabbat*.

MARGUERITTES, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 1,684 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Mariage (*Physiologie du*), par H. de Balzac. V. *Physiologie*.

Mariage forcé (*le*), comédie-ballet de Molière, en un acte et en prose (1664).

Mariage de Figaro (*le*), comédie en cinq actes et en prose, de Beaumarchais, faisant suite au *Barbier de Séville*, chef-d'œuvre d'intrigue, de verve et d'esprit (1784). C'est dans cette pièce que figure Brid'oison, le juge formaliste, qui chante un couplet final terminé par ce vers :

Tout finit par des chansons,

qui est passé en proverbe.

Mariage aux Lanternes (*le*), opérette en un acte d'Offenbach (1857).

Mariage à la mode (*le*), suite de six tableaux de W. Hogarth à la National Gallery, popularisés par les gravures que le peintre en a données lui-même.

Mariage de la Vierge (*le*), tableau de Raphaël, musée de Milan. C'est une des œuvres de jeunesse du grand peintre.

Mariage de la Vierge. V. *Sposalizio*.

MARIAMNE, femme d'Hérode le Grand, qui la fit mourir sur de faux soupçons en 28 av. J.-C. Ce sujet tragique a été mis sur la scène française par Voltaire, sur la scène espagnole par Calderon.

MARIANA (*Jean de*), jésuite espagnol, né à Talavera, auteur d'une *Histoire d'Espagne* et du traité *De rege et regis institutione* (1537-1624).

Marianne, un des meilleurs romans français, pour l'intérêt des situations et la vérité des peintures, par Marivaux; publié de 1728 à 1743.

MARIANNES (*îles*), ou îles des **LARRONS**, archipel allemand du Pacifique, à l'E. des Philippines; 7,665 h. (*Mariannais*).

MARIA-THERESIOPOL ou **SZABADKA**, v. de Hongrie ; 64,367 h.

MARIE ou la **SAINTE VIERGE**, mère du Christ.

MARIE DE FRANCE, femme poète du XIIIe s., auteur de *Lais* et de *Fables*.

MARIE DE BRABANT, femme de Philippe III le Hardi, morte en 1321.

MARIE D'ANGLETERRE, reine de France, femme de Louis XII (1497-1534).

* **MARIE STUART**, fille de Jacques V, roi d'Ecosse, reine d'Ecosse, puis reine de France par son mariage avec François II. Veuve en 1560, elle revint en Ecosse, où elle eut à lutter à la fois contre la Réforme et les agissements secrets de la reine d'Angleterre Elisabeth. Son mariage avec Bothwell, assassin de son second mari Darnley, provoqua une insurrection et la reine dut abdiquer. Elle s'enfuit en Angleterre, mais Elisabeth la fit emprisonner et exécuter après dix-huit ans de captivité (1542-1587).



Marie Stuart, tragédie d'Alfieri et l'une de ses meilleures productions (XVIIIe siècle) ; — tragédie historique, de Schiller (1800); œuvre plusieurs fois imi-

tée par d'autres poètes, notamment par P. Lebrun (1820).

Marie Stuart, par Mignet ; ouvrage aussi remarquable par le style que par la sûreté des déductions historiques (1851).

* **MARIE DE MÉDICIS**, reine de France, femme de Henri IV, née à Florence. A la mort de son mari, elle fut déclarée régente, renvoya Sully pour donner sa confiance à Concini, fit épouser à son fils l'infante Anne d'Autriche et resta toute-puissante jusqu'à l'assassinat du maréchal d'Ancre (1617). En guerre avec son fils de 1617 à 1621, elle revint à la cour à la mort de de Luynes : cette fois, son influence contribua à assurer l'avènement aux affaires du cardinal de Richelieu, qu'elle essaya vainement ensuite de renverser en voyant l'ascendant qu'il prenait sur Louis XIII. Elle mourut à Cologne (1573-1642).



Marie de Médicis (*Vie de*), suite de vingt et un tableaux de Rubens, au Louvre ; ces peintures, où l'allégorie se mêle constamment à l'histoire, ont été exécutées par le célèbre artiste et par ses élèves de 1621 à 1625.

Marie de Médicis (*portrait de*), tableau de Rubens ; galerie Borghèse.

* **MARIE LECZINSKA**, reine de France, femme de Louis XV, fille de Stanislas Leczinski, roi de Pologne (1703-1768).



***MARIE-ANTOINETTE**, reine de France, fille de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse, née à Vienne. Elle épousa le roi Louis XVI. Imprudente, prodigue et ennemie des réformes, elle se rendit promptement impopulaire. Elle poussa Louis XVI à résister à la Révolution, entretint des rapports avec les émigrés et l'étranger, et après le 10 août, fut enfermée au Temple. Pendant sa captivité et devant le tribunal révolutionnaire, elle eut une attitude pleine de fierté et de hauteur. Elle mourut sur l'échafaud (1755-1793).



MARIE-LOUISE, archiduchesse d'Autriche, impératrice des Français, fille de François II, empereur d'Allemagne ; elle épousa en 1810 Napoléon Ier, après la mort duquel elle devint la femme du comte de Neipperg (1791-1847).



MARIE-AMÉLIE, reine de France, femme de Louis-Philippe, fille de Ferdinand IV, des Deux-Siciles, et de Marie-Caroline (1782-1866).

MARIE-CHRISTINE, reine d'Espagne, femme de Ferdinand VII, née à Naples (1806-1878).

MARIE-CHRISTINE, seconde femme d'Alphonse XII, née en 1858, régente d'Espagne en 1885 à la mort de son mari.

MARIE-THÉRÈSE, fille de Philippe IV, roi d'Espagne ; elle épousa Louis XIV (en 1660) en vertu du traité des Pyrénées (1638-1683).

MARIE DE BOURGOGNE, fille unique de Charles le Téméraire, femme de Maximilien d'Autriche (1457-1482).

MARIE DE LORRAINE, reine d'Écosse, femme de Jacques V et mère de Marie Stuart. Elle était fille de Claude de Lorraine, duc de Guise (1515-1560).

***MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE**, impératrice d'Allemagne, reine de Hongrie et de Bohême, fille de l'empereur Charles VI, épousa François de *Lorraine*, et fut mère de Joseph II et de Marie-Antoinette. Energique et courageuse, elle fit appel, dans sa lutte contre le roi de Prusse, au dévouement des magnats hongrois ; ceux-ci, tirant leurs sabres du fourreau, s'écrièrent : *Mourons pour notre roi Marie-Thérèse !* (1717-1780).



MARIE Ire, TUDOR, reine d'Angleterre, née en 1516, fille de Henri VIII, adversaire acharnée de la Réforme, régna de 1553 à 1558 ; — MARIE II, reine d'Angleterre, fille de Jacques II et femme de Guillaume III (1662-1695).

Marie Tudor, drame historique en prose, de Victor Hugo (1833).

MARIE-CAROLINE, reine de Naples, fille de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse (1752-1814).

MARIE Ire, reine de Portugal en 1777. Devenue folle en 1792, elle fut conduite en 1807 au Brésil où elle mourut en 1816 ; — MARIE II ou MARIA DA GLORIA, reine de Portugal en 1826 ; m. en 1853.

Marie, poème gracieux et touchant de Brizeux (1836).

MARIE-GALANTE, une des petites

Antilles, dépendant de la Guadeloupe; 17,000 h. Ch.-l. *Grand-Bourg*.

MARIENBURG, v. de Prusse (prov. de Prusse occidentale); 9,560 h.

MARIETTE, égyptologue fr., né à Boulogne-sur-Mer (1821-1881).

MARIGNAN (en italien *Melegnano*), v. d'Italie, au S.-E. de Milan; 6.020 h. Victoire des Français sur les Suisses en 1515 et sur les Autrichiens en 1859.

MARIGNY (*Enguerrand de*), surintendant des Finances sous Philippe le Bel, pendu au gibet de Montfaucon en 1315 après un procès injuste.

MARIGNY, ch-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 1,335 h.

MARILHAT, paysagiste, né à Vertaizon [Puy-de-Dôme] (1811-1847).

MARILLAC (*Michel de*), homme d'Etat fr., né à Paris. Garde des sceaux en 1626, il rédigea le *code Michau*, que le parlement ne voulut pas enregistrer. Il conspira contre Richelieu et mourut en prison (1563-1632); — LOUIS, frère du précédent, maréchal de France; il entra dans un complot contre Richelieu, qui le fit décapiter (1572-1632).

MARINES, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 1,527 h. Ch. de fer O.

MARINGUES, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers; 3,326 h. Graines, chamoiserie, chapellerie.

MARINI, poète italien, né à Naples, auteur d'*Adonis* (1569-1625).

Marino Faliero, drame historique, de Casimir Delavigne (1829).

MARIOTTE, physicien français, né à Dijon. Il compléta la théorie de Galilée sur le mouvement des corps et découvrit la loi qui porte son nom: *Une masse de gaz à température constante varie en raison inverse de la pression exercée sur elle* (1620-1684).

MARITZA (*la*), fleuve de la Turquie, tributaire de la mer Egée; 450 kil.

* **MARIUS** (*Caïus*), célèbre général romain, né près d'Arpinum. Consul, oncle par alliance de Jules César et chef du parti populaire, il entra en rivalité avec Sylla à l'occasion de la guerre de Jugurtha. Vainqueur des Teutons à Aix (102 av. J.-C.) et des Cimbres à Verceil (101), il fit à Rome une entrée triomphale. Ayant obtenu contre Sylla le commandement de la guerre contre Mithridate, Sylla marcha sur Rome et en chassa son rival (88). Celui-ci se réfugia près de Minturnes; c'est alors que commença pour lui cette série d'infortunes restées si fameuses dans l'histoire. Découvert au milieu des marais de Minturnes et conduit dans cette ville comme un criminel, il fut condamné à mort et jeté au fond d'un cachot obscur, où un esclave cimbre se présenta, l'épée à la main, pour exécuter la sentence. *Oserais-tu bien tuer Caïus Marius?* lui dit fièrement l'illustre prisonnier. A ces mots, l'esclave épouvanté jeta son épée et prit la fuite. Bientôt, la pitié des habitants fournit à celui que Sylla poursuivait de sa haine les moyens de gagner l'Afrique. Il débarqua aux lieux mêmes où s'élevait jadis la puissante Carthage; mais à peine y était-il descendu que Sextilius, préteur de Libye, lui fit signifier l'ordre de quitter cette province. « Dis au préteur, répondit le proscrit au messager, *que tu as vu Marius fugitif, assis sur les ruines de Carthage.* » Revenu en Italie en 87 et rentré à Rome avec Cinna, il fit couler dans les rues le sang des partisans de Sylla, mais il mourut bientôt subitement (156-86 av. J.-C.).



Marius à Carthage, tableau de Léon Cogniet.

Marius vainqueur des Cimbres, tableau de Decamps.

MARIVAUX, littérateur français, né à Paris. Il a composé un grand nombre de pièces spirituelles, mais d'une métaphysique alambiquée et maniérée, à laquelle on a donné le nom de *marivaudage* (1688-1763).



MARJOLIN, chirurgien fr., né à Scey-sur-Saône [Haute-Saône] (1780-1850).

MARKEN, île du Zuyderzée; 1,045 h.

* **MARLBOROUGH** (*John Churchill, duc de*), fameux général anglais, vainqueur à Hochstædt, Ramillies et Malplaquet; né à Ash en 1650, m. en 1722. Son nom est devenu légendaire, grâce à la chanson burlesque dont il est le héros, sous le nom dénaturé de *Malbrough*.

MARLE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 2,509 h. Ch. de fer N.

MARLOWE, poète dramatique anglais, né à Canterbury (1563-1593).

MARLY-LE-ROI, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; 1,491 h. Près la Seine. Ch. de fer. Louis XIV y avait fait construire un superbe château détruit pendant la Révolution, une fameuse machine hydraulique qui conduisait les eaux de la Seine à Versailles.

MARMANDE, ch.-l. d'arr. (Lot-et-Garonne); sur la Garonne; ch. de fer M.; à 50 kil. N.-O. d'Agen; 10,341 h. L'arr. a 9 cant., 102 comm., 85,687 h.

MARMARA (*mer de*), mer intérieure du bassin de la Méditerranée entre la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie. C'est l'anc. *Propontide*.

MARMIER (*Xavier*), littérateur fr., né à Pontarlier (1809-1892).

MARMONT, duc de Raguse, maréchal de France sous l'Empire, né à Châtillon-sur-Seine; il se retira avec son corps d'armée à Essonnes, près de Corbeil, après la prise de Paris par les Alliés, et traita secrètement avec eux, ce qui rendit inévitable l'abdication de Napoléon. Il a laissé des *Mémoires* (1774-1852).

MARMONTEL, littérateur français, né à Bort, auteur des *Incas*, de *Bélisaire*, des *Contes moraux*. Sans être supérieur dans aucun genre, il les a tous abordés avec succès (1723-1799).

Marmousets ou **Hommes de peu,** nom sous lequel on désigna les conseillers de Charles V demeurés en fonctions sous Charles VI. Le duc de Bourgogne les exila après la démence du roi, malgré la sagesse de leur administration (1392).

MARMOUTIER, ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Saverne; cédé à l'Allemagne; 2,090 h.

MARNAY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray; 879 h. Ch. de f. P.-L.-M.

MARNE (*la*), riv. de France, prend sa source dans la Haute-Marne, arrose Chaumont, Vitry, Châlons, Epernay, Château-Thierry, Meaux et se jette dans la Seine (riv. dr.) à Charenton; 500 kil. environ.

MARNE (*dép. de la*), départ. formé d'une partie de la Champagne; préf. *Châlons;* sous-préf. *Reims*, *Sainte-Menehould*, *Epernay*, *Vitry-le-Francois;* 5 arr., 33 cant., 661 comm., 434,692 h. 6e région militaire; cour d'appel de Paris; évêché à Châlons; archevêché à Reims. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

MARNE (*dép. de la Haute-*), départ. formé d'une partie de la Champagne, de la Bourgogne et de la Franche-Comté; préf. *Chaumont;* sous-préf. *Vassy*, *Langres;* 3 arr., 28 cant., 550 comm., 243,533 h. 7e région militaire; cour d'appel de Dijon; évêché à Langres. Ce départ. doit son nom à sa position dans le bassin de la *Marne*.

MAROC, État de l'Afrique septentrionale, borné au N. par la Méditerranée et le détroit de Gibraltar, à l'O. par l'océan Atlantique, au S. et au S.-E. par le désert du Sahara, au N.-E. par l'Algérie; 812,300 k.; 10,000,000 d'h. (*Marocains**). La population se compose de Juifs, Nègres, Maures, Berbères et Arabes. Cap. *Fez* et *Maroc*. V. pr. *Méquinez*, *Tanger*, *Tétouan*, *Mogador*, *Al-Kasar*.



MAROC, une des deux capitales du Maroc; 45,000 h.

MAROILLES, bourg du Nord, arr. d'Avesnes; 1,945 h. Fromages de *Marolles*.

MAROLLES (*l'abbé de*), écrivain fr., né à Genille [Indre-et-Loire] (1600-1681).

MAROLLES-LES-BRAULTS, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 2,084 h. Ch. de fer O.

MAROMME, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 3,433 h. Ch. de fer O. Patrie du maréchal Pélissier.

MARONI (*le*), fleuve de la Guyane, séparant la Guyane française de la Guyane hollandaise; 680 kil.

Maronites, catholiques du rit syrien, qui vivent en Syrie sur le versant O. du Liban et qui ont été longtemps en état de rivalité sanglante avec leurs voisins les Druses; 200,000 h.

* **MAROT** (*Clément*), poète fr., né à Cahors, valet de chambre de Marguerite de Valois. Faible dans l'élégie, il excelle dans l'épigramme, et il atteint souvent la perfection dans l'épître familière, le rondeau, le madrigal et la ballade. Au fond, les poésies de Marot ne sont autre chose qu'une causerie facile en vers de dix syllabes, semée de mots vifs et d'éclairs de sensibilité, la causerie d'un poète gaulois, survivant des derniers trouvères. Cette poésie manque de force; la pensée n'en soutient pas la verve mordante (1495-1544).



MARQUION, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 815 h. Ch. de fer N.

MARQUISE, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne; 3,511 h. Sur le Slack, affl. de la Manche; ch. de fer N.

MARQUISES (*îles*), archipel français de la partie E. de la Polynésie, appelé aussi *Mendana* ou *Nouka-Hiva;* 5,800 h. (*Marquisiens*). Bois précieux.

MARRAST (*raste*), publiciste fr., né à Saint-Gaudens; il fut successivement membre du gouvernement provisoire de 1848, maire de Paris et président de l'Assemblée nationale (1801-1852).

MARRYAT, romancier anglais, né à Londres, auteur des *Enfants dans la forêt* (1792-1848).

* **MARS,** fils de Jupiter et de Junon, dieu de la guerre (*Myth.*). Les Romains le considéraient comme le père de Romulus. Ses prêtres portaient le nom de *Saliens*.

MARS (*Mlle*), célèbre comédienne franç. (1779-1847). Elle fit valoir, avec une rare intelligence, le génie de Molière et l'esprit de Marivaux.



MARSAILLE (LA), village d'Italie

(Piémont); 990 h. Catinat y vainquit le duc de Savoie en 1693.

MARSALA, v. et port de Sicile; 40,300 h. Vins renommés. Garibaldi y battit les Napolitains en 1860.

MARSANNE, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Montélimar; 1,390 h. Vins.

Marseillaise (*la*), chant patriotique, devenu le chant national de la France. Composé en 1792 pour l'armée du Rhin, cet hymne, dû, paroles et musique, à un officier du génie, Rouget de Lisle, en garnison à Strasbourg, reçut le titre de *Chant de guerre de l'armée du Rhin*; mais les fédérés marseillais l'ayant fait connaître les premiers à Paris, il prit le nom de *Marseillaise*, qui lui est resté.

La dernière strophe :

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus.
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre,

est attribuée par erreur à M.-J. Chénier ; le véritable auteur est L. Dubois.

MARSEILLAN, ville du départ. de l'Hérault, arr. de Béziers; 4,065 h. Port sur l'étang de Thau. Vins, eaux-de-vie.

MARSEILLE, ch.-l. du dép. des Bouches-du-Rhône. Port sur la Méditerranée, ch. de f. P.-L.-M.; à 863 kil. S.-E. de Paris; 495,000 h. (*Marseillais*). Ville très commerçante fondée par une colonie phocéenne vers 600 av. J.-C. Evêché. Huiles, savons. Patrie de Puget, Barbaroux, Garnier-Pagès, Thiers, Bazin, Autran, etc. L'arr. a 11 cant., 18 comm., 445,784 h.

MARSEILLE-le-Petit, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 704 h. Ch. de fer N.

MARSES, peuple de l'ancien Samnium. C'est également le nom d'une peuplade germanique dans la région du haut Ems.

MARSH chimiste anglais, né à Londres (1789-1846).

MARSHALL, archipel allemand de la Micronésie (Océanie); 10,000 h.

MARSHAM, chronologiste et érudit anglais, né à Londres (1602-1685).

MARSIN (*comte de*), maréchal de France, tué à la bataille de Turin (1656-1706).

MARSOLLIER, auteur dramatique français, né à Paris (1750-1817).

MARSON, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons-sur-Marne; 300 h.

MARSYAS, jeune Phrygien, habile à jouer de la flûte, qui osa défier Apollon sur cet instrument. Les Muses ayant déclaré Apollon vainqueur, le dieu l'attacha à un arbre et l'écorcha vif pour le punir de sa témérité (*Myth.*).

Marsyas, statue antique en marbre pentélique (Louvre).

MARTABAN ou *Mout-Tama*, ville de la Birmanie anglaise; 2,000 h. Port à l'embouchure du Salouen dans le *golfe de Martaban* (mer des Indes).

MARTAINVILLE, journaliste et auteur dramatique fr., né à Cadix (1776-1830).

MARTEL, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon; 2,397 h. Près la Dordogne. Truffes, vins.

MARTENS (*Frédéric de*), diplomate et publiciste allemand, né à Hambourg, auteur d'un *Précis du droit des gens*, (1756-1821).— Son neveu, Charles de MARTENS, né à Francfort, publiciste, auteur d'un *Guide diplomatique* (1781-1852).

Martha, opéra en 3 actes de Flottow; œuvre poétique et sentimentale (1847).

MARTHE (*sainte*), sœur de Marie et de Lazare. Fête le 29 juillet.

MARTHE (*sœur*), religieuse célèbre par sa charité (1748-1824).

MARTIAL, poète latin, né à Bilbilis, en Espagne. Son recueil d'*Epigrammes* est utile pour la connaissance des mœurs de Rome; le style est spirituel, élégant, mais licencieux (43-104).

MARTIAL (*saint*), évêque de Limoges (IIIe siècle). Fête le 30 juin.

Martiale (*loi*), loi portée, en 1789, par la Constituante, pour autoriser la force publique à dissiper les attroupements.

MARTIGNAC, homme d'Etat français, né à Bordeaux, ministre sous Charles X (1776-1832).

MARTIGNY (*abbé de*), archéologue fr., né à Sauverny (Ain), auteur du *Dict. des antiquités chrétiennes* (1808-1881).

MARTIGUES, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 5,918 h. (*Martigaux*). Port sur l'étang de Berre; ch. de fer P.-L.-M. Ateliers de construction de navires; pêcheries.

MARTIN (*saint*), évêque de Tours, né en Hongrie, disciple de saint Hilaire, mort après 396. Fête le 11 novembre.

MARTIN Ier (*saint*), pape de 649 à 655. Fête le 12 novembre; — MARTIN II, pape de 882 à 884; — MARTIN III, pape de 942 à 946; — MARTIN IV, pape de 1281 à 1285; — MARTIN V, pape de 1417 à 1431; condamna Jean Huss.

MARTIN (*Jean-Blaise*), chanteur fr., né à Paris (1768-1837).

MARTIN (*Aimé*), littérateur français, né à Lyon, auteur des *Lettres à Sophie sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle* (1781-1844).

MARTIN (*John*), peintre et graveur anglais, d'une fougue et d'une imagination extraordinaires (1789-1854).

MARTIN (*Henri*), célèbre historien français, né à Saint-Quentin. La préoccupation de toute sa vie fut son *Histoire de France*, récit détaillé des manifestations de notre vie nationale qui, avec celui de Michelet, dont il n'a cependant pas la poésie, constitue, sauf pour les origines gauloises, un des ouvrages d'ensemble les plus utiles à consulter (1810-1883).

MARTIN de Moussy, médecin et voya-

geur fr., né à Moussy-le-Vieux [Seine-et-Marne] (1810-1869).

MARTIN du Nord, homme politique fr., né à Douai (1790-1847).

Martine, personnage des *Femmes savantes*. C'est le type de la cuisinière habile dans son art, mais simple, balourde, ignorante, ce qui ne l'empêche nullement d'avoir son franc parler dans la maison.

MARTINEAU (*miss*), née à Norwich, écrivain anglais, auteur d'ouvrages de vulgarisation sur l'économie politique (1802-1876).

MARTY-LAVEAUX, archiviste et lettré français, né à Paris en 1823.

MARTINEZ (*Sébastien*), célèbre peintre espagnol, né à Jaen (1602-1667).

MARTINEZ DE LA ROSA, homme d'Etat et poète dramatique espagnol, né à Grenade (1789-1862).

MARTINIQUE (*la*), l'une des petites Antilles françaises; 167,700 h. V. pr. *Fort-de-France* et *Saint-Pierre*. Sucre, rhum, café.

Martinistes, secte d'illuminés qui prétendent être en commerce avec les esprits.

Martyrs (*les*), épopée en prose sur le triomphe de la religion chrétienne et la chute du paganisme; œuvre brillante, par Chateaubriand (1809).

Martyrs (*les*), opéra en quatre actes, œuvre remarquable de Donizetti (1840).

MARVEJOLS (*jol*), ch.-l. d'arr. (Lozère); sur la Colane, affl. du Lot; ch. de fer, à 17 kil. N.-O. de Mende; 4,672 h. Escots, serges. L'arr. a 10 cant., 79 com., 50,975 h.

MARX (*Karl*), socialiste allemand, auteur d'un ouvrage célèbre sur le *Capital* et fondateur de l'*Internationale* (1814-1883).

MARY LAFON, littérateur fr., né à Lafrançaise (1810-1884).

MARYLAND, Etat de l'Amérique du Nord; 1,043,000h. Cap. *Annapolis* Tabac.

MASACCIO, peintre italien, né à Florence. Ses œuvres sont remarquables par le coloris, les raccourcis et la perspective (1402-1443).

MASANIELLO ou mieux **THOMAS ANIELLO**, pêcheur, né à Amalfi en 1623; il se mit à la tête des Napolitains révoltés et fut assassiné en 1647.

MAS-CABARDÈS [*mâce*] (**LE**), ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 750 h.

MASCARA, v. d'Algérie (Oran), ch.-l. d'arr. et de subdivision militaire; 14,320 h. — Les Français s'en emparèrent en 1835 et en 1841. L'arr, a 130,410 h. Ch. de fer.

MASCAREIGNES (*îles*), groupe d'iles de l'océan Indien composé des trois iles de *la Réunion* ou *île Bourbon* (à la France), *Maurice* ou *île de France* et *Rodrigues* (à l'Angleterre).

Mascarille, un des types du valet fripon, intrigant et impudent, dans la comédie du XVIIe et du XVIIIe siècle; il appartenait à la même famille que Frontin et Crispin.

MASCARON, prédicateur français, né à Marseille (1634-1703).

MASCART (*E.*), mathématicien français, né à Quarouble (Nord) en 1835.

MASCATE, ville d'Arabie, port sur la côte S. du golfe d'Oman; 30,000 h.

MAS-D'AGENAIS [*mâce*] (**LE**), ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 1,958 h. Sur la Garonne et le canal latéral.

MAS-D'AZIL [*mâce*] (**LE**), ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Pamiers; 2,323 h.

MASINISSA, roi de Numidie, allié des Romains, m. en 148 av. J.-C.

MASKÉGONS (*hommes des marais*), peuplade indienne du Manitoba et du territoire du Nord-Ouest (Dominion).

MAS-LATRIE (*L. de*), historien et archéologue fr., né à Castelnaudary en 1815.

MASON, poète didactique anglais (1725-1797).

MASPERO (*Gaston*), égyptologue français, né à Paris en 1846.

Masque de fer (*l'homme au*), personnage inconnu qui fut amené dans la forteresse de Pignerol en 1662, puis à la Bastille, où il mourut en 1703, et que l'on contraignit jusqu'à la fin de ses jours à porter un masque. On a dit, mais le problème n'est pas encore résolu, que c'était un frère jumeau de Louis XIV.

MASSA, ville de la Toscane (Italie), ch.-l. de la prov. de Massa-e-Carrara; 20,030 h. Carrières de marbre.

MASSACHUSETTS (*cetce*), Etat de l'Amérique du Nord; 2,240,000 h. Ch.-l. *Boston*.

Massacre des Innocents (*le*), tableau du Guide, pinacothèque de Bologne; — d'A. Vaccaro, musée des Etudes.

Massacre de Scio ou **de Chio** (*le*), chef-d'œuvre d'Eug. Delacroix, musée du Louvre; scène dramatique traitée avec une fougue et une verve magistrales; mouvement extraordinaire. Ce tableau, qui parut au Salon de 1824, y produisit une grande sensation; c'était une œuvre calculée, une véritable déclaration de principes de l'école romantique.

Massacre des mameluks (*le*), tableau d'H. Vernet, musée du Louvre.

MASSAGÈTES, peuple scythe qui habitait à l'E. de la mer Caspienne. Ce fut dans une expédition dirigée contre eux que Cyrus fut défait et tué.

MASSAÏ, peuple d'Afrique entre la côte de Zanzibar et le Victoria-Nyanza.

MASSAOUAH ou **MASSOUAH**, ville d'Afrique, port dans une petite île de la mer Rouge; à l'Italie; 5,000 h.

MASSAT, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons; 3,704 h. Laines.

MASSÉ (*Victor*), compositeur fr. né à Lorient, auteur des *Noces de Jeannette*, de *Galatée*, de *Paul et Virginie*, etc. (1822-1884).

MASSEGROS (**LE**), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac; 371 h.

* **MASSENA** (*André*), duc de Rivoli, prince d'Essling, l'un des plus illustres maréchaux de France, né à Nice en 1758. Il s'illustra à Rivoli (1796), à Zurich (1799), au siège de Gênes (1800) à Essling (1809) et à Wagram (1809). Napoléon l'avait surnommé *l'Enfant chéri de la Victoire*. Le maréchal mourut à Paris en 1817.



MASSENET (*Jules*), compositeur français né à Montaud (Loire) en 1842.

MASSEUBE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; 1,614 h. Sur le Gers.

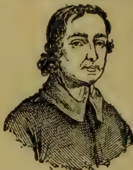
MASSEVAUX, ancien ch.-l. de c. Haut-Rhin), arr. de Belfort; cédé à l'Allemagne; 3,300 h. Sur la Doller.

MASSIAC, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour; 2,069 h. Ch. de f. Orl.

MASSIF CENTRAL. V. PLATEAU.

MASSILIA, ancien nom de Marseille.

* **MASSILLON,** célèbre prédicateur fr., auteur du *Petit Carême*. Son éloquence douce et pénétrante, et la perfection de son style en ont fait un de nos plus grands orateurs sacrés (1663-1742).



MASSON, statuaire fr., né à la Vieille-Lyre (Eure), auteur du *Tombeau de Vauban,* aux Invalides (1745-1807).

MASSON (*Michel*), auteur dramatique fr., né à Paris (1800-1883).

MASULIPATAM, ville de l'Hindoustan (prov. de Madras); 37,000 h. Port sur le golfe du Bengale.

MATAPAN (*cap*), au sud du Péloponèse (Grèce).

MATARO, v. d'Espagne, prov. de Barcelone; 17,405 h. Port sur la Méditerranée.

MATELLES (Les), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 456 h. Colonie agricole de filles.

MATHA, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saint-Jean-d'Angely; 2,087 h. Distilleries.

MATHAN, prêtre de Baal et conseiller d'Athalie. Il joue un rôle important dans l'*Athalie* de Racine.

MATHATHIAS, père des Macchabées.

MATHIAS (*saint*), disciple de J.-C. Fête le 24 février.

MATHIAS, fils de Maximilien II, né en 1557, roi de Hongrie et de Bohême, empereur d'Allemagne de 1612 à 1619.

MATHIAS CORVIN. V. CORVIN.

MATHIEU (*Antoine*), peintre d'histoire, né à Londres (1631-1673).

MATHIEU (*C.-L.*), astronome fr., né à Mâcon (1783-1875).

MATHIEU de la Drôme, homme politique fr., né à Saint-Christophe (Drôme), auteur d'un almanach célèbre (1808-1865).

MATHIEU de Vendôme, abbé de Saint-Denis, fut régent de France et ministre de Philippe III; m. en 1286.

MATHIEU-MEUSNIER, sculpteur français, né à Paris en 1824.

MATHILDE (*sainte*), femme du roi de Germanie Henri Ier, l'*Oiseleur;* m. en 968. Fête le 14 mars.

MATHILDE, comtesse de Toscane, célèbre par la donation qu'elle fit d'une partie de ses Etats à Grégoire VII (1046-1115).

MATHILDE ou **MAHAUT,** comtesse d'Artois, femme de Robert, frère de saint Louis; m. en 1282.

MATHUSALEM, patriarche juif, grand-père de Noé; il vécut 969 ans (*Bible*).

MATIGNON, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 1,506 h.

MATIGNON, maréchal de France, né à Louray [Orne] (1525-1597).

MATOUR, ch.-l. de c.(Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 2,020 h.

MATOURA, ville et port de l'île de Ceylan; 18,700 h. Pierres précieuses.

MATTHIEU (*saint*), apôtre et évangéliste. Fête le 21 septembre.

MATTHIEU (*Pierre*), historien et poète, né à Pesmes [Haute-Saône] (1563-1621).

MAUBEUGE, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesne; 18,863 h. (*Maubeugeois*). Ville forte sur la Sambre; ch. de fer N. Forges, hauts fourneaux, quincaillerie.

MAUBOURGUET, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 2,506 h. Sur l'Adour; ch. de fer M. Vins, chevaux.

MAUBREUIL, célèbre aventurier, né en Bretagne (1782-1868).

MAUCROIX, poète français, né à Noyon (1619-1708).

MAUDITS (*monts*), grand massif des Pyrénées situé en Espagne vers le milieu de la chaîne. Le point culminant est le pic d'*Aneto* (3,404 mètres).

MAUGUIN, avocat et orateur parlementaire, né à Dijon (1785-1854).

MAUGUIO, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 2,513 h. Près l'*étang de Mauguio*. Sur le littoral de la Méditerranée.

MAULÉON-BAROUSSE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre; 659 h.

MAULÉON-LICHARRE, ch.-l. d'arr. (Basses-Pyrénées); à 61 kil. O. de Pau; 2,575 h. L'arr. a 6 cant., 107 comm., 59,192 h.

MAUMUSSON (*pertuis de*), passage entre l'île d'Oleron et la côte.

MAUPAS (*C.-E. de*), homme politique

fr., ministre de la police générale en 1852, né à Bar-sur-Aube (1818-1888).

MAUPASSANT (*Guy de*), romancier français, né à Fécamp (1850-1893).

MAUPEOU (*pou*), chancelier de France dont le ministère fut signalé par l'exil du parlement et par l'institution de conseils du roi (1771). Le *parlement Maupeou* tomba sous le ridicule et Louis XVI rappela les anciens parlements à son avènement (1714-1792).

MAUPERTUIS, géomètre et naturaliste fr., né à Saint-Malo (1698-1759).

Maupin (*Mademoiselle de*), célèbre roman de Th. Gautier, qui y donne libre cours à son imagination et à sa verve dans un style merveilleusement nuancé et délicat.

MAUR (*saint*), disciple de saint Benoît (VIe s.). La congrégation de Saint-Maur, fondée en 1613, fut une véritable pépinière d'érudits, dont l'Ecole des chartes a repris les traditions et la méthode.

MAURE, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 3,760 h.

MAUREPAS, ministre sous Louis XV et Louis XVI, né à Versailles (1701-1781).

MAURER (*chevalier de*), jurisconsulte et homme d'Etat allemand, né à Erpolsheim [Palatinat] (1790-1872).

MAURES, habitants de la Mauritanie. Lorsque les Carthaginois s'établirent dans l'Afrique septentrionale, ils donnèrent aux Berbères indigènes le nom de Maures, qui fut étendu, au moyen âge, aux conquérants arabes du Maghreb et de l'Espagne. La même désignation est appliquée à des tribus échelonnées sur la r. dr. du Sénégal : *Trarzas*, *Braknas*, *Douaïch*.

MAURES (*montagnes des*), petite chaîne de montagnes, située dans le départ. du Var.

MAURIAC, ch.-l. d'arr. (Cantal); à 52 kil. N. d'Aurillac; 3,631 h. Patrie de Chappe d'Anteroche. L'arr. a 6 cant., 61 comm., 61,965 h.

MAURICE (*saint*), chef de la légion Thébaine; martyr en 246.

MAURICE, empereur grec; assassiné en 602.

MAURICE (*île*) ou **ÎLE DE FRANCE**, île anglaise de l'océan Indien, à l'est de Madagascar; 360,360 h. (*Mauriciens*). Ch.-l. *Port-Louis*.

MAURITANIE, ancienne contrée de l'Afrique septentrionale comprise dans la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. (Hab. *Maures*.)

MAUROCORDATO ou **MAVROCORDATO** (*Alexandre*), célèbre homme d'Etat grec, qui prit une grande part à l'insurrection de sa patrie en 1821 (1791-1865).

MAURON, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel; 4,481 h. Ch. de fer O. Victoire de Jean de Montfort sur Charles de Blois (1352).

MAURS (*mor*), ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac; 2,998 h. Ch. de fer Orl.

MAURY (*Alfred*), érudit français, né à Meaux en 1817.

MAURY, célèbre prélat et orateur français, né à Valréas (Vaucluse), auteur de l'*Eloquence de la chaire*, député à la Constituante (1746-1817).

MAUSOLE, roi de Carie de 377 à 353 av. J.-C. V. ARTÉMISE II.

MAUVEZIN, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lectoure; 2,465 h. Sur l'Arrats.

MAUZÉ, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 1,597 h. Ch. de fer Orl. Patrie de René Caillié.

MAXENCE (*xan*), empereur romain, régna de 306 à 312. Vaincu par Constantin, il se noya dans le Tibre.

MAXIME-PÉTRONE, empereur d'Occident en 455, tué par ses soldats la même année.

MAXIME-PUPIEN, empereur romain en 328, égorgé par les prétoriens.

Maximes des saints, livre fameux de Fénelon, écrit pour la défense du quiétisme (1696).

Maximes de La Rochefoucauld, livre remarquable (1665); œuvre d'un esprit éminent, mais qui rapporte toutes les actions et tous les sentiments à l'égoïsme, à l'amour-propre, à l'intérêt personnel. Il faut dire toutefois que ce qu'il y a de paradoxal dans la morale est racheté par un style ferme, délicat et précis.

Maximes de Vauvenargues, pensées plus élevées que celles de La Rochefoucauld et moins chagrines que celles de Pascal (XVIIIe siècle).

MAXIMIEN-HERCULE, empereur romain de 286 à 305; m. en 310.

* **MAXIMILIEN Ier**, empereur d'Allemagne de 1493 à 1519, livra à Louis XI la bataille de Guinegatte en 1479; — MAXIMILIEN II, empereur d'Allemagne de 1564 à 1576.



MAXIMILIEN LE GRAND, duc de Bavière de 1597 à 1619, allié de Ferdinand d'Autriche dans la guerre de Trente ans.

MAXIMILIEN (*Joseph*), roi de Bavière de 1806 à 1825.

MAXIMILIEN (*Ferdinand-Joseph*), archiduc d'Autriche, né à Schœnbrunn. Devenu empereur du Mexique en 1864, il tenta vainement des réformes. Abandonné par Napoléon III en 1867, il fut pris à Queretaro et fusillé. (1832-1867). On a publié de lui des *Souvenirs de voyage*.

MAXIMIN, empereur romain de 235 à 238.

MAXIMIN-DAIA, neveu de Galerius, empereur romain de 305 à 314.

MAYAS, Indiens de l'Amérique centrale, dans le Yucatan et le Guatemala.

MAYENCE (*ma-iance*), v. du grand-duché de Hesse-Darmstadt, sur la rive gauche du Rhin, au milieu d'un site pittoresque; 65,701 h. (*Mayençais*). Evêché, magnifique cathédrale, industrie active. Patrie de Gutenberg, Bopp.

MAYENNE (*la*), riv. de France, a sa source dans le dép. de l'Orne, arrose Mayenne, Laval, Château-Gontier, et se joint à la Sarthe pour former la Maine; 195 kil.

MAYENNE (*dép. de la*), départ. formé d'une partie du Maine et de l'Anjou; préf. *Laval;* s.-prét. *Mayenne, Château-Gontier;* 3 arr., 27 cant., 276 comm., 332,387 h. 4e région militaire; cour d'appel d'Angers; évêché à Laval. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

MAYENNE, ch.-l. d'arr. (Mayenne); sur la Mayenne; ch. de fer O.; à 29 kil. N. de Laval; 10,428 h. (*Mayennais*). Toiles, filatures de coton. L'arr. a 12 cant., 112 comm. 141,160 h.

MAYENNE (*duc de*), frère des Guises, né à Soissons; chef de la Ligue à la mort du Balafré, il fut vaincu à Arques et à Ivry par Henri IV (1554-1611).

MAYER, astronome allemand, célèbre par ses calculs sur les mouvements de la lune (1723-1762).

MAYET, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche; 3,418 h. Ch. de f. Orl.

MAYET-DE-MONTAGNE (**Le**), ch.-l. de c. (Allier), arr. de Lapalisse; 2,904 h. Tissus de laine.

Mayeux, type créé après la révolution de 1830. Mayeux, garde national, quoique ultra-bossu, est la personnification en caricature de la bourgeoisie de cette époque, toute fière des droits qu'elle vient de revendiquer, et qui a sans cesse à la bouche les mots de charte, de citoyen, etc.

MAYNARD, poète français, né à Aurillac (1582-1646).

MAYNE-REID, romancier et voyageur irlandais (1818-1883).

MAYNZ (*Charles*), jurisconsulte belge né à Essen (Prusse), auteur de travaux sur le droit romain (1812-1882).

MAYO, comté d'Irlande (prov. de Connaught); ch.-l. *Castlebar;* 3,600 h. Le comté a 245,212 h.

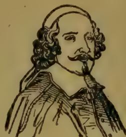
MAYOTTE (*ma-iote*), île française de la mer des Indes; une des Comores; 9,250 h. Ch.-l *Dzaoudzi.*

MAZAGRAN, village d'Algérie (Oran), fameux par le siège que soutinrent, en 1840, 123 Français contre 12,000 Arabes; 1,638 h.

MAZAMET, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 14,361 h. (*Mazametois*). Sur l'Arnette, s.-affl. de l'Agout; ch. de f. M. Manufactures de drap, flanelles, cuir, laines, etc.

MAZANIELLO. V. MASANIELLO.

* **MAZARIN** (*Giulo Mazarini*, dit), cardinal italien, né à Piscina (Abruzzes). Richelieu en mourant le recommanda à Louis XIII qui le prit comme premier ministre, et Mazarin, naturalisé Français depuis 1639, conserva ses hautes fonctions sous Louis XIV, grâce à l'influence d'Anne d'Autriche. Il termina glorieusement la guerre de Trente ans par la paix de Westphalie (1648), triompha, non sans peine, de la Fronde, et imposa à l'Espagne le traité des Pyrénées (1659). Mazarin fut un diplomate habile, mais son avarice, ses dilapidations et sa mauvaise foi le rendirent impopulaire (1602-1661). A chaque nouvel impôt, les satires pleuvaient sur le ministre; mais l'astucieux Italien, insensible à une opposition qui ne s'exhalait qu'en couplets satiriques, répondait avec insouciance : *S'ils cantent la canzonetta, ils pagaront.* Ces mots, qui montrent, sous une forme spirituelle et piquante, une connaissance profonde de notre caractère moqueur, volage et léger, sont surtout applicables en France, où, comme le dit Beaumarchais, *tout finit par des chansons.*



Mazarin (*le tombeau de*), mausolée orné de figures allégoriques, par Ant. Coysevox (Louvre).

Mazarin mourant, chef-d'œuvre de P. Delaroche (1829); scène ingénieusement composée, dessin net et spirituel, coloris vif et varié.

Mazarinades, pamphlets et chansons satiriques du temps de la Fronde, dirigés contre le cardinal Mazarin; le nombre en est prodigieux, sans compter les caricatures. Le plus fameux de ces libelles est la *Mazarinade* de Scarron. On a aussi retenu ces quatre vers :

Un vent de fronde
A soufflé ce matin;
Je crois qu'il gronde
Contre le Mazarin.

Mazdéisme. V. ZOROASTRE.

MAZELINE (*Pierre*), sculpteur fr., né à Rouen (1633-1708).

MAZENDÉRAN ou **MAZANDÉRAN,** province de la Perse septentrionale; 300,000 h. (*Mazandéranis*). Ch.-l. *Amol;* v. pr. *Sari, Barfrouch.* Fer, naphte, pétrole.

MAZEPPA, hetman des Cosaques (1644-1709). Une aventure malheureuse, qui devait amener sa mort, fut au contraire la cause de son élévation. Il avait été attaché sur un cheval sauvage et abandonné à la course furieuse de cet animal. Le cheval, né dans les déserts de l'Ukraine, y transporta Mazeppa, qui fut recueilli, exténué de fatigue et de faim par quelques paysans dont les soins le rappelèrent à la vie. La reconnaissance le fixa parmi ses libérateurs, dont il partagea la vie inquiète et belliqueuse. Plus

tard, il devint hetman, c'est-à-dire chef des Cosaques de l'Ukraine. Allié de Charles XII contre Pierre le Grand, il s'empoisonna après la bataille de Pultava.

Mazeppa, poème ou conte de Byron, œuvre sublime, qui est comme le symbole et l'histoire même du génie (1819).

Mazeppa, célèbre tableau d'Horace Vernet, musée d'Avignon; — de Boulanger, musée de Rouen.

MAZIÈRES-EN-GÂTINE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 1,172 h. Ch. de f. Et. Ferme école au Petit-Chêne.

MAZOIS, architecte et archéologue français, né à Lorient (1783-1826).

MAZZINI (*Giuseppe*), patriote italien, né à Gênes. Fondateur d'une société secrète (*la jeune Italie*), il ne cessa de conspirer, soit en Italie, soit en Suisse, soit en Angleterre. En 1848, il fit partie du triumvirat romain (1808-1872).

MAZZUCHELLI, biographe et numismate italien, né à Brescia (1707-1765).

MEATH, comté maritime d'Irlande (prov. de Leinster); ch.-l. *Navan;* 2,400 h. Le comté a 87,469 h.

MÉANDRE ou **MENDEREH** (*le*), fleuve de l'Anatolie (Turquie d'Asie), se jette dans l'Archipel; 380 kil. Son cours sinueux a fait nommer *méandres* tous les contours des cours d'eau.

MEAUX, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Marne); sur la Marne et le canal de l'Ourcq; ch. de f. E.; à 50 kil. N.-E. de Melun; 12,833 h. (*Meldiens* ou *Meldois*). Evêché occupé jadis par Bossuet. Carrières de pierre, minoteries, scieries, fromages. L'arr. a 7 cant., 154 com., 98,534 h.

Mécanique céleste, grand et immortel ouvrage sur la figure et les mouvements des astres, par Laplace (1799-1825).

MÉCÈNE, chevalier romain, né à Aretium (auj. Arezzo), favori d'Auguste, qui se servit de son crédit pour encourager les lettres et les arts. Virgile, Horace, Properce, furent comblés de ses bienfaits. Depuis, le mot Mécène est devenu le synonyme de protecteur des lettres, des sciences et des arts. M. l'an 8 de J.-C.

MÉCHAIN, astronome français, né à Laon. Il découvrit plusieurs comètes, détermina avec Cassini et Legendre la différence des longitudes de Paris et de Greenwich, et mesura avec Delambre l'arc du méridien de Dunkerque à Barcelone (1744-1805).

Méchant (*le*), comédie en cinq actes et en vers de Gresset, renfermant des portraits achevés et des vers excellents (1747). Plusieurs de ces vers sont fréquemment cités :

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

—

L'aigle d'une maison n'est qu'un sot dans une autre.

—

Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs.

—

Elle a d'assez beaux yeux pour des yeux de province.

MECHED ou **MECHEHED,** ville de Perse, cap. du Khoraçan; 70,000 h. Fourrures.

MECKLEMBOURG - SCHWERIN grand-duché de l'Allemagne du Nord; 578,640 h. (*Mecklembourgeois*). Capitale *Schwerin.*

MECKLEMBOURG - STRELITZ, grand duché de l'Allemagne du Nord; 98,400 h. Cap. *Neu-Strelitz.*

MECKLEMBOURG (*Nouveau-*) ou *Nouvelle-Irlande*), île allemande de la Mélanésie (Océanie), appartenant à l'archipel Bismarck.

MECQUE (LA), v. la plus célèbre et la plus importante de l'Arabie, dans le Hedjaz; par suite de l'affluence de ses pèlerins, la population de La Mecque varie de 30,000 à 60,000 h. Patrie de Mahomet. Mosquée fameuse de la Kaaba. C'est une ville sainte pour les musulmans, et chacun d'eux est tenu d'y aller en pèlerinage au moins une fois en sa vie.

MÉDARD (*saint*), évêque de Noyon, né à Salency [Oise] (456-545). Fête le 8 juin.

MÉDÉA, ville d'Algérie (Alger); ch.-l. d'arr. et de subdivision militaire, à 70 kil. S.-O. d'Alger; 14,300 h. Vins, asperges. L'arr. a 87,854 h.

Médecin malgré lui (*le*), bouffonnerie en trois actes et en prose, par Molière (1666). Plusieurs situations de cette farce ont donné naissance à des mots dont la langue s'est emparée :

1° *Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette.* Sganarelle vient d'être appelé en qualité de médecin auprès de Géronte, dont la fille feint d'être muette. Sganarelle, qui voit l'ignorance de Géronte, se livre, avec un sérieux des plus comiques, aux raisonnements les plus bouffons : « Or, ces vapeurs dont je vous parle venant à passer du côté gauche, où est le foie, au côté droit, où est le cœur, il se trouve que le poumon, que nous appelons en latin *armyan*, ayant communication avec le cerveau, que nous nommons en grec *nasmus*, par le moyen de la veine cave, que nous appelons en hébreu *cubile*, rencontre en son chemin lesdites vapeurs qui remplissent les ventricules de l'omoplate; et parce que lesdites vapeurs... comprenez bien ce raisonnement, je vous prie..., et parce que lesdites vapeurs ont certaine malignité..., écoutez bien ceci, je vous conjure..., ont une certaine malignité qui est causée... soyez attentif, s'il vous plaît..., qui est causée par l'âcreté des humeurs engendrées dans la concavité du diaphragme, il arrive que ces vapeurs... *Ossabundus, nequeis, potarinum, quipsa milus :* Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette. » — Dans l'application, ces derniers mots servent à caractériser ces explications prétentieuses, obscures, qui cachent l'ignorance et qui n'expliquent rien. C'est une des allusions littéraires les plus fréquemment employées.

2° *Nous avons changé tout cela*, mots tirés de la même scène. Le bonhomme Géronte est ébloui de la magnifique tirade qu'il vient d'entendre, et il ne lui reste qu'un petit scrupule, qu'il soumet timidement à Sganarelle : « On ne peut pas mieux raisonner, sans doute. Il n'y a qu'une seule chose qui m'a choqué : c'est l'endroit du foie et du cœur. Il me semble que vous les placez autrement qu'ils ne sont ; que le cœur est du côté gauche et le foie du côté droit. — Oui, répond Sganarelle, cela était autrefois ainsi ; mais *nous avons changé tout cela.* » — Dans l'application, ces mots : *Nous avons changé tout cela*, se disent ironiquement d'une réforme opérée contrairement au bon sens ou à la morale.

Médecin de campagne (*le*), un des principaux romans de H. de Balzac.

MÉDÉE, célèbre magicienne, fille d'un roi de la Colchide, s'enfuit avec Jason, chef des Argonautes, lorsque, grâce à ses artifices, il se fut rendu maître de la toison d'or. Elle rajeunit par son art Eson, père de son époux ; mais ce dernier l'ayant abandonnée, elle se vengea en égorgeant elle-même ses enfants (*Myth.*).

Médée, une des principales tragédies d'Euripide ; ce sujet mythologique a été traité par d'autres poètes, mais moins heureusement que par le tragique grec (431 av. J.-C.) ; — une des meilleures tragédies de Sénèque et qui n'est guère, cependant, qu'un canevas à déclamations et à tirades (Ier siècle ap. J.-C.) ; — tragédie de P. Corneille, l'essai de son génie naissant (1635) ; c'est dans cette pièce que se trouve ce fameux hémistiche

Moi, dis-je, et c'est assez,

réponse faite par Médée à Nérine, sa confidente, qui, dans la situation désespérée où elle la voit, lui demande quelles ressources lui restent contre tant d'ennemis. Le *moi* fameux de Médée est resté proverbial pour exprimer la confiance que l'on conserve dans ses propres forces au milieu d'un grand danger.

Médée, tableau de Delacroix (Lille).

MÉDELLIN, v. de la Colombie ; 20,000 h.

MÈDES, habitants de la Médie.

MÉDICIS (*ice*), illustre famille qui régna sur Florence, et dont les membres les plus célèbres furent : COSME (1389-1464) ; — LAURENT Ier, dit *le Magnifique*, protecteur des arts et des lettres (1448-1492) ; — LAURENT II, père de Catherine de Médicis, mort en 1519 ; — ALEXANDRE, premier duc de Florence, assassiné par Lorenzaccio (1510-1537). — COSME, premier grand-duc de Toscane (1519-1574).

Médicis (*villa*), palais et jardin de Rome occupés depuis 1803 par l'Ecole française de Rome (v. *Ecole*). Bâti en 1540, le palais fut reconstruit et embelli par Alexandre de Médicis qui devint pape sous le nom de Léon XI.

Médicis (*tombeaux de Julien et de Laurent de*), célèbres mausolées ornés de figures allégoriques, par Michel-Ange ; cathédrale de Florence.

MÉDICIS (*Jean de*). V. LÉON X.

MÉDICIS (*Jules de*). V. CLÉMENT VII.

MÉDICIS (*Cath. de*). V. CATHERINE.

MÉDICIS (*Marie de*). V. MARIE.

MÉDIE, ancienne contrée d'Asie ; cap. *Ecbatane*. D'abord divisée en un certain nombre de petites principautés, la Médie devint, sous Kyaxarès, au VIIe s. av. J.-C., un puissant empire qui fut renversé par Cyrus en 549 ; réunie par ce prince au royaume de Perse.

MÉDINE, v. d'Arabie (Hedjaz) ; 18,000 h. ; ville sainte pour les musulmans. Dans une belle et riche mosquée, tombeau de Mahomet, mort à Médine en 632.

MÉDINE, village et poste du Soudan français ; 3,000 h. Sur le haut Sénégal. En 1857, Faidherbe obligea le prophète musulman El-Hadj Omar à lever le siège de Médine défendue courageusement par une poignée d'hommes.

MEDINET-ABOU, village de la haute Egypte, sur le Nil, près de Louqsor, et sur le site de l'antique Thèbes.

MÉDINET-EL-FAYOUM, ville de la moyenne Egypte, sur le Bahr-Youssouf, dérivation du Nil ; 25,800 h.

Médiques (*guerres*), guerres qui eurent lieu au ve s. avant notre ère. Lorsque Darius eut conquis l'Asie occidentale et l'Egypte, il résolut de poursuivre ses succès en Europe et il attaqua la Grèce, mais ses efforts ne purent triompher d'un peuple qui défendait l'intelligence et la liberté contre le despotisme et la force brutale. La première guerre médique eut lieu en 490 : un grand fait domine toutes ses péripéties : la défaite des Asiatiques à Marathon. La seconde, entreprise par Xerxès pour venger cet affront, fut signalée par le dévouement des Spartiates aux Thermopyles, les combats maritimes de l'Artemision, l'incendie d'Athènes, les victoires de Salamine (480), de Platées et de Mycale (479). La 3e éclata en 450. Dès l'année suivante, une double victoire remportée par les Grecs sur terre et sur mer près Salamine obligea les Perses à accepter un traité qui interdit à leurs armées l'approche des côtes d'Asie Mineure et à leurs flottes les mers de Grèce.

Méditations touchant la philosophie première, ouvrage de Descartes, où est expliquée la doctrine de ce grand penseur ou *cartésianisme* (1637).

Méditations sur l'Évangile, ouvrage de Bossuet, où l'écrivain expose les vérités enseignées par Jésus-Christ (1632).

Méditations poétiques, élégies et chants lyriques, d'un caractère rêveur et religieux, qui commencèrent la gloire de Lamartine (1820).

MÉDITERRANÉE, mer située entre

l'Europe au N., l'Asie à l'E. et l'Afrique au S. Elle communique avec l'Océan par le détroit de Gibraltar et avec la mer Rouge par le canal de Suez. Elle forme de nombreux golfes appelés mers; Tyrrhénienne, Adriatique, Ionienne, Archipel, de Marmara, Noire, d'Azof. Elle a une superficie de 3,081,850 kil. car., et sa plus grande profondeur atteint 3,960 mètres Il ne se produit pas de flux et de reflux dans la Méditerranée.

Medjidié, ordre honorifique établi en Turquie par Abdul-Medjid (1852).

MÉDOC, ancien pays du midi de la France, enclavé aujourd'hui dans la Gironde; vins très estimés.

Médor, époux d'Angélique, dans le *Roland furieux* de l'Arioste. V. *Angélique.*

* **MÉDUSE,** une des trois Gorgones. Elle était d'abord d'une rare beauté, et avait une chevelure magnifique, mais ayant offensé Minerve, la déesse irritée changea ses cheveux en affreux serpents et donna à ses yeux la force de transformer en pierre tous ceux qu'elle regardait. Persée lui coupa la tête, qu'il porta dans toutes ses expéditions, s'en servant pour pétrifier ses ennemis. C'est dans ce sens qu'on fait allusion en littérature à la *tête de Méduse.*



Méduse, dite la **Méduse Rondanini,** buste antique, glyptothèque de Munich.

Méduse (*naufrage de la*), naufrage tristement célèbre, qui eut lieu le 2 juillet 1816 sur le banc d'Arguin, à 40 lieues de la côte occidentale d'Afrique. Quant tout espoir de sauver le vaisseau la *Méduse* fut perdu, 149 malheureux se réfugièrent sur un radeau construit à la hâte et qui se trouva bientôt seul au milieu de l'immensité des mers. Après douze jours d'agonie, le radeau fut enfin aperçu par le brick l'*Argus*, qui recueillit 15 mourants; les autres étaient au fond de la mer ou avaient été dévorés par les survivants.

Méduse (*le Naufrage* ou *le Radeau de la*), chef-d'œuvre de Géricault (1819), au Louvre; une des pages les plus dramatiques, les plus vaillamment peintes dont puisse se glorifier l'école française.

MEER (*Van der*), peintre hollandais, né à Harlem (1665-1704).

MEERANE, ville de Saxe; 22,000 h.

MÉES (Les), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 1,993 h. Sur la Durance.

MÉGALOPOLIS, anc. v. d'Arcadie (Péloponèse), qui fut quelque temps la rivale de Lacédémone; patrie de Philopœmen et de Polybe.

MÉGARE, v. de l'ancienne Grèce, cap. de la *Mégaride,* sur l'isthme de Corinthe. (Hab. *Mégariens* ou *Mégaréens.*)

MÉGÈRE, une des trois Furies (*Myth.*).

MÉHÉMET-ALI, vice-roi d'Egypte. En 1811, il massacra les mameluks, au Caire. Dans ses deux guerres contre la Porte (1832 et 1839), il eut pour lieutenant son fils Ibrahim. Il réforma tout en Egypte: l'agriculture, l'industrie, l'armée. Le sultan le reconnut comme pacha héréditaire (1769-1849).

MÉHÉMET-ALI, général ottoman, né en Prusse, m. assassiné (1827-1878).

* **MÉHUL,** célèbre compositeur français, né à Givet, auteur de l'opéra de *Joseph* et de la musique du *Chant du départ* (1763-1817).



MEHUN-SUR-YÈVRE, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 6,572 h. Ch. de fer Orl.

MEILHAC (*Henry*), auteur dramatique fr., né à Paris en 1832, m. en 1897.

MEILHAN (*mé-i-an*), ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 1,898 h. Sur la Garonne et le canal latéral.

MEILLERAIE (*duc de La*), maréchal de France et surintendant des finances (1602-1664).

MEILLERAYE (LA), bourg de la Loire-Inf., arr. de Châteaubriant; 1,790 h. Dans le voisinage, près l'étang de Voireau, se trouve l'abbaye de La Meilleraye, fondée par les cisterciens en 1145.

MEIN ou **MAIN** (*le*), riv. d'Allemagne, se jette dans le Rhin (riv. dr.); 600 kil.

MEINERS, savant historien et philosophe allemand (1747-1810).

MEININGEN, v. d'Allemagne, cap. du duché de *Saxe-Meiningen;* 11,450 h.

MEI-KONG ou **MEKONG** (*le*), grand fleuve de l'Indo-Chine; appelé aussi *Cambodge;* il sort du Thibet, arrose le Laos, passe à Pnom-Penh et se jette dans la mer de Chine; 4,200 kil. environ.

MEI-NAM ou **MÉNAM** (*le*), grand fleuve de l'Indo-Chine, arrose le Laos Bangkok, et se jette dans le golfe de Siam; 1,200 kil.

MEISSEN, ville de Saxe; 14,200 h. Sur l'Elbe. Patrie d'Hahnemann.

MEISSAS (*Achille de*), géographe fr., né à Gap (1799-1874).

MEISSONIER, peintre français, né à Lyon en 1811; m. à Paris en 1891.

MEKHITAR, savant arménien, né à Sébaste, fondateur de l'ordre des *mékhitaristes* qui a contribué à la publication des œuvres des principaux écrivains de l'Arménie (1678-1749).

MÉLA (*Pomponius*), géographe latin du Ier siècle.

Mélancolie (*la*), célèbre estampe dans laquelle Albert Dürer a représenté, sous la figure d'une femme ailée et robuste, affaissée sur elle-même et abîmée dans la

tristesse, l'impuissance de la science humaine.

MÉLANCHTHON (*lank-ton*), savant, théologien allemand, ami de Luther et dévoué à la Réforme; il rédigea avec Camerarius la *Confession d'Augsbourg* (1497-1560).

MÉLANÉSIE, c'est-à-dire *îles des noirs*, l'une des trois grandes divisions de l'Océanie, comprenant l'Australie, la Tasmanie, la Nouvelle-Guinée, l'archipel de Bismarck, les îles Salomon, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, l'archipel de La Pérouse, les îles Fidji, l'archipel de la Louisiade; 3,450,000 h. (*Mélanésiens*).

MÉLANIE (*sainte*), Romaine d'une naissance illustre, qui embrassa la vie monastique et mourut en 444. Fête le 31 décembre.

MÉLAS [*ass*] (*baron de*), général autrichien, vaincu à Marengo (1730-1806).

MELBOURNE (*lord*), homme d'Etat anglais du parti libéral (1779-1848).

MELBOURNE, v. et port d'Australie, cap. de la colonie anglaise de Victoria; 322,700 h. Grand commerce maritime.

MELCHISÉDECH (*ki-sé-dèk*), roi de Salem, prêtre du Très-Haut et contemporain d'Abraham (*Bible*).

MELCHTHAL (*Arnold de*), un des trois libérateurs de la Suisse en 1307.

MÉLÉAGRE, roi de Calydon. Les destins avaient décidé qu'il vivrait tant que durerait un tison qui brûlait dans le foyer au moment de sa naissance. Sa mère éteignit aussitôt le tison, qu'elle garda soigneusement. Dans la suite, Méléagre se distingua par son courage. Il prit part à l'expédition des Argonautes et tua le sanglier de Calydon. Une rixe s'étant élevée entre lui et ses oncles pour la possession de la hure du fameux sanglier, il les frappa d'un coup mortel dans la chaleur de la dispute. La mère, irritée du meurtre de ses frères, jeta au feu le tison fatal, et son fils expira aussitôt. Les *Méléagrides*, désolées de la mort de leur frère, se couchèrent auprès de son tombeau en versant des larmes abondantes. Diane, touchée de pitié, les métamorphosa en pintades, sur le plumage desquelles les taches blanches et rondes représentent les larmes des sœurs de Méléagre. *Myth.*

Méléagre, statue antique, au Vatican.

Méléagre et Atalante, tableau de Rubens, galerie de Dresde.

MÊLE-SUR-SARTHE (Le), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon. 713 h. Sur la Sarthe; ch. de f. O.

MELEGNANO. V. MARIGNAN.

Mélibée, un des bergers de Virgile. qui donne la réplique à Tityre dans la première églogue et qui figure encore dans la septième. C'est un des types des bergers poétiques de l'heureuse Arcadie.

MÉLINGUE, acteur et sculpteur français, né à Caen (1812-1875).

MELISEY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure; 1,847 h. Sur l'Ognon.

Mélite, comédie de P. Corneille, en cinq actes et en vers, pièce qui fut le début de l'auteur (1629).

MÉLITOS, citoyen d'Athènes qui prit une grande part à la condamnation de Socrate. V. ANYTOS.

MELLE, ch.-l. d'arr. (Deux-Sèvres); sur la Béronne, affl. de la Boutonne; ch. de f. Et.; à 26 k. S.-E. de Niort; 2,848 h. (*Mellois*). L'arr. a 7 cant., 92 comm., 71,376 h.

MELLONI, physicien italien, né à Parme (1798-1854).

MELON, économiste français, né à Tulle (1680-1738).

MELPOMÈNE, Muse de la tragédie. Les poètes disent, par périphrase, un *favori*, un *disciple de Melpomène* pour un *auteur*, un *acteur tragique*.



Melpomène, statue antique, au Vatican: — autre statue, au Louvre.

MELSENS, météorologiste belge, né à Louvain (1814-1886).

MELUN, ch.-l. du dép. de Seine-et-Marne. Sur la Seine; ch. de f. P.-L.-M.; à 40 kil. S.-E. de Paris: 12,792 h. (*Melunois* ou *Melodunois*). Patrie d'Amyot. L'arr. a 6 cant., 97 comm., 68,615 h.

MÉLUSINE, fée que les romans de chevalerie et les légendes fabuleuses du Poitou représentent comme l'aïeule et la protectrice de la maison de Lusignan.

MELVIL (*lord*), un des plus fidèles conseillers de Marie Stuart (1235-1606).

MELVILLE (*vicomte de*), homme d'Etat anglais (1741-1811).

MELVILLE (*baie de*), dans la mer de Baffin, côte O. du Groenland.—Presqu'île de la partie septentrionale de l'Amérique anglaise (Amérique du Nord), située au nord de l'île Southampton.

MELVILLE (*détroit de*), passage dans la région arctique de l'Amérique, entre les îles Parry d'un côté et les îles du Prince-de-Galles, du Prince-Albert et de Banks, de l'autre.

MELVILLE, île de l'archipel Parry, au N. de l'Amérique du Nord. — Ile de la côte septentrionale de l'Australie.

MEMEL, v. et p. de Prusse, prov. de la Prusse orientale ; 20,000 h.

MEMLING (*Hans*), peintre flamand, correct, élégant et original (1425-1495).

MEMNON, personnage fameux des légendes de l'antiquité, fils de Tithon et de l'Aurore. Il fut envoyé par son père, roi d'Egypte et d'Ethiopie, au secours de Troie assiégée par les Grecs. Après avoir tué Antiloque, fils de Nestor, il périt lui-même de la main d'Achille. On lui fit de magnifiques funérailles, et un grand nombre

de villes lui élevèrent des monuments. L'Aurore, au désespoir, alla, les cheveux épars et les yeux baignés de larmes, se jeter aux pieds de Jupiter et le supplier d'accorder à son fils quelque privilège qui le distinguât du reste des mortels. Des faits merveilleux éclatèrent autour de son bûcher ; toutefois, ces prodiges ne calmèrent pas la douleur de l'Aurore, et depuis elle n'a cessé, chaque matin, de verser des larmes; c'est la rosée, à laquelle les disciples d'Apollon ont donné le nom poétique de *pleurs de l'Aurore*.

La célébrité attachée à Memnon lui vient surtout de la fameuse statue qui, selon la tradition grecque, lui avait été élevée aux environs de la ville de Thèbes et qui paraît être en réalité le colosse du pharaon Amenhotpou III. Lorsque les rayons du soleil levant venaient à la frapper, elle faisait entendre des sons harmonieux, comme si Memnon avait voulu saluer l'apparition de sa mère.

Mémoires de *Joinville*, histoire de saint Louis et des Croisades entreprises par ce prince ; récit plein de naturel, de sensibilité et de charme.

Mémoires de *Comines*, ouvrage des plus précieux sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII. C'est le récit vivant et naïf d'un témoin oculaire (1523).

Mémoires du cardinal de *Richelieu*, relation volumineuse, écrite quelquefois avec emphase, mais où se révèlent les hautes qualités politiques de l'auteur (XVIIe siècle).

Mémoires du cardinal de *Retz*, un des chefs-d'œuvre de notre langue pour l'intérêt du récit, le feu des peintures et l'appréciation des événements, « écrits, dit Voltaire, avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image de sa conduite » (XVIIe siècle).

Mémoires de Mme de *Motteville* sur le règne de Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche ; récit prolixe, mais écrit avec beaucoup de sincérité, de grâce et d'esprit (XVIIe siècle).

Mémoires de la cour de France, par Mme de *La Fayette*, comprenant les années 1688 et 1689, lecture aussi agréable qu'instructive.

Mémoires du comte de Gramont, par Ant. Hamilton, livre original, ouvrage d'un esprit léger et fin ; le héros était le beau-frère de l'auteur. (1713).

Mémoires de *Saint-Simon*, ouvrage célèbre, qui introduit le lecteur dans l'intimité du XVIIe et du XVIIIe siècle, remarquable par l'énergie des peintures, l'élévation morale et la propriété de l'expression; récit passionné et incorrect dans son éloquence naturelle, où l'on trouve « le style de cour dans un homme de génie, le style sans frein dans un homme plein d'honneur et de vertu, une âme mise à nu ». Les meilleures pages de Saint-Simon rappellent celles de Tacite et de Bossuet.

Mémoires de Mme de *Staal de Launay*, œuvre d'une femme d'un grand esprit et d'un esprit délicat; tableau intéressant de la cour de la duchesse du Maine (XVIIIe siècle).

Mémoires historiques de *Frédéric II*, roi de Prusse, ouvrage qui place l'auteur au premier rang parmi les historiens de son temps. Ces mémoires sont écrits en français.

Mémoires de *Beaumarchais*, factums judiciaires, pleins de malice et d'intérêt ; ces chefs-d'œuvre de plaisanterie et de dialectique passionnée obtinrent un succès d'enthousiasme (1774-1775).

Mémoires de *Marmontel*, composés pour l'instruction de ses enfants ; livre intéressant au point de vue de l'histoire littéraire et qui est le meilleur ouvrage de l'auteur (1798).

Mémoires de Mme *Roland*, mémoires célèbres, écrits par cette femme illustre pendant son incarcération, sous la Terreur ; pages du plus haut intérêt, tracées d'une main ferme, dans lesquelles il y a autant de courage que de style et d'imagination. Publiés l'an VII.

Mémoires de *Napoléon*, récits dictés à Sainte-Hélène et traitant notamment des campagnes de la Révolution et de l'Empire. Ces commentaires du César moderne sont l'œuvre d'un grand écrivain (1823-1847).

Mémoires de *Bourrienne* sur Napoléon, etc., ouvrage qui a joui dans son temps d'une grande vogue (1829).

Mémoires de deux jeunes mariées, roman de H. de Balzac ; belle étude psychologique.

Mémorial de Sainte-Hélène, ouvrage de Las Cases ; c'est le journal des entretiens de Napoléon Ier sur toutes les époques de son histoire (1823).

MEMPHIS (*min-fice*), v. de l'ancienne Egypte dont elle fut la capitale. Elle fut fondée par Minî sur les bords du Nil et compta jusqu'à 700,000 h. (*Memphites*). Sur son emplacement s'élève aujourd'hui le bourg de *Mit-Ramineh* qui compte 3,200 h.

MEMPHIS, v. des Etats-Unis (Etat de Tennessee) ; 35,000 h. Sur le Mississipi.

MÉNADES, autre nom des Bacchantes.

MÉNAGE (*Gilles*), littérateur français, né à Angers, qui s'est surtout occupé des étymologies et des règles de notre langue (1603-1692).

Ménage du menuisier (*le*), chef-d'œuvre de Rembrandt, au Louvre ; le menuisier, debout près d'une fenêtre, rabote une planche ; une femme, assise près d'un berceau, allaite un enfant qu'une vieille caresse. Ce délicieux tableau a été souvent désigné comme représentant une *Sainte Famille*.

Ménagiana, recueil de conversations qui se tenaient chez Ménage, augmenté plus tard par La Monnoye. Cet ouvrage contient, sous le rapport des mœurs et

des anecdotes littéraires, des particularités curieuses qui en rendent la lecture amusante et quelquefois utile.

MENAI (*détroit de*), sépare l'île d'Anglesey de l'Angleterre.

MÉNANDRE, poète comique grec, élève de Théophraste (342-290 av. J.-C.).

MÉNANT (*Joachim*), assyriologue français, né à Cherbourg en 1820.

MENAT, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1,311 h.

MENDANA (*archipel de*). V. MARQUISES.

MENDE, ch.-l. du dép. de la Lozère. Sur le Lot; ch. de fer Orl., à 567 kil. S.-E. de Paris; 7,878 h. (*Mendois*). Evêché. Serges, escots. L'arr. a 7 cant., 67 comm., 51,185 h.

MENDELSSOHN (*mène-dèl-sône*), savant allemand, qui s'efforça par ses écrits de concilier les juifs et les chrétiens (1729-1786).

* **MENDELSSOHN-BARTHOLDY**, petit-fils du précédent, célèbre compositeur allemand né à Hambourg; ses œuvres les plus belles appartiennent à la symphonie, à l'oratorio, à la musique d'église. Ses chœurs d'*Antigone* et d'*Œdipe*, ses ouvertures : *le Songe d'une nuit d'été, la Grotte de Fingal*, etc., sont remarquables (1809-1847).



MENDEZ PINTO, célèbre navigateur portugais, explorateur des Indes et de l'extrême Orient (1509-1583).

Mendiant (*le*), tableau de Murillo (Louvre); œuvre d'un naturel saisissant.

MENDIZABAL (*min*), homme d'Etat espagnol, né à Cadix (1790-1853).

MENDOZA (*min*), diplomate, guerrier et littérateur espagnol, né à Grenade (1503-1575).

MENDOZA, ville de la République Argentine, ch.-l. de la prov. de Mendoza; 18,200 h. La prov. a 100,000 h.

Ménechmes (*les*), comédie de Plaute, qui a servi de modèle à la pièce de Regnard portant le même titre.

MÉNÉLAS (*âce*), roi de Sparte et frère d'Agamemnon; Hélène, sa femme, fut enlevée par Pâris et ce rapt détermina la guerre de Troie (*Myth*).

MÉNÉLIK II, négus d'Abyssinie, né en 1842, monté sur le trône en 1889.

MENENIUS AGRIPPA, consul romain en 503 av. J.-C. C'est lui qui raconta au peuple romain retiré sur le mont Aventin l'apologue, aujourd'hui si connu, des *Membres de l'Estomac*.

MENÈS V. MINÎ.

MENGS (*Raphael*), peintre allemand, né en Bohême (1728-1779).

MENG-TSEU ou **MENCIUS**, célèbre philosophe chinois, petit-fils de Confucius. Après avoir longtemps médité et commenté les livres sacrés de la Chine, il écrivit le *Traité de morale* qui l'a immortalisé (IVe siècle av. J.-C.).

MENIGOUTE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 1,085 h.

MENIN, v. de Belgique (Flandre-Occidentale); 12,515 h. Sur la Lys qui la sépare du départ. du Nord.

MENIER (*E.-J.*), industriel et économiste fr., né à Paris (1826-1881).

Meninas (*las*), chef-d'œuvre de Velazquez, musée de Madrid; au premier plan, l'infante Marguerite-Marie, jeune fille de huit à dix ans, s'amuse avec ses dames d'honneur (*meninas*); à gauche, Velasquez fait le portrait de Philippe IV et de la reine; à droite, un nain et une naine jouent avec un chien. Cette composition, éminemment originale, est peinte avec une vigueur extraordinaire.

MÉNIPPE, philosophe grec, de l'école des cyniques (IIIe s. av. J.-C.).

Ménippée (*satire*), célèbre pamphlet politique dirigé contre la Ligue et dont les principaux auteurs sont : P. Pithou, N. Rapin, Passerat et Leroy (1594).

MENKERES ou mieux **MENKERÎ**, roi égyptien de la 4e dynastie.

MENNETOU-SUR-CHER, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin; 1,060 h. Ch. de f. Orl.

MENOU, général français, né à Boussay (Indre-et-Loire), commandant en chef de l'armée d'Egypte après l'assassinat de Kléber (1750-1810).

MENS (*man-ce*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1,728 h. Patrie d'Acarias.

MENSCHIKOFF (*min-chi-kof*), ministre de Pierre le Grand et de Catherine Ire, exilé en Sibérie par Pierre II. Il prit une part importante à la victoire de Pultava (1670-1729).

Mensonges, roman analytique de Paul Bourget (1887).

MENTANA, village d'Italie, près de Rome, où Garibaldi fut défait par les troupes pontificales et françaises (3 nov. 1867).

MENTELLE (*man*), géographe français, né à Paris (1730-1815).

Menteur (*le*), comédie de P. Corneille, en cinq actes et en vers (1642), qui ouvrit la voie au génie de Molière. Quelques vers de cette comédie sont devenus des adages; voici les deux qui sont le mieux frappés :

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

Si quelqu'un l'entend mieux, je l'irai dire à Rome.

MENTON, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice; 9,050 h. (*Mentonais*). Sur la Méditerranée; ch. de f. P.-L.-M. Oliviers, oranges, citrons. Patrie du général Bréa.

MENTOR (*min*), ami d'Ulysse et gouverneur de Télémaque. Son nom est devenu synonyme de guide sûr et impec-

cable, de conseiller prudent. Minerve prenait souvent sa figure et sa voix pour engager le fils d'Ulysse à ne point dégénérer de la valeur et de la ruse de son père (*Myth*). Cette tradition a été adoptée par Fénelon dans son *Télémaque*.

MENZALEH, lac de la basse Égypte, traversé par le canal de Suez.

Méphistophélès, dénomination du diable que le *Faust* de Gœthe a popularisée, que le poète allemand n'a pas inventée, mais qu'il a empruntée à la vieille légende du docteur Faust. Il serait difficile d'indiquer d'une manière certaine l'étymologie et la signification du nom de *Méphistophélès*, synonyme d'homme d'une nature perverse et vraiment diabolique.

MENZEL, peintre allemand, né à Breslau en 1815.

MÉQUINEZ (*nèze*), v. du Maroc; 25,000 h.

MER, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 4,029 h. Sur la Loire; ch. de f. Orl. Patrie de Jurieu.

Mer (*la*), ouvrage de Michelet (1861), où l'imagination brillante de l'auteur joue le principal rôle.

Mer (*la*), recueil de poésies de Jean Richepin (1886).

MERCADANTE, compositeur italien, (1796-1870).

Mercadet, type littéraire créé par Balzac; il personnifie l'agioteur sans scrupules, le tripoteur d'affaires véreuses.

MERCATOR, célèbre géographe hollandais, né à Rupelmonde. Il donna son nom à un système de projections dans lequel les longitudes sont représentées par des droites parallèles équidistantes et les degrés de latitude par des droites parallèles perpendiculaires au méridien (1512-1594).

Merci (*ordre de la*) ou de la **Rédemption**, ordre religieux fondé en 1223 et qui se consacrait au rachat des prisonniers faits par les infidèles.

MERCIÉ (*Antonin*), sculpteur français, né à Toulouse en 1845, auteur du *Gloria victis*.

MERCIER DE LA RIVIÈRE, économiste fr., de l'école des physiocrates (1720-1793).

MERCIER, littérateur fr., né à Paris, auteur du *Tableau de Paris* (1740-1814).

MERCŒUR, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 862 h.

MERCŒUR (*duc de*), né à Noméni (Meurthe), chef de la Ligue après la mort des Guises (1558-1602).



* **MERCURE**, fils de Jupiter, messager des dieux et lui-même dieu de l'éloquence, du commerce et des voleurs. (*Myth.*)

Mercure attachant ses talonnières, statue en bronze, de Rude (1834), au Louvre; — de Pigalle, même musée.

Mercure instruisant Cupidon, chef-d'œuvre du Corrège, à la National Gallery (Londres); Vénus assiste à la leçon; c'est, avec l'*Antiope* du Louvre, la femme la plus admirable qu'ait peinte le Corrège.

Mercure et le bûcheron, tableau de Salvator Rosa; à la National Gallery.

Mercure volant, statue de Jean de Bologne, musée des Offices; mouvement et attitude d'une hardiesse merveilleuse.

Mercure enlevant Hébé, groupe de Jean de Bologne; au Louvre.

Mercure, dit **l'Antinoüs du Belvédère**, statue antique, en marbre de Paros, au Vatican; la perfection du dessin et du modelé, la simplicité et la dignité de l'attitude font de cette statue un des chefs-d'œuvre de l'art antique.

Mercure assis, statue antique, en bronze; musée des Etudes.

Mercure de France (*le*), recueil périodique, fondé en 1672 par de Visé et continué par divers auteurs jusqu'au commencement du XIXe siècle, journal consacré aux nouvelles de cour, aux petites pièces de vers et aux anecdotes.

MERCUREY, village de Saône-et-Loire, arr. de Châlons; 634 h. Vins renommés.

Mercuriales, discours judiciaires de d'Aguesseau, ouvrage encore aujourd'hui estimé.

MERCY, général allemand, né à Longwy, vaincu à Fribourg par Condé et Turenne et tué à Nordling en 1645.

MERDRIGNAC, ch.-l. de c. (Côtes-du Nord), arr. de Loudéac; 3,292 h.

MÉRÉ (*chevalier de*), moraliste français (1610-1685).

Mère coupable (*la*), drame de Beaumarchais, en cinq actes et en prose (1792).

MÉRÉVILLE, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. d'Etampes; 1,518 h.

MÉRIDA, v. d'Espagne, prov. de Badajoz; 7,400 h. Sur le Guadiana. Patrie de sainte Eulalie.

MÉRIDA, v. du Mexique, cap. du Yucatan, 46,000 h.

MÉRIMÉE (*Prosper*), romancier fr., né à Paris, auteur de *Colomba* (1803-1870).

MÉRINDOL, village du dép. de Vaucluse, arr. d'Apt; 778 h. Tristement célèbre par les massacres des Vaudois en 1545.

MERIONETH, comté d'Angleterre (Galles); ch.-l. *Dolgelly*. Le c. a 52,038 h.

Mérite des femmes (*le*), poème de Legouvé (1800); ouvrage qui ne ressemble nullement à beaucoup d'autres écrits sur le même sujet, tissus de madrigaux et de fadeurs rimées; c'est une peinture vraie, gracieuse et touchante des vertus, du dévouement, des devoirs et des charmes de la femme. Tout le monde connaît le

vers un peu naïf qui termine le morceau le plus populaire de ce poème :

Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère.

MERLE, auteur dramatique français, né à Montpellier (1785-1852).

MERLE D'AUBIGNÉ, théologien et littérateur suisse, auteur d'une *Histoire de la Réformation* (1794-1872).

MERLERAULT [*rô*] (**Le**), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan ; 1,269 h. Ch. de f. O. Patrie de Pouqueville.

MERLIN, surnommé **l'Enchanteur,** sorte de devin qui joue un grand rôle dans les romans de chevalerie.

Merlin l'Enchanteur, ouvrage d'Edgar Quinet; grande allégorie philosophique (1860).

MERLIN de Douai, célèbre jurisconsulte et homme politique français, né à Arleux (Nord), exilé en 1815 (1754-1838).

MERLIN de Thionville, conventionnel, né à Thionville (1762-1833).

MÉRODE, illustre famille de la Belgique, qui paraît remonter au XIIe s.

MÉROPE, épouse de Cresphonte, roi de Messénie (*Myth.*).

Mérope, tragédie de Maffei (1713), traduite en français par Fréret.

Mérope, tragédie en cinq actes et en vers, de Voltaire (1743), qui est généralement considérée comme le chef-d'œuvre de l'auteur. Elle a pour sujet l'amour maternel. Quelques vers bien frappés de cette célèbre tragédie ont passé dans la langue et sont fréquemment rappelés :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.
Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.

—

Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
La vie est un opprobre, et la mort un devoir.

Mérope, tragédie d'Alfiéri, en cinq actes et en vers (1783), une des meilleures de l'auteur.

MÉROVÉE ou **MEROWIG,** prince franc qui a, suppose-t-on, régné sur les tribus saliennes de 448 à 458. Il était fils ou neveu de Clodion. On croit qu'il commanda les Francs à la grande bataille de Châlons-sur-Marne où fut défait Attila. Il a donné son nom aux rois de la première race.

MÉROVÉE, fils de Chilpéric Ier, épousa sa tante Brunehaut en 576 ; mais poursuivi par Frédégonde, il se fit tuer en 577.

MÉROVINGIENS, nom donné à la première dynastie qui a régné sur la France ; elle tire son nom de *Mérovée* et finit avec Childéric III en 752.

Mérovingiens (*Récits des temps*), ouvrage historique d'Augustin Thierry, véritable résurrection d'une période peu connue de notre histoire nationale (1840).

Merveilleuses, nom sous lequel on a désigné, pendant le Directoire, les jeunes femmes d'une élégance recherchée dans leurs manières et leur toilette.

MERSEBOURG, v. de la prov. de Saxe (Prusse centrale) ; 15,300 h. Sur la Saale. Houille.

MERS-EL-KÉBIR, ville d'Algérie (prov. d'Oran); 2,956 h. Port sur le golfe d'Oran.

MERSENNE (*le Père*), savant religieux, né à La Soultière (Sarthe), ami de Descartes (1588-1648).

MERSEY (*la*), fleuve d'Angleterre, se jette dans la mer d'Irlande par un long estuaire sur lequel se trouve Liverpool ; 130 kil.

MERTHYR-TYDFIL, ville d'Angleterre (pays de Galles) ; 48,870 h. Sur le Taff. Forges, fonderies, houille.

MÉRU, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 4,694 h. Ch. de f. N. Tabletterie.

MERV, oasis de la prov. Transcaspienne (Asie centrale russe) ; 200,000 h. (*Merviens*). V. pr. *Merv*, sur le chemin de fer transcaspien.

Merveilles du monde (*les Sept*), nom donné par les anciens à sept chefs-d'œuvre d'architecture et de sculpture : les jardins suspendus de Babylone, les pyramides d'Egypte, le Jupiter Olympien, le Mausolée, le phare d'Alexandrie, le colosse de Rhodes et le temple de Diane à Ephèse.

MERVILLE, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Hazebrouck ; 7,573 h. Sur la Lys ; ch. de f. N.

MÉRY, poète et romancier fr., né aux Aygalades [B.-du-Rhône] (1798-1866).

MÉRY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Aube), arr. d'Arcis-sur-Aube ; 1,372 h. Sur la Seine, qui y devient navigable, et le canal latéral; ch. de f. E. Combat contre les Alliés le 22 févr. 1814.

MESCHED, V. MECHED.

MÉSÈNE, région de l'Asie, appelée aujourd'hui *Irak-Arabi*, et où un Arabe du nom de Spasinès fonda, en 129 av. J.-C., un royaume qui prit fin en 225 ap. J.-C.

MÉSIE, contrée de l'Europe ancienne, correspondant aujourd'hui à la Serbie et à la Bulgarie.

MESLAY (*mê-lé*), ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval ; 1,819 h; Ch. de f. O.

MESMER (*mèce-mer*), médecin allemand, fondateur de la théorie du magnétisme animal, connue sous le nom de *mesmérisme* (1733-1815).

MESMES (*Jean-Jacques de*) homme d'Etat français, membre du conseil de Henri II (1490-1569) ; — HENRI, homme d'Etat, négociateur français (1531-1596).

MÉSOPOTAMIE (mot qui signifie *entre les fleuves*), région de l'Asie ancienne, entre l'Euphrate à l'O. et le Tigre à l'E.

MESSALINE, épouse de l'empereur Claude, fameuse par ses débauches, mère de Britannicus et d'Octavie, tuée en 48.

Messe de Bolsène (*la*), fresque de Raphaël au Vatican (*Chambres*).

MESSEI, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront ; 1,235 h. Ch. de f. O.

MESSÈNE, v. du Péloponèse, anc. cap. de la Messénie; 5,900 h. On l'appelle aujourd'hui *Messène* ou *Mavromati.*

MESSÉNIE, ancienne contrée du Péloponèse, cap. *Messène.* Les Messéniens furent soumis par les Spartiates après de longues luttes (VIIe s. av. J.-C.), mais Epaminondas les délivra du joug lacédémonien en 369.

Messéniennes (*les*), élégies patriotiques de Casimir Delavigne; poésies dont le sentiment national assura la popularité (1818-1827).

Messiade (*la*), célèbre poème épique en vingt chants, par le poète allemand Klopstock (1773). Le poète chante la venue de l'Homme-Dieu, sa passion et son ascension; il suit fidèlement les traditions du Nouveau Testament, ne se permettant que de choisir les matériaux de son épopée. Les récits, les dialogues, les tableaux, les chants lyriques y alternent; la versification, le rythme, sont d'une perfection classique. L'élévation de la pensée place l'auteur à côté d'Homère et de Milton.

MESSINE, v. de Sicile, sur le phare ou détroit de Messine; 126,497 h. (*Messinois*). Archevêché, port militaire et de commerce. Patrie de Dicéarque, d'Evhémère.

MESSINE (*détroit* ou *phare de*), entre l'Italie et la Sicile, fait communiquer la mer Tyrrhénienne avec la mer Ionienne.

MESVRES (*mèvre*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun; 1,334 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Métamorphoses (*les*), poème mythologique d'Ovide, en quinze livres. Cet ouvrage, un des plus brillants monuments de la poésie latine, est une vaste épopée cyclique qui embrasse tous les faits de la mythologie et des temps fabuleux.

MÉTAPHRASTE, hagiographe du Bas-Empire (Xe siècle).

Métaphysique ou *Philosophie première*, ouvrage d'Aristote, qui est encore aujourd'hui le fondement de cette science et qui a joui pendant le moyen âge d'une autorité incontestée (IVe siècle av. J.-C.).

MÉTASTASE, célèbre poète italien, né à Assise (1698-1782).

MÉTAURE, petit fleuve d'Italie centrale, se jette dans l'Adriatique; 110 kil. Sur ses bords, Asdrubal, frère d'Annibal, fut vaincu et tué par les Romains (207 av. J.-C.).

MÉTELIN. V. MYTILÈNE.

METELLUS, consul romain en 251 av. J.-C., qui vainquit les Carthaginois en Sicile; — METELLUS *le Macédonique*, son petit-fils, préteur et consul romain, conquérant de la Macédoine (148 av. J.-C.); — METELLUS *le Numidique*, neveu du précédent, consul romain, vainquit Jugurtha en 109 av. J.-C., fut supplanté par Marius et exilé; m. en 91 av. J.-C.; — METELLUS *le Pieux*, fils du précédent, préteur et l'un des chefs de la guerre sociale; m. en 63; — METELLUS SCIPION, petit-fils de Scipion Nasica et fils adoptif du précédent; il soutint la cause de Pompée, mais battu à Thapsus, il se tua (46 av. J.-C.).

MÉTEZEAU (*Thibault*), architecte fr., né à Dreux, m. vers 1599; — Son fils CLÉMENT, architecte, construisit la digue de La Rochelle (1581-1652).

MÉTHODE (*saint*). V. CYRILLE.

Méthode (*Discours de la*), par Descartes, petit livre dont la destinée a été de réformer la philosophie (1637). Il a affranchi les intelligences du joug de la scolastique. C'est dans cet opuscule que se trouve le fameux *Cogito, ergo sum*, « Je pense, donc je suis », qui revient si souvent sous la plume des écrivains.

Méthodistes, secte protestante fondée à Oxford par John Wesley en 1720.

MÉTHONE, ancienne v. du S.-O. de la Messénie; auj. *Modon.*

MÉTIDJA ou **MITIDJA,** grande, belle et fertile plaine d'Algérie (prov. d'Alger).

METIUS SUFFETIUS, dictateur d'Albe, écartelé par ordre de Tullus Hostilius après le combat des Horaces et des Curiaces.

MÉTIUS, savant hollandais, né à Aalkmaar; il passe pour avoir inventé le télescope en 1609.

MÉTON, astronome athénien, inventeur d'un cycle de 19 ans appelé *Nombre d'or* (Ve siècle av. J.-C.).

Métromanie (*la*), comédie en cinq actes et en vers, de Piron; chef-d'œuvre de gaieté, d'esprit et de bon sens; une des meilleures comédies de la scène française (1738). C'est dans cette pièce que se trouve ce vers si souvent cité :

J'ai ri, me voilà désarmé,

qui, dans l'application, signifie que le mécontentement n'est plus possible dès que le front s'est déridé.

METTERNICH (*prince de*), célèbre homme d'Etat autrichien, né à Coblentz, négociateur du mariage de Marie-Louise avec Napoléon Ier. Après la chute de l'Empire, il devint l'arbitre de l'Europe (1773-1859).

METTRAY, village d'Indre-et-Loire, arr. de Tours; 1,461 h. Colonie agricole de jeunes détenus.

METZ (*mèss*), ancien ch.-l. du dép. de la Moselle. Sur la Moselle; à 316 kil. N.-E. de Paris; 59,723 h. (*Messins*). Evêché. Sous les Mérovingiens, Metz fut la cap. de l'Austrasie; elle fut acquise à la France sous Henri II et défendue victorieusement par François de Guise contre Charles-Quint (1552). Elle a été cédée à l'Allemagne en 1871. Patrie de Fabert, Custine, Kellermann, Paixhans, Lallemand, Bouchotte, Buchoz, Pilâtre de Rozier, Lacretelle, Mme Tastu, Ancillon.

METZERWISSE, ancien ch.-l. de c.

(Moselle); cédé à l'Allemagne; 695 h.

METZU (*Gabriel*), peintre hollandais, né à Leyde (1630-1670).

METZYS, peintre flamand, surnommé *le Maréchal d'Anvers*, né à Louvain (1450-1529).

MEUDON, bourg de France (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; 8,005 h. Ch. de f. O. Grands ateliers d'aérostation militaire; fabriques de blanc minéral dit *blanc de Meudon*. Château célèbre, dont les jardins avaient été dessinés par Le Nôtre; incendié par les Prussiens en 1870.

MEULAN, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; 2,793 h. Sur la Seine; ch. de f. O.

* **MEULEN** (*Van der*), peintre flamand, né à Bruxelles, peintre de batailles de Louis XIV (1634-1690).



MEUNG-SUR-LOIRE (*mun*), ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 3,373 h. Ch. de f. Orl. Grains.

MEUNG [*mun*] (*Jean de*), dit *Clopinel*, poète français du XIIIe siècle, né à Meung-sur-Loire, continuateur du *Roman de la Rose*.

Meunier Sans-Souci. V. *Sans-Souci*.

MEURSAULT. v. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune. 2,564 h. Ch. de f. P.-L.-M. Vins renommés.

MEURTHE (*la*), riv. de France, a sa source dans les Vosges, arrose Saint-Dié, Baccarat, Lunéville, Nancy, et se jette dans la Moselle (riv. dr.), près de Frouard; 160 kil.

MEURTHE (*dép. de la*); cédé en partie à l'Allemagne.

MEURTHE-ET-MOSELLE (*dép. de*), dép. formé en 1871 par la Lorraine et constitué avec les deux fractions des dép. de la Meurthe et de la Moselle laissées à la France par le traité de Francfort; préf. *Nancy;* sous-préf. *Briey, Toul, Lunéville;* 4 arr., 29 cant., 596 comm., 444,150 hab.; 6e région militaire; évêché à Nancy. Ce dép. doit son nom aux deux rivières qui l'arrosent.

MEUSE (*la*), fleuve qui prend sa source en France dans le dép. de la Haute-Marne, arrose la France, la Belgique et la Hollande; elle passe à Verdun, Sedan, Mézières, Namur, Liège, Maastricht, Rotterdam, et se jette dans la mer du Nord par plusieurs embouchures; 925 kil.

MEUSE (*dép. de la*), dép. formé d'une partie de la Champagne et de l'anc. duché de Bar; préf. *Bar-le-Duc;* sous-préf. *Montmédy, Verdun, Commercy;* 4 arr., 28 cant., 586 comm., 292,253 hab. 6e région militaire; cour d'appel de Nancy; évêché à Verdun. Ce départ. doit son nom au fleuve qui l'arrose.

MEXICO, cap. du Mexique, 799,000 h., y compris le district fédéral; archevêché métropolitain du Mexique; université fondée par les Aztèques vers 1325. Les Français s'emparèrent de Mexico en 1863. L'Etat a 779,000 h.

MEXIMIEUX, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux; 2,137 h. Près l'Ain; ch. de fer P.-L.-M. Patrie de Vaugelas.

MEXIQUE, république fédérative de l'Amérique du Nord, divisée en 29 états, 1,946,292 k. c.; 11,450,000 h. (*Mexicains* *); cap. *Mexico*. Le pouvoir suprême de l'Etat est divisé en trois corps indépendants : pouvoir législatif, présidence, justice.



Mexique (*campagne du*), campagne entreprise par Napoléon III afin de fonder au Mexique un empire en faveur de l'archiduc d'Autriche Maximilien (1862-1867).

MEXIQUE (*golfe du*), à l'extrémité occidentale de l'océan Atlantique et resserré entre les Etats-Unis, le Mexique et les Antilles.

MEXIQUE (*Nouveau-*), territoire des Etats-Unis d'Amérique, cédé par le Mexique en 1848; 120,000 h. Cap. *Santa-Fé*.

MEYER (*Paul*), philologue et médiéviste fr., né à Paris en 1840.

* **MEYERBEER**, illustre compositeur allemand, né à Berlin, m. à Paris (1794-1864). Il est, avec Rossini, le premier compositeur de notre temps. Ses œuvres réunissent à la plus suave mélodie les plus puissants effets. On lui doit notamment de magnifiques grands opéras : *Robert le Diable* (1831), les *Huguenots* (1836), le *Prophète* (1849), l'*Africaine* (1865), et des opéras-comiques comme l'*Etoile du Nord* (1854) le *Pardon de Ploërmel* (1869), etc.



MEYMAC (*mé-mak*), ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel; 4,112 h. Ch. de fer Orl. Mine de bismuth.

MEYRUEIS, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac; 1,632 h.

MEYSSAC (*mes-sak*), ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive; 1,839 h.

MEYZIEUX, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 1,520 h. Sur le Rhône; ch. de fer P.-L.-M.

MÈZE, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 6,326 h. Port sur l'étang de Thau; ch. de fer M. Vins, tonnellerie, salines.

MEZEL, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 841 h.

MEZEN (*le*), fleuve de Russie, tributaire de la mer Blanche; 799 kil.

MÉZENC (*mont*), montagne de France

méridionale entre les dép. de l'Ardèche et de la Haute-Loire ; 1,054 m. d'alt.

MÉZERAY, célèbre historien fr., né à Ri (Orne), auteur d'une *Histoire de France* (1610-1683).

MÉZIDON, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux ; 1,109 h. Sur la Dives ; ch. de fer O.

MÉZIÈRES, ch.-l. du dép. des Ardennes. Sur la Meuse ; ch. de fer N. ; à 248 kil. N.-E. de Paris : 6,700 h. (*Méziérois* ou *Macériens*). Patrie de Hachette, Natalis de Wailly. L'arr. a 7 cant., 106 comm., 94,944 h.

MÉZIÈRES, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac : 1,445 h.

MÉZIÈRES-EN-BRENNE, ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc ; 1,820 h.

MÉZIN, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac ; 2,640 h. Bouchons.

MEZOTUR, ville libre de la Hongrie centrale ; 21,215 h.

MEZZETIN, acteur de l'ancienne comédie italienne (1654-1729).

MEZZOFANTE (*cardinal*), philologue italien, célèbre par sa prodigieuse mémoire, né à Bologne (1771-1848).

MIAOULIS, vaillant amiral grec, né à Négrepont (1772-1835).

MICHAELIS, orientaliste et théologien allemand, né à Halle (1717-1791).

MICHALLON (*Claude*), sculpteur fr., né à Lyon (1751-1799). — Son fils, ACHILLE-ETNA, peintre de paysage, né à Paris (1796-1822).

MICHAUD, littérateur français, né à Albens (Savoie), auteur de l'*Histoire des Croisades* et l'un des fondateurs de la *Biographie universelle* qui porte son nom (1767-1839).

MICHÉE, nom de deux prophètes juifs du IXe et du VIIIe siècle av. J.-C.

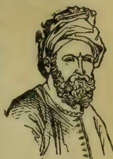
MICHEL (*saint*), archange, chef de la milice céleste. Fête le 29 septembre.

Michel terrassant le démon (*l'Archange saint*), tableau de Raphaël, au Louvre ; cette peinture, que Vasari dit avoir été exécutée pour François Ier, a subi de nombreuses restaurations qui en ont altéré la beauté.

MICHEL Ier, empereur grec de 811 à 813 ; — MICHEL II, *le Bègue*, empereur grec de 820 à 829 ; — MICHEL III, *l'Ivrogne*, empereur grec de 842 à 867 ; — MICHEL IV, *le Paphlagonien*, empereur grec de 1034 à 1040 ; — MICHEL V, *le Calaphate*, empereur grec en 1041 ; — MICHEL VI, *le Stratiotique*, empereur grec de 1056 à 1057 ; — MICHEL VII, *le Parapinace*, empereur grec de 1071 à 1078 ; — MICHEL VIII, *Paléologue*, empereur de Constantinople de 1260 à 1282, chef de la dynastie des Paléologues.

MICHEL (*Francisque*), archéologue fr., né à Paris (1809-1887).

* **MICHEL-ANGE** [*kèl*] (*Buonarroti*) peintre, sculpteur et architecte italien, né à Caprese (Toscane), l'un des plus grands artistes qui aient jamais existé. Nul n'a égalé l'ampleur, l'originalité, la puissance de ses conceptions, et ses œuvres étonnent par leur nombre et leur diversité autant que par leur caractère grandiose et sublime. On lui doit la *Coupole de Saint-Pierre de Rome*, le *Tombeau de Jules II*, le *Christ tenant sa croix* (sculpt.) et les peintures de la *Chapelle Sixtine*, parmi lesquelles la belle fresque du *Jugement dernier* (1475-1564).



***MICHELET** (*Jules*), illustre historien français, né à Paris. Ses opinions libérales firent deux fois suspendre ses cours du Collège de France. Dans son *Histoire de France* et son *Hist. de la Révolution*, il est parvenu à réaliser une véritable résurrection de notre vie nationale (1798-1874).



MICHIGAN, un des cinq grands lacs du St-Laurent, au nord des Etats-Unis.

MICHIGAN, un des Etats de l'Union américaine ; 2,250,000 h. Cap. *Lansing.*

MICHOL, fille de Saül, épouse de David (*Bible*).

MICHON (*l'abbé*), prédicateur, romancier et graphologue fr., né à La Roche-Fressange [Corrèze] (1806-1881).

MICIPSA, fille de Masinissa, roi des Numides de 149 à 118 av. J.-C., oncle de Jugurtha.

MICKIEWICZ (*Adam*), poète polonais, professeur de littérature slave au Collège de France (1798-1854).

Micromégas, héros et titre d'un conte philosophique en prose, de Voltaire. Cette dénomination bizarre vient des deux mots grecs *mikros*, petit, et *megas* grand ; c'est-à-dire, suivant l'application maligne qu'en faisait Voltaire à Fontenelle, *petit grand homme*. C'est une satire piquante, spirituelle de la *Pluralité des mondes*, ouvrage où Fontenelle mêle aux détails scientifiques un esprit alambiqué.

MICRONÉSIE, c'est-à-dire *petites îles*, région ethnographique plutôt que géographique de l'Océanie ; elle comprend les archipels de Magellan et d'Anson, les Mariannes, les Carolines, les Palaos, les Marshall, les Gilbert ; environ 91,000 h. (*Micronésiens*).

MIDAS, roi de Phrygie, qui obtint de Bacchus la faculté de changer en or tout ce qu'il touchait. Mais à peine son vœu fut-il exaucé, que tout, jusqu'à ses aliments, se transformait en or dès qu'il y

portait la main. Sur ses instances, le dieu, pour le délivrer de ce funeste don, lui ordonna de se baigner dans le Pactole, qui, depuis, roula des paillettes d'or. On raconte aussi que Midas ayant préféré la flûte de Pan à la lyre d'Apollon, le dieu irrité lui coiffa la tête d'une paire d'oreilles d'âne. Midas cachait à tous cette difformité, quand son barbier, qui avait découvert le secret et qui ne pouvait le garder, le confia à la terre après y avoir creusé un trou qu'il se hâta de combler; mais à cette place poussèrent des roseaux qui, au moindre souffle du vent, répétaient à tous les passants : Midas, le roi Midas, a des oreilles d'âne ! (*Myth.*) — On fait en littérature de fréquentes allusions à ces différents épisodes mythologiques.

Midas et Bacchus, tableau de Poussin, musée de Munich ; le roi supplie le dieu de lui retirer le pouvoir de changer tout en or.

MIDDELBOURG, v. de Hollande dans l'île de Walcheren, aux embouchures de l'Escaut, ch.-l. de la Zélande ; 16,100 h.

MIDDLESBROUGH, v. d'Angleterre (comté d'York) ; 56,000 h. Port sur l'estuaire du Tees.

MIDDLESEX, comté d'Angleterre, dans lequel se trouve en partie *Londres;* 2,951,000 h.

MIDHAT-PACHA, homme d'Etat turc, né en Bulgarie (1824-1883).

Midi (*canal du*), grand canal de navigation reliant l'Atlantique par la Garonne (et le canal latéral à la Garonne) à la Méditerranée. Il commence à Toulouse et aboutit après Adge à l'étang de Thau; 241 kil. Le canal du Midi fut creusé par Riquet, de 1667 à 1681.

MIDI (*pic du*), nom de deux montagnes des Pyrénées : le pic du Midi de Bigorre (Hautes-Pyrénées) a 2,877 m. et le pic du Midi d'Ossau (Basses-Pyrénées) a 2,887 m.

MIDOU ou **MIDOUR** (*le*), riv. du Gers et des Landes, se joint à la Douze pour former la Midouze ; 105 kil.

MIDOUZE (*la*), riv. de France, se forme à Mont-de-Marsan par la réunion de la Douze et du Midou et se jette dans l'Adour (r. dr.) ; 43 kil.

MIECZISLAS, nom de deux rois de Pologne (xe et xie siècle).

MIÉLAN, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande ; 1,827 h. Ch. de f. M.

MIÉRIS (*Franz van*), peintre hollandais, né à Leyde (1635-1681). Son fils, WHILEM (1662-1747), et son petit-fils, FRANZ (1689-1763), furent des artistes distingués.

MIEROSLAWSKI, général et publiciste polonais (1814-1878).

MIGNARD (*Nicolas*), peintre français né à Troyes (1606-1668) ; — PIERRE, frère du précédent, peintre de portraits (1512-1695).

MIGNE (*l'abbé*), théologien français, né à Saint-Flour, éditeur d'un grand nombre d'ouvrages de théologie, tels que la *Patrologie latine* et les *Orateurs sacrés* (1800-1875).

MIGNET, historien français, né à Aix, remarquable par la sûreté de son érudition et de son jugement (1796-1884).

Mignon, personnage créé par Gœthe, l'une de ses créations les plus originales et les plus touchantes. C'est un type dont la poésie et la peinture se sont emparées.

Mignon aspirant au ciel et **Mignon regrettant sa patrie**, tableaux d'Ary Scheffer (1838). Poétiques figures inspirées à l'artiste par les vers de Gœthe; Œuvres d'un sentiment exquis.

Mignon, bel opéra-comique en trois actes, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Amb. Thomas (1866).

MILAN, v. de l'Italie, cap. de la Lombardie, anc. cap. du Milanais, ch.-l. de la prov. de Milan, sur la rive gauche de l'Olona ; 321,839 h. (*Milanais*). Archevêché, belle cathédrale, nombreuses écoles, bibliothèque Ambrosienne, musée ; églises richement ornées, palais : commerce important. Patrie de Ferrari, Beccaria, Manzoni, Pie IV, Grégoire XIV.

MILAN Ier, OBRENOWITCH, né en 1852, roi de Serbie en 1882, a abdiqué en 1889, m. 1901.

MILANAIS (*le*), ancien Etat du N. de l'Italie, tour à tour conquis et perdu par les Français au XVIe siècle. Cap. *Milan.*

MILET, ancienne v. de l'Asie Mineure, port sur la mer Egée, patrie de Thalès, d'Anaximandre, d'Anaximène, d'Hécatée, d'Aspasie, d'Eschine, d'Aristide, etc. Milet fut le siège de l'école philosophique d'Ionie (Hab. *Milésiens*).

Mil huit cent quatorze, chef-d'œuvre de Meissonier (1864), épisode de la campagne de France ; Napoléon. à cheval, et suivi de son état-major, sur un chemin boueux, effondré, semble plongé dans une sombre mélancolie. Physionomies expressives ; exécution d'une finesse et d'une précision admirables.

MILIANIA, v. d'Algérie (Algér), ch.-l. d'arr. et de subdivision militaire ; à 91 kil. S.-O. d'Alger ; 6,920 h. L'arr. a 132,035 h.

Milieu (*empire du*), nom que les Chinois donnent à leur pays, qu'ils ont considéré longtemps comme le milieu, le centre du monde.

MILL (*James*), historien, économiste et philosophe anglais, né à Montrose (Ecosse), appliqua aux sciences morales la méthode positiviste (1773-1836).

MILL (*John-Stuart*), célèbre économiste, publiciste et philosophe anglais, fils du précédent, né à Londres, mort à Avignon (1806-1873).

MILLAS (*âce*), ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan ; 2,460 h. Sur la Têt ; ch. de f. M.

MILLAU ou **MILHAU**, ch.-l. d'arr. (Aveyron) ; sur le Tarn ; ch. de f. Orl. ; à 49 kil. S.-E. de Rodez ; 17,429 h. (*Millavois*). Houille, fabriques de gants de peau. Patrie de Bonald, Planard. L'arr. a 9 cant., 50, comm., 66,925 h.

Mille et une Nuits (*les*), charmant recueil de contes arabes traduits en français par Galand (1704). C'est la sultane Schéhérazade qui, chaque matin, sur la demande de sa sœur Dinazarde, développe un sujet nouveau, sans que son imagination s'épuise à dérouler l'écheveau de ces fictions orientales, les aventures de Sindbad le marin, du calife Haroun-al-Raschild, d'Ali-Baba et des quarante voleurs, d'Aladin et de la lampe merveilleuse. Sous le voile ingénieux de l'apologue, ces contes, si riches et si poétiques, spirituels au surplus, peignent admirablement les caractères et les mœurs de l'Orient, et surtout l'audace et l'artifice des femmes tenues dans l'esclavage doré des harems. Les *Mille et une Nuits* sont devenues synonymes de tout ce qui offre un aspect éblouissant, magique, l'image d'un luxe oriental.

Millénaires, nom donné à divers sectaires juifs ou chrétiens qui croyaient que le Messie n'aurait sur la terre qu'un règne de mille ans.

MILLESIMO. bourg du royaume d'Italie, prov. de Gênes, célèbre par une victoire de Bonaparte sur les Autrichiens en 1796; 1,280 h. Sur la Bormida.

MILLET (*Aimé*), sculpteur français, né à Paris (1819-1891).

MILLET (*Jean-François*), peintre paysagiste français, ne à Gréville [Manche] (1814-1875).

MILLEVOYE, poète français, né à Abbeville, auteur d'élégies, dont la plus connue est la *Chute des feuilles* (1782-1816).

MILLIN, archéologue français né à Paris (1759-1818).

MILLOT (*l'abbé*). historien français, né à Ornans (1726-1785).

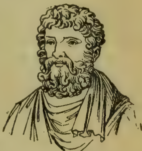
MILLY, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. d'Etampes; 2,254 h.

MILO, anc. **MILOS**, île grecque de l'Archipel, une des Cyclades, où la fameuse statue connue sous le nom de *Vénus de Milo* fut trouvée en 1820; 5,540 h. Cap. *Palæo-Castro* (le Vieux-Château).

MILON, célèbre athlète du VIe s. av. J.-C., né à Crotone, plusieurs fois vainqueur aux jeux Olympiques et aux jeux Pythiques. Il était d'une force et d'une gloutonnerie si extraordinaires que, suivant la tradition, il porta un jour, l'espace de 120 pas, un bœuf, le tua d'un coup de poing et le mangea tout entier en un seul repas. D'après la légende, devenu vieux, et voulant encore essayer ses forces, il tenta de fendre avec ses mains un arbre déjà entr'ouvert. Les deux parties du tronc se rejoignirent et le retinrent captif. Dans cette situation, il fut dévoré par des loups, d'autres disent par un lion.

Milon de Crotone, célèbre groupe en marbre, de Puget, au Louvre. On dit qu'en voyant cette figure de l'athlète dévoré par un lion, la reine Marie-Thérèse laissa échapper cette exclamation : « Ah! le pauvre homme! comme il souffre! » Ce marbre est vivant, en effet.

MILON, tribun romain, gendre de Sylla, tribun du peuple en 57 av. J.-C.; accusé du meurtre de Claudius en 52, il fut défendu par Cicéron, qui prononça à cette occasion sa harangue *Pro Milone*; m. en 48 av. J.-C.



MILORADOVITCH, général russe, né à St-Pétersbourg (1770-1825).

* **MILTIADE** (*ciade*), général athénien, vainqueur des Perses à Marathon (490 av. J.-C.). A son nom se rattache cette phrase prononcée par Thémistocle : *Les lauriers de Miltiade m'empêchent de dormir*. V. THÉMISTOCLE.



* **MILTON**, célèbre poète anglais, né à Londres. A la mort de Cromwell, dont il était le secrétaire, il rentra dans la vie privée, et, pauvre, oublié, aveugle, il dicta à sa femme et à ses deux filles son immortel poème, le *Paradis perdu* [v. ce mot] (1608-1674). Il a été enterré à Westminster.

Milton aveugle dictant le Paradis perdu, tableau de Keyser (1859).

Milvius (*pont*), auj. *Ponte-Molle*, pont sur le Tibre, à 2 kil. de Rome, où Constantin battit Maxence (312 av. J.-C.).

MILWAUKEE, v. des Etats-Unis (Wisconsin); 240,000 h. Port sur le lac Michigan, à l'embouchure de la *rivière Milwaukee*.

MIMIZAN, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1,221 h. Sur le *courant de Mimizan* qui fait communiquer l'étang d'Aureilhan avec l'Atlantique. Essences.

MINA, chef de partisans espagnols qui lutta contre Napoléon Ier, puis contre Ferdinand VII (1784-1835).

MINCIO (*le*), riv. d'Italie, sort du lac de Garde à Peschiera, passe à Mantoue et se jette dans le Pô (riv. g.); 80 kil.

MINDANAO, île de l'archipel des Philippines; 400,000 h.

MINDEN, v. de Prusse (Westphalie); 17,900 h. Sur le Weser.

MINDORO, île de l'archipel des Philippines; 160,000 h.

MINEPHTAH, nom de deux rois égyptiens de la 19e dynastie.

MINERVE (en grec *Athênê*) ou **PALLAS**, fille de Jupiter, déesse de la sagesse et des arts. Elle présidait à tous les travaux qui se font à l'aiguille et excellait elle-même dans les ouvrages de broderie, de tapisserie et de couture.

Arachné ayant osé la défier dans son art, la déesse la métamorphosa en l'insecte que nous nommons araignée. La Fable représente Minerve sortant tout armée du cerveau de Jupiter, après que Vulcain eut fendu d'un coup de hache la tête du maître des dieux (*Myth.*). On fait en littérature de fréquentes allusions à cette naissance merveilleuse.



* **Minerve au collier** (*la*), statue antique, au musée du Louvre.

Minerve du Parthénon (*la*), statue en or et en ivoire, par Simart, restitution savante de la célèbre *Minerve* de Phidias.

Minerve pacifique, statue antique, au Vatican ; — même sujet, au Louvre.

MINGHETTI, homme d'Etat et publiciste italien, né à Bologne (1818-1886).

MINGRÉLIE, région de la Russie d'Asie, au sud-ouest du Caucase; 70,000 h. (*Mingréliens*). La Mingrélie correspond à l'anc. *Colchide*.

MINHO (*mi-no*), fleuve d'Espagne et de Portugal, arrose Lugo, Orense et se jette dans l'Atlantique ; 275 kil.

MINHO, prov. du Portugal comprenant les districts de Porto, Braga, Vianna do Castello ; 1,014,768 h.

MINÎ ou **MÉNÈS** ou **MNÉVIS,** premier roi historique de l'Egypte, fondateur de Memphis.

Minimes, religieux de l'ordre de saint François, institués par François de Paule en 1435.

MINNEAPOLIS, v. des Etats-Unis (Minnesota); 220,000 h. Sur le Mississipi.

Minnesingers (*chantres d'amour*), nom sous lequel les Allemands désignent leurs troubadours et leurs trouvères.

MINNESOTA, un des Etats de l'Union américaine ; 1,500,000 h. Cap. *Saint-Paul.*

MINORQUE, l'une des îles Baléares ; 34,200 h. (*Minorquins*). Ch.-l. *Port-Mahon.* Vins, oranges, câpres.

MINOS (*óce*), roi de Crête, sage législateur, juge des enfers, ainsi qu'Eaque et Rhadamante.

* **MINOTAURE,** monstre moitié homme et moitié taureau, fils de Pasiphaë, femme de Minos. Il fut tué par Thésée (*Myth.*).



MINSK, v. de la région occidentale Russie d'Europe, ch.-lieu du gouvernement de Minsk ; 54,500 h. Archevêché grec, évêché catholique. Le gouvernement a 1,570,000 habitants.

MINTURNES, auj. *Trajetta*, v. du Latium, près de laquelle Marius fugitif, et proscrit, se cacha dans les marais.

MINUTIUS FÉLIX, éloquent apologiste chrétien du IIIe siècle.

MIOLLIS, général français, né à Aix (1750-1828).

MIOT, *comte de Mélito*, homme politique et écrivain français, né à Versailles, auteur de curieux *Mémoires* sur la Révolution et l'Empire (1762-1841).

MIQUELON (*grande* et *petite*), îles françaises de l'Amérique du Nord, au S. de Terre-Neuve ; 520 h.

MIRABEAU (*Victor Riquetti, marquis de*), économiste fr., né à Pertuis (Provence), père du comte de Mirabeau (1716-1789). — Son fils, le comte de MIRABEAU, l'orateur le plus éminent de la Révolution française, né au château de Bignon (Loiret). Très durement traité par son père et enfermé plusieurs années, il parvint à s'enfuir à l'étranger, fut arrêté en Hollande et incarcéré à Vincennes, où il resta de 1777 à 1781. En 1789, repoussé par l'ordre de la noblesse, il fut envoyé aux états généraux comme député du tiers, contribua par son savoir et son éloquence aux victoires de la Constituante et mourut au moment où on l'accusait d'avoir pactisé avec la cour (1749-1791).



Miracle de saint Marc (*le*), chef-d'œuvre du Tintoret, Académie de Venise. Composition d'un bel effet.

Miracles (*cour des*), quartier de l'ancien Paris, près de Notre-Dame-des-Victoires ; il servait de retraite aux mendiants et aux vagabonds qui encombraient la capitale au moyen âge.

MIRADOUX, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lectoure : 1,249 h.

MIRAFLORES, homme politique et publiciste espagnol (1792-1872).

MIRAMBEAU, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac ; 2,095 h.

MIRAMON (*Michel*), né à Mexico, homme d'Etat mexicain, du parti de Maximilien, fusillé avec lui (1832-1867).

MIRANDA, général, né dans l'Amérique espagnole, qui servit sous la République dans les armées fr. (1759-1816).

MIRANDE, ch.-l. d'arr. (Gers) ; sur la Baïse ; ch. de fer M.; à 21 kil. S.-O. d'Auch ; 4,244 h. (*Mirandais*). Volailles, eaux-de-vie. L'arr. a 8 cant., 150 comm., 68,547 h.

MIRANDOLE (LA). v. d'Italie, prov. de Modène ; 12,715 h. Patrie de Pic de La Mirandole.

MIRANDOLE (*Pic de la*). V. PIC.

MIRBEL, botaniste français, né à Paris (1776-1854).

MIRDITES, peuple de l'Albanie, appartenant au rit catholique.

MIREBEAU, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 2,739 h. Ch. de fer Et.

MIREBEAU-SUR-BÈZE, ch. l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 1,233 h. Houblon, vignobles.

MIRECOURT (*Eugène de*), pseudonyme de Eug. Jacquot, littérateur fr., né à Mirecourt (1812-1880).

MIRECOURT, ch.-l. d'arr. (Vosges); sur le Madon, affl. de la Moselle; ch. de fer E.; à 27 kil. N.-O. d'Epinal; 5,141 h. Dentelles, broderies; ferme école au Bauffroy. Patrie de Pierre Fourier. L'arr. a 6 cant., 142 comm., 60,214 h.

Mireille, belle épopée rustique, en dialecte provençal, par Mistral.

Mireille, opéra en cinq actes de Gounod (1864).

MIREPOIX, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Pamiers; 3,524 h. Patrie du maréchal Clausel.

MIREPOIX (*duc de*), maréchal de France, né à Belleville [Meurthe] (1699-1758).

MIRIBEL (*baron de*), général, chef d'état-major de l'armée française, né à Montbonnot [Isère] (1831-1893).

MIRKHOND, célèbre historien persan, né près de Nischapour (1433-1498).

MIROMESNIL, magistrat français, garde des sceaux (1723-1796).

MIRON (*Robert*), prévôt des marchands de Paris et président du tiers état aux états généraux de 1614; m. en 1641.

Mirrha, tragédie d'Alfieri, une de ses meilleures productions (1791).

MIRZAPOUR, v. de l'Hindoustan, prov. de Bénarès; 57,000 h. Sur le Gange.

Misanthrope (*le*), comédie en cinq actes et en vers, de Molière, un des ouvrages qui honorent le plus la scène française (1666). Toute l'action réside dans le jeu naturel des caractères; tout le comique dérive de l'étude haute et sereine des mœurs. L'auteur démontre que la vertu, emportée par une indignation excessive, a besoin d'une mesure. Chacun de ses personnages a un travers, et ne se retire qu'après avoir reçu sa juste part de censure. Une grande conception philosophique a donc présidé à l'enfantement de ce chef-d'œuvre de la scène comique, le plus correct des ouvrages de Molière, et dont un grand nombre de vers ont passé dans la langue :

L'ami du genre humain n'est point du tout mon fait,

pour faire entendre qu'on ne donne pas sa confiance à celui qui lui-même la donne à tout le monde.

. . . . Ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses,

expression qui marque énergiquement la réprobation que le vice doit nous inspirer.

C'est à vous, s'il vous plait, que ce discours s'adresse,

se dit un peu ironiquement à une personne qui n'a pas l'air de prendre pour elle ce que l'on dit.

Allons, ferme, poussez, mes bons amis de cour,

encouragement ironique adressé à ceux dont on n'approuve ni les actions ni les propos.

Par la sambleu! messieurs, je ne croyais pas être
Si plaisant que je suis,

réponse énergique que nous pouvons faire aux railleurs lorsque la raison et le bon droit sont de notre côté.

. . . . Un endroit écarté
Où d'être homme d'honneur on ait la liberté

boutade misanthropique de quelqu'un qui veut fuir la société.

Misanthropie et repentir, drame de Kotzebue, une de ses meilleures pièces (1787).

Mischna (*la*), recueil de lois juives et de décisions des rabbins.

Mise au tombeau (*la*), tableau de Raphaël, galerie Borghèse; — du Caravage, musée du Vatican; — du Titien au Louvre. V. *Christ porté au tombeau.*

MISÈNE (*cap*), promontoire d'Italie, en face de Procida, à l'extrémité S.-O. du golfe de Pouzzoles, près Naples.

Misérables (*les*), grand roman social de Victor Hugo; œuvre puissante qui par ses magnificences et son ampleur rappelle les plus beaux jours de l'effervescence romantique. Le héros des *Misérables* est *Jean Valjean*, condamné au bagne pour un pain volé, un jour que les enfants de sa sœur avaient faim, et dont toute l'existence se débat sous la réprobation dont sont frappés les forçats libérés. Autour de lui gravitent des types tels que *Myriel*, l'évêque qui incarne toutes les vertus du catholicisme primitif; *Cosette*, la petite fille martyre; *Javert*, la police faite homme, etc. (1862).

MISKOLC ou **MISKOLCZ**, v. de la Hongrie septentrionale; 24,320 h. Blé.

MISNIE, pays de Saxe, ancien margraviat de l'empire d'Allemagne; berceau des électeurs, puis princes de Saxe; ch.-l. *Dresde.*

Missi dominici (*envoyés du maître*), hauts commissaires chargés par les anciens rois de France, et notamment par Charlemagne, de parcourir les provinces et de surveiller l'administration.

MISSISSIPI (*le*), grand fleuve des Etats-Unis, sort du lac Itaska (Minnesota), arrose Saint-Paul, Saint-Louis, Memphis, Wicksburg, Natchez, Bâton-Rouge, la Nouvelle-Orléans, et se jette dans le golfe du Mexique; 4,620 kil.

MISSISSIPI, un des États unis de l'Amérique du N.; 1,490,000 h. Ch.-l. *Jackson.*

MISSOLONGHI (*gui*), v. de la Grèce, célèbre par la défense héroïque que Botzaris y opposa aux Turcs en 1822 et en 1826; 6,500 h. Sur la mer Ionienne.

MISSOURI (*le*), grande riv. de Etats-

Unis, se jette dans le Mississipi (riv. dr.); 4,600 kil.

MISSOURI, un des Etats unis de l'Amérique du N.; 3,250,000 h. Ch.-l. *Jefferson*.

MISTI, volcan du Pérou, près d'Aréquipa; 5,620 mètres d'altitude.

MISTRAL (*Frédéric*), poète provençal, né à Maillanes (Bouches-du-Rhône), en 1830, auteur de *Mireille*.

MITAU, v. de la Russie, ch.-l. de la province de Courlande; 29,700 h. Sur l'Aa. Louis XVIII y résida de 1798 à 1807.

MITHRA, l'un des génies de la religion mazdéenne, l'esprit de la lumière divine.

MITHRIDATE, nom de plusieurs rois parthes Arsacides.

MITHRIDATE Ier, roi du Pont, allié de Cyrus.

MITHRIDATE le Grand, ennemi implacable des Romains, roi du Pont de 123 à 63 av. J.-C. Tout jeune et continuellement en butte aux intrigues et aux conspirations d'une cour qu'il faisait déjà trembler, il avait, dit-on, étudié les plantes vénéneuses et s'était si bien familiarisé avec les poisons les plus violents, qu'il en était arrivé à n'avoir plus rien à craindre de leur effet. Il parlait les langues de tous les peuples sur lesquels s'exerçait son empire. Ses guerres avec les Romains durèrent de 90 à 63 av. J.-C. presque sans interruption. Une révolte de son fils Pharnace l'ayant empêché de marcher sur l'Italie, il se fit donner la mort par un esclave.

Mithridate, tragédie de Racine, en cinq actes et en vers. Dans cette pièce, Racine a voulu dessiner un de ces grands caractères de l'antiquité, d'autant plus difficiles à bien peindre que l'histoire en a donné une plus haute idée (1673).

MITIDJA. V. MÉTIDJA.

MITYLÈNE. V. MYTILÈNE.

* **MNÉMOSYNE**, fille d'Uranus, déesse de la mémoire et mère des Muses (*Myth.*).



MNESICLÈS, architecte athénien, construisit les Propylées (ve s. av. J.-C.).

MOAB, fils de Loth et père des Moabites, personnage biblique regardé comme la tige des *Moabites*, peuple qui habitait la partie de l'Arabie Pétrée situé à l'E. de la mer Morte. Sa capitale était *Rabbath-Moab*.

MOAWIAH, premier calife Ommiade, né à La Mecque (610-680).

MOBILE (*le*), fl. de la région méridionale des Etats-Unis (Etat d'Alabama), formé par la réunion de l'Alabama et du Tombigbee. Il s'écoule dans le golfe du Mexique par la *baie du Mobile*; où l'amiral David Ferragut remporta une victoire navale sur les sudistes en 1864.

MOBILE, v. des Etats-Unis (Alabama); 30,000 h. Sur la *baie du Mobile*; évêché catholique.

MOCENIGO, noble famille vénitienne, qui a fourni plusieurs doges à la République.

MODANE, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne; 2,725 h. Sur l'Arc; ch. de f. P.-L.-M. Là commence le grand tunnel du mont Cenis.

MODÈNE, v. d'Italie, cap. de l'ancien duché de ce nom; 58,058 h. (*Modénais*). Université. Patrie de Montecuculli, de Tassoni. Le *duché de Modène* fut annexé au royaume d'Italie en 1860.

MODICA, v. de Sicile; 41,250 h. Près de là se trouvent les grottes d'Ispica.

MODON, v. de la Messénie (Morée), l'ancienne *Méthone*; 4,245 h. Port sur la mer Ionienne.

MŒRIS, lac de l'ancienne Egypte, destiné à recevoir le trop-plein des eaux du Nil en temps d'inondation ou à suppléer au manque d'eau en cas de sécheresse. Le lac Birket-el-Queroun est tout ce qu'il en reste. Au milieu étaient deux pyramides couronnées par les statues colossales d'Amenemhat Ier et de la reine sa femme.

MOÉRO, lac de l'Afrique équatoriale, au S.-O. du lac Tanganyika.

MOGADOR ou **SOUEÏRA** (*la Belle*), v. du Maroc; 18,000 h. Port sur l'Atlantique; bombardée par les Français en 1844.

MOHACZ, v. du S.-O. de la Hongrie; 12,500 h. Sur le Danube. Le roi Louis II de Hongrie y fut battu et tué par Soliman le Magnifique en 1526. Charles de Lorraine y vainquit les Turcs en 1687.

MOHAMMED, nom arabe de Mahomet.

MOHAMMED-EL-MAHDI, calife abbasside, de 775 à 785.

MOHICANS, tribu indienne des Etats-Unis (Conneticut), appartenant à la famille des Algonquins.

Mohicans (*le Dernier des*), roman américain, un des meilleurs ouvrages de Fenimore Cooper (1826).

MOHILEF ou **MOGHILIOV**, v. de Russie occidentale, ch.-l. du gouvernement de Mohilef; 40,530 h. Sur le Dniéper. Le gouvernement a 1,146,470 h.

MOHL (*Jules*), savant orientaliste fr., né à Stuttgart (1800-1876).

MOIGNO (*l'abbé*), physicien et mathématicien français, né à Guéméné, fondateur de la revue scientifique le *Cosmos* (1804-1884).

MOIRANS (*ran*), ch.-l. de c. (Jura), arr. de Saint-Claude; 1,283 h.

Mois (*les*), poème didactique de Roucher, en douze chants (1779).

MOISDON (*moi-don*), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; 2,577 h. Ardoisières.

MOÏSE de Khoren, écrivain arménien du ve siècle, surnommé l'*Hérodote de l'Arménie*.

MOÏSE ou **MOSCHÉ**, la plus grande figure de l'Ancien Testament, guerrier, homme d'Etat, historien, poète, moraliste et législateur des Hébreux. La Bible rapporte qu'un pharaon ayant ordonné le meurtre des enfants mâles des Juifs d'Egypte, une femme de la tribu de Lévi exposa sur le Nil son enfant, qui fut recueilli par une fille du roi et reçut d'elle le nom de Moïse, c.-à-d. *sauvé des eaux*. Obligé, à l'âge de quarante ans, de s'enfuir dans le désert pour avoir tué un Egyptien qui frappait un Hébreu, Moïse eut une apparition. Dieu se montra à lui sous la forme d'un buisson ardent et lui commanda de tirer son peuple de l'esclavage, de le conduire d'Egypte en Palestine. Alors commença l'exode. Moïse ayant douté de la parole du Seigneur dans une circonstance solennelle, fut condamné à ne pas pénétrer dans la terre promise. Il mourut, en effet, sur le mont Nébo, du haut duquel il put contempler le pays de Chanaan. Il avait donné aux Hébreux, du haut du Sinaï et au nom de Dieu, le *décalogue* (*Bibl.*).

Moïse en Egypte, opéra en quatre actes, de Rossini, l'une des meilleures partitions de l'illustre compositeur (1827).

Moïse sur le Nil, titre d'une des plus belles odes de V. Hugo, couronnée par l'Académie des jeux Floraux. Le poète n'avait que dix-huit ans lorsqu'il la composa (1820).

* **Moïse**, célèbre statue de marbre, par Michel-Ange, église St-Pierre-aux-Liens (Rome); cette figure superbe, dont la physionomie irritée annonce une énergie et une volonté puissantes, est placée sur le tombeau inachevé de Jules II.



Moïse sauvé des eaux, tableau de Poussin, au Louvre; — de Claude Lorrain (Madrid); — de Paul Véronèse (Turin); — du même (Dresde).

MOISSAC, ch.-l. d'arr. (Tarn-et-Garonne); sur le Tarn et le canal latéral à la Garonne; ch. de f. M.; à 28 kil. N.-O. de Montauban; 8,797 h. (*Moissagais*). Minoteries, vins. L'arr. a 6 cant., 50 comm., 47.278 h.

Moissonneurs (*les*), ou la **Fête de la moisson**, chef-d'œuvre de Léopold Robert, au Louvre; figures élégantes, bien dessinées et groupées ingénieusement.

MOITA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 842 h. Amiante.

MOITTE, sculpteur français, né à Paris (1747-1810).

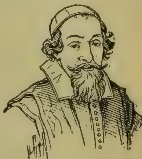
MOKA, port d'Arabie, sur la mer Rouge; 5,000 h. Café renommé.

MOLAY (*Jacques de*), dernier grand maître des templiers, brûlé vif en 1314 après une procédure inique.

MOLDAU (*la*), riv. d'Autriche, passe à Prague et se jette dans l'Elbe (riv. g.); 430 kil.

MOLDAVIE, ancienne principauté danubienne qui forme actuellement avec la Valachie le royaume de Roumanie; 1,535,000 h. (*Moldaves*). V. pr. *Jassy*.

MOLÉ (*Edouard*), magistrat français (1540-1614); — *MATTHIEU, fils du précédent, président au parlement, garde des sceaux, joua un rôle important pendant la Fronde (1584-1656).



MOLÉ, célèbre acteur français, né à Paris (1734-1802).

MOLÉ (*comte*), homme d'Etat fr., né à Paris, ministre sous Louis-Philippe (1781-1855).

MOLENE (*île*), île du dép. du Finistère, située entre Ouessant et la pointe Saint-Mathieu.

MOLFETTA, v. d'Italie (Pouille); 30,056 h. Port sur l'Adriatique.

* **MOLIÈRE** (*J.-B. Poquelin*, dit), auteur comique fr., né à Paris, universellement reconnu comme la plus haute expression du génie comique dans tous les temps et dans tous les pays. Il a parcouru le cercle entier de son art avec une souplesse inimitable, depuis la farce la plus bouffonne jusqu'à la comédie la plus élevée. Nul ne peut lui être comparé pour le relief des caractères, la haute originalité, la verve jaillissante, la force comique, le naturel, le bon sens, la verdeur gauloise du style. Il est irréprochable dans la conduite des caractères et l'enseignement qui découle de l'action. La plupart de ses caractères sont devenus d'impérissables types, des personnages dessinés avec tant de perfection et si universellement consacrés qu'ils semblent avoir eu une existence réelle. Nul, enfin, n'a enrichi la langue littéraire et la langue usuelle d'autant de vers, de mots et de locutions devenus proverbes. « Tout homme qui sait lire, a dit Sainte-Beuve, est un lecteur de plus pour Molière. » Ses principales pièces sont : les *Précieuses ridicules*, *Sganarelle*, l'*Ecole des femmes*, *Tartufe*, le *Misanthrope*, *George Dandin*, l'*Avare*, le *Bourgeois gentilhomme*, les *Fourberies de Scapin*, le *Médecin malgré lui*, les *Femmes savantes*, le *Malade imaginaire*, etc. (1622-1673).



Molière (*fontaine*), monument élevé en 1844 à la mémoire de notre grand comique, rue de Richelieu, non loin de la

maison où, dit-on, il rendit le dernier soupir. Ce monument a été construit par Visconti ; la statue en bronze de Molière est de Seurre; mais on admire surtout les statues de la *Comédie grave* et de la *Comédie enjouée*, dues au ciseau de Pradier.

Molière et Louis XIV, tableau de Gérome. Types et costumes d'une grande exactitude; exécution très soignée et très minutieuse (1863).

MOLIÈRES, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban ; 2,146 h.

MOLINA, jésuite espagnol, né à Cuenca, auteur du *molinisme*, doctrine sur la grâce qui fut condamnée par l'Eglise (1535-1601).

MOLINOS, théologien espagnol, dans les ouvrages duquel se révèle le germe du quiétisme (1627-1696).

MOLITOR, maréchal de France, né à Hayange [Moselle] (1770-1849).

MOLLIEN (*comte*), homme d'Etat fr., né à Rouen, habile financier (1758-1850).

MOLLIENS-VIDAME, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens ; 683 h.

Moloch. Ce nom, qui veut dire *roi*, était appliqué par les anciens Chananéens aux *baals* qu'ils considéraient comme les plus purs et les plus puissants.

MOLOSSES, peuple de l'ancienne Epire qui avait pour cap. *Ambracia*. Les chiens molosses étaient autrefois célèbres.

MOLSHEIM (*sème*), ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin) ; cédé à l'Allemagne ; 3,215 h

MOLTKE (*comte de*), général prussien, né en 1800. C'est lui qui a combiné les opérations de l'armée prussienne en 1866, et celles de l'armée allemande en 1870-1871; m. en 1891.

MOLUQUES (*îles*), archipel hollandais de la Malaisie (Océanie) ; les principales îles sont : Gilolo ou Halmahéra, Céram, Bourou ; 390,000 h. (*Moluquois*). V. pr. *Amboine*. Epices renommées. — *Mer des Moluques*, partie du Pacifique qui baigne les îles Moluques. — *Détroit des Moluques*, entre les îles Moluques et Célèbes.

MOMBOUTTOUS, peuple du Soudan oriental, dans le bassin de l'Ouellé.

MOMMSEN (*Théodore*), historien et philologue allemand, né en 1817.

MOMUS, dieu de la raillerie (*Myth*).

MONACO, petite principauté de l'Europe, enclavée dans le dép. des Alpes-Maritimes ; 21 kil. car. ; 12,548 h. (*Monégasques*). Ch.-l. *Monaco*, 3,242 h. Port dans un promontoire de la Méditerranée.

MONAGHAN, comté d'Irlande (prov. d'Ulster), ch.-l. *Monaghan* ; 7,900 h. Le comté a 102,748 h.

MONALDESCHI (*dè-ski*), favori de Christine, reine de Suède, qui le fit assassiner à Fontainebleau en 1657.

MONASTIER (LE), ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy ; 3,759 h.

MONCADE, capitaine espagnol, devint vice-roi de Sicile (1466-1528).

MONCEY, maréchal de France, né à Besançon. Il se distingua en Espagne (1794, 1808 et 1823) et dirigea brillamment la défense de Paris contre les Alliés en 1814 (1754-1842).

MONCLAR, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot ; 1,529 h. Prunes.

MONCLAR, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban ; 1,760 h.

MONCONTOUR, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc ; 1,359 h. Amidonnerie.

MONCONTOUR, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Loudun ; 855 h. Ch. de fer Et. Victoire du duc d'Anjou (depuis Henri III), sur Coligny (1569).

MONCOUTANT, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay ; 2,852 h. Près la Sèvre Nantaise ; ch. de fer Et. Lin.

MONCRIF, spirituel écrivain fr., né à Paris, auteur de l'*Histoire des chats* (1687-1770).

Monde des oiseaux (*le*) ou *Ornithologie passionnelle*, par Alphonse Toussenel, ouvrage plein d'esprit (1852).

Monde où l'on s'amuse (*le*) et le **Monde où l'on s'ennuie,** titres de deux spirituelles comédies de Pailleron (1868 et 1881).

MONDOUBLEAU, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme ; 1,682 h. Ch. de fer.

MONDOVI, v. d'Italie (Piémont) ; 17,900 h. Bonaparte y vainquit les Piémontais le 21 avril 1796.

MONEIN, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oleron ; 4,362 h.

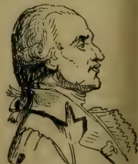
MONESTIER-DE-CLERMONT (LE) ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 631 h. Ch. de fer P.-L.-M. Eaux minérales.

MONESTIÈS (*èce*), ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi ; 1,487 h.

MONÊTIER-DE-BRIANÇON (LE), ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon ; 2,179 h. Miel, houille.

MONFLANQUIN, ch-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot ; 3,089 h.

* **MONGE** (*Gaspard*), célèbre mathématicien français, né à Beaune, un des fondateurs de l'Ecole polytechnique (1746-1818).



MONGHYR, v. de l'Hindoustan (*Berar*) ; 55,375 h. Sur le Gange. Armes.

MONGOLIE, vaste contrée de l'Asie centrale dépendant de l'empire chinois ; de 2 à 3 millions d'h. (*Mongols*).

MONGOLS (*empire des*) ou du **GRAND MOGOL,** empire fondé par Gengis-Khan (1206-1227), reconstitué par Tamerlan (1370-1405) ; fondé de nouveau par Bahour, descendant de Tamerlan (1505-

1530), l'empire mongol atteignit son apogée sous Aureng-Zeyb (1659-1707). Après ce monarque il tomba en décadence.

MONIQUE (*sainte*), mère de saint Augustin (332-387). Fête le 4 mai.

MONISTROL-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux; 4,719 h. Ch. de fer P.-L.-M.

Moniteur universel (*le*), journal officiel du gouvernement français de l'an VIII à 1869, fondé en 1789 par le libraire Panckoucke.

MONK (*mon-ke*), général anglais, lieutenant de Cromwell, qui rétablit Charles II sur le trône après avoir combattu les royalistes (1608-1670).

MONMERQUÉ, littérateur fr., né à Paris (1780-1860).

MONMOUTH, comté d'Angleterre (pays de Galles); 211,300 h. Ch.-l. *Monmouth;* 6.200 h.

MONMOUTH [*moute*] (*duc de*), fils naturel de Charles II, Stuart, né à Rotterdam, décapité sous Jacques II (1649-1685).

Monnaie (*hôtel de la*), centre de la fabrication monétaire en France, situé à Paris, quai Conti. Il a été construit en 1768 par l'architecte Antoine sur l'emplacement de l'ancien hôtel Conti, et contient un musée monétaire célèbre.

MONNIER (*Henry*), spirituel écrivain fr., né à Paris, auteur des *Mémoires de Joseph Prudhomme* (1799-1877).

MONNIER (*Marc*), littérateur et auteur dramatique fr., né à Florence (1829-1885).

MONOMOTAPA, contrée de l'Afrique orientale, dans le bassin du Zambèze en face de Madagascar.

MONPAZIER, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 886 h.

MONPONT, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac; 2,254 h. Ch. de fer Orl.

MONPOU, compositeur français, né à Paris (1804-1841).

MONREALE, v. de Sicile, près de Palerme; 19,600 h. Magnifique cathédrale. Oranges, amandes, olives.

MONROE [*rô*] (*James*), président des Etats-Unis de 1817 à 1825. Son nom est resté attaché à la fameuse doctrine qui repousse toute intervention européenne dans les affaires de l'Amérique (1759-1831).

MONROSE, célèbre comédien français, né à Besançon (1783-1843).

MONROVIA, v. de la côte occidentale d'Afrique, cap. de la République de Libéria; 13,000 h. Port sur l'Atlantique.

MONS (*monss*), v. de Belgique, ch.-l. du Hainaut; 24,850 h. Sur la Trouille, s.-affl. de l'Escaut; centre d'un vaste bassin houiller, dont la partie voisine de la France est appelée *le Borinage*.

MONSABRÉ (*le P.*), prédicateur français, né à Blois en 1827.

MONS-EN-PUELLE ou **MONS-EN-PEVÊLE,** bourg du dép. du Nord, arr. de Lille; 1,883 h. Betteraves. Philippe le Bel y battit les Flamands en 1304.

MONSEGUR, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de La Réole; 1,497 h.

MONSELET (*Charles*), littérateur et gastronome fr., né à Nantes (1825-1888).

Monsieur, titre donné à partir du XVIe s. au frère aîné du roi de France.

Monsieur de Camors, roman d'Octave Feuillet, celui où l'auteur a montré le plus de force et de profondeur. C'est une vigoureuse satire dirigée contre le matérialisme.

MONSIGNY, compositeur de musique français, né à Fauquemberg [Pas-de-Calais] (1729-1817).

MONSOLS, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche, 1,091 h.

MONSTRELET, prévôt de Cambrai, auteur d'une *Chronique* qui s'étend de 1400 à 1453 (1390-1453).

MONTAGNAC, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 3,513 h. Ch. de f. M. Eaux-de-vie.

Montagne (*la*), nom donné au groupe de conventionnels qui occupaient les bancs les plus élevés de la Convention et qui votaient pour les mesures les plus violentes.

MONTAGRIER, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac; 738 h.

MONTAGUE (*lady*), anglaise, célèbre par son esprit et sa beauté (1690-1762).

***MONTAIGNE** (*Michel de*), célèbre philosophe et moraliste fr., né au château de Montaigne (Périgord), immortalisé par ses *Essais*. Son scepticisme consiste à avouer l'impuissance de la raison humaine et la vanité du dogmatisme, mais si son esprit était sceptique, son cœur ne l'était point: il croyait à l'amitié et se montrait tolérant pour les faiblesses humaines, tout en admirant Socrate et Caton (1533-1592).



MONTAIGU (*Gilles de*), conseiller de Philippe le Bel, né à Glaine-Montaigu (1252-1518).

MONTAIGU (*Jean de*), surintendant des finances sous Charles VI (1350-1409).

MONTAIGU, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 1,804 h. Ch. de f. Orl. Théâtre de deux batailles en 1793. Patrie de Larévellière-Lepeaux.

MONTAIGU, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Moissac; 2,759 h.

MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1,915 h.

MONTALEMBERT (*marquis de*), ingénieur militaire français, né à Angoulême (1714-1800).

MONTALEMBERT (*comte de*), publiciste et homme politique fr., né à Londres, l'un des défenseurs les plus brillants du catholicisme libéral (1810-1870).

MONTALIVET (*comte de*), homme d'Etat fr., né à Neukirch (1766-1823).

MONTANA, l'un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 133,000 h. Cap. *Héléna ;* 3,850 h.

MONTANER (*nèr*), ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau ; 738 h.

MONTARGIS (*gi*), ch.-l. d'arr. (Loiret) ; sur le Loing ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 63 kil. N.-E. d'Orléans ; 11,600 h. Papeteries, tanneries. Patrie de Mme Guyon Louis Manuel, Girodet. L'arr. a 7 cant., 95 comm., 82,703 h.

MONTASTRUC, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse ; 1,003 h. Ch. de f. Orl. et M.

MONTAUBAN, ch.-l. du dép. de Tarn-et-Garonne. Sur le Tarn ; ch. de fer Orl. et M. ; à 662 kil. S.-O. de Paris; 30,388 h. (*Montalbanais*). Evêché; faculté de théologie protestante. Pépinières, soies grèges, laines, toiles, draps. Montauban résista héroïquement à de Luynes en 1621 et offrit sa soumission à Louis XIII en 1629. Patrie de Lefranc de Pompignan, Ingres. L'arr. a 11 cant., 63 comm., 97,498 h.

MONTAUBAN, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Montfort ; 3,229 h. Ch. de f. O.

MONTAUSIER (*duc de*), gouverneur du Dauphin, fils de Louis XIV (1610-1690). C'est en honneur de sa femme Julie-Lucine d'ANGENNES, duchesse de MONTAUSIER, née à Paris (1607-1671), que fut composée la *Guirlande de Julie.*

MONTBARD, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Semur; 2,509 h. Sur le canal de Bourgogne. Patrie de Buffon, Daubenton, Guérard.

MONTBAREY (*comte de*), ministre de la guerre sous Louis XVI, né à Besançon (1732-1796).

MONTBARREY, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle; 402 h. Ch. de f. P.-L.-M.

MONTBAZENS (*zince*), ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche; 1,606 h.

MONTBAZON, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours ; 1,143 h. Sur l'Indre; ch. de f. Orl.

MONTBÉLIARD, ch.-l. d'arr. (Doubs); sur le canal du Rhône au Rhin; ch. de f. P.-L.-M.; à 64 kil. N.-E. de Besançon ; 9,561 h. Horlogerie, fonderies, cuirs, bois. Patrie de Cuvier. L'arr. a 7 cant., 160 comm., 83,514 h.

MONTBENOÎT, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Pontarlier ; 248 h. Sur le Doubs. Restes d'une abbaye célèbre.

MONTBOZON, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul ; 756 h. Ch. de f. P.-L.-M.

MONTBRISON, ch. d'arr. (Loire) ; sur le Vizezy, s.-affl. de la Loire ; ch. de f. P.-L.-M.; à 31 kil. N.-O. de Saint-Etienne; 7,086 h. Céréales. Patrie d- Chantelauze, V. de Laprade. L'arr. a 9 cant., 139 comm., 141,091 h.

MONTBRON, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême ; 3,135 h.

MONTBRUN, célèbre capitaine protestant, né au château de Montbrun (Drôme), exécuté à Grenoble (1530-1575).

MONTCALM (*marquis de*), général, né au château de Candiac (Gard), lutta glorieusement au Canada contre les Anglais, mais fut tué devant Québec (1712-1759).

MONTCEAU-LES-MINES, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon : 19,612 h. Ch. de f. P.-L.-M. Mines, tissage.

MONTCENIS (*sni*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun ; 2,036 h. Mines de houille et de fer.

MONTCUQ, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors ; 1,977 h. Moutarde.

MONT-DE-MARSAN, ch.-l. du dép. des Landes. Sur la Midouze; ch. de f. M.; à 731 kil. S.-O. de Paris; 12,031 h. Pépinières, produits chimiques, huiles, bouchons. Patrie du maréchal Bosquet. L'arr. a 12 cant., 117 comm., 109,056 h.

MONTDIDIER, ch.-l. d'arr. (Somme); sur le Don, s.-affl. de la Somme ; ch. de f. N. ; à 33 kil. S.-E. d'Amiens ; 4,617 h. Pâtisserie. Patrie de Robert Lecoq, Canslin de Perceval, Parmentier. L'arr. a 5 cant., 114 comm., 63,065 h.

MONT-D'OR, groupe de montagnes près de Lyon. Fromages renommés.

MONT-DORE, village du Puy-de-Dôme, arr. de Clermont ; 1,758 h. Sur la Dordogne. Station thermale importante.

MONTEBELLO, village d'Italie (Lombardie); 1,980 h. Les Autrichiens y furent vaincus deux fois : par Lannes en 1800, e par le général Forey en 1859.

MONTEBOURG, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes ; 2,049 h. Ch. de f. O. Pépinières.

MONTE-CARLO, v. de la principauté de Monaco ; maison de jeu.

MONTECH, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin ; 2,531 h. Sur le canal latéral à la Garonne.

MONTE-CRISTO, île de la Méditerranée, entre la Corse et la Toscane, rendue célèbre par un roman d'A. Dumas.

MONTECUCOLLI ou **MONTECUCULLI,** général autrichien, né à Modène, adversaire de Turenne (1608-1681).

MONTEIL, historien fr., né à Rodez. Son principal ouvrage est l'*Histoire des Français des divers états* (1769-1850).

MONTELEONE, v. d'Italie (Calabre); 12,000 h. Filature de soie.

MONTÉLIMAR, ch.-l. d'arr. (Drôme); sur le Roubion, affl. du Rhône ; ch. de f. P.-L.-M. ; à 43 kil. N.-O. de Valence ; 13,764 h. Vins, houille, lignite, nougat. Patrie du navigateur Freycinet, Genoude. L'arr. a 6 cant., 69 comm., 63,231 h.

MONTEMAYOR, poète espagnol, né en Portugal, auteur de la *Diane* (1520-1561).

MONTEMBŒUF, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Confolens ; 1,240 h.

MONTEMOLIN (*don Carlos, comte de*), prétendant au trône d'Espagne, sous le nom de Charles VI (1818-1861).

MONTENDRE, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac; 1,442 h. Ch. de f. Et.

MONTÉNÉGRO, une des principautés danubiennes, reconnue indépendante par le traité de Berlin (1878). Elle forme une monarchie absolue et héréditaire; 9,080 kil. carr.; 236,000 h. (*Monténégrins* *). Cap. *Cettigne*.



MONTENOTTE, village d'Italie, prov. de Gênes; 3,500 h. Sur la Bormida; victoire de Bonaparte sur les Autrichiens en 1796.

MONTEREAU, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau; 7,672 h. (*Monterelais*). Au confluent de la Seine et de l'Yonne; ch. de f. P.-L.-M. Faïences, tuileries. Jean sans Peur y fut assassiné lors de son entrevue avec le dauphin, depuis Charles VII (1419). Victoire de Napoléon Ier sur les Alliés en 1814.

MONTEREY, v. des Etats-Unis (Californie); 2,500 h. Port sur le Pacifique.

MONTEREY, v. du N.-E. du Mexique; 37,900 h. Combat entre les Mexicains et les Américains en 1847.



* **MONTESPAN** (*marquise de*), favorite de Louis XIV, née au château de Tonnay-Charente (1641-1707).

* **MONTESQUIEU** (*Charles de Secondat, baron de*), illustre publiciste français, né au château de la Brède (Gironde), auteur de l'*Esprit des Lois*, des *Lettres persanes* et du livre *De la grandeur et de la décadence des Romains*. De tous les précurseurs de la Révolution française, Montesquieu est peut-être celui qui a eu les vues les plus larges et les plus fécondes en résultats pratiques (1689-1755).



MONTESQUIEU-VOLVESTRE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret; 3,340 h.

MONTESQUIOU, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; 1,439 h.

MONTESQUIOU, capitaine des gardes du duc d'Anjou, assassina le prince de Condé en 1569.

MONTESQUIOU (*Pierre de*), comte d'Artagnan, maréchal de France (1645-1725).

MONTESQUIOU-FEZENSAC, général et littérateur français, né à Paris (1739-1798).

MONTESQUIOU-FEZENSAC (*abbé de*), homme politique français (1757-1832).

MONTET (**Le**), ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins; 721 h. Houille.

MONTEVIDEO, cap. de la République de l'Uruguay; 175,000 h. Port sur l'Atlantique, à l'estuaire de la Plata.

MONTÉZUMA, dernier roi du Mexique, qui fut vaincu par Cortez et se laissa mourir de faim en 1520.

MONTFAUCON, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet; 667 h.

MONTFAUCON, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux; 1,190 h. Anc. cap. du Velay.

MONTFAUCON, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Montmédy; 926 h. En 888, Eudes y vainquit les Normands.

MONTFAUCON, localité située jadis hors l'enceinte de Paris, entre La Villette et les Buttes-Chaumont, et où s'élevait un gibet fameux construit au XIIIe siècle.

MONTFAUCON (*le Père*), savant bénédictin, né au château de Soulage (Aude) [1655-1741].

MONTFERRAT, ancien marquisat, puis duché d'Italie (Piémont).

MONTFERRAT, illustre famille de Lombardie, d'où sont issus un grand nombre de personnages distingués, entre autres Boniface de Montferrat, l'un des chefs de la 4e Croisade (1202).

MONTFORT, (*Simon de*), chef de la croisade contre les albigeois (1150-1218). — Son fils AMAURY, connétable de France (1192-1241).

MONTFORT, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 1,513 h. Vins.

MONTFORT-L'AMAURY, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet; 1,516 h. Ch. de f. O. Ruines pittoresques d'un château où naquit Simon de Montfort.

MONTFORT-SUR-HUISNE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 917 h.

MONTFORT-SUR-MEU, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine); ch. de f. O.; à 22 kil. N.-O. de Rennes; 2,464 h. L'arr. a 5 cant., 46 comm., 63,600 h.

MONTFORT-SUR-RILLE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer; 635 h. Ch. de f. O.

MONTGAILLARD, fougueux prédicateur de la Ligue (1563-1628).

MONTGAILLARD (*l'abbé de*), historien français (1772-1825).

MONTGERON, bourg de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 1,950 h. Près l'Yère; ch. de f. P.-L.-M.

MONTGISCARD, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Villefranche; 875 h. Près le canal du Midi.

MONTGLAS (*marquis de*), historien fr., né à Turin, auteur de précieux mémoires; m. en 1675.

MONTGOLFIER (*les frères*), inven-

teurs des aérostats, nés à Vidalon-lez-Annonay (Ardèche) : JOSEPH (1740-1818) et ETIENNE (1745-1799).

MONTGOMERY, comté d'Angleterre (pays de Galles) : 65,718 h. Ch.-l. *Montgomery ;* 1,200 h.

MONTGOMERY, cap. de l'Alabama (Etats-Unis); 16,800 h. Sur l'Alabama. Université.

MONTGOMERY, capitaine de la garde écossaise sous Henri II, blessa mortellement ce roi dans un tournoi (1559). Il devint un des chefs protestants. Pris dans Domfront par le maréchal de Matignon, il fut décapité (1530-1574).

MONTGUYON, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac ; 1,650 h.

MONTHERMÉ, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières : 3,870 h. Sur la Meuse : ch. de f. E. Ardoisières.

MONTHOIS, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers ; 554 h. Ch. de f. E.

MONTHOLON (*comte de*), général français, né à Paris. Il accompagna Napoléon Ier à Sainte-Hélène (1782-1853).

MONTHUREUX, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Mirecourt ; 1,514 h. Sur la Saône.

MONTI (*Vincent*), poète épique et dramatique italien (1754-1828).

MONTIEL, bourg d'Espagne où Du Guesclin battit Pierre le Cruel (1369).

MONTIER-EN-DER, ch.-l. de c. (Hte-Marne), arr. de Vassy; 1,446 h. Ch. de f. E.

MONTIERS-SUR-SAULX, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc ; 1,041 h.

MONTIGNAC, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat ; 3,366 h. Sur la Vézère.

MONTIGNY-LE-ROI, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres ; 1,091 h. Près la Meuse ; ch. de f. E. Coutellerie.

MONTIGNY-SUR-AUBE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon ; 655 h.

MONTIVILLIERS, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 5,344 h. Ch. de f. O. Papeterie, toiles, tissage de coton.

Montjoie Saint-Denis, cri de guerre des rois de France, qui étaient les *avoués* de l'abbaye de Saint-Denis.

MONTLHÉRY (*mon*), petite v. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil ; 2,222 h.; ch. de f. Orl. Ruines d'un ancien château fort détruit par Louis le Gros; bataille indécise entre Louis XI et les confédérés de la ligue du Bien public (1465).

MONTLIEU, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac ; 947 h.

MONTLOSIER (*comte de*), écrivain fr., né à Clermont-Ferrand (1755-1838).

MONTLOUIS ou **MONT-LOUIS,** ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades ; 532 h. Près la Têt.

MONTLUC, célèbre capitaine fr., né à Sainte-Gemme (Gers), tristement célèbre par ses cruautés envers les calvinistes, auteur de *Commentaires* précieux (1501-1577). — Son frère JEAN, prélat et diplomate fr. (1503-1579).

MONTLUÇON, ch.-l. d'arr. (Allier) ; sur le Cher ; ch. de f. Orl.; à 60 kil. S.-O. de Moulins ; 27,878 h. Fonderies, forges, verrerie. L'arr. a 8 cant., 93 comm., 140,774 h.

MONTLUEL, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux ; 2,686 h. Ch. de f. P.-L.-M. Draps et couvertures pour la troupe.

MONTMARAULT, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon ; 1,898 h. Fromages.

MONTMARTIN-SUR-MER, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances ; 1,080 h. Sur la Manche. Marbre.

MONTMARTRE, ancienne commune de la banlieue de Paris, comprise dans l'enceinte des fortications en 1860.

MONTMAUR, spirituel et célèbre parasite (1564-1648).

MONTMÉDY, ch.-l. d'arr. (Meuse); ch. de f. E., à 87 kil. N.-E. de Bar-le Duc; 2,782 h. Patrie de Lepaute. L'arr. a 6 cant., 131 comm., 53,921 h.

MONTMÉLIAN, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry ; 1,358 h. Sur l'Isère; ch. de f. P.-L.-M. Vins, pâtes alimentaires.

MONTMIRAIL, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay ; 2,373 h. Ch. de fer E. Pierres meulières. Patrie du cardinal de Retz. Napoléon Ier y vainquit les Russes et les Prussiens les 11 et 12 février 1814.

Montmirail (*Bataille de*), tableau d'Horace Vernet (1821).

MONTMIRAIL, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers ; 734 h. Verrerie.

MONTMIREY-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle ; 355 h. Fer, pierres meulières.

MONTMOREAU, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Barbezieux ; 736 h. Ch. de fer Orl.

MONTMORENCY, illustre famille française, dont les membres les plus célèbres sont : MATHIEU Ier, connétable de France sous Louis VII, m. en 1160 ; — MATHIEU II, grand connétable de France; il prit part à la bataille de Bouvines et mourut en 1230 ; — ANNE Ier, maréchal de France, blessé mortellement à Saint-Denis, dans un combat contre les calvinistes (1492-1567); — HENRI Ier, connétable de France, né à Chantilly (1534-1614); — HENRI II, maréchal de France, né à Chantilly, se révolta avec Gaston d'Orléans et fut décapité (1596-1632).

MONTMORENCY, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise ; 4,577 h. Ch. de fer N. Cerises, dentelles ; petite maison habitée par J.-J. Rousseau et ensuite par Grétry.

MONTMORILLON, chef-lieu d'arr. (Vienne); sur la Gartempe, affl. de la Creuse ; ch. de f. Orl.; à 45 kil. S.-E. de Poitiers ; 5,238 h. L'arr. a 6 cant., 60 com., 65,614 h.

MONTMORT, ch.-l, de c. (Marne), arr. d'Epernay ; 666 h.

MONTOIRE, ch.-l, de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme ; 3,319 h. Sur le Loir ; ch. de f. O.

MONTOUHOTPOU, nom de quatre rois égyptiens de la 11e dynastie.

MONTPELLIER, ch.-l. du dép. de l'Hérault. Sur le Lez, affl. de la Méditerranée; ch. de f. de P.-L.-M., à 757 kil. S.-E. de Paris; 69,300 h. (*Montpelliérains*). Evêché, académie, université, école supérieure de pharmacie. Vins, eaux-de-vie, bougies. Patrie de Cambacérès, Daru, A. Comte, Balard, Roucher, S. Bourdon, Vien, Nourrit, Cabanel, etc. L'arr. a 14 cant., 118 comm., 195,322 h.

MONTPENSIER (*Cath. Marie de Lorraine*, duchesse de), sœur des Guises, prit une part active aux guerres de la Ligue (1552-1596). — (*Louise d'Orléans, duchesse de*), connue sous le nom de *Mademoiselle*, née à Paris; elle prit part aux troubles de la Fronde et se maria secrètement, à quarante-deux ans, avec Lauzun (1627-1693).

MONTPEZAT, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 2,144 h. Ch. de f. Orl.

MONTPEZAT, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 2,339 h. Coutellerie.

MONTPONT, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans; 2,567 h.

MONTRÉAL (*mon*), v. du bas Canada, prov. de Québec; 217,000 h. Evêché, arsenal, université anglaise; magnifique pont tubulaire sur le Saint-Laurent.

MONTRÉAL, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 2,496 h. Draps.

MONTRÉAL, ch. de c. (Gers), arr. de Condom; 2,539 h.

MONTREDON, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 4,519 h. Faucilles.

MONTRÉJEAU, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens; 3,068 h. Près la Garonne; ch. de f. M. Lainages.

MONTRÉSOR, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Loches; 674 h.

MONTRET, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire)' arr. de Louhans; 1,015 h. Ch. de f. P.-L.-M.

MONTREUIL-BELLAY, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur, 2,104 h. Ch. de f. Et.

MONTREUIL, ch.-l. de c. du dép. de la Seine, arr. de Sceaux; 27,087 hab. Pêches renommées.

MONTREUIL-SUR-MER, ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais); près la Canche; ch. de f. N.; à 74 kil. N.-O. d'Arras; 3,603 h. Pâtés. Patrie de Denis Lambin. L'arr. a 6 cant., 141 comm., 77,353 h.

MONTREVAULT, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet; 830 h.

MONTREVEL (*mon-revel*), ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 1,121 h. Ch. de f. P.-L.-M.

MONTREVEL (*marquis de*), maréchal de France (1646-1716).

MONTRICHARD, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 2,998 h. Sur le Cher; ch. de f. Orl. Vins, carrosserie.

MONTROSE (*duc de*), général anglais, né à Edimbourg en 1612, partisan de Charles Ier, exécuté en 1650.

MONTROUGE (*mon-rouge*), commune du départ. de la Seine, arr. de Sceaux; 11,992 h.

MONT SACRÉ, colline près de Rome, où se retirèrent les plébéiens en 493 et en 449 av. J.-C.

MONT-SAINT-JEAN. V. WATERLOO.

MONT-SAINT-MICHEL, village du départ. de la Manche; arr. d'Avranches; 199 h. Sur un rocher au fond de la *baie du Mont-Saint-Michel;* magnifique abbaye bénédictine convertie en prison sous la Révolution. Louis XI vint en 1469 instituer au *Mont* l'ordre des chevaliers de Saint-Michel.

MONT-SAINT-VINCENT, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 656 h.

MONTSALVY, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac; 1,082 h.

MONTSAUCHE, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon; 1,537 h.

MONTSERRAT, une des petites Antilles anglaises; 10,800 h. Rhum.

MONTSOREAU, bourg de Maine-et-Loire, arr. de Saumur; 619 h. Sur la Loire. L'ancienne seigneurie de Montsoreau a donné son nom à une célèbre famille française à laquelle appartient le comte de Montsoreau qui, au XVIe s., fit assassiner Bussy d'Amboise, et dont la femme, la *dame de Montsoreau*, est l'héroïne d'un roman de Dumas (1846) et d'un opéra en cinq actes de Salvayre (1888).

MONTS-SUR-GUESNES, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Loudun; 885 h.

MONTSURS, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 1,623 h. Ch. de f. O.

MONTUCLA, illustre mathématicien français (1725-1799).

MONTYON (*baron de*), philanthrope éclairé, né à Paris, fondateur de plusieurs prix de vertu et de littérature décernés chaque année par l'Institut (1733-1820).

MONVEL, acteur et auteur dramatique, né à Lunéville, père de Mlle Mars (1745-1812).

MONZA, v. d'Italie, prov. de Milan; 28,000 h. Cathédrale dans laquelle se trouve la couronne de fer des rois d'Italie.

MOORE [*moure*] (*sir John*), général anglais, né à Glascow (1761-1809).

MOORE [*moure*] (*Thomas*), poète anglais, né à Dublin. Ses œuvres brillent par la grâce et l'imagination (1770-1852).

MOOREA ou **EÏMEO**, île française de l'archipel de la Société, voisine de Taïti (Polynésie); 1,500 h.

MORADABAD, v. de l'Hindoustan, prov. de Rohilkand; 67,500 h.

Morale (*Essais de*), par Nicole, recueil d'études qui eut jadis un grand succès et où dominent, en somme, les idées de tolérance (1671 et années suivantes).

Morale (*Traité de*), par Malebranche (1684). L'auteur part de ce point de vue que la raison résume toutes les facultés.

Morale (*la*) **à Nicomaque** ou **Ethique,** un des plus beaux traités d'Aristote.

Morale (*Principes métaphysiques de la*), par Kant (1785). Cet ouvrage est divisé en deux livres : *Des devoirs envers soi-même, Des devoirs envers autrui.*

Moralités. V. *Mystères.*

MORALÈS (*éce*), peintre espagnol, né à Badajoz (1509-1590).

MORAND, général français, né à Pontarlier (1776-1835).

MORANDE (*Thévenot de*), célèbre pamphlétaire, né à Arnay-le-Duc (1748-1803).

MORAT, v, de Suisse, canton de Fribourg ; 2,380 h. Sur le *lac de Morat*, long de 8 kil. sur 2 à 3 kil. de large, et situé entre les cantons de Fribourg et de Vaud. Célèbre par la victoire des Suisses sur Charles le Téméraire en 1476.

MORATIN, poète dramatique espagnol, né à Madrid (1737-1780). — Son fils, né à Madrid, encore plus distingué dans le même genre, mérita le surnom de *Molière espagnol* (1760-1828).

MORAVA, rivière d'Autriche, affl. gauche du Danube ; 319 kil. Elle donne son nom à la Moravie.

Moraves (*frères*), association religieuse fondée en 1457, débris des hussites.

MORAVIE, pays d'Autriche ; 2,287,475 h. (*Moraves*). Ch.-l. *Brünn.*

MORBIHAN (*dép. du*), départ. formé d'une partie de la Bretagne ; préf. *Vannes;* s.-préf. *Pontivy, Ploërmel, Lorient;* 4 arr., 37 cant., 253 com., 544,470 h. 11e corps d'armée ; cours d'appel de Rennes ; évêché à Vannes. Ce départ. doit son nom au golfe du *Morbihan.*

MORBIHAN (*golfe du*), en breton, *mer petite ;* golfe situé sur la côte du dép. du Morbihan ; renferme de nombreux groupes d'îles.

MORCENX, bourg du dép. des Landes, arr. de Mont-de-Marsan ; 2,193 h. Ch. de f. M.

MORDELLES, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine, arr. de Rennes ; 2,537 h.

MOREAU, général français, né à Morlaix. Après avoir combattu glorieusement pour la France, il fut exilé pour avoir trempé dans le complot de Cadoudal, et, revenu en Europe, il fut tué à Dresde en combattant contre sa patrie dans les rangs des Russes (1763-1813).

MOREAU (*Hégésippe*), poète élégiaque français, né à Paris, m. à l'hôpital, auteur du *Myosotis* (1810-1838).

MOREAU (*Gustave*), peintre français, né à Paris en 1826.

MOREAU DE JONNÈS, statisticien fr., né en Bretagne (1776-1870).

MORÉE, presqu'île de la Grèce, dont le nom fut donné, dans le moyen âge, au Péloponèse. (Hab. *Moréotes*). V. PÉLOPONÈSE.

MORÉE, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme ; 1,354 h. Près le Loir ; ch. de f. Orl.

MOREL, nom d'une famille d'imprimeurs et érudits français du XVIe et du XVIIe siècle.

MOREL de Vindé, agronome et littérateur français, né à Paris (1759-1842).

MORELIA, v. du Mexique central ; 24,000 h. Patrie de Morelos et d'Iturbide.

MORELLET (*l'abbé*), littérateur et économiste français, né à Lyon (1727-1819).

MORELOS, curé d'Acapulco, un des chefs de l'insurrection mexicaine contre les Espagnols. Il fut pris et fusillé (1780-1815).

MORENA [*sierra*] (*montagne noire*), chaîne de montagnes de l'Espagne méridionale ; son plus haut sommet atteint 1,802 m.

MORERI, savant biographe français, né à Bargemont (Var), auteur d'un *Dictionnaire historique* (1643-1680).

MORESTEL, ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin ; 1,446 h. Ch. de f.

MORET, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau ; 2,068 h. Sur le Loing et le canal du Loing ; ch. de f. P.-L.M.

MOREUIL, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Montdidier ; 3,293 h. Ch. de f. N.

MOREZ (*rèz*), ch.-l. de c. (Jura), arr. de Saint-Claude ; 5,124 h. Sur la Bienne, affl. de l'Ain. Ecole d'horlogerie.

MORGANE, fée célèbre dans les romans de chevalerie.

MORGARTEN, petite chaîne de montagnes de la Suisse, sur la rive du lac d'Egeri, cant. de Zug. En 1315, les Suisses y remportèrent sur Léopold d'Autriche une victoire qui assura leur indépendance.

MORIN (*Simon*), visionnaire, né à Richemont (Seine-Inf.), brûlé vif à Paris en 1663.

MORIN (*Jean*), physicien fr., né à Meung (1705-1764).

MORINS, peuple de l'anc. Belgique, cantonné le long de la mer au temps des Romains.

MORLAAS (*âce*), ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau ; 1,534 h. Chevaux.

MORLAIX (*lè*), ch.-l. d'arr. (Finistère) ; port sur la rivière de Morlaix ; ch. de f. O. ; à 66 kil. N.-E. de Quimper ; 16,300 h. (*Morlaisiens*). Patrie du général Moreau, d'E. Souvestre. L'arr. a 10 cant., 60 comm., 141,841 h.

MORLOT, prélat français, archevêque de Paris et cardinal (1795-1862).

MORMANT, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun ; 1,385 h. Ch. de fer E.

MORMOIRON, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. de Carpentras ; 1,534 h.

MORMONS (*mon*), secte religieuse des Etats-Unis, fondée en 1830 ; les Mormons forment une sorte de petit Etat sur les bords du lac Salé (Utah). Un bill voté en 1887 leur a interdit la polygamie.

MORNANT, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon ; 2,045 h. Chapeaux de feutre.

MORNAY (*Philippe de*). V. DUPLESSIS.

Morning Chronicle [*nigne*] (*Chronique du matin*), journal anglais, politique, littéraire et commercial, fondé en 1770; ce journal est conservateur libéral et libre-échangiste.

Morning Herald (*Messager du matin*), journal anglais, politique, littéraire et commercial, fondé en 1781. C'est le défenseur ardent des privilèges de l'aristocratie.

Morning Post (*Poste du matin*), journal anglais, politique, littéraire et commercial, fondé en 1772. C'est l'organe des tories.

MORNY (*duc de*), homme politique français, né à Paris. Il prit une grande part au coup d'Etat de décembre 1851 et fut président du Corps législatif (1811-1865).

MOROSAGLIA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 1,049 h. Cuivre. Patrie de Paoli.

MOROSINI (*François*), doge de Venise, célèbre par sa défense de Candie contre les Turcs (1618-1694).

MOROT (*Aimé*), peintre fr., né à Nancy en 1850, auteur de *Reischoffen*.

* **MORPHÉE**, dieu des songes, fils de la Nuit et du Sommeil (*Myth.*).



MORSE, peintre et physicien américain, né à Charlestown, inventeur du télégraphe électrique (1791-1872).

MORTAGNE, ch.-l. d'arr. (Orne); ch. de fer O.; à 35 kil. N.-E. d'Alençon; 4,435 h. (*Mortanais*). Chevaux. Patrie de Puisaye. L'arr. a 11 cant., 150 comm., 93,953 habitants.

MORTAGNE-SUR-SÈVRE, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 2,084 h. Près la Sèvre Nantaise; ch. de fer Et.

MORTAIN, ch.-l. d'arr. (Manche); près la Cance, affl. de la Sélune; ch. de fer O.; à 53 kil. S.-E. de Saint-Lô; 2,231 h. (*Mortainais*). Patrie de Lerebours. L'arr. a 8 cant., 74 comm., 63,084 h.

MORTARA, v. d'Italie (Lombardie) où les Autrichiens battirent les Piémontais en 1849; 8,100 h.

MORTE (*mer*), ou **LAC ASPHALTITE,** lac de la Palestine, à l'extrémité sud de la Syrie (Turquie d'Asie); il a 76 kil. de long sur 17 de large.

MORTEAU, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Pontarlier; 2,767 h. Sur le Doubs; ch. de fer P.-L.-M.

MORTEAUX-COULIBŒUF, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Falaise; 645 h. Sur la Dives; ch. de fer O.

MORTEFONTAINE, village de l'Oise, arr. de Senlis; 378 h. Vaste parc, l'un des plus beaux jardins anglais de l'Europe.

MORTEMART, famille française, originaire de la Marche, à laquelle appartenaient Mme de Montespan et l'amiral de Vivonne.

MORTIER, duc de Trévise, maréchal de France, né au Cateau-Cambrésis, un des plus heureux capitaines de la Révolution et de l'Empire; m. victime de la machine infernale de Fieschi (1768-1835).

MORTIMER (*comte de*), courtisan anglais qui jouit d'une grande influence jusqu'en 1330, année où il fut pendu par ordre d'Edouard III.

MORTON, régent d'Ecosse sous Marie Stuart; m. décapité (1530-1581).

MORTRÉE, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 1,270 h.

* **MORUS** (*Thomas*), grand chancelier d'Angleterre sous Henri VIII, auteur de l'*Utopie;* décapité en 1535 pour n'avoir pas voulu reconnaître la puissance spirituelle du roi (1480-1535).



Morus (*portrait de Thomas*), tableau de Rubens; musée royal de Madrid.

MORVAN (*mont noir*), massif montagneux de la France centrale, compris aujourd'hui dans les dép. de la Nièvre, de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire. (Hab. *Morvandais*.)

MORVEN (*montagne noire*), mont du Caithness (Ecosse), célèbre dans les poésies d'Ossian.

MOSCHUS, poète syracusain du IIIe siècle av. J.-C., excellait dans l'idylle.

MOSCOU, ancienne cap. de la Russie, ch.-l. du gouvernement de Moscou. Sur la Moskova, à 2,945 kil. N.-E. de Paris; 822,000 h. (*Moscovites*). Siège d'un métropolitain grec, université; au centre, le Kremlin, anc. résidence des tsars. Les Français s'en emparèrent en 1812, mais les Russes mirent le feu à la ville.

MOSELLE (*la*), riv. de France et d'Allemagne, a sa source près du col de Bussang (Vosges); elle arrose Remiremont, Epinal, Toul, Pont-à-Mousson, Metz, Thionville, Sierck, Trèves, et se jette dans le Rhin (riv. g.) à Coblentz; 514 kil.

MOSELLE (*dép. de la*), dép. formé d'une portion de la Lorraine et cédé en partie à l'Allemagne. Le reste a été réuni à une fraction du dép. de la Meurthe avec laquelle il forme le dép. de Meurthe-et-Moselle. Il avait pour préf. *Metz*.

MOSER, savant et fécond publiciste allemand, né à Stuttgart (1701-1785).

MOSHEIM, savant protestant allemand, théologien et historien, né à Lubeck (1694-1755).

MOSKOVA (*la*), riv. de Russie centrale, sur les bords de laquelle eut lieu, en 1812, une sanglante bataille gagnée par

les Français sur les Russes. La Moskova arrose Moscou et se jette dans l'Oka, affl. du Volga; 491 kil.

MOSQUITOS, peuplade indienne du Honduras et du Nicaragua.

MOSSAMBA, pays et chaîne de montagnes de l'Afrique équatoriale à l'Est du Benguéla.

MOSSAMÉDÈS, prov. méridionale de l'Angola (Afrique); ch.-l. *Mossamédès*; 2,000 h. Port sur l'Atlantique.

MOSSOUL, v. de Turquie d'Asie, sur le Tigre; 40,000 h.

MOSTAGANEM (*nème*), v. de l'Algérie (Oran), ch--l. d'arr.; près la Méditerranée; à 72 kil. N.-E. d'Oran; 14,374 h. L'arr. a 271,210 h. Ch. de f.

MOSTAR, cap. de l'Herzégovine. Sur la Narenta, affl. de l'Adriatique; 12,700 h.

MOTHE-ACHARD (LA), ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 945 h. Ch. de fer Et.

MOTHE-SAINT-HÉRAYE (LA), ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle; 2,343 h. Sur la Sèvre Niortaise, ch. de fer Et. Mulets, moutons, fromages.

MOTLEY (*John Lothrop*), homme politique et historien américain, auteur de travaux remarquables sur l'histoire des Provinces-Unies (1814-1873).

MOTTE (LA), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Sisteron; 678 h.

MOTTE-CHALANÇON (LA), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die; 812 h. Vignobles.

MOTTE-SERVOLEX (LA), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 3,072 h.

MOTTEVILLE (*Mme* de), femme de beaucoup d'esprit et de talent, auteur de *Mémoires* sur Anne d'Autriche (1621-1689).

MOUCHEZ, marin et astronome français (1821-1892).

Moulin (*le*), tableau de Cl. Lorrain, palais Doria (Rome); — de Hobbema, chef-d'œuvre du grand paysagiste.

MOULINS, ch.-l. du dép. de l'Allier. Sur l'Allier; ch. de fer P.-L.-M.; à 313 kil. S.-E. de Paris; 22,665 h. Evêché. Ebénisterie, chapellerie, vinaigrerie. Patrie de Lingendes, Villars, Banville. L'arr. a 9 cant., 85 comm., 123,418 h.

MOULINS-ENGILBERT, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon; 3,411 h. Ch. de fer P.-L.-M. Fer, marbre.

MOULINS-LA-MARCHE, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne; 1,112 h. Ch. de fer O.

MOULTAN, v. de l'empire des Indes (Pendjab); 68,674 h.

MOUNET-SULLY, artiste dramatique français, né à Bergerac en 1841.

MOUNIER, écrivain et homme politique français, né à Grenoble (1758-1806).

MOURAD-BEY, célèbre chef de mameluks, vaincu par Bonaparte à la bataille des Pyramides en 1798 (1750-1801).

MOURAVIEF, général russe, né à Moscou (1794-1866).

MOURAVIEF, littérateur et voyageur russe (1798-1874).

MOURCHIDABAD, v. de l'Hindoustan (Bengale); 40,000 h. Sur une branche de l'Hougli.

MOURLON (*Fr.*), jurisconsulte fr.; né à Chambon (1811-1866).

MOURMELON-le-Grand, bourg du dép. de la Marne, arr. de Châlons; 5,329 h.

MOURMELON-le-Petit, village près de Mourmelon-le-Grand; 1,128 h. Près de ces communes est établi un champ de manœuvre dit *camp de Châlons*.

MOURZOUK, v. de la Tripolitaine, cap. du Fezzan; 6,500 h.

Mousquetaires de la Reine (*les*), opéra-comique en trois actes, par Halévy, œuvre d'une sensibilité exquise (1846).

MOUSTIER (*comte*), diplomate et agent royaliste, né à Paris (1751-1817).

MOUSTIERS - SAINTE - MARIE (*moutié*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 1,062 h.

MOUTA-NZIGHÉ, lac de l'Afrique centrale, à l'O. du Victoria-Nyanza.

MOUTHE, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Pontarlier; 921 h. Fromages.

MOUTHOUMET, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassone; 331 h.

MOÛTIERS, ch.-l. d'arr. (Savoie). Sur l'Isère; ch. de f. P.-L.-M., à 49 kil. S.-E. de Chambéry; 2,397 h. Anthracite. L'arr. a 4 cant., 55 comm., 35,488 h.

MOÛTIERS - LES - MAUXFAITS (LES), ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 985 h.

MOUTON-DUVERNET, général français, né au Puy, fusillé sous la Restauration (1779-1816).

MOUY, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont; 3,347 h. Ch. de f. N.

MOUZON, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Sedan; 1,746 h. Sur la Meuse; ch. de f. E.

MOY, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin; 1,036 h. Sur l'Oise.

Moyen de parvenir (*le*), satire piquante de la vie humaine, écrite dans le style de Rabelais, par Béroalde de Verville (1610).

MOYENNEVILLE, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 936 h.

MOZAMBIQUE, gouvernement comprenant l'ensemble des possessions portugaises de la côte E. de l'Afrique; environ 300,000 h. Capitale *Mozambique*; 8,000 h. Port dans une île de la côte.

MOZAMBIQUE (*canal de*), entre l'Afrique et l'île de Madagascar.



* **MOZART**, illustre compositeur allemand, né à Salzbourg, auteur de nombreux chefs-d'œuvre, parmi lesquels on distingue surtout les *Noces de Figaro*, *Don Juan* et ce fameux *Requiem*, qui fut pour lui le chant du cygne; né en 1756, m. en 1791.

MUELENAERE, homme d'Etat belge (1794-1862).

Muette de Portici (*la*), opéra en cinq actes, paroles de Scribe et de Germain Delavigne, musique d'Auber (1828). C'est dans cet opéra que se trouve l'air : *Amis, la matinée est belle;* le duo : *Amour sacré de la patrie* et le chœur du *Marché*. L'ouverture passe avec raison pour un chef-d'œuvre.

MUGRON, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever; 2,016 h. Près l'Adour.

MUHLBERG, v. de la Saxe prussienne; 3,460 h. Sur l'Elbe. Victoire de Charles-Quint sur les princes luthériens (1547).

MÜLHAUSEN, v. de Saxe (Prusse centrale); 25,135 h.

MULHEIM-SUR-RUHR, v. de la Prusse occidentale; 28,000 h.; sur le Ruhr, affl. du Rhin.

MULHOUSE, ancien ch.-l. d'arr.(Haut-Rhin); cédé à l'Allemagne; 76,441 h. (*Mulhousiens*). Sur l'Ill. Filatures et tissages de coton, lainages.

MULLER (*Jean de*), célèbre historien, né à Schaffouse, auteur de l'*Histoire de la Suisse* (1752-1809).

MULLER (*Ottfried*), savant philologue et archéologue allemand, né en Silésie (1797-1840).

MULLER (*J.*), physiologiste allemand, né à Coblentz (1801-1858).

MULLER (*Ch.-L.*), peintre fr., né à Paris (1815-1892), auteur de l'*Appel des condamnés*.

MULLER (*Max*), orientaliste anglais d'orig. allem., né à Dessau (1823-1900).

MULREADY, peintre et sculpteur anglais (1786-1863).

MUMMIUS, général et consul romain qui réduisit la Grèce en province romaine. Ayant pris Corinthe (146 av. J.-C.). dont les richesses artistiques avaient fait le musée de la Grèce, Mummius, qui ignorait tout à fait le prix de ces chefs-d'œuvre, fit conduire à Rome une foule d'objets précieux, statues, vases, tableaux, etc., et menaça ceux qui étaient chargés du transport d'avoir à les remplacer à leurs frais s'il leur arrivait de les perdre ou de les détériorer.

MUN (*comte de*), homme politique fr., né à Lumigny (Seine-et-Marne) en 1841.

MUNDA, ancienne v. d'Espagne, auj. *Ciudad-Rondad*, dans la Bétique, où César battit les lieutenants de Pompée (45 av. J.-C.).

MUNGO-PARK. V. PARK.

MUNICH (*nik*), cap. de la Bavière. Sur l'Isar; à 941 kil. S.-E. de Paris; 344,898 h. (*Munichois*). Archevêché, université, riche bibliothèque, beau musée connu sous le nom de Pinacothèque; bière estimée.

MUNICH (*comte de*), homme d'Etat et général russe d'origine allemande, né près d'Oldenbourg (1683-1767).

MUNK (*Salomon*), orientaliste fr., d'origine allemande (1802-1867).

MUNKACZY, peintre hongrois, né à Munkacz (Hongrie), [1844-1900].

MUNOZ (*Sébastien*), peintre espagnol, né près de Ségovie. Son chef-d'œuvre est le *Martyre de Saint-Sébastien* (1654-1690).

MUNSTER (*Fréd.*), théologien protestant danois, né à Gotha (1761-1830).

MUNSTER, prov. d'Irlande, comprenant 6 comtés; 1,331,115 h.

MUNSTER (*mun-stèr*), v. de la Prusse occidentale, cap. de la prov. de Westphalie; 44,025 h. Evêché, université. C'est à Munster et à Osnabrück que furent signés en 1648 les préliminaires de la paix de Westphalie. V. WESTPHALIE.

MUNSTER (*mun-stèr*), anc. ch.-l. de c. (Haut-Rhin); cédé à l'Allemagne; 5,140 h. Patrie de Depping.

MÜNTZ (*Eugène*), critique et historien d'art, né à Soultz (Alsace), en 1845.

MUNZER ou **MUNTZER** (*Thomas*), fondateur de la secte des anabaptistes; m. décapité (1495-1525).

MÛR, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac; 2,433 h. Ardoisières.

MUR-DE-BARREZ, ch.-l. de c.(Aveyron), arr. d'Espalion; 1,460 h.

Muraille (*la grande*), muraille immense, de 3,000 kil. de longueur environ, qui s'étend le long des frontières septentrionales de la Chine, et qui fut construite 250 av. J.-C. pour arrêter les invasions des Mongols et des Mandchoux.

Muraille d'Adrien, ouvrage de fortification élevé en Bretagne (Angleterre) contre les Calédoniens, par les légions de l'empereur Adrien; il n'avait pas moins de 300 tours, et 18 camps retranchés le défendaient.

* **MURAT** (*Joachim*), beau-frère de Napoléon Ier et mari de Caroline Bonaparte, vaillant capitaine, né à La Bastide (Lot), roi de Naples de 1808 à 1814; né en 1771, fusillé en 1815.



MURAT, ch.-l. d'arr. (Cantal); près l'Alagnon, affl. de l'Allier; ch. de f. Orl.; à 39 kil. N.-E. d'Aurillac; 3,203 h. L'arr. a 3 cant., 36 comm., 33,461 h.

MURAT, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 2,628 h.

MURATO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 1,079 h.

MURATORI, savant archéologue italien, né près de Modène (1672-1750).

MURCIE, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. et autrefois cap. du royaume de Murcie; 94,327 h. La prov. a 469,354 h.

MURE (LA), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 3,401 h. Ch. de f. Et.

MURENA, consul romain en 63 av. J.-C. Accusé de subornation, il fut dé-

fendu par Cicéron dans un plaidoyer célèbre.

MURET, ch.-l. d'arr. (Haute-Garonne); sur la Garonne; ch. de f. M.; à 16 kil. S.-O. de Toulouse; 4,142 h. (*Muretins*). Patrie de Niel, Dalayrac. L'arr. a 10 cant., 127 com., 80,041 h.

MURGER (*Henri*), écrivain fr., né à Paris, plein de verve, d'esprit et d'originalité, auteur des *Scènes de la vie de bohême* (1822-1861).

* **MURILLO**, célèbre peintre espagnol, né à Séville, auteur d'un tableau représentant l'*Assomption*, qui est regardé comme un des chefs-d'œuvre de la peinture (1618-1682).



MURO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Calvi; 1,130 h.

MURRAY, fleuve d'Australie, le plus grand de ce continent; cours, 1,790 kil.

MURRAY (*golfe de*), formé par la mer du Nord, au N.-E. de l'Ecosse.

MURRAY (*Jacques Stuart, comte de*), frère de Marie Stuart, régent d'Ecosse en 1567; m. assassiné (1533-1570).

MURVIEDRO, v. d'Espagne, prov. de Valence, anciennement *Sagonte*; 6,749 h.

MURVIEL, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 2,034 h.

MUSÆUS, littérateur et conteur allemand, né à Iéna (1735-1788).

Musarion ou la *Philosophie des Grâces*, charmant poème de Wieland (1768).

Musée des familles, recueil périodique illustré, fondé en 1833.

Muses, filles de Jupiter et de Mnémosyne, les neuf Muses, suivant les anciens, présidaient aux arts libéraux, surtout à l'éloquence et à la poésie. Elles étaient sœurs, pour montrer que les arts s'enchaînent. *Clio* présidait à l'histoire, *Euterpe* à la musique, *Thalie* à la comédie, *Melpomène* à la tragédie, *Terpsichore* à la danse, *Erato* à l'élégie, *Polymnie* à la poésie lyrique, *Uranie* à l'astronomie, enfin *Calliope* à l'éloquence et à la poésie héroïque. V. CLIO, EUTERPE, etc. — Les Muses habitaient avec Apollon le Parnasse, le Pinde et l'Hélicon (*Myth.*).

Muséum d'histoire naturelle, nom donné en 1794 au Jardin des plantes de Paris.

Musicien enragé (*le*) ou le **Désespoir du musicien**, célèbre estampe de W. Hogarth.

MUSSET (*Alfred de*), poète français, né à Paris. Ses poésies et sa *Confession d'un enfant du siècle* expriment admirablement la situation morale de l'époque à laquelle elles furent écrites. Esprit, grâce, élégance, étaient les dons départis à cette nature souffrante (1810-1857). — Son frère Paul de MUSSET, littérateur fr., né à Paris (1804-1880).

MUSSIDAN, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac; 2,206 h. Sur l'Isle; ch. de f. Orl.

MUSSY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Seine; 1,533 h. Ch. de f. E. Patrie de Boursault.

MUSTAPHA Ier, sultan ottoman en 1607, déposé en 1618 et mort étranglé en 1639; — MUSTAPHA II, sultan de 1695 à 1703; — MUSTAPHA III, sultan de 1757 à 1774; — MUSTAPHA IV, sultan en 1807, étranglé en 1808.

MUSTAPHA, ville située près d'Alger; 24,349. Port sur la Méditerranée.

MUZILLAC, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 2,551 h.

MYCALE, montagne et promontoire de l'Asie Mineure (Ionie). Victoire navale des Grecs sur les Perses l'an 479 av. J.-C.

MYCÈNES, ancienne v. de l'Argolide. (Hab. *Mycéniens*). La mythologie y fait régner Agamemnon; aujourd'hui *Mykinae* ou *Mycènes*; 2,200 h.

MYDORGE (*Claude*), mathématicien fr., né à Paris (1585-1647).

MYKÉRINOS. V. MENKÉRÈS.

Myosotis (*le*), recueil de poésies lyriques, par Hégésippe Moreau (1838).

MYRMIDONS ou **MIRMIDONS**, anc. peuplade grecque, de très petite taille, originaire d'Egine, et dont une partie suivit Pélée, père d'Achille, dans la Phthiotide (*Myth.*). Dans l'*Iliade*, Achille lui-même est roi des Myrmidons.

MYRON, célèbre sculpteur grec, né en Béotie, rival de Polyclète (ve s. av. J.-C.).

MYSIE, contrée du N.-O. de l'Asie Mineure; v. pr. *Troie*, *Lampsaque*, etc.

MYSORE, Etat indigène du S. de l'Inde anglaise; 4,200,000 h. V. pr. *Bangalore* (156,000 h.) et *Mysore* (60,300 h.).

Mystères, drames du moyen âge, qui marquent le commencement du théâtre tragique moderne, comme les *moralités* marquent celui du théâtre comique. La matière habituellement traitée dans les *mystères* était généralement religieuse; mais les auteurs ne s'interdisaient pas au besoin une excursion dans l'histoire et même dans l'histoire contemporaine. Les *moralités* étaient des compositions scéniques où figuraient des idées abstraites personnifiées. La représentation des mystères étant le privilège exclusif des confrères de la Passion, celle des moralités échut aux clercs de la basoche. La moralité fit place, plus tard, à la *farce* et à la *sotie*.

Mystères d'Udolphe (*les*), ouvrage sombre et terrible, de Radcliffe (1794).

Mystères de Paris (*les*), ouvrage d'Eugène Sue, qui a joui d'une vogue extraordinaire (1842).

MYTILÈNE, l'anc. *Lesbos*, île turque de l'Archipel; environ 70,000 h. (*Mytiléniens*). V. pr. *Mytilène*; 20,000 h. Port.

MZAB, confédération de villes berbères du Sahara algérien; 30,000 h. (*Mozabites*); à la France.

N

NAAB ou **NAB** (*la*), riv. de Bavière, affl. gauche du Danube; 165 kil.

NAAS, homme politique anglais, né à Dublin (1822-1885).

Nabab (*le*), roman de mœurs par Alph. Daudet (1878).

NABATHÉENS, nom donné par les anciens à des tribus arabes du désert de Syrie.

NABIS, tyran de Sparte de 207 à 192 av. J.-C., célèbre par ses cruautés.

NABONAHID, roi de Babylone, renversé par Cyrus.

NABONASSAR, roi de Chaldée de 747 à 733.

NABOPOLASSAR, général assyrien qui s'insurgea contre son souverain Assuredilâni et fonda le second empire de Chaldée (625 à 604 av. J.-C.).

NABOTH (*bote*), Juif qui fut lapidé par ordre d'Achab, à qui il avait refusé de vendre sa vigne. Conformément aux prédictions du prophète Elie, le roi ne tarda pas à être puni. Jéhu s'étant emparé du trône, Achab fut tué dans un combat, et Jézabel, femme d'Achab fut précipitée d'une des fenêtres de son palais. La *vigne de Naboth* était chez les Juifs une sorte de locution consacrée pour désigner l'action injuste du riche dépouillant le pauvre d'une manière violente, crime qui reçoit tôt ou tard son châtiment.

NABUCHODONOSOR Ier ou mieux **NABUKUDURUSSUR**, l'un des premiers rois de la Chaldée; — NABUCHODONOSOR II, *le Grand*, roi de Chaldée, fils de Nabopolassar (VIIe-VIe s. av. J.-C.). Il fit campagne contre l'Egypte, détruisit le royaume de Juda et conquit des territoires en Arabie. D'après les traditions juives, le vainqueur de Jérusalem fut cruellement frappé par Dieu : changé en bœuf, il alla vivre dans les forêts pendant sept années, après lesquelles, la raison lui étant revenue, il remonta sur le trône. On fait quelquefois, en littérature, allusion à cette singulière métamorphose. On rappelle aussi la statue aux pieds d'argile que le roi avait vue en songe et que Daniel lui appliqua comme l'image de son empire, qui s'écroulerait au premier choc.

Nabuchodonosor, célèbre opéra italien, musique de Verdi (1842).

Nacelle de saint Pierre [*la*] (*la Navicella*), mosaïque de Saint-Pierre de Rome, exécutée sur les dessins de Giotto.

NACHTIGAL, explorateur allemand, auteur de découvertes en Afrique (1834-1885).

NADAB, roi d'Israël (943-941 av. J.-C.).

NADAUD (*Gustave*), musicien et chansonnier fr., né à Roubaix (1820-1893).

NADIR-CHAH, roi de Perse (1687-1747); conquérant de l'Asie centrale et d'une partie de l'Hindoustan.

NÆVIUS, poète latin épique et tragique (IIIe siècle av. J.-C.).

NAGASAKI ou **NANGASAKI**, v. du Japon; 41,000 h. Port dans l'île Kiou-Siou.

NAGOYA, v. du Japon; 253,000 h. Dans la région centrale de Nippon.

NAGPOUR, prov. anglaise de l'Inde centrale; 2,955,000 h. Ch.-l. *Nagpour*, cap. du gouvernement des Central Provinces; 98,300 h.

NAGY-VARAD, v. de la Hongrie orientale; 31,400 h. Sur le Sebes Koros, affl. de la Theiss.

NAHUM, un des petits prophètes juifs.

NAIGEON, littérateur français, né à Paris (1738-1810).

NAILLOUX, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Villefranche; 1,241 h.

NAIRN, comté du N.-E. d'Ecosse; 10,455 h. Ch.-l. *Nairn;* 4,200 h. Port.

Naissance de Henri IV (*la*), tableau d'Eugène Devéria (1827) une des œuvres les plus brillantes de la période romantique.

NAJAC, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche; 1,870 h. Sur l'Aveyron; ch. de fer Orl. Jambons, cuivre, plomb.

NAMAQUAS (*les*), peuplade de l'Afrique australe, une des branches principales de la race hottentote.

NAMUR, v. de Belgique; ch.-l. de la prov. de Namur; au confluent de la Meuse et de la Sambre; 30.100 h. (*Namurois*). Evêché. Les Français ont pris Namur quatre fois (1692-1746-1792-1794). La prov. a 333,761 h.

NANA-SAHIB, prince hindou, chef de l'insurrection de 1857, né en 1820. C'est le nom et le héros d'un drame de J. Richepin (1882).

NANCY, anc. cap. de la Lorraine; ch.-l. du dép. de Meurthe-et-Moselle. Sur la Meurthe et le canal de la Marne au Rhin; ch. de fer E.; à 353 kil. E. de Paris; 96,200 h. (*Nancéiens*). Evêché, cour d'appel, académie, université, école forestière, broderies, faïences artistiques, filatures. Patrie de René II, C. Clodion, Isabey, Grandville, Callot, Mainbourg, Arbois de Jubainville, Saint-Lambert, Mme de Graffigny, Palissot, Pixérécourt, Drouot, Dombasle, etc. C'est sous les murs de cette ville que périt Charles le Téméraire en 1477. L'arr. a 9 cant., 189 comm., 213,364 hab.

Nancy (*Bataille de*), tableau d'E. Delacroix, musée de Nancy; Charles le Téméraire, dont le cheval s'est embourbé, est sur le point d'être frappé à mort par le sire de Saint-Dié.

NANGASAKI. V. NAGASAKI.

NANGIS, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins; 2,885 h. Ch. de fer E. Patrie de Guillaume de Nangis.

NANKIN, v. de la Chine orientale, cap. de la prov. de Kiang-Sou. Port sur le Yang-tsé-Kiang; 130,000 h. Evêché catholique, nombreuses écoles; tissus de coton jaune dits *nankins*. C'est là que se trouve la fameuse tour de porcelaine.

NANSOUTY (*comte de*), un des meilleurs généraux de Napoléon Ier, né à Bordeaux (1768-1815).

NANT, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 2,681 h.

NANTERRE, v. du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 11,950 h. Ch. de f. O. Maison de répression. Patrie de sainte Geneviève, de Henriot.

NANTES, ch.-l. du dép. de la Loire-Inférieure. Sur la Loire et l'Erdre; ch. de fer O. et Et.; à 390 kil S.-O. de Paris; 122,750 h. (*Nantais*). Evêché; construction de navires; industrie et commerce très actifs. Patrie des saints Donatien et Rogatien, Anne de Bretagne, Lamoricière, Cassard, Monselet. L'arr. a 17 cant., 71 comm., 284,608 h.

Nantes (*édit de*), édit rendu par Henri IV en 1598 en faveur des protestants, et révoqué par Louis XIV en 1685. Cet édit n'était pas aussi favorable aux protestants qu'on l'a dit. D'abord, l'exercice du culte calviniste était interdit à la cour et à Paris; en province, dans les châteaux, il était soumis à des conditions éventuelles, vexatoires et même blessantes; ensuite, les réformés étaient obligés de payer une double contribution : 1o à leurs propres ministres; 2o aux ministres du culte catholique, impôt qui n'était autre que la dîme. De fait, les protestants étaient livrés au bon vouloir des catholiques; mais les mœurs furent plus équitables que les règlements.

NANTEUIL, graveur français, né à Reims (1623-1678).

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis; 1,526 h. Sur la Nonette, affl. de l'Oise; ch. de fer N.

NANTIAT, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac; 1,790 h. Ch. de fer Orl.

NANTUA, ch.-l. d'arr. (Ain); sur le *lac de Nantua;* ch. de fer P.-L.-M.; à 45 kil. S.-E. de Bourg; 2,973 h. (*Bugistes*). Patrie de Baudin. L'arr. a 6 c., 74 com., 48,191 h. Tulles, soieries, tabletterie.

NAPÉES, nymphes des vallées (*Myth.*).

NAPIER (*Jean*), le même que NEPER.

NAPIER (*sir Charles*), amiral anglais, né en Ecosse (1786-1860).

NAPLES (*royaume de*), anc. division de l'Italie, comprenant la partie sud de l'Italie et la Sicile; de là nom de *royaume des Deux-Siciles*. V. DEUX-SICILES.

NAPLES, v. du royaume d'Italie, cap. de l'ancien royaume de Naples; ch.-l. de la prov. de Naples. Sur le *golfe de Naples*, formé par la mer Tyrrhénienne; 494,314 h. (*Napolitains*). Archevêché, bibliothèque, musées et collections d'œuvres d'art d'un grand prix; belles églises, palais, etc.; grand commerce. Patrie de Stace, Velleius Paterculus, Giordano, Vico, Sannazar, Salvator Rosa, D. Caraccioli. La prov. a 1,002,000 h.

NAPOLÉON Ier (*Bonaparte*), empereur des Français, né à Ajaccio en 1769, second fils de Charles Bonaparte et de Lætitia Ramolino. Il se distingua comme capitaine d'artillerie à Toulon (1793), comme général de brigade dans la campagne de 1794 en Italie, tomba en disgrâce après le 9 thermidor, mais fut chargé de remplacer Scherer à la tête de l'armée d'Italie en 1796 et dirigea cette campagne mémorable signalée par les victoires de Montenotte, de Millesimo, de Mondovi, Lodi, Rivoli, Arcole, etc. Revenu à Paris et objet de l'admiration générale, Bonaparte, dont l'ambition croissait avec les succès, résolut de se rendre indispensable. « Pour que Bonaparte fût maître de la France, a-t-il dit dans ses *Mémoires*, il fallait que le Directoire éprouvât des revers en son absence, et que son retour ramenât la victoire sous nos drapeaux. » Telle fut la vraie raison de l'expédition d'Egypte (1798-1799), pendant laquelle le Directoire se dépopularisa par les premiers revers de la campagne de 1799, la loi de la conscription et l'emprunt forcé progressif. Le moment parut opportun à Bonaparte pour accomplir le coup d'Etat qu'il méditait (18 brumaire [9 novembre 1799]). D'abord premier consul, il réussit à se faire nommer consul à vie (1802), après la conclusion des traités de Lunéville et d'Amiens. A côté de mesures despotiques et antilibérales, telles que le rétablissement de l'esclavage aux colonies et l'exécution du duc d'Enghien, il en prit d'autres tout à fait louables : code civil, nouveau système financier, Banque de France, Université. Par le concordat, signé avec Pie VII, il rattacha l'Eglise catholique à l'Etat, de manière à avoir le clergé sous sa dépendance. Enfin, le 18 mai 1804, les pouvoirs publics lui décernèrent la dignité impériale : Carnot au Tribunat, Grégoire au Sénat protestèrent seuls contre cette confiscation de la liberté.



Bonaparte, devenu Napoléon Ier, ne pouvait donner à la France la paix dont,

après quinze ans de troubles civils et de guerre étrangère, elle avait le plus pressant besoin. Arrivé au pouvoir grâce à ses victoires, c'est par des victoires nouvelles qu'il lui fallait s'y maintenir Et alors commencèrent contre l'Europe ces campagnes mémorables, faites au nom de la propagation des idées révolutionnaires, marquées par les noms d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, d'Eckmühl, de Wagram. L'étoile de l'empereur commença à pâlir en 1812, lors de la campagne de Russie, survenant alors que celle d'Espagne n'était pas encore terminée. Après les batailles de Lutzen, de Bautzen, Napoléon aurait peut-être pu signer une paix honorable ; mais il repoussa les conditions qu'on lui offrit au congrès de Prague et fut vaincu à Leipzig (1813) par les Alliés, qui envahirent la France et entrèrent à Paris, malgré les efforts de l'empereur (campagne de France [1814]). Napoléon, déclaré déchu par le Sénat, obligé d'abdiquer à Fontainebleau, se retira à l'île d'Elbe (20 avril 1814). Quelques mois après, le 26 février 1815, il quitta cette retraite, débarqua dans le golfe Juan, entra le 20 mars à Paris, que Louis XVIII avait quitté la nuit précédente, et donna un acte additionnel aux constitutions impériales. Mais l'Europe coalisée, victorieuse à Waterloo, envahit de nouveau la France : cette fois, l'empereur dut s'embarquer pour Sainte-Hélène, où il mourut en 1821. — Marié en premières noces à Joséphine Tascher de La Pagerie, veuve du général Beauharnais, il divorça en 1810 et épousa Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, dont il eut un fils, Napoléon II.

Napoléon Ier (*Correspondance de*), immense et précieuse collection des lettres, bulletins et proclamations du vainqueur d'Austerlitz.

Napoléon Ier (*Apothéose de*), tableau d'Ingres, qui décorait l'Hôtel de ville de Paris.

Napoléon (*le Couronnement de*), chef-d'œuvre de David, musée du Louvre (1810); vaste composition, très simple quoique très solennelle.

Napoléon (*Histoire de*), par Lanfrey (1867), savante étude philosophique, où Napoléon est sévèrement jugé.

NAPOLÉON II (*François-Charles-Joseph Bonaparte*), fils de Napoléon Ier et de Marie-Louise, né à Paris. Proclamé roi de Rome lors de sa naissance et reconnu comme empereur par les Chambres lors de la seconde abdication de Napoléon Ier, il vécut jusqu'à sa mort auprès de son aïeul, l'empereur d'Autriche, sous le nom de duc de Reichstadt (1811-1832).

NAPOLÉON III (*Charles-Louis-Napoléon Bonaparte*), fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande, et d'Hortense de Beauharnais, empereur des Français. Après une jeunesse aventureuse, il essaya en 1836 à Strasbourg, en 1840 à Boulogne de se faire acclamer comme empereur et de renverser Louis-Philippe. Condamné à la détention perpétuelle, il fut enfermé à Ham, d'où il s'échappa sous le déguisement d'un maçon, s'enfuit en Belgique, revint en France après la révolution de 1848, se donna comme le représentant des idées napoléoniennes, fut élu dans plusieurs départements et arriva à la présidence de la République le 10 décembre 1848. Bien qu'il eût prêté serment à la constitution, il fit arrêter trois ans plus tard (2 déc. 1851) les notabilités des partis républicain et monarchiste, déclara l'Assemblée dissoute, et fit procéder à un plébiscite qui lui donna la présidence pour dix ans; la force armée et les commissions mixtes avaient fait justice des récalcitrants. L'année suivante, l'Empire fut rétabli par un sénatus-consulte, que ratifia un second plébiscite.

L'histoire intérieure du second Empire se divise en trois périodes : de 1852 à 1860, Napoléon exerce un pouvoir absolu, grâce notamment à la loi de sûreté générale ; de 1860 à 1867, quelques garanties sont octroyées aux citoyens; de 1867 à 1870 s'étend le régime qu'on a appelé l'*Empire libéral*. Pour se ménager l'appui des classes laborieuses, le gouvernement entreprit de nombreux travaux publics, encouragea l'agriculture, l'industrie et le commerce, créa des institutions de bienfaisance, favorisa les institutions de crédit. A l'extérieur, Napoléon, voulant exercer l'hégémonie en Europe, fit la guerre de Crimée (1854-56), alla en Chine avec l'Angleterre (1857-1860) sans en retirer d'avantages appréciables, s'empara de la Cochinchine (1859-1862), délivra l'Italie (1859), intervint malheureusement au Mexique (1862), et déclara inconsidérément la guerre à la Prusse ; il capitula à Sedan (1er septembre 1870). L'Assemblée nationale proclama sa déchéance et, après avoir été captif en Allemagne, il se retira après la guerre à Chislehurst, où il mourut (1808-1873).

Napoléon III (*portrait de*), par Hipp. Flandrin (1863); l'empereur, en costume de général, a une physionomie pensive, quelque peu idéalisée; — par Cabanel (1865); costume de cour, habit noir et culotte courte; moins de poésie, mais une réalité frappante.

Napoléon III à Solferino, tableau de Meissonier (1864), musée du Luxembourg; petites figures peintes avec une finesse étonnante.

NAPOLÉON (*Eugène-Louis-Jean-Joseph Napoléon*), prince impérial, fils unique de Napoléon III, né à Paris, mort en Afrique australe (1856-1879).

Napoléoniennes (*Idées*), ouvrage de l'empereur Napoléon III, publié lors de son séjour à Londres; c'est une apologie de la monarchie de Napoléon Ier, représentée comme émanant de la souve-

raïneté du peuple et consacrant tous les faits et toutes les idées légitimes de la Révolution, dont Napoléon Ier n'aurait été que l'*exécuteur testamentaire*.

NAPOLÉON-VENDÉE, nom que porta sous l'Empire La Roche-sur-Yon.

NAPOLÉONVILLE, ch.-l. d'arr. (Morbihan). V. PONTIVY.

NARBONNAISE, nom donné par les Romains à une partie de la Gaule méridionale qu'ils conquirent vers 125 av. J.-C. La Narbonnaise fut plus tard divisée en deux provinces : NARBONNAISE Ire, v. pr. *Narbonne* et NARBONNAISE IIe, v. pr. *Aix*.

NARBONNE, ch.-l. d'arr. (Aude), sur le canal de la Robine, dérivation de l'Aude; ch. de f. M.; à 53 kil. E. de Carcassonne; 29,566 h. (*Narbonnais*). Miel, eaux-de-vie, vins. Patrie de Varron, des empereurs romains Carus, Carin, Numérien. L'arr. a 6 cant., 71 com., 112,331 h.

NARBONNE (*comte de*), général et homme d'Etat français (1755-1814).

NARCISSE, fils du fleuve Céphise, s'éprit de sa propre image en se regardant dans les eaux d'une fontaine, au fond de laquelle il se précipita. Il fut changé en la fleur qui porte son nom. (*Myth.*).

NARDINI, archéologue italien, né à Capri (1600-1661).

NARES (*capitaine*), marin anglais, explorateur des régions arctiques, né en Ecosse en 1831.

NARISHKINE, noble famille russe, à laquelle appartenait la mère de Pierre le Grand, alliée à la maison régnante.

NARSÈS, général de Justinien, exarque d'Italie (472-568).

NARVA, v. forte de la Russie, gouvernement de Saint-Pétersbourg; 8,700 h. Non loin du golfe de Finlande. Charles XII y battit l'armée russe en 1700, et Pierre le Grand s'empara de la ville en 1704.

NARVAEZ, général et homme d'Etat espagnol (1800-1868).

NASBINALS, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols ; 1,322 h.

NASHVILLE, cap. de l'Etat de Tennessee. Sur le Cumberland; 43,350 h. Les fédérés du Sud y furent battus en 1864.

NASSAU (*duché de*), petit Etat d'Allemagne, annexé à la Prusse en 1866 et faisant aujourd'hui partie de la prov. de Hesse-Nassau; ch.-l. *Wiesbaden*. V. HESSE-NASSAU.

NASSAU (*Guillaume Ier, de*), **le Taciturne**, prince d'Orange. Il s'efforça de délivrer la Hollande du joug de l'Espagne et mourut assassiné (1533-1584); — MAURICE, fils du précédent, concourut à la condamnation de Barneveldt (1567-1625); — HENRI, stathouder de Hollande, lutta avec gloire contre les Espagnols pendant la guerre de Trente ans (1584-1647); — GUILLAUME II, prince d'Orange, fils et successeur du précédent, fit reconnaître l'indépendance des Provinces-Unies par le traité de Westphalie (1626-1650); — GUILLAUME III. V. GUILLAUME III, roi d'Angleterre.

NATAL, colonie anglaise du S.-E de l'Afrique australe, peuplée de Boers hollandais, de colons anglais et allemands et de Cafres Zoulous; 425,000 h. Cap. *Pietermaritzburg*.

NATCHEZ, v. des Etats-Unis ; 9,000 h. Sur le Mississipi. C'est aussi le nom d'une tribu américaine du Mississipi.

Natchez (*les*), par Chateaubriand, sorte d'épopée de l'homme et de la nature (1825).

NATHAN, prophète juif du temps de David, auquel il eut la hardiesse de reprocher le crime dont ce prince s'était rendu coupable en épousant Bethsabée, femme d'Urie, un de ses capitaines. V. TU ES ILLE VIR, aux *Locutions latines*.

Nathan le Sage, tragédie de Lessing, la dernière œuvre dramatique de l'auteur (1780).

National (*le*), journal politique libéral, fondé le 3 janvier 1830 par Thiers, Mignet, Carrel, etc.; il publia la protestation des journalistes contre les ordonnances de Charles X.

Nativité (*la*), tableau de Jules Romain, au Louvre ; composition savante, une des meilleures de l'auteur; — d'Albert Dürer, au musée des Etudes (Naples);— de Reynolds, collection du duc de Rutland (Angleterre).

NATOIRE, peintre français, né à Nîmes (1700-1777).

Nature des choses (*De la*), poème philosophique en six chants, par Lucrèce, exposition complète du système d'Epicure (56 av. J.-C.).

Nature des dieux (*De la*). V. *Dieux*.

Nature humaine (*De la*), traité philosophique de Hobbes, exposant une doctrine paradoxale (1650).

NAUCELLE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1,494 h.

NAUDÉ (*Gabriel*), littérateur et bibliophile fr., né à Paris, (1600-1653).

NAUDET (*Joseph*), historien français, né à Paris (1786-1878).

NAUMBOURG, v. des Etats prussiens, dans la Saxe ; 17,900 h.

NAUNDORFF (Ch.-G.), horloger qui essaya, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, de se faire passer pour Louis XVII.

NAUPACTE, anc. v. et port des Locriens, sur l'isthme de Corinthe; aujourd'hui *Lépante*.

NAUPLIE, ville du Péloponèse (Argolide) ; 9,000 h. Port sur le *golfe de Nauplie* formé par l'Archipel.

NAUSICAA, fille d'Alcinoüs, roi des Phéaciens, qui accueillit Ulysse après son naufrage. Homère la représente allant elle-même avec ses femmes laver ses robes et celles de ses frères.

NAVAILLES (*Philippe, duc de*), maréchal de France (1619-1684).

NAVARETTE, bourg d'Espagne, prov. de Burgos, où Du Guesclin fut vaincu et fait prisonnier par le prince Noir en 1367; 2,500 h.

NAVARIN, v. du Péloponèse, prov. de Messénie; 2,800 h. Port sur la mer Ionienne. Célèbre par la bataille navale où la flotte turque fut détruite par les forces combinées de la France, l'Angleterre et la Russie en 1827.

NAVARRE, ancien royaume sur les deux versants de la partie orientale des Pyrénées. En 1512, Ferdinand le Catholique enleva à Jean d'Albret la haute Navarre au S. des Pyrénées, et Henri IV annexa la basse Navarre (N. des Pyrénées), à la couronne de France par son avènement au trône [1589]. (Hab. *Navarrais.*)

NAVARRE FRANÇAISE, petit pays de l'anc. France, compris, dans le départ. des Basses-Pyrénées, entre les Pyrénées et le Béarn. Cap. *Saint-Jean-Pied-de-Port.*

NAVARRE (*province de*), prov. d'Espagne septentrionale; 318,900 h. Cap. *Pampelune.*

NAVARREN ou **NAVARREINS**, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez; 1,383 h. Sur le gave d'Oloron.

NAVAS-DE-TOLOSA (LAS), bourg d'Espagne, prov. de Jaen, célèbre par la victoire qu'y remportèrent, en 1212, les rois d'Aragon, de Castille et de Navarre sur les Almohades.

NAVERY (*Raoul de*), femme de lettres française, de son vrai nom Marie David née près de Ploërmel (1831-1885).

Navigation (*la*), poème descriptif d'Esménard; ouvrage correct, harmonieux, mais où l'inspiration fait défaut (1805).

NAXOS (*oss*) ou **NAXIA,** île grecque de l'Archipel, la plus grande des Cyclades; 12,000 h. (*Naxiens*). Marbre. V. pr. *Naxos;* 2,100 h. Port.

NAY, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 3,536 h. Sur le gave de Pau; ch. de f. M. Patrie d'Abadie.

NAZARETH (*ète*), v. de la Palestine; 9,000 h. (*Nazaréens*). Résidence de la sainte Famille jusqu'au baptême de Jésus.

Nazareth (*Bataille de*), tableau de Gros; musée de Nantes.

NAZIANZE, anc. v. de la Cappadoce (Asie Mineure); patrie de saint Grégoire de Nazianze.

NEAGH (*lac*), situé en Irlande, prov. d'Ulster.

NEANDER, théologien allemand (1789-1850).

NÉARQUE, capitaine d'Alexandre le Grand. Il suivit le roi de Macédoine dans l'Inde et fit l'exploration des côtes d'Asie, de l'Indus à l'Euphrate.

NÉBRASKA, un des Etats unis de l'Amérique du Nord; 1,100,000 h. Cap. *Omaha.*

NÉCHAO ou **NIKO,** roi de Saïs et de Memphis (VIe s. av. J.-C.); — NIKO II, roi d'Egypte de la 26e dynastie, monté sur le trône en 611, m. en 595.

NECKAR ou **NECKER,** riv. d'Allemagne, passe à Heidelberg et se jette dans le Rhin (riv. dr.) à Manheim; cours 397 kil.

***NECKER** (*Jacques*), né à Genève. Banquier à Paris, il avait une grande réputation d'habileté et de probité. Dans ses deux ministères, il fit preuve de bon vouloir, et tenta de réaliser des réformes utiles, mais insuffisantes (1732-1804). Sa femme, Mme Suzanne NECKER, s'est rendue célèbre par son esprit et sa bienfaisance; sa fille fut Mme de Staël (1739-1794).



NECTANEBO ou **NEKHTHARHIBI,** roi d'Egypte de la 25e dynastie, détrôné en 345 av. J.-C. par l'invasion perse.

NEDERLAND, nom national de la Hollande. V. HOLLANDE.

NEDJED, vaste contrée intérieure de l'Arabie.

NEEFS, dit *le Vieux,* peintre d'Anvers (1570-1639).

NEER (*Arthur van der*), peintre hollandais, né à Amsterdam (1613-1683). — Son fils, Eglon van der NEER, peintre hollandais, né à Amsterdam (1643-1703).

NEERLANDE, forme francisée du mot Nederland. V. HOLLANDE.

NEERWINDEN ou **NEERVINDE,** village de Belgique, prov. de Liège, 463 h. Le maréchal de Luxembourg y battit Guillaume d'Orange en 1693; le prince de Cobourg y vainquit Dumouriez en 1793.

NEFERCHERES ou **NOFIRKERI,** roi égyptien de la 2e dynastie.

NEFFTZER (*Aug.*), publiciste français, né à Colmar (1820-1876).

NEFORÎT ou **NEPHERITÈS,** roi égyptien de la 29e dynastie.

NÉGREPELISSE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 2,566 h. Sur l'Aveyron; ch. de fer Orl.

NÉGREPONT. V. EUBÉE.

NÉGRIER, général français, né au Mans, tué à Paris dans les journées de juin (1788-1848).

NEGRO (*rio*), riv. de l'Amérique du Sud, arrose le Brésil et se jette dans l'Amazone (riv. g.); environ 1,300 kil. — Fleuve de l'Amérique du Sud, arrose le N. de la Patagonie et se jette dans l'Atlantique; environ 1,000 kil. — Fleuve de la République de l'Uruguay, se jette dans l'Uruguay (riv. dr.); environ 700 kil.

NEGRO (*cap*), promontoire de la côte S.-O. de l'Afrique, au S. de Mossamédès.

Négous ou **Négus,** titre du roi d'Abyssinie.

NÉHÉMIE, Juif qui obtint d'Artaxerxès Ier, dont il était l'échanson, de relever les murs de Jérusalem.

NEIPPERG (*Albert-Adam, comte de*), grand maître du palais de Marie-Louise, devenue duchesse de Parme après 1815, et qui s'unit à lui par un mariage morganatique (1774-1829).

NEISSE, v. du S.-E. de la Prusse, prov. de Silésie. Sur la Neisse de Glatz; 21,839 h. Les Français prirent Neisse en 1807.

NEISSE, nom de deux rivières d'Allemagne, affl. de gauche de l'Oder : la *Neisse de Glatz*, 195 kil.; la *Neisse de Gorlitz*, 225 kil.

NÉLATON (*Aug.*), célèbre chirurgien fr., né à Paris (1807-1873).

* **NELSON**, illustre amiral anglais, gagna la bataille d'Aboukir et celle de Trafalgar, où il fut tué (1758-1805).



NÉMÉE, petite contrée de l'Argolide, où, suivant la Fable, le lion que tua Hercule exerçait ses ravages. (Hab. *Néméens.*)

Néméens (*jeux*), fêtes de la Grèce, qui se célébraient dans le bois sacré de Némée, près de Cleones.

* **NÉMÉSIS**, déesse de la vengeance (*Myth.*).



Némésis, recueil de 52 satires politiques, par Barthélemy et Méry, satires d'une véhémence extrême, mais remarquables par l'éclat du langage, l'harmonie de la forme, l'énergie de la pensée et le mouvement général du style (1831-1832).

NEMOURS, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau; 4,826 h. Sur le Loing et le canal du Loing; ch. de fer P.-L.-M. Patrie de Bezout.

NEMOURS (*Jacques d'Armagnac, duc de*), se révolta plusieurs fois contre Louis XI, qui le fit mettre à mort (1437-1477).

NEMROD, roi fabuleux de la Chaldée. L'Ecriture l'appelle un *puissant chasseur devant l'Eternel* et son nom a passé dans la langue comme synonyme de chasseur adroit et infatigable.

NÉO-CÉSARÉE, anc. v. du Pont (Asie Mineure), patrie de saint Grégoire le Thaumaturge; auj. *Niksar*, v. d'Anatolie, prov. de Trébizonde; 5,000 h.

NÉOPTOLÈME, autre nom de Pyrrhus, fils d'Achille et de Déidamie.

NÉPAUL ou **NÉPÂL**, royaume indépendant de l'Hindoustan, dans l'Himalaya; 5,600,000 h. (*Népâlais*). Cap. *Khatmandou.*

NEPER ou **NAPIER**, baron écossais, à qui l'on doit l'invention des logarithmes (1550-1617).

NEPHTALI, un des fils de Jacob, a donné son nom à l'une des douze tribus des Hébreux (*Bible*).

NÉPOMUCÈNE (*saint Jean*), aumônier de l'empereur Wenceslas, auquel il refusa de révéler la confession de l'impératrice; il fut noyé par ordre de ce prince (1330-1383). Fête le 16 mai.

NEPOS (*Cornelius*), écrivain latin du Ier s. av. J.-C., auteur de biographies.

NEPOS (*Julius*), avant-dernier empereur d'Occident (474-475).

* **NEPTUNE**, dieu de la mer, fils de Saturne, et frère de Jupiter et de Pluton. Dans son palais, au fond de la mer, il tenait les chevaux à crinière d'or qui le traînaient en char sur les vagues. Il était l'époux d'Amphitrite. A son nom se rattachent deux souvenirs littéraires :



1° *Quos ego...* V. aux *Locutions latines.*

2° Le vers suivant de Lemierre, emprunté à son poème sur le *Commerce :*

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Il sert à exprimer, sous une forme figurée, que l'empire de la mer donne l'empire du monde.

Neptune, statue colossale de l'Ammanato, décorant une fontaine publique à Florence.

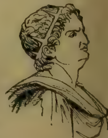
NÉRAC, ch.-l. d'arr. (Lot-et-Garonne); sur la Baïse; ch. de f. M., à 24 kil. S.-O. d'Agen; 6,909 h. (*Néracais*). Vins, eaux-de-vie d'Armagnac. Jeanne d'Albret et son fils y tinrent souvent leur cour. L'arr. a 7 cant., 62 comm., 55,225 h.

NÉRÉE, dieu marin, époux de Doris et père des Néréides (*Myth.*).

NÉRÉIDES, filles de Nérée et de Doris, nymphes de la Méditerranée (*Myth.*).

NÉRI (*saint Philippe de*), prêtre italien, né à Florence, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, approuvée en 1575 (1515-1595). Fêt. le 26 mai.

NÉRIS, com. à 7 kil. de Montluçon (Allier); 2,385 h. Eaux thermales.



* **NÉRON**, empereur romain de 54 à 68, fils de Domitius Ahenobarbus et d'Agrippine. Adopté par l'empereur Claude, il lui succéda, fit mourir Britannicus, Agrippine, Octavie, sa femme, et se déshonora par ses cruautés. Racine l'a justement flétri en deux beaux vers

qu'il met dans la bouche d'Agrippine :

Et ton nom paraîtra, dans la race future,
Aux plus cruels tyrans une cruelle injure.

Néron, opéra allemand en quatre actes, de Rubinstein (1879).

NÉRONDE, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne ; 1,379 h. Patrie de Cotton.

NÉRONDES, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand ; 2,481 h. Ch. de f. Orl.

NERVA, empereur romain de 96 à 98.

NERVAL (*Gérard de*), littérateur et poète fr., né à Paris (1808-1855).

NERVIENS, peuple belge de la Gaule.

NERWINDE. V. NEERWINDE.

NESLE (*Raoul de*), connétable de France, tué à Courtrai en 1302.

NESLE (*nèle*), ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne ; 2,393 h. Ch. de f. N.

Nesle (*hôtel de*), célèbre demeure historique de l'ancien Paris, située sur la rive gauche de la Seine, à l'endroit où s'élève auj. l'Institut de France. C'est une tour de cet hôtel qui a fourni à Alexandre Dumas le titre d'un drame célèbre, *la Tour de Nesle* (1832), où Marguerite de Bourgogne, fameuse par ses crimes, joue le principal rôle.

NESMOND (*Henri de*), prélat et littérateur fr., né à Bordeaux (1645-1727).

NESSELRODE (*comte de*), célèbre diplomate russe, né à Lisbonne ; il fut plénipotentiaire du tsar au congrès de Vienne et dirigea la politique extérieure de l'empire sous Alexandre Ier et Nicolas, de 1816 à 1856.

NESSUS, centaure qui, ayant voulu enlever Déjanire, femme d'Hercule, fut atteint par le héros d'une flèche trempée dans le sang de l'hydre de Lerne. En mourant, Nessus donna sa tunique à Déjanire, comme un talisman qui devait lui ramener son époux s'il devenait infidèle (*Myth.*).

NESTE (*la*), riv. de France, affl. gauche de la Garonne. Elle est formée par la Neste d'Aure ou Grande-Neste et la Neste de Louron ou Petite-Neste.

NESTE (*canal de la*) ou **canal de Lannemazan**, canal des Hautes-Pyrénées, qui reçoit les eaux de la Neste et qui alimente une dizaine de rivières de la Haute-Garonne et du Gers, telles que le Gers, la Save, la Gimone, l'Arrats, etc.

NESTOR, roi de Pylos, le plus âgé des princes qui assistèrent au siège de Troie ; réputé pour sa sagesse et les longs discours qu'il prononçait devant les chefs assemblés (*Iliade* et *Odyssée*).

NESTORIUS, fameux hérésiarque, né en Syrie, patriarche de Constantinople en 428, déposé par le concile d'Éphèse en 431 et mort dans les déserts de Libye en 439. Sa doctrine, qui porte le nom de *nestorianisme*, distinguait deux personnes en Jésus-Christ.

NÈTHE, nom de deux riv. de Belgique qui avaient donné leur nom à un département français sous le premier Empire.

NÉTHOU, pic des Pyrénées, sur le versant espagnol ; 3,404 mètres d'altitude.

NETSCHER (*Gasp.*), peintre allemand, né à Heidelberg (1639-1684).

NETTEMENT (*Alfred*), historien et littérateur fr., né à Paris (1805-1869).

NEUBOURG, v. de Bavière, sur le Danube ; 8,000 h.

NEUBOURG (LE), ch.-l. de c. (Eure), arr. de Louviers ; 2,437 h. Ecole pratique d'agriculture.

NEUCHÂTEL, jolie ville de Suisse, ch.-l. du cant. de Neuchâtel ; 16,700 h. (*Neuchâtelois*). Sur le lac de Neuchâtel. Patrie de Bréguet. Le canton a 103,732 h.

NEUCHÂTEL (*lac de*), en Suisse, communique avec l'Aar. Il a une longueur de 39 kil. sur 3 à 8 de large.

NEUF-BRISACH (*neu-bri-zak*), ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin) ; cédé à l'Allemagne ; 2,225 h. Près le Rhin.

NEUFCHÂTEAU (*neu*), ch.-l. d'arr. (Vosges) ; sur la Meuse ; ch. de f. E. ; à 60 kil. N.-O. d'Epinal ; 4,048 h. L'arr. a 5 cant., 131 comm., 52,479 h.

NEUFCHÂTEL (*neu*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon ; 651 h. Sur l'Aisne.

NEUFCHÂTEL-EN-BRAY (*neu*), ch.-l. d'arr. (Seine-Inférieure ; sur la Béthune, affl. de l'Arques ; ch. de f. O. ; à 42 kil. N.-E. de Rouen ; 4,006 h. Fromages, cidre. L'arr. a 8 cant., 142 comm., 76,118 h.

NEUHOF (*baron de*), aventurier, né à Metz, agent d'Alberoni. En 1736 il se fit proclamer roi de Corse sous le nom de Théodore.

NEUILLÉ-PONT-PIERRE, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours ; 1,541 h. Ch. de f. d'Orl.

NEUILLY, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Saint-Denis ; 29,444 h. Sur la Seine. Château avec parc.

NEUILLY-EN-THELLE, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis ; 1,640 h. Ch. de f. N.

NEUILLY-LE-RÉAL, ch. de c. (Allier) ; arr. de Moulins ; 2,151 h.

NEUILLY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres ; 1,098 h. Ch. de f. E.

NEUILLY-SAINT-FRONT, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Château-Thierry ; 1,484 h. Ch. de f. N.

NEUNG-SUR-BEUVRON, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin ; 1,321 h.

NEUSATZ, ou **UJVIDEK**, v. de Hongrie ; 21,400 h. Sur le Danube.

NEUSS, v. de Prusse rhénane ; 20,100 h.

NEUSTADT, v. de Prusse (Silésie) ; 14,500 h.

NEUSTADT, v. de Bavière (Palatinat rhénan) ; 11,500 h. Vignobles.

NEUSTADT-Magdebourg, v. de Prusse, prov. de Saxe ; 29,200 h.

NEU-STRELITZ, ville d'Allemagne, cap. du grand-duché de Mecklembourg-Strelitz ; 9,400 h.

NEUSTRIE ou **royaume de l'Ouest**,

l'un des trois grands royaumes francs sous la première race de nos rois; elle comprenait les pays situés entre la Loire, la Bretagne, la Manche et la Meuse. Elle fut en rivalité constante avec l'Austrasie ou royaume de l'Est.

Neutralité armée, confédération des puissances maritimes pour garantir sur les vaisseaux neutres les propriétés des nations ennemies, sauf les véritables munitions de guerre et les marchandises de contrebande. On désigne dans l'histoire, sous le nom de *Ligue de neutralité armée*, un traité passé en 1800 entre la Russie et la Suède et dirigé contre l'Angleterre alors en guerre avec la France. La Prusse et le Danemark accédèrent peu après à ce traité.

NEUVIC, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel; 3,364 h. Ferme école des Plaines.

NEUVIC, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac; 2,269 h. Sur l'Isle; ch. de f. Orl.

NEUVILLE, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 3,506 h. Ch. de f. Et.

NEUVILLE-AUX-BOIS, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 2,513 h. Ch. de f. Orl.

NEUVILLE-SUR-SAÔNE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 3,239 h. Ch. de f. P.-L.-M.

NEUVILLE (*Alphonse de*), peintre militaire français, né à Saint-Omer, auteur des *Dernières Cartouches*, du *Cimetière de Saint-Privat*, etc.; il a peint avec E. Detaille le *Panorama de la bataille de Champigny* (1836-1885).

NEUVY-LE-ROI, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 1,545 h. Ch. de f. Orl.

NEUVY-SAINT-SÉPULCRE, ch.-l. de c. (Indre), arr. de La Châtre; 2,518 h.

NÉVA (*la*), fl. de Russie, sort du lac Ladoga, arrose Saint-Pétersbourg et se jette dans le golfe de Finlande; 66 kil.

NEVADA (*sierra*), montagnes du S. de l'Espagne; point culminant, 3,555 m. La longueur de la chaîne est de 150 kil.

NEVADA, un des Etats unis d'Amérique; 63,000 h. Cap. *Carson-City*.

NEVERS, anc. cap. du Nivernais, ch.-l. du dép. de la Nièvre. Sur la Loire; ch. de f. P.-L.-M.; à 254 kil. S.-E. de Paris; 26,436 h. (*Nivernais*). Evêché. Patrie d'A. Billaut, Chaumette, Ducrot. L'arr. a 8 cant., 93 comm., 129,161 h.

NEVERS (*Louis de Gonzague, duc de*), célèbre capitaine du temps de la Ligue, qui se rallia ensuite à Henri IV (1539-1595).

NEWARK, v. des Etats-Unis (New-Jersey); 136,510 h. Port sur la *baie de Newark*.

NEW-BEDFORD, v. des Etats-Unis, Etat de Massachusetts; 26,875 h.

NEWCASTLE (*niou*), v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Northumberland; 192,205 h. Centre du commerce de la houille dans le N. de l'Angleterre.

NEWCOMMEN, mécanicien anglais de la fin du XVII[e] s., inventeur primitif de la machine à vapeur.

NEW-HAMPSHIRE, Etat de l'Union américaine; 376,500 h. Cap. *Concord*.

NEW-HAVEN, port d'Angleterre (Sussex); 4,200 h.; sur la Manche; service de paquebots pour Dieppe.

NEW-HAVEN, v. des Etats-Unis (Connecticut); 62,900 h. Port sur la *baie de New-Haven*.

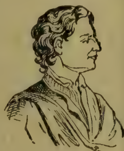
NEW-JERSEY, un des Etats unis de l'Am. du N.; 1,500,000 h. Cap. *Trenton*.

NEWMANN (*J.-H.*), théologien angl., né à Londres en 1801; — Francis-W. NEWMANN, né à Londres en 1805, théologien.

NEWMARKET, v. d'Angleterre (Cambridge). Courses de chevaux; 5,100 h.

NEWPORT, v. et port des Etats-Unis (Rhode-Island); 25,000 h.

* **NEWTON** (*Isaac*), illustre mathématicien, physicien, astronome et philosophe anglais, a découvert les lois de la gravitation et la décomposition de la lumière (1642-1727).



Newton (*Pomme de*), allusion à la circonstance qui mit le grand astronome sur la trace des lois de l'attraction universelle. Depuis longtemps, Newton étudiait profondément la théorie de Kepler sur les lois qui président aux mouvements des planètes. Un jour que, livré à ses pensées, il était assis sous un pommier, une *pomme* tomba à ses pieds. Ce petit incident le jeta dans de profondes réflexions sur la nature de cette singulière puissance qui sollicite les corps vers le centre de la Terre et les y précipite avec une vitesse accélérée. Aussitôt un éclair illumina son esprit. Pourquoi, se demanda-t-il, ce pouvoir de l'attraction ne s'étendrait-il pas jusqu'à la Lune? Et alors quelle est la force qui retient celle-ci dans son orbite autour de la terre...? Puis il étendit cette interrogation jusqu'aux planètes qui se meuvent autour du Soleil. Newton était sur la voie de la grande découverte que ses calculs devaient bientôt déterminer rigoureusement. On rappelle la *pomme de Newton* pour faire entendre que d'importants résultats sont dus quelquefois à des causes insignifiantes ou même étrangères.

NEW-YORK, v. la plus importante des Etats-Unis, dans l'Etat de New-York, sur l'océan Atlantique, à l'embouchure de l'Hudson; 1,720,000 h. (*New-Yorkais*); archevêché catholique, évêché anglican; université, écoles de médecine et de théologie, académie des beaux-arts, nombreuses bibliothèques; entrepôt de commerce immense.

NEW-YORK, un des Etats unis de l'Amér. du N.; 5,960,000 h. Ch.-l. *Albany*.

NEXON, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Saint-Yrieix; 3,155 h. Ch. de f. Orl.

***NEY** (*Michel*), duc d'Elchingen, prince de la Moskova, maréchal de France, né à Sarrelouis. Il se couvrit de gloire dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, et surtout dans la campagne de Russie. Napoléon le surnomma le



Brave des braves. Créé pair de France par Louis XVIII, il se déclara pour Napoléon Ier aux Cent-Jours. A la seconde Restauration, il fut condamné à mort par la cour des pairs et fusillé (1769-1815).

Ney (*statue du maréchal*), par Rude (1853) place de l'Observatoire (Paris), à l'endroit où le maréchal Ney fut fusillé.

NGAMI, lac de l'Afrique australe, à l'est du pays des Damaras.

NIAGARA (*le*), riv. de l'Amérique du N., section du Saint-Laurent, unit les lacs Erié et Ontario; remarquable par une magnifique cataracte de 50 m. de h. que l'on appelle la *chute du Niagara*.

NIAM-NIAM, peuple du Soudan oriental, au S.-O. du Darfour, entre les bassins du Nil, du Congo et du lac Tchad.

NICANOR, général d'Antiochus Epiphane, vaincu et décapité par Judas Macchabée en 161 av. J.-C.

NICARAGUA, lac de la République de Nicaragua.

NICARAGUA (*Etat de*), république de l'Amérique centrale; 133,800 kil. car. 259,800 h. Ch.-l. *Léon*

NICCOLINI (*J.-B.*), célèbre historien et poète dramatique italien (1785-1861).

NICE (*comté de*), anc. prov. du royaume du Sardaigne, cap. *Nice*, réunie en partie à la France en 1860; elle forme presque tout le dép. des Alpes-Maritimes.

NICE, anc. cap. du comté de Nice, ch.-l. du dép. des Alpes-Maritimes. Port sur la Méditerranée; ch. de f. P.-L.-M.; à 1,088 kil. S.-E. de Paris; 104,000 h. (*Niçois*). Evêché, bel observatoire; station hivernale. Patrie de Garibaldi, A. Blanqui, Masséna, Vanloo. L'arr. a 11 cant., 45 com., 148,628 hab.

NICÉE, anc. v. de l'Asie Mineure (Anatolie) où se tinrent deux conciles œcuméniques, l'un en 325 qui condamna l'arianisme, l'autre en 787 contre les iconoclastes. Aujourd'hui *Isnik*.

NICÉPHORE Ier, le Logothète, empereur d'Orient de 802 à 811, détrôna Irène, traita avec Charlemagne, fut battu par Haroun-al-Raschid et par les Bulgares; — NICÉPHORE II, *Phocas*, emp. d'Orient de 963 à 969; — NICÉPHORE II, *Botoniate*, emp. d'Orient de 1078 à 1081.

NICÉPHORE (*saint*), patriarche de Constantinople de 806 à 815 (758-828).

NICERON (*Père*), savant religieux barnabite, né à Paris (1685-1738).

NICH ou **NISSA,** v. de Serbie; 16,200 h.

NICHOLSON, savant chimiste et physicien anglais né à Londres (1753-1815).

NICIAS, général athénien, se distingua dans la guerre du Péloponèse, signa un traité de paix avec Sparte (421), échoua et périt dans l'expédition de Sicile, qu'il ne sut pas diriger (413 av. J.-C.).

NICOBAR (*îles*), archipel anglais de 19 îles dans le golfe du Bengale; 6,000 h.

NICODÈME (*saint*), Juif, disciple de J.-C. Fête le 3 août.

Nicodème, personnage populaire, type de la niaiserie.

NICOLAÏEF. V. NIKOLAÏEF.

NICOLAS (*saint*), évêque de Myre persécuté sous Dioclétien; patron de la Russie. Fête le 6 décembre.

NICOLAS Ier (*saint*), **le Grand,** pape de 858 à 867. Fête le 13 novembre; — NICOLAS II, pape de 1058 à 1061; — NICOLAS III, pape de 1277 à 1280; — NICOLAS IV, pape de 1288 à 1292; — NICOLAS V, pape de 1447 à 1455.

NICOLAS Ier, fils de Paul Ier, tsar de Russie de 1825 à 1855. Il conquit Erivan sur la Perse (1826), intervint avec la France et l'Angleterre en faveur des Grecs (1827-1829), mais échoua contre la Turquie, par suite de l'intervention de la France et de l'Angleterre en Crimée. En 1848, il avait aidé l'Autriche à réprimer l'insurrection hongroise (1796-1855).

***NICOLAS II,** tsar de Russie, fils et successeur d'Alexandre III, né en 1868, monté sur le trône en 1894.



NICOLAS Ier, prince de Monténégro, né en 1841, monté sur le trône en 1860.

Nicolas Nickleby, roman plein d'esprit de Charles Dickens.

NICOLE (*Pierre*), moraliste et théologien, né à Chartres, solitaire de Port-Royal (1625-1695).

Nicole, personnage du *Bourgeois gentilhomme*, de Molière; nom qui a passé dans la langue pour désigner ces servantes fidèles, dévouées, mais qui ont conservé tout leur franc parler.

NICOLET, directeur d'un théâtre forain, né à Paris (1710-1796). Comme il attirait constamment la foule par la variété et la nouveauté de ses spectacles, l'expression *de plus en plus fort, comme chez Nicolet*, devint proverbiale.

NICOLO, compositeur de musique français né à Malte (1775-1818).

NICOMÈDE Ier, roi de Bithynie de 278 à 250 av. J.-C., fondateur de Nicomé-

die; — NICOMÈDE II, allié des Romains, roi de 142 à 91; — NICOMÈDE III, ennemi de Mithridate et allié des Romains (91-74).

Nicomède, tragédie de P. Corneille, heureux mélange du familier et du sublime (1650). C'est dans cette pièce que se trouve ce vers :

Ah ! ne me brouillez pas avec la République !

qui s'emploie pour marquer la peur que l'on a de déplaire à un parti puissant.

NICOMÉDIE, anc. v. de Bithynie, colonie romaine importante sous l'Empire.

NICOPOLI, ancienne *Nicopolis*, v. de la Bulgarie, sur le Danube; 5,000 h. Victoires de Trajan sur les Daces, et de Bajazet sur les Hongrois (1396).

NICOT (*Jean*), diplom. fr., né à Nîmes; importa le tabac en France (1530-1600).

Niebelungen (*les*), célèbre poème épique de l'Allemagne du moyen âge, retraçant la lutte des Burgondes, particulièrement de la famille des Niebelungen, contre Etzel ou Attila, et la destruction de cette famille; ces récits, divisés en deux parties, reposent sur les sagas germaniques les plus anciennes. Cette épopée légendaire a été écrite ou coordonnée au XIIIe siècle par Henri d'Offerdingen. V. ANNEAU DE NIBELUNG.

Niebelungen (*les*), série de fresques, par Schnorr, palais royal de Munich; — série de dessins, par P. de Cornélius.

NIEBUHR (*Carstens*), voyageur allemand (1733-1815); — NIEBUHR, fils du précédent, critique érudit et historien allemand, né à Copenhague, auteur d'une *Histoire romaine* (1776-1831).

NIEDERBRONN, ancien ch.-l. de cant. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne; 3,160 h.

NIEDERMEYER, compositeur, né à Noyon (Suisse); a fondé à Paris l'*Ecole de chant ecclésiastique* (1802-1861).

NIEL (*Adolphe*), maréchal de France, né à Muret (1802-1869).

NIEMCEWICZ, célèbre patriote et écrivain polonais (1757-1841).

NIÉMEN [*le*] (*mène*), fleuve de Russie et de Prusse, arrose Grodno et se jette dans la mer Baltique; 704 kil.

***NIEPCE** (*Nicéphore*), chimiste fr., né à Chalon-sur-Saône, inventeur de la photographie (1765-1833).



NIEUL, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 1,022 h. Ch. de f. Orl.

NIEUPORT, v. de Belgique (Flandre-Occidentale); 3,164 hab.

NIÈVRE (*la*), riv. de France, se jette dans la Loire (riv. dr.) à Nevers; 48 kil.

NIÈVRE (*dép. de la*), départ. formé du Nivernais et d'une partie de l'Orléanais; préf. *Nevers*; sous-préf. *Clamecy*, *Cosne*, *Château-Chinon*; 4 arr., 25 cant., 313 comm., 343,581 h. 8e corps d'armée; cour d'appel de Bourges; évêché à Nevers. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

Nigel (*Aventures de*), ouvrage plein de vigueur et peinture fidèle du temps de Jacques Ier, par Walter Scott (1822).

NIGER (*ère*) ou **DHIOLIBA,** grand fleuve d'Afrique occidentale, se jette dans l'océan Atlantique (golfe de Guinée); cours d'environ 4,000 kil.

NIGRITIE (*cî*). V. SOUDAN.

NIIGATA, v. et port du Japon; 41,700 h.

NIJNI-NOVGOROD. V. NOVGOROD.

NIKOLAÏEF ou **NICOLAÏEF,** v. et port de la Russie méridionale, gouvernement de Kherson; 101,000 h. Port sur l'Ingoul et le Boug, tributaires de la mer Noire.

NIL (*le*), grand fleuve de l'Afrique orientale. Il se compose d'une *branche mère* qui sort du lac Victoria et qui prend le nom de Bahr-el-Abiod (*fleuve Blanc*) après avoir reçu à gauche les nombreuses rivières du Bahr-el-Ghazal (*fleuve des Gazelles*). Près de Khartoum, il reçoit à droite le Bahr-el-Azreck (*fleuve Bleu*) qui vient d'Abyssinie. Il traverse la Nubie et l'Egypte, qu'il fertilise par ses débordements périodiques, arrive au Caire où commence le *Delta*, dont les deux bras principaux se jettent dans la Méditerranée, l'un près de Damiette, l'autre près de Rosette. On donne au Nil un cours de 6,470 kil.

Nil (*le*), groupe colossal antique; au Vatican.

NILSON, naturaliste suédois (1787-1883).

NIMÈGUE, v. de Hollande (Gueldre); 29,710 h. Célèbre par le traité qui s'y conclut en 1678 entre la France, l'Espagne et la Hollande, et en 1679 entre la France, l'Espagne, l'empire et la Suède.

NÎMES, ch.-l. du départ. du Gard. Ch. de f. P.-L.-M.; à 785 kil. S.-E. de Paris; 71,600 h. (*Nîmois*). Evêché; *Maison carrée*, ancien temple romain d'une belle architecture. V. *Arènes*. Vins, tapis. Patrie d'Afer, Brousson, Saurin, Rabaut Saint-Etienne, Cassagne, Guizot, Crémieux, Court de Gébelin, J. Reboul, Nicot, Jalabert, A. Daudet, Soleillet. L'arr. a 11 cant., 74 comm., 160,010 h.

NING-PO, v. de Chine, prov. de Tché-Kiang; 240,000 h. Port ouvert.

NINIVE, v. de l'Asie ancienne, cap. de l'Assyrie. Sur le Tigre. (Hab. *Ninivites*.)

NINON DE LENCLOS. V. LENCLOS.

NINUS, roi légendaire de l'Assyrie, conquérant célèbre à qui la tradition attribuait la fondation de Ninive. En réalité, Ninus n'est autre que Ninip-Sandan, l'Hercule assyrien.

NINYAS ou **NINUS II,** fils de Sémiramis, roi légendaire de l'Assyrie.

NIOBÉ, fille de Tantale et femme d'Amphion, roi de Thèbes. Elle avait

sept fils et sept filles. Fière de cette nombreuse postérité, elle osa tourner en raillerie Latone, qui n'avait que deux enfants, Apollon et Diane. Ceux-ci, pour venger leur mère, tuèrent à coups de flèches tous les enfants de Niobé. La malheureuse mère, stupéfiée par la douleur, fut métamorphosée en rocher. Dans la littérature, Niobé est restée la personnification de la douleur maternelle (*Myth.*).

Niobé et ses enfants ou les **Niobides,** célèbres statues antiques, au nombre de quatorze, au musée des Offices (Florence); les fils et les filles de Niobé sont tués à coups de flèches par Apollon et Diane; la mère infortunée, sublime de douleur, assiste à ce massacre. On a tout lieu de croire que ces diverses statues décoraient le fronton d'un temple, et on les a disposées dans une des salles du musée, à peu près dans l'ordre où l'on suppose qu'elles se trouvaient à ce fronton. Attitudes, mouvements, expressions, dessin et modelé, tout est admirable dans ces figures enfantées par l'art grec.

Niobé (*Un fils de*), statue antique, glyptothèque de Munich; — statue en marbre, de Pradier (Luxembourg).

Niobides (*Mort des*), bas-relief antique; glyptothèque de Munich.

NIORT (*or*), ch.-l. du dép. des Deux-Sèvres. Sur la Sèvre Niortaise; ch. de f. Et.; à 410 kil. S.-O. de Paris; 23,225 h. Peausserie, ganterie. Patrie de Fontanes, Hippeau, Mme de Maintenon. L'arr. a 10 cant., 92 comm., 110,584 h.

NOU-TCHOUANG, v. de Chine, prov. de Liao-Toung; 60.000 h. Port ouvert.

NIPPON ou **HONDO** la plus grande des îles qui constituent le Japon; 27,900,000 h. V. pr. *Kioto, Tokio.*

NISARD (*Désiré*), littérateur fr., né à Châtillon-sur-Seine (1806-1888).

NISUS, jeune Troyen qui suivit Enée en Italie, et dont l'amitié pour Euryale a été immortalisée par Virgile dans le IXe livre de son *Enéide.* Ce célèbre épisode est un chef-d'œuvre de pathétique, où tous les genres de beautés poétiques sont réunis. Les noms de Nisus et d'Euryade sont restés comme synonymes d'amis dévoués jusqu'à la mort. On cite également ce cri héroïque : *Me, me adsum qui feci.* V. ces mots aux *Locutions latines.*

NITHARD, petit-fils de Charlemagne, un des plus anciens chroniqueurs français (790-858).

NITOCRIS ou **NITÂQRIT,** reine d'Egypte de la 6e dynastie.

NIVE (*la*), riv. des Basses-Pyrénées, se jette dans l'Adour (riv. g.) à Bayonne; 75 kil.

Niveleurs, sectaires politiques anglais, battus et détruits par Cromwell (1648).

NIVELLE (*Jean de*), fils aîné de Jean II, de Montmorency, refusa de marcher contre le duc de Bourgogne, malgré l'ordre, l'*appel* de son propre père, prenant la fuite devant toutes les sommations qui lui étaient adressées, ce qui a donné lieu à cette locution populaire : *Il ressemble au chien de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle* (xve siècle).

Nivelle (*Jean de*), opéra-comique en trois actes, de Léo Delibes (1880).

NIVELLES ou **NIVELLE,** v. de Belgique (Brabant); 10,700 h.

NIVERNAIS, ancienne prov. de France annexée à la couronne sous Louis XIV (1665); cap. *Nevers;* forme aujourd'hui le dép. de la Nièvre.

Nivernais (*canal du*), relie la Seine à la Loire par l'Yonne. Il va d'Auxerre à Decize; 174 kil.

NIVERNAIS (*duc de*), homme d'Etat et littérateur français, né à Paris (1716-1798).

NIVILLERS, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 166 h.

NIZAM (*Etats du*) ou **NIZAMAT,** royaume de l'Hindoustan central, feudataire de l'Angleterre; 2,700,000 h. Cap. *Haïderabad.*

NÔ (*lac*) ou **Birket-el-Ghazal,** lac d'Afrique dans le Soudan oriental, au confluent de la branche mère du Nil et du Bahr-el-Ghazal. V. NIL.

NOAILLES, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 1.500 h. Ch. de f. N.

NOAILLES (*Antoine de*), se distingua à la bataille de Cérisoles (1504-1562. — Son frère FRANÇOIS, habile diplomate (1519-1585).

NOAILLES (*Louis-Antoine de*), cardinal, archevêque de Paris (1681-1729).

NOAILLES (*Anne-Jules de*), maréchal de France, né à Aurillac, gouverneur du Languedoc, célèbre par ses cruautés contre les calvinistes (1650-1708). — Son fils MAURICE, maréchal de France (1678-1766); — LOUIS, fils du précédent, maréchal de France (1713-1793).

NOAILLES (*Louis, vicomte de*), né à Paris. Député de la noblesse aux états généraux; il proposa dans la nuit du 4 août 1789 l'égale répartition des impôts, le rachat des droits féodaux et la suppression de la servitude personnelle (1756-1804). — Son fils ALEXIS, né à Paris, homme politique et philanthrope (1783-1835).

NOAILLES (*Paul, duc de*), historien français, né à Paris (1802-1885).

NOCÉ, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne; 1,401 h.

Noce juive (*la*), chef-d'œuvre de Delacroix, musée du Luxemboug.

Noce villageoise, tableau de Teniers, musée de Munich; — du même, musée de Vienne.

Noces aldobrandines, célèbre peinture antique, bibliothèque du Vatican. Ce bel ouvrage, qui a appartenu à la famille Aldobrandini, d'où lui est venu son nom, représente les *Noces de Thétis et de Pélée;* les figures, assez bien conservées, sont pleines de naturel et de sentiment.

Noces de Cana (*les*), célèbre tableau

de Paul Véronèse, au Louvre. Cette merveilleuse composition, de 10 mètres environ de largeur, sur 6m,66 de hauteur, a été peinte pour le réfectoire du couvent de Sainte-Marie-Majeure, à Venise; l'artiste s'engagea à l'exécuter moyennant 324 ducats d'argent, outre les dépenses de bouche et le don d'un tonneau de vin. Le tableau fut apporté en France à l'époque de la conquête d'Italie. Parmi les personnages célèbres dont Paul Véronèse a introduit les portraits dans sa composition, on remarque François Ier, Charles-Quint, Soliman Ier, Alphonse d'Avalos, Eléonore d'Autriche, reine de France, Marie, reine d'Angleterre, le marquis de Pescaire, le Titien, le Tintoret, le Bassan, Paul Véronèse lui-même et son frère Benedetto Caliari. — On a encore deux autres tableaux de Paul Véronèse, tous deux excellents, représentant le même sujet, l'un au musée Brera (Milan), l'autre à la galerie de Dresde.

Noces de Jupiter et de Junon (*les*), tableau d'Annibal Carrache; galerie Farnèse.

Noces de Neptune et d'Amphitrite (*les*), bas-relief antique; glypothèque de Munich.

Noces de Psyché (*les*), fresque de Raphaël; palais de la Farnésine (Rome).

Noces de Rébecca et d'Isaac, tableau de Claude Lorrain; à la National Gallery.

Noces de Figaro (*les*) ou le **Mariage de Figaro,** célèbre opéra en deux actes de Mozart (1786).

Noces de Gamache (*les*). V. *Gamache.*

Noces de Jeannette (*les*), opéra-comique en un acte, de V. Massé (1853).

NODIER (*Charles*), littérateur et bibliophile fr., né à Besançon, auteur d'ouvrages estimés : *Trilby*, la *Fée aux miettes*, *Jean Sbogar*, etc. (1780-1844).

NOÉ, patriarche hébreu. Il construisit, par l'ordre de Dieu, l'arche qui devait le préserver du déluge avec sa famille, et fut la souche des nouvelles races humaines (*Bible*).

NOËL, lexicographe français, né à Saint-Germain-en-Laye (1755-1841).

Noëls bourguignons, noëls en patois bourguignon, par La Monnoye; chef-d'œuvre de naïveté malicieuse (1700).

NOÉMI, belle-mère de Ruth (*Bible*).

Nœud gordien. V. GORDIUS.

NOGARET, chancelier de France sous Philippe le Bel, chargé d'arrêter le pape Boniface VIII à Anagni (1260-1313).

NOGARO, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom; 2,354 h. Sur le Midou. Eaux-de-vie.

NOGENT-LE-ROI, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 3,400 h. Coutellerie.

NOGENT-LE-ROI, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux; 1,573 h. Sur l'Eure; ch. de f. O.

NOGENT-LE-ROTROU, ch.-l. d'arr. (Eure-et-Loir); sur l'Huisne; ch. de f. O.; à 53 kil. S.-O. de Chartres; 8,668 h. Patrie de R. Belleau. L'arr. a 4 cant., 54 comm., 41,161 h.

NOGENT-SUR-MARNE, ch.-l. de c. de la Seine, arr. de Sceaux; 9,413 h.

NOGENT-SUR-SEINE, ch.-l. d'arr. (Aube); ch. de f. E.; à 48 kil. N.-O. de Troyes; 3,704 h. Patrie de Paul Dubois. L'arr. a 4 cant., 60 comm., 36,331 h.

NOINTEL (*marquis de*), diplomate français, m. en 1685.

NOIR (*prince*). V. EDOUARD.

NOIRE (*mer*), ancien *Pont-Euxin*, mer intérieure formée par la Méditerranée; elle baigne la Russie, la Turquie d'Europe et d'Asie, la Roumanie.

NOIRE (*montagne*), chaîne qui fait partie des Cévennes; elle s'élève sur les dép. du Tarn et de l'Aude. Son point culminant, le *pic de Nore*, a 1,210 mètres.

NOIRÉTABLE, ch.-l. de c. (Loire); arr. de Montbrison; 2,119 h. Ch. de f. P.-L.-M.

NOIRMOUTIER, île de l'océan Atlantique, forme un canton du dép. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne; 8,000 h. V. pr. *Noirmoutier;* 6,107 h. Port.

NOISY-LE-SEC, ch.-l. de c. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 8.105 h.

NOLA, v. d'Italie, prov. de Caserte; 12,000 h. Marcellus y vainquit Annibal (214 av. J.-C.). Auguste y mourut en 14.

NOLASQUE (*saint Pierre*), né en Languedoc, fondateur de l'ordre de la Merci (1189-1256). Fête le 31 janvier.

NOLAY, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 2,302 h. Ch. de f. P.-L.-M. Patrie de Lazare Carnot.

NOLLET (*l'abbé*), physicien fr., né à Pimpré [Oise] (1700-1770).

Nombres (*Livre des*), un des livres de Moïse, le quatrième du Pentateuque, ainsi nommé parce qu'il commence par le *dénombrement* du peuple et des lévites.

NOMENY, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy; 1,348 h. Sur la Seille; ch. de f. E.

Nomes, nom donné par les Grecs aux divisions administratives de l'Egypte.

NOMINOÉ, roi de Bretagne de 626 à 851.

NONANCOURT, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 2,073 h. Ch. de f. O. Entrevue de Philippe et de Richard Cœur de Lion avant la 3e croisade (1189).

NONNOS, poète grec, Egyptien de naissance, auteur des *Dionysiaques* (IVe siècle).

NONNOTTE (*l'abbé*), jésuite fr., né à Besançon, célèbre par sa polémique avec Voltaire (1711-1793).

NONTRON, ch.-l. d'arr. (Dordogne); près le Bandiat, s.-affl. de la Charente; ch. de f. Orl.; à 38 kil. N.-O. de Périgueux; 3,585 h. (*Nontronnais*). L'arr. a 8 cant., 80 comm., 85,439 h.

NONZA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 524 h.

NORD (*mer du*) ou **D'ALLEMAGNE,** mer intérieure du N.-O. de l'Europe formee par l'Atlantique: elle baigne la

France, l'Angleterre, la Norvège, le Danemark, l'Allemagne, la Hollande et la Belgique.

NORD (*cap*), promontoire de Norvège, au nord de l'île Magerö et regardé comme le point le plus septentrional de l'Europe.

NORD (*dép. du*), formé de la Flandre française; préf. *Lille;* s.-préf. *Dunkerque, Hazebrouck, Douai, Valenciennes, Cambrai, Avesnes*; 7 arr., 65 cant., 666 com., 1,736,341 h. 1er corps d'armée; cour d'appel à Douai; archevêché à Cambrai. Ce dép. doit son nom à sa situation à l'extrémité septentrionale de la France.

NORD (*canal du*), détroit entre l'Ecosse et l'Irlande, unit l'Atlantique à la mer d'Irlande.

NORDENSKJÖLD, naturaliste suédois, né à Helsingfors en 1832; a découvert le passage du N.-E. dans son voyage arctique de 1878-79.

NORDHAUSEN, v. de la prov. de Saxe (Prusse centrale); 26,960 h.

NORDLAND, région du nord de la Norvège; 114,000 h. Ch.-l. *Bodoe;* 1,700 h. Port.

NORDLINGEN, v. de Bavière (Souabe); 7,850 h. Condé y vainquit Mercy en 1645; Moreau y battit les Autrichiens en 1800.

NORFOLK, comté d'Angleterre; 444,749 h. Cap. *Norwich.*

NORFOLK, île anglaise de l'Océanie, entre la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande; 700 h.

NORIAC (*Jules* CAIRON, dit), romancier français, né à Limoges (1827-1882).

NORIQUE, ancien pays compris aujourd'hui dans les Etats autrichiens.

Alpes Noriques. V. ALPES.

Norma (*la*), célèbre opéra en deux actes, de Bellini (1835).

NORMANBY (*marquis de*), diplomate anglais (1787-1863).

NORMANDES (*îles*), groupe d'îles que l'Angleterre possède sur les côtes de France: Jersey, Guernesey, Aurigny, etc.; 87,702 h.

NORMANDIE, ancienne prov. de France, donnée par Charles le Simple à Rollon et reprise aux Anglais par Philippe-Auguste en 1204; cap. *Rouen;* a formé cinq départements: Orne, Seine-Inférieure, Calvados, Eure, Manche. (Hab. *Normands.*)

NORMANDS ou **NORTHMEN** (*hommes du Nord*), nom donné pendant le moyen âge aux pirates scandinaves qui firent en France des incursions désastreuses, finirent par s'établir en Normandie et de là conquirent l'Angleterre.

NOROY-LE-BOURG, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 914 h.

NORRENT-FONTES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 1,324 h.

NORT, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; 5,346 h. Port sur l'Erdre; ch. de f. Orl. Ardoisières.

NORTE (*rio Grande del*). V. GRANDE.

NORTHAMPTON, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Northampton; 21,890 h. Le comté a 272,555 h.

NORTHCOTE (*sir Stafford*), *lord Iddesleigh*, homme d'Etat anglais, né à Londres (1818-1887).

NORTHUMBERLAND, comté d'Angleterre; 434,086 h. Cap. *Newcastle.*

NORVÈGE, contrée de l'Europe sept., royaume uni à la Suède; sup. 322,422 kil. c.; pop. 2,001,000 h. (*Norvegiens*). Cap. *Christiania.* V. SUÈDE et SCANDINAVIE.

NORVINS (*baron de*), historien fr., né à Paris (1769-1854).

NORWICH, ch.-l. du comté de Norfolk en Angleterre; 101,300 h.

NOSSI-BÉ, île française de l'océan Indien, au N.-O. de Madagascar; 9,600 h. Ch.-l. *Hellville,* 1,100 h. Port.

NOSTRADAMUS, astronome célèbre, né à Saint-Remi (Bouches-du-Rhône), auteur d'un recueil de prédictions, dit *Centuries;* appelé auprès de Catherine de Médecis et de Charles IX (1503-1566).

Notables (*Assemblée des*), réunion des plus hauts personnages du royaume auxquels les rois de France demandaient quelquefois avis dans les circonstances difficiles. La plus célèbre est celle qui fut convoquée à l'instigation de Calonne en 1787.

NOTHOMB (*baron*), homme d'Etat et diplomate belge (1805-1881).

Notre-Dame de Paris, célèbre église métropolitaine de Paris, une des merveilles de l'architecture gothique, située dans l'île de la Cité. La construction en fut commencée en 1163, sur l'emplacement de l'ancienne cathédrale mérovingienne qui, elle-même, avait remplacé un temple païen. Elle fut continuée sous Philippe-Auguste et terminée vers 1230, du moins dans son ensemble général. Elle subit, de 1699 à 1753, sous prétexte de réparations, des mutilations regrettables, ne dut qu'à l'énergique opposition de Dupuis, l'auteur de l'*Origine des cultes*, de ne pas être abattue en 1793, et subit une restauration intelligente et sérieuse sous la direction de Viollet-le-Duc. On admire son portail, ses tours majestueuses, sa grande rosace, son intérieur imposant orné de bas-reliefs précieux. Une sacristie, dans le style de la cathédrale, a été de notre temps construite à ses côtés. Le trésor de Notre-Dame est d'une grande richesse. Ce monument a été le théâtre d'une foule d'épisodes historiques.

Notre-Dame de Paris, roman célèbre, historique et descriptif, sur la société au temps de Louis XI, par Victor Hugo (1831). Cette œuvre est l'une des plus belles, des plus puissantes et des plus dramatiques en ce genre de composition; elle est un des principaux titres littéraires de Victor Hugo comme prosateur.

Notre-Dame-des-Roses, tableau de Saint-Jean; madone dans une niche entourée de fleurs peintes avec une délicatesse et une vérité admirables (1855

NOTTINGHAM, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Nottingham; 212,700 h. Le comté a 391,815 h.

NOUKA-HIVA, la principale des îles Marquises; lieu de déportation politique après le Deux-Décembre; 1,215 h.

NOUMÉA, port et capitale de la Nouvelle-Calédonie; 4,000 h.

NOURRIT (*Louis*), chanteur français, né à Montpellier (1780-1831). — Son fils ADOLPHE, chanteur célèbre, né à Montpellier, se tua dans un accès de délire à Naples (1802-1839).

Nouveaux Lundis, suite des *Causeries du Lundi*; portraits et études littéraires, morceaux achevés de fine analyse, par Sainte-Beuve (1863-1867).

NOUVELLE (LA), v. du dép. de l'Aude, arr. de Narbonne; 2,445 h. Ch. de f. M. Port sur la Méditerranée.

NOUVELLE - ARKHANGEL, v. pr. de l'île Sitka (territoire d'Alaska).

Nouvelles *de Bandello*, recueil de contes dont la galanterie est le sujet ordinaire.

Nouvelles exemplaires, par Cervantes (1612). L'auteur s'y montre grand écrivain et habile peintre de mœurs.

Nouvelles genevoises, de R. Topffer; récits qui plaisent par le naturel, l'humour, le sentiment et la moralité (1844).

Nouvelle Jérusalem (*la*), ouvrage de théologie mystique, par Swedenborg (1758). Ce livre a contribué à la création d'une secte religieuse.

NOUVELLE-ORLÉANS (*la*), v. du S. des Etats-Unis, dans la Louisiane, sur le Mississipi; 260,000 h. Vaste commerce.

Nouvelles (*les Cent Nouvelles*). V. *Cent.*

Nouvelles récréations et joyeux devis, par Bonaventure Des Périers. Ces contes, ou plutôt ces causeries, ont une grande valeur sous le rapport du style. Le sujet n'est qu'un léger canevas où l'auteur s'égaye à développer des détails plaisants, mais parfois *rabelaisiens*, pour aboutir à un trait malicieux (1558)

NOUVION-EN-PONTHIEU (LE), ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 816 h.

NOUVION-EN-THIÉRACHE (LE), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins; 3,110 h. Ch. de f. N.

NOVARE, v. de l'Italie septentrionale, ch.-l. de la prov. de Novare : 33,100 h. (*Novarois*). Défaite des Français par les Suisses (1513). Le roi Charles-Albert y fut défait par Radetzky en 1849. La prov. a 675,950 h.

Novelles, constitutions de Justinien qui complètent le *Digeste* (565).

NOVEMPOPULANIE, prov. romaine qui comprenait une grande partie de l'Aquitaine.

NOVERRE, célèbre danseur français, né à Paris (1727-1810.

NOVGOROD-LA-GRANDE, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gouvernement de Novgorod; 22,000 h. Archevêché. Le gouvernement de Novgorod a 1,194,190 h.

NOVGOROD-LA-PETITE ou **NIJNI-NOVGOROD**, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. de gouvernement; 73,000 h. Evêché. Le gouvernement de Nijni-Novgorod a 1,434,500 h.

NOVI, v. forte d'Italie, prov. d'Alexandrie; 13,800 h. Bataille livrée par les Français à l'armée austro-russe et dans laquelle périt Joubert (15 août 1799).

NOVION-PORCIEN, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel; 873 h.

Novum organum ou **Méthode pour l'interprétation de la nature**, traité philosophique de François Bacon, ouvrage où le philosophe anglais inaugure d'une façon brillante les règles de la méthode analytique, expérimentale et inductive.

NOYANT, ch.-l de c. (Maine-et-Loire). arr. de Baugé; 1,551 h. Ch. de f. Orl.

NOYERS, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Tonnerre; 1,434 h.

NOYERS, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Sisteron; 840 h.

NOYON, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne; 6,144 h. Ch. de f. N. Patrie de Calvin, Pierre Sarrazin.

NOZAY, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; 4,170 h. Ch. de f. Orl. A 3 kil. de Nozay se trouve l'école d'agriculture de Grandjouan.

NOZEROY, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny; 649 h. Sur l'Ain.

NUBAR-PACHA, homme d'Etat égyptien, né à Smyrne en 1825.

NUBIE, contrée de l'Afrique, entre l'Egypte et l'Abyssinie; v. principales, *Khartoum, Dongolah* et *Sennaar;* 1,000,000 d'h. (*Nubiens*).

Nucingen, type créé par H. de Balzac; c'est le baron de la haute finance.

Nuées (*les*), comédie d'Aristophane, chef-d'œuvre de verve, mais qui a le tort d'être en même temps une sanglante satire contre Socrate (424 av. J.-C.).

NUITS, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 3,654 h. Ch. de f. P.-L.-M. Vins estimés.

Nuit (*la*) ou l'**Adoration des bergers**, chef-d'œuvre du Corrège; musée de Dresde.

Nuits (*les*), ouvrage d'Young, méditations en vers sur le néant des choses humaines, où l'on trouve des pensées sublimes, l'accent d'une incontestable douleur, mais aussi de l'emphase et une mélancolie trop monotone (1746).

Nuits attiques (*les*), miscellanées d'Aulu-Gelle, ouvrage d'un philologue plutôt que d'un critique.

NUMA POMPILIUS, deuxième roi légendaire de Rome que les écrivains latins font régner de 714 à 671 av. J.-C. V. EGÉRIE.

Numa Roumestan, roman d'Alphonse Daudet (1882); scènes de la vie politique.

NUMANCE, v. de l'ancienne Espagne, prise et détruite par Scipion Emilien (133 av. J.-C.).

Numance, tragédie de Cervantes sur le siège et la destruction de Numance par les Romains; œuvre patriotique et puissante.

NUMÉRIEN, fils de Carus, empereur romain en 283, assassiné la même année par Asper, préfet des prétoriens.

NUMIDIE, contrée de l'ancienne Afrique, entre le pays de Carthage et la Mauritanie, conquise par les Romains sur Jugurtha. Elle forme aujourd'hui l'Algérie. On divisait cette contrée en Numidie occidentale ou pays des Massésyliens et en Numidie orientale ou pays des Massyliens; cap. *Cirta* (Constantine), v. pr. *Lambessa*, *Mileris*, *Tagaste*, etc. (Hab. *Numides*.) La cavalerie numide était célèbre.

NUMITOR, roi légendaire d'Albe, grand-père de Romulus et de Rémus.

NUREMBERG, v. du royaume de Bavière; 142,404 h. (*Nurembergeois*.) Industrie très active : jouets d'enfants, instruments de musique, etc. Patrie de Sachs, d'A. Dürer.

NYASSA ou **MARAVI,** grand lac de l'Afrique australe à l'ouest du Mozambique.

NYBORG, v. de l'île de Fionie (Danemark); 5,500 h. Port sur le grand Belt.

NYIREGYHAZA, v. de la Hongrie centrale; 24,100 h. Près de là se trouve le fameux vignoble de Tokai.

Nymphe de Fontainebleau (*la*), bronze de Benvenuto Cellini; au Louvre.

Nymphes, déesses que les Grecs faisaient vivre dans les bois, les eaux, les grottes. On distinguait les nymphes de la mer (Océanides et Néréides), les Naïades, les Oréades, les Napées, les Dryades, etc. (*Myth.*).

NYONS, ch.-l. d'arr. (Drôme); sur l'Eygues, affl. du Rhône; à 67 kil. S.-E. de Valence; 3,349 h. (*Nyonsais*). Lignite. L'arr. a 4 cant., 74 comm., 28,414 h.

NYPELS, jurisconsulte belge, né à Maastricht (1803-1886).

NYSA, anc. v. de la Grèce située sur le Parnasse et consacrée à Bacchus. (Hab. *Nyséens*.)

NYSSE, anc. ville de la Cappadoce (Asie Mineure).

Nyssia, statue en marbre, de Pradier (1848); musée de Montpellier.

NYSTEN (*è-ne*), médecin, né à Liège, auteur d'un *Dictionnaire de médecine* très estimé (1771-1818).



O (*marquis d'*), homme d'Etat fr., né à Paris, surintendant des Finances sous Henri III et Henri IV (1535-1594).

OAXACA, v. du Mexique, ch.-l. de l'Etat d'Oaxaca; 28,000 h.; l'Etat a 794,000 h.

OBEID (EL), v. du Soudan oriental et cap. du Kordofan; 35,000 h.

OBERHAUSEN, v. d'Allemagne, prov. du Rhin; 20,375 h. Houille, fer.

OBERHAUSEN, village de Bavière, prov. de Neubourg où fut tué La Tour d'Auvergne le 27 juin 1800.

OBERKAMPF, célèbre manufacturier français d'origine allemande, né à Weisenbach, fonda à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise) la première manufacture de toiles peintes (1738-1815).

OBERLAND, c'est-à-dire *hautes terres*, nom des hautes vallées de la Suisse, au S. du canton de Berne.

OBERLIN (*Jérémie-Jacques*), savant théologien et bibliographe français, né à Strasbourg (1735-1806). — Son frère JEAN-FRÉDÉRIC, philanthrope, né à Strasbourg (1740-1826).

OBERNAI, ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne; 5,200 h.

OBÉRON, roi des génies aériens dans la mythologie scandinave.

Obéron, poème romantique de Wieland (1780), caractérisé ainsi par Gœthe : « Aussi longtemps que l'or sera réputé de l'or et le cristal du cristal, *Obéron* sera lu et admiré comme un chef-d'œuvre. »

Obéron, opéra en trois actes de Weber (1826).

OBI, le plus grand fleuve de Sibérie, reçoit l'Irtich et se jette dans l'océan Glacial arctique après un cours de 3,800 kil.

OBOCK, colonie française d'Afrique, à l'entrée de la mer Rouge (golfe d'Aden); 8.000 h.

O'BRIEN, célèbre maison qui régna sur une partie de l'Irlande du XIIe au XVIe siècle.

OBRY, orientaliste fr., né à Albert [Somme] (1793-1871).

Observatoire de Paris, fondé en 1667 par Louis XIV et destiné à l'étude et à l'observation des divers phénomènes célestes et atmosphériques. L'édifice, dû à l'architecte Claude Perrault, a été depuis sa fondation agrandi et modifié.

OCAÑA, v. d'Espagne, prov. de Tolède; 4,500 h. Défaite des Espagnols par les Français en 1809.

OCCAM (*Guillaume d'*), cordelier anglais, philosophe scolastique, surnommé le *Docteur invincible*, m. en 1347.

OCCIDENT (*empire d'*), un des deux empires formés par le démembrement de l'empire romain à la mort de Théodose. Il subsista de 395 à 476 et fut

rétabli par Charlemagne en l'an 800.

Occident (*schisme d'*), dissension qui exista au sein de l'Eglise catholique de 1378 à 1449 et pendant laquelle il y eut plusieurs papes à la fois.

OCÉAN, nom sous lequel on désigne la masse d'eau qui couvre les trois quarts de la surface de la terre, soit 374 millions de kil. car. On divise l'Océan en : *océan Glacial arctique* ou *Boréal, océan Glacial antarctique* ou *Austral, océan Atlantique*, et *grand océan Pacifique* dont la partie ouest porte le nom d'*océan Indien.*

Océan (*l'*) **et la Méditerranée,** groupe en marbre, de Guillaume Coustou, jardin des Tuileries; une des meilleures productions de la statuaire française.

OCÉANIDES, nymphes de l'Océan (*Myth.*).

Océanides et Prométhée (*les*), tableau de Lehmann [1850] (Luxembourg).

OCÉANIE. V. *la Carte.*

OCHIN (*Bernard*), réformateur italien, né à Sienne (1487-1564).

OCHS (*Pierre*), patriote suisse, né à Bâle (1749-1821).

OCHOSIAS, roi d'Israël de 888 à 887 av. J.-C.

OCHOSIAS, roi de Juda, père de Joas (IXe s. av. J.-C.).

O'CONNELL (*Daniel*), surnommé *le Grand agitateur de l'Irlande.* Il déploya dans le Parlement anglais, comme membre de la Chambre des communes, la plus grande énergie pour améliorer la situation de l'Irlande, sa patrie (1775-1847).

O'CONNOR, chef du parti chartiste en Angleterre (1795-1855).

OCTAVE, nom que portait Auguste avant d'être élevé à la dignité impériale.

OCTAVIE, sœur d'Auguste, épouse en secondes noces du triumvir Antoine; m. en l'an 11 av. J.-C.

OCTAVIE, impératrice romaine, fille de Claude et de Messaline, et femme de Néron; mise à mort en 62 par ordre de son mari.

Octavie, tragédie de Sénèque, exercice de rhéteur (Ier siècle).

OCTEVILLE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg; 3,028 h.

Octobre 1789 (*journées des* 5 *et* 6), journées célèbres à la suite desquelles Louis XVI et sa famille quittèrent le palais de Versailles pour venir habiter les Tuileries, à Paris.

Odalisque (*une*), statue en marbre, de Pradier (1841), musée de Lyon; — tableau d'Ingres (1839), une des meilleures œuvres et certainement la plus gracieuse de ce maître.

Odelsthing, Chambre des députés en Norvège.

ODÉNAT, prince arabe, gouverneur de Palmyre, qui força l'empereur Gallien à lui reconnaître le titre d'*Auguste;* il était l'époux de la célèbre Zénobie.

ODENSÉE, cap. et port de l'île de Fionie (Danemark); 30,500 h. Evêché.

Odéon, monument d'Athènes où se faisaient les concours de musique et de poésie. On a donné ce nom au second Théâtre-Français de Paris.

ODER (*ère*), fleuve d'Allemagne originaire de la Moravie, passe à Breslau, Francfort et Stettin, et se jette dans la mer Baltique; cours 864 kil.

Odes d'Anacréon, un des chefs-d'œuvre de la poésie lyrique grecque (VIe siècle av. J.-C.).

Odes triomphales de Pindare, poésies lyriques composées en l'honneur des athlètes vainqueurs aux jeux du stade; malgré de grandes beautés et le mouvement rapide du style, ces odes paraissent aujourd'hui froides ou bizarres; le texte en est souvent obscur (Ve siècle av. J.-C.).

Odes d'Horace, poésies lyriques, tantôt élevées, tantôt familières et badines; beaucoup de ces pièces sont des chansons, quelques-unes des hymnes, d'autres de véritables satires; on y admire une grande variété de rythmes, l'auteur ayant employé jusqu'à vingt-deux sortes de vers (Ier siècle av. J.-C.).

Odes de Ronsard, poésies d'une inimitable énergie pour la pensée et l'expression, mais, pour l'une comme pour l'autre, d'un sans-gêne complet (1550-1552).

Odes pindariques, poésies estimées, de l'Anglais Cowley (1668).

Odes de J.-B. Rousseau. L'auteur s'y montre habile versificateur et étonne quelquefois par l'éclat des images, mais il ne parvient pas émouvoir (1712).

Odes de Th. Gray, poésies de premier ordre, parmi lesquelles on distingue : le *Barde*, le *Printemps*, le *Collège d'Eton* et l'*Adversité*. La poésie anglaise n'a rien de plus beau (1747-1757).

Odes et élégies de Klopstock, poésies d'une grande variété, mais auxquelles on peut reprocher le manque de naturel (1771).

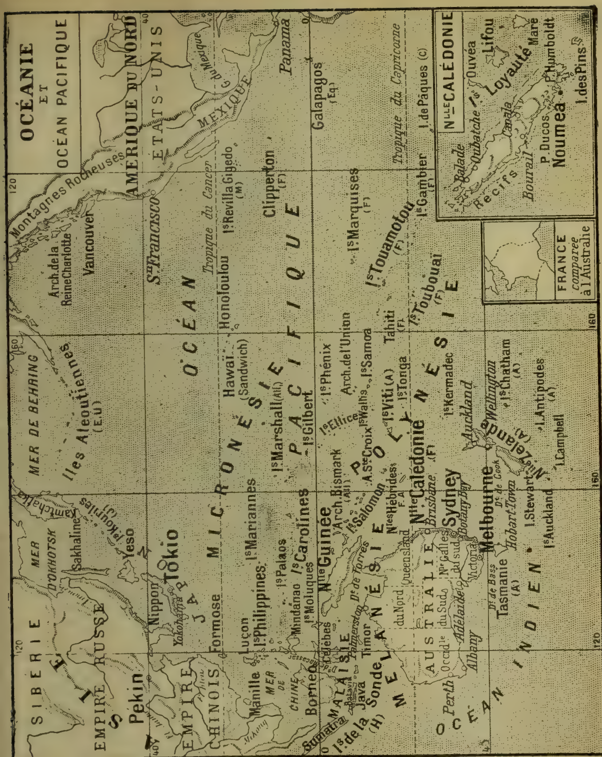
Odes et ballades, célèbre recueil de poésies lyriques, classiques de forme, mais romantiques par l'idée: premières compositions de Victor Hugo, qui ouvrirent à la poésie française une carrière nouvelle (1822).

Odes funambulesques, de Th. de Banville, recueil original dont V. Hugo a dit : « Que de sagesse dans ce rire! Que de raison dans cette démence!» (1857.)

ODESSA, v. de Russie, gouvern. de Kherson, sur la mer Noire, où elle a deux ports; 343,000 h. Entrepôt des blés du sud de la Russie; commerce très important; citadelle.

Odeurs de Paris (*les*), ouvrage de L. Veuillot; livre écrit avec talent, mais avec l'exagération du parti pris (1866).

ODIN, dieu suprême de la mythol. scandinave, principe de toutes choses : éloquence, sagesse, poésie, etc., distributeur de la vaillance. Avec lui, les religions du Nord cessèrent d'être sa-



L'*Océanie* est une des cinq parties du monde. C'est un vaste archipel situé dans le grand Océan et compris entre l'Asie à l'ouest et l'Amérique à l'est. L'Océanie se divise en trois grandes parties : la Malaisie, la Mélanésie et la Polynésie (v. *chacun de ces mots*). Ces divisions sont plutôt ethnographiques que géographiques. L'Océanie compte environ 46 millions d'habitants (*Océaniens*) et a une superficie de près de 11 millions de kil. carrés. Les îles de l'Océanie jouissent en général d'un climat chaud, mais tempéré par le voisinage de la mer. Les côtes sont dangereuses à cause des nombreux récifs. On n'y trouve ordinairement pas les animaux que l'on rencontre dans les autres parties du monde; les plantes diffèrent également de presque toutes celles des autres contrées. Les grandes races qui l'habitent sont les Malayo-Polynésiens, les nègres océaniens, les Papous, etc. Les Français, les Anglais, les Hollandais, les Portugais, les Allemands et les Américains y possèdent une foule de colonies. Le mahométisme et le paganisme y sont plus répandus que le catholicisme et le protestantisme.

cerdotales pour devenir belliqueuses.

ODOACRE, chef des Hérules, qui détrôna Romulus Augustule (476) et fut assassiné en 493.

ODON (*Saint*), abbé de Cluny, né à Aurillac, m. en 943.

O'DONNELL, général et homme d'Etat espagnol (1818-1867).

Odyssée (*l'*), poème épique d'Homère, retraçant les voyages d'Ulysse (*Odusseus*) après la prise de Troie, et le retour de ce chef dans son royaume d'Ithaque. Ses longs et intéressants récits de voyage, ses calmes peintures d'intérieur, ses nombreux épisodes où se révèle une parfaite connaissance du cœur humain, donnent à l'*Odyssée* plus de variété qu'à l'*Iliade*, renfermée dans le cercle monotone des combats. Le plus beau fragment de l'*Odyssée* est le morceau connu sous le nom d'*épisode de Nausicaa :* c'est un magnifique tableau des mœurs primitives.

ŒCOLAMPADE (*Jean*), un des principaux auteurs de la Réforme (1482-1531).

ŒDENBOURG, v. de Hongrie, ch.-l. du comitat de son nom ; 24,000 h.

* **ŒDIPE**, fils de Laïus, roi de Thèbes, et de Jocaste. Laïus, averti par un oracle qu'il serait tué par tout fils qu'il pourrait avoir, fit exposer Œdipe, dès sa naissance, sur le mont Cithéron. Recueilli par des bergers, Œdipe fut porté au roi de Corinthe, qui l'éleva princièrement. Devenu grand et raillé sur sa naissance, il consulta l'oracle qui lui dit de ne jamais retourner dans son pays, sa destinée étant de tuer son père et d'épouser sa mère, s'il y retournait. Ne se connaissant pas d'autre patrie que Corinthe, il s'exila, mais il rencontra sur son chemin Laïus et le tua à la suite d'une querelle. A cette époque, un sphinx désolait les environs de Thèbes, dévorant tout passant qui ne devinait pas ses énigmes. Créon, successeur de Laïus, avait promis le trône et la main de Jocaste à celui qui délivrerait le pays du sphinx : Œdipe ayant deviné l'énigme devint roi et épousa sa mère sans la connaître. Un oracle ayant révélé ces faits, Jocaste se pendit et Œdipe, après s'être arraché les yeux, partit de Thèbes guidé par sa fille Antigone (*Myth.*). V. *Sphinx*.



Œdipe roi, tragédie de Sophocle, la plus parfaite du théâtre ancien (430 av. J.-C.).

Œdipe à Colone, tragédie de Sophocle, complément de l'*Œdipe roi* (401 av. J.-C.).

Œdipe, une des meilleures tragédies de Sénèque (Ier s.).

Œdipe, première tragédie de Voltaire, qui commença sa célébrité (1718).

Œdipe à Colone, opéra de Sacchini (1787).

ŒHLENSCHLAGER, poète danois, né à Copenhague, créateur du théâtre national de son pays. Il a de la grandeur et de l'élévation, quelquefois de la force. Il est surtout original dans les ouvrages qu'il a consacrés à la peinture des anciennes mœurs scandinaves. Là on trouve une grandeur et une fraîcheur d'images incomparables (1779-1850).

Œil-de-bœuf (*l'*), nom sous lequel on désignait une longue pièce, éclairée seulement par un *œil-de-bœuf* qui précédait la chambre à coucher du roi à Versailles.

ŒLAND, île de Suède, préfecture de Calmar, dans la mer Baltique ; ch.-l. *Borgholm ;* 30,000 h.

ŒNÉE, roi de Calydon, père de Déjanire (*Myth.*).

Œnone, confidente de Phèdre, dans la tragédie de ce nom, de Racine. C'est elle qui, par ses conseils perfides, pousse Phèdre aux plus criminelles résolutions ; elle est éloquemment caractérisée par la malheureuse épouse de Thésée elle-même, qui s'écrie en expirant :

> Détestables flatteurs, présent le plus funeste
> Que puisse faire aux rois la colère céleste.

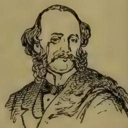
ŒRSTED, célèbre physicien danois. Il s'est immortalisé par la découverte de l'électro-magnétisme (1774-1851).

ŒSEL, île russe de la mer Baltique, compte avec les petites îles, ses voisines, 50,400 h. Ch.-l. *Arensbourg ;* 3,500 h.

ŒTA, auj. *Katavothra*, montagne de l'ancienne Grèce (Thessalie). C'est là que, suivant la Fable, Hercule monta sur le bûcher.

ŒTTINGER, littérateur et bibliographe allemand, né à Breslau (1808-1872).

***OFFENBACH** (*Jacques*), compositeur, né à Cologne, naturalisé Français, créateur de l'opérette, auteur de la *Belle Hélène*, d'*Orphée aux Enfers*, des *Brigands*, de la *Grande-Duchesse de Gerolstein*, etc. Sa musique a un caractère très net d'originalité bouffonne et de verve entraînante (1819-1880).



OFFENBACH, v. d'Allemagne (Hesse-Darmstadt) ; sur le Mein ; 31,735 h.

OFFRANVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe ; ch. de f. O. ; 1,721 h.

Oger ou **Ogier le Danois**, personnage légendaire du temps de Charlemagne, dont le nom figure dans un grand nombre de chansons de geste.

OGIVE, fille d'Edouard Ier, roi d'Angleterre, épouse de Charles le Simple.

OGLIO, anc. *Ollius*, r. d'Italie (Lombardie), affluent g. du Pô ; 280 kil.

OGMIUS, dieu des Gaulois, qu'on a identifié avec Hercule.

OGOOUÉ, fl. d'Afrique, tributaire de l'Atlantique, dans le Congo français.

OGYGÈS, ancien roi de Thèbes, sous le règne duquel eut lieu un déluge partiel (*Myth.*).

OGYGIE, île que l'on considérait comme l'île de Calypso, célébrée par Homère.

OHIO, riv. des Etats-Unis, affluent principal de gauche du Mississipi, passe à Cincinnati; 2,200 kil.

OHIO, un des Etats de l'Union américaine; 4,000,000 h. Cap. *Columbus;* v. principale, *Cincinnati.*

OHM, savant physicien allemand, né à Erlangen, a découvert la théorie mathématique des courants électriques (1787-1854).

OIGNON ou **OGNON**, riv. de France, affl. g. de la Saône; 185 kil.

OÏLÉE, héros grec, roi des Locriens, l'un des Argonautes, père de l'un des deux Ajax.

OISE, riv. de France, originaire des Ardennes (Belgique), baigne La Fère, Compiègne, Creil, Pontoise, et se jette dans la Seine (riv. dr.) à Conflans; 300 kil.

OISE (*dép. de l'*), départ. formé d'une partie de l'Ile-de-France et de la Picardie; préf. *Beauvais;* s.-préf. *Compiègne, Clermont, Senlis;* 4 arr., 35 cant., 701 comm., 401,835 h. 2e corps d'armée; cour d'appel d'Amiens; évêché à Beauvais. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

Oiseau (*l'*), charmante fantaisie de Michelet, où l'auteur, mêlant le lyrisme à l'histoire naturelle, s'indigne poétiquement contre ceux qui traitent l'instinct des animaux de force aveugle.

Oiseaux (*les*), comédie ou plutôt féerie d'Aristophane, satire universelle, la plus charmante composition du poète (415 av. J.-C.).

OISEMONT, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 1,145 h. Ch. de fer N.

OKA, riv. de la Russie d'Europe, affluent dr. du Volga; 1,470 kil.

OKHOTSK (*mer d'*), mer formée par le grand Océan, au N.-E. de l'Asie.

OKHOTSK, v. de la Sibérie orientale, sur la mer d'Okhotsk; 3,000 h.

OKLAHAMA, territoire des Etats-Unis, ouvert à la colonisation en 1889.

OLARGUES, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Saint-Pons; 955 h.

OLAÜS Ier, roi de Suède en 853; — OLAÜS II, roi de Suède en 940; — OLAÜS III, roi de Suède de 980 à 1026.

OLAÜS Ier, roi de Norvège de 996 à 1000; — OLAÜS II (*Saint*), roi de Norvège de 1017 à 1028; — OLAÜS III, roi de Norvège de 1066 à 1093; — OLAÜS IV, roi de Norvège de 1103 à 1116; — OLAÜS V, roi de Norvège de 1376 à 1380, fils de Marguerite de Valdemar.

OLDAM, v. d'Angleterre, comté de Lancaster; 126,400 h.

OLDENBOURG (*grand-duché d'*), Etat de l'Allemagne du Nord, enclavé dans la prov. de Hanovre; 355,000 h. Cap. *Oldenbourg;* 21,500 h.

OLÉRON, île de France (Charente-Inférieure), arr. de Marennes; 18,000 h. A l'embouchure de la Charente; v. pr. *Saint-Pierre d'Oléron* et *Le Château-d'Oléron.*

OLETTA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 1,241 h. Récolte de soie.

OLETTE, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades; 985 h. Sur la Tet.

OLIBRIUS, gouverneur dans les Gaules au ve s. Il figurait dans une foule de mystères où il était représenté comme un fanfaron, et son nom est demeuré synonyme de bravache, d'homme qui fait l'entendu et le glorieux.

OLIER, curé de Paris, né à Paris, fondateur de l'église Saint-Sulpice et du séminaire de ce nom (1608-1657).

Olifant, nom que les chroniqueurs ont donné au fameux cor du paladin Roland, cor qui était d'ivoire et rendait des sons effrayants. Les écrivains y font de fréquentes allusions pour désigner, par plaisanterie, un instrument en cuivre retentissant.

Olim (*les*), anciens registres du parlement de Paris, de 1254 à 1318. Ils sont du plus haut intérêt pour l'histoire du parlement et de la justice au moyen âge.

* **OLIVARÈS** (*duc d'*), homme d'Etat espagnol, né à Rome, un des plus grands ministres de l'Espagne sous Philippe IV, adversaire politique de Richelieu (1587-1645).



Olivarès (*portrait équestre du duc d'*), chef-d'œuvre de Velasquez (Madrid).

OLIVENZA, v. d'Espagne (Estrémadure), à la frontière de Portugal; 7,770 h.

OLIVET (*d'*), grammairien français, né à Salins (1682-1768).

OLIVET, bourg du Loiret, arr. d'Orléans, renommé pour ses fromages; 3,900 h.

OLIVIER, l'un des douze pairs de Charlemagne, célèbre dans les romans de chevalerie.

OLIVIER (*François*), chancelier de France sous les rois François Ier et Henri II (1497-1560).

OLIVIER, poète suisse (1807-1876).

OLIVIERS (*mont des*), lieu près de Jérusalem, où Jésus alla prier la veille de sa mort.

OLLIERGUES, ch. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert; 1,761 h. Sur la Dore; ch. de fer P.-L.-M.

OLLIOULES, ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon; 3,816 h. Ch. de f. P.-L.-M.

OLLIVIER (*Démosthène*), homme po-

litique fr., né à Bausset. [Var] (1799-1884); — EMILE, son fils, avocat et homme politique, né à Marseille en 1825.

OLMETO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène; 1,755 h.

OLMI-CAPELLA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Calvi; 999 h.

OLMUTZ (*mutse*), v. d'Autriche (Moravie), prise par les Suédois (1642) et par Frédéric II (1741); 20,200 h. Archevêché, université.

Olonne (*le Duc d'*), opéra-comique en trois actes, d'Auber (1842).

OLONZAC, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Saint-Pons; 1,998 h. Vignobles.

OLORON, ch.-l. d'arr. (Bses-Pyr.); au confluent des gaves d'Aspe et d'Ossau; ch. de fer M.; à 23 kil. S.-O. de Pau; 8,758 h. L'arr. a 8 cant., 79 comm., 61,532 h.

OLORON (*gave d'*), torrent des Basses-Pyrénées formé par les gaves d'Aspe et d'Ossan, qui se réunissent à Oloron; se jette dans le gave de Pau (riv. g.); environ 130 kil.

OLOZAGA, homme politique espagnol, né à Logrono (1803-1873).

OLTEN, v. industrielle de Suisse, cant. de Soleure; 4,000 h. Sur l'Aar.

OLYMPE, montagne entre la Macédoine et la Thessalie; altit. 2,985 m.; d'après la Fable, résidence des dieux.

Olympiade, tragédie lyrique de Métastase, que l'Italie surnomma *la Divine;* musique de Pergolèse (1735).

Olympiades. V. *partie de la Langue.*

OLYMPIAS, mère d'Alexandre, répudiée par Philippe pour son caractère ombrageux. Elle dirigea, dit-on, le bras qui tua son époux en 836 av. J.-C.

OLYMPIE, v. du Poloponèse, où se célébraient les jeux dits *Olympiques.*

Olympiques (*jeux*), fêtes de l'ancienne Grèce, qui se célébraient tous les quatre ans en l'honneur de Jupiter Olympien.

OLYNTHE, v. de la Chalcidique. Démosthène essaya inutilement, par ses *Olynthiennes*, de décider les Athéniens à secourir cette ville, assiégée par Philippe de Macédoine.

Olynthiennes (*les*), harangues politiques de Démosthène contre les projets ambitieux de Philippe; discours d'une éloquence admirable (IVe siècle av. J.-C.).

OMAN, golfe de l'océan Indien, entre l'Arabie et l'Hindoustan. — Etat musulman indépendant du S.-E. de l'Arabie.

OMAR, successeur d'Abou-Bekr et deuxième calife, de 634 à 644. Il conquit la Syrie, la Perse, l'Egypte, et on l'a accusé d'avoir brûlé la riche bibliothèque d'Alexandrie sous prétexte qu'elle contenait des ouvrages contraires à la foi.

Ombre (*l'*), opéra-comique en trois actes, de Flotow (1870).

OMBRIE, contrée de l'Italie ancienne, entre le Picenum et l'Etrurie; auj. province de *Pérouse.*

O'MEARA, chirurgien anglais, médecin de Napoléon Ier à Sainte-Hélène (1786-1836).

OMER-PACHA, général ottoman, né en Croatie (1806-1871).

OMESSA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 795 h. Vignobles.

OMMIADES ou mieux **OMMEYADES,** dynastie arabe qui régna à Damas de 661 à 720. Détrônée par les Abassides, elle vint en Espagne fonder une seconde dynastie à Cordoue (756-1031).

OMONT, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 312 h.

OMPHALE, reine de Lydie, épousa Hercule après avoir forcé le héros de filer à ses pieds comme une femme, circonstance qu'on rappelle souvent pour marquer l'influence que la femme exerce sur l'homme (*Myth.*).

OMSK, v, de la Sibérie; 30,900 h. Sur l'Irtych.

ONÉGA, fl. de Russie, se jette dans la mer Blanche; 660 kil. — Lac au N. de la Russie, se déverse dans le lac Ladoga.

ONOSANDER, philosophe platonicien du Ier siècle de notre ère.

ONTARIO, lac de l'Amérique septentrionale, reçoit les eaux du lac Erié par le Niagara et communique avec l'Océan par le fleuve Saint-Laurent.

ONTARIO, anc. Haut-Canada, grande province du Dominion du Canada, et la plus riche; 2,000,000 h. Cap. *Toronto.*

Ophélie, personnage d'*Hamlet*, tragédie de Shakspeare, et l'une des plus délicieuses créations de ce poète qui a peint les caractères de femmes avec tant de charme et de délicatesse. Ophélie, devenue folle par désespoir, cueille des fleurs sur les bords d'une rivière, tombe dans les eaux et y trouve la mort.

OPHIR, contrée de l'Orient, peut-être l'Yémen, où Salomon envoyait chercher de l'or. C'était le Pérou de l'antiquité et surtout du peuple juif.— Volcan de Sumatra.

OPIMIUS, consul romain en 121 av. J.-C., adversaire de Caïus Gracchus, au meurtre duquel il participa.

OPITZ, poète allemand (1597-1639),

OPPERT (*Jules*), assyriologue fr., né à Hambourg en 1825.

OPPIEN, poète grec du IIe s., auteur de poèmes sur la *Pêche* et sur la *Chasse.*

OPS, femme de Saturne, déesse de l'abondance chez les Romains (*Myth.*).

Optimiste (*l'*), comédie en cinq actes et en vers de Collin d'Harleville (1788), une des meilleures œuvres de l'auteur.

Or du Rhin. V. *Anneau de Nibelung.*

Oracles. V. *partie de la Langue.*

ORADOUR-SUR-VAYRES, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart; 3,331 h.

Oraison funèbre de Turenne, par Fléchier, chef-d'œuvre où l'auteur sut élever l'art jusqu'au génie. On admire surtout l'exorde, qui est un modèle d'harmonie de style (1675).

Oraisons funèbres et panégyriques de Grégoire de Nysse, discours élégants de ce Père (IVe siècle).

Oraisons funèbres, de Bossuet, admirables panégyriques, chefs-d'œuvre de l'éloquence de la chaire. Bossuet aime à y montrer le néant de l'homme : il suspend en quelque sorte l'éternité sur son auditoire, et à sa voix prophétique s'écroulent successivement et les grandeurs de la terre et les puissances d'un jour. Les plus admirées sont les oraisons funèbres de la *Reine d'Angleterre*, de *Henriette d'Angleterre*, de la *Duchesse d'Orléans* et du *Grand Condé*. La péroraison de cette dernière est le chef-d'œuvre du genre, et l'on rappelle surtout les nobles et touchantes paroles qui la terminent : « Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte. Heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie *les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint!* » La littérature s'est également enrichie de ce sublime mouvement d'éloquence dans l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre : « *Madame se meurt! Madame est morte!* » mots qui rendent avec une saisissante énergie le passage subit de la vie à la mort. On cite encore dans ce même chef-d'œuvre ces mots célèbres : *Un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue*, par lesquels le grand orateur exprime les ravages physiques de la mort.

Oraisons funèbres de Mascaron, au nombre de cinq ; celle de *Turenne* est un chef-d'œuvre.

ORAN (*dép. d'*), une des trois divisions administratives de l'Algérie ; préf. *Oran ;* sous-préf. *Mostaganem, Mascara, Sidi-bel-Abbès, Tlemcen ;* 5 arr.; 870,505 h.

ORAN, v. maritime et pl. forte d'Algérie, ch.-l. du dép. d'Oran. Port sur la Méditerranée ; à 421 kil. S.-O. d'Alger par ch. de fer ; 74,510 h. Cette ville fut prise par les Français en 1831. L'arr. a 40 comm., 225,512 h.

ORANGE, ch.-l. d'arr. (Vaucluse) ; près l'Eygues ; ch. de f. P.-L.-M.; à 21 kil. N. d'Avignon ; 9,859 h. (*Orangeois*). Ruines d'un théâtre et d'un amphithéâtre romains ; bel arc de triomphe élevé en l'honneur d'Auguste. Patrie de Gasparin. L'arr. a 7 cant., 48 comm., 62,328 h.

ORANGE ou **GARIEB**, fl. de l'Afrique australe, coulant de l'E. à l'O., très variable dans le régime de ses eaux, et tributaire de l'Atlantique ; 2,000 kil.

ORANGE (*Etat libre d'*), république de l'Afrique australe ; 150,000 h. Cap. *Bloemfontein.*

Orateur (*De l'*), par Cicéron, traité de rhétorique en forme de dialogues, considéré par l'auteur comme un de ses plus beaux titres littéraires (Ier siècle av. J.-C).

Orateur (*l'*), traité de Cicéron sur l'art oratoire, composé vers la même époque que le précédent.

Oratoire (*temple de l'*), temple protestant de l'Église réformée (calviniste), situé à Paris, rue Saint-Honoré, près le Louvre.

Oratoire (*congrégation de l'*), fondée à Rome en 1550 par saint Philippe de Néri et transportée en France par le cardinal de Bérulle (1611).

ORB, fl. de France, arrose Béziers et se jette dans la Méditerranée ; 110 kil.

ORBEC, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux ; 3,217 h.

ORBIGNY (*Alcide d'*), naturaliste français, né à Coueron [Loire-Inf.] (1802-1857). — Son frère CHARLES, naturaliste fr., né à Coueron, auteur du *Dictionnaire universel d'histoire naturelle* (1806-1876).

ORCADES, en angl. *Orkneys*, groupe de 67 îles au N. de l'Ecosse ; c. *Kirkwall.* Les Orcades forment un comté qui a 32,044 h.

ORCAGNA, peintre et architecte florentin, auteur des fresques du Campo-Santo de Pise (1329-1389).

ORCHIES, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Douai ; 3,918 h. Ch. de f. N.

ORCHOMÈNE, v. de Béotie, près de laquelle Sylla battit Archélaüs, général de Mithridate (87 av. J.-C.)

ORCHOMÈNE d'Arcadie, anc. cap. de l'Arcadie : ruines.

ORCIÈRES, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. d'Embrun ; 1,250 h.

ORDENER, général fr., né à Huningue (1787-1862).

Ordonnances. Les actes législatifs des rois de France portaient différents noms suivant leur importance. On distinguait : 1° les *Ordonnances*, qui avaient un caractère général et dont les prescriptions s'appliquaient à tout le royaume ; 2° les *Édits*, qui ne fixaient le droit que sur un point spécial ; 3° les *Déclarations*, par lesquelles le roi donnait l'interprétation des ordonnances et des édits. Les principales ordonnances sont celles de *Villers-Cotterets* sur l'état civil (1539), d'*Orléans* sur la réforme ecclésiastique et judiciaire (1561), de *Moulins* sur la réforme judiciaire (1566), de *Blois* sur l'administration en général (1576), de 1667 sur la procédure civile, de 1670 sur l'instruction criminelle, de 1673 sur le commerce, de 1681 sur la marine.

ORDERIC VITAL, théologien et chroniqueur, né à Londres, mort en France, auteur d'une *Histoire ecclésiastique* (1075-1150).

ORÉADES, nymphes des monts et des grottes (*Myth.*).

ORÉGON, fl. des Etats-Unis, sort des montagnes Rocheuses et se jette dans l'océan Pacifique ; 1,650 kil.

ORÉGON, un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, sur le littoral du Pacifique ; 375,000 h. Cap. *Salem.*

OREL, v. de la Russie, ch.-l. de gouv., sur la riv. g. de l'Oka ; 78,000 h. Patrie

d'Yvan Tourguéneff. La prov. d'Orel a 1,964,000 h.

ORÉLIE-ANTOINE I[er], de son vrai nom *Orélie-Antoine de Tonneins*, avoué de Périgueux qui fut proclamé roi par les tribus d'Araucanie en 1861 et renversé par les Chiliens l'année suivante (1820-1878).

ORELLI (*J.-Gasp. d'*), philologue suisse, né à Zurich (1787-1849).

ORELLANA, voyageur espagnol qui découvrit en 1541 l'embouchure du fleuve des Amazones ; m. en 1550.

ORENBOURG, v. de la Russie, sur l'Oural, cap. du gouvernement d'Orenbourg ; 57,000 h. Le gouvernement a 1,245,000 h.

ORÉNOQUE, Orinoco ou **Paragua,** fleuve de l'Amérique du S., dans le Venezuela, se jette dans l'Atlantique ; 2,800 kil.

ORENSE, prov. du N.-O. de l'Espagne ; 397,260 h. Ch.-l. *Orense ;* 13,138 h. Près du Minho.

ORESTE, fils d'Agamemnon et de Clytemnestre. Il tua sa mère pour venger le meurtre de son père, fut acquitté par l'aréopage et devint roi d'Argos et de Lacédémone. Son amitié pour Pylade, auquel il fit épouser sa sœur Electre, est demeurée proverbiale (*Myth.*).

Oreste, tragédie d'Euripide (408 av. J.-C.) ; — de Voltaire (1750), imitée de la tragédie d'*Electre*, de Sophocle ; — d'Alfieri, l'une de ses principales (1782).

ORESTE le Pannonien, père de Romulus-Augustule (v[e] siècle).

ORFA, ancienne *Edesse*, v. de la Turquie d'Asie dans l'Al-Djézireh (anc. Mésopotamie) ; 48,000 h.

ORFILA, médecin et chimiste fr., né à Mahon (Minorque), s'est distingué par ses travaux sur la toxicologie (1787-1853).

Organon, ouvrage d'Aristote. V. *Logique*.

ORGELET, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier ; 1,591 h.

ORGÈRES, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun ; 702 h. Ch. de f. Orl.

ORGON, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles ; 2,637 h. Sur la Durance. Huile.

Orgon, un des principaux personnages du *Tartufe* de Molière, type de l'homme entêté de ses idées, entiché de quelqu'un qui le trompe et ne voulant pas céder même à l'évidence.

ORIBASE, médecin grec du IV[e] siècle av. J.-C., attaché à la personne de l'empereur Julien.

ORIENT, un des deux empires formés après la mort de Théodose en 395, connu aussi sous les noms de *Bas-Empire*, *empire byzantin* ou de *Constantinople ;* il fut détruit par les Ottomans en 1453.

Orient (*schisme d'*), scission entre l'Eglise grecque et l'Eglise romaine, commencée vers 858 et consommée en 1054.

Orient (*question d'*). Cet important problème de politique internationale peut se résumer ainsi : l'Europe maintiendra-t-elle l'intégrité de l'empire ottoman ou la laissera-t-elle détruire? A ce point fondamental sont venus s'en joindre d'autres : d'abord, l'antagonisme permanent des Turcs et des nations chrétiennes soumises à la domination de la Porte ; ensuite, la tendance de la Russie à se rendre maîtresse de Constantinople, tendance que les puissances occidentales ont constamment cherché à réprimer. La question d'Orient s'est posée plusieurs fois en ce siècle, notamment lors de la guerre de l'Indépendance grecque, du soulèvement de Méhémet-Ali, de la guerre de Crimée et de la guerre turco-russe en 1877-1878. La question grecque, la question d'Egypte, la question bulgare, etc., sont autant de démembrements de la question d'Orient.

ORIENTALE (*mer*), située à l'E. de la Chine, au S. de la mer Jaune.

Orientales (*les*), recueil de poésies lyriques, d'une merveilleuse richesse de coloris, par Victor Hugo (1828).

Oriflamme. V. *partie de la Langue.*

ORIGÈNE, célèbre docteur de l'Eglise, né à Alexandrie (185-253).

Origine de tous les cultes ou la *Religion universelle*, ouvrage de Dupuis, où l'auteur veut prouver que les personnages de la mythologie sont des êtres emblématiques et que les divinités de la Fable ne sont autre chose que des constellations (1794).

ORION, chasseur que Diane changea en constellation (*Myth.*).

ORIZABA, v. du Mexique ; 21,000 h.

ORKHAN, sultan des Ottomans de 1326 à 1360, créateur des janissaires.

ORLÉANAIS, anc. prov. de France, réunie à la couronne sous Louis XII en 1498 ; cap. *Orléans ;* a formé trois départements : Loiret, Loir-et-Cher et Eure-et-Loir.

ORLÉANS, anc. cap. de l'Orléanais ; ch.-l. du dép. du Loiret. Sur la Loire ; ch. de fer Orl., à 121 kil. S. de Paris ; 63,700 h. (*Orléanais*). Evêché, cour d'appel. Patrie de Pothier, Dolet, M. Touchet, Cailly, Foncemagne, S. Julien, Loiseleur, Amelot d La Houssaye, etc. Le siège de cette ville par les Anglais, en 1428 et 1429, est demeuré célèbre. C'est là que Jeanne Darc inaugura cette mission merveilleuse qui devait sauver la France de la domination anglaise. L'arr. a 14 cant., 107 comm., 174,321 h.

ORLÉANS, nom de 4 familles princières de France : 1° PHILIPPE, cinquième fils de Philippe de Valois, obtint en apanage (1344) le duché d'Orléans, mais mourut sans postérité et son apanage fit retour à la couronne. — 2° Une seconde maison d'Orléans eut pour chef LOUIS I[er], frère de Charles VI, assassiné à Paris par les partisans de Jean sans Peur (1371-1407) ; — CHARLES, fils aîné du

précédent, chef du parti des Armagnacs sous Charles VI, père de Louis XII (1391-1465); — LOUIS II, fils du précédent, roi de France sous le nom de Louis XII (1462-1515). — 3° La troisième maison d'Orléans commence et finit avec J.-B. GASTON, frère de Louis XIII, qui prit part à tous les complots contre Richelieu, et fut nommé lieutenant général du royaume à la mort de son frère (1608-1660). — 4° La quatrième maison d'Orléans a pour premier représentant PHILIPPE Ier, frère de Louis XIV (1640-1701). — * PHILIPPE II, *le Régent*, fils du précédent, gouverna pendant la minorité de Louis XV; il compromit les finances par le système de Law et la moralité publique par le mauvais exemple de sa vie dépravée (1674-1723); — LOUIS, son fils (1703-1752); — LOUIS-PHILIPPE, fils du précédent, lieutenant général et gouverneur du Dauphiné (1725-1785); — LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH, son fils, connu sous le nom de *Philippe-Egalité*, joua un grand rôle sous la Révolution et périt sur l'échafaud (1747-1793); — LOUIS-PHILIPPE, son fils, devint roi de France sous le nom de *Louis-Philippe Ier* (v. ce mot) (1773-1850).



Louis-Philippe Ier eut cinq fils et trois filles : FERDINAND-PHILIPPE, duc d'Orléans (1810-1842), marié à la princesse Hélène de Mecklembourg, qui lui donna deux fils, le *comte de Paris* (1838-1894), et le *duc de Chartres, né* en 1840, qui servit en 1870-1871 sous le pseudonyme de *Robert le Fort;* LOUISE, qui épousa en 1832 Léopold Ier, roi des Belges (1812-1850); MARIE, duchesse de Wurtemberg, qui se distingua dans le dessin, la peinture et la sculpture (1813-1839); le duc de NEMOURS, (1814-1896); CLÉMENTINE, princesse de Saxe-Cobourg, née en 1817, mère de Ferdinand, proclamé en 1887 prince de Bulgarie; le prince de JOINVILLE, (1818-1900); le duc d'AUMALE, né en 1822, m. en 1897; le duc de MONTPENSIER (1824-1890). — Le fils du comte de Paris, *Philippe*, duc d'Orléans, né en 1869, est aujourd'hui le représentant de la maison de France.

ORLÉANSVILLE, v. d'Algérie (Alger), ch.-l. d'arr.; sur le Chélif; ch. de fer d'Alger à Oran; à 170 kil. S.-O. d'Alger; 11,132 h. L'arr. a 151,860 h.

ORLOFF (*Grégoire*), favori de Catherine II, m. disgracié et fou (1734-1783).

ORMESSON (*Le Fèvre d'*), famille fr., qui a fourni plusieurs magistrats entre autres OLIVIER, né à Auch (1525-1600).

ORMUZ ou **HORMOUZ,** île à l'entrée du golfe Persique.

ORMUZD ou mieux **AHOURAMAZDA,** dieu suprême, dans la religion mazdéenne. Il a sous ses ordres six génies supérieurs ou *Ameshaçpentas* et des milliers de génies secondaires, les *Yasatas* ou *Yzèds*. Ormuzd, c'est le principe du bien, tandis qu'Ahriman est le principe mauvais et destructeur.

ORNAIN, riv. de France, se jette dans la Marne (riv. dr.); 130 kil.

ORNANO (*Alphonse*), maréchal de France (1548-1610); — JEAN-BAPTISTE, son fils, maréchal de France (1583-1626).

ORNANS (*nan*), ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon; 3,092 h. Patrie du cardinal Granvelle et de G. Courbet.

ORNE, fleuve de France, navigable à Caen, se jette dans la Manche; cours 152 kil.

ORNE (*dép. de l'*), dép. formé d'une partie de la Normandie et du Perche; préf. *Alençon;* s.-préf. *Argentan, Domfront, Mortagne;* 4 arr., 36 cant., 512 com., 354,387 h. 4e corps d'armée; cour d'ap. de Caen; évêché à Séez. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

ORODES Ier, roi des Parthes, de la dynastie des Arsacides; il régna de 87 à 37 et fut constamment en lutte avec les Romains.

Oronte, personnage du *Misanthrope*, de Molière; type de l'homme de cour qui vise au bel esprit, compose de petits vers dont il est très satisfait, et auquel il n'est pas toujours prudent de dire la vérité. On l'appelle aussi l'*homme au sonnet*, par allusion au sonnet qu'il soumet à l'approbation d'Alceste, et que le misanthrope déclare franchement être *bon à mettre au cabinet*.

ORONTE, auj. *Nahr-el-Aci*, fleuve de Syrie, a sa source dans l'Anti-Liban, passe à Antioche, et se jette dans la Méditerranée; 500 kil.

OROPESA ou **COCHABAMBA,** v. de la Bolivie; ch.-l. de province; 41,000 h. Evêché. Mines d'or.

OROSE, historien et théologien du ve siècle, né à Tarragone (Espagne), disciple de saint Augustin, auteur d'une *Histoire contre les païens*.

Orosmane, un des principaux personnages de *Zaïre*, la plus dramatique et la plus touchante tragédie de Voltaire. Son caractère emporté, mais fier et généreux, est resté le type de la jalousie injuste, bien qu'elle repose sur des apparences spécieuses, et qui trouve sa punition dans ses propres excès.

OROURO, v. de Bolivie; 7,980 h.

* **ORPHÉE,** fils d'Œagre, roi de Thrace, et de la Muse Calliope; selon d'autres, d'Apol-



lon et de Clio. Il est le plus grand musicien de l'antiquité. Il prit part à l'expédition des Argonautes et visita l'Egypte. Ses accords étaient si mélodieux que les bêtes féroces accouraient à ses pieds, dépouillant leur férocité. Sa femme Eurydice ayant été piquée d'un serpent le jour même de ses noces, Orphée descendit aux Enfers et charma par la douceur de son chant les divinités infernales, qui lui rendirent son épouse à la condition qu'il ne regarderait pas derrière lui avant d'avoir franchi les limites du sombre empire. Orphée transgressa la défense et revit Eurydice pour la dernière fois. Devenu sombre et insensible, il fut déchiré par les Bacchantes (*Myth.*).

Orphée, poème philosophique de Ballanche, qui a essentiellement pour objet la fondation de la civilisation grecque (1825).

Orphée, tableau de Français (1865) ; — de G. Moreau (1866).

Orphée domptant les animaux, tableau de P. Potter, musée d'Amsterdam.

Orphée et Eurydice, célèbre tableau de Poussin, où le paysage se lie admirablement à la composition historique.

Orphée, opéra en trois actes, de Gluck (1774).

Orphée aux Enfers, opéra-bouffe en deux actes, d'Offenbach (1858).

Orphelin de la Chine (*l'*), tragédie de Voltaire, en cinq actes et en vers (1755), tableau animé où est peint avec force le contraste de deux grands peuples, l'un conquérant, l'autre conquis.

Orphelines (*les Deux*), drame en cinq actes, par Dennery et Cormon (1874), pièce bien construite, d'un effet saisissant.

Orphiques (*poèmes*), ouvrages grecs attribués à Orphée, mais qui sont beaucoup plus rapprochés de nous ; ce sont des hymnes d'initiation, un poème sur les Argonautes (*Argonautiques*), un traité sur les vertus magiques des pierres, etc.

ORPIERRE, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 667 h.

ORSEL (*Victor*), peintre fr., né à Oullins, près Lyon (1795-1850).

ORSINI, illustre famille italienne, longtemps rivale de Colonna.

ORSINI (*Félix*), conspirateur italien qui attenta à la vie de Napoléon III le 14 janvier 1858. Défendu par Jules Favre, Orsini fut condamné à la peine de mort.

ORSOVA, nom de deux villes situées sur le Danube, près des Portes de Fer : *Alt-Orsova*, à l'Autriche ; *Neu-Orsova*, à la Serbie.

ORTEGAL, cap au N.-O. de l'Espagne.

ORTHEZ (*tèze*), ch.-l. d'arr. (Basses-Pyrénées) ; sur la gave de Pau ; ch. de fer M. ; à 39 kil. N.-O. de Pau ; 6,210 h. L'arr. a 7 cant., 135 comm., 68,237 h.

ORTHEZ ou mieux **ORTHE** (*vicomte d'*), gouverneur de Bayonne sous Charles IX. Il refusa de faire massacrer les protestants lors de la Saint-Barthélemy.

ORTOLAN, jurisconsulte français, né à Toulon, auteur d'un remarquable commentaire des *Institutes de Justinien* (1802-1873).

ORVIETO, v. d'Italie, prov. de Pérouse ; 7,900 h. Belle cathédrale. Le nom de cette ville a donné naissance au mot français *Orviétan*.

OSAGE, fleuve de l'Amérique du Nord, affluent dr. du Missouri ; 600 kil.

OSAGES, peuplade de Peaux-Rouges, de la famille des Dakotas, dans le N.-E. du territoire indien.

OSAKA, ville du Japon (Nippon) ; 755,000 h. Port.

OSBORNE, résidence royale d'Angleterre, sur la côte de l'île de Wight.

OSCAR Ier, roi de Suède et de Norvège, fils de Bernadotte, né à Paris en 1799, régna de 1844 à 1857 et mourut en 1859 ; — OSCAR II, roi de Suède et de Norvège, fils du précédent, né en 1829, succéda en 1872 à son frère Charles XV.

OSÉE, l'un des douze petits prophètes hébreux.

OSÉE, ou **HOSHEA,** roi d'Israël de 729 à 722 av. J.-C., détrôné par Salmanasar V.

* **OSIRIS,** l'un des dieux de l'ancienne Egypte, protecteur des morts, époux d'Isis et père d'Hor.



OSMANLIS, nom donné aux Ottomans, parce que l'empire turc eut pour fondateur Osman ou Othman Ier en 1304.

OSNABRUCK, ville de Prusse (Hanovre), ch.-l. de l'ancienne principauté de ce nom ; 36,000 h. Evêché. Industrie importante.

OSORIO, célèbre théologien et philosophe portugais, né à Lisbonne (1506-1580).

OSQUES ou **OPIQUES,** peuplade pélasgique de l'Italie dont la langue subsista longtemps dans le peuple à Rome même.

OSSA auj. *Kissovo*, montagne de Thessalie, fameuse chez les poètes. V. PÉLION.

OSSAT (*le cardinal d'*), célèbre diplomate français, né à Larroque (Hautes-Pyrénées), ambassadeur de Henri IV à Rome. Ses *Lettres* sont précieuses à consulter (1537-1604).

OSSAU (*Gave d'*); riv. de France (Basses-Pyr.), a sa source au Pic du Midi d'Ossau et se joint au gave d'Aspe à Oloron ; cours 65 kil.

OSSIAN, célèbre barde écossais du IIIe siècle, fils de Fingal, roi de Morven ; auteur de poésies d'un grandiose sombre et nuageux.

OSSUN, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes ; 2,337 h. Ch. de fer M.

OSSUNA (*duc d'*), né à Valladolid, homme d'Etat espagnol, vice-roi de Sicile, puis de Naples (1579-1624).

OSSUNA ou **OSUNA,** v. d'Espagne, prov. de Séville; 17,200 h. Sparterie.

OSTADE (*Adrien* VAN), célèbre peintre de l'école hollandaise, né à Lubeck (1610-1685); — ISAAC, son frère, cél. peintre hol., né à Lubeck (1617-1654).

OSTENDE (*tande*), v. et port de Belgique, sur la mer du Nord (Flandre-Occidentale). Plage très fréquentée; 20,000 h. Huîtres renommées.

OSTERWALD, théologien protestant suisse, né à Neuchâtel, auteur d'une traduction estimée de la Bible (1663-1747).

OSTIAKS, peuple finnois de la Sibérie occidentale.

OSTIE, port des anciens Etats de l'Eglise, près l'embouch. du Tibre; 500 h.

Ostracisme, juridiction établie à Athènes après la chute du tyran Pisistrate et de ses deux fils. Elle consistait à prononcer pour dix ans, par voie de suffrage universel, l'exil des citoyens dont on redoutait la puissance ou l'ambition. Miltiade, Thémistocle, Aristide, Cimon furent frappés de cette peine, qui n'était pas infamante. Les citoyens écrivaient leurs suffrages sur une *coquille* (en grec *ostrakon*).

OSTROGOTHS, ou *Goths de l'Est*, peuple germanique qui, établi sur le Danube à la solde de l'empire romain, envahit l'Italie et y fonda, sous Théodoric, à la fin du Ve siècle, un royaume détruit par Justinien en 552.

OSYMANDIAS, roi légendaire de l'Egypte ancienne. Suivant la tradition classique, il fit bâtir la première bibliothèque dont l'histoire fasse mention et dont la porte présentait cette inscription remarquable : *Trésor des remèdes de l'âme.* Les anciens donnaient au Ramesseion le nom de tombeau d'*Osymandias*.

Otello, célèbre opéra italien de Rossini (1816); — drame lyrique en 4 actes de Arrigo Boïto, musique de Verdi (1887).

Othello, tragédie de Shakspeare et l'un de ses chefs-d'œuvre (1611); Othello, le principal personnage, est l'époux brutal de la belle et vertueuse Desdémone, qu'il étouffe dans un accès de jalousie furieuse. Son nom est devenu proverbial pour caractériser un mari jaloux, féroce, dont les défiances ne reposent que sur des motifs innocents, qu'il interprète au gré de sa passion. La tragédie de Shakspeare a été imitée par Ducis et traduite en vers par Alfred de Vigny.

OTHMAN, 3e calife, de 644 à 656, assassiné par Mohamed, fils d'Abou-Bekr.

OTHMAN Ier, fondateur de l'empire des Turcs Ottomans (1259-1326); — OTHMAN II, sultan des Turcs de 1618 à 1622, assassiné par les janissaires; — OTHMAN III, sultan de 1754 à 1757.

OTHON, empereur romain en l'on 69. Proclamé par les prétoriens, il fut vaincu à Bédriac par les légions, et se tua.

Othon, tragédie de P. Corneille, en 5 actes, où se révèle encore par intervalles le génie vieillissant de l'auteur (1665).

* **OTHON Ier, le Grand,** roi de Germanie, élu en 936 empereur d'Allemagne. Il réduisit le pouvoir des grands vassaux, contint les Slaves, arrêta l'invasion magyare; m. en 973; — OTHON II, fils du précédent, empereur d'Allemagne de 973 à 983; — OTHON III, fils d'Othon II, empereur de 983 à 1002; — OTHON IV, empereur d'Allemagne de 1197 à 1218, vaincu à Bouvines par Philippe-Auguste en 1214.



OTHON Ier, roi de Grèce (1815-1867).

OTHON Ier, roi de Bavière, né en 1848, monté sur le trône en 1886.

OTHNIEL ou **OTHONIEL,** juge d'Israël (*Bible*).

OTRANTE, v. maritime de l'Italie méridionale, dans la terre de ce nom, auj. prov. de *Lecce*; 2,900 h. Evêché.

OTRANTE (*canal d'*), détroit entre la Turquie et l'Italie, joint l'Adriatique à la mer Ionienne.

OTTAWA, capitale fédérale du Dominion du Canada. Sur l'Ottawa; siège du Parlement et résidence du gouverneur; 40,000 h.

OTTAWA ou **OUTAOUAIS,** riv. de l'Amérique du N. (Canada), tributaire du Saint-Laurent (r. g.); 1,400 kil.

OTTIN (*Aug.*), sculpteur français, né à Paris en 1811.

OTTO, diplomate français, d'origine allemande (1754-1817).

OTTO, médecin danois, né aux Antilles (1795-1879).

OTTOKAR Ier, duc (1192), puis roi (1203) de Bohême; — OTTOKAR II, duc de Bohême de 1253 à 1278.

OTTOMAN (*empire*). V. TURQUIE.

OTTOMANS, nom sous lequel on désigne aussi les Turcs, et qui provient d'Othman Ier, fondateur de l'empire turc.

OTWAY, poète dramatique anglais (1651-1685).

OUADAÏ, vaste contrée de l'Afrique (Soudan oriental), à l'E. du lac Tchad; cap. *Ouarah.* Nègres et Arabes, d'un naturel féroce. Population évaluée de 1 à 2,000,000 d'âmes.

OUALO, territoire annexé au Sénégal en 1856.

OUARI, roy. du Soudan, delta du Niger, placé sous la domination anglaise.

OUBANGHI, riv. d'Afrique, affl. dr. du Congo; 2,000 kil.

OUDE ou **AOUDE,** ancien royaume de l'Hindoustan, annexé aux possessions anglaises en 1856, province de Calcutta; 11,000,000 d'h. Cap. *Lucknow*.

OUDENARDE, v. forte de Belgique (Flandre orientale); 6,000 h. Aujourd'hui *Audenarde*.

OUDINÉ, sculpteur et graveur fr., né à Paris (1810-1887).

OUDINOT, maréchal de France, duc de Reggio, né à Bar-le-Duc (1767-1847).

OUDRY, célèbre peintre et graveur français, né à Paris (1686-1755).

OUEN [*in*] (*saint*), évêque de Rouen, né à Sancy (Aisne); chancelier de Dagobert Ier et ami de saint Eloi.

OUESSANT, île de France, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest; 2,490 h. En 1778, bataille navale indécise entre les Français et les Anglais.

OUGRES ou **OUIGOURS**, embranchement de la race ouralo-altaïque.

OUKÉRÉOUÉ (*lac*). V. VICTORIA.

OULCHY-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons; 700 h.

OULLINS, comm. du dép. du Rhône, arr. de Lyon; 8,327 h. Sur le Rhône; ch. de f. P.-L.-M. Cristalleries, tanneries, ateliers de construction.

OUOLOFS ou **YOLOFS**, peuple nègre de la Sénégambie.

OURAL ou **JAIK**, fleuve de Russie, se jette dans la mer Caspienne; 1,700 kil.

OURALO-ALTAÏQUE (*famille*), famille ethnographique qui comprend les Turcs, les Turcomans, les Hongrois, les Kirghiz, et autres peuples longtemps connus sous le nom générique de Tartares.

OURALS (*monts*), chaîne de montagnes entre l'Europe et l'Asie; 2,000 kil. de développement; plus grande élévation, 2,150 m. Mines d'or et de platine.

OURALSK, v. du S.-E. de la Russie; 20,800 h. Sur l'Oural.

OURCQ, petite rivière de France, sortant de l'Aisne, qui se jette dans la Marne et communique avec la Seine par le canal de l'Ourcq.

OURO-PRETO, autref. *Villa-Rica*, v. du Brésil au N. de Rio-Janeiro; 20,000 h.

OURVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot; 1,090 h.

OUST, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons; 1,506 h. Sur le Salat.

OUSIRTESEN ou **SESONCHÔSIS**, nom de 3 rois égyptiens de la 12e dynastie.

OUTARVILLE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Pithiviers; 579 h.

OUVRARD, financier français et munitionnaire sous la République et l'Empire (1770-1846).

Ouvriers européens (**Les**), ouvrage de Le Play, où l'auteur propose, pour l'extinction du prolétariat, une organisation presque féodale de la société industrielle (1855).

Ouvrière (**L'**), par J. Simon, ouvrage où l'auteur s'occupe de l'organisation du travail des femmes (1861).

OUZOUER-LE-MARCHÉ, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 1,519 h.

OUZOUER-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Gien; 1,138 h. Ch. de fer Orl.

OVERBECK, célèbre peintre allemand, né à Lubeck, auteur de grandes fresques religieuses (1789-1869).

OVER-YSSEL, prov. de Hollande, anc. départ. français des *Bouches-de-l'Yssel*; 298,900 h. Ch.-l. *Zwolle*.

* **OVIDE**, poète latin, né à Sulmone, auteur des *Métamorphoses*. Ami de Virgile et d'Horace, jouissant des faveurs d'Auguste, très recherché par les hommes les plus distingués de Rome, il fut exilé en l'an 9, on ne sait trop pour quelle raison, et mourut en exil dans la Mésie, près du Pont-Euxin (43 av. J.-C.-17 ap. J.-C.).



OVIEDO, v. d'Espagne, ch.-l. de prov., ancienne cap. du royaume des Asturies; 35,400 h. Université. La prov. a 591,100 h.

OWEN (*Robert*), célèbre philanthrope anglais (1771-1858).

OWEN (*Richard*), célèbre naturaliste anglais, né à Lancastre en 1504.

OXENSTIERN (*comte d'*), homme d'Etat suédois, conseiller de Gust.-Adolphe et tuteur de la reine Christine (1583-1654).

OXFORD, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté d'Oxford; 32,000 h. (*Oxoniens*). Université. Le comté d'Oxford a 179.000 h.

Oxford (*statuts* ou *provisions d'*), conditions imposées à Henri III par les barons anglais; ils confirmaient la Grande charte et établissaient trois Parlements annuels (1258). Les statuts furent supprimés par Henri III dès 1261.

OXUS. V. AMOU-DARIA.

OYONNAX (*o-io-na*), ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua; 4,461 h. Tabletterie.

OYAPOK, fl. de Guyane, sépare la Guyane fr. du Brésil et se jette dans l'Atlantique; 320 kil.

OZANAM (*Jacques*), mathématicien fr., né à Bouligneux [Ain] (1640-1717); — OZANAM (*Ant.-Fréd.*), historien et littérateur fr., né à Milan (1813-1853).

OZANEAUX, littérateur et historien français, né à Paris (1795-1852).

OZOLES, peuple de la Grèce ancienne, dans la Locride occidentale.

P

PACAUDIÈRE (**LA**), ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 1,967 h. Ch. de fer P.-L.-M.

PACCA, cardinal, né Bénévent, ministre de Pie VI, en 1808 (1756-1844).

PACHE (*Jean-Nicolas*), conventionnel français, né à Paris, maire de Paris en 1793, auteur de la fameuse inscription révolutionnaire : *Liberté, égalité, fraternité ou la mort* (1746-1823).

PACHUCA, v. du Mexique ; 12,000 h. Mines d'argent.

PACIFIQUE (*océan*) ou **GRAND OCÉAN** ou **MER DU SUD,** vaste mer entre l'Amérique, l'Asie et l'Australie, découverte par Balboa en 1513.

PACÔME (*saint*), anachorète du IVe siècle, fondateur de communautés monastiques (292-348). Fête le 14 mai.

PACTOLE (*le*), petite riv. de Lydie, affluent de l'Hermus et baignant Sardes ; elle roulait des paillettes d'or et c'est à elle que Crésus dut ses immenses richesses. Suivant la Fable, elle possédait cette propriété depuis que le roi Midas, dont l'attouchement convertissait tout en or, s'était baigné dans ses eaux. Aujourd'hui, le mot Pactole, employé au figuré, désigne une source de richesses.

PACUVIUS, un des plus anciens poètes dramatiques de Rome, neveu d'Ennius (220-130 av. J.-C.).

PACY-SUR-EURE, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux ; 1,926 h. Ch. de fer O.

PADANG, v. et port de l'île de Sumatra ; 25,000 h. Exportation de café.

PADERBORN, v. d'Allemagne (Westphalie) ; 15,400 h.

PADILLA (*don Juan de*), noble Castillan, soulevé contre Charles-Quint à la tête des communes (1520), et décapité en 1522.

PADOUE, v. d'Italie, ch.-l. de prov. 47,400 h. (*Padouans*). Evêché, université, riches palais. Patrie de Tite-Live et de Mantegna.

PADRON, v. d'Espagne (Corogne) ; 8,000 h.

PAËR, célèbre compositeur et pianiste italien (1771-1839).

PAESIELLO, célèbre compositeur italien, né à Tarente (1741-1816).

PÆSTUM, v. de l'anc. Italie ; à 40 kil. de Naples. Ruines.

PÆTUS (*Cæcina*). V. ARRIA.

PAGANEL, homme politique et écrivain fr., né à Villeneuve-d'Agen (1745-1826).

PAGANINI, célèbre violoniste italien, né à Gênes (1784-1840).

Page. Le titre de page était celui des jeunes gens qui occupaient le degré inférieur dans la *chevalerie*. Celui qui prétendait devenir chevalier commençait en effet par être *page* et il occupait cette place de sept à quatorze ans.

PAHLEN (*comte de*), gouverneur de Saint-Pétersbourg, chef de la conspiration à la suite de laquelle le tsar Paul Ier fut étranglé en 1801 (1744-1826).

Paillasse, farceur de l'ancien théâtre napolitain, installé chez nous sur les tréteaux en plein vent. C'est lui qui amuse la foule par ses tours et ses grimaces et l'engage à entrer au spectacle. Aujourd'hui, Paillasse est devenu synonyme d'homme sans conviction.

PAILLERON (*Edouard*), auteur dramatique, né et mort à Paris (1834-1899).

PAILLET, avocat français, né à Soissons (1795-1855).

PAIMBŒUF, ch.-l. d'arr. (Loire-Inférieure) ; port et rade sur la Loire ; ch. de f. Orl. et Et. : à 44 kil. O. de Nantes ; 2,180 h. Cabotage, école d'hydrographie. L'arr. a 6 cant., 27 comm., 49,225 h.

PAIMPOL, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc ; 2,213 h. Port sur la Manche. Pêche de la morue.

PAINE (*Thomas*), célèbre publiciste anglais, naturalisé français et nommé membre de la Convention à la suite des travaux dans lesquels il avait défendu les idées nouvelles (1737-1809).

PAÏRIKAS ou **PERIS,** génies femelles chez les Iraniens.

Pair. Dans notre histoire, le mot *pair* a eu successivement quatre acceptions différentes : 1o Sous les deux premières races, le nom de pairs (de *pares*, égaux) est donné d'une manière générale à tous les guerriers, à tous les compagnons d'armes. En 856, Charles le Chauve déclare que les grands du royaume ne pourront être jugés que par leurs *pairs*. 2o Sous la féodalité, on nomma *pairs* ou *pairs de fief* les vassaux égaux entre eux et chargés de se juger réciproquement. Les douze vassaux immédiats du roi de France constituèrent une cour spéciale composée de six pairs ecclésiastiques et de six pairs laïques. Les douze pairs jouent un grand rôle dans les romans de chevalerie. 3o A partir de Philippe le Bel, la pairie cessa d'être exclusivement attachée à la propriété d'un fief. Les rois de France, de leur propre autorité, créèrent des pairies et octroyèrent aux titulaires les mêmes privilèges et les mêmes honneurs qu'aux pairs de fief : droit de siéger dans les lits de justice, d'assister au sacre des rois, de suppléer les anciens pairs en l'absence de princes du sang, etc. 4o Sous la Restauration, on appela *pairs* les membres de la Chambre aristocratique créée en 1814 pour exercer le pouvoir législatif concurremment avec la Chambre des députés ; ils étaient nommés à vie par le roi, et leur dignité était héréditaire de mâle en mâle. La Chambre des pairs, modifiée dans sa composition en 1830, fut supprimée en 1848.

PAISLEY, v. d'Ecosse. comté de Renfrew ; 66.700 h. Châles, tartans, fer.

Paix (*la*), comédie d'Aristophane, satire politique en faveur de la concorde (420 av. J.-C.).

Paix (*la*), bas-relief d'Etex (arc de triomphe de l'Etoile).

PAIXHANS, général français, né à Metz, inventeur de canons-obusiers qui portent son nom (1783-1854).

PAJOL, général français, né à Besançon ; se distingua pendant la campagne de France (1772-1844).

PAKOÏ, v. de Chine, port ouvert ; 25,000 h.

PALADILHE, compositeur de musi-

que français, né à Montpellier en 1844.

PALAFOX, gentilhomme aragonnais qui s'immortalisa par son héroïque défense de Saragosse en 1809 (1780-1847).

PALAIS (LE), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient; 5,113 h. (*Palantins*). Port dans l'île de Belle-Isle; tribunal de 1re instance.

Palais-Royal, célèbre monument de Paris. Construit en 1629 par Lemercier pour Richelieu (d'où le nom de Palais-Cardinal qu'il porta d'abord), cet édifice, devenu propriété nationale, a subi d'importants agrandissements et a servi longtemps de résidence aux princes d'Orléans. La célèbre galerie vitrée, dite *galerie d'Orléans*, qui remplaça l'ancienne galerie de bois, fut ouverte en 1829.

PALAISEAU, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; 2,701 h. Sur l'Yvette; ch. de f. Patrie de Bara.

PALAMÈDE, un des chefs grecs au siège de Troie, inventeur du jeu d'échecs, du disque, des dés, etc. (*Myth.*).

PALAOS ou **PELEW** (*îles*), archipel de la Micronésie à l'O. des Carolines; 14,000 h. Sol fertile.

PALAOUAN, île espagnole de la mer de Chine, à l'ouest des Philippines.

PALAPRAT, auteur comique français,, né à Toulouse (1650-1721).

PALATIN (*mont*), une de sept collines de l'ancienne Rome, celle où, d'après la tradition, les premières habitations auraient été construites.

Palatin (*comte*), grand officier de la cour, chargé de représenter auprès des ducs les anciens rois de Germanie. Avant 1356, l'électeur palatin s'appelait *comte palatin du Rhin*.

PALATINAT, nom de deux Etats de l'ancien empire germanique : le premier, appelé *Bas-Palatinat* ou *Palatinat du Rhin* fut partagé en 1815 entre Bade, la Bavière, la Prusse et la Hesse-Darmstadt (la Bavière Rhénane porte encore le nom de Palatinat); — le second ou *Haut-Palatinat* est englobé aujourd'hui dans la Bavière. Le Palatinat a pour v. pr. *Spire* et *Landau*; le Haut-Palatinat a pour v. pr. *Ratisbonne*.

Palatine (*Ecole*), société de savants fondée par Charlemagne et dont étaient membres le roi lui-même (sous le nom de David), Alcuin, Eginhard, etc.

PALENCIA, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de ce nom; 1,239 h. Belle cathédrale. La prov. a 189,305 h.

PALÉOLOGUE, illustre famille qui a fourni plusieurs empereurs à l'empire byzantin.

PALERME, v. d'Italie; ch.-l. de prov. et ancienne cap. de la Sicile. Université. Deux ports, beaux monuments; 206,000 h. (*Palermitains*). Le massacre des Vêpres siciliennes commença à Palerme (1282). La prov. à 618,000 h.

PALÈS, déesse des troupeaux et des bergers (*Myth. romaine*).

PALESTINE, contrée de la Syrie, entre la Phénicie au N., la mer Morte au S., la Méditerranée à l'O. et le désert de Syrie à l'E., arrosée par le Jourdain. Elle est appelée aussi *Terre de Chanaan*, *Terre promise* et *Judée*. Elle fait auj. partie du vilayet de Damas.

Vers le XXIIIe s. av. J.-C., les Sémites de la Chaldée méridionale remontèrent l'Euphrate : les uns se fixèrent en Mésopotamie, les autres franchirent le fleuve sous la conduite d'Abraham, d'autres enfin passèrent le Jourdain ou s'établirent en Egypte, dans le pays de Goschen, et ils y demeurèrent tant que subsista dans la vallée du Nil la domination des Pasteurs. Lorsque ceux-ci eurent été renversés par des rois nationaux, les Israélites quittèrent l'Egypte sous la conduite de Moïse, errèrent dans le désert et conquirent peu à peu la Palestine. La période qui s'écoula depuis la mort de Josué jusqu'à l'avènement de Saül, premier roi d'Israël, fut remplie par des luttes entre les Hébreux et les idolâtres, notamment les Philistins. A Saül succéda David, qui fit de Jérusalem le centre de son empire et transmit son pouvoir à Salomon, constructeur du Temple (Xe s. av. J.-C.). A la mort de Salomon, les tribus ne s'entendirent pas sur la proclamation de son successeur, et la Palestine se trouva divisée en deux royaumes : celui d'Israël qui dura de 977 à 722, et celui de Juda qui dura de 977 à 587. Les Chaldéens ayant pris Jérusalem, les Israélites furent emmenés captifs sur les bords de l'Euphrate, jusqu'à ce que Cyrus, maître de Babylone, leur permît de revenir en Palestine. Les Israélites passèrent ensuite sous la domination macédonienne, puis sous celle des Séleucides de Syrie qui les persécutèrent pour leur foi : ils se soulevèrent, se rendirent maîtres de Jérusalem (160 av. J.-C.), proclamèrent Siméon (142 av. J.-C.), mais ne surent pas éviter les guerres civiles, qui permirent à Rome d'intervenir (prise de Jérusalem par Titus, 70). Une dernière révolte fut étouffée sous Adrien (135) et dès lors les Juifs n'eurent plus d'existence nationale. Depuis le moyen âge, la Palestine a suivi le sort du reste de la Syrie.

PALESTRINA (*Giovanni Perluigi*, dit), célèbre compositeur de musique religieuse, né à Palestrina, surnommé le *Prince de la musique* et auteur du *Stabat* très connu (1524-1594).

PALESTRINA, v. d'Italie, prov. de Rome; 5.000 h.

PALESTRO, village d'Italie, prov. de Novare. Sur la Sésia; victoire des Français et des Piémontais sur les Autrichiens les 30 et 31 mai 1859.

PALGRAVE, historien anglais, né à Londres (1788-1861).

PALIKAO, bourg de Chine, à 12 kil. de Pékin. Victoire des Français en 1860.

Palikares, chef des Armatoles.

PALINGES, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 2,249 h. Briques et poteries. Sur le canal du Centre; ch. de f. P.-L.-M.

PALISOT DE BEAUVOIS, naturaliste fr., né à Arras (1752-1820).

PALISSOT DE MONTENOY, littérateur français, né à Nancy (1730-1814).

* **PALISSY** (*Bernard*), créateur de la céramique en France, né à La Capelle-Biron (Lot-et-Garonne), célèbre par ses beaux vases de terre ornés de figures artistemeut sculptées. Avant de mener à bonne fin ses expériences de potier et d'émailleur, il brûla jusqu'à ses meubles, jusqu'au plancher de sa maison, et passa même des mois entiers à surveiller sans cesse ses fours. Arrêté en 1588 comme huguenot, il fut enfermé à la Bastille où il mourut. Il fit aussi des découvertes en géologie et en chimie (1510-1590).



PALK (*détroit de*), sépare l'île de Ceylan de la côte de l'Inde.

PALLADIO, architecte italien, né à Vicence (1518-1580).

Palladium, statue de Pallas à la conservation de laquelle était attaché le sort de Troie et qu'Ulysse et Diomède réussirent à dérober. Suivant une autre tradition, Enée aurait pu emporter le Palladium en Italie (*Myth.*).

PALLAS, physicien et naturaliste, né à Berlin (1741-1811).

PALLAS, un des noms de Minerve, considérée comme déesse de la guerre.

Pallas, statue antique, glyptothèque de Munich; — même statue, dite la *Pallas de Velletri*, au Louvre.

PALLAVICINI, célèbre capitaine italien, né à Plaisance; m. en 1269.

PALLAVICINO, poète satirique italien, né à Plaisance (1618-1644).

PALLUAU, ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 617 h. Sur la petite Boulogne.

PALMA, cap. des îles Baléares; sur la côte S.-O. de Majorque; 60,000 h. Bon port et place forte; commerce maritime.

PALMA, île du groupe des Canaries; 35,000 h. Vaste cratère.

PALMA *l'ancien*, célèbre peintre de l'école vénitienne (1480-1548); — PALMA *le jeune*, son neveu, peintre et graveur (1544-1628).

PALMA-CAYET. V. CAYET.

PALMERSTON (*lord*), célèbre homme d'Etat anglais (1784-1865).

PALMYRE, auj. *Tadmor* (ville des palmiers) village ruiné de la Turquie d'Asie, autrefois ville puissante, notamment sous Zénobie. Prise par les Romains en 272, elle fut détruite par Aurélien, et pendant tout le moyen âge on ne parla plus d'elle. Ses ruines, retrouvées à la fin du XVIIe s., sont importantes, mais ont une faible valeur artistique.

PALOS, cap. au S.-O. de l'Espagne, prov. de Murcie; sur la Méditerranée.

PALUS MÉOTIDES ou **MŒOTIS**, anc. nom de la mer d'Azow.

Paméla *ou la vertu récompensée*, célèbre roman de Richardson (1740).

PAMIERS, ch.-l. d'arr. (Ariège); sur l'Ariège; ch. de fer du M.; à 19 kil. N. de Foix; 11,143 h. (*Appaméens*). Fabrication d'acier, limes, faux; commerce de grains, farines et laines. L'arr. a 6 cant., 114 comm., 72,716 h.

PAMIR [*toit du monde*] (*le*), région montagneuse de l'Asie centrale, plateau d'une altitude moyenne de 5,000 mètres.

PAMPAS, vastes plaines herbacées de l'Amérique du S., entre les Andes et l'Atlantique. Le *Grand-Chaco*, région de cette immense steppe, paraît convenir à des essais de culture.

PAMPELONNE, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 1,813 h.

PAMPELUNE, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de Navarre; 25,041 h.

Pamphlets de P.-L. Courier, écrits satiriques célèbres, contre les actes de la Restauration; le *Pamphlet des pamphlets*, entre autres, est un chef-d'œuvre de style, de goût et d'art (1816-1824).

Pamphlets politiques, de Cormenin; brochures dirigées contre le gouvernement de Louis-Philippe; écrits mordants qui eurent un grand succès (1834-1845). Ils sont signés *Timon*.

PAMPHYLIE, ancienne contrée du S. de l'Asie Mineure, traversée par le Taurus, entre la Lycie et la Cilicie.

* **PAN**, dieu qui présidait aux troupeaux et représentait la nature entière personnifiée. Il parcourait monts et vallées, chassant ou réglant la danse des nymphes et s'accompagnant de la flûte pastorale qu'il avait inventée. Il avait des cornes et des pieds de chèvre. On redoutait son apparition et l'expression de *terreur panique* a passé dans la langue pour désigner une peur soudaine et effroyable (*Myth. grecque*)



PANAMA, v. de la République de Colombie; 20,000 h. Port sur le Pacifique.

PANAMA (*isthme de*), unit les deux Amériques. Longue de 250 kilom., cette langue de terre est sillonnée par un ch. de fer, de Colon à Panama.

PANARD, auteur de chansons, vaudevilles et opéras, né à Courville [Eure-et-Loir] (1694-1765).

Panathénées, fêtes établies à Athènes en l'honneur de Minerve.

PANCKOUCKE, nom d'une famille

de célèbres imprimeurs français du XVIIIe et du XIXe siècle.

PANDATARIA, petite île de la mer Tyrrhénienne, en face du cap Circé. Julie, Agrippine et Octavie y moururent exilées.

PANDION, roi d'Athènes, père de Progné et de Philomèle (*Myth.*).

PANDION, roi d'Athènes, fils de Cécrops (*Myth.*).

PANDORE, la première femme créée par Vulcain, selon la mythologie grecque. Minerve, déesse de la sagesse, l'anima et la doua de toutes les grâces et de tous les talents; Jupiter lui fit cadeau d'une boîte où tous les maux étaient renfermés et l'envoya sur la terre à Epiméthée, le premier homme, qui la prit pour épouse. Epiméthée ouvrit la fatale boîte et donna ainsi l'essor à tous les maux; il ne resta au fond que l'espérance. Pandore est l'Eve des Grecs, et cette fiction rappelle ce que la Bible rapporte du péché originel. — *Boîte de Pandore* se dit figurément de ce qui est ou peut être la source de beaucoup de calamités.

PANGE, ancien ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz; cédé à l'Allemagne; 400 h.

PANGÉE, montagne de Macédoine, autrefois célèbre par ses mines d'or.

PANIZZI, bibliophile anglais d'origine italienne (1797-1879).

Pangloss (*le docteur*), personnage de *Candide*, roman de Voltaire. Pangloss est l'incarnation de cette maxime de Leibniz : « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, » maxime que le bon docteur trouve moyen d'appliquer à propos des événements les moins faits pour la justifier, et qui est ainsi vouée à un éternel ridicule. Les écrivains font de fréquentes allusions aux *Pangloss* qui ne voient jamais que le beau côté des choses.

PANNONIE, région de l'Europe ancienne, entre le Danube au N. et l'Illyrie au S., arrosée par la Drave et la Save. Les *Pannoniens* furent soumis sous Auguste.

PANORME, auj. *Palerme*, cap. des possessions carthaginoises en Sicile, prise par les Romains en 254 av. J.-C.

Pantagruel, principal personnage et titre d'un des deux grands ouvrages de Rabelais. Pantagruel et son père Gargantua personnifient la royauté avec ses appétits insatiables. Ces énormes géants, à qui il faut tant de vin et de victuailles pour se nourrir, tant de centaines d'aunes de drap fin pour s'habiller, ne peuvent être que des rois. Mais le plus souvent Rabelais réduit son héros à des proportions humaines, et alors il se plaît à peindre à son image, dans Pantagruel, un philosophe épicurien, joyeux buveur et bon convive.

Pantalon, personnage de la comédie italienne. Pantalon est docteur, porte la culotte longue qui a pris son nom, et réalise le type achevé du vieillard libidineux et avare.

Panthéon, temple fameux, situé à peu près au centre du champ de Mars, à Rome, et consacré au culte des dieux.

Panthéon, célèbre monument de Paris, sur la place du même nom, au sommet de l'ancienne montagne Sainte-Geneviève. Construit par l'architecte Soufflot dans le style néo-grec, cet édifice devait être d'abord une église placée sous l'invocation de la patronne de Paris. La Révolution en fit un temple destiné à recevoir les cendres des grands hommes de notre pays et lui donna le nom de Panthéon, avec cette célèbre inscription : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante.* Il fut successivement église sous la Restauration, temple de la Gloire sous Louis-Philippe, puis église sous le second Empire. La troisième République rendit le Panthéon au culte des grands hommes à l'occasion des funérailles nationales de Victor Hugo (1885).

PANTICAPÉE, nom ancien de *Kertch*, sur le détroit d'Iénikaleh.

PANTIN, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Saint-Denis; 21,847 h. Ch. de f. E. et Gr. Ceint.

Panurge, un des principaux personnages du *Pantagruel* de Rabelais. L'épisode des moutons de Panurge est surtout populaire. Pendant le voyage de Pantagruel au pays des Lanternes, Panurge se prit, en mer, de querelle, avec le marchand Dindenaut, qui l'avait gravement injurié. Pour se venger et jouer à Dindenaut un tour de sa façon, il lui acheta un de ses moutons, qu'il précipita dans la mer. L'exemple et les bêlements de celui-ci entraînèrent tous ses compagnons, qui sautèrent l'un après l'autre et à la file. Le marchand lui-même fut entraîné par le dernier, qu'il s'efforçait de retenir, et se noya avec son troupeau, complétant ainsi le tableau saisissant de l'extravagance imitative de la foule. Panurge, armé d'un aviron, les empêchait de remonter sur le navire, *les preschoit éloquemment, leur remonstrant par lieux de rhetorique les misères de ce monde, affirmant plus heureux estre les trépassés que les vivants en ceste vallée de misère.* Dans l'application, ces mots : *Moutons de Panurge*, désignent ceux qui s'empressent de faire une chose par esprit d'imitation.

PAOLI (*Pascal*), célèbre patriote corse. Proclamé chef de l'île de Corse en 1755, il ne laissa que le littoral au pouvoir des Génois, maîtres de la mer. Il fit beaucoup avec peu de moyens. Défait par le comte de Vaux en 1768, il se retira en Angleterre. Rappelé par l'Assemblée nationale, il fut mis hors la loi par la Convention. L'Angleterre donna à un autre que lui le gouvernement de l'île, qu'il avait voulu rendre anglaise (1726-1807).

Pape (*Du*), ouvrage éloquent et pro-

fond, mais empreint de l'esprit de système, par J. de Maistre. C'est l'œuvre capitale de cet écrivain (1819).

PAPE-CARPANTIER (*Mme*), pédagogue fr., née à La Flèche (1815-1878).

PAPÉITI ou **PAPEETE**, port de l'île de Taïti, cap. des îles de la Société, résidence du gouverneur français; 1,500 h. (800 Européens).

PAPHLAGONIE, ancien pays de l'Asie Mineure, au S. du Pont-Euxin, arrosé par l'Halys inférieur; cap. *Sinope*.

PAPHOS (*fôce*), v. ancienne de l'île de Chypre, célèbre par le culte de Vénus.

PAPI, nom de deux rois d'Egypte de la 6e dynastie.

Papillotes (*les*), de Jasmin, recueil de poésies en patois agénais (1835-1843).

* **PAPIN** (*Denis*), physicien fr., né à Blois; il reconnut le premier la force élastique de la vapeur d'eau. En 1707, il expérimenta en Allemagne, où l'avait chassé la révocation de l'édit de Nantes, un bateau à vapeur à roues (1647-1714). V. *Marmite*.



PAPINIEN, célèbre jurisconsulte romain, mis à mort par Caracalla pour n'avoir pas voulu faire l'apologie du meurtre de son frère, tué par ordre de l'empereur (142-212).

PAPIRIUS (*Sextus*), pontife romain à qui l'on attribue la réunion en un seul corps d'ouvrage des lois romaines rendues avant la proclamation de la république. Ce célèbre recueil est connu sous le nom de *Jus civile Papirianum*.

PAPIRIUS CURSOR, général et dictateur romain qui se distingua contre les Samnites (IVe siècle).

PAPOUASIE ou **NOUVELLE-GUINÉE**, grande île de la Mélanésie, occupée en partie par l'Angleterre et par l'Allemagne; 3,600,600 h. (*Papous*).

PAPOUS (*Poua-Poua*), nègres océaniens, répandus dans la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Bretagne, l'archipel Salomon, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, les îles Fidji, etc.

Pâques véronaises, nom sous lequel on désigne le massacre des Français qui eut lieu à Vérone (1797), le lendemain de Pâques, à l'instigation du Sénat vénitien.

PARA ou **BELEM**, v. forte du Brésil, sur le Para (Amazone); cap. de la prov. du même nom; 40,000 h. La prov. a 344,000 h.

PARACELSE, alchimiste et médecin suisse, né à Einsiedeln [Schwitz] (1493-1541).

Paraclet (*le*), monastère fondé par Abélard près de Nogent-sur-Seine, et dont Héloïse fut abbesse.

Paradis perdu (*le*), célèbre épopée chrétienne, en douze chants, écrits en vers blancs, par Milton; un des monuments de la poésie anglaise et l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'esprit humain (1658).

Paradis perdu (*le*), tableau de Cabanel (1867).

Paradis terrestre (*le*), chefs-d'œuvre de Rubens et de Breughel de Velours (La Haye); les figures d'Adam et d'Eve, par Rubens, sont traitées avec une délicatesse exquise; les fleurs, les animaux et le paysage font admirer la finesse prodigieuse du pinceau de Breughel.

PARAGUAY (*le*), fleuve de l'Amérique du Sud, affluent du Parana (r. dr.), sépare le Paraguay et le Brésil de la république Argentine; 2,000 kil.

PARAGUAY, république de l'Amérique du Sud, entre le Brésil et la République Argentine; pays des anc. *Missions* des jésuites; 238,190 kil. car.; 346,048 h. Cap. *Assomption*.

Paralienne (*galère*), vaisseau sacré des Athéniens; elle portait tous les ans la *théorie* chargée d'aller offrir à Délos les présents d'Athènes.

Paralipomènes (*les*), un des livres de l'Ancien Testament, où se trouvent racontés des faits passés sous silence depuis les origines jusqu'à la fin de la captivité de Babylone.

Parallèle des anciens et des modernes. V. *Anciens et modernes*.

Parallèle de l'Ancien et du Nouveau Testament, peintures murales d'H. Flandrin, à Saint-Germain-des-Prés (Paris); la noblesse du style, la profondeur du sentiment, la science de l'exécution placent ces peintures parmi les productions les plus remarquables de l'art religieux au XIXe siècle.

PARAMARIBO, cap. et port de la Guyane hollandaise. Sur le Surinam; 25,000 h.

PARANA (*le*), riv. de l'Amérique du Sud, sépare le Brésil du Paraguay, et, réuni à l'Uruguay, forme le rio de la Plata; 2,700 kil.

PARANAHYBA, v. du Brésil; 10,000 h. Sur le Paranahyba.

PARANAHYBA (*le*), fl. du Brésil, se jette dans l'Atlantique; 1,000 kil.

PARAY-LE-MONIAL, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 3,855 h. Ch. de f. P.-L.-M. Lieu de pèlerinage, en mémoire de Marie Alacoque.

PARCHAPPE, médecin et physiologiste fr., né à Epernay (1800-1866).

PARCQ (LE), ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. et à 17 kil. de Saint-Pol; 674 h.

PARDESSUS, jurisconsulte et homme politique fr., né à Blois (1772-1853).



Pardon de Ploërmel (*le*), opéra célèbre de Meyerbeer, paroles de Michel Carré et Barbier (1859).

* **PARÉ** (*Ambroise*), célèbre chirurgien français, né à Laval.

Il substitua la ligature des artères à la cautérisation, dans les amputations. Il disait modestement, en parlant de chaque malade qu'il avait arraché à la mort : « Je le soignai, Dieu le garit. » (1517-1590).

PAREJA (*Jean de*), peintre espagnol, né à Séville, esclave et élève de Velazquez (1606-1670).

PARENTIS-EN-BORN, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1,941 h.

Parents pauvres (*les*), ouvrage en deux séries, *la cousine Bette* et *le cousin Pons*, un des plus puissants de H. de Balzac (1842, 1852).

PARGA, v. forte de la Turquie d'Europe (Albanie) ; 4,000 h.

Paria (*le*), tragédie de Casimir Delavigne (1821).

PARIS, cap. de la France. V. *la carte*.

Paris (*Tableau de*), ouvrage de Mercier, composition où l'on trouve d'excellentes remarques sur la société parisienne à la fin du XVIIIe s. (1781).

Paris (*Histoire de*), par Dulaure, livre plein de recherches curieuses (1825).

PÂRIS, second fils de Priam et d'Hécube, mari d'Œnone et ravisseur d'Hélène, femme de Ménélas. C'est lui qui décerna à Vénus la pomme de discorde, choix qui suscita contre Troie la haine de Junon et de Minerve (*Myth.*).

PARIS (*Mathieu*), bénédictin anglais, auteur d'une *Grande chronique d'Angleterre* (1195-1259).

PÂRIS, fameux diacre janséniste, célèbre par les extravagances, les prétendus miracles que les *convulsionnaires* firent sur son tombeau dans le cimetière de Saint-Médard (1690-1727).

PÂRIS (*Paulin*), littérateur et érudit français (1800-1881).

PÂRIS-DUVERNEY, financier français, né à Moirans [Isère] (1684-1770).

PARISET, célèbre médecin français, né à Gand [Vosges] (1770-1847).

Parisienne (*la*), chanson nationale, composée après la révolution de 1830 ; paroles de C. Delavigne, mus. d'Auber.

PARISIS, petit pays de l'Ile-de-France ; ch.-l. *Louvres* (Seine-et-Oise).

PARISOT (*Valentin*), érudit fr., né à Vendôme (1800-1861).

PARK (*Mungo*), célèbre voyageur, né en Ecosse. Il fit deux grands voyages d'exploration en Afrique et trouva la mort dans le Niger (1771-1805).

Par le Glaive, drame historique, en vers, en cinq actes par J. Richepin (1892). L'action se passe à Ravenne en 1359.

Parlement (*Long*), nom du dernier parlement anglais convoqué par Charles Ier en 1640, dissous par Cromwell en 1653, et rappelé à deux reprises après la mort du Protecteur.

Parlement. Au-dessus des prévôts et des baillis, chargés de juger les causes des bourgeois et roturiers, les rois de France avaient auprès d'eux sous la féodalité une cour féodale qu'ils présidaient et composée de pairs des comparants. Cette cour délibérait en outre, sous le nom de *conseil du roi*, sur les affaires que lui soumettait le souverain. Le nombre des affaires augmentant en proportion de l'accroissement du domaine royal, le conseil fut divisé en deux sections : le *grand conseil* ou *conseil du roi*, chargé des affaires administratives, et la *chambre aux plaids*, chargée de rendre la justice. Cette importante modification eut lieu sous Louis IX, et c'est le même monarque (non Philippe le Bel, comme on le dit) qui rendit sédentaire la *chambre aux plaids*, origine du parlement. Le parlement comprenait trois chambres : 1° la *grand'chambre*; 2° la *chambre des requêtes*; 3° la *chambre des enquêtes*. Ses attributions prirent une telle extension qu'il intervenait, en dehors des affaires judiciaires dans les différends entre les corporations, dans les questions d'enseignement, et même dans les questions politiques; comme il avait mission d'enregistrer les édits, il en conclut qu'il avait le droit de *remontrance* et il usa fréquemment de ce privilège; il est vrai que le roi, dans des *lits de justice*, ordonnait l'*enregistrement*, mais la nation prenait parti contre la royauté pour le parlement, seul contrepoids à l'omnipotence royale en l'absence de garanties constitutionnelles.

La haute cour de justice parisienne, telle qu'elle se développa près de la royauté, grâce à une organisation puissante et à une sévère discipline, fut portée avec ses forces et ses prérogatives dans les diverses parties du royaume. En 1789, les parlements du royaume étaient au nombre de 13, y compris celui de Nancy, créé en 1775. Les ressorts de ces cours différaient en étendue ; la juridiction de celle de Paris s'étendait sur le tiers du royaume.

Parloir aux bourgeois, nom donné primitivement à l'endroit où les échevins de Paris se réunissaient pour délibérer sur les affaires communales.

PARME, grande et belle v. d'Italie, de fondation étrusque, capit. jusqu'en 1859 du duché de Parme et Plaisance, auj. ch.-l. de la prov. du même nom sur la Parma, 45,220 h. (*Parmesans*.) Evêché, université.

PARMÉNIDE, philosophe grec, né à Elée vers 513 av. J.-C.; il eut pour continuateur Zénon.

PARMÉNION, général macédonien, assassiné en Médie par ordre d'Alexandre. V. ALEXANDRE.



PARMENTIER (*Jean*), marin fr., né à Dieppe. Il fut, dit-on, le premier Français qui aurait abordé au Brésil ; il aurait aussi découvert Sumatra (1494-1543).

* **PARMENTIER** (*Ant.-Augustin*), cé-



PARIS, cap. de la France. Sur la Seine; ch.-l. du dép. de la Seine; gouvernement militaire; archevêché, cour de Cassation, Institut. Siège du gouvernement et des grands pouvoirs de l'Etat. Centre du réseau des chemins de fer et des lignes télégraphiques rayonnant sur tout le territoire français. Enceinte continue de bastions, en arrière de deux lignes de forts détachés. Grands musées d'art, de science et d'industrie ; Facultés et écoles supérieures, riches bibliothèques et archives publiques. Banque de France, Crédit foncier, etc. Paris est le centre des lumières et des arts, l'une des plus vastes, des plus riches et des plus belles villes du monde, la plus peuplée de l'Europe après Londres, la première après Rome pour le nombre et la beauté de ses monuments : Louvre, Palais-Royal, Invalides, Bourse, Notre-Dame, Panthéon, Madeleine, colonne Vendôme, Trocadéro, Hôtel de ville, arcs de triomphe du Carrousel et de l'Etoile, portes Saint-Denis et Saint-Martin, etc.; 2,448,000 h. (*Parisiens*).

Au temps de César, l'ilot ou s'éleva plus tard Notre-Dame portait le nom de Lutèce et avait pour habitants les *Parisii*, dont le nom devint celui de la capitale de la France. Les Parisiens firent longtemps une vive opposition à la domination romaine. Lutèce s'agrandit peu à peu, se développa sur les rives de la Seine ; en 451, sainte Geneviève la préserva de la fureur des Huns. Paris, dont Clovis avait fait sa capitale, fut dévasté par les Normands et soutint contre eux, en 885, un siège de treize mois. De notables améliorations signalèrent le règne de Philippe-Auguste. Au XIVe siècle d'abord, et sous Louis XIII ensuite, l'enceinte dut être agrandie. Louis XIV enrichit la ville de nombreux embellissements ; Louis-Philippe et Napoléon III étendirent encore son enceinte.—En 1814, entrée des Alliés à Paris ; 1815, occupation de Paris par les Prussiens et les Anglais ; 1856, traité de Paris, qui mit fin à la guerre de Crimée ; 1870-1871, siège et occupation de Paris par les Prussiens.

lèbre agronome et économiste fr., né à Montdidier, développa en France la culture de la pomme de terre (1737-1813).

PARMENTIER (*Jacques*), peintre d'histoire fr., né à Paris (1658-1730).

PARMESAN (*Francesco Mazzuoli*, dit le), célèbre peintre italien, né à Parme (1503-1540).

PARNASSE, mont de l'ancienne Grèce dans le S.-E. de la Doride et de la Phocide, haut de 2,459 m., consacré à Apollon et aux Muses.

Parnasse (*le*), tableau de Nicolas Poussin, musée de Madrid; — de Mantegna, au Louvre; — de Raphaël, au Vatican (Chambres).

PARNY, poète érotique français, né à l'île Bourbon (1753-1814).

Paroles d'un croyant, livre célèbre de Lamennais, écrit en versets; c'est une sorte d'Apocalypse démocratique (1834).

PAROPAMISOS, nom donné par les anciens à l'Indou-Koh, mais souvent étendu aux plateaux au N. de Caboul et de Kandahar, c'est-à-dire au *Pamir*.

PAROS (*ôce*), une des îles Cyclades, au S. de Délos, célèbre autrefois par ses beaux marbres blancs. Patrie d'Archiloque. La v. de Paros a 5,500 h.

Paros (*marbres de*). V. ARUNDEL.

* **Parques**, ainsi appelées, par antiphrase, d'un mot latin qui signifie *épargner* (*parcere*), parce qu'elles n'épargnaient personne. Les Parques étaient, suivant la Fable, trois divinités des Enfers, maîtresses de la vie des hommes,



dont elles filaient la trame. *Clotho*, qui présidait à la naissance, tenait la quenouille; *Lachésis* tournait le fuseau, et *Atropos* coupait le fil. — Le mot *Parques* joue un grand rôle dans notre langue poétique; on dit par périphrase: *les filles de la Nuit, les filles du Destin, les filles de l'Erèbe, les filles de l'Achéron*, etc. La Fontaine, qui ne se trouve jamais embarrassé quand il s'agit de créer un heureux néologisme, les nomme les *sœurs filandières*.

Parques (*les*), tableau célèbre de Michel-Ange, galerie de Florence; — groupe antique, malheureusement mutilé, mais dont les draperies sont admirables; — groupe de Germain Pilon.

PARR (*Catherine*), sixième femme de Henri VIII, roi d'Angleterre (1509-1548).

PARRHASIUS, peintre de l'ancienne Grèce, rival de Zeuxis, né à Ephèse.

PARROCEL (*J.*), peintre et graveur fr., né à Brignolles (1648-1704). — Son neveu PIERRE, né à Avignon, peintre (1664-1739). — Son fils, peintre, né à Paris (1688-1752).

PARRY, navigateur anglais, auteur de nombreuses explorations dans les régions arctiques (1790-1855).

PARSEVAL-GRANDMAISON, poète français, né à Paris (1759-1834).

PARSIS. V. GUÈBRES.

Partant pour la Syrie, marche militaire (paroles du comte Alex. de Laborde, musique de la reine Hortense) qui devint la marche favorite du second Empire.

Part du Diable (*la*), charmant opéra-comique en trois actes, d'Auber (1843).

PARTHENAY, ch.-l. d'arr. (Deux-Sèvres); sur le Thouet; ch. de f. Et.; à 56 kil. N.-E. de Niort; 7,297 h. (*Parthenaisiens*). Bœufs, étoffes. L'arr. a 8 cant., 79 comm., 84,231 h.

Parthénon, célèbre temple d'Athènes, dédié à Minerve et décoré par Phidias.

PARTHÉNOPÉENNE (*République*), nom donné à la république fondée par les Français dans l'ancien royaume de Naples en 1799, et qui n'eut qu'une durée éphémère.

PARTHES, ancien peuple scythe, qui s'établit au S. de l'Hyrcanie et, au IIIe s., se souleva contre les Séleucides. Arsace, un de leurs chefs, fonda, en 250 av. J.-C., un royaume puissant qui dura jusqu'en 226 ap. J.-C. Les Parthes, dont on peut retrouver les débris dans les Turcomans, peut-être aussi dans les Kurdes, très renommés comme cavaliers, vivaient toujours à cheval. Jamais ils n'étaient plus redoutables que lorsque, feignant de prendre la fuite, ils décochaient par-dessus l'épaule une flèche à l'ennemi qui les poursuivait; aussi leur retraite était-elle plus meurtrière qu'une attaque. Cette fuite, qu'ils simulaient toujours après leur décharge, était une ruse de guerre, qui a donné lieu aux proverbes: *fuir en Parthe*, c'est-à-dire en portant à son ennemi de cruelles atteintes: *décocher une flèche de Parthe*, c'est-à-dire lancer en se retirant un trait, un mot qui va droit au cœur.

PARTHIE, nom ancien du Khorassan, berceau de l'empire parthe, qui s'étendit de la mer Caspienne à l'Indus et à l'Euphrate, et eut pour métropoles *Ecbatane*, *Séleucie* et *Ctésiphon*.

PARTICELLI D'EMERY, contrôleur des Finances de 1643 à 1648 (1596-1650).

PARTIKIRA, l'un des dieux des Elamites.

PARTINICO, v. de Sicile; 21,524 h.

PAS, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras: 812 h.

PASARGADE, première capitale de la Perse sous Cyrus, au N.-E. de Persépolis; auj. *Murghab*.

PAS DE CALAIS, détroit entre la

France et l'Angleterre, large de 31 kil.; unit la Manche à la mer du Nord.

PAS-DE-CALAIS (*dép. du*), départ. formé de l'Artois, du Boulonnais, du Calaisis et du Ponthieu ; préf. *Arras ;* s.-préf. *Saint-Omer*, *Boulogne*, *Béthune*, *Montreuil*, *Saint-Pol ;* 6 arr., 45 cant., 903 comm., 874,364 h. 1er corps d'armée; cour d'appel de Douai et évêché d'Arras. Ce départ. doit son nom au détroit qui unit la Manche à la mer du Nord.

PASCAL Ier, pape de 817 à 824 ; — PASCAL II, pape de 1099 à 1118 ; — PASCAL III, antipape de 1164 à 1168.

* **PASCAL** (*Blaise*), illustre philosophe, mathématicien et physicien français, né à Clermont. A l'âge de douze ans, il retrouva, sans le secours d'aucun livre, les propositions d'Euclide ; à seize ans, il écrivit un traité des sections coniques qui étonna Descartes ; à dix-huit ans, il inventa une machine à calculer. On lui doit les lois de la pesanteur de l'air et de l'équilibre des liquides, le triangle arithmétique, le calcul des probabilités, la presse hydraulique, la théorie de la roulette. Un jour, au pont de Neuilly, il fut victime d'un accident à la suite duquel il eut des hallucinations qui lui faisaient souvent apercevoir un abîme ouvert près de lui pour l'engloutir. Cet accident tourna son esprit vers la religion. Il se retira à Port-Royal, prit parti pour les jansénistes, et dans les *Provinciales* accabla ses adversaires des traits les plus mordants. Il mourut avant d'avoir achevé une apologie de la religion chrétienne, dont les fragments ont été publiés sous le titre de *Pensées* (1623-1662).



On rappelle l'*abîme de Pascal* pour caractériser certains problèmes sociaux ou moraux qui effraient par leur profondeur ceux qui cherchent à les sonder.—On fait également allusion à ce passage des *Pensées :* « Cromwell allait ravager toute la chrétienté ; la famille royale était perdue et la sienne à jamais puissante, sans un petit *grain de sable* qui se mit dans son urètre. Rome même allait trembler sous lui ; mais ce petit gravier, qui n'était rien ailleurs, mis en cet endroit, le voilà mort, sa famille abaissée et le roi rétabli. » On sait en effet que Cromwell mourut de la gravelle. Le *grain de sable de Pascal* est devenu une locution originale pour exprimer que les petites causes peuvent engendrer de grands effets. — Autre allusion à ce passage des *Pensées :* « On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité. Plaisante justice, qu'une rivière ou une montagne borne ! *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà !* » Ces mots servent à expliquer la différence que les hommes ou les peuples attachent aux idées opposées de bien et de mal, d'erreur et de vérité.

PASIPHAÉ, femme de Minos, mère d'Androgée, d'Ariane, de Phèdre et du Minotaure.

PASITIGRIS, anc. nom du *Chat-el-Arab.*

PASKÉVITCH, général russe, né à Pultava. Vainqueur des Persans (1826-27), et des Turcs (1828-29), il étouffa l'insurrection polonaise de 1831 et la révolution magyare de 1849 (1782-1856).

Pasquale (*Don*), opéra-bouffe en trois actes, de Donizetti (1843).

* **PASQUIER** (*Etienne*), jurisconsulte et magistrat français, né à Paris, auteur des *Recherches sur la France* (1529-1615).



Pasquin, nom d'un savetier de Rome, connu par les brocards qu'il lançait à tout propos et qui fut donné par extension, par le peuple de Rome, à une statue antique sur le piédestal de laquelle on a longtemps placardé des épigrammes manuscrites. Les répliques s'affichaient sur une autre statue baptisée du nom de *Marforio.* Les brocards échangés pendant plus de trois siècles entre Pasquin et Marforio fournissent presque toute l'histoire anecdotique et bouffonne de Rome durant ce laps de temps. Voici un exemple de ces célèbres *pasquinades :* Sixte-Quint, qui était d'une origine très modeste, avait fait venir à Rome et installé dans un palais sa sœur, auparavant simple blanchisseuse. Quelques jours après, la statue de Pasquin est couverte d'une chemise sale ; Marforio demande à son compère le motif d'une pareille négligence, et Pasquin répond le lendemain : *C'est que ma blanchisseuse est devenue princesse.*

Passage du Rhin (*le*), célèbre morceau de poésie de Boileau, où se trouvent ces deux vers :

Louis, les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage,

dont le dernier se cite toujours ironiquement et en parlant de quelqu'un qui craint ou qui feint de craindre de compromettre sa dignité par des scrupules plus ou moins justifiés.

Passage du Rhin (*le*), tableau de Van der Meulen ; musée du Louvre. Le roi, contemplant ses escadrons, rappelle le vers cité plus haut.

Passage d'animaux sur un pont, tableau de J. Dupré (1867).

PASSAIS, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront ; 1,608 h.

PASSARO, cap à la pointe S.-E. de la Sicile.

PASSAU, v. forte de Bavière, sur le Danube, citadelle sur la rive g.; 15,409 h. Evêché. Centre du commerce du sel sur le Danube.

PASSERAT, poète français, né à Troyes, un des auteurs de la *Satire Ménippée* (1534-1602).

Passion (*la*), tableau à plusieurs compartiments, par Memling, à Turin.

Passion (*la Grande*), suite de douze gravures sur bois, et la *Petite Passion*, suite de trente-sept gravures sur bois, par Albert Dürer. Ces diverses compositions, justement célèbres, se distinguent par leur simplicité grandiose et leur caractère saisissant.

PASSY, commune de l'ancienne banlieue de Paris, annexée en 1860 (XVIe arr.).

PASSY (*H.*), économiste fr. (1793-1880).

Pasteurs ou **Hyksos.** Les anciens Egyptiens donnaient le nom de *Shous* ou *Shasou* (pillards, voleurs) aux nomades de la Syrie. Lors de l'invasion des Israélites en Egypte, ils employèrent, pour désigner les rois d'origine chananéenne, l'expression de *Hyksôs* qui signifie, non pas *pasteur*, mais roi des pillards, et ils donnèrent au peuple les noms de *Mentiou* (pasteurs) ou *Sitiou* (archers). La domination dite des *Pasteurs* ne dura pas moins de cinq cents ans, sous les 15e, 16e et 17e dynasties.

PASTEUR (*Louis*), savant chimiste fr., né à Dôle, connu par ses travaux sur les fermentations et sur la prophylaxie de la rage (1822-1895).

PASTORET, homme politique et érudit fr., né à Marseille, pair et chancelier de France (1756-1840).

Pastor fido (*il*) ou le *Berger fidèle*, drame pastoral sous forme de tragi-comédie, par Guarini. Elle peut soutenir le parallèle avec l'*Aminta* du Tasse (1585).

Pastoureaux, paysans qui dévastèrent la France en 1251 pendant le séjour de Louis IX en Syrie et que Blanche de Castille fit rentrer dans le devoir.

PATAGONIE, contrée de l'Amérique méridionale, au S. du Chili et de la République Argentine, qui se sont partagé ce vaste territoire [1881].(Hab. *Patagons*).

PATAY, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans ; 1,454 h. Ch. de f. Et. Jeanne Darc y vainquit les Anglais (1429). Combat entre Français et Allemands (2 déc. 1870).

Patelin (*l'Avocat*), comédie amusante écrite par Brueys et Palaprat, et tirée d'une ancienne farce encore très estimée (1706). Le nom d'Avocat Patelin est devenu dans notre langue synonyme de fourbe, câlin, flatteur hypocrite ; mais la phrase de cette farce désopilante qui en forme la partie la plus comique est celle-ci : *Revenez à vos moutons*. Voici cette scène, une des plus spirituelles de notre ancien théâtre : maître Guillaume plaide contre Agnelet, son berger, qu'il accuse de lui avoir volé des moutons ; tout à coup, il reconnaît dans l'avocat de l'accusé, maître Patelin, l'homme qui lui a pris six aunes de drap sans les lui payer. La stupéfaction trouble ses idées ; il embrouille les deux affaires, et à sa plaidoirie sur les moutons il mêle le drap, l'avocat et toutes les circonstances de l'achat. Le bailli, qui ne comprend plus rien à cet amphigouri, interrompt à chaque instant le plaideur, pour lui crier avec impatience : « Mais, monsieur Guillaume, revenez donc à vos moutons ! » Cette phrase, fréquemment employée, signifie : Reprendre un discours interrompu.

PATERCULUS (*Velleius*), historien latin du Ier siècle, auteur d'un *Abrégé d'histoire romaine*.

PATERSON, v. des Etats-Unis (New-Jersey) ; 51,031 h.

Patêshi (*Pontifes rois*), titre que portaient les plus anciens rois de la Chaldée.

PATHMOS (*ôce*), l'une des îles Sporades où saint Jean écrivit l'*Apocalypse*.



* **PATIN** (*Gui*), médecin français, né à Hodenc-en-Bray (Oise), célèbre par son esprit ; auteur de lettres satiriques (1602-1672).

PATIN, savant professeur français, né à Paris. Il employa le premier la méthode historique dans l'étude de la poésie antique. Auteur de travaux remarquables par l'érudition et la finesse du goût sur les *Tragiques grecs* et la Poésie latine (1793-1876).

PATNA, v. de l'Inde, sur le Gange, dans la présidence de Calcutta ; 170,654 h. Opium, tapis.

PATOUILLET, jésuite français, né à Dijon, criblé de sarcasmes par Voltaire (1699-1779).

PATRAS (*ass*), v. de Grèce (Morée) ; 44.970 h.

PATRICE ou **PATRICK** (*saint*), patron de l'Irlande.

Patrices, conseillers intimes des empereurs romains. Cette dignité viagère fut instituée par Constantin.

Patriciens et Plébéiens. Dès les premiers temps de la société romaine, la population se trouva divisée en deux classes : une classe dominante ayant ses rites, son droit privilégié, le monopole des fonctions sacerdotales et politiques : la classe *patricienne* ; — une classe inférieure, ne pouvant s'allier par mariage à la précédente, ayant des rites et un droit différents : la classe *plébéienne*. Celle-ci ayant besoin de protection, les plébéiens se mirent sous la dépendance des patriciens, et il s'établit fréquemment

entre les deux classes un lien social, le lien de *client* à *patron*, analogue à celui qui unit au moyen âge le vassal à son suzerain.

De l'inégalité des deux classes naquirent des luttes qui ensanglantèrent Rome jusqu'au jour où la plèbe eut arraché au patriciat les droits civils et politiques. Les principaux épisodes de cette lutte furent: la retraite du peuple sur le mont Sacré en 494 av. J.-C., suivie de l'établissement de *tribuns du peuple ;* — la loi agraire de Spurius Cassius (486); — le mariage entre patriciens et plébéiens admis par les premiers sur la demande de Canuléius (445); — l'arrivée de la plèbe aux magistratures et au Sénat (409-400).

Patrie (*la*) **distribuant des récompenses aux grands hommes**, fronton du Panthéon, par David d'Angers.

Patrie, beau drame de V. Sardou, ayant pour sujet l'indépendance des Pays-Bas (1869); — opéra en cinq actes et dix tableaux, de Paladilhe (1886).

PATRIMOINE DE SAINT-PIERRE, partie des anciens Etats de l'Eglise, dont le ch.-l. était *Viterbe.*

PATRIZZI, philosophe, savant et poète italien, né en Illyrie (1529-1597).

PATROCLE, héros grec, ami d'Achille, qu'il suivit au siège de Troie. Quand Achille, irrité contre Agamemnon, refusa de combattre et se retira sous sa tente, Patrocle, revêtu des armes du héros, marcha contre les Troyens et fut tué par Hector (*Myth.*). Dans l'application, les *armes d'Achille* symbolisent, au propre et au figuré, des armes trop pesantes pour ceux qui en font usage.

PATRU (*Olivier*), célèbre avocat fr., né à Paris (1604-1681).

PAU, anc. cap. du Béarn, ch.-l. du dép. des Basses-Pyrénées. Sur le gave de Pau; ch. de fer M.; à 816 kil. S.-O. de Paris; 33,100 h. (*Palois*). Cour d'appel. Château historique ; toiles, chevaux. Station hivernale. Patrie de Gaston de Foix, de Henri IV, de Gassion et de Bernadotte. L'arr. a 11 cant., 185 comm., 128,902 h.

PAU (*gave de*), riv. de France, prenant sa source dans le dép. des Hautes-Pyrénées, arrose Pau, Orthez, et se jette dans l'Adour (riv. g.); 175 kil.

PAUILLAC, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Lesparre; 4,564 h. Rade sur la Gironde; ch. de f. Et.

PAUL (*saint*), surnommé l'*Apôtre des gentils,* martyrisé à Rome l'an 66. La vie agitée de ce grand apôtre du christianisme et surtout sa conversion sur le chemin de Damas ont donné lieu à de fréquentes allusions. V. DAMAS.

Paul (*saint*), savante étude de critique religieuse et historique, par Renan (1869).

PAUL (*saint*), anachorète de la Thébaïde; m. en 341.

PAUL Ier, pape de 757 à 767 ; — PAUL II, pape de 1464 à 1471 ; — PAUL III, pape de 1534 à 1549 ; — PAUL IV, pape de 1555 à 1559 ; — PAUL V, pape de 1605 à 1621.

PAUL Ier, empereur de Russie de 1796 à 1801.

PAUL (*le chevalier*), célèbre marin fr., né en mer près de Marseille (1597-1667).

PAUL DIACRE, appelé aussi *Warnefrède*, historien lombard (740-801).

PAUL-ÉMILE, consul en 219 et en 216 av. J.-C., tué à la bataille de Cannes. — Son fils, PAUL-EMILE *le Macédonien,* consul en 181 et en 168, vainqueur de Persée à Pydna.

PAUL le Silentiaire, poète et historien grec du VIe s., chef des silentiaires (secrétaires) de Justinien.

Paul et Virginie, pastorale d'une conception neuve, récit poétique et émouvant, une des œuvres les plus morales et les plus parfaites qui soient sorties de l'intelligence humaine, par Bernardin de Saint-Pierre (1788).

Paul et Virginie, charmant opéra-comique en trois actes, de V. Massé (1876).

Paulette, impôt du soixantième prélevé annuellement sur les charges de judicature. Il fut établi sous Henri IV en 1604 et prit le nom de *Paulette,* parce qu'il fut donné à ferme à Charles Paulet, secrétaire de la chambre du roi.

PAULHAGUET, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude; 1,503 h. Ch. de fer P.-L.-M.

Pauliciens, membres d'une secte manichéenne du VIIe siècle.

PAULIN de Nole (*saint*), évêque de Nole, né à Bordeaux, auteur de *Lettres* et de *Poésies latines* (353-431).

Pauline, un des principaux personnages de *Polyeucte*, tragédie de Corneille. Ce beau vers, que prononce Pauline quand elle se convertit elle-même après la mort de son mari :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée !

a passé dans la langue pour exprimer une conviction subite et profonde.

PAULINE BONAPARTE. V. BONAPARTE.

PAULUS, jurisconsulte romain, rival de Papinien, préfet du prétoire sous Alexandre Sévère.

Pauravas, l'une des tribus de l'Inde védique.

PAUSANIAS, général spartiate, vainqueur à Platées (479 av. J.-C.); m. en 477 après avoir essayé, avec l'appui des Perses, de devenir le tyran de la Grèce entière.

PAUSANIAS, géographe et historien grec du IIe siècle, auteur d'un important ouvrage intitulé *Periegesis.*

PAUSILIPPE, montagne près de Naples; tombeau de Virgile. Grotte longue de 700 m.

PAUTHIER, sinologue fr., né à Besançon (1801-1873).

PAUW, philologue hollandais, né à Amsterdam (1739-1799).

PAVIE, ville forte d'Italie, anc. cap. des

Lombards, ch.-l. de la prov. de son nom ; sur le Tessin ; 29,941 h. Université, magnifique collège, chartreuse admirable. C'est de cette ville que François Ier, battu et fait prisonnier par les Espagnols (24 février 1525), écrivit à sa mère une lettre à laquelle la tradition a donné ce laconisme sublime : « Madame, tout est perdu, fors l'honneur. » La prov. de Pavie a 448,400 h.

PAVILLY, ch.-l. de c. (Seine-Inf.), arr. de Rouen ; 2,957 h. Ch. de f. O.

PAWNIES, tribu indienne des Etats-Unis (Nebraska).

PAYEN, chimiste français, né à Paris (1795-1871).

PAYRAC, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon ; 1,136 h.

PAYS-BAS (*roy. des*), nom officiel et diplomatique de la Hollande. *V. ce mot.*

Pays-Bas (*Histoire du soulèvement des*), ouvrage de Schiller (1788).

Paysan du Danube, titre d'une fable de La Fontaine, où l'auteur, sortant du ton de l'apologue, flétrit éloquemment la corruption romaine par l'organe d'un paysan des bords du Danube.

. . . . Voici
Le personnage en raccourci :
Son menton nourrissait une barbe touffue ;
Toute sa personne velue
Représentait un ours, mais un ours mal léché ;
Sous un sourcil épais, il avait l'œil caché ;
Le regard de travers, nez tortu, grosse lèvre,
Portait sayon de poil de chèvre
Et ceinture de joncs marins.

Dans les applications, on donne le nom de *paysan du Danube* à tout homme d'un extérieur grossier, d'une franchise brutale, mais qui ne frappe pas à faux.

PAZ (LA), v. de Bolivie, anc. cap. de la république ; 26,000 h.

PAZ (LA), capitale de la vieille Californie. Port sur le golfe de Californie

PAZZI, célèbre famille gibeline de Florence, rivale de celle de Médicis. En 1478, un de ses membres, FRANÇOIS, ourdit contre celle-ci la fameuse *conspiration* dite *des Pazzi*. V. *Conjuration.*

Peau-d'Ane, un des plus jolis parmi les *Contes de Perrault.*

Peau de chagrin (*la*), un des plus curieux ouvrages de H. de Balzac (1842-1852).



* **PEAUX-ROUGES**, Indiens de l'Amérique du Nord, ainsi appelés parce qu'ils se teignent le corps avec de la terre rouge. Leur couleur naturelle est plutôt chocolat. Ils sont en voie de s'éteindre dans l'Amérique du Nord, où le gouvernement de Washington leur a assigné comme domaine propre le *Territoire indien*, à l'O.

Pêche miraculeuse (*la*), tableau de Jouvenet, au Louvre ; — de Crayer, musée de Bruxelles ; de Decamps (1855).

Pêcheur d'Islande, roman de P. Loti ; action simple, exquise sensibilité (1886).

Pêcheur napolitain jouant avec une tortue (*le Jeune*), statue en marbre, chef-d'œuvre de Rude, au Louvre (1833).

Pêcheurs de perles (*les*), opéra en trois actes, paroles de Cormon et M. Carré, musique de G. Bizet (1863).

Pécile ou **Pœcile** (*le*), portique d'Athènes où l'on conservait les chefs-d'œuvre de la peinture.

PÉCLET, physicien fr., né à Besançon, s'est occupé de la chaleur (1793-1857).

Pédant joué (*le*), comédie en prose de Cyrano de Bergerac, mise à contribution par Molière dans les *Fourberies de Scapin* (1654).

PEDRO Ier, empereur du Brésil, roi de Portugal sous le nom de Pedro IV (1798-1834); — PEDRO II, empereur du Brésil en 1831, détrôné en 1889 (1825-1891).

PEEL [*pîle*] (*Robert*), célèbre homme d'Etat anglais. D'abord tory, il devint ensuite le champion du libre-échange et établit l'*income-tax* (1788-1850).

* **PÉGASE**, cheval ailé, né du sang de Méduse, lorsque Persée lui eut coupé la tête. Ce héros, monté sur Pégase, alla délivrer Andromède, exposée à la fureur d'un monstre marin, et Bellérophon se servit de Pégase pour combattre la Chimère. D'un coup de pied, Pégase fit sortir de la montagne de l'Hélicon la fontaine de l'Hippocrène, où les poètes, dit-on, allaient puiser l'inspiration. Lui-même est le symbole de l'essor du génie poétique ; on suppose qu'il porte les poètes dans l'espace jusque sur l'Hélicon (*Myth.*).



PÉGU ou **PÉGOU**, ancienne cap. du royaume de ce nom, dans la Birmanie ; 8,000 h. (*Pégouans*).

PEIGNOT, savant bibliophile français, né à Arc-en-Barrois (1767-1849).

PEÏ-HO [*fl. Blanc*] (*le*), fl. de la Chine, se jette dans le golfe du Petchili, en passant près de Pékin et à Tien-Tsin.

Peines et des récompenses (*Traité des*), ouvrage célèbre de Bentham (1811). L'auteur établit tout son système philosophique sur le principe d'utilité, qu'il considère comme le régulateur le plus certain des rapports sociaux.

Peintres, sculpteurs et architectes (*Vie des*), ouvrage estimé de Vasari, très précieux pour l'histoire de l'art pendant la Renaissance (1550).

Peintres de toutes les écoles (*Histoire des*), par Charles Blanc, série d'études sur les peintres célèbres depuis la Renaissance jusqu'à nos jours (1848-1874).

PÉIPOUS (*lac*), lac de la Russie d'Eu-

rope, se déverse par la Narva, dans le golfe de Finlande.

PEIRESC, savant fr., né à Beaugensier (Provence), a le premier écrit l'histoire par l'aspect de la médaille (1580-1637).

PÉ-KIANG (*le*), riv. de la Chine, passant à Canton et se réunissant ensuite au Tsé-Kiang; 450 kil.

PÉKIN (*Cour du Nord*), cap. de la Chine, siège du gouvernement et résidence de l'empereur; formée de trois villes distinctes : la v. *impériale*, la v. *tatare* (extérieure) et la v. *chinoise* (intérieure); hautes cours de justice, observatoire, bibliothèques; beaux monuments, innombrables pagodes; de 600,000 à 1,500,000 h. Prise en 1860 par les Français et les Anglais.

PÉLAGE, hérésiarque breton; il niait l'efficacité de la grâce et le péché originel (ve siècle).

PÉLAGE Ier, pape de 555 à 559; — PÉLAGE II, pape de 578 à 590.

PÉLAGE, roi des Asturies, fondateur de la monarchie espagnole; il se défendit vaillamment contre l'invasion arabe (719-737).

PÉLASGES, peuple très ancien, qui occupa dans les temps préhistoriques la Grèce, l'Archipel, le littoral de l'Asie Mineure et l'Italie. Cette population primitive ne constitua jamais un corps de nation; elle fut chassée ou réduite en esclavage par les Hellènes. Avant la conquête de leurs territoires par les Grecs, les Pélasges, agriculteurs et pacifiques, avaient élevé autour de leurs cités des murailles cyclopéennes, formées d'énormes blocs de pierre et restées indestructibles, bien qu'elles fussent construites sans ciment. On s'accorde généralement à considérer les anciens Thraces, Phrygiens, Lydiens, Cariens, Etrusques, Epirotes, Illyriens, Italiotes (Samnites, Osques, etc.) et les Albanais actuels comme des rameaux, plus ou moins mélangés des Pélasges.

PÉLASGIQUE (*golfe*), auj. golfe de *Volo*, au S.-E. de la Thessalie, formé par la mer Egée.

PÉLÉE, fils d'Eaque et père d'Achille (*Myth.*).

Pèlerins d'Emmaüs (*les*) ou le **Christ à Emmaüs**, chef-d'œuvre du Titien (Louvre); — de Paul Véronèse (Louvre); les deux célèbres coloristes ont lutté de vigueur et d'éclat; — de Rembrandt (Louvre).

PELET, général français et écrivain militaire, né à Toulouse (1777-1858).

PÉLIAS, roi d'Iolchos, fils de Neptune, égorgé par ses filles d'après le conseil perfide de Médée, dans l'espoir de le rajeunir (*Myth.*) Cet acte insensé des filles de Pélias, coupant en morceaux le corps vieilli de leur père et le précipitant avec une confiance aveugle dans une chaudière d'eau bouillante pour lui rendre sa première jeunesse, est souvent rappelé en littérature.

PELIGNI, peuple de l'anc. Italie centrale (Samnium), à l'E. de Rome. Son territoire correspond à la prov. de Chieti.

PÉLION, auj. *Plessidhi*, montagne de Thessalie, voisine de l'Ossa. Quand les géants, révoltés contre Jupiter, voulurent escalader le ciel, ils entassèrent Pélion sur Ossa. Dans l'application, ces mots : *Entasser Pélion sur Ossa*, signifient accumuler les difficultés pour n'aboutir à aucun résultat.

PÉLISSIER, duc de Malakoff, maréchal de France, né à Maromme (Seine-Inférieure); prit Sébastopol (1794-1864).

PELLA, ancienne cap. de la Macédoine. Patrie de Philippe et d'Alexandre le Grand; auj. *Iénidjé*,

PELLEGRUE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de La Réole; 1,343 h.

PELLÈNE. v. de l'anc. Grèce (Achaïe).

PELLERIN (**LE**), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Paimbœuf; 2,241 h. Près la Loire.

PELLETAN (*Eugène*), écrivain et homme politique français, né à Saint-Palais [Charente-Inf.] (1813-1884).

PELLICO (*Silvio*), littérateur italien, né à Saluces. Il passa neuf ans dans les prisons de Spielberg, où il écrivit *Mes prisons* (1789-1854). On fait quelquefois, en littérature, allusion à sa longue captivité et aux souffrances qu'il endura. C'est le *Latude de l'Italie*.

PELLISSON (*Paul*), littérateur et bel esprit du siècle de Louis XIV, né à Béziers. Il partagea la disgrâce de Fouquet et passa cinq ans à la Bastille, mais Louis XIV le nomma plus tard son historiographe (1624-1693). A sa captivité se rattache un souvenir touchant, celui d'une araignée dont le prisonnier s'était fait une sorte de compagne et qu'il avait accoutumée à venir manger jusque dans sa main. Il y a quelque rapport entre l'insecte des cachots de la Bastille et la fleur de *Picciola*, immortalisée par Saintine.

PÉLOPIDAS, général thébain, ami d'Epaminondas. Il contribua à l'expulsion des Spartiates de Thèbes en 379 av. J.-C., et fut tué en 364 à Cynoscéphales (Thessalie).

PÉLOPONÈSE (*île de Pélops*), presqu'île au S. de la Grèce, rattachée à l'Hellade par l'isthme de Corinthe et comprenant l'Argolide, la Laconie, la Messénie, l'Elide, l'Achaïe, l'Arcadie; actuellement la *Morée*.

Péloponèse (*guerre du*). On donne ce nom à la lutte mémorable qui eut lieu de 431 à 404 entre Sparte et Athènes et qui se termina par la ruine de cette dernière. Quelques faits secondaires, tels que l'intervention d'Athènes dans les démêlés de Corcyre et de Corinthe, furent l'occasion des hostilités, mais la cause profonde de la guerre du Péloponèse, c'est l'opposition de l'esprit ionien et de l'esprit dorien, la haine des Lacédémo-

niens et des Athéniens, haine qu'expliquent les mœurs rudes et aristocratiques des premiers comparées aux mœurs policées et démocratiques des seconds. La guerre du Péloponèse se divise en 3 périodes. De 431 à 421, les belligérants ravagent réciproquement leur territoire, sans parvenir à remporter des succès décisifs. Cette première période est close par la paix de Nicias, qui garantissait la paix pendant cinquante ans, mais qui fut violée dès 416. De 416 à 413 s'étend la 2e période signalée par une expédition en Sicile, entreprise à l'instigation d'Alcibiade, et la ruine de la flotte athénienne devant Syracuse. La 3e commence en 412 : les Athéniens sont vainqueurs devant Milet, à Cyzique, aux Arginuses; mais les Spartiates, aidés par l'or des Perses, prennent Lampsaque, triomphent à Ægos-Potamos (405) et imposent à Athènes le gouvernement des Trente tyrans.

Péloponèse (*Histoire de la guerre du*), par Thucydide, ouvrage de premier ordre, qui brille surtout par la critique et la vigueur de l'expression ; des discours et des plaidoyers, remarquables par la logique, y tiennent lieu de ce que les historiens modernes appellent considérations philosophiques ou générales. Le récit embrasse les vingt-huit premières années de cette longue lutte entre Sparte et Athènes.

PÉLOPS, petit-fils de Jupiter et fils de Tantale, roi de Lydie, tué par son père et servi aux dieux dans un repas que Tantale leur donna dans son palais. Cérès seule, absorbée par la douleur de la perte de sa fille, mangea de cet horrible mets. Jupiter ayant rendu la vie à Pélops lui mit une épaule d'ivoire pour remplacer celle que Cérès avait mangée. Plus tard, *Pélops* épousa Hippodamie, fille d'Œnomaüs, auquel il succéda, et régna sur le *Péloponèse*. Ses fils furent désignés sous le nom de *Pélopides* (*Myth.*).

PELOUZE, chimiste français, né à Valognes, auteur de recherches sur les corps organiques (1807-1867).

PELTIER, écrivain fr., né à Nantes, un des rédacteurs du journal royaliste les *Actes des apôtres* (1765-1825).

PÉLUSE, auj. *Tineh*, ancienne v. d'Égypte; Port-Saïd a été bâti sur ses ruines.

PÉLUSSIN, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne ; 3,244 h.

PELVOUX (*mont*), sommet culminant des monts du Dauphiné [Hautes-Alpes] (3,954 m.).

PEMBROKE, v. et port d'Angleterre, ch.-l. de comté; 15,051 h. Arsenal. Le comté de Pembroke a 96,000 h.

PENDJAB (*Pays des cinq rivières*), Etat tributaire de l'empire des Indes; 18,850,437 h. Ch.-l. *Lahore*.

Pénates, nom général des dieux domestiques chez les Romains, qui entretenaient en leur honneur un feu perpétuel. Les Lares étaient rangés au nombre des Pénates V. *Lares*.

PÉNÉE (*le*), auj. *Salamvrias*, fleuve de Thessalie, qui sort du Pinde, arrose la vallée de Tempé, entre Ossa et la mer.

PÉNÉLOPE, femme d'Ulysse et mère de Télémaque. Elle opposa un refus constant aux demandes de ceux qui prétendaient à sa main pendant l'absence d'Ulysse, laquelle dura vingt ans. Appelant la ruse à son secours, elle promit de faire un choix lorsqu'une toile qu'elle brodait serait terminée ; mais elle défaisait la nuit tout le travail du jour (*Myth.*). En littérature, on fait souvent allusion à la fidélité conjugale de Pénéloppe, à ses prétendants et surtout à sa toile toujours inachevée.

PENMARCK [*pointe de*] (*Tête de cheval*), cap au S.-E. de la baie d'Audierne (Finistère).

PENN (*William*), célèbre quaker anglais, né à Londres, législateur de la Pensylvanie (1644-1718).

PENNE, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot; 2,517 h. Près le Lot; ch. de f. Orl.

PENNINES (*Alpes*). V. Alpes.

Pensées de Marc-Aurèle, recueil de maximes et de pensées que les circonstances faisaient naître et que l'illustre auteur mettait par écrit sans choix et sans plan. C'est un livre admirable, résumant les doctrines de l'école stoïcienne et écrit en grec. Son véritable titre est : *A soi-même*.

Pensées sur l'amour de Dieu, ouvrage ascétique et mystique de sainte Thérèse, remarquable par l'exaltation du sentiment (XVIe siècle).

Pensées (*les*), de Pascal, recueil admirable, mais incomplet (1670). Ces notes, rassemblées pour la composition d'un grand ouvrage sur la religion chrétienne, forment le livre le plus profond et le plus émouvant qui soit sorti du génie et du cœur humain.

Pensieroso (*Penseur, rêveur*), surnom donné à la célèbre statue exécutée par Michel-Ange, pour le tombeau de Laurent de Médicis, dans la chapelle des Médicis, à Florence; le prince est représenté en costume militaire, accoudé sur son genou, la main s'appuyant au menton et un doigt allongé sur les lèvres.

PENSYLVANIE (*pin*), un des Etats de l'Union américaine; sur l'Atlantique; 5,662,000 h. Ch.-l. *Harrisburg;* v. principales, *Philadelphie* et *Pittsburg*. Houille et anthracite.

PENTAPOLE, nom donné dans l'antiquité à plusieurs contrées renfermant cinq villes remarquables. On connaît surtout la pentapole de Libye (Cyrène, Arsinoë, Apollonie, Bérénice et Ptolémaïs) et la pentapole de Palestine (Sodome, Gomorrhe, Adama, Segor et Seboïm). La pentapole d'Italie fut prise aux Lombards par Pépin, qui la donna

au pape Etienne II ; elle comprenait Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaglia, Ancône.

Pentateuque (*le*) ou les *Cinq livres* de Moïse ; ces livres sont : la *Genèse* ou la *Création*, jusqu'à l'établissement des Hébreux en Egypte ; l'*Exode* ou la *Sortie d'Egypte ;* le *Lévitique* ou *Livre des prescriptions religieuses ;* les *Nombres*, exposition de la force matérielle du peuple ; le *Deutéronome*, complément des livres précédents.

PENTÉLIQUE, montagnes de l'Attique, entre Athènes et Marathon, renfermant de beaux marbres blancs.

PENTHÉSILÉE, reine des Amazones, fille de Mars. Elle vint combattre contre les Grecs au siège de Troie, où elle fut tuée par Achille (*Myth.*).

PENTHIÈVRE (*duc de*), né à Rambouillet, beau-père de Mme de Lamballe et de Philippe-Egalité ; il fut le protecteur de Florian (1725-1793).

PENZA, v. de Russie, ch.-l. du gouvernement de ce nom ; 42,153 h. Evêché. Commerce actif. Le gouvernement a 1,383,000 h.

PENZANCE, v. maritime d'Angleterre (Cornouailles), sur la Manche ; 11,700 h. Riches mines d'étain.

PEPE (*Florestan*), général italien (1780-1851). — Son frère GUILLAUME, patriote et général (1782-1855).

PÉPIN le Vieux ou **de Landen,** maire du palais d'Austrasie sous Clotaire II, Dagobert Ier et Sigebert II, fils de Carloman et père de Grimoald ; m. en 639 ; — PÉPIN *d'Héristal*, maire du palais d'Austrasie, fils d'Anseghise et petit-fils de Pépin de Landen. Ayant battu à Testry Thierry III, roi de Neustrie, il s'empara de ce pays ; m. en 714. Il est le père de Charles Martel ; — * PÉPIN *le Bref*, fils de Charles-Martel, duc de France en 741 en même temps que son frère Carloman, avec lequel il fit la guerre contre les Aquitains, les Alamans, les Bavarois et les Saxons. Proclamé roi des Francs en 751, il déposa Childéric III et obligea les Lombards à donner au pape l'exarchat de Ravenne et la Pentapole. Il épousa Berthe *au grand pied* dont il eut deux fils, Charlemagne et Carloman. Il est le premier roi de la dynastie carlovingienne. Il mourut en 768 ; — PÉPIN, fils de Charlemagne, roi d'Italie de 781 à 810 ; — PÉPIN Ier, fils de Louis le Débonnaire, roi d'Aquitaine de 814 à 838 ; — PÉPIN II, fils de Pépin Ier, roi d'Aquitaine en 839. La couronne lui fut disputée par Charles le Chauve. M. en 853.



PÉRA, faubourg du N.-E. de Constantinople, quartier des Francs.

PERCHE (*col de la*), col des Pyrénées-Orientales, route de Perpignan à Urgel.

PERCHE (*le*), anc. comté de France, relevant du gouvernement du Maine. (Hab. *Percherons*). Cap. *Mortagne*.

PERCIER, architecte français, né à Paris (1764-1838).

PERCY, chirurgien militaire fr., né à Montagney [Haute-Saône] (1754-1825).

PERCY, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô ; 2,206 h.

PERDICCAS, général d'Alexandre, assassiné en 321 av. J.-C. après avoir été défait en Egypte par Ptolémée.

PERDIX, neveu de Dédale, inventeur de la scie et du compas (*Myth.*).

PERDONNET, ingénieur fr., né en Suisse (1801-1867).

PERDU (*mont*), un des plus hauts sommets des Pyrénées (Espagne) ; 3,351 m.

Père de famille (*le*), drame de Diderot ; pièce médiocre, mais d'un genre alors nouveau (1758).

PÉRÉE, région de l'anc. Palestine, à l'E. du Jourdain.

PÉRÉFIXE, archevêque de Paris et historien, né à Beaumont (Vienne), auteur d'une *Vie de Henri IV* (1605-1671).

Pérégrins, nom donné aux étrangers qui habitaient Rome. Ne jouissant pas du droit de cité, les pérégrins étaient soumis à une législation spéciale édictée par le *prætor peregrinus*.

PÉRÉKOP (*isthme de*), unit la Crimée au continent : large de 8 kil.

PEREZ (*Antonio*), homme d'Etat espagnol, ministre de Philippe II (1539-1611).

PERGAME, citadelle de Troie dont le nom est employé par les poètes pour désigner la ville elle-même.

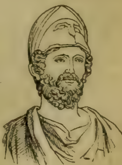
PERGAME, v. anc. de l'Asie Mineure, sur le Caïcus, cap. du *roy. de Pergame*, fondé en 280 par Philétère et qui passa aux Romains en 133. Cette ville donna son nom au parchemin, en lat. *pergamen*. Sa bibliothèque, fondée par Eumène II, fut célèbre.

PERGOLÈSE, Italien, célèbre compositeur de musique religieuse (1710-1736).

PÉRIANDRE, tyran de Corinthe de 525 à 585 av. J.-C., l'un des sept sages de la Grèce.

Périchole (*la*), opéra-bouffe en trois actes, paroles de Meilhac et L. Halévy, musique d'Offenbach (1868).

* **PÉRICLÈS,** fils de Xanthippe, célèbre Athénien, orateur et homme d'Etat. Devenu en 469 le rival de Cimon et le chef du parti démocratique, il exerça sur ses concitoyens une influence le plus souvent bienfaisante. Après la mort de Cimon, il fit frapper Thucydide d'ostracisme. Il soumit l'île d'Eubée en 445 et Samos en 440. De 440 à 431, il encouragea les arts et les lettres,



orna Athènes d'admirables monuments et mérita de donner son nom au siècle le plus brillant de la Grèce. On lui a reproché d'avoir conseillé aux Athéniens la guerre du Péloponèse, mais il faut dire à sa décharge que la rivalité d'Athènes et de Lacédémone en était arrivée à l'état aigu lorsque les hostilités éclatèrent. Il mourut en 429 av. J.-C

PERIER (*Casimir*), riche banquier et homme politique, né à Grenoble. Député de Paris et membre de l'opposition, il devint ministre de l'Intérieur en 1831, réprima les insurrections de Paris et de Lyon, soutint la Belgique contre la Hollande, et arrêta les Autrichiens par l'expédition d'Ancône. Il mourut du choléra [1777-1832]. (*Voir* CASIMIR-PERIER.)

PÉRIERS, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 2,689 h.

PÉRIGNON, maréchal de France né à Grenade [Haute-Garonne] (1754-1818).

PÉRIGORD, anc. pays de France, dans le N. de la Guyenne, célèbre par ses truffes. Réuni à la couronne par Henri IV, en 1589. Il forme auj. le dép. de la Dordogne et une partie de celui de Lot-et-Garonne. (Hab. *Périgourdins.*)

PÉRIGUEUX, ch.-l. du dép. de la Dordogne et anc. ch.-l. du Périgord. Sur l'Isle; ch. de f. Orl.; à 472 kil. S.-O. de Paris; 31,400 h. (*Pétrocoriens*). Evêché. Truffes, pâtés, volailles, conserves alimentaires. Patrie de Daumesnil. L'arr. a 9 cant., 113 comm., 120,922 h.

PÉRIM, île fortifiée dans le détroit de Bab-el-Mandeb; aux Anglais; 149 h.

Perle du Brésil (*la*), drame lyrique en trois actes, paroles de Gabriel et Sylvain Saint-Étienne, musique de Félicien David (1851).

PERM, v. de Russie, ch.-l. du gouvernement de ce nom; 35,400 h. Le gouvernement a 2,543,000 h.

PERMIE, anç. contrée du N.-E. de la Russie, qui a formé les gouvernements modernes de Perm, de Vologda et d'Arkhangel. (Hab. *Permiens.*)

PERMESSE (*le*), ruisseau de Béotie, sortant de l'Hélicon; consacré aux Muses.

PERNAMBOUC ou **RECIFE,** v. du Brésil, ch.-l. de la prov. du même nom; 190,000 h. Port sur l'Atlantique. La prov. a 1,015,000 h.

PERNAU ou **PERNOV,** port de la Russie, sur le golfe de Livonie; 10,000 h.

Pernelle (*M*me), personnage du *Tartufe*, mère d'Orgon et type de ces vieilles grondeuses qui trouvent que tout va mal dans la maison de leur bru.

PERNES, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. de Carpentras; 3,086 h. Patrie de Fléchier.

PERO-CASEVECCHIE, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 539 h.

PÉRONNE, ch.-l. d'arr. (Somme); sur la Somme; ch. de f. du N.; à 51 kil. N.-E. d'Amiens; 4,746 h. Batistes, cuirs, sucre raffiné. Charles le Simple, enfermé dans son château (929), y mourut; Charles le Téméraire et Louis XI y eurent une entrevue, et ce dernier dut y signer un traité humiliant (1468). L'arr. a 8 cant., 180 comm., 100,716 h.

PÉROU, république de l'Amérique méridionale, sur le grand Océan; 1,049,270 kil. car.; 2,621,924 h. (*Péruviens*). Ch.-l. *Lima.* Pays riche en mines d'or et d'argent, et gisements de guano.

PÉROUSE, v. d'Italie et ch.-l. de prov. (anciens Etats de l'Eglise); 59,500 h. (*Pérugins*). La prov. a 200,000 h.

PERPENNA, général romain, vaincu par Pompée en 71 av. J.-C.

PERPIGNAN, anc. cap. du Roussillon, ch.-l. du dép. des Pyrénées-Orientales. Sur la Tet; ch. de fer du M.; à 900 kil. S. de Paris; 33,900 h. (*Perpignannais*). Evêché. Vins, primeurs. Patrie du peintre H. Rigaud. L'arr. a 7 cant., 86 comm., 116,893 h.

PERRACHE (*Michel*), sculpteur fr., né à Lyon (1685-1750). — Son fils, ANTOINE-MICHEL, sculpteur, né à Lyon (1726-1779).



PERRAUD (*Joseph*), sculpteur fr., né à Monay [Jura] (1819-1876).

* **PERRAULT** (*Claude*), littérateur, naturaliste et célèbre architecte fr., né à Paris, auteur de la *Colonnade* du Louvre (1613-1688).

* **PERRAULT** (*Charles*), frère du précédent, littérateur et poète français, né à Paris, auteur de poésies burlesques, du *Parallèle des anciens et des modernes*, et surtout de *Contes de fées* (*Petit Poucet, Chaperon rouge, le Chat botté, Cendrillon*, etc.), qui ont immortalisé son nom (1628-1703).



Perrette, nom donné par La Fontaine à l'héroïne de sa charmante fable la *Laitière et le Pot au lait :*

Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait,
Bien posé sur un coussinet,
Prétendait arriver sans encombre à la ville.

Chemin faisant, elle suppute le prix de son lait, fait les plus beaux rêves de fortune, achète un cent d'œufs, élève un cochon qu'elle revend à beaux bénéfices :

Et qui m'empêchera de mettre en notre étable,
Vu le prix dont il est, une vache et son veau,
Que je verrai sauter au milieu du troupeau ?
Perrette là-dessus saute aussi, transportée :
Le lait tombe ; adieu, veau, vache, cochon, couvée.

Le nom de Perrette est resté la personnification plaisante des rêveurs, des faiseurs de châteaux en Espagne, qui

voient leurs projets renversés tout à coup par le plus simple accident.

PERREUX, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne ; 2,233 h. Près la Loire.

Perrichon, type de bourgeois créé par Labiche. C'est le frère cadet de Joseph Prudhomme.

Perrin Dandin. V. DANDIN.

PERRONNET, ingénieur français, né à Suresne [Seine] (1708-1794).

PERROS-GUIREC, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion ; 2,614 h. Port sur la Manche.

PERROT (*G.*), archéologue fr., né à Villeneuve-Saint-Georges(Seine-et-Oise), en 1832.

PERSE ou **IRAN.** I. GÉOGRAPHIE. Royaume du S.-O. de l'Asie, entre la Caspienne, l'Araxe et le Turkestan au N., l'Afghanistan et le Béloutchistan à l'E., le golfe Persique au S., et la Mésopotamie à l'O. 1,648,195 kil. carrés ; population ; 9,000,000 h. (*Persans* *) environ, dont 2,500,600 nomades. Cap. *Téhéran.* — Ce pays, constitué par le versant occidental du plateau iranien, et enserré entre des ramifications de l'Hindou-Kôh et du Caucase, est arrosé par l'Atrek, le Kizil-Ouzen, l'Araxe, etc. Des vallées fertiles et des oasis fournissent des productions très variées. Les chevaux et les mulets du pays sont en renom. Les habitants se divisent en Tadjiks (Persans), musulmans *schiites*, Kurdes et Turkomans. Le roi ou *schah* exerce un pouvoir absolu. Le royaume est divisé en dix provinces.



HISTOIRE. A une époque très reculée, les Aryas quittèrent le voisinage du Pamir. Les uns occupèrent la vallée de l'Indus (Indous), les autres peuplèrent la région iranienne (Iraniens). Les Iraniens eurent pour principaux représentants les *Mèdes* et les *Perses*(*). En 560 av. J.-C. l'empire des Mèdes fut renversé par Cyrus et leur pouvoir passa aux Perses. Cyrus, après avoir obtenu l'alliance des Chaldéens et des Egyptiens, ruina la domination inquiétante de Crésus, roi de Lydie (554), et conquit l'Asie Mineure ; puis, se retournant contre les Chaldéens, il s'empara de Babylone (536). Il fut bientôt maître incontesté de toute l'Asie occidentale, et sous Darius Ier (521-485), l'empire perse arriva à son apogée, reçut une organisation administrative complète et vit ses frontières considérablement reculées, puisqu'il comprit, outre l'Egypte annexée sous Cambyse, le Pendjab, le bassin de l'Indus et une partie de la Scythie. Mais l'ambition démesurée des rois de Perse vint échouer contre la vaillance des Grecs, sortis triomphants des *guerres médiques* (v. *Médiques*), en attendant que les Grecs à leur tour, conduits par le génie militaire d'Alexandre, vinssent renverser l'empire perse dans la personne de Darius III.

A la mort d'Alexandre (323), la Perse tomba sous l'autorité des Séleucides, à qui succédèrent les Parthes (246 av. J.-C.). En 226 de notre ère, Artaxerxès, fils de Sassan, se révolta contre les Parthes et fonda en Perse la dynastie des *Sassanides*, qui se maintint jusqu'en 652, date de la conquête du pays par les Arabes. La domination de ces derniers, qui dura en fait jusqu'en 1220, devint purement nominale à la faveur des dissensions qui se produisirent au sein de l'islamisme. Des gouverneurs se rendirent indépendants, des princes persans et turcs fondèrent des Etats particuliers, de sorte que, concurremment avec les califes, il y eut les dynasties locales des *Tahérides*, des *Saffarides*, des *Bouides*, des *Samanides*, enfin des *Gaznévides* qui réussirent un moment à régner sur toute la Perse. Ils furent dépossédés par les *Seldjoukides*, renversés eux-mêmes en 1194 par les *Khorasmiens*. En 1225, la Perse ne put résister aux armées victorieuses de Gengis-Khan ; elle passa donc au pouvoir des *Mongols* qui s'y maintinrent jusqu'en 1405. Deux ans plus tard, des *Turcomans* fondèrent la dynastie du Mouton-Noir (1407-1468), renversée par d'autres *Turcomans* qui fondèrent la dynastie du Mouton-Blanc (1468-1497), sous laquelle eurent lieu des guerres religieuses entre les Persans et les Turcs. Les hostilités continuèrent d'ailleurs sous les *Sofis* (1499-1732), détrônés par un général d'aventure, Nadir-Schah. Enfin en 1779, à la suite de luttes intestines, la dynastie encore régnante des *Kadjars* monta sur le trône ; elle dut abandonner à la Russie d'importants territoires en 1828.

PERSE, poète satirique latin, ami de Lucain (34-62).

PERSÉE, héros grec, fils de Jupiter et de Danaé. Il coupa la tête de Méduse, épousa Andromède, devint roi de Tirynthe et fonda Mycènes (*Myth.*). V. ANDROMÈDE, PÉGASE.



Persée, opéra de Quinault, mus. de Lulli (1682).

***Persée,** statue bronze, de Benvenuto Cellini, au musée des Offices ; — chef-d'œuvre de Canova, au musée du Vatican.

Persée et Andromède, groupe antique, musée du Vatican ; — groupe en marbre, de P. Puget, au Louvre.

PERSÉE, dernier roi de Macédoine, fils de Philippe V ; il régna de 178 à 186

av. J.-C. et fut vaincu à Pydna par Paul-Émile. Il mourut captif en Italie (167 av. J.-C.).

Perses (*les*), tragédie d'Eschyle sur un sujet national. C'est le tableau pathétique du désespoir de Xerxès et de son armée à la suite du grand désastre de l'invasion de la Grèce (ve siècle av. J.-C.).

PERSÉPOLIS, v. anc., sur l'Araxe, au S.-O. d'Ispahan et qui fut l'une des cap. de l'empire des Perses. Le palais fut incendié par Alexandre en 331 av. J.-C.

PERSIGNY (*Fialin, duc de*), homme politique français, né à Saint-Germain-Lespinasse (Loire), ministre de Napoléeon III (1808-1872).

PERSIQUE (*golfe*), entre la Perse et l'Arabie, dans la mer des Indes.

PERTH, v. d'Australie; ch.-l. de la prov. d'Australie occidentale; 5,822 h.

PERTH, v. d'Écosse, ch.-l. du comté de ce nom; 30,000 h. Le comté a 130,000 h. Industrie variée.

PERTINAX, empereur romain en 193, successeur de Commode, tué par les prétoriens.

PERTHUS (*col de*), défilé des Pyrénées-Orientales, franchi par Annibal, et dominé par la forteresse de Bellegarde, au S. de Perpignan.

PERTUIS, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt; 4,927 h. Ch. de f. P.-L.-M.

PÉRUGIN (*P. Vanucci*, dit le), peintre italien, né près de Pérouse, un des maîtres de Raphaël. Il a peint surtout des tableaux religieux, et ses œuvres offrent peu de variété; mais elles ont beaucoup de grâce et d'harmonie (1446-1524).

PERVENCHÈRES, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne; 751 h.

PESARO, v. d'Italie, sur l'Adriatique; ch.-l. de la prov. d'Urbin-et-Pesaro; 21,000 h. Patrie d'Innocent XI et de Rossini. La province a 213,000 h.

PESCADORES, îles chinoises, à l'O. de Formose, prises par les Français en 1885.

PESCHAWAR, v. de l'Inde anglaise, près de l'Afghanistan; 79,982 h.

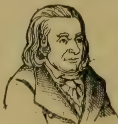
PESCHIERA, v. forte d'Italie, prov. de Vérone, sur le Mincio et le lac de Garde; 3,000 h.

Peseuse d'or (*la*), tableau de Rembrandt, galerie de Dresde.

PESMES (*pé*), ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray; 1,166 h. Sur l'Oignon.

PESSAC, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 3,944 h. Ch. de fer M.

PEST. V. BUDAPEST.



* **PESTALOZZI** (*lodzi*), célèbre pédagogue suisse, né à Zurich. Il s'est acquis une réputation universelle par ses travaux pour améliorer l'éducation et l'instruction des enfants pauvres (1746-1827).

PETCHILI, prov. de Chine; 18,000,000 h.

PETCHILI (*golfe du*), formé par la mer Jaune, à l'E. du Petchili (Chine).

PETCHORA (*la*), fl. de Russie, originaire des monts Oural et se jetant dans l'océan Glacial arctique; 1,350 kil.

PETERBOROUGH (*comte de*), général et homme d'État anglais (1658-1735).

PETERMANN, géographe allemand, né à Bleicherode en 1822.

PÉTERSBURG, v. des États-Unis (Virginie); 22,000 h. Marché de tabac.

PETERWARADIN ou **PETERWARDEIN**, v. de l'empire d'Autriche (Hongrie), sur le Danube; 15,000 h. Victoire du prince Eugène sur les Turcs en 1716.

PÉTION, homme politique fr., né à Chartres, maire de Paris en 1791, président de la Convention. Proscrit au 31 mai, il gagna la Gironde et bientôt après l'on retrouva son corps dans les landes de Bordeaux, à moitié dévoré par les loups (1753-1794).

PÉTION, colon français, né à Port-au-Prince, fondateur de la République d'Haïti (1770-1818).

PÉTIS DE LA CROIX, orientaliste fr., né à Paris (1653-1713).

PETIT (*Jean*), cordelier normand qui fit publiquement l'apologie du meurtre du duc d'Orléans par Jean sans Peur (1360-1411).

PETIT (*Jean-Louis*), célèbre chirurgien, né à Paris (1674-1750).

PETIT, général français, né à Paris (1772-1856).

Petit Chaperon rouge (*le*), personnage et titre d'un des plus charmants contes de Perrault.

Petit Duc (*le*), gracieux opéra-comique en trois actes de Charles Lecocq (1878).

Petit-Jean, personnage des *Plaideurs*, de Racine; c'est la partie adverse de l'Intimé, avocat du chien Citron.

Petite Mariée (*la*), opéra-bouffe en trois actes de Charles Lecocq (1875).

Petit Poucet (*le*), principal personnage et titre d'un des contes les plus gracieux de Perrault. Ce récit est resté le type de tous les contes qui s'adressent à l'enfance.

PETITE-PIERRE (LA), ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Saverne; cédé à l'Allemagne; 1,100 h. Forteresse.

Petites-Maisons, ancien hôpital de Paris où l'on renfermait les aliénés.

PETITOT, peintre en émail, né à Genève (1607-1691).

PETITOT, statuaire français, né à Langres (1751-1840). — Son fils LOUIS-MESSIDOR, sculpteur, né à Paris (1794-1862).

PETITOT (*Claude-Bernard*), littérateur fr., né à Dijon (1772-1825).

PETIT-QUEVILLY, comm. du dép. de la Seine-Inférieure, cant. de la Grand-Couronne, arr. de Rouen; 10,688 h. Sur la Seine. Filatures.

PETIT-RADEL (*l'abbé*), savant écrivain français, né à Paris (1756-1836).

PETRA, v. de l'anc. Arabie, cap. de l'Idumée ou *Arabie Pétrée* (Hedjaz).

* **PÉTRARQUE,** célèbre poète italien, né à Arezzo. Il composa la plupart de ses poésies près de la fontaine de Vaucluse, en l'honneur de la belle Laure de Noves (1304-1374).

Pétrarque, opéra en cinq actes de H. Duprat (1875).

PETREIUS, général romain, défit Catilina à Pistoie (62), fut vaincu par César à Thapsus et se tua (46 av. J.-C.).

PETRETO-BICCHISANO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène; 1.163 h.

PÉTRONE, écrivain latin du temps de Néron, auteur du *Satyricon*. Il s'ouvrit les veines en 66.

PÉTRONILLE, vierge et martyre du Ier siècle, fille de saint Pierre, d'après la légende. Fête le 21 mai.

Pétronille (*l'Inhumation de sainte*), chef-d'œuvre du Guerchin, au musée du Capitole; grande et belle page, d'une composition originale et hardie, d'une couleur savante et vigoureuse.

PETROPAVLOSK, v. de la Russie (Sibérie), gouv. de Tobolsk; 8,000 h.

PEULS, *Pouls*, *Foulbé*, *Fellas* et *Fellatahs*, peuple de race berbère, croisé de sang arabe et nègre, disséminé dans la Sénégambie et dans le bassin du Niger et du Bénoué.

PEUTINGER, antiquaire, né à Augsbourg; il possédait une *carte itinéraire de l'empire romain*, connue sous le nom de *carte de Peutinger* (1465-1547).

PEYREHORADE, ch.-l. de c. (Landes) arr. de Dax; 2,669 h. Sur le gave de Pau; ch. de f. M.

PEYRELEAU, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 304 h. Près du Tarn.

PEYRIAC-MINERVOIS, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 1,190 h.

PETSIBASTI ou **PETOUBASTÈS,** roi égyptien de la 29e dynastie.

PEYROLLES, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 974 h. Sur la Durance.

PEYRONNET (*comte de*), homme d'Etat, né à Bordeaux. Ministre de Charles X, il signa les ordonnances de Juillet et fut condamné à la détention perpétuelle, puis gracié en 1836 (1778-1854).

PEYRUIS (*pé-rui*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier; 779 h. Sur la Durance; ch. de f. P.-L.-M.

PÉZENAS (*nâce*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 6,720 h. Ch. de f. M.

PFEFFEL (*Frédéric*), publiciste fr., né à Colmar (1726-1807). — Son frère TH.-CONRAD, né à Colmar, écrivain distingué (1736-1809).

PFEFFERS, bourg de Suisse, cant. de Saint-Gall; 1,250 h. Sources thermales.

PFORZHEIM, v. du grand-duché de Bade; sur l'Enz; 27,207 h.

* **PHAÉTON,** fils du Soleil et de Climène. Ayant obtenu de son père la permission de conduire pendant un jour seulement le char du Soleil, il faillit, par son inexpérience, embraser l'univers; Jupiter irrité le foudroya et le précipita dans l'Eridan. En littérature, on compare à Phaéton les présomptueux qui veulent se charger d'une tâche au-dessus de leurs forces.



Phaéton, opéra de Quinault, musique de Lulli (1663).

PHALARIS, tyran d'Agrigente du VIe siècle av. J.-C. Il faisait brûler ses victimes dans un taureau d'airain, et leurs gémissements étaient, dit-on, plus suaves aux oreilles du tyran que la plus ravissante harmonie. A la fin, les Agrigentins révoltés firent périr le monstre par le même supplice.

PHALSBOURG, jadis place forte et ch.-l. de c. (Meurthe); cédé à l'Allemagne; 3,600 h. Patrie du maréchal Lobau.

PHARAMOND, personnage que l'on a longtemps considéré comme le premier roi mérovingien, mais dont le nom quoique germanique ne figure dans aucune des chroniques les plus dignes de foi.

Pharamond, roman interminable, de La Calprenède, qui a joui d'une grande célébrité (1661). C'est une pseudo-histoire de France, fade et langoureuse.

Pharaon, nom donné dans la Bible aux rois de l'ancienne Egypte.

PHARNABAZE, satrape perse, que l'on accuse d'avoir fait périr Alcibiade en 404 av. J.-C.

PHARNACE, roi du Pont de 190 à 156 av. J.-C., aïeul de Mithridate; — PHARNACE, roi du Pont, fils de Mithridate, vaincu par César près de Zéla et tué la même année par un de ses généraux (47).

PHAROS, petite île de l'ancienne Egypte, près d'Alexandrie, où fut érigé le premier phare par Ptolémée Philadelphe (285 av. J.-C.).

PHARSALE, v. anc. de la Thessalie (auj. *Fersala*), César y vainquit Pompée l'an 48 av. J.-C.

Pharsale (*la*), poème épique de Lucain, retraçant la lutte entre César et Pompée; œuvre brillante et élevée, mais pompeuse et déclamatoire (Ier siècle).

PHASE (*le*), riv. de l'anc. Colchide qui

descend du Caucase et se jette dans le Pont-Euxin.

PHÉACIENS, peuple fabuleux, mentionné dans l'Odyssée et qui habitait l'île *Skeria*, que l'on a voulu identifier avec Corcyre.

PHÉBÉ. V. DIANE.

PHÉBUS. V. APOLLON.

PHÉDON, ami et disciple de Socrate.

Phédon, dialogue de Platon et l'une de ses plus belles œuvres ; c'est une véritable tragédie, à l'exposition saisissante, terminée par un dévouement sublime : Socrate mourant au milieu de ses amis que sa voix console et raffermit (IVe siècle av. J.-C.)

PHÈDRE, épouse de Thésée, fille de Minos et de Pasiphaé. Elle osa avouer à Hippolyte, fils de son époux, l'amour incestueux dont elle brûlait pour lui, et Hippolyte ayant rejeté ses ouvertures, elle accusa le jeune homme auprès de Thésée, qui dévoua son malheureux fils au courroux de Neptune. Phèdre, dévorée par le remords, s'étrangla (*Myth.*). Deux poètes de l'antiquité Euripide et Sénèque ont mis sur la scène cette légende tragique, dont Racine a fait aussi le sujet d'une sublime tragédie.

Phèdre, tragédie de Racine, en cinq actes, le chef-d'œuvre de l'auteur après *Athalie* (1677). Cette pièce renferme un grand nombre de beaux vers dont quelques-uns ont passé dans la langue littéraire :

Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie.

—

C'est toi qui l'as nommé.

—

Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père.

—

Quelques crimes toujours précèdent les grands [crimes.

—

Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés.

—

Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste.

—

Il suivait tout pensif le chemin de Mycènes,
Sa main sur les chevaux laissait flotter les rênes.
Ses superbes coursiers. . . . .
L'œil morne maintenant et la tête baissée.
Semblaient se conformer à sa triste pensée.

PHÈDRE, fabuliste latin, affranchi d'Auguste (30 av. J.-C.-44 ap. J.-C.).

Phèdre (*le*), dialogue de Platon, traitant surtout de la rhétorique, dans un but philosophique ; c'est une œuvre brillante de la jeunesse de l'auteur (IVe siècle av. J.-C.).

PHÉLIPPEAUX, secrétaire d'Etat, né à Blois ; m. en 1621.

PHÉLIPPEAUX, diplomate français (1650-1713).

PHÉLIPPEAUX, officier royaliste français, né à Angle (Poitou). Emigré et passé au service de l'Angleterre, il contribua puissamment à la défense de Saint-Jean-d'Acre contre Bonaparte en 1799 (1768-1799).

PHÉNICIE, anc. contrée de l'Asie, sur la côte occidentale de Syrie, jusqu'au Carmel au S., entre le Liban et la mer. Les villes principales étaient : Arad, Tripoli, Byblos ou Gebel, Béryte, Sidon, Tyr, Aco ou Ptolémaïs, gouvernées par une oligarchie ou par des rois. Plus tard, sous l'empire romain, le territoire s'accrut de la Cœlésyrie, appelée aussi *Phénicie du Liban*, le nom de *Phénicie maritime* étant réservé à l'ancienne contrée.

Les Phéniciens, d'origine chananéenne et venus des bords du golfe Persique, s'établirent sur le littoral méditerranéen, au pied du Liban, vers le XXIVe s. avant notre ère. Ils y fondèrent des villes essentiellement maritimes, d'où partirent leurs flottes pour aller trafiquer et coloniser dans tout le bassin de la Méditerranée et jusque dans la mer Rouge, dans l'Atlantique et dans la Baltique. Leur habileté, comme navigateurs et marchands, est demeurée célèbre ; aussi les a-t-on surnommés *les Anglais de l'ancien monde*. Parmi leurs industries, il faut citer la fabrication de la pourpre (qu'ils tiraient d'un coquillage), leurs bijoux, leurs meubles, leurs idoles et amulettes. Ils initièrent les peuples méditerranéens au commerce, à la navigation, à l'industrie, et ils propagèrent un alphabet d'où dérivent la plupart des alphabets du monde ancien. Ils jouèrent dans l'histoire d'Orient un rôle tout à fait secondaire, se bornant à observer une prudente neutralité ou à subir l'alliance du plus fort. Ils ne formèrent jamais une nation. Leur langue était sémitique et leur religion naturaliste. On sait que Carthage est une colonie phénicienne.

Phéniciennes (*les*), tragédie d'Euripide, sur le même sujet que les *Sept chefs devant Thèbes* d'Eschyle (408 av. J.-C.).

Phéniciennes (*les*), tragédie de Sénèque, œuvre de rhéteur (Ier s.).

Phénomènes (*les*), poème astronomique d'Aratus (IIIe siècle av. J.-C.), traduit du grec en latin par Cicéron. L'auteur y expose toutes les connaissances astronomiques de son temps.

Phénix, oiseau fabuleux qui, suivant l'opinion des anciens, était unique en son espèce, vivait plusieurs siècles, se faisait périr sur un bûcher et renaissait de sa cendre (*Myth.*).

PHÉRÉCYDE, philosophe grec, compta Pythagore parmi ses disciples.

PHÈRES, v. de l'anc. Grèce (Thessalie), auj. *Velestina*.

PHIDIAS, le plus grand sculpteur de l'ancienne Grèce, né à Athènes vers 500, m. en 431 av. J.-C. Ses œuvres les plus célèbres sont le *Jupiter olympien*, les sculptures du Parthénon et la *Minerve*.

Phidias, statue en marbre de Pradier (jardin des Tuileries).

PHILADELPHIE, v. des Etats-Unis (Pensylvanie), sur la Delaware; beau et vaste port; 1,230.000 h. (*Philadelphiens*). Université, arsenal. Industrie très variée et grand commerce extérieur.

Philaminte, personnage des *Femmes savantes*, de Molière; elle forme avec sa fille Armande et sa belle-sœur Bélise ce trio de pédantes grotesques qui se pâment aux sonnets de Trissotin et qui embrassent Vadius *pour l'amour du grec*. Leurs noms, ainsi que ce dernier membre de phrase, sont souvent rappelés.

PHILÆ, île du Nil, dans la haute Egypte, près de la première cataracte, anciennement consacrée à Isis et à Osiris; ruines célèbres.

PHILÉMON, poète comique grec, né en Cilicie, créateur de la comédie de mœurs (IIIe siècle av. J.-C.).

PHILÉMON, époux de Baucis, personnage de la Fable. Ils habitaient un bourg de Phrygie, lorsque Jupiter et Mercure, en visitant cette contrée, furent repoussés de tous les habitants, mais accueillis avec hospitalité par Philémon, quoiqu'ils n'eussent pas fait connaître leur divinité. Jupiter, ayant inondé tout ce pays, changea la cabane des deux époux en un temple. Ceux-ci demandèrent à en être les ministres et à ne point mourir l'un sans l'autre. Parvenus à la plus grande vieillesse,

Baucis devint tilleul, Philémon devint chêne.

Le nom des deux époux a passé dans la langue comme symbole de l'amour conjugal.

Philémon et Baucis, poème mythologique, plein de grâce et d'imagination, par La Fontaine (1685).

PHILIBERT Ier, duc de Savoie de 1472 à 1482; — PHILIBERT II, duc de Savoie de 1497 à 1504; — PHILIBERT-EMMANUEL. V. EMMANUEL.

PHILIDOR, compositeur fr. et célèbre joueur d'échecs, né à Dreux (1727-1795).

Philinte, personnage du *Misanthrope*, de Molière, dont le caractère conciliant, indulgent pour les faiblesses d'autrui, forme antithèse avec celui d'Alceste, inflexible pour les travers de ses semblables. C'est en ce sens que les écrivains y font de fréquentes allusions.

PHILIPON (*Charles*), caricaturiste et journaliste fr., né à Lyon (1806-1862).

PHILIPON DE LA MADELAINE, chansonnier et vaudevilliste français, né à Lyon (1734-1818).



* **PHILIPPE,** roi de Macédoine, père d'Alexandre le Grand, né en 382. Monté sur le trône en 359 av. J.-C., il commença par s'emparer des villes grecques de la côte macédonienne. Les Athéniens, malgré les avertissements de Démosthène, ne s'inquiétèrent de lui qu'en 338, mais ils furent défaits à Chéronée, et cette défaite marqua la fin de l'indépendance de la Grèce. Philippe se préparait à marcher contre les Perses comme généralissime des Grecs, lorsqu'il fut assassiné par un jeune noble nommé Pausanias (336).

PHILIPPE, empereur romain de 244 à 249. Arabe de naissance.

PHILIPPE (*saint*), l'un des douze apôtres, né en Galilée, m. l'an 70. Fête le 1er mai.

PHILIPPE le Hardi, duc de Bourgogne, fils de Jean le Bon, chef de la 2e maison de Bourgogne (1342-1404).

PHILIPPE le Bon, fils et successeur de Jean sans Peur, petit-fils du précédent, duc de Bourgogne, père de Charles le Téméraire (1396-1467).

PHILIPPE Ier, le Beau, archiduc d'Autriche, roi de Castille et des Pays-Bas. De son mariage avec Jeanne la Folle naquit Charles-Quint (1478-1506). — * PHILIPPE II, fils de Charles-Quint, roi d'Espagne, des Pays-Bas, etc. Très attaché au catholicisme, il s'employa constamment à le faire triompher, et s'allia avec les *ligueurs* dans l'espoir de voir un Espagnol régner sur le trône de France (1527-1598). — PHILIPPE III, roi d'Espagne de 1598 à 1621. — PHILIPPE IV, roi d'Espagne de 1621 à 1665. — * PHILIPPE V, petit-fils de Louis XIV, duc d'Anjou, né à Versailles, roi d'Espagne de 1700 à 1746.





Philippe II (*Histoire de*), œuvre remarquable, mais inachevée, de l'Américain Prescott (1855).

Philippe II, tragédie d'Alfieri. On y admire l'élévation et la force des idées (1774).

Philippe II (*portrait en pied de*), tableau du Titien, musée des Etudes (Naples); — du même, musée de Madrid.

Philippe IV, roi d'Espagne (*portrait de*), tableau de Velasquez (Madrid).

PHILIPPE Ier, fils de Henri Ier, roi de France, né en 1052, m. en 1108, monté sur le trône en 1060. Il régna d'abord sous la tutelle de Baudoin V, comte de Flandre, à la mort duquel il se fit remarquer par son indolence et son égoïsme. En 1071, il intervint dans les affaires de Flandre, mais il fut défait près de Cassel. En 1087, il prit le parti de Robert Courte-Heuse contre son père Guillaume le Conquérant; cette fois en

core la fortune fut défavorable au roi de France, bien qu'à la prise de Mantes le duc de Normandie fût mort d'une chute de cheval. Excommunié pour avoir enlevé la femme de Foulques, comte d'Anjou, il n'en continua pas moins une vie de plaisir jusqu'à sa mort. En 1100, il avait associé son fils Louis à la couronne. C'est sous son règne qu'eut lieu la première Croisade.

* **PHILIPPE II** ou **PHILIPPE Auguste,** fils de Louis VII, roi de France, né en 1165, m. en 1223, monté sur le trône en 1180. Le règne important de ce monarque comprend deux phases bien tranchées. De 1180 à 1199, il s'employa à triompher de Henri II, puis de Richard Cœur de Lion, avec lequel il fit la troisième Croisade. Cette rivalité se termina par la mort de Richard devant le château de Chalus (1199) et le triomphe des Capétiens sur les Plantagenets. De 1199 à 1223 la lutte continua entre le roi de France et Jean Sans Terre, successeur de Richard. Jean ayant fait tuer son neveu, Arthur de Bretagne (1203), les Bretons se soulevèrent; Philippe profita de ce soulèvement pour prendre la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, et vit la cour des pairs condamner son rival (1206). Sur ces entrefaites le pape Innocent III prononça la déchéance du roi d'Angleterre et chargea Philippe d'exécuter cette décision ; mais au moment où le roi de France s'y disposait, Jean se soumit au pape, qui ordonna à Philippe de s'arrêter dans ses préparatifs. Philippe se jeta alors sur la Flandre, dont le comte Ferrand s'était déclaré pour Jean Sans Terre, et il remporta sur ce dernier, soutenu par les Anglais et l'empereur Othon, la victoire de Bouvines (1214). On doit à Philippe-Auguste quelques mesures d'ordre judiciaire et financier, la *quarantaine le roy*, la fondation de l'Université et des embellissements à Paris.



* **PHILIPPE III, le Hardi,** fils de saint Louis, roi de France, né en 1245, m. en 1285, monté sur le trône en 1271. Il réunit à la couronne le comté de Toulouse (1271) et déclara la guerre à Pierre III d'Aragon, l'un des instigateurs des Vêpres siciliennes. Le pape avait excommunié le roi d'Aragon et donné son royaume à Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi. Celui-ci échoua en Catalogne et mourut, au retour, à Perpignan. C'est sous Philippe III qu'eut lieu le premier anoblissement.



* **PHILIPPE IV, le Bel,** fils de Philippe III, roi de France, né à Fontainebleau en 1268, m. en 1314, roi en 1285. Il commença par réunir la Champagne et la Navarre, héritage de sa femme, Jeanne de Navarre, et donna tous ses soins à l'organisation du parlement. Une querelle entre matelots anglais et normands faillit entraîner la guerre entre Edouard Ier, s'appuyant sur les Flandres, et le roi de France, s'appuyant sur l'Ecosse, mais l'intervention du pape arrêta le conflit. Philippe ayant fait arrêter l'évêque de Pamiers, le pape voulut faire juger le prélat par une cour spéciale, et adressa des remontrances au roi (bulle *Ausculta, fili*). Celui-ci convoqua les premiers états généraux, qui prirent parti pour le souverain contre Boniface VIII (1302). La réconciliation du saint-siège et de la France n'eut lieu qu'après l'avènement de Clément V (1305). Dans l'intervalle, les seigneurs avaient été vaincus à Courtrai par les bourgeois flamands (1302); mais en 1304 les Flamands furent à leur tour défaits à Mons-en-Puelle, bataille suivie de la paix. Cependant le Trésor était complètement à sec. L'altération des monnaies, l'établissement de nouvelles taxes, les expédients de toute sorte provoquèrent le mécontentement et même des révoltes. Philippe, désireux de combler le déficit, fit aux templiers un procès dans l'espoir de s'emparer de leurs richesses : il fut soutenu par les états généraux de 1308, qui ne virent que la destruction d'un ordre puissant dans une condamnation outrée. Philippe le Bel est une figure peu sympathique, mais capitale de notre histoire, car il tint tête au pouvoir temporel de l'Eglise et à la féodalité, accrut le domaine royal et favorisa le développement des institutions administratives et judiciaires.



PHILIPPE V, le Long, fils de Philippe le Bel, roi de France, né en 1293, m. en 1322. A la mort de son frère Louis X (1314), il devint régent du royaume ; mais Jean Ier, son neveu, n'ayant vécu que quelques jours, il monta lui-même sur le trône (1316). C'est en sa faveur, et au détriment de Jeanne, fille de Louis le Hutin, que les états généraux, interprétant l'ancienne loi territoriale des Francs, déclarèrent les femmes incapables de succéder à la couronne de France. Sous son règne, on persécuta les Vaudois, les juifs et les lépreux ; mais, dans l'ordre administratif, de sages mesures furent prises et d'utiles règlements édictés.

* **PHILIPPE VI, de Valois,** fils de Charles de Valois et neveu de Philippe le Bel, né en 1293, m. en 1350, monté sur le trône en 1328, à l'exclusion d'Edouard III d'Angleterre qui réclamait la couronne comme descendant de Philippe le Bel par sa mère, et écarté en vertu de la loi salique. Au début de son règne, il intervint en Flandre en faveur de Louis de Rethel et il vainquit les Flamands à Cassel (1328). Fort de ce succès, il somma Edouard III de venir lui rendre hommage pour la Guyenne et la Gascogne. Edouard, se soumettant à la loi féodale, vint prêter serment dans la cathédrale d'Amiens (1329), mais il promit de tirer vengeance de cet affront. Il gagna à sa cause le comte de Hainaut, l'empereur Louis de Bavière, le duc de Brabant, Jacques Arteveld et les communes flamandes. Philippe VI se réserva l'avantage de porter les premiers coups et donna le signal de la guerre de Cent ans en faisant occuper quelques points en Guyenne, en Flandre, etc. La fortune fut contraire aux Français qui perdirent en 1340 la bataille de l'Ecluse. Deux ans plus tard, Français et Anglais se retrouvèrent en présence dans la guerre de la succession de Bretagne, Philippe soutenant Charles de Blois, Edouard appuyant Jean de Montfort. En 1346, le roi d'Angleterre, conduit par Geoffroy d'Harcourt, envahit la France, Philippe l'attaqua à Crécy, mais fut défait (1346) par son ennemi, qui prit ensuite Calais (1347). Grâce à la méditation du pape, une trêve fut alors conclue. Avant sa mort, Philippe fit l'acquisition du Dauphiné et de la seigneurie de Montpellier.



PHILIPPES, v. de Macédoine, sur les confins de la Thrace, où Antoine et Octave vainquirent Brutus et Cassius l'an 42 av. J.-C.

PHILIPPEVILLE, v. forte de Belgique, prov. de Namur, ch.-l. d'arr.; 1,450 h.

PHILIPPEVILLE, ch.-l. d'arr. (Constantine); port sur la rade de Stora, à l'embouchure de l'oued el Kébir; à 80 kil. N. E. de Constantine; 21,962 h. L'arr. a 124,307 h.

PHILIPPINES, archipel de la Malaisie, dans la mer de Chine, appartient aux Etats-Unis: 7 à 8,000,000 d'h. Iles principales, *Luçon* et *Mindanao*; ch.-l. *Manille*.

Philippiques (*les*), harangues politiques de Démosthène, contre Philippe de Macédoine; la plupart de ces discours sont des chefs-d'œuvre (IVe s. av. J.-C.).

Philippiques ou *Discours accusateurs* de Ciceron contre Antoine, intitulé *Philippiques* à l'imitation des harangues de Démosthène; réquisitoire d'une grande vigueur (44 av. J.-C.).

PHILIPPOPOLI, v. de Turquie, cap. de la Roumélie orientale. Sur la Maritza 33.032 h.

PHILIPPOTEAUX, peintre d'histoire, né à Paris (1815-1884).

PHILIPPSBOURG, v. de l'empire d'Allemagne (grand-duché de Bade), près du Rhin, 1,800 h.

PHILISTINS ou **PLISTHI,** ancien peuple de l'Asie, peut-être congénère des Pélasges et venu de Crète. Soumis par Ramsès III, les Philistins étaient établis entre la Syrie, la Méditerranée et la région de Joppé; ils avaient pour villes principales Gaza, Ascalon, Ashdod, Ekron et Gad. Ils réussirent à opprimer Israël, mais ils devinrent à leur tour tributaires des Juifs, après avoir été vaincus par Saül et par David. Ils eurent des démêlés avec les Assyriens, notamment avec Sargon, et dès le milieu du VIIe siècle ils étaient ruinés.

Philistins frappés de la peste (*les*), tableau de Poussin (Louvre).

PHILOCTÈTE, un des plus illustres guerriers grecs du siège de Troie à qui Hercule en mourant légua ses flèches empoisonnées. En allant à Troie, il se blessa avec une de ces flèches et la blessure produisit une odeur si insupportable que ses gens l'abandonnèrent dans l'île de Lemnos. Il y resta dix ans. Ulysse et Diomède vinrent l'y chercher, un oracle ayant déclaré que Troie ne serait prise qu'avec les flèches d'Hercule (*Myth.*).

Philoctète, tragédie de Sophocle, une des plus belles œuvres du théâtre grec.

PHILOLAÜS, philosophe pythagoricien, contemporain de Socrate.

PHILOMÈLE, fille de Pandion, roi d'Athènes, et sœur de Progné. Elle fut victime de la brutalité du roi de Thrace, Térée, son beau-frère, qui ensuite lui fit couper la langue pour l'empêcher de révéler le crime et la tint étroitement renfermée. Philomèle trouva moyen de faire parvenir à Progné une toile sur laquelle son aventure était peinte. Les deux sœurs, pour se venger, tuèrent Itys, fils de Térée, et le servirent à son père dans un repas. Elles échappèrent à la fureur de Térée et furent changées, l'une en rossignol et l'autre en hirondelle. De là vient que les poètes donnent le nom de *Philomèle* au rossignol, et celui de *Progné* à l'hirondelle (*Myth.*).

PHILOMÈNE (*sainte*), jeune vierge et martyre du IVe siècle, dont le corps fut découvert à Rome en 1802. Fête le 10 août.

PHILON le Juif, philosophe, né à Alexandrie vers l'an 20 av. J.-C.

PHILOPŒMEN, chef de la ligue achéenne, surnommé le *dernier des Grecs*, m. prisonnier des Messéniens (253-183 av. J.-C.).

Philopœmen, statue en marbre, de David d'Angers, jardin des Tuileries; le héros arrache de sa cuisse le trait qui lui a fait une blessure mortelle; attitude

fière, physionomie mâle et énergique.

Philosophe marié (*le*), comédie en cinq actes et en vers, bien conduite et écrite avec goût, une des meilleures pièces de Destouches (1727).

Philosophe sans le savoir (*le*), comédie en cinq actes et en prose, le meilleur ouvrage de Sedaine; pièce philosophique attaquant le préjugé du duel (1765).

Philosophe sous les toits (*Un*), roman moral, d'Emile Souvestre, récit intéressant, plein d'excellents enseignements (1851).

Philosophes en méditation (*les*), tableau de Rembrandt ; au Louvre.

Philosophes (*les Quatre*), chef-d'œuvre de Rubens, au palais Pitti (Florence) ; ces quatre personnages sont Grotius et Juste-Lipse, assis près d'une table et tenant chacun un livre ouvert, Rubens lui-même et son frère, tous deux debout.

Philosophie botanique, ouvrage célèbre de Linné; livre admirable de concision, qui a fondé le langage de la botanique et qui fait encore autorité dans la science, malgré les découvertes nouvelles (1751).

Philosophie chimique, ouvrage important de Fourcroy, fixant la nouvelle nomenclature (1792).

Philosophie religieuse, ouvrage important du philosophe Fichte (1806).

Philosophie de l'esprit, ouvrage de Hegel, expliquant « comment l'idée engendre l'âme, la société et Dieu » (1807).

Philosophie anatomique, ouvrage du naturaliste Geoffroy Saint-Hilaire, exposant sa doctrine, ou théorie des *analogues* (1818 et 1822).

Philosophie de la nature, ouvrage de Hegel, exposant la théorie de l'idée dans son existence objective (1832).

Philosophie et le christianisme (*la*), ouvrage de l'Allemand Feuerbach ; livre important, où l'auteur dépasse en hardiesse les doctrines de Hegel (1839).

Philosophie positive, ouvrage d'Auguste Comte, éliminant de la science toute recherche des causes finales et n'admettant que des faits *positifs* (1839).

Philosophie positive (*De la*), ouvrage de Littré, où l'auteur résume la doctrine d'Auguse Comte (1845).

PHILOSTRATE, écrivain grec des IIe et IIIe s., né à Lemnos.

PHILOTAS, fils de Parménion, lapidé par l'ordre d'Alexandre le Grand, qui l'accusa, sans preuve, d'avoir trempé dans un complot contre lui.

PHILOXÈNE, poète grec qui vivait à la cour de Denys l'Ancien, tyran de Syracuse. Enfermé dans les Latomies pour avoir trouvé mauvais certains vers du prince, il en fut tiré quelques jours après et consulté de nouveau. Comme les vers ne lui paraissaient pas meilleurs que les précédents, il se contenta de se retourner vers les officiers de Denys, en leur disant : « Qu'on me ramène aux carrières. » Le tyran ne put s'empêcher de rire d'une critique si adroite et il pardonna.

Philtre (*le*), opéra en deux actes d'Auber (1831).

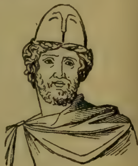
PHLÉGÉTHON (*le*), fleuve des Enfers qui roulait, non de l'eau, mais des flammes. On dit ordinairement le *noir Phlegethon* au même titre que le *noir Cocyte.*

PHOCAS, empereur grec en 602, détrôné et mis à mort par Héraclius en 610.

PHOCÉE, v. grecque d'Ionie (Asie Mineure). Les Phocéens fondèrent en Gaule *Massilia* (Marseille).

PHOCIDE, pays de l'ancienne Grèce, entre la Thessalie et la Béotie, au S. de la Locride et au N. du golfe de Corinthe; elle renfermait le Parnasse et l'oracle de Delphes. (Hab. *Phocidiens.*) Elle fut ravagée par Xerxès.

* **PHOCION,** général et orateur athénien, célèbre par son désintéressement, et injustement condamné à boire la ciguë (402-317 av. J.-C.). Démosthène l'appelait la *hache de ses discours.* A la tribune comme sur le champ de bataille, il rappelait Aristide. Jamais orateur ne fut plus inflexible dans ses conseils. Supérieur à l'approbation comme aux clameurs de la multitude, il dédaignait ces artifices oratoires qui plaisent à la foule et font éclater les bravos. Etant un jour à la tribune et se voyant bruyamment applaudi par tout le peuple, il se tourna étonné vers ses amis, en leur disant : « Me serait-il échappé quelque sottise? » — Dans l'application, cette interrogation, à la fois fine, satirique et naïve, se fait entendre lorsqu'on reçoit des applaudissements qui étonnent d'autant plus qu'on les attendait moins de ceux qui les manifestent.



PHŒNIX ou **PHÉNIX** (*îles*), petit groupe d'îles de l'Océanie, entre les Marquises et l'archipel Marshall; aux Etats-Unis.

Phormion (*le*), comédie de Térence (161 av. J.-C.). L'intrigue de cette pièce a fourni à Molière la donnée des *Fourberies de Scapin.*

PHOTIUS, patriarche de Constantinople, qui suscita le grand schisme des Grecs en 858 et mourut en exil en 891.

PHRAATES Ier, roi des Parthes vers 178 av. J.-C.; — PHRAATES II, roi des Parthes de 138 à 128 environ ; — PHRAATES III, roi des Parthes de 70 à 58; — PHRAATES IV, roi des Parthes de 37 av. J.-C. à 2 ap. J.-C.

PHRÂ-HARMAKHIS, dieu solaire de l'anc. Egypte, qui procède à la fois de Râ et d'Harmakhis.

PHRAORTES Ier ou **PIRROUVARTIS**, roi légendaire de Médie, dont la tradition fait le successeur de Déjocès et qui, d'après les anciens aurait régné de 655 à 633 av. J.-C.; — PHRAORTES II, nom que prit le Mède Sattarita lorsqu'il se révolta contre Cyrus. Vaincu par ce dernier en 520 av. J.-C., il fut tué et mutilé.

PHRIXUS, fils d'Athamas et frère d'Hellé. C'est lui qui apporta en Colchide la fameuse *toison d'or*.

PHRYGIE, anc. contrée du centre de l'Asie Mineure, au S. de la Bithynie, qui devait son nom aux Bryges ou Bébryces, essaim des Pélasges de Thrace. Ce pays se divisait en *Petite Phrygie* et en *Grande Phrygie;* villes principales : Iconium (*Konieh*), Cyzique, Lampsaque, Abydos, Troie, Gordium, Ancyre, Pessinonte, célèbre par le culte orgiastique de Cybèle. Les Phrygiens, dont les arts florissaient, repoussèrent les Héthéens; mais, à la fin du VIIe siècle, Midas, leur dernier roi, vit ses Etats ravagés par les Cimmériens. Conquise par Crésus, roi de Lydie, la Phrygie passa ensuite sous la domination des Perses, des Macédoniens, des Galates, enfin des Romains.

PHRYNÉ, courtisane grecque, célèbre par sa beauté. Praxitèle la prit comme modèle pour ses statues de Vénus. Accusée d'impiété, les héliastes l'acquittèrent pour ne pas priver les artistes de cette image des déesses.

Phryné devant le tribunal, superbe tableau de Gérôme (1861); attitudes variées et spirituellement peintes.

Phryné, statue de Pradier (1845).

Phryné, charmant opéra-comique en deux actes, paroles de Augé de Lassus, musique de Saint-Saëns (1893).

PHRYNICUS, poète tragique d'Athènes (VIe siècle av. J.-C.).

***PHTAH**, dieu de l'ancienne Eygpte, adoré à Memphis, identifié à Osiris et à Sokaris sous le nom de *Phtah-Sokar-Osiris* et de *Phtah-Sokaris*. Les Egyptiens le plaçaient comme le premier roi de Memphis dans la liste des dynasties divines.



PHTHIOTIS, pays du S.-E. de la Thessalie, jadis habité par les Achéens. V. pr. *Phthie*, *Lamia*.

Physiognomonie (*Essais de*), ouvrage de Lavater, qui renferme plus de paradoxes que de vues ingénieuses (1775-1778).

Physiologie du goût, simple traité de gastronomie, étincelant de verve et d'esprit, par Brillat-Savarin (1825).

Physiologie du mariage, par H. de Balzac (1828), spirituelles méditations sur le bonheur et le malheur conjugal.

PIANA (La), ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 1,371 h.

PIAVE (*la*), fl. d'Italie (Vénétie), descend des Alpes Carniques et se jette dans l'Adriatique; cours, 210 kilomètres.

PIBRAC (*Gui du Faur, seigneur de*), magistrat français, né à Toulouse, auteur de *Quatrains moraux* (1529-1584).

PIC de La Mirandole (*Jean*), savant italien, né au château de La Mirandole, près Modène, qui se distingua par une précocité extraordinaire (1463-1494). V. DE OMNI RE SCIBILI, aux *Locutions latines*.

PICARD (*l'abbé*), savant astronome français, né à La Flèche (1620-1682).

PICARD, poète comique fr., né à Paris (1769-1828).

PICARD (*Ernest*), homme politique fr., né à Paris (1821-1877).

PICARDIE, anc. prov. de France, cap. *Amiens*, comprenant le Vermandois, l'Amiénois, le Valois, le Santerre, le Ponthieu, le Boulonnais et la Thiérache; reprise par Philippe-Auguste en 1185, elle fut réunie définitivement à la couronne en 1477; elle a formé le dép. de la Somme et une partie de ceux du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de l'Oise. (Hab. *Picards*.)

Picaro, personnage habituel du roman espagnol, dont le nom signifie fripon, chevalier d'industrie.

PICCINNI, célèbre compositeur italien. Sa rivalité avec Gluck donna lieu à la fameuse querelle des *gluckistes* et des *piccinnistes* (1728-1800).

Picciola, roman estimé de Saintine (1836). C'est l'histoire touchante d'une fleur et d'un prisonnier.

PICCOLOMINI (*Æneas-Sylvius*), célèbre érudit italien, pape sous le nom de *Pie II* (1405-1464).

PICCOLOMINI, général autrichien, né à Sienne. Il se distingua à Lutzen (1632) à Nordlingen (1634), et débloqua Thionville (1639). C'est un des plus célèbres hommes de guerre qui aient commandé les impériaux (1599-1656).

PICENUM, région de l'ancienne Italie (Samnium); sur l'Adriatique; auj. provinces d'*Ancône*, *Macerata* et *Ascoli*.

PICHEGRU, général français, conspira avec Georges Cadoudal et s'étrangla dans la prison du Temple (1761-1804).

PICHOT (*Amédée*), littérateur français, né à Arles (1786-1874).

PICQUIGNY, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 1,292 h. Sur la Somme; ch. de f. N. Louis XI et Edouard IV, roi d'Angleterre, y eurent une entrevue célèbre (1475).

PICTES, indigènes de l'ancienne Ecosse, ainsi nommé parce qu'ils se tatouaient le corps.

PICTET, littérateur suisse, né à Genève (1799-1875).

PICTONES ou **PICTAVES**, peuple de la Gaule celtique, puis de l'Aquitaine IIe (Poitou).

PIE Ier (*saint*), pape de 142 à 157, né à Aquilée; — PIE II, pape de 1458 à 1464; — PIE III, pape en 1503, né à Sienne; — PIE IV, pape de 1559 à 1565; — PIE V (*saint*), pape de 1566 à 1572; —

PIE VI, pape de 1775 à 1799; — PIE VII, pape de 1800 à 1823. Il signa le *Concordat* (1801), vint à Paris sacrer l'empereur Napoléon, fut ramené plus tard à Fontainebleau comme captif et ne retourna à Rome qu'en 1814; — PIE VIII, pape de 1829 à 1830; — PIE IX, pape de 1846 à 1878. Il proclama les dogmes de l'Immaculée Conception et de l'infaillibilité pontificale, édicta le *Syllabus* et vit se consommer, pour le saint-siège, la perte du pouvoir temporel.

PIEDICORTE (*té*), ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 1,023 h.

PIEDICROCE (*cé*), ch. l. de c. (Corse), arr. de Corte; 574 h.

PIÉMONT (*au pied des monts*), prov. d'Italie. Entre les Alpes, le Tessin et l'Apennin; superficie, 29,349 kil. car.; population, 3,173,300 h. Ch.-l. *Turin*. Avant 1860, le Piémont formait avec la Savoie les Etats sardes.

PIÉRIDES, nom sous lequel on désignait quelquefois les Muses, et qui est celui des neuf filles de Piérus, roi de Macédoine, métamorphosées en pies pour avoir disputé aux Muses le prix du chant (*Myth.*).

PIERRE (*saint*), le premier des apôtres et des papes, né vers l'an 10 av. J.-C., martyr à Rome en 66.

Pierre (*Scènes de la vie de saint*), fresques du plus haut style, exécutées par Masaccio, dans l'église de la Madona-del-Carmine, à Florence.

Pierre (*le Crucifiement de saint*), tableau de Rubens à Cologne; de Sébastien Bourdon, au Louvre.

Pierre (*la Délivrance de saint*), fresque de Raphaël, à Rome (chambres du Vatican); — tableau du Guerchin, musée de Madrid.

PIERRE de Vérone, inquisiteur italien, né à Vérone, assassiné près de Côme en 1252, canonisé l'année suivante.

Pierre de Vérone (*Meurtre de saint*), célèbre tableau du Titien, église de Saint-Jean-et-de-Saint-Paul, à Venise. Ce chef-d'œuvre était si admiré que la République avait fait porter peine de mort contre quiconque y toucherait. Il a été détruit par un incendie en 1867.

PIERRE Ier, roi d'Aragon de 1094 à 1096; — PIERRE II, roi d'Aragon de 1196 à 1213; — PIERRE III, roi d'Aragon de 1276 à 1285, instigateur des *Vêpres siciliennes*, — PIERRE IV, roi d'Aragon de 1336 à 1387; — PIERRE *le Cruel* ou *le Justicier*, roi de Castille de 1350 à 1369.

PIERRE Ier, le Justicier, roi de Portugal de 1351 à 1367; — PIERRE II, roi de Portugal de 1683 à 1706. — PIERRE III, roi de Portugal de 1777 à 1786.

* **PIERRE Ier, le Grand,** tsar de Russie de 1682 à 1725, né à Moscou en 1672. Doué d'une volonté de fer et d'une énergie qui devait plus tard étonner l'Europe, il brisa le pouvoir des strelitz et résolut de tirer son peuple de la barbarie pour en former une nation civilisée, d'emprunter à l'Occident les deux grandes forces des temps modernes, l'art et la science, de combattre les préjugés et les mœurs farouches des Moscovites. Il voyagea en Europe, travailla en Hollande, comme charpentier pour apprendre à construire une flotte, organisa une administration, se fit reconnaître comme chef suprême de l'Eglise russe, et eut bientôt une armée qui lui permit de vaincre à Pultava en 1709, les troupes si disciplinées de Charles XII. En 1717, il fit un second voyage en Europe; à Paris, il s'écria devant la statue de Richelieu : « Je donnerais la moitié de mon royaume à un homme tel que toi pour apprendre à gouverner l'autre. » A son retour, il fit exécuter son fils, opposé à ses réformes. Il mourut à Saint-Pétersbourg, qu'il avait fondé, épuisé par les excès autant que par le travail. On ne peut dissimuler ses cruautés, son despotisme et même ses vices, mais ce qui lui méritera l'admiration universelle, ce sont ses hautes facultés d'organisateur, sa persévérance héroïque, ses travaux prodigieux et son indomptable énergie.



PIERRE II, tsar, de Russie, de 1727 à 1730, né à Saint-Pétersbourg en 1716.

PIERRE III, tsar de Russie né à Kiel, couronné en 1762, assassiné à l'instigation de Catherine, sa femme (1728-1762).

* **PIERRE l'Ermite,** religieux, né à Amiens, prédicateur de la première croisade (1050-1115).



PIERRE le Vénérable (*Pierre de Montboissier*, dit), abbé de Cluny (1092-1156).

PIERRE, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans; 1,935 h. Ch. de fer P.-L.-M. Magnifique château historique.

PIERREBUFFIÈRE, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 1,331 h. Patrie de Dupuytren.

PIERREFITTE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy; 488 h.

PIERREFITTE, village des Hautes-Pyrénées; 400 h. Ch. de f. M., desservant Cauterets.

PIERREFONDS, bourg de l'Oise, à 15 kil. de Compiègne; 1,450 h. Eaux sulfureuses et ferrugineuses. Magnifique château féodal restauré par Viollet-le-Duc en 1862.

PIERREFONTAINE, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Beaume; 1,046 h.

PIERREFORT, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour ; 1,231 h.

PIERRELATE, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Montélimar ; 3,184 h. Ch. de fer P.-L.-M.

Pierre Schlemihl, roman fantastique par Chamisso (1814), œuvre très littéraire, d'un style soigné et poétique.

* **Pierrot,** pers. ordin. des pantomimes, habillé de blanc et la figure enfarinée.



Pieta (*le Christ mort pleuré par les saintes femmes*), tableau du Guide (Bologne) : — d'Annibal Carrache (Naples) ; — de Van Dyck (Anvers); — groupe en marbre du Bernin, église Saint-Jean-de-Latran (Rome) ; — de Michel-Ange, dans l'église Saint-Pierre (Rome).

PIETRA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 873 h.

PIEUX (LES), ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg ; 1,340 h.

Pie voleuse (*la*), mélodrame en trois actes et en prose, par Caigniez et d'Aubigny (1815). — C'est aussi le titre d'un opéra-comique de Rossini, en italien *Gazza ladra* (1817). Le sujet de ces pièces est l'aventure célèbre d'une servante de Palaiseau condamnée à la potence pour un vol de couverts d'argent, dont une pie était la seule coupable.

PIGALLE, sculpteur français, né à Paris (1714-1785).

PIGAULT-LEBRUN, écrivain fr., né à Calais, auteur de romans licencieux (1753-1835).

PIGNEROL, v. du royaume d'Italie, prov. de Turin ; 17,000 h. Forteresse où furent enfermés Fouquet, Lauzun et l'Homme au masque de fer.

PIIS (*Aug. de*), chansonnier et vaudevilliste fr., né à Paris (1755-1832).

PILATE (*mont*), montagne près de Lucerne (Suisse) ; 2,138 h.; funiculaire.

PILATE (*Ponce-*), gouverneur de la Judée pour les Romains, m. à Vienne (Isère) l'an 39 après J.-C. Redoutant peut-être une sédition, il finit par livrer à ses juges religieux Jésus que, dans sa conscience, il ne reconnaissait coupable d'aucun crime. Pour faire comprendre aux Juifs qu'il leur laissait la responsabilité de la mort de Jésus, il se fit apporter de l'eau, et, se lavant les mains, il s'écria : « Je suis innocent de la mort de cet homme ; c'est vous qui en répondez ». La locution : *je m'en lave les mains* s'emploie par allusion à cet acte pour faire entendre qu'on décline la responsabilité d'une affaire.

PILÂTRE DE ROZIER, aéronaute fr., né à Metz, m. en voulant traverser la Manche en ballon (1756-1785).

PILCOMAYO, r. de l'Amérique du Sud, traverse la Bolivie méridionale et les steppes du Grand-Chaco, puis se réunit au Paraguay ; 1,200 kil.

PILLAU, place forte de la Prusse, prov. et port de Kœnigsberg ; 3,000 h.

PILNITZ, village de Saxe, près de Dresde, où fut signé, en 1791, le traité de coalition contre la France.

PILON (*Germain*), sculpteur fr., né à Loué. On lui doit les *mausolées* de François Ier et de Henri II, les *Trois Grâces*, un des chefs-d'œuvre de la sculpture française, etc. (1535-1590).

Pilori (*le*), tableau de Glaize (1855) ; composition originale, représentant les illustres martyrs de la pensée dans tous les pays et dans tous les siècles.

Pilote (*le*), roman maritime, un des meilleurs romans de F. Cooper (1823).

PILPAY. V. BIDPAÏ.

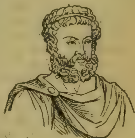
PILS (*Isidore*), peintre fr., né à Paris, auteur de tableaux religieux et militaires, et en outre du *Rouget de l'Isle chantant la Marseillaise* (1813-1875).

PILSEN, v. d'Autriche (Bohême) ; 38,883 h. Industrie active.

Pimbesche (*la comtesse de*), personnage de la comédie des *Plaideurs*, de Racine, type de la *plaideuse*.

PIMI, roi d'Egypte de la 20e dynastie.

* **PINDARE,** le prince des poètes lyriques grecs, né à Cynoscéphales (522-442 av. J.-C.). La hardiesse des pensées et des métaphores, l'harmonie, l'éclat et la majesté du style, l'énergie de l'expression, l'abondance et la richesse des images, la chaleur et la pompe extraordinaire du récit, la puissance audacieuse de l'invention, sont les qualités dominantes des odes qui sont parvenues jusqu'à nous, et auxquelles, toutefois, on reproche un peu d'obscurité et d'enflure. Ses *Epinicia* chantent ses victoires remportées aux jeux Olympiques, Pythiens, Néméens, Isthmiques.



PINDE (*le*), montagne du N. de la Grèce, entre la Thessalie et l'Epire, consacrée à Apollon et aux Muses.

PINDEMONTE (*Hipp.*), poète italien, né à Vérone (1753-1828).

* **PINEL,** célèbre médecin français, né au château de Rascas (Tarn). Il substitua des mesures de douceur aux violences dont les aliénés étaient jusqu'alors victimes (1745-1826).



PINEY-LUXEMBOURG, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; 1,398 h. Fabriques de cordes de tilleul, briques, tuileries.

PINOLS, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude ; 849 h. Autel druidique.

PINOTMOU, nom de trois rois d'Egypte de la 21e dynastie.

PINS (*île des*), île de la Mélanésie, au S. de la Nouvelle-Calédonie ; 1,000 h.

PINSK, v. de Russie, gouv. de Minsk, sur le Pripet, au milieu d'un immense marais ; 25,500 h.

PINTURICCHIO, peintre italien, né à Pérouse (1454-1513).

PINZON (*Martin-Alonzo* et *Vincent*), nom de deux frères qui furent les compagnons de Christophe Colomb.

PIOMBINO (*détroit de*), canal en face de l'île d'Elbe ; petit port ; 3,000 h.

PIOMBO (*Sébastien del*), peintre italien de l'école vénitienne, né à Venise (1485-1547).

PIONKHI, grand prêtre d'Ammon en Egypte sous la 20e dynastie.

PIONKI-MÎAMOUN, prêtre égyptien exilé en Nubie, qui battit le roi Tafnakht, prit Memphis et imposa sa domination à toute l'Egypte.

Pionniers (*les*), roman de F. Cooper, retraçant les mœurs des premiers colonisateurs américains (1823).

PIONSAT, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom ; 2,240 h.

PIOTRKOW, v. de Russie (Pologne), ch.-l. du gouvernement de ce nom ; 24,900 h. Le gouvernement a 851,000 h.

Pipelet (*monsieur*), personnage des *Mystères de Paris*, d'Eugène Sue, resté le type populaire du concierge. Il a pour ennemi intime le rapin **Cabrion**, qui lui joue toutes sortes de mauvais tours.

PIPER (*comte*), homme d'Etat suédois, conseiller d'Etat sous Charles XI, premier ministre de Charles XII (1660-1716).

PIPRIAC, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon ; 3,756 h.

PIRANO, v. maritime d'Autriche-Hongrie, sur le golfe de Trieste ; 8,000 h.

Pirate (*le*), roman historique de Walter Scott (1821).

Pirate (*le*) ou **il Pirata**, opéra-comique en deux actes de Bellini (1827).

PIRATES (*île des*), archipel de l'Annam, dans le N. du golfe du Tonkin.

PIRÉE (*le*), port d'Athènes ; 31,570 h. La Fontaine a plus immortalisé le Pirée que tous les historiens de l'antiquité, grâce à sa charmante fable : *le Singe et le Dauphin*, dans laquelle celui-ci, demandant à l'autre, qu'il porte sur son dos à travers les flots, s'il connaît le Pirée, en reçoit cette réponse : « Il est mon ami ; c'est une vieille connaissance. » Depuis, *prendre le Pirée pour un homme* a toujours signifié d'une manière plaisante la confusion grossière que l'on fait de deux choses qui n'ont entre elles aucune ressemblance.

PIRITHOÜS, roi des Lapithes, ami de Thésée. Ses noces avec Hippodamie furent ensanglantées par le fameux combat des Centaures et des Lapithes (*Myth.*).

PIRMASENS, v. de Bavière (Palatinat du Rhin) ; 15,000 h.

PIRNA, v. de la Saxe royale, sur l'Elbe ; 11,700 h.

PIRON (*Alexis*), poète fr., né à Dijon, auteur de la *Métromanie* (1689-1773).

PIROT, v. de la Bulgarie, sur la Misava ; 6,000 h.

PISANDRE, général lacédémonien, vaincu à Cnide (Asie Mineure), par Conon, en 394 av. J.-C.

PISAURUM, auj. *Pisaro*, v. de l'anc. Ombrie (Italie).

PISE, v. du royaume d'Italie, ch.-l. de la province de ce nom. Sur l'Arno ; 38,000 h. (*Pisans*). Université ; célèbre *tour penchée* du XIIe siècle. C'est l'une des plus belles villes de l'Italie par le nombre et la magnificence de ses édifices. Patrie de Galilée. La prov. a 265,959 h.

PISE, v. de l'anc. Péloponèse (Elide), sur l'Alphée, près du temple d'Olympie.

PISIDIE, ancienne contrée de l'Asie Mineure, au S. de la Phrygie ; v. pr. *Antioche de Pisidie*.

PISISTRATE, tyran d'Athènes, contemporain de Solon. Il réussit à usurper l'autorité souveraine, mais il fut chassé d'Athènes par les partisans de Lycurgue et de Mégaclès. Ce dernier l'aida ensuite à reconquérir le pouvoir, dont il fut de nouveau dépossédé pendant onze ans, mais qu'il recouvra encore et qu'il transmit à ses fils Hipparque et Hippias.

PISHON, l'un des quatre fleuves de l'Eden (*Bible*). On l'a identifié avec le Shatt-en-Nil, canal de la Babylonie.

PISON (*Caïus Calpurnius*), consul romain en 67 et proconsul de la Gaule Narbonnaise ; accusé de péculat par César, il fut défendu par Cicéron ; — CNEIUS CALPURNIUS, général romain sous Tibère, accusé du meurtre de Germanicus et assassiné en 20 av. J.-C.

PISSOS (*pi-çoce*), ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan ; 1,698 h. Sur la Grande-Leyre.

PISTOIA ou **PISTOIE**, v. d'Italie, prov. de Florence. Catilina y fut défait et tué en 63 av. J.-C. ; 13,000 h. Armes, soie.

PISUERGA, riv. d'Espagne, affluent du Douro ; 240 kil.

PITEA (*la*), fl. de Suède, coulant entre les deux Bothnie ; 350 kil.

PITHIVIERS ou **PLUVIERS**, ch.-l. d'arr. (Loiret) ; sur l'Œuf ou Essonne ; affl. de la Seine ; ch. de fer Orl. ; 5,480 h. Pâtés d'alouettes, cire, miel. L'arr. a 5 cant., 98 comm., 58,044 h.



PITHOU (*Pierre*), légiste français, né à Troyes (1539-1596).

PITT (*William*), lord CHATHAM, célèbre homme d'Etat anglais (1708-1778).

* **PITT** (*William*), fils du précédent, homme d'Etat anglais. Adversaire implacable de

la Révolution, il soudoya trois coalitions contre la France (1759-1806). V. COBOURG.

PITTACUS, un des sept sages de la Grèce, né à Mytilène, célèbre comme guerrier, homme d'Etat, philosophe et poète ; m. en 569 av. J.-C.

PITTSBURG, ville de l'Union américaine, ch.-l. du comté d'Alleghany (Pensylvanie); 250,000 h. Canons, fer.

PIXÉRÉCOURT (*Guilbert de*), dramaturge fr., né à Nancy (1773-1844).

* **PIZARRE** (*François*), aventurier espagnol qui conquit le Pérou et fut tué à Cuzco par les partisans de son rival Almagro (1475-1541).



PIZZO, port d'Italie, prov. de Catanzero, sur la Méditerranée ; 8,300 h. Murat y fut fusillé (1815).

PLABENNEC, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest; 3,658 h. Monuments druidiques.

PLACE (*Victor*), voyageur et érudit fr., né à Paris (1822-1875).

PLACIDIE, fille de Théodose. Elle gouverna l'empire d'Occident pendant la minorité de Valentinien III (388-450).

Plaideurs (*les*), comédie en trois actes et en vers, imitée des *Guêpes* d'Aristophane, par Racine (1668), la plus spirituelle critique des mœurs du palais d'alors, digne de Molière pour le comique des caractères, dont la plupart, *Chicaneau*, la *comtesse de Pimbesche*, sont devenus des types. Plusieurs passages de cette célèbre comédie sont souvent cités, surtout les deux suivants :

L'INTIMÉ, avocat de l'accusé (un chien qui a dévoré un chapon).

. . . Avant la naissance du monde...

DANDIN, « bâillant ».

« Avocat, ah ! passons au déluge ».

Dans l'application, ces mots : *Avocat, passons au déluge*, sont une manière ironique de faire entendre à quelqu'un qu'il remonte beaucoup trop haut dans le récit d'un événement.

L'INTIMÉ.

Aristote, « primo » peri « Politicon »,
Dit fort bien....

DANDIN.

« Avocat, il s'agit d'un chapon »,
Et non point d'Aristote et de sa « Politique ».

Ces mots: *Avocat, il s'agit d'un chapon*, s'appliquent à ceux qui, dans une discussion, se lancent dans des considérations tout à fait étrangères au sujet.

PLAISANCE, v. d'Italie, sur la riv. dr. du Pô ; 34,987 h. (*Placentins*). La prov. de Plaisance a 146,943 h.

PLAISANCE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; 1,904 h.

PLAN-CARPIN (*Jean du*), franciscain italien, qui visita l'empire Mogol (XIIIe s.).

PLANARD, écrivain français, né à Milhau (1783-1855).

PLANCHE (*Joseph*), helléniste, né à Ladinhac [Cantal] (1769-1853).

PLANCHE (*Gustave*), célèbre critique français, né à Paris (1808-1857).

PLANCHES (LES), ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny ; 238 h.

PLANCOET (*co-ête*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan ; 2,215 h. Ch. de fer O.

PLANTAGENETS, dynastie qui occupa le trône d'Angleterre depuis Henri II jusqu'à l'avènement de Henri VII. Au XIVe s., ils se divisèrent en deux branches rivales (York et Lancastre), et ainsi naquit la *guerre des Deux-Roses* (1154-1485).

Plantation d'un calvaire (*la*), tableau de Breton (1859), musée de Lille; scène rustique, d'une poésie charmante.

Plantes (*Jardin des*), jardin botanique de Paris, fondé en 1626, auquel fut adjoint, en 1793, un Muséum d'histoire naturelle, puis une Ménagerie.

PLANTIN, célèbre imprimeur, né à Saint-Avertin (Indre-et-Loire) et établi à Anvers (1514-1589).

PLANUDE, moine grec du XIVe siècle, compilateur d'une *Anthologie* grecque.

PLATA (*le rio de la*), fleuve ou bras de mer de l'Amérique méridionale, formé de l'Uruguay et du Parana, baignant Buenos-Ayres et Montevideo ; 300 kil.

PLATA (*la*). V. ARGENTINE (*République*).

PLATA (LA), ville de la République Argentine, ch.-l. de l'Etat de Buenos-Ayres ; 26,327 h.

PLATA (LA), v. de Bolivie. V. SUCRE

PLATEAU CENTRAL, plateau comprenant le cinquième de la superficie de la France, et étagé en terrasses sur lesquelles s'élèvent les monts du Forez à l'E., les monts d'Auvergne au centre (*plomb du Cantal*, *puy de Sancy*, et *puy de Dôme*), et les monts du Limousin à l'O. Ce massif granitique, qui a pour socle méridional des plateaux calcaires appelées *causses*, a pour bordure orientale la chaîne centrale des Cévennes (l'*Aygonal*, le *Lozère*, le *Gerbier*, le *Mézenc*), dont les ramifications courent au S.-O. vers les Pyrénées, et au N.-E. vers les Vosges, entre la Loire et le Rhône, prolongé par la Saône.

PLATÉES, anc. v. de Béotie, sur le versant septentrional du Cithéron. Pausanias et Aristide y défirent les Perses (479 av. J.-C.).



* **PLATON**, célèbre philosophe grec, disciple de Socrate et maître d'Aristote. Sa philosophie est la plus haute expression de

l'idéal et se rapproche parfois des idées chrétiennes. A son nom se rattache l'axiome suivant : *Amicus Plato, sed magis amica veritas* (429-347 av. J.-C.).

PLAUEN, v. de Saxe, sur l'Elster Blanc; 43,000 h. Toiles.

PLAUTE, poète comique latin, né en Ombrie, d'une verve et d'une originalité inépuisables (227-184 av. J.-C.).

PLEAUX, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac; 2,506 h.

Pléiade. V. *Partie de la langue*.

PLEINE-FOUGÈRES, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de St-Malo; 2,875 h. Ch. de f. O.

PLÉLAN, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Montfort; 3,557 h.

PLÉLAN-LE-PETIT, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan ; 1,281 h.

PLÉLO (*comte de*), diplomate fr., mort à Dantzig où il était allé secourir Stanislas Ier, roi de Pologne (1699-1734).

PLÉNEUF, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de St-Brieuc; 2,422 h. Sur la Manche.

PLESSIS-LEZ-TOURS, village d'Indre-et-Loire, cant. et arr. de Tours; ruines imposantes d'un château bâti par Louis XI, qui y mourut en 1483.

PLESTIN, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion; 4,017 h. Sur la Manche.

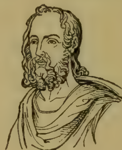
PLEUMARTIN, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault; 1,299 h.

PLEURTUIT, ville du dép. de l'Ille-et-Vilaine, arr. de Saint-Malo; 4,184 h. Sur la Rance.

PLEVNA, v. de la Bulgarie; 14,307 h. Le camp retranché des Turcs établi à Plevna en 1877 fut pris par les Russes.

PLEYBEN (*plé-bin*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin; 5,683 h.

PLEYEL, compositeur de musique, né à Ruppersthal, près Vienne. Fondateur d'une célèbre fabrique de pianos, à Paris (1757-1831).



* **PLINE l'Ancien**, célèbre naturaliste romain, né à Côme, auteur d'une *Histoire naturelle*, en 37 livres, sorte d'encyclopédie encore estimée de nos jours. Il périt lors de l'éruption du Vésuve en 79.

* **PLINE le Jeune**, neveu du précédent, littérateur romain, né à Côme, ami de Trajan, auteur du *Panégyrique de Trajan* et de *Lettres* célèbres (62-115).



PLOCK ou **PLOTZK**, v. de la Russie d'Europe (Pologne), ch.-l. de gouvernement; sur la Vistule; 22,000 h. Le gouv. a 549,391 h.

PLOËRMEL, ch.-l. d'arr. (Morbihan), ch. de fer Orl.; à 55 kil. N.-E. de Vannes; 5,913 h. (*Ploërmelais*). Grains, chanvre, bestiaux. L'arr. a 8 cant., 66 comm., 94,626 h.

PLOEUC, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 4,783 h. Ch. de f. O.

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 2,114 h.

PLOÏESTI ou **PLOÏESCI**, v. de la Roumanie (Valachie); 40,000 h.

PLOMB DU CANTAL, sommet le plus élevé des monts du Cantal; 1,858 m.

PLOMBIÈRES. ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Remiremont; 1,869 h. Ch. de f. E. Eaux minérales très fréquentées.

Plombs (*les*), célèbres prisons de Venise, sous les combles du palais ducal.

PLOTIN, philosophe grec, né à Lycopolis (Egypte). Disciple de l'école d'Alexandrie, il enseigna à Rome une doctrine reposant sur l'union de l'âme avec Dieu par l'extase et la contemplation (205-270).

PLOUAGAT, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 2,126 h.

PLOUARET, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion; 3,089 h. Ch. de fer O.

PLOUAY, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient; 4,430 h.

PLOUBALAY, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 2,525 h. Sur la Manche.

PLOUDALMÉZEAU, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest; 3,286 h.

PLOUDIRY, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest; 1,513 h.

PLOUESCAT, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix ; 2,983 h. Près la Manche.

PLOUGUENAST, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac; 3,264 h.

PLOUHA, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 4,780 h.

PLOUIGNEAU, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; 4,424 h. Ch. de f. O.

PLOUZÉVÉDÉ, ch.-l. de c. (Finistère). arr. de Morlaix; 1,878 h.

PLUCHE, écrivain français, né à Reims (1688-1761).

* **PLUTARQUE**, célèbre historien et moraliste grec, né à Chéronée. Il étudia à Athènes, voyagea en Asie et en Egypte, fut à Rome le précepteur d'Adrien, et de retour dans sa patrie devint archonte. Il est l'auteur d'un ouvrage célèbre, *Vies des hommes illustres* de la Grèce et de Rome (50-120).



*__PLUTON,__ dieu des Enfers, fils de Saturne et de Rhée, frère de Jupiter et de Neptune, époux de Proserpine qu'il avait enlevée (*Myth.*).



__PLUTUS,__ dieu des richesses (*Myth.*).

__Plutus__, comédie d'Aristophane, satire sociale bien composée (409 av. J.-C.).

__PLUVIGNER__ (*gné*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient; 5,078 h. Ch. de fer O.

__PLYMOUTH,__ v. et port militaire d'Angleterre; 76,045 h.

__PNOM-PENH__, cap. du Cambodge. Sur le Mé-Kong, résidence du roi et du représentant français; 30 à 35,000 h.

__Pnyx__ (*le*), place de l'ancienne Athènes où se tenait l'assemblée du peuple.

__PÔ__ (*le*), fl. d'Italie, l'Eridan des anciens; sort du Viso, baigne Turin, Plaisance, Crémone, Guastalla, et forme un delta avant d'atteindre l'Adriatique; 670 kil.

__PODENSAC,__ ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 1,721 h. Sur la Garonne; ch. de f. M.

__PODGORITZA,__ v. du Monténégro; 6,500 h.

__PODIÉBRAD__ (*George*), roi de Bohême (1420-1471).

__PODOLIE,__ gouvernement de Russie (ancienne Pologne); 2,276,518 h. Ch.-l. *Kamieniets-Podolsk*; 35,700 h.

__PODOR,__ comptoir du Sénégal, dans le Toro.

__POE__ (*Edgar*), poète américain d'une imagination déréglée, auteur des *Histoires extraordinaires* (1809-1849).

__POELENBURG__, peintre hollandais, né à Utrecht (1586-1667).

__Poeste__ (*Hommes de*). Sous ce nom, qui signifie homme sous le pouvoir (*potestas*) d'un autre, on désignait souvent les *serfs* au moyen âge.

__Poésie légère__ (*la*), statue en marbre, de Pradier; musée de Nîmes.

__Poésies sacrées,__ sorte de cantiques, par Le Franc de Pompignan (1751). Voltaire, qui n'aimait pas Le Franc, a dit :

« Sacrés » ils sont, car personne n'y touche.

__Poétique,__ ouvrage d'Aristote, un des meilleurs livres que l'antiquité ait transmis aux modernes (IVe s. av. J.-C.).

__POGGENDORF,__ physicien et chimiste allemand, né à Hambourg (1796-1877).

__POGGIO BRACCIOLINI__, dit __le Pogge,__ écrivain italien, auteur de *Facéties* et d'une *Histoire florentine* (1380-1459).

__POINSINET,__ poète dramatique fr., né à Fontainebleau (1735-1760).

__POINTE-A-PITRE (LA),__ v. de la Guadeloupe, détruite par un tremblement de terre en 1843, et par un incendie en 1871; 18,000 h.

__POINTE-DE-GALLES,__ v. et place forte de l'Hindoustan, sur la côte S. de Ceylan; aux Anglais. Bon port.

__POINTIS__ (*baron de*), vaillant marin fr.; prit Carthagène en 1697 (1645-1707).

__POIRE-SUR-VIE__ (*Le*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 4,372 h.

__POIRSON__ (*J.-B.*), savant géographe fr., né à Vrécourt [Vosges] (1760-1831).

__POIRSON__ (*Aug.*), historien fr., né à Paris (1795-1871).

__POISE__ (*Ferd.*), compositeur fr., né à Nîmes (1828-1892).

__POISSON__ (*Raymond*), auteur et acteur comique, né à Paris (1633-1690).

__POISSON,__ mathématicien fr., né à Pithiviers (1781-1840).

__POISSONS,__ ch.-l. de c. (Haute-Marne); arr. de Vassy; 1,304 h.

__POISSY,__ ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; 6,930 h. Sur la Seine; ch. de f. O.

__Poissy__ (*Colloque de*), conférence entre les catholiques et les protestants (1561). Elle n'aboutit à aucun résultat.

__Poissy__ (*Colloque de*), le meilleur tableau de Robert Fleury, au musée du Luxembourg (1840).

__POITIERS,__ anc. cap. du Poitou, ch.-l. du départ. de la Vienne. Sur le Clain; ch. de f. Orl. et Et., à 332 kil. S.-O. de Paris; 37,500 h. (*Poitevins* ou *Pictaves*). Evêché, cour d'appel, académie, université, facultés de droit, des lettres et des sciences, école de médecine et de pharmacie. Patrie de saint Hilaire, des frères Sainte-Marthe, de Thibaudeau. Charles-Martel y écrasa les Arabes en 732. Près de Poitiers, à Maupertuis, le prince Noir vainquit Jean le Bon, qu'il fit prisonnier (1356). L'arr. a 10 cant., 87 com., 124,505 h.

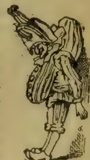
__POITOU,__ anc. prov. de France, cap. *Poitiers;* repris une 1re fois aux Anglais en 1204, par Philippe-Auguste, et annexé par Charles V en 1369; a formé les dép. des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne. (Hab. *Poitevins*.)

__POIX,__ ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 1,192 h. Ch. de f. N.

__POLA,__ v. de l'empire d'Autriche (Istrie), port militaire sur l'Adriatique 20,000 h. Ruines romaines.

__POLAIRE__ (*mer*), partie de l'océan Glacial arctiq. (N. de l'Amér.).

__POLICASTRO,__ v. maritime d'Italie, prov. de Salerne; 5,000 h.



* __Polichinelle,__ personnage des farces napolitaines, portant chez nous un grand chapeau à deux cornes, bossu par devant, bossu par derrière, avec un long nez en bec de poulet, en italien *pulcino*, ce qui lui a valu son nom napolitain de *pulcinella*, dont nous avons fait *Polichinelle*. Le pulcinella était far-

ceur, taquin, moqueur; c'était le type du bourgeois napolitain dans sa grossièreté naturelle, empreinte toutefois d'un esprit mordant et railleur. Chez nous, il représente au plus haut degré l'humeur et la physionomie gauloises, le type populaire; il est jovial et tapageur.

POLIGNAC (*Melchior de*), cardinal français, politique habile et écrivain distingué, auteur de l'*Anti-Lucrèce*, né au Puy-en-Velay (1661-1741).

POLIGNAC (*princesse de*), femme du duc Jules de POLIGNAC, mort en 1817; amie intime de Marie-Antoinette (1749-1793).

POLIGNAC (*duc de*), fils de la précédente, né à Versailles; ministre des Affaires étrangères sous Charles X. Il signa le 29 juillet 1830 les fameuses ordonnances qui amenèrent la déchéance de la branche aînée des Bourbons (1780-1847).

POLIGNY, ch.-l. d'arr. (Jura); sur l'Orain, affl. du Doubs; ch. de f. P.-L.-M.; à 20 kil. N.-E. de Lons-le-Saunier; 4,333 h. Grains, vins, bois. L'arr. a 7 cant., 152 comm., 60,487 h.

POLITIEN (*Ange*), écrivain et historien italien, né en Toscane (1454-1494).

Politique (*le*), dialogue de Platon, faisant suite au *Théétète* et au *Sophiste* (IVe siècle av. J.-C.).

Politique (*Traité de la*), par Aristote. C'est le premier ouvrage scientifique qui ait été écrit sur cette matière chez les anciens. L'auteur y discute avec une grande profondeur les trois principales sortes de gouvernement, despotique, aristocratique et démocratique (343 av. J.-C.).

Politique tirée de l'Ecriture sainte, ouvrage de Bossuet, se rattachant par les principes au célèbre *Discours sur l'histoire universelle* (1776).

Politiques de village (*les*), tableau de Wilkie; composition spirituelle, pantomime variée et expressive.

Politiques, nom d'un parti qui se forma en France sous Charles IX et dont les membres, également ennemis du puritanisme huguenot et du fanatisme auquel on dut la Saint-Barthélemy, s'employèrent de leur mieux à mettre fin aux guerres de religion. Les *politiques*, auxquels il faut rattacher les auteurs de la *Satire Ménippée*, se rallièrent à Henri IV en haine de Philippe II, qui menaçait la France de la domination espagnole.

POLK (*James-Knox*), onzième président des États-Unis de l'Amérique du Nord, élu en 1845 (1795-1849).

POLLENZA, v. de l'île de Majorque; 8,558 h.

POLLION (*Asinius*), orateur, historien et poète, né à Rome, protecteur des lettres et ami de Virgile et d'Horace (75 av. J.-C.-4 ap. J.-C.).

POLLUX. V. CASTOR.

POLO (*Marco*). V. MARCO POLO.

POLOGNE, anc. État de l'Europe, borné au N. par la Prusse et la mer Baltique, à l'E. par la Russie (Dnieper), au S. par la Hongrie et la Turquie (Karpathes et Dniester), à l'O. par la Prusse (Silésie, Brandebourg, Poméranie). Cette vaste contrée, aux frontières presque ouvertes à l'E. et à l'O., forme une immense plaine partagée par des collines peu élevées entre les deux versants de la Baltique (*Niemen*, *Vistule*, *Wartha*), et de la mer Noire (affluents du *Dniester* et de *Dnieper*). La Pologne actuelle, nommée quelquefois à tort *royaume de Pologne*, mais officiellement appelée *provinces de la Vistule*, est soumise à la Russie. Elle constitue un gouvernement général; 7,416,958 hab. (*Polonais* *). Cap. *Varsovie*. Il y a aussi des Polonais en Autriche (Galicie) et en Prusse (duché de Posen et prov. de Dantzig).



Le royaume de Pologne fut fondé au IXe siècle. La première dynastie, celle des *Piast*, fut remplacée en 1382 par celle des *Jagellons*, sous laquelle les frontières dépassèrent la Dwina et le Dnieper, et qui s'éteignirent, en 1573, dans la personne de Sigismond ou Auguste Ier. Ce monarque étant mort sans enfants, la couronne devint élective et échut à Henri de Valois, bientôt roi de France. Sobieski, le vainqueur des Turcs, donna à la Pologne un éclat considérable au XVIIe siècle; mais, moins de cent ans après, la ruine de ce pays devait irrémédiablement commencer. La confédération de Bar (1768), dirigée contre les Russes, aboutit en 1772 au premier partage de la Pologne entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. La guerre civile de 1792 donna à la Russie l'occasion d'une intervention nouvelle: trahie par la Prusse, la Pologne subit un second démembrement (1793), malgré les efforts du brave Kosciusko. On dit que cet illustre patriote, définitivement vaincu à la bataille de Maciejowice (4 oct. 1794), fit entendre ce cri désespéré: *Finis Poloniæ!* « C'est la fin de la Pologne! » qui a passé dans toutes les langues pour rendre l'expression suprême du désespoir. Le héros s'est défendu d'avoir proféré cette exclamation, qu'il qualifiait de *blasphème*. — Un troisième et dernier partage entre l'Autriche, la Russie et la Prusse raya la Pologne du nombre des nations sans que cette spoliation fût justifiée. En 1807, le traité de Tilsitt rendit l'indépendance à une petite portion de la Pologne qui fut détachée de la Prusse et érigée en duché de Varsovie sous la souveraineté de Frédéric-Auguste, roi de Saxe; mais les traités de 1815 réunirent le duché à la Russie, qui octroya aux Polonais quelques libertés.

A la nouvelle de la révolution de 1830, une insurrection nationale éclata en Pologne : elle fut cruellement réprimée, et des ukases enlevèrent à ce pays tout ce qui pouvait lui rappeler son indépendance.

Pologne (*guerre de la succession de*). A la mort d'Auguste II, roi de Pologne, l'empereur Charles VI et la tsarine Anna Ivanowna prétendirent intervenir par la force dans l'élection d'Auguste III. Louis XV, roi de France et gendre de Stanislas Leczinski, déclara que l'élection serait libre, et Stanislas, accourant à Varsovie, fut proclamé roi de Pologne (1735). Mais Auguste III, soutenu par les Impériaux et les Russes, chassa son compétiteur. La France dut intervenir; elle gagna les victoires de Parme et de Guastalla, mais elle n'en consentit pas moins, par la paix de Vienne (1738) à reconnaître Auguste III. Stanislas eut les duchés de Lorraine et de Bar, qui, à sa mort, devaient faire retour à la couronne de France.

POLONCEAU, ingénieur français, né à Reims (1778-1847).

POLTAVA. V. PULTAVA.

POLTROT DE MÉRÉ, gentilhomme protestant, assassin du duc François de Guise devant Orléans (1525-1563).

POLYBE, historien grec, né à Mégalopolis, auteur d'une *Histoire générale* de son temps, modèle de narration serrée et substantielle, dont il ne reste que cinq livres entiers, et qui est une des œuvres les plus profondes de l'antiquité (204-122 av. J.-C.).

POLYCLÈTE, statuaire et architecte grec du Ve siècle av. J.-C., né à Sicyone.

POLYCRATE, tyran de Samos, ami d'Anacréon, mis en croix en 521 av. J.-C. Les anciens se défiaient de la Fortune quand elle s'opiniâtrait à favoriser quelqu'un. Polycrate, qui avait joui pendant quarante ans d'une félicité non interrompue, s'inquiéta enfin d'un bonheur si constant, et, croyant conjurer les coups de l'adversité par une perte considérable, il lança dans la mer un anneau auquel il attachait le plus grand prix. La Fortune n'accepta point ce *sacrifice volontaire;* l'anneau, retrouvé dans le corps d'un poisson, fut rapporté au tyran, dont les pressentiments ne devaient pas tarder à se justifier. Oronte, lieutenant de Darius, s'empara de Samos, prit le tyran et le fit mettre en croix.

POLYEN, écrivain militaire grec, auteur des *Stratagèmes* (IIe siècle).

POLYEUCTE (*saint*), centurion romain, martyrisé en Arménie vers 257. Fête le 13 février.

Polyeucte, principal personnage et titre d'une des plus belles tragédies de Corneille, la plus sublime forme qu'ait revêtue jusqu'ici le drame chrétien (1640). Polyeucte est resté le type du martyre, entouré de l'auréole d'une magnifique poésie. V. *Pauline.*

Polyeucte, opéra en cinq actes de Gounod (1878).

POLYGNOTE, illustre peintre grec, né dans l'île de Thasos Ve siècle av. J.-C).

* **POLYMNIE,** Muse de la poésie lyrique. On la représente dans une attitude pensive



Polymnie, statue antique, au Louvre; — autre statue, au musée de Berlin.

POLYNÉSIE, une des trois grandes divisions de l'Océanie, dont les principales îles sont : les îles Sandwich, les Sporades polynésiennes, les îles Phénix, Union, Manihiki, Marquises, Taïti, Tuamotou, Tubuaï, l'archipel de Cook, Gambier, les îles Tonga, la Nouvelle-Zélande, etc.; 805,000 h. (*Polynésiens*), constituant une belle race brun olivâtre, dont on redoute l'extinction.

POLYNICE. V. ETÉOCLE.

Polynice, tragédie d'Alfieri (1776).

POLYPHÈME, le plus célèbre des Cyclopes, fils de Neptune; eut son œil unique crevé par Ulysse, qu'il tenait enfermé dans son antre, près de l'Etna, avec ses compagnons.

Polyphème, célèbre poème de l'Espagnol Gongora (1630).

Polyphème, groupe d'Ottin; jardin du Luxembourg.

Polyptique, recueil contenant l'état des domaines et revenus d'une abbaye ou d'une église. Le polyptique d'Irminon, abbé de Saint-Germain-des-Prés, est rempli de renseignements sur la condition des personnes et des biens au moyen âge.

POLYSPERCHON, un des plus habiles généraux d'Alexandre.

POMARÉ, nom d'une dynastie qui règne à Taïti depuis 1793 et à laquelle appartient la reine Pomaré V qui a cédé à la France ses droits de souveraineté sur Taïti.

POMBAL (*marquis de*), homme d'Etat portugais, ministre de Joseph Ier. Partisan des idées philosophiques du XVIII s., il se proposa de fortifier le pouvoir royal et d'opposer aux classes aristocratiques un peuple indépendant et éclairé. Il fut l'adversaire déclaré des jésuites, réforma l'université de Coimbre, améliora l'administration et encouragea le commerce et l'industrie. On le surnomma le *Grand Marquis* (1699-1782).

POMÉRANIE, prov. de la Prusse, bornée au N. par la Baltique; 1,505,795 h. Ch.-l. *Stettin.*

POMÉRANIE (*Nouvelle-*). V. BRETAGNE (*Nouvelle-*).

POMMARD, village de la Côte-d'Or, arr. de Beaune; 1,130 h. Vins renommés.

POMMEREUL (*baron de*), général fr., né à Fougères (1745-1823).

POMMERS, lagune de la Poméranie qui reçoit l'Oder et communique avec la Baltique.



Pomœrium, enceinte sacrée de la Rome ancienne.

POMONA ou **MAIN-LAND**, la plus grande des Orcades; 15,000 h.

* **POMONE**, déesse des fruits (*Myth.*).

POMOTOU (*archipel*). V. TUAMOTOU.

* **POMPADOUR** (*Antoinette Poisson, marquise de*), favorite de Louis XV, née à Paris. Elle exerça sur le roi une influence néfaste, fit conclure en 1759 le traité de Versailles, et coûta 40 millions à la France par ses prodigalités (1721-1764).



POMPÉE (*Quintus*), consul romain en 141 av. J.-C. — QUINTUS RUFUS, consul en 88 avec Sylla, tué par ses soldats. — CNEIUS STRABO, consul en 89, avare et cruel. — * CNEIUS, le grand Pompée. Général de Sylla, il se distingua en Afrique, fut envoyé en 76 comme proconsul en Espagne, fut élevé au consulat avec Crassus en 71, remplaça en 66 Lucullus dans la guerre contre Mithridate, forma en 60, contre le sénat, avec César et Crassus, le premier triumvirat, et entra en 54 en rivalité avec César. Après une lutte terrible, il fut vaincu à Pharsale et assassiné en Egypte par les ordres de Ptolémée XII (106-48 av. J.-C.).



Deux phrases restées célèbres se rapportent à la vie de ce personnage. Quand César marcha sur Rome à la tête de son armée victorieuse, Pompée n'avait pris aucune mesure défensive. Comme on lui demandait avec quelle armée il arrêterait son ennemi, si celui-ci passait les monts : « En quelque endroit de l'Italie que je frappe du pied, répondit-il, il en sortira des légions. » Tombé en défendant la liberté, il emporta dans la tombe l'estime de tous les vrais Romains. A cette occasion, on cite ce beau vers de la *Pharsale:*

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

« Les dieux sont pour César, et Caton pour Pompée. » — SEXTUS, frère du précédent, vaincu par Auguste et mis à mort en 35 av. J.-C. — CNEIUS, fils du grand Pompée, vaincu par César à Munda et tué dans sa fuite (45 av. J.-C.).

Pompée, tragédie de P. Corneille, remarquable par le caractère de la fière Cornélie (1642).

POMPÉI, ville anc. de Campanie, au pied du Vésuve, près des villages modernes de *Torre dell' Annunziata* et de *Scafati* (prov. de Naples). Lors de l'éruption de 79, Pompéi fut ensevelie sous des couches superposées de cendres et de laves. En 1689, on aperçut au-dessus du sol quelques traces de la vieille cité, et en 1748 on commença des fouilles qui se sont continuées jusqu'à ce jour. On a déblayé les deux cinquièmes de la ville, qui était entourée d'une enceinte fortifiée flanquée de tours et de 2,600 mètres de superficie. Ce déblayement a fourni aux archéologues une foule de renseignements sur la construction des maisons romaines et sur les mœurs privées des anciens. Les peintures murales de Pompéi sont très remarquables.

Pompéi (*les Derniers jours de*), roman historique, de Bulwer-Lytton, vive peinture de la société romaine (1834).

POMPONNE (*marquis de*), diplomate fr., ministre sous Louis XIV (1618-1699).

PONCELET, mathématicien et général français, né à Metz (1788-1867).

PONCIN, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua; 1,831 h. Sur l'Ain.

PONDICHÉRY, ch.-l. des possessions françaises dans l'Hindoustan. Sur la côte de Coromandel; 172,941 h. Cotonnades (guinées), mousselines et toiles peintes, Le territoire a 126,000 h.

PONGERVILLE (*de*), écrivain français, né à Abbeville (1792-1870).

PONIATOWSKI (*le prince Joseph*), célèbre général polonais, né à Varsovie, nommé maréchal de France à Leipzig; périt dans les eaux de l'Elster. Sa bravoure chevaleresque le fit nommer le *Bayard polonais* (1763-1813).

PONS (*pon*), ch.-l. de c. (Char.-Inf.). arr. de Saintes; 4,615 h. Ch. de fer Et.

PONS de Verdun, conventionnel et poète fr., né à Verdun (1749-1844).

PONSARD (*François*), poète dramatique fr., né à Vienne [Isère] (1814-1867).

PONSON DU TERRAIL, romancier fr., né à Montmaur [Htes-Alpes] (1829-1871).

PONT, ancien royaume situé au N.-E. de l'Asie Mineure, sur le Pont-Euxin. Fondé au IVe s. av. J.-C., par Ariobarzane, il devint très puissant au temps de Mithridate, célèbre par ses démêlés avec les Romains. Réduit en province romaine en 62 ap. J.-C., il fut divisé en Pont *Galatique*, Pont *Polémoniaque* et Pont *Cappadocien*.

PONT-À-MARCQ, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille ; 921 h.

PONT-À-MOUSSON, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy; 11,595 h. (*Mussipontins*). Sur la Moselle; ch. de f. E.

PONT-AUDEMER, ch.-l. d'arr. (Eure) ; sur la Rille, ch. de fer O.; à 70 kil. N.-O. d'Evreux ; 6,084 h. Tanneries, for-

ges, grains et bestiaux. L'arr. a 8 cant., 124 comm., 63,662 h.

PONT-AVEN (*vène*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimperlé ; 1,589 h.

PONT-CROIX, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 2,496 h. Port.

PONT-D'AIN, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg ; 1,518 h. Sur l'Ain ; ch. de f. P.-L.-M.

PONT-DE-BEAUVOISIN, ch.-l. de c. (Isère), arr. de la Tour-du-Pin; 2,032 h. Ch. de fer P.-L.-M.

PONT-DE-BEAUVOISIN, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry ; 1,493 h.

PONT-DE-L'ARCHE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Louviers ; 1,752 h. Sur la Seine ; ch. de f. O.

PONT-DE-MONTVERT, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac ; 1,287 h. Sur le Tarn.

PONT-DE-ROIDE (*rède*), ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard ; 2,776 h. Sur le Doubs.

PONT-DE-SALARS, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez ; 1,257 h.

PONT-DE-VAUX, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 2,669 h.

PONT-DE-VEYLE, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 1,220 h. Ch. de f. P.-L.-M.

PONT-DU-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand; 3,375 h. Près l'Allier, ch. de fer P.-L.-M.

PONT-EN-ROYANS, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin ; 1,048 h. Draps pour l'armée.

PONT-EUXIN, anc. nom de la mer Noire.

PONT-L'ABBÉ, ch.-l. de c. (Finistère). arr. de Quimper; 5,536 h. Ch. de f. Orl.

PONT-L'ÉVÊQUE, ch.-l. d'arr. (Calvados); sur la Toucques ; ch. de fer O., à 44 kil. N.-E. de Caen ; 3,058 h. Dentelles; fromages, beurre et cidre. Patrie de Thouret. L'arr. a 6 cant., 107 com., 59,479 h.

PONT-LEVOY. v. (Loir-et-Cher), arr. de Blois. 2,427 h. Ferme-école. Pierres

Pont-Milvius, auj. *Ponte Molle*, pont de l'anc. Rome, sur lequel passait la voie Flaminienne.

Pont-Neuf, un des ponts les plus anciens et les plus légendaires de Paris. Construit de 1578 à 1607, il était à son origine bordé de boutiques qui lui donnaient une animation particulière. Ce fut longtemps l'endroit le plus fréquenté de la capitale, et son coup d'œil si vivant et si curieux a souvent tenté le crayon des peintres, entre autres du célèbre Callot. Les boutiques du Pont-Neuf n'ont complètement disparu que vers 1854. On remarque le long de ses corniches, au-dessus des arches, de curieux mascarons sculptés, dus au ciseau de Germain Pilon, et, sur le terre-plein, la statue équestre de Henri IV.

PONT-SAINT-ESPRIT, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès ; 5,262 h. Ch. de fer P.-L.-M. Magnifique pont sur le Rhône.

PONT-SAINTE-MAXENCE, ch.-l de c. (Oise), arr. de Senlis ; 2,636 h. Sur l'Oise ; ch. de f. N.

PONT-SCORFF, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient ; 1,824 h. Sur le Scorf.

PONT-SUR-YONNE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens ; 1,855 h.

PONTA-DELGADA, v. maritime des Açores ; au Portugal ; 17,635 h.

PONTACQ, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 2,610 h.

PONTAILLER-SUR-SAÔNE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon ; 1,282 h. Ch. de f. P.-L.-M.

PONTANUS ou **PONTANO**, homme d'Etat, poète et historien italien, l'un des meilleurs écrivains du XVe siècle (1426-1503).

PONTARION, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Bourganeuf ; 464 h.

PONTARLIER, ch.-l. d'arr. (Doubs); sur le Doubs ; ch. de fer P.-L.-M. ; à 60 kil. S.-E. de Besançon ; 7,187 h. (*Pontissaliens*). Horlogerie, fromages, cuir, bois. L'arr. a 5 cant., 88 com., 51,213 h.

PONTAUMUR, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom ; 1,079 h.

PONTCHARTRAIN (*Paul Phélypeaux, seigneur de*), homme d'Etat fr., né à Blois (1569-1621); — *Louis Phélypeaux*, comte de PONTCHARTRAIN, homme d'Etat fr., ministre de la marine sous Louis XIV (1643-1727).

PONTCHÂTEAU, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 4,632 h. Ch. de fer. Orl.

PONTECORVO, v. de l'Italie méridionale, prov. de Caserte, sur le Garigliano ; 7,500 h. Bernadotte avait reçu de Napoléon le titre de prince de Pontecorvo ; aussi, la maison régnante de Suède est-elle désignée sous le nom de dynastie de Pontecorvo.

PONTÉCOULANT (*comte de*), homme politique français, né à Caen (1766-1853).

PONTEVEDRA, prov. d'Espagne (Galicie); 461,087 h. Ch.-l. *Pontevedra*; 20,738 h.

PONTGIBAUD, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1,067 h. Près la Sioule ; ch. de fer. Orl.

PONTHIEU, ancien pays de France; ch.-l. *Abbeville*.

PONTINS (*marais*), vaste plaine malsaine dans la prov. de Rome, arr. de Frosinone. Son étendue est de 40 kil.

Pontiques (*les*), épîtres écrites du Pont, poésies élégiaques d'Ovide, suite de prières qu'il adresse à ses amis pour obtenir leur intercession auprès d'Auguste et faire lever son exil.

PONTIVY, autrefois *Napoléonville*, ch.-l. d'arr. (Morbihan); sur le Blavet et le canal de Nantes ; ch. de fer Orl. et O.; à 50 kil. N.-O. de Vannes ; 9,175 h. (*Pontiviens*). Toiles. Patrie de Lourmel. L'arr. a 7 cant., 51 comm., 110,899 h.

PONTMARTIN (*Armand de*), critique et littérateur, né à Avignon (1811-1890).

PONT-NOYELLES, vill. de la Somme, arr. d'Amiens ; 566 hab. Faidherbe y vainquit les Allemands le 23 décembre 1870.

PONTOISE, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise) ; sur l'Oise ; ch. de fer N., à 35 kil. N. de Versailles ; 7,422 h. (*Pontoisiens*). Ancien ch.-l. du Vexin. Grains et farines. Patrie du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, de Nicolas Flamel, du général Leclerc. En 1359, un traité de paix y fut signé entre le dauphin Charles V et Charles le Mauvais. L'arr. a 8 cant., 165 comm., 135,409 h.

PONTORSON, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches ; 2,339 h. Près de la baie de Saint-Michel ; ch. de f. O.

PONTREMOLI, v. d'Italie, prov. de Massa-et-Carrara ; sur la Magra ; 12,600 h.

PONTRIEUX, ch. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp ; 2,023 h.

PONT-DE-CÉ (LES), ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers, dans les îles de la Loire ; 3,568 h. Ch. de f. Et. Défaite des Vendéens en 1793.

PONTVALLAIN, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche ; 1,788 h.

POONAH, v. de l'Hindoustan (Aurengabad) ; 130,000 h. Anc. cap. des Mahrattes.

* **POPE**, célèbre poète et philosophe anglais, né à Londres, auteur de l'*Essai sur l'homme*. Ses vers sont d'une correction et d'une élégance inimitables (1688-1744).



POPERINGHE, v. de Belgique (Flandre-Occidentale) ; 11,300 h.

POPILIUS LÆNAS, consul romain en 172 av. J.-C. envoyé au roi de Syrie, Antiochus Epiphane qui avait conquis une partie de l'Egypte pour lui ordonner d'abandonner ses conquêtes. Le roi demandait à réfléchir ; mais le Romain d'un geste impérieux, traça autour d'Antiochus un cercle sur le sable : « Avant de sortir de ce cercle, dit-il, rends-moi la réponse que je dois porter au sénat. » Le roi, stupéfait de cette injonction hautaine et craignant les armes de la République, se soumit.

POPO (GRAND-), v. maritime de la Guinée septentrionale, sur la côte des Esclaves ; 30,000 h. A la France.

POPO (PETIT-), v. maritime de la Guinée sept., sur la côte des Esclaves, 3,500 h. A l'Allemagne.

POPOCATEPELT, volcan du Mexique, sommet de l'Anahuac ; 5,400 m.

POPP (*Fréd.-Aug.*), savant allemand, né à Nettebrede (Hanovre), surnommé le *Nestor des philologues* (1802-1887).

POPPÉE, favorite, puis femme de Néron, qui la tua d'un coup de pied en 65.

PORBUS, peintre flamand, né à Bruges, dit **le Vieux**, pour le distinguer de son fils, PORBUS LE JEUNE, artiste encore plus remarquable, né à Anvers (1540-1580 — 1570-1622).

Porc-épic (*ordre du*), institué (1393) par Louis d'Orléans, supprimé (1498) par Louis XII. Ses membres portaient un collier d'or soutenant un porc-épic, avec cette devise : « De près et de loin. »

PORCIA, fille de Caton d'Utique. Elle se tua en apprenant la mort de son mari Brutus, l'un des meurtriers de César (42 av. J.-C.).

PORCON DE LA BARDINAIS, corsaire fr., né à Saint-Malo. Prisonnier des Algériens, le dey l'envoya comme ambassadeur à Louis XIV qui refusa les propositions du dey. Fidèle à sa parole, Porcon, nouveau Régulus, revint à Alger et fut décapité (1639-1681).

PORDENONE, peintre italien, un des chefs de l'école vénitienne (1488-1540).

PORÉE (*le Père*), jésuite fr., né près de Caen, maître de Voltaire (1675-1741).

PORNIC, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Paimbœuf ; 1,980 h. Port sur l'Atlantique ; ch. de f. Et.

PORPHYRE, philosophe de l'école d'Alexandrie, disciple de Plotin (233-305).

Porphyrogénète (*né dans la pourpre*), titre des fils des empereurs d'Orient.

PORPORA, compositeur de musique religieuse, né à Naples (1687-1767).

PORQUEROLLES, une des îles d'Hyères. Trois forts.

PORRENTRUY, v. de Suisse, cant. de Berne ; 6,000 h. Horlogerie.

PORSENNA, roi étrusque, qui voulut rétablir Tarquin le Superbe, mais fut arrêté par Horatius Coclès.

PORT-ARTHUR, v. forte de la Chine, prov. de Liao-Toung ; port sur le golfe de Petchili, pris par les Japonais en 1895.

PORT-AU-PRINCE, cap. de la république d'Haïti ; 40,000 h. Rade excellente.

PORT-D'ESPAGNE, cap. et port de l'île de la Trinité ; 25,000 h.

PORT-DURBAN, comptoir de l'Afrique australe, colonie du Natal ; 600 h.

PORT-ÉLISABETH ou *Algoa Bay*, v. de la colonie du Cap (Afrique) ; 12,000 h.

PORT-LOUIS, ch.-l. de c. (Morbihan) ; arr. de Lorient et à l'entrée de la rade de ce nom ; 3,431 h.

PORT-LOUIS, ch.-l. de l'île Maurice ; 64,000 h. Place forte, beau port.

PORT-LOUIS, v. de la Guadeloupe (Grande-Terre) ; 6,000 h.

PORT-MAHON. V. MAHON.

PORT-ROYAL, port militaire, près de Kingston (Jamaïque) ; 15,000 h.

Port-Royal, abbaye de femmes bernardines, près de Chevreuse (Seine-et-Oise), qui devint en 1635 une maison de retraite où de savants solitaires composèrent d'excellents ouvrages ; détruite par Louis XIV en 1709. Les solitaires de Port-Royal se rallièrent au jansénisme.

Port-Royal (*Histoire de*), recueil de

monographies sur les hommes qui ont illustré cette retraite, par Sainte-Beuve.

PORT-SAÏD, v. de la basse Egypte ; sur la Méditerranée, à l'entrée du canal de Suez ; 16,600 h.

PORT-SAINTE-MARIE, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen ; 2,203 h. Près la Garonne ; ch. de f. M.

PORT-SUR-SAÔNE, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul ; 1,798 h. Ch. de f. E.

PORT-VENDRES, port sur la Méditerranée (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret ; 3,051 h. Ch. de f. M.

PORTA, physicien italien, né à Naples (1540-1615).

PORTA (LA), ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 593 h. Patrie de Sébastiani.

PORTAL, célèbre médecin français, né à Gaillac (1742-1832).

* **PORTALIS** (*J.-Ét.*), jurisconsulte fr., né au Bausset (Var), l'un des rédacteurs du Code civil, ministre des Cultes sous l'Empire (1745-1807). — Son fils JOSEPH, né à Aix, magistrat et homme politique (1778-1858) ; — AUGUSTE, parent des précédents, né à La Ciotat (1801-1855).



Porte ou **Sublime-Porte** (*la*), nom du gouvernement ottoman.

Porteglaives (*Chevaliers*), ordre religieux et militaire fondé en 1201 par l'évêque de Riga, Albert de Brandebourg, et qui se rendit maître de la Livonie, de l'Esthonie et de la Courlande.

PORTES DE FER, nom de plusieurs passages de montagnes : dans les Karpathes, sur le Danube ; dans le Caucase (à Derbent) ; en Algérie (Jurjura).

PORTICI, v. d'Italie, prov. de Naples, sur l'emplacement d'Herculanum ; 11,000 h. — V. *Muette de Portici*.

PORTLAND, v. des Etats-Unis (Maine) ; sur la baie de Casco ; 34,000 h.

PORTLAND, v. des Etats-Unis (Orégon) ; sur le Columbia : 30,000 h.

PORTLAND, v. du Canada ; 15,000 h.

PORTO-ALEGRE, v. du Brésil ; 25,000 h. Port sur l'Atlantique.

PORTO ou **OPORTO**, v. du Portugal, renommée pour ses vins : 105,838 h.

PORTO-CARRERO, famille espagnole, à laquelle appartenait le cardinal Louis de PORTO-CARRERO (1629-1729).

PORTO-FERRAJO, ch.-l. de l'île d'Elbe ; 5,800 h. Bon port. Napoléon Ier y résida de mai 1814 à février 1815.

PORTO ou **PUERTO-CABELLO**, v. du Venezuela ; sur la mer des Antilles ; 10,000 h.

PORTO-MAURIZIO ou **PORT-MAURICE**, v. d'Italie, ch.-l. de province (Ligurie) ; 7,000 h. La prov. a 127,000 h.

PORTO-NOVO, colonie fr. du golfe de Guinée ; 80,000 h. Cap. *Porto-Novo ;* 30,000 h.

PORTO-RICO, île des Antilles, à l'E. d'Haïti ; aux Etats-Unis ; 800,000 h. Cap. *San-Juan*. Sucre, café, coton, tabac, etc.

PORTO-VECCHIO (*vek-kio*), ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Sartène ; 3,018 h. Port.

Ports de France (*Vues des principaux*), suite de quinze tableaux peints par Joseph Vernet et représentant diverses vues d'Antibes, Bayonne, Bordeaux, Cette, Dieppe, La Rochelle, Marseille, Rochefort, Toulon ; musée du Louvre.

PORTSMOUTH (*por-smoute*), v. et port militaire de l'Angleterre, comté de Hants ; 135,000 h.

PORTSMOUTH, v. des Etats-Unis (Ohio) ; 12,000 h.

PORTUGAL (anc. *Lusitania*). I. GÉOGRAPHIE. Etat de l'Europe, occupant l'angle S.-O. de la péninsule Ibérique et ayant pour limites l'Espagne au N. et à l'E., l'océan Atlantique au S. et à l'O. Superficie, y compris les Açores et Madère, 92,346 kil. carrés ; 4,708,178 h. (*Portugais*). Cap. *Lisbonne*. Le Portugal, arrosé par le *Douro*, le *Minho* et le *Tage*, est sillonné par les contreforts des chaînes des montagnes ibériques, contreforts portant les noms de *serras de Ourique*, *Estremos*, *Estrella*, etc. La division du royaume en 6 provinces (*Minho*, *Tras-os-Montes*, *Beira*, *Estremadure*, *Alemtejo*, *Algarves*), a été remplacée par 17 districts. Les colonies portugaises d'Afrique, d'Asie et d'Océanie ne sont que les débris du puissant empire colonial d'autrefois. V. *carte d'Espagne*.



II. HISTOIRE. Les anciens donnaient au Portugal le nom de Lusitanie, et la Lusitanie partagea le sort des autres parties de la péninsule ibérique jusqu'au jour où Henri le Jeune, prince d'origine capétienne, après avoir reçu de son beau-père Alphonse VI, roi de Castille, le territoire compris entre le Minho et le Mondego, se déclara indépendant (1112). Sous Alphonse Ier (1114-1185), les Algarves et Lisbonne furent enlevés aux Maures, et le Portugal eut dès lors ses limites actuelles. Denis (1279-1325) créa l'Université de Lisbonne, favorisa le commerce et l'agriculture, organisa une administration régulière. La dynastie fondée par Henri le Jeune fut remplacée en 1383 par la dynastie dite *d'Aviz*, dont le premier roi fut Jean Ier, grand maître d'Aviz, et qui ne s'éteignit qu'en 1580. Sous cette dynastie, les Castillans furent vaincus, la domination portugaise établie en Afrique et les navigateurs lusitaniens fondèrent dans l'Inde un puissant empire colonial, après avoir doublé

le cap de Bonne-Espérance. La conséquence de la double défaite de Sébastien à Alcazar (1578) fut de placer le Portugal sous la dépendance de Philippe II. Grâce à l'appui de la France, la maison de Bragance, encore aujourd'hui régnante, monta sur le trône en 1640. La nouvelle dynastie se laissa absorber, au point de vue commercial, par l'Angleterre, malgré les efforts du marquis de Pombal (1750-1777). Aussi, lorsque Napoléon, après la rupture de la paix d'Amiens, demanda aux Portugais de ne plus ouvrir leurs ports à l'Angleterre, il essuya un refus et fit occuper le pays par une armée française. Jean VI s'enfuit au Brésil, d'où il revint à Lisbonne en 1821, et l'année suivante le Brésil se déclara indépendant. En 1833, le régime constitutionnel fut inauguré en Portugal. L'histoire intérieure de ce petit royaume est tout entière dans la lutte des absolutistes et des constitutionnels; à l'extérieur, le cabinet de Lisbonne ne joue aucun rôle politique

PORUS, monarque qui régnait dans le Sapta-Sindhava (Pendjâb) lorsqu'Alexandre vint faire la conquête de ce pays. Le roi de Macédoine ne le dépouilla pas de ses Etats, mais il périt assassiné.

POSEN (*zènn*) (*grand-duché de*) ou **POSNANIE**, province de Prusse, formée des démembrements de la Pologne; 1,720,000 h.; cap. *Posen*.

POSEN, v. forte de Prusse, cap. du grand-duché de Posen ; 66,000 h. Sur la Wartha.

POSIDONIUS, célèbre philosophe stoïcien, né en Syrie , auquel on attribue ces paroles : « Tu as beau me faire souffrir, douleur! je n'avouerai jamais que tu es un mal. » (135-54 av. J.-C.).

POSTEL (*Guill.*), écrivain fr. et célèbre visionnaire, né à Barenton 1505-1581).

POSTHUMUS, soldat qui se fit proclamer empereur en Gaule en 258 et fut tué par ses soldats en 267.

Postillon de Lonjumeau (*le*), opéra-comique en trois actes, d'Adam.

POT (*Philippe*), un des conseillers de Charles le Téméraire, puis de Louis XI, qui se l'attacha. Député de la noblesse aux états généraux de 1484. il prononça un discours mémorable (1428-1494).

POTEMKIN, feld-maréchal, favori de Catherine II (1736-1791).

POTENZA, v. d'Italie (Basilicate); ch.-l. de la prov. de son nom; 18,000 h. La prov. a 510,600 h.

POTHIER, célèbre jurisconsulte fr., né à Orléans, dont les travaux ont préparé le Code civil (1699-1772).

POTIDÉE, v. de Macédoine qui se révolta contre Athènes en 432 av. J.-C.

POTIER, famille française d'où sont sortis plusieurs magistrats distingués, notamment Nicolas POTIER, président au parlement de Paris, né à Paris (1618-1693).

POTIER, célèbre acteur français, né à Paris (1774-1838).

POTOCKI, célèbre historien et voyageur polonais, auteur d'une *Histoire primitive de la Russie* (1761-1815).

POTOMAC (*le*), riv. des Etats-Unis, qui se jette dans la baie de Chesapeake : 590 kil.

POTOSI, v. de la Bolivie ; 11,000 h. Mines d'argent. Altitude 4,058 m.

POTSDAM (*poce-dame*), le *Versailles* de la Prusse, sur un lac de la Havel. Château de Sans-Souci ; 50,874 h.

POTTER (*Paul*), peintre d'animaux et paysagiste hollandais (1625-1654).

POUANCÉ, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Segré ; 3,508 h. Ch. de f. O.

POUCHKINE, poète russe (1799-1837).

Poudres (*conspiration des*), complot formé en Angleterre pour faire sauter Jacques Ier et le Parlement (5 nov. 1605).

POUGENS, lexicographe et littérateur français, né à Paris (1755-1833).

POUGUES, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers ; 1,630 h. Ch. de f. P.-L.-M. Eaux minérales.

POUILLE, ancienne Apulie ; pays de l'Italie méridionale : 1,675,500 h.

Pouilleux (*le*) ou le **Petit mendiant**, chef-d'œuvre de Murillo (Louvre); peinture réaliste, très séduisante.

POUILLON, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax ; 3,200 h.

POUILLY, ch. de c. (Nièvre), arr. de Cosne ; 3,000 h. Sur la Loire ; ch. de f. P.-L.-M. Vins blancs.

POUILLY-EN-AUXOIS, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune ; 1,182 h. Sur le canal de Bourgogne.

POUJOULAT, historien fr., né à La Fare (Bouches-du-Rhône); il a publié un recueil de *Mémoires* relatifs à l'histoire de France (1800-1880).

POULLE (*l'abbé*), prédicateur fr., né à Avignon, auteur d'un *Panégyrique de saint Louis* (1703-1781).

POULS. V. PEULS.

POUNAH. V. POONAH.

POUQUEVILLE, historien et voyageur fr., né au Merlerault [Orne] (1770-1838).

POUNT, les anciens Egyptiens désignaient l'Arabie et le pays des Somalis sous le nom de pays de Pount.

Pour la Couronne, drame historique en cinq actes et en vers de Fr. Coppée (1895). Episode de la lutte des chrétiens slaves contre les Turcs.

Pourceaugnac (*Monsieur de*), comédie-ballet de Molière, en trois actes et en prose (1669). *Pourceaugnac* n'est qu'une farce, mais une farce où il y a des scènes du meilleur comique : c'est le moule d'où sortent chaque jour, sans qu'il paraisse usé, les pièces destinées à faire rire des travers d'un provincial qui vient à Paris pour y épouser une jolie fille et qui est bafoué, tourmenté, excédé par des valets malins, qu'un rival préféré a mis dans ses intérêts. Rien de plus

réjouissant que la scène où M. de Pourceaugnac, assis entre deux médecins, qu'il croit être deux domestiques attachés à son service particulier, écoute, sans y pouvoir rien comprendre, leurs longs raisonnements pathologiques sur la maladie dont ils le prétendent atteint et convaincu.

***POUSSIN** (*Nicolas*), un des plus illustres peintres français, né près des Andelys, auteur d'un grand nombre de chefs-d'œuvre, parmi lesquels on distingue *les Bergers d'Arcadie*, *le Déluge*, *Moïse sauvé des eaux*, *la Fuite en Egypte*, etc. Un long séjour en Italie, des goûts simples, un caractère noble et indépendant donnèrent à son pinceau une touche savante, énergique, parfois sublime (1594-1665).



POUTROYE (*La*), ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin) ; cédé à l'Allemagne; 2,600 h.

POUYASTRUC, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes ; 544 h.

POUYER-QUERTIER, homme politique et manufacturier fr., né à Etoutteville (Seine-Inf.) [1820-1891].

POUZAUGES, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte ; 3,408 h. Ch. de f. Et.

POUZZOLES, v. d'Italie, 15,700 h.

POYET (*Guillaume*), chancelier de France sous François Ier, né aux Granges (Maine-et-Loire), auteur de la célèbre ordonnance de Villers-Cotterets en 1539, mais immoral et vénal (1474-1548).

POZZO DI BORGO, diplomate, né en Corse, passé au service de la Russie (1764-1842).

PRADELLES, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy ; 1,882 h.

PRADES, ch.-l. d'arr. (Pyrénées-Orientales); sur la Têt ; ch. de fer du M. ; à 44 kil. S.-O. de Perpignan 3,762 h. L'arr. a 6 cant., 102 comm., 45,319 h.

PRADES (*l'abbé de*), écrivain fr., né à Castelsarrazin, ami des philosophes du XVIIIe siècle (1720-1782).

PRADIER, célèbre sculpteur fr., né à Genève, auteur des deux *Muses* de la fontaine Molière, à Paris (1794-1852).

PRADON, poète tragique français ; m. en 1698. Il prétendait lutter avec Racine; Boileau le cribla de traits satiriques.

PRADT (*l'abbé de*), aumônier de Napoléon Ier, né à Allanches [Cantal] (1769-1837).

Pragmatique de Marie-Thérèse, acte officiel par lequel l'empereur Charles VI exclut de la succession d'Autriche les filles de Joseph Ier, son frère, dans le but de garantir la couronne à Marie-Thérèse (1713).

Pragmatiques sanctions, concordats signés entre le saint-siège et les rois de France pour limiter l'action spirituelle des papes sur notre territoire national. On prétend qu'une *pragmatique* fut négociée par saint Louis, mais l'authenticité de cet acte, dont on ne trouve aucune mention avant la fin du XVe siècle, est très contestable. Il n'en est pas de même de la *pragmatique de Bourges* conclue par Charles VII en 1438. Elle consacra, sous réserve de la confirmation pontificale, le principe électif pour les prélatures, bénéfices et autres dignités ecclésiastiques ; elle porta interdiction des annates ; elle supprima les expectatives (promesses de *bénéfices* faites par le pape). Louis XI, qui voulait ménager le saint-siège, abrogea cette convention en 1461. Enfin, en 1515, François Ier signa un concordat qui régit les rapports de l'Etat et de l'Eglise en France jusqu'à la Révolution.

PRAGUE, cap. de la Bohême. Sur la Moldau (empire d'Autriche); 162,323 h. Archevêché, université. Paix de Prague (1866), entre la Prusse et l'Autriche.

Praguerie, révolte qui éclata en France en 1440 contre les réformes de Charles VII et qui est ainsi appelée par analogie avec le soulèvement des hussites à Prague.

PRAHECQ, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort ; 1,104 h. Ch. de f. Et.

Prairial (*journée du 1er*), tentative des terroristes pour ressaisir le pouvoir et dans laquelle fut tué le député Ferraud (20 mai 1795)

Prairie (*la*), roman américain, un des meilleurs ouvrages de F. Cooper (1827).

Prairie (*la*), tableau de Potter (Louvre).

PRATO, v. d'Italie, prov. de Florence ; 43,000 h.

PRATS-DE-MOLLO, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret ; 2,446 h. Près du Tech.

PRAUTHOY, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres ; 640 h.

PRAXITÈLE, célèbre sculpteur grec, né vers 360 av. J.-C., à Athènes.

PRAYSSAS, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen ; 1,293 h. Ch. de f. E.

PRÉAULT, sculpteur fr., né à Paris (1809-1879).

Pré-aux-Clercs, prairie au-devant de Saint-Germain-des-Prés, qui servait de promenade aux écoliers de l'ancienne Université de Paris.

Pré-aux-Clercs (*le*), opéra-comique en trois actes, musique d'Hérold, paroles de Planard ; un des chefs-d'œuvre du genre (1832).

PRÉ-EN-PAIL, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne ; 3,107 h. Sur la Mayenne; ch. de f. O.

Précaire. A la fin de l'empire romain et au début du moyen âge, l'usage se répandit, dans un but de protection, d'abandonner la propriété de sa terre en faveur de l'Eglise et de la recevoir en-

suite de l'Eglise à titre d'usufruit. Cette concession de terre, révocable au gré du concédant, s'appelle *précaire.*

Précellence du langage français (*De la*), plaidoyer de Henri Estienne en faveur de notre langue (1579).

Précieuses ridicules (*les*), comédie en prose, le premier ouvrage qui ait fait pressentir le génie de Molière (1659). Notre grand comique y censure avec esprit les manières et le langage de l'hôtel de Rambouillet. A la première représentation, un homme de goût s'écria du fond du parterre: « Courage! Molière, voilà la véritable comédie! »

PRÉCY-SOUS-THIL, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Semur; 825 h.

PRÉCY (*comte de*), officier royaliste que la ville de Lyon insurgée contre la Convention choisit pour commandant (1742-1820).

Prédication de saint Paul à Éphèse (*la*),tableau d'Eustache Lesueur (Louvre).

Préfet du prétoire, titre des chevaliers que les empereurs romains plaçaient à la tête de leur garde prétorienne. Leur nombre varia.

PREGEL (*le*), fl. de la Prusse, se jette dans la Baltique près Kœnigsberg; 110 kil.

PRÉMERY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Cosne; 2,422 h. Sur la Nièvre de Prémery; ch. de f. P.-L.-M.

Premier jour de bonheur (*le*), opéra-comique en trois actes d'Auber (1868).

Premières funérailles (*les*), groupe en marbre de Barrias, œuvre gracieuse et puissante (1883).

Prémontrés, chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin établis par saint Norbert en 1220.

PREMOY (*Geneviève*), dite *la Dragonne*, héroïne française, née à Guise, qui s'illustra comme femme de guerre sous Louis XIV sous le nom de *chevalier de Balthasar*, née en 1660.

PRÉNESTE, v. du Latium, auj. *Palestrina.*

PRESBOURG, une des plus belles villes de Hongrie, sur le Danube; 48,000 h. Un traité y fut signé en 1491, assurant la Hongrie à l'Autriche; un 2e (1805) le plus glorieux peut-être qu'ait signé Napoléon.

Presbytère (*le*), ouvrage intéressant de Topffer (1833).

PRESCOTT, historien américain, auteur de l'*Histoire de Philippe II*,de la *Conquête du Mexique* (1796-1859).

Présentation au temple (*la*), tableau de Ph. de Champaigne, musée de Bruxelles; — de S. Vouet, au Louvre.

Présidiaux, tribunaux institués par Henri II en 1551 et dont la compétence était à peu près celle de nos modernes tribunaux de 1re instance.

Presse (*la*), journal politique et littéraire quotidien, fondé en 1836 par E. de Girardin, et qui inaugura l'ère de la presse quotidienne à bon marché.

PRESSIGNY-LE-GRAND, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Loches; 1,705 h.

PRESTON, v. d'Angleterre, comté de Lancastre; 108,406 h.

Préteur, magistrat romain. Nommé d'abord par les centuries et de race patricienne, le préteur fut le second dignitaire de la République. Il avait pour mission de rendre la justice. Peu à peu ses pouvoirs devinrent en outre législatifs, c'est-à-dire qu'il rendit des édits indiquant, lorsqu'il entrait en fonctions, dans quel esprit et d'après quelles règles il allait gouverner. La collection de ces édits forme le droit *prétorien* ou *honoraire*, par opposition aux lois régulièrement votées. Lorsque Rome contint un certain nombre d'étrangers, il y eut au-dessous du *préteur urbain* un préteur *pérégrin.*

PRÉTEXTAT (*saint*), archevêque de Rouen, assassiné par ordre de Frédégonde (586). Fête le 24 février.

Pretintaille (*marquise de*), personnage imaginaire créé par Béranger et représentant les idées et les préjugés de l'ancien régime; c'est le pendant du marquis de Carabas.

PRETORIA, cap. du Transvaal; 8,000 h.

PREUILLY, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Loches; 1,980 h.

PREVESA, v. et port de la Turquie (Albanie); 5,000 h.

PRÉVILLE, acteur comique français, né à Paris (1721-1799).

PRÉVOST (*l'abbé*), romancier français, né à Hesdin, auteur de *Manon Lescaut* (1697-1763).

PRÉVOST-PARADOL, littérateur et publiciste fr., né à Paris (1829-1870).

Prévôt, titre de différents magistrats d'ordre civil ou judiciaire sous l'ancien régime. On distingue notamment: 1° l'officier judiciaire chargé de juger au nom du seigneur féodal les causes entre les vassaux; — 2° le juge royal dont les appels ressortissaient aux bailliages et sénéchaussées; — 3° le *prévôt de Paris*, qui représentait le roi dans la capitale, dont il était le premier juge civil et politique; — 4° le *prévôt des maréchaux*, préposé à la sûreté des grands chemins et jugeant les délits y commis; — 5° le *prévôt de l'hôtel*, jugeant les causes des personnes attachées à la cour; — 6° le *prévôt des marchands*, premier magistrat municipal de Paris.

Prévôtales (*cours*), tribunaux d'exception institués en 1815 pour juger même rétroactivement et sans appel les délits et crimes contre la sûreté de l'Etat. Ils furent supprimés en 1817 et se rendirent coupables d'iniquités inspirées par les haines politiques.

PRIAM, dernier roi de Troie, fils de Laomédon, égorgé par Pyrrhus après la prise de cette ville. Vainement la main débile du vieillard veut lancer un trait impuissant et sans force, *telum imbelle*

sine ictu, Pyrrhus l'immole impitoyablement sur les marches mêmes de l'autel. V. TELUM, aux *Locutions latines*.

PRIAPE, dieu des produits des jardins (*Myth.*).

PRIÈNE, v. ancienne d'Ionie, patrie du philosophe Bias, que l'on désigne souvent sous le nom de *sage de Priène*.

PRIESTLEY, savant chimiste et physicien anglais ; découvrit l'oxygène (1733-1804).

PRIEUR de la Marne, conventionnel fr., membre du comité de Salut public (1769-1827).

PRIEUR de la Côte-d'Or, conventionnel fr., né à Auxonne ; contribua à la fondation de l'Ecole polytechnique et à l'établissement du système métrique (1763-1832).

PRIM, homme d'Etat et général espagnol, l'un des auteurs de la chute d'Isabelle II (1811-1870).

PRIMATICE (*le*), peintre, sculpteur et architecte italien, né à Bologne, qui a décoré Fontainebleau et Chambord (1490-1570).

PRINCE (*île du*), colonie portugaise d'Afrique dans le golfe de Guinée ; 2,700 h.

Prince (*Traité du*), ouvrage célèbre de Machiavel ; traité de politique et de gouvernement, qui passe pour le code du despotisme, bien que l'auteur y enseigne impartialement aux princes les moyens d'asseoir leur tyrannie et aux peuples ceux de s'en débarrasser (1532).

Prince (*le*), traité de Guez de Balzac ; apologie de Louis XIII et de Richelieu (1664).

Prince Noir. V. EDOUARD.

PRINCE-DE-GALLES (*Terre du*), île du pôle arctique, au N. de l'Amérique septentrionale.

PRINCE-ÉDOUARD (*île du*), île du Canada, formant une province ; 109,000 h. Ch.-l. *Charlottetown*.

Princesse de Clèves (*la*), roman plein de grâce et de sensibilité, par Mme de La Fayette (1678).

Princesse d'Elide (*la*) ou les *Plaisirs de l'île enchantée*, comédie-ballet de Molière (1664).

PRINCIPAUTÉS-UNIES, nom donné de 1856 à 1878 à la Moldavie et à la Valachie, réunies sous un même prince.

Printemps (*le*), tableaux de Constable, de Daubigny (1857). Charmants paysages, où la poésie s'allie à la réalité.

PRIOR, poète et diplomate anglais (1664-1721).

PRIPET (*le*), ou **PRIPECZ,** riv. de Russie, traversant le grand marais de Pinsk, tributaire du Dnieper (r. dr.) ; 550 kil.

PRISCIEN, grammairien latin du VIe siècle, né à Césane.

PRISCILLIEN, hérésiarque espagnol, décapité en 305 par ordre de l'empereur Maxime.

PRISCUS, historien grec, né en Thrace, ambassadeur de Théodose II près d'Attila, m. vers 471.

Prisonnier du Caucase (*le*), poème russe de Pouchkine, où l'auteur peint les coutumes des guerriers montagnards du Caucase (1822).

Prisons (*Mes*), par Silvio Pellico, récit touchant et résigné des douleurs d'une longue captivité (1833).

PRISTINA, v. de Turquie (Macédoine) ; 10,000 h.

PRIVAS, ch.-l. du départ. de l'Ardèche. Sur l'Ouvèze ; ch. de fer P.-L.-M. ; à 608 kil. S. E. de Paris ; 7,312 h. (*Privadois*). Soies grèges, lainages, fers. L'arr. a 10 cant., 108 comm., 122,828 h.

PROBUS, empereur romain de 276 à 282, né en Pannonie, massacré par ses soldats.

PROCACCINI (*Cam.*), peintre italien, né à Bologne (1545-1627) ; — JULES, son frère, né à Bologne (1548-1626).

PROCAS, roi légendaire d'Albe, père d'Amulius et de Numitor.

Procès sans fin (*le*) ou *Histoire de John Bull*, plaisante satire du peuple anglais, par Arbuthnot, publiée sous le nom de Swift (XVIIIe siècle).

PROCIDA, île d'Italie, dans le golfe de Naples ; 15,000 h.

PROCIDA (*Jean de*), médecin italien, principal instigateur des *Vêpres siciliennes* (1225-1302).

PROCLUS, philosophe de l'école d'Alexandrie (412-485).

Proconsul, gouverneur des provinces romaines. Le proconsul était maître absolu dans sa province. Il disposait de l'armée, de la justice, de l'administration, et se faisait représenter en dehors de sa résidence par des *legati* ou délégués.

PROCOPE, historien grec, m. en 565, secrétaire de Bélisaire et auteur de l'*Histoire* des guerres de Justinien.

PROCUSTE, brigand de l'Attique, qui, non content de dépouiller les voyageurs, les faisait étendre sur un lit de fer, leur coupait les extrémités des jambes lorsqu'elles dépassaient le lit ou les faisait tirer au moyen de cordages jusqu'à ce qu'elles en atteignissent la longueur. Ce brigand fut tué par Thésée, qui le soumit à la même torture. En littérature, on fait allusion à ce supplice en parlant de quelqu'un qui mesure les idées d'autrui aux siennes propres.

PROGNÉ. V. PHILOMÈLE.

Progrès de la civilisation ou **de l'humanité** (*les*), fronton du British Museum, à Londres, par Westmacott ; — peintures murales de Cornélius et Schinkell (Berlin).

Projet de paix perpétuelle, ouvrage célèbre de l'abbé de Saint-Pierre ; théorie que le cardinal Dubois appelait le *rêve d'un honnête homme* (1713).

PROME, v. de l'Indo-Chine (Birmanie), sur l'Iraouaddy ; 25,000 h.

***PROMÉTHÉE,** fils du Titan Japet et frère d'Atlas. Après avoir formé l'homme



du limon de la terre, pour l'animer il déroba le feu du ciel, mais fut cloué par Jupiter sur le Caucase, où un vautour lui dévorait le foie (*Myth.*).

Prométhée enchaîné, tragédie d'Eschyle, œuvre puissante (vᵉ s. av. J.-C.).

Prométhée, poème d'Edgar Quinet, œuvre mystique et symbolique (1838).

Prométhée, tableau de Ribera (Madrid);— statue en marbre, de Pradier, jardin des Tuileries (1827).

Pro patriâ ludus, belle peinture décorative de Puvis de Chavannes (1882).

PROPERCE, poète latin, né en Ombrie, auteur d'*Elégies* (51-14 av. J.-C.).

Prophète (*le*), célèbre opéra, en cinq actes, poème de Scribe, musique de Meyerbeer (1849).

Prophéties de Jérémie, prédictions lugubres, remarquables par l'admirable énergie du langage (VIIᵉ siècle av. J.-C.).

PROPONTIDE (*en avant du pont*), entre le Bosphore de Thrace au N. et l'Hellespont au S.; auj. *mer de Marmara*.

Propylées (*les*), portique de l'Acropole d'Athènes, admirable édifice en marbre pentélique, par Mnésiclès (432 av. J.-C.).

***PROSERPINE,** femme de Pluton, qui l'avait enlevée, fille de Jupiter et de Cérès. Elle eut pour enfants les Furies.



Proserpine, opéra de Quinault, musique de Lulli (1680).

Proserpine, drame lyrique en 4 actes, de Saint-Saëns (1887).

PROSSNITZ, ville d'Autriche (Moravie); 15,000 h. Fabrication de draps, casimirs.

PROTAGORAS, sophiste grec, né en Thrace (480-411 av. J.-C.).

Protagoras (*le*), dialogue comique de Platon, dirigé contre les sophistes, à propos de cette question : *Si la vertu peut s'enseigner* (IVᵉ siècle av. J.-C.).

PROTAIS, peintre fr., né à Paris (1826-1890).

PROTÉE, dieu marin qui avait reçu de Neptune, son père, le don de prophétie; mais il refusait souvent de parler, et, pour échapper à ceux qui le pressaient de questions, il changeait de forme à volonté. Les philosophes ont vu dans cette fable l'image de la nature, à laquelle il faut faire violence pour lui arracher ses secrets. Souvent aussi on compare les courtisans au dieu Protée, parce que, comme lui, ils savent modifier leur visage ou en cacher l'expression sous un masque factice ; ce mot a passé dans la langue pour désigner un homme d'un caractère changeant, qui joue toute sorte de personnages.

Protestantisme. Le protestantisme, dont Luther fut le promoteur, comprend l'ensemble des doctrines et des sectes religieuses issues de la Réforme (v. *ce mot*), soit que ces sectes aient été alors formées par les catholiques qui se séparèrent de l'Eglise romaine en *protestant* au nom de l'Evangile et de la raison, soit qu'elles aient pris naissance dans la suite au sein des communions protestantes elles-mêmes. Les principales branches du protestantisme sont : 1º le *luthéranisme*, professé en Suède, Danemark, Prusse, etc.; 2º le *calvinisme*, qui se distingue surtout du luthéranisme par l'organisation extérieure ; 3º le *presbytéranisme* ou calvinisme écossais; 4º l'*anglicanisme*, religion dominante en Angleterre.

En France, après les guerres de religion, la situation des protestants fut nettement définie par les *édits de Nantes* (1598) *et d'Alais* (1629); mais sous Louis XIV les réformés furent odieusement persécutés et la révocation de l'édit de Nantes (1685) eut pour conséquence de priver notre pays d'au moins 500,000 habitants qui allèrent porter à l'étranger leur savoir et leur industrie.

PROTOGÈNE, peintre grec du temps d'Alexandre le Grand, né en Carie.

PROUDHON, célèbre socialiste et publiciste français, né à Besançon (1809-1865).

PROUST, habile et savant chimiste français, né à Angers (1754-1826).

PROVENCE, ancienne prov. de France, cap. *Aix;* divisée en *haute* et *basse Provence;* forme aujourd'hui les dép. des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône et une partie de ceux de la Drôme, du Var et de Vaucluse; a eu autrefois des rois, puis des comtes, et fut enfin réunie à la France sous Charles VIII, en 1487.

Proverbes (*Livre des*), un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament, attribué à Salomon. C'est un recueil de sentences morales et religieuses, de maximes de conduite pour tous les états de la vie.

PROVIDENCE, v. des Etats-Unis, cap. de l'Etat de Rhode-Island ; 119,755 h.

Providence (*De la*), traité de Sénèque le Philosophe (Iᵉʳ siècle ap. J.-C.).

PROVINCES-UNIES, anc. nom des 7 provinces des Pays-Bas, fédérées contre Philippe II en 1579.

Provinciales (*les*) ou *Lettres à un provincial*, ouvrage de polémique religieuse

sous la forme épistolaire, par Pascal (1656). Le célèbre écrivain y prit fait et cause pour ses amis de Port-Royal, qui étaient alors les ennemis des jésuites.

PROVINS, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Marne); sur la Voulzie, affl. de la Seine; ch. de fer de l'E.; à 48 kil. E. de Melun; 8,340 h. (*Provinois*). Farines, grains; roses de *Provins*. — Patrie des poètes Pierre Lebrun et Hégés. Moreau. L'arr. a 5 cant., 101 comm., 51,990 h.

PROVOST, acteur français, né à Paris (1798-1865).

PRUDENCE, poète latin chrétien du IVe siècle, d'origine espagnole.

Prudhomme (*Joseph*), type moderne de la nullité satisfaite et de la banalité magistrale, dont la mise en relief est due à Henri Monnier dans les *Mémoires de Joseph Prudhomme* (1857). M. Prudhomme se rencontre un peu partout, mais particulièrement dans la petite bourgeoisie, où il se fait facilement reconnaître à la solennité banale de son langage. C'est à lui qu'on doit ces phrases aussi creuses que sonores et d'une logique contestable : *C'est mon opinion et je la partage... Le char de l'État va sombrer sur un volcan.*

Avant d'écrire les *Mémoires de Joseph Prudhomme*, le spirituel auteur avait fait jouer à l'Odéon, en 1852, une comédie en cinq actes intitulée : *Grandeur et décadence de M. Prudhomme,* où se trouve ce mot si comique : » Ce sabre est le plus beau jour de ma vie. »

PRUD'HON, célèbre peintre fr., né à Cluny (Saône-et-Loire); on admire surtout son tableau : *la Justice et la Vengeance poursuivant le crime* (1758-1823).

PRUNELLI, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 1,120 h.

PRUSA, v. de l'anc. Bithynie; auj. *Brousse.*

PRUSIAS, roi de Bithynie de 236 à 186 av. J.-C.; livra Annibal fugitif aux Romains; — PRUSIAS, son fils, roi de Bythinie de 186 à 148, allié des Romains et ennemi d'Attale, roi de Pergame.

PRUSSE, royaume du centre de l'Europe; 348,330 k. c.; 29,960,000 h. 14 provinces, dont les deux tiers sont des conquêtes ou des usurpations. Cap. *Berlin;* v. principales, *Cologne, Breslau, Francfort, Posen, Kœnigsberg, Halle, Magdebourg, Hanovre, Stettin.* Sol fertile, commerce actif. V. ALLEMAGNE.

La grandeur de la Prusse est due tout entière à la maison de Hohenzollern, originaire de Souabe, et dont les membres devinrent princes de l'Empire sous Charles IV. En 1417, Frédéric VI de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg, acheta à Sigismond Ier l'électorat de Brandebourg, prit le nom de *Frédéric Ier* et fonda une dynastie dont les entreprises militaires furent brillamment secondées par les chevaliers teutoniques. En 1618, l'électeur *Jean Sigismond* hérita du duché de Prusse : la Prusse et le Brandebourg se trouvèrent donc réunis sous le sceptre des Hohenzollern, maîtres de tout le pays compris entre la Baltique et la Vistule. *Frédéric-Guillaume Ier* intervint dans les affaires européennes, organisa l'Etat prussien, créa une armée permanente, appela les victimes de la révocation de l'édit de Nantes, posa en un mot les bases de la grandeur de sa patrie. En 1701, la maison de Habsbourg reconnut *Frédéric III* (1688-1713) comme roi de Prusse sous le nom de Frédéric Ier, et l'Europe sanctionna le fait par le traité d'Utrecht. *Frédéric II*, le Grand (1740-1786), habile administrateur et grand capitaine, peupla ses Etats en y attirant un puissant courant d'immigration et agrandit fortement le territoire prussien, qui bénéficia des démembrements successifs de la Pologne. Vaincus à Valmy par la Révolution (1792), à Iéna par l'Empire (1806), et amoindris à Tilsitt (1807), les Prussiens prirent leur revanche contre nous à Leipzig, à Waterloo et au congrès de Vienne, où ils rentrèrent en possession des territoires perdus. La Prusse, entrée dans la Confédération germanique, y prit peu à peu au détriment de l'Autriche une influence qui, sous le règne de Guillaume (1861-1888), amena entre Vienne et Berlin, à la suite de la campagne du Danemark (1864), une rupture dont la victoire de Sadowa (1866) et l'exclusion de l'Autriche furent la conséquence. La Confédération de l'Allemagne du Nord remplaça l'ancienne Confédération germanique. Quatre ans plus tard, les Prussiens entrèrent en guerre avec la France, nous vainquirent grâce à l'incurie du gouvernement de Napoléon III et nous imposèrent le traité de Francfort, qui nous enleva l'Alsace-Lorraine (1871). Pendant la guerre, les Etats allemands avaient proclamé à Versailles le roi de Prusse empereur d'Allemagne sous le nom de Guillaume Ier. En dépit de la constitution qui régit le nouvel empire, le vrai et le seul maître de l'Allemagne n'est autre que le monarque qui règne à Berlin.



PRUSSE OCCIDENTALE, prov. de Prusse; 1,407,960 h. Cap. *Dantzig.*

PRUSSE ORIENTALE, prov. de Prusse; 1,958,858 h. Cap. *Kœnigsberg.*

PRUSSE RHÉNANE, prov. de Prusse; 4,344,802 h. Cap. *Coblentz.*

PRUTH [*le*], riv, d'Europe, sortant des Karpathes, qui se jette dans le Danube (riv. g.) et sépare la Russie de la Moldavie; 820 kil. C'est sur ce fleuve que Pierre le Grand, cerné par 150,000 Turcs, en 1711, fut sauvé de cette position critique par un traité que négocia sa femme Catherine.

PSAMMÉTIK Ier, prince de Saïs et

de Memphis, fondateur de la 26e dynastie égyptienne en 665 av. J.-C., m. en 611. — PSAMMÉTIK II, roi d'Egyte de la 26e dynastie, de 595 à 589 av. J.-C. — PSAMMÉTIK III, le *Psamménit* des auteurs classiques, roi d'Egypte, détrôné par les Perses en 525 av. J.-C.

PSAPHON, jeune Libyen qui désirant les honneurs divins avait instruit un grand nombre d'oiseaux à répéter : *Psaphon est un Dieu.* On rappelle ce trait à propos de ceux qui, pour se faire prôner, se créent des complaisants vantant partout leur mérite (*Myth.*).

Psaumes de David, chefs-d'œuvre de poésie lyrique, un des plus admirables livres de la Bible par l'éclat des images et la grandeur majestueuse des sujets.

PSIMOUTH, roi d'Egypte en 383 av. J.-C. (21e dynastie).

PSKOV, v. de Russie, ch.-l. de gouv., sur le lac Péïpous; 21,170 h. Le gouv. a 894,712 h.

PSYCHÉ, jeune fille d'une grande beauté, aimée de l'Amour (*Myth.*).

Psyché, poème mythologique, par La Fontaine, imitée d'un épisode de l'*Ane d'or*, d'Apulée (1669).

Psyché, tragédie-ballet en cinq actes et en vers libres, par Molière (1671).

Psyché, marbre de Pradier (Louvre).

Psyché par les zéphyrs (*Enlèvement de*), tableau de Prud'hon (1808).

PSYLLES, anc. peuplade de la Libaye, réputée pour jongler avec les serpents.

PTOLÉMAÏS, nom de plusieurs villes de l'antiquité ; la plus celèbre est celle de Syrie. V. ACRE (*Saint-Jean-d'*).

PTOLÉMÉE Ier, *Soter* ou *Lagus*, roi d'Egypte de 323 à 285 av. J.-C., monté sur le trône après la mort d'Alexandre le Grand et fondateur de la dynastie des Lagides ; — * PTOLÉMÉE II, *Philadelphe*, roi d'Egypte de 285 à 247 av. J.-C., protecteur des lettres et administrateur distingué ; PTOLÉMÉE III, *Evergète*, roi d'Egypte de 247 à 222 av. J.-C.; —PTOLÉMÉE IV, *Philopator*, roi d'Egypte de 222 à 205 av. J.-C. ; — PTOLÉMÉE V, *Epiphane*, roi d'Egypte de 205 à 181 av. J.-C., —PTOLÉMÉE VI, *Philométor*, roi d'Egypte de 181 à 146 av. J.-C. ; — PTOLÉMÉE VII, *Evergète*, roi d'Egypte de 149 à 117 av. J.-C. ; — PTOLÉMÉE VIII, *Soter*, roi d'Egypte de 117 à 107; il fut chassé d'Alexandrie où il rentra en 88 ; il régna de nouveau jusqu'en 81 av. J.-C. ; — PTOLÉMÉE IX ou ALEXANDRE Ier, roi d'Egypte de 107 à 88 av. J.-C. ; — PTOLÉMÉE X ou ALEXANDRE II, roi d'Egypte de 81 à 80 av. J.-C. ; — PTOLÉMÉE XI, *Aulète*, roi d'Egypte de 80 à 51 av. J.-C. ; — PTOLÉMÉE XII, roi d'Egypte de 51 à 47 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE XIII, *l'Enfant*, roi d'Egypte de 47 à 43 av. J.-C. ; — PTOLÉMÉE XIV, *Césarion*, fils de César et de Cléopâtre, roi d'Egypte de 42 à 30 av. J.-C.



* **PTOLÉMÉE,** célèbre astronome, né en Egypte (IIe siècle ap. J.-C.). Son système, qui consistait à placer la Terre au centre du monde et à en faire un corps fixe, a été renversé par celui de Copernic.



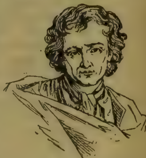
Publicains, fermiers des deniers publics chez les Romains. Ils percevaient les impôts à leurs risques et périls, s'occupaient des transports, des fournitures, et se distinguaient par leurs exactions.

PUBLIUS SYRUS, poète latin du Ier siècle av. J.-C., auteur de maximes.

PUEBLA-DE-LOS-ANGELES, v. du Mexique, sur le Yopez ; 75,000 h. Prise par les Français après un siège meurtrier, en 1863. L'Etat a 338,500 h.

PUFENDORFF (*Samuel*), célèbre publiciste allemand, né en Saxe, auteur du *Droit de la nature et des gens* (1632-1694).

* **PUGET** (*Pierre*), célèbre sculpteur et peintre français, né à Marseille, auteur de *Milon de Crotone*, de *Persée délivrant Andromède*, etc. (1632-1694).



PUGET-THÉNIERS, ch.-l. d'arr. (Alpes-Maritimes) ; sur le Var ; à 70 kil. N.-O. de Nice ; 1,571 h. Draps, cuirs. L'arr. a 6 cant., 48 comm., 23,633 h.

PUISAYE, petit pays de l'anc. France, faisait partie du Gâtinais orléanais.

PUISAYE (*comte de*), né à Mortagne-sur-Huisne (Orne), un des organisateurs de la chouannerie (1754-1827).

PUISEAUX, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Pithiviers ; 1,981 h. Ch. de f. P.-L.-M.

PUISEUX (*comte de*), gentilhomme fr., qui, pendant la Révolution, tenta d'enlever la reine du Temple (1768-1826). — HENRI, fils du précédent, aide de camp de Charette en Vendée, un des organisateurs de la prise d'armes de 1832 ; tué au service de dom Miguel (1804-1834).

PUJOL (*Abel de*), peintre français, né à Valenciennes (1785-1861).

PUJOLS (*jol*), ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne ; 745 h.

PULCHÉRIE (*ké*), fille d'Arcadius, née en 399, impératrice d'Orient de 414 à 453.

PULKOVA, village de Russie, près de Saint-Pétersbourg. Observatoire.

PÜLNA ou **PÜLLNA,** village de Bohême, près de Tœplitz. Eaux minérales.

PULTAVA ou **POLTAVA,** v. de Russie, ch.-l. de gouv.; 41,250 h. Charles XII y fut vaincu par Pierre le Grand en 1709. Le gouv. a 2,473,960 h.

PUNA, île du grand Océan, dans le golfe de Guayaquil, appartenant à l'Equateur.

Punch [*the*] (*le Polichinelle*), journal satirique anglais, fondé en 1841. Cette feuille, illustrée de dessins comiques, a dû sa fortune à la plume incisive de Thackeray et d'Albert Smith et au crayon du célèbre Cruikshand. C'est le *Charivari* anglais.

Puniques (*guerres*). On donne ce nom à la rivalité haineuse qui naquit entre Rome et Carthage et qui aboutit à la ruine de cette dernière après trois guerres longues et acharnées.

La première guerre punique (264-241) eut pour théâtre la Sicile, occupée en partie par les Carthaginois et que Rome jugeait avantageux de posséder. Les légions s'établirent sans peine dans l'île, et une flotte improvisée, victorieuse à Myles, près Palerme (260) et à Ecnome (256), débarqua des troupes en Afrique. Celles-ci ayant été rappelées après la défaite de Regulus (255), les hostilités se concentrèrent en Sicile. Vaincus à Panorme et aux îles Egates, les Carthaginois, quoique vainqueurs à Drépane, acceptèrent la paix de 241 (abandon de la Sicile, indemnité de guerre).

La seconde guerre punique (218-201) débuta par le siège de Sagonte par Annibal qui, prenant l'offensive, marcha sur l'Italie par la Gaule et les Alpes, écrasa les Romains au Tessin, à la Trébie (218), à Trasimène (217), à Cannes (216); mais, ne recevant aucun secours sérieux, le général carthaginois, affaibli par ses victoires mêmes, vit bientôt la fortune se tourner contre lui. Les Romains, reprenant courage, remportèrent quelques succès locaux, et, décidés à frapper un grand coup, envoyèrent Scipion en Afrique, où Annibal, rappelé d'Italie, fut vaincu à Zama (202). Carthage dut accepter une paix humiliante.

La troisième guerre punique (146) fut courte et décisive. Carthage, sous l'impulsion d'Annibal, s'était peu à peu fortifiée, ce qui arrachait sans cesse à Caton son : *Delenda est Carthago*. La voix du vieux Romain fut entendue. Sous prétexte que la République africaine avait violé le traité de 201 en faisant la guerre à Massinissa, les légions accoururent en Afrique, assiégèrent Carthage et la détruisirent de fond en comble.

PURE (*abbé de*), prédicateur et écrivain fr., né à Lyon, ridiculisé par Boileau (1634-1680).

Purgon (*Monsieur*), personnage du *Malade imaginaire*, comédie de Molière. Son nom, voué à un ridicule éternel, est devenu proverbial pour caractériser le médecin formaliste et ignorant, qui attache une importance capitale aux prescriptions les plus insignifiantes.

Puritains, sectaires presbytériens d'Angleterre et d'Ecosse, qui prétendaient s'attacher plus fidèlement que les autres au sens de l'Ecriture sainte. La révolution de 1648 fut presque tout entière l'œuvre des puritains, qui se confondirent pendant l'action avec les parlementaires.

Puritains d'Ecosse (*les*) ou les *Presbytériens*, roman de Walter Scott, dont le sujet est le fanatisme des sectaires qui, pendant les dernières années du règne des Stuarts, se soulevèrent à différentes reprises pour maintenir le libre exercice de leur culte (1817).

Puritains d'Ecosse [*les*] (*I Puritani di Scozia*), opéra en deux actes de Bellini (1835).

Puritains d'Amérique (*les*), roman de F. Cooper (1817).

PUTANGES, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 593 h. Sur l'Orne.

PUTEAUX, ch.-l. de c. du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 19,965 h. Sur la Seine; ch. de f. O.

PUTIPHAR, officier de la cour d'Egypte, maître de Joseph (*Bible*).

PUTRIDE (*mer*), partie S.-O. du Palus-Méotide ou mer d'Azov.

PUVIS DE CHAVANNES, peintre fr., né à Lyon en 1824; m. en 1898.

PUY (LE), *en Velay*, anc. capitale du Velay, ch.-l. du dép. de la Haute-Loire. Sur la Borne, affl. de la Loire; ch. de f. P.-L.-M.; à 566 kil. S.-S.-E. de Paris; 20,308 h. Evêché; école de sourds-muets. Vins, cuirs, bestiaux, dentelle et blonde. Patrie de Clément IV, du cardinal de Polignac, de Latour-Maubourg. En 1130, un concile tenu au Puy proclama pape Innocent II, à l'encontre des prétentions d'Anaclet; en 1381, un autre concile y délibéra sur l'hérésie des albigeois. L'arr. a 14 cant., 114 comm., 146,938 h.

PUY DE DÔME, montagne d'Auvergne; 1,465 m. d'altitude.

PUY-DE-DÔME (*dép. du*), départ. formé de parties inégales de l'Auvergne, du Bourbonnais et du Forez; préf. *Clermont-Ferrand;* s.-préf. *Riom*, *Thiers*, *Ambert*, *Issoire;* 5 arr., 50 cant., 470 com., 564,266 h. 13e corps d'armée; cour d'appel à Riom, évêché à Clermont. Ce dép. doit son nom au mont du *Puy-de-Dôme*.

PUYLAURENS, ch.l. de c. (Tarn), arr, de Lavaur, 4,585 h.

PUY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; 2,270 h. Près du Lot; ch. de f. Orl.

PUYMAURIN (*col de*), passage des Pyrénées conduisant d'Ax (Ariège) à Puycerda (Espagne).

PUYMIROL, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen; 1,219 h.

PUYSÉGUR (*Jacques-François*), maréchal de France, né à Paris (1656-1743) — Son parent, A.-M.-J., marquis de PUY-

SÉGUR, maréchal de camp sous Louis XVI, né à Buzancy (1751-1825).

Pycrochole, personnage du *Gargantua*, type comique du conquérant à la façon de Pyrrhus.

PYDNA, v. de Macédoine, sur le golfe Thermaïque, où Persée fut vaincu par Paul-Emile en 168 av. J.-C.

PYGMALION, sculpteur célèbre de l'antiquité; s'éprit de la statue de Galatée, qui était son propre ouvrage, et l'épousa après qu'elle eût été animée par Vénus (*Myth.*).

Pygmalion, célèbre tableau de Girodet (1819).

PYGMALION, roi légendaire de Tyr, frère de Didon.

PYGMÉES, peuple de nains, que les anciens faisaient vivre dans divers pays, notamment près des sources du Nil.

PYLADE, ami d'Oreste et mari d'Electre. V. ORESTE.

PYLOS, nom de plusieurs villes de l'ancienne Grèce, sur l'une desquelles régna Nestor.

PYLOS de Messénie, auj. *Navarin.*

PYRAME, jeune Babylonien, dont les amours avec Thisbé forment un épisode populaire de la mythologie antique.

Pyramides, monuments de l'ancienne Egypte, qui servaient de sépultures royales et dont les plus célèbres sont celles de Chéops, de Chéfren et de Mykérinos.

Pyramides (*bataille des*), nom donné à la victoire que Bonaparte remporta sur les Mameluks, près des pyramides d'Egypte, en 1798.

PYRAMUS, fleuve de l'Asie Mineure, anc. Cilicie; auj. *Djihoun.*

PYRÉNÉES, chaîne de montagnes entre la France et l'Espagne de 480 kil. environ, de Perpignan à Bayonne; points culminants : le mont Maudit ou Maladetta (3,404 m.); le mont Perdu (3,351 m.); le Vignemale (3,298 m.); le Balaïtous (3,146m.); pics du Midi (2,887 m. et 2,877m.); Canigou (2,785 m.); pic du Ger (2,613 m.); pic de Nethou; pic de Carlitte, de Montcalm; cols de Belate, de Perthus, de Canfranc, d'Ibagnetta, de Puymaurin, de Roncevaux; val d'Aran. Les sommets les plus élevés sont sur le versant espagnol.

On rappelle souvent, au sujet des Pyrénées, un mot de Louis XIV. Charles II, roi d'Espagne, avait institué en mourant pour son héritier Philippe, duc d'Anjou, qui fut proclamé roi sous le nom de Philippe V. *Il n'y a plus de Pyrénées*, s'écria Louis XIV en disant adieu au nouveau roi, son petit-fils. Ce mot a enrichi la langue d'une locution pittoresque, qui sert à faire comprendre qu'une fusion s'est opérée entre des familles, des peuples, des institutions, des coutumes, des idiomes, et que les barrières qui les séparaient ont cessé d'exister.

Pyrénées (*traité des*), conclu entre la France et l'Espagne (1659) et qui mit fin aux hostilités entre ces deux puissances par le mariage de Louis XIV avec la fille de Philippe IV.

PYRÉNÉES (*dép. des Basses-*), dép. formé du Béarn et de la basse Navarre; préf. *Pau*; s.-préf. *Bayonne*, *Orthez*, *Mauléon*, *Oloron*; 5 arr., 40 cant., 559 com., 425,027 h. 18e corps d'armée; cour d'appel à Pau; évêché à Bayonne. Ce dép. doit son nom à la partie occidentale des *Pyrénées* qui s'abaisse vers l'Océan.

PYRÉNÉES (*dép. des Hautes-*), dép. formé du Bigorre et d'une partie de la Gascogne; préf. *Tarbes*; s.-préf. *Bagnères*, *Argelès*; 3 arr., 26 cant., 480 comm.; 225,861 h. 12e corps d'armée; cour d'appel à Pau; évêché à Tarbes. Ce départ. doit son nom à sa position dans la partie la plus élevée de la chaîne des *Pyrénées.*

PYRÉNÉES-ORIENTALES (*dép. des*), dép. formé du Roussillon et de la Cerdagne; préf. *Perpignan*; s.-préf. *Prades*, *Céret*; 3 arr., 17 cant., 232 comm., 210,125 h. 16e corps d'armée; cour d'appel à Montpellier; évêché à Perpignan. Ce dép. doit son nom à sa position dans la partie orientale des *Pyrénées.*

PYRGOS, v. de Grèce; 8,800 h.

PYRRHA, femme de Deucalion (*Myth.*).

PYRRHON, philosophe grec du IVe s. avant notre ère. Il niait que l'homme pût atteindre à la vérité. Suivant lui, tous les êtres organisés, dans la nature, sont soumis à un renouvellement continuel; on ne peut donc pas les connaître. Parmi les hommes, on rencontre à chaque pas erreurs, contradictions de l'esprit, illusions des sens; la recherche de la vérité ne s'appuie donc sur rien de solide; à chaque proposition on peut opposer une proposition contraire également probable; par conséquent, le sage ne doit pas porter de jugements. Ainsi considéré, le scepticisme est la plus dangereuse des doctrines puisqu'il aboutit à une inaction absolue et à une ignorance complète. Le scepticisme n'est admissible, comme le recommandait Descartes, que sous forme de doute *provisoire*, en ce qu'il fait de l'examen la pierre de touche de nos impressions et de nos connaissances. Les sceptiques les plus célèbres, chez les modernes, sont : Montaigne, Bayle, Hume et Kant; mais leur scepticisme diffère beaucoup du doute systématique de Pyrrhon ou *pyrrhonisme.*



PYRRHUS, aussi appelé **Néoptolème**, fils d'Achille et de Déidamie (*Myth.*).

* **PYRRHUS**, roi d'Epire, célèbre par ses luttes contre les Romains. Il dirigea une expédition en Italie et fut vainqueur à Héraclée (280), puis à Asculum (279). Ce dernier succès lui coûta si cher qu'il répondit malicieusement aux félicitations

de ses généraux : *Encore une victoire comme celle-là et je suis perdu*, m ;s que l'on rap. pelle pour caractériser un succès onéreux. Pyrrhus fut tué à Argos (272 av, J.-C.) par une vieille femme qui lui jeta une tuile sur la tête du haut d'un toit.



* **PYTHAGORE**, fameux philosophe et mathématicien grec du VIe siècle v. J.-C., né à Samos, fondateur de la secte des pythagoriciens, partisan de la métempsycose. Il avait une morale élevée et astreignait ses disciples à une vie austère.

PYTHIAS, ami de Damon. V. *ce nom.*

PYTHIQUES (*jeux*), se célébraient à Delphes en l'honneur d'Apollon Pythien.

PYTHON, serpent monstrueux, tué sur le mont Parnasse par Apollon, qui fonda les jeux Pythiques en souvenir de sa victoire.

Q

QUADES, peuple de la Germanie, allié des Marcomans et campé au N. du Danube, en guerre avec les Romains sous Marc-Aurèle.

QUADRA-ET-VANCOUVER, île du grand Océan boréal, Colombie anglaise (Canada) ; ch.-l. *Victoria*.

Quaker, membre d'une secte religieuse répandue principalement en Angleterre et aux Etats-Unis. Les quakers, appelés aussi *trembleurs*, se réunissent dans des salles dépourvues le tout ornement et y attendent avec recueillement l'arrivée de l'Esprit saint. Si l'un d'eux sent l'inspiration, qui s'annonce par le *tremblement* de l'inspiré, il se lève, prend la parole, et tous l'écoutent en silence. Les quakers n'admettent aucun sacrement, ne prêtent pas serment en justice, refusent de porter les armes, regardant la guerre comme une lutte fratricide, tutoient tout le monde, n'admettent aucune hiérarchie ecclésiastique et ne se découvrent jamais, même devant le roi. Ils se distinguent, en général, par la pureté de leurs mœurs, leur probité et leur philanthropie.

Quand même, groupe de A. Mercié, symbolisant la défense de Belfort (1882).

Quarantaine le roy, institution que l'on doit à Philippe-Auguste et qui interdisait les guerres privées dans les quarante jours suivant le fait constitutif de l'injure. Quelques-uns l'attribuent à Louis IX.

QUARNERO, golfe du N. de l'Adriatique (côtes de Croatie, d'Istrie, de Dalmatie).

QUARRÉ-LES-TOMBES, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon ; 2,101 h.

Quarteniers, magistrats municipaux qui, avant 1789, étaient chargés de la police dans les divers quartiers de Paris.

Quarterly Review [*the*] (la *Revue trimestrielle*), un des plus importants recueils littéraires et politiques anglais, fondé en 1809 par Walter Scott.

Quasimodo, nom d'un des personnages de *Notre-Dame de Paris*, roman célèbre de Victor Hugo. Ce type, qui réunit la difformité physique la plus repoussante à la plus grande délicatesse de sentiments, n'est fait que de frappants contrastes.

Quatrains de Pibrac, stances morales, où l'on remarque la force des pensées et la beauté des maximes, mais dont le style un peu suranné fait qu'on ne les lit plus guère (1574).

QUATRE-BRAS, bourg de Belgique (Brabant). Combat du 16 juin 1815, l'avant-veille de Waterloo.

QUATRE-CANTONS (*lac des*), lac de Suisse, alimenté par la Reuss, entre les cantons d'Uri, d'Unterwald, de Schwitz et de Lucerne.

QUATREFAGES DE BRÉAU, naturaliste et anthropologiste fr., né à Berthezenne (Gard) en 1810.

QUATREMÈRE (*Étienne*), orientaliste français, né à Paris (1782-1857).

QUATREMÈRE DE QUINCY, savant archéologue français, né à Paris (1755-1849).

Quatre-Nations (*collège des*), fondé par Mazarin en 1661 pour l'instruction et l'entretien de 15 Italiens, 15 Alsaciens, 20 Flamands et 10 Roussillonnais, tous gentilshommes. Supprimé sous la Révolution.

Quatre vents de l'esprit (*les*), poème philosophique de Victor Hugo.

Quatre-vingt-treize, roman de Victor Hugo, tableau saisissant de la terrible année révolutionnaire (1873).

QUÉBEC, anc. cap. du Canada, ch.-l. de prov. Sur le Saint-Laurent ; 66,446 h. Université. Fondée par les Français en 1608. La prov. de Québec a 1,359,027 h.

QUEDLINBOURG, v. de Prusse (Saxe), sur la Bode ; 18,000 h.

QUEEN'S, comté d'Irlande, prov. de Leinster ; 73,125 h. Cap. *Maryborough*.

QUEENSLAND, prov. anglaise au N.-E. de l'Australie ; 309,913 h. Cap. *Brisbane*.

QUÉLEN [*lin*] (*de*), archevêque de Paris, né à Paris (1778-1839).

QUÉLUS (*comte de*), un des mignons de Henri III, tué en duel (1554-1578).

Quentin Durward, un des plus intéressants ouvrages de Walter Scott, qui a

pour sujet la peinture du caractère de Louis XI, ses démêlés avec Charles le Téméraire et la révolte des Liégeois contre ce dernier (1823).— Opéra-comique en trois actes de Gevaert (1858).

QUÉRARD, bibliographe français, né à Rennes (1797-1865).

QUERCY (*kèr*), m. dérivé de *Cadurci*, ancien pays de France, formant les départements du Tarn-et-Garonne et du Lot. Réuni au domaine royal en 1472.

QUERETARO, v. du Mexique, ch.-l. de l'Etat de son nom. L'empereur Maximilien y fut fusillé (19 juin 1867); 30,000 h. L'Etat a 213,560 h.

QUÉRIGUT, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix; 632 h.



* **QUESNAY**, économiste fr., né à Méré (Seine-et-Oise), fondateur de l'école des physiocrates (1694-1774).

QUESNEL [*kénel*] (*le Père*), théologien janséniste, né à Paris (1634-1719).

QUESNOY [*kénoi*] (**LE**), ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes; 3,844 h. Ch. de f. N. Place forte.

QUESNOY-SUR-DEULE (*ké*), ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; 5,328 h. Ch. de f. N.

Qu'est-ce que le tiers état? célèbre pamphlet politique de Sieyès, où l'auteur marque nettement son but par cette triple interrogation: Qu'est-ce que le tiers état? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? Rien. Que demande-t-il? A devenir quelque chose (1789).

QUESTEMBERT (*kès-tan-bèr*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 4,102 h. Ch. de f. Orl.

Questeur, magistrat romain chargé de la répartition et de la perception des deniers publics, fonction qui primitivement appartenait aux consuls. Sous l'empire, un *questeur du sacré palais* sorte de grand chancelier, fut chargé du dépôt et de la préparation des lois, de la tenue d'un registre des distinctions et pensions accordées par l'empereur, etc.

Questions naturelles, discussions scientifiques de Sénèque.

QUETTEHOU (*ké*), ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes; 1,238 h. Près la Manche.

QUIBERON, ch.-l. de c. (Morbihan), dans la presqu'île du même nom, arr. de Lorient; 2,884 h. Célèbre par la défaite que le général Hoche fit essuyer aux émigrés (1795).

QUICHUA-AYMARA, nom que l'on donne à la race indigène péruvienne, parce que cette race a pour représentants principaux la nation *Quichua* et la nation *Aymara*.

QUICHERAT (*Jules*), archéologue fr., né à Paris (1814-1882). — Son frère LOUIS, philologue, né à Paris en 1799.

QUIERZY-SUR-OISE. V. KIERSY.

Quiétisme. Cette doctrine mystique, qui fait consister la perfection chrétienne dans l'amour de Dieu et l'inaction de l'âme, sans œuvres extérieures, a eu des partisans à toutes les époques. Son chef le plus connu est le prêtre espagnol Molinos, qui, vers le milieu du XVIIe siècle, publia un livre ascétique idéalisant à tel point la religion qu'elle devenait incompréhensible au vulgaire. La célèbre Mme Guyon, femme d'une dévotion extatique, adopta les idées de Molinos et écrivit sur le *quiétisme*. Fénelon, dans son *Explication des maximes des saints*, ayant paru approuver cette doctrine, vit son livre attaqué violemment par Bossuet et censuré par le pape (1697). L'archevêque de Cambrai se soumit avec humilité, rétracta ses erreurs, et le quiétisme disparut alors presque entièrement.

QUIÉVRAIN, bg de Belgique; 3,134 h.

QUILIMANE, v. maritime de l'Afrique australe, sur le canal de Mozambique.

QUILLAN, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux; 2,411 h. Sur l'Aude; ch. de f. M.

QUILLEBEUF, ch.-l. de c. (Eure), arrond. de Pont-Audemer; 1,318 h. Sur la Seine.

QUILLET (*Claude*), médecin français et poète latin, né à Chinon (1602-1661).

QUILOA, v. de l'Afrique australe (Zanzibar); 15,000 h.

QUIMPER ou **QUIMPER-CORENTIN**, anc. cap. du comté de Cornouailles, ch.-l. du dép. du Finistère. Sur l'Odet; ch. de fer O.; à 590 kil. O. de Paris; 17,406 h. (*Quimpérois*). Evêché. Sardines, sel. Patrie de Hardouin, Fréron, Kerguelen, Laënnec. L'arr. a 9 cant., 65 com., 171,684 h.

QUIMPERLÉ, ch.-l. d'arr. (Finistère); au confl. de l'Ellé et de l'Isole, tributaires de l'Atlantique; ch. de f. O.; à 46 kil. S.-E. de Quimper; 8,149 h. (*Quimperlois*). Sardines, cidre, bois. Patrie de Dom Maurice et de La Villemarqué. L'arr. a 5 cant., 92 comm., 59,381 h.



* **QUINAULT**, poète fr. Ses premiers ouvrages lui valurent les attaques de Boileau, mais ses opéras, dont Lulli composait la musique, lui assurèrent une bonne place parmi les poètes lyriques (1635-1688).

QUINCY, v. des Etats-Unis (Massachussets); 28,000 h.

QUINET (*Edgar*), poète, philosophe et historien français, né à Bourg. Philosophe hardi, penseur profond, historien éminent, politique passionément épris

de liberté, Quinet *fut un des plus grands remueurs d'idées du XIXe s. Ses œuvres les plus considérables sont *Ahasvérus* et *la Révolution* (1803-1875).



QUINETTE, conventionnel, né à Soissons (1762-1821).

QUINGEY (*kingé*), ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon ; 945 h.

QUI-NHONE, port de l'Annam.

QUINTANA, poète lyrique et dramatique espagnol, né à Madrid (1772-1857).

QUINTANAR, v. d'Espagne, prov. de Tolède ; 6,675 h.

QUINTE-CURCE, historien latin du Ier s., aut. d'une *Histoire d'Alexandre*.

QUINTILIEN (*ku-in*), célèbre rhéteur latin. Esprit grave et judicieux, il réagit contre la tendance de ses contemporains à faire de l'éloquence un métier de jurisconsulte et d'avocat (42-120).

QUINTIN, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc ; 3,186 h.

Quinze-Vingts (*les*), célèbre hospice fondé à Paris au XIIIe siècle, pour servir d'asile aux aveugles.

QUIRINAL (*mont*), l'une des collines sur lesquelles était bâtie l'ancienneRome.

QUIROGA, général et administrateur espagnol (1784-1841).

QUIROS, anc. nom des Nouvelles-Hébrides, découvertes par Quiros.

QUISSAC, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan ; 1,516 h. Ch. de f. P.-L.-M.

QUITARD, grammairien fr., né à Vabres [Aveyron] (1792-1882).

QUITO (*ki*), cap. de la République de l'Equateur ; 80,000 h. Altitude 2,850 m. Université. Tremblements de terre mémorables en 1755 et 1797.

R

RAAB, v. forte de Hongrie ; 21,000 h.

Rabagas, comédie politique en cinq actes, de V. Sardou (1872).

RABASTENS, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac ; 4,985h. Sur le Tarn ; ch. de f. Orl.

RABASTENS, ch.-l. de c. (Htes-Pyrénées), arr. de Tarbes ; 1,201 h. Ch. de f. M.

RABAT ou **ARBATE**, v. forte et maritime du Maroc ; 30,000 h.

RABAUT-SAINT-ÉTIENNE, conventionnel girondin, né à Nîmes (1743-93).

* **RABELAIS** (*François*), écrivain français, né à Chinon, curé de Meudon, auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel*. Cette œuvre monumentale ne périra pas, non seulement parce qu'elle est puissamment originale, mais aussi parce que, sous les crudités de langage, le scepticisme et les folles imaginations, on sent une critique supérieure, un vif amour de l'humanité, la passion de la justice et le culte de la vraie science (1495-1553).



* **RACAN**, poète fr., né à La Roche-Racan (Touraine), auteur des *Bergeries* (1589-1670).



Races humaines. Voir *partie de la Langue*.

RACHEL, épouse de Jacob (*Bible*).

* **RACHEL**, célèbre tragédienne fr., née en Suisse (1821-1858).



Rachimbourgs, terme que l'on rencontre dans les lois franques et qui désigne les notables dont les comtes s'entouraient lors qu'ils rendaient la justice. Les rachimbourgs n'avaient pas qualité pour prononcer une peine, mais seulement une *composition*.

* **RACINE** (*Jean*), célèbre poète tragique français, né à La Ferté-Milon, le rival de Corneille, mais dans un genre plus doux, plus idéal. Il a porté la langue française à son plus haut point de perfection dans ses tragédies, dont les principales sont : *Andromaque* (1667), *Britannicus* (1669), *Mithridate* (1673), *Iphigénie* (1674), *Phèdre* (1677), *Esther* (1689) et *Athalie*, le chef-d'œuvre de notre scène. On lui doit aussi une comédie, les *Plaideurs* (1669), qui est un modèle de fine plaisanterie (1639-1699).



RACINE (*Louis*), fils du précéd., né à Paris, aut. du poème de la *Religion* (1692-1763).

RADCLIFFE (*Anne*), célèbre romancière anglaise, née à Londres. Ses ouvrages durent leur vogue aux incidents mer-

veilleux ou dramatiques dont ils sont remplis (1764-1823).

Radeau de la Méduse. V. *Méduse*.

RADEGONDE (*sainte*), épouse de Clotaire Ier, fondatrice du monastère de Sainte-Croix, à Poitiers (521-587).

RADET (*J.-B.*), spirituel vaudevilliste français, né à Dijon (1752-1830).

RADET, général français, né à Stenay [Meuse] (1762-1825).

RADETZKY, feld-maréchal autrichien, né en Bohême, vainqueur de Charles-Albert à Novarre en 1849 (1766-1858).

RADJPOUTANA ou **RADJASTÂN**, Etat indigène au N.-O. de l'Inde; 10,300,000 h.

RADNOR, comté d'Angleterre, pays de Galles; 23,528 h. Cap. *Presteign*.

RADZIVILL, nom d'une ancienne et illustre famille lithuanienne. L'un de ses membres, CHARLES-STANISLAS, lutta de toutes ses forces contre l'annexion de son pays à la Russie (1734-1790).

RAFFET, peintre et dessinateur français, né à Paris (1804-1860).

RAGLAN (*lord*), général anglais, m. du choléra au siège de Sébastopol (1788-1855).

RAGUSE, v. d'Autriche (Dalmatie), sur l'Adriatique; 24,341 h. (*Ragusains*).

Raison (*culte de la*); religion spiritualiste établie en 1793 sur la proposition de Chaumette et disparue avec lui en 1794.

* **RALEIGH** (*Walter*), célèbre favori d'Elisabeth, reine d'Angleterre, exécuté sous Jacques Ier. Il fut à la fois diplomate, homme d'Etat, navigateur et écrivain distingué (1552-1618).



RAMA, l'une des incarnations de Vichnou dans la mythologie hindoue.

Râmayana, poème sanscrit, à la fois religieux et épique, de Valmiki. Il peut être considéré, avec le *Mahabharata*, comme l'*Iliade* et l'*Odyssée* de l'Inde.

RAMBEAUD, général fr., né à Voiron, tué à Saint-Jean-d'Acre (1745-1799).

RAMBERVILLERS, ch.-l. de c. (Vosges), arrond. d'Epinal; 5,735 h. Ch. de f. E.

RAMBOUILLET, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise), sur la limite S. de la forêt de Rambouillet; ch. de f. O., à 32 kil. S.-O. de Versailles; 5,897 h. Ancien château royal. Moutons, bestiaux, laine, grains, bois. Patrie de Mme de La Sablière et de Julie d'Angennes. L'arr. a 6 cant., 121 comm., 69,749 h.

Rambouillet (*hôtel de*), nom désignant une société de personnes spirituelles qui se réunissaient chez la marquise de Rambouillet (1588-1665) et qui exercèrent une heureuse influence sur les progrès de la littérature de 1635 à 1665.

RAMBUTEAU, administrateur français, né à Mâcon (1781-1869).

* **RAMEAU**, célèbre compositeur français, né à Dijon (1683-1764).



Rameau d'or, (*le*), tableau de Turner, galerie Vernon (Angleterre). Enée, conduit par la sybille, s'empare du rameau d'or qui doit lui servir de talisman dans sa visite aux Enfers. Grande beauté de lignes, coloris excellent.

RAMÉE (*Daniel*), architecte fr., né à Hambourg (1806-1887).

RAMEL, général français, né à Cahors, assassiné à Toulouse, par les sicaires du parti royaliste (1768-1815).

RAMERUPT, ch.-l. de c. (Aube), arr. d'Arcis-sur-Aube; 502 h. Sur l'Aube.

Ramesseion, palais de Ramsès II, dont les ruines se voient encore à Thèbes.

RAMEY (*Claude*), statuaire français, né à Dijon (1754-1838).

RAMGANGA (*le*), fl. de l'Hindoustan tributaire du Gange; 450 kil.

RAMILLIES, village de Belgique, près de Louvain, où Malborough vainquit Villeroi en 1706.

Raminagrobis, personnage de *Gargantua*. que Pantagruel et Panurge prennent pour arbitre. Dans La Fontaine, Raminagrobis est le chat que la belette et le petit lapin prennent pour juge.

RAMPON, général français, né à Saint-Fortunat [Ardèche] (1759-1842).

RAMPOUR, v. de l'Hindoustan (Pendjab); 74,250 h.

RAMSAY, littérateur français, né à Ayr [Ecosse] (1686-1743).

RAMSÈS Ier, roi égyptien (19e dynastie); — * RAMSÈS II, plus connu sous le nom de Sésostris; fit la guerre en Syrie et s'allia avec les Héthéens après avoir été longtemps avec eux en état d'hostilité; sa momie a été découverte en 1886. La 20e dynastie compte dix rois du nom de Ramsès.



RAMSGATE, v. d'Angleterre (comté de Kent), à l'embouchure de la Tamise; 22,600 h.

RAMUS (*Pierre La Ramée*, dit), philosophe et grammairien fr., tué à la Saint-Barthélemy (1515-1572).

RANAVALO-MANJAKA III, reine de Madagascar née en 1862; montée sur le trône en 1883.

RANCE (*la*), fleuve de France, passe à Dinan et se jette dans la Manche; 80 kil.

RANCÉ (*l'abbé de*), réformateur de la Trappe, né à Paris (1626-1700).

RANDAN, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1,694 h.

RANDERS, v. maritime du Danemark (Jutland); 17,000 h.

RANDON, maréchal de France, né à Grenoble. Il fut ministre de la Guerre en 1851 et soumit la Kabylie (1795-1870).

RANGAEN ou **RANGOON**, cap. de la Basse-Birmanie, près de l'embouchure de l'Iraouaddy; 181,176 h.

RANIERI (*Ant.*), écrivain italien, né à Naples (1806-1888).

RANKE (*Léopold de*), célèbre historien allemand (1795-1886).

RANTZAU (*Jean, comte de*), général danois (1492-1565). — Son fils JOSIAS, homme d'Etat danois (1526-1598); — JOSIAS, comte de Rantzau, leur parent, maréchal de France, né dans le Holstein (1609-1650).

Ranz des vaches, air bucolique que les bouviers de la Suisse jouent sur la cornemuse. Autrefois, dans les régiments suisses à la solde de la France, la musique jouait souvent cet air. Mais il avait un charme si puissant pour les soldats, à qui il rappelait la patrie, qu'on finit par l'interdire, pour mettre un terme aux désertions qu'il occasionnait.

RAON-L'ÉTAPE (*ra-on*), ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié; 4,036 h. Sur la Meurthe; ch. de f. E.

RAOUL, roi de France de 923 à 936. Il lutta contre les Normands et les Hongrois.

RAOUL Ier, comte de Vermandois de 1102 à 1151; — RAOUL II, comte de Vermandois de 1151 à 1168.

RAPA, île française de l'Océanie.

RAPHAËL, archange qui conduisit Tobie au pays des Mèdes (*Bible*).

* **RAPHAËL SANZIO**, célèbre peintre, sculpteur et architecte de l'école romaine, né à Urbino. Avec Léonard de Vinci et Michel-Ange, il est la plus haute personnification du génie de la Renaissance. Non seulement il réunit à un haut degré les qualités qui constituent le grand artiste, mais il sut associer l'étude consciencieuse de la nature à la recherche de l'idéal. Bien que mort à la fleur de l'âge, il a laissé une foule de chefs-d'œuvre : la *Sainte Famille*, la *Belle Jardinière, Saint Michel terrassant le démon, Dispute du Saint-Sacrement, Ecole d'Athènes*, le *Parnasse*, les fresques des *Chambres* et des *Loges* du Vatican (1483-1520).



Raphaël au Vatican, tableau d'Horace Vernet (1833).

Raphaël, ouvrage de Lamartine, fragment détaché des *Confidences* (1849).

RAPIDE (*le*), r. des Etats-Unis (Missouri), tributaire du Missouri; 730 kil.

RAPIN (*Nicolas*), poète fr., né à Fontenay-le-Comte, un des auteurs de la *Satire Ménippée* (1540-1608).

RAPIN (*le Père*), jésuite, né à Tours, auteur de poésies latines (1621-1687).

RAPIN DE THOYRAS, historien français, né à Castres (1771-1825).

RAPP, général français, né à Colmar. Il se défendit un an à Dantzig (1773-1821).

RAPPAHANNOCK (*le*), fl. des Etats-Unis, originaire des montagnes Bleues, se jette dans la baie de Chesapeake; 280 kil.

RASPAIL, médecin et homme politique fr., né à Carpentras (1794-1878).

RASTADT, v. d'Allemagne, grand-duché de Bade; 11,745 h. Il s'y tint deux congrès : le premier (1713-1714) qui mit fin à la guerre de la succession d'Espagne; le second (1797-1799) pour amener la paix entre la France et l'Allemagne.

Rastignac, type créé par Balzac. C'est un de ces dandys à l'aide desquels il a peint la haute vie sous la Restauration.

RATIBOR, v. de Prusse (Silésie), sur l'Oder; 21,000 h.

RATISBONNE, v. de Bavière, sur le Danube; 36,024 h. Les Français y remportèrent une victoire (1809).

RATISBONNE (*Louis*), littérateur fr., auteur de la *Comédie enfantine*, né à Strasbourg (1827-1900).

RATHERY, historien et littérateur fr., né à Paris (1807-1875).

RATTAZZI (*Urbain*), homme d'Etat italien, né à Alexandrie (1808-1873).

RAU, orientaliste allemand (1603-1677).

RAU, jurisconsulte fr., né à Saverne (1803-1877).

RAUCH, sculpteur prussien (1777-1857).

RAUCOURT, tragédienne fr., née à Dombasle (1753-1815).

RAUCOURT, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Sedan; 1,833 h. Ch. de f. N. et E.

RAVAILLAC, assassin de Henri IV, né à Angoulême, m. écartelé (1578-1610).

RAVENNE, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom; 60.334 h. Cap. de l'empire d'Occident sous Honorius, puis d'un exarchat donné au saint-siège par Pépin le Bref. — Bataille gagnée par les Français sur l'armée hispano-papale et dans laquelle périt Gaston de Foix (1512). La prov. a 221,115 h.

RAVEZ, homme politique fr., né à Rive-de-Gier (1770-1849).

RAVIGNAN (*le Père de*), jésuite et prédicateur fr., né à Bayonne (1795-1858).

Ravissement de saint Paul (*le*), chef-d'œuvre de Poussin (Louvre).

RAWLINSON, archéologue et orientaliste anglais, né en 1810.

RAYET (*Olivier*), archéologue français (1848-1887).

RAYMOND Ier, comte de Toulouse de 852 à 864; — RAYMOND II, comte de Toulouse de 918 à 923; — RAYMOND III, comte de Toulouse de 923 à 950; — RAYMOND IV, comte de Toulouse de 1088 à 1105, l'un des chefs de la 1re Croisade; — RAYMOND V, comte de Toulouse de 1148 à 1194; — RAYMOND VI, comte de Toulouse en 1194, dépouillé de ses Etats par Simon de Montfort, m. en 1222; —

RAYMOND VII, fils du précédent, né à Beaucaire, comte de Toulouse de 1222 à 1249, lutta avec succès contre Amaury de Montfort.

RAYNAL (*l'abbé*), littérateur fr., né à Saint-Geniez [Aveyron] (1713-1796).

RAYNOUARD, littérateur et historien fr., né à Brignoles (Var), auteur des *Templiers* (1761-1836).

Rayons et les ombres (*les*), beau recueil de poésies par V. Hugo (1840).

Razzia en Ecosse (*Une*), tableau de Rosa Bonheur (1867).

RAZ (*pointe du*), cap à l'extrémité occidentale du Finistère, vis-à-vis l'île de Sein.

RÉ (*île de*), île de l'océan Atlantique, dépend du dép. de la Charente-inférieure, forme 2 cant., dont les ch.-l sont Saint-Martin et Ars ; 15,657 h.

READING, v. d'Angleterre ; 42,000 h. Sur la Tamise.

READING, v. des Etats-Unis (Pensylvanie) ; 43,000 h.

RÉAL (*André*), conventionnel fr., né à Grenoble (1752-1832).

RÉAL (*comte*), préfet de police sous l'Empire, né à Chatou (Seine-et-Oise) (1757-1834).

RÉALMONT, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi ; 3,803 h.

* **RÉAUMUR**, physicien et naturaliste fr., inventeur du thermomètre qui porte son nom, né à La Rochelle (1683-1757).



Réalistes, nom donné aux philosophes scolastiques qui croyaient à l'existence réelle des universaux ou idées générales. Ils avaient pour adversaires les *nominalistes*, pour qui les idées générales ne sont que des noms et de vains mots. Les réalistes procèdent de Platon et de l'école d'Alexandrie, les nominalistes d'Aristote

REBAIS, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Coulommiers ; 1,288 h.

RÉBECCA, fille de Bathuel et femme d'Isaac, mère d'Esaü et de Jacob.

Rébecca à la fontaine, tableau de Poussin (Louvre) ; — de Murillo (Madrid) ; — d'Horace Vernet (1833).

REBER, compositeur de musique fr., né à Mulhouse (1807-1880).

REBOUL (*Jean*), né à Nîmes. Simple boulanger ; il publia des poésies (1796-1864).

RÉCAMIER, médecin fr., né à Cressin [Ain] (1774-1852).

RÉCAMIER (*Mme*), née à Lyon, femme célèbre par son esprit, sa beauté et son salon de l'Abbaye-au-Bois, où elle réunit la plus brillante société (1777-1849).

RÉCARÈDE Ier, roi des Wisigoths d'Espagne de 586 à 601.

RECEY-SUR-OURCE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon ; 884 h. Ch. de f. E.

Recherche de la vérité, traité philosophique de Malebranche, l'œuvre capitale de cet auteur, qui s'y montre disciple indépendant de Descartes (1674).

Recherche de l'absolu (*la*), un des principaux ouvrages de H. de Balzac, sur les tourments d'esprit d'un alchimiste (1842-1852).

Recherches sur la France, ouvrage de Pasquier, riche en aperçus et plein d'érudition (1561).

Recherches sur l'entendement humain, ouvrage clair et solide du philosophe écossais Thomas Reid (1763).

Recherches physiologiques sur la vie et la mort, traité remarquable, un des principaux ouvrages de Bichat (1800).

RÉCHICOURT, ancien ch.-l. de c. (Meurthe) ; cédé à l'Allemagne ; 900 h.

RECHT, v. de Perse, ch.-l. du Ghilan, près de la Caspienne; 42,000 h. Soie, coton.

RECIFE, V. PERNAMBOUC.

Récits d'un grand père, par Walter Scott (1828), recueil de contes devenu classique.

RECLUS (*Elisée*), célèbre géographe français, né à Sainte-Foy-la-Grande en 1830.

Recommandation, acte par lequel, au moyen âge, un homme faible et sans défense se mettait sous la tutelle d'un homme puissant. La tutelle qui résultait de la recommandation s'appelait *mainbournie*.

Réconciliation (*la*) ou les *Deux Frères*, drame de Kotzebue, une de ses meilleures pièces (XVIIIe siècle).

Récréations académiques, ouvrage de Linné ; dissertations ingénieuses sur l'histoire naturelle (1749-1763).

Recueillements poétiques, ouvrage lyrique de Lamartine, inférieur à ses premières compositions (1839).

REDI, savant naturaliste italien, né à Arezzo (1626-1694).

REDON, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine) ; sur la Vilaine ; ch. de fer O. et Orl.; à 65 kil. S.-O. de Rennes ; 6,929 h. Pêcheries, cabotage. L'arr. a 7 cant., 53 comm., 93,445 h.

REDOUTÉ, peintre fr., né en Belgique, surnommé le *Raphaël des fleurs* (1759-1840).

Réflexions sur Lekain et sur l'art théâtral, ouvrage intéressant du fameux tragédien Talma (1825).

Réforme ou **Réformation**. La Réforme, dont la conséquence immédiate a été de rompre l'unité religieuse de l'Europe occidentale, a fait triompher finalement dans les pays catholiques le principe de la liberté de conscience. Préparée par les hérésies de Wiclef et de Jean Huss, elle eût pour instigateur Martin Luther qui, mis au ban de l'empire et excommunié pour s'être élevé en 1517

contre la vente des indulgences, se retira à la Wartburg, d'où il dirigea le mouvement contre le catholicisme romain. A sa mort (1546), les *luthériens*, condamnés par le concile de Trente, se soulevèrent, mais furent vaincus à Muhlberg (1547); cependant, la paix d'Augsbourg (1555), qui mit fin aux hostilités, leur reconnut la liberté du culte.

En Suède, Gustave Wasa, après avoir délivré sa patrie de la tyrannie de Christian II, de Danemark (1523), résolut de l'affranchir de la domination du clergé catholique et lui imposa la religion réformée. Dans le même temps, le protestantisme s'introduisit en Danemark, à la faveur des dissensions qui séparaient l'Eglise et la royauté.

En Suisse, la Réforme fut propagée par Zwingle, curé de Zurich, qui, contrairement à la doctrine de Luther, nia la présence réelle dans l'eucharistie (1525). C'est dans ce pays que Jean Calvin, obligé de quitter la France (1532), vint s'établir pour prêcher sa doctrine, laquelle réduit à deux les sacrements (baptême et cène), nie la présence réelle, admet l'élection des pasteurs par les fidèles, abolit l'épiscopat, et repousse la pénitence. Pasteur de l'Eglise de Genève (1555), il fut puissamment aidé par Théodore de Bèze.

L'Angleterre se sépara du saint-siège en 1531, sous Henri VIII, et se convertit au protestantisme sous Edouard VI (1547-1553). Marie Tudor (1553-1559) voulut y rétablir le catholicisme, mais Elisabeth, par le *bill d'uniformité*, donna à l'anglicanisme son organisation définitive (1562). Pendant la minorité de Marie Stuart, la Réforme fut prêchée en Ecosse par John Knox; elle coûta la vie à l'héritière de Jacques V.

De Flandre, où elle se répandit de bonne heure, la Réforme gagna les Pays-Bas où elle triompha, malgré les mesures prises par Philippe II pour en arrêter la propagation. Ce roi d'Espagne, pour réaliser l'unité religieuse de la péninsule, y persécuta les Maures aussi bien que les luthériens, et l'on n'ignore pas que, en France, il prêta son concours à la Ligue.

La Réforme avait pris naissance en France sous François Ier qui la toléra d'abord et la réprima ensuite (massacre des Vaudois, 1545). Sous Henri II, ses adeptes devinrent de plus en plus nombreux. Sous François II, les Guises réprimèrent cruellement la conjuration d'Amboise (1559). L'Hospital s'efforça de faire triompher à la cour les principes de tolérance (édits de Romorantin, 1560, et de janvier 1562), mais le duc de Guise déchaîna la lutte par le massacre de Vassy (1562), qui marque le début des guerres de religion. V. *Religion* (guerres de).

Régale, droit qu'avaient les rois de France : 1º de percevoir les revenus des évêchés et archevêchés sans titulaires; 2º de nommer aux bénéfices qui en relevaient.

Régence. Ce nom, qui désigne tout gouvernement établi pendant la minorité ou l'absence d'un souverain, se dit particulièrement de l'administration de Philippe d'Orléans, sous la minorité de Louis XV (1715-1723).

RÉGENCES BARBARESQUES, nom donné aux Etats de Tunis, de Tripoli et autrefois d'Alger, avant la conquête française.

Régents (*les*), tableaux de G. Flinck; de Ferd. Bol, au Leprosenhuys, à Amsterdam; — de Fr. Hals, à Harlem.

REGGIO, v. d'Italie, ch.-l. de prov. (Calabre Ultérieure Ire); sur le détroit de Messine; 23,836 h. La prov. a 355,608 h.

REGGIO d'Émilie, v. d'Italie; ch.-l. de prov.; 19,000 h. Evêché. Patrie de l'Arioste. La prov. a 240,635 h.

RÉGILLE, lac et v. des Sabins où le dictateur Posthumius vainquit les Latins en 449 av. J.-C.

RÉGILLIEN (*Quintus Nomus*), Dace qui se fit proclamer empereur en Mésie (261) et fut tué, dit-on, par ses soldats.

REGINON, abbé prussien, auteur d'une *Chronique* (891-915).

REGNARD, poète comique français, né à Paris, auteur du *Joueur*, son chef-d'œuvre, du *Distrait*, du *Légataire universel*, etc. (1655-1709).



REGNAUD DE SAINT-JEAN-D'ANGELY, homme d'Etat français, né à St-Fargeau [Yonne] (1762-1819).

REGNAULT, peintre d'histoire fr., né à Paris (1754-1829).

REGNAULT (*Henri*), peintre fr., né à Paris, tué à la bat. de Buzenval (1843-1871).

Règne animal, distribué d'après son organisation (*le*), savant ouvrage de Georges Cuvier (1816).

Règnes de la nature (*les Trois*), poème descriptif de Delille (1809).

* **RÉGNIER** (*Mathurin*), poète satirique français, né à Chartres. Ses vers sont pleins de verve et d'énergie, mais licencieux (1573-1613).



RÉGNIER, duc de Massa, homme d'État franç., né à Blamont [Meurthe] (1736-1814).

RÉGNIER (*Adolphe*), philologue et érudit français, né à Mayence (1804-1885).

RÉGNIER-DESMARAIS, grammai-

rien et littérateur fr.; né à Paris (1632-1713).

REGULUS, consul en 267 et en 256 av. J.-C., un des types les plus purs de ces vieux Romains pauvres, désintéressés et dont toutes les passions se résumaient en une seule, l'amour de la patrie. Tombé entre les mains des Carthaginois, il fut envoyé à Rome, sur sa parole, pour proposer un échange de prisonniers et dissuada héroïquement le sénat d'accepter les propositions de Carthage. Après avoir résisté aux embrassements de sa femme Marcia et de ses enfants, aux supplications de tous ses amis, il retourna à Carthage où l'attendaient les plus horribles supplices.

REICHA, compositeur allemand, né à Prague, professeur à Paris (1770-1836).

REICHENBERG, ville d'Autriche-Hongrie (Bohême); 28,090 h.

Reichsrath, Parlement autrichien.

REICHSTADT (*rèche-state*), v. des Etats autrichiens (Bohême); 2,875 h.

REICHSTADT (*duc de*), titre porté par le fils de Napoléon Ier après 1814.

Reichstag, Parlement de l'empire d'Allemagne.

REID (*Thomas*), célèbre philosophe écossais, dont la doctrine, opposée à l'idéalisme de Berkeley et au scepticisme de Hume, repose sur l'expérience psychologique et le sens commun (1710-1796).

REIGNIER, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien; 1,824 h.

REIKIAVIK, cap. de l'Islande; sur la côte O.; 1,200 h.

REILLANNE, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier; 1,311 h.

REILLE (*comte*), maréchal de France, né à Antibes (1775-1860).

REIMS, ch.-l. d'arr. (Marne); sur la Vesle, affl. de l'Aisne; ch. de fer N. et E.; à 43 kil. N.-O. de Châlons-sur-Marne; 107,200 h. (*Rémois*). Archevêché et cathédrale célèbre. Draps, mérinos, flanelles et châles; jambons, biscuits et pain d'épice. Patrie de Colbert, Gobelin, Robert Nanteuil, Drouet d'Erlon. Le baptême de Clovis par l'évêque saint Remi en 496 conféra à cette métropole le privilège du sacre des rois de France. En 1429, Jeanne Darc y fit sacrer Charles VII. L'arr. a 11 cant., 180 comm., 198,111 h.

REINAUD (*Joseph*), arabisant fr., né à Lambesc (1795-1867).

Reine de Chypre (*la*), opéra en cinq actes, d'Halévy (1841).

Reine de Saba visitant Salomon (*la*), tableau de Paul Véronèse (Turin).

Reine de Saba (*l'Embarquement de la*), chef-d'œuvre de Claude Lorrain (National Gallery).

Reine des fées (*la*), poème célèbre de l'Anglais Spenser, en douze chants (1596).

REINHARD, théologien protestant et moraliste de l'Allemagne (1753-1812).

REINHOLD, philosophe allemand, né à Vienne (1758-1823).

REINOSA (*sierra de*), monts des Cantabres (Espagne); source de l'Ebre.

REICHSHOFFEN, anc. bourg du Bas-Rhin; cédé à l'Allemagne. Combat entre le corps d'armée de Mac-Mahon et l'armée allemande (août 1870).

Reichshoffen, tableau de Morot, 1887, musée du Luxembourg.

Reisebilder ou *Impressions de voyages*, ouvrage fantaisiste de H. Heine (1826).

REISET, général français, né à Colmar (1775-1836).

Relief, droit que l'on devait au seigneur toutes les fois que le fief en vasselage changeait de maître autrement que par succession directe ou par vente. Ainsi, le droit de relief était dû chaque fois qu'un fief passait par héritage à une branche collatérale.

Religion (*guerres de*). Nées de la Réforme (v. *ce mot*) et précipitées par le massacre de Vassy (1562), les *guerres de religion*, au nombre de huit, ensanglantèrent la France de 1562 à 1598. En voici la liste chronologique, avec l'indication des événements qui les signalèrent :

Première guerre de religion (1562-1563). — Bataille de Dreux; assassinat du duc de Guise; paix d'Amboise.

Deuxième guerre de religion (1567-1568). — Massacres de Nîmes; siège de Chartres; paix de Longjumeau.

Troisième guerre de religion (1568-1570). — Batailles de Jarnac et de Moncontour; paix de Saint-Germain-en-Laye.

Quatrième guerre de religion (1572-1573). — Siège de La Rochelle.

Cinquième guerre de religion (1574-1576). — Prise de Saint-Jean-d'Angély par La Noue, de Saint-Lô et Valognes par Montgommery.

Sixième guerre de religion (1577). — Traité de Bergerac.

Septième guerre de religion (1579-1580). — Convention de Fleix (Périgord).

Huitième guerre de religion (1585-1598). — Bataille de Coutras; journée des barricades; siège de Paris par Henri III et Henri de Béarn; meurtre de Henri III; batailles d'Arques (1589) et d'Ivry (1590); états de la Ligue (1593); abjuration de Henri IV (1593); son entrée à Paris (1594); édit de Nantes (1598).

Religion (*la*), poème en six chants, par Louis Racine (1742).

Religion vengée (*la*), poème estimable du cardinal de Bernis (1797).

Religions (*la Science des*), par Emile Burnouf (1872); exposé remarquable des principaux concepts religieux.

Religions (*Manuel de l'histoire des*); par C.-P. Tiele (1876); résumé synthétique et impartial.

Religions (*Histoire des*), par A. Réville (1881 et années suiv.); résumé substantiel des leçons faites par l'auteur au Collège de France.

Religions de l'antiquité (*les*), par F. Creuzer (1819-1821); ouvrage utile à consulter, bien qu'il ait beaucoup vieilli.

Creuzer prétend démontrer le symbolisme primitif de toutes les religions antiques.

Religion (*Lectures sur la science de la*), et **Religion** (*Lectures sur l'origine et le développement de la*), par Max Müller (1873 et 1878). Suivant l'auteur, les créateurs des mythes n'auraient voulu exprimer que des images, et c'est aux générations suivantes que l'on serait redevable des représentations personnelles.

RÉMALARD, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne; 1,743 h. Sur l'Huisne; ch. de f. O.

Remarques sur la langue française, ouvrage du savant Vaugelas, qui a contribué à fixer notre langue (1647).

***REMBRANDT**, illustre peintre de l'école hollandaise, né à Leyde. Il est le chef de la réaction contre l'école italienne, réaction entreprise au nom de la nature contre la pompe classique de la composition, la pureté traditionnelle de la ligne, la noblesse théâtrale des attitudes, la froide sobriété des couleurs. Personne ne conteste sa puissance, la richesse éblouissante de son pinceau, sa science du clair-obscur, la vie de ses carnations, la fine harmonie de l'ensemble, la vigueur des ombres et l'éclat des lumières. Parmi ses chefs-d'œuvre, on vante surtout *Tobie et sa famille*, le *Samaritain*, les *Pèlerins d'Emmaüs*, la *Ronde de nuit*, etc. (1608-1669).



REMI (*saint*), archevêque de Reims, né à Cerny (Aisne). Il baptisa Clovis en 496 (437-533).

REMIREMONT, ch.-l. d'arr. (Vosges); sur la Moselle; ch. de fer E.; à 26 kil. S.-E. d'Epinal; 9,374 h. (*Remiremontais*). Tissus, cuirs, fromage, etc. L'arr. a 4 cant., 40 comm., 79,737 h.

RÉMOIS, petit pays de l'anc. Champagne (Marne).

Rémouleur (*le*), en italien l'*Arrotino*, célèbre statue antique, au musée des Offices (Florence); figure d'esclave, au front chauve et déprimé, aiguisant sur une pierre un couteau à lame recourbée. On voit une copie en bronze de cette statue au jardin des Tuileries.

REMOULINS, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès; 1,375 h. Sur le Gardon; ch. de fer P.-L.-M.

REMSCHEID, v. de Prusse (prov. du Rhin); 34,000 h. Métallurgie.

REMUS, frère de Romulus, par qui il fut tué.

RÉMUSAT (*Mme de*), née à Paris, auteur de l'*Education des femmes* (1780-1821).

RÉMUSAT, sinologue français, né à Paris (1788-1832).

RÉMUSAT (*comte de*), écrivain et homme politique fr., né à Paris (1797-1875).

REMUZAT, ch. l. de c. (Drôme), arr. de Nyons; 550 h.

Renaissance. On donne le nom de Renaissance à la rénovation littéraire, artistique et scientifique qui se produisit en Europe au XVe et au XVIe siècle. La Renaissance fut facilitée particulièrement par la découverte de l'imprimerie, qui vulgarisa les œuvres de l'esprit, et par l'invention de la gravure, qui vulgarisa les œuvres d'art. En Italie, la Renaissance eut pour protecteurs Jules II et Léon X, qui prodiguèrent leurs encouragements aux écrivains et aux artistes. C'est l'époque de l'Arioste, de Machiavel, de Bembo, du Tasse, du Trissin, de Giotto, d'Orcagna, de Brunelleschi, de Donatello, de Lucca della Robbia, de Cimabue, de fra Angelico, de Léonard de Vinci, de Raphaël, de Michel-Ange, de Bramante, etc. En Italie, la Renaissance littéraire et scientifique poursuivit sa carrière parallèlement à la Renaissance artistique.

La France sentit le même enthousiasme de rénovation après en avoir eu le spectacle sous les yeux dans les campagnes d'Italie. François Ier fonde le Collège de France; Rabelais publie son immortelle satire; Marot se fait remarquer par son « élégant badinage »; Ronsard et la Pléiade s'efforcent de vivifier la langue française. Si la poésie tient, en ce mouvement, la moins grande place, dans la philosophie et l'érudition, la France prend une revanche éclatante, tant par les travaux de ses nationaux que par ceux des savants qu'elle s'enorgueillit d'attirer chez elle; il suffit de citer les noms de Léonard de Vinci, du Primatice, de del Sarto, de Cellini, appelés par François Ier et qui formèrent de brillants élèves : Lescot, Delorme, Goujon, Cousin, Germain Pilon.

RENAIX, v. de Belgique (Flandre or.); 15,000 h.

RENAN (*Ernest*), savant philologue et historien fr., né à Tréguier (1823-92).

Renard (*le*), célèbre poème épique de Gœthe (1794).

RENAUD D'ÉLIÇAGARAY, ingénieur de la marine, né en Béarn, inventeur des galiotes à bombes (1652-1719).

Renaud, un des héros les plus intrépides du poème du Tasse, la *Jérusalem délivrée*. C'est l'Achille chrétien, mais qui se laisse longtemps retenir loin de l'armée des croisés dans les jardins et la demeure de l'enchanteresse Armide. Les écrivains y font souvent allusion pour caractériser l'homme fort qui oublie ses devoirs au sein des plaisirs.

Renaud dans les jardins d'Armide, tableau d'Augustin Carrache, musée des Etudes (Naples); — du Dominiquin, au Louvre; — de Teniers, au musée de Madrid; — de Poussin, musée de Berlin.

Renaud de Montauban, le plus célèbre, après Roland, de tous les paladins chantés par l'Arioste. Fils du duc Aymon, frère de Bradamante et cousin de Roland, ce héros brille du plus vif éclat dans tout le cours du poème, autant par la générosité de ses sentiments et la noblesse de son âme que par la grandeur et le nombre de ses exploits. Il montait le fameux cheval Bayard et portait l'armet de Mambrin.

RENAUDOT, médecin fr., né à Loudun, fondateur de la *Gazette de France* en 1631 (1584-1653).

Rendez-vous de chasse (*le*), chef-d'œuvre d'Adrien van de Velde (1669); musée Van der Hoop, à Amsterdam.

RENDU (*Ambroise*), écrivain et pédagogue français (1778-1860).

RENÉ D'ANJOU, dit **le Bon roi René**, né à Angers, roi de Sicile en 1417; il ne put jamais entrer en possession du royaume de Naples dont il hérita en 1435. Il aimait et cultivait les belles-lettres (1409-1480).

René, un des plus beaux ouvrages de Chateaubriand, où l'écrivain se met lui-même en scène sous le nom de son héros (1805). René, qui procède de Werther, est resté le type de ces âmes maladives qui s'épuisent dans l'inertie de leurs facultés, dans le sentiment vague de l'infini, dans le dégoût de la réalité, qui s'usent en désirs stériles, se plaignant avec amertume des obstacles que la réalité oppose à ces désirs.

RENÉE DE FRANCE, fille du roi de France Louis XII, duchesse de Ferrare, née à Blois (1510-1576).

RENFREW, comté d'Ecosse; 263,374 h. Cap. *Renfrew;* 30,000 h.

RENI (*Guido*). V. GUIDE (*le*).

Reniement de saint Pierre (*le*), tableau de Teniers (Louvre).

RENNEQUIN-SUALEM, habile mécanicien liégeois : construisit la machine de Marly (1644-1708).

RENNES, ancienne cap. du duché de Bretagne; ch.-l. du dép. d'Ille-et-Vilaine. Au confluent de ces deux rivières; ch. de fer O.; à 374 kil. S.-O. de Paris; 69,200 h. (*Rennois*). Archevêché, cour d'appel, académie, université, école d'artillerie. Lin, toile, cuir, beurre, volailles. Patrie de La Chalotais, La Motte-Picquet, Lanjuinais, Kératry, etc. L'arr. a 10 cant., 78 comm., 168.268 h.

RENOMMÉE, divinité allégorique, messagère de Jupiter, enfantée par la Terre pour faire connaître les crimes des dieux.

RENOUARD, bibliographe fr., né à Paris (1765-1853).

RENWEZ (*ran-vé*), ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 1,575 h.

RÉOLE (LA), ch.-l. d'arr. (Gironde); sur la Garonne; ch. de fer M.; à 61 kil. S.-E. de Bordeaux; 4,177 h. (*Réolais*). Grains, vins, bétail, etc. Patrie des frères Faucher. L'arr. a 6 cant, 103 com., 46,948 h.

Repas des arquebusiers (*le*), tableau de Frans Hals, à l'hôtel de ville de Harlem; portraits d'un dessin accusé, large et expressif, d'une couleur vigoureuse et solide.

Repas chez Simon le Pharisien (*le*) tableau de Paul Véronèse, au Louvre.

Repos éternel (*le*), statue antique, au Louvre.

Repos (*le*), tableau de Puvis de Chavannes [musée d'Amiens] (1864).

Repos de la sainte Famille (*le*), tableau de Sébastien Bourdon, au Louvre.

République française. La République a été trois fois proclamée en France. La première République, proclamée le 21 septembre 1792, dura jusqu'au 18 mai 1804, époque où elle fut remplacée par l'Empire. Pendant cette période, on vit se succéder la Convention (21 septembre 1792), le Directoire (26 octobre 1795) et le Consulat (11 novembre 1799).

Après la chute de Louis-Philippe, la République fut de nouveau proclamée, le 4 mai 1848; mais elle n'eut qu'une durée éphémère. A la suite du coup d'Etat du 2 décembre 1851, Louis Bonaparte se fit nommer président pour dix ans, puis, le 1er décembre 1852, empereur.

Le 4 septembre 1870, après la capitulation de Sedan, la République fut établie en France pour la troisième fois; elle a eu pour présidents : Thiers, Mac-Mahon, Jules Grévy, Sadi Carnot, Casimir-Perier, Félix Faure, Loubet.

République (*la*), dialogue de Platon, formant un traité en douze livres; œuvre didactique sur la meilleure forme de gouvernement.

République (*De la*), ouvrage en dialogues sur la constitution romaine et sur l'idéal politique; le chef-d'œuvre de Cicéron, qui a surpassé Platon dans cet ordre de questions philosophiques (l'an 54 av. J.-C.).

République (*De la*), ou *Du gouvernement*, ouvrage de philosophie politique, par Bodin (1577).

République (*la*), haut-relief de Dalou, symbolisant la concorde entre citoyens et le triomphe de la loi (1883).

REQUESENS, général et homme d'Etat espagnol, m. en 1576.

Requête des dictionnaires (*la*), satire ingénieuse qui ferma à Ménage les portes de l'Académie (XVIIe siècle).

Requiem (*le*), de Mozart, chef-d'œuvre musical, dont toutes les parties présentent des beautés de premier ordre.

REQUISTA, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 3,334 h.

Résistance (*la*), bas-relief d'Etex; arc de triomphe de l'Etoile.

RESSONS (*re-çon*), ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne; 854 h.

Restauration, époque qui s'écoula depuis le rétablissement des Bourbons en 1814 jusqu'à leur chute en 1830 (rè-

gnes de Louis XVIII et de Charles X). On distingue la 1re Restauration (avril 1814-15 mars 1815) et la seconde, après les Cent-Jours (juillet 1815-juillet 1830).

Restaurations (*Histoire des deux*), par Achille de Vaulabelle, ouvrage estimable par l'abondance et l'exactitude des renseignements (1842).

Restauration (*Histoire de la*), par Louis de Viel-Castel, ouvrage important au point de vue de la politique extérieure des Bourbons (1860-1874).

RESTAUT, grammairien français, né à Beauvais (1696-1764).

RESTOUT, peintre français, né à Rouen (1692-1768).

Résurrection de Lazare (*la*), tableau de Rubens (Berlin); — de Jouvenet (Louvre); — de Sébastien del Piombo (National Gallery); — eau-forte de Rembrandt.

RETHEL, peintre allemand, né à Aix-La-Chapelle (1816-1859).

RETHEL, ch.-l. d'arr. (Ardennes); sur l'Aisne; ch. de fer N. et E.; à 50 kil. S.-O. de Mézières; 7,136 h. (*Rethelois*). Place forte. Tissus, laines, grains, cuir, etc. En 1617, elle fut prise par le duc de Guise, et en 1650, Turenne, allié des Espagnols, y fut vaincu par le maréchal du Plessis-Praslin. Turenne la prit sous Louis XIV en 1653. L'arr. a 6 cant., 112 comm., 53,544 h.

RETIERS, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré; 3,273 h. Ch. de f. O.

RÉTIF DE LA BRETONNE, romancier français, aussi fécond que bizarre, né à Sacy [Yonne] (1734-1806).

Retour imprévu (*le*), comédie en un acte et en prose, de Regnard (1700).

Retour du doge André Contarini (*le*), tableau de Paul Véronèse; palais ducal, à Venise.

Retour du doge Sébastien Ziani (*le*), chef-d'œuvre de Léandre Bassan; palais ducal, à Venise.

Retour de la promenade (*le*), tableau d'Albert Cuyp (Louvre).

Retour du fils maudit (*le*), tableau de Greuze (Louvre).

Retour de l'enfant prodigue (*le*), tableau de Murillo.

Retraite de Russie (*Episode de la*), le meilleur tableau, simple et émouvant, de Charlet; musée de Lyon.

* **RETZ** (*Paul de Gondi, cardinal de*), célèbre homme politique et écrivain fr., né à Montmirail, coadjuteur de l'archevêque de Paris, connu par le rôle important qu'il joua dans les troubles de la Fronde. Il a laissé d'intéressants *Mémoires*, dont la lecture a donné lieu aux jugements les plus divers sur leur auteur. Les uns voient en lui un spirituel intrigant, un factieux frivole, capable de soulever une émeute, mais incapable de faire une révolution; les autres le tiennent pour un grand politique, pour un Mirabeau à qui il n'a manqué que les circonstances. Comme écrivain, Retz a du nerf, des lueurs de style, des bonheurs d'expression qui peignent d'un mot un homme ou une situation (1614-1679).



REUCHLIN, savant humaniste allemand, né à Pforzheim (1455-1522).

RÉUNION (*île de la*), autrefois *île Bourbon*, à l'E. de l'Afrique, colonie française; 179,639 h. Ch.-l. *Saint-Denis*.

REUS, v. d'Espagne, prov. de Barcelone; 27,000 h.

REUSS (*la*), riv. de Suisse, arrose les cant. d'Uri, de Lucerne, d'Argovie, forme le lac des Quatre-Cantons et se jette dans l'Aar (r. dr.); 133 kil.

REUSS, nom de deux principautés de l'Allemagne du Nord, enclavées dans les duchés de Saxe : 1° *Reuss, ligne aînée;* 62,800 h. Cap. *Greiz*; 2° *Reuss, ligne cadette;* 119,600 h. Cap. *Gera*.

REUTLINGEN, v. de Wurtemberg, sur l'Echatz; 17,319 h.

Rêve (*Le*), tableau d'E. Detaille (Musée du Luxembourg (1888). Page d'un beau patriotisme.

REVEL, v. forte de la Russie d'Europe (Esthonie), sur le golfe de Finlande; 50,488 h.; port militaire et de commerce.

REVEL, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Villefranche; 5,566 h. Ch. de f. M.

REVIGNY, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc; 1,824 h. Sur l'Ornain; ch. de f. E.

Révolte du Caire (*la*), tableau de Girodet-Trioson (Versailles).

Révolution. Les principales révolutions politiques des temps modernes sont: La *révolution* de 1648 en Angleterre qui commença dès 1642, après l'exécution de Strafford, par la guerre civile entre le roi et les parlementaires; elle fut consacrée par l'exécution de Charles Ier en 1649 et la proclamation de la République. La restauration des Stuarts eut lieu en 1660, mais en 1688 Jacques II fut renversé : la *révolution* de 1688 amena au pouvoir Guillaume III, premier roi constitutionnel de l'Angleterre.

En France, il y a eu quatre révolutions : 1° celle de 1789 (v. plus loin); 2° celle de 1830, qui renversa les Bourbons de la branche aînée et donna le trône à la branche cadette (Louis-Philippe); 3° celle du 24 février 1848 qui proclama la République et fut étouffée par le coup d'Etat du 2 décembre 1851; 4° celle du 4 septembre 1870, qui renversa le second Empire et rétablit la République pour la troisième fois.

Révolution française. La Révolution française, qui ouvre en Europe l'ère des sociétés nouvelles, fut hâtée par les revendications des philosophes et des économistes du XVIIIe siècle et produite par

l'existence d'institutions politiques dont la cause avait depuis longtemps disparu. Les privilèges de l'aristocratie et du clergé s'expliquaient, au moyen âge, par le besoin de protection des faibles contre les forts, mais ils n'eurent plus de raison d'être lorsque la royauté eut réuni dans ses mains tous les pouvoirs féodaux. Malheureusement les rois, au lieu de faire servir leur souveraineté à l'amélioration du sort de leur peuple, laissèrent subsister les abus et rendirent d'une main aux classes supérieures ce que de l'autre ils leur avaient enlevé. En 1789, il y avait une inégalité choquante dans la répartition des charges publiques et une absence complète de contrôle et de liberté. Les ministres de Louis XVI qui tentèrent de réaliser des réformes impérieusement réclamées par l'opinion virent leurs efforts se briser contre la résistance tenace du clergé et de la noblesse, et il fallut une révolution pour substituer à une société fondée sur le privilège une société où l'égalité de tous est la loi commune. Les états généraux, ouverts à Versailles le 5 mai 1789, se transformèrent le 17 juin en Assemblée nationale; trois jours après, les députés du tiers prêtèrent le serment du Jeu de paume. Le 14 juillet, le peuple prit la Bastille. Le 4 août, les privilèges féodaux furent supprimés par l'Assemblée, qui proclama la *Déclaration des droits de l'homme* (v. *Déclaration*), vota la constitution de 1791 et créa l'égalité de tous les citoyens devant la loi. Elle se sépara le 30 septembre 1791 et fut remplacée par l'Assemblée législative, sous laquelle la guerre fut déclarée à l'Autriche. Le jour même où elle se séparait pour faire place à la Convention, nos troupes gagnaient la bataille de Valmy (20 septembre 1792) et le lendemain la Convention proclamait la République (v. CONVENTION). Sous le Directoire eurent lieu les campagnes de 1796 en Allemagne et en Italie, de 1798 en Egypte, etc. Bonaparte, que ses victoires avaient fait considérer comme un sauveur, fit le coup d'Etat du 18 brumaire (9 novembre 1799) et devint premier consul (constitution de l'an VIII). Le 2 août 1802, il était nommé consul à vie et le 18 mai 1804 empereur des Français. Depuis le 18 brumaire, la Révolution française n'était plus qu'un souvenir.

Révolution française (*Réflexions sur la*), ouvrage de l'orateur anglais Burke, qui fut réfuté même en Angleterre (1790).

Révolution française (*Considérations sur la*), œuvre célèbre de philosophie politique, par J. de Maistre (1796).

Révolution (*Guerres de la*), par Jomini (1806), tableau savant des campagnes de cette grande époque.

Révolution française (*Considérations sur la*), ouvrage très judicieux de Mme de Staël (1818).

Révolution française (*Histoire de la*), par Thiers, narration claire, rapide et dramatique, mais superficielle (1823-1827).

Révolution française (*Histoire de la*), par Mignet; résumé brillant et profond, un des meilleurs livres en ce genre (1824).

Révolution française (*Histoire de la*), par Th. Carlyle; œuvre étrange et satirique, mais puissante et hardie (1837).

Révolution française (*Histoire de la*), par Michelet, suite de l'*Histoire de France* du même auteur (1847-1853).

Révolution française (*Histoire de la*), par Louis Blanc, ouvrage renfermant des documents curieux et des plaidoyers animés en faveur des principes et des actes de la Révolution (1847-1862).

Révolutions de France et de Brabant (*les*), journal de Camille Desmoulins, rédigé avec une extrême vigueur de pensée et de style (1789-1791).

Révolutions des globes célestes (*Des*), ouvrage de Copernic, exposant le système astronomique qui porte son nom (1543).

Revue Britannique (*la*), important recueil périodique, destiné à faire connaître le mouvement social et littéraire de l'Angleterre, fondé à Paris et dirigé depuis sa fondation (1825) par Am. Pichot.

Revue d'Edimbourg (*la*), en anglais *the Edinburgh Review*, célèbre recueil périodique, fondé en 1802, rédigé par Sidney Smith, Horner, Brougham, Jeffrey et les plus illustres publicistes, critiques et poètes de l'Angleterre.

Revue des Deux Mondes, célèbre revue française, littéraire, politique, scientifique, etc., fondée en 1829, dirigée ensuite par Buloz, puis par Brunetière.

Revue rétrospective, intéressant recueil historique et littéraire, publié par Taschereau de 1833 à 1837, et devenu exclusivement politique en 1848.

REWBELL, conventionnel, né à Colmar, membre du Directoire (1747-1807).

REYBAUD (*L.*), économiste et littérateur français, né à Marseille, auteur de *Jérôme Paturot* (1799-18,9).

REYER (REY *dit*), compositeur de musique, né à Marseille en 1823.

REYNAUD (*Jean*), philosophe et homme politique, né à Lyon (1806-1863).

REYNIER, habile général du premier Empire, né à Lausanne (1771-1814).

REYNOLDS, peintre anglais, excellent portraitiste (1723-1792).

REZÉ, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Nantes; 7,431 h.

REZONVILLE, village à 15 kil. de Metz; combat du 16 août 1870 entre les Français et les Allemands.

Rezonville (*bataille de*) ou de **Gravelotte,** à Paris, magnifique panorama d'A. de Neuville et de Detaille, retraçant d'une manière saisissante les péripéties de la bataille de ce nom (1887).

RHADAMANTE, un des trois juges

des Enfers, fils de Jupiter et frère de Minos (*Myth.*).

RHEA SYLVIA, mère de Romulus et de Remus.

RHÉE, autre nom de Cybèle (*Myth.*).

RHÉTIE, contrée de l'Helvétie (Grisons,Tyrol,nord de la Lombardie) soumise aux Romains sous Auguste (15 av. J.-C.).

Rhétorique, ouvrage d'Aristote, un des livres les plus estimés que l'antiquité nous ait légués (IVe siècle av. J.-C.).

RHIN (*le*), fl. d'Europe, source dans les Alpes, embouchure dans la mer du Nord où il se rend par trois bras, le Wesel, l'Yssel et le Leck; traverse le lac de Constance, forme la chute de Schaffhouse, baigne Bâle, Mayence, Coblentz, Cologne, Utrecht et Leyde; 1,400 kil.

Rhin (*le*), récit en prose, reproduisant les souvenirs d'un voyageur artiste et poète, par Victor Hugo (1842).

Rhin allemand (*le*), chanson patriotique, par Alfred de Musset, improvisée en 1840; réponse alerte, vive, mordante, faite à un chant du poète allemand Becker, qui commençait ainsi : *Ils ne l'auront pas le libre Rhin allemand...* Voici les deux premiers vers de la réplique :

Nous l'avons eu votre Rhin allemand :
Il a tenu dans notre verre...

RHIN (*dép. du Bas-*), formé par l'Alsace, avait pour ch.-l. *Strasbourg*; cédé à l'Allemagne.

RHIN (*dép. du Haut-*), formé par l'Alsace, ch.-l. *Colmar*, cédé à l'Allemagne, moins Belfort et une partie de son arr.

Rhin (*ligue du*), formée en 1680 par les électeurs de Cologne, de Trèves et de Mayence, le duc de Bavière, les princes de Brunswick et de Hesse, les rois de Suède et de Danemark pour garantir, contre Ferdinand III d'Allemagne, les clauses du traité de Westphalie. Louis XIV fut le protecteur de la ligue du Rhin.

RHODE-ISLAND, un des Etats unis de l'Amérique du Nord; 346,000 h. Cap. *Providence.*

RHODES, île turque de l'Archipel, sur la côte S.-O. de l'Anatolie; 30,000 h. (*Rhodiens*). Ch.-l. *Rhodes*; 7,000 h. Ville célèbre dans l'antiquité; elle a soutenu en 1521, contre Soliman II, un siège opiniâtre.

Rhodes (*colosse de*), une des sept merveilles du monde, énorme statue d'Apollon, en airain, placée à l'entrée du golfe de Rhodes et qui fut renversée par un tremblement de terre.

RHODOPE, auj. *Despoto-Dagh*, ramification de l'Hémus (Balkan en Thrace).

RHÔNE (*le*), fl. de France, prend sa source en Suisse, au mont Furca, et se jette dans la Méditerranée; 860 kil. Après avoir traversé le lac Léman, il entre en France où il arrose les dép. de l'Ain, de la Haute-Savoie, Savoie, Isère, Rhône, Loire, Ardèche, Drôme, Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône. Il passe à Sion et Genève (Suisse), Lyon, Vienne, Tournon, Valence, Avignon, Tarascon, Beaucaire, Arles. Il reçoit sur la r. dr, l'Ain, la Saône grossie du Doubs, l'Ardèche et le Gard; sur la r. g. l'Arve, le Fier, l'Isère, la Drôme et la Durance.

RHÔNE (*départ. du*) département formé du Lyonnais et d'une partie du Beaujolais; préf. *Lyon*; s.-préf. *Villefranche*; 2 arr., 29 cant., 268 com. 806,737 h. 7e, 8e, 13e et 14e corps d'armée; cour d'appel et archevêché à Lyon. Ce département tire son nom du fl. qui l'arrose.

Rhône et la Saône (*le*), groupe en marbre des frères Coustou (Tuileries): — groupe en bronze, hôtel de ville de Lyon.

RIAILLÉ, ch.-l. de c. (Loire-Inf.), arr. d'Ancenis; 2,370 h. Sur l'Erdre.

RIANS (*rian*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles; 2,232 h.

RIAZAU, v. de Russie, ch.-l. de gouv.; 30,375 h. Le gouv. a 1,618,614 h.

RIBEAUVILLÉ, ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin); 8,000 h. Cédé à l'Allemagne.

RIBÉCOURT, ch-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne; 854 h. Ch. de f. N.

RIBEMONT, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin; 2,935 h. Sur l'Oise; ch. de f. N.

RIBÉRA, peintre espagnol. Son pinceau a une touche âpre et rude (1588-1656).

RIBÉRAC, ch.-l. d'arr. (Dordogne); près la Dronne, affl. de l'Isle; ch. de fer Orl.; à 37 kil. N.-O. de Périgueux; 3,696 h. Tabac, porcs, grains, toile, bétail. L'arr. a 7 cant., 87 comm., 67,004 h.

RIBIERS, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 1,027 h.

RICAMARIE (LA), bourg de France (Loire), arr. de Saint-Etienne; 7,044 h. Mines de houille et de fer.

RICCI (*rit-chi*), général des jésuites, né à Florence (1703-1775).

RICCOBONI (*Louis*), Italien né à Modène, qui inaugura la comédie italienne à l'hôtel de Bourgogne (1674-1753). — Son fils ANTOINE, auteur dramatique et acteur, né à Mantoue (1707-1772).

RICCOBONI (*Mme*), femme du précédent, née à Paris (1713-1792).

RICEYS [*cé*] **(LES)**, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Seine; 2,691 h.

RICHARD Ier, Cœur de Lion, roi d'Angleterre de 1189 à 1199, né à Oxford. Il prit une part brillante à la 3e Croisade et, au retour, fut retenu en captivité par le duc d'Autriche Léopold. Remis en liberté (v. BLONDEL), il fit la guerre à Philippe-Auguste (1194) et périt devant le château de Chalus (1199); —



RICHARD II, roi d'Angleterre de 1377 à 1399, né à Bordeaux; — RICHARD III, roi

d'Angleterre de 1483 à 1485, tué à Bosworth.

Richard Cœur de Lion, opéra de Grétry, paroles de Sedaine (1784). C'est là que se trouve le fameux air : *O Richard ! ô mon roi ! l'univers t'abandonne !*

Richard II, drame historique, de Shakspeare.

Richard III, tragédie historique, en cinq actes, de Shakspeare (1597). C'est là que se trouve cette fameuse exclamation de Richard à la bataille de Bosworth, au moment où il se voit perdu : *Un cheval ! un cheval ! Mon royaume pour un cheval !* Dans l'application qu'en font les écrivains, l'exclamation de Richard signifie qu'on est disposé à tout sacrifier pour la possession d'une chose désirée.

RICHARD (*Fr.*), dit **Richard-Lenoir,** manufacturier fr., né à Epinay (Calvados). Il établit le premier en France une filature de coton (1765-1839). V. LENOIR.

RICHARDSON (*Samuel*), le créateur du roman anglais moderne, auteur de *Clarisse Harlowe*, de *Paméla* et de *Grandisson* (1689-1761).

RICHARDSON (*James*), voyageur anglais, né en Ecosse, mort en Afrique (1806-1851).

RICHELET, grammairien fr., né à Cheminon-la-Ville [Marne] (1631-1698).

* **RICHELIEU** (*Armand-Jean du Plessis, cardinal de*), ministre de Louis XIII, un des plus grands hommes d'Etat qu'ait eus la France. Premier ministre en 1624, il poursuivit et atteignit un triple but : la ruine des protestants comme parti politique, l'abaissement des grands et celui de la maison d'Autriche. Son administration intérieure fut signalée par d'utiles réformes dans les finances, l'armée, la législation. Aug. Thierry a dit de lui : « Tout ce qui était possible en fait d'amélioration sociale au temps de Richelieu fut exécuté par cet homme dont l'intelligence comprenait tout, dont le génie pratique n'omettait rien, qui allait de l'ensemble aux détails, de l'idée à l'action avec une merveilleuse habileté ; il eut à un degré unique l'universalité et la liberté d'esprit. » Ami des lettres, il fonda l'Académie française (1585-1642).



Richelieu (*le tombeau de*), mausolée orné de figures allégoriques, bel ouvrage de Girardon ; à la Sorbonne.

Richelieu (*portrait du cardinal de*), tableau de Ph. de Champaigne (Louvre).

Richelieu ramenant Cinq-Mars et de Thou prisonniers, tableau, chef-d'œuvre de Paul Delaroche (1829).

* **RICHELIEU** (*duc de*), maréchal de France, né à Paris. Il joua un rôle brillant à la cour sous Louis XIV, sous la Régence et sous Louis XV (1696-1788).



RICHELIEU (*duc de*), ministre de Louis XVIII, né à Paris (1766-1822).

RICHELIEU, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon ; 2,364 h.

RICHEMONT (*Artus de Bretagne, comte de*), connétable de France sous Charles VII (1393-1458).

RICHEPANSE, général fr., né à Metz, mort à la Guadeloupe (1770-1802).

RICHEPIN (*Jean*), littérateur français, né à Médéa en 1849.

RICHER, moine du xe siècle, auteur d'une *Chronique* en latin.

RICHERAND, chirurgien français, né à Belley (1779-1840).

Richesse des nations (*Recherches sur la nature et les causes de la*), ouvrage célèbre d'Adam Smith, inaugurant un système d'économie politique qui se résume par : *Laissez faire, laissez passer*, phrase qui est devenue proverbe et qui appartient à l'économiste français Quesnay (1776).

RICHIER (*Ligier*), sculpteur français, né à Saint-Mihiel [Meuse] (1500-1572).

RICHMOND (*Ch. Lennox, duc de*), général anglais (1764-1819). — Son fils, Ch. GORDON, homme d'Etat anglais, né à Londres (1791-1860).

RICHMOND, bourg d'Angleterre 9,000 h. Observatoire.

RICHMOND, capitale de la Virginie, Etats-Unis ; 63,000 h. Ville industrielle florissante.

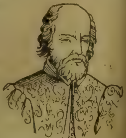
RICHTER, dit **Jean-Paul,** célèbre écrivain allemand (1763-1825).

RICIMER, général romain. Suève d'origine, m. en 472 ; petit-fils de Wallia, roi des Goths.

RICORD, célèbre chirurgien fr., né à Baltimore (1800-1890).

RIEGO Y NUNEZ, général et patriote espagnol, mis à mort en 1823, sur l'ordre de Ferdinand VII. L'hymne qui porte son nom, paroles d'Evariste San-Miguel, musique de Huerta, est devenu le chant national des Espagnols.

* **RIENZI,** tribun de Rome, chef d'une insurrection populaire (1347), tué dans une émeute en 1354.



Rienzi, *le dernier des tribuns*, roman histor. de Bulwer Lytton, qui passe pour le chef-d'œuvre de l'auteur (1835).

Rienzi, opéra en cinq actes, paroles et musique de Richard Wagner (1867).

RIESENGEBIRGE. V. GÉANTS.
RIESENER (*L.*), peintre français, né à Paris en 1808.
RIEUMES, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret; 2,114 h.
RIEUPEYROUX, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche; 2,880 h.
RIEUX, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret; 1,861 h.
RIEZ, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 2,111 h.
RIGA, v. et port de Russie; 195,000 h. Siège du gouvernement général de Livonie, Esthonie et Courlande. Exportation.
RIGA (*golfe de*) ou de **LIVONIE,** formé par la mer Baltique.
RIGAUD (*Hyacinthe*), peintre français, né à Perpignan; il excella dans le portrait (1659-1743).
RIGHI, montagne de Suisse, canton de Schwytz; altitude 1,850 m.
RIGNAC, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 2,136 h.
RIGNY, amiral français, né à Toul (1783-1835).
Rigoletto, célèbre opéra en trois actes, de Verdi (1851).
Rigsdag, nom du Parlement en Danemark et en Suède.
Rig-Véda, collections d'hymnes écrites en sanscrit et qui font partie du recueil des Védas. Le Rig-Véda nous instruit de la civilisation des Aryas de l'Inde, de leur culte et de leur organisation sociale.
RILLE (*la*), riv. de France sortant du Perche et rejoignant la Seine (r. g.) au-dessous de Quillebœuf; 140 kil.
RIMINI, v. du royaume d'Italie, prov. de Forli; 34,000 h.; archevêché.
RINUCCINI, poète florentin qui suivit Marie de Médicis en France (1565-1621).
RIO, littérateur français, né dans le Morbihan (1797-1874).
RIO-BAMBA, ville de la République de l'Equateur, 20,000 h.
RIO DE LA PLATA. V. PLATA.
RIO-JANEIRO, cap. du Brésil; sur une magnifique baie de l'Atlantique; 800,000 h. Evêché, université; commerce; grande et belle ville. Duguay-Trouin la prit en 1711.
RIOM, ancienne cap. des ducs d'Auvergne, ch.-l. d'arr. (Puy-de-Dôme); sur l'Ambène, s.-affl. de l'Allier; ch. de fer P.-L.-M.; à 15 kil. N. de Clermont-Ferrand; 11,189 h. (*Riomois*). Cour d'appel. Toiles, chanvre, huile, blé, pâtes ou gelées de fruits. Patrie d'Anne Dubourg, Malouet, de Barante. L'arr. a 13 cant., 137 comm., 142,575 h.
RIOM-ÈS-MONTAGNE (*rion*), ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac; 3,044 h.
RION ou **RIONI** (*le*), anc. *Phase*, fl. de la Transcaucasie russe, gouv. de Koutaïs, descend du Caucase à la mer Noire; 350 kil.
RIOZ, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 924 h.
Rip, opéra-comique en 3 actes et 5 tableaux; paroles de Meilhac et de Ph. Gille, musique de R. Planquette (1884).
Ripuaires (*loi des*), monument de la législation germanique analogue à la loi salique, mais où la part du droit civil est plus large que dans cette dernière. Elle est attribuée à Thierry, roi d'Austrasie et fils de Clovis.
* **RIQUET,** ingénieur fr., né à Béziers, construisit le canal du Midi (1604-1680).



Riquet à la Houppe, titre d'un conte de Perrault, un de ses plus charmants, de ses plus ingénieux, où une fable gracieuse et simple montre que l'amitié nous empêche de voir les défauts de ceux que nous aimons et leur prête les qualités dont nous sommes doués nous-mêmes.
RISCLE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; 1,916 h. Sur l'Adour; ch. de f. M.
* **RIVAROL,** littérateur français, né à Bagnols (Var), connu par son esprit caustique (1753-1801).



RIVE-DE-GIER, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Étienne; 13,134 h. (*Ripagériens*). Ch. de fer de P.-L.-M. Houilles, verreries.
RIVES, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin; 3,083 h. Ch. de fer de P.-L.-M. Papeterie, fonderies.
RIVESALTES, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan; 6,016 h. Ch. de f. M. Vins renommés.
RIVIÈRE (*Henri*), marin et écrivain fr., né à Paris, m. au Tonkin (1827-1883).
RIVIÈRES-DU-SUD, colonie fr. de Guinée; cap. *Konakry*.
RIVOLI, village d'Italie, où Bonaparte vainquit les Autrichiens en 1797; 5,540 h.
Rixe (*la*), tableau de Meissonier (1855): sacripants en costume du XVIe siècle, peints avec finesse et avec force.
RIZZIO (*ritt-sio*), favori de Marie Stuart, né à Turin, poignardé sous ses yeux en 1566.
ROANNE, ch.-l. d'arr. (Loire); sur la Loire; ch. de f. P.-L.-M.; à 80 kil. N.-O. de Saint-Etienne; 31,400 h, (*Roannais*). Cotonnades, lainages, calicots, indiennes et cuir. L'arr., a 10 cant., 113 comm., 162,310 h.
ROBERT le Fort, comte d'Anjou, tige des Capétiens; m. en 866, père des rois de France Eudes et Robert, arrière-grand-père de Hugues Capet.
ROBERT Ier, roi de France de 922 à 923, m. dans un combat avec son compétiteur Charles le Simple; — ROBERT II,

le Pieux, fils de Hugues Capet; roi de France de 996 à 1031.

ROBERT Ier, le Diable, duc de Normandie, de 1028 à 1035. Il fit une expédition en terre sainte; — ROBERT II, *Courte-Heuse*, duc de Normandie, de 1087 à 1105; m. en 1134.

Robert le Diable, célèbre opéra en cinq actes, musique de Meyerbeer, paroles de Scribe (1831).

ROBERT Ier, comte d'Artois, frère de saint Louis; fut tué à Mansourah (1216-1250); — ROBERT II, comte d'Artois, fils du précédent, tué à Courtrai (1250-1302); — ROBERT III, petit-fils du précédent (1287-1343).

ROBERT DE COURTENAY, empereur latin de Constantinople de 1221 à 1228.

ROBERT le Bref, empereur d'Allemagne de 1400 à 1410; né en 1352.

ROBERT Ier, roi d'Ecosse. V. BRUCE; — ROBERT II, *Stuart*, roi d'Ecosse de 1370 à 1390; — ROBERT III, *Stuart*, roi d'Ecosse de 1390 à 1406.

ROBERT (*Clémence*), romancière fr., née à Mâcon (1797-1872).

ROBERT (*Léopold*), célèbre peintre fr., né à La Chaux-de-Fonds, auteur des *Pêcheurs*, des *Moissonneurs* (1794-1835).

ROBERT-FLEURY (*Joseph*), peintre français, né à Cologne (1797-1890).— Son fils, peintre français, né à Paris en 1838.

Robert Macaire, type du fripon adroit et audacieux, qui doit sa popularité au talent de Frédérick Lemaître.

Robert-Robert (*Aventures de*), livre amusant à l'usage de la jeunesse, par Louis Desnoyers (1840).

ROBERT-HOUDIN, prestidigitateur français, né à Blois (1805-1871).

ROBERTSON, historien anglais, auteur d'une *Histoire d'Ecosse*, d'une *Histoire de Charles-Quint*, d'une *Histoire d'Amérique*, etc. (1721-1794).

ROBERVAL, mathématicien franç., né à Roberval [Oise] (1602-1675).

* **ROBESPIERRE** (*Maximilien*), avocat et conventionnel, né à Arras. Il régna par la terreur au moyen du comité de Salut public, dont il était l'âme; établit le culte de l'Etre suprême, fut renversé le 9 thermidor (27 juillet) 1794 et périt sur l'échafaud, où il avait fait monter tant de victimes (1758-1794).



ROBESPIERRE (*Joseph*), né à Arras, frère puîné du précédent, conventionnel, m. sur l'échafaud (1764-1794).

ROBIN (*Charles*), célèbre physiologiste fr., né à Jasseron [Ain] (1821-1885).

ROBIN HOOD, redoutable chef de proscrits sous Richard Cœur de Lion, popularisé par une foule de ballades.

Robinson Crusoé, principal personnage et titre d'un roman de Daniel de Foë (1719), dont la popularité n'a jamais été égalée. C'est le récit des aventures d'un homme qui, jeté dans une île déserte, trouve cependant les moyens de se suffire et même de se créer un bonheur relatif. On compare quelquefois à Robinson un homme dont la position offre quelque chose d'analogue à celle du type primitif.

Robinson suisse (*le*), livre à l'usage de l'enfance, par R. Wyss, imitation du précédent (1812).

ROBIQUET, chimiste français, né à Rennes (1788-1840).

ROBOAM, fils de Salomon, roi d'Israël en 529 av. J.-C. A son avènement, plusieurs tribus refusèrent de le reconnaître.

ROB-ROY, montagnard écossais célèbre par ses brigandages (1660-1743).

Rob-Roy, ouvrage dont le héros est le personnage précédent et qui est populaire en Angleterre, par Walter Scott (1818).

ROCH (*saint*), né à Montpellier. Il se voua au soulagement des pestiférés; il allait succomber lui-même au fléau dans un lieu solitaire, lorsqu'il fut découvert par un chien dont le maître le fit soigner et lui sauva la vie (1295-1327). Fête le 16 août.

ROCHAMBEAU (*comte de*), maréchal de France, né à Vendôme, commandant des troupes envoyées au secours des Américains (1725-1807). — Son fils, le vicomte de ROCHAMBEAU, homme de guerre (1750-1813).

ROCHE (LA), ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville; 3,350 h.

ROCHE-BERNARD (LA), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 1,184 h. Sur la Vilaine.

ROCHE-CANILLAC (LA), ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 533 h.

ROCHE-DERRIEN (LA), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion; 1,368 h.

ROCHDALE, v. d'Angleterre (Lancashire), 69,000 h. Industrie.

ROCHECHOUART, ch.-l. d'arr. (Haute-Vienne); sur la Graine, affl. de la Vienne; ch. de f. Orl.; à 42 kil. O. de Limoges; 4,506 h. Huile, porcelaine, verres, etc. L'arr. a 5 cant., 30 comm., 55,782 h.

ROCHECHOUART, général fr., né à Paris (1788-1858).

ROCHEFORT (*Henri*), pamphlétaire fr., né à Paris en 1830.

ROCHEFORT-SUR-MER, ch.-l. d'arr. (Charente-Inférieure); sur la Charente; ch. de fer Et.; à 32 k. S.-E. de la Rochelle; 33,300 h. (*Rochefortins*). Place de guerre de 1re classe, préfecture maritime, arsenal. Ecole d'hydrographie et de médecine navale; port militaire et port marchand. Blé, farines, houille, vins, cuir, chevaux et bétail. — L'importance de Rochefort date du ministère de Colbert (1666), qui créa son port et le fit for-

tifier par Vauban. Le dernier acte de Napoléon en Europe, son embarquement pour l'exil, s'y accomplit (1815). L'arr. a 5 cant., 41 com.; 70,237 h.

ROCHEFORT, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle; 481 h. Sur le Doubs; ch. de f. P.-L.-M.

ROCHEFORT, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand; 1,448 h.

ROCHEFORT-EN-TERRE, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 644 h.

ROCHEFOUCAULD (LA), ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême; 2,849 h. Ch. de f. Orl.

ROCHELLE (LA), ancienne cap. de l'Aunis, ch.-l. du dép. de la Charente-Inférieure; sur l'Océan; ch. de f. Et.; à 477 kil. S.-O. de Paris; 26,808 h. (*Rochelais*). Evêché. Bois, sardines, eaux-de-vie, sel. Patrie de Tallemant des Réaux, Dupaty, Guiton, Réaumur, Billaud-Varennes, l'amiral Duperré, Fromentin, Bouguereau. Dès 1554 le calvinisme prit dans La Rochelle une forte position, et les huguenots y constituèrent presque une république indépendante. En 1573, le duc d'Anjou (Henri III) ne put forcer ses remparts, mais en 1627 le cardinal de Richelieu triompha de son opiniâtre résistance. La révocation de l'édit de Nantes chassa de la ville calviniste 300 familles. L'arr. à 7 cant., 55 comm. 83,010 h.

ROCHEMAURE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas; 1,070 h. Ch. de f. P.-L.-M.

ROCHESERVIÈRE, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 2,160 h.

ROCHESTER (*ère*), v. des Etats-Unis, sur le grand lac Erié (New-York); 89,366 h.; — v. d'Angleterre, sur le Medway; 21,307 h.

ROCHE-SUR-YON (LA), ch.-l. du dép. de la Vendée. Ch. de f. Et.; à 470 k. S.-O. de Paris; 12,215 h. Draps, quincaillerie. Cette ville, créée par Napoléon, a porté le nom de *Napoléon-Vendée* sous les deux Empires, et celui de *Bourbon-Vendée* sous le gouvernement de la Restauration. L'arr. a 10 cant., 104 comm., 168,409 h.

ROCHETTE (*Raoul*), archéologue français, né à Saint-Amand (1789-1854).

ROCHETTE, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 1,243 h.

ROCHEUSES (*montagnes*), dans l'Amérique du Nord (Etats-Unis).

ROCROY ou **ROCROI,** ch.-l. d'arr. (Ardennes); près de la Meuse; à 30 kil. N.-O. de Mézières; 2,265 h. Chevaux, denrées agricoles. Cette ville rappelle la célèbre bataille où Condé écrasa la vieille infanterie espagnole (1643). L'arr. a 5 cant., 71 comm., 52,420 h.

RODERIC, V. RODRIGUE.

Rôdeur (*le*), en anglais *the Rambler*, feuille littéraire et morale, publiée par Samuel Johnson (1750-1752).

RODEZ ou **RHODEZ** (*dè-ze*), ancienne cap. du Rouergue, ch.-l. du dép. de l'Aveyron. Sur l'Aveyron; ch. de fer Orl. et M.; à 607 kil. S. de Paris; 16,122 h. (*Rhuténois*). Evêché. Patrie de l'abbé Raynal, d'Alexis Monteil. L'arr. a 11 cant., 80 comm., 113,306 h.

Rodilard, littéralement *ronge-lard*, nom crée par Rabelais pour désigner le chat et que La Fontaine s'est approprié :

> J'ai lu, chez un conteur de fables,
> Qu'un second « Rodilard », l'Alexandre des chats,
> L'Attila, le fléau des rats,
> Rendait ces derniers misérables.
> (Le Chat et le vieux Rat.)

RODIN (*Auguste*), sculpteur fr., né à Paris en 1840.

RODNEY, amiral anglais (1717-1792).

RODOGUNE, fille de Mithridate, roi des Parthes. Elle épousa, en 141 avant J.-C., Démétrius Nicator, roi de Syrie, qui avait répudié Cléopâtre, fille de Ptolémée Philométor. Celle-ci, pour se venger, fit poignarder son mari.

Rodogune, tragédie de Corneille (1656).

RODOLPHE Ier, roi de la Bourgogne Transjurane de 880 à 912; RODOLPHE II, son fils, roi d'Italie en 922, roi d'Arles en 933, m. en 937, — RODOLPHE III, dernier roi d'Arles de 933 à 1032.

RODOLPHE DE SOUABE, roi de Germanie en 1077, mort en 1080.

***RODOLPHE Ier, DE HABSBOURG** empereur d'Allemagne de 1273 à 1291, fondateur de la monarchie autrichienne; — RODOLPHE II, empereur d'Allemagne de 1576 à 1611.



Rodomont, faux brave du *Roland furieux*, de l'Arioste, qui se faisait remarquer par ses airs de matamore et ses fanfaronnades. Son nom caractérise tout homme qui affiche les mêmes allures.

RODRIGUE ou **RODERIC,** dernier roi des Wisigoths d'Espagne, de 710 à 711.

RODRIGUE DE BIVAR. V. CID (*le*).

RŒDERER (*comte*), homme d'Etat fr., né à Metz (1754-1835).

RŒMER, astronome danois, né à Aarrhuus, détermina la vitesse de la lumière (1644-1710).

RŒNTGEN, savant allemand, né en 1845, a découvert les rayons X permettant de photographier à travers les corps opaques.

ROGATIEN (*saint*). V. DONATIEN.

ROGER Ier, fils de Tancrède de Hauteville, conquit la Sicile et y régna sous le titre de *grand comte* de 1089 à 1101; — ROGER II son fils, grand comte, puis roi des Deux-Siciles de 1101 à 1154.

Roger, un des héros du *Roland furieux*, de l'Arioste.

Roger délivrant Angélique, tableau d'Ingres (Louvre).

Roger Bontemps, création d'un auteur facétieux du XVIe siècle, dont Bé-

ranger a fait le type de l'homme gai, joyeux et insouciant.

ROGERS (*Samuel*), poète anglais (1763-1855).

ROGIER, homme d'Etat belge, né à Saint-Quentin (1800-1885).

ROGLIANO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 1,516 h.

ROGNIAT, général fr., né à Saint-Priest [Isère] (1776-1840).

ROGUET (*comte*), général fr., né à Toulouse (1770-1846).

ROHAN, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel ; 602 h.

ROHAN (*Henri, duc de*), chef des calvinistes sous Louis XIII, né au château de Blain [Loire-Inf.] (1579-1638).

ROHAN (*chevalier de*), grand veneur de France ; après une vie brillante, entra dans un complot et fut décapité (1635-1674).

ROHAN (*prince de*), cardinal fr., compromis dans l'affaire du *collier*, né à Paris (1734-1803).

ROHRBACH (*ror-bak*), ancien ch.-l. de c. (Moselle) ; cédé à l'Allemagne ; 1,200 h.

ROHRBACHER (*l'abbé*), auteur d'une savante *Histoire universelle de l'Eglise catholique* (1789-1856).

ROI-GEORGE III (*archipel du*), sur la côte O. de l'Amérique du Nord.

ROI-GUILLAUME (*Terre du*), l'une des terres ou îles arctiques, au N. de l'Amérique septentrionale.

Roi des Romains, titre que portait, dans l'ancien empire d'Allemagne, le successeur désigné de l'empereur régnant.

Roi de la fève (*le*), tableau de Jordaens, au Belvédère, à Vienne ; l'un des meilleurs ouvrages de l'auteur pour la puissance et la clarté de la couleur.

Roi boit (*le*), tableau de Jordaens ; au Louvre.

Roi de Lahore (*le*), opéra en cinq actes, de J. Massenet (1877).

Roi d'Ys (*le*), opéra dramatique en quatre actes, de Lalo (1888).

Roi d'Yvetot, roi plus ou moins authentique d'un petit pays de Normandie, dont le nom est resté proverbial pour son humeur joviale et débonnaire.

Roi s'amuse (*le*), drame historique sur François Ier et Triboulet, le fou ou bouffon de ce prince, par Victor Hugo (1832), pièce qui fut interdite dès la seconde représentation. Elle a été reprise en 1883.

Rois (*Livres des*), livres canoniques de l'Ancien Testament, contenant l'histoire du peuple juif depuis l'établissement de la dignité royale.

ROISEL, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne ; 1,668 h. Ch. de f. N.

ROLAND, paladin fameux, neveu de Charlemagne, immortalisé par la *Chanson de Roland* et le poème de l'Arioste, mort dans la vallée de Roncevaux. Son épée, la fameuse Durandal, a été célébrée par nos anciens chroniqueurs. Le neveu de Charlemagne en frappa un coup si terrible, qu'il pratiqua dans le rocher une ouverture qui a conservé le nom de *Brèche de Roland*.

Roland amoureux, poème célèbre de Boïardo, un des plus importants de la littérature italienne, il a ouvert les voies à l'épopée romanesque (1495).

Roland furieux, célèbre poème héroï-comique de l'Arioste ; ouvrage immortel, où le plaisant et le sérieux, le gracieux et le terrible se mêlent avec un art inimitable (1516).

Roland, opéra de Quinault et l'une de ses principales tragédies lyriques (1685), musique de Lulli ; — opéra en trois actes de Piccini (1778).

Roland à Roncevaux, opéra en quatre actes, paroles et musique d'Auguste Mermet (1864).

ROLAND, homme politique fr., né à Thizy (Rhône), ministre en 1792, ami des girondins (1734-1793).

* **ROLAND** (*Mme*), femme du précédent, née à Paris, célèbre par son républicanisme et son influence politique sur les girondins, mourut sur l'échafaud (1754-1793).



ROLET, nom d'un procureur du XVIIe siècle, connu de tous ses contemporains pour son avarice et sa rapacité, et que Boileau a immortalisé dans ce vers :

J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon.

* **ROLLIN**, célèbre humaniste et historien fr., né à Paris, recteur de l'Université, auteur du *Traité des Etudes* (1661-1741).



ROLLON, chef de pirates normands; il se fit céder par Charles le Simple une partie de la Neustrie, qui prit le nom de *Normandie* et dont il fut le premier duc (860-932).

ROMAGNE, ancienne prov. d'Italie (Etats de l'Eglise), dont Ravenne était la capitale.

ROMAGNESI (*Jos.-Ant.*), compositeur de romances, né à Paris (1781-1850).

ROMAIN, pape en 897.

ROMAIN, nom de quatre empereurs grecs du Xe et du XIe siècle.

Romain (*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire*), par Gibbon ; composition judicieuse, exacte et intéressante, mais inspirée par un sentiment hostile au christianisme (1776 et suiv.).

Romain (*Histoire de la chute de l'empire*), par Sismondi. Savant résumé des causes qui ont amené et entretenu la décadence de la civilisation romaine (1836).

Romaine (*Histoire*), par Tite-Live; ouvrage de premier ordre, divisé en 140 livres et embrassant les années écoulées depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de Drusus, petit-fils d'Auguste.

Romaine (*Histoire*), de Velléius Paterculus; précis clair et judicieux; récit serré et nerveux, écrit avec élégance (Ier siècle).

Romaine (*Histoire*), d'Appien, grand ouvrage dont il ne reste qu'un petit nombre de livres (IIe siècle).

Romaine (*Histoire*), d'Ammien Marcellin, ouvrage écrit d'un style déjà barbare et qui jouit cependant d'une grande autorité (IVe siècle).

Romaine (*Histoire des progrès et de la chute de la république*), par Adam Ferguson, un des meilleurs livres que l'on ait écrits sur Rome, et digne de servir d'introduction à l'ouvrage de Gibbon (1783-1789).

Romaine (*Histoire*), de Niebuhr, un des ouvrages d'érudition les plus remarquables du XIXe siècle (1811).

Romaine (*Histoire*), par Th. Mommsen. C'est le plus important des ouvrages entrepris depuis Niebuhr; il renferme des considérations générales d'un ordre très élevé (1854 et années suivantes).

Romaine à Rome (*Histoire*), ouvrage de J.-J. Ampère; application nouvelle de l'archéologie à la littérature et à la politique (1856).

Romaines (*Révolutions*), par Vertot. L'auteur examine les diverses phases par lesquelles a passé le gouvernement chez les Romains et recherche les causes qui les ont déterminées (1719).

Romaines (*Manuel des antiquités*), par Marquardt et Mommsen, véritable encyclopédie de la civilisation de l'ancienne Rome (1871-1882).

Romains (*De la grandeur et de la décadence des*), par Montesquieu; œuvre profonde écrite avec une concision qui n'a d'égale que la vigueur et la sagesse des aperçus (1734).

Romains jusqu'à Constantin (*Histoire des empereurs*), par Crévier; ouvrage exact sous le rapport historique (6 vol., 1750).

Romains sous l'empire (*Histoire des*), par Mérivale, excellent ouvrage de l'auteur anglais (1850).

Romains (*Histoire des*), par V. Duruy; véritable monument historique (1885).

Romains de la décadence (*les*) ou l'**Orgie romaine**, tableau de Th. Couture (1847), musée du Luxembourg; vaste composition, pour laquelle l'auteur s'est inspiré de ces vers de Juvénal :

. . . . Sævior armis
Luxuria incubuit victumque ulciscitur orbem.

Roman comique (*le*), le meilleur ouvrage de Scarron; récit d'aventures plaisantes, style spirituel et original (1662).

Roman de la Rose (*le*), poème allégorique du moyen âge, comprenant deux parties, dont la première a pour auteur Guillaume de Lorris et la seconde Jean de Meung (XIIIe et XIVe siècle).

Roman bourgeois (*le*), roman de Furetière, dirigé contre les ridicules du roman pastoral (XVIIe siècle).

Roman d'un brave homme (*le*), par Edm. About, véritable morale en action sous la forme du roman.

Roman d'un jeune homme pauvre (*le*), roman sentimental d'O. Feuillet (1857).

Romancero, recueil espagnol de romans, un des plus curieux monuments littéraires du XVIe siècle.

ROMANÈCHE, bourg du dép. de Saône-et-Loire; 2,254 h. Ch. de f. P.-L.-M. Vins rouges renommés.

ROMANIA (*cap*), à l'extrémité sud de la presqu'île de Malacca.

ROMANOFF, dynastie russe, dont le premier tsar fut Michel Federovitch, né en 1613 mort en 1645.

ROMANS (*man*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 16,545 h. (*Romanais*). Sur l'Isère; ch. de f. P.-L.-M. Chaussures.

ROME, ville qui fut longtemps la maîtresse du monde; aujourd'hui cap. de l'Italie; à 1,320 kil. S.-E. de Paris; résidence du roi et du pape, remarquable par un très grand nombre d'admirables monuments et par des chefs-d'œuvre d'art de toute nature; 436,000 h. (*Romains*).

L'histoire romaine débute par une période plus ou moins légendaire pendant laquelle la tradition classique fait régner sept rois successifs, de 753 à 509 av. J.-C. En 509, lorsque la République fut proclamée, Rome, dont la population résultait de la fusion des *Ramnenses* (Latins), des *Titienses* (Sabins) et des *Luceres* (Etrusques), Rome possédait déjà un certain nombre d'institutions : patriciat et clientèle, assemblée curiate, sénat, etc. L'établissement de la République entraîna la création de nouvelles fonctions, telles que le consulat et la dictature. Les premiers temps qui suivirent le nouvel ordre de choses furent remplis presque tout entiers par la lutte des patriciens et des plébéiens (v. *Patriciens*), lutte qui se termina par l'admission de la plèbe à toutes les magistratures. Solidement constituée au dedans, Rome songea à étendre son territoire : de 496 à 269, elle conquit le reste de l'Italie; de 264 à 201, elle fit les deux premières guerres puniques; de 200 à 130, elle intervint en Orient, détruisit Carthage (troisième guerre punique, 146), réduisit la Grèce en province romaine et subit l'influence bienfaisante de ces Hellènes que ses armes avaient vaincus. Mais les luttes intestines ne tardèrent pas à perdre la République (rivalité de Marius et de Sylla; triumvirat de César, de Pompée et de Cras-

sus; rivalité de Pompée et de César après la conquête de la Gaule ; dictature et meurtre de César ; rivalité d'Octave et d'Antoine). Vainqueur à Actium en 31 av. J.-C., Octave demeura le seul maître du monde antique : il fut, sous le nom d'*Auguste*, proclamé empereur (*imperator*), c'est-à-dire qu'il réunit dans ses mains tous les pouvoirs, toutes les magistratures.

A la mort d'Auguste (14 ap. J.-C.), la puissance suprême échut aux *Césars* (Tibère, Caligula, Claude, Néron, etc.), puis aux Flaviens (Vespasien, Titus, Domitien). Les Antonins vinrent ensuite (96-192). Depuis la mort de Commode jusqu'à l'avènement de Dioclétien, l'histoire romaine comprend trois périodes: les empereurs africains et syriens (192-235), l'anarchie militaire (235-268), les empereurs illyriens (268-284). C'est le triomphe du militarisme, le règne des prétoriens. A partir de Dioclétien (284-305), il n'y a plus trace de garanties constitutionnelles. Sous Constantin (306-337), le christianisme devint la religion de l'empire et la main ferme de cet empereur arrêta un moment la décadence; mais les empereurs qui vinrent ensuite la précipitèrent et ouvrirent leurs frontières aux barbares. Quand Théodose mourut, en 395, Rome était prête à l'invasion et à la ruine.

Rome au siècle d'Auguste ou *Voyage d'un Gaulois à Rome*, ouvrage important d'histoire et d'archéologie, analogue au *Voyage d'Anacharsis*, par Dezobry (1835).

Roméo et Juliette, principaux personnages et titre d'une des plus touchantes tragédies de Shakspeare (1596). Ces deux jeunes gens, qui ressentaient l'un pour l'autre une affection aussi pure que profonde, et qui furent les tristes victimes de la haine réciproque de leurs familles, les Capulets et les Montaigus, sont restés les types de ceux qui ont le malheur de s'aimer quand des divisions implacables séparent ceux auxquels ils doivent le jour.

Roméo et Juliette, tragédie de Ducis, imitée de Shakspeare (1772).

Roméo et Juliette, nom de plusieurs opéras dont les principaux sont ceux de Vaccaj (1827), de Bellini (1859) et de Gounod (1867).

ROMILLY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Nogent-sur-Seine; 7,244 h. Ch. de f. E.

ROMME, homme politique français, né à Riom (1750-1795).

ROMORANTIN, ancienne cap. de la Sologne, ch.-l. d'arr. (Loir-et-Cher); sur la Sauldre; ch. de f. Orl.; à 41 kil. S.-E. de Blois; 7,812 h. Drap, lainages, rubans, huile, cuirs, parchemin. Le chancelier Michel de L'Hospital y fit rendre, en 1560, un édit mémorable. L'arr. a 6 cant., 49 comm., 61,084 h.

ROMUALD (*saint*), moine de l'ordre de Saint-Benoît, né à Ravenne en 956; il fonda l'ordre des Camaldules en 1012.

ROMULUS, personnage légendaire, que la tradition fait régner à Rome, de 753 à 715 av. J.-C.

RONCEVAUX, vallée ou col des Basses-Pyrénées. C'est là qu'en 778 l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne fut taillée en pièces par les Vascons, et que périt le paladin Roland.

RONDA, v. d'Espagne (Malaga); 18,000 h.

Ronde de nuit (*la*), chef-d'œuvre de Rembrandt, musée d'Amsterdam ; composition simple et naturelle, expression saisissante des physionomies, puissance incomparable du clair-obscur (1642).

Ronde de Smyrne (*la*) ou **la Patrouille turque**, chef-d'œuvre de Decamps (1831); mouvement extraordinaire, attitudes violentes, naïves et vraies ; belle couleur.

* **RONSARD,** célèbre poète français, né près de Vendôme. Il fut le chef d'une école littéraire qui se proposa d'infuser à la langue française un sang nouveau, mais qui dépassa le but en grécisant et en latinisant notre idiome. Les poésies de Ronsard, en dépit de leur complication, ont un souffle inconnu jusqu'alors au vers français, une harmonie puissante et une incroyable variété de rythme (1524-1585).



RONSDORF, v. de Prusse (prov. du Rhin); 10,000 h.

RONSIN, général révolutionnaire, né à Soissons (1752-1794).

ROOKE, amiral anglais, qui prit Gibraltar en 1704 (1650-1709).

ROQUEBRUSSANNE, ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles ; 784 h.

ROQUECOURBE, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres ; 1,751 h. Sur l'Agout.

ROQUEFORT, village de l'Aveyron (arr. de Saint-Affrique); 971 h. Fromages.

ROQUEFORT, grammairien français, né à Mons [Belgique] (1777-1834).

ROQUEFORT-DE-MARSAN, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan ; 1,685 h.

ROQUELAURE (*baron de*), maréchal de France sous Louis XIII (1544-1625). — Son fils Gaston, duc de ROQUELAURE, lieutenant général, connu par ses bons mots (1617-1683). — Antoine-Gaston, duc de ROQUELAURE, fils du précédent, maréchal de France (1656-1738).

ROQUEMAURE, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès ; 2,461 h. Sur un bras du Rhône.

ROQUEPLAN, peintre fr., né à Malemort [Bouches-du-Rhône] (1802-1855).

ROQUESTÉRON, ch.-l. de c. (Alpes-Mar.), arr. de Puget-Théniers ; 430 h.

ROQUEVAIRE, ch.-l. de c. (B.-du-R.), arr. de Marseille; 3,115 h. Ch. de f. P.-L.-M.

ROSA (*mont*), sommet des Alpes Pennines; 4,636 m. d'altitude.

* **ROSA** (*Salvator*), peintre italien, né près de Naples; ses tableaux sont pleins de fougue et de coloris; il recherchait les sujets tristes et d'un aspect sauvage. Il seconda, à Naples (1647) l'insurrection de Masaniello (1615-1673).



ROSALÈS, peintre espagnol, m. en 1873.

ROSAMEL, amiral français, né à Trencq (Pas-de-Calais) en 1774, mort en 1848.

ROSANS (*zan*), ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 745 h.

ROSARIO, v. de la République Argentine; 42,200 h.

ROSAS (*don Manuel*), homme d'Etat argentin (1793-1874).

ROSBACH (*ak*), village de Saxe, où Frédéric II vainquit Soubise en 1757.

ROSCIUS, célèbre auteur romain, ami de Sylla et de Cicéron; m. en 62.

ROSCOFF, v. maritime (Finistère), arr. de Morlaix; 4,600 h. Ch. de f. O. Laboratoire de zoologie expérimentale, annexe de la Sorbonne.

ROSCOMMON, comté d'Irlande, prov. d'Ulster; 132,490 h. Cap. *Roscommon*.

ROSEAU, ch.-l. de c. et port de la Dominique; 5,000 h.

ROSEBECQUE, village de Belgique, où Charles VI défit les Flamands en 1382.

Rose-Croix, secte d'illuminés en Allemagne au XVIIe siècle.

ROSEMONDE, fille de Cunimond, roi des Gépides. Forcée d'épouser Alboin, roi des Lombards, elle l'assassina (573).

Rosemonde, tragédie en cinq actes d'Alfieri (1783).

ROSEN (*marquis de*), maréchal de France (1628-1715).

ROSENMULLER, savant orientaliste allemand (1768-1837).

Roses (*guerre des Deux-*). V. *Deux-Roses*.

ROSETTE (*Rachid*), v. de la basse Egypte; 16,666 h. Célèbre pierre hiéroglyphique, dite de Rosette.

ROSHEIM, ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne; 4,000 h.

ROSIÈRES, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Montdidier; 2,648 h. Ch. de f. N.

ROSPORDEN (*din*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 1,847 h. Ch. de fer Orl.

ROSS (*John*), voyageur anglais, explorateur des régions arctiques (1778-1856). — Son neveu James CLARK ROSS, voyageur anglais (1800-1862).

ROSS-ET-CROMARTRY, comté d'Ecosse; 78,547 h. Cap. *Tain*.

ROSSI (*comte*), diplomate et économiste fr. d'origine italienne, né à Carrare, assassiné dans une émeute à Rome (1787-1848).

Rossinante, nom du cheval de don Quichotte. (V. *partie langue*.)

* **ROSSINI,** célèbre compositeur de musique italien, né à Pesaro, auteur d'une foule de chefs-d'œuvre: le *Barbier de Séville*, *Otello*, la *Gazza ladra* (la *Pie voleuse*), *Sémiramis*, *Moïse*, le *Comte Ory*, *Guillaume Tell*, la *Cenerentola* (*Cendrillon*), un *Stabat mater* et une *Messe* admirable, exécutée à ses funérailles. Il a su concilier avec la phrase mélodique les progrès de l'harmonie moderne (1792-1868).



ROSSO, peintre italien, né à Florence, (1496-1541).

ROSTOCK, v. d'Allemagne (Mecklembourg-Schwerin); 59,356 h.

ROSTOPCHINE, célèbre capitaine russe. Gouverneur de Moscou, en 1812, il fit incendier cette ville lors de l'entrée des Français (1765-1826).

ROSTOW, v. de Russie, prov. d'Iékatérinoslav; sur le Don; 102,000 h.

ROSTRENEN (*nin*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 1,853 h.

ROTHERHAM, ville d'Angleterre (Yorkshire); 35,000 h.

ROTHSCHILD, célèbre banquier, né à Francfort-sur-le-Mein (1743-1812).

ROTOUMAH, île anglaise de l'Océanie, au N.-O. des îles Fidji; 7,000 h.

* **ROTROU,** poète fr., né à Dreux, auteur d'un grand nombre de tragédies, dont *Venceslas* est la meilleure (1609-1650).



ROTTERDAM, ville de Hollande (Hollande méridionale); 234,916 h. Port magnifique au confluent de la Rotter et de la Meuse. Industrie et commerce très actifs. Patrie d'Erasme.

ROUBAIX, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; 125,900 h. (*Roubaisiens*). Sur le canal de Roubaix; ch. de f. N. Active fabrication de tissus.

ROUBAUD (*abbé*), littérateur français, né à Avignon (1730-1791).

ROUCHER (*ché*), poète français, né à Montpellier, auteur des *Mois* (1745-1794).

ROUELLE, savant chimiste français, né à Mathieu [Calvados] (1703-1770).

ROUEN, ancienne cap. de la Normandie, ch.-l. du dép. de la Seine-Inférieure. Sur la Seine; ch. de fer O.; à 140 kil. N.-O. de Paris; 112,400 h. (*Rouennais*). Cour d'appel, archevêché, écoles supérieures. Grand commerce. Patrie de P. et Th. Corneille, de Fontenelle, de Boieldieu, d'Armand Carrel, de Géricault, de

G. Flaubert, etc. Rouen fut témoin du supplice de Jeanne Darc. Henri IV, en 1596, y tint une assemblée des notables. L'arr. a 15 cant., 158 comm., 301,481 h. —

ROUERGUE, ancien pays du midi de la France, cap. *Rodez ;* réuni à la couronne en 1589, par Henri IV ; il correspond au dép. de l'Aveyron.

ROUFFACH (*ak*), ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin) ; cédé à l'Allemagne, 3,600 h.

ROUGE (*mer*) ou **GOLFE ARABIQUE,** entre l'Arabie et l'Afrique, formant au N. les golfes de Suez et d'Akabah autour de la presqu'île de Sinaï.

ROUGE (*le fleuve*) ou **SONG-KOÏ,** fl. du Tonkin, prend sa source dans le Yunnan, arrose Lao-Kaï, Sontay, Hanoï, Haïphong, et se jette dans le golfe du Tonkin par un vaste delta.

ROUGE (*la rivière*), r. des Etats-Unis, affl. dr. du Mississipi ; 2,400 kil. —Affluent de l'Arkansas, 400 kil. — Tributaire du lac Winnipeg ; 1,700 kil. environ.

ROUGÉ, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant ; 2,785 h.

ROUGE (*Emmanuel de*), égyptologue fr., né à Paris (1811-1872).

Rouge et le Noir (*le*), roman de Stendhal (1831).

ROUGEMONT, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Baume-les-Dames ; 1,146 h.

ROUGET DE LISLE, officier du génie, auteur de la *Marseillaise*, né à Lons-le-Saunier (1760-1836).

Rougon-Macquart, nom donné par Zola à la famille dont il a étudié tous les types, en soutenant une thèse très curieuse sur l'hérédité. Cette histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire comprend vingt volumes : *la Fortune des Rougon, la Curée, le Ventre de Paris, la Conquête de Plassans, la Faute de l'abbé Mouret, Son Excellence Eugène Rougon, l'Assommoir, Une Page d'amour, Nana, Pot-Bouille, Au Bonheur des Dames, la Joie de vivre, Germinal, l'Œuvre, la Terre, le Rêve, la Bête humaine, l'Argent, la Débâcle, le Docteur Pascal* (1871-1893).

ROUHER, homme d'Etat fr., du second Empire, né à Riom (1814-1884).

ROUILLAC, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême ; 2,085 h.

ROUJAN, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers ; 1,704 h. Ch. de f. M.

ROULANS, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Beaume-les-Dames ; 422 h.

ROULERS, v. de Belgique (Flandre-Occidentale) ; 17,000 h.

ROUMANIE, royaume de l'Europe or. formé des principautés de Moldavie et de Valachie ; 129,947 kil. c. ; 5,376,000 h. (*Roumains*). Cap. *Bucarest ;* v. principales, *Jassy, Galatz.* V. *carte de la Turquie.*

Les Roumains descendent des colons que Trajan établit en Dacie. Au XIIIe siècle, poussés par les invasions, ils fondèrent les principautés de Moldavie et de Valachie, longtemps puissantes ; mais ils durent payer tribut à la Turquie de 1392 à 1716, puis subir son joug après avoir conclu contre la Porte une alliance avec le tsar Pierre Ier. Occupée et protégée en 1829 par les Russes, la Roumanie, par les traités d'Andrinople, obtint la remise en vigueur des capitulations supprimées en 1716 et le droit d'élire les *hospodars.* En 1859, Couza fut élu à la fois hospodar de Valachie et de Moldavie. Cette union personnelle fut reconnue par la Porte en 1861, et en 1878 le congrès de Berlin reconnut l'indépendance et l'union territoriale des deux principautés sous le nom de Roumanie. La Roumanie fut érigée en royaume (1881).

ROUMÉLIE ORIENTALE, prov. autonome de Turquie ; 975,000 h. (*Rouméliotes*). Ch.-l. *Philippopoli.*

ROUSSEAU (*Jean-Baptiste*), poète lyrique fr., né à Paris (1671-1741).

* **ROUSSEAU** (*Jean-Jacques*), célèbre prosateur et philosophe, né à Genève, auteur de la *Nouvelle Héloïse,* du *Contrat social,* d'*Emile*, etc., ouvrages qui exercèrent une influence considérable sur la Révolution (1712-1778).



ROUSSEAU (*Théodore*), célèbre peintre paysagiste français, né à Paris (1812-1867).

ROUSSILLON, ancienne prov. de France, cap. *Perpignan*, réunie à la couronne en 1659, forme le dép. des Pyrénées-Orientales. Vins renommés.

ROUSSILLON, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne ; 1,277 h.

ROUSSIN, amiral fr., né à Dijon (1781-1854).

Routiers, pillards du XIIe siècle, que détruisit Philippe-Auguste.

ROUSTCHOUK, v. de Bulgarie ; 29,000 h.

ROUTOT, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer ; 879 h.

ROUX, chirurgien fr., né à Auxerre (1780-1854).

ROUX (*P.-E.*), médecin fr., disciple de Pasteur, né à Confolens en 1853 ; inventeur du traitement de la diphtérie par le sérum du cheval (*sérumthérapie*).

ROUX-LAVERGNE. historien parlementaire, né à Figeac (1802-1874).

ROVÈRE (LA), famille italienne ; le membre le plus célèbre fut le pape Jules II.

ROVEREDO, v. du Tyrol (Autriche), sur l'Adige ; 10,000 h.

ROVIGO, v. d'Italie, ch.-l. de prov. (Vénétie) ; 11,460 h. La prov. a 201,000 h.

ROVIGO (*duc de*). V. SAVARY.

ROVIGNO, v. d'Autriche (Istrie), port sur l'Adriatique ; 9,500 h.

ROXANE, femme d'Alexandre le Grand.

ROXBURGH, comté d'Ecosse; 53,442 h. Cap. *Jedburgh*.

ROXELANE, esclave, puis sultane de Soliman II, mère de Bajazet (1505-1561).

ROXOLANS, ancien peuple sarmate qui vivait sur les bords du Palus-Méotides, entre le Dnieper et le Don.

ROY, poète fr., né à Paris (1683-1764).

ROY (*comte*), ministre des Finances sous la Restauration, né à Savigny [Haute-Marne] (1764-1847).

Royale (*place*), une des places publiques de Paris, commencée par Henri IV et terminée par Louis XIII. La place Royale porta sous la Révolution et le premier Empire, le nom de place des Vosges, qu'elle a repris en 1870. La statue de Louis XIII, en marbre blanc et due au ciseau de Dupaty, orne aujourd'hui le centre d'un square qu'on y a établi.

ROYAN, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Marennes; 7,247 h. Bains de mer très fréquentés.

ROYAT, ville du Puy-de-Dôme, près de Clermont-Ferrand; 1,511 h. Eaux thermales renommées.

ROYBON, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin; 1,876 h.

ROYE (*roi-ie*), ch.-l. de c. (Somme), arr. de Montdidier; 3,931 h.

ROYER-COLLARD, philosophe et orateur politique fr., né à Sompuis (Marne), chef des doctrinaires (1763-1845).

ROYÈRE, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Bourganeuf; 2,151 h.

ROYOU, littérateur fr., né à Quimper (1745-1828).

ROZIER (*l'abbé*), agronome et botaniste fr), né à Lyon (1734-1793).

ROZOY-EN-BRIE, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Coulommiers; 1,368 h.

ROZOY-SUR-SERRE, ch.-l. de c. Aisne), arr. de Laon; 1,450 h.

RUBEN, fils aîné de Jacob (*Bible*).

* **RUBENS** (*bince*), célèbre peintre flamand, né à Anvers, auteur d'un grand nombre de tableaux, dont le principal est la *Descente de croix* (cathédrale d'Anvers) dans lesquels brillent la fécondité de son imagination', l'énergie de son dessin, la hardiesse et la verve de sa touche, la puissance et l'éclat de son coloris (1577-1640).



RUBICON (*le*), petite riv. qui séparait l'Italie de la Gaule Cisalpine. Le sénat, pour assurer Rome contre les troupes de la Gaule, avait, par un sénatus-consulte célèbre, déclaré traître à la patrie et dévoué aux dieux infernaux quiconque, avec une légion ou même une cohorte, franchirait cette rivière. C'est cette défense que César méprisa en franchissant le Rubicon et en s'écriant : *Alea jacta est !* (Le sort en est jeté !), exclamation que l'on rappelle en prenant une résolution hardie et décisive. On dit dans le même sens : *Passer, franchir le Rubicon.*

RUBINI, célèbre ténor italien, né à Romano [Bergame] (1795-1854).

RUBINSTEIN, pianiste et compositeur russe, né en 1829; m. en 1894.

RUBRUQUIS, missionnaire flamand, auteur de curieux récits de ses voyages en Orient (1220-1293).

* **RUDE**, sculpteur fr., né à Dijon, auteur d'un des bas-reliefs de l'arc de l'Etoile, le *Départ*, surnommé la *Marseillaise de pierre* (1784-1855).



RUDOLSTADT, v. d'Allemagne, cap. de la principauté de Schwartzbourg-Rudolstadt; 9,000 h.

RUE, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 2,826 h. Ch. de f. N.

RUEIL, commune de Seine-et-Oise; beau château du cardinal de Richelieu; 9,937 h. Ch. de f. O.

RUELLE, bourg de la Charente, arr. d'Angoulême; 2,914 h. Sur la Touvre; ch. de f. Orl. Fonderie de canons.

RUFFEC, ch.-l. d'arr. (Charente); près de la Charente; ch. de fer Orl.; à 48 kil. N.-E. d'Angoulême; 3,527 h. L'arr. a 4 cant., 82 comm., 47,079 h.

RUFFIEUX, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 881 h.

RUFFINI, littérateur italien, né à Gênes en 1807.

RUFIN, ministre de Théodose Ier et d'Arcadius, homme d'Etat célèbre du Bas-Empire, assassiné en 395.

RUFISQUE, v. du Sénégal; 4,300 h.

RUGEN (*gaine*), île dans la Baltique; 37,000 h. Ch.-l. *Bergen;* appartient à la Prusse (Poméranie).

RUGGIERI, astrologue florentin, favori de Catherine de Médicis; m. en 1615.

RUGLES, ch.-l. de c. (Eure), arr d'Evreux; 1,736 h. Sur la Rille; ch. de f. O.

RUHL, pasteur luthérien et conventionnel, né en Alsace; m. en 1795.

RUHMKORFF (*Henri*), constructeur d'instruments de physique, né à Hanovre, m. à Paris (1803-1877). Il produisit des courants d'induction dans une bobine de grande dimension et à deux fils, invention féconde en résultats pratiques.

RUHRORT, v. de Prusse (prov. du Rhin); 9.000 h.

RUINES, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour; 1,027 h.

Ruines (*les*) ou *Méditations sur les révolutions des empires*, ouvrage de Volney, qui attribue tous les malheurs des hommes à l'abandon de la « religion naturelle » (1791).

Rule Britannia, hymne patriotique

anglais, composé par Thompson, musique d'Arne.

RULHIÈRE, littérateur français, né à Bondy (1735-1791).

RUMFORD (*romm*), physicien américain, auteur de recherches sur la chaleur et la lumière (1753-1814).

RUMIGNY, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rocroi ; 830 h. Sur l'Aube, s.-affl. de l'Oise ; ch. de fer E. et N.

RUMILLY, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy ; 4,444 h. Ch. de f. P.-L.-M.

RUNJUT-SINGH, roi de Lahore, la plus grande figure qui ait paru depuis Aureng-Zeyb dans l'histoire de l'Inde (1780-1839).

RUMMEL (*le*), fl. d'Algérie, issu de l'Atlas, traversant Constantine et se rendant à la Méditerranée sous le nom d'*Oued el Kébir ;* 150 kil.

RUPEL (*le*), rivière de Belgique formée par la réunion de la Dyle et de la Grande-Nèthe; se jette dans l'Escaut (r. dr.); 10 kil.

RUPELMONDE, v. de Belgique (Flandre-Orientale); sur l'Escaut; 3,500 h.

RUPPEL, voyageur allemand, né à Francfort en 1794, explorateur de l'Afrique nord-orientale.

RUREMONDE, v. forte de Hollande (Limbourg); sur la Meuse; 10,600 h.

RURIK, chef des Varègues et fondateur de l'empire russe ; mort en 879.

RUSSELL (*William*), homme d'Etat anglais, m. sur l'échafaud (1639-1683).

RUSSELL (*Edward*), amiral anglais, gagna sur Tourville, en 1692, la bataille de la Hogue (1651-1727).

RUSSELL (*lord John*), illustre homme d'Etat anglais, né à Londres, chef du parti whig (1792-1878).

RUSSEY (LE), ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard; 1,300 h. Ch. de f. P.-L.-M.

RUSSIE (*empire de*). I. GÉOGRAPHIE. V. *la carte.*

II. HISTOIRE. L'histoire de la Russie commence au IXe siècle, lors de l'invasion des Varègues, pillards d'origine scandinave qui communiquèrent aux Slaves leurs mœurs belliqueuses. Les Russes (*) furent convertis au catholicisme grec par les missionnaires byzantins sous le règne de Vladimir (972-1015), et Iaroslav le Grand (1015-1054) fut leur Charlemagne ; mais après ce monarque commença une période d'anarchie et de guerres civiles, à la faveur desquelles la Russie subit le joug des Mongols (XIIe et XIIIe siècle). Cependant les princes de Moscou, par ruse, par bassesse et par corruption, grandirent peu à peu, augmentèrent leurs territoires, jetèrent les bases d'une monarchie qui devint puissante et d'une nation qui devint unie sous les Romanoff, parvenus au pouvoir en 1613. Le plus illustre des tsars fut Pierre le Grand (1689-1725), le vainqueur de Charles XII, le réformateur de la civilisation moscovite, le fondateur de Pétersbourg. Sous Catherine II eut lieu le premier partage de la Pologne, suivi de deux autres démembrements (v. POLOGNE). Paul Ier suscita en 1796 une coalition contre la France, mais Napoléon à son tour envahit plus tard la Russie. Il est vrai que le froid l'en chassa et que cet échec donna à Alexandre Ier une considération qui lui valut d'être le chef de la Sainte-Alliance. Les tsars cherchèrent dès lors à s'agrandir aux dépens de la Turquie, à s'avancer vers Constantinople : les armées franco-anglaises les arrêtèrent en Crimée et leur imposèrent le traité de Paris (1856). Plus heureuse en 1877-1878, la Russie a, par le traité de Berlin, porté une atteinte considérable au prestige et au territoire de la Porte. D'autre part, elle s'étend tous les jours en Asie et se rapproche des possessions anglaises de l'Inde, qu'on l'accuse de convoiter.



RUTEBEUF, célèbre trouvère du XIIIe siècle, né en Champagne, auteur de fabliaux, satires et mystères.

RUTH, belle-fille de Noémi, et femme de Booz (*Bible*).

RUTHÈNES, peuple slave, répandu en Galicie, en Lithuanie et en Hongrie.

RUTHWEN, comte écossais. Il prit une grande part aux troubles du règne de Marie Stuart et périt sur l'échafaud en 1582.

RUTLAND, comté du centre de l'Angleterre ; 21,500 h. Ch.-l. *Oakham.*

RUTULES, peuple de l'ancienne Italie (Latium); cap. *Ardée.*

Ruy Blas, drame historique en 5 actes et en vers, où est peinte énergiquement la décadence de l'ancienne monarchie espagnole, par Victor Hugo (1838).

Ruy Gomez de Silva (*Don*), type d'*Hernani*, frère de don Diègue.

RUYSDAËL ou **RUISDAEL,** célèbre peintre paysagiste hollandais. Ses paysages ont une couleur chaude et riche, une expression frappante, une vive animation, une vérité étonnante (1636-1681).

***RUYTER,** célèbre amiral hollandais, né à Flessingue, tué près de Syracuse (1607-1676).



Ruyter (*portrait de l'amiral*), tableau de Jordaens ; musée du Louvre.

RYES (*rî*), ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux ; 416 h.

RYMER (*Thomas*), savant historien anglais, né près d'York (1639-1713).

RYSWICK (*rice-vik*), village de Hollande, où fut signé, en 1697, le traité de paix qui mit fin à la guerre du Palatinat.



L'*empire de Russie*, le plus vaste Etat du globe, comprend une grande partie de l'Europe orientale, tout le nord de l'Asie, le Turkestan occidental et la Transcaucasie. La Russie d'Europe seule a une superficie de 5,604,740 kil. carr. de 105,800,000 h. (*Russes*). L'empire russe, y compris les immenses territoires d'Asie, a une superficie de 21,666,200 k. carr. et une population de 117,000,000 d'h. Cap. *Saint-Pétersbourg ;* v. principales, *Moscou, Varsovie, Odessa, Riga, Kiev,* en Europe ; *Tiflis, Tobolsk* en Asie.

La Russie d'Europe est bornée au N. par l'océan Glacial à l'E. par les monts Ourals et le fleuve Oural ; au S par la Caspienne, le Caucase, la mer d'Azov et la mer Noire ; à l'O. par la Roumanie, l'Autriche, la Prusse, la Baltique, la Suède et la Norvège. Le sol est plat, rempli de lacs et de marais dans l'Ouest, et dans la région S.-E. s'étendent de vastes steppes. *Montagnes :* Caucase, Ourals, Uvaldi, Olouest, plateau de Valdaï, collines de Pologne, collines du Volga. *Fleuves :* Kara, Petchora, Mézen, Dwina, Onéga, Tana, Tornéa, Néva, Niémen, Vistule, Oural, Volga, Don, Dnieper, Dniester. *Lacs :* Saïma, Ladoga, Onéga, Biélo, Ilmen, Peïpous.

S

SAADI ou **SADI**, le plus grand poète persan, auteur du *Gulistan* ou *Jardin des roses*, né à Chiraz (1184-1291).

SAALE (*la*), nom de plusieurs rivières d'Allemagne, dont la principale, la *Saale*, affl. gauche de l'Elbe, a 400 kil.

SAALES, ancien ch.-l. de c. (Vosges); cédé à l'Allemagne; 1,300 h.

SAARDAM v. de Hollande, où Pierre le Grand travailla comme charpentier; 13,400 h.

SAAR-UNION, ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne; 3,500 h. Sur la Sarre.

SAAVEDRA-FAXARDO, homme d'Etat et écrivain espagnol (1584-1648).

SABA, auj. *Sheba-Mareb* (Yémen), v. de l'Arabie ancienne, dont une reine, célèbre par son faste, alla visiter Salomon. — Ville du même nom, auj. *Sabbéa* (Hedjaz), célèbre par ses aromates.

SABATIER de Castres (*l'abbé*), compilateur fr., né à Castres (1742-1817).

SABÉENS, peuple astrolâtre de l'Arabie ancienne.

SABELLIENS, peuple de l'anc. Italie (Apennin central et versant de l'Adriatique) qui comprenait les Sabins, les Picentins, les Lucaniens, les Samnites, etc.

SABELLIUS, hérésiarque du IIIe siècle.

SABINE, ancien pays de l'Italie centrale, entre le Picenum au N., l'Ombrie et l'Etrurie à l'O., le Latium au S. et le Samnium à l'E. La légende raconte que les femmes et les filles des Sabins furent enlevées au milieu d'une fête par les sujets de Romulus. Les Sabins marchèrent contre les ravisseurs et l'on allait en venir aux mains quand on vit les Sabines accourir éperdues tenant entre leurs bras leurs enfants, et se jeter entre leurs pères et leurs époux. Cette légende fait sans doute allusion à la fusion violente des populations qui formèrent Rome.

Sabines (*l'Enlèvement des*), tableau de Rubens (National Gallery); — de Poussin (Louvre).

Sabines (*les*), célèbre tableau de David (Louvre); Romulus va lancer son javelot sur Tatius, qui, à demi incliné, attend le coup pour le parer; Hersilie se précipite entre les combattants (1799).

SABINS, anc. peuple de race aryenne ou pélasgique, qui vint s'établir en Italie à une époque très reculée. Les montagnards de la Sabine ne furent soumis aux Romains que l'an 299 av. J.-C.

SABINUS, Gaulois révolté contre Vespasien. V. EPONINE.

SABLÉ, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche; 6,047 h. (*Sablésiens*). Sur la Sarthe; ch. de fer O. et Orl.

SABLE (*cap*), cap au S. de la Floride (Etats-Unis).

SABLES-D'OLONNE (LES), ch.-l. d'arr. (Vendée); sur l'Atlantique; ch. de fer Et.; à 36 kil. S.-O. de La Roche-sur Yon; 11,557 h. (*Olonnais*). Poisson, sel, grains, vins, bestiaux. L'arr. à 11 cant., 84 comm., 130,368 h.

SABLIÈRE (*Mme de La*), femme spirituelle, amie de La Fontaine (1636-1693).

SABRES, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 2,585 h. Sur la Leyre.

SACES, ancien peuple de l'Asie centrale entre l'Iaxarte et l'Imaüs (auj. le *Sir-Daria* et le *Bolor*), soumis par Darius.

SACHER MASOCH, romancier autrichien, né à Lemberg en 1836.

SACCHINI, compositeur de musique italien, né à Naples (1735-1786).

SACHS (*Hans*), poète et conteur allemand, né à Nuremberg (1494-1576).

SACRAMENTO (*le*), riv. de la haute Californie, se jette dans la baie de San-Francisco.

SACRAMENTO, v. des Etats-Unis, cap. de l'Etat de Californie; 22,000 h. Entrepôt des mines aurifères du nord.

Sacrements (*les Sept*), tableaux célèbres de Nicolas Poussin; — triptyque de Rogier van der Weyden (Anvers).

SACRÉ (*mont*), colline voisine de Rome sur laquelle les plébéiens se retirèrent, en 493 et en 449 av. J.-C., pour se soustraire à la tyrannie des patriciens.

SACRÉE (VOIE), rue suivie par les triomphateurs se rendant au Capitole.

Sacrées (*guerres*). Ce nom a été donné, dans l'histoire grecque, à trois guerres qui furent déterminées par des causes religieuses. Dans la première, les Athéniens châtièrent les habitants de Crissa et de Cyrrha pour leurs brigandages contre ceux qui allaient consulter l'oracle de Delphes (600 ans av. J.-C). Dans la seconde (448), les Athéniens perdirent contre les Spartiates le combat de Chéronée. La troisième (355-345) fut décrétée par les amphictyons contre les Phocidiens; elle épuisa les belligérants, ce qui permit à Philippe de Macédoine d'intervenir dans les affaires de la Grèce.

Sacrifice d'Abraham (*le*), tableau d'Andrea del Sarto, musée de Madrid; — du même, galerie de Dresde; — de Rembrandt, musée de l'Ermitage; — de Teniers, au Belvédère (Vienne).

Sacrilège (*loi du*), votée en 1825, abrogée en 1830, et portant la peine de mort contre les sacrilèges sur les vases du culte, la peine du parricide contre les sacrilèges sur les hosties consacrées.

Sacripant, héros du *Roland furieux*, de l'Arioste, dont le nom a passé dans notre langue comme synonyme de mauvais sujet.

SADI. V. SAADI.

SADOC, Juif du IIIe siècle av. J.-C. qui fonda la secte des saducéens.

SADOLET, prélat et écrivain italien, né à Modène (1477-1547).

SADOWA, bourg de Bohême. Victoire des Prussiens sur les Autrichiens (1866).

SAFFI, v. du Maroc, sur l'Atlantique ; 12,000 h.

SAGAN, v. de Prusse (Silésie) ; 12,500 h.

Sagas, traditions mythologiques et historiques des Scandinaves, recueillies par les scaldes, du XIe au XIIIe siècle.

SAGASTA, homme d'Etat espagnol, né en 1827.

Sages (*les sept*), nom donné à sept philosophes de l'ancienne Grèce : Thalès de Milet, Pittacus, Bias, Cléobule, Myson, Chilo et Solon. Quelques auteurs en remplacent deux par Périandre et Anacharsis.

Sagesse (*Traité de la*), traité de morale. par Charron, le monument philosophique le plus important du XVIe siècle, après les *Essais* de Montaigne (1601).

Sagibarons, magistrats mérovingiens chargés de l'interprétation de la loi, dans les assemblées des Francs.

SAGONTE, v. de l'anc. Espagne prise par Annibal (219 av. J.-C.); ses ruines sont près de Murviedro, prov. de Valence.

SAHARA, vaste désert de l'Afrique septentrionale, entre les Etats barbaresques et le Soudan (distance 1,600 kil.), s'étendant de l'Egypte à l'Atlantique (distance 4,500 kil.). Parsemé d'oasis, ce désert est habité çà et là par les Maures, les Touaregs et les Tibbous. Le Sahara algérien, occupant la lisière entre le grand Atlas et le grand Sahara, nourrit de ses dattiers 700,000 Arabes, Berbères et nègres.

Sahara et Sahel, bel ouvrage du peintre Eugène Fromentin (1857-1859).

SAÏDA (anc. *Sidon*), v. de la Turquie (Syrie) ; 9,000 h.

SAÏD-PACHA, vice-roi d'Egypte, né au Caire, fils de Méhémet-Ali et père d'Ismaïl-Pacha (1822-1863).

SAIGNES, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac ; 593 h. Ch. de f. Orl.

SAÏGON, port, ch.-l. de nos possessions en Cochinchine depuis 1859 ; 170,000 h.

SAILLAGOUSE, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades ; 548 h.

SAILLANS (*sa-ian*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die ; 1,553 h. Sur la Drôme ; ch. de fer P.-L.-M.

SAÏMA, lac de Russie (Finlande), tributaire du lac Ladoga.

SAINS, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins ; 2,142 h.

SAINS, v. du dép. du Nord, arr. d'Avesnes ; 4,243 h. Ch. de f. N.

SAINT-ACHEUL, hameau de la Somme ; célèbre abbaye de bénédictins ; collège de jésuites, sous la Restauration.

SAINT-AFFRIQUE, ch.-l. d'arr. (Aveyron); sur la Sorgue ; ch. de fer M.; à 75 kil. S.-E. de Rodez ; 7,223 h. Fromages de Roquefort, laine, tricots. L'arr. a 6 cant., 58 comm., 57,276 h.

SAINT-AGNANT, ch.-l. de c. (Charente-Inf.), arr. de Marennes ; 1,256 h.

SAINT-AGRÈVE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon ; 3,217 h.

SAINT-AIGNAN, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois ; 3,301 h. Sur le Cher. Carrières de silex.

SAINT-AIGNAN-SUR-ROË, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier ; 1,016 h. Ch. de f. O.

SAINT-ALBANS, v. d'Angleterre, comté d'Herfort ; 11,000 h.

SAINT-ALVÈRE, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac ; 1,564 h.

SAINT-AMAND, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme ; 810 h. Ch. de f. Orl.

SAINT-AMAND, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Valenciennes ; 12,043 h. Sur la Scarpe ; ch. de f. N.

SAINT-AMAND, auteur dramatique, né à Paris en 1797.

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Cosne ; 2,446 h.

SAINT-AMAND-MONTROND, ch.-l. d'arr. (Cher); sur le Cher; ch. de f. Orl.; à 44 kil. S.-E. de Bourges ; 8,673 h. Vins, bois, laines, cuirs et fer. L'arr. a 11 cant., 115 comm., 117,077 h.

SAINT-AMANS, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende ; 412 h.

SAINT-AMANS-DES-COPTS, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion ; 1,206 h.

SAINT-AMANS-SOULT, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres ; 2,579 h.

SAINT-AMANT, poète fr., plein d'originalité et de fantaisie, né à Rouen (1594-1661).

SAINT-AMANT-DE-BOIXE, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême ; 1,229 h. Près la Charente.

SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert ; 1,669 h.

SAINT-AMANT-TALLENDE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont ; 1,548 h.

SAINT-AMARIN, ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin); cédé à l'Allemagne ; 2,400 h, Sur la Thur.

SAINT-AMBROIX, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais ; 3,380 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-AMOUR, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier ; 2,267 h. Ch. de fer P.-L.-M.

SAINT-ANDRÉ, maréchal de France tué à la bataille de Dreux (1505-1562).

Saint-André (*ordre de*), ordre militaire institué par Pierre le Grand (1698).

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux ; 3,884 h. Près la Dordogne. Beau pont.

SAINT-ANDRÉ-DE-MÉOUILLES, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Castellane ; 821 h.

SAINT-ANDRÉ-DE-VALBORGNE, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan ; 1,619 h. Sur le Gardon.

SAINT-ANDRÉ-LA-MARCHE, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux ; 1,634 h.

SAINT-ANGE (*de*), poète et traducteur français, né à Blois (1747-1810).

Saint-Ange (*château*), citadelle de Rome, ancien mausolée d'Adrien; servit de refuge aux papes et de prison d'Etat.

SAINT-ANTHÈME, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert; 3,049 h.

SAINT-ANTONIN, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 4,137 h. Sur l'Aveyron.

SAINT-ARNAUD, maréchal de France, vainqueur des Russes à l'Alma (1798-1854).

SAINT-ASTIER, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 3,201 h. Ch. de f. Orl. Fours à chaux.

SAINT-AUBAN, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 460 h. Ch. de f. Orl.

SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 1,782 h.

SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères; 2,000 h. Près de l'Ille.

SAINT-AULAYE, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac; 1,464 h.

SAINT-AVOLD, ancien ch.-l. de c. (Moselle); cédé à l'Allemagne; 2,900 h.

SAINT-BARTHÉLEMY, l'une des Antilles françaises; 3,800 h. Cap. *Gustavia*.

Saint-Barthélemy (*la*), massacre des protestants, sous Charles IX, ordonné à l'instigation de Catherine de Médicis et des Guises, dans la nuit du 24 août 1572.

Ce drame, le plus triste de notre histoire, continua pendant plusieurs jours. Une foule d'hommes, de femmes et d'enfants furent égorgés. La France presque tout entière fut ensanglantée par le fanatisme religieux. A Paris, le massacre fut horrible; les principaux chefs protestants furent égorgés. Parmi les victimes les plus notables on cite Coligny, et Ramus. Au Louvre, le carnage commença vers cinq heures du matin. Les malheureux désignés comme victimes, et dont la plupart partageaient la veille les jeux du roi, furent surpris un à un, désarmés, abattus comme des moutons, soit dans les appartements, soit dans la cour, sous les yeux de Charles IX, qui, d'une fenêtre, assistait, dit-on, à la tuerie. Là tombèrent les plus vaillants et les plus loyaux capitaines, la fleur de la France et de la Réforme.

SAINT-BEAT, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens; 925 h. Près la Garonne.

SAINT-BEAUZÉLY, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 864 h.

SAINT-BENIN-D'AZY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers; 1,948 h.

SAINT-BENOÎT, ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc; 1,096 h.

SAINT-BERNARD (*Grand-*), montagne de Suisse (Valais); 3,371 mèt. d'élévation. Le couvent du Saint-Bernard, fondé vers 982, à la place d'un autel de Jupiter, par saint Bernard de Menthon, est situé à 2,428 m. au-dessus de la mer; en hiver, le froid ordinaire est de 20 à 22°; des chiens d'une espèce particulière aident les religieux de ce couvent à retrouver les voyageurs égarés dans les sentiers cachés par la neige. L'armée française, commandée par Bonaparte, franchit le Grand-Saint-Bernard en 1800.

SAINT-BERNARD (*Petit-*), montagne des Alpes fr. (dép. de la Savoie), au S.-O. du Grand-Saint-Bernard; à 2,192 mèt. au-dessus de la mer; couvent et hospice pour les voyageurs, fondé par Bernard de Menthon.

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES, village du dép. de Haute-Garonne, arr. de Saint-Gaudens; 626 h.

SAINT-BLIN, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 557 h. Ch. de fer E.

SAINT-BONNET, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 1,616 h. Sur le Drac. Eaux sulfureuses.

SAINT-BONNET-DE-JOUX, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 1,521 h.

SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; 2,311 h. Près la Loire; ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-BRICE-EN-COGLÈS, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères; 2,000 h. Ch. de f. O.

SAINT-BRIEUC (*eu*), ch.-l. du dép. des Côtes-du-Nord. Sur la Manche; à l'embouchure du Gouët; ch. de f. O.; à 475 kil. O.-S.-O. de Paris; 19,948 h. (*Briochains* ou *Briochins*). Evêché. Ecole d'hydrographie. Huîtres; armements pour Terre-Neuve. L'arr. a 12 cant., 96 comm., 176,843 h.

SAINT-CALAIS, ch.-l. d'arr. (Sarthe); sur l'Anille; ch. de f. Et.; à 44 kil. S.-E. du Mans; 3,613 h. Grains, vins, volailles, bestiaux. L'arr. a 6 cant., 56 comm., 61,901 h.

SAINT-CÉRÉ, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac; 3,552 h.

SAINT-CERNIN, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac; 2,145 h.

SAINT-CHAMOND, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne; 14,963 h. Ch. de f. P.-L.-M. Métallurgie, lacets, tresses.

SAINT-CHAPTES, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès; 806 h. Près le Gardon.

SAINT-CHÉLY-D'APCHER, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols; 1,967 h.

SAINT-CHÉLY-D'AUBRAC, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion; 1,760 h.

SAINT-CHINIAN, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Saint-Pons; 3,424 h.

SAINT-CHRISTOPHE, une des Antilles anglaises; 30,000 h. Ch.-l. *Basse-Terre*.

SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE, ch.-l. de c. (Indre), arr. d'Issoudun; 783 h.

SAINT-CIERS-LALANDE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Blaye; 2,840 h.

SAINT-CLAIR, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 565 h.

SAINT-CLAIR-SUR-EPTE, v. de Seine-et-Oise (cant. de Magny-en-Vexin); 558 h. Charles le Simple y signa le traité donnant la main de sa fille Giselle et la Normandie à Rollon, chef des Normands (912).

SAINT-CLAR, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lectoure; 1,592 h.

SAINT-CLAUD, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Confolens; 1,805 h.

SAINT-CLAUDE, ch.-l. d'arr. (Jura); sur la Bienne; à 54 kil. S.-E. de Lons-le-Saunier; 9,782 h. Evêché. Fromages, horlogerie, tabletterie, clous et épingles. L'arr. a 5 cant., 81 comm., 50,552 h.

SAINT-CLOUD, petite v. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 5,560 h. Ancienne résidence impériale. Sur la Seine; ch. de f. O.

SAINT-CYPRIEN, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat; 2,134 h. Ch. de fer Orl. Eaux minérales.

SAINT-CYR, bourg de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 3,641 h. Ch. de f. O. Ecole militaire.

SAINT-CYRAN, théologien janséniste (1581-1643).

SAINT-DENIS, ch.-l. d'arr. (Seine); sur le canal de Saint-Denis; ch. de fer N. et O.; à 8 kil. N. de Paris; 51,000 h. Abbaye célèbre, sépulture des rois de France; maison d'éducation des filles de la Légion d'honneur. Produits chimiques, impression sur étoffes. En 1567, les calvinistes furent mis en complète déroute dans la plaine Saint-Denis. En 1593, Henri IV fit son abjuration dans la basilique fondée par Dagobert. L'arr. a 4 cant., 31 comm., 403,956 h.

SAINT-DENIS, ch.-l. de la Réunion; 30,865 h. Port.

Saint-Denis (*porte*), monument de Paris, érigé en 1671, en mémoire des victoires de Louis XIV en Flandre et en Franche-Comté, et exécuté par François Blondel et Girardon. Ce monument a subi d'importantes restaurations.

SAINT-DIDIER-LA-SÉAUVE, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux; 5,346 h.

SAINT-DIÉ, ch.-l. d'arr. (Vosges); sur la Meurthe; ch. de fer E.; à 55 kil. N.-E. d'Epinal; 18,136 h. Evêché. Grains, forges. L'arr. a 8 cant., 91 comm., 108,028 h.

SAINT-DIER, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont; 1,424 h.

SAINT-DIZIER, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Vassy; 13,372 h. Sur la Marne; ch. de f. E.

SAINT-DOMINGUE, cap. de la République Dominicaine (Haïti); sur la côte S.-E.; 16,000 h. (*Domingerois* ou *Dominicains*).

SAINT-DONAT, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 2,623 h.

SAINT-ÉMILION, bourg de la Gironde, arr. de Libourne; 3,233 h. Ch. de f. Orl. Renommé pour ses vins rouges.

Saint-Esprit (*ordre du*), ordre de chevalerie créé en France par Henri III en 1578.

SAINT-ESTÈPHE, bourg de la Gironde, arr. de Lesparre; 3,057 h. Ch. de fer. Vins renommés.

SAINT-ÉTIENNE, ch.-l. du départ. de la Loire. Sur le Furens; ch. de fer P.-L.-M.; à 502 kil. S.-E. de Paris; 133,400 h. (*Stéphanois*). Ecole de mineurs. Grand centre manufacturier (rubans de soie et de velours, passementerie); métallurgie (armes, quincaillerie, machines, etc.); riche bassin houiller. Patrie du peintre Ant. Moyne et du critique Jules Janin. L'arr. a 11 cant., 80 comm., 312,826 h.

SAINT-ÉTIENNE, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Puget-Théniers; 1,857 h.

SAINT-ÉTIENNE-DE-BAIGORRY, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Mauléon; 2,343 h.

SAINT-ÉTIENNE-DE-LUDGARÈS, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 1,586 h.

SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 4,322 h. Près la Loire; ch. de f. O.

SAINT-ÉTIENNE-DE-SAINT-GEOIRS, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin; 1,620 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Saint-Étienne-du-Mont (*église*), une des plus anciennes de Paris, située place du Panthéon. C'est là que se trouve la châsse de sainte Geneviève, patronne de Paris. Une cérémonie annuelle, qui a lieu dans les premiers jours de janvier, y attire de nombreux fidèles. C'est dans une de ces cérémonies que périt assassiné l'archevêque Sibour (3 janvier 1857).

SAINT-ÉTIENNE-EN-DÉVOLUY, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 730 h.

SAINT-ÉTIENNE-LES-ORGUES, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier; 878 h.

Saint-Eustache (*église*), une des plus remarquables de Paris, située dans le quartier des Halles, et où se célèbre chaque année la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens. On y voit les tombeaux de Colbert, des poètes Voiture et Benserade, de Vaugelas, Furetière, La Mothe Le Vayer, le maréchal de La Feuillade, l'amiral de Tourville et Chevert.

SAINT-ÉVREMOND, écrivain français, né à Saint-Denis-du-Guast [Manche] (1616-1703).

SAINT-FARGEAU, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny; 2,615 h. Sur le Loing.

SAINT-FÉLICIEN, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 2,263 h.

SAINT-FIRMIN, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 1,110 h.

SAINT-FLORENT, ch.-l. de c.(Corse), arr. de Bastia; 781 h. Port.

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet; 2,136 h. Sur la Loire.

SAINT-FLORENTIN, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 3,071 h. Sur l'Armançon; ch. de fer P.-L.M.

SAINT-FLORENTIN, ministre de Louis XV, principal dispensateur des lettres de cachet contre les protestants (1705-1778).

SAINT-FLOUR, ancienne cap. de la haute Auvergne, ch.-l. d'arr. (Cantal); près le Dauzan; à 74 kil. N.-E. d'Aurillac; 5,308 h. (*Sanflorains*). Evêché. Fromages, dentelles, étoffes communes. Patrie de Belloy. L'arr. a 6 cant., 75 comm., 51,716 h.

SAINT-FOIX, littérateur français, né à Rennes (1698-1776).

SAINT-FULGENT, ch.l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 2,217 h.

SAINT-GALL, v. de Suisse, ch.-l. du c. de son nom; 27,420 h. (*Saint-Gallois*). Le cant. de Saint-Gall a 210,500 h.

SAINT-GALMIER, ch.-l. de c.(Loire), arr. de Montbrison; 3,527 h. Ch. de fer P.-L.M. Eaux minérales.

SAINT-GAUDENS (*dinss*), ch.-l. d'arr. (Hte-Garonne); sur la Garonne; ch. de fer M.; à 90 kil. N.-O. de Toulouse; 7.007 h. (*Saint-Gaudinois*). Grains, laines, draps communs. Patrie d'Armand Marrast. L'arr. a 11 c., 236 comm., 118,913 h.

SAINT-GAULTIER (*gô-tié*), ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc; 2,451 h. Sur la Creuse.

SAINT-GELAIS, poète français (1466-1502).

SAINT-GELAIS (*Mellin de*), poète français, né à Angoulême (1491-1558).

SAINT-GENEST-MALIFAUX ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne; 2,633 h.

SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL (*jangou*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 1,647 h. Vins.

SAINT-GENIEZ (*nié*), ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion; 3,325 h. Patrie de l'abbé Raynal.

SAINT-GENIS (*ni*), ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac; 1.222 h.

SAINT-GENIS-LAVAL, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 3,447 h. Près le Rhône.

SAINT-GENIX, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 1,876 h. Sur le Rhône.

SAINT-GEOIRE, ch.l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 2,002 h.

SAINT-GEORGE (*canal*), détroit entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, unit la mer d'Irlande à l'océan Atlantique.

Saint-George (*ordre de*), ordre militaire russe établi par Catherine II en 1769.

SAINT-GEORGES-DU-VIÈVRE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer; 796 h.

SAINT-GEORGES-EN-COUZAN, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; 1,157 h.

SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 1,406 h.

SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 2,344 h. Ch. de f. Orl.

SAINT-GERMAIN (*comte de*), ministre de la Guerre sous Louis XVI, né à Vertamboz [Jura] (1707-1778).

Saint-Germain-l'Auxerrois, antique église de Paris, en face de la colonnade du Louvre. C'est de là que partit le signal de la Saint-Barthélemy.

SAINT-GERMAIN-DE-BEL-AIR, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon; 1,023 h.

SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac; 1,303 h.

Saint-Germain-des-Prés, ancienne et célèbre abbaye de Paris, dont l'église subsiste encore aujourd'hui.

SAINT-GERMAIN-DU-BOIS, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans; 2,682 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 1,656 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-GERMAIN-DU-TEIL, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols; 1,296 h.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, (*lé*), ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; 16,489 h. Près la Seine; ch. de fer O. Château de l'époque de la Renaissance, où est installé un musée d'antiquités gauloises. Patrie de Henri II et de Louis XIV. Belle forêt.

SAINT-GERMAIN-LAVAL, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 2,090 h.

SAINT-GERMAIN-LEMBRON, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 2,181 h. Eaux minérales.

SAINT-GERMAIN-LES-BELLES, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Saint-Yrieix; 2,598 h.

SAINT-GERMAIN-L'HERM, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert; 1,665 h. Dentelles.

SAINT-GERVAIS, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 1,780 h. Houille.

SAINT-GERVAIS, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 2,528 h.

SAINT-GERVAIS-LES-BAINS, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville; 1,891 h. Eaux thermales et minérales.

SAINT-GÉRY, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; 701 h. Sur le Lot.

SAINT-GILDAS (*dce*) [*pointe*], située dans le dép. de la Loire-Inférieure, au S. de l'embouchure de la Loire.

SAINT-GILDAS-DES-BOIS, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 2,596 h. Ch. de f. Orl.

SAINT-GILLES, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 5,947 h. Sur le canal de Beaucaire; ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-GILLES-SUR-VIE, ch.-l. de

c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 1,817 h. Port. Ch. de fer Et. Sel.

SAINT-GIRONS, ch.-l. d'arr. (Ariège); sur le Salat; ch. de fer M.; à 44 kil. O. de Foix; 5,448 h. Toiles, lainages, mulets, carrières de marbre, papeterie. L'arr. a 6 cantons, 84 comm., 77,745 h.

SAINT-GOBAIN, petite v. du dép. de l'Aisne, arr. de Laon; 2,346 h. Ch. de f. N. Manufactures de glaces.

SAINT-GOTHARD, massif de montagnes des Alpes, dont les points les plus élevés ont de 2,663 à 3,671 mètres d'altitude. Tunnel de 14,910 m.

SAINT-HAON-LE-CHÂTEL (*an*), ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne 714 h.

SAINT-HÉAND, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne; 2,762 h.

SAINT-HILAIRE, ch.-l. de c. (Aude); arr. de Limoux; 860 h.

SAINT-HILAIRE, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saint-Jean-d'Angely; 1,132 h.

SAINT-HILAIRE-DES-LOGES, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 2,553 h.

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain; 3,705 h. Bestiaux, toiles.

SAINT-HIPPOLYTE, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard; 1,061 h. Sur le Doubs. Outils d'horlogerie, fromages. Patrie de Courtois.

SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 4,516 h. Ch. de f. P.-L.-M. Soies, ganterie.

SAINT-JAMES, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 3,067 h.

SAINT-JEAN, une des petites Antilles; au Danemark; 1,000 h.

SAINT-JEAN-D'ANGELY, ch.-l. d'arr. (Charente-Inf.); sur la Boutonne, port; ch. de f. Et.; à 60 kil. S.-E. de La Rochelle; 7,297 h. (*Angériens*). Vins, eaux-de vie, céréales, bois de construction. L'arr. a 7 cant., 120 comm., 72,080 h.

SAINT-JEAN-BREVELAY, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel; 2,016 h.

SAINT-JEAN-DE-BOURNAY, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 3,383 h.

SAINT-JEAN-DE-DAYE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 333 h.

SAINT-JEAN-DU-GARD. ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais; 3,586 h. Sur le Gardon. Filatures de soie.

SAINT-JEAN-DE-LOSNE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 1,514 h. Sur la Saône: ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-JEAN-DE-LUZ, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne; 3,856 h. Sur la Nivelle. Sardines.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE, ch.-l. d'arr. (Savoie); sur l'Arc; ch. de f. P.-L.-M.; à 71 kil. S.-E. Chambéry; 3,114 h. Evêché. Fromages. L'arr. a 6 cant., 67 comm., 52,742 h.

SAINT-JEAN-DE-MONTS, ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 4,240 h.

SAINT-JEAN-EN-ROYANS (*an*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 2,965 h.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Mauléon; 1,545 h. Sur la Nive.

SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; 1,218 h.

SAINT-JEOIRE, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville; 1,555 h.

SAINT-JOHN, v. du Canada (Nouveau-Brunswick); 30,000 h. Evêché, université.

SAINT-JOHN, cap. de l'île de Terre-Neuve; beau port sur la côte S.-O.; 36,000 h. Pêche de la morue.

SAINT-JOHN, v. des Antilles anglaises, ch.-l. d'Antigua; 16,000 h.

SAINT-JULIEN, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 752 h.

SAINT-JULIEN, ch.-l. d'arr. (Haute-Savoie); près de l'Arve; ch. de f. P.-L.-M.; à 33 kil. N. d'Annecy; 1,524 h. L'arr. a 6 cant., 76 comm., 54,189 h.

SAINT-JULIEN-L'ARS, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 1,094 h. Ch. de fer Orl.

SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 3,168 h.

SAINT-JULIEN-DU-SAULT (*so*), ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny; 1,816 h. Sur l'Yonne; ch. de f. P.-L.-M. Vins, bois, charbon.

SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; 1,834 h.

SAINT-JUNIEN, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart; 9,376 h. Sur la Vienne; ch. de f. Orl. Industrie active.

SAINT-JUST, conventionnel, né à Decize, membre du comité de Salut public, m. sur l'échafaud (1767-1794).

Saint-Just ou **Yuste**, célèbre monastère (Estremadure), près duquel se retira Charles-Quint après son abdication.

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont; 2,405 h. Ch. de f N. Gants, toiles.

SAINT-JUST-EN-CHEVALET, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 2,536 h.

SAINT-KILDA, petite île anglaise de l'Atlantique, à 140 milles de l'Ecosse.

SAINT-LAMBERT, poète fr., né à Nancy, auteur des *Saisons* (1716-1803).

SAINT-LAURENT, fleuve de l'Amérique du Nord; 1,000 kil.

SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 1,668 h. Filatures.

SAINT-LAURENT-DE-NESTE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères; 1,556 h.

SAINT-LAURENT-DU-PONT, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble) 2,444 h. Forges. Près de là est la Grande-Chartreuse.

SAINT-LAURENT-EN-GRAND-VAUX, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Saint-Claude; 1,128 h.

SAINT-LAURENT-ET-BENON, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Lesparre; 3,028 h. Ch. de f. Vins.

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart; 2,680 h. Ch. de f. Orl.

Saint-Lazare (*Hospitaliers de*), ordre religieux et militaire fondé à Jérusalem en 1119.

SAINT-LÉGER-SOUS-BEUVRAY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun; 1,788 h.

SAINT-LÉONARD, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 5,630 h. Près la Vienne; ch. de fer Orl. Porcelaine, papeterie. Patrie de Gay-Lussac.

SAINT-LIZIER, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons; 1,376 h. Sur le Salat. Ch. de f. M.

SAINT-LÔ, ch.-l. du dép. de la Manche. Sur la Vire; ch. de f. O.; à 314 kil. O. de Paris; 11,445 h. (*Saint-Louains* ou *Laudiniens*.) Laines, calicots, rubans. Patrie de Leverrier, d'Octave Feuillet. L'arr. a 9 cant., 117 comm., 83,217 h.

SAINT-LOUIS, v. des Etats-Unis (Missouri); 500,000 h. Sur le Mississipi.

SAINT-LOUIS, v. du Sénégal, près de l'embouchure du fleuve; 15,000 h. Résidence du gouverneur de la colonie; cour d'appel. Le cercle a 72,850 h.

SAINT-LOUP, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 1,354 h.

SAINT-LOUP, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure; 3,656 h.

SAINT-LYS (*lice*), ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret, 1,245 h.

SAINT-MACAIRE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de La Réole; 2,283 h. Sur la Garonne; ch. de f. M.

SAINT-MAIXENT, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 5,370 h. Sur la Sèvre Nantaise; ch. de f. Et. Ecole militaire des élèves-officiers d'infanterie.

SAINT-MALO, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine); à l'embouchure de la Rance; ch. de f. O.; à 71 kil. N.-O. de Rennes; 11,476 h. (*Malouins*.) Ecole d'hydrographie. Toiles, corderie; armements pour la pêche de la morue. Patrie de J. Cartier, Duguay-Trouin, Surcouf, Maupertuis, Lammenais, Broussais, Chateaubriand. Ses corsaires se rendirent redoutables aux Anglais du XVIe et au XIXe s. L'arr. a 9 cant., 64 comm., 131,900 h.

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 316 h.

SAINT-MAMERT, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 439 h.

SAINT-MAMET, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac; 1,905 h.

SAINT-MARC-GIRARDIN, publiciste et homme politique français, né à Paris (1801-1873).

SAINT-MARCEAU, sculpteur fr., né à Reims en 1845.

SAINT-MARCELLIN, ch.-l. d'arr. (Isère); sur la Cumane, affluent de l'Isère; ch. de f. P.-L.-M.; à 52 kil. S.-O. de Grenoble; 3,308 h. Soie grège, fromage, vins, tabac. L'arr. a 7 cant., 87 comm., 76,288 h.

SAINT-MARIN, petite république enclavée dans le royaume d'Italie; 7,840 h. Cap. *Saint-Marin*; 5,000 h.

SAINT-MARS-LA-JAILLE (*mar*), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. d'Ancenis; 1,845 h.

SAINT-MARTIN, dit le **Philosophe inconnu**, mystique français, né à Amboise (1743-1803).

SAINT-MARTIN, une des petites Antilles, appartenant pour les deux tiers à la France (cap. *Le Marigot*), et pour l'autre tiers à la Hollande (cap. *Philipsbourg*); 3,900 h.

SAINT-MARTIN (*canal*), canal qui traverse Paris de La Villette à la Seine.

Saint-Martin (*porte*), arc de triomphe construit à Paris en 1675 sur les conseils de Pierre Bullet, à la gloire de Louis XIV.

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 2,584 h.

SAINT-MARTIN-DE-LONDRES, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 825 h.

SAINT-MARTIN, ch. de c. (Charente-Inférieure), dans l'île de Ré, arr. de La Rochelle; 2,459 h. Petit port.

SAINT-MARTIN-DE-SEIGNAUX, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 2,548 h.

SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 2,521 h.

SAINT-MARTIN-EN-BRESSE, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 2,027 h.

SAINT-MARTIN-VÉSUBIE, ch.-l. de c. (Alpes-Mar.), arr. de Nice; 1,720 h.

SAINT-MARTORY, ch.-l. de c. (Haute-Garonne). arr. de Saint-Gaudens; 1,013 h. Sur la Garonne; ch. de f. M.

SAINT-MATHIEU, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart; 2,526 h.

SAINT-MATHIEU (*pointe*), cap à l'extrémité O. du Finistère.

SAINT-MAUR, ch.-l. de c. de la Seine, arr. de Sceaux; 20,503 h. Sur la Marne.

SAINT-MAXIMIN, ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles; 2,419 h. Ch. de fer P.-L.-M.

SAINT-MÉEN (*min*), ch.-l. de c. (Ille-et-V.), arr. de Montfort; 3,403 h. Ch. de f. O.

SAINT-MICHEL, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne; 2,017 h.

Saint-Michel (*Ordre de*), ordre militaire institué par Louis XI en 1469.

SAINT-MIHIEL, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy; 9,260 h. Ch. de fer E. Tribunal de 1re inst., cour d'assises, Forges, papeterie. Patrie de Richier.

SAINT-NAZAIRE, ch.-l. d'arr. (Loire-Inférieure); à l'embouchure de la Loire; ch. de f. Orl.; à 64 kil. O. de Nantes; 30,813 h. (*Nazairiens*). Vaste bassin à flot, avant-port de Nantes. L'arr. a 11 c., 55 comm., 178,836.

SAINT-NECTAIRE, comm. du Puy-

de-Dôme, arr. d'Issoire; 1,239 h. Eaux thermales. Fromages.

SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin; 2,530 h.

SAINT-NICOLAS-DE-REDON, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 2,348 h. Sur la Vilaine

SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp: 2,929 h.

SAINT-NICOLAS-DU-PORT, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Mos.), arr. de Nancy; 5,654 h. Sur la Meurthe. Toiles, bonneterie.

SAINT-OMER, ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais); sur l'Aa; ch. de f. N.; à 78 kil. N.-O. d'Arras, 21,481 h. *(Audomarois)*. Lainages, céréales. L'arr. a 7 cant. 118 comm., 117,103 h.

SAINT-OUEN, ch.-l. de c. de la Seine, arr. de Saint-Denis· 30,715 h. Sur la Seine.

SAINT-PALAIS, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Mauléon; 1,957 h. Tribunal de 1re instance.

SAINT-PARDOUX (*dou*), ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron; 1,809 h.

SAINT-PATERNE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 517 h.

SAINT-PAUL, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Barcelonnette; 1,064 h.

SAINT-PAUL-DE-LOANDA, v. d'Afrique, cap. de la province portugaise d'Angola; 16,000 h.

SAINT-PAUL, cap. du Minnesota (Etats-Unis); 113,200 h. Sur le Mississipi.

Saint-Paul (*hôtel*), anc. résidence de Charles V, située quartier Saint-Antoine.

SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Lavaur; 1,113 h. Sur l'Agout.

SAINT-PAUL-DE-FENOUILLET, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan; 2,280 h.

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Montélimar; 2,427 h. Près du Rhône. Pierres tendres.

SAINT-PAULIEN, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 2,770 h.

SAINT-PÉ, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès; 2,128 h. Sur le gave de Pau; ch. de f. du M. Vins, bois.

SAINT-PÉRAY, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 2,555 h. Ch. de f. P.-L.-M. Bons vins.

SAINT-PÈRE-EN-RETZ, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Paimbœuf; 3,024 h. Ch. de f. Et.

SAINT-PÉTERSBOURG, cap. de la Russie, à l'embouchure de la Néva; à 2,720 kil. N.-E. de Paris; 1,003,000 h. (*Pétersbourgeois*). Centre des administrations publiques; siège d'un métropolitain russe et d'un archevêque romain; université; nombreuses écoles; académies et sociétés savantes, bibliothèques; magnifique quai le long de la Néva; beaux ponts; édifices remarquables; industrie et commerce très actifs. Ville fondée par Pierre le Grand (1703). Le gouv. de Saint-Pétersbourg a 1,618,614 h.

SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 3,947 h.

SAINT-PIERRE, v. de la Martinique; 23,200 h. Evêché. Port.

SAINT-PIERRE, île voisine de Terre-Neuve; 3,900 h. avec l'île aux Chiens.

SAINT-PIERRE (*Eustache de*), bourgeois de Calais, connu par son dévouement lors de la prise de cette ville par Edouard III, roi d'Angleterre, en 1347; m. en 1371.

SAINT-PIERRE (*abbé de*), célèbre utopiste, auteur du *Projet de paix perpétuelle* (1658-1743).

SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 2,953 h. Sur l'Isère; ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 1,014 h. Ch. de f. Or.

SAINT-PIERRE-D'OLERON, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), dans l'île d'Oléron, arr. de Marennes; 4,556 h. Vins, eaux-de-vie.

SAINT-PIERRE-ÉGLISE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg; 1,865 h. Patrie de l'abbé de Saint-Pierre.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers; 3,139 h. Ch. de f. P.-L.-M.

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux; 2,235 h. Ch. de f. O.

SAINT-PIERREVILLE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas; 1,853 h.

SAINT-POIS, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain; 749 h.

SAINT-POL, ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais); sur la Ternoise; ch. de fer du N.; à 33 kil. N.-O. d'Arras; 3,705 h. Laines, céréales, graines oléagineuses, bestiaux. L'arr. a 6 cant., 191 comm., 75,431 h.

SAINT-POL, connétable de France sous Louis XI, décapité pour crime de trahison (1418-1475).

SAINT-POL-DE-LÉON, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; 7,430 h. Ch. de f. O. Port sur la Manche.

SAINT-PONS (*pon*), ch.-l. d'arr. (Hérault); sur le Jaur; à 94 kil. O. de Montpellier; 3,247 h. L'arr. a 5 cant., 48 comm., 42,115 h.

SAINT-PORCHAIRE, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 1,147 h.

SAINT-POURÇAIN, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Gannat; 4,998 h. Vins, bestiaux.

SAINT-PRIEST [*pri*] (*Alexis, comte de*), diplomate et littérateur fr., né à Saint-Pétersbourg (1805-1851).

SAINT-PRIVAT, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 1,179 h.

SAINT-PRIVAT, village près de Metz, où se livra, le 18 août 1870, une sanglante bataille entre les Français et les Allemands.

SAINT-QUENTIN (*kan*), ch.-l. d'arr. (Aisne); sur la Somme; ch. de fer du N.; à 50 kil. N.-O. de Laon; 47,600 h. (*Saint-Quentinois*). Tissus de coton et de laine, sucre de betterave. En 1557, elle soutint un siège mémorable qui amena une bataille désastreuse, gagnée par le duc de Savoie, général de l'armée espagnole. En 1871, le général Faidherbe y soutint avec honneur une lutte disproportionnée contre une armée allemande. L'arr. a 7 cant., 128 comm., 145,988 h.

Saint-Quentin (*canal de*), entre la Somme et l'Escaut.

SAINT-RAMBERT, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley; 3,765 h. Ch. de f. P.-L.-M. Vins. Soieries.

SAINT-RAMBERT-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; 2,989 h. (*Ragnabertois*).

SAINT-RÉAL (*abbé de*), historien et littérateur fr., né à Chambéry (1639-1692).

SAINT-REMY, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles; 5,636 h. Ch. de f.

SAINT-REMY, ch. l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers; 5,504 h. Ch. de f. P.-L.-M. Patrie de Nostradamus.

SAINT-REMY-EN-BOUZEMONT, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Vitry-le-François; 772 h.

SAINT-RENAN, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest; 1,806 h.

Saint-Roch (*église*), église située à Paris, rue Saint-Honoré, et où Corneille est enterré.

SAINT-ROMAIN, ch.-l. de c (Seine-Inférieure, arr. du Havre; 1,811 h.

SAINT-ROME-DE-TARN, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique; 1,547 h. Sur le Tarn. Patrie de Mgr Affre.

SAINT-SAËNS, compositeur fr., né à Paris en 1835.

SAINT-SAËNS (*san*), ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Neufchâtel; 2,399 h. Sur l'Arc.

SAINT-SAULGE (*sauge*), ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers; 2,335 h.

SAINT-SAUVEUR, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 1,788 h. Près du Loing; ch. de f. P.-L.M.

SAINT-SAUVEUR, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Puget-Théniers; 686 h.

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN, ch-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 1,530 h.

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes; 2,668 h.

SAINT-SAVIN, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Blaye; 1,627 h. Ch. de f. Et.

SAINT-SAVIN, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon; 1,605 h.

SAINT-SAVINIEN, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saint-Jean-d'Angely; 3,015 h. Sur la Charente; ch. de f. Et.

SAINT-SÉBASTIEN, v. maritime et place forte d'Espagne, ch.-l. de la prov. de Guipuzcoa; 22,950 h.

SAINT-SEINE-L'ABBAYE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 546 h.

SAINT-SERNIN, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique; 1,216 h.

SAINT-SERVAN, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 11,608 h. Port à l'embouchure de la Rance.

SAINT-SEVER, ch.-l. d'arr. (Landes); sur l'Adour; à 16 kil. S.-O. de Mont-de-Marsan; 4,805 h. Bestiaux, chevaux. Patrie de Lamarque. L'arr. a 8 cant., 109 comm., 79,985 h.

SAINT-SEVER (*ère*), ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire; 1,512 h.

SAINT-SIMON (*duc de*), grand seigneur de la cour de Louis XIV, auteur de *Mémoires* célèbres dans lesquels il étudie avec une pénétration admirable les mille incidents de la cour et la physionomie des courtisans (1675-1755).

SAINT-SIMON (*comte de*), socialiste fr., né à Paris, chef de la secte des *saint-simoniens* (1760-1825).

SAINT-SIMON, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin; 615 h.

Saint-Sulpice (*église*), célèbre monument, situé à Paris dans le quartier Saint-Germain et dû en partie à l'architecte Servandoni. Sur la place de ce nom s'élève une fontaine monumentale, que décorent les statues des quatre grands orateurs chrétiens, Bossuet, Fénelon, Fléchier et Massillon.

SAINT-SULPICE-LES-CHAMPS, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 1,144 h.

SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac; 2,143 h.

SAINT-SYMPHORIEN, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bazas; 1,978 h. Ch. de f.

SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 2,650 h. Mousselines, cotonnades.

SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 1,872 h.

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 2,307 h.

SAINT-THÉGONNEC, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; 3,317 h. Ch. de f. O.

SAINT-THOMAS, île des Antilles; au Danemark; 14,400 h. Cap. *Saint-Thomas*; 4,000 h.

SAINT-THOMAS ou **SAN-THOME**, colonie portugaise d'Afrique; 18,266 h. Cap. *Saint-Thomas*.

SAINT-TRIVIER-DE-COURTES, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 1,446 h.

SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux; 1,632 h.

SAINT-TROPEZ (*pèze*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 3,533 h. Port. Vins, oranges, poissons.

SAINT-VALERY-EN-CAUX, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot; 4,014 h. Ch. de f. O. Port sur la Manche.

SAINT-VALERY-SUR-SOMME, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville ; 3,541 h. Ch. de f. N. Port.

SAINT-VALLIER, ch.-l. de c.(Drôme), arr. de Valence ; 3,856 h. Ch. de f. P.-L.-M. Soies.

SAINT-VALLIER, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 534 h.

SAINT-VARENT, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. e Bressuire; 1,984 h. Ch. de f. Et.

SAINT-VAURY, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 2,734 h.

SAINT-VICTOR (*Paul de*), critique littéraire français, né à Paris (1827-1881).

SAINT-VINCENT, une des Antilles anglaises; 43,039 h. Cap. *Kingstown.*

SAINT-VINCENT, cap du Portugal. Brillante victoire de Tourville (1693).

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 1,562 h.

SAINT-VIVIEN, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Lesparre; 1,511 h. Ch. de f. M.

SAINT-YRIEIX (*i-ri-è*), ch.-l. d'arr. (Haute-Vienne); sur la Loue, affl. de la Vézère; ch. de f. Orl.; à 41 kil. S. de Limoges; 8,711 h. (*Arédiens*). Chanvre. porcs, toiles, peaux, kaolin. L'arr. a 4 cant., 27 comm., 50,065 h.

Sainte-Anne (*ordre de*), ordre de chevalerie créé par Anna Ivanowna en 1735.

SAINTE-AULAIRE (*comte de*), diplomate et historien français, né à Saint-Médard [Dordogne] (1778-1854).

SAINTE-BEUVE, célèbre critique fr., né à Boulogne-sur-Mer, auteur des *Causeries du Lundi* (1804-1869).



Sainte-Catherine (*ordre de*), ordre russe fondé en 1714, par Pierre le Grand et spécialement affecté aux femmes.

SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (*Henri*), chimiste français, né aux Antilles (1818-1881).

SAINTE-CROIX, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons; 1,628 h.

SAINTE-CROIX (*baron de*), érudit fr., né à Mourmoiron [Vaucluse] (1746-1809).

SAINTE-CROIX, une des petites Antilles; au Danemark; 8,500 h. Ch.-l. *Christianstad.*

SAINTE-ÉNIMIE, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac; 1,072 h.

Sainte famille, tableau de Léonard de Vinci (Madrid); — du Corrège (Louvre); — d'Andrea del Sarte (Louvre); — du même (Madrid); — du Giorgione (Louvre); — de Murillo (National Gallery); — de Rubens (palais Pitti); — de Reynolds (National Gallery); — de Jules Romain (musée des Etudes); — de Sébastien del Piombino (même musée); — de Van der Werf (musée d'Amsterdam).

Sainte famille, dite de *François Ier*, chef-d'œuvre de Raphaël (Louvre). Le célèbre artiste peignit ce tableau vers la fin de sa vie, sur la commande du duc d'Urbin, qui en fit présent à François Ier.

Sainte famille, *à la fenêtre,* à cause d'une ouverture qui se trouve au fond de la pièce, avec un rideau transparent, chef-d'œuvre de Raphaël, au palais Pitti (Florence).—D'autres *Saintes Familles* de Raphaël ont citées parmi les *Vierges* du célèbre artiste, par exemple la *Vierge à la chaise,* la *Vierge* dite *del Tempi,* etc. V. *Vierges.*

Sainte Famille au petit chien (*la*), chef-d'œuvre de Murillo (musée de Madrid) : délicieuse toile d'un beau réalisme.

Sainte Famille aux anges (*la*), tableau de Van Dyck (Saint-Pétersbourg); composition gracieuse et brillante.

SAINTE-FOY-LA-GRANDE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne ; 3,242 h. Sur la Dordogne ; ch. de f. Orl.

SAINTE-GENEVIÈVE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion; 1,530 h

SAINTE-HÉLÈNE, île anglaise de l'Afrique, dans l'Atlantique, célèbre par la captivité de Napoléon Ier de 1815 à 1821; 5,085 h. Cap. *Jamestown.*

SAINTE-HERMINE, ch.-l. de c.(Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte ; 1,963 h.

SAINTE-LIVRADE, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve; 2,644 h.

SAINTE-LUCIE, une des petites Antilles; aux Anglais; 40,681 h. Cap. *Port-Castries.*

SAINTE-MARIE, île française sur la côte E. de Madagascar.

SAINTE-MARIE (*cap*), au sud de Madagascar.

SAINTE-MARIE-AUX-MINES, ancien ch.-l. de cant. (Haut-Rhin), arr. de Colmar; cédé à l'Allemagne; 11,407 h.

SAINTE-MARTHE (*Scévole de*), érudit et poète fr., né à Loudun (1536-1623).

SAINTE-MARTHE (*Abel-Louis*), oratorien français qui publia la *Gallia christiana* (1621-1697).

SAINTE-MARTHE, v. de la Colombie; 6,000 h. Port sur la mer des Antilles.

SAINTE-MAURE, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon; 2,602 h. Ch. de fer Orl.

SAINTE-MAURE (*îles*), groupe de la mer Ionienne, l'anc. *Leucade*, 23,100 h. V. pr. *Amaxiki* ou *Lefkas;* 5,990 h.

SAINTE-MENEHOULD, anc. cap. de l'Argonne, ch.-l. d'arr. (Marne); sur l'Aisne; ch. de fer E.; à 40 kil. N.-E. de Châlons; 5,298 h. Céréales, verrerie, faïence, charcuterie. L'arr. a 3 cant., 80 comm., 29,521 h.

SAINTE-MÈRE-ÉGLISE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes; 1,450 h.

SAINTE-PALAYE. V. La Curne.

SAINTE-SÉVÈRE, ch.-l. de c.(Indre), arr. de La Châtre; 1,391 h. Sur l'Indre.

SAINTE-SUZANNE, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 1,504 h. Papeterie.

SAINTES, ch.-l. d'arr. (Charente-Inférieure); sur la Charente; ch. de f. Et.; à 70 kil. S.-E. de La Rochelle ; 18,461 h. (*Saintongeois*). Commerce de grains, eaux-de-vie de Cognac, cuirs, bois. En 1242, saint Louis y vainquit Henri III, roi d'Angleterre. L'arr. a 8 cant., 110 comm., 102,300 h.

SAINTES (LES), groupes d'îlots fortifiés, dans les Antilles françaises ; 1,800 h. Rade excellente.

SAINTES-MARIES, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles; 1,025 h. Dans la Camargue.

SAINTINE, romancier français, né à Paris (1798-1865).

SAINTONGE, ancienne prov. de France; cap. *Saintes*. Réunie à la couronne en 1372 par Charles V, elle a formé avec l'Aunis le dép. de la Charente-Inférieure. (Hab. *Saintongeais* ou *Saintongeois*.)

SAÏS, ancienne v. de la basse Egypte, cap. de la dynastie saïte.

Saisons (*les*), célèbre poème de Thomson, un des principaux titres littéraires de l'auteur (1726-1730). Imité par Saint-Lambert et Roucher.

Saisons (*les*), poème descriptif en quatre chants, par Saint-Lambert (1769).

Saisons (*les*), chefs-d'œuvre de l'Albane, galerie Borghèse (Rome); ce sont quatre paysages animés de scènes mythologiques ; — tableau de Carle Maratte, palais Chigi (Rome); — de Van Balen, musée de Munich ; — de Poussin, au Louvre.

SAISSAC, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 1,320 h.

SAKAÏ, p. v. du Japon (Niphon); 44,743 h.

SAKALAVES, tribu de la côte occidentale de Madagascar.

SAKHALIEN ou **SAKHALINE** ou **TARRAKAÏ** (*île*), île russe, entre la mer d'Okhotsk et la mer du Japon.

SAKATOU, v. de l'Afrique, dans le Soudan (Haoussa), sur un affluent du Niger; 20,000 h.

Sakountala ou l'*Anneau fatal*, drame sanscrit, de Kalidaça ; remarquable par la puissance de l'invention et par la tendresse des sentiments (Ier s. av. J.-C.)

SAKARANPOUR, v, de l'Hindoustan; 59,000 h.



* **SALADIN**, sultan d'Egypte, le héros musulman de la troisième Croisade (1137-1193).

SALADO (*le rio*), riv. de l'Amérique du Sud, affl. du Parana ; cours, 1,100 kil.

SALAMANCA, v. du Mexique (Guanajuato); 27,600 h.

SALAMANQUE, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom; 17,614 h. Ancienne cap. du royaume de Léon; université longtemps célèbre. La prov. a 308,240 h.

Salammbô, célèbre roman de Flaubert (1862); résurrection de la vie carthaginoise. — Opéra de Reyer (1890).

SALAMINE, île de la Grèce, célèbre par la victoire que Thémistocle y remporta sur la flotte des Perses l'an 486 av. J.-C.

SALARS, ch.-l. de c. (Aveyron). V. PONT-DE-SALARS.

SALAT (*le*), r. de France, traversant l'Ariège et la Haute-Garonne, et tributaire de la Garonne (riv. dr.); 88 kil.

SALBRIS, ch.-l. de c. (Loir-et-cher), arr. de Romorantin; 2,249 h. Sur la Sauldre; ch. de fer Orl.

SALÉ (*lac*), dans l'Amérique du Nord (Utah), 400 kil. de tour.

SALEM, ville des Etats-Unis (Massachusetts); 27,600 h. Port sur l'Atlantique.

SALENCY, village de l'Oise, célèbre par sa rosière. Patrie de saint Médard.

SALENTE, v. de la Grande-Grèce (Italie primitive), cap. des Salentins.

SALERNE, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom; école de médecine jadis célèbre ; 31,425 h. La prov. a 541,738 h.

SALERNES, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan ; 2,830 h.

SALERS, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac ; 1,015 h.

SALETTE-FALLAVAUX (LA), village de l'Isère, arr. de Grenoble ; lieu de pèlerinage.

SALFORD, v. d'Angleterre, attenant à Manchester; 204,000 h.

SALICE, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 557 h.

SALICETI, homme politique fr., né en Corse, membre de la Convention et du conseil des Cinq-Cents (1757-1809).

SALIES, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez ; 6,243 h.

SALIES, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens ; 1,035 h. Sur le Salat; ch. de f. M.

SALIGNAC, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat; 1,302 h. Vieux château qui fut le berceau de la famille de Fénelon.

SALINS (*lin*), ch.-l. de c. (Jura), arr. du Poligny; 6,068 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Salique (*loi*) ou **Loi des Francs Saliens**, important monument de la législation barbare, rédigé en latin, et qui est un code pénal bien plus qu'un code civil. Le *wergeld* ou composition y tient une place prépondérante. C'est en vertu d'une disposition de la loi salique que les femmes furent déclarées inhabiles à succéder au trône de France.

Salique (*terre*), autre nom de la propriété allodiale. La terre salique ne pouvait être dévolue aux femmes, et cette disposition permit d'écarter du trône ces dernières.

SALISBURY, v. d'Angleterre, ch.-l. du Wiltshire ; 14,000 h.

SALLANCHES, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville ; 1,977 h.

SALLES-CURAN, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau ; 2,716 h.

SALLES-SUR-L'HERS, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Castelnaudary ; 986 h.

* **SALLUSTE,** historien latin, né à Amiterne (Sabine), un des écrivains les plus concis, les plus précis et les plus sérieux de la littérature romaine (86-34 av. J.-C.).



SALM, nom de deux anciens petits comtés de l'Allemagne et d'une famille princière d'où sont sortis plusieurs hommes très remarquables.

SALM (*princesse de*), femme de lettres française, célèbre par son esprit et sa beauté, née à Nantes (1767-1845).

SALMANASAR Ier, roi d'Assyrie, vers 1300 av. J.-C.; — SALMANASAR III, roi d'Assyrie, guerr oya en Syrie et en Arménie (860-825 av. J.-C.); — SALMANASAR IV, roi d'Assyri e, guerroya en Arménie et en Medie (784-783 av. J.-C.); — SALMANASAR V, roi d'Assyrie, guerroya en Palestine et en Phénicie (727-722 av. J.-C.).

SALOMÉ, princesse juive, fille de Hérode Philippe et d'Hérodiade ; fit couper la tête à saint Jean-Baptiste.

Salomé, tableau du Titien (Madrid); de Henri Regnault (1869), une de ses œuvres capitales.

SALOMON, roi d'Israël, fils et successeur de David. Il épousa la fille du roi d'Egypte, qui devint son allié, vécut en bonne intelligence avec les Tyriens et se consacra entièrement à l'administration et à l'embellissement de ses Etats. Il éleva le temple de Jérusalem ; m. en 929 av. J.-C.

SALOMON (*îles*), dans la Mélanésie, possédées par les Allemands et par les Anglais.

SALON, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix ; 9,152 h. Ch. de fer P.-L.-M. Huiles. Patrie de Craponne.

SALONA (Grèce). V. AMPHISSA.

SALONE, anc. cap. de la Dalmatie. Patrie de Dioclétien qui s'y retira après son abdication.

SALONIQUE, v. de la Turquie d'Europe, l'ancienne *Thessalonique* ; 70,000 h. (*Saloniquistes*). Beau port sur l'Archipel.

Salons de Diderot, comptes rendus des ouvrages de peinture exposés en 1765 et en 1767 ; livre excellent qui a été souvent imité, mais non surpassé.

SALOP. V. SHROPSHIRE.

SALOUM, vaste région de la Sénégambie, placée sous le protectorat français ; cap. *Kahon*.

SALOUEN (*le*), fl. de l'Indo-Chine, coulant entre la Birmanie et le royaume de Siam, et se déversant dans l'océan Indien.

Salpêtrière, hospice situé à Paris, spécial aux maladies nerveuses des femmes.

SALTA, v. de la République Argentine ; 16,000 h. Evêché. Mines.

SALTILLO, v. du Mexique, 26,000 h.

Saltimbanques (*les*), pièce amusante, par Dumersan et Varin (1838). C'est là que figure le fameux *Bilboquet*. V. *ce nom*.

SALT LAKE CITY, v. des Etats-Unis, cap. des Mormons (Utah) ; 21,000 h.

SALUCES, v. du royaume d'Italie, prov. de Coni ; 15,446 h.

Salutation angélique (*la*), tableau de Vasari (Louvre).

SALVADOR, rép. de l'Amérique centrale, 18,720 kil. car.; 634,200 h. Cap. *San Salvador*, 13,274 h.

SALVAGNAC, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac ; 1,695 h.

SALVANDY (*comte de*), homme d'Etat et écrivain fr. né à Condom (1756-1856).

SALVAYRE, compositeur de musique français, né à Toulouse en 1847.

Salve, Regina, prière qu'on attribue généralement à Pierre, évêque de Compostelle au XIIe siècle. St Bernard y ajouta la dernière invocation : *O Clemens !...*

SALVERTE, homme politique et écrivain français, né à Paris (1771-1839).

SALVETAT (LA), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Saint-Pons ; 3,320 h. Près de l'Agout.

SALVETAT-PEYRALÈS (LA), ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez ; 3,480 h.

SALVIAC, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon ; 1,867 h.

SALVIEN, prêtre de Marseille, auquel son éloquence sombre et énergique valut le surnom de *Nouveau Jérémie* (390-484).

SALZBACH, v. d'Allemagne (grand-duché de Bade), près de laquelle fut tué Turenne.

SALZBOURG, v. d'Autriche, ch.-l. de la province de son nom ; 26,000 h. La province de Salzbourg a 174,000 h.

SAMANHOUT, anc. *Sebennytis*, v. de la basse Egypte, sur la branche orientale du Nil ; 5,000 h.

SAMARA, v. de Russie, ch.-l. de gouv.; 103,000 h.

SAMARA (*la*), riv. de Russie, affluent du Volga (riv. g.); 500 h. — Autre riv., affluent du Dnieper (riv. g.); 240 kil.

SAMARANG, v. et port de l'île de Java ; 80,000 h.

SAMARIE, v. de Palestine, cap. du royaume d'Israël.

SAMARKAND ou **SAMARCANDE,** anc. *Maracanda*, v. du Turkestan, dans le kanat de Boukhara ; 33,117 h. Entrepôt du commerce entre l'Inde et l'Asie orientale. Tamerlan en fit sa capitale. Ch. de fer jusqu'à la mer Caspienne.

Samaritain (*le Bon*), parabole simple et touchante de l'Evangile, où le dogme de la fraternité humaine est enseigné avec une éloquence inimitable.

Samaritain (*le Bon*), tableau de Rem-

brandt (Louvre); — d'E. Delacroix (1850).

SAMATAN, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lombez; 2,369 h. Sur la Save.

SAMBOR, v. d'Autriche (Galicie); 12,000 h.

SAMBRE (*la*), riv. de France et de Belgique, prend sa source dans le dép. de l'Aisne, arrose Landrecies, Maubeuge, et se jette dans la Meuse à Namur (riv. g.); 250 kil.

SAMER, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne; 2,130 h. Ch. de f. N.

SAMNIUM (*ome*), contrée de l'ancienne Italie, à l'E. du Latium et de la Campanie, et à l'O. de l'Adriatique; habitée par les Samnites et autres tribus guerrières de même race, qui soutinrent contre Rome une guerre opiniâtre (343-290 av. J.-C.).

SAMOA, archipel de l'Océanie (Polynésie); 35,000 h. Cap. *Apia*.

SAMOËNS, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville; 2,532 h.

SAMOS (*ôce*), île de l'Archipel, érigée en principauté tributaire de la Turquie; 41,156 h. (*Samiens* ou *Samiates*). Patrie de Pythagore.

SAMOSATE, v. de l'ancienne Syrie. Patrie de Lucien.

SAMOTHRACE, île de la mer Egée, près des côtes de la Thrace; 2,000 h. Elle était célèbre autrefois par ses mystères.

SAMOYÈDES, rameau de la famille ouralo-altaïque, habitant les bassins de l'Obi et de l'Iénisséi.

SAMSON, juge des Hébreux, célèbre par sa force. Bien des circonstances de sa vie donnent lieu à de fréquentes allusions; voici les principales : 1° la mâchoire d'âne dont il se servit comme d'une massue pour assommer mille Philistins; 2° ses cheveux, dans lesquels résidait sa force physique; 3° les colonnes du temple de Dagon, où il était enfermé et qu'il renversa au milieu d'une cérémonie religieuse chez les Philistins.

Samson (*la Vie de*), neuf dessins de Decamps; compositions originales, pleines de mouvement, de vie et de relief.

Samson et Dalila, opéra biblique en 3 actes; paroles de Ferd. Lemaire, musique de Saint-Saëns (1877).

Samson trahi par Dalila, tableau de Van Dyck, galerie du Belvédère (Vienne); ouvrage regardé comme le meilleur de l'auteur, sous le rapport dramatique.

SAMUEL, juge d'Israël. C'est lui qui, cherchant dans l'union la force nécessaire pour repousser les Philistins, fit proclamer Saül roi de tout le peuple juif.

SANADON (*le Père*), jésuite et écrivain français, né à Rouen (1676-1733).

SANCERGUES, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre; 1,162 h.

SANCERRE, ch.-l. d'arr. (Cher); près la Loire; ch. de f. P.-L.-M.; à 48 kil. N.-E. de Bourges; 3,853 h. (*Sancerrois*). Céréales, vins, laines. Patrie de Macdonald. L'arrond. a 8 cant., 76 comm., 84,004 h.

SANCHE, nom de plusieurs rois de Navarre, de Léon, des Asturies, de Castille.

SANCHEZ, célèbre casuiste espagnol, né à Cordoue (1550-1610).

Sancho Pança, l'immortel écuyer de don Quichotte, type du domestique fidèle mais bavard; simple et ignorant, mais rempli de bon sens; se soumettant bien aux privations quand il ne peut faire autrement, mais ne perdant aucune occasion de satisfaire son goût pour la bonne chère. Son âne, qui fait pendant à *Rossinante*, est également resté célèbre.

SANCHONIATHON, écrivain phénicien, d'époque inconnue, auteur d'une histoire dont il nous est parvenu quelques fragments.

SANCOINS, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand; 4,865 h. Sur le canal du Berri. Bestiaux, houille.

Sanctuaire (*le*), tableau de Landseer (1855). Un cerf arrêté au milieu d'un étang prête l'oreille aux bruits lointains de la chasse; c'est une des compositions les plus simples et les plus dramatiques qu'un animalier ait jamais produites.

SANCY (*Harlay de*), homme d'Etat français, possesseur d'un diamant célèbre qui a conservé son nom (1546-1629).

SANCY (*puy de*), sommet principal du massif du mont Dore (Auvergne); 1,886 mètres.



* **SAND** (*George*), femme auteur et illustre romancière fr., née à Paris en 1804; de son vrai nom Aurore Dupin, baronne Dudevant; morte au chât. de Nohant (Indre) en 1876.

SANDEAU (*Jules*), romancier français, né à Aubusson (1811-1883).

SANDHURST, v. d'Australie (Victoria); 38,420 h. Mines aurifères.

SANDOMIR, v. forte de Russie (Pologne); 4,591 h. Sur la Vistule.

SANDRACOTOS ou **TCHANDRAGOUPTA,** personnage hindou du IVe s. av. J.-C., qui, après la mort du roi Porus, s'empara du Pendjâb et d'une partie des provinces occupées par les Grecs sur l'Indus. Sandracotos maria sa fille avec Séleucus, roi de Syrie, et grâce à cette alliance il régna en paix sur l'Inde presque tout entière. Il établit sa capitale à Palimbothra (*Patna*), eut une administration régulière, favorisa le bouddhisme sans cependant s'y convertir.

SANDWICH ou **HAWAÏ** (*îles*), royaume dans l'océan Austral, composé de 5 îles; 80,578 h. C'est dans une de ces îles que fut massacré le célèbre navigateur anglais Cook, en 1779; cap. *Honolulu*.

SAN-FRANCISCO, v. des Etats-Unis (Californie); 299,000 h. Mines d'or aux

environs ; commerce immense. Port sur le Pacifique.

Sanglier des Ardennes (*le*). V. LAMARCK.

Sanglier de Marathon (*le*), marbre antique musée des Offices ; — même sujet musée du Louvre.

Sangrado, personnage de *Gil Blas*, le célèbre roman de Le Sage. Le docteur Sangrado n'a que deux remèdes pour toutes les maladies : l'eau chaude et la saignée. Son nom est devenu proverbial pour caractériser les médecins qui préconisent un certain spécifique, lui prêtent toutes les vertus et l'appliquent à peu près dans tous les cas.

SANGUINAIRES (*îles*), îles à l'O. de la Corse, à l'entrée du golfe d'Ajaccio.

SAN-JOSE, cap. de la République de Costa-Rica ; 20,000 h.

SAN-JUAN, v. de la République Argentine ; 16,000 h.

SAN-LORENZO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 408 h.

SAN-LUIS-DE-POTOSI, v. du Mexique, ch.-l. de l'Etat de son nom ; 35,000 h.

SAN-MARTINO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 990 h.

SAN-MIGUEL, île des Açores ; 80,000 hab. Ch.-l. *Ponta-Delgada.*

SAN-NICOLAO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 710 h.

SAN-PAULO, v. du Brésil ; 40,000 h. La prov. a 1,059,000 h.

SAN-SALVADOR, cap. du Salvador (Amérique centrale) ; 13,274 h.

SANLECQUE, chanoine et poète français, né à Paris (1622-1714).

SANNAZAR, poète latin et italien, né à Naples, surnommé **le Virgile chrétien** (1458-1530).

Sans-Souci, château royal de Prusse, près de Potsdam.

Sans-Souci (*Meunier*), héros, avec le roi Frédéric II, d'une anecdote très populaire en Prusse, sur laquelle le poète Andrieux a écrit un charmant conte en vers, dans lequel on retrouve la grâce piquante de Voltaire. Plusieurs vers sont restés dans la langue :

Oui, si nous n'avions pas des juges à Berlin.

—

Hélas ! est-ce une loi sur notre pauvre terre
Que toujours deux voisins auront entre eux la [guerre.

—

. . . . . Ce sont là jeux de prince :
On respecte un moulin, on vole une province.

SAN-STEFANO, faubourg de Constantinople, célèbre par le traité que la Russie y imposa à la Turquie et qui, modifié par les puissances, devint le traité de Berlin (1878).

SANTA-CRUZ, v. et port de l'île de Ténériffe ; 17,000 h.

SANTA-CRUZ, v. de Bolivie ; 9,780 h.

SANTA-FÉ, v. des Etats-Unis d'Amérique, ch.-l. du territoire du Nouveau-Mexique ; 7,000 h.

SANTA-FÉ, v. de la Rép. Argentine, ch.-l. de la prov. de son nom ; 11,000 h.

SANTA-FÉ-DE-BOGOTA. V. BOGOTA.

SANTA-LUCIA-DI-TALLANO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène ; 1,445 h.

SANTA-MARIA-SICHÉ, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 810 h.

SANTANDER (*ère*), port d'Espagne sur l'Atlantique, ch.-l. de la prov. de son nom ; 42,019 h. La prov. a 245,786 h.

SANTAREM (*ême*), homme d'Etat portugais, géographe et littérateur, né à Lisbonne (1790-1856).

SANTERRE, brasseur parisien, qui commanda la garde nationale de Paris en 1793 et fut général de division pendant les guerres de Vendée (1752-1809).

SANTEUL, poète latin moderne, auteur d'hymnes sacrées, né à Paris (1630-1697).

SANTIAGO ou **SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE,** v. d'Espagne, prov. de la Corogne ; 23,800 h. Célèbre lieu de pèlerinage ; magnifique cathédrale.

SANTIAGO, cap. du Chili ; 384,000 h. Université. Mines d'or dans les environs.

SANTIAGO, île principale du groupe du Cap-Vert ; 25,000 h.

SANTIAGO, v. de la République Dominicaine (Haïti) ; 52,000 h.

SANTIAGO-DE-CUBA, v. de l'île de Cuba ; 71,307 h. Beau port.

SANTONES, peuple de la Gaule celtique ; établi dans les régions appelées depuis Aunis, Saintonge et Angoumois.

SANTO-PIETRO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 1,131 h.

SANTORIN (*île*), l'une des Cyclades ; 13,000 h. Ch.-l. *Thira.*

SANTOS, v. du Brésil, prov. de San-Paulo ; 10,000 h. Port et place de guerre.

SAÔNE [*sône*] (*la*), riv. de France qui a sa source dans le dép. des Vosges ; baigne Gray, Chalon-sur-Saône, Mâcon, et se jette dans le Rhône (r. dr.) à Lyon ; 432 kil.

SAÔNE (*dép. de la Haute-*), dép. formé d'une partie de la Franche-Comté ; préf. *Vesoul ;* s.-préf. *Lure, Gray ;* 3 arr., 28 cant., 583 comm., 280,856 h. 7e corps d'armée ; cour d'appel et archevêché à Besançon. Ce dép. doit son nom à la riv. qui l'arrose.

SAÔNE-ET-LOIRE (*dép. de*), dép. formé d'une partie de la Bourgogne ; préf. *Mâcon ;* s.-préf. *Autun, Chalon, Louhans, Charolles ;* 5 arr., 50 cant., 590 comm., 619,523 h. 8e corps d'armée ; cour d'appel de Dijon ; évêché à Autun. Il doit son nom aux deux cours d'eau qui l'arrosent.

SAPHO, femme grecque, célèbre par ses poésies et ses galanteries. Dans un accès de désespoir elle se précipita du haut du rocher de Leucade dans la mer (VIe-VIIe s. av. J.-C.).

Sapho, statue en bronze de Pradier (1848) ; — statue en marbre, du même (1852) ; œuvre élégante et gracieuse, po-

pularisée par d'innombrables reproductions en bronze.

Sapho, roman d'A. Daudet (1884): opéra en quatre actes de Gounod (1884)

SAPOR Ier, roi sassanide de Perse de 240 à 273; — SAPOR II, *le Grand*, roi sassanide de Perse de 310 à 381; c'est en le combattant que périt l'empereur Julien.

SAPPEY, anatomiste fr., né à Bourg en 1810.

SARA, épouse d'Abraham (*Bible*).

SARABAT, anc. *Hermus*, fl. de l'Asie Mineure, s'écoulant dans le golfe de Smyrne; 250 kil.

SARAGOSSE, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de ce nom, autrefois cap. du royaume d'Aragon; 83,400 h. (*Saragosains*). Archevêché, université, magnifique église de Notre-Dame-del-Pilar. Cette v. soutint un siège meurtrier contre les Français en 1808 et en 1809. La prov. a 411,000 h.

SARAMON, ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch; 1,220 h.

SARASIN (*J.-P.*), écrivain et poète fr., né à Hermanville [Calvados] (1605-1654).

SARATOF, v. de Russie, ch.-l. de gouv.; 165,000 h.

SARATOGA, v. des Etats-Unis (New-York), célèbre par la capitulation du général anglais Burgoyne, qui assura l'indépendance des Etats-Unis en 1777; 5,000 h.

SARCEY (*Francisque*), critique et romancier fr., né à Dourdan (Seine-et-Oise). en 1828: mort à Paris en 1899.

SARDAIGNE, île d'Italie, au S. de la Corse; 711,518 h. (*Sardes*). Ch.-l. *Cagliari*.

SARDANAPALE, personnage légendaire dont la tradition classique fait un roi d'Assyrie qui aurait régné de 836 à 817 av. J.-C. et serait le dernier descendant de la fabuleuse Sémiramis. Sardanapale est resté le type du prince débauché, lâche, efféminé; mais c'est un type qui n'a rien d'authentique.

Sardanapale, drame de Byron (1820); — opéra en trois actes de Joncières (1867).

SARDES, cap. de l'ancienne Lydie, au pied du Tmolus, célèbre jadis par ses richesses, son commerce et son luxe.

SARDOU (*Victorien*), auteur dramatique et comique fr., né à Paris en 1831.

SAREPTA, v. anc. de Phénicie.

SARGON ou mieux **SHAROUKÎN**, roi d'Assyrie, successeur de Salmanasar V et fondateur de la dynastie des Sargonides. Il détruisit le royaume d'Israël, et fit plusieurs expéditions en Egypte, en Arménie et en Chaldée (722-705 av. J.-C.).

SARGASSES (*mer des*), nom donné à de vastes régions océaniques (Atlantique, Pacifique, etc.), couvertes de fucus, de varechs et d'algues.

SARI-D'ORCINO, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 942 h.

SÂRI, v. de Perse, cap. du Mazenderan; 15,000 h.

SARLAT, ch.-l. d'arr. (Dordogne); ch. de fer Orl.; à 70 kil. S.-E. de Périgueux; 6,615 h. (*Sarladais*). Vins, eaux-de-vie, truffes, houille. L'arr. a 10 cant. 133 comm., 100,566 h.

SARMATES, ancien peuple répandu de la Baltique au N. du Pont-Euxin; ils servirent Mithridate contre les Romains; leur puissance fut détruite par les Goths, au IIIe s. Ils se fondirent ensuite avec les Slaves.

SARMATIE, vaste contrée de l'Europe orientale, occupée par les Sarmates.

SARPI (*Paolo*), historien vénitien, membre du conseil des Dix (1552-1623).

SARRALBE, ancien ch.-l. de c. (Moselle); cédé à l'Allemagne; 3,400 h. Sur la Sarre.

SARRASINS, nom donné dans le moyen âge aux Arabes qui envahirent l'Europe et l'Afrique. Ce mot vient de l'arabe *saraka*, voler.

SARRAZIN (*Jacques*), sculpteur fr., né à Noyon (1590-1660). — Son frère, PIERRE, sculpteur fr., né à Noyon (1601-1679).

SARRE (*la*), en all. *Saar*, riv. de France et de Prusse; source dans les Vosges; se jette dans la Moselle (r. dr.); 210 kil.

SARREBOURG, ancien ch.-l. d'arr. (Meurthe); cédé à l'Allemagne; 3,100 h. Sur la Sarre.

SARREBRUCK, v. de Prusse, prov. du Rhin; 11,000 h. Premier combat de la guerre franco-allemande (2 août 1870).

SARREGUEMINES, ancien ch.-l. d'arr. (Moselle); à l'Allemagne; 10,719 h.

SARRELOUIS, v. de Prusse, prov. du Rhin; 7,800 h. Patrie du maréchal Ney.

SARROLA-CARCOPINO, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 905 h.

SARTÈNE, ch.-l. d'arr. (Corse), à 30 kil. S.-E. d'Ajaccio; 5,615 h. Huile, bestiaux. L'arr. a 8 cant., 47 com., 42,342 h.

SARTHE (*la*) riv. de France; elle a sa source dans le dép. de l'Orne, arrose Alençon, Le Mans, Sablé, et se joint à la Mayenne au-dessus d'Angers, pour former la Maine; 275 kil.

SARTHE (*dép. de la*), dép. formé d'une partie du Maine et d'une fraction de l'Anjou; préf. *Le Mans;* s.-préf. *La Flèche*, *Mamers*, *Saint-Calais;* 4 arr., 33 cant., 386 comm., 429,737 h. 4e corps d'armée; cours d'appel d'Angers, évêché au Mans. Ce dép. doit son nom à la *Sarthe* qui l'arrose.

SARTILLY, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 1,224 h.

SARTINE (*de*), lieutenant général de police, né à Barcelone (1729-1801).

SARZEAU, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 5,686 h. Patrie de Le Sage.

Sassanides, dynastie perse qui régna de 226 à 651 de notre ère.

SASSARI, v. d'Italie (Sardaigne), ch.-l. de la prov. de son nom; 36,317 h.

SASSENAGE, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1,549 h. Belles grottes dites *Cuves de Sassenage;* fromages.

SASPIRES, peuple ancien de l'Asie Mineure, sur la côte du Pont-Euxin.

SATALIE ou *Adalia*, v. d'Asie Mineure; sur le golfe de son nom ; 25,000 h.

SATHONAY, petite ville du dép. de l'Ain, arr. de Trévoux ; 2,781 h. Camp.

SATILLIEU, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon ; 2,297 h.

Satire Ménippée. V. *Ménippée*.

Satires d'Horace, œuvre dans laquelle le poète latin a donné à la satire toutes les grâces qu'elle pouvait recevoir, en ne l'assaisonnant qu'autant qu'il le fallait pour plaire aux esprits délicats et vouer au ridicule les méchants et les sots.

Satires de Juvénal, célèbres satires, où l'auteur flagelle impitoyablement et éloquemment les mœurs corrompues de son siècle. Sa muse, comme il le dit lui-même, ne s'inspire que de l'indignation : *Facit indignatio versum.* C'est dans ce petit recueil qu'on lit cette pensée devenue proverbiale : *Maxima debetur puero reverentia* (On doit à l'enfance le plus grand respect), et c'est aussi à Juvénal que J.-J. Rousseau a emprunté la célèbre devise : *Vitam impendere vero* (Dévouer sa vie à la vérité).

Satires de Perse, poésies trop souvent obscures, mais d'une grande énergie de pensée et de style (Ier siècle).

Satires de Régnier, poésies pleines de verve, de bon sens et de malice exquise, où l'auteur peint le ridicule en traits énergiques, mais qui justifient trop souvent ces deux vers de Boileau :

Heureux si ses écrits, craints du chaste lecteur,
Ne se sentaient des lieux que fréquentait l'auteur.

Satires de Boileau, aussi remarquables sous le rapport du style que de l'idée, au nombre de douze. Une foule de vers en sont devenus proverbes ; nous ne citerons que les principaux :

J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon.

—

Aimez-vous la muscade ? On en a mis partout.

—

De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.

—

Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

—

Attaquer Chapelain ! ah ! c'est un si bon homme !

—

Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

—

Il en est jusqu'à trois que je pourrais nommer.

Satires et élégies de Gilbert, poésies remarquables par la verve et l'énergie, parmi lesquelles on distingue le *Dix-huitième siècle*, les *Adieux à la vie*, le *Jugement dernier*.

SATORY, plateau fortifié, au S.-O. de Versailles, où est établi un camp de manœuvres.

Satrapies, nom donné aux grands gouvernements ou provinces de l'empire des Perses, à la tête desquels était un *satrape* nommé par le roi, apparenté le plus souvent à la famille royale, jouissant des pouvoirs civils les plus étendus, et commandant à un secrétaire royal et à un général. Au temps de Darius, le nombre des satrapies était de trente et un : Perse, Elam, Chaldée, Assyrie, Mésopotamie et Syrie, Egypte, îles de la Méditerranée, Asie Mineure (3 satrapies), Médie, Arménie, Arie, Khorasmie, Bactriane, Sogdiane, Sacie (Tartarie), etc.

Saturnales, fêtes célébrées à Rome, tous les ans, les 16, 17 et 18 décembre. Elles étaient établies, dit-on, en l'honneur de l'égalité qui régnait parmi les hommes du temps de Saturne, lorsque, chassé du ciel par Jupiter, il vint habiter le Latium, où il fit fleurir l'âge d'or. On se livrait à toutes sortes de réjouissances, dans lesquelles régnait la liberté et parfois la licence la plus entière. Les esclaves revêtaient la toge et faisaient semblant de commander à leurs maîtres. Tout leur était permis.

SATURNE, fils d'Uranus et de Vesta, époux de Cybèle et père de Jupiter, de Neptune, de Pluton et de Junon. Une promesse faite à Titan le forçait à dévorer ses enfants dès leur naissance. Cybèle parvint à sauver Jupiter en mettant à sa place une pierre, que Saturne engloutit aussitôt. Plus tard, Jupiter détrôna son père et le chassa du ciel. Saturne se réfugia dans le Latium, où il fit fleurir la paix et l'abondance et enseigna aux hommes l'agriculture. C'est son règne que les poètes ont appelé l'*âge d'or*, auquel les écrivains font de si fréquentes allusions. Mais on rappelle surtout *Saturne dévorant ses enfants*, pour caractériser une époque, une institution, etc., dont les circonstances ou les résultats deviennent fatals à ceux mêmes qui auraient dû n'en recueillir que les bienfaits (*Myth*).

Satyres, divinités secondaires, compagnons de Bacchus. On les représente avec une chevelure hérissée, des oreilles pointues et plantées dans la tête comme celles des animaux, deux petites cornes sur le front et souvent avec une queue semblable à celle d'un cheval ou d'une chèvre. Ils tiennent à la main, soit une coupe, soit un thyrse, soit un instrument de musique. Chez les Grecs, ils formaient le chœur dans le drame satyrique.



Satyricon, pamphlet satirique de Pétrone, mêlé de prose et de vers, où l'auteur a introduit les éléments les plus variés. C'est dans cet ouvrage que se trouve le *Festin de Trimalcion*, description comique d'un repas ridiculement somptueux, où l'auteur a rassemblé à plaisir toutes les exagérations de la prodigalité des Romains dégénérés. Cet épisode est resté célèbre, et les écrivains y font des allu-

sions fréquentes, ainsi qu'à Trimalcion, ce Turcaret de la décadence romaine.

SAUGUES, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy ; 3,720 h.

SAUJON, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes ; 3,132 h. Sur la Seuldre ; ch. de f. Et.

SAÜL, premier roi des Hébreux. Etant allé à la recherche des ânesses de son père, qui s'étaient égarées, Saül se rendit auprès de Samuel pour apprendre de lui quel chemin elles avaient pris. Le prophète, averti par une inspiration divine que c'était là l'homme qui devait régner sur Israël, le consacra aussitôt, de sorte qu'en cherchant les ânesses de son père, Saül trouva une couronne. Cette disproportion entre l'objet cherché et la chose trouvée donne lieu à des allusions le plus souvent plaisantes.

Saül, remarquable tragédie d'Alfieri (1775) ; — tragédie estimée d'Alexandre Soumet (1822).

SAULCY (*F. de*), antiquaire et numismate, né à Lille (1807-1880).

SAULIEU, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Semur ; 3.681 h. Blé, bois.

SAULT, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. de Carpentras ; 2,089 h.

SAULTEUX, Indiens de l'Amérique du Nord.

SAULX (*sô*), ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure ; 829 h.

SAULX DE TAVANNES (*Gaspard de*), maréchal de France, né à Dijon (1509-1573). — Son fils JEAN, ligueur acharné, né à Paris (1555-1629).

SAULXURES (*so-çure*), ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Remiremont ; 3,294 h.

SAULZAIS-LE-POTIER (*sô-zé*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand ; 1,111 h.

SAUMAISE (*Claude de*), célèbre érudit français, né à Semur (1588-1658).

SAUMUR, ch.-l. d'arr. (Maine-et-Loire) ; sur la Loire ; ch. de fer Et. et Orl. ; à 48 kil. S.-E. d'Angers ; 14,867 h. *Saumurois*). Ecole de cavalerie. Vins blancs, grains, toiles, cuirs. Patrie de Mme Dacier. L'arr. a 7 cant., 84 com., 90,683 h.

SAUNDERSON, célèbre mathématicien anglais, aveugle de naissance (1682-1739).

SAURIN (*Elie*), théologien protestant, né à Usseau [Vienne] (1639-1703). — Son petit-fils JOSEPH, poète français, né à Paris (1706-1781).

SAUSSURE (*Horace*), physicien et géologue suisse, né à Conches, près Genève. Il gravit le premier la cime du mont Blanc (1788) et inventa ou perfectionna divers instruments de physique (1740-1799). — Son fils, naturaliste et chimiste suisse, né à Genève (1767-1845) ; — NECKER DE SAUSSURE (*Mme*), sœur du précédent, auteur de l'*Education progressive*, née à Genève (1766-1841).

SAUTERNES, village du dép. de la Gironde, arr. de Bazas ; 952 h. Renommé pour ses vins blancs.

SAUVAGE (*Frédéric*), mécanicien fr., né à Boulogne-sur-Mer, inventeur de l'hélice appliquée à la navigation à vapeur (1785-1857).

SAUVE, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan ; 2,387 h. Patrie du médecin Astruc.

SAUVETERRE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez ; 1,917 h.

SAUVETERRE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez ; 1,553 h. Sur le gave d'Oloron.

SAUVETERRE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de La Réole ; 786 h.

SAUXILLANGES (*kci*), ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire ; 1,911 h.

SAUZÉ-VAUSSAIS, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle ; 1,749 h. Corderie.

SAVAGE (*Richard*), poète anglais, né à Londres (1698-1743).

SAVANNAH, v. et port des Etats-Unis (Géorgie) ; 30,000 h. Exportation de coton.

SAVANNAH (*le*), fl. des Etats-Unis, arrosant Augusta et Savannah ; 450 kil.

SAVARON (*Jean*), député et orateur du tiers aux états généraux de 1614, né à Clermont-Ferrand (1550-1622).

SAVART (*Félix*), physicien français, né à Mézières (1791-1841).

SAVARY, duc de Rovigo, général français, ministre de la Police (1774-1833).

SAVE (*la*), riv. du S. de l'Autriche qui passe à Belgrade, où elle se jette dans le Danube (riv. dr.) ; 600 kil.

SAVE (*la*), riv. de France, arrose Lombez, l'Isle-Jourdain, et se jette dans la Garonne (r. g.). 148 kil.

SAVENAY, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire ; 3,272 h. Ch. de f. Orl.

SAVERDUN, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Pamiers ; 3,466 h. Sur l'Ariège ; ch. de f. M.

SAVERNE (en all. *Zabern*), ancien ch.-l. d'arr. (Bas-Rhin) ; cédé à l'Allemagne ; 7,500 h. Sur le canal de la Marne au Rhin.

SAVIGLIANO, v. d'Italie, prov. de Cuneo ; 16,000 h.

SAVIGNAC-LES-EGLISES, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux ; 935 h.

SAVIGNY, jurisconsulte allemand d'origine française (1779-1861).

SAVIGNY, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme ; 2,855 h.

SAVINES, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. d'Embrun ; 1,078 h. Près la Durance.

SAVOIE, ancienne prov. des Etats sardes ; cap. *Chambéry*. A la France depuis 1860 et formant deux départements [*Savoie et Haute-Savoie*]. (Hab. *Savoyards* ou *Savoisiens*.)

SAVOIE (*dép. de la*), dép. formé de la partie S. du duché de Savoie ; préf. *Chambéry* ; s.-préf. *Albertville*, *Moutiers*, *Saint-Jean-de-Maurienne* ; 4 arr., 29 cant., 328 comm., 263,297 habitants. 14e corps d'armée, cour d'appel et archevêché à Chambéry.

SAVOIE (*dép. de la Haute-*), dép. formé de la partie N. du duché de Savoie; préf. *Annecy*; sous-préf. *Thonon*, *Saint-Julien*, *Bonneville*; 4 arr., 28 cant., 314 comm., 268,267 h. 14e corps d'armée, cour d'appel de Chambéry, évêché à Annecy.

SAVOIE (*maison de*), illustre famille qui posséda longtemps la Savoie à titre de comté ou de duché, et qui règne aujourd'hui sur l'Italie.

SAVONAROLE, prédicateur italien de l'ordre des dominicains, né à Ferrare, brûlé pour cause d'hérésie (1452-1498).

SAVONE, v. d'Italie, prov. de Gênes; 30,300 h. Beau port sur le golfe de Gênes.

SAXE (*royaume de*), Etat de l'Allemagne; 14,992 kil. c.; 3,179,168 h. (*Saxons*). Cap. *Dresde*.

SAXE, prov. de Prusse; 2,427,979 h. Cap. *Magdebourg*.

SAXE-ALTENBOURG, duché d'Allemagne; 1,323 kil. car.; 170,000 h. Cap. *Altenbourg*.

SAXE-COBOURG-GOTHA, duché d'Allemagne; 1,968 kil. car.; 206,400 h. Cap *Cobourg*.

SAXE-MEININGEN-HILDBURGHAUSEN (*ène*), duché d'Allemagne; 2,468 kil. car.; 224,000 h. Cap. *Meiningein*.

SAXE-WEIMAR-EISENACH (*grand-duché de*), Etat de l'Allemagne; 3,594 kil. car.; 226,000 h. Cap. *Weimar*.

* **SAXE** (*Maurice*, *électeur de*), servit d'abord dans les armées de Charles-Quint, puis contre lui (1521-1553);— MAURICE (*comte de Saxe*), fils d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, maréchal de France, l'un des plus grands capitaines de son siècle (1696-1750).



SAXO GRAMMATICUS, historien danois, né à Seeland (1140-1203).

SAXONS, peuples germaniques qui luttèrent contre Charlemagne, sous la conduite de Witikind, de 772 à 785.

SAY (*J.-Baptiste*), célèbre économiste fr., né à Lyon (1767-1832). — Son fils, Horace SAY, économiste, né à Noisy (1794-1860). — Son petit-fils, Léon SAY, homme politique et économiste fr., né à Paris (1826-1896).

SAYANSK (*monts*), chaîne de l'Asie orientale, entre la Chine et la Sibérie.

SCAER (*skar*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimperlé; 5,686 h.

SCÆVOLA (*Mucius*), jeune Romain qui, pendant le siège de Rome par les Etrusques, pénétra dans le camp ennemi et, croyant mettre à mort Porsenna, immola son secrétaire. Conduit devant le roi, il plaça sa main sur un brasier ardent comme pour la punir de s'être trompée. On l'appela dès lors *Scævola*, c'est-à-dire *gaucher*.

SCALA, célèbre famille gibeline véronaise.

SCALA (*Cane della*), seigneur de Vérone, général de la ligue des gibelins de Lombardie. Il offrit un asile à Dante exilé (1291-1329).

SCALA-NOVA, v. maritime de Turquie, sur le golfe de Smyrne; 20,000 h.

SCALIGER (*Jules*), savant philologue né à Padoue (1484-1558).—Son fils JOSEPH, célèbre érudit, né à Agen (1540-1609).

SCAMANDRE, fleuve de l'ancienne Troade.

SCANDER-BEG (*Georges*), célèbre héros albanais (1404-1467).

SCANDINAVES, rameau de la branche germanique des peuples indo-européens, qui comprend les Danois, les Suédois et les Norvégiens.

Scandinaves (*Etats*). Le mot *Danemark* ayant été développé à son rang alphabétique, nous ne nous occuperons ici que de la Suède et de la Norvège.

Pour la péninsule scandinave, l'âge historique ne commence guère qu'au temps des expéditions normandes, qui firent connaître à l'Europe les pirates du Nord. Les Finnois et les Lapons arrivèrent en Suède par la Russie, les *Svears* (d'où *Sverige*, Suède) y vinrent du Danemark. Le christianisme, introduit en Norvège sous Olaüs Ier (995-1000), ne s'y implanta pas sans troubles sanglants. En 1319, la couronne norvégienne passa à la dynastie des Folkungs (1250-1365), qui régnait déjà sur la Suède, et en 1397 le traité de Calmar consacra la fédération des trois Etats scandinaves. Après la rupture de l'union, la Norvège devint une simple province danoise, tout en conservant sa diète et son titre de royaume. Son histoire se confond dès lors avec celle du Danemark jusqu'en 1814, époque à laquelle elle fut réunie à la Suède. Dans ce dernier pays, le christianisme avait également donné naissance à de cruelles dissensions, et les exactions de l'archevêque d'Upsal, jointes à la tyrannie de Christian II, de Danemark, déterminèrent un mécontentement grâce auquel Gustave Wasa put fonder dans sa patrie, délivrée grâce à lui du joug danois et convertie au luthéranisme, une monarchie absolue et héréditaire (1523). Sous Gustave-Adolphe (1611-1632), la Suède prit rang parmi les Etats importants de l'Europe, et son prestige s'accrut dans des proportions considérables sous Charles XII, le rival de Pierre le Grand. La bataille de Pultawa mit fin à cette période brillante de l'histoire de Suède (1709). A l'intérieur, la chute de Charles XII fut suivie d'une réaction contre le pouvoir absolu, du vote par les états (1720) d'une constitution que Gustave III, l'adversaire fougueux de la révolution, supprima en 1772. Le roi Charles XIII n'ayant pas d'héritier, les Suédois offrirent la couronne au maréchal Bernadotte, prince

ÉTATS SCANDINAVES

SUÈDE ET NORVÈGE

DANEMARK

----- *Limites d'États*

On désigne sous le nom d'*Etats scandinaves* le Danemark, la Suède et la Norvège, parce que ces trois pays sont habités par des populations congénères et qu'ils furent autrefois réunis sous un même sceptre par l'union de Calmar.

de Ponte-Corvo, qui l'accepta et monta sur le trône en 1818, sous le nom de Charles-Jean XIV. A la chute de Napoléon, la Suède, appuyée par la Russie, reçut par le traité de Kiel (1814) la Norvège, qui fut détachée du Danemark, allié de Napoléon. La diète norvégienne vota à l'unanimité l'union avec la Suède. V. *la carte*.

SCANDINAVIE, presqu'île de l'Europe septentrionale qui comprend les deux royaumes de Suède et de Norvège. On range également dans la Scandinavie le Danemark, habité par des peuples de même origine. V. SCANDINAVES (*États*).

Scapin (*les Fourberies de*), bouffonnerie en trois actes et en prose, par Molière (1671). Le personnage principal, Scapin, est resté le type du valet fourbe, fripon, mais habile, rempli de ressources et d'expédients, toujours prêt à duper Géronte. C'est dans cette pièce que se trouve répétée d'une façon si comique cette célèbre exclamation : « Qu'allait-il faire dans cette galère? » Scapin voulant soutirer de l'argent au vieux Géronte, lui fait croire que son fils Léandre est retenu dans une galère turque, d'où il ne peut sortir qu'en donnant cinq cents écus, qu'il le prie de lui envoyer. Le vieil avare, au désespoir, mais ne pouvant se résoudre à laisser périr son fils, s'écrie jusqu'à six fois, avec un dépit des plus risibles : *Qu'allait-il faire dans cette galère?*

SCARAMOUCHE, célèbre acteur de l'ancienne comédie italienne, né à Naples (1608-1696).

SCARBOROUGH, v. d'Angleterre; 30,500 h. Port de mer.

SCARLATTI, compositeur napolitain, né à Trapani (1649-1725).

SCARPA, chirurgien et anatomiste italien (1747-1832).

SCARPE (*la*), rivière de France ; elle a sa source dans le dép. du Pas-de-Calais et se jette dans l'Escaut (riv. g.), après avoir arrosé Arras et Douai ; 100 kil.

* **SCARRON** (*Paul*), poète et écrivain franç. dans le genre burlesque, né à Paris, auteur du *Virgile travesti* et du *Roman comique*. Epoux de Mme de Maintenon (1610-1660).



SCEAUX, ch.-l. d'arr. (Seine); ch. de fer Orl.; à 12 kil. S. de Paris ; 3,567 h. Il ne reste que des portions peu intéressantes du parc et du château construit par Colbert. Ses successeurs dans ce domaine, le duc du Maine et le duc de Penthièvre y tenaient une petite cour lettrée. L'arr. a 4 cant., 43 comm., 289,682 h.

Scènes de la vie de Bohême, par Henri Murger, livre resté le plus populaire de tous les ouvrages de cet écrivain spirituel et fantaisiste (1851).

Scènes de la vie flamande, récits familiers et tableaux ingénieux, par H. Conscience, traduits en français (1854).

Scènes de la vie orientale, le meilleur ouvrage de Gérard de Nerval (1848-1850).

Scènes populaires, ouvrage de Henri Monnier ; esquisses dialoguées des habitudes et du langage des classes inférieures de la population parisienne et de la petite bourgeoisie (1830-1841).

SCEY-SUR-SAÔNE, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul ; 1,597 h.

SCHADOW, sculpteur prussien, né à Berlin (1764-1850).

SCHAERBECK, comm. de Belgique, un des faubourgs de Bruxelles ; 56,000 h. Fonderies de fer, grande industrie.

SCHAFARICK (*Paul*), philologue et littérateur slave (1795-1861).

SCHAFFHOUSE, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de son nom ; 12,500 h. (*Schaffousois*). Fameuse chute du Rhin. Le cant. de Schaffhouse a 38,348 h.

SCHAMYL, iman du Caucase, célèbre par sa lutte contre les Russes (1797-1871).

SCHAUMBOURG-LIPPE, principauté de l'Allemagne ; 339 kil. car.; 39,204 h. Cap. *Buckebourg ;* 5,206 h.

SCHEDONE, peintre italien, né à Modène (1570-1615).

SCHEELE, chimiste allemand, né à Stralsund ; il découvrit le chlore, le manganèse, l'acide arsénique, la glycérine (1742-1786).

SCHEFFER (*Ary*), célèbre peintre fr., né à Dordrecht (1795-1858). — Son frère H. SCHEFFER, peintre fr., né à La Haye (1798-1862).

Schéhérazade (*la sultane*), principal personnage des *Mille et une Nuits ;* c'est elle qui fait entendre cette suite de récits merveilleux où l'imagination orientale éclate dans toute sa richesse et sa fécondité. — On lui compare un conteur aimable, qui trouve dans son esprit une source inépuisable de sujets toujours nouveaux et intéressants.

SCHELESTADT. V. SCHLESTADT.

SCHELLING, philosophe wurtembergeois, auteur d'ouvrages de philosophie transcendante (1775-1854).

SCHEMNITZ, v. de Hongrie ; 18,600 h. Ecole des mines.

SCHENKEL, théologien allemand, né en Suisse, en 1813.

SCHÉRER, général fr., né à Delle, ministre sous le Directoire (1747-1804).

SCHIEDAM, v. de Hollande (Hollande méridionale) ; 26,000 h.

SCHIITES, secte musulmane opposée à celle des *sunnites*, c'est-à dire aux musulmans ayant conservé la vraie tradition. Ils regardent Ali comme le seul calife légal, à l'exclusion des autres successeurs de Mahomet reconnus par les

sunnites. Les Persans, en adoptant l'islamisme, ont embrassé les doctrines des *schiites* par opposition à leur conquérants arabes et turcs, qui sont en général sunnites.

* **SCHILLER,** grand écrivain, poète tragique et historien allemand, né à Marbach (Wurtemberg), auteur des *Brigands*, de *Wallenstein*, de *Marie Stuart*, de *Don Carlos*, de *Guillaume Tell*, tragédies remarquables, et de la *Guerre de Trente ans*, bel ouvrage historique. Schiller est, avec Gœthe, son ami, le plus grand écrivain de l'Allemagne, et un des chefs de l'école romantique. Poussant l'idéal à l'extrême, il a créé des personnages un peu conventionnels; doué d'une originalité rare et d'une vive imagination, il a un style parfois déclamatoire, mais toujours d'une harmonie admirable. Il exerça sur son pays une influence d'autant plus considérable, que sa popularité était grande et méritée (1759-1805).



SCHILLOUKS, peuple de l'Afrique orientale dans la région du haut Nil.

SCHILTIGHEIM, ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne; 5,000 h. Près de l'Ill.

SCHIMMELPENNINCK, homme d'Etat, dernier grand pensionnaire de Hollande, né à Deventer (1756-1825).

SCHINZNACH, v. de Suisse (Argovie); 2,400 h. Eaux sulfureuses.

SCHIRAZ, v. de Perse. V. CHIRAZ.

SCHIRMECK, ancien ch.-l. de c. (Vosges); cédé à l'Allemagne; 1,400 h.

SCHLEGEL, nom de deux frères allemands, *Guillaume* et *Frédéric*, célèbres comme poètes et comme critiques (1767-1845 — 1772-1829).

SCHLIEMANN (*Henry*), archéologue et helléniste allemand, né en 1822.

SCHLEIERMACHER, érudit et théologien allemand, né à Breslau (1768-1834).

SCHLESTADT, ancien ch.-l. d'arr. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne; 11,000 h. Sur l'Ill.

SCHLOSSER, historien allemand d'une grande sagacité (1776-1861).

SCHMID (*le chanoine*), littérateur bavarois, auteur de *Contes* pour les enfants (1768-1854).

SCHNEIDER (*baron*), général français, né en Alsace (1780-1847).

SCHŒFFER, imprimeur allemand, associé de Fust et de Gutenberg; perfectionna l'imprimerie (1425-1502).

SCHŒNBRUNN (*cheune-brune*), village d'Autriche, près de Vienne; superbe château impérial.

SCHOMBERG (*Gaspard de*), capitaine et homme d'Etat fr. (1540-1599). — Son frère GEORGES, favori de Henri III, tué en duel en 1578. — Son fils HENRI, maréchal de France, né à Paris (1575-1632).

* **SCHOMBERG** (*comte de*), l'un des plus célèbres généraux du XVIIe siècle, né en Allemagne et au service de la France depuis 1650 (1618-1690).



SCHOPENHAUER, philosophe allemand, né à Dantzig, adversaire des doctrines de Fichte, de Schelling et d'Hegel (1788-1860).

SCHOUVALOW (*Jean*), littérateur et homme politique russe, fondateur de l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg (1727-1797).

SCHOUVALOW (*comte*), général russe, adversaire de Napoléon (1775-1823).

SCHUBERT, compositeur, né à Vienne, célèbre par ses mélodies (1797-1828).

SCHULENBOURG (*comte de*), général allemand (1661-1747).

SCHULOFF, célèbre pianiste, né à Prague en 1825.

SCHUMANN, compositeur et pianiste, né à Zwickau (Saxe) [1810-1856].

SCHWALBACH, v. de Prusse, ancien duché de Nassau; 2,200 h. Eaux minérales.

SCHWANTHALER, sculpteur allemand, né à Munich (1802-1848).

* **SCHWARTZ,** bénédictin ou cordelier, qui passe pour avoir inventé la poudre à canon, dans le cours du XIVe siècle.



SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT, principauté d'Allemagne; 940 k. c.; 85,836 h. Cap. *Rudolstadt*; 10,562 h.

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN, principauté d'Allemagne; 862 k. c.; 75,606 h. Cap. *Sondershausen*; 6,336 h.

SCHWARZENBERG (*prince de*), général allemand, né à Vienne (1771-1820).

SCHWARZWALD, nom allemand de la forêt Noire.

SCHWEIDNITZ, v. de Prusse (Silésie); 28,000 h. Place forte.

SCHWEIGHŒUSER, philologue allemand, né à Strasbourg (1742-1830).

SCHWEINFURTH, v. de Bavière (Basse-Franconie); 13,000 h. Sur le Mein.

SCHWERIN, cap. du grand-duché de Mecklembourg-Schwerin; 31,532 h.

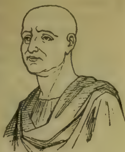
SCHWITZ (*chvitce*), v. de Suisse, ch.-l. du cant. du même nom; 7,000 h. (*Schwitzois*). Le cant. a 51,300 h.

SCILLY ou **SORLINGUES** (*îles*), îles anglaises, au S.-O. de la Grande-Bretagne; 3,000 h.

SCIOPPIUS, philologue et fécond écrivain allemand (1569-1649).

* **SCIPION,** nom d'une famille illustre de l'ancienne Rome, dans laquelle on

remarque surtout : * SCIPION L'AFRICAIN, vainqueur d'Annibal en 202 av. J.-C. Accusé ensuite de péculat par ses ennemis, il se défendit en prononçant ces paroles restées célèbres : « Romains, à pareil jour, j'ai vaincu Annibal et Carthage ; montons au Capitole en rendre grâce aux dieux ! » Mort en exil à Literne, après avoir ordonné qu'on gravât ces mots sur sa tombe : *Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os* (234-183 av. J.-C.); — SCIPION NASICA, ennemi implacable des Gracques ; — SCIPION EMILIEN, destructeur de Carthage en 146 av. J.-C.



Scipion (*le Songe de*), passage célèbre du VIe livre de la *République* de Cicéron. Il est relatif à la nature de l'âme.

Scipion (*la Continence de*), tableau de Breughel de Velours (Munich); — du Primatice, composition un peu confuse, dans le style décoratif (Louvre); — de Poussin (Saint-Péterbourg).

Voici le trait historique qui a inspiré ces tableaux. Après la prise de Carthagène, Scipion, qui n'avait alors que vingt-cinq ans, trouva dans cette ville un grand nombre d'otages parmi lesquels était une jeune princesse espagnole d'une remarquable beauté, dont, suivant les lois de la guerre, il pouvait faire son esclave, et qui était déjà fiancée à un prince celtibérien nommé Allucius. Le jeune général se conduisit avec magnanimité en rendant la princesse à son futur époux.

SCOPAS, sculpteur grec du ve siècle av. J.-C., né à Paros, auteur des bas-reliefs du fameux Mausolée.

SCORDISQUES, tribu celte établie sur les bords du Danube.

* **SCOT,** dit **Erigène,** moine et philosophe irlandais, un des fondateurs de la scolastique; vécut à la cour de Charles le Chauve; m. en 886.



SCOT (*Duns*), V. DUNS SCOT.

SCOTS, peuple celte de l'Hibernie (Irlande) qui s'établit en Calédonie (Ecosse) ; ce sont les ancêtres des Ecossais.

SCOTT (*Walter*) [*oualtèr*], célèbre romancier anglais, né à Edimbourg. Ses principaux ouvrages sont : *Wawerley*, la *Prison d'Edimbourg*, les *Puritains*, *Ivanhoë*, *Rob-Roy*, la *Fiancée de Lammermoor*, *Quentin Durward* et l'*Antiquaire* (1771-1832).

SCRANTON, v. des Etats-Unis (Pensylvanie) ; 45,850 h.

SCRIBE (*Eugène*), fécond auteur dramatique fr., né à Paris (1791-1861).

SCUDÉRY, poète tragi-comique français, né au Havre, auteur de l'épopée d'*Alaric*, ridiculisée par Boileau (1605-1667). — Sa sœur, Madeleine de SCUDÉRY, auteur des romans du *Grand Cyrus* et de *Clélie*, née au Havre (1607-1701).

SCUTARI, anc. *Chrysopolis*, v. de la Turquie d'Asie, sur le Bosphore ; 50,000 h. Situation admirable ; belles mosquées, superbes jardins.

SCUTARI, anc. *Scodra*, v. de Turquie (Albanie), sur le lac de son nom ; 30,000 h.

Scutari (*la Défense de*), plafond de P. Véronèse, au palais ducal de Venise.

SCYLAX, géographe grec du temps de Darius Ier.

SCYLLA, écueil du détroit de Messine en face de Charybde. V. CHARYBDE.

SCYROS (*oss*) île de l'Archipel, au N.-E. de l'île d'Eubée ; 2,000 h. C'est dans cette île que Thétis envoya son fils pour le soustraire à la mort qui d'après l'oracle, l'attendait devant Troie, dont les Grecs ne pouvaient s'emparer sans le secours du héros. Le rusé Ulysse fut chargé de découvrir et de ramener Achille. Déguisé en marchand, il se rendit à Scyros, où le fils de Thétis, sous des habits de femme, vivait au milieu des filles du roi Lycomède. Il offrit des parures, des bijoux, des atours, parmi lesquels brillait une épée. Le héros, qui ne respirait que la gloire, saisit l'arme d'une ardeur bouillante et suivit Ulysse à Troie, où devaient s'accomplir ses destinées. Dans l'application, les armes présentées par Ulysse sont les circonstances qui font éclater soudainement un sentiment caché, un caractère, un talent, mais surtout une noble passion endormie (*Myth.*).

SCYTHES, anciens peuples barbares et pour la plupart nomades du N.-E. de l'Europe et du N.-O. de l'Asie. Leur ethnographie n'est pas encore faite ; on pense qu'ils furent les ancêtres des Sarmates,

Seau enlevé (*le*), beau poème italien héroï-comique, de Tassoni (1622) ; satire des guerres intestines qui désolèrent ce pays. Il s'agit d'un seau de bois enlevé aux Bolonais par les gens de Modène ; de là le titre du poème, qui a peut-être inspiré le *Lutrin* de Boileau.

SÉBASTIANI (*comte*), maréchal de France, né en Corse (1772-1851).



SÉBASTIEN (St), né à Narbonne, martyrisé à Rome en 288. Fête le 20 janvier.

* **SÉBASTIEN,** roi de Portugal de 1557 à 1578, tué à Alcaçar-Quivir, dans une bataille contre les Maures d'Afrique de Muley-Abd-el-Meleck.

SÉBASTIEN DEL PIOMBO, célèbre

peintre italien, né à Venise; excellent coloriste (1485-1547).

SÉBASTOPOL, ville et port de Crimée, pris en 1855 par les troupes françaises et anglaises; 34,200 h.

SÉBENNYTIQUE, l'une des branches du delta du Nil.

SÉBONDE (*Raymond de*), médecin, philosophe et théologien espagnol, m. à Toulouse en 1432.

Sébonde (*Apologie de Raymond*), titre d'un des chapitres les plus importants des *Essais* de Montaigne, où l'auteur met le plus à nu ce doute, ce scepticisme qui se laisse deviner plutôt qu'il ne se montre dans chacune des pages de son livre.

Sécession (*guerre de*), nom donné à la guerre civile qui éclata en 1860 aux Etats-Unis, à propos de la suppression de l'esclavage, et qui dura jusqu'en 1865. Les Etats du Nord étaient partisans de cette suppression, les Etats du Sud étaient au contraire esclavagistes. L'élection de l'abolitionniste Lincoln, en 1860, fut le signal de la guerre, de la *sécession* des Etats esclavagistes et abolitionnistes. Ces derniers finirent par triompher.

SECCHI (*le P.*), célèbre astronome italien (1818-1878).

SECLIN, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; 6,141 h. Ch. de fer N. Toiles, broderies.

SECOND (*Jean*), poète latin hollandais, né à La Haye (1511-1536).

SECONDIGNY, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 2,581 h.

SEDAINE, poète dramatique fr., né à Paris, auteur du *Déserteur*, de *Richard Cœur de Lion*, d'*Aline, reine de Golconde*, et du *Philosophe sans le savoir* (1719-1797).

SEDAN, ch.-l. d'arr. (Ardennes); sur la Meuse; ch. de fer E.; à 22 kil. S.-E. de Mézières; 20,292 h. (*Sedanais*). Draps noirs et casimirs. Patrie de Turenne. En 1870, elle fut le théâtre d'un grand désastre : Napoléon III y capitula à la tête d'une armée de 100,000 hommes. L'arr. a 5 cant., 83 comm., 72,622 h.

SÉDERON, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Nyons; 629 h.

SÉDILLOT, orientaliste français, né à Montmorency (1777-1832).

SEDLITZ, v. d'Autriche (Bohême), près de Tœplitz; 1,500 h. Eaux purgatives.

SEELAND, île danoise dans la mer Baltique; 834,000 h. Ch.-l. *Copenhague*.

SEELEY, historien anglais, né à Londres en 1834.

SÉEZ ou **SÉES** (*cé*), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon; 4,272 h. Sur l'Orne; ch. de f. O. Evêché.

SÉGALAS (*Anaïs*), femme de lettres fr., née à Paris (1814-1893).

SÉGESTE, v. de l'anc. Sicile; ruinée par Agathocle; auj. *Alcamo*.

SEGONZAC, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Cognac; 2,165 h.

SEGOU, v. d'Afrique (Soudan), cap. du Bambarra; sur le Niger; 35,000 hab.

SÉGOVIE, v. d'Espagne, dans la Vieille-Castille, ch.-l. de la prov. de son nom; 11,500 h. (*Ségovains* ou *Ségoviens*). Draps. Aqueduc construit par Trajan. La prov. a 158,300 h.

SEGRAIS, poète français, né à Caen (1624-1701).

SEGRÉ, ch.-l. d'arr. (Maine-et-Loire); sur l'Oudon, affl. de la Mayenne; ch. de fer O., à 36 kil. N.-O. d'Angers; 3,551 h. Céréales, vins, bestiaux. L'arr. a 5 cant., 61 comm., 61,921 h.

SÈGRE (*la*), r. d'Espagne (Catalogne), affluent de l'Ebre; 235 kil.

SÉGUIER (*Pierre*), président à mortier au parlement de Paris, né à Paris (1504-1580). — Son fils ANTOINE, président à mortier, né à Paris (1552-1624); — PIERRE, neveu du précédent, né à Paris, chancelier de France sous Louis XIII et Louis XIV (1588-1672); — ANTOINE-LOUIS, parent des précédents, conseiller au parlement de Paris, né à Paris (1726-1792). — SÉGUIER (*baron*), fils du précédent, magistrat, né à Paris (1768-1848).

SÉGUR (*marquis de*), maréchal de France (1724-1801). — Son fils, le comte de SÉGUR, diplomate et historien, né à Paris (1753-1830).

SÉGUR (*comtesse de*), née Rostopchine, femme de lettres française, née à Saint-Pétersbourg (1799-1874).

SEGURA (*la*), fl. d'Espagne (Murcie), s'écoulant dans la Méditerranée; 250 kil.

SEIBOUSE, mieux **SEYBOUSE** (*la*), fl. d'Algérie, passant à Guelma et près de Bône; 130 kil.

SEICHES, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Baugé; 1,430 h.

SEÏD, esclave de Mahomet, qui le premier ajouta foi à la mission du Prophète. Son nom, francisé par Voltaire (Séide), est devenu le synonyme du dévouement aveugle et fanatique.

SEIGNELAY (*J.-B. Colbert, marquis de*), né à Paris, fils de Colbert et ministre de la Marine (1651-1691).

SEIGNELAY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 1,251 h.

Seiglière (*Mademoiselle de La*), roman exquis de Jules Sandeau (1848).

SEILHAC, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 2,035 h.

SEILLE (*la*), riv. de Lorraine, affl. de la Moselle à Metz; 106 kil.

SEIN (*île de*), sur la côte du Finistère; 792 h. Ancien séjour de druidesses.

SEINE (*la*), fl. de France; prend sa source à Chanceaux, dans la Côte-d'Or, et se jette dans la Manche après un cours de 800 kil. Elle arrose les départ. suivants : Côte-d'Or, Aube, Seine-et-Marne, Seine, Seine-et-Oise, Eure, Seine-Inférieure. Elle baigne : Châtillon, Bar-sur-Seine, Troyes, Nogent-sur-Seine, Montereau, Melun, Corbeil, Paris, Mantes, Caudebec, Elbeuf, Rouen, et se termine

entre Le Havre et Honfleur. Ses principaux affluents sur la riv. dr. sont: l'Aube, la Marne, l'Oise grossie de l'Aisne; sur la rive g. : l'Yonne, le Loing, l'Essonnes et l'Eure grossie de l'Iton.

Seine et la Marne (*la*), groupe en marbre de Nicolas Couston (Tuileries).

SEINE (*départ. de la*), départ. formé d'une partie du Parisis et du canton appelé la France; préf. *Paris;* ch.-l. d'arr. *Saint-Denis* et *Sceaux;* 3 arr., 28 cant., 75 comm., 3,141,595 h. 2e, 3e, 4e et 5e corps d'armée; cour d'appel et archevêché à Paris. Ce départ. doit son nom au fleuve qui l'arrose.

SEINE-ET-MARNE (*départ. de*), départ. formé d'une partie de l'Ile-de-France et d'une partie de la Champagne; préf. *Melun;* s.-préf. *Meaux, Coulommiers, Provins, Fontainebleau;* 5 arr., 29 cant., 530 comm., 356,709 h. 5e corps d'armée; cour d'appel de Paris, évêché à Meaux. Ce départ. doit son nom aux deux rivières qui l'arrosent.

SEINE-ET-OISE (*départ. de*), départ. formé d'une partie de l'Ile-de-France; préf. *Versailles;* s.-préf. *Pontoise, Mantes, Rambouillet, Corbeil, Etampes,* 37 cant., 689 comm., 628,590 h. 2e, 3e, 4e et 5e corps d'armée; cour d'appel de Paris, évêché à Versailles. Ce départ. doit son nom aux deux rivières qui l'arrosent.

SEINE-INFÉRIEURE (*départ. de la*), départ. formé d'une partie de la Normandie (pays de Caux et de Bray); préf. *Rouen;* s.-préf. *Dieppe, Neufchâtel, Yvetot, Le Havre;* 5 arr., 54 cant., 759 comm., 839,876 h. 3e corps d'armée; cour d'appel et archevêché à Rouen. Ce département doit son nom au cours inférieur du fleuve qui l'arrose.

Seize (*les*), nom donné aux délégués des seize quartiers de Paris pendant la Ligue; ils étaient au nombre de 160.

SÉJAN, ministre de Tibère, né à Volsinii, auj. *Bolsène*, étranglé en l'an 31 pour avoir prétendu au pouvoir suprême.

Séjan, tragédie de Ben Johnson, où est peinte avec vigueur et majesté la corruption de la société romaine (1603).

SEL (LE), ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 703 h.

Seldjoucides, célèbre dynastie turcomane qui, du XIe au XIIIe siècle, occupa une place prépondérante dans l'Asie occidentale.

Séleucides, dynastie fondée en Syrie par Séleucus Ier.

SÉLEUCIE, v. de l'ancienne Asie, sur le Tigre; cap. des Séleucides, puis des Parthes. Ruines près de Bagdad.

SÉLEUCUS Ier, Nicator, général d'Alexandre, fondateur, en 312 av. J.-C., de la dynastie des Séleucides en Syrie; m. en 280 av. J.-C. ; — SÉLEUCUS II, *Callinique*, roi de Syrie de 246 à 226 av. J.-C.; — SÉLEUCUS III, *Ceraunus*, roi de Syrie de 226 à 223 av. J.-C.; — SÉLEUCUS IV, *Philopator*, roi de Syrie de 817 à 175 av. J.-C.; — SÉLEUCUS V, *Nicator*, roi de Syrie de 125 à 123 av. J.-C.; — SÉLEUCUS VI, *Epiphane*, roi d'Antioche et de Syrie de 95 à 93 av. J.-C.

SELKIRK, comté d'Ecosse; 25,564 h. Ch.-l. *Selkirk;* 3,500 h.

SÉLIM Ier, le Féroce, sultan de 1512 à 1520; — SÉLIM II, *l'Ivrogne*, sultan de 1566 à 1574; — SÉLIM III, sultan de 1789 à 1808.

SÉLINONTE, ancienne v. de Sicile, sur la côte méridionale.

SELLES-SUR-CHER, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher); arr. de Romorantin; 4,502 h. Ch. de fer Orl.

SELLIÈRES, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 1,447 h.

SELOMMES, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme; 862 h. Ch. de f. Et.

SELONGEY, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 1,338 h. Ch. de fer E.

SELTZ (*sel-ce*), ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne; 1,950 h. Eaux minérales.

SELTZ, bourg de Prusse, prov. de Hesse ; 1,160 h. Célèbres eaux gazeuses.

SEM, fils de Noé, tige des peuples de race sémitique (*Bible*).

Semaine du berger (*la*), recueil d'églogues satiriques, par Gay (1714).

Semaine (*la*), ou **la Création,** poème de du Bartas; sorte d'historique de la création et de l'humanité (1578).

SEMBLANÇAY, argentier de François Ier; accusé faussement d'avoir dilapidé le trésor, il fut pendu au gibet de Montfaucon (1465-1527).

SÉMÉLÉ, mère de Bacchus, fille de Cadmus, roi de Thèbes (*Myth.*).

SEMENDRIA, anc. cap. de la Serbie, au confluent du Danube et de la Morava; 5,500 h.

SEMIPALATINSK, v. de la Sibérie, ch.-l. de province, sur l'Irtych ; 9,000 h. La prov. a 546,539 h.

SÉMIRAMIS, reine légendaire d'Assyrie, à qui la tradition attribue la fondation de Babylone et de ses jardins suspendus, et qui aurait surpassé en gloire et en bravoure son époux le roi Ninus. En réalité, Sémiramis est la Vénus de la mythologie assyrienne.

Sémiramis, opéra en deux actes, de Rossini (1823).

SÉMITES, famille ethnographique et linguistique qui comprend les divers peuples parlant ou ayant parlé l'araméen, le syrien, le chaldaïque, l'assyrien, l'hébreu, l'arabe, l'himyarite. Les Sémites ont le teint mat, la chevelure noire, la taille élancée, les membres nerveux, les attaches fines. Dans le langage courant on applique souvent aux Hébreux seuls les expressions sémites, sémitisme, antisémitisme, etc.

Sémitiques (*Histoire des langues*), par Ernest Renan (1855). Cet ouvrage est aux langues sémitiques ce que le livre de F. Bopp est aux langues indo-européennes. Il n'a jamais été terminé.

SEMLIN, v. d'Autriche-Hongrie (Esclavonie), sur le Danube ; 10,000 h.

SEMONVILLE (*marquis de*), homme d'Etat français, né à Paris (1759-1839).

SEMPACH, bourg du canton de Lucerne, célèbre par la victoire que les Suisses y remportèrent sur les Autrichiens en 1386 et où s'immortalisa Arnold de Winkelried.

SEMPRONIUS, nom de deux familles illustres de l'ancienne Rome, à l'une desquelles appartenaient les Gracques.

SEMUR, ch.-l. d'arr. (Côte-d'Or); sur l'Armançon ; ch. de f. P.-L.-M.; à 71 kil. O. de Dijon ; 3,908 h. (*Semurois*). Céréales, beurre, bestiaux, chevaux. Patrie de Saumaise. L'arr. a 6 cant., 139 comm., 59.189 h.

SEMUR-EN-BRIONNAIS, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles ; 1,374 h.

SENANCOUR, écrivain français, né à Paris, auteur d'*Obermann* (1770-1846).

SÉNART (*forêt de*), dans le départ. de Seine-et-Oise), près de Corbeil.

SENDAI, v. du Japon ; 55,532 h.

Sénéchal, nom que l'on donnait aux *baillis* dans les provinces méridionales de l'ancienne France. La juridiction du sénéchal et le tribunal où il siégeait s'appelaient *sénéchaussée.*

Sénéchal (*grand*), commandant supérieur des armées en l'absence du roi et chef hiérarchique des officiers de la maison royale.

Sénat. Les sénats les plus célèbres sont, chez les anciens, celui des Juifs, connu sous le nom de *sanhédrin;* ceux de Sparte, d'Athènes, de Carthage, et enfin celui de Rome, le plus important de tous, et qui, après avoir été pris par Cinéas pour une assemblée de rois, descendit sous les empereurs au dernier degré d'avilissement. — Dans la Gaule romaine, il y avait dans chaque cité un *sénat* composé des plus riches citoyens et ayant à sa tête des *duumvirs*, assistés d'*édiles* et de *questeurs*. Les membres de ce sénat s'appelaient curiales. — Chez les modernes, on connaît surtout le Sénat de Venise, le Sénat des Etats-Unis, le Sénat *conservateur*, créé en France, le 24 décembre 1799, et qui avait pour mission de veiller à la conservation des lois votées par le Corps législatif, qu'il pouvait dissoudre. Aboli en 1814 et remplacé par la Chambre des pairs, rétabli en 1852, puis aboli de nouveau à la chute du second Empire, en 1870, il a été réorganisé par la constitution républicaine de 1875, en vertu de laquelle il partage avec la Chambre des députés le pouvoir législatif.

SENECÉ, poète français, né à Mâcon (1643-1737).

SENEF ou **SENEFE,** v. de Belgique (Hainaut) ; 6,000 h. Victoire de Condé sur le prince d'Orange (11 août 1674) et de Marceau sur les Autrichiens (1794).

SENEFELDER (*Aloïs*), inventeur de la lithographie, né à Prague (1771-1834).

SÉNÉGAL(*le*), fl. de l'O. de l'Afrique ; se jette dans l'Atlantique ; 1,800 k. Postes français fortifiés, sur son cours supérieur.

SÉNÉGAL, colonie française d'Afrique qui se compose de postes établis sur le Sénégal et sur le Niger ; 197,700 h. (*Sénégalais* ou *Sénégaliens*), sans compter les Etats nègres protégés ; cap. *Saint-Louis.* — Connu dès le XIVe s. par les navigateurs dieppois, qui y fondèrent des colonies, abandonné ensuite jusqu'à la fin du XVe siècle, le Sénégal fut exploité par des compagnies à partir de Richelieu. Le gouverneur André Brue y jeta les fondements d'un sérieux établissement colonial de 1697 à 1723 ; mais après lui s'écoula une période d'inertie pendant laquelle il ne se fit aucune œuvre saillante dans notre possession. Faidherbe, gouverneur du Sénégal de 1854 à 1865, sut asseoir solidement notre domination, soumit diverses tribus récalcitrantes, organisa l'administration, fit construire des routes. A partir de 1876, un but nouveau a été poursuivi par les administrateurs qui se sont succédé dans la colonie : la pénétration au Soudan par le Niger.

SÉNÉGAMBIE, contrée de l'Afrique occidentale, peuplée de Maures, de Peuls et de nègres sédentaires. Etablissements français, anglais et portugais.

SENÈQUE le Rhéteur, né à Cordoue, professa la rhétorique à Rome (61 av. J.-C. — 32 ap. J.-C.).

* **SÉNÈQUE le Philosophe,** né à Cordoue ; fils du précédent, précepteur de Néron, dont il encourut la disgrâce et qui lui donna l'ordre de s'ouvrir les veines (3-65). On a de lui un grand nombre de traités de philosophie morale.



SÉNÈQUE le Tragique, écrivain latin du Ier siècle, auteur présumé de sept tragédies ; la meilleure est *Médée ;* quelques-unes appartiennent peut-être à Sénèque le Philosophe.

SENEZ, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Castellane ; 525 h.

SENLIS, ch.-l. d'arr. (Oise) ; sur la Nonette ; ch. de fer N.; à 52 kil. S.-E. de Beauvais ; 7,116 h. (*Senlisiens*). En 1493, Charles VIII y conclut un traité avec Maximilien d'Autriche. L'arr. a 7 cant., 133 comm., 99,260 h.

SENNAAR, v. de la Nubie ; 10,000 h. La Bible donne ce nom à un pays situé entre le Tigre et l'Euphrate.

SENNACHÉRIB ou mieux **SINAKHEÏRIB,** roi d'Assyrie, successeur de Sargon. Il fit des expéditions en Chaldée, en Judée, en Arménie, en Médie-

en Arabie, et malgré cet état de guerre, il trouva le temps de s'occuper de l'administration et de l'embellissement de son empire. Il fut assassiné par ses fils (705-681 av. J.-C.).

SENNE (*la*), riv. de Belgique; arrose Bruxelles et se jette dans la Dyle (r. g.), après un cours de 125 kil.

SENNECEY-LE-GRAND, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 2,437 h. Ch. de fer P.-L.-M.

SÉNONAIS, tribu gauloise qui occupait la région correspondant aux dép. de l'Yonne, de la Marne, de Seine-et-Marne et de la Côte-d'Or, avec *Sens* pour cap.

SÉNONAIS, petit pays de l'ancienne France; ch.-l. *Sens*.

SENONCHES, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux; 1,975 h.

SENONES, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié; 4,027 h.

SENS, ch.-l. d'arr. (Yonne); sur l'Yonne; ch. de fer P.-L.-M.; à 57 kil. N. d'Auxerre; 14,006 h. (*Sénonais*). Archevêché; cathédrale. Vins, céréales, chanvre, bois, tuiles. L'arr. a 6 cant., 92 comm., 62,596 h.

Sens (*hôtel de*), anc. résidence historique, située à Paris quartier Saint-Antoine et construit de 1475 à 1519 pour Salazar, archevêque de Sens.

Sensations (*Traité des*), par Condillac, qui y soutient que nos facultés viennent des sens ou, mieux, des sensations (1754).

Sentences de Publius Syrus, recueil d'excellentes pensées morales exprimées avec une remarquable précision et une grande vigueur poétique.

SÉOUL, cap. de la Corée; 193,000 h. Sur le fleuve Hang-Kang.

Sept ans (*guerre de*), elle eut lieu sous Louis XV, contre Frédéric le Grand et l'Angleterre; elle coûta à la France ses plus belles colonies (1756-1763).

Sept chefs (*guerre des*), guerre entre Etéocle, roi de Thèbes, son frère Polynice et six autres chefs. Les deux frères se tuent dans un combat singulier; mais dix ans après les Epigones, fils des sept chefs, s'emparent de Thèbes. (*Myth.*)

Sept chefs devant Thèbes (*les*), tragédie d'Eschyle, même sujet que les *Frères ennemis*, de Racine (468 av. J.-C.).

Septante (*version des*), nom donné à la traduction grecque de l'Ancien Testament, faite par soixante-douze Juifs d'Egypte et par ordre de Ptolémée Philadelphe. C'est la plus ancienne et la plus célèbre de toutes (300 av. J.-C.).

Septembre (*journées* ou *massacres de*), nom donné au massacre des prisonniers politiques qui eut lieu dans les prisons de Paris les 2, 3, 4 et 5 septembre 1792.

Septembre (*lois de*), lois votées à la suite de l'attentat de Fieschi (1835), contre la liberté de la presse. Toute discussion sur le principe du gouvernement ou sur la personne du roi était interdite.

Septembre (*convention de*), signée à Paris (15 sept. 1864) entre la France et l'Italie en vue du règlement de la question romaine.

Septennat, titre donné à la dictature militaire du maréchal de Mac-Mahon, instituée pour sept ans le 20 novembre 1873, et qui prit fin par la démission du maréchal, le 30 janvier 1879.

SEPTIMANIE (territoire de la *septième* légion), partie méridionale de la Gaule; elle correspondait aux dép. des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault et du Gard.

SEPULVEDA, historien espagnol, surnommé *le Tite-Live* de son pays (1490-1573).

SÉQUANAIS ou **SÉQUANIENS**, peuple de la Gaule, qui habitait la rive gauche de la Saône, et dont la cap était *Vesontio* (Besançon).

SERAING-SUR-MEUSE, v. de Belgique, prov. de Liège; 31,000 h. Forges et fonderies.

SERAJEWO. V. BOSNA-SERAÏ.

Sérapéion, nécropole de Memphis où l'on inhumait les Api. Comme à leur mort les Api devenaient des Osiris, on les appelait *Osor Api*, d'où les Grecs ont tiré le nom de *Sérapis*.

Sérapéum, temple de Sérapis, à Alexandrie, construit par Ptolémée Ier.

SÉRAPIS. V. SÉRAPÉION.

SERBELLONI, capitaine italien, né à Milan (1508-1580).

SERBIE ou **SERVIE**, royaume de l'Europe méridionale, sur la rive droite du Danube; 48,586 kil. car.; 2,167,000 h. (*Serbes* *). Cap. *Belgrade*. V. *carte de Turquie*.

Disputée par les Barbares, successivement vassale des empereurs d'Orient, des Grecs, des Bulgares, etc., la Serbie devint indépendante au XIIe siècle et puissante au XIVe sous le règne de Douschan. Les Turcs la soumirent après la bataille de Kossova (1389) et la conservèrent intégralement jusqu'en 1815, malgré l'insurrection de Kara-Georges (1804). En 1815, Milosche Obrenovitch fit de la Serbie une principauté indépendante, tout en continuant à reconnaître la suzeraineté de la Porte. Quarante ans plus tard (1856), le traité de Paris plaçait sous la garantie de l'Europe les privilèges octroyés par le sultan à la principauté. Lorsque éclata le soulèvement de la Bosnie et de l'Herzégovine (1876), la Serbie se mit en état de rébellion contre la Porte. Ses troupes furent vaincues; mais la Russie intervint, triompha des armées ottomanes et fit reconnaître par le traité de Berlin la complète indépendance de la Serbie (1878). Ce pays fut érigé en royaume en 1882.



SÈRES, nom donné dans l'antiquité aux peuples de l'extrême Orient.

SÉRÈRES, peuple nègre de notre colonie du Sénégal qui, avec les Sousous et les Bogos, paraît être la plus ancienne population de la côte, au S. des Wolofs.

Serf, nom donné, au moyen âge, à ceux qui, sans être esclaves, étaient attachés au domaine qu'ils cultivaient moyennant redevance et étaient vendus avec lui ; de là leur nom de *serfs attachés à la glèbe*. A une certaine époque, les serfs purent, en France, racheter leur liberté. Cette émancipation fut puissamment favorisée par l'affranchissement des communes et par les Croisades, mais ne devint complète qu'à la Révolution de 1789.

SERGINES, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens ; 1,072 h.

SERGIUS Ier, pape de 687 à 701 ; — SERGIUS II, pape de 844 à 847 ; — SERGIUS III, pape de 904 à 911 ; — SERGIUS IV, pape de 1009 à 1012.

SERINGAPATAM, v. de l'Hindoustan, présidence de Madras; ancienne cap. du royaume de Mysore; 40,000 h.

SERMANO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 263 h.

Sermons de Bossuet, discours de ce grand orateur, où brillent la grâce et la force d'un génie naissant, mais qui ont été éclipsés par ses *Oraisons funèbres* (1657-1670).

Sermons de Bourdaloue, prédications remarquables par la force du raisonnement, la solidité des preuves et la régularité du plan (1707). On admire surtout le sermon *sur la Passion*. V. *Avent*.

Sermons de Massillon. V. *Avent* et *Carême*.

Sermons et oraisons funèbres de Fléchier, discours fleuris et harmonieux, parmi lesquels on distingue l'éloge de Montausier, celui de Marie-Thérèse, et surtout la belle oraison funèbre de Turenne, dont l'exorde est un des chefs-d'œuvre du genre (1672-1710).

Serpent d'airain (*le*), tableau de Rubens (Madrid).

SERRA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène ; 737 h.

SERRE (*comte de*), homme d'Etat français, né à Pagny-sur-Moselle (Meurthe (1776-1824).

SERRES, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 1,207 h. Ch. de fer P.-L.-M.

* **SERRES** (*Olivier de*), agronome fr., né à Villeneuve-de-Berg (1539-1619).



SERRET, mathématicien fr., né à Paris (1819-1885).

SERRIÈRES, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon ; 1,538 h. Ch. de fer P.-L.-M.

SERTORIUS, général romain, vainqueur de Metellus et de Pompée, assassiné en Espagne par un de ses lieutenants, en 73 av. J.-C.

Sertorius, tragédie de P. Corneille (1662). On y sent déjà la vieillesse de l'auteur; mais des scènes pleines d'énergie et de grandeur rappellent aussi l'auteur de *Cinna*, entre autres la fameuse scène entre Sertorius et Pompée, où se trouve ce vers :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

SÉRURIER, maréchal de France, né à Laon (1742-1819).

SERVAN, avocat général au parlement de Grenoble et publiciste, né à Romans [Drôme] (1737-1807). — Son frère JOSEPH, né à Romans, ministre de la Guerre en 1792 (1741-1808).

SERVANDONI, architecte fr. né à Lyon, à qui l'on doit un portail de l'église Saint-Sulpice de Paris (1695-1766).

SERVERETTE, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols ; 846 h.

SERVET (*Michel*), médecin et théologien, né à Villanueva (Aragon), brûlé vif à Genève en 1553 sur la dénonciation de Calvin.

SERVIAN, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers ; 3,029 h. Ch. de f.

SERVIEN, diplomate fr., né à Grenoble, employé par Richelieu et Mazarin (1593-1659).

SERVILIE, sœur de Caton d'Utique et mère de Marcus Brutus.

Servitude volontaire (*Discours de la*), vigoureuse philippique à l'adresse de la royauté, par La Boëtie (1548).

Servitude et grandeur militaires, ouvrage d'Alfred de Vigny, où les misères de la vie militaire sont présentées sous un aspect intéressant (1835).

SERVIUS TULLIUS, sixième roi légendaire de Rome (578-534 av. J.-C.).

Sésame, premier mot d'une formule magique : *Sésame, ouvre-toi*, tirée d'un des contes les plus populaires des *Mille et une Nuits*. Ces mots sont devenus, en littérature, l'objet de fréquentes allusions ; on désigne par là le moyen prompt, rapide, devant lequel cèdent comme par magie toutes les difficultés, la clef qui ouvre toutes les situations et pénètre tous les mystères.

SESIA (*la*), r. d'Italie, affluent du Pô (r. g.); 170 kil.

SÉSÔCHRIS ou mieux **NOFIRKA-SOKARI,** roi d'Egypte de la 2e dynastie.

SÉSÔCHRIS ou mieux **ZOSERTITÎ,** roi d'Egypte de la 3e dynastie.

SÉSÔNCHIS. V. SHASHONQOU.

SÉSONCHÔSIS. V. OUSIRTESEN.

SÉSOSTRIS. V. RAMSÈS.

SESTOS, v. de l'ancienne Thrace, en face d'Abydos, sur l'Hellespont.

SETH, troisième fils d'Adam et d'Ève (*Bible*).

SÉTIF, ch.-l. d'arr. (départ. de Constantine); près de l'oued Bou-Sellam; ch. de fer de Constantine ; à 130 kil.

S.-O. de cette v.; 12,131 h. Ville forte; ch.-l. de subdivision militaire. Superbe mosquée. Grains, huile, bestiaux. L'arr. a 13 comm., 217,737 h.

SETUBAL, v. du Portugal (Estrémadure); 14,798 h.

SEURRE (*Gabriel*), sculpteur fr., né à Paris (1795-1867).

SEURRE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 2,413 h. Ch. de fer P.-L.-M. Commerce très actif.

SÉVÉRAC-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 3,168 h. Ch. de f. Orl.

SÉVÈRE (*Alexandre*), empereur romain de 222 à 235.



* **SÉVÈRE** (*Septime-*), empereur romain de 193 à 211. Général souvent victorieux, il favorisa aussi les lettres.

SÉVERIN, pape en 640.

SÉVERIN (*abbé*), abbé d'Agaune-en-Valais, né en Bourgogne, m. en 508. Fête le 11 février.

SEVERN (*la*), fleuve d'Angleterre, se jette dans le canal de Bristol; 330 kil.

* **SÉVIGNÉ** (*Marie de Rabutin-Chantal, marquise de*), née à Paris, une des femmes les plus distinguées du XVII[e] siècle, célèbre par les admirables *Lettres* qu'elle écrivit à sa fille, la comtesse de Grignan (1626-1696). V. *Lettres*.



SÉVILLE, v. d'Espagne, ch.-l. de prov., cap. de l'Andalousie; 131,614 h. (*Sévillans*). Superbes monuments, qui ont fait dire: *Qui n'a vu Séville n'a rien vu*. La prov. a 520,100 h.

SÈVRE NANTAISE (*la*), riv. de France, prend sa source au pied des collines du Poitou, et se jette dans la Loire (riv. g.) à Nantes; 138 kil.

SÈVRE NIORTAISE (*la*), fleuve de France, prend sa source dans le dép. des Deux-Sèvres, sépare la Charente-Inf. de la Vendée, et se jette dans l'Atlantique après avoir baigné Niort; 170 kil.

SÈVRES (*dép. des Deux-*), dép. formé par le Poitou; préf. *Niort;* s.-préf. *Bressuire, Parthenay* et *Melle;* 4 arr., 31 cant., 354 comm., 354,282 h. 9e région militaire; cour d'appel et évêché de Poitiers. Ce dép. doit son nom aux deux riv. principales qui l'arrosent.

SÈVRES, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; 6,902 h. Sur la Seine; ch. de fer O. Célèbre manufacture de porcelaine, qui a été transférée dans le parc de Saint-Cloud.

SEYCHELLES (*les*) ou **SÉCHELLES,** îles anglaises de l'océan Indien, au N.-E. de Madagascar; 10,000 h.

SEYCHES, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 1,162 h.

SEYMOUR (*Jeanne*), troisième femme de Henri VIII d'Angleterre (1516-1537).

SEYNE (*sène*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 1,902 h.

SEYNE (LA), ch.-l. de c. (Var), arr. et sur la rade de Toulon; 14,332 h. Ch. de fer P.-L.-M. Chantiers de construction.

SEYSSEL (*sè-cel*), ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley; 1,028 h. Sur le Rhône; ch. de fer P.-L.-M. Mines d'asphalte.

SEYSSEL, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien; 1,528 h.

SÉZANNE, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay; ch. de fer E.; 4,772 h.

SÈZE (*Raymond de*), magistrat fr., né à Bordeaux, un des défenseurs de Louis XVI (1748-1828).

SFAX, v. de Tunisie, prise par les Français (1881); 30,000 h. Port.

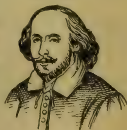
SFORZA (*Jacques*), célèbre condottiere, tige d'une illustre maison milanaise (1369-1469); — François-Alexandre SFORZA, duc de Milan, fils du précédent (1401-1466); — Galéas-Marie SFORZA, duc de Milan, fils du précédent (1444-1476); — Jean-Galéas SFORZA, duc de Milan, fils du précédent (1468-1494); — Ludovic SFORZA, duc de Milan, surnommé *le More*, oncle du précédent (1451-1508); — Maximilien SFORZA, duc de Milan, fils du précédent (1491-1530); — François-Marie SFORZA, dernier duc de Milan, deuxième fils de Ludovic le More (1492-1535).

SFORZA (*Catherine*), princesse de Forli, célèbre par son héroïsme (XVe s.).

Sganarelle, personnage de la comédie française, qui doit surtout son illustration à Molière, et qui personnifie le bon sens vulgaire, parfois la malice, comme dans le *Médecin malgré lui*.

SHAFTESBURY (*comte de*), homme d'Etat anglais, auquel est dû le fameux bill de l'*habeas corpus* (1621-1683). — Son petit-fils, né à Londres, philosophe, écrivain distingué (1671-1713).

* **SHAKESPEARE** [*chèk-spire*] (*William*), le plus grand poète dramatique de l'Angleterre, né à Stratford (Warwick), auteur d'un grand nombre de tragédies et de comédies regardées pour la plupart comme des chefs-d'œuvre : *Roméo et Juliette, Hamlet, Richard III,* le *Roi Lear, Othello, Macbeth,* le *Marchand de Venise,* les *Commères de Windsor,* le *Songe d'une Nuit d'été,* etc. Shakespeare a su peindre avec une vérité saisissante et une admirable énergie tous les sentiments et toutes les pas-



sions. Tour à tour simple, terrible, gracieux, pathétique, burlesque, mélancolique, profond, railleur, passionné, il exprime tout sans contrainte et sans effort, avec la puissante liberté du génie. Nul n'a porté plus loin l'éloquence et l'émotion dans la peinture des passions tragiques (1564-1616).

SHANG-HAÏ (*chan-ga-i*), v. de Chine, province de Kiang-Sou, sur le Hoang-Pou, près l'embouchure du Yang-tsé-Kiang; principal centre de commerce entre la Chine et l'Europe; 355,000 h. Nombreuses factoreries européennes.

SHANNON (*le*), fl. d'Irlande, formant plusieurs lacs et s'écoulant dans l'Atlantique.

SHASHONQOU, nom de quatre rois égyptiens de la 22e dynastie.

SHEFFIELD (*chè-filde*), v. d'Angleterre, comté d'York; 325,400 h. Quincaillerie, coutellerie renommée.

SHELLEY, célèbre poète anglais (1792-1822). — Sa femme fut elle-même un écrivain distingué (1798-1851).

SHERIDAN (*ché*), célèbre orateur et auteur dramatique anglais né à Dublin (1751-1816).

SHETLAND [*chète*] (*îles*), groupe d'îles au N. de l'Ecosse; elles forment un comté; 32,000 h.

SHETLAND (*Nouvelles-*), archipel au S.-E. de la Terre-de-Feu, dans l'océan Atlantique austral.

SHREWSBURY (*chrouss-bè-ri*), v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Shrop; 22,000 h.

SHROPSHIRE ou **SALOP**, comté d'Angleterre; 248,100 h. Ch.-l. *Shrewsbury*.

Shylock, principal personnage du *Marchand de Venise*, comédie de Shakspeare. Un marchand de Venise, Antonio, pour venir au secours d'un de ses amis, souscrit au Juif Shylock une obligation de trois mille ducats, avec cette clause étrange que si, au jour de l'échéance, il ne peut rembourser cette somme, Shylock aura le droit de couper une livre de chair sur telle partie de son corps qu'il lui plaira de choisir. Or, le débiteur a vivement offensé son créancier, qui, le jour venu, la dette n'étant point payée, exige avec une impitoyable rigueur l'exécution de la clause terrible, laquelle n'est éludée que par une subtilité de légiste : « Coupe juste une livre de chair; si tu coupes plus ou moins d'une livre, quand ce ne serait que la vingtième partie d'un misérable grain; si la balance penche de la valeur d'un cheveu, tu es mort... » Le nom de Shylock est resté justement célèbre dans toutes les littératures pour désigner un usurier dur et rapace, un créancier impitoyable.

SIAM (*golfe de*), golfe de la mer de Chine, entre les presqu'îles d'Indo-Chine française et de Malacca.

SIAM [*ame*] (*royaume de*), vaste Etat de l'Indo-Chine; 5,750,000 h. (*Siamois* *). Cap. *Bankok*.



SIAM, v. du royaume de Siam, son ancienne cap.; 100,000 h.

SIBÉRIE, vaste région de l'empire russe dans l'Asie septentrionale, de la mer Caspienne au détroit de Behring. Elle est divisée en Sibérie orientale, ch.-l. *Irkoutsk*, et Sibérie occidentale, ch.-l. *Tomsk*. V. princ. *Tobolsk*. La région est divisée, en outre, en 4 gouvernements; 12,495,100 kilom. carrés; 4,093,535 h. Ce pays, dont le climat est très rigoureux, sert au gouvernement russe de lieu d'exil. Mines d'or.

Sibérienne (*la Jeune*), charmant ouvrage de X. de Maistre. C'est l'histoire simple et touchante d'une jeune fille, qui, mue par le seul sentiment de l'amour filial, traverse dans l'isolement et sans le moindre secours, les déserts de la Sibérie pour aller à Saint-Pétersbourg demander la grâce de son père (1815).

SIBOUR, archevêque de Paris, assassiné par un prêtre interdit (1792-1857).

Sibyllins (*Oracles* ou *Livres*), recueil d'oracles concernant les destinées de l'anc. Rome. Composés par la sybille d'Erythrée, ils furent vendus par elle à Tarquin le Superbe; brûlés par accident. l'an 670 de Rome, ils furent remplacés, et les nouveaux livres subsistèrent jusqu'à 389 de J.-C.

SICAMBRES, ancien peuple de la Germanie. C'est par ce nom que saint Remi désigne Clovis quand il lui ordonne de courber la tête pour recevoir l'eau baptismale.

SICANES ou **SICULES**, peuplade ibère qui émigra d'Espagne en Sicile.

SICARD (*l'abbé*), célèbre instituteur des sourds-muets, né au Fousseret [Haute-Garonne] (1742-1822).

SICHÉE, époux de Didon (*Enéide*).

SICHEM, ancienne v. de la Palestine auj. *Naplouse*.

SICIE, cap du dép. du Var; hauteur 360 m.

SICILE, grande île de la Méditerranée : 29,241 kil. car., 3,103,200 h. Cap. *Palerme;* v. principales, *Catane, Messine, Trapani;* fait partie du royaume d'Italie depuis 1860.

SICILES. V. DEUX-SICILES.

SICYONE, v. de l'ancienne Grèce (Péloponèse). Patrie d'Aratus.

SIDI-BEL-ABBÈS, ch.-l. d'arr. (départ. d'Oran); sur le Sig; ch. de fer d'Oran; à 82 kil. S. de cette ville; 20,191 h. L'arr. a 11 comm., 67,946 h.

SIDDONS (*mistress*), célèbre tragédienne anglaise (1755-1831).

SIDNEY (*Philippe*), homme d'Etat et littérateur anglais (1554-1586).

SIDOINE-APOLLINAIRE, poète latin, évêque, né à Lyon (430-488).

SIDON, v. de Phénicie, auj. *Saïda*.

SIDRE (*golfe de la*), anc. *Syrte*, golfe de la Méditerranée, sur la côte de Tripoli.

Siegfried. V. *Anneau de Nibelung*.

SIEMENS, ingénieur allemand, né (1816-1892).

SIENNE, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, dans l'ancienne Toscane; 25,204 h. (*Siennois*). Archevêché, belle cathédrale. La prov. a 206,500 h.

SIENNE (*la*), fl. côtier de France, reçoit l'Airon et la Soulle, et s'écoule dans la Manche; 76 kil.

SIERK, ancien ch.-l. de c. (Moselle); cédé à l'Allemagne; 2,300 h.

Sierra (*scie*), mot espagnol qui désigne une chaîne de montagnes: *sierra Morena*.

SIERRA-LEONE (*né*), côte de la Guinée occidentale, où se trouve une colonie anglaise; 61,000 h. Cap. *Freetown*.

***SIEYÈS** [*si-é-yès*] (*l'abbé*), publiciste, né à Fréjus, célèbre comme théoricien politique pendant la Révolution française. Il fut successivement membre de la Constituante, de la Convention, du Conseil des Cinq-Cents et Directeur (1748-1836).



SIGALON, peintre d'histoire fr., né à Uzès, auteur d'une belle copie du *Jugement dernier*, de Michel-Ange (1790-1837).

SIGEAN, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne; 3,485 h. Sur l'*étang de Sigean*, lagune communiquant avec la mer par le chenal de la Nouvelle.

SIGEBERT Ier, fils de Clotaire Ier, roi d'Austrasie de 561 à 575, époux de Brunehaut, assassinée par ordre de Frédégonde: — SIGEBERT II, roi d'Austrasie, né en 601, succéda à son frère Thierri II en 613 et fut tué la même année par Clotaire II; — SIGEBERT III, roi d'Austrasie de 633 à 654, fils de Dagobert; il régna sous la tutelle de Pépin de Landen et de Grimoald.

SIGISMOND (*saint*), roi des Bourguignons de 516 à 524, battu par les fils de Clovis et tué par ordre de Clodomir. Fête le 1er mai.

SIGISMOND, roi de Hongrie en 1386, empereur d'Allemagne de 1410 à 1437.

SIGISMOND Ier, roi de Pologne de 1506 à 1548; — SIGISMOND II, roi de Pologne de 1548 à 1572; — SIGISMOND III, roi de Pologne de 1587 à 1632.

SIGNOL, peintre fr., né à Paris en 1804.

SIGNORELLI, peintre italien, né à Cortone (1440-1525).

SIGNY-L'ABBAYE, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 2,858 h.

SIGNY-LE-PETIT. ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rocroi; ch. de f. E.; 2,030 h.

SIGONIUS, savant historien et antiquaire italien, né à Modène (1524-1584).

SIGOULÈS (*èce*), ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac, 605 h.

SIGOVÈSE, chef gaulois, frère de Bellovèse (VIe siècle av. J.-C.).

Sigurd, opéra en quatre actes, de Reyer (1885).

Si j'étais roi, opéra-comique en trois actes, d'A. Adam (1852).

SIKHS ou **SEIKHS**, peuple de l'Hindoustan; soumis par les Anglais en 1840.

SI-KIANG, fl. de Chine, prov. de Kouang-Si, se déversant dans le golfe de Canton; 920 kil.

SIKOK, une des grandes îles du Japon.

Silence (*le*) ou le **Sommeil de l'Enfant Jésus**, tableau d'Annibal Carrache (Louvre); la Vierge fait signe au jeune saint Jean de ne point troubler le sommeil du divin bambino.

* **SILÈNE**, père nourricier de Bacchus, et souvent identifié avec lui (*Myth.*).

Silène ivre, tableau de Rubens au musée de l'Ermitage (Saint-Pétersbourg); — du même, au musée des Offices (Florence); — du même (Munich); — de Ribera (Etudes); — de Van Dyck (Bruxelles).



SILÉSIE, prov. de Prusse; cap. *Breslau*; 4,111,399 h.

SILÉSIE AUTRICHIENNE, pays d'Autriche; 602,200 h. Ch.-l. *Troppau*.

SILHOUETTE (*Etienne de*), contrôleur général des Finances, né à Limoges (1709-1767).

SILISTRIE, v. de Bulgarie, sur le bas Danube; 11,414 h. Vainement assiégée par les Russes en 1854.

SILIUS ITALICUS, poète latin du Ier siècle, auteur d'une épopée sur la seconde guerre punique (*Punica*).

SILLÉ-LE-GUILLAUME (*si-ié*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; ch. de f. O.; 3,252 h.

SILLERY, village de la Marne, arr. de Reims; 655 h. Vignobles renommés.

SILLERY (*Brulart de*), chancelier de France, né à Sillery (1544-1624).

SILO, v. de Palestine (Ephraïm).

SILOÉ, piscine de Jérusalem.

SILVÈRE (*saint*), pape en 536, m. de faim en 538.

SIMANCAS, petite v. de la Vieille-Castille, où se trouvent les plus précieuses archives de l'Espagne; 1,800 h.

SIMART, sculpteur français, né à Troyes, auteur de la *Minerve chryséléphantine*, imitation de la *Minerve* du Parthénon (1806-1857).

SIMÉON, un des douze fils de Jacob.

SIMÉON, vieillard juif qui, après avoir vu le Messie dans le Temple, entonna le cantique *Nunc dimittis* (*Bible*).

SIMÉON Stylite (*saint*), anachorète qui vécut vingt-six ans au sommet d'une colonne (en grec *stulos*); m. en 459.

SIMÉON (*comte*), magistrat et homme d'Etat français, né à Aix (1749-1842).

SIMFÉROPOL, v. de Russie, ch.-l. de la Tauride (Crimée); 29,100 h.

SIMIANE (*Pauline de Grignan, marquise de*), petite-fille de Mme de Sévigné, également célèbre par sa beauté et son esprit, née à Paris (1674-1737).

SIMOÏS, aujourd'hui *Mendérésou*, petite riv. de l'ancienne Troade.

SIMON (*saint*), l'un des douze apôtres.

SIMON le Magicien, sectaire juif, un des fondateurs de la philosophie gnostique. Il voulut acheter de saint Pierre le don de faire des miracles, d'où le nom de *simonie* donné au trafic des choses saintes.

SIMON (*Jules*), de son vrai nom *Jules-Fr.-Simon* SUISSE, philosophe et homme politique fr., né à Lorient (1814-1896).

Simon Bocanegra, opéra en trois actes, de Verdi (1856).

Simon de Nantua ou le **Marchand forain**, ouvrage de Laurent de Jussieu, livre qui, pendant longtemps, fut très populaire dans les écoles (1818).

SIMONOSAKI, port de la grande île japonaise de Hondo, où la paix a été conclue entre le Japon et la Chine (1895).

SIMONETTA, famille italienne (Calabre) dont plusieurs membres ont joué un rôle politique au XVe siècle.

SIMONIDE, célèbre poète lyrique grec (566-446 av. J.-C.).

SIMPLICE (*saint*), pape de 468 à 483.

SIMPLON, montagne des Alpes, entre le Valais et le Piémont, 3,518 mètres d'altitude; traversée par une superbe route de 69 kil.

SINAÏ, montagne d'Arabie, entre les golfes de Suez et d'Akabah. La Bible dit que Dieu y donna sa loi à Moïse, au milieu des tonnerres et des éclairs.

SIND (*le*), ancien *Indus*, fleuve de l'Hindoustan, arrose le Pendjab et se jette dans la mer d'Oman; 2,900 kil.

SINDHYA ou **SINDHYAH**, royaume mahratte de l'Hindoustan, vassal de l'Angleterre; 2,500,000 h. Cap. *Goualior*.

SINGAPOUR, v. de l'Indo-Chine anglaise, ch.-l. du gouvernement colonial de son nom; 97,000 h. Port franc.

Singes experts (*les*), tableau de Decamps (1839); des singes, à qui il ne manque que la parole, examinent un tableau avec des mines de connaisseurs.

SINIGAGLIA, v. d'Italie, prov. d'Ancône, sur l'Adriatique; 22,343 h.

SINNAMARI, fl. de la Guyane française. Bourg à l'embouchure de cette rivière, où furent envoyés les déportés du 18 fructidor (4 septembre 1797).

SINON, un des guerriers grecs qui assiégèrent Troie. Perfide et menteur, c'est lui qui persuada aux Troyens de faire entrer dans leurs murs le cheval de bois renfermant l'élite des Grecs (*Enéide*).

SINOPE, v. et port de la Turquie d'Asie; 10,000 h. Une flotte turque fut attaquée et détruite dans le port de cette ville par les Russes, en 1853.

SION, colline de Jérusalem, souvent prise comme synonyme de Jérusalem.

SION, v. de Suisse, ch.-l. du cant. du Valais; 5,000 h. Evêché catholique.

SIOUT ou **ASSIOUT**, v. de la haute Egypte, sur le Nil: 31,575 h. Anc. *Lycopolis*.

* **SIOUX**, peuplades sauvages de l'Amérique du Nord, dans l'Etat d'Iowa.



SIRAUDIN, auteur dramatique fr., né à Paris (1812-1885).

SIPPARA ou **OUROUK**, une des plus anciennes villes de Chaldée.

SIR-DARIA ou **SIHOUN** (*le*), anc. *Iaxarte*, fl. de l'Asie (Turkestan), prend sa source dans le Khokand, au pied des monts Bolor, et se déverse dans le lac d'Aral; 1,500 kil.

Sirènes, monstres fabuleux, moitié femme et moitié poisson. Elles habitaient des rochers escarpés entre l'île de Caprée et la côte d'Italie. Par la douceur de leur chant, elles attiraient les voyageurs sur les écueils. Ulysse ayant été insensible à leurs accents, elles se jetèrent de dépit dans la mer (*Myth.*).

Sirène (*la*), opéra-comique en trois actes, d'Auber (1844).

SIRET (*Pierre*), grammairien français, né à Evreux (1745-1797).

SIRET (*Charles*), humaniste fr., né à Reims, auteur de l'*Epitome historiæ græcæ* (1760-1838).

SIREY (*J.-B.*), jurisconsulte français, né à Sarlat, auteur d'un *Recueil général des lois et arrêts* (1762-1845).

SIRMOND (*le Père*), jésuite fr., confesseur de Louis XIII, né à Riom (1559-1651).

SIRVEN, protestant, né à Castres, en 1709. Le parlement de Toulouse le condamna à mort comme coupable d'avoir fait périr sa fille pour l'empêcher d'embrasser le catholicisme, mais les efforts de Voltaire le firent acquitter en 1775.

SIRVEN (*Alfred*), descendant du précédent, publiciste et romancier français, né à Toulouse en 1838.

SISMONDI, célèbre historien, né à Genève, auteur de deux grands ouvrages: l'*Histoire des républiques italiennes* et l'*Histoire des Français* (1773-1842).

SISSONNE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 1,482 h.

SISTERON, ch.-l. d'arr. (Basses-Alpes); sur la Durance; ch. de f. P.-L.-M., à 40 kil. N.-O. de Digne; 3,996 h. L'arr. a 5 cant., 49 comm., 19,421 h.

SISTOVA, v. de Bulgarie, sur le Danube ; 12,482 h.

SISYGAMBIS, mère de Darius Codoman. Dans la visite que lui fit Alexandre, dont elle était la captive, elle prit le favori Ephestion pour le conquérant. Alexandre lui fit cette réponse devenue proverbiale : « Vous ne vous êtes pas trompée, ma mère ; celui-ci est aussi Alexandre. »

SISYPHE, fils d'Eole et roi de Corinthe, redoutable par ses brigandages et ses cruautés, et condamné, après sa mort, à rouler dans les Enfers une grosse pierre au sommet d'une montagne d'où elle retombe sans cesse (*Myth.*). — Dans l'application, le *rocher de Sisyphe* sert à caractériser un labeur pénible et sans cesse renaissant, les préoccupations douloureuses qui se succèdent constamment, une tâche ardue, un but qu'on poursuit, qu'on croit atteindre et qui exige chaque jour de nouveaux efforts.

SIVA, dieu des Hindous.

SIWAS, v. de Turquie (Asie Mineure), ch.-l. de vilayet ; 50,000 h.

SIXTE Ier (*saint*), pape de 116 à 125 ; — SIXTE II (*saint*), pape de 257 à 259 ; — SIXTE III, pape de 432 à 440 ; — SIXTE IV, pnpe de 1471 à 1484 ; — * SIXTE V ou SIXTE-QUINT, pape de 1585 à 1590. Elu comme successeur de Grégoire XIII parce que les cardinaux le croyaient moribond et qu'il marchait plié en deux, s'appuyant sur une béquille, on dit qu'aussitôt le vote assuré il se releva avec un mouvement si brusque qu'il fit reculer ses voisins, jeta sa béquille, releva la tête et entonna le *Te Deum* d'une voix à faire trembler les vitres de la salle. Vraie ou non, cette anecdote montre bien la fermeté proverbialeet l'énergie du nouveau pape.



Sixtine (*chapelle*), à Rome, célèbre chapelle du Vatican, construite sur l'ordre de Sixte IV, et décorée de fresques dues à Michel-Ange. Ces fresques célèbres représentent : *Dieu débrouillant le chaos*, la *Création du monde*, *Dieu approuvant son œuvre*, la *Création de l'homme*, la *Création de la femme*, la *Tentation d'Ève*, le *Sacrifice de Noé*, le *Déluge*, l'*Ivresse de Noé*, *Jucith et Holopherne*, *David vainqueur de Goliath*, la *Mort d'Aman*, les *Sibylles*, les *Prophètes*, le *Jugement dernier*.

SIZUN, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix ; 3,702 h. Sur l'Elorn.

SKAGER-RACK , détroit entre le Jutland et la Norvège, fait communiquer la mer du Nord avec le Cattégat.

SKOBELEFF, général russe (1843-82).

Skouptchina, le parlement serbe.

SKYE, île du groupe des Hébrides ; grottes curieuses.

SKYRO, anc. *Scyros*, île de l'Archipel, au N.-E. de l'Eubée.

SLAVES, rameau ethnographique et linguistique de la famille indo-européenne, se divisant en trois grands groupes : 1° les *Slaves occidentaux* en Russie, en Prusse et en Autriche (*Polonais, Tchèques, Slovaques, Lusaciens* ou *Wendes*), 2° les *Slaves orientaux* ou *Russes*, divisés en Grands-Russes, Malo-Russes ou Petits-Russiens, et Russes-Blancs ; 3° les *Slaves méridionaux* ou Iougo-Slaves (*Bulgares, Serbes, Croates, Slovènes*). Il y a en Europe de 80 à 100 millions de Slaves.

SLAVONIE. V. CROATIE.

SLESVIG ou **SCHLESWIG** (*ancien duché de*), prov. de Prusse enlevée au Danemark avec le Holstein en 1864 ; 1,150,233 h. Ch.-l. *Slesvig ;* 18,000 h.

SLIGO, comté d'Irlande (prov. de Connaught) ; 111,578 h. Cap. *Sligo ;* 12,000 h.

SLOVAQUES, nom d'un groupe de Slaves établis dans le nord de la Hongrie.

SLOVÈNES, Slaves de la Carinthie, de la Carniole, de la Styrie et de l'Istrie.

Smalah, réunion des tentes d'un chef arabe puissant. La prise de la smalah d'Abd-el-Kader par les chasseurs du duc d'Aumale, en 1843, a été reproduite par Horace Vernet (Versailles), dans une composition originale et hardie, d'une dimension extraordinaire, qui déroule à nos yeux toutes les péripéties du combat.

SMALKALDE, v. de Prusse (prov. de Hesse), célèbre par la ligue que les protestants y conclurent en 1530 contre Charles-Quint ; 9,000 h.

SMERDIS ou mieux **BARDIYA,** second fils de Cyrus, égorgé par son frère Cambyse. Sa mort ayant été tenue secrète, plusieurs imposteurs cherchèrent à se faire passer pour Smerdis, entre autres Gaumata et Vahyazdata.

SMILES (*Samuel*), écrivain anglais, né à Haddington (Ecosse), en 1816.

SMITH (*canal* et *détroit de*), au N. de la baie de Baffin.

SMITH (*Adam*), célèbre économiste écossais, auteur de *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Le travail, considéré comme source de la richesse, la valeur basée sur l'offre et la demande, le commerce affranchi de toute prohibition, la concurrence élevée à la hauteur d'un principe, tels sont les points principaux de la doctrine de Smith (1723-1790).

SMITH (*John-Spencer*), diplomate anglais, né à Londres (1769-1845).

SMITH (*Sydney*), amiral anglais, né à Westminster (1764-1840).

SMITHFIELD , v. des Etats-Unis (Rhode-Island) ; 12,000 h.

SMOLENSK (*linske*), v. forte de la Russie d'Europe, sur le Dnieper, ch.-l. du gouvernement du même nom ; 35,830 h. Victoire des Français sur les Russes en 1812. Le gouvernement a 1,191,200 h.

SMOLLETT, écrivain et historien écossais (1720-1771).

SMYRNE, v. et port de la Turquie d'Asie ; 225,000 h. (*Smyrnéens* ou *Smyrniotes*). Rade magnifique ; riches bazars ; tapis.

SNOFROU. V. KERFERÈS.

SNYDERS, peintre flamand, né à Anvers (1579-1657).

SOBAT (*le*), affl. du haut Nil (Bahr-el-Abiad) dans le Kaffa, pays des Gallas.

* **SOBIESKI** (*Jean*), roi de Pologne de 1674 à 1696, un des héros de ce pays. Il vainquit les Turcs et délivra Vienne assiégée par Kara-Mustapha, en 1683.



Sobranjé ou **Sobranié,** le parlement bulgare.

SOCCIA, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 721 h. Elève de bétail, tabac.

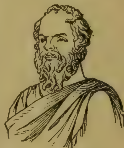
Sociale (*guerre*), nom sous lequel on désigne l'insurrection de l'Italie contre la domination romaine, insurrection qui dura de 90 à 88 av. J.-C. Les Italiens ne jouissaient pas du droit de cité romaine, ni par conséquent des privilèges qui en découlaient. Ils formèrent donc une ligue pour conquérir les libertés qui leur faisaient défaut.

SOCIÉTÉ (*îles de la*). V. TAÏTI.

SOCIN, hérésiarque italien, né à Sienne (1525-1562).

SOCOTORA, île de la mer des Indes, aux Anglais ; 7,000 h.

* **SOCRATE,** illustre philosophe grec, fils du sculpteur Sophronisque. Il vivait dans la solitude, ne professait pas régulièrement et n'écrivait aucun livre. Sa méthode d'enseignement était la conversation, qu'il maniait supérieurement. On le rencontrait partout où se portait la foule : dans les assemblées du peuple, les fêtes publiques, les gymnases, et tout servait de prétexte à son enseignement. Sa vie fut un véritable apostolat. Sa philosophie consistait non à creuser des systèmes, mais à faire l'éducation des instincts de l'homme en les prenant tels qu'ils sont et sans penser à réformer l'œuvre de la nature. Ses moqueries satiriques et ses sarcasmes indisposèrent à la longue ses concitoyens. Aussi l'accusation d'impiété, qu'Anytos, Mélitos et Lycon portèrent contre lui futelle un prétexte. Devant ses juges, il garda l'attitude la plus fière, demandant pour toute pénalité d'être condamné à vivre au Prytanée aux frais de l'Etat. Condamné à boire la ciguë, il porta la coupe à ses lèvres et mourut avec une simplicité vraiment stoïque. Le grand mérite de Socrate est d'avoir conclu que la seule connaissance nécessaire aux hommes est celle de leurs devoirs (468-399 av. J.-C.).



Socrate (*Apologie de*), ouvrage de Platon. C'est l'admirable discours prononcé par Socrate devant l'Aréopage, en réponse à l'accusation portée contre lui, et que Platon écrivit après la mort de son maître.

Socrate (*Apologie de*), ouvrage de Xénophon, très inférieur à ses *Entretiens de Socrate* (IVe s. av. J.-C.).

SODOME, ancienne v. de Palestine, détruite par le feu du ciel avec Gomorrhe, Séboïm, Adama [*Bible*]. (Hab. *Sodomites*.)

SOFALA, côte d'Afrique, au S. de l'embouchure du Zambèze; établissements portugais.

SOFIA, cap. de la Bulgarie ; 30,428 h.

SOGDIANE, anc. contrée d'Asie, entre l'Iaxarte et l'Oxus, correspondant actuellement au khanat de Boukhara et de Samarkand ; cap. *Maracanda*, auj. *Samarkand*.

Soif ou **l'Amour de l'or** (*la*), tableau de Th. Couture (Toulouse), physionomies expressives, coloris plein de fraîcheur et de gaieté (1844).

SOIGNIES, v. de Belgique ; 8,500 h. Forêt.

Soir (*le*), tableau de Gleyre (Louvre).

Soirées de Saint-Pétersbourg, entretiens sur l'influence temporelle de la Providence; c'est l'ouvrage le plus célèbre de J. de Maistre (1821).

SOISSONNAIS, petit pays de l'Ile-de-France ; cap. *Soissons*.

SOISSONS, ch.-l. d'arr. (Aisne) ; sur l'Aisne ; ch. de f. N. et E.; à 32 kil. S.-O. de Laon ; 12,074 h. (*Soissonnais*). Evêché. Céréales, haricots, poterie, quincaillerie. Patrie de Paillet. En 486, Clovis y vainquit Syagrius, et en 719 Charles-Martel y mit en déroute les Neustriens. En 833, Louis le Débonnaire y fut déposé par ses fils, et en 923 Charles le Simple y fut battu par Hugues le Grand. L'arr. a 6 cant., 165 comm., 70,945 h.

SOISSONS (*Olympe de*). V. MANCINI.

Soissons (*hôtel de*), ancienne et célèbre résidence historique dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par la Halle aux blés. Construit par Catherine de Médicis, cet hôtel prit son nom de Charles de Soissons, fils du prince de Condé, qui l'habita ensuite. La grosse colonne encore debout et accouplée à la Halle aux blés est le dernier vestige de l'hôtel de Soissons ; c'était l'observatoire astronomique de Catherine.

SOKOTOU ou **SOKOTO.** V. SAKATOU.

Soldat fanfaron [*le*] (*Miles gloriosus*), comédie de Plaute (IIe siècle av. J.-C.).

Soldat de Marathon (*le*), statue de Cortot (jardin des Tuileries).

Soleil levant (*le*), tableau d'Adr. van de Velde (Louvre); — chef-d'œuvre de Turner (National Gallery).

SOLEILLET (*Paul*), voyageur fr., explorateur du Sahara (1842-1886).

SOLESMES, village de la Sarthe, arr. de La Flèche; 840 h. Abbaye de bénédictins.

SOLESMES, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai; 6,241 h. Ch. de f. N.

SOLEURE, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de son nom; 8,000 h. (*Soleurois*). Le cant. a 80,424 h.

SOLFERINO, village d'Italie, prov. de Mantoue, près du Mincio; victoire des Français sur les Autrichiens (24 juin 1859).

Solferino (*Bataille de*), tableau d'Yvon, au musée de Versailles (1861).

SOLIGNAC, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy, sur la Loire; 1,293 h.

SOLIMAN Ier, sultan des Turcs de 1402 à 1410, fils de Bajazet Ier; — * SOLIMAN II, *le Grand*, le plus célèbre des sultans ottomans; il envahit la Hongrie, échoua devant Vienne et régna de 1520 à 1566.



SOLIMENA, peintre italien, de l'école napolitaine (1657-1747).

SOLINGEN, v. de Prusse (province du Rhin); 20,000 h.

SOLIS (*Ant. de*), historien et dramaturge espagnol (1610-1686).

Solitaire (*le*), ouvrage jadis fameux, composition excentrique, invraisemblable, mais non dépourvue d'intérêt et d'imagination, par Ch. d'Arlincourt (1821).

Solitude (*Essai sur la*), ouvrage de Zimmermann, qui jouit en Allemagne d'une grande réputation (1756).

SOLLIÈS-PONT, ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon; ch. de f. P.-L.-M.; 2,705 h.

SOLMONA ou **SULMONA**, v. d'Italie (prov. d'Aquila); 15,000 h. Patrie d'Ovide.

SOLOGNE, pays marécageux qui s'étend dans trois départ.: Loiret, Cher et Loir-et-Cher. (Hab. *Solognots*.)

***SOLON**, législateur d'Athènes, un des sept sages de la Grèce (640-559 av. J.-C.). Son nom a passé dans la langue comme synonyme de sage et de législateur.



SOLRE-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes; 2,673 h.

SOLYME, nom poétique de Jérusalem.

SOMAIZE, littérateur fr., né en 1630, auteur du *Dictionnaire des précieuses*.

SOMALIS, peuple d'Afrique dont le pays est situé au S. du golfe d'Aden.

SOMBERNON, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon: 745 h.

SOMBREUIL (*Mlle de*), fille du gouverneur des Invalides. Son vieux père ayant été incarcéré dans la prison de l'Abbaye en 1792, elle s'enferma avec lui, le couvrit de son corps lors des massacres de Septembre et arrêta par ses supplications le bras des assassins. D'après une tradition, aujourd'hui fort contestée, elle n'aurait obtenu cette grâce qu'en consentant à boire un verre de sang (1774-1823).

SOMERS, homme d'Etat et écrivain anglais, né à Worcester (1650-1716).

SOMERSET, comté du S.-O. de l'Angleterre; 469,109 h. Ch.-l. *Bath*.

SOMME (*la*), fl. de France, prend sa source dans le dép. de l'Aisne et se jette dans la Manche (baie de la Somme), après un cours de 240 kil. Elle arrose Saint-Quentin, Péronne, Amiens, Abbeville.

SOMME (*dép. de la*), dép. formé d'une partie de la Picardie; préf. *Amiens;* s.-préf. *Doullens, Abbeville, Péronne, Montdidier;* 5 arr., 41 cant., 836 comm., 546,495 h. 2e corps d'armée; cour d'appel et évêché à Amiens. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

SOMME (*villes de la*), villes fortes de la Picardie au XVe siècle: Abbeville, Amiens, Péronne, Roye, Corbie. Après la mort de Charles le Téméraire, Louis XI les réincorpora au domaine royal.

Somme rural, monument le plus important de la législation française de la fin du XIVe siècle. Rédigé par Boutillier, juge royal et bourgeois de Tournai, cet ouvrage comprend l'ensemble, la « somme » des matières juridiques, telles qu'on les envisageait en Flandre, en Artois et dans le Hainaut.

Somme de la foi, célèbre ouvrage de théologie par saint Thomas d'Aquin, établissant toutes les vérités de la foi sur l'autorité des Ecritures et sur les lumières de la raison (XIIIe siècle).

Somme théologique, ouvrage de saint Thomas d'Aquin, longtemps classique et où l'auteur, empruntant la forme syllogistique, discute les principales questions de la théologie, de la philosophie et de la morale.

Sommeil d'Endymion (*le*), chef-d'œuvre de Girodet (Louvre). Endymion est couché sur son manteau à l'ombre d'un platane; Zéphire écarte en souriant le feuillage pour laisser passer les rayons de la lune qui viennent se poser sur les lèvres et la poitrine du beau chasseur; composition originale et charmante (1792).

SOMMIÈRES, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 3,821 h.

SOMMO-SIERRA, chaîne de montagnes de l'Espagne (Vieille-Castille); dans ses défilés, les Français remportèrent une victoire sur les Espagnols en 1808.

Somnambule (*la*), opéra italien en deux actes, de Bellini (1831).

SOMPORT. V. CANFRANC.

SOMPUIS, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Vitry-le-François; 429 h.

SONDE (*archipel de la*), groupe d'îles dans la Malaisie; les plus considérables sont Java et Sumatra; 23,000,000 d'h

SONDE (*détroit de la*), entre les îles de Java et de Sumatra.

Sonderbund, association suisse des sept cantons catholiques formée en 1846 contre le gouvernement fédéral.

SONDRIO, v. d'Italie, 4,500 h. Sur l'Adda.

Songe du verger (*le*) curieux ouvrage du temps de Charles V où, sous une forme allégorique, sont exposées les prétentions réciproques de la papauté et de la monarchie française.

Songe d'une nuit d'été (*le*), charmante comédie-féerie de Shakspeare (1592); — opéra-comique en trois actes, d'Ambroise Thomas (1850).

SONGEONS, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 1,056 h.

SONG-KOÏ. V. ROUGE (*fleuve*).

SONNINI, naturaliste fr., né à Lunéville, collaborateur de Buffon (1751-1812).

SONORA, un des Etats du Mexique; 151,000 h. Cap. *Ures;* v. principales, *Sonora, Arispe.*

SONTAG (*Henriette*), célèbre cantatrice allemande, née à Coblentz (1805-54).

SON-TAY, ville du Tonkin, prise par les Français (1883); 40,000 h.

SONTHONAX, homme politique français, né à Oyonnax [Ain] (1763-1813).

SOPHIE (*sainte*), martyre à Rome sous Adrien. La magnifique église de ce nom, à Constantinople, transformée en mosquée, lui avait été consacrée.

SOPHIS ou **SOFIS,** dynastie persane qui régna de 1499 à 1730. Les Sofis, se disant descendants d'Ali, propagèrent définitivement en Perse la doctrine schiite. Ils eurent de longues guerres avec la Turquie et furent renversés par un aventurier de race turque, Nadir-Schah.

Sophis ou **Soufis,** mystiques et ascètes persans, professant le déisme ou le panthéisme, et n'attribuant au Koran qu'une autorité morale.

Sophiste (*le*), dialogue de Platon, où l'auteur oppose les unes aux autres les écoles de l'Ionie et de la Grande-Grèce (IVe s. av. J.-C.).

* **SOPHOCLE,** célèbre tragique grec, né à Colone, et dont il ne reste que sept pièces : *Antigone, Electre,* les *Trachiniennes*, *Œdipe roi*, *Ajax*, *Philoctète* et *Œdipe à Colone*, considérées toutes comme des chefs-d'œuvre. Il fit faire de grands progrès à la tragédie grecque; il la constitua, à proprement parler telle qu'elle resta depuis (495-405 av. J.-C.).



SOPHONISBE, fille d'Asdrubal et épouse de Syphax, puis de Massinissa, roi de Numidie (235-203 av. J.-C.).

Sophonisbe, titre d'un grand nombre de tragédies, par Trissino, Alfieri, Pierre Corneille et enfin Mairet, la plus célèbre de toutes.

SORBON (*Robert de*), chapelain et confesseur de saint Louis, fondateur de la Sorbonne (1201-1274).

Sorbonne. La Sorbonne a pris le nom de son fondateur, Robert de Sorbon, chapelain de saint Louis, dont le but avait été de créer un établissement spécial pour faciliter aux pauvres les études théologiques. Ce collège devint un des plus célèbres du monde et produisit, dans tous les temps, un si grand nombre d'habiles théologiens, qu'il donna son nom à tous les membres de la Faculté de théologie, qui prenaient le titre de docteurs et de bacheliers de Sorbonne, quoiqu'ils n'appartinssent pas à cette maison. Les décisions des docteurs de Sorbonne étaient regardées comme des oracles en matière de foi.

SORE, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1,911 h. Ch. de fer M.

SOREL (*Albert*), historien français, né à Honfleur en 1842.

SORÈZE, bourg du Tarn, arr. de Castres; 2,357 h. Célèbre collège dirigé par les dominicains. Patrie d'Azaïs.

SORGUE (*la*), petite riv. de France qui sort de la fontaine de Vaucluse et se jette dans le Rhône (riv. g.)

SORLINGUES. V. SCILLY.

SORNAC, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel; 1,840 h.

SORRENTE, v. d'Italie, sur le golfe de Naples; 7,200 h.

Sortie du bal masqué (*la*), tableau de M. Gérome (1857). Deux masques, un Pierrot et un Sauvage se sont battus en duel; Pierrot est blessé à mort, Crispin, un Chinois et un domino s'empressent autour de lui; le Sauvage et Arlequin, son témoin, gagnent leur voiture.

Sosie, personnage de l'*Amphitryon*, de Molière, dont Mercure a revêtu les traits pour remplir plus facilement la mission dont l'a chargé Jupiter. Son nom est devenu proverbial pour désigner un homme qui reproduit la figure, la voix et les manières d'un autre.

SOSIGÈNE, astronome d'Alexandrie (Ier siècle av. J.-C.).

SOSPEL, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes); arr. de Nice; 3,756 h.

Sotie, satire dialoguée et allégorique sorte de comédie en usage au XVe et au XVIe siècle, en même temps que les *mystères* et les *moralités*. V. *Mystères.*

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN, ch.-l. de c. de la Seine-Inf., arr. de Rouen; 17,192 h. Sur la Seine. Ch. de f. O.

SOUABE, contrée de l'ancienne Allemagne, entre la Thuringe, la Bavière et la Suisse.

SOUABE (*maison de*), nom donné à la famille de Hohenstauffen, qui a fourni des empereurs à l'Allemagne et qui possédait le duché de Souabe.

SOUAKIM, v. de Nubie, sur la mer Rouge; occupée par les Italiens; 10,000 h.

SOUAN-HOA, v. de Chine (Petchili). 80,000 h.

SOUBISE (*Rohan, prince de*), capitaine calviniste, né à La Rochelle (1583-1642).

SOUBISE (*prince de*), maréchal de France, né à Paris, vaincu à Rosbach (1715-1787).

Soubise (*hôtel de*), anc. et célèbre résidence historique, située à Paris dans le Marais et aujourd'hui occupé par les Archives nationales. Le prince de Soubise a fait construire les bâtiments actuels.

SOUDAN *ou Nigritie*, partie centrale de l'Afrique, renfermant : le Darfour, le Ouadaï, le Bornou, le Sokoto, etc. La partie du Soudan située à l'ouest du lac Tchad, sauf les colonies étrangères, est réservée à l'influence française. (Hab. *Soudaniens* ou *Soudanais*.)

Soudra, caste de l'Inde brahmanique.

* **SOUFFLOT,** architecte fr., né à Irancy (Yonne), constructeur du Panthéon (1713-1780).



SOUILLAC, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon, 3,218 h. Sur la Dordogne. Forges, truffes.

SOUILLY, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun ; 676 h.

SOUKAHRAS, ville d'Algérie (départ. de Constantine), arr. de Guelma ; 7,997 h.

SOUKOUM-KALÉ, v. et fort de Russie (Transcaucasie).

SOULAINES, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Aube ; 667 h.

SOULARY (*Joséphin*), poète fr., né à Lyon (1815-1891).

SOULI, petite v. de l'Albanie, dont les habitants (*Souliotes*) se sont illustrés par leur résistance aux Turcs (1792-1803).

SOULIÉ (*Frédéric*), romancier français, né à Foix (1800-1847).

SOULIOTES, tribu grecque dont le ch.-l. est Souli, dans l'Albanie.

Souliotes (*les Femmes*). V. *Femmes*.

SOULOU (*îles*), îles de la Malaisie, au N. de Bornéo ; 180,000 h. Pirates.

SOULOUQUE, nègre d'Haïti, proclamé empereur en 1849 sous le nom de Faustin Ier et renversé en 1859 ; célèbre par sa sottise et sa cruauté ; m. en 1867.



* **SOULT,** duc de Dalmatie, maréchal de France, né à Saint-Amand-La Bastide (Tarn) ; il décida la victoire à Austerlitz et s'illustra en Espagne. Il fut ministre de la Guerre et des Affaires étrangères sous Louis-Philippe (1769-1851).

SOULTZ (*soul-ce*), ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin) ; cédé à l'Allemagne ; 4,700 h.

SOULTZ-SOUS-FORÊTS, ancien ch.-l. de c. (B-Rhin) ; à l'Allemagne ; 1,700 h.

SOUMET (*Alexandre*), poète français, né à Castelnaudary, auteur de la *Divine Epopée* et de *Jeanne Darc* (1788-1845).

Source (*la*), tableau d'Ingres ; chef-d'œuvre de la vieillesse du célèbre artiste. La *Source* est une délicieuse vierge adossée à un rocher et soutenant sur son épaule un vase d'où l'eau s'épanche ; attitude d'une élégance exquise, formes d'une jeunesse et d'une pureté idéales.

SOURABAYA, v. et port de Java, sur le détroit de Madura ; 121,400 h. Place forte, arsenal.

SOURDEVAL, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain ; 3,765 h.

SOURDIS (*François de*), archevêque de Bordeaux (1575-1628) ; — HENRI, archevêque de Bordeaux (1593-1645).

SOURNIA, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales). arr. de Prades ; 686 h.

SOUS LE VENT (*îles*), îles de la mer des Antilles, bordant la côte du Venezuela, ainsi distinguées des *îles du Vent* ou petites Antilles.

SOUSSE, v. et port de Tunisie ; 10,000 h.

SOUSTONS, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax ; 3,848 h. Près l'*étang* de son nom.

SOU-TCHÉOU, v. de Chine (Kiang-Sou) ; la plus grande v. de l'empire chinois, sur le canal impérial ; 2,000,000 h.

SOUTERRAINE (LA), ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret ; 4,773 h. Ch. de fer Orl.

SOUTHAMPTON (*tamptone*), v. d'Angleterre, sur la Manche ; 65,325 h. Nombreux paquebots ; service pour le Havre. Ch.-l. d'un comté qui a 412,500 h.

SOUTHAMPTON, île située au N. de la baie d'Hudson.

SOUTHEY, poète anglais, né à Bristol (1774-1843).

SOUTH-SHIELDS, v. d'Angleterre (Durham) ; 56,875 h.

Souvenirs de Mme de Caylus, intéressants mémoires sur la cour de Louis XIV et sur la maison de Saint-Cyr, publiés par Voltaire en 1770.

Souvenirs des bords du Nil, un des meilleurs tableaux de Marilhat (1844).

Souvenir de la Turquie d'Asie, tableau de Decamps (1846).

Souveraines (cours). On donnait, avant la Révolution, le nom de *cours souveraines* à diverses juridictions statuant en dernier ressort : parlements, grand conseil, chambre des comptes, cour des aides, cour des monnaies, etc. Louis XIV remplaça la qualification de *souveraines* par celle de *supérieures* (1665).

SOUVESTRE (*Emile*), littérateur et romancier fr., né à Morlaix (1806-1854).

SOUVIGNY, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins ; 3,291 h. Ch. de f. Orl. Magnifique église abbatiale, où sont les tombeaux des premiers ducs de Bourbon.

* **SOUWAROW** ou **SOUVAROFF**, célèbre général russe, né à Moscou (1729-1800).



SOUZA (*Mme de*), romancière française, née à Paris (1761-1836).

SOZOMÈNE, historien grec du ve siècle.

SPA, v. de Belgique, prov. de Liège ; 6,800 h. (*Spadois*). Eaux minérales renommées.

SPALATRO, ville et port d'Autriche (Dalmatie) ; 16,000 h.

SPALLANZANI, célèbre naturaliste italien. On lui doit de grands travaux sur la circulation du sang, la digestion, la génération et les animaux microscopiques (1729-1799).

SPANDAU, v. forte de Prusse, près de Berlin, sur la Sprée ; 32,016 h.

SPANISH-TOWN, cap. de la Jamaïque ; 6,000 h. Evêché.

SPARTACUS, chef d'esclaves révoltés, tué en 71 après avoir pendant deux ans tenu tête aux légions. Son nom est resté le type, la personnification de l'opprimé qui brise tout à coup ses entraves.

Spartacus, statue en marbre, chef-d'œuvre de Foyatier (jardin des Tuileries); attitude d'une énergie quelque peu emphatique (1831).

SPARTE ou **LACÉDÉMONE**, v. fameuse de l'ancienne Grèce, sur l'Eurotas, cap. de la Laconie ou république de Sparte. Elle n'est plus qu'un monceau de ruines ; 3,600 h. (*Spartiates*).

Spasimo (*le*), célèbre chef-d'œuvre de Raphaël (Madrid). Jésus, succombant sous le poids de sa croix, tourne la tête vers Marie, agenouillée, les bras tendus et dans l'état de spasme, d'où le nom du tableau. Expression de sublime résignation empreinte sur le visage du Christ ; attitudes variées, physionomies animées des nombreux personnages qui assistent à cette scène pathétique.

Spectacles (*Lettre sur les*), ouvrage très original de J.-J. Rousseau (Amsterdam, 1758). Cette lettre peut être considérée comme la préface de l'*Emile*, qui vit le jour quatre ans plus tard.

Spectateur (*le*), ouvrage célèbre, publié sous forme de journal, par Addison ; c'est un tableau de mœurs et une peinture satirique des ridicules et des travers de la société anglaise (xviiie s.).

SPEKE, célèbre voyageur anglais, explora le centre de l'Afrique (1827-1864).

SPENCER (*Herbert*), philosophe anglais, né à Derby en 1820.

SPENSER, poète anglais, né à Londres, auteur de la *Reine des Fées* (1553-1599).

SPERCHIUS (*le*), auj. *Hellada*, fleuve de l'ancienne Grèce, descend du Pinde et se jette dans le golfe Maliaque.

SPETZIA, île de l'Archipel, sur la côte de Morée ; 15,000 h. La v. a 5,500 h.

SPEZZIA (**LA**), v. d'Italie, prov. de Gênes ; 13,000 h. Port militaire.

* **Sphinx**, animal à corps de lion et à tête humaine, qui, chez les anciens Egyptiens, était le dieu-bête d'Harmakhis (le soleil levant). Le grand sphinx de Gizeh était taillé en plein roc. — Les Grecs firent du sphinx un animal mystérieux et le transportèrent dans leur mythologie. Ils racontaient qu'au temps d'Œdipe un sphinx, posté sur la route de Thèbes, proposait des énigmes aux passants et dévorait sur-le-champ ceux qui ne les devinaient pas. Il proposa la suivante à Œdipe : *Quel est l'animal qui marche à quatre pieds le matin, à deux à midi et à trois le soir ?* Œdipe reconnut sous ces paroles l'emblème de l'enfance, de la virilité et de la vieillesse de l'homme. Le monstre, furieux, se précipita dans la mer. V. Œdipe.



SPIELBERG (*le*), célèbre citadelle de la v. de Brünn, en Moravie (Autriche); prison d'Etat où fut détenu Silvio Pellico.

SPINA, dominicain italien auquel on a faussement attribué l'invention des lunettes ; m. en 1312.

SPINCOURT, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Montmédy; 446 h. Ch. de f. E.

SPINOLA, célèbre général espagnol, né à Gênes (1571-1630).

* **SPINOZA**, philosophe panthéiste, né à Amsterdam en 1632, m. en 1677.



SPIRE, v. de la Bavière rhénane, ch.-l. du cercle du Palatinat ; 14,500 h. Célèbre diète tenue par les protestants en 1529.

SPITZBERG, groupe d'îles de l'océan Glacial arctique.

SPLÜGEN (*col de*), gorge des Alpes, au pied du mont Splügen, entre Coire et le lac de Côme.

SPOLÈTE, v. du royaume d'Italie (Ombrie) ; 20,000 h.

SPONTINI, compositeur de musique italien (1779-1851).

SPORADES, îles éparses de l'Archipel, appartenant à la Turquie et à la Grèce.

Sposalizio ou **le Mariage de la Vierge**, célèbre tableau de Raphaël (musée Bréra, à Milan).

SPRÉE (*la*), riv. de l'Allemagne, arrose Berlin et se jette (riv. dr.) dans le Havel, affl. dr. de l'Elbe ; 370 kil.

SPRINGFIELD, v. des États-Unis (Massachusetts); 33,400 h. — Autre v., cap. de l'Illinois; 20,000 h. — Autre v. (Ohio), 30,000 h.

SPULLER (*Eug*.), publiciste et homme politique fr., né à Seurre (1835-1896).

SPURZHEIM, médecin allemand (1776-1832).

STAAL (*Mlle de Launay, baronne de*), née à Paris, auteur de *Mémoires* (1684-1750).

Stabat Mater, admirable composition musicale de Rossini (1841).

STABIES, v. de l'ancienne Campanie, voisine de Pompéi, et détruite en 79 av. J.-C. par l'éruption du Vésuve.

STACE, poète latin, né à Naples, auteur de la *Thébaïde* (61-96).

STADION (*comte de*), diplomate autrichien (1763-1824).

* **STAËL** (*Mme de*), fille de Necker, femme célèbre par ses écrits, née à Paris, auteur de *Delphine*, de *Corinne* et du beau livre *De l'Allemagne* (1766-1817).



STAFFA, une des îles Hébrides où est située la grotte de Fingall.

STAFFARDE, v. d'Italie, prov. de Coni; victoire de Catinat sur le duc de Savoie (1690).

STAFFORD, v. d'Angleterre, ch.-l. de comté; 12,000 h. Le comté a 981,100 h.

STAFFORD (*comte de*), homme d'État anglais; impliqué dans la prétendue conspiration papiste que Titus Oates dénonça en 1678, il fut décapité (1612-1680).

STAGIRE, auj. *Stavro*, v. de la Macédoine; patrie d'Aristote le *Stagirique*.

STAHL, médecin allemand, né à Anspach (1660-1734).

STAMBOUL, nom turc de *Constantinople*.

STAMBOULOF, homme politique bulgare, né à Tirnova (1853-1895).

Standard (*the*), l'*Étendard*, grand journal anglais politique, littéraire et commercial, fondé en 1827.

STANHOPE (*Jacques, comte de*), général et homme d'État anglais (1673-1721). — Son petit-fils CHARLES, savant écrivain angl. (1753-1816).

* **STANISLAS Ier, LECZINSKI**, né à Lemberg, roi de Pologne, puis souverain des duchés de Bar et de Lorraine, il devint le beau-père de Louis XV (1677-1766). —STANISLAS II, *Poniatowski*, dernier roi de Pologne (1732-1798).



STANLEY (*Henri-Moreton*), de son vrai nom JOHN ROWLAND, célèbre explorateur de l'Afrique, né à Denbigh (pays de Galles) en 1840.

STANZ, v. de Suisse (Unterwalden), ch.-l. du Nidwalden; 2,000 h. Patrie d'Arnold de Vinkelrield.

STARGARDT, v. forte de Prusse (Poméranie); 22,000 h.

Stathouder, titre donné d'abord aux gouverneurs des Pays-Bas sous la domination autrichienne; ensuite au chef de la République des Provinces-Unies.

Statique chimique, œuvre capitale de Berthollet (1803).

Statue du Commandeur, allusion à un épisode merveilleux et terrible de la vie légendaire de don Juan. L'impie, après avoir pénétré, au milieu de la nuit, dans l'église du couvent où s'élève la statue de sa victime, pousse la raillerie jusqu'à inviter cette statue à souper avec lui. Alors, du haut des degrés de marbre blanc, à la pâle clarté de la lune perçant les vitraux, le Commandeur descend de son piédestal pour répondre à l'invitation et tend la main à don Juan. Au même instant les éclairs sillonnent l'église, le tonnerre tombe avec fracas, la terre s'entr'ouvre et engloutit le profanateur. — On fait de fréquentes allusions à la *statue du Commandeur* pour exprimer l'horreur, l'effroi que fait éprouver l'aspect inattendu d'un objet ou d'une personne qu'on redoutait de rencontrer.

STAVANGER, v. de Norvège; 24,000 h.

STAVROPOL, v. de Russie, au N. du Caucase: 35,468 h.

STEELE (*Richard*), écrivain et journaliste anglais, né à Dublin (1671-1729).

STEENVOORDE (*sten*), ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Hazebrouck; 4,368 h.

STEIN (*baron de*), homme politique allemand (1756-1831).

STEINKERQUE, v. de Belgique, où le maréchal de Luxembourg vainquit Guillaume III en 1692.

Stello, ouvrage d'Alfred de Vigny (1832), où l'auteur met en parallèle la position du poète et celle de l'homme de guerre dans la société moderne.

STELVIO, montagne et col des Alpes, entre le Tyrol, l'Italie et la Suisse.

STENAY, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Montmédy; 3,489 h. Sur la Meuse; ch. de fer E.

STENDHAL. V. BEYLE.

STENTOR, guerrier grec, héros de la guerre de Troie, doué d'une voix formidable (*Myth*).

STEPHENSON (*George*), célèbre mécanicien anglais, considéré comme l'inventeur des locomotives (1781-1848). — Son fils ROBERT fut aussi un très habile ingénieur (1803-1859).



* **STERNE**, célèbre écrivain anglais

né en Irlande, auteur de *Tristram Shandy* et du *Voyage sentimental* (1713-1768).

STÉSICHORE, poète lyrique grec (VIe siècle av. l'ère moderne).

STETTIN, v. de Prusse, ch.-l. de la prov. de Poméranie ; 116,139 h. Sur l'Oder.

STEUBEN (*baron de*), peintre allemand [Bade] (1788-1856).

STEVENS (*Joseph*), peintre belge, né à Bruxelles en 1822. — Son frère ALFRED, peintre belge, né à Bruxelles en 1828.

STEWART (*Dugald*), philosophe écossais, né à Edimbourg (1753-1828).

STILICON, général d'Honorius, Vandale d'origine, mis à mort en 408.

STIRLING, v. d'Ecosse, ch.-l. de comté ; 14,000 h. Le comté de Stirling a 112.443 h.

STOBÉE, savant moine et compilateur grec (IVe s.).

STOCKHOLM, cap. de la Suède, à 1,922 kil. N.-E. de Paris ; sur le lac Mælar et la Baltique ; 258,000 h. Résidence du roi et des administrations centrales : Académies, musées, école militaire, fonderie de canons. Industrie active.

STOCKPORT, v. d'Angleterre (Chester); 60,000 h,

STOKE-ON-TRENT, v. d'Angleterre, près de Newcastle ; 19,300 h.

STOCKTON, v. d'Angleterre; 41,000 h.

STOFFLET, général vendéen, né à Lunéville, fusillé à Angers (1752-1796).

STOLP, v. d'Allemagne (Poméranie); 22,443 h.

Storthing, le parlement norvégien, composé de deux Chambres : le *Lagthing* (Chambre haute) et l'*Odelsthing* (Chambre populaire).

* **STRABON**, géographe grec, né en Cappadoce, auteur d'une précieuse *Géographie*; m. sous Tibère.



STRADELLA, compositeur et chanteur italien, doué d'une voix ravissante (1644-1683).

STRADIVARIUS, célèbre facteur de violons, né à Crémone. Son nom a passé dans la langue comme synonyme de violon excellent et de grand prix (1644-1737).

STRAFFORD-SUR-AVON, v. d'Angleterre (Warwick); 35,000 h. Patrie de Shakspeare.



* **STRAFFORD** (*comte de*), homme d'Etat anglais, né à Londres en 1593, exécuté en 1641.

Strafford marchant au supplice, tableau de P. Delaroche (1836).

STRALSUND, v. de Prusse (Poméranie), sur la Baltique ; 28,981 h. Charles XII y soutint un siège célèbre en 1713-1715.

STRASBOURG, ancien ch.-l. du dép. du Bas-Rhin ; cédé à l'Allemagne ; à 503 kil. E. de Paris ; 150,000 h. (*Strasbourgeois*.) Sur l'Ill. Place de guerre ; magnifique cathédrale. Strasbourg a soutenu un siège et un bombardement épouvantable du 3 août au 27 septembre 1870.

STRATONICE, princesse grecque d'une grande beauté, fille de Démétrius Poliorcète, épouse de Séleucus Nicator, roi de Syrie.

Stratonice, célèbre tableau d'Ingres (1841), remarquable par la finesse des détails et l'expression des physionomies.

STRAUSS, théologien wurtembergeois, auteur d'études sur les origines du christianisme (1808-1874).

Strélitz, corps de troupes d'élite formant la garde du tsar, détruit par Pierre le Grand en 1705.

STROUD, v. d'Angleterre (Glocester); 35,000 h.

STROZZI (*Philippe*), homme d'Etat italien, né à Florence, adversaire des Médicis (1488-1538) ; — PIERRE, maréchal de France, tué au siège de Thionville (1500-1558); — LÉON, amiral au service de la France, né à Florence; il essaya de délivrer Marie Stuart (1515-1554).

STRUENSÉE, homme d'Etat danois, né à Halle en 1737, décapité en 1772.

Struensée, tragédie remarquable de Michel Beer, frère du célèbre compositeur Meyerbeer (1827).

STUART, famille royale d'Ecosse et d'Angleterre, dont le personnage le plus connu est la célèbre Marie.

STUHLWEISSEMBOURG ou *Albe Royale*, v. de Hongrie ; 25,612 h.

STURM, savant mathématicien français, né à Genève (1803-1855).

STUTTGARD, v. d'Allemagne, cap. du royaume de Wurtemberg; 139,695 h.

Style (*Discours sur le*), prononcé par Buffon pour sa réception à l'Académie (1753) et où se trouve la fameuse phrase : « Le style est l'homme même. »

STYRIE, pays d'Autriche ; 1,281,600 h. (*Styriens*). Ch.-l. *Gratz*.

STYX, le plus célèbre des fleuves des Enfers, dont il faisait sept fois le tour. C'est par le Styx que Jupiter et les autres dieux avaient coutume de jurer, et leur serment était alors irrévocable. Ses eaux rendaient invulnérables. Thétis, mère d'Achille, y plongea le jeune héros, qu'elle tenait par le talon, seul endroit par où il put être blessé dans la suite (*Myth.*).

SUARD, littérateur et journaliste français, né à Besançon (1733-1817).

SUBERVIE, général fr. (1776-1856).

Sublime (*Traité sur le*), ouvrage de rhétorique transcendante, par Longin.

Succession d'Autriche (*guerre de la*), déterminée par les compétitions qui se produisirent après la mort de Charles VI ; elle dura de 1741 à 1748. La France abandonna Marie-Thérèse et prit, comme

la Prusse, le parti de l'électeur de Bavière, proclamé sous le nom de Charles VII (1742). Ce prince étant mort en 1745, son fils reconnut les droits de Marie-Thérèse, mais la guerre continua dans les Pays-Bas (Fontenoy, 1745; Raucoux, 1746; Lawfeld, 1747), en Allemagne, en Italie et aux colonies, car les Anglais s'étaient dès le début unis à Marie-Thérèse. La paix d'Aix-la-Chapelle (1748) fut avantageuse pour tout le monde, sauf pour la France.

Succession d'Espagne (*guerre de la*), causée par l'avènement de Philippe V au trône d'Espagne (1701-1714). Elle fut signalée par les succès du prince Eugène et du duc de Vendôme en Italie, les victoires de Villars à Friedlingen (1702) et Hochstett (1703), les revers de Ramillies et de Turin, l'invasion de l'Espagne par l'archiduc Charles (1707), la défaite d'Oudenarde, la défense de Lille par Boufflers (1708), les batailles de Malplaquet, de Villaviciosa et de Denain (1712). La coalition formée contre la France s'étant alors désagrégée, la guerre prit fin par les traités d'Utrecht et de Rastadt (1714).

SUCHET, duc d'Albuféra, maréchal de France (1770-1826).

SUCRE, lieutenant de Bolivar, président de la République bolivienne (1793-1830).

SUCRE, cap. de la Bolivie; 24,930 h.

SUDERMANIE, ancienne prov. de Suède. Cap. *Nikoping*.

SUDÈTES (*monts*), montagnes d'Allemagne qui s'étendent des Karpathes aux rives de l'Elbe. Longueur, 200 kil.

Sudistes, nom des citoyens des Etats du Sud pendant la guerre de Sécession.

SUE (*Eugène*), célèbre romancier français, né à Paris, auteur des *Mystères de Paris*, du *Juif errant*, etc. (1804-1857).

SUÈDE, royaume de l'Europe, un des trois Etats scandinaves; cap. *Stockholm*. V. SCANDINAVES (*Etats*). 450,574 k. car., 4,900,000 h. (* *Suédois*).



Les côtes de la Norvège sont découpées par de nombreux fjords et bordées d'îles; celles de la Suède sont plus régulières. Le sol de la Péninsule est couvert de montagnes (Dofrines) et de forêts, et arrosé par des fleuves importants (Tana, Glommen, Dal, Ulméa, Pitea, Tornea). Les lacs les plus importants sont les lacs Mælar, Wener et Wetter. La Suède exporte du cuivre, du fer, du bois, etc. L'industrie de la pêche est très active en Norvège.

SUÉTONE, historien latin, auteur des *Douze Césars* (65-135).

SUÈVES, peuple de la Germanie (Souabe actuelle), qui se fondit dans les *Alemanni*. Une partie passa en Espagne, mais le royaume suève fut éphémère.

SUEZ (*isthme de*), entre la mer Rouge et la Méditerranée, traversé par un canal inauguré en 1869. La v. de Suez (anc. *Arsinoé*, port sur la mer Rouge, ı 11,000 h.

SUFFOLK, comté de l'Angleterre; 376,893 h. Ch.-l. *Iwipsch*; 50,546 h.

SUFFOLK, capitaine anglais qui fut forcé par Jeanne Darc de lever le siège d'Orléans (1429).



* **SUFFREN**, célèbre marin fr., né à Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône), souvent appelé *le Bailli de Suffren*; il combattit glorieusement aux Indes contre les Anglais (1726-1788).

* **SUGER**, abbé de Saint-Denis, ministre de Louis VI et de Louis VII. Il réforma la discipline dans son abbaye, affranchit les serfs qui en dépendaient, soutint contre les vassaux la cause royale. Pendant la seconde Croisade, il fut régent du royaume et mérita le titre de *Père de la Patrie*. Il a écrit une *Vie de Louis VI* (1082-1152).



SUIDAS, grammairien et lexicographe grec du ve siècle.

SUIPPES, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons-sur-Marne; 2,734 h. Ch. de f. E.

SUIR (*la*), riv. d'Irlande, s'écoulant dans la baie de Waterford; 150 kil.

SUISSE ou **CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE**. I. GÉOGRAPHIE. La Suisse, contrée montagneuse, est située dans les bassins du Rhin, du Rhône, du Pô et du Danube. On y trouve de nombreux lacs (Neuchâtel, Morat, Quatre-Cantons, Zurich, Genève). Elle contient de riches pâturages. Politiquement, elle se divise en 22 cantons. V. *la carte*.

II. HISTOIRE. Primitivement habitée par les *Helvètes*, de race celtique, la Suisse passa successivement au pouvoir des Romains, des Burgondes, des Francs, et, après avoir fait partie de l'empire carlovingien, elle devint en 1218 dépendance immédiate de l'empire, tout en étant partagée en un grand nombre d'Etats, de cantons, etc. Les *avoyers* des empereurs se firent remarquer par leur tyrannie. La résistance de Guillaume Tell aux excès de Gessler (1307), précédée de la formation d'une ligue des cantons de Schwitz, Uri,



La *Suisse* ou Confédération helvétique est une république fédérale de l'Europe centrale : 41,346 k. c.; 2,934,057 h. (*Suisses*). Cap. *Berne*, siège du gouvernement fédéral.

Unterwalden (1291) aboutit à l'expulsion des avoyers. La lutte continua les années suivantes; les cantons de Lucerne, de Zurich, de Glaris, de Zug et de Berne entrèrent l'un après l'autre dans la confédération helvétique. Celle-ci eut à se défendre au xve siècle contre Charles le Téméraire et l'empereur Maximilien, lequel dut, enfin, par le traité de Bâle, reconnaître l'indépendance des cantons, portés à treize par des adjonctions subséquentes. Au xvie siècle, les Suisses conclurent avec la France l'*alliance perpétuelle* (1516) et adoptèrent la réforme prêchée chez eux par Zwingle. La Suisse fut reconnue comme Etat souverain au traité de Westphalie (1648). Sous la Révolution, en 1798, Brune la proclama *République helvétique* et la Suisse devint le théâtre de la guerre entre les Français et les Austro-Russes. Ces derniers furent défaits à Zurich (1799). Napoléon, en 1803, fit de la République helvétique unitaire une république fédérative; le congrès de Vienne respecta cet état de choses, qui fut modifié en 1848, puis en 1874. Le pouvoir exécutif est exercé en Suisse par un conseil fédéral (*Bundesrath*), dont le président est en même temps président de la Confédération helvétique; le pouvoir législatif est aux mains d'une Assemblée fédérale, composée d'un conseil national et d'un conseil des Etats. Chaque canton a en outre son gouvernement particulier pour les matières qui ne sont pas d'intérêt fédéral. La Suisse est un Etat neutre.

Suisse (*Histoire de la Confédération*), par J. de Muller, narration exacte, grave et majestueuse (1780).

* **SULLY** (*duc de*), baron de Rosny, ministre et ami de Henri IV, né au château de Rosny (Seine-et-Oise). Après avoir combattu aux côtés de Henri IV, il devint son conseiller et son ministre, administra les finances avec économie et protégea l'agriculture. Il avait coutume de dire : « Le labourage et le pastourage, voilà les deux mamelles dont la France est alimentée, les vrayes mines et trésors du Pérou. » (1560-1641.)



SULLY-PRUDHOMME, poète fr., né à Paris en 1839.

SULLY-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Gien; 2,651 h. Ch. de fer Orl.

SULPICE-SÉVÈRE, historien ecclésiastique (363-406).

SUMATRA, une des îles de la Sonde; 6,000,000 d'h. (*Sumatriens*). Ch.-l. des possessions hollandaises, *Padang*.

SUMBAVA, une des îles de la Sonde; aux Hollandais; 50,000 h. V. pr. *Sumbava*.

SUMÈNE, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 2,865 h. Ch. de fer P.-L.-M.

SUND, détroit entre l'île Seeland et la Suède, sur lequel sont situés Copenhague et Elseneur; il unit la mer du Nord à la mer Baltique.

SUNDERLAND, v. d'Angleterre, comté de Durham; 125,400 h. Houille.

SUNDERLAND (*comte de*), homme politique anglais, né à Paris (1640-1702).

SUPÉRIEUR (*lac*), dans le bassin du Saint-Laurent, entre les Etats-Unis et le Canada, communiquant avec le lac Huron par la rivière Sainte-Marie.

SUPPÉ (*Franz de*), compositeur autrichien, né en Dalmatie (1820-1895).

Suppliantes (*les*), tragédie d'Eschyle, la plus simple de toutes les tragédies connue; magnifique cantique en l'honneur de l'hospitalité (5e siècle av. J.-C.).

Suppliantes (*les*), tragédie d'Euripide, n'ayant de commun que le titre avec celle d'Eschyle (418 av. J.-C.).

SURATE, v. de l'empire des Indes prov. de Bombay; 109,844 h.

SURCOUF, fameux corsaire français né à Saint-Malo (1773-1827).

SURESNES (*rène*), comm. du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 8,404 h. Sur la Seine; ch. de fer O.

Sûreté générale (*loi de*), loi votée après l'attentat d'Orsini (1858) et en vertu de laquelle le ministre de l'Intérieur avait la faculté de transporter ou d'exiler tout citoyen reconnu par le gouvernement coupable d'avoir « pratiqué des manœuvres » ou « entretenu des intelligences soit à l'intérieur soit à l'étranger ». C'était une véritable loi des suspects, ayant un effet rétroactif.

SURGÈRES, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Rochefort; 3,375 h. Ch. de fer Et.

SURINAM (*le*), fleuve de la Guyane, se jette dans l'Atlantique; 350 kil.

SURREY, comté d'Angleterre, sur lequel s'étend une partie de Londres; 1,437,000 h. Ch.-l. *Guildford*.

Surya, le soleil, qui forme un des trois termes de la trinité védique.

SUSE, v. d'Italie, prov. de Turin, au débouché des routes du mont Cenis et du mont Genèvre, dit *Pas de Suse*, barricadé par le duc de Savoie et emporté par Louis XIII en 1629; 4,989 h.

SUSE, v. de l'Elam, qui devint au temps de l'empire perse la résidence de Darius et de ses successeurs.

SUSIANE, autre nom de l'Elam.

Suspects (*loi des*), loi rendue par la Convention le 17 septembre 1793 et rapportée le 4 décembre 1795. Etaient suspects, ceux que l'on taxait de modérantisme, et même « ceux qui, n'ayant rien fait contre la liberté, n'avaient rien fait pour elle ». Cette loi est la plus terrible de celles que décréta la Conven-

tion, et il est vrai de dire qu'elle ouvrit la porte aux plus tristes excès.

SUSQUEHANNAH, rivière des Etats-Unis, se jette dans la baie de Chesapeake; 200 kil.

SUSSEX, comté d'Angleterre; 490,600 h. Ch.-l. *Lewes*.

SUTHERLAND, comté d'Ecosse; 23,370 h. Cap. *Dornoch*.

SUZANNE, femme juive célèbre par sa chasteté.

Suzanne au bain, tableau du Guerchin (Madrid); — de Santerre (Louvre); — de Rembrandt (La Haye).

Suzanne (*la Chaste*), tableau de Van Dyck (Munich); — du Dominicain (Munich); — du Tintoret (Belvédère).

SUZE (LA), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 2,598 h. Sur la Sarthe; ch. de fer O. et Orl.

SVEABORG, v. forte et port de Russie (Finlande); 6,230 h.

SWALKI, v. de Russie (Pologne), 20,000 h.

SWAMMERDAM, célèbre naturaliste hollandais (1637-1680).

SWANSEA, v. d'Angleterre (Galles); 65,600 h.

SWA-TAO, v. de Chine; 30,000 h. Port ouvert.

SWEDENBORG (*své-dène-borgue*), philosophe mystique suédois (1688-1772).

SWIETEN (*Van*), médecin hollandais, né à Leyde (1700-1772).

* **SWIFT** (*souifte*), célèbre écrivain anglais, né à Dublin, auteur des *Voyages de Gulliver*, du *Conte du Tonneau*, de la *Prophétie de Windsor*, des *Lettres du drapier*. Il joua un rôle politique grâce à sa dextérité à manier le pamphlet et exerça une grande influence sur la littérature anglaise par ses écrits satiriques et burlesques (1667-1745).



SYBARIS, ancienne v. de l'Italie (Lucanie), colonie achéenne, détruite en 510 av. J.-C., célèbre par la mollesse de ses habitants, qui a passé en proverbe. On rapporte qu'un Sybarite suait à grosses gouttes en voyant un esclave qui fendait du bois, et qu'un autre, nommé Sminiride, se plaignit d'avoir passé toute une nuit sans dormir, parce que, *parmi les feuilles de roses dont son lit était semé, il y en avait une qui s'était pliée en deux*; exagération ridicule, mais qui n'en est pas moins restée proverbiale.

SYBEL (*H. de*), historien allemand, né à Dusseldorf (1817-1896).

SYDENHAM, célèbre médecin anglais (1624-1689).

SYDNEY, v. de l'Australie : cap. de la Nouvelle-Galles du Sud; 224,300 h.

SYENE, v. de l'anc. Egypte, aux confins de l'Ethiopie; aujourd'hui *Assouan*.

* **SYLLA,** célèbre dictateur romain, né en 138 av. J.-C. Collègue, puis rival de Marius, consul en 88, vainqueur de Mithridate, maître de Rome et de l'Italie, il proscrivit ses ennemis et jouit d'une influence incontestée, mais à l'apogée de sa puissance, il abdiqua (79) et mourut l'année suivante. Cette abdication est l'un des traits les plus singuliers de l'histoire. On y compare quelquefois une résolution spontanée à laquelle on ne s'attendait pas, surtout s'il s'agit d'un renoncement à une autorité, à une position brillante.



Sylla, tragédie d'E. de Jouy, inspirée par le dialogue de Montesquieu entre Sylla et Eucrate (1822).

SYLVESTRE Ier (*saint*), pape de 314 à 335; — SYLVESTRE II, pape de 999 à 1003, né à Aurillac; — SYLVESTRE III, antipape en 1044.

SYMMAQUE, préfet de Rome et consul, le dernier défenseur du paganisme en Occident (340-416).

SYMMAQUE, pape de 440 à 514.

SYMPHORIEN (*saint*), martyr à Autun en 179. Fête le 22 août.

Symphorien (*le Martyre de saint*), chef-d'œuvre d'Ingres (cathédrale d'Autun), anatomie savante; belle expression du visage du martyr.

Syndics (*les*), chef-d'œuvre de Rembrandt (Amsterdam); l'ampleur magistrale de l'exécution, la simplicité, la puissance et l'harmonie de la couleur, l'animation des figures, tout donne l'apparence de la vie à cette superbe peinture, exécutée en 1661 pour la corporation des marchands drapiers d'Amsterdam.

SYPHAX, roi des Masœsyliens en Numidie, pris par Massinissa (283 av. J.-C.).

SYRACUSE, v. de Sicile; 23,507 h.; port sur la côte E. de l'île; édifices remarquables; patrie d'Archimède, de Théocrite et de Moschus. On sait qu'Archimède consacra son génie à la défense de Syracuse assiégée par Marcellus. La prov. de Syracuse a 294,885 h.

SYRACUSE, v. des Etat-Unis (New-York) : 51,792 h.

SYRIE, l'*Aram* de la Bible, région de la Turquie d'Asie, entre l'Euphrate, l'Arabie et la Méditerranée; 70,000 kil. car.; 2,000,000 d'h. V. principales, *Jaffa*, *Saint-Jean-d'Acre*, *Beyrouth* et *Tripoli*.

SYRTES, nom de deux golfes : la *Grande S.* (auj. golfe de la *Sidre*), sur la côte de Tripoli; — et la *Petite S.* (auj. golfe de *Gabès*), sur la côte de Tunis.

SZARVAS, v. de Hongrie; 22,504 h.

SZEGEDIN, v. de l'empire austro-hongrois, ravagée en 1878 par une inondation de la Theiss; 73,675 h.

SZENTES, v. de Hongrie; 28,712 h.

T

TAAFFE, homme d'Etat autrichien, né en 1833.

Tabagie (*Une*), tableau de Brauwer (Louvre); — de Teniers (Munich). Ces deux toiles se distinguent par le réalisme comique de la scène, la légèreté de la couleur, la beauté du clair-obscur.

TABAGO, une des petites Antilles anglaises; 20,000 h. Ch.-l. *Scarborough.*

TABAL ou **TOUBAL,** peuple de l'ancienne Asie Mineure, sur la mer Noire. Il était apparenté aux Ethiopiens.

TABARCA, île tunisienne, prise par les Français en 1881.

TABARIN, bouffon fort en vogue à Paris au commencement du XVIIe siècle.

Table de marbre, tribunal qui existait à Paris pour juger les appels des causes rendues par les maîtres des eaux et forêts, lesquels avaient juridiction dans toute l'étendue de leurs maîtrises.

Table ronde (*chevaliers de la*), ordre célèbre dans les romans de chevalerie, institué à York par Artus ou Arthur, roi de la Grande-Bretagne. Les plus connus sont Amadis de Gaule, Tristan et Lancelot du Lac.

Table ronde (*romans de la*), cycle ou groupe de poèmes du moyen âge, écrits en l'honneur des chevaliers de la Table ronde. Les principaux sont : *Lancelot du Lac, Perce-Forest, Tristan de Léonnais,* le *Saint-Graal, Merlin, Flore et Blancheflor.* V. *Cycle.*

TABOR, sommet des Alpes Cottiennes ; 3,212 m.

TABOUROT DES ACCORDS, écrivain français, né à Dijon (1549-1598).

Tâche (*la*), poème anglais de W. Cowper, écrit en vers blancs, et où l'auteur a pris pour thème la campagne, la nature, la religion et la morale (1784).

TACHKENT, v. de l'Asie centrale, cap. du Turkestan russe ; 124,000 h.

TACITE, célèbre historien latin, né en Ombrie, auteur des *Annales,* des *Histoires* et des *Mœurs des Germains.* Ses ouvrages jouissent d'une estime que justifient la gravité, l'énergie, la concision de son style et ses qualités d'historien (54-140).

TACITE, empereur romain en 275, assassiné après six mois de règne.

TADJIKS, habitants de la Perse et du Turkestan, de race iranienne.

TADJOURA, baie du golfe d'Aden, près d'Obock ; à la France.

TAFNA (*la*), petit fl. d'Algérie. C'est sur ses bords que fut conclu, en 1837, entre le général Bugeaud et Abd-el-Kader, un traité qui fixait les limites de l'Algérie française et des Etats concédés à l'émir.

TAFNAKHT ou **TECHNATIS,** roi égyptien de la 24e dynastie.

TAGAL, indigène de Manille.

TAGANROG, v. forte de la Russie d'Europe, gouvernement d'Iékatérinoslav, sur la mer d'Azow ; 63,100 h. Port militaire. Commerce de blé.

TAGE (*le*), fleuve d'Espagne et de Portugal, baigne Aranjuez et Tolède ; 760 k.

TAGLIAMENTO (*le*), fl. de l'Italie septentrionale, se jette dans le golfe de Venise ; 170 kil. Victoire des Français en 1797 et 1805.

Taille. impôt qui existait en France avant 1789. Il y avait la taille *personnelle* dans les pays d'élection et la taille *réelle* dans les pays d'état. La première constituait un impôt sur le revenu, dont le montant était fixé en conseil chaque année et la répartition faite dans les provinces mêmes. La taille réelle avait le caractère d'un impôt foncier, frappant les propriétés bâties et non bâties. Sous Henri II, on créa une taille supplémentaire, le *taillon,* qui devint permanente.

TAILLEBOURG, village de la Charente-Inférieure, où Louis XI vainquit les Anglais (1242) ; 1,013 h. Sur la Charente.

Taillebourg (*Bataille de*), tableau de Delacroix, musée de Versailles.

TAIN, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence ; 3,085 h. Ch. de f. P.-L.-M. Vins de l'Ermitage.

TAINE (*Hippolyte*), critique d'art et historien fr., né à Vouziers (1828-1893).

TAÏ-HOUAN, ch.-l. de l'île Formose, ouvert aux Européens.

TAÏPINGS, insurgés chinois, ainsi appelés du nom de leur chef, qui, de 1850 à 1862, ravagèrent le S. de la Chine.

TAÏTI, TAHITI ou **OTAHITI,** dit aussi *archipel de la Société,* groupe d'îles de la Polynésie, sous la souveraineté de la France ; île principale *Taïti ;* 9,200 h. (*Taïtiens*). Ch.-l. *Papeete.*

***TALBOT** (*Jean*), chef de l'armée anglaise au temps de Jeanne Darc. Vaincu et tué à la bataille de Castillon (1453).



TALCA, v. du Chili : 19,000 h. La prov. a 119,000 h.

TALLARD, ch.-l. de c. (Htes-Alpes), arr. de Gap ; 910 h. Sur la Durance.

TALLART, maréchal de France, vaincu à Hochstædt (1652-1728).

TALLEMANT DES RÉAUX, écri-

vain fr., né à La Rochelle, auteur des *Historiettes* (1619-1692).

TALLEYRAND-PÉRIGORD, diplomate français, né à Paris, fameux par sa finesse et ses bons mots (1754-1838).

TALLIEN, célèbre conventionnel, né à Paris (1767-1820). — Sa femme, Mme TALLIEN, connue par son esprit (1775-1835).

* **TALMA**, célèbre tragédien français, né à Paris (1763-1826).



TALMONT, ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 1,159 h.

Talmud, c'est-à-dire *discipline*, recueil de traditions rabbiniques, divisé en 2 livres qui datent du IIe siècle : le *Talmud de Jérusalem* et le *Talmud de Babylone*; ils ne sont pas acceptés par les Juifs caraïtes, qui s'en tiennent à la lettre même de la Bible.

TALON (*Omer*), magistrat fr., défendit les droits du parlement contre la royauté, auteur de *Mémoires* (1595-1652).

TAMATAVE, v. et port de Madagascar, sur la côte E.; 3,000 h.

* **TAMERLAN** ou **TIMOUR-LENG**, célèbre conquérant tartare, né près de Samarkande. Il remporta sur Bajazet la sanglante victoire d'Ancyre, et mourut au moment où il marchait à la conquête de la Chine (1336-1405).



TAMISE (*la*), fl. d'Angleterre, passe à Oxford, traverse Londres, et se jette par un large estuaire dans la mer du Nord; 400 kil.

TAMPICO, v. et port du Mexique; 8,000 h.

TAMSUI, port ouvert de la Chine (Formose); 95,000 h.

TANA (*la*), fl. de Norvège (Finmark), s'écoulant dans l'océan Glacial arctique.

TANAÏS, nom ancien du *Don*.

TANANARIVE, cap. du royaume des Hovas, située sur le plateau central de Madagascar, et auj. siège de la résidence générale française; 80,000 h. Les Français s'en emparèrent en 1895.

TANAQUIL, femme de Tarquin l'Ancien.

TANARO (*le*), riv. d'Italie, affluent dr. du Pô, baigne Asti et Alexandrie; 200 k.

TANCRÈDE, prince sicilien, un des héros de la première Croisade; m. à Antioche en 1112.

Tancrède, personnage de la *Jérusalem délivrée*. Il combat Clorinde, l'héroïne du camp des Sarrasins, et la tue sans la connaître. Son intrépidité, devenue proverbiale, surmonte les enchantements de la forêt magique.

Tancrède, tragédie de Voltaire, tirée d'un épisode du *Roland furieux* (1760).

Tancrède, opéra de Rossini (1813).

TANDJORE, v. de l'Hindoustan; 55,000 h. Ville sacrée des Hindous.

TANGANYIKA (*lac*), lac de l'Afrique intertropicale, au S.-O. du lac Victoria, découvert en 1858 par Burton et Speke.

TANGER, v. et port du Maroc, sur le détroit de Gibraltar; 18,000 h. (*Tangitans*).

TANINGES, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville; 2,197 h.

TANIS, v. de l'anc. Egypte, dans le Delta, résidence des rois pasteurs et berceau de la 21e dynastie; auj. *San*.

TANNAY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy; 1,220 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Tannhauser (*le*), opéra de Wagner (1845), drame musical en trois actes.

TANTA, v. d'Egypte; sur une branche du Nil; 33,750 h.

TANTALE, roi de Lydie. Ayant reçu la visite des dieux, il leur fit servir les membres de son propre fils Pélops, pour éprouver leur divinité. Jupiter le précipita dans le Tartare et le condamna à être sans cesse en proie à une soif et à une faim dévorantes. On le représente au milieu d'un fleuve dont l'eau échappe à ses lèvres sitôt qu'il veut l'y porter, et sous des arbres fruitiers dont les branches se soulèvent quand il veut en détacher les fruits. En littérature, on compare au supplice de Tantale toute ambition qui échoue au moment d'être satisfaite (*Myth.*).

Tanzimat, ce mot, pluriel du mot arabe *tanzin* (ordre, organisation), désigne l'ensemble des réformes qu'Abd-ul-Medjid déclara vouloir accomplir par le hatti-chérif de Gulhané (3 nov. 1839).

TAPAJOS (*le*) ou rio **PRETO**, riv. du Brésil, affl. dr. de l'Amazone; 1,000 kil.

TARARE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 12,387 h. Ch. de f. P.-L.-M. Mousselines.

TARASCON, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles, 9.263 h. (*Tarasconais*). Ch. de f. P.-L.-M. Saucissons.

TARASCON-SUR-ARIÈGE, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix; 1,485 h. Ch. de f. M.

TARBES, ancien ch.-l. du Bigorre, ch.-l. du départ. des Hautes-Pyrénées. Sur l'Adour; ch. de f. M.; à 829 kil. S.-O. de Paris; 25,087 h. (*Tarbais*). Evêché. Ecole d'artillerie et fonderie de canons. Chevaux et mulets. Patrie de Barère, Th. Gautier. L'arr. a 11 cant., 195 comm., 107,687 h.

TARDENOIS, petit pays de l'ancienne France, compris dans le dép. de l'Aisne.

TARDETS-SORHOLUS, ch.-l. de c. (B.-Pyr.), arr. de Mauléon; 1,024 h.

Tard-venus, bandes d'aventuriers qui dévastèrent la France au XIVe siècle.

TARENTE (*golfe de*), formé par la mer Ionienne, au S. de l'Italie.

TARENTE, v. d'Italie, sur le golfe du

même nom, dans la Terre d'Otrante; 33,942 h. (*Tarentins*). Archevêché. Port.

TARGET, avocat fr., né à Paris, un des rédacteurs du Code civil (1733-1806).

TARGON, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de La Réole; 1,100 h.

TARIFA, v. d'Espagne (Andalousie), sur le détroit de Gibraltar; 12,000 h.

TARIJA, v. de Bolivie; 5,680 h.

TARIK, général arabe, le premier musulman qui ait envahi l'Espagne (710).

TARIM, fleuve du Turkestan oriental (Kachgarie), qui se perd dans le Lob-Nor, marécage du désert de Gobi.

TARN (*le*), riv. de France prend sa source dans les monts de la Lozère, arrose Millau, Albi, Gaillac, Montauban, Moissac, et se jette dans la Garonne (riv. dr.); 375 kil.

TARN (*dép. du*), dép. formé d'une partie du Languedoc (évêchés d'Albi, de Castres et de Lavaur); préf. *Albi;* s.-préf. *Gaillac*, *Lavaur* et *Castres;* 4 arr., 36 cant., 320 comm., 346,739 h. 16e corps d'armée; cour d'appel de Toulouse; archevêché à Albi. Ce dép. doit son nom à la rivière du *Tarn*.

TARN-ET-GARONNE (*dép. du*), dép. formé de parties inégales de la Guyenne (bas Quercy), du Rouergue, de l'Armagnac et du Languedoc: préf. *Montauban;* s.-préf., *Moissac* et *Castelsarrasin;* 3 arr. 24 cant., 194 comm., 206,596 h. 17e corps d'armée; cour d'appel de Toulouse; évêché à Montauban. Ce dép. doit son nom au *Tarn* et à la *Garonne* qui s'y réunissent.

TARNOPOL, v. d'Autriche (Galicie) 25,900 h.

TARO (*le*), riv. d'Italie, affluent de dr. du Pô; 125 kil.

TARPÉIA, jeune Romaine qui livra aux Sabins la citadelle de Rome et fut ensuite assassiné par eux.

TARPÉIENNE (*roche*), rocher d'où l'on précipitait les criminels à Rome. V. *Capitole*.

TARQUIN COLLATIN, V. COLLATIN.

TARQUIN l'Ancien, 5e roi de Rome, que la tradition fait régner de 615 à 577 av. J.-C.; assassiné par les fils d'Ancus.

TARQUIN le Superbe, 7e et dernier roi de Rome, que la tradition fait régner de 534 à 509 av. J.-C.; il fut renversé par Brutus et Tarquin Collatin.

TARQUIN (*Sextus*), fils de Tarquin le Superbe. Son outrage envers Lucrèce entraîna le renversement de la royauté à Rome (509 av. J.-C.). Il fut blessé à la bataille du lac Régille (466 av. J.-C.) et mourut à Cumes.

TARQUINIES, v. de l'Etrurie. Patrie de Tarquin l'Ancien.

TARRACONAISE, prov. septentrionale de l'Espagne romaine.

TARRAGONE, v. d'Espagne (Catalogne), sur la Méditerranée; 23,353 h. La prov. a 343,900 h. Patrie de Paul Orose.

TARRAKAÏ. V. SAKHALIEN.

TARSE, ancienne ville de l'Asie Mineure (Cilicie), sur le Cydnus. Patrie du philosophe Athénodore et de saint Paul.

TARTAGLIA, savant mathématicien italien, né à Brescia (1500-1557).

TARTARES (*empire des*), ou empire mongol. V. MOGOL et TATARS.

TARTARIE. V. TURKESTAN.

Tartarin de Tarascon, **Tartarin sur les Alpes** et **Port-Tarascon**, spirituelles satires des Méridionaux du Sud-Est, par M. A. Daudet (1872-1888).

TARTAS, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever; 3,086 h.

TARTINI, violoniste italien (1692-1770).

Tartufe (*le*), comédie en cinq actes et en vers, par Molière (1667), le chef-d'œuvre de la scène française. Tartufe restera à jamais le type de la perversité, de la corruption dissimulée sous des dehors respectables, en un mot de l'hypocrisie. Un grand nombre de passages de cette célèbre comédie ont passé dans la langue :

On n'y respecte rien, chacun y parle haut,
Et c'est tout justement la cour du roi Pétaud.

—

... Vous êtes un sot en trois lettres, mon fils ;
C'est moi qui vous le dis, qui suis votre grand'mère.

—

Le pauvre homme!

Exclamation comique qui se cite toujours par ironie.

—

Ah! vous êtes dévôt, et vous vous emportez!

—

Il est avec le ciel des accommodements.

—

Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu,
Ce qui s'appelle vu! . . . .

répétition énergique que l'on fait entendre pour affirmer la certitude d'une chose dont quelqu'un conteste la vérité.

Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude.

TARVIS (*col de*), dans les Alpes Juliennes, met en communication l'Italie avec l'Autriche.

TASCHER, nom d'une des plus anc. maisons de l'Orléanais à laquelle appartenait l'impératrice Joséphine. V. *ce mot*.

TASCHKEND. V. TACHKENT.

TASMAN, navigateur hollandais, qui découvrit la Tasmanie en 1642.

TASMANIE. V DIÉMEN.

TASSAERT (*Oct.*), peintre français, né à Paris (1800-1874).

* **TASSE** (*Torquato Tasso*, dit *le*), illustre poète italien, né à Sorrente, auteur de la *Jérusalem délivrée*. Cet immortel ouvrage, plein de riches images, d'harmonie et de conception grandioses, le place au rang des grands poètes épiques (1544-1595).



Tasse (*le*), tragédie de Gœthe, un de ses meilleurs ouvrages dramatiques (1786).

TASSONI, poète italien, né à Modène, auteur du *Seau enlevé* (1565-1635).

TASTU (*Mme Amable*), femme de lettres fr., née à Metz (1798-1885).

*** TATARS** ou **TARTARES**, nom général de divers peuples qui forment un rameau important de la famille ouralo-altaïque. Les plus importants sont les Yakoutes, les Kirghis, les Turcs ou Osmanlis, les Samoyèdes.



TATIUS, roi légendaire des Sabins.

TAULÉ, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; ch. de f. O.; 2,967 h.

TAUNUS, chaîne de montagnes de l'Allemagne du Nord; traverse la Hesse.

Taureau (*le*), célèbre tableau de Paul Potter (La Haye).

Taureau Farnèse (*le*), groupe antique, dû au ciseau d'Apollonius de Rhodes et de Tauriscus, qui a figuré longtemps dans la collection de la famille Farnèse et qui est aujourd'hui au musée des Etudes (Naples). Ce groupe immense, qui ne nous est parvenu que malheureusement très mutilé, représente Zéthus et Amphion, attachant Dircé aux cornes d'un taureau furieux, pour venger leur mère Antiope, qu'elle avait persécutée. Antiope et un jeune pâtre assistent au supplice de Dircé. Le *Taureau Farnèse* est l'œuvre la plus considérable qui nous soit restée de la statuaire des anciens.

TAURIDE, gouvernement de Russie, comprenant la Crimée; cap. *Simféropol;* 964,400 h.

TAURIS, v. de Perse; 170,000 h.

TAURUS, chaîne de montagnes de l'Asie Mineure, entre la Cilicie et la Cappadoce.

TAUVES, ch.-l de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 2,482 h. Blocs erratiques.

TAVANNES, V. SAULX.

TAVERNES, ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles; 925 h.

TAVERNIER (*J.-B.*), voyageur fr., né à Paris, explora la Turquie, la Perse et les Indes (1605-1686).

TAY (*la*), fl. d'Ecosse, s'écoulant dans la mer du Nord; 150 kil.

TAYGÈTE (auj. *Monte di Maïna*), montagne du Péloponèse, près de Sparte.

TAYLOR (*baron*), voyageur et littérateur fr., né à Bruxelles (1789-1879).

TAYLOR (*Zacharie*), président des Etats-Unis en 1849 (1784-1850).

TCHAD ou **OUANGARA**, lac de l'Afrique centrale, dans le Soudan, en partie marécageux.

TCHÉ-FOU, port ouvert de Chine, prov. de Chang-Toung, 32,000 h.

TCHÉ-KIANG, prov. de la Chine; 11,685,348 h. Cap. *Hang-Tchéou.*

TCHÉLIOUSKIN, (*cap*), pointe nord de l'Asie, dans la presqu'île de Taïmour.

TCHÈQUES, Slaves de Bohême.

TCHERKESSE, véritable nom de la famille circassienne.

TCHERNAÏA (*la*), riv. de Crimée, célèbre par une victoire que les Français remportèrent sur les Russes le 16 août 1855.

TCHIHATCHEFF (*Pierre de*), géologue et naturaliste russe, né à Gatchina en 1812.

TCHIN-KIANG, port ouvert de la Chine (Kiang-Fsou); 35,000 h. Sur le Yan-tse-Kiang.

TCHOUDES (*sorciers*), nom donné par les Russes aux Finnois.

TECH (*le*), petit fl. de France, arrose Céret, et se jette dans la Méditerranée; cours 70 kil.

TECTOSAGES, ancien peuple de la Gaule; cap. *Toulouse.*

Te Deum laudamus (*Seigneur nous te louons*), hymne célèbre que l'on chante dans les circonstances solennelles chez toutes les nations catholiques romaines, et que l'on attribue conjointement à saint Ambroise et à saint Augustin, qui en auraient alternativement improvisé les versets dans la cathédrale de Milan, dans un mouvement d'enthousiasme religieux.

TÉGÉE, v. de l'anc. Arcadie; patrie du poète Aristarque.

TEGETTHOFF, amiral autrichien, né à Marbourg (1827-1871).

TÉGLATH-PHILASSAR Ier, roi d'Assyrie du XIIe s. av. notre ère; il conquit la Comagène et fit campagne en Arménie. — TÉGLATH-PHILASSAR II, roi d'Assyrie de 745 à 727 av. J.-C.; il confirma la suzeraineté de ses prédécesseurs sur la Chaldée septentrionale et donna l'investiture à Nabonassar; il fit la guerre en Syrie, en Médie, etc., et établit sa domination sur toute l'Asie occidentale.

TEGUCIGALPA, cap. du Honduras; 12,000 h.

TÉHÉRAN, cap. de la Perse; 140,000 h. Résidence du schah; nombreux palais; mosquées, bazars; jardins délicieux.

TEHUANTEPEC, golfe, isthme et v. du Mexique, sur le grand Océan, au N.-O. du Guatémala.

TEILLEUIL (LE), ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain; 2,159 h.

TÉKÉLI, magnat hongrois, qui chercha à soustraire sa patrie à la domination de l'Autriche en 1676 (1658-1705).

TÉLAMON, roi d'Egine, père d'Ajax (*Myth.*).

TÉLÉMAQUE, fils d'Ulysse et de Pénélope. Encore enfant quand son père partit pour Troie, il alla plus tard à sa recherche, guidé par Minerve sous les traits de Mentor. Les *Aventures de Télémaque* ont fourni à Fénelon le sujet d'un roman épique en prose, imitation des poèmes antiques, et qui passe pour un des chefs-d'œuvre de la langue française.

TÉLÈPHE, roi de Mysie, qu'Achille

blessa de sa lance, et qui fut ensuite guéri avec un emplâtre composé de la rouille de cette même lance (*Myth.*). Les écrivains font de fréquentes allusions à cette circonstance mythologique pour caractériser une chose qui porte avec elle le remède au mal qu'elle peut causer. On dit indifféremment la *lance de Télèphe* ou la *lance d'Achille*.

TÉLESPHORE (*St*), pape de 127 à 139.

TELL (*Guillaume*). V. GUILLAUME TELL.

TELL (*le*), région montagneuse de l'Algérie et du Maroc, entre l'Atlas et la Méditerranée.

TEMESVAR, v. de Hongrie, ch.-l. du comitat de son nom; 33,694 h.

TEMPÉ, célèbre vallée de la Grèce (Thessalie), entre l'Olympe et l'Ossa; Virgile en a célébré la beauté.

Tempête (*la*), comédie-féerie de Shakspeare, en cinq actes. Le principal personnage est un magicien ; les autres sont des esprits ou des hommes soumis à des enchantements.

Tempête dans un verre d'eau (*Une*), comédie spirituelle de Léon Gozlan (1849).

Tempête (*Une*), tableau de Ruysdaël (Louvre); effet saisissant, exécution magistrale.

Temple (*le*), ancien monastère fortifié des templiers, à Paris, rasé en 1811. Louis XVI fut détenu dans la Tour (1792).

Temple du goût (*le*), poème critique, en prose et en vers, par Voltaire (1733).

TEMPLE (*sir William*), homme d'Etat anglais, né à Londres (1628-1699).

Templiers ou *Chevaliers du Temple* ordre militaire et religieux fondé en 1118 et dont les membres se distinguèrent particulièrement en Palestine. Philippe le Bel, désirant s'emparer de leurs immenses richesses et détruire leur puissance, fit arrêter Jacques Molay, grand maître de l'ordre, et tous les *chevaliers* qui se trouvaient en France, et, à la suite d'un procès inique, les fit périr sur le bûcher. Dès 1312 le pape Clément V avait, à l'instigation du roi de France, supprimé l'ordre.

Temps (*le*), journal républicain modéré fondé à Paris par Nefftzer (1861).

TÉNARE (auj. *Matapan*), cap et caverne de la Laconie, que les anciens regardaient comme l'entrée des Enfers.

TENCE, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux ; 4,811 h. Sur le Lignon. Fabrique de dentelles et de blondes.

TENCIN (*le cardinal de*), archevêque de Lyon et homme d'Etat, né à Grenoble (1680-1758). — Sa sœur, la marquise de TENCIN, femme auteur, mère de d'Alembert (1681-1749).

TENDE (*col de*), défilé des Alpes-Maritimes, traversé par la route de Nice à Turin.

TÉNÉDOS, île de l'Archipel, sur la côte d'Asie Mineure; 7,000 h. Ch.-l. *Ténédos*.

TÉNÉRIFFE, la plus grande des îles Canaries; 93,000 h. Ch.-l. *Santa-Cruz*. Port.

* **TENIERS** (*David*), peintre flamand, né à Anvers, dit LE VIEUX, pour le distinguer de Teniers dit LE JEUNE, son fils, né à Anvers, peintre encore plus distingué (1582-1649 — 1610-1685).



TENNEMANN, philosophe allemand (1761-1819).

TENNÈS, roi de Sidon, qui fut décapité par ordre d'Artaxerxès III Okhos (IVe siècle av. J.-C.).

TENNESSEE, un des Etats de l'Union américaine; 1,800,000 h. Cap. *Nashville*.

TENNESSEE (*la*), riv. des Etats-Unis, affluent gauche de l'Ohio ; 1,000 kil.

TENNYSON (*Alfred*), poète anglais, né en 1809, mort en 1892.

Tentation de saint Antoine. Saint Antoine est resté le personnage le plus populaire du martyrologe chrétien, tant à cause du grotesque compagnon qu'on lui prête que des tentations dont parle la légende. Ces tentations, qui sont loin d'être un article de foi, et contre lesquelles s'élève saint Athanase, ami et biographe d'Antoine, n'en ont pas moins égayé la verve des peintres et des littérateurs. Notre Callot nous a laissé sur ce sujet deux toiles d'un comique achevé, où le diable se multiplie sous les formes à la fois les plus hideuses et les plus séduisantes. On connaît sous ce titre une gravure de Martin Schon; — un tableau de Jérôme Bosch, au musée de Vienne; — du même, au musée d'Anvers; — de Teniers, au Louvre; — du même (Berlin); — du même (Dresde); — de Tassaert (1855). Les compositions de Schon et de Bosch sont éminemment fantastiques ; celles de Teniers révèlent un esprit comique et une bonhomie pleine de charme.

Tentation de saint Antoine (*la*), ouvrage philosophique de Flaubert, remarquable par la hardiesse des idées et la magie du style (1874).

Tentation du Christ (*la*), tableau d'Ary Scheffer (1854).

TÉOS, v. de l'Asie Mineure. Patrie d'Anacréon.

TERAMO, anc. *Interamna*, v. d'Italie, ch.-l. de l'Abruzze-Ultérieure; 20,000 h.

TERBURG, peintre hollandais, né à Zwolle (1608-1681).

TERCEIRA, une des Açores; 40,000 h. Ch.-l. *Angra*.



TÉREK, fl. de la Russie caucasienne, se jette dans la Caspienne; 500 kil.

TÉREK, gouv. de la Russie d'Europe (Caucasie); 615,700 h.

* **TÉRENCE,** célèbre poète comique latin, né à Carthage

(194-158 av. J.-C.), aut. de nombreuses comédies, entre autres du *Bourreau de soi-même*, où se trouve ce vers si souvent cité :

Homo sum, et humani nihil a me alienum puto ;

« Je suis homme, et rien de ce qui regarde un homme ne m'est étranger. »

TERENTIA, femme de Cicéron.

TERLIZZI, v. d'Italie ; 20,592 h.

* **TERME**, un des dieux de la mythologie romaine, protecteur des limites, et représenté sous la forme d'une borne.



TERMINI, v. et port d'Italie (Sicile) ; 23,143 h.

TERMONDE ou **DENDERMONDE**, ville de la Belgique (Flandre orientale); 8,000 h.

TERNAUX, manuf. fr.; fabriqua en France les premiers cachemires (1765-1853).

TERNI, v. d'Italie (Ombrie) ; 15,000 h. Cascades du Vélino dans le voisinage.

* **TERPSICHORE**, Muse de la danse et du chant, représentée avec une lyre (*Myth.*).



TERRACINE, v. d'Italie, à l'extrémité S. des Marais-Pontins ; 7,400 h.

TERRASSON, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat ; 3,864 h. Sur la Vézère; ch. de fer Orl.

TERRASSON (*l'abbé*), littérateur fr. (1677-1750).

TERRAY (*l'abbé*), contrôleur des Finances sous Louis XV, un des organisateurs du *pacte de famine* (1715-1778).

TERRE DE FEU. V. FEU.

Terre et Ciel, ouvrage philosophique d'une haute valeur littéraire et d'un rationalisme mystique, par Jean Reynaud (1854).

TERRE-NEUVE, île anglaise de l'Amérique du Nord ; 110,610 k. c., 196,400 h. Cap. *Saint-John*. Pêche de la morue, sur le *banc* au N.-E.

Terreur, régime qui pesa sur la France depuis la chute des girondins (31 mai 1793) jusqu'au 9 thermidor (27 juillet 1794).

Terreur blanche, nom donné aux excès commis par les royalistes dans le Midi de la France pendant les premières années de la Restauration.

TERRITOIRE INDIEN, région des Etats-Unis, entre le Kansas et le Texas, cap. *Guthrie*, 186,490 h.

TERTULLIEN, célèbre docteur de l'Eglise, né à Carthage (160-240).

TÉRUEL, prov. d'Espagne, 254,000 h. Cap. *Téruel* ; 9,559 h.

TESSIN (*le*), riv. de Suisse et d'Italie, traverse le lac Majeur, passe à Pavie, et se jette dans le Pô (r. g.); 260 kil. Annibal battit P. C. Scipion sur ses bords.

TESSIN, canton suisse ; 130,800 h. Conquis par les Suisses en 1512. V. p. *Bellinzona*, *Locarno* et *Lugano*.

TESSY-SUR-VIRE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô ; 1,404 h.

Test (*serment du*), établi en 1673, et par lequel tous les fonctionnaires anglais devaient déclarer qu'ils ne croyaient point à la transsubstantiation ; aboli en 1828.

Testament (*le Grand et le Petit*), poèmes de François Villon, d'une originalité singulière (1461).

Testament politique de Richelieu, ouvrage qui, suivant La Bruyère, donne la clef des actions de Richelieu et des événements qui ont signalé son administration (1687).

Testament politique de Pierre le Grand, recueil d'instructions inspirées, sinon écrites par le tsar. Ce prince y trace le plan d'agrandissement de son empire, plan qui, fondé sur l'anarchie de l'Europe et sur l'envahissement des bassins de la Baltique et de la mer Noire, doit amener la conquête de l'Inde. Ses successeurs suivent cette politique (1725).

Testament d'Eudamidas (*le*), tableau du Poussin, à l'Ermitage.

TESTE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux ; 6,480 h. Sur le bassin d'Arcachon ; ch. de fer M.

TESTRY, village à 13 kil. S. de Péronne (Somme). En 687, victoire de Pépin d'Héristal sur Thierry III.

TET (*la*), petit fl. de France, traversant le dép. des Pyrénées-Orientales, et débouchant dans la Méditerranée ; il arrose Prades et Perpignan ; 100 kil.

Têtes rondes, soldats de Cromwell, opposés aux Cavaliers.

TÉTHYS, déesse de la mer, mère des Océanides (*Myth.*).

TÉTOUAN, v. et port du Maroc, sur la Méditerranée ; 30,000 h. Armes.

TEUCER, frère d'Ajax, fondateur de Salamine en Chypre.

TEUTATÈS, celui de dieux que les Gaulois regardaient comme leur père.

TEUTBERG (*forêt de*), chaîne de montagnes de l'Allemagne (Hanovre et Westphalie).

TEUTONS (de l'allem. *Deutsch*, pl. *Deutschen*, Allemands), peuples de l'ancienne Germanie, qui envahirent la Gaule avec les Cimbres et furent taillés en pièces par Marius, à Pourrières, près d'Aix, en Provence (102 av. J.-C.).

TEVERONE, anc. *Anio*, riv. d'Italie, affl. du Tibre ; cours, 80 kil.

TEXAS, un des Etats de l'Union américaine ; 2,236,000 h. Cap. *Austin*.

TEXEL, île au N. du Zuyderzée; 6,000 h.

THABOR (*mont*), montagne près de Jérusalem, où Jésus-Christ fut transfiguré ; victoire de Bonaparte en 1799.

THACKERAY, romancier anglais, né à Calcutta (1811-1863).

THALÈS, philosophe grec de l'école ionienne, né à Milet (640-548 av. J.-C.).

* **THALIE,** Muse de la comédie et de l'idylle, représentée avec un masque et une guirlande de lierre (*Myth.*).



THALIE, une des trois Grâces (*Myth.*).

Thane, chef d'une bande, d'un canton, chez les Anglo-Saxons.

THANN, anc. ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Belfort; cédé à l'Allemagne; 8,500 h.

THAPSUS, anc. ville d'Afrique près de laquelle César anéantit les restes du parti de Pompée (46 av. J.-C.).

THASOS, île de la mer Egée, au N.; à la Turquie.

THAU (*étang de*), lagune du dép. de l'Hérault, communiquant par le canal de Cette avec la Méditerranée.

Théagène et Chariclée ou les *Ethiopiques*, roman grec d'Héliodore; ouvrage auquel Amyot, en le traduisant, a prêté les grâces de son style. C'est un roman sur le modèle de l'*Odyssée.*

THÉAKI, anc. *Ithaque*, l'une des îles Ioniennes; 10,000 h.

THÉANO, femme de Pythagore, cultiva la philosophie avec succès.

Théâtre d'agriculture (*le*), célèbre ouvrage d'Olivier de Serres, qui a traité avec supériorité toutes les questions se rattachant à son sujet (1600).

THÉAULON, auteur dramatique français, né à Aiguesmortes (1787-1841).

THÉBAÏDE, désert de la haute Egypte, entre la chaîne Arabique et la chaîne Libyque, où se retirèrent les premiers ermites chrétiens. *Thèbes* était la cap. de cette contrée.

Thébaïde (*la*), poème historique plutôt qu'épique, de Stace; c'est la guerre de Polynice contre son frère Etéocle; œuvre d'érudition mythologique, où il y a de l'imagination et de la force, un brillant esprit, mais dépourvue d'âme et de grandeur (Ier siècle).

Thébaïde (*la*) ou les *Frères ennemis*, première tragédie de Racine, aussi faible sous le rapport de la conception que sous celui du style, mais où se révèle déjà néanmoins le germe de cette irréprochable diction qui a fait de Racine le créateur de notre harmonie poétique (1664).

Thébaine (*légion*), commandée par saint Maurice; elle refusa de sacrifier aux idoles et fut massacrée, sous Dioclétien.

THÈBES, v. de l'Egypte ancienne, une des cités les plus célèbres de l'antiquité; on la surnommait *Thèbes aux cent portes.* Les villages de Médinet-Abou, Karnak et Louqsor s'étendent sur ses ruines imposantes et fécondes en découvertes

THÈBES, auj. *Thiva*, ancienne cap. de la Béotie; 3,550 h. (*Thébains*).

THEIL (LE), ch.-l. de c.(Orne), arr. de Mortagne; 1,099 h. Sur l'Huisne.

THEISS (*la*), riv. de Hongrie, affluent gauche du Danube, près Belgrade; 930 k.

Thélème (*abbaye de*), une des plus charmantes créations de Rabelais; mot passé dans la langue pour désigner un endroit où tout est en abondance, principalement sous le rapport des jouissances matérielles.

THÉMINES (*marquis de*), maréchal de France (1553-1627).

THÉMIS, déesse de la justice, représentée avec des balances (*Myth.*).

THÉMISTIUS, philosophe et rhéteur grec du IVe siècle.

* **THÉMISTOCLE,** général athénien, né en 514 av. J.-C. Il fit frapper Aristide d'ostracisme (485), devint archonte en 480, et lors de l'invasion de Xerxès en Grèce, commanda la flotte athénienne à Salamine. Le Spartiate Eurybiade, généralissime de toutes les forces confédérées, étant dans le conseil d'un avis opposé au sien, leva son bâton de commandement, sa scytale, comme pour l'en frapper. Calme au milieu des clameurs et maître de lui-même, Thémistocle arrêta l'impérieux Spartiate par ce mot fameux : « Frappe, mais écoute, » qui est devenu d'une fréquente application. — On cite encore cette autre réponse de Thémistocle à ceux de ses amis qui, le voyant tout pensif depuis la grande journée de Marathon, l'interrogeaient sur la cause de cette mélancolie : « C'est que les lauriers de Miltiade m'empêchent de dormir. » Dans l'application, ces mots sont restés la devise d'une noble émulation, mais plus souvent encore de l'envie. Quelquefois aussi ils se rappellent ironiquement ou par plaisanterie. En 471, accusé de péculat, il fut banni et se retira plus tard chez les Perses où il mourut en 449 av. J.-C.



THÉNARD (*baron*), savant chimiste fr., né à La Louptière [Aube] (1777-1857).

THÉNEZAY, ch.-l. de c (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 3,777 h.

THENON, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 1,798 h. Ch. de fer Orl.

* **THÉOCRITE,** célèbre poète grec, né à Syracuse. Il porta le genre bucolique à son plus haut degré (300-220 av. J.-C.).



THÉODAT, roi des Ostrogoths d'Italie, neveu de Théodoric et époux d'Amalasonte; m. en 536.

THÉODEBALD, roi d'Austrasie de 547 à 553, né en 533, fils de Théodebert Ier.

THÉODEBERT Ier, roi d'Austrasie de 534 à 547, né en 504, père de Théodebald; — THÉODEBERT II, roi d'Austrasie de 596 à 612, né en 586, fils de Childebert II.

Théodicée, ouvrage de Leibniz, où l'auteur professe l'optimisme, c'est-à-dire la doctrine enseignant que Dieu a choisi un monde où la somme des biens dépasse la somme des maux partiels (1710). C'est là que se trouve formulé ce célèbre axiome philosophique : « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. » qui est devenu proverbial et qui revient souvent sous la plume des écrivains.

THÉODORA, impératrice d'Orient, femme de Justinien (501-548).

THÉODORE Ier, pape de 642 à 649: — THÉODORE II, pape en 898.

THÉODORE Ier, Lascaris, fondateur de l'empire de Nicée de 1204 à 1222. — THÉODORE II, *Lascaris*, empereur de Nicée de 1255 à 1259.

THÉODORET, historien et écrivain grec ecclésiastique, né à Antioche (387-458).

THÉODORIC, roi des Ostrogoths et fondateur de leur monarchie en Italie (457-525).

THÉODORIC Ier, roi des Wisigoths d'Espagne de 419 à 451 ;— THÉODORIC II, roi des Wisigoths d'Espagne de 453 à 466.

THÉODOROS, négus d'Abyssinie, vaincu par l'armée anglaise, il se donna la mort (1818-1868).



***THÉODOSE Ier, le Grand,** empereu romain de 379 à 395, né en 346. Il sut retarder de quelques années la chute de l'empire romain; — THÉODOSE II, empereur d'Orient de 408 à 440, auteur du code Théodosien; — THÉODOSE III, empereur grec de 716 à 717.

Théodosien (*code*). Rédigé par ordre de Théodose II le Jeune, il contenait les constitutions des empereurs chrétiens de l'an 312 à 438. Il fut applicable dans la Gaule romaine.

THÉOGNIS, poète grec, auteur d'élégies et de sentences ou poésies gnomiques (VIe s. av. J.-C.).

Théogonie, poème d'Hésiode sur la généalogie des dieux (IXe siècle av.J.-C.). Cet ouvrage, de mille et quelques vers, est, avec les poèmes d'Homère, la principale source de la mythologie grecque.

THÉON d'Alexandrie, mathématicien et astronome du IVe siècle.

THÉOPHILE (*saint*), évêque d'Antioche et l'un des Pères de l'Eglise, auteur d'une *Apologie*; m. vers 190.

THÉOPHILE, jurisconsulte grec, l'un des rédacteurs des *Institutes de Justinien*.

Théophilanthropes, membres d'une société qui se forma en France sous le Directoire. Imbus de la philosophie du XVIIIe siècle, du déisme de Voltaire et des idées de J.-J. Rousseau sur le rôle nécessaire de la religion dans l'Etat, ils pensaient que la croyance en Dieu est indispensable au maintien de la morale privée comme de l'ordre public, que le sentiment religieux existe chez la plupart des hommes et que ce besoin de prière doit être satisfait. Le Directoire leur accorda la plupart des églises de Paris où ils firent des conférences jusqu'en 1801, époque à laquelle l'usage leur en fut enlevé.



* **THÉOPHRASTE,** philosophe grec, auteur des *Caractères* (374-287).

THÉOT (*Catherine*), visionnaire fr., née à Barenton (Manche) en 1716, mort à Paris en 1794.

THÉRAIN (*le*), riv. de France, naît dans la Seine-Inf., arrose Beauvais et se réunit à l'Oise (r. dr.), près Creil ; 88 kil.

Théramène, personnage de *Phèdre*, tragédie de Racine, resté proverbial pour son récit pompeux de la mort d'Hippolyte et devenu le type du confident de l'ancienne tragédie. C'est lui qui fait le récit fameux commençant par ce vers :

A peine nous sortions des portes de Trézène.

THÉRÈSE (*sainte*), carmélite d'Avila (Espagne), célèbre par ses visions et son mysticisme (1515-1582).

Thérèse en extase (*sainte*), célèbre statue du Bernin: église Sainte-Marie-de-la-Victoire (Rome).

THERMAÏQUE, golfe de la mer Egée, nommé auj. golfe de *Saloniki*,

THERMES (*seigneur de*), maréchal de France, né à Couserans (1482-1562).

Thermes (*palais des*), ruines d'un palais construit à Paris par Constance-Chlore; il fut habité par l'empereur Julien et les rois de France de la 1re et de la 2e dynastie. V. CLUNY.

Thermidor (*journée du* 9) [27 juillet 1794], jour où Robespierre fut renversé et qui mit fin à la Terreur.

THERMODON (*le*), riv. du Pont, sur les bords de laquelle la tradition fait vivre les Amazones.

THERMOPYLES (*les*) ou les *Portes-Chaudes*, célèbre défilé de la Thessalie, entre l'Œta et le golfe Maliaque, où Léonidas, avec trois cents Spartiates, essaya d'arrêter l'invasion de Xerxès, à la tête de plus de deux millions de Perses. Xerxès, ne pouvant s'imaginer que cette poignée d'hommes eût la prétention de lui disputer le passage, écrivit à Léonidas une lettre qui ne contenait que ces mots : « Rends tes armes. » Le Spartiate écrivit au-dessous : « Viens les prendre. » Mais, voyant qu'il était impossible d'échapper à la mort, il invita ses compagnons à un repas frugal, en ajoutant : « Ce soir, nous souperons chez Pluton. »

THÉROIGNE de Méricourt, femme révolutionnaire exaltée (1762-1817).

THÉROUANNE, village du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer; 1,027 h. Sur la Lys. Autrefois, ville florissante, anéantie par Charles-Quint en 1553.

THÉROULDE, poète français du XIIe siècle, auteur présumé de la *Chanson de Roland.*

THERSITE, Grec dont Homère fait ce portrait au IIe livre de l'*Iliade* : Bavard sans mesure, c'était un homme habile à débiter toute sorte d'injures, déblatérant contre les rois à l'étourdie et sans vergogne, uniquement soucieux de faire rire les Grecs; d'ailleurs le plus laid de tous ceux qui étaient venus devant Troie. Il était louche, boiteux; il avait les épaules voûtées et ramassées sur la poitrine. Achille le tua d'un coup de poing. Thersite est le type de la lâcheté insolente.

ATHESA, v. du Maroc; 10,000 h

Thesaurus linguæ latinæ et **Thesaurus græcæ linguæ.** V. *Trésor.*

* **THÉSÉE,** héros grec, fils d'Egée et roi d'Athènes, connu par ses travaux, qui ont quelque rapport avec ceux d'Hercule. Guidé dans le labyrinthe de Crète par le fil que lui avait remis Ariane, fille de Minos, il combattit et tua le Minotaure, monstre qui se nourrissait de chair humaine. Il abandonna ensuite cette princesse dans l'île de Naxos et mourut après une vie extraordinairement agitée. Comme il avait offensé gravement Pluton, il fut condamné dans les Enfers à rester éternellement assis (*Myth.*).



Thésée, opéra de Quinault, musique de Lulli (1675) C'est dans cet opéra que se trouve ce vers devenu si fameux :

C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux.

Thésée vainqueur du Minotaure, groupe de Ramey (jardin des Tuileries).

THESPIES, v. de l'anc. Béotie, au pied de l'Hélicon; auj. *Neochorio.*

THESPIS, poète grec, créateur de la tragédie chez les Grecs (VIe s.).

THESSALIE, contrée de l'anc. Grèce, entre le Pinde, la Phocide et la mer, avec *Larisse, Pharsale* et *Lamia* pour v. principales; appartient à la Grèce, moins quelques portions.

THESSALONIQUE, anc. v. de la Macédoine, auj. *Salonique.*

THÉTIS, nymphe, mère d'Achille, plongea son fils dans le Styx, pour le rendre invulnérable.

Thétis et Pélée, célèbre épithalame de Catulle.

THEURIET (*André*), poète et romancier français, né à Marly-le-Roy, en 1833.

THÉVENOT (*Melchissédec*), voyageur français, né à Paris (1620-1692). — Son neveu JEAN, visita l'Asie et introduisit, dit-on, le café en France (1633-1667).

THEZE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 511 h.

THIAN-CHAN ou **MONTS CÉLESTES,** montagnes de l'Asie, entre le massif du Pamir et les monts Sayansk.

THIARD (*Pontus de*), poète français, né à Bissy (Saône-et-Loire), un des poètes de la *Pléiade* (1521-1605).

THIAUCOURT, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Mos.), arr. de Toul; 1,424 h. Ch. de f. E.

THIBAUDEAU, conventionnel, né à Poitiers; il prit une part active à la rédaction des codes (1765-1854).

THIBAUT, nom de plusieurs comtes de Champagne, dont le plus célèbre est Thibaut IV, né à Troyes, auteur de *Jeux partis* et de *Chansons* (1201-1253).

THIBERVILLE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 1,222 h.

THIBET ou **TIBET,** région de l'Asie centrale, tributaire de l'empire chinois; sol très élevé et très froid. Ce pays est auj. le centre du bouddhisme; 6,000,000 d'h. (*Thibétains*). Cap. *Lhassa.*

THIBOUST (*Lambert*), auteur dramatique fr., né à Paris (1826-1867).

THIÉBAULT (*baron*), général et écrivain fr., né à Berlin (1769-1846).

THIÉBLEMONT, ch.-l, de c. (Marne), arr. de Vitry-le-François; 330 h.

THIELE (*Jules*), écrivain danois, né à Copenhague (1795-1874).

THIÉRACHE, anc. pays de France, dans le dép. de l'Aisne; ch.-l. *Guise.*

THIERRI Ier, roi d'Austrasie de 511 à 534. fils aîné de Clovis; —THIERRI II, roi de Bourgogne et d'Orléans de 596 à 613, d'Austrasie de 611 à 613, fils de Childebert II; — THIERRI III, roi de Neustrie et de Bourgogne en 670, détrôné par Childéric II, remonté sur le trône en 673, vaincu à Testry en 687 (654-691); — THIERRI IV, roi de Neustrie en 720 sous Charles-Martel, fils de Dagobert II (713-737).

THIERRY (*Augustin*), historien fr., né à Blois, auteur des *Lettres sur l'histoire de France* et des *Récits des temps mérovingiens* (1795-1856). — Son frère, Amédée THIERRY, historien français (1797-1873).

THIERS, ch.-l. d'arr. (Puy-de-Dôme); sur la Durolle, affl. de la Dore; ch. de fer P.-L.-M.; à 58 kil. N.-E. de Clermont-Ferrand; 16,814 h. Tabletterie, coutellerie, quincaillerie. L'arr. a 6 cant., 41 com., 76,035 h.



* **THIERS** (*Adolphe*), homme d'Etat et historien français, né à Marseille en 1797, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1877, auteur de *l'Histoire de la*

Révolution française (1823-1827) et de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* (1845-1862). Avocat à Aix (1820), il vint à Paris, débuta dans le journalisme, fonda le *National* (1830), contribua à l'établissement de la monarchie de Juillet, devint ministre en 1832, président du conseil en 1836 et en 1840. Elu député en 1863 et en 1869, il s'opposa vainement à la déclaration de guerre de 1870; nommé chef du pouvoir exécutif, puis président de la République par l'Assemblée nationale (1871), il attacha son nom à la libération du territoire. Renversé du pouvoir par une coalition des partis monarchiques (24 mai 1873), il mourut au moment de voir se réaliser la consolidation de la République qu'il avait contribué à fonder.

THILLOT (LE), ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Remiremont; 3,155 h Sur la Moselle.

THIONVILLE, ancien chef-lieu d'arr. (Moselle); cédé à l'Allemagne; 7,500 h. Sur la Moselle.

THIRON, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir) arr. de Nogent-le-Rotrou; 597 h.

THIS, v. de l'anc. Egypte (Thébaïde), où résidèrent les rois des deux premières dynasties.

THIVIERS, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron; 3,765 h. Ch. de f. Orl.

THIZY, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 4,878 h. Ch. de f. Cotonnades.

THOISSEY, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux; 1,461 h. Sur la Saône.

THOMAS (*saint*), l'un des douze apôtres, célèbre par l'incrédulité qu'il montra lors de la résurrection de son maître.

* **THOMAS D'AQUIN** (*saint*), le plus grand théologien de l'Eglise d'Occident et le plus grand philosophe du moyen âge, né dans le royaume de Naples (1227-1274).



THOMAS, littérateur français, né à Clermont-Ferrand, auteur d'*Eloges* estimés (1732-1785).

THOMAS (*Ambroise*), compositeur fr., né à Metz (1811-1896).

THOMERY, village près de Fontainebleau; 930 h. Sur la Seine; culture du chasselas.

THOMSON, poète écossais, auteur des *Saisons* (1700-1748).

THOMSON (*William*), physicien anglais, né à Belfast en 1824.

THOMYRIS, reine des Scythes. Son fils, pris par Cyrus, ayant été mis à mort, elle livra bataille au roi des Perses, qui périt dans le combat. Alors, Thomyris fit remplir de sang une outre dans laquelle elle plongea la tête de Cyrus.

THÔNES, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy; 2,935 h.

THONON, anc. cap. du Châblais, ch.-l. d'arr. de la Haute-Savoie; sur le lac de Genève; ch. de f. P.-L.-M.; à 76 kil. N.-E. d'Annecy; 5,780 h. Commerce de fromages, poteries, plâtre. L'arr. a 6 cant., 71 comm., 62,756 h.

THOR, dieu de la guerre chez les peuples germaniques, fils d'Odin.

THORBECKE, homme d'Etat et publiciste hollandais, né à Zwolle (1798-1872).

THORENS, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy; 2,442 h.

THORN, v. de Prusse, sur la Vistule; 23,914 h.

THORNTON, économiste anglais, né à Burnham (1813-1880).

THORWALDSEN, célèbre sculpteur danois, né près Copenhague (1770-1844).

* **THOU** (*Jacques-Auguste de*), magistrat et historien français, né à Paris, auteur d'une *Histoire de mon temps* et de poésies latines (1553-1617); — FRANÇOIS - AUGUSTE, son fils, né à Paris, décapité avec Cinq-Mars (1607-1642).



THOUARCÉ, ch.-l.-c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 1,559 h. Ch. de f. Et., Dolmen.

THOUARS (*touars*), ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire; 5,169 h. Ch. de f. Et.

THOUIN, naturaliste français, né à Paris (1747-1824).

THOURET, homme politique français, né à Pont-l'Evêque, président de la Constituante. C'est lui qui proposa de diviser la France en départements; m. sur l'échafaud (1746-1794).

THOUROUT, v. de Belgique (Flandre-Occid.); 9,000 h.

THOUTMÈS Ier, roi d'Egypte, de la 18e dynastie; il fit des expéditions en Syrie; THOUTMÈS II, roi d'Egypte de la 18e dynastie; il éleva des constructions à Karnak; — THOUTMÈS III, roi d'Egypte de la 18e dynastie; il fit la guerre aux peuples de Syrie, aux Héthéens et aux peuplades du haut Nil; — THOUTMÈS IV, roi d'Egypte de la 18e dynastie.

THRACE, ancienne contrée au N. de la Grèce, forme aujourd'hui la Bulgarie et la Roumélie.

THRACE (*Bosphore* et *Chersonèse de*). V. BOSPHORE et CHERSONÈSE.

THRASÉAS, sénateur romain conspira contre Néron, fut condamné à mort et s'ouvrit les veines en 66.

THRASIBULE, général athénien qui, avec l'aide des Thébains, chassa les Trente tyrans (404 av. J.-C.).

* **THUCYDIDE,** célèbre historien grec, auteur de l'*Histoire de la guerre du Péloponèse* (471-401 av. J.-C.). Cet ouvrage est un modèle de concision, de clarté et de vérité, le modèle du genre.



THUEYTS, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 2,532 h.

Thugs, association d'assassins hindous, qui pratiquent des sacrifices humains.

THUGUT, homme d'Etat et diplomate autrichien (1734-1818).

THUIR, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan; 3,006 h.

THULÉ, nom donné par les Romains à une île du N. de l'Europe et qu'ils considéraient comme la limite du monde.

THUN ou **THOUNE,** v. de Suisse, sur l'Aar et le lac de Thun; 5,000 h. Ecole militaire fédérale.

THUREAU-DANGIN, historien fr., né à Paris, en 1837.

THURGOVIE (en allem. *Thurgau*), cant. de la Suisse, sur le lac de Constance; 99,552 h. Ch.-l. *Frauenfeld.*

THURINGE, anc. roy. de la Germanie, correspondant à la prov. pruss. de Saxe.

THURINGE (*forêt de*), chaîne de montagnes de l'Allemagne (duchés de Saxe).

THURIUM ou **THURII,** v. d'Italie ancienne (Lucanie), colonie d'Athènes, près des ruines de Sybaris.

THUROT, philologue fr., né à Paris (1823-1882).

THURY-HARCOURT, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Falaise; 1,124 h. Sur l'Orne.

THYESTE, frère d'Atrée. V. ATRÉE.

Thyeste, tragédie de Sénèque, œuvre de rhéteur (Ier s. ap. J.-C.).

THYMBRÉE, plaine de Phrygie, où Crésus fut vaincue par Cyrus (548 av. J.-C),

TIRBOUS, TÉBOUS ou **TEDA,** tribus berbères du Sahara oriental.

* **TIBÈRE,** deuxième empereur romain, fils de Livie et fils adoptif d'Auguste, justement flétri par Tacite pour ses cruautés (14-37).



Tibère, tragédie de M.-J. Chénier et son chef-d'œuvre dramatique; représenté en 1844.

TIBÉRIADE (*lac de*) ou **GÉNÉSARETH** ou **MER DE GALILÉE,** lac de la Palestine, traversé par le Jourdain.

TIBÉRIADE, auj. *Tabarieh*, v. de Palestine; sur le lac du même nom. Défaite de Guy de Lusignan par Saladin en 1187.

TIBESTI ou **TAO,** v. du Sahara, au S.-E. du Fezzan, dans le pays des Tibbous

TIBET. V. THIBET.

TIBRE (*le*). anc. *Tiberis*, fleuve d'Italie, passe à Rome et s'écoule dans la mer Tyrrhénienne; 300 kil.

Tibre (*le*), statue colossale en marbre antique (Louvre);—groupe moderne en marbre, par Van Clève (jardin des Tuileries).

TIBULLE, poète latin, auteur d'*Elégies* qui respirent une douce mélancolie et une exquise sensibilité (54-18 av. J.-C.).

TIBUR, v. d'Italie, dont les sites délicieux ont été chantés par Horace; aujourd'hui *Tivoli.*

TIECK, écrivain, né à Berlin, et chef de l'école romantique en Allemagne (1773-1853).

TIEDEMANN, philosophe et historien allemand (1745-1803).

TIELEMANS, jurisconsulte et homme politique belge, né à Bruxelles (1799-1887).

TIEN-TSIN, grande v. et port de la Chine; sur le Peï-Ho; 950,000 h. Il y fut signé en 1858 un traité qui ouvrait la Chine aux Européens, et en 1884 un traité avec la France.

TIERCÉ, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 2,070 h. Ch. de fer O.

Tiers état (*Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du*), ouvrage remarquable d'Augustin Thierry (1853).

TIFLIS, v. de la Transcaucasie russe (ancienne Géorgie); sur le Kour; résidence du gouverneur général de la région du Caucase; 105,100 h. Le gouv. ou prov. a 730,000 h.

* **TIGRANE LE GRAND,** roi d'Arménie (95-56 av. J.-C.). Beau-père de Mithridate, il soutint le roi de Pont contre les Romains, qui le vainquirent.

TIGRE (*le*), fleuve de la Turquie d'Asie, arrose Diarbékir, Mossoul, Bagdad, et se réunit à l'Euphrate pour former le Chat-el-Arab; 1,300 kil.

Tigre dévorant un crocodile, groupe de Barye (1831), attitudes énergiques, exécution pleine de finesse et de force.

TIGRÉ (*royaume de*), le plus grand Etat de l'Abyssinie; ch.-l. *Adoua.*

TILBOURG, v. de Hollande; 31,424 h.

TILLEMONT (le Nain de), historien français, né à Paris (1637-1698).

Tilleuls (*Sous les*), spirituel roman d'Alphonse Karr.

TILLOTSON, prédicateur anglais et archevêque de Cantorbery (1630-1694).



* **TILLY** (*comte de*), capitaine allemand, l'un des plus célèbres généraux de la guerre de Trente ans (1559-1632).

TILLY-SUR-SEULLES, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 972 h.

TILSIT, ville de la Prusse orientale; 22,428 h. Tanneries, brasseries, distilleries, raffineries, fabriques de draps et de toiles. Traité entre Napoléon et l'empereur de Russie en 1807.

TIMAGÈNE, rhéteur et historien grec, né à Alexandrie (Ier siècle av. J.-C.).

TIMANTHE, célèbre peintre grec du IVe siècle av. J.-C., auteur d'un tableau célèbre du *Sacrifice d'Iphigénie*.

TIMÉE DE LOCRES, philosophe platonicien (IVe siècle av. J.-C.).

Timée, dialogue de Platon, présentant la fusion des théories pythagoriciennes avec les doctrines platoniciennes (IVe siècle av. J.-C.).

Times (*le*), célèbre journal anglais, politique et littéraire, fondé en 1785 par l'imprimeur Walter sous le nom de *Daily Universal Register*. C'est une sorte d'épitomé de tout ce qui se passe dans le monde entier, mais avant tout l'organe dévoué et puissant de tout ce qui se rapporte aux intérêts de l'Angleterre.

TIMOK (*le*), riv. de la Serbie et de la Bulgarie, affluent du Danube (riv. dr.); 200 kil.

TIMOLÉON, général corinthien, libérateur de Syracuse. Son amour des lois et de la liberté était si vif qu'il alla jusqu'à tuer son frère coupable d'aspirer à la tyrannie (IVe siècle av. J.-C.).

Timoléon, tragédie d'Alfieri (1784); — tragédie de M.-J. Chénier, chœurs de Méhul, courageuse protestation contre le régime de la Terreur (1794).

TIMON le Misanthrope, philosophe grec du Ve siècle av. J.-C., dont le nom a passé dans la langue comme synonyme de bourru. C'est le type exagéré d'Alceste. Plusieurs Athéniens s'étaient pendus à un figuier de son jardin; un jour, il fit savoir à ses concitoyens que son intention était de faire arracher ce figuier et qu'il invitait les amateurs de suicide à se hâter.

Timon d'Athènes, drame en cinq actes, de Shakspeare (1606).

Timon, pseudonyme littéraire de M. de Cormenin.

TIMOR, île de la Malaisie, à l'E. de l'archipel de la Sonde; 300,000 h. L'ouest appartient aux Hollandais; l'est aux Portugais.

TIMOTHÉE (*saint*), évêque d'Ephèse, né en 35. Il fut un des disciples de saint Paul, qui lui adressa plusieurs *Epîtres;* martyr en 97. Fête le 24 janvier.

TIMOUR-LENG, nom oriental de Tamerlan.

TINCHEBRAI, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront; 4,533 h. Ch. de fer O. Henri Ier, roi d'Angleterre, y vainquit son frère Robert (1106).

TINDAL, controversiste anglais (1657-1733).

TINEH, anc. *Péluse*, v. de la basse Egypte. Sur le lac de Menzaleh.

TINGIS, auj. *Tanger*, ancienne cap. de la Mauritanie Tingitane.

TINO, ancienne *Ténos*, l'une des Cyclades; 30,000 h.

TINTÉNIAC, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 2,194 h.

* **TINTORET** (*le*), célèbre peintre italien, né à Venise; il produisit un nombre infini d'ouvrages remarquables par une fougue et un coloris extraordinaires (1512-1594).



Tintoret (*le*), **peignant sa fille morte**, tableau de Léon Cogniet (1845), au musée de Bordeaux); le grand maître vénitien est représenté peignant sa fille morte.

TIPPERARY, comté d'Irlande (prov. de Munster); 199,612 h. Ch.-l. *Cashel*.

TIPPOO-SAEB, dernier sultan de Mysore, ennemi acharné des Anglais (1749-1799).

Tir à l'oiseau (*le*), tableau de Teniers: au Belvédère (Vienne).

TIRABOSCHI, savant littérateur italien, né à Bergame, auteur d'une *Histoire de la littérature italienne* (1731-1794).

TIRAQUEAU, jurisconsulte français, né à Fontenay-le-Comte (1480-1588).

Tircis, un des bergers de Virgile (VIIe églogue), dont les chants poétiques alternent avec ceux de Corydon.

TIREH, v. de la Turquie d'Asie; 15,000 h.

TIRÉSIAS, célèbre devin de Thèbes. Les habitants de cette ville l'honorèrent comme un dieu.

Tireur d'épine (*le*), statue antique (musée des Offices); — charmante statue de jeune homme occupé à s'arracher une épine de la plante du pied (Capitole).

TIRIDATE, roi d'Arménie, frère de Vologèse Ier, roi des Parthes; il fut tributaire des Romains.

TIRLEMONT, v. de Belgique (Brabant); 15.000 h.

TIRNOVA, v. de Bulgarie; 11,247 h.

TIRON, affranchi et secrétaire de Cicéron, inventeur d'un système de sténographie appelé *Notes tironniennes*.

TIRYNTHE, ancienne v. de l'Argolide, patrie d'Hercule.

TISCHENDORF, érudit allemand (1815-1874).

TISIPHONE, une des trois Furies (*Myth.*).

TISSAPHERNE, satrape perse, gouverneur de l'Asie Mineure en 414 av. J.-C. Il commandait l'armée d'Artaxerxe Mnémon à Cunaxa. Mis à mort en 395 av. J.-C.

TISSOT (*André*), médecin suisse (1728-1797).

TISSOT (*Pierre*), littérateur fr., né à Versailles (1768-1854).

TISZA (*Koloman de*), homme d'Etat hongrois, né en 1830.

TITANS, fils du Ciel et de la Terre. Révoltés contre les dieux, ils tentèrent d'escalader le ciel en entassant montagne sur montagne; mais ils furent

foudroyés par Jupiter (*Myth.*). En littérature, on compare à la tentative infructueuse de ces géants les efforts de ceux qui échouent dans la réalisation de projets plus ou moins impossibles.

Titan (*le*), roman philosophique de J.-P. Richter (1800).

* **TITE-LIVE**, historien latin, né à Padoue. Il a laissé, sous le titre de *Décades*, une histoire romaine, plus remarquable par le style que par l'authenticité des faits (59 av. J.-C. — 19 ap. J.-C.).



TITHON, frère de Priam et époux de l'Aurore changé en cigale (*Mythol.*).

TITICACA ou **CHUCUITO**, grand lac de la Bolivie dans les Andes ; à 3,915 m. d'altitude.

* **TITIEN** (*le*), célèbre peintre italien, le premier des coloristes et le chef de l'école vénitienne. « Le Titien, dit Taine, a eu ce don unique de faire des Vénus qui sont des femmes réelles et des colosses qui sont des hommes réels, je veux dire le talent d'imiter les choses d'assez près pour que l'illusion nous saisisse et de transformer les choses assez profondément pour que le rêve s'éveille en nous. » Ses principaux tableaux, au Louvre, sont : *François I*er, *les Pèlerins d'Emmaüs, Jupiter et Antiope, le Titien et sa maîtresse* (1477-1576).



* **TITUS**, fils de Vespasien, empereur romain de 79 à 81. Il est un des souverains qui cherchèrent le plus sincèrement à soulager les souffrances de son peuple ; *Diem perdidi*, « J'ai perdu ma journée » avait coutume de dire cet empereur philosophe quand il avait passé un jour sans trouver l'occasion de faire du bien, d'accorder une grâce. Prit et ruina Jérusalem (70).



Titus (*la Clémence de*), tragédie lyrique de Métastase (1732).

Tityre, un des deux bergers de la première églogue de Virgile, dont le nom sert à désigner avec une nuance quelque peu ironique le berger aux allures poétiques, sentimentales et philosophiques.

TIVOLI, anc. *Tibur*, v. d'Italie, anciens Etats de l'Eglise; 8,000 h. Environs charmants.

TIZI-OUZOU, ch.-l. d'arr. (départ. d'Alger); ch. de f. (Alger-Constantine), à 100 kil. E. d'Alger; 26,007 h. Cette ville fut enlevée en 1851 aux Kabyles L'arrondissement a 18 comm., 375,743 h.

TLEMCEN, ch.-l. d'arr. (dép. d'Oran), à 130 kil. S.-O. d'Oran; 29,544 h. Ch.-l. de subdivision militaire. Facultés arabes, collèges arabe et français. Céréales, liège, bétail. L'arr. a 9 comm., 118,410 h.

TMOLUS, montagne et ville de l'anc. Lydie (Asie Mineure).

TOBAS, Indiens de l'Amérique du Sud (région du Grand Chaco).

TOBIE, Juif célèbre par sa piété. Devenu aveugle dans sa vieillesse, il fut guéri par son fils sur les conseils de l'ange Raphaël (*Bible*).

Tobie et l'ange, tableau de Claude Lorrain (Madrid).

TOBOLSK, v. de la Sibérie, 20,200 h.

TOCANTINS (*le*), fleuve du Brésil, se jette dans l'Atlantique; 2,800 kil.

TOCQUEVILLE (*de*), publiciste et homme politique fr., né à Paris, auteur de *la Démocratie en Amérique* et de *l'Ancien régime* (1805-1859).

TODAS, tribu à demi-sauvage du mont Nilgheries (Hindoustan).

TŒPLITZ, v. d'Autriche (Bohême); 4,000 h. Eaux thermales.

TOIRAS (*de*), maréchal de France, né en Languedoc, défendit l'île de Ré contre Buckingham en 1627 (1585-1656).

Toisé (*édit du*), interdisant d'élever des constructions dans Paris au delà d'un certain rayon (1548). Particelli d'Emeri ayant voulu, en 1644, percevoir une taxe sur ceux qui avaient violé l'édit, une émeute éclata à Paris et le contrôleur des Finances dut renoncer à ses résolutions.

Toison d'or, fameuse toison gardée par un dragon, fut enlevée par Jason et les Argonautes (*Myth.*).

Toison d'or (*ordre de la*), fondé à Bruges en 1429 par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, passa à la maison d'Autriche après la mort de Charles le Téméraire, puis à l'Espagne avec Charles-Quint.

TOKAT, anc. *Comana*, v. de la Turquie d'Asie; 25,000 h.

TOKAY, bourg de Hongrie; 5,000 h. Excellents vins de liqueur.

TOKIO ou **YÉDO**. V. Yédo.

TOKOUSHIMA, v. du Japon ; 61,825 h.

TOLBIAC, v. de l'anc. Gaule, près de Cologne. On appelle *victoire de Tolbiac* celle que Clovis remporta sur les Alamans en 496.

TOLÈDE, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de Tolède, sur le Tage; 20,100 h. Ancienne cap. des Wisigoths, puis de l'Espagne jusqu'en 1560. Archevêché, splendide cathédrale. Fabriques d'armes blanches renommées. La prov. a 355,600 h.

TOLEDO, v. des Etats-Unis (Ohio); 50,137 h.

TOLENTINO, v. d'Italie, prov. de Macerata ; 10,000 h. Traité célèbre de 1797.

TOLOSA, v. d'Espagne (Guipuzcoa); 8,600 h. Bataille entre Maures et Castillans (1212).

TOLSTOÏ (*comte de*), diplomate russe (1645-1729). — Son arrière-petit-fils, le comte TOLSTOÏ, général russe (1769-1844).

TOLSTOÏ (*Léon*), romancier russe, né en 1828.

TOLTÈQUES, anc. peuple du Mexique, supplanté par les Aztèques au XVIe siècle.

TOLU, v. de Colombie, port sur la mer des Antilles; 4,800 h. Baume dit *de Tolu*.

Tombeaux (*les*), poème élégiaque d'Ugo Foscolo, qui fait grand honneur à la littérature italienne moderne (1805).

TOMBOUCTOU, v. de l'Afrique, dans le Soudan oriental; 17,000 h. Grand entrepôt de commerce; tout près du Niger, occupé par les Français depuis 1894.

TOMES, ancienne v. de la Mésie, sur le Pont-Euxin où Ovide mourut en exil.

Tom Jones ou l'*Enfant trouvé*, roman célèbre de Fielding (1750).

TOMMASEO (*Nic.*), érudit et homme politique italien (1803-1874).

TOMSK, v. de Sibérie; 41,856 h. Le gouvernement de Tomsk a 857,682 h.

TONAL (*Alpes du*), rameau des Alpes Rhétiques entre les Grisons, le Tyrol et la Lombardie.

TONGA ou **ÎLES DES AMIS**, archipel d'Océanie; 23,000 h. Cap. *Noukoualofa*

TONGOUSES, peuple sibérien appartenant à la branche finnoise de la famille ouralo-altaïque.

TONGRES, v. de Belgique (Limbourg); 8,400 h. Eaux minérales.

TONKIN, pays du N.-E. de l'Indo-Chine, dépendant jadis du royaume d'Annam et soumis actuellement au protectorat de la France; 10,000,000 d'h. Ch.-l. *Hanoï* ou *Ke-Cho.*

L'idée d'un établissement colonial sur la côte de l'Indo-Chine, mise en avant sous Louis XVI, reprise sous la Restauration, reçut son exécution sous le second Empire, qui conquit la Cochinchine. Le désir de communiquer directement avec les provinces méridionales de la Chine fut l'origine première du conflit qui éclata entre le Céleste-Empire et la France, lorsque celle-ci prétendit s'emparer du Tonkin. Francis Garnier, maître du Delta, fut tué dans une embuscade (1873) et après lui ses conquêtes furent restituées à l'Annam, moyennant quelques concessions commerciales; mais en 1883 la mort de Rivière, dans des circonstances analogues, décida le gouvernement français à envoyer des troupes à Hanoï pour faire respecter le traité de 1874. Peu à peu, les hostilités éclatèrent entre nos troupes d'une part, et les autorités annamites, d'autre part, soutenues par la Chine. Son-Tay, Bac-Ninh, Hung-Hoa tombèrent entre nos mains (1883) et la Chine, qui revendiquait la suzeraineté de l'Annam, signa avec nous le traité de Tien-Tsin. Cette convention ayant été violée, l'amiral Courbet bombarda Fou-Tchéou, bloqua Formose, occupa les Pescadores, pendant que l'armée du Tonkin marchait sur Lang-Son et se défendait glorieusement à Tuyen-Quan. En 1885, la paix fut enfin conclue à notre avantage, c'est-à-dire que l'Annam reconnut notre protectorat.

TONKIN (*golfe du*), formé par la mer de Chine, entre l'Annam et la Chine.

TONNAY-BOUTONNE, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saint-Jean-d'Angely; 1,133 h.

TONNAY-CHARENTE, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Rochefort; 4,249 h. Sur la Charente; ch. de fer Et. Patrie de Mme de Montespan.

TONNEINS (*nin-ce*), ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 7,090 h. Sur la Garonne; ch. de f. M. Manufacture de tabac.

TONNERRE, ch.-l. d'arr. (Yonne); sur l'Armançon; ch. de fer P.-L.-M.; à 36 kil. N.-E. d'Auxerre; 4,734 h. (*Tonnerrois*). Vins, pierres de taille. L'arr. a 5 cant., 82 com., 37,955 h.

TONNERRE (*mont*), montagne de la Bavière rhénane.

TOPFFER (*Rodolphe*), romancier et moraliste suisse, né à Genève, auteur des *Nouvelles genevoises* et des *Voyages en zigzag* (1799-1846).

TOPINAMBOUS, peuplade du Brésil.

TORBAY, baie d'Angleterre, dans la Manche, sur la côte du Devonshire.

TORCY (*marquis de*), homme d'Etat français et diplomate (1665-1746).

TORENO (*comte de*), homme d'Etat et historien espagnol, né à Oviedo (1786-1843).

TORGAU, v. de Prusse (prov. de Saxe), sur l'Elbe; 8,400 h.

TORIGNI-SUR-VIRE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 2,020 h.

TORNÉA (*la*), fleuve de Suède, qui se jette dans le golfe de Botnie; 420 kil.

TORONTO, v. du Canada, sur le lac Ontario; 86,400 h.

TORQUATUS (*Manlius*), dictateur romain en 353 av. J.-C. et en 349, trois fois consul, vainqueur des Latins en 340; — MANLIUS TORQUATUS, consul en 235 av. J.-C., conquit la Sardaigne.

TORQUEMADA (*Thomas de*), inquisiteur général en Espagne, fameux par ses cruautés et dont le nom reste confondu dans l'histoire avec le souvenir de cette terrible institution (1420-1498).

TORRE DEL GRECO, v. d'Italie, sur le golfe de Naples; 27,562 h. Vins.

TORRE DEL' ANNUNZIATA, v. d'Italie (prov. de Naples), sur le golfe de Naples; 22,000 h.

TORRÈS (*détroit de*), dans la mer des Indes, entre l'Australie et la Papouasie.

TORRÈS, amiral portugais, né à Lisbonne (1769-1822).

TORRES-VEDRAS, bg de Portugal, célèbre par les retranchements ou lignes de Torres-Vedras, établis au N. de Lisbonne par Wellington, en 1810.

***TORRICELLI,** célèbre physicien italien, né à Faënza. On lui doit la magnifique expérience du *tube de Torricelli*, c'est-à-dire la découverte du baromètre et des effets de la pression atmosphérique, le *principe de Torricelli*, relatif à l'écoulement des liquides par un orifice en mince paroi. La vitesse de l'écoulement est proportionnelle à la racine carrée de la hauteur du liquide au-dessus de l'orifice (1608-1647).



Torse du Belvédère, fragment de statue en marbre, que l'on croit avoir été celle d'Hercule, et qui a été exécutée par l'Athénien Apollonius (Belvédère).

TORSTENSON, célèbre général suédois, s'illustra dans la guerre de Trente ans (1595-1654).

TORTONE, v. du royaume d'Italie, prov. d'Alexandrie; 13,800 h.

TORTOSE, v. d'Espagne (Catalogne), sur l'Ebre; 25,000 h.

TORY. V. WHIG.

TOSCANE, anc. *Etrurie*, puis Etat souverain de l'Italie centrale; cap. *Florence*. Le grand-duché de Toscane fut annexé à l'Italie en 1860. (Hab. *Toscans.*)

TÔTES, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 811 h.

TOTILA, roi des Ostrogoths d'Italie de 541 à 552.

TOTTENHAM, v. d'Angleterre (Middlesex); 56,500 h.

TOUAMOTOU ou **POMOTOU,** archipel de la Polynésie, à l'E. de Taïti, appelé aussi *Archipel dangereux* et *îles Basses;* possession française; 7,300 h.

TOUAREG, peuple nomade, de race berbère, habitant le Sahara, entre les Maures à l'O. et les Tibbous à l'E. (*Touareg* est le pluriel de *Targui.*)



TOUÂT, groupe d'oasis du Sahara central, au S.-O. de Laghouat; v. pr. *Insalah*.

TOUBOUAÏ, groupe le plus méridional des îles de la Société (Taïti); 3,500 h.

TOUCHET (*Marie*), fille d'un magistrat d'Orléans, favorite de Charles IX (1549-1638).

TOUCY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 3,310 h. Ch. de fer P.-L.-M. Patrie de Pierre Larousse.

TOUGOURT ou **TUGGURT,** v. d'Algérie, dans le Sahara oriental (dép. de Constantine); 3,000 h.

TOUL, ch.-l. d'arr. (Meurthe-et-Moselle); sur la Moselle; ch. de f. E.; à 23 kil. O. de Nancy; 12,138 h. (*Toulois*). Broderies, chapellerie, faïence et vinaigre. Patrie de Gouvion-Saint-Cyr, de l'amiral de Rigny. Toul fut autrefois l'un des *trois évêchés* indépendants des ducs de Lorraine. En 1552, Henri II l'occupa grâce au duc de Guise, et le traité de Westphalie (1648) en confirma la possession à la France. L'arr. a 5 cant., 119 comm., 66,469 h.

TOULA, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gouvernement de son nom; 63,510 h. Célèbre manufacture d'armes. Le gouvernement a 1,341,000 h.

TOULLIER, jurisconsulte français, né à Dol (1752-1835).

TOULON, ch.-l. d'arr. (Var); sur la Méditerranée; ch. de f. P.-L.-M.; à 61 k. S.-O. de Draguignan; 77,747 h. (*Toulonnais*). Ch.-l. du 5e arr. maritime, arsenal maritime de premier ordre. Vins, blé, fruits, savon. En 1793, les royalistes livrèrent ce port, ses arsenaux et ses navires aux Anglais; mais l'armée de la Convention reprit cette place de guerre la même année. L'arr. a 9 cant., 29 com., 154,322 h.

TOULON-SUR-ARROUX, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 2,037 h.

TOULONGEON (*de*), historien et homme politique français, né à Champlitte [Haute-Saône] (1748-1812).

TOULOUSE, ancienne cap. du Languedoc, ch.-l. du départ. de la Haute-Garonne. Sur la Garonne; ch. de f. M. et Orl., à 713 kil. S.-S.-O. de Paris; 149,800 h. (*Toulousains*). Archevêché, cour d'appel, académie, université; école vétérinaire, Académie des Jeux floraux, arsenal. Céréales, farines, pâtes alimentaires, laine, bestiaux, etc. Patrie de Pibrac, Clémence Isaure, Cujas, Baour-Lormian, Palaprat, Falguière, Mercié, etc. Toulouse fut une des villes principales des Wisigoths: elle fut impliquée dans les vicissitudes de la guerre des Albigeois (XIIIe s.), et Simon de Montfort fut tué en faisant le siège de la ville (1217). En 1632, Richelieu y fit décapiter le duc de Montmorency. En 1814, bataille indécise entre Soult et Wellington. L'arr. a 12 cant., 131 comm., 223,522 h.

TOULOUSE (*comte de*), fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan, né à Versailles, amiral de France (1678-1737).

TOUNDRAS, plaines du Nord de la Russie et de la Sibérie, couvertes de glaces en hiver et de hautes mousses en été.

TOUQUES (*la*), fl. côtier de France, dép. de l'Orne et du Calvados, se jette dans la Manche à Trouville; 90 kil.

TOURAINE, ancienne prov. de France, annexée au domaine royal en 1203, par Philippe-Auguste, et réunie définitivement à la couronne en 1584, sous le règne de Henri III; cap. *Tours;* a formé le départ. d'Indre-et-Loire. (Hab. *Tourangeaux.*)

TOURAN. V. TURKESTAN.

TOURANE, v. d'Annam, port sur la superbe *baie de Tourane.*

TOURCOING, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; 65,500 h. (*Turquennois*). Ch. de f. N. Importante ville manufacturière.

TOURGUENEFF (*Ivan*), célèbre romancier russe, né à Orel (1818-1883).

TOURNAN, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun; 1,987 h. Ch. de fer E.

TOURNAY, v. de Belgique; sur l'Escaut; 34,274 h. Un des plus grands centres manufacturiers de la Belgique.

TOURNAY, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 1,171 h. Ch. de fer M.;

* **TOURNEFORT,** célèbre botaniste français, né à Aix, en Provence. On lui doit une classification du règne végétal, où les ordres et les genres sont déjà parfaitement établis, et qui fait de lui le digne précurseur de Linné (1656-1708).



Tournelle, chambre du parlement de Paris dont les juges se prenaient tour à tour et par moitié dans la grand'chambre et la chambre des enquêtes, et qui tint d'abord ses séances dans une petite tour, dite tour criminelle, parce que l'on y jugeait les causes criminelles. Une Tournelle civile fut instituée en 1667.

Tournelles (*hôtel des*), célèbre résidence royale, aujourd'hui détruite, et qui occupait une partie de l'emplacement actuel de la place Royale, à Paris. C'est dans la cour de cet hôtel qu'eut lieu le tournoi dans lequel Henri II fut blessé mortellement par le comte de Montgomery.

TOURNEMINE (*le Père*), savant jésuite français, né à Rennes, un des auteurs du *Journal de Trévoux* (1661-1739).

TOURNON, ch.-l. d'arr. (Ardèche); sur le Rhône; ch. de f. P.-L.-M.; à 53 k. N.-E. de Privas; 5,146 h. (*Tournonnais.*) Soieries, vins, marrons et bois de construction. L'arr. a 11 cant., 125 comm., 150,597 h.

TOURNON, ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc; 1,523 h. Sur la Creuse.

TOURNON (*cardinal de*), homme d'État français, né à Tournon; présida le colloque de Poissy (1489-1562).

TOURNON-D'AGÉNAIS, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve; 1,155 h.

TOURNUS (*nu*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire, arr. de Mâcon; 5,025 h. Sur la Saône; ch. de f. P.-L.-M.

TOUROUVRE, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne; 1,705 h. Ch. de f. O.

TOURS, ancienne cap. de la Touraine, ch.-l. du dép. d'Indre-et-Loire. Sur la Loire; ch. de f. Orl. et Et., à 236 k. S.-O. de Paris; 60,300 h. (*Tourangeaux*). Archevêché, école préparatoire de médecine et de pharmacie. Vins, eaux-de-vie, fruits secs, cire, chanvre, rillettes; fabrication de soieries riches, de galons de soie, de tapis; imprimerie. Patrie des peintres Fr. Clouet et Jean Fouquet, de Boucicaut, Grécourt, Destouches, H. de Balzac. Les états généraux y furent convoqués en 1470, 1484 et 1506. En 1870, cette ville, où siégeait la délégation de la Défense nationale, devint la capitale provisoire de la France. L'arr. a 11 cant., 127 com., 190,861 h.

TOURTERON, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers; 566 h.

* **TOURVILLE,** célèbre marin français, né à Paris. Il fit la guerre de course contre les pirates barbaresques, servit sous Duquesne, vainquit près de Wight la flotte anglo-hollandaise (1690), essuya un échec à La Hogue (1692), et remporta en 1693 la victoire de Lagos (1642-1701).



TOUSSAINT-LOUVERTURE, nègre qui, après avoir été le chef des insurgés de Saint-Domingue de 1796 à 1802, fut pris par le général Brunet et mourut en France au fort de Joux (1748-1803).

Toussaint-Louverture, drame en vers le Lamartine, d'une grande poésie (1850).

TOUSSENEL (*Alph.*), publiciste fr., né à Montreuil-Bellay (1803-1885).

Tout est bien qui finit bien, comédie de Shakspeare, dont le titre a passé en proverbe (1598).

TOUVET (LE), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1,363 h.

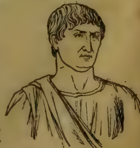
Trachiniennes (*les*) ou *Hercule mourant*, tragédie de Sophocle (420 av. J.-C.).

TRACY (*Destutt de*), philosophe et logicien français (1754-1836).

TRAFALGAR, cap d'Espagne, au N.-O. du détroit de Gibraltar. Célèbre victoire de Nelson, en 1805, sur les flottes réunies de la France et de l'Espagne.

Tragiques (*les*), satire religieuse et politique d'Agrippa d'Aubigné; c'est un tableau tragique de l'état de la France sous les derniers Valois (1616).

* **TRAJAN,** empereur romain de 98 à 117, vainqueur des Daces et des Parthes.



Trajane (*colonne*), élevée à Rome en l'honneur de Trajan en 112; monument archéologique de premier ordre.

TRAJANOPOLI, v. de Turquie (Roumélie); 14,000 h.

TRAMAYES, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 1 007 h. Carrières.

Tranche-Montagne, personnage de comédie, le même type que *Capitan.* Il ferme les yeux quand il combat ses ennemis, afin, dit-il, de ne pas voir tomber les membres qu'il va couper.

TRANI, v. d'Italie, sur l'Adriatique ; 26,647 h.

TRANQUEBAR, v. de l'empire des Indes, prov. de Madras, sur la côte de Coromandel ; 12,000 h.

Transfiguration (*la*), célèbre tableau de Raphaël (Vatican); cette admirable peinture, la plus considérable que Raphaël ait exécutée à l'huile, a tellement occupé les esprits, qu'elle a donné lieu à la publication de plusieurs ouvrages en diverses langues. Elle fut commandée à Raphaël par l'archevêque de Narbonne.

TRANSLEITHANIE. V. CISLEITHANIE.

TRANSTAMARE. V. HENRI II DE CASTILLE.

TRANSVAAL ou **République Sud-Africaine,** Etat de l'Afrique méridionale ; 700,000 h. Cap. *Pretoria.* V. princ. *Johannesburg.* Mines d'or, de diamants.

TRANSYLVANIE, gouvernement de l'empire d'Autriche ; 1,930,259 h. (*Transylvaniens*). Ch.-l. *Klausenburg.*

TRAPANI, anc. *Drépane,* v. et port de la Sicile ; 38,231 h.

Trappe (*la*), célèbre abbaye fondée en 1140, près de Mortagne (Orne), réformée par l'abbé de Rancé (1662), et dont les religieux gardaient un silence perpétuel.

TRASIMÈNE, auj. lac de *Pérouse,* lac de l'ancienne Etrurie ; victoire d'Annibal (217 av. J.-C.) sur le consul romain Flaminius.

TRAS-OS-MONTES (*ess*), prov. du Portugal ; 396,676 h. Ch.-l. *Bragance,*

Travailleurs de la mer (*les*), roman de V. Hugo, épisode grandiose de la lutte de l'homme contre les forces de la nature (1866).

TRAVANCOR, Etat indigène de l'Hindoustan ; 2,401,000 h.

Travaux et les Jours (*les*), poème d'Hésiode, traitant surtout d'agriculture ; ouvrage qui a inspiré les *Géorgiques* de Virgile et qui rappelle quelquefois les beaux morceaux d'Homère (IXe siècle av. J.-C.).

TRAVE (*la*), petit fl. de l'Allemagne du N., passant à Lubeck, et se jetant dans la Baltique ; 100 kil.

Traviata (*la*), célèbre opéra en trois actes, de Verdi (1853).

TRAVOT, général français, né à Poligny (1767-1836).

TRÉBIE (*la*), riv. de l'Italie, affl. dr. du Pô ; victoire d'Annibal sur le consul romain Sempronius (218 av. J.-C.), et de Souwarow sur Macdonald (1799).

TRÉBIZONDE, ville de la Turquie d'Asie, ch.-l. de vilayet ; sur la mer Noire ; 32,000 h.

TREFFORT, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg ; 1,740 h.

TRÉGUIER, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion ; 2,763 h.

TREIGNAC, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle ; 2,947 h. Sur la Vézère.

TREILHARD, jurisconsulte et homme d'Etat français, né à Brives (Corrèze), un des rédacteurs du Code civil (1742-1810).

TRÉLON, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes ; 4,344 h.

TREMBLADE (LA), ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Marennes ; 3,864 h. Ch. de f. Et.

TREMBLEY, naturaliste suisse, né à Genève (1700-1784).

TRENCK (*baron de*), officier allemand d'une force, d'une bravoure et d'une férocité extraordinaires, né en Calabre (1711-1749).

TRENCK (*baron de*), cousin du précédent, né à Kœnigsberg, célèbre par ses aventures, sa longue captivité et par ses malheurs ; mourut sur l'échafaud révolutionnaire (1726-1794).

TRENT (*le*), riv. d'Angleterre, qui se réunit à l'Ouse pour former l'Humber ; 150 kil.

Trente tyrans (*les*), nom des 30 chefs imposés aux Athéniens par les Spartiates (404 av. J.-C.), et qui furent chassés par Thrasybule.

Trente (*combat des*), combat qui forme un des plus saillants épisodes de la guerre de Bretagne (1341-1365). Il eut lieu près de Ploërmel, le 27 mars 1351, entre trente chevaliers français partisans de Charles de Blois et trente chevaliers anglais partisans de Jean de Montfort. Ces derniers furent vaincus.

Trente ans (*guerre de*), guerre religieuse et politique, qui commença en 1618 et se termina en 1648 par le traité de Westphalie. Elle eut pour causes essentielles l'antagonisme des luthériens et des catholiques, et les inquiétudes nées des envahissements de la maison d'Autriche. La défénestration de Prague fut l'incident qui mit le feu aux poudres. — La guerre de Trente ans se divise en quatre périodes : 1° la *période palatine* (1618-1623), pendant laquelle Frédéric, électeur palatin et roi de Bohême, fut vaincu à la Montagne-Blanche (1620) et dépouillé de ses Etats ; — 2° la *période danoise* (1624-1629), pendant laquelle Christian IV, de Danemark, se mit à la tête des protestants ; — 3° la *période suédoise* (1630-1635), au cours de laquelle Gustave-Adolphe, vainqueur à Leipzig, fut tué à Lutzen ; — 4° la *période française* (1635-1648), ainsi appelée parce que Richelieu, après avoir soutenu secrètement les adversaires de la maison d'Autriche, intervint directement contre elle après la victoire des impériaux à Nordlingen.

Trente ans (*Histoire de la guerre de*), par Schiller (1793), ouvrage remarquable par de grandes qualités de narration, mais quelque peu dédaigneux de la recherche critique.

TRENTE, v. d'Autriche (Tyrol), où fut convoqué, en 1545, un célèbre concile œcuménique qui se termina en 1563; 19,000 h. (*Trentins* ou *Tridentins*).

Trente (*Histoire du concile de*), ouvrage de Fra Paolo Sarpi, très remarquable sous le triple rapport de la composition, de la critique et du style (1619).

Trente ans ou la *Vie d'un joueur*, drame de Victor Ducange (1827).

TRENTON, v. des Etats-Unis (New-Jersey); 30,000 h.

TRÉPORT (LE), v. sur la Manche (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 4,569 h. (*Tréportais*). Ch. de fer O. et N.

Trésor de la langue latine (*Thesaurus linguæ latinæ*), ouvrage de Robert Estienne, dont la première édition parut en 1531.

Trésor de la langue grecque (*Thesaurus græcæ linguæ*), admirable et immense ouvrage de lexicologie, par Henri Estienne (1572). Les frais de cette publication réduisirent l'auteur à la misère.

TRETS, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 2,595 h. Ch. de f. P.-L.-M.

Trêve de Dieu, loi religieuse promulguée en 1041 et qui défendait tout acte de violence ou d'hostilité du mercredi soir au lundi matin.

TRÈVES, v. de la Prusse Rhénane, sur la Moselle; 26,119h. (*Trévires* ou *Tévères*). Evêché; musées; ruines romaines remarquables.

TRÈVES, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 513 h.

TRÉVIÈRES, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux; 1,102 h.

TRÉVIRES, peuple gaulois de la Belgique; cap. *Trèves*.

TRÉVISANI, peintre italien, né à Capo-d'Istria (1656-1746).

TRÉVISE, v. de l'Italie (Vénétie); 28,496 h. (*Trévisains*).

TRÉVISE (*duc de*). V. MORTIER.

TRÉVOUX, ancienne cap. de la principauté de Dombes, ch.-l. d'arr. (Ain); sur la Saône; ch. de f. P.-L.-M.; à 49 kil. S.-O. de Bourg; 2,687 h. Orfèvrerie. L'arr. a 8 cant., 112 comm., 85,069 h.

Trévoux (*Journal de*), célèbre recueil critique et littéraire, créé par les jésuites à Trévoux pour combattre l'école philosophique, publié de 1701 à 1782.

TRÉZEL, général français, né à Paris; se distingua en Algérie (1780-1860).

TRÉZÈNE, v. de l'ancienne Grèce (Péloponèse).

TRIAL, chanteur français de l'Opéra-Comique, né à Avignon (1737-1795).

Trianon (*le Grand* et *le Petit*), nom de deux petits châteaux bâtis dans le parc de Versailles, le premier par Louis XIV, le second par Louis XV.

TRIAUCOURT, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc; 917 h.

TRIBALLES, peuple thrace qui habitait au S. du bas Danube, près des Daces.

TRIBONIEN, jurisconsulte, préfet du prétoire sous Justinien (475-545).

TRIBOULET, fou de Louis XII et de François Ier, né à Blois; m. en 1536.

Tribunal révolutionnaire, tribunal d'exception institué sous la Terreur pour juger de tous les attentats contre la liberté, l'unité de la République, la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat. Il fut supprimé le 31 mai 1795.

Tribunat, assemblée qui, en vertu de la Constitution de l'an VIII, avait pour fonctions de discuter les projets de loi contradictoirement avec les orateurs du gouvernement en présence du Corps législatif. Celui-ci ne pouvait que voter.

TRIBUR, bourg de la Hesse-Darmstadt où une Diète déposa Charles le Gros en 887; 1,900 h.

TRICASSES, peuple de l'ancienne Gaule; cap. *Troyes*.

Tricoche et Cacolet, vaudeville en cinq actes de Meilhac et L. Halévy (1871), pièce où se trouvent des scènes du comique le plus bouffon.

TRICOUPIS (*Sp.*), homme d'Etat et écrivain grec, né à Missolonghi; il a écrit une *Histoire de la Révolution grecque* (1788-1873).— Son fils CHARILAOS, homme politique, né à Nauplie en 1832.

TRIE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 1,554 h. Sur la Baïse.

TRIESTE, v. des Etats Autrichiens, port sur l'Adriatique; 133,019 h. (*Triestains*). Grand commerce. Son territoire forme un pays d'Autriche qui a 151,816 h.

Trimalcion (*Festin de*). V. *Satyricon*.

TRIMOUILLE (LA), ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon; 1,717 h. Ch. de f. Orl.

Trimourti, la trinité hindoue, composée de Brahma, Vichnou et Siva.

TRINCOMALY ou **TRINQUEMALE,** port de l'île de Ceylan; 20,000 h.

TRINIDAD, v. de l'île de Cuba, sur la côte S.; 15,000 h.

TRINITÉ (LA), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel; 1,218 h. Sur la Manche.

TRINITÉ (*île de la*), la plus grande des petites Antilles anglaises; 166,700 h. Ch.-l. *Port-of-Spain*.

Trinité adorée par les bienheureux (*la*), le plus vaste et le plus beau tableau d'Albert Dürer, au Belvédère (Vienne). La composition est admirable d'ordonnance, de grandeur, de majesté.

Triomphe de Bacchus et d'Ariane (*le*), tableau d'Annibal Carrache; palais Farnèse.

Triomphe de Galatée (*le*) chef-d'œuvre de Raphaël, palais de la Farnésine (Rome); — d'Annibal Carrache, galerie Farnèse (Rome); — belle peinture antique, dont paraît s'être inspiré Raphaël, musée des Etudes (Naples).

Triomphe de la Mort (*le*), tableau de Jérôme Bosch (Madrid); — de Palma le Jeune, Académie de Venise.

Triomphe de la Vérité (*le*), tableau de Poussin (Louvre); exécuté pour Richelieu en 1641.

Triomphe de l'Église chrétienne(*le*), tableau de Hubert van Eyck (Madrid).

Triomphe de l'empereur Maximilien (*le*), suite de 92 gravures sur bois, par Albert Dürer; immense composition, où le célèbre artiste a déployé une fécondité d'imagination prodigieuse.

Triomphe ou **l'Apothéose de Venise** (*le*), chef-d'œuvre de P.Véronèse, plafond de la salle du Grand-Conseil, au palais des doges, à Venise; une des pages les plus originales, les plus lumineuses du grand coloriste; — beau plafond du même palais par le Tintoret.

Triomphe de Napoléon (*le*), bas-relief de Cortot (arc de triomphe de l'Étoile).

Triomphes (*les*), espèces de visions allégoriques, écrites en tercets, pleines d'éclat et d'imagination, par Pétrarque.

TRIPIER, avocat français, né à Autun (1765-1840).

TRIPOLI, v. d'Afrique, ch.-l. de la régence du même nom; 30,000 h.

TRIPOLI (*régence de*), État de l'Afrique sept., sur la Méditerranée, dépendant de la Turquie; 4,200 myriam. carrés 1,000,000 d'h. (*Tripolitains*).Ch.-l. *Tripoli*.

TRIPOLI, v. de la Turquie d'Asie (Syrie); 20,000 h.

TRIPOLIS, v. de Grèce, 10,057 h.

TRIPOLITAINE, prov. romaine de l'Afrique ancienne.

TRIPOLITZA, v. de Grèce dans la Morée; 7,500 h.

TRIPTOLÈME, roi d'Eleusis. Il inventa la charrue, apprit de Cérès l'art de cultiver la terre et enseigna cet art aux habitants de l'Attique (*Myth.*).

Trissotin, personnage que Molière, dans les *Femmes savantes*, a voué à un éternel ridicule. C'est le type du poète bel esprit, prétentieux, faisant valoir ses petits vers dans un cercle toujours disposé à le couvrir d'applaudissements.

TRISTAN D'ACUNHA (*îles*), groupe d'îles anglaises dans l'océan Atlantique, auS.-O. du cap de Bonne-Espérance.

TRISTAN L'HERMITE, prévôt des maréchaux de France sous Charles VII et Louis XI.

Tristes (*les*), poème contenant cinquante élégies d'Ovide; l'auteur y déplore les malheurs de sa situation.

Tristram Shandy, ouvrage bizarre de Sterne, où la verve et la raison se prêtent un mutuel appui (1759-1766).

TRITON, un des dieux de la mer, fils de Neptune et d'Amphitrite. Il chevauchait, monté sur des chevaux marins.

Triumvirat, nom donné 1° à l'association politique formée par Pompée, César et Crassus pour prendre le pouvoir malgré le sénat (60 av. J.-C.); 2° à l'association formée après le meurtre de César, par Antoine, Octave et Lépide contre Brutus et Cassius (43 av. J.-C.).

Trivelin, type de la comédie italienne, à peu près le même qu'Arlequin.

TRIVULCE, nom de plusieurs seigneurs originaires de Milan, qui prirent part aux guerres de Louis XII et de François Ier en Italie. L'un d'eux * dit le grand Trivulce, né à Milan, fut maréchal de France (1448-1518).



TROADE, anc. contrée de l'Asie Mineure, arrosée par le Scamandre et le Simoïs; cap. *Troie*.

TROARN, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 710 h. Ch. de f. O.

TROCADÉRO, fort de la baie de Cadix, pris par l'armée française en 1823, Ce nom a été donné aux hauteurs de Passy sur lesquelles a été bâti le *palais du Trocadéro* (1877-1878).

TROCHU, général fr., né au Palais (Belle-Isle-en-Mer); fut, en 1870, président du Gouvernement de la Défense nationale (1815-1896).

Troglodytes, nom que l'on donne aux peuplades préhistoriques ou historiques qui vivaient ou vivent dans les cavernes.

TROGUE-POMPÉE, historien latin du temps d'Auguste.

TROIE, *Ilion* ou *Pergama*, ville de l'Asie Mineure; elle soutint contre les Grecs un siège de dix ans immortalisé par Homère. (Hab. *Troyens*.)

Trois Mousquetaires (*les*), par Alex. Dumas (1844); avec *Vingt ans après* et le *Vicomte de Bragelonne*, où d'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis tiennent le lecteur sous le charme de leurs aventures, ce roman forme une trilogie très amusante ayant pour canevas l'histoire de France sous Louis XIII et Louis XIV.

TROIS-MOUTIERS, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Loudun; 1,233 h. Ch. de fer Etat.

TROLLOPE, écriv. angl. (1815-1882).

TROMP (*Martin*), marin hollandais, gagna en 1639, sur les Espagnols, la bataille des Dunes (1597-1653). — * CORNEILLE, son fils, battit les Anglais et les Espagnols (1629-1691).



TROMSŒ, préf. ou prov. de Norvège; 54,000 h. Ch.-l. *Tromsœ*, dans l'île de même nom.

TRONCHET, défenseur de Louis XVI (1726-1806).

TRONCHIN, médecin suisse (1709-1781).

TRONCHIN, jurisconsulte suisse, né à Genève (1710-1793).

TRONDHJEM. V. DRONTHEIM.

TRONSON DU COUDRAY (*Alex.*), avocat français, né à Reims, défenseur de Marie-Antoinette (1750-1798).

Tropes (*les*), traité philosophique sur le discours, ouvrage estimé du grammairien Dumarsais (1730).

TROPHONIUS, habile architecte, constructeur du temple de Delphes. L'antre où était sa sépulture devint célèbre par ses oracles. Ceux qui consultaient Trophonius restaient mélancoliques toute leur vie, circonstance qui devint, chez les Grecs, l'origine de cette expression proverbiale: *Il a consulté l'oracle de Trophonius, il sort de l'antre de Trophonius*, appliquée aux personnes dont l'extérieur était devenu tout à coup grave et soucieux.

TROPLONG, jurisconsulte français, président du Sénat sous le second Empire, né à Saint-Gaudens (1795-1869).

TROPPAU, v. de l'empire d'Autriche; ch.-l. de la Silésie; 22,000 h.

Troubadour, poète du moyen âge. Il ne faut pas confondre les *troubadours* avec les *trouvères*. Les premiers, répandus dans le midi de la France, couraient de château en château pour y chanter leurs poèmes, consistant en sonnets, pastorales, chansons. Ils nommaient leur art *gaie science*. Les *trouvères*, poètes du nord de la France, et particulièrement de la Picardie, se livraient de préférence à la poésie épique. On leur doit les romans de chevalerie. Les troubadours parlaient la langue d'*oc*, et les trouvères la langue d'*oïl*.

TROUSSEAU, célèbre médecin fr., né à Tours (1801-1867)

TROUVILLE, petit port sur la Manche (Calvados), arr. de Pont-l'Evêque; 6,243 h. (*Trouvillois*). Ch. de f. O. Bains de mer très fréquentés.

Trouvère. V. *Troubadour*.

Trouvère (*le*) ou *il Trovatore*, célèbre opéra en quatre actes, de Verdi (1853).

TROY, v. des Etats-Unis (New-York), sur l'Hudson; 56,747 h.

Troyennes (*les*), tragédie d'Euripide; pièce faible, mais présentant quelques parties remarquables (415 av. J.-C.).

Troyennes (*les*), tragédie de Sénèque (Ier siècle).

TROYES, anc. cap. du comté de Champagne; ch.-l. du départ. de l'Aube. Sur la Seine; ch. de f. E.; à 166 kil. S.-E. de Paris; 50,300 h. (*Troyens.*) Evêché. Blé, légumes secs, vins, charcuterie renommée; bonneterie et boissellerie. Patrie de Chrestien de Troyes, Pithou, Passerat, Girardon, Mignart, Simart. En 1420 y fut signé un traité qui reconnaissait Henri V roi de France. Jeanne Darc délivra Troyes de l'étranger en 1429. L'arr. a 9 c., 121 comm., 110,986 h.

TROYON, paysagiste fr., né à Sèvres (1810-1865).

TRUCHTERSHEIM, ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne; 700 h.

TRUDAINE, administrateur fr., fondateur de l'Ecole des ponts et chaussées, né à Paris (1703-1769). — Son fils, né à Clermont-Ferrand, intendant des Finances (1733-1777).

Truffaldin, personnage de la comédie italienne, type du valet rusé et menteur. Dans l'*Etourdi* de Molière, Truffaldin est un vieillard que Mascarille berne à tout instant.

TRUN, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 1,438 h. Sur la Dives.

TRUXILLO ou **TRUJILLO**, v. et port du Pérou; 10,000 h.

TSANA, V. DEMBÉA.

TUBALCAÏN, fils de Lamech, inventa l'art de travailler le fer (*Bible*).

TUBINGUE, v. du Wurtemberg; 12,551 h. Université célèbre.

TUCHAN, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 1,473 h.

TU-DUC, empereur d'Annam (1830-88).

TUDELA, v. d'Espagne (Navarre); 8,000 h. Sur l'Ebre.

TUDOR, dynastie anglaise, qui, de 1485 à 1603, donna cinq souverains à l'Angleterre: Henri VII, Henri VIII, Edouard VI, Marie et Elisabeth.

TUFFÉ, ch-l. de c. Sarthe), arr. de Mamers; 1,630 h. Ch. de fer O.

Tugend-Bund (*lien de vertu*), association patriotique que formèrent, en 1813, les étudiants de l'Allemagne pour l'expulsion des Français.

Tuileries (*palais et jardin des*), ancienne résidence des souverains de la France, à Paris. Commencé en 1564 par Philibert Delorme, le palais fut successivement continué, modifié et augmenté par Jean Bullant, Androuet du Cerceau, Louis Levau et Fontaine. Longtemps abandonnées par la monarchie, qui leur préférait Versailles, les Tuileries furent depuis la Révolution le siège du pouvoir exécutif et depuis l'Empire la résidence des souverains. Elles ont été incendiées en 1871. — Jardin dessiné par Le Nôtre en 1665; promenade fréquentée.

TULLE, ch.-l. du départ. de la Corrèze. Sur la Corrèze; ch. de fer Orl.; à 480 kil. S.-S.-O. de Paris; 18,964 h. (*Tullistes*). Evêché. Chevaux, huile de noix, toiles, fer; manufacture nationale d'armes à feu. Patrie de Baluze. L'arr. a 12 cant., 118 comm., 141,062 h.

TULLIE, fille de Servius Tullius et femme de Tarquin.

TULLINS, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin; 4,701 h. Ch. de f. P.-L.-M.

TULLUS HOSTILIUS, troisième roi de Rome, que la tradition fait régner de 670 à 639 av. J.-C. Il soumit les Albins et les Sabins.

TUNIS (*ice*), v. d'Afrique; 150,000 h. (*Tunisiens*). Cap. de la régence du même nom. Port sur la Méditerranée.

TUNISIE ou **RÉGENCE DE TUNIS**, Etat de l'Afrique septentrionale, sur la

Méditerranée ; 116,000 k. car.; 1,500,000 h. (*Tunisiens**). Cap. *Tunis.* Protectorat français. V. *carte d'Algérie*,



TURBIGO, bourg d'Italie, prov. de Milan; victoire des Français sur les Autrichiens (3 juin 1859).

Turcaret, comédie de Le Sage, en 1709. C'est la mise en scène d'un ancien laquais qui, sans esprit, sans éducation et surtout sans probité, est parvenu, à force d'usure et de rapines, à figurer parmi les plus riches traitants. Il a pour valet Frontin, autre fripon qui le vole lui-même. Le dialogue est rempli de verve, de naturel et de gaieté. Dans l'application, le nom de Turcaret désigne le financier enrichi, dont l'esprit et l'éducation ne sont pas à la hauteur de sa fortune.

TURCOMANS, peuple ouralo-altaïque, de la famille turque ou tatare, qui vit à l'état nomade ou sédentaire dans l'Asie antérieure, notamment dans le Turkestan occidental, la Perse, la Transcaucasie russe et l'Asie Mineure. Les *Turcs Ottomans* sont le rameau le plus civilisé de ce groupe ethnologique.

***TURENNE** (*Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de*), maréchal de France, né à Sedan. Avec Condé, il remporta les victoires de Fribourg (1644), de Nordlingen (1645), et en 1647 il gagna la bataille de Sommershausen, qui servit beaucoup à la conclusion de la paix de Westphalie. Pendant la Fronde, il fut d'abord avec les Frondeurs contre Mazarin, mais il se rallia à la cour et battit Condé au faubourg Saint-Antoine (1652). Ses succès en 1658, notamment la bataille des Dunes, amenèrent le traité des Pyrénées (1659). Il commanda l'armée française pendant la guerre de Dévolution (1667) et pendant la guerre de Hollande (1672). Il s'illustra par sa belle défense de l'Alsace (1674), et il allait vaincre Montecuculli lorsqu'il fut tué par un boulet à Salzbach (1611-1675).



Son oraison funèbre, par Fléchier, est un monument de l'éloquence française.

* **TURGOT** (*Anne-Robert-Jacques*), baron de l'Aulne, célèbre économiste français, né à Paris. Intendant de la généralité de Limoges, puis ministre des Finances sous Louis XVI, il se préoccupa de grandes réformes, mais il ne put triompher de la routine et du mauvais vouloir des classes privilégiées. Louis XVI le renvoya (1727-1781).



TURIN, v. d'Italie, ancienne cap. du royaume, aujourd'hui ch.-l. de prov., sur le Pô ; 252,800 h. (*Turinois*). Archevêché ; université, riches bibliothèques, musées, beaux édifices.

TURKESTAN ou **TARTARIE INDÉPENDANTE,** région de l'Asie, entre la Sibérie, l'Afghanistan, la mer Caspienne et la mer d'Aral ; 9,000,000 d'h. Cette région, appelée aussi *Touran*, est aujourd'hui sous la domination ou sous la souveraineté de la Russie.

TURKESTAN CHINOIS ou **PETITE-BOUKHARIE,** ou **KACHGARIE,** prov. de l'empire chinois, qui fut indépendante pendant quelques années, sous un prince ouzbek ; 500,000 h.

Turlupin, nom adopté pour la farce par un acteur du XVIe siècle et qui se dit, par mépris, de celui qui fait des allusions froides et basses, de mauvais jeux de mots :

> Toutefois, à la cour, les « turlupins » restèrent,
> Insipides plaisants, bouffons infortunés,
> D'un jeu de mots grossier partisans surannés.

Turlupins, hérétiques du XIVe siècle qui allaient nus et se livraient à toutes sortes d'excès. Grégoire XI les excommunia en 1373 et Charles V les fit poursuivre.

TURNÈBE, savant philologue français, né aux Andelys (1512-1565).

TURNER (*Sharon*), historien anglais, né à Londres (1768-1847).

TURNHOUT, v. de Belgique, prov. d'Anvers ; 17,000 h.

TURNUS, roi légendaire des Rutules, tué par Enée.

TURONS, peuple gaulois établi sur les bords de la Loire (Tours).

TURPIN, archevêque de Reims, mort vers l'an 800 ; il est célèbre dans les anciens romans de chevalerie et passe pour avoir composé une chronique latine sur la vie de Charlemagne et de Roland.

TURQUIE ou **EMPIRE OTTOMAN.** GÉOGRAPHIE. V. *la carte*.

Les Turcs, dont la domination s'établit en Asie sur les ruines du gouvernement des Abbassides, pénétrèrent en Europe au XIVe siècle et y fondèrent au XVe un puissant Etat sur les ruines de l'empire byzantin. Cette œuvre de conquête progressive, commencée par Mourad Ier, Bavezid Ier, Mahomet Ier et Mourad II, reçut son couronnement de Mahomet II, qui prit Constantinople en 1453. Cinquante ans plus tard, l'Etat ottoman exerçait son autorité sur la péninsule balkanique, l'Asie occidentale, l'Egypte, et atteignait son apogée sous Soliman Ier.



L'indépendance de la Grèce fut reconnue en 1829, grâce à l'intervention de l'Europe. Lors de la guerre de Crimée,

TURQUIE ET PENINSULE DES BALKANS

------ *Limites d'États*

La *Turquie* ou *empire ottoman* est un vaste Etat qui s'étend en Europe, en Asie et en Afrique et est composé de la Turquie d'Europe, de la Turquie d'Asie, de la régence de Tripoli et de principautés tributaires (Egypte, Bulgarie, Samos); 33,600,000 h. (*Turcs*); cap. *Constantinople*. La Turquie est gouvernée sous le régime absolu par le sultan ou padischah. Le plus haut fonctionnaire est le grand vizir, premier ministre, et le chef de la religion est le cheik-ul-islam. Le sultan porte le titre de *Commandeur des Croyants*.

La *presqu'île des Balkans*, qui comprend la Roumanie, la Serbie, la Bosnie et l'Herzégovine, le Monténégro, la Bulgarie, la Turquie et la Grèce, est bornée: au nord, par les monts Balkans et les Alpes Illyriennes; à l'est, par la mer Noire, la mer de Marmara et l'Archipel; au sud, par la Méditerranée: à l'ouest, par la mer Ionienne et la mer Adriatique. La péninsule des Balkans est un pays montagneux; ses côtes, très accidentées, sont généralement basses, surtout en Grèce, où elles sont marécageuses et malsaines. Les principaux cours d'eau sont le Danube, la Save, la Dorava, la Maritza, le Vardar, l'Aspropotamos, le Drin. On trouve dans la presqu'île: le fer, la houille, du sel, des eaux minérales. Les productions végétales sont riches et très variées.

le sultan fut soutenu contre la Russie par la France, l'Angleterre et la Sardaigne. La guerre russo-turque de 1877-1878 se termina par le traité de Berlin.

TURRIERS, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Sisteron ; 481 h.

Tusculanes (*les*), traité philosophique de Cicéron.

TUSCULUM (*ome*), v. de l'ancienne Italie, où Cicéron écrivit ses *Tusculanes.*

TUYEN-QUAN, v. du Tonkin où une faible garnison française soutint victorieusement, contre une armée chinoise, un siège de plus de trois mois (1884-1885).

TWEED, petite rivière qui sépare l'Angleterre de l'Ecosse ; 160 kil.

TWER ou **TVER**, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. de gouvernement ; 39,101 h. Le gouvernement de Twer a 1,618,000 h.

TYCHO-BRAHE (*ko*), astronome danois, créateur d'un système astronomique différent de ceux de Ptolémée et de Copernic (1546-1601).

TYCHSEN, orientaliste allemand, né à Tondern (Slesvig), a été le véritable fondateur de la paléographie arabe (1734-1815).

TYNDALL (*John*), physicien anglais, né en Irlande en 1820.

TYNDARE, roi de Sparte, époux de Léda et père de Castor, Pollux, Hélène et Clytemnestre. (*Myth.*).

TYNE (*la*), petit fleuve d'Angleterre, arrose Newcastle et se jette dans la mer du Nord ; 60 kil.

TYNEMOUTH, v. d'Angleterre et port sur la Tyne ; 44,118 h.

TYPHÉE, chef des géants qui escaladèrent le ciel ; il fut foudroyé par Jupiter (*Myth.*).

TYPHON, dans l'Egypte ancienne, dieu du mal, des ténèbres, de la stérilité.

TYR, v. de l'ancienne Phénicie, jadis célèbre par son commerce, son industrie de la pourpre. (Hab. *Tyriens.*)

TYROL, pays au N. de la Lombardie, compris dans les Etats autrichiens ; 812,800 h. (*Tyroliens*). Cap. *Inspruck.*

TYRONE, comté d'Irlande, province d'Ulster ; 1,743,075 h. Ch.-l. *Omagh.*

TYRRHÉNIENNE (*mer*), située entre l'Italie, la Corse, la Sardaigne et la Sicile.

TYRTÉE, poète athénien ; ranima par ses chants le courage des Spartiates dans la deuxième guerre de Messénie.

TZARITZIN, v. de Russie, sur le Volga ; 31,216 h.

TZARSKOË-SELO, v. de Russie (gouv. de Saint-Pétersbourg) ; 10,000 h. Palais impérial.

TZETZÈS, poète et grammairien grec, né à Constantinople (1120-1183).

U

UBALDINI (*Roger d'*) archevêque de Pise en 1276, fit enfermer Ugolin et ses fils dans une tour où il les laissa mourir de faim (XIIIe siècle).

UBICINI, publiciste fr., né à Issoudun (1818-1884).

UCALEGON, un des habitants de la ville de Troie, dont parle Virgile dans le IIe chant de son *Enéide*. V. JAM PROXIMUS ARDET UCALEGON aux *Locutions latines.*

UCHARD (*Mario*), auteur dramatique et romancier fr., né à Paris (1824-1893).

UDINE, v. d'Italie (Vénétie), ancienne cap. du Frioul ; 32,000 h.

UGINES, ch.-l. de c. (Savoie), arr. d'Albertville ; 2,189 h.

UGOLIN, tyran de Pise, du parti gibelin. Ses ennemis le jetèrent dans une tour avec ses enfants pour les y laisser mourir de faim (1288). Cette circonstance a fourni à Dante un des épisodes les plus terribles de sa *Divine comédie*, la *Tour de la Faim.* Dante représente Ugolin rongeant le crâne de son bourreau. On fait allusion au supplice d'Ugolin, réduit par la faim à dévorer ses enfants.

Ugolin et ses enfants, tableau de Reynolds (Londres) ; — groupe en bronze de Carpeaux, jardin des Tuileries.

UHLAND, un des poètes les plus populaires de l'Allemagne, né à Tubingue (1787-1862).

UHRICH, général fr., né à Phalsbourg (1802-1886).

UJFALVY, orientaliste fr., d'origine hongroise, né en 1842.

UKRAINE (*frontière, marche*), vaste contrée de la Russie d'Europe, embrassant les gouvernements de Kief, Pultawa, Tchernigov et Kharkof, arrosée par le Dnieper ; immenses pâturages, élève de grands troupeaux. (Hab. *Ukraniens.*)

ULÉABORG, v. de Russie (Finlande), ch.-l. de province ; 11,362 h. La prov. a 226,198 h.

ULLOA, fl. de l'Amérique centrale (Honduras), tributaire du golfe de Honduras ; 260 kil.

ULLOA (*Ant. de*), voyageur espagnol, né à Séville (1716-1795).

ULM, v. forte du Wurtemberg, sur le Danube, 33,610 h. L'armée autrichienne y capitula en 1805.

ULPHILAS, évêque goth au IVe siècle, auteur de divers écrits, célèbre surtout par une traduction de la Bible.

ULPIEN, jurisconsulte romain, conseiller d'Alexandre Sévère, m. en 228.

ULRIQUE-ÉLÉONORE, reine de Suède, fille de Charles XI, succéda à son frère Charles XII (1719-1741).

ULSTER, la plus septentrionale des quatre grandes provinces de l'Irlande. Elle compte 9 comtés et 1,743,075 h.

* **ULYSSE**, personnage grec, roi d'Ithaque, fils de Laërte, père de Télémaque et époux de Pénélope, l'un des principaux héros du siège de Troie, où il se signala surtout par sa prudence et sa ruse, qui sont restées proverbiales. Voici, par ordre chronologique, les principaux épisodes de sa vie, qui font aujourd'hui partie du domaine littéraire : 1° la ruse qu'employa Ulysse pour découvrir Achille à la cour du roi Lycomède et l'amener au siège de Troie; 2° sa dispute avec Ajax pour la possession des armes d'Achille; 3° son séjour dans l'antre de Polyphème, à qui il creva son œil unique, et à la fureur duquel il échappa en prenant le nom de *Personne;* 4° compagnons d'Ulysse changés en pourceaux, par Circé; 5° la manière dont il échappa aux enchantements des sirènes en se faisant attacher au mât du vaisseau et en remplissant de cire les oreilles de ses compagnons; 6° l'accueil hospitalier qu'il reçut à la cour d'Alcinoüs, roi des Phéaciens; 7° l'image d'Ithaque fuyant constamment devant lui; 8° la façon touchante dont il fut reconnu par son chien, qui ne l'avait pas vu depuis vingt ans, et par son fidèle Eumée; 9° la vigueur avec laquelle il banda son arc qu'aucun des prétendants n'avaient pu tendre. V. SCYROS.



UMÉA, fl. de Suède, sortant des monts Kiœlen et se jetant dans le golfe de Bothnie; 450 kil.

UMÉRAPURA, ancienne cap. de l'empire birman, sur l'Iraouaddy.

Unigenitus (*bulle*), bulle par laquelle le pape Clément XI condamna le jansénisme en 1713.

UNION (*L'*), autre nom des Etats-Unis.

UNION (*îles*), îles de l'Océanie (Polynésie); à l'Angleterre.

Union (*édit d'*), acte par lequel le roi Henri III se déclara chef de la Ligue.

Union (*arrêt d'*), arrêt par lequel le parlement de Paris s'associa aux autres cours souveraines en 1648 pour travailler à la suppression de la paulette.

Union (*acte d'*), acte par lequel le Parlement anglais supprima le Parlement de Dublin et plaça l'Irlande sous la domination anglaise (1801).

Université. Le corps célèbre connu sous le nom d'*Université de Paris*, et institué par Philippe-Auguste (1200), posséda, dès l'origine, de grands privilèges : l'Université avait seule le droit d'enseigner et avait sa juridiction particulière. Plusieurs fois elle prit part aux affaires publiques. Elle défendit les libertés gallicanes et eut de longues luttes à soutenir contre certains ordres religieux. Supprimée en 1790, elle fut réorganisée en 1808 par Napoléon, qui lui donna pour chef un grand maître. Aujourd'hui, l'Université est subdivisée en seize académies, administrées par 16 recteurs. Son chef suprême est le ministre de l'Instruction publique.

UNNA, riv. de la Bosnie qu'elle sépare de la Croatie; se jette dans la Save (riv. dr.); 220 kil.

UNST, la plus septentrionale des îles Shetland.

UNTERWALDEN, canton suisse, un des trois cantons qni furent le berceau de la liberté helvétique; divisé en deux républiques : l'*Obwalden*, 15,114 h.; ch.-l. *Sarnen*, et le *Nidwalden*, 12.045 h.; ch.-l. *Stanz*. (Hab. *Unterwaldiens*.)

UPSAL, v. de Suède; 20,300 h. Siège de l'archevêque primat du royaume; université célèbre.

UR, v. de Chaldée, d'où partirent les Hébreux sous la direction d'Abraham (*Bib.*)

* **URANIE**, Muse de l'astronomie représentée avec un compas et un globe.



URANUS (*le Ciel*), père de Saturne.

URBAIN Ier (*St*), pape de 222 à 230. Fête le 25 mai; — URBAIN II, pape de 1088 à 1099, né à Châtillon-sur-Marne, promoteur de la première Croisade; — URBAIN III, pape de 1185 à 1187; — URBAIN IV, pape de 1261 à 1264; — URBAIN V, pape de 1362 à 1370, né au chât. de Grizac, com. du Pont-de-Monvert (Lozère); URBAIN VI, pape de 1378 à 1389; — URBAIN VII, pape en 1590; — URBAIN VIII, pape de 1623 à 1644.

URBIN, v. d'Italie, prov. de Pesaro Urbino; 16,400 h. Patrie de Raphaël.

URFÉ (*Honoré d'*), romancier français, né à Marseille, aut. de l'*Astrée* (1568-1625).

URGEL ou la **SEU-D'URGEL**, v. forte et épiscopale d'Espagne (Catalogne); 6,000 h. L'évêque d'Urgel partage avec le gouvernement français le protectorat de la République d'Andorre.

URI, un des cantons suisses; 23,695 h. (*Uraniens*). Ch.-l. *Altorf*.

URIAGE ou **SAINT-MARTIN-D'URIAGE**, bourg de l'Isère, près de Grenoble; 2,200 h. Eaux sulfureuses.

URIE, mari de Bethsabée (*Bible*).

URQUIJO, homme d'Etat espagnol, né à Bilbao (1768-1817).

URSINS (*princesse des*), femme célèbre, qui joua un grand rôle à la cour de Philippe V, roi d'Espagne (1641-1722).

URSULE (Ste), martyre à Cologne (452).

Ursule (*l'Embarquement de sainte*), tableau de Cl. Lorrain (National Gallery).

URUGUAY, riv. de l'Amérique du Sud, qui sépare le Brésil de la République Argentine et cet Etat de l'Uruguay et se jette dans l'estuaire (riv. g.) du rio de la Plata cours, 1,300 kil.

URUGUAY ou *République orientale*, république de l'Amérique du Sud ; 169,822 k. car. ; 559,700 h. Cap. *Montevideo*.

USBEKS, tribus turcomanes du Turkestan et de la Sibérie.

USHER, savant prélat anglican, né à Dublin (1580-1656).

USSEL, ch.-l. d'arr. (Corrèze) ; ch. de fer Orl.; à 61 kil. N.-E. de Tulle ; 4,832 h. Laine, légumes, fer, cuirs, sabots. L'arr. a 7 cant., 71 comm., 67,021 h.

USTARITS, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne ; 2,514 h. Sur la Nive.

USTICA, île de la Méditerranée, à l'O. des îles Lipari ; 3,000 h.

UTAH, territoire des Etats-Unis, peuplé en partie par les Mormons ; 230,000 h. Cap. *Salt-Lake-City*.

UTELLE, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice ; 2,360 h.

UTICA, v. des Etats-Unis (New-York) ; 36,000 h.

UTIQUE, ancienne v. d'Afrique. C'est dans cette ville que se tua Caton d'*Utique*.

Utopie, ouvrage de Thomas Morus ; c'est un tableau du meilleur gouvernement possible, qui rappelle par ses idées singulières la *République* de Platon (1516).

UTRECHT, v. de Hollande, ch.-l. de la prov. d'Utrecht ; 77,431 h. La prov. a 209,332 h. Université ; fabriques de velours longtemps célèbres. La France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande conclurent, en 1713, à Utrecht, un traité devenu célèbre, qui mit fin à la guerre de la succession d'Espagne.

UTRERA, v. d'Espagne, prov. de Séville ; 14,000 h.

UVALDI, chaîne de montagnes de Russie.

UXELLODUNUM, anc. v. de la Gaule (pays des Cadurques), auj. *Luzech* ou le *Puy-d'Issolu;* prise par César (50 av. J.-C.).

UZEL, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac ; 1,352 h. ch. de f. O.

UZERCHE, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle, 4,351 h. Sur la Vézère.

UZÈS, ch.-l. d'arr. (Gard) ; sur l'Alzon ; ch. de f. P.-L.-M.; à 25 kil. N. de Nîmes ; 4,989 h. (*Uzèques*). Ancien évêché. Blé, vins, huile d'olive. L'arr. a 8 cant., 99 comm., 72,657 h.

V

VABRE, ch.-de c. (Tarn), arr. de Castres ; 2,536 h.

VACCARO, peintre italien, né à Naples (1598-1670).

VACCÉENS, anc. peuple de l'Ibérie (Tarraconaise).

Vache qui se mire (*la*), chef-d'œuvre de P. Potter (La Haye) ; peinture d'une vérité extraordinaire et d'une merveilleuse délicatesse d'exécution (1648).

Vache (*la*), autre chef-d'œuvre de P. Potter, à l'Ermitage (Saint-Pétersbourg) ; détails charmants ; bel effet de soleil.

VACQUERIE (*Auguste*), littérateur et auteur dramatique fr., né à Villequier [Seine-inf.] (1819-1895).

VADÉ, poète français, né à Ham, créateur du genre *poissard* (1719-1757).

VADICASSES ou **VIDUCASSES,** peuple de la Gaule ; auj. *Valois*.

VADIMON (*lac*), auj. lac de *Bassano* (Toscane). Victoire des Romains sur les Etrusques (310 av. J.-C.) et sur les Gaulois Senons (283)

Vadius, personnage des *Femmes savantes*, type du pédant bourré de grec et de latin, que Philaminte, Bélise et Armande embrassent *pour l'amour du grec*, mots auxquels les écrivains font de fréquentes allusions. V. *Trissotin*.

VADUTZ, v. d'Autriche (principauté de Lichtenstein) ; 9,124 h.

VAÏGATZ (*île de*), île russe de l'océan Glacial arctique, et *détroit* du même nom qui la sépare du continent.

VAILLANT (*J.-F.*), numismate français, né à Beauvais (1632-1706).

VAILLANT (*Sébastien*), botaniste français, né à Vigny [Seine-et-Oise] (1669-1722).

VAILLANT, maréchal de France, né à Dijon (1790-1872).

VAILLY, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons ; 1,585 h. Sur l'Aisne.

VAILLY-SUR-SAULDRE, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre ; 1,158 h.

VAISON, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Orange ; 2,837 h.

VAISSETTE (*dom*), savant bénédictin français, né à Gaillac (1685-1756).

VALACHIE, une des principautés danubiennes ; forme avec la Moldavie l'Etat indépendant de Roumanie ; cap. de la Valachie et de la Roumanie, *Bukarest*. (Hab. *Valaques*.)

VALAIS, un des cantons suisses ; 101,131 h. (*Valaisans* ou *Valaisiens*). Ch.-l. *Sion*.

VALAZÉ, conventionnel girondin, né à Alençon (1751-1793).

VALBONNAIS, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 1,204 h.

VALCARÈS (*étang de*), situé dans l'île de la Camargue et communiquant avec la Méditerranée par de petits canaux.

VALDAÏ, monts de Russie; plateau qui n'excède pas 300 m. de hauteur, mais qui se trouve dans la ligne de partage de l'Europe en deux versants. *Lac* du même nom, dans le gouv. de Novgorod.

Val-de-Grâce, célèbre monument de Paris, situé rue Saint-Jacques et construit de 1645 à 1665, par ordre d'Anne d'Autriche, sous la direction de François Mansart et Lemercier. Il est aujourd'hui transformé en hôpital militaire, et la statue de Larrey en orne la cour principale. Un dôme majestueux surmonte l'église.

VAL-DE-PENAS, v. d'Espagne (N.-Castille); 13,600 h. Vignobles renommés.

VALDERIÈS, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi ; 934 h.

VALDIEU (*col de*), dans la trouée de Belfort, entre le Jura et les Vosges.

VALDIVIA (*Pierre de*), un des compagnons de Pizarre, acheva la conquête du Chili (1510-1560).

VALDIVIA(*la*),fl.du Chili (Araucanie); 200 kil.

VALDIVIA v. du Chili ; 6,000 h. Port.

VALDO (*Petrus*), nom latin de Pierre de Vaux, hérésiarque du XIIe siècle et chef des vaudois.

VALÉE, maréchal de France, né à Brienne-le-Château (Aube). En 1837, il enleva d'assaut Constantine (1773-1846).

VALENÇAY, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux ; 3,621 h. Château bâti par Philibert Delorme.

VALENCE, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom ; 144,848 h.Près l'embouchure du Guadalaviar. Archevêché, université. La prov. a 708,500 h.

VALENCE, ch.-l. du départ. de la Drôme. Sur le Rhône ; ch. de f. P.-L.-M.; à 618 kil. S.-E. de Paris; 25,283 h. (*Valentinois*). Evêché, école d'artillerie. Soies, vins, pâtes alimentaires, papeterie, cartoucherie. Patrie du général Championnet et d'Emile Augier. L'arr. a 10 cant., 119 comm., 159,874 h.

VALENCE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom ; 1,545 h. Sur la Baïse.

VALENCE-D'AGEN, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Moissac; 3,404 h. Ch. de fer M.

VALENCE-EN-ALBIGEOIS, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 1,557 h.

VALENCIA-NUEVA, v. du Venezuela; 36,000 h.

VALENCIENNES, ch.-l. d'arr. (Nord); sur l'Escaut ; ch. de fer N.; à 51 kil. S.-E. de Lille ; 28,700 h. (*Valenciennois*). Commerce de batistes et de sucre, manufactures de tissus, fabr. de chicorée; bassin houiller. Patrie de Froissart, des peintres Watteau, Abel de Pujol. L'arr. a 8 cant., 82 comm., 214,093 h.

VALENS, empereur romain de 364 à 378, vaincu par les Goths à Andrinople.

VALENSOLE, ch.-l, de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne ; 2,807 h.

VALENTIA, petite île et bourg de l'O. de l'Irlande. Tête de ligne de trois câbles transatlantiques.

VALENTIN, pape en 827.

VALENTIN, hérésiarque du IIe siècle, né en Egypte, chef d'une secte de gnostiques.

VALENTIN (*Basile*), célèbre alchimiste du XVe siècle.

VALENTIN, peintre fr., né à Coulommiers (1591-1684).

VALENTIN (*Edmond*), homme politique fr., né à Strasbourg; il se distingua en 1870-71 par sa bravoure (1823-1879).

VALENTINE de Milan, femme de Louis d'Orléans, frère de Charles VI (1370-1408).

VALENTINIEN Ier, empereur romain de 364 à 375 ; — VALENTINIEN II, empereur romain (375-392). — VALENTINIEN III, empereur romain d'Occident de 424 à 455.

VALENTINOIS, ancien pays de France, ch.-l. *Valence*; aujourd'hui compris dans dans le dép. de la Drôme.

Valère, valet et confident dans la comédie française, au XVIIe et au XVIIIe s.

VALÈRE-MAXIME, historien latin du temps de Tibère.

VALÉRIEN, empereur romain de 252 à 260.

VALÉRIEN (*mont*), la plus haute colline des environs de Paris; fort d'une grande importance stratégique.

VALERIUS FLACCUS, poëte latin, auteur des *Argonautiques* (Ier siècle).

VALERIUS PUBLICOLA, l'un des fondateurs de la république romaine, collègue de Brutus en 509 av. J.-C.

VALETTE (LA) ou **CITÉ-VALETTE**, cap. de l'île de Malte, sur la côte E.; 60,000 h.

VALETTE, jurisconsulte fr., né à Salins (1805-1878).

VALGORGE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière ; 1,166 h.

VALLA (*Laurent*), philologue, historiographe du roi d'Espagne, né à Rome (1406-1457).

VALLADOLID, v. d'Espagne, ch.-l. de prov.; 51,021 h. Archevêché, université, magnifique cathédrale. La prov. de Valladolid a 259,840 h.

VALLADOLID ou **MORELLA**, v. du Mexique ; 24,000 h.

VALLE-D'ALESANI, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 731 h.

Vallée de la Toucques (*la*), tableau de Troyon (1855).

Vallée d'Optevoz (*la*), tableau de Daubigny (palais de Compiègne).

VALLERAUGUE, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan ; 2,799 h. Sur l'Hérault.

VALLÈS (*Jules*), publiciste socialiste, né au Puy (1833-1885).

VALLET, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 4,901 h.

VALLIÈRE (*Jean-Florent de*), savant officier du génie, né à Paris (1667-1759); — JOSEPH-FLORENT, fils du précédent, officier du génie qui, comme son père, introduisit dans son arme des perfectionnements importants (1717-1776).

Vallombreuse, célèbre abbaye de bénédictins, située en Toscane.

VALLON, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 2,547 h.

VALMÎKI, poète hindou d'une époque incertaine, auteur de *Râmâyana*.

VALMONT, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot; 859 h.

VALMONT DE BOMARE, naturaliste français, né à Rouen (1731-1807).

VALMY, village du dép. de la Marne, près de Sainte-Menehould, où Dumouriez et Kellermann vainquirent les Prussiens en 1792; 358 h.

Valmy (*Bataille de*), tableau d'Horace Vernet (1831).

VALOGNES, ch.-l. d'arr. (Manche); ch. de fer O.; à 58 kil. N.-O. de Saint-Lô; 5,791 h. (*Valognais*). Beurre, volailles, bestiaux et dentelles. Patrie de Dacier et de Vicq d'Azyr. L'arr. a 7 cant., 117 comm., 73,655 h.

VALOIS, pays de l'ancienne France; ch.-l. *Crépy;* aujourd'hui compris dans les dép. de l'Aisne et de l'Oise.

VALOIS, famille issue des Capétiens qui monta sur le trône de France en 1328 dans la personne de Philippe VI. On divise cette famille en *Valois directs*, qui commencèrent avec Philippe VI et finirent avec Charles VIII; en *Valois-Orléans*, représentés par Louis XII; en *Valois-Angoulême*, qui commencent avec François Ier pour finir avec Henri III.

VALPARAISO, v. du Chili; sur le grand Océan; 105,000 h. Port de commerce.

VALRÉAS, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Orange; 5,032 h. Patrie du cardinal Maury.

VALROMEY, ancien petit pays de France (dép. de l'Ain).

VALS-les-Bains, v. de l'Ardèche, cant. d'Aubenas, arr. de Privas; 3,684 h. Sur la Volane, affl. g. de l'Ardèche. Eaux minérales.

VALSALVA, anatomiste italien (1666-1723).

VALTELINE, petit pays de l'Italie septentrionale, entre le lac de Côme et l'Adda. (Hab. *Valtelins*.) Ch.-l. *Sondrio*.

VAN, v. de la Turquie d'Asie (Arménie), sur le *lac Van;* 30,000 h.

VANCOUVER, navigateur anglais; il doubla le cap Horn (1757-1798).

VANCOUVER (*île*). V. QUADRA.

VANDALES, ancien peuple germanique, en partie slave, entre l'Oder et la Vistule, envahit successivement la Gaule, l'Espagne et l'Afrique (ve et vie siècle).

VANDAMME, général français, né à Cassel (1770-1830).

VAN DEN VELDE (*dène*), nom de trois peintres hollandais du XVIIe siècle.

VANGEROW, jurisconsulte allemand (1808-1870).

VANIÈRE (*le Père*), jésuite français et poète latin (1664-1739).

VANIKORO, île de la Polynésie, au N. des Nlles-Hébrides. C'est là que périt La Pérouse avec son équipage (1788).

VANINI, célèbre philosophe italien, brûlé à Toulouse (1585-1619).

* **VANLOO** (*Jean-Bapt.*), célèbre peintre français, né à Aix (Bouches-du-Rhône); son coloris est remarquable (1684-1745); — CARLE, frère du précédent, peintre distingué, né à Nice; il brillait par le coloris et la facilité de la composition (1705-1765).



VANNE (*la*), riv. de France, a sa source dans le dép. de l'Aube, se jette dans l'Yonne (riv. dr.) à Sens; ses eaux canalisées servent depuis 1874 à l'alimentation de Paris.

VANNES, ch.-l. du dép. du Morbihan. Près de l'Océan; ch. de f. O. et Orl.; à 499 kil. O. de Paris; 21,504 h. (*Vannetais*). Evêché, école d'hydrographie et école d'artillerie. Navigation et cabotage. Grains, beurre, bestiaux, dentelle. L'arr. a 11 cant., 82 comm., 144,747 h.

VANS (LES), ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 2,513 h.

VANVES, ch.-l. de c. du dép. de la Seine, arr. de Sceaux; 8,741 h. Ch. de fer O.

VAOUR, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac; 569 h.

VAR (*le*), fl. torrentueux de France, prend sa source dans les Alpes-Maritimes, arrose Puget-Théniers, et se jette dans la Méditerranée; 135 kil.

VAR (*départ. du*), départ. formé de portions de la basse Provence; préf. *Draguignan;* s.-préf. *Brignoles*, *Toulon;* 3 arr., 28 cant., 145 comm.; 288,336 h. 15e corps d'armée; cour d'appel d'Aix; évêché à Fréjus. Ce dép. ne devrait plus garder le nom de Var, ce torrent arrosant l'arr. de Grasse, qui a été réuni au territoire du dép. des Alpes-Maritimes (1860).

VARADES, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. d'Ancenis; 3,205 h. Sur la Loire; ch. de f. Orl.

VARDAR (*le*), fl. de la Turquie, arrose la Roumélie, et se jette dans le golfe de Salonique; 300 kil.

VARENNES-EN-ARGONNE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun; 1,366 h. C'est dans ce bourg que Louis XVI fut arrêté le 22 juin 1791, au moment où il fuyait à l'étranger.

VARENNES, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres; 972 h.

VARENNES-SUR-ALLIER, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Lapalisse; 2,850 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VARÈSE, v. d'Italie, prov. de Côme, sur le lac de Varèse; 12,000 h.

VARILHES, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Pamiers; 1,628 h. Sur l'Ariège; ch. de fer M.

VARILLAS, historien français, né à Guéret (1624-1696).

VARNA, v. de Bulgarie, sur la mer Noire; 25,256 h.

VARRON, consul romain du IIIe s., collègue de Paul-Emile. Il livra et perdit la bataille de Cannes contre Annibal en 216 av. J.-C.

VARRON, poète latin, né à Narbonne (82-37 av. J.-C.).

VARSOVIE, ancienne cap. de la Pologne. Sur la Vistule; cap. du gouv. de Varsovie; 505,000 h. Le nom de *Varsovie* est entré dans une phrase devenue proverbiale, échappée au général Sébastiani, ministre des Affaires étrangères, alors que de vives interpellations l'obligeaient à éclairer la Chambre sur l'état des affaires entre la Russie et la Pologne. A la même heure, l'armée russe occupait Varsovie et l'insurrection était noyée dans des flots de sang.« L'ordre règne à Varsovie, » dit le ministre; l'ordre régnait, en effet, dans cette malheureuse capitale, mais c'étaient l'ordre et le silence qui règnent parmi les tombeaux. Le gouv. de Varsovie a 1,343,000 h.

VARUS, général de l'empereur Auguste, attiré par Arminius, chef des Germains, dans une embuscade où il périt avec trois légions, l'an 9 av. J.-C. Les Romains n'avaient pas éprouvé un pareil revers depuis la défaite de Crassus par les Parthes. La nouvelle de ce désastre affligea si profondément Auguste, qu'on l'entendait s'écrier pendant de longues insomnies : « Varus, Varus, rends-moi mes légions! »

VARZY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy; 2,668 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VASARI, peintre et érudit italien, né à Arezzo, auteur du recueil intitulé : *Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes* (1512-1574).

VASCONS, peuple de l'anc. Tarraconaise (Espagne), qui s'établit au VIIe s. au N. des Pyrénées. Ce nom est le même que celui de Gascons ou de Basques. Un savant naturaliste (Quatrefages) attribue aux Basques une origine mongolique, une parenté japonaise.

VASSY, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire; 2,365 h.

VASSY ou mieux **WASSY,** ch.-l. d'arr. (Haute-Marne); sur le Blain; ch. de f. E.; à 60 kil N.-O. de Chaumont; 3,986 h. Forges et hauts fourneaux. En 1562, le massacre d'une soixantaine de protestants de cette ville par les gens du duc de Guise devint le signal des guerres de religion. L'arr. a 8 cant., 145 comm., 74,959 h.

Vasthi, personnage d'*Esther*, de Racine. Son orgueil et ses manières hautaines la font répudier par son époux Assuérus, roi de Perse.

VATAN, ch.-l. de c. (Indre), arr. d'Issoudun; 2,684 h.

VATEL, maître d'hôtel du grand Condé, dont la mort tragique a été immortalisée par Mme de Sévigné. Voyant que la marée allait manquer à un souper splendide que le vainqueur de Rocroi offrait à Louis XIV dans sa magnifique résidence de Chantilly, Vatel se crut déshonoré et se perça de son épée (1671).

VATICAN, palais des papes, à Rome; musées et bibliothèques d'une grande richesse. C'est dans ce palais que se trouvent la chapelle Sixtine. les Loges et les Chambres de Raphaël; on y admire aussi des œuvres du Pérugin, du Bramante et du Bernin.

Vatican (Concile du), concile œcuménique tenu à Rome en 1869.

VATIMESNIL, magistrat et homme d'Etat français, né à Rouen (1789-1860).

VATOUT, historien et écrivain fr., né à Villefranche [Rhône] (1792-1848).

VATTEL, publiciste suisse, auteur d'un remarquable *Traité du droit des gens* (1714-1767).

VATTEVILLE (*Jean de*), prélat et aventurier fr., né à Besançon (1613-1702).

***VAUBAN** (*Sébastien Le Prestre*, seigneur *de*), célèbre ingénieur militaire et maréchal de France, né à Saint-Léger (Yonne). Né pauvre et privé de toute protection, il arriva aux plus hauts grades par son travail, son habileté et sa belle conduite dans les 53 sièges qu'il dirigea. Il fortifia les frontières de notre pays, construisit 33 places fortes et en répara 300. Vers la fin de sa vie, il publia un *Projet de dîme royale* où il demandait l'égalité de l'impôt et qui le fit disgracier par Louis XIV (1633-1707).



VAUBECOURT, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc; 876 h.; sur l'Aisne.

VAUBLANC (*comte de*), homme politique et écrivain français, né à Saint-Domingue (1756-1845).

VAUBOIS (*comte de*), général fr., né à Clairvaux (1748-1839).



* **VAUCANSON,** fameux mécanicien fr., né à Grenoble. Ses automates, le *Joueur de flûte* et surtout le fameux *Canard* sont célèbres (1709-1782).

VAUCLUSE (*départ. de*), département formé du comtat Venaissin, de la principauté d'Orange et

d'une partie de la Provence; préf. *Avignon*; sous-préf. *Orange*, *Carpentras*, *Apt*; 4 arr., 22 cant., 150 comm., 235,411 h. 15e corps d'armée; cour d'appel de Nîmes, archevêché à Avignon. Ce départ. doit son nom à la belle source qui jaillit sur son territoire.

VAUCLUSE (*fontaine de*), source abondante, jaillissant au village de Vaucluse, près d'Avignon. Cette fontaine a été immortalisée par les vers de Pétrarque.

VAUCOULEURS, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy; 2,843 h. Sur la Meuse; ch. de fer E.

VAUD, un des cantons suisses; 238,730 h. (*Vaudois*). Ch.-l. *Lausanne*.

Vaudois, sectaires de la Provence, nommés ainsi de leur fondateur, P. Valdo ou de Vaux (XIIe siècle), et exterminés sous François Ier. Ils étaient remarquables par la pureté de leur mœurs.

VAUDONCOURT, général français et écrivain militaire, né à Vienne [Autriche] (1772-1845).

VAUDOYER, architecte français, né à Paris (1803-1872).

VAUDREMER, architecte fr., né à Paris en 1829.

VAUGELAS, célèbre grammairien français, né à Meximieux (Ain), auteur des *Remarques sur la langue française* (1585-1650).

VAUGIRARD, ancienne comm. de la banlieue de Paris, annexée en 1860.

VAUGNERAY, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 2,001 h.

VAULABELLE (*Ach. de*), historien et homme politique fr., né à Châtel-Censoir [Yonne] (1799-1879).

VAUQUELIN, marin fr. (1726-1763).

VAUQUELIN, chimiste français, né à Saint-André [Calvados] (1763-1829).

VAUQUELIN de La Fresnaye, poète fr. né au château de La Fresnaye près Falaise [Calvados] (1535-1607); — VAUQUELIN, sieur des Yveteaux, son fils, né à La Fresnaye, poète fr. (1567-1649).

Vautour (*Monsieur*), type créé par Désaugiers et dont le nom désigne un propriétaire impitoyable.

Vautrin, un des types les plus accentués de H. de Balzac. C'est le forçat rompu à toutes les ruses et à tous les crimes.

VAUVENARGUES, célèbre moraliste français, né à Aix (Bouches-du-Rhône), auteur de *Maximes* (1715-1747).

VAUVERT, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 4,292 h. Ch. de fer P.-L.-M.

VAUVILLERS, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure; 1,126 h.

VAUVILLIERS, helléniste et homme politique fr., né à Nevers (1737-1801).

Vaux, célèbre château, près de Melun, bâti par Levau pour le surintendant Fouquet, et décoré par Lebrun et Mignard (1653).

Vaux-de-Vire (*les*), recueil de chansons d'Olivier Basselin (XVe siècle).

VAVINCOURT, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc; 548 h.

VAYRAC, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon; 1,795 h.

VECELLIO, nom de famille du Titien.

Védas, livres sacrés des Hindous, en langue sanscrite, attribués à Vyâsa; ce sont des recueils de prières, d'hymnes, de formules de consécration, d'expiation, etc. Les *Pouranas*, les *Soutras*, etc., sont des commentaires de ces livres.

VÉGÈCE, écrivain latin et contemporain de Valentinien II; auteur d'un *Traité de l'art militaire* (IVe siècle).

Vehme (*sainte*), ou **Cour vehmique**, ou **Tribunal des francs-juges**, tribunal secret dont la puissance était très redoutée au XVe siècle, en Allemagne.

VÉIES, ancienne v. d'Etrurie, prise par Camille en 395 av. J.-C. (Hab. *Véiens.*)

VELAY, ancien pays de France. (Hab. *Velauniens.*) Ch.-l. *Le Puy*.

* **VÉLAZQUEZ** (*kè-ze*), peintre espagnol, né à Séville (1599-1660). Vélazquez est le peintre le plus puissant et le plus original qu'ait produit l'école espagnole.



VÉLINES, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 821 h.; ch. de f. Orl.

VELINO, sommet des Apennins (Abruzze Ultérieure IIe), au N.-E. du lac Fucin; 2,505 m. d'élévation. Riv. d'Italie qui naît dans la prov. d'Aquila et se jette dans la Néra, aff. du Tibre.

VELLÉDA, druidesse et prophétesse de Germanie, sous l'empereur Vespasien.

Velléda, statue en marbre, de Maindron (1839); jardin du Luxembourg.

VELLEIUS PATERCULUS, historien latin, né à Naples (19 av. J.-C. — 31 ap. J.-C.).

VELLETRI, v. d'Italie (anciens Etats de l'Eglise); 16,000 h. Patrie d'Auguste.

VELLORE, v. de l'Hindoustan, dans le Karnatic; 30,000 h.

VELLY, jésuite fr., auteur d'une mauvaise *Histoire de France*, né à Crugny [Aisne] (1709-1759).

VELPEAU, célèbre chirurgien fr., né à Brèches [Indre-et-Loire] (1795-1867).

VENAISSIN (*comtat*). V. COMTAT.

VENCE, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 3,103 h. Ch. de fer P.-L.-M.

VENCESLAS Ier, duc de Bohême de 920 à 936; — VENCESLAS II, duc de Bohême en 1191, détrôné la même année par le margrave de Lusace.

VENCESLAS Ier, roi de Bohême en 1230.

VENCESLAS II, roi de Bohême et de Hongrie en 1278.

VENCESLAS III, roi de Bohême et de Hongrie en 1310.

VENCESLAS IV, roi de Bohême, empereur d'Allemagne en 1378.

Venceslas, tragédie de Rotrou, en cinq actes et en vers (1647).

VENDÉE (*la*), riv. de France, qui prend sa source dans l'étang de Sauvagères (Deux-Sèvres) et se jette dans la Sèvre Niortaise (riv. dr.); 75 kil.

VENDÉE (*départ. de la*), départ. formé de l'ancien bas Poitou; préf. *La Roche-sur-Yon;* s.-préf. *Les Sables-d'Olonne* et *Fontenay-le-Comte;* 3 arr., 30 cant., 301 comm., 442,355 h. 11e corps d'armée; cour d'appel de Poitiers, évêché à Luçon. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

Vendée (*guerres de*), guerres civiles qui soulevèrent dans l'Ouest, pendant la Révolution, les prêtres et les nobles, au nom du principe monarchique. Cathelineau, Charette, Stofflet, Lescure, Bonchamps furent les principaux chefs de la chouannerie, qui fut vaincue par Hoche.

Vendémiaire (*journée des* 12 *et* 13) 1795, journées célèbres par la victoire remportée dans l'intérieur de Paris, sur les sections insurgées contre la Convention, par le général Bonaparte.

Vendeurs chassés du temple (*les*), tableau de Jouvenet, au Louvre; — du même, au musée de Lyon.

VENDEUVRE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Aube; 2,016 h. Sur la Barse, affl. de la Seine; ch. de fer E.

VENDÔME, ch.-l. d'arr. (Loir-et-Cher); sur le Loir; ch. de fer Orl. et Et.; à 32 kil. N.-O. de Blois; 9,538 h. (*Vendômois*). Grains et bestiaux. Chanzy livra sous ses murs, en 1870, un combat au prince Frédéric-Charles. L'arr. a 8 cant., 109 comm., 77,839 h.

VENDÔME (*César, duc de*), fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né au château de Coucy, joua un rôle dans la Fronde (1594-1665). — * Son petit-fils, Louis-Joseph, duc de VENDÔME, général français, né à Paris, vainqueur à Villaviciosa (1654-1712); — PHILIPPE, grand prieur de France et lieutenant général, frère du précédent, né à Paris, se distingua devant Namur, à Steinkerque, en Italie, en Catalogne, etc. (1655-1727).



Vendôme (*place*), place monumentale de Paris, au milieu de laquelle s'élève la fameuse colonne de la grande armée.

Vendredi, le serviteur et le fidèle compagnon de Robinson, qui l'a sauvé d'une mort affreuse. Son nom est devenu familier pour désigner un serviteur simple et ignorant, qui professe à l'égard de son maître les sentiments les plus respectueux et les plus dévoués, qui le regarde comme d'une nature supérieure à la sienne.

VENER, lac de Suède, au N. du Gothland, communiquant avec le lac Vetter et se déversant dans le Cattégat.

VÉNÈTES, peuple de la Gaule, dans la région actuelle de Vannes (Morbihan). — Peuple de l'ancienne Italie (Vénétie).

VÉNÉTIE (*ci*), région du N.-E. de l'Italie, anciennement territoire de la république de Venise, annexée au royaume d'Italie en 1866 et divisée en neuf provinces; 2,955,000 h. (*Vénitiens*).

VENEZUELA (*États-Unis de*), confédération de 9 Etats, 1 district fédéral, 1 territoire et 2 colonies, entre la Colombie, le Brésil et la mer des Antilles; 1,639,398 k.c.; 2,323,527 h. (*Vénézuéliens*). Cap. fédérale *Caracas*.

VENISE, v. d'Italie, bâtie sur les lagunes de l'Adriatique, ancienne cap. de la république de Venise, aujourd'hui ch.-l. de la prov. de son nom; 132,800 h. (*Vénitiens*). Place et cathédrale de Saint-Marc, palais ducal, riches musées.

VENISE (*golfe de*), dans l'Adriatique, entre les bouches de l'Isonzo et du Pô.

VENLO ou **VENLOO**, v. des Pays-Bas (Limbourg), sur la Meuse; 9,500 h.

VENT (*îles du* et *îles sous le*), groupes d'îles des Antilles. Les premières, ou petites Antilles, s'étendent de Porto-Rico à la côte du Venezuela; les dernières sont les îles occidentales du groupe, et en particulier celles longeant la côte ferme. Les Anglais appellent *Leeward Islands* (îles sous le Vent) les grandes Antilles, plus la moitié septentrionale des petites, y compris les îles du S., voisines de la côte ferme; et *Windward Islands*, la moitié méridionale des petites Antilles (Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Grenade, Tabago, Barbade).

VENTOUX (*mont*), montagne des Alpes de Provence, près de Carpentras (Vaucluse); 1,912 mèt. d'alt.

VENTURA (*le Père*) théologien et prédicateur, né à Palerme (1792-1861).

VÉNUS, déesse de la beauté, qui naquit de l'écume de la mer, et qu'on représente souvent sortant des ondes, en tordant sa chevelure.

Vénus de Médicis, célèbre statue antique, ayant une admirable expression de pudeur alarmée (musée des Offices, Florence).

Vénus Callipyge, statue antique, aussi gracieuse, mais moins chaste que la Vénus de Médicis (musée des Etudes, Naples).

Vénus d'Arles, statue antique, découverte à Arles en 1651 (Louvre).

Vénus de Capoue, statue antique; le mouvement du torse et des jambes est le même que dans la Vénus de Milo, mais les accessoires diffèrent (musée des Etudes, Naples).

Vénus de Guide, statue antique (glyptothèque de Munich).

*** Vénus de Milo,** célèbre statue antique, la perle de la galerie des Antiques, au Louvre; expression saisissante de fierté, de noblesse et de majesté.



Vénus de Troas, statue antique, au Louvre; — même statue au palais Chigi, à Rome. Ces statues passent pour être des reproductions d'une célèbre *Vénus* qui ornait le temple de la ville de Troas, en Phrygie.

Vénus Genitrix, statues antiques (musées des Etudes, des Offices, du Louvre, du Capitole).

Vénus Marine, statue antique (Louvre).

Vénus surprise au bain, statue de Canova (glyptothèque de Munich).

Vénus au petit chien, célèbre tableau du Titien (musée des Offices).

Vénus couchée, chef-d'œuvre du Titien (musée des Offices).

Vénus du Pardo (*la*) ou **Jupiter et Antiope,** tableau du Titien; le paysage où la scène est placée est de la plus grande beauté. Ce tableau se trouvait autrefois au Pardo, résidence des rois d'Espagne; auj. au Louvre.

Vénus et Adonis, tableau de Paul Véronèse (musée de Madrid); — du Titien (même musée); — de l'Albane (pinacothèque de Munich).

Vénus Anadyomène, tableau d'Ingres (1855); — de H. Lehmann (1855).

Vêpres siciliennes, massacre général des Français en Sicile en 1282, sous le gouvernement de Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Le lundi de Pâques, au moment où les cloches appelaient les fidèles aux *vêpres*, les Siciliens se soulevèrent et firent un épouvantable massacre de tous les Français qui se trouvaient dans l'île et surtout à Palerme. Ces mots, *Vêpres siciliennes*, ont passé dans la plupart des langues et sont devenues synonymes de massacre général.

Vêpres siciliennes (*les*), célèbre tragédie de Casimir Delavigne (1819); — opéra en cinq actes de Verdi (1855).

VERA-CRUZ, v. du Mexique, port sur le golfe du Mexique; 24,000 h.

VERCEIL, v. d'Italie; 29,000 h. L'an 101 av. J.-C., célèbre victoire de Marius sur les Cimbres.



VERCEL, ch.-l. de cant. (Doubs), arr. de Baume-les-Dames; 1,219 h.

*** VERCINGÉTORIX,** sous ce nom, qui signifie généralissime, on désigne le chef gaulois qui défendit l'indépendance de son pays contre César, qu'il battit à Gergovie: il fut à son tour vaincu par César à Alesia, l'an 52 av. J.-C. et se livra à son vainqueur; celui-ci le fit jeter dans un cachot de Rome où il le retint six ans captif. Au bout de ce temps, Vercingétorix ne quitta la prison que pour orner le char du triomphateur et marcher au supplice (46).

VERCONSIN, auteur dramatique fr., né à Paris (1825-1891).

*** VERDI** (*J.*), célèbre compositeur italien né en 1813. Il a écrit une foule d'opéras avec un style plein de verve et d'énergie. Ses principaux ouvrages sont: *Ernani*, la *Traviata*, le *Trouvère*, *Don Carlos*, *Rigoletto*, *Aïda*, etc. M. 1901.



Verdets, bandes royalistes qui commirent des massacres dans le Midi après le 9 thermidor et après les Cent-Jours, et dont le signe distinctif était un ruban *vert* porté au bras.

VERDON (*le*), riv. de France, arrose Castellane et se jette dans la Durance (riv g.); 160 kil.

VERDUN, ch.-l. d'arr. (Meuse); sur la Meuse; ch. de f. E.; à 48 kil. N. de Bar-le-Duc; 22,500 h. (*Verdunois*). Evêché. Liqueurs, vinaigre, farines, passementerie, cuirs, limes. Patrie de Chevert. En 843, les trois fils de Louis le Débonnaire signèrent un traité célèbre qui réglait le partage de l'empire carlovingien. En 1552, Henri II réunit à la couronne cet évêché lorrain. En 1792, la capitulation de la place, marquée par des incidents peu patriotiques, amena le commandant Beaurepaire à se tuer plutôt que de se rendre aux Prussiens. L'arr. a 7 cant., 149 comm., 79,722 h.

VERDUN-SUR-LE-DOUBS, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 1,758 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VERDUN-SUR-GARONNE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin; 3,276 h.

VERESCHAGUIN, peintre russe, né en 1842.

VERFEIL, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 1.908 h.

VERGENNES (*comte de*), homme d'Etat fr., né à Dijon (1717-1787).

VERGNIAUD, célèbre orateur girondin, né à Limoges; m. sur l'échafaud révolutionnaire (1753-1793).

VERGT) *ver*), ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 1,800 h.

VERMAND, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin; 1,269 h.

VERMANDOIS, petit pays de l'ancienne France, ch.-l. *Saint-Quentin*; partagé aujourd'hui entre les dép. de l'Aisne et de la Somme.

VERMEJO (*le rio*), riv. de l'Amérique du Sud, séparant la Bolivie de la confédération Argentine et se jetant dans le Paraguay (riv. dr); 1,100 kil.

VERMENTON, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 2,149 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VERMONT. un des Etats de l'Union américaine; 335,000 h. Cap. *Montpellier.*

VERNE (*Jules*), romancier scientifique fr., né à Nantes en 1828.

VERNET (*Claude-Joseph*), peintre de marines français, né à Avignon; il a exécuté avec vigueur et correction plus de 200 tableaux; ses eff ts de lumière sont magnifiques (1712-1789).

VERNET (*Carle*), fils du précédent, célèbre peintre de batailles, né à Bordeaux; il inaugura avec Gros la peinture militaire et excellait dans les chasses et les scènes populaires (1758-1835); — * VERNET (*Horace*), célèbre peintre fr., fils et petit-fils des précédents, né à Paris. Il est le peintre de batailles par excellence, son œuvre est immense et nul n'a mieux su reproduire une action, lui donner de la vie et en rendre tous les détails (1789-1863).



VERNEUIL, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 4,270 h. Sur l'Avre; ch. de f. O.

VERNEUIL, chirurgien français, né à Paris en 1823.

VERNON, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 8,288 h.

VERNOUX, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 2,933 h.

VERNY, ancien ch.-l. de c. (Moselle); cédé à l'Allemagne; 350 h.

VEROCCHIO, statuaire, peintre et architecte, né à Florence (1435-1488).

VÉRONE, v. d'Italie, sur l'Adige, ch.-l. de la prov. de son nom; 68,800 h. (*Véronais*). Cour suprême de justice, Académies; nombreuses antiquités romaines. Vérone était, sous la domination autrichienne, l'une des places fortes du fameux quadrilatère (Vérone, Mantoue, Peschiera, Legnano).

* **VÉRONÈSE** (*Paul*), célèbre peintre italien de l'école vénitienne, né à Vérone (1528-1588), auteur des *Noces de Cana*, du *Repas chez Simon*, du *Triomphe de Venise*, de l'*Enlèvement d'Europe*, etc. Ses tableaux, qui sont ornés de monuments magnifiques, brillent par l'élégance, la richesse, le coloris et l'harmonie de toutes les parties.



VÉRONIQUE (*sainte*), femme juive qui, selon la tradition, essuya le visage de Jésus montant au Calvaire, avec un linge blanc, où se grava l'empreinte des traits du Sauveur.

VERPILLIÈRE (LA), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 1,215 h. Ch. de fer P.-L. M.

Verre d'eau (*le*), une des plus agréables comédies de Scribe (1842).

VERRÈS proconsul romain, né à Rome vers 119 av. J.-C. Célèbre par sa vénalité, il fut accusé de concussion par Cicéron.

Verrines (*les*) ou *Discours judiciaires* de Cicéron contre le proconsul Verrès, déprédateur et oppresseur de la Sicile; chefs-d'œuvre oratoires du Démosthène romain (71 av. J.-C.).

VERSAILLES, ch.-l. du dép. de Seine-et-Oise; 51,700 h. (*Versaillais.*) Ch. de f. O. Gr. ceinture, à 18 kil. S.-O. de Paris. Evêché; école d'artillerie. Magnifique palais, où siégea le Parlement français de 1871 à 1878; parc dessiné par Le Nôtre et décoré de suberbes jeux hydrauliques; dans le palais, que complètent le grand et le petit Trianon et autres édifices séparés, on voit un riche musée de peintures et de sculptures relatives à l'histoire de France. Patrie des rois Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, ainsi que de plusieurs hommes célèbres: abbé de l'Epée, Hoche, Houdon, Ducis, Arnault, Alexandre Berthier, Gourgaud. — Versailles est l'œuvre de Louis XIV, qui conserva le petit château de chasse bâti par Louis XIII et fit édifier, à partir de 1661, le monument qui fut le centre d'attraction de la ville royale, aux rues symétriques et aux avenues imposantes. En 1788, l'assemblée des notables, suivie de la convocation des états généraux et du célèbre serment de la séance du jeu de paume, fut le prélude des scènes retentissantes de la Révolution. En 1815, Versailles fut livrée à un affreux pillage par les Prussiens. En 1870, elle devint le quartier général de l'armée allemande et n'échappa que par une circonstance fortuite à un pillage encore plus sauvage. L'arr. a 10 cant., 115 comm.; 232,130 h.

VERSECZ, v. de Hongrie; 22,329 h.

Vers dorés, recueil de préceptes moraux attribués à Pythagore, mais qui paraissent être de Lysis (VIe s. av. J.-C.).

VERT (*cap*). V. CAP VERT.

VERTAIZON, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand; 1,963 h. Sur l'Allier; ch. de f. P.-L.-M.

VERTEILLAC, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac; 1,075 h.

VERTOT, historien français, né au château de Benetot (Seine-Inférieure) (1655-1735), auteur de l'*Histoire des révolutions romaines*, de l'*Histoire de l'ordre de Malte*, etc.

VERTOU, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes, 5,602 h. Sur la Sèvre Nantaise; ch. de f. Et.

VERTUMNE, divinité romaine d'ori-

gine étrusque, qui présidait aux saisons (*Myth.*).

VERTUS, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons-sur-Marne ; 2,781 h. Ch. de f. E.

VERUS, personnage associé à l'empire par Marc-Aurèle (130-169).

Vert-Vert, poème badin, où Gresset, célèbre avec un esprit original et une gaieté décente les aventures du perroquet des visitandines de Nevers (1733).

Vert-Vert, opéra-comique en trois actes, d'Offenbach (1869).

VERVIERS, v. de Belgique, prov. de Liège ; 50.423 h. (*Verviétois*). Draps.

VERVINS, ch.-l. d'arr. (Aisne) ; sur le Vilpion ; ch. de f. E. ; à 38 kil. N.-E. de Laon ; 3,233 h. (*Vervinois*). Tissus de fil et de coton, de tricots de laine, de toiles à sacs. En 1598, Henri IV et Philippe II y signèrent un traité qui mit fin aux guerres de religion. L'arr. a 8 cant., 132 com., 109,892 h.

VERZY, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims ; 1,360 h.



***VÉSALE** (*André*), célèbre anatomiste, créateur de la science dans laquelle il s'est illustré, né à Bruxelles (1514-1564).

VESCOVATO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 1,599 h.

VÉSÉRIS, site de l'anc. Campanie, près du Vésuve où Decius Mus et Manlius Torquatus vainquirent les Latins (340 av. J.-C.).

VÉSÉRONCE. V. VÉZÉRONCE.

VÉSINET (LE), comm. du dép. de Seine-et-Oise, près de la forêt de Saint-Germain-en-Laye ; 4,342 h. Sur la Seine ; ch. de fer O. Asile fondé en 1859.

VESLE (*la*), riv. de France, passe à Reims et se jette dans l'Aisne (riv. g.) ; 140 kil.

VESONTIO, nom latin de Besançon.

VESOUL, ch.-l. du dép. de la Haute-Saône. Sur le Durgeon ; ch. de f. E. et P.-L.-M. ; à 318 kil. S.-E. de Paris ; 9,770 h. (*Vésuliens*). Etoffes, toiles, sel, légumes secs, vannerie. L'arr. a 10 cant., 215 comm., 88,575 h.



* **VESPASIEN**, empereur romain de 69 à 79, célèbre par ses mœurs simples et frugales, et l'énergie de son caractère. Tombé malade et sentant sa fin prochaine il fit un suprême effort pour se lever en disant à ceux qui l'entouraient : « Un empereur doit mourir debout. » Puis il expira entre les bras de ses officiers. Dans l'application, ce mot de l'empereur romain est rappelé pour faire entendre qu'il y a des situations où la maladie elle-même ne permet pas le repos. Une autre réponse du même personnage lui fait moins d'honneur. Son fils Titus s'étonnant qu'un impôt eût été mis à Rome sur les urines, Vespasien dit au jeune prince, en lui donnant à sentir une pièce de monnaie : « L'argent n'a pas d'odeur ; » mots souvent répétés depuis, et qui tendent à justifier un gain plus ou moins honnête.



* **VESTA**, déesse du feu chez les Romains, correspondant à la Hestia des Grecs. Elle était la déesse du foyer et, par conséquent, inséparablement liée aux Pénates.



* **Vestales**, prêtresses qui entretenaient jour et nuit le feu sacré sur l'autel de Vesta. Elles étaient tenues de garder la chasteté tout le temps de leur ministère. Celle qui violait son vœu ou laissait éteindre le feu sacré était enterrée vive.

VESTRIS, fameux danseur de l'Opéra de Paris, né à Florence (1729-1808).

VÉSUVE, volcan de 1,200 m. de hauteur, à 8 kil. S.-E. de Naples, dont la première éruption historique fut celle de l'an 79 ap. J.-C., qui détruisit Herculanum et Pompéi.

VESZPRIM, v. de Hongrie, près du lac Balaton ; 15,000 h.

VETTER, lac de Suède, uni par le canal de Gotha au lac Vener et se déversant dans la Baltique par la Moalta.

VÉTURIE, mère de Coriolan.

VEUILLOT (*Louis*), publiciste fr., né à Boynes [Loiret] (1813-1883).

VEVEY, ville de Suisse, canton de Vaud, sur le lac de Genève ; 8,000 h. Station climatérique, vins.

VEXIN, pays de l'ancienne France, divisé en Vexin français, ch.-l. *Pontoise*, et en Vexin normand, ch.-l. *Gisors*.

VEYLE (*la*), riv. de France, passe près de Bourg (Ain) et à Pont-de-Veyle, et se jette dans la Saône (riv. g.), près de Mâcon ; 100 kil.

VEYNES, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 2,003 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VEYRE-MONTON, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand ; 1,807 h. Papeterie.

VÉZELAY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon, 937 h. (*Vézéliens*). C'est là que saint Bernard prêcha la 2e Croisade en 1147 ; magnifique église, reste d'une abbaye fondée en 864.

VÉZELISE, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy ; 1,336 h. Ch. de fer E.

VÉZÉNOBRES, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais ; 905 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VEZÈRE, riv. de France, se jette dans la Dordogne (riv. dr.); 170 kil.

VÉZERONCE, village du dép. de l'Isère, arr. de la Tour-du-Pin ; 1,211 h. Clodomir y fut tué par les Bourguignons en 524.

VEZINS, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 1,757 h.

VEZZANI, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 941 h.

* **VIALA** (*Joseph-Agricole*), enfant célèbre par son héroïsme, né à Avignon, tué sur les bords de la Durance en essayant de couper les câbles des pontons pour empêcher les royalistes de franchir la rivière (1780-1793).



VIANA, v. de Portugal (Minho); 8,000 h.

VIARDOT (*Louis*), littérateur fr., né à Dijon (1800-1883).

VIAU (*Théophile de*), poète français, auteur de *Pyrame et Thisbé* (1590-1626).

VIBORG, v. et port de la Russie d'Europe, ch.-l. de gouvernement, dans la Finlande ; 16,000 h. Le gouv. a 318,000 h.

VIBRAYE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Saint-Calais ; 2,957 h. Toiles.

Vicaire de Wakefield (*le*), roman populaire de Goldsmith, délicieuse fiction, sorte d'épopée domestique, aussi aimable par la morale que par le style (1766).

VIC-EN-BIGORRE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes, 3,643 h. Près de l'Adour; ch. de f. M.

VIC-FÉZENSAC (*zin*), ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch ; 3,585 h.

VIC-LE-COMTE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont; 2,660 h. Ch. de fer P.-L.-M.

VIC-SUR-AISNE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons ; 979 h. Ch. de f. N.

VIC-SUR-CÈRE, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac; 1,701 h. Ch. de f. Orl.

VIC-SUR-SEILLES, ancien ch.-l. de c. (Meurthe); cédé à l'Allemagne; 2,500 h.

VICDESSOS, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix ; 721 h.

VICENCE, v. d'Italie (Vénétie); 39,431 h. (*Vicentins*).

VICH ou **VIC D'OSONA,** v. d'Espagne (Catalogne); 13,000 h.

VICHNOU, second terme de la Trinité brahmique.

VICHY, ch.-l. de c. de l'Allier, arr. de Lapalisse ; 12,330 h. (*Vychissois*). Sur l'Allier, ch. de f. P.-L.-M. Eaux thermales.

VICO, philosophe italien, né à Naples, auteur de la *Science nouvelle* (1668-1744).

VICO, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 1,968 h.

VICQ-D'AZYR, médecin français, né à Valognes (1748-1794).

Victoire de Constantin sur Maxence (la), bataille en style épique, peinte à fresque par Jules Romain sur les dessins de Raphaël : au Vatican (*Chambres*).

Victoires, douze figures colossales en marbre, de Pradier (tombeau de Napoléon Ier, aux Invalides).

VICTOR Ier (*saint*), pape de 185 à 197. Fête le 28 juillet; — VICTOR II, pape de 1055 à 1057 ; — VICTOR III, pape de 1086 à 1087.

VICTOR, duc de Bellune, maréchal de France, né à La Marche [Vosges] (1764-1841).

VICTOR-AMÉDÉE Ier, duc de Savoie de 1630 à 1637 ; — VICTOR-AMÉDÉE II, duc de Savoie en 1675, premier roi de Sardaigne ; — VICTOR-AMÉDÉE III, roi de Sardaigne de 1773 à 1796 ; — VICTOR-EMMANUEL Ier, roi de Sardaigne de 1802 à 1821 ; — * VICTOR-EMMANUEL II, roi de Sardaigne (1849), puis roi d'Italie (1860), fils de Charles-Albert, né en 1820, mort à Rome en 1878;—VICTOR-EMMANUEL III, roi d'Italie, fils de Humbert Ier, né à Naples en 1869, monté sur le trône en 1900.



VICTORIA, prov. anglaise de l'Australie méridionale ; 961,276 h. Cap. *Melbourne*. Riches mines d'or.

VICTORIA, cap. de l'île anglaise de Hong-Kong (Chine); 70,000 h.

* **VICTORIA Ire**, reine d'Angleterre, née à Londres (1819-1901); couronnée en 1837.



VICTORIA-Nyanza, grand lac de l'Afrique équatoriale d'où sort la branche mère du Nil.

VIDA (*Jérôme*), poète latin moderne, né à Crémone (1490-1566).

VIDAL, sculpteur animalier français, né à Nîmes (1831-1892).

Vidame (du lat. *vice domini*), personnage préposé à la garde des biens d'une église séculière, pendant la féodalité. Le préposé à la garde d'un monastère s'appelait *avoué*.

VIDDIN, v. de Bulgarie ; 14,772 h.

Vies des poètes anglais, excellent ouvrage de S. Johnson (1781), trésor de critique et de biographie littéraire.

Vie humaine (*la*), poème de S. Rogers ; œuvre simple, écrite avec correction, respirant une morale chrétienne douce et sérieuse (1820).

Vie humaine (*Tableau de la*), tableau de Jean Steen (La Haye); composition pleine de détails spirituels et qui dénote un grand talent d'observateur.

Vie rurale (*la*), recueil de poésies empreintes d'un sentiment profond de la nature, par J. Autran (1856).

Vies des excellents capitaines, opus-

cule de Cornelius Nepos, qui paraît être le simple abrégé d'un ouvrage original (Ier siècle av. J.-C.).

Vies des hommes illustres, grecs et romains, un des livres les plus populaires, les plus aimables et les plus instructifs que l'antiquité nous ait légués; cet ouvrage, comprenant quarante-neuf vies différentes, a immortalisé Plutarque, son auteur, et a enfanté de nouveaux grands hommes (IIe siècle).

Vies, dogmes et dits mémorables des philosophes illustres, ouvrage précieux sur l'histoire de la philosophie ancienne, par Diogène Laërce (IIe siècle).

Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes du XVIe siècle, par Vasari; ouvrage judicieux et très utile, mais quelquefois inexact (1550).

Vies des hommes illustres et des grands capitaines, ouvrage anecdotique de Brantôme, qui peint admirablement le vice, mais sans le blâmer (1666).

Vieillesse (*De la*). V. CATON.

VIEILLE-AURE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères; 317 h.

VIEIRA (*Antonio*), prédicateur et missionnaire portugais, né à Lisbonne (1608-1697).

VIELMUR, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres, 974 h. Sur l'Agout.

VIEN, peintre français, né à Montpellier (1716-1809).

VIENNE, cap. de l'empire d'Autriche-Hongrie; sur le Danube, à 1,400 kil. de Paris; 1,377,000 h. (*Viennois*). Résidence de l'empereur, siège du gouvernement autrichien; université; nombreuses et riches bibliothèques; beaux édifices; promenade du Prater; industrie très active. Plusieurs traités y furent signés; celui de 1738 qui mit fin à la guerre de succession de Pologne; celui de 1809, après Wagram; ceux qui furent conclus par le congrès (1814-1815).

VIENNE (*départ. de la*), départ. formé de diverses parties du Poitou, de la Touraine et du Berri; préf. *Poitiers*; s.-préf. *Loudun*, *Châtellerault*, *Montmorillon* et *Civray*; 5 arr., 31 cant., 300 comm.; 344,355 h. 9e corps d'armée; cour d'appel et évêché à Poitiers. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

VIENNE (*départ. de la Haute-*), départ. formé du Limousin et de parties de la Marche, du Poitou et du Berri; préf. *Limoges*; s.-préf. *Bellac*, *Rochechouart* et *Saint-Yrieix*; 4 arr., 27 cant., 203 com.; 372,878 h. 12e corps d'armée; cour d'appel et évêché à Limoges. Ce département doit son nom à la rivière qui l'arrose.

VIENNE, ch.-l. d'arr. (Isère); sur le Rhône; ch. de f. P.-L.-M.; à 88 kil. N.-O. de Grenoble; 24,817 h. (*Viennois*). Draps, métallurgie, papeterie, etc. Patrie de saint Mamert, de Fr. Ponsard et de Ch. Reynaud. L'arr. a 10 cant., 136 comm., 138,448 h.

VIENNE (*la*), riv. de France; prend sa source dans le départ. de la Corrèze, arrose Limoges, Confolens, Châtellerault et Chinon, et se jette dans la Loire (riv. g.); 372 kil.

VIENNET, poète français, né à Béziers, académicien, le dernier des classiques, auteur d'*Epîtres*, de *Fables*, de tragédies (1777-1868).

VIENNOISE ou **VIENNAISE**, prov. de la Gaule romaine, cap. *Vienne*; au ve siècle, elle forma deux prov : *Viennaise Ire*, cap. *Vienne*, et *Viennaise IIe*, cap *Arles*.

VIERGES (*les*), groupe d'îles au N. des petites Antilles, appartenant aux Anglais, aux Danois et aux Espagnols.

Vierge aux anges (*la*), chef-d'œuvre de Cimabué (Louvre); peinture pleine de grandeur et de noblesse dans son archaïsme.

Vierge à la victoire (*la*), chef-d'œuvre de Mentegna (Louvre); belle allégorie en l'honneur du marquis François de Gonzague.

Vierge (*la Mort de la*), tableau du Caravage (Louvre); — d'Albert Dürer (Munich).

Vierge aux rochers (*la*), tableau de Léonard de Vinci (Louvre).

Vierges (*les*) ou les **Madones**, de Raphaël. L'illustre artiste a peint un grand nombre de madones, dont beaucoup sont des chefs-d'œuvre. Leur célébrité même nous dispense d'en faire ici l'éloge. Elles doivent pour la plupart le nom sous lequel elles sont connues à l'objet le plus saillant qui les accompagne ou aux personnages qui les ont possédées. En voici l'énumération : la *Vierge à la chaise*, au palais Pitti (Florence); la *Vierge au baldaquin*, même palais; la *Vierge du grand-duc*, même palais; la *Vierge à la perle*, musée de Madrid; la *Vierge à la rose*, même musée; la *Vierge au poisson*, même musée; la *Vierge à la tente*, musée de Turin; la *Vierge au chardonneret*, musée des Offices (Florence); la *Vierge au puits*, même musée; la *Vierge au jardin*, plus connue sous le titre de la *Belle Jardinière*, au Louvre; la *Vierge au linge* ou *au voile*, ou *au diadème*, même musée; la *Vierge à la prairie* ou *à la verdure*, au Belvédère (Vienne); la *Vierge sixtine*, galerie de Dresde; la *Vierge au donataire* ou *Madone de Foligno*, au Vatican; la *Vierge à l'œillet*, collection Spada, à Lucques; la *Vierge aux candélabres*, collection Mundo, à Londres; la *Vierge de Lorette*, ouvrage disparu; il en existe une copie au Louvre; la *Vierge et l'Enfant adorés par saint François et saint Jérôme*, musée de Berlin; la *Vierge du duc de Terra-Nuova*, même musée; la *Vierge de la maison Colonna*, même musée; la *Vierge de la maison Tempi*, au musée de Munich; la *Vierge de la maison d'Albe*, à l'Ermitage (Saint-Pétersbourg); la *Vierge de la maison Aldobrandini*, collection Grawag (Londres); la *Vierge de la famille Ansidei*, collection du duc de Marlborough (Angleterre); la

Vierge de la galerie Bridgewater, à Londres; la *Vierge de la comtesse Alfani*, collection Alfani (Pérouse); la *Vierge du comte Staffa*, collection Staffa; la *Vierge de lord Cowper*, collection Cowper (Angleterre).

Vierge à l'oreiller vert (*la*), tableau d'Andrea Solario (Louvre); production délicate et charmante d'un maître dont les œuvres sont très rares.

Vierge à la tasse (*Madona della scodella*), celèbre tableau du Corrège (Parme).

Vierge au saint Jérôme (*la*), chef-d'œuvre du Corrège (Parme); ce tableau et les suivants doivent les titres sous lesquels on les désigne aux saints qui figurent dans la composition.

Vierge au saint Georges (*la*), chef-d'œuvre du Corrège (Dresde).

Vierge au saint François (*la*), chef-d'œuvre du Corrège (Dresde).

Vierge au saint Sébastien (*la*), chef-d'œuvre du Corrège (Dresde).

Vierge au lapin (*la*) ou la **Petite Bohémienne** (la *Zingarella*), tableau du Corrège (musée des Etudes).

Vierge au lapin (*la*) ou la **Sainte Famille** tableau du Titien (Louvre).

Vierge au rosaire (*la*), chef-d'œuvre du Dominiquin (pinacothèque de Bologne).

Vierge aux cerises (*la*), tableau d'Annibal Carrache (Louvre).

Vierge à la grappe (*la*), tableau de Mignard (Louvre).

Vierge à l'hostie (*la*), tableau d'Ingres (1855).

Vierge au lézard (*la*), tableau de P. Delaroche (1843).

Vierge au donateur (*la*), chef-d'œuvre de Jean van Eyck (Louvre).

Vierge au donateur (*la*), chef-d'œuvre d'Holbein (Dresde).

Vierge dans sa gloire (*la*), tableau du Pérugin (Louvre); — du même (pinacothèque de Bologne); — du même (Belvédère de Vienne).

Vierge dans sa gloire (*la*), chef-d'œuvre de Fra Bartolomeo (Louvre).

Vierge entourée de saints (*la*), tableau de Gaspard de Crayer (Louvre); — du même (Munich).

Vierge et les six saints (*la*), chef-d'œuvre de Jean Bellini (Académie de Venise); les six saints qui entourent le trône de la Madone sont saint François, saint Jean-Baptiste, saint Jérôme, saint Dominique, saint Sébastien et saint Etienne.

Vierge entourée des saints patrons de Modène (*la*), tableau du Guerchin (Louvre).

Vierge et l'Enfant Jésus adorés par saint Antoine et sainte Lucie (*la*), tableau du Baroche (Louvre).

Vierge et l'Enfant Jésus entourés des docteurs de l'Eglise et des saints patrons de Munich (*la*), tableau de Henri de Hess (pinacothèque de Munich).

Vierge, l'Enfant Jésus et sainte Anne (*la*), chef-d'œuvre de Léonard de Vinci (Louvre).

Vierge (*Vie de la*), suite de vingt gravures sur bois, par Albert Dürer, la plupart de ces estampes se distinguent par la perfection de l'exécution.

VIERSEN, v. de Prusse, prov. du Rhin; 22,234 h.

VIERZON, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 10,559 h. Sur le Cher; ch. de fer Orl. — *Vierzon-Village*; 7,799 h.

VIÈTE (*François*), savant mathém. fr., né à Fontenay-le-Comte (1540-1603).

Vieux de la montagne. V. ALADIN.

VIEUXTEMPS (*Henri*), célèbre violoniste belge, né à Verviers (1820-1881).

VIF, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 2,782 h. Ch. de fer P.-L.-M.

VIGAN (**LE**), ch.-l. d'arr. (Gard); sur l'Arre; ch. de fer P.-L.-M.; à 82 kil. N.-O. de Nîmes; 5,374 h. Soie grège, bonneterie, vins, huile; bassin houiller. Patrie du chevalier d'Assas. L'arr. a 10 cant., 77 comm., 57,032 h.

VIGÉE, poète fr., né à Paris (1758-1820).

VIGEOIS, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive; 3,266 h. Sur la Vézère.

VIGEVANO, v. d'Italie (Lombardie); 18,500 h. Industrie variée.

VIGILE, pape de 537 à 555, né à Rome.

VIGNEMALE (*le*), pic des Pyrénées, à 28 kil. de Luz; 3,298 m. d'altitude.

VIGNEULLES, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy; 884 h.

***VIGNOLE** (*Jacques-Barozzio*, dit), architecte italien, né à Vignola (Modène), regardé comme le premier qui ait fixé les règles de l'architecture moderne (1507-1573).



VIGNORY, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 547 h. Près de la Marne; ch. de f. E.

VIGNY (*Alfred de*), poète romancier et auteur dramatique français, né à Loches, auteur de *Cinq-Mars* (1797-1863).

VIGO, v. et port d'Espagne, sur la baie de son nom; 11,000 h. Des galions chargés d'énormes lingots d'or et d'argent furent coulés en 1707 par la flotte anglo-hollandaise dans la baie de Vigo.

VIGY, ancien ch.-l. de c. (Moselle); cédé à l'Allemagne; 900 h.

VIHIERS (*vi-é*), ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur; 1,664 h.

VILAGOS, bourg de Hongrie, au N.-E. d'Arad. En 1849 capitulation de Gœrgée, général de l'armée hongroise.

VILAINE (*la*), fl. côtier de France, prend sa source dans le départ. de la Mayenne, et se jette dans l'Atlantique; 220 kil. Elle arrose : Vitré, Rennes et Redon.

VILLAFRANCA, v. d'Italie, sur le Pô, où eut lieu l'entrevue de Napoléon III avec l'empereur d'Autriche en 1859; 6,000 h.

Village abandonné (*le*), poème de Goldsmith, le meilleur des ouvrages en vers de l'auteur et l'une des plus belles productions de la poésie anglaise (1769).

VILLAINES-LA-JUHEL, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne; 2,535 h. Ch. de fer O.

VILLALOBOS, navigateur espagnol, m. en 1543. Il découvrit les Carolines, les Palaos, etc. (XVIe siècle).

VILLAMBLARD, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 1,322 h.

VILLANDRAUT, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bazas; 1,071 h. Ch. de f. M.

VILLANI, historien italien, né à Florence (1275-1348).

VILLARD-DE-LANS, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1,846 h.

VILLAREAL, v. d'Espagne, prov. de Castellon; 8,000 h.

VILLARET (*Guillaume de*), grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, m. en 1307. — Son frère FOULQUES, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, m. en 1327.

VILLARET, historien français, né à Paris (1715-1766).

VILLARET DE JOYEUSE, amiral français, né à Auch en 1750, mort à Venise en 1812.

* **VILLARS** (*maréchal de*), né à Moulins, diplomate et célèbre capitaine français. Il remporta les victoires de Friedlingen (1702), prit Kehl (1703), commanda l'armée de la Moselle en 1705-1706, fut moins heureux à Malplaquet (1709), et sauva la France à Denain en 1712 (1653-1734).



VILLARS, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Puget-Théniers; 1,290 h. Près du Var.

VILLAVICIOSA, ville d'Espagne (Nouvelle-Castille), où Vendôme vainquit les impériaux en 1710; 21,000 h.

VILLÉ, ancien ch.-l. de cant. (Bas-Rhin), arr. de Schlestadt; cédé à l'Allemagne; 1,300 h.

VILLEBOIS-LA-VALETTE, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême; 826 h.

VILLEBRUMIER, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 596 h. Sur le Tarn

VILLEDIEU, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 3,505 h. Ch. de f. O.

VILLEDIEU (LA), ch.-l. de c. (Vienne) arr. de Poitiers; 525 h.

VILLE-EN-TARDENOIS ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims; 519 h.

VILLEFAGNAN, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Ruffec; 1,522 h.

VILLEFORT, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 1,462 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VILLEFRANCHE, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice.; 4,407 h. Sur le golfe de Gênes; ch. de f. P.-L.-M.

VILLEFRANCHE, ch.-l. de c. (Tarn) arr. d'Albi; 1,432 h.

VILLEFRANCHE-DE-BELVÈS, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat; 1,543 h. Ch. de f. Orl.

VILLEFRANCHE-DE-LAURAGUAIS, ch.-l. d'arr. (Haute-Garonne); sur le Lers et le canal du Midi; ch. de f. M.; à 36 kil. S.-E. de Toulouse; 2,556 h. Céréales, chanvre, oies grasses. L'arr. a 6 cant., 93 comm., 49,907 h.

VILLEFRANCHE-DE-LONCHAPT, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 847 h.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE, ch.-l. d'arr. (Aveyron); sur l'Aveyron; ch. de f. Orl.; à 57 kil. O. de Rodez; 9,784 h. Soie grège, chaudronnerie. Patrie du maréchal de Belle-Isle, d'Alibert. L'arr. a 8 cant., 65 comm., 103,525 h.

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE, ancienne cap. du Beaujolais, ch.-l. d'arr. (Rhône); près de la Saône; ch. de f. P.-L.-M.; à 32 kil. N.-O. de Lyon; 12,928 h. Vins, céréales, bestiaux, chanvre, fil; fabrication de toiles de fil, d'indiennes, de molletons, de couvertures et de cuir. Patrie du girondin Rolland. L'arr. a 10 cant., 134 comm., 165,059 h.

VILLEHARDOUIN, chroniqueur fr., né au château de Villehardouin, près Troyes. Il écrivit sur la quatrième Croisade, à laquelle il prit part, un récit qui forme un des plus anciens et des plus précieux monuments de la prose française. Ce récit est intitulé la *Conquête de Constantinople* (1166-1213).

VILLEJUIF, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux; 4,294 h.

VILLÈLE (*Comte de*), homme d'État fr., né à Toulouse, chef des ultra-royalistes sous la Restauration. Président du conseil de 1822 à 1827, il se rendit impopulaire par ses concessions aux ultra-royalistes et aux ultramontains (1773-1854).

VILLEMAIN, littérateur français, né à Paris, professeur à la Sorbonne, ministre de l'Instruction publique de 1839 à 1844 (1790-1870).

VILLEMESSANT, journaliste fr., né à Rouen (1812-1879).

VILLEMUR, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 3,929 h. Sur le Tarn; ch. de fer M.

VILLENAUXE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Nogent-sur-Seine; 2,347 h.

VILLENAVE, écrivain français, né à Saint-Félix [Haute-Garonne] (1762-1846).

VILLENEUVE (*Huon de*), poète français du XIIIe siècle, auteur des *Quatre fils Aymon* et de *Renaud de Montauban*.

VILLENEUVE, amiral français, né à Valensoles (Basses-Alpes), vaincu par Nelson à Trafalgar (1763-1806).

VILLENEUVE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche; 2.948 h. Ch. de fer Orl. Papeteries, forges.

VILLENEUVE-SUR-LOT, ch.-l. d'arr (Lot-et-Garonne); sur le Lot; ch. de f Orl.; à 30 kil. N. d'Agen; 13,798 h. (*Villeneuvois*). Prunes, farines, vins, eaux de-vie, chaussures. L'arr. a 10 cant 90 comm., 79,425 h.

VILLENEUVE-DE-BERG, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas; ch. de f. P.-L.-M.; 2,048 h. Patrie d'O. de Serres

VILLENEUVE-DE-MARSAN, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1,998 h. Sur le Midou.

VILLENEUVE - L'ARCHEVÊQUE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens; 1,767 h. Sur la Vanne; ch. de f. E.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès; 2,622 h. Sur le Rhône; ch. de f. P.-L.-M.

VILLENEUVE-SUR-YONNE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny; 5,117 h. Ch. de f. P.-L.-M.

VILLERÉAL, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve; 1,560 h. Sur le Dropt.

VILLEROI, maréchal de France, né à Paris; se montra fin courtisan mais général incapable, vaincu à Ramillies (1644-1730).

VILLERS-BOCAGE, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 1,057 h.

VILLERS - BOCAGE, ch.-l. de c. (Somme); arr. d'Amiens; 1,002 h.

VILLERS-BRETONNEUX, comm. de la Somme, arr. d'Amiens; 5,625 h. Ch. de f. N. Filatures.

VILLERS-COTTERETS, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons; 4,582 h. Ch. de f. N. Ordonnance de François Ier en 1539, pour l'administration de la justice.

VILLERS - FARLAY, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny; 680 h.

VILLERSEXEL, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure; 1,081 h. Sur l'Ognon. Combat livré aux Prussiens par le général Bourbaki (9 janvier 1871).

VILLE-SUR-TOURBE, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Sainte-Menehould; 541 h. Ch. de f. E.

VILLETTE (LA), ancienne commune de la banlieue de Paris, aujourd'hui comprise dans le XIXe arrondissement. Marché aux bestiaux.

VILLETTE (marquis de), écrivain français, médiocre, né à Paris, que l'affection de Voltaire a sauvé de l'oubli (1736-1793).



VILLEURBANNE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 17,940 h.; ch. de f. P.-L.-M.

* **VILLIERS DE L'ISLE-ADAM**, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, né à Beauvais; il soutint dans Rhodes, de 1522 à 1523, un siège fameux contre Soliman. Charles-Quint, en 1530, lui céda pour son ordre les îles de Malte et de Gozzo (1464-1534).

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, écrivain fr., descendant du précédent; né à Saint-Brieuc (1840-1889).

VILLIERS-SAINT-GEORGES, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins; 959 h.

VILLOISON (*de*), helléniste français, né à Corbeil (1750-1805).

VILLON (*François Corbueil*, dit), poète fr., né à Paris en 1431; auteur du *Grand* et du *Petit Testament*; m. vers 1489. Boileau a dit de lui :

Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

VILNA. V. WILNA.

VIMIEIRO ou **VIMEIRO**, bourg de Portugal (Estremadure); 1,800 h. Défaite de Junot (1808).

VIMINAL (*mont*), l'une des collines de l'anc. Rome, à l'E.

VIMORY, village du Loiret, arr. de Montargis; 870 hab. Henri de Guise y vainquit les Allemands, alliés des calvinistes, en 1587.

VIMOUTIERS, ch. l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 3,601 h. Ch. de fer O.

VIMY, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 1,705 h.

VINAY, ch.-l. de c. (Isère), arr. de St-Marcellin; 2,585 h. Ch. de fer P.-L.-M.

VINÇA, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades; 1,711 h. Sur la Têt; ch. de f. M.

VINCENNES, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux; 24,626 h. Ch. de f. E. Arsenal, école d'artillerie; château fort bâti par Philippe-Auguste, et qui servit longtemps de résidence aux rois de France; bois magnifique, transformé en parc. En 1804 le duc d'Enghien y fut jugé et fusillé dans les fossés du château.

VINCENT, dit *de Beauvais*, savant dominicain français du XIIIe siècle. Il jouit d'une grande faveur à la cour de saint Louis.

* **VINCENT DE PAUL** (*saint*), né à Ranquines (Landes), prêtre renommé pour sa charité. Il fonda la congrégation des *Sœurs de charité*, celle des Prêtres de la mission, appelés plus tard *Lazaristes*, et institua l'œuvre des *Enfants trouvés* (1576-1660). Fête le 19 juillet.



Vincent de Paul (*saint*), statue remarquable de Falguière au Panthéon [Paris] (1879).

VINCI (*Léonard de*). V. LÉONARD.

VINDÉLICIE, pays de l'anc. Germanie (lac de Constance, N.-E. de la Suisse, Tyrol).

VINDEX, général gaulois, propréteur de la Séquanaise, se souleva contre Néron en faveur de Galba; vaincu par L. Rufus, il se tua de désespoir en 68.

Vin du Rhin (*le*), fameux chant bachique allemand, composé par Mathias Claudius (XVIIIe siècle).

VINDYAH (*monts*), chaîne de montagnes de l'Hindoustan, au N. du Décan.

VINET, littérateur et théologien protestant, né à Lausanne; zélé défenseur de la liberté de conscience (1797-1847).

Vingt-quatre février (*le*), drame de Werner, montrant une famille de paysans maudite par le ciel (1807).

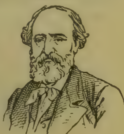
VINH-LONG, v. de Cochinchine, au S.-O. de Saïgon. Sur un affl. du Cambodge.

VINOY, général fr., né à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (1800-1880).

VINTIMILLE, famille originaire d'Italie, a fourni des personnages fameux.

VINTIMILLE, petit port du golfe de Gênes, gare internationale entre la France et l'Ialie. 8,500 h.

* **VIOLLET-LE-DUC** (*Eugène-Emmanuel*), célèbre architecte et écrivain français, né à Paris, auteur d'ouvrages précieux d'archéologie (1814-1879).



VIOTTI, célèbre violoniste piémontais (1755-1824).

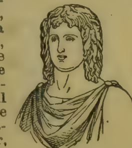
VIRCHOW (*Rodolphe*), médecin et homme politique prussien, né à Schivelbein (Poméranie) en 1821.

VIRE (*la*), fl. côtier de France, prend sa source sur les confins des départements de la Manche et du Calvados, et se jette dans la Manche près d'Isigny, après un cours de 110 kil. Elle reçoit l'Aure et la Douve, passe à Vire et à Saint-Lô.

VIRE, ch.-l. d'arr. (Calvados); sur la Vire; ch. de f. O.; à 59 kil. S.-O. de Caen; 6,635 h. (*Virais* ou *Virois*). Grains, eaux-de-vie, toiles, draps, papier. L'arr. a 6 cant., 96 comm., 70,568 h.

VIRET, célèbre réformateur suisse, né à Orbe [canton de Vaud] (1511-1571).

* **VIRGILE**, le plus célèbre des poètes latins, né près de Mantoue, auteur de l'*Enéide*, des *Géorgiques* et des *Bucoliques*. On lui a reproché ses imitations, les emprunts qu'il a faits à ses devanciers, mais il faut bien dire que s'il imite, il ne s'astreint jamais à l'imitation servile. Il fait passer tout ce qu'il dit par son esprit et par son cœur, au point de se rendre personnel. Esprit délicat, âme douce et sensible, il n'a point la fougue magnifique de Lucrèce, il va naturellement à ce qui est plein d'une touchante harmonie, aux sentiments les plus intimes, à ce qui est noble et délicat (70-1 av. J.-C.).



VIRGINIE, jeune plébéienne de Rome, dont la mort tragique amena la chute des décemvirs (449 av. J.-C.).

Virginie, tragédie d'Alfieri (1776), où l'on admire l'élévation et la force des idées.

VIRGINIE, un des Etats de l'Union américaine; 2,000,000 h. (*Virginiens*). Cap. *Richmond*.

VIRGINIE OCCIDENTALE, un des Etats de l'Union américaine, formé de la partie occidentale de l'ancienne Virginie; 763,000 h. (*Virginiens*). Cap. *Charleston*.

VIRIATHE, chef des Lusitaniens révoltés contre la domination romaine, assassiné en 140 av. J.-C.

VIRIEU, ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 974 h. Ch. de fer P.-L.-M.

VIRIEU-LE-GRAND, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley; 1,189 h. Ch. de fer P.-L.-M.

VISCONTI, illustre famille d'Italie qui s'empara de la souveraineté de Milan et régna de 1277 à 1447. Les plus célèbres de ses membres sont : JEAN-GALÉAS (1347-1402), JEAN-MARIE (1389-1412) et PHILIPPE-MARIE (1391-1447).

VISCONTI, célèbre archéologue, né à Rome (1751-1818). — Son fils, architecte français, né à Rome, construisit le tombeau de Napoléon Ier, aux Invalides, et donna le plan du nouveau Louvre (1791-1853).

VISÉ (*de*), écrivain français, né à Paris, fondateur du *Mercure galant* en 1672 (1638-1710).

VISIGOTHS. V. WISIGOTHS.

Vision d'Ézéchiel (*la*), célèbre tableau de Raphaël (palais Pitti). Le Créateur, entouré des animaux symboliques des évangélistes, apparaît sur les nuages, les bras ouverts, le visage terrible. Cette composition, exécutée dans de petites proportions, a quelque chose de sublime.

Vision de saint Jérôme (*la*), tableau du Guerchin (Louvre); — du Parmesan (National Gallery).

Vision de saint François d'Assise (*la*), tableau d'Augustin Carrache, musée de Madrid).

VISO (*mont*), montagne des Alpes Cottiennes, entre la France et le Piémont; 3,836 m. d'altitude.

VISTAÇPA, père de Darius Ier.

VISTULE (*la*), fleuve d'Autriche, de Pologne et de Prusse, arrose Cracovie, Sandomir, Varsovie, Marienbourg, et se jette dans la Baltique; 1,100 kil.

VITALIEN, pape de 658 à 672.

VITEBSK. V. WITEBSK.

VITELLIUS, empereur romain en 69 ap. J.-C. Il ne régna que huit mois et quelques jours, se fit remarquer par ses débauches et ses cruautés. Visitant avec ses officiers les champs de Bédriac, quelque temps après la bataille de ce nom, il répondit ce mot atroce à ceux qui se plaignaient de l'odeur infecte qu'exhalaient

les cadavres : *le corps d'un ennemi mort sent toujours bon*.

VITERBE, v. d'Italie, à 84 kil. de Rome ; 20,761 h. (*Viterbiens*).

VITET (*L.*), littérateur et homme politique fr., né à Paris (1802-1873).

VITIGÈS, roi des Ostrogoths d'Italie de 536 à 540, vaincu par Bélisaire.

VITORIA, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. d'Alava ; 27,000 h. Victoire de Wellington sur les Français (1813).

VITRÉ, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine). sur la Vilaine ; ch. de fer O. ; à 36 kil. E. de Rennes ; 10,607 h. (*Vitréais* ou *Vitréens*). Cire, miel, toiles. L'arr. a 6 cant., 61 comm., 78,703 h.

VITREY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul ; 905 h. Ch. de fer E.

VITROLLES (*baron de*), homme politique fr., ministre sous Louis XVIII, ardent royaliste, né à Vitrolles [Hautes-Alpes] (1774-1854).

VITRUVE, architecte romain, né vers 85 av. J.-C., auteur du traité *De architectura*, dédié à Auguste et très précieux en ce qu'il constate l'état de l'architecture à cette époque.

VITRY (*Jacques de*), cardinal, historien et prédicateur de la croisade contre les Albigeois ; m. en 1244.

VITRY (*marquis de*), capitaine des gardes de Louis XIII, tua Concini et fut créé maréchal de France (1581-1644).

VITRY-EN-ARTOIS, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras ; 2,910 h. Sur la Scarpe ; ch. de fer N.

VITRY-LE-BRÛLÉ, village (Marne). brûlé en 1144 par Louis le Jeune ; 780 h.

VITRY-LE-FRANÇOIS, ch.-l. d'arr. (Marne) ; ch. de fer E. ; à 30 kil. S.-E. de Châlons-sur-Marne ; 8,022 h. Commerce de vins, céréales, bonneterie et chapellerie. En 1545, François Ier bâtit cette ville pour les habitants de Vitry-le-Brûlé. L'arr. a 5 cant., 123 comm., 45,379 h.

VITTEAUX, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Semur ; 1,596 h. ; sur la Brenne.

VITTEL, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Mirecourt ; 1,658 h. Ch. de fer E.

VITTORIA, v. de Sicile ; 23,889 h.

Vivandière (*La*), opéra-comique en 3 actes ; paroles de Henri Cain, musique de B. Godard (1895).

VIVARAIS, pays du Languedoc, réuni à la couronne en 1229, a formé en grande partie l'Ardèche ; cap. *Viviers*.

VIVEROLS, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert ; 1,011 h.

VIVIANI, savant géomètre italien, né à Florence (1622-1703).

VIVIERS, anc. cap du Vivarais ; ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas ; 3,468 h. Près du Rhône ; ch. de f. P.-L.-M. Evêché.

VIVONNE, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers ; 2,452 h. Sur le Clain ; ch. de fer Orl.

VIVONNE, maréchal de France, vice-roi de Sicile en 1675 (1636-1688).

VIZILLE, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 4,252 h. Sur la Romanche, affl. dr. du Drac ; ch. de fer P.-L.-M. Château de Lesdiguières, où se tinrent en 1788 les états du Dauphiné. Soieries.

VLADIKAVKAZ, v. de Russie (Caucase) ; 32,300 h.

VLADIMIR Ier, surnommé **le Grand**, grand-duc de Russie, jeta les premiers fondements de l'empire russe ; m. en 1015 ; — VLADIMIR II, tsar de Russie (1053-1126).

VLADIMIR, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. de gouvernement ; 15,000 h. Le gouvernement de Vladimir a 1,352,000 h.

VLADISLAS, nom de plusieurs ducs et rois de Pologne du XIe au XVIIe siècle.

VLADIVOSTOK, v. de l'E. de la Sibérie, port sur la mer du Japon.

Vocation de saint Matthieu (*la*), chef-d'œuvre de L. Carrache (Bologne).

VODENA, anc. *Edesse*, v. de Turquie (vilayet de Salonique) ; 12,000 h.

VOGEL (*Ed.*), voyageur allemand, né à Creveld, tué dans le Ouadaï (1829-1859).

VOGHERA, v. d'Italie, prov. de Pavie ; 15,800 h.

VOGOULS, peuple de race ouralo-altaïque, nomade dans les gouvern. de Perm et de Tobolsk (Russie).

VOGT (*Carl*), naturaliste allemand, né à Giessen en 1817.

VOGÜÉ (*Melchior de*), archéologue fr. né à Paris en 1829. — Son cousin *Eugène-Melchior* DE VOGÜÉ, littérateur et érudit fr., né à Nice en 1848.

VOID (*voi*), ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy ; 1,748 h.

VOIRON, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 11,604 h. Ch. de fer P.-L.-M.

VOISENON (*abbé de*), poète et conteur fr., né au château de Voisenon [Seine-et-Marne] (1708-1775).

VOISIN (*la*), devineresse brulée vive à Paris en 1680 comme complice de la marquise de Brinvilliers.

VOITEUR, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier ; 1,120 h. Sur la Seille.

***VOITURE**, bel esprit et académicien fr., né à Amiens. Habitué de l'hôtel de Rambouillet, il faisait par son esprit les délices de la cour et de la ville (1598-1648).



Voix intérieures (*les*), recueil de poésies, aussi gracieuses que brillantes, une des plus riches productions de Victor Hugo (1837).

VOLCES, peuple d'origine kymrique, établi dans la Gaule méridionale, se divisant en deux peuplades : *Tectosages* (Toulouse), et *Arécomiques* (Nîmes).

VOLGA (*le*), fleuve de la Russie, prend sa source au plateau de Valdaï, passe à Tver, Jaroslav, Nijni-Novgorod, Kasan, Saratov, Astrakan, et se jette dans

la Caspienne, par 70 embouchures; 3,800 kil. C'est le plus long fleuve d'Europe.

VOLHYNIE, gouvernement de la Russie d'Europe; 2,062,300 h. Ch.-l. *Jitomir.*

VOLMUNSTER, ancien ch.-l. de c. (Moselle); cédé à l'Allemagne; 1,200 h.

VOLNEY, érudit français, né à Craon, auteur des *Ruines* (1757-1820).

VOLO (*golfe*), anc. golfe *Pagasétique* (mer Egée).

VOLO, anc. *Pagasus*, ville de Grèce; sur le golfe de Volo; 5,000 h.

VOLOGDA, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. de gouvernement; 18,000 h. Le gouvernement de Vologda a 1,161,155 h.

VOLONNE, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Sisteron; 942 h. Sur la Durance.

VOLSQUES, peuple de l'Italie ancienne, établi dans le S. du Latium; soumis par Rome (338 av. J.-C.).

VOLTA, célèbre physicien italien, né à Come, inventeur de la pile qui porte son nom (1745-1827).

VOLTA (*le*), fl. d'Afrique (Guinée), séparant la côte de l'Or de la côte des Esclaves; 620 kil.

* **VOLTAIRE,** célèbre poète et prosateur français, né à Chatenay, près Sceaux. Les caractères les plus saillants du génie de cet homme extraordinaire sont la souplesse merveilleuse avec laquelle il passait sans effort du familier au sublime, du plaisant au pathétique, de l'invention épique aux plus riants caprices d'une imagination intarissable; la noblesse naturelle, la limpidité, l'élégance, la précision et la pureté de son style. Nul écrivain n'a jamais apporté plus de grâce dans le badinage, plus de verve et plus de sel dans la raillerie, plus d'éblouissante clarté dans la controverse. Il a cultivé tous les genres littéraires, et, s'il est resté médiocre dans quelques-uns, il a montré dans tous la richesse de son imagination et la puissance génératrice d'un esprit qui semblait réparer ses forces par le travail même. Il exerça une influence immense sur les esprits au XVIIIe siècle (1694-1778).



Voltaire (*statue en marbre de*), chef-d'œuvre de Houdon (à la Comédie-Française); simplicité et naturel de la pose; — statue en marbre, de Pigalle (1776).

VOLTERRA, v. d'Italie (Toscane), 13,400 h.

VOLTRI, v. d'Italie, sur le golfe de Gênes; 13,300 h.

VOLTURNO (*le*), anc. *Vulturnus*, fl. de l'Italie méridionale, arrose Capoue et se jette dans la mer Tyrrhénienne; 150 kil.

VOLVIC, comm. du Puy-de-Dôme, arr. de Riom; 3,692 h. Ch. de f. P.-L.-M. Pierres dites de Volvic.

VONDEL, poète tragique hollandais, né à Cologne (1587-1679).

VORARLBERG, pays d'Autriche, 116,300 h. Ch.-l. *Bregenz.*

VOREY, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 2,271 h. Sur la Loire; ch. de fer P.-L.-M.

VORONÈJE, v. de Russie; ch.-l. de gouvernement, 50,100 h. Archevêché. Le gouvernement a 2,433,657 h.

VOSGES (*vôge*), chaîne de montagnes de France, commence près de Belfort, se développe entre le Rhin et la Moselle et se termine dans la Bavière rhénane. Points culminants: ballon de Guebwiller, 1,426 mètres; Hohenech, 1,366 mètres; Rothenbac, 1,319 mètres; ballon d'Alsace, 1,244 mètres.

VOSGES (*départ. des*), départ. formé de la Lorraine méridionale et de la principauté de Salm; préf. *Epinal;* sous-préf. *Neufchâteau*, *Saint-Dié*, *Mirecourt*, *Remiremont;* 5 arr., 29 cant., 530 comm., 410,196 h.; 6e corps d'armée; cour d'appel de Nancy et évêché à Saint-Dié. Ce départ. doit son nom à la chaîne des *Vosges* qui le traverse.

VOSS, critique et poète allemand (1751-1826).

VOSSIUS, savant allemand, né près de Heidelberg (1577-1649).

VOUET (*Simon*), peintre et graveur français, né à Paris (1590-1649).

VOUGEOT, comm. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune, renommée par l'excellence de ses vins: 300 h. Ch. de f. P.-L-M.

VOUILLÉ, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers, 1,684 h. Clovis y vainquit et tua Alaric, roi des Wisigoths (507).

VOUNEUIL-SUR-VIENNE, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault; 1,484 h. Sur la Vienne.

VOUVRAY, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 2,250 h. Près de la Loire; ch. de fer Orl. Vins estimés.

VOUZIERS, ch.-l. d'arr. (Ardennes) sur l'Aisne; ch. de fer E. et N.; à 52 kil. S. de Mézières; 3,808 h. L'arr. a 8 cant., 131 comm., 51,393 h.

VOVES, ch.-l. de c. (Eure-et Loir), arr. de Chartres; 1,996 h. Ch. de f. O. et Et.

Voyage dans la lune, ouvrage comique de Cyrano de Bergerac (1649).

Voyage en Provence et en Languedoc, ouvrage enjoué et spirituel, de Chapelle et Bachaumont. C'est un modèle de poésie agréable et facile (1656).

Voyage sentimental, ouvrage de Sterne, chef-d'œuvre d'humour et de sensibilité communicative, où l'écrivain peint l'homme en paraissant n'être occupé que de lui-même (1767).

Voyage autour de ma chambre, ravissante causerie avec le lecteur, par X. de Maistre, publié à Turin en 1794.

Vrai, du Beau et du Bien (*Du*), ouvrage bien écrit de V. Cousin, où la phi-

losophie éclectique est ramenée au spiritualisme chrétien (1853).

VUITRY (*Ad.*), économiste fr., né à Sens (1813-1885).

* **VULCAIN**, dieu du feu, fils de Jupiter et de Junon. Né laid et difforme, il fut précipité par sa mère du haut de l'Olympe, tomba dans l'île de Lemnos, resta boiteux de sa chute, et établit sous l'Etna des forges où il travaillait avec les Cyclopes (*Myth.*).



Vulgate, version latine de la Bible, seule reconnue canonique par le concile de Trente. Dans les premiers siècles du christianisme, il existait différentes versions latines de la Bible, mais inexactes et chargées d'interpolations. De 385 à 405, saint Jérôme fit lui-même une nouvelle traduction latine de l'Ancien et du Nouveau Testament, d'après le texte hébreu original ; c'est celle qui est connue sous le nom de *Vulgate*, mot qui signifie *rendu public*. Les réformateurs du XVI[e] siècle la rejetèrent, prétendant qu'elle renfermait des erreurs et qu'elle ne rendait pas toujours le texte original par le terme propre. Le concile de Trente décida, le 27 mai 1546, qu'il serait permis d'étudier le texte original, mais que la *Vulgate* continuerait à faire foi et que son texte serait le seul invoqué comme preuve.

VULPIAN, médecin et physiologiste fr., né à Paris (1826-1887).

VULSINIES, auj. *Bolsena*, v. de l'Etrurie ancienne.

VULTURNE. V. VOLTURNO.

VUOXEN (*le*), fl. de Finlande, formant une série de lacs et tributaire du lac Ladoga ; 500 kil.

VYÊSA, anachorète hindou, le compilateur des *Védas*.

W

WAAGEN, critique et esthéticien allemand, né à Hambourg (1794 1868).

WABATH (*le*), r. des Etats-Unis, tributaire de l'Ohio (riv. dr.) ; 750 kil.

WACE (*Robert*), poète anglo-normand, né à Jersey, auteur du *Roman de Rou* (1112-1184).

* **WAGNER** (*Richard*), célèbre compositeur de musique all., auteur du *Tannhauser*, de *Lohengrin*, etc., né à Leipzig (1813-1883).



WAGRAM, village d'Autriche près de Vienne, où Napoléon remporta une célèbre victoire en 1809.

Wagram (*Bataille de*), tableau remarquable d'Horace Vernet ; galerie du palais de Versailles.

WAHABITES, sectaires musulmans du Nedjed (Arabie) ; Méhémet-Ali leur fit la guerre de 1815 à 1818. Ce sont les calvinistes de l'islam.

WAHAL, bras méridional du Rhin (Pays-Bas) ; 80 kil.

WAILLY (*de*), grammairien fr., né à Amiens (1724-1801). — Son petit-fils NATALIS, né à Mézières (1805-1886).

WAITZEN ou **WACZ**, v. de Hongrie, sur le Danube ; 14,000 h.

WAKAYAMA, v. du Japon ; 58,448 h. Port dans l'île Niphon.

WAKEFIELD, v. d'Angleterre (York) ; 30,600 h.

Wakoufs, nom que l'on donne dans les pays musulmans à tous les établissements religieux ou fondations pieuses. Les biens *wakoufs* se divisent en trois catégories : 1° *wakoufs* des mosquées ; 2° *wakoufs publics* ou fondations charitables ; 3° *wakoufs* cédés aux mosquées en nue propriété. Les wakoufs sont exempts de toute taxe et ne peuvent être ni hypothéqués ni saisis.

WALCHEREN, île du royaume de Hollande (Zélande), dans la mer du Nord ; 36,500 h. Ch.-l. *Middelbourg*.

WALCKENAER, illustre philologue hollandais (1715-1785).

WALCKENAER, géographe, naturaliste et littérateur français, né à Paris (1771-1852).

WALDECK, principauté d'Allemagne ; 1,121 kil. car. ; 57,565 h. Cap. *Arolsen* ; 2,442 h.

WALDEMAR I[er], roi de Danemark de 1157 à 1182 ; — WALDEMAR II, roi de Danemark de 1202 à 1241 ; — WALDEMAR III, roi de Danemark de 1218 à 1231, durant la captivité de Waldemar II, son père. V. MARGUERITE.

WALDEMAR I[er], roi de Suède de 1251 à 1288.

WALES, nom anglais du comté de Galles.

WALEWSKI (*comte*), homme politique français, né en Pologne, ministre de Napoléon III (1810-1868).

WALFALL, v. d'Angleterre ; 59,000 h.

Walhalla, panthéon germanique, temple dédié aux grands hommes de l'Allemagne, à Donastauf (Bavière), près de

Ratisbonne, et décoré par Rauch et Schwanthaler (1842).

Walkyrie. V. *Anneau de Nibelung.*

Walkyries, déesses d'un rang inférieur dans la mythologie scandinave. Messagères d'Odin, elles avaient pour fonction de verser aux héros morts en combattant la bière et l'hydromel. Elles personnifiaient les vertus des héros. Comme les walkyries sont souvent représentées chevauchant dans l'air, sur le brouillard, des commentateurs prétendent que par elles on entend simplement parler des nuages qui, dans l'antiquité, jouaient un grand rôle dans les batailles.

WALLACE, héros populaire des Ecossais, né vers 1270; décapité en 1305.

WALLACE (*Richard*), philanthrope anglais, né à Londres en 1818.

WALLENSTADT, lac de Suisse, entre les cantons de Saint-Gall et de Glaris.

* **WALLENSTEIN,** célèbre capitaine, né en Bohême, l'un des plus célèbres généraux de la guerre de Trente ans (1583-1634).



Wallenstein, trilogie dramatique de Schiller, composée des trois pièces suivantes : le *Camp de Wallenstein*, les *Piccolomini* et la *Mort de Wallenstein*, jouée à Weimar en 1798.

WALLIS (*îles*), archipel de la Polynésie, au N.-E. des Fidji ; à la France depuis 1886.

WALLON, historien et homme politique fr., né à Valenciennes en 1812.

WALLONS, Belges d'origine gauloise et parlant le français.

WALPOLE (*Robert*), célèbre homme d'Etat anglais (1676-1745) ; — HORACE, fils du précédent, littérateur anglais, né à Londres (1717-1797).

WALPURGIS, montagne du Brocken Saxe prussienne), célèbre dans les légendes du moyen âge.

WALSALL, v. d'Angleterre (Stafford); 59,000 h.

WALSINGHAM, homme d'Etat anglais, né à Chislehurst (1536-1590).

WALTER SCOTT. V. SCOTT.

WARASDIN ou **VARADIN,** v. d'Autriche (Croatie) ; 10,000 h. Eaux thermales.

WARBURTON, savant écrivain et prélat anglais (1698-1779).

WARDEIN (*Gross-*), ou *Nagy-Varda*, v. de Hongrie ; 31,324 h. Eaux thermales.

WARTBOURG, château fort de Saxe-Weimar, où Luther fut enfermé pendant un an (1521).

WARTHA (*la*), riv. de Pologne, affluent droit de l'Oder ; 795 kil.

WARTON, littér. anglais (1722-1800).

WARWICK, comté d'Angleterre ; 737,339 h. Ch.-l. *Warwick ;* 15,000 h.

WARWICK [*ouar-ouik*] (*comte de*), général anglais, surnommé *le Faiseur de rois*, m. en 1471. Beau-frère de Richard d'York, il le poussa à revendiquer le trône d'Angleterre, gagna sur Henri VI la bataille de Saint-Alban (1455) et défit le parti lancastrien à Tawnton, puis à Exham, après avoir fait proclamer Edouard IV, son neveu. Plus tard, il rétablit Henri sur le trône et se fit nommer gouverneur du royaume.

Warwick (*le Comte de*), tragédie en cinq actes et en vers, par Laharpe (1763).

WASA, prov. de Finlande ; 380,000 h. Ch.-l. *Wasa* ou *Nicolaïstadt.*

WASH (*le*), golfe sur la côte orientale de l'Angleterre.

* **WASHINGTON** (*George*), l'un des fondateurs de la République des Etats-Unis, dont il fut le premier président de 1789 à 1797 ; né en Virginie. Une haute raison pratique, une activité constante, une volonté calme et forte, la probité, la droiture et la pureté d'intentions, tels sont les traits principaux de la physionomie du libérateur de l'Amérique. S'il n'eut point le caractère grandiose des fondateurs d'Etats, il n'eut point non plus la personnalité absorbante de beaucoup d'entre eux. Assez grand pour son œuvre, doué d'assez de modération pour ne la dépasser en aucun sens, il suffit à cette révolution, qui réclamait plutôt la persévérance, la volonté et la raison que les puissantes inspirations du génie, dont la poésie et l'éclat ne compensent pas toujours les dangers (1732-1799).



WASHINGTON, cap. des Etats-Unis, ch.-l. du district de Colombie; 250,000 h.

WASHINGTON, un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 350,000 h. Cap. *Olympia*

WASHINGTON (*Terre de*), île au N.-O. du Groenland, dans la mer Polaire.

WASSELONNE, ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin): cédé à l'Allemagne ; 4,400 h.

WASSIGNY, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins ; 1,179 h.

WASSY. V. VASSY.

WATERBURY, v. des Etats-Unis (Connecticut); 20,300 h.

WATERFORD, comté d'Irlande, prov. de Munster ; 112,768 h. Ch.-l. *Waterford ;* 23.000 h.

WATERLOO (*va-tèr-lo*), village de Belgique (Brabant), a donné son nom à la bataille où Napoléon Ier fut vaincu par les Anglais et les Prussiens à Waterloo, au Mont-Saint-Jean, à la Haie-Sainte, etc., le 18 juin 1815 ; 3,500 h.

Waterloo, roman historique, par MM. Erckmann-Chatrian (1865).

WATT (*ouate*), mécanicien écossais, perfectionna les machines à vapeur (1736-1819).

· **WATTEAU** [*va-to*] (*Antoine*), célèbre peintre et graveur français, né à Valenciennes. Son goût est maniéré, mais son coloris agréable, son dessin correct (1684-1721).

WATTIGNIES, comm. du cant. de Maubeuge (Nord). Victoire de Jourdan sur les Autrichiens en 1793, 232 h.

WATTRELOS, comm. du cant. de Roubaix (Nord); 19,770 h. Filatures de coton.

WAT-TYLER, en français *Gauthier le tuilier*, chef d'une jacquerie qui éclata en Angleterre en 1381 et qui fut promptement étouffée.

WAUTERS, peintre belge, né à Bruxelles en 1846.

Waverley, roman poétique et vigoureux, la première des compositions historiques de Walter Scott (1814).

WAVRE, v. de Belgique; 6,000 h. Combat entre Grouchy et les Prussiens, le 18 juin 1815.

* **WEBER** (*vé-bèr*), célèbre compositeur de musique allemand (1786-1826). Auteur notamment de *Freischütz*, d'*Euryanthe*, d'*Obéron*. Son style original possède un charme plein de rêverie.



WEDNESBURY, ville d'Angleterre (Stafford): 24,600 h.

WEENIX, dit le **Vieux**, peintre hollandais, né à Amsterdam; a excellé dans le paysage et les marines (1621-1660); — WEENIX, dit *le Jeune*, fils du précédent, a remarquablement peint des sujets de chasse (1644-1719).

WEERDT, célèbre chef de partisans, en Allemagne (1594-1654).

WEIMAR, v. d'Allemagne, cap. du grand-duché de Saxe-Weimar; 21,565 h.

WEISENFELS, v. de Prusse (prov. de Saxe); 21,766 h.

WELCHES, nom primitif des Celtes.

***WELLINGTON** (*oué-lin'-kton*), général anglais, né à Dublin, combattit d'abord les troupes françaises en Portugal et en Espagne, où il nous opposa une résistance souvent heureuse. Il commandait les forces réunies contre la France en 1815 et gagna la bataille de Waterloo. Sa force corporelle et son inflexible volonté l'avaient fait surnommer le Duc de fer [*Iron Duke*] (1769-1852).



WELLINGTON, cap. de Nouvelle-Zélande; 32,000 h. Port sur le détroit de Cook.

WENDES ou **VENÈDES,** tribus slaves qui étaient répandues de la Baltique aux Alpes Carniques.

WENER (*lac*). V. VENER.

WEN-TCHÉOU, v. de Chine, port ouvert; 80,000 h.

Wergeld. Ce mot germanique, qui signifie *composition*, désigne dans la législation des barbares du moyen âge la transaction qui intervenait entre le coupable et la victime ou les parents de la victime. Ainsi celui qui avait tué un évêque, chez les Francs Ripuaires, était exempt de toute peine en payant à la famille du mort un *wergeld* de 900 sous d'or.

WERNER (*Zacharie*), poète dramatique allemand, né à Kœnigsberg (1768-1823).

WERRA (*la*), riv. d'Allemagne qui se réunit à la Fulde et forme le Weser; 225 kil.

Werther, roman célèbre, sous forme de lettres, par Gœthe. Cet écrit manifeste les rêves pénibles d'une jeunesse malade. Le nom du héros a passé dans la langue et on y fait de fréquentes allusions (1744). — Drame lyrique de Massenet en 3 actes et 4 tableaux (1892).

WESEL, v. de la Prusse rhénane, sur le Rhin; 20,684 h.

WESER (*le*), fleuve d'Allemagne, passe à Minden et à Brême, et se jette dans la mer du Nord; 480 kil.

WESSEX, ou *Saxe de l'Ouest*, roy. anglo-saxon, fondé au Ve siècle.

WESTERMANN, général fr., né à Molsheim; m. sur l'échafaud en 1794.

WESTMACOTT, sculpteur anglais, né à Londres (1775-1872).

WESTMEATH, comté d'Irlande, prov. de Leinster; 71,191 h. Ch.-l. *Athlore*.

Westminster, célèbre abbaye de Londres, bâtie sous Henri III et renfermant les tombeaux des rois et des grands hommes de l'Angleterre.

WESTMORELAND, comté d'Angleterre; 64,191 h. Ch.-l. *Appleby*.

WESTPHALIE (*vest*), contrée d'Allemagne, érigée en royaume par Napoléon Ier (1807) pour son frère Jérôme; cap. *Cassel;* auj. prov. de Prusse; 2,202,726 h. (*Westphaliens*). Ch.-l. *Munster*.

Westphalie (*Paix de*), conclue en 1648 entre l'empereur d'Allemagne, la France et la Suède, pour mettre fin à la guerre de Trente ans. Elle ratifia les préliminaires de Munster et d'Osnabrück.

WETER (*lac*). V. VETTER.

WEXFORD, comté d'Irlande, prov. de Leinster; 123,854 h. Ch.-l. *Wexford;* 14,000 h. Port.

WEY (*Francis*), littérateur fr., né à Besançon (1812-1882).

WEYDEN (*Roger van*), peintre flamand (1400-1464).

WEYMOUTH, v. d'Angleterre (Dorset); 13,700 h. Port sur la Manche.

WHARTON (*marquis de*), homme d'Etat anglais (1640-1715).

WHEATON (*Henri*), diplomate et jurisconsulte américain, né à Providence [Rhode-Island] (1785-1848).

WHEATSTONE, physicien anglais, né à Glocester (1802-1875).

WHEELING, v. des Etats-Unis, dans la Virginie occidentale ; 31,000 h.

Whig, partisan de la liberté en Angleterre, par opposition aux *tories*, partisans de l'autorité. Les whigs et les tories sont depuis plusieurs siècles les deux grands partis de l'Angleterre, l'un entrant aux affaires dès que l'autre en sort. Cette succession constante est possible en Angleterre, car ni l'un ni l'autre des deux partis ne met en discussion la forme du gouvernement.

WHITEHAVEN, v. d'Angleterre (Cumberland); 191,100 h. Port sur la mer d'Irlande.

WHYDAH, v. du Dahomey; environ 17,000 h.; port sur l'Atlantique.

WICKLOW, comté d'Irlande, prov. de Leinster; 79,400 h. Ch.-l. *Wicklow;* 3,500 h.

* **WICLEF** [*oui-klèf*] (*Jean de*), réformateur religieux anglais, un des précurseurs de la Réforme (1324-1384).



WIDDIN, V. VIDDIN.

WIELAND, célèbre poète et littérateur allemand, auteur d'*Obéron* (1733-1813).

WIÉRIX, graveur hollandais, né à Amsterdam (1550-1617).

WIEPRZ (*le*), riv. de Pologne, affluent de droite de la Vistule; 225 kil.

WIERTZ, peintre belge, né à Dinant, auteur de la *Révolte des anges* (1806-1865).

WIESBADEN (*dène*), v. de Prusse, ancienne cap. du duché de Nassau; 55,457 h. Eaux thermales très fréquentées.

WIGAN, v. d'Angleterre (Lancastre); 48,200 h.

WIGHT [*ouite*] (*île de*), île anglaise de la Manche; 35,000 h. Ch.-l. *Newport.*

WILHELMINE, fille de Guillaume III, reine de Hollande depuis 1890; né à La Haye en 1880.

WILHEM (*vi-lème*), fondateur des écoles populaires de chant en France, né à Paris (1781-1842).

WILHELMSHAFEN, port militaire d'Allemagne; sur la baie de Jade.

Whileim Meister, roman remarquable, principalement au point de vue esthétique, par Gœthe (1777).

WILKIE, peintre anglais (1785-1841).

WILKES (*Ch.*), marin et voyageur américain (1810-1877).

WILKINSON, orientaliste anglais, (1797-1875).

WILLAUMEZ (*vi-io-mèze*), amiral fr., né à Belle-Ile-en-Mer (1763-1845).

WILLMINGTON, v. des Etats-Unis (Delaware); 42,478 h.

WILNA, v. de la Russie d'Europe (Lithuanie), ch.-l. de gouvernem.; 120,000 h. Le gouvernement de Wilna a 1,101,909 h.

WILTSHIRE, comté d'Angleterre; 258,965 h. Ch.-l. *Salisbury.*

WIMPFEN, général français; en 1792 il défendit Thionville contre les Prussiens (1745-1814).

WINCHESTER, v. de l'Angleterre, ch.-l. du comté de Hamp; 14,776 h.

* **WINCKELMANN,** l'un des plus célèbres antiquaires des temps modernes, né dans le Brandebourg (1717-1768).



WINDISCH-GRÆTZ, général autrichien (1787-1862).

WINDSOR (*oui-ne-zor*), v. d'Angleterre, comté de Berks, résidence des souverains; 9,500 h. Sur la rive droite de la Tamise.

Windsor (*la Forêt de*), par Pope, poème descriptif, tableau saisissant de cette contrée, parallèle de son état actuel avec ce qu'elle était sous Guillaume le Conquérant (1704).

WINDTHORST (*Louis*), homme politique allemand, (1812-1891).

WINNIPEG (*lac*), lac du Canada, communiquant avec la baie d'Hudson.

WINTERTHUR, v. de Suisse (Zurich); 15,000 h.

WINTZENHEIM (*vine-tce-nème*), ancien ch.-l. de c. (Haut-Rhin); cédé à l'Allemagne; 500 h.

WISCONSIN (*le*), riv. des Etats-Unis, affluent du Mississipi; 500 kil.

WISCONSIN, un des Etats de l'Union américaine; 2,000,000 h. Cap. *Madison.*

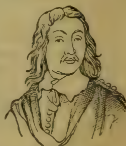
WISEMAN, théologien anglais, auteur de *Fabiola* (1802-1865).

WISIGOTHS, nom des Goths occidentaux. En 412, ils envahirent la Gaule sous la conduite d'Ataulf. En 418, Honorius céda à leur roi Wallia l'Aquitaine, avec Toulouse pour capitale.

WISMAR, port du Mecklembourg-Schwerin, sur la Baltique; 15,000 h.

WISSEMBOURG, ancien ch.-l. d'arr. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne; 6,000 h. Sur la Lauter. Bataille entre les Français et les Prussiens le 4 août 1870.

WITEBSK, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. de gouvernement, sur la Dwina; 52,592 h. Le gouvernement de Witebsk a 888,727 h.



WITIKIND (*vi-ti-kin*), héros saxon, vaincu par Charlemagne; m. en 807.

WITT (*Corneille de*), homme d'Etat hollandais, né à Dordrecht (1623-1672). — Son frère JEAN*, né à Dordrecht, grand pensionnaire de Hollande, l'un des plus illustres hommes

d'Etat de ce pays, adversaire de la maison d'Orange, célèbre par ses vertus républicaines, tué dans une émeute en même temps que son frère (1625-1672).

WITTEN, v. de la Prusse rhénane; 23,885 h.

WITTENBERG, v. de la Saxe prussienne, sur l'Elbe; 7,300 h.

WITTGENSTEIN (*prince de*), feld-maréchal russe, d'origine prussienne (1769-1843).

WŒRTH (*veurte*), ancien ch.-l. de c. (Bas-Rhin); cédé à l'Allemagne. Le 6 août 1870, le maréchal de Mac-Mahon y perdit contre le prince royal de Prusse une grande bataille, dont la retraite fut protégée par des charges de cuirassiers, à Reichshoffen.

WOLF (*J.-Chrétien*), philosophe allemand, né à Breslau (1679-1754).

WOLF (*Fr.-Auguste*), célèbre philologue et érudit allemand, né en Saxe (1759-1824).

WOLFENBUTTEL, v. du Brunswick; 15,000 h.

WOLLASTON, savant physicien et chimiste anglais (1766-1828).

WOLOWSKI, économiste et homme politique fr., né à Varsovie (1810-1876).

WOLSEY (*Thomas*), cardinal anglais, archevêque d'York, et ministre du roi Henri VIII (1471-1530).

WOLVERHAMPTON, v. d'Angleterre, comté de Stafford; 79,185 h. Grand commerce de coutellerie et de quincaillerie.

WON-HOU, v. de Chine, port ouvert; 60,000 h.

WOOLWICH (*ou-litch*), v. d'Angleterre, comté de Kent, sur la Tamise; 41,700 h. Arsenal de la marine.

WORCESTER. v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de son nom; 33,000 h. Port sur la Severn. Charles II y fut battu par Cromwel en 1651. Le comté a 380,300 h.

WORCESTER, v. des Etats-Unis (Massachusetts); 41,105 h.

WORMHOUDT, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque; 3,575 h. Sur l'Yser.

WORMS (*vorm-ce*), v. du grand duché de Hesse-Darmstadt; 21,927 h.

Worms (*diète de*), assemblée qui, en 1521, mit Luther au ban de l'empire.

* **WOUWERMAN**, l'un des plus habiles maîtres de l'école hollandaise, né à Harlem. Il excellait à rendre des chasses, des chevaux, des cours d'auberge; ses tableaux brillent par la transparence des ciels, par la correction, la finesse et le coloris (1620-1668).



WRANGEL (*vran-gèl*), général suédois, maréchal du royaume (1613-1676).

WRÈDE (*prince de*), général bavarois, né à Heidelberg, battu à Hanau par Napoléon (1767-1838).

WURMSER (*vour-msèr*), général autrichien, né en Alsace (1724-1797).

WURTEMBERG [*tin-bèr*] (*royaume de*), Etat de l'Allemagne; cap. *Stuttgard;* 19,503 kil. car.; 2,035,500 h. (*Wurtembergeois*).

WURTZ, célèbre chimiste fr., né à Strasbourg (1817-1884).

WURTZBOURG, v. de Bavière, ch.-l. de la basse Franconie; sur le Main; 55,109 h.

WYNANTS. peintre hollandais, né à Harlem (1600-1680).

WYOMING, territoire des Etats-Unis; 100,000 h. Cap. *Cheyenne.*

WYSS (*Rodolphe*), littérateur suisse, né à Berne, auteur du *Robinson suisse* (1781-1830).

X

XAINTRAILLES (*Poton de*), vaillant capitaine de Charles VII, ami de La Hire et compagnon de Jeanne d'Arc, m. en 1461.

XALISCO, Etat du Mexique; 953,274 h. Cap. *Guadalajara.*

XANTHE, cours d'eau de la Troade, le même que le Scamandre.

XANTIPPE, femme de Socrate, connue par son humeur acariâtre.

XANTIPPE, général athénien, père de Périclès, vainqueur des Perses à Mycale (479 av. J.-C.).

XANTIPPE, Lacédémonien qui commandait les armées carthaginoises et fit prisonnier Régulus en 255 av. J.-C.

XENIL ou **GENIL** (*le*), riv. d'Espagne, affluent de droite du Guadalquivir, passe à Grenade et à Ecija; 243 kil.

XÉNOCRATE, philosophe grec, né à Chalcédoine, disciple de Platon (406-314 av. J.-C.).

XÉNOPHANE, philosophe grec, fondateur de l'école d'Elée, né à Colophon, vers 620 av. J.-C.

XÉNOPHON, illustre historien, philosophe et général athénien. Après s'être distingué dans la guerre du Péloponèse, il dirigea la retraite des Dix-Mille. Plus tard il combattit à Coronée contre ses concitoyens qui l'avaient banni et ne

DICTIONNAIRE

COMPLET

ILLUSTRÉ

Le Dictionnaire Larousse, revisé annuellement, est toujours à jour. Il donne la composition actuelle des cinq Académies (membres de l'Institut) et le tableau complet, par ordre de départements, de la représentation nationale (sénateurs et députés).



Larousse

PIERRE LAROUSSE

(D'après le buste de J. PERRAUD, de l'Institut.)

rappelèrent cette sentence que vingt ans plus tard. Il est l'auteur de l'*Anabase*, de la *Cyropédie*, des *Dits mémorables de Socrate* (445-355 av. J.-C.).



XÉRÈS (*ké-rèce*), v. d'Espagne, prov. de Cadix; 52,158 h. Vins blancs renommés. Tarik, chef des Arabes, y vainquit Roderic, roi des Visigoths en 711.

XERTIGNY, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal; 3,581 h. Ch. de fer E.

XERXÈS ou mieux **KHSHAYARSHA Ier**, roi de Perse de 485 à 465 av. J.-C., fils de Darius Ier. Après avoir soumis l'Egypte révoltée, il reprit contre la Grèce les projets de son père, envahit l'Attique et ruina Athènes; mais il fut vaincu à Salamine et dut regagner l'Asie en fugitif;— XERXÈS II, fils d'Artaxerxès, roi de Perse en 425, assassiné la même année par son frère naturel Sekudianos ou Sogdianos.

* **XIMÉNÈS** (*ki-mé-nèce*), cardinal, ministre d'Espagne et grand inquisiteur, né en Castille. Il commença l'affranchissement du trône en opposant les villes aux seigneurs et en donnant aux communes le pouvoir de lever et d'entretenir des troupes. Il fut un grand homme politique; mais il cimenta les assises de l'unité monarchique avec du sang humain (1436-1517).



XINGU (*le*), riv. du Brésil, tributaire de l'Amazone (riv.dr.); 2,000 kil.

XUCAR ou **JUCAR** (*le*), fl. d'Espagne (prov. de Valence), tributaire de la Méditerranée; 350 kil.

XYLANDER, philologue allemand, né à Augsbourg (1532-1576).

Y

YAKOUTES, peuple finnois de la Sibérie, au N. de la Lena.

YAKOUTSK, v. de la Sibérie sur l'Iénisséi; 9,000 h. Le gouv. dont elle est le ch.-l. a 243,443 h.

YANAON, v. de l'Hindoustan où est situé un comptoir français; 5,740 h. Sur le Godavery.

YANKEES (*kiss*), nom ironique donné aux habitants des Etats-Unis par les Anglais, par imitation de la manière dont les Indiens prononçaient le mot *English* (Anglais). Ce mot signifie *hâbleur*.

YANG-TCHÉOU, v. de Chine (Kiang-Sou); 2,000,000 h.

YANG-TSÉ-KIANG ou **FLEUVE BLEU** (*le*), fleuve de la Chine, un des plus grands cours d'eau du monde; 4,500 kil.

YAOURI, roy. du Soudan, entre le Haoussa à l'E. et le Borgou à l'O.

YAPURA (*le*), riv. du Brésil, affl. de l'Amazone; 1,500 kil.

YARKAND, v. du Turkestan chinois, sur la riv. Yarkand; 40,000 h.

YARMOUTH (*moute*), v. d'Angleterre, comté de Norfolk; 46,000 h. Port sur la mer du Nord.

YARRIBA, roy. du Soudan, au S. du Bornou. Cap. *Katonga*.

YECLA, v. d'Espagne (Murcie); 15,000 h.

YÉDO ou **TOKIO**, v. du Japon, dans l'île de Hondo; 1,156.000 h. Port. Ancienne résidence du taïcoun.

YÉMEN (*ène*), ou Arabie Heureuse, au S.-O. de la péninsule arabique, le long de la mer Rouge.

YENNE, ch.-l. de c. (Savoie); arr. de Chambéry; 2,599 h. Sur le Rhône.

YERVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure); arr. d'Yvetot; 1,550 h.

YÉSO, grande île du Japon, au N. de l'archipel japonais; 3,000,000 d'h. Villes principales, *Matsmaï* et *Hakodadé*.

YEZD, v. de Perse; 40,000 h.

YÉZIDIS, peuple de la Mésopotamie et du Kurdistan, surnommé les *Eteigneurs de lampes* et les *Adorateurs du diable*. Leur culte est un singulier mélange de toutes les religions.

YOKOHAMA, v. et port du Japon, dans l'île de Niphon; 71,467 h. Un des ports ouverts aux étrangers.

YOLOFS ou **OUOLOFS**, peuple nègre de la Sénégambie, soumis à la France.

YONNE, riv. de France, prend sa source au mont Beuvron (Nièvre), et se jette dans la Seine à Montereau, après un cours de 273 kil. Elle arrose Clamecy, Auxerre, Joigny, Sens.

YONNE (*départ de l'*), départ. formé du Sénonnais et de parties de la Champagne, de l'Orléanais et de la Bourgogne; préf. *Auxerre*; s.-préf. *Avallon*, *Joigny*, *Sens*, *Tonnerre*; 5 arr., 37 cant., 486 comm., 344,688 h. 5e corps d'armée; cour d'appel de Paris; archevêché à Sens. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

YORK, v. d'Angleterre, ch.-l. de comté; 54,796 h. Le comté a 1,800,000 h. Le comté d'York se divise en *York-Ville*,

49,530 h. *York-Est*, 315,500 h.; *York-Ouest*, 2,175,400 h.; *York-Nord*, 346,300 h.

YORK, branche de la maison royale des Plantagenets, qui eut pour tige Edouard de Langley, duc d'York, quatrième fils d'Edouard III. Elle disputa le trône aux Lancastres (*guerre des Deux-Roses*), fournit trois rois à l'Angleterre (Edouard IV, Edouard V, Richard III) et fut supplantée par les Tudors. A cette maison appartiennent : RICHARD, duc d'York (1416-1460) ; — FRÉDÉRIC, duc d'York, né à Windsor, général anglais, fils de George III, battu par les Français à Hondschoote (1793), à Boxtel, à Tourcoing (1794), à Berghem, à Kastricum et Alkmaar, où le général Brune le força à capituler [1799] (1763-1827).

YORKTOWN, port des Etats-Unis d'Amérique où, en 1781, Washington fit prisonnier lord Cornwallis et son armée ; 15,000 h.

YOROUBA, contrée de l'Afrique équatoriale, à l'O. du bas Niger.

YOUNG (*Arthur*), économiste et agronome anglais (1741-1820).

* **YOUNG** [*iongue*] (*Edouard*), poète anglais, aut. des *Nuits;* la solitude dans laquelle il se retira lui inspira des poésies sombres et mélancoliques qui ont fait sa célébrité (1681-1765).



YPRES, v. de Belgique (Flandre-Occidentale); 16,000 hab. (*Yprois*). Dentelles ; industrie active.

YPSILANTI (*Constantin*), homme d'Etat grec, né à Constantinople (1760-1816). — Son frère DÉMÉTRIUS, patriote grec, qui se distingua pendant la guerre de l'Indépendance hellénique (1793-1832).

YRIARTE (*Thomas de*), poète espagnol, auteur de *Fables littéraires* (1750-1791).

YSABEAU, conventionnel, né à Gien (1760-1823).

YSER, fl. côtier de Belgique, prend sa source en France et se jette dans la mer du Nord.

YSSEL, riv. des Pays-Bas, réunion du Vieux-Yssel et du Nouvel-Yssel, tributaire du Zuyderzée.

YSSINGEAUX ou **ISSINGEAUX**, ch.-l. d'arr. (Haute-Loire); à 28 kil. N.-E. du Puy; 7,859 h. Rubans, dentelles et blondes. L'arr. a 6 cant., 43 comm., 91,742 h.

YSTRADYFODWG, v. d'Angleterre (Galles) ; 90,000 h.

YUCATAN, un des Etats du Mexique, dans la presqu'île du même nom ; 275,506 h. (*Yucatèques*). Cap. *Merida.*

YUN-NAN, prov. de la Chine, au N. du Tonkin ; 11,800,000 h.

YVERDON, v. du cant. de Vaud (Suisse); 3,620 h. Sur le lac de Neuchâtel.

YVES (*saint*), évêque de Chartres (1040-1116). Fête le 28 mai.

Yves (*Mon frère*), l'un des meilleurs romans de P. Loti : étude émue et pénétrante de la vie du marin (1883).

YVETEAUX (*des*). V. VAUQUELIN.

YVETOT, ch.-l. d'arr. (Seine-Inférieure); ch. de fer O.; à 36 kil. N.-O. de Rouen ; 7,617 h. (*Yvetotais*). Grains et moutons ; fabrication de toiles, calicots, velours de coton. Les seigneurs d'Yvetot ont porté le titre de roi, du XIVe au XVIe siècle. L'arr. a 10 cant., 168 comm., 106,610 h.

YVON, peintre fr., né à Eschwiller (Moselle) en 1817 ; m. en 1893.

Z

ZABULON, fils de Jacob (*Bible*); une des douze tribus de la Palestine.

ZACATECAS, v. du Mexique; ch.-l. d'Etat; 30,000 h. L'Etat a 527,966 h.

ZACCONE (*Pierre*), fécond romancier français, né à Douai en 1817.

ZACHARIÆ, célèbre jurisconsulte allemand (1806-1875).

ZACHARIE (*saint*), pape de 741 à 752.

Zadig ou la *Destinée*, ouvrage philosophique de Voltaire, où l'auteur se propose de démontrer que la Providence conduit les hommes par des voies dont le secret lui appartient.

ZAFFARIN, petites îles sur la côte du Maroc (Méditerranée).

ZAGAZIG, v. de la basse Egypte; 20,000 h.

Zaïra, opéra italien de Mercadante (1831).

ZAÏRE ou **CONGO** (*le*), fleuve immense de l'Afrique centrale, formé à sa source (lac Bangouéolo) par la Loualoua, se jette dans l'Atlantique; 3,000 kil. Le bassin de ce fleuve est encore imparfaitement connu; un Etat naissant, l'*Etat indépendant du Congo*, embrasse le cours moyen et inférieur de sa vallée, où s'écoulent de nombreux affluents.

Zaïre, tragédie célèbre de Voltaire (1732), inspirée par l'*Othello* de Shakspeare et dont quelques vers sont cités souvent sous forme plaisante :

Des chevaliers français tel est le caractère.

—

Soutiens-moi, Châtillon.

—

Le voilà donc connu, ce secret plein d'horreur.

ZALEUCUS, législateur et philosophe de la Grande-Grèce (VIIe siècle av. J.-C.).

ZAMA, ancienne ville d'Afrique, où Scipion l'Africain vainquit Annibal (202 av. J.-C.).

ZAMBÈZE ou **COUAMA** (*le*), fleuve de l'Afrique australe, venant du plateau du Lounda, se jette dans le canal de Mozambique; 2,500 kil.

ZAMET, financier du XVIe siècle, né à Lucques, favori de Henri IV (1549-1614).

ZAMORA, v. d'Espagne, ch.-l. de prov.; 14,085 h. La prov. de Zamora a 269,900 h.

ZAMORA, v. du Mexique; 14,400 h.

ZAMOYSKI, grand chancelier de Pologne (1541-1605).

Zampa ou **la Fiancée de marbre,** célèbre opéra-comique en trois actes, de Hérold (1831).

ZANGUEBAR, contrée de l'Afrique orientale, longeant l'océan Indien; v. principales, *Quiloa*, *Mélinde*. Colonies allemandes récentes. Encens, bois d'ébène.

ZANTE, île de la Grèce, sur les côtes de la Morée; 44,522 h. Cap. *Zante*; 16,300 h. V. forte, sur la côte orient. de l'île.

ZANZIBAR, île de l'océan Indien, près de la côte de Zanguebar; 150,000 h. (*Zanzibarites* *). Cap. *Zanzibar*; 100,000 h. Le sultanat de Zanzibar est placé sous le protectorat de l'Angleterre, en vertu d'un traité anglo-allemand conclu le 1er juillet 1890.



ZAPOLY, noble famille de Hongrie; deux de ses membres devinrent rois sous les noms de Jean Ier (1487-1540) et de Jean II (1560-1570).

ZAPOROGUES, Cosaques de l'Ukraine, révoltés sous Mazeppa et transplantés par Catherine II sur les bords du Kouban (mer d'Azov).

ZARA, v. d'Autriche, port sur l'Adriatique; cap. de la Dalmatie; 8,000 h.

ZÉA, anc. *Céos*, l'une des Cyclades.

ZEÏTOUN (*golfe de*), anc. golfe *Maliaque* (mer Egée).

ZEÏTOUN, v. de l'île de Malte, près de La Valette; 4,000 h.

ZÉLANDE, prov. des Pays-Bas, presque entièrement composée d'îles, à l'embouchure de la Meuse; 196,373 h. (*Zélandais*). Ch.-l. *Middelbourg*.

ZÉLANDE (*Nouvelle-*), groupe de deux îles anglaises de l'Océanie séparées entre elles par le détroit de Cook; 270,392 kil.car.; 625,736 h. Cap. *Wellington*. C'est à peu près l'antipode de la France.

ZELE, v. de Belgique (Flandre-Orientale); 13,000 h. Sur l'Escaut.

ZEMBLE (*Nouvelle-*), nom donné à deux îles inhabitées de l'océan Glacial arctique, au N. de la Russie.

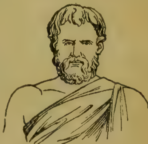
Zémire et Azor, opéra-comique de Grétry, paroles de Marmontel (1771).

Zend-Avesta, livres sacrés des Mèdes et des Perses. Ils nous apprennent que les Iraniens admettaient deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, *Ahouramazdâ* (Ormuz), le bon principe, a créé le monde, et il le gouverne assisté de six génies supérieurs (*Amshaspands*) et de génies secondaires (*Yazatas*) répandus dans l'univers. Le mauvais principe, *Angrômaînyous* (Ahriman), cherche à détruire l'œuvre bienfaisante d'Ahouramazdâ, assisté de six génies nuisibles et de *Daevâs* (démons). Les Iraniens croyaient que cette lutte se terminerait fatalement par la défaite d'Ahriman et le triomphe de la perfection.

ZÉNOBIE, reine de Palmyre, vaincue et réduite en captivité par Aurélien en 273. Pendant la courte période de son règne, Palmyre fut comme la capitale de l'Orient.

ZÉNON, philosophe grec, né à Elée en 490 av. J.-C., disciple de Parménide.

* **ZÉNON,** philosophe grec, fondateur du stoïcisme, né à Citium (362-260 av. J.-C.).



ZÉNON l'Isaurien, empereur d'Orient de 474 à 491.

ZENTA, ville de Hongrie; 21,200 h. Sur la Theiss. — Victoire du prince Eugène en 1697.

ZÉPHIRE, n. du vent d'ouest, dans la mythologie grecque.

Zéphire enlevant Psyché, groupe de Canova (Louvre), élégance et délicatesse des formes, mouvement hardi, exécution moelleuse.

ZÉPHIRIN (*saint*), pape de 202 à 218. Fête le 16 juillet.

Zéphyr se balançant sur l'eau, tableau de Prud'hon (1814).

ZEUXIS (*kciss*), peintre grec. L'un des plus illustres du monde antique (468-400 av. J.-C.).

ZICAVO, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 1,618 h.

ZIEGLER (*Claude*), peintre français, né à Londres (1804-1856).

ZIERIKZÉE, v. des Pays-Bas (Zélande); 9,000 h. Port dans l'île de Schouwen.

ZIMMERMANN, médecin et philosophe suisse (1728-95).

ZINGARELLI, musicien italien, né à Naples (1752-1837).



Zingari (*les*), livre très curieux sur les bohémiens, où ils sont peints d'après nature, par G. Borrow (1841).

* **ZISKA** (*Jean*), le héros national de la Bohême; chef militaire des hussites, né en 1380, m. en 1424.

ZIZIM ou **DJEM**, prince ottoman, célèbre par ses aventures et ses malheurs, fils de Mahomet II et frère de Bajazet II; m. en 1495.

ZOÏLE, critique envieux d'Homère (IVe siècle av. J.-C.), qui a rendu son nom ridiculement célèbre par l'amertume et l'injustice de ses censures contre le chantre d'Achille. Ce nom est resté synonyme de critique envieux et partial; on l'oppose à celui d'Aristarque, grammairien célèbre de l'école d'Alexandrie, qui soumit l'*Iliade* et l'*Odyssée* à la critique la plus sévère, mais la plus impartiale.

ZOLA (*Emile*), romancier français, né à Paris en 1840, chef de l'école naturaliste. V. ROUGON-MACQUART.

Zollverein, association douanière des Etats allemands, formée en 1834.

ZONARAS, historien et canoniste grec, né à Constantinople vers 1130.

ZOPYRE, satrape perse célèbre par son dévouement envers Darius Ier.

ZOROASTRE ou mieux **ZARATHOUSTRA**, personnage de l'ancien monde à qui les écrivains classiques attribuent la fondation de la religion des mages ou mazdéisme. On ignore absolument si Zoroastre vécut réellement ou si son nom est simplement un éponyme.

ZOROBABEL, prince de la maison de David qui ramena les Juifs dans leur pays après l'édit de Cyrus au VIe siècle av. J.-C.

ZORRILLA (*Jose*), poète espagnol, né à Valladolid (1818-1893).

ZOSERTITI. V. SÉSOCHRIS.

ZOSIME, historien grec du Ve siècle.

ZOSIME (*saint*), pape de 417 à 418. Fête le 26 décembre.

ZOULOUS, peuplade cafre du sud de l'Afrique, soumise aux Anglais.

ZUG, lac de Suisse entre les cantons de Zug, de Lucerne et de Schwitz; 18 kil. de longueur; largeur moyenne 4,500 mètres.

ZUG, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de son nom; 3,800 h. Le canton a 23,000 h. (*Zugois*). Sur le lac de Zug.

ZULPICH, v. de Prusse rhénane près de Cologne, regardée comme l'ancienne *Tolbiac*; 2,500 h.

ZUMALACARREGUY, général espagnol (1788-1835).

ZURBANO (*Martin*), général espagnol, se distingua dans la guerre de partisans pour le compte de Marie-Christine, et, fait prisonnier, fut passé par les armes (1780-1855).

ZURBARAN, peintre espagnol, né en Estrémadure (1598-1662).

ZURICH, lac de Suisse, entre les cantons de Zurich, de Schwitz et de Saint-Gall; 40 kil. de longueur; largeur moyenne, 3 kil.

ZURICH, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de son nom, sur la Limmat; 90,111 h. (*Zurichois*). Patrie de Gessner et de Lavater; victoire de Masséna sur les Autrichiens et les Russes (1799); traité qui mit fin à la guerre d'Italie (1859). Le cant. de Zurich a 317,576 h.

ZUTPHEN, v. des Pays-Bas (Gueldre), sur l'Yssel; 15,000 h.

ZUYDERZÉE ou **MER DU SUD**, golfe de Hollande, formé par la mer du Nord.

ZWICKAU, v. d'Allemagne (roy. de Saxe); 39,244 h.

ZWINGLE (*zvingle*), célèbre réformateur suisse, né dans le cant. de Glaris. Il fit abolir le célibat des prêtres, et la messe, et gagna une partie de la Suisse à sa doctrine. A sa mort ses partisans se réunirent à ceux de Calvin et de Luther (1484-1531).

ZWOLLE, v. de Hollande, ch.-l. de la prov. d'Over-Yssel; sur l'Yssel; 24,722 h.

INSTITUT DE FRANCE

L'Institut se compose de cinq classes : l'*Académie française*, l'*Académie des Sciences morales et politiques*, l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, l'*Académie des Beaux-Arts* et l'*Académie des Sciences*.

Chaque Académie a son régime indépendant, c'est-à-dire que les candidats sont élus par les académiciens de la classe dont ils demandent à faire partie. L'Académie française se compose de 40 membres; l'Académie des Sciences morales et politiques, de 40 membres; l'Académie des Inscriptions, de 40 membres; l'Académie des Beaux-Arts, de 40 membres; l'Académie des Sciences, de 65 membres.

A l'exception de l'Académie française, les diverses classes de l'Institut comprennent un certain nombre d'académiciens libres, d'associés étrangers et de correspondants, tant français qu'étrangers.

Chaque année des prix sont décernés par les Académies.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Duc d'Audiffret-Pasquier, Berthelot, Boissier, Bourget, Brunetière, Claretie, Coppée, Costa de Beauregard, P. Deschanel, Faguet, A. France, de Freycinet, Gréard, Guillaume, Halévy, Hanotaux, d'Haussonville, de Heredia, Hervieu, Henry Houssaye, Lavedan, Lavisse, Legouvé, Lemaître, Pierre Loti, Mézières, de Mun, Ollivier, Gaston Paris, Perraud (évêque d'Autun), Rostand, Rousse, Sardou, Sorel, Sully Prudhomme, A. Theuriet, Thureau-Dangin, Vandal, E. de Vogüé, marquis de Vogüé.

Secrétaire perpétuel :

Gaston Boissier.

ACADÉMIE DES SCIENCES

GÉOMÉTRIE.

Appell, Jordan, Painlevé, Picard, Poincaré.

MÉCANIQUE.

Boussinesq, Deprez, Leauté, Lévy, Sarrau, Sébert.

ASTRONOMIE.

Callandreau, Faye, Janssen, Lœwy, Radau, Wolf.

GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.

Bassot, Bouquet de La Grye, de Bussy, Grandidier, Guyou, Hatt.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

H. Becquerel, Cornu, Lippmann, Mascart, A. Potier, Violle.

CHIMIE.

Ditte, Gautier, Haller, Lemoine, Moissan, Troost.

MINÉRALOGIE.

Bertrand (Marcel), Fouqué, Gaudry, Hautefeuille, de Lapparent, Lévy (Michel).

BOTANIQUE.

Bonnier, Bornet, Guignard, Prilleux, Van Tieghem, Zeiller.

ÉCONOMIE RURALE.

Chauveau, Dehérain, Duclaux, Müntz, Schlœsing.

ANATOMIE ET ZOOLOGIE.

Chatin, Filhol, Giard, E. Perrier, Ranvier.

MÉDECINE ET CHIRURGIE.

D'Arsonval, Bouchard, Guyon, Lannelongue, Laveran, Marey.

Secrétaires perpétuels :

Berthelot (pour les sciences physiques);
Darboux (pour les sciences mathématiques).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

D'Arbois de Jubainville, Babelon, Barbier de Meynard. Barth, de Barthélemy, P. Berger. Bertrand, Boissier, Bouché-Leclercq, Bréal, Cagnat, Clermont-Ganneau, Collignon, Croiset, Delisle, Derenbourg, abbé Duchesne, Foucart, Girard, L. Havet, Héron de Villefosse, Heuzey, Homolle, de Lasteyrie, L. Leger, Longnon, Maspero, Meyer, Müntz, Omont, Oppert, G. Paris, Perrot, Pottier, S. Reinach, Schlumberger, Senart, Viollet, Wallon, Weil.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

PHILOSOPHIE.

Boutroux, Fouillée, Lachelier, Renouvier, Th. Ribot, Tarde.

MORALE.

Bérenger, Boutmy, E. Gebhart, Gréard, Guillot, Liard, Roussel, Ch. Waddington.

LÉGISLATION.

Aucoc, Bétolaud, Colmet de Santerre, Dareste, Franqueville, Glasson, Lyon-Caen, Renault.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Cheysson, De Foville, Germain, Juglar, Leroy-Beaulieu, Levasseur, Frédéric Passy, Stourm.

HISTOIRE.

Chuquet, Fagniez, Himly, Luchaire, Picot, Rambaud, Rocquain, Sorel.

Secrétaire perpétuel :

Picot.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

PEINTURE.

Benjamin-Constant, Bonnat, Bouguereau, Breton, Cormon, Dagnan-Bouveret, Detaille, Gérôme Hébert, Henner, Laurens, Lefebvre, O. Merson, A. Morot.

SCULPTURE.

Barrias, Coutan, Dubois, Frémiet, Guillaume, Marqueste, Mercié, Thomas.

ARCHITECTURE.

Bernier, Coquart, Daumet, Moyaux, Nénot, Normand, Pascal, Vaudremer.

GRAVURE.

Chaplain, Flameng, Jacquet, Roty.

MUSIQUE.

Dubois, Lenepveu, Massenet, Paladilhe, Reyer, Saint-Saëns.

Secrétaire perpétuel

Gustave Larroumet.

Institut en septembre 1901.

PARLEMENT FRANÇAIS

Le pouvoir législatif est exercé en France par deux assemblées : le Sénat et la Chambre des Députés.

Le *Sénat* se compose de 300 membres âgés de quarante ans au moins. Au début (1875), 75 d'entre eux étaient inamovibles. Depuis 1884, tous les sénateurs sont nommés pour neuf ans et sont renouvelables par tiers, tous les trois ans, conformément à un ordre déterminé de séries. Ils sont élus au scrutin de liste, dans chaque département ou colonie, par les députés, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et les délégués choisis par les conseils municipaux parmi les électeurs de la commune. Depuis la loi de 1884, qui a supprimé par voie d'extinction les sénateurs *inamovibles*, à la mort de chacun de ces derniers, le Sénat procéde, en séance publique, au tirage au sort pour déterminer le département qui sera appelé à élire un sénateur, d'après la répartition fixée par cette même loi.

La *Chambre des Députés* est élue pour quatre ans au suffrage universel. Chaque arrondissement nomme un député, ayant vingt-cinq ans accomplis. Les arrondissements dont la population dépasse 100,000 habitants nomment un député en plus par 100,000 habitants ou fraction de 100,000 habitants. — Il y a 581 députés.

Les lois, votées par le Sénat et par la Chambre des Députés, doivent être promulguées par le Président de la République et publiées au *Journal officiel*.

SÉNATEURS ET DÉPUTÉS.

Président du Sénat : FALLIÈRES.

Vice-Présidents du Sénat : BARBEY, DEMÔLE, FRANCK-CHAUVEAU, PEYTRAL.

Président de la Chambre des Députés : DESCHANEL (Paul).

Vice-Présidents de la Chambre : AYNARD, COCHERY, FAURE (Maurice), MESUREUR.

Ain. — 3 SÉNATEURS : *Giguet, Goujon, Pochon.* — 6 DÉPUTÉS : Allombert, Authier, Baudin, Bérard (Alexandre), Bizot, Herbet.

Aisne. — 4 SÉNATEURS : *Leroux, Macherez, Malézieux, Sebline.* — 8 DÉPUTÉS : Castelin, Denêcheau, Desjardins, Ermant, Fournière, Hugues, Magniaudé, Morlot.

Allier. — 3 SÉNATEURS : *Bruel, Chantemille, Cornil.* — 6 DÉPUTÉS : Delarue, Gacon, Létang, Péronneau, Sauvanet, Ville.

Alpes (Basses-). — 2 SÉNATEURS : *Fruchier, Allemand.* — 5 DÉPUTÉS : Castellane (de), Delombre, Hubbard, Roux, Sicard.

Alpes (Hautes-). — 2 SÉNATEURS : *Grimaud, Vagnat.* — 3 DÉPUTÉS : Euzière, Laurençon, Pavie.

Alpes-Maritimes. — 2 SÉNATEURS : *Borriglione, Bérenger.* — 4 DÉPUTÉS : Bischoffsheim, Poullan, Raiberti, Rouvier.

Ardèche. — 3 SÉNATEURS : *Fougeirol, Pradal, Saint-Prix.* — 5 DÉPUTÉS : Astier, Barrot (Odilon), de Gailhard-Bancel, Perrin, J. Roche.

Ardennes. — 3 SÉNATEURS : *Fagot, Gailly, Goutant.* — 5 DÉPUTÉS : Dunaime, Hubert, Lassalle, Poulain, Ternaux-Compans.

Ariège. — 2 SÉNATEURS : *Delpech, Frézoul.* — 3 DÉPUTÉS : Delcassé, Dumas, Galy-Gasparrou.

Aube. — 3 SÉNATEURS : *Gayot* (Emile), *Rambourgt, Renaudat.* — 6 DÉPUTÉS : Arbouin, Bachimont, Castillard, Charonnat, Guyard, Thierry-Delanoue.

Aude. — 2 SÉNATEURS : *Gauthier, Mir.* — 5 DÉPUTÉS : Dujardin-Beaumetz, Ferroul, Narbonne, Sénescail, Théron.

Aveyron. — 3 SÉNATEURS : *J. Fabre, Monsservin, Ouvrier.* — 7 DÉPUTÉS : Cibiel, Fournol, Gaffier, Maruéjouls, Massabuau, Monsservin, Vidal de St-Urbain.

Belfort (territoire de). — 1 SÉNATEUR : *Japy* (général). — 1 DÉPUTÉ : Viellard.

Bouches-du-Rhône. — 4 SÉNATEURS : *Leydet, Monier, Velten, Peytral.* — 8 DÉPUTÉS : Boyer (Antide), Cadenat, Carnaud, Chevillon, Michel, Pelletan, Perreau, Thierry.

Calvados. — 3 SÉNATEURS : *Duchesne-Fournet, Tillaye, Turgis.* — 7 DÉPUTÉS : Chénel, Gérard (baron), Laniel, Lebret, Paulmier, Saint-Quentin (de), Witt (Conrad de).

Cantal. — 2 SÉNATEURS : *Baduel, Francis Charmes.* — 4 DÉPUTÉS : Brun, Cazals, Hugon, Peschaud.

Charente. — 3 SÉNATEURS : *Lacombe, Laporte, Martell.* — 6 DÉPUTÉS : Arnous. Babaud-Lacroze, Cunéo d'Ornano, Laroche-Joubert, Limouzin-Laplanche, Mulac.

Charente-Inférieure. — 4 SÉNATEURS : *Bisseuil, Calvet, Combes, Rouvier.* — 7 DÉPUTÉS : Charruyer, Denis, Garnier, Lauraine, Pommeray, Rieunier, Roy de Loulay.

Cher. — 3 SÉNATEURS : *Girault. Pauliat, Peaudecerf.* — 5 DÉPUTÉS : Arenberg (prince d'), Breton, Lesage, Maret (Henry), Pajot.

Corrèze. — 3 SÉNATEURS : *Dellestable, Labrousse, Sal* (Léonce de). — 5 DÉPUTÉS : Borie, Bussière, Delmas, Lachaud, Vacher.

Corse. — 3 SÉNATEURS : *Casabianca* (de), *Farinole, J. Hébrard.* — 5 DÉPUTÉS : Arène (Emmanuel), Astima, Giacobbi, Malaspina, Pozzo di Borgo.

Côte-d'Or. — 3 SÉNATEURS : *Hugot, Mazeau, Piot.* — 6 DÉPUTÉS : Debussy, Gueneau, Leroy, Muteau, Ricard, Vaux (Pierre).

Côtes-du-Nord. — 5 SÉNATEURS : *Carné* (marquis de), *Haugoumar des Portes, Le Provost de Launay, Ollivier, de Tréveneuc.* — 9 DÉPUTÉS : Armez, Derrien, Jacquemin, Kérouartz (de), Le Troadec, Mando, Philippe, Riou, Rioust de Largentaye.

Creuse. — 3 SÉNATEURS : *Dufoussat, Renard, Villard.* — 4 DÉPUTÉS : Aucouturier, Berton, Cornudet, Desfarges.

Dordogne. — 4 SÉNATEURS : *Denoix, Dusolier, Pozzi, X***.* — 7 DÉPUTÉS : Clament, La Batut (de), Magne, Pourteyron, Sarrazin, Saumande, Theulier.

Doubs. — 3 SÉNATEURS : *Bernard, Rambaud, Saillard.* — 5 DÉPUTÉS : Beauquier, Borne, Moustier (de), Ordinaire, Tramu.

Drôme. — 3 SÉNATEURS : *Bizarelli, Fayard, Laurens.* — 5 DÉPUTÉS : Aulan (d'), Blanc, Chabert, Faure (Maurice), Gras.

Eure. — 3 SÉNATEURS : *Milliard, Parissot, Thorel.* — 6 DÉPUTÉS : Boury (de), Fouquet, Isambard, Leroy, Loriot, Passy (Louis).

Eure-et-Loir. — 2 SÉNATEURS : *Labiche* (Emile), *Vinet.* — 5 DÉPUTÉS : Bordier, Deschanel (Paul), Dubois, Isambert, Lhopiteau.

Finistère. — 5 SÉNATEURS : *Cuverville* (de), *Delobeau, Pichon, Ponthier de Chamaillard, X***.* — 10 DÉPUTÉS : Cosmao-Dumenez, Dubuisson, Gayraud, Hémon, Isnard, Kerjégu (de), Miossec, Mun (de), Villiers, X***.

Gard. — 3 SÉNATEURS : *Bonnefoy-Sibour, Desmons, Silhol.* — 6 DÉPUTÉS : Devèze, Doumergue, Fournier, Pascal, Pastre, Ramel (de).

Garonne (Haute-). — 4 SÉNATEURS : *Abeille, Camparan, Constans, Ournac.* — 7 DÉPUTÉS : Calvinhac, Caze, Cruppi, Leygue (H.), Leygue (R.), Piou, Ruau.

Gers. — 3 SÉNATEURS : *Aucoin, Destieux-Junca, Laterrade.* — 5 DÉPUTÉS : Decker-David, Delieux, Delpech-Cantaloup, Granier de Cassagnac, Lasies.

Gironde. — 5 SÉNATEURS : *Caduc, Monis, Obissier Saint-Martin, Raynal, Trarieux.* — 11 DÉPUTÉS : Bernard, Casauvielh, Chastenet, Chiché, Constant, Decrais, du Périer de Larsan, Goujon, Jourde, Laroze, Surchamp.

Hérault. — 3 SÉNATEURS : *Déandreis, Galtier, Perréal.* — 6 DÉPUTÉS : Augé, Bénézech, Lafferre, Razimbaud, Salis, Vigné.

Ille-et-Vilaine. — 4 SÉNATEURS : *Garreau, Guérin, Saint-Germain* (de), *X***.* — 8 DÉPUTÉS : Bazillon, Brice, Brune, du Halgouët, Le Gonidec de Traissan, Le Hérissé, Porteu, Surcouf.

Indre. — 3 SÉNATEURS : *Forichon, Moroux, Ratier.* — 5 DÉPUTÉS : Balsan, David (Alban), Dufour, Leglos, Saint-Martin (de).

Indre-et-Loire. — 3 SÉNATEURS : *Belle, Bidault, Nioche.* — 4 DÉPUTÉS : Drake, Leffet, Tiphaine, Wilson.

Isère. — 4 SÉNATEURS : *Dubost,* (Antonin), *Durand-Savoyat* (E.), *Jouffray, Saint-Romme.* — 8 DÉPUTÉS : Chanoz, Chenavaz, Christophe, Dufour, Meyer, Rajon, Rivet, Zévaès.

Jura. — 3 SÉNATEURS : *Grévy* (général), *Lelièvre, Vuillod.* — 4 DÉPUTÉS : Cère, Dumont, Mollard, Trouillot.

Landes. — 3 SÉNATEURS : *Latappy, Lourties, Milliès-Lacroix.* — 5 DÉPUTÉS : Denis, Dulau, Jacquey, Jumel, Léglise.

Loir-et-Cher. — 2 SÉNATEURS : *Prilleux, Tassin.* — 4 DÉPUTÉS : David, Gauvin, Maymac, Ragot.

Loire. — 5 SÉNATEURS : *Blanc, Bourganel, Crozet-Fourneyron, Reymond, Waldeck-Rousseau.* — 8 DÉPUTÉS : Audiffred, Claudinon, Dorian, Gallay, Gay, Levet, Morel, Oriol.

Loire (Haute-). — 2 SÉNATEURS : *Dupuy* (Charles), *Vissaguet.* — 4 DÉPUTÉS : Blanc (Henry), Devins, Néron, Vigouroux.

Loire-Inférieure. — 5 SÉNATEURS : *Du Breil de Pontbriand, La Jaille* (de), *Le Cour Grandmaison, Maillard, Mercier.* — 8 DÉPUTÉS : Dubochet, Galot, Ginoux de Fermon, La Ferronnays (de), Ménard, Montaigu (de), Roch, Sibille.

Loiret. — 2 SÉNATEURS : *Alasseur, Viger.* — 5 DÉPUTÉS : Cochery (Georges), Darblay, Guingand, Rabier, Vazeille.

Lot. — 3 SÉNATEURS : *Cocula, Costes, Pauliac.* — 3 DÉPUTÉS : Lachièze, Rey (Emile), Vival.

Lot-et-Garonne. — 3 SÉNATEURS : *Chaumie, Fallières, Giresse.* — 4 DÉPUTÉS : Dauzon, Lagasse, Leygues (Georges), Meillet.

Lozère. — 2 SÉNATEURS : *Monestier, Roussel* (Théophile). — 3 DÉPUTÉS : Chambrun (de), Daudé, Jourdan.

Maine-et-Loire. — 4 SÉNATEURS : *de Blois, Bodinier, Maillé* (de), *Merlet.* — 7 DÉPUTÉS : Baron, Bougère (Ferdinand), Bougère (Laurent), Grandmaison (de), Joxé, La Bourdonnaye (de), Lemasson.

Manche. — 4 SÉNATEURS : *Basire, Briens, Cabart-Danneville, Labiche* (Jules), — 6 DÉPUTÉS : Guérin (colonel), Legrand (Arthur), Le Moigne, Rauline, Regnault, Riotteau.

Marne. — 2 SÉNATEURS : *Diancourt, Vallé.* — 7 DÉPUTÉS : Bertrand, Bourgeois (Léon), Mirman, Monfeuillard, Montebello (de), Morillot, Peignot.

Marne (Haute-). — 3 SÉNATEURS : *Bizot de Fonteny, Danelle-Bernardin, Darbot.* — 3 DÉPUTÉS : Dutailly, Mougeot, Rozet.

Mayenne. — 3 SÉNATEURS : *Boissel, Denis* (Gustave), *Dubois-Fresney.* — 5 DÉPUTÉS : Broglie (prince de), Déribéré-Desgardes, Elva (d'), Heuzey, Renault-Morlière.

Meurthe-et-Moselle. — 2 SÉNATEURS : *Marquis, Mézieres.* — 6 DÉPUTÉS : Brice (Jules), Chapuis, Fénal, Gervaize, Lebrun, Papelier.

Meuse. — 3 SÉNATEURS : *Boulanger* (Ernest), *Buvignier, Develle.* — 4 DÉPUTÉS : Benoist (de). Ferrette, Poincaré, Prudhomme-Havette.

Morbihan. — 3 SÉNATEURS : *Goulaine* (comte de), *Lamarzelle* (de), *Riou.* — 7 DÉPUTÉS : Forest, Guieysse, Jacob, Lanjuinais (comte de), Le Clech, L'Estourbeillon (de) Rohan (duc de).

Nièvre. — 3 SÉNATEURS : *D'Aulnay, Beaupin. Petitjean.* — 5 DÉPUTÉS : Chandioux, Goujat, Jaluzot, Massé, Turigny.

Nord. — 7 SÉNATEURS : *Claeys, Depreux, Dubois, Girard* (Alfred), *Lecomte, Legrand* (Géry), *Trystram.* — 22 DÉPUTÉS : Barrois, Bersez, Cardon, Cochin (H.), Dansette, Debève, Defontaine, Delanne, Dron, Eliez-Evrard, Guillain, Lemire, Lepez, Loyer, Montalembert (de), Morcrette-Ledieu, Motte, Pasqual, Plichon, Rogez, Sirot (C.), Weil-Mallez.

Oise. — 3 SÉNATEURS : *Chauveau* (Franck), *Chovet, Cuvinot.* — 6 DÉPUTÉS : Baudon, Chevallier, Chopinet, Gaillard, Noël, Rendu.

Orne. — 3 SÉNATEURS : *Fleury, Labbé, Poriquet.* — 5 DÉPUTÉS : Bansard des Bois, Christophle, Lévis. Mirepoix (de), Gévelot, Mackau (de).

Pas-de-Calais. — 5 SÉNATEURS : *Bouilliez, Huguet* (*A.*), *Ringot, Viseur, X***.* — 11 DÉPUTÉS : Adam, Basly, Boudenoot Dussaussoy, Fanien, Jonnart, Lamendin, Ribot, Rose, Tailliandier, Vallée.

Puy-de-Dôme. — 4 SÉNATEURS : *Barriere, Bataille, Chantagrel, Gomot* — 7 DÉPUTÉS : Bony-Cisternes, Chambige, Chamerlat, Clémentel, Farjon, Guyot-Dessaigne, Laville.

Pyrénées (Basses-). — 3 SÉNATEURS : *Berdoly, Cassou, Haulon.* — 7 DÉPUTÉS : Barthou, Clédou, d'Etchepare, Gontaut-Biron (de), Harriague Saint-Martin, Legrand, Pradet-Balade.

Pyrénées (Hautes-). — 2 SÉNATEURS : *Dupuy, Pédebidou.* — 4 DÉPUTÉS : Alicot, Blanc, Dasque, Fould (Achille).

Pyrénées-Orientales. — 2 SÉNATEURS : *Delcros, Vilar.* — 4 DÉPUTÉS : Bourrat, Fr. Escanyé, Pams, Rolland.

Rhône. — 5 SÉNATEURS : *Bouffier, Gourju, Guyot, Millaud* (Edouard), *Repiquet.* — 11 DÉPUTÉS : Aynard, Bonard, Chabert, Colliard, Fleury-Ravarin, Florent, Genet, Gourd, Krauss, Lanessan (de), Palix.

Saône (Haute-). — 3 SÉNATEURS : *Bontemps, Gauthier, Outhenin-Chalandre.* — 4 DÉPUTÉS : Colle, Couyba, Fachard, Salignac-Fénelon (de).

Saône-et-Loire. — 5 SÉNATEURS : *Demôle, Gillot, Guillemaut, Magnien, Martin* (Félix). — 9 DÉPUTÉS : Bouveri, Chaussier, Chavet, Dubief, Mathey, Périer, Sarrien, Schneider, Simyan.

Sarthe. — 3 SÉNATEURS : *Cordelet, Legludic, Leporché.* — 5 DÉPUTÉS : Caillaux, Cavaignac, d'Estournelles, Galpin, Rubillard.

Savoie. — 3 SÉNATEURS : *Forest, Gravin, Perrier.* — 5 DÉPUTÉS : Canet, Chambon, Empereur, Jouart, Proust.

Savoie (Haute-). — 3 SÉNATEURS : *Duval, Folliet, Francoz.* — 4 DÉPUTÉS : Berthet, Chautemps, David, Mercier.

Seine. — 8 SÉNATEURS : *Bassinet, Expert-Besançon, Freycinet* (de), *Lefèvre, Piettre, Poirrier, Strauss, Thuillier.* — 46 DÉPUTÉS : Allemane, Baulard, Beauregard, Berger, Bernard, Berry, Berthelot, Binder, Bompard, Bos, Brisson, Chassaing, Chauvière, Cochin (Denys), Coutant, Dejeante, Dubois, Ferrand, Gervais, Girou, Goussot, Gras, Grousset, Groussier, Holtz, Hugues (Clovis), Humbert (Alph.), Laloge, Lerolle, Levraud, Lockroy, Méry (Paulin), Mesureur, Millerand, Millevoye, Muzet, Prache, Puech, Renou, Richard, Roche, Rouanet, Sembat, Vaillant, Viviani, Walter.

Seine-Inférieure. — 4 SÉNATEURS : *Fortier, Gervais, Montfort* (de), *Waddington.* — 12 DÉPUTÉS : Bouctot, Breton, Brindeau, Goujon, Lechevallier, Pomereu, Quesnel, Quilbeuf, Ricard, Rispal, Rouland, Suchetet.

Seine-et-Marne. — 3 SÉNATEURS : *Forgemol, Prevet, Thomas.* — 6 DÉPUTÉS : Balandreau, Chauvin, Delbet, Derveloy, Menier, Ouvré.

Seine-et-Oise. — 4 SÉNATEURS : *Bonnefille, Courcel* (de), *Legrand, Maret.* — 10 DÉPUTÉS : Aimond, Amodru, Argeliès, Berteaux, Caraman (de), Cornudet, Gauthier de Clagny, Haussmann, Lebaudy, Périllier.

Sèvres (Deux-). — 3 SÉNATEURS : *Garran de Balzan* (Emile), *Girard, Jouffrault.* — 5 DÉPUTÉS : Beauregard (de), Disleau, Gentil, La Chevrellière (de), Maussabré (de).

Somme. — 4 SÉNATEURS : *Bernot, Froment, Raquet, Tellier.* — 9 DÉPUTÉS : Cauvin, Coache, Fiquet, François, Gellé, Klotz, Olive, Saint, Trannoy.

Tarn. — 3 SÉNATEURS : *Barbey, Boularan, Savary.* — 6 DÉPUTÉS : Andrieu, Compayré, Gouzy, Reille (Xavier), Reille (Amédée), Solages (de).

Tarn-et-Garonne.—2 SÉNATEURS : *Bourgeat, Rolland.*— 3 DÉPUTÉS : Chabrié, Lasserre, Prax-Paris.

Var. — 2 SÉNATEURS : *Méric, Sigallas.* — 4 DÉPUTÉS : Allard, Ferrero, Martin, Rousse.

Vaucluse. — 2 SÉNATEURS : *Béraud, Guérin.* — 4 DÉPUTÉS : Bernard, Delestrac, Faure (Paul), Pourquery de Boisserin.

Vendée.—3 SÉNATEURS : *Béjarry* (de), *Halgan, Le Roux.* — 6 DÉPUTÉS : Baudry d'Asson, Deshayes, Gautret, Guillemet, Lespinay (de), X***.

Vienne. — 3 SÉNATEURS : *Couteaux, Demarçay, Thézard.* — 6 DÉPUTÉS : Corderoy, Dupuytrem, Duvau, Girardin, Pain, Ridouard.

Vienne (Haute-).— 3 SÉNATEURS : *Gotteron, Lavertujon, Teisserenc de Bort.* — 5 DÉPUTÉS : Boutard, Codet, Gabiat, Labussière, Tourgnol.

Vosges. — 3 SÉNATEURS : *Brugnot, Frogier de Pontlevoy, Parizot* — 7 DÉPUTÉS : Comte d'Alsace, Boucher, Ferry (Charles), Kelsch, Krantz, Méline, Mougin.

Yonne. — 3 SÉNATEURS : *Bézine, Collinot, Lordereau.* — 6 DÉPUTÉS : Bienvenu-Martin, Cornet, Gallot, Loup, Merlou, Villejean.

Alger. — 1 SÉNATEUR : *Gerente.* — 2 DÉPUTÉS : Drumont, Marchal.

Oran. — 1 SÉNATEUR : *Saint-Germain.* — 2 DÉPUTÉS : Etienne, Faure (Firmin).

Constantine. — 1 SÉNATEUR : *Treille.* — 2 DÉPUTÉS : Morinaud, Thomson.

Cochinchine.—1 DÉPUTÉ : Le Myre de Vilers.

La Guadeloupe. — 1 SÉNATEUR : *Cicéron.* — 2 DÉPUTÉS : Gerville-Réache, Légitimus.

Guyane française. — 1 DÉPUTÉ : Ursleur.

Inde française. — 1 SÉNATEUR : *Godin.* — 1 DÉPUTÉ : Louis Henrique.

La Martinique. — 1 SÉNATEUR : *Knight.* — 2 DÉPUTÉS : Duquesnay, Guibert.

La Réunion. — 1 SÉNATEUR : *Drouhet.* — 2 DÉPUTÉS : Brunet, Mahy (de).

Sénégal. — 1 DÉPUTÉ : d'Agout.

SÉNATEURS INAMOVIBLES

ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Audiffret-Pasquier (duc d'), Bérenger, Billot (général), Cazot (Jules), Denormandie, Gouin, Hervé de Saisy, Luro, Magnin, Wallon.

ÉLUS PAR LE SÉNAT.

Berthelot, Clamageran, Deschanel, Marcère (de)

Parlement en septembre 1901.

Paris. — Imp. LAROUSSE, rue Montparnasse, 17.

LIBRAIRIE LAROUSSE, 17, RUE MONTPARNASSE, PARIS
GRAND PRIX, Exposition universelle de 1900

Nouveau Larousse illustré



Le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ, qui compte déjà à l'heure actuelle *plus de cent quinze mille souscripteurs*, est destiné à donner satisfaction aux personnes qui désirent posséder en un petit nombre de volumes un dictionnaire encyclopédique sérieux, complet et vraiment moderne. C'est un ouvrage d'un caractère essentiellement pratique qui a sa place marquée dans toutes les familles.

Le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ est publié par fascicules de 16 pages à 50 centimes qui paraissent chaque semaine. Il y aura au moins 400 fascicules qui formeront 7 volumes. Les souscripteurs peuvent recevoir l'ouvrage *par fascicules*, *par séries brochées* de 10 fascicules tous les deux mois environ, ou *par volumes,* brochés ou reliés, au fur et à mesure de l'apparition. Les quatre premiers volumes sont en vente.

PRIX ACTUEL (août 1901) DE LA SOUSCRIPTION A FORFAIT

190 francs en fascicules — séries — volumes brochés.
225 francs en volumes reliés demi-chagrin.

Payement à raison de **10 francs** tous les deux mois.

(Conditions valables seulement pour la France, l'Alsace-Lorraine, la Belgique et la Suisse ; pour les autres pays, demander le prospectus.)

La *souscription à forfait* garantit contre toute augmentation de prix ultérieure.
On reçoit dans le mois qui suit la souscription tout ce qui a paru.

Un fascicule spécimen (16 pages) gratis sur demande.

LIBRAIRIE LAROUSSE, 17, RUE MONTPARNASSE, PARIS
Envoi franco au reçu d'un mandat-poste.

Bibliothèque Rurale

Honorée de souscriptions du Ministère de l'Instruction publique et du Ministère de l'Agriculture.

L'AGRICULTURE MODERNE, par V. SÉBASTIAN. 540 pages, 600 gravures. 1 volume in-8°. Broché . . . . . . 5 fr. »

LES ENGRAIS AU VILLAGE, par Henri FAYET. 1 vol. in-8°, broché . . . . 2 fr. »

LA BASSE-COUR, par TRONCET et TAINTURIER. 1 volume in-8°, illustré de 80 gravures. Broché . . . . 2 fr. »

LE BÉTAIL, par TRONCET et TAINTURIER. 1 volume in-8°, illustré de 100 gravures, broché. . . . . 2 fr. »



L'OUTILLAGE AGRICOLE, par H. DE GRAFFIGNY. 1 volume in-8°, illustré de 240 gravures. Broché . . . . 2 fr. »

L'APICULTURE MODERNE, par A.-L. CLÉMENT. Un volume in-8°, illustré de 130 gravures. Broché. . . . . 2 fr. »

L'ARBORICULTURE PRATIQUE, par TRONCET et DELIÈGE. Un volume in-8°, illustré de 190 grav. Broché. 2 fr. »

LA VITICULTURE MODERNE, par G. DE DUBOR. 1 volume in-8°, illustré de 100 gravures. Broché. . . . . 2 fr. »

LE JARDIN POTAGER, par L.-J. TRONCET. 1 volume in-8°, illustré de 190 gravures. Broché. . . . . 2 fr. »

LE JARDIN D'AGRÉMENT, par L.-J. TRONCET. Un volume in-8°, illustré de 150 gravures. Broché . . . . . 2 fr. »

COMPTABILITÉ AGRICOLE, par H. BARILLOT. Br. 2 fr. »

LES ANIMAUX DE FRANCE, utiles ou nuisibles, par CLÉMENT et TRONCET. Un vol. in-8°, 160 gravures. Broché. 2 fr. »

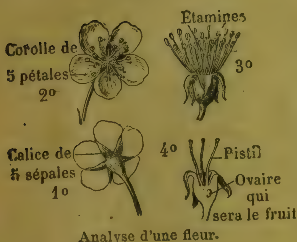
Librairie LAROUSSE, 17, rue Montparnasse, PARIS
Envoi *franco* au reçu d'un mandat-poste.

Mémento de Poche

A L'USAGE DES CANDIDATS

AU CERTIFICAT D'ÉTUDES

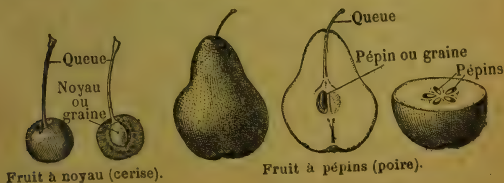
Exactement conforme aux Programmes officiels.



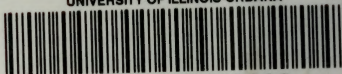
Analyse d'une fleur.

Cet ouvrage, qui a obtenu un si vif succès dès son apparition, présente un tableau très net et très complet de toutes les matières inscrites au programme du certificat d'études : grammaire, histoire, géographie, arithmétique, sciences physiques et naturelles, instruction morale et civique, dessin, musique, couture, etc. Imprimé avec beaucoup de soin, il est illustré de nombreuses gravures et contient en outre des planches de dessin, de musique, de couture, etc., et des cartes très fines en noir et en couleurs. Après la sortie de l'école, il constituera pour l'adulte une véritable petite encyclopédie élémentaire, facile à consulter et présentant en raccourci l'ensemble des connaissances que tout le monde doit posséder.

Un volume in-32 de 384 pages, 630 gravures, 42 cartes, dont 19 en couleurs, 75 tableaux synthétiques. Cartonné . . 1 fr. 50
Relié toile . . . . 1 fr. 75



Fruit à noyau (cerise). Fruit à pépins (poire).


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 113409293